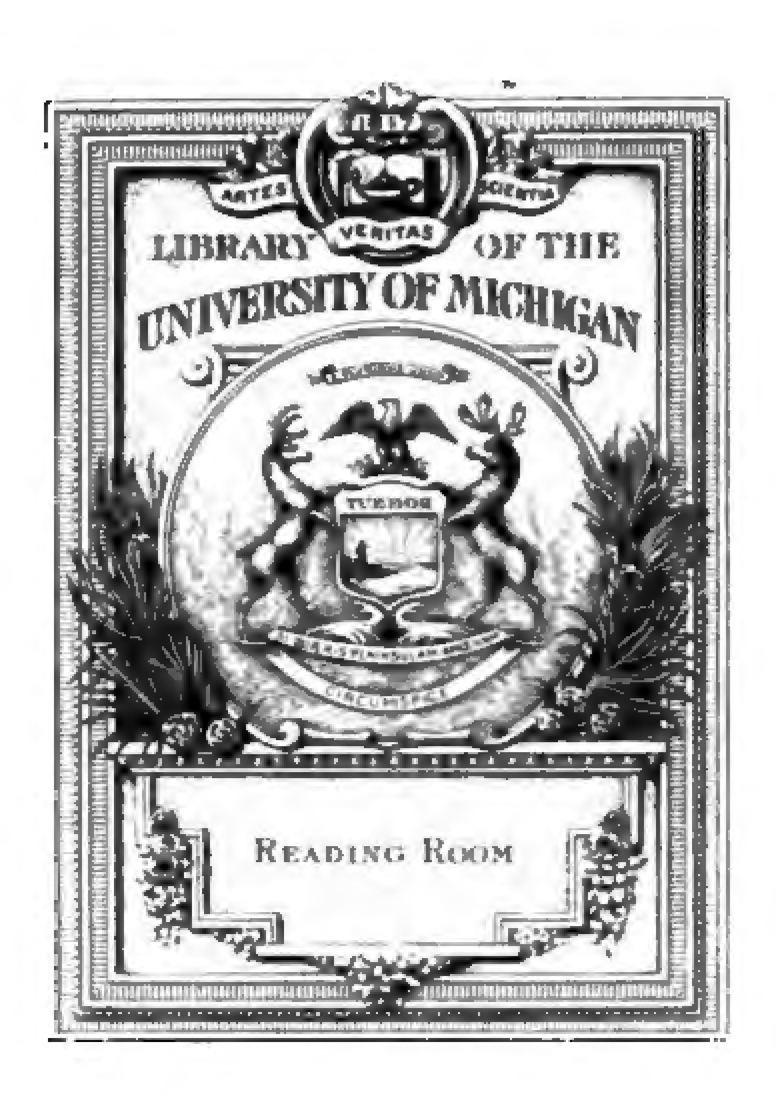





ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
READING ROOM

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TRENTE-SEPTIÈME.

Murray. — Nicolini.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Trente-Septième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LXIII.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

M

[MU]RRAY (*Jacques* STUART, comte DE), [connu] dans l'histoire d'Écosse sous le nom de [le bon] *Régent* (*Good Regent*), né vers 1533, tué le [23 ja]nvier 1570. Il était l'aîné de trois frères, [il]légitimes de Jacques V. Sa mère était lady [Marg]uerite, fille du lord Jean Erskine de Mar, [seign]eur considérable, et un de ceux à qui avait [été c]onfiée la garde de Jacques V enfant. Dès ses [premi]ères années Jacques Stuart fut créé prieur [de Sain]t-André avec tous les revenus de ce riche [prieur]é. Plus tard il reçut encore le prieuré [de Pi]ttenweem, et celui de Marcou en France, [en v]ertu d'une dispense du saint-siége. En [...], il prêta serment de fidélité au pape [Paul] III. Mais il n'était pas fait pour la vie ec[clési]astique. Dès 1548 il donna des preuves de [l'in]tépidité et du génie militaire qui le distin[guèr]ent dans la suite. Ce fut à l'occasion de la [desce]nte des lords Grey de Wilton et Clinton [sur l]a côte d'Écosse. Jacques rassembla une pe[tite t]roupe de gens déterminés, et força les en[vahi]sseurs à se rembarquer. Il avait déjà fait [un v]oyage en France à la suite de sa demi-sœur [Mari]e Stuart; il en fit plusieurs autres, et as[sista] au mariage de Marie avec le dauphin de [Franc]e. Quand la réforme pénétra en Écosse, [Jacq]ues, moitié sincèrement et moitié par am[bitio]n, adopta les nouvelles doctrines. Sa nais[sanc]e, son intelligence, son courage lui don[nèren]t bientôt une grande autorité sur les réfor[maten]rs. Il ménagea cependant les catholiques, [dans] l'espoir de recevoir une pension de la [Franc]e; en même temps il demanda une pension [à la c]our d'Angleterre, comme dédommagement [des s]acrifices qu'il avait faits à la cause de la [réfor]me. Envoyé en France auprès de Marie [Stuar]t pour la presser de revenir en Écosse, [il la] trouva indisposée contre lui; mais par la [fran]chise de ses manières et la sagesse de ses [conse]ils, il obtint bientôt sur elle une grande [influe]nce. Il la décida à se présenter à ses sujets, sans auxiliaires étrangers, et à respecter l'établissement de la réforme; il prit ensuite les devants, et alla tout préparer pour la recevoir. Marie Stuart, à son arrivée en Écosse en 1561, trouva Jacques au premier rang des hauts personnages; elle l'éleva encore, et le prit pour son principal conseiller et lieutenant. Le choix était heureux. Jacques montra autant de jugement que de fermeté, et témoigna beaucoup d'égards pour sa sœur et souveraine; il obtint pour elle, au grand déplaisir de l'impétueux Knox, qu'elle exercerait librement son culte; la messe fut dite dans la chapelle royale; mais tous les priviléges des réformés furent respectés. Jacques rétablit l'ordre sur les frontières, modéra le zèle fanatique du peuple contre les papistes, comprima les ennemis de la dynastie de Marie, et fortifia l'attachement de ses amis. La reine le récompensa de ses services par le titre de *comte de Mar*, et célébra par des fêtes brillantes le mariage du nouveau comte avec lady Agnès Keith. La turbulente noblesse d'Écosse vit cette élévation avec jalousie. Lord Erskine fit valoir des droits antérieurs sur le comté de Mar; Jacques abandonna le titre et les biens, et reçut de la reine le comté de Murray. Ce fut le tour du comte catholique de Huntley d'être jaloux; mais Murray en finit vite avec ce rival, qu'il fit déclarer traître et qui mourut peu après. Il est probable que si Marie avait laissé l'administration à Murray, elle aurait continué de jouir tranquillement de la royauté; mais elle était impatiente de régner par elle-même avec l'arrière-pensée de revenir sur les concessions faites à la réforme. Son premier acte d'indépendance à l'égard de Murray fut son mariage avec Darnley. Murray aurait préféré pour mari de la reine Leicester, que favorisait Élisabeth. Il eut le tort grave de chercher à retenir par un complot le pouvoir qui lui échappait. Le peuple et la majorité de la noblesse restèrent fidèles à la

reine, et Murray se réfugia en Angleterre. Marie triomphante aurait eu de grandes facilités pour gouverner l'Écosse, si elle avait été capable de prudence; mais ses passions de femme la jetèrent dans une série de fautes, aussi fatales à son honneur qu'à son autorité. Elle se dégoûta vite de Darnley, et l'écarta de sa confiance, qu'elle donna à l'Italien Rizzio. Darnley, poussé par les seigneurs et s'étant assuré de l'assentiment de Murray, fit assassiner Rizzio. Murray revint en toute hâte pour reprendre le pouvoir ou du moins pour le partager avec les meurtriers du favori italien; mais Marie, par un chef-d'œuvre de diplomatie féminine, parvint à détacher Darnley de ses complices. La scène changea aussitôt; les meurtriers de Rizzio, se voyant trahis par Darnley, offrirent à la reine leur concours pour l'assassinat de ce faible et malheureux prince. Murray fut informé de la transaction, et n'y prit pas autrement part. Il quitta Édimbourg le matin du jour de l'assassinat de Darnley (9 février 1567), et au mois d'avril suivant, il partit pour le continent. Il semble que, désespérant du sort de Marie Stuart, il ne voulut pas assister à une catastrophe inévitable. En son absence les événements se précipitèrent. Le jugement illusoire et l'acquittement de Bothwell, l'enlèvement de Marie Stuart et son mariage avec l'assassin de Darnley, la révolte des lords Écossais, la séparation forcée de Bothwell et de Marie, et l'emprisonnement de la reine à Lochleven se succédèrent dans l'espace de quelques mois. Les lords rappelèrent le comte de Murray et lui offrirent la régence du royaume; il l'accepta après se l'être fait conférer par Marie elle-même. La malheureuse prisonnière ne tarda pas à regretter le pouvoir qu'elle avait abondonné dans un moment de terreur; elle s'échappa de Lochleven, rassembla des sujets fidèles, et livra bataille au régent. Elle fut complétement battue à Langside, et se sauva en Angleterre, où Élisabeth la retint captive. La reine d'Angleterre se porta d'abord pour arbitre entre Marie accusée du meurtre de Darnley et Murray accusé de rébellion. Le régent accepta l'arbitrage, et comparut à York devant les commissaires anglais présidés par le duc de Norfolk (octobre 1568). Norfolk était très-favorable à la reine d'Écosse, et Murray, sur la demande du commissaire anglais, consentit à se défendre sans attaquer. Mais ces ménagements ne devaient pas durer. Élisabeth, qui tenait à déshonorer Marie, exigea que le régent dît toute la vérité sur les actes qui justifiaient la dépossession de la reine d'Écosse. Murray produisit alors les pièces authentiques qui prouvaient la culpabilité de Marie Stuart. Cet acte, qui consomma la ruine de sa sœur, l'exposa lui-même à de graves dangers. Le duc de Norfolk était furieux contre lui; les deux comtes catholiques de Northumberland et de Westmoreland menaçaient de le faire tuer. Il regagna cependant l'Écosse à la fin de janvier 1569. Il raffermit son pouvoir ébranlé par le soulèvement des Hamilton, et fit approuver sa conduite en Angleterre par les états d'Écosse (juillet 1569). Il était arrivé au comble du pouvoir quand une vengeance privée mit fin à ses jours. James Hamilton de Bothwell-Hangh, fait prisonnier à la bataille de Langside, avait vu ses biens confisqués, sa femme chassée au milieu d'un hiver rigoureux de la maison qu'elle habitait, et devenue folle; il jura une haine implacable au régent, et n'attendit que l'occasion de se venger. Informé que Murray devait traverser la ville de Linlithgow, il se posta dans une maison de la grande rue, appartenant à son oncle, l'archevêque de Saint-André. De là il visa à son aise le régent, et le perça de plusieurs balles. Tandis que l'assassin se réfugiait chez les Hamilton, qui le recevaient comme un libérateur, Murray expirait le jour même avec le tranquille courage qui lui était habituel et dans de grands sentiments de piété. « Sa mort, dit M. Mignet, causa une immense joie à tout le parti de Marie Stuart en Écosse; elle satisfit tous les princes catholiques de l'Europe. Pour les amis de la reine prisonnière, Murray avait été un sujet ingrat, un frère inhumain, un rebelle odieux; pour les rois, un adversaire triomphant de l'autorité légitime. En lui succombait le chef habile du protestantisme écossais, le conducteur résolu du gouvernement du jeune roi, l'allié utile d'Élisabeth. Il avait de fortes qualités, le cœur vaillant, l'esprit haut et ferme, le caractère énergique, les mœurs honnêtes et rigides; et cependant il avait été quelquefois violent, souvent fourbe, et tour à tour altier ou humble, selon les besoins de sa cause et les intérêts de sa grandeur. Il avait agi en sectaire et en ambitieux. Pour soutenir sa croyance, il s'était rendu maître de l'État. Dans l'exercice du pouvoir suprême, il avait déployé la vigilance la plus soutenue, fait observer la règle la plus inflexible, et le peuple, qui voyait sous son administration s'introduire dans le royaume une justice sûre et un ordre inconnu, lui décerna et lui a conservé le titre de *Bon Régent*. Conformant sa conduite privée, à sa croyance religieuse, il avait donné à sa maison l'aspect d'une église plus que d'une cour, et il avait acquis la confiance comme l'affection de la secte presbytérienne. Mais l'intérêt de la religion l'avait emporté chez lui sur le sentiment de la nationalité, et dans ses rapports avec Élisabeth il s'était montré plus protestant qu'Écossais. Formé dans les troubles, il s'était accoutumé aux violences. Il avait adhéré au meurtre de Riccio, et l'attentat contre Darnley ne l'avait pas trouvé sévère envers tous ceux qui y avaient trempé. Auteur de la guerre civile, il finit par en être victime; complice d'un premier meurtre et en ayant toléré un second, il périt victime d'un assassinat. Les procédés par lesquels on s'élève sont bien souvent ceux par lesquels on tombe. »

:omte de Murray avait épousé en février
nne, fille aînée de William Keith, quatrième
Mareschal, remariée plus tard à Colin
)ell, sixième comte d'Argyle; il eut d'elle
illes : *Élisabeth*, mariée à Jacques Ste-
fils de lord Doun, et *Marguerite*, mariée
cis Hay, neuvième comte d'Errol. L. J.

, *History of the Reformation within the realm* and. — Robertson, *History of Scotland*. — Mal-ing, *History of Scotland*. — Mignet, *Histoire de* ituart. — Lodge, *Portraits*, t. II.

IRAY (*Jean-Philippe*), littérateur alle-
né en 1726, à Sleswig, mort le 12 janvier
à Gœttingue. D'origine écossaise, il était
des fils d'un pasteur qui desservit plus
'église allemande de Stockholm. Après
séjourné longtemps dans cette capitale, il
arvu d'une chaire à Gœttingue, et y vint
re ses frères. Il a traduit en allemand les
ations critiques de Nordberg sur l'*His-
le Charles XII* par Voltaire, le *Voyage*
rre Kalm, ainsi que d'autres ouvrages
. et il a fourni au recueil de l'Académie
gue divers mémoires sur la géographie
re des pays scandinaves. K.

...ti acad. Gœtting., X.

IRAY (*Jean-André*), médecin suédois, frère
édent, né le 27 janvier 1740, à Stockholm,
22 mai 1791, à Gœttingue. Il étudia la
ne à Upsal, et y fut, pour la botanique et
logie, un des élèves favoris de Linné.
il suivit à Gœttingue les cours de
, de Vogel et de Kastner; ensuite il
pa à l'étude des langues anglaise, fran-
t italienne. Reçu docteur en 1763, il fut
dans la même année à occuper la chaire
lecine à Gœttingue, où depuis 1769 il
le jardin botanique. Il obtint en 1780 les
de l'ordre de Wasa et en 1782 le rang
eiller privé en Angleterre. On a de lui :
*ratio librorum præcipuorum medici
enti*; Leipzig, 1772, in-8°; 2e édit.,
tée, Zurich, 1792, in-8°; — *Biblio-
de médecine pratique* (en all.); Gœt-
1774-1781, 3 vol. in-8°; — *Apparatus
minum*; ibid., 1776-1792, 6 vol. in-8°;
en 1793 et trad. deux fois en allemand.
donné la dénomination de *Murraya*
à un arbre des Indes orientales.

rère cadet des précédents, *Adolphe*
, né en 1750, à Stockholm, mort le
803, à Upsal, étudia la médecine à l'uni-
de cette ville et y professa l'anatomie
1774 jusqu'à sa mort. Il enrichit de sa-
lissertations les recueils des Académies
kholm, d'Upsal et de Berlin, dont il était
. K.

Lex. — *Novi Commenti Acad. Gætting.*, VI.

RAY (*Lindley*), littérateur américain,
1745, à Swetara, près de Lancaster
lvania), mort le 16 février 1826, à
, près d'York. Ses parents apparte-
la société des amis (*quakers*), et il
était l'aîné de douze enfants. Après avoir reçu à
New-York une éducation élémentaire, il fut
attaché au comptoir de son père, qui le destinait
au commerce; il obtint ensuite la permission
d'étudier le droit, fut reçu avocat à vingt et un
ans, et acquit en peu de temps une bonne clien-
tèle. Lorsque éclata l'insurrection des colonies,
il se retira à Islip (Long Island), et s'y livra
avec tant d'activité au négoce qu'au bout de
quatre ans il avait gagné une fortune suffisante
pour lui permettre de renoncer aux affaires. En
1784 il fut obligé, à cause de l'extrême débilité
de son tempérament, de quitter le climat trop
rigoureux des États-Unis du Nord; il vint s'éta-
blir en Angleterre, et passa le reste de sa vie
dans une propriété qu'il acheta aux environs
d'York. Sa santé, qui s'était d'abord améliorée,
s'affaiblit rapidement; affecté d'une paralysie
des jambes, il ne sortit plus de sa chambre.
Ce fut dans cet état qu'il eut l'idée de consa-
crer ses loisirs forcés à l'instruction de la jeu-
nesse ainsi qu'à la littérature. Il mourut à l'âge
de quatre-vingt et un ans. On a de lui : *The Po-
wer of religion on the mind*; York, 1787,
in-12; souvent réimprimé et trad. en français
(Londres, 1800, in-12); — *An English Gram-
mar adapted to the different classes of
learners*; Londres, 1795, in-12; cette gram-
maire obtint un débit considérable, ainsi que
les Exercices et *la Clef des exercices* qui pa-
rurent en 1797; — *The English Reader*, avec
une *Introduction* et une *Suite*, 3 vol. in-8°; —
Le Lecteur français; Londres, 1802, in-12;
recueil de pièces en prose et en vers, extraites
des meilleurs auteurs français; — *Introduc-
tion au Lecteur français*; Londres, 1807,
in-12; — *The English spelling-book*, in-12; —
*The Duty and benefit of reading the Scrip-
tures*; Londres, 1817, in-12. La plupart de ces
petits livres ont été adoptés dans toutes les écoles
élémentaires de l'Angleterre. P. L—Y.

Elizabeth Frank, *Memoirs of the life and writings of Lindley Murray*; York, 1826, in-8°.

MURRAY (*Alexander*), linguiste anglais,
né le 22 octobre 1775, à Dunkitterick (Écosse),
mort le 16 avril 1813, à Édimbourg. Fils d'un
berger, il exerça dans son enfance le même
état et apprit de son père à lire et à écrire. L'ar-
deur qu'il témoignait à s'instruire le fit en-
voyer à une petite école de village; il s'y rendait
pendant l'été, et gardait les troupeaux pendant
l'hiver. Quelques économies lui permirent d'a-
cheter des livres; il donna ensuite dans les fer-
mes voisines des leçons particulières. Par ses
propres efforts et sans autres secours qu'une
grammaire ou un dictionnaire, il apprit succes-
sivement le français, le latin, le grec, l'hébreu,
l'anglo-saxon et l'arabe. A dix neuf ans il obtint
une bourse à l'université d'Édimbourg, où il
s'appliqua avec zèle à l'étude des idiomes de l'O-
rient. Après avoir pris les ordres, il devint vi-
caire (1806), puis pasteur de la paroisse d'Urr,

dans le comté de Kircudbright (1808). La chaire des langues orientales étant venue à vaquer à Édimbourg, il se mit sur les rangs, et en fut pourvu le 8 juillet 1812; on lui conféra peu de temps après le diplôme de docteur en théologie. Il mourut l'année suivante, d'une maladie de poitrine, à l'âge de trente-sept ans et demi. On a de lui : une édition fort estimée des *Voyages de Bruce*; Édimbourg, 1805, 7 vol. in-8° et atlas; — *History of the life and writings of James Bruce*; ibid., 1808, in-4°; — *History of the European Languages, or researches into the affinities of the teutonic, greek, celtic, sclavonic and indian nations*; ibid., 1823, 2 vol. in-8° : ouvrage imparfait publié par les soins du docteur Scot. Murray s'y montre partisan de l'unité des langues; il recherche les affinités intimes qui existent entre elles, et s'efforce de démontrer qu'elles ont eu toutes pour racines les neuf syllabes suivantes : *ag, bag, dwag, gwag, lag, mag, nag, rag, swag*. P. L—y.

Scot, *Notice* à la tête de l'*History of the languages*.

MURRAY (*Hugh*), géographe anglais, né en 1779, à North-Berwich (Écosse), mort en 1846. Placé de bonne heure dans l'administration des douanes à Édimbourg, il utilisa ses loisirs à cultiver l'histoire et la géographie. Après avoir publié un roman, il passa plusieurs années à augmenter et à compléter un ouvrage du docteur Leyden, *Historical Account of Discoveries and travels in Africa* (Édimbourg, 1817, 2 vol. in-8°). On a encore de lui : *Account of Discoveries and travels in Asia*; Édimbourg, 1820, 3 vol. in-8°; — *Discoveries and travels in America*; ibid., 1829, 2 vol. in-8°; — *Encyclopædia of geography*; ibid., 1834, gr. in-8°. Il a édité pendant quelque temps le *Scot's Magazine*, et a fourni de nombreux articles à l'*Edinburgh Gazetteer* et à l'*Edinburgh Cabinet library*; les quinze derniers volumes de cette collection sont presque entièrement de sa plume. K.

Rose, *New Biograph. Dict.*

MURRAY (*John*), médecin et chimiste anglais, né en Écosse, mort le 22 juillet 1820, à Édimbourg. Il s'appliqua spécialement aux sciences naturelles, et professa avec beaucoup d'honneur la physique, la chimie, la matière médicale et la pharmacie à Londres et à Édimbourg. Ses ouvrages sont restés longtemps classiques dans l'enseignement; ils se distinguent par la solidité du raisonnement, la justesse des observations et même l'élégance du langage. Nous citerons de lui : *Elements of Chemistry*; Londres, 1801, 1810, 2 vol. in-8°; — *Elements of Materia medica and Pharmacy*; Londres, 1804, 2 vol. in-8°; — *A System of chemistry*; Londres, 1806, 4 vol. in-8°; avec un *Supplément en* 1809; — *A System of Materia medica and Pharmacy*; Londres, 1810, 2 vol. in-8°; — *Elements of Chemical science, as applied to the arts and manufactures*; Londres, 1818, in-8°; — *Treatise on atmospheric electricity*; Londres, 1819, in-8°, trad. en français par Riffault (Paris, 1831, in-18). P.

New monthly Magazine, 1er octobre 1820.

MURRAY (*John*), célèbre éditeur anglais, né le 27 novembre 1778, mort en juin 1843. Il perdit son père de bonne heure, et sa mère s'étant remariée, il resta fort jeune presque maître de lui-même. Les études qu'il avait commencées furent négligées. Arrivé à l'âge d'homme, et par suite des relations que lui avait laissées son père, il s'établit comme libraire pour les ouvrages de médecine. Bientôt une occasion se présenta de s'occuper d'une branche plus étendue. Quelques jeunes gens distingués du collége d'Eton avaient entrepris un journal mensuel intitulé *La Miniature*, qui ne manquait pas de talent, mais qui les entraîna dans quelques dettes. Murray, ayant appris leurs embarras, offrit, autant par bienveillance que par l'espoir de s'assurer plus tard leur influence, de se charger du recueil et de payer les dettes du passé. Ses relations avec ces nouveaux amis le firent connaître de Canning. En 1807, il proposa à ce ministre le plan de la *Quarterley Review*, comme moyen de contrebalancer l'influence de la Revue whig d'Édimbourg. Le ministre promit son appui; mais l'importance de l'entreprise demandait du temps. Pendant qu'on s'occupait des mesures préliminaires, Murray lut par hasard dans la *Revue d'Édimbourg* une critique sévère sur Walter Scott, à propos de son poëme de *Marmion*. Sans perdre une heure, il partit pour l'Écosse, se fit présenter à Walter Scott, et lui exposa le plan de sa revue et le parti qu'on pouvait en tirer. Le poëte fut enchanté de l'idée, et agit auprès de ses amis. Quelques mois après, grâce à l'appui de personnages distingués, Heber, Georges Ellis, Canning, Barrow, etc., qui aplanirent les dernières difficultés, le premier numéro de la *Revue* parut en 1809, sous la direction de l'habile critique Gifford. L'aristocratie et la *gentry* accueillirent avec beaucoup de faveur une revue qui défendait avec talent leurs principes et leurs intérêts. Les abonnés vinrent en foule, et la *Revue* se vendit bientôt à douze mille exemplaires. Dès lors Murray étendit ses affaires et ses relations littéraires. En 1810 il rechercha la connaissance de lord Byron, et lui donna 600 liv. st. pour les deux premiers chants de *Child-Harold*, qui avaient été refusés par un autre éditeur. Deux ans après, il établit dans Albemarle-street sa librairie, qui devint le centre de vastes affaires, et le rendez-vous des littérateurs distingués de l'époque, anglais et étrangers. Ses relations particulières avec lord Byron occupent un espace de plus de dix ans, et la correspondance du poëte avec l'éditeur présente plus d'un témoignage de l'esprit libéral de ce dernier. Ayant appris en 1815 que lord Byron se trouvait embarrassé, Murray lui

envoya une traite de 1,500 liv. sterling, lui en promit autant sous quelques mois, et offrit de vendre à son profit le droit d'auteur de ses ouvrages, si cela ne suffisait pas. Il abandonna la publication des Mémoires de lord Byron, malgré le sacrifice considérable qui en résultait pour lui, parce qu'il pensa que certaines parties de ces Mémoires étaient de nature à blesser les sentiments des vivants et faisaient peu d'honneur au mort. Murray a été l'éditeur de beaucoup d'ouvrages importants et de quelques grandes collections de voyages et de biographie. C'était un homme d'affaires de beaucoup de tact, plein de loyauté, de procédés délicats et de munificence dans ses rapports avec les gens de lettres. J. Chanut.

English Cyclopædia (*Biography*). — *Revue Britannique*, juillet 1843.

MURRAY. *Voy.* Mansfield et Moray.

MURTOLA (*Gasparo*), poëte italien, né à Gênes, mort en 1624, à Rome. Il fut secrétaire de Charles-Emmanuel I[er], duc de Savoie. Un poëme qu'il avait publié sous le titre *Della Creazione del mondo* (Venise, 1608, in-12) lui attira de la part de Marini une critique des plus blessantes. Les deux antagonistes échangèrent pendant plusieurs mois des sonnets satiriques, qu'ils nommèrent l'un *la Marinéide*, et l'autre *la Murtoléide*. Comme il se sentait le plus faible, Murtola eut recours à d'autres instruments de vengeance que sa plume, et tira un coup de pistolet sur son rival, qui fut blessé. Cette affaire aurait eu des suites fâcheuses si Marini n'eût travaillé, avec beaucoup de générosité, à obtenir la grâce de son assassin. Murtola n'en conserva pas moins contre lui un vif ressentiment, comme le témoigne la réponse qu'il fit au pape Paul V : « *È vero*, lui dit-il, *ho fallato!* » témoignant ainsi que son seul regret était d'avoir manqué son coup. On a encore de lui deux poëmes latins : *Janus* (1598, in-12) et *Nutriciarum sive Næniarum libri III* (1602, in-12), et des poésies italiennes. P.

Tiraboschi, *Storia della letter. italiana*, VIII.

MURVILLE (*Pierre-Nicolas* André, dit), littérateur français, né en 1754, à Paris, où il est mort, le 1er janvier 1815. Il débuta dans la carrière littéraire sous le nom d'André, que portait sa famille, et ne tarda pas à l'abandonner pour prendre celui de *Murville*, en annonçant avec emphase qu'il le rendrait bientôt fameux. Après avoir vainement pris part aux concours de l'Académie française, il obtint en 1776 un demi-triomphe, et partagea le prix de poésie avec Gruet, élève de Delille. On l'entendit alors s'écrier : « Je serai de l'Académie à trente ans, ou je me brûlerai la cervelle. » — « Taisez-vous donc, cerveau brûlé », lui répondit la célèbre Sophie Arnould, dont il devint le gendre peu de temps après. Murville n'entra jamais à l'Académie; mais il en assiégea les portes avec une obstination fanfaronne. Indigné, en 1790, de n'avoir pas remporté le prix, il se leva au milieu d'une séance publique, et essaya de haranguer l'assemblée; on refusa de l'écouter, et pour se venger de ses juges, il alla jusqu'à dire dans la préface du *Paysage du Poussin* qu'il ne tenait qu'à lui d'attaquer l'Académie en restitution, mais qu'il était au-dessus de 400 livres, déclarant d'avance que le prix de l'année suivante lui appartenait et qu'il dénonçait comme un voleur quiconque s'emparerait de son bien. Il se signala en 1791 par un nouveau trait d'originalité. « Une tragédie qu'il avait donnée au Théâtre-Français, *Abdalazis et Zuléima*, y avait obtenu du succès, dit la *Biographie nouvelle des Contemporains*. La maladie d'un acteur allait en interrompre les représentations quand l'auteur s'offrit à le remplacer. Murville parut en effet sur la scène, le 24 décembre 1791; il y débita d'abord une fable de sa composition, faite pour captiver la bienveillance du public, et remplit ensuite le rôle de Nasser dans sa propre pièce. Cette représentation tragique devint des plus gaies. L'auteur-acteur, sous un énorme turban, avait laissé les lunettes que sa vue basse l'obligeait à porter habituellement; ses gestes et sa diction excitèrent bientôt une hilarité générale. » Au moment où la guerre éclata, Murville s'engagea dans un bataillon de volontaires, servit honorablement dans plusieurs campagnes, et parvint au grade de capitaine. De retour à Paris, il rentra dans la carrière des lettres, et mourut à soixante un ans, accablé de chagrins et de misère. Il a publié les poésies suivantes : *Épître d'un jeune Poëte à un jeune guerrier*; Paris, 1773, in-8°; — *Les Bienfaits de la Nuit*, ode; Paris, 1774, in-12; — *Épître sur les avantages des femmes de trente ans*; Paris, 1775, in-8°; — *Les Adieux d'Hector et d'Andromaque*; Paris, 1776, in-8°; — *L'Amant de Julie d'Etange*; Paris, 1776, in-8°; — *Epître à Voltaire*; Paris, 1779, in-8°; — *Le Paysage du Poussin, ou mes illusions*, épître, et *Dioclétien à Salone*, dialogue; Paris, 1790, 1791, in-8°; — *Les Saisons sous la zone tempérée*, poëme en quatre chants; Bayonne, vers 1796, in-8° : on croit qu'il reproduisit ce poëme sous le titre de *L'Année champêtre, suivie de Poésies diverses* (Paris, 1807, in-8°); l'un et l'autre sont en vers libres; — *Ode sur le prochain accouchement de l'impératrice*; Paris, 1811, in-8°; — *La Paix de Louis XVIII*, ode; Paris, 1814, in-8°. Nous ne citerons parmi les pièces de théâtre de Murville que celles qui ont été imprimées : *Le Rendez-vous du mari*, com. en vers (1782); *Melcour et Verseuil*, com. en vers (1785); *Lainval et Viviane, ou les fées et les chevaliers*, com. héroïque (1788); *Abdelazis et Zuléima*, trag. (1791); *Eumène et Codrus, trag. républicaine* (1795); et *Héloïse*, trag. (1812). Il a travaillé à l'*Almanach des Muses*, au *Courier lyrique* (1786-1787), et à d'autres recueils du temps. P. L.—y.

La Harpe, *Corresp. littér.*, V. — Jay, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

MUS, nom d'une famille plébéienne de la *gens Decia*, célèbre dans l'histoire primitive de Rome par l'acte patriotique de deux de ses membres qui se vouèrent à la mort pour sauver la république.

MUS (*P. Decius*), général romain, tué en 340 avant J.-C. Il paraît pour la première fois dans l'histoire en 352, comme un des *quinque viri mensarii*, ou commissaires pour la liquidation des dettes des citoyens. En 343 il servit comme tribun des soldats sous M. Valerius Corvus Arvina dans la guerre samnite, et par son héroïsme il sauva l'armée romaine d'un danger imminent. Le consul s'était laissé envelopper par les Samnites, et sa perte semblait certaine, quand Decius Mus offrit d'aller occuper avec seize cents hommes d'élite une hauteur placée sur la route de l'ennemi. Tandis que les Samnites dirigeaient tous leurs efforts contre cette poignée d'hommes, le consul gagna le sommet d'une montagne et s'assura une retraite. La nuit suivante Decius, se frayant un passage à travers les Samnites, rejoignit M. Valerius et conseilla au consul d'attaquer immédiatement l'ennemi; cet avis fut accueilli et valut aux Romains une brillante victoire. Le consul donna en récompense à Decius une couronne d'or, cent bœufs, un magnifique taureau blanc avec des cornes dorées, et les soldats lui décernèrent une couronne de gazon, distinction glorieuse réservée à ceux qui avaient sauvé une armée. En 340 Decius Mus fut élu consul avec T. Manlius Torquatus. Les deux consuls eurent la conduite de la grande guerre contre les Latins, et rencontrèrent l'ennemi près de Capoue. La nuit qui précéda la bataille une vision apparut à Decius Mus et à son collègue, et leur annonça que le général d'un des camps ennemis et l'armée de l'autre étaient dévoués aux dieux de la mort et à la terre; ce qui revenait à dire que la victoire était assurée à l'armée dont le général périrait. Il fut convenu entre les deux consuls que celui qui verrait le premier plier l'aile qu'il commandait se vouerait à la mort. Une bataille eut lieu au pied du Vésuve. Decius Mus, voyant plier ses soldats placés à l'aile gauche, résolut de remplir son vœu. Assisté du pontife M. Valerius, il accomplit les formalités religieuses de l'expiation. « Puis ceint de l'écharpe gabinienne, dit Tite Live, il s'élance tout armé sur son cheval, et se précipite au milieu des ennemis. Il parut alors aux deux armées plus grand que la forme humaine, semblable à un envoyé du ciel chargé d'expier le courroux des dieux et de détourner de sa patrie les malheurs pour les reporter sur l'ennemi. Aussi la terreur et l'épouvante, passant avec lui dans l'armée latine, jetèrent d'abord le trouble parmi les enseignes, et bientôt se répandirent dans tous les rangs. Ce fut une chose manifeste pour tous, que partout où l'entraîna son cheval, l'ennemi, comme frappé par un astre funeste, restait saisi d'épouvante. Au moment où il tomba percé de traits, les cohortes latines furent mises en déroute, et, dans leur fuite, ne présentèrent plus au loin qu'un spectacle de désolation. » Tel est le récit de Tite Live et c'est aussi l'opinion généralement admise sur la mort de Decius Mus; plusieurs des détails peuvent être légendaires; mais le fait en lui-même paraît suffisamment établi. Zonaras le rapporte avec cette variante remarquable que Decius Mus, comme une victime dévouée, fut tué par un soldat romain.

Y.

Tite Live, VII, 21, 34-37; VIII, 3, 6, 9, 10. — Valère Maxime, I, 7; V, 6. — Florus, I, 14. — Frontin, *Strateg.*, I, 5; IV, 5. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 26. — Orose, III, 9. — Appien, *Samn.*, I. — Zonaras, VII, 26. — Pline, *Hist. nat.*, XVI, 4; XXII, 5. — Cicéron, *De Div.*, I, 24, etc. (voy. l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli, p. 210). — Niebuhr, *Histoire romaine*, trad. de Golbery.

MUS (*P. Decius*), général romain, fils du précédent, tué en 295 avant J.-C. Il fut consul pour la première fois en 312 avec M. Valerius Maximus. Tite Live rapporte qu'il resta à Rome pour cause de maladie, tandis que son collègue poursuivait la guerre contre les Samnites, et que le sénat, redoutant une attaque des Étrusques, le nomma dictateur. Aurelius Victor prétend au contraire qu'il obtint un triomphe sur les Samnites; cette opinion n'a rien d'invraisemblable, mais il ne faudrait pas l'appuyer, comme on l'a fait quelquefois, sur une inscription évidemment supposée. Depuis cette époque Decius Mus remplit presque constamment de hautes charges. Légat du dictateur L. Papirius Cursor dans la guerre contre les Samnites en 309, il obtint un second consulat en 308, et força les Étrusques à solliciter une trêve à des conditions onéreuses. Il fut en 306 maître des cavaliers du dictateur P. Cornelius Scipion Barbatus. Censeur en 304, il effectua avec son collègue Q. Fabius Maximus l'importante réforme qui confina les affranchis dans les quatre tribus de la ville. En 300 Decius, en opposition avec le patricien App. Claudius Caecus, soutint énergiquement la loi *Ogulnia*, qui ouvrait le pontificat et l'augurat aux plébéiens. La loi passa et Decius Mus fut un des premiers plébéiens introduits dans le collége des pontifes. Consul pour la troisième fois en 297, Decius continua la guerre des Samnites, qui était alors le plus grand embarras des Romains. En 295 il fut élu consul pour la quatrième fois avec T. Fabius Maximus, qui avait été son collègue dans ses deux précédents consulats. A cette époque la république était exposée à une formidable coalition, formée par les Étrusques, les Samnites, les Umbriens, les Gaulois. Decius Mus, d'abord placé dans le Samnium, accourut au secours de son collègue en Étrurie, et prit part à la bataille décisive du Sentinum. Voyant ses troupes plier sous la charge des Gaulois, il résolut d'imiter l'exemple de son père, et se fit tuer après s'être voué lui-même, et avoir voué l'armée ennemie aux dieux infernaux (1).

(1) Un troisième Decius Mus, fils du second, fut consul

Tite Live, IX, 28, 29, 40, 44, 46; X, 7 9, 16-17, 22, 24, 28-29. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 27. — Zonaras, VIII, 1. — Florus, I, 17. — Valère Maxime, V, 6. — Orelly, *Inscript.*, n° 546, et *Onomasticon*.

MUSA (*Antonius*), médecin romain, vivait vers la fin du premier siècle avant J.-C. Il était frère d'Euphorbe, médecin du roi Juba, et devint médecin de l'empereur Auguste. Il était d'abord affranchi, si l'on en croit Dion Cassius. Il guérit Auguste d'une maladie presque désespérée en le traitant par les bains froids et les boissons froides. L'empereur et le sénat lui accordèrent en récompense une large somme d'argent et la permission de porter un anneau d'or. Le public lui éleva par souscription une statue auprès de celle d'Esculape. Quelques mois après, le même traitement appliqué à M. Marcellus échoua complétement. La mort du jeune prince ne semble pas cependant avoir porté une atteinte sensible à la réputation de Musa. Ce médecin écrivit plusieurs ouvrages, souvent cités par Galien, et dont il ne reste aujourd'hui qu'un petit nombre de fragments. On lui attribue aussi deux petits traités, généralement regardés comme apocryphes, savoir : *De Herba betonica*, dans la collection d'écrivains médicaux de Torinus, Bâle, 1528, in-fol., et dans les *Parabilium medicamentorum Scriptores antiqui* d'Ackermann, Nuremberg, 1788, in-8°; — *Instructio de bona valetudine conservanda*, à la suite de l'édition de Sextus Plautus; Nuremberg, 1538, in-4°. Les fragments de ses ouvrages authentiques ont été recueillis et publiés par Flor. Caldani; Bassano, 1800, in-8°. Y.

Ackermann, *De Antonio Musa et libris qui illi adscribuntur*; Altorf, 1786, in-4°. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XIII, p. 65. — Haller, *Biblioth. Botanica*, vol. I, p 63; *Bibliotheca Medica practica*, vol. I, p. 150. — Sprengel, *Histoire de la Médecine*. — Choulant, *Handb der Bücherkunde für die ältere Medicin*. — Crell, *Antonius Musa observationibus varii generis illustratus*; Leipzig, 1728, in-4°. — F. Atterbury, *Reflections on the character of Jaspis in Virgil, or the character of Ant. Musa, physician to Augustus*; Londres, 1740, in-8°.

MUSA BEN-NASSER (*Abou Abd el Rahman*), célèbre capitaine arabe, né vers 660, à La Mecque, mort dans la même ville, en 718. Nommé par le khalife Walid Ier vice-roi de l'Afrique, en 703, il soumit d'abord toute la côte septentrionale depuis Tripoli jusqu'au Maroc, et s'empara en 709 de Sous et de Tanger. Pendant une attaque infructueuse sur Ceuta, il fit la connaissance du défenseur chrétien de cette ville, le fameux comte Julien, qui, ayant peu après à se plaindre du roi visigoth Rodéric, proposa un traité à Musa. Pour sonder d'abord le terrain, celui-ci envoya en Espagne Tarik, qui eut de rapides succès en Andalousie. Informé des victoires de son lieutenant, Musa se disposa à passer immédiatement en Espagne, pour en achever la conquête. Il débarqua à Algesiras, prit successivement Asido (aujourd'hui Médina Sidonia), Carmona, Séville, Beja, Merida, etc. Ayant rencontré à Tolède Tarik, Musa lui enleva toute sa part de butin et tous les objets précieux, entre autres la fameuse table d'émeraude, ou *table de Salomon*, prise à Medina-Celi. Après s'être rendu avec Tarik devant Saragosse, il força cette ville à capituler. Puis il chargea son fils Abdelaziz de la conquête de la partie de l'Andalousie baignée par la mer, tandis qu'il parcourait lui-même la Catalogne, dont il prit toutes les villes importantes, Barcelone, Tarragonas, Rosas, etc. On dit même qu'il passa les Pyrénées, et qu'il s'empara de Narbonne et de Carcassonne; mais il est plus probable que cette première reconnaissance, poussée jusques en Gaule, n'amena pas encore cette fois la prise de ces deux villes.

Les deux généraux rivaux, Tarik et Musa, écrivirent l'un et l'autre au khalife, pour s'accuser réciproquement de compromettre les progrès de l'islamisme. Le khalife Abdel-Mélek, pour mettre fin à ces discussions, leur envoya l'ordre de venir à Damas, lui rendre compte de leurs actions. Tarik obéit sans balancer, tandis que Musa se préparait à porter la guerre dans les montagnes de la Gallicie, où les chrétiens se rassemblaient. Il était à Lugos, à la tête de son armée, lorsqu'un second messager vint saisir la bride de son cheval et lui intimer l'ordre du khalife. Musa avait, dit-on, formé un projet gigantesque : il voulait soumettre l'Europe entière à la loi du prophète, tandis qu'une autre armée musulmane irait rejoindre la sienne par l'Asie Mineure, lorsque celle-ci, dans le cours de ses conquêtes, serait arrivée en Grèce. Enfin, comme il fallait obéir, il laissa le commandement de l'armée à son fils Abdelaziz. Sur ces entrefaites, Abd el Mélek vint à mourir. Musa, arrivé à Damas, offrit au nouveau khalife Souléiman la table d'émeraude. Le khalife exprima son étonnement de ce que trois pieds seulement étaient faits en émeraude, tandis que le quatrième était en or. Musa prétendait l'avoir trouvé dans cet état, lorsque Tarik produisit le quatrième pied, tout en émeraude, et convainquit ainsi son rival de mensonge. Le vieux général fut condamné par Souléiman à payer l'amende considérable de 200,000 dinars d'or (ou 2 millions de francs), et à rester pendant un jour exposé en public. Quant à la tradition ordinaire, qu'il fut battu de verges, elle est contredite par les témoignages des principaux historiens. Musa ne cessa pas d'être appelé au palais du khalife, qui aimait à s'entretenir avec lui de

en 279 avant J.-C., et livra avec son collègue P. Sulpicius la bataille d'Asculum contre Pyrrhus. Cicéron rapporte qu'il se dévoua comme son père et son grand-père, assertion au moins douteuse, qui paraît empruntée au récit poétique d'Ennius. D'après d'autres témoignages, Pyrrhus, craignant que Decius Mus n'imitât l'exemple paternel, ordonna à ses soldats de ne pas tuer Decius et de le prendre vivant, afin qu'il pérît de la mort des criminels. Mais la prévision de Pyrrhus ne se réalisa pas. Decius Mus n'eut pas à se dévouer, et il survécut à la bataille, qui resta indécise (Cicéron, *Tuscul.*, I, 37; II, 19; *De Officiis*, III, 4; *Cat.*, 20. — Zonaras, VIII, 5. — Plutarque, *Pyrrhus* 21. — Eutrope, II, 13. — Orose, IV, 1. — Florus, I, 18. — Niebuhr, *Histoire romaine*.

ses campagnes; mais malgré cela le khalife ne confia plus aucun commandement, ni à lui ni à Tarik. En 718, Souléiman ayant fait assassiner Abdelaziz, fils de Musa, montra au malheureux père la tête du supplicié, dans une boîte pleine de camphre. Interrogé, s'il le reconnaissait : « Oui, je le reconnais, s'écria le vieux général; oui, je le reconnais, et que la malédiction de Dieu tombe sur son assassin! » Musa se retira aussitôt dans son pays natal, où cette même année il mourut, de douleur. Selon une autre version, ce serait immédiatement après son interrogatoire, de retour d'Espagne, qu'il aurait été exilé à La Mecque, en 715, où il mourut, en tout cas, en 718, de la douleur que lui causa la fin tragique de son fils. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères d'Afrique*. — Aschbach, *Histoire des Ommaïades d'Espagne* (en allemand). — Makkari, *History of the Mohammedan Empire in Spain*. — Conde, *Storia de España*. — Schæfer, *Geschichte von Spanien*.

MUSA, sultan ottoman, né à Brousse, vers 1376, mort en 1413, à Tchamouéli, près de Constantinople. Troisième fils de Bajazeth Ier, il fut pris avec son père dans la bataille d'Angora par Tamerlan, le 20 juillet 1402. Bajazeth étant mort le 9 mars 1403, Musa reçut du khan tartare la permission de transporter le corps de son père à Brousse, et de l'y déposer dans la sépulture de famille. Investi bientôt après, par Tamerlan, du gouvernement des provinces ottomanes de l'Asie Mineure, Musa se défit, par la force ou par la ruse, de plusieurs frères et compétiteurs. Il se croyait assuré de la tranquille possession de l'Asie Mineure, quand son frère aîné Souléiman Ier, qui gouvernait les provinces européennes à Andrinople, repassa l'Hellespont et vint occuper Brousse. Musa, de concert avec son frère cadet, Mohammed, porta à son tour la guerre dans les États de Souléiman, dont il surprit la capitale, Andrinople, en 1404; mais, abandonné de ses alliés, les krals de Serbie et de Valachie, il céda de nouveau cette ville à Souléiman, et alla se cacher dans les montagnes de Valachie, en 1406. Musa recomposa son armée en silence, et après avoir gagné par argent et par promesses la plupart des officiers de son frère, il sortit de sa retraite, et marcha vers Andrinople, d'où Souléiman Ier s'enfuit, abandonné de tout le monde. Musa, à la mort de ce dernier, est reconnu maître absolu de la partie européenne de l'empire ottoman, ainsi que d'une partie de l'Asie Mineure, en 1410. Ce prince, à instincs féroces, fit brûler dans leurs chaumières les habitants du village auquel appartenaient les meurtriers de Souléiman, en disant que les esclaves n'avaient pas le droit de donner la mort à un prince de la glorieuse race d'Osman. Il ravagea ensuite les États du kral de Serbie, dont il n'avait pas oublié la trahison, passa au fil de l'épée les garnisons de trois forteresses, et sur ce monceau de cadavres il fit dresser des tables et servir un festin à ses officiers. De retour de cette sanglante expédition, il marcha contre Sigismond, roi de Hongrie, qu'il défit dans une bataille rangée, en 1411. Il s'empara ensuite de plusieurs villes sur les bords du Strymon, et envoya vers l'empereur grec un messager, pour réclamer le tribut. Manuel Paléologue, ayant gagné le messager de Musa, et l'invita à se rendre auprès de Mohammed, frère rival du sultan; celui-ci, irrité de cette conduite, vint assiéger Thessalonique, qu'il ne put prendre, entra en Thessalie, où il fit prisonnier le neveu de l'empereur, et s'avança même jusqu'en Morée et aux îles de Négrepont, où les Vénitiens avaient des possessions importantes. Musa mit enfin, en 1412, le siége devant Constantinople, ce qui amena une alliance entre Manuel Paléologue, le kral de Serbie, le prince de Soulkadr en Asie Mineure, et le propre frère du sultan, Mohammed Ier. Abandonné successivement par tous ses généraux, Musa se réfugia sur une colline, avec ses sept mille janissaires, dernier corps qui lui restait, et dont il avait acheté la fidélité en leur distribuant l'or en si grande quantité, qu'ils le mesuraient avec leurs *ketchès* (bonnets). Voyant l'aga des janissaires, Haçan, engager ses compagnons d'armes à passer dans l'armée de Mohammed, le sultan, furieux, s'élança sur lui et le blessa mortellement. Comme il allait porter un second coup, il eut la main droite coupée par un officier de la suite de Haçan. A cet aspect, une terreur panique s'empara des soldats de Musa : abandonné de tous, le sultan s'enfuit, et tomba dans un marais, où il fut fait prisonnier par un des cavaliers envoyés à sa poursuite; on le conduisit devant Mohammed, qui le fit étrangler sur-le-champ. Malgré son humeur farouche, Musa avait le sentiment de l'art et le goût des sciences. Il continua dans des proportions grandioses la construction de la superbe mosquée commencée à Andrinople par Souléiman Ier. Il établit aussi une *medresseh*, ou université, à Gallipoli. Enfin, il protégea Bedreddin, un des grands jurisconsultes ottomans, et qui plus tard se mit à la tête d'une révolution sociale. Ch. R.

Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*. — Zinkeisen, *id.* (en allemand). — *La Turquie* (dans l'*Univers pittoresque*).

MUSA BEN-CHAKIR, écrivain arabe, vivait au commencement du neuvième siècle, dans les environs de Bagdad. Auteur d'un livre intitulé : les *Sources de l'Histoire*, il est surtout célèbre par l'impulsion qu'il donna aux travaux de ses trois fils, et par sa coopération à quelques-uns de leurs ouvrages. Ils firent rassembler tous les livres d'astronomie et de mathématiques épars dans l'Asie Mineure, l'Égypte et la Perse. L'aîné des trois, *Ahmed*, passe pour être l'auteur d'un *Livre de Musique*, et d'un *Traité de Machines*. Haçan, le second, a composé un *Traité du Cylindre*, un ouvrage sur la *Trisection de l'angle*, et d'autres mémoires sur la géométrie et la mé-

canique. Mais le plus célèbre est le puîné, *Mohammed ben-Musa ben-Chakir*, mort en 873. Il fut un des astronomes chargés par Mamoun de la mesure d'un degré de la terre dans la plaine de Sindjar. Maître du célèbre astronome Ibn-Younis, il s'est illustré par un *Traité du mouvement des corps célestes*, par des *Tables astronomiques*, très estimées de son temps. Il a été le précurseur de Newton, par son traité *Sur la puissance de l'attraction*, intitulé : *Kab al Adscher*. Ch. R.

Casiri, *Bibliotheca Hispano-Arabica*. — Abbé Andres, *Dell' origine, dei progressi d'ogni litteratura*.

MUSÆUS (*Jean-Charles-Auguste*), littérateur allemand, né à Iéna, en 1735, mort le 28 octobre 1787, à Weimar. Élevé sous la direction de son cousin, le surintendant Weissenborn, il étudia à l'université de sa ville natale les belles-lettres et la théologie. Lorsqu'il fut appelé à exercer le ministère évangélique dans un village des environs d'Eisenach, les paysans refusèrent de l'accepter pour leur pasteur, sous le prétexte qu'il avait dansé une fois dans sa vie. En 1760, il fut nommé gouverneur des pages à la cour de Weimar, et sept ans après professeur au gymnase de cette ville. Doué de beaucoup d'esprit et en même temps d'un grand bon sens, il prit à tâche de ridiculiser les principaux travers de son époque, surtout la fausse sensiblerie; ses écrits pleins de sel et sans aucun fiel, eurent le plus grand succès; on les lit encore aujourd'hui avec intérêt. On a de Musæus : *Der deutsche Grandison*; Eisenach, 1760-1762, 2 vol. in-8°; une nouvelle édition, beaucoup modifiée, parut à Eisenach, 1781, 2 vol. in-8°; — *Physiognomische Reisen* (Voyages physiognomiques); Altembourg, 1778 et 1781, in-8°; persiflage agréable des théories de Lavater; — *Volksmährchen der Deutschen* (Contes populaires de l'Allemagne); Gotha, 1782-1786, 1787, 1806, in-8°; réimprimé un grand nombre de fois; une très-belle édition de luxe parut à Leipzig, 1843; après s'être enquis avec soin des légendes et contes du moyen âge restés dans la mémoire du peuple, l'auteur leur donna une forme moderne, plus piquante, mais qui n'a pas la naïveté touchante des vrais contes populaires, tels que ceux rassemblés par les frères Grimm; — *Freund Heins Erscheinungen in Holbeins Manier* (Les Apparitions de l'ami Hein (la Mort) dans le genre de Holbein); Winterthur, 1785, in-8°, avec gravures : commentaire humoristique de *La Danse macabre*; — *Straussfedern* (Plumes d'autruche); Berlin, 1787, in-8° : ce recueil périodique de nouvelles fut continué par J.-G. Müller et d'autres; — *Moralische Kinderklapper* (Hochets moraux); Gotha, 1788 et 1794; in-8° : imitation libre de l'ouvrage de Monget, qui porte le même titre; — *Nachgelassene Schriften* (Œuvres posthumes); Leipzig, 1791, in-8° : publiées par le parent et élève de l'auteur, Kotzebue, qui a mis en tête une notice intéressante sur Musæus et sur sa méthode pleine de sens pour former les jeunes intelligences. O.

Jördens, *Lexikon*. — Sam. Baur, *Lebensgemälde*, t. V.

MUSALO (*Andrea*), mathématicien italien, né le 5 août 1665, à Venise, mort en 1721, à Biancade, dans le territoire de Trévise. Son véritable nom était *Muzali* ou *Muzaloni*. D'une famille candiote distinguée par les emplois qu'elle avait occupés à Constantinople, il était fils d'un médecin. Après avoir étudié les lettres, il suivit les cours de droit à Padoue, apprit les mathématiques du chevalier Filippo Vernada, et fut chargé depuis 1697 de les enseigner à Venise. Ses principaux ouvrages sont : *Arithmetica theorica e pratica*; — *Geometria pratica*; — *Mathematica elementaria*; — *Modo di livellare le terre e acque*; — *L'Ingegnero Veneto ovvero l'Architettura militare*; — *Arte di navigare*; — *Gnomonica*. P.

Giornale de' Letterati d'Italia, XXXV.

MUSANZIO (*Giovanni-Domenico*), chronologiste italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il remplit divers emplois dans l'ordre des Jésuites. On a de lui un ouvrage estimé, qui parut en 1708 et fut continué jusqu'en 1750 par les PP. Centi, Casini et Faure, sous ce titre : *Tabulæ chronologicæ, quæ sacra, politica, bellica, fortuita, litteras et artes ad omnigenam historiam complectuntur*; Rome, 1750, 4 vol. C'est une espèce de table disposée par matières et rangée selon l'ordre des temps. P.

Journ. des Savants, 1732.

MUSART (*Charles*), écrivain mystique français, né à Aire, en 1582, mort à Vienne (Autriche), le 17 janvier 1653. Il entra en 1602 dans la Compagnie de Jésus, professa à Douai la rhétorique, la philosophie, l'Écriture sainte et montra un véritable talent pour la prédication. En 1631, il partit pour la capitale de l'Autriche, où il fit pendant dix-neuf ans des cours de morale, de controverse et de théologie. Quoique ses ouvrages soient presque tous empreints d'un certain acétisme, le style en est aisé et le latin pur, élégant même; les principaux sont : *Annulus æternitatis divini timoris*; Douai, 1621, in-12; — *Lilium Marianum, seu de sodalium Marianorum castitate, in gratiam juventutis Parthenicæ*; Douai, 1622, in-12; réimprimé (en abrégé) sous le titre de *Liliolum Marianum*; Vienne, 1634, in-16; — *Cor devotum Jesu, pacifici Salominis thronus regius*; suivi de *Liber Vitæ*, id est *Brevis Methodus memorandæ Passionis Christi*; Douai, 1627, in-18; — *Actus interni virtutum*; suivi de *Praxes seu Actus virtutum exteriores*; Douai, 1628, et Lublin, 1646, in-12; — *Anima evigilans e somno peccati*; Douai, 1629, et Vienne, 1631, in-12; — *Speculum Mortalitatis humanæ, ex subitis mortalium casibus*; Lille, 1630, in-18; — *Tres Claves Cœli aureæ, sive meditatio quotidiana Passio-

nis Dominicæ : Cultus singularis B. Virginis : Actus amoris Dei et contritionis; Vienne, 1632, in-12; — *Adolescens Academicus sub institutione Salominis;* Douai, 1633, in-12 avec gravures; — *Sunamitis christiana, sive affectus pii quibus anima disponitur ad rite et magno cum fructu recipiendum Christum in venerabili Eucharistia;* Vienne, 1637, in-16; — *Christus passus, sive lilium inter spinas;* Vienne, 1640, in-12; — *Nova Viennensium Peregrinatio;* Vienne, 1642, in-12; — *Manuale Pastorum, utillisimum curam animarum gerentibus opusculum;* Douai, 1653; Molsheim, 1669; Vienne, in-12; — *Filius prodigus;* Vienne, in-12; — *Peregrinatio ad montem Calvariæ; — Vita B. Stanislai Kostkæ, Societatis Jesu; — Clava trinodis Herculis Christiani, sive memoriale æternitatis.* A. L.

Alegambe, *Scriptores Societatis Jesu*, p. 69. — Sothwell, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, p. 130.

MUSÉE (Μουσαῖος), poëte grec; de la période mythique, placé vers le treizième ou le quatorzième siècle avant J.-C. On le classe avec Olen, Orphée et Pamphus, parmi les ancêtres mythologiques ou à demi fabuleux de la poésie grecque. Toute tentative pour extraire des données historiques de la légende qui le concerne serait vaine; nous nous contenterons de rapporter les traits principaux et souvent contradictoires de cette légende. Musée était regardé comme Thrace d'origine; mais on variait beaucoup sur son père. Les uns le faisaient naître d'Eumolpe, les autres d'Orphée. On lui donnait aussi diversement pour femme Dejocé et Antiope. Suidas lui donne un Eumolpe pour fils. D'après Pausanias, le *Muséum* (Μουσεῖον) du Pirée en Attique avait reçu ce nom parce qu'il était le lieu de la sépulture de Musée; et le scoliaste d'Aristophane mentionne une inscription placée sur la tombe de Musée à Phalère. Les anciens lui attribuent les compositions poétiques suivantes : Χρησμοί (*Oracles*) : Onomacrite, du temps des Pisistratides, se chargea de recueillir et d'arranger les oracles qui circulaient sous le nom de Musée; mais il fut banni pour en avoir intercalé de son invention; — Ὑποθῆκαι (*Préceptes*), adressés à son fils Eumolpe et comprenant quatre mille vers; — un *Hymne à Cérès*, qui existait encore du temps de Pausanias et que ce voyageur regarde comme la seule production authentique de Musée; — Ἐξακέσεις νόσων (*Les Guérisons des maladies*); — Θεογονία (*Théogonie*); — Τιτανογραφία (*Histoire des Titans*); — Σφαῖρα (*La Sphère*), poëme dont le sujet est incertain, mais qui était peut-être une sorte de cosmogonie; — Παραλύσεις, Τελεταί et καθαρμοί (*Expiations et Purifications*). De toutes ces œuvres, dont aucune n'était authentique, mais qui, remontant en partie au temps des Pisistratides, avaient une certaine importance historique, il ne reste qu'un petit nombre de fragments cités par Pausanias, Platon, Clément d'Alexandrie, Philostr et Aristote.

On cite encore, outre le Musée dont il est question plus bas, deux autres poëtes anciens de ce nom : l'un, non moins légendaire que le précédent, poëte lyrique thébain, fils de Thamyra et de Philammon, lequel, suivant Suidas, vivait longtemps avant la guerre de Troie; l'autre, poëte épique, né à Éphèse et vivant vers le milieu du second siècle avant J.-C., auteur d'un poëme en dix livres, intitulé La *Perséide*, dédié à Eumène et à Attale. Y.

Suidas, au mot Μουσαῖος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 119. — Bode, *Geschichte d. Hellen. Dichtkunst.* — Ulrici, *Geschichte d. Hellen. Dichtkunst.*

MUSÉE, poëte grec, d'une époque incertaine, mais postérieure à l'ère chrétienne. Il est l'auteur d'un poëme célèbre sur les amours de Héro et Léandre. La plupart des manuscrits lui donnent le titre de *grammairien*, et cette qualification est tout ce que l'on sait de son histoire personnelle, qui a donné lieu aux hypothèses les plus diverses. César Scaliger, sans tenir compte du style maniéré et relativement moderne de l'ouvrage, l'attribue au Musée primitif, opinion bizarre au seizième siècle et qui, dans l'état actuel de la critique, paraît tout à fait ridicule. D'autres érudits, remarquant que cette œuvre est restée inconnue à tous les anciens scoliastes et que Tzetzès le premier en a fait mention, ont vu dans les *Amours de Héro et de Léandre* une production du douzième ou treizième siècle après Jésus-Christ. Mais le style, généralement élégant et pur, quoique souvent affecté, de Musée, ne permet pas de le placer à une époque aussi récente. Schrader et d'autres critiques, adoptant une voie moyenne, pensent que l'auteur des *Amours de Héro et de Léandre* vivait vers le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Ce petit poëme, qui n'a pas quatre cents vers, est d'une lecture agréable; il a été souvent imprimé. La première édition, avec une traduction latine par Marcus Musurus, parut sans indication du lieu d'impression et sans date; mais on sait qu'elle fut publiée à Venise en 1494 et qu'elle fut un des premiers ouvrages sortis des presses des Aldes. L'édition de Gilles Gourmont, sans date (Paris, 1507), fut aussi un des premiers livres grecs imprimés en France. Parmi les éditions suivantes nous citerons celle de Kromayer, Halle, 1721; de Schrader, 1742; de Heinrich, 1793; de Passow, Leipzig, 1810; de Schaefer, Leipzig, 1825; de Didot, dans sa *Bibliothèque grecque*, t. VII, Paris, 1840. Les traductions sont encore plus nombreuses que les éditions; on cite en anglais celles de Marlowe, Stapylton, Stirling, etc.; en allemand, celles de Stolberg, Passow, etc.; en italien, celles de Bernardo Tasso, Bettoni, etc.; en français, celles de Clément Marot, La Porte du Theil, Mollevaut, l'imitation de Denne-Baron, etc. Y.

Kromayer, *De Musæo grammatico*; Iéna, 1718, in-4°.

Schrader, préface de son édit. — Hoffmann, *Bibliographisches Lexicon*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

MUSELLI (*Giovanni-Giacomo*, marquis), antiquaire italien, né le 9 septembre 1697, à Vérone, où il est mort, le 1er août 1768. D'une ancienne et noble famille, il s'appliqua à l'étude des médailles et des antiquités, et publia les ouvrages suivants : *Numismata antiqua collecta et edita;* Vérone, 1750, 3 vol. in-fol., dédié au roi de Pologne; — *Antiquitatis Reliquiæ collectæ, tabulis incisæ et explicationibus illustratæ;* ibid., 1756, 2 vol. in-fol. Ces deux ouvrages, réunis en un seul, furent réimprimés sous le titre suivant : *Musæum Musellianum;* Vérone, 1760, 5 vol. in-fol. Muselli a laissé encore un grand nombre de manuscrits précieux. P.

Dizionario storico Bassanese.

MUSEMECI (*Mario*), architecte et archéologue italien, né à Catane, en 1778, mort dans la même ville, le 24 juillet 1852. Après de fortes études littéraires, il s'adonna à l'architecture, prenant surtout pour modèles les monuments de l'antiquité. C'est ainsi qu'il se forma le style grandiose et pur que l'on retrouve dans les monuments qu'il projeta ou exécuta. Parmi les derniers, les plus remarquables sont la prison provinciale de Catane et les cloîtres du couvent des Bénédictins. Ces édifices font vivement regretter que tous ces projets n'aient pas été mis à exécution, et que sur ses dessins on n'ait pas élevé la façade de l'église des Bénédictins et réuni les hospices des orphelins et des pauvres, les hôpitaux de Saint-Marc et de Sainte-Marthe, enfin les tribunaux et l'intendance de Catane. En 1818, Musemeci avait entrepris en Italie un voyage, pendant lequel l'aménité de son caractère, son talent d'architecte et ses profondes connaissances archéologiques lui valurent d'illustres amitiés, qui ne lui firent jamais défaut; il suffira de citer les noms de Canova, de Thorwaldsen, du chevalier Avelino, du comte Léopold Cicognara, de Zanth, Hittorff, Quatremère de Quincy, etc. Depuis 1810, Musemeci était l'un des députés examinateurs de la Sicile; en 1820, il fut nommé ingénieur des ponts et chaussées de la province de Catane. En 1824, en compagnie de sept autres savants catanais, il fonda l'académie *Gioenia* consacrée à l'étude des sciences naturelles, et il en fut jusqu'à sa mort l'un des membres les plus actifs. En 1829, il fut choisi pour professeur d'architecture civile à l'université de Catane, et ce fut à cette occasion qu'il composa un excellent discours intitulé : *Introduction à l'histoire de l'Architecture*. En 1830, il devint membre de la commission des antiquités et des beaux-arts de Catane. En 1845, il fit partie du septième congrès des savants italiens assemblé à Naples, et y lut un mémoire fort applaudi sur cette question : « Quel profit l'architecture, dans l'état actuel des connaissances, peut-elle retirer des découvertes monumentales? » Enfin, en 1852, lors de la formation du *Consiglio edilizio* de Catane, Musemeci en fut un des premiers membres; mais ce fut pour peu de temps. La même année, il fut enlevé par une attaque d'apoplexie; il fut inhumé dans l'église de Santa-Agata-la-Vetere, où un élégant monument, élevé sur les dessins du jeune architecte Patti, porte son buste sculpté par le fameux sculpteur sicilien Giuseppe Cali.

Musemeci fut membre de la plupart des académies et sociétés savantes, artistiques et littéraires de l'Italie, et c'est dans leurs actes que l'on doit chercher une partie de ses œuvres archéologiques et autres. Plusieurs cependant ont été réunies en deux volumes in-8°, publiés à Catane de 1845 à 1851 et intitulés : *Opere archeologiche ed artistiche di Mario Musemeci*. Parmi ses écrits, on remarque *Cenni critici sopra un rudere scoperto in Catania nel* 1818, publiés en 1819 et 1845; — *Schiarimenti ad un passo di Cassiodoro;* Pise, 1827; — *Dell' antico Uso di diverse specie di Carta e del Magistero di fabbricarla;* Catane, 1829 et 1845; — *Memorie sull' Eruzione dell' Etna vicino Bronte, nel novembre* 1832; — *Sulle Strade a ruota nelle paludi che hanno Sbacco in mare e principalmente nei Pontanelli di Siracusa;* 1845; — *Del peso da darsi alla storia nello studiare, le antiche produzioni dell' arte;* Catane, 1845; — *Studio ad un nuovo comento ad un passo di Vitruvio del libro terzo proposto al Cav. Avellino*, etc.; 1845. E. BRETON.

Documents partic.

MUSET (*Colin*), célèbre ménestrel français, né au commencement du treizième siècle. A la fois poëte et musicien, comme la plupart des ménestrels de son temps, Colin Muset allait de château en château, chantant ses poésies en s'accompagnant sur la vielle (1), instrument dont il jouait fort bien. On trouve dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, numéros 65 et 66 (fonds de Cangé), trois chansons notées de la composition de Colin Muset. Dans celle de ces chansons qui commence par ces vers :

> Sire quens j'ai vielé
> Devant vos en vostre ostel,

il nous fait connaître qu'il était marié et qu'il avait une fille. Il paraît du reste que l'exercice de son talent lui procurait une certaine aisance ainsi qu'à sa famille; car la même chanson nous apprend qu'il avait une servante pour sa femme, un valet pour soigner son cheval, et que lorsqu'il revenait chez lui, sa fille tuait les chapons pour fêter son retour. Quelques auteurs disent que Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, le prit à son service et le fixa auprès de sa personne. On lit dans l'*Essai sur la*

(1) La *vielle* ou *viole* se jouait avec un archet, comme le violon. Cet instrument n'avait point de rapport avec celui que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de vielle, et qui s'appelait *rote* dans l'ancien langage français.

Musique, de La Borde, que l'esprit de Colin Muset l'éleva au grade d'académicien de Troyes et de Provins. A cette époque il n'y avait pas d'académies en France, et il est probable que La Borde a voulu parler des concours que le roi de Navarre avait établis à Troyes et à Provins pour les chansons. On a dit aussi que Colin Muset contribua pour une grande part à l'érection du portail de l'église Saint-Julien-des-Ménétriers, située dans la rue Saint-Martin, à Paris. Cette assertion est évidemment erronée. En effet, la confrérie aux frais de laquelle cette église fut bâtie ne fut instituée qu'en 1328 et ne fut constituée que trois ans plus tard, comme le rapporte le P. Du Breul, bénédictin, dans son *Théâtre des Antiquités de Paris*. « En 1331, dit cet écrivain, il se fit une assemblée à l'hôpital des jongleurs et ménestriers, lesquels, d'un commun accord, consentirent à l'érection d'une confrérie, sous les noms de saint Julien et de saint Genest, et en passèrent lettres qui furent scellées au Châtelet, le 23 novembre du dit an. » Colin Muset ne put donc faire partie de cette confrérie puisque en 1328 il avait cessé de vivre depuis longtemps. Plusieurs auteurs ont également commis une autre erreur en prenant pour l'effigie de ce ménestrel l'une des deux figures placées debout au portail de l'église Saint-Julien. Cette figure, qui tenait à la main un *rebec*, espèce de violon à trois cordes, est incontestablement celle de saint Genest, ainsi que le prouve le sceau de la confrérie, dont le P. Du Breul donne la description, et où l'on voyait, comme au portail, saint Julien et saint Genest, avec cette légende : « C'est le sceau de la confrérie de Saint-Julien et Saint-Genest, lequel a été vérifié au Châtelet et à la cour de l'Official. » D. DENNE-BARON.

Du Breul, *Théâtre des Antiquités de Paris*. — Millin, *Antiquités nationales*. — De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Roquefort, *De la Poésie française dans les douzième et treizième siècles*. — Dulaure, *Hist. de Paris*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — B. Bernhard, *Recherches sur l'histoire de la corporation des ménétriers et joueurs d'instruments de la ville de Paris*.

MUSGRAVE (*William*), antiquaire anglais, né en 1657, à Carlton (Somerset), mort le 23 décembre 1721, à Exeter. Il étudia d'abord le droit à Oxford, et l'abandonna pour suivre l'école de médecine de la même université, et il s'y fit recevoir docteur en 1689. A cette époque il était déjà membre de la Société royale de Londres, qui en 1684 l'avait choisi pour secrétaire. En 1691 il alla s'établir à Exeter. On a de lui : *De arthritide symptomatica*; 1703, in-8°; — *De arthritide anomala sive interna*; 1707, in-8°; — *Julii Vitalis epitaphium, cum commentario*; 1711, in-8° : épithaphe romaine trouvée près de Bath; — *De Legionibus; de aquilis romanis*; Exeter, 1713, in-8°; la première des deux lettres est adressée à sir Hans Sloane; — *Geta Britannicus*; Exeter, 1715, in-8° fig.; c'est la vie de Géta, d'après le texte de Jules Capitolin selon l'auteur, et accompagnée de notes *variorum*, d'inscriptions latines, de monnaies et de médailles en l'honneur de ce prince; — *Belgium Britannicum, or an account of that part of South Britain which was anciently inhabited by a people called Belgæ, and now camprehends Hampshire, Wiltshire and Somersetshire*; Exeter, 1719, in-8° fig.; on y trouve une dissertation tendant à prouver que l'Angleterre était primitivement une péninsule, unie à la France par une partie de territoire solide qui se rattachait aux environs de Calais; — *De arthritide primogenia et regulari*; Londres, 1776, in-8°. Tous les ouvrages relatifs aux antiquités ont été réunis en 4 vol. in-8° (Exeter, 1720). P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Renauldin, *Les Médecins numismatistes*.

MUSGRAVE (*Samuel*), médecin et philologue anglais, petit-fils du précédent, né vers 1730, mort le 3 juillet 1782. Il pratiqua la médecine à Exeter, et attira quelque attention comme homme politique, en lançant contre le ministère anglais la vague accusation d'avoir accepté de l'argent de la cour de France pour conclure la paix de 1763; mais il acquit une distinction plus durable par ses travaux philologiques. On a de lui : *Exercitationum in Euripidem libri duo*; 1762, in-8°; — *Apologia pro medicina empirica*; 1763, in-4°; — des variantes et des notes pour l'édition d'Euripide d'Oxford : *Euripidis quæ exstant omnia, Tragœdias superstites ad fidem veterum editionum codicumque Mss. cum aliorum, tum præcipue Bibliothecæ regiæ Parisiensis recensuit : fragmenta tragœdiarum deperditarum collegit; varias lectiones insigniores, notasque perpetuas adjecit : interpretationem latinam secundum probatissimas lectiones reformavit Sam. Musgrave*; Oxford, 1778, 4 vol. in-4°. Cette édition, remarquable par la beauté de l'impression, a peu de valeur critique; cependant, elle a été utile aux autres éditeurs d'Euripide. Musgrave mourut dans la gêne. On publia au profit de sa famille ses deux dissertations, *Sur la mythologie des Grecs* et un *Examen des objections de Newton sur la chronologie des olympiades*. Z.

Biographia Britannica. — *Athenæ Oxon.*, t. II.

MUSI (*Agostino di*). *Voy.* AUGUSTIN.

MUSIN. *Voy.* FURLANETTO.

MUSITANO (*Carlo*), savant médecin italien, né le 5 janvier 1635, à Castrovillari, en Calabre, mort en 1714, à Naples. Ordonné prêtre à vingt-quatre ans, il vint s'établir à Naples, où il étudia la philosophie puis la médecine. L'inclination particulière qu'il ressentait pour cette dernière science l'y rendit bientôt habile, et il commença de la pratiquer après en avoir la permission du pape Clément IX. Il paraît qu'il ne négligeait pas les devoirs de la prêtrise, puisque le cardinal Pignatelli, archevêque de Naples, lui donna dans la suite les pouvoirs nécessaires pour confesser. Ces doubles fonctions et

iposition d'ouvrages scientifiques l'occu- jusqu'à la fin de sa vie. Musitano n'ac- ni présents ni honoraires. On a de *...utiones in linguam latinam;* Na- 682, in-8°; — *Pyrotechnia sophica re- iaturalium;* ibid., 1683, in-4°; c'est un ;ue de préparations chimiques; — *Trutina a antiquarum et recentiorum disqui- um;* Venise, 1688, in-4°; Genève, 1701, Cet ouvrage, où il établit la doctrine de ulation du sang et d'autres découvertes les, lui attira une attaque violente de la 'un médecin de Salerne, galéniste outré; au sujet de cette querelle que parut une : d'apologie (*Celeberrimorum virorum gia pro C. Musitano adversus P.-A. de no;* Kruswyck, 1700, in-4°), où l'on trois lettres de Musitano; — *De Lue 'a lib. IV;* Naples, 1689, in-8°; trad. en (*Del Mal francese*, Naples, 1697, in-8°), neveu de l'auteur, et en français (*Traité Maladie vénérienne, avec des remar-* Trévoux, 1711, 2 vol. in-12) par De- — *Mantissa ad Armamentarium ni a Mynsicht; accessit de lapide phi- 'orum;* Naples, 1697, in-8°; — *Chirur- eoretico-practica;* Cologne, 1698, 4 vol. le traité *De Lue venerea* est contenu dans V; — *De Morbis mulierum;* Cologne, in-4°. Tous ces écrits ont été réunis à ; 1716, 2 vol. in-fol. P.

academici della Società degli Spensierati (Na- 9, in-4°), t. I[er], p. 99. — *Vie de Ch. Musitano,* : de ses *Opera omnia.* — Nicéron, *Mém.* XXXVI.

...TBLUT, poëte allemand du quin- cle. Comme la plupart des maistersæn- parmi lesquels on doit le ranger), Mus- a abordé dans ses nombreuses compo- les sujets les plus variés : Dieu et la , l'amour profane et les grands événe- contemporains l'ont tour à tour inspiré. es poésies, érotiques ou dévotes, man- d'élévation, et surtout de naturel et de les seules de ses pièces qui méritent étudiées sont celles qui offrent quelque historique. Il a assisté au concile de Cons- t connu la plupart des personnages qui é un rôle dans ce drame fameux : les e Jean Huss, de l'empereur Sigismond, Jean, de Frédéric, duc d'Autriche, revien- équemment dans ses vers. Le malheu- érésiarque lui inspire une profonde hor- l excite l'empereur à sévir contre lui : peste nous est venue de l'Angleterre : iss l'a transportée parmi nous et a infecté ı Bohême. Je crois que ce Jean Huss est rist !.. O Marie, mère et pure Vierge, é de la chrétienneté, aide-nous à tuer e (*hilff uns die Genslin doten*). Les lui sont devenues longues cette année ! 'oi Sigismond, ne t'endors point, lance e ton aigle !.. » Après l'autodafé de Constance, Muskatblut s'écrie : « L'année quatorze-cent-quinze a été une année de bénédiction ; la chrétienté a fait preuve de concorde et de sagesse : l'oie a été rôtie en un grand feu ; mais elle a laissé beaucoup de petits ; ô Dieu, aide-nous à plumer les jeunes oies qui n'ont pas encore été rôties ! » Mais les vœux de notre poëte ne furent pas exaucés ; les hussites se défendirent vaillamment, et les *oies* de Prague mirent plus d'une fois en fuite l'aigle impériale. Les poésies de Muskatblut ont été publiées pour la première fois d'après le manuscrit de Trèves par E. de Groote. A. P.

Karl Gœdeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter;* Hanovre, 1854. — E. V. Groote, *Lieder Muskatbluts, erster Druck;* Cöln, 1852.

MUSNIER DE LA CONVERSERIE (*Louis-François-Félix*, comte), général français, né le 18 janvier 1766, à Longueville (Picardie), mort le 16 novembre 1837, à Paris. De famille noble, il entra à l'École militaire de Paris (1780), et servit dans le régiment de Piémont, où il était capitaine lorsque la guerre de la révolution éclata. Employé aux armées du Rhin (1792) et des côtes de Cherbourg (1793), il devint chef de demi-brigade en 1795, et remplit pendant deux ans les fonctions de chef d'état-major à l'armée du nord. La prise de Novarre en Italie lui valut le grade de général de brigade (1798). Après avoir apaisé à Bordeaux les troubles qui s'y étaient élevés, il repassa les Alpes avec la réserve (1800), s'empara de Plaisance et combattit avec la plus grande valeur à Marengo et à Pozzolo. Nommé général de division (1[er] février 1805), il fut spécialement chargé de la surveillance des côtes de l'Océan. Envoyé en Espagne (1808), il prit part aux premières opérations du siége de Saragosse, fit six mille prisonniers à O' Donnell sous les murs de Lerida (1810), prit le fort de Mequinenza, et pendant qu'il couvrait le siége de Tortose battit à Uldecona un corps d'Espagnols fort de douze mille hommes. Après la prise de Valence, il rentra en France à la fin de 1813, et reçut bientôt l'ordre de mettre en état de défense les places de la frontière orientale ; lors de la première invasion, il reprit Mâcon sur le comte de Bubna, et tint à Lyon ce général en échec jusqu'à l'arrivée du maréchal Augereau. Il adhéra au gouvernement des Bourbons, et fut mis à la retraite après les Cent-Jours. Musnier avait reçu en 1810 le titre de comte de l'empire. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. P. L.

Biograph. nouv. des Contemp.

MUSONIUS RUFUS (*Caius*), philosophe romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il était fils d'un chevalier nommé Capton. Il naquit à Volsinii dans l'Étrurie, soit à la fin du règne d'Auguste, soit au commencement de celui de Tibère. L'ardeur avec laquelle il enseignait et pratiquait les principes de l'école stoïcienne le rendit suspect à Néron, qui l'exila

dans l'île de Gyaros, comme complice de la conspiration de Pison. Suidas prétend que l'empereur fit mettre à mort le philosophe; c'est certainement une erreur. Musonius revint à Rome après la mort de Néron, et essaya de jouer le rôle de conciliateur au milieu des troubles civils qui déchiraient l'empire; mais son éloquence et sa sagesse furent inutiles. Il se joignit aux ambassadeurs de Vitellius, qui tentaient d'arrêter par des négociations la marche victorieuse d'Antonius Primus sur Rome. Le philosophe représenta inutilement aux soldats les bienfaits de la paix et les dangers de la guerre; on le força de laisser là ses paroles pacifiques et hors de saison. Sous le règne de Vespasien, il s'honora en poursuivant et en faisant condamner au dernier supplice Publius Egnatius Celer, indigne philosophe stoïcien, dont les délations avaient causé la mort de Barca Soranus. Il était si estimé que Vespasien l'excepta de la mesure qui bannit de Rome tous les philosophes. On ignore la date de sa mort; mais on sait qu'il ne vivait plus sous le règne de Trajan.

Comme la plupart des stoïciens romains, Musonius Rufus n'adopta parmi les doctrines du Portique que les maximes pratiques, celles qui pouvaient servir à la conduite de la vie, dans une triste époque de décadence. On cite de lui des préceptes pleins de noblesse, mais qui n'ont rien d'original et se retrouvent dans Sénèque. Cependant Musonius paraît très-supérieur à ce philosophe, soit pour la dignité de sa vie, soit pour la mâle simplicité de ses préceptes. Suidas cite de Musonius Rufus, sans les spécifier, divers ouvrages traitant de philosophie (λόγοι διάφοροι φιλοσοφίας ἐχόμενοι) et des lettres apocryphes à Apollonius de Tyane. Les opinions de ce philosophe étaient aussi consignées dans un ouvrage de Pollion intitulé *Mémoires du philosophe Musonius*, et composé à la manière des *Mémoires* de Socrate par Xénophon. Tous les *fragments* de Musonius ont été recueillis par Moser et publiés, avec une notice biographique, dans les *Studien* de Creuzer, t. VI, et d'une manière plus complète par Peerlkamp, dans son édit. des *C. Musonii Rufi Reliquiæ et apophthegmata*; Harlem, 1832. Y.

Tacite, *Annales*, XIV, 59; XV, 71; *Hist.*, III, 81; IV, 10, 40. — Dion Cassius, LXII, 27; LXVI, 13. — Pline, *Epist.*, III, 11. — Philostrate, *Vita Apollonii*, IV, 35, 46; VII, 16. — Themistius, *Orat.*, XIII, p. 173, édit. de Reiske — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III. — Niewland, *Dissert. philosoph. crit. de Musonio Rufo*; Amsterdam, 1783.

MUSSARD (*Pierre*), controversiste protestant, né à Genève, vers le commencement du dix-septième siècle, mort à Londres, vers 1680. Il avait épousé la petite-fille de Théod. de Bèze, et cette circonstance, jointe à un mérite réel, lui valut une grande considération parmi ses coreligionnaires. Il était ministre à Lyon vers le milieu du dix-septième siècle. Il fut obligé de quitter cette ville, quand le gouvernement ne voulut plus permettre aux églises protestantes de la France d'être desservies par des [illegible] étrangers. Il se retira alors à Genève. Le [illegible] aurait voulu le voir exercer le ministère [illegible] sa patrie; mais la compagnie des pasteurs refusa de se rendre à ce vœu, d'abord pour ne pas établir un fâcheux précédent, en laissant le conseil se mêler de l'administration intérieure des affaires ecclésiastiques, ensuite parce que Mussard refusa de signer la confession de foi connue sous le nom de *Formula Consensus*. Après de longs débats, il passa à Londres, où en 1678 il fut nommé pasteur de l'église française. On a de lui: *Les Conformitez des cérémonies modernes avec les anciennes, où il est prouvé par des autoritez incontestables que les cérémonies de l'Église romaine sont empruntées des payens*; (La Haye), 1667, in-12. Ce volume fut publié sans nom d'auteur; il fut bientôt traduit en anglais. On en a aussi une trad. allemande avec notes, par Sig. Hosmann, 2e édit., 1695 et 1703, in-8°. L'original français est devenu fort rare, même parmi les protestants, qui n'ont pu le sauver des recherches actives qu'on fit pour le détruire. C'est un livre curieux, ne manquant ni d'esprit ni d'érudition; — *Historia Deorum fatidicorum*; Cologne (Genève), 1675, in-4°; Francfort, 1680, in-4°; — *Sermons sur divers textes*; Genève, 1674, in-8°; — *Jugement de messieurs de la Propagation de la Foy sur le* Traité du Purgatoire *de M. A. Bobye*; Genève, 1662, in-8°. M. N.

Bayle, *OEuvres diverses*, tom. IV, pag. 165. — Senebier, *Hist. littér. de Genève*.

MUSSARD (*François*), naturaliste suisse, né à Genève, en 1693, mort à Paris, en 1753. Il s'occupa principalement de l'étude des fossiles, dont il avait recueilli une belle collection. Les opinions qu'il émit sur leur formation, leurs propriétés, etc., ne sont guère que des erreurs; mais elles eurent l'utilité de fixer l'attention sur cette partie importante de l'histoire naturelle. On a de lui quelques lettres sur ce sujet dans le *Mercure de France*, juin 1753 et janvier 1754. M. N.

Senebier, *Histoire littér. de Genève*.

MUSSATO (*Albertino*), historien et poëte italien, né à Padoue, en 1261, mort à Chiozza, le 31 mai 1330. Sa vie, dont les détails nous sont connus en grande partie par ses propres écrits, fut très-agitée. Les villes du nord de l'Italie étaient alors perpétuellement en guerre, soit pour se ravir mutuellement leur indépendance, soit pour se soustraire à la suzeraineté de l'empereur. Mussato, qui avait acquis une fortune considérable et une grande réputation par son talent de jurisconsulte et d'avocat, fut député en 1311 auprès de l'empereur Henri VII pour lui demander la conservation des franchises de la ville de Padoue. Il obtint seulement quelques concessions, qui parurent insuffisantes aux Padouans. Mussato faillit payer de sa vie l'échec

de sa négociation. Cependant il fallut se soumettre, et le député, naguère si maltraité, alla porter à l'empereur l'hommage de la fidélité des Padouans. En son absence ses compatriotes, apprenant que leur ennemi Cane de la Scala avait été nommé vicaire impérial de la marche Trévisane, coururent aux armes et firent la guerre au vicaire de l'empereur. Mussato n'abandonna point les Padouans, quoiqu'il eût à se plaindre de leur mobilité et de leur violence; il les servit comme soldat dans la guerre contre Cane de la Scala, dont il fut un moment le prisonnier en 1314, et comme négociateur auprès du duc d'Autriche en 1321. Ses services ne le protégèrent pas contre l'injustice ou la sévérité de ses compatriotes. Impliqué dans un complot qui coûta la vie à un de ses frères et à deux de ses neveux, il fut, en 1325, exilé à Chiozza, où il mourut, cinq ans plus tard. On a d'Albertino Mussato : *Historiæ Augustæ de rebus gestis Henrici VII Cæsaris libri XVI; De gestis Italicorum post Henricum VII libri XII*. Les seize premiers livres portent le nom d'*Histoire Auguste* parce qu'ils contiennent la vie de l'empereur Henri VII. La seconde partie en douze livres peut se diviser en trois sections. Dans huit livres en prose, comme l'*Histoire Auguste*, Mussato raconte les événements qui suivirent la mort de Henri VII jusqu'en 1317. Les trois livres suivants sont en vers et ont pour sujet le siége que Cane de la Scala mit devant Padoue. Dans le douzième livre, l'auteur revient à la prose et raconte les dissensions intestines qui livrèrent Padoue au seigneur de Vérone. Tiraboschi et Ginguené regardent cette série historique, qui contient en tout vingt-huit livres, comme l'ouvrage le mieux écrit en latin depuis la décadence des lettres jusqu'au quatorzième siècle. Cet éloge s'applique surtout à la prose de Mussato. Ses vers, quoique meilleurs que ceux de ses contemporains, laissent beaucoup à désirer pour la correction et l'élégance. Outre ses trois livres historiques en vers, Mussato a laissé d'autres poésies latines, consistant en élégies, épîtres et églogues, et enfin en deux tragédies, les premières qui aient été composées en Italie, et qui sont dans la manière déclamatoire, mais quelquefois énergique et brillante de Sénèque. L'une, intitulée *Achilleis*, a pour sujet la mort d'Achille; l'autre, l'*Eccerinis*, est d'autant plus remarquable qu'elle a pour héros un personnage récent, le fameux Ezzelino, tyran de Padoue. « La division en cinq actes, avec un chœur à la fin de chacun, dit Ginguené, la forme des récits, la coupe du dialogue, et le style même, quoique faible et peu élégant, annoncent que l'auteur cherchait à imiter Sénèque. Au premier acte, la mère d'Ezzelino et d'Albéric leur raconte de qui elle les a eus; et cet étrange père, dont elle leur fait un portrait hideux, est le diable. Le deuxième acte est rempli par le récit que fait un messager des malheurs de la patrie et des prospérités du tyran. Au troisième acte Ezzelino s'entretient avec son frère des projets qui leur ont réussi, et de ceux qu'ils méditent encore. On vient leur annoncer la prise de Padoue. Ils marchent à la tête de leurs soldats pour la reprendre; et tout de suite le chœur raconte l'expédition et la victoire d'Ezzelino, son retour à Vérone, où est le lieu de la scène, et l'horrible massacre de ses prisonniers. Les événements s'accumulent, et le cours du temps disparaît; car dans l'acte suivant un messager raconte toute la guerre que le tyran a faite en Lombardie, la ligue formée contre lui et sa mort. Le récit de la mort de son frère Albéric occupe en entier le cinquième acte. C'est donc, à tous égards, une fort mauvaise tragédie; mais enfin c'est la première où l'on ait essayé d'appliquer l'art des anciens à la représentation de faits modernes. » Les *Œuvres* de Mussato furent imprimées avec des notes d'Osio, Pignoria et Villani; Venise, 1636, in-fol.; elles ont été insérées d'une manière plus complète dans le *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Burmann, t. VI; Muratori a donné les ouvrages historiques et la tragédie d'*Eccerinis* dans ses *Scriptores Rerum Italicarum*, vol. X. Z.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V. — Napoli-Signorelli, *Storia critica de' Theatri antichi e moderni*, t. III. — Ginguené, *Histoire de la Littérature italienne*, t. II, p. 304; t. VI, p. 18.

MUSSCHENBROEK (*Pierre* VAN), célèbre physicien hollandais, né le 14 mars 1692, à Leyde, mort le 19 septembre 1761, dans la même ville. Après avoir reçu dans la maison paternelle une excellente éducation, il entra en 1708 à l'université de Leyde, pour étudier la médecine, enseignée par Rau et Boerhaave. Il s'appliqua également aux humanités et à la philosophie, sous Perizonius, Gronovius, Albinus, Le Clerc et Bernard, et S'Gravesande lui inspira le goût des mathématiques. Reçu docteur en médecine le 12 novembre 1715, il soutint à cette occasion sa thèse inaugurale *De aeris præsentia in humoribus animalium*, thèse remplie de faits entièrement nouveaux et où il montra son penchant pour la physique expérimentale. En 1717, il se rendit à Londres afin de profiter des leçons de Desaguliers et aussi d'y voir Newton, dont il était le fervent admirateur. Il venait de recevoir le diplôme de docteur en philosophie (1719) lorsqu'il fut appelé par le roi de Prusse à remplir la chaire de philosophie et de mathématiques à Duisbourg, sur le Rhin. Il y acquit une grande réputation, et les curateurs de l'université d'Utrecht lui ayant offert la chaire semblable dans leur ville, il en prit possession, en septembre 1723, par une harangue intitulée : *De certa methodo philosophiæ experimentalis*, qui rappelait par le fond du sujet celle que Boerhaave avait prononcée quelques années auparavant. Musschenbroek passa douze années à Utrecht, et ce fut là qu'il composa ses travaux les plus importants; il y occupa de 1729 à 1730

la dignité de recteur magnifique. En 1731 le roi de Danemark lui proposa une chaire de philosophie à Copenhague, avec des honoraires de 6,000 florins de Hollande; de son côté, le roi d'Angleterre chercha en 1737 à l'attacher à l'université de Gœttingue; enfin, le roi d'Espagne, instruit du double refus de ce savant, n'exigea de lui que cinq ans de séjour dans ses États, et aux louanges les plus séduisantes il joignit l'offre d'un traitement de 20,000 florins par an. C'était une véritable fortune; mais notre philosophe, qui n'estimait que les richesses de l'esprit, ferma l'oreille à ce que ces diverses propositions pouvaient avoir de flatteur pour son mérite, et resta fidèle à sa patrie. Bien qu'il eût joint depuis 1732 à son enseignement ordinaire celui de l'astronomie, il se laissa tenter en 1739 par le désir de revenir dans sa ville natale, et le 20 janvier 1740 il succéda à Wittich dans la chaire de philosophie de Leyde. De nouveaux efforts faits par les souverains étrangers, notamment par le roi de Prusse (1740) et par l'impératrice de Russie (1744), ne purent l'arracher à la Hollande; il y continua paisiblement ses travaux, jusqu'au moment où la mort l'enleva aux sciences, à l'âge de soixante-neuf ans. « Ses mœurs étaient simples, pures et sans tache, dit Savérien. Il était enjoué et très-aimable dans la conversation et possédait toutes les qualités qui forment le véritable philosophe, je veux dire la candeur, le désintéressement, l'amour du bien, la franchise, un attachement inviolable pour ses amis, et une tendresse paternelle pour ses enfants. » Musschenbroek appartenait à la plupart des sociétés savantes de l'Europe; mais il ne se parait jamais de ces titres d'honneur, et il mettait simplement à la tête de ses ouvrages sa qualité de professeur de philosophie et de mathématiques. Il s'était marié deux fois, et laissa de sa première femme une fille et un fils.

Musschenbroek fut, avec son maître S'Gravesande, le rénovateur de la physique expérimentale. « On trouve dans ses ouvrages, dit Condorcet, une longue suite d'expériences bien faites et dont les résultats ont été calculés avec précision; un grand nombre de faits bien vus et décrits avec exactitude, plusieurs appareils d'expérience ou inventés ou perfectionnés par lui, et surtout une excellente méthode de philosopher. Lorsque ses recherches ne conduisent point à des résultats généraux, il se contente d'exposer ses expériences, toutes nues, et il aime mieux risquer de passer pour un physicien sans vues que de donner des systèmes pour des vérités. Il y a cependant un reproche à lui faire, c'est d'avoir adopté quelquefois dans ses explications les principes obscurs et vagues de cette physique qu'avaient créée dans le dernier siècle les partisans de la philosophie corpusculaire. Leyde, où il enseigna longtemps, s'était rempli de physiciens qu'il avait formés. C'est dans cette école d'observateurs de la nature que fut découvert le fait singulier de la commotion électrique, si connu sous le nom d'*expérience de Leyde* (1), et qui a conduit à la connaissance de la nature du tonnerre et aux moyens d'en détourner ou d'en imiter les effets. Les jeunes gens destinés aux sciences venaient de toutes les parties de l'Europe se former à Leyde, sous Musschenbroek. » Outre les écrits cités, on a de ce savant : *Epitome Elementorum physico-mathematicorum in usus academicos*; Leyde, 1725, in-8°; plusieurs fois réimprimé et augmenté, ce traité a été traduit en 1747 en allemand et deux fois en français, l'une par Massuet sur une édition hollandaise (*Essais de Physique*; Leyde, 1739, 2 vol. in-4°); l'autre par Sigaud de Lafond (*Cours de Physique*; Leyde et Paris, 1769, 3 vol. in-4°, fig.), sur la dernière édition latine, intitulée *Introductio ad Philosophiam naturalem*; Leyde, 1762, 2 vol. in-4°. C'est le plus vaste recueil de ce qu'on connaissait alors en physique : il contient beaucoup de recherches particulières à l'auteur sur les frottements, la roideur et la force des cordes, l'électricité, la cohésion des corps, la propriété de ceux qui sont phosphorescents après avoir été exposés à la lumière, et une table des poids spécifiques; — *Physicæ experimentales et geometricæ de magnete, tuborum capillarium vitreorumque speculorum attractione, magnitudine Terræ, cohærentia corporum firmorum; dissertationes ut et ephemerides meteorologicæ Ultrajectinæ*; Leyde, 1729, in-4°. On y trouve d'excellents travaux sur l'aimant, sur les tubes capillaires, sur la cohésion et la force des corps, et de bonnes observations météorologiques appliquées même à la médecine; — *De methodo instituendi experimenta physices oratio*, insérée en tête de l'ouvrage suivant; — *Tentamina experimentorum naturalium in Academia del Cimento ex italico sermone in latinum conversa, quibus commentarios, nova experimenta et orationem addidit P. v. M.*; Leyde, 1731, in-4°; dans un des commentaires joints à cette traduction, il a décrit un pyro-

(1) Dans ses expériences sur l'électricité, Musschenbroek se servait, pour exciter un frottement plus considérable, d'un globe de verre qu'il faisait tourner sur son axe par le moyen d'une machine. « C'est avec ce globe ainsi ajusté ou cette machine électrique, raconte Savérien, que Musschenbroek faisait des expériences. Il cherchait à découvrir si l'eau était un milieu propre à ramasser et à préparer la matière électrique. Dans cette vue ayant suspendu horizontalement sur des cordons de soie un canon de fer, dont une extrémité était proche du globe électrique, et qui portait à l'autre un fil de laiton plongé dans une bouteille pleine d'eau, il soutenait cette bouteille avec la main droite tandis qu'on électrisait le canon de fer. Le globe étant fortement électrisé, il en tira une étincelle. A l'instant il fut frappé d'un coup si violent qu'il se crut mort. Revenu de son accident, il protesta qu'il ne répéterait point cette expérience « quand il s'agirait du royaume de France ». Ce sont les termes dont il se sert dans la lettre qu'il écrivit, en 1746, à Réaumur pour lui faire part de cette découverte. Elle forma une révolution totale dans la physique »

nètre de son invention, le premier instrument le ce genre qui ait paru, et il a indiqué les résultats de ses expériences multipliées sur la lilatation des corps par la chaleur; — *De Mente mana semel ignorante oratio*; Leyde, 1740, n-4°; — *De Sapientia divina oratio*; Leyde, 744, in-4°; — *Institutiones logicæ præcipue comprehentes artem argumentandi*; Leyde, 1748, in-8°; — quelques observations dans les *moires* de la Société royale de Londres et les Académies des Sciences de Paris et de Pésbourg.

Savérien, *Vies des Philosophes*, VI. — Condorcet, *Eloges*. — Bœrner, *Nachr. von Aersten*, I, 529-541, et II, 742.

MUSSCHENBROEK (*Jean* VAN), frère du précédent, né en 1687, mort le 17 septembre 748, à Leyde. Après avoir porté les armes, il obtint une chaire de philosophie à Leyde. Excellent mécanicien comme son frère, il fut d'un grand secours à S' Gravesande pour l'exécution les appareils inventés, décrits et perfectionnés dans les trois éditions de ses éléments de physique. On a de lui un ouvrage imprimé à la suite les *Essais de Physique* de son frère, et intitulé *Description de nouvelles sortes de Machines pneumatiques tant doubles que simples*; on en a fait une édition nouvelle (Augsbourg, 1765, in-8°).

Savérien, *Vies des Philosophes modernes*, VI.

[MU]SSCHER (*Michel* VAN), peintre hollan[dai]s, né à Rotterdam, en 1645, mort à Amster[dam], le 10 juin 17[..] Doué de grandes disposi[tion]s, il eût pu [...] [arti]ste de premier ordre; mais [...] que son goût le porta à étudier succe[ssivement l']histoire, le paysage, le genre, [...] où il excella. On le vit, en peu [...], fr[équenter] les principales écoles de [pei]nture de son [...] e et suivre les cours de Mar[tin] Zaagmo[len], [d']Abraham van [den] Tempel, du célèbre G[abriel] [Metsu] de [Jan] Stéen. Son dessin et sa c[ouleur] [...] toujours à désirer; mais il [...] de ses excellents maîtres en partie de leurs talents; de celui-ci un coloris harmonieux, de celui-là une touche délicate, de l'autre un fini précieux. Tout en embellissant ses modèles, il savait atteindre un haut degré de ressemblance; aussi fit-il une brillante fortune. Un riche amateur, nommé Witzen, lui avait acheté d'avance tous les tableaux qu'il pourrait peindre, lorsqu'ils ne seraient pas de commande. Van Musscher n'abusa pas de ce marché; car il n'a produit que quelques tableaux d'histoire ou de cabinet, restés en Hollande. Son meilleur ouvrage est celui qui le représente lui-même, entouré de sa femme et de ses enfants. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 300.

MUSSET (*Joseph-Mathurin*), homme politique français, né en Bretagne, en 1749, mort en Belgique, en 1828. Il était curé de Falleron à l'époque de la révolution, et fut l'un des premiers à prêter le serment à la constitution civile du clergé. En 1790 il fut élu député par la Vendée à l'Assemblée législative; et s'y fit peu remarquer. Réélu par son département à la Convention nationale, il y siégea parmi les montagnards. Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Après le 31 mai 1793, chargé de plusieurs missions dans les départements, il sut allier l'énergie à l'humanité et n'outrepassa pas les bornes de l'équité. Néanmoins, dans la séance du 27 avril 1794, avec son collègue Peyssard, il se rendit l'interprète du serrurier Gamain, et débuta ainsi : « Que ceux qui pensent que Louis ne faisait le mal qu'excité par ses entours sachent que le crime résidait dans son âme; la pétition que je vais vous présenter en est une preuve, » et aussitôt il exposa « que le citoyen Gamain avait exécuté pour le roi une armoire de fer à secrets dans un des murs du château des Tuileries et que ce prince, afin d'ensevelir ce secret, l'avait empoisonné de sa propre main sous prétexte de lui offrir un rafraîchissement. » Cette histoire, toute absurde qu'elle paraisse, fut acceptée comme vraie par l'assemblée, qui accorda une pension à Gamain. Musset, après la session conventionnelle, élu membre du Conseil des Anciens, en sortit le 20 mai 1797, et fut nommé administrateur de la loterie, puis commissaire du directoire en Piémont. En 1800, Bonaparte lui confia la préfecture de la Creuse. En mars 1802, appelé au Corps législatif, Musset y siégea jusqu'en 1807. Retiré dès lors des fonctions publiques, il vivait dans la retraite lorsque la loi du 12 janvier 1816 vint le contraindre à chercher un refuge en Belgique, où il est mort. Il a publié quelques brochures politiques de circonstance, aujourd'hui sans intérêt. H. L—R.

Le Moniteur universel, an II (1794), n° 219; an III, n°s 45, 263; an IV, n°s 1, 125; an V, n° 186; an VI, n° 18; an VII, n°s 181 et 206. — *Biographie moderne* (1806). — *Petite Biographie conventionnelle* (Paris, 1815). — *Galerie des Contemporains* (Mons, 1827).

MUSSET (*Louis-Alexandre-Marie* DE), marquis DE COGNERS, littérateur français, né le 13 novembre 1753, à Mazangé, près Vendôme, mort le 17 septembre 1839, à Cogners (Sarthe). D'une ancienne famille du Vendômois, il entra en 1769 dans le régiment d'Auvergne, devint capitaine en 1779, et obtint en 1785 la charge de lieutenant des maréchaux de France. En 1790, il fut procureur syndic du district de Saint-Calais. Appelé en 1801 à faire partie du conseil général de la Sarthe, il fut élu député de ce département au Corps législatif (1810), et y siégea jusqu'en 1815, époque où il se retira dans sa terre de Cogners. Ses écrits sont moins importants que nombreux; nous citerons les suivants : *Correspondance d'un jeune militaire, ou mémoires de Luzigny et d'Hortense de Saint-Just*; Paris, 1778, 1784, 2 vol. in-12; Le Mans, 1789, 2 vol. in-12; ce roman, écrit en société avec J.-F. de Bourgoing, a été réimprimé en partie par Dorat, dans le *Journal des Dames* (mars 1778), et contrefait sous le titre

Les Amours d'un jeune militaire à Yverdun (1779), à Maestricht (1781) et à Londres (1792); — *De la Religion et du Clergé catholique en France;* 1797, in-8°; — *Considérations sur l'état des finances du royaume;* 1814, in-8°; — *Souvenirs de la mission;* Trévoux (Paris), 1827, in-4° : satire en vers contre les Jésuites, sous le pseudonyme de *Thomas Simplicien.* Il a fourni encore des pièces fugitives aux *Étrennes du Parnasse* (1775-1782), sous le nom de *Billerie;* — douze *Lettres critiques sur l'origine du christianisme et sur le calendrier de l'Église gallicane,* aux *Mémoires de l'Acad. celtique* (t. II, III et IV, 1808-1809); des *Mémoires sur les Aulerces et les Cénomans,* aux *Mém. de la Soc. roy. des Antiquaires* (t. IV, 1823); des articles au *Cours d'Agriculture* de l'abbé Rozier, etc. P. L.

Odille de Musset, fille du précéd., *Notice sur le marquis de Musset,* dans le *Bulletin de la Soc. d'Agric. de la Sarthe,* 1840. — Desportes, *Bibliogr. du Maine.*

MUSSET (*Victor-Donatien* DE), plus connu sous le nom de MUSSET-PATHAY, littérateur français, né le 6 juin 1768, dans le Vendômois, mort le 8 avril 1832, à Paris. Il était cousin germain du précédent. Admis en 1780 à l'École militaire de Vendôme, en qualité d'élève du roi, il servit dans l'arme du génie jusqu'en 1793, époque où il fut arrêté et détenu pendant quelque temps comme frère d'un émigré. Après la terreur, il fut employé dans le commissariat des guerres. En 1805, il dut au général Clarke, depuis duc de Feltre, une place de chef de bureau au ministère de la guerre, et passa en 1811 avec le même titre dans celui de l'intérieur. Il quitta l'administration en 1818, et consacra plusieurs années à recueillir des matériaux pour l'*Histoire de J.-J. Rousseau,* le plus soigné et le plus exact de ses ouvrages. Intéressé à cette époque dans une maison de librairie de Bruxelles, il publia de nouvelles éditions d'ouvrages qui avaient obtenu du succès à Paris. En 1828, il rentra au ministère de la guerre et y dirigea, jusqu'au moment de sa mort, le bureau de la justice militaire. Il fut une des victimes du choléra.

Musset-Pathay possédait en histoire et en agronomie des connaissances très-variées, et il a laissé un grand nombre d'ouvrages, à la plupart desquels il n'a pas attaché son nom. Lié depuis longtemps avec le général Marescot, il lui fut fidèle jusque dans la disgrâce qu'éprouva ce dernier sous l'empire. On a de Musset-Pathay : *La Cabane mystérieuse;* Paris, 1799, 2 vol. in-12, fig., roman qui eut du succès; — *L'Anglais cosmopolite, ou voyage de milord Laugher, trad. de l'anglais;* Paris, 1800, in-8°; cette traduction supposée fut réimprimée en 1802, in-12; — *Voyage en Suisse et en Italie, fait avec l'armée de réserve;* Paris, 1801, in-8°; — *Vie militaire et privée de Henri IV, d'après ses lettres inédites;* Paris, 1803, in-8°: la plus grande partie des lettres et des discours, conservés par le président Hesnault, était restée ignorée du public; — *Recherches historiques sur le cardinal de Retz;* Paris, 1807, in-8°: l'auteur s'y montre favorable au cardinal; — *Les trois Bélisaires,* Paris, 1808, in-8°; ces trois Bélisaires sont le véritable, celui de Marmontel et celui de Mme de Genlis; — *Souvenirs historiques;* Paris, 1810, in-8°; — *Fragment d'un Voyage fait au mois de mai* 1810, *dans le Brabant hollandais et dans les îles de la Zélande;* Paris, 1810, in-8°; — *Bibliographie agronomique, ou dictionnaire raisonné des ouvrages sur l'économie rurale et domestique et sur l'art vétérinaire, suivie de notices biographiques sur les auteurs;* Paris, 1810, in-8°; — *Essai sur l'administration;* Paris, s. d., in-8°; — *Anecdotes inédites pour faire suite aux* Mémoires de Mme d'Épinay, *précédées de l'examen de ces* Mémoires; Paris, 1818, in-8°; — *Chronique française, par un Anglais;* Paris, 1820, in-8°; — *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau, composée de documents authentiques, et dont une partie est restée inconnue jusqu'à ce jour, et d'une biographie de ses contemporains;* Paris, 1821, 2 vol. in-8°; 2e édit., augmentée de *Lettres inédites à Mme d'Houdetot;* Paris, 1822, 2 vol. in-12 : ces lettres ont été aussi tirées à part dans la même année; 3e édit., tout à la fois réduite et augmentée; Paris, 1827 ou 1833, in-8°; — *Réponse à la lettre de M. Stanislas de Girardin sur la mort de J.-J. Rousseau;* Paris, 1824, in-8°; — *Premier examen critique de l'édition de Rousseau publiée par M. Auguis;* Paris, 1824, in-4°; — *Examen des Confessions et des critiques qu'on en a faites;* Paris, 1824, in-8°; — *Observations sur les correspondances en général et sur celle de Rousseau en particulier;* Paris, 1824, in-8°; — *Suite au* Mémorial de Sainte-Hélène *ou Observations critiques, Anecdotes inédites pour servir de supplement et de correctif à cet ouvrage;* Paris, 1824, 2 vol. in-8° et in-12; le libraire Roret ayant voulu éditer cet ouvrage sous le titre de *Suite au* Mémorial, l'auteur refusa d'y mettre son nom; le t. II contient beaucoup d'articles de M. Grille; — *Contes historiques;* Paris, 1826, in-8°; — *Chronique amoureuse de la cour de France;* Paris, 1826, in-fol., avec M. de Sazerac. Comme traducteur, Musset-Pathay a publié deux ouvrages élémentaires de Goldsmith, *Abrégé de l'histoire grecque* (1801, in-8°), et *Abrégé de l'histoire romaine* (1802, in-8°), qui ont eu plusieurs éditions. On lui doit la publication des ouvrages suivants : *Voyage à Petersbourg, ou nouveaux mémoires sur la Russie;* Paris, 1803, in-8° : du comte de La Messelière; — *Relations des principaux Sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis 1792 jusqu'en 1804;* Paris, 1806, in-4°, avec atlas, rédigées par les généraux Marescot, Dejean, Poitevin, Dembarrère, etc.

et augmentées par l'éditeur d'un *Précis historique des guerres de la France depuis* 1792 *jusqu'en* 1806; l'impression de ce recueil fut arrêtée par Napoléon, que les éloges accordés à Moreau avaient choqué; — *Morceaux choisis de J.-J. Rousseau;* Paris, 1817, 2 vol. in-18; — *Mémoires d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans;* Bruxelles, 1827, 2 vol. in-18; — *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau;* Paris, 1818-1820, 22 vol. in-12, et 1823-1826, 25 vol. in-8°. Enfin, cet auteur a rédigé une continuation de l'*Histoire du Bas-Empire* de Le Beau (Paris, 1820, t. X à XIII, in-8°), et il a fourni des articles à *La Décade philosophique*, aux *Mémoires de l'Académie celtique*, au *Cours d'Agriculture* de Sonnini et à la *Biographie universelle* des frères Michaud. On lui a quelquefois attribué une compilation qu'il n'avouait point, intitulée *Correspondance historique et littéraire* (Paris, 1819, in 8°), et reproduite en 1821 sans aucun succès sous le titre de *Budget politique de la France*. P. L.

Ch. Brainne, *L'Orléanais*, II. — Henrion, *Annuaire nécrolog.*, II. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *France littér.*

MUSSET (*Louis-Charles-Alfred* DE), célèbre poëte français, né à Paris, le 11 novembre 1810, mort dans la même ville, le 1er mai 1857. Fils de M. Musset-Pathay (*voy.* l'art. précédent), frère de M. Paul de Musset, son aîné de quelques années, et qui devait être un écrivain distingué, Alfred de Musset fut élevé dans le culte des lettres. Il fit de brillantes études au collége Henri IV, où il eut pour condisciple le duc de Chartres (depuis duc d'Orléans). En 1827 il remporta un prix de philosophie au grand concours. « On voit, dit M. Lamartine, que si la philosophie manqua plus tard à sa vie, ce ne fut pas par ignorance. » Alfred de Musset oublia vite ses dissertations de collége, et, cédant à son talent pour la poésie, il se mit à écrire des vers. Les premiers qu'il composa étaient, dit-on, dans la manière de Casimir Delavigne; mais les écrivains qu'il rencontrait à l'Arsenal, chez son ami Charles Nodier, dirigèrent bientôt d'un autre côté son talent juvénile et inexpérimenté. M. Sainte-Beuve, qui le connut beaucoup à cette époque, a donné des détails pleins d'intérêt sur ces tâtonnements du jeune poëte. « Il commença, dit-il, à versifier dès dix-huit ans. Lié d'abord avec les poëtes de la seconde période, avec ce groupe qu'on a désigné un peu mystiquement sous le nom de Cénacle, il lançait au sein de ce groupe favorable ses premières études de poésie, quelques pastiches d'André Chénier, des chansons espagnoles d'une heureuse turbulence de page, mais visiblement chauffées au large soleil couchant des *Orientales*. La forme dramatique et les [illegible]es compositions à la Mérimée le ten[illegible]nue. Un Mathurin Regnier qui lui tomba sous la main lui ouvrit une copieuse veine de style franc et nourrissant, qu'il versa sans tarder dans la scène du corps de garde et du cabaret borgne de don Paez. Puis Shakspeare et Byron le saisirent et ce dernier ne le lâcha plus. Entre ces deux divins maîtres Crébillon se glissa par ses jolies fantaisies libertines. *Clarisse Harlowe* elle-même, plus révérencieuse, eut son tour. De réaction en réaction ce jeune homme en vint, chose monstrueuse en 1829, à admirer et à préconiser les vers de Voltaire. » *Les Contes d'Espagne et d'Italie*, produit incohérent de ce talent original, qui ne s'était pas encore dégagé de l'imitation, parurent lorsque le poëte n'avait pas vingt ans; ils comprenaient deux nouvelles en vers, *Don Paez*, *Portia*, un petit drame versifié *La Camargo*, un conte en vers intitulé *Mardoche* et quelques chansons ou ballades, dont deux, la *Ballade à la Lune* et *L'Andalouse*, devinrent promptement populaires, l'une pour sa bizarrerie, l'autre pour son entrain poétique et voluptueux. Ce volume est le plus étrange composé de passion et de moquerie, d'élégance naturelle et de trivialité cherchée, d'esprit distingué et de parodie impertinente et vulgaire, d'expérience précoce et d'insouciance adolescente. On ne peut contester au poëte l'ardeur du sentiment, le don inné des expressions vives, des images éclatantes, la verve et l'élan; mais on s'effraye du dédain avec lequel il traite les objets les plus dignes de respect, la vieillesse, l'âme, la divinité. Sans attacher une importance excessive à cette effervescence presque enfantine qui frappait sans mesurer la portée de ses coups, il était permis d'y voir un fâcheux augure pour l'avenir. La révolution de 1830, en dispersant le groupe littéraire auquel Musset s'était à demi rattaché, et en produisant dans les esprits une bruyante perturbation morale, acheva de livrer l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie* à lui-même et au courant impétueux de sa jeunesse. Dès lors commença pour lui ou se continua avec plus d'abandon une existence que la biographie doit toucher avec une extrême réserve, bien qu'il en ait souvent entretenu le public. Sa nature ardente, délicate et fragile, ne résista pas assez aux séductions des sens; mais il est juste d'ajouter qu'il s'indigna passionnément contre lui-même d'une faiblesse que tant d'autres hommes se pardonnent aisément. Sa poésie est l'expression navrante et quelquefois sublime de la lutte d'une noble nature contre le génie des sens imprudemment accueilli et fêté. Le volume qu'il publia en 1832, sous le titre d'un *Spectacle dans un fauteuil*, nous montre l'âme du poëte partagée entre l'attrait du plaisir et la colère contre la volupté impure et meurtrière. Ce nouveau recueil, très-supérieur au premier, mais bien incohérent encore, se compose d'une dédicace à moitié sérieuse, à moitié railleuse, où l'auteur, pour narguer les déclamations religieuses, patriotiques, humanitaires, qui retentissaient autour de lui, affiche un dédain complet pour la religion, le

patriotisme, etc. Puis viennent un drame, *La Coupe et les Lèvres*; une comédie en deux actes, intitulée : *A quoi rêvent les jeunes filles*, et un conte, *Namouna*. Le héros de *La Coupe et les Lèvres*, le Tyrolien Frank, égaré par l'orgueil, quitte son pays et va chercher fortune au loin. Il tue en route le palatin Stranio, et devient amoureux de la courtisane Belcolore, maîtresse du défunt. Il épuise rapidement les âpres jouissances de la débauche, du jeu, de la guerre, de la gloire; puis, dégoûté de ces plaisirs dont il a reconnu le néant, il revient dans ses montagnes natales retrouver son innocente fiancée, Déidamia. Mais c'est en vain que Frank veut purifier sa vie par un chaste amour; il ne peut effacer la flétrissure de son passé. Le jour des noces, entre le baiser donné par l'époux et non encore rendu, entre la coupe et les lèvres, Belcolore tue Déidamia. Le vice oublié reparaît au sein de l'ivresse légitime, et tue l'amour pur. C'est la moralité de ce drame décousu et invraisemblable, où abondent les élans superbes et les beautés splendides, moralité terrible, qui se résume dans ces vers :

Ah! malheur à celui qui laisse la débauche
Planter le premier clou sous sa mamelle gauche.
Le cœur d'un homme vierge est un vase profond :
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense et la tache est au fond.

Après la lecture de *La Coupe et les Lèvres*, *A quoi rêvent les jeunes filles* est un délicieux délassement. Alfred de Musset n'a rien écrit de plus spirituel et de plus exquis que cette ravissante fantaisie où une imagination gracieuse et étincelante se joue avec un sentiment délicat et un persiflage sans amertume. Le génie des sens, non pas maudit comme dans *La Coupe et les lèvres*, non pas épuré et virginal comme dans *A quoi rêvent les jeunes filles*, mais adoré d'un culte insensé, triomphe dans *Namouna*, sous la personnification de don Juan, le perfide sincère, le candide corrupteur qui, dans son ardente poursuite de l'amour infini, dont il porte en lui le rêve et le désir, traverse tous les amours terrestres sans en trouver un seul qui le satisfasse. De bons juges pensent que les deux cents vers consacrés à la peinture de ce don Juan :

Que personne n'a fait, que Mozart a rêvé,
Qu'Hoffmann a vu passer, au son de la musique,
Sous un éclair divin de sa nuit fantastique,

sont le plus bel endroit du *Spectacle dans un fauteuil*. Dans cet ordre de tableaux, Alfred de Musset se surpassa peut-être par *Rolla*, qui parut dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1833. Aucun de ses ouvrages ne donne une plus haute idée de son talent et ne fait plus vivement regretter qu'il ne l'ait pas mieux employé. Rolla débute par une magnifique apostrophe à notre siècle sceptique, sur les temps des croyances païennes et les âges de la foi chrétienne; mais ce splendide portique conduit à un conte licencieux et sinistre, indigne de l'admirable poésie dont le poëte l'a recouvert (1). Le sujet, qu'il serait impossible d'analyser ici, est, sous une autre forme, le même que celui de *La Coupe et les Lèvres*; c'est encore, dans un cœur envahi par la débauche, l'amour qui apparaît au dernier moment et meurt au contact du vice.

Telles étaient les peintures dans lesquelles Alfred de Musset se complaisait lorsque s'accomplit un des événements les plus importants de sa vie morale et littéraire. Cet épisode a exercé une telle influence sur son talent, il a été tant de fois raconté par les deux personnes qui y étaient le plus directement intéressées et si injurieusement commenté par d'autres, qu'il est permis d'en dire quelques mots dans le but de rétablir la vérité. En 1833 commença entre l'auteur de *Namouna* et la femme célèbre qui signait du pseudonyme de George Sand une liaison qui devait être la grande, l'unique passion sérieuse de sa vie (2). Les deux poëtes voyagèrent en Italie dans l'hiver de 1833-1834, et s'arrêtèrent à Venise. Là Alfred de Musset fut atteint d'une fièvre cérébrale qui mit ses jours en danger. A peine convalescent, il quitta Venise, mais seul. Dix ans plus tard, dans des vers à son frère revenant d'Italie, il lui demandait s'il avait trouvé *son pauvre cœur resté à Venise*. Les souvenirs de cet amour gardèrent pour lui un charme qu'il subissait encore même lorsqu'il semblait le maudire. On a dit que pour se sous-

(1) Ce déplorable abus de la poésie est surtout sensible dans la peinture du sommeil de la jeune fille qui est le dernier amour de Rolla.

Est-ce sur de la neige ou sur une statue
Que cette lampe d'or, dans l'ombre suspendue,
Fait onduler l'azur de ce rideau tremblant ?
Non, la neige est plus pâle et le marbre est moins blanc.
C'est un enfant qui dort. — Sur ses lèvres ouvertes
Voltige par instants un faible et doux soupir ;
Un soupir plus léger que ceux des algues vertes
Quand le soir sur les mers voltige le zéphir...
. . . .
C'est un enfant qui dort sous ces épais rideaux.
Une enfant de quinze ans, — presque une jeune femme;
Rien n'est encor formé dans cet être charmant.
. . . .
Les pas silencieux du prêtre dans l'enceinte
Font tressaillir le cœur d'une terreur moins sainte,
O vierge ! que le bruit de tes soupirs legers.
Regardez cette chambre et ces frais orangers,
Ces livres, ce métier, cette branche bénite
Qui se penche en pleurant sur un vieux crucifix -
Ne chercherait-on pas le rouet de Marguerite
Dans ce mélancolique et chaste paradis ? . . . .

Et ce qui suit jusqu'à ces vers :

Oh! la fleur de l'Eden pourquoi l'as-tu fanée,
Insouciante enfant belle Ève aux blonds cheveux ?

Les lecteurs de *Rolla* savent quelle est cette vierge et ce qu'est ce *paradis* Dans ces fraîches et éclatantes couleurs, des couleurs dignes de l'Eden, appliquées à des objets équivoques et impurs on a l'image de la poésie de Musset avant la passion qui lui inspira les poëmes des *Nuits*.

(2) Sur cette liaison, qui a donné lieu récemment à deux regrettables publications : *Elle et Lui*, de George Sand; *Lui et Elle*, de Paul de Musset, il faut lire la première des *Lettres d'un voyageur* de George Sand, publiée dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mai 1834) : on trouve là un magnifique portrait d'Alfred de Musset à vingt-trois ans, portrait fidèle, quoique tracé par une main passionnée.

ı cette obsession, il rechercha de grossières
ns. et on a essayé de rejeter sur
stre la responsabilité des tristes
ses dernières années d'Alfred de Mus-
tte interprétation est évidemment fausse.
ır de *Don Paez*, de *Namouna* et de
ıvait déjà tant donné aux sens, qu'une
même malheureuse ne pouvait guère
ır lui d'influence corruptrice. La vérité est
te passion le releva un moment, et si elle
a retomber trop vite, elle le porta dans
alle vers des hauteurs idéales où son
'avait pas encore atteint. Ce fut sous cette
e qu'il écrivit, sous le titre de *Nuits*, les
grandes méditations qui parurent dans la
des Deux Mondes : La Nuit de mai
a 1835); *La Nuit de décembre* (1er dé-
1835); *La Nuit d'août* (15 août 1836);
it d'octobre (15 octobre 1837). « Ces
es. Sainte-Beuve, marquent la
ration de son talent lyrique. *La*
mai et celle d'*Octobre* sont les pre-
pour le jet et l'intarissable veine de la
pour l'expression de la passion âpre et
ais les deux *Nuits de décembre* et *d'août*
élicieuses encore, cette dernière par le
nent et le sentiment, l'autre par la grâce
uplesse du tour. Toutes les quatre, elles
s leur ensemble une œuvre qu'un
anime et qui a ses harmonies,
es hat ent ménagées. » Le
rit es *Nuits* avec l'*Al-*
le a dit : « Dans
ts plus terrestres, mais aussi plus hu-
de M. de Musset, c'est du dedans que
inspiration, la flamme qui colore, le
qui embaume la nature; ou plutôt le
consiste dans le mélange, dans l'alliance
ux sources d'impressions, c'est-à-dire
ouleur si profonde et d'une âme si ou-
ncore aux impressions vives. Ce poëte,
ın cœur, qui crie avec de si vrais san-
des retours de jeunesse et comme des
de printemps. Il se retrouve plus sen-
n'auparavant aux innombrables beautés
vers, à la verdure, aux fleurs, aux rayons
n, aux chants des oiseaux. » Dans *La*
mai, le poëte, accablé par la douleur, se
ux sollicitations de sa Muse et ne veut
ıter son dur martyre, qui, dit-il, « brise-
lyre comme un roseau ». *La Nuit de*
re est un touchant appel à la solitude.
t d'août est comme un retour à la vie,
se, à l'amour. « Aime et tu renaîtras »,

ivoir souffert, il faut souffrir encore;
aimer sans cesse après avoir aimé.

t d'octobre, la plus passionnée, celle qui
rte le plus directement à la passion du
e termine par un pardon qu'il accorde et
On aime à croire qu'il resta sur cette
on clémente; en effet, dans les derniers
vers que lui inspira cet orageux sentiment à la fin de cette belle pièce des *Souvenirs* datée de 1841, il s'écrie :

> Un jour je fus aimé, j'aimais, elle était belle.
> J'enfouis ce trésor dans mon âme immortelle
> Et je l'emporte à Dieu.

La *Lettre à M. de Lamartine* (1836) (1), qui peint le même état du cœur, est inséparable des *Nuits*. Après de pareils accents, admirables sans doute, mais qui ne devaient pas se répéter, on espérait qu'Alfred de Musset aboutirait à des créations plus purement poétiques, plus dégagées de ses émotions personnelles, plus convenables aussi à la maturité de l'âge. Le roman intitulé : *La Confession d'un enfant du siècle* ne répondit pas à cette attente, bien qu'il révélât dans l'auteur un très-remarquable talent pour le récit en prose. C'était encore le sujet de *La Coupe et les Lèvres* et de *Rolla*, moins l'ardente poésie de ces deux ouvrages. Cependant on pouvait pardonner et même admirer en quelques endroits cette confession, à condition que ce serait la dernière, et que le poëte, laissant franchement son passé de côté, ou n'en tirant parti que dans la mesure permise à un artiste, arriverait enfin à des œuvres plus pures. Il devait être encouragé à cet effort par le succès restreint, mais très-distingué, qu'obtenaient en ce moment même les petites pièces qu'il publiait dans la *Revue des*

(1) La *Lettre à M. de Lamartine* reçut une tardive et sévère réponse. Dans des vers publiés en 1849, M. de Lamartine s'adressant à M. de Musset, bien près de la quarantaine, lui disait :

> Enfant aux blonds cheveux, jeune homme au cœur de cire,
> Dont la lèvre à le pli des larmes ou du rire
> Selon que la beauté qui règne sur tes yeux
> Eut un regard hier sévère ou gracieux;
> Poétique jouet de molle poésie,
> Qui prends pour passion la vague fantaisie,
> Bulle d'air coloré dans une bulle d'eau, etc...

Alfred de Musset fut piqué de se voir traité ainsi, et dans le sonnet railleur placé en tête de ses *Poésies nouvelles* (1851) il rangea malicieusement parmi les *choses qui s'en allaient* :

> Les rois, les dieux vaincus, le hasard triomphant,
> Rosalinde et Suzon, qui me trouvent trop sage,
> Lamartine vieilli qui me traite en enfant.

Ce malentendu entre deux poëtes faits pour se comprendre a cessé sur la tombe du plus jeune. Dans son dix-neuvième *Entretien*, M. de Lamartine a rendu un touchant hommage à ce frère méconnu. « Ce n'est que depuis sa mort prématurée, dit-il, ce n'est qu'au moment où j'écris que j'ai ouvert ses volumes fermés pour moi et que j'ai lu enfin ses poésies. Ah! combien en les lisant ai-je accusé le sort qui m'a privé d'apprécier et d'aimer pendant qu'il respirait un homme pour lequel je me sens tant d'attraits, et, oserai-je le dire? tant de tendresse après sa mort! Oh! que ne l'ai-je connu plus tôt!.... O Musset! pardonne-moi du sein de ton Élysée actuel! Je ne t'avais pas lu alors. Ah! si je t'avais lu, je t'aurais adressé la parole, je t'aurais touché la main, je t'aurais demandé ton amitié........ Les juvénilités de ta vie et de tes vers, les gracieuses mollesses de ta nature ne m'auraient pas écarté de toi, au contraire; il y a des faiblesses qui sont un attrait de plus, parce qu'elles mêlent quelque chose de tendre, de compatissant, d'indulgent à l'amitié, et qu'elles semblent inviter notre main à soutenir ce qui chancelle et à relever ce qui tombe. » Ces paroles honorent celui qui les a prononcées et celui qui en est l'objet. Nous les avons citées pour les opposer à ceux qui jugeraient Musset trop sévèrement.

Deux Mondes. Deux ébauches dramatiques imparfaites, mais passionnées et vigoureuses, *André del Sarto* et *Lorenzaccio*, avaient mis hors de doute son aptitude pour le dialogue en prose. *Les Caprices de Marianne* (1833), *Fantasio* (1834), *On ne badine pas avec l'amour* (1834), *La Quenouille de Barberine* (1835), *Le Chandelier* (1835), *Il ne faut jurer de rien* (1836), petites compositions qui rappellent librement les comédies de Shakspeare, sont des œuvres exquises, où l'observation fine, le sentiment léger et tendre, l'esprit, la fantaisie lyrique se combinent avec un rare bonheur. *Le Caprice* (1837), plus rapproché de la peinture du monde réel, est encore charmant, mais trahit déjà un peu de lassitude. Alfred de Musset, comme s'il eût eu conscience de cette lassitude étrange à vingt-sept ans, laissa la comédie pour le récit en prose qui n'exige pas autant de verve et de vivacité. Ses nouvelles : *Emmeline* (1837), *Les deux Maîtresses* (1837), *Frédéric et Bernerette* (1838), *Le Fils de Titien* (1838), *Margot* (1838), *Croisilles* (1839), ont bien de la grâce et de l'esprit, et sont écrites d'un style rapide, délicat, poétique; mais elles manquent de vérité et de composition, et les dernières annoncent visiblement la fatigue. Ce n'est pas que le talent de Musset baissât. Quand il s'agissait de piquer au vif dans une prose alerte ou dans des vers spirituels et toujours poétiques les ridicules du jour; quand il s'agissait de pleurer sur la mort de Mme Malibran, de saluer les débuts de Mlle Rachel et de Mlle Pauline Garcia, son talent se retrouvait tout entier; mais ce n'étaient là que des accès passagers, et non l'application continue, large et ferme d'un talent sûr de lui. L'incomparable poëte de la jeunesse ne devait pas arriver à une féconde maturité. Si on osait répéter le mot cruel de Henri Heine, on dirait qu'Alfred de Musset à trente ans était un jeune homme d'un bien beau passé. Nul ne le sentait mieux que le poëte lui-même. En 1840, chez un de ses plus chers amis, M. Alfred Tattet, dans une nuit d'insomnie, il écrivit ces vers :

> J'ai perdu ma force et ma vie,
> Et mes amis et ma gaîté;
> J'ai perdu jusqu'à la fierté
> Qui faisait croire à mon génie.
>
> Quand j'ai connu la vérité,
> J'ai cru que c'était une amie;
> Quand je l'ai comprise et sentie,
> J'en étais déjà dégoûté.
>
> Et pourtant elle est immortelle,
> Et ceux qui se sont passés d'elle
> Ici-bas ont tout ignoré.
>
> Dieu parle, il faut qu'on lui réponde.
> Le seul bien qui me reste au monde
> Est d'avoir quelquefois pleuré.

Quand on est arrivé à ce point de découragement, quand on sent avec une telle amertume que l'on ne réalisera jamais la beauté idéale que l'on conçoit, il ne reste plus qu'à mourir. Alfred de Musset ne savait que faire d'une vie que n'enchantait plus le charme du printemps. « Je suis le poëte de la jeunesse, disait-il à son frère; je dois m'en aller jeune avec le printemps. Je ne voudrais pas passer l'âge de Raphael, de Mozart et de la divine Malibran. » La mort ne vint pas aussi vite qu'il le souhaitait. Il avait d'ailleurs des réveils de talent qui auraient dû le consoler. Deux contes dans le genre de La Fontaine, mais avec plus de décence, *Simone*, *Sylvia*, une excellente satire, intitulée : *La Paresse*, sont des beaux témoignages de sa faculté poétique, dignes de ses beaux jours. Le public, qui l'avait traité fort légèrement du temps de ses chefs-d'œuvre, lui prodiguait maintenant l'admiration. Ceux qui n'avaient fait aucune attention à l'exquise fantaisie poétique du *Chandelier* et de *Il ne faut jurer de rien*, s'émerveillaient du marivaudage prosaïque d'un de ses derniers proverbes : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* (1845). Enfin son talent était si bien reconnu que les œuvres, toujours aimables mais débiles, de son précoce déclin, *Louison*, *Bettine*, étaient recherchées, applaudies. L'Académie française l'accueillait en 1852. La place de bibliothécaire au ministère de l'intérieur, qu'il possédait sous Louis-Philippe, et qu'une décision malencontreuse lui avait enlevée en 1848, lui était rendue sous l'empire. Tout semblait devoir assurer le repos et la considération de son âge mûr lorsqu'il mourut subitement, dans la nuit du 1er mai 1857, d'une maladie de cœur. Il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur ce poëte si aimé, si admiré du public choisi, mais qui n'a jamais eu l'autorité et l'influence de quelques autres talents contemporains. Cependant il est permis de penser que l'avenir lui assignera une des premières places parmi les poëtes du dix-neuvième siècle. Aucun de ses illustres contemporains ne l'a surpassé pour la spontanéité du génie poétique, pour l'ardente et sincère expression de la passion, pour la vivacité, la grâce et l'éclat de l'esprit; aucun ne représente plus fidèlement que lui cette disposition troublée, cette inquiétude des âmes, ce mélange de scepticisme et d'aspirations religieuses qui caractérisent notre époque.

Voici les titres de ses ouvrages : *Contes d'Espagne et d'Italie*; Paris, 1830, in-8°; — *Un Spectacle dans un fauteuil*, 1re livraison, contenant deux pièces dramatiques et un conte, le tout en vers; Paris, 1832, in-8°; 2e livraison, contenant des scènes en prose; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *La Confession d'un enfant du siècle*; Paris, 1836, 2 vol. in-8°; édit. revue et corrigée; Paris (Charpentier), 1840-1845, in-12; — *Poésies complètes*; Paris, 1838, in-12; nouv. édit., corrigée et très-augmentée; Paris, 1847-1849; 1re partie, *Contes d'Espagne et d'Italie* (1830); *Poésies diverses*; 2e part., *Un Spectacle dans un fauteuil*; 3e part., *Poésies nouvelles* (1835-1840); — *Les deux Maîtresses*; *Frédéric et Bernerette*; Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *Comédies et Proverbes*; Paris (Charpentier), 1840, 1848, 1851, in-12, conte-

pièces suivantes : *André del Sarto; acc10; Les Caprices de Marianne; io; On ne badine pas avec l'amour; Nuit vénitienne, ou les Noces de Lau- La Quenouille de Barberine; Le Chan- Il ne faut jurer de rien; Un Caprice;* le nouvelle édition, 1857, 2 vol. in-12, uité : *Il faut qu'une porte soit ouverte née, Louison, On ne saurait penser à armosine, Bettine, — Nouvelles*; Pa- arpentier), 1841, 1846, in-12, cont. : *Les îtresses; Emmeline; Le Fils du Ti- r ric et Bernerette; Croisilles; Mar- nouvelles* (avec M. Paul de Musset); 1848, in-8°. Deux des quatre nouvelles les dans ce volume : *Pierre et Camille, et de Ja votte* sont d'Alfred de Musset; *abit Vert*, proverbe en un acte, avec le Augier; Paris, 1849, in-18; — *Lyui-* édie en deux actes et en vers; Paris, 12 : — *Il faut qu'une porte soit ou- née*; Paris, 1851, in-18; — *Poésies les*; Paris, 1850, in-12; — *Bettine*, co- n un acte et en prose; Paris, 1851, in-18; *es posthumes*; 1 vol. in-12. Dans la col- Charpentier, qui contient les œuvres d'Al- Musset, les *Poésies* forment deux vol., *édies et Proverbes*, deux vol.; les *Nou-* deux vol. A partir de 1833 la plupart oductions d'Alfred de Musset parurent *Revue des Deux Mondes*. Tous les ar- qu'il a publiés dans cette *Revue* n'ont recueillis dans ses œuvres, dont on attend une édition complète. L. JOUBERT.

Beuve, *Portraits contemporains*, t. I de l'édit. *userles du lundi*, t. I et XIII. — Lamartine, *familier de littérature*. — Victor de Laprade. *de réception à l'Académie française*. — Villet, *au discours de M. de Laprade*. — Ant. de La- *Le Correspondant*. — *Oxford Essays*, 1858.

USSET (*Paul-Edme* DE), romancier , frère aîné du précédent, né le 7 no- 1804, à Paris. Il fit ses études au lycée , à Paris, et embrassa après 1830 des lettres. En 1846 il fut chargé par ernement d'une mission littéraire à Ve- est chevalier de la Légion d'Honneur. ts se distinguent par le bon goût, l'élé- t la sobriété. Nous citerons de lui : *La de nuit, équipées parisiennes;* Paris, -8°; — *Samuel, roman sérieux;* Paris, 8°; — *La Tête et le Cœur, nouvelles* s, Paris, 1834, in-8°; — *Lauzun;* Paris, 836, 2 vol. in-8°; — *Anne Boleyn;* Paris, vol. in-8°; — *Le Bracelet;* Paris, 1839, — *Mignard et Rigaud*; Paris, 1839, n-8°; — *Guise et Riom;* Paris, 1840, n-8°; — *Les Femmes de la régence;* 1841, 2 vol. in-8°; 3e édit., corrigée, n-18; — *Madame de La Guette;* Paris, vol. in-8°; — *Course en voitures* (Ita- le); Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *Ori- du dix-septième siècle, galerie de portraits;* Paris, 3e édit., 1848, in-18; c'est un recueil de nouvelles, disséminées dans quelques-uns des ouvrages précédents; — *Les Nuits italiennes*; Paris, 1848, 2 vol. in-8°; — *Jean le Trouveur*; Paris, 1849, in-18; — *Puylaurens*; Paris, 1850, in-18; — *La Bavolette*; Paris, 1856, in-18; — *Le Maître inconnu*, in-18. En 1860, il a fait insérer dans le *Magasin de Librairie*, et sous le titre de *Lui et Elle*, un roman qui contient des allusions fort transparentes à une liaison célèbre. M. Paul de Musset a fourni des articles au *National* et il a surveillé les dernières éditions des *Œuvres* de son frère. P. L—Y.

Littérat. franç. contempor.

MUSSEY (*Jean*), historien français, né à Longwy, le 17 février 1644, mort dans la même ville, en 1712. D'une ancienne famille du pays Messin, il reçut la prêtrise en 1662 et fut nommé l'année suivante maître ès arts à l'université de Trèves, où il professa le latin pendant dix ans. En 1675 à Hademar, province de Nassau, où il exerçait son ministère, il fut blessé aux deux jambes par un coup de fusil que lui tira un luthérien, irrité de ce qu'il avait fait chasser de la ville une femme avec laquelle cet homme vivait illégitimement. Guéri de cette dangereuse blessure, Mussey fut pourvu en 1679 de la cure de Longwy. Il n'y avait pas encore d'hôpital dans cette ville; Mussey forma le projet d'en élever un; quelques habitants l'aidèrent, et la première pierre en fut posée en 1705 par Jean-Pierre Verhost, évêque. Mussey a publié l'année de sa mort : *La Lorraine ancienne et moderne, ou l'ancien duché de Mosellane, véritable origine de la maison royale du duché moderne de Lorraine, avec un abrégé de l'histoire de chacun de ses souverains*; suivie d'une *Epître au duc Léopold;* d'une *Notice concernant Gérard d'Alsace*; d'un *Tableau de la généalogie masculine de la maison royale de Lorraine*, etc.; ce livre est devenu très-rare; — *Histoire de Longwy*; Luxembourg, 1706, suivie d'une *Généalogie de la famille Mussey*, très-rare aussi. A. J.

D. Calmet, *Bibliothèque Lorraine*, p. 681. — Bégin, *Biographie de la Moselle.*

MUSSI (*Pamphilo*), médecin italien, établi à Crémone, vers la fin du quatorzième siècle. Il jouit dans son temps d'une grande réputation; mais l'on manque de renseignements sur son compte. Il laissa plusieurs ouvrages, où il traitait *De Variolis; De rebus non naturalibus; De humido radicali*. Ces divers écrits n'ont point été imprimés. G. B.

Arisi, *Cremona litteraria*, t. 1, p. 173.

MUSSIS (*Jean de*), historien italien, né à Plaisance, mort dans les premières années du quinzième siècle; il est auteur d'un *Chronicon Placentinum* qui s'étend de l'an 222 jusqu'à 1402, et que Muratori a recueilli dans ses *Scriptores rerum Italicarum*, t. XVI. G. B.

MUSSO (*Cornelio*), prédicateur italien, né en avril 1511, à Plaisance, mort le 9 janvier

1574, à Rome. Dès l'âge de neuf ans, il entra chez les Cordeliers conventuels. Il étudia avec succès la philosophie et les langues anciennes, professa la métaphysique à Pavie et à Bologne, et fut reçu docteur en théologie à Padoue. Son éloquence le rendit célèbre par toute l'Italie; il consacra sa vie entière à la prédication, et parut avec éclat au concile de Trente. Cependant ses discours, quoique fort applaudis, ne s'élèvent guère au-dessus de ceux de Maillard et de Menot; il y cite pêle-mêle la fable, l'histoire, Homère, Virgile, l'Écriture et les Pères. Par exemple, dans la harangue qu'il prononça à l'ouverture du concile de Trente, il dit que les assemblées sont nécessaires, parce que dans *L'Énéide* Jupiter réunit le conseil des dieux et qu'à la création de l'homme et à la tour de Babel Dieu s'y prit en forme de concile; que tous les prélats doivent se rendre à Trente, comme les Grecs dans le cheval de Troie, etc. Appelé à Rome par le pape Paul III, Musso fut pourvu de l'évêché de Bertinoro, dans la Romagne, d'où il passa à celui de Bitonto, Sous Pie IV, il fut envoyé en Allemagne. On a de lui : des *Sermons*, en latin et en italien; Venise, 1582-1590, 4 voi. in-4°; — *De Visitatione et de Modo visitandi sive Synodus Bitontina;* Venise, 1579, in-fol.; — *De Historia divina lib. V;* Venise, 1587, et d'autres ouvrages. P.

Giuseppe Musso, *Vita di Cornelio Musso*, à la tête des *Prediche quadragesimali* (1586). — Ughelli, *Italia sacra*, II, 614, et VII, 689. — Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*, 1re part. — Imperiali, *Musæum hist.* — Bayle, *Dict. crit.*

MUSSOT. *Voy.* ARNOULD.

MUSTACCHI (LE). *Voy.* REVELLO.

MUSTAPHA Ier, sultan ottoman, né à Constantinople, en 1591, mort en 1639, dans cette ville. Second fils de Mahomet III, il succéda, le 24 novembre 1617, à son frère aîné, Achmet Ier. Pendant toute la durée du règne de ce dernier, Mustapha avait vécu enfermé dans l'intérieur du harem; cette captivité avait affaibli ses facultés intellectuelles, au point que, une fois monté sur le trône, il passait son temps à jeter des pièces d'or aux poissons du Bosphore, ou à poursuivre, le sabre à la main, les jeunes pages du sérail, dont il voyait couler le sang avec un sourire stupide. Un de ses amusements favoris était, de faire amener devant lui des gens du peuple ou des enfants, et de leur conférer les plus hautes dignités de l'empire : les marques de profond étonnement qu'ils donnaient, en se voyant revêtus, d'une manière si inattendue, d'emplois importants, causaient à Mustapha des accès d'une joie insensée. Malgré ces actes d'imbécillité, il trouva des défenseurs dans le corps des chéiks qui, espérant s'emparer de l'autorité sous ce simulacre de souverain, essayèrent de faire passer son idiotisme pour un signe de sainteté et pour la préoccupation d'un esprit abîmé dans les choses célestes. Mais, à la suite de la révolte des janissaires et des sipahis, le kislar (aga chef des eunuques) s'étant entendu avec le moufti et le kaïmakam, Mustapha Ier, après trois mois de règne, fut relégué, le 26 février 1618, dans le harem, où s'était déjà écoulée une partie de sa vie. Pendant cette première période de son règne, il avait fait éprouver un traitement injurieux à M. de Sancy, ambassadeur de France à Constantinople. Sous le prétexte que le diplomate français avait été complice de l'évasion d'un officier polonais captif, Mustapha le fit arracher de son hôtel, et amener devant le cadi, où M. de Sancy faillit être mis à la question. Le sultan fut déposé, du reste, avant que cette affaire ne pût être arrangée. Chassé par une révolte de janissaires, l'imbécile Mustapha Ier fut, par un jeu bizarre du sort, rétabli sur le trône quatre ans après, le 19 mai 1622, à la suite d'une autre révolte de la même milice, qui traita Osman II comme elle avait traité son oncle Mustapha. Ce dernier, croyant que ceux qui allaient le tirer de sa prison venaient pour l'assassiner tendit docilement le cou aux soldats : il se plaignit ensuite de la soif et de la faim, car depuis trois jours il était privé de toute nourriture. Pendant les scènes horribles de cette journée, parmi lesquelles figure l'exécution d'Osman II, premier exemple de l'assassinat d'un sultan ottoman régnant, Mustapha Ier, assis sur le mihrab de la mosquée des janissaires, tressaillait à chaque explosion de l'orage populaire, et n'était rassuré qu'avec peine par la sultane Validé, qui lui disait : « Viens, viens, mon lion! » Du reste, rétabli sur le trône, ce fantôme de souverain ne gouvernait pas plus par lui-même que dans la première période de son règne. Après avoir assisté une seule fois à la prière publique du vendredi ou khothbah, il fut dès lors empêché d'y paraître, par les officiers du sérail, qui voulaient dérober à la nation l'état moral du sultan. Car la démence de ce prince avait pris, depuis son second emprisonnement, un caractère encore plus prononcé. Tantôt, parcourant avec inquiétude le sérail et frappant à toutes les portes, il appelait son infortuné neveu, dont il avait oublié la fin tragique, et le demandait à tous ceux qu'il rencontrait; tantôt il mettait en morceaux les meubles les plus précieux du palais; parfois il passait des journées entières sans faire un seul mouvement, et les yeux tournés vers le ciel. Après la destitution de Daoud-Pacha, meurtrier d'Osman II, et accusé de divers autres assassinats, le sultan nomma grand-vizir le cuisinier Merrè Houcéin, mari de sa nourrice, qui tenta de refréner les janissaires. Ceux-ci, au bout d'un mois, ayant demandé sa destitution, le sultan leur laissa le choix entre trois candidats qu'il proposa pour ce poste. Il en fut de même du quatrième vizir, Khadim Gurdji Mohammed-Pacha, qui entra en fonctions le 14 octobre 1622, et qui fit d'importantes réformes administratives, en même temps qu'il releva la marine.

Après avoir dû souscrire, le 9 janvier 1623, à l'exécution des meurtriers d'Osman II, parmi lesquels était en première ligne l'ancien grand vizir Daoud-Pacha, qui avait accusé le sultan lui-même d'avoir assassiné son prédécesseur, Mustapha Ier dut sacrifier aux janissaires encore le vaillant Gurdji Mohammed. Sur leur demande, il réintégra Merrè Houcéin dans ses anciennes fonctions. Le nouveau grand vizir inaugura sa seconde administration par la conclusion d'une paix avantageuse avec la Pologne, qui dut céder l'importante forteresse de Choczym, le 18 février 1623. En même temps il reçut la soumission du prince de Transylvanie, Bethlen Gabor, ce qui le rendit assez fort pour éluder les demandes de l'empereur d'Allemagne, qui réclamait la reddition des places de Lippa, de Waïtzen et d'Arad en Hongrie. Il tint tête également à l'Angleterre et aux Vénitiens, et n'accorda à l'ambassadeur de France que la destitution du patriarche grec de Constantinople, Cyrille Lascaris, accusé de tendances calvinistes et de relations étroites avec les protestants d'Allemagne. Mustapha Ier dans tout cela laissait faire ses ministres et ses agents. Il s'occupait seulement à faire revivre les anciennes mœurs; il exhuma les vieux édits contre l'usage du vin, et fit enlever leurs enfants aux chrétiens et aux juifs, pour les enrôler parmi les janissaires. Pour le reste, les événements marchèrent sans lui, et même malgré lui.

Après les avoir gorgés de butin et d'argent, le grand vizir, Merrè Houcéin ne parvint pas encore à satisfaire les janissaires, qui continuèrent à manifester leur mécontentement par des révoltes et des incendies. D'un autre côté, par sa partialité pour ce corps, il s'était aliéné tous les pachas de provinces, parmi lesquels Abaza, gouverneur d'Erzeroum, souleva toute l'Asie Mineure, et s'avança jusqu'à Brousse. A la même époque le compatriote d'Abaza, le Turcoman Séifeddin Oghlou Yousouf, s'était déclaré indépendant à Tripoli de Syrie. Le bruit s'étant répandu que la sultane Keucem avait formé le projet de mettre sur le trône son fils Amurath, et qu'elle était soutenue par Gurdji Mohammed, Merrè Houcéin, aidé des janissaires, la força d'envoyer à la monnaie toute la vaisselle d'or et d'argent du sérail. Ce sanguinaire vizir, après avoir étouffé encore dans le sang une révolte des spahis, une insurrection des oulémas, qui avaient demandé la déposition de Mustapha Ier, fut destitué, le 20 août 1623. Le nouveau grand vizir, Kemankech Ali-Pacha, n'eut pas plus tôt le pouvoir en main, qu'il s'empressa de convoquer les principaux dignitaires, pour concerter avec eux la déposition du sultan. Sa nullité complète ayant été constatée, Mustapha Ier fut renvoyé, avec la sultane Validé, au fond du sérail, où il resta enfermé jusqu'en 1639. Dans cette année, Amurath IV, son successeur, ayant conçu de l'ombrage du malheureux prisonnier le fit étrangler.

Mustapha Ier est le seul de tous les sultans ottomans auquel les historiens nationaux n'accordent pas les éloges dont ils sont si prodigues envers leurs maîtres. Sous son règne déplorable, les revenus de la couronne diminuèrent de plus de 48 millions; dix-neuf sandjaks, composant les provinces de Géorgie, Ghendjé, Érivan, Bagdad et Bassora, tombèrent entre les mains des Persans; tandis que toute l'Asie Mineure et la Syrie étaient au pouvoir de pachas rebelles. Les soldats s'étaient adjugé la perception des impôts, élevés à un taux inconnu jusqu'alors, et la population avait décru d'une manière effroyable. De cinq cent cinquante-trois mille, qui était leur nombre en 1610, les communes se trouvaient en 1623 réduites au chiffre de soixante-quinze mille. Quant à l'armée, les troupes régulières commençaient à abandonner le service. Et cependant, au milieu de cette décadence générale des institutions civiles et militaires, la littérature et la jurisprudence étaient arrivées à un haut degré de culture, grâce à l'influence du corps des oulémas, qui joua un si grand rôle pendant le règne de Mustapha Ier. Ch. R.

Nerkesizade, *Annales ottomanes*. — Abdi-Pacha, *id.* — Naïma, *idem*. — Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*.

MUSTAPHA II, sultan ottoman, né le 2 juin 1664, à Constantinople, mort dans la même ville, le 31 décembre 1703. Fils du sultan Mahomet IV, il succéda à son oncle Achmed II, le 6 février 1695. Mustapha, dès le début de son règne, annonça, contrairement à ses prédécesseurs, la volonté ferme de gouverner par lui-même, volonté qu'il exprima dans un hatti-chérif, où il blâma l'indolence de Souléiman III et d'Achmet II. « Je persiste à marcher », fut sa réponse aux vizirs, qui voulaient le détourner de se mettre lui-même à la tête de ses armées. Après avoir apaisé une émeute des janissaires, et fait exécuter le grand vizir Sourméli Ali-Pacha, comme coupable de cette émeute, Mustapha II éleva au grand vizirat Mohammed Elmas-Pacha, et conféra le titre de capitan-pacha au célèbre pirate algérien Houcéin Mezzomorto. Victorieux dans deux batailles navales, livrées aux Vénitiens, le 8 et le 18 février 1695, dans le canal de Chio, Houcéin reprit cette île à ses adversaires, tandis que le khan de Crimée ravagea en même temps toute la Pologne et la Gallicie jusqu'à Lemberg (ou Léopol). Les Vénitiens furent encore battus, en avril 1695, par Liberius Gueratzari, bey de la Maïna, ainsi que par Haçan-Pacha, chef des Yuruks ou Turcomans; ils n'étaient pas plus heureux dans l'Herzegowine contre Siawouch, gouverneur de Perzerin, en juin de la même année.

Mustapha se porta ensuite au-devant des Impériaux sur la Theiss, où il les rencontra, le 22 septembre 1695, entre Lippa et Lugos. Le sultan attaqua en personne le centre de l'armée

chrétienne, tandis que le khan des Tartares la surprenait par derrière. Après avoir, à l'aide de cette habile manœuvre, battu les Impériaux et fait trancher la tête, sur le champ de bataille même, à leur brave général, Frédéric Veterani, d'Urbin, Mustapha fit son entrée triomphale à Constantinople, le 10 novembre. Dans cet intervalle Houcein Mezzomorto avait de nouveau défait, dans deux batailles navales, près de Chio, le 18 et le 21 septembre 1695, les Vénitiens, qui y perdirent leur amiral Giovanni Zeno. Le sultan semblait avoir ramené la victoire sous les drapeaux ottomans; car il força encore le czar Pierre le Grand de lever, après trois mois d'attaques infructueuses, le siége d'Azoff, le 13 octobre 1695. Pendant l'hiver suivant, Mustapha ordonna plusieurs mesures administratives importantes : il soumit à la capitation tous les Bohémiens, tant musulmans que chrétiens, racheta les impôts et fermages à vie, pour ne les louer dorénavant qu'à un temps indéterminé; enfin il abolit les milices irrégulières. Bientôt il se mit de nouveau en campagne contre les Impériaux, commandés cette fois par le fameux électeur de Saxe, Frédéric-Auguste le Fort, appelé par les Ottomans *Briseur de fers à cheval*. Il les battit à Olasch, près de Temeswar, le 20 août 1696 ; mais en revanche il eut la douleur de voir tomber entre les mains de Pierre le Grand l'importante forteresse d'Azoff. Pour obvier aux inconvénients de cette perte, Mustapha fit bâtir un château fort à l'embouchure du Kouban, et renforça les flottes de la mer Noire et du Danube. Une fonderie de canons fut établie à Piraouschta. Après avoir forcé les grands de l'empire à fournir des soldats, créé cinq nouveaux hôtels de monnaie, où les anciennes pièces furent refondues, et rempli le trésor par divers impôts frappés sur des articles de luxe, le sultan ouvrit lui-même la nouvelle campagne de 1697. Ayant remporté de légers avantages sur le général autrichien, comte d'Auersperg devant Bihacz et Karansébès en Bosnie, Mustapha se trouva tout à coup, avec son grand visir, Elmas Mohammed-Pacha, en face du prince Eugène de Savoie, campé devant Pétervaradin. A la suite de diverses marches et contre-marches, les Turcs commencèrent à effectuer près de Zenta, au moyen d'un pont jeté sur la Theiss, le passage de cette rivière. Mais avant que ce mouvement fût entièrement terminé, une portion de l'armée impériale, se plaçant entre le pont et l'aile droite des Ottomans, leur coupa la retraite, tandis que le prince Eugène les attaqua de front; cette manœuvre décida la victoire en faveur des chrétiens. Le Grand Seigneur, placé sur l'autre rive de la Theiss, s'enfuit à Temeswar, laissant entre les mains des Impériaux son riche trésor, son harem, ses voitures, le sceau de l'empire, toute l'artillerie, les bagages et les caisses de l'armée, et quatre cents étendards.

Arrivé à Temeswar, Mustapha s'occupa de remplacer les hauts dignitaires qui avaient péri dans la bataille de Zenta, et parmi lesquels se trouvait le grand vizir Elmas Mohammed-Pacha; en même temps il remplit les cadres de l'armée, qui venait de perdre trente mille hommes, et donna les sceaux de l'empire à Houcéin Kiouprili-Pacha, d'une famille qui avait déjà fourni cinq grands dignitaires à la monarchie. A ce moment il reçut la nouvelle de la dernière victoire navale remportée par Houcéin Mezzomorto, près de Ténédos, sur les Vénitiens, qui sur un autre point avaient aussi dû abandonner le siége de Dolcigno, dans l'Albanie. Une autre et plus belle compensation de ses revers lui vint de la limite la plus orientale de son empire : le châh Houcéin de Perse lui envoya les clefs de Bassora, ville qui avec ses environs avait été soustraite à la domination turque par le fameux chéik Maani et par deux autres rebelles, Abbas Anouni et Séiman. Dans l'intervalle, le grand vizir avait pris de nouvelles mesures fiscales pour se procurer de l'argent, tandis que le séraskier Mustapha Daltaban repoussa au delà de la Save les Autrichiens, qui avaient envahi la Bosnie. Mais le sultan, vu le délabrement des finances ottomanes et la supériorité numérique du prince Eugène, accepta la médiation offerte par l'ambassadeur anglais pour arriver à conclure la paix entre la Turquie et l'Autriche.

Daltaban Mustapha-Pacha remporta divers avantages, en même temps que les Tartares surprirent les Allemands dans Temeswar; les chances semblaient donc assez avantageuses à la Turquie pour qu'on pût arrêter des bases futures, tant pour l'Autriche que pour Venise, le 22 juillet 1698, peu de jours après une bataille navale livrée près de Mitylène, où cette république avait pris sa revanche sur les Ottomans. Après que Pierre le Grand eut conclu, pour deux ans seulement, un armistice selon lequel il conserva la ville d'Azoff, le 24 janvier 1699, Mustapha fit signer, le 26 janvier 1699, le traité de paix avec l'Autriche, la Pologne et Venise, par le reis effendi Rami et le drogman Maurocordato. Le sultan resta maître du banat de Temeswar, mais céda à l'empereur Léopold la Transylvanie et tout le pays appelé Baczka, situé entre le Danube et la Theiss, et renonça à toutes les sommes payées annuellement, à quelque titre que ce fût, par l'Allemagne. Mustapha fit insérer dans le traité avec cette puissance, représentée par un ancêtre du comte Schlick, la clause que les Hongrois révoltés obtiendraient leur grâce ou la faculté de passer, s'ils le préféraient, sur le territoire de la Porte Ottomane. Parmi ces derniers se trouva le fameux Éméric Tœkely, qui mourut peu après, à Péra, dans un état voisin de l'indigence.

Les Venitiens restituèrent les conquêtes qu'ils avaient faites au nord des golfes de Corinthe et d'Égine, et retirent la Morée jusqu'à l'Hexamilon, presque toute la Dalmatie, Sainte-Maure et les îles voisines; la république acquit de plus les villes de Castelnuovo et de Cattaro, et fut li-

le la rente à laquelle elle avait été sou-
usqu'alors pour la possession de Zante :
stipulé en outre que les fortifications de
a et de Lépante, ainsi que celles du château
rdanelles sur la côte de Roumilie, seraient
es par les Vénitiens, et que les Ottomans
eraient possesseurs, ainsi que des îles de
sel. La Pologne enfin, représentée par le
u roi Stanislas Leczynski, recouvra Ka-
la Podolie et l'Ukraine, contre la restitu-
Soczava, Nemoz et Soroka aux Ottomans,
fut affranchie du tribut honteux qu'elle
au khan des Tartares.
uillé de son prestige militaire, par la
e Carlowitz, qui pour la première fois
moralement les puissances chrétiennes
erreur inspirée jusqu'alors par les redou-
Ottomans, Mustapha tourna son attention
s améliorations intérieures et vers la sou-
des gouverneurs rebelles. A la place d'un
à poudre qui avait sauté à Constantinople,
ous les magasins qui avaient été détruits à
le, le sultan, puissamment secondé par le
vizir Kioupriii Houcéin, en fit construire
s, en dehors de ces villes et à l'abri de
s semblables. Puis, il restaura les for-
s de Chehrezour, d'Amasia, de Gallipoli, de
le, Nissa, Temeswar, et les châteaux des
elles; il établit l'académie militaire Tachlik
tantinople, construisit des fontaines, des
es, des écoles, des abattoirs, des mos-
des casernes dans différentes villes de
e, et par diverses ordonnances il apporta
cissement à la position des sujets chré-
Conseillé par son capitan-pacha Houcéin
morto, il fait aussi réformer la législation
, en promulguant un code de marine,
en vigueur aujourd'hui. Après avoir
tribut arriéré de la république de Ra-
si que celui du dadian de Gouriel, en
t augmenté de 4,000 piastres la rétribution
vait l'Égypte, le sultan régla les affaires,
s pendantes, des villes saintes. Ayant
u, par politique, un rebelle, Saad ben-
omme chérif de La Mecque, et détaché la
e [illegible] de ses possessions, pour la
[illegible]diatement à la Turquie, Musta-
[illegible] la sûreté des caravanes des pèlerins
ayement exact de la *sourre*, ou tribut
nnel pour les peuplades environnantes
[illegible], et les aumônes aux pau-
[illegible] cités. De cette manière il rat-
de nouveau à l'empire tous les Arabes
qu'il gagna encore par deux nouvelles
ées en l'honneur de la naissance et de
apparition du prophète Mahomet, de
que [illegible] restauration de la Caaba et de
[illegible]). En 1701 le sultan fit re-
[illegible] le district de Bassora,
ériaske[illegible] Mustapha éleva sur le
de bataille une pyramide de quinze mille
es. En même temps il étouffa deux ré-

voltes en Crimée, où Ghazi Ghéraï et Kaplan Ghéraï avaient successivement, à l'aide des Noghaïs, arboré l'étendard de la révolte contre leur frère, le khan Dewlet-Ghéraï. Après avoir encore pacifié le Kourdistan et la Tripolitaine d'Afrique, où il essaya d'imposer son autorité jusqu'au chérif de Maroc, le fameux Muley Ismaïl, et restauré le canal du Nil à Alexandrie, le Grand Seigneur fut privé, dans le courant de la même année, de ses serviteurs les plus fidèles et les plus éclairés. Houcéin Mezzomorto mourut en septembre 1701, et le grand vizir Kioupriii, compromis par un de ses neveux, qu'on accusait d'aimer une sultane, dut demander sa retraite, qui fut suivie presque immédiatement de sa mort, le 22 septembre 1702.

A partir de ce moment, Mustapha entra dans la troisième période de son règne, la période des revers et des troubles. Nous le voyons d'abord conférer la dignité de grand vizir au vieux Mustapha Daltaban, qui s'était signalé par ses succès guerriers contre les Autrichiens et les Arabes de Bassora. Mustapha abandonna les rênes du gouvernement à son nouveau vizir, qui, à côté d'ordonnances ridicules sur le costume des raïas, en rendit aussi quelques-unes de bonnes, touchant les douanes et les économies à faire sur les troupes en congé. Cependant, le sultan montra du mécontentement quand Daltaban commença les persécutions contre les jésuites, dont il supprima les écoles à Erzeroum, au profit des Arméniens schismatiques : circonstance qui ajouta à l'aigreur des relations entre la Turquie et la France, dont Mustapha, par suite d'une querelle d'étiquette, refusait depuis quatre ans de recevoir l'ambassadeur, M. de Ferréol. Mais le sultan se fâcha sérieusement lorsqu'il vit les tentatives de son grand vizir pour annuler le traité de Carlowitz, et se débarrasser par le poison des principaux instigateurs de ce traité, le réis effendi Rami et le moufti Saïd Feizoullah : Mustapha signa l'arrêt de mort de Daltaban, qu'il fit étrangler à la porte du sérail. Il conféra ensuite les sceaux de l'empire à l'ancien ennemi de Daltaban, Rami Mohammed-Pacha, qui, après avoir abattu les turbulents Noghaïs et les Géorgiens révoltés, et réglé la délimitation définitive des frontières du côté de l'Autriche et des Vénitiens, continua les réformes administratives de Houcéin Kioupriii. Parmi ces réformes figurent les subventions données aux fabriques de drap de Sélanik et aux manufactures de soie de Brousse, pour relever ces deux branches d'industrie et affranchir la Turquie du tribut qu'elle payait à l'étranger pour ces articles. Rami-Pacha s'attira des haines violentes en faisant rentrer au trésor des sommes détournées par de hauts fonctionnaires, et en infligeant à plusieurs d'entre eux la peine ignominieuse de la bastonnade. Mais la vie de Mustapha lui-même contrastait avec ces mesures financières : il donnait l'exemple de la dissipation par la mollesse à laquelle il se

livrait, depuis la paix de Carlowitz, dans sa villa de Karichtiran, entre Constantinople et Adrinople, par le luxe déployé au mariage de ses trois filles, et par les dépenses faites pour son propre harem. Comme les djebedjis ou cavaliers, dont la solde était arriérée, refusaient de partir pour la Géorgie, on leur sacrifia le kaïmakam de Constantinople. Mais son successeur, le jeune Abdoullah Kiouprili, et le moufti, son beau-père, résistèrent aux troupes, qui à leur tour tentèrent une nouvelle révolte. Mustapha, sur les conseils de la sultane validé, destitua ces divers fonctionnaires. Comme les mutins, malgré ces concessions, s'étaient établis, au nombre de quatre-vingt mille, dans la plaine de Tcherpoudji, le grand vizir rassembla près d'Andrinople, une armée de quatre-vingt mille hommes, qui, sous le commandement de Haçan-Pacha, aurait facilement écrasé les rebelles si Rami n'avait ordonné à Haçan de se retirer devant eux. Mustapha, averti par Haçan, s'était rendu à l'armée : il vit, au moment du combat, tous les janissaires passer dans les rangs des rebelles. Se voyant ainsi trahi, le sultan retourna précipitamment à Andrinople, se rendit au sérail, et annonça lui-même à son frère Achmed que les soldats l'avaient désigné pour leur padichâh, le 22 août 1703. Il fut enfermé dans la litière, ou le kafèss, avec ses quatre fils, et y mourut quatre mois après.

Le règne du sultan Mustapha II, malgré sa courte durée de huit ans, est un des plus remarquables, non-seulement par les événements militaires terminés à la paix de Carlowitz, mais par l'essor que prit la littérature ottomane. Sous son règne les Turcs commencèrent à traduire des ouvrages de littérature étrangère (1). C'est depuis Mustapha II que se fait sentir l'influence des relations fréquentes avec les plénipotentiaires chrétiens, qui apportent au peuple ottoman le germe fécond de la civilisation européenne. Depuis la même époque, on remarque aussi l'importance croissante des drogmans, pris pour la plupart dans les familles des princes valaques et moldaves; les Cantemir, les Brancovan, les Maurocordato, s'imposaient en quelque sorte naturellement au choix des sultans pour les nominations aux hospodarats de Roumanie, et garantissaient ainsi à ces provinces un semblant d'indépendance. Quant à Mustapha II lui-même, il avait fondé à Constantinople jusqu'à huit nouvelles medressehs ou académies.

(1) On cite *Rodosizade-Effendi*, qui traduisit en turc la Biographie arabe d'Ibn-Khallikan, et *Nisami*, qui traduisit de même l'*Histoire naturelle* du Pline arabe Mohammed Kazvini. On nomme une femme savante, *Ommet el Djebbar*, qui écrivit un des meilleurs commentaires du Coran. Il est bon aussi de rappeler que depuis le règne de Mustapha nous avons été initiés à une connaissance plus exacte de la Turquie. L'ambassadeur de France, M. de Ferréol, publia son *Traité des Coutumes de l'Empire Ottoman*, qui fit autorité jusqu'à l'apparition de l'ouvrage de Mouradgea d'Ohsson. Le comte Marsigli, gouverneur autrichien du Banat, rédigea la première *Statistique de la Turquie*. Nous possédons, enfin, de *Demetrius Cantemir*, frère de l'hospodar de Moldavie, son traité latin, *De la Décadence de l'Empire Ottoman*, à côté d'autres ouvrages sur la même matière, en russe, en grec et en roumain.

MUSTAPHA III, sultan ottoman, né à Constantinople, en juin 1717, mort le 21 janvier 1774, dans la même ville. Fils aîné du sultan Achmet III, il succéda, le 29 octobre 1757, à son cousin Osman III. Pendant vingt-sept ans, depuis le détrônement de son père jusqu'à la mort de son prédécesseur, Mustapha avait vécu enfermé dans le sérail, sans cesse tourmenté par la crainte d'être empoisonné. A l'avénement d'Osman III, il n'avait échappé à la mort qu'en forçant, le poignard à la main, le *djerrah-baschi* (chirurgien en chef), qui lui présentait un breuvage empoisonné, à le boire lui-même : événement qui coûta la vie au grand-vizir, accusé par Osman III d'entretenir des intelligences avec les princes prisonniers. Aussitôt monté sur le trône, le sultan Mustapha se rendit à la mosquée d'Aïoub, pour ceindre le cimeterre d'Osman; durant le trajet il s'arrêta devant la caserne des janissaires, qui, suivant l'usage établi par Souléiman II, lui présentèrent, par les mains de leur aga, la coupe de *cherbet* (sorbet) : « Camarades, leur dit-il, j'espère, au printemps prochain, vider cette coupe avec vous sous les murs de Bender. » Cependant les troubles intérieurs et la situation des affaires politiques calmèrent pour quelques années cette ardeur guerrière du nouveau pâdichah. Aidé des conseils et de l'expérience de Mohammed Raghib-Pacha, qui avait déjà été grand-vizir sous Osman III, Mustapha rétablit l'ordre dans les finances, réprima les abus, onéreux surtout au peuple, remit en vigueur les lois somptuaires, et chercha à faire revivre parmi les musulmans ces antiques vertus qui avaient fait la force de l'empire. Il dépouilla les kislar-agas (chefs des eunuques), dont il fit même exécuter le dernier, Ahmed Aboukouf, de l'influence pernicieuse qui, par les intrigues secrètes du sérail, entravait la marche du gouvernement, et replaça ainsi toute l'autorité entre les mains de Raghib-Pacha, que M. Hammer appelle le dernier grand vizir remarquable de l'ancien empire. Ce fut à son instigation que Mustapha conclut des traités d'amitié avec Naples, avec le Danemark, la Suède, la Toscane, et avec la Prusse, sans cependant se laisser engager par Raghib à changer le traité avec cette dernière puissance en une alliance défensive et offensive. Le grand vizir penchait pour la guerre avec l'Autriche, et aurait voulu dénoncer le traité de Belgrade, conclu avec cette puissance, aussitôt que le terme de vingt-sept ans fut écoulé. Dans cette intention, Raghib décida la question des lieux saints dans l'intérêt des Grecs, contre les catholiques, représentés par l'Autriche. Mustapha, au contraire, en voulait surtout à la Russie. Mais, de 1757 à 1763, année de la mort de Raghib, le sultan était trop occupé des affaires intérieures de l'empire pour songer

nt à l[illegible] Une disette ayant ravagé
ople et les environnantes, Musta-
le son vizir, reprit, en 1759,
[illegible] déjà par Pline le jeune,
médie à la mer Noire par le lac *Sa-*
hon des anciens) et par le fleuve
le *Sangarius* des anciens). Après
raduire en turc les lettres de Pline qui
tent, et appelé à sa cour le fameux
ott. gendre de l'ambassadeur français,
, le [illegible] ttaquer le canal par
[illegible] ec Ahmed de Crète,
[illegible] génieurs européens.
[illegible] nants des envi[illegible] de Nicomédie
[illegible] commodés par q[illegible] ues inondations
, le sultan [illegible] contre-ordre.
oir [illegible] réprimé des troubles
[illegible] a vit son autorité mé-
, ou le gouverneur Ahmed-Pa-
[illegible] ouvertement les ordres de la
[illegible] ussa l'insolence jusqu'à envoyer à
ople la tête du kapoudji-bachi, chargé
d-seigneur de lui notifier sa destitu-
ltan essaya la même résistance de
li-Pacha, successeur d'Ahmed. Il ter-
avantageusement l'affaire des cara-
èlerins, en excitant les diverses tribus
Sakkars, les Honaïze, etc., les unes
, et les dominant ainsi toutes.
[illegible] son autorité à La Mecque, en
[illegible] nouveau chérif. Les cités de
[illegible] de Damas ayant été à moitié ren-
[illegible] un tremblement de terre, Mustapha
[illegible] uire, en même temps qu'il y fonda
mosquées, médressehs (universités)
. Parmi les villes dotées par lui
[illegible] institutions figurent aussi celles
dans le Pont), et d'Akhiska ou d'A-
ujourd'hui soumise à la Russie). En
staura l'aqueduc qui porte les eaux de
a Mecque. Raghib-P[illegible] étant mort
ans av[illegible] ou [illegible] e ab[illegible] son projet
avec [illegible] III, privé
[illegible], fut assez malheureux
[illegible] veaux fonctionnaires.
[illegible] u vizir, pendant six mois,
[illegible] le fit, selon l'expression de
[illegible] rien de bon ni de mauvais; la
[illegible] pouvait se dire du capitan-pacha,
hammed, appelé, à cause de sa
, *Sinek* ou *la Mouche :* le grand-
[illegible] donna pour successeur Bahir
. Celui-ci, après avoir fait exé-
[illegible] nombre de pachas rebelles, subit
le dernier supplice, le 25 avril 1765.
[illegible] que critique. l'impératrice Ca-
[illegible] ie avait [illegible] monter sur le
[illegible] as-Auguste
en 1764. [illegible] pha, d'a-
[illegible] seils de la F[illegible] et de la Prusse, se
stile au nouveau roi; il allait même
guerre à la czarine. Mais il fut dé-
tourné de cette résolution par les membres du divan et par l'ambassadeur français, qui ne croyaient pas que l'armée ottomane fût en état d'entrer en campagne. Les janissaires et les spahis, amollis par l'oisiveté et le luxe, n'avaient plus l'ancienne ardeur guerrière; Ali-Bey, chef mamlouk, s'emparait de l'Égypte et la dérobait à la domination du grand-seigneur, et les Wahabites menaçaient La Mecque. Dans ces pénibles conjonctures, le sultan, obligé de céder à l'avis pacifique de ses conseillers, se contenta de l'assurance que lui donna Catherine de retirer ses troupes de la Pologne et de respecter les libertés de ce royaume. Le brave khan de Crimée, Krim Ghéraï, qui, poussé par son bouillant courage, voulait, malgré la décision du divan, commencer les hostilités, fut destitué et exilé. Néanmoins, le sultan Mustapha, qui avait consenti à regret à la déposition du khan, l'accueillit avec faveur à son passage à Constantinople; et aux nobles paroles de Krim Ghéraï, qui cherchait à lui communiquer son énergie, il répondit par des plaintes sur la mollesse et la corruption de tout ce qui l'entourait, et sur le peu de bonne volonté qu'il trouvait dans les grands de l'empire. Cependant la czarine s'étant emparée peu à peu de tous les droits constitutionnels de la Pologne, où, contre sa promesse formelle, elle entretenait toujours des troupes, le sultan fut, en 1768, sollicité par les membres de la confédération de Bar à intervenir. Mais, quoiqu'il vît avec peine la conduite des Russes, il ne voulait pas déclarer la guerre tant qu'ils respecteraient le territoire ottoman. Il se borna à prendre des mesures de précaution, envoyant un corps de six mille janissaires à Choczym, et autant à Bender et Oczakow. Il résista même aux instances des confédérés de Bar, qui suppliaient le sultan de les aider à repousser les Russes, et lui offraient, en retour de ce service, la possession de la Podolie. Mais un corps de cavaliers moscovites ayant pénétré, à la suite de quelques Polonais fugitifs, dans la ville turque de Balta, où ils massacrèrent sans distinction chrétiens et musulmans, le Grand Seigneur déclara la guerre à la czarine. Il rappela des exil Krim Ghéraï, en le réintégrant dans sa dignité, et en le chargeant d'ouvrir la campagne. A peine le khan se fut-il signalé, en janvier 1769, par sa rapide incursion sur le territoire russe, d'où, après la victoire de Khandépé, il ramena trente-cinq mille prisonniers à Bender, qu'il mourut subitement, empoisonné, dit-on, par le grand vizir Mohammed Émin-Pacha Yakhildji-zadé. La czarine envoya de nouvelles troupes en Bessarabie, qui, sous leur général, le prince Gallitzin, investirent Choczym. Mais la garnison turque de cette ville fit une résistance si vigoureuse, que le général russe, désespérant de vaincre, rentra en Pologne, poursuivi par un corps de troupes ottomanes, qui, d'un autre côté, vinrent au secours de la place. Le sultan Mus-

tapha, auquel ce léger triomphe avait, un peu prématurément, fait décerner le surnom de *Ghazi* (vainqueur), lança de nouvelles troupes en avant. Cependant le grand vizir Mohammed Émin, ayant, par ses réquisitions, affamé la Moldavie, ce qui excita des murmures dans le camp et fit naître l'indiscipline, aggrava encore la position de ses troupes par la lenteur avec laquelle il conduisit ses opérations. Les manœuvres des Russes furent si rapides, que ni la vigueur de Potocki, chef des confédérés polonais, ni l'ardeur du khan de Crimée ne prévalurent contre elles. Mohammed Émin-Pacha paya de sa tête son inhabileté. Le nouveau grand vizir, Moldovandji Ali-Pacha, attaqua impétueusement le camp retranché de Galitzin; il était sur le point d'écraser les Russes, quand une crue subite du Dniester isola ses divers corps d'armée sur les deux rives du fleuve. Anéantis en détail, les Turcs fuient vers le Danube, tandis que les Russes, après avoir pris Choczym, inondent la Moldavie et la Valachie. Ainsi se termina la campagne de 1769. Mustapha III, dont la capitale avait été éprouvée par un incendie à Péra, n'eut plus le temps de s'occuper ni des affaires de la Géorgie, que les Russes commençaient à disputer aux Turcs et aux Persans, ni des affaires de Syrie, où Dhaher se rendit indépendant à Saint-Jean-d'Acre, ni de l'Égypte, ni de l'Arabie. Il apaisa les révoltés des Grecs de Khors et des Latins de Chypre, par des concessions faites dans l'intérêt de leurs cultes respectifs.

L'impératrice Catherine, selon les conseils de Munnich, ayant résolu de soulever les divers peuples chrétiens soumis aux Ottomans, fit partir de la Néva, en septembre 1769, une escadre de sept vaisseaux de ligne et d'une dizaine de frégates. A la nouvelle de cet armement naval, dont aucune puissance ne connaissait la destination, le sultan, dont toute l'attention se portait vers le Danube, se contenta de renforcer les places de guerre qui bordent ce fleuve et d'envoyer quarante mille hommes pour protéger, en cas d'attaques, les forteresses de Bender et d'Oczakow. Après avoir fait soulever les Monténégrins, les Albanais, les Épirotes et les Thessaliens, l'amiral russe atteignit Spiridow en novembre 1769, le golfe de Coron, dans le Péloponnèse, où, malgré les menées de Papas-Oglou, aventurier renégat, et de Benaki, primat de Calamata, les Russes ne purent prendre possession que de Misitra, de Calamata et de Navarin. Après un léger avantage remporté sur un détachement de la flotte ottomane dans le port de Napoli di Romania, par l'amiral anglais Elphinstone, les Turcs reprirent bientôt toute la Morée, où ils égorgèrent sans distinction Moréotes et Russes. Mais, dans la nuit du 6 au 7 juillet 1770, le capitan-pacha, atteint par l'escadre russe dans le canal de Khio, dut accepter un nouveau combat. Les deux vaisseaux amiraux, russe et turc, ayant sauté en l'air à la fois, Djafer-Bey, qui commandait une partie de la flotte ottomane, [illegible] tite baie de Tchesmé, et y fut suivi par le [illegible] de l'escadre, malgré les représentations de Haçan-Bey, convaincu de tout le danger de se serrer dans un espace si étroit. Les Russes ne tardèrent pas à profiter de cette faute : des brûlots, lancés pendant l'obscurité, mirent le feu aux vaisseaux entassés dans le port de Tchesmé, où toute la flotte ottomane fut anéantie : les secousses causées par l'explosion des navires qui sautaient, et les boulets que lançaient les canons atteints par les flammes, renversèrent les édifices et les fortifications de Tchesmé. Cet épouvantable fracas fut entendu, assure-t-on, jusqu'à Athènes, éloignée de cinquante lieues du théâtre de la catastrophe. Un seul vaisseau ottoman, échappé aux flammes, tomba au pouvoir des Russes. Le sultan ayant fait fortifier à la hâte, par le baron de Tott, le détroit des Dardanelles, l'amiral anglais, qui n'était pas secondé par les Russes, dut renoncer à l'espoir de prendre Constantinople. Après avoir pénétré jusque sous les batteries des châteaux, il rejoignit l'escadre russe et se rendit avec elle devant l'île de Lemnos, dont le siége fut entrepris. Ce siége durait depuis trois mois, et on espérait affamer la forteresse, lorsque l'intrépide Haçan-Bey, appelé le *Crocodile de la mer des batailles*, part des Dardanelles avec quinze cents hommes, débarque sur la plage de Lemnos, et afin que ses soldats ne cherchent plus leur salut que dans la victoire, il repousse au large les bateaux qui les ont apportés. Il surprend les assiégeants qui, saisis d'effroi, ne songent qu'à fuir, gagnent leurs vaisseaux et appareillent en toute hâte. Après ce hardi coup de main, Haçan-Bey, ravitaille la place, et revient en triomphe aux Dardanelles. Le sultan Mustapha, qui récompensa par la dignité de capitan-pacha l'auteur de cette action, reprit courage, malgré les revers qui avaient accablé son armée de terre dans le courant de cette année. Car les généraux russes Romanzoff et Panin, après avoir vaincu le nouveau grand vizir Khalil, soutenu par les Tartares de Crimée, près de Kakoul, où cinquante mille morts musulmans couvrirent le champ de bataille, avaient rapidement occupé les forteresses de Bender, d'Akerman et d'Ismaïl. Dans ces circonstances critiques, aggravées par la reddition d'Azoff, par l'insurrection de Géorgie, par les velléités d'indépendance des gouverneurs de Palestine, d'Égypte et de Bagdad, le sultan Mustapha convoqua un divan; il y rendit compte de sa position et des offres amicales que lui faisaient, en qualité de médiatrices, les cours de Vienne et de Berlin. Le conseil tout entier ayant opiné pour la paix, le sultan, pour rendre les négociations plus fructueuses, continua les préparatifs de guerre. Ce fut alors que Mustapha III inaugura le premier, en Turquie, le système des armées européennes, en chargeant le baron de Tott de l'organisation des artilleurs, des bombardiers et des pontonniers. Le

s efforts couronnés de succès dans de 1771, où le nouveau grand vizir, ammed-Pacha, tenait les Russes en s bords du Danube, tandis que d'au- x firent échouer leurs tentatives sur t sur Trébizonde. Mais pendant ce la Crimée avait été occupée par le Dolgorouki, auquel cette conquête nom de Krimski. L'Autriche et la quelles Mustapha venait de proposer ement de la Pologne, poussant à la d Seigneur conclut avec les Russes, , le 10 juin 1772, un armistice qui fut novembre de la même année. Un ert à Fokchany, et dont les derniers urent lieu à Boukarest, n'ayant amené at, Mustapha III, qui trouva exa- demandes russes, recommença la de l'assistance de l'Autriche, avec la- t conclu un traité de subsides, le 6 le sultan vit, dans cette campagne ictoire revenir à ses drapeaux. Après es Russes à Routchouk et à Karasou, orça à lever les siéges de Silistrie et général Romanzoff ayant dû rentrer , les Ottomans reprirent à leur tour e capitan-pacha Haçan, vainqueur qui n'avait plus de flotte à com- dont la bouillante valeur ne pouvait ction, se mit à la tête d'un corps de lequel il repoussa les Russes au delà s'empara de leur artillerie et de leurs t termina la campagne par un bril- mes, près de Kaïnardjé.

ilieu de ces triomphes, qui conso- niers instants du sultan Mustapha, e mourut, le 21 janvier 1774. Avant expos-a à son frère et successeur il la situation critique de l'État, en au moment des nouvelles victoires par les Ottomans, à conclure la paix ns les plus avantageuses possibles. I, dont la figure, d'une pâleur ef- it garde la trace des criminelles ten- elles il avait été en butte, conserva les souvenirs de jeunesse une teinte e. En même temps qu'il avait l'âme e peu commune, il était porté à la aimait le travail. Son étude de pré- la médecine; et on prétend que ses s dans cet art avaient préservé sa t des poisons (1). Comme tous les itaux, il avait un goût marqué pour t demanda, dit-on, à Frédéric II de envoyer des maîtres en cette science. égligeait pas pour cela les sciences sérieuses : il fit traduire *Le Prince* de Machiavel, ainsi que l'*Anti-Machiavel* du roi de Prusse. Il fonda à Constantinople trois ou quatre académies, dont une porte son nom, tandis que la principale des trois autres est appelée par le peuple *Laleli-Medresseh* (medresseh des tulipes). Il construisit dans la même ville des lazarets, des aqueducs, des bibliothèques, dont la plus importante est une dépendance de la mosquée du sultan Mahomet Ier. Nous avons parlé de semblables fondations faites à Amasie, à Akhaïzik, à Damas, etc.

Dans son zèle infatigable, Mustapha voulait tout connaître par lui-même et travaillait sans cesse pour suppléer à l'incapacité de ses ministres; mais si l'on excepte Raghib-Pacha, le grand vizir, et Haçan, le dernier capitan-pacha, ce sultan fut mal secondé par ses agents. Ajoutons encore que la mort subite de son frère Bajazet, en 1771, a fait planer sur lui des soupçons d'empoisonnement. Le règne de Mustapha III fut une période de splendeur pour la littérature turque (1).

Ch. RUMELIN.

Dilawerzade Omar-Effendi, *Biographie des Capitans-pachas*. — Feridoun et Sari Abdoullah, *Destaral Indjah*, ou *Règles de style épistolaire* (contenant les missives des visirs). — Talikdjizade et Houkmi, *Livre des Héros turcs*. — Ali Tachkœprizade, *Encyclopédie turque*. — Naïma, *Histoire ottomane* (en turc). — Mouradgea d'Ohsson, *Tableau de l'Empire Ottoman*. — *Mémoires du Baron de Tott*. — Hawiecki, *Histoire du Traité de Carlowicz*. — Andréossy, *Constantinople et le Bosphore*. — Langlès, *Notices et Extraits des manuscrits orientaux de Paris*, tom. V. — Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*. — Zinkeisen, idem. — Hammer, *Histoire de la Poésie turque*.

MUSTAPHA IV, sultan ottoman, né à Constantinople, en 1779, mort le 15 novembre 1808, dans la même ville. Fils aîné d'Abdoul-Hamid, il avait été élevé dans le sérail, jusqu'au moment où il fut appelé à succéder à son cousin Sélim III, le 29 mai 1807. A peine sur le trône, Mustapha s'empressa de supprimer les *nizam-djédids*, ou nouvelles troupes organisées à l'européenne, et de rétablir les yamaks et les ja-

(1) ement il fit traduire les *Aphorismes de* oubbi et Herbert, mais il accorda toute sa out à des médecins européens, jusqu'à en s politiques. Ainsi les docteurs Mano et Caro i ménager les bonnes grâces de la cour lis que le médecin allemand Ghobis lui ser- laire près des cours de Vienne et de Berlin.

(1) A côté d'un certain nombre de bons poëtes, on remarque surtout des biographes et des traducteurs des chefs-d'œuvre de la littérature étrangère. A leur tête se trouve le grand vizir Raghib-Pacha, qui a traduit en turc l'*Histoire universelle* de Mirkhond et l'Histoire des Tartares par le ministre moghol Abdurrizak. Outre une anthologie de poëtes arabes, intitulée *Le Navire*, Raghib a donné un divan ou recueil de poésies turques, puis des panégyriques, et surtout des rapports diplomatiques et historiques sur les événements de son temps. Kazmizade traduisit l'*Histoire des Moghols* par Wassaf, appelé par M. de Hammer le Bossuet persan, tandis que les Prolégomènes et Histoires du célèbre Ibn-Khaldoun, si importantes pour l'Afrique du nord, trouvèrent de nombreux interprètes dans la personne d'Aboubekr le Persan, du vizir Abdoullah Narzi, et de Pirizade. Le grand ouvrage bibliographique et encyclopédique de Hadji Khalfa fut, sous Mustapha III, continué par El Hadj Ibrahim Hanif Effendi. On publia alors les biographies des poëtes, des moufis, vizirs, capitans-pachas, chanteurs et calligraphes. On donna des descriptions des villes de La Mecque, de Médine, Damas, Jérusalem, etc. Une histoire littéraire complète des Arabes, Persans et Turcs fut rédigée par Eschref Abderrahman-Effendi. Sous le nom de *Kulliat*, on fit une collection des œuvres des polygraphes.

nissaires. Mais comme il n'en maintint pas moins les taxes établies pour l'entretien des nizam-djédids, le peuple ne gagna aucune diminution d'impôts. Dans son zèle malhabile, Mustapha alla jusqu'à détruire l'imprimerie de Scutari. Puis il recommença la guerre avec la Russie. Après avoir balancé les revers que les Russes lui avaient fait essuyer sur terre, notamment en Valachie par la victoire qu'il avait remportée sur eux à Ténédos, il obtint, le 24 août, un armistice qui lui laissa la main libre contre les Serbes révoltés. Il fut plus heureux contre les Anglais, qui, battus en Égypte par Méhémet Ali, alors kaïmakam (*voy.* MÉHÉMET ALI), échouèrent encore dans leurs négociations diplomatiques à Constantinople, par suite de l'influence toute-puissante alors de la France (*voy.* SEBASTIANI).

Dans les parties éloignées de l'empire, Mustapha ne fut pas aussi heureux. Les pachas de Bagdad, de Damas, de Tripoli se rendirent presque indépendants, en même temps que les Wahabites continuaient leurs progrès sur la frontière de la Syrie et du côté de l'Euphrate. Mais ce fut à Constantinople même que le Grand Seigneur vit son autorité presque annulée par les hommes qui l'avaient porté au trône. Après l'assassinat du grand vizir, de l'aga des janissaires, puis du kaïmakam et du moufti, qui avaient été successivement à la tête des affaires, Mustapha dut laisser toute l'influence à Kabaktchi Oghlou, commandant des forts du Bosphore et chef des yamaks. Pendant ce temps, le sultan était circonvenu, sans s'en douter, par les menées du fameux pacha de Rouchtchouk Mustapha Baïrakdar (*voy.* BAIRAKDAR),qui s'était entendu avec tous les amis du sultan déposé. Après le meurtre de Kabaktchi Oghlou, le sultan Mustapha dut céder aux demandes de Baïrakdar, qui, avec une armée de seize mille hommes, s'était avancé jusque sous les murs de Constantinople. Mustapha licencia les yamaks, destitua le moufti et tous les ministres opposés à Baïrakdar, et confisqua leurs biens. Mais le 28 juillet 1808, le sultan, qui croyait avoir satisfait l'ambitieux pacha, fut surpris de nouveau par Baïrakdar, qui avait cette fois forcé l'entrée de Constantinople et envahi le sérail lui-même. Ayant demandé qu'on lui délivrât Sélim III, le sultan Mustapha lui fit dire d'attendre un instant, et donna immédiatement l'ordre d'étrangler son malheureux cousin. Puis il fit jeter aux conjurés le cadavre défiguré de Sélim. Pleins de fureur, les soldats s'élancent, conduits par Baïrakdar; le sultan Mustapha est arrêté et conduit à l'instant dans l'appartement où sa victime venait d'expirer. Quatre mois après, le 14 novembre 1808, éclata une révolte des janissaires contre le nouveau sultan Mahmoud II : révolte qui occasionna la mort de Mustapha IV.

Il y a sur cette mort deux versionsdifférentes. D'après les uns, au moment où les janissaires marchèrent sur le sérail, pour délivrer le sultan captif, Baïrakdar, après un combat opiniâtre, accablé par ses adversaires, qui, au milieu de vociférations, le sommaient de leur livrer Mustapha, leur jeta le corps sanglant de ce prince, et ce ne fut qu'après cet assassinat que le nouveau grand vizir se fit sauter en l'air. D'après une autre version, plus accréditée, ce fut lors des cris de mort lancés contre Mahmoud II, que le nouveau sultan (qui la veille, avait noblement résisté aux instances et ses ministres lui conseillant de faire périr son frère), céda enfin, à regret, à la nécessité de pourvoir à sa propre sûreté. L'ordre fatal lui fut arraché, et Mustapha IV livré aux bourreaux. Sa mort n'excita, du reste, aucun regret, et parut juste, même aux yeux de ses partisans, car son caractère, changeant et cruel à la fois, n'avait inspiré à son peuple ni affection ni estime.

Ch. R.

Aasim-Effendi, *Annales Ottomanes.* — Saïd-Effendi, *Histoire du dix-huitième siècle jusqu'à la mort de Mustapha IV.* — Comte Raczynski, *Voyage pittoresque de Constantinople.* — Comte Andréossy, *Constantinople, le Bosphore de Thrace*, etc. — *Mémoires de Pertusier.* — Wittmann, *Reisen in die Europaïsches Turkey, Kleinasien*, etc. — Martens, *Recueil des Traités.* — Félix Mengin, *Histoire de l'Égypte sous Méhémet Ali.* — Alfred Kremer, *Geschichte von Mittelsyrien.* — Jouannin, la *Turquie* (dans l'*Univers pittoresque*).

MUSTAPHA MOUKHLISSI, prince et littérateur ottoman, né à Constantinople, en 1520, mort le 22 septembre 1553, à Erekli (Héraclée dans l'Asie Mineure). Fils aîné de Soliman II, et d'une esclave, nommée Bosphorone, il était l'héritier présomptif de l'empire. Mais la sultane Khasseki Kourrem, plus connue sous le nom de *Roxelane* (la Russe), voulant préparer la voie du trône à un de ses fils, Mustapha, qui possédait l'affection du peuple et celle des soldats, se vit en butte à l'espionnage et à la calomnie. La guerre ayant éclaté entre la Perse et la Turquie, le prince, alors gouverneur d'Amasie, fut chargé par son père d'assister le grand vizir Roustem-Pacha, qui était chargé du commandement en chef. Ce dernier, favori de Roxelane, se servit d'un eunuque, nommé Chamsi-Pacha Kisilahmedlu, ancien précepteur de Mustapha, mais vendu à la sultane, pour suggérer à Soliman que le prince montrait des dispositions à la révolte et écoutait avec complaisance les propos séditieux des janissaires. Le Grand Seigneur, devenu jaloux et ombrageux avec l'âge, se rendit à Scutari, le 28 août 1553, après s'être fait donner par le moufti un fetva de mort contre Mustapha, accusé d'intelligence avec le sofi de Perse. Le prince accourut en toute hâte, au-devant de son père, sans se douter de rien. En entrant sous la tente impériale, il fut reçu par sept muets, armés du fatal cordon. Mustapha expira, en appelant vainement son père, qui, caché derrière un rideau de soie, assistait à cette horrible scène. Sous le pseudonyme de *Moukhlissi* (*ou le Sincère*), le prince a laissé quelques poésies,

livans, ou *Collections de ghazèles*; un ıentaire sur les traditions de Boukhari ıéik le plus vénéré du temps d'Amu- l); — un *Commentaire du Koran d'a- l'édition de Khasi-Khan*; — un *Traité s Énigmes d'Aliker et de Mir-Houcéin*; ouvrages grammaticaux, intitulés *Misbah*, l et *Minvah*. La fin tragique de Mustapha, ena la destitution du grand vizir Roustem- a fait le sujet de beaucoup d'élégies, sur- e celle de *Yahiah*, principal poëte turc de époque. En France, Belin a donné au :. en 1705, *Mustapha et Zéangir*, titre Chamfort a également composé une e, en 1777. En 1785 le même sujet a été ıar de Maisonneuve, sous le titre de *Roxe- t Mustapha*. Ch. R.

ıer, *Histoire de l'Empire Ottoman*. — Hammer, *de la Poésie turque* (en allemand). — Zin- *Histoire des Ottomans* (en allemand). — Hip- cas, *Histoire du Théâtre français*.

ıTAPHA BORREKLUDJÉ, sectaire et ıdant ottoman, né sur le mont Stylarius, u golfe de Smyrne, vers 1390, mort en ı Éphèse. De basse extraction, il s'attacha re moufti Bedreddin de Simald, qui à de Mohammed Ier avait été relégué :ε. ı ın d'exaltation et de fanatisme, ›ha ıı ıdjé se constitua le chef poli- : ıaıneuse conspiration des der- , qui est bien le fait le plus extraordinaire nales ottomanes. Ayant pris les titres de *ultan* ou pape-sultan, il se mit à prê- nouvelle doctrine religieuse, qui était ıur la possession en commun de tous les à l'exception des femmes. Plus empressé ›pager sa doctrine parmi les chrétiens rmi les musulmans, Mustapha envoya à les missionnaires chargés de faire des ytes parmi les magistrats, les prêtres sé- et les anachorètes grecs. Un de ces ires, la tête nue et les pieds entourés morceau de drap, se présenta chez un rète grec : « Je suis anachorète, comme dit-il; j'adore le même Dieu que toi, et s te voir pendant la nuit, en marchant sec sur la mer ». Mustapha se rapprocha rétiens sous plus d'un rapport. Il ré- la manière de vivre et l'habillement de es d'après les habitudes de l'occident, ıiverses ordonnances des sultans otto- Justement alarmé de ces hardiesses, ıed Ier envoya contre les sectaires d'a- u rénégat serbe, Sisman, gouverneur de han, puis, à la mort de celui-ci, tué n combat contre les rebelles, son suc- ' Ali Bey Mais Mustapha, qui, après ›rtifié tous les défilés des environs, avait mont Stylarius le siége central et la ıse inexpugnable de sa domination, défit : second adversaire, qui put à peine se à Magnésie. Serré enfin de près par le Amurath, fils aîné de Mohammed Ier, et par le grand vizir Bayessid-Pacha qui avaient forcé les défilés, Mustapha fut vaincu dans une bataille décisive, où il avait lutté avec un courage digne d'un meilleur sort, près de Bara-Tournou. Il fut fait prisonnier et conduit à Éphèse. Après avoir subi les plus affreuses tortures, il fut cloué sur une longue planche, les bras et les jambes écartées, et, ainsi attaché sur un chameau, promené dans toute la ville. Mais il résista jusqu'à la mort à toutes les tentatives de le faire rentrer dans l'islamisme. Il en fut de même de la plupart de ses sectaires, qui se précipitèrent au-devant des poignards, en s'écriant : Dédé-sultan, reçois-nous dans ton royaume. Non-seulement parmi les musulmans, mais aussi chez beaucoup de chrétiens se propagea la croyance que Mustapha n'était pas mort, et qu'il vivait retiré à Samos ou à Chios, pour recommencer la vie ascétique. Mais les deux autres chefs de la secte, Bedreddin et le juif Torlak Kemal, ayant été pris et pendus en Macédoine deux ans après, cet illuminisme finit par se calmer. Ch. R.

Seadeddin, Solakzade, Heschir, *Historiens ottomans*. — Ducas, Phranzes. — Neschri, *Histoire de l'Empire Ottoman*.

MUSTAPHA LALA-PACHA, vizir ottoman, né près de Constantinople, vers 1535, mort le 7 août 1580, près de Tiflis en Géorgie. Il était d'abord précepteur des princes impériaux Bayessid (ou Bajazet) et Sélim, et ce fut lui qui, entretenant leur jalousie mutuelle, provoqua la guerre entre eux. Lorsque Sélim, sur l'ordre de son père Soliman II, combattit Bajazet, sous les murs d'Iconium, en 1557, Mustapha Lala, qui avait pris le parti du premier, le voyant sur le point de s'enfuir, le ramena par son propre exemple au milieu de la mêlée. En 1566, lors de l'avénement de son protecteur, sous le nom de Sélim II, il fut nommé grand maître de la cour. Chargé, en 1569, de réduire le Yémen, de concert avec Ouzdémir Oghlou, il fut destitué, à cause du peu de succès qu'il avait obtenu dans cette entreprise. Devenu séraskier en 1570, Mustapha Lala fut, avec le capitan-pacha Piali, mis à la tête de l'expédition contre l'île de Chypre. D'abord clément envers les défenseurs du fort de Leftari, près d'Amatonte, qui s'était rendu le premier, le séraskier exerça dans la suite de cette campagne les cruautés les plus horribles envers les malheureux Cypriotes. Après avoir pris la capitale, Nicosie, le 9 septembre, il la livra pendant huit jours à toutes les horreurs du meurtre et du pillage, en même temps qu'il envoya la tête coupée de Dandolo, commandant de Nicosie, au gouverneur de Famagouste, en lui prédisant le même sort. Cette dernière ville, ayant été prise après un siége de onze mois, le 1er août 1571, Mustapha Lala accorda aux défenseurs les conditions les plus honorables, mais se vengea sur le commandant Bragadino. Il lui fit d'abord couper le nez et les oreilles, puis hisser sur une vergue, d'où on le plongea à plusieurs

reprises dans la mer; enfin, après l'avoir écorché vif, le séraskier envoya à Constantinople sa peau remplie de foin. Le 15 septembre 1571, il quitta l'île chargé des malédictions non-seulement des vaincus, mais aussi de celles des janissaires, privés de leur part de butin. Relégué dans un sandjakat éloigné, il fut rappelé par Amurath III, successeur de Sélim. Nommé général en chef, Mustapha fut mis à la tête de l'expédition contre les Persans en 1578. Après deux victoires, il s'empara, de juillet en septembre, de toute la Géorgie et de Chirvan, et reconstruisit la forteresse de Kars. Mais ayant failli de perdre la ville de Tiflis, à cause de son inaction à Erzeroum, il se vit échapper le grand-vizirat, auquel il aspirait depuis longtemps. Il s'empoisonna de honte et de douleur, selon les uns, tandis que, selon d'autres, il mourut de maladie, à Constantinople. Ch. R.

Osman-Effendi, *Biographie des Vizirs*. — Wakhtang, *Histoire de Géorgie*. — Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*.

MUSTAPHA-KIRLOW, grand vizir ottoman, natif de Bosnie, mort, vers 1540, à Constantinople. Né de parents chrétiens, il fut pris par les Turcs et élevé dans le sérail. En 1521 il fut nommé séraskier, et prit le 29 août 1521, après un blocus d'un mois, et après plus de vingt assauts, le boulevard de Hongrie, Belgrade, qui avait résisté à tous les efforts précédents des Ottomans. Le sultan Soliman lui donna sa sœur en mariage, et le mit à la tête de l'armée qui devait assiéger Rhodes, le 18 juin 1522. On connaît la résistance héroïque du grand maître Jean Villiers de l'Ile Adam, qui ne se rendit que le 21 décembre 1522. Mais en parlant de la disgrâce de Mustapha Kirlou, qui, malheureux dans les premiers assauts, aurait été attaché à un poteau pour être percé de flèches, les auteurs de la tradition ordinaire l'ont confondu avec le capitan-pacha, Yaïlak Mustapha, autre beau-frère de Soliman, et qui en effet ne fut sauvé de la mort que par la princesse sa femme. Quant à Moustapha-Kirlou, il fut, le 24 octobre 1522, envoyé comme gouverneur en Égypte, où il châtia deux rebelles, Djanim et Inal. Après cette nouvelle preuve de sa valeur, le beau-frère de Soliman fut rappelé à Constantinople, à la prière de sa femme, qui se plaignit auprès de son frère d'être toujours privée de son mari. Il faut relever ici une autre erreur de certains historiens, qui attribuent à Mustapha-Kirlou une révolte contre Soliman, suivie de sa mort violente par ordre du sultan. Mustapha rentra dans la vie privée à Constantinople, où il mourut. Ch. R.

Osman-Effendi et Djaldid Ahmed-Bey, *Biographie des Vizirs*. — Hammer, *Histoire des Ottomans*.

MUSTAPHA (*Jean-Armand*), voyageur mahométan, né vers la fin du seizième siècle, en Turquie, mort vers 1660, près de Paris. Après avoir voyagé en Grèce, en Asie Mineure, en Perse et en Égypte, il vint en France, où il embrassa la religion chrétienne, et où, comme interprète, il rendit au cardinal Richelieu de grands services, qui ne restèrent pas sans récompense. Ensuite il accompagna le commandeur de Razilly dans deux voyages sur la côte occidentale du Maroc. Il en écrivit la relation sous le titre : *Voyages d'Afrique, où sont contenues les navigations des Français, entreprises en* 1629 *et* 1630 *ès côtes des royaumes de Fez et de Maroc; le traité de paix fait avec les habitants de Salé et la délivrance de plusieurs esclaves français, ensemble la description des susdits royaumes, villes, coutumes, religions, mœurs et commodités de ceux du pays;* Paris, 1632, in-12. Pour la rédaction de ce récit, Mustapha s'est servi de l'ouvrage de Léon l'Africain, qu'il a complété, il est vrai, sur beaucoup de points. Ch. R.

Graberg de Hemsoe, *Das Kaiserthum Marocco*. — Ritter, *L'Afrique*. — *La France littéraire*. — (Sprengel), *Geschichte der Reisen in Africa*. — *Introduction aux Voyages de Denham, Clapperton*, etc.

MUSTAPHA BEN-ISMAÏL, chef arabe, puis général au service de la France, né vers 1769, à El-Amriyah, auprès du Rio-Salado, sur la route d'Oran à Tlemsen, tué le 23 mai 1843, à El-Biada, près de Kerroucha. Comme les musulmans ne connaissent presque jamais l'époque de leur naissance, on a toujours ignoré son âge exact. Certains biographes ont rempli les premières années de sa vie de ces merveilleux détails que l'imagination orientale accumule sans effort dans ses contes ravissants; mais ce serait avoir une foi trop candide que de les reproduire. Du temps des Turcs, Mustapha était agha des Douayers et des Smalas, deux tribus arabes du *Marhzen*, ou de l'autorité, nom que l'on donnait alors aux milices indigènes qui servaient d'auxiliaires. Immédiatement après la prise d'Alger, le 5 juillet 1830, l'armée française s'était présentée devant Oran, et le bey Hassan, qui gouvernait alors cette ville, paraissait disposé à la rendre, lorsque la nouvelle de la révolution de Juillet décida le maréchal de Bourmont à rappeler nos troupes, qui se retirèrent en effet, ne laissant d'autre souvenir de leur courte apparition que la démolition de toutes les embrasures de la batterie de mer du fort *Mers-el-Kébir* (le grand port). Le bey compromis, puis abandonné, se trouva en guerre avec les gens de l'extérieur, qui lui reprochèrent d'avoir traité avec les chrétiens. On pilla ses maisons de campagne, on enleva ses bestiaux, son blé, et il se vit fort embarrassé de nourrir la garnison turque. Dans cette conjoncture, il eut l'adresse d'attirer dans Oran Mustapha ben-Ismaïl, et une fois en possession de cet ôtage important, il parvint à persuader aux autres chefs que les Français ne devaient plus revenir. Les hostilités cessèrent, et Oran put être approvisionné. Lorsque, peu de mois après, cette ville eut ouvert ses portes aux Français, et que le bey Hassan se fut retiré volontairement, le général Clausel, gouverneur d'Alger, eut la pensée

de le remplacer par Mustapha ben-Ismaïl. Mais ce dernier ne répondit pas aux avances qu'on lui fit à ce sujet, non qu'il éprouvât de l'éloignement pour les Français, mais parce qu'il avait alors l'espoir de se créer une position indépendante. Ce qui prouve ce fait, c'est qu'il refusa presque en même temps des offres analogues qui lui furent adressées par Muley Abd el Rahhman, empereur de Maroc. Ce prince avait donné à Muley Ali, son neveu, le commandement de Tlemsen et des tribus de cet arrondissement qui étaient venues réclamer sa protection et se ranger sous son obéissance. Muley Ali fit de si rapides progrès dans la province de l'ouest, que le bey Hassan se trouva bientôt réduit à la ville d'Oran. Presque tous les chefs de tribu l'abandonnèrent; Mustapha ben-Ismaïl fut du petit nombre de ceux qui n'imitèrent pas cet exemple; et malgré les ordres qu'il reçut du neveu de l'empereur, il refusa d'aller à Tlemsen recevoir son investiture des mains de ce prince, alléguant que la puissance du bey continuait à subsister, et qu'il ne devait obéir qu'à lui. Pour punir la résistance de Mustapha ben-Ismaïl, Muley Ali fit dévaster ses propriétés aux environs d'Oran par ses partisans, qui osèrent même se présenter jusqu'aux portes de la ville. Il paraît que Mustapha, voyant que toute la population se rangeait du côté de l'usurpateur, se décida à suivre l'exemple général. C'est du moins ce qui résulte d'une lettre écrite par le bey Hassan à M. Deval, autrefois chargé du consulat général de France à Alger: « Quant aux aghas qui étaient de notre parti dans cette résidence, dit le bey, tels que Mustapha ben-Ismaïl, el Hadji, el Mensserli et ses cousins, ils ont épousé la cause de Muley Ali, et sont allés le rejoindre. » Muley Ali, redoutant l'influence de Mustapha, le retint prisonnier; il ne fut relâché que lorsque la France eut obtenu que l'empereur du Maroc ne s'occuperait plus des affaires de la régence. Rendu à la liberté, Mustapha nous fit ensuite la guerre, tantôt pour son compte, tantôt avec Abd el Kader, quoiqu'il n'aimât pas ce jeune chef et que la seule crainte de passer pour mauvais musulman l'empêchât d'abord de le combattre. Mais après la signature du traité Desmichels en 1834, Mustapha se mit en révolte ouverte contre l'émir. Celui-ci, tranquille du côté des Français, par la paix qui venait d'être conclue, songea à détruire tout ce qui pouvait faire opposition à son grand projet de constituer une puissance arabe qui dominât sur toute l'Algérie. Les Douayers et les Smalas attirèrent d'abord son attention, et au commencement d'avril 1834 il quitta Mascara pour aller les combattre. Son armée, qui était considérable et presque entièrement composée de cavaliers, battit ces deux tribus, malgré les efforts de Mustapha. Confiant dans sa victoire, l'émir se mit en marche sur Tlemsen, et campa, sans aucune précaution, sur la lisière de la forêt de Zetoul. Vers minuit (12 avril), Mustapha, que sa défaite n'avait pas abattu, rassembla le plus de monde qu'il put, vint tomber sur l'armée victorieuse et la mit en pleine déroute, en dépit du courage héroïque que l'émir déploya en cette circonstance. En vain Abd el Kader essaya de rallier ses troupes, les Beni-Hamer l'abandonnèrent; en vain le peu de cavaliers restés fidèles, voyant le danger qu'il courait, lui criaient de se retirer. Mais il les traita de lâches, continua cette lutte inégale, et eut son cheval tué sous lui en combattant El-Ghomari, chéik du désert d'Angad, qui, expiant plus tard l'honneur d'avoir lutté corps à corps avec l'émir, fut pendu quelque temps après à un canon des remparts de Mascara. Cependant Mustapha ben-Ismaïl ne put profiter de sa victoire, parce que, contre son attente, le général Desmichels, non content de désapprouver sa conduite, le menaça, dit-on, de l'attaquer lui-même s'il ne s'arrangeait avec l'émir. Mustapha n'était point assez fort pour lutter contre Abd el Kader soutenu par les chrétiens. Il fut donc obligé de rendre son butin et de payer une forte somme. Malgré cette soumission, l'émir se fit beaucoup prier pour lui pardonner, et lorsqu'il se décida, il eut soin d'appuyer avec affectation sur l'excès de sa clémence envers un si grand coupable.

Mustapha eut le bon esprit d'apprécier cette réconciliation à sa juste valeur, et il mit entre lui et la clémence d'Abd el Kader les murailles du Méchouar. Retiré auprès des Turcs et des Coulouglis qui défendaient cette citadelle de Tlemsen, il y fut tenu bloqué par Ben-Nouna, kaïd de cette ville pour Abd el Kader, jusqu'à l'arrivée des Français, le 13 janvier 1836, tout en ayant à soutenir des escarmouches continuelles contre les hadar (maures citadins au centre des partisans de l'émir) qui rôdaient dans les environs de la ville. Ce jour-là, dans la matinée, le maréchal Clausel fit une halte à Ouzida. On apprit que Mustapha ben-Ismaïl, sorti de la ville pour venir au-devant du général en chef, à qui il avait écrit pour annoncer l'évacuation et le pillage de la ville par Abd el Kader et ses partisans, dans la journée du 10 de ce mois, se dirigeait sur le corps du général Perregaux, qui se trouvait vers la gauche; car l'armée marchait alors en deux colonnes. Le maréchal expédia vers lui quelques éclaireurs, qui guidèrent la marche du vieil agha. « J'ai perdu il y a quelques jours, dit-il, en abordant le maréchal, soixante de nos plus braves enfants; mais la joie que me cause votre rencontre me fait oublier tous mes malheurs passés. Depuis six ans j'ai reçu plus de cent lettres de généraux, je n'ai pas osé me fier à eux; mais votre réputation et votre conduite en Afrique m'inspirent tant de confiance, que je viens me remettre entre vos mains. »

Pendant le séjour de l'armée française à Tlemsen (du 13 janvier au 7 février 1836) plusieurs courses furent faites dans les environs de

la ville avec l'intention d'éloigner entièrement les forces d'Abd el Kader. Les combats d'Ouchbah et d'Ybdar donnèrent en partie ce résultat, en obligeant l'émir à aller se réfugier chez les kabaïles de la Tafna, et en réduisant son armée à un petit nombre d'hommes de la tribu des Beni-Hamer. Mustapha dans ces deux rencontres combattit pour la première fois aux côtés des Français, et montra dès lors cette brillante valeur, cette remarquable intelligence de la guerre qui lui méritèrent l'estime de l'armée et de ses chefs. Mais ce fut surtout à l'affaire qui eut lieu le 26 janvier, auprès du confluent de l'Isser et de la Tafna, que Mustapha ben-Ismaïl fit connaître tout ce que l'on pouvait attendre de lui. A la tête des Arabes auxiliaires et des Coulouglis, il prit sur lui l'initiative de l'attaque du camp d'Abd el Kader, força ce dernier à descendre dans la plaine de Remcha, où il devait rencontrer nos autres troupes, et le plaça ainsi entre deux feux, sur un terrain coupé par deux rivières à berges escarpées, où son infanterie, ne pouvant combattre avec avantage, fut sabrée et culbutée.

Pendant la remarquable expédition que le général Perregaux fit au retour de Tlemsen, dans l'est de la province d'Oran, et jusque sur les bords du Chélif, Mustapha nous fut encore de la plus grande utilité par sa profonde connaissance du pays, par son influence sur les indigènes et par sa valeur sur le champ de bataille. Le combat de Dar-el-Atchen (15 avril 1836) est sans contredit celui où Mustapha montra avec plus d'avantage les qualités que nous avons signalées en lui. Le 25 du même mois, à la reconnaissance de Sidi-Yaqoub, qui se termina par une retraite glorieuse mais sanglante devant un ennemi dont le nombre était quintuple du nôtre, Mustapha se conduisit encore avec sa valeur et son intelligence accoutumées, et à la tête de ses Douayers il repoussa plus d'une fois l'infanterie et la cavalerie d'Abd el Kader, que leur supériorité numérique rendait plus audacieuses que de coutume. Aussi le roi Louis-Philippe le nomma, le 30 avril, officier de la Légion d'Honneur.

Au combat de la Sikka (6 juillet 1836), nous retrouvons Mustapha ben-Ismaïl attaquant d'abord la cavalerie de Ben-Nouna, puis l'infanterie du centre d'Abd el Kader. Il y reçut à la main droite une blessure grave qui ne lui fit pas cependant abandonner le champ de bataille, et prit part depuis à toutes les affaires livrées dans la province d'Oran pour réparer les revers de la Macta et de la Tafna. Le grade de maréchal de camp fut sa récompense, le 29 juillet 1837. L'année suivante, assigné comme témoin dans le procès intenté au général de Brossard, Mustapha vint en France. L'éclat que son nom avait déjà répandu et cette étrangeté mêlée de gloire qui chez un peuple blasé semble avoir seule le privilége de ranimer la curiosité avaient déjà fixé les regards sur lui. Appelé à Paris et reçu par Louis-Philippe, qui lui serra familièrement la main, le vieux guerrier arabe demeura émerveillé des prodiges de notre civilisation; aussi à son passage à Alger pour retourner dans son camp, quelqu'un lui ayant demandé comment il avait trouvé la France. « Je ne comprends pas, répondit-il, que les habitants d'un si beau pays viennent se battre pour nos misérables terres d'Afrique. »

En 1841, Mustapha se distingua dans l'expédition dirigée contre Tekedempt et Mascara; puis, de concert avec le colonel Tempoure, il entama et réussit à mener à bonne fin des négociations avec le célèbre marabout Mohammed Oulid Sidi-Chigr, qu'il associa à sa politique contre Ab el Kader, ce qui amena la soumission des tribus voisines de Tlemsen. Sa conduite dans cette glorieuse campagne lui mérita, le 5 février 1842, la croix de commandeur de la Légion d'Honneur. Ce fut sa dernière récompense. Après avoir aidé le général de Lamoricière à soumettre la grande tribu des Flittas, Mustapha ramenait à Oran ses cavaliers chargés d'un butin immense, résultat de razzias nombreuses exercées sur tout ce qui restait de tribus rebelles. Le duc d'Aumale, par un habile coup de main, venait d'enlever à Raz el Aïn M'ta Taguin la smahla d'Abd el Kader (16 mai 1843), et les Arabes compagnons de l'émir avaient fui dans toutes les directions. Ce fut alors qu'arrivé dans un petit bois, à El-Biada, près de Kerroucha, entre l'Oued-Relouk et Zamoura, Mustapha, qui chevauchait à l'arrière-garde de son marhzen, fut atteint en pleine poitrine d'une balle partie de derrière les broussailles qui bordaient un étroit passage. Le courageux vieillard, au bruit de cette décharge, avait armé ses pistolets, et deux des brigands qui venaient de l'assassiner étaient déjà tombés sous ses coups, lorsque son cheval épouvanté se cabra et le jeta mourant sur la terre. Saisis d'une terreur panique, et croyant leur chef mort, les cinq ou six cents cavaliers de Mustapha se débandèrent, et l'abandonnèrent au yatagan de quelques Arabes, qui, suivant leur coutume, lui tranchèrent la tête.

Ce fut ainsi que périt un des plus fidèles alliés de la France sur la terre d'Afrique. Habitué à passer sa vie sous la tente ou à cheval, faisant la guerre depuis cinquante-cinq ans, Mustapha ben-Ismaïl avait acquis une grande expérience des affaires de sa nation. Doué d'un coup d'œil d'aigle, d'une activité prodigieuse et d'une force morale et physique étonnante, il était le guerrier le plus redoutable de ces peuplades belliqueuses. Aussi exerçait-il sur elles une immense influence, et si son noble caractère n'eût pas été empreint d'une extrême loyauté, qui lui interdisait les moyens devant lesquels son rival ne recula jamais, peut-être eût-il balancé la puissance d'Abd el Kader, son ennemi per-

sonnel. C'est à cette haine que les Français devaient de compter Mustapha dans leurs rangs. Tout le monde sait à l'armée les services qu'il rendit. Suivi de ses cavaliers, dont rien n'arrêtait la bravoure, ce chef éclairait sans cesse notre marche; continuellement aux trousses de l'ennemi, il prévenait nos généraux de ses moindres mouvements. Ceux qui ont fait les expéditions de la province d'Oran se rappelleront longtemps la figure patriarcale de ce guerrier, qui dans un âge où l'homme ne cherche que le repos avait conservé toute la vigueur de la jeunesse unie au flegme du vieillard. Leur imagination leur rappellera bien des fois ses drapeaux verts et blancs flottant derrière lui et qui déployés majestueusement sur les hauteurs, en avant des colonnes, semblaient autant de phares dirigeant la marche des Français.

H. FISQUET (de Montpellier).

Berbrugger, *Algérie historique, pittoresque et monumentale.* — Pellissier, *Annales algériennes.* — *Oran sous le commandement du lieutenant général Desmichels.* — Fisquet, *Biographie de l'armée d'Afrique.* — *Moniteur algérien.*

MUSTOXIDIS (*André*), philologue et historien grec, né à Corfou (Iles Ioniennes), en 1785, mort le 17 juillet 1860. Il fit ses études en Italie, et fut reçu docteur à l'université de Padoue. L'ancienne littérature grecque et l'histoire de sa ville natale l'occupèrent principalement. Les diverses notices *pour servir à l'histoire de Corcyre depuis les temps héroïques jusqu'au douzième siècle,* qu'il publia en italien, lui valurent d'être nommé historiographe de Corcyre. Tant que son pays resta sous la domination française, il résida habituellement en Italie. Il donna à Milan en 1811 le 1er volume d'une grande monographie intitulée *Illustrazione Corcyrese;* le 2e volume parut en 1817, et le 3e, particulièrement destiné aux monnaies de Corcyre, en 1819. Mustoxidis publia le discours d'Isocrate, Περὶ τῆς ἀντιδόσεως, avec d'importantes additions inédites; Milan, 1812, in-8°, et fit paraître avec Demetrius Schinas un *Recueil des fragments inédits des auteurs grecs,* d'après les manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne; Venise, 1816-1817. Au milieu de ses travaux d'érudit, il n'oubliait pas les intérêts de la Grèce opprimée par les Turcs. Son *Exposé des faits qui ont précédé et suivi la cession de Parga*, Paris, 1819, irrita le haut commissaire britannique dans la république des Sept-Iles, lord Thomas Maitland, qui lui retira le titre d'historiographe de Corcyre, en 1820. Sous l'administration de Capo-d'Istria en Grèce, il fut nommé directeur de l'instruction publique. Il se démit de cette place à la mort de Capo-d'Istria, et se retira à Corfou, où il continua de s'occuper de ses études de prédilection. Outre les ouvrages déjà cités, on a de Mustoxidis beaucoup de mémoires intéressants dans divers recueils périodiques, l'*Hermès* de Vienne, l'Ἑλληνομνήμων, *La Pandore* d'Athènes. L. J.

Nécrologie dans *La Pandore* (1860). — *Jarbuch zum Conversations-Lexicon* (1861).

MUSURUS (*Marc*), célèbre humaniste grec, né vers 1470, à Retimo, dans l'île de Candie; mort en 1517, à Rome. Fils d'un riche commerçant, il vint de bonne heure en Italie; il suivit les leçons de Jean Lascaris, qu'il égala bientôt dans la connaissance des langues et des littératures de l'antiquité. En 1503 il fut appelé à enseigner à Padoue le grec. En 1509 il se rendit à Venise, et il y donna avec beaucoup de succès des leçons publiques de langue grecque. Admis dans la savante académie, qui se réunissait chez Alde Manuce, il contribua plus que tout autre à donner aux éditions grecques sorties des presses de ce célèbre imprimeur leur grande correction. Musurus alla ensuite reprendre possession de sa chaire à Padoue. En 1516 il fut appelé à Rome par Léon X, qui le nomma à l'archevêché de Malvasia. Il mourut peu de temps après, d'hydropisie, et non, comme le prétend Paul Jove, du chagrin de ne pas avoir été promu cardinal. Voici le jugement que porte sur lui Érasme, qui l'avait connu personnellement : « *Latinæ linguæ usque ad miraculum doctus quod vix ulli Græco contigit, præter Th. Gazam et Jo. Lascarem; deinde totius philosophiæ non tantum studiosissimus, vir summis rebus natus, si licuisset superesse.* » Musurus n'a laissé que quelques *Épigrammes grecques*, insérées dans le *Dictionarium græcum;* Venise, 1497, dans l'édition de Musée donnée à Venise, 1517, et dans les *Symmicta* de Margunio, ainsi qu'un *Encomium Platonis* en grec, en tête de son édition de Platon, et réimprimé avec une version latine et des notes; Amsterdam, 1676, in-4°, Cambridge, 1797, et à la suite de l'*Apologie des accents grecs* de Foster. Il a fait paraître la première édition d'Aristophane, Venise, 1498; de l'*Etymologicon magnum*, Caliergi, 1499; des *Œuvres* de Platon, Venise, 1513; du *Lexicon* d'Hésychius, ibid., 1514; d'Athénée, ibid., 1514; d'Oppien, Florence, 1515; il a placé en tête de cette dernière édition une préface reproduite dans les *Annales des Aldes* de Renouard, qui contiennent plusieurs renseignements sur Musurus. Une lettre italienne de ce dernier se trouve dans la *Raccolta* de Pino; plusieurs autres lettres en grec sont dans la possession de M. Firmin Didot. O.

P. Jove, *Elogia.* — Boerner, *De Doctis Græcis.* — Papadapoli, *Hist. Gymnasii Patavini.* — Facciolati, *Fasti.* — Bayle, *Dictionnaire.* — Tiraboschi, *Storia della Letter. italiana.*

* **MUSURUS** (*Constantin*), diplomate ottoman, de la famille du précédent, naquit à Constantinople, le 18 février 1807. Son père, Paul Musurus, natif de Retimo en Crète, descendait d'une des anciennes familles patriciennes qui, vers le milieu du dixième siècle, furent envoyées de Constantinople pour s'établir en Crète et se partager le pays, que Nicéphore Phocas venait de conquérir sur les Sarrasins. M. Musurus reçut à

Constantinople, ainsi que ses deux frères, une éducation des plus soignées; il suivit dès son enfance son penchant pour la littérature classique de la Grèce et de Rome; il étudia également les sciences et plusieurs langues européennes. En 1832 il fut nommé secrétaire du prince de Samos, Étienne Vogoridès; et c'est en cette qualité qu'il accompagna, en 1833, les trois commissaires des ambassades de France, d'Angleterre et de Russie, envoyés à Samos pour exhorter les Samiens à faire leur soumission à la Sublime Porte. Les Samiens ayant rejeté les conseils des commissaires, la Sublime Porte envoya en 1834 une flottille chargée du blocus de l'île; et M. Musurus se rendit en même temps à Samos avec la flottille, en qualité cette fois de commissaire politique du gouvernement ottoman, et aussi comme délégué du prince et comme gouverneur de Samos. Il entreprit alors la pacification de l'île, et réussit à en obtenir la soumission par la persuasion seule, et sans l'emploi d'aucun moyen coercitif. Avec le concours d'une assemblée générale constituante, il organisa l'administration intérieure du pays sur des bases constitutionnelles très-libérales. Il gouverna ainsi Samos pendant quatre ans à la satisfaction des Samiens, dont les sentiments de reconnaissance furent constatés par les adresses des assemblées générales annuelles; et au moment où M. Musurus quitta l'île ces mêmes sentiments lui furent de nouveau témoignés par les adresses du sénat et de toutes les municipalités de la principauté. De retour à Constantinople, il épousa, en 1839, la princesse Anne, seconde fille du prince Vogoridès. Les services qu'il avait rendus au gouvernement ottoman lui méritèrent d'être envoyé l'année suivante à Athènes avec le rang de ministre; et peu après il reçut pour les mêmes fonctions le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Il resta à Athènes jusqu'en 1848. Cette longue mission était, à cette époque surtout, une des plus difficiles pour un diplomate ottoman; elle fut signalée notamment par une interruption des relations diplomatiques entre les deux cours, par le triomphe de la politique ottomane et par une tentative d'assassinat dirigée contre M. Musurus. Ces nouveaux services déterminèrent la Sublime Porte à confier à M. Musurus un poste plus élevé; et vers la fin de 1848 il fut rappelé d'Athènes pour aller représenter la Turquie près de la cour d'Autriche en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. La question délicate des réfugiés hongrois qu'il eut à traiter à cette époque fut pour lui l'occasion d'un nouveau succès. La fermeté dont il fit preuve en cette occasion lui mérita d'être envoyé à Londres; et après avoir, au commencement de 1851, rempli la mission de féliciter de la part du sultan le roi Victor-Emmanuel sur son avénement au trône, il se rendit en Angleterre avec le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, et fut en 1856 élevé à la dignité d'ambassadeur près la même cour.

Pendant le cours de ces dernières fonctions, qu'il exerce encore aujourd'hui, la guerre d'Orient et d'autres événements de haute importance ont mis M. Musurus à même de rendre de nouveaux services à son gouvernement, qui lui en a témoigné sa satisfaction par les nombreuses marques de distinction dont ce diplomate a été l'objet dans un poste si important.

Doc. part.

MUSZKA (*Nicolas*), historien hongrois, né le 28 octobre 1713, à Schellitz (comté de Meytra), mort vers 1780, à Neusol. Admis en 1730 chez les Jésuites, il enseigna la rhétorique, la philosophie et la théologie à Vienne, devint provincial de son ordre et fut attaché en 1776 à l'évêché de Neusol en qualité de grand prévôt. On a de lui : *Vitæ palatinorum sub regibus Hungariæ*; 2e édit., Tyrnau, 1752, in-fol.; — *De Legibus, seu peccatis et peccatorum pœna*; Vienne, 1759, in-4°; — plusieurs *traités* de théologie et de morale. P. L—y.

Rotermund, *Suppl. à Jöcher*.

MUTEL DE BOUCHEVILLE (*Jacques-François*), littérateur français, né le 25 mars 1730, à Bernay, où il est mort, le 4 février 1814. Il fut avant la révolution conseiller à la chambre des comptes de Rouen, et devint ensuite maire de sa ville natale, fonctions qu'il exerça pendant plusieurs années. Il avait du goût pour les lettres, comme le témoignent les poëmes de : *L'Éducation* (Bernay, 1807-1809, 2 vol. in-8°, et 1812, in-8°) et de l'*Éloge de l'Agriculture* (1808, in-8°); à la suite du premier on trouve encore une tragédie, diverses pièces de vers, la traduction de quatre livres de *L'Énéide*, etc. On a aussi de lui un discours en prose, qui remporta en 1783 le prix à l'académie de l'Immaculée Conception, sur ce sujet : *Combien il est intéressant pour la gloire et le bonheur des Français de conserver le caractère national* (Lisieux, 1784, in-8°), et des poésies insérées dans l'*Almanach des Muses*. P. L.

Biogr. nouv. des Contemp.

MUTI (*Gianmaria*), auteur religieux italien, né vers 1650, à Venise. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, on remarque : *Aborti d'ingegno*; Venise, 1674, in-12; — *Le Isole fortunate della religione*; ibid., 1679, in-8°; — *La Magia de' Caratteri*; ibid., 1682, in-12; — *La sacra Lega*; ibid., 1688, in-4°; — *L'Accademia sacro-politica*; Milan, 1695, in-4°; — *La Penna volante*; Venise, 1702-1703, 2 vol. in-8°; — *La Penna politica* et *La Penna critica* (1707 et 1716); — *Le Gemme del Vaticano, panegirici sacri*; ibid., 1705, in-12, etc. Muti vivait encore en 1716. P.

Échard, *Bibl. Prædicatorum*, II, 788.

MUTILUS (*C. Papius*), un des principaux généraux samnites dans la guerre s

(90-89 avant J.-C.). A la tête de la armée samnite, il envahit la Campanie, upa les principales villes de cette pro- mais il fut repoussé avec une perte de hommes dans une attaque contre le u consul Sex. César, en 90. L'année sui- chargé de tenir tête à Sylla, qui avait le Samnium, il essuya une défaite te, reçut une grave blessure et s'en- ec peu de monde à Æsernia. Depuis ce t il disparaît de l'histoire. Son nom est iversement *Mutilus*, *Mutilius*, *Motilus*, *ulus*; mais la première forme est la plus e. Appien rapporte qu'un Statius, ancien Samnites, périt dans les proscriptions ud triumvirat en 43. Ce Statius, après ombattu contre les Romains, avait été dans le sénat à cause de sa réputation, ortune et de sa noble naissance. A l'âge tre-vingts ans, il fut inscrit sur la liste à cause de sa fortune. Comme on ne pas de chef samnite du nom de *Statius*, ing avait proposé de lire *Papius* dans e d'Appien, correction ingénieuse spécia- admise par les éditeurs. Cependant elle point fondée. On lit dans l'*Epitome* de ive au sujet des proscriptions de Sylla : autre proscrit, nommé Mutilus, se pré- ecrètement et la tête voilée derrière la e de sa femme, Bastia. Elle le repousse ue, dit-elle, Mutilus est proscrit. Alors ireux se tue, et arrose de son sang e de la maison de sa femme. » La grande onnée à ce proscrit dans le récit de Tite mblait prouver que ce Mutilus était un ge important, et, selon toute probabi- chef samnite Papius Mutilus. Cette pro- admise par M. Mérimée est devenue de depuis que l'on a retrouvé des ents de l'historien Licinianus qui donnent ux noms du proscrit et ajoutent quelques nouveaux au récit de Tite Live. L. J.

, *Bel. Civ.*, I, 40, 42, 50; IV, 25. — Orose, V, 18. ius Paterculus, II, 16. — Diodore de Sicile, , *Ecl.*, I. — Tite Live, *Epitome*, 89. — Licinia- *naliun quæ supersunt*; Berlin, 1857, in-4°. — Mérimée, *Histoire de la guerre sociale*.

IN (*Jean*), littérateur français, né vers en Bourgogne, mort le 16 mai 1837. Il d'entrer dans les ordres lorsque la révo- eut lieu, et comme il refusa de prêter le t exigé des ecclésiastiques, il fut forcé patrier. Rentré à Paris après le 18 bru- il travailla à la rédaction de plusieurs ix, entre autres à celle du *Journal des* , dont il resta jusqu'en 1816 un des prin- collaborateurs. Vers cette époque, il fut é dans les bureaux du ministère de l'in- à l'examen des écrits politiques. On a en société avec Salgues et Jondot, un 'études sur les principes de l'ordre so- ntitulé : *La Philosophie rendue à ses principes* (Paris, 1801, 2 vol. in-8°) et une *Histoire de la Philosophie moderne*, restée manuscrite. P. L.

Journal des Débats, mai 1837.

MUTINA (*Tommaso*). *Voy.* MODENA.

MUTIS (*Joze-Celestino*), botaniste espagnol, né à Cadix, le 6 avril 1732, mort le 2 septembre 1808. D'une famille honorable, il étudia la théologie, puis la médecine à Séville. Dès 1757 il était chargé de remplir une chaire d'anatomie à Madrid. A cette époque il passa à la Nouvelle-Grenade, en qualité de médecin à la suite du gouverneur Pedro Messia de Lacerda. Feuillé, Plumier, Loefling l'avaient seuls précédé alors dans les observations qu'il multipliait. Il ne tarda pas à être le correspondant de Linné. Débarqué à Carthagène dès 1760, il alla explorer les sommités, pour ainsi dire inconnues, des Andes. Rien ne rebutait son zèle, et il se multipliait si bien, qu'on fit de lui un professeur de mathématiques. Il est vrai qu'à en croire le savant Caldas, il n'avait pas affaire à un auditoire bien exigeant. C'était surtout la petite ville de Nuestra-Senora-del-Rosario, qui était devenue le théâtre de ses enseignements. En 1772 Mutis entra dans les ordres. Voué par goût aux explorations scientifiques, il prit la résolution de ne plus quitter l'Amérique. Charles III néanmoins avait su l'apprécier, et dix ans plus tard il le nomma président de l'expédition qui était chargée de parcourir, au profit de la science, les belles régions que Humboldt et Bonpland n'avaient pas encore visitées. Ce fut alors que Mutis entreprit de donner la flore de Bogota, œuvre à laquelle il employa plus de quarante ans de sa laborieuse existence. Dès lors il prit la ville de Mariquita pour centre de ses opérations. Placée au milieu des Andes de Quindiú, non loin des rives de la Magdalena, il y avait peu de régions dans le Nouveau Monde qui présentassent des conditions plus favorables à ses études : cet avantage était immense; c'était en réalité le seul que lui offrit Mariquita. Il fallut qu'il formât lui-même tous ceux qui devaient l'aider dans ses travaux, jusqu'aux peintres et aux graveurs. Ces travaux préliminaires durèrent sept ans, et ils contribuèrent à la ruine de sa santé. En 1790 même, il se vit contraint de changer une résidence qui lui offrait si peu de secours et de se rendre dans la capitale. Dès 1772 Mutis avait reconnu l'existence du quina dans la montagne, et c'est son titre principal à la reconnaissance des savants; ne s'en tenant pas à ses travaux sur la botanique, il faisait de curieuses observations sur l'influence des rayons lunaires sur les êtres organisés, et il fonda un observatoire à Santa-Fé de Bogota, établissement qui n'a pas été sans influence sur le développement intellectuel du pays. Les instruments astronomiques que lui envoya, en 1802, le marquis de Sonora, l'ayant mis à même de pourvoir le nouvel observatoire de tout ce qui lui était nécessaire

pour la continuation de ses travaux, il l'amena bientôt à un remarquable degré de prospérité. Son ouvrage de prédilection était l'*Historia de los Arboles del Quina*, qui a été dépassée par le grand travail de Weddell en 1849. Mutis fut plus utile par les collections qu'il forma que par les ouvrages dont il s'était occupé avec tant d'ardeur, mais qu'il ne fut pas à même de publier. Il a laissé un herbier composé de plus de vingt mille plantes, cinq mille planches environ gravées sur cuivre et destinées à les faire connaître; puis une collection de phytologie, de conchyliologie, de minéraux et de peaux d'animaux, qui témoignent de sa prodigieuse activité; il faut y joindre une série de peintures à l'huile destinées à faire connaître la zoologie américaine.

F. Denis.

Caldas, *Semanario de la Nueva-Granada*. — Guibourg, *Histoire des Drogues*. — Weddell, *Monographie du Quinquina*. — Humboldt, *Voyage dans les Régions équinoxiales*.

MUTIUS (*C.*), architecte romain, qui est mentionné deux fois dans Vitruve, comme ayant déployé une science profonde dans la détermination des proportions du temple double de l'Honneur et de la Vertu et comme ayant fait de cet édifice un modèle du temple hexastyle périptère. G. B.

Vitruve, *Præfat.*, l. VII, § 17, et l. III, c. II. — Sillig, *Catalogus artificum antiquitatis*. — Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn; supplément au Catalogue des artistes de l'antiquité*, p. 364.

MUTIUS (*Huldric*), savant suisse, né en 1496, à Stœcken en Thurgovie, mort en 1571. Il enseigna la logique et la morale à Bâle. On a de lui : *Libellus de studiorum suorum præmio*; — *De Germanorum prima origine, moribus, institutis et rebus gestis*; Bâle, 1539, in-fol.; reproduit dans les *Scriptores* de Pistorius. O.

Bayle, *Dict.*

MUTO (Il). *Voy.* Sarti (*Ercole*).

MUTSAERTS ou **MUDZAERTS** (*Denis*), historien belge, né à Tilburg, mort le 19 novembre 1635, à Anvers. D'abord attaché à un couvent de femmes de Breda, il devint chanoine régulier de l'abbaye de Tongres. Il appartenait à l'ordre des Prémontrés. Ses principaux ouvrages sont : *Historia ecclesiastica ab orbe condito*; Anvers, 1624, 2 vol. in-fol.; — *Historia Ecclesiæ Belgicæ*; ibid., 1624, 2 vol. in-fol.; — *Vita S. Norberti*; ibid., in-4°; — *Vitæ omnium sanctorum et sanctarum ordinis Præmonstratensis*. K.

Foppens, *Bibl. Belgica*.

MUTTONI. *Voy.* Vecchia (*Pietro*).

MUY (*Louis-Nicolas-Victor* de Félix, comte du), maréchal de France, né en 1711, à Marseille, mort le 10 octobre 1775, à Paris. D'une famille originaire du Piémont, il était fils du sous-gouverneur du dauphin, père de Louis XVI. D'abord chevalier de Malte, il entra en 1726 dans la compagnie des gendarmes, et devint en 1731 mestre de camp de cavalerie. Après avoir fait ses premières armes en Allemagne, sous les maréchaux de Berwick et d'Asfeld, il servit en Westphalie (1741), puis en Bohême, assista au siége de Fribourg (1744), et combattit à Fontenoy en qualité de maréchal de camp. Il obtint en 1748 le brevet de lieutenant général, et se distingua aux journées d'Hastembeck, de Creveldt et de Minden. L'échec qu'il essuya, le 31 juillet 1760, dans les environs de Warbourg, après un combat acharné, ne diminua en rien l'estime que le roi avait conçue de son courage et de ses talents; il lui donna en 1764 le collier de ses ordres et après l'œil de Choiseul lui offrit même le ministère de la guerre (1771). Du Muy refusa ce poste, parce qu'il lui aurait fallu se prêter aux vues de certaines personnes dont il ne voulait pas être le complaisant. « Sire, écrivait-il à Louis XV, je n'ai jamais eu l'honneur de vivre dans la société particulière de Votre Majesté; par conséquent je n'ai jamais été dans le cas de me plier à beaucoup d'usages que je regarde comme des devoirs pour ceux qui la forment. A mon âge on ne change point sa manière de vivre. Mon caractère inflexible transformerait bientôt en blâme et en haine ce cri favorable du public dont V. M. a la bonté de s'apercevoir. On me ferait perdre ses bonnes grâces, et j'en serais inconsolable. Je la prie de choisir un sujet plus capable que moi. » L'invitation de Louis XVI fut plus efficace. Dès 1744 du Muy avait été placé comme menin auprès du dauphin, père de ce prince. Le dauphin le traita toujours en ami; ayant trouvé par hasard le livre de prières du comte, il y écrivit celle-ci : « Mon Dieu, protégez votre fidèle serviteur du Muy, afin que si vous m'obligez à porter le pesant fardeau de la couronne, il puisse me soutenir par ses vertus, ses conseils et ses exemples. » Louis XVI, désireux de se conformer aux dernières paroles de son père, s'empressa d'appeler du Muy au ministère de la guerre ; ce dernier accepta (5 juin 1774) et fut élevé, le 24 mars 1775, à la dignité de maréchal de France. Il ne jouit pas longtemps de ces honneurs, et mourut dans la même année, par suite de l'opération de la pierre. Du Muy a laissé des mémoires manuscrits pleins d'excellentes vues sur différents objets de l'administration publique. P. L.

Pinard, *Chronol. militaire*. — Beauvais, *Oraison funèbre du comte du Muy*; Paris, 1776, in-4° et in-12. — Le Tourneur, *Éloge hist. du maréchal du Muy*; Paris, 1778, in-8°. — Roubaud, *Éloge du maréchal du Muy*; Paris, 1778, in-8°. — Tressan (De), *Éloge du maréchal du Muy*; Nancy, 1778, in-8°. — Achard, *Dict. de Provence*.

MUY (*Jean-Baptiste-Louis-Philippe* de Félix-Saint-Maime, comte du), général et pair de France, neveu du précédent, né le 21 décembre 1755, à Ollières (Var), mort le 6 juin 1820, à Paris. D'abord connu sous le nom de comte de Saint-Maime, il entra en 1766 dans les chevau-légers, et devint en 1775 colonel du ré-

giment de Soissonnais-Infanterie. Il fit en Amérique les campagnes de 1780 à 1783, sous les ordres de Rochambeau; les services qu'il y rendit lui méritèrent la croix de Saint-Louis, une pension et le brevet de brigadier. A dater de 1784 il prit le titre de comte de Muy, vacant par l'extinction de la branche aînée de cette famille. Il venait d'être créé maréchal de camp (1788) lorsque la révolution éclata; il en adopta les principes avec franchise, et fut promu le 6 février 1792 au grade de lieutenant général. Peu de jours après, il eut le commandement de la septième division militaire. Envoyé en 1793 à l'armée des Alpes, il prit part au siége de Lyon, qu'il poussa activement en l'absence de Kellermann. Suspendu de ses fonctions comme suspect, il réclama auprès du comité de salut public, et parvint à se faire réintégrer. Il servait comme inspecteur général à l'armée de Sambre et Meuse lorsqu'à la suite de dénonciations calomnieuses il fut destitué par le Directoire et renvoyé devant un conseil de guerre, qui l'acquitta à l'unanimité (2 janvier 1797). L'année suivante il s'embarqua avec l'armée d'Orient, et participa aux campagnes d'Égypte et de Syrie. Employé à l'intérieur jusqu'en 1806, il fut à cette époque appelé au quartier général de l'empereur, et nommé gouverneur général de la Silésie. En 1808 il reçut le titre de baron de l'empire.

Après avoir commandé depuis 1809 les divisions militaires de Grenoble et de Marseille, ce général fut mis à la retraite sous la première restauration; il se rallia au gouvernement des Cent Jours et fut créé pair de France, le 17 août 1815. P. L.

Liévyns, Verdot et Bégat, *Fastes de la Légion d'Honneur*, III.

MUYART DE VOUGLANS (*Pierre-François*), criminaliste français, né à Moirans près de Saint-Claude (Franche-Comté), en 1723, mort à Paris, le 14 mars 1791. Appartenant à une famille de robe, il étudia le droit, et devint en 1741 avocat au parlement de Paris. En avril 1771 il fut appelé à siéger, comme conseiller, au parlement composé par le chancelier Maupeou. En 1774 il devint conseiller au grand conseil. On a de lui : *Institutes au droit criminel, ou principes généraux sur ces matières, avec un traité particulier des crimes;* Paris, 1757, in-4°, — *Instruction criminelle suivant les lois et ordonnances du royaume, pour faire suite aux* Institutes; Paris, 1762, in-4°; — *Réfutation des principes hazardés dans le* Traité des délits et des peines; Paris, 1767, in-8°; Utrecht, 1768, in-12; examen critique du célèbre ouvrage de Beccaria, réimprimé à la suite des *Lois criminelles ;* on trouve joint à cet opuscule un mémoire sur les peines infamantes, dans lequel Muyart propose cependant diverses améliorations à cette partie de la législation; — *Motifs de ma foi en Jésus-Christ, ou points fondamentaux de la religion chrétienne, discutés suivant les principes de l'ordre judiciaire, par un magistrat ;* Paris, 1776, in-12; — *Les Lois criminelles de la France dans leur ordre naturel;* Paris, 1780, in-fol., ouvrage savant, bien que médiocrement écrit, rempli de textes importants et de documents curieux, mais dont l'auteur ne montre ni élévation d'idées ni humanité. Il expose minutieusement les affreux détails de l'*écartellement*, du *feu vif* et de la *roue*. Il comprend dans le crime de lèse-majesté divine la *magie* et le *sortilége*, et même l'*hérésie*, l'*apostasie*, le *schisme*, et ce qu'il nomme le *tolérantisme*. Enfin, il cite l'odieux arrêt rendu par le parlement de Paris contre le chevalier de La Barre, « comme le meilleur modèle que l'on puisse proposer aux juges en cette matière »; — *Lettres sur le système de l'auteur de l'*Esprit des lois, *touchant la modération des peines ;* Bruxelles (Paris), 1785, in-12. Muyart soutient que la rigueur des peines peut seule diminuer le nombre des crimes; — *Preuves de l'authenticité de nos Évangiles, contre les assertions de certains critiques modernes ;* Liége et Paris, 1785, in-12, sans nom d'auteur. E. R.

Sabatier de Castres, *Les trois Siècles de la littérature française*. — Ch. Berriat-Saint-Prix, *Étude sur les principaux criminalistes depuis le seizième siècle*; Paris, 1855, in-8°. — Camus, *Bibliothèque choisie de livres de droit* — Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes*.

MUYS (*Corneille*), en latin *Musius*, poëte latin, né le 11 juin 1503, à Delft, pendu le 10 décembre 1572, à Leyde. Son père était cordonnier. Après avoir fait de bonnes études à Louvain, il se livra à l'éducation, et accompagna de jeunes seigneurs à Paris et à Poitiers. De retour dans sa ville natale, il reçut la prêtrise, et exerça pendant trente-six ans les fonctions de supérieur du monastère de Sainte-Agathe. Dans ses moments de loisir, il cultivait les lettres, et il se faisait estimer par la douceur de son caractère et par sa charité envers les pauvres. Le prince d'Orange, Guillaume Ier, ayant établi en 1572 sa résidence au cloître de Sainte-Agathe, Muys chercha un asile plus sûr à Leyde; le comte de La Marck courut après lui, l'arrêta, et malgré les ordres formels du prince il l'abandonna sans pitié à ses féroces soldats. La Marck épuisa sur ce respectable vieillard tout ce que la rage peut inventer de plus atroce : on lui coupa le nez, les oreilles, les doigts des mains et des pieds, les parties génitales, et on finit par l'attacher à la potence. Son cadavre fut rapporté à Delft. On a de Muys : *Institutio fæminæ christianæ;* — *Imago patientiæ*, élégie; — *Libellus tumulorum D. Erasmi;* Louvain, 1536, in-4°; — *Odæ et Psalmi;* Poitiers, 1536, in-4°; — *De temporum fugacitate deque sacrorum poematum immortalitate;* ibid., 1536, in-4°; — *Solitudo, sive Vita solitaria laudata* (en vers rimés); *et alia poemata;* Anvers, 1566, in-4°; — un *Livre de prières;* Leyde, 1582, in-16; —

des pièces de vers dans le *Deliciæ poetarum Belgicorum*, t. III. K.

Guill. Estius, *Martyrum Gorcomiensium historia*. — *Acta Sanctorum*, 10 juillet. — Pierre Opmeer, *De martyribus Hollandiæ*. — Foppens, *Biblioth. Belgica*.

MUYS (*Wyer Guillaume*), savant hollandais, né à Steenwyk (Over-Yssel), le 6 janvier 1682, mort à Franeker, le 19 avril 1744. Fils et frère de médecins distingués, il fut de bonne heure initié aux sciences. Il continua ses études à Kempen, à Vollenhove, à Leyde et se fit recevoir docteur en médecine à Utrecht (octobre 1701). Il exerça son art à Steenwyk, puis à Arnheim. En mars 1709, il fut appelé à Franeker, où il professa successivement les mathématiques, la médecine (4 novembre 1712), la chimie (1720) et la botanique (1726); cinq fois il fut élu recteur de l'académie de Franeker. Dès le mois de septembre 1709, la Société royale des Sciences de Berlin lui avait ouvert ses portes, et quelque temps après le prince d'Orange l'avait nommé membre de son conseil avec des appointements considérables. On a de Muys: *De Usu matheseos in perficiendo ingenio et judicio*; Franeker, 1711, in-fol.; — *Elementa physices, methodo mathematica demonstrata*, suivis de deux dissertations *De causa soliditatis corporum* et *De causa resistentiæ fluidorum*; Amsterdam, 1711, in-8°: l'auteur y suit les principes de Descartes. — *De usu theoriæ, atque rectam illam excolendi ratione*, etc.; Franeker, 1714, in-fol. Muys appuya sur l'importance des mathématiques pour faire un bon médecin; — *De salis ammoniaci præclaro ad febres intermittentes usu*; Franeker, 1716, in-4°: Muys y soutient que le sel ammoniac est un fébrifuge aussi efficace que le quinquina, dont il n'aurait pas les inconvénients; — *De Materia luminis*; Franeker, 1721-1722, in-4°; — *Investigatio fabricæ, quæ in partibus musculos componentibus exstat*; etc.; Leyde, 1745 et 1750, in-12; trad. en français. Cet ouvrage, dont on fait cas, a été trad. en hollandais; Amsterdam, 1747. L'auteur cherche « les fins que Dieu a eues en créant le monde », et prétend trouver dans la création un mal, qui est contraire à sa perfection, et qui n'est proprement ni physique ni moral; — *W. G. Muys Opuscula posthuma*; Leeuwarden, 1749, in-4°. L—z—e.

Hermann Venema, *Oraison funèbre de W.-Guill. Muys*, en tête des *Opuscula posthuma*. — Vriemoet, *Athen. Fris.*, p. 784-787.

MUZIANO ou **MUZIANI** (*Girolamo*), dit *Girolamo Bresciano* ou *Brescianino*, peintre de l'école romaine, né en 1528, au village d'Acquafredda, dans le territoire de Brescia, mort à Rome, en 1590. Il apprit d'abord le dessin à Brescia de Girolamo Romanino, perfectionna son coloris à Venise d'après les tableaux du Titien, et acheva de se former à Rome, où il vint se fixer jeune encore. Il se fit d'abord connaître par des paysages qui lui valurent le surnom du *Giovane de' paesi*; mais bientôt il produisit un de ses chefs-d'œuvre, la *Résurrection de Lazare*, qui de Saint-Louis-des-Français est passée au musée du Louvre. La correction et la hardiesse de dessin dont il fit preuve dans cette composition lui méritèrent la protection de Michel-Ange et par suite une série de travaux importants; aussi ses peintures dans les palais et les églises de Rome sont-elles presque innombrables. Nous citerons ici parmi les tableaux: au palais Doria, *Saint Jérôme*; au palais Altieri, une *Cène*; au palais Colonna, deux *Saint François*; au palais Borghèse, *Saint Jérôme* et une *Descente de Croix*; au palais Mattei, un *Saint François*; au Vatican, une autre *Résurrection de Lazare*, placée autrefois à Sainte-Marie-Majeure, au-dessus du tombeau du peintre; à l'Ara-Cœli, *Saint Mathieu et saint Paul*, à Saint-Sylvestre, un *Saint Albert*; à la Madonna de' Monti, une *Nativité de Jésus-Christ*; à Saint-Urbain, une *Annonciation*; à Notre-Dame des Anges, *plusieurs saints anachorètes écoutant la parole de saint Jérôme*, dans un remarquable paysage, et *Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre*; à Saint-Louis-des-Français, un *Saint Nicolas*; à la Chiesa Nuova, une *Ascension*; à Sainte-Catherine, un *Christ mort*; et dans la sacristie de Saint-Pierre, une *Flagellation* et *Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre*. Parmi les fresques: une *Fuite en Égypte* à Santa-Catarina-della-Ruota; au Vatican, une *Descente du Saint-Esprit*. A la villa d'Este, à Tivoli, sur l'autel de la chapelle, une autre fresque, bien conservée, est connue sous le nom de la *Madone du duc de Modène*. Dans la cathédrale d'Orvieto, Muziano a peint à fresque quelques *prophètes*, et à l'huile l'*Arrestation du Christ*, *Jésus Christ devant Pilate*, *Le Couronnement d'épines* et *Le Christ au Calvaire*, compositions faciles et pleines d'expression. Dans la cathédrale de Foligno, il a exécuté à fresque les *Miracles de saint Félicien*; enfin, on voit encore de lui à la basilique de Lorette les trois tableaux de la chapelle de la Visitation.

Les ouvrages de Muziano sont assez rares hors des États pontificaux, et Brescia même n'en possède aucun. On ne peut en indiquer qu'un petit nombre dans les musées; tels qu'un *Saint François* à Bologne; à Dresde, un autre *Saint François*, peu authentique; au Louvre, outre la *Résurrection de Lazare*, une *Incrédulité de saint Thomas*; à Reims, un *Lavement de pieds*; à Nantes, enfin, un *Saint Jérôme*, qui paraît être une copie faite par Muziano d'après un tableau du Titien aujourd'hui au Louvre.

Doué d'une imagination vive et d'une grande habileté de main, Muziano brilla surtout par la correction et la force de son dessin, qui rappelle souvent la science anatomique de Michel-Ange, et il fut regardé comme l'un des plus fermes soutiens du bon goût, malheureusement ses contours sont souvent secs et durs, et son coloris est

parfois âpre et tirant sur le rouge, surtout dans ses fresques. Muziano contribua au perfectionnement de l'art de la mosaïque. Chargé par Grégoire XIII de donner les cartons de la voûte de la chapelle Grégorienne à Saint-Pierre, il exécuta, dit-on, lui-même, quelques têtes, et selon Baglione inventa l'art de travailler la mosaïque à l'huile. A la suite de cette entreprise, il fut nommé surintendant des travaux du Vatican, probablement surtout en ce qui se rapportait à la peinture. Il rendit aux arts un grand service en fondant l'Académie de Saint-Luc, à l'établissement de laquelle il employa une partie des richesses acquises par son talent. Il termina et publia les dessins de la colonne Trajane, commencés par Jules Romain. Il forma plusieurs élèves, dont les plus connus sont Gian-Paolo Torre, Giacomo Stella et surtout Cesare Nebbia. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baglioni, *Vite de' pittori*. — Rossi, *Memorie delle belle arti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Missirini, *Storia dell' Academia di San-Luca*. — Orloff, *Histoire de la peinture en Italie*.

MUZIO ou **MUTIO** (*Girolamo* Nuzio, dit), littérateur italien, né le 12 mars 1496, à Padoue, mort en 1576, à Pareneta, entre Florence et Sienne. Sa famille était originaire d'Udine; mais son père, Cristoforo Nuzio, était natif de Guistinopoli ou Capo d'Istria, ce qui fit prendre à Girolamo le surnom de *Justinopolitanus*. Pour donner à son nom patronymique un parfum d'antiquité, il y changea une lettre et s'appela *Muzio* ou *Mutius*. Il fit ses études à l'université de Padoue, sous la direction de Rafaello Regio, de Battista Egnazio et de Vettor Fausto, maîtres renommés; il y reçut le diplôme de docteur en droit. Devenu à dix-neuf ans chef d'une famille nombreuse, il fut obligé de puiser dans ses talents les moyens de la soutenir et de rechercher la protection que les princes et les grands offraient alors aux lettrés. Après avoir passé quelque temps à la cour de l'empereur Maximilien I[er], il revint à Capo d'Istria (1519), et se lia d'amitié avec Marcantonio Amulio, qui fut cardinal par la suite. Toujours pressé du besoin d'argent, il mena une vie errante, allant d'une cour à l'autre, parcourant la Dalmatie et l'Allemagne, décoré à Rome du titre de chevalier par Léon X, visitant deux fois la France. Il s'arrêta assez longtemps à la cour du duc de Ferrare; il y connut la fameuse Tullie d'Aragon, qui lui inspira un de ces amours enthousiastes où « la vertu, dit-il, avait plus de part que la passion ». Puis il s'attacha au nonce Pier-Paolo Vergerio, qui l'amena à Rome (1532); en compagnie du marquis del Vasto, il se rendit en Piémont (1543) et en Allemagne (1545). En 1546 il devint un des familiers de don Ferrante Gonzaga, et fut chargé par ce prince de plusieurs missions politiques dans les États italiens. Vers 1567 Muzio, toujours pauvre, résolut de se consacrer au service de la religion : il quitta le service des ducs d'Urbin, et s'établit à Rome, où Pie V lui accorda une modique pension. A la mort du pape (1572), il perdit jusqu'à cette faible ressource. « Quelle disgrâce est la mienne! écrivait-il au duc de Savoie; en cinquante-quatre ans de servitude, je n'ai pu acquérir 54 liards (*quattrini*) de rente bien assise. » Quelques secours du cardinal Ferdinand de Médicis lui permirent d'achever en paix une vie aussi longue que tourmentée; il mourut près de Florence, dans une maison de campagne qui appartenait à Lodovico Capponi. Cet écrivain, dont la plume était féconde, a laissé des ouvrages dans les genres les plus opposés; il montra beaucoup de zèle contre les doctrines de Luther, et fut surnommé par ses contemporains *le Marteau des hérétiques*. Nous citerons de lui : *Egloghe, divise in VI libri;* Venise, 1550, in-8°; — *Delle Vergeriane lib. IV;* Venise, 1550, in-8° : dirigés contre Vergerio, qui avait quitté l'évêché d'Imola pour embrasser le protestantisme; — *Le mentite Ochiniane;* Venise, 1551, in-8° : contre le capucin apostat Ochino; — *Arte poetica;* Venise, 1551, in-8°; — *Lettere d'Hieronimo Mutio;* Venise, 1551, in-8°; 2[e] édit., plus ample; Florence, 1590, in-4°; — *Operette morali;* Venise, 1553, in-8°; — *Tre Testimoni fedeli, Basilio, Cipriano e Ireneo;* Pesaro, 1555, in-8°; — *Il Duello;* Venise, 1558, in-8°; trad. en français par Antoine Chappuis (Lyon, 1582, in-8°); — *La Faustina delle armi cavalleresche;* Venise, 1560, 1588, in-8° : traité fort rare, dont le duel est encore le sujet; — *Il Gentiluomo;* Venise, 1564, in-4°; — *Difesa della messa de' santi e del papato;* Pesaro, 1565, 1568, in-8°; — *Istoria sacra;* Venise, 1570, 2 tom. in-8°; — *Il coro pontificale, nel quale si leggono le vite di S. Gregorio papa e di 12 altri santi vescovi;* Venise, 1570, in-4°; — *Avvertimenti morali;* Venise, 1571, in-4°; — *Lettere cattoliche;* Venise, 1571, in-4°; — *Il Cavaliero;* Rome, 1575, in-4°; — *Battaglie in difesa dell' italiana lingua;* Venise, 1582, 1587, in-8°; — *La beata Virgine incoronata;* Milan, 1583, in-4°; — *Istoria de' fatti di Federigo di Montfeltro, duca d'Urbino;* Venise, 1605, in-4°; — des *remarques* sur les poésies de Pétrarque, dans les *Considerazioni* d'Alles. Tassoni *sopra Petrarca* (Modène, 1609, in-8°), et dans l'édition de ce poëte donnée en 1711 par Muratori, t. III. P.

Muzio, *Lettere*. — Apostolo Zeno, *Note al Fontanini* et *Lettere*, t. III. — Tiraboschi, *Storia della letteratura Ital.*, VII, 1[re] part.

MUZZARELLI (*Alfonso*), théologien italien, né le 2 août 1749, à Ferrare, mort le 25 mai 1813, à Paris. Issu de l'ancienne famille des comtes Muzzarelli, il entra en 1768 chez les Jésuites, qui le chargèrent d'enseigner la philosophie. Lorsque la société fut supprimée, il se retira dans le voisinage de Reggio, et s'y livra entièrement à l'étude de la théologie. De retour à Ferrare, il

fut pourvu d'un canonicat; puis, sur l'invitation du duc de Parme, il prit la direction du collége des Nobles. Appelé à Rome par Pie VII, il devint théologien de la pénitencerie et l'un des premiers membres de l'Académie catholique; le pape appréciait à un tel point ses lumières et ses services qu'il refusa, en 1804, afin de le garder auprès de lui, de le laisser rentrer dans la Compagnie de Jésus, qui venait d'être rétablie à Naples. En 1809 Muzzarelli fut expulsé de Rome et conduit à Paris, où il prit un logement chez les dames de Saint-Michel. Il a joui pendant sa vie d'une grande réputation de savoir en ce qui touche les matières de piété et de controverse; ses écrits sont très-nombreux, et plusieurs ont été souvent réimprimés et traduits à l'étranger. Nous citerons de lui : *Recherches sur les richesses du clergé*; Ferrare, 1776, in-8°; — *La Vocation de saint Louis de Gonzague*, poëme; Ferrare, 1789; — *Émile détrompé*; Sienne, 1783, 4 vol. in-8° : c'est une réfutation de l'*Émile* de Rousseau; — *Du bon usage de la logique en matière de religion*; Foligno, 1787, 3 vol. in-8°; 2e édit., 1789, 6 vol.; 3e édit., 1810, 10 vol. : c'est un recueil composé de trente-sept dissertations, dont la moitié à peu près a été mise en français; — *Le Mois de mai*; — *L'Année de Marie*; Foligno, 1791, 2 vol. in-12; — *J.-J. Rousseau accusateur des nouveaux philosophes*; Assise, 1798; — *Opuscules inédits, composés pendant la persécution d'Italie*; Foligno, 1800, in-8°; — *Recueil d'événements singuliers et de documents authentiques sur la vie de François de Girolamo*; Rome, 1806, in-8°; il contribua beaucoup à la béatification de ce jésuite, qui eut lieu en 1807; — *Dissertations choisies* (en latin); Rome, 1807, in-8°; — *L'Enfant Jésus*, poëme; Rome, 1808, in-12, trad. en vers italiens du latin de Ceva; — *De l'Autorité du pontife romain dans les conciles généraux*; Gand, 1815, 2 vol. in-8°. P.

E. de Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, I.

MYCÉRINUS ou **MECHÉRINUS** (Μυκερῖνος, Μεχερῖνος), roi d'Égypte, fils de Chéops. La date de son règne est tout à fait incertaine. Suivant Hérodote et Diodore, il succéda à son oncle Chéphren. Sa conduite forma un contraste frappant avec celle de son père et de son oncle : elle fut aussi douce et aussi juste que la leur avait été cruelle et tyrannique. Sa vie telle qu'Hérodote la raconte, sans en garantir les détails, est une légende. On y chercherait vainement un fait historique. Mycérinus, averti par l'oracle de la ville de Bouto qu'il n'avait plus que six ans à vivre, s'informa pourquoi les dieux lui accordaient une vie beaucoup plus courte que celle de ses cruels prédécesseurs. Les dieux lui répondirent que la douceur même de son gouvernement en était cause, parce qu'il n'avait pas accompli la sentence divine portée contre l'Égypte. Après avoir reçu cette seconde réponse, Mycérinus doubla le temps qui lui était laissé en prolongeant le jour pendant toute la nuit au moyen de splendides illuminations, et en n'interrompant ses plaisirs ni jour ni nuit. Il entreprit aussi la construction d'une pyramide qu'il n'acheva pas. Cette pyramide était plus petite que celle de Chéops et de Chéphren, et c'est à tort, selon Hérodote, qu'on l'attribuait à la courtisane Rhodopis. Y.

Hérodote, II, 129-134. — Diodore, I, 64. — Athénée, X, p. 438.

MYDORGE (*Claude*), mathématicien français, né en 1585, à Paris, mort en juillet 1647, dans la même ville. Il était fils d'un conseiller au parlement et d'une sœur du président Chrétien de Lamoignon. Après avoir été conseiller au Châtelet, il devint trésorier de France en la généralité d'Amiens; mais il se contenta d'en porter le titre, car il avait de grands biens, qui lui permettaient de s'appliquer sans distraction à l'étude des mathématiques. Vers 1625 il connut Descartes, et se lia avec lui de la plus étroite amitié. Dans le but de l'aider dans ses recherches, il fit tailler à Paris d'excellents verres, qui furent au philosophe d'une grande utilité pour étudier les propriétés et la nature de la lumière, de la vision et de la réfraction. Il prit aussi parti pour lui contre Fermat, et fut un des médiateurs de la paix qui se fit entre ces deux savants, en 1638. Deux ans plus tard, il refusa de suivre en Angleterre lord Cavendish, malgré les propositions brillantes que lui avait adressées ce seigneur de la part du roi Charles Ier. On a de Mydorge : *Examen du livre des* Récréations mathématiques (du P. Leurechon); Paris, 1630, 1643, in-8°; la seconde édition contient des notes de dom Henrion; — *Prodromi catoptricorum et dioptricorum, sive conicorum lib. IV priores*, insérés à la suite d'un recueil du P. Mersenne : *Universæ geometriæ mixtæque mathematicæ synopsis* (Paris, 1639, in-fol.). Mydorge succéda à Viète, selon Baillet, dans la réputation d'être le premier mathématicien de son temps. Il dépensa près de cent mille écus de son bien à la fabrication des verres de lunettes et de miroirs ardents, et de divers autres instruments de mathématiques. P. L.

Baillet, *Vie de Descartes*, I, 26, 37, 149-150; II, 43, 78, 78, 325, etc.

MYE (*Isaac* VAN DER), latiniste hollandais, né à Delft, en 1603, mort dans la même ville, le 7 juin 1656. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1623. Il professa quelque temps les humanités, puis durant vingt-cinq années occupa la chaire avec succès. Il a laissé outre un volumineux recueil de *Sermons*; — *Idyllium de Morte et Apotheosi elegantissimi poetæ Casparis Kinschoti*; Leyde, 1650, in-16; Delft, 1551, in-18; — *Musa parænetica, etc.*; Rotterdam, 1648, in-4°, édition corrigée; Delft, 1651, in-18 : ce sont douze élégies sur des sujets de morale. « Les poésies du P. van Mye, dit

Paquot, sont coulantes et d'une latinité élégante et châtiée; mais l'imitation des anciens y a quelquefois un air servile. » L—z—e.

Sotwell, *Scriptores Societatis Jesu*, p. 528. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. II, p. 304.

MYLÆUS. *Voy.* Milieu.

MYLE (*Abraham* van der), philologue hollandais, né le 13 mai 1558, à Saint-Herenberg, mort le 27 mars 1637. Il fut ministre du saint Évangile à Dordrecht. On a de lui : *De Antiquitate linguæ belgicæ deque communitate ejusdem cum latina, græca, persica et plerisque aliis*; Leyde, 1611, in-4°; ce livre, un des premiers essais de philologie comparée, contient plusieurs idées ingénieuses (*voy.* Ypey, *Histoire de la langue hollandaise*); — *De Migratione populorum et de origine animalium*; Genève, 1667 et 1705, in-12. O.

Foppens, *Bibl. Belgica.*

MYLE (*Arnold*), savant imprimeur hollandais, né en 1540, à Vryemoersheim, dans le comté de Meurs, mort en 1604. Fils d'un gentilhomme, il entra comme ouvrier typographe dans l'imprimerie des Birkman à Anvers; il les suivit à Cologne lorsqu'ils allèrent s'y établir. Vers 1576, il fonda lui-même une imprimerie dans cette dernière ville. On a de lui : *Principum et regum Polonorum effigies cum commentario*; Cologne, 1594, in-fol.; — *Locorum geographicorum nomina antiqua et recentia*, dans le *Theatrum geographicum* d'Ortelius. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des troubles arrivés de son temps dans les Pays-Bas.* O.

Paquot, *Mém.*, t. IX.

MYLER (*Nicolas*), publiciste allemand, né en 1610, à Urach, mort en 1677. Après avoir étudié la jurisprudence dans diverses universités de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, il fut chargé par le duc de Wurtemberg de plusieurs missions importantes, fut nommé en 1659 conseiller intime et devint enfin directeur du conseil ecclésiastique. On a de lui : *Nomologia ordinum Imperii*; Tubingue, 1663, in-4°; — *Archologia ordinum Imperii*; ibid., 1663 et 1683, in-4°; — *De Jure asylorum tam ecclesiasticorum quam sæcularium*; Stuttgard, 1663, in-4°; — *Etologia ordinum Imperii*; ibid., 1664, in-4°; Tubingue, 1706, in-4°; — *Gamologia personarum Imperii illustrium*; Stuttgard, 1664, in-4°; — *Hyparchologia ordinum Imperii*; Stuttgard, 1678 et 1710, in-4°; — *Stratologia germanici Imperii statuum*; Ulm, 1710, in-4°. O.

Lebensbeschreibungen berühmter Wirtemberger (Stuttgard, 1791, p. 187). — Witte, *Diarium*. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

MYLIUS (*Jean-Christophe*), bibliographe et biographe allemand, né à Buttstædt, dans la principauté de Weimar, le 29 juillet 1710, mort en 1757. Fils de Jean-Antoine Mylius, surintendant à Buttstædt et auteur de poésies latines estimées, il se fit recevoir en 1734 maître ès arts à Iéna; nommé en 1738 conservateur de la bibliothèque de l'université de cette ville, il devint en 1740 professeur adjoint de la faculté de philosophie. On a de lui : *De veris et fictis binominibus in Scriptura*; Iéna, 1738; — *De quibusdam vitiis sermonis Scripturæ inique impactis*; Iéna, 1738; — *Bibliotheca anonymorum et pseudonymorum*; Hambourg, 1740, 2 parties, in-8° : ce livre, qui contient des détails sur près de deux mille huit cents ouvrages anonymes et sur quatre cent cinquante pseudonymes, a paru aussi, en cette même année, dans une édition in-fol., pour qu'il pût être joint plus facilement au traité de Placcius (*voy.* ce nom), dont il est le complément; en tête se trouve le *Schediasma* de Heumann sur cette matière; — *De sancta quorumdam in abolendis vel mutilandis autoribus classicis elegantioribus latinis simplicitate*; Iéna, 1741, in-4°; — *Das im Jahre 1743 blühende Iena* (Les Hommes distingués qui vivaient à Iéna en 1743); Iéna, 1743, in-8°; deux volumes supplémentaires parurent en 1744 et en 1749; — *Memorabilia bibliothecæ academicæ Ienensis*; Iéna, 1746, in-8°; resté inachevé; — *Historia Myliana, vel de variis Myliorum familiis nec non de claris Myliis*; Iéna, 1751-1752, 2 parties in-4°; biographies des personnes du nom de *Mylius, Miller, Möller* ou *Muller*. Mylius a donné deux éditions corrigées et augmentées de la *Clavis linguæ sanctæ* de Stock; il a publié aussi beaucoup de poésies latines, et a inséré plusieurs articles dans les *Acta eruditorum* de Leipzig. O.

Mylius, *Hist. Myliana*, part. I, p. 104. — Meusel, *Lex.*

MYLLUS (Μύλλος), poëte comique athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il était contemporain d'Épicharme, et contribua avec Exètes et Euxénide à introduire la comédie à Athènes en même temps qu'Épicharme l'établissait en Sicile. On ne sait rien de sa vie, et ses ouvrages sont perdus. Il paraît que dans une de ses pièces les plus populaires il représentait un sourd qui, malgré son infirmité, entendait tout. De là vint le proverbe *Myllus entend tout* (Μύλλος πάντ' ἀκούει). Suivant Eustathe, Myllus était acteur-poëte dramatique, et il conservait l'ancienne coutume de barbouiller d'eau rouge la figure de ses acteurs. Y.

Suidas, au mot Ἐπίχαρμος. — Hesychius, *Lex.*, vol. II, p. 632. — Eustathe, *Ad Il.*, p. 906, 53; *Ad Od.*, p. 1885, 21. — Meineke, *Hist. crit. Com. Græcæ*, p. 26.

MYNSICHT (*Adrien* comte de), médecin-chimiste allemand, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il fut attaché à la cour du duc de Mecklembourg et de plusieurs autres princes, et revêtu de la dignité de comte-palatin. C'est à lui qu'on doit la connaissance du sulfate de potasse et de l'émétique. Il a laissé un traité de pharmacie qui a joui longtemps d'une grande vogue et dans lequel on trouve de fort bonnes choses; en voici le titre : *Thesaurus et armamentarium medico-chymicum selectissimum*;

pharmacorum conficiendorum ratio propria laborum experientia confirmata (Hambourg, 1631, in-4°). Cet ouvrage a été réimprimé une vingtaine de fois jusqu'au dernier siècle. K.

Mauget, *Biblioth. Scriptor. medicorum.*

MYNSINGER (*Joachim* DE FRUNDECK), jurisconsulte et poëte latin allemand, né à Stuttgard, le 13 août 1517, mort à Alsleben, le 5 mai 1588. Fils du chancelier du duc de Wurtemberg, il étudia les belles-lettres et la jurisprudence à Dôle, à Tubingue, à Padoue et à Fribourg, où il fut appelé, à l'âge de dix-neuf ans, à occuper la chaire laissée vacante par la mort de Zasius. En 1548 il fut nommé assesseur à la chambre impériale, et en 1556 chancelier du duc de Brunswick. Il résigna son emploi en 1573, et alla vivre en simple particulier à Helmstædt; il décida plus tard le duc de Brunswick à fonder dans cette ville une université. On a de lui : *Austrias;* Bâle, 1540, in-4° : poëme héroïque; — *Poemata ;* Bâle, 1540, in-4° : comprenant des *Elegiæ, Exhortatio ad bellum contra Turcas, Necharides,* poëme en l'honneur du comte palatin Philippe, etc.; — *Scholia de actionibus;* Lyon, 1544 et 1548; — *Corpus scholiorum ad Institutiones Justinianeas pertinentium;* Bâle, 1559, 1566, 1572 et 1584, in-fol.; Helmstædt, 1588, in-fol.; Lyon, 1623 et 1658, in-4°; Cologne, 1688, in-4°; réimprimé encore plus de quinze fois; — *Singularium observationum judicii imperialis cameræ centuriæ IV;* Bâle, 1563, 1566, 1576, in-fol.; Helmstædt, 1584, in-4°; édition suivie encore de beaucoup d'autres ; — *Responsorum juris decades VI;* Bâle, 1573, 1576 et 1580, in-fol.; — *Commentarii in titulum Decretalium de fide instrumentorum;* Helmstædt, 1582, in-fol.; Francfort, 1602, in-8°; — *Commentarii in titulum Decretalium de probationibus et de testibus;* Helmstædt, 1582 et 1600, in-fol.; Francfort, 1602. Mynsinger a encore publié une édition des *Œuvres complètes* de son maître Ulric Zasius. O.

Adami *Vitæ jurisconsultorum.* — Jugler, *Beiträge zur juristischen Biographie.* — Putter, *Literatur des deutschen Staatsrechts.*

MYNSTER (*Jacques-Pierre*), théologien danois, né à Copenhague, en 1775, mort dans la même ville, le 31 janvier 1854. Il fut d'abord le précepteur de A.-W. Moltke, qui devint plus tard ministre d'État. En 1801 il fut nommé pasteur à Spjellerup dans le Seeland, en 1811 second pasteur à Copenhague, en 1828 chapelain du roi et membre du conseil des études, enfin en 1834 archevêque de Seeland et primat de Danemark. Il a été député de la ville de Copenhague à toutes les assemblées législatives qui se sont succédé depuis 1835 dans le Danemark. A l'occasion des mouvements religieux excités par les baptistes depuis 1840, Mynster se prononça pour l'exécution rigide de la loi. Ses écrits théologiques sont estimés, même en Allemagne, et plusieurs ont été traduits du danois en allemand. Ils traitent principalement de dogmatique, de théologie pratique et de matières relatives à l'exégèse du Nouveau Testament. Nous indiquerons particulièrement sa dissertation sur l'auteur de l'Épître aux Hébreux (1808); celle sur l'emploi que Justin martyr a fait des Évangiles (1809); ses trois écrits sur la notion de la foi (1820), sur l'idée de la dogmatique chrétienne (1832), et sur la dogmatique elle-même (1833), celui-ci traduit en allemand par Schorn (1835, 2 vol. in-8°); enfin, ses recueils de sermons, et principalement ses discours d'ordination, très-estimés et traduits en allemand par Kelker en 1843. M. N.

Conv.-Lex.

MYREPSUS (*Nicolas*), médecin grec, vivait au treizième siècle; il se rendit d'Alexandrie à Rome, où il paraît avoir été en haute estime; toutefois, Georges Acropolite le signale comme ayant peu de vues philosophiques, et ce jugement ne saurait être contesté; car Myrepsus a mis beaucoup d'absurdités dans ses écrits. C'est dans les auteurs arabes qu'il avait puisé son savoir, et il les copiait sans critique. Il composa un traité sur les Médicaments qu'il faut employer contre toutes les maladies. Ce travail, divisé en quarante-huit sections, et contenant deux mille six cent cinquante-six formules diverses, n'offre aujourd'hui aucune utilité; il fut traduit en latin par Léonard Fuchs, qui le publia à Bâle en 1549, in-folio, avec des notes que le frontispice du livre qualifie de *luculentissimæ*. Cette version fut réimprimée à Lyon en 1549, à Francfort en 1625, à Nuremberg en 1658; Henri Estienne l'inséra dans sa *Collectio medicorum*, t. II, p. 352. Une autre traduction, peu exacte et peu complète, faite par Nicolas de Reggio (en Calabre, *Nicolaus Rheginus*), médecin de Salerne, au commencement du quatorzième siècle, avait été imprimée à Ingolstadt, en 1541, sous le titre de *Nicolai Alexandrini Liber de compositione medicamentorum*; quelques écrivains ont cru à tort qu'il s'agissait de deux auteurs différents. Parfois aussi l'ouvrage de Nicolas Myrepsus a été confondu avec l'*Antidotarium* de Nicolas Præpositus; mais toutes ces erreurs ont aujourd'hui si peu d'importance que nous ne chercherons pas à les relever. Le texte grec de Myrepsus est resté inédit. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. X, p. 800; t. XII, p. 4 et 344. — Sprengel, *Geschichte der Arzneykunde*, t. II, p. 334. — Freind, *History of the physick*, t. I, p. 168. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*, p. 577. — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. I.

MYRO. *Voy.* MOERO.

MYRON (Μύρων), un des plus célèbres statuaires grecs, né à Éleuthères, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Quoique sa ville natale fût située en Béotie, Pausanias l'appelle Athénien, parce que les habitants d'Éleuthères avaient reçu le droit de cité à Athènes. Il fut le disciple d'Agéladas et le condisciple de Polyclète.

Il était plus jeune que Phidias. Pline dit qu'il florissait dans la 87ᵉ olympiade (431 avant J.-C.), vers le commencement de la guerre du Péloponèse. Cette date, qui paraît parfaitement établie, a cependant soulevé des objections. Winckelmann a remarqué qu'il est question de Myron (suivant Pline) dans des vers d'Érinne de Lesbos, qui vivait dans la 60ᵉ olympiade, et dans deux épigrammes d'Anacréon, contemporain, un peu plus jeune, d'Érinne. Si ces témoignages étaient authentiques, ils nous forceraient de reporter Myron au commencement du sixième siècle avant J.-C. et de le placer au nombre des plus anciens statuaires grecs; mais ils ne soutiennent pas l'examen. Le passage allégué de Pline : « Érinne dit dans ses vers qu'il fit le monument d'une cigale et d'une sauterelle » contient une grossière erreur de Pline, qui a pris le nom de la poëtesse Myro pour celui du sculpteur Myron. Quant aux deux épigrammes d'Anacréon, elles sont généralement reconnues pour supposées. Nous admettons donc que Myron était encore jeune à l'époque de la mort de Phidias et qu'il atteignit le plus haut point de sa réputation au commencement de la guerre du Péloponèse.

Voici, d'après Pline, une courte esquisse de la carrière artistique de Myron. Il dut sa première réputation à une *Vache* de bronze très-célébrée par les poëtes, ce qui prouve, dit l'auteur, que les hommes doivent souvent plus au talent des autres qu'à leur propre talent. Il fit aussi un *Chien; un Lanceur de disque; Persée tuant Méduse;* et des (*pristæ*) *monstres marins;* suivant l'interprétation de Bœttiger, un *Satyre admirant une flûte; Minerve; des pentathlètes de Delphes; des pancratistes;* un *Hercule* qui était dans le temple de Pompée dans le grand cirque; une statue d'*Apollon* que Marc-Antoine apporta d'Éphèse et qu'Auguste, averti par un songe, restitua aux Éphésiens. Il semble que le trait caractéristique de Myron était son talent pour exprimer une grande variété de formes. Non content de rendre la forme humaine dans les attitudes les plus variées et les plus difficiles, il appliqua son art à reproduire divers animaux. Il semble qu'aucun statuaire grec ne l'avait fait avant lui. Rendre les formes de la nature dans leur vérité et leur multiplicité, tel fut son but; et c'est là sans doute ce que Pline a voulu dire par ces mots : *Primus hic multiplicasse veritatem videtur, numerosior quam Polycletus.* Myron, malgré son attachement à la réalité, donnait peu d'attention aux détails et conservait pour la chevelure les formes conventionnelles des anciens artistes. Presque toutes ses œuvres étaient en bronze. Il préférait le bronze *délien*, tandis que Polyclète préférait le bronze d'Égine. Ses ouvrages les plus célèbres étaient une *Vache* et un *Lanceur de disque* ou *Discobole;* le premier a été l'objet d'un si grand nombre d'éloges qu'il serait impossible de les expliquer si on ne tenait pas compte du charme de la nouveauté. L'*Anthologie* grecque ne contient pas moins de trente-six épigrammes à ce sujet. Elles se résument pour ainsi dire toutes dans l'épigramme suivante d'Ausone :

> Bucula sum, cælo genitoris facta Myronis
> Ærea; nec factam me puto, sed genitam.
> Sic me taurus init. Sic proxima bucula mugit.
> Sic vitulus sitiens ubera nostra petit.
> Miraris, quod fallo gregem? Gregis ipse magister
> Inter pascentes me numerare solet.

(Je suis vache, faite d'airain par le burin de mon père Myron; je ne me crois pas fabriquée, mais engendrée. Ainsi le taureau me poursuit; la vache voisine mugit; le veau altéré cherche nos mamelles. T'étonnes-tu que je trompe le troupeau? Le berger même a l'habitude de me compter dans son troupeau paissant.)

Cette *Vache* se trouvait sur une base de marbre au centre de la plus grande place d'Athènes, où elle était encore du temps de Cicéron; elle n'y était plus lors du voyage de Pausanias; elle avait été transportée à Rome, où du temps de Procope on la voyait dans le temple de la Paix.

Un autre ouvrage de Myron, d'un ordre plus élevé et d'un plus grand mérite, était le *Discobole*, dont plusieurs statues antiques en marbre passent pour être des copies. On cite entre autres la statue de la *Townley Gallery* du *British Museum*, trouvée dans les fondations de la villa d'Adrien à Tibur, en 1791; la statue de la *villa Massimi*, trouvée sur le mont Esquilin, en 1782; une troisième, trouvée dans la villa d'Hadrien, en 1793, est au musée du Vatican; une quatrième, restaurée, comme un gladiateur, est au musée du Capitole. A ces copies on peut ajouter, quoique avec moins de probabilité, un torse restauré comme un des fils de Niobé, dans la galerie de Florence, le torse d'un *Endymion* de la même galerie, une figure restaurée comme un *Diomède*, et un bronze de la galerie de Munich. Quintilien et Lucien parlent de la statue originale. Le premier s'étend sur la nouveauté et la difficulté de l'attitude que le statuaire a donnée à son œuvre. Le second est plus explicite. Quoique sa description ne soit pas parfaitement claire, elle prouve que le *Discobole* était représenté lançant son disque. Des diverses copies du chef-d'œuvre de Myron, la plus parfaite est celle du musée *Massimi*. Outre les ouvrages précédents, on cite de Myron des statues colossales de *Jupiter, Junon et Hercule* à Samos, toutes trois sur une même base; Marc Antoine les enleva, mais Auguste les rendit à Samos, excepté celle de *Jupiter*, qu'il plaça dans le Capitole; un *Bacchus sur l'Hélicon;* un *Hercule* que Verrès enleva à Hesus le Mamertin; un *Apollon* en bronze avec le nom de l'artiste gravé sur la cuisse de la statue en petites lettres d'argent, dédié dans le temple d'Esculape à Agrigente par Scipion et enlevé par Verrès; une statue d'*Hécate* en bois à Égine; plusieurs statues d'athlète, et enfin une *vieille*

femme ivre, ouvrage très-remarquable (*imprimis inclyta*, dit Pline), et qui prouve que même à l'époque où l'art grec idéalisait la nature Myron ne recula pas devant la plus basse réalité.

Myron était aussi graveur sur métaux, et Martial mentionne de lui une coupe. On ne sait rien de la vie de ce statuaire, sinon qu'il mourut dans une grande pauvreté, si l'on en croit Pétrone. Il laissa un fils, *Lycius*, qui fut un artiste distingué. Toutes les épigrammes de l'*Anthologie* relatives à Myron ont été recueillies par Sontag dans les *Unterhaltungen für Freunde der Alten Literatur*, p. 100-119. L. J.

Pline, *Histor. nat.*, XXXIV, 8, 19; XXXVI, 4, 6. — Pausanias, VI, 13, IX, 30. — Quintilien, II, 13. — Lucien, *Phil. pseud.*, 18. — Pétrone, *Satyr.*, 88. — Junius, *Catalogus artificum*. — Sillig, *Catalogus artificum*. — Winckelmann, *Werke*, vol. VI. — Böttiger, *Allgemeine Uebersichten und Geschichte der Plastik bei den Griechen*, dans ses *Andeutungen zu Vorträgen über die Archæologie*. — Gœthe, *Propyläen*. — O. Müller, *Handbuch d. Archäologie der Kunst*, et *Denkmäler d. alten Kunst*, vol. I, pl. XXXII, fol. 139. — Knight, *Works*, vol. I. — *Specimens of ancient sculpture*, published by the Society of Dilettanti. — *The Townley Gallery*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

MYRON *de Priène*, historien grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il composa une histoire de la première guerre de Messénie depuis la prise d'Amphéia jusqu'à la mort d'Aristodème. Suivant Pausanias, qui lui a fait de fréquents emprunts, on doit mettre peu de confiance dans ses récits. Diodore et Myron placent Aristomène dans la première guerre de Messénie. Müller prétend que cette assertion est contraire à la tradition, et quoique M. Grote ne soit pas de cette opinion, on ne peut douter que Myron n'ait beaucoup altéré les anciennes traditions. Y.

Pausanias, IV, 6, etc. — Athénée, VI, p. 271; XIV, p. 657. — Vossius, *De Historicis græcis*, p. 472, édit. Westermann. — O. Müller, *Dor.*, I, 7. — Grote, *History of Greece*, vol. II, p. 554. — C. Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, vol. IV, p. 460.

MYRON (*Costi* ou *Constantin*), chroniqueur moldave, d'une famille originaire de Serbie, bien que fixée anciennement en Moldavie, exerça les fonctions de grand logothète sous le règne de Constantin Ier Cantimir (1684-1695). L'ouvrage qui nous est parvenu sous son nom n'est point tout entier de lui. En effet Myron mourut sans avoir pu mettre la dernière main aux deux traités qu'il avait composés, et qui renfermaient, le premier l'histoire de la conquête et de la domination romaines en Dacie, le second : l'histoire moderne de la Moldavie depuis l'avénement d'Aaron (1591), époque à laquelle s'arrêtait la chronique d'Ourck, jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Son fils, *Nicolas*, qui lui avait succédé dans sa charge de chancelier, réunit les deux ouvrages de son père en un seul, en y ajoutant la chronique d'Ourck, qui comble l'intervalle entre les deux, de manière à former une histoire complète de la Moldavie, en trois parties, comprenant : les *Recherches sur l'origine et la durée des établissements des Romains en Moldavie* (101-273), d'après le traité de Myron le père, — l'*Histoire de la Moldavie depuis l'invasion des barbares jusqu'au règne d'Aaron Voda* (273-1591), extraite en grande partie de l'ouvrage d'Ourck ; — l'*Histoire moderne de la Moldavie depuis l'avénement d'Aaron jusque vers la fin du dix-septième siècle*, tirée du second ouvrage de Myron et continuée jusqu'à l'an 1729 par Nicolas Myron le fils.

L'ouvrage parut cette même année 1729, c'est-à-dire que l'auteur en laissa prendre plusieurs copies manuscrites. Il fut immédiatement, sur l'ordre du prince régnant, Grégoire Ghika, traduit en grec moderne, par Alexandre Amiras, de Smyrne. En 1741 un autre Smyrniote, Nicolas Genier, qui fut plus tard employé dans la bibliothèque du Roi à Paris, le traduisit du grec en français. Cette traduction, qui, malheureusement, n'a pas été imprimée, se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale (n° 7313), sous ce titre : *Le Gouvernement des princes de la Moldavie de Myron Costi, grand logothète de Moldavie, trad. en français par Nicolas Genier, de Smyrne* ; Angora, 1741. A. Ubicini.

Cogalniceano, *Chronique Moldave*. — Haase, *Notice des manuscrits*, t. XI.

MYRON. *Voy.* Miron.

MYRONIDE (Μυρωνίδης), général athénien, vivait dans la première moitié du cinquième siècle avant J.-C. En 457 les Corinthiens envahirent Mégare, dans le dessein de délivrer, par cette diversion, l'île d'Égine attaquée par les Athéniens. L'expédition n'atteignit pas son but. Les Athéniens, bien qu'ils eussent déjà une partie de leurs forces occupée en Égypte, ne rappelèrent pas un seul homme d'Égine; mais les vieillards et les jeunes gens restés dans la ville se mirent en campagne sous la conduite de Myronide et rencontrèrent les Corinthiens sur le territoire de Mégare. Après une bataille peu décisive, les Corinthiens se retirèrent et les Athéniens élevèrent un trophée. Les Corinthiens revinrent alors sur leurs pas, et voulurent à leur tour élever un trophée, mais les Athéniens, sortant d'Égine, les mirent en déroute, leur coupèrent la retraite et les détruisirent presque jusqu'au dernier homme. L'année suivante (456) Myronide envahit [illegible] tie, et remporta la victoire d'Œnophyta, [illegible] rendit maître de la Phocide et de toute la [illegible] tie, à l'exception de Thèbes. Après cette vic[toire] il marcha contre les Locriens Opuntiens, dont il exigea cent otages; de là, au rapport de Diodore, il pénétra dans la Thessalie pour punir les Thessaliens d'avoir passé du côté des Lacédémoniens à la bataille de Tanagra; mais il échoua devant la ville de Pharsale, et revint à Athènes. A partir de cette époque, son nom ne paraît plus dans l'histoire. Y.

Thucydide, I, 105, 108, 108; IV, 95. — Aristophane, *Lysistrata*, 801; *Eccles.*, 303. — Aristote, *Polit.*, V, 3. — Lysias, *Epit.* — Diodore de Sicile, XI, 79-83. — Plutarq. *Péricl.* — Thirlwall, *History of Greece*, vol. III, p. 33.

MYRSILUS, historien grec, né à Méthymne-

de Lesbos, vivait probablement dans
me siècle avant J.-C. Le premier qui le
ntigone de Caryste, écrivain du temps
née Évergète. Denis d'Halicarnasse lui a
s p ue ralement tout ce qu'il dit
prétend que les Tyrrhé-
appe *...goones* (Πελαργοί), parce
rèrent lo après avoir quitté
natale. A..., Strabon et Pline lui
t un ouvrage, intitulé *Paradoxes histo-*
'Ιστορικὰ παράδοξα). Y.

De Historicis latinis, p. 478, édit. de Wes-
- C. Müller, *Fragmenta historicorum græco-*
, p. 455.

IS (Μύρτις), poëtesse lyrique grecque,
thédon, vivait dans le sixième siècle
C. On rapporte qu'elle enseigna la poé-
lare et qu'elle lui disputa ensuite le prix.
t allusion à cette lutte poétique dans
ent de Corinne. Plusieurs villes lui éle-
es statues, et les anciens la placèrent
re des neuf Muses lyriques. Y.

ux mots Πίνδαρος et Κόριννα. — *Anthologia*
, 26. — Tatien, *Orat. ad Græcos*. 52. — Fa-
bliotheca græca, vol. II, p. 133. — Bode, *Gesch.*
. *Dichtkunst*, vol. II, part. 2, p. 112.

IWECZEK (*Joseph*), compositeur bo-
é le 9 mars 1737, près de Prague, mort
ier 1781, à Rome. Après avoir fait des
ittéraires, il exerça la profession de
, qui était meunier; il apprit ensuite la
sous la direction d'Habermann et de
t publia en 1760 six symphonies, qui
du succès. Son goût pour la musique
e le porta à se rendre en Italie (1763).
à Parme son premier opéra, *Bellero-*
784); il acquit dès lors quelque réputa-
appelé dans les principales villes, et vit
tous ses ouvrages accueillis avec faveur.
rencontra en 1770 à Bologne, dans un
rofonde misère, où l'avaient plongé les
ssources qu'il tirait de ses talents. Un
glais, nommé Barry, qu'il accepta pour
urnit plus tard à ses besoins. On a de
une trentaine d'opéras, dont les
sont *Bellerofonte*, *Armida*, *Olim-*
itelli et *Adriano in Siria*, plusieurs
et quelques morceaux de musique ins-
. sliweczek est connu des Italiens
u *il Boemo*. P.

Biographie universelle des Musiciens.

NS (*Arnolt*), peintre belge, né à
, en 1541, mort à Rome, en 1602. Il étu-
ès la nature, et n'étant pas assez riche
er des modèles, il poussa l'amour de son
u'à décrocher des pendus, dont il re-
it les formes après les avoir moulées.
fort jeune son pays pour l'Italie, où il
vie à peindre des madones en petit
uivre. Jan Speckaert, son ami et son
on d'étude à Rome, lui procura la con-
d'un de leurs compatriotes, Antony de
t, riche amateur, qui employa avanta-
geusement Mytens et l'envoya à Naples avec une recommandation pour un autre Flamand, Corneille Pyp, dont il épousa la fille. Mytens gagna beaucoup d'argent à faire des tableaux d'autel et des portraits. Il revint alors en Flandre, où sa réputation l'avait précédé. Il y reçut de nombreuses commandes; mais, ayant perdu sa femme, il retourna à Naples, et se retira quelques années dans les Abruzzes avec ses enfants. Appelé à Rome pour exécuter des peintures dans l'église Saint-Pierre, il mourut peu après son arrivée. On cite de lui à Naples une très-belle *Assomption*, dont les personnages sont plus grands que nature; — *Les quatre Évangélistes*; — *Saint Louis*, tableau d'autel pour l'église de ce nom; — *Notre-Dame de bon secours* : la Vierge a sous ses pieds le démon, qu'elle écrase avec une massue. Ce tableau est d'une grande beauté et l'objet d'une vénération particulière pour les Italiens; — à Aquila, un grand tableau sur toile marouflée qui remplit tout le fond d'une église jusqu'à la voûte. C'est un Christ avec de grandes figures de saints autour de lui; — à Amsterdam, *Le Couronnement d'épines de Jésus-Christ* à la lueur des flambeaux. C'est la dernière œuvre du peintre : les lumières y sont bien répandues et les tons de couleurs chauds. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. Ier, p. 100-101.

MYTENS (*Daniel*), peintre hollandais, né à La Haye, en 1636, mort dans la même ville, le 19 mars 1688. Maître, fort jeune encore, d'une grande fortune, il partit pour Rome, et y devint l'émule de Willem Doudyns et de Théodore van der Schuur, ainsi que l'ami de Carlo Maratto et de Carlo Lothi. Il fit de grands progrès dans la peinture; mais l'amour des plaisirs et du luxe vint arrêter l'essor de son talent. La singularité de ses vêtements lui mérita, dans la fameuse Bande académique, le surnom de *Corneille bigarrée*. Il revint dans sa patrie en 1664, et fut admis à l'Académie de La Haye, dont il devint même directeur. Son pinceau excitait alors l'admiration générale. Il réussissait également dans l'histoire et dans le portrait. Mais bientôt ses goûts pour la débauche reprirent le dessus; il dissipa sa fortune, perdit sa santé et ses facultés. Ses dernières œuvres sont celles d'un peintre ordinaire. Il mourut heureusement célibataire. Il a laissé de très-belles choses, exécutées dans sa jeunesse. Il avait de l'imagination, composait bien; son dessin était correct et facile; son coloris agréable. Le plafond de la salle des Peintres à La Haye lui acquit la plus grande réputation. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 214-215.

MYTENS (*Martin*), peintre suédois, né à Stockholm, en 1695, mort en 1755. Il peignait fort bien la figure et a exécuté les portraits de différents princes, entre autres celui du *czar Pierre le Grand*. A. DE L.

Gezelius, *Biograph. Lexikon*.

MYTENS. *Voy.* MEYTENS.

MYTZÈS, roi des Bulgares en 1258. Après la défaite et la mort de l'usurpateur Calliman, Mytzès, beau-frère du dernier roi Michel, fut placé sur le trône. Son caractère efféminé le rendit méprisable à ses belliqueux sujets. Un Serve, nommé Constantin Tech, poussa les Bulgares à la révolte et se fit proclamer roi. Mytzès, assiégé dans Ternove, tomba avec sa femme et ses enfants au pouvoir de Constantin, qui les fit enfermer dans la ville de Méserabrie sur le Pont-Euxin. Y.

Acropolite, c. 71. — Grégoras, l. 3. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XLIX.

N

syrien, vivait à Damas
t J.-C. Il était général en
ihadad II, roi de Damas,
la bataille qui coûta la vie,
israélite. Atteint de la lèpre, il
prophète Élisée l'ordre de se laver sept
le Jourdain. Il le fit, et fut immédiate-
éri. Le voyageur Thévenot prétend avoir
des murs de Damas, un hôpital de lé-
quel la tradition donne pour fondateur
l'Araméen. Ce qui pourrait venir à l'appui
hypothèse, développée par M. Ewald,
le culte de Jéhovah avait un centre et
érents à Damas. Ch. R.

res des Rois et des Paralipomènes. — Josèphe, *ite juive.* — Thévenot, *Voyages.* — Ewald, *Ge- tes Volks Israëls.*

DJ, poëte indien, qui florissait vers la
d'Akhbar (1555-1605). Ses parents
à la caste des *dom* ou faiseurs de
d'autres travaux d'osier. Il naquit
et cette infirmité, jointe à leur excessive
décida ses parents à l'abandonner. En
ence, ils l'exposèrent au milieu d'un
ux sectateurs de Vichnou, qui passaient
entendirent les cris du malheureux en-
rent pitié de son infortune et l'empor-
t eux. Leur premier soin fut de lui
les yeux avec de l'eau sainte, et aussitôt
ra la vue. Parvenu à l'âge de maturité,
sa le poëme qui a fait sa réputation.
kta la est un poëme religieux, où
les aventures, les miracles, les
des principaux ascètes de l'Inde,
ayadeva (auteur du *Gita-Govinda*),
hymnographe distingué, Kabir le
ha-Atcharya, le fondateur d'une
reuse, vouée au culte de Vichnou. La
légendes consignées dans le *Bhakta-*
ont quelque intérêt qu'au point de vue
ire des religions et des sectes de l'Inde.
échantillon de ce genre de littérature,
ons un trait tiré de la vie de l'ascète
ascète était le barbier d'un raja; mais
sa dévotion à Vichnou lui faisait quelque
les devoirs de sa profession. Un jour
ué dans la contemplation mystique des
de son dieu, il avait laissé passer l'heure
réclamait ses soins, Vichnou, ne vou-
exposer son serviteur à la colère du
prit la forme de Séna, et se présenta
i ne se douta de rien, quoi-
que son barbier répandait un parfum qui rappelait l'ambroisie. Quand l'opération fut finie Vichnou disparut. Bientôt après Séna se confond en excuses et ne comprend rien à ce qui s'est passé. Mais le raja comprit, tomba aux genoux du saint homme, le choisit pour son guide spirituel et le combla de faveurs. H. Delattre.

Wilson, *The Religions of the Hindous.* — Schlegel, *Die Indische Bibliothek.*

NABÉGA (*Ziad ben-Moawia Odwani Abou-Amama al Dobiani*), poëte arabe antéislamique, vivait à la fin du sixième siècle de notre ère, à Hira, sur les confins du désert de Syrie. Il était patroné par Noman ben-Mondar, roi chrétien de cette ville, ainsi que par Djabalah, roi de Gassan. Semblable aux antiques rhapsodes, il allait de ville en ville pour faire montre de son talent d'improvisateur. C'est ce qu'indique son nom de *Nabéga*, qui signifie improvisateur. Par un autre surnom, *al Dobiani*, nous voyons qu'il appartenait à la famille de Dobian, qui a plus tard fourni des princes à la dynastie arabe des Açadites de Hilleh. Nabéga était regardé comme le premier poëte de son temps par l'académie du Hedjaz. Plusieurs écrivains l'ont substitué à Hareth parmi les sept auteurs des Moallakat. On a de Nabéga un recueil de poésies, ou *Divan*, qui se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, sous les nos 1455 et 1626, ainsi que dans l'Escurial. Quelques poëmes de lui ont été insérés dans les *Chrestomathies arabes* de M. Sylvestre de Sacy, de Freytag, etc. Ch. R.

Aboubekr ben Almokri, *Trésor des poëtes.* — Casiri, *Bibliotheca arabico-hispana.* — Sylvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe.* — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe.*

NABIS, tyran de Sparte, de 205 à 192 avant Jésus-Christ. C'était le temps où Sparte, comme toutes les villes grecques, était déchirée par les luttes de l'aristocratie et du parti populaire, c'est-à-dire des riches et des pauvres. Agis et Cléomène avaient essayé de relever à la fois la royauté et le peuple; leur œuvre fut reprise par les tyrans Lycurgue et Machanidas, auxquels succéda Nabis. Dans cette guerre, que les deux factions se faisaient dans toutes les villes, la démocratie se donnait d'ordinaire un chef, et lui confiait volontiers un pouvoir absolu pour opprimer le parti contraire. Nabis fut un de ces tyrans démocrates. « Il posait les fondements de sa tyrannie, dit Polybe, en exilant ou en faisant périr tous ceux que leur richesse mettait au premier rang ». D'autre part il abolissait

les dettes et distribuait aux pauvres les terres confisquées. Comme Sparte souffrait de cette disette d'hommes, dont parlait déjà Aristote, il affranchissait les esclaves et en faisait des citoyens. Ses moyens de gouvernement furent les mêmes à Argos; maître de cette ville, il y abolit les dettes et partagea les terres. De tels actes étaient fréquents alors dans les républiques grecques. Les historiens représentent Nabis comme un monstre de cruauté; et ce qu'ils nous disent des haines des factions, des vengeances réciproques et des crimes de ce temps-là rend très-vraisemblable la peinture qu'ils font du tyran de Sparte. Il avait imaginé un nouvel instrument de torture; c'était une statue de femme qui sous de riches habits cachait un mécanisme au moyen duquel elle s'approchait d'un ennemi du tyran, l'étreignait dans ses bras, et le déchirait par des pointes de fer. Du reste, Nabis refit de Sparte une sorte de république guerrière, qui eut encore quelque grandeur. Un moment il fut maître de toute la Laconie, de l'Argolide, de la Messénie; il eut une flotte nombreuse, et posséda même des villes en Crète. La ligue achéenne, qui soutenait alors presque partout la cause de l'aristocratie, fit la guerre à Nabis. Celui-ci s'allia de son côté avec Philippe de Macédoine, et s'unit à sa famille par un mariage; c'est de lui qu'il reçut Argos, lorsque le roi, vivement attaqué par la ligue, perdit l'espoir de garder cette possession. Quand les Romains entrèrent en Grèce, Nabis essaya de se les concilier, et il envoya même à Flamininus quelques troupes auxiliaires qui combattirent contre Philippe. Après la bataille de Cynoscéphales, les Achéens pressèrent Flamininus de faire la guerre à Nabis; et comme c'était l'intérêt de Rome d'abaisser tout ce qu'il y avait de puissant en Grèce, Flamininus y consentit. Nabis, qui disposait déjà de cinq mille mercenaires, trouva dix mille Laconiens et deux mille Argiens qui prirent les armes pour lui, preuve certaine qu'il était populaire; mais pour prévenir un complot de l'autre parti, il massacra les quatre-vingts plus riches citoyens de Sparte. Flamininus lui enleva l'Argolide, les villes maritimes de la Laconie, sa flotte, et tout ce qu'il possédait en Crète. Mais lorsque les Achéens le conjurèrent de lui ôter aussi la tyrannie de Sparte, il refusa, l'intérêt de Rome était que le Péloponèse restât divisé, et que la démocratie spartiate pût tenir tête à la ligue achéenne. Après le départ de l'armée romaine, les agents de Nabis soulevèrent dans les villes qui lui avaient été enlevées le parti populaire; il reprit Gythium et d'autres places; il battit une flotte achéenne, que commandait Philopœmen; mais, vaincu ensuite sur terre, il fut enfermé dans Sparte. Il comptait sur l'appui des Étoliens; ceux-ci lui envoyèrent en effet un corps d'auxiliaires, mais en donnant à leur chef Alexamène l'ordre secret d'assassiner le tyran et de s'emparer de Sparte. Un jour que Nabis faisait la revue de ses troupes, Alexamène le renversa de cheval et l'égorgea. Sa mort ne mit pas fin aux luttes qui agitaient Sparte et tout le Péloponèse.

FUSTEL DE COULANGES.

Polybe, liv. XIII, XVI, XVII. — Tite-Live, liv. XXXIII, XXXIV. — Plutarque, *Vies de Flamininus et de Philopœmen.*

NABOKODROSSOR (1), roi de Babylonie, fils de NABOPOLASSAR, mort en 562 avant J.-C. Mis en 607 à la tête de l'expédition chargée de reprendre la Syrie aux Égyptiens, il les joignit près de Karkemisch, et les mit en complète déroute; les chassant devant lui, il se rendit maître de presque toute la Phénicie, et il aurait pénétré en Égypte, si Néchao, roi de ce pays, ne lui en eût barré le chemin, en s'emparant de Gaza. Au milieu de ses victoires, il fut rappelé à Babylone par la mort de son père, auquel il succéda. Bientôt après il conquit Damas et les pays araméens environnants; vers 600 il força le roi de Judée Joachim à reconnaître sa suzeraineté. Comparé dès lors par Jérémie à un aigle, à un lion invincible, il devint la terreur des princes ses voisins; il passa en proverbe que quelques-uns de ses soldats, même blessés, étaient plus à craindre que des armées entières. Ses satrapes commencèrent à soumettre aux plus durs traitements les pays soumis à la domination chaldéenne, notamment la Judée. Excité par le roi d'Égypte, qui s'avançait avec une nouvelle armée pour reprendre la Syrie, le roi Joachim résolut, en 597, avec l'assentiment de presque tous ses sujets, de secouer le joug étranger. A la nouvelle du soulèvement des Juifs, Nabokodrossor envoya contre eux une armée considérable, à laquelle se joignirent, à sa demande, les Ammonites et les Moabites. Joachim, assiégé dans Jérusalem, se rendit pour traiter dans le camp ennemi; les Chaldéens le retinrent prisonnier, et lorsqu'il chercha à s'échapper, ils le massacrèrent. Pendant ce temps Nabokodrossor avait refoulé les Égyptiens hors d'Asie; il arriva devant Jérusalem, qui résistait encore. Peu de jours après, la ville se rendit à discrétion; le roi, sa cour, les personnages de marque, les guerriers les plus exercés, en tout plus de dix mille personnes, furent emmenés en captivité; le trésor royal et celui du temple furent transportés à Babylone. Cependant Nabokodrossor voulut laisser aux Juifs une ombre d'indépendance, et il leur donna pour roi Sédékia, fils de Josias. Ces succès augmentèrent l'orgueil des satrapes chaldéens, et leur tyrannie parut bientôt intolérable aux peuples que Nabokodrossor venait d'assujettir. En 593 les rois de Tyr et de Sidon, et même les princes ammonites et moabites envoyèrent à Jérusalem des

(1) C'est, d'après Ewald, le nom que lui donne le texte hébreu de Jérémie et d'Ézéchiel, suivi par Eusèbe et le Syncelle; mais dans la Septante déjà on trouve *Nabuchodonosor*; en Allemagne on l'appelle *Nebukadnezar*, sur la foi de la ponctuation massorétique.

députés chargés de décider le roi Sédékia à se liguer avec eux pour combattre le commun oppresseur. Le prophète Jérémie opposa toute son éloquence à ce projet de révolte, dont il reconnaissait tout le danger, et il parvint pour le moment à le faire abandonner. Mais en 589 Sédékia, poussé par Hophra, roi d'Égypte, qui lui promettait des secours, se laissa entraîner à conclure contre Nabokodrossor une alliance avec les princes qui viennent d'être nommés. Le roi de Babylone accourut avec une armée formidable, et se jeta d'abord sur la Judée, le centre du soulèvement. Jérusalem fut investi immédiatement; mais le siége, pendant lequel les Juifs firent plusieurs sorties heureuses, fut levé, bientôt après, à la nouvelle de l'approche d'une armée égyptienne. Nabokodrossor alla à sa rencontre, et la défit entièrement. Il revint ensuite devant Jérusalem, et la fit cerner étroitement. Pendant les deux ans que dura le siége, il s'empara des principales forteresses du pays. Les Juifs, abandonnés des Ammonites et des Moabites, qui les avaient excités à la guerre, résistèrent avec un courage héroïque; la ville ne fut prise (586) que lorsque la famine eut causé la mort de la plupart des défenseurs. Le vainqueur fit exécuter la famille du roi et tous les chefs; Sédékia fut aveuglé et jeté en prison. Ensuite Nabokodrossor fit piller Jérusalem, après quoi le temple, le palais du roi et les principales maisons furent livrés aux flammes. On ne laissa dans le pays que les habitants les plus pauvres; les autres furent conduits dans divers lieux de la Babylonie, où ils formèrent des colonies. Nabokodrossor employa l'année 586 à reconquérir la Syrie et la Phénicie, et vint ensuite assiéger la ville de Tyr, qui seule dans ces contrées bravait encore sa puissance. Cette entreprise ne l'occupa pas moins de treize ans; la ville, extrêmement forte par sa position au milieu d'une île, était constamment ravitaillée par mer, où les vaisseaux phéniciens avaient gardé leur supériorité. A la fin Nabokodrossor résolut de faire combler le détroit qui séparait la ville du continent; mais il est très-probable qu'il n'acheva pas cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, les Tyriens capitulèrent en 573, et reconnurent l'autorité du roi de Chaldée, sous la condition que leur ville serait préservée du pillage (1). Immédiatement après, Nabokodrossor exécuta enfin le projet arrêté chez lui depuis longtemps d'envahir l'Égypte, et il y pénétra assez en avant; mais à la suite d'un tremblement de terre, phénomène regardé par les Chaldéens, très-superstitieux, comme un mauvais présage, il retourna en Babylonie. Cette retraite permit au roi d'Égypte Hophra de ravager la Phénicie et d'enlever l'île de Chypre aux Tyriens. De retour dans sa capitale, Nabokodrossor se reposa de ses conquêtes, qui lui valurent d'être comparé à Hercule par Mégasthène; il apporta tous ses soins à orner Babylone de magnifiques édifices; ce fut lui, probablement, qui y construisit les jardins suspendus si fameux dans l'antiquité. Dès 586 il avait fait élever dans la plaine de Dura une idole en or, haute de soixante coudées; trois jeunes Hébreux, Ananias, Azarias et Misaël, qui avaient refusé d'adorer cette statue, furent jetés dans une fournaise ardente; ils en sortirent sans avoir été atteints du feu; à la vue de ce miracle, le roi défendit de mal parler du Dieu des Hébreux. En 569, enivré de sa toute-puissance, il perdit tout à coup la raison; s'imaginant être une bête fauve, il s'enfuit dans les champs, et alla jusqu'à y brouter l'herbe. Ses ongles s'allongèrent, et ressemblaient à des griffes; son corps se couvrit de poils, et le roi des rois, craint naguère dans toute l'Asie, ne garda presque plus rien de la figure humaine. Sa folie, pendant laquelle son fils *Évilmérodach* fut investi du gouvernement, dura sept ans; il en guérit enfin en 563, et reprit possession de son trône. Il mourut l'année suivante, après avoir porté l'empire chaldéen au point culminant de sa prospérité. O.

Bérose. — Jérémie. — Ézéchiel. — *Les Rois*. — Flavius Josèphe.

NABONASSAR (Ναβονάσαρος), roi de Babylone, vivait vers le milieu du huitième siècle avant J.-C. Il est célèbre par l'ère chronologique qui porte son nom et qui a donné lieu à d'interminables discussions. On pense généralement que cette ère se lie à quelque grand événement de l'empire babylonien; mais cet événement est impossible à déterminer dans l'état d'ignorance où nous sommes touchant l'empire d'Assyrie et l'empire babylonien ou chaldéen. Il est probable que le royaume de Babylone ne devint conquérant qu'à partir du règne de Nebukadnezar (Nabuchodonosor), en 604 avant J.-C. Jusqu'à cette époque les rois de Babylone dépendaient des princes assyriens et agissaient souvent comme leurs vice-rois et leurs satrapes. Il faut remarquer toutefois que l'étroite sujétion de Babylone ne commença que du temps du roi assyrien Asarhaddon, qui imposa aux Babyloniens son fils comme vice-roi. Il est donc probable que Nabonassar ne relevait pas de l'Assyrie. Quelques chronologistes pensent que l'ère de Nabonassar se rapporte au renversement de la suzeraineté des Assyriens et à l'établissement d'une dynastie babylonienne indépendante.

L'ère de Nabonassar fut employée dans les tables des astronomes anciens, où elle tient la même place que l'ère des olympiades dans l'histoire politique. Elle marque le point de départ de la chronologie babylonienne. Les Grecs d'Alexandrie, Hipparque, Bérose et Ptolémée l'adoptèrent, et les chronologistes modernes ont pu la rattacher à l'ère chrétienne au moyen des

(1) C'est là le fait qui semble résulter le plus clairement de la longue discussion qui s'est engagée au sujet de ce célèbre siége entre les interprètes de la Bible, et dont l'exposé le plus lucide a été présenté par Movers, dans son *Phönizisches Alterthum*.

phénomènes célestes qui, selon Ptolémée, concordèrent avec l'avénement de Nabonassar. Le commencement de cette ère a été fixé au 26 février 747 avant J.-C.; les années qui la composent sont des années vagues de trois cent soixante-cinq jours, sans intercalation à la quatrième année, ce qui produit une année en plus sur quatorze cent soixante années juliennes. Y.

Scaliger, *De Emend. Temp.*, p. [illegible]. — Rosenmüller, *Biblic Geography of Central Asia*, vol. II, p. 61, de la trad. anglaise. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. I, p. [illegible].

NABOPOLASSAR, roi de Babylonie, mort en 605 avant l'ère chrétienne. Il n'était d'abord que simple satrape du roi d'Assyrie Sarak ou Sardanapale. En 625 il fut chargé d'arrêter l'invasion des Scythes dans la Babylonie, pays qui, après avoir réussi à s'affranchir de la domination assyrienne, y était retombé depuis plusieurs années. Au lieu de combattre les Scythes, il s'entendit avec eux, se fit proclamer roi de Babylonie, et se maintint par les armes contre son ancien souverain. Plus tard il s'allia avec Cyaxare, roi des Mèdes, pour partager le royaume d'Assyrie. Après avoir, dans deux batailles, vaincu l'armée de Sarak, ils cernèrent Ninive; comme on ne connaissait pas encore les machines de siége, l'ennemi ne put entamer les remparts gigantesques de cette ville; elle ne fut prise qu'après un siége de plus de deux ans, lorsque l'Euphrate à la suite d'une crue extraordinaire eut détruit la tour d'enceinte dans une étendue de plus de vingt stades. C'est alors que Sarak, pour ne pas tomber aux mains de ses ennemis, dressa dans son palais un immense bûcher, où furent entassés tous ses trésors, et qu'il s'y fit brûler avec toutes ses femmes. Si l'on admettait, avec M. de Saulcy, que la prise de Ninive dont parle Ctésias est la même que celle qui nous occupe, Nabopolassar aurait, après la destruction complète de la ville, obtenu, par ruse, de son allié que les décombres de ce bûcher lui fussent attribués. Le roi mède, apprenant plus tard quelles masses d'or et d'argent y avaient été trouvées, en aurait d'abord conçu une violente colère, mais il se serait ensuite apaisé. Ce qui est certain, c'est que les deux princes se partagèrent les États assyriens, en prenant le Tigre pour ligne de démarcation (1). Sur ces entrefaites le roi d'Égypte Néchao avait conquis une partie de la Syrie et s'était avancé jusqu'à la forteresse de Karkemisch, dont il s'était emparé. Nabopolassar, désirant acquérir une puissante marine, résolut d'arracher cette province aux Égyptiens; empêché par l'âge de marcher lui-même contre eux, il en chargea son jeune fils, Nabokodrossor (*voy.* ce nom). Il mourut avant la fin de la guerre. O.

Diodore de Sicile. — Bérose. — Eusèbe, *Chronique*. — Alexandre Polyhistor. — Saulcy, *Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane*. — Hoefer, *La Phénicie, la Babylonie et l'Assyrie*.

(1) Au milieu des assertions contradictoires des historiens, il est impossible de préciser la date de la chute de Ninive; en tout cas elle est postérieure à [illegible] et antérieure à [illegible].

NACCHIANTI (*Giacomo*), en latin *Naclantus*, théologien italien, né à Florence, mort le 24 avril 1569. Religieux dominicain, il professa la théologie à Rome, et fut créé, en 1544, évêque de Chioggia, dans l'État de Venise. Il assista en cette qualité au concile de Trente, et s'y distingua autant par son savoir que par sa soumission à rétracter quelques opinions assez libres qu'il avait avancées. Nous citerons de lui: *Scripturæ sacræ medulla*; Venise, 1561, in-4°; — *Enarrationes in Epistolam Pauli ad Ephesios, in maximum pontificatum*, etc.; Venise, 1570, 2 vol. in-8°; — *Digressiones et Tractationes*; Venise, 1657, 2 vol. in-fol. P.

Ughelli, *Italia sacra*. — Échard, *Script. ord. Prædicat.*, I. — Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*.

NACHET (*Louis Isidore*), pharmacien français, né à Laon, en 1755, mort en 1832. Fils d'un médecin, il vint à Paris faire ses études scientifiques. Après de bons examens, il fut nommé prévôt du Collége de Pharmacie. Il s'établit alors dans la capitale, et joignit à son officine d'apothicaire une fabrique de produits pharmaceutiques. Nachet fut un des premiers praticiens appelés à professer lors de la création de l'École de Pharmacie; il remplit ses fonctions durant trente années. Il a fourni des articles au *Dictionnaire des sciences médicales*, au *Journal général de médecine*; au *Journal de pharmacie*; et a laissé quelques traités sur le *beurre* (ou chlorure) *d'antimoine*; sur *l'émétique*; sur *les éthers*; sur *le kermès minéral*, ou *poudre des Chartreux* (oxysulfure d'antimoine hydraté); sur *le soufre doré d'antimoine*, etc. L—P—E.

F.-V. Mérat, *Journal de pharmacie*, t. X [illegible]

NACHMAN (*Moïse BEN-*), célèbre rabb[illegible] espagnol, né à Gerone, en 1194, mort à Jér[illegible] vers la fin du treizième siècle. [illegible] bord la médecine, et pratiqua [illegible] avec beaucoup de succès; il s'appliqua [illegible] à approfondir le Talmud, et devint très-[illegible] science de la cabale. Aussi fut-il appelé [illegible] par le roi Jacques d'Aragon à discuter [illegible] dominicains Paul Christiani et Raimond [illegible] sur la question de la venue du Messie; [illegible] actes de cette dispute, rédigés par lui et [illegible] mais très-fautivement, dans les *Tela ignea Satanæ*, il s'attribue une victoire complète sur ses adversaires; Fr. Bosquet, évêque de Lodève, dans une lettre mise en tête du *Pugio fidei*, assure que Nachman fut réduit au silence. Plus tard Nachman se retira à Jérusalem, où il construisit une synagogue. On a de lui: *Biur hal attora, seu Expositio legis*; Naples, 1490, in-fol.; Venise, 1545, in-fol.; Cracovie, 1587, in-fol.; — *Lex hominis*; Constantinople, 1519; Venise, 1598, in-4°; — *Animadversiones in Maimonidæ Jad Chadaka*; Constantinople, 1510, in-4°; — *Commentarius in Jobum*; Ve-

nise, 1518, in-4°; — *Responsa legalia*; Venise, 1523, in-4°; — *Igkereth Kakkodesch, Epistola sanctitatis*; Rome, 1546, Cracovie, 1594, in-12; — *Fons Jacobi*; Venise, 1547; — *Milmoth Jehova, Bella Domini*, à la suite des *Opera* d'Alphès; Venise, 1552, en faveur duquel cet ouvrage est écrit; — *Sepher Jezira*; Mantoue, 1562, in-8°; — *Lilium secretorum*; Venise, 1590, in-4°; — *Novellæ expositiones in Bava Bathra*; Venise, 1623, in-4°; — *Schaar hagemul, Porta retributionis*; Cracovie, 1648; on cite aussi une édition de Naples, 1500, et une autre de Venise, 1601; — plusieurs autres écrits religieux et philosophiques, dont quelques-uns sont restés inédits. O.

Serpilius, *Biblische Scribenten*, t. VII. — Wolff, *Bibliotheca hebraica*. — Rossi, *Bibliotheca judaica*.

NACHTGALL (*Ottomar*), en latin *Luscinius*, humaniste allemand, né à Strasbourg, vers 1487, mort vers 1535. Après avoir étudié les belles-lettres et la jurisprudence à Paris, à Louvain, à Padoue et à Vienne, il visita une grande partie des États de l'Europe, notamment la Hongrie et l'Italie, ainsi que plusieurs contrées de l'Asie. Dans l'intervalle il entra dans les ordres; de retour en Allemagne, il prêcha dans divers endroits, entre autres à Augsbourg, où il se lia avec le fameux Geiler de Kaisersberg. En 1514 il revint dans sa ville natale; pendant plusieurs années il y donna des leçons de grec, langue qu'il fut appelé, en 1522, à enseigner au couvent de Saint-Ulric à Augsbourg. Les sermons qu'il prononça dans cette ville contre les doctrines de Luther lui firent, en 1528, interdire la chaire; l'année suivante il se fixa à Fribourg en Brisgau, où il continua à prêcher contre la réforme. Nachtgall, renommé auprès de ses contemporains pour ses connaissances étendues et variées, était d'une humeur très-satirique; Érasme et Hutten notamment furent l'objet de ses plaisanteries mordantes. On a de lui : *Carmen heroicum græcum quo J. Geileri Kaisersbergii obitum decantat*; Strasbourg, 1510, in-4°; — *Institutiones musicæ*; Strasbourg, 1515 et 1536, in-4°; Augsbourg, 1542, in-4°; — *Progymnasmata græcæ litteraturæ*; Strasbourg, 1517 et 1523, in-4°; — *Grunnius sophista, sive Pelagus humanæ miseriæ, quo docetur utrius natura ad virtutem et felicitatem propius accedat, hominis an bruti animantis*; Strasbourg, 1522, in-8° (*voy.* Schelhorn, *Amœnitates litterariæ*, t. X); — *Evangelica Historia, e græco versa*; Augsbourg, 1523, in-4°. Nachtgall a donné lui-même une traduction allemande de cette concordance des Évangiles, due à Tatien, Augsbourg, 1524, in-8°; l'année suivante il publia en allemand une autre concordance, arrangée par lui-même; — *Joci et sales*; Augsbourg, 1524, in-8°, Francfort, 1602, in-8° : recueil de contes, dont plusieurs assez licencieux. Nachtgall a aussi publié des éditions de Martial, de Lucien, d'Aulu Gelle, de plusieurs dialogues de Plutarque, etc.; enfin, il a donné une traduction allemande des *Psaumes* de David; Augsbourg, 1524, in-4°. O.

Schelhorn, *Amœnitates litterariæ*, t. VI, p. 455. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXII. — Brucker, *Miscellanea*. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

NADAL (*Augustin*), littérateur français, né en 1664, à Poitiers, où il est mort, le 7 août 1740. Son père était un marchand passementier. Après avoir terminé ses études, il vint à Paris, et obtint l'emploi de précepteur dans la maison du marquis d'Étampes, capitaine des gardes de Monsieur, frère du roi. Quelques pièces de vers et la tragédie de *Saül*, qui eut du succès, suffirent pour le faire admettre, en 1706, dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il n'avait guère avancé sa fortune lorsqu'il rencontra dans le duc d'Aumont un véritable Mécène, qui lui donna, en 1708, la place que remplissait auprès de lui le poëte La Fosse, celle de secrétaire de la province du Boulonnois. En 1712, il accompagna ce seigneur, nommé ambassadeur auprès de la reine Anne pour la paix d'Utrecht, et, en récompense de ses services, il fut pourvu, en 1716, de l'abbaye de Doudeauville en Boulonnois. Un peu après la mort de son protecteur, il retourna à Poitiers. L'Académie de musique, qui s'était établie dans cette ville sous les auspices de Le Nain, intendant de la province, lui donna lieu d'écrire plusieurs morceaux pour être chantés dans les fêtes; s'il eût eu plus d'égard à conserver sa réputation qu'à sacrifier à son goût, il aurait supprimé presque tout ce qu'il a fait à cette époque. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Cybart, et c'est d'après son épitaphe que nous avons indiqué son âge, qu'il avait toujours eu la faiblesse de cacher. L'abbé Nadal est un poëte médiocre et un prosateur ampoulé. On trouve dans ses tragédies de rares beautés, que déparent de nombreux défauts et une versification souvent lâche et embarrassée. Ses écrits de morale et de critique donnent une idée plus avantageuse de son esprit et de son savoir, sinon de son bon goût. On a de lui : *Saül, tragédie* (jouée le 25 février 1705); Paris, 1705, 1731, in-12 : la seule de ses pièces qui soit restée pendant quelque temps au théâtre; — *Le Nouveau Mercure* (janv. 1708 à mars 1709, janvier à mai 1711); Trévoux, 1708-1711, 8 vol. in-12; le plan de ce journal, entrepris avec Piganiol de La Force, était le même que celui du *Mercure galant* : historiettes, dissertations, pièces fugitives en vers et en prose, nouvelles du mois, etc.; — *Hérode, tragédie* (15 février 1709); Paris, 1709, in-12 : on s'efforça d'y voir contre la cour des allusions satiriques, qui étaient bien loin de la pensée de l'auteur; — *Antiochus, ou les Machabées, tragédie* (16 décembre 1722); Paris, 1723, in-12; — *Mariamne, tragédie* (15 février 1725); Paris, 1725, in-12; — *Observations critiques sur la tragédie d'*Hérode et Mariamne *de M. de V.*

MYTENS. *Voy.* MEYTENS.

MYTZÈS, roi des Bulgares en 1258. Après la défaite et la mort de l'usurpateur Calliman, Mytzès, beau-frère du dernier roi Michel, fut placé sur le trône. Son caractère efféminé le rendit méprisable à ses belliqueux sujets. Un Serve, nommé Constantin Tech, poussa les Bulgares à la révolte et se fit proclamer roi. Mytzès, assiégé dans Ternove, tomba avec sa femme et ses enfants au pouvoir de Constantin, qui les fit enfermer dans la ville de Mésembrie sur le Pont-Euxin. Y.

Acropolite, c. 71. — Grégoras, l. 3. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XLIX.

N

NAAMAN, général syrien, vivait à Damas entre 897 et 885 avant J.-C. Il était général en chef des armées de Benhadad II, roi de Damas, et commandait dans la bataille qui coûta la vie, en 897, au roi israélite. Atteint de la lèpre, il reçut du prophète Élisée l'ordre de se laver sept fois dans le Jourdain. Il le fit, et fut immédiatement guéri. Le voyageur Thévenot prétend avoir vu, près des murs de Damas, un hôpital de lépreux auquel la tradition donne pour fondateur Naaman l'Araméen. Ce qui pourrait venir à l'appui de cette hypothèse, développée par M. Ewald, c'est que le culte de Jéhovah avait un centre et des adhérents à Damas. Ch. R.

Les Livres des Rois et des Paralipomènes. — Josèphe, *Archéologie juive*. — Thévenot, *Voyages*. — Ewald, *Geschichte des Volks Israëls*.

NABADJ, poëte indien, qui florissait vers la fin du règne d'Akhbar (1555-1605). Ses parents appartenaient à la caste des *dom* ou faiseurs de paniers et d'autres travaux d'osier. Il naquit aveugle, et cette infirmité, jointe à leur excessive misère, décida ses parents à l'abandonner. En conséquence, ils l'exposèrent au milieu d'un bois. Deux sectateurs de Vichnou, qui passaient par là, entendirent les cris du malheureux enfant, eurent pitié de son infortune et l'emportèrent chez eux. Leur premier soin fut de lui asperger les yeux avec de l'eau sainte, et aussitôt il recouvra la vue. Parvenu à l'âge de maturité, il composa le poëme qui a fait sa réputation. Le *Bhakta-mala* est un poëme religieux, où sont rapportées les aventures, les miracles, les pieux exercices des principaux ascètes de l'Inde, tels que Jayadeva (auteur du *Gita-Govinda*), Teulasi-Das, hymnographe distingué, Kabir le tisserand, Vallabha-Atcharya, le fondateur d'une secte nombreuse, vouée au culte de Vichnou. La plupart des légendes consignées dans le *Bhakta-mala* n'ont quelque intérêt qu'au point de vue de l'histoire des religions et des sectes de l'Inde. Comme échantillon de ce genre de littérature, nous citerons un trait tiré de la vie de l'ascète Séna. Cet ascète était le barbier d'un raja; mais l'excès de sa dévotion à Vichnou lui faisait quelque fois oublier les devoirs de sa profession. Un jour qu'absorbé dans la contemplation mystique des mérites de son dieu, il avait laissé passer l'heure où le raja réclamait ses soins, Vichnou, ne voulant pas exposer son serviteur à la colère du prince, prit la forme de Séna, et se présenta ainsi au raja. Celui-ci ne se douta de rien, quoiqu'il remarquât que son barbier répandait un parfum qui rappelait l'ambroisie. Quand l'opération fut finie Vichnou disparut. Bientôt après Séna se confond en excuses et ne comprend rien à ce qui s'est passé. Mais le raja comprit, tomba aux genoux du saint homme, le choisit pour son guide spirituel et le combla de faveurs. H. Delattre.

Wilson, *The Religions of the Hindous*. — Schlegel, *Die Indische Bibliothek*.

NABÉGA (*Ziad ben-Moawia Odwani Abou-Amama al Dobiani*), poëte arabe antéislamique, vivait à la fin du sixième siècle de notre ère, à Hira, sur les confins du désert de Syrie. Il était patroné par Noman ben-Mondar, roi chrétien de cette ville, ainsi que par Djabalah, roi de Gassan. Semblable aux antiques rhapsodes, il allait de ville en ville pour faire montre de son talent d'improvisateur. C'est ce qu'indique son nom de *Nabéga*, qui signifie improvisateur. Par un autre surnom, *al Dobiani*, nous voyons qu'il appartenait à la famille de Dobian, qui a plus tard fourni des princes à la dynastie arabe des Açadites de Hilleh. Nabéga était regardé comme le premier poëte de son temps par l'académie du Hedjaz. Plusieurs écrivains l'ont substitué à Hareth parmi les sept auteurs des Moallakat. On a de Nabéga un recueil de poésies, ou *Divan*, qui se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, sous les n[os] 1455 et 1626, ainsi que dans l'Escurial. Quelques poëmes de lui ont été insérés dans les *Chrestomathies arabes* de M. Sylvestre de Sacy, de Freytag, etc. Ch. R.

Aboubekr ben Almokri, *Trésor des poëtes*. — Casiri, *Bibliotheca arabico-hispana*. — Sylvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*. — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe*.

NABIS, tyran de Sparte, de 205 à 192 avant Jésus-Christ. C'était le temps où Sparte, comme toutes les villes grecques, était déchirée par les luttes de l'aristocratie et du parti populaire, c'est-à-dire des riches et des pauvres. Agis et Cléomène avaient essayé de relever à la fois la royauté et le peuple; leur œuvre fut reprise par les tyrans Lycurgue et Machanidas, auxquels succéda Nabis. Dans cette guerre, que les deux factions se faisaient dans toutes les villes, la démocratie se donnait d'ordinaire un chef, et lui confiait volontiers un pouvoir absolu pour opprimer le parti contraire. Nabis fut un de ces tyrans démocrates. « Il posait les fondements de sa tyrannie, dit Polybe, en exilant ou en faisant périr tous ceux que leur richesse mettait au premier rang ». D'autre part il abolissait

les dettes et distribuait aux pauvres les terres confisquées. Comme Sparte souffrait de cette disette d'hommes, dont parlait déjà Aristote, il affranchissait les esclaves et en faisait des citoyens. Ses moyens de gouvernement furent les mêmes à Argos; maître de cette ville, il y abolit les dettes et partagea les terres. De tels actes étaient fréquents alors dans les républiques grecques. Les historiens représentent Nabis comme un monstre de cruauté; et ce qu'ils nous disent des haines des factions, des vengeances réciproques et des crimes de ces temps-là rend très-vraisemblable la peinture qu'ils font du tyran de Sparte. Il avait imaginé un nouvel instrument de torture; c'était une statue de femme qui sous de riches habits cachait un mécanisme au moyen duquel elle s'approchait d'un ennemi du tyran, l'étreignait dans ses bras, et le déchirait par des pointes de fer. Du reste, Nabis refit de Sparte une sorte de république guerrière, qui eut encore quelque grandeur. Un moment il fut maître de toute la Laconie, de l'Argolide, de la Messénie; il eut une flotte nombreuse, et posséda même des villes en Crète. La ligue achéenne, qui soutenait alors presque partout la cause de l'aristocratie, fit la guerre à Nabis. Celui-ci s'allia de son côté avec Philippe de Macédoine, et s'unit à sa famille par un mariage; c'est de lui qu'il reçut Argos, lorsque le roi, vivement attaqué par la ligue, perdit l'espoir de garder cette possession. Quand les Romains entrèrent en Grèce, Nabis essaya de se les concilier, et il envoya même à Flamininus quelques troupes auxiliaires qui combattirent contre Philippe. Après la bataille de Cynoscéphales, les Achéens pressèrent Flamininus de faire la guerre à Nabis; et comme c'était l'intérêt de Rome d'abaisser tout ce qu'il y avait de puissant en Grèce, Flamininus y consentit. Nabis, qui disposait déjà de cinq mille mercenaires, trouva dix mille Laconiens et deux mille Argiens qui prirent les armes pour lui, preuve certaine qu'il était populaire; mais pour prévenir un complot de l'autre parti, il massacra les quatre-vingts plus riches citoyens de Sparte. Flamininus lui enleva l'Argolide, les villes maritimes de la Laconie, sa flotte, et tout ce qu'il possédait en Crète. Mais lorsque les Achéens le conjurèrent de lui ôter aussi la tyrannie de Sparte, il refusa; l'intérêt de Rome était que le Péloponèse restât divisé, et que la démocratie spartiate pût tenir tête à la ligue achéenne. Après le départ de l'armée romaine, les agents de Nabis soulevèrent dans les villes qui lui avaient été enlevées le parti populaire; il reprit Gytium et d'autres places; il battit une flotte achéenne, que commandait Philopémen; mais, vaincu ensuite sur terre, il fut enfermé dans Sparte. Il comptait sur l'appui des Étoliens; ceux-ci lui envoyèrent en effet un corps d'auxiliaires, mais en donnant à leur chef Alexamène l'ordre secret d'assassiner le tyran et de s'emparer de Sparte. Un jour que Nabis faisait la revue de ses troupes, Alexamène le renversa de cheval et l'égorgea. Sa mort ne mit pas fin aux luttes qui agitaient Sparte et tout le Péloponèse.

FUSTEL DE COULANGES.

Polybe, liv. XIII, XVI, XVII. — Tite-Live, liv. XXXIII, XXXIV. — Plutarque, *Vies de Flamininus* et *de Philopœmen*.

NABOKODROSSOR (1), roi de Babylonie, fils de NABOPOLASSAR, mort en 562 avant J.-C. Mis en 607 à la tête de l'expédition chargée de reprendre la Syrie aux Égyptiens, il les joignit près de Karkemisch, et les mit en complète déroute; les chassant devant lui, il se rendit maître de presque toute la Phénicie, et il aurait pénétré en Égypte, si Néchao, roi de ce pays, ne lui en eût barré le chemin, en s'emparant de Gaza. Au milieu de ses victoires, il fut rappelé à Babylone par la mort de son père, auquel il succéda. Bientôt après il conquit Damas et les pays araméens environnants; vers 600 il força le roi de Judée Joachim à reconnaître sa suzeraineté. Comparé dès lors par Jérémie à un aigle, à un lion invincible, il devint la terreur des princes ses voisins; il passa en proverbe que quelques-uns de ses soldats, même blessés, étaient plus à craindre que des armées entières. Ses satrapes commencèrent à soumettre aux plus durs traitements les pays soumis à la domination chaldéenne, notamment la Judée. Excité par le roi d'Égypte, qui s'avançait avec une nouvelle armée pour reprendre la Syrie, le roi Joachim résolut, en 597, avec l'assentiment de presque tous ses sujets, de secouer le joug étranger. A la nouvelle du soulèvement des Juifs, Nabokodrossor envoya contre eux une armée considérable, à laquelle se joignirent, à sa demande, les Ammonites et les Moabites. Joachim, assiégé dans Jérusalem, se rendit pour traiter dans le camp ennemi; les Chaldéens le retinrent prisonnier, et lorsqu'il chercha à s'échapper, ils le massacrèrent. Pendant ce temps Nabokodrossor avait refoulé les Égyptiens hors d'Asie; il arriva devant Jérusalem, qui résistait encore. Peu de jours après, la ville se rendit à discrétion; le roi, sa cour, les personnages de marque, les guerriers les plus exercés, en tout plus de dix mille personnes, furent emmenés en captivité; le trésor royal et celui du temple furent transportés à Babylone. Cependant Nabokodrossor voulut laisser aux Juifs une ombre d'indépendance, et il leur donna pour roi Sédékia, fils de Josias. Ces succès augmentèrent l'orgueil des satrapes chaldéens, et leur tyrannie parut bientôt intolérable aux peuples que Nabokodrossor venait d'assujettir. En 593 les rois de Tyr et de Sidon, et même les princes ammonites et moabites envoyèrent à Jérusalem des

(1) C'est, d'après Ewald, le nom que lui donne le texte hébreu de Jérémie et d'Ézéchiel, suivi par Eusèbe et le Syncelle; mais dans la Septante déjà on trouve *Nabuchodonosor*; en Allemagne on l'appelle *Nebukadnezar*, sur la foi de la ponctuation masoréthique.

députés chargés de décider le roi Sédékia à se liguer avec eux pour combattre le commun oppresseur. Le prophète Jérémie opposa toute son éloquence à ce projet de révolte, dont il reconnaissait tout le danger, et il parvint pour le moment à le faire abandonner. Mais en 589 Sédékia, poussé par Hophra, roi d'Égypte, qui lui promettait des secours, se laissa entraîner à conclure contre Nabokodrossor une alliance avec les princes qui viennent d'être nommés. Le roi de Babylone accourut avec une armée formidable, et se jeta d'abord sur la Judée, le centre du soulèvement. Jérusalem fut investi immédiatement; mais le siége, pendant lequel les Juifs firent plusieurs sorties heureuses, fut levé, bientôt après, à la nouvelle de l'approche d'une armée égyptienne. Nabokodrossor alla à sa rencontre, et la défit entièrement. Il revint ensuite devant Jérusalem, et la fit cerner étroitement. Pendant les deux ans que dura le siége, il s'empara des principales forteresses du pays. Les Juifs, abandonnés des Ammonites et des Moabites, qui les avaient excités à la guerre, résistèrent avec un courage héroïque; la ville ne fut prise (586) que lorsque la famine eut causé la mort de la plupart des défenseurs. Le vainqueur fit exécuter la famille du roi et tous les chefs; Sédékia fut aveuglé et jeté en prison. Ensuite Nabokodrossor fit piller Jérusalem, après quoi le temple, le palais du roi et les principales maisons furent livrés aux flammes. On ne laissa dans le pays que les habitants les plus pauvres; les autres furent conduits dans divers lieux de la Babylonie, où ils formèrent des colonies. Nabokodrossor employa l'année 586 à reconquérir la Syrie et la Phénicie, et vint ensuite assiéger la ville de Tyr, qui seule dans ces contrées bravait encore sa puissance. Cette entreprise ne l'occupa pas moins de treize ans; la ville, extrêmement forte par sa position au milieu d'une île, était constamment ravitaillée par mer, où les vaisseaux phéniciens avaient gardé leur supériorité. A la fin Nabokodrossor résolut de faire combler le détroit qui séparait la ville du continent; mais il est très-probable qu'il n'acheva pas cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, les Tyriens capitulèrent en 573, et reconnurent l'autorité du roi de Chaldée, sous la condition que leur ville serait préservée du pillage (1). Immédiatement après, Nabokodrossor exécuta enfin le projet arrêté chez lui depuis longtemps d'envahir l'Égypte, et il y pénétra assez en avant; mais à la suite d'un tremblement de terre, phénomène regardé par les Chaldéens, très-superstitieux, comme un mauvais présage, il retourna en Babylonie. Cette retraite permit au roi d'Égypte Hophra de ravager la Phénicie et d'enlever l'île de Chypre aux Tyriens. De retour dans sa capitale, Nabokodrossor se reposa de ses conquêtes, qui lui valurent d'être comparé à Hercule par Mégasthène; il apporta tous ses soins à orner Babylone de magnifiques édifices; ce fut lui, probablement, qui y construisit les jardins suspendus si fameux dans l'antiquité. Dès 586 il avait fait élever dans la plaine de Dura une idole en or, haute de soixante coudées; trois jeunes Hébreux, Ananias, Azarias et Misaël, qui avaient refusé d'adorer cette statue, furent jetés dans une fournaise ardente; ils en sortirent sans avoir été atteints du feu; à la vue de ce miracle, le roi défendit de mal parler du Dieu des Hébreux. En 569, enivré de sa toute-puissance, il perdit tout à coup la raison; s'imaginant être une bête fauve, il s'enfuit dans les champs, et alla jusqu'à y brouter l'herbe. Ses ongles s'allongèrent, et ressemblaient à des griffes; son corps se couvrit de poils, et le roi des rois, craint naguère dans toute l'Asie, ne garda presque plus rien de la figure humaine. Sa folie, pendant laquelle son fils *Évilmérodach* fut investi du gouvernement, dura sept ans; il en guérit enfin en 563, et reprit possession de son trône. Il mourut l'année suivante, après avoir porté l'empire chaldéen au point culminant de sa prospérité. O.

(1) C'est là le fait qui semble résulter le plus clairement de la longue discussion qui s'est engagée au sujet de ce célèbre siége entre les interprètes de la Bible, et dont l'exposé le plus lucide a été présenté par Movers, dans son *Phönizisches Alterthum*.

Bérose. — Jérémie. — Ézéchiel. — *Les Rois*. — Flavius Josèphe.

NABONASSAR (Ναβονάσαρος), roi de Babylone, vivait vers le milieu du huitième siècle avant J.-C. Il est célèbre par l'ère chronologique qui porte son nom et qui a donné lieu à d'interminables discussions. On pense généralement que cette ère se lie à quelque grand événement de l'empire babylonien; mais cet événement est impossible à déterminer dans l'état d'ignorance où nous sommes touchant l'empire d'Assyrie et l'empire babylonien ou chaldéen. Il est probable que le royaume de Babylone ne devint conquérant qu'à partir du règne de Nebukadnezar (Nabuchodonosor), en 604 avant J.-C. Jusqu'à cette époque les rois de Babylone dépendaient des princes assyriens et agissaient souvent comme leurs vice-rois et leurs satrapes. Il faut remarquer toutefois que l'étroite sujétion de Babylone ne commença que du temps du roi assyrien Asarhaddon, qui imposa aux Babyloniens son fils comme vice-roi. Il est donc probable que Nabonassar ne relevait pas de l'Assyrie. Quelques chronologistes pensent que l'ère de Nabonassar se rapporte au renversement de la suzeraineté des Assyriens et à l'établissement d'une dynastie babylonienne indépendante.

L'ère de Nabonassar fut employée dans les tables des astronomes anciens, où elle tient la même place que l'ère des olympiades dans l'histoire politique. Elle marque le point de départ de la chronologie babylonienne. Les Grecs d'Alexandrie, Hipparque, Bérose et Ptolémée l'adoptèrent, et les chronologistes modernes ont pu la rattacher à l'ère chrétienne au moyen des

phénomènes célestes qui, selon Ptolémée, concordèrent avec l'avénement de Nabonassar. Le commencement de cette ère a été fixé au 26 février 747 avant J.-C.; les années qui la composent sont des années vagues de trois cent soixante-cinq jours, sans intercalation à la quatrième année, ce qui produit une année en plus sur quatorze cent soixante années juliennes. V.

Scaliger, *De Emend. Temp.*, p. [illegible]. — Rosenmüller, *Biblical Geography of Central Asia*, vol. II, p. 41, de la trad. anglaise. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. I, p. [illegible].

NABOPOLASSAR, roi de Babylonie, mort en 605 avant l'ère chrétienne. Il n'était d'abord que simple satrape du roi d'Assyrie Sarak ou Sardanapale. En 625 il fut chargé d'arrêter l'invasion des Scythes dans la Babylonie, pays qui, après avoir réussi à s'affranchir de la domination assyrienne, y était retombé depuis plusieurs années. Au lieu de combattre les Scythes, il s'entendit avec eux, se fit proclamer roi de Babylonie, et se maintint par les armes contre son ancien souverain. Plus tard il s'allia avec Cyaxare, roi des Mèdes, pour partager le royaume d'Assyrie. Après avoir, dans deux batailles, vaincu l'armée de Sarak, ils cernèrent Ninive; comme on ne connaissait pas encore les machines de siége, l'ennemi ne put entamer les remparts gigantesques de cette ville; elle ne fut prise qu'après un siége de plus de deux ans, lorsque l'Euphrate à la suite d'une crue extraordinaire eut détruit le mur d'enceinte dans une étendue de plus de vingt stades. C'est alors que Sarak, pour ne pas tomber aux mains de ses ennemis, dressa dans son palais un immense bûcher, où furent entassés tous ses trésors, et qu'il s'y fit brûler avec toutes ses femmes. Si l'on admettait, avec M. de Saulcy, que la prise de Ninive dont parle Ctésias est la même que celle qui nous occupe, Nabopolassar aurait, après la destruction complète de la ville, obtenu, par ruse, de son allié que les décombres de ce bûcher lui fussent attribués. Le roi mède, apprenant plus tard quelles masses d'or et d'argent y avaient été trouvées, en aurait d'abord conçu une violente colère, mais il se serait ensuite apaisé. Ce qui est certain, c'est que les deux princes se partagèrent les États assyriens, en prenant le Tigre pour ligne de démarcation (1). Sur ces entrefaites le roi d'Égypte Néchao avait conquis une partie de la Syrie et s'était avancé jusqu'à la forteresse de Karkemisch, dont il s'était emparé. Nabopolassar, désirant acquérir une puissante marine, résolut d'arracher cette province aux Égyptiens; empêché par l'âge de marcher lui-même contre eux, il en chargea son jeune fils, Nabokodrossor (*voy.* ce nom). Il mourut avant la fin de la guerre. O.

Diodore de Sicile. — Bérose. — Eusèbe, *Chronique*. — Alexandre Polyhistor. — Saulcy, *Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane*. — Hoefer, *La Phénicie, la Babylonie et l'Assyrie*.

(1) Au milieu des assertions contradictoires des historiens, il est impossible de préciser la date de la chute de Ninive; en tout cas elle est postérieure à [illegible] et antérieure à 606.

NACCHIANTI (*Giacomo*), en latin *Naclantus*, théologien italien, né à Florence, mort le 24 avril 1569. Religieux dominicain, il professa la théologie à Rome, et fut créé, en 1544, évêque de Chioggia, dans l'État de Venise. Il assista en cette qualité au concile de Trente, et s'y distingua autant par son savoir que par sa soumission à rétracter quelques opinions assez libres qu'il avait avancées. Nous citerons de lui: *Scripturæ sacræ medulla*; Venise, 1561, in-4°; — *Enarrationes in Epistolam Pauli ad Ephesios, in maximum pontificatum, etc.*; Venise, 1570, 2 vol. in-8°; — *Digressiones et Tractationes*; Venise, 1657, 2 vol. in-fol. P.

Ughelli, *Italia sacra*. — Échard, *Script. ord. Prædicat.*, I. — Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*.

NACHET (*Louis Isidore*), pharmacien français, né à Laon, en 1755, mort en 1832. Fils d'un médecin, il vint à Paris faire ses études scientifiques. Après de bons examens, il fut nommé prévôt du Collége de Pharmacie. Il s'établit alors dans la capitale, et joignit à son officine d'apothicaire une fabrique de produits pharmaceutiques. Nachet fut un des premiers praticiens appelés à professer lors de la création de l'École de Pharmacie; il remplit ses fonctions durant trente années. Il a fourni des articles au *Dictionnaire des sciences médicales*, au *Journal général de médecine*; au *Journal de pharmacie*; et a laissé quelques traités sur le *beurre* (ou chlorure) *d'antimoine*; sur *l'émétique*; sur *les éthers*; sur *le kermès minéral*, ou *poudre des Chartreux* (oxysulfure d'antimoine hydraté), sur *le soufre doré d'antimoine*, etc. L—z—e.

F.-V. Mérat, *Journal de pharmacie*, t. XVIII, p. [illegible].

NACHMAN (*Moïse ben-*), célèbre rabbin espagnol, né à Girone, en 1194, mort à Jérusalem, vers la fin du treizième siècle. Il étudia d'abord la médecine, et pratiqua son art avec beaucoup de succès; il s'appliqua ensuite à approfondir le Talmud, et devint très-versé dans la science de la cabale. Aussi fut-il appelé en 1[illegible] par le roi Jacques d'Aragon à di[illegible] avec [illegible] dominicains Paul Christiani et Raimond [illegible] sur la question de la venue du Messie; [illegible] actes de cette dispute, rédigés par lui et [illegible] mais très-fautivement, dans les *Tela ig[illegible]næ*, il s'attribue une victoire compl[illegible] ses adversaires; Fr. Bosquet, évêque de Lo[illegible] dans une lettre mise en tête du *Pugio fid[illegible]* assure que Nachman fut réduit au silence. [illegible] tard Nachman se retira à Jérusalem, où [illegible] construisit une synagogue. On a de lui: *Biur hal attora, seu Expositio legis*; Naples, 14[illegible], in-fol.; Venise, 1545, in-fol.; Cracovie, 1587, in-fol.; — *Lex hominis*; Constantinople, 1519; Venise, 1598, in-4°; — *Animadversiones in Maimonidæ Jad Chazaka*; Constantinople, 1510, in-4°; — *Commentarius in Jobum*; Ve-

nise, 1518, in-4°; — *Responsa legalia;* Venise, 1523, in-4°; — *Igghereth Kakkodesch, Epistola sanctitatis;* Rome, 1546, Cracovie, 1594, in-12; — *Fons Jacobi;* Venise, 1547; — *Milmoth Jehova, Bella Domini,* à la suite des *Opera* d'Alphès; Venise, 1552, en faveur duquel cet ouvrage est écrit; — *Sepher Jezira;* Mantoue, 1562, in-8°; — *Lilium secretorum;* Venise, 1590, in-4°; — *Novellæ expositiones in Bava Bathra;* Venise, 1623, in-4°; — *Schaar hagemul, Porta retributionis;* Cracovie, 1648; on cite aussi une édition de Naples, 1500, et une autre de Venise, 1601; — plusieurs autres écrits religieux et philosophiques, dont quelques-uns sont restés inédits. O.

Serpilius, *Biblische Scribenten,* t. VII. — Wolff, *Bibliotheca hebraica.* — Rossi, *Bibliotheca judaica.*

NACHTGALL (*Ottomar*), en latin *Luscinius,* humaniste allemand, né à Strasbourg, vers 1487, mort vers 1535. Après avoir étudié les belles-lettres et la jurisprudence à Paris, à Louvain, à Padoue et à Vienne, il visita une grande partie des États de l'Europe, notamment la Hongrie et l'Italie, ainsi que plusieurs contrées de l'Asie. Dans l'intervalle il entra dans les ordres; de retour en Allemagne, il prêcha dans divers endroits, entre autres à Augsbourg, où il se lia avec le fameux Geiler de Kaisersberg. En 1514 il revint dans sa ville natale; pendant plusieurs années il y donna des leçons de grec, langue qu'il fut appelé, en 1522, à enseigner au couvent de Saint-Ulric à Augsbourg. Les sermons qu'il prononça dans cette ville contre les doctrines de Luther lui firent, en 1528, interdire la chaire; l'année suivante il se fixa à Fribourg en Brisgau, où il continua à prêcher contre la réforme. Nachtgall, renommé auprès de ses contemporains pour ses connaissances étendues et variées, était d'une humeur très-satirique; Érasme et Hutten notamment furent l'objet de ses plaisanteries mordantes. On a de lui: *Carmen heroicum græcum quo J. Geileri Kaisersbergii obitum decantat;* Strasbourg, 1510, in-4°; — *Institutiones musicæ;* Strasbourg, 1515 et 1536, in-4°; Augsbourg, 1542, in-4°; — *Progymnasmata græcæ litteraturæ;* Strasbourg, 1517 et 1523, in-4°; — *Grunnius sophista, sive Pelagus humanæ miseriæ, quo docetur utrius natura ad virtutem et felicitatem propius accedat, hominis an bruti animantis;* Strasbourg, 1522, in-8° (*voy.* Schelhorn, *Amœnitates litterariæ,* t. X); — *Evangelica Historia, e græco versa;* Augsbourg, 1523, in-4°. Nachtgall a donné lui-même une traduction allemande de cette concordance des Évangiles, due à Tatien, Augsbourg, 1524, in-8°; l'année suivante il publia en allemand une autre concordance, arrangée par lui-même; — *Joci et sales;* Augsbourg, 1524, in-8°, Francfort, 1602, in-8°: recueil de contes, dont plusieurs assez licencieux. Nachtgall a aussi publié des éditions de Martial, de Lucien, d'Aulu Gelle, de plusieurs dialogues de Plutarque, etc.; enfin, il a donné une traduction allemande des *Psaumes* de David; Augsbourg, 1524, in-4°. O.

Schelhorn, *Amœnitates litterariæ,* t. VI, p. 488. — Niceron, *Mémoires,* t. XXXII. — Brucker, *Miscellanea.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

NADAL (*Augustin*), littérateur français, né en 1664, à Poitiers, où il est mort, le 7 août 1740. Son père était un marchand passementier. Après avoir terminé ses études, il vint à Paris, et obtint l'emploi de précepteur dans la maison du marquis d'Étampes, capitaine des gardes de Monsieur, frère du roi. Quelques pièces de vers et la tragédie de *Saül,* qui eut du succès, suffirent pour le faire admettre, en 1706, dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il n'avait guère avancé sa fortune lorsqu'il rencontra dans le duc d'Aumont un véritable Mécène, qui lui donna, en 1708, la place que remplissait auprès de lui le poëte La Fosse, celle de secrétaire de la province du Boulonnois. En 1712, il accompagna ce seigneur, nommé ambassadeur auprès de la reine Anne pour la paix d'Utrecht, et, en récompense de ses services, il fut pourvu, en 1716, de l'abbaye de Doudeauville en Boulonnois. Un peu après la mort de son protecteur, il retourna à Poitiers. L'Académie de musique, qui s'était établie dans cette ville sous les auspices de Le Nain, intendant de la province, lui donna lieu d'écrire plusieurs morceaux pour être chantés dans les fêtes; s'il eût eu plus d'égard à conserver sa réputation qu'à sacrifier à son goût, il aurait supprimé presque tout ce qu'il a fait à cette époque. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Cybart, et c'est d'après son épitaphe que nous avons indiqué son âge, qu'il avait toujours eu la faiblesse de cacher. L'abbé Nadal est un poëte médiocre et un prosateur ampoulé. On trouve dans ses tragédies de rares beautés, que déparent de nombreux défauts et une versification souvent lâche et embarrassée. Ses écrits de morale et de critique donnent une idée plus avantageuse de son esprit et de son savoir, sinon de son bon goût. On a de lui: *Saül, tragédie* (jouée le 25 février 1705); Paris, 1705, 1731, in-12: la seule de ses pièces qui soit restée pendant quelque temps au théâtre; — *Le Nouveau Mercure* (janv. 1708 à mars 1709, janvier à mai 1711); Trévoux, 1708-1711, 8 vol. in-12; le plan de ce journal, entrepris avec Piganiol de La Force, était le même que celui du *Mercure galant:* historiettes, dissertations, pièces fugitives en vers et en prose, nouvelles du mois, etc.; — *Hérode, tragédie* (15 février 1709); Paris, 1709, in-12: on s'efforça d'y voir contre la cour des allusions satiriques, qui étaient bien loin de la pensée de l'auteur; — *Antiochus, ou les Machabées, tragédie* (16 décembre 1722); Paris, 1723, in-12; — *Mariamne, tragédie* (15 février 1725); Paris, 1725, in-12; — *Observations critiques sur la tragédie d'*Hérode et Mariamne *de M. de V.*

(Voltaire); Paris, 1725, in-8°; il en attaque l'ordonnance, les caractères et même les vers, où il prétend trouver du plagiat; dans une *Lettre sur la tragédie de* Zaïre (s. d., in-8°), il prétend que Voltaire n'entendait ni le théâtre ni la versification; — *Histoire des Vestales, suivie d'un Traité du luxe des dames romaines;* Paris, 1725, in-12, et dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.* (t. IV, 1723). « L'auteur y fit connaître son caractère, dit Dreux du Radier, et ce vernis galant et déplacé qu'on trouve dans presque tous ses écrits; le style en est travaillé et poli, mais on reconnaît à chaque ligne un goût affecté, un air précieux, beaucoup de néologismes et d'opposition avec la justesse et la simplicité d'une expression noble et naturelle »; — *Osarphis ou Moyse, tragédie;* s. l. n. d. (Paris, 1728), in-12; cette pièce, extrêmement faible, fut arrêtée en 1727, comme on allait la représenter; — *Arlequin au Parnasse*, com. critique de *Zaïre;* Paris, 1733, in-8°, jouée en 1732, à la Comédie-Italienne; — *Le Paradis terrestre, imité de Milton, divertissement spirituel en un acte;* Paris, 1736, in-4°. Tous les ouvrages ci-dessus ont été réunis par l'auteur dans les *Œuvres mêlées* (Paris, 1738, 3 vol. in-12), qui contiennent de plus plusieurs lettres; *Esther*, divertissement spirituel; des fragments du poëme de *Radegonde;* des dissertations sur les tragédies de Racine; etc. L'abbé Nadal a été l'éditeur des *Œuvres posthumes du chevalier de Méré* (Paris. 1700, in-8°), qu'il avait choisi pour modèle. Une note manuscrite de Lenglet lui attribue le *Voyage de Zulma dans le pays des fées, écrit par deux dames de condition* (Amst., 1734, in-12); mais il est douteux que ce livre soit sorti de sa plume. P. L—Y.

Titon du Tillet, *Parnasse françois*. p. 782, édit. in-fol. — Parfaict frères, *Hist. du Théâtre françois*. — Dreux du Radier, *Hist. littér. du Poitou*. — Quérard, *La France littér.*

NADANYI (*Jean*), historien hongrois, mort vers la fin du dix-septième siècle. Noble d'origine, il voyagea en Hollande pour étendre ses connaissances, et fut nommé, en 1666, professeur de philosophie et d'hébreu en Transylvanie; les troubles qui agitèrent ce pays l'obligèrent bientôt de se retirer en Hongrie, où il mourut. Il a laissé : *Florus Hungaricus*; Amsterdam, 1663, in-12 : c'est un abrégé de l'histoire de Hongrie, pour lequel il a mis à profit plus de six cents auteurs; — quelques autres ouvrages, notamment une traduction d'un traité de Mizauld sur la culture des jardins. K.

Horanyi, *Memoria Hungarorum*, II, 666.

NADASI (*Jean*), historien hongrois, né à Tyrnau, en 1614, mort à Vienne (Autriche), le 3 mars 1679. Entré à dix-neuf ans dans la Compagnie de Jésus, il professa successivement à Gratz la rhétorique, la philosophie, la théologie morale et la controverse. Ses supérieurs l'appelèrent à Rome en 1649, et le chargèrent pendant quelques années de la rédaction des lettres sur l'état des missions. Goswin Nickel et Jean-Paul Oliva, son successeur dans le généralat de l'ordre, le choisirent pour assistant, et lui confièrent l'expédition de la correspondance latine pour les provinces de Germanie. De retour en Allemagne, Nadasi devint directeur spirituel du collége de Vienne, et l'impératrice Éléonore, douairière de l'empereur, Ferdinand III, le choisit pour son confesseur. On a de Nadasi un grand nombre d'ouvrages, tant ascétiques qu'historiques. Ceux qui méritent surtout d'être cités sont : *Annus hebdomadarum cœlestium;* Prague, 1663, in-4°; — *Pharetra spiritus*, en hongrois; Presbourg, 1649, in-8°; — *Annuæ litteræ Societatis Jesu annorum 1650 et quatuor sequentium;* Dillingen, 1658, in-8°; — *Annus cœlestis;* Cologne, 1667, in-4°; Bologne, 1673, in-12; — *Annus dierum illustrium Societatis Jesu, seu mortes illustres;* Rome, 1657, in-8°; — *Annus dierum memorabilium Societatis Jesu;* Anvers, 1665, in-4°; — *Reges Hungariæ, a sancto Stephano usque ad Ferdinandum tertium;* Presbourg, 1637, in-fol.; — *Vita sancti Emerici;* Presbourg, 1644, in-fol. Nadasi a continué et publié deux ouvrages importants de son confrère Ph. Alegambe : *Mortes illustres et gesta eorum de Societate ab anno 1647 usque ad annum 1655* (Rome, 1657, in-fol.), et *Heroes et Victimæ charitatis Societatis Jesu* (Rome, 1658, in-4°). H. F.

Sottwell, *Bibl. script. Soc. Jesu.*

NADASTI (*Thomas*, comte DE), général hongrois, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il était palatin de Hongrie, lorsque Soliman vint en 1529 faire invasion en ce pays avec deux cent mille hommes. Il se jeta dans Bude, décidé à défendre cette place à outrance; mais les habitants, aussi bien que les troupes, ouvrirent les portes à l'ennemi. Soliman punit cette lâcheté, en faisant massacrer la garnison, en traitant Nadasti avec les plus grands égards, et en lui rendant la liberté sans rançon. Plus tard, Nadasti prit part, avec distinction, aux guerres entreprises par Charles-Quint; c'est sous lui que le duc d'Albe se forma au métier des armes.

Son fils *François* NADASTI, né en 1554, mort en 1603, se fit remarquer par ses talents militaires dans les campagnes de la fin du seizième siècle contre les Turcs. O.

Isthvanfi, *Historia Hungarorum*. — Czwittinger, *Hungaria litterata*.

NADASTI (*François*, comte DE), homme d'État hongrois, petit-fils du précédent, décapité en 1671. Il occupa divers emplois élevés dans l'administration de son pays, et demanda en 1666 la charge de palatin, qui venait de devenir vacante. Mais l'empereur Léopold, qui voulait la supprimer, la lui refusa. Nadasti dès lors, qui par ses études sur l'ancienne constitution hongroise était plus que tout autre à même de reconnaître combien le gouvernement impérial violait les lois du pays, se rapprocha

de plusieurs magnats, décidés à combattre les mesures oppressives de Léopold. Arrêté en 1670, il se vit accusé faussement d'avoir voulu attenter à la vie de l'empereur, et fut condamné à mort après une procédure des plus iniques. Il fut exécuté le 30 avril 1671; ses biens furent confisqués, et ses enfants obligés à prendre le nom de *Kreutzberg* et à porter autour de leur cou un cordon rouge, rappelant le supplice de leur père; cet arrêt barbare fut plus tard révoqué, et aujourd'hui la famille Nadasti occupe les plus hautes positions dans l'empire d'Autriche. On a de Nadasti : *Mausoleum regni Hungariæ;* Nuremberg, 1664, in-fol., avec gravures : cette histoire des souverains de Hongrie, écrite en style lapidaire, a été plusieurs fois réimprimée; une traduction hongroise en fut donnée en 1771, à Bude, in-4°, par Horanyi; — *Cynosura juristarum;* 1668 : recueil par ordre alphabétique des lois de Hongrie; une nouvelle édition augmentée parut à Leutsch, 1700, in-8°. Nadasti a aussi donné une édition revue et amplifiée du livre de Reva : *De Monarchia et corona regni Hungariæ;* Francfort, 1659, in-fol. O.

Descriptio processuum in Fr. Nadasti, Pet. a Zriny et Fr. Frangepani (Vienne, 1671, in-fol.). — Wagner, *Vita Leopoldi.* — Mailath, *Geschichte der Magyaren.*

NADAUD (*Joseph*), savant ecclésiastique français, né le 13 mars 1712, à Limoges, où il est mort, le 5 octobre 1775 (1). Sa famille, quoique pauvre, était une des plus anciennes et des plus recommandables du Limousin. Devenu prêtre (1736), il consacra à la l'histoire de cette province les loisirs que lui laissèrent un vicariat peu laborieux, puis l'administration de deux petites paroisses de campagne, situées à des points opposés du diocèse. Il dépouilla minutieusement les archives de toutes les communes de la généralité de Limoges et la Bibliothèque royale de Paris. Comme l'a fait observer l'abbé Legros, Nadaud, pour avoir trop lu ou trop écrit, n'a fait imprimer que trois tables chronologiques, qui ne sont pas irréprochables, concernant les évêques de Limoges (1770), les papes et les cardinaux limousins (1774), et les seigneurs et souverains du Limousin (1775). Il a beaucoup travaillé au *Dictionnaire des Gaules et de la France* de l'abbé d'Expilly et à la *Bibliothèque historique de la France* (t. IV et V) du P. Lelong. Les manuscrits qu'il a laissés sont la propriété des prêtres de Saint-Sulpice, qui dirigent le grand séminaire de Limoges; en voici les titres : *Pouillé du diocèse de Limoges*, 2 vol. gr. in-fol.; — *Nobiliaire du Limousin*, 2 vol. in-fol.; — *Mémoires pour servir à l'histoire du diocèse de Limoges*, 6 vol. in-fol.; — *Mémoires pour l'histoire de l'abbaye de Grandmont*, in-fol.; — *Recherches historiques*, in-fol.; — *Histoire du Limousin*, in-fol.; — *Notes sur les hommes illustres du Limousin*, in-fol. Tous ces manuscrits s'arrêtent avant l'année 1770. J.-B.-L. ROY PIERREFITTE.

(1) Les registres déposés à la mairie de Limoges attestent que Nadaud est mort à cette date; c'est par erreur que Feller indique celle de 1798.

Bibl. hist. de la France, IV et V. — *Calendriers limousins*, 1770-1785. — *Feuille hebdomad. de la généralité de Limoges*, 10 octobre 1775. — *Annales de la Haute-Vienne*, 1812, n° 90. — Vitrac et Legros, *Dict. hist. du Limousin.* — Migne, *Dict. des manuscrits*, art. LIMOGES. — *Annuaire de la Société de l'Hist. de France*, 1837. — *Bullet. de la Soc. archéol. du Limousin*, III, 90. — *Notes communiquées.*

* **NADAUD** (*Gustave*), poëte et compositeur français, né à Roubaix (Nord), le 20 février 1820. Envoyé à l'âge de quatorze ans au collége Rollin, à Paris, il revint à Roubaix pour y suivre la carrière commerciale. Plus tard, il établit une maison de commerce à Paris, pour les tissus de Roubaix. Cependant un goût très-vif pour la poésie lyrique se manifesta en lui; des chansons dont il composait et les paroles et la musique obtenaient dans les salons le plus grand succès. Il abandonna le commerce en 1849, pour se livrer à ses études lyriques, produisant des couplets plein de verve, de naturel, et de gaîté; tels sont : *L'Ivresse, Le Docteur Grégoire, Bonhomme, Le Quartier latin, L'Insomnie, Le Voyage aérien, Le Télégraphe, La Pluie*, etc. Une de ses chansons, *Pandore, ou les deux gendarmes*, lui attira quelques poursuites. M. Nadaud a donné, en 1860, un recueil de *Chansonnettes*, in-12. G. DE F.

Documents particuliers.

NADAULT (*Jean*), magistrat français, né le 25 octobre 1701, à Montbard, mort le 19 novembre 1779. D'une ancienne famille de robe du Limousin, qui, vers 1660, était venue s'établir en Bourgogne, il fit ses études à Dijon, où il fut reçu avocat, devint maire perpétuel de Montbard et acheta plus tard la charge d'avocat général à la chambre des comptes de Bourgogne. Il avait dans les sciences physiques et mathématiques des connaissances étendues, qui le firent nommer membre de l'Académie de Dijon et correspondant de l'Académie des Sciences; il résigna en 1751 ce dernier titre. Nadault était lié avec Buffon, son compatriote, et l'encouragea dans ses premiers travaux. En société avec Daubenton, il a traduit un volume des *Acta naturæ curiosorum* (*Mém. de l'Acad. de Dijon*, t. II), et il a rédigé seul un *Mémoire sur le sel de chaux* (*Recueil des savants étrangers*, t. II, 1755). On a aussi de lui une *Histoire* (ms.) *de Montbard*, à la Bibliothèque impériale.

Son fils, *Benjamin-Edme*, mort le 17 février 1804, fut conseiller commissaire aux requêtes du palais à Dijon et conseiller au parlement de cette ville. En 1789, il rentra dans la vie privée, et se consacra exclusivement à la peinture. Il avait épousé une sœur puînée de Buffon, Catherine Leclerc, femme d'un esprit supérieur et d'un cœur excellent, à laquelle son frère avait voué une estime et une tendresse particulières;

née en 1746, à Montbard, elle y mourut, le 21 juin 1832. P. L.

Biogr. univ. et portat. des Contemp.

NADAULT DE BUFFON (*Benjamin-Henri*), ingénieur français, né en 1804, à Montbard. Petit-fils de Benjamin-Edme Nadault, il entra en 1823 à l'École polytechnique. Classé dans le service des ponts et chaussées, il fut mis en 1842 à la tête de la division des usines (ministère des travaux publics). Depuis quelques années il est ingénieur en chef de première classe et professeur d'hydraulique agricole à l'école impériale des ponts et chaussées. En 1860, il a obtenu l'autorisation d'ajouter à son nom celui de son aïeule, Catherine Leclerc de Buffon. Il a publié : *Considérations sur les communications intérieures*; Paris, 1829, 1834, in-4°; — *Des Usines sur les cours d'eau; développements sur les lois et règlements qui régissent cette matière;* Paris, 1840-1841, 2 vol. in-8°; — *Des Canaux d'arrosage de l'Italie septentrionale dans leur rapport avec ceux du midi de la France; traité des irrigations envisagées sous les divers points de vue de la production agricole, de la science hydraulique et de la législation;* Paris, 1843-1844, 3 vol. in-8° et atlas in-fol.; — *Cours d'agriculture et d'hydraulique agricole;* Paris, 1853-1856, 4 vol. in-8°; — *Correspondance inédite de Buffon;* Paris, 1860, 2 vol. in-8°.

Littér. française contemp.

NÂDIR-CHAH (*Thamasp Kouli-Khan Vély-Neamen*), souverain de toute la Perse, né à Dérikasse, près de Mechd, dans le Khorasan, le 11 novembre 1688, mort le 20 juin 1747, à Féthabad. Il s'appelait d'abord Nâdir-Kouli, et était fils d'Imam Kouli Pouchang, descendant d'une ancienne famille de la tribu Afchare des Gordgely, alors déchue, qui avait eu la possession héréditaire du district de Khélat. On raconte qu'il gagna d'abord sa vie à faire des habits et des manteaux de peaux de mouton. Emmené prisonnier de guerre, à l'âge de dix-sept ans, par les Ouzbeks, il ne leur échappa que quatre ans après, tandis que sa mère mourut en captivité chez les Tartares. Nâdir Kouli entra au service de Baboul-beg, commandant d'Abivard et petit chef de la tribu des Kirklou, qui lui donna sa fille. Après la mort de Baboul, Nâdir lui succéda dans son gouvernement; mais après avoir assassiné son beau-frère, il s'enfuit, et se mit à la tête d'une bande de voleurs. Étant devenu, par son courage et sa capacité, gouverneur du Khorasan, il mit tant d'insolence dans ses rapports avec le gouvernement, qu'il fut dégradé et même puni de la bastonnade. Il se rendit alors auprès de Khalitche-Beg, qui commandait la forteresse de Khélat. Mais celui-ci, effrayé de la violence et de l'ambition de son neveu, l'obligea de s'éloigner. Nâdir Kouli reprit de nouveau l'état de bandit, et parvint à grouper autour de lui de nombreux partisans. Il se trouva bientôt à la tête de trois mille hommes avec lesquels il leva des contributions sur les habitants du Khorasan. Ayant surpris son oncle, il l'égorgea, et fit du fort de Khélat le centre de ses opérations. Il servit ensuite pendant quelque temps sous Mélik-Mahmoud Séistany, maître de Mechd et d'une partie du Khorasan. Après avoir vainement tenté de l'assassiner, il le quitta, pour l'attaquer bientôt dans Mechd même. En 1726, il reçut des offres pour entrer au service de Chah Thamasp II, roi légitime, de la dynastie des Sofis, et pour aider ce prince à chasser les Afghans, usurpateurs de la plus grande partie de la Perse. Il accepta ces offres avec joie, et dans une entrevue à Khabouchan, sur la frontière du Kharizme, en septembre 1726, il obtint le pardon de tous ses méfaits. Il s'empara de Mechd, après un siége assez court, et força Mélik Mahmoud à prendre l'habit de moine. Pendant le siége, Nâdir Kouli avait fait assassiner Feth Ali-Khan, quadrisaïeul du chah actuellement régnant, et commandant en chef des troupes de Thamasp II. Après avoir usurpé le commandement des forces royales, il fit venir ses propres troupes, ainsi que sa famille à Mechd, où il ordonna la construction d'une nouvelle coupole ajoutée à la grande mosquée, qu'il fit splendidement dorer. Il conclut ensuite une alliance avec Saw-Bey, seigneur de Gardjistan, qui lui donna sa fille et lui laissa sa principauté. Ces actes de souveraineté irritèrent vivement Chah Thamasp II. Mais Nâdir, pour apaiser son souverain, lui fit restituer des trésors enlevés par des brigands, et prit le nom de *Thamasp Kouli-Khan* (ou khan esclave de Thamasp). Il se défit ensuite de [illegible] Mahmoud, rétablit, en 1728, la tranquillité [illegible] le Djordjan et le Masanderan, et dem[illegible] la Russie la restitution du Ghilan, [illegible] littorale de la mer Caspienne. En av[illegible] il défit les Afghans-Abdallis, auxquels [illegible] la ville et le territoire de Hérat. Puis [illegible] rapidité de la foudre, il tomba sur As[illegible] pateur de la Perse, de la dynastie des [illegible] Ghildji, remporta sur lui trois victoires [illegible] tives, le 29 septembre, le 15 octobre et [illegible] vembre 1729, près de Damegan, Ser[illegible] Mourtcha-Koureh. Ces victoires lui ouvr[illegible] portes d'Ispahan, où il ordonna un épouvantable massacre de tous les Afghans; puis il y fit couronner roi de toute la Perse son maître, Chah Thamasp II. Pour abattre complétement Aschraff, Nâdir le poursuivit à outrance près des ruines de Persépolis, et le refoula à Candahar, où il le fit assassiner. En récompense de ces services, Nâdir reçut de Thamasp II le gouvernement des quatre provinces de Khorasan, Masanderan, Séistan et Kerman, avec la main de la sœur de son souverain pour son fils aîné Riza Kouli, et avec le droit de frapper monnaie en son nom. Après avoir laissé ces quatre provinces à son frère Ibrahim, Nâdir Kouli, qui prit dès lors le nom de *Vély Neamen*, se mit en campagne contre les Bakhtiaris dans le Louristan. Au printemps de

1730, il marcha contre les Turcs, auxquels il reprit tout l'Adzerbéidjan et le Kourdistan. Arrivé devant Érivan, il fut rappelé dans le Khorasan par la révolte des Abdallis, auxquels il enleva promptement les villes de Hérat et de Merv. Puis il se retourna contre les Turcs. Pendant son absence, Thamasp II avait lui-même continué le siége d'Erivan, en 1731; mais battu près de Hamadan par le pacha de Bagdad, le chah avait cédé aux Ottomans le territoire de Kermanchah et toute la rive gauche de l'Araxe. Après avoir recouvré de la Russie le Ghilan, en vertu du traité de Recht, le 1er février 1732, Nâdir Kouli fit, en août de la même année, déposer Chah Thamasp II, qu'il enferma à Sebséwar. Il plaça sur le trône le fils du roi déchu, Abbas III, enfant au berceau, et s'empara de la régence. Rompant le traité de Thamasp II avec les Turcs, il recommença la guerre contre eux. Après avoir battu Ahmed-Pacha de Bagdad sous les murs de cette ville, Nâdir était sur le point de s'en emparer, quand il vit arriver au-devant de lui une nouvelle armée ottomane, sous le vaillant séraskier Topal Osman-Pacha. Pour la première fois, Nâdir fut battu, le 19 juillet 1733, et même blessé. Abandonnant à l'ennemi toute son artillerie, il se retira à Hamadan. Mais en octobre 1733, ayant réparé ses pertes il défit dans deux combats sanglants, à Léilan- et à Akderbend, le séraskier Topal Osman, qui fut tué lui-même. Pour sauver Bagdad, le pacha Ahmed conclut la paix avec Nâdir, qui recouvra ainsi Érivan, les provinces de Géorgie et Chirvan. Mais ce traité n'ayant pas été ratifié par la Porte, le régent, qui venait d'étouffer une révolte, fomentée dans la Perse méridionale en faveur de Thamasp II, marche de nouveau contre les Ottomans, en 1734. Il reprit tout le Chirvan et entra en Géorgie, pour faire le siége de Gandjah. Puis, en juin 1735, il défit, près d'Érivan, le nouveau séraskier Abdallah Kiopriii, qui succomba comme son prédécesseur. Nâdir reconquit et garda cette fois toute la Géorgie, le Chirvan, l'Arménie, et les forteresses de Kars et d'Érivan, en même temps qu'il obtint des Russes la cession de Derbend et de Bakou. Il institua des princes feudataires dans ces diverses provinces. De retour de ces expéditions, il convoqua, pour le mois de mars 1736, une grande assemblée des notables dans la plaine de Mougan, sur le confluent du Kour et de l'Araxe. Prenant pour prétexte la mort de Thamasp II et d'Abbas III, que, du reste, il avait lui-même fait mettre à mort tous deux, il exposa aux chefs de la nation l'état désolant de la Perse comparativement à ce qu'il avait fait lui-même, et leur donna trois jours pour se consulter sur le choix d'un roi nouveau. Après avoir répété cette injonction pendant trente jours de suite, il fut proclamé roi le 20 mars 1736, grâce à la présence d'une armée de trente mille hommes, qui intimidèrent les uns et gagnèrent les autres par des présents. Il fit prêter serment à lui et à sa famille, et annonça quelques changements à faire dans la religion. Irrité de la résistance des mollahs ou prêtres, il fait étrangler leur chef au milieu de l'assemblée, puis, sous le prétexte que leurs prières et leurs aumônes n'auraient pas sauvé la Perse sans la présence de ses soldats, il confisque leur revenus, montant à près de 60 millions. Il prit dès lors le nom de Nâdir-Chah, et se réserva les parties centrales du royaume, confiant les provinces occidentales à son frère Ibrahim, et celles de l'Orient à Riza Kouli, son fils aîné. Il fit ensuite reprendre sur les Arabes de Mascate l'île de Bahréin par le khan de Chyraz, tandis qu'il alla en personne frapper un coup décisif sur les Afghans-Abdallis de Candahar, en mars 1737. Il ne prit cette ville qu'un an après, le 24 mars 1738. A la place du Vieux-Candahar, qu'il détruisit, il fonda Nadirabad, place forte, qui est le Candahar actuel, à une lieue de l'ancien. Prenant pour prétexte la protection accordée par le Grand Moghol aux Afghans fugitifs, et sur l'invitation de Nizam el Molouk, vizir du Grand Moghol, Nâdir partit, en mai 1738, pour la conquête de l'Indoustan. Il soumit rapidement les villes de Ghasna, Kaboul, Péichaver, Lahore, qui toutes faisaient partie de l'empire moghol, et défit les armées de son adversaire dans la plaine de Karnât, à Pannipot, le 24 février 1739. Nâdir avait déjà résolu de rentrer en Perse, se contentant d'une somme de 50 millions et de quelques stipulations en faveur de Nizam el Molouk, lorsque le généralissime du Grand Moghol, Saadet-Khan, nabab d'Oudh, se mit a exciter l'avidité du souverain persan, en lui parlant de prétendus trésors cachés. Nâdir ordonna donc le massacre de deux cent vingt-cinq mille habitants de Dehli et le pillage des palais de Mohammed XIV. Outre deux milliards d'or et d'argent, il emporta le fameux *trône du Paon* et le célèbre diamant *Kohinour*. Après s'être fait céder tous les pays à l'ouest de l'Indus, et ayant marié à son second fils, Nasroullah Mirza, à l'une des filles du souverain indien, Nâdir quitta Delhi, le 16 mai 1739. Pendant son retour, où son armée eut à souffrir des inondations, par suite du débordement de tous les fleuves, il voulut faire rendre aux soldats leur part de butin; mais la plupart d'entre eux aimèrent mieux jeter leur or et leur argent dans les rivières. Après avoir dû conquérir, une à une, les villes du Sind, province cédée par Mohammed XIV, Nâdir-Chah revint, le 4 juin 1740, à Hérat. Il y fit une courte halte, pour recommencer le cours de ses conquêtes. En 1741, il battit le souverain de Bokhara, qu'il laissa sur le trône, à condition que l'Oxus ou Djihoun formerait la limite des deux empires, et que le khan consentirait au mariage de sa fille avec Ali Koul-Khan, neveu de Nâdir. Après avoir enlevé de Samarcande la pierre sépulcrale du tombeau de Tamerlan et les portes d'airain de la grande médresseh, il tourna ses armes contre le Kharizm

ou Khiva. Il défit une armée, mit à mort le souverain de ce pays, et donna le Kharizm à un cousin du khan de Bokhara, descendant de Dginkhis-Khan. A son retour, il agrandit son village natal, dont il fit une ville, sur le modèle de Dehli, en même temps qu'il releva les fortifications du château. Puis il répara et embellit la cité de Mechd, dont il avait fait sa capitale, et où il fit construire son tombeau. Les jours glorieux de la Perse étaient revenus. En six ans Nâdir avait délivré son pays du joug de l'étranger, et porté les limites de l'empire jusqu'à l'Oxus, à l'Inde, à la mer Caspienne et l'Euphrate.

Nâdir-Chah avait jusqu'alors exercé le pouvoir avec une certaine modération. Mais bientôt il s'opéra un changement profond dans son caractère. Ayant laissé le gouvernement de l'est à son deuxième fils, il marcha, en mars 1742, contre les Lesghiens du Caucase, qui avaient tué son frère Ibrahim. Il traversait les forêts du Masandéran, lorsqu'une balle le blessa à la main et tua son cheval. Nâdir n'échappa aux meurtriers qu'en contrefaisant le mort. Ses soupçons tombèrent sur son fils aîné, le brave Riza Kouli, et par suite des perfides insinuations de quelques courtisans, le roi, commençant à voir dans son fils un rival au trône, ordonna qu'on lui crevât les yeux. « Vos crimes m'ont forcé à cette terrible mesure », s'écria Nâdir. — « Ce ne sont pas mes yeux que vous avez crevés », répondit Riza, « mais ceux de la Perse entière. » Cette réponse prophétique se grava profondément dans l'esprit de Nâdir, qui dès lors en proie aux remords et à de sombres pressentiments, ne jouit plus d'un instant de tranquillité. Les nobles qui avaient assisté à l'exécution de cet ordre impitoyable furent mis à mort, sous le prétexte qu'ils auraient dû s'offrir en sacrifice pour sauver les yeux d'un prince qui faisait la gloire de la Perse.

Impuissant contre les Lesghiens, qui harcelaient son armée du haut de leurs rochers, Nâdir se tourna de nouveau contre les Turcs. Il reprit toutes les places de l'Irak, mais échoua devant les forteresses de Mossoul, Bassorah, Bagdad et Van. Ce fut alors que, rêvant la monarchie universelle, il introduisit dans le culte de la Perse ces changements qu'il avait annoncés lors de son avénement, et qui ne tendaient à rien moins qu'à fondre en une nouvelle religion les croyances juives, chrétiennes et musulmanes; fusion par laquelle il espérait mettre fin à la scission des musulmans eux-mêmes, partagés en sunnites et chiites. A cet effet il avait commencé par faire traduire en persan les quatre Évangiles ainsi que le Pentateuque. Mais son secrétaire Mirza Mehdi de Masandéran, qu'il en avait chargé, y ayant intercalé des fables ridicules, pour faire concorder les écrits sacrés des chrétiens et des juifs avec ceux des musulmans, Nâdir se mit à rire à la lecture de cette traduction ainsi altérée. Il déclara qu'il fallait rester dans le doute; mais que s'il conservait sa santé, il ferait une meilleure religion que toutes celles qui existaient. Il proposa alors d'établir parmi les musulmans une cinquième secte orthodoxe, qui serait fondée sur la doctrine d'un des derniers imams alides, Djâfar al Sadik. Espérant ainsi gagner les Afghans et les Turcs, il abolit la grande prêtrise des chiites, et usa de tous les moyens de séduction envers les Persans. Mais il ne put les gagner à ses vues, pas plus qu'il ne réussit à déterminer la Porte Ottomane à ordonner la construction à La Mecque d'un cinquième oratoire pour les Djâfariens. De guerre lasse, il alla lui-même, après une dernière victoire, inutile, remportée près d'Érivan, en août 1745, proposer aux Turcs la paix, où il se départit de ses prétentions religieuses et renouvela les stipulations de la paix de 1638. Ce fut en janvier 1747, six mois avant sa mort. Nous avons vu plus haut qu'il avait fait reprendre l'île de Bahréïn par le gouverneur de Chyraz, Mohammed Taki-Khan, qui avait même conquis Mascate; mais s'étant ensuite révolté, il fut rendu aveugle et eunuque. Ainsi mis en possession de l'entrée du golfe Persique, Nâdir, qui voulait avoir aussi une flotte, fit saisir tous les bâtiments nationaux, et mit en réquisition tous les vaisseaux étrangers qui relâchaient dans les ports de la Perse. Voyant qu'il anéantissait par ces mesures iniques toutes les relations commerciales, il fit construire, par l'Anglais Etlon, des navires dans les forêts du Masandéran, sur les bords de la mer Caspienne. Avec ceux qui naviguaient sur cette mer, il tint les Russes en respect pour longtemps. Il fut moins heureux avec les navires qu'il avait fait construire pour le golfe Persique, et qu'il dut faire transporter à Abouchehr, à travers toute la Perse, par des contrées où il n'y avait ni routes, ni fleuves, ni canaux. Aussi n'en resta-t-il bientôt que les carcasses abandonnées sur les plages du golfe Persique.

Toutes les actions de Nâdir dans les dernières années de son règne ne furent plus que les caprices sanglants d'un despote cruel et cupide. A son retour de l'Inde, il avait promis l'exemption d'impôts pour trois ans dans toute la Perse. Mais non-seulement il rétablit les contributions ordinaires, mais il exigea même les arriérées, et en créa de nouvelles. Lorsque des insurrections, habilement fomentées par des prêtres chiites, éclatèrent de tous les côtés, la violence de Nâdir se tourna en fureur. Des villes entières furent, dit un historien persan, sacrifiées à sa démence; il s'acharna surtout contre la ville d'Ispahan, autrefois siége de l'empire : les hommes abandonnaient leurs demeures et allaient vivre dans des cavernes, pour échapper à la sauvage férocité du maître qui les poursuivait, et qui parcourait la Perse, en bourreau, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, ramassis de toutes les nations, dressant partout des listes de proscription et faisant mutiler une foule de malheureux. On a attribué cette démence aux progrès que faisait depuis la campagne d'Inde l'hydropisie qui avait envahi un

corps usé par les fatigues. Il avait ramené de l'Indoustan un médecin, qui le quitta, après l'avoir soigné avec succès pendant deux ans. Depuis, il eut auprès de lui le jésuite Bazin, qu'il garda jusqu'à sa mort.

Au printemps de 1747, Nâdir se disposa à marcher contre son neveu Ali Kouli-Khan, qui s'était révolté dans le Séistan. A la même époque il reçut la nouvelle du soulèvement des Kourdes de Khabouchan. Après avoir envoyé sa famille et ses trésors dans la forteresse de Khélat, il s'avança contre les Kourdes. Il était campé à Féthabad, lorsque, dans la nuit du 19 au 20 juin, il fut surpris dans sa tente par des conjurés, ayant à leur tête Mohammed Saleh-Khan, intendant de sa maison, et son propre parent Mohammed Kouli-Khan, capitaine des gardes. Après s'être vaillamment défendu, il fut achevé à coups de sabre par les conjurés, qui répondirent à ses supplications : « Tu n'as fait grâce à personne, tu n'en mérites aucune. » On a prétendu qu'il avait ordonné aux Afghans et aux Ouzbeks sunnites d'exterminer les troupes de la garde, composées de Persans chiites, et que cet ordre avait motivé la prompte résolution des conjurés. Quoi qu'il en soit, Ali Kouli-Khan, profita seul du meurtre de son oncle : il fut proclamé roi.

Nâdir-Chah avait imposé à sa nation autant par ses qualités que par ses vices. L'obscurité de sa naissance, la grossièreté de ses manières, une vie remplie d'actions criminelles, mais hardies, tout contribuait à augmenter l'enthousiasme et l'espoir des Persans, parce qu'ils voyaient en lui un caractère entièrement opposé à celui des derniers princes de la maison des Sofis, qui avaient causé les malheurs de la Perse. Ils parlaient de lui comme d'un libérateur, et tandis qu'ils s'étendaient avec orgueil sur ses hauts faits, ils s'arrêtèrent plutôt avec pitié qu'avec horreur sur ses cruels excès. Ni ses crimes ni ses tentatives d'abolir la secte chiite n'ont pu altérer leur gratitude et leur vénération pour cet homme, qui rendit à la Perse son indépendance et ralluma dans le cœur de ses compatriotes le sentiment de leur antique valeur. D'un extérieur imposant, il était brave, sobre et infatigable. Dépourvu d'instruction, il avait su s'approprier un vernis d'éducation par le contact de quelques hommes instruits. Doué d'une mémoire prodigieuse, il avait en même temps l'esprit pénétrant et libre de préjugés. Il était, cependant, fataliste. Il avait coutume avant une bataille de se prosterner pendant quelques instants et d'offrir au ciel une prière. L'ascendant qu'il exerça sur ses nationaux tient du prodige : les historiens persans racontent qu'ayant trouvé à la porte d'une mosquée un homme aveugle depuis deux ans, il le menaça de le fouetter s'il reparaissait devant lui sans avoir recouvré la vue ; « car, ajoutait Nâdir, si tu avais une foi vive, tu jouirais de la vue depuis longtemps ». Cet aveugle recouvra, dit-on, la vue au même moment. Une autre fois Nâdir fit fouetter un arbre, derrière lequel des brigands s'étaient tenus cachés, pour attendre le passage d'un pèlerin, qu'ils dépouillèrent. Dix jours après cette étrange punition, les brigands remirent les biens volés au pied de l'arbre, craignant que Nâdir qui devait les connaître ne les fît fustiger de la même manière. Bougainville a comparé Nâdir-Chah avec Alexandre le Grand, et Henri Audiffret avec Napoléon Ier. Ces parallèles manquent de justesse. Dubuisson a mis en scène le héros persan, en 1780, dans une tragédie. Ch. R.

Rausat as Safa, ou *Continuation de l'Histoire de Perse de Mirkhond*, par Ali kouli Mirza ; Teheran, 1851 à 1856, in-4°. — *Tarikhi Nadiri-Chah*, en manuscrit. — Mohammed Mehdi Mazaddérani, *Histoire de Nadir-Chah*, traduite du persan en français, par William Jones ; 1770. — Hanway, *Revolutions of Persia* ; 1753. — Fraser, *History of Nâdir-Chah*. — Otter, *Voyages en Turquie et en Perse*. — Niebuhr, *Voyages*. — Malcolm, *History of Persia*. — *La Perse* (dans l'*Univers Pittoresque*). — Hormayr, *Historisches Archiv*. — Gentil, *Mémoires sur l'Indoustan*.

NADJAH, fondateur de la dynastie des Nadjahides, dans l'Yémen, né vers 995, en Abyssinie, mort en 1060, à Zébid. Amené jeune en Yémen, il fut d'abord esclave de Mardjan, régent de ce pays pendant la minorité d'Ibrahim, dernier prince de la famille des Zaïadides. Le grand vizir, Kaïs, après avoir, en 1016, renfermé Ibrahim dans une tour, où il le laissa mourir de faim, usurpa le trône de l'Yémen. Mais Nadjah, ayant rassemblé une armée, leva l'étendard de la révolte contre Kaïs, qu'il tua, en 1021, dans une sortie de la forteresse de Zébid. Devenu maître de l'Yémen, il fit enfermer Mardjan, son ancien maître et complice des atrocités de Kaïs, avec le cadavre de celui-ci, dans la tour où l'on avait affamé Ibrahim. Délivré de ses ennemis et de ses compétiteurs, Nadjah soumit toute l'Arabie méridionale, ainsi qu'une partie de l'Abyssinie. Après un règne de quarante ans, il fut empoisonné par une de ses maîtresses, gagnée par Aly le Solahide, qui trois ans plus tard allait occuper le trône de l'Yémen. Ch. R.

Rasmussen, *Chronologiæ orientales*. — Johannsen, *Historia Yemanæ*.

NAECKE (*Gustave-Henri*), peintre allemand, né à Frauenstein, en 1785, mort en 1835. Après avoir étudié la peinture à l'académie de Dresde, sous la direction particulière de Grassi, il alla passer quelques années à Rome ; en 1824, il fut nommé professeur de peinture à l'académie de Dresde. Parmi ses tableaux, remarquables par l'effet de la composition et la beauté du coloris, nous citerons : *L'Amour essayant de dérober la foudre à l'aigle de Jupiter ; La Visitation ; Faust suivant Marguerite à la sortie de l'église ; Le Prince d'Egmont et Claire ; Geneviève de Brabant dans le désert ; Sainte Élisabeth distribuant des aumônes ; Le Christ saluant ses disciples ; Le Christ répondant aux pharisiens sur le denier de César.* Naecke a aussi peint à fresque dans la villa Massimi à Rome plusieurs scènes du Dante ; il a laissé de nombreux dessins au crayon et à la sépia. O.

Nagler, *Künstler-Lexicon*.

NAEGELE (*François-Charles*), médecin allemand, né à Dusseldorf, en 1778, mort en 1851. Fils du directeur de l'école de médecine de Dusseldorf, il se fit en 1800 recevoir docteur en médecine, exerça son art pendant plusieurs années à Barmen, et devint en 1807 professeur à Heidelberg. On a de lui : *Erfahrungen aus dem Gebiete der Krankheiten des weiblichen Geschlechts* (Observations concernant les maladies des femmes); Mannheim, 1812; — *Ueber den Mechanismus der Geburt* (Sur le Mécanisme de la naissance); Heidelberg, 1822; — *Der weibliche Becken* (Le Bassin de la femme); Carlsruhe, 1825 et 1850; — *Lehrbuch der Geburtshülfe* (Manuel d'accouchement); Heidelberg, 1830, souvent réimprimé; traduit en français; Paris, 1844; — *Das schräg verenckte Becken nebst einem Anhange über die wichtigsten Fehler des weiblichen Beckens* (Du Rétrécissement oblique du bassin, avec un appendice sur les principaux vices de conformation du bassin); Mayence, 1839; traduit en français, Paris, 1840; — *Methodologie der Geburtshülfe* (Méthodologie de de l'accouchement); Heidelberg, 1848; — beaucoup d'articles dans divers recueils, notamment dans les *Heidelberger klinische Annalen*, dont il fut depuis 1845 un des directeurs.

Son fils, *Hermann-François-Joseph*, né en 1810, mort en 1851, a enseigné la médecine à Heidelberg, et s'est fait connaître par divers travaux estimés sur l'art de l'accouchement.

Un autre de ses fils, *Maximilien*, mort en 1852, a été professeur de droit à Heidelberg et a publié : *Studien über altitalisches Rechtsleben* (Études sur la vie sociale de l'Italie primitive); Heidelberg, 1849. O.

Conversations-Lexikon. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexikon.*

NAEKE (*Auguste-Frédéric*), philologue allemand, né le 15 mai 1788, à Frauenstein, mort à Bonn, le 12 septembre 1838. Après avoir étudié à Leipzig la philologie sous la direction de Hermann, dont il devint l'ami, il fit, depuis 1812, des cours libres à l'université de cette ville, et fut chargé, en 1818, d'enseigner les langues anciennes à l'université de Bonn, où il obtint un peu plus tard la chaire d'éloquence. Dans ses travaux, écrits avec pureté et élégance, il a fait preuve d'une grande sagacité critique. On a de lui : *Schedæ criticæ;* Halle, 1812; — *Chorili Fragmenta;* Leipzig, 1817; — *Opuscula philologica;* Bonn, 1842-1844, 2 vol., publiés par Welcker; — *De Alliteratione sermonis latini*, dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, troisième année. O.

A.-G. de Schlegel, *Laudatio Naekii* (dans le *Rheinisches Museum*, année VI). — *Conversations-Lexikon der Gegenwart.*

NAELDWYCK (*Jean* DE), chroniqueur flamand, né vers 1420, mort en 1489, à Gertruydemberg. De famille noble, il reçut du duc Philippe le Bon le titre de chevalier. En 1478 il prit les armes contre Marie de Bourgogne, et prit part à l'expédition malheureuse de François de Brederode en Zélande. Il est auteur d'une *Chronique ou Histoire de la Hollande, de la Zélande, de la Frise et de l'évêché d'Utrecht* (Die Cronike ofte die Historie van Hollant, etc.); Goude, 1478, in-4°, et Leyde, 1483, in-4°. Ces deux éditions n'étant pas correctes, Pierre Scriverius en a publié une troisième, plus exacte sous ce titre : *L'ancienne Chronique de Goude, ou histoire abrégée de la Hollande* (en flamand); Amsterdam, 1663, in-4°, fig. On a d'autant plus sujet, d'après Paquot, d'estimer ce livre que l'auteur est le premier qui dans son pays ait supprimé les vieilles fables dont les chroniques antérieures étaient remplies. K.

Paquot, *Mém.*, IX, 98-101.

NAERSSEN (*Jean* VAN), en latin *Narssius*, poëte latin, né le 9 novembre 1580, à Dordrecht, mort en 1637, à Batavia. De 1605 à 1619 il exerça les fonctions de ministre à Grave sur la Meuse. Banni de Hollande avec les remontrants, dont il suivait le parti, il alla étudier la médecine à Caen, fut reçu docteur à Hambourg, parcourut la Prusse, la Pologne, la Russie, l'Allemagne, et se fixa à la cour de Suède, où le roi Gustave-Adolphe le nomma à la fois son médecin et son historiographe. Après la mort de ce prince (1632), il revint dans son pays, et fut attaché en 1635 à l'administration de la Compagnie des Indes. On a de lui : *Riga devicta, carmine heroico descripta;* Riga, 1625, in-4°; — *Meva Pomerelliæ liberata, aliaque poemata sueco-borussica;* Stockholm, 1627, in-4°; — *Gustavidos, sive de bello sueco-austriaco lib. III;* Hambourg, 1632, in-4° : ce poëme est suivi d'assez nombreuses pièces de vers; l'auteur y a ajouté en 1634 un quatrième livre; — *Gustavus Saucius, tragœdia;* Francfort, 1633, in-4°. K.

Van Balen, *Beschryv. van Dordrecht*, p. 216 et 1282. — G. Matthiæ, *Conspectus hist. medicorum*, p. 557.

NÆVE ou NEFE (*Gaspard*), en latin *Nævius*, médecin allemand, né à Chemnitz, en 1514, mort vers 1580. Reçu docteur en médecine, il fit un assez long séjour en Italie; plus tard il devint médecin de l'électeur de Saxe, et fut aussi appelé à enseigner son art à l'université de Leipzig. On a de lui : *De venæ sectione;* Leipzig, 1548, in-4°; — *De ratione alterandi humores per medicamenta ad purgandum;* ibid., 1551, in-4°; — *Consilia medica;* Francfort, 1598, in-fol., et 1616, in-4°.

Son frère, *Jean* NÆVE, né en 1499, mort en 1574, suivit la même carrière, et devint également médecin de l'électeur de Saxe. Il collabora activement aux travaux botaniques de Matthioli, pour la publication desquels il dépensa une forte somme d'argent. O.

Adami, *Vitæ medicorum.* — Wilisch, *Arcana Bibliothecæ Annabergensis.* — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon.*

NÆVIUS (*Cneius*), célèbre poëte latin, né

vers 272 avant J.-C., mort vers 202 avant J.-C. Sa vie est très-peu connue; sa nationalité même est incertaine. On suppose généralement qu'il était Campanien d'origine, parce que Aulu-Gelle, rapportant l'épitaphe de Nævius faite par lui-même, dit qu'elle est pleine d'orgueil campanien (*plenum superbiæ campanæ*). Klussmann, un des derniers éditeurs des *fragments* de Nævius, pense que ce poëte était Romain (1). Il en donne pour raisons que Cicéron le cite dans le *De Oratore* (III, 12) comme un modèle de pureté d'élocution latine, et que le proverbe sur l'orgueil campanien était d'une application si générale, qu'on n'en peut tirer aucune induction particulière. Ces preuves sont loin d'être décisives. Cicéron, qui cite aussi Plaute comme un modèle de pure latinité, a bien pu donner le même éloge à un Campanien. Bien que la vanité des Campaniens fût proverbiale, l'application que Aulu-Gelle fait de ce proverbe ne saurait guère convenir qu'à un Campanien. Nous pensons donc qu'il était natif de Campanie, mais qu'il fut amené de bonne heure à Rome. La date de sa naissance est inconnue; cependant comme il mourut vers 202, à un âge avancé, et qu'il servit dans la première guerre punique (264-241), on peut la placer avec vraisemblance vers 272 ou peut-être un peu plus tard (entre 272 et 264). Nævius débuta par la poésie dramatique, genre emprunté aux Grecs et récemment introduit à Rome par Livius Andronicus. Il y a incertitude sur l'année précise où Nævius fit jouer sa première pièce; l'opinion la plus probable est que ce fut en 235 ou 234. Nævius appartenait à ce parti plébéien et national qui repoussait les innovations que l'aristocratie favorisait dans les mœurs et dans les lettres. Par ce rude et exclusif patriotisme il se rapprochait de Caton le Censeur, beaucoup plus jeune que lui, et il semble que, malgré la différence des âges, il existait entre eux une étroite amitié. Plus tard, lorsque Caton était déjà entré dans la vie publique, Nævius osa imiter contre l'aristocratie romaine les audacieuses attaques personnelles d'Aristophane contre Cléon. Aulu-Gelle nous a conservé quelques vers de lui contre le premier Scipion l'Africain :

> Etiam qui res magnas manu sæpe gessit gloriose,
> Cujus facta viva nunc vigent, qui apud gentes solus præstat,
> Eum suus pater cum pallio uno ab amica abduxit.

[Même celui qui de sa main a souvent accompli glorieusement de grandes choses, dont les hauts faits vivants sont dans tout leur éclat, et qui seul domine toutes nos grandes maisons, son père l'a ramené de chez sa bonne amie couvert de son seul manteau (c'est-à-dire sans tunique ou, comme on dirait en français, sans chemise).]

Cette allusion à quelque peccadille de jeunesse du grand Scipion paraîtra plus piquante si l'on songe que Rome entière retentissait alors du récit de la continence de Scipion au siége de Carthagène en 210. Un peu plus tard, et probablement sous le consulat de Q. Cæcilius Metellus, en 206, Nævius se permit une attaque contre la puissante famille qui était alors si souvent en possession des hautes magistratures; il prétendit que les Metellus devenaient consuls non par leur mérite mais par l'effet du sort :

> Fato Metelli Romæ fiunt consules.

Un des Métellus, le consul Q. Cæcilius, dit-on, ou plutôt quelque poëte de ses clients répondit par un excellent vers *saturnien*, le plus exact que l'on connaisse :

> Dabunt malum Metelli Nævio poetæ.

[Les Metellus châtieront le poëte Nævius.] Les Metellus ne s'en tinrent pas à la menace; ils intentèrent au poëte une action en vertu de la loi des Douze Tables qui punissait de mort les libelles diffamatoires. Nævius échappa au dernier supplice, mais il fut remis à la garde des trois magistrats chargés de l'exécution des sentences criminelles (*triumviri capitales*). La prison l'amena à résipiscence, et il fit amende honorable par son *Devin* (*Hariolus*) et son *Lion* (*Leon*). Alors les tribuns le firent mettre en liberté. Son repentir ne fut pas de longue durée. Il commit contre l'aristocratie une nouvelle offense, qui fut punie de l'exil, et choisit Utique pour le lieu de son bannissement. Il y acheva son poëme sur la première guerre punique, et il y mourut, en 204, si l'on en croit Cicéron, qui s'appuie ici d'un passage d'Ennius, ou plutôt en 202, suivant la *Chronique* d'Eusèbe, qui semble fondée sur l'autorité de Varron. Le poëte s'était composé à lui-même l'épitaphe suivante :

> Mortales immortales flere si foret fas,
> Flerent divæ Camenæ Nævium poetam.
> Itaque postquam est Orcino traditus thesauro,
> Obliti sunt Romæ loquier latina lingua.

[S'il était permis aux immortels de pleurer les mortels, les divines Camènes pleureraient le poëte Nævius; car dès qu'il eut été livré au trésor de l'Orcus, les Romains oublièrent de parler la langue latine.]

En se composant cette épitaphe naïvement orgueilleuse, Nævius ne se vantait pas autant que le prétend Aulu-Gelle. A un certain point de vue Nævius fut en effet le dernier des bardes nationaux, le dernier qui honora les Camènes italiques et fit usage du vieux mètre *saturnien* indigène, et du latin exempt d'hellénismes. Après lui les muses grecques, le vers hexamètre et le latin hellénisé s'introduisirent à Rome. Nævius composa un poëme en vers saturniens sur la première guerre punique. Il n'en

(1) Du temps du poëte Nævius il existait une maison plébéienne des Nævius (*Nævia gens*), dont un des membres, le premier mentionné dans l'histoire, se distingua comme centurion au siége de Capoue en 211. Aucun des Nævius n'obtint sous la république le consulat. Cette dignité n'entra dans leur maison qu'en 30 après J. C. Les surnoms de la *gens Nævia* sont *Balbus*, *Matho*, *Crista*, *Pollio*, *Turpio*, *Capella*, *Surdinus*.

reste qu'un petit nombre de fragments, qui ne permettent pas de suivre la marche du poëme; on croit qu'il commençait par la fuite d'Énée après la ruine de Troie, sa visite à Carthage, son amour avec Didon et divers autres légendes liées à l'histoire primitive de Carthage et de Rome. Ennius, le poëte de l'aristocratie et de l'influence hellénique, le premier des poëtes classiques, comme Nævius est le dernier des poëtes nationaux, reprit le même sujet et le traita en vers hexamètres. Il parla avec dédain de son prédécesseur. « D'autres, dit-il, ont traité ce sujet dans cette sorte de vers que chantaient les Faunes et les bardes, lorsque nul encore n'avait gravi les sommets des Muses ni n'était soigneux de la diction (1). » Mais tout en affectant de le mépriser, il le pillait. Virgile aussi profita largement du vieux poëte latin; il lui emprunta entre autres passages la description de la tempête dans le premier livre de l'*Énéide*, le discours d'Énée à ses compagnons et les paroles de Vénus à Jupiter. On attribue à Nævius une traduction de l'*Iliade Cypriaque* ou *Chants Cypriaques*, poëme grec de Stasinus ou Leschès; mais c'est probablement une erreur. Cette traduction, qui était en vers hexamètres, paraît plutôt appartenir au poëte Lævius, avec lequel Nævius a été souvent confondu ainsi qu'avec Nonius et Ennius.

Nævius, placé à l'extrémité de la période littéraire nationale et sur la limite de la période latino-hellénique, ne resta pas insensible à l'influence grecque. Il composa des tragédies et des comédies, en grande partie imitées ou traduites des poëtes athéniens. Il ne reste de ces pièces que des fragments, peu nombreux, et les titres suivants : *Alcestis, Danae, Equus Trojanus, Hector, Hesiona, Iphigenia, Lycurgus, Phœnissæ, Protesilaus seu Laodomia, Acontizomenos, Agrypnuntes, Apella, Assitogiola, Carbonaria, Clastidium, Colax, Corollaria, Cosmetria, Dementes, Demetrius, Diobolaria, Erularia* (*Aulularia*), *Figulus, Glaucoma, Gymnasticus, Hariolus, Leon, Lupus, Nautæ, Pacilius, Pellex, Philemporos, Projectus, Pulli, Quadrigemini, Sanniones, Stalagmus, Stigmatias, Tarentilla, Testicularia, Therimus* (*Thermus?*), *Tribaselus, Triphallus, Tunicularia*. Outre ces pièces régulières, Nævius semble avoir composé des interludes (*Ludi* ou *Satiræ*).

Les *Fragments* de Nævius ont été publiés, avec ceux des autres poëtes latins, par H. Estienne, Paris, 1564, in-8°, et dans la collection d'Almeloveen, Amsterdam, 1686, in-12. Les *Fragments* de la *Guerre Punique* (*Bellum Punicum*), avec ceux d'Ennius sur le même sujet, ont été publiés par P. Merula; Leyde, 1595, in-4°; par Spangenberg, Leipzig, 1825, in-8°. On les trouve aussi dans les *Elementa doctrinæ metricæ* de Hermann et dans le traité de Düntzer et Lersch intitulé *De versu quem vocant saturnio*; Bonn, 1839, in-8°; Vahlen en a donné une édition plus complète et plus correcte, Leipzig, 1854, in-4°. Les *Fragments* des pièces dramatiques ont été recueillis par Delrio, *Syntagma tragœdiæ latinæ*, Paris, 1619, in-4°; par Maittaire, Londres, 1713; par Bothe, *Poetarum Latii scenicorum fragmenta*, Leipzig, 1834, t. V et VI. Klussmann a donné une édition de tous les *Fragments* de Nævius; Iéna, 1843, in-8°. L. J.

(1) Scripsere alii rem
Versibu', quos olim Fauni vatesque canebant,
Cum neque Musarum scopulos quisquam superarat,
Nec dicti studiosus erat.

Aulu-Gelle, *Noctes Atticæ*, I, 24; III, 3; VI, 8. — Cicéron, *De Oratore*, III, 12; Caton, 6, 14; *De Senect.*, 14; *Brutus*, 15, 18, 19. — Eusèbe, *Chron. Olym.*, c. XLIV, 3. — Suétone, *De Illust. gramm.*, 2. — Macrobe, *Sat.*, VI, 2. — Horace, *Epist.*, II, 1, 53. — Weichert, *Poetarum latinorum reliquiæ*. — Neukirch, *De Fabula togata Romanorum*; Leipzig, 1833. — Klussmann, *Notice sur Nævius*, en tête de son édition. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NAGEL (*Paul*), astrologue allemand, mort en 1621. Il fut professeur à Leipzig, puis recteur de l'école de Torgau. Il s'adonna aux pratiques de l'astrologie, se crut destiné par la Providence à expliquer les mystères de l'Apocalypse, et renouvela les visions des millénaires. Il avait dans ses écrits fixé le commencement de l'âge d'or à l'année 1624. On défendit de l'enterrer dans le cimetière ordinaire, et les femmes qui lui rendirent les derniers devoirs furent punies de la prison. Ses principaux ouvrages sont : *Prodromus astronomiæ apocalypticæ de motibus tam stellati firmamenti quam ecclesiastici*; Dantzig, 1620, in-4°; — *De quatuor mundi temporibus*; ibid., 1621, in-4°; — *Prognosticon astrologicum*; Halle, 1630, in-4°. Plusieurs théologiens écrivirent contre ce fanatique, entre autres Philippe Arnold, qui le réfuta dans le traité intitulé *Anti-Nagelices* (Kœnigsberg, 1622, in-4°). K.

Lippenius, *Bibliotheca theologica*, 2e part. — Baillet, *Jugem. des Savants*, in-4°, t. VII, 188 et 189.

NAGLI (*Francesco*), dit le *Centino*, peintre de l'école bolonaise, né à Cento, florissait au milieu du dix-septième siècle. Élève du Guerchin, il imita avec assez de succès son coloris et son clair-obscur; mais son dessin est sec, ses figures sont froides et manquent de mouvement, et ses compositions indiquent une imagination bornée. Il a travaillé surtout pour les églises de Rimini, et c'est à celle de Notre-Dame-des-Anges que se voient ses principaux ouvrages. E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Guida di Rimini*.

NAGONIUS ou **PANGONIUS**, poëte latin moderne, dont l'existence est peu connue; selon les uns il était né à Chambéry, en 1451, et il mourut à Rome, en 1505; selon d'autres il était originaire de Pologne; peut-être se borna-t-il à y faire un voyage; ce dont on convient unanimement, c'est qu'il fut couronné à Rome, vers

1489, comme poëte lauréat et qu'il jouit de la faveur de plusieurs papes. On a publié à Cracovie en 1537 des *Elegiæ* et une *Oratio ad Petrum Wupowski;* en 1777, J.-L. Scherschnik donna à Prague une édition des *Poematum libri IV* de cet écrivain, dont les vers n'ont rien qui les recommande à la postérité. G. B.

Tiraboschi, *Storia litteraria*, t. XVII, p. 212.

NAGOT (*François-Charles*), écrivain ascétique français, né à Tours, le 19 avril 1734, mort à Baltimore, le 9 avril 1816. Admis dans la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, il fut envoyé comme professeur de théologie au séminaire de Nantes. Supérieur de la maison des Robertins à Paris (1769), il devint ensuite supérieur du petit séminaire de Saint-Sulpice, puis directeur du grand séminaire. La révolution le décida en 1791 à se rendre à Baltimore, où Pie VI venait d'ériger un siege épiscopal, dont le diocèse comprenait tout le territoire des États-Unis. Il parvint à établir dans cette ville un séminaire et un collége qui jouit aujourd'hui de tous les priviléges d'une université. Il conserva jusqu'en 1810 la supériorité de ces maisons, dont ses infirmités l'obligèrent de se démettre. Ses principaux écrits sont : *Relation de la conversion de quelques protestants;* 1791, 1794, in-12 ; — *La Doctrine de l'Écriture sur les miracles;* Paris, 1808, 3 vol. in-12 ; trad. d'un ouvrage anglais de Georges Hay ; — *Vie de M. Olier, curé de Saint-Sulpice;* 1813, in-8° ; — en manuscrit diverses traductions d'ouvrages de pieté anglais. H. F.

L'Ami de la Religion, 1816. — *L'Église de Bretagne*, par l'abbé Tresvaux. — *France ecclésiastique*, passim.

NAHARRO (*Bartolome* DE TORRES), poëte dramatique espagnol, vivait dans le seizième siècle. On n'a sur sa vie obscure et malheureuse qu'un petit nombre de détails, contenus dans la lettre de Juan Baverio Mesinerio en tête des *Propaladia*. Il était né à Torrès, sur les frontières du Portugal. Après avoir été captif à Alger, il fut racheté et visita Rome vers 1514, espérant trouver un accueil favorable à la cour de Léon X. Mais il eut l'imprudence d'écrire une satire contre les vices de la cour pontificale ; ce méfait poétique l'obligea de s'enfuir à Naples, où il vécut quelque temps sous la protection de Fabricio Colonna. Ensuite on perd de vue ce poëte, qui mourut, dit-on, dans la pauvreté. Ses *Œuvres*, publiées pour la première fois par lui-même à Naples, en 1517, et dédiées à un noble espagnol, ami des lettres, Don Fernando Davalos, le mari de Victoria Colonna, sont intitulées *Propaladia* (ou *Premiers Fruits* de son génie) ; elles se composent de satires, d'épîtres, de ballades, d'une lamentation pour le roi Ferdinand, mort en 1516, de quelques autres poésies et de huit comédies en vers, qui occupent la plus grande partie du volume. Ces pièces se ressentent du séjour de l'auteur en Italie, et quoique souvent grossières et invraisemblables, elles sont en avance sur ce que l'Espagne possédait en ce genre ; en voici les titres : *La Serafina*, où l'on trouve un *gracioso* ou valet bouffon, personnage dont un siècle plus tard Lope de Vega réclamait l'invention ; — *La Soldadesca*, sur le recrutement des soldats pontificaux à Rome ; — *La Tinelaria*, ou *La Salle à manger des serviteurs*, dans laquelle sont représentés les désordres d'une maison de cardinal ; — *La Jacinta*, sur une dame romaine qui fait conduire par force dans son château plusieurs voyageurs et se choisit un mari parmi eux ; — *La Aquilana*, sur les aventures d'un prince déguisé qui vient à la cour d'un fabuleux roi de Léon et obtient par des exploits chevaleresques la main de la fille de ce prince ; — *La Calamita*, sur les aventures d'un enfant noble volé à ses parents et élevé dans une humble condition ; — enfin deux drames, *Trofea* et *Hymenea*, qui par leur étrangeté méritent une mention plus détaillée. La première de ces pièces est en l'honneur du roi Manuel de Portugal et des découvertes faites sous les auspices de ce prince dans l'Inde et en Afrique. Après un prologue (*introyto*) de trois cents vers environ, la Renommée entre en scène, et annonce que le grand roi a conquis plus de terre que Ptolémée n'en a décrit ; sur cette assertion Ptolémée lui-même sort soudainement des Enfers, et donne à la Renommée un démenti, qu'il retire après un assez long débat. Au second acte deux bergers viennent balayer le théâtre où le roi doit faire son apparition ; ils s'amusent beaucoup de la pompe déployée pour la réception royale ; l'un d'eux s'assit sur le trône et imite grotesquement le curé de son village, puis les deux paysans se querellent ; mais un page intervient, et les envoie arranger l'appartement royal. Le troisième acte est rempli tout entier par le discours d'un interprète qui porte la parole au nom de vingt rois orientaux et africains, venus pour rendre hommage à la couronne du Portugal. Au quatrième acte quatre bergers offrent au roi un renard, un agneau, un aigle et un coq, et exposent devant sa majeste, toujours silencieuse, la signification allégorique de leurs présents. Dans le cinquième et dernier acte, Apollon remet à la Renommée, qui les distribue au public, des vers en l'honneur du roi, de la reine et du prince royal. Les bergers se plaignent de n'avoir pas de part à cette distribution ; un d'eux prétend qu'il répandrait tout aussi bien que la Renommée les éloges d'un roi si elle voulait lui prêter ses ailes. La déesse y consent. Le berger après s'être adapté les ailes essaye de prendre son vol ; mais il tombe lourdement à terre. L'autre drame, appelé l'*Hymenea* vaut mieux. Hymenes, le héros de la pièce, amoureux de Febea, vient, avant le jour, devant la maison de celle qu'il aime, et fait avec deux serviteurs le projet de donner une sérénade à sa belle. Quand il est parti, les deux serviteurs causent de leur position, et Boreas,

l'un d'eux, avoue qu'il est désespérément amoureux de la suivante de l'héroïne. Cette passion du serviteur devient, dans tout le cours de la pièce, la contre-partie grotesque de celle du maître. Mais à ce moment le marquis, frère de Febea, arrive avec deux domestiques; il met en fuite les serviteurs d'Hymenes, et se doutant qu'il y a de l'amour sous jeu, il annonce qu'il va faire bonne garde. Au second acte Hymenes donne la sérénade à Febea, qui promet de le recevoir la nuit suivante. Le troisième acte est consacré aux amours de Boreas et de Doresta. Au quatrième acte, le héros entre chez Febea laissant ses serviteurs à la porte; survient le marquis, qui les met en fuite. Au cinquième acte le marquis, irrité, se précipite dans la maison, bien décidé à tuer les deux amants; mais il s'adoucit, et tout se termine par un double mariage. Ces analyses ne donnent pas sans doute une idée avantageuse de la manière dont sont conduites les pièces de Naharro; mais sa versification est vive, coulante et ses idées sont si hardies, si peu respectueuses pour l'Église que l'inquisition les interdit bientôt Les *Propaladia* furent réimprimes à Séville en 1520, 1533, 1545, à Tolède, 1535, à Madrid, 1573, et une sans date à Anvers. L'edition de Madrid a été expurgée; dans les anciennes éditions on ne trouve ni la *Calamita*, ni l'*Aquilana*. N.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Ticknor, *History of spanish literature*, t. III, p. 267.

NAHL (*Jean-Samuel*), sculpteur allemand, né à Anspach, en 1664, mort en 1728, à Iéna. Fils de Matthieu Nahl, sculpteur de la cour d'Anspach, il s'adonna au même art que son père. Il s'établit en 1690 à Berlin, et devint membre de l'académie des beaux-arts de cette ville ainsi que sculpteur de la cour. Il passa ses dernières années en Saxe. On cite comme une de ses principales œuvres le piédestal orné de bas-reliefs qui soutient la *statue équestre du roi Fréderic Guillaume Ier*, placée à Berlin. O.

Le fils (*Jean-Auguste*), né à Berlin, en 1710, mort à Cassel, en 1781, fut initié a l'art de la sculpture par son père et par Schlütter. Il visita la France et l'Italie, où il fréquenta divers ateliers. En 1741 il fut appelé à Berlin pour décorer les grands édifices que le gouvernement faisait alors élever dans cette ville et aux environs; il exécuta à cet effet beaucoup de statues, de bas-reliefs, de vases sculptes, etc. En 1746 il se rendit en Suisse, où il resta neuf ans; son travail le plus remarquable de cette époque est le monument funéraire de la femme du ministre Langhans, placé dans l'église de Hindelbank. En 1755, il se fixa a Cassel; il y fut pendant plusieurs années professeur au Collegium Carolinum; il exécuta entre autres le modèle en plâtre de la statue du *landgrave Fréderic II*.

Le petit-fils de Jean-Samuel (*Samuel*), né à Berne, en 1748, mort en 1813, se perfectionna successivement à Vienne, à Paris et à Rome dans l'art de la sculpture, dont les éléments lui avaient été communiqués par son père. Puis il se fixa à Cassel, et fut nommé d'abord professeur à l'académie des beaux-arts et en 1608 directeur de cet établissement. Ses œuvres les plus remarquables sont : *la statue monumentale du landgrave Fréderic II*, d'après un modèle fait par son père; *Un Enfant pleurant la mort de son oiseau; Un Dieu fluvial*; le buste du roi Jérôme de Westphalie; des bas-reliefs dans le salon de marbre à Wilhelmshöhe, etc.

NAHL (*Jean-Auguste*), peintre allemand, frère de Samuel, né en 1752, aux environs de Berne, mort en 1825, à Cassel. Il s'adonna à la peinture, fréquenta pendant deux ans l'atelier de Le Sueur à Paris, et alla ensuite passer sept ans à Rome. Plus tard il séjourna en Angleterre et en Allemagne; après avoir ensuite habité Rome de nouveau pendant dix ans, il s'établit à Cassel, où il fut nommé professeur et en 1815 directeur de la classe de peinture à l'académie des beaux-arts. Parmi ses tableaux, dont Gœthe parle avec beaucoup d'éloges, dans son *Winckelmann*, nous citerons : *L'Offrande de Vénus; Ariane à Naxos; Narcisse; Olinthe et Sophronie; Vénus enlevant une épine du pied de l'Amour; Castor et Pollux*; un assez grand nombre de paysages, etc. Nahl, qui a aussi gravé à l'eau-forte, a encore laissé beaucoup de très-beaux dessins à la sépia. En 1800 et 1801 il obtint les prix proposés pour la meilleure composition des sujets mis au concours dans les *Propylées* de Gœthe. O.

Nagler, *Künstler Lexikon*.

NAHUM, le septième des douze petits prophètes, né dans un village appelé Elcéséi, dont la position n'est point connue (1). Son nom vient de l'hébreu *nacum*, et signifie *consolateur*. Il prophétisa contre le royaume d'Assyrie, spécialement contre Ninive, sa capitale, dont il prédit le siége et la destruction prochaine. On ne trouve nulle part à quelle époque Nahum fit cette prophetie; mais on peut le déduire avec une certaine vraisemblance de ce qui en fait l'objet. Les Assyriens y étant d'une part représentés comme les plus grands ennemis des Israélites, et d'autre part les Assyriens du premier royaume d'Assyrie n'ayant jamais été les ennemis d'Israel, il faut que le prophète ait vécu et prophétisé pendant la durée du second royaume d'Assyrie; et comme il y est fait allusion (ch. 1, v. 12) à l'invasion du roi d'Assyrie, Sennachérib (*Isaïe*, ch. 37, v. 36; *Rois*, ch. 19, v. 33), il s'ensuit qu'il a écrit dans les derniers temps du règne d'Ézéchias, roi de Juda. La guerre contre Ninive et

(1) [illegible] Elkesch, il y avait deux endroits de ce nom, l'un en Assyrie, à trois lieues de Ninive, où l'on montrait le tombeau du prophète Nahum, l'autre en Galilée, qui du temps de saint Jérome était un petit bourg en ruines. Ce dernier est sans doute le lieu de naissance du prophete; le premier est d'une origine posterieure.

la destruction de cette ville, qu'il prédit, ne sont donc pas celles qui eurent lieu sous Sardanapale et dont les auteurs furent Arbacès, roi des Mèdes, et Bélésys, préfet de Babylone, de 977 867 avant Jésus-Christ, et qui mirent fin au premier royaume d'Assyrie, mais bien celles qui arrivèrent sous Chiniladanus par Cyaxare, roi des Mèdes, et par Nabopolassar, roi de Babylone, 625 avant Jesus-Christ, événements qui firent passer le second royaume d'Assyrie aux Chaldéens. L'histoire ne nous a rien conservé relativement aux circonstances de la vie ou de la mort de ce prophète; mais dans tous les temps, les Juifs et les chrétiens ont considéré sa prophétie comme authentique et comme un écrit divin. On peut affirmer qu'il commença à prophétiser l'an 3291 du monde, et 713 avant Jésus-Christ, lorsque les dix tribus avaient été emmenées captives, pour consoler le peuple qui restait ainsi que celui qui gémissait sous le joug. La prophetie de Nahum, au style grand et animé, aux peintures nobles et variées, est en trois chapitres, qui laissent apercevoir en son auteur une imagination brillante d'où s'élancent des figures hardies et des traits pleins de feu. Ainsi que l'a demontré M. le docteur Hoefer, un passage de cette prophétie (ch. 2, v. 6) offre une certaine importance pour la topographie de Ninive, qui en ces dernières années a été l'objet de tant de travaux. Du texte du prophète Nahum il faut conclure que Ninive devait être nécessairement située dans l'espace compris entre l'Euphrate et le Tigre, et ce texte est bien difficile à concilier avec l'opinion de ceux qui placent l'antique Ninive en dehors de cet espace mésopotamique. La fête du prophète Nahum est généralement marquée au 1er jour de décembre dans le ménologe des Grecs, dans le martyrologe romain et dans plusieurs autres. H. Fisquet.

Josèphe, *Antiq. judaicæ*, lib. X, cap. IX. — Saint Jérôme, *Præfatio in Nahum*. — J. F. d'Allioli, *Nouv. Commentaire sur tous les livres des divines Ecritures*, t. VII. — Baillet, *Vies des Saints*, t. IV. — F. Hoefer, *Premier Mémoire sur les ruines de Ninive*; 1850, in-8°.

NAIGEON (*Jacques-André*), philosophe français, naquit en 1738, à Paris ou à Dijon, et mourut à Paris, le 28 février 1810. Il avait commencé par être dessinateur, sculpteur et peintre, d'après le témoignage de Diderot, qui dit dans un de ses écrits (1) : « Vous savez que Naigeon a dessiné plusieurs années à l'Académie, modelé chez Lemoyne peint chez Vanloo, et passé, comme Socrate, de l'atelier des beaux-arts dans l'atelier de la philosophie. » De très-bonne heure il se lia avec Diderot, dont il devint le disciple, l'admirateur et l'imitateur. « Il est, disait La Harpe, qui ne l'aimait pas, le singe de Diderot, dont il repète sans cesse les conversations, comme il copie son ton et ses manières... Il joint à la gravité d'un savant la coiffure d'un petit-maître, et les précautions d'une mauvaise santé avec l'apparence de la force. C'est ce qui a donné lieu au couplet suivant :

Je suis savant, je m'en pique,
Et tout le monde le sait;
Je vis de métaphysique,
De légumes et de lait.
J'ai reçu de la nature
Une figure à bonbon;
Ajoutez-y ma frisure,
Et je suis monsieur Naigeon.

A l'école de Diderot, l'ancien apprenti de Lemoyne et de Vanloo sentit s'éveiller en lui le goût de la littérature et de la philosophie. Mais avant d'écrire et de publier des livres pour son propre compte Naigeon en publia pour le compte d'autrui. Familier de la maison d'Holbach et de l'officine philosophique qui s'y tenait, il avait pour emploi de revoir les manuscrits du baron, d'en augmenter la dose d'athéisme, quand il ne la trouvait pas suffisante, puis de les faire recopier et imprimer. D'Holbach donnait à ses amis de trop bons soupers dans son hôtel pour ne pas redouter un peu le régime alimentaire de la Bastille. Aussi, le prudent baron ne voulait-il pas que son écriture fût livrée à aucun éditeur; et ses manuscrits, quoique fort lisibles, étaient tous recopiés avant de passer à l'imprimerie. Le copiste de ces écrits, dont l'auteur n'osait pas s'avouer, n'était autre que le frère de Naigeon, alors contrôleur des vivres à Sedan. Le contrôleur venait chaque année passer six mois de congé à Paris, et il y transcrivait les manuscrits du baron, qui de là passaient chez l'éditeur et chez l'imprimeur. C'est ainsi que furent préparées et disposées pour la publication la plupart des productions philosophiques du baron d'Holbach, et en particulier son *Système de la nature*, qui parut sous le pseudonyme de *feu Mirabaud*. Plus tard, ce sont ses propres œuvres que publie Naigeon. Agréé, comme disciple de d'Holbach et de Diderot, dans la phalange des philosophes et des encyclopédistes, il prend une part active, à côté de ses maîtres, à cette guerre sans relâche, dirigée non-seulement contre les dogmes, les mystères et les rites de la religion révélée, mais encore contre les principes essentiels de la religion naturelle, tels que l'existence de Dieu, la Providence, les peines et les récompenses à venir, l'immatérialité et l'immortalité de l'âme, le libre arbitre. Voici, à titre de *spécimen*, quelques pensées de Naigeon, extraites de son livre intitulé *Théologie portative*. Il définit l'âme « une substance inconnue, qui agit d'une façon inconnue sur notre corps, que nous ne connaissons guère ». Il définit la spiritualité « une qualité occulte, inventée par Platon, perfectionnée par Descartes, et changée en article de foi par les théologiens ». L'immortalité n'est pas mieux traitée : « Il est essentiel pour l'Église que notre âme soit immortelle : sans cela, nous pourrions bien n'avoir pas besoin des ministres de l'Église, ce qui forcerait le clergé de faire banqueroute. » Il parle dans le même

(1) Avertissement du dialogue entre Diderot et Naigeon.

sens à peu près du libre arbitre : « Libre arbitre, sans lequel les prêtres ne pourraient pas nous damner, et à l'aide duquel nous jouissons, par-dessus les autres animaux et les plantes, du pouvoir de nous perdre nous-mêmes. » On s'attend bien que les vertus chrétiennes ne seront pas plus révérencieusement traitées. S'agit-il, par exemple, de la charité? « C'est (dit Naigeon) la plus importante des vertus, qui consiste à aimer par-dessus toutes choses un Dieu que nous ne connaissons guère, ou ses prêtres, que nous connaissons très-bien; de plus, elle veut que nous aimions notre prochain comme nous-même, pourvu néanmoins qu'il aime Dieu et ses prêtres et qu'il en soit aimé; sans cela, il est convenable de le tuer par charité. » Quant au prochain, envers qui le devoir de la charité doit s'exercer, voici ce qu'en dit Naigeon : « Un bon chrétien doit aimer son prochain comme lui-même. Or, un bon chrétien doit se haïr soi-même. D'où il suit qu'un bon chrétien doit faire enrager son prochain pour gagner à frais communs le paradis. » Ces extraits donnent une idée de la manière aussi légère qu'inconvenante dont Naigeon parle des plus aimables vertus et des croyances tout à la fois les plus respectables et les plus nécessaires à l'homme. Quand vint la révolution française, Naigeon, qui apparemment regardait la croyance en Dieu comme l'un des abus de l'ancien régime, s'imagina qu'elle allait disparaître avec les parchemins nobiliaires, avec les priviléges féodaux, avec la dîme cléricale; et pour hâter cet heureux moment, il fit une adresse à l'Assemblée nationale, dans laquelle était traitée cette question : « Doit-on parler de Dieu, et en général d'une religion, dans une déclaration des droits de l'homme? » Mais, nonobstant l'adresse de Naigeon, l'Assemblée écrivit en toutes lettres le nom de Dieu dans sa déclaration des droits de l'homme, et l'un de ses organes les plus accrédités, celui de tous en qui s'est personnifié le plus fidèlement l'esprit de 89, Mirabeau, vint prononcer à la tribune ces belles paroles, que « Dieu est aussi nécessaire à l'homme que la liberté ». Quelques années plus tard, la Convention elle-même, sur la proposition de Robespierre, qui avait accusé l'athéisme d'être aristocratique, proclamait que le peuple français reconnaissait l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme; ce qui arrachait à Naigeon cette exclamation : « Ce monstre de Robespierre! » Ayant perdu sa cause, ou, ce qui est la même chose, la cause de l'athéisme devant la Constituante et devant la Convention, Naigeon, qui ne pouvait comprendre qu'une révolution se fût faite sans supprimer Dieu, essaya de prendre sa revanche dans ses livres. Chargé de la partie philosophique dans l'*Encyclopédie méthodique*, il y prêcha le fatalisme, le matérialisme, l'athéisme, notamment dans les articles consacrés à Collins, à Campanella, à Vanini, et à ce bon curé Meslier, dont Voltaire avait si complaisamment prôné et commenté le testament. Et cependant, qui le croirait? l'homme qui avait passé toute sa vie à écrire sous toutes les formes qu'il n'y a pas de Dieu, et à faire de l'impiété pour son propre compte après en avoir fait si longtemps pour le compte de son trop célèbre patron, le baron d'Holbach, trouva mauvais, à un certain jour, que Sylvain Maréchal et Lalande lui eussent donné place dans leur *Dictionnaire des Athées*. Il est vrai qu'à cette époque (on était alors en 1804) Naigeon voulait devenir membre du Corps législatif, et le titre d'athée était une assez pauvre recommandation pour y parvenir. A défaut du Corps législatif, Naigeon devint membre de l'Institut national, section de morale de la classe des sciences morales et politiques. Le rôle qu'il y joua fut entièrement passif. Naigeon mourut à l'âge de soixante-douze ans, « laissant (dit un historien moderne de la philosophie) (1), comme philosophe, la réputation que l'on sait, mais en même temps, comme homme, des souvenirs de probité, de droiture, de franchise, non sans grande rudesse, de simplicité de mœurs, de goûts sérieux et studieux, dont il faut lui tenir compte, afin de décharger sa mémoire, au moins pour une part, de la fâcheuse célébrité qui pèse, pour une autre part, sur elle. » Ses dernières années avaient été tristes et sombres. Il voyait successivement se relever en France tout ce qu'il avait combattu autrefois. Avec l'âge étaient venues la solitude, la maladie, et sinon le dénûment, au moins la gêne, qui le força à se séparer de sa belle et riche bibliothèque, formée par lui avec tant d'amour et de soin.

En ce qui concerne les écrits de Naigeon, il convient d'abord d'écarter ceux qui lui ont à tort été attribués, tels que l'article *Ame* dans l'*Encyclopédie*, et les paroles de l'opéra intitulé *Les Chemins*, représenté aux Italiens en 1751 (2). Il faut également écarter de la liste des ouvrages de Naigeon l'*Examen critique*, où sont invoqués le spiritualisme et le déisme des païens, et qui paraît devoir être attribué à Fréret. Ces éliminations faites, on peut diviser en trois catégories les publications de Naigeon, à savoir : ses œuvres originales, ses traductions, enfin les éditions qu'il a données des ouvrages d'autres écrivains. Dans la première catégorie se rangent les ouvrages suivants : *Le Militaire philosophe*, in-12 (Londres et Amsterdam), publié sous le pseudonyme du *colonel Saint-Hyacinthe*. Il est possible que Naigeon n'ait pas composé seul totalité de cet ouvrage, et il paraît à peu près certain que le dernier chapitre a été écrit par d

(1) M. Damiron.

(2) Les biographes qui lui attribuent ce dernier ouvrage ne font pas attention que Naigeon, né en 1738, aurait composé les paroles de cet opéra à l'âge de treize ans. Quant à l'article *Ame* de l'*Encyclopédie*, il est de l'abbé Yvon, licencié en Sorbonne. Cet article, trop spiritualiste pour pouvoir être de Naigeon, l'était peut-être bien peu pour être sorti de la plume d'un abbé. Mais nous sommes ici au dix-huitième siècle, et l'on sait que les abbés de cette époque étaient assez sujets à caution.

bach; mais tout porte à croire que la plus grande partie du livre est de Naigeon lui-même. Cette remarque s'applique également à l'ouvrage dont le titre suit : — *La Théologie portative*, in-12, 1768 (Londres et Amsterdam), sous le même pseudonyme que le précédent. C'est une espèce d'*Encyclopédie* de poche; les articles y sont disposés par ordre alphabétique. C'est de cet ouvrage que Voltaire écrivait : « Y a-t-il rien de plus plaisant, de plus gai, de plus salé, que la plupart des traits qui s'y trouvent? » C'est à ce même ouvrage que sont empruntés les extraits que nous avons donnés plus haut; — *Dictionnaire des philosophes anciens et modernes*, 3 vol. in-4°; Paris, 1791-1794, dans l'*Encyclopédie méthodique;* — *Mémoires sur Diderot*, ouvrage posthume, publié à Paris, en 1823, par Brière dans son édition des *Œuvres de Diderot*. Dès 1784 Naigeon travaillait à ces *Mémoires*. Ils étaient terminés en 1795; et cependant il ne les publia pas en 1798 à la tête de l'édition qu'il donna alors des *Œuvres de Diderot*. A ces quatre ouvrages il faut joindre l'article *Unitaire* dans l'*Encyclopédie*, au sujet duquel Voltaire écrivait : « Je ne sais qui a fait l'article *Unitaire;* mais je sais que je l'aime extrêmement. » D'après quelques bibliographes, il faudrait encore y joindre le livre intitulé : *La Contagion sacrée*, plus généralement attribué à d'Holbach.

Les deux autres catégories d'écrits comprennent : la traduction (sous ce titre *De la Tolérance dans la religion, ou de la liberté de conscience*) du traité du socinien Cicellius, intitulé *Vindiciæ pro religionis libertate*. Cette traduction avait déjà été publiée en 1687 par le théologien protestant Lecène. Naigeon la retoucha, et y joignit *L'Intolérance convaincue de crime et de folie*, de d'Holbach; Londres et Amsterdam, 1769, in-12; — la traduction du *Manuel d'Épictète*, dans la *Collection des Moralistes*, publiée par Didot en 1792. Naigeon a composé en même temps le *Discours préliminaire* de cette *Collection;* — *Recueil philosophique, ou mélanges de pièces sur la religion et sur la morale*, quinze morceaux de différents auteurs, parmi lesquels on remarque : une dissertation sur la suffisance de la religion naturelle, attribuée à Vauvenargue; une autre, sur l'origine des principes religieux, par Meister; une troisième, sur la philosophie, attribuée à Dumarsais; des *Réflexions* de Fréret sur l'argument de Pascal et de Locke en faveur d'une autre vie, et plusieurs écrits anonymes, où l'on croit reconnaître la main de d'Holbach, ou qui ont été écrits sous son inspiration, Londres et Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12; — la traduction, par Lagrange, des *Œuvres de Sénèque*. Lagrange, traducteur de Lucrèce, et précepteur des enfants du baron d'Holbach, étant mort sans avoir achevé sa traduction de Sénèque, Naigeon y mit la dernière main, y ajouta des notes, et la publia avec l'*Essai* de Diderot *Sur la vie de Sénèque;* Paris, 1778-1779, 7 vol. in-12; — *Le Conciliateur*, de Turgot; Paris, 1788, in-12; — *Éléments de morale universelle*, du baron d'Holbach; Paris, 1790, in-12; — *Œuvres de Diderot;* Paris, 1798, 15 vol. in-8°. Trois ans plus tard, Naigeon prenait part, avec Fayolle et Bancarel, à une édition de J.-J. Rousseau. Il donna aussi les *Œuvres de Montaigne*, avec une *Introduction;* Paris, 1802. C. MALLET.

Dictionnaire des sciences philosophiques, t. IV. — *Mémoires pour servir à l'Histoire de la philosophie au dix-huitième siècle*, par Ph. Damiron, tome II, huitième Mémoire. — *Revue de l'Instruction publique*, n° du 9 juillet 1857.

NAIGEON (*Jean*), peintre français, parent du précédent, né à Beaune, en 1757, mort à Paris, en juin 1832. Après avoir suivi l'académie de Dijon, où il obtint quelques médailles, il vint à Paris, et entra dans l'atelier de David. Il ne se fit connaître qu'en 1791, année où il mit à l'exposition du Louvre deux grands tableaux qui furent remarqués, *Pyrrhus enfant présenté à la cour de Clodius*, et *Énée partant pour Troie*. En 1793 il fut nommé membre de la commission chargée d'inventorier les objets d'art et de science recueillis dans les académies et les établissements religieux supprimés. Il y fut spécialement chargé, avec Bonvoisin et Peyron, de tout ce qui concernait les arts du dessin, et son dévouement contribua à sauver de la destruction des œuvres et des monuments précieux, entre autres l'église de Saint-Denis et une partie de ses richesses, les châteaux de Praslin et d'Ecouen, qui renfermaient des ouvrages de Lebrun, de Jean Goujon et les beaux vitraux d'après Raphael représentant l'*Histoire de Psyché*. Les objets recueillis ayant été déposés à l'hôtel de Nesle, Naigeon en fut nommé conservateur jusqu'à ce qu'ils eussent été répartis dans les musées. En 1801 il exécuta les deux grands bas-reliefs en grisaille qui décorent les deux extrémités du plafond de la galerie du Luxembourg, et en 1812 il fut nommé conservateur du musée établi dans ce palais et chargé d'y diriger la restauration des tableaux qui étaient dans le plus mauvais état; il travailla lui-même aux parties les plus importantes de cette restauration. La collection fut aussi accrue par ses soins; il y ajouta, entre autres, les ports de France de C.-J. Vernet. En 1815 elle fut transportée au Louvre pour remplacer les chefs-d'œuvre enlevés par les étrangers; la galerie du Luxembourg fut ensuite consacrée à la gloire de l'École moderne; Naigeon en resta conservateur jusqu'à ce que son grand âge l'eut fait remplacer par son fils. Il était membre de la Légion d'Honneur. G. DE F.

Annuaire des Artistes français, 1832 et 1833.

***NAIGEON** (*Jean-Guillaume-Elzidor*), peintre français, fils du précédent, né à Paris, le 28 avril 1797. Élève de son père et de Gros, il obtint le second grand prix au concours de l'École des Beaux-Arts en 1827. Après avoir fait un voyage en Italie, de retour à Paris, il exposa successivement : au salon de 1831 : *La Madeleine dans le désert*, et quelques études; — en

[illegible]

… despotat de Sparte et de Corinthe. Le marché … était le prix d'acquisition livré par le grand maître. Mais le clergé grec, redoutant l'empire des Latins, souleva le peuple, qui refusa de se soumettre à ses nouveaux possesseurs. Théodore, forcé de rendre l'argent qu'il avait reçu, prit avec l'ordre un arrangement moyennant lequel il abandonnait à la religion le comté du Soleil et la baronie de Zettoun, en s'engageant à livrer en outre 46,500 ducats. Cependant la lutte engagée entre les Turcs et les Tartares se continuait. Tamerlan arriva en face de Smyrne, que possédaient alors les chevaliers de Rhodes, et la voyant défendue par cette redoutable milice, demanda seulement le droit d'y arborer ses enseignes afin d'en éloigner Bajazet, qui s'en approchait de son côté. L'hospitalier de l'ordre, qui commandait en l'absence du grand maître, refusa. Le Tartare assiégea la ville, et finit par s'en rendre maître, en 1401, après une héroïque défense des chrétiens. La défaite de Bajazet et la retraite de Tamerlan rendirent quelque repos à l'ordre. Philibert en profita pour courir à la tête d'une flotte le long des rivages de la Carie, chassant des places fortes les garnisons que l'Asiatique y avait laissées. Il s'empara entre autres d'un château fort situé à la pointe de la presqu'île, sous les ruines de l'ancienne Halicarnasse, le garnit de nouvelles fortifications et le nomma le château de Saint-Pierre. En 1408, le grand maître reçut la visite du maréchal Boucicaut, gouverneur de Gênes pour Charles VI, à qui les Génois s'étaient donnés, il y avait alors dix ans. Le maréchal, que Philibert de Naillac avait déjà rencontré sur le champ de bataille de Nicopolis, venait, à la tête d'une grande flotte, attaquer le roi de Chypre, qui tentait d'enlever Famagouste aux Génois. Naillac se fit médiateur entre les deux parties, et parvint à les concilier. Le roi de Chypre renonça à son entreprise, et s'engagea à payer aux Génois pour frais de guerre une indemnité de 70,000 ducats, somme que l'ordre lui prêta et en nantissement de laquelle il déposa entre les mains du grand maître sa couronne et ses bijoux. Ce dernier accompagna ensuite Boucicaut dans ses excursions sur les côtes de Syrie et de Palestine, mais sans aucun succès. Les approches de la mauvaise saison les forcèrent de se séparer. Vers le même temps le soudan d'Égypte envoya un ambassadeur à Rhodes pour conclure une trêve pendant laquelle il y aurait liberté de commerce entre ses sujets et les chrétiens. En 1409 le grand maître fut envoyé par le pape Alexandre V pour engager les rois de France et d'Angleterre à se croiser contre le Turc. L'hostilité des deux nations rendit cette démarche infructueuse. Ce fut pendant ce séjour en Europe que Philibert assista au concile de Pise, assemblé pour mettre un terme au schisme qu'occasionnait dans l'Église la compétition de Benoît XIII et de Grégoire XII. Il y joua le rôle conciliateur que sa prudence et son rang enco-

nent lui donnaient droit de tenir. Les cardinaux lui confièrent la garde et les clefs du conclave. Il figura aussi dans le concile de Constance, où Jean Huss fut condamné (1414). En 1412 on retrouve Philibert de Naillac devant Bourges, que Charles VI assiégeait, et qui tenait pour les Armagnacs sous l'oncle du roi Jean de Berry. Le siége traînant en longueur et une descente de l'Anglais étant imminente, il fut question de traiter, et le grand maître fut chargé d'aller avec le maréchal de Savoye négocier avec le duc de Berry. On parvint à s'entendre, et le siége fut levé. Philibert de Naillac fut présent, la même année, aux remontrances que les bourgeois et l'université de Paris adressèrent à Charles VI. Il fut un des seigneurs chargés d'obtenir du roi la répression des abus qui écrasaient le peuple. De retour à Rhodes, en 1541, il apaisa les dissensions qui troublaient l'ordre depuis longtemps, en convoquant dans cette île un chapitre général, dont il adressa les actes au pape, qui les confirma. Il mourut quelques mois après, considéré comme un des grands maîtres qui ont jeté sur l'ordre le plus d'éclat. BOYER (de Bourges).

Vertot, *Hist. des chevaliers de Malte*. – Bossat, *Hist. des chevaliers de Saint-Jean-de-Jerusalem*. – Moreri, *Dict. hist.* — De Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman*. — Monstrelet, *Chronique de France*.

NAÏMA (*Mustapha-Effendi*), historien turc, né vers 1660, à Haleb, mort en 1715, à Patras. Nommé en 1702 historiographe de l'empire, il a écrit l'histoire de sa nation, depuis l'an 1591 jusqu'à l'an 1659. Cet ouvrage n'est qu'une compilation d'ouvrages historiques plus anciens. Naïma a surtout profité de Hadji Khalfa et de son premier continuateur. Il est cependant plus impartial et plus exempt de préjugés, et ne se fait pas faute de flageller quelques sultans ottomans. L'ouvrage de Naïma a été imprimé à Constantinople, en 1734, 2 vol. in-fol. A côté d'une traduction française très-abrégée, faite par Cardonne, nous avons une traduction anglaise de l'ouvrage entier, par Charles Fraser, sous le titre : *Annals of the Turkisth Empire*, 2 vol. in-4°; Londres, 1832 et 1836. Ch. R.

Hammer, dans les *Annales de Vienne* (en allemand). — Zenker, *Biblioth. Orientalis*.

NAIN (LE). *Voy.* LENAIN et TILLEMONT.

NAIRONI (*Antonio-Fausto*), savant maronite, né vers 1635, à Ban, dans le mont Liban, mort le 3 novembre 1707, à Rome. Neveu, par sa mère, d'Abraham Ecchellensis, il vint de bonne heure à Parme, y fit ses études, et, après un voyage en Syrie pour s'y procurer les ouvrages relatifs à ses coreligionnaires, il devint professeur de langue syriaque au collége de la Sapience (1666); il occupa cette chaire jusqu'en 1694. On a de lui : *Officia sanctorum juxta ritum ecclesiæ Maronitarum*; Rome, 1656, 1666, in-fol.; — *De saluberrima potione* cahuè *seu* café *nuncupata discursus*; Rome, 1671, in-12; trad. en italien par Fred. Vegilin (Rome, 1671) et par Paul Bosca (Milan, 1673), et en français; — *Dissertatio de origine, nomine ac religione Maronitarum*; Rome, 1679, in-8°; travail que les recherches savantes d'Assemani ont fait oublier; — *Evoplia fidei catholicæ Romanæ historico-dogmaticæ*; Rome, 1694, in-8°; on y trouve un grand nombre de faits curieux sur l'histoire civile et religieuse de l'Orient. P.

Du Pin, *Auteurs ecclés. du dix-septième siècle*. — Agricola, *Bibl. eccles.*, I.

NAIVYNCX (*Hendrik* ou *Herman*), peintre-graveur hollandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Quelques auteurs le font naître à Utrecht. « On croit généralement qu'il imita B. Breemberg, dit M. Ch. Le Blanc; cependant nous avons vu un tableau de lui, signé, dont le faire et la couleur rappelaient plutôt J. Ruysdaël. L'adresse de Clément de Jonghe, que portent les premières épreuves des estampes de Naivyncx, permet de supposer qu'il vivait à Amsterdam, à l'époque où Rembrandt gravait le portrait du célèbre éditeur, c'est-à-dire en 1651. » Nous citerons de lui deux suites de belles eaux-fortes d'après ses propres dessins : *Les Paysages en hauteur* (8 pl.) et *Les Paysages en largeur* (8 pl.). K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*. – Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'estampes*.

NAKOULA EL TURK (*Mouallem*), en français *Nicolas*, historien arabe, né en 1763, à Dair-el-Kamar (Syrie), où il est mort, en 1828. Sa famille était originaire de Constantinople et de la religion grecque. Mis par son père au service de l'émir Beschir, chef des Druses, qui l'envoya en 1800 en Égypte, il s'établit à Damiette, et y séjourna pendant trois ans pour observer les événements. Outre une *Ode* composée en arabe en l'honneur de Bonaparte et traduite par J.-J. Marcel dans l'*Histoire de l'expédition d'Égypte* (1839, in-8°), on a de lui : une relation historique de l'occupation française, traduite par M. Cardin à la suite du *Journal d'Abdurrahman Gabarti* (Paris, 1838, in 8°); et par M. Desgranges aîné sous ce titre : *Histoire de l'expédition des Français en Égypte* (avec le texte arabe); Paris, 1840, in-8°. Voici le jugement qu'a porté sur ce travail le savant orientaliste : « Nakoula el Turk, à qui la langue française était inconnue, n'a pu consulter aucun document officiel et nous transmettre avec une exactitude rigoureuse les faits dont il n'a pas été le témoin. Il ne faut pas non plus s'attendre à trouver chez lui la critique qui accompagne ordinairement dans nos annales le récit des faits historiques... On pourra toutefois remarquer quelques réflexions judicieuses, de la chaleur dans le récit des combats et des portraits tracés avec art. » K.

Desgranges aîné, dans l'*Avertissement* qui précède sa traduction.

NAKWASKA (*Anne*), romancière polonaise, née en 1779, morte en 1851, à Varsovie. Elle épousa le sénateur Nakwaski, et écrivit en polonais plusieurs romans, qui ont eu beaucoup

de succès, entre autres : *Malvine*, 1816 ; trad. en français par l'auteur ; Paris, 1821 ; — *Trois nouvelles* ; Varsovie, 1821 ; — *Aniela* ; — *La Jeunesse de Kopernik*, trad. en français et en allemand ; — *Le Spectre noir* ; — *Tableaux de la société de Varsovie* ; — *Othon et Berthe* ; — *Récits d'un vieux menuisier* ; — *Souvenirs d'un voyage fait en* 1844 ; etc. O.

Pierer, *Ergänzungen*.

NALDI (*Naldo*), philologue italien, né à Florence, vers 1420, mort dans la même ville, vers 1470. Sa vie serait inconnue si elle n'avait laissé quelques traces dans les écrits de Marsile Ficin et d'Ange Politien. Ces illustres rénovateurs des lettres anciennes parlent de Naldi avec éloge et amitié. Il fut au nombre des érudits protégés par Laurent de Médicis. On a de lui : une *Vie de Giannozzo Manetti*, publiée par Burmann : *Thesaurus antiquitatum italicarum*, t. IX, et par Muratori : *Scriptores rerum italicarum*, t. XX, 529-608 ; — des vers latins élégants, dans les *Carmina illustrium poetarum italorum*, t. VI ; — un poëme en quatre chants sur la bibliothèque de Mathias Corvin à Bude, inséré dans les *Meletemata Thorunensia* de Jaenick, et dans la *Notit. Hungariæ novæ geograph. historica*, t. III. Z.

Dizionario istorico, édit. de Bassano. — Bandini, *Catalogus codicum latin. Bibl. Laurent.*, vol. II, p. 211.

NALDI (*Antonio*), théologien italien, né à Faenza, mort en 1645, à Rome. Il était de famille noble et avait embrassé la vie religieuse chez les Théatins ; il se distingua par son savoir et par sa piété. On a de lui : *Quæstiones practicæ in foro interiori usu frequentes* ; Bologne, 1610, 1624, 1646, in-4° ; — *Resolutiones practicæ casuum conscientiæ, in quibus præcipue de justitia contractus livelli vulgo nuncupati, et de cambiis agitur* ; Brescia, 1621, in-4° ; — *Adnotationes ad varia juris pontificii loca* ; Rome, 1632, in-fol. ; Lyon, 1671, in-fol. ; et dans le *Corpus juris canonici* (Lyon, 1661, 2 tom. in-4°) ; — *Summa theologiæ moralis* ; Brescia, 1623 ; Bologne, 1625. P.

Mittarelli, *De Litteratura Faventina*, p. 126.

NALDI (*Matteo*), en latin *Naldius*, savant médecin, né à Sienne, mort en 1682, à Rome, dans un âge avancé. Il se rendit célèbre par toute l'Italie non-seulement par ses talents comme praticien, mais par la connaissance approfondie qu'il avait des langues grecque, latine, chaldéenne, hébraïque et arabe. Il professait a Pise lorsqu'il devint premier médecin du pape Alexandre VII (1656) ; ces fonctions ne l'empêchèrent pas d'enseigner son art à Rome et d'y encourager l'étude des belles lettres. On a de lui : *Sapientis vitale filum, quod philosophica ac medica facultatis ambages publice ingressurus, heroicis numeris sibi conglomeravit* ; Sienne, 1623, in-4° ; le goût que dans sa jeunesse il avait eu pour la poésie lui fit écrire cet ouvrage en vers latins ; — *Pamphilia, seu mundi universi amicitia* ; Sienne, 1647, in-4° ; — *Regole per la cura del contagio* ; Rome, 1656, in-4° ; — *Adnotationes in aphorismos Hippocratis* ; Rome, 1667, in-4° ; — *Rei medicæ prodromi, præcipuorum physiologiæ problematum tract.* ; Rome, 1682, in-fol. P.

G. Marini, *Degli Archiatri pontifici*, I.

NALDINI (*Battista*), peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1537, vivait encore en 1590. Après avoir appris le dessin sous le Pontormo, il passa à l'école d'Angiolo Bronzino, et alla ensuite étudier à Rome quelque temps. De retour à Florence, il fut employé pendant plusieurs années aux travaux du Palais-Vieux par Vasari, qui sut mettre à profit sa merveilleuse facilité d'exécution. Ses nombreux ouvrages, tant à l'huile qu'à fresque, sont justement estimés pour le coloris, la pureté du dessin, l'énergie de la touche, l'entente de la perspective et de la composition. Sa prédilection marquée pour les étoffes changeantes est un des caractères qui le font de prime-abord reconnaître. Ses principales fresques sont : à Rome, dans l'église Saint-Marcel, *Le Christ portant la Croix* et *Le Christ au tombeau* ; à Florence, au palais Borghèse, *La Pitié* ; à Saint-Marc, la *Résurrection de Lazare* et la *Vision d'Ézéchiel* ; à Santa-Croce, plusieurs peintures accompagnant le tombeau de Michel-Ange. Parmi ses tableaux nous signalerons : à Rome, à la Trinité-du-Mont, plusieurs sujets tirés de la *vie de saint Jean-Baptiste* et *de saint Jean évangéliste* ; à Saint-Marcel, des sujets de *la Passion* ; aux Quatre-Saints-Couronnés, *une Nativité* ; et à Saint-Jean-des-Florentins, la *Prédication de saint Jean dans le désert* ; — à Florence, à Santa-Croce, *Saint François recevant les stigmates* ; à la Badia, la *Descente du Saint-Esprit* et *Le Christ portant la Croix* ; à Saint-Marc, la *Vocation de saint Mathieu* ; à Sainte-Marie-Nouvelle, la *Déposition de la Croix*, *La Purification* et *La Nativité* ; à Saint-Nicolas, la *Présentation de la Vierge au temple* ; au palais Corsini, *Cléopâtre*, *Le Crucifiement* et les têtes du *Dante* et de *Pétrarque* ; à la galerie publique *Les deux Portes des songes* ; — à Bologne, *La Madone entourée de saints* ; — à Pistoja, le *Martyre de sainte Catherine* ; — à Volterre, dans la cathédrale, la *Présentation de la Vierge au temple*, sans doute dernier ouvrage de Naldini, ayant été peint en 1590 ; et à Saint-François, *La Conception* ; — enfin, au Musée de Dresde, *L'Épiphanie* et l'*Adoration des bergers*. « La manière d'enseigner de Naldini, dit Lanzi, fut celle de la plupart des maîtres de cette époque, c'est-à-dire de faire dessiner dans l'école d'après les modèles en plâtre de Michel-Ange et de donner leurs propres peintures à copier lorsqu'elles étaient achevées ; car lorsqu'ils travaillaient, ils étaient comme les abeilles, qui ne peuvent souffrir d'être vues et sont toujours prêtes à piquer ceux qui les

observent. » C'est ce qui fait que les élèves de Naldini pèchent par la roideur et qu'il en est peu qui aient atteint cette fraîcheur de coloris et cette hardiesse de pinceau qui le distinguent. Les plus connus sont Domenico Cresti, dit le Passignano, Cosimo Gamberucci, Francesco Curradi, Valerio Marucelli, et Cosimo Daddi.
E. B—N.

Vasari, Vite. — Orlandi, Abbecedario. — Lanzi, Storia pittorica. — Ticozzi, Dizionario. — Baldinucci, Notizie. — Pistolesi, Roma. — Fantozzi, Guida di Firenze.

NALDINI (*Paolo*), sculpteur de l'école romaine, né à Rome, florissait au milieu du dix-septième siècle. Élève d'Andrea Sacchi et de Carlo Maratta, il peignit dans sa jeunesse quelques tableaux; mais il abandonna le pinceau pour s'adonner exclusivement à la sculpture. Bien qu'il ne fût pas élève du Bernin, il fut chargé par lui de l'exécution de deux des anges du pont Saint-Ange, celui qui porte la couronne d'épines, et celui qui tient la tunique du Christ et les dés, et ces figures semblent appartenir à la même école que les autres. Parmi ses autres ouvrages à Rome, on remarque le *buste d'Annibal Carrache*, qu'il exécuta pour le Capitole aux frais du Maratta; et *deux enfants* décorant l'oratoire de Santo-Venanzio. Naldini fut en 1651 admis à l'académie de Saint Luc. E. B—N.

Missirini, Storia dell' Accademia di S.-Luca. — Pascoli, Vite de' pittori, scultori e architetti moderni. — Cicognara, Storia della scultura.

NALÈCHE (*Jacques-Gilbert* Bandy de), général français, né à Felletin (Marche), le 3 avril 1750, mort dans la même ville, le 20 avril 1820. Fils d'un député du tiers état aux états-généraux de 1789, il fut successivement capitaine de grenadiers (22 septembre 1791), chef d'escadron (10 octobre suivant), colonel du 20e régiment de chasseurs à cheval après s'être distingué au siége de Thionville (septembre 1792) et général de brigade (2 février 1793). Il se trouva à la bataille de Fleurus, et prit part à la prise de Coblentz et au siége de la forteresse d'Ehrenbreitstein. De nombreuses blessures le forcèrent de rentrer en France en 1796 et d'accepter les fonctions d'inspecteur de la 13e légion de gendarmerie. Mis à la réforme après avoir donné un vote négatif pour le consulat à vie, le général de Nalèche ne reprit du service que le 8 août 1809, étant ainsi resté six ans en disgrâce. Le 10 février 1810, il fut nommé gouverneur de Bréda, puis commandant supérieur de toutes les îles de la Zélande, qu'il reçut en 1814 l'ordre de céder aux troupes hollandaises. Le département de la Creuse le nomma député à la chambre des Cent Jours, en 1815; mais peu après il rentra définitivement dans ses foyers.

Son petit-fils (*Louis* Bandy de), littérateur, né à Aubusson (Creuse), le 28 juillet 1828, avocat au conseil d'État et à la cour de cassation le 20 février 1859, a publié : *La Moldo-Valachie*; Paris, 1856, in-8°; — *Poésies complètes du chancelier Michel de l'Hospital, première traduction annotée et précédée d'un nouvel Essai sur l'Esprit de l'Hospital*; Paris, 1857, in-8°; — *Les Maçons de la Creuse*; Paris, 1859, in-8°.
H. F—T.

Renseignements particuliers.

NALIAN (*Jacques*), patriarche arménien de Constantinople, né vers 1690, à Zimara, village de la petite Arménie, près de l'Euphrate, mort à Constantinople, le 18 juillet 1764. Voué de bonne heure à la carrière ecclésiastique, il étudia avec un succès extraordinaire sous la direction de Jean IX, surnommé *Golod*, patriarche arménien de Constantinople, et ne tarda pas à obtenir le grade de *vartabied* (1). L'évêché d'Ancyre en Galatie lui fut confié en 1735, et sa conduite lui mérita l'honneur de succéder, en 1741, à son maître sur le siége patriarcal. Comme la plupart de ses prédécesseurs, il devint dans les premières années la victime des haines et des jalousies particulières qui divisaient les Arméniens de Constantinople. Un vartabied de Silistrie, appelé Brokhoon, acheta, en 1749, du grand vizir la place de patriarche. Le plus grand nombre des Arméniens refusa de reconnaître cet intrus, que le gouvernement turc fut obligé d'exiler; mais, pour se donner l'air de ne point céder à la force, il ordonna l'élection d'un nouveau patriarche. Minas, abbé de Saint-Garabied, dans la grande Arménie, obtint la majorité, et fut élu. Nalian reçut en même temps un ordre d'exil, et dut se retirer à Brousse. Presque aussitôt après son arrivée en cette ville, les Arméniens de Jérusalem le choisirent pour succéder au patriarche Grégoire III, qui venait de mourir; mais Georges Ghaphantsi, qui avait remplacé Minas à Constantinople, lui céda ce dernier siége en 1752. Nalian, à la grande joie des Arméniens, revint en cette ville, et gouverna dès lors son église avec tant de sagesse qu'il y maintint la tranquillité. Ses connaissances et sa modestie lui assurèrent l'estime des sultans Othman III et Mustapha III. Mohammed Raghib-Pacha, qui fut grand vizir de ces deux souverains, avait une grande affection pour ce prélat, qui jouissait d'une haute considération auprès des principaux membres du divan, des ambassadeurs des puissances chrétiennes et même du pape Clément XIII, avec lequel il était entré en correspondance. En avril 1764, Nalian abdiqua de son plein gré le patriarcat, et envoya par l'intermédiaire du grand vizir sa démission au sultan. Mustapha, qui savait combien de pareils changements suscitaient d'intrigues au sein du clergé arménien, ne voulut accepter cette démission qu'après avoir envoyé des gens affidés à Nalian et aux administrateurs des églises arméniennes, et s'être bien assuré de l'intention de l'un et des dispositions sincères des autres. Convaincu de la vérité, ce prince agréa pour patriarche Gré-

(1) C'est un grade ecclésiastique qui donne à celui à qui il est conféré le droit de porter dans l'église une sorte de crosse, un peu différente de celle de l'évêque.

goire IV, que lui présenta Nalian, qui mourut deux mois après. Également versé dans la connaissance des lettres grecques et latines, parlant la plupart des langues orientales, Nalian fut l'un des auteurs qui surent le mieux accorder les maximes des livres saints avec la philosophie païenne, et en tirer toujours des principes de morale universelle. Il laissa vingt-huit ouvrages; mais tous n'ont pas été imprimés. Les principaux sont : *Kandsaran* ou *le Trésor;* Constantinople, 1758, in-4°. Ce livre lui a assigné un rang distingué parmi les littérateurs de sa nation; il y passe en revue ce que la morale a de plus instructif, la physique de plus curieux, l'histoire et la géographie de son pays de plus intéressant; — *L'Arme spirituelle*, ouvrage mêlé de vers et de prose turque et arménienne. Il y combat les vices et les erreurs des infidèles et des impies; — *Le Fondement de la foi;* Constantinople, in-4°; — *Commentaire sur un recueil de prières intitulé* : Le Livre de Narec, regardé comme un chef-d'œuvre d'éloquence et composé par Grégoire de Naregatzy, au dixième siècle; — *La Doctrine chrétienne*, à l'usage des Arméniens; Constantinople, 1757, in-12; — *Des septs Sacrements de l'Église*, resté manuscrit; — *Recueil d'un grand nombre de lettres familières et instructives;* — un *Recueil* de chansons et d'anecdotes, écrites en turc et en arménien; — différents *Livres de prières*. Nalian faisait beaucoup d'aumônes; il créa un fonds du produit de tous ses ouvrages et en légua la rente aux malades et aux indigents de son patriarcat. H. Fisquet.

Giov. de Serpos, *Compendio storico di memorie cronolog. concernenti la religione e la morale della nazione armena, suddita dell' imperio ottomano;* Venezia, 1786, 3 vol. in-8°.

NALSON (*John*), historien anglais, né vers 1638, mort le 24 mars 1682, à Ely. Il fut docteur de l'université de Cambridge et recteur d'une paroisse de l'île d'Ely. Il a publié : *The Countermine;* Londres, 1677, in-8° : contre les principes politiques des presbytériens; — *The common interest of king and people, shewing the original antiquity and excellency of monarchy;* Londres, 1678, in-8°; — — *An impartial collection of the great affairs of State from* 1639 *to the murder of king Charles I;* Londres, 1682-1683, 2 vol. in-fol., recueil précieux pour l'abondance des renseignements, et qui, quoi qu'en dise le titre, s'arrête au mois de janvier 1642. Nalson l'entreprit pour combattre Rushworth (*voy.* ce nom), qui avait écrit en faveur du parlement et de Cromwell; aussi déclare-t-il dans l'introduction « que cet auteur a déguisé la vérité, essayant de défendre les calomnies inventées dans les derniers temps aussi bien que les actions barbares qui y furent commises; son but évident était de décrier la conduite de la cour et d'exalter la cause du parlement ». On lui doit encore : *A true copy of the journal of the high court of justice for the trial of Charles I, as it was read in the house of commons;* Londres, 1684, in fol.; — *History of the crusade;* ibid., 1685, in-fol., trad. du français du P. Maimbourg. P. L.

Chalmers, *General biogr. Dictionary*.

* NAMUR (*Jean-Pie*), bibliographe luxembourgeois, né à Luxembourg, le 27 septembre 1804, fit ses études à l'université de Louvain, dont il fut nommé bibliothécaire. En 1829, son mémoire intitulé : *Narratio de vita et meritis Rudolphi Agricolæ*, obtint une mention honorable au concours ouvert par l'université de Groningue. Devenu en 1830 bibliothécaire de l'université à laquelle il était attaché, il obtint l'année suivante le grade de docteur en philosophie ès lettres. Après la suppression de l'université de Louvain, il fut successivement bibliothécaire adjoint de celle de Liége, et en 1838 conservateur adjoint de la bibliothèque royale de Bruxelles, place qu'il a occupée jusqu'en 1852. Il a publié : *Manuel du bibliothécaire*, etc.; Bruxelles, 1834, in-8°; — *Bibliographie paléographico-diplomatico-bibliologique générale, ou répertoire systématique indiquant : 1° tous les ouvrages relatifs à la paléographie, à la diplomatique, à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie, à la bibliographie, aux bio-bibliographies et à l'histoire des bibliothèques; 2° la notice des recueils périodiques, littéraires et critiques des différents pays*, etc.; Liége, 1838, 2 vol. in-8°; — *Bibliographie académique belge, ou répertoire systématique et analytique des mémoires, dissertations, observations, essais et mémoires des prix publiés jusqu'à ce jour par l'ancienne et la nouvelle académie de Bruxelles; Précédé d'un Précis historique de l'Académie*, etc.; Liége, 1[illegible] in-8°; 2e édit., sous le titre d'*Histoire et bibliographie analytique de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique;* Bruxelles, 1852, in-8°; — *Bibliographie des ouvrages publiés sous le nom* d'Ana; Bruxelles, 1839, in-12; — *Projet d'un nouveau système bibliographique des connaissances humaines;* Bruxelles, 1[illegible] in-8°; — *Histoire des bibliothèques [illegible]ques de Belgique;* Bruxelles, 1840-1842, 3 in-8°. M. Félix Nève a donné un *Appendice* t. II de cet ouvrage; Bruxelles, 1851, in-[illegible], inséré d'abord au tom. VIII du *Bulletin du bibliophile belge*. M. Namur a fourni des articles à divers recueils périodiques belges.

* Son frère (*Antoine*), né à Luxembourg, le 12 mars 1812, et bibliothécaire de l'Athénée de cette ville, a publié : *De Lacrymatoriis, sive de lagenulis lacrymarum propinquorum colligendis apud Romanos aptatis;* Luxembourg, 1855, in-8°, thèse de docteur en philosophie; — *Catalogue de la bibliothèque de l'Athénée royal grand-ducal de Luxembourg, précédé d'une Notice historique sur cet éta-*

blissement; Luxembourg, 1855, in-8°; —*Notice sur la famille de Harbonnier et la seigneurie de Cobreville*; Anvers, 1852, in-8°; — *Notice sur le frère Abraham de l'abbaye d'Orval, et les tableaux qui lui sont attribués*; 2° edit., Luxembourg, 1860, in-12. Secrétaire et membre fondateur de la Société pour la Recherche et la Conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg, M. Namur a donné de nombreux travaux de numismatique et d'archéologie aux publications de cette société, et en outre au *Bulletin du bibliophile belge*, à la *Revue numismatique de Belgique*, aux *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, et aux *Bulletins de l'Acad. royale de Belgique*. E. R.

Documents particuliers.

* **NANA-SAHIB**, ou le *Petit Seigneur*, chef des rebelles dans l'Inde anglaise, dont le véritable nom est *Dhondoopunt Nanajee*, né vers 1820, dans le district de Poonah. Fils de Ramchundur-Punt, *subadar* (capitaine) au service de Bajee-Rao, dernier *peshwah* (vice-roi) de Poonah, il grandit dans la maison de ce prince, mort en 1852, sans enfants. Ce dernier, qui depuis longtemps s'etait déclaré son protecteur, l'avait-il adopté? C'est ce qui n'a jamais été prouvé. On sait seulement que, grâce au peshwah, il avait reçu une éducation relativement soignée, et avait même appris assez d'anglais non-seulement pour causer avec les employés de la Compagnie des Indes, mais pour lire au besoin leurs lettres et y répondre en bons termes. D'après les prescriptions de la loi hindoue, la mort du peshwah laissait sa veuve en possession de tous les biens de la communauté. Nana-Sahib demeura auprès d'elle dans la situation subordonnée et legèrement équivoque d'un enfant étranger, traité comme membre de la famille, mais sans titre légal, sans droits reconnus. Son ambition ne pouvait se contenter de si peu. Il fabriqua un testament qui lui attribuait toutes les richesses mobilières de son patron défunt. La veuve du peshwah contesta la validité de ce document; des juges, peut-être corrompus, lui donnèrent tort; elle s'enfuit alors à Benarès, décidée à déférer au gouvernement anglais la sentence qui la dépouillait. Nana-Sahib la suivit, la circonvint, et par mille artifices fit appel aux sentiments presque maternels qu'elle lui avait autrefois témoignés, et parvint, diplomate déjà consommé, à lui persuader de rentrer à Bithoor, lieu de sa résidence ordinaire. Elle y resta depuis, déchue de ses droits par l'abandon tacite qu'elle en faisait ainsi. Nana-Sahib ne s'en tint pas à ce coup de maître. Riche désormais, il voulut être puissant et réclama non plus seulement les trésors de l'ancien peshwah, mais son titre et son rang, presque royal, qu'il revendiquait cette fois non plus en qualité de légataire, mais comme enfant adoptif. Le gouvernement anglais n'eut point à vérifier si l'adoption était réelle et si toutes les formes légales qu'elle exigeait avaient été remplies. Lord Dalhousie, gouverneur général des Indes orientales, venait d'établir en principe que l'adoption en matière pareille ne conférait plus de droits héréditaires. Cette fin de non recevoir mit à néant les prétentions de Nana-Sahib, qui avait déjà fait partir pour l'Angleterre un agent appelé Azimoollah-Khan, chargé d'y plaider sa cause. Ce fut par lui qu'il apprit que les autorités anglaises étaient irrévocablement décidées à lui refuser ce qu'il regardait comme son droit légitime. De là naquirent sa rancune et sa haine.

A la nouvelle de l'insurrection de Meerut (14 mai 1857), il entra en négociations suivies avec le collecteur du revenu, M. Hillersdon, et lui proposa son aide pour le cas où les cipayes viendraient à se soulever. En vertu de plans concertés entre eux, le prétendu rajah de Bithoor devait organiser un corps de quinze cents *nujeebs* ou volontaires, à l'aide desquels, aux premiers symptômes de révolte, on espérait ménager aux cipayes une surprise sanglante. En attendant, il avait offert de placer autour de de la trésorerie deux cents Mahrattes, pris dans ses gardes du corps ordinaires, et de défendre les caisses publiques envers et contre tous. Peut-être se fût on méfié d'une offre qui avait bien son côté suspect; mais les cipayes avaient déjà manifesté la plus vive indignation quand ils avaient pu supposer qu'on voulait leur retirer la garde du trésor. D'ailleurs, on savait que l'opulent rajah n'avait pas placé moins de 500,000 livres sterling (12,500,000 francs) dans les fonds publics anglo-indiens; seulement on ignorait que peu à peu et par d'insensibles retraits, il avait réduit à des proportions relativement insignifiantes cette créance, qui en quelque sorte cautionnait son dévouement. On accepta donc imprudemment son offre. Logé à côté du collecteur, qu'il appelait son ami, Nana-Sahib, avec ses deux cents Mahrattes, ne perdait point de vue le trésor où se trouvaient plus de quatre millions en argent, et pouvait tout à son aise communiquer avec les cipayes. Le général sir Hugh Wheeler avait cependant pleine confiance en lui.

La révolte éclata dans la nuit du 5 au 6 juin, et les insurgés du 2° régiment de cavalerie des cipayes, de concert avec les Mahrattes de Nana-Sahib, firent aussitôt main-basse sur l'or et l'argent des caisses publiques. Chargés de butin, ils prenaient, dès le 5 au soir, la route de Delhi. Leur première halte fut Kullumpore, où Nana-Sahib vint les rejoindre. On n'a jamais su au juste quelle part ses Mahrattes lui avaient faite dans le partage du trésor; mais il est à supposer qu'elle fut considérable. On n'a jamais su non plus de quels arguments il se servit pour décider les cipayes à le reconnaître pour chef; ce qui est certain, c'est que son éloquence, stimulée par ses projets d'ambition, car il ne rêvait pas

moins que de devenir, comme son père adoptif, peshwah ou vice-roi du riche district de Poonah, changea les projets des cipayes, qui, le 6 juin au matin, revinrent sur Cawnpore. Nana-Sahib marchait cette fois à leur tête, et dès le lendemain il écrivait au général Wheeler une lettre où, jetant enfin le masque, il le défiait et lui annonçait une attaque très-prochaine. Presque aussitôt il ouvrit le feu contre une misérable enceinte fortifiée dans laquelle s'étaient réfugiés les Anglais, qui étaient loin d'être en force et comptaient parmi eux un assez grand nombre de malades. Chaque jour leur position devint plus intolérable; jusqu'au 14 juin ils avaient espéré quelques secours, soit de Lucknow, soit d'Allahabad, mais ce ne fut que le 30 du même mois qu'une colonne d'avant-garde, partie de cette dernière ville sous les ordres du major Renaud, put se mettre en route pour tenter la délivrance de sir H. Wheeler.... Il était trop tard.

Six jours auparavant, le 24 juin, Nana-Sahib, par une lettre qu'il adressa au général par l'intermédiaire de l'une de ses prisonnières, mistress Greenway, femme d'un négociant de Cawnpore, offrait une capitulation à sir H. Wheeler. Les termes en étaient simples; les voici textuellement : « Tous les soldats ou autres individus qui n'ont point été mêlés aux œuvres de lord Dalhousie, et qui mettront bas les armes pour se rendre, seront épargnés et envoyés à Allahabad. » Les officiers anglais composant le conseil de défense appelés à délibérer sur ces préliminaires eussent rejeté avec mépris les propositions du chef des rebelles, si, au lieu de le juger par ses rapports antérieurs avec eux et de le croire secrètement acquis à leur cause, ils avaient su que le 10 juin Nana-Sahib avait fait tuer sous ses yeux, l'un après l'autre, une infortunée dame qui arrivait en poste à Cawnpore et ses quatre jeunes enfants; que le 11 il avait accepté à titre de *nuzzur*, ou don royal, la tête d'une autre Anglaise, massacrée par ses cipayes; que le 14 il avait fait sabrer ou fusiller en masse les fugitifs de Futteghur, au nombre de cent vingt-sept, tant hommes que femmes et enfants. Le capitaine Moore du 32e régiment d'infanterie fut chargé de s'aboucher avec Azimoollah, délégué de Nana-Sahib, et de conclure la capitulation, que ce dernier ratifia par un serment solennel dans la journée du 25 juin. Le lendemain, trente barques dûment équipées étaient prêtes à recevoir les Anglais. L'armée entière de Nana-Sahib était sous les armes. A peine les Anglais eurent-ils pris place dans les embarcations, dont quelques-unes avaient déja gagné le milieu du Gange, qu'à un signal de Nana-Sahib deux pièces de canon, jusqu'alors masquées par un bouquet d'arbres, arrivèrent au grand trot. Les cabines des barques recouvertes en chaume flambèrent en même temps, et les bateliers hindous, qui venaient d'y mettre le feu, sautèrent sur le rivage. La fusillade éclata de toutes parts. Des malheureux Européens, ainsi attaqués à l'improviste, les uns tombaient sous les balles, les autres cherchaient la mort dans les flots, et d'autres encore, revenant sur le bord, se rendaient et demandaient merci, que les cipayes ne leur accordaient pas. Sur les trente barques, deux cependant étaient parvenues au milieu du fleuve; l'une d'elles fut bientôt coulée bas par des boulets, et une partie des personnes qui la montaient put passer à bord de celle qui voguait en avant, et cent trois individus s'y trouvèrent entassés. Bientôt enfin, et malgré le courage de quatorze soldats qui se dévouèrent généreusement pour essayer d'écarter l'ennemi, cette barque tomba au pouvoir des cipayes. Soixante hommes, vingt-cinq femmes et quatre enfants composaient sa cargaison. Nana-Sahib donna l'ordre de fusiller les hommes, et quand ce massacre fut fini, on conduisit les femmes et les enfants dans une maison, où se trouvaient déjà cent cinquante-cinq autres femmes tombées, à différentes reprises, entre les mains de Nana-Sahib. Cependant le général Henry Havelock, parti le 7 juillet d'Allahabad, parvint le 15 à Pandoo-Nuddee, où l'attendaient les meilleures troupes que ce dernier pût mener à sa rencontre. La victoire resta aux Anglais; mais après sa défaite, forcé d'évacuer Cawnpore, le 16 au soir, Nana-Sahib donna l'ordre précis d'immoler toutes les prisonnières; puis, chassé par Havelock de la route d'Allahabad, il fit sauter le magasin militaire situé au bord du Gange, et reprit la route de Bithoor.

Après cette horrible boucherie de Cawnpore, Nana-Sahib ne pouvait plus être traité que comme une bête fauve, un tigre altéré de sang. Malgré le choléra qui décimait ses troupes, Havelock marcha sur Lucknow, où les rebelles s'étaient fortifiés, et s'empara de cette ville, qu'il saccagea. Harcelé sans cesse par Nana-Sahib, il lui livra deux batailles dans lesquelles il fut victorieux. Toutefois Lucknow pris, l'Oude n'était point rentré sous le joug. Havelock, que la mort frappa en novembre 1857, fut remplacé par sir Colin Campbell, qui, le 5 mai 1858, battit les rebelles à Bareily. Il y eut auparavant bien des mécomptes, de fausses manœuvres, des avortements stratégiques, car l'ennemi était partout et ne se montrait nulle part. Tantôt Nana-Sahib offrait la bataille et disparaissait au moment où l'on croyait en venir aux mains avec lui, tantôt la forteresse où l'on pensait l'avoir cerné se trouvait évacuée de nuit par cet insaisissable fuyard et par ses cipayes. Cependant, au prix de marches forcées on repoussa peu à peu les rebelles vers le nord, et les postes de police établis derrière l'armée anglaise dans chacun des districts qu'elle balayait, replacèrent le pays sous l'autorité britannique. Enfin après un dernier combat (30 décembre 1858) le dernier corps qui restait en deçà de la Raptie fut rejeté derrière ce cours d'eau, et se trouva ainsi sur le territoire du Népaul. C'était la frontière an-

glaise. Sir Colin Campbell, devenu lord Clyde, ne se croyant pas autorisé à pénétrer au delà sans consulter le gouvernement général, reprit la route de Lucknow, le 18 janvier 1859, après avoir reçu à merci plusieurs chefs rebelles, mais sans s'être saisi de Nana-Sahib, dont il avait presque constamment suivi la trace dans les derniers jours de son expédition.

En décembre 1860, les journaux de Calcutta discutaient au sujet de la mort de ce chef. Le *Calcutta Englishman* soutenait que Nana-Sahib avait succombé en août 1858, à la fièvre jaune; mais que son frère, qui servait sous ses ordres, était encore vivant. Le *Friend of India*, au contraire, annonçait que « le monstre est toujours vivant, et qu'il a été vu au mois de mai dernier par un officier de l'armée anglaise ». Des marchands indigènes et banyans assurent qu'il est au Népaul. Quoi qu'il en soit, Cawnpore et Bithoor sont deux noms irrévocablement liés désormais à celui de Nana-Sahib. Ils sonneront toujours à l'oreille comme un glas et saisiront l'imagination par les souvenirs sanglants qu'ils évoquent. Ils rappelleront toujours la trahison la plus infâme, le crime le plus monstrueux que les annales humaines aient jamais signalé à l'horreur des siècles. Excuserons-nous maintenant les représailles terribles exercées par les Anglais? La nécessité politique, l'entraînement irrésistible des causes et des effets, s'ils justifient plus ou moins telle ou telle marche adoptée en telles ou telles circonstances, ne garantissent ni les catastrophes qu'elle amène ni les échecs qui peuvent s'ensuivre. Nous ne discuterons pas sur les mérites et sur les démérites du gouvernement anglais; mais nous n'hésiterons pas à dire que si la révolte des cipayes a été une des conséquences naturelles d'un système d'extension et d'envahissement qui peut être expliqué, motivé, légitimé même, si l'on veut, elle n'en est pas moins un avertissement à la fois et un châtiment qui, dans l'ordre immense des desseins providentiels, sont tout aussi explicables et tout aussi légitimes. H. Fisquet.

E. D. Forgues, *La Révolte des Cipayes*, 1861, in-18. — Macleod Innes, *Rough narrative of the siege of Lucknow*, Calcutta, 1857, in-8°. — *Annuaire des Deux Mondes*; 1857 et 1858. — *Le Times* et le *Morning-Post*, années 1857 et 1858. — F. de Lanoye. — *L'Inde contemporaine*.

NANCEL (*Nicolas* de), en latin *Nancelius*, érudit français, né en 1539, à Nancel, village situé entre Noyon et Soissons, mort en 1610, à Fontevrault. On ignore quel nom portèrent ses parents, qui étaient d'humble condition, et il prit celui de son village natal. Envoyé en 1548 à Paris, il entra comme boursier au collége de Presle et y gagna l'affection de Pierre Ramus, qui en était principal; ce fut par l'intermédiaire de ce dernier qu'après avoir servi de précepteur à ses condisciples, il obtint, à l'âge de dix-huit ans, une chaire publique des langues grecque et latine. Au bout de quelques années, il s'appliqua à l'étude de la médecine, pour laquelle il avait toujours eu de l'attrait; mais, obligé de l'interrompre à cause des troubles religieux, il passa en Flandre (1562), et accepta une chaire d'humanités dans l'université de Douai, que le roi d'Espagne venait d'établir. En 1565 il céda aux vœux de ses amis et vint reprendre sa place au collége de Presle. Reçu docteur à Paris, il alla se fixer à Soissons; son séjour y fut de peu de durée : « L'air y est si sain, dit-il lui-même, et les habitants y sont en si petit nombre qu'un médecin ne peut trouver de quoi s'occuper utilement. » Il se rendait à Angers (1569) auprès de son ami Mazile, premier médecin du roi, lorsqu'en passant à Tours on lui adressa de si vives instances de s'arrêter dans cette ville qu'il y consentit. Il épousa une jeune veuve, qui lui apporta 2,000 écus de dot, et en 1587 il fut attaché comme médecin à la princesse Éléonore de Bourbon, abbesse de Fontevrault. Nancel a composé un très-grand nombre d'ouvrages; il en aurait inondé le public, selon Niceron, si les libraires avaient été aussi ardents à les imprimer qu'il l'était à les publier; mais il se plaint en mille endroits de leur froideur pour ses productions et les accuse de mauvais goût parce qu'à ce sujet ils n'étaient pas de son avis. Nous citerons de lui : *Stichologia græca latinaque informanda et reformanda*; Paris, 1579, in-8°; il voulait assujettir la poésie française aux règles de la poésie grecque et latine afin de la rendre plus difficile et moins commune; — *Discours très-ample de la peste en III livres*; Paris, 1581, in-8°; avec une liste des ouvrages qu'il avait écrits, mais dont peu ont vu le jour; — *Le Miroir des rois et des princes, trad. du grec d'Agapetus*; Tours, 1582, in-12; cette traduction, qui lui coûta, à ce qu'il prétend, trois jours de travail, fut faite pour le roi de Portugal, dom Antoine, qui était alors à Tours; — *De immortalitate animæ, an sedes animæ in corde, an in cerebro problema*; *De risu libellus*; *De legitimo partus tempore* 7, 8, 9, 10, 11 *mensium*; Paris, 1587, in-8°; — *De Mirabili nativitate J.-C. ex B. Maria aïparthenо et theotoco*; Angers, 1593, in-8°; — *Declamationum liber, cum Petri Rami vita*; Paris, 1600, in-8°; la *Vie de Ramus* avait paru en 1599 séparément; elle renferme des faits curieux et doit être regardée comme la plus utile de ses productions; — *Epistolarum de pluribus reliquarum tomus prior*; Paris, 1603, in-8°; ce recueil est suivi des préfaces qu'il destinait à accompagner une édition grecque du Psautier et du Nouveau Testament; — *Analogia microcosmi ad macrocosmum, id est Relatio et propositio universi ad hominem*; Paris, 1611, in-fol., publiée par son fils. P. L.

Scévole de Sainte-Marthe, *Elogia*, lib. 5. — Niceron, *Mémoires*, XXXIX. — Éloy, *Dict. hist. de la médecine*.

NANCEL (*Pierre* de), littérateur français, fils du précédent, né en 1570, à Tours, mort

vers 1641. Il étudia la jurisprudence et exerçait en 1610 les fonctions de substitut près le parlement de Paris. Ayant eu l'occasion de rendre service à la république de Venise, il reçut du doge Memmo une chaîne d'or en présent. Il est auteur d'un recueil devenu extrêmement rare, *Le Théâtre sacré* (Paris, 1606, in-12), et qui contient des tragédies en cinq actes, *Dina ou le Ravisseur*, *Josué ou le sac de Jéricho*, et *Débora ou la délivrance*, composées expressément pour être représentées dans l'amphithéâtre romain de Doué, en Anjou, où jadis on jouait des mystères et des moralités. On rencontre quelques beaux vers dans ces pièces au milieu de bien des trivialités ; elles se ressentent du reste de la précipitation avec laquelle elles furent écrites, s'il est vrai que l'auteur n'a pas consacré, comme il s'en vante, « plus de dix-sept jours à la plus longue et à la plus forte ». On doit encore à Nancel un poëme, *De la Souveraineté des roys* (Paris, 1610), dédié à la reine Marie de Médicis. P. L.

Parfait frères, *Hist. du Théâtre-Français*, IV, 88-96. — P. Lacroix, *Catalogue de la Bibl. dramat. de M. de Soleinne*, I, 191.

NANEK (*Nirankar*), fondateur de la secte des Sikhs, né en 1466, au village de Talwandy ou Raijapour sur les bords du Beijat (Lahore), mort à Khartipour-Daijrah, sur le Râwi (ou Hydrastes), en août 1539. Fils de Kalouverdi, de la caste des Kchatryas, il montra dès sa jeunesse un grand mépris des biens de la terre, et beaucoup de penchant au mysticisme. D'abord berger, puis préposé des greniers d'abondance du gouvernement, il se mit à distribuer toutes les provisions commises à sa garde. Il fit ensuite des pèlerinages à tous les lieux saints de l'Inde, accompagné d'un seul serviteur. Il passa deux ans, en société de Dchayâni Kâbir, dans la ville de Sivanobbhon. Ce fut la liaison avec ce fondateur d'une secte monothéiste qui fixa les idées de Nanek. Il fit enfin le pèlerinage de La Mecque et de Médine, ainsi que celui des imans chiites, à Bagdad et à Mechd. De retour aux Indes, il rédigea un grand ouvrage l'*Adi-Granth*, et se mit encore à voyager pour répandre ses idées monothéistes. Quelques-uns de ses contradicteurs le sommant de prouver sa mission par des miracles, il déclara n'en avoir pas besoin, puisque sa principale défense était la pureté de sa doctrine. Dieu lui-même apparut à Nanek, lui dictant les principaux commandements de la loi nouvelle. Reverer un seul Dieu, aimer tous les hommes, et faire des ablutions fréquentes ; voila les trois principales règles qui sont communes aux Musulmans et aux Hindous ; pour toutes les autres, Nanek se rapproche de préférence des derniers. Après les dissensions apportées dans le monde par le peché, un sauveur apparut, qui fut le prophète Mahomet ; mais après sa mort le mal empira, par suite des soixante-douze sectes, nées dans le sein de l'islam. Il faut de temps en temps un *Avatour* (ou homme- pour ramener le bien sur terre, car toutes le physiques et intellectuelles éprouvent de sements périodiques ; c'est là le sens des nations de Vischnou : la dernière, qui doit le monde, est celle de Nanek, qui ferm poque du dernier *Kali-Youga*, ou âge cor A cette doctrine Nanek a mêlé les idée théistes ou idéalistes du bouddhisme ; t corps, tous les hommes, et tous les di sont, selon lui, que les ombres, sans réa l'Être suprême. « Ce que je suis, tu l'es aus le monde est une apparence sans fond. » s'écarte du bouddhisme en rejetant le chisme, et en prêchant les bonnes œuvres seule essence de la religion. La religion d une religion de paix ; sa cuirasse doit se ser de raisonnements. Le culte institué p nek est des plus simples. On chante de tiques ; puis on apporte le livre saint, *Granth*, auquel on sacrifie des fleurs, de l et des fruits. Ces offrandes appartiennent au prêtre officiant, qui distribue des c et autres mets doux, comme cela se p dans le culte des Vaïchnoudas. Nanek, qu sente la Divinité comme être invisible, n'e aux une représentation figurée. Du nom de appelé par ses sectateurs *Baba* (père) et ((maître), on nommait *Gonbonruba* le conse ral de la nation, qui régissait les Sikhs pen certain temps, et qui était censé délibér l'inspiration immédiate du Dieu invisib cérémonies d'admission consistent à la pieds des néophytes dans une eau appe *hul*. Nanek a inventé aussi des caracter ticuliers d'écriture pour les livres sacré secte ; ils sont appelés *gomen mhonkis*. sa mort, ne trouvant aucun de ses fils lui succéder, il choisit un de ses disciple ou Labana, dont il changea le nom en *A* Ses successeurs ont été tous appelés *Go* et n'ont exercé dans le premier siècle q fonctions spirituelles. Nanek lui-même dans une ville des bords du Râwi, dont l recouvrent maintenant sa sépulture. Singh, l'un des derniers souverains de L a fait frapper des monnaies avec l'effi sectateur, nommées roupies de Nanek, et deux francs. CH. RE

Forster, *Voyage de Bengal à Saint-Petersb* Crawfurd, *Sketches relatives to the history of t doos*, *Asiatic researches*. — Raumer, *Histor schenbuch* de 1832. — Hugel, *Kaschmir und d der Sikhs*.

NANGIS (*Nicolas* DE BRICHANTEAU, M DE), général français, mort en novembre Il descendait d'une famille noble et a qui tirait son nom de la terre de Bri Brichanteau, située dans la Beauce ; *Antoine*, colonel du régiment des garde çaises, avait reçu, le 25 février 1589, la d'amiral de France. Pendant les guerres Ligue, il servit au siége de Laon et au

laine-Française. En 1600 il prit part capitaine à la conquête de la Savoie. en 1619 d'une compagnie de chevau-l assista aux siéges de Montauban et de •. On le créa maréchal de camp en uis commandant de Laon en 1636 et de en 1641. P. L.

r, *Hist. des gr. off. de la couronne*, VII. — *hronol. milit.*, VI, 92.

NANGIS (*François* DE BRICHANTEAU, marquis du précédent, né le 4 octobre 16(1)8, 4 juillet 1644, au siége de Gravelines. cornette d'une compagnie de chevau-puis mestre de camp d'un régiment d'in-de son nom, qu'il leva en 1636, il ser-Condé en Roussillon et en Flandre, ob-640 le régiment de Picardie, combattit i et fut nommé maréchal-de-camp, le 1643. P. L.

r, *Grands off. de la couronne*, VII. 896. — Pi-*ronol. milit.*, VI, 176.

NANGIS (*Louis-Armand* DE BRICHANTEAU, DE), maréchal de France, né le 27 sep-1682, mort le 8 octobre 1742, à Versail-tait petit-neveu du précédent et fils de *Auguste*, mort en 1690, brigadier de cava-ès l'âge de huit ans, il devint colonel du it de Royal-Marine, à la place de son 1700 il l'échangea contre celui de Bour-, à la tête duquel il se trouva en 1702 que du pont d'Huningue et à la bataille llingen, en 1703 au combat d'Hochstedt, 704 au siége d'Augsbourg. A cette der-te il passa en Bavière, et chassa, après te opiniâtre, les ennemis du village de lt. Nommé brigadier, il rejoignit le ma-e Villars, et le seconda avec le plus bril-rage dans les nombreux engagements de e guerre; s'étant jeté avec six compa-grenadiers dans la petite ville de Dour-y fit pendant trois semaines une résis-opiniâtre. A cette époque Nangis était, expression de Saint-Simon, « la fleur des n visage gracieux sans rien de rare, it sans rien de merveilleux, élevé dans e et dans la galanterie par la maréchale efort, sa grand'mère, et Mme de Blan-nère, qui y étaient des maîtresses passées. tout jeune par elles dans le grand monde, es étaient une espèce de centre, il n'avait que celui de plaire aux dames, de parler ngage et de s'assurer les plus désirables discrétion qui n'était pas de son âge. e que lui n'était alors plus à la mode. » réchal de camp, le 19 juin 1708, Nangis l'armée de Flandre le duc de Bourgo-nt il était fort bien traité. Après s'être é à Oudenarde et à Meldre sur l'Escaut, à Malplaquet plusieurs drapeaux, qu'il gé de porter au roi avec les détails de rnée, et concourut encore à la victoire in et à la prise de plusieurs places; en 1713, pendant le siége de Fribourg, il emporta, l'épée à la main, la lunette de la tête du chemin couvert et fut blessé en repoussant une sortie des Impériaux. Il devint successivement lieutenant général (8 mars 1718), directeur général de l'infanterie (1er mars 1721), chevalier d'honneur de la reine (1725) et chevalier des ordres du roi (1728). Lorsque la guerre se ralluma, on eut encore recours à ses services : il se comporta avec beaucoup de bravoure devant Philipsbourg (1734) et seconda les opérations du duc de Coigny. Le bâton de maréchal de France lui fut donné le 11 février 1741, un an avant sa mort. « Après avoir longtemps, ajoute Saint-Simon, fait une figure flatteuse et singulière par l'élévation de ses heureuses galanteries et par le grand vol des femmes, du courtisan et de l'officier », il acheva sa vie « sans considération et comme dans la solitude au milieu de la cour, s'ennuyant et ennuyant les autres ». Il avait épousé en 1704 une riche héritière, nièce de La Hoguette, archevêque de Sens. P. L.

Pinard, *Chronol. milit.*, III, 308. — Griffet, *Journ. hist. de Louis XIV*. — Anselme, *Grands off. de la couronne*. — De Quincy, *Hist. milit. de Louis le Grand*. — Saint-Simon, *Memoires*, III, IV, VIII et XI (édit. Chéruel). — Moréri, *Grand Dict. hist.* (édit. 1759).

NANGIS (*Guill.* DE). *Voy.* GUILLAUME.

NANI (*Domenico* MIRABELLI), érudit italien, vivait dans la seconde partie du quinzième siècle. Il enseignait les belles-lettres à Alba Pompeia, dans les environs de Turin. On lui doit un de ces ouvrages dont les éditions multipliées constatent le mérite et l'utilité; il a pour titre *Polyanthea* (Savone, 1503, in-4°), et a contribué pendant le seizième siècle au développement des études anciennes. P.

Rotermund, *Supplém. à Jöcher*.

NANI (*Jean-Baptiste-Felix-Gaspard*), homme d'État et historien italien, né le 30 août 1616, à Venise, mort le 5 novembre 1678. D'une des plus anciennes familles de la république, il accompagna en 1638 son père, qui venait d'être nommé ambassadeur à Rome. De retour à Venise en 1641, il fut nommé en cette année sage des ordres, et en 1644 sage de terre ferme; en cette même année il se rendit à la cour de France en qualité d'ambassadeur. Devenu en 1652 historiographe de la république, il renonça généreusement aux appointements de sa charge, à cause de l'état embarrassé des finances de son pays. Dans les années suivantes, il fut successivement élevé aux dignités de sage grand et de procurateur de Saint-Marc, et fut envoyé aussi comme ambassadeur auprès de l'empereur et en 1660 auprès du roi de France, qu'il contribua à remettre en paix avec l'Espagne. Il fut aussi nommé cinq fois réformateur de l'université de Padoue, et plus tard bibliothécaire de Saint-Marc. Enfin, dans la dernière année de sa vie, il fut chargé avec deux autres sénateurs de rédiger un code de toutes les lois de la république. On a de lui: *Historia della republica veneta*; Venise,

1662-1679, 2 vol. in-4°; souvent réimprimée; et reproduite dans le t. VIII du *Recueil des historiens de Venise*, publié en 1720; le premier volume a été traduit en français par l'abbé Tallemant; Paris, 1679, 4 vol. in-12; le second par Masclary; Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12; l'ouvrage de Nani commence à l'année 1613 et va jusqu'en 1671. « Nani, dit l'abbé Le Gendre, en ce qui touche de près ou de loin l'intérêt de la république, est plus Vénitien qu'historien. Dans le reste il rend volontiers justice, et dit des gens ce qu'il sait. Les portraits qu'il y fait sont d'autant plus fidèles, qu'il avait étudié en ses différentes ambassades les princes et les ministres qu'il peint. Si son style était moins enflé, sa diction plus pure, et ses phrases moins embarrassées de gérondifs, de participes et de parenthèses, il n'est point parmi les modernes d'historien qui le surpassât » ; — *Relazione dello stato dell' Imperio della Germania*, dans le tome Ier des *Lettere memorabili* de Bulifon (Pozzuoli, 1693), où se trouve aussi sa *Relazione del regno di Francia*. O.

P. Cath. Zeno. *Vita di Nani* (en tête de l'édit. l'*Historia Veneta* de Nani, publiée dans le *Recueil des historiens de Venise*). — P. Aug. Zeno, *Memorie degli scrittori Veneti Patritii*. — Niceron, *Mem.*, t. XI. — Oct. Ferrario, *Opera varia* (Wolfenbüttel, 1711, t. I, p. 670.)

NANI (*Tommaso*), jurisconsulte italien, né en 1757, à Morbegno (Valteline), mort le 19 août 1813, à Pavie. Il fit ses études à Pavie et il n'avait pas encore quitté les bancs de l'école lorsqu'il écrivit, en 1781, la dissertation *De Indiciis eorumque usu in cognoscendis criminibus*, laquelle lui fit donner par acclamation la collation des grades académiques. Appelé en 1794 à succéder à Cremani, son maître, dans la chaire de droit civil, il se montra favorable aux idées françaises, et prit place au conseil des anciens de la république Cisalpine. En 1802 il siégea dans la consulte de Lyon comme député du collége des savants. Le vice-roi d'Italie le nomma conseiller d'État et membre du conseil des prises maritimes. On a de Nani : *De Indulgentia criminum et præscriptione;* Côme, 1789, in-4°; — *Principii di giurisprudenza criminale;* Milan, 1812, t. Ier, in-8°; il est à regretter que la mort ait empêché Nani de publier la suite de cet ouvrage estimé. Il a édité avec des notes *De Jure dotium apud Romanos* (Milan, 1788) d'Amoretti; *De criminibus* (Milan, 1803) d'Antoine Matthæi; *Codice penale per la Toscana;* et *Codice penale del regno d'Italia* (4 vol., in-8°). On lui doit encore la traduction de l'*Analyse raisonnée du droit français* (1801, 6 vol. in-8°) de Gin, et quelques articles dans le recueil de l'Institut italien, dont il était membre. P.

E. de Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, I.

NANINI (*Giovanni-Maria*), compositeur italien, né vers 1540, à Vallerano, mort le 11 mars 1607, à Rome. Il étudia le contrepoint dans l'école de Goudimel, et y eut pour condisciple Palestrina. De 1571 à 1575, il remplit les fonctions de maître de chapelle à l'église de Sainte-Marie-Majeure, et en 1577 il entra au collége des chantres de la chapelle pontificale. Il dirigea une école de composition, qui fut la première de ce genre fondée à Rome par un Italien. Selon M. Fétis, ce maître doit être regardé comme un des plus savants hommes de l'école romaine, et ses productions méritent d'être placées immédiatement après celles de Palestrina. On chante encore quelques-uns de ses motets, entre autres aux matines de Noël un *Hodie nobis cœlorum rex*, qui est vraiment beau. Il a publié : *Motetti* (2 livres); Venise, 1578, in-4°; — *Madrigali a cinque voci* (4 livres); ibid., 1579-1586, 4 vol. in-4°; — *Canzonette a tre voci;* ibid., 1587, in-4°. On connaît encore de lui beaucoup de morceaux disséminés dans plusieurs recueils; et en manuscrit, des canons, des litanies, des messes, des psaumes et un *Traité de contrepoint*.

Son frère puîné, *Giovanni-Bernardino*, fut aussi maître de chapelle à Rome; un des premiers, il abandonna l'ancien style pour la nouvelle musique avec accompagnement d'orgue. On lui doit : *Madrigali;* Venise et Rome, 1595-1612, 3 part. in-4°; — *Mottecta;* Rome, 1608-1618, 4 part. in-4°; — *Salmi;* ibid., 1620, in-4°. P.

Baini, *Memorie della vita di Palestrina*, II, 26. — Fetis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

NANNI DI BANCO, sculpteur italien, né à Florence, en 1383, mort après 1421. Issu d'une famille riche et distinguée, il s'adonna à la sculpture sous la direction de Donatello, qu'il récompensa assez mal de ses soins, si l'on en croit Baldinucci. Il exécuta, aux frais des corporations de métiers, plusieurs statues destinées à des niches extérieures de l'église d'Orsan-Michele. Son chef-d'œuvre est un fronton très-élevé qui surmonte une porte de la cathédrale de Florence faisant face à la via del Cocomero. Au centre est la Vierge enlevée au ciel par deux petits anges et un chérubin; elle se détache sur une auréole dont la forme ovale ou en amande a fait donner au bas-relief le nom vulgaire de la *Mandorla* (l'Amande). L'auréole est soutenue par quatre anges. Aux côtés de la base du fronton, on voit à gauche saint Thomas prosterné, à droite un ours grimpant sur un chêne. Cicognara, qui a publié cette composition (t. II, pl. L.), la juge avec raison une des meilleures productions de la sculpture du quinzième siècle. Elle fut terminée en 1421. E B—n.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie de' professori*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

NANNI DI BACCIO BIGIO, sculpteur et architecte florentin, vivait dans les deux premiers tiers du seizième siècle. Il étudia la sculpture sous Raffaele de Montelupo, et produisit la statue du pape *Clement VII* à la Minerve à Rome, et une bonne copie de *La Pitié* de Michel-Ange, qu'il exécuta, dit-on, sous sa direction pour l'église dell' Anima. Après avoir étudié l'architecture,

›renzetto, il fut employé aux travaux de ique de Saint-Pierre par Antonio de San- On sait que Michel-Ange, succédant à San- commença par détruire tout ce qu'avait prédécesseur, congédiant tous ceux qui travaillé sous ses ordres. De là la que Nanni porta au prince de l'école flo- haine à laquelle, il est triste de le dire, peut être d'avoir échappé à l'oubli. « En t Quatremère de Quincy, Nanni n'a point l'ouvrage propre à lui assurer une place parmi les architectes de son époque, -être aurait-il peu mérité d'en obtenir ns l'histoire de l'architecture si l'homme osa devenir le rival et sur lequel il réussit igue à l'emporter deux fois, ne lui eût une certaine célébrité. » — Michel-Ange té chargé de la restauration du pont ria sur le Tibre, Nanni lui fit retirer, et s'en acquitta lui-même de telle sorte première inondation le pont fut emporté. rd il réussit à se faire adjoindre à Michel- lans les travaux de Saint-Pierre. Michel- éclama avec sa vivacité ordinaire, prouva nce de Nanni, qui, dit Vasari, fut hon- ent congédié. Plusieurs édifices considé- de Rc ont été élevés sur ses dessins, alais *Ricci* et *Salviati*. E. B.—N.

Vite. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — *Dizionario*. — Quatremère de Quincy, *Dict. tecture*.

NI (*Remigio*), dit *Remi de Florence*, eur italien, né vers 1521, à Florence, où ort, en 1581. Il était de la noble et an- famille des Nanni. Entré dans l'ordre de ominique, il s'y distingua par sa piété et science, et fut élevé à différentes digni- ndant la peste qui désola sa ville natale il alla au secours de ses compatriotes; il se rendit à Ancône, et passa de là à où pendant douze ans il s'appliquait à la ition de ses ouvrages. En 1569 il fut ap- Rome par le pape Pie V pour surveiller ssion des œuvres de saint Thomas d'A- On a de Nanni : *Rime*; Venise, 1547, — *Orazioni militari raccolte da tutti rici antichi e moderni*; Venise, 1557, n-4°; la seconde édition a été revue et ntée; — *Orazioni in materia civile e le tratte dagli storici*; Venise, 1561, — *Poesie in lode della Madonna*; 1577, in-4°; — *Considerazioni cento opra l'*Historie *di Fr. Guicciardini*; Ve- 582, in-4°; — *I due Amanti*, *egloga ale*; Ferrare, 1595, in-8°; — *Tirsi*, ; Macerata, 1606, in-12; — des poésies es dans plusieurs recueils du temps. Il it du latin : *De' Rimedii dell' una e l'al- rtuna* (de Pétrarque); Venise, 1549, — *Degli Uomini illustri* (d'Emilio : l, 1550, in-8°; — *Delle Guerre de'* (d'Ammien Marcellin); ibid., 1550, in-8°; — *Le Epistole di Ovidio in versi sciolti*; ibid., 1555, 1560, 1569, in-12; — *Historia delle cose settentrionali* (d'Olaüs Magnus); ibid, 1561, in-8°; et 1565, in-fol.; — *Le due deche dell' historia di Sicilia* (du P. Fazello); ibid., 1584, in-4°; Palerme, 1628, in-fol.; — *Epistole e Evangelj, con annotazioni morali*; ibid., 1575, 1584, 1597, 1599, 1639, in-4°; Turin, 1582, in-fol.; toutes ces éditions avaient été précédées de deux autres moins amples, et dont la date est inconnue; — *Instituzione del buono e beato vivere* (de Marco Marulo); ibid., 1580, 1610, in-4°; — *Summa de' casi di conscienza* (de Bart. Fumi); ibid., 1588, in-4°. Ce savant religieux a édité avec des commentaires, des notes marginales et des tables : *Historie universali* di Villani; Venise, 1559, 2 part. in-4°; — *De Summi Pontificis autoritate, de episcopum residentia et beneficiorum pluralitate*; ibid., 1562, 2 vol. in-4°, collection de traités de saint Thomas d'Aquin, de Cajetan, de Nacchianti, etc.; — *Historia d'Italia* di Fr. Guicciardini; ibid., 1568, 1583, in-4°, avec la vie du célèbre écrivain florentin P.

Échard, *Script. ord. Prædicat.*, II, 259 et 825. – Negri, *Fiorentini Scrittori* — Nicéron, *Mémoires*, XXXIV.

NANNI (*Girolamo*), peintre de l'école romaine, né à Rome, vivait à la fin du seizième siècle. Il travaillait lentement et avait pour devise *poco e buono*, maxime qui devint son surnom. Un de ses meilleurs ouvrages est une *Annonciation* à Santa-Catarina-de'-Funari de Rome. Dans sa vieillesse, il devint aveugle. E. B—N.

Baglione, *Vite de' pittori*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

NANNING ou NANNIUS (*Pierre*), érudit néerlandais, né à Alkmar, en 1500, mort à Louvain, le 21 juin 1557. Après avoir été pendant quelque temps clerc de procureur, il alla faire ses études à Louvain, dirigea ensuite le collége de sa ville natale, et devint en 1535 précepteur au collége Saint-Jérôme à Louvain; quatre ans après il y fut nommé professeur de langue latine au Collége des trois Langues, emploi qu'il exerça avec succès jusqu'à la fin de sa vie. Le cardinal Granvelle, qui appréciait son mérite, lui donna un canonicat à la cathédrale d'Arras. « *Vir fuit ingenio facili*, dit Valère André, *ad quidvis prompto et ad humanitatem ac festivitatem facto*. On a de Nanning : *De Bello Turcis inferendo*; Louvain, 1536, in-12; — *Orationes tres de laudibus eloquentiæ*; Louvain, 1541, in-4°; — *Dialogismi heroinarum*; Louvain, 1541, in-4°; Paris, 1541, in-4°; traduit en français sous le titre de : *Délibérations de cinq nobles dames Lucrèce, Suzanne, Judith, Agnès et Camma*; Paris, 1550, in 8°; — *Deuterologia sive Spicilegia in librum quartum Æneidos*; Louvain, 1544, in-4°; — *Castigationes in T. Livii librum tertium decadis primæ*; Louvain, 1545, in-4°; — Συμμίκτων

sive Miscellanorum decas una; Louvain, 1548, in-12; Leyde, 1548, in 12; ce recueil d'observations critiques sur divers passages d'auteurs anciens a été reproduit dans le *Thesaurus criticus* de Gruter, t. I; — *Declamatio quodlibetica de æternitate mundi*; Louvain, 1550, in-12 : pièce curieuse par les faits singuliers qui y sont rapportés; — *In* Cantica canticorum *paraphrases et scholia;* Louvain, 1554, in-4°; — *In Virgilii* Bucolica *commentaria;* Bâle, 1560, in-12; — *Somnium;* Louvain, 1611, in-16 : satire contre le luxe et la luxure. Nanning a aussi publié un grand nombre d'éditions annotées de divers écrivains anciens, et parmi lesquelles nous citerons : *Theophili Antecessoris Institutiones juris;* Louvain, 1536, in-4°; — *Athenagoræ De mortuorum resurrectione, græce et latine;* Louvain, 1541, in-4°; — *Synesii et Apollonii epistolæ selectiores, latine versæ;* Louvain, 1544, in-4°; — *Chirii Fortunati Rhetoricorum libri tres;* Louvain, 1550, in-12; — *Athanasii Magni Opera latine;* Bâle, 1556, 4 vol. in-fol. : cette traduction fut souvent reproduite; — *A. Prudentii Opera;* Anvers, 1564, in-8°; — un *Commentaire sur l'Art poétique* d'Horace, dans l'édition de cet auteur, donnée en 1608, in-4°. O.

Valère André, *Bibliotheca*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVII. — Paquot, *Mémoires*, t. XIV.

NANNONI (*Angelo*), chirurgien italien, né le 1er juin 1715, à Jussa, dans les environs de Florence, mort dans cette ville, le 30 avril 1790. Dès l'âge de seize ans il se livra à l'étude de l'anatomie et de la chirurgie, et fit des progrès rapides sous la direction d'Angelo Benevoli, chirurgien en chef du grand hôpital de Sainte-Marie-Neuve de Florence. Ses heureuses dispositions, son habileté, des cures obtenues grâce à un perfectionnement dans l'opération de la taille par la méthode latérale lui donnèrent une prompte célébrité. Un de ses bienfaiteurs, le chevalier Maggio, lui ayant procuré les moyens d'augmenter ses connaissances, il se rendit en France (1747), et suivit assidument la pratique des hôpitaux de Paris; il fit même le voyage de Rouen pour y connaître Le Cat, qui passait pour un des meilleurs lithotomistes de l'époque. Aussi bon praticien qu'observateur soigneux, il fut frappé de l'abus qu'on faisait des médicaments ainsi que des incorrections qui existaient dans la façon d'opérer, et il conçut dès lors le projet de rédiger pour ses compatriotes un nouveau code chirurgical. De retour à Florence, il devint professeur et chirurgien en chef de l'hôpital où il avait reçu sa première instruction, et il conserva ces doubles fonctions jusqu'à la fin de sa longue carrière. Il ne voulut point attendre la mort dans son lit, et lorsqu'il la sentit approcher, il reçut, habillé et étendu sur un canapé, l'archevêque Antonio Martini, qui vint en personne lui administrer l'extrême-onction pour lui témoigner la gratitude des pauvres. Ses deux fils embrassèrent la même carrière que lui et ses cinq filles devinrent toutes religieuses. Nannoni était, dans l'opinion de Scarpa, l'un des premiers chirurgiens de l'Italie. « Il acquit, dit Desgenettes, une grande fortune et encore bien qu'il passât pour fort intéressé, on vanta sa libéralité envers les indigents. C'était un homme d'une sévérité de mœurs, qui approchait souvent de la rudesse; son caractère était empreint sur sa physionomie, dans son langage, ses mouvements et jusque dans son costume. » Adversaire de l'humorisme galénique, il prit pour base de son système médical cet axiome que, dans l'état de maladie, il faut laisser agir la nature et quelquefois l'aider. Aux corps huileux, aux baumes, aux résines, aux spiritueux il substitua dans le pansement des plaies les cataplasmes de mie de pain, la charpie sèche, les décoctions émollientes et l'eau pure. On a de Nannoni : *Trattato sopra i mali delle mamelle;* Florence, 1746, in-4° ; il se prononça d'une manière décisive pour la prompte extirpation des squirres ; — *Dissertazioni chirurgiche, cioè della fistula lagrimale, delle cataratte, dei medicamenti essiccanti e caustici;* Paris, 1748, in-4° ; il blâme la perforation de l'os *unguis* dans la fistule lacrymale et conseille l'abaissement de la cataracte ; — *Discorso chirurgico per l'introduzione al corso dell' operazioni da dimonstrarsi sopra il cadavere;* Florence, 1750 : il y est principalement question des méthodes d'amputer les membres ; — *Memorie ed osservazioni chirurgiche, colla storia di molte e diverse malattie felicemente guarite;* ibid., 1755, in-4°; — *Della Semplicità del medicare;* Florence, 1761-1767, 3 vol.; c'est le plus remarquable des ouvrages de Nannoni ; — *Della Semplicità di medicare i mali attenenti alla chirurgia, con aggiunta sopra le malattie delle mamelle;* Venise, 1764, in-4°; — *Trattato chirurgico sopra la simplicità del medicare, con osservazioni e ragionamenti*; Venise, 1770, in-4° ; — *Memoria sull' anevrisma della piegatura del cubito*; Florence, 1784, in-4°. P.

Nannoni (Agostino), *Elogio di Angelo Nannoni;* Florence, 1790, in-8°. — Haller, *Bibl. chirurgica*, lib. 8. — Desgenettes, dans la *Biogr. médicale*.

NANNONI (*Lorenzo*), chirurgien italien, fils du précédent, né en 1749, à Florence, où il est mort, le 14 août 1812. Il reçut une éducation très-soignée et parcourut, aux frais du grand-duc Léopold, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, en compagnie de Felice Fontana, de Giov. Fabroni et de Giorgio Sancti. Successivement placé à la tête de quelques hôpitaux secondaires de Florence, il établit dans l'un d'eux un enseignement qu'il ne discontinua jamais. Pendant l'occupation française, il fut nommé président du grand jury médical. A la mort de son père, il se trouva maître d'une fortune considérable; il prétendait d'ailleurs avoir gagné par lui-même, en vingt-cinq ans, près d'un million de francs. Ne

laissant échapper aucune occasion de faire voir aux riches qu'il n'estimait que leur argent, il en exigeait beaucoup en échange de ses services; cette âpreté au gain était pourtant tempérée par une grande générosité envers les pauvres. En 1811 il fit un voyage en France et dans le nord de l'Italie. « Nannoni, rapporte Desgenettes, ne pratiquait que des opérations indispensables; il finit même par éprouver pour celles qu'il exécutait avec le plus de succès une répugnance qu'il avait de la peine à surmonter. Si on venait à comparer Ange et Laurent Nannoni, on verrait que le père, qui dut encore plus à la nature qu'à l'éducation, fit davantage pour le perfectionnement de l'art que son fils, malgré les nombreux avantages dont il fut constamment environné. Ce dernier s'est à la vérité rendu plus utile par son zèle pour l'enseignement et les nombreux élèves qu'il a formés; mais il a peut-être un peu trop écrit pour sa gloire. » On cite de Lorenzo Nannoni : *Traité sur l'hydrocèle*, trad. en anglais (Londres, 1779, in-12); — *Trattato di chirurgia teorico-pratica, con un corso completo di ostetricia*; Florence, 1785, 6 vol. in-8°; — *Trattato d'anatomia e fisiologia*; ibid., 1788, 3 vol. in-4°; 2e édit., augmentée; ibid., 1793, 3 vol. in-4°. P.

Desgenettes, dans la *Biogr. médicale*.

NANQUIER (*Simon*), poète latin moderne, né dans les environs de Paris, mort au commencement du seizième siècle. Son nom de famille paraît avoir été *Lecoq* ou *du Coq*, et la qualité de *frère* qu'il prend en tête de ses poésies, *frater Simon Nanquerius alias de Gallo*, donne lieu de croire qu'il était moine. En admettant cette opinion, on peut conjecturer qu'il appartenait à l'abbaye de Saint-Faron, ou au couvent de Cerfroi, diocèse de Meaux. Nous avons de lui deux poëmes qu'on lit avec plaisir, et qui sont l'un et l'autre pleins de bonnes maximes et d'une agréable philosophie. On les a imprimés ensemble sous ce titre : *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseria, carmen elegum, necnon bucolicon de funere regis Caroli VIII*; Paris, s. d. (1505), in-4° et in-8°; Lyon, 1557; Paris, 1563 et 1606; Coutances, 1621, in-8°. Dans ces quatre dernières éditions, les poëmes sont accompagnés d'un long commentaire tout au moins inutile. Le premier, en vers élégiaques, est dédié à Charles de Billy, abbé de Saint-Faron, de septembre 1494 à août 1517, à Robert Gaguin, général des Mathurins, mort le 22 mai 1501, et à Fauste Andrelini, poète lauréat, mort le 25 février 1519. Ces dédicaces fixent à peu près l'époque de la pièce de Nanquier, qui a été traduite en vers français par Jean Paradin, de Louhans, sous le titre de : *Micropædie*, Lyon, 1546, in-12, et par Pierre Pichard, de Sillé-le-Guillaume sous celui de *La Mer du temps qui court*, Le Mans, 1556, in-8°. Le deuxième poëme, en vers héroïques, roule sur la mort de Charles VIII, roi de France, arrivée le 6 avril 1498. Il est en forme d'églogue, et deux bergers en sont les interlocuteurs. A la suite, on trouve aussi quelques *Épigrammes* de Nanquier. H. F.

Moreri, *Dict. hist.* — Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, t. II, p. 107 et 735. — La Croix du Maine, *Biblioth. françoise*. — *Catalogue de la Biblioth. impér.*, t. I.

NANSEN (*Hans*), homme politique danois, né le 28 novembre 1598, à Flensburg, mort le 12 novembre 1667, à Copenhague. S'étant adonné au commerce, il fit avec un de ses oncles plusieurs voyages en Russie et en Islande, et s'établit ensuite à Copenhague, où on le mit à la tête de la compagnie d'Islande. Élu à l'unanimité bourgmestre de la capitale (1644), il se montra digne de la confiance de la bourgeoisie par la résolution et la prudence avec lesquelles il agit durant le siége que soutint Copenhague en 1659 contre Charles-Gustave, roi de Suède. Ce fut, dit on, par son concours joint à celui de l'évêque Svane, que Frédéric III effectua, le 10 janvier 1661, la révolution qui rendit la couronne héréditaire de droit et qui conféra au souverain un pouvoir presque illimité. Ses services furent récompensés dans la même année par les charges de président de la magistrature de Copenhague et d'assesseur à la cour suprême. On a de Nansen, sous le titre de *Compendium cosmographicum*, une description abrégée de tout l'univers, écrite en danois et imprimée à Copenhague en 1633, 1635 et 1646, in-8°.

Un de ses descendants, *Hans* NANSEN, magistrat distingué, siégea à l'assemblée extraordinaire convoquée en 1814 à Christiania. Il est auteur de différents morceaux de poésie insérés dans les recueils littéraires. K.

Mœller, *Cimbria litterata*, I, 437-440. — Nyerup et Kraft, *Almindeligt Litteratur-Lexicon*.

NANSOUTY (*Étienne-Antoine-Marie* CHAMPION, comte DE), général français, né à Bordeaux, le 30 mai 1768, mort à Paris, le 6 février 1815. Il descendait d'une ancienne famille de la Bourgogne (1). Admis en 1779 à l'école militaire de Brienne et en 1782 à celle de Paris, il fut nommé sous lieutenant (1783), et passa en 1785 dans le régiment de Bourgogne-infanterie, où son père avait servi. Le maréchal de Beauvau, qui avait suivi ses progrès avec intérêt, le fit nommer capitaine de recrutement, le 6 avril 1788. Le 24 mai suivant il entra dans les hussards de Lauzun, et devint en 1792 lieutenant-colonel. Pendant la première période de la révolution, il sauva les émigrés qui tombaient en son pouvoir. Dans la suite, il donna constamment des preuves de respect pour les propriétés et de désintéressement. C'est pour cela que dans le Tyrol les autorités locales, reconnaissantes de tout ce

(1) L'un de ses ancêtres contribua, pendant la Ligue, à maintenir cette province sous l'autorité du roi; aussi Henri IV nomma-t-il celui qui avait sacrifié sa fortune au soutien de sa cause conseiller d'État, accordant la même faveur à son fils et voulant que le château de Nansouty fût réparé aux frais de l'État.

1662-1679, 2 vol. in-4°; souvent réimprimée; et reproduite dans le t. VIII du *Recueil des historiens de Venise*, publié en 1720; le premier volume a été traduit en français par l'abbé Tallemant; Paris, 1679, 4 vol. in-12; le second par Masclary; Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12; l'ouvrage de Nani commence à l'année 1613 et va jusqu'en 1671. « Nani, dit l'abbé Le Gendre, en ce qui touche de près ou de loin l'intérêt de la république, est plus Vénitien qu'historien. Dans le reste il rend volontiers justice, et dit des gens ce qu'il sait. Les portraits qu'il y fait sont d'autant plus fidèles, qu'il avait étudié en ses différentes ambassades les princes et les ministres qu'il peint. Si son style était moins enflé, sa diction plus pure, et ses phrases moins embarrassées de gerondifs, de participes et de parenthèses, il n'est point parmi les modernes d'historien qui le surpassât » ; — *Relazione dello stato dell' Imperio della Germania*, dans le tome Ier des *Lettere memorabili* de Bulifon (Pozzuoli, 1693), où se trouve aussi sa *Relazione del regno di Francia*. O.

P. Cath. Zeno, *Vita di Nani* (en tête de l'édit. l'*Historia Veneta* de Nani, publiée dans le *Recueil des historiens de Venise*). — P. Aug. Zeno, *Memorie degli scrittori Veneti Patritii*. — Niceron, *Mem.*, t. XI. — Oct. Ferrario, *Opera varia* (Wolfenbüttel, 1711, t. I, p. 670.)

NANI (*Tommaso*), jurisconsulte italien, né en 1757, à Morbegno (Valteline), mort le 19 août 1813, à Pavie. Il fit ses études à Pavie et il n'avait pas encore quitté les bancs de l'école lorsqu'il écrivit, en 1781, la dissertation *De Indiciis eorumque usu in cognoscendis criminibus*, laquelle lui fit donner par acclamation la collation des grades académiques. Appelé en 1794 à succéder à Cremani, son maître, dans la chaire de droit civil, il se montra favorable aux idées françaises, et prit place au conseil des anciens de la république Cisalpine. En 1802 il siégea dans la consulte de Lyon comme député du collége des savants. Le vice-roi d'Italie le nomma conseiller d'État et membre du conseil des prises maritimes. On a de Nani : *De Indulgentia criminum et præscriptione*; Côme, 1789, in-4°; — *Principii di giurisprudenza criminale*; Milan, 1812, t. Ier, in-8°; il est à regretter que la mort ait empêché Nani de publier la suite de cet ouvrage estimé. Il a édité avec des notes *De Jure dotium apud Romanos* (Milan, 1788) d'Amoretti; *De criminibus* (Milan, 1803) d'Antoine Matthæi; *Codice penale per la Toscana*; et *Codice penale del regno d'Italia* (4 vol., in-8°). On lui doit encore la traduction de l'*Analyse raisonnée du droit français* (1801, 6 vol. in-8°) de Gin, et quelques articles dans le recueil de l'Institut italien, dont il était membre. P.

E. de Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, I.

NANINI (*Giovanni-Maria*), compositeur italien, né vers 1540, à Vallerano, mort le 11 mars 1607, à Rome. Il étudia le contrepoint dans l'école de Goudimel, et y eut pour condisciple Palestrina. De 1571 à 1575, il remplit les fonctions de maître de chapelle à l'église de Sainte-Marie-Majeure, et en 1577 il entra au collége des chantres de la chapelle pontificale. Il dirigea une école de composition, qui fut la première de ce genre fondée à Rome par un Italien. Selon M. Fétis, ce maître doit être regardé comme un des plus savants hommes de l'école romaine, et ses productions méritent d'être placées immédiatement après celles de Palestrina. On chante encore quelques-uns de ses motets, entre autres aux matines de Noël un *Hodie nobis cœlorum rex*, qui est vraiment beau. Il a publié : *Motetti* (2 livres); Venise, 1578, in-4°; — *Madrigali a cinque voci* (4 livres); ibid., 1579-1586, 4 vol. in-4°; — *Canzonette a tre voci*: ibid., 1587, in-4°. On connaît encore de lui beaucoup de morceaux disséminés dans plusieurs recueils; et en manuscrit, des canons, des litanies, des messes, des psaumes et un *Traité de contrepoint*.

Son frère puîné, *Giovanni-Bernardino*, fut aussi maître de chapelle à Rome; un des premiers, il abandonna l'ancien style pour la nouvelle musique avec accompagnement d'orgue. On lui doit : *Madrigali*; Venise et Rome, 1598-1612, 3 part. in-4°; — *Mottetti*; Rome, 1608-1618, 4 part. in-4°; — *Salmi*; ibid., 1620, in-4°. P.

Baini, *Memorie della vita di Palestrina*, II, 26. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

NANNI DI BANCO, sculpteur italien, né à Florence, en 1383, mort après 1421. Issu d'une famille riche et distinguée, il s'adonna à la sculpture sous la direction de Donatello, qu'il récompensa assez mal de ses soins, si l'on en croit Baldinucci. Il exécuta, aux frais des corporations de métiers, plusieurs statues destinées à des niches extérieures de l'église d'Orsan-Michele. Son chef-d'œuvre est un fronton très-élevé qui surmonte une porte de la cathédrale de Florence faisant face à la via del Cocomero. Au centre est la Vierge enlevée au ciel par deux petits anges et un chérubin; elle se détache sur une auréole dont la forme ovale ou en amande a fait donner au bas-relief le nom vulgaire de la *Mandorla* (l'Amande). L'auréole est soutenue par quatre anges. Aux côtés de la base du fronton, on voit à gauche saint Thomas prosterné, à droite un ours grimpant sur un chêne. Cicognara, qui a publié cette composition (t. II, pl. L.), la juge avec raison une des meilleures productions de la sculpture du quinzième siècle. Elle fut terminée en 1421. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie de' professori*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

NANNI DI BACCIO BIGIO, sculpteur et architecte florentin, vivait dans les deux premiers tiers du seizième siècle. Il étudia la sculpture sous Raffaele de Montelupo, et produisit la statue du pape *Clement VII* à la Minerve à Rome, et une bonne copie de *La Piété* de Michel-Ange, qu'il exécuta, dit-on, sous sa direction pour l'église dell' Anima. Après avoir étudié l'architecture,

sous Lorenzetto, il fut employé aux travaux de la basilique de Saint-Pierre par Antonio de San-Gallo. On sait que Michel-Ange, succédant à San-Gallo, commença par détruire tout ce qu'avait fait son prédécesseur, congédiant tous ceux qui avaient travaillé sous ses ordres. De là la haine que Nanni porta au prince de l'école florentine, haine à laquelle, il est triste de le dire, il doit peut être d'avoir échappé à l'oubli. « En effet, dit Quatremère de Quincy, Nanni n'a point laissé d'ouvrage propre à lui assurer une place distinguée parmi les architectes de son époque, et peut-être aurait-il peu mérité d'en obtenir une dans l'histoire de l'architecture si l'homme dont il osa devenir le rival et sur lequel il réussit par intrigue à l'emporter deux fois, ne lui eût donné une certaine célébrité. » — Michel-Ange avait été chargé de la restauration du pont Santa-Maria sur le Tibre, Nanni lui fit retirer ce travail, et s'en acquitta lui-même de telle sorte qu'à la première inondation le pont fut emporté. Plus tard il réussit à se faire adjoindre à Michel-Ange dans les travaux de Saint-Pierre. Michel-Ange réclama avec sa vivacité ordinaire, prouva l'ignorance de Nanni, qui, dit Vasari, fut honteusement congédié. Plusieurs édifices considérables de Rome ont été élevés sur ses dessins, notamment les *palais Ricci* et *Salviati*. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture*.

NANNI (*Remigio*), dit *Remi de Florence*, littérateur italien, né vers 1521, à Florence, où il est mort, en 1581. Il était de la noble et ancienne famille des Nanni. Entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il s'y distingua par sa piété et par sa science, et fut élevé à différentes dignités. Pendant la peste qui désola sa ville natale (1547), il alla au secours de ses compatriotes; en 1554 il se rendit à Ancône, et passa de là à Venise, où pendant douze ans il s'appliquait à la composition de ses ouvrages. En 1569 il fut appelé à Rome par le pape Pie V pour surveiller l'impression des œuvres de saint Thomas d'Aquin. On a de Nanni : *Rime;* Venise, 1547, in-8°; — *Orazioni militari raccolte da tutti gli storici antichi e moderni;* Venise, 1557, 1560, in-4°; la seconde édition a été revue et augmentée; — *Orazioni in materia civile e criminale tratte dagli storici;* Venise, 1561, in-4°; — *Poesie in lode della Madonna;* Venise, 1577, in-4°; — *Considerazioni cento civili sopra l'Historie di Fr. Guicciardini;* Venise, 1582, in-4°; — *I due Amanti, egloga pastorale;* Ferrare, 1595, in-8°; — *Tirsi, egloga;* Macerata, 1606, in-12; — des poésies italiennes dans plusieurs recueils du temps. Il a traduit du latin : *De' Rimedii dell' una e l'altra fortuna* (de Pétrarque); Venise, 1549, in-8°; — *Degli Uomini illustri* (d'Emilio Probo); ibid, 1550, in-8°; — *Delle Guerre de' Romani* (d'Ammien Marcellin); ibid., 1550, in-8°; — *Le Epistole di Ovidio in versi sciolti;* ibid., 1555, 1560, 1569, in-12; — *Historia delle cose settentrionali* (d'Olaüs Magnus); ibid, 1561, in-8°; et 1565, in-fol.; — *Le due deche dell' historia di Sicilia* (du P. Fazello); ibid., 1584, in-4°; Palerme, 1628, in-fol.; — *Epistole e Evangelj, con annotazioni morali;* ibid., 1575, 1584, 1597, 1599, 1639, in-4°; Turin, 1582, in-fol.; toutes ces éditions avaient été précédées de deux autres moins amples, et dont la date est inconnue; — *Instituzione del buono e beato vivere* (de Marco Marulo); ibid., 1580, 1610, in-4°; — *Summa de' casi di conscienza* (de Bart. Fumi); ibid., 1588, in-4°. Ce savant religieux a édité avec des commentaires, des notes marginales et des tables : *Historie universali* di Villani; Venise, 1559, 2 part. in-4°; — *De Summi Pontificis autoritate, de episcopum residentia et beneficiorum pluralitate;* ibid., 1562, 2 vol. in-4°, collection de traités de saint Thomas d'Aquin, de Cajetan, de Nacchianti, etc.; — *Historia d'Italia* di Fr. Guicciardini; ibid., 1568, 1583, in-4°, avec la vie du célèbre écrivain florentin P.

Échard, *Script. ord. Prædicat.*, II, 259 et 828. – Negri, *Fiorentini Scrittori* — Nicéron, *Mémoires*, XXXIV.

NANNI (*Girolamo*), peintre de l'école romaine, né à Rome, vivait à la fin du seizième siècle. Il travaillait lentement et avait pour devise *poco e buono*, maxime qui devint son surnom. Un de ses meilleurs ouvrages est une *Annonciation* à Santa-Catarina-de'-Funari de Rome. Dans sa vieillesse, il devint aveugle. E. B—N.

Baglione, *Vite de' pittori*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

NANNING ou NANNIUS (*Pierre*), érudit néerlandais, né à Alkmar, en 1500, mort à Louvain, le 21 juin 1557. Après avoir été pendant quelque temps clerc de procureur, il alla faire ses études à Louvain, dirigea ensuite le collége de sa ville natale, et devint en 1535 précepteur au collége Saint-Jérôme à Louvain; quatre ans après il y fut nommé professeur de langue latine au Collége des trois Langues, emploi qu'il exerça avec succès jusqu'à la fin de sa vie. Le cardinal Granvelle, qui appréciait son mérite, lui donna un canonicat à la cathédrale d'Arras. « *Vir fuit ingenio facili*, dit Valère André, *ad quidvis prompto et ad humanitatem ac festivitatem facto*. On a de Nanning : *De Bello Turcis inferendo;* Louvain, 1536, in-12; — *Orationes tres de laudibus eloquentiæ;* Louvain, 1541, in-4°; — *Dialogismi heroinarum;* Louvain, 1541, in-4°; Paris, 1541, in-4°; traduit en français sous le titre de : *Délibérations de cinq nobles dames Lucrèce, Suzanne, Judith, Agnès et Camma;* Paris, 1550, in 8°; — *Deuterologia sive Spicilegia in librum quartum Æneidos;* Louvain, 1544, in-4°; — *Castigationes in T. Livii librum tertium decadis primæ;* Louvain, 1545, in-4°; — Συμμίκτων

sive Miscellanorum decas una; Louvain, 1548, in-12; Leyde, 1548, in 12; ce recueil d'observations critiques sur divers passages d'auteurs anciens a été reproduit dans le *Thesaurus criticus* de Gruter, t. I; — *Declamatio quodlibetica de æternitate mundi*; Louvain, 1550, in-12 : pièce curieuse par les faits singuliers qui y sont rapportés; — *In* Cantica canticorum *paraphrases et scholia*; Louvain, 1554, in-4°; — *In Virgilii* Bucolica *commentaria*; Bâle, 1560, in-12; — *Somnium*; Louvain, 1611, in-16 : satire contre le luxe et la luxure. Nanning a aussi publié un grand nombre d'éditions annotées de divers écrivains anciens, et parmi lesquelles nous citerons : *Theophili Antecessoris Institutiones juris*; Louvain, 1536, in-4°; — *Athenagoræ De mortuorum resurrectione, græce et latine*; Louvain, 1541, in-4°; — *Synesii et Apollonii epistolæ selectiores, latine versæ*; Louvain, 1544, in-4°; — *Chirii Fortunati Rhetoricorum libri tres*; Louvain, 1550, in-12; — *Athanasii Magni Opera latine*; Bâle, 1556, 4 vol. in-fol. : cette traduction fut souvent reproduite; — *A. Prudentii Opera*; Anvers, 1564, in-8°; — un *Commentaire sur l'Art poétique* d'Horace, dans l'édition de cet auteur, donnée en 1608, in-4°. O.

Valère André, *Bibliotheca*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVII. — Paquot, *Mémoires*, t. XIV.

NANNONI (*Angelo*), chirurgien italien, né le 1er juin 1715, à Jussa, dans les environs de Florence, mort dans cette ville, le 30 avril 1790. Dès l'âge de seize ans il se livra à l'étude de l'anatomie et de la chirurgie, et fit des progrès rapides sous la direction d'Angelo Benevoli, chirurgien en chef du grand hôpital de Sainte-Marie-Neuve de Florence. Ses heureuses dispositions, son habileté, des cures obtenues grâce à un perfectionnement dans l'opération de la taille par la méthode latérale lui donnèrent une prompte célébrité. Un de ses bienfaiteurs, le chevalier Maggio, lui ayant procuré les moyens d'augmenter ses connaissances, il se rendit en France (1747), et suivit assidûment la pratique des hôpitaux de Paris; il fit même le voyage de Rouen pour y connaître Le Cat, qui passait pour un des meilleurs lithotomistes de l'époque. Aussi bon praticien qu'observateur soigneux, il fut frappé de l'abus qu'on faisait des médicaments ainsi que des incorrections qui existaient dans la façon d'opérer, et il conçut dès lors le projet de rédiger pour ses compatriotes un nouveau code chirurgical. De retour à Florence, il devint professeur et chirurgien en chef de l'hôpital où il avait reçu sa première instruction, et il conserva ces doubles fonctions jusqu'à la fin de sa longue carrière. Il ne voulut point attendre la mort dans son lit, et lorsqu'il la sentit approcher, il reçut, habillé et étendu sur un canapé, l'archevêque Antonio Martini, qui vint en personne lui administrer l'extrême-onction pour lui témoigner la gratitude des pauvres. Ses deux fils embrassèrent la même carrière que lui et ses cinq filles devinrent toutes religieuses. Nannoni était, dans l'opinion de Scarpa, l'un des premiers chirurgiens de l'Italie. « Il acquit, dit Desgenettes, une grande fortune et encore bien qu'il passât pour fort intéressé, on vanta sa libéralité envers les indigents. C'était un homme d'une sévérité de mœurs, qui approchait souvent de la rudesse; son caractère était empreint sur sa physionomie, dans son langage, ses mouvements et jusque dans son costume. » Adversaire de l'humorisme galénique, il prit pour base de son système médical cet axiome que, dans l'état de maladie, il faut laisser agir la nature et quelquefois l'aider. Aux corps huileux, aux baumes, aux résines, aux spiritueux il substitua dans le pansement des plaies les cataplasmes de mie de pain, la charpie sèche, les décoctions émollientes et l'eau pure. On a de Nannoni : *Trattato sopra i mali delle mamelle*; Florence, 1746, in-4°; il se prononça d'une manière décisive pour la prompte extirpation des squirres; — *Dissertazioni chirurgiche, cioè della fistula lagrimale, delle cataratte, dei medicamenti exsiccanti e caustici*; Paris, 1748, in-4°; il blâme la perforation de l'os *unguis* dans la fistule lacrymale et conseille l'abaissement de la cataracte; — *Discorso chirurgico per l'introduzione al corso dell' operazioni da dimonstrarsi sopra il cadavere*; Florence, 1750 : il y est principalement question des méthodes d'amputer les membres; — *Memorie ed osservazioni chirurgiche, colla storia di molte e diverse malattie felicemente guarite*; ibid., 1755, in-4°; — *Della Semplicità del medicare*; Florence, 1761-1767, 3 vol.; c'est le plus remarquable des ouvrages de Nannoni; — *Della Semplicità di medicare i mali attenenti alla chirurgia, con aggiunta sopra le malattie delle mamelle*; Venise, 1764, in-4°; — *Trattato chirurgico sopra la simplicità del medicare, con osservazioni e ragionamenti*; Venise, 1770, in-4°; — *Memoria sull' anevrisma della piegatura del cubito*; Florence, 1784, in-4°. P.

Nannoni (Agostino), *Elogio di Angelo Nannoni*; Florence, 1790, in-8°. — Haller, *Bibl. chirurgica*, lib. 8. — Desgenettes, dans la *Biogr. médicale*.

NANNONI (*Lorenzo*), chirurgien italien, fils du précédent, né en 1749, à Florence, où il est mort, le 14 août 1812. Il reçut une éducation très-soignée et parcourut, aux frais du grand-duc Léopold, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, en compagnie de Felice Fontana, de Giov. Fabroni et de Giorgio Sancti. Successivement placé à la tête de quelques hôpitaux secondaires de Florence, il établit dans l'un d'eux un enseignement qu'il ne discontinua jamais. Pendant l'occupation française, il fut nommé président du grand jury médical. A la mort de son père, il se trouva maître d'une fortune considérable; il prétendait d'ailleurs avoir gagné par lui-même, en vingt-cinq ans, près d'un million de francs. Ne

laissant échapper aucune occasion de faire voir aux riches qu'il n'estimait que leur argent, il en exigeait beaucoup en échange de ses services; cette âpreté au gain était pourtant tempérée par une grande générosité envers les pauvres. En 1811 il fit un voyage en France et dans le nord de l'Italie. « Nannoni, rapporte Desgenettes, ne pratiquait que des opérations indispensables; il finit même par éprouver pour celles qu'il exécutait avec le plus de succès une répugnance qu'il avait de la peine à surmonter. Si on venait à comparer Ange et Laurent Nannoni, on verrait que le père, qui dut encore plus à la nature qu'à l'éducation, fit davantage pour le perfectionnement de l'art que son fils, malgré les nombreux avantages dont il fut constamment environné. Ce dernier s'est à la vérité rendu plus utile par son zèle pour l'enseignement et les nombreux élèves qu'il a formés; mais il a peut-être un peu trop écrit pour sa gloire. » On cite de Lorenzo Nannoni : *Traité sur l'hydrocèle*, trad. en anglais (Londres, 1779, in-12); — *Trattato di chirurgia teorico-pratica, con un corso completo di ostetricia*; Florence, 1785, 6 vol. in-8°; — *Trattato d'anatomia e fisiologia*; ibid., 1788, 3 vol. in-4°; 2e édit., augmentée; ibid., 1793, 3 vol. in-4°. P.

Desgenettes, dans la *Biogr. médicale*.

NANQUIER (*Simon*), poëte latin moderne, né dans les environs de Paris, mort au commencement du seizième siècle. Son nom de famille paraît avoir été *Lecoq* ou *du Coq*, et la qualité de *frère* qu'il prend en tête de ses poésies, *frater Simon Nanquerius alias de Gallo*, donne lieu de croire qu'il était moine. En admettant cette opinion, on peut conjecturer qu'il appartenait à l'abbaye de Saint-Faron, ou au couvent de Cerfroi, diocèse de Meaux. Nous avons de lui deux poëmes qu'on lit avec plaisir, et qui sont l'un et l'autre pleins de bonnes maximes et d'une agréable philosophie. On les a imprimés ensemble sous ce titre : *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseria, carmen elegum, necnon bucolicon de funere regis Caroli VIII*, Paris, s. d. (1505), in-4° et in-8°; Lyon, 1557; Paris, 1563 et 1606; Coutances, 1621, in-8°. Dans ces quatre dernières éditions, les poëmes sont accompagnés d'un long commentaire tout au moins inutile. Le premier, en vers élégiaques, est dédié à Charles de Tilly, abbé de Saint-Faron, de septembre 1494 à août 1517, à Robert Gaguin, général des Mathurins, mort le 22 mai 1501, et à Fausto Andrelini, poëte lauréat, mort le 25 février 1519. Ces dédicaces fixent à peu près l'époque de la pièce de Nanquier, qui a été traduite en vers français par Jean Paradin, de Louhans, sous le titre de : *Micropædie*, Lyon, 1546, in-12, et par Pierre Pichard, de Sillé-le-Guillaume sous celui de *La Mer du temps qui court*, Le Mans, 1558, in-8°. Le deuxième poëme, en vers héroïques, roule sur la mort de Charles VIII, roi de France, arrivée le 6 avril 1498. Il est en forme d'églogue, et deux bergers en sont les interlocuteurs. A la suite, on trouve aussi quelques *Épigrammes* de Nanquier. H. F.

Moreri, *Dict. hist.* — Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, t. II, p. 207 et 729. — La Croix du Maine, *Biblioth. françoise*. — *Catalogue de la Biblioth. impér.*, t. I.

NANSEN (*Hans*), homme politique danois, né le 28 novembre 1598, à Flensborg, mort le 12 novembre 1667, à Copenhague. S'étant adonné au commerce, il fit avec un de ses oncles plusieurs voyages en Russie et en Islande, et s'établit ensuite à Copenhague, où on le mit à la tête de la compagnie d'Islande. Élu à l'unanimité bourgmestre de la capitale (1644), il se montra digne de la confiance de la bourgeoisie par la résolution et la prudence avec lesquelles il agit durant le siége que soutint Copenhague en 1659 contre Charles-Gustave, roi de Suède. Ce fut, dit on, par son concours joint à celui de l'évêque Svane, que Frédéric III effectua, le 10 janvier 1661, la révolution qui rendit la couronne héréditaire de droit et qui conféra au souverain un pouvoir presque illimité. Ses services furent récompensés dans la même année par les charges de président de la magistrature de Copenhague et d'assesseur à la cour suprême. On a de Nansen, sous le titre de *Compendium cosmographicum*, une description abrégée de tout l'univers, écrite en danois et imprimée à Copenhague en 1633, 1635 et 1646, in-8°.

Un de ses descendants, *Hans* NANSEN, magistrat distingué, siégea à l'assemblée extraordinaire convoquée en 1814 à Christiania. Il est auteur de différents morceaux de poésie insérés dans les recueils littéraires. K.

Moller, *Cimbria litterata*, I, 457-458. — Nyerup et Kraft, *Almindeligt Litteratur-Lexicon*.

NANSOUTY (*Étienne-Antoine-Marie* CHAMPION, comte DE), général français, né à Bordeaux, le 30 mai 1768, mort à Paris, le 6 février 1815. Il descendait d'une ancienne famille de la Bourgogne (1). Admis en 1779 à l'école militaire de Brienne et en 1782 à celle de Paris, il fut nommé sous-lieutenant (1783), et passa en 1785 dans le régiment de Bourgogne-infanterie, où son père avait servi. Le maréchal de Beauvau, qui avait suivi ses progrès avec intérêt, le fit nommer capitaine de recrutement, le 6 avril 1788. Le 24 mai suivant il entra dans les hussards de Lauzun, et devint en 1792 lieutenant-colonel. Pendant la première période de la révolution, il sauva les émigrés qui tombaient en son pouvoir. Dans la suite, il donna constamment des preuves de respect pour les propriétés et de désintéressement. C'est pour cela que dans le Tyrol les autorités locales, reconnaissantes de tout ce

(1) L'un de ses ancêtres contribua, pendant la Ligue, à maintenir cette province sous l'autorité du roi; aussi Henri IV nomma-t-il celui qui avait sacrifié sa fortune au soutien de sa cause conseiller d'État, accordant la même faveur à son fils et voulant que le château de Nansouty fût réparé aux frais de l'État.

qu'il avait fait pour sauver ce pays des horreurs du pillage, lui offrirent une somme considérable, qu'il fit aussitôt distribuer aux hôpitaux du pays. Chef de la 9e demi-brigade de cavalerie (19 brumaire an II), Nansouty fut envoyé à l'armée du Rhin, et rendit les plus grands services à Moreau; aussi modeste que brave, il refusa plusieurs fois le grade de général de brigade, qu'il n'accepta que le 29 avril 1799. Il fut très-utile au général Rey dans toutes les opérations qui eurent lieu entre Saltz et Mayence en 1800, et déploya de grands talents militaires pendant cette brillante campagne, après laquelle il revint en France et épousa la nièce du comte de Vergennes. Placé sous les ordres du général Leclerc en 1801, il combattit en Portugal. Général de division le 24 mars 1803, il fut chargé du commandement de la grosse cavalerie en Hanovre. Sa conduite dans ce pays fut si généreuse que lorsqu'il partit les habitants lui offrirent un superbe cheval, comme preuve de leur estime et de leur reconnaissance. L'empereur le nomma premier chambellan de l'impératrice Joséphine; mais, peu habitué à l'étiquette de la cour, Nansouty profita de la première occasion pour se défaire de cette charge. Dans la campagne de 1805, il prit une part brillante aux combats de Wertingen et d'Ulm. A Austerlitz, à la tête de douze régiments de grosse cavalerie, il exécuta des charges si intrépides et si bien dirigées qu'il culbuta la droite des Russes et des Autrichiens et décida le succès de cette journée. Il fit des prodiges de valeur aux batailles d'Eylau et de Friedland; dans cette dernière il passa avec une faible division de cavalerie sous un feu terrible, contint jusqu'à six heures du soir les efforts d'une masse considérable de Russes, et donna ainsi à Napoléon le temps d'arriver avec son armée. Il fut récompensé de cet acte de courage par les insignes de grand aigle de la Légion d'honneur et par des dotations en Allemagne. Nommé en 1808 premier écuyer de l'empereur, il l'accompagna en cette qualité en Espagne, puis à l'entrevue d'Erfurth. Dans la guerre de 1809, il reprit le commandement de la grosse cavalerie de la garde impériale, qu'il dirigea à la bataille d'Essling. A Wagram, Napoléon, s'apercevant que le prince de Rosemberg manœuvrait pour déborder le maréchal Davout et voulant faire prendre en flanc le corps du général autrichien, dit à Nansouty : « Général, à vous la bataille ! » Aussitôt les cuirassiers chargent avec intrépidité; mais les boulets et la mitraille les arrêtent un instant : « Soutenez Nansouty ! » s'écrie l'empereur, et les grenadiers à cheval, s'élançant au secours de leurs camarades, l'ennemi est bientôt culbuté et repoussé bien au delà de Neusiedel. Cette charge, poussée avec résolution, décida du sort de l'affaire. En 1812 Nansouty fut placé sous les ordres de Murat; sa vieille expérience n'approuva pas toujours les imprudentes démarches de ce fougueux général, et chercha à réparer ses fautes par des avantages partiels. A la bataille de la Moskowa, il rendit les plus grands services; mais, blessé par une balle qui lui traversa le genou, il fut chargé de conduire en France un convoi de blessés. La déroute ayant commencé peu de jours après, ce fut au milieu des plus grands dangers qu'il parvint à ramener sa petite troupe dans sa patrie. Il était à peine arrivé aux eaux de Bourbonne pour achever sa guérison, qu'il reçut l'ordre de reprendre le commandement de la cavalerie. Il combattit à Dresde et à Wachau; à Leipzig, se méfiant de la fidélité des Saxons, il prit toutes les mesures nécessaires pour rendre leur trahison moins funeste aux Français. Pendant la retraite de l'armée sur le Rhin, à la bataille de Hanau, il ouvrit avec sa cavalerie un passage à l'armée française en écrasant les Bavarois, qui trahissaient aussi. Il soutint après la retraite de Brienne et à Montmirail, étonna l'empereur lui-même par ses manœuvres hardies et brillantes. Doué d'un caractère fort indépendant, il se battait avec intrépidité, bravant tous les dangers; mais il était avare du sang de ses soldats et ne chercha jamais à obtenir un succès en les sacrifiant. A la bataille de Craonne, Napoléon lui donna l'ordre d'aller s'emparer d'une redoute dont le feu nous faisait grand mal. A cet ordre Nansouty commanda halte à sa troupe. Napoléon, étonné, lui demanda ce qu'il allait faire : « J'y vais seul, répondit le général; il n'y a qu'à mourir et je n'y conduirai pas mes braves soldats ». Napoléon lui tendit la main, et révoqua son ordre. Souffrant déjà beaucoup du mal qui devait l'emporter, il fut obligé, après la victoire de Craonne, de revenir à Paris. Lorsque la déchéance de Napoléon eut été prononcée, il se rattacha au gouvernement royal, fut nommé commissaire du gouvernement en Bourgogne et capitaine-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires. Mais il ne put pas occuper longtemps ces emplois. Voyant venir sa dernière heure, il dit à ceux qui l'entouraient : « J'ai bien examiné toutes mes actions depuis que je suis né, et dans toute ma vie je n'ai fait de tort à personne. » A. Jadin.

Courcelles. *Dictionnaire historique des généraux français*.— *Fastes de la Légion d'Hon.*, tom. III, p. 182.

NANTEUIL (*Robert*), peintre et graveur français, né à Reims, vers 1623 (1), mort à Paris, le 18 décembre 1678. Issu d'une famille déjà connue au quatorzième siècle, son père, Lancelot Nanteuil, simple marchand de Reims, résolut de lui donner une éducation plus complète que ne semblait le permettre la médiocrité de sa fortune. Mais Robert, emporté par son goût pour les arts, ne répondit pas complétement à l'attente

(1) Perrault, et d'après lui M. Robert Dumesnil, font mourir Nanteuil à l'âge de quarante-huit ans. Le *Mercure Galant* du mois de decembre 1678 et plusieurs autres biographes lui donnent cinquante cinq ans au moment de sa mort. Les registres de l'état civil de Reims pourraient seuls trancher cette question.

de son père et à celle de ses maîtres, les PP. Jésuites. Dès ses premières années d'étude il se passionna pour l'art de la gravure. Ses premiers essais furent *un Tambour* d'après Callot, et un portrait ovale de *Louis XIII* d'après Michel Lasne. Mais ses professeurs ne surent point apprécier ses rares dispositions. Nanteuil dit à ce sujet: « Comme j'étais persécuté par les Jésuites, je gravai sur des arbres à la campagne deux planches d'un Christ et d'une Vierge, en ovale, d'après des tailles-douces que je trouvai alors (1). » Les quatre pièces que nous venons de citer ont échappé aux recherches des iconophiles. On prétend que l'extrême envie qu'avait Nanteuil d'exercer la profession de graveur ne lui permettait pas d'attendre qu'on lui en enseignât les premiers éléments, et qu'un jour, privé des outils nécessaires, il se servit pour graver d'un clou aiguisé en manière de burin. Les biographes, en répétant ce petit conte, assez semblable à ceux qui ornent tant de vies d'artistes, ont négligé de s'accorder sur celui des ouvrages de Nanteuil qui y a donné lieu. C'est suivant les uns un *Buste de religieux* ou le *Portrait du prieur des Bénédictins de Reims ;* suivant d'autres, ce serait un *Buste du Sauveur*. Ce qui est certain, c'est qu'après avoir commencé ses études chez les Jésuites, Nanteuil les acheva en 1645 chez les Bénédictins, ainsi que le prouve une planche signée : *R. Nanteuil*, *philosophiæ auditor*, *sculpebat Remis*, *anno Domini* 1645. Il est également hors de doute qu'il reçut des leçons de son compatriote Nicolas Regnesson. Le maître et l'élève firent en commun, vers 1644, la gravure d'un *Mariage spirituel de sainte Catherine*. Trois ans plus tard, Nanteuil épousa la sœur de Regnesson. L'année qui suivit son mariage, pressé par le désir de se créer, à l'aide de son talent, des ressources que lui refusait sa ville natale, il résolut de venir tenter la fortune à Paris. Une fois dans cette ville « ne sçachant comment se faire connoistre, il s'avisa de cette invention. Ayant vu plusieurs jeunes abbez à la porte d'une auberge proche de la Sorbonne, il demanda à la maîtresse de cette auberge si un ecclésiastique de la ville de Rheims ne logeoit point chez elle, que malheureusement il en avoit oublié le nom, mais qu'elle pourroit bien le reconnoistre par le portrait qu'il en avoit. En disant cela il luy montra un portrait bien dessiné et qui avoit tout l'air d'estre ressemblant. Les abbez qui l'avaient écouté et qui jettèrent les yeux sur le portrait en furent si charmez qu'ils ne pouvoient se lasser de l'admirer et de le louer à l'envi l'un de l'autre. « Si vous voulez, Messieurs, leur dit-il, je vous feray vos portraits pour peu de chose aussi bien faits et aussi finis que celuy-là. » Le prix qu'il en demanda étoit si modique qu'ils se firent peindre l'un après l'autre, et ces abbez ayant encore amené leurs amis, ils vinrent en si grand nombre qu'il ne pouvoit suffire (1). »

Nous aimons à croire que Nanteuil ne vint à Paris que bien muni des lettres de recommandation de son protecteur dom Willequin, prieur des Bénédictins de Reims, pour quelques religieux ses amis, et que le succès qu'il obtint en faisant leurs portraits assura ses moyens d'existence, tout en perfectionnant son talent. Il fit très-probablement ces premiers portraits « à la plume et à la pierre de mine », ainsi qu'au pastel; il acquit dans ces différents genres un talent remarquable. Malheureusement, comme la plupart des travaux qu'il fit plus tard dans ces différents genres n'étaient pour lui que des esquisses d'après lesquelles il exécutait ses gravures, il prit peu de soin de les conserver, et il ne s'en trouve qu'un petit nombre dans les collections. A partir de 1648, Nanteuil reprit son burin. Il grava d'abord un certain nombre de portraits dans le goût de Morin, Rousselet, Mellan et d'autres artistes. Après deux années de séjour à Paris, il fit venir sa femme auprès de lui, et peu de temps après il alla chercher son père, « auquel il donna toutes les marques de tendresse et de piété filiale ». En 1650 il prit une manière de graver qu'il perfectionna jusqu'en 1656. A partir de cette époque, tout à fait maître de son talent, il se mit à exécuter une suite nombreuse de portraits qui resteront l'honneur de l'art français. Le roi, pour recompenser les talents de l'artiste, créa en sa faveur une nouvelle charge de graveur et dessinateur de son cabinet (15 avril 1658) avec une pension de 1,000 livres (15 juin 1659). Louis XIV avait déjà donné à sa sollicitation, dit-on, l'édit de Saint-Jean de Luz. Cet édit, daté de 1659, distinguait la gravure des arts mécaniques, la délivrait des entraves auxquelles on voulait l'assujettir et lui conférait à jamais le rang et la liberté dus aux arts liberaux.

Nanteuil « était éloquent naturellement et vif dans ses expressions, dit Ch. Perrault ; il faisait des vers agréables et les récitait admirablement bien (2). Son talent, son esprit, sa libéralité, son goût pour les plaisirs faisaient rechercher sa société, et le portèrent à la dissipation. Il dépensa dans les plaisirs sa vie et la fortune que ses talents lui procuraient. La plupart des portraits qu'il a gravés l'ont été d'après ses propres dessins. « Il les faisait très-ressemblants, ajoute Mariette, et les Italiens ont été obligés d'avouer que c'était le premier graveur qui avait su représenter dans sa gravure les couleurs de

(1) *Magasin Pittoresque*, octobre [illegible].

(1) Perrault, *Les Hommes illustres de ce siècle.*

(2) Nanteuil est au-dessus de toute bagatelle ;
Il s'est mis hors de pair dans sa profession :
Un seul portrait qu'il grave est une perfection.
Comme il fait de beaux vers. Sa veine est immortelle.

(Michel de Marolles, *le Livre des peintres graveurs*.) *Les Archives de l'art français* (*Abecedario* de Mariette au nom de Nanteuil, IV, 34 et suivantes) citent trois pièces de vers de Nanteuil, d'après trois placards conservés à la Bibliothèque impériale.

la chair. » Il disait qu'il y a de certains endroits du visage qu'il faut exactement considérer parce qu'ils servent de mesure à tous les autres, et que quand une fois on a donné exactement ces traits, le reste est immanquable (1). Il appliquait ces principes en laissant le plus souvent à ses élèves le soin de graver les parties de ses portraits qu'il considérait comme accessoires. Il faisait lui-même les yeux, le nez, la bouche et fréquemment les joues de ses personnages.

Les principaux collaborateurs de Nanteuil furent son beau-frère, Nicolas Regnesson, Nicolas Pitau, P. Simon et Corneille Vermeulen. Son œuvre se compose, selon M. Robert Dumesnil, de 234 pièces. Sur les 216 portraits qu'il a gravés et dont plusieurs sont grands comme nature, un certain nombre ont été faits pour orner des thèses. On compte dans son œuvre 11 portraits de *Louis XIV*, 2 de la reine mère *Anne d'Autriche*, 6 du ministre *Colbert*, 10 de *Le Tellier*, 14 de *Mazarin*. Les pièces les plus estimées sont les portraits de *Pomponne de Bellièvre*, d'après Le Brun; du *Marechal de Castelnau;* du poëte *Loret* (1658); de *Lamotte Le Vayer* (1661); de *Le Tellier* (1661); d'*Anne d'Autriche;* de *Louis XIV* (1665, 1668, 1672 et 1676); de *Colbert* (1668); de *Van Stemberghen*, avocat hollandais (1668); du *Duc d'Orléans* (1671); d'*Arnauld de Pomponne* (1675). Ce sont des chefs-d'œuvre que l'on ne saurait se lasser d'admirer. « La physionomie est si vivante, dit M. Georges Duplessis, les yeux et la bouche, parties du visage où résident particulièrement l'intelligence et l'expression, sont dessinés avec une telle justesse que l'on doit s'associer pleinement à l'opinion des auteurs contemporains, qui ont tous vanté la ressemblance des portraits de Nanteuil... Comparé à Robert Nanteuil, Gérard Edelinck obtient facilement le premier rang : chez ces deux artistes, le dessin est également précis, la physionomie aussi justement exprimée, la pose aussi heureusement choisie; mais la couleur, calme et douce dans les portraits de Nanteuil, est toujours plus riche dans les œuvres d'Edelinck. » H. H—N.

Basan, *Dict. des Graveurs.* — Hubert et Rost, VII, 230. — Joubert, II, 308. — Nagler, *Neues Allgem. Kunstler-lexikon*, X. — Longhi, I, 159, 265. — Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur français*, IV, 35. — Perrault *les Hommes illustres de ce siècle.* — Richard, dans le *Magasin Pittoresque*, octobre 1859 — *Archives de l'Art français* — Duchêne, *Description des estampes exposées dans la galerie de la Bibliothèque impériale* — Georges Duplessis, *Hist. de la gravure en France;* Paris, 1861, in-8°. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes.*

NANTEUIL (GAUGIRAN DE), auteur dramatique français, né à Toulouse, en septembre 1778, mort après 1830. Il fit ses études dans sa ville natale, et, poussé par son goût pour la littérature dramatique, vint à Paris en 1800. Il s'y lia avec Ch.-Guil. Étienne qui, du même âge que lui, débutait aussi dans le journalisme et s'était déjà fait représenter avec succès sur des théâtres d'un rang secondaire. Ils associèrent leurs plumes, et produisirent plusieurs pièces fort agréables. Plus tard Nanteuil travailla seul, surtout pour l'Opéra-Comique. Lorsque Étienne devint censeur impérial, il fit entrer son ancien collaborateur dans l'administration dont il faisait partie. La carrière de Nanteuil n'offre aucun incident remarquable. Parmi ses nombreuses productions nous citerons seulement celles qui ont été imprimées. *La Confession du Vaudeville* (avec Étienne); Paris 1801, in 8°; — *La Désirée, ou La Paix de village*, allégorie-vaudeville (avec Étienne et Moras); ibid.; — *L'Apollon du Belvédère, ou l'oracle*, folie vaud.-impromptu (avec les mêmes); ibid., id.; — *Les deux Mères*, comédie (avec Étienne); Paris, 1802, in-8°; — *Le Pacha de Suresne, ou l'amitié des femmes*, com. (avec Étienne); ibid., id.; — *Vie de François-René Molé*, comédien français et membre de l'Institut (avec Étienne); Paris, 1803, in-12; — *Le Tuteur fanfaron, ou la vengeance d'une femme;* Paris, an XI (1803), in-8°; — *La petite École des Pères*, com.; ibid., id.; — *La Mode ancienne et la Mode nouvelle*, comédie en vers; Paris, an XII (1804), in 8°; — *L'Eau et le Feu, ou le gascon à l'épreuve*, opéra bouffon; ibid., id.; — *Isabelle de Portugal, ou l'héritage*, com. historique (avec Étienne); ibid., id.; — *Les Maris garçons*, com. mêlée d'ariettes (avec Étienne); Paris, 1806, in-8°; — *Le nouveau Réveil d'Épiménide*, comédie épisodique (avec le même); ibid., id.; — *Le Carnaval de Beaugency, ou mascarade sur mascarade*, com. (avec Étienne); Paris, 1807, in-8°; — *Le Charme de la voix*, opéra comique (avec Loraux); Paris, 1812, in-8°; — *Lully et Quinault, ou le déjeûner impossible;* Paris, 1812, in-8°; — *Le Trésor;* Paris, 1815; — *L'Amour et le Procès*, com. en vers; Paris, 1820, in-8°. E. D—s.

Collection des mémoires relatifs à l'art dramatique. — Menegault, *Martyrologe littéraire* Paris, 1816, in-8°. — *Catalogue de la Bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne. — Quérard, *La France littéraire.* — Étienne, *Œuvres* Paris, 1846, 4 vol. in-8°).

NANTEUIL (*Charles-François* LEBOEUF), sculpteur français, né à Paris, en 1792. Il étudia la sculpture chez Cartellier, et obtint le grand prix de Rome au concours de 1817 sur le sujet d'*Ajax mourant*. Il termina ses cinq années d'étude par une statue d'*Eurydice piquée par un serpent* (1822), figure remarquable par la vérité du mouvement, la grâce de l'ensemble et la correction du modèle; elle est aujourd'hui dans le jardin du Palais-Royal. M. Nanteuil exécuta ensuite : *Sainte Marguerite*, pour l'église de ce nom à Paris; *Saint Jean* et *Saint Leu*, en bronze, pour l'église de Saint-Gervais, à Paris; une *Naïade*, statue colossale en pierre pour Saint-Cloud; le buste de *Prud'hon*, pour le musée du Louvre; les bas-reliefs pour le dessus des portes du péristyle du Panthéon; le fronton de l'église Notre-Dame de Lorette; enfin, en der-

(1) *Recherches historiques et curieuses*, 1723.

u, les bustes de *Quatremère de Quincy* *Boucher Desnoyers*. M. Nanteuil a été membre de l'Académie des Beaux-Arts 1, en remplacement de son maître Caret chevalier de la Légion d'Honneur, le 1837. G. DE F.

tre statistique des Artistes français.

TILDE ou NANTICHILDE, reine des , née vers 610, morte en 642. Elle fut es nombreuses épouses de Dagobert Ier. igine est inconnue : on sait seulement était Neustrienne et l'une des suivantes eine Gomatrude, première femme de Da- Les seigneurs neustriens et austra- disputaient la faveur royale. « Les Neus- rapporte Mézeray, qui connoissoient l'in- n amoureuse du prince, le portèrent à r Gomatrude (qui étoit Austrasienne), étexte de stérilité, pour épouser Nantilde, e ses suivantes (qui étoit de leur nation). » veau mariage s'accomplit à Paris, en 629. ustriens, représentés par leur maire Éga, ent tout-puissants; mais Nantilde ne jouit gtemps seule de l'amour de son époux; née suivante, comme il visitait le tour de asie, il appela dans son lit une fort belle ille, nommée Ragnetrude, dont il eut un gebert. Quelque temps après, il épousa en- eux autres femmes Wulfegunde et Ber- . Malgré les nombreuses infidélités de rt, il ne paraît pas que son affection pour le se soit sensiblement refroidie; car en 634 eine accoucha d'un fils, qui reçut le nom de avec l'assurance de régner, dès sa nais- sur la Neustrie et la Bourgogne, et lorsque rt mourut à Saint-Denis, le 17 janvier 638, nières paroles furent pour recommander nent Clovis et sa mère aux leudes qui ient son lit de mort. Nantilde s'empressa proclamer roi son enfant, et en prit la tu- us la protection du maire de la Neustrie 641 elle parvint, dans une assemblée des tenue à Orléans, à faire élire son proche Floxhat, maire de la Bourgogne. Malgré igues des Austrasiens et la difficulté des elle gouvernait sans trouble depuis quatre lemi, lorsque la mort vint la frapper, en- nne. Elle fut fort regrettée de ses sujets. A. D'E—P—C.

aire, *Chron.*, cap. LVIII-LX, p. 436, 437; cap. p. 442; cap. LXXIX, p. 443. — Hadr. Valesius, *De ranc.*, lib. XIX. — *Gesta regum Francorum*, t et ss. — Mezeray, *Abregé chronologique de e de France*, t. III, p. 8, 12, 15, 23. — Sis- *Hist des Français*, t. II, p 23, 24, 33, 39. — Le *encyclopédique de la France.*

-GEORGOS. *Voy.* KIRCHMAIER (*Thomas*).

ER (*John*), baron DE MERCHISTON, ma- cien écossais, célèbre par l'invention des logarithmes, né en 1550, au château de Merchiston, près d'Édimbourg, mort le 3 avril 1617. Un de ses ancêtres, *Donald*, second fils du comte de Lennox, ayant fait, sous le règne de David II (au quatorzième siècle), une action *sans égale*, reçut le surnom de *Nepair*, que la famille a conservé, en écrivant tantôt *Napeir*, *Naper*, *Napier*, et aussi *Neper*, de sa forme latine *Neperus*. Nous avons choisi la forme adoptée par les *Napier* existant aujourd'hui.

t avec cela il prit tout autant de maîtresses it desirer le goût du changement, qui est infini. leurs noms, comme il y en avoit beaucoup, j'ai la fatigue de les insérer dans cette chronique. » tre, cap. LX, p. 437).

En 1563, John Napier commença ses études au collége de Saint-Andrews; il en sortit quelques années après pour voyager sur le continent. Revenu à Merchiston en 1571, il s'y maria l'année suivante; puis il partagea son temps entre l'administration des domaines de sa famille, que lui avait confiée son père, et les études théologiques et mathématiques. Nous le voyons bientôt prendre part aux luttes du puritanisme et de la royauté, et déployer un zèle fanatique dans les synodes presbytériens. Par une singulière disposition d'esprit, Napier, au lieu de se consacrer uniquement aux mathématiques, ne les considérait que comme un délassement du travail exégétique qu'il avait entrepris lorsqu'il était encore à Saint-Andrews, savoir l'interprétation de l'Apocalypse. Il publia la première édition de ce travail en 1593 (Édimbourg, in-4°); il en donna une autre en 1611, intitulée : *A plaine discovery of the whole revelation of S. John, set down in two treaties : the one searching and proving the true interpretation thereof; the other applying the same paraphrasticallie and historicallie to the text; set forth by John Napeir, L. of Merchiston, and new revised, corrected and inlarged by him, with a resolution of certain doubts moved by some wellaffected brethren; whereunto are annexed certain oracles of Sibylla agreing with the revelation and other places of Scripture* (Londres, in-4°). Dès 1602, une traduction française avait paru à La Rochelle sous ce titre : *Ouverture de tous les secrets de l'Apocalypse de saint Jean, par deux traités : l'un recherchant et prouvant la vraie interprétation d'icelle; l'autre appliquant au texte cette interprétation paraphrastiquement et historiquement, par Jean Napier (c'est-à-dire) non pareil, sieur de Merchiston, revue par lui-mesme, et mise en françois par Georges Thomson, Écossois* (in-4°, 2e édit., 1605). On en connaît aussi plusieurs traductions allemandes, et deux éditions presque consécutives publiées à Édimbourg, en 1641 et 1645, in-4°.

L'Apocalypse avait déjà été le texte de nombreux commentaires. L'œuvre de Napier offre ceci d'original, que son argumentation est toute mathématique, quant à la forme. En admettant certains *postulata*, l'auteur arrive à démontrer diverses propositions telles que celles-ci : Prop. XXV. La bête à deux cornes est l'Ante-

christ et son règne. — Prop. XXVI. Le pape seul est cet Antechrist prédit par les prophéties en particulier. — Prop. XXXII. Gog est le pape, et Magog les Turcs et mahométans, etc. — Enfin Napier annonce la fin du monde comme devant arriver entre 1688 et 1700. «.... *Folie* est le nom, dit M. Terquem, que donne Newton à cette exégèse apocalyptique appliquée à deviner l'*avenir*. Que fait-il lui-même? Il remplace cette folie par une autre, et se sert de cette exégèse pour expliquer le *passé*. A cette occasion on se rappelle encore cet admirable chapitre où Pascal décrit l'homme comme un composé de grandeur et de misère, et Pascal lui même, sublime géomètre, sectaire digne de pitié, est une preuve éclatante de cette composition binaire.... »

Heureusement pour sa gloire, Napier ne s'en tint pas à ce genre de spéculations, et c'est à lui qu'est due l'invention des logarithmes, qu'il appela d'abord *nombres artificiels*. Si l'on conçoit deux progressions se correspondant terme à terme, l'une géométrique et commençant par l'unité, l'autre arithmétique et commençant par zéro, tout terme de la seconde progression est dit le logarithme du terme correspondant de la première. De la formation même de ces progressions, il résulte que le coefficient de la raison dans un terme quelconque de la progression arithmétique est toujours égal à l'exposant de la raison du terme correspondant de la progression géométrique. Cette considération conduit à reconnaître que le logarithme d'un produit est égal à la somme des logarithmes des facteurs, principe d'où découlent toutes les applications des logarithmes. A l'aide de ces nombres, on peut donc remplacer les multiplications par des additions, les divisions par des soustractions, les élévations aux puissances par des multiplications, les extractions des racines de tous les degrés par de simples divisions. Résultat immense, permettant non-seulement d'abréger des calculs, mais encore d'effectuer des opérations qui seraient inattaquables sans le secours des logarithmes.

C'est en 1614 que Napier fit connaître son invention dans l'ouvrage suivant : *Mirifici Logarithmorum Canonis descriptio, ejusque usus, in utraque Trigonometria; ut etiam in omni logistica mathematica, amplissimi, facillimi, et expeditissimi explicatio. Authore ac inventore, Joanne Nepero, barone Merchistonii, etc., Scoto* (Édimbourg, in-4°). On y lit, à la page 7 : *Admonitio. Huc usque logarithmorum genesin et symptomata explicavimus : quo vero calculo, quave logisticæ methodo habeantur, hoc loco explicandum foret. Sed quia ipsum canonem integrum, ejusque logarithmos omnes cum suis sinibus ad singulas quadrantis minutias primas exhibemus, ideo in tempus magis idoneum doctrinam constructionis logarithmorum transilientes, ad eorum usum properamus, ut prælibatio prius usu, et rei utilitate, cætera aut magis placeant posthæc edenda, aut minus saltem displiceant silentio sepulta. Præstolor enim eruditorum de his judicium et censuram, priusquam cætera in lucem temere prolata lividorum detractationi exponantur.* Napier étant mort en 1617, ce fut son fils Robert qui, en 1619, publia l'explication promise par son père. Cette seconde édition porte pour titre : *Mirifici Logarithmorum Canonis descriptio..... explicatio. Accesserunt opera posthuma : Primo, Mirifici ipsius Canonis constructio et logarithmorum ad naturales ipsorum numeros habitudines. Secundo, Appendix de alia, eaque præstentiora logarithmorum specie construendis. Tertio, Propositiones quædam eminentissimæ, ad triangula sphærica mira facilitate resolvenda; Authore*, etc. (Édimbourg, in-4°). En comprenant les *Opera posthuma*, l'ouvrage renferme trois livres. Le premier contient cinq chapitres consacrés aux définitions, aux propriétés des logarithmes, à la description des tables, à leur usage et à des exemples. Le second livre (*De Canonis mirifici logarithmorum præclaro usu in trigonometria*) est divisé en six chapitres : on trouve dans le sixième les formules de trigonométrie sphérique qui portent le nom d'*Analogies de Neper*.

Les *Opera posthuma*, que précède une préface de Robert Napier, ont pour titre particulier : *Mirifici Logarithmorum Canonis constructio una cum appendice de alia atque præstantiore logarithmorum specie condenda, quibus accessere propositiones ad triangula sphærica faciliore calculo resolvenda : Una cum annotationibus aliquot doctissimi D. Henrici Briggii* (1), *in eas et memoratam appendicem*. La manière dont Napier envisage les logarithmes offre une certaine analogie avec celle dont Newton considère la génération de ses fluxions. Il exécute très-simplement le calcul des progressions qui lui sont nécessaires. Du reste, Napier ne s'occupe que des logarithmes des lignes trigonométriques. Dans son système, le logarithme du sinus de zéro est l'infini positif, celui du sinus de 45° est nul; enfin, pour l'arc de 90° le logarithme du sinus est l'infini négatif. On voit donc que ce système n'est pas le système particulier de logarithmes hyperboliques auquel on applique, depuis Lacroix, le nom de *logarithmes népériens*.

Napier a encore publié : *Rabdologiæ* (2) *seu numerationis per virgulas libri duo : cum appendice de expeditissimo multiplicationis promptuario, quibus accessit et arithmeticæ*

(1) A peine Napier eut-il publié son premier ouvrage que Briggs alla le trouver à Édimbourg et lui proposa de changer son système de logarithmes et de prendre la base 10, adoptée aujourd'hui pour les logarithmes vulgaires.

(2) De ῥάβδος, *bacillus*.

localis liber unus (Edimbourg, 1617, in-12). On y trouve la description de l'instrument à calculer appelé *bâtons de Neper*. Dans la dédicace, Napier parle des logarithmes vulgaires, dont il espère que Briggs construira les tables.

E. Merlieux.

Montucla, *Histoire des Mathématiques*. — Maseres, *Scriptores logarithmici* (Londres, 1791) — Delambre, *Histoire de l'astronomie moderne*, I, 491 et seq — Mark Napier, *Memoirs of John Napier of Merchiston*, etc. (Edimbourg, 1834, in-8° de 534 pages). — Biot, *Journal des Savants* (année 1835, p. 151 162, 257 270). — Terquem, *Nouvelles Annales de mathématiques*, XIV, 1855.

NAPIER (Sir *Charles-James*), général anglais, né le 10 août 1782, en Irlande, mort le 29 août 1853, près de Portsmouth. Il était fils aîné du colonel Georges Napier, contrôleur des comptes en Irlande, et de lady Sarah Lennox, fille du duc de Richmond (*voir* ci-après sir William). Après quelques études faites sous les yeux de son frère, il entra à douze ans comme enseigne dans le 22e régiment de ligne, et fit un service actif lors de l'insurrection de l'Irlande en 1798 et en 1803. Ayant obtenu une commission, il passa en Espagne en 1808. Il commandait le 50e régiment de ligne pendant la terrible retraite sur La Corogne sous John Moore, y reçut cinq blessures et fut fait prisonnier. Son état était tel qu'il obtint la faveur de se rendre en Angleterre. Il y trouva ses parents en deuil, à l'occasion de la nouvelle de sa mort, et en possession de l'administration de ses biens. Forcé à l'inaction pour se faire traiter, il employa ses loisirs à écrire sur les colonies, les lois militaires et l'état de l'Irlande. Se jugeant suffisamment rétabli, il rejoignit l'armée anglaise dans la Péninsule comme volontaire (1809). Il avait un malheur particulier dans presque toutes les actions. A Coa, il eut deux chevaux tués sous lui; à Busaco, il reçut une balle qui, pénétrant au côté droit du nez, traversa la mâchoire à gauche et en brisa l'os en fragments. Il prit part à la bataille acharnée de Fuentes de Onoro, au second siége de Badajoz, ainsi qu'à beaucoup d'actions moins importantes. En 1813, on le trouve servant à bord des navires qui surveillaient la côte des États-Unis, et employant son temps à capturer les navires américains et à faire de fréquentes descentes. Il revint en Europe quelques jours trop tard pour se trouver à la bataille de Waterloo; mais il prit part à l'assaut de Cambrai, et accompagna l'armée anglaise à Paris. Peu après, il fut nommé gouverneur de Céphalonie (Iles Ioniennes), et c'est là que ses talents administratifs commencèrent à se développer. Il paraît qu'il se fit aimer de ses administrés, car jusqu'au jour de sa mort ceux-ci lui donnaient le nom de père, et lui envoyaient tous les ans le meilleur de leurs vins. Toutefois, il ne garda pas ce poste de longues années, et se vit remplacé brusquement. C'était sans doute par suite d'un conflit d'autorité avec ses supérieurs et de son caractère violent et rude. Mais il regarda ce traitement comme un outrage et une injustice, et le souvenir s'en est conservé dans ses lettres. En 1838 et 1839, il commanda le district militaire du nord de l'Angleterre, et ayant été nommé major général, il fut envoyé dans l'Inde pour commander l'armée du Bengale (1841). Ce fut un moment décisif dans sa carrière. A Bombay, il attira l'attention par ses plans énergiques de réforme militaire, et il continua de s'en occuper jusqu'à la nomination de lord Ellenborough comme gouverneur général de l'Inde. L'arrivée du gouverneur lui ouvrit un large champ d'activité. Il fut invité à faire le plan d'une campagne dans l'Afghanistan. A cette époque, il y avait une grande confusion dans le Scinde, et les désastres de Caboul avaient fort affaibli l'influence et le prestige des Anglais. Les Ameers du Scinde étaient perfides, et comme ils ne respectaient aucun traité, il fut résolu de les subjuguer par la force. Les plans de Napier étaient hardis et nouveaux, et son tact ainsi que sa vigueur militaire en assurèrent le succès. Il emporta la forteresse d'Emaum Ghur, qu'on avait toujours regardée comme imprenable. Wellington en parlait comme d'un exploit des plus curieux et des plus extraordinaires. Profitant de ses avantages, Napier s'avança hardiment, malgré le petit nombre de ses troupes, et à Meeanee il mit en déroute les Ameers (février 1843). En quelques jours l'armée prit possession de Hyderabad, et ayant surpris, par une habile manœuvre, Shere Mohammed (surnommé le Lion), il le chassa devant lui, après avoir fait un grand carnage des ennemis. Devenu maître de ce beau territoire, il se mit avec ardeur au travail d'organisation civile et politique. Il partagea les indigènes dans des classes, réorganisa les collections de taxes, améliora les lois existantes, abolit le système des *suttees*, et mit la tenure des terres sur un pied plus équitable et plus judicieux. Pendant qu'il était occupé de ces réformes, lord Ellenborough fut rappelé par la Compagnie. Napier fut extrêmement sensible à cette sorte de disgrâce; il sentait qu'il perdait un ami et un protecteur. En 1847 il revint en Angleterre, et y fut reçu avec un vif enthousiasme. Ses victoires et son administration dans le Scinde avaient donné un grand éclat à sa réputation. La victoire douteuse de Chillianwallah, dans la campagne contre les Sikhs, produisit en Angleterre une vive sensation mêlée d'inquiétudes. L'opinion alarmée demandait l'envoi d'un général énergique et expérimenté. Wellington pressa Napier de retourner dans l'Inde. Celui-ci avait soixante-six ans; de plus, il n'avait pas oublié certains griefs. Cependant il céda aux représentations du vieux général, et s'embarqua pour l'Inde (mars 1849). Heureusement, à son arrivée à Bombay, il trouva l'état des choses amélioré, et ses talents militaires n'étaient plus d'une pressante nécessité. Mais son esprit était trop ardent et trop actif

pour rester sans rien faire. Il s'occupa d'un système de réformes militaires. Il voyait avec peine, et non sans inquiétude, le luxe, la vie molle et les folles dépenses des officiers anglais; il aurait voulu les ramener à des habitudes plus sévères. Ses plans furent assez mal accueillis, et il se trouva en conflit d'autorité avec lord Dalhousie, gouverneur général. Napier s'imaginait de bonne foi que lui seul avait la capacité nécessaire pour gouverner l'Inde; il ambitionnait le pouvoir politique, et de là des froissements avec son supérieur. Il avait un traitement magnifique, 17,000 liv. st. (425,000 fr.). Dans son dépit, il offrit plus d'une fois sa démission, et quand elle eut été acceptée il se plaignit amèrement que la jalousie et les intrigues de lord Dalhousie lui eussent fait perdre les avantages de sa position : non pas que personnellement il eût l'amour de l'argent, mais il s'inquiétait pour l'avenir de sa famille. Il revint en Angleterre en 1850. Sa santé et ses forces déclinèrent rapidement. Il se montra en public pour la dernière fois aux funérailles de son ami et protecteur le duc de Wellington, et mourut d'épuisement à Oaklands, sa maison de campagne, près de Portsmouth, à la fin d'août 1853. Une statue en bronze a été élevée par souscription dans Trafalgar-Square au conquérant du Scinde.

Sir Charles Napier avait été marié deux fois; il n'a laissé que des filles. Son frère sir *William* a publié en 1857 *La Vie et les opinions de sir Charles*. L'objet du livre est de glorifier le héros et l'administrateur. On y trouve des renseignements d'un grand intérêt pour l'histoire; mais les *Revues* anglaises ont critiqué sévèrement le manque de discernement dans le choix des lettres, les déclamations et les attaques injustes contre des hommes éminents, une glorification continuelle de tous les Napier. La *Revue d'Edimbourg* n'hésite pas à conclure que l'ouvrage fait peu d'honneur à sir William, qui cependant, dit-elle, est un des premiers écrivains de notre époque. Le héros qu'il a voulu exalter y perd même de son mérite réel, des qualités qu'il possédait. Suivant de bons juges, c'était un général du premier ordre, plein de hardiesse, de tact, et exécutant avec une impétuosité irrésistible des plans bien calculés. Ce génie militaire a surtout brillé dans la campagne du Scinde. On trouve çà et là dans ses lettres des pensées où se révèle la haute intelligence de l'homme d'État. L'homme privé était bon et d'un cœur chaud et généreux. Malheureusement ses talents et ses qualités étaient souvent dominés et altérés par un orgueil excessif, des passions faciles à se blesser, un tempérament naturellement irritable, qu'avaient encore empiré plusieurs blessures et les terribles épreuves de la guerre. J. C.

Cyclopædia, English biography. — *The Life and opinions of general sir Ch. James Napier, by lieut. gen. sir W. Napier*, 4 vol.; London, 1857. — *Edinburgh Review*, octobre 1857. — *London Quarterly Review*, janvier 1857, et juil. 1858. — *United service Magazine*, octobre 1858.

NAPIER (Sir *William-Francis-Patrick*), général et historien militaire anglais, frère du précédent, naquit en 1785, à Castletown (Irlande), et mourut le . Il était le troisième fils du colonel Georges Napier, par sa seconde femme, lady Sarah Lennox, fille du duc de Richmond, et épouse divorcée de sir Charles Bunbury. A quinze ans, William Napier entra au service comme enseigne, devint promptement lieutenant, et fut nommé capitaine en juin 1804. Il servit au siége de Copenhague et prit part à la bataille de Kioge (1807). L'année suivante, il passa dans la Péninsule, et fit sous Moore et sous Wellington toutes les campagnes jusqu'à la dernière en 1814. Il prit part à plusieurs actions acharnées, et fut deux ou trois fois grièvement blessé. Ses services furent récompensés par des promotions et par des médailles en or, d'argent (à deux et trois agrafes). En 1828 il commença la publication de son *Histoire de la guerre dans la Peninsule et le midi de la France* (1807 à 1814). Les volumes ont paru successivement, et l'ouvrage n'a été complété qu'en 1840 (6 vol., in-8°). Colonel depuis 1830, il fut nommé major général en novembre 1841, et de 1842 à 1848 il fut lieutenant gouverneur de l'île de Guernesey. En 1845 il publia la *Conquête du Scinde*, deux parties. Il fut nommé lieutenant général en 1851, et mis à la tête du 22ᵉ régiment de ligne en 1853. Deux ans auparavant il avait publié l'*Histoire de l'administration dans le Scinde du général sir Charles Napier*, avec planches et illustrations; et en 1855 il donna un volume sur *Les Batailles et les Siéges des Anglais dans la Péninsule*, extrait de sa grande histoire. On lui doit également quelques brochures de polémique militaire, au sujet d'accusations portées contre son frère sir Charles ou son cousin l'amiral Napier, et quelques traités d'économie politique sur la taxe des pauvres et celles des grains. Son ouvrage le plus célèbre est son *Histoire de la guerre dans la Peninsule*, qui a eu plusieurs éditions. Le général Mathieu Dumas en a donné une excellente traduction en français. Sir William eut à sa disposition des matériaux abondants, puisés aux meilleures sources. Le duc de Wellington, le maréchal Soult, plusieurs officiers généraux, anglais et français, lui ont fourni des documents ou des renseignements de grand intérêt. Outre cela, il put consulter une correspondance considérable, en grande partie en chiffres, que le roi Joseph avait laissée derrière lui lorsqu'il fut obligé d'abandonner Vittoria. Ces lettres étaient en trois langues, la plupart illisibles ou chiffrées. Sa femme lui offrit de les mettre en ordre, de les déchiffrer, de les traduire et de donner le résumé de chacune. Elle apporta à ce long et difficile travail une rare sagacité, une application infatigable et réussit à en faire des matériaux de nature à servir. Sir William consacra à écrire son ouvrage seize ans d'un travail assidu. Son

talent d'écrivain n'a pas été au-dessous de la grandeur et de l'importance de l'entreprise. L'historien s'y montre versé dans la science et la pratique de la guerre, dans la politique du temps, et il écrit avec bonne foi et indépendance de jugement. Ses récits sont pleins de vigueur, d'animation et d'intérêt. Les principaux événements, les personnages célèbres, les opérations militaires, les batailles et les siéges sont retracés avec des traits intelligents et pittoresques qui les gravent dans l'esprit Le style est clair, vigoureux, mais tombe parfois dans l'emphase et la déclamation. Il est facile de voir que les préjugés anglais ont dominé souvent ses opinions les plus réfléchies. Son ouvrage, l'*Administration du Scinde*, bien que rempli d'intérêt et de renseignements, est loin d'avoir la même sobriété de jugement et de forme; il est diffus et trop mêlé de polémique. L'historien ne peut rester de sang-froid quand les qualités et la gloire de Napier sont en question. Son récit de la *Campagne dans les collines de Cutchee*, collines qui sont un amas de rochers élevés, d'une longueur de plus de cent milles et d'une largeur de quatre-vingts, coupées de ravins, et alors le repaire d'habiles et audacieux voleurs, ressemble à un roman oriental, tant le paysage y présente un caractère sauvage et étrange, et les détails des aventures l'attrait du merveilleux. J. C.

English Cyclopædia (Biography). — Men of the Time. — Cyclopædia of English literature.

NAPIER (Sir *Charles*), vice-amiral anglais, cousin du précédent, né le 6 mars 1786, dans le comté de Stirling (Écosse), mort près de Londres, le 6 novembre 1860. Il était le fils aîné de Charles Napier de Merchistoun-Hall, et sa famille était ancienne A treize ans, il entra dans la marine et fit son apprentissage dans l'océan Atlantique et la Méditerranée. En 1802 il fut nommé enseigne, et en 1805 lieutenant du *Courageux*, à bord duquel il prit part à plusieurs combats. Il fut envoyé aux Antilles, et là, dans un engagement très-vif avec une corvette française, il eut la cuisse brisée par un coup de feu (1808); il commandait alors le brick *Recruit*, de dix-huit canons. L'année suivante, il contribua à la prise de La Martinique, en s'emparant, par un coup de main audacieux, du fort Édouard, séparé du fort Bourbon par environ trois cents mètres. Dans les mois qui suivirent, il déploya une extrême ardeur dans la poursuite de trois navires de guerre français, poursuite qui se termina par la prise du *D'Hautpoul*, vaisseau de soixante-quatorze. Le commandant en chef le nomma capitaine, titre qui fut confirmé plus tard par l'amirauté. Dans le cours de l'été, le capitaine Napier revint en Angleterre, ne reprit la mer qu'au commencement de 1811, et fut envoyé dans la Méditerranée. Il se signala en plusieurs occasions par l'audace et le sang-froid, captura grand nombre de navires de commerce, s'empara de l'île de Ponza, malgré le feu de quatre batteries, et parvint à s'y maintenir.

Vers la fin de 1813, Napier fut envoyé dans l'Amérique du Nord, alors en guerre avec l'Angleterre, et prit une part signalée aux opérations contre Alexandrie et Baltimore. En 1815, la paix ayant été faite, il reçut les insignes de l'ordre du Bain, et fut mis en disponibilité. Il ne fut rappelé au service actif qu'en janvier 1829, et reçut une mission pour le Portugal. Il paraît que l'objet était d'obtenir de dom Miguel la restitution de certains navires anglais qui avaient été saisis sous un prétexte frivole. Ce fut pour lui l'occasion de jouer un rôle important dans les troubles qui agitaient ce royaume. Il a raconté lui-même, non sans une veine de rhétorique, ses exploits et ses services dans l'ouvrage qu'il publia sous le titre de *History of the War of Succession in Portugal*. Dom Miguel s'était emparé du trône, et prétendait s'y maintenir. L'empereur dom Pedro, qui, en 1831, avait abdiqué la couronne du Brésil et s'était rendu en Europe, soutenait en Portugal en faveur de sa fille Dona Maria une lutte qui depuis dix-huit mois n'avait amené aucun résultat décisif. En 1833, il préparait une expédition nouvelle contre le Portugal. Napier déclara son opinion que le seul moyen de résoudre la question portugaise était de se porter hardiment à l'embouchure du Tage et de s'emparer d'assaut de la capitale. Cet avis prévalut. Des auxiliaires furent enrôlés en Angleterre et ailleurs. Une foule de vaillants officiers s'engagèrent dans cette expédition, qui avait pour but le triomphe du gouvernement constitutionnel. Dom Pedro était arrivé, et avait ranimé les forces et l'ardeur de son parti. Le moment d'une action décisive était venu. L'amiral de dom Pedro ayant donné ou plutôt reçu sa démission, le commandement fut offert à Napier, qui, malgré les circonstances critiques, n'hésita pas à l'accepter. Le 3 juillet 1833, à la hauteur du cap Saint-Vincent, il aborda la flotte miguéliste, consistant en deux vaisseaux de ligne, trois fortes corvettes, deux bricks et une chébèque. L'engagement fut vif et acharné. Emporté par son impétuosité, Napier sauta sur le *Don Juan*, et faillit être assommé par un coup de barre de fer; mais, dit-il, l'assaillant eut lieu de s'en repentir. La victoire, décidée en faveur des constitutionnels, mit en leur pouvoir la moitié des navires ennemis. Dom Pedro récompensa les importants services de Napier par le titre de *vicomte du cap Saint-Vincent*, et le rang de vice-amiral dans la marine portugaise, outre des croix et d'autres distinctions. Mais après les témoignages de reconnaissance vinrent bientôt les mécomptes. Napier fut blessé de certains procédés du gouvernement, surtout de ce qu'on avait réduit la force navale sous ses ordres, et l'année suivante il résigna son poste et revint en Angleterre. Il ne fut pas employé immédiatement. L'année 1839 lui ouvrit une belle perspective. Il fut nommé commandant en second, sous l'amiral sir Robert Stopford, chef de l'escadre de la Méditerranée,

qui devait agir sur les côtes de Syrie. Napier prit une part brillante aux principales opérations; mais il avait l'ambition de vouloir en accaparer toute la gloire, comme s'il eût été seul à commander. Il bombarda Sidon et l'emporta d'assaut, malgré sa citadelle et des murs bien défendus (septembre 1840). Comme il s'en attribua le succès exclusivement dans ses lettres, et qu'il oublia les services de plusieurs braves officiers qui y avaient puissamment concouru, des réclamations plus ou moins vives devaient se produire plus tard contre lui. En octobre suivant, il défit Ibrahim-Pacha qui occupait une forte position dans les montagnes près de Beyrouth, et par suite la ville se rendit. Ses exploits furent aussi rapides que brillants; mais son costume et ses excentricités fournirent alors plus d'un sujet d'excellente caricature : c'était monté sur un âne, le chef protégé par un large chapeau de paille, un formidable gourdin à la main, et son chien Pow trottant à ses côtés, que le nouveau paladin conduisait à l'assaut ses matelots et ses soldats de marine. Dans les premiers jours de novembre, il seconda au siége de Saint-Jean-d'Acre l'amiral en chef. A l'en croire, lui seul aurait décidé le succès de l'attaque, lui seul aurait enlevé Saint-Jean d'Acre aux Égyptiens. Cependant on a mentionné dans le temps une fausse manœuvre de sa part, qui faillit compromettre l'attaque, et qui amena une explication assez sèche entre lui et l'amiral en chef. Quoi qu'il en soit, tout fut couvert par le succès et la prise de la ville. « Ces fortes murailles, dit avec un accent de triomphe un biographe anglais, ces fortes murailles qui avaient résisté autrefois pendant six mois à vingt mille bombes et deux cent mille boulets, volèrent en éclats sous le feu de nos navires, et prouvèrent une fois de plus que s'ils peuvent approcher assez des murs, aucune place n'est imprenable » Après la réduction d'Acre, Napier prit le commandement de l'escadre devant Alexandrie et signa le traité imposé à Méhémet Ali par l'Angleterre. Il avait rendu des services signalés; il en fut récompensé avec éclat par le titre de commandeur du Bain, les félicitations du parlement et des décorations accordées par les empereurs de Russie et d'Autriche, et par le roi de Prusse (décembre 1840). De retour à Londres, au printemps suivant, il fut quelques mois après compris au nombre des aides de camp de la reine. Enfin il réussit à se faire élire au parlement, et prit place dans les rangs des whigs. Mais en raison de son caractère ardent, susceptible et plein de rudesse, il eut plus d'une querelle avec ses amis politiques et surtout les ministres d'alors. Il employait ses loisirs à publier dans le *Sun* ou le *Times* des lettres où il attaquait très-vertement les nombreux abus de l'administration maritime, œuvre méritoire sans doute quand il s'agit d'abus, mais où il mêlait des satires piquantes sur les personnages officiels et de brillants panégyriques sur lui-même. L'amirauté, dans le but d'arrêter ou de tempérer ces pièces d'éloquence, le nomma en 1847 commandant de la station de la Manche, poste qu'il occupa deux ans. Mais à l'avénement de sir Francis Baring à la tête de l'amirauté, Napier fut remplacé. Son indignation d'un pareil traitement s'exhala dans une lettre pleine d'amertume et de virulence à lord John Russell. lettre qui acheva de le brouiller avec le gouvernement. Il ne s'y borne pas à des attaques mordantes; il s'adjuge à lui-même la gloire de grands talents et de services encore plus grands : « J'ai détrôné, dit-il avec orgueil, dom Miguel. La bataille du cap de Saint-Vincent a changé une dynastie aussi bien que toute la face politique de l'Europe. — J'ai accablé le grand prince du Liban, l'allié de Méhémet Ali; j'ai vaincu le fils de Méhémet et chassé ses troupes de la montagne. — Mes succès ont empêché l'expédition de Syrie d'avorter; sans moi, Acre n'aurait pas été attaqué; la guerre avec la France eût été inévitable; notre politique aurait été renversée, et avec elle l'administration de Melbourne. — Mes services surpassent ceux de n'importe quel amiral vivant. Je pense que je puis dire, sans crainte d'être contredit, qu'ils ont eu plus d'influence sur l'état de l'Europe que ceux de tout autre officier général de la marine » Lord Russell se borna à répondre qu'il était loin de contester l'importance de ses services, mais qu'il n'avait pas en lui une confiance aussi illimitée.

Napier fut obligé de dévorer son mécontentement. Il profita de ses loisirs pour réimprimer en volume, sous le titre de « *The Navy, its part and present state* », les lettres que depuis trente ans il avait adressées aux journaux (1851). Il y joignit une longue et emphatique préface, émanée de sa plume, et une introduction, un peu sauvage, de son cousin le major général W. Napier (l'auteur de l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*). De bonne heure Napier s'était fait l'avocat de réformes dans la marine. Il avait beaucoup vu, beaucoup réfléchi, et il montre un grand bon sens dans plusieurs des conseils qu'il donne. Malheureusement, les personnalités rudes et blessantes sont mêlées aux meilleures choses. Cependant il eut la satisfaction de voir réaliser plusieurs des réformes qu'il avait conseillées, par exemple, l'abolition du fouet pour les matelots, et l'établissement d'un registre régulier. Depuis 1846 il était contre-amiral du Pavillon Bleu; en mai 1853 il fut promu, à l'ancienneté, au rang de vice-amiral. En 1854, aux premiers indices de la guerre avec la Russie, la faveur publique, qu'il avait toujours soigneusement cultivée, se prononça si fortement pour lui, que l'amirauté lui confia le commandement de la flotte de la Baltique. Il avait tant parlé de son héroïsme sans égal, de la décision irrésistible de son caractère, des exploits qu'il avait accomplis, qu'on attendait de lui des merveilles. A un dîner public, il se laissa entraîner à en promettre; l'enthousiasme et les plus ma-

gnifiques espérances l'accompagnèrent à son départ. « Dans un mois, avait-il dit, Cronstadt sera en mon pouvoir, ou je serai au fond de la mer. » Il avait sous ses ordres la plus belle flotte, un pouvoir sans limites, la confiance de la nation. Une division française, commandée par le général Baraguay d'Illiers, garnissait ses ponts. Il avait à peine perdu de vue Spithead qu'il adressa à ses équipages une courte mais très-énergique proclamation, qui commençait ainsi : « *Mes garçons, aiguisez vos coutelas !* (Boys, sharpen your cutlasses!), figure de rhétorique qui semble du domaine de *Punch*. Quelques mois s'écoulèrent. L'amiral se promena de port en port, et tout bien considéré, il arriva à la conclusion que les murs de granit de Cronstadt, Sweaborg et Helsingfors étaient imprenables. Ses exploits se bornèrent à la destruction de la petite ville et du fort de Bomarsund à laquelle les Français prirent comme troupes de débarquement la plus grande part; mais à son retour, il eut soin de proclamer qu'il avait ramené la flotte en bon état et intacte. L'opinion attendait autre chose. En juin 1855, Napier avait été nommé amiral du Pavillon Blanc : c'était une faible consolation pour son orgueil déçu. Il commença à se plaindre amèrement du mauvais vouloir du ministère, qui ne lui avait donné que des moyens insuffisants pour l'action, qui lui avait imposé d'artificieuses restrictions, etc., et chercha à prouver que là se trouvait la cause du peu qu'il avait fait. Pendant des semaines, les journaux retentirent de ses récriminations, que réfutaient vivement les feuilles ministérielles. Cette querelle, qui ravivait les résultats peu décisifs de sa campagne, faillit enlever à Napier les faibles restes de sa popularité. Cependant, en novembre 1855, il parvint à se faire élire au parlement par le bourg de Southwark, et en 1857 il obtint le renouvellement de son mandat. Les classes populaires et laborieuses aimaient le *vieux Charley*, comme on l'appelait familièrement. C'était naturel. Il était très-brave, et s'était signalé par des exploits brillants; il s'était en toute occasion beaucoup vanté, ce qui est un moyen de persuader la foule; il avait presque constamment fait de l'opposition, que le ministère fût tory ou whig, et prêché avec persévérance des réformes.

L'amiral Napier avait obtenu beaucoup de succès dans les meetings et sur les hustings. Toute sa vie il eut une espèce de passion pour la politique. Après quelques échecs de candidature, il avait réussi à entrer au parlement en 1841, et depuis il brigua constamment cet honneur. Il se montra partisan du scrutin, de l'extension de suffrage, et des réformes dans toutes les branches de l'administration publique. Outre les deux ouvrages que nous avons cités, on a encore de lui la *Guerre de Syrie*, 1842, 2 vol., et *Ma propre vie*, 1856, un vol. Il y montre en général plus d'*humour* que de véracité, et les effusions continuelles de son amour-propre et ses cantiques de glorification finissent par fatiguer. Après la guerre de Crimée, Napier eut la fantaisie de faire une promenade en Russie, et se rendit à Saint-Pétersbourg. On était parfaitement instruit de toutes ses vanteries, ce qui devait rendre ses relations un peu délicates. Il fut présenté au grand-duc Constantin. « *Pourquoi*, lui dit le prince, croyant l'embarrasser beaucoup, *n'êtes vous pas entré à Cronstadt ?* — *Mais, monseigneur*, répartit l'amiral, *pourquoi n'en êtes-vous pas sorti?* Allusion spirituelle à l'inaction de la flotte russe, commandée par le prince, et qui resta inutile à l'abri des canons de la forteresse. J. CHANUT.

Naval Biographical Dictionary, by William R. O' Byrne, grand in-8°, 1849. — *Cyclopædia, English Biography, Letter N.* — *Men of the Time.* — *London Times, Post and Daily News*, après le 6 novembre 1860. — *United service Magazine*, décembre 1860.

NAPIER (*Macvey*), littérateur anglais, né à Kirkintilloch, dans le comté de Stirling, en Écosse, le 12 avril 1776, mort à Édimbourg, le 11 février 1847. Il reçut sa première éducation dans sa ville natale, et acheva ses études aux universités de Glasgow et d'Édimbourg. Destiné à la carrière judiciaire, il se fit recevoir dans la compagnie des écrivains du sceau, la plus haute classe des avoués écossais. Mais son goût pour les lettres et la philosophie le détourna des occupations actives de sa profession, et il accepta avec plaisir la place de bibliothécaire de sa compagnie qui lui permettait de poursuivre ses études, favorites. Il ne négligea rien pour augmenter et rendre accessible le précieux dépôt de livres qui lui était confié. Les écrivains du sceau le chargèrent plus tard de faire un cours sur les contrats de tranfert. Ce cours devint ensuite un enseignement à l'université d'Édimbourg, et Napier s'en acquitta jusqu'à la fin de sa vie avec une grande distinction. Quelques années auparavant, en 1820, il s'était porté candidat à la chaire de philosophie morale, vacante par la mort de Thomas Brown. Malgré l'appui chaleureux de Dugald Stewart, il échoua, non que ses titres parussent être insuffisants, mais il était connu comme whig, et c'était assez pour le faire exclure par une administration tory. En 1814, M. Constable, un des principaux éditeurs écossais, devenu propriétaire de l'*Encyclopædia Britannica*, résolut de donner un *Supplément* à cet ouvrage, et en confia la direction à Napier. Celui-ci remplit cette tâche avec tant de succès que Constable le chargea de donner une seconde édition entièrement refondue de l'*Encyclopædia Britannica*. L'éditeur fit de mauvaises affaires; mais l'entreprise ne succomba pas avec lui. Les MM. Black la poursuivirent selon le plan original, et Napier la conduisit avec un talent et un tact qui contribuèrent puissamment à faire de l'*Encyclopædia Britannica* un des meilleurs ouvrages de ce genre, peut-être même le meilleur. Les articles que Napier écrivit dans le *Supplément* de l'*Encyclopædia Britannica*

et pour la seconde édition sont dans le sens libéral. Il était depuis 1805 un des rédacteurs de l'*Edinburgh Review*, lorsque à la retraite de Jeffrey il fut, sur la recommandation même de son prédécesseur, choisi pour diriger cet important organe du parti whig. Sans avoir les qualités brillantes de Jeffrey, Napier n'était pas moins capable que lui de conduire une grande revue. L'*Edinburgh Review* ne dégénéra pas entre ses mains, et Jeffrey a pu dire que le public n'avait pas eu sujet de regretter sa retraite. En 1830, à l'avenement du parti whig, M. Napier devint principal clerc de session. Il dut cette place à ses opinions politiques; mais il la méritait par ses connaissances judiciaires.

Parmi ses plus anciens projets littéraires était une édition des ouvrages de Walter Raleigh. Il n'exécuta point ce dessein, et les materiaux qu'il avait rassemblés à ce sujet lui servirent pour un article sur Raleigh, qui parut dans l'*Ed. Rev.* (avril 1840). Cet article a été réimprimé à Cambridge, en 1853, avec son *Essai sur Bacon*. On n'a pas encore recueilli en volume les divers écrits de Napier. L. J.

Biographical Notice of Macvey Napier; Londres, 1847, in-8°. — *Documents particuliers.*

NAPIONE DE COCCONATO (*Gian-Francesco* GALEANI, comte), savant littérateur italien, né le 1er novembre 1738, à Turin, où il est mort, le 12 juin 1830. Fils d'un sénateur du Piémont, il avait pour mère Maddalena de Maistre, tante des célèbres écrivains de ce nom. Sa famille était originaire de Pignerol. Dans ses premières études il ne fit guère espérer par son application ou par ses progrès ce qu'il deviendrait un jour. Impatient de la routine des classes, il recherchait volontiers la lecture des poëtes et des conteurs, et méritait jusqu'à un certain point d'être qualifié par un professeur de *testa sventata* (tête à l'évent). Lorsqu'il passa du collége sur les bancs de l'université, où il étudia le droit un peu contre son gré, il sentit le besoin de regagner le temps perdu, et, sans cesser de cultiver les muses, il apprit seul les langues anciennes, la philosophie, l'histoire, l'economie politique, la diplomatie et les beaux-arts. Dès ses premiers ecrits il donna la mesure de la variété et de la profondeur de ses connaissances. Cependant il etait devenu, par la mort de son père (1768), chef d'une famille nombreuse et peu favorisee de la fortune; il dut songer à lui venir en aide, et sollicita auprès du gouvernement un emploi auquel son titre de docteur en droit et le succès de quelques ouvrages lui permettaient de prétendre. Admis en 1776 dans l'administration des finances, il y fit un stage de trois années, qu'il mit à profit pour publier de nouveaux travaux et en même temps pour former des liens d'amitié avec Beccaria, Paciaudi, Alfieri, Durandi et d'autres ecrivains, qui composaient à Turin une espèce de société littéraire. En 1779 il obtint le rang d'intendant, et il administra en cette qualité la province de Suze (1782) et celle de Saluces (1785). Rappelé à Turin (1787), il eut la surintendance du cadastre du Montferrat avec mission d'écrire l'histoire des monnaies du duché de Savoie. Après avoir visité une grande partie de l'Italie, où sa réputation l'avait précédé, Napione devint conseiller d'État attaché aux archives (1796), puis inspecteur général des finances (1797), fonctions dont il se démit l'année suivante pour ne pas contre-signer un édit qu'il signala comme dangereux, ce que l'événement ne tarda pas à démontrer. Il se confina alors dans la retraite, d'où il ne sortit point pendant toute la période de la domination française, et il n'accepta de l'empereur Napoléon, qui l'avait désigné à une préfecture, que la croix de la Légion d'honneur. Au retour de la maison de Savoie (1814), il fut nommé surintendant des archives royales, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il prit aussi part à la réforme des études, et ce fut d'après ses conseils que l'on créa à l'université de Turin les chaires de droit public et d'économie politique, supprimées dans la suite. Napione mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir vu ses deux femmes et ses quatre fils le précéder au tombeau. Il fit partie de presque toutes les sociétés savantes de l'Italie, notamment de l'Académie des Sciences de Turin, dont il fut plusieurs fois président. Sa correspondance avec la plupart des érudits italiens est fort étendue et formerait, si elle était publiée, une histoire littéraire de son époque, riche de renseignements et d'observations.

Les principaux écrits du comte Napione sont: *La Morte di Cleopatra, poemetto;* Turin, 1767, in-8°; — *Ragionamento intorno al Saggio sopra la durata del regno de' re di Roma del conte Algarotti;* ibid., 1773, in-8°; — *Saggio sopra l'arte storica;* ibid., 1773, in-8°, dédie au roi Victor-Amédée III; — *Dell' Uso e dei Pregi della lingua italiana, con un Discorso intorno alle storie del Piemonte;* ibid., 1791, 2 vol. in-8°; cet ouvrage estimé, et qui a donné lieu à plusieurs éditions, avait été écrit dix ans auparavant; aussi Cesarotti a-t-il vainement prétendu que Napione avait mis à contribution son *Saggio sopra la filosofia delle lingue* pour le composer; — *Notizia dei principali scrittori d'arte militare italiani;* ibid., 1803, in-8°; — *Dissertazioni intorno alla patria di Cristoforo Colombo;* ibid., 1805-1822, in-4°; on y trouve de savantes recherches pour établir que Christophe Colomb était Piémontais et natif de Cuccaro, château du Montferrat; elles n'ont pas persuadé beaucoup de lecteurs; — *Dell' Origine delle stampe delle figure in ligno ed in rame;* ibid., 1805, in-4°; — *Traduzione delle Tusculane di Cicerone;* Florence, 1805, 2 vol. in-8°; — *Discorso intorno alle antichità cristiane ed agli scrittori di esse;* Florence, 1805, in-8°; — *Traduzione della* Vita d'Agricola *di Tacito, con un discorso intorno alla conquista della*

terremoti antichi del Piemonte; Turin, 1810, in-4°; — *Dissertazione intorno al manoscritto* De Imitatione Christi *detto il codice di Arona;* ibid., 1810-1829, in-4°; il revendique l'*Imitation* en faveur de Jean Gersen; — *Esame critico del primo viaggio di Amerigo Vespucci al nuovo mondo;* ibid., 1811, in-4°; — *Osservazioni intorno ad alcune monete antiche del Piemonte;* ibid., 1813, in-4°; — *Estratti d'opere di grido;* Pise, 1816, 2 vol. in-8°; — *Paragone tra la caduta dell' imperio romano e gl' evenementi del fine del secolo XVIII con aggiunte;* Turin, 1817, in-4°; — *Lettere al Francesco Benedetti, con osservazioni sopra il merito dell' Alfieri;* Florence, 1818, in-8°; — *I Monumenti dell' architettura antica, con alcuni opuscoli concernanti alle belle arti figurative;* Pise, 1820, 3 vol. in-4°, fig.; l'auteur prétend que des monuments magnifiques ne peuvent guère s'élever sous un régime républicain, que la période du beau style en architecture est plus courte que dans les autres arts, et que la moderne Rome, en fait d'édifices publics, peut être regardée comme supérieure à l'ancienne; — *Notizia storiche sulla milizia istuita dal duca Emmanuele-Filiberto di Savoia;* Turin, 1821, in-4°; — *Dei Templari e dell' abolizione dell' ordine loro;* ibid., 1823, in-4°; il se déclare pour l'abolition de cet ordre célèbre, qu'il juge coupable de tous les crimes qu'on lui a imputés; — *Discorso sopra la scienza militare di Egidio* *nel secolo XVI;* ibid., 1830, in-4°; — *Notizie sulle antiche biblioteche della real casa di Savoia;* ibid., 1831, in-4°; — *Osservazioni intorno alla discesa ed irruzione dei Cimbri;* ibid., 1837, in-4°; — *Considerazioni intorno all' arte storica;* ibid., 1839, in-4°. Un grand nombre d'autres écrits de Napione sont disséminés, sous la forme de lettres ou de mémoires, dans les recueils littéraires et académiques. Ses travaux manuscrits s'élèvent à plus de deux cents. On a donné vers 1820, à Florence, une partie de ses œuvres en 16 vol. in-8°. P.

Lorenzo Martini, *Vita del conte G.-F. Napione;* Turin, 1836, in-8°, avec portr. — *Antologia di Firenze*, 1830. — Paravia, dans la *Biogr. degli Italiani illustri*, I.

NAPIONE (*Carlo-Antonio* GALEANI, chevalier), métallurgiste italien, frère du précédent, né à Turin, mort en 1814, à Rio-Janeiro. Il servit d'abord en qualité de major au corps royal d'artillerie. En 1800 il quitta le Piémont pour passer en Portugal, y obtint le grade de général, et apporta dans l'artillerie de ce pays des changements très-utiles. Il suivit la cour au Brésil. C'était un savant minéralogiste ; il avait reçu des leçons du célèbre Werner, avec lequel il entretint des rapports très-suivis. Il appartenait aux Académies des sciences de Turin et de Lisbonne. On a de lui plusieurs mémoires en français, insérés dans des recueils scientifiques et relatifs à divers points de chimie et de métallurgie. P.

Biogr. nouv. des Contemp.

CHARLES BONAPARTE, 1746-1785. = MARIE-LÆTITIA RAMOLINO, 1750-1839.

- **JOSEPH**, 1768-1844. MARIE-JULIE CLARY, 1777-1845.
  - *a* ZÉNAÏDE, 1801-1854, mariée à *Charles*, prince de Canino.
  - *b*. CHARLOTTE, 1802-1839, mariée à *Napoléon-Louis Bonaparte*, fils du roi de Hollande.
- **NAPOLÉON Ier**, 1769-1821. 1° JOSÉPHINE DE TASCHER DE LA PAGERIE, veuve du vicomte de *Beauharnais*, 1763-1814.
  - Enfants adoptifs : *a*. EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, vice-roi d'Italie, 1781-1824.
  - *b*. HORTENSE, reine de Hollande, 1783-1837.
  - 2° MARIE-LOUISE D'AUTRICHE, 1791-1847.
    - **NAPOLÉON II**, 1811-1832.
- **LUCIEN**, 1775-1840. 1° CHRISTINE BOYER, 1770-1800.
  - *a*. CHARLOTTE, 1796, mariée au prince *Gabrielli*, 1773-1841.
  - *b*. CHRISTINE, 1798-1847, mariée à lord *Dudley-Coutts*, mort en 1842.
  - 2° ALEXANDRINE DE BLESCHAMP, veuve *Jouberthon*, 1778-1855.
    - CHARLES-LUCIEN, prince de Canino, 1803-1857. *Zénaïde*, fille du roi Joseph.
      - JOSEPH, 1824, prince de Canino.
      - LUCIEN, 1828, prêtre, camérier du pape.
      - NAPOLÉON, 1839, marié à *Marie-Christine de Ruspoli*.
      - ALBERT, 1843-1847.
      - JULIE, 1830, mariée au marquis de *Roccagiovine*.
      - CHARLOTTE, 1832, mariée au comte *Primoli*.
      - MARIE, 1835, mariée au comte *de Campello*.
      - AUGUSTA, 1836, mariée au prince *Pl. Gabrielli*.
      - BATHILDE, 1840-1861, mariée au comte *de Cambacérès*.
      - ALBERTINE, 1842-1842.
      - ALEXANDRINE et LÉONIE, mortes en bas âge.
    - LOUIS, 1813, sénateur.
    - PIERRE, 1815, ancien représent.
    - ANTOINE, 1816, ancien représent.
    - PAUL, 1808-1832.
    - LÆTITIA, 1804, mariée à *Th. Wyse*, m. en 1862.
    - MARIE, 1818, mariée au comte *Valentini*, m. en 1858.
      - MARIE, veuve de M. *de Solms* en 1862, aujourd'hui Mme *Rattazzi*.
    - CONSTANCE, 1823, religieuse.
    - JEANNE, mariée au marquis *Honorati*.
- **LOUIS**, 1778-1846. HORTENSE DE BEAUHARNAIS, 1783-1837.
  - *a*. NAPOLÉON CHARLES, 1802-1807.
  - *b*. NAPOLÉON-LOUIS, 1804-1831, marié à *Charlotte Bonaparte*.
  - *c*. **NAPOLÉON III**, 1808. MARIE-EUGÉNIE DE MONTIJO, 1826.
    - NAPOLÉON-EUGÈNE, prince impérial, 1856.
- **JÉRÔME**, 1784-1860. FRÉDÉRIQUE-CATHERINE DE WURTEMBERG, 1783-1835.
  - *a*. JÉRÔME-NAPOLÉON, prince de Montfort, 1814-1847.
  - *b*. MATHILDE, 1820, mariée au comte *Anatole Demidoff*.
  - *c*. NAPOLÉON-JOSEPH, 1822, marié en 1859 à *Clotilde de Savoie*, 1843.
    - NAPOLÉON-VICTOR, 1862.
- **ÉLISA**, 1777-1820, mariée à FÉLIX BACIOCCHI, 1762-1841.
  - *a*. NAPOLÉONE-ÉLISA, 1806, mariée au comte *Camerata*.
    - Fils unique, CHARLES-FÉLIX, maître des requêtes, 1826-1853.
  - *b*. CHARLES-JÉRÔME, 1810-1833.
- **PAULINE**, 1780-1825, mariée au général 1° CHARLES LECLERC, 1772-1802.
  - NAPOLÉON, fils unique, 1801-1804.
  - 2° CAMILLE, prince BORGHÈSE, 1775-1832.
- **CAROLINE**, 1782-1839, mariée à JOACHIM MURAT, 1771-1815.
  - *a*. ACHILLE MURAT, 180 -1847.
  - *b*. LÆTITIA-JOSÈPHE, 1802, mariée au comte *Pepoli*.
  - *c*. LUCIEN MURAT, 1803, *Georgina Fraser*.
    - 1° CAROLINE, 1830, mariée au baron *de Chassiron*.
    - 2° JOSEPH-JOACHIM, 1831.
    - 3° ACHILLE, 1835.
    - 4° ANNA, 1838.
    - 5° LOUIS-NAPOLÉON, 1852.
  - *d*. LOUISE-JULIE, 1805, mariée au comte *Rasponi*.

La famille BONAPARTE en Corse portait pour armes : *de gueules à deux barres d'or, accompagnées de deux étoiles du même;* mais Napoléon Ier substitua à ces armes de famille celles qu'il adopta pour l'empire français : *d'azur, à l'aigle d'or, empiétant un foudre du même.*

BIOGRAPHIE

DE

NAPOLÉON,

DE SA DYNASTIE,

ET DES MEMBRES DE LA FAMILLE BONAPARTE.

NAPOLÉON Ier,

EMPEREUR DES FRANÇAIS, FONDATEUR DE LA QUATRIÈME DYNASTIE,
NÉ A AJACCIO, LE 15 AOUT 1769, MORT A SAINTE-HÉLÈNE, LE 5 MAI 1821.

I.

1. *Doutes sur la date de la naissance de Napoléon.* — 2. *Origine et généalogie de la famille Bonaparte.* — 3. *Enfance de Napoléon; éducation qu'il reçoit de sa mère; premiers traits de caractère. Formation intellectuelle et morale. Révélation de ses premiers écrits. L'esprit de la Révolution s'incarne en lui.* — 4. *Événements et histoire de ses premières années. Écoles d'Autun, de Brienne, de Paris. Garnisons à Valence, Auxonne, etc. Voyages en Corse. Lutte contre Paoli. Expédition contre les fédérés du midi de la France.*

1. La date de la naissance de Napoléon a été contestée. L'acte de mariage avec Joséphine, célébré le 19 ventôse an IV (9 mars 1796) à la municipalité du 2e arrondissement de Paris (1), porte cette déclaration : « Napolione Bonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur, âgé de vingt huit ans, né à Ajaccio, département de la Corse... » Pour que Napoléon eût vingt-huit ans en mars 1796, il fallait qu'il fût né au commencement de l'année 1768. En effet le même acte civil contient cette autre mention : « Après avoir fait lecture, en présence des parties et témoins, 1° de l'acte de naissance de Napolione Bonaparte, qui constate qu'il est né le 5 février 1768... » Ce document municipal n'est point le seul qui ait fait douter de la vraie date de la naissance de Napoléon. Il existe au ministère de la guerre, à Paris, une pièce présentant toutes les apparences d'une expédition authentique, et cette expédition, faite le 19 juillet 1782, reproduit l'inscription latine du « Registre des baptêmes de la ville de Corte en 1768 » (*ita reperitur in registro libri baptizatorum hujus civitatis Cortis anni* 1768); d'après cette inscription, Napoléon, nommé en cet acte *Nabulione*, serait né à Corte, le 7 janvier 1768; il s'agit bien de Napoléon Bonaparte, car les noms des parents y sont indiqués : « *Anno Domini millesimo* (*septemgentesimo*) *sexagesimo octavo, die vero octavâ mensis januarii,.... Ego infra scriptus, solemniter, in ecclesiâ parochiali sanctissimæ Annunciationis, bapti-*

(1) Le 2e depuis la nouvelle circonscription de Paris, de 1859.

zavi infantem natum, die septimâ ejusdem mensis januarii, ex illustrissimo domino Carolo Bonaparte et dominâ Letitiâ civitatis Adjacii conjugibus, in hac urbe (Cortis) commorantibus, cui impositum fuit nomen NABULIONE... » Il serait difficile de s'expliquer les allégations des deux actes que nous venons de citer. On a dit que Napoléon a tenu à naître sous la domination française, et que, pour cette raison, il a placé, plus tard, sa naissance à une date postérieure à celle de la réunion de la Corse à la France, réunion qui a eu lieu dans les premiers mois de 1769 (1). Mais c'est là une vaine supposition : d'après l'ancien droit français, les Corses nés avant la réunion de leur pays à la France se sont trouvés Français au même titre que leurs compatriotes nés depuis cette réunion. Nous nous bornerons à dire que Joseph, frère aîné de Napoléon, était né à Corte, le 7 janvier 1768, et cette date n'a jamais été contestée; on ne sait pas ainsi comment on pourrait admettre l'authenticité de l'acte de baptême qui fait naître, le même jour que Joseph, Napoléon son frère puîné. Quant à l'acte de mariage de 1796, on doit remarquer qu'il renferme plusieurs inexactitudes: ainsi on y parle du département de la Corse (2), et il n'y avait pas de département de ce nom; la Corse formait alors deux départements, l'un du Liamone, l'autre du Golo; de plus, on y donne à Joséphine un âge qui n'est pas le sien (3), et on n'y mentionne pas sa qualité de veuve du général Alexandre de Beauharnais. On raconte que le mariage du 9 mars 1796 eut lieu dans la soirée, vers dix heures; le général Bonaparte, déjà lancé dans les grandes affaires, avait fait attendre l'assistance; l'officier municipal s'était même assoupi. Le général Bonaparte arriva, et, le réveillant en sursaut, lui dit : « Allons donc, citoyen, venez vite nous marier ». Tout se fit ainsi dans ce mariage, avec précipitation. « Il y fut procédé, dit Meneval, avec une irrégularité qu'excusait le laisser aller de l'époque (4). » Un témoin du marié, trop jeune pour intervenir dans un acte public, se donna, par une fausse déclaration, l'âge légal qu'il n'avait pas encore. Napoléon, à Sainte-Hélène, a fait allusion au faux acte de baptême produit par Joséphine en 1796. Parlant de la faiblesse qu'ont certaines personnes de vouloir se faire plus jeunes qu'elles ne sont, il a cité « une grande dame » qui, pour se rajeunir ainsi, n'avait pas craint de produire, en se mariant, l'extrait baptistaire d'une sœur cadette morte depuis longtemps (1). « La pauvre Joséphine, ajoutait-il, s'exposait pourtant par là à de grands inconvénients; ce pouvait être un cas de nullité de mariage. » Mais Napoléon ne se souvint pas de l'acte de baptême, non moins irrégulier, qui fut produit par lui en la même occasion. Quoi qu'on veuille penser des deux documents que nous venons de signaler, rien ne peut infirmer la foi due à l'acte de baptême qui fut fourni par Charles Bonaparte pour l'admission de son fils Napoléon à l'École militaire de Brienne. Cet acte de baptême dont il y a aux archives de l'empire une expédition authentique, celle même dont Charles Bonaparte a fait usage, porte très-positivement que Napoléon est né à Ajaccio, le 15 août 1769; on y voit que Napoléon fut *ondoyé* à sa naissance dans la maison du très-révérend Lucien Bonaparte, d'après permission supérieure, « *gli fù data l'acqua in casa del M. R. Luciano Bonaparte, da licenza* »; que le baptême fut inscrit à l'église et achevé avec les cérémonies et les prières d'usage, le 21 juillet 1771 seulement « *l'anno mille sette cento settant' uno e vent' uno luglio si sono adoprate le sacre ceremonie e preci..... sopra di Napoleone.* » Ce qui explique peut-être pourquoi cet acte est écrit en italien et non en latin suivant l'usage de l'Église, c'est cet intervalle de près de deux années mis entre le commencement et l'accomplissement de la cérémonie baptismale; le rédacteur de l'acte ne pouvant pas appliquer la formule latine ordinaire à un cas exceptionnel, a trouvé plus commode de s'exprimer en italien; dans son embarras, il a même commis une autre irrégularité plus remarquable peut-être, c'est de ne pas mentionner le lieu où Napoléon est venu au monde, l'église où son baptême a été enregistré, l'heure à laquelle la cérémonie a été accomplie. Toutefois l'acte de baptême fut admis sans aucune contestation de la part de M. d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France et en cette qualité commissaire du roi pour la vérification des pièces que devaient fournir les jeunes gentilshommes entrant aux écoles royales militaires. Napoléon fut inscrit à Brienne comme étant né à Ajaccio le 15 août 1769. Un inspecteur de l'école (le chevalier de Keralio), en septembre 1783, le signalait ainsi dans une note

(1) Nous nous référons ici à l'époque seulement de la soumission : le comte de Vaux s'est emparé de Corte, dernier refuge de la résistance des Corses, dans les premiers jours de mai 1769, et Paoli est parti de l'île vers le milieu de juin suivant. Le traité par lequel la république de Gênes avait cédé la Corse à la France, est du 15 mai 1768. Mais la cession était conditionnelle et pouvait être révoquée. Les événements postérieurs la rendirent seuls définitive.

(2) « Napolione Bonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur, âgé de vingt-huit ans, né à Ajaccio, *département de la Corse...* »

(3) L'acte de mariage du 9 mars 1796 donne à Joséphine vingt-huit ans, en la faisant naître le 23 juin 1767 : elle était née aux Trois-Ilets (Martinique), le 23 juin 1763.

(4) Meneval, *Souvenirs historiques*, etc., t. Ier, p. 341.

(1) C'était une erreur : Joséphine avait une sœur, née le 11 décembre 1764; elle en avait eu une autre, née le 3 septembre 1766, et celle-ci était morte le 4 novembre 1777. Mais Joséphine n'avait point eu de sœur née le 23 juin 1767, à la date mentionnée dans l'acte de mariage du 9 mars 1796. Ce qui explique la supposition de Napoléon, c'est que la dernière sœur de Joséphine avait été désignée par erreur dans son acte de décès sous les prénoms de *Marie-Joseph-Rose*, qui étaient ceux de Joséphine. (AUBENAS, *Hist. de Joséphine*, t. Ier.)

dont nous ne citerons ici que les premiers mots : « M. de Bonaparte (Napoleon), né le 15 août 1769. Taille de 4 pieds 10 pouces 10 lignes; de bonne constitution ; excellente santé ; caractère soumis. (1) ». Le bulletin suivant, tiré des registres de l'ecole, est plus explicite encore : « Le 17 octobre 1784 est sorti de l'École royale militaire de Brienne M. Napoléon de Buonaparte, écuyer, né en la ville d'Ajaccio, de l'Ile de Corse, le 15 août 1769, fils de noble Charles-Marie Buonaparte, député de la noblesse de Corse, demeurant en ladite ville d'Ajaccio, et de dame Letitia Ramolino, sa mère, suivant l'acte porté au registre de réception, folio 31, reçu dans cet établissement le 24 avril 1779 (2) ».

2. Des discussions, qui ont eu plus d'éclat, se sont soulevées au sujet de l'origine des Bonaparte. Que cette famille ait été noble, c'est ce qui ne parait pas douteux ; il en faut croire sur un pareil sujet le savant d'Hozier de Sérigny, qui, ayant eu à examiner le dossier héraldique des Bonaparte, le trouva suffisant, et conclut, en avril 1779, à l'admission de Napoléon à l'École militaire royale de Brienne, où les gentilshommes avaient seuls accès. Mais le dossier héraldique fourni par Charles Bonaparte ne comprenait que neuf personnages, les Bonaparte de Corse, dont le plus ancien, Gabriel, apparait avec le titre de *messire* en 1508, et dont les autres figurent avec les titres d'*anciens* d'Ajaccio et de *magnifiques* (3). Or cette noblesse, dans une île où ne s'était encore passé aucun grand acte de l'histoire, ne parut pas assez glorieuse aux courtisans lorsque Napoleon fut porté par la révolution et son génie au faîte du pouvoir souverain, et l'on se mit en devoir de trouver une origine aux Bonaparte de Corse. Ce que découvrirent ces premiers généalogistes est tout à fait méprisable. Il y en eut qui firent descendre les Bonaparte de la *gens Ulpia*, de la *gens Sylvia*, de la *gens Julia*, qui avaient donné des empereurs à Rome et a Constantinople; d'autres s'en tinrent aux empereurs de Constantinople, et tirèrent les Bonaparte d'une branche détachée des Comnène et des Paléologue; d'autres encore les firent provenir des princes d'Aragon ; le plus ingénieux d'entre eux a prouvé que les Bonaparte étaient des Bourbons, étant issus du mystérieux personnage connu sous le nom de *Masque de fer* ; ce personnage, disait-on, avait secrètement épousé la fille de son gouverneur, M. de Bonpart ; il en eut des enfants qui portèrent le nom de leur mère, nom depuis italianisé ; et comme on pensait que le *Masque de fer* était un frère jumeau de Louis XIV, il se trouvait ainsi que les Bonaparte de Corse étaient de la légitime lignée de Henri IV et des Bourbons. Les Italiens, intéressés à prouver que les Bonaparte leur appartenaient, s'occupèrent de ces recherches avec un succès plus sérieux ; ils le pouvaient d'autant mieux que leurs érudits, dès le seizième et le dix-huitième siècle, et bien avant l'apparition de l'homme qui a agi le plus puissamment sur les futures destinées de leur patrie, avaient remarqué et signalé l'existence des Bonaparte dans les annales agitées et troublées des républiques italiennes. Il y avait eu des familles de ce nom à Florence, à Trévise, à Bologne, à San-Miniato, à Sarzane ; un chroniqueur dans le seizième siècle avait ainsi parlé des Bonaparte de Trévise : « *Bonapartia gens, et nobilis et antiqua, ante annum* 1200 *inter nobiles semper fuisse reperitur* (1) ». Un auteur italien, écrivant au dix-huitième siècle une esquisse historique de la famille des Bonaparte, avait fait, dès 1756, cette curieuse observation : « Dans cette famille il y a toujours eu quelqu'un d'illustre en l'art d'écrire (2) ». Parmi les Bonaparte connus et remarqués on comptait, dans la marche de Trévise, un *Jean Ier* DE BONAPARTE ayant eu un commandement à la tête de la ligue des villes lombardes, qui marque le véritable réveil et peut-être, dans les temps anciens, le plus grand effort de la nationalité italienne ; ce Jean de Bonaparte figure ainsi désigné dans les conférences de Plaisance, en 1183, qui précédèrent la paix de Constance : *Joannes de Bonaparte, de Tarvisio* (Trevise), *Consul et Rector* ; — un autre BONAPARTE, petit-fils du précédent, ayant arrêté à Castelfranco, en 1239, avec les guelfes du nord de l'Italie l'armée gibeline de l'empereur d'Allemagne commandée par Frédéric II en personne (3); — un *Jacques* DE BONAPARTE, auteur d'un récit de la prise et du sac de Rome en 1527 (5 mai) (4) ; — un *Jean-Genesius* DE BONAPARTE,

(1) *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, etc., par M. de Coston, 2 vol. in 8°; Valence et Paris, 1840 (tome Ier, p. 80).

(2) Coston, p. 56.

(3) Coston (*Biographie des premières années de Napoleon Bonaparte*, tome Ier, p. 21; tome 2e, p. 16) donne un relevé du dossier héraldique des Bonaparte de Corse, tel qu'il l'a pris, dit-il, sur les pièces fournies à M. d'Hozier de Sérigny en 1779, pièces déposées, à ce qu'il assure, aux archives de l'empire. Mais il n'y en a qu'un inventaire dans cet établissement; les pièces mêmes ne s'y trouvent pas.

(1) Mauro, *giudice treviglano*, auteur d'une chronique, très-estimée, de Trévise, qui se trouve dans la bibliothèque communale de cette ville. Cette chronique est en latin ; Mauro en a lui-même donné une traduction italienne, où il est plus explicite encore sur la gloire historique des Bonaparte.

(2) L'auteur italien s'exprime ainsi : « *Di fatto in questa famiglia furono sempre soggetti insigni per letteratura ; e puo aversene notizia nell' istoria....* » Suivent divers exemples : l'énumération des Bonaparte qui se sont signalés comme écrivains se termine ainsi : « *Ed altri varii letterati di grido, che fiorirono in diversi tempi da una tal casa* ». Preface du *Ragguaglio storico* dont il va être question ci-après.

(3) Les Bonaparte de Trévise ont été l'objet d'une grande étude dans *Le antichità dei Bonaparte*, etc., par MM. Frédéric Stefani et Lucien Beretta, in-folio, Venise, 1857 ; ouvrage imprimé à 100 exemplaires seulement.

(4) Cet écrit, objet de grandes controverses (il a été attribué à d'autres auteurs que Jacques de Bonaparte), parait avoir eté imprimé à Paris, pour la première fois, en 1666, sans nom d'auteur. Il fut reimprimé à Co-

en religion fra *Bonaventura*, mort en odeur de sainteté, dans l'ordre des Capucins, en 1593; — un *Niccolò* DE BONAPARTE de Florence, auteur d'une des plus anciennes comédies du théâtre italien, *La Vedova*, imprimée à Florence en 1592, réimprimée à Paris en 1803 (1); — un autre *Niccolò* DE BONAPARTE, professeur de droit à Pise, dans la première moitié du dix-septième siècle : un écrivain italien en parle ainsi : « La nature l'avait créé pour en faire la merveille de son temps et de la postérité. »

Ces recherches généalogiques se sont naturellement ravivées lors de l'apparition du général Bonaparte en Italie. Les habitants de ce pays tenaient à prouver que le jeune vainqueur qui triomphait au milieu d'eux n'était pas un conquérant étranger, mais bien le libérateur de la terre de ses aïeux; c'était une manière de se le rendre favorable. Bonaparte laissait dire; en politique habile, il profitait de ces démonstrations (2), toutefois sans paraître les encourager, car il avait aussi à ménager les susceptibilités démocratiques de son armée, dont il représentait l'esprit républicain avec une austérité philosophique toute particulière. On le vit se prévaloir de son origine italienne dans une seule occasion : au moment des négociations du traité de Tolentino, qu'il avait hâte de conclure, il jeta sur la table un livre, disant avec vivacité : « Voyez ce livre, c'est le sac de Rome en 1527 raconté par un de mes ancêtres, Jacques de Bonaparte. Ne m'obligez pas à faire moi-même ce dont un des miens nous a transmis le récit. » Dans une autre circonstance on remarqua qu'il s'entretint, à San-Miniato, avec un vieux chanoine, un des rares Bonaparte de souche italienne qui fussent encore en Italie; ce bon chanoine voulait obtenir du général républicain qu'il demandât à Rome la canonisation de celui de leurs communs aïeux qui était mort en odeur de sainteté dans l'ordre des Capucins. Cette anecdote est dans toutes les histoires. Plus tard, quand il n'eut plus à tirer parti des vanités patriotiques des Italiens, Bonaparte dédaigna assez ouvertement toutes ces preuves de la noblesse de son origine. A l'époque de l'empire, il signifia aux courtisans, par un article au *Moniteur*, le cas qu'il faisait de ce genre de flatterie (1). A ceux qui, plus discrètement, voulurent par la suite l'entretenir de découvertes faites sur le même sujet, il disait assez habituellement : « Portez cela à Joseph, le généalogiste de la famille ». Lors de son mariage avec une archiduchesse d'Autriche, on dut faire quelques concessions à l'esprit féodal de cette famille, et l'on dressa, dans un travail au reste non avoué, l'arbre généalogique des Bonaparte. L'empereur d'Autriche en fut émerveillé; il dit plus tard à son gendre qu'il avait tort de ne point faire connaître à l'Europe combien il était de bonne maison : « Que voulez-vous, répondit Napoléon, je ne tiens à être que le Habsbourg de ma race. » Les recherches généalogiques sur la famille des Bonaparte ont été reprises de nos jours (2), et, grâce à de nouveaux travaux, mieux secondés par l'érudition et la critique moderne elles ont abouti à des résultats dignes de quelque confiance. Il est à peu près acquis aujourd'hui que le nom de Bonaparte, né au milieu des factions de l'Empire et de l'Église, a été porté au moyen âge par différentes familles italiennes, soit comme prénom, soit comme nom patronymique; que ces différentes familles, au nombre de quatre au moins, ont été souvent confondues par les historiens et prises l'une pour l'autre; que les Bonaparte Napoléoniens procèdent d'une antique famille d'origine longobarde, celle des comtes de Fucecchio, Settimo, Pistoja, etc., dont le premier auteur connu est un Kunrad ou Cunerado, fils de Tedix ou Tedice (922), chef de la maison Kadolingia (3). On rencontre dans cette famille, entre autres personnages illustres en leur temps, Hugues, surnommé *le grand Comte* (1072-1096); deux religieuses du nom de Berthe, l'une et

logne en 1756 avec le titre suivant : *Ragguaglio storico di tutto l'occorso, giorno per giorno, nel sacco di Roma dell' anno 1527; scritto da Jacopo Bonaparte, gentiluomo samminiatese, che vi si trovò presente; trascritto dall' autografo di esso, ed ora per la prima volta dato in luce. In Colonia*, 1756. Cet ouvrage a été traduit en français : *Tableau historique des événements survenus pendant le sac de Rome, en 1527, transcrit du manuscrit original et imprimé pour la première fois à Cologne, en 1756, avec une note historique sur la famille des Bonaparte; traduit de l'italien par M**** (Hamelin, d'après Barbier et Quérard); *Paris*, 1809. Une nouvelle traduction française du *Sac de Rome* a été publiée à Florence, en 1830, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, frère de l'empereur Napoléon III. Cette traduction, publiée à part avec gravures, a été depuis insérée dans un des volumes du *Panthéon littéraire*.

(1) Le manuscrit autographe de cette œuvre est à la Bibliothèque impériale de Paris. Il existe de *La Vedova* une traduction française, dont nous ne retrouvons pas le titre.

(2) Napoléon à Sainte-Hélène reconnaissait ce qu'il avait dû à son origine italienne : « Elle m'a fait regarder, disait-il, comme un compatriote par tous les Italiens; elle a grandement facilité mes succès en Italie »

(1) « On a mis dans les journaux une généalogie aussi ridicule que plate de la maison Bonaparte. Ces recherches sont bien puériles. A tous ceux qui demanderaient de quel temps date la maison Bonaparte, la réponse est bien facile : *Elle date du 18 brumaire*. Comment, dans le siècle où nous sommes, peut-on être assez ridicule pour amuser le public de pareilles balivernes?......... » (*Moniteur* du 26 messidor an XIII (15 juillet 1805).)

(2) Parmi ces ouvrages contemporains, outre la belle composition érudite que nous avons indiquée plus haut, *Le Antichità dei Bonaparte*, par MM. Stefani et Beretta, on doit citer : *La famiglia Bonaparte dal* 1183 *al* 1836, par N. J. de C.; Naples, 1850, in-8°; *La Storia genealogica della famiglia Bonaparte, scritta da un Samminiatese*; Florence, 1847, in-8°. Nous avons résumé quelques aperçus de cette question historique dans un opuscule intitulé : *Quelques mots sur les origines des Bonaparte*, par Rapetti; Paris, 1829, in-8°.

(3) Cette découverte de la famille Kadolingia est due principalement à M. Passerini, directeur des *Archives centrales de l'État à Florence*. M. Passerini a publié son travail dans les *Archives historiques italiennes*, t. III, part. 2, tom. IV, part. 1. On trouve un compte-rendu de ce travail dans le rapport officiel fait par M. Frédéric Stefani à M. le ministre de l'instruction publique, et publié sous ce titre : *Origine des Bonaparte*; Turin et Paris, 1852, in-12.

l'autre béatifiées (1075 et 1163); le cardinal Guido ou Guy, chancelier de l'Église romaine, un des plus grands et des plus habiles défenseurs du saint-siége 1123-1150), etc., etc. De cette maison des Cadolinges, qui s'éteint à la fin du douzième siècle, sont issus Hugues et Janfald : le comte Hugues (1097), qui par son alliance avec la famille des comtes d'Orgnano, dans la marche de Trévise, donna le jour aux Bonaparte de Trévise, éteints en 1447; Janfald, fils du dernier comte de Fucecchio et de la souche des Cadolinges, donnant naissance aux Bonaparte de Florence, lesquels s'éteignent dès le treizième siècle; un des Bonaparte de Florence commence en 1265 les Bonaparte de San-Miniato; un autre, en 1278, ceux de Sarzane; le dernier représentant des Bonaparte de San-Miniato est mort à la fin de l'année 1799; ceux de Sarzane, en 1490, se sont transportés en Corse, dans la personne de François Bonaparte, chef de la branche des Bonaparte d'Ajaccio. Si obscure que soit l'histoire de cette famille, il n'est pas impossible d'en relever quelques traits et déjà un caractère général. Fortement religieuse et attachée à l'Église, mais vouée d'abord à la défense de l'Empire, de qui elle tenait ses titres, ses biens, sa puissance, la famille des Cadolinges paraît avoir reçu son nom nouveau de la conversion qu'elle fit du côté du parti populaire. Le bon parti (*bona pars*) était celui de l'affranchissement des communes, où l'on trouvait le peuple, les évêques, les papes, le droit naissant de l'autonomie italienne. Les Cadolinges, vaincus et privés de leurs fiefs, cessent de résister à la liberté de Florence; le peuple les compte désormais au nombre de ses champions : c'est alors que leur est donné le surnom de *Bonaparte*, illustré par l'un d'eux dans la marche de Trévise à la tête de la ligue des villes lombardes contre l'Empire d'Allemagne. Mais la puissance des Bonaparte ne survit pas à cette conversion qui les dénomme et les consacre; ils disparaissent dans les vicissitudes des factions populaires, et, depuis, tout ce qu'il reste d'eux, ce sont quelques familles dispersées çà et là, partagées entre l'étude, les lettres et le soin d'une médiocre fortune. Une de ces familles prend du service à la banque de Saint-Georges, et se rend en Corse pour les affaires de cette opulente compagnie de marchands génois. Elle s'y fixa, et n'en revint qu'aux derniers jours du dix-huitième siècle; elle s'y était établie comme en un poste d'observation, que la Providence semble lui avoir assigné entre le monde de la civilisation et celui de la barbarie pour y attendre la fin des luttes du moyen âge, les révolutions et l'appel des temps nouveaux.

Une convulsion intestine de la Corse a donné Napoléon Bonaparte à la France; elle a failli le donner à l'Angleterre.

La Corse était depuis des siècles travaillée par les contrariétés de ce besoin qui tourmente les îles de se rattacher au continent et d'en rester séparées. Le pape, la république de Pise, celle de Gênes, les princes d'Aragon, les comtes de Nice, les rois de France, avaient été ainsi tour à tour appelés et rejetés. Aucune de ces interventions n'avait abouti à un établissement durable. Gênes seule était parvenue à y obtenir quelque domination; toutefois il n'y eut jamais accord entre les deux pays. Vers le milieu du siècle dernier, après des insurrections souvent renouvelées, surtout depuis 1729, la Corse entreprit résolûment de s'affranchir. Elle se déclara indépendante en 1746, et en 1755 elle mit à sa tête un homme d'une grande valeur politique et militaire, Pascal Paoli, son plus glorieux enfant avant Napoléon. Pendant plus de dix ans la Corse se maintint libre sous l'habile direction de son chef. Toutes les antiques vertus éclataient en elle. L'Europe l'admirait. Mais l'Angleterre avait des vues sur la Corse. La France, qui s'en était alarmée, avait envoyé dans l'île quelques troupes, en apparence pour défendre la souveraineté nominale de la république de Gênes, en réalité pour s'opposer à une descente des Anglais. Il fallait en finir avec le danger de voir l'Angleterre s'établir dans la Méditerranée si près de nos côtes. Il se présenta pour cela une occasion : ce fut l'hospitalité accordée en Corse par la république de Gênes aux Jésuites expulsés de France. Le duc de Choiseul, qui avait résolu de faire partout proscrire la Compagnie de Jésus, se plaignit et menaça. La république de Gênes n'était pas en état de se brouiller avec la France; pour rentrer en grâce auprès de l'irascible ministre, elle offrit la cession de la Corse. M. de Choiseul s'empressa d'accepter, et le 15 mai 1768 fut signé un traité par lequel le roi de France se substituait aux droits de la république de Gênes, toutefois en s'engageant, dans l'avenir, à rendre l'île moyennant indemnité des frais auxquels donnerait lieu la prise de possession. Nos troupes, qui allaient évacuer la Corse, reçurent ainsi l'ordre de rester et de commencer la campagne contre les indépendants. Paoli, surpris, impuissant à résister à un pareil ennemi, fit des prodiges d'énergie et de tactique. Ses lieutenants rivalisaient avec lui de valeur. Tous les Corses étaient unanimes à se défendre. Pendant un an il tint en échec les armes de la France, et leur infligea de rudes défaites. Il fallut deux fois des renforts pour soutenir le corps d'expédition. Au printemps de 1769, le comte de Vaux arriva en Corse avec des troupes nouvelles pour remplacer le marquis de Chauvelin, qui lui-même avait été envoyé au secours du comte de Marbeuf. Paoli avait prolongé la résistance au delà de toutes les possibilités. L'Angleterre, qui avait eu le temps d'accourir, n'apparaissait pas. Les Corses, convoqués par leur général au couvent de Casinca, le 27 avril 1769, confirmèrent tout d'une voix leur précédente résolution de prendre en masse les armes et de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. De toutes parts on s'apprêta à la mort et l'on courut au combat; mais ce

en religion fra *Bonaventura*, mort en odeur de sainteté, dans l'ordre des Capucins, en 1593; — un *Niccolò* DE BONAPARTE de Florence, auteur d'une des plus anciennes comédies du théâtre italien, *La Vedova*, imprimée à Florence en 1592, réimprimée à Paris en 1803 (1); — un autre *Niccolò* DE BONAPARTE, professeur de droit à Pise, dans la première moitié du dix-septième siècle : un écrivain italien en parle ainsi : « La nature l'avait créé pour en faire la merveille de son temps et de la postérité. »

Ces recherches généalogiques se sont naturellement ravivées lors de l'apparition du général Bonaparte en Italie. Les habitants de ce pays tenaient à prouver que le jeune vainqueur qui triomphait au milieu d'eux n'était pas un conquérant étranger, mais bien le libérateur de la terre de ses aïeux; c'était une manière de se le rendre favorable. Bonaparte laissait dire; en politique habile, il profitait de ces démonstrations (2), toutefois sans paraître les encourager, car il avait aussi à ménager les susceptibilités démocratiques de son armée, dont il représentait l'esprit républicain avec une austérité philosophique toute particulière. On le vit se prévaloir de son origine italienne dans une seule occasion : au moment des négociations du traité de Tolentino, qu'il avait hâte de conclure, il jeta sur la table un livre, disant avec vivacité : « Voyez ce livre, c'est le sac de Rome en 1527 raconté par un de mes ancêtres, Jacques de Bonaparte. Ne m'obligez pas à faire moi-même ce dont un des miens nous a transmis le récit. » Dans une autre circonstance on remarqua qu'il s'entretint, à San-Miniato, avec un vieux chanoine, un des rares Bonaparte de souche italienne qui fussent encore en Italie; ce bon chanoine voulait obtenir du général républicain qu'il demandât à Rome la canonisation de celui de leurs communs aïeux qui était mort en odeur de sainteté dans l'ordre des Capucins. Cette anecdote est dans toutes les histoires. Plus tard, quand il n'eut plus à tirer parti des vanités patriotiques des Italiens, Bonaparte dédaigna assez ouvertement toutes ces preuves de la noblesse de son origine. A l'époque de l'empire, il signifia aux courtisans, par un article au *Moniteur*, le cas qu'il faisait de ce genre de flatterie (1). A ceux qui, plus discrètement, voulurent par la suite l'entretenir de découvertes faites sur le même sujet, il disait assez habituellement : « Portez cela à Joseph, le généalogiste de la famille ». Lors de son mariage avec une archiduchesse d'Autriche, on dut faire quelques concessions à l'esprit féodal de cette famille, et l'on dressa, dans un travail au reste non avoué, l'arbre généalogique des Bonaparte. L'empereur d'Autriche en fut émerveillé; il dit plus tard à son gendre qu'il avait tort de ne point faire connaître à l'Europe combien il était de bonne maison : « Que voulez-vous, répondit Napoléon, je ne tiens à être que le Habsbourg de ma race. » Les recherches généalogiques sur la famille des Bonaparte ont été reprises de nos jours (2), et, grâce à de nouveaux travaux, mieux secondés par l'érudition et la critique moderne elles ont abouti à des résultats dignes de quelque confiance. Il est à peu près acquis aujourd'hui que le nom de Bonaparte, né au milieu des factions de l'Empire et de l'Église, a été porté au moyen âge par différentes familles italiennes, soit comme prénom, soit comme nom patronymique; que ces différentes familles, au nombre de quatre au moins, ont été souvent confondues par les historiens et prises l'une pour l'autre; que les Bonaparte Napoléoniens procèdent d'une antique famille d'origine longobarde, celle des comtes de Fucecchio, Settimo, Pistoja, etc., dont le premier auteur connu est un Kunrad ou Cunerado, fils de Tedix ou Tedice (922), chef de la maison Kadolingia (3). On rencontre dans cette famille, entre autres personnages illustres en leur temps, Hugues, surnommé *le grand Comte* (1072-1096); deux religieuses du nom de Berthe, l'une et

logne en 1756 avec le titre suivant : *Ragguaglio storico di tutto l'occorso, giorno per giorno, nel sacco di Roma dell' anno 1527; scritto da Jacopo Bonaparte, gentiluomo samminiatese, che vi si trovò presente; trascritto dall' autografo di esso, ed ora per la prima volta dato in luce. In Colonia*, 1756. Cet ouvrage a été traduit en français : *Tableau historique des événements survenus pendant le sac de Rome, en 1527, transcrit du manuscrit original et imprimé pour la première fois à Cologne, en 1756, avec une note historique sur la famille des Bonaparte; traduit de l'italien par M**** (Hamelin, d'après Barbier et Quérard); *Paris*, 1809. Une nouvelle traduction française du *Sac de Rome* a été publiée à Florence, en 1830, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, frère de l'empereur Napoléon III. Cette traduction, publiée à part avec gravures, a été depuis insérée dans un des volumes du *Panthéon littéraire*.

(1) Le manuscrit autographe de cette œuvre est à la Bibliothèque impériale de Paris. Il existe de *La Vedova* une traduction française, dont nous ne retrouvons pas le titre.

(2) Napoléon à Sainte-Hélène reconnaissait ce qu'il avait dû à son origine italienne : « Elle m'a fait regarder, disait-il, comme un compatriote par tous les Italiens; elle a grandement facilité mes succès en Italie. »

(1) « On a mis dans les journaux une généalogie aussi ridicule que plate de la maison Bonaparte. Ces recherches sont bien puériles. A tous ceux qui demanderaient de quel temps date la maison Bonaparte, la réponse est bien facile : *Elle date du 18 brumaire*. Comment, dans le siècle où nous sommes, peut-on être assez ridicule pour amuser le public de pareilles balivernes?........ » (*Moniteur* du 26 messidor an XIII (15 juillet 1805).

(2) Parmi ces ouvrages contemporains, outre la belle composition érudite que nous avons indiquée plus haut, *Le Antichità dei Bonaparte*, par MM. Stefani et Beretta, on doit citer : *La famiglia Bonaparte dal* 1183 *al* 1834, par N. J. de C., Naples, 1850, in-8°; *La Storia genealogica della famiglia Bonaparte, scritta da un Samminiatese*; Florence, 1847, in-8°. Nous avons résumé quelques aperçus de cette question historique dans un opuscule intitulé : *Quelques mots sur les origines des Bonaparte*, par Rapetti; Paris, 1859, in-8°.

(3) Cette découverte de la famille Kadolingia est due principalement à M. Passerini, directeur des *Archives centrales de l'État à Florence*. M. Passerini a publié son travail dans les *Archives historiques italiennes*, t. III, part. 2, tom. IV, part. 1. On trouve un compte-rendu de ce travail dans le rapport officiel fait par M. Frédéric Stefani à M. le ministre de l'instruction publique, et publié sous ce titre : *Origine des Bonaparte*; Turin et Paris, 1859, in-12.

l'autre béatifiées (1075 et 1163); le cardinal Guido ou Guy, chancelier de l'Église romaine, un des plus grands et des plus habiles défenseurs du saint-siége (1123-1150), etc., etc. De cette maison des Cadolinges, qui s'éteint à la fin du douzième siècle, sont issus Hugues et Janfald : le comte Hugues (1097), qui par son alliance avec la famille des comtes d'Orgnano, dans la marche de Trévise, donna le jour aux Bonaparte de Trévise, éteints en 1447; Janfald, fils du dernier comte de Fucecchio et de la souche des Cadolinges, donnant naissance aux Bonaparte de Florence, lesquels s'éteignent dès le treizième siècle; un des Bonaparte de Florence commence en 1265 les Bonaparte de San-Miniato; un autre, en 1278, ceux de Sarzane; le dernier représentant des Bonaparte de San-Miniato est mort à la fin de l'année 1799; ceux de Sarzane, en 1490, se sont transportés en Corse, dans la personne de François Bonaparte, chef de la branche des Bonaparte d'Ajaccio. Si obscure que soit l'histoire de cette famille, il n'est pas impossible d'en relever quelques traits et déjà un caractère général. Fortement religieuse et attachée à l'Église, mais vouée d'abord à la défense de l'Empire, de qui elle tenait ses titres, ses biens, sa puissance, la famille des Cadolinges paraît avoir reçu son nom nouveau de la conversion qu'elle fit du côté du parti populaire. Le bon parti (*bona pars*) était celui de l'affranchissement des communes, où l'on trouvait le peuple, les évêques, les papes, le droit naissant de l'autonomie italienne. Les Cadolinges, vaincus et privés de leurs fiefs, cessent de résister à la liberté de Florence; le peuple les compte désormais au nombre de ses champions : c'est alors que leur est donné le surnom de *Bonaparte*, illustré par l'un d'eux dans la marche de Trévise à la tête de la ligue des villes lombardes contre l'Empire d'Allemagne. Mais la puissance des Bonaparte ne survit pas à cette conversion qui les dénomme et les consacre; ils disparaissent dans les vicissitudes des factions populaires, et, depuis, tout ce qu'il reste d'eux, ce sont quelques familles dispersées çà et là, partagées entre l'étude, les lettres et le soin d'une médiocre fortune. Une de ces familles prend du service à la banque de Saint-Georges, et se rend en Corse pour les affaires de cette opulente compagnie de marchands genois. Elle s'y fixa, et n'en revint qu'aux derniers jours du dix-huitième siècle; elle s'y était établie comme en un poste d'observation, que la Providence semble lui avoir assigné entre le monde de la civilisation et celui de la barbarie pour y attendre la fin des luttes du moyen âge, les révolutions et l'appel des temps nouveaux.

Une convulsion intestine de la Corse a donné Napoléon Bonaparte à la France; elle a failli le donner à l'Angleterre.

La Corse était depuis des siècles travaillée par les contrariétés de ce besoin qui tourmente les îles de se rattacher au continent et d'en rester séparées. Le pape, la république de Pise, celle de Gênes, les princes d'Aragon, les comtes de Nice, les rois de France, avaient été ainsi tour à tour appelés et rejetés. Aucune de ces interventions n'avait abouti à un établissement durable. Gênes seule était parvenue à y obtenir quelque domination; toutefois il n'y eut jamais accord entre les deux pays. Vers le milieu du siècle dernier, après des insurrections souvent renouvelées, surtout depuis 1729, la Corse entreprit résolûment de s'affranchir. Elle se déclara indépendante en 1746, et en 1755 elle mit à sa tête un homme d'une grande valeur politique et militaire, Pascal Paoli, son plus glorieux enfant avant Napoléon. Pendant plus de dix ans la Corse se maintint libre sous l'habile direction de son chef. Toutes les antiques vertus éclataient en elle. L'Europe l'admirait. Mais l'Angleterre avait des vues sur la Corse. La France, qui s'en était alarmée, avait envoyé dans l'île quelques troupes, en apparence pour défendre la souveraineté nominale de la république de Gênes, en réalité pour s'opposer à une descente des Anglais. Il fallait en finir avec le danger de voir l'Angleterre s'établir dans la Méditerranée si près de nos côtes. Il se présenta pour cela une occasion : ce fut l'hospitalité accordée en Corse par la république de Gênes aux Jésuites expulsés de France. Le duc de Choiseul, qui avait résolu de faire partout proscrire la Compagnie de Jésus, se plaignit et menaça. La république de Gênes n'était pas en état de se brouiller avec la France; pour rentrer en grâce auprès de l'irascible ministre, elle offrit la cession de la Corse. M. de Choiseul s'empressa d'accepter, et le 15 mai 1768 fut signé un traité par lequel le roi de France se substituait aux droits de la république de Gênes, toutefois en s'engageant, dans l'avenir, à rendre l'île moyennant indemnité des frais auxquels donnerait lieu la prise de possession. Nos troupes, qui allaient évacuer la Corse, reçurent ainsi l'ordre de rester et de commencer la campagne contre les indépendants. Paoli, surpris, impuissant à résister à un pareil ennemi, fit des prodiges d'énergie et de tactique. Ses lieutenants rivalisaient avec lui de valeur. Tous les Corses étaient unanimes à se défendre. Pendant un an il tint en échec les armes de la France, et leur infligea de rudes défaites. Il fallut deux fois des renforts pour soutenir le corps d'expédition. Au printemps de 1769, le comte de Vaux arriva en Corse avec des troupes nouvelles pour remplacer le marquis de Chauvelin, qui lui-même avait été envoyé au secours du comte de Marbeuf. Paoli avait prolongé la résistance au delà de toutes les possibilités. L'Angleterre, qui avait eu le temps d'accourir, n'apparaissait pas. Les Corses, convoqués par leur général au couvent de Casinca, le 27 avril 1769, confirmèrent tout d'une voix leur précédente résolution de prendre en masse les armes et de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. De toutes parts on s'apprêta à la mort et l'on courut au combat; mais ce

suprême effort tomba à la bataille de Pontenovo, le 9 mai 1769. Paoli ne voulut pas continuer une lutte qui ne pouvait plus être que la dévastation de son pays et la destruction de tous les siens. Il s'embarqua à Porto-Vecchio avec son frère et trois cents hommes environ, qui ne voulurent pas le quitter; il partit sur deux vaisseaux anglais mis à sa disposition, et se réfugia en Angleterre (13 juin 1769).

Parmi les partisans les plus énergiques de Pascal Paoli, on avait remarqué un jeune homme aussi éloquent dans les conseils qu'il était brave les armes à la main et qu'accompagnait à travers les hasards des combats une toute jeune femme, d'une rare beauté. La jeune femme, à cheval, portait dans ses bras un enfant nouveau-né, et l'allaitait. On la désignait le plus souvent par son nom de jeune fille, Letizia Ramolino, bien qu'elle fût en puissance de mari. Dans les marches et les contre-marches d'une troupe peu nombreuse, obligée de se multiplier par la rapidité de ses mouvements, il y eut bien des aventures périlleuses et pénibles. On en cite une, au passage du Liamone, où la jeune femme faillit disparaître emportée par le courant; son cheval avait perdu pied, et il était entraîné. On lui cria de se détacher de sa monture et de se laisser tomber dans la rivière; des deux rives on se jetait à la nage pour venir à son secours. Mais la jeune mère ne voulait pas exposer à une mort presque certaine l'enfant qu'elle portait sur un de ses bras et serrait contre sa poitrine. Elle se raffermit sur sa selle, et de la main qui lui restait libre elle manœuvra si bien que son cheval toucha terre et parvint à l'autre bord. La troupe applaudit à tant de bonheur et d'intrépidité. Mme Bonaparte était alors enceinte de Napoléon. L'enfant qu'elle portait avec elle pendant l'expédition se nommait Joseph.

Charles Bonaparte et sa femme revinrent à Ajaccio après la pacification, dans le mois de juin 1769. Le 15 août suivant, jour de l'Assomption, Mme Bonaparte se rendait à l'église, lorsqu'elle fut saisie des douleurs de l'enfantement. Elle gagna précipitamment sa maison. A peine y fut-elle entrée, qu'elle fut obligée de s'arrêter. L'enfant, conçu dans les émotions héroïques de la guerre pour l'indépendance, fut déposé sur un tapis représentant des scènes de l'*Iliade*. D'après quelques historiens, Napoléon, né le jour de l'Assomption, fut voué à la Vierge. Il vint au monde à onze heures du matin. Il fût né Anglais et pour l'Angleterre si le gouvernement de ce pays avait su venir à temps au secours de Paoli.

3. Il ne saurait entrer dans le cadre de ce résumé biographique d'insister avec trop de minutie sur les détails de l'enfance de Napoléon. Toutefois ces détails ne sont futiles qu'en apparence et pour les esprits superficiels. On a écrit avec raison : « Esclave des souvenirs de son enfance, l'homme obéit toute sa vie, sans s'en douter, aux impressions qu'il a reçues dans son jeune âge, aux épreuves et aux influences auxquelles il a été en butte (1) ». Napoléon a dit lui-même plus tard ces grandes paroles : « C'est à ma mère, à ses bons principes, que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien. Je n'hésite pas à dire que l'avenir d'un enfant dépend de sa mère. » Nous nous bornerons à relever çà et là quelques traits.

Il était d'une merveilleuse beauté. Sa complexion paraissait délicate, mais elle était saine et forte. On admirait l'exquise perfection de ses formes. Il resta doux, paisible, soumis, jusqu'à l'âge de deux ans; mais à cet âge il changea tout d'un coup, et parut indocile, colère, turbulent. Il était surtout impérieux et d'une obstination extraordinaire. C'est ce qu'il montra lors de la cérémonie de son baptême, qui eut lieu deux ans après sa naissance, en juillet 1771. Une sœur, née depuis peu, fut baptisée en même temps que Napoléon (elle décéda peu de temps après). Celui-ci, qui se préoccupait beaucoup de la cérémonie, avait voulu que toute l'assistance se tînt à genoux pendant les prières d'usage; et lui-même, fort attentif, il garda un respectueux silence, jusqu'au moment où il vit que le prêtre se disposait à faire usage de l'eau bénite. Il paraît que cet acte symbolique n'était pas dans les prévisions de l'enfant : les prières suffisaient; l'eau ne pouvait produire qu'une impression désagréable à la petite fille, qui allait troubler de ses cris un moment aussi solennel et sacré. Napoléon fit un signe indiquant qu'il ne fallait pas répandre de l'eau sur la tête de sa sœur, et comme on ne lui obéit pas, il s'élança vers le prêtre pour l'arrêter; mais l'eau avait déjà coulé, et il se fâcha contre tout le monde (2).

Mme Bonaparte, qui avait près d'elle, dans sa maison, le frère de son mari, l'archidiacre Lucien, un homme d'un esprit prudent et pénétrant, comprit de bonne heure qu'il fallait veiller de près sur un enfant d'une nature aussi extraordinaire. Aidée de son beau-frère, elle s'attacha à le dominer avec une sévérité assidue. L'enfant ne supportait ni ordre ni menace. Il ne cédait qu'aux prières et aux caresses. Elle prit, entre les rigueurs trop rudes du commandement et les condescendances trop molles de la tendresse, une règle que nul caprice ne faisait fléchir. L'enfant s'élevait en héros sous cette discipline austère et sage. Napoléon parlait plus tard ainsi de cette éducation, qui était tout un gouvernement : « Madame-Mère, disait-il à Sainte-Hélène, avait un grand caractère, de la force d'âme, beaucoup d'élévation et de fierté. Elle veillait avec une sollicitude qui n'a pas d'exemple sur les premières impressions. Les sentiments bas étaient écartés, flétris. Elle ne laissait arriver à ses enfants que ce qui était grand et élevé. Elle avait de l'hor-

(1) *Des idées napoléoniennes*, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, chap. II

(2) Nasica, *Mémoires sur l'enfance de Napoléon*, etc.; Paris, 1852, in-8°.

reur pour le mensonge, pour tout ce qui était l'apparence d'une inclination basse. Elle savait punir et récompenser; elle tenait compte de tout à ses enfants. »

Toutefois, à la puissance de cette éducation on peut croire qu'il a manqué un peu de tendresse. C'est l'amour des mères qui compose et pétrit le cœur des enfants. Napoléon fut élevé pour être un héros de Plutarque. Il ne fut peut-être pas assez initié à ces sentiments doux, bienveillants, tempérés, délicats, qui sont l'essence même du sens moral. Il grandissait, commandant, protégeant, s'emparant autour de lui de toute domination; mais il n'apprit pas assez à aimer les hommes pour eux-mêmes et non pour la gloire qu'ils peuvent procurer. La vertu à laquelle il se forma était antique; c'était la force se rendant maîtresse d'elle-même pour être maîtresse d'autrui; ce n'était pas la force s'asservissant à l'unique loi du devoir et du bien.

Il est presque superflu de dire que les jeux militaires occupaient presque exclusivement cet enfant, qui croissait pour le commandement. Parmi les anecdotes qui ont témoigné de cette naissante inclination, il en est une si caractéristique qu'il ne sera pas sans intérêt de la rapporter. On raconte qu'à peine âgé de sept à huit ans, Napoléon dirigea une expédition des enfants de la ville d'Ajaccio contre d'autres enfants habitant les faubourgs. Les faubouriens battaient les citadins. Napoléon, qui était de la ville, voulut mettre un terme à cette humiliation. On le vit, pendant toute une saison, disciplinant d'abord les siens, les aguerrissant par de prudentes escarmouches, leur rendant la confiance en eux-mêmes par une suite d'heureuses opérations, puis enfin risquant une bataille rangée dans un lieu choisi par lui, où l'avantage du terrain et celui des munitions, les cailloux, se trouvèrent du côté des citadins. Ce qui fut beaucoup remarqué, c'est que Napoléon refusa d'employer contre les *borghigiani*, les faubouriens, un vrai petit canon qu'il avait. Les *borghigiani* manquaient de canon. Il ne voulait vaincre qu'à armes égales (1).

Une autre éducation l'attendait au collége d'Autun, où il resta peu, aux écoles militaires de Brienne et de Paris, où il fut successivement admis. Transporté loin de sa famille, au milieu d'habitudes toutes nouvelles pour lui, Napoléon cessa d'être cet enfant impérieux, expansif, passionné, que sa mère avait eu tant de peine à contenir et diriger. Il devint grave, méditatif, sombre et parut soumis. Un monde qu'il ne soupçonnait pas se révélait à lui. Il se recueillit en lui-même, plein d'étonnement et de colère, comme pour l'étudier avant d'entreprendre de le combattre. La légèreté française l'offensa tout d'abord. On riait de son accent italien. Il s'aperçut que la Corse, son héroïque patrie, si rayonnante en

(1) Nasica, *Mémoires sur l'enfance de Napoléon*, etc.

ses souvenirs et son amour, était pour ses camarades un pays inconnu, indifférent, dédaigné; il en ressentit une douloureuse surprise, il en conçut une haine farouche contre la France; on ne peut douter qu'à cette époque il n'ait rêvé de devenir un autre Paoli, d'affranchir la Corse, de la venger et de porter haut la gloire de son indépendance. Il fit encore une découverte, non moins pénible : c'est qu'il était pauvre; certes, il ne se préoccupait pas du bien-être et des frivolités que la richesse peut procurer; mais il jugeait déjà que la richesse est une supériorité bien nécessaire dans la vie, et cette supériorité lui manquait. Il faut se rendre compte de la violence de ces impressions pour s'expliquer toute l'influence qu'elles ont dû exercer sur l'âme presque sauvage du jeune Bonaparte. La première éducation reçue par lui ne l'avait pas déjà trop disposé à des sentiments sympathiques. Il en devint plus solitaire encore et concentré en lui-même. Son ambition était haute et grande : elle fut désormais plus âpre et plus impatiente. Cette ambition avait été jusque-là un idéal de perfection héroïque, vers lequel il s'avançait comme un ange de lumière, escorté d'admiration et d'amour. Elle se changea en une passion fiévreuse, qui dès lors brûla et fit disparaître de son visage les fraîches et charmantes couleurs de la jeunesse. Maigre et livide, toujours loin des jeux de ses camarades, s'enfermant dans l'étude, il cherchait l'obscurité pour y méditer. La faveur de ses maîtres était la première conquête qu'il devait faire pour obtenir un rang élevé au moment de sa sortie de l'école. Il s'attacha à gagner la faveur de ses maîtres, et ce jeune ambitieux, mécontent et hautain, que consumait le besoin de la domination, se montra docile, obéissant, soumis envers tous ses supérieurs.

Son père vint à mourir, en février 1785, à Montpellier, à peine âgé de trente-six ans. Cette mort prématurée, qui enlevait à sa famille un soutien bien nécessaire, aggrava le sentiment des obligations que Bonaparte enfant croyait avoir déjà envers les siens; elle accrut la tristesse et l'ardeur impatiente de ses pensées de fortune et d'avenir. Son père en mourant l'avait appelé; il avait dit, dans le délire et dans les lucidités de l'agonie : «... Mon fils..., Napoléon..., la grande épée ! »

Napoléon écrivit la lettre suivante au sujet de cette mort :

Paris, 28 mars 1785.

Ma chère mère,

C'est aujourd'hui, que le temps a un peu calmé les premiers transports de ma douleur, que je m'empresse de vous témoigner la reconnaissance que m'inspirent les bontés que vous avez eues pour nous. Consolez-vous, ma chère mère, les circonstances l'exigent. Nous redoublerons de soins et de reconnaissance, et heureux si nous pouvons par notre obéissance vous dédommager un peu de l'inestimable perte de cet époux chéri. Je termine, ma chère mère, ma douleur me l'ordonne, en vous

priant de calmer la vôtre. Ma santé est parfaite, et je prie tous les jours que le ciel vous gratifie d'une semblable. Présentez mes respects à Zia Geltrude, Minana Saveria, Minana Fesch, etc.

Votre très-affectionné fils,

NAPOLEONE DI BONAPARTE.

P. S. — La reine de France est accouchée d'un prince, nommé le duc de Normandie, à sept heures du soir.

Cette lettre, calme et grave, ne témoigne pas des sentiments violents et confus qui agitaient alors Napoléon; d'autres documents nous les représentent; on les retrouve dans les notes de lecture, les résumés de travail, les essais de composition, dans le journal enfin de Napoléon, qu'un heureux hasard a fait découvrir en ces derniers temps (1). Cet ensemble de notes, etc., compose trente-huit gros cahiers entièrement écrits de sa main. Un de ces cahiers porte ce titre : *Époques de ma vie;* c'est un journal : Napoléon avait-il déjà conscience que les moindres circonstances de sa vie devaient intéresser l'histoire ? On peut croire que, méthodique et prudent comme il le fut dès ses premières années, Napoléon éprouva de bonne heure le besoin de se rendre compte de tous les incidents et de toutes les phases de son activité. Cet examen continuel de soi-même et cette expérience sur laquelle on revient sans cesse pour la féconder par la réflexion, ce sont là les conditions de la correction et de l'ordre dans la vie. Les trente-huit manuscrits de Napoléon se réfèrent surtout aux années obscures et peu connues qu'il passa dans des garnisons au sortir de l'École militaire de Paris. C'est la phase d'étude et de grande méditation. On y voit qu'il a correspondu avec Paoli, le père Dupuy, minime, un de ses maîtres de Brienne, Salicetti, le ministre de la guerre Lajard, l'abbé Raynal, etc.; qu'il entreprit plusieurs ouvrages, une *Histoire de la Corse*, des romans, une constitution pour une société secrète qui travaillait alors l'armée, société dite *La Calotte*, des dissertations sur ou plutôt contre l'autorité royale; un dialogue sur l'amour et contre les frivolités corruptrices qui en prennent le nom; une lettre pleine d'une austère affection à une femme inconnue; un *Mémoire sur la manière de disposer les pièces de canon pour le jet des bombes;* des extraits d'Hérodote, de Platon, de Buffon, de Strabon, de Diodore de Sicile; des résumés de toutes les histoires; des études sur la Sorbonne, la bulle *Unigenitus*, la religion, les libertés de l'Église gallicane; des projets pour la défense de Saint-Florent, de la Mortella et du golfe d'Ajaccio; un rapport sur la nécessité de se rendre maître des îles de La Madeleine près de la Sardaigne; un plan pour l'organisation des milices corses; des expositions des théories économiques et législatives de Mably, de Necker, de Smith, de J.-J. Rousseau; il se révolte beaucoup contre ce dernier philosophe, notamment contre l'hypothèse d'un contrat social primitif; on trouve dans cette protestation des mots comme ceux-ci : « Il y a eu des ambitieux au teint pâle qui se sont emparés des affaires ». M. Libri termine ainsi l'analyse qu'il a donnée de ces premiers manuscrits de Napoléon : « Combien de fois, en parcourant ces papiers, n'est-on pas frappé des plus singulières coïncidences de dates et de faits ! Dans un cahier de géographie écrit entièrement de la main de Napoléon, et qui n'est pas achevé, on trouve à la fin ces mots, qui paraissent renfermer la plus extraordinaire des prédictions : *Sainte-Hélène, petite île.* C'est là que l'empereur devait terminer sa géographie ». On sait, par d'autres écrits, depuis longtemps rendus publics, que Napoléon a composé en 1790 une *Lettre à Buttafuoco*, violente diatribe contre un homme qu'une vulgaire ambition avait poussé à trahir tour à tour Paoli, la Corse et la France; en 1791, un mémoire en réponse à une question posée en ces termes par l'Académie de Lyon : « Déterminer les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur »; composition étrange, pleine de vigueur et d'emportement, où tout se trouve mêlé, la poésie et la raison, l'enthousiasme et l'ironie, l'histoire et des tableaux romanesques, les préjugés de la philosophie du dix-huitième siècle et déjà les aperçus d'une métaphysique sociale plus pratique et plus élevée, un spiritualisme hautain, l'amour de la nature, la passion de l'ordre, le mépris des sociétés établies, les fureurs de la révolution, des réminiscences étranges de la Corse, Paoli comparé à Lycurgue, etc.; en 1793, *Le Souper de Beaucaire*, dialogue ayant pour but de démontrer la folie des insurrections entreprises contre le gouvernement de la Convention; des discours et adresses politiques, d'une même inspiration, toute révolutionnaire. Dans ces premiers essais de la pensée de Napoléon, plusieurs caractères sont à remarquer : le premier, c'est leur diversité même; le second, c'est que l'imagination y prédomine; le troisième, c'est que tout y est, même sous l'empire de cette imagination, l'expression d'une raison forte, sombre, profonde, tourmentée. Esprit puissant, à l'étroit et gêné dans le monde auquel il s'initie, il a besoin de tout connaître, et il va, sans plan suivi, d'un sujet à l'autre; on ne saurait dire tout ce qu'il découvre dans cette excursion sur les sommets des choses humaines; ses notes s'interrompent à tout propos; mais à chacun des regards qu'il a jetés en cet abîme du monde et de la vie, son âme semble en devenir plus courroucée et plus triste. Il a des mots qui sont comme des cris de douleur. Il souffre de ce qu'il voit; il souffre encore de ce qu'il y a des secrets qui se dérobent à sa vue. D'autres traits, pleins de contrastes, seraient encore à relever. Ainsi on ne

(1) *Revue des deux mondes*, 1er mars 1842. *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, article de M. G. Libri.

trouve pas en lui un indice d'un sentiment religieux positif; mais il croit manifestement en Dieu; l'absurdité de l'athéisme ne saurait l'atteindre; il ne lui échappe pas qu'au delà de ce monde matériel il en est un autre, et sa foi en ce monde de l'esprit est certaine et ferme comme une vision supérieure et constante de sa raison. Il a un orgueil immense et un immense mépris pour les hommes; mais s'il méprise l'espèce humaine, il ne la hait pas, et il se préoccupe avec une passion extrême de tout ce qui peut interesser la condition et le bien-être des sociétés. L'idée du devoir, du droit, ce qu'on nomme le sens moral, ne se montre pas en lui; les mots de *vertu*, de *sensibilité*, de *philanthropie*, de *bienfaisance*, etc., reviennent en ses soliloques froids et gauches, comme par un effet de la phraséologie et de la rhétorique du temps; mais il en est peut-être de l'homme évoqué pour le commandement et la souveraineté comme du juste, dont il a été dit par un Père de l'Église : « *Justo non est lex* »; il n'a point d'autre loi que celle de son élévation. D'ailleurs il aime la grandeur, la force, l'ordre, la vérité, et ces entités morales ne sont que des aspects plus étendus de ce que les hommes, dans leur langue vulgaire, désignent sous les noms plus usuels de droit, de devoir, de justice et d'honneur. En lisant les premiers écrits de Napoléon, on est étonné de n'y point découvrir les signes ordinaires de la jeunesse : il est morose, et, n'était la force qui ne lui manque certes pas, il est déjà vieux; de la jeunesse il n'a rien que l'exubérance et l'emportement des sensations; au fond, il est complet et formé dans la plénitude de son être intellectuel et moral, dès ses premières apparitions; on le voit même sans attrait pour ce qui l'entoure, chargé de dégoûts et d'ennuis, comme un homme qui a déjà trop vécu, et il est à peine adolescent. Comme il ne domine pas encore ses semblables et qu'il ne saurait rester parmi eux leur sujet ou leur égal, il éprouve un besoin farouche d'indépendance et d'isolement; mais l'isolement ne lui suffit pas, et il en arrive à vouloir sortir de la vie elle-même. Cette tentation du suicide est consignée en ces termes, à la date du 3 mai 1786, dans le journal de Napoléon : « Toujours seul au milieu des hommes, je rentre pour rêver avec moi-même... De quel côté ma mélancolie est-elle tournée aujourd'hui ? Du côté de la mort.... » Sa pensée se reporte alors vers les siens, vers la Corse bien aimée, et il sourit un moment; mais ces images chéries ne l'apaisent et ne le retiennent pas; et il ajoute : « Quelle fureur me porte donc à vouloir ma destruction?... Puisque je dois mourir, ne vaut-il pas autant se tuer?... Que les hommes sont éloignés de la nature! Qu'ils sont lâches, vils, rampants! » Les malheurs de son pays, la Corse, car il n'est pas encore Français, sont pour lui « une nouvelle raison de fuir une terre où je suis obligé par devoir de louer des hommes que je dois haïr par vertu.... La vie m'est à charge, parce que les hommes avec qui je vivrai probablement toujours ont des mœurs aussi éloignées des miennes que la clarté de la lune diffère de celle du soleil. Je ne puis donc pas suivre la seule manière de vivre qui pourrait me faire supporter la vie, d'où s'ensuit un dégoût pour tout ». Mais Napoléon se trompait lui-même lorsqu'il parlait de cette fureur qui le poussait à sa destruction. Cette fureur n'était pas en lui; elle était hors de lui. Nous nous expliquons. Les grandes natures, celles qui sont destinées à représenter tout un mouvement social, conçoivent et ressentent en elles, alors même qu'elles s'isolent, toutes les passions de leur temps; et c'est par là qu'elles sont puissantes; entre les multitudes émues et ces natures en qui tout un peuple se sent vivre, il s'établit plus tard des communications, irrésistibles et secrètes, qui rendent possibles tous les prodiges, l'action, l'obéissance, les sacrifices, l'ordre, les brusques évolutions. Or à ce moment l'œuvre de la révolution en était à sa première phase d'enfantement; aucune âme alors n'était sans un trouble profond. Mais tandis que les hommes vulgaires se laissaient aller au mouvement, entraînés par l'illusion d'avantages immédiats, un esprit comme celui de Napoléon sentait mieux la gravité sombre de la catastrophe qui se préparait. Un monde allait périr. Un autre monde allait-il renaître? Question douteuse. En attendant il avait conscience de vivre au milieu d'une génération vouée à l'abîme, au chaos, à la mort. On fait des projets; on se dispose à jouer un rôle dans un ordre de choses régulier, au milieu d'un mouvement dont on peut calculer les suites et les vicissitudes; mais on ne s'apprête à rien devant l'imminence d'un cataclysme. Napoléon, qui voulait la fortune, le pouvoir, la gloire, se trouva ainsi, tout d'abord, interdit et frappé de désespoir, lorsqu'au sortir des écoles, dès ses premiers pas dans le monde, il vit autour de lui les sinistres symptômes d'une convulsion sociale où tout allait s'écrouler et tomber. De là l'impatience et le dégoût de vivre qui s'empara un moment de lui. Mais il choisit un autre mode de suicide que celui auquel il avait d'abord songé; après quelques hésitations, dont il serait possible de suivre la trace dans une étude psychologique plus étendue, il se résolut à mourir de la mort même de cette société qui ne craignait pas de s'exposer à se détruire pour se régénérer; il adopta et fit siens les principes nouveaux de la révolution. Napoléon s'est vanté plus tard d'être resté étranger aux désordres et aux excès de ce grand mouvement; cela est vrai sans nul doute, il n'a été de la révolution, que la défense armée et l'esprit de réorganisation; mais il n'est pas moins vrai de dire que ses idées et ses passions politiques au

début ont été celles des hommes terribles qui ont prévalu dans un moment d'épouvante et de colère. Or, de la complicité des idées et des passions à la complicité des actes il n'y a pas une distance bien appréciable pour la morale. Dans cette adhésion aux fureurs révolutionnaires, quelle fut la part de l'entraînement de la jeunesse, de l'illusion générale propre à tout un temps, d'un ambitieux et froid calcul? Nous ne savons : mais l'impartiale histoire est en droit et en devoir de le constater : cet homme qui releva de l'ancienne société tout ce qui put en être relevé, qui renoua la chaîne interrompue des traditions, qui reconnut au milieu des triomphes du droit humain la nécessité de l'éternel antagonisme du droit humain et du droit divin, Napoléon, a été un fanatique adepte des principes de la philosophie révolutionnaire; nul plus que lui n'en eut l'austérité implacable et l'implacable résolution; il avait hésité à s'incarner dans cet esprit, il avait voulu mourir; il voulut un moment fuir l'Europe et chercher un autre monde en Orient : inutile résistance d'une âme qui devait rester plus grande que son œuvre même! Napoléon était condamné par la Providence à reprendre l'entreprise échappée des mains impuissantes, affollées, des premiers acteurs de la révolution.

Après avoir essayé de donner une idée intime et vraie de l'être extraordinaire qui va se mettre au service de ce mouvement social et s'en emparer, nous devrions essayer de caractériser la direction et la forme imprimées par Napoléon aux idées, aux passions, aux événements dont il a été tour à tour le ministre et le dominateur. Dans ce qu'a été la révolution à ses différentes phases, il y a l'action de cette révolution elle-même d'abord, puis celle des instincts propres au peuple français, puis celle des circonstances de la politique extérieure; mais il en est encore une autre, qui appartient spécialement et exclusivement à la nature des hommes à qui il a été accordé d'exercer plus ou moins longtemps le commandement. Si des natures peu maîtresses d'elles-mêmes et plus emportées que fortes, comme celles de Mirabeau, de Danton, de Robespierre, ont laissé dans les événements des traits notables de leur physionomie et de leur manière d'être intellectuelle et morale, quelle n'a pas dû être l'influence et l'impression personnelle de l'homme qui a pris la révolution à son moment de docilité ou de lassitude, l'a dominée le plus longtemps et l'a tenue pendant quinze ans sous la discipline de sa volonté? C'est cette action, toute spéciale et personnelle, exercée par Napoléon sur le mouvement révolutionnaire de la fin du dix-huitième siècle que nous devrions exclusivement représenter ici, le reste appartenant à l'histoire de la France, et non pas à celle d'un homme en particulier. Cette définition de l'œuvre napoléonienne, distincte de tout ce qui n'est pas elle, nous tâcherons de la donner; mais nous manquerions à une autre obligation de cette étude biographique si nous nous en tenions à des appréciations d'influence et de caractère. Il est temps que nous entrions dans le récit des événements particuliers. Les considérations générales que nous avons encore à faire viendront ailleurs, en leur lieu.

4. Napoléon fut nommé en 1777 « élève du roi à l'École de Brienne ». M. Charles Bonaparte dut cette nomination à M. de Marbeuf, gouverneur de la Corse; une bourse pour une école inférieure, celle de La Flèche, avait été d'abord accordée. Napoléon, avant d'être conduit à Brienne-le-Château, en Champagne, fut laissé quelque temps, avec deux de ses frères, au collége d'Autun (janvier 1779), où il commença d'étonner les élèves et les maîtres. Il entra à Brienne en avril 1779. En 1783, il obtenait le premier prix de mathématiques. Le duc d'Orléans et Mme de Montesson, sa femme, assistaient à la distribution des récompenses. Napoléon n'oublia jamais, comme il le dit plus tard, celle de qui il avait reçu « sa première couronne ». Le chevalier de Keralio, inspecteur général des écoles militaires, disait de Napoléon : « Il y a dans ce jeune homme une étincelle qu'on ne saurait trop cultiver ». M. de Keralio lui accorda, comme au premier mathématicien de Brienne, une dispense d'âge (il n'avait que quatorze ans) pour être admis à l'École militaire de Paris. La note de l'inspecteur général était ainsi conçue : « M. de Bonaparte (Napoléon), né le 15 août 1769. Taille de quatre pieds dix pouces dix lignes. De bonne constitution. Excellente santé. Caractère soumis. Il a fait sa quatrième. Honnête et reconnaissant. Sa conduite est très-régulière. Il s'est toujours distingué par son application aux mathématiques. Il sait passablement l'histoire et la géographie. Il est faible dans les exercices d'agrément. Ce sera un excellent marin. Mérite de passer à l'école de Paris ». Le 1er septembre 1784 Napoléon fut admis dans la « compagnie des cadets gentilshommes établis en l'École royale militaire de Paris et entretenus aux frais du roi ». Il arriva à Paris en octobre 1784. M. de L'Equille, son professeur d'histoire, le qualifia ainsi dans ses notes : « Corse de nation et de caractère, il ira loin si les circonstances le favorisent ». M. Domairon, son professeur de belles-lettres, disait de ses amplifications ou exercices de style : « C'est du granit chauffé au volcan ». A Paris, Napoléon fut offusqué du luxe qui régnait dans l'école, et il fit, pour en préparer la réformation, un mémoire où l'on retrouve des idées que plus tard il introduisit dans l'administration de l'éducation militaire.

Le 1er septembre 1785 Napoléon obtint la « charge de lieutenant en second dans la compagnie de bombardiers du régiment de La Fère. En octobre suivant il recevait l'ordre de se rendre à son régiment, en garnison à Valence.

dans une honorable famille à laquelle
mmande, mademoiselle du Colombier.
ente intimité s'établit entre eux. Na-
Sainte-Hélène aimait encore à rap-
rendez vous qu'ils se donnaient pour
des cerises ensemble ». Mais Napo-
ivrait peu à ce que l'on nomme les
s du monde. A ce moment se placent
travaux retracés dans les notes que
s signalées plus haut. Bornons-nous à
elques dates. En août 1786, répression
olte à Lyon; le detachement où se
poléon prend part à cette repression.
e 1787, le régiment de La Fère va tenir
Douai. En janvier 1788, Napoléon ob-
ngé pour se rendre en Corse. En mai
joint son regiment à Auxonne. En
1789, il retourne en Corse, où il se
fortement pour les idées de la révo-
lait une adresse véhémente pour un
ccio. Il stigmatise le député de la no-
teo Buttafuoco, et il date ce manifeste
binet de Milleli, qui était une grotte
dans la montagne d'Ajaccio (juin
violence de ses paroles faillit le faire
Revenu en France, Napoléon rejoint son
à Auxonne. Le 1er avril 1791, il est
utenant en premier au régiment d'ar-
Grenoble, en garnison à Valence. Là,
un des orateurs d'un club dit *la So-
mis de la constitution*. Toutefois, il
es études, et son esprit juge avec pro-
fermeté les hommes, les choses, le
it qui semble l'emporter. Il s'initie
tion, comme on peut le voir par les frag-
la lettre suivante, qu'il écrit à un de
... « L'Europe est partagée par des
qui commandent à des hommes, et
uverains qui commandent à des bœufs
chevaux. Les premiers comprennent
nt la révolution, ils en sont épou-
Mais ils n'oseront pas lever le masque,
ue le feu ne prenne chez eux. Voilà
de l'Angleterre, de la Hollande, etc.
souverains qui commandent à des
ils ne peuvent saisir l'ensemble de la
; ils la méprisent, ils croient que ce
ées incohérentes entraînera la ruine
franc. A leur dire, vous croiriez que
es patriotes vont s'entr'égorger, de
purifier cette terre des crimes commis
rois, et ensuite ployer la tête plus bas
s sous le despote mitré, sous le fakir
surtout sous le brigand à parchemin.....
i (Valence) est plein de zèle et de feu.
assemblée composée de vingt-deux
les trois départements, l'on fit il y a
rs la pétition que le roi fût jugé (1)......
J'ai porté un toast aux patriotes d'Auxonne (1)...
Ce régiment-ci est très-sûr en soldats, sergents
et la moitié des officiers. Il y a deux places
vacantes de capitaine (2)... Le sang méridional
coule dans mes veines avec la rapidité du
Rhône (3) ». En ce moment Napoléon s'occu-
pait beaucoup des clubs. On lit ce qui suit dans
une de ses lettres à Lucien, en date de Serve,
près Saint-Vallier en Dauphiné, 8 fevrier 1791 :
«... J'ai vu à Valence un peuple résolu, des sol-
dats patriotes, et des officiers aristocrates; ce-
pendant le président du club est un capitaine...
Le club est ici composé de deux cents per-
sonnes.... La société patriotique de Valence a
envoyé une députation pour tâcher de concilier
Avignon avec Carpentras. Cette députation se
joindra aux députations des sociétés de Loriol,
de Romans, de Montélimart, etc. » On trouve
dans cette même lettre cette observation : « Les
femmes sont partout royalistes. Ce n'est pas
étonnant; la liberté est une femme plus jolie
qu'elles, qui les éclipse (4). » En octobre 1791,
la mort de son grand oncle, l'archidiacre Lucien,
rappelle Napoléon en Corse. L'archidiacre Lu-
cien, depuis la mort de Charles Bonaparte, était
le protecteur et le soutien de la famille.

Pendant qu'il était en Corse, se mêlant aux
mouvements qui agitaient l'île, Napoléon fut
nommé capitaine en second d'artillerie (6 fé-
vrier 1792). Il ne rejoignit pas cependant son
régiment. Il venait d'être nommé comman-
dant en second du bataillon des *volontaires
nationaux d'Ajaccio*, et cela à la suite d'un
coup de main qui mérite d'être raconté. Sa no-
mination à ce commandement avait excité les
ambitions et mis en campagne toutes les rivalités
de famille, tous les partis : d'un côté ceux qui
se groupaient autour des Bonaparte, c'étaient
les jacobins; de l'autre les modérés, les aris-
tocrates, ceux qui prenaient le mot de Paoli,
le grand Pascal ne se commettant pas lui-même
dans une lutte pareille. Mais si exalté que l'on
fût de part et d'autre, on tenait à ne pas se
brouiller avec le gouvernement; et bien que la
nomination fût laissée au suffrage populaire,
le succès dépendait de la faveur des commissaires
envoyés de Paris pour organiser le bataillon, et
de cette question en particulier : Chez qui les
commissaires iront-ils loger en arrivant dans
l'île? Les commissaires arrivèrent, et, en per-
sonnes prudentes, logèrent, sans partialité,

procès v rb l de la réunion de ces vingt-deux
... à Valence, le 3 juillet 1791, on trouve
n canonnier du 4e regiment d'artillerie pre-
de pour offrir, en son nom et au nom de
ses camarades, « des canons, des bras et des cœurs ».
Mais il n'est pas dit que ce canonnier ait demandé aussi
qu'on jugeât le roi, ramené alors de Varennes. COS-
TON, tome II, p. 137 140.

(1) Naudin, à qui la lettre est adressée se trouvait à
Auxonne

(2) Napoléon ne s'oublie pas; il suggère à Naudin l'idée
de le faire nommer capitaine, et Naudin était en posi-
tion de lui procurer cet avancement.

(3) Lettre à Naudin, commissaire des guerres, en date
de Valence, 27 juillet 1791. COSTON, t. I, p. 175, et t. II,
p. 143.

(4) Nasica, *Mém. sur l'enfance de Napoleon*, ch. IV.

chez celui-ci et chez celui-là. Les partisans de Napoléon furent atterrés; ils s'étaient vantés d'être au mieux avec le gouvernement; ils se sentaient perdus, et déjà les plus furieux commençaient à les abandonner, lorsque, dans la nuit même de l'arrivée des commissaires, Napoléon fit tout simplement enlever celui d'entre eux qui était logé chez son rival le plus dangereux : « Vous n'étiez pas libre chez Peraldi, lui dit-il; ici vous êtes chez vous ». Le commissaire ne trouva point le tour trop hardi; il en rit, et resta où on l'avait porté. Le lendemain, la bande des votants pour Napoléon était la plus nombreuse. Le jeune Bonaparte fit donner le premier commandement à un ami très-sûr; pour lui, il ne prit que le second. Il y avait des Pozzo di Borgo dans le parti vaincu (1).

Dans une rixe assez grave entre les volontaires et les habitants de la ville, aux premiers jours d'avril 1792, Napoléon fut accusé d'avoir donné à son bataillon l'ordre de faire feu sur le peuple; l'accusation devint si menaçante qu'il dut se rendre à Paris pour justifier sa conduite, en mai 1792. L'accusation fut écartée. Il reçut l'ordre de reprendre son commandement en Corse, tout en conservant son grade dans l'artillerie. De retour à Ajaccio, avec sa sœur Élisa, qu'il avait retirée de l'École Saint-Cyr, fermée par la Convention, Napoléon entreprit dès la fin de 1792 une expédition contre l'île de Sardaigne et les îlots voisins de La Madeleine, dans le but de faciliter les opérations d'une escadre commandée par le contre-amiral Truguet (janvier 1793). L'expédition échoua. Paoli fut soupçonné de n'avoir pas été étranger à cet insuccès. Déjà, en effet, il projetait de livrer la Corse aux Anglais. Jusque-là Napoléon avait eu pour son pays natal une prédilection parfois peu conciliable avec les sentiments qu'il devait à la France. On ne saurait dire qu'il n'ait pas rêvé pour cette île une organisation spéciale, un développement maritime, des conquêtes, un agrandissement au milieu de la Méditerranée; mais pour le moment ce rôle de fondateur d'un État en Corse était pris par Paoli. De plus, la révolution venait tout d'un coup d'ouvrir des perspectives nouvelles sur le continent. Si Paoli s'en fût tenu à vouloir la Corse indépendante, il est possible que Napoléon, cédant au prestige longtemps exercé sur lui par cet homme, qui avait été sa première et sa plus vive admiration, eût consenti à demeurer près du libérateur de son pays natal dans un rôle sinon secondaire, du moins tel que la gloire en eût été partagée. Mais Paoli, déjà vieux, impatient de décider lui-même l'avenir de la Corse et de ne pas mourir en la laissant aux mains de l'anarchie sanglante qui remplaçait en France tout gouvernement, ne résista pas à la tentation de se rattacher à la protection d'un pays qu'il aimait et qu'il estimait grandement; il appela l'Angleterre. Napoléon jugea avec son génie, et comme il le devait, cet expédient désastreux. La révolution ne lui faisait point peur. Il ne doutait pas, à cause de quelques troubles, des grandeurs toujours réservées au continent européen. Paoli devenait chef du parti anglo-corse; il se fit chef du parti corse-français. Dès ce moment, il rompit avec l'illustre insulaire, montrant dès lors ce coup d'œil sûr et cette décision prompte qui plus tard signalèrent toujours son génie. Les Anglais, appelés, arrivaient. Les Corses allaient presque tous à eux; ils suivaient Paoli. Napoléon se mit à la tête de quelques hommes restés fidèles à la France, ou plutôt retenus par son exemple; il lutta pour repousser l'étranger, vit sa troupe écrasée par le nombre, ne céda pas, et sortit de son petit patrimoine ravagé, de sa maison incendiée, seul, avec son héroïque mère, ses frères, ses sœurs en bas âge, faisant face jusqu'au bout à ses ennemis vainqueurs. Napoléon laissa sa famille à Marseille (juin 1793), où elle fut quelque temps dans une gêne extrême, n'ayant pour vivre que les épargnes du jeune capitaine d'artillerie. Ces épargnes du moins ne lui firent pas défaut. On a de Napoléon le livre de dépenses qu'il tenait depuis son entrée au service. Dans ce livre, on voit, non sans émotion, quelle était la part qu'il faisait aux besoins des siens sur ses appointements. Cette part est la plus grande.

De Marseille, Napoléon se rendit à Nice, où se trouvait le 4e régiment d'artillerie, dans lequel il venait d'être promu, le 8 mars 1793, au grade de capitaine en premier. C'est de Nice qu'il reçut des ordres pour faire partie d'une colonne chargée de soumettre les bandes des fédérés du midi, insurgés contre la Convention. L'histoire a peine à le suivre dans cette mission, qui le porta tour à tour à Valence, où il se joignit au corps expéditionnaire du général Carteaux; à Avignon, où, même sous les ordres de Carteaux, il eut seul à peu près le mérite d'un avantage assez décisif obtenu sur les fédérés; à Beaucaire enfin où, recourant à l'éloquence et à la raison après avoir fait usage des armes, il imagina son *Souper de Beaucaire*, dialogue où le jeune capitaine d'artillerie prend à tâche de démontrer à deux interlocuteurs, partisans de la fédération, l'impuissance et la folie du mouvement de résistance entrepris par le midi contre la Convention (juillet 1793). La destinée qui pressait Napoléon était implacable; il eût en vain voulu se tenir en dehors de cette politique orageuse et terrible qui emportait alors la France : le parti qu'il avait dû prendre en Corse pour résister aux vues aristocratiques de Paoli et à ses projets d'alliance avec l'Angleterre, parti qui obligea Napoléon à s'appuyer sur ce qu'il y avait de plus révolutionnaire dans l'île; le devoir militaire, qui l'enchaînait au drapeau du nouveau gouvernement de la France; les nécessités de sa famille, qui ne lui permettaient pas d'inter-

(1) Nasica, *Mém. sur l'enfance de Napoléon*, ch. v.

son service dans un moment où ce nilitaire l'obligeait à combattre des qui n'étaient pas tous ennemis de la n, mais dont la plupart la voulaient it moins tyrannique, moins sanglante, ontraire aux traditions du pays; l'hu- iême, qui lui suggéra d'essayer de con- par la parole des concitoyens qu'il était de réduire uniquement par les armes; qu'il dut faire ainsi des idées et de que de la Convention, tout entraînait ait Napoléon dans cette voie où le ent des agents sinistres des colères et ces d'en haut, poursuivant sans pitié la l'ancienne société; il semblait que le la révolution ne voulait accepter nouveau pour régulateur qu'à la con- e l'avoir eu tout d'abord pour com- ses aspirations emportées et de ses san- épressions (1).

mpagne contre les fédérés du midi, ore que la conduite de Napoléon en vait appelé sur lui l'attention du gou- nt. Il ne lui manquait plus qu'une pour apparaître enfin sur la scène du Cette occasion se présenta : ce fut le Toulon.

II.

'e Toulon. Inspection et armement des côtes éditerranée. Commandement de l'artillerie née d'Italie. — 6. Arrestation de Napoléon chute de Robespierre. — 7. Sa mise en dis- e. Séjour à Paris. Emploi près du comité de blic. Ses projets sur l'Orient; demande d'une — 8. Journée du 13 vendémiaire. Comman- de l'armée de l'intérieur. — 9. Mariage avec ie.

Septembre 1793 — 9 mars 1796.)

ns les premiers jours de septembre, la es forts de Toulon ayant, par trahison, s aux Anglais, Bonaparte se rendit im- nent à Paris, où il obtint du comité de lic le commandement provisoire de l'ar- e siége; puis, repartant aussitôt, il était derniers jours de septembre sous les la ville insurgée. Il n'y rencontra d'abord obstacles, forcé qu'il était de lutter contre ce et l'entêtement des généraux Car- Doppet. Enfin Dugommier, homme de mérite et général distingué, ayant pris la direction du siége, tout changea de face; les travaux furent poussés avec vigueur; et dans un conseil de guerre, du 25 novembre, Bonaparte développa un plan d'attaque qui fut aussitôt adopté. Un mois après, les républicains rentraient triomphants à Toulon (20 décembre 1793).

Durant le siége, des avancements successifs avaient été la récompense des services du jeune commandant d'artillerie; le 20 décembre, jour même de la reprise de Toulon, il avait été nommé général de brigade provisoire; confirmé dans ce dernier grade le 6 février 1794, il reçut le commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie, en même temps la mission d'inspecter et d'armer les côtes de la Méditerranée de Marseille à Menton. Cette mission faillit lui être fatale. Ayant prescrit des travaux de défense pour relever les enceintes du fort Saint-Nicolas à Marseille, qui ne servait, disait-on, qu'à maîtriser la ville, il fut, malgré les explications qu'il donna sur ce fait, dénoncé au comité de salut public (15 mars 1794) et mandé à la barre de la Convention. Sur les instances des représentants du peuple, le mandat d'amener ne fut pas mis à exécution. Le général Bonaparte reçut l'ordre de se rendre au quartier général de l'armée d'Italie.

Les ennemis étaient déjà en mouvement lorsque Bonaparte rejoignit l'armée. Après avoir reconnu les positions qu'occupaient les Austro-Sardes, le jeune général, à peine arrivé, conçut le projet de les tourner par leur gauche, en n'engageant avec eux qu'une guerre de montagne sur les hauteurs des Alpes. Ce plan fut adopté dans un conseil de guerre où siégeaient les représentants du peuple Ricord et Robespierre jeune. Le succès ne tarda pas à prouver la justesse de ses combinaisons. Dans cette courte campagne, l'armée d'Italie fit de nombreux prisonniers, s'empara d'Oneille et de Saorgio, et occupa toutes les hauteurs des Alpes aux Apennins (2 avril, 12 mai 1794). Bonaparte, voulant que l'on mît à profit les succès obtenus, présenta de nouveaux plans d'opération, dans lesquels les armées des Alpes et d'Italie devaient faire leur jonction par la vallée de la Stura et porter le théâtre de la guerre au milieu des plaines du Piémont. Ces plans furent adoptés, mais restèrent sans exécution.

6. Cependant la révolution venait d'avoir une crise à Paris. Les inflexibles, les purs, les violents étaient abattus. La chute de la *montagne* au 9 thermidor devait atteindre Bonaparte, compromis par son jacobinisme connu et par ses liaisons avec Robespierre jeune (1). Les représentants

goût commençait à le prendre. Napoléon, le 793, écrivait de Paris à son frère Lucien : il sont à la tête sont de pauvres hommes. Il r, lorsque l'on voit tout cela de près, que les lent peu la peine que l'on se donne pour mé- faveur. On connaît l'histoire d'Ajaccio; celle st exactement la même; peut-être les hommes plus petits, plus méchants, plus calomniateurs... ls est un peuple vieux, sans préjugés, sans un cherche son intérêt et veut parvenir... gue aujourd'hui aussi bassement que jamais. détruit l'ambition.... Vivre tranquille, jouir ons de la famille et de soi-même : voilà, mon que l'on jouit de 4 à 5.000 francs de rente, le l'on doit prendre, et que l'on a vingt-cinq à ans, c'est-à-dire lorsque l'imagination calmée rmente plus ». (NASICA, chap. VIII.)

(1) Joseph Robespierre a porté sur Napoléon un jugement remarquable à plus d'un titre : dans une lettre confidentielle écrite par lui à son frère, en date de Nice, 16 germinal an II (5 avril 1794), alors que Napoléon était à peine arrivé depuis neuf jours à l'armée d'Italie, Joseph Robespierre s'exprime ainsi : « J'ajoute aux patriotes

Albitte, Saliceti et La Porte rendirent un arrêté par lequel le général Bonaparte, suspendu de ses fonctions, devait être envoyé à Paris devant le comité de salut public (6 août 1794). Bonaparte fut arrêté, mis au secret dans le fort Carré d'Antibes. Junot, son aide de camp, prépara pour lui un projet d'évasion : c'était la perspective de l'émigration qui s'ouvrait devant le général captif. Bonaparte, par une de ces inspirations qui ont longtemps assisté son génie dans les circonstances décisives, résolut de braver le danger dont il était menacé (1) ; il refusa de se prêter au projet d'évasion de Junot. Mais il réclama près des représentants. Ceux-ci le mirent en liberté *provisoire* quelques jours après (20 août), et parmi les motifs qu'ils alléguèrent pour justifier cet élargissement, ils signalaient la situation critique de l'armée d'Italie. Ils ajoutaient d'ailleurs qu'ils n'avaient trouvé aucun fondement aux soupçons conçus contre lui et qu'ils attendaient de Paris des ordres pour statuer définitivement à son égard.

Bonaparte rejoignit aussitôt le quartier général, où il proposa ses plans de campagne au général Dumerbion, qui les accepta. Le 19 septembre, il mit l'armée en mouvement, chassa l'ennemi des positions de Saint-Jacques, Montenotte et Vado, tourna les Autrichiens, et les obligea à une prompte retraite en les attaquant sur leurs derrières, puis ouvrit des communications avec Gênes, que menaçaient les Anglais. Après ces rapides succès, l'armée d'Italie, condamnée à une guerre défensive, étant retombée dans l'inaction, le général Bonaparte en profita pour faire de fréquents voyages de Marseille à Nice et continuer l'armement des côtes de la Méditerranée (octobre 1794, avril 1795).

7. Bonaparte se trouvait à Marseille lorsqu'il apprit que, dans une nouvelle organisation de l'armée, il avait été réformé. Se rendant aussitôt à Paris (vers le milieu de mai) pour réclamer contre cette mesure, il parvint à voir le député Aubry, président du comité de la guerre, qui maintint la décision en lui disant qu'il était trop jeune pour commander l'artillerie d'une armée. « On vieillit vite sur le champ de bataille, répondit Bonaparte, et j'en arrive. » Mais ses protestations furent inutiles. Il résolut d'attendre un moment plus favorable ; son séjour forcé à Paris devait devenir l'occasion de sa haute fortune.

On le désigna pour le commandement d'une brigade d'infanterie dans l'armée de l'ouest ; il refusa et attendit, bien que la privation de son traitement commençât à le soumettre à de dures extrémités.

Mais on se souvint au comité de la guerre, où Doulcet de Pontécoulant venait de succéder à Aubry, des plans fournis par Bonaparte dans la campagne précédente ; on voulut utiliser ses connaissances spéciales, et on l'employa au bureau topographique, direction des cartes et plans.

Bonaparte rédigea pour les généraux des armées des Alpes et d'Italie des mémoires, des notes, des instructions que ceux-ci ne comprenaient pas toujours et que lui-même devait plus tard mettre à exécution.

L'emploi était important, mais obscur et sans avenir. Ses vaines tentatives pour échapper à l'inaction et à la médiocrité le plongèrent alors dans le découragement. Méconnu, isolé, perdu dans la grande capitale, il y promenait ses fiévreuses rêveries, plein de la conscience de son génie et cherchant un terrain où il pût se développer. Ce fut dans ces sentiments qu'il adressa au comité de salut public une note dans laquelle il sollicitait une mission en Turquie. Le comité refusa, sur l'avis de Jean Debry, qui conseilla de ne pas éloigner un officier aussi distingué, dont on pouvait regretter l'absence dans des circonstances difficiles. La Turquie n'eut point son réformateur. L'Europe échappa aux représailles de ce génie qui avait projeté de se lever de l'Orient.

Les troubles politiques de la France lui vinrent enfin en aide.

8. La constitution de l'an III, la mesure prise par la Convention de se maintenir pour les deux tiers dans la nouvelle législature, excitaient dans Paris une vive agitation. La révolution touchait à un moment critique. Épuisée par les excès du régime de la terreur, ramenée malgré elle à la modération par la réaction qui avait suivi le 9 thermidor, impuissante à se conserver par la modération, impuissante à revenir aux expédients de la violence, elle était tombée dans le désespoir et le marasme ; elle avait beaucoup détruit, elle n'avait encore rien édifié. Sans institutions assurées, sans finances, sans administration, sa faiblesse apparente provoqua l'audace de ses ennemis. Les royalistes, en prenant les armes contre la Convention, comptaient sur l'appui des jacobins, qui avaient à se venger de la journée du 9 thermidor ; ils n'avaient pas cessé de conspirer pour le retour de l'émigration et le rétablissement de l'ancienne monarchie ; jamais ils n'avaient laissé voir autant de confiance dans leur prochain succès.

que je t'ai déjà nommés, le citoyen Bonaparte, général, chef de l'artillerie, d'un mérite transcendant. Ce dernier est Corse ; il n'offre que la garantie d'un homme de cette nation, qui a résisté aux caresses de Paoli et dont les propriétés ont été ravagées par ce traître. » Cette lettre, restée inconnue jusqu'ici, faisait partie d'une collection d'autographes appartenant à M. Fossé d'Arcosse et vendue au commencement de l'année 1862. Le fragment cité nous a été communiqué par M. A.-F. Didot. L'espèce de méfiance qui se montre dans les derniers mots de cette lettre n'a pas résisté par la suite à des communications plus intimes. Si l'on en croit un bruit du temps, Robespierre jeune offrit au général Bonaparte de remplacer Hanriot dans le commandement de la garde nationale de Paris (*Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 86, ouvrage apocryphe, croyons-nous, mais assez bien renseigné).

(1) Napoléon n'était accusé de rien moins que d'un complot pour livrer l'armée à l'ennemi dans l'intérêt du royalisme. Voir COSTON, dans les pièces justificatives, tome II, p. 280. *Rapport des représentants du peuple au comité, 19 thermidor an II.*

Aux premiers symptômes de l'insurrection, un incident grave faillit tout perdre : le commandement de la force armée avait été donné à un homme dont les opinions pour le gouvernement établi étaient très-prononcées, au général Menou; mais ce héros de guerre civile eut peur de la bourgeoisie ameutée, il eut peur de tirer le canon contre la masse la plus violente du parti des sectionnaires; au lieu d'agir il parlementa avec les rebelles. Ce fut alors que Barras, un des hommes du moment, songea au général de brigade Bonaparte. Celui-ci fut appelé à la dernière heure : le mouvement gagnait tout Paris. Pour la première fois, Napoléon demanda à réfléchir avant d'accepter : il s'agissait de se décider entre l'ancienne société, que rien encore n'avait définitivement abattue, et la nouvelle, que rien encore n'avait fondée. Après une demi-heure de reflexion, dans la nuit du 12 vendémiaire il se décida, et il accepta de défendre et de sauver la nouvelle société. Nommé commandant en second de l'armée de l'intérieur, Barras conservant le commandement en premier, le général Bonaparte prit tout aussitôt ses dispositions. Le lendemain 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), l'insurrection éclatait. Mais Bonaparte, qui avait passé la nuit à réunir les moyens de défense, ne craignit pas, comme Menou, de réprimer le peuple souverain : son artillerie, dirigée d'une main sûre, dégagea les abords de la Convention des rassemblements qui la menaçaient et foudroya les sectionnaires sur les marches de Saint-Roch, dans la rue Saint-Honoré, devant le Palais Égalité, partout où ils osèrent se reformer et résister. La victoire resta à la Convention. Le 14 vendémiaire, Bonaparte faisait sur ses opérations un rapport dans lequel on trouve les traces des doutes qui assiégeaient encore sa pensée : il était devenu définitivement l'homme de la révolution; mais la révolution était-elle sauvée? L'avenir recelait encore dans ses obscurités sa réponse à cette question. En attendant, le pacte était fait, écrit avec du sang, et la fortune, qui avait jusque-là résisté aux vœux ardents de Napoléon, vint tout d'un coup à lui, les mains pleines de faveurs; elle lui apporta le grade de général de division, le commandement en chef de l'armée de l'intérieur, l'attention de la France, la reconnaissance du parti révolutionnaire, les respects et les propositions secrètes du parti de la réaction. Bonaparte organisa le service de la force armée à Paris, la répression de la chouanerie dans quelques départements de la Normandie, et commença à prendre une part directe aux actes du gouvernement. Dans cette atmosphère de l'action et du succès, ses facultés, jusque-là contrariées et chagrines, se donnèrent un libre cours; il se transforma : ceux qui l'avaient connu auparavant et qui vinrent le voir dans sa nouvelle position furent frappés des changements qui s'étaient faits en toute sa personne. C'était une transfiguration.

9. Dans les premiers jours de mars 1796, Bonaparte se maria avec Joséphine Tascher de La Pagerie, veuve du général de Beauharnais, et ce mariage, qu'une vive inclination avait déterminé, fut encore pour sa fortune un heureux incident; car Joséphine de Beauharnais avait avec les hommes des anciens partis royalistes des relations qu'elle sut mettre au service des ambitions de son jeune époux. Napoléon n'avait vécu jusque-là que parmi les choses et les hommes de la révolution : il eut désormais près de lui les sentiments de l'ancien régime représentés par l'influence habile et pénétrante d'une femme aimée.

III.

10. État de l'armée d'Italie. Difficultés à vaincre. — 11. Première campagne contre Colli et Beaulieu. — 12. Soumission du Piémont. Conquête de la Lombardie. — 13. Armistices avec le duc de Parme, le duc de Modène, la cour de Naples, la cour de Rome. Pacification de toute l'Italie.

(27 mars — 29 juin 1796.)

10. Le 27 mars 1796, Napoléon partit en toute hâte pour Nice, où l'attendait le commandement en chef de l'armée d'Italie, auquel il avait été appelé depuis le 2 du même mois (1).

Lorsque le général Bonaparte prenait à Nice le commandement de l'armée d'Italie, le terrain n'était pas nouveau pour lui; depuis trois ans il en faisait le sujet de ses études. Il allait appliquer les conseils qu'il avait tant de fois inutilement donnés. Le vulgaire, émerveillé des éclatants succès d'un général inconnu, put s'imaginer assister aux révélations spontanées du génie; mais le génie, même le plus extraordinaire, a besoin d'être fécondé par le travail; et c'est ce qui fit tout d'abord la supériorité de Bonaparte : ses rapides triomphes avaient été préparés par de lentes méditations.

Mais s'il n'eut pas à improviser ses plans de campagne, il eut à subvenir à d'autres difficultés qu'il n'avait point pu prévoir. On lui avait annoncé une armée de 60,000 hommes; il en trouva à peine 30,000 disponibles, dont 3,000 hommes seulement de cavalerie; cette armée n'avait point de parcs d'artillerie; il ne lui restait que trente pièces de canon, et elle était en haillons, sans souliers, sans munitions, sans finances. Les administrateurs volaient. Les soldats pillaient. Le mécontentement, le dénuement, l'exemple du mal, l'impunité et l'inaction avaient rendu toute cette troupe indisciplinée, sans respect pour l'autorité, dissolue et farouche. Elle était un effroi pour les populations; tout se retirait d'elle et tout lui était contraire. Jamais, depuis les invasions du cinquième siècle, des barbares pareils n'avaient campé aux portes de l'Italie. Cette bande, qui avait derrière elle un gouvernement hors d'état de l'assister, avait devant elle une armée ennemie

(1) Les historiens mettent cette nomination au 23 février 1796; les états de services de Napoléon portent 12 ventôse an IV, ou 2 mars 1796.

de 80,000 combattants, pourvue d'une nombreuse cavalerie et de 200 pièces de canon, gardant les cimes des monts et leurs passages, adossée à des contrées où tout lui était secours, l'amitié des habitants, leur effroi de l'impiété française, la richesse inépuisable des campagnes. La mer aussi était aux ennemis des Français; les Anglais tenaient la Corse, l'île d'Elbe, Livourne; ils couraient le long des côtes, les interceptaient, jetaient aux populations italiennes des nouvelles, des bruits, des assurances pour les animer et les raffermir dans leurs antipathies contre les Français : le monstrueux gouvernement qui insultait aux lois divines et humaines et qui opprimait la France était aux abois à Paris; on se révoltait contre lui; ses partisans eux-mêmes traitaient pour l'abandonner; d'ailleurs, l'Europe entière était coalisée; elle s'apprêtait à se lever; Dieu, la justice allaient avoir leur jour.

Bonaparte ne se dissimula aucune de ces difficultés; il vit du premier coup d'œil qu'il lui fallait rétablir la discipline, inspirer aux soldats une absolue confiance, soumettre ces généraux qui murmuraient de l'avoir si jeune à leur tête, frapper toutes les imaginations par son activité, sa fermeté, les ressources de son génie, son attitude exempte de faiblesse, se faire craindre, aimer, admirer; ne rien attendre du gouvernement; tout tirer de la victoire elle-même; suppléer à l'infériorité du nombre par la rapidité des mouvements, à l'insuffisance de cavalerie et d'artillerie par le choix des positions; rétablir une administration militaire, se faire des finances, proscrire l'improbité administrative; substituer aux pillages qui gaspillent les ressources d'un pays et le rendent hostile, des contributions de guerre qui ne frappent que les riches et des réquisitions régulières qui, payées, font passer entre les mains du petit peuple producteur et commerçant l'argent pris dans le coffre des riches; faire plus que de ménager ainsi autant que possible les pays italiens, se les concilier par le respect montré en toute occasion pour les prêtres, les églises, les femmes; détruire en eux la croyance que les républicains français étaient des barbares; affecter à tout propos une vive et sympathique attention pour les sciences, les arts, les monuments de l'histoire du génie national; opposer aux méfiances de leur vieille civilisation, aux effrois de leur fidélité religieuse ou politique la magie des idées nouvelles de liberté et d'égalité; ne point se manifester à eux comme un conquérant, mais bien comme un libérateur et l'initiateur réservé par la Providence à l'inépuisable fécondité du génie italien. Bonaparte fit tout cela, en courant, pendant qu'il battait des armées ennemies sans cesse renouvelées, et que de plus il avait à lutter contre le Directoire, qui, bien loin de l'assister, lui envoyait des plans absurdes, voulait les lui imposer, le jalousait, le craignait et ne lui épargnait aucune contrariété.

11. Les prodigieuses campagnes d'Italie se composent de plusieurs périodes. La première comprend trois opérations bien importantes et déjà décisives : Bonaparte, arrivé à Nice le 27 mars 1796, entreprend 1° de tourner les Alpes; 2° de séparer les Piémontais des Autrichiens; 3° tout en contenant les Autrichiens, de battre et de soumettre d'abord les Piémontais. Ces trois opérations se développèrent dans une série d'actions rapides; chaque jour eut son fait d'armes : le 11 avril 1796, les hostilités commencent au combat de Voltri; le 12 et le 13 les batailles de Montenotte et de Millesimo; le 14 la prise du château de Cosseria, où le général autrichien Provera est fait prisonnier avec les siens; le 15 la bataille de Dego; le 16 la prise du camp retranché de Ceva; le 19 le combat de Vico; le 22 la bataille de Mondovi; le 25 la prise de Cherasco, de Fossano et d'Alba. En quinze jours les trois premières et grandes opérations étaient terminées : les Alpes avaient été tournées, les Autrichiens séparés des Piémontais, et les Piémontais, battus coup sur coup, étaient menacés dans leur capitale.

12. Le 28 avril 1796 se signait à Cherasco l'armistice par lequel le roi de Sardaigne quittait l'alliance de l'Autriche, demandait la paix à la France, et en attendant un traité définitif laissait entre les mains de l'armée française les trois places fortes de Coni, de Ceva et de Tortone. Bonaparte annonça ainsi à l'armée, à la France, à l'Italie, à l'Europe cet étonnant résultat :

Quartier général de Cherasco,
9 floréal an IV (28 avril 1796).

« Soldats! vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la plus riche partie du Piémont; vous avez fait quinze mille prisonniers (1), tué ou blessé dix mille hommes.... Dénués de tout, vous avez suppléé à tout; vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert! Grâces vous soient rendues, soldats!...

« Les deux armées qui naguère vous attaquèrent avec audace fuient devant vous; les hommes pervers qui se réjouissaient dans leur pensée du triomphe de vos ennemis sont confondus et tremblants.

« Mais, soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste encore à faire. Ni Turin ni Milan ne sont à vous; les cendres des vainqueurs des Tarquins sont encore foulées par les assassins Basseville.

« Vous étiez dénués de tout au commencement de la campagne; vous êtes aujourd'hui abondam-

(1) C'est dix-sept mille que la proclamation aurait dû porter; cette erreur de chiffre a été plus tard rectifiée.

ment pourvus. Les magasins pris à vos ennemis sont nombreux. L'artillerie de siége et de campagne est arrivée (1). Soldats, la patrie a droit d'attendre de vous de grandes choses. Justifierez-vous son attente?.. Tous brûlent de porter au loin la gloire du peuple français; tous veulent humilier les rois orgueilleux qui osaient méditer de nous donner des fers; tous veulent dicter une paix glorieuse et qui indemnise la patrie des sacrifices immenses qu'elle a faits; tous veulent, en rentrant dans leurs villages, pouvoir dire avec fierté : « *J'étais de l'armée conquérante de l'Italie* ».

« Amis, je vous la promets, cette conquête; mais il est une condition qu'il faut que vous juriez de remplir, c'est de respecter les peuples que vous délivrez, c'est de réprimer les pillages horribles auxquels se portent des scélérats suscités par nos ennemis. Sans cela vous ne seriez pas les libérateurs des peuples, vous en seriez les fléaux. Vous ne seriez pas l'honneur du peuple français, il vous désavouerait; vos victoires, votre courage, vos succès, le sang de nos frères morts aux combats, tout serait perdu, même l'honneur et la gloire. Quant à moi et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander une armée sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait de loi que la force. Mais, investi de l'autorité nationale, fort de la justice, et par la loi, je saurai faire respecter à ce petit nombre d'hommes sans courage et sans cœur les lois de l'humanité et de l'honneur, qu'ils foulent aux pieds; je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers... Les pillards seront impitoyablement fusillés; déjà plusieurs l'ont été....

« Peuples de l'Italie, l'armée française vient pour rompre vos chaînes; le peuple français est l'ami de tous les peuples : venez avec confiance au-devant d'elle; vos propriétés, votre religion et vos usages seront respectés. Nous faisons la guerre en ennemis généreux; nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent (2). »

En envoyant à Paris l'armistice de Cherasco, Bonaparte écrivait au Directoire : « Quant aux conditions de la paix avec la Sardaigne, vous pouvez dicter ce qui vous convient, puisque j'ai en mon pouvoir les principales places fortes (3) ».

L'évacuation de la Lombardie par les Autrichiens marque la seconde période des campagnes d'Italie. Deux événements la décidèrent : le passage du Pô et la bataille de Lodi. Il était impossible de passer le Pô sans équipages de ponts et devant l'armée ennemie. Beaulieu, qui le savait, ne perdait pas de vue son adversaire. Il était posté sur la rive opposée, et là, dans une situation naturellement fortifiée, le long de l'Agogna, du Terdoppio et du Tesson, il attendait, observant tous les mouvements de l'armée française. Les hommes de l'art disaient que la fortune du jeune général, après s'être annoncée si brillamment, touchait déjà à son moment critique. Ceux qui lui étaient le plus favorables ajournèrent la reprise de ses succès à l'époque où, avec l'aide du Piémont soumis, il pourrait se construire des équipages de ponts. Cela devait bien exiger plus d'un mois. Mais dans cet intervalle de temps combien d'événements imprévus pouvaient surgir! Il y avait des paris ouverts pour et contre le passage du Pô par l'armée française. Bonaparte, qui sentait mieux qu'un autre la gravité de sa situation, eut recours à la ruse. Diverses démonstrations militaires et diplomatiques firent croire qu'il se disposait à effectuer le passage du Pô à Valence. Mais pendant qu'il attirait ainsi l'attention de l'ennemi sur un point, il faisait filer son armée, rapidement et sans bruit, sur un autre point, le long du fleuve, ne s'arrêtant qu'à Plaisance, décidé à revenir en arrière et à tenter de passer à Valence, s'il avait été suivi. Il ne fut pas suivi; et tout aussitôt il mit en réquisition, à la hâte, les bateaux et bois pour radeaux qu'il put se procurer dans le pays, et le passage commença. Dans le premier moment on put craindre que Beaulieu, averti à temps, accourait, et que le mouvement était compromis : deux escadrons de hussards hongrois parurent à l'horizon, et se jetèrent sur les premières troupes françaises qui venaient de toucher terre. Mais ils furent reçus par Lannes, qui fit là des prouesses dignes des temps héroïques. Les hussards, repoussés par une poignée d'hommes, prirent la fuite, et derrière eux il n'y avait point l'armée de Beaulieu. Le passage du Pô s'effectua; mais il prit deux jours.

Bonaparte avait mis à profit les quarante-huit heures de son séjour forcé à Plaisance. Il signa des armistices avec le duc de Parme, avec le duc de Modène, qui, renonçant, comme le Piémont au parti de l'Autriche, s'obligèrent à livrer à l'armée française dix millions chacun, plus des munitions et fournitures de guerre, et un certain nombre de chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture choisis dans leurs galeries pour les musées de Paris (9 mai 1796).

Cependant Beaulieu, qui avait enfin appris le passage du Pô par l'armée française, se mit en mouvement pour s'opposer à la marche de son ennemi. Mais il s'y prit assez mal; il envoya devant lui un premier détachement, qui fut battu à Fombio (8 mai 1796); un autre détachement ne sut pas profiter d'un avantage partiel qu'il faillit obtenir à Codogno (9 mai 1796). Beaulieu se retira sur Lodi, derrière l'Adda. Bonaparte ne manqua pas de l'y suivre, un autre général n'eût pas résisté au désir d'aller d'abord triompher à Milan, dont le chemin lui était désormais ouvert. A Lodi fut achevée la conquête de la Lombardie (10 mai 1796). Napoléon a dit plus tard qu'il eut alors seulement le premier pres-

(1) Cela n'était pas tout à fait exact, mais pouvait diminuer la confiance de l'ennemi, augmenter celle de l'armée et donner au Directoire un utile avertissement.

(2) Proclamation insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, sous le n° 234.

(3) Lettre du quartier général de Cherasco, 9 floréal an IV (28 avril 1796). *Correspondance de Napoléon Ier*, n° 257.

sentiment de sa future et prochaine grandeur (1). La victoire de Lodi mit en fuite Beaulieu, qui ne s'arrêta même pas derrière le Mincio, et se retira au delà de l'Adige, afin de pouvoir gagner le Tyrol. La première campagne d'Italie était terminée; Bonaparte le signifia en ces termes, le 15 mai 1796, par une de ces proclamations qui n'étaient pas les moindres revélations de son génie.

Quartier général de Milan.

1er prairial an IV (20 mai 1796).

« Soldats! vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin; vous avez culbuté, dispersé, éparpillé tout ce qui s'opposait à votre marche. — Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour la France. — Milan est à vous, et le pavillon tricolore flotte dans toute la Lombardie. — Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité. — L'armée qui vous menaçait avec tant d'orgueil ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage. — Le Pô, le Tessin, l'Adda n'ont pu vous arrêter un seul jour; ces boulevards vantés de l'Italie ont été insuffisants; vous les avez franchis aussi rapidement que l'Apennin. — Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie; vos représentants ont ordonné une fête dédiée à vos victoires, célébrée dans toutes les communes de la république. Là, vos pères, vos mères, vos épouses, vos sœurs, vos amantes se réjouissent de vos succès et se vantent avec orgueil de vous appartenir. — Oui, soldats, vous avez beaucoup fait; mais ne vous reste-t-il donc plus rien à faire? Dira-t-on de nous que nous avons su vaincre, mais que nous n'avons pas su profiter de la victoire? La postérité nous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie? Mais je vous vois déjà courir aux armes; un lâche repos vous fatigue; les journées perdues pour la gloire le sont pour le bonheur. Eh bien, partons! Nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger. — Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre civile en France, qui ont lâchement assassiné nos ministres, incendié nos vaisseaux à Toulon, tremblent; l'heure de la vengeance a sonné. — Mais que les peuples soient sans inquiétude; nous sommes amis de tous les peuples, et plus particulièrement des descendants des Brutus, des Scipions et des grands hommes que nous avons pris pour modèles. Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les statues des héros qui se rendirent célèbres, réveiller le peuple romain, engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de vos victoires. Elles feront époque dans la postérité. Vous aurez la gloire immortelle de changer la face de la plus belle partie de l'Europe. — Le peuple français, libre, respecté du monde entier, donnera à l'Europe une paix glorieuse, qui l'indemnisera des sacrifices de toutes espèces qu'il a faits depuis six ans. Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant: Il était de l'armée d'Italie (1)! »

Après la soumision du Piémont, Bonaparte avait proposé au Directoire de faire attaquer l'Autriche par l'Allemagne; les armées du Rhin et d'Italie auraient ainsi opéré de concert, et il est probable que la paix eût été conquise sous les murs de Vienne par les deux armées combinées. Mais le Directoire n'avait pas deux généraux comme Bonaparte capables de faire la guerre sans aucun secours du gouvernement; d'ailleurs, il commença dès lors à redouter l'esprit, la fortune, les victoires du jeune conquérant de l'Italie. Loin de se prêter au projet, grand et sage à la fois, que Bonaparte avait conçu, il dissimula peu son inquiétude et son mauvais vouloir; après la bataille décisive de Lodi, il prit un arrêté par lequel il partagea le commandement de l'armée d'Italie entre Bonaparte et Kellermann; Bonaparte était réservé à opérer contre le pape, contre le roi de Naples, contre les Anglais, pendant que Kellermann serait opposé aux Autrichiens dans le Tyrol. Bonaparte protesta contre cette division du commandement; il en répresenta les inconvénients; il offrit même sa démission, qui ne pouvait pas être acceptee dans l'état d'enthousiasme excité par ses brillantes et rapides victoires. L'arrêté fut rapporté.

13. Ainsi assuré de rester en Italie, Bonaparte songea à utiliser le répit que lui laissaient les Autrichiens, pour pacifier sa situation dans la Peninsule. Déjà, tout en poursuivant Beaulieu, il avait obligé à un armistice et à la soumission les ducs de Parme et de Modène (9 mai 1796); il avait eu de plus à réprimer une insurrection à Pavie, et il l'avait fait de manière à terrifier pour l'avenir les partisans de l'Autriche (22-24 mai 1796). Cependant, les fortes populations des fiefs impériaux, près de Gênes, osèrent se lever aussi contre l'armée française; à leur tour, elles eurent à servir d'exemple par le châtiment qui leur fut infligé (14 juin 1796). En ce moment, Bonaparte se tournait contre l'intérieur de l'Italie, ou le Directoire tenait tant à porter la guerre : là se trouvait le pape, objet principal de la haine du gouvernement républicain de Paris. Bonaparte vit le grand-duc de Toscane, et le confirma dans les intentions où il paraissait être de vivre en paix avec la France; il conclut un armistice avec la cour de Naples, qui, effrayée des succès de la France en Italie, se retira de la coalition et demanda la paix (5 juin 1796). Le pape seul résistait encore. Une division commandée par Augereau occupa Bologne, Ferrare, le fort Urbin. La cour de Rome, effrayée, sollicita et obtint l'armistice de Foligno (24 juin 1796); par cet armistice elle abandonna aux Français les Romagnes, l'occupation

(1) « Vendémiaire et même Montenotte, disait Napoléon à Sainte-Hélène, ne me portèrent pas encore à me croire un homme supérieur. Ce n'est qu'après Lodi qu'il me vint dans l'idée que je pourrais bien devenir un acteur décisif sur notre scène politique. Alors naquit la première étincelle de la haute ambition. » Il avait ajouté dans une autre occasion : « Ce fut alors que je commençai d'entrer en malice avec le Directoire. »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, n° 461

d'Ancône, une somme de vingt millions, des manuscrits, un grand nombre d'objets d'arts et de sciences. Pendant ce temps, Vaubois enlevait aux Anglais Livourne, d'où un corps expéditionnaire partit pour la délivrance de la Corse (28 juin 1796). Bonaparte apprit à Florence que la citadelle de Milan, qui tenait encore, venait de se rendre (29 juin 1796) et de livrer près de 3,000 prisonniers, 5,000 fusils et 150 canons.

IV.

14. Les deux campagnes contre Wurmser. — 15. Délivrance de la Corse. — 16. Campagne contre Alvinzi. — 17. Prise de Mantoue. — 18. Traité de Tolentino avec le pape. — 19. Campagne contre le prince Charles. — 20. Préliminaires de Leoben; destruction de la république de Venise. — 21. Établissement des républiques cisalpine et ligurienne. — 22. Journée du 18 fructidor. — 23. Traité de Campo-Formio; Venise. — 24. Retour de Napoléon à Paris; il est nommé membre de l'Institut; son discours en présentant au Directoire le traité de Campo-Formio.

(29 juillet 1796 — 10 décembre 1797.)

14. L'Autriche était vaincue, mais non encore décidée à céder. L'inexplicable tranquillité dans laquelle on la laissait du côté du Rhin lui permit de reprendre, à son moment, les hostilités. Les débris de l'armée de Beaulieu furent réorganisés par Melas, renforcés de nouvelles levées dans le Tyrol, puis d'un corps de 30,000 hommes d'élite appelés des bords du Rhin. Cette armée de plus de 70,000 combattants, déjà aguerrie et pleine d'ardeur, fut confiée au maréchal Wurmser, vieux général renommé pour son audace et son énergie. A cette armée Bonaparte n'avait à opposer que 43,000 combattants, que l'incertitude du pays occupé, la diversité des points à défendre l'obligeaient à tenir disséminés; une partie de l'armée française faisait le siége de Mantoue; le reste se développait en avant du Mincio, sur l'Adige, jusqu'à la rive occidentale du lac de Garda. Wurmser déboucha avec fureur du Tyrol dans les derniers jours de juillet, marquant sa marche impétueuse par des succès d'abord, culbutant devant lui Sauret, qui défendait Salo et Brescia, Massena, qui occupait Rivoli; et comme il paraissait craindre que les divisions françaises ne lui échappassent, il partagea son armée en trois colonnes qui se précipitèrent dans la vallée de l'Adige comme un vaste torrent. On eût dit que l'armée française était perdue; on l'eût dit surtout en voyant la promptitude avec laquelle elle prit la fuite, tous les corps battant précipitamment en retraite, le siége de Mantoue abandonné, les canons encloués, les chemins couverts des gros bagages qu'on n'avait pas le temps de sauver. Mais toute cette fuite n'était qu'un stratagème de guerre. Hors d'état de soutenir le choc de l'armée entière de Wurmser, Bonaparte se sentait capable de la battre séparément, et la déroute à laquelle il semblait se laisser aller avait un double but : augmenter l'écartement des colonnes de Wurmser, de plus arriver à réunir en un seul corps ses propres forces. L'armée française en ce mouvement se montra à la hauteur du génie de son chef. Elle devinait son plan, et s'y prêtait avec une vive et muette entente. Une division resta quarante huit heures privée de pain, sans cesser de combattre en se retirant. On fit halte enfin; c'était aux premiers jours d'août. Il y eut alors une série continue de batailles acharnées, ou plutôt une seule bataille sans trêve portant plusieurs noms, à cause des lieux divers où la mêlée se trouva engagée. Les corps de Wurmser furent successivement battus. Le grand effort de l'armée autrichienne tomba et fut écrasé à Castiglione, le 5 août 1796. Ce fut là cette campagne que les soldats nommèrent la *campagne des cinq jours*. Wurmser s'enfuit dans le Tyrol, laissant en Italie 21,000 hommes, dont 15,000 prisonniers, 70 canons, tous ses caissons. Mais dans le Tyrol il trouva de nouveaux renforts qui l'attendaient, et il revint à la charge.

Cette seconde campagne ne fut pas pour ses armes plus heureuse que la précédente.

Bonaparte, qui s'apprêtait toujours à faire sa jonction avec les armées d'Allemagne, venait de pénétrer dans le Tyrol, où il battit coup sur coup un lieutenant de Wurmser (3-5 septembre 1796), lorsqu'il apprit que le général autrichien venait de déboucher par la vallée de la Brenta, et qu'il opérait sur les derrières de l'armée française, pour la contraindre à se replier et même à se rejeter au delà du Mincio, ce qui eût découvert et délivré Mantoue, but principal du mouvement de Wurmser. Mais les succès qui venaient d'ouvrir Trente à Bonaparte avaient précisément pour effet de couper les communications de Wurmser avec le Tyrol. Bonaparte profita de cet avantage. Au lieu de revenir en arrière et de songer à se mettre en sûreté, comme l'eût fait, d'après les règles de l'art, un général vulgaire, il se précipita à la poursuite de Wurmser, détruisit les forces que celui-ci avait laissées pour protéger ses communications avec le Tyrol, atteignit son adversaire à Bassano, et le battit (8 septembre 1796). Ses dispositions étaient prises pour le détruire entièrement; quelques fautes commises par des généraux français, le courage désespéré des débris de l'armée autrichienne en décidèrent autrement : Wurmser put se réfugier dans Mantoue, qu'il était venu délivrer (13 septembre 1796), ayant perdu dans cette campagne près de 34,000 hommes, dont 20,000 faits prisonniers, 42 drapeaux, 117 canons, un immense matériel de guerre. Bonaparte pressa son ennemi vaincu dans Mantoue, dont le siége fut poursuivi avec vigueur, malgré les fièvres paludéennes qui commencèrent à sévir.

15 Une expédition partie de Livourne était allée porter aux Corses le secours dont ils avaient besoin pour expulser les Anglais de leur île, que venait de rendre toute française la gloire du jeune général en chef de l'armée d'Italie. Lord Elliot et

de 80,000 combattants, pourvue d'une nombreuse cavalerie et de 200 pièces de canon, gardant les cimes des monts et leurs passages, adossée à des contrées où tout lui était secours, l'amitié des habitants, leur effroi de l'impiété française, la richesse inépuisable des campagnes. La mer aussi était aux ennemis des Français; les Anglais tenaient la Corse, l'île d'Elbe, Livourne; ils couraient le long des côtes, les interceptaient, jetaient aux populations italiennes des nouvelles, des bruits, des assurances pour les animer et les raffermir dans leurs antipathies contre les Français : le monstrueux gouvernement qui insultait aux lois divines et humaines et qui opprimait la France était aux abois à Paris; on se révoltait contre lui; ses partisans eux-mêmes traitaient pour l'abandonner; d'ailleurs, l'Europe entière était coalisée; elle s'apprêtait à se lever; Dieu, la justice allaient avoir leur jour.

Bonaparte ne se dissimula aucune de ces difficultés; il vit du premier coup d'œil qu'il lui fallait rétablir la discipline, inspirer aux soldats une absolue confiance, soumettre ces généraux qui murmuraient de l'avoir si jeune à leur tête, frapper toutes les imaginations par son activité, sa fermeté, les ressources de son génie, son attitude exempte de faiblesse, se faire craindre, aimer, admirer; ne rien attendre du gouvernement; tout tirer de la victoire elle-même; suppléer à l'infériorité du nombre par la rapidité des mouvements, à l'insuffisance de cavalerie et d'artillerie par le choix des positions; rétablir une administration militaire, se faire des finances, proscrire l'improbité administrative; substituer aux pillages qui gaspillent les ressources d'un pays et le rendent hostile, des contributions de guerre qui ne frappent que les riches et des réquisitions régulières qui, payées, font passer entre les mains du petit peuple producteur et commerçant l'argent pris dans le coffre des riches; faire plus que de ménager ainsi autant que possible les pays italiens, se les concilier par le respect montré en toute occasion pour les prêtres, les églises, les femmes; détruire en eux la croyance que les républicains français étaient des barbares; affecter à tout propos une vive et sympathique attention pour les sciences, les arts, les monuments de l'histoire du génie national; opposer aux méfiances de leur vieille civilisation, aux effrois de leur fidélité religieuse ou politique la magie des idées nouvelles de liberté et d'égalité; ne point se manifester à eux comme un conquérant, mais bien comme un libérateur et l'initiateur réservé par la Providence à l'inépuisable fécondité du génie italien. Bonaparte fit tout cela, en courant, pendant qu'il battait des armées ennemies sans cesse renouvelées, et que de plus il avait à lutter contre le Directoire, qui, bien loin de l'assister, lui envoyait des plans absurdes, voulait les lui imposer, le jalousait, le craignait et ne lui épargnait aucune contrariété.

11. Les prodigieuses campagnes d'Italie se composent de plusieurs périodes. La première comprend trois opérations bien importantes et déjà décisives : Bonaparte, arrivé à Nice le 27 mars 1796, entreprend 1° de tourner les Alpes; 2° de séparer les Piémontais des Autrichiens; 3° tout en contenant les Autrichiens, de battre et de soumettre d'abord les Piémontais. Ces trois opérations se développèrent dans une série d'actions rapides; chaque jour eut son fait d'armes : le 11 avril 1796, les hostilités commencent au combat de Voltri; le 12 et le 13 les batailles de Montenotte et de Millesimo; le 14 la prise du château de Cosseria, où le général autrichien Provera est fait prisonnier avec les siens; le 15 la bataille de Dego; le 16 la prise du camp retranché de Ceva; le 19 le combat de Vico; le 22 la bataille de Mondovi; le 25 la prise de Cherasco, de Fossano et d'Alba. En quinze jours les trois premières et grandes opérations étaient terminées : les Alpes avaient été tournées, les Autrichiens séparés des Piémontais, et les Piémontais, battus coup sur coup, étaient menacés dans leur capitale.

12. Le 28 avril 1796 se signait à Cherasco l'armistice par lequel le roi de Sardaigne quittait l'alliance de l'Autriche, demandait la paix à la France, et en attendant un traité définitif laissait entre les mains de l'armée française les trois places fortes de Coni, de Ceva et de Tortone. Bonaparte annonça ainsi à l'armée, à la France, à l'Italie, à l'Europe cet étonnant résultat :

Quartier général de Cherasco,
9 floréal an IV (28 avril 1796).

« Soldats! vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la plus riche partie du Piémont; vous avez fait quinze mille prisonniers (1), tué ou blessé dix mille hommes.... Dénués de tout, vous avez suppléé à tout; vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert! Grâces vous soient rendues, soldats!...

« Les deux armées qui naguère vous [illegible]quèrent avec audace fuient devant vous; les [illegible]mes pervers qui se réjouissaient dans leur p[illegible] du triomphe de vos ennemis sont confondus et tremblants.

« Mais, soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste encore à faire. Ni Turin ni Milan ne sont à vous; les cendres des vainqueurs des Tarquins sont encore foulées par les assassins de Basseville.

« Vous étiez dénués de tout au commencement de la campagne; vous êtes aujourd'hui abond

(1) C'est dix-sept mille que la proclamation a[illegible] porter; cette erreur de chiffre a été plus tard [illegible]

ment pourvue. Les magasins pris à vos ennemis sont nombreux. L'artillerie de siége et de campagne est arrivée (1). Soldats, la patrie a droit d'attendre de vous de grandes choses. Justifierez-vous son attente? Tous brûlent de porter au loin la gloire du peuple français; tous veulent humilier les rois orgueilleux qui osaient méditer de nous donner des fers; tous veulent dicter une paix glorieuse et qui indemnise la patrie des sacrifices immenses qu'elle a faits; tous veulent, en rentrant dans leurs villages, pouvoir dire avec fierté : « *J'étais de l'armée conquérante de l'Italie* ».

« Amis, je vous la promets, cette conquête; mais il est une condition qu'il faut que vous juriez de remplir, c'est de respecter les peuples que vous délivrez, c'est de réprimer les pillages horribles auxquels se portent des scélérats suscités par nos ennemis. Sans cela vous ne seriez pas les libérateurs des peuples, vous en seriez les fléaux. Vous ne seriez pas l'honneur du peuple français, il vous désavouerait; vos victoires, votre courage, vos succès, le sang de nos frères morts aux combats, tout serait perdu, même l'honneur et la gloire. Quant à moi et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander une armée sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait de loi que la force. Mais, investi de l'autorité nationale, fort de la justice, et par la loi, je saurai faire respecter à ce petit nombre d'hommes sans courage et sans cœur les lois de l'humanité et de l'honneur, qu'ils foulent aux pieds; je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers... Les pillards seront impitoyablement fusillés; déjà plusieurs l'ont été....

« Peuples de l'Italie, l'armée française vient pour rompre vos chaînes; le peuple français est l'ami de tous les peuples : venez avec confiance au-devant d'elle; vos propriétés, votre religion et vos usages seront respectés. Nous faisons la guerre en ennemis généreux; nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent (2). »

En envoyant à Paris l'armistice de Cherasco, Bonaparte écrivait au Directoire : « Quant aux conditions de la paix avec la Sardaigne, vous pouvez dicter ce qui vous convient, puisque j'ai en mon pouvoir les principales places fortes (3) ».

L'évacuation de la Lombardie par les Autrichiens marqua la seconde période des campagnes d'Italie. Deux événements la décidèrent : le passage du Pô et la bataille de Lodi.* Il était impossible de passer le Pô sans équipages de ponts et devant l'armée ennemie. Beaulieu, qui le savait, ne perdait pas de vue son adversaire. Il était posté sur la rive opposée, et là, dans une situation naturellement fortifiée, le long de l'Agogna, de Terdoppio et du Tessin, il attendait, observant tous les mouvements de l'armée française. Les hommes de l'art disaient que la fortune du jeune général, après s'être annoncée si brillamment, touchait déjà à son moment critique. Ceux qui lui étaient le plus favorables ajournèrent la reprise de ses succès à l'époque où, avec l'aide du Piémont soumis, il pourrait se construire des équipages de ponts. Cela devait bien exiger plus d'un mois. Mais dans cet intervalle de temps combien d'événements imprévus pouvaient surgir! Il y avait des paris ouverts pour et contre le passage du Pô par l'armée française. Bonaparte, qui sentait mieux qu'un autre la gravité de sa situation, eut recours à la ruse. Diverses démonstrations militaires et diplomatiques firent croire qu'il se disposait à effectuer le passage du Pô à Valence. Mais pendant qu'il attirait ainsi l'attention de l'ennemi sur un point, il faisait filer son armée, rapidement et sans bruit, sur un autre point, le long du fleuve, ne s'arrêtant qu'à Plaisance, décidé à revenir en arrière et à tenter de passer à Valence, s'il avait été suivi. Il ne fut pas suivi; et tout aussitôt il mit en réquisition, à la hâte, les bateaux et bois pour radeaux qu'il put se procurer dans le pays, et le passage commença. Dans le premier moment on put craindre que Beaulieu, averti à temps, accourût, et que le mouvement était compromis : deux escadrons de hussards hongrois parurent à l'horizon, et se jetèrent sur les premières troupes françaises qui venaient de toucher terre. Mais ils furent reçus par Lannes, qui fit là des prouesses dignes des temps héroïques. Les hussards, repoussés par une poignée d'hommes, prirent la fuite, et derrière eux il n'y avait point l'armée de Beaulieu. Le passage du Pô s'effectua; mais il prit deux jours.

Bonaparte avait mis à profit les quarante-huit heures de son séjour forcé à Plaisance. Il signa des armistices avec le duc de Parme, avec le duc de Modène, qui, renonçant, comme le Piémont au parti de l'Autriche, s'obligèrent à livrer à l'armée française dix millions chacun, plus des munitions et fournitures de guerre, et un certain nombre de chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture choisis dans leurs galeries pour les musées de Paris (9 mai 1796).

Cependant Beaulieu, qui avait enfin appris le passage du Pô par l'armée française, se mit en mouvement pour s'opposer à la marche de son ennemi. Mais il s'y prit assez mal; il envoya devant lui un premier détachement, qui fut battu à Fombio (8 mai 1796); un autre détachement ne sut pas profiter d'un avantage partiel qu'il faillit obtenir à Codogno (9 mai 1796). Beaulieu se retira sur Lodi, derrière l'Adda. Bonaparte ne manqua pas de l'y suivre; un autre général n'eût pas résisté au désir d'aller d'abord triompher à Milan, dont le chemin lui était désormais ouvert. A Lodi fut achevée la conquête de la Lombardie (10 mai 1796). Napoléon a dit plus tard qu'il eut alors seulement le premier pres-

(1) Cela n'était pas tout à fait exact, mais pouvait diminuer la confiance de l'ennemi, augmenter celle de l'armée et donner au Directoire un utile avertissement.

(2) Proclamation insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, sous le n° 234.

(3) Lettre du quartier général de Cherasco, 9 floréal an IV (28 avril 1796). *Correspondance de Napoléon Ier*, n° 257.

sentiment de sa future et prochaine grandeur (1). La victoire de Lodi mit en fuite Beaulieu, qui ne s'arrêta même pas derrière le Mincio, et se retira au delà de l'Adige, afin de pouvoir gagner le Tyrol. La première campagne d'Italie était terminée; Bonaparte le signifia en ces termes, le 15 mai 1796, par une de ces proclamations qui n'étaient pas les moindres revélations de son génie.

Quartier général de Milan.

1er prairial an IV (20 mai 1796).

« Soldats! vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin; vous avez culbuté, dispersé, éparpillé tout ce qui s'opposait à votre marche. — Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour la France. — Milan est à vous, et le pavillon tricolore flotte dans toute la Lombardie. — Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité. — L'armée qui vous menaçait avec tant d'orgueil ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage. — Le Pô, le Tessin, l'Adda n'ont pu vous arrêter un seul jour; ces boulevards vantés de l'Italie ont été insuffisants; vous les avez franchis aussi rapidement que l'Apennin. — Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie; vos représentants ont ordonné une fête dédiée à vos victoires, célébrée dans toutes les communes de la république. Là, vos pères, vos mères, vos épouses, vos sœurs, vos amantes se réjouissent de vos succès et se vantent avec orgueil de vous appartenir. — Oui, soldats, vous avez beaucoup fait; mais ne vous reste-t-il donc plus rien à faire? Dira-t-on de nous que nous avons su vaincre, mais que nous n'avons pas su profiter de la victoire? La postérité nous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie? Mais je vous vois déjà courir aux armes; un lâche repos vous fatigue; les journées perdues pour la gloire le sont pour le bonheur. Eh bien, partons! Nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger. — Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre civile en France, qui ont lâchement assassiné nos ministres, incendié nos vaisseaux à Toulon, tremblent; l'heure de la vengeance a sonné. — Mais que les peuples soient sans inquiétude; nous sommes amis de tous les peuples, et plus particulièrement des descendants des Brutus, des Scipions et des grands hommes que nous avons pris pour modèles. Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les statues des héros qui se rendirent celèbres, réveiller le peuple romain, engourdi par plusieurs siecles d'esclavage, tel sera le fruit de vos victoires. Elles feront époque dans la postérité. Vous aurez la gloire immortelle de changer la face de la plus belle partie de l'Europe. — Le peuple français, libre, respecté du monde entier, donnera à l'Europe une paix glorieuse, qui l'indemnisera des sacrifices de toutes espèces qu'il a faits depuis six ans. Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant: Il était de l'armée d'Italie (1)! »

Après la soumision du Piémont, Bonaparte avait proposé au Directoire de faire attaquer l'Autriche par l'Allemagne; les armées du Rhin et d'Italie auraient ainsi opéré de concert, et il est probable que la paix eût été conquise sous les murs de Vienne par les deux armées combinées. Mais le Directoire n'avait pas deux généraux comme Bonaparte capables de faire la guerre sans aucun secours du gouvernement; d'ailleurs, il commença dès lors à redouter l'esprit, la fortune, les victoires du jeune conquérant de l'Italie. Loin de se prêter au projet, grand et sage à la fois, que Bonaparte avait conçu, il dissimula peu son inquiétude et son mauvais vouloir; après la bataille décisive de Lodi, il prit un arrêté par lequel il partagea le commandement de l'armée d'Italie entre Bonaparte et Kellermann; Bonaparte était réservé à opérer contre le pape, contre le roi de Naples, contre les Anglais, pendant que Kellermann serait opposé aux Autrichiens dans le Tyrol. Bonaparte protesta contre cette division du commandement; il en représenta les inconvénients; il offrit même sa démission, qui ne pouvait pas être acceptée dans l'état d'enthousiasme excité par ses brillantes et rapides victoires. L'arrêté fut rapporté.

13. Ainsi assuré de rester en Italie, Bonaparte songea à utiliser le répit que lui laissaient les Autrichiens, pour pacifier sa situation dans la Péninsule. Déjà, tout en poursuivant Beaulieu, il avait obligé à un armistice et à la soumission les ducs de Parme et de Modène (9 mai 1796); il avait eu de plus à réprimer une insurrection à Pavie, et il l'avait fait de manière à terrifier pour l'avenir les partisans de l'Autriche (22-24 mai 1796). Cependant, les fortes populations des fiefs impériaux, près de Gênes, osèrent se lever aussi contre l'armée française; à leur tour, elles eurent à servir d'exemple par le châtiment qui leur fut infligé (14 juin 1796). En ce moment, Bonaparte se tournait contre l'intérieur de l'Italie, où le Directoire tenait tant à porter la guerre : là se trouvait le pape, objet principal de la haine du gouvernement républicain de Paris. Bonaparte vit le grand-duc de Toscane, et le confirma dans les intentions où il paraissait être de vivre en paix avec la France; il conclut un armistice avec la cour de Naples, qui, effrayée des succès de la France en Italie, se retira de la coalition et demanda la paix (5 juin 1796). Le pape seul résistait encore. Une division commandée par Augereau occupa Bologne, Ferrare, le fort Urbin. La cour de Rome, effrayée, sollicita et obtint l'armistice de Foligno (24 juin 1796); par cet armistice elle abandonna aux Français les Romagnes, l'occupation

(1) « Vendémiaire et même Montenotte, disait Napoléon à Sainte-Hélène, ne me portèrent pas encore à me croire un homme supérieur. Ce n'est qu'après Lodi qu'il me vint dans l'idée que je pourrais bien devenir un acteur décisif sur notre scène politique. Alors naquit la première étincelle de la haute ambition. » Il avait ajouté dans une autre occasion : « Ce fut alors que je commençai d'entrer en malice avec le Directoire. »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, n° 461.

d'Ancône, une somme de vingt millions, des manuscrits, un grand nombre d'objets d'arts et de sciences. Pendant ce temps, Vaubois enlevait aux Anglais Livourne, d'où un corps expéditionnaire partit pour la délivrance de la Corse (28 juin 1796). Bonaparte apprit à Florence que la citadelle de Milan, qui tenait encore, venait de se rendre (29 juin 1796) et de livrer près de 3,000 prisonniers, 5,000 fusils et 150 canons.

IV.

14. Les deux campagnes contre Wurmser. — 15. Délivrance de la Corse. — 16. Campagne contre Alvinzi. — 17. Prise de Mantoue. — 18. Traité de Tolentino avec le pape. — 19. Campagne contre le prince Charles. — 20. Préliminaires de Leoben; destruction de la république de Venise. — 21. Établissement des républiques cisalpine et ligurienne. — 22. Journée du 18 fructidor. — 23. Traité de Campo-Formio; Venise. — 24. Retour de Napoléon à Paris; il est nommé membre de l'Institut; son discours en présentant au Directoire le traité de Campo-Formio.

(29 juillet 1796 — 10 décembre 1797.)

14. L'Autriche était vaincue, mais non encore décidée à céder. L'inexplicable tranquillité dans laquelle on la laissait du côté du Rhin lui permit de reprendre, à son moment, les hostilités. Les débris de l'armée de Beaulieu furent réorganisés par Melas, renforcés de nouvelles levées dans le Tyrol, puis d'un corps de 30,000 hommes d'élite appelés des bords du Rhin. Cette armée de plus de 70,000 combattants, déjà aguerrie et pleine d'ardeur, fut confiée au maréchal Wurmser, vieux général renommé pour son audace et son énergie. A cette armée Bonaparte n'avait à opposer que 43,000 combattants, que l'incertitude du pays occupé, la diversité des points à défendre l'obligeaient à tenir disséminés; une partie de l'armée française faisait le siége de Mantoue; le reste se développait en avant du Mincio, sur l'Adige, jusqu'à la rive occidentale du lac de Garda. Wurmser déboucha avec fureur du Tyrol dans les derniers jours de juillet, marquant sa marche impétueuse par des succès d'abord, culbutant devant lui Sauret, qui défendait Salo et Brescia, Massena, qui occupait Rivoli; et comme il paraissait craindre que les divisions françaises ne lui échappassent, il partagea son armée en trois colonnes qui se précipitèrent dans la vallée de l'Adige comme un vaste torrent. On eût dit que l'armée française était perdue; on l'eût dit surtout en voyant la promptitude avec laquelle elle prit la fuite, tous les corps battant précipitamment en retraite, le siége de Mantoue abandonné, les canons encloués, les chemins couverts des gros bagages qu'on n'avait pas le temps de sauver. Mais toute cette fuite n'était qu'un stratagème de guerre. Hors d'état de soutenir le choc de l'armée entière de Wurmser, Bonaparte se sentait capable de la battre séparement, et la déroute à laquelle il semblait se laisser aller avait un double but : augmenter l'écartement des colonnes de Wurmser, de plus arriver à réunir en un seul corps ses propres forces. L'armée française en ce mouvement se montra à la hauteur du génie de son chef. Elle devinait son plan, et s'y prêtait avec une vive et muette entente. Une division resta quarante huit heures privée de pain, sans cesser de combattre en se retirant. On fit halte enfin; c'était aux premiers jours d'août. Il y eut alors une série continue de batailles acharnées, ou plutôt une seule bataille sans trêve portant plusieurs noms, à cause des lieux divers où la mêlée se trouva engagée. Les corps de Wurmser furent successivement battus. Le grand effort de l'armée autrichienne tomba et fut écrasé à Castiglione, le 5 août 1796. Ce fut là cette campagne que les soldats nommèrent la *campagne des cinq jours*. Wurmser s'enfuit dans le Tyrol, laissant en Italie 21,000 hommes, dont 15,000 prisonniers, 70 canons, tous ses caissons. Mais dans le Tyrol il trouva de nouveaux renforts qui l'attendaient, et il revint à la charge.

Cette seconde campagne ne fut pas pour ses armes plus heureuse que la précédente.

Bonaparte, qui s'apprêtait toujours à faire sa jonction avec les armées d'Allemagne, venait de pénétrer dans le Tyrol, où il battit coup sur coup un lieutenant de Wurmser (3-5 septembre 1796), lorsqu'il apprit que le général autrichien venait de déboucher par la vallée de la Brenta, et qu'il opérait sur les derrières de l'armée française, pour la contraindre à se replier et même à se rejeter au delà du Mincio, ce qui eût découvert et délivré Mantoue, but principal du mouvement de Wurmser. Mais les succès qui venaient d'ouvrir Trente à Bonaparte avaient précisément pour effet de couper les communications de Wurmser avec le Tyrol. Bonaparte profita de cet avantage. Au lieu de revenir en arrière et de songer à se mettre en sûreté, comme l'eût fait, d'après les règles de l'art, un général vulgaire, il se précipita à la poursuite de Wurmser, détruisit les forces que celui-ci avait laissées pour protéger ses communications avec le Tyrol, atteignit son adversaire à Bassano, et le battit (8 septembre 1796). Ses dispositions étaient prises pour le détruire entièrement; quelques fautes commises par des généraux français, le courage désespéré des débris de l'armée autrichienne en décidèrent autrement : Wurmser put se réfugier dans Mantoue, qu'il était venu délivrer (13 septembre 1796), ayant perdu dans cette campagne près de 34,000 hommes, dont 20,000 faits prisonniers, 42 drapeaux, 117 canons, un immense matériel de guerre. Bonaparte pressa son ennemi vaincu dans Mantoue, dont le siége fut poursuivi avec vigueur, malgré les fièvres paludéennes qui commencèrent à sévir.

15. Une expédition partie de Livourne était allée porter aux Corses le secours dont ils avaient besoin pour expulser les Anglais de leur île, que venait de rendre toute française la gloire du jeune général en chef de l'armée d'Italie. Lord Elliot et

les siens furent obligés de se rembarquer (19-22 octobre 1796).

16. La reconstitution de l'Italie sous l'influence des nouvelles idées françaises était pour le général Bonaparte le grand intérêt du présent et de l'avenir. Déjà il avait provoqué une réunion des députés des villes de Modène, Reggio, Bologne, Ferrare; déjà ces villes s'étaient constituées en république (17 septembre 1796); déjà il s'apprêtait à développer et consolider cette œuvre en lui donnant, à Milan et ailleurs, pour principe un commencement d'organisation militaire; mais à ce moment l'Autriche, qui semblait inépuisable, reprit les hostilités et jeta dans le Frioul et dans le Tyrol deux nouvelles armées, sous la conduite du feld-maréchal Alvinzi.

Cette troisième campagne contre l'Autriche fut celle où le général Bonaparte vit de plus près combien était précaire encore sa puissance en Italie. L'armée française, excédée de fatigue, travaillée par les fièvres, obligée de se tenir divisée pour occuper le pays, avait à peine un effectif disponible de 36,000 hommes, et elle se trouvait en présence de 60,000 hommes de troupes fraîches. Il y eut de plus des accidents imprévus. Un corps, sur lequel Bonaparte avait compté pour retenir une partie de l'ennemi dans le Tyrol, se laissa battre. Bonaparte lui parla ainsi sur le plateau de Rivoli, où il le rallia : « Soldats! je ne suis pas content de vous... Vous vous êtes abandonnés à une terreur panique. Vous vous êtes laissé chasser de positions où une poignée de braves devait arrêter une armée. Soldats de la 39e et de la 85e, vous n'êtes pas des soldats français. Général chef d'état-major, faites écrire sur les drapeaux : *Ils ne sont plus de l'armée d'Italie.* » Les soldats pleuraient de rage, et demandaient l'avant-garde pour y mourir. Bonaparte leur confia Rivoli et la Corona, un poste d'une extrême importance, bien assuré que ces hommes-là y seraient des barrières inexpugnables. Mais il y eut un autre incident fâcheux : à Caldiero, où Bonaparte lui-même attaqua Alvinzi, dont il voulait arrêter la marche (12 novembre 1796), le succès fut incertain, et les Autrichiens ne furent pas arrêtés.

Bonaparte était débordé, près d'être attaqué par toutes les forces réunies d'un ennemi supérieur en nombre; il était obligé à battre en retraite, ce qui dans l'état des choses équivalait à une défaite et à la perte de l'Italie. Il prit une de ces résolutions qui sont des coups de génie quand le succès vient à les absoudre. Il renonça à s'opposer à l'armée autrichienne; il ne laissa libre devant elle qu'un défilé, et lui abandonnant même ce défilé, il se jeta sur ses derrières dans un marais où l'on ne pouvait combattre que sur des digues, où le nombre allait être un embarras, où tout allait dépendre de l'énergie individuelle des combattants. Un incident faillit encore compromettre ce mouvement désespéré. La digue principale de ce marais, celle qui aboutit au pont d'Arcole, fut occupée à l'improviste par des forces considérables. Il fallut emporter ce pont, et la bataille s'engagea, une bataille qui dura trois jours, le 15, le 16, le 17 novembre 1796. Le général Bonaparte, pour enlever et entraîner l'armée, interdite après plusieurs assauts repoussés, s'était jeté en avant un drapeau à la main et avait disparu dans la vase au milieu d'une effroyable décharge d'artillerie; c'en était fait des brillantes destinées qui s'annonçaient! Le péril que courut en cette circonstance le général en chef décida de l'issue de ce terrible engagement; l'armée fut prise de fureur, et elle fit des prodiges pour le sauver. Désormais menacé et atteint dans ses communications, ainsi que Bonaparte l'avait prévu, Alvinzi battit en retraite, s'efforça de se rallier, tenta encore la fortune, la rendit vainement incertaine pendant quelques jours, enfin se retira derrière la Brenta (22 novembre 1796), mais pour y recevoir des renforts et venir reprendre l'offensive. Les hostilités recommencèrent un mois après, dans les premiers jours de 1797. Un corps de 15,000 hommes se dirigea par Legnago sur Mantoue. Le reste de l'armée autrichienne, divisé en six colonnes, s'avança de manière à envelopper toute l'armée française, en convergeant vers la vallée de l'Adige. Bonaparte ne s'opposa pas à la marche de Provera sur Mantoue; il avait besoin de ne point diviser ses forces, et victorieux il était sûr de l'atteindre en temps utile; il se réserva tout entier pour le gros de l'armée autrichienne, et il alla l'attendre sur le plateau de Rivoli, par où, selon les probabilités, cette armée devait successivement déboucher. La bataille de Rivoli s'engagea le 14 janvier 1797 au matin. Tout arriva comme Bonaparte l'avait prévu; chaque colonne put être attaquée et détruite à mesure qu'elle se présenta. L'armée autrichienne montra en vain un courage et une constance dignes de la victoire. Bonaparte, avant la fin de la bataille de Rivoli, était parti pour aller à la poursuite de Provera marchant sur Mantoue.

17. Déjà ce général s'était mis en communication avec Wurmser bloqué dans la place, et avait arrêté avec lui une attaque combinée contre les troupes françaises, peu nombreuses, qui pressaient Mantoue. Cette ville était en ce moment comme le symbole et le signe de la domination autrichienne en Italie; il semblait que toute la lutte engagée depuis un an dépendît de son sort; et la cour de Vienne en envoyant coup sur coup quatre armées en Italie ne donnait à ses généraux qu'un mot d'ordre, la délivrance de Mantoue. Et là le vieux et brave Wurmser était comme l'âme même de l'empire autrichien; rien ne pouvait l'abattre, ni la défaite, ni la famine, ni la maladie; il ne s'abandonnait pas, et résistait toujours. Mais un génie supérieur aux vertus humaines que montrait l'Autriche dominait et pressait le formidable duel engagé en Italie entre le moyen âge et la révolution. Bonaparte arriva

à temps pour surprendre Provera, qui dut poser les armes; dans cette troupe, toute faite prisonnière, on remarquait de brillants jeunes gens, les *volontaires de Vienne*, qui portaient un étendard brodé des mains de l'impératrice (16 janvier 1797). Wurmser, ainsi privé de son dernier secours, fut obligé de se rendre. Bonaparte épargna le courage malheureux; il accorda les conditions les plus honorables, et ne voulut pas assister à la capitulation, afin que le vieux feld-maréchal n'eût pas à remettre son épée à son jeune vainqueur (2 février 1797). Ce trait de déférence magnanime toucha toute l'Europe. Il y en eut un autre. Des émigrés français s'étaient renfermés dans Mantoue. Comme toute la garnison était prisonnière et qu'un sort terrible attendait les Français qui avaient porté les armes contre la France, Wurmser, inquiet, demandait à stipuler quelques garanties en faveur de cette partie de la garnison. Bonaparte voulut que Wurmser, à qui il était accordé d'emmener tout son état-major, 200 cavaliers, 500 autres hommes à son choix et six pièces de canon, pût aussi emmener toutes les personnes autrichiennes ou étrangères qui avaient eu confiance en sa fortune. A quelque temps de là, Wurmser fit arriver à Bonaparte un avis secret pour le prévenir d'un projet d'empoisonnement tenté contre sa personne dans la Romagne. La reconnaissance s'acquittait envers la magnanimité.

18. En ce moment le général Bonaparte, cédant aux instances du Directoire, qui lui demandait la destruction du pape, se dirigeait vers l'État pontifical. La cour de Rome avait rompu l'armistice de Foligno, et s'était alliée à l'Autriche lors de l'arrivée d'Alvinzi en Italie; elle avait même laissé appeler les populations à la révolte contre l'armée française. Bonaparte fit à regret cette expédition. Il écrivait à cette époque, de manière qu'on ne l'ignorât pas au Vatican, « qu'il aimait mieux être le conservateur que le destructeur de Rome ». Bonaparte s'avança vers l'État pontifical précédé par des démonstrations terribles, comptant tout obtenir par la peur seulement. Il feignit d'être comme un nouvel Attila, emporté et sauvage, cachant mal sous sa brusquerie et sous la naïve curiosité avec lesquelles il se faisait expliquer les choses qu'il connaissait le mieux, les pressentiments, les involontaires respects et la secrète horreur qui semblaient l'assaillir à mesure qu'il portait la main sur la puissance sacrée de l'Église. On pouvait tout craindre et tout espérer d'un pareil homme. La cour de Rome dut pour le moins comprendre qu'elle avait affaire à un révolutionnaire d'une étrange espèce. Bonaparte rencontra des prêtres français émigrés, qui fuyaient devant lui et que les populations rejetaient, de peur de se compromettre par cette apparence de sympathie en faveur de ces adversaires de la révolution. Mais le général Bonaparte trouva qu'ils étaient Français, malheureux, vaincus, inoffensifs, et il ordonna qu'on n'en usât pas envers eux trop durement. Cette humanité excita vivement l'attention. La paix avec la cour de Rome fut signée à Tolentino, le 19 février 1797, aux conditions suivantes : Renonciation à toute alliance avec les ennemis de la république française; abandon de toutes prétentions sur Avignon et le comtat Venaissin; cession des légations de Ferrare, de Bologne et de toute la Romagne; occupation, jusqu'au rétablissement de la paix, par la France de la ville et de la citadelle d'Ancône; payement d'une contribution de 30 millions; abandon de divers objets d'arts et de sciences; des réparations pour le meurtre de Basseville et les persécutions dont avaient souffert les partisans de la France. Ce traité, si avantageux qu'il fût, ne satisfit pas le Directoire; celui-ci voulait mieux que la restriction et l'humiliation de l'État pontifical; il voulait sa destruction. On remarqua à Paris que le général Bonaparte avait eu bien des ménagements : qu'il avait menacé beaucoup, afin d'obtenir par la peur ce qu'il n'avait pas voulu sans doute avoir par la force; qu'en somme il avait eu entre ses mains toute la souveraineté du pontife-roi, qu'il aurait pu le supprimer, qu'il s'était borné à le maltraiter, et que par là il l'avait sauvé. Bonaparte disait qu'il ne pouvait pas faire face aux Autrichiens et soulever derrière lui toutes les populations italiennes par des rigueurs inopportunes contre les objets de leurs superstitions; qu'il fallait attendre, lui envoyer des renforts; qu'on le verrait à l'œuvre; qu'il était, lui aussi, philosophe, et qu'il le prouverait bien. Mais il y avait alors à Paris, dans le gouvernement même, une sorte de religion nouvelle, les *théophilanthropes*, qui tenaient à remplacer le catholicisme, et la secte avait un instinct qui ne la trompait pas. Elle devinait que le général Bonaparte avait sur le pape, le catholicisme et les prêtres des vues dont elle ne se rendait pas compte et que toutefois elle pressentait bien n'être pas les siennes. Le Directoire avait encore d'autres sujets d'inquiétude. Un de ses agents, envoyé auprès du général Bonaparte, l'observait; mais le général Bonaparte, ayant deviné cet agent et sa mission, l'avait à peu près gagné à sa cause. Le Directoire ne pouvait guère se dissimuler qu'il était trompé. Il se décida pourtant à ne pas abandonner l'armée d'Italie dans un moment où de nouveaux périls se levaient contre elle, et il lui envoya des renforts assez considérables.

19. L'Autriche ne demandait pas la paix, même après avoir perdu dans l'espace d'une année cinq grandes armées, toutes ses places fortes et tous ses alliés en Italie. Une sixième campagne contre elle était nécessaire; le général Bonaparte l'annonça en ces termes dans une magnifique proclamation, où l'on trouve une récapitulation de tout ce que l'armée française venait de faire en Italie depuis un an :

les siens furent obligés de se rembarquer (19-22 octobre 1796).

16. La reconstitution de l'Italie sous l'influence des nouvelles idées françaises était pour le général Bonaparte le grand intérêt du présent et de l'avenir. Déjà il avait provoqué une réunion des députés des villes de Modène, Reggio, Bologne, Ferrare; déjà ces villes s'étaient constituées en république (17 septembre 1796); déjà il s'apprêtait à développer et consolider cette œuvre en lui donnant, à Milan et ailleurs, pour principe un commencement d'organisation militaire; mais à ce moment l'Autriche, qui semblait inépuisable, reprit les hostilités et jeta dans le Frioul et dans le Tyrol deux nouvelles armées, sous la conduite du feld-maréchal Alvinzi.

Cette troisième campagne contre l'Autriche fut celle où le général Bonaparte vit de plus près combien était précaire encore sa puissance en Italie. L'armée française, excédée de fatigue, travaillée par les fièvres, obligée de se tenir divisée pour occuper le pays, avait à peine un effectif disponible de 36,000 hommes, et elle se trouvait en présence de 60,000 hommes de troupes fraîches. Il y eut de plus des accidents imprévus. Un corps, sur lequel Bonaparte avait compté pour retenir une partie de l'ennemi dans le Tyrol, se laissa battre. Bonaparte lui parla ainsi sur le plateau de Rivoli, où il le rallia : « Soldats! je ne suis pas content de vous... Vous vous êtes abandonnés à une terreur panique. Vous vous êtes laissé chasser de positions où une poignée de braves devait arrêter une armée. Soldats de la 39e et de la 85e, vous n'êtes pas des soldats français. Général chef d'état-major, faites écrire sur les drapeaux : *Ils ne sont plus de l'armée d'Italie.* » Les soldats pleuraient de rage, et demandaient l'avant-garde pour y mourir. Bonaparte leur confia Rivoli et la Corona, un poste d'une extrême importance, bien assuré que ces hommes-là y seraient des barrières inexpugnables. Mais il y eut un autre incident fâcheux : à Caldiero, où Bonaparte lui-même attaqua Alvinzi, dont il voulait arrêter la marche (12 novembre 1796), le succès fut incertain, et les Autrichiens ne furent pas arrêtés.

Bonaparte était débordé, près d'être attaqué par toutes les forces réunies d'un ennemi supérieur en nombre; il était obligé à battre en retraite, ce qui dans l'état des choses équivalait à une défaite et à la perte de l'Italie. Il prit une de ces résolutions qui sont des coups de génie quand le succès vient à les absoudre. Il renonça à s'opposer à l'armée autrichienne; il ne laissa libre devant elle qu'un défilé, et lui abandonnant même ce défilé, il se jeta sur ses derrières dans un marais où l'on ne pouvait combattre que sur des digues, où le nombre allait être un embarras, où tout allait dépendre de l'énergie individuelle des combattants. Un incident faillit encore compromettre ce mouvement désespéré. La digue principale de ce marais, celle qui aboutit au pont d'Arcole, fut occupée à l'improviste par des forces considérables. Il fallut emporter ce pont, et la bataille s'engagea, une bataille qui dura trois jours, le 15, le 16, le 17 novembre 1796. Le général Bonaparte, pour enlever et entraîner l'armée, interdite après plusieurs assauts repoussés, s'était jeté en avant un drapeau à la main et avait disparu dans la vase au milieu d'une effroyable décharge d'artillerie; c'en était fait des brillantes destinées qui s'annonçaient! Le péril que courut en cette circonstance le général en chef décida de l'issue de ce terrible engagement; l'armée fut prise de fureur, et elle fit des prodiges pour le sauver. Désormais menacé et atteint dans ses communications, ainsi que Bonaparte l'avait prévu, Alvinzi battit en retraite, s'efforça de se rallier, tenta encore la fortune, la rendit vainement incertaine pendant quelques jours, enfin se retira derrière la Brenta (22 novembre 1796), mais pour y recevoir des renforts et venir reprendre l'offensive. Les hostilités recommencèrent un mois après, dans les premiers jours de 1797. Un corps de 15,000 hommes se dirigea par Legnago sur Mantoue. Le reste de l'armée autrichienne, divisé en six colonnes, s'avança de manière à envelopper toute l'armée française, en convergeant vers la vallée de l'Adige. Bonaparte ne s'opposa pas à la marche de Provera sur Mantoue; il avait besoin de ne point diviser ses forces, et victorieux il était sûr de l'atteindre en temps utile; il se réserva tout entier pour le gros de l'armée autrichienne, et il alla l'attendre sur le plateau de Rivoli, par où, selon les probabilités, cette armée devait successivement déboucher. La bataille de Rivoli s'engagea le 14 janvier 1797 au matin. Tout arriva comme Bonaparte l'avait prévu; chaque colonne put être attaquée et détruite à mesure qu'elle se présenta. L'armée autrichienne montra en vain un courage et une constance dignes de la victoire. Bonaparte, avant la fin de la bataille de Rivoli, était parti pour aller à la poursuite de Provera marchant sur Mantoue.

17. Déjà ce général s'était mis en communication avec Wurmser bloqué dans la place, et avait arrêté avec lui une attaque combinée contre les troupes françaises, peu nombreuses, qui pressaient Mantoue. Cette ville était en ce moment comme le symbole et le signe de la domination autrichienne en Italie; il semblait que toute la lutte engagée depuis un an dépendît de son sort; et la cour de Vienne en envoyant coup sur coup quatre armées en Italie ne donnait à ses généraux qu'un mot d'ordre, la délivrance de Mantoue. Et là le vieux et brave Wurmser était comme l'âme même de l'empire autrichien; rien ne pouvait l'abattre, ni la défaite, ni la famine, ni la maladie; il ne s'abandonnait pas, et résistait toujours. Mais un génie supérieur aux vertus humaines que montrait l'Autriche dominait et pressait le formidable duel engagé en Italie entre le moyen âge et la révolution. Bonaparte arriva

à temps pour surprendre Provera, qui dut poser les armes; dans cette troupe, toute faite prisonnière, on remarquait de brillants jeunes gens, les *volontaires de Vienne*, qui portaient un étendard brodé des mains de l'impératrice (16 janvier 1797). Wurmser, ainsi privé de son dernier secours, fut obligé de se rendre. Bonaparte épargna le courage malheureux; il accorda les conditions les plus honorables, et ne voulut pas assister à la capitulation, afin que le vieux feld-maréchal n'eût pas à remettre son épée à son jeune vainqueur (2 février 1797). Ce trait de déférence magnanime toucha toute l'Europe. Il y en eut un autre. Des émigrés français s'étaient renfermés dans Mantoue. Comme toute la garnison était prisonnière et qu'un sort terrible attendait les Français qui avaient porté les armes contre la France, Wurmser, inquiet, demandait à stipuler quelques garanties en faveur de cette partie de la garnison. Bonaparte voulut que Wurmser, à qui il était accordé d'emmener tout son état-major, 200 cavaliers, 500 autres hommes à son choix et six pièces de canon, pût aussi emmener toutes les personnes autrichiennes ou étrangères qui avaient eu confiance en sa fortune. A quelque temps de là, Wurmser fit arriver à Bonaparte un avis secret pour le prévenir d'un projet d'empoisonnement tenté contre sa personne dans la Romagne. La reconnaissance s'acquittait envers la magnanimité.

18. En ce moment le général Bonaparte, cédant aux instances du Directoire, qui lui demandait la destruction du pape, se dirigeait vers l'État pontifical. La cour de Rome avait rompu l'armistice de Foligno, et s'était alliée à l'Autriche lors de l'arrivée d'Alvinzi en Italie; elle avait même laissé appeler les populations à la révolte contre l'armée française. Bonaparte fit à regret cette expédition. Il écrivait à cette époque, de manière qu'on ne l'ignorât pas au Vatican, « qu'il aimait mieux être le conservateur que le destructeur de Rome ». Bonaparte s'avança vers l'État pontifical précédé par des démonstrations terribles, comptant tout obtenir par la peur seulement. Il feignit d'être comme un nouvel Attila, emporté et sauvage, cachant mal sous sa brusquerie et sous la naïve curiosité avec lesquelles il se faisait expliquer les choses qu'il connaissait le mieux, les pressentiments, les involontaires respects et la secrète horreur qui semblaient l'assaillir à mesure qu'il portait la main sur la puissance sacrée de l'Église. On pouvait tout craindre et tout espérer d'un pareil homme. La cour de Rome dut pour le moins comprendre qu'elle avait affaire à un révolutionnaire d'une étrange espèce. Bonaparte rencontra des prêtres français émigrés, qui fuyaient devant lui et que les populations rejetaient, de peur de se compromettre par cette apparence de sympathie en faveur de ces adversaires de la révolution. Mais le général Bonaparte trouva qu'ils étaient Français, malheureux, vaincus, inoffensifs, et il ordonna qu'on n'en usât pas envers eux trop durement. Cette humanité excita vivement l'attention. La paix avec la cour de Rome fut signée à Tolentino, le 19 février 1797, aux conditions suivantes : Renonciation à toute alliance avec les ennemis de la république française; abandon de toutes prétentions sur Avignon et le comtat Venaissin; cession des légations de Ferrare, de Bologne et de toute la Romagne; occupation, jusqu'au rétablissement de la paix, par la France de la ville et de la citadelle d'Ancône; payement d'une contribution de 30 millions; abandon de divers objets d'arts et de sciences; des réparations pour le meurtre de Basseville et les persécutions dont avaient souffert les partisans de la France. Ce traité, si avantageux qu'il fût, ne satisfit pas le Directoire; celui-ci voulait mieux que la restriction et l'humiliation de l'État pontifical; il voulait sa destruction. On remarqua à Paris que le général Bonaparte avait eu bien des ménagements : qu'il avait menacé beaucoup, afin d'obtenir par la peur ce qu'il n'avait pas voulu sans doute avoir par la force; qu'en somme il avait eu entre ses mains toute la souveraineté du pontife-roi, qu'il aurait pu le supprimer, qu'il s'était borné à le maltraiter, et que par là il l'avait sauvé. Bonaparte disait qu'il ne pouvait pas faire face aux Autrichiens et soulever derrière lui toutes les populations italiennes par des rigueurs inopportunes contre les objets de leurs superstitions; qu'il fallait attendre, lui envoyer des renforts; qu'on le verrait à l'œuvre; qu'il était, lui aussi, philosophe, et qu'il le prouverait bien. Mais il y avait alors à Paris, dans le gouvernement même, une sorte de religion nouvelle, les *théophilanthropes*, qui tenaient à remplacer le catholicisme, et la secte avait un instinct qui ne la trompait pas. Elle devinait que le général Bonaparte avait sur le pape, le catholicisme et les prêtres des vues dont elle ne se rendait pas compte et que toutefois elle pressentait bien n'être pas les siennes. Le Directoire avait encore d'autres sujets d'inquiétude. Un de ses agents, envoyé auprès du général Bonaparte, l'observait; mais le général Bonaparte, ayant deviné cet agent et sa mission, l'avait à peu près gagné à sa cause. Le Directoire ne pouvait guère se dissimuler qu'il était trompé. Il se décida pourtant à ne pas abandonner l'armée d'Italie dans un moment où de nouveaux périls se levaient contre elle, et il lui envoya des renforts assez considérables.

19. L'Autriche ne demandait pas la paix, même après avoir perdu dans l'espace d'une année cinq grandes armées, toutes ses places fortes et tous ses alliés en Italie. Une sixième campagne contre elle était nécessaire; le général Bonaparte l'annonça en ces termes dans une magnifique proclamation, où l'on trouve une récapitulation de tout ce que l'armée française venait de faire en Italie depuis un an :

Quartier général de Bassano,

20 ventôse an V (10 mars 1797).

« Soldats! la prise de Mantoue vient de finir une campagne qui vous a donné des titres éternels à la reconnaissance de la patrie.

« Vous avez remporté la victoire dans quatorze batailles rangées et soixante et dix combats; vous avez fait plus de cent mille prisonniers, pris à l'ennemi cinq cents pièces de canon de campagne, deux mille de gros calibre, quatre équipages de ponts.

« Les contributions mises sur les pays que vous avez conquis ont nourri, entretenu, soldé l'armée pendant toute la campagne; vous avez, en outre, envoyé trente millions au ministre des finances pour le soulagement du trésor public.

« Vous avez enrichi le Muséum de Paris de trois cents objets, chefs-d'œuvre de l'ancienne et de la nouvelle Italie, et qu'il a fallu trente siècles pour produire.

« Vous avez conquis à la République les plus belles contrées de l'Europe; les républiques lombarde et cispadane vous doivent leur liberté; les couleurs françaises flottent pour la première fois sur les bords de l'Adriatique, en face et à vingt-quatre heures de navigation de l'ancienne Macédoine; les rois de Sardaigne, de Naples, le pape, le duc de Parme, se sont détachés de la coalition de nos ennemis, et ont brigué notre amitié; vous avez chassé les Anglais de Livourne, de Gênes, de la Corse.

« Mais vous n'avez pas encore tout achevé. Une grande destinée vous est réservée; c'est en vous que la patrie met ses plus chères espérances; vous continuerez à en être dignes.

« De tant d'ennemis qui se coalisèrent pour étouffer la république à sa naissance, l'empereur seul reste devant nous; se dégradant lui-même du rang d'une grande puissance, ce prince s'est mis à la solde des marchands de Londres; il n'a plus de politique, de volonté, que celle de ces insulaires perfides, qui, étrangers aux malheurs de la guerre, sourient avec plaisir aux maux du continent.

« Le Directoire exécutif n'a rien épargné pour donner la paix à l'Europe; la modération de ses propositions ne se ressentait pas de la force de ses armées; il n'avait pas consulté votre courage, mais l'humanité et l'envie de vous faire rentrer dans vos familles. Il n'a pas été écouté à Vienne. Il n'est donc plus d'espérance pour la paix qu'en allant la chercher dans le cœur des états héréditaires de la maison d'Autriche. Vous y trouverez un brave peuple, accablé par la guerre qu'il a eue contre les Turcs et par la guerre actuelle. Les habitants de Vienne et les États de l'Autriche gémissent sur l'aveuglement et l'arbitraire de leur gouvernement; il n'en est pas un qui ne soit convaincu que l'or de l'Angleterre a corrompu les ministres de l'empereur. Vous respecterez leur religion et leurs mœurs; vous protégerez leurs propriétés. C'est la liberté que vous apporterez à la brave nation hongroise.

« La maison d'Autriche, qui depuis trois siècles va perdant à chaque guerre une partie de sa puissance, qui mécontente ses peuples en les dépouillant de leurs priviléges, se trouvera réduite à la fin de cette sixième campagne (puisqu'elle nous contraint à la faire) à accepter la paix que nous lui accorderons, et descendra, dans la réalité au rang des puissances secondaires, où elle s'est déjà placée en se mettant aux gages et à la disposition de l'Angleterre (1). »

La maison d'Autriche semblait avoir épuisé ses soldats et ses généraux. Mais un prince de la famille impériale, l'archiduc Charles, plus redouté que favorisé pour son mérite, pouvait, selon quelques-uns, relever les affaires. Une cour jalouse le réservait pour les cas extrêmes. On lui offrit la succession d'Alvinzi; il l'accepta, non sans en envisager les périls, car pour la première fois l'Autriche, si éprouvée qu'elle fût, osait affronter son vainqueur avec une armée inférieure en nombre; le mérite de l'archiduc, la fortune de l'Autriche devaient compenser ce désavantage; d'ailleurs, des renforts étaient promis. On attribue à ce sujet au prince Charles ce mot mélancolique et superbe : « Jusqu'ici on n'a envoyé contre Bonaparte que des armées sans généraux; maintenant on envoie un général sans armée ». A Vienne on comptait encore sur une prochaine réaction dans l'intérieur de la France; certains avis secrets faisaient croire à la chute imminente du Directoire; sans l'appui du gouvernement révolutionnaire de Paris, attaqué de plus sur ses derrières par une insurrection générale de la Péninsule, Bonaparte avec son armée ne pouvait plus être un obstacle sérieux. Le prince Charles fit ses dispositions, sans trop accorder à ces espérances. Son armée, partagée en deux corps, occupa le Tyrol d'un côté, de l'autre le Frioul.

Bonaparte résolut d'attaquer avant que des renforts eussent rendu l'ennemi plus formidable. Joubert, avec 18.000 hommes, fut chargé de conquérir le Tyrol, pendant que lui-même devait pénétrer dans le Frioul.

Le 12 mars 1797, Bonaparte passe la Piave, force le passage du Tagliamento le 16, s'empare de Palmanova le 18, de Gradisca le 19, de Trente le 23, et chasse les Autrichiens de la Chiusa vénitienne. Joubert, de son côté, bat les Autrichiens dans le Tyrol et les deux généraux français opèrent leur jonction à Klagenfurt, le 30 mars.

Cependant Bonaparte savait que les armées du Rhin, sous le commandement de Moreau et de Hoche, reprenaient enfin l'offensive contre l'Empire d'Allemagne; il était averti des menées du royalisme en France pour renverser le Directoire, et un mouvement qui se rattachait à ces menées menaçait de soulever derrière lui les populations de l'Italie. Dans cette occurrence il était à craindre, ou qu'il ne fût impossible de faire la paix et qu'il ne devînt de plus en plus difficile de continuer la guerre, ou que si la paix se faisait, elle ne fût imposée et obtenue par les armées d'Allemagne, par Moreau et par Hoche, et non par Bonaparte et par l'armée d'Italie, obligés de revenir en arrière pour se défendre contre la révolte des populations de la péninsule. Deux motifs, surtout,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, pièce n° 1878

es prévisions générales de la politique, les suggestions égoïstes de l'ambition, aient dès lors le général Bonaparte à pré- une conclusion. Il profita de ses premiers ges sur le prince Charles pour lui faire ivertures de paix (31 mars), et celui-ci it à traiter, il le pressa, pour le décider, plus irrésistibles agressions. Le 1er avril luc est attaqué en avant des gorges de irk, battu et forcé de laisser ces gorges à : française; le 4 avril, nouvelle défaite de luc à Ungmarkt, malgré la vigoureuse ré- e des Autrichiens. Le 7 avril, Bonaparte, ivant sans relâche son adversaire, arrivait en et poussait son avant-garde à deux ou arches de Vienne, jusque sur les hauteurs iering, d'où l'on pouvait apercevoir les s de la capitale de l'Autriche. Le prince i se résigna à demander la paix; les préli- s en furent signés à Leoben, après quel- urs de discussion (le 17 avril 1797).

ux termes de cette première convention ral Bonaparte obtenait de l'Autriche, pour ce, la Belgique et la limite du Rhin, mais lonnait à l'Autriche au nom de la France t qu'il était spécialement chargé de sauve- l'intérêt de l'Italie. Les nouvelles répu- formées dans la Péninsule étaient à la conservées, mais à des conditions qui les rissaient dans le présent, les troublaient nenaçaient dans l'avenir. Ainsi on enle- Venise ses États de terre ferme, et ces taient livrés à l'empire d'Autriche, qui it encore sa forte et centrale citadelle de e. Par là le Piémont, Gênes, la Toscane, , la Lombardie perdaient toute sûreté et ;arantie d'indépendance. On indemnisait nise de sa terre ferme, en lui cédant les s de la Romagne, de Bologne et de Fer- mais Rome n'ayant pas encore renoncé à vinces qui venaient à peine de lui être es, cette combinaison allait mettre en op- i Rome et Venise. Les peuples italiens dé- s, recomposés arbitrairement, replacés main de l'empire d'Autriche, avaient ais pour perspective des divisions, de s guerres, l'état le plus précaire, la né- l'une nouvelle intervention de la France. n ardent désir de conclure lui-même la de prévenir tout délai, Bonaparte avait l'Autriche des avantages inespérés; il ifiait l'Italie. Il est juste de dire que si lout entière eût pu être responsable des le l'oligarchie de Venise, la conduite lernier gouvernement envers la France t-être suffi à tout justifier. Depuis le icement des hostilités, Venise avait eu tude d'une neutralité douteuse, devenue pecte encore à partir du moment qu'elle : menacée par les excitations des idées es dans ses provinces de terre ferme. te n'avait donc aucun ménagement à garder envers la république de Venise; il semblait même la provoquer et lui demander une cause, un prétexte de représailles. Les provinces de terre ferme, animées par l'exemple de la Lombardie, aspiraient aux nouveautes et à l'indépendance. Le gouvernement vénitien envoya une deputation au général en chef pour se mettre en quelque sorte à sa discrétion. Bonaparte conseilla de faire des réformes et de céder. Cette réponse parut sinistre; mais les affaires étant encore incertaines, on crut sage de gagner du temps et d'attendre. Toutefois, on comptait sans les impatiences populaires, qui ne manquèrent pas d'éclater. Il y eut des menées, des agitations, par contre-coup des persécutions contre les révolutionnaires, contre les Français eux-mêmes. Bonaparte, indigné, écrivit au sénat de Venise une lettre foudroyante dont il chargea son aide de camp Junot, et qui, lue par celui-ci en pleine assemblée du grand Conseil, y fit une impression terrible. On allait décidément obéir à la peur, à la force, lorsque le bruit se répandit que les Français avaient été battus par le prince Charles: les haines se réveillèrent avec audace; des Français furent massacrés à Vérone; le commandant de vaisseau Laugier, attaqué traîtreusement dans le Lido, y fut tué sur le pont de son navire *Le Libérateur de l'Italie*; le gouvernement de Venise ne dissimulait pas sa complicité dans ces exécutions sanglantes. Bonaparte prit aussitôt des dispositions militaires. Les oligarques de ce malheureux pays, aussi prompts à s'effrayer qu'à s'enhardir aux intrigues, se démirent de leur souveraineté en faveur du peuple. Une municipalité démocratique fut organisée; le livre d'or, brûlé. Les nouvelles autorités se hâtèrent de traiter avec le général français, qui se contenta d'une assez légère contribution, et de l'abandon de cinq vaisseaux (mai-juin 1797).

On n'a su que plus tard ce que les plénipotentiaires autrichiens avaient fait pour exciter et décider le général Bonaparte contre Venise; le gouvernement de cette république venait d'écrire à Vienne des lettres où se trouvaient une proposition d'alliance, des plans d'insurrection et d'attaque sur les derrières de l'armée française; les plénipotentiaires autrichiens avaient montré au général Bonaparte ces lettres secrètes confiées à la bonne foi de l'Autriche (1).

Mais l'excès même de cette déloyauté aurait dû avertir le général Bonaparte: l'Autriche osait tout pour obtenir de lui le sacrifice de Venise.

21. Après la signature des préliminaires de Leoben et le châtiment infligé à Venise, Bonaparte s'occupa de l'administration intérieure des pays qu'il avait conquis. Retiré à Montebello, résidence magnifique près de Milan, où il avait établi son quartier général, entouré des repré-

(1) Ce fait n'a été connu que de nos jours, par les dernières publications des ouvrages de Joseph de Maistre: *Correspondance diplomatique*, t. Ier; p. 88, tome II, 83, 86.

sentants de l'empereur, du pape, du roi de Sardaigne, il tenait une véritable cour et réglait en maître les destinées des États italiens.

Son attention fut tout d'abord attirée par les événements de Gênes. La noblesse génoise, menacée dans ses privilèges, cherchait un appui dans le fanatisme populaire. L'insurrection de Venise servit d'exemple et de signal; le sang français ne fut pas épargné. Bonaparte exigea des réparations, et le sénat envoya à Milan des députés, qui signèrent une convention rétablissant le gouvernement démocratique. Gênes prit le nom de république ligurienne (15 juin).

Bonaparte avait conçu le projet de diviser l'Italie du nord en deux grandes républiques, sous le nom de Transpadane et de Cispadane; mais les rivalités de chaque petite nationalité lui faisant obstacle, il ne put exécuter qu'une partie de son plan; il forma un État compact de la Lombardie, de Modène, de Reggio, de Bologne, de Ferrare, de la Romagne, du Brescian et du Mantouan. Cet État reçut le nom de république Cisalpine (9 juillet 1797). Malheureusement, il ne put, selon sa volonté, lui donner des institutions intérieures conformes au génie italien; sur les instances du Directoire, il fut contraint d'y promulguer la constitution française.

En même temps, Bonaparte, pris pour arbitre dans les querelles des Valtelins et des Grisons, s'efforçait de ramener ceux-ci par de sages conseils; ils n'en tinrent pas compte, et rejetèrent même l'arbitrage d'abord consenti. Bonaparte déclara les Valtelins délivrés du joug des Liguos Grises, et les réunit plus tard à la république Cisalpine (22 octobre 1797). D'autres mesures en voie d'exécution tendaient à mettre sous la domination française les îles vénitiennes de la Grèce; la principale de ces îles, Corfou, devait être le centre d'un établissement militaire important (28 juin 1797).

22. Mais à ce moment en France il se passait des événements d'une extrême gravité. Les élections de l'an V venaient de rendre au parti royaliste la majorité et l'influence dans le gouvernement. La république retombait plus que jamais dans l'état incertain et menacé d'où Bonaparte l'avait tirée au 13 vendémiaire. Le général en chef de l'armée d'Italie savait d'ailleurs par des correspondances interceptées, par des indiscrétions d'émigrés français en Italie, par l'état de ses négociations avec l'Autriche, que le triomphe de la réaction était imminent en France, et qu'en Europe on s'y attendait. Il devenait évident que la république et la révolution ne se conservaient plus en France que par les expédients de la force et de l'anarchie. Livrée à elle-même, la France revenait à l'ancien régime et à la monarchie. C'est ce qu'avait prouvé, lors du 13 vendémiaire, l'interdiction faite par la Convention aux colléges électoraux d'avoir à élire plus d'un tiers de la nouvelle législature; on avait craint que des élections libres et générales ne produisissent une représentation entièrement royaliste; malgré cette précaution, ou plutôt à cause d'elle, on avait eu à écraser dans Paris une formidable émeute; ni le nombre ni l'audace ne manquaient au parti de la réaction. Lors du 18 fructidor, la démonstration fut plus complète : aux élections de l'an V, quarante-huit départements, la majorité de la France, venaient de se prononcer pour des députés royalistes; au nombre de ces quarante-huit départements, qui ne se groupaient pas dans telle ou telle province, mais qui semblaient comprendre la France entière, il y avait le Nord et le Var, les Bouches-du-Rhône et le Pas-de-Calais, les côtes de l'Océan, celles de la Méditerranée, les frontières des Alpes et celles du Rhin, les grands centres du travail, le cours des fleuves, enfin tout le bassin de Paris, la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, etc., etc.

Bonaparte n'hésita pas à prendre parti pour la république et la révolution. Il mit l'armée d'Italie dans la confidence des dangers que le gouvernement courait à Paris; il provoqua des adresses d'un républicanisme farouche, que signèrent les officiers, les généraux, etc. Un général, très-brave, très-républicain, remarquable par son entrain de soldat, né dans les excès de la révolution, mais incapable de profiter des circonstances pour jouer sérieusement un rôle politique, Augereau fut envoyé d'Italie à Paris, avec les adresses de ses compagnons d'armes et la mission d'appuyer le gouvernement. Alors eut lieu le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui proscrivit deux directeurs, Carnot et Barthélemy, condamna à la déportation cinquante membres des Conseils, plus de cent cinquante citoyens, presque tous hommes de lettres et journalistes, supprima quarante-deux journaux, cassa les élections des quarante-huit départements, rétablit contre les émigrés et les prêtres des lois de rigueur abolies, licencia la garde nationale et attribua au gouvernement le droit de déporter les suspects et de supprimer les journaux par simple arrêté. Bonaparte déclina plus tard la responsabilité de ces excès; mais la part prise par lui sinon dans ces excès, du moins à la journée même qui les rendit possibles, est demeurée incontestée. L'homme qui avait sauvé la révolution au 13 vendémiaire fut encore celui qui de loin la préserva, une seconde fois, au 18 fructidor.

23. L'Autriche avait attendu pour conclure définitivement la paix. Mais à la nouvelle de la journée du 18 fructidor, et du triomphe des révolutionnaires, Cobenzl accourut de Vienne à Udine, affichant toutefois encore des prétentions démesurées. Il y eut de longs débats. Le négociateur autrichien se permit même un mot imprudent; il reprocha à Bonaparte de tout sacrifier à son ambition militaire, et il le menaça d'une intervention de la Russie. Bonaparte, qui voulait aussi la paix et qui offrait pour l'avoir des conditions réellement extrêmes, saisit un vase de porcelaine donné

gran.le Catherine à Cobenzl, et dans un ɪrt de colere, peut-être simulé, le lança parquet en s'écriant : « La guerre est dé-, mais souvenez-vous qu'avant la fin de me je briserai votre monarchie comme e cette porcelaine ». Là-dessus il partit, aat partout ses ordres pour la reprise des és. Le soir le traité de Campo-Formio gné (17 octobre 1797). Les clauses de Leoɜ étaient pas améliorees pour l'Italie dans ɪuvelle convention, qui reconnaissait les liaturelles de la France sur les Alpes et le :t lui livrait même Mayence, Brisgau, les iennes, etc. La république de Venise, tout , était sacrifiée; on la partageait entre la que Cisalpine, la France et l'Autriche; :he avait pour elle en ce démembrement la Dalmatie, Venise et la terre ferme jusdige. On ôtait à l'Autriche la Lombardie, qui ɪur elle une possession toujours menacée :ile a défendre, mais on lui livrait la Vé-evant former sur ses frontières une forteinexpugnable d'où elle allait dominer l'Iesormais ouverte à ses entreprises par la t par la mer. La domination de l'Empire iagne en Italie avait été toujours précaire, jue la possession de la Vénétie lui avait s manqué; et c'est ce boulevard de l'Itaétait désormais abandonné à l'Autriche! son de Habsbourg se vit offrir, après ses ɪ repétees, un avantage qu'elle eût à peine de la victoire. Cette lourde faute pèse sur notre politique actuelle; un des plus embarras de la diplomatie moderne vient : directe du traité de Campo-Formio (1).

Le Directoire ne manqua pas de profiter de cette faute au moins pour tâcher de diminuer la popularité du général Bonaparte. Il lui avait adressé des instructions, rendues publiques, où l'on pouvait lire : « Nous aurons traité en vaincus, indépendamment de la honte d'abandonner Venise »; et il lui avait prescrit cet ultimatum : « L'empereur renoncera à Venise, à la terre ferme, au Frioul vénitien et à Mantoue; il aura l'Istrie et la Dalmatie vénitienne avec Trieste, et au lieu de l'Adige, l'Isonzo pour limite ». Bonaparte n'avait pas tenu compte de ces injonctions. Le Directoire songea un moment à le mettre en accusation, soutenu par les clameurs d'une partie de l'opinion (1); mais il ne l'osa pas, et ratifia le traité. Une popularité immense protégeait Bonaparte, qui venait par la victoire de mettre fin à la première coalition de l'Europe contre la France et vers qui se portaient tous les pressentiments. Il dut, sur l'ordre du Directoire, se rendre à Rastadt pour y conclure la paix avec les États germaniques. Il n'y resta pas, et laissa son œuvre à des négociateurs secondaires.

24. Le 5 décembre 1797 Bonaparte arrivait à Paris, sans s'être fait annoncer, et il descendait à sa maison de la rue Chantereine bientôt changée en rue de *la Victoire* (2). Dès le lendemain il était l'objet d'une curiosité ardente, à laquelle il feignit de vouloir se dérober; mais ce fut en vain : la foule se trouvait partout où il allait, et partout elle l'accueillait avec des cris d'enthousiasme. On admirait sa simplicité, sa douceur, l'extrême délicatesse de sa figure, la frêle apparence de sa personne, qui contrastait avec le vivant souvenir de tant d'héroïques et gigantesques travaux. L'Institut lui offrit une place dans la section de mécanique (28 décembre); Bonaparte écrivit à ce propos en remerciant ses nouveaux collègues : « Les vraies conquêtes, les seules qui ne don-

(1) ...oléon a fait quatre fois au moins l'apologie des ...ires de Leoben et de la paix de Campo-Formio : ...ne lettre au Directoire du 29 vendemiaire an VI, ...re 1797, il trouve pour se justifier dix argu...est beaucoup trop; d'après le dixième argument, ...it de pouvoir se tourner du côté de l'Angleterre. ... dit à ce sujet : « Le peuple anglais vaut mieux ...ule venitien, et sa libération consolidera à ja...iberté et le bonheur de la France. » 2° Dans une ...ttre au Directoire, du 27 vendémiaire an VI, ...e 1797, Napoleon se borne à insister sur la dif...'il y avait à continuer la guerre contre l'Au...il revient sur la necessité de s'occuper exclusi...le l'Angleterre; mais il ne s'agit plus d'affran...uple anglais : « Concentrons, dit-il, toute notre ...u côte de la marine, et detruisons l'Angleterre; ...l'Europe est a nos pieds. » 3° Ailleurs Napoléon ...e l'injure au caractère des peuples italiens, et ...éplaisait pas à bon nombre de braves gens en ...mais c'etait plaider, comme on le fait dans les ...avancé perdues, pour les circonstances atté...et Napoléon, Italien lui-même, a bientôt renoncé ...edient de plaidoirie. 4° Enfin, à Sainte-Hélène, en ...s *Mémoires*, Napoléon, impatiente de ce souvenir ...-Formio qui l'obsédait toujours, comme un re...traité d'ineptes les detracteurs de cette fameuse ...n, et il s'est refugié dans cette vérité générale : ...es grandes circonstances de la guerre, il n'y a ...ment pour faire la paix; ce moment, il (Napo...aisit. » Malheureusement la paix de Campo-For...une paix comme Napoleon depuis en a su ...ieurs, pleines de germes de guerres nouvelles, ...mpagnement d'alliés naturels abandonnés, mis ...ce, perdus, et d'adversaires naturels épargnés, ...ns forts, poussés à bout. Disons l'unique argument que Napoléon eût invoqué s'il avait pu lui-même dementir la foi jurée à Campo-Formio : c'est que, dans les prévisions de sa pensée, ce fatal traité n'était pas et ne pouvait pas être définitif; les nouveaux États laissés en Italie, notamment la république Cisalpine, allaient dégager dans la Péninsule une vie nationale, des besoins d'indépendance et d'unité, des ressources militaires tôt ou tard incompatibles avec la présence de l'Autriche dans la Vénétie. La France, de plus, se maintenait à Ancône et s'établissait dans les iles Ioniennes. L'Autriche se trouvait ainsi gardée et en quelque sorte bloquée dans la Vénétie, en attendant le jour où elle pourrait en être définitivement expulsée. Mais ce jour n'est pas encore venu après plus d'un demi-siècle de révolutions. Le droit des peuples est implacable; il n'a pas été donné à Napoléon d'en laisser à Venise et à l'Italie une réparation assurée.

(1) Un orateur s'etait écrié dans le Conseil des cinq cents : « Peut-on faire le trafic des peuples au nom d'une nation qui a proscrit le commerce des hommes? » Cette voix n'était pas restée sans écho en France; mais l'enthousiasme pour la gloire militaire de l'armée d'Italie, l'espoir trompeur d'avoir enfin la paix et le dédain trop naturel aux Français pour les peuples étrangers, parlaient plus haut encore.

(2) Par arrêté d'une des administrations municipales de Paris, du 31 décembre 1797.

sentants de l'empereur, du pape, du roi de Sardaigne, il tenait une véritable cour et réglait en maître les destinées des États italiens.

Son attention fut tout d'abord attirée par les événements de Gênes. La noblesse génoise, menacée dans ses privilèges, cherchait un appui dans le fanatisme populaire. L'insurrection de Venise servit d'exemple et de signal; le sang français ne fut pas épargné. Bonaparte exigea des réparations, et le sénat envoya à Milan des députés, qui signèrent une convention rétablissant le gouvernement démocratique. Gênes prit le nom de république ligurienne (15 juin).

Bonaparte avait conçu le projet de diviser l'Italie du nord en deux grandes républiques, sous le nom de Transpadane et de Cispadane; mais les rivalités de chaque petite nationalité lui faisant obstacle, il ne put exécuter qu'une partie de son plan; il forma un État compact de la Lombardie, de Modène, de Reggio, de Bologne, de Ferrare, de la Romagne, du Brescian et du Mantouan. Cet État reçut le nom de république Cisalpine (9 juillet 1797). Malheureusement, il ne put, selon sa volonté, lui donner des institutions intérieures conformes au génie italien; sur les instances du Directoire, il fut contraint d'y promulguer la constitution française.

En même temps, Bonaparte, pris pour arbitre dans les querelles des Valtelins et des Grisons, s'efforçait de ramener ceux-ci par de sages conseils; ils n'en tinrent pas compte, et rejetèrent même l'arbitrage d'abord consenti. Bonaparte déclara les Valtelins délivrés du joug des Ligues Grises, et les réunit plus tard à la république Cisalpine (22 octobre 1797). D'autres mesures en voie d'exécution tendaient à mettre sous la domination française les îles vénitiennes de la Grèce; la principale de ces îles, Corfou, devait être le centre d'un établissement militaire important (28 juin 1797).

22. Mais à ce moment en France il se passait des événements d'une extrême gravité. Les élections de l'an v venaient de rendre au parti royaliste la majorité et l'influence dans le gouvernement. La république retombait plus que jamais dans l'état incertain et menacé d'où Bonaparte l'avait tirée au 13 vendémiaire. Le général en chef de l'armée d'Italie savait d'ailleurs par des correspondances interceptées, par des indiscrétions d'émigrés français en Italie, par l'état de ses négociations avec l'Autriche, que le triomphe de la réaction était imminent en France, et qu'en Europe on s'y attendait. Il devenait évident que la république et la révolution ne se conservaient plus en France que par les expédients de la force et de l'anarchie. Livrée à elle-même, la France revenait à l'ancien régime et à la monarchie. C'est ce qu'avait prouvé, lors du 13 vendémiaire, l'interdiction faite par la Convention aux colléges électoraux d'avoir à élire plus d'un tiers de la nouvelle législature; on avait craint que des élections libres et générales ne produisissent une représentation entièrement royaliste; malgré cette précaution, ou plutôt à cause d'elle, on avait eu à écraser dans Paris une formidable émeute; ni le nombre ni l'audace ne manquaient au parti de la réaction. Lors du 18 fructidor, la démonstration fut plus complète : aux élections de l'an v, quarante-huit départements, la majorité de la France, venaient de se prononcer pour des députés royalistes; au nombre de ces quarante-huit départements, qui ne se groupaient pas dans telle ou telle province, mais qui semblaient comprendre la France entière, il y avait le Nord et le Var, les Bouches-du-Rhône et le Pas-de-Calais, les côtes de l'Océan, celles de la Méditerranée, les frontières des Alpes et celles du Rhin, les grands centres du travail, le cours des fleuves, enfin tout le bassin de Paris, la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, etc., etc.

Bonaparte n'hésita pas à prendre parti pour la république et la révolution. Il mit l'armée d'Italie dans la confidence des dangers que le gouvernement courait à Paris; il provoqua des adresses d'un républicanisme farouche, que signèrent les officiers, les généraux, etc. Un général, très-brave, très-républicain, remarquable par son entrain de soldat, né dans les excès de la révolution, mais incapable de profiter des circonstances pour jouer sérieusement un rôle politique, Augereau fut envoyé d'Italie à Paris, avec les adresses de ses compagnons d'armes et la mission d'appuyer le gouvernement. Alors eut lieu le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui proscrivit deux directeurs, Carnot et Barthélemy, condamna à la déportation cinquante membres des Conseils, plus de cent cinquante citoyens, presque tous hommes de lettres et journalistes, supprima quarante-deux journaux, cassa les élections des quarante-huit départements, rétablit contre les émigrés et les prêtres des lois de rigueur abolies, licencia la garde nationale et attribua au gouvernement le droit de déporter les suspects et de supprimer les journaux par simple arrêté. Bonaparte déclina plus tard la responsabilité de ces excès; mais la part prise par lui sinon dans ces excès, du moins à la journée même qui les rendit possibles, est demeurée incontestée. L'homme qui avait sauvé la révolution au 13 vendémiaire fut encore celui qui de loin la préserva, une seconde fois, au 18 fructidor.

23. L'Autriche avait attendu pour conclure définitivement la paix. Mais à la nouvelle de la journée du 18 fructidor, et du triomphe des révolutionnaires, Cobenzl accourut de Vienne à Udine, affichant toutefois encore des prétentions démesurées. Il y eut de longs débats. Le négociateur autrichien se permit même un mot imprudent; il reprocha à Bonaparte de tout sacrifier à son ambition militaire, et il le menaça d'une intervention de la Russie. Bonaparte, qui voulait aussi la paix et qui offrait pour l'avoir des conditions réellement extrêmes, saisit un vase de porcelaine donné

par la grande Catherine à Cobenzl, et dans un transport de colère, peut-être simulé, le lança sur le parquet en s'écriant : « La guerre est déclarée, mais souvenez-vous qu'avant la fin de l'automne je briserai votre monarchie comme je brise cette porcelaine ». Là-dessus il partit, répandant partout ses ordres pour la reprise des hostilités. Le soir le traité de Campo-Formio était signé (17 octobre 1797). Les clauses de Leoben ne s'étaient pas améliorées pour l'Italie dans cette nouvelle convention, qui reconnaissait les limites naturelles de la France sur les Alpes et le Rhin, et lui livrait même Mayence, Brisgau, les îles Ioniennes, etc. La république de Venise, tout entière, était sacrifiée; on la partageait entre la république Cisalpine, la France et l'Autriche; l'Autriche avait pour elle en ce démembrement l'Istrie, la Dalmatie, Venise et la terre ferme jusqu'à l'Adige. On ôtait à l'Autriche la Lombardie, qui était pour elle une possession toujours menacée et difficile à défendre, mais on lui livrait la Vénétie, devant former sur ses frontières une forteresse inexpugnable d'où elle allait dominer l'Italie, désormais ouverte à ses entreprises par la terre et par la mer. La domination de l'Empire d'Allemagne en Italie avait été toujours précaire, parce que la possession de la Vénétie lui avait toujours manqué; et c'est ce boulevard de l'Italie qui était désormais abandonné à l'Autriche ! La maison de Habsbourg se vit offrir, après ses défaites répétées, un avantage qu'elle eût à peine attendu de la victoire. Cette lourde faute pèse encore sur notre politique actuelle; un des plus grands embarras de la diplomatie moderne vient en ligne directe du traité de Campo-Formio (1).

Le Directoire ne manqua pas de profiter de cette faute au moins pour tâcher de diminuer la popularité du général Bonaparte. Il lui avait adressé des instructions, rendues publiques, où l'on pouvait lire : « Nous aurons traité en vaincus, indépendamment de la honte d'abandonner Venise »; et il lui avait prescrit cet ultimatum : « L'empereur renoncera à Venise, à la terre ferme, au Frioul vénitien et à Mantoue; il aura l'Istrie et la Dalmatie vénitienne avec Trieste, et au lieu de l'Adige, l'Isonzo pour limite ». Bonaparte n'avait pas tenu compte de ces injonctions. Le Directoire songea un moment à le mettre en accusation, soutenu par les clameurs d'une partie de l'opinion (1); mais il ne l'osa pas, et ratifia le traité. Une popularité immense protégeait Bonaparte, qui venait par la victoire de mettre fin à la première coalition de l'Europe contre la France et vers qui se portaient tous les pressentiments. Il dut, sur l'ordre du Directoire, se rendre à Rastadt pour y conclure la paix avec les États germaniques. Il n'y resta pas, et laissa son œuvre à des négociateurs secondaires.

24. Le 5 décembre 1797 Bonaparte arrivait à Paris, sans s'être fait annoncer, et il descendait à sa maison de la rue Chantereine bientôt changée en rue de *la Victoire* (2). Dès le lendemain il était l'objet d'une curiosité ardente, à laquelle il feignit de vouloir se dérober; mais ce fut en vain : la foule se trouvait partout où il allait, et partout elle l'accueillait avec des cris d'enthousiasme. On admirait sa simplicité, sa douceur, l'extrême délicatesse de sa figure, la frêle apparence de sa personne, qui contrastait avec le vivant souvenir de tant d'héroïques et gigantesques travaux. L'Institut lui offrit une place dans la section de mécanique (28 décembre); Bonaparte écrivit à ce propos en remerciant ses nouveaux collègues : « Les vraies conquêtes, les seules qui ne don-

(1) Napoléon a fait quatre fois au moins l'apologie des préliminaires de Leoben et de la paix de Campo-Formio : 1° Dans une lettre au Directoire du 29 vendémiaire an VI, 20 octobre 1797, il trouve pour se justifier dix arguments, c'est beaucoup trop; d'après le dixième argument, il importait de pouvoir se tourner du côté de l'Angleterre. Napoléon dit à ce sujet : « Le peuple anglais vaut mieux que le peuple vénitien, et sa libération consolidera à jamais la liberté et le bonheur de la France. » 2° Dans une autre lettre au Directoire, du 27 vendémiaire an VI, 18 octobre 1797, Napoléon se borne à insister sur la difficulté qu'il y avait à continuer la guerre contre l'Autriche et il revient sur la nécessité de s'occuper exclusivement de l'Angleterre; mais il ne s'agit plus d'affranchir le peuple anglais : « Concentrons, dit-il, toute notre activité du côté de la marine, et détruisons l'Angleterre; cela fait, l'Europe est à nos pieds. » 3° Ailleurs Napoléon a prodigué l'injure au caractère des peuples italiens, et cela ne déplaisait pas à bon nombre de braves gens en France; mais c'était plaider, comme on le fait dans les causes d'avance perdues, pour les circonstances atténuantes, et Napoléon, Italien lui-même, a bientôt renoncé à cet expédient de plaidoirie. 4° Enfin, à Sainte-Hélène, en dictant ses *Mémoires*, Napoléon, impatienté de ce souvenir de Campo-Formio qui l'obsédait toujours, comme un remords, a traité d'ineptes les détracteurs de cette fameuse convention, et il s'est réfugié dans cette vérité générale : « Dans les grandes circonstances de la guerre, il n'y a qu'un moment pour faire la paix; ce moment, il (Napoléon) le saisit. » Malheureusement la paix de Campo-Formio était une paix comme Napoléon depuis en a su faire plusieurs, pleines de germes de guerres nouvelles, avec accompagnement d'alliés naturels abandonnés, mis en méfiance, perdus, et d'adversaires naturels épargnés, rendus plus forts, poussés à bout. Disons l'unique argument que Napoléon eût invoqué s'il avait pu lui-même démentir la foi jurée à Campo-Formio : c'est que, dans les prévisions de sa pensée, ce fatal traité n'était pas et ne pouvait pas être définitif; les nouveaux États laissés en Italie, notamment la république Cisalpine, allaient dégager dans la Péninsule une vie nationale, des besoins d'indépendance et d'unité, des ressources militaires tôt ou tard incompatibles avec la présence de l'Autriche dans la Vénétie. La France, de plus, se maintenait à Ancône et s'établissait dans les îles Ioniennes. L'Autriche se trouvait ainsi gardée et en quelque sorte bloquée dans la Vénétie, en attendant le jour où elle pourrait en être définitivement expulsée. Mais ce jour n'est pas encore venu après plus d'un demi-siècle de révolutions. Le droit des peuples est implacable; il n'a pas été donné à Napoléon d'en laisser à Venise et à l'Italie une réparation assurée.

(1) Un orateur s'était écrié dans le Conseil des cinq cents : « Peut-on faire le trafic des peuples au nom d'une nation qui a proscrit le commerce des hommes? » Cette voix n'était pas restée sans écho en France; mais l'enthousiasme pour la gloire militaire de l'armée d'Italie, l'espoir trompeur d'avoir enfin la paix et le dédain trop naturel aux Français pour les peuples étrangers, parlaient plus haut encore.

(2) Par arrêté d'une des administrations municipales de Paris, du 31 décembre 1797.

nent aucun regret, sont celles que l'on fait sur l'ignorance... ». Le Directoire ne put pas refuser au héros populaire les honneurs du triomphe. Le 10 décembre il se fit au palais du Luxembourg pour la réception du traité de Campo-Formio, une pompeuse cérémonie, où il n'y eut de bien remarquable que le discours prononcé par Bonaparte, discours empreint d'un hautain dogmatisme révolutionnaire et philosophique. L'opinion en fut fortement frappée; Bonaparte s'exprima ainsi :

« Le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre.

« Pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre... »

« La religion, la féodalité, le royalisme ont successivement depuis vingt siècles gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernements représentatifs... »

« Je vous remets le traité de Campo-Formio, ratifié par l'empereur. Cette paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la république.

« Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur de meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

Ces paroles étaient graves et bien menaçantes pour l'avenir. Bonaparte effaçait d'un trait toute l'histoire moderne; à partir du christianisme exclusivement, il n'y voyait que dix-huit siècles de préjugés, contre lesquels il fallait réagir; l'empire de Rome, cette magnifique conclusion du monde antique, toutes ces grandeurs morales qui au moyen âge avaient préparé et fait l'ordre et les fécondités du monde nouveau : c'étaient-là des préjugés à vaincre. Mais en revanche il donnait à un seul événement, à l'événement auquel il avait lui-même coopéré, des proportions énormes : du traité de Campo-Formio datait enfin une ère nouvelle, celle des *gouvernements représentatifs*. Que voulait-il indiquer par là ? Les assemblées qu'il y avait en France depuis 1789, la Constituante, la Législative, la Convention et ses Comités, les Conseils et le Directoire, n'étaient-ils pas des gouvernements représentatifs? Bonaparte voulait-il faire entendre que la république n'avait pas eu d'existence en France tant qu'elle n'avait pas triomphé de ses ennemis du dehors? Le traité de Campo-Formio marquait en effet, la première victoire du régime nouveau contre l'Europe coalisée. C'était donc ce traité qui avait ainsi, le premier, institué le régime nouveau en France, et Bonaparte, qui avait fait ce traité était seul le vrai fondateur de la république. Ce qu'il ajoutait sur les *lois organiques* qui manquaient encore au peuple français dénotait, au reste, une observation d'une vérité profonde. Les anciennes institutions avaient été détruites ; les nouvelles ne s'étaient pas encore posées. La révolution avait été proclamée; elle n'était pas organisée, et l'on ne devait pas espérer de vaincre l'Europe, et même de se maintenir libre contre ses nécessaires réactions, tant que la France n'aurait à présenter aux autres peuples que le spectacle d'un état social insuffisant et précaire. Cette sorte de manifeste n'eût rien offert d'alarmant sans la sinistre profession de principes qui en formait le début. Ces dix-huit siècles de préjugés, ce mépris de l'histoire et de la tradition au nom de la raison d'un jour étaient, il est vrai, selon les habitudes de langage du temps. Mais Napoléon avait une langue propre et nouvelle, qu'on venait d'admirer dans ses proclamations à l'armée d'Italie, c'était la langue du commandement, de l'action, de l'héroïsme, de l'histoire; il n'accordait rien aux rhétoriques à la mode, et il ne sacrifiait jamais les mots aux idées. S'il avait parlé avec dédain de dix-huit siècles de préjugés et de toute la civilisation occidentale et chrétienne, c'est que, on est contraint de le supposer, de retour à Paris après ses prodigieuses victoires, il y avait trouvé quelque profond et secret mécompte, accru par son impatiente ardeur pour la domination et les sublimes entreprises : des partis infimes, des intrigues, des illusions; plus rien de grand; la médiocrité dans le mal comme dans le bien; l'Europe lui parut épuisée; sa pensée se reporta dès lors, une seconde fois, vers ce monde plein d'inconnues merveilles, l'Orient, qui déjà avait exercé son lointain mirage sur lui dans un autre moment de mépris et de doute pour notre vieux continent.

V.

Expéditions d'Égypte et de Syrie. — 25. Départ de Toulon; prise de Malte. — 26. Prise d'Alexandrie, du Caire; organisation de l'Egypte. — Bataille navale d'Aboukir. — Soins de gouvernement. Institut d'Égypte — 27. Révolte du Caire. La Porte déclare la guerre à la France. Soulèvement en Syrie. Expédition de Syrie. Siége de Saint-Jean-d'Acre. Insuccès. Accusations : massacre de la garnison de Jaffa; malades empoisonnés, etc. — 28. Abandon du siége de Saint-Jean d'Acre. Bataille d'Aboukir. Retour en Europe.

(19 mai 1798 — 9 octobre 1799.)

Il n'y avait plus de coalition armée contre la France. Mais la paix n'était rien moins qu'assurée. Le congrès de Rastadt discutait sans arriver à une conclusion; la guerre avec toute l'Allemagne pouvait sortir incessamment de ces interminables débats. La Russie gardait une attitude réservée et menaçante; elle semblait n'attendre, pour intervenir, qu'une occasion; et l'Angleterre, ennemie déclarée, ne remplissait pas seulement de ses hostilités toutes les mers, elle assiégeait les cabinets de ses intrigues pour renouer contre la France une seconde coalition: coalition on ne peut plus imminente, car Naples, Turin, Rome ne se résignaient pas aux conditions qui leur étaient faites; la Porte et la Russie s'inquiétaient de l'établissement de la France aux îles Ioniennes; le Corps germanique se plaignait d'avoir perdu la rive gauche du Rhin et la Belgique, il accusait l'Autriche d'avoir vendu le Rhin pour la Vénétie, et il se tournait vers

la Prusse, alarmée elle-même, comme la Hollande, de sentir plus près d'elle la puissance de la république française; c'étaient là les germes de guerres nouvelles, semés par le traité de Campo-Formio, que l'Angleterre s'efforçait de faire lever contre la France. Un moment, il avait paru possible de s'entendre avec cette implacable promotrice de coalitions, des propositions d'arrangement avaient commencé à s'échanger; mais le Directoire, follement enorgueilli après son triomphe du 18 fructidor, venait lui-même de rompre brusquement les négociations de Lille et de décréter contre l'Angleterre une expédition dont le commandement fut confié, dès les premiers jours de 1798, au général Bonaparte. La nécessité imposait cette expédition; la prudence voulait qu'on n'en cherchât pas une autre. Une descente en Angleterre, si difficile qu'elle fût, n'avait en soi rien de chimérique; elle tenait au hasard d'une seule bataille navale; le detroit traversé, l'Angleterre n'avait pas d'armée à opposer aux bataillons aguerris de la France. Il fut trouvé plus habile et moins chanceux d'aller attaquer l'Angleterre, non pas chez elle, mais par delà la Mediterranée, en Égypte, et par delà l'Océan, dans ses possessions de l'Inde. En attendant qu'on eût atteint l'Angleterre dans ses possessions, qui n'étaient nullement les conditions immédiates de sa puissance, on enlevait à la France sa meilleure armée et son meilleur général. Cette expédition lointaine, qu'un État solidement assis et en paix avec l'Europe eût pu seul entreprendre, avait en outre l'inconvénient d'inquieter de plus en plus la Porte et de la forcer, pour s'y opposer, à recourir à l'alliance de la Russie; or, pour la France et pour l'Europe, il n'etait pas d'éventualité plus dangereuse. Napoléon, on peut le croire, considérait autrement les choses : il lui semblait que la vieille Europe s'agitait dans un cercle de questions finies, de compétitions rivales sans portée, de problèmes insolubles, que notre civilisation était épuisée, et qu'il fallait la ranimer par une nouvelle conjonction des deux mondes de l'Orient et de l'Occident. Le génie a ses clairvoyances comme ses illusions particulières. Mais cette idée, qui pouvait tenter le génie, n'aurait pas dû avoir chance de séduire des hommes obligés de s'en tenir au simple bon sens; elle prévalut pourtant auprès du Directoire, soit que ce gouvernement ne fût déjà plus maître de ses déterminations, soit qu'il ait cédé, plus que ne le permettait le bien public, au désir d'éloigner de lui l'ambition et l'activité du jeune conquérant de l'Italie.

25. L'expédition d'Égypte, prodrome nécessaire de l'invasion des possessions anglaises de l'Inde, se prépara dans le plus grand secret.

Il n'en transpira rien, même pour ceux qui étaient appelés à y concourir. Bonaparte seul subvenait à tout avec son énergie surhumaine. Les troupes et les bâtiments de transport furent réunis sur quatre points : Toulon, Gênes, Ajaccio, Civita-Vecchia. Un incident, une émeute à Vienne, qui fit craindre, un moment, la reprise des hostilités avec l'Autriche, faillit arrêter tout court la lointaine expédition. Mais Bonaparte, que rien ne pouvait retenir, apaisa la querelle avec tant d'impetuosité que les menaces de guerre se suspendirent à Vienne et que le Directoire, effrayé de le voir ainsi se comporter en maître, précipita lui-même son départ pour Toulon. Bonaparte y arriva le 9 mai 1798, entouré de généraux de son choix, d'artistes et de savants, car il entendait transporter en Orient toutes les ressources de la civilisation européenne; c'était la civilisation elle-même qui se déplaçait et se transplantait sous des cieux plus favorables à son développement. Le 19 mai la flotte sortait de Toulon, sans que personne encore sût où elle se dirigeait. Après avoir rallié successivement les convois de Gênes, d'Ajaccio et de Civita-Vecchia, on se trouvait le 9 juin devant Malte. Aucune voile anglaise ne parut à l'horizon. Dans un temps régulier, une saine politique eût conseillé d'épargner l'Ordre qui régnait à Malte; il y neutralisait ce point, trop important pour être exclusivement occupé par une seule puissance européenne. Mais les chevaliers de Malte, nobles et religieux à la fois, n'inspiraient que des méfiances et de la haine à la révolution, et l'occupation de leur île était nécessaire pour les communications de l'armée d'Égypte avec l'Europe. Bonaparte s'en empara sans peine, le 12 juin, à la faveur de certaines intelligences qu'il avait dans la place; il y organisa en quelques jours un nouveau gouvernement, qu'il laissa avec une forte garnison sous le commandement du général Vaubois. Le 19 juin il remettait à la voile, jetant derrière lui de faux avis pour faire croire qu'il se dirigeait vers la Grèce.

26. L'armée arriva le 1er juillet devant Alexandrie. La veille, une proclamation avait enfin fait connaître aux troupes le véritable but de l'expédition. Trois jours après, la ville des Ptolémées était au pouvoir des Français. Les beys mamelouks étaient alors les dominateurs de l'Égypte. Bonaparte s'annonça aux populations comme l'ennemi de leurs oppresseurs, et maintint dans leurs fonctions les autorités turques. Mais pour frapper les imaginations des musulmans, il fallait rapidement s'emparer du Caire, la *ville sainte*. L'armée se mit en marche le 6 juillet, suivant la route de Damanhour, rencontra et battit les mamelouks de Mourad-Bey à Rahmânyeh et à Chobrakhyt; le 23 juillet, au lever du soleil, un sublime spectacle s'offrit à elle : c'était les minarets du Caire et les pyramides. Bonaparte, plein d'enthousiasme, parcourut au galop le front de l'armée, en lui montrant les pyramides : « Soldats ! dit-il, vous allez combattre les dominateurs de l'Égypte; songez que du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplent. »

A quelques heures de marche, les Français rencontrèrent les innombrables escadrons des mamelouks déployés en bataille pour défendre la capitale de l'Égypte. Ces intrépides cavaliers s'élancèrent avec fureur, enveloppant de leurs tourbillons la petite armée des envahisseurs, bien convaincus qu'ils allaient l'écraser sous le choc. Mais tous leurs efforts vinrent se briser devant les impassibles carrés qui vomissaient le feu et la mitraille. Plusieurs fois les mamelouks reviennent à la charge; chaque fois de plus larges trouées se font dans leurs rangs. Enfin, leurs débris ensanglantés tourbillonnent et disparaissent. Ce fut la bataille des Pyramides. Mourad-Bey parvint à gagner la haute Égypte; un autre chef, Ibrahim, s'enfonça dans la Syrie.

Le lendemain, les habitants du Caire envoyèrent une députation pour traiter de la reddition de la ville, et le 24 juillet l'armée française fit son entrée dans le Caire.

Maître de la capitale de l'Égypte, Bonaparte put un instant croire réalisés les rêves gigantesques qui l'avaient entraîné vers la terre des Pharaons. Tout d'abord il s'occupa d'organiser le pays, tenant habilement compte des éléments indigènes. Un divan général au Caire, des divans particuliers dans chaque province furent institués et coopérèrent à la direction administrative; des percepteurs coptes assistés d'agents français furent chargés de la rentrée des impôts. Les biens et les propriétés des mamelouks furent séquestrés au profit de l'armée. Puis, entrant dans tous les détails des approvisionnements, des casernes, des hôpitaux, etc., il fit partout sentir la puissance et l'activité de son génie si varié et fécond en ressources.

Après avoir pourvu aux premiers soins du gouvernement, le général en chef, confiant à Desaix le commandement du Caire et la surveillance de la haute Égypte, se mit à la poursuite d'Ibrahim Bey, réfugié du côté de Belbéis, l'atteignit à Salheyeh, le défit, et le rejeta dans la Syrie. Mais le jour même de ce succès il apprit la nouvelle de la destruction de la flotte française dans la rade d'Aboukir (1er-2 août 1798). L'armée restait sans appui du côté de la mer, et sans communications avec la France; elle ne pouvait plus compter que sur elle-même et sur son général.

Obligé désormais de tout tirer de l'Égypte, Bonaparte sembla dès lors modifier sa conception première : il avait projeté une conquête, une étape, une base d'opérations pour le progrès de ses entreprises en des lieux plus éloignés; il résolut, dans sa pensée, un établissement durable, définitif, tel du moins qu'il y pût attendre des circonstances plus favorables pour la reprise de son plan. Il lui fallait mieux que la soumission des Arabes, il lui fallait leur conversion sociale; pour hâter cette nécessaire transformation, il entra lui-même dans leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances, leurs idées. Son caractère et son langage prirent une couleur orientale; ses volontés parurent inflexibles comme le destin. Il ne tint pas à lui qu'on ne vît en sa personne une nouvelle incarnation du génie même de Mahomet. Le 18 août il assistait avec son armée à la fête du Nil; le fleuve avait eu cette année-là une de ses plus généreuses inondations : le Nil se réjouissait de l'arrivée du nouveau sultan. Deux jours après, le 20 août, Bonaparte célébrait avec pompe une autre solennité, celle du Prophète : on admira dans la grande mosquée du Caire le recueillement avec lequel le chef français suivait les prières sacrées; on eût dit qu'il s'étonnait lui-même d'entendre en son âme un appel d'en haut. Un mois après, au 21 septembre, encore une fête; mais celle-ci, toute française, était l'anniversaire de l'établissement de la république; Bonaparte convia les indigènes aux réjouissances de cette ère d'universel affranchissement; et comme une sombre tristesse gagnait déjà les soldats de France, Bonaparte, pour rendre moins amer à ses compagnons le regret de la patrie absente, leur rappela, dans une magnifique proclamation, où l'on ne retrouvait plus que le révolutionnaire d'Europe, les prodiges de leur glorieuse et commune histoire depuis le siége de Toulon.

Mais pour susciter l'action et la vie il ne suffisait pas, même en Orient, de frapper seulement les imaginations. Bonaparte, qui avait appelé le nouveau pays à concourir à son propre gouvernement, s'efforça de l'initier à la liberté et à la régularité du droit européen. Il changea en propriété la possession à titre précaire des populations indigènes; ce fut l'objet de l'institution de l'enregistrement et des domaines. Il établit des tribunaux de commerce au Caire, à Alexandrie, à Rosette, à Damiette, encouragea l'établissement de moulins, d'usines, de fabriques, de sociétés industrielles, et fit connaître aux villes musulmanes les bienfaits d'une police attentive à prévenir les causes d'insalubrité. L'armée ne recevait plus rien de ses dépôts de France : un décret spécial accorda aux Mamelouks et aux Arabes le droit de servir; l'armée combla ses vides, et les indigènes commencèrent à s'assimiler aux Français. L'Institut d'Égypte fut fondé dès le mois d'août 1798 ; il devait diriger les travaux des commissions scientifiques attachées à l'expédition; Bonaparte assistait à ses séances. Des savants accompagnaient les généraux dans leurs courses, et rapportaient à l'Institut des notes recueillies le plus souvent pendant des marches pénibles et des combats. Bonaparte fut parfois lui-même un de ces hardis explorateurs: au mois de décembre 1798 il arrivait à Suez, et tout en organisant des travaux de défense il visitait la fontaine de Moïse au mont Sinaï et découvrait les vestiges du célèbre canal de Suez, dont on avait contesté l'existence.

Ces soins intérieurs, ces distractions fécondes pour la science, l'histoire, l'avenir, n'empêchèrent en rien d'autres occupations plus pressantes. Bonaparte rechercha et obtint l'alliance du bey de Tripoli, du chérif de la Mecque, des pachas de Damas et d'Alep; il envoyait en même temps des émissaires au sultan de Mysore Tippoo-Saïb, pour le fortifier dans ses résolutions contre les Anglais.

27. Mais depuis le désastre d'Aboukir des impossibilités de toutes sortes s'élevaient contre l'entreprise et le génie de Bonaparte; elles faillirent être vaincues, elles ne le furent pas pourtant.

C'est en vain que le jeune conquérant, pour désarmer l'hostilité religieuse, plus forte que la victoire elle-même, avait feint pour l'islam les entraînements d'un néophyte et recommandé la même attitude au scepticisme moqueur de ses soldats : les vrais musulmans ne ressentaient que de la méfiance et de l'indignation pour ces adorateurs de Jésus que le besoin de dominer rendait infidèles à leur dieu. D'autres causes d'irritation se mêlant à l'antipathie religieuse, une insurrection se prépara en secret. Elle devait éclater dans toutes les villes; le Caire en donna le signal, le 21 octobre 1798. Bonaparte éteignit dans le sang des rebelles cette révolte, un instant triomphante (22 octobre), et profitant de l'arrêt que la vigueur et la rapidité de ses répressions mirent partout dans le mouvement, il fit élever à la hâte autour des villes des ouvrages fortifiés qui les gardèrent, pendant que les colonnes mobiles parcouraient les provinces et les contenaient. Tout rentra dans une apparente soumission.

Cependant il s'était répandu un bruit. Bonaparte se vantait d'être l'ami du grand-seigneur, et pour le faire croire il traitait avec faveur les officiers de la Turquie en Égypte. Mais, d'après le bruit qui se propageait, la Sublime Porte avait appris cette ruse des chrétiens pour s'emparer d'une de ses terres; elle s'était indignée et avait déclaré la guerre à la France. Bientôt un firman portant les signes sacrés de son authenticité arriva en Égypte et ne permit plus de douter de la vérité. Tous les musulmans étaient appelés aux armes. La Turquie accourait au secours de l'Égypte. Les Anglais, ennemis de la France, se joignaient à la Turquie pour se venger.

Cette nouvelle, interprétée et grossie par l'imagination arabe, était malheureusement d'une irrécusable exactitude. La Porte préparait en effet une expédition (1), et des armements se faisaient en Syrie. Bonaparte calcula que la saison s'opposait à un débarquement et qu'il avait le temps, en se hâtant beaucoup, de se défaire d'abord de l'armée qui se levait contre lui de la Syrie.

L'armée quitta le Caire le 10 février, traversa péniblement le désert, prit en passant le fort d'El-Arych, s'empara de Gaza, puis de Jaffa et arriva devant Saint-Jean d'Acre le 14 mars 1799, mais traînant avec elle un nouvel ennemi, la peste. Néanmoins une nombreuse armée, que le pacha de Damas conduisait au secours de la ville, fut entièrement détruite aux combats de Nazareth, de Safer et du Mont-Thabor. Saint-Jean-d'Acre fut investi et attaqué avec un entrain et une constance qui paraissaient devoir être irrésistibles. Mais une flotte turque avait amené dans la place des renforts considérables; les Anglais tenaient la mer; les assiégés étaient en outre assistés de toutes les ressources de la science européenne; un officier français émigré, Phélippeaux, condisciple de Bonaparte à Brienne, d'autres émigrés français dirigeaient les travaux. L'armée assiégeante venait de perdre son artillerie de siége, capturée en mer par les Anglais; elle n'avait plus qu'une artillerie de campagne, tout à fait insuffisante contre des obstacles en pierre. Les Français firent en vain des prodiges d'audace et de contance. Un jour, trois cents hommes choisis se présentèrent au général en chef faisant serment de pénétrer dans la place ou de mourir. Ils tinrent tous parole. Il n'en revint pas un seul. On manquait de munitions de guerre, et comme on donnait une prime aux soldats qui rapportaient des boulets, quelques-uns d'entre eux s'en firent une industrie : ils allaient aux bords de la mer et se rangeaient en ligne devant les Anglais, qui leur tiraient des coups de canon; les soldats qui n'avaient pas été atteints ramassaient les projectiles et allaient les vendre au parc d'artillerie. La peste ne cessa pas un moment de dévorer l'armée. Là, devant Saint-Jean-d'Acre vint s'évanouir le rêve grandiose qui avait fait entreprendre l'expédition. Napoléon a dit plus tard de cet événement : « Un grain de sable arrêta ma fortune. Si Saint-Jean-d'Acre fût tombé, je changeais la face du monde... Je serais aujourd'hui empereur de tout l'Orient... » Il a, depuis, encore ajouté : « Quelques contrariétés de détail ont empêché la prise de Saint-Jean-d'Acre. Cette place enlevée, l'armée française volait à Damas et à Alep; elle eût été en un clin d'œil sur l'Euphrate; les chrétiens de la Syrie, les Druses, les chrétiens de l'Arménie se fussent joints à elle. Les populations allaient être ébranlées. Nous aurions été bientôt renforcés de plus de 600,000 hommes; j'aurais atteint Constantinople et les Indes; j'aurais changé la face du monde ».

Tel ne fut pas l'arrêt de la Providence. De cette expédition, où Napoléon a peut-être le plus déployé les puissances variées de son génie, il ne devait rester qu'une possession bientôt perdue et une gloire qui produisit plus d'étonnement que

(1) La Turquie était en guerre avec la France depuis le mois d'août 1798. C'était, comme on devait le prévoir, l'occupation des îles Ioniennes qui avait provoqué ces hostilités et, chose plus dangereuse encore, l'alliance de la Turquie et de la Russie. Le traité d'alliance offensive et défensive contre la France fut conclu entre la Russie et la Porte le 23 décembre 1798. L'Angleterre y accéda le 2 janvier 1799.

d'admiration. Cette gloire même ne fut pas sans ombres. Comme le succès lui manqua et ne vint pas la consacrer, les hommes pratiques remarquèrent dès lors qu'il y avait dans le génie de Napoléon un excès d'entreprise par où il confinait à l'esprit d'aventure, aux chimères, et que l'imagination pouvait le maîtriser au point de le faire se méprendre sur les limites exactes du possible. Napoléon, en se transportant en Orient, avait nécessairement un peu admis les procédés usités en ces pays, où il semble que la violence, la terreur et la ruse sont des moyens de gouvernement. Mais en Europe il n'est point de grandeur en dehors de l'honneur et du respect du droit; et l'on reprocha à Napoléon d'avoir cédé plus que ne le permet la moralité européenne aux habitudes de ces contrées corrompues et sauvages. Deux faits surtout se levèrent plus tard contre lui : le massacre de la garnison faite prisonnière à Jaffa, le prétendu empoisonnement de quelques malades français abandonnés dans cette même ville. Ces deux faits furent pour le moins exagérés par les calomnies des Anglais. Les Moghrébins faits prisonniers à Jaffa le 7 mars 1799 étaient une troupe déjà épargnée à El-Arych quelques jours auparavant, à qui l'on avait accordé la vie à condition qu'elle ne porterait plus les armes contre les Français. On les retrouva de nouveau dans les rangs ennemis. On ne pouvait pas les garder prisonniers, on ne pouvait même pas les nourrir : ils furent sacrifiés à leur serment violé, aux lois terribles de la guerre, aux cris de l'armée, qui marchait avec d'insuffisantes munitions de pain et d'eau au milieu d'incessants tourbillons ennemis. Quant aux pestiférés de Jaffa, en très-petit nombre, qui furent, dit-on, empoisonnés afin qu'ils ne tombassent pas vivants entre les mains d'ennemis qui mutilaient et tourmentaient affreusement leurs prisonniers, il est à peu près certain que cet empoisonnement au moyen de l'opium fut en effet proposé par Napoléon, mais il n'est pas du tout certain qu'on l'ait exécuté; sur des observations trop justes qui lui furent faites, Napoléon renonça à son idée, consentit à retarder d'un jour le départ de l'armée, fit organiser des moyens de transport pour les malades, et prêta même pour ce service ses propres chevaux. D'après certaines relations, quelques pestiférés seulement, moins de dix, furent abandonnés, parce qu'ils étaient arrivés à la dernière période de la maladie, et ils ne furent pas abandonnés empoisonnés, car ils n'étaient point tous morts quand survinrent les ennemis lancés à la poursuite de l'armée française; mais d'autres témoignages, plus irrécusables, obligent à ne pas même admettre cet abandon partiel (1). Ces deux épisodes ont défrayé pendant bien longtemps les accusations de cruauté contre Napoléon. L'accusation la plus grave fut celle à laquelle donnèrent lieu les professions de foi musulmane si souvent émises par Napoléon dans ses proclamations aux Égyptiens. Personne ne s'y trompa, pas même les Arabes; et en Europe l'on n'y vit qu'un expédient d'influence et de domination. Seulement on se demanda, si grand que fût le scepticisme religieux de l'époque, quelle était la mesure de cette ambition qui, pour l'emporter, se jouait du respect de la parole humaine, de la foi d'un peuple et du nom de la Divinité. Le caractère moral de Napoléon a eu toujours à souffrir de ce mahométisme affiché par lui en Orient; et quand plus tard on vit le concordat et le sacre, on se demandait encore avec ironie s'il fallait croire à la sincérité d'une conversion ou à une nouvelle représentation de cette politique pour qui tout était moyen de gouvernement.

28. Le 21 mai 1799, après soixante jours de tranchée, huit assauts impuissants et d'indicibles souffrances, Bonaparte avait levé le siége de Saint-Jean-d'Acre. L'armée fit pendant vingt-cinq jours une marche pénible dans le désert, trompant les Arabes sur l'insuccès qui venait de trahir son indomptable courage. Elle arriva enfin au Caire, où sa présence était bien nécessaire. Le 15 juillet Bonaparte apprit que les flottes anglaise et turque se développaient devant Alexandrie, ayant déjà mis à terre les premières colonnes d'une armée. Ses dispositions furent prises aussitôt. Réunissant quelques troupes, il se porta rapidement sur Alexandrie. L'armée turque campait sur la plage d'Aboukir, en nombre bien supérieur aux Français. Sans attendre l'arrivée de toutes ses troupes, Bonaparte brusqua l'attaque (25 juillet). Après une longue et sanglante mêlée, les Turcs furent précipités dans la mer. Cinq mille d'entre eux, réfugiés dans le fort d'Aboukir, s'y défendaient vaillamment; mais ils furent obligés de se rendre le 2 août. Cette formidable expédition était réduite à néant.

Depuis dix mois, Bonaparte était sans nouvelles de la France. Après la bataille d'Aboukir, il envoya un parlementaire au commandant de la flotte anglaise, sous prétexte d'échange de prisonniers, mais au fond pour tâcher d'avoir des nouvelles. L'officier parlementaire revint avec quelques journaux, qui lui révélèrent la

(1) L'affaire des pestiférés de Jaffa se place à la date du 26-28 mai 1799, au retour de Syrie après l'abandon du siége de Saint-Jean-d'Acre. Ce fut l'invention d'un misérable, chassé de l'armée française pour ses vols. Voulant se faire bien venir des Anglais, qui l'avaient accueilli, ce misérable imagina plusieurs calomnies, notamment celle-ci, dont le colonel Robert Wilson se fit l'*arrangeur* et le propagateur dans son *Histoire de l'expédition britannique en Égypte*. Les écrivains français ne se sont occupés de cette fable, qui a pourtant ému toute l'Europe, que depuis 1818. D'après le docteur Larrey, témoin des faits, l'empoisonnement et l'abandon des pestiférés de Jaffa sont entièrement controuvés : « J'eus la satisfaction de n'en pas laisser *un seul* en Syrie », a écrit M. Larrey, dans sa *Relation chirurgicale de l'armée d'Orient*. D'après un autre témoin, acteur à son tour dans l'événement, le 27 mai il restait encore cent malades; ils furent *tous* évacués dans la journée du 28. Desgenettes, *Histoire médicale de l'armée d'Orient*.

triste situation de la France, battue au dehors et déchirée au dedans par les factions.

On assure que sur le champ de bataille d'Aboukir le général Bonaparte avait reçu une lettre du Directoire, qui le rappelait en Europe avec son armée. Cette lettre du moins a été publiée; elle est à la date de Paris 7 prairial an VII (26 mai 1799), et porte les signatures de trois directeurs, Treilhard, La Réveillère-Lépeaux, Barras.

Quoi qu'il en soit, Bonaparte prit sur-le-champ son parti; il donna l'ordre à l'amiral Ganteaume de préparer en secret deux bâtiments. Puis, revenant au Caire pour régler diverses affaires d'administration, il rédigea ses admirables instructions pour son successeur Kleber. Sous prétexte d'une tournée dans la basse Égypte, il s'embarqua le 22 août presque en vue d'une frégate anglaise, sur la frégate *La Muiron*, suivie d'une autre frégate, *La Carrère*, et de deux avisos, *La Revanche* et *L'Inconstant*.

La traversée fut longue et périlleuse. Quarante-sept jours après son départ d'Alexandrie, Bonaparte débarqua le 9 octobre près de Fréjus où il fut accueilli avec un enthousiasme extraordinaire: la population envahit les navires nouvellement arrivés et rendit impraticable toute quarantaine. Bonaparte partit le jour même pour Paris escorté sur toute sa route du cri des villes et des campagnes qui saluaient en lui le *Libérateur*. La nouvelle de son arrivée parvint à Paris dans la soirée du 13 octobre; on l'annonça aux spectacles où elle fut accueillie avec d'inexprimables transports d'allégresse. Un député au conseil des Anciens, Baudin (des Ardennes), mourut de joie, dit-on, dans la nuit du 13 au 14 octobre, en apprenant le débarquement de Fréjus.

VI.

Le 18 brumaire.

29. — *Les partis autour de Bonaparte. Etat des affaires. L'opinion publique.* — 30. *Journées du 18 et du 19 brumaire* — 31. *Premiers actes du nouveau pouvoir. La France sanctionne le 18 brumaire. Institution du consulat.*

(16 octobre 1799 — 19 février 1800.)

Bonaparte dès son retour à Paris, qui eut lieu le 16 octobre à six heures du matin, fut entouré par les hommes des partis révolutionnaires. Les autres se tinrent à l'écart, soit qu'ils se méfiassent avec raison d'un général qui avait déjà donné tant de gages à la cause de la révolution, soit qu'ils éprouvassent de la satisfaction à rester spectateurs seulement des conflits et des périls où tombait de nouveau un gouvernement qu'ils abhorraient. Mais la neutralité dans les circonstances critiques est toujours une faute. Si les royalistes se fussent ralliés au général Bonaparte, leur adhésion n'eût pas manqué de le compromettre et d'éloigner de lui bon nombre de révolutionnaires; le parti de la révolution se divisait, et rien de définitif ne sortait du mouvement. S'ils se fussent ralliés au Directoire, ils eussent peut-être procuré un triomphe éphémère à ce débile gouvernement, dont un des chefs traitait déjà, disait-on, secrètement avec le prétendant, le comte de Provence (1). En tous cas, ils avaient chance, en se mêlant au coup d'État qui allait se tenter, ou de se faire du vainqueur un obligé pour l'avenir, ou de paralyser la victoire de la révolution. Mais les royalistes, avec leur infatuation habituelle, pensaient qu'ils n'avaient d'avances à faire à personne, que l'on viendrait à eux, que le retour de l'ancien régime était inévitable, etc. L'apparence des choses semblait leur donner raison. Les armées françaises étaient battues en Italie; elles ne tenaient plus que Gênes; en Allemagne, elles gardaient avec peine la défensive sur le Rhin. La coalition européenne se pressait aux frontières, défendues seulement par quelques dernières victoires, la bataille de Zurich en Suisse contre les austro-russes, les batailles de Berghen et de Kastrikum en Hollande contre les Anglo-Russes; mais ces succès, si nécessaires, pouvaient bien ne pas se renouveler, car l'abandon et le dénuement des armées étaient extrêmes. Au dedans, les services publics s'interrompaient. Les contributions ne rentraient plus. La rente à cinq pour cent s'offrait à onze francs. Les conscrits refusaient de sortir de leurs villages. L'insurrection se levait en Bretagne, dans l'Anjou, le Poitou, le Maine, une partie de la Normandie. Le Languedoc et les Cévennes s'agitaient, et ce mouvement gagnait le midi. La cessation du commerce et de l'industrie livrait à la misère un peuple désœuvré. Un fléau inconnu en France depuis bien des siècles, le brigandage, épouvantait les campagnes; derrière les insurgés religieux ou politiques, des bandes ameutées par la faim rançonnaient les voyageurs, arrêtaient les convois, répandaient le meurtre, le vol, l'incendie. Le Directoire trônait en costume ridicule au milieu de tant de maux; il n'avait qu'un expédient pour se maintenir: il faisait des coups d'État; depuis le 18 fructidor il avait fait celui du 22 floréal. L'impuissance ne le rendait pas inoffensif; sous sa douceur hypocrite, il persécutait avec l'intolérance et les haines de la Convention (2). Au reste, tout se dégradait. Il n'y avait plus d'instruction publique. Les fonctionnaires vivaient de déprédations. Les mœurs se corrompaient. Barras donnait l'exemple de la dissolution. Tous les mariages étaient incertains.

(1) Mignet, *Histoire de la révolution*. Thiers, *Histoire de la révolution*, etc., sont explicites sur ces menées secrètes du directeur Barras.

(2) Un des défenseurs du Directoire en parle ainsi: « Que le Directoire ait été persécuteur, qu'il l'ait été avec acharnement, avec fureur; que par cette fureur persécutrice la Convention et le Directoire aient fait avorter l'établissement de la république, c'est un fait indéniable... ». L'abbé Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, etc., tome Ier, p. 103.

Si Bonaparte avait pu hésiter devant la nécessité d'un changement, ses scrupules eussent été levés par les empressements de ceux qui s'en venaient à lui de tous les côtés de la révolution. Sieyès cherchait un général, un homme d'épée assez intelligent, mais surtout résolu et fort. Talleyrand et Fouché étaient aux aguets pour découvrir l'homme à l'avénement irrésistible, prochain, qui ne pouvait manquer de surgir; ils ne faisaient qu'une condition, c'est que cet homme ne fût pas pour l'ancien régime. On avait songé à Moreau, à Jourdan, à Championnet, au duc de Brunswick, recommandé par les sociétés secrètes, au duc d'Orléans, etc. La présence de Bonaparte avait fait cesser toutes les irrésolutions et fixé le choix de chacun. Un moment Sieyès l'avait trouvé trop important pour ce qu'il en voulait faire; Talleyrand se chargea de tromper sa prévoyance. Tous, à l'envi, s'étaient mis à la suite de l'homme nouveau, nécessaire, incomparable; ils conspiraient pour lui dans les Conseils, dans les journaux, dans les clubs, dans les sociétés secrètes. Il y avait heureusement une autre conspiration, celle du peuple, averti par l'instinct de conservation qui lui est propre, et faisant sentir de toutes les manières la pression publique qui poussait Bonaparte à s'emparer du pouvoir (1). Bonaparte n'eut pas à diriger un mouvement qui se faisait sans lui; mais il prit à tâche de le modérer, car il n'ignorait pas combien il est dangereux pour le prestige et la stabilité d'un pouvoir nouveau d'avoir à s'élever par la violence. Cette modération faillit même lui coûter cher; Bonaparte se mêla de sa personne, plus qu'il ne convenait, aux diverses opérations du 18 brumaire, sans doute parce qu'il n'avait pas à qui se fier entièrement et parce qu'il ne voulait pas se mettre à la merci des excès de zèle de ses agents; mais sa dignité eut à souffrir de cette immiscion trop immédiate dans les faits et gestes d'une conspiration, et il n'a tenu qu'à un homme hardi d'arrêter tout court dans son essor le futur fondateur de l'ordre moderne.

30. Voici la série des actes apparents de cette fameuse journée du 18 brumaire; nous ne pouvons parler que de ce qui s'est produit sur la scène et non de ce qui s'est passé dans les coulisses de cette grande intrigue.

Dès le 22 octobre 1799 une précaution avait été prise : un frère du général Bonaparte, Lucien, était nommé président du Conseil des cinq cents, où l'on craignait le plus d'opposition.

Le 15 brumaire (6 novembre) tout le plan à suivre avait été arrêté. Les 16 et 17 furent donnés aux derniers préparatifs.

Le 18 brumaire (9 novembre), tous ceux du Conseil des anciens qui avaient été ralliés au complot, ou qui passaient pour n'être pas contraires à un changement, se trouvèrent réunis au palais des Tuileries, dès sept heures du matin. Les autres membres n'avaient pas reçu de lettres de convocation ou n'en reçurent que tardivement, et il en fut ainsi par suite d'inadvertances laissées au compte des inspecteurs de l'assemblée. Les membres présents étaient en nombre suffisant pour voter; ils rendirent sans perdre de temps un décret : 1° pour transférer les deux Conseils hors de Paris, ainsi que la constitution permettait, au reste, de le faire dans les cas d'imminente agitation; 2° pour charger de cette translation le général Bonaparte, nommé à cet effet par le même décret au commandement de toutes les forces militaires de Paris et des environs, et cela contrairement à la constitution, qui réservait exclusivement au pouvoir exécutif la disposition des forces militaires. Le décret fut tout aussitôt porté au général Bonaparte, qui se tenait prêt, depuis six heures du matin, dans sa maison de la rue de la Victoire, au milieu d'un brillant état-major. Le général s'empressa d'accourir aux Tuileries avec son cortége; il adressa aux Anciens quelques paroles de circonstance, et jura de sauver la république. Dans son allocution, on remarqua ces mots, qui sortaient des banalités révolutionnaires : « Rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle; rien dans la fin du dix-huitième siècle ne ressemble au moment actuel. » L'avénement de Bonaparte au pouvoir était ainsi le point culminant de l'histoire humaine! Quelques récalcitrants, qui commençaient d'arriver, voulurent parler; mais le Conseil, après son décret de translation, ne pouvait plus délibérer; la légalité le lui défendait; la séance fut levée malgré les cris des survenants qui n'étaient pas de l'intrigue, et l'on se sépara.

Cependant le Conseil des cinq cents se réunissait à son tour au Palais Bourbon. Il paraissait fort animé; ce qui venait de se passer aux Anciens n'était plus un mystère. Déjà on se pressait à la tribune; mais le président, Lucien Bonaparte, prit un papier des mains d'un messager d'État qui accourait au même moment, et il lut le décret qui transférait le corps législatif hors de Paris. La clôture fut prononcée au milieu d'une grande agitation.

Rien n'était fait encore. La faction jacobine avait depuis peu reformé un club, le *Manége*, ainsi nommé du lieu de ses séances. Elle veillait et s'agitait. Les douze municipalités de Paris, où s'était conservé un levain des passions de 93, offraient des points de ralliement et de résistance. Une partie de la garde nationale et de l'armée était très-attachée à la république; un appel pouvait lui être fait. On savait Augereau contraire au

(1) Nous trouvons la réflexion suivante dans un ouvrage aujourd'hui peu consulté : « Au milieu de cette agitation, de ce choc des passions, il n'y a réellement qu'une seule et grande conspiration, c'est celle du peuple français contre ses oppresseurs, contre des brouillons couverts de son sang, engraissés de ses deniers : conspiration sainte et vraiment nationale, à la tête de laquelle est Bonaparte ». Bail, *Histoire politique et morale des révolutions de France.*

mouvement. Bernadotte s'était offert, on l'assurait, pour arrêter Bonaparte, et le ministre de la guerre, Dubois-Crancé, homme d'exécution, n'avait demandé qu'un ordre « pour en faire justice », disait-il. Que ne pouvait-on pas faire sortir de ces fidélités, de ces jalousies de quelques généraux, de ces suprêmes ardeurs du jacobinisme! Mais les conspirateurs ne manquaient pas de prévoyance. Fouché, ministre de la police, prit un arrêté qui suspendit les douze municipalités. On criait au *Manége;* Fouché y avait du monde à lui : Saliceti, qui feignait d'être l'ennemi de Bonaparte, assistait aux délibérations secrètes des plus hostiles des Cinq Cents; ils ne pouvaient rien décider qu'on ne le sût tout aussitôt. Heureusement pour eux, ils ne décidèrent rien. Toutefois, il importait avant tout de dissoudre le Directoire, de qui pouvait partir l'initiative de la résistance et d'une action commune. Mais la conspiration était dans le Directoire lui-même. Sieyès et Roger-Ducos, l'un et l'autre du complot, donnèrent leur démission dans la journée. Restaient Barras, Gohier et Moulins, contraires au complot; à eux trois, ils formaient la majorité et suffisaient à conserver le Directoire. Barras, homme énergique, il l'avait prouvé, mais efféminé et corrompu, le chef des *pourris*, comme disait Bonaparte, eut peur sinon du danger, du moins de l'action et de la lutte; aux premières instances qui lui furent faites par Talleyrand et Bruix, il se démit de ses fonctions, et il alla se délasser sous le feuillage déjà jaunissant de sa belle résidence de Gros-Bois, près Paris. Gohier et Moulins eussent bien voulu ne pas céder; mais ils s'étaient introduits dans le gouvernement pas un coup d'État; la justice ne s'opposait pas à ce qu'ils en sortissent comme ils y étaient entrés, par un coup d'État; ils refusèrent de se retirer; on les retint prisonniers, sous bonne garde, au palais du Luxembourg. Ce fut le général Moreau, un des généraux sur lesquels le Directoire comptait le plus pour sa défense, qui se chargea de les garder.

Le Directoire dissous, les municipalités de Paris fermées, la faction jacobine réduite à faire en vain des motions, les deux Conseils ne pouvant plus s'assembler à Paris, la force publique placée dans une seule main : c'est là ce qu'on nomme la journée du 18 brumaire. Mais le dénoûment, qui fut incertain jusqu'au dernier moment, ne devait avoir lieu que le lendemain.

Le 19 brumaire (10 novembre), les Conseils transférés à Saint Cloud se réunirent, les Anciens dans la galerie du château, dite la *Galerie de Mars*, les Cinq Cents dans l'*Orangerie*. Bonaparte se tenait dans une salle voisine, avec Sieyès, Roger-Ducos et quelques affidés. Aux alentours du château on ne voyait que des troupes.

Les séances des deux Conseils s'ouvrirent simultanément à deux heures.

Aux Anciens, les membres tardivement convoqués la veille étaient tous accourus; ils semblaient vouloir prendre une revanche. Ils demandaient des explications sur le décret de translation, sur tout ce qui s'était passé. Les conspirateurs avaient pour répondre à tout un décret tout prêt. Mais on ne pouvait rien proposer; on criait, l'on ne s'entendait pas.

Aux Cinq Cents, le tumulte était plus menaçant. Dès le début un député avait demandé que l'assemblée prêtât serment de fidélité à la constitution : c'était prendre l'engagement de réagir contre le coup d'État à moitié accompli, et cette proposition, votée par acclamation, avait été suivie des cris les plus significatifs : *Point de dictature! A bas les dictateurs! Les baïonnettes ne nous effrayent pas! La constitution ou la mort!*

Dans les deux assemblées, les esprits s'échauffèrent ainsi, deux heures durant, en toute liberté. Les conspirateurs firent en ce moment trois fautes énormes : la première, de laisser commencer des délibérations qui ne pouvaient que tourner contre eux; la seconde, de laisser se continuer ces délibérations; la troisième, la plus lourde, de commettre, pour en finir, le personnage principal de la situation. Sieyès avait proposé d'arrêter en masse les Conseils; Bonaparte s'y était refusé, pensant que la peur suffirait et que chacun se soumettrait. Il s'était trompé. Au dernier moment on eût dit que les conspirateurs perdaient la tête.

Enfin, à quatre heures, il fut décidé que Bonaparte irait parler aux Conseils, et qu'il commencerait par les Anciens, bien que ceux-ci n'eussent pas l'initiative des résolutions: mais les adhérents au coup d'État s'y trouvaient en majorité, et l'on espérait avoir d'eux une démonstration favorable pour réduire l'opposition des Cinq Cents.

En se rendant à la Galerie de Mars, Bonaparte rencontra Augereau, qui allait et venait dans l'attente de l'événement, mécontent et curieux. « Te voilà dans de beaux draps! » dit Augereau. —Bah! répondit Bonaparte, c'était bien pis à Arcole. »

Devant les Anciens, Bonaparte, un peu troublé, protesta d'abord contre l'intention qu'on lui *prêtait* de prétendre à la dictature. C'était ridicule de parler ainsi contre l'évidence. Il retrouva bientôt sa supériorité à une interpellation qu'on lui adressa sur la constitution, qu'on l'accusait de violer; Bonaparte dit que la constitution n'existait plus. Il était sincère, il fut éloquent. Mais cet avantage, il ne le garda pas, ayant eu le malheur, sur une autre interpellation qui vint l'interrompre, de parler de certaines propositions secrètes qui lui avaient été faites par Moulins et Barras. C'était trahir des confidences, tomber dans la dénonciation. Sentant qu'il faisait de nouveau fausse route et qu'il prenait un rôle odieux et sans dignité, il rentra dans la réalité de la situation; il en appela à la force armée

qui l'accompagnait : c'était son meilleur argument. Toutefois, il finit comme il avait débuté, assez malencontreusement, par un de ces mots qui visent au sublime et passent tout à côté : « Que l'on songe, dit-il, que je marche accompagné du dieu de la fortune et du dieu de la guerre ! » En somme, l'allocution aux Anciens était manquée. Avait-elle fait peur, au moins? C'était douteux.

Bonaparte passa dans l'Orangerie avec son escorte de grenadiers, qui ne le quittait plus. Mais là, à peine eut-on vu apparaître à la porte le général et ses baïonnettes, qu'on ne poussa qu'un cri : « Des armes dans le temple des lois ! » On parlait ainsi dans ce temps. Tout aussitôt le général fut entouré d'un groupe de furieux qui le menaçaient et l'injuriaient. Lefebvre, craignant pour la vie de Bonaparte, accourut avec les grenadiers, le dégagea et l'enleva hors de la salle. L'assemblée ne s'en tint pas à cette démonstration; elle accueillit avec transport la proposition qui fut faite de mettre Bonaparte et ses adhérents hors la loi : c'était un arrêt de mort; d'autres mesures se proposaient en même temps : le retour du corps législatif à Paris, l'appel du général Bernadotte, ennemi du général Bonaparte et capable de diviser l'armée, etc. Ces propositions allaient évidemment être adoptées, lorsque Lucien, pour rendre le vote impossible, jeta sur la tribune les insignes de sa dignité, quitta son fauteuil, et laissa l'assemblée sans président. Au dehors, Lucien rencontra son frère au milieu des troupes, qui lui faisaient des protestations de dévouement. « Ils veulent le mettre hors la loi ! criait Lucien ! — Mettez-les hors de la salle », répliquait tout bas Sieyès. Il n'y avait pas un instant à perdre. Les troupes furent haranguées par Lucien, et appelées par lui au secours de la représentation nationale, qu'opprimait, disait-il, une minorité factieuse armée de poignards. Une colonne de grenadiers, commandée par Murat, entra dans la salle. Les députés voulurent parlementer. Un roulement de tambours étouffa leurs cris. Les grenadiers s'avancèrent, baïonnette en canne, au pas de charge, dans toute la largeur de la salle, refoulant les députés vers les fenêtres, qui à l'Orangerie de Saint-Cloud étaient peu élevées au-dessus du sol. Les députés gagnèrent la campagne, laissant çà et là leurs toques, leurs manteaux, leurs écharpes et tout le bizarre costume officiel qu'ils avaient par-dessus leurs habits de ville.

Des membres du Corps législatif, qui étaient dans la conspiration ou qui se soumirent à l'événement, membres peu nombreux dans le Conseil des cinq cents, plus nombreux dans celui des anciens, on composa un simulacre de nouveau corps législatif, lequel décréta, le 10 novembre (19 brumaire) à dix heures du soir : 1° la suppression du Directoire; 2° l'expulsion de soixante membres du Corps législatif; 3° la création d'un gouvernement provisoire, composé de trois consuls, Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte; 4° l'ajournement du Corps législatif à trois mois; 5° la création, par chaque Conseil, de deux commissions temporaires, chacune de vingt-cinq membres, chargées de réviser la constitution et de faire avec les consuls les lois et décrets nécessaires à la république; 6° la déclaration que Bonaparte, les généraux et les troupes avaient bien mérité de la patrie.

Le 18 brumaire était accompli. Bonaparte tenait enfin le gouvernement de la France. La nation l'apprit avec l'explosion d'une immense joie.

31. Le lendemain les consuls provisoires s'installaient au Luxembourg. « Qui présidera ? dit Sieyès. — Ne voyez-vous pas que c'est le général ? répondit Roger-Ducos. » On discuta, on toucha à tous les sujets. Bonaparte, sans beaucoup parler, posait les questions et concluait. Le soir, Sieyès dit aux personnes qui se réunissaient chez lui : « Messieurs, nous avons un maître : il sait tout, il peut tout, il veut tout. »

Bonaparte n'attendit pas que le nouveau gouvernement fût régulièrement institué pour faire face aux grandes difficultés de la situation. Pacifier les esprits, concilier les partis, n'en laisser subsister qu'un, celui du gouvernement, pourvoir à la pénurie extrême du trésor public, réveiller les ressources et l'activité, prendre une connaissance exacte de l'état de désordre dans lequel étaient tombées toutes les branches de l'administration, définir et arrêter les bases de la nouvelle organisation de la France, signifier à l'Europe, toujours coalisée, qu'elle avait désormais à faire à un pays désireux de la paix, mais en possession de toutes ses forces, ce furent là les buts divers simultanément poursuivis dès le lendemain du 18 brumaire. Une loi rendait responsables des mouvements des émigrés à l'extérieur leurs parents restés en France : cette loi fut rapportée, et Bonaparte se rendit au Temple pour délivrer lui-même les prisonniers détenus en vertu de cette loi, dite des otages. Des prêtres avaient été déportés à la Guyane, d'autres se trouvaient encore à l'île de Ré, ou s'étaient réfugiés à l'étranger; il y avait aussi les déportés du coup d'État du 18 fructidor : il fut publié que tous ces proscrits de la révolution étaient libres et qu'ils pouvaient rentrer dans leur patrie. Des émigrés jetés par un naufrage sur la côte de Calais étaient détenus en prison, et l'on s'intéressait beaucoup à leur sort : Bonaparte dit qu'il ne voulait pas être plus implacable que la tempête, et il les déclara libres, aux applaudissements de la France. Pie VI, enlevé de Rome par le Directoire, était venu s'éteindre à Valence, où ses restes demeuraient depuis six mois sans sépulture : Bonaparte les fit inhumer avec les honneurs dus au rang souverain (30 décembre). En même temps, il abrogea les lois qui privaient les nobles et les parents des émigrés des droits politiques et les excluaient des fonctions publiques; il raya de la liste des émigrés les révolu-

tionnaires, comme La Fayette, qui avaient appartenu aux anciennes assemblées, et il accorda une pension à la veuve de Bailly. Mais dès le premier jour un arrête du nouveau gouvernement avait condamné à la prison, à l'exil, cinquante-six citoyens signalés pour leurs ardeurs démocratiques. On remarqua le contraste de cette rigueur contre les révolutionnaires à côté de la clémence dont on usait envers les hommes d'un autre parti, et l'on y vit une tendance de réaction vers l'ancien régime. On se trompait. C'était la révolution qui triomphait; sévère pour les intempérances des siens, elle se montrait pleine de mansuétude pour ceux dont elle allait consommer la défaite, et qu'elle entendait désarmer par son apparente douceur. Bonaparte ne trouva dans le trésor, pour tout numéraire, qu'une somme de 177,000 francs. Les armées étaient sans solde, les fonctionnaires sans traitement; depuis dix mois les employés des ministères n'avaient rien reçu. On avait aboli les contributions indirectes pour plaire aux villes; les campagnes, sur qui pesaient les contributions directes, supportaient presque seules tout le fardeau des dépenses publiques. Mais la perception des contributions directes était arriérée au point que les rôles mêmes n'en étaient pas faits; les administrations locales, pour ne pas déplaire, imposaient mal, imposaient peu, et surtout elles ne pressaient pas les recouvrements. L'immense ressource des biens nationaux avait été gaspillée. Le crédit public n'existait plus; il avait été détruit par les banqueroutes successives qui avaient signalé les finances de la révolution. Bonaparte, s'assistant d'un comptable de grande expérience qu'il avait découvert, Gaudin, apporta dans cette matière des finances une habileté de combinaison qui suffirait à elle seule à constituer devant l'histoire la puissance de son génie. Il frappa d'abord les imaginations en instituant la caisse d'amortissement et abolissant un emprunt forcé et progressif établi par le Directoire, signifiant par là que l'État avait des ressources, qu'il n'avait besoin de contraindre personne à lui en prêter et qu'il allait commencer à éteindre la dette publique. Mais du même coup il substituait à l'emprunt forcé aboli une taxe de 25 centimes par franc sur la contribution foncière: c'était une autre forme d'emprunt forcé, moins la promesse d'une restitution; mais l'opinion ne vit que l'abolition de l'odieuse mesure imaginée par une loi du 10 messidor. Bonaparte ne s'en tint pas là: pour faire les rôles des contributions directes, pour en activer la perception arriérée, il créa une agence spéciale chargée de suppléer les administrations locales qui ne fonctionnaient pas; et comme il lui fallait de l'argent sans plus de retard, une autre institution vint mettre tout d'abord à sa disposition les revenus qui n'existaient pas encore, mais qui allaient être perçus: ce fut l'institution des receveurs généraux, livrant des cautionnements et souscrivant des obligations immédiatement réalisables. La richesse de quelques particuliers vint ainsi en aide aux premiers besoins. Bonaparte demanda plus encore à la richesse privée: il convoqua les principaux capitalistes de Paris, et dans une de ces conversations auxquelles personne ne résistait, il les engagea à prendre confiance dans la situation, à faire preuve de civisme, de prévoyance, à se réunir pour offrir des facilités d'escompte, à relever le crédit commercial. La Banque de France sortit quelques jours après de cette association. Le soin d'élaborer les nouvelles institutions politiques de la France avait été laissé à Sieyès, grand théoricien de mécanique constitutionnelle. Mais Bonaparte se réservait de surveiller cette œuvre, et au besoin de la corriger au moment opportun. Une commission de jurisconsultes fut aussi chargée de préparer un projet de code civil. En attendant, Bonaparte semblait n'avoir d'attention que pour l'action même et l'exercice du gouvernement. Des officiers couraient aux armées, avec des instructions précises, pour tout voir, tout constater, faire prendre patience: au ministère de la guerre il n'y avait pas d'états de situation, et les généraux n'écrivaient plus. D'autres messagers, dits délégués des consuls, se rendaient, chargés de missions analogues, dans les départements; là tout s'agitait confusément dans le désordre, le malaise: avant tout il fallait connaître l'étendue du mal et les ressources possibles. La nouvelle constitution, terminée en décembre 1799, fut proposée dès le 14 de ce mois à l'acceptation du peuple français. Bonaparte avait hâte de changer et de faire confirmer l'origine de son pouvoir, surgi jusque-là d'une initiative nécessaire, mais sans droit. Dans cette constitution, Sieyès avait fait une position énorme pour un magistrat, doté de six millions de revenu, qui, sans diriger le gouvernement, devait le dominer; cette position, toute civile, était telle qu'un autre que le général Bonaparte pouvait seul l'occuper. Bonaparte comprit: il y avait là une ambition extrême à éconduire brusquement, pour éviter des dissensions, toujours dangereuses dans les circonstances incertaines encore et provisoires; c'est ce qu'il fit avec un mot d'une vulgarité terrible: « Qu'est-ce que cela? dit-il en parlant du *grand electeur* imaginé par Sieyès: l'ombre d'un roi, un roi fainéant, un cochon à l'engrais de quelques millions! » Sieyès, frappé dans son amour-propre d'auteur et dans son naïf orgueil de constituant, garda le silence, et rentra pour n'en plus sortir dans cette indifférence sceptique qui avait été son attitude sous le régime de la terreur. On le dédommagea avec une belle terre près de Paris et une bonne dotation: il aimait la richesse et le bien-être. La nouvelle constitution fut acceptée par 3,011,007 *oui*, contre 1,562 *non*. Jamais constitution révolutionnaire n'avait suscité un si grand nombre de votants et réuni une pareille majorité. La France acceptait le 18 brumaire, l'absolvait et le consacrait. Bona-

parte était premier consul pour dix ans, avec deux collègues qui n'avaient que voix consultative, Cambacérès second consul, Lebrun troisième consul. La proclamation du vote d'acceptation par le peuple français et l'installation du nouveau gouvernement inaugurèrent le nouveau siècle. Le premier consul quitta le palais du Luxembourg, et alla s'établir aux Tuileries, le 19 février 1800. Sur un des murs de cette antique résidence royale on lisait encore : « *Le 10 août le trône fut renversé; il ne se relèvera jamais.* »

VII.

ORGANISATION ET POLITIQUE INTÉRIEURE.

32. *Caractères des nouvelles institutions administratives : centralisation, puissance, régularité.* — 33. *Garanties de liberté : une loi civile certaine, une magistrature indépendante et inamovible.* — 34. *Maintien du divorce; gage donné à la révolution.* — 35. *La révolution réconciliée avec le catholicisme; le concordat.* — 36. *Nécessité de l'hérédité dans la constitution du pouvoir; l'empire.* — 37. *Le sacre.* — 38. *Constitution nationale de l'armée.* — *Institutions auxiliaires de la monarchie et de la liberté; la Légion d'honneur, la nouvelle noblesse, la Banque, l'université.* — 39. *Lutte de Napoléon contre les préjugés de ses contemporains. Contradictions entre ses maximes et ses procédés de gouvernement. Vices du temps. Conspirations. Police. Presse. Caractère moral de l'empire.*

Le nouveau gouvernement s'était dégagé des luttes et des crises de ce grand mouvement, devenu irrésistible, qui depuis dix ans agitait la France et l'Europe; il en avait été le sauveur à la fin de l'année 1795; il devait en rester l'organe et le régulateur : c'était là sa loi, sa mission, sa raison d'être et sa spéciale légitimité. Mais en France et en Europe il y avait une autre puissance que celle de la révolution. Tout n'était pas abus dans l'ancienne société; on y trouvait l'ordre social, où s'était formée la civilisation moderne. Or la révolution ne s'était pas bornée à réagir contre des abus : elle avait fait la guerre à cet ordre social lui-même; religion, essence de la souveraineté, droit, propriété, famille, elle avait tout mis en question; elle se disait la promotrice d'un nouveau mode de sociabilité humaine. L'ancienne société, ainsi menacée et attaquée, se défendait et résistait. C'était là l'autre puissance qui se partageait la France et l'Europe, et qui tenait en arrêt la révolution, au dedans par des conspirations incessantes, au dehors par des coalitions que rien ne semblait pouvoir épuiser. Il fallait mettre un terme à cet antagonisme qui rendait tout impossible. Les esprits extrêmes avaient proposé, les uns de supprimer la révolution, les autres de supprimer l'ancien régime. Les premiers avaient abouti à l'émigration, et faisaient cause commune avec les hostilités et les ambitions étrangères : leur triomphe ne pouvait plus être que l'humiliation et la destruction de la France. Les seconds avaient abouti à la terreur, et ils avaient succombé à l'excès et à l'horreur de leur principe. Ce n'était pas là des solutions. Sous peine de mort pour la France, il en fallait une autre : c'était une transaction entre l'ancien régime et la révolution; transaction, à la vérité, bien difficile, car des deux côtés les tendances se montraient inconciliables, difficile surtout parce qu'au fond on y rencontrait, dans l'incompatibilité même des choses, la nécessité de tromper réciproquement chacun des deux partis opposés, et de faire sortir, en somme, de cette commune illusion, ou l'ancien régime réformé et transformé, ou la révolution désormais régularisée et seule assurée d'un triomphe définitif. Que Napoléon ait entrepris une transaction, c'est ce qui n'est point douteux; qu'il ait réussi à l'opérer, c'est ce qu'affirment ses apologistes; qu'il ait seulement fait avorter la révolution, ou corrompu l'ancien régime, c'est ce que prétendent ses détracteurs. Mais ses détracteurs comme ses apologistes, tout en admettant qu'un des deux principes a été plus particulièrement favorisé, ne s'accordent pas sur la détermination de celui des deux principes rivaux auquel la préférence aurait été accordée. Nous n'entrerons pas à cet égard dans une discussion trop ardue, il y a plus, non encore susceptible d'être sûrement décidée; car aujourd'hui même, après soixante ans, on ne peut pas encore juger des virtualités de la politique instituée par Napoléon. Nous nous bornerons à laisser parler les faits.

On sera peut-être étonné, dans la partie qui va suivre, de voir s'interrompre l'ordre chronologique des narrations. L'ordre chronologique nous eût obligé à comprendre dans notre sujet toute l'histoire du consulat et de l'empire, et à laisser épars, dans le cours général des événements, les traits constitutifs de l'unique figure dont il nous appartienne de nous occuper ici.

32. On a dit de Napoléon qu'il a su seulement retrouver le despotisme administratif tel que l'ancienne monarchie l'avait laissé en tombant. La centralisation était faite en France depuis longtemps. Les franchises de lieux et de classes n'opposaient plus que des barrières apparentes ou nominales à l'action directe, unique, de la royauté. Les états généraux étaient indéfiniment ajournés, les états provinciaux suspendus, les parlements soumis, toutes assemblées délibérantes réduites au silence. La royauté n'avait plus que des conseils où tout se décidait en secret; des agents à sa nomination régissaient tout, n'ayant à répondre de leurs faits qu'envers les ministres de la royauté. Un pouvoir qui absorbait en lui toute initiative et toute direction, la nation exclue de toute participation à son gouvernement, des agents irresponsables : ce fut là, dit-on, tout le régime inventé par le consulat, avec cette aggravation qu'il y avait depuis 1789 de nouveaux principes, et que ces principes servirent seulement à masquer le despotisme installé à leur place : une déception de plus pour les esprits; le mensonge de la liberté

au-dessus de cette triste réalité de l'asservissement universel ! Mais pour mettre quelque équité en cette appréciation, d'ailleurs excessive, il importe, avant tout, de remarquer que le consulat fut une dictature évoquee par les vœux ardents, les lassitudes, les épouvantes, l'instinct de conservation d'une société près de périr. Plus de finances, plus d'administration ; l'armée désorganisée ; des troubles au dedans, des défaites au dehors, et la présence d'une coalition européenne de plus en plus menaçante. Il n'y avait pas à délibérer. Il était nécessaire d'improviser un gouvernement, et nécessaire de l'improviser de telle sorte qu'il n'y eût à son action ni délai ni obstacle. Le consulat n'hésita pas : cette arme puissante de la centralisation que l'ancienne monarchie avait instituée, que la révolution avait exagérée tout en la détestant, et qui en 1800 semblait s'imposer d'elle-même aux choses et aux esprits, le consulat se hâta de la relever à son tour et de la remettre en vigueur (1). Seulement, et ce fut là le mérite trop souvent méconnu de cette époque de reconstruction, le consulat ne subit pas la nécessité de ce rétablissement précipité de la centralisation, sans réserver d'autres droits que les droits immédiats du salut public. Il eût pu laisser s'accumuler confusément entre ses mains toutes les prérogatives d'action, et par là s'arroger un despotisme d'autant plus certain qu'il fût resté indécis ! au lieu de céder à cette vulgaire tentation de tous les pouvoirs usurpateurs, il prit à tâche dès les premiers jours d'introduire dans la centralisation, telle qu'il la rétablissait, les procédés et les garanties d'une organisation régulière et durable. Ainsi, la révolution avait livré l'administration départementale à des assemblées, croyant sauvegarder la liberté en mettant ensemble dans les mêmes corps l'action, la délibération et le contrôle ; mais ces trois éléments essentiels ont chacun un esprit particulier, et demandent à s'exercer séparément ; en réalité, l'action s'était trouvée infirmée par ce voisinage trop immédiat de la délibération et du contrôle. Plus habile, le consulat distingua ce qui ne pouvait se mêler sans s'annuler réciproquement ; il confia l'action à des magistrats directement nommés par l'autorité centrale et chargés par elle de missions précises : ce fut l'institution des maires, des préfets et des sous-préfets. Mais à côté de chacun de ces magistrats, il plaça des conseils destinés à influer sur l'action, sans pouvoir ni la dominer, ni l'arrêter, ni s'emparer d'elle : ce furent les conseils municipaux, d'arrondissement, de préfecture, les conseils généraux de département, tour à tour chargés de représenter auprès des mandataires de l'autorité centrale les intérêts et les vœux des localités, d'offrir aux particuliers un recours contre les excès de l'action administrative, de juger cette action, de la modérer dans ses conflits avec les intérêts privés, enfin de l'éclairer par leurs délibérations (1). Le conseil d'État, conseil particulier du pouvoir central, s'éleva au sommet de ces corps délibérants et jugeants, pour les maintenir tous dans la règle et la liberté de leur mission. Par là, le nouveau système administratif réalisa une action très-prompte et très-rapide, mais qui, si expéditive qu'elle fût, ne put jamais être ni absolue ni arbitraire ; il y eut en France l'unité et la puissance d'un seul gouvernement ; il n'y eut pas, il ne put pas y avoir le despotisme proprement dit.

Signalons ici un détail important : Napoléon fit de la surveillance de l'administration dans ses rapports avec les finances de l'État l'objet spécial d'une haute institution. Pour donner à l'administration la probité, une de ces vertus les plus nécessaires, Napoléon fit exception à la règle qui ne permet pas d'introduire l'inamovibilité dans les fonctions administratives ; la cour des comptes (2) fut composée de magistrats inamovibles, afin que rien ne pût les gêner dans l'indépendance souveraine de leur contrôle.

33. Cette régularité administrative ne fut pas l'unique garantie donnée par le consulat à la liberté. La liberté la plus importante, celle qui comprend l'ensemble des relations de la vie sociale, la liberté civile, tient encore et tient surtout à la certitude des lois et à l'indépendance des magistrats chargés de les appliquer. Le consulat s'efforça d'assurer cette double garantie. Sous l'ancienne monarchie, la loi était, sinon incertaine, du moins diverse et multiple, et par là elle variait beaucoup au gré des interprétations de la magistrature, qui avait ainsi à sa merci les droits, les devoirs, les propriétés et l'état des particuliers. La révolution avait réagi contre la magistrature trop souveraine des parlements et contre la diversité des précédentes lois coutumières. Mais la magistrature établie par elle était trop dépendante à son tour de l'autorité publique et des partis populaires ; l'inconvénient d'une judicature arbitraire n'avait fait que se déplacer. Quant aux nouvelles lois civiles qui avaient été promises, les unes n'existaient pas encore, les autres, malheureusement existantes, avaient fait dans la famille une de ces ruines qui ne tardent pas à devenir irrépa-

(1) Un juge non suspect de partialité s'est ainsi exprimé : « Au moment où ce fait a eu lieu, il était nécessaire ; un pouvoir unique et fortement constitué pouvait seul rétablir en France l'ordre social ». M. Guizot, à la chambre des députés, le 18 mars 1837, dans la discussion pour la réforme de la loi départementale et communale. — L'auteur *Des Idées napoléoniennes* a écrit : « La centralisation était alors le seul moyen de constituer la France, d'y établir un régime stable et d'en faire un tout compacte, capable tout à la fois de résister à l'Europe et de supporter plus tard la liberté. L'excès de centralisation sous l'empire ne doit pas être considéré comme un système définitif et arrêté, mais plutôt comme un moyen.... ». (*Des Idées napoléoniennes*, chap. III.)

(1) Loi du 28 pluviose an VIII (17 février 1800).

(2) La cour des comptes instituée par la loi du 16 septembre 1807, en remplacement de la commission de comptabilité chargée, de la juridiction financière depuis la suppression, en 1791, des chambres de comptes, cours des aides et bureaux des finances.

Si Bonaparte avait pu hésiter devant la nécessité d'un changement, ses scrupules eussent été levés par les empressements de ceux qui s'en venaient à lui de tous les côtés de la révolution. Sieyès cherchait un général, un homme d'épée assez intelligent, mais surtout résolu et fort. Talleyrand et Fouché étaient aux aguets pour découvrir l'homme à l'avénement irrésistible, prochain, qui ne pouvait manquer de surgir; ils ne faisaient qu'une condition, c'est que cet homme ne fût pas pour l'ancien régime. On avait songé à Moreau, à Jourdan, à Championnet, au duc de Brunswick, recommandé par les sociétés secrètes, au duc d'Orléans, etc. La présence de Bonaparte avait fait cesser toutes les irrésolutions et fixé le choix de chacun. Un moment Sieyès l'avait trouvé trop important pour ce qu'il en voulait faire; Talleyrand se chargea de tromper sa prévoyance. Tous, à l'envi, s'étaient mis à la suite de l'homme nouveau, nécessaire, incomparable; ils conspiraient pour lui dans les Conseils, dans les journaux, dans les clubs, dans les sociétés secrètes. Il y avait heureusement une autre conspiration, celle du peuple, averti par l'instinct de conservation qui lui est propre, et faisant sentir de toutes les manières la pression publique qui poussait Bonaparte à s'emparer du pouvoir (1). Bonaparte n'eut pas à diriger un mouvement qui se faisait sans lui; mais il prit à tâche de le modérer, car il n'ignorait pas combien il est dangereux pour le prestige et la stabilité d'un pouvoir nouveau d'avoir à s'élever par la violence. Cette modération faillit même lui coûter cher; Bonaparte se mêla de sa personne, plus qu'il ne convenait, aux diverses opérations du 18 brumaire, sans doute parce qu'il n'avait pas à qui se fier entièrement et parce qu'il ne voulait pas se mettre à la merci des excès de zèle de ses agents; mais sa dignité eut à souffrir de cette immiscion trop immédiate dans les faits et gestes d'une conspiration, et il n'a tenu qu'à un homme hardi d'arrêter tout court dans son essor le futur fondateur de l'ordre moderne.

30. Voici la série des actes apparents de cette fameuse journée du 18 brumaire; nous ne pouvons parler que de ce qui s'est produit sur la scène et non de ce qui s'est passé dans les coulisses de cette grande intrigue.

Dès le 22 octobre 1799 une précaution avait été prise : un frère du général Bonaparte, Lucien, était nommé président du Conseil des cinq cents, où l'on craignait le plus d'opposition.

Le 15 brumaire (6 novembre) tout le plan à suivre avait été arrêté. Les 16 et 17 furent donnés aux derniers préparatifs.

Le 18 brumaire (9 novembre), tous ceux du Conseil des anciens qui avaient été ralliés au complot, ou qui passaient pour n'être pas contraires à un changement, se trouvèrent réunis au palais des Tuileries, dès sept heures du matin. Les autres membres n'avaient pas reçu de lettres de convocation ou n'en reçurent que tardivement, et il en fut ainsi par suite d'inadvertances laissées au compte des inspecteurs de l'assemblée. Les membres présents étaient en nombre suffisant pour voter; ils rendirent sans perdre de temps un décret : 1° pour transférer les deux Conseils hors de Paris, ainsi que la constitution permettait, au reste, de le faire dans les cas d'imminente agitation; 2° pour charger de cette translation le général Bonaparte, nommé à cet effet par le même décret au commandement de toutes les forces militaires de Paris et des environs, et cela contrairement à la constitution, qui réservait exclusivement au pouvoir exécutif la disposition des forces militaires. Le décret fut tout aussitôt porté au général Bonaparte, qui se tenait prêt, depuis six heures du matin, dans sa maison de la rue de la Victoire, au milieu d'un brillant état-major. Le général s'empressa d'accourir aux Tuileries avec son cortége; il adressa aux Anciens quelques paroles de circonstance, et jura de sauver la république. Dans son allocution, on remarqua ces mots, qui sortaient des banalités révolutionnaires : « Rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle; rien dans la fin du dix-huitième siècle ne ressemble au moment actuel. » L'avénement de Bonaparte au pouvoir était ainsi le point culminant de l'histoire humaine! Quelques récalcitrants, qui commençaient d'arriver, voulurent parler; mais le Conseil, après son décret de translation, ne pouvait plus délibérer; la légalité le lui défendait; la séance fut levée malgré les cris des survenants qui n'étaient pas de l'intrigue, et l'on se sépara.

Cependant le Conseil des cinq cents se réunissait à son tour au Palais Bourbon. Il paraissait fort animé; ce qui venait de se passer aux Anciens n'était plus un mystère. Déjà on se pressait à la tribune; mais le président, Lucien Bonaparte, prit un papier des mains d'un messager d'État qui accourait au même moment, et il lut le décret qui transférait le corps législatif hors de Paris. La clôture fut prononcée au milieu d'une grande agitation.

Rien n'était fait encore. La faction jacobine avait depuis peu reformé un club, le *Manége*, ainsi nommé du lieu de ses séances. Elle veillait et s'agitait. Les douze municipalités de Paris, où s'était conservé un levain des passions de 93, offraient des points de ralliement et de résistance. Une partie de la garde nationale et de l'armée était très-attachée à la république; un appel pouvait lui être fait. On savait Augereau contraire au

(1) Nous trouvons la réflexion suivante dans un ouvrage aujourd'hui peu consulté : « Au milieu de cette agitation, de ce choc des passions, il n'y a réellement qu'une seule et grande conspiration, c'est celle du peuple français contre ses oppresseurs, contre des brouillons couverts de son sang, engraissés de ses deniers : conspiration sainte et vraiment nationale, à la tête de laquelle est Bonaparte ». Bail., *Histoire politique et morale des révolutions de France*.

mouvement. Bernadotte s'était offert, on l'assurait, pour arrêter Bonaparte, et le ministre de la guerre, Dubois-Crancé, homme d'exécution, n'avait demandé qu'un ordre « pour en faire justice », disait-il. Que ne pouvait-on pas faire sortir de ces fidélités, de ces jalousies de quelques généraux, de ces suprêmes ardeurs du jacobinisme ! Mais les conspirateurs ne manquaient pas de prévoyance. Fouché, ministre de la police, prit un arrêté qui suspendit les douze municipalités. On criait au *Manége;* Fouché y avait du monde à lui : Saliceti, qui feignait d'être l'ennemi de Bonaparte, assistait aux délibérations secrètes des plus hostiles des Cinq Cents ; ils ne pouvaient rien décider qu'on ne le sût tout aussitôt. Heureusement pour eux, ils ne décidèrent rien. Toutefois, il importait avant tout de dissoudre le Directoire, de qui pouvait partir l'initiative de la résistance et d'une action commune. Mais la conspiration était dans le Directoire lui-même. Sieyès et Roger-Ducos, l'un et l'autre du complot, donnèrent leur démission dans la journée. Restaient Barras, Gohier et Moulins, contraires au complot ; à eux trois, ils formaient la majorité et suffisaient à conserver le Directoire. Barras, homme énergique, il l'avait prouvé, mais efféminé et corrompu, le chef des *pourris*, comme disait Bonaparte, eut peur sinon du danger, du moins de l'action et de la lutte ; aux premières instances qui lui furent faites par Talleyrand et Bruix, il se démit de ses fonctions, et il alla se délasser sous le feuillage déjà jaunissant de sa belle résidence de Gros-Bois, près Paris. Gohier et Moulins eussent bien voulu ne pas céder ; mais ils s'étaient introduits dans le gouvernement pas un coup d'État ; la justice ne s'opposait pas à ce qu'ils en sortissent comme ils y étaient entrés, par un coup d'État ; ils refusèrent de se retirer ; on les retint prisonniers, sous bonne garde, au palais du Luxembourg. Ce fut le général Moreau, un des généraux sur lesquels le Directoire comptait le plus pour sa défense, qui se chargea de les garder.

Le Directoire dissous, les municipalités de Paris fermées, la faction jacobine réduite à faire en vain des motions, les deux Conseils ne pouvant plus s'assembler à Paris, la force publique placée dans une seule main : c'est là ce qu'on nomme la journée du 18 brumaire. Mais le dénoûment, qui fut incertain jusqu'au dernier moment, ne devait avoir lieu que le lendemain.

Le 19 brumaire (10 novembre), les Conseils transférés à Saint Cloud se réunirent, les Anciens dans la galerie du château, dite la *Galerie de Mars*, les Cinq Cents dans l'*Orangerie*. Bonaparte se tenait dans une salle voisine, avec Sieyès, Roger-Ducos et quelques affidés. Aux alentours du château on ne voyait que des troupes.

Les séances des deux Conseils s'ouvrirent simultanément à deux heures.

Aux Anciens, les membres tardivement convoqués la veille étaient tous accourus ; ils semblaient vouloir prendre une revanche. Ils demandaient des explications sur le décret de translation, sur tout ce qui s'était passé. Les conspirateurs avaient pour répondre à tout un décret tout prêt. Mais on ne pouvait rien proposer ; on criait, l'on ne s'entendait pas.

Aux Cinq Cents, le tumulte était plus menaçant. Dès le début un député avait demandé que l'assemblée prêtât serment de fidélité à la constitution : c'était prendre l'engagement de réagir contre le coup d'État à moitié accompli, et cette proposition, votée par acclamation, avait été suivie des cris les plus significatifs : *Point de dictature ! A bas les dictateurs ! Les baïonnettes ne nous effrayent pas ! La constitution ou la mort !*

Dans les deux assemblées, les esprits s'échauffèrent ainsi, deux heures durant, en toute liberté. Les conspirateurs firent en ce moment trois fautes énormes : la première, de laisser commencer des délibérations qui ne pouvaient que tourner contre eux ; la seconde, de laisser se continuer ces délibérations ; la troisième, la plus lourde, de commettre, pour en finir, le personnage principal de la situation. Sieyès avait proposé d'arrêter en masse les Conseils ; Bonaparte s'y était refusé, pensant que la peur suffirait et que chacun se soumettrait. Il s'était trompé. Au dernier moment on eût dit que les conspirateurs perdaient la tête.

Enfin, à quatre heures, il fut décidé que Bonaparte irait parler aux Conseils, et qu'il commencerait par les Anciens, bien que ceux-ci n'eussent pas l'initiative des résolutions : mais les adhérents au coup d'État s'y trouvaient en majorité, et l'on espérait avoir d'eux une démonstration favorable pour réduire l'opposition des Cinq Cents.

En se rendant à la Galerie de Mars, Bonaparte rencontra Augereau, qui allait et venait dans l'attente de l'événement, mécontent et curieux. « Te voilà dans de beaux draps ! » dit Augereau. — Bah ! répondit Bonaparte, c'était bien pis à Arcole. »

Devant les Anciens, Bonaparte, un peu troublé, protesta d'abord contre l'intention qu'on lui *prêtait* de prétendre à la dictature. C'était ridicule de parler ainsi contre l'évidence. Il retrouva bientôt sa supériorité à une interpellation qu'on lui adressa sur la constitution, qu'on l'accusait de violer ; Bonaparte dit que la constitution n'existait plus. Il était sincère, il fut éloquent. Mais cet avantage, il ne le garda pas, ayant eu le malheur, sur une autre interpellation qui vint l'interrompre, de parler de certaines propositions secrètes qui lui avaient été faites par Moulins et Barras. C'était trahir des confidences, tomber dans la dénonciation. Sentant qu'il faisait de nouveau fausse route et qu'il prenait un rôle odieux et sans dignité, il rentra dans la réalité de la situation ; il en appela à la force armée

qui l'accompagnait : c'était son meilleur argument. Toutefois, il finit comme il avait débuté, assez malencontreusement, par un de ces mots qui visent au sublime et passent tout à côté : « Que l'on songe, dit-il, que je marche accompagné du dieu de la fortune et du dieu de la guerre ! » En somme, l'allocution aux Anciens était manquée. Avait-elle fait peur, au moins? C'était douteux.

Bonaparte passa dans l'Orangerie avec son escorte de grenadiers, qui ne le quittait plus. Mais là, à peine eut-on vu apparaître à la porte le général et ses baïonnettes, qu'on ne poussa qu'un cri : « Des armes dans le temple des lois ! » On parlait ainsi dans ce temps. Tout aussitôt le général fut entouré d'un groupe de furieux qui le menaçaient et l'injuriaient. Lefebvre, craignant pour la vie de Bonaparte, accourut avec les grenadiers, le dégagea et l'enleva hors de la salle. L'assemblée ne s'en tint pas à cette démonstration; elle accueillit avec transport la proposition qui fut faite de mettre Bonaparte et ses adhérents hors la loi : c'était un arrêt de mort; d'autres mesures se proposaient en même temps : le retour du corps législatif à Paris, l'appel du général Bernadotte, ennemi du général Bonaparte et capable de diviser l'armée, etc. Ces propositions allaient évidemment être adoptées, lorsque Lucien, pour rendre le vote impossible, jeta sur la tribune les insignes de sa dignité, quitta son fauteuil, et laissa l'assemblée sans président. Au dehors, Lucien rencontra son frère au milieu des troupes, qui lui faisaient des protestations de dévouement. « Ils veulent le mettre hors la loi ! criait Lucien ! — Mettez-les hors de la salle », répliquait tout bas Sieyès. Il n'y avait pas un instant à perdre. Les troupes furent haranguées par Lucien, et appelées par lui au secours de la représentation nationale, qu'opprimait, disait-il, une minorité factieuse armée de poignards. Une colonne de grenadiers, commandée par Murat, entra dans la salle. Les députés voulurent parlementer. Un roulement de tambours étouffa leurs cris. Les grenadiers s'avancèrent, baïonnette en canne, au pas de charge, dans toute la largeur de la salle, refoulant les députés vers les fenêtres, qui à l'Orangerie de Saint-Cloud étaient peu élevées au-dessus du sol. Les députés gagnèrent la campagne, laissant çà et là leurs toques, leurs manteaux, leurs écharpes et tout le bizarre costume officiel qu'ils avaient par-dessus leurs habits de ville.

Des membres du Corps législatif, qui étaient dans la conspiration ou qui se soumirent à l'événement, membres peu nombreux dans le Conseil des cinq cents, plus nombreux dans celui des anciens, on composa un simulacre de nouveau corps législatif, lequel décréta, le 10 novembre (19 brumaire) à dix heures du soir : 1° la suppression du Directoire; 2° l'expulsion de soixante membres du Corps législatif; 3° la création d'un gouvernement provisoire, composé de trois consuls, Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte; 4° l'ajournement du Corps législatif à trois mois; 5° la création, par chaque Conseil, de deux commissions temporaires, chacune de vingt-cinq membres, chargées de réviser la constitution et de faire avec les consuls les lois et décrets nécessaires à la république; 6° la déclaration que Bonaparte, les généraux et les troupes avaient bien mérité de la patrie.

Le 18 brumaire était accompli. Bonaparte tenait enfin le gouvernement de la France. La nation l'apprit avec l'explosion d'une immense joie.

31. Le lendemain les consuls provisoires s'installaient au Luxembourg. « Qui présidera? dit Sieyès. — Ne voyez-vous pas que c'est le général? répondit Roger-Ducos. » On discuta, on toucha à tous les sujets. Bonaparte, sans beaucoup parler, posait les questions et concluait. Le soir, Sieyès dit aux personnes qui se réunissaient chez lui : « Messieurs, nous avons un maître: il sait tout, il peut tout, il veut tout. »

Bonaparte n'attendit pas que le nouveau gouvernement fût régulièrement institué pour faire face aux grandes difficultés de la situation. Pacifier les esprits, concilier les partis, n'en laisser subsister qu'un, celui du gouvernement, pourvoir à la pénurie extrême du trésor public, réveiller les ressources et l'activité, prendre une connaissance exacte de l'état de désordre dans lequel étaient tombées toutes les branches de l'administration, définir et arrêter les bases de la nouvelle organisation de la France, signifier à l'Europe, toujours coalisée, qu'elle avait désormais à faire à un pays désireux de la paix, mais en possession de toutes ses forces, ce furent là les buts divers simultanément poursuivis dès le lendemain du 18 brumaire. Une loi rendait responsables des mouvements des émigrés à l'extérieur leurs parents restés en France : cette loi fut rapportée, et Bonaparte se rendit au Temple pour délivrer lui-même les prisonniers détenus en vertu de cette loi, dite des otages. Des prêtres avaient été déportés à la Guyane, d'autres se trouvaient encore à l'île de Ré, ou s'étaient réfugiés à l'étranger; il y avait aussi les déportés du coup d'État du 18 fructidor : il fut publié que tous ces proscrits de la révolution étaient libres et qu'ils pouvaient rentrer dans leur patrie. Des émigrés jetés par un naufrage sur la côte de Calais étaient détenus en prison, et l'on s'intéressait beaucoup à leur sort : Bonaparte dit qu'il ne voulait pas être plus implacable que la tempête, et il les déclara libres, aux applaudissements de la France. Pie VI, enlevé de Rome par le Directoire, était venu s'éteindre à Valence, où ses restes demeuraient depuis six mois sans sépulture : Bonaparte les fit inhumer avec les honneurs dus au rang souverain (30 décembre). En même temps, il abrogea les lois qui privaient les nobles et les parents des émigrés des droits politiques et les excluaient des fonctions publiques; il raya de la liste des émigrés les révolu-

tionnaires, comme La Fayette, qui avaient appartenu aux anciennes assemblées, et il accorda une pension à la veuve de Bailly. Mais dès le premier jour un arrêté du nouveau gouvernement avait condamné à la prison, à l'exil, cinquante-six citoyens signalés pour leurs ardeurs démocratiques. On remarqua le contraste de cette rigueur contre les révolutionnaires à côté de la clémence dont on usait envers les hommes d'un autre parti, et l'on y vit une tendance de réaction vers l'ancien régime. On se trompait. C'était la révolution qui triomphait; sévère pour les intempérances des siens, elle se montrait pleine de mansuétude pour ceux dont elle allait consommer la défaite, et qu'elle entendait désarmer par son apparente douceur. Bonaparte ne trouva dans le trésor, pour tout numéraire, qu'une somme de 177,000 francs. Les armées étaient sans solde, les fonctionnaires sans traitement; depuis dix mois les employés des ministères n'avaient rien reçu. On avait aboli les contributions indirectes pour plaire aux villes; les campagnes, sur qui pesaient les contributions directes, supportaient presque seules tout le fardeau des dépenses publiques. Mais la perception des contributions directes était arriérée au point que les rôles mêmes n'en étaient pas faits; les administrations locales, pour ne pas déplaire, imposaient mal, imposaient peu, et surtout elles ne pressaient pas les recouvrements. L'immense ressource des biens nationaux avait été gaspillée. Le crédit public n'existait plus; il avait été détruit par les banqueroutes successives qui avaient signalé les finances de la révolution. Bonaparte, s'assistant d'un comptable de grande expérience qu'il avait découvert, Gaudin, apporta dans cette matière des finances une habileté de combinaison qui suffirait à elle seule à constituer devant l'histoire la puissance de son génie. Il frappa d'abord les imaginations en instituant la caisse d'amortissement et abolissant un emprunt forcé et progressif établi par le Directoire, signifiant par là que l'État avait des ressources, qu'il n'avait besoin de contraindre personne à lui en prêter et qu'il allait commencer à éteindre la dette publique. Mais du même coup il substituait à l'emprunt forcé aboli une taxe de 25 centimes par franc sur la contribution foncière: c'était une autre forme d'emprunt forcé, moins la promesse d'une restitution; mais l'opinion ne vit que l'abolition de l'odieuse mesure imaginée par une loi du 10 messidor. Bonaparte ne s'en tint pas là: pour faire les rôles des contributions directes, pour en activer la perception arriérée, il créa une agence spéciale chargée de suppléer les administrations locales qui ne fonctionnaient pas; et comme il lui fallait de l'argent sans plus de retard, une autre institution vint mettre tout d'abord à sa disposition les revenus qui n'existaient pas encore, mais qui allaient être perçus: ce fut l'institution des receveurs généraux, livrant des cautionnements et souscrivant des obligations immédiatement réalisables. La richesse de quelques particuliers vint ainsi en aide aux premiers besoins. Bonaparte demanda plus encore à la richesse privée: il convoqua les principaux capitalistes de Paris, et dans une de ces conversations auxquelles personne ne résistait, il les engagea à prendre confiance dans la situation, à faire preuve de civisme, de prévoyance, à se réunir pour offrir des facilités d'escompte, à relever le crédit commercial. La Banque de France sortit quelques jours après de cette association. Le soin d'élaborer les nouvelles institutions politiques de la France avait été laissé à Sieyès, grand théoricien de mécanique constitutionnelle. Mais Bonaparte se réservait de surveiller cette œuvre, et au besoin de la corriger au moment opportun. Une commission de jurisconsultes fut aussi chargée de préparer un projet de code civil. En attendant, Bonaparte semblait n'avoir d'attention que pour l'action même et l'exercice du gouvernement. Des officiers couraient aux armées, avec des instructions précises, pour tout voir, tout constater, faire prendre patience: au ministère de la guerre il n'y avait pas d'états de situation, et les généraux n'écrivaient plus. D'autres messagers, dits délégués des consuls, se rendaient, chargés de missions analogues, dans les départements; là tout s'agitait confusément dans le désordre, le malaise: avant tout il fallait connaître l'étendue du mal et les ressources possibles. La nouvelle constitution, terminée en décembre 1799, fut proposée dès le 14 de ce mois à l'acceptation du peuple français. Bonaparte avait hâte de changer et de faire confirmer l'origine de son pouvoir, surgi jusque-là d'une initiative nécessaire, mais sans droit. Dans cette constitution, Sieyès avait fait une position énorme pour un magistrat, doté de six millions de revenu, qui, sans diriger le gouvernement, devait le dominer; cette position, toute civile, était telle qu'un autre que le général Bonaparte pouvait seul l'occuper. Bonaparte comprit: il y avait là une ambition extrême à éconduire brusquement, pour éviter des dissensions, toujours dangereuses dans les circonstances incertaines encore et provisoires; c'est ce qu'il fit avec un mot d'une vulgarité terrible: « Qu'est-ce que cela? dit-il en parlant du *grand electeur* imaginé par Sieyès: l'ombre d'un roi, un roi fainéant, un cochon à l'engrais de quelques millions! » Sieyès, frappé dans son amour-propre d'auteur et dans son naïf orgueil de constituant, garda le silence, et rentra pour n'en plus sortir dans cette indifférence sceptique qui avait été son attitude sous le régime de la terreur. On le dédommagea avec une belle terre près de Paris et une bonne dotation: il aimait la richesse et le bien-être. La nouvelle constitution fut acceptée par 3,011,007 *oui*, contre 1,562 *non*. Jamais constitution révolutionnaire n'avait suscité un si grand nombre de votants et réuni une pareille majorité. La France acceptait le 18 brumaire, l'absolvait et le consacrait. Bona-

parte était premier consul pour dix ans, avec deux collègues qui n'avaient que voix consultative, Cambacérès second consul, Lebrun troisième consul. La proclamation du vote d'acceptation par le peuple français et l'installation du nouveau gouvernement inaugurèrent le nouveau siècle. Le premier consul quitta le palais du Luxembourg, et alla s'établir aux Tuileries, le 19 février 1800. Sur un des murs de cette antique résidence royale on lisait encore : « *Le* 10 *août le trône fut renversé; il ne se relèvera jamais.* »

VII.

Organisation et politique intérieure.

32. *Caractères des nouvelles institutions administratives : centralisation, puissance, régularité.* — 33. *Garanties de liberté : une loi civile certaine, une magistrature indépendante et inamovible.* — 34. *Maintien du divorce; gage donné à la révolution.* — 35. *La révolution réconciliée avec le catholicisme; le concordat.* — 36. *Nécessité de l'hérédité dans la constitution du pouvoir; l'empire.* — 37. *Le sacre.* — 38. *Constitution nationale de l'armée.* — *Institutions auxiliaires de la monarchie et de la liberté; la Légion d'honneur, la nouvelle noblesse, la Banque, l'université.* — 39. *Lutte de Napoléon contre les préjugés de ses contemporains. Contradictions entre ses maximes et ses procédés de gouvernement. Vices du temps. Conspirations. Police. Presse. Caractère moral de l'empire.*

Le nouveau gouvernement s'était dégagé des luttes et des crises de ce grand mouvement, devenu irrésistible, qui depuis dix ans agitait la France et l'Europe; il en avait été le sauveur à la fin de l'année 1795; il devait en rester l'organe et le régulateur : c'était là sa loi, sa mission, sa raison d'être et sa spéciale légitimité. Mais en France et en Europe il y avait une autre puissance que celle de la révolution. Tout n'était pas abus dans l'ancienne société; on y trouvait l'ordre social, où s'était formée la civilisation moderne. Or la révolution ne s'était pas bornée à réagir contre des abus : elle avait fait la guerre à cet ordre social lui-même; religion, essence de la souveraineté, droit, propriété, famille, elle avait tout mis en question; elle se disait la promotrice d'un nouveau mode de sociabilité humaine. L'ancienne société, ainsi menacée et attaquée, se défendait et résistait. C'était là l'autre puissance qui se partageait la France et l'Europe, et qui tenait en arrêt la révolution, au dedans par des conspirations incessantes, au dehors par des coalitions que rien ne semblait pouvoir épuiser. Il fallait mettre un terme à cet antagonisme qui rendait tout impossible. Les esprits extrêmes avaient proposé, les uns de supprimer la révolution, les autres de supprimer l'ancien régime. Les premiers avaient abouti à l'émigration, et faisaient cause commune avec les hostilités et les ambitions étrangères : leur triomphe ne pouvait plus être que l'humiliation et la destruction de la France. Les seconds avaient abouti à la terreur, et ils avaient succombé à l'excès et à l'horreur de leur principe. Ce n'était pas là des solutions. Sous peine de mort pour la France, il en fallait une autre : c'était une transaction entre l'ancien régime et la révolution; transaction, à la vérité, bien difficile, car des deux côtés les tendances se montraient inconciliables, difficile surtout parce qu'au fond on y rencontrait, dans l'incompatibilité même des choses, la nécessité de tromper réciproquement chacun des deux partis opposés, et de faire sortir, en somme, de cette commune illusion, ou l'ancien régime réformé et transformé, ou la révolution désormais régularisée et seule assurée d'un triomphe définitif. Que Napoléon ait entrepris une transaction, c'est ce qui n'est point douteux; qu'il ait réussi à l'opérer, c'est ce qu'affirment ses apologistes; qu'il ait seulement fait avorter la révolution, ou corrompu l'ancien régime, c'est ce que prétendent ses détracteurs. Mais ses détracteurs comme ses apologistes, tout en admettant qu'un des deux principes a été plus particulièrement favorisé, ne s'accordent pas sur la détermination de celui des deux principes rivaux auquel la préférence aurait été accordée. Nous n'entrerons pas à cet égard dans une discussion trop ardue, il y a plus, non encore susceptible d'être sûrement décidée; car aujourd'hui même, après soixante ans, on ne peut pas encore juger des virtualités de la politique instituée par Napoléon. Nous nous bornerons à laisser parler les faits.

On sera peut-être étonné, dans la partie qui va suivre, de voir s'interrompre l'ordre chronologique des narrations. L'ordre chronologique nous eût obligé à comprendre dans notre sujet toute l'histoire du consulat et de l'empire, et à laisser épars, dans le cours général des événements, les traits constitutifs de l'unique figure dont il nous appartienne de nous occuper ici.

32. On a dit de Napoléon qu'il a su seulement retrouver le despotisme administratif tel que l'ancienne monarchie l'avait laissé en tombant. La centralisation était faite en France depuis longtemps. Les franchises de lieux et de classes n'opposaient plus que des barrières apparentes ou nominales à l'action directe, unique, de la royauté. Les états généraux étaient indéfiniment ajournés, les états provinciaux suspendus, les parlements soumis, toutes assemblées délibérantes réduites au silence. La royauté n'avait plus que des conseils où tout se décidait en secret; des agents à sa nomination régissaient tout, n'ayant à répondre de leurs faits qu'envers les ministres de la royauté. Un pouvoir qui absorbait en lui toute initiative et toute direction, la nation exclue de toute participation à son gouvernement, des agents irresponsables : ce fut là, dit-on, tout le régime inventé par le consulat, avec cette aggravation qu'il y avait depuis 1789 de nouveaux principes, et que ces principes servirent seulement à masquer le despotisme installé à leur place : une déception de plus pour les esprits; le mensonge de la liberté

au-dessus de cette triste réalité de l'asservissement universel! Mais pour mettre quelque équité en cette appréciation, d'ailleurs excessive, il importe, avant tout, de remarquer que le consulat fut une dictature évoquée par les vœux ardents, les lassitudes, les épouvantes, l'instinct de conservation d'une société près de périr. Plus de finances, plus d'administration; l'armée désorganisée; des troubles au dedans, des défaites au dehors, et la présence d'une coalition européenne de plus en plus menaçante. Il n'y avait pas à délibérer. Il était nécessaire d'improviser un gouvernement, et nécessaire de l'improviser de telle sorte qu'il n'y eût à son action ni délai ni obstacle. Le consulat n'hésita pas : cette arme puissante de la centralisation que l'ancienne monarchie avait instituée, que la révolution avait exagérée tout en la détestant, et qui en 1800 semblait s'imposer d'elle-même aux choses et aux esprits, le consulat se hâta de la relever à son tour et de la remettre en vigueur (1). Seulement, et ce fut là le mérite trop souvent méconnu de cette époque de reconstruction, le consulat ne subit pas la nécessité de ce rétablissement précipité de la centralisation, sans réserver d'autres droits que les droits immédiats du salut public. Il eût pu laisser s'accumuler confusément entre ses mains toutes les prérogatives d'action, et par là s'arroger un despotisme d'autant plus certain qu'il fût resté indécis! au lieu de céder à cette vulgaire tentation de tous les pouvoirs usurpateurs, il prit à tâche dès les premiers jours d'introduire dans la centralisation, telle qu'il la rétablissait, les procédés et les garanties d'une organisation régulière et durable. Ainsi, la révolution avait livré l'administration départementale à des assemblées, croyant sauvegarder la liberté en mettant ensemble dans les mêmes corps l'action, la délibération et le contrôle; mais ces trois éléments essentiels ont chacun un esprit particulier, et demandent à s'exercer séparément; en réalité, l'action s'était trouvée infirmée par ce voisinage trop immédiat de la délibération et du contrôle. Plus habile, le consulat distingua ce qui ne pouvait se mêler sans s'annuler réciproquement; il confia l'action à des magistrats directement nommés par l'autorité centrale et chargés par elle de missions précises : ce fut l'institution des maires, des préfets et des sous-préfets. Mais à côté de chacun de ces magistrats, il plaça des conseils destinés à influer sur l'action, sans pouvoir ni la dominer, ni l'arrêter, ni s'emparer d'elle : ce furent les conseils municipaux, d'arrondissement, de préfecture, les conseils généraux de département, tour à tour chargés de représenter auprès des mandataires de l'autorité centrale les intérêts et les vœux des localités, d'offrir aux particuliers un recours contre les excès de l'action administrative, de juger cette action, de la modérer dans ses conflits avec les intérêts privés, enfin de l'éclairer par leurs délibérations (1). Le conseil d'État, conseil particulier du pouvoir central, s'éleva au sommet de ces corps délibérants et jugeants, pour les maintenir tous dans la règle et la liberté de leur mission. Par là, le nouveau système administratif réalisa une action très-prompte et très-rapide, mais qui, si expéditive qu'elle fût, ne put jamais être ni absolue ni arbitraire; il y eut en France l'unité et la puissance d'un seul gouvernement; il n'y eut pas, il ne put pas y avoir le despotisme proprement dit.

Signalons ici un détail important : Napoléon fit de la surveillance de l'administration dans ses rapports avec les finances de l'État l'objet spécial d'une haute institution. Pour donner à l'administration la probité, une de ces vertus les plus nécessaires, Napoléon fit exception à la règle qui ne permet pas d'introduire l'inamovibilité dans les fonctions administratives; la cour des comptes (2) fut composée de magistrats inamovibles, afin que rien ne pût les gêner dans l'indépendance souveraine de leur contrôle.

33. Cette régularité administrative ne fut pas l'unique garantie donnée par le consulat à la liberté. La liberté la plus importante, celle qui comprend l'ensemble des relations de la vie sociale, la liberté civile, tient encore et tient surtout à la certitude des lois et à l'indépendance des magistrats chargés de les appliquer. Le consulat s'efforça d'assurer cette double garantie. Sous l'ancienne monarchie, la loi était, sinon incertaine, du moins diverse et multiple, et par là elle variait beaucoup au gré des interprétations de la magistrature, qui avait ainsi à sa merci les droits, les devoirs, les propriétés et l'état des particuliers. La révolution avait réagi contre la magistrature trop souveraine des parlements et contre la diversité des précédentes lois coutumières. Mais la magistrature établie par elle était trop dépendante à son tour de l'autorité publique et des partis populaires; l'inconvénient d'une judicature arbitraire n'avait fait que se déplacer. Quant aux nouvelles lois civiles qui avaient été promises, les unes n'existaient pas encore, les autres, malheureusement existantes, avaient fait dans la famille une de ces ruines qui ne tardent pas à devenir irrépa-

(1) Un juge non suspect de partialité s'est ainsi exprimé : « Au moment où ce fait a eu lieu, il était nécessaire; un pouvoir unique et fortement constitué pouvait seul rétablir en France l'ordre social ». M. Guizot, à la chambre des députés, le 18 mars 1837, dans la discussion pour la réforme de la loi départementale et commmunale. — L'auteur *Des Idées napoléoniennes* a écrit : « La centralisation était alors le seul moyen de constituer la France, d'y établir un régime stable et d'en faire un tout compacte, capable tout à la fois de résister à l'Europe et de supporter plus tard la liberté. L'excès de centralisation sous l'empire ne doit pas être considéré comme un système définitif et arrêté, mais plutôt comme un moyen.... ». (*Des Idées napoléoniennes*, chap. III.)

(1) Loi du 28 pluviose an VIII (17 février 1800).

(2) La cour des comptes instituée par la loi du 16 septembre 1807, en remplacement de la commission de comptabilité chargée de la juridiction financière depuis la suppression, en 1791, des chambres de comptes, cours des aides et bureaux des finances.

rables pour la vie d'un peuple. Le consulat avait à corriger toutes ces erreurs ; mais ce qu'il importe bien de mentionner, c'est que pour le faire il eut à vaincre d'énormes oppositions. Chose étrange, le consulat, qui avait la liberté de prendre tout pouvoir, n'obtint que très-difficilement le pouvoir de garantir la liberté. La rédaction d'une loi civile complète faillit être arrêtée dès le premier jour ; elle fut pourtant menée à terme en 1804 (1). Ce bienfait était grand sans doute; on le dut entièrement à la volonté tenace d'un seul homme. Mais il y eut un autre bienfait, peut-être encore plus considérable, sans lequel l'avantage d'une loi civile certaine eût été illusoire ; nous voulons parler de l'institution d'une magistrature inamovible, et, par son inamovibilité, mise à l'abri des fluctuations de la politique et des influences de l'esprit de parti. Ce salutaire principe de l'inamovibilité, la révolution l'avait rejeté dès 1790, comme une entrave à son action despotique. Depuis, nul n'avait pu songer à le rétablir ; les sages eux-mêmes, Duport, Tronchet, etc., s'étaient prononcés contre lui. Pour le faire triompher, le consulat dut éviter d'entrer en discussion avec les idées en crédit ; il mit dans la constitution même proposée aux suffrages populaires qu'il y aurait une magistrature inamovible ; l'affaire se traita ainsi directement, par-dessus les assemblées, entre le premier consul et le peuple, qui acceptait tout de son nouveau gouvernement. L'inamovibilité de la magistrature s'imposa de la sorte par ce procédé de haute lutte. Et cette innovation, qui rendait à nos garanties sociales un de leurs principes les plus nécessaires, était d'autant plus remarquable qu'elle consistait en une véritable aliénation de souveraineté : pour constituer la liberté civile, le premier consul avait consenti à placer hors de ses mains une part de cette souveraineté qu'il semblait si jaloux d'avoir tout entière, et cette part de souveraineté était celle qui lui eût le mieux permis de pénétrer dans la vie des intérêts particuliers et de les dominer.

34. Le parti de la révolution ne voyait pas sans des craintes bien vives ce rétablissement d'un principe qu'il croyait entaché d'aristocratie ; mais il eut lieu de se rassurer en voyant triompher, et cette fois par le fait seul du premier consul, un autre principe auquel la révolution attachait une importance capitale. Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, les lois de la Législative et de la Convention venaient de porter de graves atteintes à la constitution de la famille. Ces lois en effet avaient à peu près supprimé l'autorité paternelle, interdit la faculté de tester, qui est le nerf de cette autorité, et fait du mariage, par la facilité et la fréquence des divorces, une sorte de conjonction fortuite qui laissait les enfants sans protection et sans légitimité. Le premier consul ne manqua pas de voir là pour la société une cause d'imminente dissolution, dont on ressentait déjà gravement les effets dans l'état des mœurs, et dès le mois de germinal an VIII, dans son empressement à porter remède au mal, il avait fait proposer une loi pour rétablir partiellement au moins la faculté de tester, et rendre par là quelque force à l'autorité paternelle. Cette loi, mal accueillie par le Tribunat, passa pourtant (1). Mais la fixation d'une quotité disponible n'impliquait encore qu'une insuffisante amélioration. C'est sur la question du divorce qu'on attendait le nouveau législateur ; cette question, que devait amener le cours des discussions pour la rédaction du Code civil, se présenta en 1801. Contre l'attente générale, on trouva le premier consul du côté du parti qui était pour le maintien du divorce. Ce parti, soutenu par la révolution, était évidemment en minorité, dans les tribunaux qui avaient fait des observations sur le projet du Code civil, dans le conseil d'État, où il fut surtout combattu par le principal rédacteur du Code civil, Portalis, dans le Tribunat lui-même, où il souleva les plus éloquentes protestations ; il prévalut pourtant ; le principe du divorce, tout en se réduisant à une application difficile et restreinte, resta dans la nouvelle loi civile, et il en fut ainsi parce que le premier consul le voulut, parce qu'il usa, pour vaincre la majorité, de toute l'influence de sa parole, de tout le prestige de son esprit, de tout l'ascendant de son autorité. On a cru dans le temps que le premier consul prenait dès lors des précautions pour l'éventualité d'un divorce, et cette supposition fut accréditée par les alarmes, peu dissimulées, de Joséphine, qui le soir, pendant la discussion de cette loi (2), demandait aux conseillers d'État ce que son mari avait dit dans la séance du jour. Quoi qu'il en soit des secrets mobiles de la pensée de l'homme qui disait de lui-même : « Je ne vis jamais que dans deux ans », la part prépondérante prise par lui au triomphe du principe du divorce était le gage le plus considérable qu'il pût donner à la révolution au milieu de ces reconstructions d'ancien régime par lesquelles il semblait le plus s'éloigner des novateurs. Nul autre principe ne descendait plus avant dans les conditions essen-

(1) La rédaction du Code civil, décrétée dès le 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799), commencée le 24 thermidor an VIII (12 août 1800), ne fut achevée que le 30 ventôse an XII (21 mars 1804). Elle s'était interrompue en janvier 1802. Il fallut un coup d'État législatif contre le tribunat pour la reprendre ; arrêté du 10 germinal an X (24 mars 1802). Nous ne donnons pas la date des autres codifications qui ont suivi la rédaction de la loi civile. Ces dates se retrouvent partout. Ce qui serait plus important, ce serait un jugement sur le mérite de ces divers recueils ; mais un pareil sujet nous obligerait à dépasser les limites de cette biographie.

(1) Loi du 4 germinal an VIII (25 mars 1800).

(2) Les discussions sur le divorce, commencées au conseil d'État dans les séances des 16, 20, 24, 26 vendémiaire an X (8, 12, 16, 18 octobre 1801), furent reprises l'année suivante, et ne se terminèrent que les 19, 23, 27, 28 ventôse an XI (8, 12, 16, 17 février 1803). Il n'y eut pas de discussion plus laborieuse.

tielles et vitales de l'ordre social; nul autre principe ne tendait à faire sortir plus définitivement la société française de l'ordre de civilisation institué par le catholicisme. Napoléon venait de demander à l'Église une réconciliation de la revolution et du catholicisme, et cette réconciliation, il l'avait obtenue et consacrée par un acte dont il va être bientôt question; mais l'adoption du divorce rompait le pacte à peine conclu. Le pape sentit le coup; lors du sacre, il protesta; ce fut le 1er article de ses réclamations. Il ne lui fut fait qu'une réponse évasive (1). La révolution revenait à elle-même, et reprenait seule le droit de faire la nouvelle société. Toutefois, on peut croire que Napoléon s'effraya lui-même dans sa pensée. Le statut organique de la famille impériale présenta cette prescription exceptionnelle, inattendue : « Le divorce est interdit aux membres de la maison impériale, de tout sexe et de tout âge (2). » Il y avait là un exemple donné d'en haut pour condamner la moralité inférieure de la loi civile, et comme une promesse d'élever un jour au même type de sainteté le mariage de tous les Français.

35. Napoléon, dont le génie répugnait à la révolution tout en l'accomplissant, se retrouvait plus à l'aise dans les questions où il s'agissait pour lui de reprendre et de concilier avec l'ordre nouveau les anciennes traditions de la France. Mais là il rencontrait les oppositions les plus obstinées, et c'est ce que l'on vit surtout lors du grand acte dont nous allons parler.

Un écrivain moderne a fait cette remarque : « De toutes les passions révolutionnaires, la première allumée et la dernière éteinte a été la passion irréligieuse (3). » Il serait plus exact de dire que la passion contre le catholicisme ne s'est jamais éteinte dans la révolution. La lutte commencée par la Constituante, qui supprima d'un coup tout l'état ecclésiastique en France, avait été continuée, avec des fureurs toujours croissantes, par la Législative et la Convention. Il y eut des brutalités effroyables; on en croirait à peine le récit. Sous le Directoire, qui parut avoir la mission spéciale d'extirper le catholicisme, l'hypocrisie et la ruse vinrent se joindre à la violence. Mais toute cette science et tous ces emportements de la persécution n'avaient pas abouti à réduire l'Église, et sa résistance était telle qu'elle tenait tout dans l'incertitude. Pour elle mourait l'invincible Vendée (4); pour elle s'agitait, au midi, une autre partie de la France, toujours inquiète et menaçante. Des hostilités partout sensibles et partout insaisissables enveloppaient la révolution dans sa marche, la mettaient hors d'elle-même, la condamnaient à vivre de lois d'exception, de coups d'État, des excès énervants de la dictature. Fallait-il poursuivre l'horrible duel? L'antagonisme devait-il être éternel? Un accord n'était-il pas possible entre le catholicisme et la révolution? Napoléon ne crut pas à cette impossibilité; il tenta la réconciliation; ce fut le concordat.

La foudre tombant au milieu de la France assemblée n'eût pas produit un plus grand étonnement. On était au mois de juin 1800. Paris retentissait encore des acclamations soulevées, après deux jours d'angoisses, par la nouvelle de la prodigieuse victoire de Marengo. Un prédicateur alors célèbre, l'abbé Fournier, en parlant de cette victoire, à l'église de Saint-Roch, avait dit, dans une sorte d'extase prophétique : « En ce moment, je vois un héros qui s'incline aux pieds des autels. O Dieu de miséricorde, le nouveau gouvernement de la France se réconcilie avec vous! » Il fut traité de fou et mis à Bicêtre (1). Mais à quelques jours de là les collègues du premier consul reçurent de lui une lettre datée de Milan, 20 prairial an VIII (18 juin 1800), et contenant ces mots : « Aujourd'hui, malgré ce qu'en pourront dire nos athées de Paris, je vais en grande cérémonie au *Te Deum* qu'on chante à la métropole de Milan ». On voulut tenir la lettre secrète. Elle s'ébruita. On apprit en outre que le lendemain du *Te Deum* le premier consul avait annoncé au cardinal Martiniana, évêque de Verceil, son intention de rétablir la religion catholique en France et d'entrer pour cela en négociation avec le saint-siége; à ce sujet, il avait dit à ses envoyés auprès du pape : « Traitez le pape comme s'il avait deux cent mille hommes sous les armes ». L'église constitutionnelle qu'il y avait alors en France tenait en ce moment un concile à Paris; il dut se séparer assez brusquement. Tous les partis jetèrent les hauts cris, même ceux qui tenaient à l'ancien régime et à l'émigration; ceux-ci craignaient de perdre l'appui des croyances religieuses qui, seules à peu près, leur avaient fourni jusque-là des combattants; et tous, jacobins emportés, révolutionnaires modérés, philosophes, royalistes, s'entendirent pour organiser une forte opposition contre le projet de concordat. Ils en eurent le temps; les négociations furent longues et pénibles; elles n'avaient pu commencer qu'en mars 1801; elles n'aboutirent qu'à partir de l'arrivée du cardinal Consalvi à

(1) Rapport sur les représentations faites par le pape; réponse à ces représentations. Voir pour ces pièces importantes, restées longtemps inédites, les pages 285 et suivantes du recueil intitulé : *Discours, rapports et travaux inédits de Portalis sur le Concordat de 1801*, in-8°; Paris, 1845. L'auteur de ce recueil met par erreur les *Réponse* et *rapport* susdits aux 21 et 30 ventôse an XII. C'est an XIII qu'il faut lire (février 1805).

(2) Article 7e du statut organique de la maison impériale, 30 mars 1806.

(3) Alexis de Tocqueville, *L'Ancien régime et la révolution*; Paris, in 8°, chap. I, p. 2, de l'édition de 1861.

(4) « La Vendée n'a point combattu sous l'étendard royal; son armée s'est proclamée *armée catholique*; elle s'est levée sous l'étendard de la foi. » (*Mémoires de Napoléon*, 2e édition, t. V, p. 179.)

(1) Portalis, *Travaux inédits sur le concordat*; préface, p. XLVIII. Thibaudeau raconte autrement cette arrestation de l'abbé Fournier (Voir *Consulat et Empire*, t. II, p. 183.)

Paris, le 20 juin de la même année. Enfin, moins d'un mois après, le concordat était signé, le 15 juillet 1801, et le premier consul le présenta lui-même au conseil d'État. Cette assemblée l'accueillit avec une froideur inusitée. Le corps législatif, pour marquer ses sentiments, porta à sa présidence Dupuis, le peu catholique auteur de l'*Origine des cultes ;* ayant à désigner un candidat pour le sénat, il proposa un coryphée de l'église constitutionnelle, l'abbé Grégoire. Le sénat nomma l'abbé Grégoire à une grande majorité. Quant au tribunat institué pour l'opposition, son mécontentement fut non moins expressif. Il avait aussi un candidat à proposer pour le sénat; il proposa Daunou, un ancien oratorien devenu un acrimonieux ennemi de l'Église catholique, et il désigna, plus tard, pour parler en son nom du concordat devant le corps législatif, Lucien, très-favorable au projet, mais aussi le protestant Jaucourt. Pendant ce temps on murmurait aux armées; les officiers généraux envoyaient des députations au premier consul. Jamais Napoléon n'eut davantage besoin de la fermeté de son caractère. La loi du 18 germinal an x (8 avril 1802), contenant le concordat et les articles organiques, fut enfin reçue, et même par d'assez belles majorités. Toutefois, on peut le dire, Napoléon n'avait obtenu que l'acquiescement de l'obéissance forcée. Mais, en dehors des assemblées et du personnel des partis, il y eut des dédommagements pour le premier consul. Il avait dit quelques jours auparavant à un général chargé de lui faire des représentations au nom de l'armée : « Le rétablissement du culte me donnera le cœur du peuple ». Il ne s'était pas trompé. On ne saurait dire la joie qui éclata dans toute la France quand on y eut la certitude que les factions hostiles aux croyances avaient pu être vaincues. Aux sentiments de confiance et d'admiration que le premier consul inspirait, il s'en mêla d'autres désormais, de respect, de reconnaissance et d'amour. La souveraineté commença dès lors seulement à s'établir en sa personne. Quant à ces assemblées qui se montraient si rebelles aux nécessités de leur temps, elles ne savaient même pas comprendre les réserves et les précautions dont le gouvernement accompagnait le rétablissement du culte, réserves et précautions telles qu'elles portèrent la désolation à Rome et qu'elles devaient rassurer à Paris les susceptibilités les plus ombrageuses. Mais l'hostilité religieuse aveuglait les assemblées; et par leur opposition à l'acte du concordat elles achevèrent elles-mêmes de perdre le peu de crédit qu'elles conservaient encore sur l'esprit du peuple; la nation ne se sentait pas représentée par ces assemblées, qui semblaient prendre à tâche de contrarier ses vœux; elle ne trouvait sa véritable représentation que dans un homme; les formes et les garanties de la liberté parlementaire tombèrent de plus en plus dans le mépris public, et tout se disposa pour que le nouveau pouvoir qui s'élevait n'eût point d'autre règle que la raison d'un seul homme.

36. Deux causes précipitèrent l'établissement de l'hérédité. La première, ce fut la centralisation administrative. Quand dans un grand pays il n'y a pas une institution qui fonctionne par elle-même, quand toutes elles se rattachent à un centre duquel seulement elles reçoivent l'impulsion et la règle, quand l'ordre, l'action et pour ainsi dire la vie de tout un peuple dépendent d'un moteur unique, universel, une nécessité ne manque pas de se faire sentir tôt ou tard : c'est qu'il est impossible de laisser l'éventualité d'une interruption à ce point central d'où partent incessamment l'initiative, la direction, le contrôle, la garantie, la sûreté; c'est qu'il est impossible de soumettre aux chances, aux intermittences d'un renouvellement électif ce moteur universel, qui ne peut s'arrêter sans que tout ne s'arrête. Le besoin d'une administration promptement active, l'entraînement des habitudes, les inclinations dictatoriales propres à la révolution, tout avait brusquement déterminé, après le 18 brumaire, le rétablissement de l'ancienne centralisation administrative; sans le vouloir, sans le savoir peut-être, on avait par là décrété l'impossibilité de la république ou du système électif. L'orgueil du temps tendait à un tout autre résultat, et pour ne pas subir une pareille déconvenue, il était prêt à lutter contre la force des choses; mais ce qui ne devait pas laisser cette lutte longtemps indécise, c'est la prépondérance qui depuis l'abolition du servage est assurée en France à la population des campagnes sur celle des villes. Ce fut la seconde cause de l'établissement de l'hérédité. En effet, les agglomérations urbaines se prêtent aisément aux rapides communications qui sont nécessaires pour l'exercice du système électif; de là la nécessaire tendance des villes vers la république. Mais les informations sur les choses et les hommes se répandent tard dans les campagnes; on y peut malaisément se réunir, discuter, agir avec ensemble; les conditions du système électif y sont presque impraticables; et comme les campagnes ont un vague sentiment de cette infériorité sociale, qu'elles ont de plus, moins vaguement, le sentiment que le système électif les soumet à la prépondérance des villes, prépondérance contre laquelle elles n'ont jamais cessé de réagir, il s'ensuit qu'elles ont toujours conspiré pour ne pas tenir des villes ce maître dont elles ne sauraient se passer et qu'elles-mêmes ne sauraient faire à tout propos. Ce sont les campagnes, incapables de se gouverner elles-mêmes, qui ont toujours tout poussé en France vers la monarchie héréditaire. Elles venaient de s'affranchir des dernières entraves du régime féodal; elles tenaient par là grandement à la révolution; mais la domination des bourgeois des villes eût été pour elles plus odieuse encore que celle des anciens seigneurs, presque tous cam-

pagnards. Le premier consul avait par ses préfets l'œil, l'oreille et la main près du cœur de cette population qui forme plus des trois quarts de la population totale de la France; il n'ignorait rien de ce qui se passait en elle; il savait que dans les campagnes, d'ailleurs satisfaites des réformes nouvelles, deux immenses inquiétudes les rendaient incertaines et pouvaient à un moment donné les soustraire à la cause de la révolution : la première, c'était l'interruption du culte catholique; la seconde, la condition précaire du pouvoir suprême, qui, décennal, viager, électif, demeurait à la merci des troubles et des arrogances des villes. Le concordat avait apaisé la première inquiétude; restait la seconde. Le génie clairvoyant de Napoléon ne se faisait illusion sur aucune nécessité et savait toutes les affronter. Il fallait ou rendre tôt ou tard la France à l'ancienne royauté alors soutenue par un grand parti, ou léguer la France à une interminable succession de Césars anarchiques et despotiques, ou oser imposer une royauté d'origine révolutionnaire à cette génération dont les chefs venaient de tuer un roi et pendant quelque temps avaient fait solennellement chaque année le serment de haine à la royauté. Il opta pour ce dernier parti au nom même des nécessités et pour le salut de la révolution. Des conspirations, des attentats dirigés contre la vie du premier consul furent les occasions de ce grand changement. L'instinct de conservation de la France s'était ému. On avait peur désormais d'un ordre de choses qui tenait à la vie d'un seul homme; on en voulait un autre où, cet homme supprimé, tout ne rentrât pas dans l'incertitude. Après la signature de la paix d'Amiens (1), on essaya du consulat à vie avec droit pour le premier consul de désigner lui-même son successeur (2). On ne s'arrêta pas là après une autre conspiration, plus menaçante encore que celle dont la machine infernale fut le signal, la conspiration où l'on vit intervenir les noms illustres de Moreau, du duc d'Enghien, de Pichegru, de Polignac (3), etc. L'empire héréditaire fut proclamé. Le Tribunat l'avait demandé comme il avait demandé le consulat à vie. Un seul des demeurants de la république osa protester hautement, ce fut Carnot. Il y eut d'autres protestations; mais elles restèrent presque toutes au fond des cœurs.

(1) Le 25 mars 1802 (4 germinal an X).

(2) Sénatus-consulte du 14 thermidor an X (2 août 1802), suivi du sénatus-consulte organique du 16 thermidor an X (4 août 1802), qui concentra tous les pouvoirs entre les mains du premier consul. Le sénatus-consulte du 14 thermidor an X fut rendu en conséquence de la question posée au peuple sur le consulat à vie, par l'arrêté du 20 floréal an X (10 mai 1802). Il fut constaté que sur 3 577,259 votants qui se pressèrent autour des registres communaux, 3,564,185 furent pour le consulat à vie.

(3) Conspiration découverte au public par un rapport du grand juge du 27 pluviose an XII (17 février 1804); deux jours auparavant Moreau avait été arrêté. Cette grande affaire, qui occupa la France et toute l'Europe, ne fut pas même terminée après le jugement des principaux conspirateurs, le 22 prairial an XII (11 juin 1804).

En recevant à Saint-Cloud la proclamation de ce grand changement, Napoléon dit au sénat qui vint en masse la lui apporter, le 28 floréal an XII, 18 mai 1804 : « Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur. J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation. Je soumets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environne ma famille. Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation (1). »

37. Mais il ne suffisait pas d'avoir décrété la monarchie héréditaire; cet ordre politique tient à un ensemble de conditions sans lesquelles il n'est pas, quoi qu'on puisse mettre dans les proclamations officielles.

Ainsi, qu'il nous soit permis de l'indiquer tout en nous tenant sur la lisière d'une pareille métaphysique, la monarchie héréditaire ne se passe pas d'un caractère en quelque sorte surhumain. Elle n'est pas une délégation de la souveraineté populaire, une délégation, toujours révocable, excluant essentiellement l'idée de perpétuité et partant d'hérédité; elle n'est pas une aliénation de la souveraineté populaire et une incarnation de cette souveraineté dans une famille en particulier, car cette monstruosité métaphorique d'un droit supérieur qui s'aliène pour s'incarner n'a aucun sens devant la raison : elle est, il faut bien le reconnaître, la démission, et, pour mieux dire, la négation même de la souveraineté populaire, l'affirmation de l'état de minorité des multitudes. La souveraineté est nécessaire aux hommes; mais elle n'est pas en eux, et ils ne sauraient la créer; elle se trouve dans certaines familles désignées par des circonstances extraordinaires; et quand ces familles se produisent, on dirait qu'elles portent en elles comme les témoignages d'une mission spéciale pour le gouvernement et comme les signes d'une nature supérieure à celle de toutes les autres familles. Les peuples ne font pas les races royales; ils les constatent seulement, sans qu'ils puissent ne pas s'y soumettre : l'anarchie et la dissolution du corps social seraient pour eux la peine de cette résistance et de cette rébellion. Mais l'ordre monarchique serait la plus absurde des iniquités s'il consistait tout entier en cette hautaine et mystique affirmation du droit de certaines races privilégiées pour le gouvernement.

(1) L'empire héréditaire, demandé le 6 germinal an XII par le sénat (27 mars 1804), proposé par le tribunat, le 13 floréal an XII (3 mai 1804), proclamé par le sénat le 28 floréal an XII (18 mai 1804), fut à la suite du même sénatus-consulte soumis aux suffrages du peuple, qui l'adopta par 3,572,329 voix. Il n'y eut contre l'empire que 2,569 suffrages négatifs. Ce dernier résultat du vote populaire ne put être proclamé que le 15 brumaire an XIII (6 novembre 1804), et il fut porté à l'empereur, le 10 frimaire an XIII (1er décembre 1804), la veille de la cérémonie du sacre.

Ce n'est pas en remontant jusqu'à la divinité que les hommes rencontrent la tyrannie et l'abjection; par cela même qu'il procède de Dieu, le droit des races royales ne saurait sans se démentir, et partant sans cesser d'être, s'exercer autrement que selon la volonté de Dieu. Il n'appartenait qu'à l'antiquité païenne de faire aboutir l'ordre monarchique au droit absolu des races privilégiées sur le reste des hommes : *humanum paucis vivit genus.;* mais dans la logique de la civilisation chrétienne, le dogme politique de la monarchie héréditaire avait une tout autre conclusion; c'est que la miséricorde de Dieu ne pouvait donner des maîtres aux nations que pour subvenir à leur incapacité de se gouverner par elles-mêmes, que pour les relever de cette incapacité et les restituer de plus en plus à leur liberté naturelle. Le droit divin ne devait subalterniser le droit humain que pour s'allier à lui, lui venir en aide, l'assurer et le garantir. Il arrivait ainsi que dans la théorie le dogme politique de la monarchie héréditaire consistait en une combinaison de l'autorité et de la liberté : l'autorité y demeurait, il est vrai, incommunicable, certaine, fixe, incontestée dans le droit divin d'une race royale; mais il n'y avait pas de race royale proprement dite, de droit divin et d'autorité sans des institutions tendant incessamment à l'observation de la justice, au maintien, au progrès de la liberté; la liberté n'était pas seulement le but de cette divinisation du pouvoir, elle en était le signe et la condition.

Napoléon n'entreprit rien moins que de rétablir cet idéal de la royauté, oblitéré depuis un siècle. Ce fut un des plus grands spectacles de l'histoire que cette lutte d'un homme seul contre son temps. Tout lui faisait obstacle, les abus du précédent régime monarchique, les réactions effervescentes encore des passions révolutionnaires, l'ignorance générale, dans laquelle on était tombé, des conditions de l'autorité et de celles de la liberté. Il parlait, et on ne le comprenait pas. La servilité même ne savait quel langage emprunter pour l'approuver. Pas un écrivain, pas un orateur qui ne s'inspirât d'une philosophie dont les préceptes étaient la théorie même du désordre. Et cette philosophie se trouvait en possession de toutes les intelligences. Napoléon, qui était un incomparable métaphysicien, maudit dès lors dans son impatience la métaphysique et l'idéologie. Chose étrange! Des principes que Napoléon s'est proposé de réédifier dans l'ordre politique, celui pour lequel il a rencontré le plus de difficultés, c'est la liberté; l'autorité, il a pu la réédifier presque complétement; mais la liberté n'a point pu se relever sous sa main. C'est par là, on peut le dire, que son œuvre est demeurée imparfaite et inachevée. Le système administratif de Napoléon a pu entrer dans la vie nationale de la France et y rester nonobstant les changements de régimes et de dynasties; mais ses institutions en faveur de la liberté n'y sont pas toutes restées, et il n'est pas même certain que les générations suivantes en aient pu jusqu'ici retrouver la notion, échappée à l'inintelligence des contemporains.

Après la proclamation de l'empire, Napoléon osa réclamer pour son pouvoir une autre confirmation que celle qu'il tirait de l'approbation des grands corps de l'État, du vote et de l'assentiment du peuple et des armées : il voulut que son pouvoir s'élevât au-dessus des variations de la volonté humaine, qu'il existât au nom d'un droit supérieur à cette volonté, qu'il apparût et qu'il fût reconnu en sa personne comme une émanation immédiate et visible de la Providence divine (1). On raconte que lors de l'avénement de Louis XVI on hésita dans le conseil à décider qu'on aurait encore recours à la cérémonie du sacre (2). La piété de Louis XVI avait failli reculer devant les idées de la révolution. Mais l'homme sorti du triomphe même de ces idées ne craignit pas de se montrer plus résolûment religieux que le dernier descendant des rois très-chrétiens; Napoléon proposa au pape Pie VII de reprendre les choses au point où elles en étaient, au huitième siècle, entre Charlemagne et Léon III; il lui demanda de venir consacrer à Paris le nouvel empire. Cet événement, le plus inattendu de l'histoire moderne, eut lieu le 2 décembre 1804 (3). Le sacre, rétablissement du droit divin dans la souveraineté, fut une innovation plus radicale et plus profonde que ne l'avait été le concordat. Il y eut des étonnements immenses, plus d'un secret mécontentement, mais en somme une générale soumission. La masse du peuple sembla presque heureuse d'abdiquer entre les mains d'un nouvel élu du Seigneur, qui était le sien aussi, cette souveraineté nominale dont on l'avait flattée jusque-là. Au reste, il ne paraît pas que Napoléon, en courbant devant le sacre de sa dynastie ses contemporains sectateurs du droit exclusif de la raison humaine, ait dépassé la mesure de ce qu'il pouvait attendre de leur servilité. A quelque temps de là il fut proposé au Tribunat de consacrer à la garde de l'épée que Napoléon portait à Austerlitz un temple et un chapitre de hauts dignitaires ecclésiastiques (4). Napoléon ne voulut pas de cette idolâtrie.

38. L'autorité avait pu se reconstituer sur sa base antique du droit divin. Mais il fut plus difficile de rétablir le droit humain de la liberté, sans lequel l'autorité ne saurait que dégénérer en un dégradant despotisme.

(1) On lisait dans le catéchisme ordonné pour tout l'empire par le décret du 4 avril 1806 . « .... Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, *l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même...* »

(2) M. Crétineau-Joly, *L'Église romaine en face de la révolution*, 2e édition; Paris, 1860 (t. Ier, p. 62).

(3) 11 frimaire an XIII.

(4) Vers février 1806. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome V, p. 322.

évolution avait eu pour effet : 1° d'exa-
a puissance de l'État, 2° d'enlever à l'in-
les garanties qu'il avait contre l'omnipo-
e l'État. On en était arrivé là par la force
uses d'abord, en outre par suite d'une er-
ommune au sujet de la liberté. Dans les
nes institutions de la France, il y en avait
irs qui limitaient la royauté et faisaient
e à ses excès de pouvoir; mais comme
onsacraient aussi des inégalités, car le pri-
avait été la forme du droit au moyen
i les détruisit toutes du même coup; il
uva ainsi que la puissance publique se
a des entraves qui l'avaient jusque-là ar-
t modérée; et ce qui empêcha de voir
subit affranchissement du pouvoir l'avé-
du despotisme, c'est une notion erronée
nditions de la liberté : on pensa que le
sme était impossible dans un ordre de
où tous allaient participer à l'exercice de
eraineté. Mais les multitudes non orga-
n'ont jamais eu, en fait de liberté, que le
le se donner des maîtres et d'en changer,
ouvoir s'en passer. Quand le gouverne-
est seul à tout faire et à tout pouvoir dans
il n'y a qu'une manière d'être libre : c'est
e gouvernement ou de s'en emparer. De là
santes alternatives d'anarchie et de des-
e, ou plutôt un despotisme continu et trou-
se forme des partis, et chaque parti
l tour à tour à la dictature. La révolution
na en vain à maintenir dans ses proclama-
a promesse des libertés politiques; ces li-
ne pouvaient sortir de la lettre des lois
ur tout mettre en conflit; après quelques
elles n'en sortirent plus; elles étaient fa-
nt condamnées à un perpétuel interdit.
que la liberté politique, si légitime, si
nsable à la dignité humaine, à la vitalité
dre, au progrès de la civilisation, ne soit
ermittente, impraticable, plus dangereuse
e, il est nécessaire que le gouvernement
point seul dans l'État à tout régir, qu'il
n quelque sorte au-dessous de lui d'au-
uvernements solidement établis et presque
ndants, des corps intermédiaires et auxi-
des associations particulières appropriées
ue catégorie principale d'activité, en un
ie toutes les forces constitutives de la so-
oient elles-mêmes en puissance et préa-
nt organisées.

oléon n'était point tenté de se donner
on œuvre la collaboration de la liberté;
savait qu'on ne fonde rien sans elle. Il
venait de la rendre possible dans un pro-
venir. Il répugnait d'ailleurs à cette âme
euse de grandeur et de gloire de n'être
compte de la révolution que l'agent de
itude de tout un peuple. (1) Il y a d'ailleurs un témoignage bien irrécusable de la volonté réellement libérale de Napoléon. Il lui eût été facile de constituer l'armée de telle sorte qu'elle devînt entre ses mains un instrument approprié à des desseins d'asservissement. La conscription pesait beaucoup à la nation; il eût été populaire de la supprimer. D'après les précédents de l'ancien régime, on pouvait, au lieu de lever chaque année des conscrits, recourir aux enrôlements volontaires, prendre à la solde de la France des régiments étrangers, retenir les soldats sous le drapeau toute leur vie, créer pour l'entretien des troupes une caisse indépendante du vote annuel de l'impôt, multiplier ainsi les moyens de faire de l'armée un corps séparé de la nation et tout entier à la dévotion du pouvoir. C'est alors que la France eût connu le despotisme! Mais un pareil projet n'a jamais occupé le premier consul et l'empereur; bien loin de là, Napoléon a toujours veillé sévèrement à maintenir l'armée dans cette condition qui ne la fait sortir de la nation que pour y rentrer sans cesse. Il prit à tâche de consolider et de perfectionner les lois de la révolution qui tendaient à prévenir l'immense danger d'une force militaire formée en dehors de l'esprit national. L'armée eût pu être un instrument de servitude; elle fut la démocratie elle-même en puissance. C'est à Napoléon que la France doit cette haute garantie de liberté. Il voulut faire plus contre l'éventualité de la prépondérance militaire; il songea, comme il le disait souvent, à *fonder l'ordre civil*, à *organiser la nation* (1), suivant une autre de ses expressions; en d'autres termes, il entreprit de constituer un ordre nouveau qui devait offrir les avantages de l'aristocratie, c'est-à-dire des conditions spéciales de discipline et d'indépendance pour les diverses classes d'individus, mais qui en même temps ne devait pas avoir les inconvénients de cette forme politique, c'est-à-dire l'esprit d'exclusion et l'inégalité de droit, et qui par là ne fût pas incompatible avec la révolution. Tel fut le but de diverses institutions qui ne se placent pas chronologiquement dans une seule période de législation, car Napoléon est revenu plusieurs fois à la charge pour cette partie si importante de son œuvre, mais qu'il est logique de réunir ici, car elles procèdent de la même conception; nous voulons parler d'abord de la Légion d'honneur et de la nouvelle noblesse héréditaire.

Dans le plan primitif des idées de Napoléon, la Légion d'honneur était une sorte de ségrégation, par laquelle tous ceux que signalaient des qualités morales d'un certain éclat se séparaient de la multitude, et formaient un

npoléon écrivait, un jour, confidentiellement à
istre de la police Fouché : « J'ai longtemps cal-
eille pour parvenir à rétablir l'édifice social; aujourd'hui je suis obligé de veiller pour maintenir la liberté publique; je n'entends pas que les Français deviennent des serfs ... » Lettre à Fouché; en date de Munich, 15 janvier 1806.

(1) « L'idée prédominante qui a présidé à tous les établissements de l'empereur à l'intérieur est le désir de fonder un ordre civil. » (*Idées napoléoniennes*, chap. III.)

Paris, le 20 juin de la même année. Enfin, moins d'un mois après, le concordat était signé, le 15 juillet 1801, et le premier consul le présenta lui-même au conseil d'État. Cette assemblée l'accueillit avec une froideur inusitée. Le corps législatif, pour marquer ses sentiments, porta à sa présidence Dupuis, le peu catholique auteur de l'*Origine des cultes;* ayant à désigner un candidat pour le sénat, il proposa un coryphée de l'église constitutionnelle, l'abbé Grégoire. Le sénat nomma l'abbé Grégoire à une grande majorité. Quant au tribunat institué pour l'opposition, son mécontentement fut non moins expressif. Il avait aussi un candidat à proposer pour le sénat; il proposa Daunou, un ancien oratorien devenu un acrimonieux ennemi de l'Église catholique, et il désigna, plus tard, pour parler en son nom du concordat devant le corps législatif, Lucien, très-favorable au projet, mais aussi le protestant Jaucourt. Pendant ce temps on murmurait aux armées; les officiers généraux envoyaient des députations au premier consul. Jamais Napoléon n'eut davantage besoin de la fermeté de son caractère. La loi du 18 germinal an x (8 avril 1802), contenant le concordat et les articles organiques, fut enfin reçue, et même par d'assez belles majorités. Toutefois, on peut le dire, Napoléon n'avait obtenu que l'acquiescement de l'obéissance forcée. Mais, en dehors des assemblées et du personnel des partis, il y eut des dédommagements pour le premier consul. Il avait dit quelques jours auparavant à un général chargé de lui faire des représentations au nom de l'armée : « Le rétablissement du culte me donnera le cœur du peuple ». Il ne s'était pas trompé. On ne saurait dire la joie qui éclata dans toute la France quand on y eut la certitude que les factions hostiles aux croyances avaient pu être vaincues. Aux sentiments de confiance et d'admiration que le premier consul inspirait, il s'en mêla d'autres désormais, de respect, de reconnaissance et d'amour. La souveraineté commença dès lors seulement à s'établir en sa personne. Quant à ces assemblées qui se montraient si rebelles aux nécessités de leur temps, elles ne savaient même pas comprendre les réserves et les précautions dont le gouvernement accompagnait le rétablissement du culte, réserves et précautions telles qu'elles portèrent la désolation à Rome et qu'elles devaient rassurer à Paris les susceptibilités les plus ombrageuses. Mais l'hostilité religieuse aveuglait les assemblées; et par leur opposition à l acte du concordat elles achevèrent elles-mêmes de perdre le peu de crédit qu'elles conservaient encore sur l'esprit du peuple; la nation ne se sentait pas représentée par ces assemblées, qui semblaient prendre à tâche de contrarier ses vœux; elle ne trouvait sa véritable représentation que dans un homme; les formes et les garanties de la liberté parlementaire tombèrent de plus en plus dans le mépris public, et tout se disposa pour que le nouveau pouvoir qui s'élevait n'eût point d'autre règle que la raison d'un seul homme.

36. Deux causes précipitèrent l'établissement de l'hérédité. La première, ce fut la centralisation administrative. Quand dans un grand pays il n'y a pas une institution qui fonctionne par elle-même, quand toutes elles se rattachent à un centre duquel seulement elles reçoivent l'impulsion et la règle, quand l'ordre, l'action et pour ainsi dire la vie de tout un peuple dépendent d'un moteur unique, universel, une nécessité ne manque pas de se faire sentir tôt ou tard : c'est qu'il est impossible de laisser l'éventualité d'une interruption à ce point central d'où partent incessamment l'initiative, la direction, le contrôle, la garantie, la sûreté; c'est qu'il est impossible de soumettre aux chances, aux intermittences d'un renouvellement électif ce moteur universel, qui ne peut s'arrêter sans que tout ne s'arrête. Le besoin d'une administration promptement active, l'entraînement des habitudes, les inclinations dictatoriales propres à la révolution, tout avait brusquement déterminé, après le 18 brumaire, le rétablissement de l'ancienne centralisation administrative; sans le vouloir, sans le savoir peut-être, on avait par là décrété l'impossibilité de la république ou du système électif. L'orgueil du temps tendait à un tout autre résultat, et pour ne pas subir une pareille déconvenue, il était prêt à lutter contre la force des choses; mais ce qui ne devait pas laisser cette lutte longtemps indécise, c'est la prépondérance qui depuis l'abolition du servage est assurée en France à la population des campagnes sur celle des villes. Ce fut la seconde cause de l'établissement de l'hérédité. En effet, les agglomérations urbaines se prêtent aisément aux rapides communications qui sont nécessaires pour l'exercice du système électif; de là la nécessaire tendance des villes vers la république. Mais les informations sur les choses et les hommes se répandent tard dans les campagnes; on y peut malaisément se réunir, discuter, agir avec ensemble; les conditions du système électif y sont presque impraticables; et comme les campagnes ont un vague sentiment de cette infériorité sociale, qu'elles ont de plus, moins vaguement, le sentiment que le système électif les soumet à la prépondérance des villes, prépondérance contre laquelle elles n'ont jamais cessé de réagir, il s'ensuit qu'elles ont toujours conspiré pour ne pas tenir des villes ce maître dont elles ne sauraient se passer et qu'elles-mêmes ne sauraient faire à tout propos. Ce sont les campagnes, incapables de se gouverner elles-mêmes, qui ont toujours tout poussé en France vers la monarchie héréditaire. Elles venaient de s'affranchir des dernières entraves du régime féodal; elles tenaient par là grandement à la révolution; mais la domination des bourgeois des villes eût été pour elles plus odieuse encore que celle des anciens seigneurs, presque tous cam-

pagnards. Le premier consul avait par ses préfets l'œil, l'oreille et la main près du cœur de cette population qui forme plus des trois quarts de la population totale de la France; il n'ignorait rien de ce qui se passait en elle; il savait que dans les campagnes, d'ailleurs satisfaites des réformes nouvelles, deux immenses inquiétudes les rendaient incertaines et pouvaient à un moment donné les soustraire à la cause de la révolution : la première, c'était l'interruption du culte catholique; la seconde, la condition précaire du pouvoir suprême, qui, décennal, viager, électif, demeurait à la merci des troubles et des arrogances des villes. Le concordat avait apaisé la première inquiétude; restait la seconde. Le génie clairvoyant de Napoléon ne se faisait illusion sur aucune nécessité et savait toutes les affronter. Il fallait ou rendre tôt ou tard la France à l'ancienne royauté alors soutenue par un grand parti, ou léguer la France à une interminable succession de Césars anarchiques et despotiques, ou oser imposer une royauté d'origine révolutionnaire à cette génération dont les chefs venaient de tuer un roi et pendant quelque temps avaient fait solennellement chaque année le serment de haine à la royauté. Il opta pour ce dernier parti au nom même des nécessités et pour le salut de la révolution. Des conspirations, des attentats dirigés contre la vie du premier consul furent les occasions de ce grand changement. L'instinct de conservation de la France s'était ému. On avait peur désormais d'un ordre de choses qui tenait à la vie d'un seul homme; on en voulait un autre où, cet homme supprimé, tout ne rentrât pas dans l'incertitude. Après la signature de la paix d'Amiens (1), on essaya du consulat à vie avec droit pour le premier consul de désigner lui-même son successeur (2). On ne s'arrêta pas là après une autre conspiration, plus menaçante encore que celle dont la machine infernale fut le signal, la conspiration où l'on vit intervenir les noms illustres de Moreau, du duc d'Enghien, de Pichegru, de Polignac (3), etc. L'empire héréditaire fut proclamé. Le Tribunat l'avait demandé comme il avait demandé le consulat à vie. Un seul des demeurants de la république osa protester hautement, ce fut Carnot. Il y eut d'autres protestations; mais elles restèrent presque toutes au fond des cœurs.

(1) Le 25 mars 1802 (4 germinal an X).

(2) Senatus-consulte du 14 thermidor an X (2 août 1802), suivi du sénatus-consulte organique du 16 thermidor an X (4 août 1802), qui concentra tous les pouvoirs entre les mains du premier consul. Le sénatus-consulte du 14 thermidor an X fut rendu en conséquence de la question posée au peuple sur le consulat à vie, par l'arrêté du 20 floréal an X (10 mai 1802). Il fut constaté que sur 3 577,259 votants qui se pressèrent autour des registres communaux, 3,568,185 furent pour le consulat à vie.

(3) Conspiration découverte au public par un rapport du grand juge du 27 pluviose an XII (17 février 1804) : deux jours auparavant Moreau avait été arrêté. Cette grande affaire, qui occupa la France et toute l'Europe, ne fut pas même terminée après le jugement des principaux conspirateurs, le 22 prairial an XII (11 juin 1804).

En recevant à Saint-Cloud la proclamation de ce grand changement, Napoléon dit au sénat qui vint en masse la lui apporter, le 28 floréal an XII, 18 mai 1804 : « Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur. J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation. Je soumets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environne ma famille. Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation (1). »

37. Mais il ne suffisait pas d'avoir décrété la monarchie héréditaire; cet ordre politique tient à un ensemble de conditions sans lesquelles il n'est pas, quoi qu'on puisse mettre dans les proclamations officielles.

Ainsi, qu'il nous soit permis de l'indiquer tout en nous tenant sur la lisière d'une pareille métaphysique, la monarchie héréditaire ne se passe pas d'un caractère en quelque sorte surhumain. Elle n'est pas une délégation de la souveraineté populaire, une délégation, toujours révocable, excluant essentiellement l'idée de perpétuité et partant d'hérédité; elle n'est pas une aliénation de la souveraineté populaire et une incarnation de cette souveraineté dans une famille en particulier, car cette monstruosité métaphorique d'un droit supérieur qui s'aliène pour s'incarner n'a aucun sens devant la raison : elle est, il faut bien le reconnaître, la démission, et, pour mieux dire, la négation même de la souveraineté populaire, l'affirmation de l'état de minorité des multitudes. La souveraineté est nécessaire aux hommes; mais elle n'est pas en eux, et ils ne sauraient la créer; elle se trouve dans certaines familles désignées par des circonstances extraordinaires; et quand ces familles se produisent, on dirait qu'elles portent en elles comme les témoignages d'une mission spéciale pour le gouvernement et comme les signes d'une nature supérieure à celle de toutes les autres familles. Les peuples ne font pas les races royales; ils les constatent seulement, sans qu'ils puissent ne pas s'y soumettre : l'anarchie et la dissolution du corps social seraient pour eux la peine de cette résistance et de cette rébellion. Mais l'ordre monarchique serait la plus absurde des iniquités s'il consistait tout entier en cette hautaine et mystique affirmation du droit de certaines races privilégiées pour le gouvernement.

(1) L'empire héréditaire, demandé le 6 germinal an XII par le sénat (27 mars 1804), proposé par le tribunat, le 13 floréal an XII (3 mai 1804), proclamé par le sénat le 28 floréal an XII (18 mai 1804), fut à la suite du même sénatus-consulte soumis aux suffrages du peuple, qui l'adopta par 3,572,329 voix. Il n'y eut contre l'empire que 2,569 suffrages négatifs. Ce dernier résultat du vote populaire ne put être proclamé que le 15 brumaire an XIII (6 novembre 1804), et il fut porté à l'empereur, le 10 frimaire an XIII (1er décembre 1804), la veille de la cérémonie du sacre.

Ce n'est pas en remontant jusqu'à la divinité que les hommes rencontrent la tyrannie et l'abjection; par cela même qu'il procède de Dieu, le droit des races royales ne saurait sans se démentir, et partant sans cesser d'être, s'exercer autrement que selon la volonté de Dieu. Il n'appartenait qu'à l'antiquité païenne de faire aboutir l'ordre monarchique au droit absolu des races privilégiées sur le reste des hommes : *humanum paucis vivit genus.;* mais dans la logique de la civilisation chrétienne, le dogme politique de la monarchie héréditaire avait une tout autre conclusion; c'est que la miséricorde de Dieu ne pouvait donner des maîtres aux nations que pour subvenir à leur incapacité de se gouverner par elles-mêmes, que pour les relever de cette incapacité et les restituer de plus en plus à leur liberté naturelle. Le droit divin ne devait subalterniser le droit humain que pour s'allier à lui, lui venir en aide, l'assurer et le garantir. Il arrivait ainsi que dans la théorie le dogme politique de la monarchie héréditaire consistait en une combinaison de l'autorité et de la liberté : l'autorité y demeurait, il est vrai, incommunicable, certaine, fixe, incontestée dans le droit divin d'une race royale; mais il n'y avait pas de race royale proprement dite, de droit divin et d'autorité sans des institutions tendant incessamment à l'observation de la justice, au maintien, au progrès de la liberté; la liberté n'était pas seulement le but de cette divinisation du pouvoir, elle en était le signe et la condition.

Napoléon n'entreprit rien moins que de rétablir cet idéal de la royauté, oblitéré depuis un siècle. Ce fut un des plus grands spectacles de l'histoire que cette lutte d'un homme seul contre son temps. Tout lui faisait obstacle, les abus du précédent régime monarchique, les réactions effervescentes encore des passions révolutionnaires, l'ignorance générale, dans laquelle on était tombé, des conditions de l'autorité et de celles de la liberté. Il parlait, et on ne le comprenait pas. La servilité même ne savait quel langage emprunter pour l'approuver. Pas un écrivain, pas un orateur qui ne s'inspirât d'une philosophie dont les préceptes étaient la théorie même du désordre. Et cette philosophie se trouvait en possession de toutes les intelligences. Napoleon, qui était un incomparable métaphysicien, maudit dès lors dans son impatience la métaphysique et l'idéologie. Chose étrange! Des principes que Napoléon s'est proposé de réédifier dans l'ordre politique, celui pour lequel il a rencontré le plus de difficultés, c'est la liberté; l'autorité, il a pu la réédifier presque complétement; mais la liberté n'a point pu se relever sous sa main. C'est par là, on peut le dire, que son œuvre est demeurée imparfaite et inachevée. Le système administratif de Napoléon a pu entrer dans la vie nationale de la France et y rester nonobstant les changements de régimes et de dynasties; mais ses institutions en faveur de la liberté n'y sont pas toutes restées, et il n'est pas même certain que les générations suivantes en aient pu jusqu'ici retrouver la notion, échappée à l'inintelligence des contemporains.

Après la proclamation de l'empire, Napoléon osa réclamer pour son pouvoir une autre confirmation que celle qu'il tirait de l'approbation des grands corps de l'État, du vote et de l'assentiment du peuple et des armées : il voulut que son pouvoir s'élevât au-dessus des variations de la volonté humaine, qu'il existât au nom d'un droit supérieur à cette volonté, qu'il apparût et qu'il fût reconnu en sa personne comme une émanation immédiate et visible de la Providence divine (1). On raconte que lors de l'avénement de Louis XVI on hésita dans le conseil à décider qu'on aurait encore recours à la cérémonie du sacre (2). La piété de Louis XVI avait failli reculer devant les idées de la révolution. Mais l'homme sorti du triomphe même de ces idées ne craignit pas de se montrer plus résolûment religieux que le dernier descendant des rois très-chrétiens; Napoléon proposa au pape Pie VII de reprendre les choses au point où elles en étaient, au huitième siècle, entre Charlemagne et Léon III; il lui demanda de venir consacrer à Paris le nouvel empire. Cet événement, le plus inattendu de l'histoire moderne, eut lieu le 2 décembre 1804 (3). Le sacre, rétablissement du droit divin dans la souveraineté, fut une innovation plus radicale et plus profonde que ne l'avait été le concordat. Il y eut des étonnements immenses, plus d'un secret mécontentement, mais en somme une générale soumission. La masse du peuple sembla presque heureuse d'abdiquer entre les mains d'un nouvel élu du Seigneur, qui était le sien aussi, cette souveraineté nominale dont on l'avait flattée jusque-là. Au reste, il ne paraît pas que Napoléon, en courbant devant le sacre de sa dynastie ses contemporains sectateurs du droit exclusif de la raison humaine, ait dépassé la mesure de ce qu'il pouvait attendre de leur servilité. A quelque temps de là il fut proposé au Tribunat de consacrer à la garde de l'épée que Napoléon portait à Austerlitz un temple et un chapitre de hauts dignitaires ecclésiastiques (4). Napoléon ne voulut pas de cette idolâtrie.

38. L'autorité avait pu se reconstituer sur sa base antique du droit divin. Mais il fut plus difficile de rétablir le droit humain de la liberté, sans lequel l'autorité ne saurait que dégénérer en un dégradant despotisme.

(1) On lisait dans le catéchisme ordonné pour tout l'empire par le decret du 4 avril 1806 : « .... Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, *l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même...* »

(2) M. Crétineau-Joly, *L'Église romaine en face de la révolution*, 2e édition; Paris, 1860 (t. Ier, p. 68).

(3) 11 frimaire an XIII.

(4) Vers février 1806. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome V, p. 322.

évolution avait eu pour effet : 1° d'exa-
a puissance de l'État, 2° d'enlever à l'in-
les garanties qu'il avait contre l'omnipo-
le l'État. On en était arrivé là par la force
oses d'abord, en outre par suite d'une er-
ommune au sujet de la liberté. Dans les
nes institutions de la France, il y en avait
irs qui limitaient la royauté et faisaient
le à ses excès de pouvoir; mais comme
onsacraient aussi des inégalités, car le pri-
avait été la forme du droit au moyen
1 les détruisit toutes du même coup; il
uva ainsi que la puissance publique se
a des entraves qui l'avaient jusque-là ar-
t modérée; et ce qui empêcha de voir
subit affranchissement du pouvoir l'avé-
t du despotisme, c'est une notion erronée
nditions de la liberté : on pensa que le
sme était impossible dans un ordre de
où tous allaient participer à l'exercice de
veraineté. Mais les multitudes non orga-
n'ont jamais eu, en fait de liberté, que le
le se donner des maîtres et d'en changer,
ouvoir s'en passer. Quand le gouverne-
est seul à tout faire et a tout pouvoir dans
il n'y a qu'une manière d'être libre : c'est
e gouvernement ou de s'en emparer. De là
isantes alternatives d'anarchie et de des-
e, ou plutôt un despotisme continu et trou-
se forme des partis, et chaque parti
l tour à tour à la dictature. La révolution
ia en vain à maintenir dans ses proclama-
i promesse des libertés politiques; ces li-
ne pouvaient sortir de la lettre des lois
ur tout mettre en conflit; après quelques
elles n'en sortirent plus; elles étaient fa-
nt condamnées à un perpétuel interdit.
r que la liberté politique, si légitime, si
nsable à la dignité humaine, à la vitalité
dre, au progrès de la civilisation, ne soit
ermittente, impraticable, plus dangereuse
e, il est nécessaire que le gouvernement
point seul dans l'État à tout régir, qu'il
n quelque sorte au-dessous de lui d'au-
uvernements solidement établis et presque
ndants, des corps intermédiaires et auxi-
des associations particulières appropriées
ue categorie principale d'activité, en un
ie toutes les forces constitutives de la so-
oient elles-mêmes en puissance et préa-
ent organisees.
oleon n'était point tenté de se donner
on œuvre la collaboration de la liberté;
savait qu'on ne fonde rien sans elle. Il
venait de la rendre possible dans un pro-
venir. Il répugnait d'ailleurs à cette âme
use de grandeur et de gloire de n'être
compte de la révolution que l'agent de
itude de tout un peuple. (1) Il y a d'ail-
leurs un témoignage bien irrécusable de la volonté réellement libérale de Napoléon. Il lui eût été facile de constituer l'armée de telle sorte qu'elle devînt entre ses mains un instrument approprié à des desseins d'asservissement. La conscription pesait beaucoup à la nation; il eût été populaire de la supprimer. D'après les précédents de l'ancien régime, on pouvait, au lieu de lever chaque année des conscrits, recourir aux enrôlements volontaires, prendre à la solde de la France des régiments étrangers, retenir les soldats sous le drapeau toute leur vie, créer pour l'entretien des troupes une caisse indépendante du vote annuel de l'impôt, multiplier ainsi les moyens de faire de l'armée un corps séparé de la nation et tout entier à la dévotion du pouvoir. C'est alors que la France eût connu le despotisme! Mais un pareil projet n'a jamais occupé le premier consul et l'empereur; bien loin de là, Napoléon a toujours veillé sévèrement à maintenir l'armée dans cette condition qui ne la fait sortir de la nation que pour y rentrer sans cesse. Il prit à tâche de consolider et de perfectionner les lois de la révolution qui tendaient à prévenir l'immense danger d'une force militaire formée en dehors de l'esprit national. L'armée eût pu être un instrument de servitude; elle fut la démocratie elle-même en puissance. C'est à Napoléon que la France doit cette haute garantie de liberté. Il voulut faire plus contre l'éventualité de la prépondérance militaire; il songea, comme il le disait souvent, à *fonder l'ordre civil*, à *organiser la nation* (1), suivant une autre de ses expressions; en d'autres termes, il entreprit de constituer un ordre nouveau qui devait offrir les avantages de l'aristocratie, c'est-à-dire des conditions spéciales de discipline et d'indépendance pour les diverses classes d'individus, mais qui en même temps ne devait pas avoir les inconvénients de cette forme politique, c'est-à-dire l'esprit d'exclusion et l'inégalité de droit, et qui par là ne fût pas incompatible avec la révolution. Tel fut le but de diverses institutions qui ne se placent pas chronologiquement dans une seule période de législation, car Napoléon est revenu plusieurs fois à la charge pour cette partie si importante de son œuvre, mais qu'il est logique de réunir ici, car elles procèdent de la même conception; nous voulons parler d'abord de la Légion d'honneur et de la nouvelle noblesse héréditaire.

Dans le plan primitif des idées de Napoléon, la Légion d'honneur était une sorte de ségrégation, par laquelle tous ceux que signalaient des qualités morales d'un certain éclat se séparaient de la multitude, et formaient un

poleon écrivait, un jour, confidentiellement à istre de la police Fouché : « J'ai longtemps caireille pour parvenir à rétablir l'édifice social; aujourd'hui je suis obligé de veiller pour maintenir la liberté publique; je n'entends pas que les Français deviennent des serfs ... » Lettre à Fouché; en date de Munich, 15 janvier 1806.

(1) « L'idée prédominante qui a présidé à tous les établissements de l'empereur à l'intérieur est le désir de fonder un ordre civil. » (*Idées napoléoniennes*, chap. III.)

Ce n'est pas en remontant jusqu'à la divinité que les hommes rencontrent la tyrannie et l'abjection; par cela même qu'il procède de Dieu, le droit des races royales ne saurait sans se démentir, et partant sans cesser d'être, s'exercer autrement que selon la volonté de Dieu. Il n'appartenait qu'à l'antiquité païenne de faire aboutir l'ordre monarchique au droit absolu des races privilégiées sur le reste des hommes : *humanum paucis vivit genus.;* mais dans la logique de la civilisation chrétienne, le dogme politique de la monarchie héréditaire avait une tout autre conclusion; c'est que la miséricorde de Dieu ne pouvait donner des maîtres aux nations que pour subvenir à leur incapacité de se gouverner par elles-mêmes, que pour les relever de cette incapacité et les restituer de plus en plus à leur liberté naturelle. Le droit divin ne devait subalterniser le droit humain que pour s'allier à lui, lui venir en aide, l'assurer et le garantir. Il arrivait ainsi que dans la théorie le dogme politique de la monarchie héréditaire consistait en une combinaison de l'autorité et de la liberté : l'autorité y demeurait, il est vrai, incommunicable, certaine, fixe, incontestée dans le droit divin d'une race royale; mais il n'y avait pas de race royale proprement dite, de droit divin et d'autorité sans des institutions tendant incessamment à l'observation de la justice, au maintien, au progrès de la liberté; la liberté n'était pas seulement le but de cette divinisation du pouvoir, elle en était le signe et la condition.

Napoléon n'entreprit rien moins que de rétablir cet idéal de la royauté, oblitéré depuis un siècle. Ce fut un des plus grands spectacles de l'histoire que cette lutte d'un homme seul contre son temps. Tout lui faisait obstacle, les abus du précédent régime monarchique, les réactions effervescentes encore des passions révolutionnaires, l'ignorance générale, dans laquelle on était tombé, des conditions de l'autorité et de celles de la liberté. Il parlait, et on ne le comprenait pas. La servilité même ne savait quel langage emprunter pour l'approuver. Pas un écrivain, pas un orateur qui ne s'inspirât d'une philosophie dont les préceptes étaient la théorie même du désordre. Et cette philosophie se trouvait en possession de toutes les intelligences. Napoléon, qui était un incomparable métaphysicien, maudit dès lors dans son impatience la métaphysique et l'idéologie. Chose étrange! Des principes que Napoléon s'est proposé de réédifier dans l'ordre politique, celui pour lequel il a rencontré le plus de difficultés, c'est la liberté; l'autorité, il a pu la réédifier presque complétement; mais la liberté n'a point pu se relever sous sa main. C'est par là, on peut le dire, que son œuvre est demeurée imparfaite et inachevée. Le système administratif de Napoléon a pu entrer dans la vie nationale de la France et y rester nonobstant les changements de régimes et de dynasties; mais ses institutions en faveur de la liberté n'y sont pas toutes restées, et il n'est pas même certain que les générations suivantes en aient pu jusqu'ici retrouver la notion, échappée à l'inintelligence des contemporains.

Après la proclamation de l'empire, Napoléon osa réclamer pour son pouvoir une autre confirmation que celle qu'il tirait de l'approbation des grands corps de l'État, du vote et de l'assentiment du peuple et des armées : il voulut que son pouvoir s'élevât au-dessus des variations de la volonté humaine, qu'il existât au nom d'un droit supérieur à cette volonté, qu'il apparût et qu'il fût reconnu en sa personne comme une émanation immédiate et visible de la Providence divine (1). On raconte que lors de l'avénement de Louis XVI on hésita dans le conseil à décider qu'on aurait encore recours à la cérémonie du sacre (2). La piété de Louis XVI avait failli reculer devant les idées de la révolution. Mais l'homme sorti du triomphe même de ces idées ne craignit pas de se montrer plus résolûment religieux que le dernier descendant des rois très-chrétiens; Napoléon proposa au pape Pie VII de reprendre les choses au point où elles en étaient, au huitième siècle, entre Charlemagne et Léon III; il lui demanda de venir consacrer à Paris le nouvel empire. Cet événement, le plus inattendu de l'histoire moderne, eut lieu le 2 décembre 1804 (3). Le sacre, rétablissement du droit divin dans la souveraineté, fut une innovation plus radicale et plus profonde que ne l'avait été le concordat. Il y eut des étonnements immenses, plus d'un secret mécontentement, mais en somme une générale soumission. La masse du peuple sembla presque heureuse d'abdiquer entre les mains d'un nouvel élu du Seigneur, qui était le sien aussi, cette souveraineté nominale dont on l'avait flattée jusque-là. Au reste, il ne paraît pas que Napoléon, en courbant devant le sacre de sa dynastie ses contemporains sectateurs du droit exclusif de la raison humaine, ait dépassé la mesure de ce qu'il pouvait attendre de leur servilité. A quelque temps de là il fut proposé au Tribunat de consacrer à la garde de l'épée que Napoléon portait à Austerlitz un temple et un chapitre de hauts dignitaires ecclésiastiques (4). Napoléon ne voulut pas de cette idolâtrie.

38. L'autorité avait pu se reconstituer sur sa base antique du droit divin. Mais il fut plus difficile de rétablir le droit humain de la liberté, sans lequel l'autorité ne saurait que dégénérer en un dégradant despotisme.

(1) On lisait dans le catéchisme ordonné pour tout l'empire par le décret du 4 avril 1806 . « .... Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, *l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même...* »

(2) M. Crétineau-Joly, *L'Église romaine en face de la révolution*, 2e édition; Paris, 1860 (t. Ier, p. 62).

(3) 11 frimaire an XIII.

(4) Vers février 1806. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome V, p. 322.

r on avait eu pour effet : 1° d'exa-
ssance de l'État, 2° d'enlever à l'in-
'anties qu'il avait contre l'omnipo-
i État. On en était arrivé là par la force
es d'abord, en outre par suite d'une er-
mmune au sujet de la liberté. Dans les
itutions de la France, il y en avait
s qui limitaient la royauté et faisaient
à ses excès de pouvoir; mais comme
isacraient aussi des inégalités, car le pri-
vait été la forme du droit au moyen
les détruisit toutes du même coup; il
va ainsi que la puissance publique se
des entraves qui l'avaient jusque-là ar-
modérée; et ce qui empêcha de voir
subit affranchissement du pouvoir l'avé-
du despotisme, c'est une notion erronée
litions de la liberté : on pensa que le
; était impossible dans un ordre de
u tous allaient participer à l'exercice de
raineté. Mais les multitudes non orga-
'ont jamais eu, en fait de liberté, que le
: se donner des maîtres et d'en changer,
uvoir s'en passer. Quand le gouverne-
seul à tout faire et à tout pouvoir dans
i n'y a qu'une manière d'être libre : c'est
gouvernement ou de s'en emparer. De là
antes alternatives d'anarchie et de des-
, ou plutôt un despotisme continu et trou-
se forme des partis, et chaque parti
tour à tour à la dictature. La révolution
i en vain à maintenir dans ses proclama-
promesse des libertés politiques; ces li-
ie pouvaient sortir de la lettre des lois
ır tout mettre en conflit; après quelques
:lles n'en sortirent plus; elles étaient fa-
t condamnées à un perpétuel interdit.
que la liberté politique, si légitime, si
isable à la dignité humaine, à la vitalité
re, au progrès de la civilisation, ne soit
rmittente, impraticable, plus dangereuse
, il est nécessaire que le gouvernement
point seul dans l'État à tout régir, qu'il
quelque sorte au-dessous de lui d'au-
uvernements solidement établis et presque
lants, des corps intermédiaires et auxi-
les associations particulières appropriées
; catégorie principale d'activité, en un
toutes les forces constitutives de la so-
ent elles-mêmes en puissance et préa-
organisées.
eon n'était point tenté de se donner
n œuvre la collaboration de la liberté;
savait qu'on ne fonde rien sans elle. Il
enait de la rendre possible dans un pro-
venir. Il répugnait d'ailleurs à cette âme
ıse de grandeur et de gloire de n'être
compte de la révolution que l'agent de
tude de tout un peuple. (1) Il y a d'ail-
leurs un témoignage bien irrécusable de la volonté réellement libérale de Napoléon. Il lui eût été facile de constituer l'armée de telle sorte qu'elle devînt entre ses mains un instrument approprié à des desseins d'asservissement. La conscription pesait beaucoup à la nation; il eût été populaire de la supprimer. D'après les précédents de l'ancien régime, on pouvait, au lieu de lever chaque année des conscrits, recourir aux enrôlements volontaires, prendre à la solde de la France des régiments étrangers, retenir les soldats sous le drapeau toute leur vie, créer pour l'entretien des troupes une caisse indépendante du vote annuel de l'impôt, multiplier ainsi les moyens de faire de l'armée un corps séparé de la nation et tout entier à la dévotion du pouvoir. C'est alors que la France eût connu le despotisme! Mais un pareil projet n'a jamais occupé le premier consul et l'empereur; bien loin de là, Napoléon a toujours veillé sévèrement à maintenir l'armée dans cette condition qui ne la fait sortir de la nation que pour y rentrer sans cesse. Il prit à tâche de consolider et de perfectionner les lois de la révolution qui tendaient à prévenir l'immense danger d'une force militaire formée en dehors de l'esprit national. L'armée eût pu être un instrument de servitude; elle fut la démocratie elle-même en puissance. C'est à Napoléon que la France doit cette haute garantie de liberté. Il voulut faire plus contre l'éventualité de la prépondérance militaire; il songea, comme il le disait souvent, à *fonder l'ordre civil*, à *organiser la nation* (1), suivant une autre de ses expressions; en d'autres termes, il entreprit de constituer un ordre nouveau qui devait offrir les avantages de l'aristocratie, c'est-à-dire des conditions spéciales de discipline et d'indépendance pour les diverses classes d'individus, mais qui en même temps ne devait pas avoir les inconvénients de cette forme politique, c'est-à-dire l'esprit d'exclusion et l'inégalité de droit, et qui par là ne fût pas incompatible avec la révolution. Tel fut le but de diverses institutions qui ne se placent pas chronologiquement dans une seule période de législation, car Napoléon est revenu plusieurs fois à la charge pour cette partie si importante de son œuvre, mais qu'il est logique de réunir ici, car elles procèdent de la même conception; nous voulons parler d'abord de la Légion d'honneur et de la nouvelle noblesse héréditaire.

Dans le plan primitif des idées de Napoléon, la Légion d'honneur était une sorte de ségrégation, par laquelle tous ceux que signalaient des qualités morales d'un certain éclat se séparaient de la multitude, et formaient un

pléon écrivait, un jour, confidentiellement à 're de la police Fouché : « J'ai longtemps cal- illé pour parvenir à rétablir l'édifice social; aujourd'hui je suis obligé de veiller pour maintenir la liberté publique; je n'entends pas que les Français deviennent des serfs ... » Lettre à Fouché; en date de Munich, 15 janvier 1806.

(1) « L'idée prédominante qui a présidé à tous les établissements de l'empereur à l'intérieur est le désir de fonder un ordre civil. » (*Idées napoléoniennes*, chap. III.)

corps à part, traité avec faveur, mais non investi de priviléges, incessamment ouvert à tous, soumis seulement à des obligations spéciales de vertu civique; les membres qui composaient ce corps devaient être les modèles, les types, l'illustration et la force de la nouvelle société. Ils faisaient serment « de se vouer au service de l'État, à la défense des lois, des propriétés, de combattre toute entreprise qui tendrait à rétablir le régime féodal, à concourir de tout leur pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité, bases premières des constitutions de la France (1) ».

La Légion d'honneur était trop étendue et comprenait trop d'éléments mobiles et divers pour former un corps proprement dit. L'esprit de tradition ne devait pas s'y instituer dans l'absence de tout principe d'hérédité. La création de nouveaux titres nobilaires avec dotations, les uns et les autres transmissibles par succession, vint apporter à la Légion d'honneur ce qui lui manquait pour composer une véritable aristocratie. Elle était comme un peuple d'élite; la nouvelle noblesse donna à ce peuple des chefs, des patrons chargés de le représenter et de le défendre, au besoin des points fixes de ralliement et d'action. Cette noblesse avait encore deux autres destinations : l'une monarchique, elle devait escorter le trône et ne point le laisser isolé dans son hérédité; l'autre toute révolutionnaire, elle devait absorber l'ancienne noblesse, dont le prestige, toujours vivant, rappelait l'ancienne royauté. Au reste, les nouveaux titres ne donnaient lieu à aucune prérogative d'autorité; ils étaient, il est vrai, transmissibles par voie de primogéniture et de masculinité, et par là ils dérogeaient au principe d'égalité successorale; mais ils consistaient uniquement en une prééminence honorifique; ils devaient être une influence, ils n'étaient pas un pouvoir (2).

La Légion d'honneur, la nouvelle noblesse formaient un corps exclusivement politique, qui devait assister l'État et régulariser autour de lui la liberté; mais elles laissaient en dehors d'elles le règlement d'autres activités dont se compose le mouvement social : le commerce et l'industrie ayant donné lieu, dans tous les temps et notamment au moyen âge, à des compagnies, à des colléges, à des corporations d'arts et métiers, depuis l'un et l'autre affranchis et abandonnés à leur liberté; en outre, les lettres et les sciences, qui, si elles n'ont jamais constitué une corporation spéciale, se sont du moins presque toujours réfugiées sous la protection d'un ordre politique ou religieux; en France, les études avaient pris naissance dans les cloîtres, et l'Église en avait encore la tutelle à la fin du dix-huitième siècle; depuis, il ne s'était rien établi qui pût remplacer ce haut patronage; l'État avait prétendu au droit exclusif d'enseigner; mais il n'avait rien établi en conséquence.

Quel était le régime qui attendait ces deux domaines si distincts, mais l'un et l'autre si diversement influents, d'une part, des lettres, des sciences, de l'enseignement, d'autre part, de l'industrie et du commerce? La politique du nouveau législateur tendait évidemment à constituer en puissance ces deux grandes activités sociales; pour cela il lui suffisait de revenir, en les modifiant, aux précédents de l'ancienne société: toutefois, on remarque, il faut le reconnaître, que, particulièrement en ses établissements économiques, sa pensée ne s'est pas arrêtée à un plan déterminé; plus d'une variation s'y manifeste. Ainsi, se méfia-t-il des corporations d'arts et métiers? Craignit-il de donner à la population ouvrière des villes, toujours agitées par des excitations républicaines, une constitution trop forte et prépondérante sur les instincts plus dociles de la population des campagnes? On peut le croire, car il ne mentionna que pour les repousser les anciennes corporations d'arts et métiers (1), si favorables à la démocratie et qu'il eût été facile de concilier avec les principes de la nouvelle liberté industrielle. Quoi qu'il en soit, il n'introduisit pas dans les classes ouvrières ces garanties protectrices de la moralité, du bien-être et de la dignité des travailleurs. Mais on n'en saurait douter, le problème ne fut pas perdu de vue par lui. Il releva quelques priviléges commerciaux, ce qui était précisément l'abus des anciennes corporations; il se préoccupa de questions d'apprentissage, d'écoles d'arts et métiers, de prud'hommes, de garantie, de rè-

(1) Formule du serment prêté lors de l'inauguration de l'Ordre du 26 messidor an XII (15 juillet 1804). La Légion d'honneur avait été instituée par la loi du 29 floréal an X (19 mai 1802), à la suite d'une très-laborieuse discussion dont le premier consul seul fit à peu près tous les frais au conseil d'État. Les orateurs qui ont soutenu le projet de loi au Tribunat et au Corps législatif ont seulement répété ses arguments, sans trop les comprendre. Au conseil d'État, où la discussion occupa trois séances, il y eut dix voix contre quatorze pour demander l'ajournement du projet; au Tribunat, l'opposition réunit trente-huit voix contre cinquante-six, et au Corps législatif, cent dix contre cent soixante-six. Le projet de loi ne passa en somme qu'à la majorité de deux cent trente-six voix contre cent cinquante-huit. Il n'y a peut-être pas d'exemple d'un autre partage pareil dans toutes les législatures du consulat et de l'empire.

(2) L'institution de la nouvelle noblesse fut l'objet d'un assez grand nombre de lois, de décrets, de senatus-consultes, etc. Il serait trop long de les citer. Nous nous bornerons à donner la date du principal de ces actes législatifs; c'est le statut du 1er mars 1808. Un historien imbu de l'esprit révolutionnaire, et fort hostile à la constitution d'une noblesse, indique toutefois fort bien l'idée qui en était le but : « Le véritable but de l'établissement de la noblesse, dit Thibaudeau, fut la création d'une aristocratie, d'un *corps intermédiaire, imprégné de l'esprit du gouvernement*, avec lequel il put agir sur la nation. *C'était une idée fixe de Napoléon, et qu'il avait déjà essayé de mettre en œuvre sous diverses formes.* » Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome VI, p. 489.

(1) Thibaudeau nous a conservé les paroles du premier consul sur cette question, paroles prononcées dans le conseil d'État au mois d'avril 1803. On y voit le parti pris de s'en tenir aux arguments superficiels des contemporains. *Voir* Thibaudeau, *Consulat et Empire*, t. III, p. 414-416.

s relatifs à la fabrication, ce qui marquait
un retour aux errements des anciennes
tions; il donna une représentation spé-
x intérêts de l'agriculture, du commerce
ndustrie. Seulement, au milieu de ces ef-
rtiels d'organisation on ne voit pas surgir
ble et la vie d'un ordre nouveau. On di-
e Napoléon hésite à se décider devant le
de l'industrie; il songe moins à consti-
égler une liberté qu'à maîtriser une puis-
t c'est ce qu'il prouva surtout par l'éta-
ent de la Banque (1).

association financière avait, il est vrai,
stitution et un gouvernement propres,
rgie des intérêts privés qui la compo-
endait à la rendre indépendante; mais
iait à l'État par ses rapports avec le tré-
lic et surtout par le monopole qui lui
clusivement attribué d'émettre une mon-
papier. Elle avait pour fonction princi-
scompter les promesses de payer faites
ommerce; c'était à elle qu'il appartenait
réaliser le crédit, qu'elle restreignait ou
it à son gré; cette fonction de l'es-
, si effective dans le mouvement des af-
des maisons particulières eussent pu
r; Napoléon voulut qu'elle devînt, par
le privilége d'une institution publique, et
oute la propriété mobilière se trouva in-
nent sous la domination de l'État. Ce que
n se proposait de tirer de ce monopole de
ue, on peut plus facilement le conjec-
e l'affirmer. Il est certain que l'ambition
nir l'initiateur et le régulateur d'un nou-
onde industriel occupait sa pensée. Mais
oire il ne lui a pas été donné de l'at-
Dès 1805 il écrivait dans une de ses
«... Je m'afflige de ma manière de vivre,
entraînant dans les camps, dans les ex-
s, détourne mes regards de ce premier
le mon cœur, une bonne et solide orga-
de ce qui tient aux banques, aux ma-
res et au commerce... (2). »

éon s'était montré hésitant dans l'ordre
ique; il avait moins cherché à y consti-
s conditions de liberté que des moyens
nation et de direction pour l'État (3). Il
n'aborda pas autrement l'organisation des choses de l'ordre intellectuel. Mais ici les termes du problème différaient beaucoup : d'une part, des éléments plus rebelles encore à toute domination, sachant mieux s'y soustraire, ayant sur la société une action moins immédiate et moins bruyante, toutefois plus étendue et plus décisive encore, par conséquent, si l'on ne voulait pas y introduire la liberté, la nécessité pour l'État d'une régularisation plus compréhensive, plus forte, plus habile; d'autre part, la présence de l'Église partout en voie de rétablissement, et qui, malgré les tendances hostiles du siècle et de la révolution, avait des prétentions et des aptitudes particulières pour régir seule en dehors de l'État les hommes et les choses du monde de l'esprit. L'Église à écarter d'un domaine qu'elle avait toujours revendiqué comme sien, et cela sans se mettre en guerre avec elle; une grande puissance à maîtriser, toutefois sans révolter en elle la liberté qui lui était essentiellement nécessaire : ce fut là le problème que le nouveau législateur se posa et qu'il résolut par l'institution de l'université. Objet le plus ancien et le plus assidu de ses méditations, l'université fut le fruit mûr et dernier de l'empire. L'homme qui fit en toute chose violence au temps ne compta pas les années pour construire cet établissement, œuvre privilégiée de sa pensée. C'est en 1806 seulement qu'il posa le principe de l'université dans un projet discuté au conseil d'État. L'organisation annoncée ne devait être proposée que quatre ans après, en 1810 (1); elle le fut en 1808 par un décret (2), et non par une loi. Napoléon semblait tenir à ce que la nouvelle institution relevât de lui et n'eût pour origine que sa propre pensée. En 1811 il subvenait, encore par un décret, aux difficultés d'installation de ce grand établissement (3). L'œuvre ne lui paraissait pas encore achevée; elle ne l'était pas en effet; il y manquait notamment l'instruction primaire; mais l'empereur semblait vouloir laisser aux écoles chrétiennes cette partie de l'enseignement, et l'on ne sait pas s'il n'y avait pas là une ruse pour calmer les appréhensions de l'Église, qui s'alarmait grandement de cette fondation de l'université. Il est presque superflu de dire combien ces alarmes étaient naturelles; l'université, en effet, avait pour but d'instituer un ordre spirituel, de le soustraire à l'Église, et de le placer sous l'inspiration de la raison laïque, sous la direction de l'État. Quand on lit les plans primitifs de cette institution grandiose, on est frappé du caractère monastique qui se montre en quel-

anque de France, traitée en l'an VIII (1800) avec
de faveur, mais comme une institution privée
fut investie de son privilége et fondée dans la
le ses attributions constitutives trois ans après
t, par la loi du 24 germinal an XI (14 avril
tte loi, qui établissait un monopole énorme, fut
eillie par la législature : elle fut admise au Tri-
r quarante-deux voix contre vingt-et-une et au
gislatif, par cent cinquante-neuf voix contre
trois

re à Barbé-Marbois, ministre du trésor public, en
mp de Boulogne, 6 fructidor an XII (24 août 1805).
trouve peut-être l'explication de cette politique
ee dans l'observation suivante de l'auteur des
poléoniennes : « La propriété du sol avait eu ses
et ses serfs. La révolution affranchit la terre.
nouvelle propriété de l'industrie, s'agrandissant
ment, tendait à passer par les mêmes phases que
rre et à avoir comme elle ses vassaux et ses
serfs. Napoléon prédit cette tendance... » (Chap. III). La Banque était-elle ainsi sous sa main un moyen de prévenir les abus de pouvoir du capital?

(1) Loi du 10 mai 1806. La discussion fut reprise au conseil d'État aux premiers jours de juillet 1806.

(2) Décret du 17 mars 1808. Ce décret fut rendu après une discussion au conseil d'État qui n'a pas occupé moins de vingt-trois séances.

(3) Décret du 16 novembre 1811.

ques-unes de ses dispositions; on eût dit que Napoléon l'avait destinée à être occupée un jour par quelque congrégation religieuse. Mais d'autres caractères, plus nombreux et non moins significatifs, éloignent cette supposition. Seulement, Napoléon, dont le génie devinait l'essence de toute chose, savait que l'enseignement est une paternité, et que cette paternité implique un absolu dévouement. Rien ne ressemble à un ordre monastique comme un ensemble d'hommes voués et consacrés à une seule fonction. Napoléon imitait l'Église comme il avait imité l'ancien régime et l'ancienne noblesse, pour les remplacer. Mais c'était bien la raison laïque qu'il mettait seule dans l'université, de même qu'ailleurs il avait mis dans la noblesse l'égalité au lieu du privilége, et dans la centralisation la régularité au lieu de l'arbitraire. On cite de lui un mot qui se réfère sans doute à cette création de l'université : « J'ai eu l'ambition, disait Napoléon à Sainte-Hélène, d'établir, de consacrer enfin l'empire de la raison et le plein exercice, l'entière jouissance de toutes les facultés humaines. »

39. Il a été dit plus haut que les établissements spécialement destinés à garantir la liberté furent ceux qui rencontrèrent le plus d'opposition. En effet, ce qu'on entendait alors par garanties de liberté, c'étaient uniquement les élections, les assemblées délibérantes, les clubs, les journaux. On ne comprenait pas qu'il fallait avant tout rendre possibles ces libertés politiques, et pour cela instituer partout l'ordre, la discipline, la sûreté, ici en soumettant les influences excessives, comme celle de la richesse mobilière, là en dominant le mouvement intellectuel et moral, ailleurs en organisant en un corps spécial les vertus indispensables au sain exercice du droit politique. On ne trouvait pas aux nouveaux etablissements les signes auxquels on attachait exclusivement l'idée de liberté; on ne croyait donc pas à la restauration de la liberté. Napoléon, qui répondait lui-même dans le conseil d'État aux objections des révolutionnaires aveugles, jeta vainement dans les discussions des mots qui eussent dû réveiller les esprits et les illuminer. A ceux qui lui demandaient pourquoi il n'affranchissait pas les discussions autour du gouvernement, il découvrait ainsi l'état réel de la situation : « La liberté de la presse! je n'aurais qu'a la rétablir, j'aurais de suite trente journaux royalistes et quelques journaux jacobins. Il me faudrait gouverner encore avec une minorité, une faction... L'opinion de ces messieurs serait contre-révolutionnaire; ils ont en horreur tout ce qui tient à la révolution. Je les entends tous les jours. C'est une réaction continuelle. Ils croient me faire la cour. Que j'aille proposer à des grands corps ainsi composés une conscription, des constitutions, une mesure forte : ils résisteront, ils allègueront les intérêts du peuple; ils auront peur; ils m'abandonneront. Que j'aie une opposition de principes révolutionnaires, elle ne sera pas dangereuse; la nation ne se passionnera pas. Que ces grands corps forment une opposition contre-révolutionnaire, ils auront une grande partie de la nation pour eux... Les anciens privilégiés et les cabinets étrangers me haïssent plus que Robespierre... Les hommes de la révolution n'ont rien à craindre; je suis leur meilleure garantie. *Il faut que le gouvernement leur reste; ils n'ont que cela pour eux* (1). » L'orgueil révolutionnaire admettait malaisément que la majorité du pays fût à la contre-révolution. Le premier consul ajoutait, en proposant de placer dans les colléges électoraux des électeurs nommés à vie : « C'est aujourd'hui qu'on y nommera le plus d'hommes de la révolution; plus on attendra, moins on en aura (2)..... » « Si je montrais tous les projets de constitution qui m'ont été remis, on verrait que ce sont les ennemis de la révolution qui plaident le plus chaudement en faveur de la liberté politique... C'était une conspiration permanente... S'ils avaient pu me faire faire un faux pas, tout était perdu..... Mon système est fort simple : j'ai cru que, dans ces circonstances, il fallait centraliser le pouvoir, accroître l'autorité du gouvernement, et *constituer la nation*... (3) » C'est sur ce dernier point que Napoléon donnait le plus d'explications; il disait au sujet de la Légion d'honneur : «... Pendant dix ans on a parlé d'institutions; qu'a-t-on fait? Rien... Je sais bien que si, pour apprécier le projet, on se place dans la calotte qui renferme les dix années de la révolution, on trouvera qu'il ne vaut rien; mais si l'on se place après une révolution et dans la nécessité où l'on est d'*organiser la nation*, on pensera différemment. On a tout détruit; il s'agit de recréer. Il y a un gouvernement, des pouvoirs; mais tout le reste de la nation, qu'est-ce? des grains de sable. Nous avons au milieu de nous les anciens privilégiés, organisés de principes et d'intérêts, et qui savent bien ce qu'ils veulent. Je peux compter nos ennemis; mais nous, nous sommes épars, sans système, sans réunion, sans contact. Tant que j'y serai, je réponds bien de la république; mais il faut prévoir l'avenir. Croyez-vous que la république soit définitivement assise? Vous vous tromperiez fort. Nous sommes maîtres de la faire; mais nous ne l'avons pas, et nous ne l'aurons pas si nous ne jetons pas sur le sol de la France quelques masses de granit (4). » Au sujet de la noblesse et autres institutions destinées à être des *masses de granit*, Napoléon ajoutait : « Compter sur une constitution dans un pays qui n'aurait

(1) Paroles du premier consul en l'an X, lors du vote pour le consulat à vie. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome III, p. 17-19.

(2) Thibaudeau, *ibidem*, p. 89.

(3) Thibaudeau, *ibidem*, p. 89.

(4) Paroles du premier consul en floréal an X (mai 1802), lors de la discussion au conseil d'État du projet de loi sur la Légion d'honneur. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tom II, p. 479-480.

aucune espèce d'aristocratie, ce serait tenter de naviguer dans un seul élément, comme un ballon. On dirige un vaisseau par la combinaison de deux forces, l'une de résistance, l'autre d'impulsion. Mais un ballon est le jouet d'une seule force; un point d'appui lui manque; le vent l'emporte. La révolution française a entrepris un problème aussi insoluble que celui de la direction des ballons ». Le mot d'aristocratie effrayait; Napoléon rassurait ainsi les plus alarmés : « Il faut nécessairement, disait-il, des *corps intermédiaires* entre le peuple et les pouvoirs, sans cela on n'aura rien fait. Chez tous les peuples, dans toutes les républiques, il y a eu des classes. Nous ne pouvons pas porter atteinte à l'égalité. C'est la première fois qu'on aura fait des corps intermédiaires sur la base de l'égalité (1). » L'institution de l'université eut contre elle toutes les oppositions, celles du parti contre-révolutionnaire et celles du parti de la révolution; Napoléon invoqua pour la défendre plusieurs arguments; il voulait avant tout, disait-il, avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales et s'assurer une garantie contre le retour des *moines* (les jésuites), qui sans cela seraient rétablis un jour ou l'autre. A ce propos, sa pensée se reportant sur l'Église, dont il entendait prévenir l'action sur l'enseignement, Napoléon ajoutait : « Dans le partage de l'autorité avec ce qu'ils appellent le pouvoir temporel, les prêtres se réservent l'action sur l'intelligence, sur la partie noble de l'homme, et prétendent réduire le pouvoir temporel à n'avoir d'action que sur les corps. Ils gardent l'âme et nous jettent le cadavre. » — « Point d'État, selon Napoléon, sans un corps de doctrine. Il n'y aura pas d'état politique fixe, disait-il, s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes. » L'université se rattachait encore à l'objet principal de ses préoccupations, la nécessité d'*organiser la nation* : « Je veux, disait Napoléon, constituer en France l'ordre civil; il n'y a eu jusqu'à présent dans le monde que deux pouvoirs, le militaire et l'ecclésiastique; l'ordre civil sera fortifié par la création d'un corps enseignant (2). »

Les institutions qu'accompagnaient vainement ces indications lumineuses sont restées presque toutes incomprises des contemporains. Ce qui était nécessaire pour les féconder, l'adhésion de l'intelligence publique, leur a manqué; et par là elles n'ont pas produit tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre. L'université, confiée à un corps dont l'intelligence est l'attribut, s'est maintenue dans sa voie, nonobstant les événements contraires qui sont venus par la suite la mettre en péril plus que toute autre institution de l'ère impériale; point de méprise pour l'Université; la révolution s'est toujours reconnue en elle. La Banque, moins attaquée, au besoin défendue aussi par sa sagesse, s'est également conservée, toutefois en laissant se former à côté d'elle des établissements rivaux, dont l'existence accuse son propre défaut d'initiative. Une remarque à faire, en somme, c'est que des institutions de l'empire, celles qui consistaient en un monopole sont les seules qui aient réellement survécu. Quant à celles qui ne confisquaient pas une liberté, elles ne se sont pas montrées aussi viables. La Légion d'honneur, la nouvelle noblesse devaient mettre au jour des vertus civiques, former des familles modèles pour les générations futures et fonder la liberté sur l'esprit d'ordre, de tradition, de dévouement. Mais elles n'avaient pas en elles ce qui leur était nécessaire pour les sauvegarder, d'une part, contre les abus de la vanité, ses inclinations égoïstes, ses prétentions frivoles ou compromettantes, d'autre part contre les susceptibilités ombrageuses et mal entendues de la passion de l'égalité.

Le temps a fait défaut au législateur de la révolution, le temps et peut-être aussi un autre procédé de gouvernement; car il n'est pas hors de propos de placer ici, à la fin de ces considérations sur l'organisation intérieure de la France, une observation générale : c'est que Napoléon, si grand dans sa conception idéale, où il ne séparait pas l'une de l'autre l'autorité et la liberté, ne semblait avoir dans la pratique que les emportements d'une volonté absolue et sans frein. C'était lui pourtant qui avait trouvé cette parole sublime : « Plus on est grand, moins on doit avoir de volonté; l'on dépend des événements et des circonstances;... moi, je me déclare le plus esclave des hommes; mon maître n'a pas d'entrailles, et ce maître, c'est la nature des choses (1)... » Mais Napoléon, dans ses conflits avec les faits, oubliait cette loi de la puissance humaine, et se laissait aller contre *son maître* à des impatiences terribles. Comme il se méfiait, avec trop de raison, de l'intelligence de ses contemporains, il n'eut pas de coopérateurs, il n'eut même pas des agents proprement dits, il fit de l'obéissance et de l'exécution une sorte de mécanisme, que son activité universelle savait seule tenir en mouvement. Le gouvernement tout entier s'agitait sous sa main, sans conscience de l'œuvre accomplie; lui seul avait le secret du but assigné à ses impulsions. Il écrivait au maréchal Berthier, commandant en chef l'armée d'Allemagne, après le traité de Presbourg : « Tenez-vous strictement aux ordres que je vous donne; exécutez ponctuellement vos instructions; que tout le monde se tienne sur ses gardes et à son poste; moi seul, je sais ce que je dois faire (2)... » Le

(1) Paroles du premier consul au conseil d'État en thermidor an X (août 1802). Thibaudeau, *Consulat et Empire*, t. III, p. 83.

(2) Paroles de l'empereur au conseil d'État lors de la discussion du projet de loi sur l'université en 1806. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome IV, page 112 et suiv. — Pelet (de la Lozère), *Opinions de Napoléon*, p. 154-165.

(1) Lettre à Joséphine, Posen, 2 décembre 1806.

(2) Lettre à Berthier, en date de Paris, 14 février 1806.

ques-unes de ses dispositions; on eût dit que Napoléon l'avait destinée à être occupée un jour par quelque congrégation religieuse. Mais d'autres caractères, plus nombreux et non moins significatifs, éloignent cette supposition. Seulement, Napoléon, dont le génie devinait l'essence de toute chose, savait que l'enseignement est une paternité, et que cette paternité implique un absolu dévouement. Rien ne ressemble à un ordre monastique comme un ensemble d'hommes voués et consacrés à une seule fonction. Napoléon imitait l'Église comme il avait imité l'ancien régime et l'ancienne noblesse, pour les remplacer. Mais c'était bien la raison laïque qu'il mettait seule dans l'université, de même qu'ailleurs il avait mis dans la noblesse l'égalité au lieu du privilége, et dans la centralisation la régularité au lieu de l'arbitraire. On cite de lui un mot qui se réfère sans doute à cette création de l'université : « J'ai eu l'ambition, disait Napoléon à Sainte-Hélène, d'établir, de consacrer enfin l'empire de la raison et le plein exercice, l'entière jouissance de toutes les facultés humaines. »

39. Il a été dit plus haut que les établissements spécialement destinés à garantir la liberté furent ceux qui rencontrèrent le plus d'opposition. En effet, ce qu'on entendait alors par garanties de liberté, c'étaient uniquement les élections, les assemblées délibérantes, les clubs, les journaux. On ne comprenait pas qu'il fallait avant tout rendre possibles ces libertés politiques, et pour cela instituer partout l'ordre, la discipline, la sûreté, ici en soumettant les influences excessives, comme celle de la richesse mobilière, là en dominant le mouvement intellectuel et moral, ailleurs en organisant en un corps spécial les vertus indispensables au sain exercice du droit politique. On ne trouvait pas aux nouveaux établissements les signes auxquels on attachait exclusivement l'idée de liberté; on ne croyait donc pas à la restauration de la liberté. Napoléon, qui répondait lui-même dans le conseil d'État aux objections des révolutionnaires aveugles, jeta vainement dans les discussions des mots qui eussent dû réveiller les esprits et les illuminer. A ceux qui lui demandaient pourquoi il n'affranchissait pas les discussions autour du gouvernement, il découvrait ainsi l'état réel de la situation : « La liberté de la presse! je n'aurais qu'à la rétablir, j'aurais de suite trente journaux royalistes et quelques journaux jacobins. Il me faudrait gouverner encore avec une minorité, une faction... L'opinion de ces messieurs serait contre-révolutionnaire; ils ont en horreur tout ce qui tient à la révolution. Je les entends tous les jours. C'est une réaction continuelle. Ils croient me faire la cour. Que j'aille proposer à des grands corps ainsi composés une conscription, des constitutions, une mesure forte : ils résisteront, ils allégueront les intérêts du peuple; ils auront peur; ils m'abandonneront. Que j'aie une opposition de principes révolutionnaires, elle ne sera pas dangereuse; la nation ne se passionnera pas. Que ces grands corps forment une opposition contre-révolutionnaire, ils auront une grande partie de la nation pour eux... Les anciens privilégiés et les cabinets étrangers me haïssent plus que Robespierre... Les hommes de la révolution n'ont rien à craindre; je suis leur meilleure garantie. *Il faut que le gouvernement leur reste; ils n'ont que cela pour eux* (1). » L'orgueil révolutionnaire admettait malaisément que la majorité du pays fût à la contre-révolution. Le premier consul ajoutait, en proposant de placer dans les colléges électoraux des électeurs nommés à vie : « C'est aujourd'hui qu'on y nommera le plus d'hommes de la révolution; plus on attendra, moins on en aura (2)..... » « Si je montrais tous les projets de constitution qui m'ont été remis, on verrait que ce sont les ennemis de la révolution qui plaident le plus chaudement en faveur de la liberté politique... C'était une conspiration permanente... S'ils avaient pu me faire faire un faux pas, tout était perdu..... Mon système est fort simple : j'ai cru que, dans ces circonstances, il fallait centraliser le pouvoir, accroître l'autorité du gouvernement, et *constituer la nation*... (3) » C'est sur ce dernier point que Napoléon donnait le plus d'explications; il disait au sujet de la Légion d'honneur : «... Pendant dix ans on a parlé d'institutions; qu'a-t-on fait? Rien... Je sais bien que si, pour apprécier le projet, on se place dans la calotte qui renferme les dix années de la révolution, on trouvera qu'il ne vaut rien; mais si l'on se place après une révolution et dans la nécessité où l'on est d'*organiser la nation*, on pensera différemment. On a tout détruit; il s'agit de recréer. Il y a un gouvernement, des pouvoirs; mais tout le reste de la nation, qu'est-ce? des grains de sable. Nous avons au milieu de nous les anciens privilégiés, organisés de principes et d'intérêts, et qui savent bien ce qu'ils veulent. Je peux compter nos ennemis; mais nous, nous sommes épars, sans système, sans réunion, sans contact. Tant que j'y serai, je réponds bien de la république; mais il faut prévoir l'avenir. Croyez-vous que la république soit définitivement assise? Vous vous tromperiez fort. Nous sommes maîtres de la faire; mais nous ne l'avons pas, et nous ne l'aurons pas si nous ne jetons pas sur le sol de la France quelques masses de granit (4). » Au sujet de la noblesse et autres institutions destinées à être des *masses de granit*, Napoléon ajoutait : « Compter sur une constitution dans un pays qui n'aurait

(1) Paroles du premier consul en l'an X, lors du vote pour le consulat à vie. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome III, p. 17-19.

(2) Thibaudeau, *ibidem*, p. 89.

(3) Thibaudeau, *ibidem*, p. 89.

(4) Paroles du premier consul en floréal an X (mai 1802), lors de la discussion au conseil d'État du projet de loi sur la Légion d'honneur. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tom II, p. 479-480.

aucune espèce d'aristocratie, ce serait tenter de naviguer dans un seul élément, comme un ballon. On dirige un vaisseau par la combinaison de deux forces, l'une de résistance, l'autre d'impulsion. Mais un ballon est le jouet d'une seule force; un point d'appui lui manque; le vent l'emporte. La révolution française a entrepris un problème aussi insoluble que celui de la direction des ballons ». Le mot d'aristocratie effrayait; Napoléon rassurait ainsi les plus alarmés : « Il faut nécessairement, disait-il, des *corps intermédiaires* entre le peuple et les pouvoirs, sans cela on n'aura rien fait. Chez tous les peuples, dans toutes les républiques, il y a eu des classes. Nous ne pouvons pas porter atteinte à l'égalité. C'est la première fois qu'on aura fait des corps intermédiaires sur la base de l'égalité (1). » L'institution de l'université eut contre elle toutes les oppositions, celles du parti contre-révolutionnaire et celles du parti de la révolution; Napoléon invoqua pour la défendre plusieurs arguments; il voulait avant tout, disait-il, avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales et s'assurer une garantie contre le retour des *moines* (les jésuites), qui sans cela seraient rétablis un jour ou l'autre. A ce propos, sa pensée se reportant sur l'Église, dont il entendait prévenir l'action sur l'enseignement, Napoléon ajoutait : « Dans le partage de l'autorité avec ce qu'ils appellent le pouvoir temporel, les prêtres se réservent l'action sur l'intelligence, sur la partie noble de l'homme, et prétendent réduire le pouvoir temporel à n'avoir d'action que sur les corps. Ils gardent l'âme et nous jettent le cadavre. » — «Point d'État, selon Napoléon, sans un corps de doctrine. Il n'y aura pas d'état politique fixe, disait-il, s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes. » L'université se rattachait encore à l'objet principal de ses préoccupations, la nécessité d'*organiser la nation* : « Je veux, disait Napoléon, constituer en France l'ordre civil; il n'y a eu jusqu'à présent dans le monde que deux pouvoirs, le militaire et l'ecclésiastique; l'ordre civil sera fortifié par la création d'un corps enseignant (2). »

Les institutions qu'accompagnaient vainement ces indications lumineuses sont restées presque toutes incomprises des contemporains. Ce qui était nécessaire pour les féconder, l'adhésion de l'intelligence publique, leur a manqué; et par là elles n'ont pas produit tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre. L'université, confiée à un corps dont l'intelligence est l'attribut, s'est maintenue dans sa voie, nonobstant les événements contraires qui sont venus par la suite la mettre en péril plus que toute autre institution de l'ère impériale; point de méprise pour l'Université; la révolution s'est toujours reconnue en elle. La Banque, moins attaquée, au besoin défendue aussi par sa sagesse, s'est également conservée, toutefois en laissant se former à côté d'elle des établissements rivaux, dont l'existence accuse son propre défaut d'initiative. Une remarque à faire, en somme, c'est que des institutions de l'empire, celles qui consistaient en un monopole sont les seules qui aient réellement survécu. Quant à celles qui ne confisquaient pas une liberté, elles ne se sont pas montrées aussi viables. La Légion d'honneur, la nouvelle noblesse devaient mettre au jour des vertus civiques, former des familles modèles pour les générations futures et fonder la liberté sur l'esprit d'ordre, de tradition, de dévouement. Mais elles n'avaient pas en elles ce qui leur était nécessaire pour les sauvegarder, d'une part, contre les abus de la vanité, ses inclinations égoïstes, ses prétentions frivoles ou compromettantes, d'autre part contre les susceptibilités ombrageuses et mal entendues de la passion de l'égalité.

Le temps a fait défaut au législateur de la révolution, le temps et peut-être aussi un autre procédé de gouvernement; car il n'est pas hors de propos de placer ici, à la fin de ces considérations sur l'organisation intérieure de la France, une observation générale : c'est que Napoléon, si grand dans sa conception idéale, où il ne séparait pas l'une de l'autre l'autorité et la liberté, ne semblait avoir dans la pratique que les emportements d'une volonté absolue et sans frein. C'était lui pourtant qui avait trouvé cette parole sublime : « Plus on est grand, moins on doit avoir de volonté; l'on dépend des événements et des circonstances;... moi, je me déclare le plus esclave des hommes; mon maître n'a pas d'entrailles, et ce maître, c'est la nature des choses (1)... » Mais Napoléon, dans ses conflits avec les faits, oubliait cette loi de la puissance humaine, et se laissait aller contre *son maître* à des impatiences terribles. Comme il se méfiait, avec trop de raison, de l'intelligence de ses contemporains, il n'eut pas de coopérateurs, il n'eut même pas des agents proprement dits, il fit de l'obéissance et de l'exécution une sorte de mécanisme, que son activité universelle savait seule tenir en mouvement. Le gouvernement tout entier s'agitait sous sa main, sans conscience de l'œuvre accomplie; lui seul avait le secret du but assigné à ses impulsions. Il écrivait au maréchal Berthier, commandant en chef l'armée d'Allemagne, après le traité de Presbourg : « Tenez-vous strictement aux ordres que je vous donne; exécutez ponctuellement vos instructions; que tout le monde se tienne sur ses gardes et à son poste; moi seul, je sais ce que je dois faire (2)... » Le

(1) Paroles du premier consul au conseil d'État en thermidor an X (août 1802). Thibaudeau, *Consulat et Empire*, t. III, p. 53.

(2) Paroles de l'empereur au conseil d'État lors de la discussion du projet de loi sur l'université en 1806. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome IV, page 112 et suiv. — Pelet (de la Lozère), *Opinions de Napoléon*, p. 154-165.

(1) Lettre à Joséphine, Posen, 3 décembre 1806.

(2) Lettre à Berthier, en date de Paris, 14 février 1806.

plus docile de ses lieutenants, le prince Eugène, vice-roi d'Italie, recevait de lui, entre autres recommandations du même genre, une lettre ainsi conçue : « Si vous tenez à mon estime et à mon amitié, vous ne devez, sous aucun prétexte, la lune menaçât-elle de tomber sur Milan, rien faire de ce qui est hors de votre autorité (1). » — « Le monde périrait, » écrivait-il encore au ministre du trésor public, « vous n'avez pas le droit de sortir de vos attributions (2) ». Un ministre, un lieutenant général, un vice-roi étaient ainsi privés de toute initiative et de toute liberté; quel devait être l'*automatisme* imposé à des agents d'un rang inférieur ! Les hommes de quelque dignité personnelle se prêtaient malaisément à ce rôle d'instruments ; Napoléon les prit en haine : il les appelait des *idéologues*, des *métaphysiciens*. « Ils sont, disait-il de quelques membres du Tribunat qui montraient des velléités d'opposition, ils sont douze ou quinze métaphysiciens bons à jeter à l'eau. C'est une vermine que j'ai sur mes habits (3)... » — « Les métaphysiciens, ajoutait-il dans une autre occasion, sont une sorte d'hommes à qui nous devons tous nos maux (4). » Même plainte en 1812 : au retour de l'expédition de Russie, Napoléon accusait encore l'idéologie des malheurs de la France. Le mot de métaphysique devint une injure dans sa bouche; il signifiait inexactitude et niaiserie (5). A défaut d'hommes que le soin de leur dignité personnelle rendait suspects d'idéologie, Napoléon eut des agents que rien n'embarrassait et qui trouvaient leur compte dans l'obéissance sans condition. Mais de pareils hommes, difficilement accessibles à des mobiles élevés, étaient de plus toujours sujets aux défaillances, aux tentations; il fut nécessaire d'inventer pour eux un régime spécial et de leur appliquer des stimulants appropriés à leur nature : tantôt l'appât des récompenses, de l'argent, des dotations, des distinctions honorifiques, tantôt la crainte des châtiments, la prévision certaine de ne pouvoir pas échapper à la surveillance d'un maître qui ne perdait de vue aucun des siens. Le système d'émulation de l'empire consista en une surexcitation continue de la cupidité, de la vanité, de la peur. Le sentiment du devoir, l'amour de la gloire, la conscience de participer à des œuvres réellement grandes, ne suffisaient pas pour produire l'extrême obéissance. A ce sujet, on rapporte un mot terrible : quelqu'un se hasardant à lui représenter les funestes effets du despotisme sur l'état moral de la nation, Napoléon répondit, si l'on en croit un contemporain : « Vous ne savez donc pas que l'on gouverne mieux les hommes par leurs vices que par leurs vertus (1). » Pourtant Napoléon s'adressait un jour en ces termes héroïques à un général à qui il confiait une expédition périlleuse pour délivrer les colonies françaises des Antilles : « Souvenez-vous toujours de ces trois choses : réunion de forces, activité, et ferme résolution de périr avec gloire. Ce sont ces trois grands principes de l'art militaire qui m'ont toujours rendu la fortune favorable dans toutes mes opérations. La mort n'est rien; mais vivre vaincu et sans gloire, c'est mourir tous les jours. Soyez sans inquiétude sur votre famille, et donnez-vous tout entier à cette portion de ma famille que vous allez conquérir (2). » Napoléon parlait ainsi à ses officiers militaires, dont lui-même disait avec orgueil qu'ils n'avaient pas la même langue que ses officiers civils. Mais s'il usait pour le gouvernement intérieur d'autres mobiles que ceux de l'héroïsme et de la vertu, on doit reconnaître que peu de générations se sont offertes à cet abaissement plus que celle que l'empire avait reçue du Directoire et de la révolution. « Dieu fit Bonaparte, et se reposa », s'écriait un préfet à la tête de son département. — « Napoléon, dit un premier président suivi de toute sa cour, Napoléon est au delà de l'histoire humaine... Il est au-dessus de l'admiration; il n'y a que l'amour qui puisse s'élever jusqu'à lui. » Un sénatus-consulte conféra à Napoléon des pouvoirs spéciaux pour la réorganisation de la garde nationale; le rapporteur s'exprima ainsi : « Toute force doit émaner du pouvoir suprême; le peuple français a remis à l'empereur le droit de vouloir pour lui. » C'était en septembre 1805; l'empire venait à peine

(1) Lettre au vice-roi d'Italie, en date du camp de Boulogne, 6 avril 1806.

(2) Lettre à Barbé-Marbois, ministre du trésor public, Schœnbrunn, 24 primaire an XIV (15 décembre 1805). A côté de l'extrait de cette lettre, citons-en une autre toute contraire ; Napoléon écrivait à M. de Champagny, ministre de l'intérieur, en date de Saint-Cloud, 26 avril 1806 : « ...La subordination civile n'est point aveugle et absolue; elle admet des raisonnements et des observations, quelle que puisse être la hiérarchie des autorités... Je n'exige d'obéissance aveugle que dans le militaire... Les préfets ne sont que trop enclins à un gouvernement tranchant, contraire à mes principes et à l'esprit de l'organisation administrative. » Il y avait deux hommes en Napoleon, l'un qui comprenait les convenances de la liberté et de l'ordre civil, et les proclamait, l'autre qui par moments oubliait ses propres maximes, les méconnaissait et les violait. Malheureusement dans la pratique c'était presque toujours un seul de ces hommes qui l'emportait sur l'autre.

(3) Paroles du premier consul en pluviôse an IX (février 1801). Thibaudeau, *Consulat et Empire*, t. II, p. 126.

(4) Paroles du premier consul, 14 nivôse an IX (25 décembre 1801), le lendemain de l'explosion de la machine infernale. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome II, p. 44.

(5) « Faites-moi savoir si en quinze jours les hommes, les chevaux, les approvisionnements et tout pourra être embarqué. Ne répondez pas *metaphysiquement* à cette question... » Lettre au général Soult, en date de Stupinigi, 4 floréal an XIII (24 avril 1805).

(1) C'est J.-B. Say qui, dans son *Aperçu des hommes et de la société*, affirme avoir lui-même entendu ce mot. Un ancien avait dit depuis longtemps : « Regibus boni quam mali suspectiores sunt, semperque his aliena virtus formidolosa est » (Salluste). Louis XIV a été aussi accusé de préférer les hommes vicieux aux gens de bien; il trouvait les premiers, disait-on, moins incommodes et plus usuels.

(2) Lettre au général Lauriston, Paris, 21 frimaire an XIII (12 décembre 1804).

d'être proclamé. En août 1807, un sénatus-consulte supprima le seul corps qui eut le droit de discuter les projets de lois, ce qu'il faisait à huis clos; le Tribunat supprimé pouvait protester ou garder le silence; il se hâta de remercier et déclara qu'il « acceptait avec reconnaissance sa suppression comme la récompense la plus précieuse de son dévouement ». La guerre d'Espagne éclate en 1808; toute la nation, qui ne se l'explique pas, s'en émeut, saisie des plus sinistres appréhensions; le sénat, plus effrayé encore, s'empresse de traduire ainsi le sentiment public et son propre sentiment : « La guerre d'Espagne, dit-il, est politique; elle est juste; elle est nécessaire ». Lors du mariage de Napoléon avec une archiduchesse d'Autriche, mariage que la politique avait pu conseiller, mais dont la première nouvelle n'avait soulevé que de la surprise, des mécontentements et de pénibles prévisions, le grand maître de l'université, M. de Fontanes, ordonna que les professeurs de rhétorique de tous les lycées prononceraient le même jour un éloge en latin. Il en fut fait ainsi, sans respect pour le bon sens et pour les regrets du public : le même jour, à la même heure, un épithalame en latin résonna dans chacune des savantes maisons de l'université. A la naissance de l'enfant qui s'appela le roi de Rome, le sénat, le conseil d'État et les autres grands corps vinrent d'eux-mêmes défiler devant le berceau, faisant des révérences et prononçant des harangues. « Rien, dit un historien du temps, rien ne fut épargné de la plus servile et ridicule étiquette, rien ne fut oublié pour diviniser une pauvre créature humaine. » M. de Fontanes, prostituant à sa courtisanerie la sincérité de l'enfance, donna pour sujet de composition dans les lycées à tous les élèves de l'Université l'eloge de l'impérial et royal nouveau-né. Au moment de la guerre de Russie, toute la nation fut militairement organisée par un sénatus-consulte en trois bans, comprenant toute la population virile depuis vingt jusqu'à soixante ans. Le président du sénat, M. de Lacépède, signala ainsi fort ingénieusement les agréments de cette mesure : « Les Français, dit-il, trouveront dans leurs exercices militaires des jeux salutaires et des délassements agréables, plutôt que des devoirs sévères et des occupations pénibles. » On pourrait citer d'autres traits de l'avilissement officiel de ces hauts dignitaires qui depuis se montrèrent si prompts à déserter l'empire. Ils ne suivaient, ils n'avaient qu'un maître, le succès. Napoléon n'en était pas dupe, et lisait dans le cœur de ces courtisans de sa fortune; il dit un jour, durement, au conseil d'État, en 1808 : « Un caporal pourrait s'emparer du gouvernement dans un moment de crise. » Le général Malet, qui en 1812 faillit renverser le gouvernement impérial, faisait trop justement cette réponse au président de la commission militaire, lui demandant s'il avait des complices : « Oui, dit-il, toute la France, l'Europe, et vous-même, si j'eusse réussi. »

Napoléon avait une maxime : « Il ne faut pas, disait-il, qu'on puisse croire à la pensée, à la possibilité de conspirer contre l'empereur (1) »; car, d'après une autre de ses maximes, « la sûreté est, comme beaucoup d'autres choses, une affaire d'opinion ». De là le soin que prenait son gouvernement à cacher au public le travail intérieur des conspirations contre l'État; l'histoire s'y est même trompée : elle a connu à peine quelques complots qui ont plus ou moins éclaté au grand jour, dont on n'a pas pu empêcher la divulgation et qui sont toutefois restés cachés en leurs profondeurs, comme le complot d'Arena, de Topino-Lebrun, de Cerrachi, de Demerville, etc. (2), l'attentat de la machine infernale (3), l'affaire dite la *conspiration anglaise* (4), la grande conspiration dans laquelle furent impliqués Pichegru, Moreau, le duc d'Enghien, etc. Mais il y eut d'autres entreprises souterraines, et rien n'est plus faux que de se représenter l'empire comme une ère d'apaisement pour l'esprit de parti. — Il y a des traces d'incessantes conspirations sous le consulat. La sûreté de l'État, la vie du premier consul étaient menacées à tout propos. A Marengo l'appréhension la plus forte de Bonaparte n'était pas sur le champ de bataille, mais bien à l'intérieur, en France, au milieu des partis, qui n'attendaient qu'un signal, un revers. Même appréhension en 1805, après la proclamation de l'empire, au moment où la grande armée se dirigeait vers Ulm et Austerlitz. En 1806, au mois de juin, on trouve encore un décret qui proroge la suspension du jury dans quatorze départements. En 1807, il y a des exécutions secrètes à Paris; ce sont, dit-on, des agents anglais que l'on avait surpris. Leur audace fut telle qu'un d'eux avait fait des propositions à Fouché, à Berthier. Dix mille conscrits réfractaires tenaient la campagne. Une société secrète se découvre dans l'armée en 1809; on en saisit du moins quelques fils. Le général Malet est emprisonné. Le décret du 3 mars 1810 institua des prisons d'État, et mit pour les délits politiques la liberté individuelle à la discrétion d'une mesure de haute administration. C'était le rétablissement et une multiplication de l'ancienne Bastille (5). L'ouest, pas plus que le midi, ne

(1) Lettre au ministre de la police, Paris, 3 mars 1810.

(2) 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800). Les individus impliqués dans cette affaire furent exécutés, pour la plupart, le 11 pluviôse an IX (31 janvier 1801).

(3) 3 nivôse an IX (24 décembre 1800). Cette affaire, dont le procès a commencé le 21 pluviôse an IX (10 février 1801), ne s'est terminée que le 16 germinal an IX (6 mars 1801).

(4) Au commencement de l'an IX (septembre-octobre 1800).

(5) La dualité libérale et despotique, signalée plus haut en Napoléon, se retrouve dans l'histoire du décret du 3 mars 1810, qui institua les prisons d'État. On avait d'abord, en 1809, présenté un projet en quelques articles. L'empereur remarqua qu'il n'était bon qu'à effaroucher les esprits, parce qu'il était rédigé en termes trop brefs et sans préambule. « Il faut, dit-il, deux pages de considé-

fut jamais entièrement pacifié. Les royalistes et les républicains cheminèrent longtemps séparément dans les entreprises secrètes. En 1810, ils se rencontrèrent et se liguèrent. Après les désastres d'Espagne, de Russie, d'Allemagne, il y eut partout recrudescence de conspirations. Tant de menaces, tant d'efforts hostiles ne laissaient pas de répit; l'empire, obligé de se défendre, donna à sa police un développement jusque-là inusité. « L'autorité de police, disait Napoléon, ne doit être étrangère à aucun mouvement ». En vertu de ce principe, il n'y eut personne qui ne fût surveillé. La police commençait partout et ne finissait nulle part. Comme on ne peut attendre d'un pareil service ni droiture ni fidélité, il fut nécessaire de faire surveiller les espions à leur tour. Il y eut plusieurs polices qui se contrôlaient réciproquement. En 1804, le redoutable ministère de Fouché, un moment supprimé, fut rétabli; on plaça à ses côtés quatre conseillers d'État chargés de l'observer. Il y avait des polices générales; il y en avait de particulières. De hauts fonctionnaires recevaient, de plus, des missions qui, sous un but avoué, en cachaient un autre, qui ne l'était pas. Des évêques se laissèrent enrôler dans cette milice : « Comme les évêques, écrivait Napoléon, désirent que leurs lettres ne soient connues que de moi, ignorez les avoir reçues et ne les communiquez point dans vos bureaux (1)... »

La presse avait toujours connu l'un ou l'autre de ces deux régimes, la censure ou la liberté. Sous l'empire, on inventa pour elle un troisième régime; elle paraissait libre, elle ne l'était pas; elle se trouvait dans les attributions de la police, et parlait comme il convenait à celle-ci. L'esprit public fut livré à la police, à ses enthousiasmes de commande, à ses réticences calculées, à ses nouvelles sophistiquées. On prit la presse en dégoût (2).

Les publications plus sérieuses de la librairie, celles qui n'intéressaient pas immédiatement la politique, n'étaient pas mieux traitées. En 1803, un arrêté des consuls avait établi : « *Pour assurer la liberté de la presse*, aucun libraire ne pourra vendre un ouvrage avant de l'avoir présenté à une commission de *révision*, laquelle le rendra s'il n'y a pas lieu à la *censure* ». En 1807, ce système de *révision* et de *censure* se simplifia; il n'y eut plus que la censure, et toujours pour *assurer*, comme le disait encore le préambule, *la liberté de la presse*. En 1810, l'imprimerie et la librairie connurent les extrêmes rigueurs de leur législation spéciale : le monopole étroit des brevets, toujours révocables même sans jugement; la faculté pour la police de saisir et supprimer tous ouvrages publiés, même après l'examen préalable de la censure; la réimpression des ouvrages, même anciens, frappée d'un droit de timbre énorme (1).

C'était là le régime moral de l'empire : les hommes d'intelligence et de caractère, tenus à l'écart, découragés, se sentant surveillés et mal vus; les hommes habiles, souples, fastueux, seuls recherchés; les mobiles les moins nobles de la nature humaine surexcités; la contrainte, la méfiance, les soupçons dans toutes les âmes; la flatterie et le mensonge sur toutes les bouches; partout l'unique préoccupation de ce que pensait, voulait et faisait un seul homme. Il est vrai, hâtons-nous de le dire, que l'admiration des œuvres du génie, l'héroïsme des armées, le sentiment de la grandeur nationale mêlaient à ces influences délétères des éléments plus fortifiants et plus sains. Napoléon a vigoureusement établi dans l'exercice des fonctions publiques la probité, l'exactitude, la régularité; notre administration tient encore de lui toutes ses vertus. Mais les contemporains n'ont point pu oublier l'impression pénible et sinistre que leur avaient laissée les pratiques dictatoriales de l'empire et surtout le contraste de ses actes et de ses manifestes. Il est injuste et tout à fait contraire à la vérité de dire que l'empire a été le despotisme : il a été la reconstruction d'un ordre social où une grande place a été faite à toutes les garanties essentielles de la liberté; ses imperfections proviennent des vices du temps; ses mérites sont dus presque tous à l'initiative, à la volonté, à l'action d'un seul homme; ce n'est pas Napoléon qui a manqué à la révolution, c'est la révolution qui a suscité des maximes et des aspirations en contradiction avec les fatalités qu'elle a établies; tout ce qui a pu être sauvé de la liberté humaine, Napoléon l'a sauvé. Mais si l'empire n'a pas été le despotisme, il en a eu les procédés, et c'est sur cette apparence des choses qu'il a été jugé par les contemporains. Pendant bien longtemps, quand on interrogeait sur cette époque un des hommes même éminents qui y avaient assisté, on n'en obtenait pas une autre réponse : « C'était le despotisme »; si l'on insistait, citant les lois, les institutions qui donnaient un démenti à une pareille allégation, un sourire de surprise ou d'in-

rants qui contiendront des idées libérales... » Suivant l'intention de l'empereur, le nouveau projet fut précédé d'un préambule tendant à prouver que les prisons d'État garantissaient la liberté. Voir Thibeaudau, *Consulat et Empire*, tome VIII, p. 78 et suiv.

(1) Lettre au ministre de la police, Potsdam, 28 octobre 1806.

(2) Ce qui est étrange, c'est que Napoléon blâmait cet état de choses : « La presse, qu'on prétend libre, disait-il au conseil d'État en 1810, est dans l'esclavage le plus absolu; la police cartonne, supprime, comme elle veut les ouvrages; et même ce n'est pas le ministre qui juge, il est obligé de s'en rapporter à ses bureaux. Rien de plus irrégulier, de plus arbitraire que ce régime. » L'auteur des *Idées napoléoniennes*, qui fait cette citation, ajoute : « *Ce qu'il est surtout utile de remarquer, c'est que l'empereur prononçait souvent ces paroles mémorables : « Je ne veux pas que ce pouvoir reste à mes successeurs, parce qu'ils pourraient en abuser.* » Chap. III.

(1) « Un libraire devait payer, pour une réimpression des *Œuvres de Voltaire*, à 5,000 exemplaires seulement, 108.000 francs de droits au trésor. » M. Martin de Gray, *Histoire de Napoléon*, 2e édition, tome II, page 210.

crédulité accueillait seul les objections; on eût dit que les contemporains apprenaient pour la première fois qu'il y avait eu sous l'empire des établissements pour la liberté et quelque respect de la dignité humaine.

VIII.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

60. *But général.* — 61. *Italie, Espagne, saint-siége, etc.* — 62. *Allemagne, etc.* — 63. *Russie, Pologne, etc.* — 64. *Angleterre, blocus, etc.*

S'il est vrai que l'empire, tout en fondant de fortes garanties de liberté, a été souvent le despotisme, c'est surtout dans les animosités de l'Europe contre l'ordre nouveau, dont l'empereur était le représentant, qu'il faut chercher les causes de cette fatale déviation de son génie. En effet, l'antagonisme de l'ancien régime et de la révolution existait en Europe comme en France; mais tandis qu'en France la révolution semblait disposer d'une force supérieure à celle de l'ancien régime, dans le reste de l'Europe, au contraire, c'était à l'ancien régime qu'appartenait la supériorité de la force. Or, les partis n'ont point de patrie. Une coalition entre toutes les forces de l'ancien régime était incessamment possible. Il y a plus, cette coalition était déjà faite; il ne lui manquait qu'un homme qui sût la mettre en action, un Pitt guerrier, un prince Charles homme politique. Cet homme venant à surgir et la lutte s'engageant dans des conditions aussi disproportionnées, il n'y avait à prévoir qu'une éventualité, la défaite de la France si elle s'obstinait dans le parti de la révolution. Il importe de se placer au point de vue de cet extrême péril pour apprécier tout d'abord la politique extérieure de Napoléon. Devait-il se maintenir en paix sur le continent, et pour cela pactiser avec l'ancien régime à l'extérieur? C'eût été permettre à l'ancien régime, désormais averti, d'organiser ses moyens de défense et d'attaque; c'eût été laisser en Europe la révolution de plus en plus isolée et tôt ou tard l'exposer en France à une abdication. Devait-il se décider, au contraire, à devenir partout l'auxiliaire des principes et des intérêts du droit nouveau? Le salut de la révolution en France était à ce prix; mais une pareille politique condamnait la France à prendre les armes et à ne point les poser qu'elle n'eût vaincu et transformé toute l'Europe. Napoléon, à qui se présenta cette fatalité, ne manqua pas d'user envers l'ancien régime de beaucoup de ménagements; satisfaction des personnes, déplacement des intérêts, concessions apparentes aux idées surannées, rien ne fut épargné; toutefois, il devint évident dès le premier jour que la politique de Napoléon tendait en Europe, comme en France, à faire transiger les deux partis de telle sorte que la prépondérance en définitive demeurât partout assurée à la révolution. Mais, quelque divisé qu'il fût par les rivalités et les contrariétés des ambitions, un parti aussi nombreux et fortement établi que celui de l'ancien régime ne pouvait pas céder sans des défaites répétées et sans des résistances longtemps renaissantes. De là les guerres interminables dans lesquelles l'Europe se trouva engagée; de là pour la France en particulier ce qui est la suite de toute action excessive au dehors, la nécessité de la dictature au dedans. Renversement étrange des projets de la sagesse humaine! La révolution était venue au monde en lui promettant la liberté, la fraternité, la paix universelle : pour se défendre, elle accumula en quelques années plus de compressions, de violences et de guerres qu'on n'en eût pu compter en plusieurs siècles de l'ancienne monarchie. Napoléon se sentait appelé par son génie à être le législateur d'un temps de conciliation et de concorde; sa raison, imbue des préceptes philosophiques du temps, ne croyait qu'à la légitimité de la paix; il admettait peu les nationalités, leurs oppositions et leurs antipathies; il ne voyait dans les différents peuples que les membres follement disjoints d'une même famille; l'Europe, maîtresse du reste du globe, lui paraissait déjà former une seule société; c'est lui qui a dit cette grande et fraternelle parole, que toute guerre européenne était une guerre civile (1); son incomparable aptitude administrative, le sens de l'utile qu'il avait à un si haut degré, ses facultés si éminentes et diverses pour les sciences, les lettres, les arts, tout le sollicitait à prendre dans l'histoire un rôle nouveau, à devenir l'initiateur d'un ordre pacifique et fécond où les hommes auraient cessé d'être les esclaves de leurs ignorances, de leurs corruptions, de leurs divisions insensées; cette pleine conquête de la puissance humaine sur elle-même et sur la nature physique, cette gloire sans précédent qu'il n'aurait pas eu à partager avec les Alexandre, les César et les Charlemagne, c'était là ce qui tentait ses ambitions; il s'avançait vers ce but sublime à travers ses labeurs guerriers, qui n'en devaient être que le prodrome; se croyant toujours près de l'atteindre, il s'empressait à chaque victoire de demander et d'offrir la paix; mais les paix conclues n'étaient que des trêves de courte durée. Napoléon fut condamné à faire perpétuellement la guerre. Les nécessités inattendues qui vinrent ainsi se jouer des espérances et des promesses de la fin du dix-huitième siècle doivent-elles être toutes imputées à une sorte de fatalité? Non, dans le plan de la

(1) « Tant qu'on se battra en Europe, cela sera une guerre civile ». — *Idées napoléoniennes*, chap. V. — Napoléon, le 10 février 1805, disait au Corps législatif : « ... Je veux, autant que je pourrai y influer, que le règne des idées philanthropiques et généreuses soit le caractère du siècle. C'est à moi, à qui de tels sentiments ne peuvent être imputés à faiblesse, c'est à nous, c'est au peuple le plus doux, le plus éclairé, le plus humain, de rappeler aux nations civilisées de l'Europe qu'elles ne forment qu'une même famille... »

Providence, la liberté humaine n'est jamais supprimée; à ce cours imprévu d'événements d'où sortirent tant de déceptions, il y eut des causes qui ne provenaient pas toutes de la force des choses seulement : de grandes fautes, que rien n'imposait, ont été commises; c'est ce que l'on verra peut-être par les récits suivants.

40. *But de Napoléon dans sa politique extérieure.* — Napoléon, dans sa politique extérieure, s'est proposé de fédéraliser autour de la France, et sous son protectorat, tous les pays limitrophes; de là une agglomération d'États qui, une fois formée, eût eu la puissance de suspendre toute guerre en Europe et d'imposer la paix au reste du continent. Cet *empire*, ce *système fédératif*, comme Napoléon l'appelait tour à tour, ne se fût composé que de peuples de civilisation homogène; à ce titre la Russie en était exclue, comme la Turquie; mais les États qui n'en faisaient pas partie pour d'autres raisons, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, auraient pu y accéder dans un prochain avenir, et cette accession eût été le signal de l'avénement des dernières garanties nécessaires au système, la diminution du protectorat de la France, le partage de son influence, l'introduction d'institutions libérales dans le gouvernement de chaque peuple (1).

Mais pour rendre possible l'application d'un pareil projet, Napoléon a dû s'efforcer avant tout de soumettre à sa loi chacun des peuples qu'il se proposait de faire entrer dans le plan de son système fédératif : de là une action qui a varié suivant la nature et les circonstances des pays sur lesquels elle s'exerçait; il a dû, de plus, lutter pour écarter les obstacles qu'opposaient à la prépondérance française les rivalités des grandes nations étrangères : de là des combinaisons de moyens de défense et d'attaque qui n'ont pas été les mêmes en tous les lieux. Pour mettre quelque clarté dans l'exposition de cette politique extérieure si tourmentée à la fois par l'excès de ses prétentions et par la violence des obstacles qui lui étaient suscités, il nous est nécessaire de l'examiner dans ses principales applications; nous la considérerons tour à tour dans ses rapports avec le groupe des nations latines et le groupe des nations germaniques, enfin dans ses rapports avec la Russie et l'Angleterre.

41. *Politique de Napoléon envers le groupe des nations latines : l'Italie, l'Espagne, le Portugal. Politique envers le saint-siége.* — La grandeur, pour mieux dire, la sûreté de la France a toujours exigé qu'elle vécût en une étroite et amicale alliance avec le groupe des nations latines. Cette nécessité se manifeste dès les premiers temps de son histoire, sous Charlemagne, et depuis elle n'a jamais cessé de se faire sentir à ses politiques intelligents. Préserver les nations latines de toute domination étrangère, les tenir sous l'influence exclusive de la France, et, pour que le lien puisse être durable, faire trouver à ces nations dans leur association avec la France la condition même de la satisfaction de tous leurs besoins de bien-être, de dignité et de développement, c'est là ce qu'une expérience constante a recommandé à la politique française relativement à l'Italie, à l'Espagne, au Portugal. Or, au moment de l'avénement de Napoléon, cette question si importante de l'alliance des nations latines ne présentait pas des difficultés insurmontables.

L'Italie, que la bataille de Marengo venait d'affranchir, était toute à l'influence française. Au nord s'élevait un État destiné à devenir la force de la péninsule, la république italienne,

(1) Cette conception fédérative a été contestée par des esprits superficiels; il nous serait trop facile d'en prouver la vérité. Bornons-nous à quelques témoignages sans réplique. L'auteur des *Idées napoléoniennes* a consacré tout un chapitre, le Ve de son œuvre, à l'exposition du plan de fédération de l'empereur Napoléon Ier. Le chapitre est ainsi intitulé : *But où tendait l'empereur. Association européenne*, etc. On y lit : « ... Il (l'empereur) voulut faire servir ses conquêtes à l'établissement d'une confédération européenne »; puis, indiquant le progrès historique qui semble rendre cette idée logiquement nécessaire, l'auguste écrivain ajoute : « La commune, la ville, la province, ont donc, l'une après l'autre, agrandi la sphère sociale et reculé les limites du cercle au delà duquel existe l'état de nature. Cette transformation s'est arrêtée à la frontière de chaque pays; et c'est encore la force et non le droit qui décide du sort des peuples. Remplacer entre les nations de l'Europe l'état de nature par l'état social, telle était donc la pensée de l'empereur; toutes ses combinaisons politiques tendaient à cet immense résultat.. » L'idée du *système fédératif* de Napoléon se montre pour la première fois, croyons-nous, après Austerlitz et le traité de Presbourg, dans une lettre au prince Joseph, près d'occuper le trône de Naples : « Je vous ai, je crois, déjà dit, écrit Napoléon, que mon intention est de mettre le royaume de Naples dans ma famille. Ce sera, ainsi que l'Italie, la Suisse, la Hollande et les trois royaumes d'Allemagne, mes *États fédératifs*, ou véritablement l'empire français. » Lettre à Joseph, Paris, 27 janvier 1806. — Par les *trois royaumes d'Allemagne* Napoléon entend les trois électorats de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, dont le traité de Presbourg venait de changer les titres souverains pour les deux premiers, et pour tous les trois, d'augmenter les possessions et l'importance. — De 1806 à 1814, l'idée d'une fédération européenne se montre encore dans plusieurs documents. En 1815, Napoléon s'exprimait ainsi dans le préambule de l'*Acte additionnel* : « J'avais pour but d'organiser un grand système fédératif européen, que j'avais adopté comme conforme à l'esprit du siècle et favorable aux progrès de la civilisation. . ». On a douté de l'authenticité de toutes les déclarations contenues dans le *Mémorial*; quel écrivain parmi les compagnons de la captivité de Sainte-Hélène eût pu trouver des paroles comme celles-ci : « Une de mes plus grandes pensées a été l'agglomération, la concentration des mêmes peuples géographiques, qu'ont dissous, morcelés les révolutions et la politique..... C'est dans cet état de choses qu'on eût trouvé plus de chances d'amener partout l'unité des codes, celle des principes, des opinions, des sentiments, des vues et des intérêts. Alors peut-être, à la faveur des lumières universellement répandues, devenait-il permis de rêver pour la grande famille européenne l'application du congrès américain ou celle des amphictyons de la Grèce; et quelle perspective alors de force, de grandeur, de jouissances, de prospérité! quel grand et magnifique spectacle! . C'est alors qu'il eût été possible de se livrer à la chimère du beau idéal de la civilisation... »

depuis le royaume d'Italie (1). La Ligurie formait un État à part (2). Une concession à l'alliance espagnole avait fait ériger en un royaume, occupé par un infant, le duché de Toscane (3). Le pape, qui se trouvait rétabli dans une partie de ses anciens États, était favorable au nouveau pouvoir du premier consul. Le royaume des Deux-Siciles avait conclu avec la France un traité d'alliance défensive (4). A la vérité, l'Angleterre occupait Malte; la Russie, les Iles Ioniennes; et l'Autriche, la Vénétie; mais la France avait pourvu à cet état de choses menacé; elle occupait à son tour le Piémont et l'île d'Elbe, et elle avait, à titre d'alliance, de protection ou de suzeraineté, une garnison à Milan, une autre garnison en Toscane, une autre garnison, plus importante, sur la terre ferme du royaume des Deux-Siciles.

Il y avait déjà dans ces occupations, si étendues, un excès de précautions que les nécessités de l'indépendance de l'Italie ne suffisaient pas à justifier. L'Europe ne s'y trompait pas; elle y voyait une conquête. Quant à l'Italie, elle ne se sentait pas traitée en alliée, mais en sujette; on lui disait assez rudement qu'elle était en minorité (5), qu'il lui fallait un tuteur; et ce tuteur se comportait en maître. Le corps législatif italien, un simulacre de représentation nationale, manifeste quelque opposition : il lui est tout aussitôt signifié qu'il n'existe plus : « Je suis mécontent du corps législatif, écrit Napoléon; j'ai défendu qu'on lui présentât aucune loi, et pendant mon règne en Italie je ne le réunirai plus (6) ». L'Italie pouvait bien reconnaître qu'elle avait besoin, pour sa défense, d'une armée française, les arts et les vertus militaires étant tombés chez elle en désuétude; mais elle ne reconnaissait pas qu'elle eût besoin, pour sa réorganisation intérieure, du savoir et des lois d'une administration étrangère; son autonomie civile, ses mœurs propres, ses facultés d'invention, aucune domination ne les lui avait enlevées ni même contestées. Mais les agents français n'avaient point la consigne de ménager cet orgueil d'une antique civilisation; avec leur légèreté présomptueuse et hautaine, ils imposaient partout aux usages italiens les usages français. L'Italie s'assimilait ainsi à la France par des formes extérieures, mais sans s'attacher à elle; les irritations de l'esprit national offensé, une réaction intime, la livraient incessamment aux suggestions des partis de l'Autriche et de l'Angleterre.

(1) La république cisalpine, rétablie le 15 juin 1800, fut réorganisée sous le nom de république italienne, le 26 janvier 1802, dans une consulte réunie à Lyon, par Napoléon lui-même, et cela nonobstant le traité de Lunéville, qui venait de reconnaître l'indépendance de ce nouvel État de la Péninsule italique; cette république devint le royaume d'Italie par le statut du 17 mars 1805.

(2) La république ligurienne, rétablie le 17 juin 1800, réorganisée par Napoléon en vertu d'un simple décret, du 29 juin 1802.

(3) Louis, fils du duc de Parme, fait roi d'Étrurie, le 21 mars 1801 par un traité signé à Madrid à cette date.

(4) Traités de Foligno, du 18 février 1801, de Florence, du 29 mars 1801; art. 7 des préliminaires de la paix d'Amiens, 1er octobre 1801; art. 11 du traité d'Amiens, 25 mars 1802.

(5) « Mes peuples d'Italie sont mineurs. » Lettre de Napoléon au prince Eugène, Saint-Cloud, 30 mai 1806.

(6) Lettre de Napoléon à Marescalchi, Saint-Cloud, 26 juillet 1805. — La même décision est annoncée au prince Eugène, lettre du 27 juillet 1805, où il est dit, entre autres paroles insultantes et superbes : « Ne leur laissez pas oublier (aux Italiens) que je suis le maître de faire ce que je veux... Ils ne vous estimeront qu'autant qu'ils vous craindront... ». Cette décision hautaine n'est pas prise *ab irato*; elle persiste : à la date du 11 mai 1806, Napoléon écrit au prince Eugène : « ... Il faut partir du principe que tant que je conserverai la couronne, je veux conserver le pouvoir législatif; quand elle passera en d'autres mains, je verrai alors ce qu'il sera convenable de faire ». Le décret ajournant indéfiniment le corps législatif italien est annoncé au prince Eugène par une lettre en date du 5 août 1806.

Napoléon eût prévenu ces résistances et ces révoltes s'il eût demandé la transformation de l'Italie, non à l'action de la discipline française, mais bien au développement des éléments que la Péninsule contenait déjà. Ces éléments se trouvaient dans la maison de Savoie et dans celle des Bourbons de Naples. La maison de Savoie, il est vrai, ne se recommandait pas par la constance de ses amitiés, et c'était une politique hostile qui l'avait élevée, sentinelle de l'Europe ennemie, sur une des frontières de la France; mais elle tenait de ses conditions d'existence et d'agrandissement une ambition et des haines qui la tournaient plus certainement encore du côté de l'Italie; là des peuples voisins l'appelaient contre la domination étrangère; là elle rencontrait l'Autriche, qui lui faisait obstacle et la menaçait; là était son danger, sa mission, son avenir. La France pouvait compter sur la fidélité de la maison de Savoie, si cette fidélité devenait pour elle la condition et la garantie de son agrandissement au nord de l'Italie. La maison de Naples, à d'autres titres, ne trouvait pas dans ses sentiments de famille des motifs pour se lier avec sincérité à la dynastie qui se substituait en France à la monarchie des Bourbons. Toutefois, il n'est rien qu'on ne puisse attendre en politique des inexorables exigences de l'intérêt; et les nécessités qui avaient déjà amené les Bourbons d'Espagne et ceux de Naples aux traités de Bâle (1) et de Florence (2), habilement ménagées, devaient procurer à Napoléon cette singulière fortune, non inutile pour le prompt raffermissement de son établissement dynastique, à savoir de devenir dans les deux péninsules le protecteur de la maison de Bourbon. A côté des deux principaux États italiens, il y en avait d'autres, les séparant et les limitant, qui avaient besoin pour se conserver d'être garantis par une puissance extérieure, et dont la

(1) Traité de Bâle, 22 juillet 1795, par lequel l'Espagne se sépara de la coalition contre la France.

(2) Traité de Florence, 28 mars 1801, par lequel le royaume des Deux-Siciles entra dans le système politique de la France.

neutralité était par là d'avance assurée. L'Italie affranchie de l'Autriche, rendue à elle-même, à la variété de ses éléments, devenait assez forte pour se défendre sans secours étrangers, et ne se trouvait pas assez forte pour être tentée de prendre dans le monde une grande attitude autrement que par son alliance étroite avec la France.

Mais cette politique ne fut point celle que Napoléon appliqua à l'Italie. Dès les premiers temps l'Italie sentit que si elle s'affranchissait de l'Autriche, c'était pour passer sous une autre dépendance. A la vérité, la France, plus généreuse, ne l'abaissait pas afin de la dominer ; elle s'apprêtait, au contraire, à la réorganiser, à la constituer dans sa force, à l'élever, mais à sa manière, en l'assimilant à elle, et non pas en rendant l'Italie à son génie propre. Or, dans la pratique, de pareils desseins irritent d'autant plus que les manifestes et les actes s'y donnent de perpétuels démentis. Appeler un peuple à la liberté et lui imposer de n'être pas lui-même, c'est une trop violente contradiction. L'Italie fut tenue à ce régime, et malgré la raison de ses sages, qui lui représentaient tout ce qu'elle avait à gagner en devenant, au moins pour un temps, une annexe de l'empire français, elle ne pouvait pas se faire à cette souffrance d'avoir à vivre en cessant d'être elle-même.

Dès 1806 Napoléon annonçait ainsi à la France et à l'Europe le résultat de sa politique en Italie : « La presqu'île de l'Italie tout entière fait partie du grand empire ; j'ai garanti, comme chef suprême, les souverains et les constitutions qui en gouvernent les différentes parties... (1) ». Il y avait encore en ce moment un roi de Toscane, à qui l'indépendance avait été promise, et un pape, qui se croyait souverain de son petit État (2).

La maison de Savoie, où se tenait la seule épée de la nationalité italienne, ne se releva pas. Napoléon s'opposa toujours à son rétablissement ; il se mit à sa place, et fit du Piémont six nouveaux départements français (3).

Après avoir un moment hésité à placer sur la tête de son frère Joseph la couronne du royaume d'Italie, Napoléon se décida à la prendre pour lui-même ; et dans l'acte par lequel cette décision fut annoncée au sénat, le 18 mars 1805, l'empereur-roi s'exprime ainsi : « Nous avons accepté et nous placerons sur notre tête cette couronne de fer des anciens Lombards, pour la retremper, pour la raffermir et pour qu'elle ne soit point brisée au milieu des tempêtes qui la menaceront tant que la Méditerranée ne sera pas rentrée dans son état habituel. Mais nous n'hésitons pas à déclarer que nous transmettrons cette couronne à un de nos enfants ». C'est ainsi que l'Italie apprenait comment un jour elle ne ferait plus partie de la France.

L'État de Gênes cessa de s'appartenir, et, comme le Piémont, forma de nouveaux départements français (1).

Venise fut enfin arrachée à l'Autriche par le traité de Presbourg (2) ; Napoléon eut un moment l'idée de la donner à la Bavière (3) ; mais il la réunit au royaume d'Italie avec la plupart des possessions dont se composait l'ancienne république de Saint-Marc (4).

A la date de cette réunion, Napoléon mit au jour un système renouvelé des Carlovingiens ; c'était l'établissement des grands fiefs, transmissibles par voie de primogéniture et de masculinité, avec investiture impériale, vassalité et droit de reversion en cas de forfaiture ou défaut de hoirs mâles ; l'Italie fut choisie pour faire surtout les frais de cette institution ; il y eut douze grands fiefs dans le pays vénitien ; il y en eut six dans le royaume de Naples, et quatre au moins dans les pays de Parme, de

(1) Discours de l'empereur à l'ouverture du corps Législatif, 2 mars 1806.

(2) Bien qu'au moment de la guerre d'Allemagne de 1805 Napoleon eût fait occuper Ancône, les Marches et Civita-Vecchia, sans en demander la permission au pape, et qu'au commencement de 1806 il lui eût écrit : « Toute l'Italie sera soumise sous ma loi. » Lettre au saint-père, Paris, 13 février 1806.

(3) Sénatus-consulte organique du 11 septembre 1802. — Rien ne prouve l'importance de la maison de Savoie pour la garantie de la nationalité italienne comme l'obstination et l'irritation avec lesquelles Napoleon a repoussé en 1806 le projet de la rétablir.

Lors de la bataille d'Austerlitz, Alexandre avait demandé pour faire la paix le retablissement de la maison de Savoie avec la Lombardie et Gênes. Napoleon dénonça cette proposition à l'armée et à la France, comme une insulte, dans ces termes. « Si la France ne peut arriver à la paix qu'aux conditions que l'aide de camp Dolgorowki a proposées à l'empereur,... la Russie ne les obtiendrait pas, quand même son armée serait campée sur les hauteurs de Montmartre. » 30e bulletin de la grande armée, 3 décembre 1805. — « On se convaincra de tout ce qu'a dû souffrir l'empereur quand on saura que, sur la fin de la conversation, Dolgorowki lui proposa... de mettre la couronne de fer sur la tête des plus implacables ennemis de la France », même bulletin. — « Croiriez-vous qu'il (Dolgorowki) me proposait de mettre ma couronne de fer sur la tête du roi de Sardaigne... » Lettre de Napoleon à l'électeur de Wurtemberg (Austerlitz, 5 decembre 1805). — Le 33e bulletin de la grande armée, du 7 décembre 1805, contient une autre protestation dans les mêmes termes contre la proposition qui indignait si fort l'empereur des Français. Nous finirons ces citations par ces mots adressés à la grande armée, le lendemain de la bataille d'Austerlitz : « ... Et cette couronne de fer, conquise par le sang de tant de Français, ils voulaient m'obliger à la placer sur la tête de nos plus cruels ennemis. » Proclamation à l'armée, du camp d'Austerlitz, 3 decembre 1805.

(1) Cette réunion fut prononcée par un simple décret en date de Milan, 4 juin 1805, proclamé à Gênes, le 9 du même mois, et mis à exécution seulement en octobre 1805.

(2) Article 4 du traité de Presbourg, 26 décembre 1805. Dans l'article 5 il était ajouté : « ... Les couronnes de France et d'Italie seront séparées à perpétuité, et ne pourront plus, dans aucun cas, être réunies sur la même tête... » Mais les conditions de cette stipulation étaient telles qu'elles devaient en ajourner l'effet pour longtemps ; il s'agissait notamment de faire sortir l'Angleterre de la Méditerranée, et c'était toujours un prince français, un fils de Napoleon qui lors de la séparation des deux couronnes devait avoir celle d'Italie.

(3) Lettre de Napoléon à Talleyrand, Brünn, 5 novembre 1805 : « Il (l'Électeur de Bavière) écrit Napoleon, pourrait s'appeler, si l'on veut, roi de Venise. »

(4) Un décret fit cette réunion, le 30 mars 1806.

Plaisance, de Massa Carrara, de Garfagnano, de Guastalla (1). Napoléon avait dit dans le message annonçant au sénat toutes ces érections féodales : « Nous avons été principalement guidé par la grande pensée de consolider l'ordre social et notre trône, qui en est le fondement et la base, et de donner des centres de correspondance et d'appui à ce grand empire... (2) ». Ce que l'Italie voyait de plus clair dans ce rétablissement féodal, c'est qu'elle était traitée avec méfiance et comme un pays vaincu; dans les anciennes guerres barbares, les filles des chefs tombés en captivité étaient données en présents aux chefs vainqueurs, qui se les distribuaient et en ornaient l'intérieur de leurs maisons; les provinces italiennes n'avaient pas une autre destinée; elles servaient à récompenser des chefs français qu'elles ne connaissaient pas et qui leur étaient apportés par la conquête. De la Toscane et des pays voisins, enlevés à la maison d'Espagne ou à leur inoffensive autonomie, on forma des dépendances immédiates de la France, et l'on y tailla, comme on peut faire d'un joyau, des principautés pour des princesses du sang impérial (3).

Quand ces changements s'accomplissaient au nord et au centre de l'Italie, le sort du royaume des Deux-Siciles était déjà décidé. L'Europe ne sut ce qu'elle devait le plus admirer de la violence de l'acte, de sa forme ou du moment qui avait été choisi pour l'accomplir. C'était au lendemain de la paix de Presbourg, le 27 décembre 1805; presque toutes les questions qui troublaient le monde venaient de se résoudre à l'avantage et selon la volonté d'un seul État; la France avait tout obtenu et triomphait; on pouvait croire que l'extrême limite des concessions avait été atteinte pour elle : ce fut alors que Napoléon, sans prendre l'avis de l'Europe, sans même lui faire par déférence une signification quelconque, annonça par un simple ordre du jour à la grande armée (4), que « les Bourbons de Naples avaient cessé de régner ». Depuis qu'il y avait une civilisation chrétienne, c'était la première fois que l'on disposait ainsi, au gré du prétendu droit de la force, d'une famille royale et de la souveraineté. L'Europe fut dans la stupeur, et reconnut à ce trait la révolution tout entière qui se déguisait mal sous une couronne. Une armée française qui campait dans le royaume de Naples sur la foi des traités mit à exécution au profit de Joseph, frère de Napoléon, le décret de dépossession des Bourbons de Naples. La Sicile, grâce aux vaisseaux anglais, échappa à cet envahissement, et la famille royale proscrite y trouva un refuge.

L'Italie ainsi enlevée à elle-même se trouva complétement associée aux destinées du nouvel empire français; mais elle n'eut à partager avec lui que des travaux, des périls et des sacrifices. Une grande faute, d'ailleurs, dont les événements étaient seuls coupables, pesait sur elle tout particulièrement.

Malte est une de ces positions dont l'extrême importance exige qu'elles soient neutralisées ou du moins qu'elles n'appartiennent pas à une puissance entreprenante et forte. Cette position avait appartenu à Naples sans danger pour la liberté de la Méditerranée; un hasard avait même mieux arrangé les choses : elle était devenue le siége d'un ordre militaire et religieux qui se bornait à faire la police de la mer contre les Barbaresques. Napoléon, en se rendant en Égypte, avait cru pouvoir déposséder l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et s'emparer de l'île de Malte pour la France, sans trop prévoir qu'il n'aurait peut-être pas la force de se maintenir dans cette occupation. Un seul désastre dans la rade d'Aboukir suffit à détruire la marine du général en chef de l'armée d'Égypte. L'Angleterre, épouvantée d'une conquête qui pouvait un jour annuler Gibraltar et lui fermer la Méditerranée, s'était empressée de reprendre pour son compte Malte et ses dépendances. Depuis, nonobstant les stipulations les plus formelles, elle ne voulut plus se dessaisir de cette position; ce fut même là principalement la cause de la rupture de la paix d'Amiens et celle aussi de l'occupation par la France du royaume des Deux-Siciles. Les excès s'appelaient dans cette politique à outrance. Mais en attendant, l'Angleterre tenait en interdit tout le commerce de l'Italie le long de ses côtes depuis Savone jusqu'à Venise, et, sans rien craindre du haut de ses vaisseaux, elle jetait ses intrigues, ses faux avis, ses promesses, ses provocations aux souffrances, aux irritations, aux secrètes révoltes qui tourmentaient la Péninsule.

L'impuissance où se trouvait l'empire français de protéger ses alliés sur les mers mettait à une plus rude épreuve encore la fidélité du Portugal et de l'Espagne. Ces deux pays ne pouvaient pas se passer d'une communication continue et sûre avec leurs importantes colonies; ils en tiraient leurs principaux éléments de richesse; leur marine, leur production continentale, leurs échanges, la fortune de leurs grandes familles et l'aisance de leurs populations, tout dépendait pour eux de la liberté des mers : et cette liberté, l'Angleterre l'interceptait pour les alliés de la France et même pour les neutres, afin de sou-

(1) Décrets du 30 mars 1806.

(2) Message au sénat du 30 mars 1806. — Napoléon explique ailleurs cette même pensée dans une lettre à Joseph, du 8 mars 1806.

(3) La transformation de l'Italie centrale en duchés, en principautés, en départements français, en gouvernement spécial surmonté de princesses de la famille impériale, a été l'objet de décrets nombreux, plusieurs fois modifiés, dont il serait inutile de rapporter ici le détail. Cette transformation commence le 30 mars 1806, et s'achève à la fin de l'année 1807, par la dépossession du roi d'Étrurie, que remplace Élisa, sœur de Napoléon, avec le titre de grande-duchesse. Au reste, l'administration de cette princesse a été populaire en Toscane.

(4) Cette proclamation du 27 décembre 1805 ne fut publiée dans *le Moniteur* que deux mois après, alors que l'Europe n'était plus à temps pour en empêcher l'effet.

lever le monde entier contre ce qu'elle appelait déjà l'ambition et la prépotence d'un seul homme. De plus, le Portugal depuis la fin du siècle dernier était dans les liens de la politique anglaise. L'Espagne, moins engagée, ressentait plus vivement l'humiliation que lui infligeait le malheur des temps, en l'obligeant à rester l'alliée de l'homme que la révolution avait mis en France à la place des Bourbons. La noblesse des deux pays, quand elle avait des velléités d'ambition, songeait à la constitution aristocratique de l'Angleterre. En Portugal et surtout en Espagne la royauté était tombée en une sorte d'adoration d'elle-même; pleine de superstitions et d'orgueil, indolente, impuissante, elle n'était mue que par des passions étrangères à la politique et par les intrigues des favoris qui se disputaient sous elle, non le pouvoir de gouverner, mais les richesses et les honneurs attachés au pouvoir. Des alliances pareilles avaient besoin d'être traitées avec d'extrêmes ménagements; il y fallait de la violence et de l'indulgence comme en veut la faiblesse, en même temps les déférences et les respects que réclame l'orgueil. Cet art des ménagements était d'autant plus nécessaire qu'il ne s'agissait pas seulement de gagner quelques hommes, corrompus et vains, en possession d'une inutile puissance : par delà ces maisons souveraines, si infirmes et si indécises, il y avait, pour les soutenir, une force d'une incalculable profondeur; c'était d'admirables populations, patientes et superbes, ne reconnaissant qu'à Dieu et à elles-mêmes le droit de corriger leurs maîtres, pouvant oublier leurs intérêts, mais non leur dignité, et conservant toujours dans l'état d'abaissement politique où les avaient réduites les défaillances de leurs princes l'attitude, le caractère et l'humeur des grandes dominations qu'elles avaient exercées.

Napoléon, sans nul doute, vit toutes ces difficultés; mais en son génie il y avait encore plus de volonté que de raison, et il eut le malheur de croire que toutes ces difficultés il devait les surmonter de haute lutte. Il se mit donc à l'œuvre, et demanda au Portugal et à l'Espagne, au lieu d'une parfaite neutralité, une active coopération dans les conflits de la France contre l'Angleterre. Or, dans l'état des choses, la neutralité était possible, la coopération ne l'était pas. Toutefois, Napoléon traita les maisons de Portugal et d'Espagne avec tant d'instance passionnée qu'il fut près de réussir; l'Espagne était entraînée (1); le Portugal se montrait mieux qu'incertain entre la France et l'Angleterre (1). Mais cette victoire contre la force des choses ne pouvait durer. Sentant des défaillances, de secrètes trahisons et beaucoup trop de réserves sous les promesses et les adhésions qui lui étaient faites, Napoléon perdit patience et se résolut à prendre lui-même, par des lieutenants, la direction des deux gouvernements d'Espagne et de Portugal. Ces deux pays depuis les premiers temps de l'histoire moderne n'avaient pas subi de conquête. Pour les réduire, la violence et la ruse n'étaient pas de trop. La ruse fut d'abord employée, et malheureusement avec des procédés inusités dans les annales de la politique française.

Le 12 août 1807, Napoléon, d'accord avec l'Espagne, signifia au Portugal d'avoir à se déclarer contre l'Angleterre. Le prince régent répondit, le 21 septembre, qu'il se soumettait, mettant à son obéissance une seule condition, c'est qu'il n'arrêterait pas, comme on le lui commandait, les Anglais venus et demeurant en Portugal sur la foi de son amitié. Cette simple réserve qu'exigeait la loyauté devint le prétexte d'une expédition concertée d'avance avec le projet de partager le Portugal (2). Un corps de 26,000 hommes partit de Bayonne, sous la conduite de Junot, pour envahir ce pays. L'Europe avait appris par une proclamation adressée à la grande armée qu'il n'y avait plus de Bourbons sur le trône de Naples; elle apprit par un petit article sans signature inséré dans *Le Moniteur* que la maison de Bragance cessait de régner à Lisbonne. Junot arriva devant cette ville à la fin de novembre 1807. Trois jours auparavant le prince régent avait lu le numéro du journal qui portait son arrêt de déchéance (3); à l'approche des troupes qui venaient mettre cet arrêt à exécution, il n'avait pas même songé à lutter; il s'était embarqué avec la famille royale et sa suite sur des navires qui étaient dans le Tage et qui empor-

(1) En annonçant au Corps législatif et au Tribunat la conclusion de la paix de Lunéville, du 9 février 1801, le premier consul dans son message louait beaucoup la constance de l'amitié de l'Espagne envers la France; c'est en récompense de cette fidélité que la Toscane était érigée en royaume et donnée au fils du duc de Parme. En mai 1801 l'Espagne faisait pour le compte de la France une expédition contre le Portugal; lors de la coalition de 1805, elle prenait ouvertement parti pour la France.

(1) Le Portugal, contraint par l'Espagne, avait accordé dès 1801 que ses ports seraient fermés aux Anglais, traité du 6 juin 1801; le premier consul ne voulut pas ratifier ce traité, bien qu'il eût été signé par son frère Lucien de la part de la France; le Portugal, envahi par une armée française, signa, le 29 septembre 1801, un autre traité, qui accordait de nouveau à la France la fermeture des ports portugais aux Anglais, plus la cession d'une partie de la Guyane portugaise, et, par un article secret, le payement d'une indemnité de 20 millions. En 1803, le Portugal, par un traité signé le 30 novembre de cette année, s'obligeait envers l'Espagne et la France à se tenir neutre entre ces deux États et la Grande-Bretagne.

(2) Traité secret signé à Fontainebleau entre l'Espagne et la France, le 27 octobre 1807, stipulant qu'il serait fait du Portugal trois parts : une pour indemniser le roi d'Étrurie de la perte de son royaume en Italie; une autre pour récompenser les services de Godoy; la troisième devait rester en dépôt entre les mains de la France pour en être disposé suivant des combinaisons qu'il conviendrait de faire au moment de la paix générale. Le traité contenait d'autres stipulations.

(3) L'article du *Moniteur* était ainsi conçu : « Le prince régent de Portugal perd son trône; il le perd influencé par les intrigues des Anglais qui sont à Lisbonne. La chute de la maison de Bragance restera une nouvelle preuve que la perte de quiconque s'attache aux Anglais est inévitable. » *Moniteur*, 1807, n° 317.

tèrent vers le Brésil la maison de Bragance.

La chute des Bourbons de Madrid ne tarda pas à suivre. Napoléon avait exigé de l'Espagne qu'elle lui cédât la Louisiane, qu'elle ne se prévalût pas des conditions auxquelles cette cession avait été faite; qu'elle acquiesçât à l'abandon de La Trinité aux Anglais lors de la paix d'Amiens; qu'elle lui payât un tribut annuel de 50 millions; qu'elle joignît sa marine à la marine française contre l'Angleterre; qu'elle subît le désastre de Trafalgar sans réclamer de dédommagements; qu'elle supportât sans protestation la déchéance des Bourbons de Naples, la perte de ses droits éventuels sur le trône des Deux-Siciles; enfin qu'elle ne reculât devant aucune des hontes de sa coopération à la politique de la France contre le Portugal. Napoléon ne s'en tint pas là; il voulut encore punir l'Espagne de ce qu'elle ne faisait pas tous ces sacrifices avec assez de patience. Pendant la guerre de Prusse, dans l'automne de 1806, elle avait fait mine de s'allier aux ennemis de la France : il exigea d'elle qu'elle enverrait une armée dans la Baltique contre ceux avec qui elle avait eu la velléité de se coaliser, qu'elle tiendrait une flotte à Toulon et qu'elle adhérerait au blocus continental. L'Espagne perdait du coup toutes ses colonies à la fois; elle obéit. Cette extrême docilité ne fléchit pas le conquérant qui avait arrêté d'assujettir à une dynastie française l'Espagne comme le Portugal, comme l'Italie. Il y avait à la cour de Madrid deux partis : l'un, celui du roi Charles IV, mené par le favori de sa femme, cédant tout à la France; l'autre, celui de l'héritier présomptif, le prince des Asturies, Ferdinand, assisté de quelques amis qui souffraient des humiliations du trône et du pays espagnol, et qui eussent voulu pour le moins la chute du favori. Les intrigues de ces deux partis étaient sorties des mystères du palais, et agitaient au dehors le peuple. La récente expédition française contre le Portugal devint l'occasion et le moyen d'un événement décisif. Murat entra en Espagne, en janvier 1808, avec une armée de près de cent mille hommes, destinée, disait-on, à renforcer Junot en Portugal contre les Anglais. L'importance de cette armée dépassant le chiffre convenu; sa marche, qui ne la rapprochait pas du but annoncé; ses premières opérations : elle s'emparait des places espagnoles; tout excita les soupçons, les alarmes. Il y eut une timide demande d'explications; on n'obtint pas de réponse. Des révélations se produisirent. La cour, épouvantée, forma le projet de s'enfuir en Amérique. Le peuple s'y opposa; il y eut une émeute. Charles IV abdiqua en faveur de son fils Ferdinand, le 19 mars 1808. Murat entra à Madrid quatre jours après. Il était nécessaire de prolonger les dissensions de la famille royale pour que la royauté restât sans représentant certain et le gouvernement sans direction. Murat se comporta en conséquence. Charles IV, qui se croyait soutenu depuis l'arrivée de Murat, rétracta son abdication et réclama contre elle, pendant que Ferdinand, de son côté, faisait des protestations d'attachement à la France. Napoléon se rendit à Bayonne, le 14 avril 1808. Là se termina la tragi-comédie commencée à Madrid. La famille royale vint auprès de Napoléon pour y trouver un juge, un conciliateur de ses différends; elle y trouva un commun arrêt de déchéance et de captivité. Après des scènes ignobles, où toute majesté souveraine fut abaissée et dont la dignité même de l'empereur eut à souffrir, Charles IV et Ferdinand remirent tous les deux à Napoléon, du 5 au 10 mai 1808, leur renonciation au trône d'Espagne, et gagnèrent l'un et l'autre les lieux d'exil assignés à chacun d'eux en France. Le 6 juin 1808, Joseph était proclamé roi des Espagnes et des Indes avec une nouvelle constitution.

Les maisons royales écartées, il restait les peuples, soulevés par l'outrage fait à leurs princes et à leur indépendance nationale.

Le Portugal et l'Espagne se hérissèrent de bandes insurgées, et s'ouvrirent aux armées de l'Angleterre. Napoléon, pour avoir l'effective coopération des deux pays, avait repoussé leur neutralité; il eut leur hostilité combinée avec celle de son plus puissant ennemi. Alors commença une lutte où furent dévorées plusieurs des plus vaillantes armées de l'empire; vétérans et nouvelles recrues, tout s'y abîma; et cette lutte, dont le signe avant-coureur fut le sinistre événement de Baylen (1), eut ses péripéties de plus en plus menaçantes sur une des frontières de la France. Elle ne se termina qu'en 1813, le 21 juin, à la bataille de Vittoria, par la chute de la domination française en Espagne. Le Portugal avait été perdu plus tôt, dès les premiers mois de 1811, après trois grandes expéditions faites en vain pour le reprendre aux Anglais.

Un grave événement avait d'ailleurs achevé de compliquer et de mettre en péril tout le système de la politique de l'empire dans le midi de l'Europe.

Napoléon n'avait nullement pour les questions religieuses le scepticisme léger de ses contemporains, encore moins les antipathies de ces philosophes qu'il nommait avec dédain et colère des idéologues et des métaphysiciens. Il n'était pas contraire au catholicisme, en particulier; il adhérait à cette organisation du christianisme par toutes ses habitudes d'esprit, de sentiment et d'imagination; il admirait en elle la religion de l'autorité, du respect et de la discipline (2); par là sa raison lui donnait la préférence sur toutes les autres religions, et il tenait à lui assurer une domination à peu près exclusive. Mais en même

(1) Le 22 juillet 1808, le surlendemain de l'entrée de Joseph à Madrid.

(2) « Napoléon ne voyait pas dans la religion le mystère de l'Incarnation, mais le mystère de l'ordre social. » Paroles de l'empereur au conseil d'État en mai 1806. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome V, p. 244

temps il avait de la souveraineté un concept qui ne lui permettait pas de reconnaître en dehors d'elle une autorité qui n'en relevât pas. La souveraineté était une pour lui et ne pouvait se partager; or, par le fait, elle se trouvait partagée, car le pouvoir spirituel appartenait à l'Église, et non à l'État. Napoléon ne croyait pas pouvoir laisser en dehors de l'État cette haute prééminence de la domination spirituelle. Charlemagne avait résolu le problème de la coexistence de l'empire et du sacerdoce par l'alliance et l'indépendance réciproque des deux pouvoirs. Telle avait été l'économie du vieux monde catholique. Napoléon en avait conçu une autre, et c'était la soumission du sacerdoce à l'empire. Pour cela il lui était avant tout nécessaire de supprimer ce qu'il restait encore des derniers vestiges de ce pouvoir temporel par lequel l'indépendance du sacerdoce se défendait depuis Charlemagne. Sa hardiesse était d'autant plus grande dans cette voie d'innovation qu'en descendant au fond de ses plus secrètes pensées il n'y trouvait que des intentions de respect et d'attachement, aucun appel de l'hérésie ou du schisme, rien de réellement contraire aux intérêts religieux. Il n'oubliait que l'intérêt de la liberté de l'esprit.

Nous n'avons pas à juger ici cette conception de la souveraineté; plus orientale qu'européenne, elle destituait, il est vrai, le saint-siége de son pouvoir théocratique, mais pour introduire la théocratie dans l'État lui-même. Nous nous bornerons à remarquer que les conditions d'existence de la papauté et de l'Église ne pouvaient pas changer sans que les sociétés catholiques et latines ne fussent jetées dans une perturbation infinie. La papauté était comme l'âme de ces nations; pour elles la décomposition allait commencer.

Napoléon, en Italie, avait déjà détruit diverses institutions auxiliaires de la puissance ecclésiastique, des priviléges, des couvents, des amas de possessions de main-morte, l'ordre de Malte, etc. En Allemagne, il avait supprimé les principautés ecclésiastiques, où la puissance civile et religieuse se trouvait mêlée comme au saint-siége de Rome. Survinrent les négociations relatives au concordat, au sacre; le travail d'agression s'arrêta, mais il reprit dès les premiers jours de 1806; en ce moment les triomphes d'Ulm, d'Austerlitz, de Presbourg avaient produit dans l'esprit de Napoléon une exaltation où semblait s'effacer la notion des difficultés et des obstacles.

En janvier 1806, l'empereur écrivait de Munich, qu'il avait fait occuper Ancône (sans la permission du pape) parce qu'il était le protecteur du saint-siége; qu'il avait seul l'épée, comme ses prédécesseurs de la deuxième et de la troisième race, pour protéger l'Église et la mettre à l'abri d'être souillée par les grecs et les musulmans; ajoutant qu'il la protégerait constamment ainsi (1). Cette menaçante profession d'intentions protectrices accompagnait la demande faite au pape d'avoir à expulser de Rome le ministre de Russie et celui du roi *de l'île* de Sardaigne (2), bientôt après, tous les sujets russes, sardes, anglais, suédois : « Je ne toucherai en rien à l'indépendance du saint-siége... mais nos conditions doivent être que Votre Sainteté aura pour moi dans le temporel les mêmes égards que je lui porte pour le spirituel... Votre Sainteté est souveraine de Rome; mais j'en suis l'empereur. Tous mes ennemis doivent être les siens... (3) ». Et cependant Napoléon n'entendait pas « que la cour de Rome se mêlât de politique ». « Dites bien », ajoutait-il en écrivant à ce sujet au cardinal Fesch, « que je suis Charlemagne, l'épée de l'Église, leur empereur; que je dois être traité de même; qu'ils ne doivent pas savoir s'il y a un empire de Russie. Je fais connaître au pape mes intentions en peu de mots. S'il n'y acquiesce pas, je le réduirai à la même condition qu'il était avant Charlemagne (4) ». Il n'y avait rien d'étrange comme cette invocation répétée du nom de Charlemagne à l'appui d'une politique qui ne se proposait rien moins que de supprimer l'œuvre de Charlemagne.

Après les manifestes alarmants, vinrent les actes d'hostilité. En mai 1806, toutes les côtes de l'État pontifical furent occupées par des troupes françaises. Après avoir ordonné cette occupation, Napoléon écrivit au prince Joseph, devenu roi de Naples : « ...La cour de Rome se conduit assez mal; au pis aller mon intention est de garder Ancône et Civita-Vecchia; mais il est inutile de s'expliquer là-dessus (5). » Cette idée de s'emparer des côtes de l'État pontifical faisait des progrès dans l'esprit de Napoléon : « Comme prince temporel, disait-il, le pape fait partie de fait de ma confédération, qu'il le veuille ou non. S'il fait des arrangements avec moi, je lui laisserai la souveraineté de ses États actuels; s'il n'en fait pas, je m'emparerai de toutes ses côtes... (6) ». Le pape résistant à se prêter aux arrangements demandés, Napoléon ajoute, quelques jours après : « Je m'emparerai de toutes ses côtes, comme je viens de le faire, hormis que je ne les occupe que provisoirement, et que j'en prendrai possession définitivement (7) ».

Le pape consentait bien à fermer ses ports aux marchandises de tel ou tel peuple; mais il

(1) Lettre au pape, Munich, 7 janvier 1806.

(2) Même date, lettre au cardinal Fesch.

(3) Lettre au pape, Paris, 13 février 1806.

(4) Lettre au cardinal Fesch, Paris, 13 février 1806. — Napoléon écrivait encore au prince Joseph : « Je ne veux point que la cour de Rome entretienne aucun ministre des puissances avec lesquelles je suis en guerre. Je ne la laisserai jouir de son indépendance et de sa souveraineté qu'à ces conditions... » Lettre au prince Joseph, Paris, 12 mars 1806.

(5) Lettre au roi de Naples, Saint-Cloud, 6 mai 1806.

(6) Lettre à Talleyrand, ministre des relations extérieures, Saint-Cloud, 19 juin 1806.

(7) Lettre à Talleyrand, Saint-Cloud, 2 juillet 1806.

entendait rester neutre entre les amis et les ennemis de l'Empire. Il y avait d'ailleurs d'autres griefs : les retards que mettait le pape à instituer des évêques qu'il trouvait trop avant dans les projets de son impérial adversaire, un refus précédent d'annuler le mariage contracté en Amérique par le plus jeune frère de l'empereur, etc. La guerre éclata.

Les pays de Bénévent et de Ponte Corvo dépendaient de l'État pontifical : Napoleon s'en empara, en fit des fiefs et les donna, l'un à Talleyrand, l'autre à Bernadotte. Des troupes françaises ne cessaient pas de traverser les terres du saint-père, faisant des réquisitions qui n'étaient pas toujours payées (1). Le cardinal Fesch avait été remplacé, à Rome, comme ministre de France, par un ancien conventionnel, Alquier, et celui-ci semblait avoir reçu la mission de susciter des querelles. Un parti hostile au gouvernement des prêtres se forma et s'agita. La cour de Rome voyait s'avancer le péril; mais elle ne pouvait que protester et attendre son secours du temps. Elle s'efforçait, par sa patience, d'éviter une collision définitive. Enfin, en 1808, un de ces corps d'armée qui passaient et repassaient à travers l'État pontifical, se présenta à la frontière, la franchit, annoncé par de sourdes rumeurs, puis, au lieu de poursuivre sa route, comme d'habitude, vint droit à Rome et l'occupa militairement, le 2 février, sous la conduite du général Miollis. Le pape et les cardinaux furent traités en prisonniers de guerre, pendant un an.

Un décret impérial du 2 avril 1808 avait détaché de l'État ecclésiastique les provinces d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino et les avait annexées au royaume d'Italie (2). Le 17 mai 1809, un décret daté de Schœnbrunn acheva cette suppression de la puissance temporelle du saint-siége dont les États se trouvèrent reunis à l'Empire français.

Le 11 juin 1809, le pape lança contre Napoléon et ses adhérents pour la spoliation du domaine de l'Église une bulle d'excommunication.

Le 6 juillet, pendant que se livrait la bataille de Wagram, un général de gendarmerie, Radet, enlevait nuitamment du Quirinal le pape et les cardinaux réputés les plus dangereux.

Il est affirmé par les historiens que Napoléon n'avait pas ordonné cet enlèvement. On cite de lui une lettre où se lisent ces mots : « Je suis fâché qu'on ait arrêté le pape : c'est une grande folie. Il fallait arrêter le cardinal Pacca et laisser le pape tranquille à Rome; mais enfin il n'y a point de remède, ce qui est fait est fait... Je ne m'oppose point, si sa démence finit, à ce qu'il soit renvoyé à Rome... (1) ».

Le pape, avec le cardinal Pacca, fut transporté à travers l'Italie étonnée. Les populations s'ameutaient : le général Radet leur criait : *à genoux!* et pendant que les rassemblements s'agenouillaient pour recevoir la bénédiction, la voiture s'échappait au galop. « Cela m'a réussi partout », dit le général Radet qui nous a lui-même donné ce détail (2). La voiture poursuivit sa course éperdue, touchant à Florence, Pise, Suze, Turin, jusqu'au pied du mont Cenis, puis elle entra en France et traversa Grenoble, Avignon, Aix, Nice; en août 1809 elle arrivait à Savone, lieu provisoirement fixé pour la résidence du captif. A Savone où Pie VII demeura jusqu'en juin 1812, la police eut vent d'un projet formé par les Anglais pour délivrer le pape et le remettre, outragé et libre, à l'Espagne soulevée (3). Il fut alors transporté à Fontainebleau. A partir de cet enlèvement et de cette captivité de Pie VII, un trouble profond envahit le monde catholique. La foi n'était pas assez forte pour donner lieu à des résistances ouvertes; d'ailleurs le catholicisme qui est avant tout une religion d'obéissance s'emporte malaisément aux révoltes. Mais, l'Espagne et le Portugal exceptés, où les ressentiments religieux s'ajoutèrent aux fureurs du patriotisme, l'hostilité, partout ailleurs, au lieu de se montrer, se cacha; elle n'en fut que plus dangereuse; elle se mêla à tous les griefs, à tous les mécontentements, pour les envenimer; elle prit tous les masques, même celui de la fidélité enthousiaste; la trahison se glissa à travers tous les événements; elle hâtait et attendait l'heure des revers (4).

(1) En 1808, d'après un bref commissatoire du 27 mars de cette année, il était dû au trésor romain, pour ces réquisitions, une somme de près de cinq millions d'écus.

(2) Il était dit, dans le préambule de ce décret, que : « Le souverain actuel de Rome a constamment refusé de faire la guerre aux Anglais... » Que : « la donation de Charlemagne, notre illustre prédécesseur, des pays composant l'État du pape, fut faite au profit de la chrétienté, et non à l'avantage des ennemis de notre sainte religion... »

(1) Lettre au ministre de la police, Schœnbrunn, 18 juillet 1809. — On peut voir dans la *Notice sur la vie et les travaux de Bigot de Preameneu*, par M. Nougarède de Fayet, son petit fils (Paris, in-8°, 1843) le rapport inédit du général Radet sur l'enlèvement du pape ; il résulte bien de ce rapport que l'empereur avait donné l'ordre d'arrêter le cardinal Pacca, mais que la mesure parut insuffisante pour empêcher une émeute près d'éclater dans le but de délivrer le pape, et que la décision d'enlever le saint-père fut prise, en l'absence de tout ordre y relatif de l'empereur, dans un conseil tenu entre les généraux Radet, Miollis et Lemarois. Il existe sur l'événement un autre rapport du général Radet, publié en 1817 et qui présente quelques différences.

(2) Rapport inédit du général Radet au ministre de la guerre, en date de Rome, 13 juillet 1809, dans la *Notice*, précitée, *de la vie et des travaux de Bigot de Preameneu*.

(3) Crétineau-Joly, *L'Église romaine en face de la Révolution*, 2e édition, 2 vol. in-8°, t. I, p. 455.

(4) Nous ne citerons qu'une preuve de cet état de conspiration, et nous l'emprunterons au très-remarquable *Mémoire* de M. le comte Frédéric Sclopis sur *La domination française en Italie*, de 1800 à 1814; Paris, 1861, in-8°. « Il s'était établi, dit M. Sclopis, entre Savone et Rome, une correspondance secrète fort active, qui allait plus vite que le télégraphe;... le gouvernement en connaissait l'existence, mais il ne parvint jamais à en interrompre le fil. » Page 41. — Le même écrivain rapporte un mot d'un grand patriote de la Péninsule, César Balbo, parlant des agents secrets de la foi reli-

A côté de ces fautes qui s'accumulaient au midi de l'Europe, éloignant de l'Empire les nations qui en formaient la vraie force et la base d'opérations, il serait juste de dresser un autre tableau, celui des réformes utiles dont Napoléon assurait partout avec lui le triomphe, celui des bienfaits si prompts et sensibles de son administration, de l'activité qu'il imprimait aux esprits, des espérances, des ambitions dans lesquelles il les emportait : il y avait là d'immenses compensations, il faut le reconnaître. Le génie et la victoire, d'ailleurs, ont pour les hommes d'irrésistibles séductions. Les erreurs commises n'étaient pas encore irréparables. Tout s'agitait pour un prodigieux avenir. En même temps que des grandeurs nouvelles il n'était pas interdit d'espérer des adoucissements et des corrections. Un retour des hommes et des choses à la soumission, à la réconciliation n'était pas impossible, toutefois à une condition, c'est que le système de la politique extérieure de Napoléon obtînt au nord de l'Europe la consolidation et la force qui lui manquaient déjà au midi.

44. *Politique de Napoléon envers les nations germaniques, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Prusse, la Hollande.* — C'est le traité de Lunéville (1) qui a inauguré la politique de Napoléon en Allemagne. Ce traité remettait en vigueur les stipulations de Campo-Formio, rendait à la France la frontière du Rhin, obligeait l'Autriche à reconnaître les républiques batave, helvétique, cisalpine, ligurienne, etc., et réservait, pour les régler ultérieurement, un certain nombre de questions. Ce fut par ce règlement, en apparence secondaire, que Napoléon s'introduisit dans l'Allemagne et en changea toute la constitution. Mais avant d'exposer cette phase si importante de sa politique, il est nécessaire d'indiquer à part en quelques mots comment fut traitée la Suisse, ce qui s'est fait en ce pays ne ressemblant en rien à ce qui s'est fait ailleurs au delà du Rhin.

La Suisse, par sa situation limitrophe de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, participait aux passions et aux difficultés de chacun des trois États ses voisins. L'Autriche y avait eu la suzeraineté et y conservait, comme en Italie, de profondes influences; l'aristocratie y dominait comme en Allemagne, et la démocratie, venue de France, y était en travail. Pour les trois États ses voisins, la Suisse était, de plus, une question de frontière et de sûreté. Rien n'était aisé comme de se tromper envers ce pays où un parti énergique et nombreux appelait la France, où l'ordre ne paraissait pas pouvoir rentrer et dont l'occupation offrait tant d'avantages. Mais Napoléon ne céda pas aux illusions; ce fut en Suisse qu'il donna le spectacle de ce qu'était la puissance bienfaisante de son action quand elle savait se restreindre et se mesurer. Il ne voulut pas supprimer cette grande barrière élevée par la nature entre des États qui n'avaient déjà que trop d'occasions de conflits. Au lieu de fomenter les dissensions pour en profiter, il se servit de son ascendant pour les pacifier. Les esprits se montraient rebelles à ses efforts de conciliation; il fit venir à Paris des représentants des deux partis, eut avec eux une conférence qui dura sept heures (1), et les renvoya éblouis, terrifiés, convertis en messagers de concorde et de paix. Il brisa lui-même les choquantes inégalités existant entre les divers cantons, ceux-ci souverains, ceux-là alliés et sujets; il répartit équitablement la souveraineté cantonale; il la groupa dans les liens d'une fédération suffisante pour le maintien de l'accord commun; il abaissa les priviléges d'une aristocratie querelleuse et tyrannique, et, par son acte de médiation, qui fut un des chefs-d'œuvre de son génie (2), il procura à la Suisse l'unique constitution que réclamât et comportât sa situation, comme la contrariété de ses éléments; il lui donna la liberté et l'ordre au dedans, il la rendit sans action possible au dehors, et par là, chose bien précieuse pour l'Europe et pour la Suisse elle-même, il fit plus que de lui garantir sa neutralité, il l'assura dans son indépendance.

La nécessité d'une communication entre la France et la République italienne exigeait que la route du Simplon fût libre et le Valais soumis à un régime spécial. Ce pays ne fut pourtant rattaché ni à la France ni à l'Italie : il forma un État à part (3), et pour dédommager la Suisse de ce démembrement, Napoléon lui céda le Frickthal que l'Autriche lui avait accordé par l'article 2 du traité de Lunéville.

Napoléon n'ajouta que plus tard, en 1809, à ses autres titres souverains le titre de *Médiateur* de la Suisse.

Mais la constitution des cantons helvétiques ne fut qu'un épisode dans la politique du premier consul. Comme nous l'avons dit plus haut, un certain nombre de questions avaient été réservées par le traité de Lunéville pour être réglées ultérieurement. Ces questions concernaient les indemnités territoriales et autres à procurer aux princes allemands qui se trouvaient dépossédés par la cession à la France de la rive gauche du Rhin. Un autre prince, dépossédé en Italie, le grand-duc de Toscane, était aussi à pourvoir en Allemagne. Ce fut à l'occasion de cette recherche d'indemnités que Napoléon

gieuse contre l'empire français : « La résistance de ces prêtres méprisés, dit Balbo, a été merveilleuse; ce fut la seule résistance italienne du temps. » *Ibid*, p. 42.

(1) 9 février 1801.

(1) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 382; *Consulat et Empire*, III, 168.

(2) 30 pluviôse an XI (19 février 1803). *Moniteur*, an XI, n° 151.

(3) 19 juillet 1802, 28 octobre même année. Il est juste de dire, comme on le verra plus bas, que le Valais fut plus tard réuni à la France sous le nom de département du Simplon, le 12 novembre 1810.

trouva, sinon des compensations pour tous les princes frappés par les derniers événements, du moins des combinaisons qui aggravèrent les pertes subies par les vaincus et donnèrent aux États germaniques une autre constitution.

En 1801, le Corps germanique, alors dominé par la maison d'Autriche, avait pour organes un empereur d'abord, puis une diète, composée de trois colléges, dont deux seulement en puissance, celui des électeurs et celui des princes, le troisième, celui des villes libres, étant à peu près nominal. L'Autriche, à qui l'empire appartenait presque sans interruption depuis le quinzième siècle, avait, de plus, la majorité dans les deux colléges. Dans le collége des électeurs où siégeaient huit princes, cinq laïques, trois ecclésiastiques, le parti catholique et autrichien comptait au moins cinq voix (1). Le parti prussien et protestant n'avait dans le collége des électeurs que deux ou trois voix (2). Dans le collége des princes, plus nombreux, la majorité du parti catholique et de l'Autriche était de cinquante-quatre voix contre quarante-trois formant d'ordinaire le parti protestant ou prussien. Outre cette prépondérance à la diète, l'Autriche avait le commandement des forces fédérales; les princes ecclésiastiques la laissaient recruter dans leurs États, et elle disposait encore, même pour ses affaires particulières, des divers contingents de la noblesse immédiate. Le parti protestant, dans cette organisation, était partout réduit à une condition secondaire, bien que très-importante; il avait toutes les garanties nécessaires à sa défense, au maintien de sa liberté, si elle eût pu être attaquée, ce qui n'était pas, les passions religieuses étant tombées en désuétude des deux côtés; mais il n'était pas en état de prévaloir; la domination était assurée au parti catholique.

On doit de plus remarquer que l'Église avait établi, en Allemagne surtout, les assises de ce système où sont alliés l'autorité religieuse et le pouvoir politique. Chez les nations de race latine où dominait la tradition de l'omnipotence et de l'unité absorbante de l'État romain, l'instinct de la liberté menacée avait fait sentir de bonne heure, depuis le christianisme, la nécessité de séparer les deux pouvoirs et de sauvegarder l'indépendance de l'autorité religieuse contre les envahissements du pouvoir politique et civil. De là l'origine première du saint-siége; à la vérité, les deux pouvoirs y avaient été confondus par une de ces anomalies que les faits imposent souvent à la raison humaine : mais c'était afin que l'autorité religieuse ne dépendît que d'elle-même à son centre et que, partout ailleurs, elle pût défendre son action et sa milice contre les absorptions et les entreprises des souverainetés civiles. Or, ce fait anormal de la coexistence des deux pouvoirs au centre de l'Église eût été incessamment menacé, s'il fût resté unique et sans institutions analogues au milieu de la chrétienté. Il lui fallait, pour se maintenir, n'être pas isolé. C'était en Allemagne où ne vivaient pas les traditions de l'omnipotence civile de l'État latin, où la liberté était naturellement assurée d'elle-même, où la logique ne tyrannisait pas les esprits, que s'étaient le mieux rencontrées les conditions favorables à des constitutions pareilles à celle de l'État pontifical. Partout ailleurs avant la révolution, le clergé formait un ordre dans l'État, participant à la souveraineté et ne l'ayant pas en son propre nom; en Allemagne il avait immédiatement la souveraineté. Dans la pontificale Italie on ne comptait qu'un prêtre-roi; en Allemagne on en comptait trente-trois dont les possessions comprenaient le sixième du territoire de la confédération; et de ces trente-trois abbés souverains trois concouraient à l'élection de ce Saint-Empire qui conservait de mystiques prétentions de suzeraineté sur l'Italie, la France, le reste du monde chrétien.

C'était là l'état de choses que Napoléon prit à tâche de renverser et de changer. Ne fut-il déterminé à cette résolution que par le désir d'abaisser l'empire d'Allemagne et la maison d'Autriche? N'avait-il pas dès lors en vue un autre pouvoir qu'il se proposait, non d'abaisser, mais de supprimer, le pouvoir temporel de Rome? Ne songeait-il pas, dès 1802, à priver le saint-siége de l'argument de défense qu'il pouvait tirer de ce qu'il y avait, dans la chrétienté, d'autres siéges ecclésiastiques, d'une moindre dignité, réunissant les deux autorités civile et religieuse? Les politiques ordinaires vivent au jour le jour et d'expédients; mais les hommes à grandes pensées considèrent de plus loin les événements et s'y préparent. Il n'est certainement pas interdit d'attribuer cette prévoyance à Napoléon.

Quoi qu'il en soit de cette question historique, Napoléon se proposait de déplacer en Allemagne la prépondérance et la majorité. Il faut nécessairement ne pas s'adresser à la liberté et recourir à la contrainte pour changer le cours des choses contre l'état des forces établies. Si l'Allemagne eût été mise en demeure de se réorga-

(1) Les trois voix des princes ecclésiastiques, c'est-à-dire celle de l'archevêque électeur de Mayence, chancelier de l'empire, président de la Diète germanique; celle de l'archevêque électeur de Trèves, chancelier du royaume des Gaules; celle de l'archevêque électeur de Cologne, chancelier du royaume d'Italie; en outre, la voix du roi de Bohême, puis tantôt la voix de l'électeur palatin de Bavière et tantôt celle de l'électeur duc de Saxe. La Bavière, catholique fervente, mais alarmée des vues de l'Autriche sur son territoire, votait ordinairement avec la Prusse. La Saxe, protestante intolérante, mais gouvernée par une maison catholique et d'ailleurs opposée à la Prusse par défiance de voisinage, votait souvent avec l'Autriche; mais les voix catholiques ne se divisaient que sur les questions particulières; elles étaient unies et votaient avec l'Autriche, toutes les fois qu'il s'agissait de déférer l'empire ou de décider des affaires d'un intérêt général pour l'Allemagne.

(2) Celle du Brandebourg d'abord, qui était la sienne propre, ensuite celle du Hanovre appartenant à l'Angleterre; elle pouvait compter, parfois sur une divergence d'intérêt venant à lui apporter éventuellement une des deux voix de la Bavière ou de la Saxe.

niser, la maison d'Autriche et le parti catholique n'eussent pas manqué, tout en se modifiant, de conserver la suprématie. Napoléon voulait obtenir un autre résultat; pour réorganiser l'Allemagne comme il l'entendait, il disposa d'elle sans la consulter.

Il n'y a peut-être pas d'exemple d'une autre négociation conduite avec autant de mystère et de dextérité.

Des conventions furent d'abord passées, dans le plus grand secret, avec la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, Bade, les deux Hesse, etc., les États les plus favorisés par les changements projetés (1). Aucune indiscrétion ne fut commise. L'ambition et la cupidité imposèrent silence au patriotisme. Une partie de l'Allemagne entra dans cette conspiration contre l'indépendance commune, et l'Autriche n'eut point vent de ce qui se préparait, pas plus que les autres États menacés comme elle. Cependant on voyait les petits princes, inquiets de leur sort, venir solliciter à Paris, d'où ils devaient emporter contre la France tant d'amers ressentiments pour les humiliations et les malversations dont ils eurent à souffrir (2). Le premier consul, avant d'arrêter son plan, avait communiqué à l'empereur de Russie les arrangements secrets faits avec la Prusse et les autres États complices de la spoliation de l'Empire germanique (3). Alexandre recevait en même temps la proposition de se rendre médiateur, avec la France, des affaires de l'Allemagne et de se joindre au premier consul pour imposer à l'Autriche et à ses confédérés tous les changements projetés. La Russie, depuis Pierre le Grand, tendait par tous les efforts de ses usurpations, de ses intrigues et de ses alliances de famille, à s'introduire en Allemagne. Elle se vit offrir tout d'un coup, sans qu'elle eût combattu et vaincu, l'avantage de faire au cœur de l'Europe un progrès décisif. Elle feignit d'avoir des scrupules, de ne point vouloir s'allier avec le pouvoir issu en France d'une révolution; elle se posait dès lors en protectrice de la légitimite. Mais Alexandre ne s'arrêta pas longtemps à ces hypocrisies, et il accepta avec un empressement mal dissimulé la fortune inespérée qui s'en venait à lui (4). Quelques jours après ce pacte des deux souverains, les arrangements arrêtés entre eux étaient signifiés à la députation extraordinaire des États allemands convoquée à Ratisbonne (5). Les intérêts et les ambitions avaient été assez bien combinés pour qu'on n'eût pas beaucoup à craindre de la résistance des parties maltraitées. L'Autriche toutefois fut à la veille de prendre les armes et de braver la Prusse et la Bavière alliées contre elle (1) pour la soumettre aux décrets de la Russie et de la France; mais elle se trouvait pour le moment trop isolée, accablée par le nombre de ses adversaires; elle feignit de se contenter de quelques réparations de plus qui lui furent offertes aux derniers jours (2). La députation extraordinaire assemblée à Ratisbonne accéda à la nouvelle combinaison (3), qui fut acceptée par la diète, le 14 mars 1803. Il n'y eut qu'une voix opposante : celle du roi de Suède qui accusa fortement la France de s'être entendue avec la Russie pour soumettre l'indépendance de l'Allemagne, et qui accusa la Prusse, la Bavière et les autres États signataires des conventions secrètes de s'être rendus complices de cet abaissement de leur commune patrie. Le roi de Suède parlait comme la conscience de l'Allemagne; on feignit de le prendre pour fou.

La constitution fédérale de l'Allemagne se trouva ainsi changée.

Il y avait eu trente-trois princes ecclésiastiques : il n'y en eut plus qu'un, conservé en quelque sorte pour la rareté de l'espèce, l'archevêque électeur de Mayence, qui fut transporté à Ratisbonne avec ses titres de président de la diète et de chancelier de l'empire d'Allemagne; aux autres on accorda çà et là des indemnités ou pensions; à quelques-uns on n'accorda que des *aliments* (4), qui ne furent pas toujours exactement payés.

Le collège des électeurs était, comme on l'a vu, de huit membres, dont cinq pour le parti catholique et autrichien : il en compta dix, dont six pour le parti protestant et prussien.

Le collège des princes se composait de quatre-vingt-dix-sept membres, dont quarante-trois pour le parti de la Prusse et cinquante-quatre pour le parti de l'Autriche : il y en eut quatre-vingt-treize, dont trente et un pour l'Autriche et soixante-deux pour la Prusse (5).

Le collège des villes avait droit de s'attendre à une révolution en sa faveur; il représentait la bourgeoisie, le commerce, le travail, toujours intéressés à la paix; il pouvait devenir, en se transformant, un moyen d'organisation de la

(1) Convention des 3 et 4 prairial an X (23 et 24 mai 1802), 1er messidor an X (20 juin 1802).

(2) « L'Allemagne, dit un historien contemporain, fut mise à l'encan dans les bureaux des relations extérieures ». Thibaudeau, *Consulat et Empire*, III, 95 et IV, 137.

(3) Convention conditionnelle du 15 prairial an X (4 juin 1802).

(4) Convention du 18 thermidor an X (6 août 1802) modifiant et rendant définitive la précédente convention du 15 prairial an X (4 juin 1802).

(5) 1er fructidor an X (19 août 1802).

(1) Convention du 8 septembre 1802.

(2) Modification du plan d'indemnités, proposée le 8 octobre 1802. Autre concession faite le 26 décembre 1802, le grand-duc Ferdinand de Toscane admis au nombre des électeurs.

(3) Le 25 février 1803.

(4) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IV, p. 168.

(5) Nous ne parlons pas ici de la révolution, moins importante, faite dans la noblesse immédiate et autres souverainetés de peu d'étendue, qui furent presque toutes supprimées, au détriment de l'Autriche. On comptait en Allemagne 317 états : à partir de 1803, il n'y en eut plus que 167, et ce nombre fut réduit à 31 lors de l'établissement de la confédération du Rhin, en 1806.

démocratie allemande. Sans nul doute Napoléon, traitant de l'Allemagne avec l'Allemagne elle-même, eût trouvé là une force à développer et constituer suivant les principes nouveaux de la France; il avait tout à craindre de l'aristocratie; la démocratie était, en tous les pays, son alliée naturelle. Mais Napoléon remania l'Allemagne d'accord avec la Prusse et la Russie; il ne pouvait pas songer à constituer une démocratie; il se borna à sauver certaines villes libres de la convoitise des princes leurs voisins, à augmenter leurs priviléges de neutralité, à rendre meilleure leur condition économique, à ne pas permettre qu'elles fussent toutes supprimées. Le collége des villes, non augmenté, amoindri, porté de huit à six, garda son insignifiance et vit se consommer sa déchéance politique; l'élément démocratique n'entra pas dans la diète.

Les changements territoriaux avaient été déterminés en conformité de cette nouvelle combinaison qui abaissait l'Autriche, mettait la Prusse presqu'à son niveau et plaçait entre les rivalités de la Prusse et de l'Autriche un groupe de princes à peu près indépendants de l'une et de l'autre. Par là il apparaissait que l'Allemagne se trouvait en quelque sorte neutralisée; car si l'Autriche avait intérêt à la guerre pour rompre l'état de choses établi, la Prusse avait intérêt à la paix pour le conserver. Plus d'entente possible en Allemagne; la division et l'antagonisme de ses forces l'annulaient. Ce qui se voyait moins et ce qui était plus réel encore, c'est que l'Allemagne ne s'appartenait plus; la direction suprême de ses États avait passé à la France et à la Russie.

Cette monstrueuse solution fut admirée de toute l'Europe. On applaudissait à la chute de la constitution la plus féodale qui fût connue; cet édifice gothique, comme on disait alors, avait été renversé, sans batailles, sans luttes civiles, sans victoire sanglante, par le génie et l'habileté d'un seul homme. Ce qui frappait les imaginations, c'est qu'un aussi grand résultat s'était tout d'un coup dégagé d'une négociation jusque-là restée secrète. Quels n'avaient pas été, disaient les politiques, les efforts de l'ancienne France, depuis François Ier, Richelieu et Louis XIV, pour abaisser la maison d'Autriche, lui opposer les petits princes ses confédérés et enlever à l'empire d'Allemagne la prépondérance sur le continent européen? Ce que tant de vaillants capitaines et d'habiles ministres n'avaient jamais obtenu que d'une manière incertaine, Napoléon venait de le conquérir et de l'assurer en quelques mois par une négociation. On parlait de sa foudroyante stratégie sur le champ de bataille; sa diplomatie n'était pas moins irrésistible. Homme de guerre, administrateur, négociateur incomparable, aucune gloire ne lui manquait. L'Allemagne neutralisée et rattachée à la France, l'avenir et la paix du continent n'avaient plus rien à craindre des coalitions.

Cependant, au milieu de tout cet enthousiasme, quelques observateurs se demandèrent avec inquiétude si l'on ne venait pas de trop appeler la Russie dans les affaires de l'Europe (1); et l'on eût pu se demander encore avec non moins de raison si l'Allemagne était un de ces pays dont on offense sans danger la dignité nationale; s'il n'y avait pas quelque imprévoyance à favoriser près de la frontière française l'accroissement d'un État militaire comme la Prusse; si la France, justement opposée à l'Autriche, tant que l'empire d'Allemagne menaçait l'indépendance de l'Europe, avait toujours intérêt à l'abaissement de cette maison, depuis la formation de la Prusse, l'annulation de la Suède et de la Turquie, la suppression de la Pologne et la formidable extension prise dans le monde par les deux puissances anglaise et russe.

Les événements se chargèrent bientôt de démontrer quelle était la paix qu'on venait d'imposer à la confédération germanique.

L'Autriche, profondément atteinte dans sa prépondérance, ne pouvait pas se résigner à la position qui lui était faite; elle n'attendait qu'une occasion pour reprendre les armes contre la France et recouvrer par la force ce qu'elle avait perdu.

On pouvait croire que la Prusse, traitée tout différemment, ne devait se sentir sollicitée qu'au maintien de la paix; il n'en était rien; placée dans l'alternative de rester un satellite de la France qui avait intérêt à ne pas la laisser davantage s'agrandir, ou de se faire en toute occasion le champion de l'Allemagne qui seule offrait à ses ambitions des chances d'avenir, la Prusse ne pouvait pas hésiter; elle devait être pour l'Allemagne contre la France; aussi ne songea-t-elle qu'à faire oublier la part principale qu'elle avait prise à l'introduction de l'influence étrangère dans les affaires germaniques; son thème fut bientôt établi : elle n'avait consenti à s'agrandir par le secours des étrangers que pour assurer à l'Allemagne la force protectrice d'un État vraiment allemand, car l'empire autrichien ne l'était plus; il était italique, slave, hongrois, roumain. L'Allemagne souffrait beaucoup de ce que l'on eût disposé d'elle sans elle et de ce que ses princes, pour s'agrandir au détriment les uns des autres, s'étaient rendus complices de cette humiliation : en Prusse on prit à tâche de démontrer que toute

(1) « On trouva, dit avec beaucoup de sens un historien du temps, on trouva que le premier consul avait fait une faute en laissant intervenir la Russie dans les affaires d'Occident. » Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome III, page 172. Thibaudeau cite une note diplomatique où ce reproche est nettement formulé : « C'est la France qui, malgré l'Autriche, a fait intervenir la Russie dans les arrangements de l'Empire germanique. »

cette humiliation ne provenait que de la France, s'assistant de la Russie dans son œuvre d'intrigue et de prépotence. La Russie, trompée, disait-on, se repentait déjà du rôle qu'elle avait joué. La Prusse favorisa ainsi elle-même le développement des haines nationales; c'est dans ses universités que les sociétés secrètes se mirent dès lors à organiser la propagande contre la France.

Nous nous sommes longuement étendu sur ce début de la politique de Napoléon en Allemagne, parce que, de là, sont fatalement dérivés tous les excès qui, depuis, ont rendu la guerre interminable sur le continent.

Napoléon, qui ne revenait pas sur ses décisions, persista dans la combinaison qu'il avait résolu d'imposer à l'Allemagne, alors même qu'il put voir tous les mécomptes et toutes les résistances qui en étaient la suite. A la force invincible des choses, il opposa une autre force, sinon plus invincible, du moins plus tenace encore et violente, celle de sa volonté. Il avait jugé que la Prusse et l'Autriche devaient vivre dans une condition secondaire sous la suprématie de la France; qu'il n'y avait pas pour elles d'autre loi d'existence entre les conflits des trois puissants empires qui se disputaient la domination de l'Europe et du monde; que, cette loi, elles l'accepteraient tôt ou tard, quand elles auraient vu que rien ne pouvait les défendre contre l'ascendant de la France. Il s'arrêta donc à cette difficile politique. De là, ces rapides expéditions par lesquelles, épargnant tour à tour l'Autriche et la Prusse après les avoir terrassées, il sembla prendre à tâche de leur démontrer coup sur coup qu'il pouvait les détruire, qu'il tenait à les conserver, mais qu'elles avaient à choisir entre de nouvelles épreuves, toujours plus dures, et la nécessité de vivre d'accord avec la France sans la contrarier et l'inquiéter.

L'Autriche se leva la première. Seule, elle n'en eût pas eu l'audace. Mais il tardait à la Russie de réaliser, par quelque avantage effectif, ce protectorat, trop honorifique à son gré, auquel Napoléon l'avait convié par ses arrangements de 1802. C'est avec l'aide et la complicité de la Russie que l'Autriche avait été abaissée en ces arrangements : toutefois, les deux puissances s'entendirent. La Russie promit à l'Autriche une armée que l'empereur Alexandre devait commander en personne, et la coalition de 1805 se forma (1).

Malgré les prodiges des campagnes d'Italie, on ne connaissait pas encore alors toute la puissance de mouvement des armées françaises. Napoléon était en ce moment occupé sur les côtes de l'Océan à préparer l'invasion de l'Angleterre. Aux premiers indices de la coalition, il se trouva sur le Rhin avec près de deux cent mille hommes (1). Il surprenait l'Autriche avant que la Russie eût eu le temps d'arriver à son secours (2). Le 2 décembre 1805, il rencontrait à Austerlitz l'armée russe et les débris de l'armée autrichienne. L'empereur Alexandre, vaincu, ne se tira des mains du général français lancé à sa poursuite que par un subterfuge assez peu chevaleresque (3).

Quels qu'aient été les résultats de la bataille d'Austerlitz et ceux du traité de Presbourg qui la suivit (4), une coalition nouvelle vint les mettre en question. La Russie parlait de paix à peu près comme elle avait parlé d'armistice quelques jours auparavant, contrairement à toute vérité. Elle attendait, gagnant du temps, un autre effort de l'Allemagne. L'Autriche abattue, tous les regards se tournaient vers la Prusse. Celle-ci se leva à son tour, et la Russie, laissant là ses mensongères négociations, déclara qu'elle se joindrait à la Prusse. Ce fut la quatrième coalition.

Les hostilités commencèrent le 9 octobre 1806. Le 27, après la bataille d'Iéna (14 octobre), l'armée française entrait à Berlin. En dix-sept jours, c'en était fait de la monarchie prussienne; pendant le mois de novembre, toutes ses armées furent dissipées ou faites prisonnières et ses places fortes occupées par les Français.

La Russie ne s'était pas trop hâtée, l'année précédente, pour agir de concert avec l'Autriche; soit lenteur d'exécution, soit calcul, elle l'avait laissée subir le premier feu de l'agression, se réservant à elle-même de porter les coups décisifs et de triompher d'un vainqueur épuisé.

(1) Traité de Saint-Pétersbourg entre l'Angleterre et la Russie, 3 avril 1805 — Accession de l'Autriche au traité précédent, 9 août 1805 — Ces deux traités, qui inaugurèrent la troisième coalition contre la France, ne furent pas publiés à la date de leur conclusion : ils ne furent connus que plus tard.

(1) L'Autriche avait envahi la Bavière, le 8 septembre 1805. Dès les 31 août, 1, 2 et 3 septembre, les 3e, 4e, 5e et 6e corps de l'armée française partaient de Boulogne et marchaient sur le Rhin.

(2) Dès le 17 octobre, quinze cents officiers et quarante mille Autrichiens capitulaient dans Ulm; le 14 novembre, Napoléon entrait à Vienne, et toute la monarchie autrichienne était à la merci de son vainqueur.

(3) Alexandre, fugitif, sentant Davout près de l'atteindre, lui envoya un aide de camp pour lui dire que la poursuite devait cesser, « *car il y avait armistice.* » — « Je n'en sais rien, répondit le maréchal, mais j'en croirai la parole *écrite* de S. M. l'empereur de Russie. » Alexandre donna cette parole sur un morceau de papier écrit en toute hâte au crayon. Et la poursuite cessa. Or, le fait affirmé par Alexandre n'était pas vrai. Il n'y avait pas armistice. Mais on eut le temps d'expédier des aides de camp pour obtenir que l'armistice fût accordé. Cet étrange billet d'Alexandre fut placé dans un portefeuille qui ne quittait jamais le cabinet de l'empereur; en 1814, il disparut et ne put se retrouver. L'on ne saurait rien de cette anecdote, l'on n'en aurait pas du moins une preuve authentique si le maréchal Davout, suivant l'usage militaire, n'avait pas rendu compte de l'événement, en même temps qu'à l'empereur, au major général de l'armée; à l'empereur, le billet autographe; au major général, une copie authentique. On a bien pu soustraire le billet autographe du portefeuille de l'empereur; mais la copie authentique, à laquelle on n'a pas songé, est restée au dépôt de la guerre, à Paris, avec le rapport du maréchal Davout contenant tout le détail du récit que nous venons d'abréger.

(4) Traité de Presbourg, signé le 26 décembre 1805.

Elle n'en usa pas autrement en 1806. La Prusse était à la merci de sa puissante alliée, lorsque celle-ci commençait à peine à se mettre en mouvement pour venir à son secours. La Russie se faisait ainsi grandement désirer; elle habituait les esprits en Allemagne à la nécessité de son intervention; c'étaient les champions les plus ardents de l'indépendance germanique qui l'appelaient, et, réduits aux extrémités par ses lenteurs, ils en arrivaient à l'appeler sans condition. Autre avantage : l'armée française se trouvait provoquée à venir elle-même au-devant d'un ennemi qui s'annonçait sans jamais apparaître, et, par là, elle s'exposait beaucoup, car elle s'éloignait de plus en plus de tout secours et de tout renfort, laissant entre elle et la France d'immenses espaces incertains, hostiles, au delà desquels, sans parler des rigueurs du climat, elle ne pouvait se conserver et vivre qu'au prix de victoires continues.

L'armée française atteignit enfin l'alliée de la Prusse. L'armée russe subit un premier choc, puis disparut (1). Mais voyant que son adversaire ne commettait pas alors l'imprudence de la chercher dans ses brumes, qu'il s'établissait dans un pays ami, la Pologne, et qu'il l'y attendait, assuré comme s'il eût été entouré d'une autre France, l'armée russe revint résolûment à la charge (2). Ce nouveau choc fut long, acharné, et, des deux parts, terrible. Quelque temps il fut douteux qu'il pût y avoir un vainqueur; mais enfin, à défaut de la valeur, ce fut la fortune qui se montra inégale; l'ascendant du génie et celui de la civilisation la décidèrent en faveur de Napoléon et de la France. L'âme d'Alexandre, toute troublée de la conscience de son infériorité, cessa de résister, et, jusqu'à des temps moins contraires, elle garda pour lutter contre son adversaire trop puissant d'autres armes que celles de la force.

L'effroyable bataille d'Eylau avait fait suspendre les hostilités (3). La bataille de Friedland (4) fut suivie d'un armistice (5), bientôt changé en un traité de paix.

Les deux souverains vinrent l'un à l'autre au milieu du Niemen (6), et là ils s'embrassèrent en présence des deux armées qui battirent des mains, joyeuses de cette démonstration d'amitié où semblait triompher la paix du monde.

La paix fut signée à Tilsit avec la Russie le 7, avec la Prusse le 9 juillet 1807. Napoléon put croire désormais assurés les desseins qu'il avait sur l'Allemagne et l'Europe centrale.

Après la bataille d'Austerlitz et par la paix de Presbourg, il avait contraint l'Autriche à sortir de l'Italie et à lui abandonner tous les pays vénitiens (1); il l'avait, de plus, amoindrie en Allemagne : l'inquiétant électorat de Bavière pesait désormais sur sa frontière, augmenté de ses dépouilles et transformé en royaume; deux autres États s'étaient encore accrus de territoires détachés de l'Autriche, l'électorat de Wurtemberg élevé à la royauté et l'électorat de Bade (2). En outre de ses dispositions formelles, le traité de Presbourg eut des suites où se développèrent de plus en plus les vues de Napoléon sur l'Allemagne. Deux princes français furent introduits dans les États germaniques, comme des gages d'alliance et comme des garanties de fidélité; ces deux princes, appartenant à l'armée victorieuse de 1805, reçurent, à titre de fiefs relevant de l'empire français, des pays acquis par traités de la Prusse, l'un, Murat, les duchés de Clèves et de Berg (3), l'autre, Berthier, la principauté de Neufchâtel (4). Un plus grand changement se préparait pour l'Allemagne : le 12 juillet 1806, après de secrètes négociations où se renouvelèrent les intrigues, les trahisons, les efforts réciproques de spoliation qui avaient précédé les remaniements territoriaux de 1802, une importante convention fut signée à Paris; par cette convention, les rois de Bavière et de Wurtemberg, l'électeur archichancelier de l'empire germanique, l'électeur de Bade, le duc de Berg et de Clèves, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les princes de Nassau-Usingen et de Nassau-Weilburg, de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen, de Salm-Salm et Salm-Kyrburg, d'Isenburg-Birstein, de Liechtenstein, le duc d'Aremberg et le comte de La Leyen, se séparèrent de l'empire germanique et se constituèrent, sous la protection de la France, en *Confédération du Rhin*. Le titre de *Protecteur* était déféré à Napoléon. Les nouveaux confédérés, qui se donnèrent une organisation complète, une ville fédérale, Francfort-sur-le-Mein, une diète composée de deux collèges, etc., s'obligèrent à fournir des contingents militaires dans le cas de péril commun; ces contingents ne pouvaient être levés que sur l'invitation du Protecteur de la Confédération; les moindres princes devaient fournir quatre mille hommes; en tout, du côté des Allemands, soixante-trois mille; l'empereur, qui était aussi un des confédérés, en devait fournir deux cent mille (5). Il n'y avait plus d'empire d'Allemagne; ou pour mieux dire, cet empire passait à la France. Le chef de la maison d'Autriche résigna le vain titre qui lui restait encore : le *Saint-Empire romain* cessa d'exister; François II, empereur d'Allemagne,

(1) Du 23 novembre au 25 décembre 1806.
(2) 23 janvier 1807.
(3) Du 8 février au 4 juin 1807.
(4) 14 juin 1807.
(5) 21 juin 1807.
(6) 25 juin 1807.

(1) Article 4 du traité de Presbourg, 26 décembre 1805.
(2) Articles 7 et 8 du traité de Presbourg.
(3) Traité de cession entre la Prusse et la France, 28 février 1806. — Décret d'investiture, 15 mars 1806.
(4) Traité de cession entre la Prusse et la France, 28 février 1806. — Décret d'investiture, 30 mars 1806
(5) Convention arrêtée à Paris, le 12 juillet 1806. — Déclaration des rois, ducs et princes d'Allemagne, du 1er août 1806.

ne fut plus que François Ier, empereur héréditaire d'Autriche (1).

Les deux traités de Tilsit, en 1807, vinrent confirmer, en les développant, ces résultats de la paix de Presbourg. L'Autriche avait été amoindrie et abaissée en 1806, la Prusse fut abaissée et amoindrie à son tour en 1807. Napoléon n'ajouta rien à son titre de Protecteur de la Confédération du Rhin; mais il introduisit dans cette Confédération qui tendait à devenir la puissance prépondérante de l'Allemagne deux nouveaux éléments de domination française : les royaumes de Westphalie et de Saxe. Le royaume de Westphalie, comprenant outre la Westphalie, l'électorat de Hesse enlevé à un allié de la Prusse et d'autres provinces détachées de la Prusse à la gauche de l'Elbe, fut donné au plus jeune frère de Napoléon, Jérôme; cette nouvelle royauté et sa prochaine accession à la confédération du Rhin furent reconnues par les traités de Tilsit (2), ainsi que la nouvelle royauté d'un autre frère de Napoléon en Hollande. L'électeur de Saxe était un ancien allié de la Prusse; il venait de prendre les armes avec elle contre la France, et vaincu avec elle, il avait demandé la paix; Napoléon s'était empressé de la lui accorder; il avait fait plus dans son habile générosité : les avantages et les espérances dont l'électeur de Saxe se trouva comblé devaient à jamais le détacher de la Prusse et le lier à la France; l'électeur de Saxe, devenu roi, entra dans la confédération du Rhin, avec toutes ses branches, les maisons ducales de Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildburghausen et Saxe-Cobourg (3). En attirant dans la sphère de sa politique le royaume de Saxe, Napoléon lui assigna un autre rôle que de peser sur la Prusse; il lui adjoignit une création nouvelle, le duché de Varsovie formé de fractions de la Pologne que la Prusse possédait depuis le premier partage de 1772 (4). Le duché de Varsovie était destiné à consommer un autre résultat de la bataille d'Austerlitz et de la paix de Presbourg : c'était l'exclusion de la Russie des affaires de l'Allemagne. La Russie avait été malencontreusement appelée à intervenir comme médiatrice dans les arrangements de 1802. Ce droit d'ingérence et de suprématie qu'elle avait perdu à Austerlitz, elle ne le retrouva pas à Tilsit; désormais entre elle et l'Allemagne il devait y avoir ce duché de Varsovie dont le nom seul était une menace pour ses ambitions.

D'après les apparences, Napoléon restait bien le maître des affaires de l'Allemagne. Les deux puissances du Corps germanique s'étaient affaissées; à leurs côtés s'élevait une confédération nouvelle, mais placée sous le protectorat de l'empereur des Français, mêlée d'éléments et d'intérêts français, obligée à un service militaire envers la France, ne pouvant pas prendre part à d'autres triomphes qu'à ceux qui devaient consolider l'ascendant de la France : la confédération du Rhin représentait une Allemagne qui ne s'appartenait plus. Les divers princes de ces fières contrées que la conquête étrangère n'avait jamais outragées ne semblaient pas protester contre cette humiliation. Dans le midi de l'Europe abaissé et comme décomposé par tant d'abus de gouvernement, il y avait, de la part des princes et des peuples, d'invincibles résistances. Dans le nord de l'Europe, au contraire, où rien ne semblait encore avoir entamé les énergies nationales, on eût dit que les princes se soumettaient avec enthousiasme à la loi de la force. A Erfurt où Napoléon, après Tilsit, vint tenir comme une cour plénière de son empire germanique (1), on vit les princes allemands s'incliner tous devant la fortune de leur vainqueur. On remarqua surtout l'attitude de l'empereur Alexandre. Parmi les fêtes données à Erfurt il y avait des représentations théâtrales où Napoléon se plaisait à faire connaître aux princes du Nord les chefs-d'œuvre de la scène tragique française, qu'il aimait entre tous pour leur correction et leur élévation héroïque. Un soir qu'on jouait *Œdipe* devant un *parterre de rois*, comme disaient alors les courtisans, à ce vers,

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

Alexandre se tourna vers Napoléon assis à ses côtés et lui prit la main. Napoléon n'avait pas eu ce moment son attention à ce qui se passait; il était même un peu assoupi; il s'éveilla, mais sans saisir tout d'abord l'à-propos, et son air distrait, incertain, faillit nuire au succès de l'allusion. Il se remit bientôt; l'auguste flatterie ne fut pas trop compromise : le *parterre de rois* sourit peu et applaudit (2).

(1) 6 août 1806.

(2) Articles 18, 19, 20, et 15 § 1er du traité du 7 juillet 1807. — Articles 6, 7, 8, 10 § final du traité du 9.

(3) Traité avec l'électeur de Saxe, Posen, 11 décembre 1806. — Traité avec les maisons ducales de Saxe, 15 décembre 1806. — On doit noter que, nonobstant ce traité, Saxe-Cobourg n'entra pas tout d'abord dans la confédération du Rhin et dans l'alliance de la France. Le duc de Saxe-Cobourg était mort et son fils se trouvant au service de la Russie, Napoléon prit possession du duché, (27 janvier 1807). — Le duc de Saxe-Cobourg fut plus tard remis en possession de son duché par l'article 11 du traité de Tilsit, 7 juillet 1807, qui reconnut et confirma toutes les augmentations et dispositions relatives à la Saxe, article 13 notamment. Les mêmes stipulations se retrouvent dans le traité de Tilsit avec la Prusse, 9 juillet 1807, articles 5, 10 § 2e, 12, 19, etc.

(4) Articles 5 du traité du 7 juillet 1807, et 12 et 15 du traité du 9 juillet 1807.

(1) Du 27 septembre au 14 octobre 1808.

(2) *Souvenirs diplomatiques de lord Holland* publiés par son fils, traduits de l'anglais par M. de Chonski; Paris, 1851 (chap. IX, p. 184). — On représenta encore à Erfurt la *Mort de César*. Napoléon qui ne laissait à personne le soin de régler le programme des fêtes, avait lui-même désigné cette tragédie où l'on pouvait trouver tant de vers de circonstance et notamment celui-ci :

Et ce bras dans son sein va porter le trépas

L'acteur faisant le personnage de *Brutus*, Talma, a depuis raconté qu'en prononçant ce vers qui répondait aux passions secrètes de bien des assistants, il avait jeté dans la salle un regard inquiet. Tous les visages étaient demeurés impassibles.

Cependant le patriotisme allemand commençait à s'agiter. En 1806, pendant que l'armée française occupait encore l'Allemagne et que l'on formait la confédération du Rhin, la police découvrit des papiers, des appels à la révolte, à l'assassinat, un plan, une agence d'insurrection. Plusieurs libraires furent arrêtés colportant ces écrits, et, d'après l'ordre de Napoléon, déférés à une commission militaire (1). De six prévenus, quatre furent renvoyés à leurs gouvernements, deux, Schöderer et Palm, condamnés à mort. Napoléon fit grâce à Schöderer; mais le libraire Palm, de Nuremberg, fut fusillé. Lors de la guerre de Prusse, un gentilhomme de la cour de Berlin avait abusé d'une mission pacifique dans le camp français, pour y surprendre induement des renseignements militaires; la preuve de cette déloyauté, une lettre, avait été saisie. D'après les lois de la guerre, il méritait la mort. Mais Napoléon fut touché des larmes d'une épouse, et il livra à Mme de Hatzfeld la lettre qui condamnait son mari (2). Le patriotisme allemand se montra encore à Napoléon, mais cette fois sous une forme plus charmante que terrible. La reine de Prusse avait beaucoup fait pour entraîner son mari à la guerre et lui procurer l'alliance de l'empereur Alexandre. Depuis, on l'avait vue sur un champ de bataille, à la tête de son régiment de dragons dont elle portait l'uniforme, brillante de jeunesse, de beauté et d'ardeur. Après la défaite, elle parut devant son vainqueur à Tilsit, non plus courroucée et menaçante sous son casque d'or, mais frappée au cœur d'une douleur à laquelle elle devait bientôt succomber (3). Napoléon ne céda pas à cette faiblesse gracieuse et suppliante, et la reine de Prusse ne put survivre à l'humiliation de son pays. Mais il resta d'elle comme une flamme dont s'anima en ses conciliabules le sombre enthousiasme du *Tugenbund*. La révolte commença dès 1807. En 1809, elle courait à travers toute l'Allemagne: Katt dans la Vieille Marche; Dornberg, dans la Westphalie; Schill, dans le Bas-Elbe; Brunswick-Œls, dans la Bohême, avec sa *legion de la Mort;* Amende, autour de Dresde; Ravidojewich, dans la Franconie; Hormayr, Hofer, le capucin Haspinger, dans le Tyrol. Le *Tugenbund* n'etait point seul; il y avait d'autres associations; une d'elles était placée sous l'invocation de *Louise*, reine de Prusse. Un chef et un organisateur de ce mouvement patriotique, Justus Grener, fut appelé à la direction officielle de la police à Berlin. Les cortès d'Espagne appelaient toutes les nations à se soulever, laissant d'ailleurs à leurs exemples de parler plus haut que leurs manifestes. Napoléon ne fut pas suffisamment averti par ces formidables symptômes qui lui montraient le sentiment national, au nord comme au midi de l'Europe, partout révolté, par un fatal malentendu, contre le promoteur du nouveau droit populaire. Il ne voyait dans ces émotions que les excès de quelques lettrés sans effet réel sur les masses et des fantasmagories mises en jeu par les polices étrangères. Mais il fut averti par un événement d'une gravité pour lui incontestable.

L'Autriche sur qui tombaient tous les coups de la révolution depuis la fin du siècle dernier, l'Autriche se releva pour un suprême effort, et sa puissance que l'on croyait épuisée après tant de défaites, d'amoindrissements territoriaux et de combinaisons hostiles, apparut aux champs de Wagram, telle encore qu'elle frappa son vainqueur d'étonnement et de respect (1).

Devant cette démonstration, Napoléon sembla se demander s'il ne devait pas supprimer l'Autriche comme puissance de premier ordre, la partager en autant de royaumes qu'elle réunissait sous elle de nationalités distinctes, et l'emprisonner définitivement, ainsi divisée, dans un cercle d'États qui la neutraliseraient, le royaume d'Italie, le royaume de Bavière, la confédération du Rhin, et le duché de Varsovie? Ne devait-il pas, au contraire, épargner l'Autriche, beaucoup accorder à son ambition, se faire d'elle une alliée, la rattacher par l'intérêt à la France et s'entendre avec elle

(1) Lettres à Berthier, à Talleyrand, du 6 août 1806.

(2) Napoleon, dans une lettre charmante à Joséphine, du 6 novembre 1806, a lui-même raconté cette anecdote qui s'est passée du 27 au 28 octobre, aux premiers jours de l'entrée de Napoléon à Berlin.

(3) La reine de Prusse était arrivée à Tilsit le 6 juillet 1807. Le sort de son pays se decidait; la Prusse allait perdre une grande partie de son territoire, et particulièrement l'importante place de Magdebourg. Napoleon, qui avait donné une fête aux souverains du Nord, s'était montré fort empressé auprès de la reine de Prusse; se trouvant seul, un moment, avec elle, il lui offrit une fleur qu'il venait d'arracher d'un vase placé sur un meuble. La reine Louise prit gracieusement la fleur, mais en ajoutant avec un sourire plein de tristesse et d'anxiété : *Et Magdebourg?* — Napoléon devint tout d'un coup sourcilleux et s'éloigna. La reine quitta précipitamment la fête; les sanglots l'étouffaient.

(1) La campagne de 1809 commença avec une vigueur extraordinaire de la part de l'Autriche, qui envahit en même temps la Bavière, l'Italie et le duché de Varsovie, du 9 au 15 avril 1809. Ni la bataille d'Eckmühl, où l'Autriche perdit 50,000 hommes (22 avril 1809), ni ses échecs à Ratisbonne, à Caldiero, à Ebersberg (23, 29 avril, 3 mai 1809), ni la prise et la capitulation de Vienne (13 mai 1809), ni l'inertie de la Prusse, ni l'hostilité de la Russie se joignant à la France (3 mai 1809), n'avaient encore abattu la résolution et les forces de l'Autriche. L'effroyable bataille d'Essling (21-22 mai 1809), suivie d'une victoire douteuse, laissa l'armée française dans une position excessivement critique, et comme assiégée dans l'île Lobau sur le Danube. Elle y resta jusqu'aux premiers jours de juillet; le Danube ne put être repassé que du 4 au 5 de ce mois. Même après la bataille de Wagram elle-même, livrée du 6 au 7 juillet 1809, l'Autriche conservait encore une puissante armée et sa vigoureuse attitude. Mais depuis la jonction des deux armées françaises d'Italie et d'Allemagne, jonction qui avait eu lieu du 14 au 22 juin 1809, une plus longue résistance était devenue, sinon impossible, du moins difficile et surtout douloureuse pour les populations autrichiennes de toutes parts envahies par des troupes étrangères. Quelques revers étant encore venus éprouver la constance de l'Autriche à Hollabrünn, à Znaïm (9-11 juillet 1809), un armistice fut demandé par le prince Charles et accordé avec empressement par Napoleon (12 juillet). La paix ne fut pourtant signée que trois mois après, le 14 octobre 1809, à la suite de l'attentat du jeune Frédéric Staaps.

pour faire la loi au continent? Napoléon en était là de ses doutes, lorsque, le 13 octobre 1809, à une revue, on remarqua un jeune homme qui faisait effort pour arriver jusqu'à l'empereur. On l'arrêta; on lui trouva un couteau sous ses habits; on lui demanda ce qu'il voulait en faire : le jeune homme répondit sans hésiter qu'il voulait tuer l'empereur, l'ennemi de la paix. Interrogé par Napoléon lui-même, Frédéric Staaps, à peine un adolescent, persista dans ses aveux et se montra d'une obstination intraitable. Napoléon eût désiré lui faire grâce; il l'abandonna à la justice. Le même jour, 13 octobre, Frédéric Staaps était condamné à être fusillé. Au moment de l'exécution, des coups de canon se firent entendre. — « Qu'est-ce? demanda Staaps. » — « La paix qui est conclue et que l'on annonce », lui fut-il répondu. — Staaps tomba à genoux et remercia Dieu. Le malheureux s'imaginait que Dieu avait accordé la paix à son horrible sacrifice.

La paix fut signée, en effet, le 14 octobre 1809. Par le traité de Vienne, de nouveaux amoindrissements, il est vrai, furent imposés à la maison de Habsbourg : mais à quelques mois de là Napoléon lui demandait une alliance de famille. Cet événement, qui fut en France fort impopulaire, produisit le plus favorable effet dans les cours et sur les aristocraties d'Europe. Napoléon mêlait son sang à celui des vieilles races; son admission dans la souveraineté parut désormais consacrée. Les politiques officiels doutèrent qu'il fût légitime de continuer à s'opposer à l'introduction d'un nouveau membre dans la famille des rois (1). Ils n'avaient plus d'objections à faire qu'à l'excès de la prépotence française; que cette prépotence s'arrêtât et se réduisît elle-même, et ils étaient près de conseiller aux princes, leurs maîtres, de transiger sincèrement avec les nécessités du temps.

Mais cet événement, dans une notice biographique comme celle qui nous occupe, demande à être traité à part. Nous consacrerons ici quelques mots à cet important épisode de l'ère impériale.

X.

45. *Le divorce. — Le mariage avec Marie-Louise. — La naissance du* ROI DE ROME.

(1810-1811).

45. Napoléon avait dit, un jour, à Joséphine, que sa famille, ses ministres, son conseil, *enfin tout le monde* lui représentait la nécessité d'un mariage qui lui donnât des héritiers, et il avait répété plusieurs fois dans une extrême agitation : « Qu'en dis-tu? Cela sera-t-il? Qu'en dis-tu? — Joséphine, qui avait écouté en silence, répondit enfin : « Que veux-tu que je te dise, si tes frères, tes ministres, *tout le monde* est contre moi, et si je n'ai que toi pour me défendre? » — « Tu n'as que moi pour te défendre? s'écria Napoléon avec impétuosité, eh bien! tu l'emporteras ». Cette scène se passait dans le cabinet de l'empereur, en 1805, aux premiers jours de l'Empire. A quelque temps de là, le statut du 30 mars 1806 interdisait spécialement le divorce aux membres de la famille impériale. Les bruits dont s'alarmait Joséphine tombèrent. Mais quelques années après ils s'élevèrent de nouveau, toujours de plus en plus menaçants. Vers la fin de 1809, une politique inexorable l'avait décrété, le divorce fut prononcé. Joséphine dut lire elle-même une déclaration dans laquelle on lui faisait dire qu'elle se sacrifiait volontairement aux convenances dynastiques de son glorieux époux. Elle commença, elle ne put pas achever cette lecture (séance du conseil de famille du 15 décembre 1809). Le prince Eugène, à son tour, dut aller au sénat, le lendemain, pour y déclarer qu'il consentait au sacrifice de sa mère, à la perte de ses droits éventuels comme fils adoptif de l'empereur. On assure qu'en sortant du sénat le prince Eugène s'était jeté dans les bras d'un ami en s'écriant qu'il venait de se déshonorer. Ce malheureux prince se trompait; les personnes souveraines ne s'appartiennent pas; elles sont à l'État, et rien en elles ne doit se révolter contre les exigences de l'intérêt public. Mais le peuple, étranger à cet héroïsme impitoyable, plaignait tout haut ces victimes de la politique, et ce n'est pas sans un pressentiment douloureux qu'il vit sortir des Tuileries l'impératrice Joséphine. Elle était secourable aux malheureux; seule, elle savait parfois arrêter les emportements de son époux; la vérité, toujours proscrite des cours, prenait souvent sa voix pour arriver jusqu'à l'empereur; initiée par les premières infortunes de sa vie à la connaissance des passions et des partis politiques, cachant sous les dehors d'une frivolité charmante un esprit sérieux et pénétrant, habile aux ménagements nécessaires, irrésistible en son insinuante faiblesse, Joséphine était en quelque sorte pour le peuple une institution : à côté de l'homme qui seul était tout, elle représentait l'unique modération que comportât le caractère de l'empereur. — Le divorce prononcé, on hésita, pour le choix d'une nouvelle épouse, entre trois maisons souveraines, la Saxe, la Russie, l'Autriche. On se décida d'abord pour une grande-duchesse de Russie. La maison de Romanof tardant à répondre à la demande qui lui fut faite, Napoléon porta lui-même son choix sur une archiduchesse d'Autriche (7 février 1810). Marie-Louise, dont les fiançailles eurent lieu à Vienne le 11 mars, partit pour la France le surlendemain, 13. Près de Paris, à Courcelles, sur la route de Compiègne, elle vit entrer dans sa voiture un inconnu dont la brusque apparition l'effraya.

(1) « La vieille noblesse, occupée à médire dans le faubourg Saint-Germain, s'émut elle-même, et une nouvelle portion sembla prête à s'en détacher pour se rendre à l'époux d'une archiduchesse d'Autriche. Il y eut des ralliements nouveaux, car on pouvait bien servir celui que la plus grande famille régnante de l'univers consentait à adopter pour gendre... » M. THIERS, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, XI, 383.

C'était l'empereur, déjà impatient, venu *incognito* à sa rencontre, et qui, à un relai de poste, ouvrait lui-même la portière de la voiture et s'asseyait à côté de sa fiancée. Le nouveau mariage fut célébré à Saint-Cloud le 1er, à Paris le 2 avril 1810, avec une pompe extraordinaire. Il fut toutefois marqué par deux événements. L'officialité de Paris avait déclaré nulle la précédente union (7 janvier 1810); mais les cardinaux de la cour romaine, retenus en France à ce moment, refusèrent pour la plupart d'assister à la bénédiction nouvelle, ne voulant pas paraître approuver par leur présence un divorce qu'ils considéraient comme illégitime. Le peuple, tout en se plaisant au spectacle des fêtes, sut gré à ces représentants de l'Église, alors captive, de rester fidèles à l'épouse délaissée. Quelques mois après, le 1er juillet 1810, l'ambassade d'Autriche donna un bal à l'occasion du nouveau mariage; un incendie éclata à ce bal; il y eut des blessés, des morts, un drame déchirant: une mère, la belle-sœur de l'ambassadeur, périt en cherchant sa fille à travers les flammes. Le peuple vit là un présage funeste; il se rappela que des malheurs étaient aussi survenus pendant une fête lors du mariage de Louis XVI avec une autre archiduchesse d'Autriche.

Le 20 mars 1811, une multitude tumultueuse envahit le jardin et les abords des Tuileries, dès six heures du matin. Le bruit s'était répandu que la nouvelle impératrice ressentait les premières douleurs de l'accouchement. Vingt et un coups de canon devaient annoncer la naissance d'une princesse et cent un la naissance d'un prince. Entre neuf et dix heures du matin, on entendit tonner le canon. Au premier coup, il se fit un profond silence, et l'on compta jusqu'au vingt et unième coup; au vingt-deuxième une clameur immense s'éleva. Napoléon, placé à une fenêtre, écoutait et regardait la foule. Des témoins oculaires ont rapporté qu'il pleurait. — Un héritier était né à l'Empire! L'adulation avait fait bien des progrès depuis la révolution. L'impérial héritier fut l'objet d'une sorte d'adoration idolâtrique, et l'on vit s'incliner, après les régicides, les représentants de tous les princes d'Europe autour du berceau de cet enfant qui reçut, en naissant, le titre de Roi de Rome.

XI.

46. *État de l'Empire de* 1809 *à* 1811; *ses dernières extensions.*

46. En ce moment Napoléon montait au faîte de ses prospérités, et *sans aspirer à descendre*, il pouvait apaiser le monde et se le réconcilier par le spectacle d'un retour subit à la modération. D'après l'opinion commune, on s'attendait à le voir détendre les ressorts de la rigoureuse domination sous laquelle il tenait la France et le nt européen. Mais il n'en fut pas ainsi, et loin de se restreindre aux conditions d'une [illegible]tnatie normale et durable, Napoléon don[illegible] en ce moment à son empire une extension de dictature et de conquête qui devait partout le faire heurter à l'impossible.

La Suisse avait dû jusque-là à l'acte de Médiation l'indépendance et la neutralité. En 1809, Napoléon prit parmi ses titres celui de *Médiateur* de la confédération helvétique. C'était faire sortir d'un service rendu un droit permanent d'ingérence et remplacer la reconnaissance par la suzeraineté. Le Valais avait été détaché de la Suisse, mais pour former un État à part, et la Suisse s'était félicitée de cette garantie de sûreté élevée sur sa frontière française et italienne. En 1810, le Valais fut réuni à la France (1).

La Hollande associée aux destinées de la France les suivait péniblement; elle s'était transformée en république, puis en monarchie, comme sa puissante voisine, et elle venait de recevoir un roi français de la main de l'empereur (en juin 1806). Flessingue lui avait été enlevé en 1807; le Brabant hollandais, la Zélande, une partie de la Gueldre lui furent enlevés en 1810 (2); dans la même année elle fut elle-même tout entière réunie à la France (3).

Les États Romains avaient été pris par la France en 1809 (4), ainsi que, en vertu du traité de Vienne, les pays illyriens sur la rive droite de la Save jusqu'aux frontières de la Turquie.

L'Allemagne, courroucée des accroissements que chaque année apportait à la confédération du Rhin et à la domination française, vit, en 1810, se former un nouvel État, le grand-duché de Francfort érigé en faveur du prince primat et du prince Eugène Napoléon, déclaré son successeur (5); elle vit de plus le Hanovre se joindre au royaume de Westphalie, et le Tyrol italien au royaume d'Italie (6). Un plus grand changement devait pousser à bout les irritations patriotiques de l'Allemagne: par un sénatus consulte, tous les pays entre le Weser et l'Elbe, Hambourg, les villes hanséatiques, le Lawenburg, furent déclarés parties intégrantes de l'Empire français et formèrent, avec la Hollande, onze nouveaux départements (7). L'Empire français s'étendit de

(1) Décret du 12 novembre 1810.

(2) Traité du 16 mars 1810.

(3) Décret du 9 juillet 1810.

(4) Décret du 17 mai 1809, suivi du sénatus-consulte organique du 17 février 1810.

(5) Convention signée à Paris le 19 février 1810. Quelques jours après, le 1er mars, Napoléon instituait le prince Eugène grand-duc de Francfort, au décès du prince primat. Cet ancien archevêque-électeur de Mayence avait cru devoir se donner pour successeur le cardinal Fesch, comme archichancelier et président de la confédération du Rhin et pour tous droits attachés à cette double dignité. L'érection du grand-duché de Francfort avec réversibilité au prince Eugène eut pour but d'annuler cette institution d'hérédité en faveur du cardinal Fesch. On lit à ce sujet dans le message de l'empereur au sénat: « Les principes de l'empire s'opposant à ce que le sacerdoce soit réuni à aucune souveraineté temporelle, nous avons dû regarder comme non avenue la nomination que le prince primat avait faite du cardinal Fesch pour son successeur. »

(6) Le Hanovre, 16 janvier 1810. — le Tyrol italien, 28 février 1810.

(7) Sénatus-consulte du 13 décembre 1810.

la Baltique à la Catalogne, du royaume de Naples aux Bouches de Cattaro et des extrémités de l'Adriatique à la mer du Nord. Il se divisait en cent trente départements, et plus de quarante-deux millions d'habitants, divers par le langage, les croyances et les mœurs, en composaient la population. Autour de cet empire se mouvaient des groupes de nations alliées, vassales ou près de l'être et comprenant déjà la plus grande partie du continent européen.

Napoléon allait réaliser le rêve de sa politique extérieure : constituer en une fédération tous les États d'Europe. Mais il manquait à son œuvre la liberté, qui seule pouvait la fonder dans la conscience et le consentement des peuples, et il manquait à la liberté un système de gouvernement qui ne la rendît pas impossible.

Bien des contemporains, à cette phase prodigieuse de l'Empire, ont osé prononcer un mot : le *vertige*. Vaine accusation de la médiocrité! Le vertige n'atteignait pas cette raison si ferme et si haute, toujours d'autant plus maîtresse d'elle-même qu'elle était en présence de plus grands événements. L'extrême prospérité l'apaisait, comme l'extrême adversité. La lutte seule pouvait, sans la troubler, la provoquer aux excès et aux emportements. Or ce qui a fait sortir le génie de Napoléon de la mesure des choses humaines, ce fut précisément ce contraste de la toute-puissance et de l'instabilité, dans lequel il se trouva au moment de ses triomphes en apparence les plus décisifs. En 1810, pour des yeux vulgaires, tout cédait à sa volonté, à sa loi; en réalité, tout s'agitait et se levait pour d'implacables résistances. Au midi, les insurrections du Portugal et de l'Espagne et les sourds mécontentements des populations catholiques; au nord, des conspirations qui prenaient toutes les formes. L'esprit révolutionnaire s'éloignant avec méfiance de l'Empire, et l'esprit de l'ancien régime ne désarmant pas, d'étranges malentendus entraînaient pêle-mêle dans la même hostilité les passions aux tendances les plus divergentes. Napoléon qui ne s'y trompait pas pendant que ses flatteurs, sa police et ses journaux donnaient le change à l'opinion publique, Napoléon se sentait dans un cercle d'inimitiés et de défaillances qui s'accroissaient sans cesse autour de lui. Il n'avait jamais beaucoup compté sur la raison des rois; il commençait à désespérer de l'instinct des peuples; et toutefois, sachant combien le spectacle de la force et celui de l'audace ont d'ascendant sur les âmes humaines, il résolut, au lieu de traiter avec ses ennemis et ses amis de plus en plus douteux, de leur opposer à tous le formidable développement d'une puissance que rien désormais ne semblait arrêter ou borner.

Ce n'est pas le vertige de l'orgueil, c'est un calcul de politique hautaine qui, vers l'année 1810, accumula les violations de nationalités, les déplacements arbitraires de limites territoriales, les complications des problèmes religieux et tant d'abus de gouvernement; et ce calcul, appliqué avec une décision qui même dans ses excès affectait la régularité, eut, en effet, pour résultat d'interdire l'hostilité autour de Napoléon et de tout suspendre dans l'admiration et la terreur.

Mais en dehors des résistances que sa main pouvait atteindre, il y en avait deux qui échappaient à son action, l'une sur les mers, l'autre aux confins asiatiques de l'Europe. De là, les incertitudes, les menaces qui pesaient sur l'Empire; de là, les excitations qui le poussaient à outrance à tout exagérer. Il nous reste à parler de la lutte de Napoléon contre la Russie et contre l'Angleterre.

XII.

47. *Russie. Pologne. Suède. Danemark. Turquie.* — Il est certain que la Russie n'a jamais cessé d'exercer sur l'esprit de Napoléon un étrange mirage. Jeune encore, inconnu et sans emploi, il avait demandé une mission à Constantinople, pour relever l'empire ottoman et le fortifier contre les approches de la Russie. Plus tard, lors des campagnes d'Italie, il avait eu pour le corps polonais mêlé à ses brigades républicaines des attentions qui décelaient un projet ultérieur au sujet du parti qu'on pouvait tirer du nom et de la force de la Pologne. Quand il revint d'Égypte, un changement sembla se montrer dans ses idées à l'égard de la Russie : des corps russes venaient de franchir tout le continent européen et de porter leurs armes jusqu'en Italie, en Suisse, en Hollande; mais les généraux qui commandaient ces expéditions n'avaient pu s'entendre avec les États coalisés contre la France, notamment avec l'Autriche; de plus, personne n'ignorait que le successeur de Catherine, fort mécontent de cette opposition de ses alliés, professait une vive admiration pour le général Bonaparte. Il y avait donc en Russie un souverain, une politique, une force qu'on pouvait séparer du reste de l'Europe! Pressé par l'urgence des événements, Napoléon ne résista pas à la tentation de se faire dans le Nord un point d'appui; de là les ménagements dans lesquels il entra envers la Russie; lettres flatteuses, conseils d'affection, confidences intimes, rien ne fut épargné; aux paroles engageantes se joignirent les actes : la Russie fut laissée en possession des Bouches de Cattaro et des îles Ioniennes, position importante entre toutes et menaçante à la fois pour Constantinople, les échelles du Levant, l'Autriche et l'Italie. La grande maîtrise de l'ordre de Malte fut de plus offerte à Paul Ier, et ce titre devait ou pouvait tôt ou tard livrer à la Russie l'île de Malte elle-même, position non moins dangereuse pour l'Italie, le commerce de l'Orient et la Méditerranée. Ces extrêmes libéralités n'étaient sans doute pas sincères;

elles tendaient à brouiller la Russie avec l'Angleterre et cachaient d'inévitables revendications. Mais il fallait à tout prix un terme à la coalition européenne; sans ce répit, le consulat et la France nouvelle ne se constituaient pas. Toute cette périlleuse habileté eut effectivement un résultat heureux : la Russie se détacha de la coalition et s'allia avec la France; elle fit mieux encore, elle forma avec les États du Nord une ligue ayant pour but de maintenir contre l'Angleterre l'indépendance des mers et le droit des neutres (1). L'Angleterre se sentit atteinte dans ses œuvres vives. Alors se produisirent deux événements d'une coïncidence bien étrange : Paul Ier périt assassiné dans un couloir de son palais de Saint-Michel à Saint-Pétersbourg (2), et Nelson brûla Copenhague (3). L'alliance russe se trouva compromise. Le successeur de Paul Ier, Alexandre devait, sans nul doute obéir à l'impitoyable coterie qui venait de hâter son avénement au trône. Il y eut quelque temps entre la France et la Russie beaucoup de froideur et des méfiances; il n'y eut pas toutefois de rupture, et les bonnes relations reprirent même, quoiqu'avec moins de cordialité, jusqu'à ce point qu'il y eut un traité d'alliance entre la France et la Russie (4) et que la réorganisation de l'Allemagne en 1802 se régla d'un commun accord entre les deux puissances nouvellement alliées au grand scandale de toute l'Europe. Napoléon sentait bien qu'il accordait là l'indépendance du continent. Mais l'amitié de la Russie lui avait été indispensable au commencement du consulat; avec elle il imposait la paix; sans elle il lui eût fallu faire face à une coalition générale, continue. Aussi la politique ne peut qu'absoudre les concessions faites en conséquence d'une pareille nécessité. C'était la faute de la révolution et des régimes précédents, ce n'était pas la faute de Napoléon, si la France en était arrivée à se trouver en Europe, isolée, sans alliés certains, hors d'état de se passer de l'appui d'une de ces deux puissances seules prépondérantes, la Russie ou l'Angleterre. Napoléon eût préféré l'Angleterre; la contrariété d'énormes intérêts en conflit, la passion d'un parti et d'un homme, les tories et Pitt, l'animosité d'une lutte depuis longtemps engagée, ne le lui permirent pas. Une situation toute différente rendait la Russie moins implacable, moins immédiatement ennemie, plus traitable dans le présent sinon dans l'avenir. Il accepta la Russie des nécessités du temps qui la lui imposaient.

Mais cette alliance ne devait pas durer. Alexandre pensa que, pour introduire sa puissance dans le continent européen, il avait mieux à faire que de partager l'empire avec l'homme de la révolution : c'était de se comporter en protecteur des vieilles légitimités, et il entra dans la coalition de la fin de 1805. Battue avec l'Autriche à Austerlitz, la Russie feignit de se résigner à la paix, refit ses armements et se tourna, pour l'assister, du côté d'un autre champion qui se levait en Allemagne contre la France. La rapide défaite de la Prusse la livra plus tôt qu'elle ne s'y attendait à l'agression de son redoutable adversaire. Napoléon se trouva en présence de la puissance russe.

C'est ici que l'on ne saurait trop admirer combien aisément la sagesse humaine et le génie lui-même peuvent se tromper.

Une considération s'offrait tout d'abord à l'esprit le moins attentif : c'est que, si précieuses et diverses que soient les qualités de ses peuples, l'empire moscovite ne tenait pas de lui-même et de ses supériorités nationales tout ce qu'il était pour l'Europe; sa puissance principale, celle du moins qui la rendait menaçante, la Russie la devait à des progrès tout récents, faits à peine depuis le siècle dernier dans diverses parties du continent européen. C'était au sud l'occupation de la mer Noire, l'introduction du protectorat russe dans les provinces danubiennes, l'affaiblissement indéfini de l'empire ottoman. C'était au nord et à l'est une action non moins envahissante exercée tour à tour contre la Suède, le Danemark, action ayant préparé, précédé, accompagné le plus grand des attentats, l'invasion et le démembrement de la Pologne. Et c'est par là que la puissance russe était formidable à l'Europe : du nord au midi, elle l'enserrait dans l'étreinte de son impatiente domination. Déjà, par ses parentés, ses garanties, ses corruptions, ses complicités, elle pénétrait toute l'Allemagne. L'ancien régime avait laissé s'avancer ce grand péril, et ce péril était devenu de plus en plus menaçant depuis la révolution; car c'est dès lors que la Russie avait trouvé utile à ses projets de se poser en protectrice de ce que la révolution tendait à détruire; elle était à ce titre de tous les cabinets, de tous les conseils, de toutes les entreprises armées. C'est elle qui devait sauver la vieille Europe; en attendant elle s'en emparait.

Mais une autre observation qu'il était difficile de ne point faire après avoir constaté ce développement de l'empire moscovite, c'est que cet empire n'avait pas encore eu le temps de s'assimiler les diverses fractions de peuples et de territoires usurpées par lui sur notre continent. Bien loin de là, tout lui résistait encore dans la Turquie d'Europe, sur le Danube, dans la Baltique et surtout en Pologne. Là une civilisation supérieure, de grandes habitudes militaires, le souvenir et l'orgueil d'anciennes rivalités, la différence de religion, lui opposaient des obstacles insurmontables. Pour soumettre une grande nation, il faut tour à tour l'argument de la force, toutes les ressources d'une politi-

(1) Traité de Saint-Pétersbourg, 16 décembre 1800, entre la Russie, la Suède et le Danemark. La Prusse adhéra bientôt à cette convention.

(2) Dans la nuit du 23 au 24 mars 1801.

(3) 2 avril 1801.

(4) Traité signé à Paris, le 8 octobre 1801.

que habile, enfin l'action du temps. Or, la Russie n'occupait la Pologne que depuis 1772 et 1794; elle l'avait divisée, trompée, surprise à l'aide de ses égarements intérieurs, elle ne l'avait jamais réellement vaincue; enfin elle la gouvernait de telle sorte que, par ses ruses et ses violences barbares, elle mettait d'accord contre elle toutes les parties d'un pays auquel il n'avait manqué jusque-là que l'unité. Même spectacle en Turquie, en Suède. Les écrivains aux gages de la Russie proclamaient la déchéance de l'empire ottoman. En réalité cet empire avait toujours en lui-même d'énormes éléments de puissance, sa situation d'abord, puis l'inépuisable richesse de ses territoires, enfin son organisation toute militaire. On pouvait lever sur ses côtes les meilleurs marins de l'Europe et tirer de ses provinces de nombreuses armées qu'animaient encore le fanatisme et le mépris de la mort. Il ne fallait à la Turquie, pour se reconstituer, qu'une plus habile administration intérieure et la conscience de n'être pas abandonnée par l'Europe. Quant à son désir de se dégager des intrigues et des oppressions de la Russie, de reprendre ses provinces perdues, de reconquérir son indépendance, c'est ce dont personne ne pouvait douter; l'impatience et la haine de la Porte contre la Russie se manifestaient par les signes les plus éclatants. Beaucoup moins puissante, non moins menacée, plus saine en ses éléments constitutifs, la Suède trouvait dans l'héroïsme de sa population l'audace nécessaire pour entreprendre la lutte. Elle avait mis jadis l'empire russe en péril; elle osa l'affronter encore, devenue la plus faible, non sans faire un moment hésiter la victoire, quand toute l'Europe continentale l'eut abandonnée : que ne pouvait-on pas attendre du patriotisme de la Suède dans un engagement où elle n'eût pas été seule à réagir contre la domination de son plus ancien ennemi?

Ces deux considérations si évidentes, d'une part, l'extension menaçante de la Russie sur l'Europe, d'autre part, l'état précaire encore de cette extension, ne pouvaient pas laisser de doutes sur la politique dont il convenait d'user envers ce pays. Il fallait profiter de la faiblesse et de l'incertitude des derniers établissements de la Russie pour poser un terme à l'agrandissement anormal de cette puissance; il fallait reconstituer à l'est de notre continent, et du nord au midi, les barrières importantes et les nationalités diversement nécessaires de la Scandinavie, de la Pologne, des provinces danubiennes; relever la Turquie et la faire entrer dans le mouvement de la civilisation; restituer à la Prusse, à l'Autriche l'indépendance et la sincérité politiques qu'avait fait perdre à ces deux pays leur fatale complicité dans le démembrement de la Pologne; créer, enfin, en Europe les conditions d'un nouvel équilibre, plus équitable, plus fort, plus étendu que celui de la paix de Westphalie, et dont la France eût encore été, à son grand honneur, la promotrice et la gardienne. L'Europe remise en possession d'elle-même; la Russie rendue, suivant ses vocations naturelles, aux magnifiques destinées qui l'appellent et l'attendent en Asie; l'Angleterre, obligée de faire trêve à ses agressions contre la France, pour aller défendre contre un nouvel ennemi ses immenses possessions des Indes; le champ de la civilisation pacifié; les compétitions d'empire, sans raison en Europe, désormais transportées dans un monde où elles ont à réveiller les peuples endormis dans la servitude et les superstitions : c'étaient là les incomparables résultats que l'on pouvait faire sortir, dès 1807, d'une coalition de l'Europe continentale contre la Russie.

A cet avenir seul digne d'occuper son génie, Napoléon préféra les avantages immédiats et fallacieux d'une alliance avec la Russie. Cette alliance n'avait été jusque-là pour lui qu'un expédient; elle devint comme un système. Mais s'allier à la Russie d'une manière permanente, faire d'une pareille alliance une base de politique extérieure, c'était se rendre complice des ambitions de la Russie sur l'Europe, lui abandonner les territoires qu'elle avait déjà pris, ne pas trop lui disputer ceux qu'elle convoitait encore, et ne borner ses empiétements et ses oppressions qu'en consentant à les partager; c'était, en un mot, se mettre réellement, et par le fond des choses, en état de guerre contre toute l'Europe. Et nous ne parlons pas des déchéances morales qui devaient en résulter pour la France : par ses traditions les plus anciennes comme par les aspirations plus récentes de son esprit révolutionnaire, la France avait toujours eu une politique de protection et d'affranchissement; voilà qu'elle allait s'accorder, par une étroite alliance, avec l'État aux éléments despotiques et serviles qui menaçait le plus l'indépendance, la liberté, la civilisation! Quoi qu'elle fît en ses égarements, la France s'avançait dans sa voie, partout assistée de secrètes sympathies à cause de la mission d'initiative et de propagande que les peuples sentaient en elle; voilà que ce qui faisait sa gloire et sa force, les sympathies des peuples, allait l'abandonner! L'Empire ne devait trouver dans l'alliance russe qu'une désaffection universelle pour la France, et pour lui-même la faculté fatale de tout oser, de tout exagérer, mais seulement dans un sens contraire au droit et au respect des nations!

C'est dans les plaines désolées de la Pologne que se leva pour Napoléon la tentation sinistre de l'alliance russe. Terre funeste aux puissants! Là trois monarchies aux intérêts opposés s'étaient liées par un grand crime; là l'honneur des royautés avait péri; de là surgissait de nouveau contre elles l'antique anathème de l'Église contre les souverainetés du paganisme : « *Latrocinia, parva regna; regna, magna latrocinia.* » On y entendait la plainte d'un peuple enseveli vivant sous des dominations étrangères,

et qui ne pouvait mourir. Ces vastes champs, ces solitudes où l'on s'efforçait de consommer la destruction impossible de la Pologne, on ne les traversait pas sans ressentir des provocations aux abus de la force, au mépris de tout droit humain et divin, en même temps de secrètes et subites épouvantes, et comme un esprit d'égarement et de fureur. C'était la contagion du crime. Depuis plus de trente ans, la raison d'État en Europe en avait le vertige.

Napoléon se trouva deux fois en Pologne; deux fois il vit cette terre, toute agitée d'une mystérieuse sympathie pour le nom français, tressaillir à son aspect comme à l'approche de la délivrance. Deux fois son esprit pénétrant et profond dut mesurer dans l'avenir les changements décisifs que le rétablissement de la Pologne pouvait apporter en Suède, en Danemark, en Allemagne, en Turquie, pour le commun affranchissement du continent européen. Mais cette perspective de justice, de réparation et de véritable grandeur n'a pas entraîné Napoléon. Quelles sont les causes qui l'ont ainsi arrêté? C'est ce que l'histoire ne peut expliquer que par des conjectures. En 1806, il datait de Posen un bulletin où se lisaient ces froides et mélancoliques paroles : « Le trône de Pologne se rétablira-t-il, et cette grande nation reprendra-t-elle son existence et son indépendance? Du fond de son tombeau renaîtra-t-elle à la vie? Dieu seul, qui tient dans ses mains les combinaisons de tous les événements, est l'arbitre de ce grand problème politique (1). » Il y avait alors à Paris des réfugiés polonais réunis autour de Kosciuszko, le dernier défenseur de l'indépendance de leur pays. Napoléon, qui les surveillait, fit sonder leurs dispositions en ce moment; il les trouva tels qu'il les connaissait, emportés, véhéments, mobiles, et cette puissance de passion qu'il appréciait beaucoup sur les champs de bataille, ne laissait pas que de lui inspirer des inquiétudes pour une œuvre de reconstruction politique. Kosciuszko se montra, dit-on, intraitable sur la question de la liberté, ce besoin inné de tout cœur polonais. Autre embarras. La Pologne ne ressemblait en rien alors à une de nos sociétés occidentales : peu ou point de bourgeoisie, un peuple de serfs (1); en somme, seulement une noblesse chevaleresque et hautaine, dont les membres vivaient sur leurs terres comme autant de rois indépendants; c'est avec ces représentants disséminés de la Pologne qu'il fallait s'entendre pour une œuvre aussi complexe que celle du rétablissement de toute une nation. Or, le génie de Napoléon avait l'habitude de se mouvoir au milieu d'autres éléments. Il avait vu de près sans en être surpris l'Orient, ses mirages, ses violences, ses prostrations. Il avait le sens intime et profond des multitudes émues de l'Occident, et la démagogie révolutionnaire, toujours prête à dévorer ses chefs, se jouait autour de lui presque joyeuse de l'avoir pour maître. Mais dans ce monde slave de la Pologne, le peuple et ses nobles, le pouvoir et la liberté, la propriété et le gouvernement, les conditions de l'existence civile et politique, tout était étrange et nouveau pour lui; son génie s'y sentait interdit comme devant l'inconnu. Au premier abord, la constitution aristocratique de la Pologne simplifiait le problème de la réorganisation; il ne s'agissait que de s'entendre avec un petit nombre de gentilshommes intelligents et dévoués, à qui l'on pouvait tout demander au nom de l'affranchissement de leur patrie; le reste de la nation s'agitait et suivait : mais, en réalité, là, au contraire, se trouvait la grande difficulté. Napoléon pouvait épargner les nobles et même les rétablir; il ne traitait pas et ne comptait pas avec eux. Ainsi le voulaient ses idées sur l'ordre politique, dans lequel il ne faisait à la noblesse qu'une place secondaire et d'apparat; ainsi le voulaient surtout son orgueil, son besoin de domination sans partage, son impatience des supériorités sociales qui ne procédaient pas de lui-même et qui ne lui étaient pas soumises sans réserve. Il eût compris la Pologne si elle se fût présentée à lui sous la forme d'une vaste insurrection des serfs et des bourgeois contre les nobles; dans ces luttes des classes entre elles il est possible de faire prévaloir, à l'aide des divisions, l'autorité d'un seul. Mais telle n'était pas la Pologne où les nobles avaient l'initiative de tous les progrès, comme ils venaient de le montrer par la constitution du 3 mai 1791. La nation, loin d'abuser, pour s'affranchir, de ces propositions hardies, les avait laissées passer sans trop d'émotion. C'était donc avec les nobles seulement qu'il fallait accomplir l'œuvre du rétablissement de la Pologne. Or ces nobles, si enthousiastes qu'ils fussent pour l'homme en qui ils voyaient le messager providentiel de la délivrance de leur patrie, portaient avec

(1) Mais ce qui concerne la Pologne veut être lu en entier dans cet étrange bulletin. « Il est difficile de peindre l'enthousiasme des Polonais. Notre entrée dans cette grande ville (Varsovie) était un triomphe; et les sentiments que les Polonais de toutes les classes montrent depuis notre arrivée, ne sauraient s'exprimer. L'amour de la patrie et le sentiment national est non-seulement conservé en entier dans le cœur du peuple, mais il a été retrempé par le malheur : sa première passion, son premier désir est de redevenir une nation. Les plus riches sortent de leurs châteaux pour venir demander à grands cris le rétablissement de la nation, et offrir leurs enfants, leur fortune, leur influence. Ce spectacle est vraiment touchant. Déjà ils ont partout repris leur ancien costume, leurs anciennes habitudes. » — Ici se placent les inconcevables et froides paroles que nous avons rapportées plus haut. — 36e bulletin de la grande armée, Posen, 1er décembre 1806.

(1) L'affranchissement des serfs proposé à la diète par Zamoyski dès 1780, d'abord repoussé, puis de nouveau soutenu par le parti réformateur, entra dans la constitution du 3 mai 1791. Mais on sait que les puissances copartageantes se sont opposées à la mise en pratique de cette constitution, qui eût débarrassé la Pologne des vices politiques dont elles se prévalaient pour mettre fin à l'indépendance de ce pays.

la Baltique à la Catalogne, du royaume de Naples aux Bouches de Cattaro et des extrémités de l'Adriatique à la mer du Nord. Il se divisait en cent trente départements, et plus de quarante-deux millions d'habitants, divers par le langage, les croyances et les mœurs, en composaient la population. Autour de cet empire se mouvaient des groupes de nations alliées, vassales ou près de l'être et comprenant déjà la plus grande partie du continent européen.

Napoléon allait réaliser le rêve de sa politique extérieure : constituer en une fédération tous les États d'Europe. Mais il manquait à son œuvre la liberté, qui seule pouvait la fonder dans la conscience et le consentement des peuples, et il manquait à la liberté un système de gouvernement qui ne la rendît pas impossible.

Bien des contemporains, à cette phase prodigieuse de l'Empire, ont osé prononcer un mot : le *vertige*. Vaine accusation de la médiocrité! Le vertige n'atteignait pas cette raison si ferme et si haute, toujours d'autant plus maîtresse d'elle-même qu'elle était en présence de plus grands événements. L'extrême prospérité l'apaisait, comme l'extrême adversité. La lutte seule pouvait, sans la troubler, la provoquer aux excès et aux emportements. Or ce qui a fait sortir le génie de Napoléon de la mesure des choses humaines, ce fut précisément ce contraste de la toute-puissance et de l'instabilité, dans lequel il se trouva au moment de ses triomphes en apparence les plus décisifs. En 1810, pour des yeux vulgaires, tout cédait à sa volonté, à sa loi; en réalité, tout s'agitait et se levait pour d'implacables résistances. Au midi, les insurrections du Portugal et de l'Espagne et les sourds mécontentements des populations catholiques; au nord, des conspirations qui prenaient toutes les formes. L'esprit révolutionnaire s'éloignant avec méfiance de l'Empire, et l'esprit de l'ancien régime ne désarmant pas, d'étranges malentendus entraînaient pêle-mêle dans la même hostilité les passions aux tendances les plus divergentes. Napoléon qui ne s'y trompait pas pendant que ses flatteurs, sa police et ses journaux donnaient le change à l'opinion publique, Napoléon se sentait dans un cercle d'inimitiés et de défaillances qui s'accroissaient sans cesse autour de lui. Il n'avait jamais beaucoup compté sur la raison des rois; il commençait à désespérer de l'instinct des peuples; et toutefois, sachant combien le spectacle de la force et celui de l'audace ont d'ascendant sur les âmes humaines, il résolut, au lieu de traiter avec ses ennemis et ses amis de plus en plus douteux, de leur opposer à tous le formidable développement d'une puissance que rien désormais ne semblait arrêter ou borner.

Ce n'est pas le vertige de l'orgueil, c'est un calcul de politique hautaine qui, vers l'année 1810, accumula les violations de nationalités, les déplacements arbitraires de limites territoriales, les complications des problèmes religieux et tant d'abus de gouvernement; et ce calcul, appliqué avec une décision qui même dans ses excès affectait la régularité, eut, en effet, pour résultat d'interdire l'hostilité autour de Napoléon et de tout suspendre dans l'admiration et la terreur.

Mais en dehors des résistances que sa main pouvait atteindre, il y en avait deux qui échappaient à son action, l'une sur les mers, l'autre aux confins asiatiques de l'Europe. De là, les incertitudes, les menaces qui pesaient sur l'Empire; de là, les excitations qui le poussaient à outrance à tout exagérer. Il nous reste à parler de la lutte de Napoléon contre la Russie et contre l'Angleterre.

XII.

47. *Russie. Pologne. Suède. Danemark. Turquie.* — Il est certain que la Russie n'a jamais cessé d'exercer sur l'esprit de Napoléon un étrange mirage. Jeune encore, inconnu et sans emploi, il avait demandé une mission à Constantinople, pour relever l'empire ottoman et le fortifier contre les approches de la Russie. Plus tard, lors des campagnes d'Italie, il avait eu pour le corps polonais mêlé à ses brigades républicaines des attentions qui décelaient un projet ultérieur au sujet du parti qu'on pouvait tirer du nom et de la force de la Pologne. Quand il revint d'Égypte, un changement sembla se montrer dans ses idées à l'égard de la Russie : des corps russes venaient de franchir tout le continent européen et de porter leurs armes jusqu'en Italie, en Suisse, en Hollande; mais les généraux qui commandaient ces expéditions n'avaient pu s'entendre avec les États coalisés contre la France, notamment avec l'Autriche; de plus, personne n'ignorait que le successeur de Catherine, fort mécontent de cette opposition de ses alliés, professait une vive admiration pour le général Bonaparte. Il y avait donc en Russie un souverain, une politique, une force qu'on pouvait séparer du reste de l'Europe! Pressé par l'urgence des événements, Napoléon ne résista pas à la tentation de se faire dans le Nord un point d'appui : de les ménagements dans lesquels il entra env[illegible] la Russie; lettres flatteuses, conseils d'affection, confidences intimes, rien ne fut épargné; aux paroles engageantes se joignirent les actes : la Russie fut laissée en possession des Bouches de Cattaro et des îles Ioniennes, position importante entre toutes et menaçante à la fois p[illegible] Constantinople, les échelles du Levant, l'Autriche et l'Italie. La grande maîtrise de l'ordre de Malte fut de plus offerte à Paul Ier, et ce titre devait ou pouvait tôt ou tard livrer à la Russie l'île de Malte elle-même, position [illegible] moins dangereuse pour l'Italie, le commerce de l'Orient et la Méditerranée. Ces extrêm[illegible] libéralités n'étaient sans doute pas [illegible]s;

elles tendaient à brouiller la Russie avec l'Angleterre et cachaient d'inévitables revendications. Mais il fallait à tout prix un terme à la coalition européenne ; sans ce répit, le consulat et la France nouvelle ne se constituaient pas. Toute cette périlleuse habileté eut effectivement un résultat heureux : la Russie se détacha de la coalition et s'allia avec la France ; elle fit mieux encore, elle forma avec les États du Nord une ligue ayant pour but de maintenir contre l'Angleterre l'indépendance des mers et le droit des neutres (1). L'Angleterre se sentit atteinte dans ses œuvres vives. Alors se produisirent deux événements d'une coïncidence bien étrange : Paul Ier périt assassiné dans un couloir de son palais de Saint-Michel à Saint-Pétersbourg (2), et Nelson brûla Copenhague (3). L'alliance russe se trouva compromise. Le successeur de Paul Ier, Alexandre devait, sans nul doute obéir à l'impitoyable coterie qui venait de hâter son avénement au trône. Il y eut quelque temps entre la France et la Russie beaucoup de froideur et des méfiances ; il n'y eut pas toutefois de rupture, et les bonnes relations reprirent même, quoiqu'avec moins de cordialité, jusqu'à ce point qu'il y eut un traité d'alliance entre la France et la Russie (4) et que la réorganisation de l'Allemagne en 1802 se régla d'un commun accord entre les deux puissances nouvellement alliées au grand scandale de toute l'Europe. Napoléon sentait bien qu'il accordait là l'indépendance du continent. Mais l'amitié de la Russie lui avait été indispensable au commencement du consulat ; avec elle il imposait la paix ; sans elle il lui eût fallu faire face à une coalition générale, continue. Aussi la politique ne peut qu'absoudre les concessions faites en conséquence d'une pareille nécessité. C'était la faute de la révolution et des régimes précédents, ce n'était pas la faute de Napoléon, si la France en était arrivée à se trouver en Europe, isolée, sans alliés certains, hors d'état de se passer de l'appui d'une de ces deux puissances seules prépondérantes, la Russie ou l'Angleterre. Napoléon eût préféré l'Angleterre ; la contrariété d'énormes intérêts en conflit, la passion d'un parti et d'un homme, les tories et Pitt, l'animosité d'une lutte depuis longtemps engagée, ne le lui permirent pas. Une situation toute différente rendait la Russie moins implacable, moins immédiatement ennemie, plus traitable dans le présent sinon dans l'avenir. Il accepta la Russie des nécessités du temps qui la lui imposaient.

Mais cette alliance ne devait pas durer. Alexandre pensa que, pour introduire sa puissance dans le continent européen, il avait mieux à faire que de partager l'empire avec l'homme de la révolution : c'était de se comporter en protecteur des vieilles légitimités, et il entra dans la coalition de la fin de 1805. Battue avec l'Autriche à Austerlitz, la Russie feignit de se résigner à la paix, refit ses armements et se tourna, pour l'assister, du côté d'un autre champion qui se levait en Allemagne contre la France. La rapide défaite de la Prusse la livra plus tôt qu'elle ne s'y attendait à l'agression de son redoutable adversaire. Napoléon se trouva en présence de la puissance russe.

C'est ici que l'on ne saurait trop admirer combien aisément la sagesse humaine et le génie lui-même peuvent se tromper.

Une considération s'offrait tout d'abord à l'esprit le moins attentif : c'est que, si précieuses et diverses que soient les qualités de ses peuples, l'empire moscovite ne tenait pas de lui-même et de ses supériorités nationales tout ce qu'il était pour l'Europe ; sa puissance principale, celle du moins qui la rendait menaçante, la Russie la devait à des progrès tout récents, faits à peine depuis le siècle dernier dans diverses parties du continent européen. C'était au sud l'occupation de la mer Noire, l'introduction du protectorat russe dans les provinces danubiennes, l'affaiblissement indéfini de l'empire ottoman. C'était au nord et à l'est une action non moins envahissante exercée tour à tour contre la Suède, le Danemark, action ayant préparé, précédé, accompagné le plus grand des attentats, l'invasion et le démembrement de la Pologne. Et c'est par là que la puissance russe était formidable à l'Europe : du nord au midi, elle l'enserrait dans l'étreinte de son impatiente domination. Déjà, par ses parentés, ses garanties, ses corruptions, ses complicités, elle pénétrait toute l'Allemagne. L'ancien régime avait laissé s'avancer ce grand péril, et ce péril était devenu de plus en plus menaçant depuis la révolution ; car c'est dès lors que la Russie avait trouvé utile à ses projets de se poser en protectrice de ce que la révolution tendait à détruire ; elle était à ce titre de tous les cabinets, de tous les conseils, de toutes les entreprises armées. C'est elle qui devait sauver la vieille Europe ; en attendant elle s'en emparait.

Mais une autre observation qu'il était difficile de ne point faire après avoir constaté ce développement de l'empire moscovite, c'est que cet empire n'avait pas encore eu le temps de s'assimiler les diverses fractions de peuples et de territoires usurpées par lui sur notre continent. Bien loin de là, tout lui résistait encore dans la Turquie d'Europe, sur le Danube, dans la Baltique et surtout en Pologne. Là une civilisation supérieure, de grandes habitudes militaires, le souvenir et l'orgueil d'anciennes rivalités, la différence de religion, lui opposaient des obstacles insurmontables. Pour soumettre une grande nation, il faut tour à tour l'argument de la force, toutes les ressources d'une politi-

(1) Traité de Saint-Pétersbourg, 16 décembre 1800, entre la Russie, la Suède et le Danemark. La Prusse adhéra bientôt à cette convention.

(2) Dans la nuit du 23 au 24 mars 1801.

(3) 3 avril 1801.

(4) Traité signé à Paris, le 8 octobre 1801.

que habile, enfin l'action du temps. Or, la Russie n'occupait la Pologne que depuis 1772 et 1794; elle l'avait divisée, trompée, surprise à l'aide de ses égarements intérieurs, elle ne l'avait jamais réellement vaincue; enfin elle la gouvernait de telle sorte que, par ses ruses et ses violences barbares, elle mettait d'accord contre elle toutes les parties d'un pays auquel il n'avait manqué jusque-là que l'unité. Même spectacle en Turquie, en Suède. Les écrivains aux gages de la Russie proclamaient la déchéance de l'empire ottoman. En réalité cet empire avait toujours en lui-même d'énormes éléments de puissance, sa situation d'abord, puis l'inépuisable richesse de ses territoires, enfin son organisation toute militaire. On pouvait lever sur ses côtes les meilleurs marins de l'Europe et tirer de ses provinces de nombreuses armées qu'animaient encore le fanatisme et le mépris de la mort. Il ne fallait à la Turquie, pour se reconstituer, qu'une plus habile administration intérieure et la conscience de n'être pas abandonnée par l'Europe. Quant à son désir de se dégager des intrigues et des oppressions de la Russie, de reprendre ses provinces perdues, de reconquérir son indépendance, c'est ce dont personne ne pouvait douter; l'impatience et la haine de la Porte contre la Russie se manifestaient par les signes les plus éclatants. Beaucoup moins puissante, non moins menacée, plus saine en ses éléments constitutifs, la Suède trouvait dans l'héroïsme de sa population l'audace nécessaire pour entreprendre la lutte. Elle avait mis jadis l'empire russe en péril; elle osa l'affronter encore, devenue la plus faible, non sans faire un moment hésiter la victoire, quand toute l'Europe continentale l'eut abandonnée : que ne pouvait-on pas attendre du patriotisme de la Suède dans un engagement où elle n'eût pas été seule à réagir contre la domination de son plus ancien ennemi?

Ces deux considérations si évidentes, d'une part, l'extension menaçante de la Russie sur l'Europe, d'autre part, l'état précaire encore de cette extension, ne pouvaient pas laisser de doutes sur la politique dont il convenait d'user envers ce pays. Il fallait profiter de la faiblesse et de l'incertitude des derniers établissements de la Russie pour poser un terme à l'agrandissement anormal de cette puissance; il fallait reconstituer à l'est de notre continent, et du nord au midi, les barrières importantes et les nationalités diversement nécessaires de la Scandinavie, de la Pologne, des provinces danubiennes; relever la Turquie et la faire entrer dans le mouvement de la civilisation; restituer à la Prusse, à l'Autriche l'indépendance et la sincérité politiques qu'avait fait perdre à ces deux pays leur fatale complicité dans le démembrement de la Pologne; créer, enfin, en Europe les conditions d'un nouvel équilibre, plus équitable, plus fort, plus étendu que celui de la paix de Westphalie, et dont la France eût encore été, à son grand honneur, la promotrice et la gardienne. L'Europe remise en possession d'elle-même; la Russie rendue, suivant ses vocations naturelles, aux magnifiques destinées qui l'appellent et l'attendent en Asie; l'Angleterre, obligée de faire trêve à ses agressions contre la France, pour aller défendre contre un nouvel ennemi ses immenses possessions des Indes; le champ de la civilisation pacifié; les compétitions d'empire, sans raison en Europe, désormais transportées dans un monde où elles ont à réveiller les peuples endormis dans la servitude et les superstitions : c'étaient là les incomparables résultats que l'on pouvait faire sortir, dès 1807, d'une coalition de l'Europe continentale contre la Russie.

A cet avenir seul digne d'occuper son génie, Napoléon préféra les avantages immédiats et fallacieux d'une alliance avec la Russie. Cette alliance n'avait été jusque-là pour lui qu'un expédient; elle devint comme un système. Mais s'allier à la Russie d'une manière permanente, faire d'une pareille alliance une base de politique extérieure, c'était se rendre complice des ambitions de la Russie sur l'Europe, lui abandonner les territoires qu'elle avait déjà pris, ne pas trop lui disputer ceux qu'elle convoitait encore, et ne borner ses empiétements et ses oppressions qu'en consentant à les partager; c'était, en un mot, se mettre réellement, et par le fond des choses, en état de guerre contre toute l'Europe. Et nous ne parlons pas des déchéances morales qui devaient en résulter pour la France : par ses traditions les plus anciennes comme par les aspirations plus récentes de son esprit révolutionnaire, la France avait toujours eu une politique de protection et d'affranchissement; voilà qu'elle allait s'accorder, par une étroite alliance, avec l'État aux éléments despotiques et serviles qui menaçait le plus l'indépendance, la liberté, la civilisation! Quoi qu'elle fît en ses égarements, la France s'avançait dans sa voie, partout assistée de secrètes sympathies à cause de la mission d'initiative et de propagande que les peuples sentaient en elle; voilà que ce qui faisait sa gloire et sa force, les sympathies des peuples, allait l'abandonner! L'Empire ne devait trouver dans l'alliance russe qu'une désaffection universelle pour la France, et pour lui-même la faculté fatale de tout oser, de tout exagérer, mais seulement dans un sens contraire au droit et au respect des nations!

C'est dans les plaines désolées de la Pologne que se leva pour Napoléon la tentation sinistre de l'alliance russe. Terre funeste aux puissants! Là trois monarchies aux intérêts opposés s'étaient liées par un grand crime; là l'honneur des royautés avait péri; de là surgissait de nouveau contre elles l'antique anathème de l'Église contre les souverainetés du paganisme : « *Latrocinia, parva regna; regna, magna latrocinia.* » On y entendait la plainte d'un peuple enseveli vivant sous des dominations étrangères,

et qui ne pouvait mourir. Ces vastes champs, ces solitudes où l'on s'efforçait de consommer la destruction impossible de la Pologne, on ne les traversait pas sans ressentir des provocations aux abus de la force, au mépris de tout droit humain et divin, en même temps de secrètes et subites épouvantes, et comme un esprit d'égarement et de fureur. C'était la contagion du crime. Depuis plus de trente ans, la raison d'État en Europe en avait le vertige.

Napoléon se trouva deux fois en Pologne; deux fois il vit cette terre, toute agitée d'une mystérieuse sympathie pour le nom français, tressaillir à son aspect comme à l'approche de la délivrance. Deux fois son esprit pénétrant et profond dut mesurer dans l'avenir les changements décisifs que le rétablissement de la Pologne pouvait apporter en Suède, en Danemark, en Allemagne, en Turquie, pour le commun affranchissement du continent européen. Mais cette perspective de justice, de réparation et de véritable grandeur n'a pas entraîné Napoléon. Quelles sont les causes qui l'ont ainsi arrêté? C'est ce que l'histoire ne peut expliquer que par des conjectures. En 1806, il datait de Posen un bulletin où se lisaient ces froides et mélancoliques paroles : « Le trône de Pologne se rétablira-t-il, et cette grande nation reprendra-t-elle son existence et son indépendance? Du fond de son tombeau renaîtra-t-elle à la vie? Dieu seul, qui tient dans ses mains les combinaisons de tous les événements, est l'arbitre de ce grand problème politique (1). » Il y avait alors à Paris des réfugiés polonais réunis autour de Kosciuszko, le dernier défenseur de l'indépendance de leur pays. Napoléon, qui les surveillait, fit sonder leurs dispositions en ce moment; il les trouva tels qu'il les connaissait, emportés, véhéments, mobiles, et cette puissance de passion qu'il appréciait beaucoup sur les champs de bataille, ne laissait pas que de lui inspirer des inquiétudes pour une œuvre de reconstruction politique. Kosciuszko se montra, dit-on, intraitable sur la question de la liberté, ce besoin inné de tout cœur polonais. Autre embarras. La Pologne ne ressemblait en rien alors à une de nos sociétés occidentales : peu ou point de bourgeoisie, un peuple de serfs (1); en somme, seulement une noblesse chevaleresque et hautaine, dont les membres vivaient sur leurs terres comme autant de rois indépendants; c'est avec ces représentants disséminés de la Pologne qu'il fallait s'entendre pour une œuvre aussi complexe que celle du rétablissement de toute une nation. Or, le génie de Napoléon avait l'habitude de se mouvoir au milieu d'autres éléments. Il avait vu de près sans en être surpris l'Orient, ses mirages, ses violences, ses prostrations. Il avait le sens intime et profond des multitudes émues de l'Occident, et la démagogie révolutionnaire, toujours prête à dévorer ses chefs, se jouait autour de lui presque joyeuse de l'avoir pour maître. Mais dans ce monde slave de la Pologne, le peuple et ses nobles, le pouvoir et la liberté, la propriété et le gouvernement, les conditions de l'existence civile et politique, tout était étrange et nouveau pour lui; son génie s'y sentait interdit comme devant l'inconnu. Au premier abord, la constitution aristocratique de la Pologne simplifiait le problème de la réorganisation; il ne s'agissait que de s'entendre avec un petit nombre de gentilshommes intelligents et dévoués, à qui l'on pouvait tout demander au nom de l'affranchissement de leur patrie; le reste de la nation s'agitait et suivait : mais, en réalité, là, au contraire, se trouvait la grande difficulté. Napoléon pouvait épargner les nobles et même les rétablir; il ne traitait pas et ne comptait pas avec eux. Ainsi le voulaient ses idées sur l'ordre politique, dans lequel il ne faisait à la noblesse qu'une place secondaire et d'apparat; ainsi le voulaient surtout son orgueil, son besoin de domination sans partage, son impatience des supériorités sociales qui ne procédaient pas de lui-même et qui ne lui étaient pas soumises sans réserve. Il eût compris la Pologne si elle se fût présentée à lui sous la forme d'une vaste insurrection des serfs et des bourgeois contre les nobles; dans ces luttes des classes entre elles il est possible de faire prévaloir, à l'aide des divisions, l'autorité d'un seul. Mais telle n'était pas la Pologne où les nobles avaient l'initiative de tous les progrès, comme ils venaient de le montrer par la constitution du 3 mai 1791. La nation, loin d'abuser, pour s'affranchir, de ces propositions hardies, les avait laissées passer sans trop d'émotion. C'était donc avec les nobles seulement qu'il fallait accomplir l'œuvre du rétablissement de la Pologne. Or ces nobles, si enthousiastes qu'ils fussent pour l'homme en qui ils voyaient le messager providentiel de la délivrance de leur patrie, portaient avec

(1) Mais ce qui concerne la Pologne veut être lu en entier dans cet étrange bulletin. « Il est difficile de peindre l'enthousiasme des Polonais. Notre entrée dans cette grande ville (Varsovie) était un triomphe; et les sentiments que les Polonais de toutes les classes montrent depuis notre arrivée, ne sauraient s'exprimer. L'amour de la patrie et le sentiment national est non-seulement conservé en entier dans le cœur du peuple, mais il a été retrempé par le malheur : sa première passion, son premier désir est de redevenir une nation. Les plus riches sortent de leurs châteaux pour venir demander à grands cris le rétablissement de la nation, et offrir leurs enfants, leur fortune, leur influence. Ce spectacle est vraiment touchant. Déjà ils ont partout repris leur ancien costume, leurs anciennes habitudes. » — Ici se placent les inconcevables et froides paroles que nous avons rapportées plus haut. — 36e bulletin de la grande armée, Posen, 1er décembre 1806.

(1) L'affranchissement des serfs proposé à la diète par Zamoyski dès 1780, d'abord repoussé, puis de nouveau soutenu par le parti réformateur, entra dans la constitution du 3 mai 1791. Mais on sait que les puissances copartageantes se sont opposées à la mise en pratique de cette constitution, qui eût débarrassé la Pologne des vices politiques dont elles se prévalaient pour mettre fin à l'indépendance de ce pays.

éclat dans leur obéissance même des attitudes de souverains, de grandes réserves de dignité personnelle et des sentiments tour à tour emportés, inflexibles, ombrageux. Ce n'étaient pas là les coopérateurs qui convenaient à Napoléon; il avait l'habitude d'agents plus dégagés, plus maniables, plus serviles, comme ceux qu'il avait trouvés parmi les régicides et les fougueux réformateurs de toute loi humaine et divine. Le rétablissement de la Pologne lui parut donc malaisé, inextricablement mêlé d'incidences qui devaient en faire une œuvre longue d'abord, puis d'une durée problématique. On peut croire qu'il l'abandonna dès lors et que la Pologne ne fut plus dans ses desseins qu'une sorte d'épouvantail dont il comptait se servir pour faire peur à la Russie et la mener à composition.

C'est ce que l'on ne tarda pas à voir dès 1807, après la paix de Tilsit. Alors, en effet, une partie de la Pologne fut bien rétablie sous le nom de duché de Varsovie; mais ce duché fut incorporé à la Saxe, qui, à la fin du dix-septième siècle, avait fourni le premier roi complice des projets de la Russie sur la Pologne; et ce duché ne se composait que du territoire polonais usurpé depuis 1772 par la Prusse; la part du principal copartageant, celle de la Russie, ne se trouva pas entamée; elle fut même étendue, de plus implicitement consolidée et pour la première fois reconnue en fait et en droit par la France (1).

Il y a plus : de l'aveu de tous les politiques, la Pologne ne pouvait point se rétablir seule et sans les États dont l'affaissement, par une relation nécessaire, avait suivi ou précédé sa chute; ces États étaient tombés avec elle; ils devaient se relever et rester debout avec elle pour se défendre contre le commun envahisseur. La cause de la Pologne dépendait ainsi immédiatement de la Suède, du Danemark, de la Turquie, des provinces danubiennes, de telle sorte que ce grand intérêt, qui impliquait l'affranchissement de toute l'Europe orientale (et c'est par là qu'il était grand) ne pouvait pas être trahi à Stockholm, à Copenhague, à Constantinople, sans qu'il le fût, du même coup, à Varsovie. Or, Napoléon ne s'en tint pas à l'illusoire établissement du duché donné par lui au roi de Saxe; il frappa plus sûrement encore la Pologne en son avenir par des concessions extrêmes faites au détriment de la Suède et de la Turquie. Dans les conventions plus ou moins secrètes qui suivirent la paix de Tilsit, il fut stipulé et accordé que Napoléon ne s'opposerait pas à ce que la Russie s'emparât de la Finlande et des deux provinces moldo-valaques (2). Livrer la Finlande, c'était livrer la Suède (1) et le Danemark; laisser prendre la Moldavie et la Valachie, c'était abandonner la Turquie d'Europe. Cette dernière stipulation était, au reste, particulièrement scandaleuse; car l'empire ottoman venait, à la suggestion de la France, de déclarer la guerre à la Russie, et Napoléon faisait, étant vainqueur, ce qu'il n'eût point pu faire après de grands revers : il sacrifiait l'allié qui s'était le plus avancé et compromis pour lui (2). La cause de la Pologne perdait tous ses appuis à la fois; elle succombait enveloppée de tous les côtés par le triomphe de son ennemi.

Le monde pourtant s'y trompa; les journaux d'Occident ayant reçu l'ordre de beaucoup vanter l'érection du duché de Varsovie, l'opinion publique crut à un rétablissement partiel de la Pologne. L'illusion fut même telle qu'Alexandre s'en alarma; il craignait une extension polonaise du duché de Varsovie, qui eût fini par absorber la Saxe; il craignit surtout cette extension au moment des négociations pour la paix de Vienne, en 1809; il s'agissait alors de réunir au duché de Varsovie la Gallicie autrichienne occidentale; cette réunion fut faite avec des ménagements extraordinaires pour le czar, qui eut lui même, par le traité du 14 octobre 1809, une partie de ce territoire; il eut de plus la promesse que la France garantirait à la Russie ses nouvelles possessions, et que les dénominations de *Pologne* et de *Polonais* seraient écartées des nouveaux arrangements (3). Mais rien ne pouvait calmer les appréhensions du czar; il lui fallait le sacrifice absolu de ce qu'il nommait *la ci-devant*

(1) Traités de Tilsit, avec la Russie (7 juillet 1807), articles 5, 9, etc.; avec la Prusse (9 juillet 1807), articles 13, 15, 18, etc.

(2) Selon M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VII, p. 6?8-649, ces concessions furent faites au mois de juin 1807, entre l'armistice (22 juin) et la conclusion de la paix (7 juillet 1807). — Elles furent renouvelées et confirmées à Erfurt par la convention secrète du 12 octobre 1808 : « La France, dit M. Thiers résumant cette convention, la France ne devait consentir qu'à une paix qui assurerait à la Russie la Finlande, la Valachie et la Moldavie », t. IX, p. 340. — M. Bignon, *Histoire de la France sous Napoléon*, n'est pas moins affirmatif, et cite, entre autres articles de la convention secrète du 12 octobre 1808, l'article 8 ainsi conçu : « Les deux puissances s'engagent à regarder comme condition absolue de la paix avec l'Angleterre *qu'elle reconnaîtra la Finlande, la Valachie et la Moldavie comme faisant partie de l'Empire de Russie* ». Les articles 8 et 10 reviennent sur cette stipulation. M. Bignon, t. VIII, p. 7-9.

(1) M. de Maistre écrivait à ce sujet de Saint-Pétersbourg : « Voilà encore une nation effacée du globe ». Page 234 des *Mémoires et correspondance*, publiés par M. Albert Blanc; Paris, 1858, in-8°.

(2) On tâcha de masquer cela en mettant dans le traité de Tilsit, art. 23 : « S. M. l'Empereur de toutes les Russies accepte la médiation de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, à l'effet de conclure une paix avantageuse, honorable aux deux Empires... » Il s'agit de la paix de la Russie avec la Turquie. Et, en effet, le *Moniteur* publia bientôt après le traité d'armistice conclu, par l'entremise de la France, entre la Russie et la Porte ottomane, le 24 août 1807. Mais en réalité on ne masquait rien, et ce qu'il y avait de vrai dans cette médiation, c'est qu'on se mettait deux pour contraindre la Porte à céder la Moldavie et la Valachie.

(3) Bignon, *Hist. de la France sous Napoléon*, t. VIII, p. 353. — Cet historien rapporte un mot significatif. Lors de ces nouveaux arrangements, Napoléon avait dit à M. de Gorgoli, agent du czar : « La Pologne va donner lieu à quelques contestations; mais le monde est assez grand pour nous arranger. » Ce mot fut redit à Alexandre, qui s'écria tout aussitôt : « S'il s'agit du rétablissement de la Pologne, non, le monde n'est pas assez grand! »

Pologne; et Napoléon, si avant qu'il eût été dans ses concessions, hésitait à dire à cette œuvre de Dieu, une nationalité : « Tu ne seras plus (1). »

Ce mot impie faillit toutefois être prononcé. Vers la fin de l'année 1809, lors des négociations pour le mariage de Napoléon avec une grande-duchesse de Russie, M. de Caulaincourt, ministre de France à Saint-Pétersbourg, fut autorisé à signer une convention par laquelle Napoléon s'obligeait à ne rien faire, ni directement ni indirectement, pour rétablir la Pologne. Le ministre des relations extérieures disait dans sa lettre à M. de Caulaincourt : « Sa Majesté approuve que le nom de Pologne et de Polonais disparaisse non-seulement de toute transaction, *mais même de l'histoire* (2). » Il est probable que M. de Champagny, en s'exprimant de la sorte, allait au delà des instructions qu'il avait reçues de l'Empereur. Quoi qu'il en soit, il fut signé à Saint-Pétersbourg, le 23 décembre 1809 (4 janvier 1810), une convention secrète dont les deux premiers articles étaient ainsi rédigés : « Article 1er. Le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli. Art. 2. Les hautes parties contractantes s'engagent à veiller à ce que les dénominations de Pologne et de Polonais ne s'appliquent jamais à aucune des parties qui ont précédemment constitué ce royaume, et disparaissent pour toujours de tout acte officiel ou public... (3). » Quand Napoléon connut cette rédaction russe, il en fut révolté et en proposa une autre excluant seulement l'idée d'une coopération active de la France au rétablissement de la Pologne; comme, d'ailleurs, il s'irrita des lenteurs d'Alexandre à répondre à ses propositions d'alliance matrimoniale, la négociation, après quelques autres incidents assez pénibles, s'interrompit brusquement, mais non pas sans laisser, de ce traité relatif à la suppression de la Pologne, plus d'une trace embarrassante pour la suite des événements.

Cependant l'amitié de la Russie, promise avec tant d'abandon, et si chèrement achetée, ne s'était jamais livrée. Alexandre, à Tilsit, tombait à tout propos dans les bras de son auguste et fraternel allié; mais quelques jours après, la capitale du Danemark ayant été, pour la seconde fois, bombardée par les Anglais, il faisait secrètement témoigner au cabinet britannique la joie que lui causait cet acte sauvage d'agression contre un État fidèle à la France (1). Napoléon ne connaissait pas ce dernier trait; mais toute la suite des événements depuis Tilsit lui laissait peu de doute sur les dispositions réelles de la Russie; c'était une inimitié constante, cherchant, sans la trouver encore, une occasion pour éclater, et qui, en attendant, se déguisait à peine sous de favorables dehors. Napoléon sentait fortement le danger de ces incertitudes; il se voyait entraîné par elles à exagérer sans cesse le développement de ses moyens de défense; il n'était assuré de rien sur le continent; et cette Russie sur laquelle il avait compté pour avoir partout un apaisement au moins momentané se dérobait à lui, demandant, pour une alliance qui ne s'effectuait pas, des sacrifices qui engageaient l'avenir de toute l'Europe. Il résolut d'avoir le mot de cette amitié équivoque et fugace.

Ce n'était pas sans raison que la Russie, en 1812, prétendait ne plus vouloir se soumettre aux rigueurs du blocus continental si ruineuses pour ses sujets, et que, de plus, elle s'irritait de ce que le duché d'Oldenbourg venait d'être enlevé au beau-frère d'Alexandre pour être réuni à l'Empire français. Toutefois, on pouvait s'entendre sur des griefs pareils. Mais, quand la guerre est au fond des choses, les moindres causes sont mortelles pour la paix.

On vit alors les immenses et formidables préparatifs qui commencèrent à se faire.

Il n'y eut personne en Europe qui ne s'attendît à un changement de système. L'alliance russe n'avait pas réussi; elle n'avait abouti qu'à des discussions et à des incertitudes : on allait sans doute essayer d'autres alliances; et chacun, songeant au parti que l'on aurait pu tirer en 1807 d'un affranchissement de la Suède, de la Pologne, de la Turquie d'Europe, remarquait combien les circonstances se montraient en 1812 plus favorables qu'en 1807. Plus d'hostilité apparente de la part

(1) Napoléon répondait à ce propos ces nobles paroles que l'on aime à répéter en exposant tant d'actes qui leur furent contraires : « Non, je ne veux pas me déshonorer en déclarant que le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli; me rendre ridicule en parlant le langage de la Divinité, flétrir ma mémoire en mettant le sceau à cet acte d'une politique machiavélique, car c'est plus qu'avouer le partage de la Pologne que de déclarer qu'elle ne sera jamais rétablie. Non, je ne puis prendre l'engagement de m'armer contre des gens qui m'ont bien servi, qui m'ont témoigné une bonne volonté constante et un grand dévouement. Je ne dirai pas aux Français : « Il faut que votre sang coule pour mettre la Pologne sous le joug de la Russie. » Si jamais je signais que le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli, c'est que j'aurais l'intention de le rétablir, et l'infamie d'une telle déclaration serait effacée par le fait même qui le démentirait. . » Lettre au duc de Cadore, 1er juillet 1810.

(2) Lettre de M. de Champagny, du 17 novembre 1809.

(3) M. Thiers mentionne cette convention sans en reproduire les termes (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XI, p. 357 et suivantes); mais, d'après cet historien, M. de Caulaincourt avait outrepassé en la signant les intentions de l'Empereur. Et c'est ce que prouvent, au reste, les belles paroles citées plus haut. La convention du 4 janvier 1810 se trouve rapportée dans l'ouvrage de M. Bignon, t. IX, p. 103-105.

(1) Ce trait de déloyauté a été révélé par Walter Scott dans sa *Vie de Napoléon Bonaparte*, tome VI, p. 26. Walter Scott que la haine aveugle contre Napoléon seulement, n'est nullement indigne de foi quand il parle des ennemis de Napoléon et de ceux de la France. L'assertion de Walter Scott est d'ailleurs implicitement confirmée par l'historien russe de la campagne de 1812, Boutourlin, qui assure que le traité de Tilsit n'avait été pour Alexandre qu'un moyen de gagner du temps. Copenhague avait été bombardée, le 7 septembre 1807, et ce bombardement avait été suivi de la destruction de la flotte, des chantiers et des arsenaux du Danemark. Le 16 octobre 1807, Alexandre adhérait au blocus continental contre l'Angleterre; ce fut à l'occasion de cette adhésion et pour en diminuer l'effet hostile, qu'Alexandre fit secrètement féliciter le cabinet britannique du bombardement de Copenhague.

de la Prusse, de l'Allemagne, de l'Autriche : l'Allemagne tout entière marchait avec Napoléon. Depuis que la Prusse avait été dépossédée de ses duchés de Posen et de Varsovie, et l'Autriche d'une partie de la Gallicie, ces deux puissances n'avaient plus d'intérêt à maintenir le démembrement de la Pologne; elles n'avaient plus, au contraire, que l'intérêt plus permanent qui les sollicitait à éloigner d'elles l'empire de Russie. Un prince français régnait en Suède. On était assuré de la fidélité éprouvée du Danemark, et une armée française se trouvait au midi près des frontières de la Turquie d'Europe. La nouvelle expédition se présentait à tous les esprits sous la forme d'une vaste action, militaire et diplomatique, ayant pour but :

1° Une alliance avec la Suède et le Danemark ;

2° Une alliance avec la Porte ottomane;

3° Un définitif rétablissement de toute la Pologne.

Ces trois entreprises, quelles qu'en fussent les difficultés, étaient beaucoup moins chimériques et beaucoup plus décisives que ne pouvait l'être une guerre faite à la Russie dans ses inaccessibles déserts.

La possibilité, l'opportunité, la nécessité de ces trois entreprises étaient tellement évidentes que, dès les premiers dissentiments entre la France et la Russie, elles devinrent en Europe l'objet de toutes les préoccupations. C'est ce que constate de Maistre, dans les lettres qu'il écrit de Saint-Pétersbourg (1); à partir de février 1812, pas une lettre où il ne soit question de la Suède, de la Turquie, des bruits qui courent au sujet de l'alliance de ces deux États soit avec la Russie, soit avec la France. On eût dit qu'il y avait là les arbitres secrets du sort du monde. En même temps, Alexandre, effrayé, songeait à reconstituer lui-même la Pologne (2).

Mais on s'alarmait à tort dans le camp ennemi et l'on faisait vainement des conjectures dans le reste du monde. Napoléon ne se proposait nullement de changer de politique envers la Russie; conquérir, s'assurer l'alliance, l'amitié de cet empire, c'était toujours là son but, et il ne pensait pas à s'en écarter. Aussi n'avait-il rien fait depuis 1807 pour rendre possible un changement de politique en 1812.

La Suède, que la perte de la Finlande avait mise à la discrétion de la Russie et dont la guerre maritime mettait le commerce à la merci de l'Angleterre, la Suède n'avait pas à hésiter entre l'une ou l'autre de ces deux puissances. Or, pour le moment, l'Angleterre et la Russie s'entendaient. La Suède n'avait ainsi qu'à céder à la situation qui lui était faite et à s'allier à la Russie. Quant à s'allier à la France, elle n'y pouvait songer : c'est à la France qu'elle devait la perte de la Finlande, et la France qui l'abandonnait sur terre ne la protégeait pas sur mer. A la vérité, cet état de choses aurait pu être, sinon changé, du moins neutralisé, au moment où la Suède dut choisir un héritier présomptif, un *prince royal* en remplacement de celui qu'une mort subite venait de lui enlever; on aurait pu choisir alors un prince de Danemark : compensation à offrir au Danemark pour les désastres qu'il avait soufferts à cause de sa fidélité à la France, réunion prochaine des trois parties de la nationalité scandinave en un seul royaume, attachement certain de ce nouvel État à la France, tout se réunissait pour conseiller ce choix du prince Christian de Danemark. Mais Napoléon avait laissé monter sur le trône des Wasa celui de ses lieutenants qu'une sourde inimitié avait toujours le plus animé contre lui (1). Pourquoi? Il était glorieux de voir sortir des rangs de l'armée française un prince, un roi, appelé, acclamé spontanément par un État étranger, et de plus, Bernadotte appartenait par les femmes à la famille impériale (2). Quand, aux approches de la guerre de Russie, Napoléon voulut traiter pour une alliance avec le nouveau prince royal, il le trouva, comme il pouvait s'y attendre, non plus français, mais tout suédois. De part et d'autre on s'irrita dès les premiers mots, et Napoléon laissa là cette affaire; seulement le 27 janvier 1812, il fit envahir, sans déclaration de guerre, la Poméranie suédoise par une armée française; c'était un gage qu'il entendait prendre pour s'assurer au moins la neutralité de la Suède, une simple mesure de précaution, toute temporaire, exigée par le développement du blocus continental. Mais Bernadotte, qui était perdu aux yeux de ses nouveaux sujets s'il paraissait complice de cet acte d'agression et se montrait résigné à le supporter, Bernadotte se tourna résolûment du côté de la Russie et se lia à elle par le traité secret du 5 août 1812, bientôt après confirmé le 28 août 1812, par les conventions, plus étroites, de l'entrevue d'Abo entre Bernadotte et Alexandre en présence d'un agent anglais. Alliée à la France, la Suède eût pu menacer la Finlande, Saint-Pétersbourg et occuper au moins une armée russe; alliée à la Russie, qu'elle rassura de ce côté, elle fournit une armée pour opérer sur le flanc et les derrières de l'expédition française. On verra quels furent les effets de cette intervention de la Suède.

(1) *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, 1811-1817, publiée par Albert Blanc, 2 vol in-8°, Paris. 1860.

(2) « L'empereur (de Russie) m'a demandé le plan d'un édit pour le rétablissement du royaume de Pologne et d'un manifeste pour l'annoncer ; je l'ai fait.. » Joseph de Maistre. *Correspondance diplomatique de* 1811 à 1817, lettre au roi de Sardaigne, du 27 mai (8 juin 1812).

(1) Les négociations relatives à cette affaire eurent lieu du 28 mai 1810, date de la mort du prince Christian-Auguste de Holstein-Augustenbourg, au 21 août 1810, date de la proclamation, par les états généraux de Suède, du maréchal Bernadotte, prince de Ponte Corvo, comme prince royal de Suède. Le roi Charles XIII, étant vieux et hors d'état de vaquer lui-même au soin du gouvernement, le nouveau prince royal fut tout aussitôt investi de l'exercice de l'autorité.

(2) Napoléon se reprocha plus tard à Sainte-Hélène d'avoir cédé à de pareils motifs.

En Turquie, même insouciance politique à partir de 1807, et, au moment critique de 1812, même défaite diplomatique, cause imminente d'événements militaires non moins désastreux. On aurait pu oublier à Constantinople qu'on devait à l'invasion de l'Égypte par Napoléon la première rupture de l'alliance qui durait depuis François Ier entre la France et l'empire ottoman; on aurait pu oublier que Napoléon n'avait jamais eu pour l'empire ottoman que des attentions intermittentes, non suivies d'effets, des velléités seulement d'entente amicale; on aurait encore pu oublier à Constantinople que Napoléon, passant de l'indifférence à l'hostilité, en était venu, à Tilsit, à Erfurt, jusqu'à proposer à la Russie le partage de la Turquie d'Europe, et cela au moment même où la Turquie venait de s'allier à la France contre la Russie; la France, disait-on, avait seule intérêt à maintenir l'empire ottoman contre la Russie et l'Angleterre; c'était là une considération qui pouvait déterminer la Porte à mettre sur le compte d'accidents forcés, involontaires, qui ne se reproduiraient plus dans l'avenir, tous les griefs qu'elle avait contre la politique de Napoléon : mais ce qu'il n'était pas en son pouvoir de ne pas sentir, et très-gravement, c'était la présence de l'armée russe occupée chez elle à s'emparer de la Moldavie et de la Valachie en conséquence des concessions de Tilsit et d'Erfurt; or, la Turquie n'avait qu'un moyen de se débarrasser de cette urgente agression : c'était de profiter de ce que la Russie avait besoin de réunir toutes ses forces, pour exiger d'elle qu'elle renonçât à la Moldavie et à la Valachie. La paix à cette condition était une nécessité pour la Porte, et la paix fut conclue le 28 mai 1812 à Bucharest. Ce furent ainsi les stipulations de Tilsit qui, en 1812, privèrent la France de l'alliance turque. Le traité de Bucharest rendit disponible toute l'armée de l'amiral Tchitchakoff; Napoléon ne le sut que plus tard, alors qu'il n'était plus temps de prévenir la marche de cette armée. L'expédition française allait donc s'avancer dans les déserts de la Russie, ayant au midi du côté de la Turquie, et au nord du côté de la Suède, au lieu des alliés qu'elle aurait pu avoir, des espaces où cheminaient silencieusement des ennemis imprévus.

Quant à la Pologne, dont l'arrivée de la France réveillait toujours l'enthousiasme confiant, ce fut Napoléon lui-même qui se chargea, sinon de la réconcilier avec la Russie, ce qui était impossible, du moins de la réduire au désespoir et à l'inertie.

On était entré à Vilna, le 28 juin 1812. Toute la Pologne s'était levée et s'agitait, croyant bien que son jour était enfin venu. Elle engageait Napoléon à ne pas aller plus loin que Smolensk; elle lui promettait d'être pour lui cette autre France de l'Orient dont il avait besoin pour maintenir en paix le continent; c'est elle qui, affranchie, reconstituée, rendue à sa liberté et à sa force, allait seule supporter le poids de la Russie et la repousser de l'Europe! Déjà la diète de Varsovie, se changeant en confédération générale, avait, par la voix de son président, le vénérable Adam Czartoryski, proclamé le rétablissement de la Pologne. Une députation de cette diète nationale partit de Varsovie pour Vilna et vint porter à Napoléon l'expression du vœu public et l'acte de confédération. La députation fut reçue, dès le lendemain de son arrivée, le 14 juillet 1812. Mais Napoléon, après avoir écouté une chaleureuse et magnifique allocution du sénateur Wibycki, ne fit entendre qu'une réponse vague, évasive, mêlée d'une froide réserve au sujet de la maison d'Autriche, son alliée, dont on ne devait pas songer à troubler les possessions polonaises. Chez les nations très-mobiles, l'enthousiasme, qui est toute leur puissance, s'élève et tombe suivant des lois que ne règlent en rien les calculs de la raison. La Pologne, frappée au cœur dans sa confiance et son amour pour le héros dont elle faisait le demi-dieu de ses destinées, s'affaissa sur elle-même. On aurait pu retenir ce désespoir trop subit, ranimer le mouvement, conseiller aux patriotes les plus énergiques de ne point s'abandonner eux-mêmes, de profiter des circonstances, de songer à s'imposer, de ne point se désister de l'entreprise d'une insurrection générale, de contraindre Napoléon à changer de politique et à recevoir son salut des faits accomplis. Mais on eût dit que Napoléon avait lui-même pris à tâche d'empêcher ce retour possible du patriotisme polonais à de meilleures et plus utiles résolutions : il avait mis, à tout hasard, à Varsovie, pour surveiller les affaires de Pologne et les maintenir à la portée des événements, un homme, un représentant de la France, un ambassadeur; or cet homme qui aurait dû être un agent de premier ordre fut choisi parmi les fonctionnaires les moins recommandables de l'Empire; Napoléon avait confié l'ambassade de Varsovie à M. de Pradt, personnage presque ridicule bien qu'il fût archevêque, prêtre douteux, politique fantasque, effréné courtisan, intrigant émérite, ayant en somme plus d'esprit que de sens. Entre les mains d'un pareil homme, les affaires de la Pologne ne pouvaient que se brouiller de la façon la plus misérable, sans résultat aucun pour une action quelconque.

Napoléon ayant ainsi prévenu, de la part de la Pologne, une insurrection dans laquelle il voyait un obstacle à une prompte paix avec la Russie, poussa plus loin ses formidables légions jusque-là invincibles.

Parti de Paris, le 9 mai, après s'être assuré l'alliance et la coopération de la Prusse et de l'Autriche (1), Napoléon se trouvait, le 26 mai 1812, à Dresde, où il recevait les hommages de tous les souverains réunis de l'Allemagne. Le

(1) Alliance de la Prusse, traité du 24 février 1812. — Alliance de l'Autriche, traité du 14 mars 1812.

de la Prusse, de l'Allemagne, de l'Autriche : l'Allemagne tout entière marchait avec Napoléon. Depuis que la Prusse avait été dépossédée de ses duchés de Posen et de Varsovie, et l'Autriche d'une partie de la Gallicie, ces deux puissances n'avaient plus d'intérêt à maintenir le démembrement de la Pologne; elles n'avaient plus, au contraire, que l'intérêt plus permanent qui les sollicitait à éloigner d'elles l'empire de Russie. Un prince français régnait en Suède. On était assuré de la fidélité éprouvée du Danemark, et une armée française se trouvait au midi près des frontières de la Turquie d'Europe. La nouvelle expédition se présentait à tous les esprits sous la forme d'une vaste action, militaire et diplomatique, ayant pour but :

1° Une alliance avec la Suède et le Danemark;

2° Une alliance avec la Porte ottomane;

3° Un définitif rétablissement de toute la Pologne.

Ces trois entreprises, quelles qu'en fussent les difficultés, étaient beaucoup moins chimériques et beaucoup plus décisives que ne pouvait l'être une guerre faite à la Russie dans ses inaccessibles déserts.

La possibilité, l'opportunité, la nécessité de ces trois entreprises étaient tellement évidentes que, dès les premiers dissentiments entre la France et la Russie, elles devinrent en Europe l'objet de toutes les préoccupations. C'est ce que constate de Maistre, dans les lettres qu'il écrit de Saint-Pétersbourg (1); à partir de février 1812, pas une lettre où il ne soit question de la Suède, de la Turquie, des bruits qui courent au sujet de l'alliance de ces deux États soit avec la Russie, soit avec la France. On eût dit qu'il y avait là les arbitres secrets du sort du monde. En même temps, Alexandre, effrayé, songeait à reconstituer lui-même la Pologne (2).

Mais on s'alarmait à tort dans le camp ennemi et l'on faisait vainement des conjectures dans le reste du monde. Napoléon ne se proposait nullement de changer de politique envers la Russie; conquérir, s'assurer l'alliance, l'amitié de cet empire, c'était toujours là son but, et il ne pensait pas à s'en écarter. Aussi n'avait-il rien fait depuis 1807 pour rendre possible un changement de politique en 1812.

La Suède, que la perte de la Finlande avait mise à la discrétion de la Russie et dont la guerre maritime mettait le commerce à la merci de l'Angleterre, la Suède n'avait pas à hésiter entre l'une ou l'autre de ces deux puissances. Or, pour le moment, l'Angleterre et la Russie s'entendaient. La Suède n'avait ainsi qu'à céder à la situation qui lui était faite et à s'allier à la Russie. Quant à s'allier à la France, elle n'y pouvait songer : c'est à la France qu'elle devait la perte de la Finlande, et la France qui l'abandonnait sur terre ne la protégeait pas sur mer. A la vérité, cet état de choses aurait pu être, sinon changé, du moins neutralisé, au moment où la Suède dut choisir un héritier présomptif, un *prince royal* en remplacement de celui qu'une mort subite venait de lui enlever; on aurait pu choisir alors un prince de Danemark : compensation à offrir au Danemark pour les désastres qu'il avait soufferts à cause de sa fidélité à la France, réunion prochaine des trois parties de la nationalité scandinave en un seul royaume, attachement certain de ce nouvel État à la France, tout se réunissait pour conseiller ce choix du prince Christian de Danemark. Mais Napoléon avait laissé monter sur le trône des Wasa celui de ses lieutenants qu'une sourde inimitié avait toujours le plus animé contre lui (1). Pourquoi? Il était glorieux de voir sortir des rangs de l'armée française un prince, un roi, appelé, acclamé spontanément par un État étranger, et de plus, Bernadotte appartenait par les femmes à la famille impériale (2). Quand, aux approches de la guerre de Russie, Napoléon voulut traiter pour une alliance avec le nouveau prince royal, il le trouva, comme il pouvait s'y attendre, non plus français, mais tout suédois. De part et d'autre on s'irrita dès les premiers mots, et Napoléon laissa là cette affaire; seulement le 27 janvier 1812, il fit envahir, sans déclaration de guerre, la Poméranie suédoise par une armée française; c'était un gage qu'il entendait prendre pour s'assurer au moins la neutralité de la Suède, une simple mesure de précaution, toute temporaire, exigée par le développement du blocus continental. Mais Bernadotte, qui était perdu aux yeux de ses nouveaux sujets s'il paraissait complice de cet acte d'agression et se montrait résigné à le supporter, Bernadotte se tourna résolûment du côté de la Russie et se lia à elle par le traité secret du 5 août 1812, bientôt après confirmé le 28 août 1812, par les conventions, plus étroites, de l'entrevue d'Abo entre Bernadotte et Alexandre en présence d'un agent anglais. Alliée à la France, la Suède eût pu menacer la Finlande, Saint-Pétersbourg et occuper au moins une armée russe; alliée à la Russie, qu'elle rassura de ce côté, elle fournit une armée pour opérer sur le flanc et les derrières de l'expédition française. On verra quels furent les effets de cette intervention de la Suède.

(1) *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, 1811-1817, publiée par Albert Blanc, 2 vol in-8°, Paris, 1860.

(2) « L'empereur (de Russie) m'a demandé le plan d'un édit pour le rétablissement du royaume de Pologne et d'un manifeste pour l'annoncer ; je l'ai fait.. » Joseph de Maistre. *Correspondance diplomatique de* 1811 à 1817, lettre au roi de Sardaigne, du 27 mai (8 juin 1812).

(1) Les négociations relatives à cette affaire eurent lieu du 28 mai 1810, date de la mort du prince Christian-Auguste de Holstein-Augustenbourg, au 21 août 1810, date de la proclamation, par les états généraux de Suède, du maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, comme prince royal de Suède. Le roi Charles XIII, étant vieux et hors d'état de vaquer lui-même au soin du gouvernement, le nouveau prince royal fut tout aussitôt investi de l'exercice de l'autorité.

(2) Napoléon se reprocha plus tard à Sainte-Hélène d'avoir cédé à de pareils motifs.

En Turquie, même insouciance politique à partir de 1807, et, au moment critique de 1812, même défaite diplomatique, cause imminente d'événements militaires non moins désastreux. On aurait pu oublier à Constantinople qu'on devait à l'invasion de l'Égypte par Napoléon la première rupture de l'alliance qui durait depuis François Ier entre la France et l'empire ottoman; on aurait pu oublier que Napoléon n'avait jamais eu pour l'empire ottoman que des attentions intermittentes, non suivies d'effets, des velléités seulement d'entente amicale; on aurait encore pu oublier à Constantinople que Napoléon, passant de l'indifférence à l'hostilité, en était venu, à Tilsit, à Erfurt, jusqu'à proposer à la Russie le partage de la Turquie d'Europe, et cela au moment même où la Turquie venait de s'allier à la France contre la Russie; la France, disait-on, avait seule intérêt à maintenir l'empire ottoman contre la Russie et l'Angleterre; c'était là une considération qui pouvait déterminer la Porte à mettre sur le compte d'accidents forcés, involontaires, qui ne se reproduiraient plus dans l'avenir, tous les griefs qu'elle avait contre la politique de Napoléon : mais ce qu'il n'était pas en son pouvoir de ne pas sentir, et très-gravement, c'était la présence de l'armée russe occupée chez elle à s'emparer de la Moldavie et de la Valachie en conséquence des concessions de Tilsit et d'Erfurt; or, la Turquie n'avait qu'un moyen de se débarrasser de cette urgente agression : c'était de profiter de ce que la Russie avait besoin de réunir toutes ses forces, pour exiger d'elle qu'elle renonçât à la Moldavie et à la Valachie. La paix à cette condition était une nécessité pour la Porte, et la paix fut conclue le 28 mai 1812 à Bucharest. Ce furent ainsi les stipulations de Tilsit qui, en 1812, privèrent la France de l'alliance turque. Le traité de Bucharest rendit disponible toute l'armée de l'amiral Tchitchakoff; Napoléon ne le sut que plus tard, alors qu'il n'était plus temps de prévenir la marche de cette armée. L'expédition française allait donc s'avancer dans les déserts de la Russie, ayant au midi du côté de la Turquie, et au nord du côté de la Suède, au lieu des alliés qu'elle aurait pu avoir, des espaces où cheminaient silencieusement des ennemis imprévus.

Quant à la Pologne, dont l'arrivée de la France réveillait toujours l'enthousiasme confiant, ce fut Napoléon lui-même qui se chargea, sinon de la réconcilier avec la Russie, ce qui était impossible, du moins de la réduire au désespoir et à l'inertie.

On était entré à Vilna, le 28 juin 1812. Toute la Pologne s'était levée et s'agitait, croyant bien que son jour était enfin venu. Elle engageait Napoléon à ne pas aller plus loin que Smolensk; elle lui promettait d'être pour lui cette autre France de l'Orient dont il avait besoin pour maintenir en paix le continent; c'est elle qui, affranchie, reconstituée, rendue à sa liberté et à sa force, allait seule supporter le poids de la Russie et la repousser de l'Europe! Déjà la diète de Varsovie, se changeant en confédération générale, avait, par la voix de son président, le vénérable Adam Czartoryski, proclamé le rétablissement de la Pologne. Une députation de cette diète nationale partit de Varsovie pour Vilna et vint porter à Napoléon l'expression du vœu public et l'acte de confédération. La députation fut reçue, dès le lendemain de son arrivée, le 14 juillet 1812. Mais Napoléon, après avoir écouté une chaleureuse et magnifique allocution du sénateur Wibycki, ne fit entendre qu'une réponse vague, évasive, mêlée d'une froide réserve au sujet de la maison d'Autriche, son alliée, dont on ne devait pas songer à troubler les possessions polonaises. Chez les nations très-mobiles, l'enthousiasme, qui est toute leur puissance, s'élève et tombe suivant des lois que ne règlent en rien les calculs de la raison. La Pologne, frappée au cœur dans sa confiance et son amour pour le héros dont elle faisait le demi-dieu de ses destinées, s'affaissa sur elle-même. On aurait pu retenir ce désespoir trop subit, ranimer le mouvement, conseiller aux patriotes les plus énergiques de ne point s'abandonner eux-mêmes, de profiter des circonstances, de songer à s'imposer, de ne point se désister de l'entreprise d'une insurrection générale, de contraindre Napoléon à changer de politique et à recevoir son salut des faits accomplis. Mais on eût dit que Napoléon avait lui-même pris à tâche d'empêcher ce retour possible du patriotisme polonais à de meilleures et plus utiles résolutions : il avait mis, à tout hasard, à Varsovie, pour surveiller les affaires de Pologne et les maintenir à la portée des événements, un homme, un représentant de la France, un ambassadeur; or cet homme qui aurait dû être un agent de premier ordre fut choisi parmi les fonctionnaires les moins recommandables de l'Empire; Napoléon avait confié l'ambassade de Varsovie à M. de Pradt, personnage presque ridicule bien qu'il fût archevêque, prêtre douteux, politique fantasque, effréné courtisan, intrigant émérite, ayant en somme plus d'esprit que de sens. Entre les mains d'un pareil homme, les affaires de la Pologne ne pouvaient que se brouiller de la façon la plus misérable, sans résultat aucun pour une action quelconque.

Napoléon ayant ainsi prévenu, de la part de la Pologne, une insurrection dans laquelle il voyait un obstacle à une prompte paix avec la Russie, poussa plus loin ses formidables légions jusque-là invincibles.

Parti de Paris, le 9 mai, après s'être assuré l'alliance et la coopération de la Prusse et de l'Autriche (1), Napoléon se trouvait, le 26 mai 1812, à Dresde, où il recevait les hommages de tous les souverains réunis de l'Allemagne. Le

(1) Alliance de la Prusse, traité du 24 février 1812. — Alliance de l'Autriche, traité du 14 mars 1812.

31 mai, il était à Posen, à la tête d'une armée de six cent mille hommes, dont trois cent quarante mille Français, le reste fourni par les contingents de plus de vingt-deux États alliés de la France. Le 24 juin, cette formidable armée avait franchi le Niémen, entrait à Vilna le 28, et le 16 juillet 1812 commençait à poursuivre l'armée russe.

Il était survenu à la Russie un homme d'une prudence terrible, le Prussien Pfuhl (1). Celui-ci avait fait prévaloir une tactique ayant pour but de s'ouvrir sans cesse devant l'armée envahissante, de ravager autour d'elle le pays, de l'attirer ainsi dans le désert, le froid, la nuit, la mort.

Cependant Napoléon s'avançait cherchant une bataille qui lui permît d'imposer la paix. L'ennemi se laissait voir, semblait attendre, offrir la bataille désirée; puis, quand l'armée française s'était approchée, il avait disparu. L'armée française s'éloignait ainsi de plus en plus des terres d'où pouvaient lui venir des secours, la vie. La privation des choses nécessaires, les maladies commençaient à la décimer. Une longue traînée de munitions abandonnées et de cadavres marquaient sa route. Elle s'était mise en marche trop tard, ne comptant pas sur une indécision si persistante des événements. L'ennemi s'était dérobé à Drissa, à Witepsk (28 juillet 1812), à Smolensk (17 août), à Dorogobouje (25 août), à Wiasma (29 août), à Ghyat (1er septembre), etc., toutefois non sans plus d'une rencontre, toutes meurtrières comme de grands combats; une seule bataille fut livrée par Kutusof pour relever le moral de l'armée russe, le 7 septembre : ce fut une effroyable tuerie; du côté des Français, plus de vingt généraux morts ou blessés, huit mille morts, douze à treize mille blessés, mille prisonniers; du côté des Russes, quinze mille morts, trente mille blessés, plus de deux mille prisonniers; les Russes et les Français prétendent également avoir remporté cette victoire, de la Moskowa, disent les Français, de Borodino, disent les Russes. Elle fut du moins payée le plus cher par les Russes. Enfin, après tant de mécomptes, on vit luire dans le lointain aux vagues clartés d'un pâle soleil les clochers d'or d'une grande ville : « Moscou, Moscou! cria l'armée d'une seule voix. Occuper Moscou, la ville sainte, la vieille capitale de la Russie, c'était la victoire, des quartiers d'hiver assurés, la reprise des hostilités au printemps, la paix conquise. « Il était temps, » dit Napoléon en entrant, le 14 septembre, dans la ville déjà muette comme une tombe. Mais après Pfuhl, Rostopchine, un autre homme d'une terrible résolution. Moscou s'abîma et s'évanouit dans l'air, emportée en deux jours, du 16 au 17 septembre, par un incendie qu'avait allumé l'inexorable patriotisme. Gloire éternelle aux capitales qui savent mourir! Celles-là ne sont pas de pierre et de chair seulement : elles sont les âmes immortelles des grands peuples qui ne doivent pas mourir. On avait le droit d'arracher la Pologne à la Russie, de repousser la Russie de l'Europe et de la reléguer en son continent asiatique; on n'avait pas le droit de conquérir la Russie au nom de l'Europe. La terre moscovite se vengeait; elle allait dévorer ses injustes envahisseurs.

L'armée française avait perdu son dernier refuge. Il fallait revenir en arrière. Ici deux fautes : rester auprès du cadavre de Moscou, un mois entier, du 18 septembre au 19 octobre, c'était perdre un temps inappréciable pour la retraite. De plus, quand l'armée s'éloigna enfin de Moscou, elle manqua à se diriger sur Saint-Pétersbourg; c'était bien là le projet de Napoléon; mais ses généraux s'y opposèrent. Or, nous savons aujourd'hui qu'à Saint-Pétersbourg on ne s'apprêtait pas à renouveler l'héroïque exemple de Moscou; là il y avait une capitale de pierre et de chair seulement et si l'armée française avait pu l'atteindre sans mourir tout entière en route, la paix était signée (1); les malheurs de l'expédition de Russie se changeaient en un formidable triomphe. Mais les généraux de l'armée française refusèrent de suivre Napoléon jusqu'au bout dans cette aventure qui leur semblait chimérique. Les souffrances avaient abattu tous les cœurs. On se décida pour une retraite non moins chimérique qu'une marche sur Saint-Pétersbourg.

Tout devait se montrer comme les représailles d'une justice supérieure dans les événements qui ont marqué cette partie de l'histoire de Napoléon. N'en citons qu'un trait : ce qui fit un effroyable désastre de la retraite de Russie, ce fut la survenance des deux armées sorties, l'une des provinces danubiennes sous la conduite de l'amiral Tchitchakoff, l'autre de la Suède pour se joindre à un corps russe sous la conduite de Wittgenstein. « Ainsi, dit M. Thiers, à la fin d'octobre, deux armées, l'une de trente-cinq mille hommes, l'autre de quarante-cinq mille,... étaient près de se donner la main sur la haute Bérésina et de nous fermer la retraite avec quatre-vingt mille hommes. » (2) Le même historien continuant à décrire les effets de ces deux armées, poursuit ainsi : « ... Que faire avec des débris, entre Kutusof en queue, Tchitchakoff et Wittgenstein en tête? Cette marche qui, en sor-

(1) Les historiens, en général, n'accordent pas à la tactique de Pfuhl l'importance qu'elle mérite; Pfuhl fut maudit de la Russie pour la honte qu'il lui infligea en la condamnant à fuir sans cesse devant les Français; de là l'injustice des appréciations; mais Kutusof, qui remplaça Barclay de Tolly, après avoir livré une bataille, celle de la Moskowa, suivit, comme l'avait fait son prédécesseur, le système de Pfuhl : M. Thiers l'a remarqué, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XIV, pages [illegible], [illegible].

(1) Ce fait, l'effroi de Saint-Pétersbourg, les dispositions générales à céder, sont attestées vivement par un témoin oculaire Joseph de Maistre, en outre par M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XIV, p. 657.

(2) M. Thiers, tome XIV, p. [illegible].

tant de Moscou avait commencé par une manœuvre offensive, qui s'était ensuite changée en retraite, d'abord fière, puis triste, tourmentée, douloureuse, pouvait donc aboutir à un désastre sans égal, peut-être à une captivité du chef et des soldats, les uns et les autres maîtres du monde six mois auparavant. » (1) Après le séjour à Orscha, autres angoisses de l'armée française décrites avec non moins d'alarmes par l'éminent écrivain (2) L'armée française parvint enfin après tant d'incertitudes sur les bords de la Bérésina : « Comment jeter un pont sur cette rivière ayant à gauche Tchitchakoff victorieux, qui pouvait détruire tous nos travaux de passage, à droite, Wittgenstein, qui ne manquerait pas de nous prendre en flanc pendant que nous essayerions de passer, et par derrière enfin Kutusof, qui devait nous assaillir en queue tandis que les autres généraux russes nous attaqueraient de front ou par côté ? (3) »

Ces deux armées, dont la survenance à partir de la fin d'octobre fit de la retraite de Russie et du passage de la Bérésina ce que l'on sait, étaient les armées qu'avaient rendues disponibles les traités de la Russie avec la Porte et la Suède et l'abandon de la Pologne par la France.

Un hiver sans précédent s'était annoncé. Après la Bérésina, le 26 novembre, le froid qui n'était que de 11 degrés tomba subitement à 20 degrés Réaumur. Le 6 décembre, il était à 30 degrés.

Napoléon connaissait l'état de l'Europe et de la France à son égard; il savait toutes les résistances qu'il maîtrisait par le spectacle et le seul ascendant de sa force, et tout ce qu'une grande défaite pouvait lui susciter d'hostilités, de révoltes, de défections.

Le 6 septembre, la veille de la bataille de la Moskowa, il avait appris la défaite des Arapiles (4), la perte du Portugal et de l'Espagne; et le 7 novembre, au moment où commençaient les désastres de la retraite, il savait l'inconcevable succès de la conspiration du général Malet, qui, à Paris, avait failli, pendant quelques heures, s'emparer du gouvernement.

Il résolut d'arriver à Paris en même temps que la nouvelle définitive des événements de Russie jusque-là dissimulés par les journaux. Sa présence était nécessaire pour conjurer les extrêmes périls.

Le 3 décembre, à Molodetcha ou Molodetscho, il rédigea le 29e bulletin, où tout était dévoilé. Puis il laissa ce qui restait de l'armée à Murat, qui devait bientôt l'abandonner pour courir aux intrigues de sa chancelante fortune italienne. Le prince Eugène avait aussi une royauté qui chancelait en Italie; mais, mieux inspiré par le devoir, il demeura, pour la défendre, là où elle était en réalité, au milieu de ses compagnons d'armes de France; les débris de l'armée française passèrent sous son commandement.

(1) M. Thiers, tome XIV, p. 581.
(2) Ibidem, p 587, etc.
(3) Ibidem, p 593.
(4) La bataille des Arapiles ou de Salamanque avait été livrée le 22 juillet 1812.

Napoléon, emporté presque seul sur un traîneau, partit de Smorghoni le 5 décembre, franchit la Pologne, l'Allemagne; le 18, il frappait aux portes des Tuileries, dans la nuit, à onze heures du soir, ayant atteint le courrier chargé du 29e bulletin. Paris apprit, le même jour, la présence de l'empereur et tout le désastre de l'armée française en Russie.

Il serait superflu de dire quel fut l'effet de cette nouvelle sur les esprits. Mais pour comprendre l'ensemble et la suite des événements, il est nécessaire de considérer à part une autre hostilité que celle de la Russie, dont nous avons fait souvent mention, toutefois sans en avoir encore parlé avec l'importance qui lui appartient.

XIII.

48: — *Angleterre. — Traité d'Amiens. — Saint-Domingue. — Colonies. — Conspirations. — Blocus continental.* — Les États de l'Europe ont tous pris, posé, repris les armes contre la France; avec chacun d'eux il y eut des intervalles de paix : seule, l'Angleterre n'a jamais fait la paix avec la France, car le traité d'Amiens n'a été, des deux parts, qu'une trêve imposée par l'opinion publique, un temps d'arrêt pour de plus formidables préparatifs. L'Angleterre a fait plus que de ne jamais poser les armes : c'est elle qui a soulevé et soutenu contre la France toutes les nations qui lui ont fait la guerre; pas une alliance qu'elle n'ait troublée, pervertie, interrompue pour isoler la France au milieu de l'Europe; pas un différend qu'elle n'ait envenimé pour en faire sortir des haines, une lutte sans fin contre la France. Elle a été l'âme de toutes les coalitions; par elle, ces coalitions se sont succédé si rapidement qu'on peut dire qu'il n'y en eut qu'une seule, continue et acharnée (1). Et ce n'est pas assez : toutes les nations en lutte avec la France n'ont employé contre elle que les armes des champs de bataille; seule, l'Angleterre, sans s'abstenir des combats, a eu recours à d'autres armes que celles de la guerre. Ce n'était pas une guerre, c'était une entreprise de destruction. Pendant que ses armées envahissaient l'Italie, la Hollande, le Portugal, l'Espagne; que ses flottes surprenaient les colonies des alliés de la France, interceptaient leur commerce, assiégeaient toutes les côtes, interdisaient à toutes les nations la neutralité; pendant que ses agents délibéraient dans tous les ca-

(1) Napoléon disait à Sainte-Hélène : « L'Europe ne cessa jamais de faire la guerre à la France, à ses principes, à moi. Il nous fallait abattre, sous peine d'être abattus. La coalition exista toujours; publique ou secrète, avouée ou démentie, elle fut toujours en permanence.. »

binets, relevant les désespoirs, ranimant les ambitions, procurant des subsides, renouant sans cesse les trames brisées des coalitions; d'autres agents, intrépides et résolus, pénétraient parmi les populations et cherchaient tous les germes de mécontentements et de souffrances dont ils pouvaient faire des complots, des trahisons, des partis secrets, des soulèvements et même des tentatives d'assassinat; cette propagande occulte, variant de langage selon les lieux et les ferments de discorde, s'adressait tour à tour en France à l'exaltation du royalisme et aux dernières fureurs de la révolution; en Portugal et en Espagne à l'orgueil national, à la fidélité royaliste, au fanatisme religieux; en Italie aux regrets inspirés par la disparition du saint-siége, à l'espoir de l'indépendance et de l'unité; en Allemagne, à l'amour de la patrie, à celui de la liberté, aux ressentiments de tant de princes dépossédés par l'ordre nouveau; partout à l'impatience et à la haine de l'excessive action et de la prépotence française. L'Angleterre ne se bornait même pas à s'acharner ainsi contre la France par des expéditions, par des coalitions, par des conspirations, par des soulèvements populaires : la France, jusque-là, avait fait l'opinion du monde; ce glorieux privilége, qui s'était interrompu pour elle depuis qu'elle subissait les régimes violents de la révolution, sans passer entièrement à l'Angleterre, appartenait nécessairement, pour tout ce qui tient aux idées et aux passions politiques, au seul pays dans lequel se fussent conservées les habitudes et les prérogatives de la libre discussion. Le mouvement de cette liberté en Angleterre, loin d'embarrasser le gouvernement, en faisait la force et la vitalité. Or, le gouvernement de la Grande-Bretagne se servit de cette incomparable puissance de la liberté politique pour ruiner dans l'opinion du monde tout ce qui était la France, l'Empire, la Révolution. Une calomnie habile, persévérante, s'attacha aux actes, aux institutions, aux personnes; les vengeances anonymes, les anecdotes secrètement révélées, les prétendus documents authentiques dérobés aux fonctionnaires supérieurs, tout cela passait la Manche et se rendait en Angleterre; les détails scandaleux et piquants se mêlaient ainsi, pour leur donner plus de relief, aux invectives générales dirigées sans relâche contre les choses et la politique de l'Empire. Chateaubriand, dans un moment de colère, avait menacé Napoléon de la survenance d'un Tacite; à défaut des Tacite, les Suétone, les Pétrone et les Procope abondaient en Angleterre. Ces histoires particulières circulaient à travers les peuples émus, traduites au besoin en allemand, en espagnol, en italien et surtout en français. On s'est étonné des étranges et grossières calomnies qui ont fait subitement explosion en France dans l'année 1814 : ces calomnies où tout était méconnu et défiguré, des esprits lâches, pervers ou malades ne les avaient pas improvisées en un seul jour d'infamie et de malheur; non; mais il y avait, sur la Révolution, l'Empire, ses actes, son personnel, une opinion que l'Angleterre avait établie en Europe par plus de quatorze ans de pamphlets, et que la police française avait toujours soigneusement tenue à l'écart de nos frontières : c'est cette opinion-là qui, tout d'un coup, apparut en France à la suite des armées de l'invasion.

La lutte de l'Empire contre cette hostilité si acharnée de l'Angleterre est presque toute l'histoire de l'ère napoléonienne. Là se trouve la cause première de tous les excès de dictature et de conquête; là l'explication principale de ce qu'il y eut de démesuré et d'anormal dans la politique de la France de 1800 à 1814. Raconter cette lutte en détail, ce serait refaire en entier l'histoire de l'Empire. Nous nous bornerons à rapporter de ce formidable duel, non tous les événements qui en ont marqué les phases, mais seulement les faits qui s'y réfèrent immédiatement.

On doit remarquer que Napoléon a pris soin, plusieurs fois, de mettre l'Angleterre en demeure de conclure la paix. Le monde souffrait de la continuité de ces conflits qui, sur la terre et sur la mer, interrompaient le commerce des nations. Il y avait intérêt à décliner la responsabilité de cette perturbation universelle. Napoléon ne manqua pas une occasion de provoquer l'Angleterre à la paix. Il le fit hautement aux derniers jours de 1799 par une lettre rendue publique et adressée au roi Georges III (1). Cette sommation fut renouvelée, dans la même forme, en 1805 (2). En 1806, il y eut des négociations pour la paix longuement et vainement suivies, du mois de mars au mois d'octobre. Alexandre, après le traité de Tilsit, se chargea de les reprendre comme médiateur; à cette occasion, une lettre collective des deux empereurs de France et de Russie fut adressée au roi d'Angleterre, en date d'Erfurt, 12 octobre 1808. Le ministère anglais répondit assez fièrement, le 28 octobre, qu'il avait à sauvegarder ses alliés de Portugal, de Naples, de Suède, d'Espagne, et qu'il ne ferait la paix qu'à la condition de cette sauvegarde. En 1812, à la veille de l'expédition de Russie, Napoléon offrait et demandait encore la paix à l'Angleterre (3). Ces démonstrations pacifiques étaient bruyamment commentées par la presse impériale; si elles ne réussissaient pas à faire poser les armes, elles servaient du moins à exciter contre l'Angleterre l'animosité des populations de la France. Au moment de la guerre

(1) Lettre du 28 décembre 1799. Le ministère anglais répondit, le 4 janvier 1800, en demandant comme condition préalable le rétablissement des Bourbons en France.

(2) Lettre du 14 janvier 1805. Le ministère anglais n'y fit qu'une réponse évasive.

(3) Par une lettre de son ministre des relations extérieures, du 17 avril 1812. Le ministère anglais répondit, le 23 avril, en demandant le rétablissement préalable des Bourbons d'Espagne.

de Prusse, alors que l'on ne pouvait plus douter de l'extrême obstination de l'hostilité anglaise, Napoléon s'exprimait ainsi dans un message au sénat : «... Notre cœur est péniblement affecté de cette prépondérance constante qu'obtient en Europe le génie du mal, occupé sans cesse à traverser les desseins que nous formons pour la tranquillité de l'Europe, le repos et le bonheur de la génération présente, assiégeant tous les cabinets par tous les genres de séduction, égarant ceux qu'il n'a pu corrompre, les aveuglant sur leurs véritables intérêts, et les lançant au milieu des partis sans autres guides que les passions qu'il a su leur inspirer » (1).

Cependant il y eut un jour où Napoléon parvint à signer la paix avec l'Angleterre; mais comment, à l'aide de quelle politique? C'est ce qu'il importe de constater.

La France venait d'obtenir par le traité de Lunéville (2) un peu plus que sa prépondérance naturelle sur le continent; ses frontières étendues recevaient des agrandissements; les États dont l'alliance immédiate et certaine lui est nécessaire, la Hollande, la Suisse, l'Italie, se relevaient sous sa main et se rattachaient à elle par les liens de la solidarité politique (3). En même temps la France faisait des traités de paix et d'alliance avec l'Espagne (4), avec Naples (5), avec le Portugal (6), avec la Russie (7), avec la Turquie (8), avec les États-Unis d'Amérique (9). La ligue des marines neutres pour garantir l'indépendance des mers contre les prétentions de l'Angleterre commençait à se former dans le Nord (10). Le continent s'apaisait. Les neutres réclamaient leur liberté. La France, maîtresse d'elle-même, en paix avec le monde, n'avait plus à songer qu'à un seul ennemi; elle se préparait à l'attaquer. Déjà se massaient à Boulogne les bâtiments de la flottille qui devaient porter une armée française de l'autre côté de la Manche. L'Angleterre fit des prodiges pour se tirer de cet extrême péril; d'abord, elle voulut rompre la ligue des neutres, qui l'inquiétait le plus : Copenhague fut inopinément attaquée et la flotte danoise brûlée sans déclaration de guerre (11); quelques jours auparavant, Paul Ier, de Russie, promoteur, à l'instigation de Napoléon, de la ligue des neutres, avait été étranglé dans son palais à Saint-Pétersbourg (1). Restait la flottille de Boulogne : Nelson, de retour de son expédition sur Copenhague, l'assaillit deux fois avec fureur (2), mais en vain. L'acte sauvage de la Baltique n'avait soulevé qu'une immense indignation. La flottille de Boulogne n'était même pas entamée. L'Angleterre se trouvait de plus en plus isolée et menacée. L'opinion publique à Londres se prononça fortement pour la paix. Pitt tomba du ministère, et la paix fut conclue.

Le secret pour vaincre l'Angleterre était trouvé : c'était la paix sur le continent, et ce qui produit la paix, la modération; c'était de plus une menace de guerre isolée, immédiate, exclusivement maritime.

Le traité d'Amiens est du 25 mars 1802 ; mais les préliminaires qui commencèrent à l'établir datent du 1er octobre 1801, quinze jours après la dernière tentative infructueuse de Nelson contre la flottille de Boulogne.

Un enthousiasme extraordinaire éclata en Europe à cette nouvelle que les deux grands peuples de la civilisation venaient de se réconcilier.

Mais les politiques croyaient peu à cette réconciliation. D'abord l'Angleterre n'était pas encore vaincue; elle s'était seulement dérobée à la lutte. En outre, la France ne pouvait pas manquer de faire des efforts pour reconquérir sur les mers une puissance égale à celle de la Grande-Bretagne. L'Angleterre assisterait-elle impassible à ce rétablissement de la marine française? Cela n'était pas probable. La paix n'avait rien d'assuré; il n'y avait qu'une trêve imposée par un mouvement de l'opinion.

Napoléon ne négligea pas du moins de profiter de cette trêve. Des colonies lui étaient nécessaires pour former des marins, pour avoir sur les divers points du globe des stations, des arsenaux, des forteresses. Il s'empara à la hâte des colonies dont la paix d'Amiens lui rendait la libre possession; à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Guyane, à la Réunion, etc., il ajouta la Louisiane que l'Espagne venait de lui céder (3).

Ici se place un acte que l'on voudrait en vain justifier. L'affranchissement des noirs proclamé par les assemblées de la révolution avait mis en question dans les colonies le travail, la production, le commerce; de là un embarras, des obstacles, des délais pour la reconstruction de la puissance maritime de la France : l'esclavage des noirs fut rétabli (4), concession trop grave faite par le droit aux nécessités de la lutte d'un temps. Dans cette voie, Napoléon alla plus loin. L'importante et riche colonie de Saint-Domingue s'était rendue indépendante, toutefois sans se soustraire entièrement à la France. Il était possible,

(1) Message au sénat, Bamberg, 7 octobre 1806.
(2) 9 février 1801.
(3) En Hollande, constitution du 17 octobre 1801 faite à l'image de la constitution française de l'an VIII. — En Suisse, acte de médiation, du 19 février 1803, commencé dès le 7 septembre 1801. — En Italie, la victoire de Marengo avait tout livré à la France.
(4) 21 mars et 1er octobre 1801.
(5) 28 mars 1801.
(6) 29 septembre 1801.
(7) 8 octobre 1801.
(8) Préliminaires de paix, 9 octobre 1801; traité définitif, 25 juin 1802.
(9) 30 septembre 1800.
(10) Traité de Saint-Pétersbourg, 16 décembre 1800, entre la Russie et la Suède. Le Danemark et la Prusse accédèrent à ce traité dans le même mois de décembre 1800.
(11) 2-9 avril 1801.

(1) Dans la nuit du 23 au 24 mars 1801.
(2) Le 4 août, le 15 et 16 septembre 1801.
(3) Traité de Saint-Ildefonse, 1er octobre 1801.
(4) Loi du 20 mai 1802.

à la faveur des ménagements qu'elle gardait encore, de la ramener à une sujetion un peu plus étroite et normale. Toussaint Louverture, à Saint-Domingue, avait rallié ses frères, naguère esclaves comme lui; les noirs étaient revenus des premiers délires de la liberté; ils se soumettaient volontairement au travail, cette loi initiale et fondamentale de l'ordre. Un sage de l'antiquité a écrit : « Il n'est point ici-bas de spectacle plus agréable aux dieux que celui d'une multitude d'hommes qui se réunissent pour former ensemble une juste cité. » Il est un spectacle plus doux encore aux regards de la Providence : c'est celui d'une multitude d'hommes qui se réunissent pour leur commune régénération. Ce spectacle, Toussaint Louverture et ses compagnons d'infortune le présentaient en ce moment. Le travail, la religion, un ordre civil et politique, renaissaient au milieu d'eux. Combien de raisons pour déterminer l'émancipateur de la vieille civilisation européenne à ne tendre qu'une main secourable vers ces enfants jusque-là déshérités de la commune famille humaine! Aucune de ces raisons, le droit d'abord, le respect de la tradition chrétienne, les promesses fastueuses de la philosophie, l'honneur attaché à la réparation de la plus longue iniquité qui ait été commise parmi les hommes, l'intérêt qu'il pouvait y avoir à se faire le protecteur de l'unique société libre que les noirs eussent encore formée, rien de tout cela ne toucha Napoléon. Il résolut de réduire et d'abattre le chef d'Haïti, parce qu'il détenait la reine des Antilles, parce que la liberté de ses noirs était contagieuse pour les autres colonies françaises et les troublait, parce qu'il lui fallait à tout prix, pour être en mesure de résister à l'Angleterre, un prompt rétablissement de l'état maritime et colonial de la France. Les préliminaires de la paix d'Amiens étaient à peine signés, que déjà, dès le 1er décembre 1801, une forte expédition partait des côtes de France, chargée de cette mission néfaste. La justice divine l'attendait. Les noirs d'Haïti furent, un moment, vaincus par la ruse et la force, et Toussaint Louverture, pris par trahison, vint mourir de froid et de misère dans un donjon de la Franche-Comté (1). Mais les chefs féroces qui lui succédèrent rallièrent dans un suprême effort de vengeance les noirs dispersés. Tout fut incendie, assassinat, carnage autour des blancs. La peste se leva à son tour. L'armée envahissante périt avec son chef; il s'en échappa quelques hommes à peine pour porter en Europe ce tragique récit : une armée de plus de quarante mille hommes, détruite; ses débris restés aux mains des Anglais; Haïti perdue pour la France; sur ses ruines debout seulement, infirme, sanglante, mais irrésistible, la liberté des noirs. Là ne devaient point s'arrêter les suites de cette sinistre aventure. On remarqua

(1) Le 27 avril 1803 ; il avait été pris le 10 juin 1802.

que le corps expéditionnaire envoyé à Saint-Domingue se composait de l'armée qu'avait commandée Moreau et de régiments polonais. Il était absurde de dire que Napoléon eût voué à la destruction un corps à la tête duquel il avait placé son beau-frère, le général Leclerc qu'accompagnait la propre sœur du premier consul. Mais les morts tombés pour une injuste cause sont implacables, et il se répandit que Napoléon avait voulu se débarrasser des compagnons de Moreau attachés à une autre gloire que la sienne et d'ailleurs presque tous partisans d'une république modérée ou d'une monarchie constitutionnelle; il fut dit, de plus, que Napoléon avait voulu se débarrasser des régiments polonais qui, depuis les premières campagnes d'Italie, portaient la promesse et l'espoir du rétablissement de la Pologne. La présence de ces Polonais dans l'armée française était désagréable au czar ; il fallait ce sacrifice et cette satisfaction à l'alliance, tout près de se conclure, des deux despotismes qui se proposaient de se partager la liberté du monde (1).

La triste expédition de Saint-Domingue, dont les journaux reçurent ordre de ne point parler, se termina, vers la fin de l'année 1803 (2).

Cependant la paix d'Amiens n'avait pas tenu jusque-là. Les causes de la rupture étaient venues des deux côtés à la fois; d'une part, le premier consul semblait avoir oublié que la condition principale pour vaincre l'Angleterre, c'était de se montrer lui-même modéré sur le continent; loin de se modérer, il se comportait en maître : en Italie, il avait pris pour la France de nouveaux territoires, le Piémont et l'île d'Elbe (3); il s'était de plus emparé de la direction immédiate de la république italienne et du protectorat de la république ligurienne (4); en Allemagne il avait remanié et changé toute l'ancienne constitution du Corps germanique (5); en Suisse, en Hollande, il était l'arbitre des gouvernements et des constitutions. L'Angleterre s'était prévalue de ces accroissements d'influence et de puissance pour refuser de rendre Malte ainsi qu'elle s'y était formellement obligée; Napoléon n'était pas en état de supporter une violation aussi positive des engagements contractés (6). D'autre part l'An-

(1) Dans un écrit éloquent publié de nos jours, il est encore parlé en termes amers de cette coopération forcée des réfugiés de la Pologne à l'expédition de Saint-Domingue : « Les soldats de l'indépendance étaient chargés d'anéantir la liberté d'un peuple naissant!... » — *L'Odyssée polonaise*, par M. Elias Regnault; Paris, 1862.

(2) Par la capitulation du général Lavalette au Port-au-Prince, 10 novembre 1803; du général Brunet aux Cayes, 12 novembre; du général Rochambeau au Cap, 18 novembre 1803.

(3) Réunion de l'île d'Elbe à la France, sénatus-consulte du 26 août 1802 (8 fructidor an X), du Piémont, sénatus-consulte du 11 septembre 1802 (24 fructidor an X).

(4) République italienne, le 26 janvier 1802; république ligurienne, 29 juin 1802.

(5) Nous avons parlé ailleurs de ce remaniement du Corps germanique, qui commença en 1802 et se termina dans les premiers mois de 1803.

(6) Napoléon disait aux agents anglais, lors de la rup-

gleterre ne voyait pas sans une impatience de moins en moins dissimulée avec quelle rapidité la France, nonobstant le grave échec de Saint-Domingue, reconstruisait sa puissance coloniale et maritime; elle était résolue à trouver un prétexte pour arrêter tout court des progrès aussi alarmants. La guerre des pamphlets, des discours de tribune, des articles de journaux avait recommencé avec fureur de l'autre côté du détroit contre la France, la révolution, le premier consul. On en était encore à échanger d'aigres explications, lorsque tout d'un coup le cabinet de Londres fit assaillir sur mer les navires français (1). Il fut répondu à cet acte d'agression par l'arrestation de tous les Anglais qui se trouvaient en France et dans les pays alliés (2), de plus par l'occupation du Hanovre, qu'envahit une armée française (3).

La guerre prenait dès le début un caractère sauvage; elle ne le quitta plus.

Le 30 janvier 1804, un journal anglais, le *Morning Chronicle*, annonçait qu'on avait affiché dans toute la ville de Londres un écrit commençant par ces mots : « La mort de Bonaparte devant avoir lieu bientôt... » Suivaient des avis commerciaux donnés dans la prévision de cette éventualité. Cette annonce, la mort prochaine de Bonaparte, était, depuis quinze jours, le bruit de la Bourse de Londres; on la faisait venir de diverses places du continent, et on la répandait jusqu'aux Antilles où elle paralysait la défense des commandants des forces françaises. Un autre journal qui se publiait en français, le *Courrier de Londres*, donnait la traduction d'un pamphlet du temps de Cromwell, ayant pour titre : TUER N'EST PAS ASSASSINER, et le journal ajoutait qu'il croyait, par cette publication, servir le peuple français (4).

Quelques mois auparavant, on débitait à grand bruit chez tous les libraires de Londres un opuscule ainsi intitulé : « Perpétuer la guerre, seul moyen de perpétuer la sûreté et la prospérité de l'Angleterre », par le révérend Ed. Hankin. Dans cet écrit, répandu par le ministère, on prêchait ouvertement la destruction de la France, et il y était dit que l'existence de la France était incompatible avec l'existence de l'Angleterre (5).

Vers le même temps la police française, mise de plusieurs côtés à la fois sur la piste d'une vaste conspiration, découvrait qu'un capitaine de la marine royale d'Angleterre, le capitaine Wright, transportait des côtes d'Angleterre sur celles de Normandie des agents, des émigrés, des rebelles français, et que des ministres anglais, Drake en Bavière, Spencer Smith en Wurtemberg, Taylor en Hesse-Cassel, Wickham en Suisse entretenaient en France une correspondance ayant pour but d'y organiser la révolte et l'assassinat contre le premier consul. La correspondance fut saisie, la conspiration surprise avant d'avoir pu éclater. Les preuves de la complicité anglaise abondaient; on en livra quelques-unes seulement au public. Ce fut la mystérieuse affaire dans laquelle se trouvèrent impliqués, pour des rôles différents, Georges Cadoudal, le général Pichegru, le général Moreau, d'autres agents de moindre renom, enfin le duc d'Enghien. Il s'agissait, d'après les indices les moins improbables, d'arrêter le premier consul sur la route de Saint-Cloud avec un piquet de chouans déguisés en guides de la garde consulaire; cette part d'action était dévolue à Georges Cadoudal; puis de faire accepter aux armées, aux populations un nouveau gouvernement consistant en une monarchie constitutionnelle dont les Bourbons rétablis eussent été les chefs; c'était là l'autre part d'action à laquelle devaient concourir Pichegru, Moreau et le duc d'Enghien. Il aurait pu sortir de l'examen et du jugement de cette affaire des témoignages bien accablants pour l'honneur de la politique anglaise; malheureusement il en eût pu sortir aussi des renseignements inattendus sur l'état des partis en France; on les disait tous ralliés; ils ne l'étaient pas. Napoléon craignit de laisser voir que la gloire du nouveau régime ne ravissait pas dans l'admiration et la reconnaissance les esprits de tous les Français; il craignit de découvrir aux yeux de l'Europe le fondement tourmenté, incertain encore, de sa toute-puissance. L'examen de l'affaire ne fut pas entièrement abandonné à la justice. L'intervention, toujours suspecte, de la police s'y montra outre mesure. Il y eut toutefois des publications de pièces qui accusaient beaucoup le cabinet anglais; mais en Angleterre on cria à la supposition, à la calomnie. Cependant le cabinet de Londres fit cet étrange aveu : « Si le gouvernement de S. M. B. négligeait d'avoir égard aux sentiments de ceux des habitants de la France qui sont à juste titre mécontents du gouvernement actuel de ce pays; s'il refusait de prêter l'oreille aux projets qu'ils forment pour délivrer leur patrie du joug honteux et de l'esclavage flétrissant sous lequel elle gémit maintenant, ou de leur donner aide et assistance, autant que ces projets sont loyaux et justifiables, il ne remplirait pas ce que tout gouvernement juste et sage se doit à lui-même et au monde en général (1)... » Les réserves du langage diplomatique ne permettaient pas de faire plus crûment un aveu de complicité. Mais ce que l'on vit surtout dans le long et obscur procès de la conspiration de l'an 1804, c'est que, des

ture : « J'aimerais mieux vous voir maîtres du faubourg Saint-Antoine que de Malte. »

(1) 16 et 17 mai 1803.

(2) 22 mai 1803.

(3) 30 mai-3 juin 1803.

(4) Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome III, pages 517-518.

(5) Thibaudeau, ibidem, t. IV, p. 211.

(1) Circulaire du cabinet anglais aux ministres étrangers résidant à Londres, en date du 30 août 1804.

à la faveur des ménagements qu'elle gardait encore, de la ramener à une sujétion un peu plus étroite et normale. Toussaint Louverture, à Saint-Domingue, avait rallié ses frères, naguère esclaves comme lui; les noirs étaient revenus des premiers délires de la liberté; ils se soumettaient volontairement au travail, cette loi initiale et fondamentale de l'ordre. Un sage de l'antiquité a écrit : « Il n'est point ici-bas de spectacle plus agréable aux dieux que celui d'une multitude d'hommes qui se réunissent pour former ensemble une juste cité. » Il est un spectacle plus doux encore aux regards de la Providence : c'est celui d'une multitude d'hommes qui se réunissent pour leur commune régénération. Ce spectacle, Toussaint Louverture et ses compagnons d'infortune le présentaient en ce moment. Le travail, la religion, un ordre civil et politique, renaissaient au milieu d'eux. Combien de raisons pour déterminer l'émancipateur de la vieille civilisation européenne à ne tendre qu'une main secourable vers ces enfants jusque-là déshérités de la commune famille humaine! Aucune de ces raisons, le droit d'abord, le respect de la tradition chrétienne, les promesses fastueuses de la philosophie, l'honneur attaché à la réparation de la plus longue iniquité qui ait été commise parmi les hommes, l'intérêt qu'il pouvait y avoir à se faire le protecteur de l'unique société libre que les noirs eussent encore formée, rien de tout cela ne toucha Napoléon. Il résolut de réduire et d'abattre le chef d'Haïti, parce qu'il détenait la reine des Antilles, parce que la liberté de ses noirs était contagieuse pour les autres colonies françaises et les troublait, parce qu'il lui fallait à tout prix, pour être en mesure de résister à l'Angleterre, un prompt rétablissement de l'état maritime et colonial de la France. Les préliminaires de la paix d'Amiens étaient à peine signés, que déjà, dès le 1er décembre 1801, une forte expédition partait des côtes de France, chargée de cette mission néfaste. La justice divine l'attendait. Les noirs d'Haïti furent, un moment, vaincus par la ruse et la force, et Toussaint Louverture, pris par trahison, vint mourir de froid et de misère dans un donjon de la Franche-Comté (1). Mais les chefs féroces qui lui succédèrent rallièrent dans un suprême effort de vengeance les noirs dispersés. Tout fut incendie, assassinat, carnage autour des blancs. La peste se leva à son tour. L'armée envahissante périt avec son chef; il s'en échappa quelques hommes à peine pour porter en Europe ce tragique récit : une armée de plus de quarante mille hommes, détruite; ses débris restés aux mains des Anglais; Haïti perdue pour la France; sur ses ruines debout seulement, infirme, sanglante, mais irrésistible, la liberté des noirs. Là ne devaient point s'arrêter les suites de cette sinistre aventure. On remarqua

(1) Le 27 avril 1803; il avait été pris le 10 juin 1802.

que le corps expéditionnaire envoyé à Saint-Domingue se composait de l'armée qu'avait commandée Moreau et de régiments polonais. Il était absurde de dire que Napoléon eût voué à la destruction un corps à la tête duquel il avait placé son beau-frère, le général Leclerc qu'accompagnait la propre sœur du premier consul. Mais les morts tombés pour une injuste cause sont implacables, et il se répandit que Napoléon avait voulu se débarrasser des compagnons de Moreau attachés à une autre gloire que la sienne et d'ailleurs presque tous partisans d'une république modérée ou d'une monarchie constitutionnelle; il fut dit, de plus, que Napoléon avait voulu se débarrasser des régiments polonais qui, depuis les premières campagnes d'Italie, portaient la promesse et l'espoir du rétablissement de la Pologne. La présence de ces Polonais dans l'armée française était désagréable au czar; il fallait ce sacrifice et cette satisfaction à l'alliance, tout près de se conclure, des deux despotismes qui se proposaient de se partager la liberté du monde (1).

La triste expédition de Saint-Domingue, dont les journaux reçurent ordre de ne point parler, se termina, vers la fin de l'année 1803 (2).

Cependant la paix d'Amiens n'avait pas tenu jusque-là. Les causes de la rupture étaient venues des deux côtés à la fois; d'une part, le premier consul semblait avoir oublié que la condition principale pour vaincre l'Angleterre, c'était de se montrer lui-même modéré sur le continent; loin de se modérer, il se comportait en maître : en Italie, il avait pris pour la France de nouveaux territoires, le Piémont et l'île d'Elbe (3); il s'était de plus emparé de la direction immédiate de la république italienne et du protectorat de la république ligurienne (4); en Allemagne il avait remanié et changé toute l'ancienne constitution du Corps germanique (5); en Suisse, en Hollande, il était l'arbitre des gouvernements et des constitutions. L'Angleterre s'était prévalue de ces accroissements d'influence et de puissance pour refuser de rendre Malte ainsi qu'elle s'y était formellement obligée; Napoléon n'était pas en état de supporter une violation aussi positive des engagements contractés (6). D'autre part l'An-

(1) Dans un écrit éloquent publié de nos jours, il est encore parlé en termes amers de cette coopération forcée des réfugiés de la Pologne à l'expédition de Saint-Domingue : « Les soldats de l'indépendance étaient chargés d'anéantir la liberté d'un peuple naissant!... » — *L'Odyssée polonaise*, par M. Elias Regnault; Paris, 1862.

(2) Par la capitulation du général Lavalette au Port-au-Prince, 10 novembre 1803; du général Brunet aux Cayes, 12 novembre; du général Rochambeau au Cap, 18 novembre 1803.

(3) Réunion de l'île d'Elbe à la France, sénatus-consulte du 26 août 1802 (8 fructidor an X), du Piémont, sénatus-consulte du 11 septembre 1802 (24 fructidor an X).

(4) République italienne, le 26 janvier 1802; république ligurienne, 29 juin 1802.

(5) Nous avons parlé ailleurs de ce remaniement du Corps germanique, qui commença en 1802 et se termina dans les premiers mois de 1803.

(6) Napoléon disait aux agents anglais, lors de la rup-

gleterre ne voyait pas sans une impatience de moins en moins dissimulée avec quelle rapidité la France, nonobstant le grave échec de Saint-Domingue, reconstruisait sa puissance coloniale et maritime; elle était résolue à trouver un prétexte pour arrêter tout court des progrès aussi alarmants. La guerre des pamphlets, des discours de tribune, des articles de journaux avait recommencé avec fureur de l'autre côté du détroit contre la France, la révolution, le premier consul. On en était encore à échanger d'aigres explications, lorsque tout d'un coup le cabinet de Londres fit assaillir sur mer les navires français (1). Il fut répondu à cet acte d'agression par l'arrestation de tous les Anglais qui se trouvaient en France et dans les pays alliés (2), de plus par l'occupation du Hanovre, qu'envahit une armée française (3).

La guerre prenait dès le début un caractère sauvage; elle ne le quitta plus.

Le 30 janvier 1804, un journal anglais, le *Morning Chronicle*, annonçait qu'on avait affiché dans toute la ville de Londres un écrit commençant par ces mots : « La mort de Bonaparte devant avoir lieu bientôt... » Suivaient des avis commerciaux donnés dans la prévision de cette éventualité. Cette annonce, la mort prochaine de Bonaparte, était, depuis quinze jours, le bruit de la Bourse de Londres; on la faisait venir de diverses places du continent, et on la répandait jusqu'aux Antilles où elle paralysait la défense des commandants des forces françaises. Un autre journal qui se publiait en français, le *Courrier de Londres*, donnait la traduction d'un pamphlet du temps de Cromwell, ayant pour titre : TUER N'EST PAS ASSASSINER, et le journal ajoutait qu'il croyait, par cette publication, servir le peuple français (4).

Quelques mois auparavant, on débitait à grand bruit chez tous les libraires de Londres un opuscule ainsi intitulé : « Perpétuer la guerre, seul moyen de perpétuer la sûreté et la prospérité de l'Angleterre », par le révérend Ed. Hankin. Dans cet écrit, répandu par le ministère, on prêchait ouvertement la destruction de la France, et il y était dit que l'existence de la France était incompatible avec l'existence de l'Angleterre (5).

Vers le même temps la police française, mise de plusieurs côtés à la fois sur la piste d'une vaste conspiration, découvrait qu'un capitaine de la marine royale d'Angleterre, le capitaine Wright, transportait des côtes d'Angleterre sur celles de Normandie des agents, des émigrés, des rebelles français, et que des ministres anglais, Drake en Bavière, Spencer Smith en Wurtemberg, Taylor en Hesse-Cassel, Wickham en Suisse entretenaient en France une correspondance ayant pour but d'y organiser la révolte et l'assassinat contre le premier consul. La correspondance fut saisie, la conspiration surprise avant d'avoir pu éclater. Les preuves de la complicité anglaise abondaient; on en livra quelques-unes seulement au public. Ce fut la mystérieuse affaire dans laquelle se trouvèrent impliqués, pour des rôles différents, Georges Cadoudal, le général Pichegru, le général Moreau, d'autres agents de moindre renom, enfin le duc d'Enghien. Il s'agissait, d'après les indices les moins improbables, d'arrêter le premier consul sur la route de Saint-Cloud avec un piquet de chouans déguisés en guides de la garde consulaire; cette part d'action était dévolue à Georges Cadoudal; puis de faire accepter aux armées, aux populations un nouveau gouvernement consistant en une monarchie constitutionnelle dont les Bourbons rétablis eussent été les chefs; c'était là l'autre part d'action à laquelle devaient concourir Pichegru, Moreau et le duc d'Enghien. Il aurait pu sortir de l'examen et du jugement de cette affaire des témoignages bien accablants pour l'honneur de la politique anglaise; malheureusement il en eût pu sortir aussi des renseignements inattendus sur l'état des partis en France; on les disait tous ralliés; ils ne l'étaient pas. Napoléon craignit de laisser voir que la gloire du nouveau régime ne ravissait pas dans l'admiration et la reconnaissance les esprits de tous les Français; il craignit de découvrir aux yeux de l'Europe le fondement tourmenté, incertain encore, de sa toute-puissance. L'examen de l'affaire ne fut pas entièrement abandonné à la justice. L'intervention, toujours suspecte, de la police s'y montra outre mesure. Il y eut toutefois des publications de pièces qui accusaient beaucoup le cabinet anglais; mais en Angleterre on cria à la supposition, à la calomnie. Cependant le cabinet de Londres fit cet étrange aveu : « Si le gouvernement de S. M. B. négligeait d'avoir égard aux sentiments de ceux des habitants de la France qui sont à juste titre mécontents du gouvernement actuel de ce pays; s'il refusait de prêter l'oreille aux projets qu'ils forment pour délivrer leur patrie du joug honteux et de l'esclavage flétrissant sous lequel elle gémit maintenant, ou de leur donner aide et assistance, autant que ces projets sont loyaux et justifiables, il ne remplirait pas ce que tout gouvernement juste et sage se doit à lui-même et au monde en général (1)... » Les réserves du langage diplomatique ne permettaient pas de faire plus crûment un aveu de complicité. Mais ce que l'on vit surtout dans le long et obscur procès de la conspiration de l'an 1804, c'est que, des

ture : « J'aimerais mieux vous voir maîtres du faubourg Saint-Antoine que de Malte. »

(1) 16 et 17 mai 1803.

(2) 22 mai 1803.

(3) 30 mai-2 juin 1803.

(4) Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome III, pages 517-518.

(5) Thibaudeau, ibidem, t. IV, p. 211.

(1) Circulaire du cabinet anglais aux ministres étrangers résidant à Londres, en date du 30 août 1804.

deux parts, on cachait beaucoup de choses au public. D'ailleurs, un sombre incident, survenu au début du procès, absorbait seul déjà toute l'attention : c'était l'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien (1). A partir de ce drame de Vincennes, il n'y avait plus d'émotion publique pour le complot et ses complices.

Des écrivains bien intentionnés se sont obstinés à mettre cet événement sur le compte d'un hasard, d'un malentendu, d'un excès de zèle des subalternes; et il leur paraît démontré que Napoléon n'avait ni commandé, ni voulu ni même prévu la mort du duc d'Enghien; mais le lendemain de cette exécution Napoléon vint lui-même au conseil d'État en réclamer toute la responsabilité (2); et à Sainte-Hélène il réclamait encore cette responsabilité, par le premier article de son testament : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français... »

Dans la pensée de Napoléon, la mort du duc d'Enghien était un acte de souveraineté, un nouvel arrêt de la Révolution contre l'Ancien régime, une affirmation nouvelle de la légitimité et du droit de la Révolution; et il ne comprenait pas que, dans cette sphère supérieure où il n'y a point de juge humain, on fît intervenir la justice ordinaire aux choses qui dépendent de la souveraineté et desquelles la souveraineté ne dépend pas.

Personne, au reste, ne s'y trompa; sans s'élever à ces considérations, on sentait instinctivement dans le public la gravité exceptionnelle de l'événement : on avait comme l'impression d'un nouveau 21 janvier. Les regrets manifestés à cet égard furent même tels qu'ils laissèrent voir, plus qu'on ne l'aurait voulu, par combien d'attaches secrètes l'ancien régime tenait encore au fond des cœurs. Mais ce n'est pas là ce qui eût pu faire douter le premier consul, près de se faire empereur, de la nécessité de supprimer le prince le plus vaillant de la maison de Bourbon.

Quoi qu'il en soit, il est vrai de dire que la conspiration et le procès de 1804, qui eussent pu tourner à la honte de l'Angleterre, produisirent un tout autre effet moral. A l'étranger surtout, où la police ne pouvait rien comprimer et dissimuler, la réprobation fut immense. Le roi de Suède rompit avec la France; l'empereur de Russie prit le deuil, le fit prendre à sa cour, à ses ambassadeurs, protesta à la diète de Ratisbonne contre la violation du territoire germanique à Ettenheim, et rappela de Paris son ministre. Ailleurs, l'animadversion ne s'exprima pas avec la même vivacité officielle, mais partout elle éclata par les signes les plus évidents. Et ces démonstrations n'annonçaient que trop les dispositions de l'Europe pour une nouvelle coalition contre la France.

En effet, Napoléon, après la rupture de la paix d'Amiens, était revenu à son projet d'une descente en Angleterre. Les préparatifs de 1801 avaient été repris. La France s'était changée en un vaste chantier maritime. Les côtes de l'Océan, d'Anvers à Bayonne, s'étaient hérissées de batteries à l'abri desquelles, en moins d'un an, l'expédition projetée réunit 2,365 bâtiments de toute espèce, 12,000 marins, 160,000 hommes de troupes de terre, 10,000 chevaux, 650 pièces d'artillerie. L'armée, comme la flottille, se divisait en six grands corps campant autour de Boulogne, chaque corps dans le voisinage de la rade où mouillait la division de la flottille désignée pour son embarquement. Les dispositions avaient été si bien prises, que cette opération, difficile et compliquée, pouvait, ainsi que celle du débarquement, se faire en une heure et demie.

Tout était prêt. On n'attendait plus que la saison favorable, le vent nécessaire, le moment opportun. Un premier plan de descente avait été abandonné, parce que l'amiral Latouche-Tréville, chargé de l'exécuter, tomba malade et mourut. Un autre plan fut conçu, et déjà Villeneuve commençait à l'exécuter, toutefois avec une compromettante impéritie; il s'agissait de faire d'abord une diversion, d'entraîner une forte partie des flottes anglaises hors de la Manche, de les disperser en Afrique, en Asie, en Amérique, puis, pendant que l'Angleterre hésiterait entre les points les plus importants à défendre, d'opérer brusquement un retour en Europe, vers la mer du Nord : à ce moment la flottille de Boulogne devait se détacher des côtes de France. Ces divers rôles étaient distribués entre plusieurs armées navales.

On touchait au mois de juillet 1805.

Napoléon, impatient, écrivait au vice-amiral Villeneuve, le 22 août : « Partez, ne perdez pas un moment; avec mes escadres réunies, entrez dans la Manche. L'Angleterre est à nous. Nous sommes tout prêts; tout est embarqué. Paraissez vingt-quatre heures et tout est terminé ». — Le 4 août, Napoléon avait écrit de Boulogne au ministre de la marine : « Tout est ici en bon train; et certes, si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, l'Angleterre a vécu ».

Mais l'Angleterre, après avoir en vain essayé d'arrêter ces formidables préparatifs, avait eu recours, pour conjurer l'immense péril qui la menaçait, à son expédient habituel, les coalitions : elle souleva derrière la France le continent européen.

Dès le 3 décembre 1804, elle attirait la Suède dans son hostilité (1). Le 30 mars 1805, elle

(1) Arrêté à Ettenheim, dans le duché de Bade, le 15 mars au matin, le duc d'Enghien avait été transporté secrètement dans le château de Vincennes, le 20 mars, condamné dans la nuit par une commission militaire et fusillé, avant le jour, le lendemain 21 mars 1804.

(2) Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome III, p. 532-533, rapporte les paroles du premier consul.

(1) Le traité secret du 3 décembre 1804 avec la Suède

s'engageait à payer à la Russie et à l'Autriche un subside de 31,250,000 francs par chaque force de 100,000 hommes que ces puissances mettraient sur pied ; la Russie et l'Autriche devaient entrer en campagne avec 415,000 hommes. Le 8 août 1805, l'Angleterre signait à Saint-Pétersbourg un traité ayant pour but de contraindre tous les États d'Europe à se coaliser contre la France. L'Autriche accédait à cette stipulation le 9 août 1805, et, le 8 septembre suivant, elle commençait la guerre par l'invasion de la Bavière.

Napoléon, obligé de faire face à cette troisième coalition, porta rapidement sur le Rhin les corps d'armée près de fondre sur l'Angleterre, pourtant sans abandonner, dans sa pensée, cette proie à laquelle il comptait revenir bientôt. Et la campagne s'ouvrit sur terre par des triomphes inouïs.

Mais le lendemain même du jour de la capitulation d'Ulm, la flotte française, combinée avec celle de l'Espagne, livrait près de Cadix, à la hauteur du cap de Trafalgar, une bataille où les deux flottes étaient presque entièrement détruites (1).

Cette défaite de Trafalgar eut sur l'esprit de Napoléon une étrange influence. La mer lui était contraire. Tout enfant on lui avait prédit qu'il serait un grand marin. Ironie de la destinée! En Italie, lors de ses premières campagnes, il avait dissipé, en deux ans, sept grandes armées autrichiennes; mais sa puissance avait toujours expiré sur les côtes : l'Angleterre, du haut de ses navires, en demeurait la maîtresse. Il avait pris les îles Ioniennes et Malte : Malte et les îles Ioniennes lui avaient été enlevées. Toujours la mer a pour complices ses îles. En Égypte, une seule bataille navale, celle d'Aboukir, avait suffi pour mettre arrêt au succès de la plus prodigieuse expédition que son génie eût tentée. Depuis, il avait voulu ressaisir l'Égypte, secourir les frères d'armes qu'il y avait laissés, effacer le reproche éternel de cet abandon et de cette grande entreprise manquée : il n'avait pas pu trouver un marin en état de braver les escadres anglaises qui s'opposaient à la traversée. Point de marine sans colonies; il avait perdu l'Égypte, il venait de perdre Saint-Domingue; il était obligé, ne pouvant la garder, de vendre la Louisiane aux États-Unis d'Amérique (2). Les autres colonies françaises étaient toutes désormais à la merci de la mer. Cet élément hostile et perfide lui réservait une dernière déception. Le plus grand effort qu'il eût fait encore, son entreprise d'une descente en Angleterre, tant de préparatifs si laborieusement accumulés depuis la rupture de la paix d'Amiens, tant de combinaisons qui embrassaient à la fois l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, tout cela était tombé, d'un seul coup, en un jour, en quelques heures, au cap de Trafalgar! Mais en quel moment cette humiliation? Ce désastre le surprenait dans le même temps que, par les prodiges rapides d'une seule campagne improvisée, il abattait l'Autriche, contenait la Prusse, obligeait la Russie à demander la paix. Quel contraste de fortune sur la mer et sur la terre! Ici d'éclatantes victoires, les signes de l'irrésistible puissance! Là une défaite inexplicable, car les vaisseaux espagnols et français l'emportaient par le nombre sur les vaisseaux anglais, et la valeur des équipages, de l'aveu même des vainqueurs, n'était pas inférieure. Il semblait que les destins avaient parlé; plus d'équivoque possible : c'est sur terre seulement que Napoléon devait vaincre son plus implacable et son plus opiniâtre ennemi.

Au moment où tout était prêt pour le départ de la flottille de Boulogne, Napoléon écrivait à Villeneuve : « Si vous me rendez maître pendant le seul espace de trois jours du Pas de Calais, et avec l'aide de Dieu, je mettrai un terme aux destins et à l'existence de l'Angleterre (1). » Il avait encore écrit au même amiral : « Jamais, pour un plus grand but, une escadre n'aura couru quelques hasards et jamais mes soldats de terre et de mer n'auront pu répandre leur sang pour un plus grand et un plus noble résultat. Pour le grand objet de favoriser une descente chez cette puissance qui, depuis six siècles, opprime la France, nous pourrions tous mourir sans regretter la vie (2). » La même pensée se retrouve dans une lettre à Ganteaume au sujet d'un mouvement dans la Méditerranée : « Partez et venez ici. Nous aurons vengé six siècles d'insultes et de honte. Jamais, pour un plus grand objet, mes soldats de mer et de terre n'auront exposé leur vie (3). »

Mais déjà la prévision de Trafalgar s'était fait jour dans l'esprit de Napoléon, frappé de l'indécision de ses hommes de mer : « Ainsi, écrivait-il au ministre Decrès, ainsi Villeneuve a été bloqué, du 14 au 19 thermidor, par 10 vaisseaux de guerre; il en a 30! Il est dans l'ordre des choses possibles qu'avec une escadre de 30 vaisseaux, mes opérations soient déconcertées et mes escadres battues par 10 vaisseaux anglais (4). »

Cette prévision toutefois n'avait fait que traverser l'esprit de Napoléon. Il écrivait alors au prince Eugène : « Quand j'aurai donné une leçon à l'Autriche je reviendrai à mes projets contre l'Angleterre (5). » Le 13 octobre, à Pfaffenhofen,

fut confirmé et développé par un traité suivant du 3 octobre 1805.

(1) Le 21 octobre 1805.

(2) Traité du 30 avril 1803.

(1) Lettre au vice-amiral Villeneuve, Saint-Cloud, 26 juillet 1805.

(2) Lettre au vice-amiral Villeneuve, camp de Boulogne, 13 août 1805.

(3) Lettre au vice-amiral Ganteaume, camp de Boulogne, 22 août 1805.

(4) Lettre au ministre de la marine, camp de Boulogne, 15 août 1805.

(5) Lettre au prince Eugène, camp de Boulogne 21 août 1805.

il disait à la Grande Armée en lui montrant l'armée autrichienne : «... Sans cette armée que vous avez devant vous, nous serions aujourd'hui à Londres; nous eussions vengé six siècles d'outrages et rendu la liberté aux mers (1). »

Le 21 octobre, le jour même du désastre de Trafalgar, Napoléon, par une coïncidence bizarre de sa pensée avec l'événement qui s'accomplissait en ce moment, disait en s'adressant à ses ennemis d'Autriche et de Russie : « Je ne veux rien sur le continent. Ce sont des vaisseaux, des colonies, du commerce que je veux, et cela vous est avantageux comme à nous (2). »

Napoléon ne reçut la nouvelle de Trafalgar que fort tard, vers le milieu du mois de novembre, alors que, l'Autriche vaincue, il allait être aux prises avec la Russie. Il ordonna qu'il ne fût point parlé de l'événement. Mais pendant qu'il épargnait ainsi au public d'inutiles émotions, sa pensée, détournée de ses premiers desseins par ce qui lui semblait être un arrêt de la destinée, se reportait vers d'autres projets. L'Angleterre tirait du commerce sa principale puissance. Que deviendrait-elle si le plus grand marché du monde, l'Europe lui était fermée? Elle tomberait dans la gêne et la misère; elle ne pourrait plus fournir de subsides aux coalitions; elle se trouverait réduite à demander la paix. Mais pour enlever à l'Angleterre son plus grand marché, il était nécessaire de disposer de tous les ports, de tous les fleuves, de tous les rivages par lesquels le commerce anglais pouvait entrer en Europe. C'était l'Europe à enserrer dans un seul cercle d'étroite prohibition. Or, pour imposer une pareille sujétion à l'Europe, il fallait l'avoir tout entière dans son alliance ou sous sa domination.

Avant l'événement qui le fit renoncer au projet, seul pratique, d'une lutte isolée, immédiate et maritime contre l'Angleterre, au moment même où il se préparait au dernier acte de cette lutte, Napoléon écrivait à Talleyrand dans la parfaite sérénité de sa raison : « Pour quiconque a des yeux, mon système continental est bien déterminé : je ne veux passer l'Adige ni le Rhin (3). »

Mais de Trafalgar comme d'Austerlitz partirent les coups décisifs qui, agissant en sens contraire, firent en quelque sorte tourner sur elle-même la pensée de Napoléon : à Trafalgar, la possibilité d'une lutte immédiate avec l'Angleterre, qui s'éloignait de lui; à Austerlitz, la possibilité de la soumission de toute l'Europe continentale, qui s'offrait à lui. Son esprit céda à ce double prestige. L'idée du blocus continental fut conçue. Cette idée nécessitait pour s'appliquer de rapides conquêtes, de promptes soumissions, d'énormes alliances auxquelles rien ne

(1) Proclamation à la Grande Armée, Pfaffenhofen, 13 octobre 1805.

(2) 9e Bulletin de la Grande Armée, Elchingen, 21 octobre 1805.

(3) Lettre au ministre des relations extérieures, Mantoue, 19 juin 1805.

put résister, peu ou point de complications susceptibles de laisser même pour un temps les choses dans l'incertitude, car la moindre interruption du blocus suffisait à délivrer l'Angleterre du trop plein de ses marchandises et le régime économique qui devait s'ensuivre était de sa nature intolérable pour les populations. Mais la perspective de pareilles nécessités n'arrêta pas Napoléon; il se précipita dans cette voie excessive et violente, où il devait négliger de relever les nationalités condamnées par les crimes de la politique, comme la Pologne; les peuples décomposés, en effet, sont trop lents à se reconstituer; où il devait ne rien attendre de la raison publique, tout demander à la force, sacrifier les états secondaires et ne rechercher qu'une alliance, celle de la Russie; l'alliance russe, en effet, semblait seule pouvoir lui assurer ce qu'il voulait atteindre : l'Europe contenue et fermée à l'Angleterre pendant quelques années seulement; alors l'Angleterre s'abattait, et tout se rétablissait dans le reste du monde.

Toutefois, le blocus continental ne sortit pas encore des conceptions de Napoléon. La paix de Presbourg, la mort de Pitt, l'avénement de Fox, l'espoir d'une réconciliation, les ménagements qu'il fallait avoir pour l'opinion publique qui, de toutes parts, réclamait la paix, des négociations qui s'entamèrent à Paris et qui n'étaient pas encore rompues en septembre 1806, firent ajourner cette grande mesure jusqu'à la guerre de Prusse. Mais Napoléon, dont le projet était arrêté, en avait dès lors préparé l'exécution. Il lui fallait tous les ports : sur l'Adriatique il avait Ancône; il y eut Venise et Trieste par le traité de Presbourg; il prit Raguse et s'occupait à s'emparer des Bouches de Cattaro (1), pendant qu'une armée française sous la conduite de Joseph s'emparait du royaume de Naples et de tous les ports de terre ferme de cette partie de l'Italie (2). Mais la Sicile lui échappait. Quant aux autres ports italiens sur la Méditerranée, Napoléon les avait tous par lui-même ou par ses alliés. L'Espagne était entraînée tout entière dans le système français. Le Portugal résistait : une expédition fut décrétée contre ce pays. La Hollande était indispensable pour le blocus; déjà emportée dans la sphère de la politique impériale, la Hollande fut transformée en royaume et placée, pour plus de sûreté, comme Naples, sous la main d'un frère de Napoléon (3). La Baltique et ses ports étaient libres; là se trouvaient la Suède, hostile, le Danemark, allié et ami, les villes hanséatiques, des principautés, la Prusse et la Russie, toutes pour le moins incertaines. Point de blocus possible sans l'occupation des côtes de la Baltique. A la fin de 1806, la campagne s'ouvrit contre la Prusse et la Russie. Après des succès non moins rapides que ceux de

(1) 1er mai — 5 juillet 1806.

(2) 8 février, 18 juillet 1806.

(3) 24 mai 1806.

la campagne précédente en Autriche, Napoléon data de Berlin, 21 novembre 1806, le décret de blocus continental contre les îles britanniques. Ce système consistait à exclure de tous les ports possédés par les Français ou leurs alliés les navires anglais d'abord, puis, quels qu'en fussent les importeurs, toutes denrées et marchandises de provenance anglaise. Le blocus se compléta, un an après, par le décret de Milan du 17 décembre 1807, principalement dirigé contre les navires neutres qui se soumettaient plus ou moins volontairement aux exigences maritimes que l'Angleterre décrétait de son côté : les navires neutres étaient dénationalisés, considérés comme anglais et, à ce titre, déclarés de bonne prise. L'Italie tout entière, depuis les Bouches de Cattaro jusqu'à Civitá-Vecchia, l'Espagne, la Hollande, la Prusse, le Danemark, la Russie adhérèrent au blocus continental, dans l'année 1807, toutefois les États de la Baltique et de la mer du Nord avec des hésitations, des réserves et des incertitudes. Ce fut la première phase du système.

S'il y a quelque justice dans les représailles de la guerre, le blocus continental était juste. C'est l'Angleterre qui l'avait elle-même provoqué d'abord par ses prétentions contre la liberté de la mer sur laquelle elle disait avoir, dès le temps de Cromwell, un droit d'empire et de police, puis par des actes de date moins ancienne : en 1794, un statut de Georges III avait établi qu'il y avait crime de haute trahison à commercer avec la France; et plus récemment encore, en 1803, en 1804, en 1805, en 1806, elle avait interdit les neutres et mis tour à tour en état de blocus les bouches de l'Elbe, du Weser, de l'Ems et toutes les côtes de la France et de ses alliés. Mais, juste ou non, le blocus continental fut la guerre faite au détriment des habitudes, des besoins et du bien-être des populations; une pareille mesure devait avoir des effets aussi graves qu'inattendus.

Tout d'abord la désolation et la ruine furent grandes dans les comptoirs de Londres. Les métiers s'arrêtèrent; les capitaux inutiles s'enfouirent au fond des caisses; les ouvriers, congédiés, demeurèrent sans pain; le marchand, sur le bord de la mer, ne chercha plus avec une joie anxieuse dans l'horizon les voiles qui lui apportaient des climats lointains les précieuses denrées dont il n'avait plus l'emploi. Mais la misère et le marasme où tomba le commerce, loin de l'abattre, surexcitèrent le génie si résolu du patriotisme anglais. Avant tout on alla au plus pressé : on manquait de débouchés, on en chercha de nouveaux. L'Europe paraissait perdue pour un temps; mais il restait la mer libre, parcourue par l'Angleterre seulement, et, avec la mer, les grands continents de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique; or, dans toutes ces parties du monde on n'avait plus à craindre la concurrence des Français ni celle de leurs alliés. L'Angleterre s'empara du marché du monde, et son commerce prit dès lors cette universalité d'expansion qui devait en faire une des puissances du genre humain, un nouvel appareil de la vie du globe. Son agriculture avait été jusque-là fort secondaire : elle la rendit plus active, plus savante et la féconda pour en tirer ce qu'elle ne recevait plus des contrées européennes. Pendant qu'elle augmentait ainsi la valeur de son sol et remplaçait la France, la Hollande, l'Espagne, le Danemark, etc., dans le commerce d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, l'Angleterre trouvait dans ce que l'on croyait être sa détresse, et qui n'était pour elle qu'une très-laborieuse et non malheureuse évolution de son industrie, des ressources suffisantes pour fournir des subsides à quiconque voulait s'armer contre l'Empire français. Le blocus continental ne pouvait avoir son effet qu'à la condition d'une fermeture générale de l'Europe; cette condition était bien difficile à remp ir; à tout propos, un État littoral plus mécontent et moins retenu que les autres s'ouvrait : le commerce anglais s'y précipitait aussitôt et se dégorgeait. La contrebande faisait le reste, mais une contrebande qui avait des entrepôts armés aux Açores, à Malte, à Héligoland, des flottes pour la convoyer, un service clandestin organisé sur tous les rivages. Les marchandises anglaises se vendaient à des prix énormes dont les risques courus ne prenaient pas tout. Il n'y avait en somme de réellement ruinés que les États enfermés dans l'intérieur du blocus; ceux-ci ne débitaient plus rien; ils ne produisaient que pour leur consommation. La manufacture française faisait seule quelques bénéfices : elle se substituait à la manufacture anglaise sur le continent; en France on inventait encore avec succès des cultures pour remplacer certaines productions intertropicales. La fabrique de la Saxe participait à quelques-uns de ces avantages de la France. Mais ces compensations exceptionnelles ne profitaient pas à tous. Il vint enfin un moment où le blocus continental ne fut plus qu'une vexation dont les îles britanniques étaient seules à ne pas souffrir : le Portugal, l'Espagne, soulevés contre la France, s'ouvrirent de toutes parts aux importations de l'Angleterre; en même temps, la Hollande, que le blocus réduisait à l'inanition, faisait de la contrebande avec la connivence secrète de son roi français; la Suède, les villes de la Baltique se livraient avec non moins d'ardeur au même commerce clandestin, qui leur était indispensable comme à la Hollande; et la Russie dont les produits ne s'écoulaient plus était à la veille de contraindre son souverain à se détacher des liens de la politique française. A ce moment qui correspond à l'année 1809-1810, il est curieux de consulter les chiffres de la statistique. L'Angleterre, à la fin du dix-huitième siècle, en 1799, après six années de guerre contre la France, exportait pour une valeur totale de........ 781,681,625 francs.

Dans l'année si fructueuse de 1802, après la paix d'Amiens, elle avait exporté pour une valeur totale de. . . . . . . 1,127,555,475 francs.

Or, au milieu des fureurs et des gênes du blocus continental, les exportations totales de l'Angleterre se sont élevées,

En 1809, à. . . . . 1,119,861,300 francs.

En 1810, à. . . . . 1,144,028,025 (1).

Les exportations anglaises, loin de diminuer par le blocus, suivaient ainsi une progression ascendante.

Napoléon sentit alors la nécessité, ou d'abandonner le blocus, ou de le pousser à ses dernières extrémités. Il n'était pas dans sa nature de céder aux obstacles. Ce fut pour le second parti qu'il se décida, et le système du blocus entra dans sa phase d'extrême exaspération.

Les denrées coloniales, le sucre, le café, etc., étaient celles dont la privation faisait le plus souffrir les populations et dont le commerce clandestin alimentait le plus la contrebande : au lieu de continuer à les frapper d'une prohibition absolue, Napoléon imagina de les soumettre, par un décret, à un droit de 50 pour 100; par là on procurait un bénéfice au trésor et l'on enlevait son principal revenu à la contrebande, que le même décret (2) assujettissait à une juridiction d'une rigueur exceptionnelle.

Mais pour toutes les marchandises autres que les denrées coloniales, Napoléon maintint la prohibition absolue; il inventa, de plus, le système des *licences*, c'est-à-dire l'interdiction à tout navire français et neutre de faire le commerce maritime sans une *licence* spéciale délivrée par le gouvernement français, et dont ce gouvernement, en la délivrant, déterminait les conditions (3). Cette mesure, qui devint une source de gains illicites et de décisions arbitraires, mettait tout le commerce maritime entre les mains du gouvernement. Et comme l'Angleterre en faisait autant de son côté, les neutres se trouvèrent des deux parts dépossédés de leur droit de commercer. Il y eut d'universelles réclamations; on répondit aux neutres en leur offrant, en Angleterre, de se liguer contre la France; en France, de se liguer contre l'Angleterre. Les neutres, ruinés, se demandaient quelle était la cause première d'un état de choses aussi intolérable. Grâce aux incriminations les plus retentissantes, celles de la libre tribune d'Angleterre, c'est la France, c'est l'ambition de l'Empire français que l'on accusa d'être la cause de tant de maux. Le monde s'emplissait d'impatiences et de haines contre un seul pays et contre un seul homme.

Cependant il ne servait de rien de décréter de sévères mesures pour l'application du blocus continental, si ces mesures n'étaient pas, partout, réellement exécutées. Le dernier mot du système concluait à l'occupation de toutes les côtes du continent européen; des alliances, des promesses, des engagements n'y suffisaient pas; il y fallait la vigilance même des douaniers français. Napoléon ne résista pas à cette nécessaire, à cette extrême conséquence du système. Il s'empara, d'une part, au sud, de toute l'Illyrie et du reste du littoral italien demeuré jusque-là indépendant, l'État pontifical (1); d'autre part, au nord, il s'empara de la Hollande qu'il enleva aux sympathies trop locales de son frère Louis (2), et fit de la Hollande des départements français; il fit encore des départements français des pays situés aux bouches de l'Ems, du Weser, de l'Elbe (3), et, poursuivant sous une autre forme sa mainmise du littoral de la Baltique, il alla jusqu'à prendre le duché d'Oldembourg (4) et la Poméranie suédoise (5). Hormis le Portugal et l'Espagne, toujours révoltés, toujours assaillis, non réduits encore, l'Empire français enveloppait ainsi toute l'Europe de l'Adriatique au détroit du Sund. Napoléon ne laissait plus à personne le soin de faire pour lui la police du blocus continental; cette police, il la faisait lui-même de sa main et par ses propres armées.

On put croire, il fut dit alors et proclamé de toutes les manières, qu'il y avait dans cette extrême dilatation des frontières de la France un fol excès d'agrandissement, le rêve insensé de la domination universelle : il n'y avait là, en réalité, que le dernier et vain effort de ce système erroné conçu après Trafalgar, Austerlitz, Iéna : vaincre la Grande-Bretagne, non sur mer, mais sur terre.

Mais alors tout se leva contre la France : et les souffrances des nations dont le commerce était interdit, et les représailles de la liberté intérieure comprimée par les nécessités de la lutte, et les

(1) Nous empruntons ces chiffres au grand ouvrage de M. le baron Charles Dupin, intitulé *Force productive des nations depuis* 1800 *jusqu'à* 1851, tome Ier, p. 153 et suivantes. — Et ces chiffres ne représentent que le principal élément du mouvement du commerce anglais; il en est d'autres qu'il faudrait pouvoir y ajouter, notamment la valeur des escomptes faits par l'Angleterre. Les neutres ne pouvaient pas commercer, en vertu du blocus maritime décrété par la Grande-Bretagne, sans venir prendre à Londres ou ailleurs l'attache du gouvernement anglais. Cette opération était ordinairement suivie d'une vente immédiate : le commerce anglais achetait lui-même les denrées dont le transport et le débit étaient ainsi autorisés, et les payait avec du papier des diverses places d'Europe; puis il escomptait ce papier. A la vérité, il y avait de grands risques à courir, les marchandises pouvaient être saisies, brûlées, perdues, et ces risques tombaient en définitive sur l'Angleterre; mais on tenait compte de ces risques, soit en achetant, soit en escomptant, et l'Angleterre faisait ainsi presque à coup sûr des bénéfices énormes.

(2) Décret du 5 août 1810.

(3) Décret du 2 juillet 1810.

(1) Par le traité de Vienne du 15 octobre 1809, l'Autriche perdit les côtes illyriennes qui restèrent à la France; les décrets du 17 mai 1809 et du 17 février 1810 réduisirent l'État pontifical en départements français.

(2) Décret du 9 juillet 1810.

(3) 6 juillet 1811.

(4) 28 février 1811.

(5) 27 janvier 1812.

droits des peuples secondaires sacrifiés aux grandes alliances qui n'avaient elles-mêmes assuré aucune stabilité, et les compétitions et les résistances des souverains inquiétés, offensés ou rendus plus ambitieux par le spectacle de tant d'abus de la force. Il est permis de penser que Napoléon aurait pu conjurer ces extrêmes périls par un changement de système ayant pour but de rétablir dans leur autonomie les nationalités de l'est de l'Europe; ce rétablissement, en écartant la Russie du champ de bataille, eût laissé Napoléon sans puissance rivale sur le continent, et tranquille sur le continent, il eût pu revenir contre l'Angleterre à son premier projet, seul efficace, d'une guerre maritime. Mais Napoléon sacrifia encore à l'espoir de l'alliance russe la Suède, le Danemark, la Pologne, la Turquie. Cet espoir fut trompé; toute alliance tomba pour lui aux bords de la Berésina. Napoleon, à la fin de 1812, se trouva seul en présence de l'Europe soulevée, dont la Grande-Bretagne animait et poussait au combat tous les malaises, toutes les colères, toutes les vengeances (1).

XIII.

58 bis. *Sixième coalition. — Dernière campagne d'Allemagne. — Congrès de Prague. — Retour sur le Rhin.*

(janvier — novembre 1813).

58 *bis.* Napoléon était rentré à Paris, dans la nuit du 18 décembre 1812, avec la nouvelle des désastres de Russie.

Dès le lendemain, 19 au matin, des ordres partaient des Tuileries et mettaient en mouvement toutes les administrations.

Le 11 janvier 1813, un sénatus-consulte décrétait la levée de 350,000 hommes dans la garde nationale, dans les conscriptions, presque toutes épuisées, de 1812, 1811, 1810, 1809 et dans la conscription anticipée de 1814. « Ce seront les conquérants de la paix », disait le président du sénat dans son allocution à l'empereur.

Mais on apprit coup sur coup que la Prusse se détachait avec fureur de l'alliance française, qu'elle armait toute sa population virile, qu'elle jurait avec la Russie de traiter désormais comme déchus de leur souveraineté tous princes allemands qui ne s'armeraient pas contre la France (1); que les peuples allemands, soulevés, s'ébranlaient à ses cris de haine; que le czar leur promettait de les faire entrer dans l'Empire français (2); que le prince royal de Suède, déjà livré, trouvait moyen de se vendre encore à la coalition (3); que l'Autriche était incertaine; que l'Angleterre pressait tous les cabinets et tenait prêts ses subsides; qu'il partait de Hartwell un appel du comte de Lille à la nation française (4).

Un nouveau sénatus-consulte du 3 avril ajouta à la levée des 350,000 hommes, déjà votée, une autre levée de 190,000 hommes.

Napoléon se porta sur le Rhin, le 5 avril, avec les premiers bataillons formés à la hâte, pendant que le prince Eugène soutenait péniblement le poids de la coalition sur la Saale, et que les forces qui devaient rejoindre l'empereur achevaient de se recomposer.

La nouvelle armée n'était pas encore toute réunie, que déjà, le 2 mai, par la victoire de Lutzen, elle avait jeté dans le cœur des ennemis l'hésitation et la crainte. Napoléon disait, le lendemain, sur le champ de bataille : « Soldats,... dans une seule journée vous avez déjoué tous leurs complots parricides... Nous rejetterons ces Tartares dans leurs affreux climats qu'ils ne doivent pas franchir. Qu'ils restent dans leurs déserts glacés, séjour d'esclavage, de barbarie, de corruption... Vous avez bien mérité de l'Europe civilisée. Soldats, l'Italie, la France, l'Allemagne vous rendent des actions de grâce! »

Après Lutzen, deux autres batailles, deux autres victoires, le 20 et le 21 mai, Bautzen et Wurschen; une marche en avant irrésistible; les grandes lignes stratégiques occupées; la Saxe délivrée; l'armée française, en un mois, portée des bords de la Saale sur ceux de l'Oder.

Une suspension d'armes fut demandée et accordée, à Plesswitz, du 5 juin au 20 juillet 1813. Mais ce n'était pas le désir de la paix qui faisait cet armistice : pour la France comme pour la coalition les hostilités avaient commencé trop tôt; on s'était surpris mutuellement; des deux parts on ne voulait que revenir à la charge avec des forces plus complètes.

(1) L'Angleterre n'avait pas posé les armes, en 1797, avec la première coalition contre la France; en 1799, elle avait excité la seconde coalition; en 1805, la troisième; en 1806, la quatrième; en 1809, la cinquième. Après la paix de Tilsit, en 1807, il semblait que l'Empire ne pouvait plus être vaincu; il fut provoqué à se détruire lui-même par l'excès de ses victoires et de ses dominations. Quand le monde fut ainsi à bout de patience, quand l'Empire eut atteint ce sommet de la toute-puissance interdit aux ambitions humaines, l'Angleterre se trouva encore là, en 1812 et 1813, pour renouer contre la France la sixième coalition, celle de l'invasion. Toutes ces coalitions avaient coûté à l'Angleterre, à défaut de sang, beaucoup d'or; l'Europe n'avait pas cessé d'être à sa solde.

D'après les chiffres officiels communiqués au Parlement en 1801 par Pitt, la dette anglaise était

En 1800.	de 383,554,392 liv. st.
En 1793.	de 229,282,818

Elle s'était donc accrue en sept années de 164,271,574 liv. st. somme équivalente aujourd'hui à plus de 4 milliards de francs. En 1802, lors du traité d'Amiens, cette différence s'élevait à 4 milliards 800 millions. En 1817, l'Angleterre réglant son compte définitif d'emprunts pour frais de guerre, le portait à 584,974,556 livres sterling, soit 14 milliards 622 millions de francs. M. le baron Charles Dupin, *Force productive des nations*, tome Ier, pages 151 et 177.

(1) Convention du général York avec Wittgenstein, 30 décembre 1812. — Traité de la Prusse avec la junte d'Espagne, 20 janvier 1813. — Traité de la Prusse avec la Russie, 1er mars 1813. — Rupture de la Prusse avec la France, 16 mars, déclaration de guerre, 27 mars 1813.

(2) « Le deuil du monde est fini.... nos valeureux bataillons entreront dans cet Empire... » Le czar aux Allemands, proclamation du 22 février 1813.

(3) Traité de la Suède avec l'Angleterre, Stockholm, 3 mars 1813.

(4) Manifeste du 1er février 1813.

Cependant au milieu de ces ennemis si acharnés qu'ils ne s'arrêtaient que pour mieux se frapper, il y avait une puissance qu'une alliance récente, des liens de famille, des intérêts contradictoires et l'animosité de ses peuples poussaient et ramenaient d'un parti à l'autre entre la France et la coalition : l'Autriche, par les contrariétés de sa situation, était singulièrement placée pour s'interposer et faire prévaloir un arrangement pacifique. Elle s'interposa ; mais en quels termes, c'est ce qu'il importe de remarquer.

A la vérité, il fut arrêté qu'il y aurait un congrès, que ce congrès se réunirait à Prague le 10 juillet, que l'armistice serait prorogé jusqu'au 10 août : mais en même temps il fut établi que, si le 10 août à minuit, la paix n'était pas faite, les hostilités reprendraient irrévocablement ; l'Autriche déclarait, de plus, que, si la paix ne se faisait pas, elle se trouverait, à la reprise des hostilités, du côté de la coalition. Négociation étrange où la discussion était en quelque sorte interdite, où il ne s'agissait pour une des parties, la France, que d'accepter les conditions offertes, où la puissance médiatrice, l'Autriche, ne dissimulait même pas qu'elle cessait d'être neutre et qu'elle était d'avance acquise à la coalition !

Malgré les victoires de Lutzen, de Bautzen, de Wurschen, et la forte attitude qu'elle avait sur l'Oder, la France était traitée en vaincue ; on lui signifiait un ultimatum.

On a beaucoup reproché à Napoléon de n'avoir pas accepté cette position et la paix aux conditions qui lui étaient offertes. Si grande que soit l'autorité de l'éminent historien qui a renouvelé de nos jours cette accusation (1), nous ne croyons pas pouvoir l'admettre, et pour la repousser, il nous suffira d'appeler l'attention sur une simple question de fait.

Dans les conditions de paix offertes à Napoléon, il importe de distinguer deux parties :

1° La renonciation, par la France, à toute extension territoriale en dehors de ses limites naturelles des Alpes, des Pyrénées et du Rhin ;

2° L'abandon, par la France, des alliés et États indépendants, créés ou garantis par elle, comme le duché de Varsovie, la confédération du Rhin, la fédération helvétique et autres établissements, en ce moment plus ou moins précaires mais non encore renversés, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie.

Il n'y avait sans nul doute aucune raison de droit, d'utilité et même de réelle grandeur, qui défendît à la France de se réduire à ce que les siècles avaient fait d'elle et de renoncer à ses accroissements de date récente ; ces accroissements, non encore consolidés, l'embarrassaient plus qu'ils ne la rendaient forte ; ils tendaient, en se consolidant, à l'altérer dans sa nationalité ; ils ne l'augmentaient qu'en apparence ; en réalité

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVI.

ils devaient, un jour, la défaire. Ils avaient d'ailleurs une origine maudite, la conquête abolie depuis dix-huit cents ans entre les nations chrétiennes ; le droit de conquête n'existe pas entre des peuples de même civilisation. C'étaient les nécessités de la stratégie qui avaient fait prendre par la France les bords de la Baltique, de la mer du Nord et de l'Adriatique : avec la paix, si elle était sincère, devaient tomber les précautions de cette extrême défensive ; une défensive normale ne réclamait pour la France que les barrières des Alpes, des Pyrénées et du Rhin.

Mais si la France pouvait et devait renoncer à ses exagérations territoriales, ce qu'elle ne pouvait pas faire aussi aisément, c'était d'abandonner tous les États alliés qu'elle avait nécessairement sous sa garantie. Là des princes, des partis, des populations avaient eu foi en la France, en sa force, en ses idées nouvelles, en ses engagements : ils s'étaient formés par elle, ils se trouvaient compromis pour elle ; une réaction impitoyable, aveugle, dont on vit bientôt les excès, les menaçait : les abandonner sans stipulation aucune en leur faveur, comme la coalition le voulait et l'exigeait, les abandonner sans faire, pour les défendre, si périlleux qu'il dût être, un suprême effort, comme le demandaient aussi les partisans de la paix à tout prix, c'était là ce que la France ne pouvait pas faire sans cesser d'être elle-même le pays de la loyauté, du courage, de l'honneur.

A cette considération si forte sur l'âme altière de Napoléon, il s'en ajoutait une autre : la nécessité pour la France de ne rentrer dans ses limites qu'en laissant dans le reste de l'Europe un certain équilibre entre les diverses puissances. Il était illusoire de dire que la France reprenait son ancien état, si autour d'elle d'autres puissances acquéraient une importance démesurée. Au temps de la paix de Westphalie, des limites restreintes pouvaient suffire à la France, parce qu'elle n'avait alors pour rivales que les maisons d'Autriche et d'Espagne, d'une importance égale à la sienne. Mais, depuis, la Prusse était née sur la frontière du Rhin, l'Angleterre avait pris sur toutes les mers une extension extraordinaire, et, par le fait du partage de la Pologne, la Russie tenait tout le continent oriental de l'Europe sous le poids de son pouvoir ou de ses influences. Or, la paix que l'on réclamait à Prague devait remettre, il est vrai, la France dans son ancien état, mais en même temps relever ou constituer à ses côtés, plus agrandies, plus fortes, plus menaçantes qu'elles ne l'avaient encore été jusque-là, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, la Russie. Il n'y avait plus de proportion entre la France et les autres États rivaux. Ces alliés, ces États secondaires dont la coalition exigeait l'abandon pouvaient seuls établir quelque contre-poids entre des prépondérances trop inégales. Demander à la France de rentrer dans ses limites en sacrifiant

tous ses alliés, c'était vouloir, par le fait, que la France descendît du premier rang au second, en laissant l'Europe sans autonomie entre les deux puissances qui allaient désormais se la disputer, la Russie et l'Angleterre.

Si Napoléon, dans la forte position conquise par ses dernières victoires, avait dû désespérer de continuer ses triomphes de Lutzen et de Bautzen, il avait mieux à faire que de souscrire à d'indignes injonctions : c'était de rappeler d'Italie, de Hollande, d'Espagne, des diverses places d'Allemagne (il en était temps encore) les armées et les garnisons qui s'y trouvaient ; de proclamer l'indépendance des pays momentanément laissés à eux-mêmes ; de se replier sur le Rhin, les Pyrénées et les Alpes, et là, dans une puissante attitude défensive, sans rien céder, d'attendre les représailles de ses vaincus de la veille, les discordes qui ne manqueraient pas de se mettre entre les coalisés, l'épuisement et le désarroi des armées ennemies accumulées aux mêmes lieux, la fin prochaine des malentendus et des égarements qui animaient les peuples contre la France nouvelle. On peut reprocher à Napoléon de n'avoir pas prévu ou vu, dès juillet 1813, la nécessité d'une pareille décision ; on ne peut pas lui reprocher de n'avoir pas d'avance accepté, pour lui et pour la France, toutes les conséquences d'une défaite qu'il n'avait pas encore essuyée.

On négocia sans desir, sans espoir d'une conclusion pacifique. Des deux parts, ce à quoi l'on tenait surtout, c'était à compléter des armements. La coalition tenait, de plus, à tromper les peuples sur la responsabilité de la continuation des hostilités. « Il fallait, dit un historien, il fallait qu'aux yeux de l'Europe Napoléon parût n'avoir jamais voulu que la guerre (1). » Pour cela il était nécessaire de perdre les jours sans commencer les négociations, de ne commencer les négociations que pour la forme, de mettre en avant, à plusieurs reprises, à tout propos, des conditions de paix inacceptables. Pendant ce temps de nouveaux bataillons accouraient ; la coalition se renforçait de l'adhésion de l'Autriche, et Napoléon, sans cesse assailli d'objurgations pacifiques, passait pour être, par son ambition, par son intraitable orgueil, le seul obstacle qu'il y eût à la paix.

Napoléon put dire, un jour, son fait à toute cette triomphante hypocrisie de ses ennemis ; ce fut le 28 juin, à Dresde, dans une conversation qu'il eut avec le ministre autrichien. Il y a de cette célèbre conversation, qui dura plusieurs heures, deux relations, l'une de M. de Metternich lui-même, inédite, mais communiquée à quelques personnes, notamment à M. Thiers qui l'a suivie dans son récit en la modifiant çà et là d'après sa connaissance générale des idées et des passions du moment (1) ; l'autre de M. Fain, secrétaire de l'Empereur, rédigée d'après des indications de M. de Bassano (2), et qui a été suivie par tous les historiens, M. Thiers excepté. Pour qui connaît les habitudes de réserve des employés du cabinet de l'Empereur, il est presque impossible d'admettre que les paroles rapportées par M. Fain aient été supposées. M. Bignon s'exprime ainsi au sujet de la relation de M. de Metternich : « M. de Metternich, dans ses *Mémoires* encore inédits, rend compte *à sa manière* de l'entrevue de Dresde (3) ». Nous citerons en somme de la relation française quelques parties seulement, celles qui ne sont pas contredites par la relation autrichienne. « M. de Metternich, dit M. Thiers, introduit dans le cabinet de Napoléon, le trouva debout, l'épée au côté, le chapeau sous le bras, se contenant comme quelqu'un qui ne va pas se contenir longtemps, poli, mais froid. — « Vous voilà donc, monsieur de Metternich, lui dit-il, vous venez bien tard !... » Napoléon, continuant, fit lui-même, des négociations, un récit plein d'accusations contre les coalisés et l'Autriche en particulier. On arriva enfin aux conditions offertes pour la paix. Ce fut alors que toute patience échappa à Napoléon : — « Eh quoi, s'écria-t-il, non seulement l'Illyrie, mais la moitié de l'Italie, et le retour du pape à Rome, et la Pologne, et l'abandon de l'Espagne, et la Hollande, et la confédération du Rhin, et la Suisse ! Voilà donc *l'esprit de modération qui vous anime* (4). Vous ne pensez qu'à profiter de toutes les chances ; vous n'êtes occupé qu'à transporter votre alliance d'un camp à l'autre, pour être toujours du côté où se font les partages, et vous parlez de respect pour les droits des États indépendants ! Au fait, l'Autriche veut l'Italie, la Russie veut la Pologne, la Suède veut la Norwége, la Prusse veut la Saxe, et l'Angleterre veut la Hollande et la Belgique. Pour vous tous, la paix n'est qu'un prétexte. Vous n'aspirez qu'au démembrement de l'Empire français.... Et moi, docile à votre politique, il me faudrait évacuer l'Europe, dont j'occupe encore la moitié, ramener mes légions la crosse en l'air derrière le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, souscrire à un traité qui ne serait qu'une vaste capitulation, me livrer comme un sot à mes ennemis, et m'en remettre pour l'avenir à la générosité douteuse de ceux-là même dont je suis aujourd'hui le vainqueur ! — Et c'est quand mes drapeaux flottent encore aux bouches de la Vistule et sur les rives de l'Oder ; quand mon armée triomphante est aux portes de Berlin et de Breslau ; quand je suis, moi,

(1) Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*, t. XII, p. 214.

(1) Voir la note de la page 72 du tome XVI de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers.

(2) Fain, *Manuscrit de* 1813, p. 4.

(3) M. Bignon, note de la page 168 du tome XII de son *Histoire de France sous Napoléon*.

(4) Répétition ironique d'une phrase de M. de Metternich.

Napoléon, moi l'empereur des Français, à la tête de trois cent mille hommes, que l'Autriche, sans coup férir, sans même tirer l'épée, se flatte de me faire souscrire à de telles conditions! Sans tirer l'épée! cette prétention est un outrage! Et mon beau-père accueillerait un tel projet! croit-il qu'un trône déshonoré pourrait être en France un refuge pour sa fille et son petit-fils?... Ah! Metternich, combien l'Angleterre vous a-t-elle donné pour jouer ce rôle contre moi (1)? »

Vaine satisfaction d'une trop juste colère! Cette conversation ne devait qu'ajouter l'irritation de l'amour-propre offensé aux ferments de cupidité, de vengeance et de haine qui rendaient toute paix impossible.

Napoléon qui, seul, eût voulu vaincre cette impossibilité, avait fait des efforts pour ouvrir des négociations à part, d'abord avec la Russie, puis avec l'Autriche, mais sans y réussir ni d'un côté ni de l'autre; ses avances avaient été repoussées. Le 8 août, le congrès de Prague se décida enfin à signifier son ultimatum : c'étaient les conditions que l'on connaissait déjà. Napoléon y répondit par deux actes, deux projets d'arrangement, identiques au fond, dans lesquels, tout en concédant, en principe mais non complétement, que la France se réduirait à ses limites naturelles, il stipulait des réserves en faveur du Danemark et de la Saxe et remettait au prochain congrès pour la pacification générale toutes les autres questions relatives aux villes hanséatiques, au Hanovre, à la Hollande, à la confédération du Rhin, etc.

La réponse de l'empereur n'était pas assez explicite; de plus, elle arriva à Prague trop tard, dans la matinée du 11 août. Or depuis le 10, à minuit, il n'y avait plus de congrès, et l'Autriche venait d'adhérer ouvertement à la coalition. L'Autriche, même pendant les négociations, était déjà secrètement liée à la coalition par le traité de Reichenbach, du 27 juin 1813, par les conventions arrêtées à Trachenberg, du 9 au 12 juillet 1813, sur la direction à donner aux armées coalisées, conventions par lesquelles le commandement de ces armées, offert à l'Autriche, accepté par elle, avait été déféré au général autrichien prince de Schwarzenberg.

D'autres traités étaient encore intervenus. Le 14 et le 15 juin 1813, à Reichenbach, l'Angleterre s'était engagée à fournir à la Russie, à la Prusse, etc. (2), des subsides, des munitions en nature, de plus à garantir un papier dit *argent fédératif*. L'Angleterre triomphait. « Elle prenait à sa solde l'Europe entière conjurée contre la France (1). »

La coalition avait eu le temps de rassembler des forces qu'un écrivain militaire prussien, puisant aux sources officielles, porte au chiffre de 810,000 hommes, dont 480,000 en ligne et près d'entrer en campagne avec 1,400 pièces de canon (2). Napoléon avait profité, lui aussi, des pourparlers inutiles; l'armée française, rapidement reconstituée, se composait de 542,000 hommes, dont en ligne 380,000 (3). Mais dans ce nombre il y avait les contingents allemands qui firent successivement défection. Parmi les étrangers, les Polonais, seuls, restèrent fidèles à la France.

Les coalisés, suivant le conseil de Moreau qui venait d'arriver d'Amérique et se trouvait à leur quartier général, avaient adopté ce plan de campagne : éviter tout engagement avec Napoléon, battre successivement chacun de ses lieutenants, le troubler par là dans sa stratégie tout en l'épuisant; puis réunir toutes leurs masses et fondre tous ensemble sur Napoléon lui-même. Ce plan fut, un moment, déconcerté, dès le début. Les coalisés marchèrent sur Dresde où ils ne croyaient trouver que Gouvion Saint-Cyr et où ils se heurtèrent à Napoléon en personne. La sanglante bataille de Dresde (27-28 août) fut gagnée par l'armée française, qui déjà reprenait de toute part l'offensive. Mais les coalisés, fidèles à leur plan, battirent successivement à Gross-Beeren Oudinot (23 août), sur les bords de la Katsbach Macdonald (26 août), à Kulm Vandamme (30 août), à Dennewitz Ney (6 septembre). Les avantages de la victoire de Dresde étaient perdus. Napoléon se voyait obligé de ne pas donner suite à une première combinaison tendant à marcher sur Berlin; il imagina un retour offensif, qui, s'il eût pu s'exécuter, eût enveloppé l'ennemi et l'eût enfermé entre l'Oder, la Vistule, la mer Baltique et l'armée française : d'après les conjectures et les espérances du moment, c'en était fait de la Prusse; les coalisés se trouvaient contraints à une vaste capitulation. Mais le découragement des généraux français était extrême; des nouvelles sinistres leur arrivaient de tous les points : des revers en Italie; des revers sur les Pyrénées; la Westphalie perdue, la Bavière près de passer aux coalisés. Napoléon renonça à cette nouvelle combinaison et commença le mouvement de retraite qui devait le rapprocher de la France. Cependant, les coalisés, de leur côté, s'apprêtaient à exécuter la dernière partie de leur plan,

(1) Ces derniers mots ne se trouvent pas dans la relation de M. de Metternich, qui même les a toujours démentis. Voir p. 67 du tome XVI de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers.

(2) L'Autriche, qui était partie dans ces traités, n'y adhéra pourtant ouvertement que le 3 octobre 1813. Mais les subsides anglais étaient à sa disposition depuis le mois de mai. Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*, t. XII, p. 256

(1) Bignon, t. XII, p. 255. D'après cet historien, l'Angleterre, pour ses subsides d'Allemagne, de Suède et de Russie, dépensa en six mois, de juillet à décembre 1813, une somme de 9,500,860 livres sterling. Bignon, *Ibidem*, p. 258.

(2) Bignon, t. XII, p. 268. D'après M. Thiers, 825,000 hommes, dont 500,000 en ligne, et 1,500 bouches à feu. T. XVI, p. 261-266.

(3) M. Thiers compte en ligne 360,000 Français et M. Bignon, 300,000 seulement.

celle qui consistait à fondre sur Napoléon avec leurs masses réunies. La rencontre eut lieu à Leipzig. Les Français étaient au nombre de 155,000, et les coalisés, de 350,000. Malgré cette énorme disproportion numérique, malgré la survenance, pendant l'action, au renfort des coalisés, de plus de 100,000 hommes, malgré la défection, au moment le plus critique, des Saxons et des Wurtembergeois, malgré Bernadotte qui se précipita avec des fusées à la Congrève, nouvelle invention anglaise, dans l'espace laissé vide par la défection des Saxons et des Wurtembergeois, les Français restèrent maîtres du champ de bataille. L'effroyable mêlée avait duré trois jours, du 16 au 18 octobre. Du côté des Français, 50,000 tués ou blessés, du côté des coalisés, 80,000. Les Français disaient le lendemain : *Leipzig !* Les Allemands : la *bataille des nations !* Victorieuse, mais presque détruite et surtout dépourvue de munitions, l'armée française dut précipiter son mouvement de retraite.

Un accident, une méprise ayant fait sauter trop tôt sur l'Elster un pont, 20,000 hommes, 250 pièces de canon, un immense matériel de guerre tombèrent, le 19 octobre, aux mains de l'ennemi.

Murat quitta l'armée française (23 octobre).

Le mouvement de retraite, sans cesse harcelé, fut de plus en plus désordonné. Les villages disparaissaient, emportant les troupeaux, toutes les subsistances. Les soldats se débandaient et se faisaient tuer isolément au coin des fermes qu'ils pillaient. Plus d'alliés, plus de populations amies, plus de services organisés; la privation de toutes choses nécessaires, la faim; un mal endémique, le typhus; d'universelles imprécations; moins les rigueurs extrêmes du climat, une autre déroute de la Bérésina.

Les Bavarois qui, depuis le 8 octobre, s'étaient alliés à la coalition, et qui, depuis le 15, combattaient avec elle, voulurent barrer le passage aux débris de l'armée française. Tant d'ingratitude et de présomption furent exemplairement punies à Hanau, le 30 octobre.

Enfin, l'on vit arriver sur les places du Rhin, à Mayence, des soldats en haillons, hâves, décharnés, qui ne semblaient animés que par la fièvre. C'était là ce qu'il restait de cette armée partie, quelques mois auparavant, si jeune et brillante, pour la conquête de la paix. Elle rapportait l'annonce de nouveaux désastres, d'une invasion imminente, d'inévitables catastrophes.

Napoléon, rentrant à Paris vaincu pour la seconde fois, jeta ce cri au patriotisme français : « Il y a un an l'Europe marchait avec nous; elle marche aujourd'hui tout entière contre nous ! (1). »

(1) Allocution de l'empereur à une députation du sénat, à Saint-Cloud, 14 novembre. Napoléon était arrivé à Saint-Cloud depuis le 9 au soir.

XIV.

1814.

(novembre 1813 — avril 1814).

48 ter. Engourdissement de la France. Préparatifs de défense. — 49. Question d'Espagne, mal résolue et trop tard. — 50. Question du Saint-Père, non résolue. Le pape n'est pas remis en liberté. — 51. Communication tardive faite aux deux assemblées. Adresse du sénat. Rapport hostile fait au Corps Législatif; colère de l'Empereur. — Napoléon part de Paris; ses adieux à la garde nationale. Le conseil de régence. — 52. Campagne de France; premières opérations. — 53. Le congrès de Châtillon. Les conférences de Lusigny. Le traité de Chaumont. Le congrès de Châtillon est dissous. — Ligue contre l'Empire des deux partis de la Révolution et de la Légitimité. Vitrolles à Châtillon. Défections à Bordeaux, à Lyon, etc. — 54. Reprise des opérations militaires. Bataille d'Arcis-sur-Aube. Nouveau plan; mouvement sur Saint-Dizier. — 55. Les coalisés prennent la résolution de marcher sur Paris. Indécision et fautes de la régence; sa fuite. Capitulation. Napoléon revient trop tard sur Paris. Entrée des alliés. Formation d'un gouvernement provisoire; déchéance de l'Empire. — 56. Napoléon à Fontainebleau. Résistances des maréchaux à ses projets. Son abdication conditionnelle pour Napoléon II. Négociations à Paris. Défection de Raguse et du 6e corps à Essonne. Abdication absolue. — 57. Retour des esprits à la cause de Napoléon II. Projets d'assassinat sur la personne de Napoléon Ier. Mission de Maubreuil. Napoléon tente de s'empoisonner. Traité de Fontainebleau.

48 *ter.* Mais l'on s'aperçut alors de quel engourdissement fatal est saisie, pour son châtiment, une nation qui a trop longtemps souffert le pouvoir absolu d'un seul. A ce cri rien ne s'émut. L'esprit public se fût-il éveillé, qu'il se serait encore rendormi au bruit monotone des mensonges de la presse du temps, ne discontinuant pas de vanter les victoires, les perfections, les impérissables grandeurs de l'Empire.

Les partis seuls se levèrent et se mirent à l'affût des événements.

En octobre dernier, aux approches des désastres, Napoléon avait décrété un appel anticipé de 160,000 hommes sur la conscription de 1815, plus une levée de 120,000 hommes sur les classes de 1814, 1813, 1812. En novembre, le 15, il porta cette levée à 300,000 hommes et l'étendit à toutes les classes de 1813 à 1803. En outre, il mobilisa 121 bataillons de gardes nationales.

Des ressources financières n'étaient pas moins indispensables que des générations de combattants. Napoléon força l'impôt comme il épuisait toutes les conscriptions; il décréta que 30 centimes seraient ajoutés à la contribution foncière, ce qui devait produire 80 millions; que la contribution mobilière serait doublée et donnerait 30 millions; que d'autres augmentations feraient sortir 120 millions des contributions indirectes (1).

Les hommes en état de porter les armes étaient moins nombreux qu'on ne croyait; les

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 31-56.

administrations, éperdues, s'agitaient et n'agissaient pas; le temps manquait; l'invasion, les mouvements des armées allaient interrompre les douanes, les octrois, les communications; il devait y avoir bien des retards et bien des déchets dans le résultat de tous ces appels militaires et financiers.

La France avait en ce moment, sur le Rhin, 50 à 60,000 hommes, les débris de sa dernière campagne de Saxe; c'était là son unique ressource disponible. Elle avait encore, en Italie, sur l'Isonzo, 36,000 hommes; en Espagne, sur la frontière, 80,000 hommes; plus, dispersés dans les diverses places d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, d'Italie, 140,000 hommes (1). Si l'on avait rappelé cet ensemble de forces de plus de 250,000 hommes, la France eût été en mesure de repousser l'invasion. Mais, pour rappeler ces forces, le temps manquait déjà et peut-être aussi la volonté; car Napoléon, qui ne désespérait pas encore de la victoire, pensait que, pour dicter la paix, il lui fallait conserver partout des moyens d'agression.

Ce qui manquait encore à la France, c'était le matériel de guerre; ce matériel, à la vérité, n'était pas à créer, il existait; mais il avait été laissé, ainsi que le personnel de l'artillerie et du génie, dans ces postes, trop avancés, de l'Empire qu'enveloppaient ou menaçaient en ce moment des armées ennemies; il aurait fallu pouvoir les faire revenir des bords de la Vistule, de l'Oder, de la Baltique, de la mer du Nord, de l'Isonzo, de l'Adige, du Mincio, du Pô, etc.

On espérait que l'invasion n'aurait lieu qu'en avril 1814; mais les coalisés, qui la préparaient pour décembre 1813, avaient déjà, en Italie, 70,000 hommes; en Espagne, 100,000; sur le Rhin, 200 à 230,000; et derrière eux se levaient incessamment des recrues qui sortaient, pour les renforcer, jusque des profondeurs asiatiques du continent européen.

Napoléon opposa à toutes ces impossibilités son activité surhumaine.

Pendant qu'il pressait à la hâte la réorganisation des ressources financières et militaires de la France, l'Empereur songeait aussi à déblayer sa situation de ses embarras les plus urgents. Mais à la manière dont il s'y prit, on eût dit qu'il ne voulait faire à l'adverse fortune que d'apparentes concessions; au fond, il ne revenait sur rien; il rusait avec la force des choses; son génie ne savait pas céder.

49. L'Espagne, en ce moment toute occupée par l'insurrection indigène et par l'invasion anglaise, retenait inutilement sur l'Èbre une des plus belles armées de la France. Il était nécessaire de traiter avec l'Espagne. De là, deux avantages : d'abord, près de 80,000 hommes de vieilles troupes devenaient disponibles et rentraient en France pour défendre le territoire national; en outre, l'Angleterre était obligée d'évacuer l'Espagne et de cesser de menacer l'Empire sur ses frontières des Pyrénées; si elle ne le faisait pas, l'insurrection soulevée contre l'armée de la France pouvait se tourner contre celle de l'Angleterre, surtout depuis les horreurs que les Anglais venaient de commettre à Saint-Sébastien. Mais pour obtenir ce double résultat, et pour l'obtenir en temps utile, il eût fallu se hâter de traiter simultanément avec le roi Ferdinand et avec les Cortès d'Espagne. Or, Napoléon se borna à traiter avec Ferdinand, à qui l'on offrit de le mettre en liberté s'il obtenait des Cortès leur acquiescement à un traité de paix et d'alliance entre la France et l'Espagne (1). Quelle pouvait être l'autorité d'un roi captif, parlant à ses sujets du fond d'une prison, sous la main de son ennemi? Les Cortès, sans refuser de se soumettre à ses volontés, demandaient qu'il fût auparavant rendu à la liberté et à la sincérité de ses résolutions; elles ne pouvaient accepter qu'un roi sans bâillon, sans entraves, sans intermédiaires dûment suspects; la fidélité même leur faisait un devoir de ne pas traiter avec un ennemi qui détenait dans ses liens leur prince national. Les négociations traînèrent ainsi en longueur, sans que les armées françaises d'Espagne devinssent disponibles pour la défense de la France et sans que les armées anglaises cessassent d'occuper l'Espagne et de menacer la frontière des Pyrénées. En janvier 1814, on n'avait pas encore de décision des Cortès, et Ferdinand ne sortit de sa prison de Valençay que le 19 mars suivant, alors que déjà depuis plus de deux mois les coalisés étaient en France. Il n'est pas certain que Napoléon en 1814 ait réellement et sincèrement songé à changer de politique envers l'Espagne.

50. Un autre embarras entravait l'Empire à ses derniers moments; c'était la captivité du chef de l'Église enlevé de Rome depuis plus de quatre ans, et retenu à Savone, à Fontainebleau. Cette captivité s'était aggravée à l'occasion du mariage de l'Empereur avec une archiduchesse d'Autriche. Pie VII, séparé des cardinaux qui avaient refusé de paraître aux nouvelles fêtes nuptiales et qui étaient détenus en divers lieux, se vit réduit à une sorte de solitude pleine de gênes et d'ennuis. Rien ne lui parvenait plus que le bruit des victoires de son tout-puissant adversaire. Cependant, malgré la philosophie du dix-huitième siècle et les tendances de la révolution, le sentiment religieux n'était pas éteint dans tous les cœurs. Les récits, exagérés ou faux, des persécutions souffertes par le chef de la catholicité, avaient ravivé en France les forces du parti royaliste et soulevé ailleurs, en Italie, en Espagne, en Allemagne (2), des oppositions et

(1) M. Thiers, *Ibidem*, XVII, p. 19 et suiv.

(1) Traité de Valençay, du 11 décembre 1813.

(2) Et même en Turquie. Le général Andréossy, ambassadeur de France près de l'empereur des Ottomans, rapporte, dans une lettre du 23 décembre 1812, qu'à son

des obstacles jusque-là inaperçus. Des signes certains révélaient à Napoléon qu'il y avait là pour lui une cause d'instabilité qui, sous diverses apparences, se mêlait, pour les envenimer, à toutes les autres causes de malaise et de mécontentement. Il sentait la nécessité d'y mettre un terme. Il sentit cette nécessité surtout après ses premiers revers. En 1813, il avait résolu de vaincre lui-même la résistance du pape. Feignant de profiter de ce qu'une partie de chasse l'avait amené tout près de Fontainebleau, il avait fait visite au saint-père, et là, dans un entretien dont les fabricants de calomnies ont seuls pu faire une scène de violence et de ruse, entretien tout rempli de grandeur et de tendresse où le pape s'était cru ravi dans les bras d'un autre Charlemagne, Napoléon, à force de séductions, avait obtenu de Pie VII un nouveau concordat (1) impliquant l'abandon des principes pour la défense desquels le pape se trouvait en captivité. Mais dès qu'il avait pu revenir à lui-même et à ses conseillers, Pie VII avait rétracté l'acte nommé le concordat de Fontainebleau (2). L'affaire en était là avec un malentendu de plus, plus de méfiances réciproques et de nouvelles rigueurs de détention, lorsque Napoléon, après quelques autres vaines tentatives d'arrangement, se décida d'en finir. C'était à la dernière heure; la coalition envahissait la France; le pape pouvait être enlevé. Le 23 janvier 1814, le colonel de gendarmerie Lagorsse, qui gardait le pape, lui annonça qu'il allait quitter Fontainebleau; et deux voitures se montrèrent au bas d'un des perrons du palais. Dans une de ces voitures monta le pape avec un seul domestique, un chapelain secrétaire et son médecin; dans l'autre se plaça le colonel de gendarmerie avec son escorte. D'après les historiens, le pape avait dû d'abord être dirigé sur Savone, et il était en réalité dès lors rendu à la liberté; seulement on le conduisait par des lieux sûrs vers les frontières d'Italie, et là on devait le laisser à lui-même. Mais il résulte des faits que le pape fut promené à travers les campagnes de France tantôt pour tourner une ville où l'attendait une ovation, et tantôt pour éviter la rencontre d'une troupe ennemie; il ne sortit pas en définitive de la France pendant toute la guerre de l'invasion et tant que Napoléon eut l'empire. Il était encore retenu prisonnier à Tarascon, lorsqu'il fut délivré par le gouvernement provisoire le jour même que la déchéance de l'empereur était prononcée (3). Il n'est pas certain que, même au dernier moment, Napoléon ait entendu changer de politique envers le saint-siége et l'État pontifical.

51. Un autre changement ne s'opérait pas avec moins d'incertitude. L'Empire n'avait jamais eu pour lui les hommes des classes supérieures. A la vérité, ces hommes ne s'insurgeaient pas contre lui; mais ils s'abstenaient de le fortifier et de le défendre. On proclame en vain l'égalité : les multitudes ne se passent pas de l'assistance immédiate de ces minorités, toujours souveraines, qu'on nomme l'intelligence, la richesse, l'illustration de la naissance. Or ces minorités, au dernier moment de l'Empire, se tenaient à l'écart dans une inertie plus hostile encore qu'indifférente; l'absence de la liberté politique avait privé ces minorités de toute importance et de toute action dans l'État; de là leur hostilité. On obéissait encore; mais il n'y avait plus nulle part de l'initiative et un concours spontané. Le temps manquait à Napoléon pour remédier à ce mal produit par l'ordre qu'il avait lui-même établi. Point de liberté politique possible dans un moment où tout réclamait la dictature du champ de bataille. Cependant la liberté politique pouvait seule satisfaire les hommes des classes supérieures, leur assurer des garanties pour l'avenir, les rallier à l'Empire, donner partout des guides aux multitudes éperdues, mettre au jour l'ensemble et les périls de la situation, avertir la France, la susciter, confondre tous les mécontentements particuliers dans l'unanimité d'un seul mouvement national. Napoléon songea à recourir enfin à la liberté politique; seulement, comme il se méfiait d'elle, il s'y prit de telle sorte qu'elle ne pût rien changer à ce que lui-même avait déjà arrêté. Il ne la mit pas en possession d'elle-même; il ne la consulta même pas; il se borna à l'appeler à son secours, et il ne lui assigna qu'un rôle, celui de l'approuver et de le seconder.

Par décret du 20 décembre 1813, et conformément à l'article 30 du sénatus-consulte constitutionnel du 28 frimaire an XII, il fut fait communication au sénat et au corps législatif des documents constatant l'état des négociations avec l'Europe coalisée. Mais cet appel à l'opinion, au concours, à l'assistance des deux assemblées fut fait tardivement, alors que les étrangers commençaient à franchir de toutes parts les frontières de la France : en un pareil moment des récriminations rétrospectives n'étaient plus possibles; le patriotisme alarmé avait seul droit de parler; l'imminence du péril commun ne permettait de faire entendre qu'un

arrivée à Constantinople il avait trouvé les esprits fort préoccupés du sort du chef des chrétiens à Fontainebleau, et que le Reis-Effendi avait tout d'abord adressé au premier drogman de la légation française cette question : « Qu'avez-vous fait du pape? » (Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*, tom. XIV, p. 130).

(1) Acte du 25 janvier 1813.

(2) Rétractation du 24 mars 1813.

(3) L'ordre du gouvernement provisoire, en date du 2 avril 1814, est ainsi conçu : « *Le gouvernement provisoire*, instruit avec douleur des obstacles qui ont été mis au retour du pape dans ses États, et déplorant cette continuation d'outrages que Napoléon Bonaparte a fait subir à Sa Sainteté, ordonne que tout retardement à son voyage cesse à l'instant, et qu'on lui rende sur toute la route les honneurs qui lui sont dus ». On remarquera que, dans cet acte, le gouvernement provisoire préjugeait, d'un mot, la question du rétablissement du pouvoir temporel : « le *retour du pape* DANS SES ÉTATS. »

cri de guerre. De là, le retard mis à la convocation du corps législatif; Napoléon contraignait la liberté politique tout en l'invoquant; il la soumettait à la violence de la situation.

Le sénat comprit ce que les circonstances réclamaient. Il répondit à l'Empereur dès le 22 décembre 1813. Sa déclaration, exempte de toute critique intempestive, s'élevait à la hauteur de l'intérêt, unique et sacré, qui se trouvait en cause; elle n'affaiblissait pas le pouvoir au dedans; au dehors, elle annonçait aux étrangers les résolutions d'une France unanime. Le sénat s'honora par cet acte; mais ce devait être son dernier titre à l'estime publique.

Telle ne fut pas l'expression des sentiments du corps législatif. Cette *assemblée des députés des départements*, comme on disait alors, car on trouvait déjà pour elle trop ambitieux le titre de corps législatif, cette assemblée était réduite à un rôle plus secondaire encore que la constitution ne le voulait, et elle était depuis quelques années au régime des humiliations. On faisait des lois sans elle, on décrétait sans elle des impôts; une année, en 1812, on avait omis de la convoquer. Elle était en quelque sorte en dehors du gouvernement; elle ignorait les affaires, n'avait point d'esprit politique, s'occupait de commérages, de petites intrigues et s'irritait beaucoup en secret. Elle était ainsi ouverte par tous les côtés aux prestiges des hommes de secte et d'intrigue, et les royalistes l'avaient envahie en grande partie. La moindre prudence eût voulu, puisqu'on allait demander à un pareil corps une adhésion assez importante, que l'on prît quelques précautions pour calmer, à la dernière heure, ses extrêmes mécontentements. Loin de là; une partie du corps législatif était à renouveler depuis la dernière session : on maintint la quatrième série et on la prorogea par un simple décret jusqu'au 1er janvier 1814. Le corps législatif présentait, chaque année, pour sa présidence, une liste de candidats : on lui donna, sans le consulter, un président pris en dehors de ses membres; et cette mesure, qui destituait le corps législatif d'une de ses prérogatives nécessaires, était décrétée pour le présent comme pour l'avenir; pourquoi? « Parce qu'il serait possible, disait le courtisan chargé de motiver la mesure en question, parce qu'il serait possible que les candidats proposés par l'assemblée des députés des départements ignorassent l'étiquette et les usages de la cour, ou bien fussent tout à fait inconnus à l'empereur (1). » Le gouvernement avait à fournir des explications au corps législatif, comme il l'avait fait au sénat; un moment, on songea à ne commettre avec le corps législatif, pour ces explications, que des personnages d'une dignité secondaire.

(1) C'est M. Molé, nommé tout récemment au ministère de la justice, qui s'exprimait à peu près ainsi au sénat, en novembre 1813, pour justifier la nouvelle mesure relative à la présidence du corps législatif.

Les meneurs du parti royaliste profitèrent de ces fautes incroyables pour s'emparer de la commission chargée de servir d'organe à l'assemblée représentative.

La veille du jour où cette assemblée devait rendre sa décision, le prince de Neufchâtel dit à quelques députés qu'il avait réunis à sa table : « Messieurs, la réponse que vous allez faire donnera à l'Empereur la force d'une armée de 200,0000 hommes. »

Le corps législatif répondit comme le pouvaient souhaiter les ennemis de la France. La commission, dans son rapport, jugea la politique de l'Empereur d'après les termes mêmes des incriminations de la coalition étrangère. L'ambition excessive de l'Empereur avait tout fait. On devait accepter la paix telle qu'elle était offerte. On admettait bien que, sous ces offres en apparence acceptables, la coalition étrangère cachait peut-être l'intention de porter atteinte à l'indépendance, à l'intégrité de la France, et l'on accordait que, dans cette hypothèse, il était nécessaire de faire des préparatifs de défense; mais on mettait des conditions à cette résolution de défense : selon les commissaires de l'assemblée, pour animer le peuple de France à résister aux étrangers, il était désormais nécessaire de lui donner des garanties d'un meilleur gouvernement; sans un retour à un régime constitutionnel, libéral, on ne devait rien attendre de la France et elle ne coopérerait pas aux efforts qui allaient être tentés pour sauver le despotisme d'un seul homme. Comme si l'on avait craint encore d'être pris au mot et d'obtenir ce que l'on demandait, les commissaires de l'assemblée avaient eu soin, pour pousser à bout l'Empereur et le mettre dans l'impossibilité de céder, de recourir au sarcasme le plus amer; ils ajoutaient : « Nous avons pour premiers garants de ses desseins pacifiques, et cette adversité, véridique conseil des rois, et le besoin des peuples hautement exprimé, et l'intérêt même de la couronne. »

Le corps législatif, après avoir entendu la lecture du rapport et du projet d'adresse, en vota l'impression par 203 voix contre 51 (1). C'était le 30 décembre 1813. La liberté politique faisait un bien triste avénement : elle se montrait en France en même temps que l'invasion étrangère, et pour son premier acte elle faisait cause commune avec elle.

Nul plus que l'Empereur ne sentit la portée de cette révolte intérieure du corps législatif. Il se hâta d'ordonner la suppression du rapport adopté par l'assemblée; il fit, de plus, briser les

(1) D'après M. Thiers, l'impression du rapport de M. Laine fut adoptée par 223 sur 254 (t. XVII, p. 178). Ces incertitudes proviennent de ce que les actes de la commission du corps législatif ont été supprimés, comme nous allons le dire. Nous avons cru pouvoir suivre la relation d'un des membres de la commission, M. Clausel de Coussergues, dans ses *Observations sur la Charte*, appendice, p. XLII.

presses qui allaient reproduire cette pièce pour le public. La force armée occupa avec un grand fracas militaire la salle des séances, et le corps législatif fut prorogé (1).

Mais il n'était plus temps : le rapport proscrit, l'adresse proposée et non votée, reproduits par des copies clandestines se répandaient dans toute la France avec les additions et les changements que la calomnie et la haine avaient pu imaginer. Le parti de l'étranger commentait partout la nouvelle de la résistance de l'assemblée représentative.

Le 30 décembre, Napoléon disait au conseil d'État, à qui il était venu lui-même demander le libellé du décret de prorogation du corps législatif :

« Vous connaissez la situation des choses et le danger de la patrie. J'ai cru, sans y être obligé, devoir en donner une communication intime aux députés du corps législatif. Mais ils ont fait de cet acte de ma confiance une arme contre moi, c'est-à-dire contre la patrie. Au lieu de me seconder de leurs efforts, ils gênent les miens. Notre attitude seule pouvait arrêter l'ennemi ; leur conduite l'appelle. Au lieu de lui montrer un front d'airain, ils lui découvrent nos blessures. Ils me demandent la paix à grands cris, lorsque le seul moyen pour l'obtenir était de me recommander la guerre. Ils se plaignent de moi ; ils parlent de leurs griefs : mais quel temps prennent-ils ?... En présence de l'ennemi !... Le corps législatif, au lieu d'aider à sauver la France, concourt à précipiter sa ruine et trahit ses devoirs ; je remplis les miens ; je le dissous.... »

Napoléon ajouta d'autres paroles plus violentes, où se trahissaient ses craintes de la liberté politique. Mais ce fut le lendemain, le 1er janvier 1814, à l'occasion des réceptions du jour de l'an, que sa colère s'exhala en des termes emportés et terribles ; dès qu'il aperçut la députation du corps législatif :

« Messieurs, leur dit-il, vous pouviez faire du bien, et vous n'avez fait que du mal.... Votre commission a été conduite par l'esprit de la Gironde. M. Lainé (2) est un conspirateur, un agent de l'Angleterre, avec laquelle il est en correspondance par l'intermédiaire de l'avocat Desèze. Les autres sont des factieux. Je suivrai de l'œil M. Lainé ; c'est un méchant homme. Votre rapport est rédigé avec une astuce et des intentions perfides dont vous ne vous doutez pas. Deux batailles perdues en Champagne eussent fait moins de mal.... Dans votre rapport, vous avez mis l'ironie la plus sanglante à côté des reproches. Vous dites que l'adversité m'a donné des conseils salutaires. Comment pouvez-vous me reprocher mes malheurs ?... J'avais besoin de consolations ; je les attendais de vous. Vous avez voulu me couvrir de boue ; mais je suis de ces hommes qu'on tue et qu'on ne déshonore pas.... Qu'êtes-vous ? Les représentants du peuple ? Non. Je le suis, moi. Quatre fois j'ai été appelé par la nation, et quatre fois j'ai eu les votes de cinq millions de citoyens pour moi. J'ai un titre, et vous n'en avez pas. Vous n'êtes que les députés des départements de l'Empire.... Au reste, le trône, qu'est-ce ? Quatre morceaux de bois dorés, couverts d'un morceau de velours. Mais le trône, c'est la nation, et l'on ne peut pas me séparer d'elle .... Lorsqu'il s'agit de repousser l'ennemi, vous demandez des institutions, comme si nous n'en avions pas !..... Vous voulez donc imiter l'assemblée constituante et recommencer une révolution ? Mais je n'imiterai pas Louis XVI ; j'abandonnerais le trône et j'aimerais mieux faire partie du peuple souverain que d'être roi esclave. »

Napoléon parlait ainsi, des éclairs dans les yeux, les traits décomposés, d'une voix rauque et stridente.

Plus d'un historien a trouvé que cette attitude et ce langage convenaient mal à la dignité impériale. Mais en réalité tout le monde s'abaissait en ce moment, hormis un seul homme, et c'était celui qui restait debout avec tant de colère pour la défense de la patrie. Ce qu'il eût été plus juste de remarquer, c'est que cet homme dans sa grandeur solitaire était pourtant responsable de l'universel affaissement. Malheur aux nations qui demeurent trop longtemps destituées de toute liberté politique ! Elles perdent la conscience d'elles-mêmes, le sens des intérêts communs, la notion des devoirs généraux, la faculté de se rallier et d'agir avec ensemble. Et quand, dans cet état de désagrégation morale, de grands désastres surviennent et les surprennent, ces désastres ne trouvent en elles, au lieu d'une universelle entente, qu'une diffusion de toutes les forces sociales emportées par le sauve-qui-peut des intérêts particuliers. Or, c'était le gouvernement excessif d'un seul, la cessation de toute liberté, qui avait momentanément frappé la France d'incapacité politique, et cette incapacité qui la laissait sans ressort devant un immense péril, la livrait en même temps aux prestiges des hommes de sectes et de partis. Un seul homme, il faut le dire une dernière fois, un seul homme était responsable de cette infirmité politique de la France, et c'était celui qui avait tenu toute une génération dans l'exclusion, l'ignorance et l'inaptitude de son propre gouvernement.

Cependant les étrangers étaient en France. La grande armée de Bohême avait franchi le Rhin du 21 décembre 1813 au 20 janvier 1814 ; l'armée de Silésie, du 1er au 4 janvier 1814 ; l'armée du Nord, après avoir envahi la Hollande, avait passé le Rhin du 13 janvier au 2 février. Ces trois armées s'étaient donné rendez-vous dans les plaines de la Marne et de la Saône, d'où elles devaient se précipiter ensemble sur Paris.

Napoléon n'attendait pas l'invasion de si tôt ; il était surpris au milieu de ses préparatifs de défense à peine commencés.

Avant d'aller au-devant des envahisseurs, Napoléon convoqua aux Tuileries les officiers de la garde nationale de Paris, et dans une allocution d'une simplicité grandiose et touchante, il leur dit qu'il confiait à leur patriotisme la capitale de

(1) Décret du 30 décembre 1813.
(2) L'auteur du rapport de la commission.

la France, l'impératrice sa femme, et son fils; en prononçant ce dernier mot, l'Empereur ému prit dans ses bras cet enfant qui portait encore le titre de roi de Rome, et le présenta à l'assemblée. Des larmes étaient dans tous les yeux; les serments de fidélité et de dévouement s'échappaient du cœur de tous les assistants. On était au 23 janvier. Deux jours après, le 25, Napoléon partait de Paris, laissant à l'impératrice Marie-Louise nommée régente un conseil auquel, par une dernière inadvertance de son génie, il n'avait pas assuré une composition appropriée à l'extrême gravité des circonstances. Des hommes qui avaient voix en ce conseil, tous pris aux sommités du système politique et administratif de l'Empire, la plupart ne savaient servir que la prospérité; l'adversité les avait d'avance interdits; les plus importants manquaient d'énergie et d'initiative; quelques-uns n'étaient même pas d'une fidélité certaine.

52. La campagne de France, qui fut peut-être, même après la première expédition d'Italie, la merveille du génie de Napoléon, la campagne de France commença sous de funestes auspices.

Napoléon s'était tout d'abord proposé d'empêcher la jonction des armées alliées et de les battre chacune séparément. Cette opération, marquée par les combats de Saint-Dizier (27 janvier 1814), de Montierender (28 janvier) et de Brienne (29 janvier), ne réussit pas. Le 1er février, l'armée de Silésie, commandée par Blücher, et la grande armée de Bohême sous les ordres de Schwarzenberg, s'étaient jointes et se portaient ensemble sur Napoléon, afin de l'accabler de leurs masses réunies. Napoléon, alors à la Rothière, n'avait avec lui que 40,000 hommes harassés de fatigue contre plus de 160,000 ennemis. Après le sanglant combat de la Rothière qui n'eut pour résultat que d'arrêter, un moment, la marche des armées coalisées, Napoléon fit prendre à sa troupe dans Troyes quelques jours d'un repos nécessaire. C'était un mouvement de retraite, et ce mouvement continua jusqu'à Nogent-sur-Seine. Pendant ce temps, les autres corps de l'armée française éprouvaient des revers. Soult se repliait sur Toulouse, abandonnant la frontière des Pyrénées; Wellington pénétrait dans le midi de la France. Maison évacuait devant Bernadotte la frontière de Belgique. Le prince Eugène quittait l'Isonzo et se défendait avec peine sur l'Adige. Murat passait ouvertement aux étrangers. Toutes les places de l'Allemagne, une seule exceptée, Hambourg defendue par Davout, étaient tombées avec leurs garnisons aux mains des ennemis.

A Nogent-sur-Seine, Napoléon se vit entouré des hommes qui avaient sa confiance et qui tous le pressaient d'accepter la paix aux conditions qui lui étaient offertes; il ne s'agissait plus des limites *naturelles* proposées à Prague; la coalition ne voulait plus accorder que les limites *anciennes* antérieures à la révolution. « Eh quoi! disait Napoléon, vous voulez que je laisse la France plus petite que je ne l'ai reçue! Jamais! Que serai-je pour les Français quand j'aurai signé leur humiliation? Plutôt la mort que le déshonneur! » Cependant, vaincu par l'obsession de ses conseillers, il venait d'accorder que des instructions seraient expédiées aux négociateurs français pour traiter, lorsque le duc de Bassano, rentrant dans le cabinet de l'empereur, le trouva couché sur ses cartes; Bassano tenait à la main les dépêches à signer. « Il s'agit bien de cela, dit l'Empereur; en ce moment je suis Blücher sur Paris par la route de Montmirail; je le bats de l'œil. Je pars; je le battrai demain, puis après-demain. Mes affaires vont complétement changer. » (8 février).

D'où venait cette subite confiance de l'Empereur? Les deux armées de Blücher et Schwarzenberg s'étaient séparées d'elles-mêmes après la sanglante bataille de la Rothière; toutes deux marchaient sur Paris, celle de Blücher par la Marne, celle de Schwarzenberg par la Seine. Napoléon avait entrevu le parti qu'il pouvait tirer de cette séparation inattendue. La seconde phase de la campagne de France commençait, celle du génie, de l'héroïsme et des victoires impossibles.

Le 9 février, Napoléon quittait Nogent-sur-Seine, et le 10, au village de Champaubert, il coupait en deux l'armée de Silésie; le 11, à Montmirail, le 12, à Château-Thierry, il mettait en déroute une partie de cette armée; puis, abandonnant à Mortier la poursuite des fuyards sur Soissons, il se retournait lui-même contre l'autre partie, non encore entamée, de l'armée de Blucher, et le 14, il la battait et dispersait à Vauchamps. En cinq jours, Napoléon, avec une armée momentanément réduite à moins de 30,000 hommes, avait remporté quatre victoires et mis hors de combat plus de 120,000 hommes, dont 20,000 tués, le reste confusément débandé sur toutes les routes.

Mais il restait la grande armée de Bohême qui se dirigeait sur Paris par la vallée de la Seine, et qui, renversant devant elle les faibles corps des ducs de Reggio et de Bellune, atteignait déjà Fontainebleau. Tout à coup cette armée, qui se croyait déjà maîtresse de la capitale de la France, sentit, aux commotions qui se communiquaient jusqu'à son avant-garde, qu'elle était assaillie sur ses derrières par un terrible agresseur : à la rapidité, à la sûreté des coups qui l'ébranlaient, elle devina la présence de Napoléon. L'Empereur, en effet, apprenant les progrès de la marche de la grande armée de Bohême sur Paris, avait quitté Blücher pour revenir sur Schwarzenberg. Les combats de Guignes, de Mormant, de Nangis, de Dannemarie, de Montereau (16-18 février) obligèrent l'armée de Bohême à rétrograder précipitamment sur Troyes.

Paris était sauvé. Blücher et Schwarzenberg battaient en retraite. De vagues terreurs s'emparaient de ces multitudes barbares. Les popu-

lations de la France, indignées, commençaient à s'agiter. Il arrivait à l'armée des conscrits, de vieux soldats, les levées commandées. On ne savait pas ce qui pouvait sortir de cette France, fière de tant de victoires, et tout d'un coup insultée par l'invasion. Le moment parut opportun aux étrangers pour négocier.

52. Les négociations n'avaient jamais été tout à fait interrompues : car les coalisés tenaient à faire croire qu'ils n'avaient qu'un but, la conquête de la paix; Napoléon s'attachait à ne pas laisser à ses ennemis l'avantage de cette position, et l'Autriche, toujours sollicitée par des sentiments et des intérêts dont la France devait chercher à profiter tout autant que la coalition était obligée de les ménager, ne cessait pas de s'offrir à chaque parti comme puissance médiatrice.

Pendant la bataille de Leipzig, on avait amené à Napoléon, entre autres prisonniers de guerre marquants, un général autrichien, Meerweldt, qui avait été un des négociateurs du traité de Campo-Formio. Frappé du hasard qui mettait devant lui, à cette heure critique, un des témoins de sa fortune à ses débuts, Napoléon avait rendu la liberté à Meerweldt, en le chargeant de propositions de paix; depuis, d'autres propositions furent faites encore. Les coalisés, ainsi mis en demeure de se prononcer, avaient répondu, à la veille de l'invasion et pour la légitimer aux yeux des peuples, par la déclaration de Francfort, du 1er décembre 1813. Cette déclaration, acceptée en principe par Napoléon sauf quelques réserves, avait été suivie de l'indication d'un congrès qui devait se tenir à Manheim, sans que les hostilités fussent suspendues.

Mais les esprits les plus ardents de la coalition, notamment les agents anglais, trouvaient que la déclaration de Francfort était trop favorable à la France, que Napoléon avait fait trop de réserves en l'acceptant, et qu'il l'avait acceptée trop tard, après un délai fatal qui lui avait été fixé comme à Prague. Il ne s'ouvrit aucun congrès à Manheim; et déjà l'on allait user de la tactique convenue, retirer subrepticement la paix après l'avoir ostensiblement offerte, lorsque l'aspect imprévu donné aux événements militaires par les derniers succès de Napoléon vint rappeler qu'il y avait promesse de tenir un congrès. D'ailleurs, c'était en France surtout qu'il importait de tromper l'opinion du peuple par des démonstrations et des apparences d'intentions pacifiques. Le nouveau congrès s'ouvrit en France, à portée des belligérants, toujours à la condition de négocier sans suspendre les hostilités.

Le congrès de Châtillon-sur Seine, installé depuis le 4 février, débuta, le 8, par d'indignes propositions, auxquelles Napoléon répondit par les victoires de Champaubert, de Montmirail, de Château Thierry, de Vauchamps, de Nangis, de Montereau, etc. (9-18 février). Le 17 février, Napoléon écrivit au duc de Vicence, le négociateur français : « ..La Providence a béni nos armes. J'ai fait 30 à 40,000 prisonniers. J'ai pris 200 pièces de canon, un grand nombre de généraux, et détruit plusieurs armées.... J'ai entamé hier l'armée du prince de Schwarzenberg, que j'espère détruire avant qu'elle ait repassé nos frontières. Votre attitude doit être la même (1) : vous devez tout faire pour la paix. Mais mon intention est que vous ne signiez rien sans mes ordres, parce que seul je connais ma position... Je veux la paix.... Je suis prêt à cesser les hostilités et à laisser les ennemis rentrer tranquilles chez eux, s'ils signent les préliminaires basés sur les propositions de Francfort (2). »

A ce moment la négociation s'égara.

Schwarzenberg, après ses défaites répétées du 16 au 17 février, avait demandé un armistice. Napoléon, prompt à se flatter d'un changement, d'un retour de sa fortune, écrivit directement, le 17 février, à son beau père, l'empereur d'Autriche, dans l'espoir de le détacher de la coalition. L'empereur d'Autriche répondit en envoyant au quartier général de son gendre le prince de Liechstenstein chargé de protestations favorables (23 février). Mais la coalition, qui n'ignora pas cette démarche et qui s'en alarma, redoubla d'obstination, d'intrigues et de ruse pour empêcher un rapprochement, pour rendre irrévocable une rupture entre l'Autriche et Napoléon.

L'armistice demandé, débattu à Lusigny du 25 au 26 février, ne fut pas conclu; et le 1er mars, les souverains alliés faisaient entre eux, à l'instigation de l'Angleterre, le traité de Chaumont. Aux termes de ce traité toute négociation séparée avec l'ennemi commun était interdite; les trois grandes puissances continentales, la Russie, l'Autriche, la Prusse, s'engageaient, chacune, à tenir sur pied une armée de 150,000 hommes, jusqu'à ce que la France fût rentrée dans ses *anciennes* limites; l'Angleterre devait leur fournir à chacune des subsides, sans préjudice d'autres armements pour son propre compte et de corps allemands qu'elle prenait à sa solde. Ce traité était fait pour vingt ans. Forts de ce réciproque engagement, les princes coalisés sommèrent bientôt le négociateur français d'accepter la paix aux conditions des « anciennes » limites, antérieures à

(1) C'est-à-dire conforme aux précédentes instructions pour la paix. Par une lettre du 4 février, de l'empereur, et par une lettre du 5, de Bassano, ministre secrétaire d'État, Caulaincourt avait reçu tous pleins pouvoirs pour conclure la paix : « ... Vous êtes le maître d'accepter les conditions des alliés, ou d'en référer à moi dans les vingt-quatre heures », avait écrit l'empereur. — « Sa Majesté vous donne *carte blanche* », avait écrit le ministre.

(2) Cette lettre, expédiée le 17 février, ne parvint que le 21 février à Caulaincourt; elle retirait à Caulaincourt les pleins pouvoirs qu'il avait pour signer lui-même la paix, mais du 5 au 21 février, le ministre français avait eu dix jours pour user de sa *carte blanche*.

1792, et de l'abandon de tous les alliés de la France. Il est probable que sous ces conditions il y en avait dès lors une autre, la déchéance de la dynastie napoléonienne; c'est ce que faisait entendre le duc de Vicence dans sa lettre à l'Empereur, en lui annonçant les intentions du congrès de Châtillon : « ...On ne veut qu'un prétexte, et faute de vous décider à prendre le parti qu'exigent les circonstances, tout nous échappera... ». On peut penser que, si en ce moment le duc de Vicence, au lieu de *demander des ordres* suivant l'usage de l'Empire, avait pris sur lui de souscrire aux conditions proposées, il eût été blâmé, désavoué peut-être, mais que la paix elle-même, une fois signée, n'eût pas été repoussée. C'est du moins ce qu'il est permis d'induire, entre autres indices, d'un mot dit par Napoléon devant le messager du duc de Vicence : « S'il faut recevoir les étrivières, ce n'est pas à moi à m'y prêter, et c'est bien le moins qu'on me fasse violence (1). » Au reste, le duc de Vicence semblait avoir bien compris ce secret désir de l'Empereur; mais il n'osait pas agir en conséquence. « Cette paix ou plutôt ces sacrifices, disait Caulaincourt dans sa lettre du 5 mars, ne seront-ils pas pour Votre Majesté un éternel grief contre son plénipotentiaire? Bien des gens en France, qui en sentent aujourd'hui la nécessité, ne me la reprocheront-ils pas six mois après qu'elle aura sauvé votre trône? » Aveu trop naïf. Caulaincourt avait besoin d'un ordre, d'une autorisation pour se sacrifier lui-même et sauver l'Empire. Il craignait de perdre son crédit! Les caractères étaient ainsi faits : les meilleurs, les plus fidèles, les plus vrais étaient destitués de toute initiative et de tout dévouement réel.

Mais au congrès de Châtillon, les plénipotentiaires étrangers avaient à peine proposé la paix aux conditions des « anciennes » limites, qu'ils semblèrent se repentir de s'être autant avancés. Le négociateur français ayant présenté un contre-projet où se trouvaient, à côté de la stipulation des limites « naturelles », quelques réserves en faveur de certains États alliés de l'Empire, les plénipotentiaires étrangers en prirent prétexte pour rompre les négociations, déclarant, par un dernier trait d'hypocrisie, que cette rupture était le fait de la France. Le congrès de Châtillon se sépara en demandant que le pape fût enfin mis en liberté (2). On ne savait pas à ce moment où le saint-père se trouvait depuis son départ de Fontainebleau et s'il n'était pas retenu en quelque secrète prison.

Les dispositions intraitables des plénipotentiaires étrangers ne s'expliquaient pas par l'état des opérations militaires; depuis le 17 février jusqu'au 13 mars, malgré quelques accidents contraires, l'avantage était demeuré aux armes françaises. Schwarzenberg, incessamment battu, avait été repoussé, le 25 février, jusqu'à la Marne, à Langres et à Chaumont. Blücher, après s'être encore rapproché de Paris, atteint de nouveau par Napoléon, avait été mis en déroute le 2 mars, et il n'avait dû son salut qu'à l'inconcevable reddition de la place de Soissons (3 mars). Nonobstant ce mécompte, Napoléon avait obligé Blücher à reculer après la bataille de Craonne (7 mars), et ce mouvement de retraite s'était précipité à la suite de la destruction du corps ennemi de Saint-Priest à Reims (11-13 mars). Blücher était refoulé à Laon et Schwarzenberg au delà de Bar-sur-Aube.

Mais la coalition étrangère ne comptait plus seulement sur la force et le nombre de ses bataillons; elle savait qu'elle avait désormais des auxiliaires en France. Le parti de la légitimité et celui de la révolution s'étaient alliés, et profitant de ce que les fonctionnaires de l'administration impériale, frappés d'effroi, demeuraient interdits dans leur ineptie politique, ils se disposaient à faire sortir des inextricables conjonctures où l'on se trouvait, les uns, les anciens rois, les autres, ce qui pouvait encore être sauvé des institutions modernes, tous, disaient-ils, le salut de la France menacée de subir, dans une lutte trop inégale, le sort de la Pologne.

Le 21 février, le comte d'Artois était reçu à Vesoul.

Le 12 mars, un fonctionnaire de l'empire, jusque-là signalé par une fidélité très-bruyante, ouvrait Bordeaux au duc d'Angoulême et aux Anglais.

Le congrès de Châtillon tardait à se séparer; la paix pouvait en sortir; les royalistes, craignant un raccommodement même momentané, étaient dans de mortelles inquiétudes. Ils exigèrent qu'on envoyât à Châtillon un des leurs chargé de dire aux négociateurs étrangers ce qu'il fallait pour les rendre intraitables. Le chef prudent du parti révolutionnaire, Talleyrand, consentit non sans regret à cette mesure qui était un peu trop décisive. Le messager choisi, M. de Vitrolles, arriva à Châtillon, le 13 mars et, dépassant son mandat, il donna aux plénipotentiaires étrangers des assurances propres à déterminer les princes coalisés à marcher sur Paris, où l'on était, disait-il, prêt à les recevoir, ainsi que dans le reste de la France, s'ils annonçaient ouvertement l'intention de ne plus traiter avec Bonaparte et de reconnaître les anciens rois. Le congrès prit aussitôt son parti; il ne tint plus que deux séances, la septième pour entendre les contre-propositions du plénipotentiaire français (15 mars), et la huitième pour déclarer qu'il rejetait ces contre-propositions et pour se séparer (18 et 19 mars).

Sur ces entrefaites, un autre désastre atteignait la fortune de l'empire. Le duc de Castiglione avait été tour à tour chargé, depuis la fin de janvier jusqu'en mars, de défendre Lyon, de couvrir la Savoie, de couper les communications

(1) Fain, *Manuscrit* de 1814, p. 163.
(2) Huitième et dernière séance du congrès, 18 et 19 mars 1814.

de Schwarzenberg avec la Suisse, de soulever les populations de l'Ain, du Jura, de Saône-et-Loire, enfin de lier ses mouvements à ceux de Napoléon. Mais le duc de Castiglione, accumulant faute sur faute, avait successivement manqué toutes ses opérations et rendu inutile une armée de plus de 20,000 hommes aguerris qui lui avait été confiée. Cette suite non interrompue d'incroyables défaillances devait avoir la conclusion la plus triste, une défection. Le 21 mars, au matin, la seconde ville de France, Lyon, qui avait bravé la Convention républicaine, était livrée à la coalition ennemie. Augereau avait toujours appartenu au parti révolutionnaire le plus avancé, et dans les derniers temps il vivait au milieu d'intrigues royalistes.

54. Après la destruction du corps ennemi de Saint-Priest, la reprise de Reims et la dernière défaite de Blücher (13-14 mars), Napoléon fut obligé d'accorder à l'extrême fatigue de sa petite armée quelques jours de repos. Le 17 mars seulement, ayant ordonné quelques dispositions pour faire observer Blucher sur Laon, il quitta Reims, pour se rendre lui-même sur l'Aube au-devant de Schwarzenberg qui se trouvait alors derrière Arcis. Y était-il avec toute son armée? C'est ce que Napoléon ignorait encore. Mais il le sut bientôt. Le 20, Napoléon, poursuivant divers détachements ennemis sur Arcis, où ils ne cessaient pas de converger, commençait à croire qu'il n'avait affaire qu'à l'arrière-garde de l'armée de Bohême se retirant sur Troyes, lorsqu'il sentit à la lourdeur immobile qui lui était opposée qu'il y avait mieux devant lui que des corps en marche. Une rapide inspection lui fit découvrir d'immenses lignes se développant dans le lointain en bataille. L'action était engagée : 16,000 hommes contre plus de 100,000. Ce fut la bataille d'Arcis-sur-Aube; toutes les colonnes de l'armée ennemie se ruant cinq fois, pour l'écraser, sur la petite armée française, et cinq fois repoussées; la lutte, commencée le matin, continuant ainsi jusque dans la nuit; l'armée française recevant, pendant l'action, un renfort de 6,000 hommes et demeurant maîtresse des positions disputées; le lendemain, 21 mars, un nouveau renfort, une nouvelle bataille, mais en même temps l'annonce d'un mouvement de Blücher sur Château-Thierry pour se joindre à Schwarzenberg, mouvement que n'avaient pu empêcher les corps de Mortier et de Marmont laissés en observation devant Laon (1). Obligé de se retirer d'une situation où il allait être pris entre les deux armées ennemies, sans pouvoir empêcher leur réunion, Napoléon conçut alors un plan digne de son audacieux génie; il se proposa de se jeter sur les derrières des alliés, au risque de découvrir Paris, de soulever en masse les populations belliqueuses des Vosges déjà fortement émues, de débloquer rapidement les garnisons des places de l'est, Metz, Strasbourg, Thionville, etc., de couper les communications des armées ennemies avec le Rhin et de les séparer ainsi de leurs magasins, de leurs parcs de réserve, de leurs équipages. Ce plan conçu, Napoléon se mit aussitôt à l'exécuter. Dans la nuit du 21 au 22 mars, il disposait en conséquence sa petite armée : le duc de Tarente dut couvrir son départ d'Arcis-sur-Aube; les ducs de Raguse et de Trévise reçurent l'ordre de s'interposer, quelque temps, entre les alliés et Paris; et lui-même, dès le 22 mars au matin, il quittait la rive droite de l'Aube et se dirigeait à marches forcées vers Saint-Dizier, qu'il atteignit le 23, et où il fut rejoint, le même jour, par le duc de Tarente et Sébastiani.

55. Une lettre interceptée fit connaître aux alliés le plan de Napoléon. Grandes furent les épouvantes et les indécisions au quartier général des princes étrangers. On proposa tout d'abord de ne point laisser cet homme terrible à ses témérités, de revenir sur Troyes, de lancer une armée à sa poursuite, de l'attaquer sans cesse jusqu'à ce qu'on l'eût détruit, de ne pas le perdre de vue surtout. Mais les excitations des ennemis et des coalisés du dedans l'emportèrent sur ces conseils de la prudence. Quelques princes montrèrent des lettres reçues de Paris où il était dit : « Vous pouvez tout, et vous n'osez rien. Osez, venez ». Il fut arrêté que le prince de Wintzingerode, avec 10,000 hommes, se dirigerait sur Saint-Dizier, afin d'observer Napoléon et d'intercepter toutes ses communications avec Paris; qu'en outre, sans plus s'occuper de ce qui pourrait se passer sur leurs derrières, les deux armées marcheraient sur Paris, l'armée de Bohême par Vitry, Sézanne et Coulommiers, l'armée de Silésie par Montmirail et la Ferté-sous-Jouarre; qu'elles se réuniraient définiti-

(1) A cette bataille d'Arcis-sur-Aube, il y eut plusieurs épisodes. Citons-en deux seulement: On raconte qu'un obus enflammé vint rouler près de l'empereur, devant un bataillon. A la vue du redoutable projectile, les rangs fléchirent. Napoléon, jetant un regard de muet reproche sur les soldats, poussa son cheval vers l'obus et se tint au-dessus. Bientôt après l'explosion éclata. Quand la fumée se fut dissipée, on vit Napoléon debout, impassible, à côté de son cheval éventré. C'est à la bataille d'Arcis que Napoléon dit à quelques soldats le priant de s'éloigner d'un endroit où les boulets frappaient coup sur coup : « Mes enfants, rassurez-vous; le boulet qui doit me tuer n'est pas encore fondu ». Pendant l'action, Napoleon se trouvait sur le passage d'une charge furieuse qui paraissait devoir tout emporter; il était perdu, lorsqu'un bataillon polonais, commandé par le brave Skzrynecki, se forma en carré pour recueillir l'empereur et le soustraire au torrent de la cavalerie ennemie. « Les Polonais, dit M. Thiers, fiers du précieux dépôt confié à leurs baïonnettes, tinrent ferme sous une pluie d'obus et sous les assauts répétés d'innombrables escadrons. » M. THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 528. Ces braves gens se faisaient tuer pour sauver celui qui, deux fois, avait eu leur patrie entre ses mains et ne la leur avait pas rendue. La bataille d'Arcis-sur-Aube fut la dernière de cette campagne de France pendant laquelle Napoléon est devenu le héros populaire que l'on sait. Jusque là le peuple l'avait contemplé dans une sorte d'empyrée. Alors seulement il le vit de près, et il fit plus que de l'admirer; il se prit à l'aimer.

vement à Meaux, le 28, et que le lendemain elles se présenteraient ensemble devant Paris.

La grande armée de Bohême se mit en mouvement le 23 mars, rencontra à Fère-Champenoise les corps de Mortier et de Marmont qui avaient ordre de couvrir quelque temps Paris puis de rejoindre l'Empereur, les chassa devant elle malgré leur vigoureuse résistance, les sépara d'un corps de gardes nationaux qui venaient les renforcer, écrasa ce dernier corps qui, ne voulant pas se rendre, mourut aux cris de *Vive l'Empereur* (24-25 mars), et continua sa marche vainement attardée par les ducs de Trévise et de Raguse qui allaient de l'armée de Bohême à l'armée de Silésie, les devançant partout pour leur faire partout obstacle. Les deux armées ennemies arrivèrent ainsi presqu'en même temps à Meaux, le 29 mars au matin et passèrent ensemble la Marne.

Dans la même journée les populations de la campagne, traînant confusément à leur suite des femmes, des enfants, des infirmes, leurs dernières provisions, des meubles, des bestiaux, envahissaient les barrières et les faubourgs de Paris et remplissaient les places, les boulevards, annonçant que derrière elles accouraient des multitudes innombrables d'hommes, de chevaux, de canons, que ces multitudes, aux aspects les plus divers, étaient précédées de hordes hideuses, effroyables, mobiles comme des tourbillons de poussière, comme des volées d'oiseaux de proie, et que toute cette immense cohue, étrange, en armes, s'avançait en poussant sur sa route une seule clameur: Paris, Paris, Paris!

Le mouvement de Napoléon sur Saint-Dizier n'impliquait pas l'abandon de Paris; bien loin de là, il devait en être le salut, car il tendait à placer les armées ennemies dans une telle situation qu'elles allaient avoir à défendre leurs communications avec l'Allemagne; les obliger de revenir en arrière, transporter la lutte sur le Rhin, c'était sûrement dégager Paris. Mais il fallait que le mouvement projeté eût le temps de s'exécuter, et pour cela il était nécessaire que Paris, s'il venait à être attaqué, ne succombât pas à la première agression.

Or, depuis trois mois que les étrangers étaient en France, rien n'avait été fait pour mettre Paris à l'abri d'un coup de main.

Un conseil de défense de l'Empire, formé à la fin de 1813, s'était assemblé, avait discuté, étudié des projets, mais sans rien résoudre. Au dernier jour il se trouva qu'on n'avait point fait sur les hauteurs avoisinant et dominant Paris, aux approches les plus menacées, les travaux de fortification qui eussent été nécessaires pour arrêter, un moment, les armées ennemies.

Il y avait à Paris et dans les environs quelques centaines de pièces d'artillerie de gros calibre, suffisamment approvisionnées; 20,000 fusils de munition; des dépôts de régiments, des cavaliers démontés, des officiers sans emploi, d'anciens soldats, formant ensemble de 30 à 35,000 hommes; 12,000 gardes nationaux organisés, mais non tous armés; enfin une nombreuse population ouvrière, patriotique, animée, de laquelle on pouvait aisément tirer, pour soutenir un siége et faire la guerre des rues, plus de 100,000 combattants. Mais on n'avait rien fait pour donner un corps à ces moyens de défense, pour mettre toutes ces forces en disponibilité. Pas d'ateliers improvisés pour la fabrication et la réparation des armes. Les pièces d'artillerie restèrent presque toutes dans leurs parcs; quelques-unes seulement furent traînées aux barrières du nord et sur deux ou trois points des hauteurs de Montmartre et de Belleville. Les fusils de munition demeurèrent suspendus à leurs rateliers. On oublia dans leurs casernes de Versailles, Saint-Denis, Courbevoie, etc., les hommes de dépôts, les cavaliers démontés. On repoussa les officiers sans emploi comme suspects de sentiments républicains. On refusa des armes aux ouvriers, aux bourgeois, aux anciens soldats qui en demandèrent; à quelques-uns seulement, en petit nombre, on consentit à *délivrer* des piques, mais moyennant dépôt préalable d'une somme représentant la valeur de l'arme. Quelqu'un, un homme d'État, proposa à un ministre d'inviter les citoyens à faire des barricades, à transporter les pavés dans le haut des maisons, à se tenir prêts à résister dans chaque rue. « Y pensez-vous? dit le ministre effrayé, ce sont des moyens révolutionnaires; que dirait de moi l'Empereur? » C'était un homme fidèle, d'une bravoure éprouvée, ayant traversé la révolution, qui s'exprimait avec cette réserve en un pareil moment.

Paris était livré moins encore par la trahison que par l'ineptie. L'Empire avait tué la faculté de l'initiative et de la décision. A l'ineptie des fonctionnaires grands et petits, se joignaient la lassitude de la lutte, le désespoir du triomphe, l'impatience d'en finir avec une défense qui semblait désormais impossible, le travail secret des hommes de parti.

En apprenant l'arrivée des armées ennemies, le conseil de régence s'assembla à la hâte aux Tuileries. L'impératrice, le roi de Rome, le conseil de régence devaient-ils rester à Paris ou se retirer à Blois? Telle fut la question posée. M. Boulay (de la Meurthe) proposa fortement de rester; quelques autres opinèrent en ce sens, notamment M. de Talleyrand. Seul à peu près, le ministre de la guerre, Clarke, soutenait que Paris ne pouvait se défendre. Malgré cet avis, la majorité se prononçait manifestement contre le départ. Mais il y avait une lettre écrite par Napoléon au lieutenant général, le roi Joseph, lettre fatale, conçue en ces termes :

Reims, 16 mars 1814.

« Mon frère, conformément aux instructions verbales que je vous ai données et à l'esprit de toutes

mes lettres, vous ne devez pas permettre que, dans aucun cas, l'impératrice et le roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. Je vais manœuvrer de manière qu'il serait possible que vous fussiez plusieurs jours sans avoir de mes nouvelles (1). Si l'ennemi s'avançait sur Paris avec des forces telles que toute résistance devint impossible, faites partir dans la direction de la Loire la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du sénat, les présidents du conseil d'État, les grands officiers de la couronne, le baron de la Bouillerie et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France; le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. »

NAPOLÉON.

Cette lettre, d'après le roi Joseph et le prince Cambacérès, ne permettait pas de donner suite à l'avis de la grande majorité du conseil; la régence et tout le gouvernement devaient partir de Paris pour se rendre, comme il était commandé, dans la direction de la Loire.

Cette décision fut prise dans la nuit du 28 au 29 mars.

Le 29 mars au matin, les Parisiens consternés virent défiler des Tuileries les voitures et les fourgons dont le départ signifiait que toute résistance était jugée impossible. En même temps circulaient dans les rues deux proclamations: l'une du roi Joseph, l'autre, sans signature, mais portant un titre assez expressif: *Nous laisserons-nous piller? Nous laisserons-nous brûler?* Celle-ci était un violent appel à un soulèvement populaire; elle inspira plus de peur que d'énergie. Les riches craignaient pour leurs hôtels, pour leurs magasins, d'autres voleurs que les Cosaques. La proclamation du roi Joseph voulait être rassurante; en réalité, elle ne l'était pas. On y recommandait, en somme, « une courte et vive résistance pour laisser à l'Empereur le temps d'arriver ».

Résister! Comment? Rien n'avait été organisé; tout avait été paralysé. On n'avait sous la main que les corps des maréchaux Marmont et Mortier, des débris poussés et rejetés sur Paris par les armées étrangères elles-mêmes, plus 12,000 gardes nationaux à peu près, en tout moins de 30,000 hommes contre deux armées de plus de 100,000 hommes chacune.

La veille de la bataille, les maréchaux Marmont et Mortier avaient eu de la peine à joindre le ministre de la guerre, le lieutenant général de l'Empereur, les diverses autorités supérieures. Peu ou point d'entente, de plan concerté; partout des préparatifs improvisés à la dernière heure, mal combinés, insuffisants.

Le 30 mars au matin, on vit des hauteurs de Montmartre, de Belleville, etc., des multitudes en armes qui s'avançaient, se massaient, prenaient position, puis des feux qui s'allumaient, l'air sillonné de projectiles enflammés, une fumée épaisse qui s'élevait au-dessus des troupes lointaines. La bataille s'engageait; Paris était attaqué.

A midi un quart, le roi Joseph, d'après l'avis unanime du conseil de défense qui l'entourait, jugeant qu'il était impossible de prolonger la résistance, adressa aux maréchaux Marmont et Mortier « l'autorisation d'entrer en pourparler » avec l'ennemi et de se retirer sur la Loire.

Cependant la lutte continuait sur tous les points envahis, vers la barrière de Clichy et de la Villette à Belleville. Mais l'artillerie vint à manquer de munitions, bien qu'il y eût à Grenelle d'énormes dépôts de poudre. En quelques endroits les artilleurs avaient reçu des obus pour des boulets, et des boulets qui n'étaient pas de calibre; ailleurs des cartouches contenant, au lieu de poudre, du son, du charbon pilé, de la cendre. Les élèves de l'école d'Alfort gardaient le pont de Charenton, et ils y avaient mis des fougasses pour le faire sauter quand ils ne pourraient plus le défendre; il se trouva que des mains inconnues avaient détruit ces moyens incendiaires. Les barrières du midi n'étaient pas attaquées; des postes y suffisaient pour la surveillance: on y envoya trois bataillons de gardes nationaux; malgré leurs réclamations on ne les rappela pas pour renforcer les points où la résistance fléchissait. Mille faits particuliers accusèrent, en ce moment de malheur, la présence, occulte mais partout active, d'un esprit de vertige et de trahison (1).

Par un hasard qui ne s'est pas encore expliqué, l'autorisation « d'entrer en pourparler », partie de Montmartre à midi un quart, n'arriva pas à sa double destination dans le temps voulu. Les chemins étaient bien interceptés sur le devant des troupes, ils ne l'étaient pas sur leur derrière. Or, de Montmartre à Belleville où luttait le duc de Raguse, et de Montmartre à la Villette où luttait le duc de Trévise, il n'y avait, par l'intérieur, qu'un trajet de demi-heure à peu près pour un homme à cheval. La note du roi Joseph fut remise en double expédition à deux officiers de l'état-major de la place de Paris, alors commandée par le général Hullin. On ne sait pas avec certitude à quelle heure le duc de Raguse reçut l'expédition qui lui était destinée; mais l'on sait qu'il fut le premier à recevoir l'autorisation de traiter, et l'on sait de plus que la coalition des ennemis de l'intérieur avait déjà les yeux sur ce personnage. Quant au duc de Tré-

(1) Prévision du mouvement sur Saint-Dizier, sur les derrières des ennemis, mouvement déjà presque arrêté dans la pensée de Napoléon.

(1) Les faits qui précèdent et d'autres non moins significatifs sont rapportés dans un ouvrage écrit par un témoin oculaire: *De la bataille et de la capitulation de Paris*, etc., par Pons (de l'Hérault), in 8°; Paris, 1829. D'autres historiens témoignent des mêmes faits, notamment M. de Vaulabelle, dans son *Histoire des deux Restaurations*, M. Louis Blanc, dans son *Histoire de Dix ans*, etc., M. Élias Regnault, *Histoire de l'Empereur Napoléon*, etc.

vise dont personne ne songeait à tenter la droiture militaire, il ne reçut avis de l'autorisation que fort tard, vers cinq heures, alors que déjà le duc de Raguse avait conclu une de ces conventions qui sont les préliminaires d'une capitulation forcée. Toutes les hauteurs dominant Paris du côté de Montmartre et Belleville avaient été abandonnées; les étrangers les occupaient : la continuation de la résistance était impossible, et l'on n'avait que deux heures pour se résigner à capituler. Tel était l'armistice conclu par le duc de Raguse.

Pourquoi ces messagers attardés, puis dirigés vers le seul chef militaire qui parût résolu d'en finir? Avait-on hésité tout d'abord à profiter de l'autorisation de traiter, puis s'était-on tout d'un coup décidé à précipiter une conclusion, dans le sens d'une capitulation? Il n'est pas interdit de chercher une explication à ce mystère dans un incident qui était survenu.

Vers une heure, c'est-à-dire avant que la note du roi Joseph eût été remise, il était arrivé à Paris un aide de camp de l'empereur, le général Dejean, disant, répétant que l'empereur accourait sur Paris, qu'il y serait dans la matinée du 31 mars, qu'il fallait tenir, tenir à tout prix, un jour seulement, que les ennemis allaient être surpris, qu'il n'y aurait qu'une bataille, qu'après, une secrète négociation étant déjà engagée, la paix était assurée, etc.

Cette annonce, ces assurances, le général Dejean les avait d'abord portées à l'état-major de la place, puis sur les traces du roi Joseph, déjà parti, qu'il avait atteint au bois de Boulogne mais sans pouvoir le retenir, puis à la Villette, au quartier général du maréchal duc de Trévise; et celui-ci, accueillant avec joie l'heureux messager, s'était hâté d'adresser au prince de Schwarzenberg une demande d'armistice de vingt-quatre heures; le brave homme voulait gagner du temps, beaucoup de temps, et il espérait que l'on ne verrait pas son jeu. Mortier attendait encore la réponse du généralissime des armées ennemies, lorsqu'il reçut, vers cinq heures, la notification de l'autorisation de traiter par le roi Joseph, et bientôt après la visite de deux officiers, un Autrichien, Paer, un Russe, Orlof, venant du quartier général du maréchal duc de Raguse, avec une sommation de se rendre en vertu des préliminaires de capitulation arrêtés entre Schwarzenberg et Marmont. Le maréchal duc de Trévise refusa de croire à cette nouvelle. Sur l'offre qui lui fut faite d'envoyer un officier français pour s'assurer des faits, il chargea le général Delapointe de se rendre auprès du maréchal Marmont; le général Delapointe revint bientôt avec les deux parlementaires, Orlof et Paer, qui l'avaient accompagné, ayant de plus avec lui le ministre russe Nesselrode et le capitaine anglais Peterson, tant on tenait dans le camp ennemi à mettre fin à la dangereuse résistance du duc de Trévise. Les faits allégués se trouvaient vérifiés, confirmés par tous les témoignages. Le maréchal Mortier ne consentit pas encore à céder. On écarta quelques conditions dont il s'était montré blessé. Marmont arriva; il parla à son collègue sur lequel, d'ailleurs, il avait le commandement. Mortier cessa de résister, et l'on se rendit ensemble dans un cabaret voisin de la Villette, où devait se signer la capitulation.

Cependant, Napoléon, à Saint-Dizier, n'avait pas persisté dans son mouvement projeté pour transporter la lutte sur les bords du Rhin, soit parce qu'il avait rencontré dans son état-major une telle opposition qu'il dut craindre d'être mal secondé dans une entreprise qui exigeait le concours de tous les dévouements, soit parce qu'il avait espéré entraîner les alliés à sa suite et que, cet espoir ne se réalisant pas, son imagination lui représenta vivement les horreurs d'une ville comme Paris prise d'assaut. Toutefois Napoléon perdit trois jours à savoir qu'il n'était pas suivi; faute énorme, dit-on; mais dans les crises extrêmes, il y a des fautes qui sont des nécessités. Arrivé à Saint-Dizier le 23 mars, Napoléon se douta le 26 seulement qu'au lieu du corps entier de Wintzingerode, il n'avait devant lui qu'un rideau de troupes pour lui faire illusion; il le fit attaquer, le trouva sans consistance, le culbuta, comprit tout, rallia aussitôt ses colonnes et partit. De Vandœuvre où il était le 29 mars, il expédia sur Paris le général Dejean, avec l'ordre de tenir à tout prix deux jours. De Troyes, 29 au soir, autre message, le général Girardin, avec le même ordre de tenir à tout prix; en outre, il traça un itinéraire, prit diverses dispositions pour que l'armée pût arriver sur Paris le 2 avril au matin; puis, comme sa présence à Paris devait donner aux forces qui s'y trouvaient déjà une incalculable valeur, il se jeta dans une voiture de poste, le 30 mars avant le jour, avec le prince de Neufchâtel et le duc de Vicence. Le même jour, à dix heures du soir, il atteignait Fromenteau, près les fontaines de Juvisy, à cinq lieues de Paris. Pendant qu'on relayait à la hâte, Napoléon que les gens de la *Cour de France* (1) ne reconnaissaient pas, vit passer quelques soldats harrassés de fatigue et dans un affreux délabrement. Il demanda à parler à l'officier qui en était le chef. Le général Belliard, du corps de Mortier, commandait ces hommes; averti de la présence de l'empereur, il accourut avec les débris de son état-major. L'Empereur, immobile et en apparence impassible au milieu d'un cercle d'officiers qui pleuraient, apprit du général Belliard tout ce qui s'était passé depuis deux jours à Paris : la fuite du gouvernement; l'insuffisance et le désordre des préparatifs de défense; l'héroïsme inutile du petit nombre de gardes nationaux qui avaient été appelés à seconder l'armée; la fureur des faubourgs à qui l'on avait refusé

(1) Nom de l'auberge de Fromenteau où se tenait la poste aux chevaux de ce dernier relai de Paris.

ls; la stupeur horrible de la population ne; la signature de la capitulation.

néral Belliard se trompait : le 30 mars, à eures du soir, la capitulation n'était pas signée; le maréchal duc de Trévise avait es conférences, fort indigné, les articles apitulation étant à peu près convenus; out ce qu'il savait; le reste, il le sup-

heures, on s'était réuni, comme nous dit, dans un cabaret de la barrière de la . Là se trouvaient, de la part des étran- le colonel Orlof, aide de camp de l'em- de Russie, le colonel Paer, aide de camp ice de Schwarzenberg, assistés du mi- 'usse Nesselrode et du capitaine anglais n; de la part de la France, il n'y avait que :hal duc de Raguse, représenté par les co- 'abvier et Denys de Danrémont; point de itant de la part du maréchal duc de Tré- oint de représentant de la part du géné- rnano, commandant les dépôts et déta- ts de Paris; point de représentant de la maréchal Moncey, duc de Conegliano, idant les gardes nationales de la Seine; e représentant de la part de la ville de

onférence dura longtemps, troublée par testations du maréchal duc de Trévise, tit enfin ayant obtenu pour son corps : les conditions qu'il avait voulues. Ce- : on était tombé d'accord sur les points ux; mais il était tard, et l'on remit la e des articles à une nouvelle et pro- éunion. Le duc de Raguse rentra dans avec les plénipotentiaires étrangers qui quittaient plus et qu'il emmena souper , dans son hôtel de la rue Paradis-Pois- :. Là toutes les intrigues de la coali- érieure s'étaient donné rendez-vous, et endaient le malheureux Marmont. Pen- soirée, son esprit fut en proie aux pres- aux séductions d'une fausse opinion ne.

ıx heures du matin, 31 mars, la capitu- : Paris fut signée.

frand, l'habile meneur de l'événement, à la même heure :

30 mars (soir) 1814.

chère amie, une bonne nouvelle. Le ma- -rmont vient de capituler avec son corps. ffet de nos proclamations et papiers. Il ne us servir pour Bonaparte contre la pa- . »

ıdant la population parisienne, ignorante ui se passait, savait seulement qu'on ne it plus. Le sommeil n'était pas descendu ille en même temps que la nuit. Partout des groupes aux pas des portes. Au moindre bruit, toutes les fenêtres s'ouvraient, des lumières apparaissaient; on regardait, on écoutait. Pour les uns, l'empereur arrivait, avec une grande armée victorieuse; les chefs étrangers, prisonniers de guerre, obtenaient la paix à de dures conditions. Paris était délivré. D'autres, au contraire, savaient que les Cosaques et les Baskirs commençaient à errer par la ville, mêlés aux voleurs échappés des prisons; ils écoutaient les cris, ils montraient les flammes s'élevant déjà des lieux envahis; c'était la rouge réverbération des feux des bivouacs; c'était la vague répercussion des clameurs poussées par les postes les plus avancés. Mais la population souffrait impatiemment ces messagers de la peur; elle les poursuivait de sa colère; un d'eux fut même tué. Paris avait conscience d'être la digne capitale d'un peuple d'héroïques soldats et de contenir plus de cent mille combattants prêts à mourir pour l'honneur et le salut de la France. Paris ne pouvait pas croire qu'il eût été abandonné par le grand empereur et qu'il n'y eût pas, quelque part, un homme, placé par lui, qui, au dernier moment jugé opportun, allait apparaître, rallier tous les efforts, leur donner une direction. Quelques coups de fusil dans les faubourgs, un seul cri : l'Empereur! et toute la ville était debout. Vaine illusion du patriotisme et d'un juste orgueil national! Paris était bien abandonné, livré, et les seuls hommes qui eussent pu susciter et coordonner des moyens de défense, couraient éperdus, les uns à Bondy, au camp des souverains alliés, auprès des nouveaux arbitres de la puissance, les autres, imbéciles de peur, sur la route de Blois.

Le 31 mars, à midi, l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince de Schwarzenberg firent leur entrée dans Paris, à la tête d'une partie de leurs troupes. Dès la veille au soir, il circulait dans les rues une proclamation dont les termes étaient trop habilement conçus pour n'avoir pas été dictés par la coalition intérieure. On y lisait : « Depuis vingt ans, l'Europe est inondée de sang et de larmes. Les tentatives pour mettre un terme à tant de malheurs ont été inutiles, parce qu'il existe dans le pouvoir même du gouvernement qui vous opprime un obstacle insurmontable à la paix. Les souverains alliés cherchent de bonne foi une autorité salutaire en France qui puisse cimenter l'union de toutes les nations et de tous les gouvernements. C'est à la ville de Paris qu'il appartient d'accélérer la paix du monde... Qu'elle se prononce, et dès ce moment l'armée qui est devant ses murs devient le soutien de ses décisions... »

On ne pouvait pas mieux dire pour provoquer les Parisiens à chercher le salut commun dans le prompt abandon du gouvernement impérial.

L'empereur Alexandre, entouré, assiégé par les agents du parti royaliste, qui eurent tous les honneurs de la première journée, signa, laissa

e lettre curieuse, jusqu'ici inédite, a été pu- is le recueil intitulé l'*Amateur d'autographes*, février 1862, p. 45. La lettre est adressée à la du- Courlande.

publier, le 31 mars, un manifeste déclarant que l'Europe ne traiterait plus avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille. C'était un décret de déchéance, dans lequel on faisait en outre mention des « rois légitimes » de la France.

Le lendemain, ce fut le tour des révolutionnaires. Les royalistes l'avaient emporté au delà de toutes les prévisions. Point de mesure possible dans les catastrophes. Les révolutionnaires, pour ne pas rester au-dessous des royalistes, rivalisèrent avec eux de violence. Il semblait à chacun que, pour arracher la France aux étrangers, pour avoir le droit de la représenter et de parler en son nom, il fallait avant tout séparer sa cause de celle de Napoléon. C'est ainsi que l'on se montrait à l'envi le plus ardent dans cette abjuration de l'Empire. Ce fut comme une émulation de fureur dans l'apostasie.

Dès la nuit du 31 mars au 1er avril, Talleyrand avait convoqué les sénateurs au palais du Luxembourg. Ainsi le voulait la déclaration des souverains qui avaient déferé au sénat de nommer un gouvernement provisoire. Des sénateurs, il ne devait pas y en avoir à Paris; la régence avait dû les emmener avec elle; mais elle était partie sans s'assurer si elle en laissait ou si elle n'en laissait pas; et il en était resté un certain nombre, dont plusieurs du parti révolutionnaire qui s'attendaient à l'événement. On eut toutefois de la peine à les réunir; le scrutin dut rester ouvert presque tout le jour; on alla chercher chez lui plus d'un sénateur qui se cachait. Mais la fraction révolutionnaire n'avait pas manqué à l'appel, et cela suffisait pour un semblant de séance. Talleyrand sortit du palais du Luxembourg avec une sorte de décret en forme d'extrait du procès-verbal (1), nommant un gouvernement provisoire dont il était président et qui avait pour membres :

Le sénateur comte de Beurnonville, ancien familier du duc d'Orléans, fonctionnaire émérite de l'Empire, courtisan éconduit, mécontent, homme de seconde main;

Le sénateur comte de Jaucourt, homme énergique et protestant de religion (il fallait un gage au protestantisme, car le mouvement qui emportait l'Europe était en grande partie catholique); Jaucourt avait figuré dans les assemblées de la révolution, parmi les hommes du mouvement; il était fort lié avec la famille Necker dont tout le monde connaissait les doctrines libérales, les affinités orléanistes et l'hostilité contre l'empereur Napoléon;

Le duc de Dalberg, conseiller d'État, ancien ministre de Bade à Paris, neveu du prince primat, qui avait joué un rôle dans la sécularisation des principautés ecclésiastiques d'Allemagne, ayant lui-même coopéré à ces réformes anti-cléricales, de plus soupçonné de certaines complaisances dans l'affaire du duc d'Enghien; le duc de Dalberg, qui devait beaucoup à Napoléon, représentait la révolution cosmopolite;

L'abbé de Montesquiou, ayant jadis siégé au côté droit de la constituante, depuis ayant fait partie, avec Royer-Collard, Dandré et autres du comité secret qui dirigeait de Paris, sous l'Empire, les affaires du comte de Provence et de l'émigration; homme fin et doux de formes, un peu sceptique, enclin aux transactions, que Talleyrand appelait « Mon drapeau blanc »; il n'en eût pas souffert un autre.

On adjoignit bientôt après à ces cinq membres deux secrétaires généraux, l'un, Dupont (de Nemours), homme de la révolution, l'autre Roux-Laborie, du parti royaliste.

Il fut remarqué dans le temps que Talleyrand n'avait mis dans cette commission du gouvernement provisoire que des familiers et des intimes à lui, et comme il le disait, *sa table de whist*.

Il n'était que temps pour les révolutionnaires de prendre la direction du mouvement : la veille, dès le 31 mars au soir, les royalistes, pressentant ce qui allait sortir du palais du Luxembourg, s'étaient agités au conseil départemental et municipal de Paris, et là, ils avaient obtenu le vote d'une adresse qui était un rappel sans réserve des Bourbons. Depuis le 1er avril au matin, cette adresse figurait sur tous les murs de Paris. Il eût été possible de faire un manifeste national de cet acte violemment royaliste du conseil municipal de la capitale de la France.

A peine constitué, le gouvernement provisoire s'empara de tous les ministères, de toutes les administrations, notamment de la direction des postes, où il mit un homme de sa coterie, Fauvelet de Bourrienne, alors tout entier à Talleyrand. Les journaux lui échappèrent et passèrent, presque tous, dans les mains des royalistes; ils n'en furent que plus emportés dans leur subite conversion. La veille encore, le public n'avait connaissance que des vertus de l'Empire, de ses victoires et de la certitude de son triomphe; le lendemain, il apprit tout d'un coup que l'Empire était le mensonge, le crime, l'oppression; que la France, heureuse et fière d'être enfin délivrée de l'Empire, saluait l'ère de la paix et de la liberté, etc.

Le 2 avril, le sénat déclara que Napoléon Bonaparte était déchu du trône, lui et sa famille, et que le peuple et l'armée étaient déliés envers lui de leurs serments de fidélité.

C'était assez, et même trop, pour obéir à la violence des événements. Pourtant, le sénat qui, le 2 avril, n'avait pas eu le temps de motiver ses décrets de déchéance, chose nullement nécessaire, rendit le 3 avril, un autre décret fort long, où se trouvèrent énumérés tous les griefs que l'on pouvait avoir contre l'administration impériale. Le public crut rêver en lisant cette énumération de forfaits dont le sénat n'avait jamais cessé d'être l'apologiste enthousiaste, le

(1) Le procès-verbal en question portait à la fin du pour 63 votants. Le sénat comptait alors 135 membres.

complice ardent, assidu. L'abbé Grégoire a dit plus tard de cet acte d'accusation contre l'Empire : « Il y avait trois ans que je le préparais ». Au reste, tout n'était pas bassesse et lâcheté dans ces récriminations; le sénat les faisait en vertu de certaines maximes des institutions modernes; c'était une manière de sanctionner des principes que l'on croyait à cette heure fortement menacés. Le parti révolutionnaire comprit cette tactique à demi-mot; de là une muette entente qui propagea le plus les défections. On réagissait contre l'Empire au nom de la liberté; on ne pouvait pas invoquer autrement la liberté et la rappeler.

Les membres du corps législatif présents à Paris adhérèrent aux actes du sénat, le 3 avril, en insérant toutefois dans leur manifeste plus de royalisme que le senat n'en admettait. A partir du 3 avril, on vit successivement arriver au gouvernement provisoire et au sénat les adhésions collectives ou individuelles de toutes sortes de personnes et celles des corps constitués. Les insignes de l'Empire disparurent de tous les édifices publics.

Le 4 avril, le gouvernement provisoire adressait au peuple français une proclamation dont quelques parties méritent d'être citées, car elles témoignent des jugements portés, à ce moment, sur le gouvernement et l'œuvre de Napoléon.

« Français, au sortir des discordes civiles, vous avez choisi pour chef un homme qui paraissait sur la scène du monde avec les caractères de la grandeur. Vous avez mis en lui toutes vos espérances; ces espérances ont été trompées. Sur les ruines de l'anarchie, il n'a fondé que le despotisme... il a détruit tout ce qu'il voulait créer, et recréé tout ce qu'il voulait détruire. Il ne croyait qu'à la force; la force l'accable aujourd'hui : juste retour d'une ambition insensée!... Napoléon nous gouvernait comme un roi de barbares : Alexandre et ses magnanimes alliés ne parlent que le langage de l'honneur, de la justice et de l'humanité. Ils viennent réconcilier avec l'Europe un peuple brave et malheureux... Nous avons connu les excès de la licence populaire et ceux du pouvoir absolu; rétablissons la véritable monarchie, en limitant, par de sages lois, les pouvoirs divers qui la composent... Français, rallions-nous : les calamités passées vont finir, et la paix va mettre un terme aux bouleversements de l'Europe... la France se reposera de ses longues agitations, et, mieux éclairée par la double épreuve de l'anarchie et du despotisme, elle trouvera le bonheur dans le retour d'un gouvernement tutélaire. »

Notons un autre signe de l'esprit public en ce moment : à la Bourse de Paris, le cinq pour cent était, le 29 mars, à 45 francs. Le 30 mars, jour de la bataille, point de Bourse. Mais le 31, jour de l'entrée des alliés à Paris, le cinq pour cent s'élevait de 45 à 47 fr. 50 cent., pour atteindre, le 1er avril, 51 francs; le 2 avril, 52 francs; le 4 avril, 57 fr. 50 cent.; le 5 avril, 63 francs 75 centimes.

56. Pendant qu'à Paris tant de causes, et tant de hasards habilement servis, concouraient au renversement du trône impérial, Napoléon se trouvait à Fontainebleau où il s'était rendu depuis le 31 mars. Toute son armée l'avait successivement rallié. Le 3 avril, elle était concentrée entre l'Essonne et Fontainebleau (1). Les nouvelles de Paris parvenaient rapidement au camp impérial. Les soldats, les officiers, les jeunes généraux n'en ressentaient que de la colère et de l'indignation. Mais telles n'étaient pas les impressions des dignitaires supérieurs de l'armée. Ceux-ci n'apprenaient pas sans en être troublés avec quel éclat à Paris on se prononçait contre l'Empire. Ils se demandaient si, la lutte se prolongeant, ils n'allaient pas compromettre et terminer en quelque aventure sans autre issue qu'un désastre, l'exil et ses misères, une vie jusque-là illustre, glorieuse, opulente. Déjà ils avaient, dit-on, arrêté l'Empereur dans son mouvement de Saint-Dizier, et ils ne savaient encore comment s'y prendre pour le faire renoncer à une plus longue résistance et surtout à son nouveau projet, car on ne parlait de rien moins que de marcher sur Paris occupé par les alliés.

Les pensées de défection germent et mûrissent vite dans les jours de malheur. D'ailleurs, les conspirateurs de Paris avaient des intelligences dans le camp impérial, et ils tourmentaient de leurs confidences, de leurs appels, de leurs messages, un des maréchaux surtout, celui que le 30 mars ils avaient convaincu de la nécessité de signer au plus tôt la capitulation de Paris. Par une inconcevable inadvertance, Napoléon avait placé cet homme sur l'Essonne, à l'avant-garde de son armée (2).

Le 3 avril, les différents corps reçurent des ordres et l'armée se rapprocha de l'Essonne; la garde seule resta à Fontainebleau.

Ce mouvement était significatif; il annonçait l'intention de marcher sur Paris.

Les étrangers, au milieu des ovations qu'ils recevaient, ne se faisaient pas d'illusion. Ils étaient séparés de leurs parcs, de leurs magasins, sans munitions, dans une grande ville, un dédale de rues inconnues; autour d'eux une population dont une partie seulement leur semblait sûre, mais la partie qui ne manie pas elle-même les pavés; et ils allaient avoir à faire à une armée que les rumeurs publiques portaient à plus de 100,000 hommes, que l'on disait furieuse, et qui était dirigée par l'homme dont le génie ne s'éveillait jamais plus terrible que

(1) Les historiens varient sur le nombre des troupes de l'Empereur à Fontainebleau. Ils le portent tour à tour à 35,000, à 45,000, et à 50,000 hommes. Fain, témoin oculaire, est pour ce dernier chiffre, dans son *Manuscrit de 1814*, p. 217. M. Thiers, d'ordinaire si exact, dit que « Napoléon n'avait pas moins de 70,000 hommes ». *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 692.

(2) Napoléon, aux premiers jours, était mal informé de ce qui s'était passé à Paris, et il ne cherchait pas à bien connaître des événements dans lesquels il craignait de rencontrer d'autres fautes que celles de ses généraux, ses propres fautes et celles de son frère Joseph.

dans les positions en apparence désespérées. Les alliés délibérèrent s'ils ne devaient pas sortir de Paris et rétrograder sur Meaux ; déjà même quelques préparatifs de départ se faisaient, lorsqu'on reçut du prince de Schwarzenberg un avis : il ne fallait pas se hâter ; le généralissime était en négociation avec quelqu'un ; il traitait ; s'il n'était pas trompé dans son attente, on n'avait plus à craindre une attaque de l'armée de Napoléon.

Cependant l'Empereur, tout entier à son héroïque projet, achevait de donner ses ordres. Tout annonçait l'ordre définitif de marcher sur Paris. Le 4 avril, dans la matinée, la garde fut réunie dans la cour du Cheval-Blanc. Elle revit l'Empereur portant sur son visage calme et fier l'assurance d'une prochaine victoire. C'était là l'homme que le sénat commandait d'abandonner ! Jamais la sympathie qui unissait Napoléon à son armée n'éclata par des signes plus émouvants. Après la revue, Napoléon fit ranger la garde autour de lui, en cercle, et d'une voix forte, les yeux étincelants, il lui adressa sa célèbre allocution : « L'ennemi nous a dérobé trois marches et il est arrivé à Paris avant nous... » Tout ce que les soldats avaient dans l'âme, Napoléon le dit. Ils se sentaient penser et vouloir en lui. Son génie était l'épanouissement de leur héroïsme. L'allocution se terminait par ces mots : « J'ai compté sur vous ; ai-je eu raison ? » Les bras étaient tendus, les yeux en feu, et des poitrines haletantes il ne s'échappait, avec des cris inarticulés, que le serment de vaincre ou de mourir pour l'Empereur.

Les troupes regagnèrent leur quartier avec cette alacrité terrible des soldats français à l'approche du combat.

Napoléon, suivi de son état-major, remonta dans son cabinet.

Là commença une tout autre scène. On n'a pas encore su avec certitude quels hommes étaient présents, qui parla, ce qui fut dit, si l'on s'en tint à des considérations politiques et militaires, si les regards et l'attitude des personnes ne trahirent pas des sentiments et des résolutions que les bouches n'osaient pas exprimer (1). Ce que l'on sait seulement, c'est que cette conversation mystérieuse se termina par un acte bien inattendu, une abdication.

Mais l'abdication était conditionnelle ; elle impliquait la réserve du maintien de l'Empire dans la personne de Napoléon II. Caulaincourt, duc de Vicence, le maréchal Ney, prince de la Moskowa, le maréchal Macdonald, duc de Tarente, furent chargés de la porter à Paris, munis de pleins pouvoirs pour la faire accepter des souverains alliés.

Napoléon avait d'abord pensé à mettre dans cette députation le duc de Raguse, homme d'esprit, de belles manières, capable à tous égards de bien remplir une mission, d'ailleurs son plus ancien compagnon d'armes parmi tous ceux qui s'étaient élevés avec lui, et comme lui ayant eu ses commencements dans l'artillerie. Mais sur quelques observations qui lui furent faites, qu'un général moins avancé dans sa faveur aurait peut-être plus de crédit auprès des souverains étrangers, l'Empereur avait substitué au duc de Raguse, à son premier frère d'armes dont la voix pouvait être suspecte de trop de partialité, le duc de Tarente, homme droit, à la parole libre et véridique, pour cela rangé depuis plusieurs années parmi les mécontents et les disgraciés. Napoléon insista seulement pour que les plénipotentiaires, en passant à Essonne, y vissent le duc de Raguse et l'emmenassent avec eux s'il lui convenait de les suivre et de s'adjoindre à leur mission.

Les trois plénipotentiaires quittèrent Fontainebleau dans l'après-midi du 4 avril, à une heure assez avancée du jour. A Essonne, ils allèrent voir le duc de Raguse et lui firent part du désir de l'Empereur. Le maréchal se troubla, dit qu'il était flatté, touché, parut contrarié, ajouta qu'il voulait être franc, qu'il y avait une négociation entamée par lui avec le généralissime des armées alliées, que cette négociation, au reste, n'avait pas encore abouti, qu'il était libre encore ; qu'à la vérité il ne lui convenait plus de se charger officiellement de pouvoirs au nom de l'Empereur, mais qu'il était en état de se joindre officieusement à leur mission, et qu'il allait le faire. Les trois plénipotentiaires auraient dû s'inquiéter de ce langage d'un chef d'avant-garde qui négociait en secret avec l'ennemi ; ils n'en firent rien ; la prudence, l'esprit d'à-propos, la décision avaient passé dans le parti contraire à l'Empire. Ils se remirent en route vers Paris emmenant avec eux leur étrange auxiliaire officieux.

On arriva à Paris dans la nuit du 4 avril. Les trois plénipotentiaires furent admis presque aussitôt dans l'hôtel Saint-Florentin, où se trouvaient l'empereur de Russie et le roi de Prusse. L'empereur d'Autriche n'était pas encore à Paris ; il se tenait, par pudeur, à l'écart des événements, dans une ville de province, et il laissait faire ses alliés. Caulaincourt, Ney, Macdonald furent seuls introduits. Marmont, qui les accompagnait, n'ayant pas de pouvoirs officiels, les attendit non loin de la salle où la conférence avait lieu.

(1) M. Thiers croit savoir, d'après des témoignages dignes de foi, qu'il ne se passa rien de violent et de menaçant. Cependant il affirme que dans une sorte d'émeute d'état-major, avant la scène dans le cabinet de l'empereur, « quelques officiers avaient été assez égarés pour s'écrier qu'au besoin il fallait se débarrasser de la personne de Napoléon ». Faisant allusion aux bruits de violences et de menaces qui coururent au sujet de la scène du 4 avril dans le cabinet de l'empereur, le même historien ajoute que ces bruits ont eu pour origine « les vanteries de certains personnages militaires, qui, voulant se faire valoir quelques jours après, se représentèrent comme plus coupables envers Napoléon qu'ils ne l'avaient été véritablement. » M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 704 et 709.

a pas de relation authentique des dis-
ii furent tenus par les trois plénipoten-
e Napoléon. On croit savoir seulement que
ild exposa des considérations politiques en
e la régence et de Napoleon II; que Ney
a vigoureusement Napoléon II au nom
iée; et que Caulaincourt rappela et fit
lans le même but, les rapports d'amitié
ne avant Tilsit, avaient autrefois lié les
ipereurs de France et de Russie. On re-
qu'Alexandre avait écouté les orateurs
ic très-gracieuse attention, et même
: évidente déférence. Il avait donné des
e manifeste approbation aux paroles de
ild; Ney l'avait ému, et il ne s'en était
hé. Il s'était troublé pendant le dis-
i duc de Vicence, à un mot surtout tou-
la déclaration des souverains du 31
rand obstacle à la négociation : « Cette
on publiée si précipitamment, arrachée
ne foi de l'empereur Alexandre », avait
aincourt; à ces mots, Alexandre avait
ès-animé, préoccupé, mais sans irrita-
tre l'orateur. A la suite de ces diverses
ons, l'empereur de Russie avait demandé
sulter avec le roi de Prusse, et l'audience
iterrompue.

hésitation à se prononcer, quelques dé-
l'entretien qui transpirèrent et furent
ent colportés, jetaient déjà l'alarme
:s royalistes anciens et nouveaux. Quel-
i d'entre eux faisaient même des prépa-
ur partir au premier signal.

uit à une heure fort avancée de la nuit,
matinée déjà du 5 avril. La délibéra-
:ait encore, lorsqu'un officier étranger
en toute hâte demanda à être introduit
es souverains alliés pour un message
Un moment après les trois plénipoten-
ui attendaient chez l'un d'eux la reprise
ience, une décision, une réponse, rece-
nvitation de ne pas attendre davantage le
le la délibération. Il n'y avait plus lieu de
.

venait ce brusque changement? Quel
message qui avait mis fin tout d'un coup
sion d'Alexandre? Ce qui faisait la force
it de Napoléon, c'était la fidélité assurée
iée. Or, on venait d'apprendre que
n'était plus unanime. Le 6e corps com-
iar le duc de Raguse et formant l'a-
de de l'armée de Fontainebleau passait,
oment même, d'Essonne à Versailles,
lignes des troupes ennemies.

l les trois plénipotentiaires de Napoléon
ouché à Essonne, le 4, pour y prendre
hal Marmont, celui-ci, depuis la veille, 3,
iclu avec le prince de Schwarzenberg
vention, aux termes de laquelle il s'o-
i quitter, avec son corps d'armée, le
Napoléon; et cette convention, com-
e à la plupart des généraux du 6e corps
qui en avaient accepté la complicité, devait s'exé-
cuter dans la nuit du 4 au 5 avril. Marmont était
parti avec les plénipotentiaires, en laissant ou ne
laissant pas des ordres pour surseoir à la défec-
tion, la tête perdue, abandonnant tout au hasard.
Mais, pendant l'absence de Marmont, les géné-
raux complices avaient vu arriver de Fontai-
nebleau des officiers effarés qui demandaient
Marmont; ils s'étaient cru découverts; ils
avaient eu peur d'être enlevés; trompant les
soldats qui pensaient marcher à une prochaine
bataille, ils les avaient précipités en avant dans
les lignes ennemies, qui, au reste, se tenaient
déjà prêtes à les recevoir et, selon ce qu'il avait
été convenu, s'étaient échelonnées, pendant la
nuit, attendant leur passage.

C'était là le mouvement dont l'annonce subite
avait mis fin à la délibération sur le maintien de
la régence et de Napoléon II.

L'Empereur, à la nouvelle de la défection de l'a-
vant-garde de son armée, mit à l'ordre du jour,
le 5, une proclamation contenant la seule plainte
qu'il eût encore fait entendre contre le sénat et
contre tous ceux qui le trahissaient. Un mo-
ment, il fut tenté de se retirer sur la Loire,
d'aller rejoindre le prince Eugène en Italie, de
prolonger la guerre à l'aide des forces qu'il pou-
vait encore rallier; mais vaincu par la faiblesse
de ceux-là même qui lui restaient fidèles, vaincu
par le dégoût surtout, il se décida, le lende-
main, 6 avril, à une abdication telle qu'on la lui
demandait, c'est-à-dire définitive et absolue :

« Les puissances alliées ayant proclamé que
l'empereur Napoléon était le seul obstacle au
rétablissement de la paix en Europe, l'empe-
reur Napoléon, fidèle à ses serments, déclare qu'il
renonce pour lui et ses héritiers aux trônes de
France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun sacri-
fice personnel, même celui de la vie, qu'il ne
soit prêt à faire à l'intérêt de la France.

« Fait en notre palais de Fontainebleau, le 6 avril
1814. »

NAPOLÉON.

57. On pouvait croire que c'en était fait de
l'Empire. Il n'en était rien encore. Depuis les
premiers entraînements du 31 mars, du 2 et du
3 avril, une idée, d'abord aperçue des seuls politi-
ques, avait fait, depuis, de singuliers progrès dans
tous les esprits; c'était l'idée de la régence, ou
du maintien de Napoléon II. Tout avait concouru
à faire prévaloir cette idée : l'orgueil des souve-
rains étrangers secrètement jaloux de l'antique
illustration et de la prééminence morale atta-
chées à la maison des Bourbons; la crainte que
ces vénérables Bourbons, les premiers-nés de la
royauté européenne, n'eussent pas la force de
maîtriser en France la révolution; le danger
pour l'ordre européen de laisser en ce pays dont
toutes les commotions sont contagieuses une
cause d'incertitude, de malaise et d'irritation;
le besoin de ne pas faire trop violence aux pré-

vise dont personne ne songeait à tenter la droiture militaire, il ne reçut avis de l'autorisation que fort tard, vers cinq heures, alors que déjà le duc de Raguse avait conclu une de ces conventions qui sont les préliminaires d'une capitulation forcée. Toutes les hauteurs dominant Paris du côté de Montmartre et Belleville avaient été abandonnées; les étrangers les occupaient : la continuation de la résistance était impossible, et l'on n'avait que deux heures pour se résigner à capituler. Tel était l'armistice conclu par le duc de Raguse.

Pourquoi ces messagers attardés, puis dirigés vers le seul chef militaire qui parût résolu d'en finir? Avait-on hésité tout d'abord à profiter de l'autorisation de traiter, puis s'était-on tout d'un coup décidé à précipiter une conclusion, dans le sens d'une capitulation? Il n'est pas interdit de chercher une explication à ce mystère dans un incident qui était survenu.

Vers une heure, c'est-à-dire avant que la note du roi Joseph eût été remise, il était arrivé à Paris un aide de camp de l'empereur, le général Dejean, disant, répétant que l'empereur accourait sur Paris, qu'il y serait dans la matinée du 31 mars, qu'il fallait tenir, tenir à tout prix, un jour seulement, que les ennemis allaient être surpris, qu'il n'y aurait qu'une bataille, qu'après, une secrète négociation étant déjà engagée, la paix était assurée, etc.

Cette annonce, ces assurances, le général Dejean les avait d'abord portées à l'état-major de la place, puis sur les traces du roi Joseph, déjà parti, qu'il avait atteint au bois de Boulogne mais sans pouvoir le retenir, puis à la Villette, au quartier général du maréchal duc de Trévise; et celui-ci, accueillant avec joie l'heureux messager, s'était hâté d'adresser au prince de Schwarzenberg une demande d'armistice de vingt-quatre heures; le brave homme voulait gagner du temps, beaucoup de temps, et il espérait que l'on ne verrait pas son jeu. Mortier attendait encore la réponse du généralissime des armées ennemies, lorsqu'il reçut, vers cinq heures, la notification de l'autorisation de traiter par le roi Joseph, et bientôt après la visite de deux officiers, un Autrichien, Paer, un Russe, Orlof, venant du quartier général du maréchal duc de Raguse, avec une sommation de se rendre en vertu des préliminaires de capitulation arrêtés entre Schwarzenberg et Marmont. Le maréchal duc de Trévise refusa de croire à cette nouvelle. Sur l'offre qui lui fut faite d'envoyer un officier français pour s'assurer des faits, il chargea le général Delapointe de se rendre auprès du maréchal Marmont; le général Delapointe revint bientôt avec les deux parlementaires, Orlof et Paer, qui l'avaient accompagné, ayant de plus avec lui le ministre russe Nesselrode et le capitaine anglais Peterson, tant on tenait dans le camp ennemi à mettre fin à la dangereuse résistance du duc de Trévise. Les faits allégués se trouvaient vérifiés, confirmés par tous les témoignages. Le maréchal Mortier ne consentit pas encore à céder. On écarta quelques conditions dont il s'était montré blessé. Marmont arriva; il parla à son collègue sur lequel, d'ailleurs, il avait le commandement. Mortier cessa de résister, et l'on se rendit ensemble dans un cabaret voisin de la Villette, où devait se signer la capitulation.

Cependant, Napoléon, à Saint-Dizier, n'avait pas persisté dans son mouvement projeté pour transporter la lutte sur les bords du Rhin, soit parce qu'il avait rencontré dans son état-major une telle opposition qu'il dut craindre d'être mal secondé dans une entreprise qui exigeait le concours de tous les dévouements, soit parce qu'il avait espéré entraîner les alliés à sa suite et que, cet espoir ne se réalisant pas, son imagination lui représenta vivement les horreurs d'une ville comme Paris prise d'assaut. Toutefois Napoléon perdit trois jours à savoir qu'il n'était pas suivi; faute énorme, dit-on; mais dans les crises extrêmes, il y a des fautes qui sont des nécessités. Arrivé à Saint-Dizier le 23 mars, Napoléon se douta le 26 seulement qu'au lieu du corps entier de Wintzingerode, il n'avait devant lui qu'un rideau de troupes pour lui faire illusion; il le fit attaquer, le trouva sans consistance, le culbuta, comprit tout, rallia aussitôt ses colonnes et partit. De Vandœuvre où il était le 29 mars, il expédia sur Paris le général Dejean, avec l'ordre de tenir à tout prix deux jours. De Troyes, 29 au soir, autre message, le général Girardin, avec le même ordre de tenir à tout prix; en outre, il traça un itinéraire, prit diverses dispositions pour que l'armée pût arriver sur Paris le 2 avril au matin; puis, comme sa présence à Paris devait donner aux forces qui s'y trouvaient déjà une incalculable valeur, il se jeta dans une voiture de poste, le 30 mars avant le jour, avec le prince de Neufchâtel et le duc de Vicence. Le même jour, à dix heures du soir, il atteignait Fromenteau, près les fontaines de Juvisy, à cinq lieues de Paris. Pendant qu'on relayait à la hâte, Napoléon que les gens de la *Cour de France* (1) ne reconnaissaient pas, vit passer quelques soldats harrassés de fatigue et dans un affreux délabrement. Il demanda à parler à l'officier qui en était le chef. Le général Belliard, du corps de Mortier, commandait ces hommes; averti de la présence de l'empereur, il accourut avec les débris de son état-major. L'Empereur, immobile et en apparence impassible au milieu d'un cercle d'officiers qui pleuraient, apprit du général Belliard tout ce qui s'était passé depuis deux jours à Paris : la fuite du gouvernement; l'insuffisance et le désordre des préparatifs de défense; l'héroïsme inutile du petit nombre de gardes nationaux qui avaient été appelés à seconder l'armée; la fureur des faubourgs à qui l'on avait refusé

(1) Nom de l'auberge de Fromenteau où se tenait la poste aux chevaux de ce dernier relai de Paris.

le; la stupeur horrible de la population
ıne; la signature de la capitulation.
néral Belliard se trompait : le 30 mars, à
eures du soir, la capitulation n'était pas
signée; le maréchal duc de Trévise avait
es conférences, fort indigné, les articles
apitulation étant à peu près convenus;
tout ce qu'il savait; le reste, il le sup-

. heures, on s'était réuni, comme nous
dit, dans un cabaret de la barrière de la
Là se trouvaient, de la part des étran-
le colonel Orlof, aide de camp de l'em-
de Russie, le colonel Paer, aide de camp
e de Schwarzenberg, assistés du mi-
russe Nesselrode et du capitaine anglais
n; de la part de la France, il n'y avait que
chal duc de Raguse, représenté par les co-
Fabvier et Denys de Danrémont; point de
de la part du maréchal duc de Tré-
ıııı de représentant de la part du géné-
rnano, commandant les dépôts et déta-
ts de Paris; point de représentant de la
maréchal Moncey, duc de Conegliano,
ndant les gardes nationales de la Seine;
e représentant de la part de la ville de

onférence dura longtemps, troublée par
testations du maréchal duc de Trévise,
it enfin ayant obtenu pour son corps
: les conditions qu'il avait voulues. Ce-
l on était tombé d'accord sur les points
ıux; mais il était tard, et l'on remit la
·e des articles à une nouvelle et pro-
réunion. Le duc de Raguse rentra dans
avec les plénipotentiaires étrangers qui
quittaient plus et qu'il emmena souper
i, dans son hôtel de la rue Paradis-Pois-
e. Là toutes les intrigues de la coali-
érieure s'étaient donné rendez-vous, et
tendaient le malheureux Marmont. Pen-
soirée, son esprit fut en proie aux pres-
aux séductions d'une fausse opinion
ıne.
ıx heures du matin, 31 mars, la capitu-
e Paris fut signée.
yrand, l'habile meneur de l'événement,
à la même heure :

30 mars (soir) 1814.

là, chère amie, une bonne nouvelle. Le ma-
Marmont vient de capituler avec son corps.
ffet de nos proclamations et papiers. Il ne
us servir pour Bonaparte contre la pa-
.. »

ndant la population parisienne, ignorante
ui se passait, savait seulement qu'on ne
ıit plus. Le sommeil n'était pas descendu
ville en même temps que la nuit. Partout
des groupes aux pas des portes. Au moindre bruit, toutes les fenêtres s'ouvraient, des lumières apparaissaient; on regardait, on écoutait. Pour les uns, l'empereur arrivait, avec une grande armée victorieuse; les chefs étrangers, prisonniers de guerre, obtenaient la paix à de dures conditions. Paris était délivré. D'autres, au contraire, savaient que les Cosaques et les Baskirs commençaient à errer par la ville, mêlés aux voleurs échappés des prisons; ils écoutaient les cris, ils montraient les flammes s'élevant déjà des lieux envahis; c'était la rouge réverbération des feux des bivouacs; c'était la vague répercussion des clameurs poussées par les postes les plus avancés. Mais la population souffrait impatiemment ces messagers de la peur; elle les poursuivait de sa colère; un d'eux fut même tué. Paris avait conscience d'être la digne capitale d'un peuple d'héroïques soldats et de contenir plus de cent mille combattants prêts à mourir pour l'honneur et le salut de la France. Paris ne pouvait pas croire qu'il eût été abandonné par le grand empereur et qu'il n'y eût pas, quelque part, un homme, placé par lui, qui, au dernier moment jugé opportun, allait apparaître, rallier tous les efforts, leur donner une direction. Quelques coups de fusil dans les faubourgs, un seul cri : l'Empereur! et toute la ville était debout. Vaine illusion du patriotisme et d'un juste orgueil national! Paris était bien abandonné, livré, et les seuls hommes qui eussent pu susciter et coordonner des moyens de défense, couraient éperdus, les uns à Bondy, au camp des souverains alliés, auprès des nouveaux arbitres de la puissance, les autres, imbéciles de peur, sur la route de Blois.

Le 31 mars, à midi, l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince de Schwarzenberg firent leur entrée dans Paris, à la tête d'une partie de leurs troupes. Dès la veille au soir, il circulait dans les rues une proclamation dont les termes étaient trop habilement conçus pour n'avoir pas été dictés par la coalition intérieure. On y lisait : « Depuis vingt ans, l'Europe est inondée de sang et de larmes. Les tentatives pour mettre un terme à tant de malheurs ont été inutiles, parce qu'il existe dans le pouvoir même du gouvernement qui vous opprime un obstacle insurmontable à la paix. Les souverains alliés cherchent de bonne foi une autorité salutaire en France qui puisse cimenter l'union de toutes les nations et de tous les gouvernements. C'est à la ville de Paris qu'il appartient d'accélérer la paix du monde... Qu'elle se prononce, et dès ce moment l'armée qui est devant ses murs devient le soutien de ses décisions... »

On ne pouvait pas mieux dire pour provoquer les Parisiens à chercher le salut commun dans le prompt abandon du gouvernement impérial.

L'empereur Alexandre, entouré, assiégé par les agents du parti royaliste, qui eurent tous les honneurs de la première journée, signa, laissa

e lettre curieuse, jusqu'ici inédite, a été pu-
ıs le recueil intitulé l'*Amateur d'autographes*,
février 1862, p. 43. La lettre est adressée à la du-
: Courlande.

publier, le 31 mars, un manifeste déclarant que l'Europe ne traiterait plus avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille. C'était un décret de déchéance, dans lequel on faisait en outre mention des « rois légitimes » de la France.

Le lendemain, ce fut le tour des révolutionnaires. Les royalistes l'avaient emporté au delà de toutes les prévisions. Point de mesure possible dans les catastrophes. Les révolutionnaires, pour ne pas rester au-dessous des royalistes, rivalisèrent avec eux de violence. Il semblait à chacun que, pour arracher la France aux étrangers, pour avoir le droit de la représenter et de parler en son nom, il fallait avant tout séparer sa cause de celle de Napoléon. C'est ainsi que l'on se montrait à l'envi le plus ardent dans cette abjuration de l'Empire. Ce fut comme une émulation de fureur dans l'apostasie.

Dès la nuit du 31 mars au 1er avril, Talleyrand avait convoqué les sénateurs au palais du Luxembourg. Ainsi le voulait la déclaration des souverains qui avaient déféré au sénat de nommer un gouvernement provisoire. Des sénateurs, il ne devait pas y en avoir à Paris; la régence avait dû les emmener avec elle; mais elle était partie sans s'assurer si elle en laissait ou si elle n'en laissait pas; et il en était resté un certain nombre, dont plusieurs du parti révolutionnaire qui s'attendaient à l'événement. On eut toutefois de la peine à les réunir; le scrutin dut rester ouvert presque tout le jour; on alla chercher chez lui plus d'un sénateur qui se cachait. Mais la fraction révolutionnaire n'avait pas manqué à l'appel, et cela suffisait pour un semblant de séance. Talleyrand sortit du palais du Luxembourg avec une sorte de décret en forme d'extrait du procès-verbal (1), nommant un gouvernement provisoire dont il était président et qui avait pour membres :

Le sénateur comte de Beurnonville, ancien familier du duc d'Orléans, fonctionnaire émérite de l'Empire, courtisan éconduit, mécontent, homme de seconde main;

Le sénateur comte de Jaucourt, homme énergique et protestant de religion (il fallait un gage au protestantisme, car le mouvement qui emportait l'Europe était en grande partie catholique); Jaucourt avait figuré dans les assemblées de la révolution, parmi les hommes du mouvement; il était fort lié avec la famille Necker dont tout le monde connaissait les doctrines libérales, les affinités orléanistes et l'hostilité contre l'empereur Napoléon;

Le duc de Dalberg, conseiller d'État, ancien ministre de Bade à Paris, neveu du prince primat, qui avait joué un rôle dans la sécularisation des principautés ecclésiastiques d'Allemagne, ayant lui-même coopéré à ces réformes anti-cléricales, de plus soupçonné de certaines complaisances dans l'affaire du duc d'Enghien; le duc de Dalberg, qui devait beaucoup à Napoléon, représentait la révolution cosmopolite;

L'abbé de Montesquiou, ayant jadis siégé au côté droit de la constituante, depuis ayant fait partie, avec Royer-Collard, Dandré et autres du comité secret qui dirigeait de Paris, sous l'Empire, les affaires du comte de Provence et de l'émigration; homme fin et doux de formes, un peu sceptique, enclin aux transactions, que Talleyrand appelait « Mon drapeau blanc »; il n'en eût pas souffert un autre.

On adjoignit bientôt après à ces cinq membres deux secrétaires généraux, l'un, Dupont (de Nemours), homme de la révolution, l'autre Roux-Laborie, du parti royaliste.

Il fut remarqué dans le temps que Talleyrand n'avait mis dans cette commission du gouvernement provisoire que des familiers et des intimes à lui, et comme il le disait, *sa table de whist*.

Il n'était que temps pour les révolutionnaires de prendre la direction du mouvement : la veille, dès le 31 mars au soir, les royalistes, pressentant ce qui allait sortir du palais du Luxembourg, s'étaient agités au conseil départemental et municipal de Paris, et là, ils avaient obtenu le vote d'une adresse qui était un rappel sans réserve des Bourbons. Depuis le 1er avril au matin, cette adresse figurait sur tous les murs de Paris. Il eût été possible de faire un manifeste national de cet acte violemment royaliste du conseil municipal de la capitale de la France.

A peine constitué, le gouvernement provisoire s'empara de tous les ministères, de toutes les administrations, notamment de la direction des postes, où il mit un homme de sa coterie, Fauvelet de Bourrienne, alors tout entier à Talleyrand. Les journaux lui échappèrent et passèrent, presque tous, dans les mains des royalistes; ils n'en furent que plus emportés dans leur subite conversion. La veille encore, le public n'avait connaissance que des vertus de l'Empire, de ses victoires et de la certitude de son triomphe; le lendemain, il apprit tout d'un coup que l'Empire était le mensonge, le crime, l'oppression; que la France, heureuse et fière d'être enfin délivrée de l'Empire, saluait l'ère de la paix et de la liberté, etc.

Le 2 avril, le sénat déclara que Napoléon Bonaparte était déchu du trône, lui et sa famille, et que le peuple et l'armée étaient déliés envers lui de leurs serments de fidélité.

C'était assez, et même trop, pour obéir à la violence des événements. Pourtant, le sénat qui, le 2 avril, n'avait pas eu le temps de motiver ses décrets de déchéance, chose nullement nécessaire, rendit le 3 avril, un autre décret fort long, où se trouvèrent énumérés tous les griefs que l'on pouvait avoir contre l'administration impériale. Le public crut rêver en lisant cette énumération de forfaits dont le sénat n'avait jamais cessé d'être l'apologiste enthousiaste, le

(1) Le procès-verbal en question portait à la fin du jour 63 votants. Le sénat comptait alors 138 membres.

complice ardent, assidu. L'abbé Grégoire a dit plus tard de cet acte d'accusation contre l'Empire : « Il y avait trois ans que je le préparais ». Au reste, tout n'était pas bassesse et lâcheté dans ces récriminations; le sénat les faisait en vertu de certaines maximes des institutions modernes; c'était une manière de sanctionner des principes que l'on croyait à cette heure fortement menacés. Le parti révolutionnaire comprit cette tactique à demi-mot; de là une muette entente qui propagea le plus les défections. On réagissait contre l'Empire au nom de la liberté; on ne pouvait pas invoquer autrement la liberté et la rappeler.

Les membres du corps législatif présents à Paris adhérèrent aux actes du sénat, le 3 avril, en insérant toutefois dans leur manifeste plus de royalisme que le senat n'en admettait. A partir du 3 avril, on vit successivement arriver au gouvernement provisoire et au sénat les adhésions collectives ou individuelles de toutes sortes de personnes et celles des corps constitués. Les insignes de l'Empire disparurent de tous les édifices publics.

Le 4 avril, le gouvernement provisoire adressait au peuple français une proclamation dont quelques parties méritent d'être citées, car elles témoignent des jugements portés, à ce moment, sur le gouvernement et l'œuvre de Napoléon.

« Français, au sortir des discordes civiles, vous avez choisi pour chef un homme qui paraissait sur la scène du monde avec les caractères de la grandeur. Vous avez mis en lui toutes vos espérances; ces espérances ont été trompées. Sur les ruines de l'anarchie, il n'a fondé que le despotisme... il a détruit tout ce qu'il voulait créer, et recréé tout ce qu'il voulait détruire. Il ne croyait qu'à la force; la force l'accable aujourd'hui : juste retour d'une ambition insensée!... Napoléon nous gouvernait comme un roi de barbares : Alexandre et ses magnanimes alliés ne parlent que le langage de l'honneur, de la justice et de l'humanité. Ils viennent réconcilier avec l'Europe un peuple brave et malheureux... Nous avons connu les excès de la licence populaire et ceux du pouvoir absolu; rétablissons la véritable monarchie, en limitant, par de sages lois, les pouvoirs divers qui la composent... Français, rallions-nous : les calamités passées vont finir, et la paix va mettre un terme aux bouleversements de l'Europe... la France se reposera de ses longues agitations, et, mieux éclairée par la double épreuve de l'anarchie et du despotisme, elle trouvera le bonheur dans le retour d'un gouvernement tutélaire. »

Notons un autre signe de l'esprit public en ce moment : à la Bourse de Paris, le cinq pour cent était, le 29 mars, à 45 francs. Le 30 mars, jour de la bataille, point de Bourse. Mais le 31, jour de l'entrée des alliés à Paris, le cinq pour cent s'élevait de 45 à 47 fr. 50 cent., pour atteindre, le 1er avril, 51 francs; le 2 avril, 52 francs; le 4 avril, 57 fr. 50 cent.; le 5 avril, 63 francs 75 centimes

56. Pendant qu'à Paris tant de causes, et tant de hasards habilement servis, concouraient au renversement du trône impérial, Napoléon se trouvait à Fontainebleau où il s'était rendu depuis le 31 mars. Toute son armée l'avait successivement rallié. Le 3 avril, elle était concentrée entre l'Essonne et Fontainebleau (1). Les nouvelles de Paris parvenaient rapidement au camp impérial. Les soldats, les officiers, les jeunes généraux n'en ressentaient que de la colère et de l'indignation. Mais telles n'étaient pas les impressions des dignitaires supérieurs de l'armée. Ceux-ci n'apprenaient pas sans en être troublés avec quel éclat à Paris on se prononçait contre l'Empire. Ils se demandaient si, la lutte se prolongeant, ils n'allaient pas compromettre et terminer en quelque aventure sans autre issue qu'un désastre, l'exil et ses misères, une vie jusque-là illustre, glorieuse, opulente. Déjà ils avaient, dit-on, arrêté l'Empereur dans son mouvement de Saint-Dizier, et ils ne savaient encore comment s'y prendre pour le faire renoncer à une plus longue résistance et surtout à son nouveau projet, car on ne parlait de rien moins que de marcher sur Paris occupé par les alliés.

Les pensées de défection germent et mûrissent vite dans les jours de malheur. D'ailleurs, les conspirateurs de Paris avaient des intelligences dans le camp impérial, et ils tourmentaient de leurs confidences, de leurs appels, de leurs messages, un des maréchaux surtout, celui que le 30 mars ils avaient convaincu de la nécessité de signer au plus tôt la capitulation de Paris Par une inconcevable inadvertance, Napoléon avait placé cet homme sur l'Essonne, à l'avant-garde de son armée (2).

Le 3 avril, les différents corps reçurent des ordres et l'armée se rapprocha de l'Essonne; la garde seule resta à Fontainebleau.

Ce mouvement était significatif; il annonçait l'intention de marcher sur Paris.

Les étrangers, au milieu des ovations qu'ils recevaient, ne se faisaient pas d'illusion. Ils étaient séparés de leurs parcs, de leurs magasins, sans munitions, dans une grande ville, un dédale de rues inconnues; autour d'eux une population dont une partie seulement leur semblait sûre, mais la partie qui ne manie pas elle-même les pavés; et ils allaient avoir à faire à une armée que les rumeurs publiques portaient à plus de 100,000 hommes, que l'on disait furieuse, et qui était dirigée par l'homme dont le génie ne s'éveillait jamais plus terrible que

(1) Les historiens varient sur le nombre des troupes de l'Empereur à Fontainebleau. Ils le portent tour à tour à 35,000, à 45,000, et à 50,000 hommes. Fain, témoin oculaire, est pour ce dernier chiffre, dans son *Manuscrit de 1814*, p. 217. M. Thiers, d'ordinaire si exact, dit que « Napoléon n'avait pas moins de 70,000 hommes ». *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 692.

(2) Napoléon, aux premiers jours, était mal informé de ce qui s'était passé à Paris, et il ne cherchait pas à bien connaître des événements dans lesquels il craignait de rencontrer d'autres fautes que celles de ses généraux, ses propres fautes et celles de son frère Joseph.

dans les positions en apparence désespérées. Les alliés délibérèrent s'ils ne devaient pas sortir de Paris et rétrograder sur Meaux ; déjà même quelques préparatifs de départ se faisaient, lorsqu'on reçut du prince de Schwarzenberg un avis : il ne fallait pas se hâter ; le généralissime était en négociation avec quelqu'un ; il traitait ; s'il n'était pas trompé dans son attente, on n'avait plus à craindre une attaque de l'armée de Napoléon.

Cependant l'Empereur, tout entier à son héroïque projet, achevait de donner ses ordres. Tout annonçait l'ordre définitif de marcher sur Paris. Le 4 avril, dans la matinée, la garde fut réunie dans la cour du Cheval-Blanc. Elle revit l'Empereur portant sur son visage calme et fier l'assurance d'une prochaine victoire. C'était là l'homme que le sénat commandait d'abandonner ! Jamais la sympathie qui unissait Napoléon à son armée n'éclata par des signes plus émouvants. Après la revue, Napoléon fit ranger la garde autour de lui, en cercle, et d'une voix forte, les yeux étincelants, il lui adressa sa célèbre allocution : « L'ennemi nous a dérobé trois marches et il est arrivé à Paris avant nous... » Tout ce que les soldats avaient dans l'âme, Napoléon le dit. Ils se sentaient penser et vouloir en lui. Son génie était l'épanouissement de leur héroïsme. L'allocution se terminait par ces mots : « J'ai compté sur vous ; ai-je eu raison ? » Les bras étaient tendus, les yeux en feu, et des poitrines haletantes il ne s'échappait, avec des cris inarticulés, que le serment de vaincre ou de mourir pour l'Empereur.

Les troupes regagnèrent leur quartier avec cette alacrité terrible des soldats français à l'approche du combat.

Napoléon, suivi de son état-major, remonta dans son cabinet.

Là commença une tout autre scène. On n'a pas encore su avec certitude quels hommes étaient présents, qui parla, ce qui fut dit, si l'on s'en tint à des considérations politiques et militaires, si les regards et l'attitude des personnes ne trahirent pas des sentiments et des résolutions que les bouches n'osaient pas exprimer (1). Ce que l'on sait seulement, c'est que cette conversation mystérieuse se termina par un acte bien inattendu, une abdication.

Mais l'abdication était conditionnelle ; elle impliquait la réserve du maintien de l'Empire dans la personne de Napoléon II. Caulaincourt, duc de Vicence, le maréchal Ney, prince de la Moskowa, le maréchal Macdonald, duc de Tarente, furent chargés de la porter à Paris, munis de pleins pouvoirs pour la faire accepter des souverains alliés.

Napoléon avait d'abord pensé à mettre dans cette députation le duc de Raguse, homme d'esprit, de belles manières, capable à tous égards de bien remplir une mission, d'ailleurs son plus ancien compagnon d'armes parmi tous ceux qui s'étaient élevés avec lui, et comme lui ayant eu ses commencements dans l'artillerie. Mais sur quelques observations qui lui furent faites, qu'un général moins avancé dans sa faveur aurait peut-être plus de crédit auprès des souverains étrangers, l'Empereur avait substitué au duc de Raguse, à son premier frère d'armes dont la voix pouvait être suspecte de trop de partialité, le duc de Tarente, homme droit, à la parole libre et véridique, pour cela rangé depuis plusieurs années parmi les mécontents et les disgraciés. Napoléon insista seulement pour que les plénipotentiaires, en passant à Essonne, y vissent le duc de Raguse et l'emmenassent avec eux s'il lui convenait de les suivre et de s'adjoindre à leur mission.

Les trois plénipotentiaires quittèrent Fontainebleau dans l'après-midi du 4 avril, à une heure assez avancée du jour. A Essonne, ils allèrent voir le duc de Raguse et lui firent part du désir de l'Empereur. Le maréchal se troubla, dit qu'il était flatté, touché, parut contrarié, ajouta qu'il voulait être franc, qu'il y avait une négociation entamée par lui avec le généralissime des armées alliées, que cette négociation, au reste, n'avait pas encore abouti, qu'il était libre encore ; qu'à la vérité il ne lui convenait plus de se charger officiellement de pouvoirs au nom de l'Empereur, mais qu'il était en état de se joindre officieusement à leur mission, et qu'il allait le faire. Les trois plénipotentiaires auraient dû s'inquiéter de ce langage d'un chef d'avant-garde qui négociait en secret avec l'ennemi ; ils n'en firent rien ; la prudence, l'esprit d'à-propos, la décision avaient passé dans le parti contraire à l'Empire. Ils se remirent en route vers Paris emmenant avec eux leur étrange auxiliaire officieux.

On arriva à Paris dans la nuit du 4 avril. Les trois plénipotentiaires furent admis presque aussitôt dans l'hôtel Saint-Florentin, où se trouvaient l'empereur de Russie et le roi de Prusse. L'empereur d'Autriche n'était pas encore à Paris ; il se tenait, par pudeur, à l'écart des événements, dans une ville de province, et il laissait faire ses alliés. Caulaincourt, Ney, Macdonald furent seuls introduits. Marmont, qui les accompagnait, n'ayant pas de pouvoirs officiels, les attendit non loin de la salle où la conférence avait lieu.

(1) M. Thiers croit savoir, d'après des témoignages dignes de foi, qu'il ne se passa rien de violent et de menaçant. Cependant il affirme que dans une sorte d'émeute d'état-major, avant la scène dans le cabinet de l'empereur, « quelques officiers avaient été assez égarés pour s'écrier qu'au besoin il fallait se débarrasser de la personne de Napoléon ». Faisant allusion aux bruits de violences et de menaces qui coururent au sujet de la scène du 4 avril dans le cabinet de l'empereur, le même historien ajoute que ces bruits ont eu pour origine « les vanteries de certains personnages militaires, qui, voulant se faire valoir quelques jours après, se représentèrent comme plus coupables envers Napoléon qu'ils ne l'avaient été véritablement. » M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 704 et 709.

Il n'y a pas de relation authentique des discours qui furent tenus par les trois plénipotentiaires de Napoléon. On croit savoir seulement que Macdonald exposa des considérations politiques en faveur de la régence et de Napoleon II ; que Ney demanda vigoureusement Napoléon II au nom de l'armée ; et que Caulaincourt rappela et fit valoir, dans le même but, les rapports d'amitié qui, même avant Tilsit, avaient autrefois lié les deux empereurs de France et de Russie. On remarqua qu'Alexandre avait écouté les orateurs avec une très-gracieuse attention, et même avec une évidente déférence. Il avait donné des signes de manifeste approbation aux paroles de Macdonald ; Ney l'avait ému, et il ne s'en était point caché. Il s'était troublé pendant le discours du duc de Vicence, à un mot surtout touchant à la déclaration des souverains du 31 mars, grand obstacle à la négociation : « Cette déclaration publiée si précipitamment, arrachée à la bonne foi de l'empereur Alexandre », avait dit Caulaincourt ; à ces mots, Alexandre avait paru très-animé, préoccupé, mais sans irritation contre l'orateur. A la suite de ces diverses allocutions, l'empereur de Russie avait demandé à se consulter avec le roi de Prusse, et l'audience s'était interrompue.

Cette hésitation à se prononcer, quelques détails de l'entretien qui transpirèrent et furent rapidement colportés, jetaient déjà l'alarme parmi les royalistes anciens et nouveaux. Quelques-uns d'entre eux faisaient même des préparatifs pour partir au premier signal.

On était à une heure fort avancée de la nuit, dans la matinée déjà du 5 avril. La délibération durait encore, lorsqu'un officier étranger arrivant en toute hâte demanda à être introduit auprès des souverains alliés pour un message pressé. Un moment après les trois plénipotentiaires qui attendaient chez l'un d'eux la reprise de l'audience, une décision, une réponse, recevaient l'invitation de ne pas attendre davantage le résultat de la délibération. Il n'y avait plus lieu de délibérer.

D'où venait ce brusque changement ? Quel était ce message qui avait mis fin tout d'un coup à l'indécision d'Alexandre ? Ce qui faisait la force et le droit de Napoléon, c'était la fidélité assurée de l'armée. Or, on venait d'apprendre que l'armée n'était plus unanime. Le 6e corps commandé par le duc de Raguse et formant l'avant-garde de l'armée de Fontainebleau passait, en ce moment même, d'Essonne à Versailles, dans les lignes des troupes ennemies.

Quand les trois plénipotentiaires de Napoléon avaient touché à Essonne, le 4, pour y prendre le maréchal Marmont, celui-ci, depuis la veille, 3, avait conclu avec le prince de Schwarzenberg une convention, aux termes de laquelle il s'obligeait à quitter, avec son corps d'armée, le parti de Napoléon ; et cette convention, communiquée à la plupart des généraux du 6e corps qui en avaient accepté la complicité, devait s'exécuter dans la nuit du 4 au 5 avril. Marmont était parti avec les plénipotentiaires, en laissant ou ne laissant pas des ordres pour surseoir à la défection, la tête perdue, abandonnant tout au hasard. Mais, pendant l'absence de Marmont, les généraux complices avaient vu arriver de Fontainebleau des officiers effarés qui demandaient Marmont ; ils s'étaient cru découverts ; ils avaient eu peur d'être enlevés ; trompant les soldats qui pensaient marcher à une prochaine bataille, ils les avaient précipités en avant dans les lignes ennemies, qui, au reste, se tenaient déjà prêtes à les recevoir et, selon ce qu'il avait été convenu, s'étaient échelonnées, pendant la nuit, attendant leur passage.

C'était là le mouvement dont l'annonce subite avait mis fin à la délibération sur le maintien de la régence et de Napoléon II.

L'Empereur, à la nouvelle de la défection de l'avant-garde de son armée, mit à l'ordre du jour, le 5, une proclamation contenant la seule plainte qu'il eût encore fait entendre contre le sénat et contre tous ceux qui le trahissaient. Un moment, il fut tenté de se retirer sur la Loire, d'aller rejoindre le prince Eugène en Italie, de prolonger la guerre à l'aide des forces qu'il pouvait encore rallier ; mais vaincu par la faiblesse de ceux-là même qui lui restaient fidèles, vaincu par le dégoût surtout, il se décida, le lendemain, 6 avril, à une abdication telle qu'on la lui demandait, c'est-à-dire définitive et absolue :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à ses serments, déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers aux trônes de France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France.

« Fait en notre palais de Fontainebleau, le 6 avril 1814. »

NAPOLÉON.

57. On pouvait croire que c'en était fait de l'Empire. Il n'en était rien encore. Depuis les premiers entraînements du 31 mars, du 2 et du 3 avril, une idée, d'abord aperçue des seuls politiques, avait fait, depuis, de singuliers progrès dans tous les esprits ; c'était l'idée de la régence, ou du maintien de Napoléon II. Tout avait concouru à faire prévaloir cette idée : l'orgueil des souverains étrangers secrètement jaloux de l'antique illustration et de la prééminence morale attachées à la maison des Bourbons ; la crainte que ces vénérables Bourbons, les premiers-nés de la royauté européenne, n'eussent pas la force de maîtriser en France la révolution ; le danger pour l'ordre européen de laisser en ce pays dont toutes les commotions sont contagieuses une cause d'incertitude, de malaise et d'irritation ; le besoin de ne pas faire trop violence aux pré-

férences naturelles de l'Autriche pour une régente et un enfant de son sang; la nécessité de ne pas pousser à bout les sympathies des nombreux partisans de la dynastie napoléonienne; le désir des hommes politiques d'avoir, pour former la France à l'habitude de la liberté et de son propre gouvernement, l'interrègne d'une régence; par-dessus tout, l'impression ressentie par chacun à l'apparition des revenants de l'émigration; jusque-là on n'avait connu que des royalistes conspirateurs, intrigants, conciliants, rompus aux façons de la société nouvelle, acceptant, accordant tout, faisant bon marché de toutes leurs idées, hormis une seule, celle de la légitimité: mais les royalistes, tout d'un coup évoqués par le triomphe des Bourbons, les émigrés obstinés qui n'avaient voulu profiter, pour rentrer dans leur patrie, d'aucune clémence des lois sur l'émigration, les soldats vétérans de l'armée de Condé, leurs enfants grandis dans l'exil, tous ceux-là se montraient en France, à la génération nouvelle, comme les demeurants d'un monde depuis longtemps enseveli; on riait de leurs habits surannés; on eut peur de leurs idées plus surannées encore, de leurs prétentions hautaines, de leur humeur intraitable, de leurs rancunes; on les savait forts de l'appui d'un des princes, celui qu'on appelait *Monsieur*, le comte d'Artois; c'étaient là les hommes auxquels la France allait appartenir sous les Bourbons! *Ils n'avaient rien appris et rien oublié.*

La régence, un moment supprimée, le 31 mars, par la déclaration des souverains étrangers, se représenta confusément et violemment aux esprits comme le seul parti compatible avec les conditions de la France nouvelle; ce parti rallia de plus en plus les prudents, les hésitants, les résignés, les inquiets, c'est-à-dire tous ceux qui n'étaient pas déjà trop compromis dans les événements ou qui savaient s'en dégager.

Mais à la régence il y avait une autre objection que la déclaration du 31 mars: c'était la vie de l'Empereur. Point de régence possible tant que l'on pourrait voir derrière elle l'Empereur, avec ses projets vaincus à reprendre, ses représailles à exercer, sa profonde et minutieuse connaissance des hommes et des choses, et les incomparables ressources de son génie. Comment soustraire à l'autorité, à l'ascendant, à l'action d'un pareil maître une épouse régente, un enfant souverain, tout un personnel politique, administratif, militaire, accoutumé à l'obéissance, de nombreux et fanatiques partisans partout répandus?

L'idée des avantages de la régence s'étant offerte aux esprits, cette autre idée, qui en était inséparable, la nécessité de la mort de l'Empereur, n'avait pas tardé à la suivre. De là, les faits, bien étranges, que nous avons à raconter.

C'est dans des lettres de Talleyrand, intimes et jusqu'ici inédites, que l'on voit poindre pour la première fois peut-être cette double idée de la régence et de la mort de l'Empereur.

Talleyrand écrivait à la date du 17 mars 1814: « Si l'Empereur était tué, nous aurions le roi de Rome et la régence de sa mère (1) ». Et le 21 mars: « On parlait aujourd'hui d'une conspiration contre l'Empereur et l'on nommait des généraux parmi les conjurés; tout cela vaguement. Si l'Empereur était tué, sa mort assurerait les droits de son fils, aujourd'hui aussi compromis que les siens.. Tant qu'il vit, tout reste incertain... L'Empereur mort, la régence satisferait tout le monde, parce que l'on nommerait un conseil qui plairait à toutes les opinions (2)..... »

Un autre contemporain, en position d'être bien informé, le duc de Rovigo, alors ministre de la police, a parlé dans ses *Mémoires* d'une conspiration militaire contre la vie de l'Empereur, dès le mois de février 1814; est-ce la même conspiration mentionnée dans les premières lignes de la lettre qui précède? On peut le croire, car ces sortes d'événements s'ébruitent lentement et sourdement. Rovigo s'exprime ainsi au sujet d'une autre conspiration formée depuis: « On avait même reproduit dans cette réunion le projet conçu avant la bataille de Champaubert (10 février 1814) et qui n'allait à rien moins qu'à en user avec l'Empereur comme on avait fait autrefois avec Romulus, et de traiter après avec les ennemis (3). »

Vers la même époque Alexandre avait dit à un général français: « Je fais si peu la guerre à la France que, s'il (Napoléon) était tué, je m'arrêterais sur-le-champ (4). »

On ne comprit pas cette insinuation tout d'abord, ou si du moins on la comprit, ce fut sans oser en concevoir une résolution bien arrêtée. Mais il en fut autrement un mois après: aux premiers jours d'avril, les esprits étant revenus brusquement au parti de la régence, on désira, on voulut presque ouvertement la mort de l'Empereur.

La police, sans la permission de laquelle rien ne s'imprimait en ce moment, laissa publier et débiter un opuscule portant ce titre singulier: *Réflexions sur la nécessité de la mort de Buonaparte*, par M. B., in-8°. — C'était une provocation à l'assassinat jetée dans les rues en même temps que, par toutes sortes d'abominables pamphlets, on ameutait contre Napoléon la haine, la vengeance, toutes les fureurs des guerres civiles. On espérait peut-être qu'il sortirait quelque chose de ces excitations populaires; mais pour l'honneur de la France il n'en sortit aucune tentative d'assassinat.

Cela étonna fort un ministre étranger, un per-

1 Lettre publiée dans l'*Amateur d'autographes*, tome 1er, p. 66.
2 *Ibidem*, p. 55.
3 *Mémoires du duc de Rovigo*, tom. VII, p. 125.
4 M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. [illegible].

sonnage russe nommé dans les *Mémoires* du duc de Rovigo : « Quel peuple ! disait ce personnage, quelle nation ! Si peu de chose vous arrête ! Il n'en serait pas ainsi chez nous ; tout serait fini en moins d'un quart d'heure. Tant pis pour le souverain qui se met en opposition avec l'intérêt général. C'est la chose du monde que l'on trouve le plus aisément qu'un souverain (1). »

Il y eut pourtant quelques hommes qui ne méritèrent pas ce reproche du ministre russe, qui osèrent concevoir le projet du crime et s'y arrêter. Si l'on en croit Rovigo, dans la nuit du 4 au 5 avril, alors que les plénipotentiaires de l'Empereur, ayant en main l'abdication conditionnelle, parlaient devant les souverains étrangers en faveur de la régence, un avis précédant la conférence avait fait savoir à l'empereur Alexandre que, si la régence était admise, « on était décidé à prendre un parti contre Napoléon, de *manière à prévenir tout retour* ». C'était là une réponse, continue Rovigo, à « la demande de garantie », que répétait sans cesse l'empereur Alexandre, contre le retour de l'empereur Napoléon ». Et Rovigo ajoute : « On ne prononçait pas le mot propre ; mais l'affectation avec laquelle on réclamait des garanties ne permettait pas de se méprendre sur ce que l'on voulait (2). »

La régence ne fut pas admise le 5 avril, comme nous l'avons raconté plus haut ; mais on ne cessa pas de penser à la nécessité de « la garantie contre le retour », car, un historien royaliste et peu suspect nous l'atteste, « le 7 avril, la régence pouvait encore prévaloir (3) ».

C'est à ce moment surtout que se placent les arrangements secrets pour la mission de Maubreuil. Un assassin ne se levait pas de lui-même (4) ; on en chercha un que l'on arma. On pensa l'avoir trouvé dans la personne d'un gentilhomme, qui avait combattu tout enfant près des siens dans les guerres de la Vendée, qui, depuis, s'était rallié à l'Empire, mais qui, croyant avoir des griefs contre l'administration impériale, venait de se signaler par des audaces insensées à la tête de l'émeute royaliste du 31 mars au-devant des étrangers entrant dans Paris. Maubreuil fut appelé chez un confident du gouvernement provisoire, dès le 2 avril. Cet homme prétend n'avoir accepté la mission d'assassinat que pour tromper ceux qui avaient l'infamie de la lui proposer, et dans la crainte que, s'il la refusait, cette proposition ne fût tout d'abord mortelle pour lui-même. Quoi qu'il en soit, Maubreuil accepta, recruta la bande d'hommes nécessaires, fit tous ses préparatifs, jusqu'à ce point de se donner un remplaçant pour le cas où lui-même périrait dans l'entreprise, et il partit muni de commissions secrètes qui mettaient à sa disposition, en toute circonstance où il viendrait à les requérir, les hommes de police, les chevaux des postes et relais, les forces militaires françaises, russes et prussiennes. Maubreuil, d'après les déclarations depuis faites par lui devant les tribunaux, se promettait de ne pas rencontrer l'Empereur, et s'il le rencontrait contrairement à ses précautions, de l'enlever seulement et de le remettre, sain et sauf, à l'Autriche, au premier détachement autrichien qu'il pourrait trouver. Il manqua ainsi tout d'abord sa mission, continua à tenir la campagne avec sa bande, et, pour dérouter les soupçons que pouvait faire naître son premier insuccès, il se rabattit sur un intermède de vol : il pilla ou laissa piller les fourgons qui suivaient l'ex-reine de Westphalie, qu'il ne cherchait pas et qu'un hasard vint mettre sur son passage. Cet exploit donna lieu à des plaintes ; la bande ainsi signalée dut se dissiper. Maubreuil fut arrêté. Traîné longtemps de cachot en cachot, il n'en sortit que pour faire entendre d'obscures et terribles révélations et pour entreprendre des vengeances sans nom contre ceux qui l'avaient armé, disait-il, puis désavoué, calomnié. En 1827, le 20 janvier, il souffletait, publiquement, le prince de Talleyrand devant toute la cour réunie à Saint-Denis pour une cérémonie commémorative de la mort de Louis XVI (1).

Cependant la pensée d'assurer par la mort de l'Empereur le maintien de la régence et de Napoléon II n'avait pas cessé d'exercer ses malsaines excitations parmi ceux qui n'étaient pas des ennemis du trône impérial. Des bruits d'assassinat, d'empoisonnement se répétaient à tout propos. L'impératrice Marie-Louise, à Blois, vivait dans des transes continuelles ; à chaque courrier, elle tremblait de recevoir la nouvelle de la mort de l'Empereur. Mais à Blois, tous les cœurs n'étaient pas dans cette anxiété de l'affection ; là aussi l'impitoyable politique avait des adeptes et

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, tome VII, p. 120.

(2) *Mémoires du duc de Rovigo*, tome VII, p. 119.

(3) Alphonse de Beauchamp, *Histoire de la campagne de France en 1814*.

(4) Il s'en présenta un, si l'on en croit des fragments publiés des *Mémoires* de M. de Semallé, qui a joué un rôle secret et important dans les menées royalistes de 1814. Vers le 4 ou le 5 avril, un des officiers des mameloucks de l'Empereur offrit à M. de Semallé de lui apporter la tête de Napoléon dans un sac, à la façon de l'Orient contre ceux qu'abandonne la main d'Allah. Mais ce musulman n'entendait rien à la politique, et venant à un royaliste, il s'adressait mal ; ce n'étaient pas les royalistes qui avaient intérêt à supprimer Napoléon pour rendre possible la régence. L'offre du mamelouck fut tout naturellement repoussée avec horreur.

(1) Tous les faits qui précèdent, relatifs à la mission de Maubreuil, et bien d'autres faits que nous n'avons pas rapportés, se trouvent exposés dans divers écrits de Maubreuil presque tous supprimés dès leur publication ; ils se trouvent surtout exposés dans un opuscule qu'on peut regarder comme le dernier écrit de ce personnage : *Histoire du soufflet donné à M. de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, grand chambellan de Louis XVIII, par M. Marie-Armand, comte de Guerry-Maubreuil, marquis d'Orsvault*, in-8° de 185 pages, chez les principaux libraires ; Paris, 1861. — Cet opuscule a été retiré du commerce, mais j'en possède un exemplaire. Maubreuil vit encore. J'ai, jusqu'ici, fait en vain des efforts pour tirer de ses mains les témoignages authentiques, s'ils existent, de cette mystérieuse mission de 1814. D'après les dires de Maubreuil, ces témoignages sont dispersés et cachés.

férences naturelles de l'Autriche pour une régente et un enfant de son sang; la nécessité de ne pas pousser à bout les sympathies des nombreux partisans de la dynastie napoléonienne; le désir des hommes politiques d'avoir, pour former la France à l'habitude de la liberté et de son propre gouvernement, l'interrègne d'une régence; par-dessus tout, l'impression ressentie par chacun à l'apparition des revenants de l'émigration; jusque-là on n'avait connu que des royalistes conspirateurs, intrigants, conciliants, rompus aux façons de la société nouvelle, acceptant, accordant tout, faisant bon marché de toutes leurs idées, hormis une seule, celle de la légitimité: mais les royalistes, tout d'un coup évoqués par le triomphe des Bourbons, les émigrés obstinés qui n'avaient voulu profiter, pour rentrer dans leur patrie, d'aucune clémence des lois sur l'émigration, les soldats vétérans de l'armée de Condé, leurs enfants grandis dans l'exil, tous ceux-là se montraient en France, à la génération nouvelle, comme les demeurants d'un monde depuis longtemps enseveli; on riait de leurs habits surannés; on eut peur de leurs idées plus surannées encore, de leurs prétentions hautaines, de leur humeur intraitable, de leurs rancunes; on les savait forts de l'appui d'un des princes, celui qu'on appelait *Monsieur*, le comte d'Artois; c'étaient là les hommes auxquels la France allait appartenir sous les Bourbons! *Ils n'avaient rien appris et rien oublié.*

La régence, un moment supprimée, le 31 mars, par la déclaration des souverains étrangers, se représenta confusément et violemment aux esprits comme le seul parti compatible avec les conditions de la France nouvelle; ce parti rallia de plus en plus les prudents, les hésitants, les résignés, les inquiets, c'est-à-dire tous ceux qui n'étaient pas déjà trop compromis dans les événements ou qui savaient s'en dégager.

Mais à la régence il y avait une autre objection que la déclaration du 31 mars: c'était la vie de l'Empereur. Point de régence possible tant que l'on pourrait voir derrière elle l'Empereur, avec ses projets vaincus à reprendre, ses représailles à exercer, sa profonde et minutieuse connaissance des hommes et des choses, et les incomparables ressources de son génie. Comment soustraire à l'autorité, à l'ascendant, à l'action d'un pareil maître une épouse régente, un enfant souverain, tout un personnel politique, administratif, militaire, accoutumé à l'obéissance, de nombreux et fanatiques partisans partout répandus?

L'idée des avantages de la régence s'étant offerte aux esprits, cette autre idée, qui en était inséparable, la nécessité de la mort de l'Empereur, n'avait pas tardé à la suivre. De là, les faits, bien étranges, que nous avons à raconter.

C'est dans des lettres de Talleyrand, intimes et jusqu'ici inédites, que l'on voit poindre pour la première fois peut-être cette double idée de la régence et de la mort de l'Empereur.

Talleyrand écrivait à la date du 17 mars 1814: « Si l'Empereur était tué, nous aurions le roi de Rome et la régence de sa mère (1) ». Et le 21 mars; « On parlait aujourd'hui d'une conspiration contre l'Empereur et l'on nommait des généraux parmi les conjurés; tout cela vaguement. Si l'Empereur était tué, sa mort assurerait les droits de son fils, aujourd'hui aussi compromis que les siens... Tant qu'il vit, tout reste incertain... L'Empereur mort, la régence satisferait tout le monde, parce que l'on nommerait un conseil qui plairait à toutes les opinions (2)..... »

Un autre contemporain, en position d'être bien informé, le duc de Rovigo, alors ministre de la police, a parlé dans ses *Mémoires* d'une conspiration militaire contre la vie de l'Empereur, dès le mois de février 1814; est-ce la même conspiration mentionnée dans les premières lignes de la lettre qui précède? On peut le croire, car ces sortes d'événements s'ébruitent lentement et sourdement. Rovigo s'exprime ainsi au sujet d'une autre conspiration formée depuis: « On avait même reproduit dans cette réunion le projet conçu avant la bataille de Champaubert (10 février 1814) et qui n'allait à rien moins qu'à en user avec l'Empereur comme on avait fait autrefois avec Romulus, et de traiter après avec les ennemis (3). »

Vers la même époque Alexandre avait dit à un général français: « Je fais si peu la guerre à la France que, s'il (Napoléon) était tué, je m'arrêterais sur-le-champ (4). »

On ne comprit pas cette insinuation tout d'abord, ou si du moins on la comprit, ce fut sans oser en concevoir une résolution bien arrêtée. Mais il en fut autrement un mois après: aux premiers jours d'avril, les esprits étant revenus brusquement au parti de la régence, on désira, on voulut presque ouvertement la mort de l'Empereur.

La police, sans la permission de laquelle rien ne s'imprimait en ce moment, laissa publier et débiter un opuscule portant ce titre singulier: *Réflexions sur la nécessité de la mort de Buonaparte*, par M. B., in 8°. — C'était une provocation à l'assassinat jetée dans les rues en même temps que, par toutes sortes d'abominables pamphlets, on ameutait contre Napoléon la haine, la vengeance, toutes les fureurs des guerres civiles. On espérait peut-être qu'il sortirait quelque chose de ces excitations populaires; mais pour l'honneur de la France il n'en sortit aucune tentative d'assassinat.

Cela étonna fort un ministre étranger, un per-

1 Lettre publiée dans l'*Amateur d'autographes*, tome Ier, p. 44.

2 *Idem*, p. 43.

3 *Mémoires du duc de Rovigo*, tom. VII, p. 123.

4 M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 327.

sonnage russe nommé dans les *Mémoires* du duc de Rovigo : « Quel peuple! disait ce personnage, quelle nation! Si peu de chose vous arrête! Il n'en serait pas ainsi chez nous; tout serait fini en moins d'un quart d'heure. Tant pis pour le souverain qui se met en opposition avec l'intérêt général. C'est la chose du monde que l'on trouve le plus aisément qu'un souverain (1). »

Il y eut pourtant quelques hommes qui ne méritèrent pas ce reproche du ministre russe, qui osèrent concevoir le projet du crime et s'y arrêter. Si l'on en croit Rovigo, dans la nuit du 4 au 5 avril, alors que les plénipotentiaires de l'Empereur, ayant en main l'abdication conditionnelle, parlaient devant les souverains étrangers en faveur de la régence, un avis précédant la conférence avait fait savoir à l'empereur Alexandre que, si la régence était admise, « on était décidé à prendre un parti contre Napoléon, de *manière à prévenir tout retour* ». C'était là une réponse, continue Rovigo, à « la demande de garantie, que répétait sans cesse l'empereur Alexandre, contre le retour de l'empereur Napoléon ». Et Rovigo ajoute : « On ne prononçait pas le mot propre; mais l'affectation avec laquelle on réclamait des garanties ne permettait pas de se méprendre sur ce que l'on voulait (2). »

La régence ne fut pas admise le 5 avril, comme nous l'avons raconté plus haut; mais on ne cessa pas de penser à la nécessité de « la garantie contre le retour », car, un historien royaliste et peu suspect nous l'atteste, « le 7 avril, la régence pouvait encore prévaloir (3) ».

C'est à ce moment surtout que se placent les arrangements secrets pour la mission de Maubreuil. Un assassin ne se levait pas de lui-même (4); on en chercha un que l'on arma. On pensa l'avoir trouvé dans la personne d'un gentilhomme, qui avait combattu tout enfant près des siens dans les guerres de la Vendée, qui, depuis, s'était rallié à l'Empire, mais qui, croyant avoir des griefs contre l'administration impériale, venait de se signaler par des audaces insensées à la tête de l'émeute royaliste du 31 mars au-devant des étrangers entrant dans Paris. Maubreuil fut appelé chez un confident du gouvernement provisoire, dès le 2 avril. Cet homme prétend n'avoir accepté la mission d'assassinat que pour tromper ceux qui avaient l'infamie de la lui proposer, et dans la crainte que, s'il la refusait, cette proposition ne fût tout d'abord mortelle pour lui-même. Quoi qu'il en soit, Maubreuil accepta, recruta la bande d'hommes nécessaires, fit tous ses préparatifs, jusqu'à ce point de se donner un remplaçant pour le cas où lui-même périrait dans l'entreprise, et il partit muni de commissions secrètes qui mettaient à sa disposition, en toute circonstance où il viendrait à les requérir, les hommes de police, les chevaux des postes et relais, les forces militaires françaises, russes et prussiennes. Maubreuil, d'après les déclarations depuis faites par lui devant les tribunaux, se promettait de ne pas rencontrer l'Empereur, et s'il le rencontrait contrairement à ses précautions, de l'enlever seulement et de le remettre, sain et sauf, à l'Autriche, au premier détachement autrichien qu'il pourrait trouver. Il manqua ainsi tout d'abord sa mission, continua à tenir la campagne avec sa bande, et, pour dérouter les soupçons que pouvait faire naître son premier insuccès, il se rabattit sur un intermède de vol : il pilla ou laissa piller les fourgons qui suivaient l'ex-reine de Westphalie, qu'il ne cherchait pas et qu'un hasard vint mettre sur son passage. Cet exploit donna lieu à des plaintes; la bande ainsi signalée dut se dissiper. Maubreuil fut arrêté. Traîné longtemps de cachot en cachot, il n'en sortit que pour faire entendre d'obscures et terribles révélations et pour entreprendre des vengeances sans nom contre ceux qui l'avaient armé, disait-il, puis désavoué, calomnié. En 1827, le 20 janvier, il souffletait, publiquement, le prince de Talleyrand devant toute la cour réunie à Saint-Denis pour une cérémonie commémorative de la mort de Louis XVI (1).

Cependant la pensée d'assurer par la mort de l'Empereur le maintien de la régence et de Napoléon II n'avait pas cessé d'exercer ses malsaines excitations parmi ceux qui n'étaient pas des ennemis du trône impérial. Des bruits d'assassinat, d'empoisonnement se répétaient à tout propos. L'impératrice Marie-Louise, à Blois, vivait dans des transes continuelles; à chaque courrier, elle tremblait de recevoir la nouvelle de la mort de l'Empereur. Mais à Blois, tous les cœurs n'étaient pas dans cette anxiété de l'affection; là aussi l'impitoyable politique avait des adeptes et

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, tome VII, p. 120.

(2) *Mémoires du duc de Rovigo*, tome VII, p. 119.

(3) Alphonse de Beauchamp, *Histoire de la campagne de France en 1814*.

(4) Il s'en présenta un, si l'on en croit des fragments publiés des *Mémoires* de M. de Semallé, qui a joué un rôle secret et important dans les menées royalistes de 1814. Vers le 4 ou le 5 avril, un des officiers des mameloucks de l'Empereur offrit à M. de Semallé de lui apporter la tête de Napoléon dans un sac, à la façon de l'Orient contre ceux qu'abandonne la main d'Allah. Mais ce musulman n'entendait rien à la politique, et venant à un royaliste, il s'adressait mal; ce n'étaient pas les royalistes qui avaient intérêt à supprimer Napoléon pour rendre possible la régence. L'offre du mamelouck fut tout naturellement repoussée avec horreur.

(1) Tous les faits qui précèdent, relatifs à la mission de Maubreuil, et bien d'autres faits que nous n'avons pas rapportés, se trouvent exposés dans divers écrits de Maubreuil presque tous supprimés dès leur publication; ils se trouvent surtout exposés dans un opuscule qu'on peut regarder comme le dernier écrit de ce personnage : *Histoire du soufflet donné à M. de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, grand chambellan de Louis XVIII, par M. Marie Armand, comte de Guerry-Maubreuil, marquis d'Orvault*, in-8° de 185 pages, chez les principaux libraires; Paris, 1861. — Cet opuscule a été retiré du commerce, mais j'en possède un exemplaire. Maubreuil vit encore. J'ai, jusqu'ici, fait en vain des efforts pour tirer de ses mains les témoignages authentiques, s'ils existent, de cette mystérieuse mission de 1814. D'après les dires de Maubreuil, ces témoignages sont dispersés et cachés.

des confidents. Un jour un officier accourant de Fontainebleau arrivait à Blois avec un message : une dame d'honneur, qui avait passé la nuit tout habillée, comme dans l'attente d'un événement annoncé, vint à lui, effarée, et dit : « Eh ! bien, est-ce fini ? Est-il mort (1)? »

Comment en eût-il été autrement? l'Empereur lui-même fut, un moment, complice de cette horrible tentation suscitée par la raison d'État. « Depuis quelques jours », dit un témoin des faits (2), depuis quelques jours (du 4 au 12 avril), il (Napoléon) semble préoccupé d'un secret dessein... Le sujet de ses conversations les plus intimes est toujours la mort volontaire que les hommes de l'antiquité n'hésitaient pas à se donner dans une situation pareille à la sienne. On l'entend avec inquiétude discuter de sang-froid, sur le suicide, les exemples et les opinions les plus opposés... Dans la nuit du 12 au 13 (avril), le silence des longs corridors du palais est tout à coup troublé par des allées et des venues fréquentes... Les bougies de l'appartement intérieur s'allument... En vain la curiosité prête une oreille inquiète; elle ne peut entendre que des gémissements et des sanglots qui s'échappent de l'antichambre et se prolongent sous la galerie voisine » (les gémissements et les sanglots des assistants; un seul homme souffrait en silence, attendant la mort).

Napoléon avait pris une préparation toxique qu'il avait sur lui depuis la retraite de Moscou; puis, il s'était couché et endormi ; bientôt réveillé par d'atroces douleurs, son agitation et ses sourdes plaintes avaient mis sur pied ses serviteurs attentifs, depuis quelques jours, à ses moindres mouvements. Un lourd assoupissement était survenu après des vomissements ; puis une sueur abondante. Napoléon, se réveillant une seconde fois, étonné de vivre encore, avait dit : « Dieu ne le veut pas (3) ! »

On méconnaîtrait bien gravement la nature et le caractère supérieurs de Napoléon si l'on attribuait cette tentative de suicide à un affaissement de la souffrance morale, aux mécomptes accablants de l'ambition et de l'orgueil, à de fausses maximes philosophiques. Même au milieu du mois d'avril, même après les défections, les deux abdications et le triomphe très-apparent des royalistes, la régence était encore possible; mais à cette possibilité il y avait toujours un obstacle, un seul, l'Empereur vivant. C'est cet obstacle que Napoléon lui-même fut tenté de supprimer dans la nuit du 12 au 13 avril. Il est à remarquer que les dernières commissions d'assassinat données à Maubreuil sont datées du 16 et du 17 avril. Il y a plus, les tentatives pour assurer par la mort de l'Empereur le maintien ou le rétablissement de Napoléon II continuèrent encore

(1) *Mémoires du duc de Rorigo*, tome VII, p. 183.
(2) Fain, *Manuscrit de* 1814, p. 251 253.
(3) M. Thiers raconte cette scène d'intérieur avec quelques autres détails jusqu'ici inconnus.

jusqu'à Porto-Ferrajo : elles ne s'interrompirent tout à fait qu'au retour de l'île d'Elbe. Mais il est temps de nous détourner de cet horrible sujet pour reprendre le récit d'autres événements.

En signant la seconde abdication, Napoléon, avait tout abandonné sans rien stipuler pour lui-même. Les souverains étrangers, étonnés de cette abnégation, ne commirent pourtant pas la faute d'en abuser et de soulever par là contre eux la grande pitié que ressentaient en ce moment toutes les âmes généreuses. Le 11 avril, ils proposèrent un traité d'après les clauses suivantes : pour l'Empereur, la conservation du titre souverain avec la principauté de l'île d'Elbe; une troupe de quelques centaines d'hommes à choisir dans la garde impériale; quelques navires ; de plus une rente de deux millions de francs sur le grand livre de France, dont un million réversible à l'impératrice; pour l'impératrice Marie-Louise, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla en toute propriété et souveraineté, avec succession garantie au prince impérial son fils; en outre la promesse d'un établissement convenable hors de France pour le prince Eugène; pour l'impératrice Joséphine, conservation de son titre, de ses biens meubles et immeubles et réduction de son traitement annuel arrêtée à un million ; pour les autres membres de la famille impériale, mêmes dispositions quant à leurs titres et à leurs biens personnels, de plus répartition entre eux d'un revenu annuel de deux millions cinq cent mille francs sur le grand livre de France; enfin, sur les fonds *abandonnés* par Napoléon à la couronne (1), réserve d'un capital de deux millions à répartir par lui en gratifications entre ceux de ses serviteurs qu'il voudrait récompenser.

Ces diverses concessions formèrent ce que l'on nomma depuis le traité de Fontainebleau. Napoléon les repoussa d'abord. « Ils ne veulent pas, disait-il, régler avec moi ce qui concerne la France. Il ne s'agit que de ma personne ; à quoi bon un traité (2)? » Et il redemanda au duc de Vicence l'acte d'abdication qu'il se repentait de lui avoir donné. Les souverains alliés avaient retenu cet acte et s'étaient hâtés de le rendre public.

Napoléon persista tout un jour, le 12 avril, dans son refus de ratifier les conventions qui précèdent. Mais, Dieu n'ayant pas voulu qu'il

(1) « En 1814, l'Empereur laissa 300 millions dans les mains des Bourbons, et, se confiant à la foi des traités, il partit pour l'île d'Elbe en emportant seulement 15,000 napoléons, reste de sa cassette de campagne. Ces 200 millions étaient sa propriété personnelle; il les avait acquis par des traités diplomatiques ou formés par les économies de ses listes civiles d'Italie et de France. » Montholon, p. 20, tome Ier des *Récits de la captivité de Napoléon*, etc., 2 vol. in-8°, Paris, 1847 ; d'après un tableau dressé par M. de Montholon, les économies seulement de l'Empereur se seraient élevées, de l'an XII à 1814, à la somme de 42,406,042 francs. Ce capital s'était considérablement accru par les intérêts, si l'on en croit M. de Montholon, jusqu'à former plus de 100 millions au 1er janvier 1815.
(2) Fain, *Manuscrit de* 1814, p. 239.

mourût, il se résigna, et le lendemain, dans la matinée du 13 avril, il aquiesça au traité de Fontainebleau.

Le sacrifice était accompli. Napoléon vit venir à lui toutes les douleurs. De Paris, d'incessants outrages contre son génie, son règne, sa personne, le scandale d'apostasies continues, tous les reniements; du reste de la France, les cris de la réaction et çà et là les secrets reproches des patriotes; autour de lui la désertion de tous les courtisans de sa fortune, même les plus intimes; l'impatience et la gêne de ceux qui n'osaient pas encore s'éloigner. Le malheur comme la mort repousse et fait peur.

Il fallait que le traité de Fontainebleau fût ratifié par le cabinet de Londres; cette ratification tardait à venir. On peut croire que Napoléon, se survivant à lui-même à côté du triomphe de ses ennemis, devait être impatient de ces délais. Il ne parut pas qu'il en fût ainsi. Le 17 avril avait été le jour fixé pour le départ. Napoléon demanda un changement de route, une lettre pour le gouverneur de l'île d'Elbe. Le départ fut remis de trois jours. Les trois jours écoulés, au dernier moment, Napoléon déclara qu'il était décidé à ne plus partir; que, les alliés ne tenant pas leurs engagements, il pouvait révoquer son abdication toujours conditionnelle; qu'il avait reçu plus de mille adresses le sollicitant à reprendre le gouvernement; qu'il avait abdiqué pour épargner à la France une guerre civile; mais qu'il voyait bien que, s'il partait, il laisserait la guerre civile derrière lui. Cette déclaration était faite à un des commissaires étrangers envoyés à Fontainebleau pour accompagner Napoléon à l'île d'Elbe, au général Koller représentant l'empereur d'Autriche. Le général Koller resta inébranlable, et l'Empereur renonça, non sans de nouveaux efforts, à sa protestation qui n'avait probablement pour but que de sonder les dispositions du commissaire autrichien.

XV

L'ILE D'ELBE.

(20 avril 1814 — 20 mars 1815).

58. *Les adieux. Départ pour l'île d'Elbe.* — 59. *Voyage. Incidents.* — 60. *Arrivée. Séjour.* — 61. *Conspirations.* — 62 *Départ de l'île d'Elbe. Débarquement au golfe Juan. Marche sur Paris. Arrivée à Lyon, au palais des Tuileries.*

58. Le 20 avril, à midi, la garde impériale se rangea sur deux lignes dans la cour du Cheval-Blanc. Au bas de l'escalier du Fer-à-Cheval stationnaient des voitures de voyage. A une heure, Napoléon, dans son uniforme de général des chasseurs de la garde, parut au haut du perron, descendit les degrés, dépassa les voitures et se plaça entre les deux haies de soldats. Derrière lui se tenaient les derniers fidèles et les commissaires étrangers. A la vue de l'Empereur, les soldats furent saisis d'émotion. Des sanglots s'entendaient dans les rangs. L'Empereur tendit la main, faisant signe qu'il voulait parler; puis, d'une voix vibrante, il prononça ces mots :

« Soldats de ma vieille garde, je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans, je vous ai trouvés constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps, comme dans ceux de ma prospérité, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue. Mais la guerre était interminable. C'eût été la guerre civile, et la France n'en serait devenue que plus malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos intérêts à ceux de la patrie. Je pars; vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée; il sera toujours l'objet de mes vœux! Ne plaignez pas mon sort; si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire. Je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble!... Adieu,... mes enfants. Je voudrais vous presser tous sur mon cœur; que j'embrasse au moins votre drapeau! Général Petit, approchez... » Le général Petit qui portait le drapeau s'avança. Napoléon le reçut dans ses bras, et baisa le drapeau. « Adieu encore une fois, mes vieux compagnons, dit-il; que ce dernier baiser passe dans vos cœurs et retentisse dans la postérité... » Napoléon, qui avait fait de visibles efforts pour maîtriser son émotion croissante, s'arracha, à ces mots, du groupe qui l'entourait et s'élança dans sa voiture.

59. Sur le voyage de Fontainebleau à l'île d'Elbe, il n'est, à notre connaissance, qu'une relation publiée, c'est celle du commissaire prussien, le comte de Waldbourg-Truchsess, continuée par le général autrichien Koller, relation partiale et malveillante (1). Nous la suivrons pourtant; il faut laisser déposer les ennemis.

De Fontainebleau à Briare, 20 avril, « Napoléon », dit le commissaire prussien, « fut accueilli partout aux cris de *Vive l'Empereur!* Et nous eûmes beaucoup à souffrir des injures que le peuple nous adressait ».

A Nevers, 21 avril : « L'accueil qu'on nous fit en cet endroit fut le même qui nous avait été fait dans les villes précédentes; on jurait après nous; on nous adressait mille invectives jusque sous nos fenêtres, tandis qu'au contraire on ne se lassait pas de crier *Vive l'Empereur!* »

Les derniers détachements de la garde qui devaient accompagner l'Empereur s'arrêtèrent à Villeneuve-sur-Allier. On offrit à Napoléon pour escorte des Cosaques et des Autrichiens. Il n'en voulut pas.

A Moulins, 23 avril : « Nous vîmes les premières cocardes blanches, et les habitants nous

(1) *Nouvelle relation de l'itinéraire de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe*, rédigée par le comte de Waldbourg-Truchsess, commissaire nommé par S. M. le roi de Prusse, etc., ouvrage traduit de l'allemand, 4e édition, in-8°, Paris. 1815. — *Suite de l'itinéraire de Napoléon d'après le récit du général Koller.* Cette *Suite* fait partie de la 4e édition du précédent ouvrage.

reçurent aux acclamations de *Vivent les Alliés !* »

A Lyon, où l'on ne passa que la nuit : « Il s'assembla quelques groupes qui crièrent *Vive Napoléon !* »

Le 24 avril, vers midi, un incident grave : rencontre près de Valence du maréchal duc de Castiglione. Le commissaire prussien prétend savoir ce qui fut dit entre Augereau et Napoléon. Mais il ne sait que ce qu'il a vu. L'Empereur descendit de voiture et embrassa Augereau qui « ne dérangea pas sa casquette de dessus sa tête ». Puis, l'Empereur prit le bras d'Augereau, et ils marchèrent seuls ensemble. Leur conversation entremêlée de gestes paraissait animée. On crut entendre des reproches, et que les deux interlocuteurs se tutoyaient. Tout d'un coup Napoléon se sépara d'Augereau, l'embrassa de nouveau et se jeta dans sa voiture qui suivait. Augereau n'ôta pas encore sa casquette ; de la main, il fit un signe d'adieu peu amical ; mais « en s'en retournant, il adressa un salut très-gracieux aux commissaires (1) ».

Un peu plus loin on rencontra les troupes du maréchal Augereau. Leur attitude fut tout autre que celle de leur chef : « Les troupes rendirent à l'Empereur tous les honneurs dus à son rang. Le mécontentement des soldats se manifesta visiblement lorsqu'ils nous virent à sa suite. Mais ce fut là son dernier triomphe, car nulle part ailleurs il n'entendit plus de *Vivat !* ».

A Orange, 25 avril, réception aux cris de *Vive le Roi !* Des avis font savoir que sur tout le parcours où l'on attend Napoléon on remarque une dangereuse agitation, des préparatifs menaçants (2).

On changea l'itinéraire du voyage. Napoléon, qui avait failli être assassiné à Orgon, se déguisa en courrier et partit seul devant son propre cortége. Les femmes se montraient les plus animées.

Les commissaires retrouvèrent Napoléon dans une petite auberge de la grande route, dite *la Calade*, à une demi-lieue de Saint-Cannat. Il causait avec l'aubergiste : « On va donc l'embarquer pour son île? disait la femme. » — « Mais oui, répondait l'Empereur. » — « On le noiera, n'est-ce pas? reprenait la femme. » — « — Il faut l'espérer, » répliquait l'Empereur. Cependant le danger croissait. Des hommes à figures sinistres accouraient, parlaient entre eux : « Il est ici ! On le découvrira bien. » On convint d'un autre déguisement. Une lettre fut dépêchée au maire de la ville d'Aix, où s'attroupaient déjà d'autres furieux. Pendant ces dispositions, on avait laissé Napoléon seul dans une chambre. Quand on vint l'avertir que tout était prêt pour le départ, on vit qu'il avait le visage en larmes. Le commissaire prussien remarque ces larmes avec malignité et ne les comprend pas.

Le voyage continua à travers ces démonstrations hostiles, toutefois sans plus de danger. L'Empereur, déguisé en général autrichien, passa ainsi à Saint-Maximin, puis au Luc, où il trouva sa sœur la princesse Pauline. Il arriva enfin, le 27 avril, à Fréjus, d'où quatorze années auparavant, à son retour d'Égypte, il était parti pour prendre le gouvernement de la France et de l'Europe. Pendant tout le cours de ce voyage, Napoléon avait émerveillé les commissaires étrangers par la vivacité et la variété de sa conversation ; pas un sujet qu'il n'abordât et sur lequel il n'eût des vues originales, nouvelles et surtout précises. Il passait avec la même aisance des questions morales, littéraires, industrielles, agronomiques, etc., à sa propre histoire sur laquelle il s'expliquait avec la même liberté d'esprit que s'il se fût agi d'une histoire étrangère ou des temps passés. On eût dit qu'il habitait déjà l'avenir. L'Empereur avait repris son uniforme au Luc. Il devait partir, le 28 avril au matin, de Fréjus ou pour mieux dire du port voisin de Saint-Raphael ; mais il ne s'embarqua que le soir sur la frégate anglaise *The Undaunted* (L'Indomptée), qui l'attendait.

Les personnes étrangères et françaises qui ne devaient pas le suivre à l'île d'Elbe se séparèrent de lui ; il lui resta, des commissaires étrangers, le général Koller, le colonel anglais Campbell, le comte prussien Clamm et l'aide de camp du général Koller ; et des Français, les généraux Bertrand et Drouot, le major polonais Jermanofski, et des personnes attachées à son service.

L'*Undaunted* s'éloigna de Saint-Raphael le 28 avril dans la nuit.

La navigation dura cinq jours, contrariée par les vents et les calmes.

En mer on rencontra un navire qui faisait voile sur Gênes. Ce navire portait le roi de Sardaigne allant reprendre possession de ses États de terre ferme. Les officiers du prince voulaient se rapprocher et que l'on signalât à l'Empereur déchu la présence du roi rétabli. Victor-Emmanuel Ier s'y opposa, et le navire sarde, par son ordre, s'éloigna de la frégate anglaise et de son captif (1).

60. Le 3 mai on fut en vue de l'île d'Elbe. Cette île, alors fort agitée, était divisée entre divers partis, les uns pour l'Italie et le grand-duc de Toscane, les autres pour la France et les Bourbons, d'autres pour l'indépendance. La nouvelle de l'arrivée de Napoléon mit tout le monde d'accord en sa faveur ; quelques jours auparavant les trois partis s'étaient entendus pour brûler Napoleon en effigie.

(1) D'après M. de Rovigo, il n'y aurait rien de vrai dans cette conduite inconvenante d'Augereau, « qui parla, dit-il, à l'Empereur avec le même respect qu'auparavant. » *Mémoires*, t. VII, p. 23[illegible].

(2) « La tentative confiée à Maubreuil avait échoué ; on en organisa une autre à Avignon. Des émissaires avaient été detachés dans cette ville, et étaient promptement parvenus à échauffer la populace... » ROVIGO, *Mémoires*, tome VII, p. 236.

(1) Gallenga, *Storia del Piemonte*, tom. II, p. [illegible].

Le gouverneur de l'île en remit la possession au nouveau souverain représenté par le général Drouot.

Les Elbois, enchantés d'avoir pour monarque le premier homme du siècle, et croyant d'ailleurs qu'il leur arrivait avec d'immenses trésors, reçurent de leur mieux le nouveau souverain. Napoléon fut introduit dans ses États au bruit de trois violons et de deux basses. Quand il parvint à la maison de ville de Porto-Ferrajo, toujours suivi de cette musique, il se trouva sous un dais orné de papier doré et de morceaux de drap d'écarlate, dans une salle parée à la hâte comme pour un bal forain; au fond, il y avait un fauteuil, le trône, couvert aussi de papiers dorés et de petits draps d'écarlate. Une salve de coups de canon se faisait entendre. Les Elbois poussaient des *Vivat* (1). On était au 4 mai. La veille, Louis XVIII avait fait son entrée à Paris.

Quelques jours après, Napoléon avait visité l'île dans toutes ses parties, fait l'inventaire de ses ressources naturelles, conçu des plans pour la mise en valeur de ses richesses, ordonné des routes, des quais, des magasins, déterminé de nouvelles cultures et de nouvelles exploitations, tracé des fortifications, conclu un traité de commerce avec Livourne, entrepris de négocier un autre traité avec Gênes, commencé l'exécution de tous ces travaux, etc. Les Ragusains disaient du pavillon elbois (2) qu'il était le pavillon du Roi du monde. Les Barbaresques étaient alors la terreur de toutes les côtes de la Méditerranée; on demandait à quelques-uns de ces pirates s'ils respecteraient les établissements du nouvel Empereur; ils répondirent : « Nous ne faisons pas la guerre à Dieu ».

Le 24 mai, Napoléon fut rejoint par le bataillon de 600 hommes que, d'après le traité de Fontainebleau, il lui avait été permis de choisir dans sa garde impériale. Ce bataillon de grenadiers et chasseurs, augmenté d'une centaine de cavaliers et d'une vingtaine de marins, s'accrut encore de près de 60 Polonais et de trois compagnies de tirailleurs corses, de 100 hommes chacune. Il y avait de plus une milice locale, de 400 hommes, une petite marine (3), et près de 325 pieces de canon avaient été laissées dans l'île. Napoléon se trouvait ainsi maître de plus de forces que n'en comportait son étroit et pacifique empire. Un îlot, un rocher près de l'île d'Elbe avait été abandonné parce qu'il servait de repaire aux Barbaresques; Napoléon en fit prendre possession et compléta le système de fortification de son nouvel État. Ce fut sa dernière conquête. « Pourvu, disait-il en riant, que l'Europe ne s'en alarme pas ». Napoléon avait à Porto-Ferrajo, qu'il projetait déjà d'appeler *Cosmopoli*, une cour, des levers, des cercles comme aux Tuileries. Autour de lui tout s'animait pour le travail, l'étude, les utiles entreprises.

61. Cependant l'Europe assistait avec des sentiments bien divers au spectacle de cette étonnante captivité. Des changements immenses avaient eu lieu sur le continent.

Les Bourbons n'avaient pas échappé aux périls de leur trop difficile rétablissement, et, dès les premiers mois, ils semblaient près de succomber à leur impopularité. Le désastreux traité du 23 avril 1814 les avait rendus en quelque sorte complices des humiliations de la France; ils devaient être les réparateurs des dernièrés défaites de l'Empire; ils parurent en être l'aggravation. Les plus grandes fautes ne procédaient pas, au reste, des Bourbons, mais bien des souverains alliés. La crainte de Napoléon avait été la sagesse de ces princes; dès qu'ils n'eurent plus ce frein salutaire, toute sagesse les abandonna, et le monde apprit d'eux ce que peut être la victoire quand elle tombe en des mains qui ne sont pas faites pour elle et qui ne la méritent pas.

On avait annoncé une ère nouvelle pour tous les principes de droit, de justice, de liberté, d'autorité. Ce fut une déception universelle qui commença. Les peuples venaient de se battre pour leur indépendance. Nulle pour les uns, menteuse pour les autres, l'indépendance réciproque des nations se trouva partout sacrifiée à de nouvelles prépotences substituées, sans compensation aucune, à la prépotence française. L'Italie passa sous le joug de l'Autriche, l'Allemagne sous le joug de l'Autriche et de la Prusse, dominées elles-mêmes par la Russie et l'Angleterre, qui se partagèrent toute influence dans le reste du monde. Quant à la liberté intérieure, objet aussi de toutes les promesses, elle ne revint en aucun pays. Hormis la France où la vie parlementaire prit quelque réalité, aucun État sur le continent n'eut à connaître d'autre liberté que celle du pouvoir absolu. Ferdinand VII d'Espagne emprisonna, proscrivit, déporta les partisans des Cortès qui lui avaient conservé un trône pendant sa captivité de Valençay. Quarante députés furent mis aux galères dès le mois de mai 1814. Toutes les anciennes ordonnances de la monarchie absolue en Espagne reparurent brusquement et remplacèrent les améliorations introduites par le régime français. On demanda au roi de Sardaigne Victor-Emmanuel Ier, de retour dans sa terre ferme, comment il entendait concilier le rétablissement de son autorité avec le nouvel état de choses fait au Piémont par seize ans de domination française; il répondit : « Que l'on prenne l'almanach royal de 1798 et que tout soit remis en place comme par le passé (1). »

(1) Tous ces détails sont rapportés par le général Koller dans sa continuation de la narration du Prussien Waldbourg-Truchsess, p. 52-53.

(2) Fond blanc, traversé diagonalement d'une bande rouge semée de trois abeilles fond d'or. M. Thiers dit : « pavillon blanc, barre d'amarante et semé d'étoiles ».

(3) Composée d'un brick, *l'Inconstant*, d'une goelette, *la Caroline*, de deux avisos, *la Mouche* et *l'Abeille*, et d'une felouque, *l'Étoile*.

(1) Gallenga, *Storia del Piemonte*, tom. II, p. 485.

reçurent aux acclamations de *Vivent les Alliés !* »

A Lyon, où l'on ne passa que la nuit : « Il s'assembla quelques groupes qui crièrent *Vive Napoléon !* »

Le 24 avril, vers midi, un incident grave : rencontre près de Valence du maréchal duc de Castiglione. Le commissaire prussien prétend savoir ce qui fut dit entre Augereau et Napoléon. Mais il ne sait que ce qu'il a vu. L'Empereur descendit de voiture et embrassa Augereau qui « ne dérangea pas sa casquette de dessus sa tête ». Puis, l'Empereur prit le bras d'Augereau, et ils marchèrent seuls ensemble. Leur conversation entremêlée de gestes paraissait animée. On crut entendre des reproches, et que les deux interlocuteurs se tutoyaient. Tout d'un coup Napoléon se sépara d'Augereau, l'embrassa de nouveau et se jeta dans sa voiture qui suivait. Augereau n'ôta pas encore sa casquette ; de la main, il fit un signe d'adieu peu amical ; mais « en s'en retournant, il adressa un salut très-gracieux aux commissaires (1) ».

Un peu plus loin on rencontra les troupes du maréchal Augereau. Leur attitude fut tout autre que celle de leur chef : « Les troupes rendirent à l'Empereur tous les honneurs dus à son rang. Le mécontentement des soldats se manifesta visiblement lorsqu'ils nous virent à sa suite. Mais ce fut là son dernier triomphe, car nulle part ailleurs il n'entendit plus de *Vivat !* ».

A Orange, 25 avril, réception aux cris de *Vive le Roi !* Des avis font savoir que sur tout le parcours où l'on attend Napoléon on remarque une dangereuse agitation, des préparatifs menaçants (2).

On changea l'itinéraire du voyage. Napoléon, qui avait failli être assassiné à Orgon, se déguisa en courrier et partit seul devant son propre cortége. Les femmes se montraient les plus animées.

Les commissaires retrouvèrent Napoléon dans une petite auberge de la grande route, dite *la Calade*, à une demi-lieue de Saint-Cannat. Il causait avec l'aubergiste : « On va donc l'embarquer pour son île? disait la femme. » — « Mais oui, répondait l'Empereur. » — « On le noiera, n'est-ce pas? reprenait la femme. » — « — Il faut l'espérer, » répliquait l'Empereur. Cependant le danger croissait. Des hommes à figures sinistres accouraient, parlaient entre eux : « Il est ici ! On le découvrira bien. » On convint d'un autre déguisement. Une lettre fut dépêchée au maire de la ville d'Aix, où s'attroupaient déjà d'autres furieux. Pendant ces dispositions, on avait laissé Napoléon seul dans une chambre. Quand on vint l'avertir que tout était prêt pour le départ, on vit qu'il avait le visage en larmes. Le commissaire prussien remarque ces larmes avec malignité et ne les comprend pas.

Le voyage continua à travers ces démonstrations hostiles, toutefois sans plus de danger. L'Empereur, déguisé en général autrichien, passa ainsi à Saint-Maximin, puis au Luc, où il trouva sa sœur la princesse Pauline. Il arriva enfin, le 27 avril, à Fréjus, d'où quatorze années auparavant, à son retour d'Égypte, il était parti pour prendre le gouvernement de la France et de l'Europe. Pendant tout le cours de ce voyage, Napoléon avait émerveillé les commissaires étrangers par la vivacité et la variété de sa conversation ; pas un sujet qu'il n'abordât et sur lequel il n'eût des vues originales, nouvelles et surtout précises. Il passait avec la même aisance des questions morales, littéraires, industrielles, agronomiques, etc., à sa propre histoire sur laquelle il s'expliquait avec la même liberté d'esprit que s'il se fût agi d'une histoire étrangère ou des temps passés. On eût dit qu'il habitait déjà l'avenir. L'Empereur avait repris son uniforme au Luc. Il devait partir, le 28 avril au matin, de Fréjus ou pour mieux dire du port voisin de Saint-Raphael ; mais il ne s'embarqua que le soir sur la frégate anglaise *The Undaunted* (L'Indomptée), qui l'attendait.

Les personnes étrangères et françaises qui ne devaient pas le suivre à l'île d'Elbe se séparèrent de lui ; il lui resta, des commissaires étrangers, le général Koller, le colonel anglais Campbell, le comte prussien Clamm et l'aide de camp du général Koller ; et des Français, les généraux Bertrand et Drouot, le major polonais Jermanofski, et des personnes attachées à son service.

L'*Undaunted* s'éloigna de Saint-Raphael le 28 avril dans la nuit.

La navigation dura cinq jours, contrariée par les vents et les calmes.

En mer on rencontra un navire qui faisait voile sur Gênes. Ce navire portait le roi de Sardaigne allant reprendre possession de ses États de terre ferme. Les officiers du prince voulaient se rapprocher et que l'on signalât à l'Empereur déchu la présence du roi rétabli. Victor-Emmanuel Ier s'y opposa, et le navire sarde, par son ordre, s'éloigna de la frégate anglaise et de son captif (1).

60. Le 3 mai on fut en vue de l'île d'Elbe. Cette île, alors fort agitée, était divisée entre divers partis, les uns pour l'Italie et le grand-duc de Toscane, les autres pour la France et les Bourbons, d'autres pour l'indépendance. La nouvelle de l'arrivée de Napoléon mit tout le monde d'accord en sa faveur ; quelques jours auparavant les trois partis s'étaient entendus pour brûler Napoleon en effigie.

(1) D'après M. de Rovigo, il n'y aurait rien de vrai dans cette conduite inconvenante d'Augereau, « qui parla, dit-il, à l'Empereur avec le même respect qu'auparavant. » *Memoires*, t. VII, p. 23?.

(2) « La tentative confiée à Maubreuil avait échoué ; on en organisa une autre à Avignon. Des émissaires avaient été détachés dans cette ville, et étaient promptement parvenus à échauffer la populace... » ROVIGO, *Memoires*, tome VII, p. 23?.

(1) Gallenga, *Storia del Piemonte*, tom. II, p. [illegible].

Le gouverneur de l'île en remit la possession au nouveau souverain représenté par le général Drouot.

Les Elbois, enchantés d'avoir pour monarque le premier homme du siècle, et croyant d'ailleurs qu'il leur arrivait avec d'immenses trésors, reçurent de leur mieux le nouveau souverain. Napoléon fut introduit dans ses États au bruit de trois violons et de deux basses. Quand il parvint à la maison de ville de Porto-Ferrajo, toujours suivi de cette musique, il se trouva sous un dais orné de papier doré et de morceaux de drap d'écarlate, dans une salle parée à la hâte comme pour un bal forain; au fond, il y avait un fauteuil, le trône, couvert aussi de papiers dorés et de petits draps d'écarlate. Une salve de coups de canon se faisait entendre. Les Elbois poussaient des *Vivat* (1). On était au 4 mai. La veille, Louis XVIII avait fait son entrée à Paris.

Quelques jours après, Napoléon avait visité l'île dans toutes ses parties, fait l'inventaire de ses ressources naturelles, conçu des plans pour la mise en valeur de ses richesses, ordonné des routes, des quais, des magasins, déterminé de nouvelles cultures et de nouvelles exploitations, tracé des fortifications, conclu un traité de commerce avec Livourne, entrepris de négocier un autre traité avec Gênes, commencé l'exécution de tous ces travaux, etc. Les Ragusains disaient du pavillon elbois (2) qu'il était le pavillon du Roi du monde. Les Barbaresques étaient alors la terreur de toutes les côtes de la Méditerranée; on demandait à quelques-uns de ces pirates s'ils respecteraient les établissements du nouvel Empereur; ils répondirent : « Nous ne faisons pas la guerre à Dieu ».

Le 24 mai, Napoléon fut rejoint par le bataillon de 600 hommes que, d'après le traité de Fontainebleau, il lui avait été permis de choisir dans sa garde impériale. Ce bataillon de grenadiers et chasseurs, augmenté d'une centaine de cavaliers et d'une vingtaine de marins, s'accrut encore de près de 60 Polonais et de trois compagnies de tirailleurs corses, de 100 hommes chacune. Il y avait de plus une milice locale, de 400 hommes, une petite marine (3), et près de 325 pièces de canon avaient été laissées dans l'île. Napoléon se trouvait ainsi maître de plus de forces que n'en comportait son étroit et pacifique empire. Un îlot, un rocher près de l'île d'Elbe avait été abandonné parce qu'il servait de repaire aux Barbaresques; Napoléon en fit prendre possession et compléta le système de fortification de son nouvel État. Ce fut sa dernière conquête. « Pourvu, disait-il en riant, que l'Europe ne s'en alarme pas ». Napoléon avait à Porto-Ferrajo, qu'il projetait déjà d'appeler *Cosmopoli*, une cour, des levers, des cercles comme aux Tuileries. Autour de lui tout s'animait pour le travail, l'étude, les utiles entreprises.

61. Cependant l'Europe assistait avec des sentiments bien divers au spectacle de cette étonnante captivité. Des changements immenses avaient eu lieu sur le continent.

Les Bourbons n'avaient pas échappé aux périls de leur trop difficile rétablissement, et, dès les premiers mois, ils semblaient près de succomber à leur impopularité. Le désastreux traité du 23 avril 1814 les avait rendus en quelque sorte complices des humiliations de la France; ils devaient être les réparateurs des dernières défaites de l'Empire; ils parurent en être l'aggravation. Les plus grandes fautes ne procédaient pas, au reste, des Bourbons, mais bien des souverains alliés. La crainte de Napoléon avait été la sagesse de ces princes; dès qu'ils n'eurent plus ce frein salutaire, toute sagesse les abandonna, et le monde apprit d'eux ce que peut être la victoire quand elle tombe en des mains qui ne sont pas faites pour elle et qui ne la méritent pas.

On avait annoncé une ère nouvelle pour tous les principes de droit, de justice, de liberté, d'autorité. Ce fut une déception universelle qui commença. Les peuples venaient de se battre pour leur indépendance. Nulle pour les uns, menteuse pour les autres, l'indépendance réciproque des nations se trouva partout sacrifiée à de nouvelles prépotences substituées, sans compensation aucune, à la prépotence française. L'Italie passa sous le joug de l'Autriche, l'Allemagne sous le joug de l'Autriche et de la Prusse, dominées elles-mêmes par la Russie et l'Angleterre, qui se partagèrent toute influence dans le reste du monde. Quant à la liberté intérieure, objet aussi de toutes les promesses, elle ne revint en aucun pays. Hormis la France où la vie parlementaire prit quelque réalité, aucun État sur le continent n'eut à connaître d'autre liberté que celle du pouvoir absolu. Ferdinand VII d'Espagne emprisonna, proscrivit, déporta les partisans des Cortès qui lui avaient conservé un trône pendant sa captivité de Valençay. Quarante députés furent mis aux galères dès le mois de mai 1814. Toutes les anciennes ordonnances de la monarchie absolue en Espagne reparurent brusquement et remplacèrent les améliorations introduites par le régime français. On demanda au roi de Sardaigne Victor-Emmanuel Ier, de retour dans sa terre ferme, comment il entendait concilier le rétablissement de son autorité avec le nouvel état de choses fait au Piémont par seize ans de domination française; il répondit : « Que l'on prenne l'almanach royal de 1798 et que tout soit remis en place comme par le passé (1). »

(1) Tous ces détails sont rapportés par le général Koller dans sa continuation de la narration du Prussien Waldbourg-Truchsess, p. 52-53.

(2) Fond blanc, traversé diagonalement d'une bande rouge semée de trois abeilles fond d'or. M. Thiers dit : « pavillon blanc, barre d'amarante et semé d'étoiles ».

(3) Composée d'un brick, *l'Inconstant*, d'une goelette, *la Caroline*, de deux avisos, *la Mouche et l'Abeille*, et d'une felouque, *l'Etoile*.

(1) Gallenga, *Storia del Piemonte*, tom. II, p. 486.

On ne conserva du régime français que les impôts. Ce que les peuples supportent le plus malaisément, ce n'est pas la tyrannie : c'est d'avoir à mépriser les maîtres à qui ils sont contraints d'obéir. Cette souffrance, la plus grande que puisse subir la conscience humaine, ne fut pas épargnée aux peuples en 1814. Il semblait que les rois prissent à tâche de montrer qu'ils vivaient en dehors de la morale commune au reste des hommes. Pas une promesse qu'ils n'eussent violée; pas un principe dont ils n'eussent fait le jouet de leurs ambitions, de leurs cupidités; pas une alliance de famille, pas un pacte d'amitié, pas un lien du sang qu'ils n'eussent outragés avec un impudent éclat. Depuis leur victoire sur le grand Empereur, ils étaient à Vienne à se partager et disputer les nations comme on fait des lots d'un bétail.

Alors l'esprit révolutionnaire se déchaîna de nouveau, non plus ce généreux esprit de 1789 qui poursuivait l'idéal d'une autorité et d'une liberté parfaites, mais bien la haine de toute autorité, l'impatience de tout pouvoir établi, le besoin de perpétuels changements, toutes les illusions de l'utopie, moins un esprit que l'infirmité propre aux temps de décomposition. Des conspirations commencèrent à s'ourdir de toute part, en Pologne, en Allemagne, en Espagne, surtout en France et en Italie.

Dans la péninsule italique, si douloureusement atteinte par les derniers événements, il y avait deux vastes complots, l'un au midi autour du roi Murat, l'autre au nord, tendant à s'emparer du souverain de l'île d'Elbe. Cette entreprise, inconnue en France, est assez longuement exposée dans un ouvrage récent, publié en Italie (1) ; comme elle touche de près à notre sujet, nous en reproduirons ici quelques détails. Il s'agissait pour les conspirateurs d'instituer un *Empire des Romains* et un *Royaume d'Italie*, liés l'un à l'autre, ayant pour chef suprême Napoléon empereur et roi. Pour épargner les susceptibilités d'indépendance locale d'un pays qui s'était toujours formé d'États distincts, on avait décidé qu'il y aurait trois capitales, dans lesquelles les assemblées résideraient successivement pendant trois ans, Rome, Milan, Naples, et de plus quatre vice-rois, à la nomination de l'empereur, résidant dans quatre autres villes principales. Eugène de Beauharnais devait être appelé à une de ces vice-royautés. La constitution que Napoléon devait accepter et promettre de défendre était d'avance posée en ses principes essentiels; on y trouvait tous les *desiderata* du libéralisme moderne. Les premières mesures de cette conception furent débattues et établies, à Turin, dans une réunion de députés des sociétés secrètes du Piémont, du pays de Gênes, de la Lombardie, de la Vénétie, des États Romains et de Naples. Des banquiers de Gênes tenaient à la disposition de l'entreprise une *première* somme de douze millions. Dès la fin de mai 1814, les chefs du mouvement avaient envoyé quelques-uns des leurs à l'île d'Elbe, avec une adresse, des signatures, des écrits, divers documents à l'appui de leurs espérances, de leurs promesses. Ces messagers ne furent pas repoussés par Napoléon. Encouragés par cet accueil, les conspirateurs dépêchèrent dans toutes les parties de l'Italie des hommes chargés d'exciter les populations et de tout disposer pour l'arrivée prochaine du libérateur. Quelques-uns de ces agents vinrent aussi en France, mais sans pouvoir y trouver des adhérents. « Vous n'êtes pas mûrs pour la liberté », disaient les conspirateurs français aux conspirateurs italiens. — « Vous l'êtes, vous, pour la servitude, » répondaient ceux-ci aux conspirateurs français. On se sépara, aigris et brouillés. Les chefs du complot italien s'étaient établis à Gênes pour être plus à portée de l'île d'Elbe. Après plusieurs mois d'agitation, ces chefs croyaient pouvoir assurer l'Empereur que tout était prêt en Italie pour le recevoir. Un peuple unanime l'attendait. Il n'y avait de récalcitrants qu'en Savoie et dans la Toscane. Cette assurance était donnée à l'Empereur dans le mois d'octobre 1814, et Napoléon, d'après Martini, répondait à cette dernière communication par un magnifique discours rapporté dans l'ouvrage de cet historien et où les patriotes italiens trouvèrent tout ce qu'ils attendaient du souverain en disponibilité de l'île d'Elbe.

Mais les chefs du mouvement, postés à Gênes, en outre à Livourne et même à Porto-Ferrajo, ne voyaient pas sans inquiétude, vers la fin de l'année 1814, les messages devenir sans cesse plus fréquents entre l'île d'Elbe, Naples et surtout la France.

En effet, Napoléon se disposait à partir de son île; mais ce n'était pas sur la terre italienne qu'il allait tenter de nouveau la fortune.

En France les projets des conspirateurs étaient moins utopiques. Les Bourbons avaient eu, aux premiers jours, une incontestable et grande popularité; on avait vu en eux la fin de l'interrègne des traîtres, l'avénement des honnêtes gens, la paix mettant un terme à l'occupation étrangère. Mais les hommes odieux et méprisés restèrent en place; ceux qui tendaient à leur succéder déplaisaient plus qu'ils n'inspiraient de la confiance; d'autres fautes encore furent commises; enfin l'occupation étrangère ne cessa pas même après les énormes concessions du fatal traité du 23 avril 1814. La France sentit alors toute sa défaite et toute son humiliation, jusque-là dissimulées sous de menteuses démonstrations d'amitié. En ce moment rentraient les soldats des armées d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie; ces vétérans de la gloire française ne doutaient pas que l'Empereur n'eût été vaincu par la trahison seulement; ils arrivaient indignés,

(1) Martini, *Storia d'Italia*, tom. I, libro III, p. 183 et seg.

pleins de menaces; on les renvoya dans leurs villages, en les privant presque tous de leurs droits militaires; ils portèrent en tout lieu leurs colères, leurs regrets, leurs projets de vengeance, leur culte pour l'Empereur. Il devint visible que tout tournait contre les Bourbons. Alors des partis commencèrent à germer. Il n'y en avait qu'un en réalité, celui du peuple et de l'Empereur; mais en France, malheureusement, il y a comme une scission entre la multitude et ces minorités qui se nomment elles-mêmes les classes moyennes, supérieures, élevées. Au lieu d'un seul parti, il y en eut ainsi plusieurs. Les vieux théoriciens de la république se réveillèrent, et là même où ils ne firent pas de plus jeunes adeptes, ils jetèrent les ferments de leurs doctrines intraitables, de leurs passions inquiètes. Si peu nombreux qu'ils fussent, les républicains donnaient le ton à toute l'agitation politique. D'autres, en plus grand nombre, que préoccupaient davantage les nécessités de la pratique, s'en tenaient à la monarchie constitutionnelle et parlementaire; mais ils proposaient de mettre les d'Orléans à la place des Bourbons. Les orléanistes s'accordaient le mieux avec les nouveaux instincts libéraux et révolutionnaires qui venaient de se dégager; ils offraient un compromis à toutes les doctrines, à celles de la république comme à celles de la légitimité, et c'est par là qu'ils étaient redoutables; ils convenaient à la masse des esprits indécis et troublés. Le sentiment de l'instabilité des Bourbons avait fait naître un troisième parti, pour le rétablissement de Napoléon II avec une régence. Les partisans de Napoléon II ne mettaient rien en question comme les orléanistes; ils continuaient l'ordre établi depuis quatorze ans, en permettant seulement de le modifier dans le sens de la liberté politique. Le parti des orléanistes isolait la France en Europe; le parti de Napoléon II assurait à la France l'alliance de l'Autriche, celle de plusieurs États secondaires, peut-être encore l'alliance de la Russie. Mais ce parti, qui seul semblait être dans la loi des choses, rencontrait toujours devant lui l'obstacle qui, déjà, l'avait fait succomber, la présence, la survenance possible, la vie de l'empereur Napoléon Ier. Nous avons dit que les républicains donnaient le ton à l'agitation politique; il n'en était ainsi que dans la bourgeoisie; dans le peuple au contraire, tout cédait au seul souvenir du grand Empereur; voulait-on l'émouvoir et l'entraîner? c'était le nom de l'Empereur qu'il fallait invoquer. De là l'illusion la plus étrange dans laquelle la politique d'une nation soit jamais tombé.

D'un côté, plusieurs partis dont chacun travaillait dans un intérêt opposé, mais qui se servaient tous à l'envi, pour renverser les Bourbons, du nom toujours vivant laissé par le souverain de l'île d'Elbe; il semblait ainsi que tout le monde appelât Napoléon; mais en réalité aucun parti n'en voulait plus.

D'un autre côté, Napoléon, en revenant en France sur un appel aussi général, croyait pouvoir compter sur l'adhésion unanime de la nation; en réalité, il devait avoir contre lui, au milieu même de cette unanimité, l'effort et la coalition de tous les partis dont son arrivée dérangeait les projets.

Ce furent les orléanistes qui donnèrent les premiers le signal des mouvements et de l'appel. A la fin de l'année 1814, un complot ayant pour chefs des généraux de l'Empire commença d'agiter plusieurs divisions militaires dans le nord de la France; les hommes d'exécution engagés dans l'entreprise s'imaginaient être les précurseurs du retour de l'Empereur (1); mais, sans le savoir « ils travaillaient, » dit un historien, « pour le duc d'Orléans (2) ». C'est ce qui fit dire plus tard à Napoléon, instruit de l'importance du complot : « Ce n'est pourtant pas Louis XVIII que je suis venu détrôner (3). »

Les partisans de Napoléon II se trouvaient, pour prendre à leur tour l'initiative, dans un embarras tout particulier : ils ne pouvaient rien entreprendre qu'ils n'eussent d'abord mis à l'écart, d'une manière sûre et définitive, la personne de Napoléon Ier. Or c'était là une nécessité dont on ne pouvait même pas parler dans ces conciliabules où se préparent et s'animent les hommes d'action. Point de popularité et point de propagande possible pour un parti dont l'idée première et fatale était un attentat contre la vie de Napoléon. Aussi ce parti était-il obligé de réserver son appel aux passions de la multitude; il se tenait entre quelques hommes politiques sourds à toute voix autre que celle de la raison d'État. Mais il ne restait pas inactif, et ce fut même lui qui, par ses menées secrètes, détermina et précipita, sans le vouloir, le départ de l'île d'Elbe. Le duc de Rovigo, dans ses *Mémoires*, éclaire d'une lumière sinistre toute cette partie obscure de l'histoire de 1814. Si l'on en croit une de ses assertions les plus graves contre laquelle, à notre connaissance, on ne s'est pas encore inscrit en faux, le projet de

(1) « Tous croyaient être mis en mouvement pour l'Empereur, » dit Rovigo, dans ses *Mémoires*, tome VII, p. 338.

(2) *Histoire de France sous Napoléon*, par Bignon, continuée par le baron Ernouf, tome XIV, p. 281. — D'après Walter Scott, qui, dans sa *Vie de Napoléon Bonaparte*, parle aussi de cette conspiration militaire de 1814-1815, le duc d'Orléans n'en était pas volontairement complice; c'est ce que prouverait un billet anonyme adressé à Louis-Philippe en réponse à quelque résistance de sa part et que Walter Scott rapporte en ces termes : « Nous le ferons sans vous; nous le ferons malgré vous; nous le ferons pour vous ». — Voir *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'Orléanisme*, par J. Crétineau-Joly; Paris, 1862, tome Ier, p. 294 et suiv.

(3) Napoléon a dit encore dans ses *Mémoires* dictés à Sainte-Hélène, tome II, p. 276, note XLI : « A la fin de janvier 1815.. une conspiration existait, mais son retour (de Napoléon) n'en était pas l'objet... » Ici des points; la police du temps (1823) a effacé le reste.

On ne conserva du régime français que les impôts. Ce que les peuples supportent le plus malaisément, ce n'est pas la tyrannie : c'est d'avoir à mépriser les maîtres à qui ils sont contraints d'obéir. Cette souffrance, la plus grande que puisse subir la conscience humaine, ne fut pas épargnée aux peuples en 1814. Il semblait que les rois prissent à tâche de montrer qu'ils vivaient en dehors de la morale commune au reste des hommes. Pas une promesse qu'ils n'eussent violée; pas un principe dont ils n'eussent fait le jouet de leurs ambitions, de leurs cupidités; pas une alliance de famille, pas un pacte d'amitié, pas un lien du sang qu'ils n'eussent outragés avec un impudent éclat. Depuis leur victoire sur le grand Empereur, ils étaient à Vienne à se partager et disputer les nations comme on fait des lots d'un bétail.

Alors l'esprit révolutionnaire se déchaîna de nouveau, non plus ce généreux esprit de 1789 qui poursuivait l'idéal d'une autorité et d'une liberté parfaites, mais bien la haine de toute autorité, l'impatience de tout pouvoir établi, le besoin de perpétuels changements, toutes les illusions de l'utopie, moins un esprit que l'infirmité propre aux temps de décomposition. Des conspirations commencèrent à s'ourdir de toute part, en Pologne, en Allemagne, en Espagne, surtout en France et en Italie.

Dans la péninsule italique, si douloureusement atteinte par les derniers événements, il y avait deux vastes complots, l'un au midi autour du roi Murat, l'autre au nord, tendant à s'emparer du souverain de l'île d'Elbe. Cette entreprise, inconnue en France, est assez longuement exposée dans un ouvrage récent, publié en Italie (1); comme elle touche de près à notre sujet, nous en reproduirons ici quelques détails. Il s'agissait pour les conspirateurs d'instituer un *Empire des Romains* et un *Royaume d'Italie*, liés l'un à l'autre, ayant pour chef suprême Napoléon empereur et roi. Pour épargner les susceptibilités d'indépendance locale d'un pays qui s'était toujours formé d'États distincts, on avait décidé qu'il y aurait trois capitales, dans lesquelles les assemblées résideraient successivement pendant trois ans, Rome, Milan, Naples, et de plus quatre vice-rois, à la nomination de l'empereur, résidant dans quatre autres villes principales. Eugène de Beauharnais devait être appelé à une de ces vice-royautés. La constitution que Napoléon devait accepter et promettre de défendre était d'avance posée en ses principes essentiels; on y trouvait tous les *desiderata* du libéralisme moderne. Les premières mesures de cette conception furent débattues et établies, à Turin, dans une réunion de députés des sociétés secrètes du Piémont, du pays de Gênes, de la Lombardie, de la Vénétie, des États Romains et de Naples. Des banquiers de Gênes tenaient à la disposition de l'entreprise une *première* somme de douze millions. Dès la fin de mai 1814, les chefs du mouvement avaient envoyé quelques-uns des leurs à l'île d'Elbe, avec une adresse, des signatures, des écrits, divers documents à l'appui de leurs espérances, de leurs promesses. Ces messagers ne furent pas repoussés par Napoléon. Encouragés par cet accueil, les conspirateurs dépêchèrent dans toutes les parties de l'Italie des hommes chargés d'exciter les populations et de tout disposer pour l'arrivée prochaine du libérateur. Quelques-uns de ces agents vinrent aussi en France, mais sans pouvoir y trouver des adhérents. « Vous n'êtes pas mûrs pour la liberté », disaient les conspirateurs français aux conspirateurs italiens. — « Vous l'êtes, vous, pour la servitude, » répondaient ceux-ci aux conspirateurs français. On se sépara, aigris et brouillés. Les chefs du complot italien s'étaient établis à Gênes pour être plus à portée de l'île d'Elbe. Après plusieurs mois d'agitation, ces chefs croyaient pouvoir assurer l'Empereur que tout était prêt en Italie pour le recevoir. Un peuple unanime l'attendait. Il n'y avait de récalcitrants qu'en Savoie et dans la Toscane. Cette assurance était donnée à l'Empereur dans le mois d'octobre 1814, et Napoléon, d'après Martini, répondait à cette dernière communication par un magnifique discours rapporté dans l'ouvrage de cet historien et où les patriotes italiens trouvèrent tout ce qu'ils attendaient du souverain en disponibilité de l'île d'Elbe.

Mais les chefs du mouvement, postés à Gênes, en outre à Livourne et même à Porto-Ferrajo, ne voyaient pas sans inquiétude, vers la fin de l'année 1814, les messages devenir sans cesse plus fréquents entre l'île d'Elbe, Naples et surtout la France.

En effet, Napoléon se disposait à partir de son île; mais ce n'était pas sur la terre italienne qu'il allait tenter de nouveau la fortune.

En France les projets des conspirateurs étaient moins utopiques. Les Bourbons avaient eu, aux premiers jours, une incontestable et grande popularité; on avait vu en eux la fin de l'interrègne des traîtres, l'avénement des honnêtes gens, la paix mettant un terme à l'occupation étrangère. Mais les hommes odieux et méprisés restèrent en place; ceux qui tendaient à leur succéder déplaisaient plus qu'ils n'inspiraient de la confiance; d'autres fautes encore furent commises; enfin l'occupation étrangère ne cessa pas même après les énormes concessions du fatal traité du 23 avril 1814. La France sentit alors toute sa défaite et toute son humiliation, jusque-là dissimulées sous de menteuses démonstrations d'amitié. En ce moment rentraient les soldats des armées d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie; ces vétérans de la gloire française ne doutaient pas que l'Empereur n'eût été vaincu par la trahison seulement; ils arrivaient indignés,

(1) Martini, *Storia d'Italia*, tom. I, libro III, p. 183 et seq.

pleins de menaces; on les renvoya dans leurs villages, en les privant presque tous de leurs droits militaires; ils portèrent en tout lieu leurs colères, leurs regrets, leurs projets de vengeance, leur culte pour l'Empereur. Il devint visible que tout tournait contre les Bourbons. Alors des partis commencèrent à germer. Il n'y en avait qu'un en réalité, celui du peuple et de l'Empereur; mais en France, malheureusement, il y a comme une scission entre la multitude et ces minorités qui se nomment elles-mêmes les classes moyennes, supérieures, élevées. Au lieu d'un seul parti, il y en eut ainsi plusieurs. Les vieux théoriciens de la république se réveillèrent, et là même où ils ne firent pas de plus jeunes adeptes, ils jetèrent les ferments de leurs doctrines intraitables, de leurs passions inquiètes. Si peu nombreux qu'ils fussent, les républicains donnaient le ton à toute l'agitation politique. D'autres, en plus grand nombre, que préoccupaient davantage les nécessités de la pratique, s'en tenaient à la monarchie constitutionnelle et parlementaire; mais ils proposaient de mettre les d'Orléans à la place des Bourbons. Les orléanistes s'accordaient le mieux avec les nouveaux instincts libéraux et révolutionnaires qui venaient de se dégager; ils offraient un compromis à toutes les doctrines, à celles de la république comme à celles de la légitimité, et c'est par là qu'ils étaient redoutables; ils convenaient à la masse des esprits indécis et troublés. Le sentiment de l'instabilité des Bourbons avait fait naître un troisième parti, pour le rétablissement de Napoléon II avec une régence. Les partisans de Napoléon II ne mettaient rien en question comme les orléanistes; ils continuaient l'ordre établi depuis quatorze ans, en permettant seulement de le modifier dans le sens de la liberté politique. Le parti des orléanistes isolait la France en Europe; le parti de Napoléon II assurait à la France l'alliance de l'Autriche, celle de plusieurs États secondaires, peut-être encore l'alliance de la Russie. Mais ce parti, qui seul semblait être dans la loi des choses, rencontrait toujours devant lui l'obstacle qui, déjà, l'avait fait succomber, la présence, la survenance possible, la vie de l'empereur Napoléon Ier. Nous avons dit que les républicains donnaient le ton à l'agitation politique; il n'en était ainsi que dans la bourgeoisie; dans le peuple au contraire, tout cédait au seul souvenir du grand Empereur; voulait-on l'émouvoir et l'entraîner? c'était le nom de l'Empereur qu'il fallait invoquer. De là l'illusion la plus étrange dans laquelle la politique d'une nation soit jamais tombé.

D'un côté, plusieurs partis dont chacun travaillait dans un intérêt opposé, mais qui se servaient tous à l'envi, pour renverser les Bourbons, du nom toujours vivant laissé par le souverain de l'île d'Elbe; il semblait ainsi que tout le monde appelât Napoléon; mais en réalité aucun parti n'en voulait plus.

D'un autre côté, Napoléon, en revenant en France sur un appel aussi général, croyait pouvoir compter sur l'adhésion unanime de la nation; en réalité, il devait avoir contre lui, au milieu même de cette unanimité, l'effort et la coalition de tous les partis dont son arrivée dérangeait les projets.

Ce furent les orléanistes qui donnèrent les premiers le signal des mouvements et de l'appel. A la fin de l'année 1814, un complot ayant pour chefs des généraux de l'Empire commença d'agiter plusieurs divisions militaires dans le nord de la France; les hommes d'exécution engagés dans l'entreprise s'imaginaient être les précurseurs du retour de l'Empereur (1); mais, sans le savoir « ils travaillaient, » dit un historien, « pour le duc d'Orléans (2) ». C'est ce qui fit dire plus tard à Napoléon, instruit de l'importance du complot : « Ce n'est pourtant pas Louis XVIII que je suis venu détrôner (3). »

Les partisans de Napoléon II se trouvaient, pour prendre à leur tour l'initiative, dans un embarras tout particulier : ils ne pouvaient rien entreprendre qu'ils n'eussent d'abord mis à l'écart, d'une manière sûre et définitive, la personne de Napoléon Ier. Or c'était là une nécessité dont on ne pouvait même pas parler dans ces conciliabules où se préparent et s'animent les hommes d'action. Point de popularité et point de propagande possible pour un parti dont l'idée première et fatale était un attentat contre la vie de Napoléon. Aussi ce parti était-il obligé de réserver son appel aux passions de la multitude; il se tenait entre quelques hommes politiques sourds à toute voix autre que celle de la raison d'État. Mais il ne restait pas inactif, et ce fut même lui qui, par ses menées secrètes, détermina et précipita, sans le vouloir, le départ de l'île d'Elbe. Le duc de Rovigo, dans ses *Mémoires*, éclaire d'une lumière sinistre toute cette partie obscure de l'histoire de 1814. Si l'on en croit une de ses assertions les plus graves contre laquelle, à notre connaissance, on ne s'est pas encore inscrit en faux, le projet de

(1) « Tous croyaient être mis en mouvement pour l'Empereur, » dit Rovigo, dans ses *Mémoires*, tome VII, p. 336.

(2) *Histoire de France sous Napoléon*, par Bignon, continuée par le baron Ernouf, tome XIV, p. 281. — D'après Walter Scott, qui, dans sa *Vie de Napoléon Bonaparte*, parle aussi de cette conspiration militaire de 1814-1815, le duc d'Orléans n'en était pas volontairement complice; c'est ce que prouverait un billet anonyme adressé à Louis-Philippe en réponse à quelque résistance de sa part et que Walter Scott rapporte en ces termes : « Nous le ferons sans vous; nous le ferons malgré vous; nous le ferons pour vous ». — Voir *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'Orléanisme*, par J. Crétineau-Joly; Paris, 1862, tome Ier, p. 294 et suiv.

(3) Napoléon a dit encore dans ses *Mémoires* dictés à Sainte-Hélène, tome II. p. 276, note XLI : « A la fin de janvier 1815.. une conspiration existait, mais son retour (de Napoléon) n'en était pas l'objet... » Ici des points; la police du temps (1823) a effacé le reste.

faire assassiner l'Empereur à l'île d'Elbe fut repris, et, par un excès de rouerie et d'audace, proposé à Louis XVIII lui-même. Il était nécessaire, en effet, pour le parti de Napoléon II, que la mort de Napoléon Ier ne parût pas être son œuvre. Le vieux roi, d'ailleurs, pouvait s'y tromper, céder à la haine, à la crainte, et croire que cette mort pacifierait la France; pourquoi refuserait-il à ses devoirs souverains un sacrifice que semblait lui commander l'intérêt supérieur de la paix ? Mais, soit perspicacité, soit probité, Louis XVIII ne se laissa pas entraîner à cet horrible prestige. Il repoussa loin de lui l'indigne proposition qu'on avait osé lui faire (1). Le projet d'assassinat rejeté, on s'avisa d'un autre expédient aussi efficace et moins dangereux. A l'île d'Elbe, Napoléon touchait à la France et à l'Italie; il était trop près du continent; il y entretenait des communications trop fréquentes; on songea à le transporter dans une prison plus lointaine et plus étroite, à Sainte-Lucie ou à Sainte-Hélène. Cette proposition fut faite au congrès de Vienne dès les premières séances, en novembre 1814. Elle y eut plusieurs adhésions; toutefois on en ajourna l'examen et le règlement. Mais vers la fin du congrès, Napoléon apprit coup sur coup, de plusieurs côtés à la fois, que le projet qui le menaçait était arrêté et qu'il allait être transféré à Sainte-Hélène, sous la main de l'Angleterre. Napoléon reçut cet avis de Naples où Murat le tenait de ses agents auprès de la cour d'Autriche, de Suisse où demeurait Joseph, confident malgré lui de toutes sortes de projets et de révélations, de Paris où tout se disait, de Vienne d'où s'échappèrent de mystérieuses missives que l'on crut être de Marie-Louise, de Londres enfin : deux Anglais, d'avance indignés de ce qu'allait faire le gouvernement de leur pays, vinrent d'eux-mêmes à l'île d'Elbe pour avertir l'Empereur; ils n'avaient point d'autre mobile, ajoutaient-ils, que le désir d'épargner une honte à l'Angleterre.

62. Il existe un registre où sont consignés jour par jour les ordres de l'Empereur à l'île d'Elbe; on y trouve toutes les préoccupations d'un établissement définitif, des projets d'avenir, des mesures d'amélioration commandées et poursuivies avec sollicitude. Mais tout d'un coup ce soin d'une administration exclusivement locale s'interrompt et fait place à d'autres dispositions prises avec autant de mystère que de précipitation. C'est vers la seconde moitié de février 1815 que ce changement se manifeste. A ce moment le départ était décidé.

Le 26 février, vers huit heures du soir, pendant les distractions d'un bal que donnaient Madame-Mère et la princesse Pauline, quatre navires sortaient silencieusement de Porto-Ferrajo. L'escadrille portait 600 hommes de la garde, 200 chasseurs corses, 200 fantassins français et italiens, 100 chevau-légers polonais, en tout 1,100 hommes commandés par les généraux Bertrand, Drouot, Cambronne, par le chef d'escadron Jermanofski, etc. Napoléon était sur le principal navire, le brick l'*Inconstant*. On avait à peine doublé le cap Saint-André, que le vent tomba tout à coup. Le matin, 27, on n'était encore qu'à six lieues de Porto-Ferrajo, en vue des croisières françaises. Vers midi, le vent se leva un peu et se maintint. On s'éloigna enfin de l'île. Dans le lointain apparaissaient des voiles, qui semblaient se rapprocher; elles ne se rapprochèrent pas. Une d'elles pourtant vint droit à l'escadrille. C'était un brick de guerre français. Il ne se douta de rien et demanda des nouvelles de l'Empereur. Napoléon prit lui-même un porte-voix et répondit : « L'Empereur se porte bien. »

Le 1er mars 1815, à trois heures de l'après-midi, l'escadrille impériale jetait l'ancre dans le golfe Juan entre Cannes et Antibes. La plage était déserte. Rien ne s'opposait au débarquement.

Dès le début un échec, un fâcheux pronostic. Vingt-cinq hommes, envoyés sur Antibes pour y gagner le bataillon du Fort-Carré, y furent eux-mêmes retenus prisonniers.

Le département du Var et, en général, la Provence n'étaient pas favorables à l'Empereur. Napoléon se hâta de s'engager dans les Alpes en gravissant tout d'abord les montagnes de l'Estérel, au-dessus de Cannes. Les premières populations le virent passer avec plus d'étonnement que d'enthousiasme. Quelques vieux soldats sortaient des groupes ébahis, criaient *Vive l'Empereur*, se joignaient à sa troupe. C'était tout.

Le 5 mars, Napoléon arriva à Gap, où il fit imprimer les magnifiques proclamations qu'il avait dictées à bord de l'*Inconstant* dans la journée du 28 février. A Gap, tout changea pour lui. L'enthousiasme populaire commença de se montrer. Cependant une grave épreuve l'attendait. Fouché avait répondu à un personnage qui lui demandait si l'entreprise de Bonaparte réussirait : « Cela dépend du premier bataillon qu'il rencontrera ». Ce premier bataillon se rencontra, dans le Dauphiné, le 7 mars, en avant de Vizille. C'était un détachement envoyé à la hâte de Grenoble, composé d'un bataillon du

(1) « On trouva que ce qu'il y avait de plus raisonnable était de se rattacher à la régence; mais pour cela faire, il fallait prendre un parti contre l'Empereur, qui pouvait partir de son île et arriver à Paris, comme un trait. Les artisans de la déchéance s'étaient mis à la besogne. Ils s'étaient affilié tout ce qu'ils avaient trouvé de brouillons et avaient formé le projet de faire assassiner l'Empereur. Ils avaient imaginé d'associer l'autorité à cet attentat; l'assassin était prêt; il ne s'agissait que d'obtenir l'agrément du roi. On s'adressa à M. de Blacas; on le détermina à soumettre le projet au souverain : mais celui-ci ne voulut rien entendre. Les meneurs, à qui ses intentions furent assez durement signifiées, n'en persistèrent pas moins dans la coupable résolution qu'ils avaient prise. » Rovigo, *Mémoires*, tome VII, p. 314.

5e de ligne et de deux compagnies du génie; en tout 7 à 800 hommes. Des paysans le précédaient, accourant pour avertir l'Empereur de la marche de cette troupe qui semblait mal disposée. Cambronne, qui était à l'avant-garde, vint à elle, en parlementaire. Il la trouva rangée en bataille, silencieuse et sombre, et le commandant se refusant à toute communication. Le moment était critique. On essaya d'un autre parlementaire, qui ne put pas davantage se faire entendre. Napoléon prit aussitôt son parti : il s'avança lui-même vers la troupe suivi d'une centaine de grenadiers tenant leurs fusils sous le bras; quand on fut assez rapproché, il mit pied à terre et marcha seul d'un pas rapide jusqu'à ce qu'il fût à la portée de la voix et du regard; alors il s'arrêta et dit : « S'il en est un parmi vous qui veuille tuer son général, son Empereur, il le peut, me voici. » En disant ces mots, Napoléon avait entr'ouvert sa redingote grise et il montrait sa poitrine. Les soldats, après avoir hésité un moment, ne poussèrent qu'un cri : *Vive l'Empereur!* La marche continua. Ce n'était plus qu'un triomphe tumultueux. A la suite du bataillon de l'île d'Elbe dont chacun enviait la gloire se pressaient le détachement conquis à Vizille, des vétérans accourus de toute la vallée du Graisivaudan, des gardes nationaux, puis le 7e de ligne qui venait de s'échapper de Grenoble, avec son colonel Labédoyère, pour rejoindre l'Empereur. Près de Grenoble où l'on arriva le soir du même jour, à neuf heures, on apprit que le commandant militaire et le préfet voulaient tenir pour le roi, mais que la garnison et la population se prononçaient pour l'Empereur. Les portes étaient fermées; on les brisa de l'intérieur et l'on en vit venir les débris entre les bras et sur le dos des gens du peuple, qui disaient en riant : « Sire, les clefs ne se retrouvaient pas ». L'Empereur fit son entrée dans la ville, presque enlevé sur son cheval par la foule. Un moment on craignit pour sa vie quelque secrète fidélité royaliste. Des torches enflammées projetaient sur ce furieux enthousiasme leurs rouges et fantastiques lueurs. Des lumières apparaissaient aux fenêtres; la ville s'illumina spontanément et resta, toute la nuit, splendide et bruyante : elle avait l'Empereur dans ses murs.

Jusque-là Napoléon avait accompli son entreprise avec l'infaillible instinct du génie. Il s'était écarté des routes qui s'offraient à lui vers Draguignan, Toulon, Marseille : là des populations incertaines ou hostiles, là des espaces où il eût été possible de le surprendre et de l'accabler; il s'était, au contraire, engagé dans des montagnes d'un difficile accès où tout en apparence devait lui manquer : en réalité il eût pu y tenir quelque temps, même avec sa petite troupe, en cas d'un premier insuccès; il devait y rencontrer peu de garnisons, des autorités isolées, des populations dont rien ne gênait les sentiments. Sa marche ainsi assurée, la nouvelle s'en répandait, et partout ailleurs les imaginations se préparaient à l'idée de son irrésistible présence. Cette route le long des Alpes avait seule, de plus, l'avantage d'aboutir à une position presque décisive : Grenoble, place forte très-importante, qui dominait le sud-est de la France, confinait à la Suisse et à l'Italie, deux pays pleins de ferments pour une conflagration générale.

Mais le génie de Napoléon, après s'être si bien montré dans ce que l'on pourrait appeler la partie stratégique de son entreprise, parut tout d'un coup se troubler devant d'autres difficultés. On eût dit que ce génie, maître de lui-même et tout-puissant devant le danger et les obstacles, résistait mal au succès, et que le succès lui faisait perdre la mesure. En traversant le Dauphiné, Napoléon avait rencontré, vivaces et fortes, les passions de 1792. A Vizille, un maire lui avait dit : « C'est ici qu'est née la révolution, et c'est ici qu'elle ressuscite. » Les mots de liberté, d'égalité, de haine au despotisme, de souveraineté du peuple, etc., avaient été prononcés devant lui, avec un singulier entrain, même par ses plus enthousiastes partisans; et il avait été obligé de prodiguer à tout propos l'appellation de *citoyen*. La France était transformée; elle se montrait à lui toute révolutionnaire. « Comme ils m'ont changé ce peuple, en moins d'un an! » disait fréquemment Napoléon pendant sa route du golfe Juan à Paris. Devant des manifestations aussi significatives, après deux abdications signées, et dans l'état des esprits en Europe, il eût été habile à Napoléon de ne point se hâter de reprendre un titre souverain. Sans titre, il n'eût pas cessé d'être pour le peuple l'Empereur, et pour les partis, pour les hommes compromis, pour ceux qui aspiraient aux nouveautés, pour l'Europe enfin toujours coalisée, mais déjà divisée en secret, il eût été l'homme qui s'annonçait avec le dessein arrêté de ne réagir contre aucun fait accompli; point de défi jeté aux hostilités, aux révoltes imminentes; il ne repoussait aucune intention de retour; il laissait un prétexte à toutes les conversions; il ne décourageait aucune espérance de rénovation et d'affranchissement; il était l'homme qui venait arracher la France et l'Europe à l'oppression pour les rendre l'une et l'autre à elles-mêmes; il ménageait toutes les illusions, celles des rois comme celles des peuples; il n'excluait rien, ni la république voulue par les meneurs les plus ardents, ni le parti européen de Napoléon II, ni les orléanistes dont il eût fait aisément une des ailes du parti de Napoléon II; il n'excluait même pas le rétablissement de l'Empire, car il se posait avant tout en ministre soumis des événements; en vérité, il en demeurait l'arbitre; et, en attendant, ce qu'il prenait sous le masque formidable de cette apparente déférence à toutes les volontés, c'était une

faire assassiner l'Empereur à l'île d'Elbe fut repris, et, par un excès de rouerie et d'audace, proposé à Louis XVIII lui-même. Il était nécessaire, en effet, pour le parti de Napoléon II, que la mort de Napoléon I[er] ne parût pas être son œuvre. Le vieux roi, d'ailleurs, pouvait s'y tromper, céder à la haine, à la crainte, et croire que cette mort pacifierait la France ; pourquoi refuserait-il à ses devoirs souverains un sacrifice que semblait lui commander l'intérêt supérieur de la paix ? Mais, soit perspicacité, soit probité, Louis XVIII ne se laissa pas entraîner à cet horrible prestige. Il repoussa loin de lui l'indigne proposition qu'on avait osé lui faire (1). Le projet d'assassinat rejeté, on s'avisa d'un autre expédient aussi efficace et moins dangereux. A l'île d'Elbe, Napoléon touchait à la France et à l'Italie ; il était trop près du continent ; il y entretenait des communications trop fréquentes ; on songea à le transporter dans une prison plus lointaine et plus étroite, à Sainte-Lucie ou à Sainte-Hélène. Cette proposition fut faite au congrès de Vienne dès les premières séances, en novembre 1814. Elle y eut plusieurs adhésions ; toutefois on en ajourna l'examen et le règlement. Mais vers la fin du congrès, Napoléon apprit coup sur coup, de plusieurs côtés à la fois, que le projet qui le menaçait était arrêté et qu'il allait être transféré à Sainte-Hélène, sous la main de l'Angleterre. Napoléon reçut cet avis de Naples où Murat le tenait de ses agents auprès de la cour d'Autriche, de Suisse où demeurait Joseph, confident malgré lui de toutes sortes de projets et de révélations, de Paris où tout se disait, de Vienne d'où s'échappèrent de mystérieuses missives que l'on crut être de Marie-Louise, de Londres enfin : deux Anglais, d'avance indignés de ce qu'allait faire le gouvernement de leur pays, vinrent d'eux-mêmes à l'île d'Elbe pour avertir l'Empereur ; ils n'avaient point d'autre mobile, ajoutaient-ils, que le désir d'épargner une honte à l'Angleterre.

62. Il existe un registre où sont consignés jour par jour les ordres de l'Empereur à l'île d'Elbe ; on y trouve toutes les préoccupations d'un établissement définitif, des projets d'avenir, des mesures d'amélioration commandées et poursuivies avec sollicitude. Mais tout d'un coup ce soin d'une administration exclusivement locale s'interrompt et fait place à d'autres dispositions prises avec autant de mystère que de précipitation. C'est vers la seconde moitié de février 1815 que ce changement se manifeste. A ce moment le départ était décidé.

Le 26 février, vers huit heures du soir, pendant les distractions d'un bal que donnaient Madame-Mère et la princesse Pauline, quatre navires sortaient silencieusement de Porto-Ferrajo. L'escadrille portait 600 hommes de la garde, 200 chasseurs corses, 200 fantassins français et italiens, 100 chevau-légers polonais, en tout 1,100 hommes commandés par les généraux Bertrand, Drouot, Cambronne, par le chef d'escadron Jermanofski, etc. Napoléon était sur le principal navire, le brick l'*Inconstant*. On avait à peine doublé le cap Saint-André, que le vent tomba tout à coup. Le matin, 27, on n'était encore qu'à six lieues de Porto-Ferrajo, en vue des croisières françaises. Vers midi, le vent se leva un peu et se maintint. On s'éloigna enfin de l'île. Dans le lointain apparaissaient des voiles, qui semblaient se rapprocher ; elles ne se rapprochèrent pas. Une d'elles pourtant vint droit à l'escadrille. C'était un brick de guerre français. Il ne se douta de rien et demanda des nouvelles de l'Empereur. Napoléon prit lui-même un porte-voix et répondit : « L'Empereur se porte bien. »

Le 1[er] mars 1815, à trois heures de l'après-midi, l'escadrille impériale jetait l'ancre dans le golfe Juan entre Cannes et Antibes. La plage était déserte. Rien ne s'opposait au débarquement.

Dès le début un échec, un fâcheux pronostic. Vingt-cinq hommes, envoyés sur Antibes pour y gagner le bataillon du Fort-Carré, y furent eux-mêmes retenus prisonniers.

Le département du Var et, en général, la Provence n'étaient pas favorables à l'Empereur. Napoléon se hâta de s'engager dans les Alpes en gravissant tout d'abord les montagnes de l'Estérel, au-dessus de Cannes. Les premières populations le virent passer avec plus d'étonnement que d'enthousiasme. Quelques vieux soldats sortaient des groupes ébahis, criaient *Vive l'Empereur*, se joignaient à sa troupe. C'était tout.

Le 5 mars, Napoléon arriva à Gap, où il fit imprimer les magnifiques proclamations qu'il avait dictées à bord de l'*Inconstant* dans la journée du 28 février. A Gap, tout changea pour lui. L'enthousiasme populaire commença de se montrer. Cependant une grave épreuve l'attendait. Fouché avait répondu à un personnage qui lui demandait si l'entreprise de Bonaparte réussirait : « Cela dépend du premier bataillon qu'il rencontrera ». Ce premier bataillon se rencontra, dans le Dauphiné, le 7 mars, en avant de Vizille. C'était un détachement envoyé à la hâte de Grenoble, composé d'un bataillon du

(1) « On trouva que ce qu'il y avait de plus raisonnable était de se rattacher à la régence ; mais pour cela faire, il fallait prendre un parti contre l'Empereur, qui pouvait partir de son île et arriver à Paris, comme un trait. Les artisans de la déchéance s'étaient mis à la besogne. Ils s'étaient affilié tout ce qu'ils avaient trouvé de brouillons et avaient formé le projet de faire assassiner l'Empereur. Ils avaient imaginé d'associer l'autorité à cet attentat ; l'assassin était prêt ; il ne s'agissait que d'obtenir l'agrément du roi. On s'adressa à M. de Blacas ; on le détermina à soumettre le projet au souverain : mais celui-ci ne voulut rien entendre. Les meneurs, à qui ses intentions furent assez durement signifiées, n'en persistèrent pas moins dans la coupable résolution qu'ils avaiens prise. » Rovigo, *Mémoires*, tome VII, p. 314.

5e de ligne et de deux compagnies du génie; en tout 7 à 800 hommes. Des paysans le précédaient, accourant pour avertir l'Empereur de la marche de cette troupe qui semblait mal disposée. Cambronne, qui était à l'avant-garde, vint à elle, en parlementaire. Il la trouva rangée en bataille, silencieuse et sombre, et le commandant se refusant à toute communication. Le moment était critique. On essaya d'un autre parlementaire, qui ne put pas davantage se faire entendre. Napoléon prit aussitôt son parti : il s'avança lui-même vers la troupe suivi d'une centaine de grenadiers tenant leurs fusils sous le bras; quand on fut assez rapproché, il mit pied à terre et marcha seul d'un pas rapide jusqu'à ce qu'il fût à la portée de la voix et du regard ; alors il s'arrêta et dit : « S'il en est un parmi vous qui veuille tuer son général, son Empereur, il le peut, me voici. » En disant ces mots, Napoléon avait entr'ouvert sa redingote grise et il montrait sa poitrine. Les soldats, après avoir hésité un moment, ne poussèrent qu'un cri : *Vive l'Empereur !* La marche continua. Ce n'était plus qu'un triomphe tumultueux. A la suite du bataillon de l'Ile d'Elbe dont chacun enviait la gloire se pressaient le détachement conquis à Vizille, des vétérans accourus de toute la vallée du Graisivaudan, des gardes nationaux, puis le 7e de ligne qui venait de s'échapper de Grenoble, avec son colonel Labédoyère, pour rejoindre l'Empereur. Près de Grenoble où l'on arriva le soir du même jour, à neuf heures, on apprit que le commandant militaire et le préfet voulaient tenir pour le roi, mais que la garnison et la population se prononçaient pour l'Empereur. Les portes étaient fermées; on les brisa de l'intérieur et l'on en vit venir les débris entre les bras et sur le dos des gens du peuple, qui disaient en riant : « Sire, les clefs ne se retrouvaient pas ». L'Empereur fit son entrée dans la ville, presque enlevé sur son cheval par la foule. Un moment on craignit pour sa vie quelque secrète fidélité royaliste. Des torches enflammées projetaient sur ce furieux enthousiasme leurs rouges et fantastiques lueurs. Des lumières apparaissaient aux fenêtres; la ville s'illumina spontanément et resta, toute la nuit, splendide et bruyante : elle avait l'Empereur dans ses murs.

Jusque-là Napoléon avait accompli son entreprise avec l'infaillible instinct du génie. Il s'était écarté des routes qui s'offraient à lui vers Draguignan, Toulon, Marseille : là des populations incertaines ou hostiles, là des espaces où il eût été possible de le surprendre et de l'accabler; il s'était, au contraire, engagé dans des montagnes d'un difficile accès où tout en apparence devait lui manquer : en réalité il eût pu y tenir quelque temps, même avec sa petite troupe, en cas d'un premier insuccès; il devait y rencontrer peu de garnisons, des autorités isolées, des populations dont rien ne gênait les sentiments. Sa marche ainsi assurée, la nouvelle s'en répandait, et partout ailleurs les imaginations se préparaient à l'idée de son irrésistible présence. Cette route le long des Alpes avait seule, de plus, l'avantage d'aboutir à une position presque décisive : Grenoble, place forte très-importante, qui dominait le sud-est de la France, confinait à la Suisse et à l'Italie, deux pays pleins de ferments pour une conflagration générale.

Mais le génie de Napoléon, après s'être si bien montré dans ce que l'on pourrait appeler la partie stratégique de son entreprise, parut tout d'un coup se troubler devant d'autres difficultés. On eût dit que ce génie, maître de lui-même et tout-puissant devant le danger et les obstacles, résistait mal au succès, et que le succès lui faisait perdre la mesure. En traversant le Dauphiné, Napoléon avait rencontré, vivaces et fortes, les passions de 1792. A Vizille, un maire lui avait dit : « C'est ici qu'est née la révolution, et c'est ici qu'elle ressuscite. » Les mots de liberté, d'égalité, de haine au despotisme, de souveraineté du peuple, etc., avaient été prononcés devant lui, avec un singulier entrain, même par ses plus enthousiastes partisans; et il avait été obligé de prodiguer à tout propos l'appellation de *citoyen*. La France était transformée; elle se montrait à lui toute révolutionnaire. « Comme ils m'ont changé ce peuple, en moins d'un an! » disait fréquemment Napoléon pendant sa route du golfe Juan à Paris. Devant des manifestations aussi significatives, après deux abdications signées, et dans l'état des esprits en Europe, il eût été habile à Napoléon de ne point se hâter de reprendre un titre souverain. Sans titre, il n'eût pas cessé d'être pour le peuple l'Empereur, et pour les partis, pour les hommes compromis, pour ceux qui aspiraient aux nouveautés, pour l'Europe enfin toujours coalisée, mais déjà divisée en secret, il eût été l'homme qui s'annonçait avec le dessein arrêté de ne réagir contre aucun fait accompli; point de défi jeté aux hostilités, aux révoltes imminentes; il ne repoussait aucune intention de retour; il laissait un prétexte à toutes les conversions; il ne décourageait aucune espérance de rénovation et d'affranchissement; il était l'homme qui venait arracher la France et l'Europe à l'oppression pour les rendre l'une et l'autre à elles-mêmes; il ménageait toutes les illusions, celles des rois comme celles des peuples; il n'excluait rien, ni la république voulue par les meneurs les plus ardents, ni le parti européen de Napoléon II, ni les orléanistes dont il eût fait aisément une des ailes du parti de Napoléon II; il n'excluait même pas le rétablissement de l'Empire, car il se posait avant tout en ministre soumis des événements; en vérité, il en demeurait l'arbitre; et, en attendant, ce qu'il prenait sous le masque formidable de cette apparente déférence à toutes les volontés, c'était une

autorité d'autant moins limitée qu'elle n'avait pas de nom, c'était l'effective puissance et la pleine dictature telle qu'il la fallait en ces jours de violence et de trouble. Au lieu de se tenir dans cette réserve qui eût frappé d'indécision les partis contraires et convoqué autour de lui tant de concours et tant de forces réelles, Napoléon, dès le lendemain de son arrivée triomphale à Grenoble, reprit tous ses titres impériaux à la fois : le 8 mars, il décréta que les actes publics seraient revêtus de la formule : *Par la grâce de Dieu et les constitutions de l'Empire, Napoléon, Empereur des Français,* ETC. Cet imprudent et redoutable *et cætera*, répété à Lyon, ne s'effaça qu'à Paris. A Lyon, où il arriva le 10 mars, Napoléon, de plus en plus réinstallé dans ses prérogatives, rendit, le 13, plusieurs décrets d'une souveraineté absolue et révolutionnaire; on y retrouvait bien des réactions inutiles ou alarmantes : le rétablissement de l'ordre et du personnel de la judicature telle que l'Empire l'avait laissée; le renvoi de tous les officiers, anciens émigrés, que les Bourbons avaient introduits dans l'armée; le renvoi des gardes suisses, la suppression des mousquetaires, des gardes du corps et de tous les nouveaux corps, étrangers ou français, créés par Louis XVIII; la suppression de la cocarde et du drapeau blancs remplacés par les trois couleurs; la suppression de la décoration des lys, des ordres de Saint-Louis, du Saint-Esprit, de Saint-Michel; la suppression de toute noblesse non instituée et conférée par l'Empire; le renouvellement des lois de la Révolution contre les titres provenant des priviléges féodaux; l'expulsion des émigrés rentrés depuis les événements de 1814; l'annulation des nominations faites dans la Légion d'honneur depuis le traité de Fontainebleau; enfin la dissolution de la chambre des pairs et de la chambre des députés, et de plus quelques proscriptions. On retrouvait aussi dans les décrets de Lyon la convocation des colléges électoraux à Paris, en *assemblée extraordinaire du Champ de Mai*, pour la révision des constitutions impériales, conception inattendue renouvelée de Charlemagne.

Le 20 mars au soir, Napoléon rentrait dans le palais des Tuileries sur lequel le drapeau tricolore flottait depuis le milieu du jour; un autre drapeau tricolore flottait aussi aux tours de Notre-Dame. Le roi Louis XVIII, sorti des Tuileries, le 19, à minuit, s'acheminait vers Lille, d'où il devait bientôt repasser la frontière et se rendre à Gand. Le gouvernement des Bourbons, à la nouvelle du débarquement du golfe Juan, s'était d'abord réjoui, puis inquiété; le 6 mars il avait ordonné de *courir sus* à l'usurpateur, et commencé de prendre quelques mesures; on avait envoyé à Lyon le comte d'Artois et le duc d'Orléans avec le maréchal Macdonald; dans la Normandie, le duc de Bourbon avec le maréchal Augereau; dans la Gironde, le duc d'Angoulême; le duc de Berry avec le général Dessoles avait dû défendre Paris à la tête d'un corps d'armée placé en avant d'Essonne à Fontainebleau; la mission d'arrêter la marche de Napoléon avait été confiée au prince de la Moskowa; celui-ci, dans un moment de délire et de terreur, s'était écrié, disait-on : « Je ramènerai Bonaparte mort ou vif dans une cage de fer. » — « Je n'en demande pas tant, » avait répondu Louis XVIII. Ney occupait, avec son armée, Lons-le-Saulnier. Mais partout les populations, prises d'enthousiasme ou indifférentes ou intimidées, avaient fait défaut aux royalistes et suivi les soldats, qui, eux, ne résistaient pas à la vue, au nom de Napoléon. A Lyon, l'Empereur avait donné la croix au seul garde national qui n'eût pas abandonné le comte d'Artois. A Lons-le-Saulnier, Ney n'avait pas tenu au premier appel de celui dont il redoutait la vengeance. Louis XVIII, en apprenant coup sur coup toutes ces défections qui le laissaient sans défense, eut l'idée de rester à Paris et d'y attendre son vainqueur. Mais les peureux et les insensés avaient combattu l'héroïque et sage résolution du vieux roi.

Le 21 mars au matin, on lisait dans *le Moniteur :*

« Le roi et les princes sont partis dans la nuit.

« S. M. l'Empereur est arrivé ce soir à huit heures dans son palais des Tuileries (1). »

XVI?

LES CENT-JOURS.

(20 mars — 22 juin 1815).

62 bis. *Difficultés de la situation, l'état des esprits; idées sur la constitution. Napoléon refuse d'être le roi d'une Jacquerie.* — 63. *Préparatifs de défense militaire.* — 64. *La coalition européenne; décret du congrès de Vienne mettant Napoléon hors la loi. Nouveau traité d'alliance offensive contre la France.* — 65. *Vaines tentatives de négociation avec l'Europe; effet désastreux de la conduite de Murat en Italie.* — 66. *Début et fin des opérations militaires : Ligny, Waterloo.* — 67. *Retour de Napoléon à Paris. Ligue des partis contre l'Empereur. Abdication.*

62 *bis.* A Paris Napoléon se trouva en présence des réalités de la situation. Jusque-là il n'avait triomphé que de vains fantômes : la fidélité et la constance des fonctionnaires, le respect des généraux pour leurs nouveaux serments, l'attachement des populations aux légalités établies et tous ces autres principes de stabilité dont les révolutions font une poussière toujours près de s'envoler au souffle des événements. Mais il lui restait à vaincre les véritables difficultés. Or ces

(1) On avait remarqué cette gradation dans le ton des journaux de Paris :

« 1° Buonaparte est débarqué au golfe Juan.

2° Grenoble a ouvert ses portes au général Bonaparte.

3° Napoléon a fait son entrée à Lyon.

4° S. M. l'Empereur est descendue au palais des Tuileries. » — Baudouin, *Anecdotes historiques du temps de la Restauration*, Paris, 1853, in-18.

difficultés se montraient à lui presque insurmontables. C'était avant tout la grande instabilité des esprits, profondément troublés, échappant à toute direction, et tels qu'on ne voyait pas comment il serait possible de reprendre sur eux quelque empire. Les partisans qui venaient à Napoléon avec le plus de sincérité parlaient naïvement « des leçons du malheur »; ils ne songeaient même pas à cacher ce qui faisait leur confiance; ils croyaient le génie de l'Empereur désormais « corrigé ». Dès le 22 mars, Napoléon rétablit le conseil d'État. A sa première séance, cette assemblée, si peu politique qu'elle fût, crut devoir voter à l'unanimité un programme de ses principes, programme plein de déclamations sur le despotisme, la souveraineté du peuple, les libertés promises par la révolution. Dominé par ces préoccupations du moment, on eut l'imprudence de procéder à la rédaction d'une constitution nouvelle. Chacun fut admis à proposer les idées qu'il croyait avoir sur ce sujet : toutes les folies qu'avaient mises dans les esprits vingt-cinq ans d'essais, d'anarchie, de querelles, de despotisme firent alors explosion. On revit ainsi la république de 1800, la république de 1793, toutes les variétés de république. Il y eut toutefois des partisans du régime monarchique, et, ce qui était fort significatif, c'est que personne n'omit de réclamer en faveur de la liberté politique. Le conseil d'État fut divisé : quelques-uns demandèrent le rétablissement de la constitution de 1791, avec des modifications à soumettre préalablement au vote populaire, en même temps qu'on soumettrait aussi au peuple cette très-radicale question : *L'Empereur sera-t-il réélu empereur héréditaire?* Cependant ce ne fut pas là l'avis de la majorité, qui se prononça pour une monarchie constitutionnelle semblable à celle de la Charte de 1814, mais plus libérale et non plus indépendante de la souveraineté du peuple. Napoléon eut grand' peine à obtenir que la nouvelle constitution ne contînt pas un désaveu formel des constitutions impériales : « Vous m'ôtez mon passé, disait-il; je veux le conserver; que faites-vous donc de mes onze années de règne?... Il faut que la nouvelle constitution se rattache à l'ancienne... » Cette exigence parut exorbitante et fut mal prise. Napoléon voulut couper court à ces dangereuses dissidences par l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*, publié, le 22 avril, *de motu proprio;* mais cet *Acte* fut froidement accueilli, malgré les libertés qu'il contenait, pour cette raison surtout qu'il émanait de l'initiative de l'Empereur et non des délibérations des assemblées. « Encore un octroi, encore une charte octroyée! » s'écriait-on tout haut avec impatience. Il est pourtant de l'essence de l'autorité héréditaire d'avoir en soi le pouvoir constituant; mais on était républicain sans le savoir, et l'on attendait de l'Empire rétabli qu'il ne serait qu'une république déguisée. Les citoyens montrèrent peu d'empressement à se rendre aux mairies pour confirmer de leurs votes le nouveau pacte constitutionnel. L'assemblée du Champ de Mai se tint le 1er juin pour la proclamation de ce suffrage national; on y remarqua plus de pompe que d'enthousiasme. Toutefois la députation des collèges électoraux prononça un fort beau discours, bien que les commissaires de l'adresse eussent tenté d'y introduire, au lieu du langage de la raison et du patriotisme, celui de la méfiance et d'une intempestive opposition. Les nouvelles chambres s'ouvrirent le 7 juin. Le 11 elles répondirent au discours d'ouverture de l'Empereur. La chambre des pairs dit que « les nouvelles institutions de la France garantissaient à l'Europe que jamais le gouvernement français ne saurait être entraîné, par les séductions de la victoire, au delà des bornes de la prudence ». L'Empereur fit remarquer avec un sourire d'une tristesse amère que « l'entraînement de la prospérité n'était pas le danger qui menaçait le plus la France ». La chambre des représentants, plus agressive encore, parla de son intention de refaire la nouvelle constitution, parce qu'elle procédait de l'Empereur et non d'elle-même; elle demanda « à travailler sans relâche au pacte dont le perfectionnement devait cimenter encore l'union du peuple et du trône ». Napoléon rappela à ces politiques aveugles et fourvoyés « l'exemple du Bas-Empire, qui, pressé de toutes parts par les barbares, se rendit la risée de la postérité en s'occupant de discussions abstraites au moment où le bélier ennemi brisait les portes de la ville ». Les députés à qui s'adressaient ces paroles n'en furent qu'offensés; ils le furent surtout de ce que l'Empereur, dans sa réponse, s'était lui-même appelé le *premier représentant du peuple*. Napoléon avait vainement entrepris de ramener les esprits égarés; ce qu'il essaya surtout avec un des chefs du parti libéral, Benjamin Constant, qu'il avait fait venir aux Tuileries dès le mois de mars; il ne réussit qu'à étonner, éblouir ce personnage et à le gagner pour quelques jours à sa cause (1). On assure que Napoléon eut aussi une conversation avec les chefs du parti révolutionnaire, conversation dont quelques mots seulement, assez suspects, ont été conservés. Avec Benjamin Constant Napoléon avait été ingénieux, spirituel, plein d'idées imprévues, et il s'était plu à ravir son interlocuteur par sa raison supérieure, par les aspects inattendus sous lesquels il se montrait à lui; avec les révolutionnaires il eut l'indignation d'un grand complice méconnu et la majesté sombre d'un maître outragé. « Comme des hommes prêts à mourir, dit-il, nous n'avons rien à nous déguiser. Si je tombe, les patriotes tomberont avec moi. Vous joueriez mal votre jeu si vous me trahissiez. Après moi, vous tous, révolution-

(1) Les paroles étranges et magnifiques de Napoléon à Benjamin Constant ont été rapportées par ce publiciste dans un ouvrage qui a paru en 1829 sous ce titre : *Mémoires sur les Cent-Jours, par Benjamin Constant.*

naires, vous serez perdus. Je suis votre dernier dictateur. Méditez sur cela. »

Dans sa conversation avec Benjamin Constant, Napoléon avait dit en parlant des institutions libérales : « Ce n'est que la minorité qui les veut, ne vous y trompez pas. Le peuple, ou si vous l'aimez mieux, la multitude ne veut que moi... » On ne pouvait pas constater avec plus de vérité l'état des choses. L'Empire se trouvait dans cette position étrange d'avoir à sa portée une force immense, l'adhésion populaire; mais pour mettre cette force en mouvement il n'avait que des intermédiaires suspects au peuple et rebelles à lui-même; il succombait à une grave erreur de sa politique : certes, il n'avait jamais méconnu l'importance des classes moyennes; il n'avait jamais cru pouvoir s'en passer; mais il avait cru pouvoir les constituer, ou les remplacer artificiellement par ses fonctionnaires, par ses colléges électoraux, par sa Légion d'honneur, par sa noblesse nouvelle, par les groupes divers de ses dotataires; en attendant, il avait privé les classes moyennes de la liberté, du seul apprentissage qui pût les former à la vie politique; en 1815 il dut subir les fatales conséquences de ce système : il se trouva en présence de beaucoup de méfiances, de beaucoup de rancunes, d'intraitables préventions et surtout d'une inexpérience générale qui ne permettait à personne de s'élever au-dessus de ses ressentiments particuliers. Ce ne fut pas alors le patriotisme qui manqua à la bourgeoisie : ce fut l'intelligence de ce que le patriotisme commandait dans un suprême péril national.

Un moment il parut que Napoléon eût pu dominer et entraîner toutes ces résistances. Le 24 mai, la cour des Tuileries s'emplit d'une foule d'hommes, la plupart sans armes et en habits de travail : c'étaient les fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau; on n'en avait laissé entrer qu'une partie, 12,000 à peu près. Ils venaient demander des armes dans un digne et mâle langage, des armes pour eux et pour les autres fédérés qui se levaient dans la Bretagne, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, le Lyonnais, ailleurs encore dans toute la France. Napoléon répondit, comme il le savait faire, à la harangue de la députation; l'offre du patriotisme populaire fut acceptée, et des armes furent promises. Mais dès le début l'administration prit de telles mesures, que l'enthousiasme des fédérés tomba. La fédération, pourtant, avait déjà fait ses preuves. Elle avait été pour la révolution, à ses premiers jours, une force et non l'anarchie; elle eût pu sauver l'Empire en 1815. Or, il est certain, à la manière dont ce mouvement fut en quelque sorte éconduit, que Napoléon n'en voulut pas. Pourquoi? On ne peut répondre à cette question que par une conjecture. Napoléon, dans sa route de Cannes à Paris, avait entendu sur son passage des cris sinistres : « A bas les prêtres! à bas les nobles! » Il y avait lieu de craindre que déjà le mouvement des fédérations n'eût été gagné par ces entraînements qui sont les méprises et les défaillances, toujours possibles, des masses populaires. Le génie de Napoléon avait eu pour mission de comprimer ces passions anti-sociales, de les ramener à l'ordre, et non pas de leur donner des armes contre la civilisation; de là l'arrêt mis par lui à l'organisation des fédérations populaires tout d'abord encouragées. La chute d'un trône était préférable pour Napoléon à la chute et à la décomposition de la société moderne. C'est à cette décision sans doute qu'il faut rapporter ces mots dits par lui à Benjamin Constant : « Je n'ai qu'à faire un signe, ou plutôt à détourner les yeux, les nobles seront massacrés dans toutes les provinces... Mais je ne veux pas être le roi d'une Jacquerie ».

63. Napoléon demanda le salut de la France à une rapide reconstitution de son armée. L'état dans lequel étaient tombées les forces militaires est à peine croyable. En voici un aperçu. Infanterie, effectif 95,000 hommes; disponibles, seulement 65 à 70,000. Cavalerie, effectif 25,000 hommes et 16,000 chevaux; disponibles, seulement 11,000 cavaliers montés. Personnel d'artillerie, du génie, des équipages, à peu près des cadres seulement. Des pièces d'artillerie en assez grand nombre, quelles que fussent les quantités qui en avaient été livrées aux étrangers; mais peu ou point de munitions de guerre, d'objets d'équipement, de fusils surtout. Les places fortes désemparées; les côtes sans défense, les escadres désarmées, les équipages de marine congédiés, ainsi l'avait voulu l'Angleterre; la France en était réduite à faire garder ses ports par la troupe de ligne. En moins de trois mois, du 20 mars au 1er juin, Napoléon avait ainsi relevé l'état militaire : infanterie et cavalerie, 214,000 hommes et 64,000 chevaux; 200 bataillons de garde nationale mobilisés, 112,000 hommes; marins enrégimentés, canonniers de marine, gardes-côtes, 44,000 hommes; gendarmerie, 12,000 hommes; vétérans employés à la sûreté intérieure, 10,000; anciens militaires appelés à la défense des places, 32,000. Toutes ces forces étaient disponibles au 1er juin. Il y avait en outre en armement dans les dépôts 146,000 hommes de troupes diverses. Ce total de 570,600 hommes devait être porté à la fin de juin à 750,000 hommes et à la fin de juillet à 900,000. Pour les munitions de guerre, les objets d'équipement, les fusils surtout qui manquaient, Napoléon avait fait partout établir des ateliers; on lui rendait compte chaque jour du travail de ces manufactures. Tout était payé comptant ou par avance. En 1792 et 1793 on était parvenu à fabriquer 1,000 fusils par jour. En 1815, dès le mois de mai, on en fabriquait 1,500 par jour, en juin 3,000; en juillet on devait en fabriquer 4,000 par jour. Les places fortes ainsi que les côtes avaient été réarmées; les défilés des Vosges et de la Lorraine retranchés; Paris, Lyon, etc.,

garnis de munitions, couverts d'ouvrages de campagne, pourvus d'une nombreuse garde nationale, de compagnies de canonniers, de bataillons de tirailleurs. Partout une force de résistance; partout, sous les noms les plus divers, des troupes de partisans appropriées à la nature et au génie de chaque lieu. La France se hérissait de défenseurs.

Il n'en fallait pas moins pour résister à la monstrueuse coalition qui, déjà de toutes parts, s'ébranlait contre un seul pays.

64. A la nouvelle de l'évasion de l'île d'Elbe, la commotion, la stupeur, l'effroi, avaient été immenses et profonds en Europe. Mais au congrès de Vienne, où cette nouvelle arriva le 7 mars, il y avait un homme dont la claire et ferme raison ne se trompait pas sur les difficultés presque insurmontables de l'entreprise tentée par Napoléon. Talleyrand rassura ses collègues et leur communiqua son intrépide résolution. La paix seule pouvait permettre à Napoléon de reprendre sa force : il ne fallait point lui laisser de répit. Parmi les princes coalisés, il y en avait que le mécontentement des partages faits, et d'autres motifs, pouvaient détacher de l'alliance et ramener à Napoléon : il fallait sans tarder lier de nouveau tous ces princes et les engager tous ensemble dans la guerre. Dès le 13 mars, le congrès de Vienne faisait une déclaration qui mettait Napoléon hors la loi (1). Cette mesure, qu'on dirait empruntée aux temps barbares, rendait d'avance nul et non avenu tout traité, tout arrangement. La déclaration se terminait par la promesse faite en commun de recourir de nouveau aux armes contre « l'ennemi et le perturbateur du repos du monde. »

En conséquence, le 25 mars était signé à Vienne le traité offensif et défensif par lequel les quatre grandes puissances s'obligeaient à reprendre immédiatement les armes et à ne les poser que d'un commun accord et seulement quand Napoléon serait mis hors d'état d'exciter encore des troubles. Toutes les puissances signataires de la déclaration du 13 mars adhérèrent successivement à cette nouvelle coalition, la Suède exceptée. La Russie offrit pour la prochaine campagne 300,000 hommes; la Prusse, 200,000; l'Autriche, 150,000, plus une seconde armée pour opérer en Italie; l'Angleterre, 80,000 hommes; la Bavière, 60,000; le Wurtemberg, 40,000; le grand-duché de Bade et la Hesse-Darmstadt, 28,000; l'Espagne, 36,000; le Portugal, 20,000; la Hollande, 15,000; la Saxe, 14,000; total, 943,000 hommes. Des ordres furent expédiés pour que ce qu'il y avait de disponible de cette masse d'hommes se dirigeât sur la France, et que le reste s'apprêtât à suivre. Le 31 mars, le plan de la coalition était arrêté : sur le haut Rhin, une armée de 338,000 Autrichiens, Bavarois, etc., sous le commandement du prince de Schwarzenberg; sur le bas Rhin, une armée de 153,000 Prussiens, commandés par Blücher, en outre une armée de 150,000 Anglais, Hanovriens, Hollandais, etc., sous le commandement de Wellington. Les Russes devaient suivre et appuyer l'armée prussienne.

65. Napoléon essaya de traiter, sans espoir d'y réussir et seulement dans l'intention de laisser voir à l'opinion publique de quel côté se trouvaient réellement les agresseurs.

Le 4 avril, il notifia aux cours étrangères son nouvel avénement au trône de France; cette notification, faite avec habileté et grandeur, était à la fois une justification de l'événement accompli, une démonstration de la nécessité de l'Empire pour la sûreté même de l'Europe, enfin une protestation de la volonté de l'Empereur de ne plus ambitionner d'autre gloire que celle de la paix.

Le 5 avril, le *Moniteur* publiait, 1° des observations sur la déclaration du 13 mars; 2° un rapport d'une commission du conseil d'État sur le même sujet, contenant une exposition des causes qui avaient déterminé le retour de l'île d'Elbe; 3° enfin un rapport du ministre des affaires étrangères encore sur la déclaration du 13 mars et sur les questions de droit national que cet acte soulevait.

Ces publications, ces appels au jugement des peuples ne pouvaient être que des préludes de guerre et rendaient vaines les négociations. Cependant des négociations s'engagèrent, du moins de la part de la France. Les agents français à l'étranger reçurent ordre de développer ce thème, à savoir que « le rétablissement des Bourbons ne pouvait manquer de donner lieu à des réactions ayant pour résultat inévitable d'amener des révolutions nouvelles et de favoriser par toute l'Europe les tendances au républicanisme et aux bouleversements (1) ». On ne s'en tint pas au langage de la raison; on s'adressa aux passions secrètes des princes, et il ne paraît pas que, dans cette voie, on ait reculé devant les procédés les moins scrupuleux, ainsi qu'on en peut juger par le trait suivant que l'on regrette d'avoir à rapporter : des papiers que Louis XVIII avait laissés lors de sa fuite précipitée des Tuileries furent remis à un ministre russe; c'était un traité secret d'alliance contre la Prusse et la Russie conclu le 3 janvier 1815 entre la France,

(1) Dans cette déclaration on trouve l'idée fixe de Talleyrand, à ce moment, de supprimer Napoléon pour concilier toutes les difficultés. On y remarque un visible encouragement à l'assassinat : « En rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le *seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée*... Il s'est privé lui-même de la protection des lois.... Il s'est placé hors des relations civiles et sociales... Ennemi et perturbateur du monde, il *s'est livré à la vindicte publique*... » On ne pouvait pas dire plus clairement que Napoléon était mis hors de la souveraineté, hors de l'humanité même, et qu'il était licite et méritoire de le tuer.

(1) M. Bignon, *Histoire de la France sous Napoléon*, tome XIV, p. 377.

naires, vous serez perdus. Je suis votre dernier dictateur. Méditez sur cela. »

Dans sa conversation avec Benjamin Constant, Napoléon avait dit en parlant des institutions libérales : « Ce n'est que la minorité qui les veut, ne vous y trompez pas. Le peuple, ou si vous l'aimez mieux, la multitude ne veut que moi... » On ne pouvait pas constater avec plus de vérité l'état des choses. L'Empire se trouvait dans cette position étrange d'avoir à sa portée une force immense, l'adhésion populaire; mais pour mettre cette force en mouvement il n'avait que des intermédiaires suspects au peuple et rebelles à lui-même; il succombait à une grave erreur de sa politique : certes, il n'avait jamais méconnu l'importance des classes moyennes; il n'avait jamais cru pouvoir s'en passer; mais il avait cru pouvoir les constituer, ou les remplacer artificiellement par ses fonctionnaires, par ses colléges électoraux, par sa Légion d'honneur, par sa noblesse nouvelle, par les groupes divers de ses dotataires; en attendant, il avait privé les classes moyennes de la liberté, du seul apprentissage qui pût les former à la vie politique; en 1815 il dut subir les fatales conséquences de ce système : il se trouva en présence de beaucoup de méfiances, de beaucoup de rancunes, d'intraitables préventions et surtout d'une inexpérience générale qui ne permettait à personne de s'élever au-dessus de ses ressentiments particuliers. Ce ne fut pas alors le patriotisme qui manqua à la bourgeoisie : ce fut l'intelligence de ce que le patriotisme commandait dans un suprême péril national.

Un moment il parut que Napoléon eût pu dominer et entraîner toutes ces résistances. Le 24 mai, la cour des Tuileries s'emplit d'une foule d'hommes, la plupart sans armes et en habits de travail : c'étaient les fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau; on n'en avait laissé entrer qu'une partie, 12,000 à peu près. Ils venaient demander des armes dans un digne et mâle langage, des armes pour eux et pour les autres fédérés qui se levaient dans la Bretagne, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, le Lyonnais, ailleurs encore dans toute la France. Napoléon répondit, comme il le savait faire, à la harangue de la députation; l'offre du patriotisme populaire fut acceptée, et des armes furent promises. Mais dès le début l'administration prit de telles mesures, que l'enthousiasme des fédérés tomba. La fédération, pourtant, avait déjà fait ses preuves. Elle avait été pour la révolution, à ses premiers jours, une force et non l'anarchie; elle eût pu sauver l'Empire en 1815. Or, il est certain, à la manière dont ce mouvement fut en quelque sorte éconduit, que Napoléon n'en voulut pas. Pourquoi ? On ne peut répondre à cette question que par une conjecture. Napoléon, dans sa route de Cannes à Paris, avait entendu sur son passage des cris sinistres : « A bas les prêtres! à bas les nobles! » Il y avait lieu de craindre que déjà le mouvement des fédérations n'eût été gagné par ces entraînements qui sont les méprises et les défaillances, toujours possibles, des masses populaires. Le génie de Napoléon avait eu pour mission de comprimer ces passions anti-sociales, de les ramener à l'ordre, et non pas de leur donner des armes contre la civilisation; de là l'arrêt mis par lui à l'organisation des fédérations populaires tout d'abord encouragées. La chute d'un trône était préférable pour Napoléon à la chute et à la décomposition de la société moderne. C'est à cette décision sans doute qu'il faut rapporter ces mots dits par lui à Benjamin Constant : « Je n'ai qu'à faire un signe, ou plutôt à détourner les yeux, les nobles seront massacrés dans toutes les provinces... Mais je ne veux pas être le roi d'une Jacquerie ».

63. Napoléon demanda le salut de la France à une rapide reconstitution de son armée. L'état dans lequel étaient tombées les forces militaires est à peine croyable. En voici un aperçu. Infanterie, effectif 95,000 hommes; disponibles, seulement 65 à 70,000. Cavalerie, effectif 25,000 hommes et 16,000 chevaux ; disponibles, seulement 11,000 cavaliers montés. Personnel d'artillerie, du génie, des équipages, à peu près des cadres seulement. Des pièces d'artillerie en assez grand nombre, quelles que fussent les quantités qui en avaient été livrées aux étrangers; mais peu ou point de munitions de guerre, d'objets d'équipement, de fusils surtout. Les places fortes désemparées; les côtes sans défense, les escadres désarmées, les équipages de marine congédiés, ainsi l'avait voulu l'Angleterre; la France en était réduite à faire garder ses ports par la troupe de ligne. En moins de trois mois, du 20 mars au 1er juin, Napoléon avait ainsi relevé l'état militaire : infanterie et cavalerie, 214,000 hommes et 64,000 chevaux ; 200 bataillons de garde nationale mobilisés, 112,000 hommes; marins enrégimentés, canonniers de marine, gardes-côtes, 44,000 hommes; gendarmerie, 12,000 hommes; vétérans employés à la sûreté intérieure, 10,000; anciens militaires appelés à la défense des places, 32,000. Toutes ces forces étaient disponibles au 1er juin. Il y avait en outre en armement dans les dépôts 146,000 hommes de troupes diverses. Ce total de 570,600 hommes devait être porté à la fin de juin à 750,000 hommes et à la fin de juillet à 900,000. Pour les munitions de guerre, les objets d'équipement, les fusils surtout qui manquaient, Napoléon avait fait partout établir des ateliers; on lui rendait compte chaque jour du travail de ces manufactures. Tout était payé comptant ou par avance. En 1792 et 1793 on était parvenu à fabriquer 1,000 fusils par jour. En 1815, dès le mois de mai, on en fabriquait 1,500 par jour, en juin 3,000; en juillet on devait en fabriquer 4,000 par jour. Les places fortes ainsi que les côtes avaient été réarmées; les défilés des Vosges et de la Lorraine retranchés; Paris, Lyon, etc.,

garnis de munitions, couverts d'ouvrages de campagne, pourvus d'une nombreuse garde nationale, de compagnies de canonniers, de bataillons de tirailleurs. Partout une force de résistance; partout, sous les noms les plus divers, des troupes de partisans appropriées à la nature et au génie de chaque lieu. La France se hérissait de défenseurs.

Il n'en fallait pas moins pour résister à la monstrueuse coalition qui, déjà de toutes parts, s'ébranlait contre un seul pays.

64. A la nouvelle de l'évasion de l'île d'Elbe, la commotion, la stupeur, l'effroi, avaient été immenses et profonds en Europe. Mais au congrès de Vienne, où cette nouvelle arriva le 7 mars, il y avait un homme dont la claire et ferme raison ne se trompait pas sur les difficultés presque insurmontables de l'entreprise tentée par Napoléon. Talleyrand rassura ses collègues et leur communiqua son intrépide résolution. La paix seule pouvait permettre à Napoléon de reprendre sa force : il ne fallait point lui laisser de répit. Parmi les princes coalisés, il y en avait que le mécontentement des partages faits, et d'autres motifs, pouvaient détacher de l'alliance et ramener à Napoléon : il fallait sans tarder lier de nouveau tous ces princes et les engager tous ensemble dans la guerre. Dès le 13 mars, le congrès de Vienne faisait une déclaration qui mettait Napoléon hors la loi (1). Cette mesure, qu'on dirait empruntée aux temps barbares, rendait d'avance nul et non avenu tout traité, tout arrangement. La déclaration se terminait par la promesse faite en commun de recourir de nouveau aux armes contre « l'ennemi et le perturbateur du repos du monde.»

En conséquence, le 25 mars était signé à Vienne le traité offensif et défensif par lequel les quatre grandes puissances s'obligeaient à reprendre immédiatement les armes et à ne les poser que d'un commun accord et seulement quand Napoléon serait mis hors d'état d'exciter encore des troubles. Toutes les puissances signataires de la déclaration du 13 mars adhérèrent successivement à cette nouvelle coalition, la Suède exceptée. La Russie offrit pour la prochaine campagne 300,000 hommes; la Prusse, 200,000; l'Autriche, 150,000, plus une seconde armée pour opérer en Italie; l'Angleterre, 80,000 hommes; la Bavière, 60,000; le Wurtemberg, 40,000; le grand-duché de Bade et la Hesse-Darmstadt, 28,000; l'Espagne, 36,000; le Portugal, 20,000; la Hollande, 15,000; la Saxe, 14,000; total, 943,000 hommes. Des ordres furent expédiés pour que ce qu'il y avait de disponible de cette masse d'hommes se dirigeât sur la France, et que le reste s'apprêtât à suivre. Le 31 mars, le plan de la coalition était arrêté : sur le haut Rhin, une armée de 338,000 Autrichiens, Bavarois, etc., sous le commandement du prince de Schwarzenberg; sur le bas Rhin, une armée de 153,000 Prussiens, commandés par Blücher, en outre une armée de 150,000 Anglais, Hanovriens, Hollandais, etc., sous le commandement de Wellington. Les Russes devaient suivre et appuyer l'armée prussienne.

65. Napoléon essaya de traiter, sans espoir d'y réussir et seulement dans l'intention de laisser voir à l'opinion publique de quel côté se trouvaient réellement les agresseurs.

Le 4 avril, il notifia aux cours étrangères son nouvel avénement au trône de France; cette notification, faite avec habileté et grandeur, était à la fois une justification de l'événement accompli, une démonstration de la nécessité de l'Empire pour la sûreté même de l'Europe, enfin une protestation de la volonté de l'Empereur de ne plus ambitionner d'autre gloire que celle de la paix.

Le 5 avril, le *Moniteur* publiait, 1° des observations sur la déclaration du 13 mars; 2° un rapport d'une commission du conseil d'État sur le même sujet, contenant une exposition des causes qui avaient déterminé le retour de l'île d'Elbe; 3° enfin un rapport du ministre des affaires étrangères encore sur la déclaration du 13 mars et sur les questions de droit national que cet acte soulevait.

Ces publications, ces appels au jugement des peuples ne pouvaient être que des préludes de guerre et rendaient vaines les négociations. Cependant des négociations s'engagèrent, du moins de la part de la France. Les agents français à l'étranger reçurent ordre de développer ce thème, à savoir que « le rétablissement des Bourbons ne pouvait manquer de donner lieu à des réactions ayant pour résultat inévitable d'amener des révolutions nouvelles et de favoriser par toute l'Europe les tendances au républicanisme et aux bouleversements (1) ». On ne s'en tint pas au langage de la raison; on s'adressa aux passions secrètes des princes, et il ne paraît pas que, dans cette voie, on ait reculé devant les procédés les moins scrupuleux, ainsi qu'on en peut juger par le trait suivant que l'on regrette d'avoir à rapporter : des papiers que Louis XVIII avait laissés lors de sa fuite précipitée des Tuileries furent remis à un ministre russe; c'était un traité secret d'alliance contre la Prusse et la Russie conclu le 3 janvier 1815 entre la France,

(1) Dans cette déclaration on trouve l'idée fixe de Talleyrand, à ce moment, de supprimer Napoléon pour concilier toutes les difficultés. On y remarque un visible encouragement à l'assassinat : « En rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le *seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée*... Il s'est privé lui-même de la protection des lois.... Il s'est placé hors des relations civiles et sociales... Ennemi et perturbateur du monde, il *s'est livré à la vindicte publique*.. » On ne pouvait pas dire plus clairement que Napoléon était mis hors de la souveraineté, hors de l'humanité même, et qu'il était licite et méritoire de le tuer.

(1) M. Bignon, *Histoire de la France sous Napoléon*, tome XIV, p. 377.

l'Autriche et l'Angleterre; plus des lettres de Talleyrand au roi pendant le congrès, lettres où le spirituel et caustique diplomate écrivant à un souverain de son humeur s'était complu à tout raconter, les choses publiques et des galanteries privées, avec la verve de sa critique malicieuse (1). On ne sait ce qui serait résulté de ces révélations, si elles étaient arrivées à temps aux intéressés. Elles furent probablement retenues par quelques-uns de ces ministres, ennemis implacables de Napoléon, qui gouvernaient alors les rois absolus de la coalition. Les négociations n'aboutirent nulle part. C'est ce dont rendit compte le ministre des affaires étrangères dans un rapport qui fut publié au dernier moment dans le *Moniteur* du 16 juin. Mais l'on doit rappeler ici l'événement qui frappa le plus d'impuissance les efforts de la diplomatie française.

Murat avait gravement contribué aux désastres de 1814 par son alliance avec les ennemis de l'Empereur; en 1815 il fut pour la France une cause non moins fatale de revers, par son ardeur intempestive à prendre les armes contre l'Autriche.

En quittant l'île d'Elbe, Napoléon avait renvoyé à Murat le chevalier Colonna, chargé de lui dire : 1° que l'Empereur revenait en France, résolu à maintenir le traité de Paris du 30 mai 1814; 2° qu'il désirait que Murat fît connaître à Vienne cette pacifique résolution, impliquant formellement la renonciation par Napoléon à toute prétention sur l'Italie. Le chevalier Colonna devait insister de plus pour bien recommander à Murat de ne pas se presser d'agir quoi qu'il arrivât, et surtout de s'abstenir de toute hostilité envers le saint-siége. L'Empereur changeait de politique envers Rome; il était décidé à se réconcilier avec le pape, à qui il allait envoyer un ambassadeur, son oncle le cardinal Fesch (2).

Des lettres postérieures, écrites de Paris à Murat, vinrent confirmer ces intentions de l'Empereur.

Mais déjà il était trop tard. Murat ne s'appartenait plus. Ce prince savait, d'une part, que la coalition avait résolu de le détrôner; il pressentait, d'autre part, qu'il pourrait être sacrifié à quelque combinaison de l'Empereur pour faire la paix avec l'Autriche; il craignait que, si l'Italie était reprise par la France, le prince Eugène, resté fidèle, ne lui fût préféré; il comptait aussi qu'il serait victorieux, qu'il pourrait venir au secours de son beau-frère et de la France, et par là réparer les fautes passées. Poussé par tous ces sentiments à la fois, obsédé d'ailleurs par les sociétés secrètes dont il s'était cru faire le chef, Murat, dès qu'il avait eu vent du départ de l'île d'Elbe, avant même qu'il eût reçu le message porté par le chevalier Colonna, s'était hâté d'envoyer à Vienne une note pour signifier son intention de reprendre la ligne de position qu'il occupait sur le Pô dans la campagne précédente. Cette note, qui était une déclaration de guerre, tomba à Vienne, le 8 mars, le lendemain du jour qu'on y apprenait, par un avis du grand-duc de Toscane, que Napoléon venait de s'échapper de l'île d'Elbe.

(1) M. Bignon, t. XIV, p. 278.
(2) M. Bignon, t. XIV, p. 289.

Plus de doute : Napoléon et son beau-frère s'entendaient; le premier acte de Napoléon en regagnant le continent était de provoquer toute l'Europe, et cela par une déclaration de guerre faite à l'Autriche, la seule puissance qu'il eût intérêt à ménager, la seule qu'il eût quelque espoir de détacher de la coalition. Le fugitif de l'île d'Elbe avait perdu le sens!

Cependant Murat faisait suivre de près les menaces et la guerre. Dès le 12 mars, il se jetait en avant, culbutait tout d'abord l'État pontifical qu'on lui avait recommandé de ne pas inquiéter, mettait en fuite le pape au milieu des cérémonies de la semaine sainte, circonstance qui fut remarquée, et venait chercher les Autrichiens sur le Pô. Or, toute cette agression était imputée à Napoléon; Murat n'était, disait-on, que son lieutenant; dès son apparition sur le continent, Napoléon revenait à ses fureurs contre le chef de l'Église catholique!

On sait le sort qui attendait Murat. Après une courte campagne commencée avec quelque éclat et terminée misérablement, ce malheureux prince rentra presque seul à Naples, dans la nuit du 19 au 20 mai, disant à sa femme : « Madame, je n'ai pas pu mourir ». Le lendemain, il fuyait encore, laissant derrière lui son royaume au prince royal de Sicile, depuis Ferdinand IV, que ramenaient les Autrichiens victorieux.

Dans des notes fournies au ministre des affaires étrangères pour son rapport du 7 juin, publié au *Moniteur* du 16, notes dictées par Napoléon ou écrites de sa main, on lit au sujet des événements de Naples : « Insister pour dire qu'il (l'Empereur) n'est pour rien dans ce qui a été fait (1) ». Il était trop tard pour dissiper les préventions de l'Europe. Personne ne doutait que Murat n'eût agi d'après l'inspiration et l'ordre de Napoléon.

Le vertige régnait. Napoléon voulait conjurer les tempêtes que son génie prévoyait dans un prochain avenir; mais les rois ne voulaient pas être sauvés par lui. Il avait compris la nécessité de rendre au peuple la liberté; mais la liberté se révoltait contre son tardif initiateur. Il n'y avait de sagace que l'instinct des révolutionnaires; ceux-ci pressentaient sûrement que le fondateur de la révolution de 89 ne serait pas l'homme d'une révolution nouvelle et qu'il ne se prêterait pas à ce que lui-même appelait déjà *les réclamations vagues, absolues, immodérées*. Pour ceux qui tendaient à remanier l'ordre social, Napoléon était un obstacle, le seul qu'ils

(1) M. Bignon, t. XIV, p. 303.

eussent à redouter. Les révolutionnaires comme les conservateurs, les absolutistes comme les libéraux, tous poussés par les mobiles les plus divers, aspiraient également à une catastrophe.

66. La France, bien que surprise dans un désarroi sans nom, avait pu subvenir en moins de trois mois à la levée d'une force militaire suffisante pour résister à toute l'Europe. Mais cette armée reformée à la hâte manquait de cohésion; les soldats méprisaient la plupart de leurs chefs que chacun avait vu passer, de défection en défection, de l'Empire à la royauté et de la royauté à l'Empire; on se souvenait des trahisons de 1814; on se croyait encore enveloppé de trahisons; d'ailleurs l'esprit de dénigrement, d'opposition et de révolte était dans les nouveaux régiments comme dans le reste de la France. Pour maintenir cette armée, ou mieux pour lui donner ce qu'elle n'avait pas, de l'union, de la discipline, de la confiance en elle-même, une série continue de succès était indispensable; un seul échec, survenant au début, devait la décomposer et la disperser.

Les opérations militaires commencèrent avec la sûreté habituelle au vainqueur de tant d'autres coalitions. Déjà 120,000 hommes et 350 bouches à feu étaient arrivés, le 14 juin, sur la Sambre, sans être attendus, près des armées de Wellington et de Blücher. Ces deux armées ennemies faisaient le double de l'armée française; toutefois attaquées avant d'avoir pu se joindre, elles allaient être séparées l'une de l'autre, puis battues tour à tour, suivant une tactique dont Napoléon avait souvent fait usage. Mais la veille, pendant la nuit, un général chef d'état-major s'échappa de l'armée française et porta à l'ennemi le plan de cette opération. Un autre général, dont l'impétuosité avait été jusque-là irrésistible, manqua à occuper une position, celle des Quatre-Bras, nécessaire pour écraser l'armée prussienne et empêcher la jonction des deux armées de Wellington et de Blücher. La bataille de Ligny, chèrement gagnée (15-16 juin), ne décida rien. Quant à ce qui se passa le surlendemain 18, dans cette mêlée du Mont-Saint-Jean ou de Waterloo, nul ne peut le dire, nul ne le sait; il y a eu des démentis pour toutes les accusations, des réfutations pour toutes les apologies; tout est contesté, rien n'est prouvé; les juges compétents ne s'accordent pas et discutent encore. La victoire était assurée, dit-on, lorsqu'il survint un corps prussien que l'on croyait être un corps français, et tout fut remis en question. « Journée incompréhensible, disait Napoléon à Sainte-Hélène, concours de fatalités inouies!... Et pourtant tout ce qui tenait à l'habileté avait été accompli... Tout n'a manqué que quand tout avait réussi.... Singulière campagne! reprenait-il, dans moins d'une semaine, j'ai vu trois fois échapper de mes mains le triomphe assuré de la France.... Sans la désertion d'un traître, j'anéantissais les ennemis en ouvrant la campagne (*le départ de Bourmont*). Je les écrasais à Ligny, si ma gauche eût fait son devoir (*si Ney avait occupé les Quatre-Bras*). Je les écrasais encore à Waterloo, si ma droite ne m'eût pas manqué (*inertie de Grouchy laissant passer les Prussiens et ne se repliant pas sur l'armée française*)... » Jamais le soldat français n'avait été plus brave; mais il se méfiait de tous ses chefs, hormis un seul. « Tout mouvement qu'il ne comprenait pas, l'inquiétait; il se croyait trahi. Au moment où les premiers coups de canon se tiraient près de Saint-Amand, un vieux caporal s'approcha de l'Empereur : — « Sire, méfiez-vous du maréchal Soult; soyez certain qu'il nous trahit... » — Au milieu de la bataille, un officier fit le rapport au maréchal Soult que le général Vandamme était passé à l'ennemi, que ses soldats demandaient à grands cris qu'on en informât l'Empereur (il n'en était rien). Sur la fin de la bataille, un dragon, le sabre tout dégouttant de sang, accourut criant : « Sire, venez vite à la division; le général Dhénin harangue les dragons pour passer à l'ennemi. — L'as-tu entendu? — Non, Sire; mais un officier qui vous cherche l'a vu et m'a chargé de vous le dire. » Pendant ce temps, le brave général Dhénin repoussait une charge ennemie tout en recevant un boulet qui lui emportait une cuisse (1).

Il est certain que plusieurs soldats furent vus se tuant entre eux pour ne pas survivre à la défaite de la France (2). Napoléon céda lui-même à ce désespoir. Il chercha la mort au plus épais du carnage; mais la mort ne voulut pas encore de lui.

67. Le 19 juin, à Philippeville, Napoléon prenait des mesures pour rallier à Laon les débris de l'armée. A Laon, il eût dû rester là où étaient pour lui la sûreté, pour la France l'action nécessaire, à la tête de l'armée; mais trompé par une lettre qu'il avait reçue du président de la chambre des représentants, Napoléon se laissa entraîner à Paris dans les misérables querelles d'un parlement déjà révolté contre sa défaite. Il arriva à Paris le 20 juin. Il n'osa pas aller occuper le siége de la puissance souveraine, les Tuileries; il se rendit au petit palais de l'Élysée-Bourbon. « Vont-ils me déclarer la guerre à présent? » dit-il à quelques intimes, en parlant des libéraux des deux chambres. — « Ils vont parler d'économiser l'eau et les pompes quand la maison est en feu, » lui fut-il répondu. Et l'on ajouta quelques mots sur la nécessité d'un coup d'État, de la dictature. Napoléon reprit d'une voix altérée : « J'ai commencé la monarchie constitutionnelle; convoquez les ministres. »

Alors s'ouvrit une seconde et dernière campagne de Waterloo où les ennemis se nommaient, non plus Wellington et Blücher, mais Lafayette,

(1) *Observations sur la campagne de Waterloo.*
(2) Fleury-Chaboulon, *Mémoires sur* 1815, t. II, p. 186

Lanjuinais, Fouché, Manuel, Jay, Lacoste, et quelques autres que l'on pourrait encore citer. A ces révolutionnaires, à ces républicains en qui le patriotisme parlait moins haut que l'esprit de secte, se joignaient des partisans du duc d'Orléans, des royalistes en grand nombre, enfin des hommes excités par un désir personnel de vengeance. Au reste, ce qui poussa toutes ces hostilités diverses à se coaliser pour renverser Napoléon dans un moment où seul il pouvait encore défendre l'indépendance nationale, ce fut la crainte que l'on eut de le voir s'emparer de la dictature, comme le bruit en courait. Les chambres congédiées, plus de liberté, encore le despotisme, encore le règne des militaires, des courtisans, des hommes de police, plus d'avenues pour les nobles ambitions! Quelques-uns craignaient aussi pour eux l'exil, la confiscation, les prisons d'État. Il n'y avait que l'humiliation et l'asservissement de la France que l'on ne craignait pas. A ceux qui exprimaient des doutes à cet égard, on répondait que l'Empereur était seul l'obstacle à la paix et que, Napoléon écarté, tout s'arrangerait. On oubliait l'abus que l'Europe avait déjà fait de sa victoire en 1814 dès qu'elle avait cessé de redouter la présence de l'Empereur.

Le conseil des ministres délibérait encore auprès de Napoléon, lorsqu'on reçut à l'Élysée un message de la chambre des représentants convoquée à la hâte : la chambre signifiait à l'Empereur qu'elle venait de se déclarer en permanence pour prévenir sa dissolution; les ministres étaient sommés de comparaître devant elle, pour donner des explications et recevoir des ordres. La chambre s'emparait du gouvernement (séance du 21 juin). Lucien se rendit à l'assemblée au nom de l'Empereur. A la vue de l'homme du 18 brumaire, on s'irrita beaucoup. Lucien fut menacé; l'Empereur, insulté. « Je ne vois qu'un homme entre la paix et nous », criait le républicain Lacoste; « qu'il parte, et la paix sera assurée. » Lafayette demanda compte de trois millions de Français sacrifiés à l'ambition de Napoléon. « Nous avons assez fait pour lui, ajoutait-il, maintenant notre devoir est de sauver la patrie. » C'étaient là les sophismes de la peur et de l'esprit de parti. De tous côtés on entendait ces cris : « Qu'il abdique, ou nous le déposons. »

L'assemblée se sépara à huit heures du soir, en nommant une commission à laquelle devaient s'adjoindre d'autres commissaires de la chambre des pairs, le tout pour examiner l'état des choses et proposer des mesures en conséquence. On voulut bien admettre dans cette réunion cinq ministres de l'Empereur.

Le lendemain, 22 juin, les commissaires, à la majorité de 16 voix contre 5, proposaient, comme moyen de salut, de remettre aux deux chambres tout le gouvernement. Pour ménager le peuple, on déguisait cette usurpation sous des formes diverses : il s'agissait de négocier directement la paix, de préparer la défense nationale, de lever des troupes, etc.

Cependant la chambre des représentants, effrayée des nouvelles qui lui arrivaient de l'armée où l'Empereur était incessamment invoqué, sentait de plus en plus que Napoléon pouvait reprendre son autorité; c'était le seul péril qu'elle redoutât. Une motion sortit des conciliabules des meneurs; elle circula de banc en banc; elle se trouva tumultueusement accueillie avant même qu'elle fût faite. C'était une demande d'abdication. « Qu'il abdique! — Nous attendons une heure. — Une heure et pas davantage. » — « Si dans une heure il n'a pas abdiqué, ajoutait Lafayette, je propose la déchéance. »

La députation chargée de cette demande arriva à l'Élysée où l'on s'entretenait toujours autour de l'Empereur de la nécessité de s'emparer de la dictature, vain murmure dont l'écho porté au dehors poussait les partis au furieux paroxysme de la peur.

Napoléon, resté seul avec quelques amis, dicta la déclaration suivante :

« Français,

« En commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés, et sur le concours de toutes les autorités nationales. J'étais fondé à en espérer le succès, et j'avais bravé les déclarations des puissances contre moi.

« Les circonstances me paraissent changées. Je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France. Puissent-ils être sincères et n'en vouloir réellement qu'à ma personne! Ma vie politique est terminée. Je proclame mon fils, sous le titre de Napoléon II, empereur des Français. Les ministres actuels formeront provisoirement le conseil du gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les chambres à organiser sans délai la régence par une loi.

« Unissez-vous tous pour le salut public et pour rester une nation indépendante. »

NAPOLÉON.

Palais de l'Élysée Bourbon, le 22 juin 1815.

Les deux chambres, en recevant, le 22 juin vers le milieu du jour, l'abdication de l'Empereur, manifestèrent une approbation hypocrite. Il fallait épargner le sentiment populaire inquiet, irrité, paraître louer l'Empereur quand on venait de l'outrager, et faire dire dans le public : tout est sauvé, quand tout était perdu. Les assemblées proclamèrent même, le 23 juin, Napoléon II empereur des Français, mais tout en prenant des mesures qui annulaient en fait cette reconnaissance du nouveau souverain.

Nous n'avons pas à nous occuper de la suite des événements qui ne sont plus l'histoire de Napoléon. Tous les partis s'étaient coalisés pour abattre l'Empereur vaincu. L'obstacle commun écarté, ils se précipitèrent dans les diversités et les contrariétés de leurs intrigues, ceux-ci pour la république, ceux-là pour un d'Orléans, plusieurs pour une extension, quoi qu'il arrivât,

du pouvoir parlementaire, le plus grand nombre pour les Bourbons. Mais les hommes qui comptaient avec les étrangers et la force de leurs armes furent seuls à n'être pas trompés. Les révolutionnaires jouèrent encore un rôle sinistre autour des Bourbons. En 1814, la France avait perdu sa grandeur politique. En 1815, après les Cent-Jours, elle perdit quelque chose de plus. Il y a eu en vain, jusqu'ici, des gouvernements sages, habiles, soigneux du bien public et même glorieux : ce qui fut fait alors pèse encore sur la France et, pour mieux dire, sur toute l'Europe ; car, s'il manque toujours à l'Europe des garanties d'indépendance, de liberté, de progrès pacifique et régulier, c'est que la France ne s'est pas encore relevée de ses déchéances de 1815.

XVII.

Sainte-Hélène.

(25 juin 1815 — 5 mai 1821.)

68. Napoléon à la Malmaison. — Il demande à combattre l'ennemi comme simple général. — Il est dirigé sur Rochefort. — Propositions qui lui sont faites pour le transporter en Amérique en trompant la surveillance de l'escadre anglaise. — Napoléon se confie au prince régent d'Angleterre. — Le gouvernement anglais décide qu'il sera traité comme prisonnier de guerre, et déporté à Sainte-Hélène. — 69. Arrivée à Sainte-Hélène. — Aspect et climat de cette île. — Longwood. — Occupations de Napoléon. — Ses dictées. — Gênes, rigueurs, persécutions. — Hudson Lowe. — Les commissaires de la sainte alliance. — Expulsion de Santini, de Las Cases, d'O'Meara. — Effet produit en Europe par les révélations du supplice de Sainte-Hélène. — Agonie et mort de Napoléon. — Ses restes sont transportés en France.

68. — Cependant la nouvelle de l'abdication s'était répandue dans Paris. Des gens du peuple, toujours plus nombreux, s'ameutaient autour des grilles de l'Élysée-Bourbon. Le 24 juin, les démonstrations populaires étaient devenues tout à fait menaçantes. On demandait l'Empereur, on criait : *A bas les traîtres!* Le gouvernement provisoire, inquiet, exigea que Napoléon quittât Paris. On eut recours à un subterfuge pour le faire partir. Des voitures s'avancèrent à la porte principale du palais sur la rue du faubourg Saint-Honoré. La foule s'y porta. On attendait l'Empereur; on parlait de l'enlever. Pendant ce temps une autre voiture stationnait, inaperçue, devant l'avenue Marbeuf, et Napoléon y montait. Le 25, il était à la Malmaison auprès de la reine Hortense et de ses deux enfants (1). Le même jour, 25 juin, Napoléon avait fait de nouveau ses adieux à l'armée, par une proclamation écrite; mais le gouvernement provisoire, qui craignait le peuple, craignait encore plus l'armée; il arrêta cette proclamation et ne la laissa pas publier.

Grand était l'embarras des politiques insensés qui, sans trop savoir les difficultés de leur attentat, avaient entrepris de dérober à la France l'unique dynastie qui fût encore possible dans l'état des choses et des esprits! Ils voulaient éloigner immédiatement l'Empereur; ils n'osaient pas le contraindre à partir; un acte apparent de violence eût peut-être provoqué une explosion de ces sentiments populaires qu'ils redoutaient et avec lesquels ils rusaient. Mais l'Empereur, à qui ces hésitations et cet effroi rendaient de secrètes espérances, cédait mal aux instances qui lui étaient faites; il ne précipitait pas, comme on le désirait, ses préparatifs de départ; il semblait attendre un retour des partis, de meilleures inspirations dans les assemblées, une inspiration sortant tout à coup de l'extrémité du péril national.

Les Autrichiens franchissaient le Rhin et les Alpes. L'armée de Wellington occupait Cambrai, Péronne et, dépassant déjà Roye, poursuivait sa marche sur Paris. L'armée de Blücher, plus rapide encore, était arrivée, le 28 juin, à Senlis. Le 29, on apprit que ses coureurs se montraient à Aubervilliers, à Saint-Germain. Les corps de de l'armée française, ralliés mais sans direction, battaient en retraite et ne s'opposaient pas à ces progrès menaçants.

Napoléon écrivit à Paris pour demander son épée de général, le droit de combattre encore l'ennemi, puis l'exil. « Il nous prend donc pour des imbéciles », répondit Fouché en recevant l'héroïque message. Carnot proposa en vain d'accepter l'offre de l'Empereur et de le remettre comme général à la tête de l'armée; il fut décidé par la commission de gouvernement que Napoléon partirait, sans plus de délai, de la Malmaison pour Rochefort où deux frégates l'attendaient, prêtes à l'emporter en Amérique.

Depuis le 25 juin, Napoléon était sous la garde d'un membre de la chambre des représentants, le général Becker. Le gouvernement provisoire, en faisant ce choix, avait cru mettre la main sur un ennemi de l'Empereur; mais il s'était trompé; le général Becker, homme de cœur, n'avait trouvé dans sa mission de surveillant que l'obligation d'entourer de sécurité, de sympathie et de respect les derniers moments que l'Empereur devait encore passer sur la terre de France.

Le 29 juin, à six heures du soir, Napoléon partit de la Malmaison se dirigeant vers Rochefort. Il voyagea lentement à travers des populations étonnées, fortement émues, manifestant partout d'énergiques regrets. A Niort, on voulut l'enlever et le placer à la tête de troupes cantonnées dans le voisinage. A Rochefort, où il arriva le 4 juillet, Napoléon trouva les deux frégates mises à sa disposition, *la Saale* et *la Méduse*. Il aurait pu, dit-on, se rendre tout aussitôt à bord des navires et partir; il ne le fit pas; le lendemain des bâtiments anglais qui tenaient la mer observaient de plus près les deux frégates avec des forces supérieures. On accusa tour à tour de ce contre-temps l'irrésolution de l'Empereur et un avis secret de Fouché au commandant de l'escadre britannique. Il fallait désormais tromper la surveillance ennemie, passer invisible à travers une croisière aux

(1) Montholon, *Récits de la captivité de l'Empereur Napoléon*, etc., 2 vol. in 8°; Paris, 1847 (tome Ier, p. 24).

aguets, se dérober aux poursuites. Napoléon vit alors venir à lui des dévouements empressés à lui offrir des moyens de salut. Un lieutenant de la marine impériale, nommé Besson, se faisait fort, avec un petit navire marchand mouillé en rade, le brick danois *la Magdeleine*, de transporter l'Empereur, seul de sa personne, à travers l'Atlantique. La proposition du lieutenant Besson fut, un moment, acceptée (1). Des aspirants de la marine impériale tenaient prête une chaloupe, avec laquelle ils étaient assurés de gagner les côtes d'Espagne et du Portugal; là on ne pouvait pas manquer de trouver d'autres amis, moins de surveillance, des ressources pour reprendre la route de l'Amérique. A l'embouchure de la Gironde, il y avait une corvette, *la Bayadère*, dont le commandant, le capitaine Baudin, tout son équipage consulté, promettait de traverser la croisière anglaise ou de périr. Un autre commandant, le capitaine Ponet, de *la Méduse*, offrit, en son nom et au nom de son équipage, de surprendre, la nuit, *le Bellérophon* à l'ancre, de l'attaquer bord à bord, de s'attacher à ses flancs et d'arrêter au moins tous ses mouvements; *la Méduse*, de 60 seulement, ne pouvait manquer d'être désemparée par *le Bellérophon*, qui était de 74; mais pendant la lutte, *la Saale*, profitant de la brise qui, tous les soirs, s'élevait de terre, pouvait passer avec l'Empereur sans avoir à craindre le reste de la croisière anglaise qui n'était pas en état de lui résister. Ce plan était fort praticable, et Napoléon en jugeait ainsi, lorsque le capitaine Philibert, de *la Saale*, qui avait le commandement de la station française, déclara qu'il le regardait comme un acte de rébellion et que, loin de s'y prêter, il s'y opposait. On soupçonna dans cette détermination inattendue du capitaine Philibert un ordre secret envoyé de Paris par Fouché (2). Un temps inappréciable avait été perdu. La mer semblait interdite. Louis XVIII rentrait en ce moment dans Paris. Joseph, venu à l'île d'Aix pour faire ses adieux à l'Empereur, lui offrit de se livrer à sa place et sous son nom aux Anglais; des étrangers pouvaient se tromper à la ressemblance des deux frères. Il y avait à Bordeaux un navire qui devait transporter Joseph en Amérique; Napoléon pouvait se rendre à Bordeaux et prendre pour lui-même le navire, tout prêt, qui attendait Joseph. Napoléon ne voulut pas profiter de ce dévouement. Les gens du peuple avaient, eux aussi, leur moyen de salut qu'ils proposaient à l'Empereur; quand ils le voyaient passer, ils lui criaient : *A l'armée de la Loire!*

Ayant ainsi hésité entre toutes les offres qui lui étaient faites, Napoléon se décida à écrire la lettre suivante :

Au prince régent d'Angleterre.

Rochefort, 13 juillet 1815.

« Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai consommé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique; je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de votre Altesse Royale comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. »

NAPOLÉON.

Le général Gourgaud fut chargé de porter cette lettre en Angleterre, et le comte de Las Cases d'en remettre une copie au capitaine Maitland, du *Bellérophon*. Le capitaine Maitland prit sur lui de recevoir Napoléon à son bord.

Le 15 juillet, Napoléon traversait une foule accourue pour le voir une dernière fois et qui éclatait en sanglots; il quittait l'île d'Aix sur le brick *l'Épervier*, le seul bâtiment français qui eût conservé le drapeau aux trois couleurs, et il montait à bord du *Bellérophon*, qui bientôt après levait l'ancre et faisait voile vers l'Angleterre.

Aux îles d'Ouessant, dans la rade de Torbay, où *le Bellérophon* s'arrêta le 24 juillet, on apprit que Gourgaud, porteur de la lettre au prince régent, y avait été retenu, et que la lettre seule avait continué sa route entre les mains d'un messager anglais; le capitaine Maitland recevait en même temps l'ordre de se rendre à Plymouth.

A Plymouth, où l'on jeta l'ancre le 26, *le Bellérophon* se vit entouré de canots armés qui l'attendaient. Toute communication avec la terre lui était interdite.

En recevant la lettre au prince régent, le gouvernement anglais n'avait ressenti qu'un embarras, et c'était de choisir entre les diverses manières qui s'offraient à lui d'abuser de la confiance de l'Empereur dans la générosité de la Grande-Bretagne. Le conseil privé fut convoqué, et ce conseil, se référant à la déclaration de Vienne du 13 mars 1815 qui mettait Napoléon hors la loi et hors l'humanité, eut beaucoup de peine à se décider entre les propositions suivantes qui furent soumises à ses délibérations. Une prison dans le château de Durbanton, une prison dans la tour de Londres; la remise de Napoléon à Louis XVIII pour être procédé à un arrêt criminel, à une exécution capitale; la déportation à Sainte-Hélène. L'opposition énergique du comte de Sussex fit seule écarter, dit-on, les résolutions les plus barbares (1). Ce fut la déportation à Sainte-Hélène qui prévalut.

La justice de l'histoire veut que l'on se rende

(1) Montholon rapporte le traité passé, le 4 juillet, entre le lieutenant Besson et le comte de Las Cases stipulant pour une personne non nommée dans l'acte (*Récits de la captivité*, tome Ier, p. [illegible]).

(2) Dans une dictée de Napoléon au général Gourgaud, contenant le récit des événements du séjour de Rochefort et de l'île d'Aix, on lit ces mots : « Il est probable que cet officier (le capitaine Philibert) avait reçu des instructions directes de Fouché, qui déjà trahissait ouvertement et voulait me livrer aux Bourbons. » Montholon, *Récits de la captivité*, tome Ier, p. [illegible].

(1) Montholon, tome Ier, p. [illegible].

pas le gouvernement anglais seul responsable de cette extrême déloyauté. A ce moment, l'opinion publique en Europe subissait d'étranges égarements ; elle ne voyait en Napoléon que le perturbateur de la paix des nations, l'ennemi commun des peuples et des rois. En France, un des journaux les plus importants justifiait d'avance, dans un article, la décision du conseil privé d'Angleterre qui devait livrer l'Empereur Napoléon à une cour martiale pour le faire condamner à mort (1). Blücher avait hautement annoncé l'intention de faire fusiller Bonaparte dans le fossé de Vincennes où le duc d'Enghien était tombé, et, sur le refus du duc de Wellington de se prêter à cette exécution, il avait déclaré qu'il laissait à l'Angleterre la responsabilité de sa faiblesse (2). Un contemporain dont les passions si vives qu'elles fussent étaient d'ordinaire réglées par les habitudes d'une haute moralité, Joseph de Maistre, écrivait de Saint-Pétersbourg : « On parle diversement de la résolution prise par les souverains d'épargner la vie de Bonaparte. Prenons la chose par le bon côté, et admirons la philosophique humanité qui épargne ce féroce ennemi du genre humain. Avant le traité de Paris, je n'aurais pas voulu le juger, car il n'y avait point de loi, et celui qui condamne sans loi *tue* au lieu de *faire mourir ;* mais maintenant, où serait le doute? Bonaparte est un révolté comme un autre; il est entré à main armée dans les États d'un prince légitime, reconnu par l'Europe entière; c'est un criminel de lèse-majesté, purement et simplement, et tout le reste de son dossier pourrait être examiné par occasion. L'idée mise en avant, surtout en Angleterre, de le faire juger par des députés de tous les souverains d'Europe, a quelque chose de séduisant; ce serait le plus grand et le plus imposant des jugements qu'on eût jamais vus dans le monde; on pourrait y développer les plus beaux principes du droit des gens, et de quelque façon que la chose tournât, ce serait un grand monument dans l'histoire (3) ». Un autre écrivain, un moraliste protestant dont on a fait un des chefs de la nouvelle école libérale, Channing, a hésité à dire combien il trouvait juste et même insuffisant le châtiment infligé à Bonaparte (4).

Le 31 juillet, un sous-secrétaire d'État, sir Henry Bunbury, vint signifier à Napoléon la décision prise à son égard par le gouvernement anglais. Cette signification lui fut faite par écrit sous forme d'une instruction adressée à l'amiral lord Keith, et dont copie devait être laissée au *général Bonaparte.*

Napoléon protesta ainsi :

4 août 1815.

En mer, à bord du *Bellérophon.*

« Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hommes, contre la violence qui m'est faite, contre la violation de mes droits les plus sacrés, en disposant par la force de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du *Bellérophon ;* je ne suis pas prisonnier, je suis l'hôte de l'Angleterre... Si le gouvernement, en donnant des ordres au capitaine du *Bellérophon* de me recevoir ainsi que ma suite, n'a voulu que me tendre un piége, une embûche, il a forfait à l'honneur et flétri son pavillon .... J'en appelle à l'histoire. Elle dira qu'un ennemi qui fit vingt ans la guerre au peuple anglais vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois; et quelle plus éclatante preuve pouvait-il donner de son estime, de sa confiance? Mais comment répondit l'Angleterre à une telle magnanimité? Elle feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi; et quand il se fut livré de bonne foi, elle l'immola. »

NAPOLÉON.

Cette protestation resta sans réponse comme deux autres protestations qui l'avaient précédée.

Napoléon devait être transporté à Sainte-Hélène sur *le Northumberland.*

69. — Le 8 août, le vaisseau *le Northumberland*, capitaine Ross, deux frégates et sept bricks ou corvettes, ayant à bord le 53e régiment d'infanterie destiné à former la garnison de Sainte-Hélène, mirent à la voile de la rade de Start Bay, sous le commandement de l'amiral Georges Cockburn. La navigation fut tourmentée et pénible. Soixante-dix jours après son départ, *le Northumberland* s'arrêtait devant une masse

(1) Montholon, tome Ier, p. 103, cite le *Journal des Debats* du 30 juillet 1815.

(2) Hudson Lowe, tome Ier, p. 8, de l'*Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Helène*, etc., 4 vol. in-8°; Paris, 1853 Hudson Lowe cite à l'appui de son assertion les *Memoires* du baron de Müffling.

(3) Joseph de Maistre, *Correspondance diplomatique*, 1811-1817, tome II, p. 90-91, lettre au comte de Front, Saint-Petersbourg, 27 juillet (8 août) 1815.

(4) « A l'égard des scrupules qu'un assez grand nombre de personnes ont exprimés sur le droit qu'on avait de l'exiler à Sainte-Helène, nous nous bornerons à dire que notre conscience n'est pas encore raffinée jusqu'à cette excessive delicatesse. ... Rien ne nous étonne plus dans Bonaparte que l'effronterie avec laquelle il invoque la protection du droit des gens. Qu'un homme qui avait foulé aux pieds les lois des nations se soit placé sous leur protection, que l'oppresseur du monde ait pu réclamer ses sympathies comme opprimé, et que ses pretentions aient trouvé des avocats, ce sont là des choses qui doivent être rangées parmi les événements extraordinaires de ces temps si extraordinaires eux-mêmes. Il faut en convenir, la race humaine est digne de pitié; elle peut être foulée aux pieds, dépouillée, chargée comme une bête de somme, livrée comme une proie à la rapacité, à l'insolence, au glaive; mais il ne faut pas toucher à un cheveu de ses oppresseurs, à moins qu'il ne se trouve un chapitre ou une disposition au code du droit des gens, qui autorise cette rudesse vis-à-vis de l'offenseur privilégié. Pour nous, nous nous réjouirions de voir tout tyran, usurpateur ou héréditaire, confiné sur un rocher solitaire au milieu de l'Océan. Quiconque offre la preuve claire, même douteuse, qu'il est prêt et fermement résolu à faire de la terre le théâtre du meurtre, à briser toute volonté contraire à la sienne, devrait être enfermé comme une bête féroce... » Nous pourrions emprunter d'autres imprécations au philosophe libéral; nous nous en tiendrons à l'apologie qui précède du martyre de Sainte-Hélène. Channing, *Notice sur Napoleon*, dans le recueil publié par Charles de Rémusat sous le titre de *Channing, sa vie et ses œuvres*, 2e édition, 1861, p. 371-2.

énorme de rochers noirs, escarpés et nus. C'était Sainte-Hélène, le cachot réservé à Napoléon. Le vaisseau s'engagea dans un étroit espace et comme sous une voûte entre des rochers qui se menaçaient, sombre avenue qui menait à un groupe de maisons, James-Town, le chef-lieu, l'ouverture principale de ce bagne dont l'Angleterre et la sainte alliance avaient fait choix (1).

A Plymouth, à Start-Bay, Napoléon avait pu pressentir le traitement qui l'attendait. A la vérité ses appréhensions les plus sinistres s'étaient dissipées au milieu des rudes marins du *Northumberland;* ces braves gens s'étaient montrés d'abord étonnés et curieux, bientôt après naïvement sympathiques, et toujours respectueux. Mais les marins du *Northumberland* représentaient le grand peuple d'Angleterre et non pas son oligarchie; leur générosité naturelle avait involontairement trompé l'auguste captif. A Sainte-Hélène Napoléon ne devait plus trouver que l'oligarchie anglaise et ses implacables desseins.

L'île, à l'intérieur, n'était pas tout à fait ce que l'annonçait son aspect du dehors. Après avoir encore contemplé d'énormes masses de rochers, l'œil s'arrêtait, non sans quelque surprise, sur des vallées tapissées de verdure; une partie, au nord-ouest, offrait des sites agréables, des arbres, d'élégantes constructions; c'était *Plantation-house*, adossée à des hauteurs qui l'abritaient contre les vents du sud-est. Des nuages, presque toujours amoncelés autour des pics élevés de l'île, interceptaient les rayons brûlants du soleil et entretenaient au-dessous d'eux, dans cette région presque tropicale, un climat des zones tempérées. Mais on ne tardait pas à remarquer que ces nuages sans cesse agités qui voilaient le ciel, s'ils rafraîchissaient l'atmosphère, la faisaient aussi extrêmement variable; on avait dans la même journée des brouillards, la pluie, le soleil, la sécheresse, puis encore des brouillards, et toujours le vent. Les vents continus qui soufflaient du sud-est rendaient arides les lieux sur lesquels ils passaient. Peu ou point de terre végétale, si ce n'est dans les ravins et le fond des vallées. L'île n'avait point de productions suffisantes pour ses habitants si peu nombreux qu'ils fussent, et ceux-ci recevaient du dehors leurs moyens d'alimentation. Les denrées nécessaires étaient à des prix exorbitants. On avait fait plusieurs fois des essais de culture; on avait été contraint de les abandonner, à cause du vent, des pluies torrentielles, du défaut d'abri, du grand nombre d'insectes qui, à Sainte-Hélène, germent partout dans le sol.

Il y avait dans l'île, au nord-est, un plateau d'une assez grande étendue (1), situé à 532 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le lieutenant gouverneur y faisait sa résidence pendant les quelques mois de l'année que ce plateau était habitable (2). On y avait aussi établi une ferme pour des essais de culture, depuis interrompus. C'était là le lieu destiné à Napoléon, non pas à cause de ses conditions insalubres, mais parce qu'il n'y avait pas dans l'île un autre lieu d'une garde plus assurée. Longwood, « entouré de tous côtés par des ravins abruptes et profonds, et des murailles de rochers inaccessibles au pied de l'homme (3), » formait un vaste cachot naturel.

Quand Napoléon arriva à James-Town, on n'avait pas encore eu le temps d'approprier Longwood à sa nouvelle destination. L'amiral fit aussitôt commencer les travaux. Napoléon, qui ne voulut pas rester à bord du *Northumberland*, demeura le premier jour, le 17 octobre, chez un habitant de l'île nommé Porteus, et les jours suivants aux *Briars* (les Ronces), dans le cottage d'un négociant anglais, M. Balcombe, dont l'honnête et charmante famille offrit à l'auguste captif les seules distractions agréables qu'il devait trouver à Sainte-Hélène (4).

Les travaux ordonnés à Longwood furent terminés le 8 décembre; le 10, Napoléon s'y installa avec sa suite (5). Le lendemain, tout avait été réglé

(1) « Il est impossible, dit une relation moderne, de rencontrer des rivages d'un aspect plus inhospitalier. (Masselin, *Sainte-Hélène;* Paris, 1862.) — Hudson Lowe lui-même n'en disconvient pas : « L'aspect de cette île, du côté de la mer, est, dit-il, sombre et menaçant. Des masses de rochers volcaniques aux cimes aiguës et dentelées s'élèvent autour des côtes et forment un rempart naturel de pierre qui semble fermer l'accès de l'intérieur de l'île... Ses bords arides et stériles, dépourvus d'arbres et de verdure, ont un air de désolation qui glace l'âme.. » Hudson Lowe, *Captivité de Napoléon*, t. Iᵉʳ, p. 34.

(1) D'une circonférence de près de sept kilomètres, d'après Hudson Lowe, *Histoire de la captivité*, etc. tome Iᵉʳ, p. 60.

(2) « A Longwood, dit un écrivain anglais, sur les douze mois de l'année, il y en a un pendant lequel il fait beau, pendant deux autres on est exposé à l'ardeur du soleil vertical des tropiques; pendant les neuf autres, c'est une alternative de brouillards et de beau temps avec des averses subites. » *Documents pour servir à l'histoire de la captivité de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène*, etc.; Paris, 1822. — Il ne faut point que ce nom de *Longwood* (Long bois) donne des idées d'ombrage; il n'y avait que des arbres à gomme, au maigre et pâle feuillage, que les vents alisés avaient tous courbés du même côté sous un angle de 45 degrés.

(3) C'est Hudson Lowe qui s'exprime ainsi, tome Iᵉʳ p. 61 de son *Histoire de la captivité.*

(4) Une des deux filles de M. Balcombe a écrit, sur le séjour de l'Empereur aux Briars, un récit intéressant qui n'a pas encore été traduit en français : *Recollections of the Emperor Napoleon*, by Mʳˢ Abell formerly miss Elizabeth Balcombe.

(5) Cette suite se composait du comte et de la comtesse Bertrand et de leurs trois enfants. Mme Bertrand mit bientôt au monde un quatrième enfant, qu'elle présenta ainsi à l'Empereur : « Sire, voici le premier Français arrivé dans l'île sans la permission de M. le gouverneur. » — Le comte et la comtesse de Montholon et leur enfant; Mᵐᵉ de Montholon donna aussi bientôt le jour à un second enfant. — Le comte de Las Cases et son fils — Le général Gourgaud. — Quatre valets de chambre, Marchand, Saint-Denis, Noverraz et Santini; les deux frères Archambault, piqueurs, Gentilini, valet de pied, Cipriani, maître d'hôtel; Lepage, cuisinier; Pierron,

suivant les usages des Tuileries. Bertrand, Montholon, Gourgaud, Las Cases étaient décorés de titres de cour. « Dès le premier jour, un valet de chambre de service se tint dans la pièce qui précédait la salle de bain, et qui servait de petite entrée à l'appartement de l'Empereur. Deux valets de pied furent placés dans le passage servant d'entree à la salle à manger, où se tenait un valet de chambre pour le service du salon et du cabinet topographique, dès que l'Empereur était habillé... Enfin, le service de table fut fait avec l'argenterie et la porcelaine apportées de Paris. Le maître d'hôtel, le chef d'office portaient l'habit vert brodé en argent, le gilet blanc, la culotte de soie noire, les bas de soie blancs et les souliers à boucles. Les deux valets de chambre, Saint-Denis et Noverraz, portaient le même costume, à la seule différence de la broderie en or. Il y avait en outre six valets de pied en livrée. Les valets de chambre seuls servaient l'Empereur, lorsqu'il mangeait dans ce qu'il appelait son intérieur.... L'Empereur prit l'habitude de passer sa soirée à table; au dessert, il se faisait apporter Racine, Corneille ou Molière, et, choisissant, pour lire à haute voix, l'un des chefs-d'œuvre de ces grands hommes, il nous disait: « A quel spectacle irons-nous ce soir? Entendrons-nous Talma ou Fleury? » Cette lecture le menait jusqu'à dix ou onze heures.... (1) ». Quand les lectures n'avaient point lieu, on apportait des tables pour jouer, et l'on vit plus d'une fois Napoléon, dont cet amusement ne retenait plus la pensée, prendre un air distrait, demeurer immobile et l'œil fixe, puis se lever pour se rendre dans sa chambre à coucher, en repoussant devant lui le jeu.

Le jour était donné à des lectures, à des dictées, à des promenades en voiture ou à cheval, plus tard aussi à des travaux de jardinage. Sur *le Northumberland* on avait vu l'Empereur se tenir enfermé pendant plusieurs heures avec quelqu'un de sa suite pour s'occuper de ce que l'on appelait autour de lui *ses Mémoires*. Ce travail fut repris à Longwood. Napoléon ne paraît pas avoir eu l'intention, qu'on lui a prêtée, d'écrire son histoire; il s'attacha à quelques points seulement, à ceux surtout dont se préoccupait l'opinion de ses contemporains; il raconta les campagnes d'Italie, celles d'Égypte et de Syrie; quelques épisodes des événements qui se placent entre son enfance et son avénement à la souveraineté; sur le reste, il s'en tint à des notes pour rectifier ou compléter les ouvrages les plus récents publiés sur son histoire, comme l'*Ambassade de Varsovie*, de l'abbé de Pradt, les *Memoires sur les Cent-Jours*, de Fleury-Chaboulon, le prétendu *Manuscrit venu de Sainte-Hélène*, etc. Nulle part, il ne dit le mot de sa politique; partout il dit le mot qui pouvait le mieux convenir aux idées et même aux préjugés de son temps. Parfois il échappait à ce soin de gloire personnelle pour juger des politiques, des guerriers des temps passés; il s'occupa notamment ainsi des campagnes de César. Dans ces diverses dictées, on trouve une vigueur de conception, un mouvement et une vie de pensée, un calme de raison, une sérénité d'esprit, une beauté naturelle d'expression qu'on n'a pas encore assez admirés. Napoléon est en littérature comme en politique un chef d'école et un modèle incomparable. Sachant combien la discipline des actes dans la société tient à la discipline des idées et des sentiments, il aimait les œuvres littéraires où l'art s'inspire régulièrement des lois de la logique, du beau et du grand; il ne tolérait pas plus la fantaisie et les caprices qu'il ne permettait la licence et la révolte; de là le goût exclusif qu'il avait et qu'il professait pour les écrivains du 17e siècle de la France; il voulait que la littérature fût pour l'âme un régime fortifiant d'idéal héroïque; la tragédie le ravissait ; c'était le lyrisme de la passion, de la volonté, de la vertu humaine. Il avait horreur des genres mêlés, indéterminés, bourgeois. Mais tout en s'asservissant aux règles, Napoléon réclamait pour l'art une liberté indéfinie d'invention; la sagesse médiocre des écrivains imitateurs le rebutait; c'était là un trait original de son génie : il pressentait pour la littérature un mode d'inspiration nouveau, plus étendu et plus complexe; poussé par ce besoin, il faillit se plaire à Ossian, il comprit Goethe, mais il s'arrêta à Homère, à la Bible. Les compagnons de sa captivité avaient peine à suivre Napoléon dans ces développements; ils n'en ont saisi que des aperçus. Ce qu'ils comprenaient mieux, c'étaient ses jugements sur les hommes de l'ère impériale; à cet égard ils s'étonnaient surtout de l'impartialité avec laquelle Napoléon parlait de ses ennemis, même de ceux qui l'avaient le plus bassement trahi. Mais dans cette impartialité, dont ils s'émerveillaient à tort, il y avait autre chose qu'une indulgence souveraine; les temps de révolution affectent l'esprit d'un vice mortel, vice dont Napoléon a trop souvent montré que son génie n'était pas exempt : c'est le dédain des principes moraux, c'est surtout le mépris de l'espèce humaine; on ne ressent point de colère contre ceux de qui l'on n'a jamais rien attendu de bon, de grand et de fort. L'Empereur, qui se méfiait, sinon de l'intelligence, du moins des préjugés de ses interlocuteurs, demandait à voir tout ce qu'ils écrivaient à son sujet même

sommelier, Rousseau, intendant; quatre domestiques, attachés au service des deux familles Bertrand et Montholon. — Piontowski, officier polonais, de l'île d'Elbe, obtint la faveur de suivre Napoléon et arriva à Sainte-Hélène dans l'année 1816. — M. Barry-Edward O'Meara, chirurgien du *Bellérophon*, faisait aussi partie de l'établissement de Longwood, en qualité de médecin. — Ce personnel s'augmenta d'un assez grand nombre de gens de service, pris dans l'île, dans la garnison et parmi les équipages des navires. En 1817, on comptait, outre les domestiques ci-dessus, 10 soldats anglais, 7 servantes anglaises, 6 aides dont 2 Chinois, employés à la cuisine, etc. Il y avait de plus le service de l'écurie.

(1) Montholon, *Récits de la Captivité*, tome 1er, p. [illegible].

en leur nom personnel. Il soumettait à une révision ses propres dictées. Les jours se passaient ainsi dans les souvenirs de gloire, dans la préoccupation des passions de l'Europe, dans un soin assidu à prévenir l'opinion de la postérité.

Cependant l'horrible lutte des vengeances de la politique contre l'homme que protégeaient en vain les grandeurs de son histoire, l'auréole de son génie et la majesté du malheur n'avait pas tardé à commencer. Nous n'en raconterons pas tous les épisodes; nous en relèverons quelques traits seulement.

Les sujétions auxquelles Napoléon se trouva condamné avaient été, presque toutes, imaginées par la crainte d'une nouvelle évasion comme celle de l'île d'Elbe. En Europe, en Amérique on parlait tout haut d'expéditions pour délivrer le captif de Sainte-Hélène. Chaque jour voyait naître un projet. On savait combien les esprits révolutionnaires revenaient tumultueusement à l'homme de la souveraineté moderne. Le danger paraissait immense. La peur des rois ne recula devant rien pour empêcher une nouvelle apparition de Napoléon sur le continent.

De là, tout d'abord, le camp établi au-devant de Longwood, sur le plateau voisin de Deadwood; les postes placés à toutes les avenues possibles, postes dont les sentinelles se rapprochaient la nuit jusqu'à *toucher la maison* pour empêcher d'en sortir; de là l'officier qui devait suivre Napoléon dans ses promenades et ne jamais le perdre de vue; un télégraphe transmettait d'heure en heure, de Longwood à Plantation-house, des observations sur la présence de Napoléon et ses moindres mouvements.

On ne s'en tenait pas à cette garde et à cette surveillance. Pour que les moyens d'évasion manquassent au captif, pour que l'idée même de s'en procurer s'éloignât de lui, il fallait que Napoléon ne pût ni s'entendre avec des agents, ni avoir des ressources pécuniaires pour en gagner, ni recevoir du reste du monde des propositions, des confidences, des avis propres à l'entretenir dans l'espoir de son rétablissement en Europe. On en vint ainsi, et cela dès les premiers jours, à lui interdire de recevoir ou d'envoyer des lettres dans l'île autrement que décachetées et sous le couvert du gouverneur. Les lettres adressées hors de l'île et celles qui venaient du dehors devaient en outre passer, pour y être examinées, à Londres, dans le cabinet du *foreign office*. Napoléon fut privé de toute correspondance avec les membres de sa famille, aucun d'eux n'ayant voulu se soumettre aux gênes et aux tolérances d'une pareille inquisition. Quant aux lettres des partisans, des amis enthousiastes, il ne pouvait même pas en être question; elles étaient toutes retenues, ainsi que les publications imprimées où l'on aurait pu voir les mouvements de l'opinion publique d'Europe en faveur de la cause de l'Empire; on ne laissait arriver au captif de Longwood que les pamphlets, les injures et les nouvelles du triomphe de ses ennemis. On en vint encore à interdire à Napoléon de recevoir des visites, sans que les personnes, le but de l'entretien, les paroles à dire eussent été préablement l'objet d'un interrogatoire, d'une enquête, d'une permission de la part du gouverneur. Napoléon, dans ses promenades, aimait à se laisser saluer des passants; il s'arrêtait à la porte des maisons, questionnant avec bienveillance, faisant des dons aux bonnes gens, caressant les enfants qui lui rappelaient son fils. Ces communications furent défendues, et comme rien ne pouvait contraindre Napoléon à s'en abstenir, les habitants reçurent l'ordre, sous des peines diverses, de s'écarter de son passage, de ne point s'offrir à sa vue, de s'en éloigner, et même, chose incroyable, il leur fut fait injonction de ne point parler entre eux du « général français ». Les habitants de Sainte-Hélène inventèrent un sobriquet pour désigner l'Empereur et se donner de ses nouvelles à l'insu de la police : ils l'appelaient *Boney* ou *Bony* (1).

Ce qui n'était pas moins malaisé, c'était d'enlever à Napoléon des moyens d'acquérir ou de payer des agents; on avait saisi et inventorié ses effets; on ne lui avait trouvé qu'une somme de peu d'importance (2); on lui supposait, non sans quelque raison, d'autres ressources, qui avaient été dissimulées; on entreprit de s'en assurer; pour cela on fit sur les dépenses de la maison de Longwood des difficultés qui paraissaient inspirées par le désir d'indignes économies; en réalité, on espérait que l'Empereur, impatienté, déclarerait qu'il subviendrait lui-même à sa nourriture et à celle des personnes de sa suite; et l'on verrait par là s'il avait de l'argent caché. On fut trompé dans ce calcul; Napoléon ne manqua pas de s'impatienter, de repousser pour lui et les siens la parcimonie de ses geôliers; mais il déclara en même temps qu'il n'avait de

(1) « La cause de ce sobriquet vient de la défense qui a été faite aux habitants de l'île de s'entretenir sur Bonaparte et les gens de sa suite. Voici la déclaration où cette défense est mentionnée : « Personne ne doit faire mention du nom de Bonaparte ou en faire le sujet de sa conversation, encore moins s'occuper des restrictions qu'il a plu ou qu'il plairait à Son Excellence de lui imposer, parce que Bonaparte a été mis hors la loi commune par le congrès (de Vienne, 1815). Personne ne doit parler non plus aux gens de sa suite, attendu qu'ils ont consenti volontairement à se soumettre aux mêmes restrictions que celles qui lui étaient imposées. » Pages 81-89 des *Documents pour servir à l'histoire de la captivité de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène*; Paris, 1822.

(2) 80,000 francs. Mais on avait mal cherché. « La visite des effets, dit Montholon, ne fut opérée qu'à bord du *Northumberland* par le secrétaire de l'amiral Cockburn, et seulement pour la forme. Chacun de nous donna ce qu'il voulut de l'argent qu'il emportait. Le grand-maréchal remit 4,000 napoléons, comme étant la cassette de l'Empereur. Nous conservâmes en secret environ 400,000 francs en or, 3 à 400,000 francs de valeurs de diamants, et des lettres de crédit pour plus de 4 millions. » Montholon, *Récits de la Captivité*, etc., tome Ier, p. 114. — On se doutait à Sainte-Hélène que cette visite des effets avait été illusoire, et l'on voulait forcer l'Empereur à montrer le fond de sa cassette.

ressources qu'en Europe et en Amérique, auprès de sa famille et de ses amis, à qui il ne lui était pas permis d'écrire; que, s'il pouvait leur faire appel, il n'aurait rien à imposer au trésor anglais. « Pour moi, disait-il; je n'ai besoin de rien; j'irai demander la soupe au camp de Deadwood; ces braves gens ne refuseront pas le plus vieux soldat de l'Europe. Mais j'ai avec moi des femmes, des enfants; c'est pour eux que je veux écrire en Europe, et avoir le secours des miens ». En attendant, il ordonna qu'on fît fondre, à James-Town, les belles et précieuses pièces d'argent de son service de table. Le gouverneur fut atterré quand il eut vu qu'il n'avait abouti qu'à procurer à Napoléon l'occasion de montrer la détresse à laquelle il était réduit par l'avarice de l'Angleterre. On avait alloué à la captivité de Longwood 12,000 livres sterling (300,000 francs) par an; on ne voulait plus fournir que 8,000 livres (200,000 fr.). Le gouverneur prit sur lui, dit-il, de ne pas faire cette économie et de maintenir le chiffre de 12,000 livres.

Toutes ces vexations n'avaient qu'un but, prévenir, rendre impossible un projet d'évasion. Mais il y en eut encore une, et celle-ci rien ne semblait l'expliquer : Napoléon, en montant sur *le Northumberland*, apprit que le gouvernement anglais lui refusait le titre d'Empereur et qu'il défendait qu'on le lui donnât dans toutes les relations, publiques et privées, qu'on aurait avec lui. Cette défense fut maintenue jusqu'au dernier jour avec une obstination et des sévérités inconcevables.

L'amiral Georges Cockburn, si rude qu'il fût, avait su toutefois rendre tolérables ces excessives rigueurs; tant qu'il eut le gouvernement provisoire de l'île, il fit observer sa consigne avec une inflexibilité qui n'avait rien de trop provoquant. Mais il vint un homme à qui manquaient la franchise et la simplicité nécessaires pour une aussi cruelle mission; le général Hudson Lowe avait de l'esprit; sa probité était reconnue, et l'on trouve dans ses lettres des témoignages de sentiments élevés; seulement il voyait en Napoléon, avec bien des hommes de son temps, une sorte de phénomène plus redoutable qu'il n'était à respecter, le génie de la révolution et du mal un moment abattu mais non vaincu encore ; il était de plus attaché à la lettre de ses instructions; il ne jugeait pas l'autorité ministérielle dont il était fier d'être l'agent, et il mit dans l'exécution de son mandat un mélange de hauteur servile et d'obséquiosité sans sympathie dont le contraste choqua toujours les captifs de Longwood.

Hudson Lowe arriva à Sainte-Hélène, pour remplacer l'amiral Cockburn dans le gouvernement de l'île, le 14 avril 1816. Le soir même il fit prévenir, à Longwood, que le lendemain, à neuf heures, il s'y présenterait pour voir le « général Bonaparte »; et cela sans demander autrement audience. Le lendemain, 15, à l'heure dite, il débouchait au triple galop sur la route de Longwood, suivi, avec grand fracas, de son état-major. L'Empereur refusa de se laisser voir et fixa la réception au jour suivant, 16 avril, à deux heures. Le lendemain la réception eut lieu; elle ne calma aucune prévention. L'Empereur dit de son visiteur qu'il lui trouvait un aspect sinistre, les regards et l'attitude inquiète d'un animal qui voudrait mordre et qui se dérobe, une figure de hyène. Dès ce moment la guerre était déclarée.

Le nouveau gouverneur n'eut point de représailles contre cette subite hostilité. Il resta impassible dans ses devoirs de gardien, mais il commença d'en développer, d'en mettre en pratique toutes les prescriptions avec une imperturbable ténacité.

Le 17 juin 1817, on vit débarquer à Sainte-Hélène trois personnages pompeusement annoncés; c'étaient les commissaires de la sainte alliance venant s'assurer, aux termes du traité du 2 août 1815 entre les puissances européennes, si l'Angleterre gardait bien le prisonnier que les événements lui avaient livré. Ces commissaires étaient, de la part de la Russie, le comte Balmain, de la part de l'Autriche, le baron Sturmer, de la part de la France, le marquis de Montchenu. Un moment, on espéra que ces trois envoyés avaient des instructions d'une politique moins implacable, et qu'ils mettraient fin au cruel formalisme de Hudson Lowe. Il n'en était rien. Les trois commissaires montrèrent de telles prétentions que Napoléon refusa de les reconnaître et de les recevoir. Dans l'île, où ils continuèrent à demeurer, ils eurent bientôt acquis, par leurs manières polies, le renom de personnes qui s'intéressaient au sort de l'auguste prisonnier sans rien pouvoir faire en sa faveur. En réalité, ces hommes aimables représentaient des peurs et des haines égales au moins à celles de l'Angleterre, et Hudson Lowe écrivait à lord Bathurst qu'il était gêné par eux dans les concessions qu'il aurait voulu faire aux réclamations de Napoléon et de ses compagnons de captivité (1).

Il est certain que des projets d'évasion se sont souvent présentés à Napoléon et surtout aux personnes de sa suite; les détails précis manquent; mais on en trouve des mentions nombreuses dans les récits qui nous sont venus

(1) « ...Votre Seigneurie jugera des obstacles réels qui empêchent d'accorder au général Bonaparte plus de liberté personnelle et de liberté de communication qu'il n'en a actuellement, et je ne puis m'empêcher de regarder comme le principal de ces obstacles la résidence à Sainte-Hélène des commissaires... » Lettre de Hudson Lowe à lord Bathurst, du 3 décembre 1816. — Le 13 du même mois, Hudson Lowe, revenant sur cette observation, écrivait encore à lord Bathurst : « ...Je pense qu'on pourrait lui montrer beaucoup d'indulgence sans augmenter beaucoup le risque d'une évasion, si les commissaires n'étaient pas ici... » — Hudson Lowe, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, tome II, p. 147-8.

en leur nom personnel. Il soumettait à une révision ses propres dictées. Les jours se passaient ainsi dans les souvenirs de gloire, dans la préoccupation des passions de l'Europe, dans un soin assidu à prévenir l'opinion de la postérité.

Cependant l'horrible lutte des vengeances de la politique contre l'homme que protégeaient en vain les grandeurs de son histoire, l'auréole de son génie et la majesté du malheur n'avait pas tardé à commencer. Nous n'en raconterons pas tous les épisodes; nous en relèverons quelques traits seulement.

Les sujétions auxquelles Napoléon se trouva condamné avaient été, presque toutes, imaginées par la crainte d'une nouvelle évasion comme celle de l'île d'Elbe. En Europe, en Amérique on parlait tout haut d'expéditions pour délivrer le captif de Sainte-Hélène. Chaque jour voyait naître un projet. On savait combien les esprits révolutionnaires revenaient tumultueusement à l'homme de la souveraineté moderne. Le danger paraissait immense. La peur des rois ne recula devant rien pour empêcher une nouvelle apparition de Napoléon sur le continent.

De là, tout d'abord, le camp établi au-devant de Longwood, sur le plateau voisin de Deadwood; les postes placés à toutes les avenues possibles, postes dont les sentinelles se rapprochaient la nuit jusqu'à *toucher la maison* pour empêcher d'en sortir; de là l'officier qui devait suivre Napoléon dans ses promenades et ne jamais le perdre de vue; un télégraphe transmettait d'heure en heure, de Longwood à Plantation-house, des observations sur la présence de Napoléon et ses moindres mouvements.

On ne s'en tenait pas à cette garde et à cette surveillance. Pour que les moyens d'évasion manquassent au captif, pour que l'idée même de s'en procurer s'éloignât de lui, il fallait que Napoléon ne pût ni s'entendre avec des agents, ni avoir des ressources pécuniaires pour en gagner, ni recevoir du reste du monde des propositions, des confidences, des avis propres à l'entretenir dans l'espoir de son rétablissement en Europe. On en vint ainsi, et cela dès les premiers jours, à lui interdire de recevoir ou d'envoyer des lettres dans l'île autrement que décachetées et sous le couvert du gouverneur. Les lettres adressées hors de l'île et celles qui venaient du dehors devaient en outre passer, pour y être examinées, à Londres, dans le cabinet du *foreign office*. Napoléon fut privé de toute correspondance avec les membres de sa famille, aucun d'eux n'ayant voulu se soumettre aux gênes et aux tolérances d'une pareille inquisition. Quant aux lettres des partisans, des amis enthousiastes, il ne pouvait même pas en être question; elles étaient toutes retenues, ainsi que les publications imprimées où l'on aurait pu voir les mouvements de l'opinion publique d'Europe en faveur de la cause de l'Empire; on ne laissait arriver au captif de Longwood que les pamphlets, les injures et les nouvelles du triomphe de ses ennemis. On en vint encore à interdire à Napoléon de recevoir des visites, sans que les personnes, le but de l'entretien, les paroles à dire eussent été préalablement l'objet d'un interrogatoire, d'une enquête, d'une permission de la part du gouverneur. Napoléon, dans ses promenades, aimait à se laisser saluer des passants; il s'arrêtait à la porte des maisons, questionnant avec bienveillance, faisant des dons aux bonnes gens, caressant les enfants qui lui rappelaient son fils. Ces communications furent défendues, et comme rien ne pouvait contraindre Napoléon à s'en abstenir, les habitants reçurent l'ordre, sous des peines diverses, de s'écarter de son passage, de ne point s'offrir à sa vue, de s'en éloigner, et même, chose incroyable, il leur fut fait injonction de ne point parler entre eux du « général français ». Les habitants de Sainte-Hélène inventèrent un sobriquet pour désigner l'Empereur et se donner de ses nouvelles à l'insu de la police : ils l'appelaient *Boney* ou *Bony* (1).

Ce qui n'était pas moins malaisé, c'était d'enlever à Napoléon des moyens d'acquérir ou de payer des agents; on avait saisi et inventorié ses effets; on ne lui avait trouvé qu'une somme de peu d'importance (2); on lui supposait, non sans quelque raison, d'autres ressources, qui avaient été dissimulées; on entreprit de s'en assurer; pour cela on fit sur les dépenses de la maison de Longwood des difficultés qui paraissaient inspirées par le désir d'indignes économies; en réalité, on espérait que l'Empereur, impatienté, déclarerait qu'il subviendrait lui-même à sa nourriture et à celle des personnes de sa suite; et l'on verrait par là s'il avait de l'argent caché. On fut trompé dans ce calcul; Napoléon ne manqua pas de s'impatienter, de repousser pour lui et les siens la parcimonie de ses geôliers; mais il déclara en même temps qu'il n'avait de

(1) « La cause de ce sobriquet vient de la défense qui a été faite aux habitants de l'île de s'entretenir sur Bonaparte et les gens de sa suite. Voici la déclaration où cette défense est mentionnée : « Personne ne doit faire mention du nom de Bonaparte ou en faire le sujet de sa conversation, encore moins s'occuper des restrictions qu'il a plu ou qu'il plairait à Son Excellence de lui imposer, parce que Bonaparte a été mis hors la loi commune par le congrès (de Vienne, 1815). Personne ne doit parler non plus aux gens de sa suite, attendu qu'ils ont consenti volontairement à se soumettre aux mêmes restrictions que celles qui lui étaient imposées. » Pages 31-39 des *Documents pour servir à l'histoire de la captivité de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène*; Paris, 1822.

(2) 80,000 francs. Mais on avait mal cherché. « La visite des effets, dit Montholon, ne fut opérée qu'à bord du *Northumberland* par le secrétaire de l'amiral Cockburn, et seulement pour la forme. Chacun de nous donna ce qu'il voulut de l'argent qu'il emportait. Le grand-maréchal remit 4,000 napoléons, comme étant la cassette de l'Empereur. Nous conservâmes en secret environ 400,000 francs en or, 3 à 400,000 francs de valeurs de diamants, et des lettres de crédit pour plus de 4 millions. » Montholon, *Récits de la Captivité*, etc., tome Ier, p. 116. — On se doutait à Sainte-Hélène que cette visite des effets avait été illusoire, et l'on voulait forcer l'Empereur à montrer le fond de sa cassette.

ressources qu'en Europe et en Amérique, auprès de sa famille et de ses amis, à qui il ne lui était pas permis d'écrire; que, s'il pouvait leur faire appel, il n'aurait rien à imposer au trésor anglais. « Pour moi, disait-il; je n'ai besoin de rien; j'irai demander la soupe au camp de Deadwood; ces braves gens ne refuseront pas le plus vieux soldat de l'Europe. Mais j'ai avec moi des femmes, des enfants; c'est pour eux que je veux écrire en Europe, et avoir le secours des miens ». En attendant, il ordonna qu'on fît fondre, à James-Town, les belles et précieuses pièces d'argent de son service de table. Le gouverneur fut atterré quand il eut vu qu'il n'avait abouti qu'à procurer à Napoléon l'occasion de montrer la détresse à laquelle il était réduit par l'avarice de l'Angleterre. On avait alloué à la captivité de Longwood 12,000 livres sterling (300,000 francs) par an; on ne voulait plus fournir que 8,000 livres (200,000 fr.). Le gouverneur prit sur lui, dit-il, de ne pas faire cette économie et de maintenir le chiffre de 12,000 livres.

Toutes ces vexations n'avaient qu'un but, prévenir, rendre impossible un projet d'évasion. Mais il y en eut encore une, et celle-ci rien ne semblait l'expliquer : Napoléon, en montant sur *le Northumberland,* apprit que le gouvernement anglais lui refusait le titre d'Empereur et qu'il défendait qu'on le lui donnât dans toutes les relations, publiques et privées, qu'on aurait avec lui. Cette défense fut maintenue jusqu'au dernier jour avec une obstination et des sévérités inconcevables.

L'amiral Georges Cockburn, si rude qu'il fût, avait su toutefois rendre tolérables ces excessives rigueurs; tant qu'il eut le gouvernement provisoire de l'île, il fit observer sa consigne avec une inflexibilité qui n'avait rien de trop provoquant. Mais il vint un homme à qui manquaient la franchise et la simplicité nécessaires pour une aussi cruelle mission; le général Hudson Lowe avait de l'esprit; sa probité était reconnue, et l'on trouve dans ses lettres des témoignages de sentiments élevés; seulement il voyait en Napoléon, avec bien des hommes de son temps, une sorte de phénomène plus redoutable qu'il n'était à respecter, le génie de la révolution et du mal un moment abattu mais non vaincu encore; il était de plus attaché à la lettre de ses instructions; il ne jugeait pas l'autorité ministérielle dont il était fier d'être l'agent, et il mit dans l'exécution de son mandat un mélange de hauteur servile et d'obséquiosité sans sympathie dont le contraste choqua toujours les captifs de Longwood.

Hudson Lowe arriva à Sainte-Hélène, pour remplacer l'amiral Cockburn dans le gouvernement de l'île, le 14 avril 1816. Le soir même il fit prévenir, à Longwood, que le lendemain, à neuf heures, il s'y présenterait pour voir le « général Bonaparte »; et cela sans demander autrement audience. Le lendemain, 15, à l'heure dite, il débouchait au triple galop sur la route de Longwood, suivi, avec grand fracas, de son état-major. L'Empereur refusa de se laisser voir et fixa la réception au jour suivant, 16 avril, à deux heures. Le lendemain la réception eut lieu; elle ne calma aucune prévention. L'Empereur dit de son visiteur qu'il lui trouvait un aspect sinistre, les regards et l'attitude inquiète d'un animal qui voudrait mordre et qui se dérobe, une figure de hyène. Dès ce moment la guerre était déclarée.

Le nouveau gouverneur n'eut point de représailles contre cette subite hostilité. Il resta impassible dans ses devoirs de gardien, mais il commença d'en développer, d'en mettre en pratique toutes les prescriptions avec une imperturbable ténacité.

Le 17 juin 1817, on vit débarquer à Sainte-Hélène trois personnages pompeusement annoncés; c'étaient les commissaires de la sainte alliance venant s'assurer, aux termes du traité du 2 août 1815 entre les puissances européennes, si l'Angleterre gardait bien le prisonnier que les événements lui avaient livré. Ces commissaires étaient, de la part de la Russie, le comte Balmain, de la part de l'Autriche, le baron Sturmer, de la part de la France, le marquis de Montchenu. Un moment, on espéra que ces trois envoyés avaient des instructions d'une politique moins implacable, et qu'ils mettraient fin au cruel formalisme de Hudson Lowe. Il n'en était rien. Les trois commissaires montrèrent de telles prétentions que Napoléon refusa de les reconnaître et de les recevoir. Dans l'île, où ils continuèrent à demeurer, ils eurent bientôt acquis, par leurs manières polies, le renom de personnes qui s'intéressaient au sort de l'auguste prisonnier sans rien pouvoir faire en sa faveur. En réalité, ces hommes aimables représentaient des peurs et des haines égales au moins à celles de l'Angleterre, et Hudson Lowe écrivait à lord Bathurst qu'il était gêné par eux dans les concessions qu'il aurait voulu faire aux réclamations de Napoléon et de ses compagnons de captivité (1).

Il est certain que des projets d'évasion se sont souvent présentés à Napoléon et surtout aux personnes de sa suite; les détails précis manquent; mais on en trouve des mentions nombreuses dans les récits qui nous sont venus

(1) « ...Votre Seigneurie jugera des obstacles réels qui empêchent d'accorder au général Bonaparte plus de liberté personnelle et de liberté de communication qu'il n'en a actuellement, et je ne puis m'empêcher de regarder comme le principal de ces obstacles la résidence à Sainte-Hélène des commissaires... » Lettre de Hudson Lowe à lord Bathurst, du 8 décembre 1816. — Le 13 du même mois, Hudson Lowe, revenant sur cette observation, écrivait encore à lord Bathurst : « ...Je pense qu'on pourrait lui montrer beaucoup d'indulgence sans augmenter beaucoup le risque d'une évasion, si les commissaires n'étaient pas ici... » — Hudson Lowe, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, tome II, p. 147-8.

de Sainte-Hélène. Ce qui est plus certain encore, c'est que Napoléon n'a point voulu se prêter à ces projets. On ne peut nier qu'il n'ait quelque temps entretenu l'espoir d'un retour en Europe; mais ce retour, il l'attendait d'une révolution, qui ne pouvait manquer d'éclater et qui devait le rappeler. Son esprit voyait clairement dans l'avenir. Seulement il en était de cette révolution comme de ces montagnes que l'on aperçoit en voyageant; on se croit près de les atteindre, et elles sont encore éloignées. Napoléon se douta enfin du mirage qui se jouait de sa clairvoyance; alors sa pensée, sondant par d'autres voies les profondeurs de l'avenir, vit dans le martyre qui lui était infligé le gage des destinées assurées à son nom et à sa dynastie. Dans ce drame sombre de la vie où le bien et le mal sont en lutte, point de grandeur réelle sans l'épreuve et la consécration du malheur. Un jour il disait : « Mieux vaut pour mon fils que je sois ici; s'il vit, mon martyre lui rendra sa couronne (1). » Un autre jour il lui échappa cette parole : « Jésus-Christ ne serait pas Dieu s'il n'était pas mort sur la croix (2). » Ces deux expressions de sa pensée revinrent plusieurs fois dans les entretiens de Napoléon en des termes équivalents. L'idée de l'irrésistible puissance de son martyre s'étant offerte à lui, Napoléon cessa de réagir contre son supplice; il repoussa la proposition de s'évader comme une lâcheté et une défaillance; il aima sa souffrance; il se complut en quelque sorte à l'aggraver et sembla provoquer les rigueurs de son geôlier; on eût dit qu'il s'attachait à donner plus d'éclat à l'excès des persécutions.

Hudson Lowe, qui ne comprit jamais ce calcul de son prisonnier, ne sut préserver son odieuse mission d'aucun scandale. Dès son arrivée, il avait exigé une diminution du personnel de Longwood. Napoléon désigna les quatre serviteurs dont il était contraint de se séparer; il en profita pour éloigner de l'île le Corse Santini, en qui il avait démêlé le projet arrêté de tuer le gouverneur (18 octobre 1816) (3).

A la fin de la même année, Hudson Lowe fit enlever le comte de Las Cases et son jeune fils, qui l'un et l'autre étaient agréables et nécessaires à l'Empereur pour ses travaux de lecture et de composition. Les deux Las Cases furent déportés au Cap de Bonne-Espérance sans qu'il leur eût été permis de faire leurs adieux à l'Empereur et à leurs compagnons de captivité (30 décembre 1816).

Il y avait, depuis *le Bellérophon*, près de l'Empereur, un médecin anglais, O' Meara, qui s'était attaché à sa personne et lui donnait des soins de plus en plus nécessaires. Homme d'esprit, d'instruction, parlant avec facilité l'italien, O' Meara était plus qu'un médecin pour l'auguste captif; l'Empereur trouvait en lui un interlocuteur dont il appréciait l'intelligence vive, ouverte, sympathique. Mais O' Meara, gagné par l'admiration et l'affection, refusa d'être un observateur au service de Hudson Lowe, et celui-ci l'expulsa de l'île (18 juillet 1818). L'Empereur resta sans médecin dans un moment où sa santé commençait à réclamer une attention assidue. Ce fut là peut-être l'acte le plus cruel que l'on puisse reprocher au gouverneur de Sainte-Hélène.

Mais Hudson Lowe avait donné dans un piége; il croyait avoir éloigné d'incommodes prisonniers : il avait envoyé en Europe des témoins pour déposer contre lui et contre l'Angleterre. On ne saurait exprimer en termes suffisants l'impression qui fut ressentie sur le continent au récit et aux dénonciations de Santini, de Las Cases et d'O' Meara. On avait voulu douter des premières révélations faites à Londres par Santini. Ces révélations avaient été bientôt confirmées par les lettres de Las Cases échappé du Cap de Bonne-Espérance. Le mémoire publié par O' Meara sur la santé de l'Empereur dissipa les dernières incrédulités. Il était donc vrai que Napoléon mourait à Saint-Hélène abreuvé d'outrages sous la main d'un geôlier anglais!

Étrange et providentiel égarement de l'esprit d'injustice et de haine! La coalition des rois eût pu, tout en privant Napoléon de l'empire et de la liberté, lui accorder un exil sur une terre clémente, et, dans la peine elle-même, les respects que réclamait pour lui l'indélébile caractère de la souveraineté. Napoléon avait laissé une œuvre inachevée, interrompue; des peuples en courroux contre ses oppressions ou ses vaines promesses d'affranchissement; en France, des humiliations, des déchéances, des ruines qui semblaient irréparables, et dans les institutions administratives et politiques d'immenses atteintes à la liberté qui les faisaient toutes pencher vers le despotisme. Qu'eût-il été fait de sa gloire jugée tout d'abord par tant de ressentiments? Cette gloire fût restée sans nul doute retentissante à travers les siècles, mais telle peut-être qu'elle eût moins rapproché Napoléon des grands fondateurs du genre humain que de ses fléaux et de ses destructeurs. Il manquait une faveur à cette gloire qui en avait déjà tant reçu de la fortune : c'est qu'elle ne pût pas être jugée par les témoins et par les victimes; c'est qu'entre elle et le jugement des contemporains il vint à se lever la pitié des peuples émus au récit des vengeances des rois contre leur malheureux et sublime captif. La poésie, pas plus que la pitié, ne résista au contraste de tant de prospérités et de tant de misères. Napoléon tout-puissant avait entretenu et payé des poëtes pour qu'on le chantât; il n'en avait eu que de compromettantes flatteries; dépouillé de tout, en proie à d'infâmes traitements, il vit venir à lui la vraie poésie, évoquée avant

(1) Montholon, *Récits de la Captivité*, etc., tome Ier, p. 286.
(2) Montholon, *ibidem*, tome II, p. 152.
(3) Piontowski, Rousseau, Archambault jeune quittèrent Longwood en même temps que Santini.

l'heure par l'extrême persécution. Déjà les imaginations populaires lui avaient attribué une incomparable grandeur; l'auréole de cet idéal où son nom rayonnait s'agrandit encore, s'épura, s'illumina de célestes reflets. Il était le plus grand parmi les hommes; il devint plus qu'un homme sur cet autre Golgotha de Sainte-Hélène. Ce furent l'Angleterre et la sainte alliance qui se chargèrent de procurer à Napoléon cette absolution et cette apothéose.

Pendant les cinq années que dura sa souffrance, Napoléon eut le temps de revenir sur son histoire, d'en établir les points décisifs, de prévenir les interprétations erronées ou sévères, d'expliquer comme il l'entendait ce qu'il avait fait, d'indiquer ce qu'il aurait voulu faire, d'élever ses intentions à la hauteur d'actes accomplis, de s'associer aux nouvelles aspirations du monde, d'ajouter à l'admiration toutes les illusions des regrets et des désirs impatients, de se poser enfin devant la postérité comme le demandait sa science profonde du cœur des hommes. Quelle incrédulité, quelles contradictions n'eût pas rencontrées un aussi habile plaidoyer, s'il fût parvenu en Europe de quelque paisible et douce retraite, entourée de bien-être, de respects et de soins généreux! Mais ses dernières paroles s'échappèrent d'un cachot tourmenté et terrible où nul attentat ne lui était épargné; elles eurent l'autorité irrésistible et sacrée du martyre; toute conviction contraire céda et fit silence.

En recevant le mémoire d'O' Meara, la famille Bonaparte avait demandé d'envoyer à Sainte-Hélène un médecin et un prêtre. Le prêtre, c'était Napoléon qui l'avait fait réclamer. Seul parmi les princes de la sainte alliance, Pie VII avait intercédé à Londres pour l'Empereur captif (1). Il s'empressa d'accorder à deux ecclésiastiques les pouvoirs nécessaires à l'exercice de leur ministère dans des lieux éloignés de toute juridiction religieuse. Le médecin choisi, Antommarchi, professeur de l'école de médecine à Pise, et les deux prêtres, les abbés Buonavita et Vignali (2), arrivèrent à Sainte-Hélène, après bien des retards qui leur furent opposés, le 18 septembre 1819.

Le docteur Antommarchi trouva l'Empereur atteint des symptômes les plus alarmants. Le mal avait fait d'irréparables progrès. Toute l'année 1820 se passa dans des alternatives de rétablissement et de souffrances, celles-ci devenant chaque jour plus pressantes.

Le 17 mars 1821 Napoléon disait à Antommarchi : « Ce n'est pas la faiblesse, c'est la force qui m'étouffe, c'est la vie qui me tue. » Et regardant le ciel limpide, sans nuages : « Il y a six ans, à pareil jour, en France (il était à Auxerre, revenant de l'île d'Elbe), il y avait des nuages au ciel; ah! je serais guéri si je voyais ces nuages! » Puis, posant la main du médecin sur son estomac : « C'est un couteau de boucher qu'ils m'ont mis là; et ils ont brisé la lame dans la plaie. »

Le 2 avril, on annonça une comète apparue, la nuit, à l'orient : « Une comète, s'écria-t-il, ce fut le signe de la mort de César. »

Le 15 avril, la chambre de l'Empereur se ferma à tout le monde, excepté au général Montholon et à Marchand. L'Empereur arrêta ses dernières volontés et fit son testament. Lorsqu'Antommarchi put entrer : « Voilà mes apprêts, » dit-il. Antommarchi voulut user des banales assurances habituelles aux médecins en pareille occasion; Napoléon l'interrompit : « Pas d'illusion, je sais ce qu'il en est; je suis résigné. »

Le 19, il y eut une amélioration; on en félicitait l'Empereur : « Vous ne vous trompez pas, dit-il, je me trouve mieux aujourd'hui; mais c'est que ma fin approche. » Il ajouta : « Quand je serai mort, chacun de vous aura la douce satisfaction de retourner en Europe. Vous reverrez vos parents, vos amis, la France!... Moi je retrouverai mes braves aux Champs-Élysées... » Haussant la voix : « Kleber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre... Nous causerons de nos guerres avec les Scipion, les Annibal, les César, les Frédéric... à moins, dit-il en souriant, qu'on n'ait peur là-haut de voir tant de guerriers ensemble. »

Arnott, médecin anglais qui avait donné des soins à Napoléon avant l'arrivée d'Antommarchi, entra en ce moment; il était appelé par l'Empereur. Napoléon paraissait ému, agité : « Approchez, dit-il à Bertrand en se maîtrisant tout d'un coup; traduisez à Monsieur ce que vous allez entendre; rendez tout, n'omettez pas un mot.

« J'étais venu m'asseoir au foyer du peuple britannique. J'attendais une loyale hospitalité. Vous m'avez donné des fers... C'est votre ministère qui a choisi cet affreux rocher, où se consomme en moins de trois années la vie des

(1) Dans une lettre du cardinal Consalvi, du 8 juin 1818, on trouve rapportées ces paroles du pape Pie VII : « Napoléon est malheureux, très-malheureux. Nous avons oublié ses torts. L'Église ne doit jamais oublier ses services. Il a fait en faveur de ce siège ce que nul autre, peut-être, dans sa position, n'aurait eu le courage d'entreprendre. Nous ne lui serons pas ingrat... Savoir que cet infortuné souffrirait par nous est déjà presque un supplice, surtout au moment où il nous demande un prêtre pour se réconcilier avec Dieu. Nous ne voulons, nous ne pouvons, nous ne devons participer en rien aux maux qu'il endure; nous désirons, au contraire, du plus profond de notre cœur, qu'on les allège et qu'on lui rende la vie plus douce..... Demandez-lui (au prince régent d'Angleterre) cette grâce en notre nom... » Ces paroles ont été prononcées par le pape pour motiver le refus de laisser publier un livre contre Napoléon au sujet de ses démêlés avec le saint-siége. Voir tome Ier, p. 485, 2e édition de *L'Église romaine en face de la Révolution*, par M. Crétineau-Joly.

(2) L'abbé *Buonavita*, vieux et infirme, avait été, à l'île d'Elbe, chapelain de Madame-Mère. L'abbé *Vignali*, trop jeune, non encore âgé de trente ans, avait fait le voyage de l'île d'Elbe pour voir l'Empereur. — Il manquait à cette mission ecclésiastique un prêtre français. On avait refusé, dit-on, à l'abbé de *Quelen*, depuis archevêque de Paris, l'autorisation, qu'il avait sollicitée, de se rendre à Sainte-Hélène.

Européens, pour y achever la mienne par un assassinat... Il n'y a pas une indignité, une horreur dont vous ne vous soyez fait une joie de m'abreuver. Les plus simples communications de famille, celles même qu'on n'a jamais interdites à personne, vous me les avez refusées. Vous n'avez laissé arriver jusqu'à moi aucune nouvelle, aucun papier d'Europe; ma femme, mon fils même, n'ont plus vécu pour moi... Dans cette île inhospitalière, vous m'avez donné pour demeure l'endroit le moins fait pour être habité, celui où le climat meurtrier du tropique se fait le plus sentir. Il m'a fallu me renfermer entre quatre cloisons, dans un air malsain, moi qui parcourais à cheval toute l'Europe!.... » L'Empereur termina ainsi : « Mourant sur cet affreux rocher, privé des miens et manquant de tout, je lègue l'opprobre et l'horreur de ma mort à la famille régnante d'Angleterre (1). »

L'Empereur s'évanouit en prononçant ces mots. Ce furent ses dernières paroles de haine.

Le 21 avril, il demanda à l'abbé Vignali (2) d'établir près de sa chambre une chapelle ardente. Comme l'abbé Vignali n'en avait pas encore desservi, Napoléon entra dans de minutieux détails sur tout ce qu'il fallait faire. Antommarchi, présent, ne put dissimuler un sourire, en voyant l'Empereur si bien au courant des cérémonies de l'Église. L'Empereur surprit ce sourire et s'en montra offensé : « Je ne suis ni philosophe, ni médecin, dit-il; je suis chrétien, catholique romain. » Puis, se tournant vers le prêtre, d'un ton radouci : « Oui, ajouta-t-il, je suis né dans la religion catholique; je veux remplir les devoirs qu'elle impose, recevoir les secours qu'elle administre. Vous direz, tous les jours, la messe dans la chambre voisine; vous exposerez le Saint-Sacrement pendant les quarante heures. Quand je serai mort, vous placerez l'autel à ma tête; vous continuerez à dire la messe; vous ne cesserez que lorsque mon corps sera en terre. » L'abbé se retira. Napoléon prit encore Antommarchi à partie et lui fit des remontrances sur son incrédulité.

Dans la nuit du 21 au 22 avril, Napoléon communia.

Ces pratiques religieuses déplaisaient aux compagnons de la captivité de l'Empereur. Comme Antommarchi, ils ne craignaient pas de le troubler dans ce dernier acte de sa foi. Ils agissaient ainsi dans l'intérêt de sa gloire, disaient-ils. La chapelle ardente fut enlevée, malgré la volonté expresse de l'Empereur. Le mot de *capucinade* fut même prononcé à cette occasion par quelqu'un autour du mourant.

Le 28 avril, Napoléon recommanda à Antommarchi de faire l'autopsie de son cadavre, de prendre son cœur et de le porter à sa « chère Marie-Louise ».

Le 29, on fit boire à Napoléon l'eau d'une source qui coulait à une lieue de Longwood. En sentant cette eau dans sa bouche, il poussa une exclamation. « C'est le premier soulagement que j'éprouve depuis longtemps, dit-il; si je me rétablis, j'élèverai un monument à cette source bienfaisante; et si je meurs, si l'on ne veut mon corps ni en Corse, dans la cathédrale d'Ajaccio, ni en France, sur les bords de la Seine, je demande qu'il lui soit permis de reposer là où coule cette eau si fraîche, si pure, si douce. »

L'avant-veille, 27 avril, Napoléon avait dicté à Montholon la lettre par laquelle il voulait que sa mort fût annoncée à Hudson Lowe (1).

Le 3 mai, Napoléon reçut le saint viatique. Puis il donna à ses compagnons de captivité des instructions pour la conduite qu'ils devaient tenir en Europe : « ...J'ai sanctionné tous les principes, par mes lois, par mes actes. Il n'en est pas un que je n'aie consacré..... Malheureusement les circonstances étaient graves. J'ai été obligé de sévir, d'ajourner. Les revers sont venus; je n'ai pu débander l'arc, et la France a été privée des institutions libérales que je lui destinais... Soyez fidèles aux idées que nous avons défendues; il n'y a hors de là que honte et confusion. »

Le délire, dont les accès devenaient, depuis quelques jours, de plus en plus fréquents, s'empara du mourant.

Le 4 mai, il s'éleva un orage. De noires nuées, amassées sur les sombres pitons de l'île, descendirent jusque dans les bas-fonds. Le vent soufflait avec des cris stridents et les faisait tourbillonner. La pluie tombait, des torrents se précipitaient des flancs des montagnes. Longwood était inondé, ravagé. Un saule du jardin cultivé par Napoléon et sous lequel il venait s'asseoir avait cédé. Toutes les plantes étaient déracinées, éparses. Un seul arbre à gomme résistait; un tourbillon l'enleva dans une dernière torsion (2).

La violence de l'ouragan ne tira pas Napoléon de l'assoupissement où il était. Il semblait avoir de douces visions. Il souriait.

Le 5 mai, à cinq heures quarante-neuf minutes de l'après-midi, on l'entendit murmurer quelques mots à peine intelligibles : « Tête... Armée... Mon Dieu! » Une légère écume blanchit à ses lèvres.

Son âme était libre.

(1) *Mémoires d'Antommarchi, ou les derniers moments de Napoleon*, t. II, p. 113-115, de l'édition de 1825.

(2) L'abbé Buonavita n'était plus à Sainte-Hélène, dont il n'avait pas pu supporter le climat; il était parti en janvier 1821, chargé d'une pieuse mission auprès de Madame-Mère.

(1) Cette précaution, si caractéristique, est attestée par Montholon qui donne la lettre dictée par l'Empereur. *Récits de la Captivité*, tome II, p. 515.

(2) Hudson Lowe, alors près de là, ému, effrayé, parle ainsi de cet ouragan, en empruntant le langage d'un poëte anglais : « Au milieu des fureurs et des hurlements de la tempête, on eût dit que l'esprit des orages, porté sur les ailes du vent, courait apprendre au monde qu'un être puissant venait de descendre dans les sombres abîmes de la nature morte! »

A mighty power had passed away
To breathless nature's dark abyss.

L'autopsie du corps de Napoléon fut faite le 7 mai par Antommarchi, en présence des médecins anglais. Avant de procéder à la constatation des *diverses* maladies dont l'Empereur était mort, Antommarchi fit les observations suivantes : « La hauteur totale du corps de Napoléon était de cinq pieds deux pouces et quatre lignes. Il était considérablement amaigri; il n'était pas en volume le tiers de ce qu'il était avant son arrivée à Sainte-Hélène. La tête avait vingt pouces et dix lignes de circonférence, et mesurait, du sommet au menton, sept pouces et six lignes. Les cheveux étaient rares et de couleur châtain clair. On remarqua plusieurs cicatrices : une à la tête, trois à la jambe gauche dont une sur la malléole externe, une cinquième à l'extrémité du doigt annulaire de la main gauche et enfin trois autres sur la cuisse gauche. »

Il fut défendu par le gouverneur d'emporter le cœur de Napoléon, pour le remettre, suivant la volonté du défunt, à l'impératrice Marie-Louise. L'estomac seul dut être conservé et envoyé en Angleterre.

Le corps de Napoléon fut exposé; la population de Longwood vint le contempler : il était revêtu de l'uniforme de colonel des chasseurs de la garde, décoré des ordres de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, avec de longues bottes à l'écuyère, le chapeau à cornes, l'épée au côté, un crucifix sur la poitrine.

On étendit sur le corps le manteau de drap bleu que Napoléon portait à Marengo.

Derrière la tête, on avait placé un autel où le prêtre, en surplis et en étole, récitait des prières.

Toutes les personnes de la suite, officiers et domestiques, en habits de deuil, se tenaient debout à gauche.

La population passait et défilait. Chacun s'efforçait de dérober un objet qui eût appartenu à l'Empereur. Les linges ensanglantés, le drap qui avaient servi à l'autopsie, furent déchirés, partagés, emportés.

Le corps de Napoléon, enfermé dans un quadruple cercueil, fut déposé, le 8 mai, à Hutt's Gate, près de la source dont l'eau lui avait été si douce.

Chacun prit une feuille du saule qui ombrageait la tombe, et près de là on dut placer une sentinelle afin d'empêcher que tout ne fût enlevé.

Le cercueil de Napoléon, souvent réclamé en France depuis la révolution de 1830, fut enfin accordé par l'Angleterre, à la suite d'une négociation arrêtée à Londres, le 12 mai 1840, entre lord Palmerston et M. Guizot, ambassadeur de France, M. Thiers étant ministre des affaires étrangères à Paris. Le prince de Joinville partit, le 7 juillet 1840, sur la frégate *la Belle-Poule* accompagnée de la corvette *la Favorite*, pour se rendre à Sainte-Hélène.

Les deux navires arrivèrent à James-Town le 8 octobre 1840.

Le cercueil fut exhumé le 15, ouvert le même jour. Le corps de Napoléon parut aux regards. Il était là, dans son habit vert aux parements rouges, semblable aux corps incorruptibles des légendes des saints; il avait conservé sa forme, sa couleur blanche et mate, les lignes fines et sculpturales de sa beauté. La décomposition ne l'avait pas atteint, bien qu'il n'eût pas été embaumé.

Replacé dans son cercueil, le corps de Napoléon fut transporté en France, où il arriva, le 29 novembre 1840. De Cherbourg à Paris, ce fut un triomphe continu. Les restes de Napoléon reprenaient possession de la France, sur laquelle son esprit n'avait jamais cessé de régner. Déjà, pour signifier cette souveraineté mystique et réelle, la statue de bronze du fondateur de l'ordre nouveau était remontée, depuis le 28 juillet 1833, au haut de la colonne d'Austerlitz.

Le cercueil de Napoléon fut déposé sous la coupole de l'église Saint-Louis de l'hôtel des Invalides, le 15 décembre 1840.

En ce moment, l'Europe, toujours coalisée contre la France, venait de lui infliger un outrage; elle avait fait, à propos de l'Égypte et de la Syrie, le traité du 15 juillet 1840, dit de la quadruple alliance; la France en était exclue; on réglait sans elle les affaires du monde; elle ne comptait plus au nombre des puissances européennes. Waterloo et ses défaites se levaient contre elle. On eût dit que les restes de Napoléon se levaient aussi de leur tombe pour les venger.

Le 24 août 1855, Victoria, reine de la Grande-Bretagne, vint prier sous le dôme des Invalides, au tombeau de Napoléon, pour le pardon et la paix des nations.

En 1858, l'Angleterre céda à la France en toute propriété Longwood et la terre où les restes de Napoléon avaient reposé du 8 mai 1821 au 15 octobre 1840.

BIBLIOGRAPHIE.

La bibliographie napoléonienne est si étendue qu'on ne saurait espérer de l'avoir complète. Napoléon a beaucoup écrit; les ouvrages qui lui ont été attribués sont à leur tour assez nombreux; mais ce qui n'est pas encore entièrement connu et dépasse déjà toute imagination, c'est l'amas de livres composés dans les diverses langues du genre humain sur Napoléon Bonaparte, ses opérations militaires, ses institutions civiles, son caractère, son gouvernement, etc. Obligé par les limites toutes biographiques de cette notice de nous en tenir à ce qui concerne l'homme lui-même et sa part personnelle d'action dans l'œuvre générale de son temps, nous allons donner ci-après une liste des écrits authentiques de Napoléon et de ceux qui lui ont été attribués. Quant à tous les ouvrages qui ont été publiés à son sujet, nous n'en ferons qu'un choix et un choix assez restreint; nous tâcherons toutefois de ne laisser en dehors de nos indications aucun livre d'une réelle importance; nous donnerons même quelques-uns de ces écrits qui ne sont pas tous, il est vrai, recommandables pour la plénitude et la sûreté de leurs renseignements, mais

Européens, pour y achever la mienne par un assassinat... Il n'y a pas une indignité, une horreur dont vous ne vous soyez fait une joie de m'abreuver. Les plus simples communications de famille, celles même qu'on n'a jamais interdites à personne, vous me les avez refusées. Vous n'avez laissé arriver jusqu'à moi aucune nouvelle, aucun papier d'Europe; ma femme, mon fils même, n'ont plus vécu pour moi... Dans cette île inhospitalière, vous m'avez donné pour demeure l'endroit le moins fait pour être habité, celui où le climat meurtrier du tropique se fait le plus sentir. Il m'a fallu me renfermer entre quatre cloisons, dans un air malsain, moi qui parcourais à cheval toute l'Europe!.... » L'Empereur termina ainsi : « Mourant sur cet affreux rocher, privé des miens et manquant de tout, je lègue l'opprobre et l'horreur de ma mort à la famille régnante d'Angleterre (1). »

L'Empereur s'évanouit en prononçant ces mots. Ce furent ses dernières paroles de haine.

Le 21 avril, il demanda à l'abbé Vignali (2) d'établir près de sa chambre une chapelle ardente. Comme l'abbé Vignali n'en avait pas encore desservi, Napoléon entra dans de minutieux détails sur tout ce qu'il fallait faire. Antommarchi, présent, ne put dissimuler un sourire, en voyant l'Empereur si bien au courant des cérémonies de l'Église. L'Empereur surprit ce sourire et s'en montra offensé : « Je ne suis ni philosophe, ni médecin, dit-il; je suis chrétien, catholique romain. » Puis, se tournant vers le prêtre, d'un ton radouci : « Oui, ajouta-t-il, je suis né dans la religion catholique; je veux remplir les devoirs qu'elle impose, recevoir les secours qu'elle administre. Vous direz, tous les jours, la messe dans la chambre voisine; vous exposerez le Saint-Sacrement pendant les quarante heures. Quand je serai mort, vous placerez l'autel à ma tête; vous continuerez à dire la messe; vous ne cesserez que lorsque mon corps sera en terre. » L'abbé se retira. Napoléon prit encore Antommarchi à partie et lui fit des remontrances sur son incrédulité.

Dans la nuit du 21 au 22 avril, Napoléon communia.

Ces pratiques religieuses déplaisaient aux compagnons de la captivité de l'Empereur. Comme Antommarchi, ils ne craignaient pas de le troubler dans ce dernier acte de sa foi. Ils agissaient ainsi dans l'intérêt de sa gloire, disaient-ils. La chapelle ardente fut enlevée, malgré la volonté expresse de l'Empereur. Le mot de *capucinade* fut même prononcé à cette occasion par quelqu'un autour du mourant.

Le 28 avril, Napoléon recommanda à Antommarchi de faire l'autopsie de son cadavre, de prendre son cœur et de le porter à sa « chère Marie-Louise ».

Le 29, on fit boire à Napoléon l'eau d'une source qui coulait à une lieue de Longwood. En sentant cette eau dans sa bouche, il poussa une exclamation. « C'est le premier soulagement que j'éprouve depuis longtemps, dit-il; si je me rétablis, j'élèverai un monument à cette source bienfaisante; et si je meurs, si l'on ne veut mon corps ni en Corse, dans la cathédrale d'Ajaccio, ni en France, sur les bords de la Seine, je demande qu'il lui soit permis de reposer là où coule cette eau si fraîche, si pure, si douce. »

L'avant-veille, 27 avril, Napoléon avait dicté à Montholon la lettre par laquelle il voulait que sa mort fût annoncée à Hudson Lowe (1).

Le 3 mai, Napoléon reçut le saint viatique. Puis il donna à ses compagnons de captivité des instructions pour la conduite qu'ils devaient tenir en Europe : « ...J'ai sanctionné tous les principes, par mes lois, par mes actes. Il n'en est pas un que je n'aie consacré..... Malheureusement les circonstances étaient graves. J'ai été obligé de sévir, d'ajourner. Les revers sont venus; je n'ai pu débander l'arc, et la France a été privée des institutions libérales que je lui destinais... Soyez fidèles aux idées que nous avons défendues; il n'y a hors de là que honte et confusion. »

Le délire, dont les accès devenaient, depuis quelques jours, de plus en plus fréquents, s'empara du mourant.

Le 4 mai, il s'éleva un orage. De noires nuées, amassées sur les sombres pitons de l'île, descendirent jusque dans les bas-fonds. Le vent soufflait avec des cris stridents et les faisait tourbillonner. La pluie tombait, des torrents se précipitaient des flancs des montagnes. Longwood était inondé, ravagé. Un saule du jardin cultivé par Napoléon et sous lequel il venait s'asseoir avait cédé. Toutes les plantes étaient déracinées, éparses. Un seul arbre à gomme résistait; un tourbillon l'enleva dans une dernière torsion (2).

La violence de l'ouragan ne tira pas Napoléon de l'assoupissement où il était. Il semblait avoir de douces visions. Il souriait.

Le 5 mai, à cinq heures quarante-neuf minutes de l'après-midi, on l'entendit murmurer quelques mots à peine intelligibles : « Tête... Armée... Mon Dieu! » Une légère écume blanchit à ses lèvres.

Son âme était libre.

(1) *Mémoires d'Antommarchi, ou les derniers moments de Napoleon*, t. II, p. 113-115, de l'édition de 1825.

(2) L'abbé Buonavita n'était plus à Sainte-Hélène, dont il n'avait pas pu supporter le climat; il était parti en janvier 1821, chargé d'une pieuse mission auprès de Madame-Mère.

(1) Cette précaution, si caractéristique, est attestée par Montholon qui donne la lettre dictée par l'Empereur. *Récits de la Captivité*, tome II, p. 515.

(2) Hudson Lowe, alors près de là, ému, effrayé, parle ainsi de cet ouragan, en empruntant le langage d'un poète anglais : « Au milieu des fureurs et des hurlements de la tempête, on eût dit que l'esprit des orages, porté sur les ailes du vent, courait apprendre au monde qu'un être puissant venait de descendre dans les sombres abîmes de la nature morte! »

A mighty power had passed away
To breathless nature's dark abyss.

L'autopsie du corps de Napoléon fut faite le 7 mai par Antommarchi, en présence des médecins anglais. Avant de procéder à la constatation des diverses maladies dont l'Empereur était mort, Antommarchi fit les observations suivantes : « La hauteur totale du corps de Napoléon était de cinq pieds deux pouces et quatre lignes. Il était considérablement amaigri; il n'était pas en volume le tiers de ce qu'il était avant son arrivée à Sainte-Hélène. La tête avait vingt pouces et dix lignes de circonférence, et mesurait, du sommet au menton, sept pouces et six lignes. Les cheveux étaient rares et de couleur châtain clair. On remarqua plusieurs cicatrices : une à la tête, trois à la jambe gauche dont une sur la malléole externe, une cinquième à l'extrémité du doigt annulaire de la main gauche et enfin trois autres sur la cuisse gauche. »

Il fut défendu par le gouverneur d'emporter le cœur de Napoléon, pour le remettre, suivant la volonté du défunt, à l'impératrice Marie-Louise. L'estomac seul dut être conservé et envoyé en Angleterre.

Le corps de Napoléon fut exposé; la population de Longwood vint le contempler : il était revêtu de l'uniforme de colonel des chasseurs de la garde, décoré des ordres de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, avec de longues bottes à l'écuyère, le chapeau à cornes, l'épée au côté, un crucifix sur la poitrine.

On étendit sur le corps le manteau de drap bleu que Napoléon portait à Marengo.

Derrière la tête, on avait placé un autel où le prêtre, en surplis et en étole, récitait des prières.

Toutes les personnes de la suite, officiers et domestiques, en habits de deuil, se tenaient debout à gauche.

La population passait et défilait. Chacun s'efforçait de dérober un objet qui eût appartenu à l'Empereur. Les linges ensanglantés, le drap qui avaient servi à l'autopsie, furent déchirés, partagés, emportés.

Le corps de Napoléon, enfermé dans un quadruple cercueil, fut déposé, le 8 mai, à Hutt's Gate, près de la source dont l'eau lui avait été si douce.

Chacun prit une feuille du saule qui ombrageait la tombe, et près de là on dut placer une sentinelle afin d'empêcher que tout ne fût enlevé.

Le cercueil de Napoléon, souvent réclamé en France depuis la révolution de 1830, fut enfin accordé par l'Angleterre, à la suite d'une négociation arrêtée à Londres, le 12 mai 1840, entre lord Palmerston et M. Guizot, ambassadeur de France, M. Thiers étant ministre des affaires étrangères à Paris. Le prince de Joinville partit, le 7 juillet 1840, sur la frégate *la Belle-Poule* accompagnée de la corvette *la Favorite*, pour se rendre à Sainte-Hélène.

Les deux navires arrivèrent à James-Town le 8 octobre 1840.

Le cercueil fut exhumé le 15, ouvert le même jour. Le corps de Napoléon parut aux regards. Il était là, dans son habit vert aux parements rouges, semblable aux corps incorruptibles des légendes des saints; il avait conservé sa forme, sa couleur blanche et mate, les lignes fines et sculpturales de sa beauté. La décomposition ne l'avait pas atteint, bien qu'il n'eût pas été embaumé.

Replacé dans son cercueil, le corps de Napoléon fut transporté en France, où il arriva, le 29 novembre 1840. De Cherbourg à Paris, ce fut un triomphe continu. Les restes de Napoléon reprenaient possession de la France, sur laquelle son esprit n'avait jamais cessé de régner. Déjà, pour signifier cette souveraineté mystique et réelle, la statue de bronze du fondateur de l'ordre nouveau était remontée, depuis le 28 juillet 1833, au haut de la colonne d'Austerlitz.

Le cercueil de Napoléon fut déposé sous la coupole de l'église Saint-Louis de l'hôtel des Invalides, le 15 décembre 1840.

En ce moment, l'Europe, toujours coalisée contre la France, venait de lui infliger un outrage; elle avait fait, à propos de l'Égypte et de la Syrie, le traité du 15 juillet 1840, dit de la quadruple alliance; la France en était exclue; on réglait sans elle les affaires du monde; elle ne comptait plus au nombre des puissances européennes. Waterloo et ses défaites se levaient contre elle. On eût dit que les restes de Napoléon se levaient aussi de leur tombe pour les venger.

Le 24 août 1855, Victoria, reine de la Grande-Bretagne, vint prier sous le dôme des Invalides, au tombeau de Napoléon, pour le pardon et la paix des nations.

En 1858, l'Angleterre céda à la France en toute propriété Longwood et la terre où les restes de Napoléon avaient reposé du 8 mai 1821 au 15 octobre 1840.

BIBLIOGRAPHIE.

La bibliographie napoléonienne est si étendue qu'on ne saurait espérer de l'avoir complète. Napoléon a beaucoup écrit; les ouvrages qui lui ont été attribués sont à leur tour assez nombreux; mais ce qui n'est pas encore entièrement connu et dépasse déjà toute imagination, c'est l'amas de livres composés dans les diverses langues du genre humain sur Napoléon Bonaparte, ses opérations militaires, ses institutions civiles, son caractère, son gouvernement, etc. Obligé par les limites toutes biographiques de cette notice de nous en tenir à ce qui concerne l'homme lui-même et sa part personnelle d'action dans l'œuvre générale de son temps, nous allons donner ci-après une liste des écrits authentiques de Napoléon et de ceux qui lui ont été attribués. Quant à tous les ouvrages qui ont été publiés à son sujet, nous n'en ferons qu'un choix et un choix assez restreint; nous tâcherons toutefois de ne laisser en dehors de nos indications aucun livre d'une réelle importance; nous donnerons même quelques-uns de ces écrits qui ne sont pas tous, il est vrai, recommandables pour la plénitude et la sûreté de leurs renseignements, mais

qui ont du moins l'avantage de représenter, plus particulièrement, les opinions, les théories, les systèmes dont la vie et l'œuvre de Napoléon ont été le sujet ou le prétexte ; à ce titre, nous ne négligerons même pas de citer quelques pamphlets.

I.

Œuvres de Napoléon.

Écrits de la jeunesse. — Depuis les premières campagnes d'Italie jusqu'en 1815. *— Dictées de Sainte-Hélène. — Recueils divers des écrits de Napoléon. — Œuvres apocryphes.*

ÉCRITS DE LA JEUNESSE.

1. *Règlement de la Calotte du régiment de la Fère, composé en* 1788 *par Napoléon Bonaparte*, etc. — Par M. le baron de Coston ; une brochure de 40 pages, in-12, à Grenoble (sans date de temps, probablement de 1862).

La *Calotte* était, dit-on, une société formée dans l'armée au commencement du dix-huitième siècle. D'abord futile et sans importance, puis tombée en désuétude, elle parait s'être changée, par la suite, en une sorte de *mutualité*, comme on dirait de nos jours, que les officiers au-dessous du grade de capitaine formaient entre eux soit pour se défendre contre l'arbitraire des chefs, soit pour se maintenir dans les traditions de l'honneur militaire. Il y avait de ces sociétés dans la plupart des régiments. A l'approche de la révolution tout prenait un caractère politique, et Napoléon, invité par ses camarades à rediger le règlement de la *Calotte* de son régiment, en fit une sorte de constitution que l'on croirait empruntée à une république jalouse de sauvegarder sa liberté. Les camarades de Napoléon s'étant moqués de ses préoccupations trop démocratiques, le règlement proposé fut jeté au feu ; mais il en est resté un brouillon incomplet dont on a fait la publication ci-dessus indiquée.

M. le baron de Coston fils a placé à la suite une dissertation sur l'*origine et la signification des noms de Napoléon et Bonaparte*. On y trouve mentionnés, sur la même question, deux ouvrages, l'un le *Symbolisme des noms de Bonaparte et Napoléon*, par Noulens, Paris, 1859 ; l'autre, la *Philologie appliquée à l'histoire, ou Origine et valeur des six noms* VERSAILLES, TRIANON, PARIS, LOUVRE, TUILERIES, NAPOLEON, par Lapaume, Paris, 1857, 3 volumes in-8°.

2. *Lettre à M. Matteo Buttafuoco, député de la Corse à l'Assemblée nationale* ; in-8°, de 21 pages, sans date ni lieu d'impression. — Cette *Lettre* est ainsi datée par Bonaparte : « De mon cabinet de Millelli, le 23 janvier an II de la Liberté » ; c'est-à-dire 1790, les partisans très-vifs de la Révolution voulaient faire commencer l'ère nouvelle à 1789. Le *Cabinet de Millelli* était une grotte dans la montagne près d'Ajaccio, où Napoléon, enfant, aimait à se retirer pour y méditer. — La *Lettre à Buttafuoco* fut imprimée, pour la première fois, à 100 exemplaires seulement, à Dôle chez M. F.-X. Joly, imprimeur libraire. Bonaparte, alors à Auxonne, faisait le voyage à pied jusqu'à Dôle, pour y corriger les épreuves de son écrit (en juin 1790). Des exemplaires de cette *Lettre* furent adressés par l'auteur au club patriotique d'Ajaccio, qui l'approuva, en vota la réimpression à ses frais et arrêta que Buttafuoco ne serait plus appelé que l'*infâme Buttafuoco*. Ce député de la noblesse corse à l'Assemblée nationale était attaché au parti aristocratique et royaliste, et, dans son pays, on le soupçonnait d'avoir joué un fort vilain rôle, comme agent secret de la cour, lors des relations de J.-J. Rousseau avec le général Pascal Paoli. De là les griefs des patriotes corses, griefs dont Napoléon s'est fait le vengeur. — *La Lettre à Buttafuoco* n'offre rien de juvénile que l'exubérance et la violence des sentiments ; on y remarque une pensée altière, hautaine, orageuse ; une forte adhésion à l'esprit révolutionnaire ; l'invocation des noms de Pétion et de Robespierre à côté de ceux de Lameth, Lafayette, Mirabeau, Barnave, Bailly, Volney ; çà et là déjà d'extrêmes habiletés. — Cette *Lettre*, souvent reproduite, se trouve dans un grand nombre de recueils. Nous ne saurions assurer qu'elle n'ait pas subi des altérations sous prétexte de corrections et d'arrangements ; la forme n'en est pas assez imparfaite pour les premiers temps de Napoléon. Elle commence toutefois par une incorrection dont Napoléon a toujours gardé l'habitude : « *Depuis* Bonifacio *au* cap Corse, *depuis* Ajaccio *à* Bastia..... »

3. *Histoire de la Corse*. — On croit que cette *Histoire* sous ce titre ou sous celui d'*Essai sur*, etc. a été composée par Napoléon de 1786 à 1789, et qu'elle a été imprimée à Dôle, chez F.-X. Joly, après l'ouvrage précédent. On en a trouvé le manuscrit, annoté et corrigé, dans les papiers recueillis à Lyon par M. Libri (voir ci-après n° 8). M. de Montholon en a donné une édition, que nous n'avons point pu nous procurer ; mais nous en avons lu des fragments, assez étendus, reproduits dans plusieurs publications. C'est pour la composition de cette *Histoire* que Napoléon s'est mis en relation avec l'abbé Raynal, de qui il a eu des encouragements. « On assure, dit M. de Coston, que l'abbé Raynal avait envoyé l'œuvre de Napoléon à M. de Mirabeau, qui l'approuva aussi et chargea l'ecclésiastique d'engager le jeune auteur à venir le voir. » Lucien, dans ses *Mémoires* (Paris, 1836, in-8°), rapporte que Mirabeau, à qui l'abbé Raynal fit voir le manuscrit du jeune Bonaparte, dit que : « Cette petite histoire lui semblait annoncer un génie du premier ordre ». Napoléon s'est souvenu de cette flatteuse approbation. En mai 1791, à Valence, il se chargea avec deux autres commissaires de régler les détails d'une cérémonie funèbre en l'honneur de Mirabeau, qui venait de mourir ; il se fit remarquer par son zèle dans l'accomplissement de cette mission, et plaça lui-même, dans l'église, au-dessus de l'urne cinéraire que surmontait un cœur enflammé, un cartouche portant ce vers, imité de *la Mort de César* de Voltaire :

« Du Lycurgue français voilà ce qui nous reste ! »

Sous l'empire, la police rechercha et supprima, dit-on, tous les exemplaires qu'elle put trouver de cette *Histoire de la Corse*, 2 petits volumes in-12. Ce que l'on a publié, depuis, tient plus du roman que de l'histoire. Mais rien n'y est indigne de l'enfance d'un grand et puissant esprit. Napoléon, dans ses premières années, s'est beaucoup occupé de la Corse, et il a composé sur ce sujet des mémoires et des projets de défense militaire, qui n'ont pas été publiés, hormis l'opuscule indiqué ci-après (voir n° 5).

4. *Discours sur cette question : « Déterminer les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur »*. — Cette question avait été proposée par l'Académie de Lyon, le 13 décembre 1789, pour l'année 1791. Il

y eut quinze mémoires envoyés et un seizième mémoire après la clôture du concours. Le mémoire de Napoléon porta.t le n° 15. Aucun des concurrents ne parut mériter le prix. Le mémoire de Napoléon fut, d'après M. de Coston, l'objet de jugements qui méritent de prendre place dans l'histoire des curiosités académiques. Il y eut deux rapports; l'un des rapporteurs d sait : « Le n° 15 est un songe très-prononcé ». Et l'autre : « Le n° 15 n'arrêtera pas longtemps les regards des commissaires; c'est peut-être l'ouvrage d'un homme sensible; mais il est trop mal ordonné, trop disparate, trop décousu et trop mal écrit pour fixer l'attention... » Sous l'empire, un ministre fut chargé de reprendre le n° 15, et de le supprimer; toutefois il en est resté une copie, qui a été publiée, pour la première fois, en 1826, par le général Gourgaud, sous le titre suivant : *Discours sur les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur, ou Idées de Napoléon sur le droit d'aînesse et le morcellement de la propriété, suivies de pièces sur son administration et ses projets en faveur des Grecs, publiées par le général Gourgaud;* Paris, chez Baudouin frères, 1826, in-8°. — Autant qu'on en peut juger d'après le texte probablement arrangé qui nous est parvenu, le mémoire de Napoléon mérite encore quelques-unes des sévérités des rapporteurs de l'Académie de Lyon; mais on y trouve des idées originales fortement exprimées, des sentiments d'une grande élévation, quelques signes d'une puissante forme littéraire en élaboration, et des opinions dont le contraste est piquant quand on les rapproche des principes que Napoléon a, depuis, fait prévaloir.

5. *Copie d'un manuscrit de la main de Napoléon Bonaparte avec l'orthographe qui existe dans le manuscrit même;* Paris, chez Truchy et Amyot, 1841, in-8°, de 15 pages.

On voit dans la préface de ce *manuscrit* dont l'original est dans la bibliothèque du roi à Turin, qu'il a été publié par *C. F. D. P.* Ces initiales doivent être ainsi complétées : le *comte Ferdinand dal Pozzo*. — Le *manuscrit*, à l'intérieur, est intitulé : *Position politique et militaire du département de Corse au premier juin*. C'est le vrai titre écrit par Napoléon, qui signe : « Buonaparte, capitaine d'artillerie au 4e régiment ». — Dans ce mémoire, non daté, probablement de mai 1793, le jeune Bonaparte, s'adressant au gouvernement de la république, dénonce Paoli et les hommes de son parti alors révolté contre la France; il indique, de plus, la force de l'expédition et les moyens nécessaires pour réduire cette rébellion. Des traits d'une pensée déjà mûrie et forte, des observations ingénieuses et fines, un vif esprit pratique se montrent en cet écrit publié, à tort, avec un grand nombre de fautes d'orthographe; Bonaparte, en 1793, n'ignorait pas à ce point la langue française, et l'on aura pris pour des fautes d'orthographe des mots incomplets ou mal déchiffrés.

6. *Le Souper de Beaucaire*, publié pour la première fois à Avignon, août 1793, in-8°, chez Marc-Aurel fils, imprimeur-libraire. — Il paraît que ce typographe, qui avait un titre officiel et se croyait obligé à des ménagements, ne voulut pas imprimer lui-même cet ouvrage; on eut recours aux presses du *Courrier d'Avignon*, dont l'éditeur, Sabin Tournal, conserva le manuscrit de l'auteur. Napoléon eut l'habileté d'obtenir que cette impression se fit aux frais du trésor public, par autorisation des représentants du peuple alors en mission dans le Midi. — *Le Souper de Beaucaire* se compose d'un dialogue qui aurait eu lieu, le 29 juillet 1793, à Beaucaire entre deux négociants marseillais, un Nîmois, un fabricant de Montpellier et un militaire; ce dernier, qui est Bonaparte lui-même, démontre à ses interlocuteurs la folie de l'insurrection du Midi contre la Convention. *Le Souper de Beaucaire*, comme le précédent écrit, montre un vrai sens politique; le gouvernement de la Convention et des comités y est défendu par des arguments qui n'ont rien de commun avec les déclamations furibondes et les rêveries philosophiques des révolutionnaires du temps. *Le Souper de Beaucaire* attira l'attention sur le jeune Bonaparte. — Il y a, de cet écrit, plusieurs éditions, celle de 1793 d'abord, puis celles de 1821, l'une à Paris, chez Terry, par Frédéric Royou, l'autre chez Chaumerot aîné. Cet opuscule a été, de plus, reproduit dans un grand nombre de recueils et de publications historiques.

Pour les autres écrits de l'enfance et de la jeunesse de Napoléon, on doit consulter les ouvrages suivants :

7. *Rapport sur une mission en Corse lu par M. Blanqui aîné à l'Académie des sciences morales et politiques*, en octobre 1838. Ce *Rapport* contient quelques lettres et des détails historiques de la jeunesse de Napoléon.

8. *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon* (dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er mars 1842; article de M. Guillaume Libri).

Dans cet article, M. Libri rend compte de la découverte faite par lui d'un carton portant cette étiquette, de la main du premier consul : *A remettre au cardinal Fesch seul*, et contenant trente-huit cahiers des écrits de Napoléon de 1786 à 1793. M. Libri entre ensuite dans l'examen des manuscrits suivants dont il donne tantôt une indication analytique et tantôt des extraits :

Époques de ma vie, ou journal du jeune Bonaparte, avec des lettres, des documents, des pièces à l'appui, des réflexions;

Une lettre à la Convention pour la défense de Paoli alors (en 1793) accusé de royalisme et de trahison, lettre curieuse à côté du mémoire qui précède (voir n° 5);

Une *Histoire de la Corse* (M. Libri en donne un fragment, le drame de Vannina et Sampiero);

Divers mémoires sur la Corse;

Le Comte d'Essex, petit roman anglais;

Le Masque prophète, autre nouvelle romanesque, celle-ci orientale (M. Libri en donne le texte);

La *Constitution de la Calotte* (voir ci-dessus n° 1);

Une dissertation sur *l'autorité royale;*

Une méditation sur *le suicide* (publiée en extrait par M. Libri);

Un dialogue sur *l'amour;*

Un mémoire sur *le jet des bombes;*

Des extraits, avec commentaires, de Platon, d'Hérodote, de Strabon, de Diodore de Sicile, etc., d'histoires de tous les pays, de Mably, de Filangieri, de Necker, d'Adam Smith, etc.

Des réflexions sur les idées philosophico-politiques de J.-J. Rousseau, que Napoléon n'approuve pas (M. Libri en donne quelques extraits);

Une étude sur les libertés de l'Église gallicane, la Sorbonne, la bulle *Unigenitus;*

Un cahier de géographie, incomplet, se terminant, dit-on, à ces mots : « Sainte-Hélène, petite île ».

Le précieux carton contenant tous ces écrits de

l'enfance de Napoléon a été porté en Angleterre et vendu; il n'en est resté en France que l'article publié par M. Libri dans la *Revue des Deux-Mondes*, quelques extraits insérés (en mars et avril 1842) dans l'*Illustration*, et une copie, assez étendue sinon complète, par feu M. le général Pelet, copie qui sera peut-être, un jour, livrée au public.

9. *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, par le baron de Coston; Paris et Valence, 1840, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été remis en circulation, vers 1858, croyons-nous, avec un changement de couverture et ce nouveau titre: *Histoire de Napoléon Bonaparte depuis sa naissance jusqu'à l'époque de son commandement en chef de l'armée d'Italie*; Paris, s. d., 2 vol. in-8°.

Dans ces deux volumes dont les nombreux et précieux documents n'ont pas été tous choisis avec une grande sévérité de critique, on trouve notamment, parmi les pièces les plus caractéristiques, en outre des écrits indiqués ci-dessus aux nos 2, 4, 6, une lettre de Napoléon au docteur Tissot (1er avril 1787); — une lettre de Napoléon à Paoli (12 juin 1789); — une adresse de plusieurs Corses à l'assemblée nationale (31 octobre 1789), adresse dont Napoléon a été probablement le rédacteur; — une lettre de Napoléon au commissaire Naudin (27 juillet 1791); — la fable, *le Chien, le Lapin et le Chasseur*, attribuée à Napoléon, élève de Brienne, ouvrage évidemment apocryphe; — un manuscrit trouvé, dit-on, à l'île d'Elbe et portant pour titre: *Considérations sur l'état de l'Europe*. Nous parlerons plus bas de cet écrit, que nous avons quelques raisons de croire apocryphe.

10. *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon jusqu'à l'âge de vingt-trois ans*, etc., par T. Nasica; Paris, chez Ledoyen, 1852, in-8°.

Cet ouvrage contient sur les séjours et les luttes de Napoléon dans l'île de Corse des détails et des documents de grand intérêt, ignorés jusqu'en 1852 de tous les historiens. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas donné une suite à ses *Mémoires*. Pendant les campagnes d'Italie, au retour d'Égypte, pendant le consulat et l'empire, lors du séjour à l'île d'Elbe, plus tard encore, Napoléon a eu avec la Corse des relations qu'il importe beaucoup de connaître, mais dont malheureusement les témoignages les plus curieux n'ont pas été tous publiés. Or, ces témoignages, c'est en Corse seulement que l'on peut utilement les rechercher. Espérons que cette omission sera réparée par quelque successeur ou par quelque digne émule de M. Nasica. — Dans les *Mémoires* dont le titre précède, on trouve, entre autres documents, les écrits suivants de Napoléon Bonaparte: *Manifeste du corps municipal de la ville d'Ajaccio*; c'est une exposition des griefs de la ville d'Ajaccio se révoltant contre l'administration royale de France. L'acte ne porte point de date; mais, d'après Nasica, la révolte eut lieu le 25 juin 1790; l'acte destiné à la justifier a dû suivre de près; Napoléon avait été mis à la tête du mouvement: « La municipalité, dit Nasica, jugea à propos de justifier sa conduite par un manifeste; Napoléon en fut le rédacteur. On le publia dans les deux langues. La version italienne est attribuée par les uns à Joseph, par les autres, avec plus de raison, au comte Ferri-Pisani. ». — Lettre à M. Fesch en date de Serve près Saint-Valery (*sic*; Saint-Vallier?) en Dauphiné, 8 fév. 1791. — Lettre à Lucien sur les affaires du temps; Paris, 3 juin 1792 (?). — *Mémoire* adressé au département de la Corse, au ministre de la guerre et à l'assemblée législative, le 19 avril 1792, pour justifier le bataillon des volontaires corses d'Ajaccio d'avoir tiré sur le peuple dans une émeute. Ce *Mémoire*, de 37 pages d'impression, ne porte que cette signature: « Pour tous les officiers du bataillon qui ont signé l'original, Bonaparte. » — Il fut question, pour ce *Mémoire* et pour l'acte qui s'y rattachait, de rayer le jeune Bonaparte des cadres de l'armée. Le ministre de la guerre Lajard le déféra au ministre de la justice, en regrettant que les lois du temps ne lui permissent pas de le faire passer devant une cour martiale, ou un conseil de guerre.

Comme on le voit déjà par quelques-uns des documents qui précèdent, Napoléon, en entrant dans la vie active, ne cesse pas d'écrire; seulement ce ne sont plus des ouvrages historiques ou théoriques qu'il compose: il explique ce qu'il fait, ce qu'il pense, ce qu'il veut dans le mouvement des choses de son temps, sinon toute sa pensée et toute sa volonté, du moins tout ce que l'état de ses affaires lui permet d'en manifester. Pour retrouver en lui, non plus le général, le gouvernant, le chef d'État s'adressant tour à tour aux armées, à la France, à l'Europe, mais bien l'écrivain proprement dit, dégagé d'une action immédiate sur les événements contemporains, il faut traverser l'immense période occupée par Bonaparte du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) au 22 juin 1815 et ne s'arrêter qu'à Sainte-Hélène. Toutefois, avant d'arriver à cette époque extrême, nous indiquerons quelques-unes des publications où sont déposés les documents des années intermédiaires, qui peuvent le plus sûrement être attribués à Napoléon lui-même, à son inspiration personnelle et directe et non à la collaboration de ses ministres.

Depuis les premières campagnes d'Italie jusqu'en 1815.

11. *Rapport sur la journée du 13 vendémiaire an IV* (*5 octobre* 1795).

Ce rapport, qui n'a pas été publié à part, se trouve dans l'ouvrage de Coston (n° 9) et dans la *Correspondance de Napoléon Ier* (voir ci-après n° 51). Ce dernier recueil en donne même le *fac-simile*. Il faut rapprocher de ce *rapport* la dictée de Napoléon, à Sainte-Hélène, sur la journée du 13 vendémiaire.

12. *Campagnes du général Bonaparte en Italie pendant les années IV et V de la République par un officier général* (de Pommereul); Paris, an IV, in-8°.

Ouvrage estimé, contenant des documents authentiques; on y trouve aussi l'esprit de l'armée d'Italie, beaucoup de partialité républicaine et beaucoup d'hostilité contre le saint-siége.

13. *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, par le général Berthier; Paris, chez Didot aîné, an VII, in-8°.

14. *Mémoires sur l'Egypte publiés pendant les campagnes du général Bonaparte dans les années VI, VII et VIII*; Paris, chez Didot, an IX, 4 vol. in-8°.

15. *Pièces diverses relatives aux opérations militaires et politiques du général Bonaparte*; Paris, chez Didot, an VIII, in-8°.

16. *Pièces diverses et correspondance relatives aux opérations de l'armée française en Orient, imprimées en exécution de l'arrêté du Tribunat en date du 7 nivôse an IX*; Paris, chez Baudouin, an IX, in-8°.

17. *État de la France en l'an VIII*; Paris, à l'imprimerie nationale, an IX, in-8°. Cet important vo-

lume, réimprimé et devenu rare, a été composé, dit-on, par M. d'Hauterive d'après un plan et des indications fournis par le premier consul. On y trouve une exposition, approfondie, originale et très-curieuse, de la situation faite à la France en Europe par les derniers règnes des Bourbons et par la révolution. Les historiens paraissent tous avoir ignoré l'existence de cet ouvrage, où se montrent en outre des idées, aujourd'hui fort inattendues, sur la liberté de commerce.

18. *Bulletins officiels de la Grande Armée dictés par l'empereur Napoléon et recueillis par Alex. Goujon*; Paris, chez Corréard, 1822, 2 vol. in-8°.

Les minutes originales des bulletins de la Grande Armée existent au dépôt de la guerre; elles sont presque toutes de l'écriture des secrétaires habituels de Napoléon, et un grand nombre d'entre elles portent des traces de corrections et modifications de la main de l'Empereur. Le recueil de Goujon reproduit, parfois avec des fautes, le texte officiel du *Moniteur*.

19. *Motifs et discours prononcés lors de la publication du Code Civil par les divers orateurs du conseil d'État et du Tribunat.*

Il est, de ce recueil officiel, plusieurs éditions. Nous citerons celle qui a paru en 1841, chez MM. Didot, en un fort volume grand in-8°, à deux colonnes.

Ce recueil ne contient aucun discours de Napoléon; mais les divers orateurs y font souvent allusion aux idées émises par le premier consul dans le conseil d'État.

20. *Discussions du conseil d'État et du Tribunat sur le Code Civil*, etc.

Nous citerons de ce recueil, souvent réimprimé, l'édition de 1841, chez MM. Didot, en un fort volume grand in-8°, à deux colonnes.

C'est dans ce recueil que l'on peut voir la part si grande prise par Napoléon aux travaux législatifs du conseil d'État sur les lois civiles de la France moderne. Pour sa collaboration aux lois autres que celles du Code Civil, on doit consulter la collection ci-après, non officielle, mais beaucoup moins incomplete que la précédente.

21. *La Législation civile, commerciale et criminelle de la France*, etc., par M. le baron Locré; Paris, Strasbourg et Londres, 1827, 31 volumes in-8°.

22. *Discussions sur la liberté de la presse, la censure, l'imprimerie, la librairie et la propriété littéraire, qui ont eu lieu dans le conseil d'État, pendant les années* 1808, 1809, 1810 *et* 1811, *rédigées et publiées par M. le baron Locré, ancien secrétaire général du conseil d'État*; Paris, chez Garnery et chez H. Nicolle, 1819, in 8°.

Ce curieux volume, qui est devenu assez rare, contient, sur la liberté de la presse, des opinions de Napoléon fort inattendues pour beaucoup de lecteurs. L'Empereur n'y est point nommé, le recueil ayant paru en 1819, mais il y est désigné par l'initiale N***.

23. *Discours, rapports et travaux inédits sur le Code Civil par Jean-Étienne-Marie Portalis, publiés par le vicomte Frédéric Portalis*; Paris, chez Joubert, 1844, in-8°.

24. *Discours, rapports et travaux inédits sur le concordat de* 1801 *et sur les articles organiques, etc., par Jean-Étienne-Marie Portalis, publiés par le vicomte Frédéric Portalis*; Paris, chez Joubert, 1845, in-8°.

25. *Correspondance de Napoléon avec le ministre de la marine* (duc Decrès); Paris, chez Delloye, 1837, 2 vol. in-8°.

26. *Lettres authentiques de Napoléon et de Joséphine*; Paris, chez Firmin Didot, 1833, 2 vol. in-8°.

27. *Correspondance inédite de l'empereur Napoléon, avec le commandant en chef de l'artillerie de la grande armée* (général comte de la Riboisière), avec notes, par Ad. Pascal; Paris, 1843, in-8°.

28. *Opérations du 9e corps de la Grande Armée en Silesie*, 1806-1807 (par M. Du Casse); Paris, chez Corréard, 1851, 2 vol. in-8°.

29. *Histoire des négociations diplomatiques relatives aux traités de Morfontaine, de Lunéville et d'Amiens*, par M. Du Casse; Paris, chez Dentu, 1855, 3 vol. in-8°.

30. *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph*, par A. Du Casse; Paris, chez Perrotin, 1853, 10 vol. in-8°.

31. *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène*, publiés et annotés par A. Du Casse; Paris, chez Michel Lévy, 1858, 10 vol. in-8°.

32. *Mémoires et correspondance du roi Jérôme et de la princesse Catherine* (M. Du Casse, etc.); Paris, chez Dentu, 1861, in-8°. En cours de publication (trois volumes ont paru au moment où nous écrivons: juin 1863).

33. Cette partie de la bibliographie napoléonienne serait fort incomplète, si nous ne faisions pas ici une mention spéciale de certains *journaux*. On rapporte qu'à une époque où Bonaparte ne disposait pas encore de la presse périodique, il fit la réponse suivante à un journaliste qui lui demandait des instructions: « Moi, toujours moi, rien que moi.» Pénétré, comme il l'était, de l'idée de la toute-puissance de l'opinion publique, Napoléon n'a jamais négligé d'avoir des journaux à sa discrétion. Il en avait en Italie, lors de ses premières campagnes; il en avait en Égypte; il en entretenait plus ou moins secrètement là même où il n'était pas et partout où il pouvait étendre son action. Dès qu'il fut maître du gouvernement, il s'empara, par un arrêté, du *Moniteur universel* et il en fit habituellement son organe, sans préjudice de tous les autres journaux de France et de l'étranger, qui avaient chacun sa partie dans l'immense concert dont il fut jusqu'à la fin l'unique directeur. Il faisait plus que de surveiller la presse périodique: il l'inspirait. Les nouvelles dont elle était tenue de composer ou de ne pas composer ses informations, le ton à garder dans les polémiques, les tempêtes et les fureurs qu'elle pouvait se permettre, les calmes plats dans lesquels elle devait subitement rentrer, tout cela procédait d'ordres incessants qui, pour mieux dépister les observateurs indiscrets, ne sortaient pas toujours des bureaux du ministère de la police. Dire tout ce que Napoléon a mis d'esprit, d'éloquence, de stratégie et d'ubiquité dans ce gouvernement de l'opinion publique, c'est ce qui serait impossible; mais l'on peut indiquer quelques-uns des journaux qui, à diverses époques, ont reçu le plus habituellement des confidences et même des articles de Napoléon général, premier consul, empereur.

Le Rédacteur, journal officiel du Directoire exécutif, contient les *Bulletins des opérations militaires de l'armée d'Italie*. Ces bulletins avaient été demandés à Napoléon par le Directoire, et l'on croit pouvoir les considérer, du moins quant au fond, comme l'œuvre du général en chef de l'armée d'Italie. Napoléon n'aurait confié à personne le soin

d'exposer au Directoire et au public ses opérations militaires et ses vues politiques; il devait craindre aussi un contrôle gênant ou des révélations inopportunes.

Le *Journal de Milan*, *le Courrier de l'armée d'Italie ou le Patriote français à Milan*, le journal *Les Défenseurs de la patrie*, *le Rédacteur* et *le Moniteur*, renferment divers articles, que l'on peut attribuer au général en chef de l'armée d'Italie pendant la période du Directoire. Si les caractères distinctifs du style de Napoléon ne suffisaient pas à faire reconnaître les articles émanés de son quartier général, l'importance de certaines de ces publications permet d'en faire remonter jusqu'à lui l'inspiration première. On doit faire quelques réserves à l'égard du *Rédacteur* et du *Moniteur*, journaux obéissant à l'influence du Directoire, et à l'égard du *Courrier de l'armée d'Italie*, qui s'éloigna bientôt de la ligne qu'il avait d'abord adoptée et se fit l'organe du parti républicain.

Pendant l'expédition d'Égypte et de Syrie, deux journaux, *la Décade philosophique* et *le Courrier de l'Égypte* parurent au Caire. De ces deux publications, il revient une large part à Napoléon pour ce qui concerne la création et la direction. Plusieurs des articles que renferment ces deux journaux ont été dictés ou inspirés par lui.

Le Moniteur, qui avait été l'organe officieux du Directoire, se fit remarquer par l'habileté de ses informations pendant les journées qui précédèrent et préparèrent le coup d'État des 18 et 19 brumaire. Après la victoire, ce journal reçut la récompense qu'il avait méritée; un arrêté des consuls en fit l'organe officiel du gouvernement. A partir de cette époque la France et l'Europe ont appris du *Moniteur universel* ce qu'elles devaient craindre ou espérer. Napoléon en était pour ainsi dire le rédacteur en chef. L'administration de ce journal a longtemps conservé de nombreuses *épreuves* portant des corrections de la main de son auguste et suprême directeur. Ces *épreuves* ont été détruites en 1838, croyons-nous, dans un incendie. Mais à défaut de ces témoignages matériels de la collaboration du premier consul et de l'empereur, il en est d'autres, non moins irrécusables, que l'on peut trouver dans le caractère même de certains articles publiés par le journal officiel. Nous n'en donnerons pas ici la liste, qui serait beaucoup trop longue. Seulement nous exprimerons le regret de ce que les historiens, sans en excepter aucun, ont négligé jusqu'à présent de rechercher dans le *Moniteur* l'explication des phases principales et critiques du consulat et de l'empire. Il serait certainement superflu de dire que les assertions, presque toujours partiales et passionnées de cette feuille officielle, ont souvent besoin d'être complétées et contrôlées; mais ce qui est plus vrai encore, c'est que Napoléon à chacune des grandes évolutions de son gouvernement, a toujours eu soin de placer dans le *Moniteur* l'ensemble des documents et des arguments propres à mettre en relief, et sous le jour le plus favorable, les vues, les intentions, le but, les nécessités de sa politique. Nous ne saurions assurer que l'on trouve dans *le Moniteur* tout ce que l'empire a été; mais on l'y trouve à coup sûr tel qu'il a voulu apparaître, et c'est là une grande part de la vérité, pour l'histoire de Napoléon, que celle de ses ambitions, de ses illusions, de ses jugements et de ses croyances.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est à Sainte-Hélène que Napoléon, dégagé de l'action et du gouvernement, redevient en quelque sorte un écrivain spéculatif. A peine est-il sur le navire qui l'emporte vers le lieu de sa dernière captivité, qu'il commence ses *dictées* si justement célèbres. Nous allons donner l'indication des écrits de Sainte-Hélène, et nous ferons suivre cette indication de celle des divers recueils, qui ont été faits, des œuvres de Napoléon.

DICTÉES DE SAINTE-HÉLÈNE.

34. *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité* (Gourgaud et Montholon) *et publiés sur les manuscrits corrigés de la main de Napoléon;* Paris, chez Firmin Didot et Bossange, 1823, 8 vol. in-8°.

Cet ouvrage a eu une deuxième édition sous le titre, un peu modifié, qui suit:

Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité, 2e édition disposée dans un nouvel ordre et augmentée de chapitres inédits; Paris, chez Bossange et Dufour, 1830, 9 vol. in-8°.

Nous donnerons, d'après cette dernière édition, un sommaire des sujets traités par Napoléon. Ce résumé, qui n'a pas encore été fait, étonnera peut-être plus d'un historien; il en est peu, en effet, qui, sur l'histoire de Napoléon Bonaparte, aient songé à consulter Napoléon Bonaparte lui-même.

Armée d'Italie, 1792-1793. — Précis des événements qui ont eu lieu à l'armée d'Italie, depuis le commencement de la guerre, et pendant les années 1792-1793 jusqu'au siége de Toulon (t. Ier). — Premières opérations de l'armée d'Italie en 1792. — Expédition de Sardaigne (t. VI).

Siége de Toulon. — L'escadre, l'arsenal, la ville de Toulon livrés aux Anglais. — Investissement de Toulon par l'armée française. — Napoléon commande l'artillerie du siége. — Première sortie de la garnison. — Conseil de guerre. — Travaux contre le fort Murgrave. — Le général anglais O'Hara fait prisonnier. — Le fort Murgrave pris d'assaut. — Entrée des Français dans Toulon (t. Ier). — Toulon livré aux Anglais. — Plan d'attaque adopté contre Toulon. — Siége et prise de la place (t. VI).

Armement des côtes de la Méditerranée. — Napoléon inspecte et fait armer les côtes de la Méditerranée, de Marseille à Menton (t. Ier) — Principes sur l'armement des côtes. — Armement des côtes de la Méditerranée (t. VI).

Campagnes d'Italie, 1794-1795. — Napoléon dirige l'armée dans la campagne de 1794. — Prise de Saorgio, d'Oneille, du col de Tende et de toute la chaîne supérieure des Alpes. — Marche de l'armée par Montenotte. — Expéditions maritimes. Combat de Noli. — Napoléon apaise plusieurs insurrections à Toulon. — Il quitte le commandement de l'armée d'Italie; il arrive à Paris. — Kellermann battu se rallie dans la ligne de Borghetto. — Bataille de Loano (t. Ier). — Prise de Saorgio. — Positions de l'armée française. — Napoléon accusé par les patriotes de Marseille de projeter des fortifications menaçantes pour la liberté de la ville. — Combat de Cairo, de Montenotte. — Napoléon se rend à Paris. — Kellermann général en chef de l'armée d'Italie. — Scherer. — Loano (t. VI).

Treize vendémiaire (t. Ier).

Campagnes d'Italie, 1796-1797. — Description de l'Italie au point de vue militaire. — Son état

politique en 1796. — Plan de campagne. — Situation des armées. — Napoléon tourne les Alpes, bataille de Montenotte, et bat l'armée piémontaise après l'avoir séparée des Autrichiens, bataille de Millesimo, combat de Dego, bataille de Mondovi, armistice de Cherasco. — Passage du Pô. — Armistice accordé au duc de Parme. — Bataille de Lodi. — Entrée à Milan. — Armistice accordé au duc de Modène. — Opinion sur Berthier, Masséna, Augereau, Serurier. — Révolte de Pavie. — Entrée de l'armée dans les États vénitiens. — Bataille de Borghetto. — Passage du Mincio. — Blocus de Mantoue. — Armistice avec Naples (t. Ier). — Observations sur les opérations et les manœuvres du feld-maréchal de Beaulieu (t. IV).

Marche sur la rive droite du Pô. — Insurrection des fiefs impériaux. — Entrée dans les Légations. — Armistice avec le Pape à Bologne. — Entrée à Livourne. — Napoléon à Florence. — Siége de Mantoue.

Plan de campagne contre Wurmser. — Levée du siége de Mantoue. — Batailles de Lonato et de Castiglione. — Nouveau blocus de Mantoue. — Manœuvres et combats contre Wurmser entre le Mincio et la Brenta. — Bataille de Roveredo. — Prise des gorges de la Brenta. — Batailles de Bassano et de Saint-Georges. — Troisième blocus de Mantoue (t. Ier). — Observations sur les opérations militaires et les manœuvres du feld-maréchal Wurmser (t. IV).

Opérations contre Alvinzi. — Batailles de la Brenta, de Caldiero. — Marche sur Ronco et passage de l'Adige. — Bataille d'Arcole. — Combat de Saint-Michel. — Batailles de Rivoli et de la Favorite. — Capitulation de Mantoue (t. II). — Relation de la bataille de Rivoli. — Relation de la bataille de la Favorite. — Observations sur les manœuvres et opérations militaires du feld-maréchal Alvinzi (t. IV).

Opérations contre la cour de Rome. — Traité de Tolentino (t. II). — Observations sur la marche de l'armée française contre Rome (t. IV).

Campagnes d'Italie et d'Allemagne, 1796-1797. — Opérations contre le prince Charles. — Bataille du Tagliamento. — Combat de Gradisca. — Passage des Alpes Juliennes. — Combats dans le Tyrol. — Consternation à Vienne. — Suspension d'armes de Judenburg. — Préliminaires de Leoben. — Motifs qui décidèrent Napoléon à faire la paix (t. II). — Observations sur les manœuvres et les opérations militaires du prince Charles (t. IV).

Opérations contre Venise. — Factions qui divisaient cette ville. — Déclaration de guerre. — Entrée des Français à Venise. — Révolution des États de terre-ferme (t. II).

18 *fructidor*. — État des esprits et des partis en France. — Coopération de Napoléon à la journée du 18 fructidor (t. II).

Campagnes d'Italie, 1796-1797. — Négociations diplomatiques avec la république de Gênes, le roi de Sardaigne, le duc de Parme, le duc de Modène, la cour de Rome, le grand-duc de Toscane, le roi de Naples, et l'empereur d'Allemagne. — Congrès lombard. — Création de la république Cisalpine. — Réunion de la Valteline à la république Cisalpine. — Conférences de Montebello, d'Udine et de Passeriano. — Napoléon signe le *traité de Campo-Formio* malgré le Directoire (t. II).

Annales de l'armée d'Italie. — Histoire de la 51e demi-brigade de bataille et de la 29e légère. — Journal du 5e régiment de dragons (t. Ier). — Histoire du 1er régiment de hussards, de la 69e de bataille et de la 11e légère (t. II). — Rapport historique sur les affaires où s'est trouvée la 27e légère. — Historique des actions, marches et positions de la 5e de bataille. — Historique de la 11e légère. — Précis historique de la campagne d'hiver faite par le 3e régiment de dragons sous les ordres du général Masséna (t. IV).

Campagnes d'Italie. — Notes sur l'ouvrage intitulé : *Traité des grandes opérations militaires* par le général baron Jomini, 2e édit., troisième et dernière partie contenant les campagnes de Bonaparte en Italie en 1796 et 1797 :

1re note. Bataille de Montenotte;
2e — Bataille de Lodi;
3e — Bataille de Castiglione;
4e — Bataille de Bassano;
5e — Bataille d'Arcole;
6e — Bataille de Rivoli;
7e — Opérations contre l'archiduc Charles (t. IV).

Corse. — Précis historique sur la Corse jusqu'en 1796 (t. II).

Opérations militaires en Allemagne. — Précis des opérations des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin en Allemagne pendant l'année 1796 (t. Ier).

Napoléon à Paris, 1798. — Séjour de Napoléon à Paris. — Ouvertures qui lui sont faites. — Congrès de Rastadt. — Préparatifs de l'expédition d'Orient (t. II).

Expédition d'Égypte et de Syrie. — Ce que l'on pense à Londres de cette expédition. — Mouvement des escadres anglaises dans la Méditerranée. — L'escadre française reçoit l'ordre d'entrer dans le port vieux d'Alexandrie; elle s'embosse dans la rade d'Aboukir. — Bataille navale d'Aboukir (t. V). — Notes sur Malte (t. IV). — Aperçu historique sur l'Égypte. Le Nil. — Population ancienne et moderne. — Différentes races. — Désert. — Productions et commerce. — Alexandrie. — Gouvernement et importance de l'Égypte. — Politique de Napoléon (t. V). — Note sur Alexandrie (t. IV). — Des religions et des mœurs de l'Égypte. — Du christianisme et de l'islamisme; différence de l'esprit de ces religions. — Haine des califes contre les bibliothèques. — De la durée des empires en Asie. — Polygamie. — Esclavage. — Cérémonies religieuses. — Fête du prophète. — Des usages, sciences et arts en Égypte. — Femmes, enfants, mariages. — Habillements. — Harnachement des chevaux. — Maisons. — Harems. — Jardins. — Arts et sciences. — Navigation. — Transports. — Institut d'Égypte. — Travaux de la commission des savants. — Hôpitaux, diverses maladies, peste, lazarets. — Travaux faits au Caire. — Anecdote. — Marche de l'armée sur le Caire. — Bataille des Pyramides. — Prise de l'île de Rodah. — Reddition du Caire. — Note sur la topographie de la Syrie. — Note sur les motifs de l'expédition de Syrie. — Note sur Jaffa. — Notes sur le siége de Saint-Jean d'Acre. — Tentatives d'insurrection contre les Français. — Mourad-Bey se porte dans la basse Égypte. — Mustafa pacha débarque à Aboukir. — Mouvement de l'armée française sur Alexandrie. — Bataille d'Aboukir (t. V). — Observations sur une lettre du général Kléber au Directoire exécutif (t. IV).

Politique du Directoire. — Politique extérieure. — Négociations de Rastadt. — Révolution romaine; révolution helvétique; révolution de Hollande. — Situation politique de l'Europe en 1798; de l'Autriche, de la Russie, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal, de la Prusse, de la Suède

et du Danemark. — Seconde coalition contre la France ; l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et Naples. — Préparatifs des puissances belligérantes. — Premières opérations de l'armée de Naples. — Conquête de Naples. — Observations sur les opérations de Championnet (t. III).

Politique intérieure. — Système général. — Violation de la constitution à l'égard des élections (t. III). — Guerres civiles dans la Vendée. — Exposé général. — Première époque. — Deuxième époque. — Troisième époque (t. V).

Dix-huit brumaire. — Arrivée de Napoléon en France. — Sensation qu'elle produit. — Les Directeurs. — État des partis. — Barras. — Napoléon d'accord avec Sieyès. — Dispositions adoptées pour le 18 brumaire. — Journée du 18 brumaire. — Napoléon aux Anciens. — Séance orageuse aux Cinq-Cents. — Ajournement des Conseils à trois mois (t. VI).

Consulat provisoire. — État de la capitale. — Première séance des consuls. — Composition du ministère. — Premiers actes des consuls. — Honneurs funèbres à Pie VI. — Naufragés de Calais. — Napper Tandy, Blackwell. — Suppression de la fête du 21 janvier. — Agents royalistes envoyés à Napoléon. — Troubles dans la Vendée. — Pacification. — Discussion de la Constitution. — Constitution de l'an VIII (t. VI).

Consulat. — Armée de réserve ; campagne de Marengo. — Départ du premier consul. — Revue à Dijon. — Passage du Saint-Bernard. — Entrée à Milan. — Combat de Montebello. — Arrivée de Desaix. — Bataille de Marengo. — Convention d'Alexandrie. — Gênes réunie à la France. — Retour du premier consul en France (t. VI). — Défense de Gênes par Masséna. — Position respective des armées d'Italie. — Gênes. — Melas coupe en deux l'armée française. — Masséna est bloqué dans Gênes. — Melas marche sur le Var. — Suchet abandonne Nice. — Masséna entre en négociations. — Reddition de Gênes. — Melas repasse les Alpes pour se porter à la rencontre de l'armée de réserve. — Effets de la victoire de Marengo. — Suchet prend possession de Gênes. — Remarques critiques (t. VI).

Campagne de Moreau en Allemagne. — Défauts des plans de campagne de Moreau en 1795, 1796, 1797. — Position des armées françaises en 1800. — Position des armées autrichiennes. — Plan du premier consul. — Dispositions prises. — Ouverture de la campagne. — Batailles d'Engen, de Mœskirch, de Biberach. — Manœuvres et combats autour d'Ulm. — Prise de Munich. — Combat de Neubourg. — Armistice de Parsdorf. — Remarques critiques (t. VI).

Opérations militaires en Allemagne et en Italie. — Affaires d'Italie ; invasion de la Toscane. — Position des armées. — Opérations de l'armée gallo-batave. — Opérations de l'armée du Rhin ; bataille de Hohenlinden ; armistice ; observations. — Armée des Grisons ; passage du Splugen ; marche sur Botzen. — Armée d'Italie ; passage du Mincio, de l'Adige ; suspension d'armes de Trévise ; cession de Mantoue. — Corps d'observation du Midi. — Armistice de Foligno (t. III).

Négociations diplomatiques. — Préliminaires de paix signés par le comte de Saint-Julien. — Négociations avec l'Angleterre pour un armistice naval. — Commencement des négociations de Lunéville (t. III).

Coalition des neutres contre l'Angleterre. — Du droit des gens observé par les puissances dans la guerre sur terre et dans la guerre sur mer. — Des principes du droit maritime des puissances neutres. — De la neutralité armée de 1780. — Nouvelles prétentions de l'Angleterre mises en avant pendant les guerres de la révolution ; l'Amérique reconnaît ces prétentions ; la Russie, la Suède, le Danemark, la Prusse s'y opposent. — Convention de Copenhague. — Traité de Paris entre la France et les États-Unis, qui proclament les principes du droit maritime. — Convention dite *neutralité armée*. — Guerre déclarée à l'Angleterre. — Bombardement de Copenhague. — Assassinat de l'empereur Paul Ier. — La Russie, la Suède, le Danemark se retirent de la coalition. — Nouveaux principes du droit des neutres reconnus par ces puissances. — Traité du 17 juin 1801 entre la Russie et l'Angleterre (t. III).

Révolution de Saint-Domingue. — Quatre notes sur l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue* (t. IV).

Pièces historiques et lettres de Napoléon relatives aux événements de l'année 1800 (t. VI).

Notes sur les huit premiers volumes de l'ouvrage intitulé : *Précis des événements militaires, ou Essais historiques sur les campagnes de 1797 à 1814* :

1re note. Politique de Pitt ;
2e — Moreau ;
3e — Armistice naval ;
4e — Égypte (t. IV).

Campagnes de Prusse et de Pologne, 1806-1807. — Matériaux pour servir à l'histoire. — Causes de la guerre de la troisième coalition. — Campagnes de Prusse et de Pologne (t. VII). — Notes sur l'ouvrage intitulé : *les Quatre Concordats* (de l'abbé de Pradt) :

1re note. Sur le concordat de 1801 ;
2e — Sur les pièces imprimées à Londres ;
3e — Sur l'enlèvement du pape ;
4e — Sur le concile de 1811 ;
5e — Sur les bulles ;
6e — Sur les prisons d'État (t. IV.).

Marine, 1811. — Plusieurs lettres de Napoléon au duc Decrès, ministre de la marine (t. VIII).

Pologne. — Notes sur l'*Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie en* 1812, par l'abbé de Pradt (t. VIII).

Campagne de 1814. — Plusieurs lettres de Napoléon à Joseph (t. VIII).

Les Cent-Jours. — Retour de l'île d'Elbe. — « L'aigle impériale vole de clocher en clocher jusque sur les tours de Notre-Dame de Paris. » — Convention secrète conclue à la fin de 1814 entre l'Autriche, la France et l'Angleterre contre la Russie et la Prusse. — Le roi de Naples déclare la guerre à l'Autriche. — Congrès de Vienne. — État de la France. — Situation de l'armée au 1er mars 1815. — Organisation d'une armée de huit cent mille hommes. — Armement, habillement, remontes, finances — Situation de l'armée au 1er juin 1815. — Paris. — Lyon. — Plans de campagne. — L'armée française pouvait-elle commencer les hostilités le 1er avril ? Premier plan : rester sur la défensive, attirer les ennemis sur Paris et Lyon. — Deuxième plan : prendre l'offensive et, en cas de non-succès, attirer les ennemis sous Paris et Lyon. — L'empereur adopte ce dernier projet. — Ouverture de la campagne. — État et position de l'armée française le 14 juin au soir. — État et position des armées anglo-hollandaise et prusso-saxonne. — Manœuvres et combats de la journée du 15. — Position des armées belligérantes dans la nuit du 15 au 16. — Bataille de Ligny. — Combat des Quatre-bras. — Position des armées dans la nuit du 16 au 17. — Leurs manœuvres

dans la journée du 17. — Leurs positions dans la nuit du 17 au 18. — Bataille du Mont Saint-Jean. Ligne de bataille de l'armée anglo-hollandaise. — Ligne de bataille de l'armée française. — Projets de l'empereur; attaque de Hougoumont. — Le général Bulow arrive avec trente mille hommes, ce qui porte à cent vingt mille l'armée de Wellington. — Attaque de la Haie Sainte par le 1er corps. — Bulow est repoussé. — Charge de cavalerie sur le plateau. — Mouvement du maréchal Grouchy. — Mouvement de Blücher qui porte à cent cinquante mille hommes la force des ennemis. — Mouvement de la garde impériale. — Ralliement de l'armée à Laon. — Retraite du maréchal Grouchy — Ressources qui restent à la France. — Effets de l'abdication de l'empereur. — Observations (t. IX).

Notes sur l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en* 1815, par le baron Fleury de Chaboulon, ex-maître des requêtes et secrétaire du cabinet.

Pièces historiques relatives aux événements de l'année 1815 (t. VIII).

Quarante-quatre notes sur l'ouvrage intitulé : *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*, imprimé à Londres, chez John Murray, 1817 (t. IV).

Dix-sept notes sur l'ouvrage intitulé : *Considérations sur l'art de la guerre*, imprimé à Paris en 1816 :

1re note. Organisation et recrutement de l'armée;
2e — Infanterie;
3e — Cavalerie;
4e — Artillerie;
5e — Des ordres de bataille;
6e — De la guerre défensive,
7e — De la guerre offensive;
8e — De la force des armées sous Napoléon et sous Louis XIV;
9e — Batailles d'Eylau et d'Iena;
10e — Bataille d'Essling;
11e — Moscou;
12e — Retraite de Russie et de Saxe;
13e — Campagne de 1813;
14e — Bataille du mont Saint-Jean;
15e — Légion d'honneur;
16e Comparaison de la marche de Napoléon en 1800 avec celle d'Annibal en 218 av. J.-C.;
17e Conclusion (t. VI).

Quelques considérations sur la guerre de Sept ans (t. VII).

Précis des guerres de Frédéric II. — Campagne de 1756. — 1re et 2e campagnes de 1757. — Campagnes de 1758 à 1762 (t. VII).

Précis des guerres du maréchal de Turenne. — Campagnes de 1644 à 1651, de 1658, de 1667, de 1672 à 1675 (t. VII).

Notes sur l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles-Jean XIV, roi de Suède* (t. IV).

Aux *Mémoires* dont nous venons d'indiquer le contenu par une analyse sommaire, il faut ajouter, pour compléter les dictées de Sainte-Hélène, les deux ouvrages suivants :

35. *Précis des guerres de Jules-César écrit par M. Marchand à l'île Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur;* Paris, chez Gosselin, 1836, in-8°.

36. *Campagnes d'Égypte et de Syrie. Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui à Sainte-Hélène et publiés par les fils du général Bertrand;* Paris, au comptoir des imprimeurs unis, 1847, 2 vol. in-8°.

Le général Bertrand est mort en 1844. Le manuscrit couvert de notes de Napoléon a été déchiffré et recopié par M. Meneval. Un atlas de 18 cartes accompagne cet ouvrage. Le général Pelet, M. Jomard et le comte de Las Cases ont concouru à cette publication.

RECUEILS DIVERS DES ŒUVRES DE NAPOLÉON.

37. *Collection générale et complète des lettres, proclamations, discours, messages, etc. de Napoléon le Grand, rédigée d'après* le Moniteur, *etc., classée suivant l'ordre des temps et accompagnée de notes historiques, publiée par Chr.-Aug. Fischer;* Leipzig, 1808-1813, 2 vol. in-8°.

38. *Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte avec les cours étrangères, les princes, les ministres et les généraux français et étrangers en Italie, en Allemagne et en Égypte, mise en ordre et publiée par le général Ch.-Th. Beauvais;* Paris, chez Panckoucke, 1819-1821, 7 vol. in-8°.

39. *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, 6 vol. in-8°; Paris, chez Panckoucke, 1822.

Quelques exemplaires portent le nom d'Émile Babeuf, qui avait acquis de Panckoucke le restant de cette édition. Babeuf a réduit le nombre des volumes à cinq en réunissant, pour n'en former qu'un seul, le premier et le dernier volume de l'édition Panckoucke.

40. *Œuvres complètes de Napoléon* (édition publiée avec des notes historiques par F.-L. Linder et A. Lebret); Stuttgart et Tubingue, à la librairie de de J.-G. Cotta, 1822-1823, 5 vol. in-8°.

41. *Œuvres choisies de Napoléon;* Paris, à la librairie ancienne et moderne, 1827, 4 vol. in-32.

42. *Œuvres choisies de Napoléon;* Paris, chez Philippe, 1829, 6 vol. in-18.

43. *Œuvres littéraires et politiques de Napoléon;* Paris, chez Delloye, 1840, in-32.

44. *Recueil de pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène, de mémoires et documents écrits ou dictés par l'empereur Napoléon, suivis de lettres*, etc., etc.; Paris, chez Corréard, 1821-1825, 12 volumes, in-8°.

Ce recueil a besoin d'être consulté avec critique et discernement; on y trouve d'excellents matériaux, parfois mal édités et souvent mêlés d'éléments d'une authenticité fort contestable.

45. *Napoléon. Biographie des contemporains* (par Léonard Gallois); Paris, chez Ponthieu, 1824, in-8°.

De nouvelles éditions de cet ouvrage ont été faites, parfois sous d'autres titres, en 1824, 1826, 1829 et 1830. Ce sont des notes extraites, avec plus ou moins d'exactitude, des jugements de Napoléon sur ses contemporains, et rangées sous des noms propres par ordre alphabétique.

46. *Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration recueillies par un membre du conseil d'État* (Pelet de la Lozère) *et récits de quelques événements de l'époque;* Paris, chez Firmin Didot frères, 1833, in-8°.

Cet ouvrage, qui est d'un esprit distingué, représente avec modération les sentiments et les préjugés de l'école libérale sur Napoléon.

Thibaudeau, dans divers ouvrages indiqués ci-après (nos 118, 119, 136, 137), a publié aussi plusieurs extraits des opinions émises par Napoléon dans le conseil d'État. Pelet (de la Lozère) s'est

proposé de compléter ces importantes publications de Thibaudeau.

47. *Napoléon, ses opinions et jugements sur les hommes et sur les choses, recueillis par ordre alphabétique, avec une introduction et des notes*, par M. Damas-Hinard; Paris, chez Dufey, 1838, 2 vol. in-8°.

Cette œuvre d'un esprit éloquent, sympathique et très-élevé, a eu une seconde édition augmentée et çà et là améliorée en quelques détails sous le titre suivant :

Dictionnaire-Napoléon, ou Recueil alphabétique des opinions et jugements de l'empereur Napoléon Ier, avec une introduction et des notes, par M. Damas-Hinard. 2e édition; Paris, chez Plon, 1854, un fort vol. in-8°.

48. *Napoléon, recueil par ordre chronologique de ses lettres, proclamations, bulletins, discours sur les matières civiles et politiques, etc., formant une histoire de son règne écrite par lui-même et accompagnée de notes historiques*, par M. Kermoysan; Paris, chez Firmin Didot frères, 1853-1853, 3 vol. in-12.

Bien que réduite en 3 volumes, cette collection est la moins incomplète, la mieux choisie et la mieux disposée qui ait encore été publiée.

49. *Maximes de guerre de Napoléon*. Bibliothèque portative de l'officier; Paris, 1830, in-32.

Ce petit livre, composé par le général Husson, n'est pas, croyons-nous, dans le commerce; c'est un recueil d'extraits faits judicieusement dans les œuvres de Napoléon, et relatifs à l'art de la guerre.

50. *Conversations religieuses de Napoléon; récit authentique de sa mort chrétienne, avec des documents inédits de la plus haute importance où il révèle lui-même sa pensée intime sur le christianisme, et des lettres de MM. le cardinal Fesch, Montholon, Hudson Lowe....*, par le chevalier de Beauterne; Paris, 1840, in-8°.

Fragments religieux inédits, sentiments de Napoléon sur la divinité de J.-C. Pensées inédites recueillies à Sainte-Hélène par le comte de Montholon, par le chevalier de Beauterne; Paris, 1841, in-8°.

Nous avons hésité à placer ces deux ouvrages parmi les recueils authentiques des écrits et des paroles de Napoléon; mais on y trouve tant de pensées élevées, vraies, conformes aux événements de la captivité de Sainte-Hélène, que nous nous sommes décidé à ne pas les comprendre parmi les livres apocryphes dont il va être fait mention.

51. *Correspondance de Napoléon Ier publiée par ordre de l'empereur Napoléon III*; Paris, à l'imprimerie impériale, in-4°.

Cette publication, commencée en 1858, compte en ce moment (juin 1863) douze volumes. Nous n'en dirons rien, ayant l'honneur d'y concourir. Espérons que le cadre fort étendu de cette publication permettra d'y comprendre, un jour, les œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène, qui attendent encore une édition digne d'elles.

M. Plon a été autorisé à faire, de la *Correspondance de Napoléon Ier*, une édition in-8°, qui est seule dans le commerce.

Œuvres Apocryphes.

Les écrits faussement attribués à Napoléon sont plus nombreux qu'on ne le croirait, dans un temps où il semble que personne n'a pu se flatter de soustraire au contrôle de la publicité un livre portant un nom aussi retentissant. Il y a eu toutefois plus d'un écrivain tenté par le succès de cette mystification éphémère. Mais tous n'ont pas cédé aux mêmes motifs; les uns n'ont obéi qu'à la passion de la calomnie et du dénigrement : ce sont ceux qui ont fabriqué les *Quarante lettres d'amour*, la lettre écrite par Napoléon du milieu des massacres de Toulon, la lettre à Talma, la lettre au prince Jérôme, roi de Westphalie, pour le rappeler au devoir de la fidélité conjugale, etc., etc.; d'autres, au contraire, ont été mus par de pieuses considérations que corroborait en eux l'espoir d'une bonne spéculation de librairie, et ils ont cru surprendre un public enthousiaste en faisant de Napoléon un personnage orné d'agréments de leur invention; tels sont les éditeurs des *Maximes du prisonnier de Sainte-Hélène*, des *Lettres du Cap*, etc.; d'autres, enfin, sectaires déterminés de certains partis religieux ou politiques, ont résolûment prêté à Napoléon des assertions et des idées qu'ils tendaient à faire prévaloir sous le couvert de cette haute autorité. Les écrits apocryphes de la première catégorie ne sont que méprisables; ceux de la seconde ne méritent pas qu'on les tire tous de l'oubli où ils sont tombés; mais ceux de la troisième offrent de l'intérêt au point de vue des idées auxquelles se rattache le nom de Napoléon, et nous en dirons ici quelques mots.

52. *Confessions de Napoléon*; Paris, 1816, 2 vol. petit in-8°. — Nous croyons savoir, avec quelque certitude, que cet ouvrage, sans nom d'auteur, est l'œuvre d'un M. Picpteur, ancien chirurgien-major de la grande armée. Dans ces *Confessions*, Napoléon raconte lui-même ses initiations aux sociétés secrètes et les relations qu'il a toujours eues avec elles; comment il s'est élevé par leur secours, et comment il est tombé le jour où il a cessé d'être pour elles un instrument. — Il est certain que les sociétés secrètes ont joué un grand rôle dans les temps modernes, rôle trop souvent inaperçu des historiens et des politiques superficiels; il est certain que Napoléon s'en est fortement préoccupé et qu'il a eu avec les sociétés secrètes des relations fréquentes et mêmes continues, sinon par lui-même, du moins par sa police et par quelques-uns de ses grands dignitaires; il est certain encore que Napoléon a rencontré l'opposition des sociétés secrètes, lors du Concordat, lors de l'établissement de l'Empire héréditaire, lors de la reconstitution d'une noblesse nouvelle, et qu'en 1815 il a dû voir combien leur hostilité était devenue irréconciliable. Toutefois il ne faudrait point s'exagérer l'importance de ces ennemis occultes, si persévérants qu'ils puissent être, du catholicisme et de l'ordre monarchique. Napoléon s'en est parfois servi; il les a plus souvent encore poursuivis et troublés dans leurs voies souterraines; mais il n'a jamais été pour eux un auxiliaire.

53. *Des Bourbons en 1815. Manuscrit de l'île d'Elbe, dicté par Napoléon et publié par le général comte Bertrand, nouvelle édition*; Bruxelles, 1825, opuscule in-8° de 78 pages (avec les deux proclamations du golfe Juan 1er mars 1815).

Cet opuscule, composé de têtes de chapitres plus que d'un traité *ex professo* du sujet annoncé, est une tentative de démonstration à l'appui de cette double conclusion historique qui a été à l'état latent dans les meilleurs esprits de 1804 à 1815 et qui devait être en 1848 l'objet d'une si éclatante manifestation, à savoir : 1° que les Bourbons sont déchus de la souveraineté; 2° qu'il n'y a plus de légitimité en France que pour la quatrième dynastie fondée par Napoléon. Mais bien que cette double idée ait été, incontestablement, un des aperçus systématiques de

Napoléon, on ne trouve, dans l'ouvrage destiné à la soutenir, aucune des énergies d'esprit et de parole qui distinguent toutes les œuvres de cette grande intelligence. Nous ne savons même pas si l'on doit attribuer cet écrit à l'illustre et fidèle serviteur dont il porte le nom; le général Bertrand, plus républicain que monarchique, sans qu'il s'en doutât comme bien des gens de son temps, n'avait rien dans l'esprit de ce qu'il fallait pour comprendre la thèse ci-dessus indiquée. Ce n'est pas à lui que Napoléon en aurait confié le développement. M. Quérard, dans la *France littéraire*, attribue cet écrit, nous ignorons sur quel fondement, au comte de Montholon. Ce dernier, en effet, plus que le général Bertrand, était en état de comprendre ce qui peut faire déchoir les dynasties ou les rendre légitimes; cependant la raison politique de cet habile courtisan n'était pas formée à ce point, et nous laisserons à M. Quérard la responsabilité de son assertion, sans rien avoir nous-même à dire pour résoudre cette question de supposition littéraire.

Mais il est un autre *Manuscrit de l'île d'Elbe*, et c'est celui dont nous allons parler.

54. *Manuscrit de l'île d'Elbe. Considérations sur l'état de l'Europe, par Napoléon.* — Cet opuscule, que nous n'avons point vu imprimé à part, est reproduit dans l'ouvrage de Coston, *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte.* On lit au-dessous du titre cette indication : « Papier oublié (par Napoléon) dans son secrétaire à l'île d'Elbe, trouvé après son départ par le capitaine Campbell, communiqué par la maîtresse de celui-ci, copié sur l'autographe de Napoléon. » — Ce *manuscrit* est une exposition, faite avec les couleurs les plus sombres, des dangers qui menacent l'Europe par suite de la chute de l'Empire. Napoléon seul pouvait maîtriser la révolution. Débarrassée de son unique régulateur, provoquée par le triomphe momentané, impossible, des rois de l'ancien régime, la révolution, après s'être affranchie de ses nouveaux maîtres d'un jour, va désormais reprendre son cours en Europe contre toutes les institutions de l'ordre social, etc. Il y a là évidemment des idées familières à l'esprit de Napoléon, souvent exprimées par lui; il y a là, de plus, un style incorrect, inégal, mais divers et puissant, et nous avons hésité à ranger cet écrit parmi les œuvres apocryphes de Napoléon. Toutefois, il nous a paru que l'auteur, à nous inconnu, de cette habile composition n'a su imiter, pour le fonds et la forme, que les premiers écrits du jeune Bonaparte. En 1813, l'Empereur prévoyait des orages pour l'avenir; mais sa puissante raison, alors sereine, les signalait sans violence et sans trouble.

55. *Napoléon peint par lui-même; notes prises par un Américain à l'île d'Elbe;* Londres, 1818, in-8°.

Cet opuscule, en français et en allemand, par un soi-disant Américain qui ne donne pas son nom, est encore un manuscrit de l'île d'Elbe : l'auteur avoue qu'il s'est trouvé seul dans le cabinet de l'Empereur et qu'il en a profité pour prendre copie d'un manuscrit laissé par mégarde à sa portée. L'œuvre ainsi copiée subrepticement ne manque pas de certaines qualités; c'est une étude du caractère de Napoléon, en qui l'auteur trouve plus de qualités extraordinaires que de véritable grandeur.

56. *Extraits de Lettres écrites pendant la traversée de Spithead à Sainte-Hélène;* Paris, 1817, in-8°, 156 pages.

57. *Lettres écrites de Longwood et connues jusqu'ici sous le titre de* Lettres du cap de Bonne-Espérance.

58. *Maximes et pensées du prisonnier de Sainte-Hélène, manuscrit trouvé dans les papiers de Las Casas* (sic); *traduit de l'anglais;* Paris, 1820, in-8°.

59. *Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à l'isle de Sainte-Helène; précédé* (sic) *de faits historiques de la plus haute importance; le tout de la main de Napoléon et écrit sous sa dictée. Papiers enlevés de son cabinet dans la nuit du 4 au 5 mai 1821 et publiés par Edwige Santiné* (sic), *ex-huissier du cabinet de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène; suivi de notes précieuses sur les six derniers mois de la vie de Napoléon;* Paris, septembre 1821, in-8°.

Les quatre opuscules dont nous venons de rapporter les titres se composent de prétendues explications, etc., fournies par Napoléon lui-même sur les principaux épisodes de sa vie et de son règne. Les *Lettres du Cap* ont seules quelque valeur. L'ouvrage attribué à Noël Santini, dit *Edwige Santiné* par l'ignorant falsificateur, ne contient que de grossières suppositions sans aucune connaissance du sujet traité.

60. *Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue;* Londres, chez John Murray, 1817, in-8°. — Cet opuscule, très-souvent réimprimé sous le titre qui précède ou des titres analogues, excita, lors de son apparition, une sensation immense, et il fut traduit dans toutes les langues d'Europe. On y retrouvait les idées et le style de Napoléon, le secret, l'explication de toute sa politique. C'était comme une révélation. La police voulut proscrire ce livre étrange, objet d'une curiosité enthousiaste; il s'en répandit des copies faites à la main, que l'on découvre aujourd'hui encore précieusement conservées. Il y a quelques années nous avons eu entre les mains une nouvelle réimpression de cet écrit, qui ne sera peut-être pas la dernière. Cependant les esprits quelque peu avisés n'avaient pas tardé à concevoir des doutes sur l'authenticité du *Manuscrit de Sainte-Hélène;* mais, comme le livre manifestait une pensée d'une forte distinction, on en rechercha l'auteur parmi les écrivains éminents du parti libéral : Mme de Staël, Benjamin Constant, Sieyès furent tour à tour désignés. On se trompait dans ces conjectures, et l'on sait ou l'on croit savoir aujourd'hui que le *Manuscrit de Sainte-Hélène* est l'œuvre d'un Genevois, M. Lullin de Châteauvieux (Jacob-Frédéric). C'est du moins là l'assertion positive de M. Achille de Vaulabelle dans son *Histoire des deux Restaurations* (tome V, p. 203, de la 2e édition, de 1855).

Napoléon, qui a connu le *Manuscrit de Sainte-Hélène* vers la fin de 1817, et qui en a été lui-même fort intrigué, a fait quarante-quatre notes pour le réfuter, et de plus il l'a formellement désavoué par le premier article de son testament.

Ce désaveu, ainsi fait avec solennité, est particulièrement significatif; car le *Manuscrit de Sainte-Hélène* a pour but de démontrer que Napoléon était l'homme de la révolution; or, il est fort important de voir le soin que Napoléon a pris de repousser pour son œuvre un caractère aussi exclusif. Napoléon a sauvegardé et organisé la révolution, il est vrai, mais en la réconciliant avec d'autres principes qui n'étaient pas la révolution elle même. Il a été l'homme d'une grande transaction; il a dû lutter contre plusieurs sortes de résistances; sa politique n'a jamais été la satisfaction et le triomphe d'un seul parti.

Le Manuscrit de Sainte-Hélène a été publié pour la première fois avec des notes de Napoléon en un

proposé de compléter ces importantes publications de Thibaudeau.

47. *Napoléon, ses opinions et jugements sur les hommes et sur les choses, recueillis par ordre alphabétique, avec une introduction et des notes*, par M. Damas-Hinard; Paris, chez Dufey, 1838, 2 vol. in-8°.

Cette œuvre d'un esprit éloquent, sympathique et très-élevé, a eu une seconde édition augmentée et çà et là améliorée en quelques détails sous le titre suivant :

Dictionnaire-Napoléon, ou Recueil alphabétique des opinions et jugements de l'empereur Napoléon Ier, avec une introduction et des notes, par M. Damas-Hinard. 2e édition; Paris, chez Plon, 1854, un fort vol. in-8°.

48. *Napoléon, recueil par ordre chronologique de ses lettres, proclamations, bulletins, discours sur les matières civiles et politiques, etc., formant une histoire de son règne écrite par lui-même et accompagnée de notes historiques*, par M. Kermoysan; Paris, chez Firmin Didot frères, 1853-1855, 3 vol. in-12.

Bien que réduite en 3 volumes, cette collection est la moins incomplète, la mieux choisie et la mieux disposée qui ait encore été publiée.

49. *Maximes de guerre de Napoléon*. Bibliothèque portative de l'officier; Paris, 1830, in-32.

Ce petit livre, composé par le général Husson, n'est pas, croyons-nous, dans le commerce; c'est un recueil d'extraits faits judicieusement dans les œuvres de Napoléon, et relatifs à l'art de la guerre.

50. *Conversations religieuses de Napoléon; récit authentique de sa mort chrétienne, avec des documents inédits de la plus haute importance où il révèle lui-même sa pensée intime sur le christianisme, et des lettres de MM. le cardinal Fesch, Montholon, Hudson Lowe....*, par le chevalier de Beauterne; Paris, 1840, in-8°.

Fragments religieux inédits, sentiments de Napoléon sur la divinité de J.-C. Pensées inédites recueillies à Sainte-Hélène par le comte de Montholon, par le chevalier de Beauterne; Paris, 1841, in-8°.

Nous avons hésité à placer ces deux ouvrages parmi les recueils authentiques des écrits et des paroles de Napoléon; mais on y trouve tant de pensées élevées, vraies, conformes aux événements de la captivité de Sainte-Hélène, que nous nous sommes décidé à ne pas les comprendre parmi les livres apocryphes dont il va être fait mention.

51. *Correspondance de Napoléon Ier publiée par ordre de l'empereur Napoléon III*; Paris, à l'imprimerie impériale, in-4°.

Cette publication, commencée en 1858, compte en ce moment (juin 1865) douze volumes. Nous n'en dirons rien, ayant l'honneur d'y concourir. Espérons que le cadre fort étendu de cette publication permettra d'y comprendre, un jour, les œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène, qui attendent encore une édition digne d'elles.

M. Plon a été autorisé à faire, de la *Correspondance de Napoléon Ier*, une édition in-8°, qui est seule dans le commerce.

Œuvres Apocryphes.

Les écrits faussement attribués à Napoléon sont plus nombreux qu'on ne le croirait, dans un temps où il semble que personne n'a pu se flatter de soustraire au contrôle de la publicité un livre portant un nom aussi retentissant. Il y a eu toutefois plus d'un écrivain tenté par le succès de cette mystification éphémère. Mais tous n'ont pas cédé aux mêmes motifs ; les uns n'ont obéi qu'à la passion de la calomnie et du dénigrement : ce sont ceux qui ont fabriqué les *Quarante lettres d'amour*, la lettre écrite par Napoléon du milieu des massacres de Toulon, la lettre à Talma, la lettre au prince Jérôme, roi de Westphalie, pour le rappeler au devoir de la fidélité conjugale, etc., etc.; d'autres, au contraire, ont été mus par de pieuses considérations que corroborait en eux l'espoir d'une bonne spéculation de librairie, et ils ont cru surprendre un public enthousiaste en faisant de Napoléon un personnage orné d'agréments de leur invention ; tels sont les éditeurs des *Maximes du prisonnier de Sainte-Hélène*, des *Lettres du Cap*, etc.; d'autres, enfin, sectaires déterminés de certains partis religieux ou politiques, ont résolûment prêté à Napoléon des assertions et des idées qu'ils tendaient à faire prévaloir sous le couvert de cette haute autorité. Les écrits apocryphes de la première catégorie ne sont que méprisables; ceux de la seconde ne méritent pas qu'on les tire tous de l'oubli où ils sont tombés; mais ceux de la troisième offrent de l'intérêt au point de vue des idées auxquelles se rattache le nom de Napoléon, et nous en dirons ici quelques mots.

52. *Confessions de Napoléon*; Paris, 1816, 2 vol. petit in-8°. — Nous croyons savoir, avec quelque certitude, que cet ouvrage, sans nom d'auteur, est l'œuvre d'un M. Picpteur, ancien chirurgien-major de la grande armée. Dans ces *Confessions*, Napoléon raconte lui-même ses initiations aux sociétés secrètes et les relations qu'il a toujours eues avec elles; comment il s'est élevé par leur secours, et comment il est tombé le jour où il a cessé d'être pour elles un instrument. — Il est certain que les sociétés secrètes ont joué un grand rôle dans les temps modernes, rôle trop souvent inaperçu des historiens et des politiques superficiels; il est certain que Napoléon s'en est fortement préoccupé et qu'il a eu avec les sociétés secrètes des relations fréquentes et mêmes continues, sinon par lui-même, du moins par sa police et par quelques-uns de ses grands dignitaires; il est certain encore que Napoléon a rencontré l'opposition des sociétés secrètes, lors du Concordat, lors de l'établissement de l'Empire héréditaire, lors de la reconstitution d'une noblesse nouvelle, et qu'en 1815 il a dû voir combien leur hostilité était devenue irréconciliable. Toutefois il ne faudrait point s'exagérer l'importance de ces ennemis occultes, si persévérants qu'ils puissent être, du catholicisme et de l'ordre monarchique. Napoléon s'en est parfois servi ; il les a plus souvent encore poursuivis et troublés dans leurs voies souterraines; mais il n'a jamais été pour eux un auxiliaire.

53. *Des Bourbons en 1815. Manuscrit de l'île d'Elbe, dicté par Napoléon et publié par le général comte Bertrand, nouvelle édition*; Bruxelles, 1825, opuscule in-8° de 78 pages (avec les deux proclamations du golfe Juan 1er mars 1815).

Cet opuscule, composé de têtes de chapitres plus que d'un traité *ex professo* du sujet annoncé, est une tentative de démonstration à l'appui de cette double conclusion historique qui a été à l'état latent dans les meilleurs esprits de 1804 à 1815 et qui devait être en 1848 l'objet d'une si éclatante manifestation, à savoir : 1° que les Bourbons sont déchus de la souveraineté; 2° qu'il n'y a plus de légitimité en France que pour la quatrième dynastie fondée par Napoléon. Mais bien que cette double idée ait été, incontestablement, un des aperçus systématiques de

Napoléon, on ne trouve, dans l'ouvrage destiné à la soutenir, aucune des énergies d'esprit et de parole qui distinguent toutes les œuvres de cette grande intelligence. Nous ne savons même pas si l'on doit attribuer cet écrit à l'illustre et fidèle serviteur dont il porte le nom; le général Bertrand, plus républicain que monarchique, sans qu'il s'en doutât comme bien des gens de son temps, n'avait rien dans l'esprit de ce qu'il fallait pour comprendre la thèse ci-dessus indiquée. Ce n'est pas à lui que Napoléon en aurait confié le développement. M. Quérard, dans la *France littéraire*, attribue cet écrit, nous ignorons sur quel fondement, au comte de Montholon. Ce dernier, en effet, plus que le général Bertrand, était en état de comprendre ce qui peut faire déchoir les dynasties ou les rendre légitimes; cependant la raison politique de cet habile courtisan n'était pas formée à ce point, et nous laisserons à M. Quérard la responsabilité de son assertion, sans rien avoir nous-même à dire pour résoudre cette question de supposition littéraire.

Mais il est un autre *Manuscrit de l'île d'Elbe*, et c'est celui dont nous allons parler.

54. *Manuscrit de l'île d'Elbe. Considérations sur l'état de l'Europe, par Napoléon.* — Cet opuscule, que nous n'avons point vu imprimé à part, est reproduit dans l'ouvrage de Coston, *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte.* On lit au-dessous du titre cette indication : « Papier oublié (par Napoléon) dans son secrétaire à l'île d'Elbe, trouvé après son départ par le capitaine Campbell, communiqué par la maîtresse de celui-ci, copié sur l'autographe de Napoléon. » — Ce *manuscrit* est une exposition, faite avec les couleurs les plus sombres, des dangers qui menacent l'Europe par suite de la chute de l'Empire. Napoléon seul pouvait maîtriser la révolution. Débarrassée de son unique régulateur, provoquée par le triomphe momentané, impossible, des rois de l'ancien régime, la révolution, après s'être affranchie de ses nouveaux maîtres d'un jour, va désormais reprendre son cours en Europe contre toutes les institutions de l'ordre social, etc. Il y a là évidemment des idées familières à l'esprit de Napoléon, souvent exprimées par lui; il y a là, de plus, un style incorrect, inégal, mais divers et puissant, et nous avons hésité à ranger cet écrit parmi les œuvres apocryphes de Napoléon. Toutefois, il nous a paru que l'auteur, à nous inconnu, de cette habile composition n'a su imiter, pour le fonds et la forme, que les premiers écrits du jeune Bonaparte. En 1813, l'Empereur prévoyait des orages pour l'avenir; mais sa puissante raison, alors sereine, les signalait sans violence et sans trouble.

55. *Napoléon peint par lui-même; notes prises par un Américain à l'île d'Elbe;* Londres, 1818, in-8°.

Cet opuscule, en français et en allemand, par un soi-disant Américain qui ne donne pas son nom, est encore un manuscrit de l'île d'Elbe; l'auteur avoue qu'il s'est trouvé seul dans le cabinet de l'Empereur et qu'il en a profité pour prendre copie d'un manuscrit laissé par mégarde à sa portée. L'œuvre ainsi copiée subrepticement ne manque pas de certaines qualités; c'est une étude du caractère de Napoléon, en qui l'auteur trouve plus de qualités extraordinaires que de véritable grandeur.

56. *Extraits de Lettres écrites pendant la traversée de Spithead à Sainte-Hélène;* Paris, 1817, in-8°, 136 pages.

57. *Lettres écrites de Longwood et connues jusqu'ici sous le titre de* Lettres du cap de Bonne-Espérance.

58. *Maximes et pensées du prisonnier de Sainte-Hélène, manuscrit trouvé dans les papiers de Las Casas* (sic); *traduit de l'anglais;* Paris, 1820, in-8°.

59. *Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à l'isle de Sainte-Hélène; précédé* (sic) *de faits historiques de la plus haute importance; le tout de la main de Napoléon et écrit sous sa dictée. Papiers enlevés de son cabinet dans la nuit du 4 au 5 mai 1821 et publiés par Edwige Santiné* (sic), *ex-huissier du cabinet de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène; suivi de notes précieuses sur les six derniers mois de la vie de Napoléon;* Paris, septembre 1821, in-8°.

Les quatre opuscules dont nous venons de rapporter les titres se composent de prétendues explications, etc., fournies par Napoléon lui-même sur les principaux épisodes de sa vie et de son règne. Les *Lettres du Cap* ont seules quelque valeur. L'ouvrage attribué à Noël Santini, dit *Edwige Santiné* par l'ignorant falsificateur, ne contient que de grossières suppositions sans aucune connaissance du sujet traité.

60. *Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue;* Londres, chez John Murray, 1817, in-8°. — Cet opuscule, très-souvent réimprimé sous le titre qui précède ou des titres analogues, excita, lors de son apparition, une sensation immense, et il fut traduit dans toutes les langues d'Europe. On y retrouvait les idées et le style de Napoléon, le secret, l'explication de toute sa politique. C'était comme une révélation. La police voulut proscrire ce livre étrange, objet d'une curiosité enthousiaste; il s'en répandit des copies faites à la main, que l'on découvre aujourd'hui encore précieusement conservées. Il y a quelques années nous avons eu entre les mains une nouvelle réimpression de cet écrit, qui ne sera peut-être pas la dernière. Cependant les esprits quelque peu avisés n'avaient pas tardé à concevoir des doutes sur l'authenticité du *Manuscrit de Sainte-Hélène;* mais, comme le livre manifestait une pensée d'une forte distinction, on en rechercha l'auteur parmi les écrivains éminents du parti libéral : Mme de Staël, Benjamin Constant, Sieyès furent tour à tour désignés. On se trompait dans ces conjectures, et l'on sait ou l'on croit savoir aujourd'hui que le *Manuscrit de Sainte-Hélène* est l'œuvre d'un Genevois, M. Lullin de Châteauvieux (Jacob-Frédéric). C'est du moins là l'assertion positive de M. Achille de Vaulabelle dans son *Histoire des deux Restaurations* (tome V, p. 205, de la 2e édition, de 1853).

Napoléon, qui a connu le *Manuscrit de Sainte-Hélène* vers la fin de 1817, et qui en a été lui-même fort intrigué, a fait quarante-quatre notes pour le réfuter, et de plus il l'a formellement désavoué par le premier article de son testament.

Ce désaveu, ainsi fait avec solennité, est particulièrement significatif; car le *Manuscrit de Sainte-Hélène* a pour but de démontrer que Napoléon était l'homme de la révolution; or, il est fort important de voir le soin que Napoléon a pris de repousser pour son œuvre un caractère aussi exclusif. Napoléon a sauvegardé et organisé la révolution, il est vrai, mais en la réconciliant avec d'autres principes qui n'étaient pas la révolution elle même. Il a été l'homme d'une grande transaction; il a dû lutter contre plusieurs sortes de résistances; sa politique n'a jamais été la satisfaction et le triomphe d'un seul parti.

Le Manuscrit de Sainte-Hélène a été publié pour la première fois avec des notes de Napoléon en un

volume in-8°, de 147 pages, Paris, chez Baudouin, en 1821. Cette publication a été faite par le général Gourgaud, à qui Napoléon avait dicté ses quarante-quatre notes sur le *Manuscrit de Sainte-Hélène.*

61. *Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène apprécié à sa juste valeur*; Paris, chez Michaud, 1817, in-8°, 144 pages.

C'est la première réfutation qui ait été faite de ce fameux libelle.

Parmi les compositions apocryphes nous placerons encore les deux opuscules suivants de nature fort différente :

62. *Entrevue de Bonaparte avec plusieurs muftis et imams dans l'intérieur de la Grande Pyramide, dite de Chéops.* — Cette *Entrevue*, souvent reproduite, est une sorte de profession de foi musulmane faite en 1798 par le général en chef de l'armée d'Égypte. Il est fort douteux que Napoléon ait voulu lui-même conserver par une relation, dont il eût été l'auteur, le souvenir d'un stratagème politique d'une moralité aussi contestable. Tout ce qu'on peut dire pour l'authenticité de cette relation, c'est qu'elle a été insérée dans *le Moniteur* du 7 frimaire an VII (27 novembre 1798) et que, depuis, elle n'a pas été l'objet d'un désaveu. Mais on doit remarquer que *le Moniteur* en l'an VII n'était pas un journal officiel; que, soumis alors à l'influence du Directoire, ce journal a pu se prêter à quelque maligne invention des hommes hostiles à la gloire du général Bonaparte; que si Napoléon, de retour en Europe, n'a pas protesté contre cette publication du *Moniteur*, il y eut à cela bien des raisons ; nous n'en citerons qu'une : l'embarras pour le premier consul de rappeler l'attention, même par un démenti, sur ce qu'il avait réellement fait et dit en Égypte, sinon pour les sceptiques de Paris du moins pour les croyants du Caire.

63. *Giulio, conte sentimental improvisé par Napoléon*; Paris, chez Hubert, 1852, in-32.

Ce roman fut improvisé, dit-on, en 1803. Nous en ignorons l'auteur qui a su fort habilement imiter la manière de Napoléon, mais c'est la manière de ses premières années.

II.

Ouvrages divers sur Napoléon.

Biographies. — Histoires générales. — Histoires particulières. — Pamphlets. — Théories.

BIOGRAPHIES.

64. *Quelques notices sur les premières années de Buonaparte, recueillies et publiées en anglais par un de ses condisciples, mises en français par le C. B.* (citoyen Bourgoing); Paris, chez Dupont, an VI, broch. in-8° de 45 p.

65. *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie; documents inédits sur ses premiers faits d'armes en 1793*; Paris, chez Corréard et Baudouin, 1821, broch. in-8° de 17 p.

Cette brochure est signée : M. D. V. Ces initiales désignent, dit-on, *Moureau de Vaucluse.*

66. *Mémoires historiques et inédits sur la vie politique et privée de l'empereur Napoléon, depuis son entrée à l'école de Brienne jusqu'à son départ pour l'Égypte*, par le comte Ch. d'Og***; Paris, chez Corréard, 1822, in-8°. Écrit plus semblable à un pamphlet qu'à une histoire.

67. *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte, etc.*, par le baron de Coston; Paris et Valence, 1840, 2 vol. in-8°.

Ouvrage déjà indiqué. Voir n° 9.

68. *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon jusqu'à l'âge de vingt-trois ans*, par T. Nasica; Paris, chez Ledoyen, 1852, in-8°.

Ouvrage déjà indiqué. Voir n° 10.

69. *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, publiés par M. G. Libri dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er mars 1842.

Publication déjà indiquée. Voir n° 8.

70. *L'Enfance de Napoléon depuis sa naissance jusqu'à sa sortie de l'école militaire*, par le chevalier de Beauterne; Paris, chez Olivier Fulgence, 1846, in-12.

71. *Napoléon à Lyon; recherches historiques sur ses passages et séjours en cette cité*, par Honoré Vieux; Lyon, 1848, in-8°.

72. *Le jeune âge de Napoléon*, par Saint-Gervais, in-12.

73. *Napoléon à Auxonne*; Auxonne, 1856, in-12.

Nous n'avons point pu nous procurer ces trois opuscules, nos 71, 72, 73.

74. *L'Enfance de Napoléon*, par Marandet; Paris, 1855, in-12.

75. *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'Empire depuis 1805 jusqu'au 1er mai 1814, pour servir à l'histoire de Napoléon*, par L.-F.-J. de Bausset, ancien préfet du Palais; Paris, chez Baudouin, 1827-1829, 4 vol. in-8°.

76. *Mémoires de Constant, premier valet de chambre de l'Empereur, sur la vie privée de Napoleon, sa famille et sa cour*; Paris, chez Ladvocat, 1830, 6 vol. in-8°.

77. *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques de M. le baron Meneval, ancien secrétaire du portefeuille de Napoleon, premier consul et empereur, ancien secrétaire des commandements de l'Impératrice régente*; Paris, 1843-1845, 3 vol. in 8°.

78. *Nouvelle relation de l'itinéraire de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe, par M. le comte de Waldbourg-Truchsess, l'un des commissaires des puissances alliées chargés d'accompagner l'empereur à sa destination, traduite de l'allemand en français*; Paris, chez Plancher, 1815, in-8° (plusieurs éditions).

79. *Réfutation de la relation du capitaine Maitland touchant l'embarquement de Napoleon sur le* BELLÉROPHON, 1827, in-8°.

Nous n'avons pas pu nous procurer l'opuscule qui précède, dont nous prenons l'indication dans une bibliographie anglaise.

80. *Mémorial de Sainte-Hélène, ou Journal où se trouve consigné, jour par jour, tout ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois*, par le comte de Las Cases; Paris, 1823, 8 volumes in-8°.

Le *Mémorial* commence au 20 juin 1815 et finit au 25 novembre 1816. — Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, notamment en 1824 avec des corrections et des additions, ou avec de nouveaux titres en 1828, en 1830-1831, etc., etc. La 1re édition passe pour avoir subi le moins de modifications complaisantes. — Il y a une continuation à cet ouvrage sous le titre ci-après indiqué :

81. *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène*, par MM. Grille et Musset-Pathay; Paris, 1824, 2 vol. in-8°.

82. *Napoléon en exil, ou l'Écho de Sainte-Hélène, ouvrage contenant les opinions et les réflexions de Napoleon sur les événements les plus importants de sa vie, traduit de l'anglais du docteur Barry*

O'Meara par Mme Collet et revu par Beaupoil de Sainte-Aulaire; Paris, chez les marchands de nouveautés, 1822, 2 vol. in-8°.

Ouvrage souvent réimprimé. Le journal d'O'Meara comprend l'histoire de la captivité depuis juillet 1815 jusqu'au mois de juillet 1818.

83. *Mémoires du docteur Antommarchi, ou les derniers moments de Napoléon;* Paris, chez Barrois, 1825, 2 vol. in-8°.

Ouvrage souvent réimprimé.

Le journal d'Antommarchi comprend l'histoire de la captivité depuis le 18 septembre 1819 jusqu'au 5 mai 1821.

84. *Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène, par le général Montholon, compagnon de sa captivité et son premier exécuteur testamentaire;* Paris, chez Paulin, 1847, 2 volumes in-8°.

Ces *Récits*, que précède une longue introduction sur l'histoire de l'Empire, commencent à l'arrivée de Napoléon au palais de l'Élysée Bourbon, le 21 juin 1815, et ne se terminent qu'après la mort de Napoléon.

85. *Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien, à bord du vaisseau de S. M. B. le* NORTHUMBERLAND, *qui a conduit Napoléon Buonaparte à l'isle de Sainte-Hélène;* avec cette épigraphe : *Non ego, sed Democritus dixit;* Bruxelles, chez T. Parkins, 1817, in-8°.

Cet ouvrage, dès qu'il fut connu à Sainte-Hélène, y excita beaucoup de plaintes. On le trouva inexact, mensonger, présomptueux, etc., etc. Il en fut fait plusieurs réfutations, dont la plus remarquée, dans le temps, fut la suivante :

86. *Lettres écrites de Longwood*, et connues sous le titre de *Lettres du cap de Bonne-Espérance.* Onze lettres, du 19 avril au 5 juillet 1817. — L'auteur, à nous inconnu, de ces *Lettres* les donne comme étant de Napoléon. On y trouve des détails assez curieux sur l'histoire de l'Empire. — Nous n'avons pu nous procurer aucune de éditions qui en ont été faites; mais nous les avons lues dans le *Recueil de pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène*, tome II, p. 307-478.

87. *Histoire de la captivité de Napoléon à l'île Sainte-Helène d'après les documents officiels inédits et les manuscrits de Sir Hudson Lowe, publiée par William Forsyth;* Paris, chez Amyot, 1854, 4 vol. in-8°.

Cette *Histoire*, qui contient de nombreux et de très-précieux documents, explique, sans la justifier, la conduite de Hudson Lowe. Mais la captivité de Sainte-Hélène s'y montre sous un jour tout nouveau.

88. *Mort de Napoléon religieux*, par Antoine de Beauterne. Nous n'avons point pu nous procurer cette brochure composée, dit-on, d'une lettre de M. de Beauterne au général Montholon et de deux lettres de ce dernier; elle forme, assure-t-on, les pages 301-328 du volume in-8° publié par le même auteur en 1837 sous le titre de *Mort d'un enfant impie.*

Les ouvrages dont nous allons donner les titres offrent plusieurs caractères de la biographie; c'est la raison pour laquelle nous les rangeons à la suite des livres de cette catégorie.

89. *Correspondance inédite de Carnot avec Napoléon pendant les Cent-Jours;* Paris, chez Plancher, 1819, in-8°.

90. *Correspondance de Bernadotte avec Napoléon depuis 1810 jusqu'en 1814; pièces officielles recueillies et publiées par M. Bail;* Paris, chez Lhuillier, 1819, in-8°.

91. *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815* par Fleury de Chaboulon; Londres, 1820, 2 vol. in-8°.

Ouvrage souvent réimprimé et cité. Fleury de Chaboulon a joué un rôle important dans le retour de l'île d'Elbe; Napoléon, à Sainte-Hélène, a pris ces *Mémoires* en considération; il les a annotés et çà et là rectifiés.

92. *Le Portefeuille de 1813*, par M. de Norvins; Paris, 1825, 2 vol. in-8°.

93. *Vie politique et militaire de Napoléon*, par Jomini; Paris, 1827, 4 volumes in-8°.

94. *Mémoires ou souvenirs et anecdotes*, par le comte de Ségur; Paris, chez A. Eymery, 1827, 3 vol. in-8°.

95. *Mémoires du duc de Rovigo pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon;* Paris, chez Bossange, 1828, 8 vol. in-8°.

Ces *Mémoires* d'un homme qui connaissait à fond l'histoire de l'Empire et qui n'a pas toujours craint de dire ce qu'il savait, sont pleins de très-curieuses indications. Ils ont soulevé de vives polémiques.

96. *Mémoires de Bourrienne sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration;* Paris, chez Ladvocat, 1829, 10 vol. in-8°.

Ces *Mémoires*, qui contiennent beaucoup de documents et de renseignements, mais qui doivent être lus avec méfiance, ont donné lieu à plusieurs réclamations dont les principales furent réunies en un corps d'ouvrage et publiées sous le titre suivant :

97. *Bourrienne et ses erreurs volontaires et involontaires, ou Observations sur ses Mémoires*, par (suivent les noms des réclamants); Paris, 1830, 2 volumes in-8°. Ce recueil offre un grand intérêt.

98. *Mémoires sur les Cent-Jours, en forme de lettres, avec des notes et documents inédits*, par Benjamin Constant; Paris, chez Pichon et Didier, 1829, in-8°.

99. *Manuscrit de l'an III* (1794-1795), etc., par le baron Fain; Paris, 1828, in-8°.

100 *Manuscrit de 1812, contenant le précis des événements de cette année pour servir à l'histoire de Napoléon*, par le baron Fain; Paris, chez Delaunay, 1827, 2 vol. in-8°.

101. *Manuscrit de 1813, contenant le précis des événements de cette année pour servir à l'histoire de Napoléon*, par le baron Fain; Paris, chez Delaunay, 1824, 2 vol. in-8°.

102. *Manuscrit de 1814, trouvé dans les voitures impériales prises à Waterloo, contenant l'histoire des six derniers mois du règne de Napoléon*, par le baron Fain; Paris, chez Bossange, 1830, in-8°.

On doit regretter ces mots mis dans le titre qui précède : « Trouvé dans les voitures impériales prises à Waterloo », mots imaginés dans un intérêt qui se devine aisément; nonobstant cette inqualifiable invention, l'ouvrage est sérieux, utile, bien inspiré, plein de documents du plus haut intérêt, et M. Fain, qui était un fort honnête homme, n'a jamais cessé de mériter la confiance du public.

103. *Mémoires et souvenirs du comte de Lavalette, publiés par sa famille sur ses manuscrits;* Paris, chez Fournier, 1831, 2 vol. in-8°.

104. *Correspondance et relations de J. Fiévée avec Bonaparte pendant onze années* (1802-1813); Paris, chez Desprez-Beauvais, 1836, 3 vol. in-8°.

105. *Souvenirs diplomatiques de lord Holland publiés par son fils lord Henri-Édouard Holland, traduits de l'anglais par H. de Chonski;* Paris, chez Just Rouvier et Lebouyen, 1851, in-12.

On sait les nobles et touchantes relations de lord et lady Holland avec Napoléon à Sainte-Hélène. Lord Holland, le premier, a réclamé dès 1818 au parlement anglais, pour l'honneur de son pays, contre le traitement infligé à l'auguste captif. — Les *Souvenirs diplomatiques* sont l'œuvre d'un esprit élevé et fin et d'un cœur généreux et délicat. Il est peu de livres d'une lecture plus instructive et attachante.

106. *Mémoires du maréchal duc de Raguse de 1792 à 1832*; Paris, chez Perrotin, 1857, 9 vol. in-8°.

Ces *Mémoires* ont soulevé, lors de leur apparition, une vive polémique, qui a donné lieu aux publications suivantes :

107. *Réfutation des Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, par M. Laurent (de l'Ardèche); Paris, chez Plon, 1857, in-8°.

108. *Le maréchal Marmont, duc de Raguse, devant l'histoire, examen critique et réfutation de ses Mémoires d'après des documents historiques la plupart inédits* (sans nom d'auteur); Paris, chez Dentu, 1857, in-8°, 2e édition.

L'auteur de cette *Réfutation* est M. Du Casse.

109. *Le prince Eugène. Réfutation des Mémoires du duc de Raguse en ce qui concerne le prince Eugène, par le comte Tascher de la Pagerie;* Paris, 1857, in-8°.

110. *Le prince Eugène en 1814. Réponse au maréchal Marmont, publiée par M. Planat de la Faye, ancien officier d'ordonnance de l'empereur;* Paris, à la librairie nouvelle, 1857, in-8°.

111. *Quelques observations sur les Mémoires du duc de Raguse, par M. le comte Napoléon de Lauriston;* Paris, chez Dentu, 1857, in-8°.

112. *Lettre de M. le général marquis de Grouchy*, dans *le Moniteur* du 4 avril 1857.

113. *Lettre de M. le général comte de Flahault*, dans *le Moniteur* du 9 avril 1857.

114. *La Défection de Marmont en 1814*, etc., par Rapetti; Paris, chez Poulet-Malassis et de Broise, 1858, in-8°.

Il a paru des *Mémoires* de Marmont quelques autres réfutations, mais nous ne les citerons pas, parce qu'elles sont étrangères à l'histoire de Napoléon.

115. *Mémoires du comte Miot de Melito;* Paris, chez Michel Lévy, 1858, 2 vol. in-8°.

Le 1er volume de ces *Mémoires* a été *cartonné* par suite d'une réclamation du prince Pierre Bonaparte.

116. *Translation du cercueil de l'empereur Napoléon à bord de la frégate la* BELLE-POULE. *Histoire et vues pittoresques de tous les sites de l'île, se rattachant au* MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE *et à l'expédition de S. A. R. le prince de Joinville*, par Durand-Brager, peintre de marine; Paris, 1841, in-8°.

117. *Sainte-Hélène, par E. Masselin, capitaine du génie, dessins de Staal d'après les croquis de l'auteur*, un volume in-8°; Paris, chez H. Plon, 1862.

Le gouvernement anglais ayant cédé à la France Longwood et le tombeau de Napoléon, des travaux furent entrepris pour réparer les dégradations que ces lieux avaient subies depuis le 5 mai 1821. Ces travaux ont été exécutés, des premiers mois de 1859 à la fin de 1860, sous la direction de M. Masselin, qui en a rendu compte dans l'intéressant ouvrage dont le titre précède.

HISTOIRES GÉNÉRALES. — HISTOIRES PARTICULIÈRES. — MÉMOIRES.

118. *Histoire générale de Napoléon Bonaparte, de sa vie privée et publique, de sa carrière politique et militaire, de son administration et de son gouvernement*, par A.-C. Thibaudeau; Paris, chez Ponthieu, 1827, 5 vol. in-8°.

119. *Le Consulat et l'Empire, ou Histoire de France et de Napoléon Bonaparte de 1789 à 1815*, par A.-C. Thibaudeau; Paris, chez Renouard, 1834-1835, 10 vol. in-8°.

Les écrits historiques de Thibaudeau laissent beaucoup à désirer pour ce qui concerne la guerre, la diplomatie et l'exposition générale des faits. Mais nulle part on ne trouve mieux que dans ses écrits l'histoire civile proprement dite, celle des lois et des institutions. L'auteur a recueilli un grand nombre de paroles de Napoléon dans le conseil d'État, et ces paroles, qu'il rapporte avec soin et fidélité, donnent à ses récits un prix inestimable. A la vérité, cet historien, si sincère qu'il soit, est souvent d'une impartialité fort suspecte; Thibaudeau, en effet, a joué un rôle dans les dernières assemblées de la révolution, et il appartenait à cette minorité qui s'est ralliée à l'Empire sans cesser d'être républicaine. De là, le point de vue spécial auquel il a jugé tous les événements et tous les faits de l'histoire de Napoléon. Mais pour ceux qui savent apprécier l'importance des idées, il y a quelque avantage à pouvoir connaître, sur chaque question, l'opinion d'une de ces grandes sectes qui se sont partagé l'esprit d'un temps. Or, Thibaudeau représente bien dans ses jugements la tradition de l'ancien parti révolutionnaire.

Voir les nos 156 et 157.

120. *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans les guerres de la Révolution;* Paris, chez L.-G. Michaud, 1831-1838, 13 vol. in-8°.

Ces *Mémoires*, ordinairement attribués à M. d'Allonville, sont de MM. d'Allonville, Michaud et Alphonse de Beauchamp. En les consultant avec quelque critique, on peut en tirer bien des renseignements et bien des points de vue de beaucoup d'intérêt. Ces *Mémoires* contiennent d'ailleurs un grand nombre d'indications de documents, qui ont seulement besoin d'être vérifiés.

121. *Histoire de France sous Napoléon, depuis le 18 brumaire jusqu'à la deuxième restauration*, par Bignon; Paris, 1829-1850, 14 volumes in-8°.

Le titre de cet ouvrage a quelque peu varié, dans le cours de sa longue publication, aux tomes Ier, IX, XI. Les tomes VII et VIII ont paru à Paris et à Leipzig. Les tomes XIII et XIV ont été rédigés par M. le baron Ernouf d'après les papiers laissés par M. Bignon.

On sait que M. Bignon avait reçu de Napoléon la mission d'écrire l'histoire des relations extérieures de la France sous le Consulat et l'Empire. Aussi son œuvre est-elle presque exclusivement politique et diplomatique. Toutes les autres parties y sont en général assez négligées. M. Bignon s'est efforcé de justifier le choix dont il a été honoré en apportant dans l'accomplissement de sa tâche un esprit résolu à ne rechercher, à ne trouver, à ne dire que la vérité, et la vérité il ne l'a épargnée ni à Napoléon, ni aux amis, ni aux ennemis de l'Empire. C'était là une manière d'entendre les devoirs de l'histoire bien digne de la confiance de Napoléon! Malheureuse-

ment M. Bignon, devenu sous la Restauration un des coryphées de l'opposition libérale, a pris parfois pour les inspirations de sa conscience les suggestions des besoins momentanés de son parti, et son ouvrage porte trop souvent la trace de ces pensées superficielles, médiocres ou fausses alors en usage dans les luttes parlementaires. Mais nonobstant ces altérations accidentelles, la composition historique de M. Bignon est un très-important et très-précieux document, plein de faits, d'aperçus, de citations. L'auteur ne néglige pas de mettre en saillie les détails intéressants, les mots de circonstance, les anecdotes du jour. Sur toutes les questions il a des renseignements puisés aux bonnes sources. Il excelle à intercaler dans ses récits des lettres, des extraits de pièces, des preuves textuelles à l'appui de ses assertions; et c'est là un grand art inconnu aux anciens. La partie rédigée par M. Ernouf, gendre de M. Bignon, est remarquable, entre autres qualités, par la franchise et la vivacité du sentiment politique et patriotique.

122. *Histoire de la République et de l'Empire* (1789-1815), par Félix Wouters, un fort volume in-4° de 1,002 pages à deux colonnes fort compactes; Bruxelles, chez Mme veuve Wouters, 1849.

Cet ouvrage est terminé par des *Annales Napoléoniennes* contenant l'histoire de la captivité de Sainte-Hélène et celle de la dispersion de la famille Bonaparte après 1815. On y trouve beaucoup de faits rangés par ordre chronologique en forme de journal, une partialité constante pour Napoléon et des appréciations toujours dictées par l'esprit révolutionnaire.

123. *Histoire de la Revolution française*, par M. Thiers; Paris, 10 volumes in-8°.

La 1re édition a paru en 1823-1827, la 2e en 1828-1829, et la 13e en 1837.

On a reproché à ce grand ouvrage : 1° de donner une explication insuffisante des causes du mouvement de 1789; 2° de trop incliner à l'apologie des hommes et des principes de la Révolution; 3° de placer les excès eux-mêmes de ce temps sous l'excuse d'une sorte d'entraînement de la force des choses; 4° de ne point tenir compte de l'importance des idées en lutte contre la Révolution; 5° d'avoir par là exercé sur les esprits, en 1830 et depuis, une action qui a trop ravivé peut-être les passions révolutionnaires des générations nouvelles. — A ces reproches il y a bien des réponses à faire; nous en indiquerons une seulement. — Il est dans l'humanité divers courants, diverses forces en compétition; s'élever au-dessus d'elles, les comprendre et les expliquer toutes à la fois, cette tâche est trop ardue pour l'esprit d'un homme; tout ce que l'on peut et doit demander à un historien, c'est, quelles que soient ses tendances et ses options, de savoir toujours représenter, sans la diminuer ni l'exagérer, la part de vérité relative propre à l'opinion pour laquelle il se prononce. Or personne n'a jamais pu reprocher à M. Thiers de n'avoir point su garder cette exacte mesure; historien de la Révolution, tout ce qu'il a dit est juste, vrai, conforme aux faits. C'est aux historiens contraires à la Révolution qu'il appartient, non d'exiger de M. Thiers ce qu'il ne saurait être, mais de tâcher de l'imiter en faisant valoir à leur tour l'autre part de vérité.

Mais ce que l'on n'a jamais contesté à M. Thiers, c'est le grand art du récit, la clarté, l'intérêt attachant des expositions, son bon sens animé, et, soit qu'il blâme soit qu'il approuve, l'honnêteté généreuse, passionnée, sympathique de ses jugements. M. Thiers raconte dans ses derniers volumes les campagnes d'Italie, d'Égypte, de Syrie : c'est la partie que l'on a toujours la plus admirée.

124. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers; Paris, chez Paulin, 1845-1862, 20 vol. in-8°.

Entre cet ouvrage et le précédent il y a eu pour M. Thiers bien des révélations : dix-huit ans d'expérience personnelle dans les grandes affaires d'État; une catastrophe inattendue, produite par une nouvelle explosion des forces révolutionnaires; le rétablissement de l'Empire après quarante ans de régimes contraires qui croyaient l'avoir remplacé et supprimé. Jamais historien près de reprendre son œuvre ne vit venir à lui plus de clartés à la fois. La haute raison de M. Thiers était digne de cette fortune extraordinaire; elle n'en a pas été accablée; et si l'on trouve çà et là, dans cette nouvelle composition, quelques effets, bien naturels, des mécomptes de l'homme d'État, ce qui s'y montre encore mieux, c'est la résignation sereine d'une âme supérieure et forte, c'est l'observation des faits devenue plus étendue, plus pénétrante et plus sûre, c'est encore, signe certain de l'éminente valeur morale et de la *bonté* de l'esprit de M. Thiers, non point ce scepticisme et cette irritation chagrine qui sont presque toujours la suite du spectacle et des épreuves des révolutions, mais bien une foi plus clairvoyante et plus assurée dans les principes nécessaires à l'ordre social, un amour plus profond et plus vif du droit et de la liberté. Il est presque superflu de dire que l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* n'a pas changé de sentiment en entrant dans ce nouvel ensemble d'événements où la Révolution s'est développée, sous la main de Napoléon, avec autant d'énergie que de sagesse; M. Thiers est resté, avec la modération passionnée et ferme de son caractère, l'écrivain toujours partial des principes de 1789. Ce qu'il comprend bien dans l'œuvre de Napoléon, ce n'est pas ce qui échappe au cercle des tendances révolutionnaires, c'est toujours ce qui en est le triomphe, le progrès et l'organisation.

L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* a obtenu un des plus grands succès que puisse citer la librairie sérieuse; il s'en est tiré, assure-t-on, plus de 65,000 exemplaires, et les tirages continuent. Nonobstant ce succès, et peut-être même à cause de ce grand succès, bien des reproches ont été adressés à l'auteur. Les uns, les plus futiles, ont remarqué ses négligences de style; d'autres, ses préventions et ses accès de partialité pour et contre quelques hommes; d'autres encore, le dédain dans lequel M. Thiers semble avoir tenu les travaux de ses devanciers qu'il ne cite presque jamais; il y a eu des réclamations, des réfutations : M. Thiers a rarement cru devoir y faire droit. Certains critiques, poussant plus avant leur examen, ont demandé compte à M. Thiers des variations de ses jugements sur Napoléon. La partie militaire, toujours traitée supérieurement, a soulevé pourtant çà et là plus d'une contradiction de la part des hommes spéciaux. La partie plus particulièrement politique a paru tantôt faible, tantôt erronée, le plus souvent arbitraire et non réglée d'après les vraies maximes de la raison d'État; on y a trouvé l'incertitude et parfois la médiocrité de la politique propre aux discussions parlementaires et aux pratiques gouvernementales de 1830 à 1848. La partie administrative a seule été irréprochable pour tous les juges.

Mais ces critiques, au reste toutes fort exagérées, ne sauraient empêcher l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* d'être une œuvre admirable pour la pléni-

On sait les nobles et touchantes relations de lord et lady Holland avec Napoléon à Sainte-Hélène. Lord Holland, le premier, a réclamé dès 1818 au parlement anglais, pour l'honneur de son pays, contre le traitement infligé à l'auguste captif. — Les *Souvenirs diplomatiques* sont l'œuvre d'un esprit élevé et fin et d'un cœur généreux et délicat. Il est peu de livres d'une lecture plus instructive et attachante.

106. *Mémoires du maréchal duc de Raguse de 1792 à 1832*; Paris, chez Perrotin, 1857, 9 vol. in-8°.

Ces *Mémoires* ont soulevé, lors de leur apparition, une vive polémique, qui a donné lieu aux publications suivantes :

107. *Réfutation des Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, par M. Laurent (de l'Ardèche); Paris, chez Plon, 1857, in-8°.

108. *Le maréchal Marmont, duc de Raguse, devant l'histoire, examen critique et réfutation de ses Mémoires d'après des documents historiques la plupart inédits* (sans nom d'auteur); Paris, chez Dentu, 1857, in-8°, 2e édition.

L'auteur de cette *Réfutation* est M. Du Casse.

109. *Le prince Eugène. Réfutation des Mémoires du duc de Raguse en ce qui concerne le prince Eugène, par le comte Tascher de la Pagerie*; Paris, 1857, in-8°.

110. *Le prince Eugène en 1814. Réponse au maréchal Marmont, publiée par M. Planat de la Faye, ancien officier d'ordonnance de l'empereur*; Paris, à la librairie nouvelle, 1857, in-8°.

111. *Quelques observations sur les Mémoires du duc de Raguse, par M. le comte Napoléon de Lauriston*; Paris, chez Dentu, 1857, in-8°.

112. *Lettre de M. le général marquis de Grouchy*, dans *le Moniteur* du 4 avril 1857.

113. *Lettre de M. le général comte de Flahault*, dans *le Moniteur* du 9 avril 1857.

114. *La Défection de Marmont en 1814*, etc., par Rapetti; Paris, chez Poulet-Malassis et de Broise, 1858, in-8°.

Il a paru des *Mémoires* de Marmont quelques autres réfutations, mais nous ne les citerons pas, parce qu'elles sont étrangères à l'histoire de Napoléon.

115. *Mémoires du comte Miot de Melito*; Paris, chez Michel Lévy, 1858, 2 vol. in-8°.

Le 1er volume de ces *Mémoires* a été *cartonné* par suite d'une réclamation du prince Pierre Bonaparte.

116. *Translation du cercueil de l'empereur Napoléon à bord de la frégate la* BELLE-POULE. *Histoire et vues pittoresques de tous les sites de l'île, se rattachant au* MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE *et à l'expédition de S. A. R. le prince de Joinville*, par Durand-Brager, peintre de marine; Paris, 1844, in-8°.

117. *Sainte-Hélène, par E. Masselin, capitaine du génie, dessins de Staal d'après les croquis de l'auteur*, un volume in-8°; Paris, chez H. Plon, 1862.

Le gouvernement anglais ayant cédé à la France Longwood et le tombeau de Napoléon, des travaux furent entrepris pour réparer les dégradations que ces lieux avaient subies depuis le 5 mai 1821. Ces travaux ont été exécutés, des premiers mois de 1859 à la fin de 1860, sous la direction de M. Masselin, qui en a rendu compte dans l'intéressant ouvrage dont le titre précède.

HISTOIRES GÉNÉRALES. — HISTOIRES PARTICULIÈRES. — MÉMOIRES.

118. *Histoire générale de Napoléon Bonaparte, de sa vie privée et publique, de sa carrière politique et militaire, de son administration et de son gouvernement*, par A.-C. Thibaudeau; Paris, chez Ponthieu, 1827, 5 vol. in-8°.

119. *Le Consulat et l'Empire, ou Histoire de France et de Napoléon Bonaparte de 1789 à 1815*, par A.-C. Thibaudeau; Paris, chez Renouard, 1834-1835, 10 vol. in-8°.

Les écrits historiques de Thibaudeau laissent beaucoup à désirer pour ce qui concerne la guerre, la diplomatie et l'exposition générale des faits. Mais nulle part on ne trouve mieux que dans ses écrits l'histoire civile proprement dite, celle des lois et des institutions. L'auteur a recueilli un grand nombre de paroles de Napoléon dans le conseil d'État, et ces paroles, qu'il rapporte avec soin et fidélité, donnent à ses récits un prix inestimable. A la vérité, cet historien, si sincère qu'il soit, est souvent d'une impartialité fort suspecte; Thibaudeau, en effet, a joué un rôle dans les dernières assemblées de la révolution, et il appartenait à cette minorité qui s'est ralliée à l'Empire sans cesser d'être républicaine. De là, le point de vue spécial auquel il a jugé tous les événements et tous les faits de l'histoire de Napoléon. Mais pour ceux qui savent apprécier l'importance des idées, il y a quelque avantage à pouvoir connaître, sur chaque question, l'opinion d'une de ces grandes sectes qui se sont partagé l'esprit d'un temps. Or, Thibaudeau représente bien dans ses jugements la tradition de l'ancien parti révolutionnaire.

Voir les nos 136 et 137.

120. *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans les guerres de la Révolution*; Paris, chez L.-G. Michaud, 1831-1838, 13 vol. in-8°.

Ces *Mémoires*, ordinairement attribués à M. d'Allonville, sont de MM. d'Allonville, Michaud et Alphonse de Beauchamp. En les consultant avec quelque critique, on peut en tirer bien des renseignements et bien des points de vue de beaucoup d'intérêt. Ces *Mémoires* contiennent d'ailleurs un grand nombre d'indications de documents, qui ont seulement besoin d'être vérifiés.

121. *Histoire de France sous Napoléon, depuis le 18 brumaire jusqu'à la deuxième restauration*, par Bignon; Paris, 1829-1850, 14 volumes in-8°.

Le titre de cet ouvrage a quelque peu varié, dans le cours de sa longue publication, aux tomes Ier, IX, XI. Les tomes VII et VIII ont paru à Paris et à Leipzig. Les tomes XIII et XIV ont été rédigés par M. le baron Ernouf d'après les papiers laissés par M. Bignon.

On sait que M. Bignon avait reçu de Napoléon la mission d'écrire l'histoire des relations extérieures de la France sous le Consulat et l'Empire. Aussi son œuvre est-elle presque exclusivement politique et diplomatique. Toutes les autres parties y sont en général assez négligées. M. Bignon s'est efforcé de justifier le choix dont il a été honoré en apportant dans l'accomplissement de sa tâche un esprit résolu à ne rechercher, à ne trouver, à ne dire que la vérité, et la vérité il ne l'a épargnée ni à Napoléon, ni aux amis, ni aux ennemis de l'Empire. C'était là une manière d'entendre les devoirs de l'histoire bien digne de la confiance de Napoléon! Malheureuse-

ment M. Bignon, devenu sous la Restauration un des coryphées de l'opposition libérale, a pris parfois pour les inspirations de sa conscience les suggestions des besoins momentanés de son parti, et son ouvrage porte trop souvent la trace de ces pensées superficielles, médiocres ou fausses alors en usage dans les luttes parlementaires. Mais nonobstant ces altérations accidentelles, la composition historique de M. Bignon est un très-important et très-précieux document, plein de faits, d'aperçus, de citations. L'auteur ne néglige pas de mettre en saillie les détails intéressants, les mots de circonstance, les anecdotes du jour. Sur toutes les questions il a des renseignements puisés aux bonnes sources. Il excelle à intercaler dans ses récits des lettres, des extraits de pièces, des preuves textuelles à l'appui de ses assertions; et c'est là un grand art inconnu aux anciens. La partie rédigée par M. Ernouf, gendre de M. Bignon, est remarquable, entre autres qualités, par la franchise et la vivacité du sentiment politique et patriotique.

122. *Histoire de la République et de l'Empire* (1789-1815), par Félix Wouters, un fort volume in-4° de 1,002 pages à deux colonnes fort compactes; Bruxelles, chez Mme veuve Wouters, 1849.

Cet ouvrage est terminé par des *Annales Napoléoniennes* contenant l'histoire de la captivité de Sainte-Hélène et celle de la dispersion de la famille Bonaparte après 1815. On y trouve beaucoup de faits rangés par ordre chronologique en forme de journal, une partialité constante pour Napoléon et des appréciations toujours dictées par l'esprit révolutionnaire.

123. *Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers; Paris, 10 volumes in-8°.

La 1re édition a paru en 1823-1827, la 2e en 1828-1829, et la 13e en 1857.

On a reproché à ce grand ouvrage : 1° de donner une explication insuffisante des causes du mouvement de 1789; 2° de trop incliner à l'apologie des hommes et des principes de la Révolution; 3° de placer les excès eux-mêmes de ce temps sous l'excuse d'une sorte d'entraînement de la force des choses; 4° de ne point tenir compte de l'importance des idées en lutte contre la Révolution; 5° d'avoir par là exercé sur les esprits, en 1830 et depuis, une action qui a trop ravivé peut-être les passions révolutionnaires des générations nouvelles. — A ces reproches il y a bien des réponses à faire; nous en indiquerons une seulement. — Il est dans l'humanité divers courants, diverses forces en compétition; s'élever au-dessus d'elles, les comprendre et les expliquer toutes à la fois, cette tâche est trop ardue pour l'esprit d'un homme; tout ce que l'on peut et doit demander à un historien, c'est, quelles que soient ses tendances et ses options, de savoir toujours représenter, sans la diminuer ni l'exagérer, la part de vérité relative propre à l'opinion pour laquelle il se prononce. Or personne n'a jamais pu reprocher à M. Thiers de n'avoir point su garder cette exacte mesure; historien de la Révolution, tout ce qu'il a dit est juste, vrai, conforme aux faits. C'est aux historiens contraires à la Révolution qu'il appartient, non d'exiger de M. Thiers ce qu'il ne saurait être, mais de tâcher de l'imiter en faisant valoir à leur tour l'autre part de vérité.

Mais ce que l'on n'a jamais contesté à M. Thiers, c'est le grand art du récit, la clarté, l'intérêt attachant des expositions, son bon sens animé, et, soit qu'il blâme soit qu'il approuve, l'honnêteté généreuse, passionnée, sympathique de ses jugements. M. Thiers raconte dans ses derniers volumes les campagnes d'Italie, d'Égypte, de Syrie : c'est la partie que l'on a toujours la plus admirée.

124. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers; Paris, chez Paulin, 1845-1862, 20 vol. in-8°.

Entre cet ouvrage et le précédent il y a eu pour M. Thiers bien des révélations : dix-huit ans d'expérience personnelle dans les grandes affaires d'État; une catastrophe inattendue, produite par une nouvelle explosion des forces révolutionnaires; le rétablissement de l'Empire après quarante ans de régimes contraires qui croyaient l'avoir remplacé et supprimé. Jamais historien près de reprendre son œuvre ne vit venir à lui plus de clartés à la fois. La haute raison de M. Thiers était digne de cette fortune extraordinaire; elle n'en a pas été accablée; et si l'on trouve çà et là, dans cette nouvelle composition, quelques effets, bien naturels, des mécomptes de l'homme d'État, ce qui s'y montre encore mieux, c'est la résignation sereine d'une âme supérieure et forte, c'est l'observation des faits devenue plus étendue, plus pénétrante et plus sûre, c'est encore, signe certain de l'éminente valeur morale et de la *bonté* de l'esprit de M. Thiers, non point ce scepticisme et cette irritation chagrine qui sont presque toujours la suite du spectacle et des épreuves des révolutions, mais bien une foi plus clairvoyante et plus assurée dans les principes nécessaires à l'ordre social, un amour plus profond et plus vif du droit et de la liberté. Il est presque superflu de dire que l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* n'a pas changé de sentiment en entrant dans ce nouvel ensemble d'événements où la Révolution s'est développée, sous la main de Napoléon, avec autant d'énergie que de sagesse; M. Thiers est resté, avec la modération passionnée et ferme de son caractère, l'écrivain toujours partial des principes de 1789. Ce qu'il comprend bien dans l'œuvre de Napoléon, ce n'est pas ce qui échappe au cercle des tendances révolutionnaires, c'est toujours ce qui en est le triomphe, le progrès et l'organisation.

L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* a obtenu un des plus grands succès que puisse citer la librairie sérieuse; il s'en est tiré, assure-t-on, plus de 65,000 exemplaires, et les tirages continuent. Nonobstant ce succès, et peut-être même à cause de ce grand succès, bien des reproches ont été adressés à l'auteur. Les uns, les plus futiles, ont remarqué ses négligences de style; d'autres, ses préventions et ses accès de partialité pour et contre quelques hommes; d'autres encore, le dédain dans lequel M. Thiers semble avoir tenu les travaux de ses devanciers qu'il ne cite presque jamais; il y a eu des réclamations, des réfutations : M. Thiers a rarement cru devoir y faire droit. Certains critiques, poussant plus avant leur examen, ont demandé compte à M. Thiers des variations de ses jugements sur Napoléon. La partie militaire, toujours traitée supérieurement, a soulevé pourtant çà et là plus d'une contradiction de la part des hommes spéciaux. La partie plus particulièrement politique a paru tantôt faible, tantôt erronée, le plus souvent arbitraire et non réglée d'après les vraies maximes de la raison d'État; on y a trouvé l'incertitude et parfois la médiocrité de la politique propre aux discussions parlementaires et aux pratiques gouvernementales de 1830 à 1848. La partie administrative a seule été irréprochable pour tous les juges.

Mais ces critiques, au reste toutes fort exagérées, ne sauraient empêcher l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* d'être une œuvre admirable pour la pléni-

tude et la sûreté de ses renseignements, l'abondance de ses aperçus, la vivacité de son style clair et rapide, la belle ordonnance de ses expositions, la puissance dramatique de ses récits; c'est une véritable et grande création; on pourra la compléter, l'abréger et même la corriger çà et là en quelques parties; mais elle restera toujours le monument autour duquel se dresseront, pendant bien longtemps, toutes les autres tentatives des futurs historiens de l'ère napoléonienne.

125. *Vie de Napoléon Bonaparte*, par Walter Scott, traduite en français; Paris, 1827, 9 volumes in-8°, et 18 in-12.

C'est le recueil de toutes les opinions, exagérées ou fausses, de la coalition européenne contre Napoléon, l'Empire, la France, la révolution. Nous ne jugerons pas ce livre d'un ennemi.

126. *Réfutation de la* Vie de Napoléon par sir Walter Scott, par le général Gourgaud; Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

127. *Réponse à sir Walter Scott*, par Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu; Paris, 1828, in-8°, 2ᵉ édition en 1829.

128. *Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins; Paris, 1827 et suiv., 4 vol. in-8°; plusieurs éditions.

Cette *Histoire*, qui a été très-populaire, représente la première tradition établie sur Napoléon et l'Empire: un grand enthousiasme militaire et patriotique, beaucoup de préjugés et d'injustice contre les adversaires, un libéralisme d'invention nouvelle, des sentiments révolutionnaires très-naïfs bien que déjà vieillis.

129. *Observations sur l'*histoire, *de M. de Norvins*, par Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu; Paris, in-8°.

130. *Histoire de Napoléon*, par Elias Regnault; Paris, chez Perrotin et Pagnerre, 1846, 4 vol. in-12.

Cet ouvrage est un des meilleurs abrégés qui aient été faits. On y trouve une pensée forte, des aperçus ingénieux, une exposition dramatique, un style vigoureux, et tous les jugements de l'école révolutionnaire.

131. *Histoire de Napoléon, de sa famille et de son époque au point de vue de l'influence des idées napoléoniennes sur le monde*, par M. E. Bégin; Paris, chez Plon, 1853-1854, 5 vol. in-8°.

Cette *Histoire*, qui laisse peut-être à désirer pour le choix des documents, présente un grand nombre de faits exposés avec beaucoup de vivacité et d'imagination. Elle appartient aussi, par l'inspiration, à l'école révolutionnaire.

132. *Histoire de Napoléon*, par Abel Hugo; Paris, chez Ed. Testu, 1833, in-8°.

M. Abel Hugo a réuni dans cet ouvrage une série de tableaux présentant les phases principales du Consulat et de l'Empire. Aussi bien pensé qu'il est sagement écrit, ce résumé, fait sans prétention, est un de ces livres, trop rares, qu'on peut laisser entre les mains de la jeunesse.

133. *Histoire des deux Restaurations jusqu'à la chute de Charles X*, par A. de Vaulabelle; Paris, 1844-1847, 6 vol. in-8°.

Cet ouvrage a eu une seconde édition en 1855, et depuis, croyons-nous, plusieurs tirages. Quelques parties y sont consacrées à la campagne de France en 1814, aux Cent-Jours, à la captivité de Sainte-Hélène, aux conspirations bonapartistes de la Restauration. L'auteur, qui s'est montré consciencieux dans le choix de ses documents, a su mettre beaucoup de droiture et de bonne foi au service de passions exclusives et partiales. On trouve dans cet ouvrage, fortement conçu et vigoureusement écrit, les jugements et les traditions de l'école révolutionnaire et républicaine.

134. *Histoire de Napoléon*, par le baron Martin (de Gray), ancien membre du Corps législatif et de la chambre des députés, 2ᵉ édition augmentée d'un avant-propos par M. Louis de Noiron et précédée d'une préface par M. Charles Weiss; Paris, chez Ledoyen, 1858, 3 vol. in-8°.

Cette *Histoire*, qui a de fervents appréciateurs, est une œuvre faite avec beaucoup d'étude, de plus écrite avec une éloquence soutenue. L'auteur n'appartient à aucune secte politique, et on ne découvre dans ses jugements aucun parti pris pour ou contre la révolution. Mais il considère son sujet en moraliste; il est fortement libéral, et tout en admirant avec une sincère sympathie le génie de Napoléon, il ne néglige aucune occasion d'accuser en lui les excès d'ambition et de pouvoir.

135. *Histoire de la Restauration*, par M. de Lamartine; Paris, 1851-1853, 8 vol. in-8°.

Le tome Iᵉʳ de cette *Histoire* contient une appréciation de l'ère impériale et de son principal acteur. C'est une éloquente et éclatante imprécation contre le génie de Napoléon. Il semble que M. de Lamartine, comme M. de Châteaubriand, ait souffert impatiemment de trouver son siècle déjà occupé par la gloire. Mais les grands esprits se trompent autrement que le vulgaire; leurs erreurs sont toujours comme des explorations à la découverte d'horizons nouveaux, et il y a profit à les suivre même dans leurs divagations les plus aventureuses. Au reste, les idées de M. de Lamartine sur Napoléon ont été réfutées avec autant d'autorité que d'élévation dans une lettre datée du fort de Ham, 23 août 1843. M. de Lamartine n'avait pas encore publié alors son *Histoire de la Restauration*, mais déjà il avait fait connaître son jugement sur le Consulat et l'Empire; c'est à ce jugement que répond la lettre ci-dessus indiquée et rapportée dans les *Œuvres de Napoléon III*, tome Iᵉʳ, p. 351-370.

136. *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, par Thibaudeau; Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

137. *Mémoires sur le Consulat de 1799 à 1804*, par un ancien conseiller d'État (Thibaudeau); Paris, 1827, in-8°.

138. *Mémoires, souvenirs, opinions et écrits du duc de Gaëte*; Paris, chez Baudouin, 1826, 2 vol. in-8°.

A ces *Mémoires* du ministre des finances du consulat et de l'Empire, il y a un *Supplément* publié en 1834, qui en est la partie la plus estimée.

139. *Mémoires d'un ministre du Trésor public* (le comte Mollien) de 1780 à 1815; Paris, chez Fournier, 1845, 4 vol. in-8°.

140. *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Armand Lefebvre; Paris, 1845-47, 3 vol. in-8°.

141. *Les Quatre Concordats, suivis de considérations sur le gouvernement de l'Église en général et sur l'Église de France en particulier*, par l'abbé de Pradt, Paris, 1818, 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage a eu l'honneur d'être annoté par Napoléon à Sainte-Hélène; nous ne le citons qu'à ce titre.

142. *Mémoires du cardinal Pacca*, traduits de l'italien par l'abbé Jamet; Caen, 1832, 2 vol. in-8°.

143. *Notice sur la vie et les travaux de M. le comte Bigot de Preameneu, ministre des cultes sous l'empire, l'un des trois rédacteurs du projet du Code civil*, par M. Auguste de Nougarède de Fayet; Paris, chez Didot, 1843, in-8°, de 71 pages.

On trouve dans cette *Notice* une indication précieuse sur l'enlèvement du pape opéré à Rome à l'insu et sans l'ordre de Napoléon.

144. *Journal d'Abdurrahman Gabarti pendant l'occupation française en Égypte, suivi d'un Précis de la même campagne par Mou' allem Nicolas-el-turki*, traduit de l'arabe par A. Cardin ; Paris, chez Dondey-Dupré, 1838, in-8°.

145. *Histoire de l'expédition des Français en Égypte par Nakoula-el-turk*, traduite et publiée par Desgranges ; Paris, 1839, in-8°.

146. *Recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien*, par M. Auguste de Nougarède de Fayet ; Paris, 1844, 2 volumes in-8°.

Ouvrage fait avec un soin consciencieux, et plein de documents. L'auteur, qui est un petit-fils de l'ancien ministre des cultes Bigot de Préameneu, y soutient la thèse de la non-participation du premier consul à la condamnation du duc d'Enghien.

147. *Les Polonais à Somo-Sierra, en 1808, suivi des opinions de Napoléon Ier sur la Pologne*, etc. ; Paris et Berlin, 1855, in-8°, de 64 pages.

148. *L'Odyssée polonaise* etc., par M. Elias Regnault ; Paris, 1862, in-8°.

On trouve dans cet ouvrage un historique, un peu partial, de la politique de Napoléon envers la Pologne.

149. *Itinéraire de Napoléon de Smorgoni à Paris, épisode de la guerre de 1812*, etc., par le baron Paul de Bourgoing ; Paris, chez Dentu, 1862, in-12.

150. *Histoire de l'ambassade dans le grand duché de Varsovie en 1812*, par M. de Pradt ; Paris, 1815, in-8°.

Napoléon, à Sainte-Hélène, a, de sa main, annoté un exemplaire de cet ouvrage. Nous n'avons point d'autre raison pour le citer. Le début en est d'un grotesque grandiose. L'ensemble se compose de méprises et de calomnies. On y trouve pourtant des traits d'observation fort ingénieux, et vers la fin, le récit d'une entrevue avec Napoléon de retour de Moscou ; ce récit, souvent cité, est malgré l'auteur, d'un pathétique navrant.

151. *La Domination française en Italie*, 1800-1814, par M. le comte Frédéric Sclopis, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques ; Paris, 1861, in-8°.

C'est l'œuvre d'un esprit élevé et sage.

152. *De la bataille et de la capitulation de Paris, suivi de la 2e édition du Congrès de Châtillon*, par Pons (de l'Hérault) ; Paris, 1828, in-8°.

153. *Événements de 1814*, etc., par un ancien officier attaché à l'état-major du roi Joseph ; Paris, 1844, in-8°, de 75 pages.

Cet opuscule, qui est une justification de la conduite du lieutenant général de l'Empire en mars 1814, se trouve à peu près fondu dans les *Mémoires du roi Joseph*. On doit lire sur le même sujet la notice intitulée : « Quelques mots sur Joseph-Napoléon Bonaparte » ; dans les *Œuvres de Napoléon III*, tome II, p. 415-460.

154. *Histoire du soufflet donné à M. de Talleyrand-Perigord, par Marie-Armand, comte de Guerry-Maubreuil, marquis d'Orvault* (par Maubreuil) ; Paris, 1861, in-8°, de 164 pages.

155. *Récit historique sur la restauration de la royauté en France, le 31 mars 1814*, par M. de Pradt ; Paris, 1816, 2e édition, in-8°, de 103 pages.

156. *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, par M. Villemain ; Paris, 1855, 2 vol. in-8°.

Tout ce qui sort de la plume de M. Villemain est ingénieux, éloquent, d'une haute distinction, même l'hostilité. Ces *Souvenirs* sont pleins de Napoléon ; on y trouve plusieurs épisodes importants de l'Empire. Le second volume est tout entier consacré aux Cent-Jours.

157. *Victoires et conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français de 1792 à 1815*, par une société de militaires et de gens de lettres ; Paris, chez Panckoucke, 1818 et années suiv., 27 vol. in-8°.

158. *Histoire des campagnes de l'empereur Napoléon dans la Bavière et l'Autriche en 1805, dans la Prusse et la Pologne en 1806 et 1807, dans la Bavière et l'Autriche* en 1809. *Mémorial du dépôt de la guerre* ; Paris, chez Picquet, 1843, in-4°.

159. *Mémoires sur la guerre de* 1809 *en Allemagne avec les opérations particulières des corps d'Italie, de Pologne, de Saxe, de Naples et de Walcheren*, par le général Pelet ; Paris, chez Roret, 1824, 4 vol. in-8°.

160. *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée pendant l'année* 1812, par le comte de Ségur ; Paris, 1852, 16e édition, 2 vol. in-8°. La 1re édition est de 1824.

161. *Histoire de l'expédition de Russie*, etc., par le marquis de Chambray ; Paris, chez Pillet, 1838, 3e édition, 3 vol. in-8°.

162. *Les derniers jours de la Grande-Armée, ou Souvenirs, documents et correspondance inédite de Napoléon en* 1814 *et* 1815, par Hipp. de Mauduit ; Paris, 1847, 2 vol. in-8°.

163. *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr ; Paris, Anselin, 1831, 4 vol. in-8°.

164. *Mémoires du maréchal Ney*, publiés par sa famille ; Paris, chez Fournier, 1833, 2 vol. in-8°.

165. *Mémoires du comte Belliard*, écrits par lui-même et mis en ordre par M. Vinet, l'un de ses aides de camp ; Paris, chez Buquet et Petion, 1842-1843, 3 vol. in-8°.

166. *Mémoires pour servir à la campagne de* 1814, par le général Koch ; Paris, chez Magimel, 1819, 2 vol. in-8°.

Pamphlets.

On trouvera peut-être que de pareils écrits ne doivent pas être recueillis et cités. Nous ne sommes pas de cet avis. Les accusations portées contre un homme ne sauraient être dédaignées par l'histoire. Ces accusations sont-elles seulement des exagérations de faits vrais ? Elles prouvent beaucoup, et c'est le bon droit des accusateurs. Ne sont-elles, au contraire, que de mensongères suppositions de faits imaginés par la haine ? Elles prouvent beaucoup encore, et c'est l'innocence de l'accusé. Or, nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de laisser voir, par les pamphlets indiqués ci-après, tous choisis entre les plus fameux, quelle a pu être la valeur des invectives dirigées contre la gloire de Napoléon. — Au reste, dans la liste qui va suivre, on trouvera quelques livres qui n'ont, du pamphlet, qu'un trait, et c'est le parti pris de dénigrement.

167. *Le Catéchisme civil et petit abrégé des obligations de tout Espagnol*, etc., traduit de l'original en français.

Ce *Catéchisme*, souvent cité, au moins par fragments, n'est pas un pamphlet : c'est la protestation, la vengeance, le cri de guerre d'un peuple. On le trouve dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État, etc.*, tome X, page 503.

168. *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buo-*

tude et la sûreté de ses renseignements, l'abondance de ses aperçus, la vivacité de son style clair et rapide, la belle ordonnance de ses expositions, la puissance dramatique de ses récits; c'est une véritable et grande création : on pourra la compléter, l'abréger et même la corriger çà et là en quelques parties ; mais elle restera toujours le monument autour duquel se dresseront, pendant bien longtemps, toutes les autres tentatives des futurs historiens de l'ère napoléonienne.

125. *Vie de Napoléon Bonaparte*, par Walter Scott, traduite en français; Paris, 1827, 9 volumes in-8°, et 18 in-12.

C'est le recueil de toutes les opinions, exagérées ou fausses, de la coalition européenne contre Napoléon, l'Empire, la France, la révolution. Nous ne jugerons pas ce livre d'un ennemi.

126. *Réfutation de la* Vie de Napoléon par sir Walter Scott, par le général Gourgaud; Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

127. *Réponse à sir Walter Scott*, par Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu ; Paris, 1828, in-8°, 2e édition en 1829.

128. *Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins; Paris, 1827 et suiv., 4 vol. in-8° ; plusieurs éditions.

Cette *Histoire*, qui a été très-populaire, représente la première tradition établie sur Napoléon et l'Empire : un grand enthousiasme militaire et patriotique, beaucoup de préjugés et d'injustice contre les adversaires, un libéralisme d'invention nouvelle, des sentiments révolutionnaires très-naïfs bien que déjà vieillis.

129. *Observations sur l'*histoire, *de M. de Norvins*, par Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu ; Paris, in-8°.

130. *Histoire de Napoléon*, par Elias Regnault; Paris, chez Perrotin et Pagnerre, 1846, 4 vol. in-12.

Cet ouvrage est un des meilleurs abrégés qui aient été faits. On y trouve une pensée forte, des aperçus ingénieux, une exposition dramatique, un style vigoureux, et tous les jugements de l'école révolutionnaire.

131. *Histoire de Napoléon, de sa famille et de son époque au point de vue de l'influence des idées napoléoniennes sur le monde*, par M. E. Bégin ; Paris, chez Plon, 1853-1854, 5 vol. in 8°.

Cette *Histoire*, qui laisse peut-être à désirer pour le choix des documents, présente un grand nombre de faits exposés avec beaucoup de vivacité et d'imagination. Elle appartient aussi, par l'inspiration, à l'école révolutionnaire.

132. *Histoire de Napoléon*, par Abel Hugo ; Paris, chez Ed. Testu, 1833, in-8°.

M. Abel Hugo a réuni dans cet ouvrage une série de tableaux présentant les phases principales du Consulat et de l'Empire. Aussi bien pensé qu'il est sagement écrit, ce résumé, fait sans prétention, est un de ces livres, trop rares, qu'on peut laisser entre les mains de la jeunesse.

133. *Histoire des deux Restaurations jusqu'à la chute de Charles X*, par A. de Vaulabelle ; Paris, 1844-1847, 6 vol. in-8°.

Cet ouvrage a eu une seconde édition en 1855, et depuis, croyons-nous, plusieurs tirages. Quelques parties y sont consacrées à la campagne de France en 1814, aux Cent-Jours, à la captivité de Sainte-Hélène, aux conspirations bonapartistes de la Restauration. L'auteur, qui s'est montré consciencieux dans le choix de ses documents, a su mettre beaucoup de droiture et de bonne foi au service de passions exclusives et partiales. On trouve dans cet ouvrage, fortement conçu et vigoureusement écrit, les jugements et les traditions de l'école révolutionnaire et républicaine.

134. *Histoire de Napoléon*, par le baron Martin (de Gray), ancien membre du Corps législatif et de la chambre des députés, 2e édition augmentée d'un avant-propos par M. Louis de Noiron et précédée d'une préface par M. Charles Weiss; Paris, chez Ledoyen, 1858, 3 vol. in-8°.

Cette *Histoire*, qui a de fervents appréciateurs, est une œuvre faite avec beaucoup d'étude, de plus écrite avec une éloquence soutenue. L'auteur n'appartient à aucune secte politique, et on ne découvre dans ses jugements aucun parti pris pour ou contre la révolution. Mais il considère son sujet en moraliste; il est fortement libéral, et tout en admirant avec une sincère sympathie le génie de Napoléon, il ne néglige aucune occasion d'accuser en lui les excès d'ambition et de pouvoir.

135. *Histoire de la Restauration*, par M. de Lamartine; Paris, 1851-1853, 6 vol. in-8°.

Le tome Ier de cette *Histoire* contient une appréciation de l'ère impériale et de son principal acteur. C'est une éloquente et éclatante imprécation contre le génie de Napoléon. Il semble que M. de Lamartine, comme M. de Châteaubriand, ait souffert impatiemment de trouver son siècle déjà occupé par la gloire. Mais les grands esprits se trompent autrement que le vulgaire; leurs erreurs sont toujours comme des explorations à la découverte d'horizons nouveaux, et il y a profit à les suivre même dans leurs divagations les plus aventureuses. Au reste, les idées de M. de Lamartine sur Napoléon ont été réfutées avec autant d'autorité que d'élévation dans une lettre datée du fort de Ham, 23 août 1843; M. de Lamartine n'avait pas encore publié alors son *Histoire de la Restauration*; mais déjà il avait fait connaître son jugement sur le Consulat et l'Empire; c'est à ce jugement que répond la lettre ci-dessus indiquée et rapportée dans les *OEuvres de Napoléon III*, tome Ier, p. 351-370.

136. *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, par Thibaudeau ; Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

137. *Mémoires sur le Consulat de 1799 à 1804*, par un ancien conseiller d'État (Thibaudeau); Paris, 1827, in-8°.

138. *Mémoires, souvenirs, opinions et écrits du duc de Gaëte*; Paris, chez Baudouin, 1826, 2 vol. in-8°.

A ces *Mémoires* du ministre des finances du consulat et de l'Empire, il y a un *Supplément* publié en 1834, qui en est la partie la plus estimée.

139. *Mémoires d'un ministre du Trésor public* (le comte Mollien) *de 1780 à 1815*; Paris, chez Fournier, 1845, 4 vol. in-8°.

140. *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Armand Lefebvre; Paris, 1845-47, 3 vol. in-8°.

141. *Les Quatre Concordats, suivis de considérations sur le gouvernement de l'Église en général et sur l'Église de France en particulier*, par l'abbé de Pradt; Paris, 1818, 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage a eu l'honneur d'être annoté par Napoléon à Sainte-Hélène ; nous ne le citons qu'à ce titre.

142. *Mémoires du cardinal Pacca*, traduits de l'italien par l'abbé Jamet; Caen, 1832, 2 vol. in-8°.

143. *Notice sur la vie et les travaux de M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes sous l'empire, l'un des trois rédacteurs du projet du Code civil*, par M. Auguste de Nougarède de Fayet ; Paris, chez Didot, 1843, in-8°, de 71 pages.

On trouve dans cette *Notice* une indication précieuse sur l'enlèvement du pape opéré à Rome à l'insu et sans l'ordre de Napoléon.

144. *Journal d'Abdurrahman Gabarti pendant l'occupation française en Égypte, suivi d'un Précis de la même campagne par Mou' allem Nicolas-el-turki*, traduit de l'arabe par A. Cardin; Paris, chez Dondey-Dupré, 1838, in-8°.

145. *Histoire de l'expédition des Français en Égypte par Nakoula-el-turk*, traduite et publiée par Desgranges; Paris, 1839, in-8°.

146. *Recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien*, par M. Auguste de Nougarède de Fayet; Paris, 1844, 2 volumes in-8°.

Ouvrage fait avec un soin consciencieux, et plein de documents. L'auteur, qui est un petit-fils de l'ancien ministre des cultes Bigot de Préameneu, y soutient la thèse de la non-participation du premier consul à la condamnation du duc d'Enghien.

147. *Les Polonais à Somo-Sierra, en 1808, suivi des opinions de Napoléon Ier sur la Pologne*, etc.; Paris et Berlin, 1855, in-8°, de 64 pages.

148. *L'Odyssée polonaise* etc., par M. Elias Regnault; Paris, 1862, in-8°.

On trouve dans cet ouvrage un historique, un peu partial, de la politique de Napoléon envers la Pologne.

149. *Itinéraire de Napoléon de Smorgoni à Paris, episode de la guerre de 1812*, etc., par le baron Paul de Bourgoing; Paris, chez Dentu, 1862, in-12.

150. *Histoire de l'ambassade dans le grand duché de Varsovie en 1812*, par M. de Pradt; Paris, 1815, in-8°.

Napoléon, à Sainte-Hélène, a, de sa main, annoté un exemplaire de cet ouvrage. Nous n'avons point d'autre raison pour le citer. Le début en est d'un grotesque grandiose. L'ensemble se compose de méprises et de calomnies. On y trouve pourtant des traits d'observation fort ingénieux, et vers la fin, le récit d'une entrevue avec Napoléon de retour de Moscou; ce recit, souvent cité, est malgré l'auteur, d'un pathétique navrant.

151. *La Domination française en Italie, 1800-1814*, par M. le comte Frédéric Sclopis, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques; Paris, 1861, in-8°.

C'est l'œuvre d'un esprit élevé et sage.

152. *De la bataille et de la capitulation de Paris, suivi de la 2e édition du Congrès de Châtillon*, par Pons (de l'Hérault); Paris, 1828, in-8°.

153. *Événements de 1814*, etc., par un ancien officier attaché à l'état-major du roi Joseph; Paris, 1844, in-8°, de 75 pages.

Cet opuscule, qui est une justification de la conduite du lieutenant général de l'Empire en mars 1814, se trouve à peu près fondu dans les *Mémoires du roi Joseph*. On doit lire sur le même sujet la notice intitulée: « Quelques mots sur Joseph-Napoléon Bonaparte »; dans les *Œuvres de Napoléon III*, tome II, p. 415-460.

154. *Histoire du soufflet donné à M. de Talleyrand-Périgord, par Marie-Armand, comte de Guerry-Maubreuil, marquis d'Orvault* (par Maubreuil); Paris, 1861, in-8°, de 164 pages.

155. *Récit historique sur la restauration de la royauté en France, le 31 mars 1814*, par M. de Pradt; Paris, 1816, 2e édition, in-8°, de 103 pages.

156. *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, par M. Villemain; Paris, 1855, 2 vol. in-8°.

Tout ce qui sort de la plume de M. Villemain est ingénieux, éloquent, d'une haute distinction, même l'hostilité. Ces *Souvenirs* sont pleins de Napoléon; on y trouve plusieurs épisodes importants de l'Empire. Le second volume est tout entier consacré aux Cent-Jours.

157. *Victoires et conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français de 1792 à 1815*, par une société de militaires et de gens de lettres; Paris, chez Panckoucke, 1818 et années suiv., 27 vol. in-8°.

158. *Histoire des campagnes de l'empereur Napoléon dans la Bavière et l'Autriche en 1805, dans la Prusse et la Pologne en 1806 et 1807, dans la Bavière et l'Autriche* en 1809. *Mémorial du dépôt de la guerre*; Paris, chez Picquet, 1843, in-4°.

159. *Mémoires sur la guerre de 1809 en Allemagne avec les opérations particulières des corps d'Italie, de Pologne, de Saxe, de Naples et de Walcheren*, par le général Pelet; Paris, chez Roret, 1824, 4 vol. in-8°.

160. *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée pendant l'année* 1812, par le comte de Ségur; Paris, 1852, 16e édition, 2 vol. in-8°. La 1re édition est de 1824.

161. *Histoire de l'expédition de Russie*, etc., par le marquis de Chambray; Paris, chez Pillet, 1838, 3e édition, 3 vol. in-8°.

162. *Les derniers jours de la Grande-Armée, ou Souvenirs, documents et correspondance inédite de Napoléon en 1814 et 1815*, par Hipp. de Mauduit; Paris, 1847, 2 vol. in-8°.

163. *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr; Paris, Anselin, 1831, 4 vol. in-8°.

164. *Mémoires du maréchal Ney*, publiés par sa famille; Paris, chez Fournier, 1833, 2 vol. in-8°.

165. *Mémoires du comte Belliard*, écrits par lui-même et mis en ordre par M. Vinet, l'un de ses aides de camp; Paris, chez Buquet et Petion, 1842-1843, 3 vol. in-8°.

166. *Mémoires pour servir à la campagne de 1814*, par le général Koch; Paris, chez Magimel, 1819, 2 vol. in-8°.

Pamphlets.

On trouvera peut-être que de pareils écrits ne doivent pas être recueillis et cités. Nous ne sommes pas de cet avis. Les accusations portées contre un homme ne sauraient être dédaignées par l'histoire. Ces accusations sont-elles seulement des exagérations de faits vrais? Elles prouvent beaucoup, et c'est le bon droit des accusateurs. Ne sont-elles, au contraire, que de mensongères suppositions de faits imaginés par la haine? Elles prouvent beaucoup encore, et c'est l'innocence de l'accusé. Or, nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de laisser voir, par les pamphlets indiqués ci-après, tous choisis entre les plus fameux, quelle a pu être la valeur des invectives dirigées contre la gloire de Napoléon. — Au reste, dans la liste qui va suivre, on trouvera quelques livres qui n'ont, du pamphlet, qu'un trait, et c'est le parti pris de dénigrement.

167. *Le Catéchisme civil et petit abrégé des obligations de tout Espagnol*, etc., traduit de l'original en français.

Ce *Catéchisme*, souvent cité, au moins par fragments, n'est pas un pamphlet : c'est la protestation, la vengeance, le cri de guerre d'un peuple. On le trouve dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État, etc.*, tome X, page 503.

168. *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buo-*

tude et la sûreté de ses renseignements, l'abondance de ses aperçus, la vivacité de son style clair et rapide, la belle ordonnance de ses expositions, la puissance dramatique de ses récits; c'est une véritable et grande création : on pourra la compléter, l'abréger et même la corriger çà et là en quelques parties, mais elle restera toujours le monument autour duquel se dresseront, pendant bien longtemps, toutes les autres tentatives des futurs historiens de l'ère napoléonienne.

125. *Vie de Napoléon Bonaparte*, par Walter Scott, traduite en français; Paris, 1827, 9 volumes in-8°, et 18 in-12.

C'est le recueil de toutes les opinions, exagérées ou fausses, de la coalition européenne contre Napoléon, l'Empire, la France, la révolution. Nous ne jugerons pas ce livre d'un ennemi.

126. *Réfutation de la* Vie de Napoléon par sir Walter Scott, par le général Gourgaud; Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

127. *Réponse à sir Walter Scott*, par Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu; Paris, 1828, in-8°, 2e édition en 1829.

128. *Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins; Paris, 1827 et suiv., 4 vol. in-8°; plusieurs éditions.

Cette *Histoire*, qui a été très-populaire, représente la première tradition établie sur Napoléon et l'Empire : un grand enthousiasme militaire et patriotique, beaucoup de préjugés et d'injustice contre les adversaires, un libéralisme d'invention nouvelle, des sentiments révolutionnaires très-naïfs bien que déjà vieillis.

129. *Observations sur l'histoire, de M. de Norvins*, par Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu; Paris, in-8°.

130. *Histoire de Napoléon*, par Elias Regnault; Paris, chez Perrotin et Pagnerre, 1846, 4 vol. in-12.

Cet ouvrage est un des meilleurs abrégés qui aient été faits. On y trouve une pensée forte, des aperçus ingénieux, une exposition dramatique, un style vigoureux, et tous les jugements de l'école révolutionnaire.

131. *Histoire de Napoléon, de sa famille et de son époque au point de vue de l'influence des idées napoléoniennes sur le monde*, par M. E. Bégin; Paris, chez Plon, 1853-1854, 5 vol. in-8°.

Cette *Histoire*, qui laisse peut-être à désirer pour le choix des documents, présente un grand nombre de faits exposés avec beaucoup de vivacité et d'imagination. Elle appartient aussi, par l'inspiration, à l'école révolutionnaire.

132. *Histoire de Napoléon*, par Abel Hugo; Paris, chez Ed. Tesiu, 1833, in-8°.

M. Abel Hugo a réuni dans cet ouvrage une série de tableaux présentant les phases principales du Consulat et de l'Empire. Aussi bien pensé qu'il est sagement écrit, ce résumé, fait sans prétention, est un de ces livres, trop rares, qu'on peut laisser entre les mains de la jeunesse.

133. *Histoire des deux Restaurations jusqu'à la chute de Charles X*, par A. de Vaulabelle; Paris, 1844-1847, 6 vol. in-8°.

Cet ouvrage a eu une seconde édition en 1853, et depuis, croyons-nous, plusieurs tirages. Quelques parties y sont consacrées à la campagne de France en 1814, aux Cent-Jours, à la captivité de Sainte-Hélène, aux conspirations bonapartistes de la Restauration. L'auteur qui s'est montré consciencieux dans le choix de ses documents, a su mettre beaucoup de droiture et de bonne foi au service de passions exclusives et partiales. On trouve dans cet ouvrage, fortement conçu et vigoureusement écrit, les jugements et les traditions de l'école révolutionnaire et républicaine.

134. *Histoire de Napoléon*, par le baron Martin (de Gray), ancien membre du Corps législatif et de la chambre des députés, 2e édition augmentée d'un avant-propos par M. Louis de Norron et précédée d'une préface par M. Charles Weiss; Paris, chez Ledoyen, 1858, 3 vol. in-8°.

Cette *Histoire*, qui a de fervents appréciateurs, est une œuvre faite avec beaucoup d'étude, de plus écrite avec une éloquence soutenue. L'auteur n'appartient à aucune secte politique, et on ne découvre dans ses jugements aucun parti pris pour ou contre la révolution. Mais il considère son sujet en moraliste : il est fortement libéral, et tout en admirant avec une sincère sympathie le génie de Napoléon, il ne néglige aucune occasion d'accuser en lui les excès d'ambition et de pouvoir.

135. *Histoire de la Restauration*, par M. de Lamartine; Paris, 1851-1853, 6 vol. in-8°.

Le tome Ier de cette *Histoire* contient une appréciation de l'ère impériale et de son principal acteur. C'est une éloquente et éclatante imprécation contre le génie de Napoléon. Il semble que M. de Lamartine, comme M. de Châteaubriand, ait souffert impatiemment de trouver son siècle déjà occupé par la gloire. Mais les grands esprits se trompent autrement que le vulgaire; leurs erreurs sont toujours comme des explorations à la découverte d'horizons nouveaux, et il y a profit à les suivre même dans leurs divagations les plus aventureuses. Au reste, les idées de M. de Lamartine sur Napoléon ont été réfutées avec autant d'autorité que d'élévation dans une lettre datée du fort de Ham, 25 août 1843; M. de Lamartine n'avait pas encore publié alors son *Histoire de la Restauration*, mais déjà il avait fait connaître son jugement sur le Consulat et l'Empire; c'est à ce jugement que répond la lettre ci-dessus indiquée et rapportée dans les *Œuvres de Napoléon III*, tome Ier, p. 351-370.

136. *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, par Thibaudeau; Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

137. *Mémoires sur le Consulat de 1799 à 1804*, par un ancien conseiller d'État (Thibaudeau); Paris, 1827, in-8°.

138. *Mémoires, souvenirs, opinions et écrits du duc de Gaëte*; Paris, chez Baudouin, 1826, 2 vol. in-8°.

A ces *Mémoires* du ministre des finances du consulat et de l'Empire, il y a un *Supplément* publié en 1834, qui en est la partie la plus estimée.

139. *Mémoires d'un ministre du Trésor public* (le comte Mollien), *de 1780 à 1815*; Paris, chez Fournier, 1845, 4 vol. in-8°.

140. *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Armand Lefebvre; Paris, 1845-47, 3 vol. in-8°.

141. *Les Quatre Concordats, suivis de considérations sur le gouvernement de l'Église en général et sur l'Église de France en particulier*, par l'abbé de Pradt; Paris, 1818, vol. in-8°.

Cet ouvrage a eu l'honneur d'être annoté par Napoléon à Sainte-Hélène : nous ne le citons qu'à ce titre.

142. *Mémoires du cardinal Pacca*, traduits de l'italien par l'abbé Jamet; Caen, 1832, 2 vol. in-8°.

143. *Notice sur la vie et les travaux de M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes sous l'empire, l'un des trois rédacteurs du projet du Code civil*, par M. Auguste de Nougarède de Fayet; Paris, chez Didot, 1843, in-8°, de 71 pages.

On trouve dans cette *Notice* une indication précieuse sur l'enlèvement du pape opéré à Rome à l'insu et sans l'ordre de Napoléon.

144. *Journal d'Abdurrahman Gabarti pendant l'occupation française en Égypte, suivi d'un Précis de la même campagne par Mou' allem Nicolas-el-turki*, traduit de l'arabe par A. Cardin; Paris, chez Dondey-Dupré, 1838, in-8°.

145. *Histoire de l'expédition des Français en Egypte par Nakoula-el-turk*, traduite et publiée par Desgranges; Paris, 1839, in-8°.

146. *Recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien*, par M. Auguste de Nougarède de Fayet; Paris, 1844, 2 volumes in-8°.

Ouvrage fait avec un soin consciencieux, et plein de documents. L'auteur, qui est un petit-fils de l'ancien ministre des cultes Bigot de Préameneu, y soutient la thèse de la non-participation du premier consul à la condamnation du duc d'Enghien.

147. *Les Polonais à Somo-Sierra, en 1808, suivi des opinions de Napoléon Ier sur la Pologne*, etc.; Paris et Berlin, 1855, in-8°, de 64 pages.

148. *L'Odyssée polonaise* etc., par M. Elias Regnault; Paris, 1862, in-8°.

On trouve dans cet ouvrage un historique, un peu partial, de la politique de Napoléon envers la Pologne.

149. *Itinéraire de Napoléon de Smorgoni à Paris, épisode de la guerre de* 1812, etc., par le baron Paul de Bourgoing; Paris, chez Dentu, 1862, in-12.

150. *Histoire de l'ambassade dans le grand duché de Varsovie en* 1812, par M. de Pradt; Paris, 1815, in-8°.

Napoléon, à Sainte-Hélène, a, de sa main, annoté un exemplaire de cet ouvrage. Nous n'avons point d'autre raison pour le citer. Le début en est d'un grotesque grandiose. L'ensemble se compose de méprises et de calomnies. On y trouve pourtant des traits d'observation fort ingénieux, et vers la fin, le récit d'une entrevue avec Napoléon de retour de Moscou; ce récit, souvent cité, est malgré l'auteur, d'un pathétique navrant.

151. *La Domination française en Italie*, 1800-1814, par M. le comte Frédéric Sclopis, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques; Paris, 1861, in-8°.

C'est l'œuvre d'un esprit élevé et sage.

152. *De la bataille et de la capitulation de Paris, suivi de la 2e édition du Congrès de Châtillon*, par Pons (de l'Hérault); Paris, 1828, in-8°.

153. *Événements de* 1814, etc., par un ancien officier attaché à l'état-major du roi Joseph; Paris, 1844, in-8°, de 75 pages.

Cet opuscule, qui est une justification de la conduite du lieutenant général de l'Empire en mars 1814, se trouve à peu près fondu dans les *Mémoires du roi Joseph*. On doit lire sur le même sujet la notice intitulée: « Quelques mots sur Joseph-Napoléon Bonaparte »; dans les *Œuvres de Napoléon III*, tome II, p. 415-460.

154. *Histoire du soufflet donné à M. de Talleyrand-Périgord, par Marie-Armand, comte de Guerry-Maubreuil, marquis d'Orvault* (par Maubreuil); Paris, 1861, in-8°, de 164 pages.

155. *Récit historique sur la restauration de la royauté en France, le 31 mars* 1814, par M. de Pradt; Paris, 1816, 2e édition, in-8°, de 103 pages.

156. *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, par M. Villemain; Paris, 1855, 2 vol. in-8°.

Tout ce qui sort de la plume de M. Villemain est ingénieux, éloquent, d'une haute distinction, même l'hostilité. Ces *Souvenirs* sont pleins de Napoléon; on y trouve plusieurs épisodes importants de l'Empire. Le second volume est tout entier consacré aux Cent-Jours.

157. *Victoires et conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français de* 1792 *à* 1815, par une société de militaires et de gens de lettres; Paris, chez Panckoucke, 1818 et années suiv., 27 vol. in-8°.

158. *Histoire des campagnes de l'empereur Napoléon dans la Bavière et l'Autriche en* 1805, *dans la Prusse et la Pologne en* 1806 *et* 1807, *dans la Bavière et l'Autriche* en 1809. *Mémorial du dépôt de la guerre*; Paris, chez Picquet, 1843, in-4°.

159. *Mémoires sur la guerre de* 1809 *en Allemagne avec les opérations particulières des corps d'Italie, de Pologne, de Saxe, de Naples et de Walcheren*, par le général Pelet; Paris, chez Roret, 1824, 4 vol. in-8°.

160. *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée pendant l'année* 1812, par le comte de Ségur; Paris, 1852, 16e édition, 2 vol. in-8°. La 1re édition est de 1824.

161. *Histoire de l'expédition de Russie*, etc., par le marquis de Chambray; Paris, chez Pillet, 1838, 3e édition, 3 vol. in-8°.

162. *Les derniers jours de la Grande-Armée, ou Souvenirs, documents et correspondance inédite de Napoléon en* 1814 *et* 1815, par Hipp. de Mauduit; Paris, 1847, 2 vol. in-8°.

163. *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr; Paris, Anselin, 1831, 4 vol. in-8°.

164. *Mémoires du maréchal Ney*, publiés par sa famille; Paris, chez Fournier, 1833, 2 vol. in-8°.

165. *Mémoires du comte Belliard*, écrits par lui-même et mis en ordre par M. Vinet, l'un de ses aides de camp; Paris, chez Buquet et Petion, 1842-1843, 3 vol. in-8°.

166. *Mémoires pour servir à la campagne de* 1814, par le général Koch; Paris, chez Magimel, 1819, 2 vol. in-8°.

Pamphlets.

On trouvera peut-être que de pareils écrits ne doivent pas être recueillis et cités. Nous ne sommes pas de cet avis. Les accusations portées contre un homme ne sauraient être dédaignées par l'histoire. Ces accusations sont-elles seulement des exagérations de faits vrais? Elles prouvent beaucoup, et c'est le bon droit des accusateurs. Ne sont-elles, au contraire, que de mensongères suppositions de faits imaginés par la haine? Elles prouvent beaucoup encore, et c'est l'innocence de l'accusé. Or, nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de laisser voir, par les pamphlets indiqués ci-après, tous choisis entre les plus fameux, quelle a pu être la valeur des invectives dirigées contre la gloire de Napoléon. — Au reste, dans la liste qui va suivre, on trouvera quelques livres qui n'ont, du pamphlet, qu'un trait, et c'est le parti pris de dénigrement.

167. *Le Catéchisme civil et petit abrégé des obligations de tout Espagnol*, etc., traduit de l'original en français.

Ce *Catéchisme*, souvent cité, au moins par fragments, n'est pas un pamphlet: c'est la protestation, la vengeance, le cri de guerre d'un peuple. On le trouve dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État, etc.*, tome X, page 505.

168. *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buo-*

naparte et de la cour de Saint-Cloud, par Lewis Goldsmith, notaire, ex-interprète près les cours de justice et le conseil des prises de Paris; Londres, 1810, in-8°.

Cette *Histoire*, réimprimée en deux volumes in-8°, en 1814, est suivie de deux appendices, le premier composé de pièces plus ou moins authentiques, le second d'une biographie, très-satirique, des personnages de la cour et du gouvernement de l'Empereur. C'est l'opinion que l'on voulait avoir en Angleterre sur Napoléon et l'administration de la France.

Les deux ouvrages suivants appartiennent à la même catégorie des calomnies imaginées en Angleterre.

169. *Le Moniteur secret, ou Tableau de la cour de Napoléon, de son caractère et de celui de ses agents;* Paris et Londres, 1814, 2 vol. in-8°.

170. *Recueil des manifestes, proclamations, discours, décrets, etc., etc., de Napoléon Buonaparte, comme général en chef des armées républicaines, comme premier consul et comme empereur et roi, extraits du* MONITEUR, par Lewis Goldsmith, etc.; Londres, 1810, in-8°. Ce volume est divisé en trois parties; la 3e partie a paru en 1811.

On doit remarquer que, dans cette composition, il y a : 1° des pièces réellement tirées du *Moniteur*, mais séparées des circonstances qui les expliquent, les excusent ou les justifient, de plus accompagnées de commentaires aggravants; 2° des documents tout à fait apocryphes dont on imagine aisément le caractère. L'auteur a pensé sans doute que ces derniers documents, pour lesquels le recueil est fait, seraient admis avec confiance par les lecteurs crédules, grâce au voisinage des pièces officielles avec lesquelles ils se trouvent mêlés.

171. *De Buonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe*, par M. de Châteaubriand; Paris, 1814, in-8°.

Ce pamphlet produisit à son apparition un grand effet; il donna le signal à cette explosion d'écrits ignobles qui n'est pas une des moindres souillures des premiers mois de 1814. Aujourd'hui on ne le connaît plus; mais il n'est pas encore assez oublié pour la gloire de Châteaubriand.

172. *Le Brigand corse, ou Crimes, forfaits, attentats et péchés de Nicolas Bonaparte depuis l'âge de treize ans jusqu'à son exil à l'île de Sainte-Hélène;* Paris, 1814 et 1815, 2 vol. in-32.

Voilà le type des écrits de ce genre. Châteaubriand eut l'humiliation de voir son succès dépassé par celui de ce livre sans nom. Et ce fut justice. Le *Brigand corse* eut plusieurs éditions. De 1814 à 1815 il s'augmenta d'anecdotes nouvelles et devint de plus en plus scandaleux. Tout d'un coup on n'en entendit plus parler; la main de la police qui avait lancé cet affreux libelle, s'était retirée. On ne sait pourquoi en 1814 il fut trouvé plaisant de changer le nom de Napoléon en celui de Nicolas.

173. *Aventures extraordinaires de Buonaparte depuis l'époque de sa déchéance jusqu'à celle de son arrivée à l'île d'Elbe*, etc., etc.; Paris, 1814, in-32.

174. *Bonaparte et sa famille, ou Confidences d'un de leurs anciens amis;* Paris, 1816, in-16.

175. *Conspiration de Buonaparte contre Louis XVIII*, par Lamartelière; Paris, 1815, in-8°.

176. *Histoire du cabinet des Tuileries depuis le 20 mars 1815, et de la conspiration qui a ramené Buonaparte en France;* Paris, 1815, in-8°, 2e édit.

177. *Mémoires secrets sur Napoléon Buonaparte écrits par un homme qui ne l'a pas quitté depuis quinze ans;* Paris, 1815, 2 vol. pet. in-8°, 4e édit.

178. *Tableau historique des prisons d'État en France sous le règne de Buonaparte*, par M. Eve dit Demaillot, vieillard infirme et prisonnier d'État pendant dix ans; Paris, 1814, in-8°.

179. *L'Écho des salons de Paris depuis la Restauration, ou Recueil d'anecdotes sur l'ex-empereur Buonaparte;* Paris, chez Delaunay, 1814-1815, 3 vol. in-12.

Cet ouvrage, composé avec quelque esprit, est un résumé de tous les pamphlets publiés contre Napoléon jusqu'en 1815. C'est, dans son genre, le seul livre peut-être dont la lecture soit supportable; car s'il contient d'ignobles inventions, ce qui n'est pas douteux, on y trouve aussi quelques anecdotes assez plaisantes sur plusieurs sortes de personnages.

180. *Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événements qui se sont passés depuis quelques années*, par Frédéric Schœll; Paris, 1814-1816, 9 volumes in-8°.

Il est possible que ce *Recueil* ait été fort accablant, à son apparition, pour quelques enthousiastes de l'Empire; mais aujourd'hui il ne saurait plus surprendre personne; et l'on n'y trouve que des documents intéressants et curieux.

La phase des pamphlets s'arrête en 1815. Cependant on en rencontre encore quelques-uns, à de rares intervalles : en 1821, au moment de la plus grande exaltation de la gloire napoléonienne, après 1830, alors que les partis politiques eurent commencé à se préoccuper de plus en plus du nom de Napoléon.

181. *Paris, Saint-Cloud et les départements, ou Buonaparte, sa famille et sa cour, par un chambellan forcé à l'être;* Paris, 1820, 2e édit., 3 in-8°.

182. *Napoléon, sa naissance, son éducation, sa carrière militaire, son gouvernement, sa chute, son exil et sa mort*, par M. C*****; Paris, 1821, in-12.

183. *Mémoires de Napoléon Bonaparte recueillis et mis en ordre*, par le rédacteur des *Mémoires de S. M. Louis XVIII;* Paris, 1834.

184. *Les dernières réflexions de Napoléon, écrites par lui-même à l'île Sainte-Hélène, trouvées en août 1836 par un officier anglais, qui vient seulement de les faire connaître en France;* Lyon, 1837, in-12 de 14 pages.

Nous n'avons pas pu nous procurer cet écrit.

Théories politiques.

Les théories politiques dont l'œuvre de Napoléon a été l'objet ou le prétexte n'ont pas donné lieu à un grand nombre d'ouvrages, et ces ouvrages, de valeur fort inégale, ne sont pas tous dignes d'être cités. Il est, de plus, à remarquer, au sujet de ces théories, qu'elles ont beaucoup varié, et qu'à chacune de leurs phases principales elles n'ont pas été toujours représentées par des livres.

Ainsi, sous l'Empire, une idée s'est produite, et c'est que Napoléon était le réparateur de l'ordre monarchique, compromis à la fois par les abus des princes, les sophismes des philosophes et les excès des révolutionnaires. En voyant la révolution maîtrisée, l'autorité rétablie, la royauté reconstruite avec l'escorte d'une nouvelle noblesse, les esprits clairvoyants de l'ancien régime conçurent une espérance : ils crurent assister à une palingénésie de la civilisation; ils étaient près de saluer

en Napoléon un autre Charlemagne, chef d'une quatrième dynastie dont les exemples relevaient le concept moral de la souveraineté et raffermissaient tous les trônes à la fois. Telle était l'idée que Napoléon lui-même tendait à faire prévaloir, et contre laquelle luttaient les révolutionnaires aussi bien que les royalistes, ceux-ci par attachement pour leurs vieux princes, ceux-là par horreur pour le principe de l'hérédité du pouvoir. L'idée de Napoléon régénérateur de l'ordre monarchique et fondateur d'une nouvelle dynastie ne se montra en France qu'en quelques rares manifestes, notamment dans les discours de M. de Fontanes; à l'étranger, elle fut surtout aperçue par un grand esprit, M. Joseph de Maistre, qui la signalait dans sa correspondance secrète, depuis publiée. Toutefois cette idée commençait à se former et à prendre corps, lorsqu'elle fut violemment compromise par les excès de prépotence et de dictature auxquels l'Empire parut s'abandonner à partir du traité de Tilsit. Une autorité régulière et durable admet et n'exclut pas la liberté; or, l'Empire semblait exclure et ne pas admettre la liberté: on se demanda dès lors si l'Empire pouvait bien être une création, s'il n'était pas plutôt un accident nécessairement passager et seulement une phase du mouvement révolutionnaire.

Cette seconde idée se fit jour dans les esprits troublés surtout après 1814. Napoléon tombé, il parut que tout droit populaire s'affaissait en Europe, que la liberté perdait jusqu'à l'espoir de son rétablissement et que l'ancien régime remplaçait partout la révolution. Comment douter que la révolution ne fût pas l'Empire? La défaite des deux causes avait été simultanée. Le retour de l'île d'Elbe se fit ainsi aux cris sinistres des fureurs de 1793. Les Cent-Jours furent le triomphe tumultueux de cette nouvelle conception. Napoléon, qui sentait vivement combien cette idée calomniait et démentait ses glorieux précédents de reconstructeur de l'ordre européen, s'opposait, autant qu'il était en lui, à l'illusion commune. Il eût voulu qu'on vît en son œuvre ce qui n'avait cessé d'y être, une réconciliation de tous les principes vrais et nécessaires de l'ancien régime et de la révolution. Les efforts de sa sagesse n'aboutirent qu'à inspirer des inquiétudes et des méfiances à ses partisans les plus emportés. Il y eut un arrêt dans l'enthousiasme public; les intrigues hostiles en furent enhardies; elles profitèrent du contre-coup de Waterloo pour surprendre Napoléon et précipiter une seconde fois sa chute.

Quelle était donc la signification de l'Empire? La révolution venait de le répudier; l'ancien régime n'avait jamais cessé de lui faire la guerre. Des esprits spéculatifs, se prévalant de ces incertitudes, donnèrent alors un libre cours à leurs rancunes.

Ce qu'était l'Empire selon eux, ils osèrent le dire enfin tout haut. C'était un immense mouvement d'une prodigieuse fécondité, que venait de faire avorter l'ambition d'un seul homme. L'Europe, la France, les institutions modernes avaient été entre les mains de cet homme; l'Europe en sortait plus troublée que jamais, avec moins de peuples libres et plus d'États despotiques; la France, désormais odieuse aux nations, retombait sur elle-même, meurtrie et amoindrie; dans les institutions il n'y avait plus de place pour la liberté. Napoléon avait outragé la nature humaine; il avait fait voir jusqu'où l'on peut l'abaisser. Les caractères étaient affaissés, les mœurs politiques corrompues, les principes frappés d'interdit. Napoléon n'avait eu qu'un art et qu'une puissance: il avait su tromper toute une génération et durer près de quinze ans contre les lois de l'éternelle justice. C'était l'art du mensonge et la puissance du mal.

Mais pendant que l'esprit de liberté se vengeait ainsi de l'homme qui l'avait méconnu par ses pratiques plus encore que par ses maximes, une légende naissait d'elle-même dans le cœur du peuple. Les vieux soldats, fiers de leurs blessures, racontaient autour d'eux, dans les chaumières et les ateliers, les grandes choses auxquelles ils avaient pris part: les terribles mêlées, les privations et les fatigues sans nom, les capitales occupées, les princes prosternés; une seule gloire, celle de la France. Certes il y avait eu des revers; mais pourquoi? Parce que la France avait été faite par lui trop grande. Sans les ingrats et les traîtres, il l'eût encore emporté. Accablé par le nombre, il tomba. La patrie tomba avec lui. La légende croissait ainsi, ne séparant plus la cause de Napoléon de celle de la France; après la solidarité de la gloire, la solidarité, plus étroite, plus intime et sacrée, du malheur.

A ce moment on entendit accourir de Sainte-Hélène d'étranges récits: le captif des rois était en proie à d'indignes traitements. L'émotion populaire ne connut plus de mesure. Napoléon était semblable au Juste: il souffrait pour l'affranchissement du genre humain. Il y eut de nombreux complots; les conspirateurs s'en allaient à travers les populations, exploitant cette exaltation extraordinaire et la surexcitant sans cesse. Les écrivains, à leur tour, et les orateurs politiques qui voulaient trouver de l'écho dans le pays, ne parlaient plus de liberté, d'avenir, de progrès, de grandeur nationale sans mêler à leurs discours des allusions, des appels aux souvenirs, aux espérances, aux regrets laissés par Napoléon. Rien ne manqua à la légende qu'avaient commencée et qu'entretenaient plus d'un million de soldats répandus dans toute la France. Réelle ou feinte, elle eut l'adhésion de tous les esprits; elle se grossit de tout ce qui s'agitait dans les imaginations populaires. Notre époque, rationaliste entre toutes, eut le spectacle d'une de ces transfigurations anthropomorphiques qui sont l'étonnement de la philosophie de l'histoire et que l'on croyait propres seulement aux temps fabuleux. Tout un ordre nouveau de civilisation s'est personnifié dans un homme.

On pourrait citer des témoignages bien curieux de cet étrange phénomène, s'il était permis d'insister sur des faits qui semblent appartenir à la région des rêves. Ainsi, il est certain que, dans les campagnes de France et ailleurs, on a longtemps refusé de croire à la mort de Napoléon. Napoléon paraissait immortel, comme l'œuvre de ses institutions qui restait debout malgré la chute de l'Empire. Nous avons personnellement connu un homme faisant partie d'une sorte de confrérie dont les membres se réunissaient, à certains anniversaires, pour *communier en Napoléon;* ils rompaient le pain et se le partageaient. Le bon sens, toujours un peu ironique, de nos populations, a fait obstacle en France à la propagation d'une pareille idolâtrie. Mais l'invocation religieuse, le *culte de Napoléon* s'est retrouvé ailleurs, et, chose surprenante, dans des pays qui ont eu le plus à souffrir de la politique de l'Empire, en Pologne et même en Russie. D'après un récit tout récent, c'est le héros légendaire de la France qui aurait seul le mérite de la grande mesure de l'affranchissement des serfs par Alexandre II. Napoléon, en 1812, avait envahi la

Moscovie pour contraindre le czar à donner la liberté aux serfs; il se retira, ayant obtenu la promesse de cet affranchissement. Cette promesse tardant à s'accomplir, Napoléon revint, en 1855, par la Crimée, et le czar dut s'exécuter. Que l'on substitue au nom de Napoléon l'idée de liberté et d'égalité civile signifiée par ce nom, et la fable absurde rentre dans le domaine des réalités de l'histoire; car, évidemment, la grande mesure de l'affranchissement des serfs de la Russie n'est pas un fait spontané et propre de cette race asiatique naturellement servile : c'est une contrainte exercée par les idées de droit de la civilisation occidentale. — En mars 1848, nous demandions à un homme tenant à juste titre une place éminente dans le mouvement révolutionnaire, ce qu'il augurait de l'avenir : « La légende napoléonienne nous enveloppe », nous répondit-il, « il n'y a de triomphe possible que pour elle ». Cependant, à ce moment, tout semblait nous rapprocher bien plus d'une représaille du 9 thermidor que d'un renouvellement du 18 brumaire; l'œuvre de Napoléon, étudiée d'après les documents authentiques, avait donné lieu à des ouvrages tout à fait conçus en dehors des rêves mythologiques de la tradition légendaire; l'héritier de l'Empire, notamment, avait publié, en 1839, sous le titre d'*Idées napoléoniennes*, un livre d'un rationalisme passionné et puissant. Napoléon ne relevait plus que de la raison critique, et comme tout problème débattu par l'esprit humain, il était l'objet d'incertitudes et de doutes sans nombre. Mais cela se passait ainsi dans les régions de la science et de la politique lettrée; et lorsqu'en 1848 on descendit dans les profondeurs du suffrage universel, l'on n'y découvrit encore, sous les débris superposés d'un demi-siècle de régimes différents, qu'un nom toujours vivant : Napoléon.

Les livres dont nous allons donner la liste correspondent bien incomplétement aux diverses phases des conceptions théoriques indiquées par nous dans les lignes qui précèdent.

185. *Napoléon*, par Channing, dans le recueil des œuvres de cet écrivain protestant d'Amérique, publié par M. Charles de Rémusat sous le titre de *Channing, sa vie et ses œuvres*, 2e édition, Paris, 1861, in-8°. On trouve dans cet ouvrage une expression fort animée et fort éloquente des sévères jugements portés sur Napoléon par l'école libérale. L'extrême véhémence et çà et là l'injustice de certaines appréciations rapprocheraient cet écrit du pamphlet; mais l'auteur cède, même dans ses excès, à une inspiration morale qui le place naturellement dans une région plus élevée.

186. *Question décisive sur Napoléon*, sans nom d'auteur; Paris, 1840, in-12, de 22 pages.

Cet opuscule, qui est de Hoëné Wronski, semble être comme le prodrome de l'ouvrage ci-après du même auteur.

187. *Secret politique de Napoléon, comme base de l'avenir moral du monde*, par Hoëné Wronski; Paris, 1840, in-8° de 128 pages.

Dans cet ouvrage, d'une formule fort abstraite et difficile à suivre en ses développements, l'auteur prend à tâche de démontrer que Napoléon a fondé une nouvelle conception de la souveraineté et du droit, et que cette conception, rigoureusement conforme aux suprêmes *postulata* de la raison humaine, aussi éloignée des superstitions de l'ancien régime que des impiétés anarchiques de la révolution, véritable création du génie, contient les principes essentiels à l'ordre moral des sociétés.

188. *L'Église et le Messie*, par Adam Mickiewicz; Paris, 1845, in-8°. Contenant le cours professé par l'auteur au Collége de France de décembre 1843 à mai 1844.

Quelques détails relatifs au culte de Napoléon en Pologne et en Russie se lisent en cet ouvrage, surprenante relation du cours peut-être le plus étrangement éloquent qui ait été fait dans une chaire de l'enseignement public en France. A ce culte de Napoléon se rattachaient, pour M. Mickiewicz, des idées religieuses et politiques dont l'éclat fut extrême en 1844. Lors de la dernière leçon faite par le professeur, on distribua dans l'auditoire des lithographies représentant Napoléon, le *Magistrat du Verbe*, tel qu'il avait apparu à quelques adeptes de Towianski dans la plaine de Waterloo. La chaire de l'illustre slave fut frappée d'interdit.

189. *Études sur l'avenir de la Russie*, par D.-K. Schedo-Ferroti; Berlin, 1863, in-8°.

On lit dans cet ouvrage au sujet des sectes *antihiérarchiques* qui divisent la Russie, sectes dont les principales sont au nombre de trente-sept : « L'une des plus singulières est celle qui est connue sous le nom de *Communauté de Napoléon* (*Napoleonowschina*). On ne s'attendait guère à trouver en Russie une communauté religieuse sous l'invocation de Sa Majesté l'Empereur des Français, Napoléon Ier du nom, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Confédération suisse, etc. Elle y existe cependant, et si elle n'est pas nombreuse, elle n'est pas pour cela moins attachée à son culte. Cette communauté voit dans Napoléon Ier une incarnation du Christ et soutient qu'il n'est pas mort, mais se trouve aux environs d'Irkoutsk (Sibérie orientale), d'où il viendra avec une armée irrésistible pour conquérir le monde et proclamer la victoire de ses adhérents. Dans leurs réunions, les membres de la *Communauté de Napoléon* font leurs dévotions, soit devant quelque buste de celui qu'ils regardent comme une incarnation du Christ, soit devant la gravure très-connue qu'on nomme l'*Apothéose de Napoléon*..... » La gravure dont il est parlé est celle, croyons-nous, dont nous venons de faire mention et qui fut distribuée le 28 mai 1844, au Collége de France, à la dernière leçon du cours de M. Adam Mickiewicz.

190. *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé, ou grand erratum source d'un nombre infini d'errata à noter dans l'histoire du dix-neuvième siècle*, par J.-B. Pérès, bibliothécaire de la ville d'Agen; Agen, 1817; Paris, 1860, in-32.

A côté des livres où l'on voit que Napoléon est plus qu'un homme, on ne sera pas étonné d'en trouver un prouvant qu'il n'a jamais existé. Cette très-spirituelle critique des systèmes de Dupuis et autres inventeurs de mythologies historiques a eu plusieurs éditions.

191. *La Guerre et l'homme de guerre*, par M. Louis Veuillot; Paris, 1855, in-18.

On trouve, dans le chapitre III de cet ouvrage, une importante appréciation de la mission religieuse de Napoléon Bonaparte.

192. *Histoire de la monarchie napoléonienne à l'usage des familles chrétiennes et des maisons d'éducation*, par A. Potin; Paris, Amyot, 1855, in-8°.

Cet estimable ouvrage, moins connu qu'il ne mérite de l'être, est digne de sa grave et modeste destination. Il contient des idées fort sensées sur le caractère monarchique et religieux de l'histoire et des institutions de l'Empire.

193. *Les Idées napoléoniennes*, dans le tome Ier

des *Œuvres de Napoléon III;* Paris, chez Amyot et Plon, 1856. 4 volumes grand in-8°.

Cette étude, publiée pour la première fois en 1839, a eu plusieurs éditions; celle que nous citons n'est que l'avant-dernière en date. Elle se divise en deux parties : la politique intérieure et la politique extérieure. A l'intérieur, Napoléon s'est proposé de rendre possible la liberté et d'établir sur des bases organiques assurées les principes de la Révolution de 1789. A l'extérieur, Napoléon a entrepris de relever la France des déchéances subies par elle depuis le traité d'Utrecht et de la remettre à la tête d'une nouvelle confédération d'États. La paix et la liberté étaient ainsi le double but que poursuivait l'Empire à travers ses guerres continues et par ses procédés en apparence le plus despotiques. Cette démonstration est faite par l'auguste écrivain avec une raison passionnée, une hauteur, une originalité de vues, une vigueur de style, une abondance d'idées, et nous ne savons quel accent amer et triste, dont les esprits furent singulièrement frappés en 1839. L'auteur atteignait alors à peine sa trente et unième année. On admirait son étonnante maturité; on était surtout surpris de l'état de sa pensée à la fois éclatante et fortement réservée, toujours maîtresse d'elle-même, qui, tout en paraissant s'emporter, ne se livrait jamais. C'est déjà le cachet napoléonien, disaient quelques observateurs; l'énigme propre à la race. Nous ne nous permettrons pas de juger davantage cette œuvre qui n'appartient pas tout entière au libre domaine des lettres et de l'histoire; on y trouve une spéculation souvent gênée par les prévisions et l'attente de la pratique; il y avait là, déjà, plus qu'un livre : la révélation de l'homme nouveau, l'œuvre du fondateur de l'Empire expliquée et commentée par celui qui devait en être le restaurateur et le continuateur. N. RAPETTI.

JOSÉPHINE (1) (*Marie-Joseph-Rose* TASCHER DE LA PAGERIE, connue sous le nom DE), impératrice des Français, née aux Trois-Ilets (Martinique), le 23 juin 1763, morte à la Malmaison, près Paris, le 29 mai 1814. La branche aînée de la famille française des Tascher, qui tirait d'une terre située près de Blois le nom de la Pagerie, s'établit, en 1726, à la Martinique. C'est là que Joseph Tascher de la Pagerie, lieutenant d'artillerie de la marine, épousa, en 1761, Rose-Claire Des Vergers de Sannois, issue aussi d'une famille française, qui avait passé aux Antilles vers les premières années du dix-huitième siècle. De ce mariage naquirent trois filles : *Marie-Joseph-Rose*, le 23 juin 1763; *Catherine-Desirée*, le 11 décembre 1764, et *Marie-Françoise*, le 3 septembre 1766 (1). L'aînée, à laquelle on donnait dans l'intimité de la famille le nom enfantin de *Yeyette*, fut élevée jusqu'à l'âge de dix ans près de son père et de sa mère, à leur habitation des Trois-Ilets. On la mit ensuite au couvent de Fort-Royal, où elle apprit ce qui composait l'éducation des jeunes filles créoles : quelques notions de littérature et d'histoire, un peu de couture et de broderie, la musique et la danse. *Yeyette* quitta le couvent au commencement de sa quinzième année et commença, sous les yeux de sa mère, à prendre part à la direction des travaux domestiques (2).

Mme de Renaudin, sœur de M. de la Pagerie, habitait la France; une étroite amitié la liait au marquis de Beauharnais, l'ancien commandant de la Martinique, sous les ordres duquel s'était distingué M. de la Pagerie, et elle avait été la marraine d'Alexandre, son second fils. Le projet de marier son filleul à l'aînée de ses nièces lui vint naturellement à l'esprit. M. de Beauharnais se montra tout disposé à s'allier avec la famille de son amie; il objecta seulement que l'âge des deux futurs était trop rapproché. Mme de Renaudin se rangea à son avis, et le marquis écrivit à M. de la Pagerie, pour lui demander en mariage la seconde de ses filles : « J'aurais fort désiré, lui dit-il, que l'aînée eût eu quelques années de moins, elle aurait eu certainement la préférence... Mais je vous avoue que mon fils, qui n'a que dix-sept ans et demi, trouve qu'une demoiselle de quinze ans est d'un âge trop rapproché du sien. Ce sont de ces occasions où des parents sensés sont forcés de céder aux circonstances. » Sept jours avant la date que porte cette lettre (23 octobre 1777), M. de la Pagerie avait vu mourir l'enfant pour laquelle on projetait un ma-

(1) Cette notice est écrite d'après les documents authentiques tirés soit des correspondances de la famille Beauharnais et de l'empereur Napoléon, soit des archives privées de la maison de Tascher, et réunis pour la première fois par M. Joseph Aubenas, dans son *Histoire de l'impératrice Joséphine* (Paris, 1857-1859). Les biographes antérieurs avaient pris, pour guides, les ridicules *Mémoires historiques et secrets de l'impératrice Joséphine* que Mlle Lenormand donna audacieusement, en 1818, comme véridiques, et le honteux pamphlet publié à Londres, en 1810, par Lewis Goldsmith, sous le titre d'*Histoire secrète du cabinet de Napoléon*. Nous ne pourrions relever une à une les erreurs qu'on a puisées à ces sources impures; nous renvoyons le lecteur curieux de les constater à l'ouvrage si bien renseigné de M. Joseph Aubenas.

(1) On a constaté, il y a quelques années, d'après les actes de décès de la Martinique, conservés au greffe du tribunal de Fort-de-France, que *Catherine-Désirée* mourut le 16 octobre 1777, et *Marie-Joseph-Rose*, le 4 novembre 1791; on en a conclu que c'est *Marie-Françoise*, la troisième fille de Joseph Tascher de la Pagerie, qui fut l'impératrice Joséphine. Appuyée sur une preuve aussi sérieuse, cette conclusion paraissait inattaquable; cependant, comme on le verra, les correspondances échangées à l'époque du premier mariage de Joséphine la contredisent absolument, et affirment, sans laisser l'ombre d'un doute, que Joséphine était la fille aînée, *Marie-Joseph-Rose*. Il ne reste donc plus qu'une supposition possible, c'est que la personne chargée de dresser l'acte mortuaire de *Marie-Françoise* a écrit, par erreur, les prénoms de sa sœur aînée.

(2) Ce début d'une vie appelée à de si hautes destinées paraissant trop simple à Mlle Lenormand, elle l'a enrichi d'une aventure romanesque. Joséphine, d'après cette puérile invention, ressentit dès son enfance un violent amour pour un enfant écossais, William de K...., dont la famille habitait la Martinique; cet amour fut partagé et causa bien des larmes aux jeunes amants, lorsque Joséphine fut obligée de partir pour la France; leurs mutuels sentiments restèrent dès lors cachés dans leur cœur, mais ne furent jamais éteints; cependant, ils ne se revirent qu'en 1814, à la Malmaison; William, blessé au siége de Paris, arriva, le bras en écharpe, près du lit de l'impératrice mourante, qui n'eut pas l'air de le reconnaître; il mourut de douleur trois jours après elle. Voilà le résumé de ce roman banal.

riage en France; il fut donc fort embarrassé, et ne put que proposer sa troisième fille, âgée de onze ans et demi. Cependant, il prit cette résolution à regret : « L'aînée, disait-il à Mme de Renaudin, sera, je crois, un peu affectée de la préférence qu'il semble que je donne à sa cadette. Elle a une fort belle peau, de beaux yeux, de beaux bras, et une disposition surprenante pour la musique. Je lui ai donné un maître de guitare pendant le temps qu'elle est restée au couvent, elle en a bien profité et a une très-jolie voix. Il est dommage qu'elle n'ait point eu le secours de la France pour son éducation, et, s'il n'y avait que moi, je vous en aurais amené deux au lieu d'une; mais comment sevrer une mère de deux filles qui lui restent, au moment où la mort vient de lui enlever la troisième? » M. de la Pagerie promit d'arriver en France avec sa plus jeune fille, au mois d'avril ou au mois de mai 1778. Cependant, le 24 juin, il était encore à la Martinique, d'où il écrivait à sa sœur : « J'avais, en janvier dernier, préparé ma dernière fille à un voyage en France; elle m'avait paru consentir à me suivre... Elle a bien changé, et on lui a si bien fait la leçon, que je ne puis vaincre sa répugnance à ce voyage. » En même temps, il disait au marquis de Beauharnais : « Ma fille cadette est une enfant qui ne répète que ce qui lui est dicté par une mère qu'un attachement aveugle conduit. Quant à l'aînée, je n'ai osé jusqu'à présent lui donner la préférence. Ce n'est pas qu'elle ne le mérite par ses sentiments et un excellent caractère, qui est accompagné d'une figure assez agréable, mais elle est très-avancée et formée pour son âge. » Le jeune Alexandre, averti de cette nouvelle difficulté, pria son père d'écrire à M. de la Pagerie, pour lui mander de venir avec sa fille aînée. C'est à la suite de cet échange de lettres que Joséphine quitta la Martinique, d'où elle ne serait peut-être jamais sortie, sans la mort de sa seconde sœur et le refus obstiné de la plus jeune. A en croire des témoignages recommandables, elle partait l'esprit frappé d'une prédiction que venait de lui faire une vieille négresse, renommée pour son habileté à connaître l'avenir par l'inspection des lignes de la main. « Vous vous marierez bientôt, lui avait-elle dit, cette union ne sera pas heureuse; vous deviendrez veuve, et alors... vous serez reine de France; vous aurez de belles années, mais vous périrez dans une émeute (1). »

M. de la Pagerie débarqua au Havre avec sa fille, le 20 octobre 1779; Mme de Renaudin et Alexandre allèrent à leur rencontre et les amenèrent à Paris, où les attendait le marquis de Beauharnais. Une gracieuse jeune fille de seize ans et un élégant officier qui n'en avait que dix-neuf ne pouvaient tarder à se plaire : le mariage fut célébré, le 13 décembre, à Noisy-le-Grand, où résidait Mme de Renaudin. La première année de cette union ne fut qu'enchantement pour Joséphine. Entourée de prévenances, fêtée par les parents de son mari, accueillie avec amitié par Mme Fanny de Beauharnais et par les écrivains qui se réunissaient chez elle, admise dans le salon de Mme de Montesson, où brillait la plus haute société, au milieu de ce luxe, de cet éclat, de cette suprême distinction de l'esprit et du goût, elle voyait dépassés les plus beaux rêves qu'elle eût jamais formés. Cependant, sa situation dans ce monde de toutes les élégances était celle d'une pensionnaire timide et ignorante; on y remarquait sa grâce moins que ses défauts et ses gaucheries : ses traits gardaient un peu de lourdeur, sa taille manquait encore de sveltesse; elle n'avait que des notions incomplètes sur les sujets de littérature et d'art; sa guitare n'était plus à la mode, et sa danse, qui pouvait plaire à la Martinique, eût fait rire à Paris. Le vicomte Alexandre de Beauharnais, au contraire, était recherché pour son esprit, pour le charme de sa conversation, pour la perfection de ses manières et de sa danse. Il ne tarda pas à souffrir de voir chez Joséphine une infériorité, que son amour-propre lui exagéra. Prenant le rôle de précepteur, il lui fit recommencer son éducation : rien ne fut oublié depuis la grammaire jusqu'à la danse, et la harpe remplaça la guitare. Alexandre trouva-t-il trop lents les progrès de son élève, ou plutôt, de retour à son régiment, reprit-il ses habitudes de plaisir et de dissipation? Quoi qu'il en soit, lorsqu'il revint à Paris, dans la seconde année de son mariage, son empressement auprès de sa femme ne fut plus le même; il se plaignit de ce qu'elle le voulait uniquement occupé d'elle, de ce qu'elle prétendait tout savoir, ce qu'il disait, ce qu'il faisait, ce qu'il écrivait; enfin, les succès qu'il obtint près des beautés à la mode l'entraînèrent, sinon à des infidélités, du moins à des galanteries qui en avaient l'apparence. Joséphine, aussitôt qu'elle se sentit négligée, devint jalouse; un premier refroidissement troubla l'intérieur des jeunes époux; il ne dura pas, et la paix fut rétablie par la naissance d'un enfant, Eugène de Beauharnais, qui vint au monde le 3 septembre 1781. M. de la Pagerie, en repartant pour la Martinique, dans les premiers jours de 1782, put donc croire que le bonheur de sa fille était assuré. Mais Alexandre ne tarda pas à retourner au plaisir, Joséphine à reprendre sa jalousie. La tristesse de la jeune femme, d'abord contenue par la timidité et l'espoir, fut suivie de discussions, d'éclats et de larmes. Alexandre, lassé de cette vie ou poussé, comme il le dit dans une lettre à son père, par le désir de la gloire, s'offrit pour servir, en qualité de volontaire, à la Martinique sous les ordres de M. de Bouillé, et s'embarqua le 25 septembre 1782, laissant sa

(1) Mme Ducrest, dans ses *Mémoires*, dont la bonne foi n'est pas douteuse, assure avoir entendu ces paroles de la bouche même de Joséphine, et le *Mémorial de Sainte-Hélène* raconte le fait, sans élever un doute sur sa réalité.

femme enceinte pour la seconde fois. Il apprit, en arrivant dans la colonie, la cessation des hostilités, et il se retrouva, loin de sa femme, dans cette oisiveté qui, même auprès d'elle, avait été si funeste à leur bonheur. Cordialement accueilli dans la maison la Pagerie, il en fut d'abord l'hôte assidu; mais il s'éprit bientôt d'amour pour une personne, dont les insinuations et les railleries poussèrent aux dernières extrémités son caractère bouillant et susceptible. Elle était l'ennemie des la Pagerie et les tourna en ridicule, en même temps qu'elle éveillait des soupçons sur la conduite de Joséphine avant son départ de l'île, et qu'elle plaignait le mari, dont la naïve confiance laissait seule et libre à Paris une femme coquette et légère comme l'était une créole. Alexandre ne vit plus que rarement son beau-père, et finit même par accuser sa fille devant lui. M. de la Pagerie, poussé à bout, répondit avec violence, et c'est plein d'irritation contre lui et contre toute sa famille qu'Alexandre quitta la Martinique, pour aller rejoindre l'objet de sa passion qui l'avait devancé en France.

Madame de Beauharnais était accouchée, le 10 avril 1783, d'une fille qui reçut les noms d'*Hortense-Eugénie*. A peine eut-elle appris le retour de son mari, qu'elle connut la demande en séparation, dont il venait de saisir le parlement de Paris. Aussitôt, accompagnée de Mme de Renaudin, elle alla résider à l'abbaye de Panthemont, où elles restèrent ensemble jusqu'à la fin du procès qui dura près d'une année. Le parlement, mettant à néant les accusations élevées contre elle, l'autorisa à ne pas habiter avec son mari, qui fut condamné à payer une pension pour satisfaire aux besoins de sa femme et à ceux de sa fille. Eugène fut laissé à son père. Toute la famille Beauharnais avait pris parti pour Joséphine contre Alexandre, et c'est à Fontainebleau, chez le père de son mari, qu'elle alla demeurer. Elle en partit avec sa fille, au mois de juin 1788, pour la Martinique, où l'appelaient ses parents. L'affection de son père, de sa mère et de sa sœur apporta un grand soulagement à ses chagrins; leur douce intimité ne fut troublée que par les agitations soulevées dans la colonie, à la nouvelle de la révolution de 1789.

Cependant, le vicomte de Beauharnais, écoutant de sages conseils, manifesta le désir de vivre de nouveau avec sa femme; cette demande ayant été renouvelée plusieurs fois avec chaleur et appuyée par la famille Beauharnais, Joséphine quitta la Martinique au mois de septembre 1790. Son mari, en la revoyant, montra une joie sincère, et le passé fut oublié. Alexandre de Beauharnais était alors un personnage; député à la Constituante, il recevait assez souvent dans son hôtel de la rue de l'Université les principaux membres du parti constitutionnel. Joséphine qui, à cette grâce, à ce charme que peu de femmes ont eu à un aussi haut degré, ajoutait encore l'éclat de la jeunesse, fit les honneurs de son salon avec un goût et un tact qui établirent aussitôt sa réputation d'élégance et de distinction. Lorsque la Constituante se sépara, le 30 septembre 1791, Alexandre se retira avec sa famille à la Ferté-Beauharnais, en Sologne. Il fut chargé, en 1792, d'un emploi à l'armée du nord, et fut nommé, en 1793, général en chef de l'armée du Rhin; mais, voyant les soupçons auxquels étaient en butte les nobles qui exerçaient des commandements militaires, il donna sa démission et alla rejoindre sa famille à la Ferté. Noble, frère d'émigré, général démissionnaire, il ne pouvait tarder à devenir suspect; on l'emprisonna, au commencement de janvier 1794. Le 20 avril suivant, Joséphine s'étant présentée à la section pour retirer son passeport, afin d'obéir à la loi qui donnait dix jours aux ex-nobles pour sortir de Paris, fut arrêtée le soir même et enfermée aux Carmes. Elle gagna, par son amabilité, l'affection de ses nombreuses compagnes de captivité, et se lia particulièrement avec la duchesse d'Aiguillon et avec Mme de Fontenay, qui devint Mme Tallien. Une supplique, signée par les enfants de Joséphine et rédigée sans doute par sa tante, pour obtenir sa liberté, fut adressée, le 9 mai, à la Convention, qui la repoussa. Alexandre écrivit, le 4 thermidor, à sa femme une dernière lettre pleine d'affection, et il fut exécuté le 5. Mme de Beauharnais, d'après le comte de Lavalette, faillit suivre son mari sur l'échafaud. « Elle était tombée gravement malade, dit-il, lorsque son acte d'accusation, c'est-à-dire son arrêt de mort, lui fut remis. Heureusement, un honnête et courageux médecin polonais, dont je regrette de ne pas savoir le nom, fut chargé de la soigner. Il déclara que la maladie allait en faire justice, et qu'elle n'avait pas huit jours à vivre. Elle fut ainsi sauvée. » Les prisonnières apprirent bientôt la mort de Robespierre (1). Mme de Fontenay, rendue à la liberté, par l'influence de Tallien, travailla activement à tirer ses compagnes de prison; une des premières délivrées par ses soins fut Joséphine, qui lui garda toujours une vive reconnaissance.

Réunie à ses enfants, qu'elle alla chercher, l'un chez le menuisier, l'autre chez la blanchisseuse, où on les avait placés pour plus de sûreté, la veuve Beauharnais se trouva sans ressources. Elle ne pouvait en obtenir que de la Martinique. Son père y était mort depuis plusieurs années, ainsi que sa dernière sœur, et elle restait seule héritière des biens de la maison la Pagerie, que sa mère administrait. C'est donc à celle-ci que

(1) « J'allai ouvrir la fenêtre, racontait plus tard Joséphine; j'aperçus une femme du peuple qui nous faisait beaucoup de gestes que nous ne comprenions pas. Elle prenait à tous moments sa robe. Je lui criai *robe ?* Elle fit signe que oui. Ensuite, elle ramassa une pierre qu'elle nous montra. *Pierre ?* lui criai-je encore. Sa joie fut extrême en étant sûre que nous la comprenions. Enfin, unissant sa robe à la pierre, elle fit plusieurs fois avec vivacité le mouvement de se couper le cou, et se mit ensuite à danser et à applaudir. » (Mme Ducrest).

riage en France; il fut donc fort embarrassé, et ne put que proposer sa troisième fille, âgée de onze ans et demi. Cependant, il prit cette résolution à regret : « L'aînée, disait-il à Mme de Renaudin, sera, je crois, un peu affectée de la préférence qu'il semble que je donne à sa cadette. Elle a une fort belle peau, de beaux yeux, de beaux bras, et une disposition surprenante pour la musique. Je lui ai donné un maître de guitare pendant le temps qu'elle est restée au couvent, elle en a bien profité et a une très-jolie voix. Il est dommage qu'elle n'ait point eu le secours de la France pour son éducation, et, s'il n'y avait que moi, je vous en aurais amené deux au lieu d'une; mais comment sevrer une mère de deux filles qui lui restent, au moment où la mort vient de lui enlever la troisième? » M. de la Pagerie promit d'arriver en France avec sa plus jeune fille, au mois d'avril ou au mois de mai 1778. Cependant, le 24 juin, il était encore à la Martinique, d'où il écrivait à sa sœur : « J'avais, en janvier dernier, préparé ma dernière fille à un voyage en France; elle m'avait paru consentir à me suivre... Elle a bien changé, et on lui a si bien fait la leçon, que je ne puis vaincre sa répugnance à ce voyage. » En même temps, il disait au marquis de Beauharnais : « Ma fille cadette est une enfant qui ne répète que ce qui lui est dicté par une mère qu'un attachement aveugle conduit. Quant à l'aînée, je n'ai osé jusqu'à présent lui donner la préférence. Ce n'est pas qu'elle ne le mérite par ses sentiments et un excellent caractère, qui est accompagné d'une figure assez agréable, mais elle est très-avancée et formée pour son âge. » Le jeune Alexandre, averti de cette nouvelle difficulté, pria son père d'écrire à M. de la Pagerie, pour lui mander de venir avec sa fille aînée. C'est à la suite de cet échange de lettres que Joséphine quitta la Martinique, d'où elle ne serait peut-être jamais sortie, sans la mort de sa seconde sœur et le refus obstiné de la plus jeune. A en croire des témoignages recommandables, elle partait l'esprit frappé d'une prédiction que venait de lui faire une vieille négresse, renommée pour son habileté à connaître l'avenir par l'inspection des lignes de la main. « Vous vous marierez bientôt, lui avait-elle dit, cette union ne sera pas heureuse; vous deviendrez veuve, et alors... vous serez reine de France; vous aurez de belles années, mais vous périrez dans une émeute (1). »

M. de la Pagerie débarqua au Havre avec sa fille, le 20 octobre 1779; Mme de Renaudin et Alexandre allèrent à leur rencontre et les amenèrent à Paris, où les attendait le marquis de Beauharnais. Une gracieuse jeune fille de seize ans et un élégant officier qui n'en avait que dix-neuf ne pouvaient tarder à se plaire : le mariage fut célébré, le 13 décembre, à Noisy-le-Grand, où résidait Mme de Renaudin. La première année de cette union ne fut qu'enchantement pour Joséphine. Entourée de prévenances, fêtée par les parents de son mari, accueillie avec amitié par Mme Fanny de Beauharnais et par les écrivains qui se réunissaient chez elle, admise dans le salon de Mme de Montesson, où brillait la plus haute société, au milieu de ce luxe, de cet éclat, de cette suprême distinction de l'esprit et du goût, elle voyait dépassés les plus beaux rêves qu'elle eût jamais formés. Cependant, sa situation dans ce monde de toutes les élégances était celle d'une pensionnaire timide et ignorante; on y remarquait sa grâce moins que ses défauts et ses gaucheries : ses traits gardaient un peu de lourdeur, sa taille manquait encore de sveltesse; elle n'avait que des notions incomplètes sur les sujets de littérature et d'art; sa guitare n'était plus à la mode, et sa danse, qui pouvait plaire à la Martinique, eût fait rire à Paris. Le vicomte Alexandre de Beauharnais, au contraire, était recherché pour son esprit, pour le charme de sa conversation, pour la perfection de ses manières et de sa danse. Il ne tarda pas à souffrir de voir chez Joséphine une infériorité, que son amour-propre lui exagéra. Prenant le rôle de précepteur, il lui fit recommencer son éducation : rien ne fut oublié depuis la grammaire jusqu'à la danse, et la harpe remplaça la guitare. Alexandre trouva-t-il trop lents les progrès de son élève, ou plutôt, de retour à son régiment, reprit-il ses habitudes de plaisir et de dissipation? Quoi qu'il en soit, lorsqu'il revint à Paris, dans la seconde année de son mariage, son empressement auprès de sa femme ne fut plus le même; il se plaignit de ce qu'elle le voulait uniquement occupé d'elle, de ce qu'elle prétendait tout savoir, ce qu'il disait, ce qu'il faisait, ce qu'il écrivait; enfin, les succès qu'il obtint près des beautés à la mode l'entraînèrent, sinon à des infidélités, du moins à des galanteries qui en avaient l'apparence. Joséphine, aussitôt qu'elle se sentit négligée, devint jalouse; un premier refroidissement troubla l'intérieur des jeunes époux; il ne dura pas, et la paix fut rétablie par la naissance d'un enfant, Eugène de Beauharnais, qui vint au monde le 3 septembre 1781. M. de la Pagerie, en repartant pour la Martinique, dans les premiers jours de 1782, put donc croire que le bonheur de sa fille était assuré. Mais Alexandre ne tarda pas à retourner au plaisir, Joséphine à reprendre sa jalousie. La tristesse de la jeune femme, d'abord contenue par la timidité et l'espoir, fut suivie de discussions, d'éclats et de larmes. Alexandre, lassé de cette vie ou poussé, comme il le dit dans une lettre à son père, par le désir de la gloire, s'offrit pour servir, en qualité de volontaire, à la Martinique sous les ordres de M. de Bouillé, et s'embarqua le 2[illegible] septembre 1782, laissant sa

(1) Mme Ducrest, dans ses *Mémoires*, dont la bonne foi n'est pas douteuse, assure avoir entendu ces paroles de la bouche même de Joséphine, et le *Mémorial de Sainte-Hélène* raconte le fait, sans élever un doute sur sa réalité.

femme enceinte pour la seconde fois. Il apprit, en arrivant dans la colonie, la cessation des hostilités, et il se retrouva, loin de sa femme, dans cette oisiveté qui, même auprès d'elle, avait été si funeste à leur bonheur. Cordialement accueilli dans la maison la Pagerie, il en fut d'abord l'hôte assidu; mais il s'éprit bientôt d'amour pour une personne, dont les insinuations et les railleries poussèrent aux dernières extrémités son caractère bouillant et susceptible. Elle était l'ennemie des la Pagerie et les tourna en ridicule, en même temps qu'elle éveillait des soupçons sur la conduite de Joséphine avant son départ de l'île, et qu'elle plaignait le mari, dont la naïve confiance laissait seule et libre à Paris une femme coquette et légère comme l'était une créole. Alexandre ne vit plus que rarement son beau-père, et finit même par accuser sa fille devant lui. M. de la Pagerie, poussé à bout, répondit avec violence, et c'est plein d'irritation contre lui et contre toute sa famille qu'Alexandre quitta la Martinique, pour aller rejoindre l'objet de sa passion qui l'avait devancé en France.

Madame de Beauharnais était accouchée, le 10 avril 1783, d'une fille qui reçut les noms d'*Hortense-Eugénie*. A peine eut-elle appris le retour de son mari, qu'elle connut la demande en séparation, dont il venait de saisir le parlement de Paris. Aussitôt, accompagnée de Mme de Renaudin, elle alla résider à l'abbaye de Panthemont, où elles restèrent ensemble jusqu'à la fin du procès qui dura près d'une année. Le parlement, mettant à néant les accusations élevées contre elle, l'autorisa à ne pas habiter avec son mari, qui fut condamné à payer une pension pour satisfaire aux besoins de sa femme et à ceux de sa fille. Eugène fut laissé à son père. Toute la famille Beauharnais avait pris parti pour Joséphine contre Alexandre, et c'est à Fontainebleau, chez le père de son mari, qu'elle alla demeurer. Elle en partit avec sa fille, au mois de juin 1788, pour la Martinique, où l'appelaient ses parents. L'affection de son père, de sa mère et de sa sœur apporta un grand soulagement à ses chagrins; leur douce intimité ne fut troublée que par les agitations soulevées dans la colonie, à la nouvelle de la révolution de 1789.

Cependant, le vicomte de Beauharnais, écoutant de sages conseils, manifesta le désir de vivre de nouveau avec sa femme; cette demande ayant été renouvelée plusieurs fois avec chaleur et appuyée par la famille Beauharnais, Joséphine quitta la Martinique au mois de septembre 1790. Son mari, en la revoyant, montra une joie sincère, et le passé fut oublié. Alexandre de Beauharnais était alors un personnage; député à la Constituante, il recevait assez souvent dans son hôtel de la rue de l'Université les principaux membres du parti constitutionnel. Joséphine qui, à cette grâce, à ce charme que peu de femmes ont eu à un aussi haut degré, ajoutait encore l'éclat de la jeunesse, fit les honneurs de son salon avec un goût et un tact qui établirent aussitôt sa réputation d'élégance et de distinction. Lorsque la Constituante se sépara, le 30 septembre 1791, Alexandre se retira avec sa famille à la Ferté-Beauharnais, en Sologne. Il fut chargé, en 1792, d'un emploi à l'armée du nord, et fut nommé, en 1793, général en chef de l'armée du Rhin; mais, voyant les soupçons auxquels étaient en butte les nobles qui exerçaient des commandements militaires, il donna sa démission et alla rejoindre sa famille à la Ferté. Noble, frère d'émigré, général démissionnaire, il ne pouvait tarder à devenir suspect; on l'emprisonna, au commencement de janvier 1794. Le 20 avril suivant, Joséphine s'étant présentée à la section pour retirer son passeport, afin d'obéir à la loi qui donnait dix jours aux ex-nobles pour sortir de Paris, fut arrêtée le soir même et enfermée aux Carmes. Elle gagna, par son amabilité, l'affection de ses nombreuses compagnes de captivité, et se lia particulièrement avec la duchesse d'Aiguillon et avec Mme de Fontenay, qui devint Mme Tallien. Une supplique, signée par les enfants de Joséphine et rédigée sans doute par sa tante, pour obtenir sa liberté, fut adressée, le 9 mai, à la Convention, qui la repoussa. Alexandre écrivit, le 4 thermidor, à sa femme une dernière lettre pleine d'affection, et il fut exécuté le 5. Mme de Beauharnais, d'après le comte de Lavalette, faillit suivre son mari sur l'échafaud. « Elle était tombée gravement malade, dit-il, lorsque son acte d'accusation, c'est-à-dire son arrêt de mort, lui fut remis. Heureusement, un honnête et courageux médecin polonais, dont je regrette de ne pas savoir le nom, fut chargé de la soigner. Il déclara que la maladie allait en faire justice, et qu'elle n'avait pas huit jours à vivre. Elle fut ainsi sauvée. » Les prisonnières apprirent bientôt la mort de Robespierre (1). Mme de Fontenay, rendue à la liberté, par l'influence de Tallien, travailla activement à tirer ses compagnes de prison; une des premières délivrées par ses soins fut Joséphine, qui lui garda toujours une vive reconnaissance.

Réunie à ses enfants, qu'elle alla chercher, l'un chez le menuisier, l'autre chez la blanchisseuse, où on les avait placés pour plus de sûreté, la veuve Beauharnais se trouva sans ressources. Elle ne pouvait en obtenir que de la Martinique. Son père y était mort depuis plusieurs années, ainsi que sa dernière sœur, et elle restait seule héritière des biens de la maison la Pagerie, que sa mère administrait. C'est donc à celle-ci que

(1) « J'allai ouvrir la fenêtre, racontait plus tard Joséphine; j'aperçus une femme du peuple qui nous faisait beaucoup de gestes que nous ne comprenions pas. Elle prenait à tous moments sa robe... Je lui criai *robe ?* Elle fit signe que oui. Ensuite, elle ramassa une pierre qu'elle nous montra. *Pierre ?* lui criai-je encore. Sa joie fut extrême en étant sûre que nous la comprenions. Enfin, unissant sa robe à la pierre, elle fit plusieurs fois avec vivacité le mouvement de se couper le cou, et se mit ensuite à danser et à applaudir. » (Mme Ducrest).

Joséphine s'adressa; mais les troubles et la guerre rendaient les relations difficiles, et plusieurs de ses lettres demeurèrent sans réponse. Pressée par ses besoins et surtout par ceux de ses enfants, elle finit par recourir à M. Emmery, de Dunkerque, banquier et armateur, qui correspondait avec la Martinique, et en reçut quelques avances d'argent. La disette de 1795, qui se fit si rudement sentir à Paris, plongea Joséphine dans une détresse complète. On ne sait au juste si elle fut obligée de replacer Eugène et Hortense en apprentissage, comme le veut la tradition, ou si elle parvint à leur donner le nécessaire, en employant pour eux le peu d'argent qu'elle pouvait avoir; mais on sait qu'elle ne dépensait rien pour elle-même, et que, pendant quelque temps, la misère l'empêcha de payer même son pain. « Tous les jours, dit Mme Ducrest, elle dînait chez Mme Dumoulin, femme fort riche et très-obligeante, qui réunissait chez elle un petit nombre d'amis... Chacun apportait son pain... Mme Dumoulin, sachant que Mme de Beauharnais était plus pauvre encore que les autres, la dispensa de cet usage, ce qui fit dire à celle-ci qu'elle recevait positivement *son pain quotidien*. » Cette situation cessa par l'arrivée de quelques fonds envoyés de la Martinique, et par les soins de M. Mathiesen, de Hambourg, près duquel Joséphine fit un voyage; suivant les conseils de ce banquier, elle adressa à sa mère trois lettres de change qu'elle venait de tirer sur elle et qui s'élevaient ensemble à 25,000 fr. Quelques mois plus tard, non-seulement Mme de Beauharnais fut hors de la gêne, mais elle retrouva la fortune et le luxe, ayant obtenu par Mme Tallien la restitution d'une partie des biens de son mari, et recevant avec régularité ses fonds de la Martinique. Elle put donc reparaître dans le monde, au commencement de 1796, et faire compléter l'éducation d'Eugène et d'Hortense, qu'elle avait mis, dès la fin de sa misère, le premier en pension, la seconde chez Mme Campan.

Nous voici arrivés au point le plus important et le plus controversé de la vie de Joséphine, à l'origine de ses relations avec le général Bonaparte. Après avoir comparé le grand nombre d'écrits qui abordent ce sujet, mémoires, pamphlets et histoires sérieuses, on ne trouve, d'un côté, comme le dit M. Aubenas, que suppositions et commérages; de l'autre, le récit fort vraisemblable que donnent les *Souvenirs* d'O' Meara et le *Memorial de Sainte-Hélène*. Lorsqu'on exécuta le désarmement des sections, après le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), un jeune garçon se présenta à l'état-major, et supplia le général Bonaparte de lui faire rendre l'épée de son père, qui avait été général de la république. Ce jeune garçon était Eugène de Beauharnais. Sa demande lui fut accordée; en voyant l'épée de son père, il se mit à fondre en larmes. Bonaparte ému lui donna des éloges et le caressa beaucoup. Peu de jours après, Mme de Beauharnais alla faire au général une visite de remercîments, et produisit sur lui, dès cette première entrevue, une grande impression par la douceur et la grâce de ses manières. Il lui rendit sa visite. Joséphine n'habitait plus dans la rue de l'Université; elle venait d'acheter, rue Chantereine, la maison de Talma, et y avait ouvert son salon, qui fut bientôt le rendez-vous d'une société choisie. Agée alors de trente-deux ans, à peine paraissait-elle en avoir vingt-six; sa distinction était parfaite, sa conversation aimable et fine, son regard expressif, son sourire gracieux; dans ses paroles, dans ses attitudes, l'élégance s'unissait à l'abandon; si les traits de son visage n'offraient pas le type de la beauté, l'expression de sa physionomie, la souplesse de sa taille, l'harmonieux ensemble de toute sa personne réalisaient l'idéal de la jolie femme; enfin, comme on disait de son temps, elle avait la séduction, et, pour nous servir d'une expression plus moderne, elle avait le charme. Bonaparte, de plus en plus entraîné vers elle, passa bientôt toutes ses soirées dans le salon de la rue Chantereine. L'union, qu'il avait désiré contracter avec Mlle Clary, belle-sœur de son frère Joseph, n'ayant pu se réaliser, il porta ses vues sur Mme de Beauharnais, et lui demanda sa main. Celle-ci, peu disposée à un second mariage, consulta ses parents et ses amis, qui tous lui conseillèrent d'écouter les propositions du général; Mme de Renaudin surtout insista pour qu'elle donnât un protecteur à ses enfants, en leur donnant un nouveau père; son notaire seul, M. Raguideau, s'opposa à ce projet, disant que Bonaparte n'avait que la cape et l'épée, qu'elle possédait 25,000 francs de rente, et pouvait espérer un parti bien plus avantageux. Après quelques hésitations, Joséphine se rendit aux vœux du général (1).

(1) Barras n'eut-il aucunes relations avec Joséphine, avant qu'elle devînt Mme Bonaparte, et ne prit-il point de part à son mariage? A en croire les pamphlets, c'est lui qui mena toute la négociation, et qui, pour obtenir l'appui de Bonaparte, jeta sa maîtresse dans ses bras, à la condition qu'il en ferait sa femme légitime. Cette allégation s'appuie sur deux faits que l'histoire repousse : d'un côté, le rôle brillant que l'on fait jouer à Joséphine dès sa sortie de prison; de l'autre, l'influence de Barras pour faire donner à Bonaparte, comme prix de son mariage, le commandement de l'armée d'Italie. Nous avons vu combien le premier est contraire aux documents authentiques : dans la gêne et dans la misère, pendant plus d'un an, Joséphine reparaît avec quelque éclat, seulement vers les premiers jours de 1796. Sans doute, elle a vu Barras chez Mme Tallien; elle a pu lui demander de seconder, auprès du gouvernement, ses démarches pour recouvrer les biens de son premier mari; mais nous ne pouvons, par aucune preuve, établir le degré d'intimité où allèrent ces relations, et, en tout cas, nous savons d'une manière certaine, que lorsque Joséphine reprit son rang dans le monde, ce fut avec sa propre fortune et non avec les secours d'un amant. Quant à l'influence que s'attribua Barras dans la nomination de Bonaparte au commandement en chef de l'armée d'Italie, nous avons une preuve irrécusable qu'elle fut nulle; c'est la réponse de Carnot au rapport fait sur la conjuration du 18 fructidor. « Il n'est point vrai, dit-il,

Le mariage eut lieu à Paris, le 9 mars 1796. La production des actes de naissance n'étant pas exigée, l'acte de l'état civil put rajeunir Joséphine de quatre ans et la faire naître le 23 juin 1767, tandis qu'il vieillissait Bonaparte de dix-huit mois, et donnait ainsi à peu près le même âge aux deux époux. Nommé, le 22 février précédent, général en chef de l'armée d'Italie, Bonaparte quitta sa femme douze jours après son mariage. A peine a-t-il pris possession de son commandement, qu'il lui écrit de venir le rejoindre. Mais une maladie, une apparence de grossesse, l'empêche de partir. Les lettres de son mari se succèdent, ardentes, passionnées, fiévreuses. « Tu es malade, lui écrit-il le 15 juin, tu m'aimes, je t'ai affligée, tu es grosse et je ne te vois pas. Cette idée me confond... Je t'accuse de rester à Paris, et tu y étais malade. Pardonne moi, ma bonne amie; l'amour que tu m'as inspiré m'ôte la raison; je ne la retrouverai jamais. L'on ne guérit pas de ce mal-là (1). » A la fin du mois de juin, Joséphine arrivait à Milan, et passait quelques jours avec son mari dans le palais Serbelloni; le 22 juillet, elle le suivait à Brescia, et de là au quartier général. A l'approche de l'ennemi, on voulut la reconduire à Brescia, mais la route était barrée; elle vit les uniformes autrichiens, elle entendit la fusillade, et, toujours femme, elle rentra au quartier général tremblante et pleurant. Bonaparte ne lui reprocha pas son manque de courage, et ému lui-même : « Wurmser, lui dit il, va me payer cher les larmes qu'il te cause. » Une escorte la conduisit, par une route détournée, à Lucques, d'où elle gagna Florence, puis Milan. Nous n'avons pas à suivre les mouvements et les victoires de l'armée. Ce qui intéresse directement notre sujet, c'est l'amour du général en chef pour sa femme, amour dont nous avons des preuves palpitantes dans sa correspondance, et dont nous regrettons de n'avoir pas la contre-partie dans les lettres de Joséphine qui, pour cette époque, manquent entièrement. Bonaparte écrit de Modène, à la fin de septembre : « Tes lettres sont froides comme cinquante ans; elles ressemblent à quinze ans de ménage. On y voit l'amitie et les sentiments de cet hiver de la vie. Fi! Joséphine!.. C'est bien méchant, bien mauvais, bien traître à vous. Que vous reste-t-il pour me rendre bien à plaindre? Ne plus m'aimer? Eh! c'est déjà fait. Me haïr? Eh bien!.. je le souhaite; tout avilit hors la haine... Mille, mille baisers bien tendres comme mon cœur. » Le 13 novembre, quelques jours avant la bataille d'Arcole, il écrit de Vérone : « Je ne t'aime plus du tout; au contraire, je te déteste. Tu es une vilaine, bien gauche, bien bête, bien cendrillon.

que ce soit Barras qui ait proposé Bonaparte pour le commandement de l'armée d'Italie; *c'est moi même*. Mais sur cela on a laissé filer le temps pour savoir comment il réussirait, et ce n'est que parmi les intimes de Barras qu'il se vanta d'avoir été l'auteur de la proposition faite au Directoire. »

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, Didot, 1833.

Tu ne m'écris pas du tout, tu n'aimes pas ton mari... Que faites-vous donc toute la journée, Madame? Quelle affaire si importante vous ôte le temps d'écrire à votre bien bon amant?... Écris-moi vite quatre pages, et de ces aimables choses qui remplissent mon cœur de sentiment et de plaisir. J'espère qu'avant peu je te serrerai dans mes bras, et je te couvrirai d'un million de baisers brûlants comme sous l'équateur (1). » Tels étaient les accents du mari de Joséphine dans la première ferveur de son amour. Au milieu des fatigues de la guerre et des plans de bataille dont il méditait les savantes combinaisons, il s'abandonnait tout entier à la passion qu'elle lui inspirait.

Les préliminaires de la paix signés à Léoben, le 18 avril 1797, ils allèrent résider tous deux à Montebello près de Milan, où s'ouvrirent les négociations avec l'Autriche. Montebello devint une véritable cour : les diplomates et les personnages du plus haut rang y conféraient avec le général; les dames distinguées par la naissance, l'esprit ou la beauté, y rendaient leurs hommages à Joséphine, qui les charmait par son goût et sa grâce. Vers le milieu de septembre, elle suivit Bonaparte à Passeriano, maison de campagne près d'Udine, où devaient se terminer les conférences, et, le traité de Campo Formio ayant été signé, le 17 octobre, elle alla à Rome embrasser son fils, qui remplissait une mission auprès de notre ambassadeur, et arriva à Paris, huit jours après son mari. Elle rentra dans l'hôtel de la rue Chantereine qui, par allusion aux triomphes de Bonaparte, avait pris le nom de *rue de la Victoire*, et y ouvrit son salon, où se pressèrent les généraux, les savants, les écrivains et les artistes. Le 3 mai 1798, Bonaparte, chargé de diriger l'expédition d'Égypte, quitta Paris avec Eugène et Joséphine; celle-ci l'accompagna jusqu'à Toulon, d'où elle écrivit, le 15 mai, à Hortense : « Ma chère fille, Bonaparte ne veut pas que je m'embarque avec lui; il désire que j'aille aux eaux avant que d'entreprendre le voyage d'Égypte. Il m'enverra chercher dans deux mois. » Elle alla donc à Plombières, où elle resta jusqu'à la fin de septembre. C'est alors qu'elle acheta de M. Lecouteux la Malmaison, au prix de 160,000 francs. Il ne fut plus question de son départ pour l'Égypte; elle passa l'hiver à Paris, reçut et vit beaucoup de monde, alla quelquefois visiter les membres du Directoire, n'évita point Barras, et se lia particulièrement avec la femme de l'un des Directeurs, Mme Gohier. Cette conduite, dont on peut lui faire un mérite, en lui attribuant la pensée de vouloir pénétrer les intentions du gouvernement au sujet de son mari, mais qui du moins était fort naturelle chez une femme portée au luxe et à la vie extérieure, mariée à un personnage presque tout-puissant, fut rapportée en Égypte même à

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, Didot, 1833.

Bonaparte, avec des commentaires malveillants qui changèrent en torts quelques imprudences. Lorsqu'il rentra à Paris, le 16 octobre 1799, Joséphine était absente. Si l'on en croit le prince Eugène, elle avait voulu aller au-devant de son mari jusqu'à Lyon, et avait pris la route de la Bourgogne, tandis qu'il passait par le Bourbonnais; elle ne fut de retour à Paris que quarante-huit heures après son arrivée. Ce retard, exploité contre elle par quelques-uns des amis et des parents de Bonaparte qui la haïssaient, mit le comble à l'irritation du général; il s'emporta, lorsqu'il la revit, en reproches violents. Cependant, elle sut l'apaiser, lui rendre la confiance, et, de ce jour jusqu'à celui de leur séparation, il n'y eut plus dans leur union aucun trouble grave.

Après le 18 brumaire, Bonaparte, consul provisoire, habita pendant quelques mois avec sa femme le Luxembourg, et, le 9 février 1800, il alla résider aux Tuileries. Devenu premier consul, il voulut alors autour de lui les apparences de la royauté, et chargea Joséphine d'organiser une cour et des réceptions d'apparat. Aucune femme peut-être ne possédait à un égal degré les qualités nécessaires pour réaliser ce projet. Cependant, elle ne se tint pas pour assez éclairée sur certaines questions d'étiquette et de goût, et, s'efforçant de revenir aux traditions, elle demanda les conseils de Mme de Montesson et de Mme Campan. L'influence de ces deux femmes dans les rangs de la noblesse, le caractère même de Joséphine, sa naissance, sa prison, la vénération qu'elle professait pour la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, attirèrent aux Tuileries des membres des plus hautes familles; la politesse revint avec le bon goût, le titre de *Madame* reparut sur les lettres d'invitation, et le salon des Tuileries eut bientôt, comme le voulait le premier consul, la physionomie d'une petite cour. Joséphine put déployer alors et mettre dans tout son jour sa bonté, son désir de faire des heureux, désir si grand qu'on a pu dire d'elle avec vérité qu'elle avait la *passion* d'obliger. A toute heure, des parents d'émigrés venaient solliciter auprès d'elle une radiation, un secours, une réintégration dans des biens non vendus. Souvent elle obtenait la faveur demandée, et, lorsqu'elle ne pouvait répondre que par un refus, elle savait en adoucir l'expression. Son dévouement aux victimes de la révolution fut connu du comte de Lille (Louis XVIII) et du comte d'Artois, qui espérèrent amener, par son influence, le premier consul à jouer le rôle de Monk et à rétablir la monarchie des Bourbons; la duchesse de Guiche, chargée par le comte d'Artois de tenter une première démarche auprès de Joséphine, fut reçue avec bienveillance et de façon à emporter quelque espoir; mais la brusquerie hautaine, avec laquelle Bonaparte répondit aux premiers mots dits au sujet de cette entrevue, fit comprendre à sa femme que, si on lui confiait le ministère des bonnes œuvres, il ne lui était pas permis de toucher à la politique.

Cette première année du consulat et celles qui la suivirent jusqu'au divorce sont les plus brillantes et les moins tourmentées de la vie de Joséphine. C'est l'époque de sa gloire aux Tuileries et de ses beaux jours de fête à la Malmaison. La tradition, les témoins oculaires, l'histoire, qui attestent la bonté de son cœur et son exquise sensibilité, sont unanimes aussi à vanter la grâce et l'élégance de sa tournure, le charme de sa physionomie, l'éclat et la fraîcheur de son teint : on croirait entendre parler d'une toute jeune femme, et pourtant son âge, dans cette période, va de trente-sept à quarante-sept ans (1). Le nombre des personnes qu'elle attirait aux Tuileries grandit peu à peu, et, malgré la noble aisance de ses paroles et de ses manières, les réceptions devinrent plus froides, plus conformes à une cérémonieuse étiquette. Comme elle se couchait fort tard, c'était le soir, après le spectacle, qu'elle recevait les personnes de l'intimité. Son laisser-aller revenait alors tout entier; elle causait en brodant, faisant de la tapisserie, elle jouait au tric-trac, au reversi, au whist, d'autres fois au billard. Le premier consul venait assez souvent à la fin de la soirée et faisait une partie avec elle; mais c'était avant le dîner qu'il préférait la voir, seule chez elle, au moment de sa toilette; il la reprenait sur le goût de ses coiffures, sur la couleur et la coupe de ses robes, taquinant en même temps et faisant rire Joséphine, qui possédait en perfection l'art de se bien mettre; il touchait à tout, déplaçait tout, savait trouver les mousselines anglaises, dont il avait défendu l'importation en France, et les déchirait sans pitié. Joséphine aimait cette vie d'intérieur; la représentation l'ennuyait. Plus l'étiquette devint sévère, moins elle se plut aux Tuileries, et, lorsque Bonaparte devenu consul à vie lui donna des dames du palais, et l'entoura de la pompe et des embarras de la souveraineté, on

(1) Nous ne pouvons nous dispenser de reproduire le portrait que donnent d'elle les *Mémoires* de Constant, premier valet de chambre de l'empereur : « L'impératrice était d'une taille moyenne, modelée avec une rare perfection; elle avait dans les mouvements une souplesse, une légèreté, qui donnaient à sa démarche quelque chose d'aérien... Sa physionomie expressive suivait toutes les impressions de son âme, sans jamais perdre de la douceur charmante qui en faisait le fond... Ses yeux, d'un bleu foncé, étaient presque toujours à demi fermés par ses longues paupières, légèrement arquées et bordées des plus beaux cils du monde; et, quand elle regardait ainsi, on se sentait entraîné vers elle par une puissance irrésistible... Ses cheveux étaient fort beaux, longs et soyeux; leur teint châtain clair se mariait admirablement à celui de sa peau, éblouissante de finesse et de fraîcheur. Au commencement de sa suprême puissance, l'impératrice aimait encore à se coiffer, le matin, avec un madras rouge, qui lui donnait l'air de créole le plus piquant à voir. Mais ce qui, plus que tout le reste, contribuait au charme dont elle était entourée, c'était le son ravissant de sa voix... On ne pouvait peut-être pas dire que l'impératrice était une belle femme, mais sa figure toute pleine de sentiment et de bonté, mais la grâce angélique répandue sur toute sa personne, en faisaient la femme la plus attrayante. »

l'entendit répéter souvent : « Que tout ceci me fatigue et m'ennuie! » Son lieu de repos était la Malmaison. Située seulement à trois lieues de Paris, entourée de paysages magnifiques, la Malmaison semblait choisie à souhait pour lui faire oublier les ennuis de la politique, les sourdes menées de ses envieux et les rigueurs de l'étiquette. Elle l'avait fait restaurer par Alexandre Lenoir. Un jardin anglais, une serre chaude, un cabinet d'histoire naturelle et une galerie de tableaux embellirent ce séjour déjà si favorisé par la nature. Joséphine, qui avait la passion des fleurs, y introduisit des plantes jusqu'alors inconnues en France : l'hibiscus, le phlox, le catalpa, le camellia et plusieurs bruyères. Elle étudia la botanique sous la direction du célèbre Ventenat et le chargea de rédiger *le Jardin de la Malmaison*, publication splendide, dont Redouté fit les dessins. Bonaparte allait souvent à la Malmaison. L'après-midi, on jouait aux barres, au colin-maillard, ou bien l'on allait se promener à Bougival, aux bois de la Celle et du Butard; le soir, il y avait concert, bal ou comédie.

Le 18 mai 1804, le sénat apporta à Saint-Cloud le sénatus-consulte qui proclamait Napoléon empereur des Français et Joséphine impératrice. Celle-ci arrivait donc au plus haut sommet de ce rang suprême, que lui avait prédit la négresse de la Martinique. Tout lui souriait : si elle n'avait pas d'enfants de son second mariage, son fils Eugène avait toutes les bonnes grâces de l'empereur qui ne paraissait pas éloigné du dessein de l'adopter, et sa fille avait épousé Louis Bonaparte (1). Cependant une question bien grave pour Joséphine s'agitait aux Tuileries : serait-elle couronnée et sacrée? Plusieurs membres de la famille Bonaparte, qui lui étaient très-hostiles, faisaient des efforts incessants auprès de Napoléon, afin qu'il ne donnât pas ce nouveau gage d'union à une femme dont il ne pouvait espérer de postérité. Joséphine, de son côté, désirait d'autant plus s'agenouiller avec son époux devant l'autel du sacre, qu'elle voyait dans cette cérémonie une garantie contre un divorce, dont la menace encore lointaine était déjà venue à ses oreilles par la bouche de ses amis ou de ses adversaires dissimulés. Le trouble que jetaient dans son âme ses appréhensions et ses désirs ne l'empêcha pas de déployer son active et persévérante bonté, lors de la condamnation à mort de MM. Armand de Polignac, de Rivière, etc. Quelques mois auparavant, elle avait, en versant des larmes, reproché vivement à son mari de lui avoir caché le jugement du duc d'Enghien jusqu'au moment où lui arriva la nouvelle de sa mort. Cette fois, avertie à temps, elle mit tout son dévouement à sauver la vie des condamnés.

Les débats continuaient aux Tuileries relativement au sacre, et les ennemis de Joséphine faisaient des progrès inquiétants pour elle. Voici comment M. Thiers raconte la scène qui mit fin aux contestations. « Témoin des instances, dont Napoléon était l'objet de la part de l'une de ses sœurs, Joséphine, troublée, dévorée de jalousie, laissa voir des soupçons outrageants pour cette sœur et pour Napoléon lui-même, soupçons conformes aux atroces calomnies des émigrés. Napoléon fut saisi tout à coup d'une véhémente colère... Il dit à Joséphine qu'il allait se séparer d'elle; que d'ailleurs il le faudrait plus tard, et que mieux valait s'y résigner sur-le-champ... Joséphine, bien conseillée, montra une douleur résignée et soumise. Le contraste de son chagrin avec la satisfaction qui éclatait dans le reste de la famille impériale déchira le cœur de Napoléon... Il saisit Joséphine dans ses bras, lui dit, dans son effusion, qu'il n'aurait jamais la force de se séparer d'elle, bien que la politique le commandât peut-être, et puis il lui promit qu'elle serait couronnée avec lui, et recevrait à ses côtés, de la main du pape, la consécration divine. » La volonté de l'empereur fit taire les oppositions; il décida que ses sœurs, malgré leur résistance, porteraient les pans du manteau de l'impératrice. Le pape arriva, le 25 novembre 1804, et, le 1er décembre, Joséphine lui avoua qu'elle avait été mariée seulement à l'état civil. Aussitôt l'empereur fut averti par le pape qu'il ne pourrait être couronné, avant d'avoir consacré son mariage par le sacrement de l'Église. Napoléon, irrité de l'aveu fait par Joséphine, fut cependant obligé de céder, et, la nuit même qui précéda le couronnement, la cérémonie du mariage fut célébrée dans la chapelle des Tuileries par le cardinal Fesch; M. de Talleyrand et le maréchal Berthier, seuls témoins, en gardèrent le secret jusqu'à l'époque du divorce. Le 2 décembre, à dix heures et demie du matin, l'impératrice quitta les Tuileries et monta avec l'empereur dans la voiture qui a gardé le nom de *voiture du sacre;* elle portait une robe traînante de brocard d'argent semé d'abeilles d'or, de longues manches à broderie d'or, une fraise en dentelle lamée d'or. Arrivée à Notre-Dame, elle prit le manteau impérial, en velours rouge, doublé d'hermine, attaché sur l'épaule par une agrafe en diamants, et soutenu par les princesses Joseph, Louis, Élisa, Pauline et Caroline. Ensuite, elle s'avança vers le sanctuaire sous un dais que portaient les chanoines du chapitre de la métropole. Après le chant du *Veni Creator*, elle reçut avec l'empereur, au pied de l'autel, la triple onction de la main du souverain pontife, et, après le graduel de la messe, l'empereur plaça sur sa tête la couronne fermée surmontée de la croix en diamants, qu'il avait déjà posée sur la sienne.

(1) Il ne lui restait à désirer que la présence de sa mère. A plusieurs reprises, elle l'avait suppliée de venir en France; mais Mme de La Pagerie ne put se résoudre à quitter le lieu de sa naissance et l'habita jusqu'à sa mort, qui arriva le 2 juin 1807.

Bonaparte, avec des commentaires malveillants qui changèrent en torts quelques imprudences. Lorsqu'il rentra à Paris, le 16 octobre 1799, Joséphine était absente. Si l'on en croit le prince Eugène, elle avait voulu aller au-devant de son mari jusqu'à Lyon, et avait pris la route de la Bourgogne, tandis qu'il passait par le Bourbonnais; elle ne fut de retour à Paris que quarante-huit heures après son arrivée. Ce retard, exploité contre elle par quelques-uns des amis et des parents de Bonaparte qui la haïssaient, mit le comble à l'irritation du général; il s'emporta, lorsqu'il la revit, en reproches violents. Cependant, elle sut l'apaiser, lui rendre la confiance, et, de ce jour jusqu'à celui de leur séparation, il n'y eut plus dans leur union aucun trouble grave.

Après le 18 brumaire, Bonaparte, consul provisoire, habita pendant quelques mois avec sa femme le Luxembourg, et, le 9 février 1800, il alla résider aux Tuileries. Devenu premier consul, il voulut alors autour de lui les apparences de la royauté, et chargea Joséphine d'organiser une cour et des réceptions d'apparat. Aucune femme peut-être ne possédait à un égal degré les qualités nécessaires pour réaliser ce projet. Cependant, elle ne se tint pas pour assez éclairée sur certaines questions d'étiquette et de goût, et, s'efforçant de revenir aux traditions, elle demanda les conseils de Mme de Montesson et de Mme Campan. L'influence de ces deux femmes dans les rangs de la noblesse, le caractère même de Joséphine, sa naissance, sa prison, la vénération qu'elle professait pour la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, attirèrent aux Tuileries des membres des plus hautes familles; la politesse revint avec le bon goût, le titre de *Madame* reparut sur les lettres d'invitation, et le salon des Tuileries eut bientôt, comme le voulait le premier consul, la physionomie d'une petite cour. Joséphine put déployer alors et mettre dans tout son jour sa bonté, son désir de faire des heureux, désir si grand qu'on a pu dire d'elle avec vérité qu'elle avait la *passion* d'obliger. A toute heure, des parents d'émigrés venaient solliciter auprès d'elle une radiation, un secours, une réintégration dans des biens non vendus. Souvent elle obtenait la faveur demandée, et, lorsqu'elle ne pouvait répondre que par un refus, elle savait en adoucir l'expression. Son dévouement aux victimes de la révolution fut connu du comte de Lille (Louis XVIII) et du comte d'Artois, qui espérèrent amener, par son influence, le premier consul à jouer le rôle de Monk et à rétablir la monarchie des Bourbons; la duchesse de Guiche, chargée par le comte d'Artois de tenter une première démarche auprès de Joséphine, fut reçue avec bienveillance et de façon à emporter quelque espoir; mais la brusquerie hautaine, avec laquelle Bonaparte répondit aux premiers mots dits au sujet de cette entrevue, fit comprendre à sa femme que, si on lui confiait le ministère des bonnes œuvres, il ne lui était pas permis de toucher à la politique.

Cette première année du consulat et celles qui la suivirent jusqu'au divorce sont les plus brillantes et les moins tourmentées de la vie de Joséphine. C'est l'époque de sa gloire aux Tuileries et de ses beaux jours de fête à la Malmaison. La tradition, les témoins oculaires, l'histoire, qui attestent la bonté de son cœur et son exquise sensibilité, sont unanimes aussi à vanter la grâce et l'élégance de sa tournure, le charme de sa physionomie, l'éclat et la fraîcheur de son teint : on croirait entendre parler d'une toute jeune femme, et pourtant son âge, dans cette période, va de trente-sept à quarante-sept ans (1). Le nombre des personnes qu'elle attirait aux Tuileries grandit peu à peu, et, malgré la noble aisance de ses paroles et de ses manières, les réceptions devinrent plus froides, plus conformes à une cérémonieuse étiquette. Comme elle se couchait fort tard, c'était le soir, après le spectacle, qu'elle recevait les personnes de l'intimité. Son laisser-aller revenait alors tout entier; elle causait en brodant, faisant de la tapisserie, elle jouait au tric-trac, au reversi, au whist, d'autres fois au billard. Le premier consul venait assez souvent à la fin de la soirée et faisait une partie avec elle; mais c'était avant le dîner qu'il préférait la voir, seule chez elle, au moment de sa toilette; il la reprenait sur le goût de ses coiffures, sur la couleur et la coupe de ses robes, taquinant en même temps et faisant rire Joséphine, qui possédait en perfection l'art de se bien mettre; il touchait à tout, déplaçait tout, savait trouver les mousselines anglaises, dont il avait défendu l'importation en France, et les déchirait sans pitié. Joséphine aimait cette vie d'intérieur; la représentation l'ennuyait. Plus l'étiquette devint sévère, moins elle se plut aux Tuileries, et, lorsque Bonaparte devenu consul à vie lui donna des dames du palais, et l'entoura de la pompe et des embarras de la souveraineté, on

(1) Nous ne pouvons nous dispenser de reproduire le portrait que donnent d'elle les *Mémoires* de Constant, premier valet de chambre de l'empereur : « L'impératrice était d'une taille moyenne, modelée avec une rare perfection; elle avait dans les mouvements une souplesse, une légèreté, qui donnaient à sa démarche quelque chose d'aérien... Sa physionomie expressive suivait toutes les impressions de son âme, sans jamais perdre de la douceur charmante qui en faisait le fond... Ses yeux, d'un bleu foncé, étaient presque toujours à demi fermés par ses longues paupières, légèrement arquées et bordées des plus beaux cils du monde; et, quand elle regardait ainsi, on se sentait entraîné vers elle par une puissance irrésistible... Ses cheveux étaient fort beaux, longs et soyeux; leur teint châtain clair se mariait admirablement à celui de sa peau, éblouissante de finesse et de fraîcheur. Au commencement de sa suprême puissance, l'impératrice aimait encore à se coiffer, le matin, avec un madras rouge, qui lui donnait l'air de créole le plus piquant à voir. Mais ce qui, plus que tout le reste, contribuait au charme dont elle était entourée, c'était le son ravissant de sa voix... On ne pouvait peut-être pas dire que l'impératrice était une belle femme, mais sa figure toute pleine de sentiment et de bonté, mais la grâce angélique répandue sur toute sa personne, en faisaient la femme la plus attrayante. »

l'entendit répéter souvent : « Que tout ceci me fatigue et m'ennuie ! » Son lieu de repos était la Malmaison. Située seulement à trois lieues de Paris, entourée de paysages magnifiques, la Malmaison semblait choisie à souhait pour lui faire oublier les ennuis de la politique, les sourdes menées de ses envieux et les rigueurs de l'étiquette. Elle l'avait fait restaurer par Alexandre Lenoir. Un jardin anglais, une serre chaude, un cabinet d'histoire naturelle et une galerie de tableaux embellirent ce séjour déjà si favorisé par la nature. Joséphine, qui avait la passion des fleurs, y introduisit des plantes jusqu'alors inconnues en France : l'hibiscus, le phlox, le catalpa, le camellia et plusieurs bruyères. Elle étudia la botanique sous la direction du célèbre Ventenat et le chargea de rédiger *le Jardin de la Malmaison*, publication splendide, dont Redouté fit les dessins. Bonaparte allait souvent à la Malmaison. L'après-midi, on jouait aux barres, au colin-maillard, ou bien l'on allait se promener à Bougival, aux bois de la Celle et du Butard ; le soir, il y avait concert, bal ou comédie.

Le 18 mai 1804, le sénat apporta à Saint-Cloud le sénatus-consulte qui proclamait Napoléon empereur des Français et Joséphine impératrice. Celle-ci arrivait donc au plus haut sommet de ce rang suprême, que lui avait prédit la négresse de la Martinique. Tout lui souriait : si elle n'avait pas d'enfants de son second mariage, son fils Eugène avait toutes les bonnes grâces de l'empereur qui ne paraissait pas éloigné du dessein de l'adopter, et sa fille avait épousé Louis Bonaparte (1). Cependant une question bien grave pour Joséphine s'agitait aux Tuileries : serait-elle couronnée et sacrée ? Plusieurs membres de la famille Bonaparte, qui lui étaient très-hostiles, faisaient des efforts incessants auprès de Napoléon, afin qu'il ne donnât pas ce nouveau gage d'union à une femme dont il ne pouvait espérer de postérité. Joséphine, de son côté, désirait d'autant plus s'agenouiller avec son époux devant l'autel du sacre, qu'elle voyait dans cette cérémonie une garantie contre un divorce, dont la menace encore lointaine était déjà venue à ses oreilles par la bouche de ses amis ou de ses adversaires dissimulés. Le trouble que jetaient dans son âme ses appréhensions et ses désirs ne l'empêcha pas de déployer son active et persévérante bonté, lors de la condamnation à mort de MM. Armand de Polignac, de Rivière, etc. Quelques mois auparavant, elle avait, en versant des larmes, reproché vivement à son mari de lui avoir caché le jugement du duc d'Enghien jusqu'au moment où lui arriva la nouvelle de sa mort. Cette fois, avertie à temps, elle mit tout son dévouement à sauver la vie des condamnés.

Les débats continuaient aux Tuileries relativement au sacre, et les ennemis de Joséphine faisaient des progrès inquiétants pour elle. Voici comment M. Thiers raconte la scène qui mit fin aux contestations. « Témoin des instances, dont Napoléon était l'objet de la part de l'une de ses sœurs, Joséphine, troublée, dévorée de jalousie, laissa voir des soupçons outrageants pour cette sœur et pour Napoléon lui-même, soupçons conformes aux atroces calomnies des émigrés. Napoléon fut saisi tout à coup d'une véhémente colère... Il dit à Joséphine qu'il allait se séparer d'elle ; que d'ailleurs il le faudrait plus tard, et que mieux valait s'y résigner sur-le-champ... Joséphine, bien conseillée, montra une douleur résignée et soumise. Le contraste de son chagrin avec la satisfaction qui éclatait dans le reste de la famille impériale déchira le cœur de Napoléon... Il saisit Joséphine dans ses bras, lui dit, dans son effusion, qu'il n'aurait jamais la force de se séparer d'elle, bien que la politique le commandât peut-être, et puis il lui promit qu'elle serait couronnée avec lui, et recevrait à ses côtés, de la main du pape, la consécration divine. » La volonté de l'empereur fit taire les oppositions ; il décida que ses sœurs, malgré leur résistance, porteraient les pans du manteau de l'impératrice. Le pape arriva, le 25 novembre 1804, et, le 1er décembre, Joséphine lui avoua qu'elle avait été mariée seulement à l'état civil. Aussitôt l'empereur fut averti par le pape qu'il ne pourrait être couronné, avant d'avoir consacré son mariage par le sacrement de l'Église. Napoléon, irrité de l'aveu fait par Joséphine, fut cependant obligé de céder, et, la nuit même qui précéda le couronnement, la cérémonie du mariage fut célébrée dans la chapelle des Tuileries par le cardinal Fesch ; M. de Talleyrand et le maréchal Berthier, seuls témoins, en gardèrent le secret jusqu'à l'époque du divorce. Le 2 décembre, à dix heures et demie du matin, l'impératrice quitta les Tuileries et monta avec l'empereur dans la voiture qui a gardé le nom de *voiture du sacre ;* elle portait une robe traînante de brocard d'argent semé d'abeilles d'or, de longues manches à broderie d'or, une fraise en dentelle lamée d'or. Arrivée à Notre-Dame, elle prit le manteau impérial, en velours rouge, doublé d'hermine, attaché sur l'épaule par une agrafe en diamants, et soutenu par les princesses Joseph, Louis, Élisa, Pauline et Caroline. Ensuite, elle s'avança vers le sanctuaire sous un dais que portaient les chanoines du chapitre de la métropole. Après le chant du *Veni Creator*, elle reçut avec l'empereur, au pied de l'autel, la triple onction de la main du souverain pontife, et, après le graduel de la messe, l'empereur plaça sur sa tête la couronne fermée surmontée de la croix en diamants, qu'il avait déjà posée sur la sienne.

(1) Il ne lui restait à désirer que la présence de sa mère. A plusieurs reprises, elle l'avait suppliée de venir en France ; mais Mme de La Pagerie ne put se résoudre à quitter le lieu de sa naissance et l'habita jusqu'à sa mort, qui arriva le 2 juin 1807.

Sacrée et couronnée, Joséphine semblait être au comble de ses vœux; elle eut, en effet, encore quelques années de bonheur. Son fils nommé vice-roi d'Italie, et marié avec la fille du roi de Bavière, sa fille devenue reine de Hollande, lui firent oublier la blessure qu'avait causée à son amour-propre Napoléon, lorsqu'au commencement de 1805, il fut couronné à Milan roi d'Italie, et ne l'appela point à partager cette couronne. Mais des douleurs plus incessantes et plus durables pénétrèrent peu à peu dans son cœur, causées par la rareté de ses entrevues avec l'empereur, que préoccupaient de plus en plus les affaires politiques, et qui ne cherchait des distractions que dans des caprices passagers pour les femmes qu'il distinguait. Depuis longtemps elle sentait vaguement s'avancer un malheur, lorsque l'empereur, après la bataille de Wagram et les négociations de Schœnbrunn, revint à Fontainebleau, le 26 octobre 1809. Soit proposition de l'Autriche, soit nécessité d'avoir un héritier, il arrivait avec la résolution de divorcer. Après s'en être ouvert à Cambacérès, il attendit le prince Eugène, auquel il voulait confier la mission de tout dire à Joséphine. Celle-ci, voyant son époux tout à fait changé à son égard, fit entendre des plaintes que Napoléon ne put soutenir, et le redoutable secret s'échappa comme malgré lui. Ici, nous citons M. Thiers qui écrit d'après des *Mémoires* encore inédits : « Fatigué, il coupa court à ses reproches, en lui disant qu'il fallait du reste songer à d'autres nœuds que ceux qui les unissaient, que le salut de l'empire voulait enfin une grande résolution de leur part, qu'il comptait sur son courage et son dévouement pour consentir à un divorce, auquel il avait lui-même la plus grande difficulté à se résoudre. A peine ces terribles mots étaient-ils prononcés, que Joséphine fondit en larmes et tomba presque évanouie. L'empereur appela sur-le-champ le chambellan de service, M. de Bausset, lui dit de l'aider à relever l'impératrice qui était en proie à des convulsions violentes, et tous deux la soutenant dans leurs bras, la transportèrent dans ses appartements. On avertit la reine Hortense, qui accourut auprès de l'empereur, qu'elle trouva tout à la fois ému et irrité des obstacles opposés à ses desseins. Il dit brusquement, presque durement à la jeune reine, que son parti était pris, que les larmes, les cris ne changeraient rien à une résolution devenue inévitable, et nécessaire au salut de l'empire... La reine Hortense, qui aimait tendrement sa mère, courut auprès d'elle pour essayer de la consoler, ou du moins d'atténuer sa douleur. Elle eut d'abondantes larmes à voir couler et à verser elle-même. Pourtant Joséphine se montra plus calme les jours suivants. »

Le 15 décembre, à neuf heures du soir, se trouvèrent réunis, dans le cabinet de cérémonie des Tuileries, l'empereur, l'impératrice, Madame-mère, le roi et la reine de Hollande, le roi et la reine de Westphalie, le roi et la reine de Naples, le prince Eugène, l'archichancelier et le secrétaire de l'état civil de la famille impériale. Napoléon lut d'une voix assez ferme un discours dans lequel il exposait les raisons pour lesquelles il avait résolu de dissoudre son mariage; Joséphine essaya de lire à son tour la déclaration qui lui avait été préparée en réponse à ce discours; mais à peine eut-elle prononcé quelques mots, que les sanglots étouffèrent sa voix, et elle tendit le papier au comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, qui en acheva la lecture. Puis Napoléon embrassant Joséphine, la conduisit chez elle, et l'y laissa inanimée entre les bras de ses enfants. Le lendemain 16, jour fixé pour la séparation des deux époux, l'empereur se rendit chez Joséphine avec le baron Meneval; en le voyant entrer, elle se leva vivement et se jeta en sanglotant à son cou; il la serra contre sa poitrine et l'embrassa à plusieurs reprises. Dans l'excès de son émotion elle s'était évanouie; l'empereur voulant éviter le renouvellement du spectacle d'une douleur qu'il ne pouvait calmer, la remit entre les mains de M. Meneval, et il se retira rapidement. A deux heures, Joséphine monta en voiture avec sa fille et partit pour la Malmaison. Le même jour (16 décembre 1809), un sénatus-consulte décidait que le mariage contracté entre Napoléon et Joséphine était dissous, que néanmoins Joséphine conserverait les titre et rang d'impératrice-reine couronnée, et que son douaire était fixé à une rente annuelle de deux millions de francs sur le trésor de l'État. Le 17 décembre, l'empereur alla rendre visite à Joséphine, et se promena longtemps seul avec elle dans le jardin de la Malmaison; il lui serra la main, mais ne l'embrassa pas. Chaque jour, pendant un mois, Joséphine reçut une visite ou une lettre de celui qui avait été son époux et qui n'était plus que son ami. Elle eut la force de comprimer la douleur qu'elle garda jusqu'à la fin au fond de son âme; sa douceur et sa bonté trouvèrent à s'exercer sur la petite cour qui l'entourait, et même le sourire revint parfois errer sur ses lèvres. A l'époque du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, elle obtint d'aller habiter le château de Navarre en Normandie, et ne s'établit définitivement à la Malmaison que vers la fin de 1811. Elle y eut, par ordre de l'empereur, un premier aumônier archevêque, une dame d'honneur, six dames du palais, un chevalier d'honneur, quatre chambellans, quatre écuyers, une lectrice et un intendant général; il ne tint qu'à elle de se croire encore aux Tuileries. Mais ce qu'elle regrettait, ce n'était pas la puissance, c'était l'empereur; elle s'intéressait à sa fortune et à son bonheur avec autant d'affection qu'avant le divorce. Cédant à ses instances, Napoléon, peu de jours avant son départ pour la Russie, lui amena le roi de Rome à Bagatelle, dans le bois de Boulogne : elle l'embrassa, et l'on rapporte qu'elle

lui dit en pleurant : « Ah! cher enfant, tu sauras peut-être un jour tout ce que tu m'as coûté ! »

Elle passa ses dernières années occupée des objets qui avaient toujours attiré son esprit, l'art, la botanique, l'histoire naturelle. A la fin de mars 1814, apprenant que les alliés approchaient de Paris, elle partit pour Navarre. C'est là qu'elle apprit l'abdication de l'empereur et le dessein qu'avaient les ennemis de l'envoyer à l'île d'Elbe : « Ah! Hortense, s'écria-t-elle en se jetant toute en larmes sur son lit, ce pauvre Napoléon qu'on envoie à l'île d'Elbe!... Sans sa femme j'irais m'enfermer avec lui. » Revenue à la Malmaison, vers la fin d'avril, elle reçut la visite de l'empereur de Russie, qui l'assura de son respect et de sa protection. Le 15 mai, elle alla passer deux jours au château de Saint Leu avec la reine Hortense, et y vit encore l'empereur Alexandre. Au retour, elle éprouva un grand abattement mêlé de fièvre; elle se domina cependant, et crut ou parut croire que c'était seulement l'effet de la fatigue. Le 23 mai, elle reçut à dîner à la Malmaison le roi de Prusse et ses deux fils; le lendemain, elle eut la visite des grands-ducs de Russie, Nicolas et Michel. On lui trouva la figure altérée, et l'on remarqua une toux sèche qui ne semblait pas provenir d'un rhume. Le 26, la toux devint plus forte, et, le 27, plusieurs médecins réunis en consultation reconnurent les symptômes d'une esquinancie de la plus dangereuse espèce. Le 28, l'empereur de Russie se présenta pour la voir, mais on ne le laissa pas entrer auprès d'elle, et il passa sa journée avec le prince Eugène; le soir elle eut un peu de délire, répétant à voix basse : « Bonaparte!.. L'île d'Elbe!.. Marie-Louise!.. » Le 29, on la laissa seule avec son confesseur; lorsque le prince Eugène et la reine Hortense reprirent leur place auprès de son lit, ils virent que ses traits étaient entièrement décomposés; elle voulut parler et ne put articuler un seul mot. A cette vue, Hortense s'évanouit et on l'emporta sans connaissance. Joséphine vécut encore quelques instants et expira entre les bras de son fils. Elle fut inhumée, le 2 juin, dans l'église de Rueil, où ses enfants lui firent élever un tombeau en marbre; on lit sur le socle : A JOSÉPHINE. EUGÈNE ET HORTENSE, 1825.

Joséphine fut universellement regrettée : tous les partis l'aimaient. Son souvenir est resté cher à la France, et son nom rappellera toujours l'idéal de la bonté et de la grâce. Ses exquises qualités, placées en face de la gloire et du génie impérieux de Napoléon, forment un contraste séduisant et qu'on ne peut oublier. Ses défauts ne furent pas de ceux qui causent le malheur des autres et ne blessèrent qu'elle-même; ils tenaient à sa nature; ceux qui l'étudieront avec soin reconnaîtront qu'ils en étaient le complément inévitable. Le plus grave fut un goût excessif du luxe et de la dépense. On ne pouvait jamais fixer ses comptes; elle devait toujours. Napoléon, qui avait la passion de l'ordre et de la régularité, s'emportait contre son gaspillage, et, pour éviter sa colère, Joséphine doublait ses torts, en dissimulant ses dettes, et en priant ses fournisseurs de n'en déclarer que la moitié. Tout en blâmant cette conduite, il faut, comme le dit le duc de Rovigo, lui tenir compte de tous les bienfaits qu'elle répandait autour d'elle, des aumônes qu'elle faisait porter à domicile, et des éducations qu'elle payait pour les enfants de parents indigents. On lui a reproché aussi d'avoir été bonne sans discernement et sans mesure, de n'avoir pas assez sagement choisi ceux qu'elle obligeait. Ce reproche, juste sans doute, implique peut-être qu'elle recherchait l'affection de tous, petits et grands, comme d'autres recherchent la gloire; il atteste surtout qu'elle écoutait son cœur plus que la raison, et restait toujours souverainement femme, sensible, aimante et désireuse d'être aimée. Son penchant au merveilleux, sa croyance aux prophéties, ce qu'on a appelé sa superstition, ne peut non plus être nié : elle alla plus d'une fois consulter Mlle Lenormand. Fera-t-on un crime à l'imagination vive et mobile d'une créole, frappée, dès la première jeunesse, par une prédiction réalisée, d'avoir cru à la possibilité d'une science donnant la connaissance de l'avenir, à une époque où Cagliostro et Mesmer venaient de préparer cet amour de l'inconnu et du merveilleux, qui s'est si largement développé de nos jours? Joséphine fut quelquefois imprudente dans ses démarches et dans ses relations. Poussa-t elle ses légèretés jusqu'à commettre des fautes? Cette question reste sans réponse, et le doute subsiste. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* a élevé contre elle une accusation plus grave; voici, à ce sujet, ce qu'on lit dans les *Mémoires* du comte Thibaudeau : « Las Cases fait dire à Napoléon que, lorsque Joséphine dut renoncer à l'espoir d'avoir un enfant, elle le mit souvent sur la voie d'une grande supercherie politique; qu'elle finit même par oser la lui proposer directement. Il résulte des conversations de Joséphine, que cette supercherie lui fut au contraire proposée à elle-même, et qu'elle la repoussa avec indignation. » En présence de ces allégations contradictoires, l'historien ne peut se prononcer; seulement, il s'étonne, à juste droit, qu'une accusation si inutile contre une femme délaissée par ambition, soit partie de Sainte-Hélène, et il voudrait reconnaître dans ce passage non la main de Napoléon, mais celle de son secrétaire. Jean MOREL.

Le meilleur guide à suivre pour étudier cette vie, si longtemps travestie par l'ignorance ou la mauvaise foi, est, comme nous l'avons dit, l'*Histoire de l'impératrice Joséphine* par M. Joseph Aubenas; Paris, 1857-1859, 2 vol. in-8°. L'auteur a rectifié les faits en comparant avec soin les histoires et les mémoires antérieurs, et surtout en les contrôlant par des documents authentiques jusqu'alors inédits et tirés pour la plupart des *Archives* privées de la famille de Tascher. — Les *Lettres de Napoléon à Joséphine, de Joséphine à Napoléon et de la même à sa fille* (Didot, 1833) sont aussi des pièces authentiques; celles qui avaient été publiées chez Plancher, à Paris, en 1819, sous le titre de *Mémoires et correspondance de*

l'impératrice Joséphine, sont apocryphes, et ont été démenties, en 1820, par le prince Eugène. — Pour la vie officielle de Joséphine, les ouvrages à consulter sont : *Hist. du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers; *Le Consulat et l'Empire*, par Thibaudeau; *Vie de Napoléon Bonaparte*, par Walter Scott; *Mémoires et correspondance* du prince Eugène; *Mémoires* du duc de Raguse, *Mémoires* du duc de Rovigo. — Pour sa vie privée, on a : *Souvenirs historiques* du baron Meneval; *Mémoires et souvenirs* du comte de Lavalette; *Souvenirs d'un sexagénaire*, par Arnault; *Mémoires et souvenirs* de Bouilly; *Mémoires* de Stanislas de Girardin; *Mémoires* de M. de Bausset; *Fragments extraits des Mémoires inédits* de la duchesse de Saint-Leu; *Mémoires* attribués à Constant; *Mémoires* attribués à Mlle Avrillon; *Mémoires* de Mlle Cochelet, et ceux de Mme Ducrest, en se gardant toutefois de la vérité des choses, dont elle n'a pas été elle-même témoin, et surtout des lettres qu'elle donne, et qui ne sont qu'une reproduction de la fausse correspondance de 1819. — Le *Mémorial de Sainte-Hélène* n'est pas exempt d'erreurs; elles abondent dans les *Souvenirs* du docteur O' Meara. — Il faut lire avec prudence les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès, et contrôler sévèrement ceux de Bourrienne, surtout par l'ouvrage que le roi Joseph fit paraître, en 1830, sous le titre de *Bourrienne et ses erreurs*. — On doit, comme nous l'avons vu, rejeter absolument les prétendus *Mémoires historiques* de Mlle Lenormand et l'*Histoire secrète* de Lewis Goldsmith.

MARIE-LOUISE (*Léopoldine-Françoise-Thérèse-Joséphine-Lucie*), archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, puis duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, née à Vienne, le 12 décembre 1791, morte dans la même ville, le 18 décembre 1847. Elle était la fille aînée de l'empereur François Ier et de sa seconde femme, Marie-Thérèse, fille de Ferdinand IV, roi de Naples. Suivant le baron Meneval, l'histoire des premières années de Marie-Louise fut celle de toutes les archiduchesses autrichiennes, dont l'éducation est soumise à des règles presque invariables. « Élevées, dit-il, sous les yeux de leurs parents jusqu'au moment de leur mariage, ces princesses vivent dans une retraite absolue, loin de la cour, avec leurs femmes et leurs domestiques, qu'elles traitent avec une bienveillante familiarité, et qu'elles admettent même à leurs jeux. Des gouvernantes dirigent leur éducation et président aux leçons données par les maîtres. L'archiduchesse Marie Louise a eu pour grande-maîtresse la comtesse Colloredo, et pour gouvernante la comtesse Lazanski, femme de mérite, fort attachée à son élève, qui, de son côté, l'affectionnait beaucoup. L'éducation de Marie-Louise a été très-soignée. Elle savait plusieurs langues; elle a même appris le latin, langue familière aux Hongrois; elle avait fait, étant encore très-jeune, des progrès dans les arts de la musique et du dessin; elle était bonne musicienne et dessinait avec goût; elle peignait même à l'huile, et à son arrivée en France elle reçut des leçons de Prud'hon : elle a été obligée de renoncer à la peinture parce que l'odeur de l'huile et des couleurs l'incommodait. » Pour préserver l'enfance de Marie-Louise et des jeunes archiduchesses ses sœurs des impressions qui auraient pu effleurer leur innocence, on avait imaginé d'enlever avec des ciseaux aux livres qu'on leur laissait lire, des pages, des lignes et même des mots dont le sens pouvait paraître équivoque ou suspect. Il en était résulté une certaine fermentation dans l'esprit des petites élèves, et Marie-Louise avouait plus tard que l'absence de ces passages avait excité toute sa curiosité. Le même esprit de bigoterie avait fait écarter de l'intérieur des appartements des princesses tous les animaux mâles. Arrivées à l'adolescence, les archiduchesses reçurent une éducation distinguée; et elles eurent pour maîtres des professeurs choisis parmi les littérateurs et les savants les plus éclairés. L'archiduchesse Marie-Louise avait été élevée, cela se conçoit, dans la haine de la France et de l'homme extraordinaire qui la gouvernait. « Aux premières paroles qui lui furent portées de son union projetée avec Napoléon, dit M. Meneval, elle se regarda presque comme une victime dévouée au Minotaure... Les jeux habituels de son frère et de ses sœurs consistaient à ranger en ligne une troupe de petites statuettes, en bois ou en cire, qui représentaient l'armée française, à la tête de laquelle ils avaient soin de mettre la figure la plus noire et la plus rébarbative. Ils la lardaient à coups d'épingle et l'accablaient d'outrages, se vengeant ainsi sur ce chef inoffensif des tourments que faisait éprouver à leur famille le chef redouté contre lequel les efforts des armées autrichiennes et les foudres du cabinet de Vienne étaient impuissants. » C'est ainsi que Marie-Louise préludait à son mariage avec le vainqueur d'Austerlitz et de Wagram. On a dit à tort, selon M. Meneval, que l'archiduchesse Marie-Louise était restée malade au palais impérial de Vienne lorsque les Français bombardèrent cette ville en 1809, et que Napoléon, l'apprenant, avait ordonné de changer la direction des batteries pour épargner ce palais.

La paix fut signée avec l'Autriche. Peu de mois après, Napoléon ayant fait rompre par le divorce son union avec Joséphine, qui était restée stérile, songea à un nouveau mariage. Les offres des grandes maisons ne lui manquaient pas. Il avait le choix entre une princesse russe, une princesse de Saxe et une archiduchesse. Il fit écrire à l'empereur Alexandre, qui lui avait fait autrefois des offres à Tilsit, et se fatigua de réponses évasives. Dès lors il s'arrêta à l'archiduchesse qui, avec ses dix-huit ans, une taille élevée, une fraîcheur éblouissante, avait bien pu le séduire. Il demanda donc la main de Marie Louise, qui lui fut accordée. Le maréchal Berthier avait été chargé de négocier ce mariage. Napoléon se montra magnifique, et sembla vouloir relever la gloire de cette vieille maison dont il recherchait l'alliance. Marie-Louise fut mariée par procuration à l'empereur des Français, le 11 mars 1810; l'archiduc Charles représentait l'époux à cette cérémonie. « Élevée dans les habitudes d'une obéissance passive, ajoute M. Meneval, elle dut se résigner. Instruite à regarder les princesses autrichiennes

comme des instruments de la grandeur de leur maison, et comme destinées à conjurer les orages qui les menacent, la considération du rôle qu'elle était appelée à jouer changea le cours de ses pensées. Toute idée de sacrifice disparut. Elle chercha à connaître l'homme auquel elle avait évité même de penser, parce qu'il n'éveillait en elle que des idées importunes. Ce qu'elle apprit de ses qualités privées, du bonheur dont il avait entouré Joséphine, de l'amour que lui portaient les Français, dissipa ses préventions. Elle partit de Vienne avec le désir de plaire à l'empereur. La connaissance personnelle qu'elle prit de son caractère acheva de la subjuguer. » Marie-Louise quitta sa famille le 13 mars, après trois jours de fêtes. Elle fit son entrée à Strasbourg le 24 et se trouva réunie à Napoléon le 28, à quelques lieues de Soissons. Quoique l'empereur eût réglé lui-même le cérémonial de sa première entrevue avec sa nouvelle épouse, il ne put résister à son impatience et s'élança, suivi d'un seul officier, au devant de la jeune impératrice. Il revint avec elle au palais de Compiègne, à dix heures du soir. Les autorités de la ville lui furent présentées. Des jeunes filles lui offrirent un compliment et des fleurs. L'ambassadeur d'Autriche se trouvait à Compiègne. Marie-Louise se retira dans son appartement où l'empereur la conduisit; il soupa avec elle et la reine de Naples qui l'avait accompagnée dans son voyage. « Marie-Louise était dans tout l'éclat de la jeunesse, dit M. Meneval; sa taille était d'une régularité parfaite; son teint était animé par le mouvement du voyage et par la timidité; des cheveux châtain clair, fins et abondants, encadraient un visage frais et plein, sur lequel des yeux pleins de douceur répandaient une expression charmante; ses lèvres, un peu grosses, rappelaient le type de la famille régnante d'Autriche, toute sa personne respirait la candeur et l'innocence, et un embonpoint, qu'elle ne conserva pas après ses couches, annonçait sa bonne santé. » Agissant en cela à la façon de Henri IV, Napoléon ne quitta point la nuit, comme il l'avait projeté, la résidence de Compiègne. Le surlendemain, la cour partit pour Saint-Cloud, où le mariage civil eut lieu, le 1er avril. Le lendemain, la cour vint en grand apparat au palais des Tuileries, en passant par la barrière de l'Étoile, dont l'arc de triomphe avait été figuré en toile comme il devait être après son achèvement. Une population immense saluait la nouvelle impératrice. Le même jour, le cardinal Fesch célébra le mariage religieux dans le grand salon du Louvre. Les cardinaux, sauf deux, se dispensèrent d'assister à la cérémonie religieuse, alléguant la non intervention du pape dans la dissolution du premier mariage. L'empereur n'admit point leur excuse, et les exila dans différents départements, avec défense de porter la couleur rouge, ce qui les fit appeler *cardinaux noirs*. Marie-Louise porta pour la cérémonie de son mariage la couronne du sacre. Le soir, la capitale fut illuminée d'une manière splendide. La ville de Paris offrit à l'impératrice une toilette en vermeil, chef-d'œuvre d'art que Marie-Louise réclama en 1814 et qui fut fondu en 1832 pour les victimes du choléra. Napoléon fit verser au trésor public les 200,000 florins payés par l'Autriche pour la dot de Marie-Louise. Les poëtes chantèrent cet événement sur tous les tons. L'empereur leur accorda une gratification de cent mille francs. Il plaça la duchesse de Montebello comme dame d'honneur auprès de l'impératrice, qui ne devait pas jouir d'autant de liberté qu'en avait eu Joséphine.

Les nouveaux époux firent un court séjour à Compiègne, visitèrent la Belgique, et à leur retour les fêtes recommencèrent; elles furent très-brillantes, mais attristées par l'incendie qui dévora, le 2 juillet, l'hôtel du prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, au milieu d'un bal donné à cette occasion. L'empereur enleva, dit-on, lui-même l'impératrice de la salle embrasée. Si l'on en croit le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon avait demandé confidentiellement à Marie-Louise quelles instructions elle avait reçues de ses parents relativement à sa conduite envers lui : « D'être à vous tout à fait, et de vous obéir en toutes choses », fut sa réponse. « Les premiers temps de ce mariage furent assez heureux, dit Mme de Bradi : l'empereur, très-amoureux, négligeait tout pour sa nouvelle épouse; l'impératrice, toujours réservée, fut d'abord sensible à ce tendre sentiment; mais les mœurs françaises n'étaient point faites pour lui plaire, et elle inspira bientôt à ceux qui l'entouraient et à la nation entière l'indifférence qu'elle-même ressentait. Marie-Louise avait le goût de la lecture, un fort beau talent de piano, des habitudes de simplicité et d'économie; mais dans la conversation, sa réserve allait jusqu'à la froideur, et elle avait un air constamment ennuyé. Elle ne pouvait faire oublier Joséphine. Napoléon entoura Marie Louise d'une étiquette pleine de contrainte : il avait dit qu'il ne voulait point qu'un homme pût se vanter d'être demeuré deux secondes seul avec l'impératrice. L'empereur irrita aussi sa famille en immolant la vanité des nouvelles princesses aux priviléges de sa femme. » La cassette de l'impératrice était de 50,000 fr. par mois; 10,000 fr. étaient distribués chaque mois aux pauvres, après information. Le reste passait en toilette. Marie-Louise était économe et veillait à ce que son budget ne fût point dépassé; elle donnait beaucoup en présents, et gardait toujours en réserve une bourse de 25,000 fr. dans son secrétaire. L'empereur lui apprit lui-même à monter à cheval, et s'amusait beaucoup de la peur qu'elle avait de tomber. Il fit avec elle de nombreux voyages, et se plaisait à lui faire de galants cadeaux. Pendant sa grossesse, on le vit la soutenir et lui inspirer du courage. La timidité de Marie-Louise, son goût pour la vie intérieure, ses préventions contre

l'esprit de moquerie des Français, tout contribuait à l'isoler au milieu de la cour.

Le 20 mars 1811, Marie Louise mit au jour, après des couches laborieuses, un fils auquel Napoléon donna le titre de *roi de Rome*. L'empereur montra beaucoup d'affection et de tendresse pour son fils; Marie-Louise semblait beaucoup plus froide. Au mois de mai 1812, elle accompagna Napoléon à Dresde. L'empereur déploya dans ce voyage une magnificence extraordinaire. Tous les souverains de l'Allemagne s'étaient réunis dans cette ville, où Napoléon avait fait venir Talma et les meilleurs acteurs de Paris : ce n'était que parties de chasse, concerts, bals, etc. Marie-Louise en eut tous les honneurs, ce qui blessa surtout sa belle-mère, la troisième épouse de François Ier. Bientôt Napoléon partit pour sa malheureuse campagne de Russie. Marie-Louise alla passer quinze jours à Prague et revint à Paris. La conspiration du général Malet fut réprimée sans que l'impératrice eût eu à faire preuve de courage ou de prudence. Les désastres de Russie, accompagnés de revers en Espagne, ramenèrent Napoléon en France, le 20 décembre 1812. Il envoya M. de Narbonne à Vienne dans l'espoir de retenir son beau-père dans la politique française; mais l'Autriche se sépara de la France au mois d'août 1813. Napoléon avait rejoint son armée le 15 avril. Il avait nommé Marie-Louise impératrice-régente et lui avait adjoint un conseil. Suivant M. Meneval, « l'ordre établi par l'empereur pour l'expédition des affaires était si bien réglé que l'intervention de la régente s'y faisait peu sentir. » D'après M. de Bausset, Marie-Louise, que les affaires sérieuses n'amusaient guère, et qui par-dessus tout avait une extrême défiance d'elle-même, adoptait toujours l'avis des membres du conseil; elle ne décidait jamais rien, et en affaires d'administration n'avait d'autre opinion que celle qui lui était inspirée par les personnes qu'elle savait être les dépositaires de la confiance de l'empereur. Après la bataille de Leipzig, Napoléon revint à Paris. Le 23 janvier 1814, il convoqua les officiers de la garde nationale de Paris aux Tuileries et leur dit : « Messieurs, je pars; je vais combattre l'ennemi; je vous confie ce que j'ai de plus cher, l'impératrice, ma femme, et le roi de Rome, mon fils. » Des acclamations accueillirent ces paroles. Il confirma par de nouvelles lettres patentes la régence de l'impératrice, et partit le lendemain, laissant à Paris ses frères Joseph, Louis et Jérôme. Le 28 janvier Joseph fut nommé lieutenant général de l'empereur par un décret signé à Saint-Dizier. Une lettre que l'empereur adressait à sa femme fut saisie par l'ennemi, et renvoyée avec honneur à son adresse; mais l'ennemi en avait fait son profit et se décida à marcher sur Paris. Napoléon avait écrit le 16 mars à son frère : « Si l'ennemi s'avançait sur Paris avec des forces telles que toute résistance devînt impossible, faites partir dans la direction de la Loire, la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France. » L'ennemi s'approchant de Paris, le cas prévu par Napoléon semblait arrivé. Un conseil fut assemblé dans la soirée du 28 mars. La majorité du conseil n'était pas d'avis que l'impératrice quittât la capitale. La lettre de l'empereur ayant été communiquée, le départ de l'impératrice fut résolu. Le roi Joseph et Cambacérès se hasardèrent bien à dire qu'il convenait à l'impératrice de prendre une résolution. Elle déclara qu'elle ne pouvait pas désobéir aux ordres de l'empereur sans un avis signé de ses conseillers : ils refusèrent de le donner. Elle resta longtemps hésitante. La garde nationale de service au palais la suppliait de rester; mais le ministre de la guerre lui fit dire qu'elle n'avait plus de temps à perdre. Elle partit le 29 vers midi pour Rambouillet. Le lendemain elle était à Chartres où, dans la nuit, elle fut rejointe par les rois Joseph et Jérôme, les reines, les ministres de la guerre et de la marine. Elle se dirigea sur Tours par Vendôme, où elle reçut des nouvelles de l'armée et de l'empereur. De là elle marcha sur Blois où elle arriva le 2 avril au soir. Le lendemain, tous les ministres se trouvèrent réunis auprès d'elle; un premier conseil fut tenu sans résultat. Les rois Joseph et Jérôme Napoléon tentèrent de se rapprocher du théâtre des événements; ils durent rentrer à Blois le 5. Enfin, le 8, les deux princes soumirent à Marie-Louise un plan qui consistait à faire sauter les ponts de la Loire, se jeter dans le Berry, et de là, suivant les circonstances, dans l'Auvergne ou le Limousin. L'impératrice ne voulut pas quitter Blois. « Est-ce un ordre de l'empereur? demanda-t-elle. — Non, répondirent les deux princes. — Alors, je resterai, » reprit Marie-Louise, et elle s'informa aussitôt si elle pouvait compter sur l'obéissance des troupes qui l'avaient suivie. Le général Caffarelli lui affirma que sa garde s'opposerait à tout acte de violence qu'on voudrait exercer contre elle. Joseph et Jérôme durent abandonner le projet qu'ils avaient conçu.

Pendant ce temps, Napoléon avait abdiqué. Le comte Schouvalof arriva à Blois le 8 à deux heures. Il fit connaître les ordres des alliés. Marie-Louise se rendit à Orléans, avec son fils, décidée à rejoindre l'empereur François, son père, à qui elle n'avait cessé d'écrire, en restant toutefois attachée aux intérêts de l'empereur et de la France. On l'empêcha bientôt de correspondre avec son mari. Elle se laissa persuader que sa santé ne s'accommoderait pas du climat de l'île d'Elbe que l'on venait d'assigner pour souveraineté à Napoléon. Le surlendemain de son arrivée à Orléans, Marie-Louise, accompagnée du prince Esterhazy, s'achemina vers Rambouillet,

sous l'escorte de quelques Cosaques commandés par le comte Paul Schouvalof, chargé de s'opposer à ce qu'elle rejoignit Napoléon qui l'attendait à Fontainebleau. Son sort avait été décidé par le traité du 11. Elle conservait son titre et son rang de Majesté impériale pour en jouir pendant sa vie; les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla lui étaient donnés en toute souveraineté et propriété, et devaient passer à son fils et à ses descendants en ligne directe (disposition qui fut abrogée l'année suivante). L'empereur François Ier vint voir Marie-Louise à Rambouillet. On dit que ce prince s'étant avancé pour l'embrasser, ce fut son fils que, par un mouvement rapide, elle offrit à ses premières caresses, sans proférer une seule parole. L'empereur parut ému; mais la politique est inexorable. Les souverains alliés vinrent à leur tour rendre visite à l'impératrice, qui partit pour Vienne, le 25 avril Elle arriva le 21 mai à Schœnbrunn. Les Autrichiens célébrèrent son retour comme un triomphe, et la princesse n'y parut pas indifférente. Revenu à Vienne, l'empereur d'Autriche lui dit un jour : « Comme ma fille, tout ce que j'ai est à toi, même mon sang et ma vie; comme souveraine, je ne te connais pas. » Napoléon lui faisait dire par tous les moyens de venir le retrouver à l'île d'Elbe. Sa grand' mère, la reine des Deux-Siciles, qui avait fui son pays parce que les Anglais y faisaient les maîtres, et qui disait n'avoir pas à se louer de Napoléon, donnait à Marie-Louise le conseil d'attacher ses draps les uns au bout des autres pour s'échapper et de rejoindre son mari, parce que, disait-elle, quand on est marié c'est pour la vie. Cet avis n'allait pas au caractère de Marie-Louise. Elle obtint seulement la faveur de se rendre aux eaux d'Aix, où elle trouva le comte de Neipperg, chargé de la surveiller, et pour qui elle s'éprit bien vite d'un singulier attachement. Elle revint à Vienne par la Suisse où elle fit un court séjour. Le 19 février 1815, elle protesta cependant par un acte adressé au congrès de Vienne contre la restauration des Bourbons en France et réclama le trône de ce pays en faveur de son fils.

Lorsque Napoléon fut revenu de l'île d'Elbe, elle se déclara étrangère à cet acte et se plaça sous la protection de son père et des alliés; on la sépara de son fils, que l'on priva de tous ses serviteurs français, même de la gouvernante qui l'avait élevé. Marie-Louise déclara vers cette époque à M. Meneval que tout retour avec Napoléon était impossible; qu'elle n'oublierait jamais les bontés de l'empereur et faisait des vœux pour son bonheur; mais qu'elle ne se prêterait jamais à un divorce. Napoléon partit pour Sainte-Hélène; Marie-Louise resta insensible à cette haute infortune et ne prit bientôt aucun soin de dissimuler son attachement au comte de Neipperg (*voyez* ce nom), à qui elle paraît avoir donné plus tard le titre d'époux, par suite d'un mariage secret contracté après la mort de Napoléon. En 1815, un traité signé à Paris laissa à l'archiduchesse Marie-Louise les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; mais l'héritage en fut retiré à son fils pour passer à l'infante d'Espagne, Marie-Louise (*voy.* ce nom), ancienne reine d'Étrurie dépossédée par Napoléon, puis créée duchesse de Lucques, et qui devait le laisser à son propre fils Charles-Louis. On ne se contenta pas d'ôter cette petite souveraineté au fils de l'empereur. Une patente du 18 juillet 1818 lui retira son nom de Napoléon, et le créa duc de Reichstadt. Marie-Louise, laissant son fils à Vienne, alla prendre possession de ses trois duchés en compagnie du comte de Neipperg, devenu son principal ministre. En 1822, elle assista au congrès de Vérone, en qualité de duchesse de Parme. « L'inconstance, les impatiences, la brusquerie de Napoléon lui avaient sans doute, dit Mme de Bradi, aliéné l'esprit de sa femme; elle ne l'aimait déjà plus quand les alliés les séparèrent. Le comte de Neipperg avait perdu un œil à la guerre, ce qui ne l'empêchait pas d'être beau, spirituel, aimable. On ne saurait pourtant justifier l'empressement que mit Marie-Louise à le traiter en époux lorsque Napoléon vivait encore, non plus que l'insouciance pour son fils et le peu de larmes qu'elle lui donna lorsqu'il mourut, le 22 juillet 1832, à Schœnbrunn où elle était depuis un mois. » Elle avait perdu en 1829 le comte de Neipperg. Plusieurs enfants étaient nés de leur mariage morganatique. Quand, en 1831, l'agitation révolutionnaire se répandit en Italie depuis Reggio jusqu'à Parme, Marie-Louise se retira à Plaisance, et attendit qu'un corps d'armée autrichien eût rétabli son pouvoir dans les duchés. Son gouvernement, tout dévoué à l'Autriche, ne manquait pas pourtant d'une certaine modération; mais il était aussi arriéré que tous les autres gouvernements de l'Italie et négligea surtout de répandre l'instruction dans les masses. Lorsque, en 1847, le mouvement révolutionnaire gagna Parme, la duchesse voyageait en Allemagne. Des troubles éclatèrent. Elle ne rentra plus dans ses États.

Napoléon avait ignoré jusqu'à sa mort la conduite de sa femme. « Soyez bien persuadés, disait-il quelque temps avant de mourir à ceux qui partageaient volontairement sa captivité, que si l'impératrice ne fait aucun grand effort pour alléger mes maux, c'est qu'on la tient environnée d'espions qui l'empêchent de rien savoir de tout ce qu'on me fait souffrir; car Marie-Louise est la vertu même. » Douce erreur qui rendit la fin du héros moins cruelle. Ses dernières pensées furent encore pour la France, pour sa femme et pour son fils. Il se plut toujours à faire l'éloge de Marie-Louise. « J'ai été occupé en ma vie, disait-il à Sainte-Hélène, de deux femmes bien différentes : l'une (Joséphine) était l'art et les grâces; l'autre (Marie-Louise) l'innocence et la simple nature. » M. de Lamartine a fait de Marie-

Louise ce portrait : « C'était une belle fille du Tyrol, les yeux bleus, les cheveux blonds, le visage nuancé de la blancheur de ses neiges et des roses de ses vallées, la taille souple et svelte, l'attitude affaissée et langoureuse de ces Germaines qui semblent avoir besoin de s'appuyer sur le cœur d'un homme;... les lèvres un peu fortes, la poitrine pleine de soupirs et de fécondité, les bras longs, blancs, admirablement sculptés et retombant avec une gracieuse langueur,... nature simple, touchante, renfermée en soi-même, muette au dehors, pleine d'échos au dedans, faite pour l'amour domestique dans une destinée obscure. »

M. Barthélemi de Las Cases possède un portrait du roi de Rome peint par Marie-Louise sous la direction d'Isabey. L. LOUVET.

Baron Meneval, *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques*. — De Bausset, *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'empire depuis 1805 jusqu'au 1er mai 1814, pour servir à l'hist. de Napoléon*. — Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*. — De Lamartine, *Histoire de la Restauration*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, tome III, 2e partie, p. 188. — Mme de Bradi, dans l'*Encyclop. des gens du monde*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

NAPOLÉON II, duc DE REICHSTADT (*François-Charles-Joseph*), fils de Napoléon Ier et de l'impératrice Marie-Louise d'Autriche, né à Paris, le 20 mars 1811, mort à Schœnbrunn, près de Vienne (Autriche), le 22 juillet 1832. Napoléon Ier était à l'apogée de sa gloire. La naissance d'un fils vint mettre le comble à ses prospérités. L'accouchement de la jeune impératrice fut très-laborieux : le chirurgien Dubois craignit de ne pouvoir sauver la mère et l'enfant à la fois. « Ne pensez qu'à la mère, lui dit l'empereur, et traitez-la comme vous feriez d'une bourgeoise de la rue Saint-Denis. » A huit heures du matin, cent et un coups de canon annonçaient à la capitale inquiète qu'un heritier venait de naître au maître de l'Europe. Transporté de joie, l'empereur l'annonça lui-même à la foule qui se pressait dans ses appartements, en s'écriant : « C'est un roi de Rome! » Le jeune prince fut baptisé, le 9 juin suivant, à Notre-Dame par le cardinal Fesch, et tenu sur les fonts par Ferdinand, archiduc d'Autriche, au nom de l'empereur François Ier, et par Madame, mère de Napoléon. Les poetes célébrèrent à l'envi ce grand événement. La ville de Paris, par une allusion à ses armoiries, allusion qu'elle devait renouveler trois fois encore en moins de quarante années, offrit au nouveau roi un berceau en vermeil, de la forme d'un vaisseau, entouré de figures allégoriques, et couvert de riches ornements, chef-d'œuvre des talents réunis de Prud'hon, Rognet, Thomire et Odiot.

La première éducation du prince fut confiée à Mme la comtesse de Montesquiou, qui justifia ce choix par des soins tendres et éclairés, et qui, peu d'années après, s'en montra bien plus digne encore en s'expatriant pour se consacrer à son élève. Le 5 septembre 1812, Napoléon Ier, sur les bords de la Moskowa, faisait ses dispositions pour la bataille du lendemain, lorsque M. de Bausset, préfet du palais, arriva de Paris pour lui remettre le portrait du roi de Rome peint par Gérard, et représenté à demi couché dans son berceau, ayant pour hochets le sceptre et le globe du monde. Lorsque, le 29 mars 1814, l'impératrice Marie Louise quitta les Tuileries pour se rendre au château de Rambouillet, on raconte que le jeune prince se désolait en criant « qu'il ne voulait point quitter le palais, et qu'il était chez lui. » De Rambouillet, l'impératrice, son fils et le conseil de régence se rendirent à Blois. Pendant ce temps, le sénat prononçait la déchéance de l'empereur, et sans tenir aucun compte de son abdication en faveur de son fils, sous le nom de *Napoléon II*, il appelait Louis XVIII au trône de France. En vertu de l'article 5 du traité de Fontainebleau, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla furent donnés en toute propriété et souveraineté à l'impératrice Marie-Louise; ils devaient passer à son fils et à sa descendance en ligne directe.

Le 2 mai 1814, Marie-Louise et son fils traversaient le Rhin près d'Huningue, sans avoir pu revoir, l'une, son époux, l'autre, son père. Quelques jours après, tous deux arrivaient au château de Schœnbrunn, situé sur la rive droite de la Wien, à une demi-lieue de la capitale de l'Autriche. Depuis un an environ, la vie de la mère et de l'enfant s'écoulait dans cette résidence avec une froide monotonie, quand arriva, le 7 mars 1815, à la cour d'Autriche, la nouvelle de l'évasion de l'empereur de l'île d'Elbe. Vainement, à son arrivée à Paris, Napoléon Ier réclama-t il le retour en France de Marie-Louise et de son fils; ses lettres restèrent sans réponse. La défaite de Waterloo les tint pour jamais éloignés de sa personne. Quelques membres de la chambre des Cent-Jours défendirent les droits de Napoleon II, en faveur de qui son père avait abdiqué une seconde fois, et qui, ainsi que le fit observer Manuel, était empereur des Français par le fait seul de cette abdication et par la force des constitutions de l'Empire. Cependant, par une contradiction étrange avec les résolutions qu'ils venaient de prendre, les représentants refusèrent de s'occuper de l'organisation de la régence, et les deux chambres créèrent une commission provisoire de gouvernement, dont Fouché fut nommé président. Ce nouveau pouvoir s'annonça par une proclamation qui renfermait ces paroles : « Napoléon a abdiqué la pourpre impériale; son abdication est le terme de sa vie politique; son fils est proclamé empereur. » Les droits de Napoléon II étaient donc reconnus, et les souverains alliés ne les eussent peut-être pas contestés alors, si Fouché n'avait pas intrigué auprès du duc de Wellington pour rétablir Louis XVIII sur le trône.

Le fils de Napoléon Ier n'avait point quitté Schœnbrunn, et le moment était arrivé où son intelligence déjà active réclamait une education plus

forte. A la demande de Marie-Louise, François Ier confia la direction de cette éducation délicate au comte Maurice de Dietrichstein. Les dispositions du traité conclu à Fontainebleau, le 11 avril 1814, ayant été attaquées par le congrès de Vienne, il intervint, le 10 juin 1817, à Paris, une convention par laquelle les puissances alliées maintinrent, à l'égard de l'impératrice Marie-Louise, les dispositions relatives au duché de Parme; mais, après son décès, la réversion devait avoir lieu en faveur, non point de son fils, mais de l'infant Charles-Louis et de ses descendants. Le fils de l'empereur Napoléon se trouva ainsi sans nom, sans titre et sans héritage. Ce fut alors que François Ier, par une patente impériale du 22 juillet 1818, lui conféra le titre de duc de Reichstadt et le rang de prince autrichien.

Marie-Louise s'étant rendue dans ses nouveaux États, le jeune prince resta seul auprès de son grand-père, dont il était très aimé. Il lui demanda, dit-on, un jour, en s'appuyant sur ses genoux : « Mon grand papa, n'est-il pas vrai, quand j'étais à Paris, j'avais des pages? — Oui, répondit le monarque, je crois que vous aviez des pages. — N'est-il pas vrai aussi qu'on m'appelait le roi de Rome? — Oui. — Mais, mon grand papa, qu'est-ce donc être roi de Rome? — Mon enfant, quand vous serez plus âgé, il me sera plus facile de vous expliquer ce que vous me demandez; pour le moment, je vous dirai qu'à mon titre d'empereur d'Autriche, je joins celui de roi de Jérusalem sans avoir aucune sorte de pouvoir sur cette ville... Eh bien! vous étiez roi de Rome comme je suis roi de Jérusalem. »

Les études du duc de Reichstadt furent dirigées d'après le mode adopté pour les princes de la famille impériale, et qui ne diffère pas du système prescrit par l'université. M. Collin, connu par de brillants succès littéraires, lui enseigna les premiers éléments des langues anciennes; M. Obenaus, ex gouverneur de l'archiduc François-Charles, lui fit un cours de philologie latine, appliquée particulièrement aux grands écrivains. A ces études succédèrent celles de la philosophie et du droit naturel, politique et administratif. François Ier avait ordonné à M. Obenaus d'enseigner encore au jeune duc l'histoire contemporaine, ainsi que les mathématiques. Le major Weiss lui fit plus tard un cours complet de fortification. Sur toutes ces matières, il subit avec succès plusieurs examens en présence des membres de la famille impériale. Les littératures française, allemande et italienne lui étaient également familières, et, dès que le prince eut atteint sa quinzième année, le comte de Dietrichstein se fit, dit-on, un devoir de mettre sous ses yeux les principaux ouvrages publiés sur l'histoire de Napoléon et sur la révolution française. C'est le prince de Metternich qui dirigeait les études du jeune prince, en même temps qu'il l'avait entouré d'une active surveillance. En 1828, M. Barthélemy fit un voyage à Vienne, pour lui offrir son poëme de *Napoléon en Égypte*. L'audience qu'il demandait ne lui fut pas accordée, et l'on sait comment il s'en vengea dans un nouveau poëme intitulé *le Fils de l'homme*.

Le duc de Reichstadt venait, en juin 1830, de parcourir avec François Ier et sa mère l'impératrice Marie-Louise les pittoresques contrées de la Styrie, lorsque la révolution de juillet éclata à Paris. Son nom fut alors prononcé, et des démarches eurent lieu afin d'engager l'Autriche à se prêter à des combinaisons nouvelles. Pour prix du rétablissement de Napoléon II, la France devait offrir aux puissances européennes toutes les garanties désirables d'union et de paix, et le prince de Talleyrand fut chargé, dit-on, dans les premiers jours d'août, sous le voile d'une toute autre mission, de faire à la cour de Vienne des propositions en faveur du duc de Reichstadt; la froideur avec laquelle ses communications furent accueillies déconcerta le diplomate qui s'éloigna promptement. Quelques autres démarches moins officielles n'eurent pas un meilleur succès, et la comtesse Napoléone Camerata dut quitter Vienne avec la persuasion que toute tentative en faveur du prince serait désormais inutile. Vers la fin de 1830, le maréchal Marmont, proscrit par la révolution, arriva à Vienne, et, le 25 janvier 1831, le duc de Reichstadt le rencontra pour la première fois dans une grande réunion chez l'ambassadeur d'Angleterre, lord Cowley, réunion où se trouvaient, en même temps, deux princes de la maison de Bourbon, le maréchal Maison, ambassadeur de Louis-Philippe, le prince Gustave Wasa, héritier naturel du trône de Suède, et le comte de Loevenhielm, ministre du roi Charles-Jean. Le jeune prince exprima toute sa satisfaction au maréchal, et manifesta à ce lieutenant de l'empereur Napoléon le désir de l'interroger sur quelques points de l'histoire contemporaine Marmont, après avoir consulté le prince de Metternich, ainsi que le duc de Reichstadt le lui avait recommandé, prit rendez-vous avec lui pour le lendemain. On conçoit combien les récits du maréchal firent impression sur le prince qui, pour la première fois, entendait raconter les hauts faits de son père par la bouche d'un de ses lieutenants. Pour donner à ces entretiens une direction méthodique, le maréchal adopta la forme de leçons de théorie militaire sur différentes campagnes de Napoléon, et ces leçons se succédèrent sans interruption tous les jours pendant trois mois, de onze heures du matin à deux heures. Le prince y prêtait une vive attention ; ses yeux brillaient d'intelligence, et, dans son profond regard, le maréchal crut plus d'une fois retrouver les yeux et l'âme de l'empereur.

Vers cette époque, le contre-coup de la révolution de France avait retenti en Italie, et des troubles avaient éclaté dans le duché de Parme. Marie-Louise avait été obligée d'abandonner ses États. Effrayé pour sa mère, le duc de Reichstadt sollicita vainement de François Ier la

Louise ce portrait : « C'était une belle fille du Tyrol, les yeux bleus, les cheveux blonds, le visage nuancé de la blancheur de ses neiges et des roses de ses vallées, la taille souple et svelte, l'attitude affaissée et langoureuse de ces Germaines qui semblent avoir besoin de s'appuyer sur le cœur d'un homme;... les lèvres un peu fortes, la poitrine pleine de soupirs et de fécondité, les bras longs, blancs, admirablement sculptés et retombant avec une gracieuse langueur,... nature simple, touchante, renfermée en soi-même, muette au dehors, pleine d'échos au dedans, faite pour l'amour domestique dans une destinée obscure. »

M. Barthélemi de Las Cases possède un portrait du roi de Rome peint par Marie-Louise sous la direction d'Isabey. L. LOUVET.

Baron Meneval, *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques*. — De Bausset, *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'empire depuis 1805 jusqu'au 1er mai 1814, pour servir à l'hist. de Napoléon*. — Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*. — De Lamartine, *Histoire de la Restauration*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, tome III, 2e partie, p. 156. — Mme de Bradi, dans l'*Encyclop. des gens du monde*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

NAPOLÉON II, duc DE REICHSTADT (*François-Charles-Joseph*), fils de Napoléon Ier et de l'impératrice Marie-Louise d'Autriche, né à Paris, le 20 mars 1811, mort à Schœnbrunn, près de Vienne (Autriche), le 22 juillet 1832. Napoléon Ier était à l'apogée de sa gloire. La naissance d'un fils vint mettre le comble à ses prospérités. L'accouchement de la jeune impératrice fut très-laborieux : le chirurgien Dubois craignit de ne pouvoir sauver la mère et l'enfant à la fois. « Ne pensez qu'à la mère, lui dit l'empereur, et traitez-la comme vous feriez d'une bourgeoise de la rue Saint-Denis. » A huit heures du matin, cent et un coups de canon annonçaient à la capitale inquiète qu'un héritier venait de naître au maître de l'Europe. Transporté de joie, l'empereur l'annonça lui-même à la foule qui se pressait dans ses appartements, en s'écriant : « C'est un roi de Rome! » Le jeune prince fut baptisé, le 9 juin suivant, à Notre-Dame par le cardinal Fesch, et tenu sur les fonts par Ferdinand, archiduc d'Autriche, au nom de l'empereur François Ier, et par Madame, mère de Napoléon. Les poetes célébrèrent à l'envi ce grand événement. La ville de Paris, par une allusion à ses armoiries, allusion qu'elle devait renouveler trois fois encore en moins de quarante années, offrit au nouveau roi un berceau en vermeil, de la forme d'un vaisseau, entouré de figures allégoriques, et couvert de riches ornements, chef-d'œuvre des talents réunis de Prud'hon, Rognet, Thomire et Odiot.

La première éducation du prince fut confiée à Mme la comtesse de Montesquiou, qui justifia ce choix par des soins tendres et éclairés, et qui, peu d'années après, s'en montra bien plus digne encore en s'expatriant pour se consacrer à son élève. Le 5 septembre 1812, Napoléon Ier, sur les bords de la Moskowa, faisait ses dispositions pour la bataille du lendemain, lorsque M. de Bausset, préfet du palais, arriva de Paris pour lui remettre le portrait du roi de Rome peint par Gérard, et représenté à demi couché dans son berceau, ayant pour hochets le sceptre et le globe du monde. Lorsque, le 29 mars 1814, l'impératrice Marie Louise quitta les Tuileries pour se rendre au château de Rambouillet, on raconte que le jeune prince se désolait en criant « qu'il ne voulait point quitter le palais, et qu'il était chez lui. » De Rambouillet, l'impératrice, son fils et le conseil de régence se rendirent à Blois. Pendant ce temps, le sénat prononçait la déchéance de l'empereur, et sans tenir aucun compte de son abdication en faveur de son fils, sous le nom de *Napoléon II*, il appelait Louis XVIII au trône de France. En vertu de l'article 5 du traité de Fontainebleau, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla furent donnés en toute propriété et souveraineté à l'impératrice Marie-Louise; ils devaient passer à son fils et à sa descendance en ligne directe.

Le 2 mai 1814, Marie-Louise et son fils traversaient le Rhin près d'Huningue, sans avoir pu revoir, l'une, son époux, l'autre, son père. Quelques jours après, tous deux arrivaient au château de Schœnbrunn, situé sur la rive droite de la Wien, à une demi-lieue de la capitale de l'Autriche. Depuis un an environ, la vie de la mère et de l'enfant s'écoulait dans cette résidence avec une froide monotonie, quand arriva, le 7 mars 1815, à la cour d'Autriche, la nouvelle de l'évasion de l'empereur de l'île d'Elbe. Vainement, à son arrivée à Paris, Napoléon Ier réclama-t-il le retour en France de Marie-Louise et de son fils; ses lettres restèrent sans réponse. La défaite de Waterloo les tint pour jamais éloignés de sa personne. Quelques membres de la chambre des Cent-Jours défendirent les droits de Napoléon II, en faveur de qui son père avait abdiqué une seconde fois, et qui, ainsi que le fit observer Manuel, était empereur des Français par le fait seul de cette abdication et par la force des constitutions de l'Empire. Cependant, par une contradiction étrange avec les résolutions qu'ils venaient de prendre, les représentants refusèrent de s'occuper de l'organisation de la régence, et les deux chambres créèrent une commission provisoire de gouvernement, dont Fouché fut nommé président. Ce nouveau pouvoir s'annonça par une proclamation qui renfermait ces paroles : « Napoléon a abdiqué la pourpre impériale; son abdication est le terme de sa vie politique; son fils est proclamé empereur. » Les droits de Napoléon II étaient donc reconnus, et les souverains alliés ne les eussent peut-être pas contestés alors, si Fouché n'avait pas intrigué auprès du duc de Wellington pour rétablir Louis XVIII sur le trône.

Le fils de Napoléon Ier n'avait point quitté Schœnbrunn, et le moment était arrivé où son intelligence déjà active réclamait une éducation plus

forte. A la demande de Marie-Louise, François Ier confia la direction de cette éducation délicate au comte Maurice de Dietrichstein. Les dispositions du traité conclu à Fontainebleau, le 11 avril 1814, ayant été attaquées par le congrès de Vienne, il intervint, le 10 juin 1817, à Paris, une convention par laquelle les puissances alliées maintinrent, à l'égard de l'impératrice Marie-Louise, les dispositions relatives au duché de Parme; mais, après son décès, la réversion devait avoir lieu en faveur, non point de son fils, mais de l'infant Charles-Louis et de ses descendants. Le fils de l'empereur Napoléon se trouva ainsi sans nom, sans titre et sans héritage. Ce fut alors que François Ier, par une patente impériale du 22 juillet 1818, lui conféra le titre de duc de Reichstadt et le rang de prince autrichien.

Marie-Louise s'étant rendue dans ses nouveaux États, le jeune prince resta seul auprès de son grand-père, dont il était très aimé. Il lui demanda, dit-on, un jour, en s'appuyant sur ses genoux : « Mon grand papa, n'est-il pas vrai, quand j'étais a Paris, j'avais des pages? — Oui, répondit le monarque, je crois que vous aviez des pages. — N'est-il pas vrai aussi qu'on m'appelait le roi de Rome? — Oui. — Mais, mon grand papa, qu'est-ce donc être roi de Rome? — Mon enfant, quand vous serez plus âgé, il me sera plus facile de vous expliquer ce que vous me demandez; pour le moment, je vous dirai qu'à mon titre d'empereur d'Autriche, je joins celui de roi de Jérusalem sans avoir aucune sorte de pouvoir sur cette ville... Eh bien! vous étiez roi de Rome comme je suis roi de Jérusalem. »

Les études du duc de Reichstadt furent dirigées d'après le mode adopté pour les princes de la famille impériale, et qui ne diffère pas du système prescrit par l'université. M. Collin, connu par de brillants succès littéraires, lui enseigna les premiers éléments des langues anciennes; M. Obenaus, ex-gouverneur de l'archiduc François-Charles, lui fit un cours de philologie latine, appliquée particulièrement aux grands écrivains. A ces études succédèrent celles de la philosophie et du droit naturel, politique et administratif. François Ier avait ordonné à M. Obenaus d'enseigner encore au jeune duc l'histoire contemporaine, ainsi que les mathématiques. Le major Weiss lui fit plus tard un cours complet de fortification. Sur toutes ces matières, il subit avec succès plusieurs examens en présence des membres de la famille impériale. Les littératures française, allemande et italienne lui étaient également familières, et, dès que le prince eut atteint sa quinzième année, le comte de Dietrichstein se fit, dit-on, un devoir de mettre sous ses yeux les principaux ouvrages publiés sur l'histoire de Napoléon et sur la révolution française. C'est le prince de Metternich qui dirigeait les études du jeune prince, en même temps qu'il l'avait entouré d'une active surveillance. En 1828, M. Barthélemy fit un voyage à Vienne, pour lui offrir son poëme de *Napoléon en Égypte*. L'audience qu'il demandait ne lui fut pas accordée, et l'on sait comment il s'en vengea dans un nouveau poëme intitulé *le Fils de l'homme*.

Le duc de Reichstadt venait, en juin 1830, de parcourir avec François Ier et sa mère l'impératrice Marie-Louise les pittoresques contrées de la Styrie, lorsque la révolution de juillet éclata à Paris. Son nom fut alors prononcé, et des démarches eurent lieu afin d'engager l'Autriche à se prêter à des combinaisons nouvelles. Pour prix du rétablissement de Napoléon II, la France devait offrir aux puissances européennes toutes les garanties désirables d'union et de paix, et le prince de Talleyrand fut chargé, dit-on, dans les premiers jours d'août, sous le voile d'une toute autre mission, de faire à la cour de Vienne des propositions en faveur du duc de Reichstadt; la froideur avec laquelle ses communications furent accueillies déconcerta le diplomate qui s'éloigna promptement. Quelques autres démarches moins officielles n'eurent pas un meilleur succès, et la comtesse Napoléone Camerata dut quitter Vienne avec la persuasion que toute tentative en faveur du prince serait désormais inutile. Vers la fin de 1830, le maréchal Marmont, proscrit par la révolution, arriva à Vienne, et, le 25 janvier 1831, le duc de Reichstadt le rencontra pour la première fois dans une grande réunion chez l'ambassadeur d'Angleterre, lord Cowley, réunion où se trouvaient, en même temps, deux princes de la maison de Bourbon, le maréchal Maison, ambassadeur de Louis-Philippe, le prince Gustave Wasa, héritier naturel du trône de Suède, et le comte de Loevenhielm, ministre du roi Charles-Jean. Le jeune prince exprima toute sa satisfaction au maréchal, et manifesta à ce lieutenant de l'empereur Napoléon le désir de l'interroger sur quelques points de l'histoire contemporaine. Marmont, après avoir consulté le prince de Metternich, ainsi que le duc de Reichstadt le lui avait recommandé, prit rendez-vous avec lui pour le lendemain. On conçoit combien les récits du maréchal firent impression sur le prince qui, pour la première fois, entendait raconter les hauts faits de son père par la bouche d'un de ses lieutenants. Pour donner à ces entretiens une direction méthodique, le maréchal adopta la forme de leçons de théorie militaire sur différentes campagnes de Napoléon, et ces leçons se succédèrent sans interruption tous les jours pendant trois mois, de onze heures du matin à deux heures. Le prince y prêtait une vive attention ; ses yeux brillaient d'intelligence, et, dans son profond regard, le maréchal crut plus d'une fois retrouver les yeux et l'âme de l'empereur.

Vers cette époque, le contre-coup de la révolution de France avait retenti en Italie, et des troubles avaient éclaté dans le duché de Parme. Marie-Louise avait été obligée d'abandonner ses États. Effrayé pour sa mère, le duc de Reichstadt sollicita vainement de François Ier la

permission d'aller à son secours. Déjà, suivant l'usage, il avait passé par tous les grades inférieurs, et en avait successivement rempli les fonctions. Capitaine au régiment des chasseurs de l'empereur d'Autriche au mois d'août 1828, il avait assisté, dans l'été de 1829, au camp de Traiskirchen, près de Vienne; depuis le 7 juillet 1830, il était major du régiment d'infanterie de Salis; nommé, le 15 juin 1831, lieutenant-colonel, il avait pris le commandement d'un bataillon du régiment d'infanterie hongroise de Giulay, alors en garnison à Vienne.

Cependant sa santé commençait à donner de sérieuses inquiétudes. De légers maux de gorge le faisaient souffrir de temps en temps; il était sujet à une sorte de toux sèche et à des crachements sanguinolents. Les médecins attachés à sa personne crurent remarquer une prédisposition à la phthisie laryngée, et jugèrent prudent de le mettre à l'abri de toutes les influences atmosphériques et de tous les efforts de voix auxquels l'exposait le service militaire. Ce fut malgré lui, sur l'ordre formel de l'empereur François, qu'il dut quitter Vienne après l'invasion du choléra, et se rendre à Schœnbrunn. Deux mois de repos absolu ranimèrent sa santé délabrée. De retour à Vienne, le 16 novembre 1831, il pressait son aïeul de lui laisser reprendre son service militaire. L'empereur n'y consentit pas immédiatement; car, de l'avis des médecins, le prince était encore dans une situation inquiétante, et il se dérobait à toutes les prescriptions de la médecine qu'il avait en horreur. L'équinoxe du printemps devint pour lui une époque funeste. Les pluies, que bravait le prince, lui occasionnèrent des refroidissements, réveillèrent ses maux chroniques et provoquèrent des engorgements aux poumons et au foie. Dans le mois d'avril, ce pénible état empira. Après une course à cheval, et une promenade le soir, au Prater, en voiture découverte, survint une fluxion de poitrine qui détermina les plus graves accidents. Il fut alors décidé que le malade serait conduit en Italie; mais il était trop tard. L'impératrice Marie-Louise arriva à Schœnbrunn dans la soirée du 24 juin, et le retour désiré de sa mère parut, pendant quelques jours, suspendre les maux dont il était accablé. Le 21 juillet, les douleurs du prince devinrent si vives que, pour la première fois, il avoua à son médecin qu'il souffrait. Le baron de Moll, l'un de ses officiers, passa la nuit dans sa chambre. Après être quelque temps resté assoupi, vers trois heures et demie du matin, le prince se leva tout à coup sur son séant et s'écria : « Je succombe! (*Ich gehe unter!...*). Ma mère!... ma mère!... » Ce furent ses dernières paroles. A cinq heures huit minutes, il s'éteignit sans convulsions, dans cette même chambre qu'avait occupée l'empereur Napoléon dictant la paix à l'Autriche. C'était le 22 juillet, anniversaire du jour où il avait appris, onze ans auparavant, à Schœnbrunn, la mort de son père.

Le lundi 23 juillet, on procéda à l'autopsie cadavérique du prince : l'état squirreux de ses poumons, l'atrophie du sternum et la faible construction de sa poitrine resserrée, semblaient indiquer qu'aucun secours n'aurait pu prolonger son existence. De magnifiques funérailles lui furent faites à Vienne, où le corps avait été transporté pour être déposé dans les tombeaux de la famille impériale. Son cœur fut déposé dans la cathédrale, et ses entrailles, dans l'église des Augustins.

H. F—T.

Montbel (de), *Le duc de Reichstadt*; Paris, 1832, 1833, in-8°. — Franc. Lecomte (de la Marne), *Hist. de Napoléon II*; Paris, 1842, in-8°. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Moniteur universel*, 1811 à 1818. — Barthélemy, *Le Fils de l'Homme*; Paris, 1829, in-8°. — Guy (de l'Hérault), *Hist. de Napoléon II, roi de Rome*; Paris, 1856, in-8°. — J. de Saint-Félix, *Hist. de Napoléon II*; Paris, 1856, in-8°.

*NAPOLÉON III (*Charles-Louis-Napoléon* BONAPARTE), empereur des Français, fils de Louis, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais, né à Paris, au château des Tuileries, le 20 avril 1808. Inscrit en tête du registre de famille de la dynastie napoléonienne, déposé aux archives du sénat, il fut baptisé le 10 novembre 1810, au palais de Fontainebleau, par le cardinal Fesch; il eut pour parrain Napoléon Ier et pour marraine la nouvelle impératrice, Marie-Louise. Dès son enfance il aimait l'empereur, et on eut, dit-on, beaucoup de peine à l'arracher de ses bras, lorsque, pendant les Cent-Jours, il le vit pour la dernière fois à la Malmaison.

Après le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, commença pour le prince Louis un long et rude enseignement à l'école du malheur. A l'âge de sept ans, il accompagna sa mère dans les différents lieux d'exil où elle s'était retirée, à Genève, à Aix (aujourd'hui département de la Savoie), à Carlsruhe, à Augsbourg. La reine Hortense concentra tous les soins maternels sur l'éducation de son fils : elle lui avait donné pour gouverneur l'abbé Bertrand, et pour précepteurs Ph. Lebas et le colonel Armandi. Le jeune prince suivit les cours du gymnase d'Augsbourg (1), fit de Schiller une de ses lectures favorites, et se passionna pour l'histoire et les sciences exactes aussi bien que pour l'escrime et l'équitation. En 1824, il passa en Suisse et vint, avec sa mère, habiter le château d'Arenenberg, sur les bords du lac de Constance, dans le

(1) Le prince, aujourd'hui empereur, s'est souvenu de ses anciens condisciples. A l'occasion d'une fête commémorative, célébrée le 2 septembre 1842 par le gymnase d'Augsbourg, Napoléon III a adressé au président du banquet une lettre autographe où se trouvent, entre autres, ces simples et belles paroles : « ... L'exil fournit des expériences tristes, mais utiles; il apprend à connaître les peuples étrangers, à apprécier sans préjugés leurs bonnes qualités et leur valeur, et si l'on est assez heureux plus tard pour rentrer sur le sol de la patrie, on garde néanmoins pour les contrées dans lesquelles on a passé sa jeunesse, les souvenirs les plus agréables, qui restent vivants malgré le temps et la politique. »

canton de Thurgovie. Initié par le général Dufour à l'art militaire, il servit comme officier dans l'armée fédérale, ce qui lui donnait le droit de cité.

A la nouvelle de la révolution de juillet 1830, Louis-Napoléon et son frère aîné, espérant voir abrogée la loi qui bannissait leur famille, demandèrent à rentrer en France. Le nouveau gouvernement répondit par un refus. Les princes tournèrent alors leurs regards vers l'Italie, se rendirent en Toscane, et prirent une part active au mouvement qui venait d'éclater dans la Romagne. On connaît l'issue de cette lutte inégale pour l'indépendance de l'Italie : les Autrichiens écrasèrent les patriotes. Le prince Charles expira à Forli, par suite de ses blessures. Son frère se réfugia à Ancône, occupée par les troupes françaises; il y tomba lui-même gravement malade, et ne dut son salut qu'au dévouement de sa mère. Tous deux quittèrent en fugitifs les États du pape, et parvinrent, à travers mille dangers, à gagner la France. A peine arrivés à Paris, la reine Hortense et son fils encore souffrant furent obligés, par ordre du gouvernement, d'en partir; ils s'embarquèrent pour l'Angleterre, d'où ils revinrent bientôt en Suisse reprendre leur résidence au château d'Arenenberg.

Vers la fin de 1831, les chefs de l'insurrection polonaise, anciens soldats de l'empire, offrirent au neveu du grand capitaine le commandement de leurs légions : ils lui montraient même, dit-on, en perspective la couronne du royaume de Pologne. Le prince ne voulut servir que comme simple volontaire, et il s'était déjà mis en route pour le théâtre de la guerre lorsqu'il apprit la chute de Varsovie. Toujours attiré vers cette patrie où le nom de Napoléon avait laissé de si grands souvenirs, il sollicita de nouveau du roi Louis-Philippe la faveur de rentrer en France comme citoyen, s'il devait en être exclu comme prince. Pour toute réponse, on renouvela contre lui et sa famille la loi de bannissement. Cet acte trahissait autant de faiblesse que de crainte; et si la mort du duc de Reichstadt (22 juillet 1832), n'eût rappelé ses droits au prince Louis, la manière dont la diplomatie se conduisait à son égard aurait seule pu suffire à faire naître en lui l'ambition d'un prétendant.

Le frémissement que la révolution de Juillet avait produit parmi les nations de l'Europe, s'étant calmé, le prince reporta son activité vers ses études de prédilection, l'artillerie et le génie, tout en continuant de demeurer attentif aux événements politiques de son temps. Plusieurs écrits, fort remarqués dès leur apparition, furent le fruit de ses loisirs; ils ont pour titre : *Rêveries politiques, suivies d'un Projet de Constitution; Deux mots à M. de Chateaubriand sur la duchesse de Berri; Considérations politiques et militaires sur la Suisse.* Ce dernier ouvrage, daté d'Arenenberg, 6 juillet 1833, est une belle page de l'histoire contemporaine où l'auteur manifeste toutes ses sympathies pour le libre développement des nations : « Heureux, dit il, le peuple qui, par son énergie a su secouer le joug étranger! Heureux le peuple qui peut lui-même se donner des lois! (1) » Quant aux systèmes qui violent le principe des nationalités et prétendent enchaîner l'avenir, il les rejette en ces termes : « Non-seulement un même système ne peut pas convenir à tous les peuples, mais les lois doivent se modifier avec les générations ». Puis, reportant ses regards vers la France, il ajoute : « Ce qu'il nous faut en France, c'est un gouvernement qui soit en rapport avec nos besoins, notre nature, et notre condition d'existence. Nos besoins sont l'égalité et la liberté; notre nature, c'est d'être les ardents promoteurs de la civilisation; notre condition d'existence, c'est d'être forts, afin de défendre notre indépendance (2). » — En 1836, l'illustre proscrit fit paraître un *Manuel d'artillerie,* qui reçut l'approbation des juges compétents. « Les ouvrages de Louis-Napoléon, disait à cette occasion Armand Carrel dans *le National,* annoncent une bonne tête et un noble caractère; il y a de profonds aperçus qui dénotent de sérieuses études et une grande intelligence des temps nouveaux. »

Cependant la branche cadette des Bourbons parvenait avec peine à inaugurer son règne. Déçu dans ses espérances, le parti républicain, vainqueur dans les journées de juillet, ensanglantait les rues de Paris et de Lyon; dans l'ouest, le parti légitimiste relevait la tête; le nouveau roi, but d'incessantes attaques de la part des journaux dissidents, devenait le point de mire de toute une série de régicides, pendant que sa dynastie, élevée sur le pavois de la chambre des députés, était un objet de défiance ou d'alarme pour tous les souverains de droit divin. Afin d'entourer son trône d'une auréole de popularité, Louis-Philippe avait repris le drapeau tricolore, instinctif hommage rendu à une grandeur passée. Ce roi ne négligeait rien pour flatter l'armée et gagner les impérialistes. Prenant pour ministres d'anciens lieutenants de l'empereur, il rétablit, en 1831, la statue de Napoléon Ier sur la colonne de la place Vendôme, lui éleva, en 1833, un monument à Ajaccio, replaça, en 1835, son portrait au Palais de Justice, et fit, en 1836, surmonter de son buste en marbre la colonne du cours Bonaparte à Marseille. C'est ainsi que Louis-Philippe invoquait les glorieux souvenirs du chef de la famille contre laquelle il venait de renouveler la loi de bannissement! En présence de ces actes, dont l'intention était manifeste, quoi de plus simple que l'entreprise d'un prince napoléonien cherchant à reprendre l'héritage d'un nom prestigieux? La tentative de Strasbourg fut en grande partie le résultat de la conduite du gouvernement de Juillet. Louis-Napoléon en a lui-même raconté les principales péripéties dans une lettre adressée

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. II, p. 329 (Paris, 1856).
(2) *Ibid.*, t. II, p. 340 et 344.

à sa mère, qui l'avait surnommé « le doux entêté ».

Le prince avait quitté Arenenberg le 25 octobre 1836. Arrivé à Lahr le 27, il eut une roue de sa calèche brisée, ce qui devait être d'un mauvais augure pour celui qui croyait obéir à l'appel d'une voix secrète. Après un jour de retard, il entra le 28 à Strasbourg, à onze heures du soir. Selon le plan d'opération, concerté avec le colonel Vaudrey, il se porta, suivi d'une douzaine d'officiers, le 30 à six heures du matin, vers la caserne d'artillerie, où il fut vivement acclamé, et d'où, après une allocution chaleureuse, il se dirigea, musique en tête, chez le général Voirol, pour l'entraîner dans le mouvement. On sait que ce général se refusa à l'invitation du prince de le suivre, et parvint à s'échapper de son hôtel. Ce premier échec fut suivi d'un second à la caserne de Finkmatt : des ordres et contre-ordres y amenèrent une confusion générale qui se termina par l'arrestation du prince. Dans l'interrogatoire qu'il subit, il se montra calme et résigné. On lui fit les questions suivantes : « Qu'est-ce qui vous a poussé à agir comme vous l'avez fait? — Mes opinions politiques et mon désir de revoir ma patrie, dont l'invasion étrangère m'avait privé. En 1830, j'ai demandé à être traité en simple citoyen; on m'a traité en prétendant; eh bien, je me suis conduit en prétendant! — Vous vouliez établir un gouvernement militaire? — Je voulais établir un gouvernement fondé sur l'élection populaire. — Qu'auriez-vous fait vainqueur? — J'aurais assemblé un congrès national. » Le prince déclara en même temps que lui seul ayant tout organisé, il voulait assumer sur sa tête toute responsabilité, comme le plus coupable et le seul à craindre. Il fut ensuite conduit à Paris, où il arriva dans la soirée du 11 novembre à l'hôtel de la préfecture de police. Deux heures après il fut dirigé sur Lorient; il y resta enfermé à la citadelle de Port-Louis jusqu'au 21, jour où appareillait la frégate l'*Andromède*, qui le transporta en Amérique.

Ce dénoûment inattendu devint le texte de nombreux et vifs commentaires. Louis-Philippe avait-il cédé aux instantes prières de la reine Hortense, accourue de sa retraite pour implorer la clémence royale? Ce fut la version la plus accréditée. Mais cet acte de clémence était probablement dicté par l'intérêt même du roi, qui craignait de blesser l'armée en livrant à la justice celui qu'il pouvait qualifier d'héritier de l'empereur. Après le renvoi du principal coupable, l'acquittement des autres accusés était pour le jury de Strasbourg un acte de conscience.

La traversée sur l'*Andromède* dura sept semaines. Pour occuper ses loisirs et tromper ses chagrins, le prince relisait Chateaubriand et J.-J. Rousseau. Les lettres qu'il adressait à sa mère sont remplies de beaux sentiments et de belles pensées. Entré en rade de Rio de Janeiro, le 10 janvier 1837, il y resta quinze jours consigné à bord du bâtiment, et fut de là conduit à New-York. A la nouvelle que sa mère était gravement malade, il quitta bientôt les États-Unis pour revenir en Europe. De Londres il se rendit à Arenenberg, où il reçut, le 3 octobre 1837, les derniers soupirs de sa mère. Le gouvernement de juillet se montra très-inquiet de voir Louis-Napoléon si rapproché des frontières de la France. Ses inquiétudes devinrent si vives qu'il fit de l'éloignement du prince un cas de guerre : il enjoignit à son envoyé, M. de Montebello, de demander ses passe-ports, si ses représentations n'étaient point accueillies; mais les Suisses refusèrent noblement d'expulser de leur pays un de leurs hôtes et concitoyens. Le gouvernement français répliqua par la concentration d'une armée de 25.000 hommes sur les frontières helvétiques. Ce fut en présence de cette démonstration hostile, que Louis-Napoléon prit la résolution de s'éloigner volontairement de la patrie que l'exil et l'hospitalité lui avaient fait adopter.

A voir toutes ces alarmes, ne dirait-on pas qu'une voix fatale poussait Louis-Philippe à provoquer de la part de Louis-Napoléon une nouvelle tentative? Beaucoup d'événements paraissent étranges, parce que le fil mystérieux qui les enchaîne nous échappe. Le roi qui fit, le 15 décembre 1840, solennellement déposer, comme un palladium, les restes de Napoléon sous le dôme des Invalides, pourquoi ne s'était-il pas aussi inspiré du souffle de l'empereur pour empêcher, par une attitude plus énergique, la conclusion du traité du 15 juillet, qui excluait si honteusement la France du concert européen? Ce traité, et les préoccupations compromettantes du chef de l'État pour conserver la paix à tout prix, devaient faire tressaillir l'ombre de celui qui avait tenu si haut l'épée de la France. Ces rapprochements et ces contrastes frappaient tous les esprits; ils ne devaient pas surtout échapper au prince qui, depuis sa sortie de la Suisse, vivait retiré à Londres au milieu d'un groupe de partisans dévoués. Très-bien accueilli des Anglais, il recevait de nombreux visiteurs et entretenait une correspondance active avec ses amis du continent. Plusieurs journaux, tels que *le Journal du Commerce* et *le Capitole*, s'étaient faits les organes de la cause impérialiste. Ce fut durant son séjour à Londres qu'il composa, sous le titre d'*Idées Napoléoniennes*, un livre qui parut daté de Carlton-Terrace, juillet 1839. C'est un exposé rapide des idées qui ont présidé à l'organisation du premier empire. On y trouve des remarques d'une haute portée et qui témoignent d'une profonde connaissance de l'histoire. Ainsi, après avoir admis dans la vie des peuples, « individus collectifs qui ne meurent jamais et se perfectionnent toujours », deux natures et deux instincts, l'un divin, qui tend à nous perfectionner, l'autre mortel, qui tend à nous corrompre, l'auteur continue : « Sous le rapport de notre essence divine, il ne nous faut, pour mar-

que liberté et travail; sous le rapport de nature mortelle, il nous faut, pour nous re, un guide et un appui. Un gouverne-n'est donc pas, comme l'a dit un écono-distingue, un ulcère nécessaire; c'est plu-moteur bienfaisant de tout organisme so- Le meilleur gouvernement est celui qui mule sur le besoin de l'époque et qui, en delant sur l'état de la société, emploie les is necessaires pour frayer une route fa- la civilisation qui s'avance... Mais, toi, :, épuiseras-tu tes forces et ton énergie à sans cesse avec tes propres enfants ? Non, e peut être ta destinée; bientôt viendra le où, pour te gouverner, il faudra com-e que ton rôle est de mettre dans tous ités ton épée de Brennus, en faveur de lisation (1). » Le destin devait charger le te de réaliser ses propres paroles.

lque grandes que fussent les fautes de Philippe, il fallait néanmoins au prince une confiance absolue en son étoile, pour eler en 1840, après l'échec de Stras-une tentative semblable à Boulogne. Ac-gné d'une cinquantaine d'hommes, dont part ignoraient son projet, le prince s'em-sur l'*Edinburgh-Castle*, bateau à va-anglais, et, après leur avoir fait mettre rme français, il aborda, dans la nuit du , à une lieue de Boulogne, sur la plage de eux. Trois officiers seulement l'y atten- Tous les soldats allaient être entraînés nom magique de Napoléon, lorsqu'un ne accourut et parvint à les rappeler à la ine. La petite troupe fut poursuivie jus-mer; le prince s'y jeta, pour gagner à e une embarcation. L'affaire fut évoquée la chambre des pairs, érigée en cour de . Elle remplit les sé nces de la fin du mois tembre (28, 29 et 30 septembre) et du ncement d'octobre (1, 2 et 3 octobre). ogé par le chancelier Pasquier sur les mo-l'entreprise de Boulogne, le prince ré-en ces termes : « Pour la première fois vie, il m'est enfin permis d'élever la n France et de parler librement à des is. Malgré les gardes qui m'entourent, les accusations que je viens d'entendre cture du rapport du procureur général -Carré), plein des souvenirs de ma pre-enfance, en me trouvant dans ces murs at, au milieu de vous que je connais, Mes-je ne puis croire que j'ai des juges. Une n solennelle m'est offerte d'expliquer à oncitoyens ma conduite, mes intérêts, ojets, ce que je pense, ce que je veux. » t ensuite de la souveraineté du peuple, le : « Depuis cinquante ans, le principe ouveraineté du peuple a été consacré en par la plus puissante révolution qui se soit faite dans le monde; jamais la *volonté nationale* n'a été proclamée aussi solennellement, n'a été constatée par des suffrages aussi nombreux et aussi libres que pour l'adoption de la constitution de l'empire. La nation n'a jamais révoqué ce grand acte de la souveraineté du peuple, et l'empereur l'a dit : *Tout ce qui a été fait sans elle est illégitime*. Aussi gardez-vous de croire que, me laissant aller aux mouvements d'une ambition personnelle, j'ai voulu tenter en France, malgré le pays, une restauration impériale. J'ai été formé par de plus hautes leçons, et j'ai vécu sous de nobles exemples. » Le prince cite ici l'abdication de l'empereur son oncle, et l'exemple de son père, roi de Hollande, qui résigna la couronne parce qu'il croyait ne plus pouvoir faire le bien de son peuple; puis il termine : « Lorsqu'en 1830 le peuple a reconquis sa souveraineté, j'avais cru que le lendemain de la conquête serait loyal comme la conquête elle-même, et que les destinées de la France étaient à jamais fixées; mais le pays a fait la triste expérience des dix dernières années. J'ai pensé que le vote de quatre millions de citoyens, qui avait élevé ma famille, nous imposait au moins le devoir de faire appel à la nation, et d'interroger sa volonté... La nation eût répondu : *République* ou *monarchie*, *empire* ou *royauté*. De sa libre décision dépend la fin de nos maux, le terme de nos dissensions. Quant à mon entreprise, je le répète, je n'ai point eu de complices Seul, j'ai tout résolu; personne n'a connu à l'avance ni mes projets, ni mes ressources, ni mes espérances. Si je suis coupable envers quelqu'un, c'est envers mes amis seuls... Un dernier mot, Messieurs. Je représente devant vous un principe, une cause, une défaite : le principe, c'est la souveraineté du peuple; la cause, c'est l'empire; la défaite, Waterloo. Le principe, vous l'avez reconnu; la cause, vous l'avez servie; la défaite, vous voulez la venger. Non, il n'y a pas de désaccord entre vous et moi, et je ne veux pas croire que je puisse être dévoué à porter la peine des défections d'autrui. Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter comme juge de mes volontés et de mes actes une juridiction politique. Vos formes n'abusent personne : dans la lutte qui s'ouvre, il n'y a qu'un vainqueur et un vaincu. Si vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous, et je ne veux pas de générosité (1). »

Ce fut au cachot attenant au palais du Luxembourg, et dans l'intervalle qui s'écoula entre la parole du défenseur (Me Berryer) et le prononcé de l'arrêt, que le prince, seul avec ses pensées, traduisit l'*Idéal* du beau poëme de Schiller; c'était comme un soupir qui s'échappa de la poitrine de celui qui n'attendait aucune générosité de ses juges : « Le silence s'accrut, et c'est à peine si

uvres de Napoléon III, t. I, p. 21 et 22.

(1) *Moniteur*, 29 septembre 1840.

l'espoir jeta une faible lueur sur mon obscur sentier. » Ces dernières paroles du traducteur poëte (car elles sont ajoutées par le prince à la fin de l'original) devaient très bien peindre la situation de son esprit. Le 6 octobre 1840, le prince Louis fut condamné par arrêt de la cour des pairs « à l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse située sur le territoire continental du royaume ». Quatre jours après, il fut transféré au fort de Ham. Le général Montholon et le docteur Conneau partagèrent sa captivité. Toute communication avec l'extérieur fut d'abord sévèrement interdite. « Personne encore, écrivit le prince à Mme Hamilton, n'a pu obtenir de venir me voir... Cependant je ne désire pas sortir des lieux où je suis, car ici je suis à ma place : avec le nom que je porte, il me faut l'ombre d'un cachot ou la lumière du pouvoir. »

Ce fut « à l'université de Ham » que Louis-Napoléon acheva ses études historiques, politiques et sociales. Il en publia partiellement les résultats dans divers journaux et recueils périodiques, particulièrement dans *le Progrès du Pas-de-Calais*. Ce sont des pensées larges et élevées, exprimées dans un style simple et clair. La plupart de ces morceaux ont été réimprimés, sous le titre de *Mélanges*, dans les t. I et II des *Œuvres* de Napoléon III. Les uns, tels que *Du système électoral; L'Union fait la force; Quelques mots sur Joseph-Napoléon Bonaparte*, ne portent pas de date. Les autres, dans l'ordre chronologique, ont pour titres : *Aux mânes de l'empereur* (15 décembre 1840); c'est une sorte de prosopopée, écrite par le captif de Ham à l'occasion de la translation des restes du captif de Sainte-Hélène; elle commence par ces mots : « Vous revenez, Sire, dans votre capitale, et le peuple en foule salue votre retour; mais moi, au fond de mon cachot, je ne puis apercevoir qu'un rayon du soleil qui éclaire vos funérailles (1). » — *Fragments historiques;* 1688 et 1830 (10 mai 1841). C'est un parallèle bien tracé entre Guillaume d'Orange, consultant la nation anglaise pour se faire approuver ou rejeter, et Louis-Philippe, se faisant proclamer roi par un parti politique, une fraction de la chambre des députés. Dans ces fragments se trouvent ces paroles, souvent citées depuis, et qui sont comme un axiome de l'histoire : « Marchez à la tête des idées de votre siècle, ces idées vous suivent et vous soutiennent; marchez à leur suite, elles vous entraînent; marchez contre elles, elles vous renversent (2) ». — *Nos colonies dans l'Océan Pacifique* (14 juin 1841), notice écrite à propos de l'acquisition des îles Marquises, pour démontrer que ces petites îles, n'étant situées sur aucune route maritime, ne dominant ni détroit, ni embouchure de fleuve, n'ont aucune valeur par elles mêmes; et que d'ailleurs si elles avaient quelque importance, les Anglais s'en seraient déjà emparés. « Le gouvernement français, ajoute l'auteur, va dépenser des millions pour établir des colonies onéreuses à quatre mille lieues de Brest, lorsqu'il a déjà trop de ces points imperceptibles sur la carte, et qu'il devrait réserver ses ressources pour coloniser l'Algérie et la Guyane, les seules possessions d'outre-mer qui puissent réellement devenir d'un grand profit pour la France (1). » — *Analyse de la question des sucres* (août 1842), question traitée avec une merveilleuse lucidité et une grande indépendance d'esprit : « Je suis, dit le prince, citoyen, avant d'être Bonaparte. » Puis, il s'attache à montrer que le gouvernement qui cède, pour des intérêts privés, aux sollicitations des législateurs, trompe la nation et ne gagne pas même la reconnaissance de la minorité. « Dans tous les pays, gouverner, c'est conduire, et si, dans un pays libre, un gouvernement ne peut pas *trancher* à lui seul toutes les questions, son devoir consiste du moins à les *bien poser*... Le grand art du gouvernement est de consulter toutes les capacités, en leur marquant le but et la route qu'il faut suivre, car sans cela on a beaucoup de bruit sans effet, beaucoup de travail sans résultat. Jamais il n'y a eu en France autant de savoir et d'intelligence mis en mouvement et aptes à concourir au bien-être général; jamais pourtant on n'a si peu produit : c'est qu'il n'y a aucun ensemble, aucune direction, aucun système, et la société, remplie d'idées sans faits et de faits sans pensées, se lasse des théories sans applications, comme des applications sans suite et sans portée. » Ensuite, après avoir insisté sur l'utilité d'un conseil d'État qui discute et propose des projets de lois, l'éminent écrivain ajoute : « Il ne dépend que du gouvernement et des chambres de rendre la vie à l'industrie indigène et aux colonies, sans nuire aux intérêts des consommateurs. Mais, pour arriver à cet immense résultat, il faut ne se proposer qu'un but, la prospérité générale de la France, et *fouler aux pieds ces vues égoïstes et mesquines d'intérêts privés qui nuisent toujours à une nation et qui déshonorent les représentants d'un grand peuple* (2). » Les actes de Napoléon III, notamment son traité de commerce avec l'Angleterre, devaient, près de vingt ans plus tard, réaliser les paroles du captif de Ham. — *Études mathématiques de Napoléon* (6 décembre 1842). C'est une notice adressée sous forme de lettre à M. Thayer, à qui François Arago, son collègue au conseil municipal de Paris, avait demandé quelques renseignements sur les études mathématiques de l'empereur. On y remarque, entre autres, que Bezout était l'auteur favori de Napoléon Ier (3). — *La Traite des Nègres* (4 février 1843). L'au-

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 435.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 342.

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. II, p. 8.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 26, 270 et 286.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 452.

teur s'y élève avec éloquence contre ces philanthropes « dont l'ardeur s'accroît toujours en raison directe du carré des distances où se trouvent les objets de leur sympathie. Ils sont insensibles à la misère du prolétaire français, au dénûment de l'ouvrier qui habite le même toit qu'eux ; mais, aussitôt qu'à nos antipodes quelques iniquités se commettent, oh ! alors leurs passions s'exaltent, l'humanité qui souffre au bout du monde leur paraît bien plus digne de pitié que celle qui languit dans leur propre patrie (1) ». L'illustre publiciste pense qu'au lieu de supprimer brusquement la traite, mesure qui a eu pour effet d'encourager la contrebande et de faire traiter les esclaves avec plus de cruauté, les gouvernements auraient dû s'entendre à habituer les esclaves de leurs colonies à passer insensiblement du travail forcé au travail libre. — *Opinion de l'empereur sur les rapports de la France avec les puissances de l'Europe* (22 mars 1843). L'opinion de l'empereur est précédée et suivie de ces paroles caractéristiques de son neveu, paroles qu'il importe de signaler : « On s'est appliqué à faire valoir tour à tour les avantages de l'alliance anglaise ou de l'alliance russe, comme s'il fallait absolument que la France se liât intimement avec l'une de ces deux grandes puissances. A entendre ces deux thèses retentir, il semblerait que la France ait besoin d'une autre force que la sienne propre pour se faire respecter, d'une autre voix que la sienne pour être écoutée dans le congrès des rois. Nous ne prétendons pas qu'il faille rester dans l'isolement et n'avoir de relations franches et amicales avec personne; mais nous croyons qu'une alliance doit être le résultat de longs rapports bienveillants entre les nations, et non le fait d'un entraînement soudain... Nous désirons qu'une bonne intelligence règne entre les deux peuples (français et anglais), les plus civilisés du globe; mais à condition que les droits et la dignité de chacun auront été pesés avec les mêmes poids dans la même balance, et que les hommes, chargés de la haute mission d'accorder deux peuples rivaux, n'auront d'autre but que le bonheur de la France et le développement de ses richesses agricoles, industrielles et commerciales, développement qui n'a lieu que lorsqu'on suit une politique franche, énergique, nationale (2). » — *L'Opposition* (1er avril 1843), article de circonstance, où l'opposition, que la gauche de la chambre des députés faisait au gouvernement de Louis-Philippe, est signalée comme étant sans principe et sans caractère. « Demandez, s'écrie l'éloquent écrivain, demandez aux chefs de l'opposition dynastique comment ils comprennent les rapports internationaux de la France avec les autres puissances de l'Europe, et ils vous répondront par des *équivoques*. Demandez-leur comment ils conçoivent la diminution des impôts, l'amélioration de l'agriculture, l'organisation de l'industrie, le développement de notre commerce, et ils vous répondront par des *généralités*. Demandez-leur comment ils entendent les droits politiques des citoyens, l'organisation militaire de la France et l'organisation que réclament impérieusement les classes ouvrières, et ils vous répondront : *néant*... Comme le corps humain, une société ne prospère qu'autant que les parties dont elle est composée remplissent chacune régulièrement leurs fonctions; l'immobilité d'une seule entraîne la ruine de toutes les autres. Or, la tête, siége de l'intelligence, doit conduire le reste du corps, ou, si elle manque à sa mission, elle meurt avec lui. Vous, messieurs les députés, vous êtes la tête de la nation; celle-ci ne recevant de vous ni impulsion, ni direction, devrait donc périr. Mais, comme les peuples ne périssent pas, la France marchera sans vous, si vous ne savez pas la conduire (1). » — *A quoi tiennent les destinées des empires !* (avril 1843). C'est un épisode des Cent-Jours. — *La paix ou la guerre* (26 juin 1843). « Après 1830, il n'y avait que deux politiques à suivre : l'une hautaine et fière, dont le résultat pouvait être la guerre; l'autre humble, mais qui aurait pu racheter son humilité en dotant la France de tous les bienfaits que la paix enfante et développe... L'histoire nous eût pardonné de baisser momentanément la tête devant les étrangers, à condition de développer toutes les ressources de la France, de moraliser, d'instruire, d'enrichir le peuple (2). » — *Les Conservateurs et Espartero* (26 juillet 1843), article destiné à mettre en lumière que tout gouvernement, condamné à périr, périt par les moyens mêmes qu'il emploie pour se sauver. « Espartero crut, par le bombardement de Barcelone, affermir son pouvoir; il en sapa les fondements. Les conservateurs croient asseoir à jamais, avec les fortifications de Paris, leur système de *paix à tout prix;* ils se trompent : ils bâtissent sur le sable comme tous ceux qui fondent leur autorité sur l'égoïsme; il est inutile de conspirer pour les renverser : leurs propres armes, leurs propres actions se retournent contre eux (3). » — *Lettre à M. Chapuys-Montlaville* (23 août 1843). Cette lettre est surtout remarquable en ce qu'elle renferme une appréciation bien motivée du consulat et de l'empire ; c'est la réponse à une lettre que M. de Lamartine avait adressée à M. Chapuys-Montlaville, dans laquelle le député de Mâcon avait fort maltraité ces deux périodes de l'histoire contemporaine. Au reproche que le 18 brumaire a retardé la marche de la révolution, le neveu de l'empereur répond : « Une insurrection contre un pouvoir établi peut être une nécessité, jamais un exemple qu'on puisse convertir en principe. Le 18 brumaire fut une violation

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 461.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 461, 468 et 471.

(1) *Œuvres de Napoléon III*, p. 475 et 477.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 10.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 16-18.

flagrante de la constitution de l'an III. Mais il faut convenir aussi que cette constitution avait déjà été trois fois audacieusement enfreinte... D'ailleurs, la question importante à résoudre est de savoir si le 18 brumaire sauva la république; et pour éclaircir ce fait, il suffit de considérer quel était l'état du pays avant cet événement. » Après avoir exposé le triste état où le Directoire avait réduit le pays, le prince ajoute : « Je ne défends pas systématiquement toutes les institutions de l'empire, ni toutes les actions de l'empereur, je les explique. Je regrette la création d'une noblesse qui, dès le lendemain de la chute de son chef, a oublié son origine plébéienne pour faire cause commune avec les oppresseurs; je regrette certains actes de violence inutiles au maintien d'un pouvoir fondé par la volonté du peuple; mais, ce que je prétends, c'est que de tous les gouvernements qui précédèrent ou qui suivirent le consulat et l'empire, aucun ne fit, même pendant la paix, pour la prospérité de la France, la millième partie de ce que l'empereur créa pendant la guerre (1). » — *Améliorations à introduire dans nos mœurs et nos habitudes parlementaires* (18 septembre 1843). L'auteur voudrait, entre autres, que chaque orateur pût parler de sa place, au lieu d'être obligé de monter à la tribune. « Avec une tribune, une chambre ressemble trop à un théâtre, où les grands acteurs seuls peuvent réussir. Sans orateurs, au contraire, les chambres prennent le caractère de réunions d'hommes graves, qui discutent leurs intérêts sans emphase et sans apparat (2). » — *Les Spécialités* (17 novembre 1843). On y remarque surtout ce passage : « L'un des grands vices du régime parlementaire, c'est qu'il suffit d'appartenir à la nuance politique de la majorité de la chambre pour être réputé capable de remplir tous les ministères; l'opinion politique est tout, les connaissances spéciales ne sont rien (3). » — *Des Gouvernements et de leurs soutiens* (1 octobre 1843). C'est dans cet article que se trouvent ces paroles remarquables : « Échafauder n'est point bâtir; faire appel aux passions vulgaires de la foule n'est pas gouverner. On ne fonde solidement que sur le roc. Or, bâtir sur le roc aujourd'hui, c'est asseoir le gouvernement sur une organisation démocratique (4). » — *Le Clergé et l'État* (13 décembre 1843). Cet article, d'une grande portée, a pour but de prouver « que les ministres de la religion en France sont en général opposés aux intérêts démocratiques; leur permettre d'élever sans contrôle des écoles, c'est leur permettre d'enseigner au peuple la haine de la révolution et de la liberté ». Le futur empereur propose pour modèle le clergé catholique allemand « qui fait consister le sacerdoce à faire cause commune avec tous les opprimés, à prêcher la justice et la tolérance, à enseigner la morale du Christ, morale sublime qui détruisit l'esclavage, apprit aux hommes qu'ils étaient égaux et que Dieu leur avait mis au fond du cœur une foi et un amour pour croire au bien et pour s'aimer (1) ». — — *Vieille histoire toujours nouvelle* (3 août 1844). Les gouvernements chez lesquels un intérêt sordide domine les intérêts généraux y sont comparés à cet employé du palais des Tuileries qui brûlait du bois au milieu de l'été pour en vendre les cendres à son profit. L'auteur rappelle les expéditions du Tage et d'Ancône, le bombardement de Saint-Jean d'Ulloa, l'envoi d'une escadre à Montevideo, qui n'eurent pour effet que « feu et fumée (2) ». — *La Paix* (5 mars 1844); c'est une appréciation très-remarquable de la politique du gouvernement depuis 1830. L'auteur résume sa pensée en ces termes : « Rien ne contribue davantage à envenimer les questions, à aggraver les situations, à fausser les esprits qu'une politique bâtarde, sans dignité et sans suite, qui ne sait pas ce qu'elle veut, parce qu'elle n'ose jamais vouloir. Asseoir la paix, ce n'est pas maintenir pendant quelques années une tranquillité factice; c'est *travailler à faire disparaître des haines d'entre nations, en favorisant les intérêts, les tendances de chaque peuple;* c'est créer un équilibre parmi les grandes puissances; c'est, en un mot, suivre la politique de Henri IV, et non la marche désastreuse de Louis XV... Celle-ci enfante cette magnanime réaction qu'on nomme la révolution française et qui ensanglanta l'Europe pendant vingt-quatre ans. Eh bien! le gouvernement actuel (de Louis-Philippe) nous prépare les mêmes malheurs; son amour pour la paix est un sentiment égoïste et aveugle, qui compromet tous ceux dont il recherche l'alliance. Les faits sont patents. Il y a quelques années, il n'existait plus de rivalité entre la France et l'Angleterre; ces deux peuples semblaient devoir marcher côte à côte dans la voie du progrès. Aujourd'hui le gouvernement s'y est si bien pris qu'il a su, d'un côté par ses attaques, et de l'autre, par ses concessions, réveiller tous les sentiments de jalousie entre les deux pays; et si jamais l'incendie s'allume, c'est lui qui en sera la cause première; car c'est lui qui aura rassemblé toutes les matières combustibles (3). » Trois ans après eut lieu, comme on sait, le double mariage espagnol qui compromit l'entente cordiale avec l'Angleterre, et bientôt « l'incendie » de 1848 consuma le trône de Louis-Philippe. — *Les Nobles* (23 déc. 1844), article écrit à l'occasion du titre de duc, conféré à M. Pasquier. Après avoir fait observer que la noblesse commence à décheoir depuis qu'elle a substitué à son ancienne devise, *noblesse oblige*, celle de no-

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 357, 362-363.
(2) *Ibid.*, 24.
(3) *Ibid.*, t. II 27-29.
(4) *Ibid.*, 57 et 58.

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. II, p. 33-34.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 35 41.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 46, 48.

blesse exempte, le prince ajoute : « Quant à nous, nous voudrions qu'au lieu de faire quelques nobles, le gouvernement prît la grande résolution d'en faire des milliers et millions. Nous voudrions qu'il prît à tâche d'anoblir les trente-cinq millions de Français en leur donnant l'instruction, la morale, l'aisance, biens qui jusqu'ici n'ont été l'apanage que d'un petit nombre, et qui devraient être l'apanage de tous (1). » — *Extinction du paupérisme* (écrit dans le courant de 1844) : c'est un travail important sur une question qui a occupé tous les économistes et les principaux hommes d'État. Après avoir rappelé que la richesse d'un pays dépend de la prospérité de l'agriculture et de l'industrie, du développement du commerce intérieur et extérieur, de la juste et équitable répartition des revenus publics, l'auteur examine ces divers éléments, stigmatise, en passant, les abus de l'industrie « qui, véritable Saturne du travail, dévore ses enfants et ne vit que de leur mort », et propose comme un moyen d'arriver peu à peu à l'extinction du paupérisme, la création de communautés ou associations agricoles, qui feraient valoir les 9,190,000 hectares de terres incultes, signalées par la statistique officielle du gouvernement. Ces associations ou colonies agricoles, non-seulement nourriraient un grand nombre de familles pauvres, en leur faisant cultiver la terre, soigner les bestiaux, etc.; mais aussi elles offriraient un refuge momentané à cette masse flottante d'ouvriers que la stagnation des entreprises industrielles ou l'invention des machines plonge dans une misère profonde. Ce système serait couronné par une sage répartition des bénéfices du travail. « Aujourd'hui, ajoute le grand économiste, la rétribution du travail est abandonnée au hasard ou à la violence. C'est le maître qui opprime ou l'ouvrier qui se révolte. Par notre système les salaires sont fixés comme les choses humaines doivent être réglées, non par la force, mais par un juste équilibre entre les besoins de ceux qui travaillent et les nécessités de ceux qui font travailler. C'est une grande et sainte mission, bien digne d'exciter l'ambition des hommes que celle qui consiste à apaiser les haines, à guérir les blessures, à calmer les souffrances de l'humanité en réunissant les citoyens d'un même pays dans un intérêt commun, et en accélérant un avenir que la civilisation doit amener tôt ou tard... Aujourd'hui le but de tout gouvernement habile doit être de tendre par ses efforts à ce qu'on puisse dire bientôt : *Le triomphe du christianisme a détruit l'esclavage; le triomphe de la révolution française a détruit le privilége; le triomphe des idées démocratiques a détruit le paupérisme* (2). »

Tout le monde doit comprendre l'importance de l'analyse que nous venons de faire des écrits de celui qui tient aujourd'hui dans ses mains les destinées de la France et dont le moindre geste peut devenir un sujet d'espérance ou de crainte dans le conflit décidément engagé entre le droit divin et le droit des nations. Mais reprenons notre tâche de simple historien.

A la fin de l'année 1844, l'illustre captif de Ham reçut la visite de l'envoyé des États de Guatemala, qui venait le solliciter de se mettre à la tête d'une gigantesque entreprise ayant pour but la jonction des océans Atlantique et Pacifique. M. Castillon (c'était le nom de l'envoyé) était chargé en même temps de demander, au nom des Américains, l'élargissement du prince Louis. Malgré l'insistance de M. Castillon, le prince se borna à émettre son avis sur la possibilité et les moyens de cette entreprise (1). Cependant, au commencement de 1846, il reçut à Ham une lettre de Montenegro, ministre des affaires étrangères de Nicaragua, qui lui conférait officiellement tous les pouvoirs nécessaires pour organiser une compagnie en Europe, et qui l'informait en outre que, par une décision du 8 juin 1846, le gouvernement donnerait à l'œuvre le nom de *Canale Napoleone de Nicaragua*. Par suite de cette décision, le chargé d'affaires de Nicaragua en Belgique et en Hollande, M. de Marcolatta, se rendit à Ham pour y signer, conformément à ses instructions, un traité avec le captif qui devait être investi du pouvoir nécessaire à la réalisation du projet. Le prince Louis informa le gouvernement français des propositions qu'il avait reçues d'Amérique. A la même époque, il apprit que son père était gravement malade à Florence. Cette réunion de circonstances détermina le prince à appuyer lui-même toutes les démarches qu'on faisait pour obtenir sa délivrance, s'engageant personnellement, dans le cas où il lui serait permis de passer quelque temps à Florence, à se rendre ensuite directement en Amérique. Le gouvernement n'y ayant daigné faire aucune réponse, le prince Louis résolut de mettre lui-même fin à sa captivité. Les détails de cette évasion sont connus. Dans la matinée du 25 mai 1846, grâce au dévouement de son médecin (*voy.* CONNEAU), le prince sortit de la prison de Ham, déguisé en ouvrier, sous les yeux mêmes de ses gardiens. Il traversa la Belgique et passa en Angleterre. Protestant de ses intentions pacifiques, il demanda à M. de Saint-Aulaire, ambassadeur français à Londres, la permission de se rendre en Toscane auprès de son vieux père mourant; mais cette satisfaction d'un sentiment de piété filiale lui fut refusée. Le prince Louis reprit alors sa vie de proscrit et continua de s'occuper du projet de jonction de la mer Atlantique avec l'océan Pacifique, projet si important pour le commerce des nations. Mais les événements qui

(1) *Œuvres de Napoléon III*, p. 55.
(2) *Ibid*, t. II, p. 150 et suiv.

(1) Voy. le t. II des *Œuvres de Napoléon III*. Cette entreprise pourra se réaliser aujourd'hui par la présence de l'armée française au Mexique. Le percement de l'isthme de Téhuantepec paraît le plus propre à la jonction des deux océans.

allaient s'accomplir imprimèrent à ses idées une autre direction.

Charles X et Louis-Philippe sont tombés pour avoir l'un et l'autre blessé les instincts de la nation française; et, par une singulière coïncidence, ces deux chutes dynastiques ont été presque immédiatement précédées, la première de la prise d'Alger, et la seconde, de la conquête définitive de l'Algérie par la prise d'Abd-el-Kader, deux événements connexes, quoique séparés par un intervalle de près de dix-huit ans. En 1830, les partisans de la branche d'Orléans avaient présenté Louis-Philippe comme « la meilleure des républiques » aux vainqueurs de juillet désappointés; et en 1848, ces mêmes serviteurs, terrifiés, devaient accepter la république au lieu de la régence qu'ils avaient combinée. Décidément les hommes ne sont que menés, pendant qu'ils croient se mener les uns les autres.

Louis-Philippe et ses conseillers, en criant aux nombreux mécontents qui demandaient la réforme électorale : *Enrichissez-vous!* servaient bien mieux qu'une révolte militaire les desseins du neveu de l'empereur. Au lieu d'agir, le prince aurait dû attendre : le temps, ce grand conspirateur qui consolide ou défait toutes les combinaisons humaines, n'est l'auxiliaire que des patients ou des *flegmatiques*. Le prince le comprit, et il semble depuis lors avoir réglé là-dessus toute sa conduite. A la nouvelle de la révolution de Février, il quitta l'Angleterre, et écrivit aux membres du gouvernement provisoire pour les assurer de son dévouement à la cause qu'ils représentaient. Mais, ces membres ayant exprimé la crainte qu'un neveu de l'empereur ne devînt à Paris une cause de trouble, le prince reprit tranquillement le chemin de Londres. « Après trente-trois années d'exil et de persécution, je croyais, leur disait-il en partant, avoir le droit de retrouver un foyer sur le sol de la patrie. Vous pensez que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras; je m'éloigne donc momentanément. Vous verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et de mon patriotisme. » Bien que le prince se fût abstenu de se porter candidat aux élections générales du 27 avril, les électeurs de la Seine le choisirent pour leur représentant. Mais il déclina ce mandat, et en donna les motifs dans une lettre adressée de Londres (11 mai 1848) à M. Vieillard, et où l'on remarque ces passages : « Mon nom, mes antécédents, ont fait de moi, bon gré mal gré, non un chef de parti, mais un homme sur lequel s'attachent les regards de tous les mécontents. Tant que la société française ne sera pas rassise, tant que la constitution ne sera pas fixée, je sens que ma position en France sera très-difficile, très-ennuyeuse et même très-dangereuse pour moi... Je ne veux me mêler de rien; je désire voir la République se fortifier en sagesse, et, en attendant, l'exil m'est très-doux, parce que je sais qu'il est volontaire. » Aux élections partielles du 3 juin, le prince refusa encore les candidatures qui lui étaient offertes. Néanmoins il fut élu à une grande majorité par la Seine, l'Yonne, la Charente-Inférieure et la Corse. Il en remercia les électeurs : « Enfant de Paris, aujourd'hui représentant du peuple, je joindrai, leur écrivait-il de Londres, mes efforts à ceux de mes collègues, pour rétablir l'ordre, le crédit, le travail, pour assurer la paix extérieure, pour consolider les institutions démocratiques et concilier entre eux des intérêts qui semblent hostiles aujourd'hui, parce qu'ils se soupçonnent et se heurtent, au lieu de marcher ensemble vers un but unique : la prospérité et la grandeur du pays. »

Cette quadruple élection porta ombrage aux membres de la Commission exécutive qui voulait maintenir contre Louis-Napoléon la loi de bannissement du 10 avril 1832, « parce que, dit le décret, il a fait deux fois acte de prétendant en rêvant une république avec un empereur ». Mais, le jour même où parut ce décret (12 juin), l'Assemblée constituante valida l'élection de Louis-Napoléon, malgré les efforts qu'on avait faits pour l'annuler. Ce résultat produisit une émotion générale. Informé que les mécontents de tous les partis songeaient à en profiter pour semer des troubles, le prince s'empressa d'écrire au président de l'Assemblée pour désavouer ceux qui lui prêtaient des intentions ambitieuses, et qu'il verrait avec la plus vive douleur son nom, « symbole d'ordre, de nationalité, de gloire », servir à augmenter les déchirements de la patrie. Cette lettre, datée de Londres, 14 juin, fut loin de calmer les membres de l'Assemblée; la phrase surtout qui s'y trouvait : « Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir », devint l'objet des plus vifs commentaires. Mais, dès le lendemain, pour couper court à tous ces débats, le prince envoya (15 juin) sa démission au président. Il la renouvela, à l'occasion de l'élection de Corse, qui ne fut connue qu'après les élections de la Seine, de l'Yonne et de la Charente-Inférieure. « Je veux, disait-il dans sa seconde lettre au président, je veux que ceux qui m'accusent d'ambition soient convaincus de leur erreur. »

En temps de révolution les événements marchent vite. Les éléments de décomposition, que n'aperçoivent guère les esprits emportés par la lutte, n'échappent point à la pénétration de ceux qui, plus calmes, se tiennent en dehors du milieu des passions troublantes et qui finissent toujours par diriger le courant de l'opinion publique. Ces éléments, comme dans la science l'action des petites quantités, peuvent amener bientôt de grands changements. Dès son apparition sur la scène politique, après la révolution de 1848, Louis-Napoléon se trouva en présence de trois éléments, nettement caractérisés à son égard : *hostilité* du pouvoir exécutif, *défiance* de l'Assemblée, *confiance* des électeurs, qui

composaient la nation. Le rôle du prince était donc tout naturellement indiqué.

L'histoire est remplie de ces germes latents de conspirations naturelles que le temps mûrit et dont l'explosion n'est un objet de surprise que pour les observateurs myopes.

De nouvelles élections se préparaient pour remplir les vides que les sanglantes journées de juin avaient faits dans l'Assemblée. Le général Piat écrivait à Louis-Napoléon pour lui demander s'il accepterait le mandat de représentant du peuple. « Aujourd'hui, lui répondit le prince, qu'il a été démontré sans réplique que mon élection dans quatre départements (non compris la Corse) n'a pas été le résultat d'une intrigue, et que je suis resté étranger à toute manifestation, à toute manœuvre politique, je croirais manquer à mon devoir, si je ne répondais pas à l'appel de mes concitoyens. » Puis, il terminait sa lettre par ces paroles significatives : « Pour rendre le retour des gouvernements passés impossible, il n'y a qu'un moyen, c'est de faire mieux qu'eux ; car *on ne défait réellement que ce qu'on remplace.* » Le 17 septembre 1848, cinq départements (Seine, Yonne, Charente-Inférieure, Moselle, Corse) proclament pour la troisième fois Louis-Napoléon représentant du peuple, nouveau et éclatant témoignage de la confiance des électeurs, organes de la volonté nationale. Le 26, le prince vint prendre sa place à la Constituante qui, peu de jours après, abrogea, pour rendre hommage à la souveraineté populaire, l'article 6 de la loi de bannissement de la famille Bonaparte.

Cependant l'Assemblée conserva sa défiance, qui devait bientôt se trahir par des actes. Continuant les débats relatifs à la constitution de la République, elle montra, par le vote de certains articles, ses préoccupations au sujet de l'élu du 17 septembre; ainsi, l'article 45 ne permettait la réélection du président qu'après un intervalle de quatre ans ; l'article 48 l'obligeait seul au serment, quand tous les autres fonctionnaires n'y étaient pas astreints; l'article 50 lui interdisait le commandement des armées en personne ; l'article 55 limitait son droit de grâce et lui enlevait celui d'amnistie, etc. Dans la séance du 9 octobre, M. Thouret présenta un amendement tendant à exclure des élections de président et de vice-président tous les membres des familles qui ont régné sur la France. L'adoption de cet amendement lui paraissait si simple, qu'il ne croyait pas même nécessaire de le développer. « D'ailleurs, je ne veux pas, s'écria-t-il, faire aux prétendants l'honneur de m'occuper longtemps de leurs personnes. » Louis-Napoléon, immobile à son banc, écoutait tranquillement l'orateur dédaigneux. Ce discours fini, il demande la parole et se rend à la tribune. « Je le vois encore, raconte un témoin oculaire, traversant l'hémicycle, d'un pas mesuré, calme sous les regards malveillants qui le suivent, absorbé en lui-même dans cette force intérieure que ne trahit aucun signe. Les rumeurs qui l'accueillent ne le troublent, ni ne l'indignent... Quand le silence fut rétabli, il sort de sa poche un petit morceau de papier qui contenait trois phrases seulement. A chaque mot il est interrompu par les acclamations les plus grossières, par les rires les plus outrageants. Il ne s'émeut pas un seul instant; il ne s'irrite pas; il remet tranquillement son papier dans sa poche; il redescend de la tribune comme il y était monté et va s'asseoir à sa place sans paraître se douter ou se soucier de ce qui s'est passé (1). » — Les hommes se laisseront toujours tromper aux apparences. C'est une tête de bois, disait M. Thiers, et ce mot faisait fortune dans les coulisses de l'Assemblée. Cependant on n'attaque guère que ce qu'on redoute. Louis-Napoléon fut encore l'objet d'attaques personnelles dans la séance du 25 octobre. Le lendemain il y répondit d'une façon très-modérée. « On me reproche, disait-il entre autres, mon silence !.. Il n'est donné qu'à peu de personnes d'apporter ici une parole éloquente au service d'idées justes et saines. N'y a-t-il donc qu'un seul moyen de servir le pays ? Ce qu'il lui faut surtout, ce sont des actes; ce qu'il lui faut, c'est un gouvernement ferme, intelligent et sage, qui pense plus à guérir les maux de la société qu'à les venger; un gouvernement qui se mette franchement à la tête des idées vraies, pour repousser ensuite, mille fois mieux que par les baïonnettes, les théories qui ne sont pas fondées sur l'expérience et la raison. Je sais qu'on veut semer mon chemin d'écueils et d'embûches; je n'y tomberai pas. *Je suivrai toujours, comme je l'entends, la ligne que je me suis tracée, sans m'inquiéter, sans m'arrêter. Rien ne m'ôtera mon calme, rien ne me fera oublier mes devoirs... Je resterai inébranlable contre toutes les attaques, impassible contre toutes les calomnies.* » Ces éloquentes paroles sont tout un programme; elles traçent toute une ligne de conduite.

Les élections de la présidence approchaient. Le prince voulait rallier tous les partis sans se livrer à aucun ; il écoutait tranquillement ceux qui venaient lui apporter des conseils, et il accueillait toutes les idées, sans énoncer les siennes. Les électeurs attendaient son manifeste. Il le rédigea, et la France y répondit, le 10 décembre 1848, par cinq millions et demi de suffrages (2). Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République. Si, au lieu de laisser la nation libre de choisir son président, l'Assemblée s'était arrogé ce droit, le nom du général Cavaignac serait sorti de l'urne du scrutin. De part et d'autre on en devait être convaincu, et cette

(1) M. de La Guéronnière, *Napoléon III*, portrait politique, p. 24 (3e édit. 1853).

(2) Le chiffre exact est, d'après *le Moniteur*, de 5,562,834. Le général Cavaignac avait obtenu 1,469,166 voix ; M. Ledru-Rollin, 377,236 ; M. Raspail, 37,106 ; M. de Lamartine, 21,000.

allaient s'accomplir imprimèrent à ses idées une autre direction.

Charles X et Louis-Philippe sont tombés pour avoir l'un et l'autre blessé les instincts de la nation française; et, par une singulière coïncidence, ces deux chutes dynastiques ont été presque immédiatement précédées, la première de la prise d'Alger, et la seconde, de la conquête définitive de l'Algérie par la prise d'Abd-el-Kader, deux événements connexes, quoique séparés par un intervalle de près de dix-huit ans. En 1830, les partisans de la branche d'Orléans avaient présenté Louis-Philippe comme « la meilleure des républiques » aux vainqueurs de juillet désappointés; et en 1848, ces mêmes serviteurs, terrifiés, devaient accepter la république au lieu de la régence qu'ils avaient combinée. Décidément les hommes ne sont que menés, pendant qu'ils croient se mener les uns les autres.

Louis-Philippe et ses conseillers, en criant aux nombreux mécontents qui demandaient la réforme électorale : *Enrichissez-vous !* servaient bien mieux qu'une révolte militaire les desseins du neveu de l'empereur. Au lieu d'agir, le prince aurait dû attendre : le temps, ce grand conspirateur qui consolide ou défait toutes les combinaisons humaines, n'est l'auxiliaire que des patients ou des *flegmatiques*. Le prince le comprit, et il semble depuis lors avoir réglé là-dessus toute sa conduite. A la nouvelle de la révolution de Février, il quitta l'Angleterre, et écrivit aux membres du gouvernement provisoire pour les assurer de son dévouement à la cause qu'ils représentaient. Mais, ces membres ayant exprimé la crainte qu'un neveu de l'empereur ne devînt à Paris une cause de trouble, le prince reprit tranquillement le chemin de Londres. « Après trente-trois années d'exil et de persécution, je croyais, leur disait-il en partant, avoir le droit de retrouver un foyer sur le sol de la patrie. Vous pensez que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras; je m'éloigne donc momentanément. Vous verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et de mon patriotisme. » Bien que le prince se fût abstenu de se porter candidat aux élections générales du 27 avril, les électeurs de la Seine le choisirent pour leur représentant. Mais il déclina ce mandat, et en donna les motifs dans une lettre adressée de Londres (11 mai 1848) à M. Vieillard, et où l'on remarque ces passages : « Mon nom, mes antécédents, ont fait de moi, bon gré mal gré, non un chef de parti, mais un homme sur lequel s'attachent les regards de tous les mécontents. Tant que la société française ne sera pas rassise, tant que la constitution ne sera pas fixée, je sens que ma position en France sera très-difficile, très-ennuyeuse et même très-dangereuse pour moi... Je ne veux me mêler de rien; je désire voir la République se fortifier en sagesse, et, en attendant, l'exil m'est très doux, parce que je sais qu'il est volontaire. » Aux élections partielles du 3 juin, le prince refusa encore les candidatures qui lui étaient offertes. Néanmoins il fut élu à une grande majorité par la Seine, l'Yonne, la Charente-Inférieure et la Corse. Il en remercia les électeurs : « Enfant de Paris, aujourd'hui représentant du peuple, je joindrai, leur écrivait-il de Londres, mes efforts à ceux de mes collègues, pour rétablir l'ordre, le crédit, le travail, pour assurer la paix extérieure, pour consolider les institutions démocratiques et concilier entre eux des intérêts qui semblent hostiles aujourd'hui, parce qu'ils se soupçonnent et se heurtent, au lieu de marcher ensemble vers un but unique : la prospérité et la grandeur du pays. »

Cette quadruple élection porta ombrage aux membres de la Commission exécutive qui voulait maintenir contre Louis-Napoléon la loi de bannissement du 10 avril 1832, « parce que, dit le decret, il a fait deux fois acte de prétendant en rêvant une république avec un empereur ». Mais, le jour même où parut ce décret (12 juin), l'Assemblée constituante valida l'élection de Louis-Napoléon, malgré les efforts qu'on avait faits pour l'annuler. Ce résultat produisit une émotion générale. Informé que les mécontents de tous les partis songeaient à en profiter pour semer des troubles, le prince s'empressa d'écrire au président de l'Assemblée pour désavouer ceux qui lui prêtaient des intentions ambitieuses, et qu'il verrait avec la plus vive douleur son nom, « symbole d'ordre, de nationalité, de gloire », servir à augmenter les déchirements de la patrie. Cette lettre, datée de Londres, 14 juin, fut loin de calmer les membres de l'Assemblée; la phrase surtout qui s'y trouvait : « Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir », devint l'objet des plus vifs commentaires. Mais, dès le lendemain, pour couper court à tous ces débats, le prince envoya (15 juin) sa démission au président. Il la renouvela, à l'occasion de l'élection de Corse, qui ne fut connue qu'après les élections de la Seine, de l'Yonne et de la Charente-Inférieure. « Je veux, disait-il dans sa seconde lettre au président, je veux que ceux qui m'accusent d'ambition soient convaincus de leur erreur. »

En temps de révolution les événements marchent vite. Les éléments de décomposition, que n'aperçoivent guère les esprits emportés par la lutte, n'échappent point à la pénétration de ceux qui, plus calmes, se tiennent en dehors du milieu des passions troublantes et qui finissent toujours par diriger le courant de l'opinion publique. Ces éléments, comme dans la science l'action des petites quantités, peuvent amener bientôt de grands changements. Dès son apparition sur la scène politique, après la révolution de 1848, Louis-Napoléon se trouva en présence de trois éléments, nettement caractérisés à son égard : *hostilité* du pouvoir exécutif, *défiance* de l'Assemblée, *confiance* des électeurs, qui

composaient la nation. Le rôle du prince était donc tout naturellement indiqué.

L'histoire est remplie de ces germes latents de conspirations naturelles que le temps mûrit et dont l'explosion n'est un objet de surprise que pour les observateurs myopes.

De nouvelles élections se préparaient pour remplir les vides que les sanglantes journées de juin avaient faits dans l'Assemblée. Le général Piat écrivait à Louis-Napoléon pour lui demander s'il accepterait le mandat de représentant du peuple. « Aujourd'hui, lui répondit le prince, qu'il a été démontré sans réplique que mon élection dans quatre départements (non compris la Corse) n'a pas été le résultat d'une intrigue, et que je suis resté étranger à toute manifestation, à toute manœuvre politique, je croirais manquer à mon devoir, si je ne répondais pas à l'appel de mes concitoyens. » Puis, il terminait sa lettre par ces paroles significatives : « Pour rendre le retour des gouvernements passés impossible, il n'y a qu'un moyen, c'est de faire mieux qu'eux ; car *on ne défait réellement que ce qu'on remplace.* » Le 17 septembre 1848, cinq départements (Seine, Yonne, Charente-Inférieure, Moselle, Corse) proclament pour la troisième fois Louis-Napoléon représentant du peuple, nouveau et éclatant témoignage de la confiance des électeurs, organes de la volonté nationale. Le 26, le prince vint prendre sa place à la Constituante qui, peu de jours après, abrogea, pour rendre hommage à la souveraineté populaire, l'article 6 de la loi de bannissement de la famille Bonaparte.

Cependant l'Assemblée conserva sa défiance, qui devait bientôt se trahir par des actes. Continuant les débats relatifs à la constitution de la République, elle montra, par le vote de certains articles, ses préoccupations au sujet de l'élu du 17 septembre; ainsi, l'article 45 ne permettait la réélection du président qu'après un intervalle de quatre ans ; l'article 48 l'obligeait seul au serment, quand tous les autres fonctionnaires n'y étaient pas astreints; l'article 50 lui interdisait le commandement des armées en personne; l'article 55 limitait son droit de grâce et lui enlevait celui d'amnistie, etc. Dans la séance du 9 octobre, M. Thouret présenta un amendement tendant à exclure des élections de président et de vice-président tous les membres des familles qui ont régné sur la France. L'adoption de cet amendement lui paraissait si simple, qu'il ne croyait pas même nécessaire de le développer. « D'ailleurs, je ne veux pas, s'écria-t-il, faire aux prétendants l'honneur de m'occuper longtemps de leurs personnes. » Louis-Napoléon, immobile à son banc, écoutait tranquillement l'orateur dédaigneux. Ce discours fini, il demande la parole et se rend à la tribune. « Je le vois encore, raconte un témoin oculaire, traversant l'hémicycle, d'un pas mesuré, calme sous les regards malveillants qui le suivent, absorbé en lui-même dans cette force intérieure que ne trahit aucun signe. Les rumeurs qui l'accueillent ne le troublent, ni ne l'indignent... Quand le silence fut rétabli, il sort de sa poche un petit morceau de papier qui contenait trois phrases seulement. A chaque mot il est interrompu par les acclamations les plus grossières, par les rires les plus outrageants. Il ne s'émeut pas un seul instant; il ne s'irrite pas; il remet tranquillement son papier dans sa poche; il redescend de la tribune comme il y était monté et va s'asseoir à sa place sans paraître se douter ou se soucier de ce qui s'est passé (1). » — Les hommes se laisseront toujours tromper aux apparences. C'est une tête de bois, disait M. Thiers, et ce mot faisait fortune dans les coulisses de l'Assemblée. Cependant on n'attaque guère que ce qu'on redoute. Louis-Napoléon fut encore l'objet d'attaques personnelles dans la séance du 25 octobre. Le lendemain il y répondit d'une façon très-modérée. « On me reproche, disait-il entre autres, mon silence !.. Il n'est donné qu'à peu de personnes d'apporter ici une parole éloquente au service d'idées justes et saines. N'y a-t-il donc qu'un seul moyen de servir le pays ? Ce qu'il lui faut surtout, ce sont des actes; ce qu'il lui faut, c'est un gouvernement ferme, intelligent et sage, qui pense plus à guérir les maux de la société qu'à les venger; un gouvernement qui se mette franchement à la tête des idées vraies, pour repousser ensuite, mille fois mieux que par les baïonnettes, les théories qui ne sont pas fondées sur l'expérience et la raison. Je sais qu'on veut semer mon chemin d'écueils et d'embûches; je n'y tomberai pas. *Je suivrai toujours, comme je l'entends, la ligne que je me suis tracée, sans m'inquiéter, sans m'arrêter. Rien ne m'ôtera mon calme, rien ne me fera oublier mes devoirs... Je resterai inébranlable contre toutes les attaques, impassible contre toutes les calomnies.* » Ces éloquentes paroles sont tout un programme; elles traçent toute une ligne de conduite.

Les élections de la présidence approchaient. Le prince voulait rallier tous les partis sans se livrer à aucun ; il écoutait tranquillement ceux qui venaient lui apporter des conseils, et il accueillait toutes les idées, sans énoncer les siennes. Les électeurs attendaient son manifeste. Il le rédigea, et la France y répondit, le 10 décembre 1848, par cinq millions et demi de suffrages (2). Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République. Si, au lieu de laisser la nation libre de choisir son président, l'Assemblée s'était arrogé ce droit, le nom du général Cavaignac serait sorti de l'urne du scrutin. De part et d'autre on en devait être convaincu, et cette

(1) M. de La Guéronnière, *Napoléon III*, portrait politique, p. 26 (3e édit. 1853).

(2) Le chiffre exact est, d'après *le Moniteur*, de 5,562,834. Le général Cavaignac avait obtenu 1,469,166 voix : M. Ledru-Rollin, 377,236; M. Raspail, 37,106; M. de Lamartine, 21,000.

conviction n'était pas faite pour amener une entente cordiale entre l'Assemblée et le président de la République. Proclamé dans la séance du 20 décembre, il fit connaître le choix de ses ministres (1), pris dans tous les rangs de la majorité, paya un tribut d'éloges mérité au général Cavaignac, et adjura l'assemblée de l'aider pour fonder une République dans l'intérêt de tous, et un gouvernement juste, ferme, animé d'un sincère amour du progrès, sans être réactionnaire ni utopiste. « Soyons, disait-il en terminant, soyons *les hommes du pays, non les hommes d'un parti*, et, Dieu aidant, nous ferons du moins le bien, si nous ne pouvons faire de grandes choses ». Le jour même de la formation de son ministère, il confia le commandement des troupes de Paris au général Changarnier, déjà commandant supérieur de la garde nationale.

L'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République était le triomphe du plus puissant des trois éléments que nous avons signalés. Le prince remplaça naturellement le pouvoir exécutif qui lui avait été si hostile; il ne se trouva donc plus qu'en présence de l'Assemblée, devenue plus défiante que jamais. Il était facile de prévoir ce qui devait arriver.

Cependant le choix des ministres était le premier pas que le président de la République avait fait vers une réconciliation. A l'exception de M. Bixio, républicain modéré, ils étaient tous des monarchistes ralliés à la république, comme « au système qui les divisait le moins » pour le moment. Les affaires s'amélioraient dans les centres manufacturiers; de nombreux ateliers se rouvraient; les rentes de l'État, les actions de toute valeur étaient recherchées, partout enfin on voyait des signes d'un retour non équivoque à la confiance. Le 24 décembre, le président fut accueilli avec enthousiasme par la garde nationale et l'armée de Paris, qu'il passait en revue. Le 26, le chef du ministère, M. Odilon Barrot présenta à l'Assemblée le programme qu'il se proposait de suivre. « L'élection du 10 décembre a mis, disait-il, dans les mains du gouvernement une force immense; notre devoir est que cette force n'avorte, ni ne s'égare ». Dès le 29, le cabinet se modifia par la retaite de M. Léon de Maleville. Le président s'était plaint, entre autres, de ce qu'on ne lui eût pas envoyé régulièrement les dépêches télégraphiques (2).

(1) Ministère du 20 décembre : M. Odilon Barrot, président du conseil et garde des sceaux; M. Léon de Maleville, à l'intérieur; M. Drouyn de Lhuys, aux affaires étrangères; le général Rulhières, à la guerre; M. de Tracy, à la marine; M. H. Passy, aux finances; M. Léon Faucher, aux travaux publics; M. de Falloux, à l'instruction publique, et M. Bixio, à l'agriculture et au commerce.

(2) M. Léon de Maleville fut remplacé à l'intérieur par M. Léon Faucher, qui eut M Lacrosse pour successeur aux travaux publics. M Bixio, mal à l'aise dans un ministère si peu démocratique, céda, à la même époque, l'agriculture et le commerce à M. Buffet.

Malgré quelques concessions apparentes, telle que la nomination de M. Boulay (de la Meurthe) à la vice-présidence de la République, l'Assemblée persista dans son attitude vis-à-vis du nouveau pouvoir exécutif; elle en donna la preuve en votant, contrairement aux vœux du ministère, la réduction immédiate de l'impôt du sel (1[er] janvier 1849), et plus tard la suppression de l'impôt sur les boissons. Une scission profonde s'établit bientôt dans l'Assemblée elle-même. Nommée (le 27 avril 1848) pour constituer les pouvoirs publics, elle devait, comme *Constituante*, se dissoudre après l'accomplissement de sa tâche. La minorité, qui espérait se renforcer par de nouvelles élections, faisait, dans ce sens, signer des volumes de pétitions. « La minorité, disait M. de Montalembert, qui en faisait partie, la minorité veut absolument s'en aller, par beaucoup de raisons et surtout parce qu'elle se croit sûre de revenir. » La majorité, au contraire, qui, dès le lendemain du 10 décembre, avait déclaré vouloir affermir la constitution par une série de lois organiques, résistait aux efforts qu'on faisait pour hâter la retraite de l'Assemblée. Dans cet antagonisme, le pouvoir exécutif, qui n'avait au fond les sympathies, ni de la majorité, ni de la minorité, devait rester et resta, en effet, neutre. Enfin, l'un des représentants (1) prit l'initiative en déposant une proposition tendant à la dissolution de l'Assemblée constituante et à la convocation de l'Assemblée législative. Cette proposition, malgré les vives réclamations qu'elle souleva, fut prise en considération (12 janvier) à une majorité de quatre voix. Dans l'intervalle, le ministère avait déposé un projet de loi relatif à l'instruction publique et demandé la clôture des clubs : « Ce sont, disait le ministre de l'intérieur (M. Léon Faucher) des foyers d'anarchie; aucun gouvernement régulier n'est possible sous l'action dissolvante de ces réunions. » Un arrêté du pouvoir exécutif (24 janvier 1849) réorganisa la garde mobile, en changeant surtout le mode de nomination aux grades supérieurs. Ces diverses mesures soulevèrent des tempêtes dans cette partie de l'Assemblée qui s'intitulait la Montagne, rappelant par ce nom les sanglants souvenirs de la république de 93. Tout à coup, dans la matinée du 29 janvier, on entend battre le rappel dans les rues de Paris, et on y remarque un mouvement extraordinaire de troupes. Plus de doute pour les républicains exaltés : c'est un coup d'État que le pouvoir exécutif prépare contre l'Assemblée! Non, s'écriaient les anciens royalistes ou républicains du lendemain : ce sont les éternels ennemis de l'ordre qui veulent s'emparer du président de la République, dissoudre l'Assemblée et arborer le drapeau rouge! Des deux côtés on était dans l'erreur. Un certain nombre d'officiers de la garde mo-

(1) M. Rateau.

ble, mécontents de l'arrêté qui les frappait, avaient menacé de faire appel à la violence. Le pouvoir exécutif fit tomber ces menaces par une démonstration énergique, et l'ordre fut promptement rétabli.

Depuis l'adoption de la proposition Rateau (12 février), l'Assemblée semblait elle-même pressée d'en finir avec ses travaux. Elle vota rapidement la loi sur le conseil d'État, qui lui permettait de choisir dans son propre sein les membres de ce conseil, et la loi électorale, qui excluait de la représentation nationale les fonctionnaires publics. Pendant ce temps, il se passait de graves événements au dehors. Le roi Charles-Albert avait entrepris, avec l'aide des seuls Italiens, d'affranchir la patrie commune de la domination étrangère. Mais l'accord, si nécessaire au moment du danger suprême, leur manquait absolument. Le parti modéré voulait l'indépendance de la haute Italie avec une monarchie constitutionnelle : il succomba à la journée de Novare. L'Italie centrale était au pouvoir des républicains : ils avaient formé une Constituante, qui, le 8 février 1849, déclara Pie IX, alors retiré à Gaëte, déchu de tous ses droits comme prince temporel. A la nouvelle de ce qui se passait en Italie, l'Assemblée adopta, le 31 mars, la résolution suivante, ainsi formulée : « L'Assemblée nationale déclare que si, pour mieux garantir l'intégrité du territoire piémontais, et mieux sauvegarder les intérêts et l'honneur de la France, le pouvoir exécutif croit devoir prêter à ses négociations l'appui d'une occupation partielle et temporaire en Italie, il trouvera dans l'Assemblée le plus entier concours ». Cette résolution fut appuyée par une loi (17 avril) qui accordait le crédit nécessaire (1), pour l'entretien sur le pied de guerre, pendant trois mois, du corps expéditionnaire de la Méditerranée. C'est à la suite de ce vote et en présence de l'intention qu'on supposait à l'Autriche et à Naples d'envahir les États-Romains, que l'expédition de Rome fut résolue. Les troupes françaises débarquèrent le 26 avril à Civita-Vecchia : leur commandant en chef (*voy.* OUDINOT) essaya de calmer les esprits dans une proclamation pacifique et conciliatrice, adressée aux habitants des États Romains. La Constituante romaine y répondit par un cri de guerre, se déclarant décidée, pour sauver la République, à repousser la force par la force. L'attaque qui suivit ce défi (20 avril) ne fut pas heureuse : l'armée française éprouva une résistance inattendue. Vivement impressionnée par les nouvelles de Rome, l'Assemblée nationale, par son vote du 8 mai, invita le gouvernement à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne fût pas plus longtemps détournée du but qui lui était assigné ».

Mais *ce but*, l'Assemblée ne l'avait jamais indiqué, et en ne le faisant pas, elle manquait à tous ses devoirs, puisque c'était elle qui avait pris l'initiative de l'intervention en Italie. Le président de la République, voyant l'honneur militaire engagé, s'empressa d'envoyer des renforts, et terminait sa lettre au général Oudinot par ces mots : « Dites à vos soldats que j'apprécie leur bravoure, que je partage leurs peines et qu'ils pourront toujours compter sur mon appui et ma reconnaissance ». En même temps il fit partir un diplomate pour tenter un accommodement. Cette démarche ayant échoué, le général Oudinot reçut, le 1er juin, l'ordre d'entrer à Rome de gré ou de force. L'entrée des Français à Rome eut lieu le 3 juillet. L'armée laissa aux habitants le soin de préparer eux-mêmes le retour de Pie IX. Les cardinaux reprirent aussitôt l'autorité; et, comme ils annonçaient hautement les projets les plus réactionnaires dans une proclamation où n'était pas même mentionné le nom de la France, le prince président écrivit au colonel Edgar Ney, son officier d'ordonnance, qui se trouvait en mission à Rome, cette lette mémorable du 18 août : « La République française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne, mais, au contraire, pour la régler en la préservant contre ses propres excès, et pour lui donner une base solide en remettant sur le trône pontifical le prince qui le premier s'était placé hardiment à la tête de toutes les réformes utiles. J'apprends avec peine que les intentions bienveillantes du Saint-Père, comme notre propre action, restent stériles en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner comme base à la rentrée du pape la proscription de la tyrannie. Dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette un acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention. Je résume ainsi le pouvoir temporel du pape : *Amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon, et gouvernement libéral.* » — Ces lignes traçaient enfin le but d'une expédition que le pouvoir exécutif n'avait pas fait naître, mais qu'il avait dû accepter du pouvoir législatif.

L'Assemblée constituante avait disparu : le 28 mai 1849, elle avait cédé la place à l'Assemblée législative, sortie des élections du 13 mai. Ces élections avaient fourni, outre un certain nombre d'anciens représentants, beaucoup d'hommes nouveaux ou appartenant aux anciens partis monarchiques : éléments hétéroclites, qui se donnaient eux-mêmes les noms de *rouges* et de *blancs*, et qui dès les premières séances marquèrent, en sens contraire tout leur éloignement pour la République telle que la voulait la constitution. Édifié sur les tendances de l'Assemblée législative, le prince président n'avait qu'à en surveiller tranquillement les évolutions, toujours l'œil fixé sur la volonté de la nation. Il con-

(1) Un million deux cent mille francs.

serva le cabinet du 10 décembre, avec quelques modifications qui témoignaient de nouveau de son esprit conciliateur (1). Après la vérification des pouvoirs et la constitution du bureau où l'on retrouve, assis au fauteuil de la présidence, M. Dupin aîné, l'ancien président de la chambre des députés, le président de la République adressa, le 7 juin, à l'Assemblée, conformément aux termes de la constitution, un message exposant l'état général des affaires du pays. Après y avoir rappelé que les circonstances ne lui ont pas encore permis d'accomplir toutes les améliorations promises, il insiste sur la nécessité de s'entendre, « afin de faire renaître la confiance là où la crainte et la défiance du lendemain ont produit la stérilité. ».... « Pour atteindre en partie ce but, ajoute le message, le gouvernement n'a eu qu'à suivre une marche ferme et résolue, en montrant à tous que, sans sortir de la légalité, il emploierait les moyens les plus énergiques pour rassurer la société. Partout aussi il s'efforce de rétablir le prestige de l'autorité, en mettant tous ses soins à appeler aux fonctions publiques les hommes qu'il jugeait les plus honnêtes et les plus capables, sans s'arrêter à leurs antécédents politiques. C'est encore afin de ne pas inquiéter les esprits, que le gouvernement a dû ajourner le projet de rendre la liberté aux victimes de nos discordes civiles. Au seul mot d'amnistie, l'opinion publique s'est émue en sens divers; on a craint le retour de nouveaux troubles; néanmoins j'ai usé d'indulgence partout où elle n'a pas d'inconvénient. Les prisons se sont déjà ouvertes à quinze cent soixante-dix transportés de juin, et bientôt les autres seront mis en liberté sans que la société ait rien à en redouter. » — Passant ensuite en revue les différents services de l'État, il termine par ces belles et sages paroles : « La principale mission du gouvernement républicain, c'est d'éclairer le peuple par la manifestation de la vérité, de dissiper l'éclat trompeur que l'intérêt personnel des partis fait briller à ses yeux. Un fait malheureux se retrouve à chaque page de l'histoire : c'est que plus les maux d'une société sont réels et patents, plus une minorité aveugle se lance dans le mysticisme des théories. Après 89, ce n'était pas pour les idées de Babeuf, ni de tel autre sectaire que la société fut bouleversée, mais pour l'abolition des privilèges, pour la division de la propriété, pour l'égalité devant la loi, pour l'admission de tous aux emplois. Eh bien! encore aujourd'hui, ce n'est pas pour l'application des théories inapplicables ou imaginaires que la révolution s'est accomplie, mais pour avoir un gouvernement qui, résultat de la volonté de tous, soit plus intelligent des besoins du peuple et puisse conduire, sans préoccupations dynastiques, les destinées du pays. Notre devoir est donc de faire la part entre les idées fausses et les idées vraies qui jaillissent d'une révolution; puis, cette séparation faite, il faut se mettre à la tête des unes et combattre courageusement les autres. La vérité se trouvera en faisant appel à toutes les intelligences, en ne repoussant rien avant de l'avoir approfondi, en adoptant tout ce qui aura été soumis à l'examen des hommes compétents et aura subi l'épreuve de la discussion.. J'appelle sous le drapeau de la République et sur le terrain de la constitution tous les hommes dévoués au salut du pays; je compte sur leur concours et sur leurs lumières pour m'éclairer, sur ma conscience pour me conduire, sur la protection de Dieu pour accomplir ma mission. » Dans ce message, clair et précis, le président de la République exposait avec une égale franchise ce qu'il avait fait, ce qu'il aurait voulu faire, et ce qu'il promettait de faire, avec le concours d'hommes intelligents et intègres, choisis dans tous les partis. La suite devait prouver qu'il est inutile de parler à qui ne veut rien entendre.

Les affaires de Rome avaient encore ajouté aux divisions intestines de l'Assemblée. Tandis que l'extrême gauche formulait (séance du 11 juin 1849), par l'organe de Ledru-Rollin, un acte d'accusation contre le président de la République et ses ministres pour avoir violé la constitution en intervenant à Rome, la majorité émit un vote approbatif pour cette même intervention qui était, comme chacun le savait, l'œuvre de la Constituante. Un appel à l'insurrection, lancé du haut de la tribune, fut suivi de l'échauffourée du 13 juin, promptement réprimée (1). La majorité de l'Assemblée profita de l'occasion pour mettre Paris en état de siége, suspendre le droit de réunion, interdire le colportage des journaux, rapporter plusieurs décrets du gouvernement provisoire; en même temps elle vota toutes les autorisations nécessaires pour arrêter et poursuivre ceux de ses membres qui pouvaient être inculpés dans la journée du 13 juin.

Le moment était venu de voir de plus près l'attitude du pays dont chaque parti invoquait la souveraineté. Dès le commencement de juillet 1849, le président de la République entreprit un voyage dans les départements. Il visita d'abord les principales villes du nord et de l'ouest. A Chartres, il assista à l'inauguration du chemin de fer; à Amiens il distribua des drapeaux à la garde nationale; à Ham il visita la forteresse, naguère témoin de sa captivité. « Je ne saurais, disait-il en répondant au toast du maire, me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la

(1) M. Dufaure, ancien ministre du général Cavaignac, remplaça M. Léon Faucher au ministère de l'intérieur: MM. Lanjuinais et de Tocqueville, l'un du centre droit, l'autre du centre gauche, succédèrent à M. Buffet et à M. Drouyn de Lhuys.

(1) Voy. les articles LEDRU-ROLLIN et CHANGARNIER.

terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici, par un emprisonnement de six années, une témérité contre les lois de ma patrie, et c'est avec bonheur que dans les lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leurs convictions, à respecter les institutions de leurs pays. » Rouen, Elbeuf, Saumur, Tours, Angers, Nantes, lui offrirent des banquets. Dans les discours qu'il prononça, il rappelait avec beaucoup d'à-propos les principaux souvenirs historiques de ces localités. Il visita ensuite Épernay et Sens, et fut de retour au palais de l'Élysée le 13 septembre, pour la distribution des récompenses aux artistes de l'Exposition de 1849, voulant user « de la plus douce prérogative du pouvoir, qui est d'encourager le mérite partout où il se rencontre ».

Pendant les ravages du choléra qui, pour la seconde fois, désolait l'Europe, l'Assemblée législative prorogea ses séances du 11 août au 1er octobre. A sa rentrée, elle approuva, en votant divers crédits supplémentaires, la politique du gouvernement dans la question italienne. Ces votes étaient la réponse de la majorité aux ordres du jour impliquant un blâme, proposé par la gauche. Durant les débats sur les affaires de Rome, on remarqua le silence des ministres au sujet de la lettre du prince président à M. Edgar Ney : ils semblaient en décliner toute responsabilité. Cette même lettre, à laquelle le *motu proprio* de Pie IX ne donna qu'une satisfaction illusoire, devint de la part de la droite un objet de dédaigneuses railleries. Cet ensemble d'incidents amena la dissolution du cabinet Odilon Barrot, qui fut remplacé par le ministère du 31 octobre (1). Le président de la République s'en expliqua clairement dans le message qu'il envoya, le même jour, à l'Assemblée. « Dans les circonstances graves où nous nous trouvons, y disait-il, l'accord qui doit régner entre les différents pouvoirs de l'État ne peut se maintenir que si, animés d'une confiance naturelle, ils s'expliquent franchement l'un vis-à-vis de l'autre. » Indiquant ensuite les motifs qui l'ont déterminé à changer le ministère, il ajoute : « Pour raffermir la République menacée de tant de côtés par l'anarchie, pour assurer l'ordre plus efficacement qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour, pour maintenir à l'extérieur le nom de la France à la hauteur de sa renommée, il faut des hommes qui, animés d'un dévouement patriotique, comprennent la nécessité d'une direction unique et ferme, et d'une politique nettement formulée; qui ne compromettent le pouvoir par aucune irrésolution; qui soient aussi préoccupés de ma propre responsabilité que de la leur, en action comme en paroles. » Enfin, les lignes suivantes s'adressaient plus particulièrement à la majorité des électeurs, à la nation, au vrai souverain : « Sans rancune contre aucune individualité, contre aucun parti, j'ai laissé arriver aux affaires les hommes d'opinions les plus diverses, mais sans obtenir les heureux résultats que j'attendais de ce rapprochement. Au lieu d'opérer une fusion de nuances, je n'ai obtenu qu'une neutralisation de forces. L'unité de vues et d'intentions a été entravée, l'esprit de conciliation pris pour de la faiblesse. A peine les dangers de la rue étaient-ils passés, qu'on a vu les partis relever leur drapeau, réveiller leurs rivalités et alarmer le pays en semant l'inquiétude. Au milieu de cette confusion, la France inquiète, parce qu'elle ne voit pas de direction, cherche la main, la volonté, le drapeau de l'élu du 10 décembre. Or, cette volonté ne peut être sentie que s'il y a communauté entière d'idées, de vues, de convictions entre le président et ses ministres, et si l'Assemblée elle-même s'associe à la pensée nationale dont l'élection du pouvoir exécutif a été l'expression. Tout un système a triomphé au 10 décembre; car le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme; il veut dire : à l'intérieur, ordre, autorité, religion, bien-être du peuple; à l'extérieur, dignité nationale... La lettre d'une constitution a sans doute une grande influence sur les destinées d'un pays, mais *la manière dont elle est exécutée en exerce une plus grande peut-être.* »

Ce message fut, comme on devait s'y attendre, accueilli par l'Assemblée avec une froideur qui déguisait mal ses rancunes; elle allait bientôt y répondre par des actes de la plus haute gravité.

En novembre 1849 eut lieu devant la cour de justice de Versailles le procès des principaux chefs de la journée du 13 juin. Trente membres de la gauche de l'Assemblée y furent condamnés. Vers la même époque, comme pour tempérer ce que ces condamnations pouvaient avoir de rigoureux, le président de la République rendit à la liberté et à leurs familles treize cent quarante et un insurgés de juin 1848. Cette mesure d'humanité fut vivement blâmée par les anciens partis. Ceux-ci devinrent bien plus mécontents encore à la suite des élections partielles du 10 mars et du 28 avril 1850, qui amenèrent sur les bancs de l'Assemblée plusieurs républicains ardents. Aussi, dès le 2 mai 1850, il se forma une commission pour restreindre le suf-

1) Ce nouveau cabinet se composait de M. Ferd. Barrot à l'intérieur; M. Achille Fould, aux finances; M. Rouher, à la justice; M. de Parieu, à l'instruction publique, M. Dumas, à l'agriculture et au commerce; l'amiral Romain Desfosses, à la marine; M. Bineau, aux travaux publics; le général Lahitte, aux affaires étrangères. Ce dernier ne prit son portefeuille que le 17 novembre. M. de Rayneval, ambassadeur à Naples, n'ayant pas accepté le ministère des affaires étrangères, l'intérim en avait été confié au général d'Hautpoul. Le 15 mars suivant, M. Baroche remplaça M. F. Barrot à l'intérieur. Ce fut sous le ministère du 31 octobre qu'on acheva d'épurer le personnel administratif et des parquets, et que furent votées la loi temporaire relative aux instituteurs communaux (11 janv. 1850) et la loi organique sur l'enseignement primaire et secondaire (19 janv., 26 février et 15 mars).

serva le cabinet du 10 décembre, avec quelques modifications qui témoignaient de nouveau de son esprit conciliateur (1). Après la vérification des pouvoirs et la constitution du bureau où l'on retrouve, assis au fauteuil de la présidence, M. Dupin aîné, l'ancien président de la chambre des députés, le président de la République adressa, le 7 juin, à l'Assemblée, conformément aux termes de la constitution, un message exposant l'état général des affaires du pays. Après y avoir rappelé que les circonstances ne lui ont pas encore permis d'accomplir toutes les améliorations promises, il insiste sur la nécessité de s'entendre, « afin de faire renaître la confiance là où la crainte et la défiance du lendemain ont produit la stérilité. ».... « Pour atteindre en partie ce but, ajoute le message, le gouvernement n'a eu qu'à suivre une marche ferme et résolue, en montrant à tous que, sans sortir de la légalité, il emploierait les moyens les plus énergiques pour rassurer la société. Partout aussi il s'efforce de rétablir le prestige de l'autorité, en mettant tous ses soins à appeler aux fonctions publiques les hommes qu'il jugeait les plus honnêtes et les plus capables, sans s'arrêter à leurs antécédents politiques. C'est encore afin de ne pas inquiéter les esprits, que le gouvernement a dû ajourner le projet de rendre la liberté aux victimes de nos discordes civiles. Au seul mot d'amnistie, l'opinion publique s'est émue en sens divers; on a craint le retour de nouveaux troubles; néanmoins j'ai usé d'indulgence partout où elle n'a pas d'inconvénient. Les prisons se sont déjà ouvertes à quinze cent soixante-dix transportés de juin, et bientôt les autres seront mis en liberté sans que la société ait rien à en redouter. » — Passant ensuite en revue les différents services de l'État, il termine par ces belles et sages paroles : « La principale mission du gouvernement républicain, c'est d'éclairer le peuple par la manifestation de la vérité, de dissiper l'éclat trompeur que l'intérêt personnel des partis fait briller à ses yeux. Un fait malheureux se retrouve à chaque page de l'histoire : c'est que plus les maux d'une société sont réels et patents, plus une minorité aveugle se lance dans le mysticisme des théories. Après 89, ce n'était pas pour les idées de Babeuf, ni de tel autre sectaire que la société fut bouleversée, mais pour l'abolition des privilèges, pour la division de la propriété, pour l'égalité devant la loi, pour l'admission de tous aux emplois. Eh bien ! encore aujourd'hui, ce n'est pas pour l'application des théories inapplicables ou imaginaires que la révolution s'est accomplie, mais pour avoir un gouvernement qui, résultat de la volonté de tous, soit plus intelligent des besoins du peuple et puisse conduire, sans préoccupations dynastiques, les destinées du pays. Notre devoir est donc de faire la part entre les idées fausses et les idées vraies qui jaillissent d'une révolution; puis, cette séparation faite, il faut se mettre à la tête des unes et combattre courageusement les autres. La vérité se trouvera en faisant appel à toutes les intelligences, en ne repoussant rien avant de l'avoir approfondi, en adoptant tout ce qui aura été soumis à l'examen des hommes compétents et aura subi l'épreuve de la discussion.. J'appelle sous le drapeau de la République et sur le terrain de la constitution tous les hommes dévoués au salut du pays; je compte sur leur concours et sur leurs lumières pour m'éclairer, sur ma conscience pour me conduire, sur la protection de Dieu pour accomplir ma mission. » Dans ce message, clair et précis, le président de la République exposait avec une égale franchise ce qu'il avait fait, ce qu'il aurait voulu faire, et ce qu'il promettait de faire, avec le concours d'hommes intelligents et intègres, choisis dans tous les partis. La suite devait prouver qu'il est inutile de parler à qui ne veut rien entendre.

Les affaires de Rome avaient encore ajouté aux divisions intestines de l'Assemblée. Tandis que l'extrême gauche formulait (séance du 11 juin 1849), par l'organe de Ledru-Rollin, un acte d'accusation contre le président de la République et ses ministres pour avoir violé la constitution en intervenant à Rome, la majorité émit un vote approbatif pour cette même intervention qui était, comme chacun le savait, l'œuvre de la Constituante. Un appel à l'insurrection, lancé du haut de la tribune, fut suivi de l'échauffourée du 13 juin, promptement réprimée (1). La majorité de l'Assemblée profita de l'occasion pour mettre Paris en état de siége, suspendre le droit de réunion, interdire le colportage des journaux, rapporter plusieurs décrets du gouvernement provisoire; en même temps elle vota toutes les autorisations nécessaires pour arrêter et poursuivre ceux de ses membres qui pouvaient être inculpés dans la journée du 13 juin.

Le moment était venu de voir de plus près l'attitude du pays dont chaque parti invoquait la souveraineté. Dès le commencement de juillet 1849, le président de la République entreprit un voyage dans les départements. Il visita d'abord les principales villes du nord et de l'ouest. A Chartres, il assista à l'inauguration du chemin de fer; à Amiens il distribua des drapeaux à la garde nationale; à Ham il visita la forteresse, naguère témoin de sa captivité. « Je ne saurais, disait-il en répondant au toast du maire, me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la

(1) M. Dufaure, ancien ministre du général Cavaignac, remplaça M. Léon Faucher au ministère de l'intérieur; MM. Lanjuinais et de Tocqueville, l'un du centre droit, l'autre du centre gauche, succédèrent à M. Buffet et à M. Drouyn de Lhuys.

(1) Voy. les articles LEDRU-ROLLIN et CHANGARNIER.

terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici, par un emprisonnement de six années, une témérité contre les lois de ma patrie, et c'est avec bonheur que dans les lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leurs convictions, à respecter les institutions de leurs pays. » Rouen, Elbeuf, Saumur, Tours, Angers, Nantes, lui offrirent des banquets. Dans les discours qu'il prononça, il rappelait avec beaucoup d'à-propos les principaux souvenirs historiques de ces localités. Il visita ensuite Épernay et Sens, et fut de retour au palais de l'Élysée le 13 septembre, pour la distribution des récompenses aux artistes de l'Exposition de 1849, voulant user « de la plus douce prérogative du pouvoir, qui est d'encourager le mérite partout où il se rencontre ».

Pendant les ravages du choléra qui, pour la seconde fois, désolait l'Europe, l'Assemblée législative prorogea ses séances du 11 août au 1er octobre. A sa rentrée, elle approuva, en votant divers crédits supplémentaires, la politique du gouvernement dans la question italienne. Ces votes étaient la réponse de la majorité aux ordres du jour impliquant un blâme, proposé par la gauche. Durant les débats sur les affaires de Rome, on remarqua le silence des ministres au sujet de la lettre du prince président à M. Edgar Ney : ils semblaient en décliner toute responsabilité. Cette même lettre, à laquelle le *motu proprio* de Pie IX ne donna qu'une satisfaction illusoire, devint de la part de la droite un objet de dédaigneuses railleries. Cet ensemble d'incidents amena la dissolution du cabinet Odilon Barrot, qui fut remplacé par le ministère du 31 octobre (1). Le président de la République s'en expliqua clairement dans le message qu'il envoya, le même jour, à l'Assemblée. « Dans les circonstances graves où nous nous trouvons, y disait-il, l'accord qui doit régner entre les différents pouvoirs de l'État ne peut se maintenir que si, animés d'une confiance naturelle, ils s'expliquent franchement l'un vis-à-vis de l'autre. » Indiquant ensuite les motifs qui l'ont déterminé à changer le ministère, il ajoute : « Pour raffermir la République menacée de tant de côtes par l'anarchie, pour assurer l'ordre plus efficacement qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour, pour maintenir à l'extérieur le nom de la France à la hauteur de sa renommée, il faut des hommes qui, animés d'un dévouement patriotique, comprennent la nécessité d'une direction unique et ferme, et d'une politique nettement formulée ; qui ne compromettent le pouvoir par aucune irrésolution ; qui soient aussi préoccupés de ma propre responsabilité que de la leur, en action comme en paroles. » Enfin, les lignes suivantes s'adressaient plus particulièrement à la majorité des électeurs, à la nation, au vrai souverain · « Sans rancune contre aucune individualité, contre aucun parti, j'ai laissé arriver aux affaires les hommes d'opinions les plus diverses, mais sans obtenir les heureux résultats que j'attendais de ce rapprochement. Au lieu d'opérer une fusion de nuances, je n'ai obtenu qu'une neutralisation de forces. L'unité de vues et d'intentions a été entravée, l'esprit de conciliation pris pour de la faiblesse. A peine les dangers de la rue étaient-ils passés, qu'on a vu les partis relever leur drapeau, réveiller leurs rivalités et alarmer le pays en semant l'inquiétude. Au milieu de cette confusion, la France inquiète, parce qu'elle ne voit pas de direction, cherche la main, la volonté, le drapeau de l'élu du 10 décembre. Or, cette volonté ne peut être sentie que s'il y a communauté entière d'idées, de vues, de convictions entre le président et ses ministres, et si l'Assemblée elle-même s'associe à la pensée nationale dont l'élection du pouvoir exécutif a été l'expression. Tout un système a triomphé au 10 décembre; car le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme; il veut dire : à l'intérieur, ordre, autorité, religion, bien-être du peuple; à l'extérieur, dignité nationale... La lettre d'une constitution a sans doute une grande influence sur les destinées d'un pays, mais *la manière dont elle est exécutée en exerce une plus grande peut-être.* »

Ce message fut, comme on devait s'y attendre, accueilli par l'Assemblée avec une froideur qui déguisait mal ses rancunes; elle allait bientôt y répondre par des actes de la plus haute gravité.

En novembre 1849 eut lieu devant la cour de justice de Versailles le procès des principaux chefs de la journée du 13 juin. Trente membres de la gauche de l'Assemblée y furent condamnés. Vers la même époque, comme pour tempérer ce que ces condamnations pouvaient avoir de rigoureux, le président de la République rendit à la liberté et à leurs familles treize cent quarante et un insurgés de juin 1848. Cette mesure d'humanité fut vivement blâmée par les anciens partis. Ceux-ci devinrent bien plus mécontents encore à la suite des élections partielles du 10 mars et du 28 avril 1850, qui amenèrent sur les bancs de l'Assemblée plusieurs républicains ardents. Aussi, dès le 2 mai 1850, il se forma une commission pour restreindre le suf-

(1) Ce nouveau cabinet se composait de M. Ferd. Barrot à l'intérieur; M. Achille Fould, aux finances; M. Rouher, à la justice; M. de Parieu, à l'instruction publique, M. Dumas, à l'agriculture et au commerce; l'amiral Romain Desfosses, à la marine; M. Bineau, aux travaux publics; le général Lahitte, aux affaires étrangères. Ce dernier ne prit son portefeuille que le 17 novembre. M. de Rayneval, ambassadeur à Naples, n'ayant pas accepté le ministère des affaires étrangères, l'intérim en avait été confié au général d'Hautpoul. Le 15 mars suivant, M. Baroche remplaça M. F. Barrot à l'intérieur. Ce fut sous le ministère du 31 octobre qu'on acheva d'épurer le personnel administratif et des parquets, et que furent votées la loi temporaire relative aux instituteurs communaux (11 janv. 1850) et la loi organique sur l'enseignement primaire et secondaire (19 janv., 26 février et 15 mars).

frage universel (1). C'est de là que sortit, après des discussions orageuses, la fameuse loi du 31 mai, aux termes de laquelle l'exercice du droit d'électeur était soumis à trois ans de domicile dans la commune ou dans le canton. « Cette loi, s'écriait M. de Lamartine, est un coup d'État par interprétation. » — « C'est une violation de la constitution », ajoutait le général Cavaignac. — « C'est une mutilation du suffrage universel », ajoutait M. Victor Hugo. — « Personne, répondit M. Thiers, ne songe à attaquer le suffrage universel, à éloigner le peuple de l'urne électorale; c'est la *vile multitude* que la loi veut écarter; ce sont les mauvaises blouses, ces ouvriers nomades, toujours dociles au mot d'ordre qu'ils vont prendre au cabaret. »

Dès ce moment la lutte était engagée, lutte opiniâtre, bruyante, acharnée, entre les partis extrêmes dont *aucun ne voulait de la République selon la lettre et l'esprit de la constitution*. A part quelques républicains modérés, c'était là le seul point sur lequel ils se trouvaient d'accord.

La loi du 31 mai, en restreignant le suffrage universel, attaquait indirectement l'élu du 10 décembre. Les débats qui s'ouvrirent, quatre jours après, sur la demande d'un crédit supplémentaire pour frais de présidence, ne devaient plus laisser aucun doute à cet égard. Sur la demande du ministre des finances de porter les frais de représentation à trois millions, le traitement restant fixé à 600,000 fr., l'Assemblée nomma d'abord une commission qui substitua au projet du gouvernement une proposition toute différente, tendant à allouer seulement une somme de 1,600,000 fr. pour dépenses faites en 1849 et 1850, par suite de l'installation du président. Cette proposition équivalait à un rejet. La gauche se montra, en cette circonstance, moins hostile que la droite, qui n'avait pourtant guère lésiné avec d'autres gouvernements. « Si vous voulez donner, disait M. Mathieu (de la Drôme), ne marchandez pas; si vous voulez refuser, n'humiliez pas; la dignité du pouvoir y perdrait et vous n'y gagneriez rien. » La minorité de la commission proposa alors un amendement qui ne fut adopté qu'à une faible majorité et grâce encore à l'intervention du général Changarnier. Le mois suivant, l'Assemblée nomma (20, 23 et 25 juillet) une commission de permanence, chargée de surveiller la marche des affaires et de convoquer l'Assemblée dès l'apparition de quelque symptôme grave (2). C'était faire une réponse passionnée au président qui avait déclaré vouloir diriger lui-même le pouvoir, puisqu'il en avait la responsabilité. En un mot, la loi du 31 mai, jointe à l'établissement de la commission de permanence, fut, comme on l'a dit, un soufflet législatif, appliqué à la fois sur la joue des électeurs et sur celle de l'élu du 10 décembre. Cette situation tendue devait finir par un coup de tonnerre. Mais n'anticipons pas sur les événements; laissons les partis, aveugles instruments de leurs passions, s'agiter sous l'œil de *celui qui voit juste et loin* (1).

Après avoir établi la commission de permanence, pour veiller au salut de la République, commission où ne figurait aucun républicain, l'Assemblée se prorogea du 11 août au 11 novembre 1850. Les chefs de la droite profitèrent des loisirs qu'ils s'étaient donnés pour faire des pèlerinages à Claremont et à Wiesbaden, avouant hautement leurs projets de fusion de la branche cadette avec la branche aînée des Bourbons. Dans le même intervalle le président reprit sa tournée dans les départements. Le 12 août il arriva à Dijon, et le 15 il vint à Lyon inaugurer la statue équestre de Napoléon Ier, œuvre remarquable du comte de Nieuwerkerke. Le 22 il était à Strasbourg et le 3 septembre à Cherbourg. Aux banquets qu'on lui offrit dans chacune de ces villes, il ne fit entendre que des paroles de conciliation. Après s'être mis en rapport avec la nation dans ses principaux centres industriels et commerciaux, il voulut aussi se montrer à l'armée, qu'il commandait aux termes de l'article 50 de la Constitution. Les revues militaires de Saint-Maur et de Satory (octobre 1850) émurent la commission de permanence, parce qu'aux acclamations qui y avaient accueilli le président de la République s'étaient mêlés quelques cris de « Vive l'Empereur! » et parce qu'il avait jugé à propos d'éloigner de Paris le général Neumayer, à la suite d'un ordre du jour, où ce général interdisait à sa brigade les cris parfaitement constitutionnels de Vive le Président! Vive Napoléon! Le lendemain de cet incident le général Changarnier adressa aux troupes placées sous son commandement cet ordre du jour laconique : « Aux termes de la loi, l'armée ne délibère point; aux termes des règlements militaires, elle doit s'abstenir de toute manifestation et ne proférer aucun cri sous les armes. » De son côté, la commission de permanence continuait à montrer de vives alarmes; elle parlait de complots contre sa sûreté et insistait sur la dissolution de la Société du 10 décembre, qui passait pour prendre ses mots d'ordre au palais de l'Élysée. Ce fut dans ces circonstances que le

(1) Cette commission était composée de MM. Benoist d'Azy, Berryer, Beugnot, de Broglie, Buffet, de Chasseloup-Laubat, Daru, Léon Faucher, Jules de Lasteyrie, Molé, de Montalembert, de Montebello, Piscatory, de Sèze, de Saint-Priest, Thiers, de Vatimesnil.

(2) Cette commission était composée de MM. Odilon Barrot, Jules de Lasteyrie, Monet, général de Saint-Priest, général Changarnier, Olivier, Berryer, Nettement, Molé, général Lauriston, général Lamoricière, Beugnot, de Mornay, de Montebello, de l'Espinasse, Creton, Rulhières, Vesin, Léo de Laborde, Casimir Perier, de Crouseilhes, Druet-Desvaux, Combarel de Leyval, Garnon et Chambolle.

(1) Ces paroles sont de Béranger, du poëte national, que nous avons eu l'honneur de connaître assez intimement dans les dernières années de sa vie : il les avait prononcées en parlant un jour de la politique de Napoléon III.

…nt envoya, le 12 novembre, le mes…, après le compte-rendu des différents …s publics, on lit, vers la fin, les pas… suivants : « Encore émue des dangers que …iété a courus, la France reste étrangère …erelles de partis ou d'hommes, si mes… en présence des grands intérêts qui sont … L'incertitude de l'avenir fait naître bien …préhensions, en réveillant bien des espé…. Sachons tous faire à la patrie le sacri… ces espérances et ne nous occupons que … intérêts. »

…titude du général Changarnier vis-à-vis …uvoir exécutif, attitude que firent en… …ieux ressortir les discussions de l'As…ée, amena, le 9 janvier 1851, la révoca… …e ce général de son double commandement …f des gardes nationales de la Seine et de …e de Paris. Un décret présidentiel, en date …me jour, modifia la composition du minis… …n appelant M. Drouyn de Lhuys aux af… étrangères, le général Regnaud Saint-d'Angely à la marine et aux colonies, …gne aux travaux publics (1). L'Assemblée …ntra vivement irritée de la destitution du …l Changarnier, que les partis royalistes …ient voir jouer le rôle de Monk. Dès le …ain (10 janvier), elle nomma, sur la pro…n de M. de Rémusat, une commission …e de la renseigner sur les tendances du …nement et de lui soumettre les résolutions … circonstances pourraient exiger. C'était le pouvoir exécutif ouvertement en sus… Le 11 janvier, la commission législative …da, par l'organe de son rapporteur, …juinais, l'impression des procès-verbaux … commission de permanence, et le 14, elle …ta un rapport tendant à blâmer le minis… …r un ordre du jour motivé. Après des dé… …rageux, qui remplirent les séances des … et 17 janvier, l'Assemblée adopta, à la …e de quatre cent dix-sept voix contre deux …ixante-dix huit, un ordre du jour où elle …t « que le ministère n'avait pas sa con… ». Ce vote détermina la retraite du cabi… …i fut remplacé le 24 janvier par un *mi… de transition* (2), comme l'appelait le …nt dans son message du 24 janvier 1851. …rance, ajoutait-il, commence à souffrir …ésaccord qu'elle déplore. Mon devoir est … ce qui dépendra de moi pour en préve… …résultats fâcheux. L'union des deux pou… …st indispensable au repos du pays ; mais, … la constitution les a rendus indépendants, la seule condition de cette union était une confiance réciproque. »

Pour toute réponse, l'Assemblée rejeta la demande d'un crédit supplémentaire de 1,800,000 fr. pour frais de représentation de la présidence. Aussitôt on vit s'ouvrir des souscriptions nationales en faveur du président de la République ; mais celui-ci les refusa par une note insérée au *Moniteur*. Toute réconciliation entre le pouvoir exécutif et l'Assemblée législative était devenue impossible. Le premier, s'il avait appris à connaître ses ennemis, devait savoir aussi où était sa force.

D'innombrables pétitions arrivèrent à l'Assemblée : elles demandaient la prolongation des pouvoirs de Louis-Napoléon et la révision de la constitution, notamment de l'article 45, relatif à la réélection du président. Depuis le 5 mai, elles se succédaient avec une telle rapidité qu'en deux mois le nombre des électeurs signataires atteignit le chiffre de deux millions. Mais pour faire donner immédiatement suite à ces pétitions, il aurait fallu braver l'hostilité évidente du pouvoir législatif. Il était donc sage de se résigner et d'attendre, en mettant toute espérance en la sympathie du pays. Aussi, après avoir changé, le 10 avril (1), son ministère, le président de la République reprit-il ses tournées dans les départements. A Dijon, le 1er juin 1851, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer, il se plaignit hautement des manœuvres des partis : « Si mon gouvernement, disait-il, n'a pas pu réaliser toutes les améliorations qu'il avait en vue, *il faut s'en prendre aux manœuvres des factions* qui paralysent la bonne volonté des assemblées comme celle des gouvernements les plus dévoués au bien public… La France ne veut ni le retour à l'ancien régime, quelle que soit la forme qui le déguise, ni l'essai d'utopies funestes et impraticables. C'est parce que je suis l'adversaire naturel de l'un et de l'autre, qu'elle a placé sa confiance en moi. S'il n'en était pas ainsi, comment expliquer cette touchante sympathie, qui résiste à la politique la plus dissolvante et m'absout de ses souffrances ? » A Poitiers, également à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer, il proclama l'expression de la volonté nationale comme le seul moyen de salut. « J'envisage, dit-il, l'avenir du pays sans crainte, car son salut viendra toujours de la volonté du peuple, librement exprimée, religieusement acceptée. Aussi j'appelle de tous mes vœux le moment solennel où la voix puissante de la nation dominera toutes les oppositions et mettra d'accord toutes les rivalités ; car il est bien triste de voir les révolutions ébranler la société, amon-

…1. Baroche, ministre de l'intérieur, Rouher, mi… …e la justice, et A. Fould, ministre des finances, …dent leurs portefeuilles.

…ministère était composé de MM. de Royer à la …Brenier aux affaires étrangères, le général Randon …rre, le contre-amiral Vaillant à la marine et aux …, Vaïsse à l'intérieur, Magne aux travaux pu… …hneider à l'agriculture et au commerce, Giraud à …tion publique, de Germiny aux finances.

(1) Ce nouveau ministère comprenait MM. Rouher à la justice, Baroche aux affaires étrangères, Chasseloup-Laubat à la marine, Léon Faucher à l'intérieur, Buffet à l'agriculture et au commerce, de Crouseilhes à l'instruction publique, A. Fould aux finances.

celer les ruines, et cependant laisser toujours debout les mêmes passions, les mêmes exigences, les mêmes éléments de trouble. » — A Beauvais, le 6 juillet, lors de l'inauguration de la statue de Jeanne Hachette, il laissa tomber cette parole fatidique : « Il est encourageant de penser que, dans les dangers extrêmes, la Providence réserve souvent à un seul d'être l'instrument du salut de tous. »

L'accroissement de popularité, que le prince président rapportait de ses voyages, causa un grand dépit à l'Assemblée. Le discours de Dijon provoqua de vives interpellations, et on en fit courir plusieurs versions divergentes : le ministère se retrancha derrière le texte du *Moniteur* (1). Dans les discussions orageuses qui s'engagèrent sur les pétitions du pays, les orateurs se montrèrent bien plus préoccupés du triomphe de leurs partis que des intérêts de la France, et les représentants qui, d'accord avec les électeurs pétitionnaires, demandaient la révision de la constitution, furent loin d'obtenir la majorité fixée par l'article 111. Ce rejet, qui infligeait en même temps un blâme au ministère, produisit une grande émotion dans les départements : presque tous les conseils généraux (84 sur 86) et l'immense majorité des conseils d'arrondissements protestèrent plus ou moins explicitement contre le refus de l'Assemblée de reviser la constitution.

Dans ce conflit entre le pays et ses mandataires, il n'y avait qu'une résolution à prendre : rétablir le suffrage universel dans son intégrité. C'est ce que fit le président de la République en provoquant directement l'abrogation de la loi du 31 mai, « la machine la plus infernale pour allumer, comme on l'avait dit, sur tous les points de la France, la guerre civile ». Le ministère n'ayant pas voulu s'associer à cette mesure de salut public, le prince président le remplaça, le 26 octobre, par un autre cabinet, composé de MM. de Turgot aux affaires étrangères, Corbin à la justice, de Thorigny à l'intérieur, Giraud à l'instruction publique, Xavier de Casabianca à l'agriculture et au commerce, Lacrosse aux travaux publics, le général Leroy de Saint-Arnaud à la guerre, Blondel aux finances, Fortoul à la marine et aux colonies. Par suite de non-acceptation, M. Corbin fut remplacé, le 1er novembre, par M. Daviel, et M. Blondel, le 23, par M. Casabianca qui céda le ministère de l'agriculture et du commerce à M. Lefebvre-Duruflé.

A la rentrée de l'Assemblée, qui depuis le 10 août s'était prorogée après avoir nommé, comme l'année précédente, une commission de permanence, le président de la République lui envoya, le 4 novembre 1851, un message où il signalait, en termes mesurés, les inconvénients de la loi du 31 mai, en même temps qu'il insistait sur la nécessité de rétablir le suffrage universel. « La loi du 31 mai, disait-il, a dépassé le but qu'on pensait atteindre; personne ne prévoyait la suppression de 3 millions d'électeurs, dont les deux tiers sont habitants paisibles des campagnes. Qu'en est-il résulté? C'est que cette immense exclusion a servi de prétexte au parti anarchique qui couvre ses détestables desseins de l'apparence d'un droit ravi et à reconquérir. Trop inférieur en nombre pour s'emparer de la société par un vote, il espère, à la faveur de l'émotion générale et au déclin des pouvoirs, faire naître, sur plusieurs points de la France à la fois, des troubles qui seraient réprimés sans doute, mais qui nous jetteraient dans de nouvelles complications... Aujourd'hui, rétablir le suffrage universel, c'est enlever à la guerre civile son drapeau, à l'opposition son dernier argument. » Dans la même séance, le ministre de l'intérieur déposa un projet de loi qui, reproduisant les dispositions de la loi du 15 mai 1849, n'exigeait que six mois de domicile pour l'exercice du droit électoral; mais ce projet de loi fut rejeté dans la séance du 13 novembre. En même temps, comme pour appuyer ce rejet, véritable déclaration de guerre contre l'élu du 10 décembre, les questeurs Leflô, Baze et de Panat déposèrent une proposition qui, violant les articles 50 et 64 de la constitution, tendait à mettre l'armée de Paris à la disposition du président de l'Assemblée. C'était le commencement des hostilités. Le président de la République crut dès lors devoir prendre des mesures en conséquence. Il concentra des troupes, appela le préfet de la Haute-Garonne, M. de Maupas, à la préfecture de police, et le général Magnan au commandement de l'armée de Paris. Le 9 novembre, il se fit présenter par le général Magnan les corps d'officiers nouvellement arrivés. « Si jamais, leur dit-il, le jour du danger arrivait, je ne ferais pas comme les gouvernements qui m'ont précédé, et je ne vous dirais pas : Marchez, je vous suis; mais je vous dirais : Je marche, suivez-moi... » Et, en distribuant, le 25, des récompenses aux industriels français de l'exposition de Londres, il laissa échapper ces paroles qui auraient dû donner à réfléchir : « Comme elle pourrait être grande la République française, s'il lui était permis de vaquer à ses véritables affaires et de réformer ses institutions, au lieu d'être sans cesse troublée, d'un côté par les idées démagogiques, et de l'autre par les hallucinations monarchiques!. Tout ce qui est dans la nécessité des temps doit s'accomplir. L'inutile seul ne saurait revivre... Ne redoutez pas l'avenir. La tranquillité sera maintenue, quoi qu'il arrive. Un gouvernement qui s'appuie sur la masse entière de la nation, qui n'a d'autre mobile que le bien public et qu'anime cette foi ar-

(1) A en juger par ces interpellations, la version vraie aurait été : *La faute en est à l'Assemblée nationale*, etc., au lieu de : *Il faut s'en prendre aux manœuvres des factions*, etc.

dente qui vous guide sûrement, même à travers un espace où il n'y a pas de route tracée, ce gouvernement, dis-je, saura remplir sa mission. »

Le dimanche, 30 novembre, les électeurs de la Seine avaient été convoqués pour remplacer à l'Assemblée le général Magnan, appelé au commandement de l'armée de Paris. C'était la première fois que la loi du 31 mai fonctionnait dans la capitale. L'élection se fit d'après les listes du suffrage restreint; les partisans du suffrage universel s'abstinrent. Le candidat des anciens partis monarchiques fut élu; mais il n'eut pas le temps de paraître à l'Assemblée. Le mardi, 2 décembre, à l'aube du jour, les habitants de Paris, lisaient, affichée aux murs, la proclamation suivante :

Au nom du peuple français.

Le président de la République décrète :

Article 1. — L'Assemblée nationale est dissoute.

Art. 2. — Le suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée.

Art. 3. — Le peuple français est convoqué dans ses comices à partir du 14 déc. jusqu'au 21.

Art. 4. — L'état de siége est décrété dans l'étendue de la première division militaire.

Art. 5. — Le conseil d'État est dissous.

Art. 6. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

Signé, Louis-Napoléon Bonaparte.

Contre-signé, le ministre de l'intérieur, de Morny.

En 1830, les ordonnances, signées Charles X et contre-signées Polignac, firent frémir de colère toute la population parisienne. En 1851, cette même population applaudit presque au coup d'État du 2 décembre, en ne déguisant pas sa joie de voir renvoyés des représentants, « qui gagnaient si mal leur argent ». Les principaux meneurs de la droite et de l'extrême gauche furent arrêtés de grand matin à domicile et, avec quelques autres, éloignés temporairement du territoire. Le palais de l'Assemblée était gardé par un fort détachement de troupes, avec ordre de n'y laisser entrer personne. Quelques représentants de la droite, réunis à la mairie du dixième arrondissement, ainsi qu'un certain nombre de l'extrême gauche, revenus de leur surprise, tentèrent, dans quelques quartiers de la capitale, d'organiser la résistance. Mais cet appel à la guerre civile resta sans écho, et ils furent bientôt forcés d'abandonner une lutte inégale. A l'attitude calme de la population parisienne s'était jointe l'énergie des troupes qui, sous le commandement supérieur des généraux Magnan et de Saint-Arnaud, exécutèrent cet ordre laconique : « Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. » A côté des rares défenseurs de barricades tombèrent malheureusement aussi quelques promeneurs ou curieux imprudents sous les balles des fortes patrouilles qui devaient balayer les boulevards et les rues adjacentes (1).

Sans doute, on ne peut que condamner l'acte du 2 décembre si on le juge au point de vue de la morale universelle et en dehors des conditions dans lesquelles il avait pris naissance. Mais l'humanité ne se conduit point par des règles absolues : son histoire l'atteste. Tout jugement, qui fait abstraction du milieu où s'agitent les passions humaines, est un idéal qui n'a rien de commun avec la réalité : s'il est vrai que les hommes doivent y tendre, il faut reconnaître qu'ils sont loin de l'avoir atteint; et les prendre tels qu'ils *devraient* être, et non tels qu'ils *sont*, c'est perpétuer des équivoques derrière lesquelles se retranche facilement l'ineptie ou la mauvaise foi. Chacun, dans les événements qui se succèdent, a sa part de responsabilité. La majorité parlementaire était d'une bien coupable imprévoyance en violant, par sa loi du 31 mai, la constitution fondée sur le suffrage universel, et en exigeant du président, sous peine de trahison, le maintien d'une République dont elle se souciait si peu; elle demandait l'impossible à la nature humaine.

Le jour même du renvoi de l'Assemblée, le prince président soumit le jugement de sa conduite à la nation entière. Voici ce qu'il disait dans son manifeste : « L'Assemblée, qui devait être le plus ferme appui de l'ordre, est devenue un foyer de complots. Le patriotisme de trois cents de ses membres n'a pu arrêter ses fatales tendances. Au lieu de faire des lois dans l'intérêt général, elle forge des armes pour la guerre civile; elle attente au pouvoir que je tiens directement du peuple; elle encourage toutes les mauvaises passions; elle compromet le repos de la France : je l'ai dissoute, et je rends le peuple entier juge entre elle et moi... Je fais donc un appel loyal à la nation tout entière et je vous dis : Si vous voulez continuer cet état de malaise qui nous dégrade et compromet notre avenir, choisissez un autre à ma place, car je ne veux plus d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, me rend responsable d'actes que je ne puis empêcher, et m'enchaîne au gouvernail quand je vois le vaisseau courir vers l'abîme. Si, au contraire, vous avez confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la grande mission que je tiens de vous... Persuadé que l'instabilité du pouvoir, que la prépondérance d'une seule assemblée sont des causes permanentes de trouble et de discorde, je soumets à vos suffrages les bases fondamentales suivantes d'une constitution que les assemblées développeront plus tard : — un chef responsable nommé pour dix ans; — des ministres dépendants du pouvoir exécutif seul; — un conseil d'État, formé des hommes les plus distingués, préparant les lois et en sou-

(1) *Voy.*, pour les détails du coup d'État, les *Mémoires* de M. Veron, t. IV.

celer les ruines, et cependant laisser toujours debout les mêmes passions, les mêmes exigences, les mêmes éléments de trouble. » — A Beauvais, le 6 juillet, lors de l'inauguration de la statue de Jeanne Hachette, il laissa tomber cette parole fatidique : « Il est encourageant de penser que, dans les dangers extrêmes, la Providence réserve souvent à un seul d'être l'instrument du salut de tous. »

L'accroissement de popularité, que le prince président rapportait de ses voyages, causa un grand dépit à l'Assemblée. Le discours de Dijon provoqua de vives interpellations, et on en fit courir plusieurs versions divergentes : le ministère se retrancha derrière le texte du *Moniteur* (1). Dans les discussions orageuses qui s'engagèrent sur les pétitions du pays, les orateurs se montrèrent bien plus préoccupés du triomphe de leurs partis que des intérêts de la France, et les représentants qui, d'accord avec les électeurs pétitionnaires, demandaient la révision de la constitution, furent loin d'obtenir la majorité fixée par l'article 111. Ce rejet, qui infligeait en même temps un blâme au ministère, produisit une grande émotion dans les départements : presque tous les conseils généraux (84 sur 86) et l'immense majorité des conseils d'arrondissements protestèrent plus ou moins explicitement contre le refus de l'Assemblée de reviser la constitution.

Dans ce conflit entre le pays et ses mandataires, il n'y avait qu'une résolution à prendre : rétablir le suffrage universel dans son intégrité. C'est ce que fit le président de la République en provoquant directement l'abrogation de la loi du 31 mai, « la machine la plus infernale pour allumer, comme on l'avait dit, sur tous les points de la France, la guerre civile ». Le ministère n'ayant pas voulu s'associer à cette mesure de salut public, le prince président le remplaça, le 26 octobre, par un autre cabinet, composé de MM. de Turgot aux affaires étrangères, Corbin à la justice, de Thorigny à l'intérieur, Giraud à l'instruction publique, Xavier de Casabianca à l'agriculture et au commerce, Lacrosse aux travaux publics, le général Leroy de Saint-Arnaud à la guerre, Blondel aux finances, Fortoul à la marine et aux colonies. Par suite de non-acceptation, M. Corbin fut remplacé, le 1[er] novembre, par M. Daviel, et M. Blondel, le 23, par M. Casabianca qui céda le ministère de l'agriculture et du commerce à M. Lefebvre-Duruflé.

A la rentrée de l'Assemblée, qui depuis le 10 août s'était prorogée après avoir nommé, comme l'année précédente, une commission de permanence, le président de la République lui envoya, le 4 novembre 1851, un message où il signalait, en termes mesurés, les inconvénients de la loi du 31 mai, en même temps qu'il insistait sur la nécessité de rétablir le suffrage universel. « La loi du 31 mai, disait-il, a dépassé le but qu'on pensait atteindre; personne ne prévoyait la suppression de 3 millions d'électeurs, dont les deux tiers sont habitants paisibles des campagnes. Qu'en est-il résulté? C'est que cette immense exclusion a servi de prétexte au parti anarchique qui couvre ses détestables desseins de l'apparence d'un droit ravi et à reconquérir. Trop inférieur en nombre pour s'emparer de la société par un vote, il espère, à la faveur de l'émotion générale et au déclin des pouvoirs, faire naître, sur plusieurs points de la France à la fois, des troubles qui seraient réprimés sans doute, mais qui nous jetteraient dans de nouvelles complications... Aujourd'hui, rétablir le suffrage universel, c'est enlever à la guerre civile son drapeau, à l'opposition son dernier argument. » Dans la même séance, le ministre de l'intérieur déposa un projet de loi qui, reproduisant les dispositions de la loi du 15 mai 1849, n'exigeait que six mois de domicile pour l'exercice du droit électoral; mais ce projet de loi fut rejeté dans la séance du 13 novembre. En même temps, comme pour appuyer ce rejet, véritable déclaration de guerre contre l'élu du 10 décembre, les questeurs Leflô, Baze et de Panat déposèrent une proposition qui, violant les articles 50 et 64 de la constitution, tendait à mettre l'armée de Paris à la disposition du président de l'Assemblée. C'était le commencement des hostilités. Le président de la République crut dès lors devoir prendre des mesures en conséquence. Il concentra des troupes, appela le préfet de la Haute-Garonne, M. de Maupas, à la préfecture de police, et le général Magnan au commandement de l'armée de Paris. Le 9 novembre, il se fit présenter par le général Magnan les corps d'officiers nouvellement arrivés. « Si jamais, leur dit-il, le jour du danger arrivait, je ne ferais pas comme les gouvernements qui m'ont précédé, et je ne vous dirais pas : Marchez, je vous suis; mais je vous dirais : Je marche, suivez-moi... » Et, en distribuant, le 25, des récompenses aux industriels français de l'exposition de Londres, il laissa échapper ces paroles qui auraient dû donner à réfléchir : « Comme elle pourrait être grande la République française, s'il lui était permis de vaquer à ses véritables affaires et de réformer ses institutions, au lieu d'être sans cesse troublée, d'un côté par les idées démagogiques, et de l'autre par les hallucinations monarchiques! Tout ce qui est dans la nécessité des temps doit s'accomplir. L'inutile seul ne saurait revivre... Ne redoutez pas l'avenir. La tranquillité sera maintenue, quoi qu'il arrive. Un gouvernement qui s'appuie sur la masse entière de la nation, qui n'a d'autre mobile que le bien public et qu'anime cette foi ar-

(1) A en juger par ces interpellations, la version vraie aurait été : *La faute en est à l'Assemblée nationale*, etc., au lieu de : *Il faut s'en prendre aux manœuvres des factions*, etc.

dente qui vous guide sûrement, même à travers un espace où il n'y a pas de route tracée, ce gouvernement, dis-je, saura remplir sa mission. »

Le dimanche, 30 novembre, les électeurs de la Seine avaient été convoqués pour remplacer à l'Assemblée le général Magnan, appelé au commandement de l'armée de Paris. C'était la première fois que la loi du 31 mai fonctionnait dans la capitale. L'élection se fit d'après les listes du suffrage restreint; les partisans du suffrage universel s'abstinrent. Le candidat des anciens partis monarchiques fut élu; mais il n'eut pas le temps de paraître à l'Assemblée. Le mardi, 2 décembre, à l'aube du jour, les habitants de Paris, lisaient, affichée aux murs, la proclamation suivante :

Au nom du peuple français.

Le président de la République décrète :

ARTICLE 1. — L'Assemblée nationale est dissoute.

ART. 2. — Le suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée.

ART. 3. — Le peuple français est convoqué dans ses comices à partir du 14 déc. jusqu'au 21.

ART. 4. — L'état de siége est décrété dans l'étendue de la première division militaire.

ART. 5. — Le conseil d'État est dissous.

ART. 6. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

Signé, LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Contre-signé, le ministre de l'intérieur, de MORNY.

En 1830, les ordonnances, signées Charles X et contre-signées Polignac, firent frémir de colère toute la population parisienne. En 1851, cette même population applaudit presque au coup d'État du 2 décembre, en ne déguisant pas sa joie de voir renvoyés des représentants, « qui gagnaient si mal leur argent ». Les principaux meneurs de la droite et de l'extrême gauche furent arrêtés de grand matin à domicile et, avec quelques autres, éloignés temporairement du territoire. Le palais de l'Assemblée était gardé par un fort détachement de troupes, avec ordre de n'y laisser entrer personne. Quelques représentants de la droite, réunis à la mairie du dixième arrondissement, ainsi qu'un certain nombre de l'extrême gauche, revenus de leur surprise, tentèrent, dans quelques quartiers de la capitale, d'organiser la résistance. Mais cet appel à la guerre civile resta sans écho, et ils furent bientôt forcés d'abandonner une lutte inégale. A l'attitude calme de la population parisienne s'était jointe l'énergie des troupes qui, sous le commandement supérieur des généraux Magnan et de Saint-Arnaud, exécutèrent cet ordre laconique : « Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. » A côté des rares défenseurs de barricades tombèrent malheureusement aussi quelques promeneurs ou curieux imprudents sous les balles des fortes patrouilles qui devaient balayer les boulevards et les rues adjacentes (1).

Sans doute, on ne peut que condamner l'acte du 2 décembre si on le juge au point de vue de la morale universelle et en dehors des conditions dans lesquelles il avait pris naissance. Mais l'humanité ne se conduit point par des règles absolues : son histoire l'atteste. Tout jugement, qui fait abstraction du milieu où s'agitent les passions humaines, est un idéal qui n'a rien de commun avec la réalité : s'il est vrai que les hommes doivent y tendre, il faut reconnaître qu'ils sont loin de l'avoir atteint; et les prendre tels qu'ils *devraient* être, et non tels qu'ils *sont*, c'est perpétuer des équivoques derrière lesquelles se retranche facilement l'ineptie ou la mauvaise foi. Chacun, dans les événements qui se succèdent, a sa part de responsabilité. La majorité parlementaire était d'une bien coupable imprévoyance en violant, par sa loi du 31 mai, la constitution fondée sur le suffrage universel, et en exigeant du président, sous peine de trahison, le maintien d'une République dont elle se souciait si peu; elle demandait l'impossible à la nature humaine.

Le jour même du renvoi de l'Assemblée, le prince président soumit le jugement de sa conduite à la nation entière. Voici ce qu'il disait dans son manifeste : « L'Assemblée, qui devait être le plus ferme appui de l'ordre, est devenue un foyer de complots. Le patriotisme de trois cents de ses membres n'a pu arrêter ses fatales tendances. Au lieu de faire des lois dans l'intérêt général, elle forge des armes pour la guerre civile; elle attente au pouvoir que je tiens directement du peuple; elle encourage toutes les mauvaises passions; elle compromet le repos de la France : je l'ai dissoute, et je rends le peuple entier juge entre elle et moi... Je fais donc un appel loyal à la nation tout entière et je vous dis : Si vous voulez continuer cet état de malaise qui nous dégrade et compromet notre avenir, choisissez un autre à ma place, car je ne veux plus d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, me rend responsable d'actes que je ne puis empêcher, et m'enchaîne au gouvernail quand je vois le vaisseau courir vers l'abîme. Si, au contraire, vous avez confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la grande mission que je tiens de vous... Persuadé que l'instabilité du pouvoir, que la prépondérance d'une seule assemblée sont des causes permanentes de trouble et de discorde, je soumets à vos suffrages les bases fondamentales suivantes d'une constitution que les assemblées développeront plus tard : — un chef responsable nommé pour dix ans; — des ministres dépendants du pouvoir exécutif seul; — un conseil d'État, formé des hommes les plus distingués, préparant les lois et en sou-

(1) *Voy.*, pour les détails du coup d'État, les *Mémoires* de M. Veron, t. IV.

tenant la discussion devant le Corps législatif; — un Corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel, sans scrutin de liste qui fausse l'élection; — une seconde Assemblée, formée de toutes les illustrations du pays, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques. » C'était le système créé par le premier consul, dont le président de la République demandait la sanction au peuple. En même temps, il nomma une commission consultative, composée d'anciens représentants, qui devint le noyau du futur Sénat.

Appelée à voter par *oui* ou par *non*, la nation répondit, les 20 et 21 décembre, affirmativement à la presque unanimité : 7,481,231 sur 8,165,630 votants. Ainsi investi de la confiance du pays, le prince Louis-Napoléon promulgua, le 14 janvier 1852, une constitution qui était le développement du décret du 2 décembre, sanctionné par le plébiscite des 20 et 21 du même mois. Cette constitution commence par déclarer qu'elle *reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en* 1789, *et qui sont la base du droit public français*. Pendant que les anciennes constitutions s'étaient toujours posées comme absolues et semblaient dire au pays : « Tu n'iras pas plus loin », la constitution actuelle ne devait régler que ce qu'il était impossible de laisser incertain. « Elle n'a pas, dit son auteur, enfermé dans un cercle infranchissable les destinées d'un grand peuple; elle a laissé aux changements une assez large voie pour qu'il y ait, dans les grandes crises, d'autres moyens de salut que l'expédient désastreux des révolutions. Le sénat peut, de concert avec le gouvernement, modifier tout ce qui n'est pas fondamental dans la constitution; mais, quant aux modifications à apporter aux bases premières, sanctionnées par vos suffrages, elles ne peuvent devenir définitives qu'après avoir reçu votre ratification. Ainsi le peuple reste toujours maître de sa destinée. Rien de fondamental ne se fait en dehors de sa volonté. »

Ces paroles doivent ouvrir une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité en consacrant les grands principes du progrès et de la souveraineté des nations.

Par un décret en date du 25 janvier 1852, le prince président organisa le conseil d'État, convoqua les colléges électoraux pour le 29 février à l'effet d'élire les députés du Corps législatif, créa le 21 mars une médaille militaire avec dotation, et le 29 mars il déposa, en présence du Sénat et du Corps législatif, la dictature qu'il avait exercée pour octroyer et faire fonctionner la nouvelle constitution. Deux mois après la clôture de la session législative (28 juin), il se mit à visiter le midi de la France, où il fut accueilli, entre autres, aux cris de Vive l'empire! Le 20 septembre, il assista à Lyon à l'inauguration de la statue équestre de Napoléon Ier; le 25 il posa la première pierre de la cathédrale de Marseille, et le 9 octobre suivant il prononça à Bordeaux, à l'occasion du banquet offert par la chambre et le tribunal de commerce, le discours suivant : « Désabusé d'absurdes théories, le peuple a acquis la conviction que les réformateurs prétendus n'étaient que des rêveurs, car il y avait toujours inconséquence, disproportion, entre leurs moyens et les résultats promis. Aujourd'hui la France m'entoure de ses sympathies, parce que je ne suis pas de la famille des idéologues. Pour faire le bien du pays, il n'est pas besoin d'appliquer de nouveaux systèmes, mais de donner, avant tout, confiance dans le présent, sécurité dans l'avenir. Voilà pourquoi la France semble vouloir revenir à l'Empire. Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : l'Empire, c'est la guerre. Moi, je dis : *l'Empire, c'est la paix*. C'est la paix, car la France la désire, et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre. Est-ce que les princes, qui s'honoraient justement d'être les petits-fils de Louis XIV, ont recommencé ses luttes? La guerre ne se fait pas par plaisir, elle se fait par nécessité; et, à ces époques de transition, où partout, à côté de tant d'éléments de prospérité, germent tant de causes de mort, on peut dire avec vérité : Malheur à celui qui le premier donnerait en Europe le signal d'une collision dont les conséquences seraient incalculables! J'en conviens cependant, j'ai, comme l'empereur bien des conquêtes à faire. Je veux, comme lui, conquérir la conciliation des partis dissidents et ramener dans le courant du grand fleuve populaire les dérivations hostiles qui vont se perdre sans profit pour personne. » Le discours de Bordeaux semblait la véritable expression de la pensée du chef de l'État. Cette pensée, encouragée d'ailleurs par le désir même de la nation, se dessina nettement dans le message adressé le 4 novembre au Sénat. Ce corps y répondit le 7 novembre en votant à l'unanimité moins une voix (86 sur 87 votants) le rétablissement de l'Empire. Le sénatus-consulte fut ratifié par le peuple français, convoqué dans ses comices les 21 et 22 novembre. Près de huit millions (7,824,189) de bulletins, portant le mot *oui*, formulèrent le plébiscite suivant : « Le peuple français veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime ou adoptive, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, ainsi qu'il est dit dans le sénatus-consulte du 7 novembre. »

L'Empire fut solennellement proclamé le 1er décembre 1852 au palais de Saint-Cloud, en présence du Sénat et du Corps législatif. Le prince Louis-Napoléon s'appellera désormais NAPOLÉON III, *par la grâce de Dieu et la vo-*

lonté nationale, empereur des Français. « Je prends dès aujourd'hui avec la couronne, dit-il dans sa réponse aux discours des chambres, le nom de *Napoléon III*, parce que la logique du peuple me l'a déjà donné dans ses acclamations, parce que le Sénat l'a proposé légalement, et parce que la nation entière l'a ratifié. Est-ce à dire cependant qu'en acceptant ce titre je tombe dans l'erreur reprochée au prince qui, revenant de l'exil, déclara nul et non avenu tout ce qui s'était fait en son absence? Loin de moi un semblable égarement! Non-seulement je reconnais les gouvernements qui m'ont précédé, mais j'hérite en quelque sorte de ce qu'ils ont fait de bien ou de mal; car les gouvernements qui se succèdent sont, malgré leurs origines, solidaires de leurs devanciers. »

Par un décret du 18 décembre, l'empereur régla l'ordre de succession au trône et célébra, le 29 janvier 1853, son mariage avec Eugénie-Marie de Guzman, comtesse de Teba, née le 5 mai 1826. Ce fut en annonçant, le 22, le projet de ce mariage au Sénat et au Corps législatif qu'il prononça ces paroles tant remarquées : « Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des rois, qu'on se fait accepter. C'est plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre et en prenant franchement vis-à-vis de l'Europe la position de *parvenu*, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple. » Paroles diversement appréciées, mais qui montrent que l'Empire représente au moins l'une des grandes faces de la Révolution, l'égalité.

Toutes les puissances, l'Angleterre en tête, s'empressèrent de reconnaître le nouveau gouvernement. L'empereur reçut même, le 28 mars, une députation du haut commerce de la cité de Londres, présidée par sir James Duke. Le reste de l'année 1853 se passa sans d'autres événements remarquables.

L'année 1854 s'ouvrit sous de tristes auspices : la disette et la guerre d'Orient. L'empereur fit tous ses efforts pour adoucir le premier de ces deux fléaux et prévenir l'autre. L'insuffisance de la récolte ayant été estimée au chargement d'environ quatre mille navires (dix millions d'hectolitres), il encouragea la liberté des transactions, en délivrant le commerce des grains de toute entrave, et fit adopter par la ville de Paris un système destiné à prévenir, pour la valeur des céréales, ces variations extrêmes qui, dans l'abondance, font languir l'agriculture par le vil prix du blé, et, dans la disette, font souffrir les classes nécessiteuses par sa cherté excessive (1).

Quant à la guerre d'Orient, elle ne pouvait, pas plus que la disette, entrer dans les prévisions de l'avenir. On sait comment l'empereur Nicolas voulait brusquer l'agonie du *grand malade*, qui se nomme l'empire Ottoman. Après avoir vainement tenté d'associer au partage de cet empire l'Angleterre et la France, il s'abandonna au courant de son ambition : il fit approcher une armée des frontières de la Turquie et vint occuper les Principautés danubiennes. La protection des chrétiens d'Orient et le patronage des lieux saints servirent de prétexte. L'empereur des Français essaya de tous les moyens de conciliation pour conserver la paix. Après s'être concerté avec l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, il fit parvenir à l'empereur de Russie une note destinée à donner une satisfaction commune. Mais le gouvernement russe, par ses commentaires restrictifs, en détruisit tout l'effet, et empêcha ainsi l'Angleterre et la France d'insister à Constantinople sur l'adoption pure et simple de cette note conciliatrice. De son côté, la Porte avait proposé des modifications que les quatre puissances représentées à Vienne trouvèrent acceptables; mais elles ne furent point agréées par la Russie. Dès lors la Porte, blessée dans sa dignité, menacée dans son indépendance, obérée déjà par ses efforts pour opposer une armée à l'invasion des Russes, aima mieux déclarer la guerre que rester dans cet état d'incertitude et d'abaissement. Elle avait réclamé l'appui de la France; sa cause paraissait juste : les escadres anglaise et française reçurent l'ordre de mouiller dans le Bosphore. L'attitude de la France vis-à-vis de la Turquie était protectrice, mais passive; Napoléon III ne l'encourageait pas à la guerre : il ne discontinuait pas de faire parvenir aux oreilles du sultan des conseils de paix et de modération, persuadé que c'était le seul moyen d'arriver à un accord; et les quatre puissances s'entendirent de nouveau pour soumettre à l'empereur Nicolas d'autres propositions. En attendant, l'armée russe s'était bornée à repousser, sur la rive gauche du Danube, comme en Asie, les attaques des Turcs. La France et l'Angleterre n'avaient été jusque-là que spectatrices intéressées, lorsque l'incendie de la flotte ottomane par les Russes dans le port de Sinope vint tout à coup les forcer à prendre une position plus tranchée. Il y avait, à l'entrée du Bosphore, trois mille bouches à feu, dont la présence disait assez haut que, si les deux premières puissances maritimes n'avaient pas engagé leur drapeau dans les conflits, qui avaient lieu sur terre entre la Russie et la Turquie, elles se déclareraient immédiatement contre celle qui commencerait l'attaque sur mer. L'événement de Sinope fut donc pour la France et l'Angleterre une provocation inattendue. Peu importe

(1) Ce système, que l'établissement de la caisse de la boulangerie ne réalisait qu'incomplètement, a été couronné par la suppression de l'échelle mobile (janvier 1861), et par le décret récent du 22 juin 1863, qui proclame, en principe, la liberté de la boulangerie.

que les Turcs aient voulu ou non faire passer des munitions de guerre sur le territoire russe, il n'en reste pas moins établi que des vaisseaux russes sont venus attaquer des bâtiments turcs dans les eaux de la Turquie et mouillés tranquillement dans un port turc; ils les ont détruits, malgré l'assurance de ne pas faire une guerre agressive, malgré le voisinage des escadres française et anglaise. « Les coups de canon de Sinope, dit Napoléon III dans sa lettre à Nicolas (29 janvier 1854), ont retenti douloureusement dans le cœur de tous ceux qui, en Angleterre et en France, ont un vif sentiment de la dignité nationale. On s'est écrié d'un commun accord: Partout où nos canons peuvent atteindre, nos alliés doivent être respectés. De là, l'ordre donné à nos escadres d'entrer dans la mer Noire et d'empêcher par la force, s'il le fallait, le retour d'un semblable événement. De là, la notification collective, envoyée au cabinet de Saint-Pétersbourg pour lui annoncer que si nous empêchions les Turcs de porter une guerre agressive sur les côtes appartenant à la Russie, nous protégerions le ravitaillement de leurs troupes sur leur propre territoire. Quant à la flotte russe, en lui interdisant la navigation sur la mer Noire, nous la placerions dans des conditions différentes, parce qu'il importait, pendant la durée de la guerre, de conserver un gage qui pût être l'équivalent des parties occupées du territoire turc, et faciliter la conclusion de la paix en devenant le titre d'un échange désirable. » L'empereur termina sa lettre par une proposition qui, si elle eût été acceptée, aurait prévenu la guerre. « Si, dit il, Votre Majesté désire autant que moi une conclusion pacifique, quoi de plus simple que de déclarer qu'un armistice sera signé aujourd'hui; que les choses reprendront leur cours diplomatique; que toute hostilité cessera, et que toutes les forces belligérantes se retireront des lieux où des motifs de guerre les ont appelées? Ainsi, les troupes russes abandonneraient les Principautés, et nos escadres la mer Noire. Votre Majesté préférant traiter directement avec la Turquie, elle nommerait un ambassadeur qui négocierait avec un plénipotentiaire du Sultan une convention, qui serait soumise à la conférence des quatre puissances. Que Votre Majesté adopte ce plan sur lequel la reine d'Angleterre et moi sommes parfaitement d'accord, et la tranquillité sera rétablie et le monde satisfait. Rien, en effet, dans ce plan, qui ne soit digne de Votre Majesté, rien qui puisse blesser son honneur. Mais si, par un motif difficile à comprendre, Votre Majesté opposait un refus, alors la France, comme l'Angleterre, serait obligée de laisser au sort des armes et au hasard de la guerre ce qui pourrait être décidé aujourd'hui par la raison et la justice. » Rappelant enfin la lettre que l'empereur de Russie lui avait écrite, le 17 janvier 1853, et où se trouvait ce passage : « Nos relations doivent être sincèrement amicales, reposer sur les mêmes intentions, maintien de l'ordre, amour de la paix, respect aux traités et bienveillance réciproque », l'empereur des Français donnait clairement à entendre combien son impérial correspondant était resté peu fidèle à ce beau programme.

Dans son discours d'ouverture de la session législative, prononcé le 2 mars 1854, Napoléon III signala tous les efforts qu'il avait faits pour maintenir la paix et rassurer l'Europe. « Si la France, dit-il, tire l'épée, c'est qu'elle y aura été contrainte... J'aime à le proclamer hautement, le temps des conquêtes est passé sans retour; car, ce n'est pas en reculant les limites de son territoire qu'une nation peut désormais être honorée et puissante, c'est en se mettant à la tête des idées généreuses, en faisant prévaloir partout l'empire du droit et de la justice. » En même temps, l'empereur s'attachait à faire voir combien il importait de protéger le faible contre le fort et de sauvegarder à la fois l'intérêt de la France, qui s'oppose à une extension indéfinie de l'influence russe à Constantinople. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ayant refusé de répondre à l'ultimatum de la France et de l'Angleterre, qui demandaient l'évacuation des Principautés dans un délai donné, et de replacer le démêlé avec la Porte dans des termes purement diplomatiques, la guerre fut résolue d'un commun accord.

Un des plus beaux résultats de la civilisation c'est que le souverain, qui voudrait aujourd'hui tenter le sort des armes, devra d'abord avoir pour lui la justice, sentiment instinctif des nations éclairées. Dans la guerre qui allait s'ouvrir les torts étaient évidemment du côté de la Russie.

L'empereur aurait voulu se mettre lui-même à la tête de l'armée, comme il le fit plus tard dans la guerre d'Italie, Mais, à ce moment, une absence prolongée du chef de l'État aurait pu présenter de graves dangers pour la paix de l'intérieur. Il dut donc se borner à suivre attentivement les diverses phases de la guerre d'Orient, et il veilla, avec une extrême sollicitude, à l'approvisionnement, à la santé et au bien-être des troupes.

Le traité d'alliance, conclu le 10 avril 1854, à Londres entre l'Angleterre et la France, n'était que le corollaire de la convention arrêtée, le 12 mars, à Constantinople entre la reine d'Angleterre, l'empereur des Français et le sultan. Les parties contractantes s'engageaient, 1° à faire ce qui dépendrait d'elles pour opérer le rétablissement de la paix entre la Russie et la Sublime Porte sur des bases solides, et pour garantir l'Europe contre le retour d'aussi regrettables complications; 2° à entretenir des forces de terre et de mer suffisantes pour atteindre le plus promptement le but indiqué; 3° à n'accueillir aucune ouverture, ni aucune proposition tendant à la cessation des hostilités, et à

n'entrer dans aucun arrangement avec la cour de Russie, sans en avoir préalablement délibéré en commun; 4° à renoncer d'avance à ne retirer aucun avantage particulier des événements qui pourraient se produire. A cette généreuse alliance, dont Napoléon III était l'âme, vinrent, le 26 janvier 1855, se joindre le roi de Sardaigne, et le 21 novembre le roi de Suède et de Norwége. Quant à l'empereur d'Autriche, oubliant ce qu'il devait à l'épée de Nicolas, il adhéra au traité dès le 2 décembre 1854; mais son intervention, si elle lui attirait la haine de la Russie, n'était pas non plus propre, par ses hésitations calculées, à lui concilier les sympathies de la France et de l'Angleterre.

Pour resserrer davantage les liens de la nouvelle alliance, l'empereur fit une visite à la reine de la Grande-Bretagne. Accompagné de l'impératrice, il partit de Paris le 15 avril et arriva dans la soirée du 16 au palais de Windsor. Les villes les plus considérables de l'Angleterre lui envoyèrent des adresses de félicitations, et ce fut au banquet offert (19 avril) par la cité de Londres que l'empereur prononça ces paroles qui, dans toutes les conjonctures difficiles, mériteraient d'être mises à l'ordre du jour : « L'Angleterre et la France se trouvent naturellement d'accord sur les grandes questions de politique ou d'humanité qui agitent le monde. Depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'à ceux de la Méditerranée, depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire, depuis l'abolition de l'esclavage jusqu'aux vœux pour l'amélioration du sort des contrées de l'Europe, je ne vois dans le monde moral comme dans le monde politique, pour nos deux nations, qu'une même route à suivre, qu'un même but à atteindre. Il n'y a donc que des intérêts secondaires ou des rivalités mesquines qui pourraient les diviser. Le bon sens à lui seul nous répond de l'avenir. » L'empereur et l'impératrice étaient de retour à Paris dans la soirée du 22 avril. Quelques jours après, le 28, une tentative d'assassinat causa dans toute la France une pénible émotion : un Italien (Pianori), qui avait habité Londres, tira presque à bout portant, dans l'avenue des Champs-Élysées, deux coups de pistolet sur l'empereur; heureusement personne ne fut atteint. Lorsque le lendemain le président du Sénat vint le féliciter d'avoir échappé aux coups d'un lâche assassin, l'empereur lui répondit : « Je ne crains pas des tentatives d'assassin. Il est des existences qui sont les instruments des décrets de la Providence. Tant que je n'aurai pas accompli ma mission, je ne cours aucun danger. »

Pour terminer promptement la guerre d'Orient la France et l'Angleterre avaient résolu d'attaquer la Russie à la fois au nord et au midi. Le 20 avril 1854, une escadre, sous les ordres du vice-amiral Parseval-Deschênes, partit de Brest et vint joindre dans la Baltique l'escadre anglaise, commandée par sir Ch. Napier. Les instructions de l'amiral français portaient : « S'assurer de la force militaire de Cronstadt, de Sweaborg, de Revel, d'Hango et de Bomarsund; atteindre la Russie dans sa flotte; détruire ses forts, intercepter ses convois, mais s'abstenir autant que possible d'attaquer des villes ouvertes, des places sans défense; épargner aux propriétés privées tout dommage qui n'aurait pas pour objet direct de réduire les ressources navales et militaires de l'ennemi, et respecter partout les devoirs sacrés de l'humanité. » La dernière de ces instructions de l'empereur fut ponctuellement exécutée. A la première répondirent la reconnaissance exacte des moyens de fortification de Cronstadt, le blocus rigoureux du golfe de Finlande et de la Baltique, enfin, après l'envoi d'un renfort de dix mille hommes sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers, la prise de Bomarsund le 16 août, suivie de l'occupation des îles d'Aaland. Cette prise termina la première campagne de la Baltique (1). Le 26 avril 1855, une nouvelle division navale partit de Brest, et joignit, le 1er juin, dans le voisinage de Cronstadt, l'escadre anglaise commandée par l'amiral Dundas. La flotte combinée, après avoir reconnu l'impossibilité de rien tenter contre cette place, causa des dommages réels aux Russes par le bombardement de Sweaborg et de Helsingfors (du 7 au 11 août).

Pendant que l'empire du tsar était ainsi attaqué au nord, l'armée alliée, forte de 120,000 hommes, sous les ordres du maréchal de Saint-Arnaud et de lord Raglan, lui porta de rudes coups au sud. Après avoir vainement essayé d'atteindre les Russes sur les bords du Danube, elle se transporta en Crimée. Quatre jours après la prise de Bomarsund eut lieu la bataille de l'Alma (20 septembre 1854). « Le canon de Votre Majesté a parlé, » dit le maréchal de Saint-Arnaud dans son rapport à l'empereur. « Nous avons remporté une victoire complète. C'est une belle journée, sire, à ajouter aux fastes militaires de la France... Les Russes (sous les ordres de Mentchikoff) ont perdu environ 5,000 hommes. Le champ de bataille est jonché de leurs morts, nos ambulances sont pleines de leurs blessés. L'artillerie russe nous a fait du mal, mais la nôtre lui est bien supérieure. Je regretterai toute ma vie de ne pas avoir eu seulement mes deux régiments de chasseurs d'Afrique. Les zouaves se sont fait admirer des deux armées : ce sont les premiers soldats du monde. » Le prince Napoléon et le duc de Cambridge combattaient dans les rangs de l'armée franco-anglaise. Après la mort du maréchal de Saint-Arnaud, le général Canrobert prit le commandement en chef des troupes françaises. L'armée victorieuse traversa la vallée de la Tchernaia, et vint s'établir entre Balaclava et

(1) Après la prise de Bomarsund, le commandant en chef Baraguey d'Hilliers fut élevé à la dignité de maréchal de France.

que les Turcs aient voulu ou non faire passer des munitions de guerre sur le territoire russe, il n'en reste pas moins établi que des vaisseaux russes sont venus attaquer des bâtiments turcs dans les eaux de la Turquie et mouillés tranquillement dans un port turc; ils les ont detruits, malgré l'assurance de ne pas faire une guerre agressive, malgré le voisinage des escadres française et anglaise. « Les coups de canon de Sinope, dit Napoléon III dans sa lettre à Nicolas (29 janvier 1854), ont retenti douloureusement dans le cœur de tous ceux qui, en Angleterre et en France, ont un vif sentiment de la dignité nationale. On s'est écrié d'un commun accord: Partout où nos canons peuvent atteindre, nos alliés doivent être respectés. De là, l'ordre donné à nos escadres d'entrer dans la mer Noire et d'empêcher par la force, s'il le fallait, le retour d'un semblable événement. De là, la notification collective, envoyée au cabinet de Saint-Petersbourg pour lui annoncer que si nous empêchions les Turcs de porter une guerre agressive sur les côtes appartenant à la Russie, nous protégerions le ravitaillement de leurs troupes sur leur propre territoire. Quant à la flotte russe, en lui interdisant la navigation sur la mer Noire, nous la placerions dans des conditions différentes, parce qu'il importait, pendant la durée de la guerre, de conserver un gage qui pût être l'équivalent des parties occupées du territoire turc, et faciliter la conclusion de la paix en devenant le titre d'un échange désirable. » L'empereur termina sa lettre par une proposition qui, si elle eût été acceptée, aurait prévenu la guerre. « Si, dit-il, Votre Majesté désire autant que moi une conclusion pacifique, quoi de plus simple que de déclarer qu'un armistice sera signé aujourd'hui; que les choses reprendront leur cours diplomatique; que toute hostilité cessera, et que toutes les forces belligérantes se retireront des lieux où des motifs de guerre les ont appelées? Ainsi, les troupes russes abandonneraient les Principautés, et nos escadres la mer Noire. Votre Majesté préférant traiter directement avec la Turquie, elle nommerait un ambassadeur qui négocierait avec un plénipotentiaire du Sultan une convention qui serait soumise à la conférence des quatre puissances. Que Votre Majesté adopte ce plan sur lequel la reine d'Angleterre et moi sommes parfaitement d'accord, et la tranquillité sera rétablie et le monde satisfait. Rien, en effet, dans ce plan, qui ne soit digne de Votre Majesté, rien qui puisse blesser son honneur. Mais si, par un motif difficile à comprendre, Votre Majesté opposait un refus, alors la France, comme l'Angleterre, seront obligées de laisser au sort des armes et aux hasards de la guerre ce qui pourrait être décidé aujourd'hui par la raison et la justice. » Rappelant enfin à cette lettre que l'empereur de Russie lui avait écrite, le [illegible] janvier [illegible] où se trouvait ce passage: « Nos relations doivent être sincèrement amicales, reposer sur les mêmes intentions, maintien de l'ordre, amour de la paix, respect aux traités et bienveillance réciproque », l'empereur des Français donnait clairement à entendre combien son impérial correspondant était resté peu fidèle à ce beau programme.

Dans son discours d'ouverture de la session législative, prononcé le 2 mars 1854, Napoléon III signala tous les efforts qu'il avait faits pour maintenir la paix et rassurer l'Europe. « Si la France, dit-il, tire l'épée, c'est qu'elle y aura été contrainte... J'aime à le proclamer hautement, le temps des conquêtes est passé sans retour; car, ce n'est pas en reculant les limites de son territoire qu'une nation peut désormais être honorée et puissante, c'est en se mettant à la tête des idées généreuses, en faisant prévaloir partout l'empire du droit et de la justice. » En même temps, l'empereur s'attachait à faire voir combien il importait de protéger le faible contre le fort et de sauvegarder à la fois l'intérêt de la France, qui s'oppose à une extension indéfinie de l'influence russe à Constantinople. Le cabinet de Saint-Petersbourg ayant refusé de répondre à l'ultimatum de la France et de l'Angleterre, qui demandaient l'évacuation des Principautés dans un délai donné, et de replacer le [illegible] avec la Porte dans des termes purement diplomatiques, la guerre fut résolue d'un commun accord.

Un des plus beaux résultats de la civilisation c'est que le souverain, qui voudrait aujourd'hui tenter le sort des armes, devra d'abord avoir pour lui la justice, sentiment instinctif des nations éclairées. Dans la guerre qui allait s'ouvrir les torts étaient évidemment du côté de la Russie.

L'empereur aurait voulu se mettre lui-même à la tête de l'armée, comme il le fit plus tard dans la guerre d'Italie. Mais, à ce moment, une absence prolongée du chef de l'État aurait pu présenter de graves dangers pour la paix de l'intérieur. Il dut donc se borner à suivre attentivement les diverses phases de la guerre d'Orient, et il veilla, avec une extrême sollicitude, à l'approvisionnement, à la santé et au bien-être des troupes.

Le traité d'alliance, conclu le 10 avril 1854, à Londres entre l'Angleterre et la France, n'était que le corollaire de la convention arrêtée, le 12 mars, à Constantinople entre la reine d'Angleterre, l'empereur des Français et le sultan. Les parties contractantes s'engageaient: 1° à faire ce qui dépendrait d'elles pour opérer le rétablissement de la paix entre la Russie et la Sublime Porte sur des bases solides, et pour garantir l'Europe contre le retour de si regrettables complications; 2° à entretenir des forces de terre et de mer suffisantes pour atteindre le plus promptement le but indiqué; 3° à n'accueillir aucune ouverture, ni aucune proposition tendant à la cessation des hostilités, et à

n'entrer dans aucun arrangement avec la cour de Russie, sans en avoir préalablement délibéré en commun; 4° à renoncer d'avance à ne retirer aucun avantage particulier des événements qui pourraient se produire. A cette généreuse alliance, dont Napoléon III était l'âme, vinrent, le 26 janvier 1855, se joindre le roi de Sardaigne, et le 21 novembre le roi de Suède et de Norwége. Quant à l'empereur d'Autriche, oubliant ce qu'il devait à l'épée de Nicolas, il adhéra au traité dès le 2 décembre 1854; mais son intervention, si elle lui attirait la haine de la Russie, n'était pas non plus propre, par ses hésitations calculées, à lui concilier les sympathies de la France et de l'Angleterre.

Pour resserrer davantage les liens de la nouvelle alliance, l'empereur fit une visite à la reine de la Grande-Bretagne. Accompagné de l'impératrice, il partit de Paris le 15 avril et arriva dans la soirée du 16 au palais de Windsor. Les villes les plus considérables de l'Angleterre lui envoyèrent des adresses de félicitations, et ce fut au banquet offert (19 avril) par la cité de Londres que l'empereur prononça ces paroles qui, dans toutes les conjonctures difficiles, mériteraient d'être mises à l'ordre du jour : « L'Angleterre et la France se trouvent naturellement d'accord sur les grandes questions de politique ou d'humanité qui agitent le monde. Depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'à ceux de la Méditerranée, depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire, depuis l'abolition de l'esclavage jusqu'aux vœux pour l'amélioration du sort des contrées de l'Europe, je ne vois dans le monde moral comme dans le monde politique, pour nos deux nations, qu'une même route à suivre, qu'un même but à atteindre. Il n'y a donc que des intérêts secondaires ou des rivalités mesquines qui pourraient les diviser. Le bon sens à lui seul nous répond de l'avenir. » L'empereur et l'impératrice étaient de retour à Paris dans la soirée du 22 avril. Quelques jours après, le 28, une tentative d'assassinat causa dans toute la France une pénible émotion : un Italien (Pianori), qui avait habité Londres, tira presque à bout portant, dans l'avenue des Champs-Élysées, deux coups de pistolet sur l'empereur; heureusement personne ne fut atteint. Lorsque le lendemain le président du Sénat vint le féliciter d'avoir échappé aux coups d'un lâche assassin, l'empereur lui répondit : « Je ne crains pas des tentatives d'assassin. Il est des existences qui sont les instruments des décrets de la Providence. Tant que je n'aurai pas accompli ma mission, je ne cours aucun danger. »

Pour terminer promptement la guerre d'Orient la France et l'Angleterre avaient résolu d'attaquer la Russie à la fois au nord et au midi. Le 20 avril 1854, une escadre, sous les ordres du vice-amiral Parseval-Deschênes, partit de Brest et vint joindre dans la Baltique l'escadre anglaise, commandée par sir Ch. Napier. Les instructions de l'amiral français portaient : « S'assurer de la force militaire de Cronstadt, de Sweaborg, de Revel, d'Hango et de Bomarsund; atteindre la Russie dans sa flotte; détruire ses forts, intercepter ses convois, mais s'abstenir autant que possible d'attaquer des villes ouvertes, des places sans défense; épargner aux propriétés privées tout dommage qui n'aurait pas pour objet direct de réduire les ressources navales et militaires de l'ennemi, et respecter partout les devoirs sacrés de l'humanité. » La dernière de ces instructions de l'empereur fut ponctuellement exécutée. A la première répondirent la reconnaissance exacte des moyens de fortification de Cronstadt, le blocus rigoureux du golfe de Finlande et de la Baltique, enfin, après l'envoi d'un renfort de dix mille hommes sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers, la prise de Bomarsund le 16 août, suivie de l'occupation des îles d'Aaland. Cette prise termina la première campagne de la Baltique (1). Le 26 avril 1855, une nouvelle division navale partit de Brest, et joignit, le 1er juin, dans le voisinage de Cronstadt, l'escadre anglaise commandée par l'amiral Dundas. La flotte combinée, après avoir reconnu l'impossibilité de rien tenter contre cette place, causa des dommages réels aux Russes par le bombardement de Sweaborg et de Helsingfors (du 7 au 11 août).

Pendant que l'empire du tsar était ainsi attaqué au nord, l'armée alliée, forte de 120,000 hommes, sous les ordres du maréchal de Saint-Arnaud et de lord Raglan, lui porta de rudes coups au sud. Après avoir vainement essayé d'atteindre les Russes sur les bords du Danube, elle se transporta en Crimée. Quatre jours après la prise de Bomarsund eut lieu la bataille de l'Alma (20 septembre 1854). « Le canon de Votre Majesté a parlé, » dit le maréchal de Saint-Arnaud dans son rapport à l'empereur. « Nous avons remporté une victoire complète. C'est une belle journée, sire, à ajouter aux fastes militaires de la France... Les Russes (sous les ordres de Mentchikoff) ont perdu environ 5,000 hommes. Le champ de bataille est jonché de leurs morts, nos ambulances sont pleines de leurs blessés. L'artillerie russe nous a fait du mal, mais la nôtre lui est bien supérieure. Je regretterai toute ma vie de ne pas avoir eu seulement mes deux régiments de chasseurs d'Afrique. Les zouaves se sont fait admirer des deux armées : ce sont les premiers soldats du monde. » Le prince Napoléon et le duc de Cambridge combattaient dans les rangs de l'armée franco-anglaise. Après la mort du maréchal de Saint-Arnaud, le général Canrobert prit le commandemant en chef des troupes françaises. L'armée victorieuse traversa la vallée de la Tchernaia, et vint s'établir entre Balaclava et

(1) Après la prise de Bomarsund, le commandant en chef Baraguey d'Hilliers fut élevé à la dignité de maréchal de France.

Sébastopol dont elle entreprit le siége. Les escadres se réunirent dans la baie de Kamiesch. Après les combats de Balaclava (25 octobre) et d'Inkermann (5 novembre), où se distingua le général, depuis maréchal Bosquet, tous les efforts furent concentrés sur la réduction de Sébastopol. L'Europe suivait avec inquiétude les scènes émouvantes de ce long siége, ainsi que les expéditions de Kertch et de Kinburn, lorsque l'empereur adressa, le 28 avril 1855, au général Canrobert un nouveau plan d'opérations. Il exprimait en même temps le plus vif regret de n'avoir pu, à cause des intérêts plus graves qui le retenaient en France, exécuter lui-même ce plan à la tête de ses braves troupes. Le 16 mai, le général Pélissier remplaça le général Canrobert dans le commandement en chef. Dès ce moment, les travaux du siége furent poursuivis avec une extrême vigueur. Les troupes alliées avancèrent d'un grand pas en enlevant, le 7 juin, la redoute du Mamelon vert et la position, dite des Carrières, en avant du grand redan où les Russes avaient établi leur ligne de défense. La journée du 16 août fut signalée par la bataille de la Tchernaïa, qui valut au général Pélissier une lettre de félicitations de Napoléon III. « La nouvelle victoire, y dit l'empereur, remportée sur la Tchernaïa, éprouve pour la troisième fois la supériorité des armées alliées sur l'ennemi, lorsqu'il est en rase campagne... Dites à vos braves soldats, qui depuis plus d'un an ont supporté des fatigues inouïes, que le terme de leurs épreuves n'est pas éloigné. Sébastopol, je l'espère, tombera bientôt sous leurs coups. » En effet, moins d'un mois après, le général en chef publia l'ordre du jour suivant : « Sébastopol est tombé; la prise de Malakoff en a déterminé la chute. De sa propre main l'ennemi a fait sauter ses formidables défenses, a incendié la ville, ses magasins, ses établissements militaires et coulé le reste de ses vaisseaux dans le port. Le boulevard de la puissance russe dans la mer Noire n'existe plus. » Ce fut le 8 septembre 1855 que ce boulevard tomba après un siége de trois cent trente jours, commencé et terminé dans des conditions vraiment exceptionnelles. Le général Pélissier reçut à cette occasion le bâton de maréchal et le titre de duc de Malakoff.

Ce fut au milieu de la guerre d'Orient que s'ouvrit à Paris l'Exposition universelle. Pendant que l'art « de tuer le plus de monde dans le moins de temps » déployait toutes ses ressources à l'extrémité de l'Europe, les arts de la paix luttaient à qui étaleraient le plus de merveilles au centre de la civilisation. Ce contraste n'échappa point à l'empereur; car, en distribuant, le 15 novembre, les récompenses, décernées aux exposants de tous les pays, moins la Russie, il fit entendre ces nobles paroles : « A la vue de tant de merveilles étalées à nos yeux la première impression est un désir de paix. La paix seule, en effet, peut développer encore ces remarquables produits de l'intelligence humaine. Vous devez donc tous souhaiter comme moi que cette paix soit prompte et durable. Mais, pour être durable, elle doit résoudre nettement la question qui a fait entreprendre la guerre. Pour être prompte, il faut que l'Europe se prononce; car, sans la pression de l'opinion générale, les luttes entre les grandes puissances menacent de se prolonger, tandis que, au contraire, si l'Europe se décide à déclarer qui a tort ou qui a raison, ce sera un grand pas vers la solution. A l'époque de la civilisation où nous sommes, les succès des armées, quelque brillants qu'ils soient, ne sont que passagers; c'est en définitive l'opinion publique qui remporte toujours la dernière victoire. Vous tous donc qui pensez que les progrès de l'agriculture, de l'industrie, du commerce d'une nation, contribuent au bien-être de toutes les autres, et que plus les rapports réciproques se multiplient, plus les préjugés nationaux tendent à s'effacer, dites à vos concitoyens, en retournant dans votre patrie, que la France n'a de haine contre aucun peuple, qu'elle a de la sympathie pour tous ceux qui veulent comme elle le triomphe du droit et de la justice; dites-leur que, s'ils désirent la paix, il faut qu'ouvertement ils fassent au moins des vœux pour ou contre nous; car, au milieu d'un grave conflit européen, l'indifférence est un mauvais calcul, et le silence une erreur. »

Le 25 février 1856 s'ouvrit à Paris un congrès composé des plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Sardaigne, de la Turquie et de la Russie; après dix-huit séances, ils s'entendirent pour signer, le 30 mars, un traité, où la Prusse, qui avait gardé la neutralité, ne fut admise à figurer qu'à titre de signataire des traités de 1841 touchant les Dardanelles. Aux termes du traité de Paris, l'empereur de Russie rendit au sultan la ville et la citadelle de Kars, ainsi que les autres parties du territoire ottoman, occupé par les troupes russes. En retour, les alliés restituèrent à l'empereur de Russie les villes et ports de Sébastopol, Balaclava, Kamiesch, Eupatoria, Kertch, Ieni-Kaleh, Kinburn, ainsi que tous les autres territoires occupés par eux. La mer Noire fut neutralisée : ouverts à la marine marchande de toutes les nations, ses eaux et ses ports devaient être formellement et à perpétuité interdits aux pavillons de guerre de toute puissance. La liberté de la navigation du Danube fut assurée : une commission mixte, dans laquelle les signataires du traité avaient chacun un délégué, était chargée de désigner et de faire exécuter les travaux nécessaires depuis Isatcha, pour dégager les embouchures du Danube des sables et d'autres obstacles qui les obstruent. Pour mieux assurer la liberté de la

navigation du Danube, l'empereur de Russie consentit à la rectification de sa frontière en Bessarabie : des délégués des puissances contractantes devaient en fixer les détails. Mais, l'article le plus important (article 9) est relatif aux chrétiens qui forment l'immense majorité des habitants de la Turquie d'Europe. Cet article est ainsi conçu : « Le Sultan ayant octroyé un firman qui, en améliorant leur sort, sans distinction de religion et de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentiments à cet égard, a résolu de communiquer aux puissances contractantes le dit firman, spontanément émané de sa volonté souveraine. Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. Il est bien entendu qu'elle ne saurait, en aucun cas, donner le droit aux dites puissances de s'immiscer, soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de S. M. le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son empire. » — Les événements montreront bientôt quelle était la vraie valeur de ce hatti-chérif, si libéralement octroyé par le Sultan; on verra en même temps si ceux qui avaient proposé la dernière clause étaient bien au courant de la situation intérieure de la Turquie.

Les préoccupations de la guerre d'Orient avaient fait oublier qu'un nouveau domaine venait d'être ajouté aux colonies de la France. Le 24 septembre 1853, le contre-amiral Febvrier-Despointes avait pris, au nom de l'empereur, possession de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances. Cette île de l'océan Pacifique, à trois mille lieues de la métropole, est plus grande que la Corse et l'île de Sardaigne réunies. Le sol et le climat la rendent propre à la culture de presque toutes les plantes intertropicales, et bien des bras inoccupés pourront y trouver de l'emploi, dès que la sécurité de la colonie aura été assurée par la civilisation de la race indigène encore anthropophage, civilisation à laquelle concourent avec zèle les missionnaires. La prise de possession de la Nouvelle-Calédonie produisit une vive émotion dans les colonies anglaises de l'Océan et porta ombrage au gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud.

Les relations de la France avec l'extrême orient de l'ancien monde ont particulièrement fixé l'attention de Napoléon III. La Chine, pareille à l'ancienne Égypte, avait de tout temps essayé d'exclure de son commerce toutes les autres nations du globe; mais, depuis quelques années, cette haine de l'étranger avait dépassé toutes les bornes : les Chinois, dans leurs proclamations, traitaient ouvertement les Européens de « barbares dégoûtants qu'il faut exterminer ». L'incendie des factoreries européennes par la populace de Canton, la mise à prix de la tête des Occidentaux, de nombreux assassinats, tels furent les résultats de ces excitations. L'empereur se joignit à l'Angleterre pour se concerter sur les moyens de réprimer tant d'insolence. Si les intérêts de la France dans les mers de la Chine sont moins considérables que ceux de son alliée, l'empereur avait de justes griefs à faire redresser. Le refus opiniâtre des autorités chinoises de lui accorder satisfaction pour le meurtre du P. Chappedelaine, indignement mis à mort par le magistrat de Silin-hien, l'attitude arrogante du vice-roi des deux Kwangs vis-à-vis de son représentant à Macao, les pertes éprouvées par des Français dans l'incendie des factoreries, devaient être des raisons suffisantes pour prendre part à la lutte qui se préparait. Le 14 octobre 1857, la frégate *l'Audacieuse* vint mouiller en rade de Castle-Peak-Bay, petit port situé entre Macao et Hong-Kong, au milieu de l'escadre de l'amiral Rigault de Genouilly. Elle transportait l'ambassadeur extraordinaire de France, le baron Gros, qui se mit immédiatement en rapport avec son collègue, lord Elgin et l'amiral anglais, sir M. Seymour.

Les forces alliées se concentrent devant Canton. Les deux ambassadeurs font, auprès du vice-roi Yeh, une dernière tentative pour obtenir, sans le recours aux armes, une juste satisfaction aux griefs de la France et de la Grande-Bretagne. « Nous ne demandons, dit le représentant de l'empereur, rien qui ne soit équitable, rien qui ne soit fondé en droit, et lorsqu'il en est ainsi, loin d'humilier celui qui la donne, cette réparation loyalement faite, l'élève, au contraire, et le rend grand aux yeux de ses concitoyens. » Cet ultimatum fut remis le 12 décembre. Le surlendemain le vice-roi y répondit par un refus formel, accompagné d'un inconvenant persiflage. « La paix, dit-il, est signée pour dix mille ans; pourquoi voulez-vous renouveler le traité? Vous n'avez pu jusqu'ici établir de magasins dans l'île d'Honan, devant Canton; comment croyez-vous pouvoir y installer des troupes? » Yeh fut sommé d'évacuer Canton et de remettre cette ville aux alliés qui la garderaient en gage jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement chinois de traiter. Après l'expiration de deux délais, l'ordre de commencer le bombardement est donné le 28 décembre à six heures et demie du matin. Une pluie de boulets, de fusées, d'obus, tombe sur Canton. Les soldats débarquent et mettent promptement en fuite les troupes tartares. Le 29, à deux heures après-midi, tout est fini : les alliés sont maîtres de toutes les positions qui dominent la ville; les fameux *braves* des quatre-vingt-seize villages, si longtemps l'effroi de l'Europe et l'espoir du Céleste Empire, ont disparu, et dans la plaine, hors de la portée du canon, on aperçoit les débris dispersés de l'armée chinoise, environ quinze mille hommes campés le long des chaussées des rivières : armés comme les compagnons de Timour et de Gengiskhan, ils sont loin d'être redoutables comme l'étaient les guerriers de ces conquérants. La prise de Canton ne

Sébastopol dont elle entreprit le siége. Les escadres se réunirent dans la baie de Kamiesch. Après les combats de Balaclava (25 octobre) et d'Inkermann (5 novembre), où se distingua le général, depuis maréchal Bosquet, tous les efforts furent concentrés sur la réduction de Sébastopol. L'Europe suivait avec inquiétude les scènes émouvantes de ce long siége, ainsi que les expéditions de Kertch et de Kinburn, lorsque l'empereur adressa, le 28 avril 1855, au général Canrobert un nouveau plan d'opérations. Il exprimait en même temps le plus vif regret de n'avoir pu, à cause des intérêts plus graves qui le retenaient en France, exécuter lui-même ce plan à la tête de ses braves troupes. Le 16 mai, le général Pélissier remplaça le général Canrobert dans le commandement en chef. Dès ce moment, les travaux du siége furent poursuivis avec une extrême vigueur. Les troupes alliées avancèrent d'un grand pas en enlevant, le 7 juin, la redoute du Mamelon vert et la position, dite des Carrières, en avant du grand redan où les Russes avaient établi leur ligne de défense. La journée du 16 août fut signalée par la bataille de la Tchernaïa, qui valut au général Pélissier une lettre de félicitations de Napoléon III. « La nouvelle victoire, y dit l'empereur, remportée sur la Tchernaïa, éprouve pour la troisième fois la supériorité des armées alliées sur l'ennemi, lorsqu'il est en rase campagne... Dites à vos braves soldats, qui depuis plus d'un an ont supporté des fatigues inouïes, que le terme de leurs épreuves n'est pas éloigné. Sébastopol, je l'espère, tombera bientôt sous leurs coups. » En effet, moins d'un mois après, le général en chef publia l'ordre du jour suivant : « Sébastopol est tombé; la prise de Malakoff en a déterminé la chute. De sa propre main l'ennemi a fait sauter ses formidables défenses, a incendié la ville, ses magasins, ses établissements militaires et coulé le reste de ses vaisseaux dans le port. Le boulevard de la puissance russe dans la mer Noire n'existe plus. » Ce fut le 8 septembre 1855 que ce boulevard tomba après un siége de trois cent trente jours, commencé et terminé dans des conditions vraiment exceptionnelles. Le général Pélissier reçut à cette occasion le bâton de maréchal et le titre de duc de Malakoff.

Ce fut au milieu de la guerre d'Orient que s'ouvrit à Paris l'Exposition universelle. Pendant que l'art « de tuer le plus de monde dans le moins de temps » déployait toutes ses ressources à l'extrémité de l'Europe, les arts de la paix luttaient à qui étaleraient le plus de merveilles au centre de la civilisation. Ce contraste n'échappa point à l'empereur; car, en distribuant, le 15 novembre, les récompenses, décernées aux exposants de tous les pays, moins la Russie, il fit entendre ces nobles paroles : « A la vue de tant de merveilles étalées à nos yeux la première impression est un désir de paix. La paix seule, en effet, peut développer encore ces remarquables produits de l'intelligence humaine. Vous devez donc tous souhaiter comme moi que cette paix soit prompte et durable. Mais, pour être durable, elle doit résoudre nettement la question qui a fait entreprendre la guerre. Pour être prompte, il faut que l'Europe se prononce; car, sans la pression de l'opinion générale, les luttes entre les grandes puissances menacent de se prolonger, tandis que, au contraire, si l'Europe se décide à déclarer qui a tort ou qui a raison, ce sera un grand pas vers la solution. A l'époque de la civilisation où nous sommes, les succès des armées, quelque brillants qu'ils soient, ne sont que passagers ; c'est en définitive l'opinion publique qui remporte toujours la dernière victoire. Vous tous donc qui pensez que les progrès de l'agriculture, de l'industrie, du commerce d'une nation, contribuent au bien-être de toutes les autres, et que plus les rapports réciproques se multiplient, plus les préjugés nationaux tendent à s'effacer, dites à vos concitoyens, en retournant dans votre patrie, que la France n'a de haine contre aucun peuple, qu'elle a de la sympathie pour tous ceux qui veulent comme elle le triomphe du droit et de la justice; dites-leur que, s'ils désirent la paix, il faut qu'ouvertement ils fassent au moins des vœux pour ou contre nous; car, au milieu d'un grave conflit européen, l'indifférence est un mauvais calcul, et le silence une erreur. »

Le 25 février 1856 s'ouvrit à Paris un congrès composé des plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Sardaigne, de la Turquie et de la Russie; après dix-huit séances, ils s'entendirent pour signer, le 30 mars, un traité, où la Prusse, qui avait gardé la neutralité, ne fut admise à figurer qu'à titre de signataire des traités de 1841 touchant les Dardanelles. Aux termes du traité de Paris, l'empereur de Russie rendit au sultan la ville et la citadelle de Kars, ainsi que les autres parties du territoire ottoman, occupé par les troupes russes. En retour, les alliés restituèrent à l'empereur de Russie les villes et ports de Sébastopol, Balaclava, Kamiesch, Eupatoria, Kertch, Ieni-Kaleh, Kinburn, ainsi que tous les autres territoires occupés par eux. La mer Noire fut neutralisée : ouverts à la marine marchande de toutes les nations, ses eaux et ses ports devaient être formellement et à perpétuité interdits aux pavillons de guerre de toute puissance. La liberté de la navigation du Danube fut assurée : une commission mixte, dans laquelle les signataires du traité avaient chacun un délégué, était chargée de désigner et de faire exécuter les travaux nécessaires depuis Isatcha, pour dégager les embouchures du Danube des sables et d'autres obstacles qui les obstruent. Pour mieux assurer la liberté de la

navigation du Danube, l'empereur de Russie consentit à la rectification de sa frontière en Bessarabie : des délegués des puissances contractantes devaient en fixer les détails. Mais, l'article le plus important (article 9) est relatif aux chrétiens qui forment l'immense majorité des habitants de la Turquie d'Europe. Cet article est ainsi conçu : « Le Sultan ayant octroyé un firman qui, en améliorant leur sort, sans distinction de religion et de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentiments à cet égard, a résolu de communiquer aux puissances contractantes le dit firman, spontanément émané de sa volonté souveraine. Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. Il est bien entendu qu'elle ne saurait, en aucun cas, donner le droit aux dites puissances de s'immiscer, soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de S. M. le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son empire. » — Les événements montreront bientôt quelle était la vraie valeur de ce hatti-chérif, si libéralement octroyé par le Sultan; on verra en même temps si ceux qui avaient proposé la dernière clause étaient bien au courant de la situation intérieure de la Turquie.

Les préoccupations de la guerre d'Orient avaient fait oublier qu'un nouveau domaine venait d'être ajouté aux colonies de la France. Le 24 septembre 1853, le contre-amiral Febvrier-Despointes avait pris, au nom de l'empereur, possession de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances. Cette île de l'océan Pacifique, à trois mille lieues de la métropole, est plus grande que la Corse et l'île de Sardaigne réunies. Le sol et le climat la rendent propre à la culture de presque toutes les plantes intertropicales, et bien des bras inoccupés pourront y trouver de l'emploi, dès que la sécurité de la colonie aura été assurée par la civilisation de la race indigène encore anthropophage, civilisation à laquelle concourent avec zèle les missionnaires. La prise de possession de la Nouvelle-Calédonie produisit une vive émotion dans les colonies anglaises de l'Océan et porta ombrage au gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud.

Les relations de la France avec l'extrême orient de l'ancien monde ont particulièrement fixé l'attention de Napoléon III. La Chine, pareille à l'ancienne Égypte, avait de tout temps essayé d'exclure de son commerce toutes les autres nations du globe; mais, depuis quelques années, cette haine de l'étranger avait dépassé toutes les bornes : les Chinois, dans leurs proclamations, traitaient ouvertement les Européens de « barbares dégoûtants qu'il fallait exterminer ». L'incendie des factoreries européennes par la populace de Canton, la mise à prix de la tête des Occidentaux, de nombreux assassinats, tels furent les résultats de ces excitations. L'empereur se joignit à l'Angleterre pour se concerter sur les moyens de réprimer tant d'insolence. Si les intérêts de la France dans les mers de la Chine sont moins considérables que ceux de son alliée, l'empereur avait de justes griefs à faire redresser. Le refus opiniâtre des autorités chinoises de lui accorder satisfaction pour le meurtre du P. Chappedelaine, indignement mis à mort par le magistrat de Si-lin-hien, l'attitude arrogante du vice-roi des deux Kwangs vis-à-vis de son représentant à Macao, les pertes éprouvées par des Français dans l'incendie des factoreries, devaient être des raisons suffisantes pour prendre part à la lutte qui se préparait. Le 14 octobre 1857, la frégate *l'Audacieuse* vint mouiller en rade de Castle-Peak-Bay, petit port situé entre Macao et Hong-Kong, au milieu de l'escadre de l'amiral Rigault de Genouilly. Elle transportait l'ambassadeur extraordinaire de France, le baron Gros, qui se mit immédiatement en rapport avec son collègue, lord Elgin et l'amiral anglais, sir M. Seymour.

Les forces alliées se concentrent devant Canton. Les deux ambassadeurs font, auprès du vice-roi Yeh, une dernière tentative pour obtenir, sans le recours aux armes, une juste satisfaction aux griefs de la France et de la Grande-Bretagne. « Nous ne demandons, dit le représentant de l'empereur, rien qui ne soit équitable, rien qui ne soit fondé en droit, et lorsqu'il en est ainsi, loin d'humilier celui qui la donne, cette réparation loyalement faite, l'élève, au contraire, et le rend grand aux yeux de ses concitoyens. » Cet ultimatum fut remis le 12 décembre. Le surlendemain le vice-roi y répondit par un refus formel, accompagné d'un inconvenant persiflage. « La paix, dit-il, est signée pour dix mille ans; pourquoi voulez-vous renouveler le traité? Vous n'avez pu jusqu'ici établir de magasins dans l'île d'Honan, devant Canton; comment croyez-vous pouvoir y installer des troupes? » Yeh fut sommé d'évacuer Canton et de remettre cette ville aux alliés qui la garderaient en gage jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement chinois de traiter. Après l'expiration de deux délais, l'ordre de commencer le bombardement est donné le 28 décembre à six heures et demie du matin. Une pluie de boulets, de fusées, d'obus, tombe sur Canton. Les soldats débarquent et mettent promptement en fuite les troupes tartares. Le 29, à deux heures après-midi, tout est fini : les alliés sont maîtres de toutes les positions qui dominent la ville; les fameux *bravi* des quatre-vingt-seize villages, si longtemps l'effroi de l'Europe et l'espoir du Céleste Empire, ont disparu, et dans la plaine, hors de la portée du canon, on aperçoit les débris dispersés de l'armée chinoise, environ quinze mille hommes campés le long des chaussées des rivières : armés comme les compagnons de Timour et de Gengiskhan, ils sont loin d'être redoutables comme l'étaient les guerriers de ces conquérants. La prise de Canton ne

coûta aux Anglais que cent hommes tués ou blessés; les Français n'eurent que trente hommes hors de combat, dont trois morts. Le vice-roi Yeh, le général tartare, le gouverneur de Canton et une multitude de mandarins furent arrêtés dans leurs palais et amenés au camp à travers la population atterée. On trouva dans les archives de Yeh des documents curieux, qui mettent en lumière l'astuce et la duplicité des Chinois envers les Européens. A la suite de cette victoire, les plénipotentiaires de Russie et des États-Unis se joignirent au représentant de l'empereur des Français et à lord Elgin pour inviter, dans une note collective, la cour de Peking à envoyer à Shang-haï, le 31 mars 1858 au plus tard, des commissaires dûment autorisés pour traiter; faute de quoi, les ambassadeurs des puissances alliées remonteraient au nord et se rapprocheraient de la capitale avec toutes leurs forces, pour peser d'un plus grand poids sur les résolutions de la cour de Peking. La cour de Peking accueillit ces ouvertures d'une manière aussi hautaine qu'évasive. Sans daigner y répondre lui-même, le premier ministre Yu allègue les coutumes de l'Empire pour se délivrer de ce soin et charge le vice-roi de Sou-tchou-fou de faire connaître « aux barbares » les volontés suprêmes du Fils du Ciel. « Les Russes devront se rendre à l'embouchure du fleuve du Dragon Noir (l'Amour), où un grand mandarin tartare sera envoyé pour négocier avec eux. Quant aux représentants des trois autres puissances, ils n'ont qu'à retourner à Canton, où le nouveau roi doit bientôt arriver, muni de pleins pouvoirs pour traiter. » Aussitôt après cette réponse, la flotte alliée reçut ordre de faire voile pour le golfe de Petcheli. Les ambassadeurs français et anglais refusèrent de recevoir les commissaires chinois qui, pour entrer en négociation, venaient se présenter avec une simple mission verbale de leur empereur. D'ailleurs, ces commissaires rejetaient d'avance les points sur l'obtention desquels les ambassadeurs alliés devaient le plus insister. Il fut donc résolu, d'un commun accord, de se rapprocher encore davantage de Peking. Le 20 mai 1858, la barre du Pei-ho est franchie, les forts de l'embouchure de ce cours d'eau sont détruits ou enlevés, et, après avoir mitraillé les batteries de Takou, les canonnières anglo-françaises continuent leur marche vers Tien-Tsin, à une journée environ de la capitale. Rendu plus traitable, le Fils du Ciel dépêcha deux hauts dignitaires, chargés de pleins pouvoirs. Enfin, le 27 juin, après quinze jours de discussions, fut signé à Tien-Tsin un traité de paix et de commerce, que l'empereur Hieng-Foung ratifia le 3 juillet suivant. La Chine devait sortir de son isolement séculaire et entrer en relation avec le reste du monde civilisé. Outre la punition du magistrat coupable du meurtre du P. Chappedelaine et les indemnités accordées aux Français dont les magasins avaient été incendiés par la populace de Canton, deux millions de taëls (environ seize millions de fr.) devaient être payés à la France pour frais de guerre. Le cours du Yang-tzé-Kiang ou fleuve Bleu cessait d'être fermé au commerce étranger. Six nouveaux ports étaient ouverts. Les Français devaient pouvoir circuler librement dans l'intérieur de l'empire à la seule condition d'être munis d'un passe-port délivré par le consul et visé par l'autorité locale. Le représentant de la France avait le droit de se rendre à Peking, à certaines époques de l'année, pour y traiter lui-même des affaires avec les premiers personnages de l'empire sur le pied de l'égalité. Enfin, un article stipulait expressément que « les membres de toutes les communions chrétiennes jouiraient d'une entière sécurité pour leurs personnes, leurs propriétés et le libre exercice de leurs pratiques, et qu'une protection efficace serait donnée aux missionnaires qui se rendraient dans l'intérieur du pays ». Le premier acte de l'ambassadeur français fut d'exiger l'élargissement immédiat des chrétiens, détenus depuis longtemps dans l'intérieur de l'empire. Le baron Gros et lord Elgin profitèrent du nouveau prestige que les puissances occidentales venaient d'acquérir dans l'extrême Orient pour visiter le Japon et signer, à Yeddo même, des traités de commerce, favorables à toutes les nations.

Pendant que ces choses se passaient dans l'orient de l'Asie, de graves événements se préparaient aux portes mêmes de la France.

Depuis les traités de 1815, l'Italie était dans une situation anormale. Les gouvernements s'en étaient alarmés et avaient, à diverses reprises, essayé d'y porter remède. Ainsi, immédiatement après la révolution de 1848, le chef du cabinet anglais conseillait à l'Autriche d'affranchir spontanément les populations impatientes du joug qu'on lui avait imposé. Dans une dépêche adressée à l'ambassadeur britannique à Vienne, lord Palmerston déclarait « qu'il n'y avait aucune chance pour l'Autriche de pouvoir conserver d'une manière utile et permanente la haute Italie, dont tous les habitants sont animés d'une haine invincible contre l'armée autrichienne ». Entrevoyant les complications d'une guerre européenne, il ajoutait : « Toutes disposées que pourraient l'être les puissances alliées et amies de l'Autriche à lui porter secours si elle était menacée dans son existence propre et légitime en Allemagne, il règne, au sujet de ses prétentions à imposer son joug aux Italiens, un sentiment si universel de leur injustice, que ce sentiment pourrait bien avoir pour effet de la laisser avec bien peu d'aide dans le cas d'une guerre comme celle dont je viens de parler. » Les conseils du ministre anglais n'étaient pas écoutés. Les défenseurs de l'indépendance italienne furent vainqueurs sur l'Adige et se rendirent maîtres de presque toute la Lombardie. Menacée d'un soulèvement général de ses peuples, l'Autriche fit

entendre des paroles de paix : elle proposa l'indépendance pour la Lombardie, et un gouvernement séparé pour la Vénétie. Malheureusement Milan refusa ces ouvertures, et la journée de Novare vint trancher la question sur le champ de bataille dans un sens contraire aux aspirations de l'Italie. L'Autriche respira, et sa diplomatie mit tout en œuvre pour prévenir la reussite des négociations entamées.

Cependant l'étincelle, qui couvait sous les cendres, devait tôt ou tard rallumer l'incendie. Le fils du royal héros de l'indépendance de l'Italie, le roi Victor-Emmanuel dont les troupes avaient combattu, sous les murs de Sébastopol, à côté de la France et de l'Angleterre, avait eté représenté au congrès de Paris : ses plénipotentiaires venaient de s'asseoir a côté de ceux des premières puissances de l'Europe. Le président du cabinet sarde, comte de Cavour, en prit occasion pour protester de nouveau contre l'extension de l'influence autrichienne dans la péninsule en dehors des stipulations des traités, et il annonçait que « si l'on n'y remédiait point, il pourrait en résulter de graves dangers pour la paix et la tranquillité du monde .» Le président du congrès, comte Walewski, prenant en considération les protestations de la Sardaigne, crut devoir appeler sur l'état interieur de l'Italie la sollicitude et l'attention des plénipotentiaires réunis. Lord Clarendon appuya énergiquement les vœux du ministre de l'empereur des Français.

La France, d'accord avec l'Angleterre, ne cessa depuis lors de s'employer en faveur de l'Italie; mais leurs démarches échouèrent contre une résistance opiniâtre à toute concession. Cet état des choses fut tout à coup dévoilé par les paroles que Napoléon III adressait, le 1er janvier 1859, au représentant de l'Autriche : « Je regrette, disait l'empereur au baron de Hubner, que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé; mais, je vous prie de dire à l'empereur que mes sentiments personnels pour lui ne sont pas changés. » Ces paroles eurent un grand retentissement : elles semblaient annoncer un orage, près d'éclater. Le 7, une note, insérée au *Moniteur*, démentit les bruits alarmants qu'on cherchait à répandre; mais déjà on pouvait pressentir que toutes les tentatives d'une solution pacifique échoueraient. Le 10, le discours que le roi de Sardaigne avait prononcé à l'ouverture des chambres vint renouveler les inquiétudes; on y remarquait surtout ce passage significatif : « L'horizon au milieu duquel s'élève la nouvelle année n'est pas parfaitement serein... Notre pays, petit par son territoire, a grandi en crédit dans les conseils de l'Europe, parce qu'il est grand par les idées qu'il représente, par les sympathies qu'il inspire. » Déjà avant le discours du roi Victor-Emmanuel, le journal officiel de Vienne avait annoncé l'envoi d'un corps de 30,000 hommes en Italie; ce nouveau corps portait l'armée autrichienne à un chiffre hors de proportion avec ce que pouvait exiger le maintien de l'ordre à l'intérieur. Dans une note adressée aux agents diplomatiques de la Sardaigne, le comte de Cavour signalait le danger des traités spéciaux, qui avaient fait des duchés de Parme, de Modène et de Toscane, de véritables fiefs de l'empire d'Autriche, et il repoussait hautement les prétentions de cette puissance à ce que le Piémont modifiât ses institutions libérales.« La rive gauche du Tessin présente, dit-il, l'aspect d'un pays où la guerre va éclater. Les villages ont été occupés par des corps détachés; partout on a préparé des logements et pris des mesures pour former des magasins; des vedettes ont été placées jusque sur le pont de Buffalora qui marque la limite des deux pays, etc. » Le gouvernement autrichien répondit à cette note par des récriminations et déguisait mal son penchant pour une guerre dans laquelle il espérait entraîner la Prusse et la Confédération germanique. Il ne pouvait pas songer à y intéresser la Russie, profondément irritée des irrésolutions qu'il avait montrées pendant la guerre d'Orient.

Au milieu de ces graves débats, toutes les sympathies de l'opinion publique étaient pour le peuple qui cherchait à reconquérir sa nationalité. Le 7 fevrier, en ouvrant la session législative, l'empereur traçait en ces termes sa ligne de conduite : « Que les uns appellent la guerre de tous leurs vœux sans raisons légitimes; que les autres, dans leurs craintes exagérées, se plaisent à montrer à la France les périls d'une nouvelle coalition, je resterai inébranlable dans la voie du droit, de la justice, de l'honneur national, et mon gouvernement ne se laissera ni entraîner ni intimider, parce que ma politique ne sera jamais ni provocatrice ni pusillanime. » Avec la double conscience de sa force et de sa modération, la France écouta tranquillement toutes les propositions qui lui étaient faites. L'Angleterre, tout en ne cachant pas ses sympathies pour l'Italie, repoussait énergiquement la guerre. Pendant que lord Cowley s'ingéniait à Vienne pour trouver une solution acceptable, la Russie, s'appuyant sur le congrès de Paris, demandait une réunion nouvelle des cinq grandes puissances de l'Europe pour terminer ces graves débats par une sorte d'arbitrage souverain. Les cabinets de Paris, de Londres et de Berlin acceptèrent la proposition de la Russie. Le cabinet de Vienne n'y adhéra, après quelque hésitation, que conditionnellement; l'une de ces conditions était le désarmement préalable de la Sardaigne. Or, désarmer en Sardaigne, pendant que l'Autriche conservait sur les frontières des corps d'armée prêts à fondre sur le Piémont, c'était livrer le plus faible à la merci du plus fort. La condition était donc inadmissible. Tant d'atermoiements, tant d'exigences suivies de refus, puis les enrôlements des volontaires excités par un élan patriotique, rien de tout cela n'était de nature à

calmer les inquiétudes. On sentait l'approche du Dieu des batailles.

Tandis que la France accédait à toutes les propositions destinées à maintenir la paix, elle protestait contre des inculpations qui tendaient à la représenter, devant la Confédération germanique, comme ayant deux poids et deux mesures, en voulant attaquer en Allemagne ce qu'elle cherchait à sauvegarder en Italie. Accusé de fomenter la guerre, l'empereur des Français répondit, au milieu des irritations et des divergeances qui l'entouraient, avec l'inaltérable placidité d'un esprit conciliateur. Enfin, au désarmement de la Sardaigne, l'Autriche proposa elle-même le désarmement général, dont les détails devaient être réglés avant ou dès l'ouverture du nouveau congrès. Mais il n'était pas question d'y admettre un plénipotentiaire sarde. Sur les instances du cabinet de Londres, l'empereur consentit à engager le cabinet de Turin à acquiescer au désarmement général proposé; mais il voulut en même temps que la Sardaigne et les autres États italiens fussent invités à faire partie du congrès. C'était certes faire la part de l'Autriche encore assez belle, puisque son influence était prépondérante dans ces États. Sans attendre la réponse de la Sardaigne, l'Angleterre, vivement alarmée, résuma, pour frapper un coup décisif, le dernier acte de sa médiation dans ces quatre propositions: « 1° on effectuerait au préalable un désarmement général et simultané; 2° ce désarmement serait réglé par une commission militaire ou civile indépendante du congrès, commission qui serait composée de six commissaires, un pour chacune des cinq puissances, et le sixième pour la Sardaigne; 3° aussitôt que cette commission serait réunie et qu'elle aurait commencé sa tâche, le congrès se réunirait à son tour et procéderait à la discussion des questions politiques; 4° les représentants des États italiens seraient invités par le congrès à siéger avec les représentants des cinq grandes puissances absolument de la même manière qu'au congrès de Laybach en 1821. »

La France, la Russie et la Prusse s'empressèrent d'adhérer à ces propositions; elles le firent avant même que les observations du cabinet sarde au sujet du licenciement des volontaires fussent arrivées. Cet effort suprême de la diplomatie était combiné de manière à vaincre les dernières irrésolutions de l'Autriche et à la mettre pour ainsi dire en demeure de s'exécuter en déclarant si elle voulait, oui ou non, sérieusement d'une médiation appuyée sur l'accord unanime des quatre grandes puissances. Jetant alors le masque, l'Autriche envoya à Turin, en dehors des négociations régulières, un *ultimatum* que la Sardaigne dut repousser comme un outrage. Cet *ultimatum* demandait la réduction de l'armée sarde et le licenciement immédiat des corps de volontaires italiens; le cabinet de Vienne ajoutait que « si *dans trois jours*, son envoyé, baron de Kellersberg, ne recevait pas de réponse ou si *la réponse n'était pas complètement satisfaisante, l'empereur d'Autriche était décidé à recourir aux armes pour imposer, par la force, les mesures indiquées.* » Évidemment l'Autriche, enflée par le souvenir encore récent de sa victoire, voulait tenter le sort des armes (1). Enfin le langage du ministre Buol, tour à tour embarrassé et provoquant, devait, dès l'origine, trahir aux yeux des moins clairvoyants les véritables intentions de son gouvernement.

La conduite de l'Autriche excita une indignation universelle. Les grandes puissances médiatrices en furent avec raison vivement blessées. A la nouvelle que le cabinet de Vienne avait, de son chef, adressé directement une note impérative au gouvernement sarde pour exiger le désarmement préalable, Napoléon III ordonna la concentration de plusieurs divisions sur les frontières du Piémont. Le 26 avril le fatal délai expira : l'armée autrichienne allait envahir le Piémont. Dès ce moment tout espoir de conserver la paix était évanoui : il fallait se préparer à une guerre prompte et décisive, en ne perdant jamais de vue qu'il s'agissait moins de défendre le trône d'un roi allié que de secourir une nation combattant pour son indépendance. Sous l'impulsion énergique de l'empereur, l'armée fut immédiatement mise sur le pied de guerre et reçut l'ordre de se tenir prête pour entrer en campagne.

Quel contraste avec l'attentat qui fut dirigé, quinze mois auparavant, contre la vie du généreux défenseur de la cause italienne! Un réfugié italien, Orsini, s'était concerté avec quelques autres réfugiés de Londres, pour assassiner l'empereur, qu'il considérait comme le principal obstacle à l'affranchissement de l'Italie. Les détails de ce crime (14 janvier 1858) sont connus. Des éclats de projectiles, lancés jusque sous la voiture de l'empereur qui se rendait avec l'Impératrice à l'Opéra, blessèrent ou tuèrent plusieurs soldats de l'escorte et de la garde de Paris, ainsi qu'un certain nombre de curieux ou de passants. Les blessés et les parents des victimes devinrent l'objet de la sollicitude particulière de l'empereur, qui eut lui-même son chapeau traversé par un éclat de projectile. L'indignation univer-

(1) La proclamation du général Giulay, commandant en chef de l'armée autrichienne en Italie, le prouve surabondamment. Cette proclamation, datée de Milan *le 7 avril*, c'est-à-dire *antérieurement* aux quatre propositions de l'Angleterre, disait : « S. M. l'Empereur vous appelle sous les drapeaux pour rabaisser une troisième fois la vanité du Piémont et vider le repaire des fanatiques et des destructeurs de la paix générale de l'Europe. Soldats de tous grades, marchez contre un ennemi que vous avez constamment mis en fuite; rappelez-vous seulement Volta, Somma Campagna, Curtatone, Montanara, Rivoli, Santa-Lucia ; et une anné plus tard, à la Cava, à Vigevano, à Mortara, enfin à Novare, vous l'avez dispersé et anéanti. Il est inutile de vous recommander la discipline et le courage : pour la première, vous êtes uniques en Europe, et pour le second, vous ne le cédez à aucune armée. Que votre mot d'ordre soit Vive l'empereur, et vivent nos droits! »

selle, produit par cet odieux attentat, montra une fois de plus que les nations repoussent avec horreur toute solidarité avec ce genre de crime.

Le 3 mai, Napoléon III exposait au peuple français les causes et le but de la guerre d'Italie dans cette mémorable proclamation : « L'Autriche, en faisant entrer son armée sur le territoire du roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre. Elle viole ainsi les traités, la justice, et menace nos frontières. Toutes les grandes puissances ont protesté contre cette agression. Le Piémont ayant accepté les conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut être la raison de cette invasion soudaine : c'est que l'*Autriche a amené les choses à cette extrémité qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique*; car, dans ce pays, tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir. Jusqu'ici la modération a été la règle de ma conduite; maintenant l'énergie devient mon premier devoir. Que la France s'arme et dise résolument à l'Europe : Je ne veux pas de conquête, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle; j'observe les traités à condition qu'on ne les violera pas contre moi ; je respecte le territoire et les droits des puissances neutres ; mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre et qui gémit sous l'oppression étrangère. La France a montré sa haine contre l'anarchie; elle a voulu me donner un pouvoir assez fort pour réduire à l'impuissance les fauteurs de désordre et les hommes incorrigibles de ces anciens partis qu'on voit sans cesse pactiser avec nos ennemis; mais elle n'a pas pour cela abdiqué son rôle civilisateur. Ses alliés naturels ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et quand elle tire l'épée, ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir. Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle-même, non de la faire changer de maître; et nous aurons à nos frontières un peuple ami, qui nous devra son indépendance. Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre, ni ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la péninsule, et contribuer à y fonder l'ordre sur des intérêts légitimes satisfaits. Nous allons enfin sur cette terre classique, illustrée par tant de victoires, retrouver les traces de nos pères; Dieu fasse que nous soyons dignes d'eux ! »

C'est ainsi que la France fut amenée à jeter son épée dans la balance des destinées de l'Italie. Son intervention était une nécessité; car l'ennemi qu'elle allait combattre, en atteignant la Sardaigne, cherchait à viser plus haut. Ce n'est pas nous, simple historien, qui le supposons, c'est l'empereur d'Autriche lui-même qui le proclamait à la face du monde. Déplorant, dans son manifeste, la guerre comme un fléau, François-Joseph ajoutait : « Lorsque les ombres d'une révolution qui met en péril les biens les plus précieux (les droits des souverains légitimes) de l'humanité, menaçaient de s'étendre en Europe, la Providence s'est servie de l'épée de l'Autriche pour dissiper ces ombres. Nous sommes de nouveau à la veille d'une des ces époques où des doctrines subversives de tout ordre ne sont plus prêchées seulement par des sectes, *mais lancées sur le monde du haut des trônes.* » — Voilà qui est sans équivoque : il y a de ces moments solennels où les monarques sont conduits, en quelque sorte malgré eux, à dire ce qu'ils ont dans l'âme. Les champions de ces contestables droits historiques, que résume le mot impropre de *légitimité*, seront toujours les ennemis naturels, irréconciliables, des conquêtes de la grande révolution de 1789, ainsi que du prince qui les représente et qui règne par la volonté de la nation.

L'armée française, au moment d'entrer en campagne, se composait, outre la garde impériale, de cinq corps commandés, le 1er par le maréchal Baraguey d'Hilliers, le 2e par le général de Mac-Mahon, le 3e par le maréchal Canrobert, le 4e par le général Niel, le 5e par le prince Napoléon. Le maréchal Vaillant remplaça plus tard, dans le poste de major général de l'armée, le maréchal Randon, appelé au ministère de la guerre. L'empereur prit le commandement général de toutes les troupes. Après avoir confié à l'impératrice et au prince Jérôme le poids du gouvernement, il quitta le 10 mai, à cinq heures du soir, le palais des Tuileries. Toute la population parisienne se pressait autour de la voiture impériale, et acclamait avec des transports d'enthousiasme le souverain qui allait en personne combattre pour l'indépendance d'un peuple.

Prudent et modéré dans les conseils de la paix, Napoléon III va montrer, sur les champs de bataille, ce calme de la bravoure qui enchaîne la victoire. La campagne d'Italie de 1859 est une des plus belles pages de l'histoire : elle montre qu'une guerre acharnée peut se terminer promptement, lorsque le vainqueur est assez grand pour se vaincre lui-même en s'arrêtant au milieu de ses triomphes sanglants !

Nous ne retracerons ici que les principales phases de cette lutte dont nous avons cru devoir surtout exposer les causes. Le 12 mai, l'empereur débarqua à Gênes. C'est la modération unie au vrai courage qu'il recommande dans son premier ordre du jour à l'armée d'Italie. « Conservez, dit-il à ses soldats, cette discipline sévère qui est l'honneur de l'armée. Ici, ne l'oubliez pas, il n'y a d'ennemis que ceux qui se battent contre nous. Dans la bataille, demeurez compactes et n'abandonnez pas vos rangs pour courir en avant. Défiez vous d'un trop grand élan; c'est la seule chose que je redoute. » Puis, il ajoute, avec une connaissance approfondie du métier : « Les nouvelles armes de

précision ne sont dangereuses que de loin : elles n'empêcheront pas la baïonnette d'être, comme autrefois, l'arme terrible de l'infanterie française. » Le succès devait ratifier ces paroles.

Les Autrichiens, que l'on craignait d'abord, après leur invasion des États sardes, voir se diriger immédiatement sur Turin, restèrent plusieurs jours dans l'inaction. Napoléon III profita de cette faute de l'ennemi, pour concentrer rapidement ses corps d'armée; *omnia in celeritate sunt posita*, a dit César, dont l'empereur connait si bien l'histoire. Les 1er et 2e corps entrèrent en Piémont par le mont Cenis et le col de Genèvre, tandis que les 3e et 4e corps, composés d'éléments divers, s'embarquèrent de Marseille, de Toulon et d'Alger pour Gênes. La garde impériale, transportée par la voie ferrée de Paris à Marseille, s'était embarquée à Toulon. Le 14 mai, l'empereur qui avait reçu à Gênes la visite du roi de Sardaigne, vint établir son quartier-général à Alexandrie. Cette place formait avec Gênes et Casale le front défensif de l'armée franco-sarde. La riche vallée du Pô, que les Alpes et l'Apennin ceignent de toutes parts, excepté à l'ouest où elle confine à l'Adriatique, est une arène naturelle, un champ clos où, depuis Annibal jusqu'à Bonaparte, les plus grands capitaines avaient fait manœuvrer leurs bataillons. L'empereur occupe hardiment toute la ligne du Pô, parallèlement à l'ennemi, sans laisser deviner le point qu'il va choisir pour franchir ce fleuve. Les 1er et 2e corps ont devant eux l'ennemi massé en arrière de Casteggio, sur la route de Pavie. Le 20 mai, la division du général Forey et les escadrons du colonel Sonnaz rencontrent les colonnes autrichiennes et les repoussent vigoureusement : le combat de Montebello marque la première étape dans la marche victorieuse de l'armée franco-sarde.

Le général Giulay s'attendait à être attaqué à Pavie et à Plaisance, deux positions très-fortes, qui auraient coûté beaucoup d'hommes et de temps. Pour éviter une attaque directe dans ces deux positions (la gauche de l'armée ennemie), l'empereur imagina un mouvement hardi qui porta toute son armée sur le haut Tessin et sur l'extrême droite ennemie. Ce mouvement était très-bien conçu, puisqu'il faisait abandonner aux Autrichiens leurs positions et les forçait d'accepter la bataille sur un terrain qu'ils n'avaient pas choisi; mais il était dangereux, parce qu'il s'effectuait à peu de distance de l'ennemi qui, s'il en avait été averti, aurait pu surprendre l'armée française en marche et la détruire en détail. L'empereur prévint ce danger par le secret, la rapidité et la facilité que lui offrait pour le transport des troupes le réseau des chemins de fer piémontais. Le mouvement commença le 28 mai, fut favorisé par le combat des Piémontais à Palestro, et le 2 juin l'armée française atteignit le Tessin à la hauteur de Buffalora et de Turbigo; elle le franchit le 3, et le 4 juin fut remportée la victoire de Magenta, où le général Mac-Mahon gagna le titre de duc et le bâton de maréchal. Tel est le mouvement stratégique qui, aussi bien exécuté que conçu, fit en quelques heures, perdre à l'Autriche tout le Milanais.

L'empereur et le roi de Sardaigne firent le 9 juin leur entrée solennelle à Milan, après avoir délogé les Autrichiens de Melegnano où ils comptaient se fortifier. Accueilli dans la capitale de la Lombardie par des acclamations unanimes, Napoléon III disait aux Milanais : « Vos ennemis, qui sont les miens, ont tenté de diminuer les sympathies universelles qu'il y avait en Europe pour votre cause, en faisant croire que je ne faisais la guerre que par ambition personnelle ou pour agrandir le territoire de la France. S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre. Dans l'état éclairé de l'opinion publique, on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles, et cette influence morale je la cherche avec orgueil en contribuant à rendre libre une des plus belles parties de l'Europe. » A son armée il disait : « Tout n'est pas terminé; nous aurons encore des luttes à soutenir, des obstacles à vaincre. » En effet, les deux armées, franco-sarde et autrichienne, se trouvaient bientôt marcher, sans le savoir, à l'encontre l'une de l'autre. Ce fut cette rencontre inopinée qui amena la bataille de Solferino. Les deux armées vinrent se heurter de front sur quatre points à la fois : un peu en avant de Castiglione (corps des maréchaux Baraguey d'Hilliers et Mac-Mahon), à la hauteur de Medola (corps du général Niel), en avant de Rivoltella (troupes du roi de Sardaigne), et à Castel-Goffredo (corps du maréchal Canrobert). Comme ces corps d'armée marchaient alors à une certaine distance les uns des autres, l'empereur donna immédiatement les ordres nécessaires pour les rallier. Ces dispositions prises, il se rendit sur les hauteurs, au centre de la ligne de bataille, où le maréchal Baraguey d'Hilliers avait à lutter, dans un terrain difficile, contre des troupes qui se renouvelaient sans cesse. Le maréchal parvint néanmoins jusqu'au pied de la colline abrupte au sommet de laquelle est bâti le village de Solferino, que défendaient des forces considérables, retranchées dans un vieux château et dans un cimetière, entourés l'un et l'autre de murs épais et crénelés. Les troupes du maréchal, exténuées de fatigues et exposées à une vive fusillade, ne gagnaient du terrain qu'avec beaucoup de difficultés. « En ce moment, l'empereur donna l'ordre à la division Forey de s'avancer, une brigade du côté de la plaine, l'autre sur la hauteur, contre le village de Solferino, et la fit soutenir par la division Camou, des voltigeurs de la garde qui, sous la conduite du général Sévelinges et du général Lebœuf, alla prendre position à découvert, à trois cents mètres de l'ennemi. Cette manœuvre

décida du succès au centre (1). » Les mamelons des collines qui avoisinent Solferino furent successivement enlevés : à trois heures et demie les Autrichiens évacuèrent leurs positions en laissant quinze cents prisonniers, quatorze canons et deux drapeaux. Pendant que le corps d'armée du maréchal Baraguey d'Hilliers soutenait vaillamment la lutte à Solferino, celui du duc de Magenta s'empara, après plusieurs charges vigoureuses, des positions de San-Cassiano. Vers cinq heures du soir les voltigeurs de la garde et les tirailleurs algériens entraient en même temps à Cavriana d'où ils étaient parvenus à déloger les Autrichiens. A ce moment une effroyable tempête éclata et suspendit le choc des deux armées. Dès que l'orage eut cessé, la lutte recommença et l'ennemi fut chassé de toutes les hauteurs qui dominent le village. Bientôt après, le feu de l'artillerie changea la retraite des Autrichiens en une fuite précipitée. Pendant cette action, les chasseurs à cheval de la garde, qui flanquaient la droite du maréchal de Mac-Mahon, repoussaient avec succès la cavalerie autrichienne, qui menaçait de la tourner. A six heures et demie la bataille était gagnée au centre. Mais la droite et la gauche restaient encore en arrière; la première, composée du quatrième corps, avait occupé, à sept heures du matin, Medola. Le plan du général Niel était de se porter vers Guiddizolo, dès que le duc de Magenta se serait emparé de Cavriana, espérant ainsi couper à l'ennemi la route de Volta et de Goito; mais, pour exécuter ce plan, il fallait que les troupes du troisième corps, commandé par le maréchal Canrobert, vinssent remplacer à Rebecco l'une des divisions (général de Lucy) du corps d'armée du général Niel. Le troisième corps qui, sur sa gauche, se reliait au deuxième, par la division Renault, faisait, sur sa droite, face à Castel-Goffredo, afin de surveiller les mouvements du corps détaché dont le départ de Mantoue avait été annoncé. Cette appréhension paralysa, pendant la plus grande partie du jour, le troisième corps d'armée : le maréchal Canrobert ne jugea pas prudent de prêter tout d'abord au quatrième corps l'appui que lui demandait avec instance le général Niel. Ce ne fut que vers trois heures de l'après-midi qu'un renfort de troupes fraîches permit au général Niel de pénétrer victorieusement jusqu'à Guiddizolo. L'orage mit fin à la lutte que les 3e et 4e corps menaçaient de rendre si funeste à l'ennemi. A l'extrême gauche, occupée par l'armée du roi, l'action avait été également très-vive : après de rudes combats, elle s'était emparée de San-Martino et de Pozzolengo.

La bataille de Solferino dura seize heures; c'est une des plus sanglantes de nos jours. Les pertes de l'ennemi étaient très-considérables à en juger seulement par le nombre des morts et des blessés abandonnés sur toute l'étendue du champ de bataille, qui n'avait pas moins de cinq lieues de front. Il laissa entre les mains du vainqueur trente pièces de canon, quatre drapeaux et six mille prisonniers. L'armée autrichienne combattit sous les yeux de son souverain; la présence des deux empereurs et du roi rendit la lutte aussi acharnée que décisive. Napoléon III ne cessa pas un seul instant de diriger l'action, en se portant sur tous les points où ses troupes avaient à déployer le plus d'énergie; à diverses reprises, les projectiles de l'ennemi frappèrent dans les rangs de l'état-major et de l'escorte qui suivaient l'empereur.

Immédiatement après cette victoire, les Autrichiens abandonnèrent toutes les positions qu'ils avaient préparées sur la rive droite du Mincio. Le 1er juillet, l'armée alliée franchit cette rivière sans résistance, et le 3, le prince Napoléon atteignit Goito, à la tête du 5e corps pour faire sa jonction avec le reste des troupes. Ainsi arrivée devant Vérone, l'armée de Napoléon III, composée de cinq corps d'armée et de la garde impériale, occupe une ligne compacte qui s'étend parallèlement au Mincio depuis Castelnovo jusqu'à Pozzolo. Peschiera est sous le canon sarde. Enfin une flotte, sous le commandement de l'amiral Romain Desfossés, a pénétré dans l'Adriatique : maîtresse de l'île de Lassini, elle n'attend que le signal d'attaquer Venise. Ce fut dans cette position menaçante, au milieu de la marche victorieuse d'une armée de cent cinquante mille hommes, que l'empereur des Français résolut, comme par une inspiration soudaine, de proposer à l'empereur d'Autriche un armistice. Aussi cette proposition parut-elle si extraordinaire à François-Joseph qu'il semblait d'abord n'y voir qu'un piége, et il remit au lendemain sa réponse à la lettre autographe dont le général Fleury, arrivé à Vérone dans la nuit du 7, était porteur. Le 11 juillet, les deux souverains eurent une entrevue à Villafranca, situé à peu près à égale distance de Solferino et de Vérone. « A neuf heures précises, raconte un témoin oculaire, l'empereur Napoléon atteignit Villafranca; et comme l'empereur François Joseph n'était pas encore arrivé, il continua sa route dans la direction de Vérone, voulant, par courtoisie, aller au-devant de Sa Majesté; son escorte se rangea en bataille, à la sortie de Villafranca, dans un champ sur la gauche de la route. Bientôt apparut l'empereur d'Autriche qui marchait en tête de son escorte. L'empereur des Français mit aussitôt son cheval au galop et s'avança seul au-devant de Sa Majesté (1). » Après avoir échangé une poignée de main, les deux empereurs descendirent de cheval dans la grande rue de Villafranca, devant la maison de M. Morelli, et montèrent au premier étage

1 *Bulletin de la bataille de Solferino.* C'est ce moment qu'a choisi M. Yvon pour représenter la *Bataille de Solferino*, magnifique toile qui figura à l'exposition de peinture de 1860.

(1) *La Campagne d'Italie de* 1859 par le baron de Bazancourt, t. II, p. 349. Cette entrevue fait le sujet d'un beau tableau de M. Yvon.

précision ne sont dangereuses que de loin : elles n'empêcheront pas la baïonnette d'être, comme autrefois, l'arme terrible de l'infanterie française. » Le succès devait ratifier ces paroles.

Les Autrichiens, que l'on craignait d'abord, après leur invasion des États sardes, voir se diriger immédiatement sur Turin, restèrent plusieurs jours dans l'inaction. Napoléon III profita de cette faute de l'ennemi, pour concentrer rapidement ses corps d'armée; *omnia in celeritate sunt posita*, a dit César, dont l'empereur connait si bien l'histoire. Les 1er et 2e corps entrèrent en Piémont par le mont Cenis et le col de Genèvre, tandis que les 3e et 4e corps, composés d'éléments divers, s'embarquèrent de Marseille, de Toulon et d'Alger pour Gênes. La garde impériale, transportée par la voie ferrée de Paris à Marseille, s'était embarquée à Toulon. Le 14 mai, l'empereur qui avait reçu à Gênes la visite du roi de Sardaigne, vint établir son quartier-général à Alexandrie. Cette place formait avec Gênes et Casale le front défensif de l'armée franco-sarde. La riche vallée du Pô, que les Alpes et l'Apennin ceignent de toutes parts, excepté à l'ouest où elle confine à l'Adriatique, est une arène naturelle, un champ clos où, depuis Annibal jusqu'à Bonaparte, les plus grands capitaines avaient fait manœuvrer leurs bataillons. L'empereur occupe hardiment toute la ligne du Pô, parallèlement à l'ennemi, sans laisser deviner le point qu'il va choisir pour franchir ce fleuve. Les 1er et 2e corps ont devant eux l'ennemi massé en arrière de Casteggio, sur la route de Pavie. Le 20 mai, la division du général Forey et les escadrons du colonel Sonnaz rencontrent les colonnes autrichiennes et les repoussent vigoureusement : le combat de Montebello marque la première étape dans la marche victorieuse de l'armée franco-sarde.

Le général Giulay s'attendait à être attaqué à Pavie et à Plaisance, deux positions très-fortes, qui auraient coûté beaucoup d'hommes et de temps. Pour éviter une attaque directe dans ces deux positions (la gauche de l'armée ennemie), l'empereur imagina un mouvement hardi qui porta toute son armée sur le haut Tessin et sur l'extrême droite ennemie. Ce mouvement était très-bien conçu, puisqu'il faisait abandonner aux Autrichiens leurs positions et les forçait d'accepter la bataille sur un terrain qu'ils n'avaient pas choisi; mais il était dangereux, parce qu'il s'effectuait à peu de distance de l'ennemi qui, s'il en avait été averti, aurait pu surprendre l'armée française en marche et la détruire en détail. L'empereur prévint ce danger par le secret, la rapidité et la facilité que lui offrait pour le transport des troupes le réseau des chemins de fer piémontais. Le mouvement commença le 28 mai, fut favorisé par le combat des Piémontais à Palestro, et le 2 juin l'armée française atteignit le Tessin à la hauteur de Buffalora et de Turbigo; elle le franchit le 3, et le 4 juin fut remportée la victoire de Magenta, où le général Mac-Mahon gagna le titre de duc et le bâton de maréchal. Tel est le mouvement stratégique qui, aussi bien exécuté que conçu, fit en quelques heures, perdre à l'Autriche tout le Milanais.

L'empereur et le roi de Sardaigne firent le 9 juin leur entrée solennelle à Milan, après avoir délogé les Autrichiens de Melegnano où ils comptaient se fortifier. Accueilli dans la capitale de la Lombardie par des acclamations unanimes, Napoléon III disait aux Milanais : « Vos ennemis, qui sont les miens, ont tenté de diminuer les sympathies universelles qu'il y avait en Europe pour votre cause, en faisant croire que je ne faisais la guerre que par ambition personnelle ou pour agrandir le territoire de la France. S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre. Dans l'état éclairé de l'opinion publique, on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles, et cette influence morale je la cherche avec orgueil en contribuant à rendre libre une des plus belles parties de l'Europe. » A son armée il disait : « Tout n'est pas terminé; nous aurons encore des luttes à soutenir, des obstacles à vaincre. » En effet, les deux armées, franco-sarde et autrichienne, se trouvaient bientôt marcher, sans le savoir, à l'encontre l'une de l'autre. Ce fut cette rencontre inopinée qui amena la bataille de Solferino. Les deux armées vinrent se heurter de front sur quatre points à la fois : un peu en avant de Castiglione (corps des maréchaux Baraguey d'Hilliers et Mac-Mahon), à la hauteur de Medola (corps du général Niel), en avant de Rivoltella (troupes du roi de Sardaigne), et à Castel-Goffredo (corps du maréchal Canrobert). Comme ces corps d'armée marchaient alors à une certaine distance les uns des autres, l'empereur donna immédiatement les ordres nécessaires pour les rallier. Ces dispositions prises, il se rendit sur les hauteurs, au centre de la ligne de bataille, où le maréchal Baraguey d'Hilliers avait à lutter, dans un terrain difficile, contre des troupes qui se renouvelaient sans cesse. Le maréchal parvint néanmoins jusqu'au pied de la colline abrupte au sommet de laquelle est bâti le village de Solferino, que défendaient des forces considérables, retranchées dans un vieux château et dans un cimetière, entourés l'un et l'autre de murs épais et crénelés. Les troupes du maréchal, exténuées de fatigues et exposées à une vive fusillade, ne gagnaient du terrain qu'avec beaucoup de difficultés. « En ce moment, l'empereur donna l'ordre à la division Forey de s'avancer, une brigade du côté de la plaine, l'autre sur la hauteur, contre le village de Solferino, et la fit soutenir par la division Camou, des voltigeurs de la garde qui, sous la conduite du général Sévelinges et du général Lebœuf, alla prendre position à découvert, à trois cents mètres de l'ennemi. Cette manœuvre

décida du succès au centre (1). » Les mamelons des collines qui avoisinent Solferino furent successivement enlevés : à trois heures et demie les Autrichiens évacuèrent leurs positions en laissant quinze cents prisonniers, quatorze canons et deux drapeaux. Pendant que le corps d'armée du maréchal Baraguey d'Hilliers soutenait vaillamment la lutte à Solferino, celui du duc de Magenta s'empara, après plusieurs charges vigoureuses, des positions de San-Cassiano. Vers cinq heures du soir les voltigeurs de la garde et les tirailleurs algériens entraient en même temps à Cavriana d'où ils étaient parvenus à déloger les Autrichiens. A ce moment une effroyable tempête éclata et suspendit le choc des deux armées. Dès que l'orage eut cessé, la lutte recommença et l'ennemi fut chassé de toutes les hauteurs qui dominent le village. Bientôt après, le feu de l'artillerie changea la retraite des Autrichiens en une fuite précipitée. Pendant cette action, les chasseurs à cheval de la garde, qui flanquaient la droite du maréchal de Mac-Mahon, repoussaient avec succès la cavalerie autrichienne, qui menaçait de la tourner. A six heures et demie la bataille était gagnée au centre. Mais la droite et la gauche restaient encore en arrière; la première, composée du quatrième corps, avait occupé, à sept heures du matin, Medola. Le plan du général Niel était de se porter vers Guiddizolo, dès que le duc de Magenta se serait emparé de Cavriana, espérant ainsi couper à l'ennemi la route de Volta et de Goito; mais, pour exécuter ce plan, il fallait que les troupes du troisième corps, commandé par le maréchal Canrobert, vinssent remplacer à Rebecco l'une des divisions (général de Lucy) du corps d'armée du général Niel. Le troisième corps qui, sur sa gauche, se reliait au deuxième, par la division Renault, faisait, sur sa droite, face à Castel-Goffredo, afin de surveiller les mouvements du corps détaché dont le départ de Mantoue avait été annoncé. Cette appréhension paralysa, pendant la plus grande partie du jour, le troisième corps d'armée : le maréchal Canrobert ne jugea pas prudent de prêter tout d'abord au quatrième corps l'appui que lui demandait avec instance le général Niel. Ce ne fut que vers trois heures de l'après-midi qu'un renfort de troupes fraîches permit au général Niel de pénétrer victorieusement jusqu'à Guiddizolo. L'orage mit fin à la lutte que les 3e et 4e corps menaçaient de rendre si funeste à l'ennemi. A l'extrême gauche, occupée par l'armée du roi, l'action avait été également très-vive : après de rudes combats, elle s'était emparée de San-Martino et de Pozzolengo.

La bataille de Solferino dura seize heures; c'est une des plus sanglantes de nos jours. Les pertes de l'ennemi étaient très-considérables à en juger seulement par le nombre des morts et des blessés abandonnés sur toute l'étendue du champ de bataille, qui n'avait pas moins de cinq lieues de front. Il laissa entre les mains du vainqueur trente pièces de canon, quatre drapeaux et six mille prisonniers. L'armée autrichienne combattit sous les yeux de son souverain; la présence des deux empereurs et du roi rendit la lutte aussi acharnée que décisive. Napoléon III ne cessa pas un seul instant de diriger l'action, en se portant sur tous les points où ses troupes avaient à déployer le plus d'énergie; à diverses reprises, les projectiles de l'ennemi frappèrent dans les rangs de l'état-major et de l'escorte qui suivaient l'empereur.

Immédiatement après cette victoire, les Autrichiens abandonnèrent toutes les positions qu'ils avaient préparées sur la rive droite du Mincio. Le 1er juillet, l'armée alliée franchit cette rivière sans résistance, et le 3, le prince Napoléon atteignit Goito, à la tête du 5e corps pour faire sa jonction avec le reste des troupes. Ainsi arrivée devant Vérone, l'armée de Napoléon III, composée de cinq corps d'armée et de la garde impériale, occupe une ligne compacte qui s'étend parallèlement au Mincio depuis Castelnovo jusqu'à Pozzolo. Peschiera est sous le canon sarde. Enfin une flotte, sous le commandement de l'amiral Romain Desfossés, a pénétré dans l'Adriatique : maîtresse de l'île de Lassini, elle n'attend que le signal d'attaquer Venise. Ce fut dans cette position menaçante, au milieu de la marche victorieuse d'une armée de cent cinquante mille hommes, que l'empereur des Français résolut, comme par une inspiration soudaine, de proposer à l'empereur d'Autriche un armistice. Aussi cette proposition parut-elle si extraordinaire à François-Joseph qu'il semblait d'abord n'y voir qu'un piége, et il remit au lendemain sa réponse à la lettre autographe dont le général Fleury, arrivé à Vérone dans la nuit du 7, était porteur. Le 11 juillet, les deux souverains eurent une entrevue à Villafranca, situé à peu près à égale distance de Solferino et de Vérone. « A neuf heures précises, raconte un témoin oculaire, l'empereur Napoléon atteignit Villafranca; et comme l'empereur François Joseph n'était pas encore arrivé, il continua sa route dans la direction de Vérone, voulant, par courtoisie, aller au-devant de Sa Majesté; son escorte se rangea en bataille, à la sortie de Villafranca, dans un champ sur la gauche de la route. Bientôt apparut l'empereur d'Autriche qui marchait en tête de son escorte. L'empereur des Français mit aussitôt son cheval au galop et s'avança seul au-devant de Sa Majesté (1). » Après avoir échangé une poignée de main, les deux empereurs descendirent de cheval dans la grande rue de Villafranca, devant la maison de M. Morelli, et montèrent au premier étage

(1) *Bulletin* de la bataille de Solferino. C'est ce moment qu'a choisi M. Yvon pour représenter la *Bataille de Solferino*, magnifique toile qui figura à l'exposition de peinture de 1860.

(1) *La Campagne d'Italie de* 1859 par le baron de Bazancourt. t. II, p. 349. Cette entrevue fait le sujet d'un beau tableau de M. Yvon.

où un salon leur avait été préparé. Ils y eurent un entretien qui dura près de deux heures. Ce fut de là que sortirent les *préliminaires de Villafranca* (1), ratifiés plus tard par le traité de Zurich.

La modération dans la victoire est une chose bien rare. Le vainqueur qui demande la paix, quelle grandeur ! Après la bataille de Solferino chacun s'attendait à voir l'empereur poursuivre ses succès pour arriver, selon son programme, à l'expulsion définitive des Autrichiens de la péninsule. Mais que de sang il aurait fallu verser encore ! Puis, il importait de voir comment les Italiens s'entendraient entre eux-mêmes dans leur œuvre d'unification ; il importait de les soumettre pour ainsi dire, en face de toutes les puissances, spectatrices plus ou moins intéressées, à la double épreuve du temps et de la sagesse. Cette dernière considération devait être décisive dans l'esprit de l'empereur. Malheureusement la sagesse ne vint pas du côté où elle aurait dû se trouver. Depuis les vaines tentatives diplomatiques pour rétablir, conformément aux préliminaires de Villafranca, le grand-duc de Toscane et le duc de Modène dans leurs États, depuis la chute des Bourbons de Naples par suite de l'invasion des troupes de Garibaldi, depuis l'annexion des Deux-Siciles et celle des Marches, de la Romagne et de l'Ombrie, en un mot, depuis la création du royaume d'Italie sous le sceptre de Victor-Emmanuel, reconnu aujourd'hui par toutes les puissances, moins l'Autriche et l'Espagne, la cour pontificale, loin de s'unir au mouvement qui entraîne tous les Italiens à ne former qu'une seule nation, qu'une seule patrie, repousse systématiquement, obstinément, par son invariable *non possumus*, toute offre de conciliation, tout moyen de transaction ; elle répudie cet immortel principe d'équité « que les gouvernements sont faits pour les peuples et non les peuples pour les gouvernements », et le vicaire de celui dont « le royaume n'était pas de ce monde », regrette douloureusement la perte du pouvoir temporel, qu'il déclare, dans un langage qui n'a rien d'évangélique, nécessaire à l'exercice du pouvoir spirituel, se mettant en contradiction flagrante avec l'enseignement de toute l'histoire, et ne cachant point ses sympathies pour les ennemis du progrès, ni sa haine pour ce qui tient de près ou de loin aux grandes conquêtes de la révolution française (1). La base du traité de Zurich, l'idée d'une confédération italienne ayant le pape pour président honoraire, de même que tous les conseils que l'empereur des Français a cru devoir adresser au Saint-Père, sont rejetés avec dédain par ceux-là mêmes qui auraient eu tout intérêt à les accepter (2). Cependant des baïonnettes non italiennes protégent encore le pape contre les Italiens qui n'en veulent point comme roi ; les troupes françaises continuent d'occuper Rome, et la capitale désignée du royaume d'Italie est un foyer de conspiration contre Victor-Emmanuel et son puissant allié. Cette situation anormale disparaîtra, comme l'erreur, devant l'inflexible logique des événements. Les appels vainement réitérés au zèle des catholiques, la déroute de Castelfidardo, la violence des allocutions pontificales et des manifestes épiscopaux, l'impuissance des intrigues légitimistes et des bandes mercenaires de François II, devraient, si les partis n'étaient pas aveugles, avoir dissipé toute illusion dans le camp des princes de droit divin ; pendant que les enfants de l'Italie, représentés au parlement de Turin et groupés autour de leur roi constitutionnel, ne se laissent détourner de leur but par aucune excitation, ni indigène, ni étrangère, et donnent au monde le beau spectacle d'un peuple qui a le sentiment de sa force et la conscience de son droit.

L'avantage immédiat que la France retira de la guerre d'Italie fut (24 mars 1860) l'acquisition de trois nouveaux départements par l'annexion du comté de Nice et de la Savoie (3), au grand déplaisir d'une puissance voisine qui aime à prononcer de beaux discours en faveur des nations opprimées, mais qui ne dépense pour leur cause ni sang ni obole. L'Angleterre évoqua, à cette occasion, l'ombre des souvenirs de 1815, et ce ne fut pas sa faute, si, au sujet de la neutralisation des frontières franco-helvétiques, elle ne parvint pas à brouiller l'empereur avec la Suisse et avec toutes les puissances signataires du traité de Vienne.

(1) Voici le texte de ces préliminaires : « Entre S. M. l'empereur d'Autriche et S. M. l'empereur des Français, il a été convenu ce qui suit :

1° Les deux souverains favoriseront la création d'une confédération italienne.

2° Cette confédération sera sous la présidence honoraire du Saint-Père.

3° L'empereur d'Autriche cède à l'empereur des Français ses droits sur la Lombardie, à l'exception des forteresses de Mantoue et de Peschiera, de manière que la frontière des possessions autrichiennes partirait du rayon extrême de la forteresse de Peschiera et s'étendrait en ligne droite le long du Mincio jusqu'à la Grazie ; de là, à Scarzarola et Suzana au Pô, d'où les frontières actuelles continueraient à former les limites de l'Autriche. L'empereur des Français remettra le territoire cédé au roi de Sardaigne.

4° La Vénétie fera partie de la confédération italienne, tout en restant sous la couronne de l'empereur d'Autriche.

5° Le grand-duc de Toscane et le duc de Modène rentreront dans leurs États en donnant une amnistie générale.

6° Les deux empereurs demanderont au Saint-Père d'introduire dans ses États des réformes indispensables.

7° Amnistie pleine et entière est accordée de part et d'autre aux personnes compromises à l'occasion des derniers événements dans les territoires des parties belligérantes. » Fait à Villafranca, le 11 juillet 1859. Signé : François-Joseph, *M. P.* ; Napoléon, *M. P.*

(1) Voy. l'*Allocution* du pape, prononcée le 9 juin 1862, jour de la canonisation des martyrs japonais, et la *Réponse* des évêques et cardinaux réunis à Rome.

(2) Voy. la lettre de l'empereur au pape, publiée dans *le Moniteur* (11 janvier 1860) ; les *Documents diplomatiques* (années 1860 et 1861), et l'*Empereur, Rome et le roi d'Italie*, broch. in-8°, 1861.

(3) La Savoie forme le département de la Savoie (281.000 habitants ; chef-lieu Chambéry), et le département de la Haute-Savoie (262,000 habitants ; chef-lieu Annecy). Nice, avec une population de 199,764 âmes, forme le département des Alpes maritimes.

exion des nouveaux territoires à l'Empire
lis était exigée par la rectification de ses
s du côté du royaume d'Italie, auquel Na-
ı III venait de donner la Lombardie par
aités de Villafranca et de Zurich. La Sa-
était d'ailleurs une conquête en quelque
toute morale : les habitants de cette pro-
appelés à se prononcer eux-mêmes à cet
librement, montrèrent, par l'unanimité de
suffrages, combien ils désiraient faire of-
ment partie de la grande famille française,
elle ils appartenaient déjà naturellement par
ngue, leurs mœurs, la communauté de leurs
ts et les grandes phases de leur histoire.
endant l'empereur avait donné à la Grande-
gne l'exemple du désintéressement en ai-
a jalouse et inquiète alliée dans la guerre
Chine où le commerce de la France est
si faiblement représenté.
se rappelle que l'escadre anglo-française,
à bord les plénipotentiaires qui de-
se rendre à Peking pour la ratification du
le Tien-tsin, fut reçue à coups de canon dans
-ho, et dut battre en retraite à la hauteur
rts de Takou. Cet acte d'une hostilité sau-
détermina les deux puissances alliees à
re une résolution prompte et énergique.
on Gros et lord Elgin retournèrent dans la
e Chine avec des forces suffisantes. Le
ıt 1860, l'armée anglo-française sous les
de sir Grant et du général de Montauban,
te d'assaut les forts de Takou après avoir
les troupes tartares de leurs camps retran-
Mais, pendant qu'on cherche à s'entendre
elques préliminaires et le lieu de réunion,
ps de Tartares effectue une attaque im-
, et plusieurs membres du personnel des
légations sont emmenés prisonniers. Les
es, successivement remportées, le 18 et le
tembre, à Chan kia-wang et à Palikao, sont
iment de cette félonie, conduite habituelle
uple qui manque de tout sentiment de droit
tional. Ces journées victorieuses rappro-
t l'armée alliée à 12 kilomètres de Peking,
alurent cent pièces de canon : elle n'avait
é que des pertes insignifiantes. « La plume,
le rapport du général de Montauban, créé
par l'empereur comte de Palikao, la plume
uissante à donner une idée vraie de ce qui
a autour de nous. L'ennemi nous entourait
de vue; les rapports des prisonniers et
pions varient, dans l'évaluation des forces
es, de 10 à 60,000 hommes. Tout cela
trange que, pour rendre compte de nos
, il faut remonter bien haut dans le passé,
appeler les victoires constantes de quel-
oignees de soldats romains sur les hordes
es. » Le 5 octobre 1860, l'armée alliée
Palikao pour se porter sur Peking. A son
he, les troupes tartares se retirèrent à
Ming, magnifique résidence d'été de l'em-
de Chine. Mais, à son arrivée, elle trouva
cette résidence vide de défenseurs. Les recherches qu'on y fit amenèrent la découverte d'un grand nombre d'objets précieux, parmi lesquels deux bâtons de commandement, dont l'un fut offert à la reine Victoria et l'autre à l'empereur des Français. Le palais de Yuen-Ming fut ensuite livré aux flammes, sur l'ordre de lord Elgin, afin de frapper de terreur les Chinois pour lesquels la conservation de ce palais impérial était l'objet d'un culte superstitieux. Le 17 octobre, au moment où les troupes alliées allaient se disposer à bombarder Peking, le prince Kong, frère de l'empereur de Chine, fit annoncer qu'il était prêt à conclure la paix. Comme condition préalable tous les prisonniers devaient être rendus. Sur treize prisonniers français, six rentrèrent au camp après avoir essuyé les traitements les plus inhumains, sept étaient morts par suite de ces traitements : ils furent solennellement enterrés à Peking dans l'ancien cimetière français que l'empereur Kang-Hi avait autrefois accordé aux missionnaires catholiques. La paix, signée avec un grand cérémonial, le 26 octobre 1860, ratifia le traité de Tien-Tsin, et stipula une indemnité de huit millions de taëls à payer pour frais de guerre.

L'empereur est aujourd'hui officiellement représenté à la cour de Peking : jamais souverain de France n'avait encore obtenu une pareille satisfaction. Le prince Kong, chef du conseil de régence, fait donner au jeune empereur Tchoung-Tchi (âgé de dix ans) les principes d'une éducation européenne, où n'est pas oublié l'enseignement de la langue française. Ce même prince, éclairé et libéral, adressa (mai 1862) aux ministres de France et d'Angleterre une dépêche pour les remercier de la coopération de ces puissances pour la destruction des rebelles ou Taïpings, et il déclare « être prêt à tout faire pour resserrer les liens d'amitié qui unissent le gouvernement chinois à ses bons et loyaux alliés ». L'ouverture de la Chine aux peuples de l'Occident sera signalé comme un des faits les plus considérables de l'histoire du dix-neuvième siècle. Les ambassades de la Cochinchine (mai 1861) et du Japon (avril 1862), envoyées à la cour des Tuileries, montrent que les nations les plus réfractaires de l'Asie s'empressent d'entrer dans la voie du progrès, ouverte par la France et l'Angleterre.

Le royaume d'Annam, dans les parages de la Cochinchine, persistait seul encore à susciter des obstacles à la libre communication. Depuis le commencement de notre siècle, la France avait vainement essayé de renouer des relations avec le gouvernement annamite ou d'obtenir des atténuations aux violences dont les missionnaires étaient l'objet. En 1856, l'empereur avait chargé un agent spécial de se rendre à Tourane et de faire une nouvelle tentative pour vaincre l'aveugle obstination de la cour d'Annam. Cet agent ne fut pas même admis à débarquer, et il dut s'éloigner sans avoir pu faire parvenir à Hué le message dont

il était porteur. Ces procédés furent suivis d'une nouvelle persécution plus rigoureuse encore que les précédentes, dirigées contre les missionnaires, et un évêque (M. Diaz) fut mis à mort après avoir été livré à d'affreux tourments. Il était impossible à l'empereur de permettre que ses ouvertures fussent rejetées avec tant de hauteur, et que sa sollicitude devînt une cause de persécution; une expédition fut résolue. Le gouvernement espagnol, qui avait des griefs analogues à faire redresser, s'empressa de concourir au but de cette expédition dont le commandement était confié au vice-amiral Rigault de Genouilly, en mettant à sa disposition un régiment de Manille et deux navires de guerre. Le 17 février 1859 la citadelle de Saïgon fut emportée d'assaut par les troupes franco-espagnoles; le 17 novembre suivant eut lieu la prise du fort de Tourane qui domine les communications entre la capitale (Hué) et les forces de l'ennemi; les Annamites furent battus à Mithy et délogés de leurs retranchements; enfin, depuis le 10 février 1860, le port de Saïgon est ouvert au commerce de l'Europe (1). L'attitude hostile du gouvernement annamite provoqua bientôt de nouveau l'intervention du corps expéditionnaire, placé sous le commandement du vice-amiral Charner. Les journées des 24 et 25 février 1861, et la prise de la citadelle Mithy le 12 avril suivant, doivent assurer à la France la possession des provinces méridionales de la Cochinchine. Enfin un rapport récent du vice-amiral Bonard nous apprend qu'après la répression énergique d'une vaste insurrection, un traité de paix a été solennellement conclu à Hué (14 avril 1863) avec le roi Tu-Duc.

Si nous voyons, dans l'Asie orientale, un grand empire se ranimer sous le souffle civilisateur de l'Europe chrétienne, un autre empire, à l'ouest de ce grand continent, menace de s'éteindre sous l'influence de ce même souffle. Les fanatiques sectateurs de Mahomet, ces guerriers jadis si redoutés, savent mal contenir leur haine en face de ces *giaours* autrefois si méprisés, aujourd'hui ses protecteurs. La Mecque est le foyer où se retrempe chaque année la rage des musulmans; en 1858, elle fit explosion à Djedda, port des pèlerins de l'islam, par l'assassinat des consuls français et anglais. Le massacre des Maronites par les Druses, en juin 1860, fut le second épisode de cette conspiration universelle des musulmans contre les chrétiens. A peine la nouvelle des événements de Syrie était-elle arrivée en France, que l'empereur, en vertu de cet antique protectorat des chrétiens d'Orient qu'il ne saurait abandonner, se hâta de provoquer les mesures nécessaires pour remédier à la situation; à l'exemple de Louis XIV, il s'adressa d'abord immédiatement au sultan pour invoquer son intervention en faveur des chrétiens du Liban. Le 12 juillet 1860, le Sultan lui écrivit pour attester son désir de faire justice. Mais on reconnut bientôt que ni l'ancien droit de protection, ni les sentiments exprimés par le sultan ne pouvaient suffire : tandis que Fuad-Pacha se dirigeait avec ses troupes vers la Syrie, les massacres continuaient. L'empereur voulut alors proportionner l'action à la nécessité, tout en procédant avec une réserve extrême dans une question où l'avenir est si fortement engagé. Ce ne fut qu'après s'être mis préalablement d'accord avec les grandes puissances qu'il envoya ses troupes en Syrie. « La France, disait l'empereur en passant le 31 juillet en revue le corps expéditionnaire placé sous les ordres du général de Beaufort d'Hautpoul, la France salue avec bonheur une expédition qui n'a qu'un but, celui de faire triompher les droits de la justice et de l'humanité.»

Ainsi, la tâche acceptée de tous, c'est la France seule qui va l'accomplir. Aussitôt son drapeau se déploie à Beyrouth, et les massacres s'arrêtent. Dans cet intervalle, les autres puissances de l'Europe envoient une commission de délégués avec la triple mission de châtier les coupables, de réparer les désastres en fixant des indemnités et de se concerter sur la pacification définitive des peuples du Liban. On avait d'abord pensé qu'un délai de six mois suffirait pour cela; mais, lorsque le délai allait expirer, on reconnut que l'œuvre de réparation, rencontrant des obstacles imprévus, n'était pas encore achevée. La Syrie devait être évacuée en mars 1861, bien que les conditions, qui en avaient nécessité l'occupation, fussent toujours les mêmes. La conférence de Paris fut mise en demeure d'examiner de nouveau la question. On y souleva des objections de tout genre : la Porte Ottomane se prétendait assez forte pour arrêter le progrès des massacres, des incendies et du pillage. L'Angleterre, plus jalouse de ses intérêts que soucieuse du sang des chrétiens, pensait comme la Porte. La Russie penchait vers l'opinion de la France; l'Autriche et la Prusse, sans se montrer opposées à cette opinion, l'accueillaient avec moins d'empressement. Enfin, on parvint à s'entendre sur un atermoiement : l'intervention fut prorogée de trois mois, du 5 mars au 5 juin. Depuis l'échéance de ce dernier délai et le départ des troupes françaises, les appréhensions des chrétiens de la Syrie augmentent. En cas de nouveaux massacres, la Russie a d'avance, par une déclaration solennelle, mis sa responsabilité à couvert. Quant à la France, tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de l'humanité s'associeront à ces paroles d'un des ministres de l'empereur : « Les actes signés et la dignité de la France nous font un devoir rigoureux d'exécuter loyalement la convention (1). S'il en résulte de nouveaux malheurs, ce n'est pas nous, mais d'autres qui en auront la responsabilité. Si la France ne se trompe pas dans

(1) *Voy.* dans *le Moniteur* du 29 juillet 1860, le règlement de l'ouverture de ce port.

(1) Les articles de cette convention sont indiqués dans *le Moniteur* du 12 juin 1861.

évisions, si ceux qui ne pensent pas comme e trompent, le sang qui pourrait couler bera sur eux. En présence de ces invoca- le la foi jurée, en présence d'un souverain hez lui et quelque faible qu'il puisse être, ie son indépendance et se déclare en état re lui-même la police de ses provinces, ne pouvons faire qu'une chose, c'est de re l'Europe à témoin de nos craintes et de ense responsabilité qu'elle encourt... Ce pas la France qui évacue ce malheureux c'est l'Europe (1). »

s ne dirons qu'un mot d'une guerre encore nte, mais dont tout laisse entrevoir une fin aine et heureuse. Les sujets de plainte que ice avait depuis douze ans contre le Mexique inèrent l'empereur à y envoyer une armée. nt nettement exposés dans une note de ouvenel, ministre des affaires étrangères, tre-amiral Jurien de la Gravière, comman- 'escadre dans les parages du Mexique. voit les pertes considérables et les vexa- e tout genre que les Français, résidant dans s, ont eu à subir par suite de l'anarchie règne depuis tant d'années. En 1853 et le gouvernement de l'empereur était déjà enu a ce sujet; mais les conventions, arrê- ntre lui et les chefs momentanément au ir, se trouvaient annulées par leurs succes- ou devenaient inexécutables par la coexis- le deux autorités de fait, l'une à la Vera- l'autre à Mexico. « Les embarras d'une tuation, ajoute M. Thouvenel, ne se fai- pas sentir pour nous seuls; les autres nces européennes, qui ont de nombreux s engagés au Mexique, la Grande-Bretagne pagne notamment, en souffraient comme Les préoccupations de même nature que it de choses devait, par conséquent, ins- ux trois gouvernements, les avaient ame- hacun de leur côté, à penser que la re- ution au Mexique d'un pouvoir unique et ne, dont l'action pourrait s'exercer sur étendue du territoire, était l'unique moyen dre à ce pays et à tous ses habitants, na- x et étrangers, l'ordre et la paix que trou- i profondément une lutte sanglante dont prévoyait pas le terme (2). » A la fin de le président actuel de la république mexi- Juarez, parvint à occuper seul le pouvoir disputait le général Miramon. Le moment enu de demander de nouveau une juste ction à des plaintes légitimes. Les négo- s entamées à cet égard semblaient devoir r, lorsque le président Juarez proposa et er (17 juillet 1861) par le congrès une loi premier article prononce la suppression, it deux ans, des conventions étrangères, des engagements qui s'exécutaient, et met à néant toutes les garanties de réparation qu'on avait eu tant de peine à obtenir. En conséquence de cet acte, les gouvernements de France, d'Angleterre et d'Espagne signèrent, dès le mois d'octobre 1861, une convention portant qu'ils prendraient les dispositions nécessaires pour envoyer sur les côtes de Mexique des forces de terre et de mer suffisantes pour saisir et occuper les différentes forteresses du littoral. Les Espagnols débarquèrent les premiers à Vera-Cruz; ils furent bientôt rejoints par les Français et les Anglais. Mais cette entente ne devait pas se maintenir. Le général espagnol Prim négocia seul avec le gouvernement mexicain une convention, dite de la Soledad, que les plénipotentiaires français et anglais acceptèrent, mais que le gouvernement de l'empereur désavoua comme contraire à la dignité de la France. Cette divergence complète de vue fit rompre l'alliance. Resté seul sur le sol mexicain, le général Lorencez n'hésita pas à diriger sa petite armée sur Mexico, et le 28 avril 1862, il enleva la forte position des Combrès, non loin d'Orizaba, où l'ennemi s'était retranché. S'avançant plus profondément dans l'intérieur, il arriva le 5 mai, en face de Puebla, sans rencontrer de résistance. Trompé par les rapports des généraux mexicains qui se disaient ennemis de Juarez, il croyait y être reçu avec enthousiasme. Ce fut le contraire qui arriva. L'armée y subit un échec, aggravé par une pluie torrentielle qui rendait les pentes inaccessibles; emmenant ses blessés et ses malades, elle se retira à Orizaba pour y passer la saison des pluies, pendant laquelle il est impossible de tenir la campagne. Dans l'intervalle de nouveaux renforts furent expédiés de France, et l'armée, ayant repris l'offensive sous le commandement du général Forey, s'empara de Puebla (17 mai 1863), après un siége opiniâtre de deux mois. La prise de cette ville, où l'ennemi avait concentré tous ses moyens de défense, mérita au général Forey le bâton de maréchal. Le 10 juin suivant, le commandant en chef fit son entrée dans la capitale du Mexique au milieu d'un enthousiasme indescriptible. « Les soldats de la France, dit-il dans son rapport, ont été littéralement écrasés sous les couronnes et les bouquets dont l'entrée de l'armée à Paris, le 14 août 1859, en revenant d'Italie, peut seule donner une idée (1). »

Sans doute bien des graves questions extérieures, telles que la souveraineté temporelle du pape, la pacification des esprits en Italie, la guerre fratricide des États-Unis, les aspirations unitaires de l'Allemagne et de la Scandinavie, la décomposition de l'empire Ottoman, attendent des solutions universellement désirées. La Pologne, combattant pour son indépendance, a réveillé les sympathies de l'Angleterre et de la France; et les gouvernements de ces deux pays, joints à celui de l'Autriche, ont donné à entendre à l'empereur

scours de M. Billault au Sénat (15 mai 1861).
te de M. Thouvenel, dans *le Moniteur* de no- 861.

(1) *Moniteur* du 20 juillet 1863.

de Russie des conseils destinés à calmer les inquiétudes de l'Europe. La Prusse, plus libérale que son roi, demande un gouvernement constitutionnel, et ne veut pas se laisse devancer par l'Autriche dans la voie de la liberté.

Mais, à voir les grandes choses que l'empereur a déjà faites, il est permis de bien augurer de ce qu'il fera encore, en prenant pour devise ce vers de Lucain, appliqué à César :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Montrer aux yeux de tous que les guerres d'ambition ou de conquêtes sont devenues impossibles, que les peuples doivent se rapprocher, non par le choc des armées, mais par l'échange des lumières, enfin que la valeur d'une nation se mesurera par son travail, par le contingent qu'elle fournit au fonds commun de la civilisation, telles sont au fond, à juger par ses actes, les pensées directrices de Napoléon III. Moins peut-être que tout autre souverain, l'empereur ne saurait se faire illusion sur les difficultés de sa tâche, ainsi que sur l'instabilité des conditions humaines. Il le donna du reste lui-même à entendre à l'occasion de la naissance du prince impérial (*Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph*, né le 16 mars 1856), en répondant aux félicitations du Corps législatif : « ... Les acclamations unanimes qui entourent le berceau de mon fils ne m'empêchent pas de réfléchir sur la destinée de ceux qui sont nés et dans le même lieu et dans des circonstances analogues. L'histoire a des enseignements que je n'oublierai pas. Elle me dit, d'une part, qu'il ne faut jamais abuser des faveurs de la fortune; de l'autre, qu'une dynastie n'a de chance de stabilité que si elle reste fidèle à son origine en s'occupant uniquement des intérêts populaires par lesquels elle a été créée (1). »

Ce qui fait la force de la constitution de 1852, c'est qu'elle ne se pose pas comme une borne immuable. Répudiant ces formules abstraites qui ont la prétention d'enchaîner l'avenir, elle satisfait aux principales exigences du progrès et proclame à la face du monde la perfectibilité des choses humaines. Fondée sur la volonté nationale, elle réduit à l'impuissance les partis hostiles, ne perd jamais de vue la grandeur et la prospérité de la France, et favorise le développement pacifique des nationalités. En établissant que les ministres ne sont plus responsables, elle a voulu mettre un terme à ces compétitions d'ambitions parlementaires, causes continuelles d'agitation et de faiblesse pour les gouvernements passés. En rendant au chef de l'État son indépendance et son initiative, la nouvelle constitution a consacré en même temps le principe de la division des pouvoirs. Par le vote des lois, des impôts et des comptes, le Corps législatif, produit du suffrage universel et de l'élection directe, reste en possession de ses attributions essentielles; par la publicité des débats, il est maintenu en communication avec l'opinion publique, et par l'exclusion des fonctionnaires, assurant l'indépendance du vote, il est pour la confection des lois ce que le jury est pour leur application. Ses membres, tous soumis au serment, sont nommés pour six ans, et reçoivent une indemnité. Aux dernières élections (31 mai 1863) presque tous les candidats du gouvernement ont été élus dans les départements, tandis que Paris a envoyé à la chambre tous les candidats de l'opposition qui s'étaient présentés à ses suffrages. C'est un symptôme de l'opinion publique demandant « le couronnement de l'édifice par l'établissement d'une entière liberté (1). »

Gardien de la constitution, le Sénat doit veiller au respect des principes fondamentaux de l'organisation civile, politique et sociale. Aucune loi ne peut être promulguée avant de lui être soumise. Si une loi est contraire à la constitution, à la religion, à la morale, etc., le Sénat peut s'y opposer. Il règle tout ce qui n'a pas été prévu par la constitution; il maintient ou annule les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels par le gouvernement ou dénoncés, pour la même cause, par les pétitions des citoyens; et en cas de dissolution du Corps législatif, il pourvoit à tout ce qu'exige la marche régulière du gouvernement. Ses membres sont nommés à vie par l'empereur, et reçoivent une dotation annuelle de trente mille francs. Par le régime, inauguré en 1852, « l'empereur est seul responsable devant le peuple français, auquel il a toujours droit de faire appel » (art. 5 de la constitution).

Le conseil d'État, chargé d'élaborer les projets de lois présentés par les ministres, sert de lien entre le gouvernement et le Corps législatif, et concourt à une administration régulière, éclairée, du pays. Il comprend cinq sections, correspondant aux différents départements ministériels, et une sixième qui juge toutes les questions soulevées entre l'administration et les particuliers. C'est une espèce de conseil administratif et judiciaire. Ses membres, nommés par l'empereur, sont amovibles. Les projets de lois, discutés et adoptés par le conseil d'État, sont transmis au Corps législatif qui les examine d'abord dans leur ensemble et soumet ensuite l'examen des articles à des commissions dont les séances ne sont pas publiques. S'il y a des amendements, ils sont renvoyés au conseil d'État, et ne sont admis que si ce dernier les approuve; ensuite la commission rédige son rapport, et une seconde discussion a lieu dans une séance publique du Corps législatif, où le gouvernement avait d'abord pour organes des ministres sans portefeuille. Cette création de ministres n'ayant dans les faits à débattre aucune part personnelle, vient d'être supprimée; l'empereur, par le décret du 23 juin 1863, leur a substitué des ministres chargés des rapports du gouvernement avec les grands

(1) *Moniteur* du 19 mars 1856.

(1) Voy. le discours de l'empereur, prononcé le 26 janv. 18[illegible], à l'occasion de la distribution des récompenses aux exposants de Londres.

corps de l'État, « dans le but d'organiser plus solidement la représentation de la pensée gouvernementale devant les chambres sans s'écarter de l'esprit de la constitution. » Le ministre d'État, dégagé de toutes attributions administratives et le ministre président le conseil d'État, avec le concours des membres de ce conseil, sont désormais chargés d'expliquer et de défendre les questions portées devant le Sénat et le Corps législatif.

Les ministres, ne s'occupant chacun que de son département, sont les agents directs de l'empereur; ils ne sont responsables qu'envers lui, mais ils peuvent être mis en accusation par le Sénat. Enfin l'empereur, relevant le principe d'autorité, s'éloigne à la fois du gouvernement parlementaire et du gouvernement absolu. C'est la réalisation de ce système politique que Montesquieu avait défini *la division des trois pouvoirs sous le gouvernement d'un seul.*

Chaque nation présente un ensemble de caractères, dont la connaissance suffit pour en tracer en quelque sorte *a priori* toute l'histoire. L'attention de l'empereur doit avoir été frappée de ces passages des Commentaires de César : *Gallos novis rebus studere et ad bellum mobiliter celeriterque excitari; — Non solum in omnibus civitatibus atque in omnibus pagis, sed pene etiam in singulis domibus factiones sunt* (1). L'amour du changement, l'ardeur guerrière, l'esprit de parti, divisé à l'extrême, c'est cet ensemble de qualités ou de défauts, compris par César sous la dénomination générale d'*infirmitas Gallorum*, qui alimente l'histoire des Gaulois, anciens et modernes, malgré l'assimilation de la race conquérante qui a donné son nom au pays. L'antagonisme entre les différentes classes de la société française a varié de formes suivant les époques, pour aboutir, de nos jours, à la redoutable question du capital et du travail; de polit que qu'il était pendant des siècles, cet antagonisme a fini par revêtir la forme sociale.

Si le mouvement est l'essence du progrès, la France en est incontestablement l'avant-garde, et sa marche doit être d'une grande autorité pour l'avenir des nations. La classe, qui représente la propriété ou le capital, triomphante depuis juillet 1830, fut vaincue en 1848, et prit bientôt sa revanche aux journées de juin. Mais ce dernier triomphe était si chèrement acheté et semblait si précaire, qu'elle se montrait prête à acclamer tout pouvoir qui la délivrerait de l'invasion du socialisme et de la terreur des ateliers nationaux. Calmer deux adversaires implacables, au milieu d'une société bouleversée, c'était là une entreprise qui ne pouvait être tentée avec des chances de succès que par la volonté intelligente et ferme d'un seul homme. Ce qui paraissait presque impossible, le second Empire l'a fait. L'impulsion donnée au développement des ressources matérielles du pays a profité en même temps au capital et au travail, et la nouvelle gloire de l'armée française, rehaussant la grandeur de la patrie commune, est devenue le lien d'une puissante union. La France, accoutumée à tenir la première place dans les conseils de l'Europe continentale, avait été amoindrie par les traités de 1815; et les gouvernements qui s'étaient depuis lors succédé, loin de la relever de cet état d'humiliation, ne semblaient s'appliquer qu'à la blesser encore davantage dans son orgueil et dans sa dignité, en la traînant à la remorque des puissances étrangères. Napoléon III lui a rendu à la fois sa splendeur et sa prépondérance.

Si les Français aiment la gloire militaire et l'égalité civile, ils ont aussi l'amour et le génie des arts de la paix. Satisfaire les nobles instincts de la nation et pourvoir en même temps au bien être des masses, c'était réconcilier le capital avec le travail, et asseoir la société sur des bases solides. C'est ce grand problème social que l'empereur a en partie résolu par tout ce qu'il a fait à l'intérieur.

Auguste trouva Rome en bois; il la laissa en marbre à ses successeurs. Napoléon III aura réalisé, par la transformation de Paris, une merveille non moins grande que celle du neveu de César. A la place des maisons en plâtre s'élèvent, comme par enchantement, des palais en pierres de taille; les vieux monuments sont rajeunis, et de nouveaux surgissent; des boulevards et des rues à larges trottoirs donnent plus d'air et de lumière aux anciens quartiers qu'ils traversent; et, ce que des générations de rois avaient vainement tenté, la volonté de l'empereur l'a réalisé : le Louvre est achevé et se relie par un magnifique développement au château des Tuileries, également rajeuni. Enfin, la capitale élargie, assainie, réédifiée sur un nouveau plan, s'est accrue de plus d'un demi-million d'habitants depuis l'extension de ses limites jusqu'aux fortifications (loi du 16 juin 1859). Paris, est aujourd'hui la cité la plus populeuse du monde comparativement à la surface qu'elle occupe : en 1789, elle comptait seulement 600,000 âmes; en janvier 1860, sa population était de 1,525,942 habitants, répartis sur 8,502 hectares (1).

L'exemple de la capitale fut suivi par les départements et les communes. Leurs budgets respectifs témoignent des effets de l'éloquence persuasive des autorités locales. Chaque année les départements proposent et le gouvernement autorise de 20 à 25 millions d'impositions extraordinaires. Y a-t-il des cours d'eau à rectifier, des routes, des ponts, des quais, des édifices à réparer, des rues à élargir, des marécages à dessécher, des terres à défricher, etc., les municipalités s'adressent au gouvernement qui ne manque jamais de prendre leurs de-

(1) *Voy.* notre article CÉSAR dans le tome IX de la *Biographie générale.*

(1) Paris comprend environ 195 habitants par hectare, tandis que Londres, pour la même superficie, n'en a guère plus de 68.

mandes en sérieuse considération. Il contribue pour sa part à toutes ces dépenses, et si les communes sont obérées, il trouve des capitalistes qui avanceront l'argent nécessaire, et les bénéfices résultant des travaux feront plus que rembourser la dépense. Paris, Lyon, Marseille se sont mis à la tête de ce mouvement d'émulation ; et les campagnes elles-mêmes n'ont pas voulu rester en arrière des villes.

Il serait inexact de dire que cette intervention du gouvernement dans les travaux d'utilité publique ne date que du second Empire. Depuis 1820 on voit figurer au budget des sommes qui varient de 25 à 70 millions de fr., employées en construction de canaux, de routes, de chemins de fer, etc. Mais, si le gouvernement impérial n'a fait, sous ce rapport, que suivre l'exemple de ses prédécesseurs, il a eu à la fois la prudence d'éviter leurs erreurs et le pouvoir de réaliser ses propres vues. Les chemins de fer et les douanes en offrent les preuves. Pendant qu'en Angleterre la construction des voies ferrées était entièrement abandonnée à l'industrie privée, on avait ailleurs posé en principe qu'au gouvernement doit appartenir toute initiative de ce genre d'entreprises. En France surtout ce principe avait été poussé à l'extrême, et la question y fut réduite à ce dilemme : le gouvernement doit-il construire toutes les lignes à ses frais, ou, dans l'impossibilité de faire immédiatement face à tant de dépenses, serait-il plus convenable d'y faire concourir, moyennant certains avantages, les capitaux privés ? Ces deux points de vue, vivement discutés dans les Chambres, aboutirent à la loi de 1842, espèce de compromis qui devint la source de grandes pertes de temps et d'argent. Au lieu d'être stimulées, les compagnies se reposaient sur le gouvernement ; elles intriguaient pour devenir chacune la plus favorisée, et c'est ainsi que des rivalités individuelles nuisirent ici, comme ailleurs, à l'intérêt commun. Il en était résulté qu'à l'avénement de l'empereur, la France n'avait pas plus de 3,541 kilomètres de chemins de fer, traînant une existence précaire. Un nouveau système se substitua à l'ancien. Le gouvernement impérial prit les mesures nécessaires à la formation de compagnies assez fortes pour achever les lignes qui étaient sa propriété. Afin de stimuler les capitalistes, il prolongea de plus du double la durée ordinaire des concessions, qui fut portée à quatre-vingt-dix-neuf ans. Toutes les compagnies furent réorganisées sur cette base ; elles eurent bientôt de l'intérêt à fondre les petites lignes en quelques grandes qui devaient se partager tout le territoire. Les subventions gouvernementales furent, pour la plupart des cas, supprimées en 1857, et l'on adopta comme règle une garantie de 4,65 pour cent, à titre d'intérêt et de fonds d'amortissement, pendant cinquante ans sur un maximum fixe de dépense. Après 1872, tous les revenus des anciennes et des nouvelles lignes, dépassant une somme déterminée, devront être partagés avec l'État. On estime que la proportion des dépenses supportées par le gouvernement pour l'exécution des 5,000 kilomètres d'embranchements, décrétés en 1857, ne dépasse pas 25,000 fr. par kilomètre contre 100,000 que lui coûtaient en moyenne les anciennes lignes (par kilomètre). C'est ainsi que, par une révolution heureuse, les voies ferrées ont perdu leur caractère d'entreprises gouvernementales, sans parler de la rectification de beaucoup d'embranchements que des intérêts de clocher tendaient à détourner du vrai but de l'utilité générale. Aussi par suite de cette émancipation, les chemins de fer se sont-ils développés avec une rapidité extrême et au profit de tout le monde. De 3,541 kilomètres (185[illegible]) ils se sont élevés, au commencement de 186[illegible], à 10,096 kilomètres, et ce résultat a été obtenu avec la moitié moins de charges qu'imposait au trésor l'ancien système. Cette extension des moyens de communication et de transport, aussi rapides que peu coûteux, n'a pas tardé à réagir salutairement sur le commerce et l'industrie.

Dans sa lettre au ministre d'État, l'empereur a témoigné toute sa sollicitude pour l'industrie, le commerce et l'agriculture, cette grande nourricière des peuples. « Avant de développer, dit-il, notre commerce étranger par l'échange des produits, il faut améliorer notre agriculture et affranchir notre industrie de toutes les entraves intérieures qui la placent dans des conditions d'infériorité. Aujourd'hui non-seulement nos grandes exploitations sont gênées par une foule de règlements restrictifs, mais encore le bien-être de ceux qui travaillent est loin d'être arrivé au développement qu'il a atteint dans un pays voisin. Il n'y a donc qu'un système général de bonne économie politique qui puisse, en créant la richesse nationale, répandre l'aisance dans la classe ouvrière. En ce qui touche l'agriculture, il faut la faire participer aux bienfaits des institutions de crédit, défricher les forêts situées dans les plaines et reboiser les montagnes, affecter tous les ans une somme considérable aux grands travaux de dessèchement, d'irrigation et de défrichement. Ces travaux, transformant les communaux incultes en terrains cultivés, enrichiront les communes sans appauvrir l'État, qui recouvrera ses avances par la vente d'une partie de ces terres rendues à l'agriculture. Pour encourager l'industrie, il faut affranchir de tout droit les matières premières, et lui prêter, exceptionnellement et à un taux modéré, les capitaux qui l'aideront à perfectionner son matériel (1). » En résumé suppression des droits sur la laine et les cotons ; réduction successive sur les sucres et les cafés ; amélioration énergiquement poursuivie des voies de communication ; réduction des droits sur les canaux et, par

(1) *Moniteur* du 15 janvier 1860.

suite, abaissement général des frais de transport; prêts à l'agriculture et à l'industrie; abolition du système prohibitif; traités de commerce avec les puissances étrangères, telles sont les bases du programme impérial. Déjà réalisé en partie par la création du crédit foncier, l'augmentation du capital de la Banque, la conversion des rentes, les avances faites à l'agriculture pour l'introduction du drainage, il fut surtout mis en pratique par le traité de commerce avec l'Angleterre.

On avait depuis longtemps signalé comme une anomalie étrange de voir, dans un pays si jaloux du principe de l'égalité, quelques intérêts particuliers protégés au détriment de l'intérêt général. Le gouvernement du roi Louis-Philippe avait essayé de modifier le système protecteur de l'industrie française; mais il rencontra, dans l'opposition parlementaire, des obstacles invincibles. Le gouvernement impérial réalisa hardiment les réformes économiques réclamées par l'immense majorité de la nation. En présence des clameurs sinistres de quelques manufacturiers, appuyés par le commerce de détail, il lui fallut une foi inébranlable dans l'efficacité des principes du libre échange. Le traité de commerce anglais, conclu pour dix ans, mit fin au vieux système des prohibitionnistes, tout en protégeant, dans de justes limites, les industries nationales. Signé le 23 janvier 1860, il ne fut ratifié par le Corps législatif que le 4 février 1861, non sans une vive opposition. Il importe de faire remarquer qu'à peu d'exceptions près, les concessions que faisait l'Angleterre avaient un effet immédiat, tandis que celles de la France s'échelonnaient sur une série de mois et d'années, combinée de façon à rassurer, par certains ménagements, les intérêts qui se considéraient, à tort ou à raison, comme plus ou moins lésés par la levée des prohibitions. L'expérience a déjà montré combien ce traité est propre à développer l'activité industrielle et commerciale de la France au contact de sa puissante rivale. Les craintes mêmes d'une diminution des recettes par suite de la réduction du tarif ont été promptement calmées. Dès les premiers mois de la mise à exécution du traité (d'octobre à décembre 1861), la diminution fut un peu plus que nominale, et dans les premiers mois de 1862 les recettes donnèrent un excédant, non-seulement sur 1860, mais sur 1859, années antérieures à la réduction.

Chaque pays a sa spécialité, qui est l'expression des aptitudes inhérentes au caractère et aux mœurs de ses habitants. La France a la réputation bien méritée d'être la patrie du goût. Les importations françaises en Angleterre, comme les importations anglaises en France, firent bientôt ressortir la supériorité respective des deux peuples dans certaines fabrications qui devinrent le vrai point de départ de leurs relations commerciales; c'est une entente progressive et un rapprochement mutuel qui en amèneront peu à peu le véritable équilibre. Une réunion providentielle de circonstances imprévues vint mettre pour ainsi dire le dernier sceau aux efforts du gouvernement impérial pour réveiller les forces engourdies de la nation. A peine avait-il abandonné l'échelle mobile pour les grains, qu'une mauvaise récolte fit ressortir tous les avantages de la liberté d'importation. A peine avait-il supprimé les droits prohibitifs sur certains articles manufacturés, que la crise américaine fit apprécier tous les bénéfices d'une politique commerciale qui seule pouvait neutraliser les effets de pareilles catastrophes.

La France, qui paraissait naguère privée de capitaux et dépourvue de tout esprit d'initiative, en abonde aujourd'hui à tel point « qu'elle menace, dit un célèbre diplomate anglais (lord Normanby), de devenir la métropole financière aussi bien que la métropole politique de l'Europe. » — « Autrefois, ajoute ce diplomate, non suspect de flatterie, les potentats avaient-ils besoin d'argent, ou les gouvernements voulaient-ils construire des chemins de fer, ils s'adressaient presque exclusivement à l'Angleterre, où non-seulement affluait une plus grande abondance de capitaux, mais où régnait aussi un esprit d'aventure plus hardi que partout ailleurs. Si un projet ne trouvait point d'appui en Angleterre, il était considéré comme perdu et était abandonné. En outre, toutes les fois qu'un pays était ouvert aux entreprises, les Anglais étaient toujours les premiers sur l'arène, et dans la plupart des cas ils n'avaient même pas de concurrence à craindre. Il n'en est plus de même maintenant. L'Angleterre n'est plus le dernier refuge des souverains et des gouvernements nécessiteux; non que les Anglais soient peut-être devenus plus prudents, mais parce que les Français sont devenus plus hardis et plus disposés à courir des risques dans l'espoir de réaliser de gros bénéfices (1). »

La transformation d'un peuple, habitué à tout demander au pouvoir plutôt qu'à ses forces individuelles, et la position éminente que, par suite de cette transformation, il occupe aujourd'hui parmi les nations commerciales et industrielles du monde, voilà des résultats d'une incontestable valeur. Et ces résultats ont été obtenus avec des sommes beaucoup moindres que celles qu'on avait autrefois dépensées inutilement dans le même but. Ainsi, de 1852 à 1862, le stimulant, employé pour développer l'esprit d'entreprise et la prospérité publique, représente un total de 1,300 millions (en additionnant ensemble les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires) contre 1,706 millions, dépensés dans les dix ans qui ont précédé le régime impérial.

Le système de centralisation avait été poussé à l'excès. Imprimer à la nation le goût de l'administration des localités par elles-mêmes, c'est conjurer ces périlleuses transitions de l'apathie à la violence. Le gouvernement de l'empereur l'a com-

(1) *Dix ans d'impérialisme en France*; Paris, 1863, p. 171.

mandes en sérieuse considération. Il contribue pour sa part à toutes ces dépenses, et si les communes sont obérées, il trouve des capitalistes qui avanceront l'argent nécessaire, et les bénéfices résultant des travaux feront plus que rembourser la dépense. Paris, Lyon, Marseille se sont mis à la tête de ce mouvement d'émulation; et les campagnes elles-mêmes n'ont pas voulu rester en arrière des villes.

Il serait inexact de dire que cette intervention du gouvernement dans les travaux d'utilité publique ne date que du second Empire. Depuis 1820 on voit figurer au budget des sommes qui varient de 25 à 70 millions de fr., employées en construction de canaux, de routes, de chemins de fer, etc. Mais, si le gouvernement impérial n'a fait, sous ce rapport, que suivre l'exemple de ses prédécesseurs, il a eu à la fois la prudence d'éviter leurs erreurs et le pouvoir de réaliser ses propres vues. Les chemins de fer et les douanes en offrent les preuves. Pendant qu'en Angleterre la construction des voies ferrées était entièrement abandonnée à l'industrie privée, on avait ailleurs posé en principe qu'au gouvernement doit appartenir toute initiative de ce genre d'entreprises. En France surtout ce principe avait été poussé à l'extrême, et la question y fut réduite à ce dilemme : le gouvernement doit-il construire toutes les lignes à ses frais, ou, dans l'impossibilité de faire immédiatement face à tant de dépenses, serait-il plus convenable d'y faire concourir, moyennant certains avantages, les capitaux privés? Ces deux points de vue, vivement discutés dans les Chambres, aboutirent à la loi de 1842, espèce de compromis qui devint la source de grandes pertes de temps et d'argent. Au lieu d'être stimulées, les compagnies se reposaient sur le gouvernement; elles intriguaient pour devenir chacune la plus favorisée, et c'est ainsi que des rivalités individuelles nuisirent ici, comme ailleurs, à l'intérêt commun. Il en était résulté qu'à l'avénement de l'empereur, la France n'avait pas plus de 3,541 kilomètres de chemins de fer, traînant une existence précaire. Un nouveau système se substitua à l'ancien. Le gouvernement impérial prit les mesures nécessaires à la formation de compagnies assez fortes pour achever les lignes qui étaient sa propriété. Afin de stimuler les capitalistes, il prolongea de plus du double la durée ordinaire des concessions, qui fut portée à quatre-vingt-dix-neuf ans. Toutes les compagnies furent réorganisées sur cette base; elles eurent bientôt de l'intérêt à fondre les petites lignes en quelques grandes qui devaient se partager tout le territoire. Les subventions gouvernementales furent, pour la plupart des cas, supprimées en 1857, et l'on adopta comme règle une garantie de 4,65 pour cent, à titre d'intérêt et de fonds d'amortissement, pendant cinquante ans sur un maximum fixe de dépense. Après 1872, tous les revenus des anciennes et des nouvelles lign[es] passant une somme déterminée, devro[nt être] partagés avec l'État. On estime que la [...]tion des dépenses supportées par le gou[verne]ment pour l'exécution des 5,000 kilo[mètres] d'embranchements, décrétés en 1857, [ne dé]passe pas 25,000 fr. par kilomètre [au lieu de] 100,000 que lui coûtaient en moyenne [les an]ciennes lignes (par kilomètre). C'est ain[si que] par une révolution heureuse, les voies [ferrées] ont perdu leur caractère d'entreprises g[ouver]nementales, sans parler de la rectificat[ion de] beaucoup d'embranchements que des inté[rêts de] clocher tendaient à détourner du vrai [but de] l'utilité générale. Aussi par suite de cette [éman]cipation, les chemins de fer se sont-il[s déve]loppés avec une rapidité extrême et au [profit] de tout le monde. De 3,541 kilomètres [en 1851] ils se sont élevés, au commencement d[e 1860,] à 10,096 kilomètres, et ce résultat a été [obtenu] avec la moitié moins de charges qu'impo[sait au] trésor l'ancien système. Cette extensi[on des] moyens de communication et de transport[s aussi] rapides que peu coûteux, n'a pas tardé à [réagir] salutairement sur le commerce et l'indust[rie.]

Dans sa lettre au ministre d'État, l'em[pereur] a témoigné toute sa sollicitude pour l['indus]trie, le commerce et l'agriculture, cette [mère] nourricière des peuples. « Avant de déve[lopper,] dit-il, notre commerce étranger par l'é[change] des produits, il faut améliorer notre agri[culture] et affranchir notre industrie de toutes les en[traves] intérieures qui la placent dans des conditio[ns d'in]fériorité. Aujourd'hui non-seulement nos g[randes] exploitations sont gênées par une foule d[e règle]ments restrictifs, mais encore le bien-[être de] ceux qui travaillent est loin d'être arrivé [au dé]veloppement qu'il a atteint dans un pays [voisin.] Il n'y a donc qu'un système général de [bonne] économie politique qui puisse, en cré[ant la ri]chesse nationale, répandre l'aisance dan[s la classe] ouvrière. En ce qui touche l'agriculture, [il faut] la faire participer aux bienfaits des insti[tutions] de crédit, défricher les forêts situées d[ans les] plaines et reboiser les montagnes, affect[er tous] les ans une somme considérable aux gran[ds tra]vaux de dessèchement, d'irrigation et d[e défri]chement. Ces travaux, transformant les c[ommu]naux incultes en terrains cultivés, enrichi[ront les] communes sans appauvrir l'État, qui rec[ouvrera] ses avances par la vente d'une partie de ce[s terres] rendues à l'agriculture. Pour encourager l['indus]trie, il faut affranchir de tout droit les m[atières] premières, et lui prêter, exceptionnellement [et à un] taux modéré, les capitaux qui l'aideront à [perfec]tionner son matériel (1). » En résumé supp[ression] des droits sur la laine et les cotons; réducti[on suc]cessive sur les sucres et les cafés; amélio[ration] énergiquement poursuivie des voies de com[muni]cation; réduction des droits sur les canaux

(1) *Moniteur* du 15 janvier 1860.

abaissement général des frais de transport; à l'agriculture et à l'industrie; abolition du ie prohibitif; traités de commerce avec les nces étrangères, telles sont les bases du amme impérial. Déjà réalisé en partie par ition du crédit foncier, l'augmentation du l de la Banque, la conversion des rentes, ances faites à l'agriculture pour l'introduc- u drainage, il fut surtout mis en pratique traité de commerce avec l'Angleterre. avait depuis longtemps signalé comme une die étrange de voir, dans un pays si ja- lu principe de l'égalité, quelques intérêts liers protégés au détriment de l'intérêt l. Le gouvernement du roi Louis-Phi- vait essayé de modifier le système protec- e l'industrie française; mais il rencontra, 'opposition parlementaire, des obstacles bles. Le gouvernement impérial réalisa ient les réformes économiques réclamées nense majorité de la nation. En pre- nes clameurs sinistres de quelques ma- triers, appuyés par le commerce de dé- lui fallut une foi inébranlable dans l'effi- des principes du libre échange. Le traité nmerce anglais, conclu pour dix ans, mit vieux système des prohibitionnistes, tout tégeant, dans de justes limites, les in- s nationales. Signé le 23 janvier 1860, fut ratifié par le Corps législatif que le 4 1861, non sans une vive opposition. Il e de faire remarquer qu'à peu d'exceptions les concessions que faisait l'Angleterre un effet immédiat, tandis que celles de ice s'échelonnaient sur une série de mois nees, combinée de façon à rassurer, par s ménagements, les intérêts qui se consi- t, à tort ou à raison, comme plus ou moins ar la levée des prohibitions. L'expérience montre combien ce traité est propre à dé- r l'activité industrielle et commerciale rance au contact de sa puissante rivale. intes mêmes d'une diminution des re- par suite de la réduction du tarif ont été ement calmées. Dès les premiers mois de la exécution du traité (d'octobre à décembre la diminution fut un peu plus que nomi- dans les premiers mois de 1862 les recettes ent un excédant, non-seulement sur 1860, ır 1859, années antérieures à la réduction. que pays a sa spécialité, qui est l'ex- n des aptitudes inhérentes au carac- aux mœurs de ses habitants. La France putation bien méritée d'être la patrie du es importations françaises en Angleterre, les importations anglaises en France, ientôt ressortir la supériorité respective ix peuples dans certaines fabrications inrent le vrai point de départ de leurs s commerciales; c'est une entente pro- et un rapprochement mutuel qui en ont peu à peu le véritable équilibre. Une réunion providentielle de circonstances impré- vues vint mettre pour ainsi dire le dernier sceau aux efforts du gouvernement impérial pour ré- veiller les forces engourdies de la nation. A peine avait-il abandonné l'échelle mobile pour les grains, qu'une mauvaise récolte fit ressortir tous les avantages de la liberté d'importation. A peine avait-il supprimé les droits prohibitifs sur certains articles manufacturés, que la crise américaine fit apprécier tous les bénéfices d'une politique commerciale qui seule pouvait neutra- liser les effets de pareilles catastrophes.

La France, qui paraissait naguère privée de capitaux et dépourvue de tout esprit d'initiative, en abonde aujourd'hui à tel point « qu'elle me- nace, dit un célèbre diplomate anglais (lord Normanby), de devenir la métropole financière aussi bien que la métropole politique de l'Eu- rope. » — « Autrefois, ajoute ce diplomate, non suspect de flatterie, les potentats avaient-ils be- soin d'argent, ou les gouvernements voulaient- ils construire des chemins de fer, ils s'adres- saient presque exclusivement à l'Angleterre, où non-seulement affluait une plus grande abon- dance de capitaux, mais où régnait aussi un es- prit d'aventure plus hardi que partout ailleurs. Si un projet ne trouvait point d'appui en Angle- terre, il était considéré comme perdu et était aban- donné. En outre, toutes les fois qu'un pays était ouvert aux entreprises, les Anglais étaient tou- jours les premiers sur l'arène, et dans la plupart des cas ils n'avaient même pas de concurrence à craindre. Il n'en est plus de même maintenant. L'Angleterre n'est plus le dernier refuge des sou- verains et des gouvernements nécessiteux; non que les Anglais soient peut-être devenus plus pru- dents, mais parce que les Français sont devenus plus hardis et plus disposés à courir des risques dans l'espoir de réaliser de gros bénéfices (1). »

La transformation d'un peuple, habitué à tout demander au pouvoir plutôt qu'à ses forces indi- viduelles, et la position éminente que, par suite de cette transformation, il occupe aujourd'hui parmi les nations commerciales et industrielles du monde, voilà des résultats d'une incontes- table valeur. Et ces résultats ont été obtenus avec des sommes beaucoup moindres que celles qu'on avait autrefois dépensées inutilement dans le même but. Ainsi, de 1852 à 1862, le stimulant, employé pour développer l'esprit d'entreprise et la prospérité publique, représente un total de 1,300 millions (en additionnant ensemble les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires) contre 1,706 millions, dépensés dans les dix ans qui ont précédé le régime impérial.

Le système de centralisation avait été poussé à l'excès. Imprimer à la nation le goût de l'admi- nistration des localités par elles-mêmes, c'est con- jurer ces périlleuses transitions de l'apathie à la violence. Le gouvernement de l'empereur l'a com-

(1) *Dix ans d'Impérialisme en France*; Paris, 1863, p. 171.

pris : l'exposé de la situation de l'empire, présenté en 1862, au Sénat et au Corps législatif, signale les progrès accomplis dans cette voie. Une liberté entière a été laissée à l'initiative des conseils municipaux et des conseils généraux des départements, et un grand nombre d'affaires locales, qui autrefois ressortissaient au ministère de l'intérieur, ont été abandonnées à la décision des préfets.

Du reste, le conseil d'État vient d'être officiellement saisi de cette importante question par une lettre de l'empereur, ainsi motivée : « Notre système de centralisation, malgré ses avantages, a eu le grave inconvénient d'amener un excès de réglementation. Autrefois, le contrôle incessant de l'administration sur une foule de choses avait peut-être sa raison d'être ; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'une entrave. Comment comprendre, en effet, que telle affaire communale, par exemple, d'une importance secondaire, et ne soulevant d'ailleurs aucune objection, exige une instruction de deux années au moins, grâce à l'intervention obligée de onze autorités différentes? Dans certains cas, les entreprises industrielles éprouvent tout autant de retard. Plus je songe à cette situation, plus je suis convaincu de l'urgence d'une réforme. Mais dans ces matières où le bien public et l'intérêt privé se touchent par tant de points, le difficile est de faire à chacun sa part, en accordant au premier toute la protection, au second toute la liberté désirable (1). » La pensée de l'empereur réalisera une des plus grandes réformes de notre temps, quand on songe aux lenteurs et aux entraves que partout l'administration apporte à l'expédition des affaires.

Si le système de centralisation a des inconvénients, il a aussi des avantages. Joint au réveil de l'esprit d'entreprise, il a servi à réaliser le nouveau mode des emprunts publics, où la limite inférieure des coupons de rente a été fixée à 10 francs. Cette innovation heureuse, en multipliant le nombre des souscripteurs, encourage les petites épargnes en même temps qu'elle rend presque inutile l'intervention, jadis si puissante, des banquiers. C'est le système d'association universalisé, avec garantie du gouvernement. Les emprunts faits par le gouvernement impérial représentent une somme d'au moins deux millards et demi, y compris les obligations trentenaires et la dernière conversion du 4 1/2 pour cent. Tous les petits capitaux, autrefois inactifs, sont maintenant lancés dans la circulation, et c'est à cette source que s'alimentent presque toutes les grandes entreprises. Les chemins de fer français, fonds de roulement et matériel compris, représentent au moins 3,750,000,000 fr. ; les emprunts des villes de Paris, de Lyon et de Marseille, pas moins de 250,000,000; les emprunts d'autres villes et communes, environ 50,000,000; ceux des départements, 220,000,000. Il est impossible de calculer les sommes de capitaux absorbés par les établissements de crédits, tels que le crédit foncier, le comptoir d'escompte, le crédit mobilier, la banque d'Algérie; par les nombreuses compagnies d'assurances, de docks, de ports, de transports publics de navigation, de gaz, de forges, enfin par toutes les entreprises industrielles qui ont reçu un grand développement ou qui ont été créées pendant la période décennale de 1852-1862. S'il est difficile, sinon impossible, de préciser les sommes absorbées par ces entreprises, il est au moins certain que ce sont presque exclusivement des capitaux français. Il en est du petit capitaliste comme du soldat français : isolé, c'est un homme tout comme un autre; mais, associé à ses camarades, il devient un héros. Le système d'association populaire a donné au craintif petit rentier l'audace anglo-saxonne, à lui dont les rêves de spéculation se bornaient naguère à goûter *otium cum dignitate*. C'est le triomphe du régime impérial de montrer au monde que ni de grandes guerres, ni de mauvaises récoltes, ni des crises financières et commerciales, ni des magnificences coûteuses, n'ont pu arrêter le développement de la prospérité générale de la France.

Les perfectionnements apportés à la marine excitèrent la jalousie de l'Angleterre, qui plus d'une fois semblait redouter la descente d'un nouveau conquérant. La guerre de Crimée trancha une question depuis quelque temps en litige : la supériorité des vaisseaux à hélices sur les bâtiments à voiles. On y vit aussi pour la première fois manœuvrer avec succès un navire cuirassé. L'expérience ne fut pas perdue de vue. Dès 1857, le gouvernement de l'empereur conçut un vaste projet, dont l'exécution devra, dans une période de quatorze ans (de 1858 à 1872), transformer complétement la marine française. Voici ce projet : « 1° former une flotte de transition en adaptant des hélices auxiliaires à tous les vaisseaux de ligne qui ne sont pas trop vieux; 2° construire et armer graduellement cent cinquante vapeurs rapides, de différentes dimensions, et d'après les meilleurs modèles connus; 3° achever une flotte de transports de soixante-douze vaisseaux, partie en transformant les frégates à voiles en transports à vapeur, et partie en construisant de nouveaux bâtiments. » L'exécution de ce projet augmente le budget de 17 millions par an. Cette augmentation élève à 124 millions les dépenses ordinaires annuelles du département de la marine (1). De 1840 à 1847, ces dépenses varièrent entre 120 et 134 millions. C'est donc 10 millions de moins que dans les dernières années du règne de Louis-Philippe. Et cependant quelle différence dans les résultats! Dans la guerre d'Orient, la supériorité de la marine française dut être reconnue par l'Angleterre elle-même; la batterie flottante, *l'A-*

(1) Lettre de l'empereur adressée du palais de Fontainebleau, le 24 juin 1863, au président du conseil d'État.

(1) Excepté les budgets de 1861 et 1862, augmentés par les expéditions de Syrie, de Chine et du Mexique.

valanche, apparut seule à Kinburn, et *la Gloire* fut la première frégate cuirassée mise à flot.

Les colonies reçurent par le décret du 26 septembre 1855 une organisation nouvelle, concernant surtout le partage des revenus et des dépenses entre le budget de l'État et le budget colonial. Le principe de cette organisation, avec quelques dispositions nouvelles, fut consacré par le décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique. Depuis l'émancipation des esclaves, le travail dans les colonies languissait; il est aujourd'hui fortement encouragé, sur les côtes d'Afrique, par des contrats libres et temporaires, qui assurent aux nègres un salaire pour les travaux qu'ils exécutent. L'Algérie, que l'empereur visita en personne, est devenue l'objet de toute la sollicitude du gouvernement, comme l'atteste la lettre adressée au gouverneur général (février 1863) (1).

La loi du 25 avril 1855 a modifié avantageusement le caractère de l'armée. En vertu de cette loi, qui supprime le trafic des remplacements, tout individu appelé au service peut s'assurer l'exemption en versant une somme déterminée dans la caisse de la dotation de l'armée, qui pourvoit à tous les engagements et réengagements volontaires. L'armée finira ainsi par se composer exclusivement de volontaires et de soldats de profession. Le droit à une pension a été réduit de vingt-cinq à vingt ans; et la médaille militaire, créée en 1852, confère aux sous-officiers et soldats une rente annuelle de 100 francs. La perspective d'entrer dans la garde impériale, qui a un uniforme distinct, un service agréable, plus que double solde, est aussi un puissant élément d'attraction pour la vie militaire. Malgré les grands changements apportés dans l'armement (adoption des canons rayés), l'habillement et le matériel, malgré l'amélioration de la condition du soldat, les dépenses du budget de la guerre sont proportionnellement moindres de ce qu'elles étaient avant 1852. Le budget de 1847 donne 333 millions pour les dépenses de trois cent trente-sept mille hommes; et le budget de 1858 ne porte qu'une augmentation de 33 millions pour un effectif de quatre cent quinze mille hommes en moyenne. Le système des congés, combiné avec la faculté, laissée à l'empereur, de fixer la proportion du contingent dont le maximum doit être voté par le Corps législatif, permet d'avoir une armée toujours prête à entrer en campagne sans trop charger le budget.

L'instruction publique occupe une place importante dans cette grande impulsion donnée aux forces du pays. La création de plusieurs chaires, l'établissement d'une nouvelle section (économie politique) dans l'Académie des sciences morales et politiques, l'amélioration du sort des instituteurs, en sont des preuves. Le système de bifurcation des sciences et des lettres, introduit en 1852 dans l'enseignement secondaire, a été depuis à peu près abandonné. L'éducation tend à se généraliser. Près de quatre mille écoles de garçons et plus de sept mille de filles ont été ouvertes depuis 1848, et, dans les lycées, le nombre des élèves a augmenté de plus d'un cinquième. De récents efforts témoignent de toute la sollicitude de l'empereur pour l'enseignement professionnel.

Si le règne de Louis XIV fut le siècle littéraire par excellence, l'époque actuelle sera le règne de la science. C'est par l'irrésistible action civilisatrice des découvertes et des applications scientifiques ou industrielles que la société moderne tend à subir une transformation profonde. Ce mouvement caractéristique ne devait pas échapper à la sagacité de Napoléon III. Aussi l'empereur l'encourage-t-il par tous les moyens propres à stimuler l'esprit d'invention et de recherches. Parmi ces moyens il faut citer, en première ligne, la réorganisation complète des Expositions, tant universelles que spéciales, de toutes les productions humaines, l'institution de grands prix, l'affranchissement de toute mesure et de tout droit restrictifs pour les journaux ou recueils purement scientifiques et littéraires, de grandes publications faites sous les auspices ou aux frais du gouvernement impérial, etc. Des missions envoyées dans différents pays de l'Orient, des fouilles entreprises en Phénicie, en Mésopotamie, en Algérie, etc., ont amené des découvertes archéologiques et épigraphiques, précieuses pour la connaissance de l'antiquité. Les musées du Louvre, enrichis par des acquisitions considérables, attestent la même sollicitude pour les beaux-arts. Enfin, aucun souverain n'aura autant fait que l'empereur pour les origines gauloises par une étude comparative, consciencieuse, des documents anciens et des indications territoriales.

Dans la grande répartition du travail national, l'empereur n'oublie pas l'assistance aux infirmes. A côté des nombreuses sociétés de secours mutuels, dont il a provoqué la fondation, on a vu s'élever l'hôpital de Sainte-Eugénie, la caisse de retraite pour la vieillesse, les cités ouvrières, les asiles de Vincennes, du Vésinet, etc. Au nom du prince impérial se rattachent l'orphelinat et une société de bienfaisance, qui, sous la présidence de l'impératrice, a pour but « soit de faire des prêts destinés à faciliter l'achat des instruments, outils, matières nécessaires au travail, soit de venir en aide pour des besoins accidentels et temporaires à des familles laborieuses ». Excepté pour les enfants trouvés et les aliénés, toute assistance est volontaire. C'est de donations et de fondations que les nombreux établissement charitables tirent leurs principaux revenus. Aux maisons de travail d'Angleterre (*workhouses*), le gouvernement, d'accord avec les autorités municipales, a substitué tout un système de travaux publics; c'est ainsi que bien des bras sont employés à construire ou entretenir des routes, à embellir les villes, à défricher des terres incultes, à dessécher des marais, à assainir des

(1) *Moniteur* du 10 juillet 1861.

contrées insalubres, comme la Sologne, etc. Les fonds, ainsi dépensés, soulagent les pauvres sans les humilier et deviennent en même temps une source de bénéfices pour la société. Dans les conflits entre patrons et ouvriers, le gouvernement de l'empereur s'est toujours appliqué à démontrer que leurs intérêts bien entendus sont au fond identiques, que ce qui tourne à l'avantage des uns contribue au bien-être des autres, et que toute société serait impossible si chacun voulait pousser à l'extrême l'exercice de ses droits (1).

Le gouvernement de Juillet avait laissé une dette flottante de près de 500 millions de francs avec une dette de 42 millions de rentes de plus que le gouvernement de la Restauration. La République de 1848 ne put que suivre la même voie. Cependant le défaut complet d'équilibre entre les recettes et les dépenses n'a fait que peu d'impression en présence de l'énorme élasticité que les recettes de l'État et la production nationale ont déployée dès 1852. Les recettes, qui de 1,351 millions et demi étaient tombées, en 1848, à 1,207 millions, s'élevèrent, dans la première année du second Empire, à 1,391 millions, dépassant de 40 millions les recettes de n'importe quelle année antérieure. Cette augmentation du revenu est principalement due aux contributions indirectes, c'est-à-dire à l'accroissement de la richesse nationale. Le budget atteint aujourd'hui près de deux milliards, en y comprenant 550 millions de dépenses qui, d'après le système de comptabilité suivi, n'y figurent que pour ordre. Quoi qu'il en soit, il s'agit, non pas de savoir de combien le budget actuel dépasse le budget des gouvernements passés, mais si son accroissement a été utile à la grandeur de la France et au développement de la richesse sociale. Voilà le terrain sur lequel un esprit impartial et éclairé portera toujours la question des finances.

Le décret du 24 novembre 1860 a inauguré une ère de réformes intérieures. Le droit d'adresse accordé au Sénat et au Corps législatif, droit qui permet à ces corps de discuter la politique impériale; la publicité de discussion, la publication complète des débats législatifs, le droit d'amendement, rendu plus accessible aux députés: ces divers changements, apportés à l'esprit de la constitution, ont une signification importante qui se trouve clairement indiquée par l'empereur lui-même dans sa lettre au ministre d'État, à l'occasion du décret du 12 novembre 1861, qui étend considérablement le droit d'examen des dépenses, exercé par le Corps législatif. Adoptant le système proposé par M. Fould (2), l'empereur insiste, dans sa lettre, sur la nécessité de renfermer le budget dans des limites invariables. « Le seul moyen efficace d'y parvenir est, dit-il, d'abandonner résolûment la faculté qui m'appartient d'ouvrir, en l'absence des chambres, des crédits nouveaux. Ce système fonctionnera sans préjudice pour l'État si, après l'examen attentif des économies possibles, une économie loyale des besoins réels de l'administration persuade le Corps législatif de la nécessité de doter convenablement les mêmes services. » L'empereur termine ainsi cette lettre mémorable : « En renonçant au droit qui était également celui des souverains même constitutionnels qui m'ont précédé, je pense faire une chose utile à la bonne gestion de nos finances. Fidèle à mon origine, je ne peux regarder les prérogatives de la couronne, ni comme un dépôt sacré auquel on ne saurait toucher, ni comme l'héritage de mes pères, qu'il faille avant tout transmettre intact à mon fils; élu du peuple, représentant ses intérêts, j'abandonnerai toujours sans regret toute prérogative inutile au bien public. » Cette déclaration, toute spontanée, loin de réveiller l'esprit politique engourdi, ne fit que constater, dans les débats de l'adresse, que les mandataires de la nation étaient moins libéraux que le chef de l'État; elle devait aussi donner à réfléchir au roi de Prusse, qui, immédiatement après avoir rendu visite à l'empereur au château de Compiègne (octobre 1861), répéta, dans une occasion solennelle, qu'il se glorifiait de ne tenir son sceptre que de Dieu.

La difficulté des circonstances et la nécessité d'interroger avec soin tous les symptômes de la véritable opinion publique nous semblent parfaitement expliquer les oscillations et les incertitudes apparentes de la politique impériale. Ceux qui savent combien il est difficile d'administrer seulement une petite commune de manière à en concilier tous les intérêts, apprécieront les embarras du gouvernement d'un grand pays plus équitablement que ceux qui ne jugent des choses que de loin, à travers le prisme de leurs sentiments, de leurs passions ou de leurs théories. Prenant çà et là quelques actes isolés, on est arrivé à se demander si la balance penche du côté des idées anciennes plutôt que des idées nouvelles. Mais les actes de l'empereur, il importe de les juger dans leur ensemble, par le but auquel ils tendent et par les résultats obtenus dans un espace de temps, relativement si court.

(1) Les délégations ouvrières, envoyées à la dernière Exposition universelle de Londres (1862), insistent, dans leurs rapports, sur la formation de chambres syndicales, composées de tous les éléments nécessaires pour régler équitablement les conflits qui pourraient s'élever entre les patrons et les ouvriers au sujet des questions de salaires.

(2) Voici les mesures indiquées par M. Fould pour établir l'équilibre entre les recettes et les dépenses : réduction de l'effectif de l'armée au chiffre de quatre cent mille hommes; abaissement de 2 à 1 pour 100 du droit sur les valeurs transmises par la poste; établissement d'un nouvel impôt sur les chevaux et les voitures de luxe; établissement d'un droit de timbre de dix centimes sur les factures, reçus et quittances échangés entre particuliers; conversion facultative pour les rentiers de la rente 4 1/2 en rente 3 p. 100; augmentation du droit sur les sucres, reparti temporairement à 42 fr., décimes compris; point de nouvel emprunt; point d'impôt sur le revenu, etc. Deux des mesures financières proposées par M. Fould sont déjà réalisées : l'unification de la dette publique (loi du 8 février 1862, réglant la conversion des rentes) et la réduction de l'effectif de l'armée.

Ce qui donne à Napoléon III une incontestable supériorité sur tous les autres souverains, c'est qu'il a appris par lui-même à voir constamment au delà du cercle fatal où la flatterie et le zèle des courtisans emprisonnent les princes. Placé entre les impatients qui traitent de reactionnaire quiconque ne marche pas assez vite en avant, et les ultra-impérialistes, vrais ou apparents, qui, à l'instar des ultra-royalistes et des « satisfaits » d'autrefois, peuvent tout perdre en voulant tout conserver, l'empereur a, soyons justes, un rôle bien difficile à remplir. Les satisfaits, associés aux ultramontains, virent avec défiance la guerre d'Orient, s'opposèrent de tous leurs moyens à la guerre d'Italie, essayèrent de dissuader l'empereur d'etendre les pouvoirs du Corps legislatif, et continuèrent de s'agiter pour le faire revenir sur la politique de la guerre d'Italie ou du moins maintenir le *statu quo* à Rome. Contre ceux-là les impatients voudraient voir exécuter un nouveau coup d'État; mais ils oublient que c'est là une arme dangereuse, à laquelle on ne recourt pas toujours impunement. Le souvenir du 2 decembre n'a-t-il pas servi à mettre plus d'une fois en suspicion les intentions les plus sincères et les plus loyales? Ce qui augmente encore la difficulté du rôle, c'est que l'empereur, au milieu des rapports contradictoires, des conseils intéressés et des renseignements incomplets qui doivent l'entourer, ne peut guère se fier qu'à lui-même pour demêler la vérité. Heureusement celui à qui la France a confié ses destinées connaît à fond les tendances du siècle, les instincts de la nation, les besoins des peuples, les aspirations de l'avenir. Cette connaissance profonde ressort de tous ses actes; elle se trouve consignée dans des discours, dans des lettres, dans des proclamations, qui, modèles d'élévation et de style, faisaient dire à Béranger qu'il aurait voulu être de l'Academie pour donner sa voix à l'empereur.

L'époque à laquelle nous vivons est pleine de graves indices. Des idees que l'on ne rencontrait au dix-huitième siècle que sous la plume de quelques écrivains, sont maintenant debattues au grand jour, devant les nations, jalouses de leur independance; des droits que l'on croyait à jamais consacrés par un usage traditionnel sont remis en question; enfin les peuples, à qui est dévolu le sceptre de la civilisation, naguère divisés par des rivalités séculaires, se rapprochent par les échanges de la lumière et du travail, et tendent à réaliser, au sein de l'Europe, cette grande confédération des États, véritable ligue amphictyonique, qui fut le rêve de Henri IV et de Napoléon Ier. Aussi l'élu de la France doit-il s'attendre à fixer sur lui l'attention du monde entier, privilege glorieux et instructif à la fois: *glorieux* pour le prince qui, pénétré de la grandeur de sa mission, dédaigne les clameurs impatientes ou interessées, et persiste, malgré l'injustice des partis, à faire le bien en dirigeant les forces vives de la société vers un but utile à tous; — *instructif* pour l'historien et l'homme d'Etat, lorsqu'ils acquièrent ainsi la conviction qu'il faut s'elever au-dessus des passions du présent pour travailler efficacement à la prospérité d'un pays et à la grandeur de l'avenir.

Mais s'il incombe au souverain de grands et difficiles devoirs, les peuples ne doivent, de leur côté, jamais oublier que le progrès ne se décrète point, et qu'il depend de la bonne volonté de tous. Ferd. HOEFER.

Œuvres de Napoleon III. — *Moniteur universel*. — M. Veron, *Memoires d'un Bourgeois*. — E. Lecomte, *Louis-Napoleon Bonaparte*, *la Suisse et le roi Louis-Philippe*; Paris, 1856, in-8° — M. de la Gueronnière, Portraits politiques (*Napoleon III*), 1853. — M. de Bazancourt, *L'Expedition de Crimee* et *la Campagne d'Italie*. — Comptes-rendus et bulletins officiels. — Brochures de circonstance. — Diverses notices biographiques.

* **EUGÉNIE** (*Marie-Eugénie* de MONTIJO DE GUZMAN Y PORTO-CARRERO), comtesse DE Teba, impératrice des Français, née à Grenade (Andalousie), le 5 mai 1826. Elle est la seconde fille du comte de Montijo, grand d'Espagne, mort en 1839 à Madrid, et de Marie-Manuela Kirkpatrick. Sa noblesse remonte plus haut que l'institution de la grandesse dont elle possède trois titres, Teba, Baños et Mora, et, au rapport des généalogistes, elle compte parmi ses ancêtres Alonzo Perez de Guzman, defenseur de Tarifa en 1293. Après avoir passé ses plus jeunes années à Madrid, elle fut placée d'abord dans un pensionnat à Toulouse, puis à Bristol, et reçut une éducation distinguée que développèrent encore différents voyages. D'une beauté incontestable, elle fut en 1851 remarquée aux fêtes de l'Élysée par le président de la république qui, bientôt proclamé empereur, la jugea digne de devenir sa compagne. Napoléon III convoqua aux Tuileries, le 22 janvier 1853, les grands corps de l'État, et annonça qu'en dehors des traditions des alliances souveraines, il avait fait choix de Mlle de Montijo pour épouse. « Celle qui est devenue, dit-il, l'objet de ma préférence est d'une naissance élevée. Française par le cœur, par l'éducation, par le souvenir du sang que versa son père pour la cause de l'Empire, elle a, comme Espagnole, l'avantage de ne pas avoir en France de famille à laquelle il faille donner honneurs et dignités. Douée de toutes les qualités de l'âme, elle sera l'ornement du trône, comme au jour du danger, elle deviendrait l'un de ses courageux appuis. Catholique et pieuse, elle adressera au ciel les mêmes prières que moi pour le bonheur de la France; gracieuse et bonne, elle fera revivre dans la même position, j'en ai le ferme espoir, les vertus de l'impératrice Joséphine. » Le mariage fut célébré, le 29 janvier 1853, aux Tuileries, et, le lendemain, à Notre-Dame. Le conseil municipal de Paris vota 600,000 fr. pour offrir une parure à la nouvelle impératrice; mais elle refusa cette somme et demanda qu'elle fût consacrée à la fondation d'un établissement d'éducation professionnelle pour de jeunes filles pau-

vres. Sur les 250,000 fr. que l'empereur avait placés dans la corbeille de mariage, elle en fit répartir 100,000 entre les sociétés maternelles, et le surplus servit à fonder de nouveaux lits à l'hospice des Incurables. Au mois d'avril 1855, l'impératrice accompagna l'empereur dans son voyage en Angleterre, et le suivit, en août et septembre 1860, dans ceux qu'il fit en Normandie, en Bretagne, et dans les départements récemment annexés et en Algérie. A son retour, elle entreprit seule, pour motifs de santé, un voyage en Écosse. La France la comprit dans les vœux qu'elle adressa à l'empereur après l'attentat du 14 janvier 1858, où elle avait montré un courage au-dessus de son sexe. Le 1er février de cette année un décret la déclara régente, pour en porter le titre et en exercer les fonctions à partir du jour de l'avénement de l'empereur mineur. Enfin, protectrice et présidente des sociétés maternelles de France, l'impératrice Eugénie laissera dans bien des cœurs des souvenirs durables, parce que son âme généreuse aime à se rappeler qu'il est des pauvres sur la terre. Le 16 mars 1856, elle a donné naissance à un fils qui a reçu les noms de *Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph*.

La sœur aînée de l'impératrice, *Francisca-de-Sales*, comtesse de Montijo et duchesse de Peñaranda, épousa en 1845 le duc de Berwick et d'Albe; elle est morte à Paris, le 16 septembre 1860, à l'âge de trente-cinq ans. H. F—T.

Moniteur univ., 1853-1862. — *Docum. part.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

A. Joseph et sa famille.

JOSEPH (*Joseph* Bonaparte), frère aîné de Napoléon Ier, roi de Naples, puis roi d'Espagne, né à Corte (île de Corse), le 7 janvier 1768, mort à Florence, le 28 juillet 1844. Son père, attaché au parti français et nommé, en 1777, député de la Corse à la cour de France, emmena avec lui Joseph et Napoléon et les plaça au collége d'Autun. Il obtint peu après pour Napoléon une place d'élève à l'école de Brienne, et les deux frères se séparèrent. « Je n'ai jamais oublié le moment de notre séparation, dit Joseph dans un fragment de *Mémoires* que nous aurons plusieurs fois l'occasion de citer. J'étais tout en pleurs. Napoléon ne versa qu'une larme, qu'il voulut en vain dissimuler. L'abbé Simon, sous-principal, témoin de nos adieux, me dit après son départ : « Il n'a versé qu'une larme, mais elle prouve autant sa douleur de vous quitter que toutes les vôtres. » Joseph nous apprend qu'au collége ses lectures de prédilection étaient le *Télémaque* de Fénelon et le poëme des *Saisons* de Saint-Lambert, et il ajoute que ces livres eurent une puissante influence sur son caractère, qui resta en effet toujours empreint d'une sorte de philanthropie sentimentale. Dans une distribution de prix à laquelle assistait le prince de Condé, Joseph récita des vers en l'honneur du prince, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance. Le jeune écolier envoya à son frère cette pièce de vers composée par l'abbé Simon, et « vingt ans après, elle fut sur le point de sauver le petit-fils du prince ». Joseph revint en Corse, en 1784, fort incertain de la carrière qu'il embrasserait. Il songeait au service militaire et surtout à l'artillerie qui l'aurait rapproché de son frère; en attendant il accompagna à Montpellier son père dangereusement malade. Charles Bonaparte en mourant (février 1784) exigea de Joseph la promesse de renoncer à la carrière des armes, et de retourner en Corse, où une femme encore jeune et six enfants réclamaient ses soins. Devenu à dix-sept ans le protecteur d'une famille nombreuse, il s'occupa sérieusement de ses devoirs domestiques. Ses meilleures distractions furent deux visites que Napoléon fit en Corse en 1786 et 1787. Napoléon alla bientôt rejoindre son régiment à Valence, et Joseph se rendit en Toscane pour se perfectionner dans la langue italienne et étudier le droit. Après quelques mois d'études à l'université de Pise, il revint en Corse et fut reçu avocat à Bastia (juin 1788). Son frère Napoléon venait de son côté d'arriver en Corse. Cette île, où l'autorité de la France était encore mal établie, ressentit vivement le contre-coup des premiers événements de la révolution française. Les deux frères se prononcèrent avec ardeur pour la cause de la liberté. Ses opinions et surtout sa connaissance du français valurent à Joseph une assez grande influence sur la municipalité d'Ajaccio, dont il faisait partie. Après la proclamation de la constitution de 1791, il fut nommé président du district. « Je voulus, dit-il, témoigner ma reconnaissance au peuple qui m'avait élu, et je fis imprimer un livre élémentaire sur la constitution, à l'usage des citoyens du département de la Corse, en français et en italien. Cette publication fut appréciée, et je fus nommé par mes concitoyens membre d'une commission pour aller sur le continent complimenter le général Paoli, et l'engager à débarquer à Ajaccio. Notre commission rencontra Paoli à Lyon, mais nous avions été prévenus par celle de Bastia. Nous arrivâmes ensemble à Marseille, où il s'embarqua directement pour Bastia, et nous retournâmes à Ajaccio. Mon frère Napoléon et moi partîmes bientôt pour visiter le général Paoli : nous le rencontrâmes au Ponte-Nuovo. Il nous accueillit comme les enfants d'un ami. » Peu de temps après, Napoléon retourna sur le continent. L'union des Bonaparte et des Paoli fut de courte durée. Paoli, par haine des excès de la révolution et plus encore par attachement à l'indépendance de la Corse, rompit avec les envoyés de la Convention au commencement de 1793 et entraîna presque toute la population de l'île. Les Bonaparte restèrent fidèles à la France. Joseph qui, au sortir de l'administration du département, avait été nommé juge au tribunal d'Ajaccio, ne put pas être installé dans ses fonc-

tions. Lui, son frère Napoléon, revenu en Corse après le dix août, et leur famille, s'embarquèrent pour la France avec les commissaires de la Convention. Leur maison et leurs propriétés furent saccagées ainsi que le constate le certificat suivant délivré par Louis Coti, procureur syndic du district d'Ajaccio, lequel « déclare que, dans le mois de mai dernier (1793), lorsque le général Paoli et l'administration du département envoyèrent dans la ville d'Ajaccio des troupes armées qui, d'accord avec d'autres traîtres de la ville, s'emparèrent de la citadelle,.. ces rebelles cherchèrent à s'emparer de la famille de Bonaparte, qui eut le bonheur de se soustraire à leurs persécutions; qu'ils dévastèrent, pillèrent et incendièrent les biens de cette famille, dont le crime était son inaltérable attachement à la République, etc. » Les deux frères, débarqués à Toulon, établirent leur famille à la Valette, puis tandis que Napoléon rejoignait son régiment à Toulon, Joseph partit pour Paris. Il y arriva au moment où le parti montagnard venait de s'assurer du pouvoir par l'expulsion et l'arrestation des Girondins. Bien accueilli du gouvernement auquel il venait proposer les moyens de reprendre la Corse, il repartit bientôt pour faire partie de l'expédition projetée. Mais, dans l'intervalle, Toulon s'était soulevé, et les six mille hommes destinés à la conquête de la Corse durent être employés à la reprise de la ville insurgée. Au siège de Toulon, Joseph remplit les fonctions de chef de bataillon à l'état-major général, tandis que son frère dirigeait l'artillerie des assiégeants. Les représentants de la Convention, Gasparin, Salicetti, Robespierre le Jeune, appréciant son mérite, lui confièrent plusieurs missions qui avaient pour objet l'approvisionnement de l'armée, et le nommèrent commissaire provisoire des guerres à Marseille, où sa famille se trouvait réunie. Il connut dans cette ville et épousa Mlle Julie Clary, fille d'un riche négociant. Le bonheur et la fortune qu'il trouva dans ce mariage ne lui firent pas oublier son pays. A la campagne où il vécut avec sa famille, d'abord près d'Antibes, puis dans le voisinage de Nice, il attendit avec impatience le départ de l'expédition de Corse; mais ce projet n'eut qu'un commencement d'exécution; la flotte sur laquelle il s'était embarqué ne put atteindre l'île. Joseph, persistant dans son entreprise, se rendit à Gênes qui était devenu un des asiles des réfugiés corses du parti français. Là, il ne tarda pas à se convaincre que le parti contraire, découragé par le départ de Paoli et mécontent des Anglais, n'opposerait aucune résistance aux armes de la République, et que la seule apparition du drapeau tricolore déterminerait la soumission de l'île. Sur ces entrefaites, il reçut la nouvelle de la journée du 13 vendémiaire 1795, qui valut à son frère la place de général en second de l'armée de l'intérieur et une grande influence. Voici quelques extraits des lettres que Napoléon lui écrivit à cette époque.

31 décembre 1795. « J'ai reçu, mon bon ami, ta lettre où tu me fais des reproches sur mon silence; je t'ai cependant écrit. Tu ne dois avoir aucune inquiétude pour la famille; elle est abondamment pourvue de tout..... Tu ne tarderas pas à avoir un consulat. Tu as tort d'avoir de l'inquiétude. Si tu t'ennuies à Gênes, je ne vois pas d'inconvénient à ce que tu viennes à Paris; j'ai ici logement, table et voiture à ta disposition. Si tu ne veux pas être consul, viens ici; tu choisiras la place qui pourra te convenir. Adieu, mon bon ami; tu serais bien injuste de penser que je puisse un instant être indifférent sur ce qui te concerne; sois gai, et si tu t'ennuies, viens-t'en à Paris, où tu auras le temps de t'amuser et de faire ce qui te conviendra. »

7 février 1796. « Tu seras immanquablement nommé consul à la première place qui te conviendra en attendant reste à Gênes, prends une maison particulière et vis chez toi. Salicetti, qui est commissaire du gouvernement à l'armée, et Chauvet, qui est commissaire ordonnateur en chef, t'emploieront à Gênes de manière à ne pas rendre ta demeure dans cette ville onéreuse à ta fortune et inutile à la patrie..... Mon intention est que tu restes à Gênes à moins que Salicetti ne t'emploie à Livourne. Tout cela ne sera que provisoire; tu auras bientôt un consulat. Rien ne peut égaler l'envie que j'ai de tout ce qui peut te rendre heureux. »

Deux mois après cette seconde lettre, Napoléon prit le commandement en chef de l'armée d'Italie. Joseph se hâta de le rejoindre et assista à la première partie de la campagne qui se termina par l'armistice de Cherasco (5 floréal 1796). Son frère le chargea d'accompagner Junot qui portait à Paris les drapeaux conquis, et de faire valoir auprès du Directoire les raisons pour conclure immédiatement la paix avec le Piémont. Les directeurs accueillirent avec de grands égards le frère du général victorieux, et le ministre des affaires étrangères, Charles Delacroix, lui proposa la place d'ambassadeur auprès de la cour de Turin. Joseph déclina cette offre et repartit pour l'Italie avec sa belle-sœur Joséphine. « En traversant la Savoie, dit-il, nous fîmes la rencontre d'un jeune militaire blessé. Il nous fit un récit touchant, que je me plus à écrire pendant la nuit que je passai à la Novelaise. » Ce récit est une petite pastorale qui fut imprimée dans le temps, sous le titre de *Moina*. Napoléon, déjà maître d'une partie de l'Italie et occupant Livourne d'où il était facile de passer en Corse, pensa à reprendre son île natale sur les Anglais. Quelques centaines d'hommes, sous les ordres de Gentilli, ancien lieutenant de Paoli, suffirent à cette conquête qui coûta à peine quelques coups de fusil. Joseph Bonaparte eut mission avec son ami Miot, commissaire du gouvernement, d'organiser l'île. Il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup d'impartialité. Au retour de cette mission qui dura trois mois, il fut nommé résident de la République auprès du duc de Parme (mars 1797). Ce poste secondaire était un acheminement à des fonctions plus élevées. Le Directoire le nomma ministre plénipotentiaire à la cour de Rome, le

6 mai 1797, et ambassadeur près de la même cour, le 15 mai suivant. La position de l'ambassadeur était délicate. D'un côté le pape Pie VI, forcé de subir le traité de Tolentino, désolé des dures conditions qui lui étaient imposées, craignant qu'elles fussent un premier pas vers une spoliation complète, se défiait de l'envoyé de la République; d'un autre côté, le parti peu nombreux mais remuant qui voulait renverser la papauté, comptait ou affectait de compter sur lui, et le compromettait par des démonstrations inopportunes. Le gouvernement pontifical envenima encore une position fâcheuse en donnant le commandement de l'armée papale au général autrichien Provera. A cette nouvelle, Napoléon, qui dirigeait d'une manière absolue les affaires d'Italie, ressentit une violente colère contre la cour de Rome. Il écrivit à son frère une lettre qui, comme le dit très-bien M. Du Casse, « est d'une haute importance et donne la clef de la politique que le jeune général en chef comptait tenir en Italie. » En voici les passages les plus significatifs :

« Exigez non-seulement que M. Provera ne soit point général des troupes romaines, mais que sous vingt-quatre heures il soit hors de Rome. Déployez un grand caractère. Ce n'est qu'avec la plus grande fermeté, la plus grande expression dans vos paroles que vous vous ferez respecter de ces gens-là : timides lorsqu'on leur montre les dents, ils sont fiers lorsqu'on a trop de ménagements pour eux.

« Si le pape était mort, vous devez faire tout ce qui vous est possible pour qu'on n'en nomme pas un autre, et qu'il y ait une révolution. Le roi de Naples ne fera aucun mouvement; s'il en faisait lorsque la révolution serait faite et le peuple déjà constitué, vous déclareriez au roi de Naples, à l'instant où il franchirait les limites, que le peuple romain est sous la protection de la République française.

« Si le pape est mort, et qu'il n'y ait aucun mouvement à Rome, de sorte qu'il n'y ait aucun moyen d'empêcher le pape d'être nommé, ne souffrez pas que le cardinal Albani soit nommé. Vous devez employer non-seulement l'exclusion, mais encore les menaces sur l'esprit des cardinaux, en déclarant qu'à l'instant même je marcherais sur Rome. »

L'hypothèse de la mort du pape ne se réalisa pas, et Napoléon quitta l'Italie pour se rendre au congrès de Rastadt. A Rome la position devint chaque jour plus difficile entre la cour pontificale et l'ambassadeur de la République. Dans la nuit du 28 décembre 1797, des insurgés peu nombreux et portant la cocarde tricolore tentèrent un mouvement qui fut promptement réprimé par les dragons du pape. Joseph a toujours affirmé qu'il était complétement étranger à cette tentative; malheureusement la manifestation recommença le lendemain (29 décembre). Les troupes pontificales poursuivirent les insurgés jusque dans les cours du palais de l'ambassade française et firent plusieurs décharges. Joseph, accompagné de plusieurs officiers, entre autres du brillant général Duphot qui devait épouser le lendemain sa belle-sœur Mlle Clary, intervint pour faire cesser l'effusion de sang. Duphot se jeta au milieu des soldats pontificaux pour leur demander de cesser le feu; il fut à l'instant saisi et massacré. Joseph lui-même courut les plus grands dangers. Il demanda immédiatement ses passeports, partit pour Florence et se rendit de là à Paris, tandis qu'une armée française allait venger à Rome le meurtre de Duphot. Il trouva à Paris son frère Napoléon qui fut contrarié du résultat de son ambassade. Le Directoire au contraire lui témoigna sa satisfaction et lui fit entrevoir l'ambassade de Berlin. Joseph préféra entrer au conseil des Cinq-Cents dont il venait d'être élu membre par le département du Liamone (Corse). Son rôle dans cette assemblée fut sans importance. Il craignait, dit-il, de porter ombrage au Directoire et de nuire à son frère alors en Égypte, et dont le sort dépendait encore des directeurs. Il sortit du Conseil en 1799, et alla jouir de la vie de famille dans la belle campagne de Mortfontaine, qu'il avait achetée à quelques lieues de Paris. Ce fut là qu'une lettre du directeur Gohier lui apprit que son frère Napoléon était débarqué à Fréjus. Cette nouvelle n'était pas inattendue pour lui. Le 5 octobre, il avait dit à son ami Miot que le retour de Napoléon était prochain. Miot ajoute que Lucien et Joseph étaient parvenus à faire signer par le Directoire parmi d'autres papiers, et sans que celui-ci s'en doutât, l'ordre au général Bonaparte de revenir en France, et qu'ils avaient réussi à envoyer cet ordre à leur frère. Le fait ainsi présenté est peu vraisemblable. Joseph se contente de dire qu'il expédia en Égypte un Grec nommé Bourbaki portant au général Bonaparte avec des renseignements précis sur la situation politique l'invitation de revenir. Dans la préparation du coup d'État de brumaire, Joseph eut une assez grande part. Ce fut lui qui amena Moreau à Bonaparte, et qui, par l'intermédiaire de Cabanis, fit les premières ouvertures à Sieyès. Dans la journée même du 19 brumaire, il n'eut pas à se montrer, et le rôle décisif appartint à Lucien. Il refusa un ministère et consentit seulement à être membre du Corps législatif, et bientôt après du conseil d'État. Sa participation aux premiers événements du consulat fut peu sensible; il paraît cependant qu'il exerçait une influence réelle. « J'étais, dit-il, plus propre que tout autre à éclairer le premier consul, puisque j'étais resté en dehors de l'administration active de son gouvernement. Je voyais beaucoup de monde à la ville et à la campagne, et, libre de tous détails, je me faisais une étude suivie d'observer et de deviner quels étaient véritablement les vœux et les désirs des diverses classes de la société. Combien de fois n'ai-je pas été consulté sur une mesure d'administration ou de législation, pour savoir quelle était l'opinion de telle personne de bon sens, de telle classe de la société, à Paris, à Lyon, à Marseille! » Joseph, honnête, éclairé, se rapprochant par ses idées des députés libéraux et modérés de la Constituante, avec des ma-

nières élégantes et dignes qui rappelaient l'ancienne cour, était parfaitement propre à cette œuvre de conciliation qui consistait à réunir autour du premier consul les hommes les plus sages de tous les partis. Nul aussi n'était plus capable que lui de représenter la France auprès des gouvernements étrangers et de bien conduire ces négociations pacifiques qui sont restées une des gloires du consulat. Napoléon discerna vite cette aptitude de son frère. Dès le printemps de 1800, il le nomma membre de la commission chargée de rétablir la bonne harmonie entre la France et les États-Unis. Joseph négocia ensuite avec M. de Cobenzel la paix avec l'Autriche signée à Lunéville, le 9 février 1801. Presque aussitôt après son retour de Lunéville, il eut mission de traiter avec les envoyés du pape le rétablissement des rapports religieux entre la France et le saint-siége. Le concordat fut signé dans son hôtel de la rue du faubourg Saint-Honoré. Les négociations d'Amiens suivirent de près. Les bases d'un traité de paix avaient été posées en Angleterre, mais il restait, pour rendre les préliminaires définitifs, à régler beaucoup de questions relatives à la navigation, au commerce, à l'évacuation de Malte par les Anglais, au payement des frais d'entretien des prisonniers de guerre. Joseph apporta un excellent esprit dans ces transactions, dont les détails appartiennent à l'histoire générale plutôt qu'à la biographie, et il trouva dans le plénipotentiaire anglais, lord Cornwallis, l'homme le plus loyal et le plus conciliant. Les négociations aboutirent donc à un heureux résultat, et la paix d'Amiens fut signée le 25 mars 1802. De retour à Paris, Joseph vit son frère s'acheminer d'une magistrature temporaire et limitée à un pouvoir absolu et héréditaire. Cette politique ardemment ambitieuse éveilla sa propre ambition, assez grande quoique peu active. Il pensa que son âge lui assignait la première place après son frère, et chaque fois que ce droit fut mis en question, il se montra extrêmement jaloux de le maintenir. Dès qu'il s'agit de transformer le consulat à vie en empire, la grave question de l'hérédité se présenta et souleva dans la famille du premier consul des dissensions auxquelles Joseph prit une part plus vive qu'on ne l'aurait attendu de son caractère doux et patient. La perspective du trône lui fit un peu oublier son abnégation philosophique. Les *Mémoires* de Miot, l'ami et le confident intime de Joseph, ont éclairé cette page de l'histoire impériale d'une lumière complète, et on peut dire excessive, en ce sens que Miot a soigneusement noté pour la postérité des propos tenus dans un moment d'irritation et bien vite oubliés. Il serait injuste de donner à ces emportements passagers une portée qu'ils n'eurent jamais. On ne saurait, par exemple, regarder comme l'expression d'un sentiment sérieux les paroles suivantes dites par Joseph à Miot qui lui conseillait l'obéissance :

« Il ne me trompera plus. Je suis las de sa tyrannie, de ses vaines promesses, tant de fois répétées et jamais réalisées. Je veux tout ou rien : qu'il me laisse simple particulier ou qu'il m'offre un poste qui m'assure sa puissance après lui ; alors je me livrerai, je m'engagerai ; mais, s'il s'y refuse, qu'il n'attende rien de moi. N'a-t-il pas assez du funeste pouvoir qu'il exerce sur la France, sur l'Europe, que son insatiable ambition a troublée, sans me traîner après lui en esclave soumis ?.... Mais je suis homme, et je veux qu'il s'aperçoive qu'on peut oser ne pas céder à ses caprices..... Je me réunirai à Sieyès, à Moreau même, s'il le faut, à tout ce qui reste en France de patriotes et d'amis de la liberté pour me soustraire à tant de tyrannie (1). »

Ces paroles, quelques autres encore plus fâcheuses à propos du divorce avec Joséphine auquel Joseph poussait son frère dès 1803, ne doivent pas être prises à la lettre. Aussi, sans révoquer en doute la véracité du comte Miot, nous ne ferons usage de ses *Mémoires* qu'avec beaucoup de réserve. Le résultat de ces querelles domestiques est seul à noter. Napoléon, qui avait d'abord voulu laisser indécise la question d'hérédité, qui ensuite avait voulu reconnaître pour héritier le fils de Louis, finit par faire entrer ses deux frères Joseph et Louis, tout en se réservant de revenir au fils de Louis au moyen de l'adoption. Après avoir accepté Joseph pour son successeur éventuel, Napoléon exigea qu'il devînt militaire et l'envoya, au mois d'avril 1804, prendre avec le titre de colonel le commandement du 4e régiment de ligne au camp de Boulogne. Quelques mois auparavant Joseph avait refusé avec beaucoup d'obstination la place de président du Sénat, qu'il ne jugeait pas compatible avec ses droits dynastiques. Napoléon, devenu empereur, songea à ériger la Lombardie en royaume et offrit cette nouvelle couronne à son frère, à condition qu'il renoncerait à ses droits éventuels à la couronne de France. Joseph s'y refusa absolument. L'année suivante (1805), il fut placé à la tête du gouvernement en l'absence de Napoléon qui faisait la guerre en Allemagne.

Depuis trois mois il s'occupait avec zèle d'une administration rendue difficile par la crise financière, lorsqu'il reçut (janvier 1806) l'ordre d'aller prendre le commandement des troupes destinées à envahir le royaume de Naples. La faible et perfide cour de Naples était incapable de résister à l'orage qu'elle avait provoqué en manquant à ses engagements d'une manière aussi coupable qu'imprudente. Joseph, averti par une lettre de son frère qu'il allait conquérir un royaume pour lui-même (2), franchit le Garigliano, le 8 février, à la

(1) *Mémoires* de Miot, t. II, p. 112, 113.

(2) « Mon frère, lui écrivait Napoléon, 19 janvier 1806, mon intention est que dans les premiers jours de février vous entriez dans le royaume de Naples, et j'entends que vous m'instruisiez dans le courant de février que nos drapeaux flottent sur les murs de cette capitale. Vous ne ferez aucune suspension d'armes et n'entendrez à aucune capitulation. Mon intention est que les Bourbons aient cessé de régner à Naples. Je veux asseoir sur ce trône un prince de ma maison ; vous d'abord si cela vous convient ; un autre si cela ne vous convient pas. »

tête d'une armée de quarante mille hommes commandée par Masséna et Reynier, et, le 15, il entra dans Naples, que la cour avait abandonnée précipitamment pour se retirer en Sicile. Il ne rencontra pas d'abord de grandes difficultés. Gaëte et Civitella del Tronto exigèrent un siége, et la Calabre restait encore occupée par quatorze mille Napolitains; mais tout le reste du pays acceptait la domination française. Les souvenirs encore récents de l'horrible réaction qui avait marqué le retour des Bourbons, en 1799, assuraient aux nouveaux maîtres de Naples l'assentiment de la partie la plus éclairée de la population. Joseph, laissant ses lieutenants, Saint-Cyr à Civitella, Masséna à Gaëte, Reynier en Calabre, achever la conquête du royaume, s'appliqua sérieusement à l'administration intérieure qui exigeait les plus grands soins. Les Bourbons fugitifs avaient à dessein tout désorganisé; ils avaient eu surtout la prévoyance d'emporter les fonds des caisses publiques. Joseph trouvait des finances ruinées lorsqu'il avait le plus grand besoin d'argent pour payer ses troupes; car Napoléon n'entendait pas faire supporter à la France les frais de la conquête de Naples (1). Il fallait rétablir l'ordre, créer des ressources et ne pas mécontenter le pays. Joseph apportait dans l'accomplissement de cette tâche de l'intelligence et d'excellentes intentions. Ce prince, qui avait eu dans sa jeunesse sa période assez vive de républicanisme, avait gardé un fonds d'idées libérales. Le rôle d'un roi philosophe lui souriait. De plus il avait partagé son amitié entre quatre hommes distingués qui ne pouvaient que le confirmer dans ses idées : Jaucourt, Rœderer, Stanislas Girardin et Miot. Il forma un ministère composé en majorité de Napolitains, et où ne figuraient que deux Français, Miot comme ministre de la guerre et Salicetti comme ministre de la police. Il s'efforça de gagner l'attachement de ses futurs sujets en contribuant à leur bien-être et en les gouvernant avec douceur. Napoléon n'approuvait pas cette indulgence; dans des lettres presque journalières écrites à son frère, il ne cessait de lui répéter qu'il fallait administrer avec plus de fermeté, désarmer la population de Naples, faire fusiller impitoyablement les lazzaronis qui donnaient des coups de stylet, en imposer à la populace italienne par une terreur salutaire et avant tout payer ses troupes. En vain Joseph lui représentait l'etat d'un royaume dans lequel le commerce était éteint, les ports bloqués et d'où les principaux propriétaires avaient fui en emportant tout l'argent qu'ils avaient pu ramasser; en vain il lui apprenait que la reine Caroline avait extorqué par anticipation le payement des impôts et qu'à Naples une immense population habituée à vivre des bienfaits de la cour mourait de misère. A ces représentations l'empereur repondait :

« Mon frère, je vois que par une de vos proclamations vous promettez de n'imposer aucune contribution de guerre; que vous défendez que les soldats exigent la table de leurs hôtes. A mon avis vous prenez des mesures trop étroites. Ce n'est pas en cajolant les peuples qu'on les gagne, et ce n'est pas avec ces mesures que vous vous donnerez les moyens d'accorder de justes récompenses à votre armée. Mettez 30 millions de contributions sur le royaume de Naples : payez bien votre armée. Quant à moi, il serait par trop ridicule que la conquête de Naples ne valût pas du bien-être et de l'aisance à mon armée. Il est impossible que vous vous teniez dans ces limites-là... Vos proclamations au peuple de Naples ne sentent pas assez le maître. Vous ne gagnerez rien en caressant trop. Ces peuples d'Italie et en général les peuples, s'ils n'aperçoivent pas de maîtres, sont disposés à la rébellion et à la mutinerie. »

Au milieu des embarras que lui créaient la situation du pays et la politique impérieuse de son frere, Joseph reçut le décret daté du 30 mars 1806 qui le nommait roi de Naples, en lui conservant le titre de grand electeur qu'il avait reçu à la formation de l'Empire français, et en réservant ses droits de succession au trône imperial.

(1) Miot, ami de Joseph et destiné à être un de ses ministres, reçut en partant de Paris les instructions de Napoléon; elles sont curieuses et méritent d'être citées. « Vous allez partir pour rejoindre mon frère. Vous lui direz que je le fais roi de Naples, qu'il restera grand électeur et que je ne change rien à ses rapports avec la France. Mais dites-lui bien que la moindre hesitation, la moindre incertitude le perd entièrement..... Tous les sentiments d'affection cèdent actuellement à la raison d'Etat. Je ne reconnais pour parents que ceux qui me servent. Ce n'est point au nom de Bonaparte qu'est attachée ma fortune, c'est au nom de Napoléon . .. Je ne puis aimer aujourd'hui que ceux que j'estime. Tous les liens, tous les rapports d'enfance, il faut que Joseph les oublie. Qu'il se fasse estimer! Qu'il acquière de la gloire! Qu'il se fasse casser une jambe à la guerre! alors je l'estimerai. Qu'il renonce à toutes ses vieilles idees! Qu'il ne redoute plus la fatigue! Ce n'est qu'en la méprisant qu'on devient quelque chose. Voyez, moi, la campagne que je viens de faire, l'agitation et le mouvement m'ont engraissé. Je crois que si tous les rois de l'Europe se coalisaient contre moi, je gagnerais une panse ridicule.

« Je donne à mon frère une belle occasion. Qu'il gouverne sagement et avec fermete ses nouveaux États! Qu'il se montre digne de tout ce que je lui donne! Mais ce n'est rien d'être à Naples où vous le trouverez sans doute arrive, car je ne crois pas qu'il y ait eu de resistance, il faut encore s'emparer de la Sicile. Qu'il pousse cette guerre avec vigueur! qu'il se montre souvent a la tete des troupes! qu'il soit ferme! c'est le seul moyen de se faire estimer du soldat. Je lui laisserai quatorze regiments d'infanterie, cinq de troupes a cheval, a peu près quarante mille hommes. Qu'il m'entretienne cette partie de mon armée : c'est la seule contribution que je lui demande. Mais surtout qu'il empêche M*** de voler. Je veux que ce qu'il fera payer aux peuples du royaume de Naples tourne au profit de mes troupes et de l'État et ne vienne pas engraisser des fripons. Ce que M*** a fait dans les États vénitiens est epouvantable. Cela n'est point une affaire terminee encore. Qu'il le renvoye donc a la première preuve qu'il aura de ses friponneries! Je ne crains pas les géneraux et je ne les menage pas. Quant a Salicetti, j'ai deja mandé à mon frère qu'il ne le laisse pas autant voler. Je n'ai pas voulu le lui refuser : c'est un homme d'esprit qui pourra lui être utile. Surveillez ces deux hommes et ne laissez pas deshonorer le caractère de mon frère. Il vous fera ministre de la guerre. Vous avez entendu : je ne puis plus avoir de parents dans l'obscurite. Ceux qui ne s'élèveront pas avec moi ne seront plus de ma famille. J'en fais une famille de rois ou plutôt de vice-rois, car le roi d'Italie, le roi de Naples et d'autres encore que je ne nomme pas seront tous rattachés a un système fédératif. » Miot, *Mémoires*, t. II, p. 296.

Ce décret lui arriva le 13 avril, tandis qu'il parcourait les Calabres, récemment conquises par Reynier. Le 11 mai il fit son entrée solennelle à Naples. Depuis deux mois les affaires ne s'étaient pas améliorées. Bien loin de pouvoir conquérir la Sicile, comme Napoléon l'avait espéré, les Français avaient de la peine à s'établir solidement dans le royaume de Naples. L'île de Capri avait été prise par les Anglais; Gaëte résistait aux attaques de Masséna. Joseph se rendit devant cette place pour hâter le siége (28 juin). Presque au même moment un grave accident arrivait dans la Calabre. Le général anglais Stuart débarqua avec six mille hommes sur la côte de Sainte-Euphémie; Reynier l'attaqua imprudemment avec des troupes moins nombreuses et fatiguées, fut battu (3 juillet) et se retira à Catanzaro. A cette nouvelle, une insurrection générale éclata dans les Calabres et atteignit la Basilicate. Les soldats français isolés ou dispersés dans de petits postes périrent égorgés avec d'horribles raffinements de barbarie. Indigné de ces atrocités, le général anglais Stuart s'efforça d'y mettre un terme. Il promit dix ducats (44 f.) pour chaque soldat, et 15 ducats (66 f.) pour chaque officier qui seraient amenés sains et saufs à son quartier général. La générosité de Stuart sauva la vie à un certain nombre de Français; mais l'armée entière se serait trouvée dans un grand péril, si la capitulation de Gaëte (18 juillet) n'avait permis au corps de Masséna d'aller au secours de Reynier. Les deux généraux soumirent les Calabres et forcèrent les Anglais à retourner en Sicile. Il ne fallait pas songer à s'emparer de l'île; mais Joseph, désormais possesseur tranquille de la partie continentale des Deux-Siciles, put vaquer aux soins difficiles de l'administration de ses États. Il écrivait à son frère : « Quelque chose que je puisse dire, Votre Majesté ne peut se faire une idée de l'état d'oppression, de barbarie, d'avilissement dans lequel ce royaume était. » Ces paroles ne sont point exagérées. Les Bourbons de Naples avaient conservé le système féodal et le système monastique avec tous leurs abus. La police était tyrannique et cruelle. La liberté individuelle n'existait pas. Le chef de la police, qui avait en même temps la surintendance de la justice criminelle, exerçait un pouvoir sans bornes. Il annulait à son plaisir les arrêts des tribunaux, et infligeait sans appel des amendes, des châtiments corporels et même la peine de mort. Les prisons placées dans les quartiers les plus populeux de la cité étaient horriblement insalubres. Les geôliers, choisis en général parmi les agents de police *sbirri*, se faisaient un jeu des souffrances et de la misère des prisonniers. Comme on ne tenait pas de registres, des innocents passaient des années en prison à côté de scélérats que l'oubli préservait du châtiment. L'administration financière était ruineuse et insuffisante. Les impôts étaient si mal assis qu'ils pesaient d'un poids accablant sur les classes laborieuses sans profiter ni aux classes laborieuses ni à l'État. Joseph, désirant porter remède à tant de maux, se mit à l'œuvre et il effectua tout le bien que lui permirent d'accomplir des circonstances singulièrement défavorables. Il abolit la féodalité, réforma les ordres monastiques, organisa sur des principes de régularité et d'équité l'administration municipale et la justice, établit l'assiette des impôts sur d'excellentes bases, et assura le fonctionnement des finances par la création des caisses de rentes d'amortissement. Il développa l'instruction, et donna une impulsion active aux travaux publics. Ces perfectionnements apportés dans toutes les branches de l'administration eurent lieu dans un pays récemment conquis, où l'insurrection vaincue avait dégénéré en brigandage, où il fallait maintenir une armée nombreuse, où le gouvernement trouvait très-peu d'agents habiles et fidèles. Ces circonstances expliquent pourquoi avec d'excellentes intentions Joseph ne donna pas à son œuvre toute la perfection désirable. Le sévère Colletta, dans un sombre tableau à la manière de Tacite, a dit : « On abolissait la féodalité et on fondait des domaines féodaux; on publiait un code judiciaire et on multipliait les commissions militaires, les tribunaux d'exception; on flétrissait les spoliations des Bourbons, et on dépouillait les possesseurs de fermes, les acheteurs d'offices civils, les fondations pieuses; on parlait avec horreur des pratiques de la police de Vanni, avec exécration des jugements du Speciale, et l'on accomplissait de pires jugements et de pires pratiques. Il semblait que sur les ruines des erreurs détruites on voulût élever un édifice de ruines égales. » Après cette sombre peinture, le même historien ajoute : « Mais on voyait, et sans mélange de mal, les couvents réformés, la propriété divisée, le nombre des propriétaires augmenté, l'influence de la papauté abaissée, l'égalité entre les citoyens établie, le mérite apprécié, les sciences restaurées, les savants respectés, la civilisation avancée. Les erreurs dont nous avons parlé plus haut trouveront leur excuse dans les nécessités de la conquête, de la guerre, de la révolte; c'étaient des maux graves, mais passagers. Les institutions et les lois, seules choses qui durent, étaient conformes aux besoins de la société et à l'opinion du siècle. » Il semble qu'un prince, qui dotait un pays conquis d'avantages si grands et si durables, aurait dû recueillir la reconnaissance et le respect de ses sujets. La partie la plus éclairée de la population accepta, il est vrai, avec faveur le nouveau régime; mais des révoltes fomentées par la cour de Sicile continuèrent à troubler l'ordre public, et d'odieuses conspirations obligèrent Joseph à des actes de rigueur, qu'il modéra autant que possible et qui répugnaient absolument à son caractère. Le 30 janvier 1808, une explosion fit sauter une aile du palais de Salicetti, mi-

nistre de la police. Salicetti, sa fille et son gendre, le duc de Lavello, furent plus ou moins gravement atteints. L'explosion avait été causée par une machine chargée de trente kilogrammes de poudre. Les auteurs de ce crime, accompli à l'instigation de la reine Caroline, si l'on s'en rapporte aux révélations de Viscardi, se sauvèrent presque tous en Sicile. Plusieurs furent condamnés à mort; Viscardi, le révélateur, obtint grâce de la vie. On voit contre quelles passions féroces Joseph avait à lutter. Sa douceur naturelle n'en fut point altérée, et son frère dut lui rappeler plus d'une fois qu'une clémence excessive avait ses dangers. « Il ne faut pas perdre de vue, lui écrivait-il, que la force et la justice sévère sont la bonté des rois. Vous confondez trop la bonté des rois et la bonté des particuliers. » Joseph reconnaissait la justesse de ces conseils et ne les suivait pas, et à son tour il se permettait des conseils qui n'étaient ni moins justes ni plus écoutés. La correspondance des deux frères, dans cette période marquée par les victorieuses campagnes de Prusse et de Pologne (1806-1807), est certainement intéressante. L'un s'y montre dans toute sa grandeur, dans l'immensité de ses desseins et l'inépuisable fécondité de son génie, l'autre s'y montre dans sa modération timide et un peu molle.

Après la paix de Tilsitt, Napoléon résolut de faire un voyage en Italie. Joseph, dès qu'il fut instruit de ce dessein, le pressa de venir à Naples, et ne pouvant l'y décider, il exprima le désir de se rendre lui-même à Paris. L'empereur n'y consentit pas et lui donna rendez-vous à Venise. Dans cette entrevue, qui eut lieu le 2 décembre 1807, il fut surtout question de Lucien, que Napoléon désirait rattacher à la grandeur impériale; mais il ne fut rien dit des dissensions de la famille royale d'Espagne, dissensions qui venaient d'éclater avec violence et dont l'empereur songeait déjà à profiter dans l'intérêt de sa politique (1). Joseph fut chargé de visiter Lucien à Modène et de le préparer à un rapprochement. Il eut peu de succès dans cette négociation, et retourna à Naples, où il s'occupa des préparatifs d'une invasion en Sicile, devenue plus facile depuis que les Anglais avaient dirigé sur Gibraltar une grande partie de leurs troupes. Le détroit resserré qui sépare la Sicile du continent eût été un faible obstacle si les Français avaient possédé tout le littoral de la Calabre; mais les forteresses de Scylla et de Reggio étaient encore au pouvoir des Anglais. En attendant la prise de ces deux places, la flotte destinée à concourir à l'invasion de la Sicile fut envoyée à Corfou, et quand Scylla et Regio eurent capitulé, l'attention de l'empereur s'était portée sur un objet plus vaste que la Sicile. C'était un autre trône que Joseph était appelé à occuper et à conquérir.

Au mois d'avril 1808, l'empereur commença à entretenir son frère des affaires d'Espagne; dans une lettre du 18, il lui écrivit qu'il n'était pas impossible que, dans cinq ou six jours, il l'appelât près de lui à Bayonne. C'était la première fois qu'il plaçait devant ses yeux la perspective flatteuse et redoutable de la couronne d'Espagne. Trois semaines plus tard (10 mai), il lui écrivit que Charles, roi d'Espagne et son fils Ferdinand, avaient abdiqué, que la nation, par l'organe du conseil de Castille, avait exprimé le désir que l'empereur donnât un roi à l'Espagne. « C'est à vous que je destine cette couronne, ajouta-t-il. Le royaume de Naples n'est pas ce qu'est l'Espagne; c'est onze millions d'habitants, plus de 150 millions de revenus, et la possession de toutes les Amériques..... Je désire donc qu'immédiatement après avoir reçu cette lettre, vous laissiez la régence à qui vous voudrez, le commandement des troupes au maréchal Jourdan, et que vous partiez pour vous rendre à Bayonne par le plus court chemin de Turin, du mont Cenis et de Lyon... Gardez du reste le secret. » M. Thiers, qui cite cette lettre, ajoute : « Telle était la manière simple et expéditive avec laquelle se donnaient alors les couronnes, même celle de Charles-Quint et de Philippe II. » Mais la couronne d'Espagne était plus facile à donner qu'à prendre. Joseph le sentait vaguement, et sans prévoir toutes les difficultés de sa nouvelle tâche, il quitta Naples avec tristesse. Il avait reçu la lettre de son frère le 21 mai; il se mit en route le 23. En arrivant en France, au sortir des Alpes, il rencontra son ancien professeur du collége d'Autun, l'abbé Simon, devenu évêque de Grenoble et en visite pastorale dans son diocèse. Aux compliments du prélat, Joseph répondit par des paroles qui peignent mieux que tout ce que nous pourrions dire l'état de son âme au moment où il allait prendre la couronne d'Espagne et des Indes :

« Puissent vos félicitations être d'un heureux augure à votre ancien élève! puissent vos saintes prières détourner les malheurs que je prévois! Quant à moi l'ambition ne m'aveugle pas, et les joyaux de la couronne d'Espagne n'éblouissent pas ma vue. Je quitte un pays où je pense avoir fait quelque bien, où je me flatte d'avoir été aimé, et de laisser après moi quelques regrets. En pourra-t-il être ainsi dans le nouveau royaume qui m'attend? Les Napolitains n'ont, pour ainsi dire, jamais connu de nationalité : tour à tour conquis par les Normands, les Espagnols, les Français, peu leur importent leurs maîtres.... En arrivant chez eux, j'ai trouvé tout à faire. J'ai stimulé leur apathie naturelle, donné du nerf à l'administration, mis de l'ordre un peu partout. On m'a su gré de ma bonne volonté, de mes efforts. En Espagne, au contraire, j'aurai beau faire, je ne me dépouillerai pas si complétement de mon titre

(1) Nous avons dit, d'après M. Thiers et M. Du Casse, qu'il ne fut pas question de l'Espagne dans l'entrevue de Venise. Miot prétend le contraire (*Mémoires*, t. II, p. 350), et il affirme que les « arrangements qui, l'année suivante, eurent lieu à l'égard de l'Espagne, et dont les funestes conséquences portèrent une première et redoutable atteinte à cette prospérité qui étonnait le monde, furent arrêtés à Venise. » Ce témoignage est grave et mérite qu'on en tienne compte.

d'étranger qu'il ne m'en reste assez pour me faire haïr d'un peuple fier et chatouilleux sur le point d'honneur, d'un peuple qui n'a connu d'autres guerres que des guerres d'indépendance, et qui abhorre avant tout le nom français..... Tout me présage d'invincibles difficultés..... Je vois un horizon chargé de nuages bien sombres; ils recèlent dans leur sein un avenir qui m'effraye. L'étoile de mon frère scintillera-t-elle toujours lumineuse et brillante dans les cieux? Je ne sais; mais de tristes pressentiments m'assiégent en dépit de moi-même; ils m'obsèdent, me dominent. Je crains bien qu'en me donnant une couronne plus belle que celle que je dépose, l'empereur n'ait chargé mon front d'un fardeau plus pesant qu'il ne saurait porter. Plaignez-moi donc, mon cher maître, plaignez-moi; ne me félicitez pas. »

Ce discours prophétique a pu être un peu arrangé après coup; mais Joseph dut dire quelque chose d'approchant. Il quittait avec regret la couronne de Naples, et il n'avait pas la force de refuser la couronne plus brillante qui lui était offerte. Napoleon, sans même attendre son arrivée à Bayonne, rendit le 6 juin un decret par lequel, s'appuyant sur les déclarations du conseil de Castille, il proclama Joseph roi d'Espagne et des Indes, en garantissant au nouveau souverain l'intégrité de ses États d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Joseph arriva le lendemain. Son frère, allant au-devant de lui, le combla de prévenances, et le mit rapidement au courant des transactions qui avaient amené la vacance du trône d'Espagne, transactions auxquelles Joseph était resté complétement étranger et dont il n'avait connu aucun détail. La situation se présenta d'abord à lui sous un aspect beaucoup plus simple et plus flatteur qu'il ne s'y était attendu. La famille royale d'Espagne avait quitté Bayonne résignée en apparence à sa déchéance, et laissant de médiocres regrets parmi ses anciens serviteurs. Les deux partisans les plus dévoués de Ferdinand, le duc de l'Infantado et M. de Cevallos, furent les premiers à lui offrir leurs compliments et leurs services (8 juin); les membres de la junte constitutionnelle que Napoléon avait convoquée à Bayonne s'empressèrent de lui porter leurs félicitations. Le duc de l'Infantado parlant en leur nom commença ainsi son discours : « Sire, les Espagnols attendent du règne de Votre Majesté tout leur bonheur. On désire ardemment votre présence en Espagne. » La députation du conseil royal de Castille, l'inquisiteur don Raymond Estenbard au nom des conseils de l'inquisition, des Indes, des finances et des ordres militaires, le duc del Parque au nom de l'armée, O' Farrill, ministre de la guerre, d'Azanza, ministre des finances de Ferdinand, ne furent pas moins explicites dans leurs assurances de dévouement. Ces protestations étaient en partie sincères, car beaucoup d'Espagnols, témoins de l'affligeante décrépitude dans laquelle l'Espagne était tombée sous l'ancienne dynastie, attendaient de la dynastie nouvelle la régénération de leur pays. Dans la seconde quinzaine de juin, la junte réunie sous la présidence de M. d'Azanza discuta et sanctionna, avec quelques modifications, le projet de constitution préparé par Napoleon et qui donnait à l'Espagne un senat de vingt-quatre membres, des cortès composées de 172 membres, et devant se réunir au moins tous les trois ans. Ces institutions représentatives, peu énergiques sans doute, n'en étaient pas moins un progrès réel pour l'Espagne. Tandis qu'on préparait la constitution de son nouveau royaume, Joseph fit ses adieux à ses anciens sujets en leur envoyant une constitution du même genre, qui arriva à Naples le 2 juillet et ne fut jamais appliquée. Le 8 juillet, il abdiqua la couronne des Deux-Siciles. La veille, il avait prêté serment à la constitution espagnole et reçu le serment de la junte. Le lendemain, 9 juillet, il quitta Bayonne pour l'Espagne, après avoir composé son ministère uniquement d'Espagnols qui avaient été presque tous ministres de Charles IV et de Ferdinand : MM. Urquijo, Cevallos, Azanza, O' Farrill, Jovellanos, Pinuela, Mazarredo. Sa maison se composa également des grands seigneurs qui naguère servaient Ferdinand : les ducs de l'Infantado, de Frias, de Hijar, del Parque, etc. Enfin à toutes les adhésions que nous avons énumérées, il faut joindre celle de Ferdinand lui-même qui, par une lettre datée de Valençay, 22 juin, félicita Sa Majesté catholique sur son avénement au trône d'Espagne et la pria d'agréer son serment de fidélité. Telle était la situation officielle, quand Joseph mit le pied sur le sol espagnol; la situation réelle était bien différente. Pendant les mois de mai et de juin, une insurrection formidable avait éclaté contre le gouvernement que Napoléon voulait imposer à l'Espagne. Les Asturies, la Galice, la Vieille-Castille, l'Estramadoure, l'Andalousie, les royaumes de Murcie et de Valence, la Catalogne et l'Aragon s'étaient soulevées. L'armée régulière avait été entraînée par le mouvement populaire. Les forces françaises dispersées dans le nord et dans le centre de la Péninsule, peu nombreuses (soixante à soixante-dix mille hommes environ) et composées en partie de conscrits, se trouvèrent insuffisantes contre le soulèvement général. Le maréchal Moncey, qui était arrivé jusqu'aux portes de Valence, dut se replier sur Madrid; le général Dupont, qui avait saccagé Cordoue, essaya vainement d'aller dégager la flotte française enfermée dans Cadix, et bientôt forcée de capituler; il dut se retirer sur Andujar. Au nord, Saragosse fournissait à l'insurrection un point d'appui menaçant pour la ligne de l'Èbre. Enfin une armée espagnole, sous les ordres de La Cuesta, menaçait de fermer au nouveau roi l'accès de sa capitale. Des renforts (quarante à cinquante mille hommes), envoyés au mois de juin, permettaient aux Français de se maintenir, mais leur donnaient à peine l'espoir de porter un coup décisif à l'insurrection. Telle était la situation que Joseph avait à peine entrevue à Bayonne et qui se révéla à lui aussitôt

qu'il eut mis le pied sur le sol espagnol. Ses premières impressions à Irun, à Tolosa, à Vittoria furent désolantes; il remplit ses lettres de plaintes qui étaient autant de reproches indirects contre son frère. L'empereur sentant sans l'avouer l'étendue de sa faute répondit aux affligeantes prévisions de Joseph avec une douceur inaccoutumée; mais surpris lui-même par la rapidité des événements, il ne put pas envoyer les renforts nécessaires et la situation s'aggrava de plus en plus. Quelques extraits des lettres de Joseph donneront une idée de cette progression de malheurs. Il ne faut pas oublier qu'il était parti le 9 juillet; il écrit le 10 : « Il y a beaucoup à faire pour conquérir l'esprit de cette nation; avec de la modération, de la justice, cela sera possible, surtout dès que les insurgés auront été battus. » Le 11 : « L'esprit est partout très-mauvais.. Nous ne possédons que des provinces pauvres, rien n'entre au trésor. » Le 12 : « J'arrive dans cette ville (Vittoria) où j'ai été proclamé hier. L'esprit des habitants est très-contraire à tout ceci... Personne n'a dit jusqu'ici toute la vérité à Votre Majesté. Le fait est qu'il n'y a pas un Espagnol qui se montre pour moi, excepté le petit nombre de personnes qui ont assisté à la junte et qui voyagent avec moi. Les autres, arrivés ici et dans les autres villages avant moi, se sont cachés, épouvantés par l'opinion unanime de leurs compatriotes. » La brillante victoire du maréchal Bessières sur les troupes de La Cuesta (14 juillet) ouvrit à Joseph la route de Madrid, mais ne lui apporta qu'une satisfaction passagère. Il écrit le 18 : « Il paraît que personne n'a voulu dire l'exacte vérité à Votre Majesté. Je ne dois pas moi la lui cacher. La besogne taillée est très-grande; pour en sortir avec honneur, il faut des moyens immenses... Je ne suis point épouvanté de ma position, mais elle est unique dans l'histoire : je n'ai pas ici un seul partisan. » Le 19 : « Toutes les lettres qui arrivent de Madrid se réunissent dans la même opinion sur l'état déplorable des affaires, dont le rétablissement ne peut plus résulter que des efforts extraordinaires que fera Votre Majesté... Tout ce que je lui dis n'est pas exagéré. Il faut cinquante mille hommes et 50 millions de francs dans le plus court espace; le double ne suffirait pas dans trois mois. » Enfin de Madrid même, où il avait fait son entrée le 20 juillet, au milieu d'une population silencieuse et irritée, il écrit cette lettre qui résume les autres. 24 : « Nous n'avons bientôt plus le sou; toutes les provinces sont occupées par l'ennemi, qui est partout. Henri IV avait un parti; Philippe V n'avait à combattre qu'un compétiteur; et moi j'ai pour ennemi une nation de douze millions d'habitants, braves, exaspérés au dernier point..... Les honnêtes gens ne sont pas plus pour moi que les coquins. Non sire, vous êtes dans l'erreur; votre gloire échouera en Espagne (1). » Si tristes que fussent ses pressentiments, ils étaient encore au-dessous de la vérité. Au moment où il écrivait cette lettre, vingt mille Français, enveloppés entre le Guadalquivir et la Sierra Morena, venaient de rendre leurs armes au général espagnol Castaños (22 juillet). La capitulation de Baylen, en réduisant d'un quart l'effectif disponible des forces françaises et en exaltant au plus haut point la fureur nationale des Espagnols, força Joseph d'abandonner Madrid. Il partit le 31 juillet, délaissé de tous les Espagnols qui s'étaient attachés à sa fortune, excepté Azanza, O' Farrill, Urquijo. L'armée française rétrograda lentement sur l'Èbre et prit position derrière ce fleuve à Miranda. Ces événements produisirent sur Napoléon une impression plus forte qu'il ne voulut l'avouer. Il aimait sincèrement son frère, et il s'affligeait de le voir dans une position aussi cruelle. Il semble qu'il eut un moment l'idée de modifier profondément ses projets sur l'Espagne. Dans une lettre remarquable datée de Bordeaux, 3 août, il ne parut pas éloigné d'un accommodement avec les insurgés, et il ajouta ces paroles qui contenaient une insinuation assez claire : « Je crois que, pour votre goût particulier, vous vous souciez peu de régner sur les Espagnols. » Joseph accueillit cette ouverture avec empressement, et dans une lettre du 9 août il proposa à l'empereur un plan qui, suivant lui, conciliait tout. Joseph avec l'armée française renforcée aurait marché contre les insurgés, les aurait battus, serait rentré triomphant dans Madrid, et là aurait renoncé à la couronne d'Espagne pour aller reprendre celle des Deux-Siciles. Lorsque Napoléon reçut cette lettre, il était revenu à ses premiers projets. Il avait déjà disposé du royaume de Naples en faveur de Murat, et se croyant sûr du concours de l'empereur de Russie, il comptait reprendre en quelques mois toute la péninsule des Pyrénées à Cadix.

Il ne restait donc plus à Joseph qu'à rentrer dans la vie privée ou à conquérir son royaume. Pour son bonheur il aurait dû choisir le premier parti; son honneur, sa condescendance aux vues de son frère lui firent préférer le second. Il resta donc dans sa position défensive de l'Èbre, attendant que l'arrivée de puissants renforts et de Napoléon lui-même permissent aux Français de prendre l'offensive. Il venait de recevoir comme major-général le maréchal Jourdan pour lequel il avait beaucoup d'estime et d'amitié, dont il avait hautement apprécié les services à Naples, et qui devait être pour lui, pendant cette malheureuse guerre, un conseiller intelligent et fidèle. Les deux mois de septembre et d'octobre furent employés à réorganiser l'armée, à la concentrer dans la Navarre et la Biscaye et à fermer aux insurgés les défilés par lesquels devaient

(1) Napoléon répondit à cette lettre. « Le style de votre lettre du 24 ne me plaît point. Il ne s'agit point de mourir, mais de vivre et d'être victorieux; et vous l'êtes et le serez. Je trouverai en Espagne les colonnes d'Hercule, mais non les limites de mon pouvoir. »

déboucher les renforts commandés par l'empereur. Napoléon arriva à Vittoria le 5 novembre, et donna aux troupes françaises une impulsion décisive qui fit plier aussitôt les armées espagnoles. Battus à Burgos par Soult, le 10 novembre, à Espinosa par Victor, le 10 et 11, à Tudela par Lannes, le 23, à Somo-Sierra par l'empereur en personne, le 30, les Espagnols livrèrent aux vainqueurs la route de Madrid. Napoléon arriva devant cette ville le 2 décembre, et l'occupa le 4. Pendant cette marche rapide, Joseph fut laissé complétement à l'écart ; il ne lui fut pas permis de venir à Madrid et il dut résider au Pardo, à quelques lieues de la capitale. M. Thiers pense que Napoléon, persuadé que des mesures de rigueur étaient indispensables, voulut en assumer la responsabilité, et en même temps faire vivement regretter aux Espagnols un prince qui pouvait seul les soustraire aux dures nécessités de l'occupation militaire. Quel que fût le motif de sa conduite, Joseph ressentit avec amertume la position humiliante qui lui était faite, surtout quand il vit que son frère, non content de le laisser étranger aux mesures de répression qui atteignaient les premières personnes de l'Espagne, ne lui donnait aucune part aux décrets destinés dans l'intention du vainqueur à régénerer le pays conquis. Ainsi Napoléon, sans consulter Joseph, décida par une suite de decrets la suppression des lignes de douane de province à province, la destitution de tous les membres du conseil de Castille, et le remplacement immédiat de ce conseil par une cour de cassation, l'abolition du tribunal de l'inquisition, la défense à tout individu de posséder plus d'une commanderie, l'abrogation des droits féodaux et la réduction au tiers des couvents existant en Espagne. Il n'y avait rien à objecter à la plupart de ces mesures sinon qu'elles auraient dû être prises par le souverain et les Cortès. D'autres mesures législatives d'un mérite plus contestable achevèrent de désoler Joseph et lui arrachèrent la lettre suivante, 8 décembre :

« Sire, M. d'Urquijo me communique les mesures législatives prises par Votre Majesté. La honte couvre mon front devant mes prétendus sujets. Je supplie Votre Majesté de recevoir ma renonciation à tous les droits qu'elle m'avait donnés au trône d'Espagne. Je préférerai toujours l'honneur et la probité au pouvoir acheté si chèrement. En dépit des événements, je serai toujours votre frère le plus affectionné, votre ami le plus tendre. Je redeviens votre sujet, et attends vos ordres pour me rendre où il plaira à Votre Majesté que je me rende. »

Napoléon laissa cette lettre sans réponse et ne s'inquiéta pas de ce qu'il appelait la mauvaise humeur de son frère. Il était tout occupé de prendre des mesures militaires pour l'entière conquête de la Péninsule, et songeait à s'élancer sur l'armée anglaise aventurée dans la Vieille-Castille. Avant son départ, il exigea que les habitants de Madrid (15 décembre) jurassent dans les églises, devant le saint sacrement, appui, amour et fidélité à Joseph. Les habitants prêtèrent ce serment, et sans doute avec sincérité, car ils avaient hâte de voir un gouvernement régulier succéder à l'occupation militaire. Malheureusement, la guerre ne touchait pas à son terme. Napoléon marcha contre les Anglais après avoir donné à son frère le titre de son lieutenant, mais en ne lui laissant qu'une autorité nominale que les généraux français étaient peu disposés à reconnaître. Le mouvement de l'empereur, quoique interrompu par son brusque départ pour la France, obligea les Anglais à une rapide retraite sur la Corogne où ils se rembarquèrent (17 et 18 janvier 1809). Le 13 janvier, le maréchal Victor remporta à Uclès, sur l'armée de l'Infantado, ancienne armée de Castaños, une victoire complète qui vengea le désastre de Baylen. Profitant de l'impression produite par ces brillants succès, Joseph fit son entrée solennelle dans Madrid, le 22 janvier. Il fut assez bien accueilli par une population qui exécrait les Français, mais qui n'était pas insensible à l'honnêteté et à la bonté de Joseph. Un mois après son entrée à Madrid, le roi apprit la capitulation de Saragosse qui s'était rendue (20 février 1809), après une des résistances les plus opiniâtres dont il soit fait mention dans l'histoire. La conquête de toute la Péninsule semblait prochaine. Des trois principales armées françaises, l'une, sous les ordres de Soult, allait marcher sur Lisbonne, l'autre, commandée par Victor, devait envahir l'Andalousie, la troisième, sous le général Suchet, devait conquérir le royaume de Valence. Il semblait impossible que l'insurrection espagnole, si souvent battue, résistât à un tel déploiement de forces. Diverses circonstances rendirent inutiles les efforts de deux cent mille Français. Les insurgés étaient presque aussi redoutables et peut-être plus gênants, vaincus que vainqueurs. Leur victoire de Baylen les avait amenés à se masser en deux grandes armées qui n'avaient pas soutenu le choc des troupes régulières de Napoléon. Leur défaite les dispersa en innombrables bandes ou *guerillas* qui, connaissant parfaitement le pays, sûres de trouver des vivres et des informations chez leurs compatriotes et des abris dans les montagnes, tourbillonnaient autour des armées françaises, les harrassaient, les décimaient en détail, coupaient leurs communications, interceptaient leurs convois, et les forçaient souvent à marcher au hasard, à faire campagne sans vivres et à combattre sans munitions. Des opérations militaires précises, suivies, concordantes, étaient impossibles au milieu de ce chaos de guerillas, ou du moins pour les préparer et les diriger, il aurait fallu une autorité unique et énergique, prompte à commander, certaine d'être obéie. Malheureusement, l'autorité de Joseph n'était que nominale. Les maréchaux n'étaient placés sous ses ordres que pour la forme ; il leur était pres-

crit de continuer à correspondre directement avec le maréchal Berthier, major général de l'empereur. Un pareil arrangement devait produire une déplorable confusion. Les maréchaux ressentaient beaucoup de mépris pour Joseph, beaucoup de jalousie les uns pour les autres, n'écoutaient les ordres du roi que suivant leurs caprices et leur intérêt, attendaient les ordres de l'empereur, ordres qui, datés des bords du Danube ou de la Seine, n'arrivaient jamais à temps; en somme ils n'obéissaient à personne et ne s'entendaient pas entre eux. Joseph, qui n'avait pas un grand talent militaire, mais qui avait du bon sens, du courage sur les champs de bataille, et qui était bien conseillé par son chef d'état-major Jourdan, combinait vainement des plans; tous ses projets avortaient devant la douteuse obéissance des généraux appelés à y concourir. Ce n'était pas son seul embarras. Il aurait voulu administrer ses sujets d'une manière douce et équitable; mais quelle administration était possible dans un pays où les bandes insurgées parcouraient tous les points du territoire que les soldats français n'occupaient pas militairement! Les finances n'existaient pas; les armées imposaient des contributions qui servaient directement à leur entretien; il n'arrivait presque rien au trésor royal. Enfin, Joseph n'avait pas même le gouvernement de sa capitale. Un général français y commandait militairement, et la haute surveillance politique appartenait à un commissaire général de police, dépendant du ministère de la police de France. Joseph ayant eu la hardiesse de renvoyer ce fonctionnaire, s'attira une verte semonce de la part de l'empereur.

« Mon frère, lui écrivit-il le 21 février 1809, je vois avec peine que vous avez renvoyé le commissaire général de police de Madrid. J'ai vu avec une extrême surprise la raison que vous me donnez que la constitution le prohibe. Faites-moi connaître si la constitution prohibe que le roi d'Espagne soit à la tête de trois cent mille Français, que la garnison soit française; si la constitution prohibe que le gouvernement de Madrid soit français; si la constitution dit que dans Saragosse on fera sauter les maisons l'une après l'autre? Il faut avouer que cette manière de voir est petite et affligeante... Vous ne viendrez à bout de l'Espagne qu'avec de la vigueur et de l'énergie. Cette affiche de bonté et de clémence n'aboutit à rien. »

L'empereur terminait par ces mots significatifs : « Accoutumez-vous à compter votre autorité royale pour bien peu de chose. » Le malheureux Joseph ne s'en apercevait que trop. Il répondit par une lettre digne, noble, qui mérite d'être citée; car elle contient le programme de sa royauté, s'il lui eût été permis d'être roi.

« Je ne puis faire le bien, écrivait-il le 7 mars, sans votre confiance absolue et exclusive pour les affaires d'Espagne. C'est vous qui m'avez donné cette couronne; si vous trouvez un homme que vous jugiez plus digne que moi de votre confiance, que cet homme soit roi; quant à moi, je ne serai jamais que ce que ma conscience me dira que je dois être. votre frère et votre meilleur ami, votre plus sûr allié, bon et très-bon Français sur le trône espagnol, parce que je suis convaincu que ce qui peut arriver de mieux pour l'Espagne et pour la France, c'est leur étroite union, leur intime alliance; mais non l'asservissement de l'une à l'autre. L'Espagne asservie sera ennemie à la première occasion. L'Espagne amie et sœur le sera toujours, comme son roi sera toujours votre frère. C'est l'Espagne que je veux acquérir à la France, et la France à l'Espagne; mais pour cela il faut bien persuader à la plus faible que la plus forte ne veut pas en faire son esclave. Cette opinion est le seul ennemi que nous ayons à combattre; les armes des Espagnols tomberaient de leurs mains, tous seraient à mes pieds, s'ils savaient ce qui est dans mon cœur (1): tous seraient les meilleurs amis des Français, s'ils savaient que, quoique prince français, je veux ce que je dois, et que je dois les gouverner en nation libre et indépendante..... Je suis aujourd'hui sur le second versant de la vie, et je ne changerai pas de principes à mon âge. Si vous ne pensez pas ainsi, ma couronne mal affermie est à votre disposition. Dieu m'a enlevé celle de Naples; vous pouvez reprendre celle d'Espagne. »

Cettre offre d'abdication resta sans réponse et Joseph garda sa royauté nominale. Les vues différentes des deux frères, quant à la manière de traiter l'Espagne, l'un inclinant pour la douceur, l'autre pour la sévérité, amenèrent entre eux une froideur qui mit fin à leur correspondance directe. Joseph continua d'écrire à l'empereur; mais Napoléon cessa de lui répondre, et lui transmit ses ordres par l'organe d'un des ministres français. Ces dissidences, bien connues des généraux, portèrent le dernier coup à l'autorité de Joseph, et empêchèrent toute unité d'action. Malgré tant de désavantages, l'excellence des troupes françaises leur donna, dans la campagne de 1809, une supériorité, mais non pas aussi décisive qu'on aurait pu l'espérer. La victoire de Victor à Medellin (28 mars), les succès de Sebastiani sur la Guadiana, amenèrent les Français sur les limites de l'Andalousie; on n'attendit pour les franchir que l'annonce de l'occupation du Portugal par Soult. Ce maréchal débuta assez heureusement et s'empara d'Oporto le 29 mars; puis il perdit son temps ou l'employa à des manœuvres politiques qui lui firent négliger le but tout militaire de son expédition. Il résulta de cette négligence qu'il fut surpris dans Oporto (12 mai) par le général anglais Wellesley et forcé à une retraite précipitée. Ce fâcheux accident et l'évacuation de la Galice qui en fut la suite amenèrent une sorte de concentration des armées françaises dont on aurait pu tirer parti s'il avait existé une autorité dirigeante. Wellesley, enhardi par son étonnant succès d'Oporto, s'aventura imprudemment en Espagne pour se joindre à l'armée de La Cuesta. Si les corps des maréchaux Ney, Mortier, Soult avaient

(1) C'étaient là de singulières illusions et qui impatientaient justement l'empereur.

fait en temps opportun leur jonction avec le corps de Victor et les troupes que Joseph amenait de Madrid, l'armée anglaise aurait infailliblement succombé sous l'écrasante supériorité du nombre. Mais Soult, avec les trois corps placés sous ses ordres, n'arriva pas à temps; le roi livra aux Anglais la bataille indécise de Talavera (28 juillet), et laissant à Victor le soin de les tenir en échec, il courut défendre sa capitale contre le général espagnol Vanegas, qui fut battu à Almonacide (11 août). Wellesley, sauvé par le peu d'accord des généraux français, se retira tranquillement en Portugal, et Joseph qui, dans cette courte campagne, avait montré de la fermeté et de l'intelligence, rentra dans sa capitale le 15 août. Il y trouva les embarras ordinaires de l'administration. Les généraux français, depuis que la retraite de Wellesley leur avait enlevé le seul motif qui les retînt unis, en étaient venus à une mésintelligence complète; ils ne s'entendaient que sur deux points, refuser l'obéissance à Joseph et rejeter sur lui la faute de la bataille indécise de Talavera. Le roi, qui avait le sentiment d'avoir fait son devoir, fut très-irrité de cette conduite, et pour la troisième ou quatrième fois, il offrit sa renonciation formelle au trône d'Espagne (27 août). Napoléon ne tint pas plus compte de cette nouvelle abdication que des précédentes, et fit faire à Joseph de durs reproches au sujet de la bataille de Talavera; il lui enleva son major-général Jourdan (septembre) et le remplaça par Soult. Pendant que ces événements s'accomplissaient à l'ouest et au centre, le général Gouvion Saint-Cyr achevait la conquête de la Catalogne et terminait une difficile et heureuse campagne par la prise de Girone (11 décembre), ce qui ne l'empêchait pas d'être disgracié et remplacé par Augereau; Suchet pacifiait l'Aragon, l'administrait habilement, et se préparait à assiéger les places fortes encore occupées par les Espagnols, avant de marcher sur Valence. Les Espagnols, que leurs défaites continuelles ne décourageaient pas, firent une tentative sur Madrid au mois de novembre; le maréchal Mortier les mit en déroute à Ocaña, le 19 novembre. Joseph voulut tirer parti de cette victoire pour conquérir l'Andalousie; il eut quelque peine à en obtenir la permission de son frère qui aurait voulu qu'avant tout on chassât les Anglais du Portugal. Enfin la permission fut accordée, et une armée de soixante-dix mille hommes commandée par Joseph, avec Soult pour major-général, franchit les défilés de la Sierra Morena (20 janvier 1810). Joseph voulait envoyer un détachement sur Cadix pour tenter la prise de cette ville faiblement défendue, et dans tous les cas pour couper la retraite aux insurgés de Séville. Soult fut d'un autre avis et voulut avant tout s'emparer de Séville. Il dit à Joseph : « Répondez-moi de Séville, je réponds de Cadix. » L'avenir prouva qu'il se trompait. Séville se rendit sans résistance (1er février) et Cadix résista à un long siége. L'occupation de l'Andalousie parut améliorer sensiblement les affaires du roi. Joseph, appliquant son système de douceur, promit un pardon absolu, caressa le clergé et obtint de prompts et heureux résultats que le temps aurait consolidés, si une mesure de Napoléon n'avait tout remis en question. L'empereur convertit en gouvernements militaires ne relevant que de la France et tout à fait indépendants du roi d'Espagne, la Catalogne, l'Aragon, la Navarre, la Biscaye (février 1810). Son intention, de réunir ces provinces à l'empire qu'il révéla en secret aux gouverneurs militaires, Augereau, Suchet, Reille, Thouvenot, fut facilement devinée des Espagnols dont elle ranima l'exaspération patriotique, et de Joseph dont elle détruisit toutes les espérances. Le roi désolé laissa Soult régner en Andalousie et rentra à Madrid, dont la garnison formait à peu près toute son armée, et dont l'octroi composait à peu près tout son revenu. Il envoya à Paris deux de ses ministres MM. d'Azanza et d'Hervas exposer à l'empereur qu'il était prêt à abdiquer plutôt que d'accepter un royaume démembré. Napoléon ne promit rien, mais se montra disposé à remettre sa décision à plus tard (1). En attendant Joseph conserva sa misérable et nominale royauté, et resta le témoin des campagnes de 1810 et 1811 (*voy.* MASSÉNA, SOULT, SUCHET, WELLINGTON), qui coûtèrent à la France énormément de monde, et qui, sauf l'occupation de Valence par Suchet, laissèrent les Français dans la situation où ils étaient au mois de mars 1810. Joseph, espérant obtenir directement ce que Napoléon refusait à ses ministres, quitta Madrid le 11 avril 1811 et se rendit à Paris où il fut parrain du roi de Rome. A part cet honneur, il tira peu de profit de son séjour de six semaines dans la capitale de l'empire. En vain il exposa la situation avec une noble franchise et une remarquable sagacité, il ne put ramener son frère à ses idées qui auraient probablement assuré la soumission de l'Espagne. Cet exposé de la politique de Joseph est fort honorable pour lui; nous l'empruntons à M. Thiers (*Hist. du Consulat et de l'Empire*, XIII, 246 et suiv.) :

« Joseph avait dit qu'il fallait d'abord qu'on respectât en lui le frère de l'empereur et le roi d'Espagne, qu'on ne permît pas aux généraux de le traiter, comme ils le faisaient, avec le dernier mépris; que d'ailleurs ils étaient divisés entre eux, au point de sacrifier à leurs jalousies

(1) Les *Mémoires de Joseph* par M. du Casse contiennent beaucoup de détails sur ses négociations auprès de son frère. Sa femme, la reine Julie, restée en France, lui servait d'intermédiaire. Les lettres de la reine Julie ne se trouvent pas dans les *Mémoires*; tombées avec beaucoup d'autres papiers de Joseph au pouvoir de l'ennemi après la bataille de Vittoria, elles furent portées en Angleterre et n'ont pas été publiées. La *Revue d'Édimbourg*, octobre 1855, en a donné des extraits qui ajoutent de nouvelles et plus sombres couleurs aux tableaux de la déplorable royauté de Joseph tracés par MM. Thiers et du Casse.

crit de continuer à correspondre directement avec le maréchal Berthier, major général de l'empereur. Un pareil arrangement devait produire une déplorable confusion. Les maréchaux ressentaient beaucoup de mépris pour Joseph, beaucoup de jalousie les uns pour les autres, n'écoutaient les ordres du roi que suivant leurs caprices et leur intérêt, attendaient les ordres de l'empereur, ordres qui, datés des bords du Danube ou de la Seine, n'arrivaient jamais à temps; en somme ils n'obéissaient à personne et ne s'entendaient pas entre eux. Joseph, qui n'avait pas un grand talent militaire, mais qui avait du bon sens, du courage sur les champs de bataille, et qui était bien conseillé par son chef d'état-major Jourdan, combinait vainement des plans; tous ses projets avortaient devant la douteuse obéissance des généraux appelés à y concourir. Ce n'était pas son seul embarras. Il aurait voulu administrer ses sujets d'une manière douce et équitable; mais quelle administration était possible dans un pays où les bandes insurgées parcouraient tous les points du territoire que les soldats français n'occupaient pas militairement! Les finances n'existaient pas; les armées imposaient des contributions qui servaient directement à leur entretien; il n'arrivait presque rien au trésor royal. Enfin, Joseph n'avait pas même le gouvernement de sa capitale. Un général français y commandait militairement, et la haute surveillance politique appartenait à un commissaire général de police, dépendant du ministère de la police de France. Joseph ayant eu la hardiesse de renvoyer ce fonctionnaire, s'attira une verte semonce de la part de l'empereur.

« Mon frère, lui écrivit-il le 21 février 1809, je vois avec peine que vous avez renvoyé le commissaire général de police de Madrid. J'ai vu avec une extrême surprise la raison que vous me donnez que la constitution le prohibe. Faites-moi connaître si la constitution prohibe que le roi d'Espagne soit à la tête de trois cent mille Français, que la garnison soit française; si la constitution prohibe que le gouvernement de Madrid soit français; si la constitution dit que dans Saragosse on fera sauter les maisons l'une après l'autre? Il faut avouer que cette manière de voir est petite et affligeante... Vous ne viendrez à bout de l'Espagne qu'avec de la vigueur et de l'énergie. Cette affiche de bonté et de clémence n'aboutit à rien. »

L'empereur terminait par ces mots significatifs : « Accoutumez-vous à compter votre autorité royale pour bien peu de chose. » Le malheureux Joseph ne s'en apercevait que trop. Il répondit par une lettre digne, noble, qui mérite d'être citée; car elle contient le programme de sa royauté, s'il lui eût été permis d'être roi.

« Je ne puis faire le bien, écrivait-il le 7 mars, sans votre confiance absolue et exclusive pour les affaires d'Espagne. C'est vous qui m'avez donné cette couronne; si vous trouvez un homme que vous jugiez plus digne que moi de votre confiance, que cet homme soit roi; quant à moi, je ne serai jamais que ce que ma conscience me dira que je dois être, votre frère et votre meilleur ami, votre plus sûr allié, bon et très-bon Français sur le trône espagnol, parce que je suis convaincu que ce qui peut arriver de mieux pour l'Espagne et pour la France, c'est leur étroite union, leur intime alliance; mais non l'asservissement de l'une à l'autre. L'Espagne asservie sera ennemie à la première occasion. L'Espagne amie et sœur le sera toujours, comme son roi sera toujours votre frère. C'est l'Espagne que je veux acquérir à la France, et la France à l'Espagne; mais pour cela il faut bien persuader à la plus faible que la plus forte ne veut pas en faire son esclave. Cette opinion est le seul ennemi que nous ayons à combattre; les armes des Espagnols tomberaient de leurs mains, tous seraient à mes pieds, s'ils savaient ce qui est dans mon cœur (1); tous seraient les meilleurs amis des Français, s'ils savaient que, quoique prince français, je veux ce que je dois, et que je dois les gouverner en nation libre et indépendante..... Je suis aujourd'hui sur le second versant de la vie, et je ne changerai pas de principes à mon âge. Si vous ne pensez pas ainsi, ma couronne mal affermie est à votre disposition. Dieu m'a enlevé celle de Naples; vous pouvez reprendre celle d'Espagne. »

Cette offre d'abdication resta sans réponse et Joseph garda sa royauté nominale. Les vues différentes des deux frères, quant à la manière de traiter l'Espagne, l'un inclinant pour la douceur, l'autre pour la sévérité, amenèrent entre eux une froideur qui mit fin à leur correspondance directe. Joseph continua d'écrire à l'empereur; mais Napoléon cessa de lui répondre, et lui transmit ses ordres par l'organe d'un des ministres français. Ces dissidences, bien connues des généraux, portèrent le dernier coup à l'autorité de Joseph, et empêchèrent toute unité d'action. Malgré tant de désavantages, l'excellence des troupes françaises leur donna, dans la campagne de 1809, une supériorité, mais non pas aussi décisive qu'on aurait pu l'espérer. La victoire de Victor à Medellin (28 mars), les succès de Sebastiani sur la Guadiana, amenèrent les Français sur les limites de l'Andalousie; on n'attendit pour les franchir que l'annonce de l'occupation du Portugal par Soult. Ce maréchal débuta assez heureusement et s'empara d'Oporto le 29 mars; puis il perdit son temps ou l'employa à des manœuvres politiques qui lui firent négliger le but tout militaire de son expédition. Il résulta de cette négligence qu'il fut surpris dans Oporto (12 mai) par le général anglais Wellesley et forcé à une retraite précipitée. Ce fâcheux accident et l'évacuation de la Galice qui en fut la suite amenèrent une sorte de concentration des armées françaises dont on aurait pu tirer parti s'il avait existé une autorité dirigeante. Wellesley, enhardi par son étonnant succès d'Oporto, s'aventura imprudemment en Espagne pour se joindre à l'armée de La Cuesta. Si les corps des maréchaux Ney, Mortier, Soult avaient

(1) C'étaient là de singulières illusions et qui impatientaient justement l'empereur.

fait en temps opportun leur jonction avec le corps de Victor et les troupes que Joseph amenait de Madrid, l'armée anglaise aurait infailliblement succombé sous l'écrasante supériorité du nombre. Mais Soult, avec les trois corps placés sous ses ordres, n'arriva pas à temps; le roi livra aux Anglais la bataille indécise de Talavera (28 juillet), et laissant à Victor le soin de les tenir en échec, il courut défendre sa capitale contre le général espagnol Vanegas, qui fut battu à Almonacide (11 août). Wellesley, sauvé par le peu d'accord des généraux français, se retira tranquillement en Portugal, et Joseph qui, dans cette courte campagne, avait montré de la fermeté et de l'intelligence, rentra dans sa capitale le 15 août. Il y trouva les embarras ordinaires de l'administration. Les généraux français, depuis que la retraite de Wellesley leur avait enlevé le seul motif qui les retînt unis, en étaient venus à une mésintelligence complète; ils ne s'entendaient que sur deux points, refuser l'obéissance à Joseph et rejeter sur lui la faute de la bataille indécise de Talavera. Le roi, qui avait le sentiment d'avoir fait son devoir, fut très-irrité de cette conduite, et pour la troisième ou quatrième fois, il offrit sa renonciation formelle au trône d'Espagne (27 août). Napoléon ne tint pas plus compte de cette nouvelle abdication que des précédentes, et fit faire à Joseph de durs reproches au sujet de la bataille de Talavera; il lui enleva son major-général Jourdan (septembre) et le remplaça par Soult. Pendant que ces événements s'accomplissaient à l'ouest et au centre, le général Gouvion Saint-Cyr achevait la conquête de la Catalogne et terminait une difficile et heureuse campagne par la prise de Girone (11 décembre), ce qui ne l'empêchait pas d'être disgracié et remplacé par Augereau; Suchet pacifiait l'Aragon, l'administrait habilement, et se préparait à assiéger les places fortes encore occupées par les Espagnols, avant de marcher sur Valence. Les Espagnols, que leurs défaites continuelles ne décourageaient pas, firent une tentative sur Madrid au mois de novembre; le maréchal Mortier les mit en déroute à Ocaña, le 19 novembre. Joseph voulut tirer parti de cette victoire pour conquérir l'Andalousie; il eut quelque peine à en obtenir la permission de son frère qui aurait voulu qu'avant tout on chassât les Anglais du Portugal. Enfin la permission fut accordée, et une armée de soixante-dix mille hommes commandée par Joseph, avec Soult pour major-général, franchit les défilés de la Sierra Morena (20 janvier 1810). Joseph voulait envoyer un détachement sur Cadix pour tenter la prise de cette ville faiblement défendue, et dans tous les cas pour couper la retraite aux insurgés de Séville. Soult fut d'un autre avis et voulut avant tout s'emparer de Séville. Il dit à Joseph : « Répondez-moi de Séville, je réponds de Cadix. » L'avenir prouva qu'il se trompait. Séville se rendit sans résistance (1er février) et Cadix résista à un long siége. L'occupation de l'Andalousie parut améliorer sensiblement les affaires du roi. Joseph, appliquant son système de douceur, promit un pardon absolu, caressa le clergé et obtint de prompts et heureux résultats que le temps aurait consolidés, si une mesure de Napoléon n'avait tout remis en question. L'empereur convertit en gouvernements militaires ne relevant que de la France et tout à fait indépendants du roi d'Espagne, la Catalogne, l'Aragon, la Navarre, la Biscaye (février 1810). Son intention, de réunir ces provinces à l'empire qu'il révéla en secret aux gouverneurs militaires, Augereau, Suchet, Reille, Thouvenot, fut facilement devinée des Espagnols dont elle ranima l'exaspération patriotique, et de Joseph dont elle détruisit toutes les espérances. Le roi désolé laissa Soult régner en Andalousie et rentra à Madrid, dont la garnison formait à peu près toute son armée, et dont l'octroi composait à peu près tout son revenu. Il envoya à Paris deux de ses ministres MM. d'Azanza et d'Hervas exposer à l'empereur qu'il était prêt à abdiquer plutôt que d'accepter un royaume démembré. Napoléon ne promit rien, mais se montra disposé à remettre sa décision à plus tard (1). En attendant Joseph conserva sa misérable et nominale royauté, et resta le témoin des campagnes de 1810 et 1811 (*voy.* Masséna, Soult, Suchet, Wellington), qui coûtèrent à la France énormément de monde, et qui, sauf l'occupation de Valence par Suchet, laissèrent les Français dans la situation où ils étaient au mois de mars 1810. Joseph, espérant obtenir directement ce que Napoléon refusait à ses ministres, quitta Madrid le 11 avril 1811 et se rendit à Paris où il fut parrain du roi de Rome. A part cet honneur, il tira peu de profit de son séjour de six semaines dans la capitale de l'empire. En vain il exposa la situation avec une noble franchise et une remarquable sagacité, il ne put ramener son frère à ses idées qui auraient probablement assuré la soumission de l'Espagne. Cet exposé de la politique de Joseph est fort honorable pour lui; nous l'empruntons à M. Thiers (*Hist. du Consulat et de l'Empire*, XIII, 246 et suiv.) :

« Joseph avait dit qu'il fallait d'abord qu'on respectât en lui le frère de l'empereur et le roi d'Espagne, qu'on ne permît pas aux généraux de le traiter, comme ils le faisaient, avec le dernier mépris; que d'ailleurs ils étaient divisés entre eux, au point de sacrifier à leurs jalousies

(1) Les *Mémoires de Joseph* par M. du Casse contiennent beaucoup de détails sur ses négociations auprès de son frère. Sa femme, la reine Julie, restée en France, lui servait d'intermédiaire. Les lettres de la reine Julie ne se trouvent pas dans les *Mémoires*; tombées avec beaucoup d'autres papiers de Joseph au pouvoir de l'ennemi après la bataille de Vittoria, elles furent portées en Angleterre et n'ont pas été publiées. La *Revue d'Edimbourg*, octobre 1855, en a donné des extraits qui ajoutent de nouvelles et plus sombres couleurs aux tableaux de la déplorable royauté de Joseph tracés par MM. Thiers et du Casse.

le sang de leurs sôldats; que si on voulait lui rendre la dignité convenable, rétablir l'unité dans les operations militaires, empêcher les excès et les pillages, il fallait lui attribuer le commandement supérieur, sauf à lui donner pour chef d'état-major un maréchal digne de confiance, et à lui adresser de Paris des instructions auxquelles il se conformerait scrupuleusement; qu'il fallait ne laisser dans les provinces que des lieutenants généraux probes et habiles, qu'il y en avait de pareils dans l'armée française, et souvent très-supérieurs aux maréchaux sous lesquels ils étaient employés; qu'il n'était pas moins urgent, si on voulait faire cesser l'exaspération des Espagnols, de renoncer au système dévastateur de nourrir la guerre par la guerre; qu'au lieu de chercher à tirer de l'argent de l'Espagne, on devait commencer par lui en envoyer; qu'on serait plus tard abondamment remboursé des avances qu'on lui aurait faites; que si on accordait à lui, Joseph, un subside de 3 à 4 millions par mois, il aurait des fonctionnaires bien rétribués et fidèles, une armée espagnole dévouée, et meilleure que les Français pour la répression des bandes, qu'il aurait même pour le servir une partie des bandes, prêtes à passer sous ses drapeaux moyennant qu'on les payât; que si on aimait mieux convertir ce subside en emprunt, il le rembourserait exactement sous peu d'années, que par chaque million il rendrait mille hommes de troupes françaises; que si de plus on voulait bien payer celles-ci, les nourrir à l'aide de magasins, les employer surtout à chasser l'armée anglaise, et enfin rassurer l'Espagne sur la conservation des provinces de l'Èbre, on verrait se former à Madrid et dans les environs une région de calme et d'apaisement, laquelle s'étendrait de proche en proche de la capitale aux provinces, et qu'avant peu l'Espagne soumise restituerait à la France ses armées et ses trésors, subirait une seconde fois à l'avantage des deux nations la politique de Louis XIV; qu'au contraire, si on persistait dans le système actuel, l'Espagne deviendrait le tombeau des armées de Napoléon, la confusion de sa politique, peut-être même le terme de sa grandeur et la ruine de sa famille. »

« Toutes ces allégations étaient vraies, » ajoute M. Thiers, et il dit aussi que le voyage de Joseph à Paris n'amena que quelques palliatifs insignifiants. A peine de retour dans sa capitale (juillet 1811), le roi, trouvant que tout empirait sans qu'il y pût porter remède, renouvela ses plaintes et ses offres d'abdication. Napoléon ne voulut rien entendre et s'en prit même à Joseph du mauvais succès des armes françaises à l'ouest et au sud de l'Espagne. Cependant la nécessité finit par l'amener à d'autres sentiments. Sur le point de s'engager dans la guerre de Russie, il comprit que son système à l'égard de l'Espagne, impolitique et ruineux quand les ordres partaient de Paris, serait tout à fait impraticable quand les ordres devraient partir des bords du Niémen ou du Dniéper; il résolut de le modifier complétement et de replacer toute l'administration civile et militaire entre les mains du roi. En conséquence, le 31 mars 1812, le roi reçut de Berthier une lettre qui lui annonçait que l'empereur le nommait général en chef de toutes les armées d'Espagne. Cette nouvelle était accompagnée d'une note sur l'état du pays, sur la direction à donner aux opérations militaires; la même note recommandait la convocation des Cortès pour faire une constitution, et se terminait par la promesse de respecter l'intégrité et l'indépendance de l'Espagne. Ces mesures étaient tardives et insuffisantes. Les armées françaises très-diminuées étaient hors d'État d'occuper tout le pays, et en même temps de repousser l'armée anglaise de lord Wellington qui venait de s'emparer de Badajoz et de Ciudad-Rodrigo. Une concentration générale des forces aurait seule pourvu à ce danger, et cette concentration ne pouvait se faire que si les généraux se conformaient promptement aux ordres du roi; mais le décret qui conférait à Joseph le droit de commander ne lui donnait pas le pouvoir d'obtenir l'obéissance. Suchet, tranquillement établi dans les provinces qu'il administrait très-bien, éludait ses ordres; Soult régnant dans l'Andalousie qu'il administrait beaucoup moins bien, les rejetait rudement; Marmont, successeur de Masséna à l'armée de Portugal, les écoutait à peine. Jourdan, redevenu major-général de Joseph, prédit les désastres qui résulteraient de cet état de choses; mais fatigué, n'espérant rien, il montra plus de sagacité pour prévoir les désastres que d'énergie pour les prévenir. Marmont (*voy.* ce nom), malgré l'ordre d'attendre les renforts que lui amenaient Joseph et Jourdan, livra imprudemment aux Anglais, près de Salamanque, la bataille des Arapiles et fut vaincu (12 juillet). Sa défaite découvrait Madrid que Joseph dut évacuer (10 août), pour se replier sur Valence où il arriva le 31 août. Il trouva l'armée de Suchet en très-bon état et fut rejoint, le 2 octobre, par le maréchal Soult qui, après la défaite des Arapiles, ne pouvait pas rester plus longtemps en Andalousie. Les rapports du roi et du maréchal Soult étaient des plus difficiles. Avant de connaître la bataille des Arapiles, Soult avait déjà offert sa démission qui avait été acceptée; mais dans la crise qui suivit la défaite, il ne fallait pas songer à se priver d'un général aussi illustre. Le roi se résigna à le conserver, quoique un nouvel incident lui rendît cette décision très-pénible. Le 12 septembre 1812 un vaisseau marchand, parti de Malaga et poursuivi par un croiseur anglais, se réfugia à Grao sur la côte de Valence. Le capitaine, porteur d'une dépêche de Soult au ministre de la guerre Clarke, la remit à Suchet qui, de son côté, la remit à Joseph. Le roi, attendant avec impatience des nouvelles de l'armée d'Andalousie et espérant en trouver dans la dépêche, l'ouvrit. Il y lut les plus étranges

révélations. La lettre écrite en chiffres accusait formellement le roi, non-seulement de mal diriger la guerre, mais de trahir la France et de s'entendre avec la régence espagnole. Après avoir énoncé cette incroyable accusation, Soult ajoutait qu'il n'obéirait à aucun ordre de nature à compromettre son armée. Cependant il ne résista pas à l'ordre d'évacuer l'Andalousie et arriva sur la frontière du royaume de Valence vers la fin de septembre. Sa première entrevue avec le roi fut assez embarrassante. Joseph lui apprit qu'il connaissait la dépêche destinée à l'empereur, et sans lui en demander compte, il insista pour obtenir plus d'obéissance à l'avenir (1). Il tint ensuite conseil avec les trois maréchaux Jourdan, Soult et Suchet sur le parti à prendre pour rejeter en Portugal les Anglais qui occupaient Madrid. Il fut convenu que Suchet, continuant de garder Valence et l'Aragon, fournirait des vivres aux deux autres armées (du midi et du centre) qui s'achemineraient vers le Tage, reprendraient Madrid et par leur jonction avec l'armée de Portugal réuniraient contre les Anglais une grande masse de troupes. Soult fit beaucoup d'objections à ce plan conçu par Jourdan, mais Joseph lui signifia péremptoirement d'obéir ou de remettre sur-le-champ son commandement à Drouet d'Erlon. Le maréchal ne résista plus. Les deux armées fortes de cinquante-six mille hommes arrivèrent sur le Tage le 27 octobre, pénétrèrent dans Madrid le 2 novembre, et le 8 du même mois firent leur jonction avec l'armée de Portugal commandée par le général Clausel. Quatre-vingt-cinq mille Français étaient réunis contre les Anglo-Portugais qui comptaient à peine soixante mille hommes, avec un général énergique et obéi, ils auraient obtenu une revanche éclatante de leur défaite du mois de juillet. Jourdan, qui commandait avec plus de sagesse que de vigueur, conçut un projet excellent qui aurait amené la destruction d'un des corps d'armée de Wellington, et mis l'armée anglaise entière dans un danger imminent; il dut y renoncer devant les objections et la mauvaise volonté de Soult, et les Anglais se retirèrent tranquillement vers Ciudad-Rodrigo (14 novembre). Après cette campagne, qu'il n'avait pas tenu à lui de rendre triomphante, Joseph rentra dans Madrid et plaça ses trois armées en cantonnements, l'armée de Portugal en Castille, celle du centre aux environs de Madrid, celle d'Andalousie sur le Tage entre Aranjuez et Talavera. Dans cette position, Joseph pouvait parer aux éventualités et avait l'espoir de recouvrer les provinces perdues. Mais le sort de l'Espagne venait de se décider en Russie. Napoléon était arrivé à Paris le 18 décembre, et il avait aussitôt dirigé tous ses efforts vers l'organisation d'une armée capable de remplacer l'immense armée perdue entre la Moskowa et le Niémen. Aussi, loin d'envoyer des renforts en Espagne, il en tira des cadres et beaucoup d'hommes d'élite. Le plus sage eût été d'abandonner la Péninsule et de se contenter de garder les Pyrénées contre les Anglais; mais Napoléon, bien qu'il n'eût plus ni l'espoir ni le désir de maintenir son frère sur le trône d'Espagne, avait toujours l'idée de conserver les provinces de l'Èbre. Ce fut en vue de ce but secret qu'il forma le plan de campagne de 1813. Il prescrivit l'évacuation de Madrid et la concentration des troupes françaises dans la Vieille-Castille; en même temps, l'armée du Portugal et l'armée du nord sous Clausel devaient s'employer à réduire les chefs de bande qui infestaient la Navarre, le Guipuscoa, la Biscaye, l'Alava. Pour consoler Joseph du chagrin que lui causait l'ordre d'évacuer Madrid, il consentit à rappeler le maréchal Soult. Le roi transféra donc sa cour de Madrid à Valladolid, au mois de mars 1813. Beaucoup d'Espagnols attachés à sa cause et redoutant le ressentiment de leurs compatriotes suivirent ce mouvement de retraite. Ce fut pour les troupes françaises un grave inconvénient que la masse de bagages et de non combattants qu'elles traînaient après elles. Joseph se trouva à Valladolid avec une armée brave, mais sans cohésion, parce qu'elle était composée des débris de trois armées, et très-affaiblie par suite du départ des cadres et des hommes d'élite et surtout par l'envoi intempestif en Navarre de quatre divisions de l'armée de Portugal. Ce n'était pas avec cinquante mille hommes qui restaient à Joseph et à Jourdan qu'il était possible de garder plusieurs grandes provinces insurgées et de tenir tête à lord Wellington. Une prompte retraite et une concentration générale des armées françaises derrière l'Èbre était l'unique moyen de salut. Joseph, conseillé par Jourdan, comprit bien cette nécessité; mais il ne se résigna pas assez vite à quitter Valladolid, et surtout il mit trop de lenteur à rassembler ses troupes. Dans les premiers jours de mai l'armée française était encore dispersée, lorsqu'on apprit que Wellington, à la tête de quatre vingt-dix mille Anglais, Portugais, Espagnols, se portait sur le Douro et l'Esla, et menaçait la ligne de retraite des Français. A cette nouvelle, Joseph rap-

(1) Le roi Joseph envoya immédiatement la lettre de Soult à l'empereur en demandant le rappel et la punition du maréchal. Le colonel Desprez, chargé de porter la lettre du roi à son frère, dut aller jusqu'à Moscou. Napoléon ne répondit pas à Joseph, mais il écrivit immédiatement au ministre de la guerre Clarke, qu'à une telle distance il ne pouvait rien pour les armées d'Espagne, et que dans la position où étaient le roi et le duc de Dalmatie, leur union était indispensable pour éviter de grands malheurs. Au colonel Desprez, il dit en parlant de la lettre de Soult : « qu'elle lui était déjà parvenue par une autre voie, mais qu'il n'y avait attaché aucune importance; que le maréchal Soult s'était trompé; qu'il ne pouvait s'occuper de semblables pauvretés, dans un moment où il était à la tête de cinq cent mille hommes et faisait des choses immenses, qu'au reste les soupçons du duc de Dalmatie ne l'étonnaient que faiblement; que beaucoup de généraux de l'armée d'Espagne les partageaient, et pensaient que Joseph préférait l'Espagne à la France; qu'il savait parfaitement qu'il avait le cœur français, mais que ceux qui le jugeaient par ses discours devaient avoir une autre opinion. Il ajouta que le maréchal Soult était la seule tête militaire qu'il y eût en Espagne; qu'il ne pouvait l'en retirer sans compromettre l'armée. »

pela aux environs de Valladolid ses troupes dispersées jusqu'à Madrid, et après avoir assigné à Clausel un rendez-vous sur l'Èbre, il se dirigea lui-même sur ce fleuve avec une lenteur nécessitée par le grand nombre de malades, de blessés et de familles espagnoles attachées aux Français (*afrancesados*) qui embarrassaient sa marche. Wellington le suivit de près avec l'intention de déborder la droite des Français et de les couper de la grande route de Bayonne. Malgré cette manœuvre menaçante, l'armée, arrivée le 7 juin dans les environs de Burgos, séjourna plusieurs jours dans cette ville d'où elle partit, le 13 juin, après avoir fait sauter la citadelle; elle atteignit l'Èbre à Miranda, le 16 juin, et attendit l'arrivée de Clausel qui avait reçu l'ordre de se diriger sur Vittoria. Le 18, le gros de l'armée se porta sur cette ville, et, le 19 au soir, toutes les troupes françaises au nombre de cinquante-cinq mille se trouvèrent réunies dans le bassin de Vittoria. Clausel seul, prévenu trop tard, à cause de l'extrême difficulté des communications, n'était pas arrivé. En l'absence des vingt mille hommes de ce général, combattre était imprudent; mais en se retirant sans combat, on compromettait singulièrement Clausel et Suchet qui allaient se trouver enveloppés en Espagne. Joseph résolut donc de hasarder la bataille. Il eut le tort de ne pas profiter de la journée du 20 pour débarrasser l'armée des convois qui l'encombraient. Le lendemain 21, les Anglais attaquèrent les Français qui mirent dans leur défense plus de courage que d'ordre, et finirent par plier sous le nombre. Leur perte n'eût pas été très-grande, si la route de Vittoria à Bayonne n'avait été encombrée de bagages. Il s'ensuivit un effroyable embarras, à la faveur duquel les Anglais firent un grand nombre de prisonniers, prirent cent cinquante canons et beaucoup de voitures, entre autres celle de Joseph qui contenait sa correspondance, et un fourgon de Jourdan qui contenait son bâton de maréchal. L'armée française gagna Pampelune. Joseph, après avoir placé une forte garnison dans cette ville, répartit ses troupes dans les vallées de Saint-Jean-Pied-de-Port, de Bastan, de la Bidassoa, de manière à bien garder les défilés de la frontière française. Ce fut son dernier acte militaire; le 12 juillet, il remit le commandement au maréchal Soult envoyé par l'empereur, et, après un court séjour au château de Poyanne près de Bayonne, il se rendit à Mortfontaine. Il y jouit d'une tranquillité qui lui aurait été fort agréable après tant de malheurs, si elle n'eût été troublée par la perspective de malheurs encore plus grands. Les armées françaises éprouvèrent en Allemagne des défaites plus meurtrières et plus irrémédiables qu'en Espagne. Napoléon, rentré à Paris le 9 novembre, s'efforça avec son activité ordinaire de trouver de nouvelles ressources dans un pays épuisé d'hommes et d'argent, et de se mettre en mesure d'obtenir une paix honorable ou de tenter encore une fois le sort des armes. Un de ses premiers soins fut de rendre ses armées d'Espagne disponibles, en restituant ce pays, dont les Français n'occupaient plus que quelques places fortes, à Ferdinand, par un traité conclu à Valençay, le 11 décembre, traité qui stipulait la retraite des armées espagnoles et anglaises et qui ne fut point ratifié par la régence et les Cortès. Joseph, alors enfermé à Montfontaine, ne fut averti de cette négociation que quand elle était terminée, et il ressentit du dépit de n'avoir pas été consulté. Ce sentiment assez naturel s'effaça devant les malheurs de la France et de sa famille, et le 29 décembre il écrivit à son frère la lettre suivante pour lui offrir ses services :

« Sire, la violation du territoire suisse a ouvert la France à l'ennemi. Dans de pareilles circonstances, je désire que Votre Majesté soit convaincue que mon cœur est tout Français. Ramené en France par les événements, je serais heureux de pouvoir lui être de quelque utilité, et suis prêt à tout entreprendre pour lui prouver mon dévouement. Je sais aussi, sire, ce que je dois à l'Espagne; je vois mes devoirs et je désire les remplir tous. Je ne connais de droits que pour les sacrifier au bien général de l'humanité; heureux si, par leur sacrifice, je puis contribuer à la pacification de l'Europe!

« Je désire que Votre Majesté trouve bon de charger un de ses ministres de s'entendre sur cet objet avec M. le duc de Santa-Fé, mon ministre des affaires étrangères. »

On voit que Joseph affirmait ses droits tout en se déclarant prêt à les sacrifier; il parlait encore en roi; c'était une fiction que Napoléon ne pouvait admettre, aussi il lui répondit rudement :

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 29 décembre. Il y a trop d'esprit pour la position où je me trouve. Voici en deux mots la question : la France est envahie, l'Europe tout en armes contre la France, mais surtout contre moi. Vous n'êtes plus roi d'Espagne. Je ne veux pas l'Espagne pour moi, ni je n'en veux pas disposer; mais je ne veux plus me mêler des affaires de ce pays que pour y vivre en paix et rendre mon armée disponible. Que voulez-vous faire? Voulez-vous, comme prince français, venir vous ranger auprès du trône? Vous avez mon amitié, votre apanage, et serez mon sujet en votre qualité de prince du sang. Il faut alors faire comme moi, avouer votre rôle, m'écrire une lettre simple que je puisse imprimer, recevoir toutes les autorités, et vous montrer zélé pour moi et pour le roi de Rome, et ami de la régence et de l'impératrice. Cela ne vous est-il pas possible? N'avez-vous pas assez de bon jugement pour cela? Il faut vous retirer à quarante lieues de Paris, dans un château de province, obscurément : vous y vivrez tranquille si je vis; vous y serez tué ou arrêté, si je meurs. Vous serez inutile à moi, à la famille, à vos filles, à la France; mais vous ne me serez pas nuisible et ne me gênerez pas. Choisissez promptement et prenez votre parti. »

Quoique cette lettre fût peu aimable, Joseph accepta, sans hésiter, la position qui lui était offerte, et dès ce moment Napoléon lui rendit toute son affection et sa confiance. En partant pour l'armée, le 25 janvier 1814, il le laissa installé

au Luxembourg avec le titre de son lieutenant général et des pouvoirs étendus; Joseph avait le commandement supérieur de toutes les forces réunies à Paris; mais ces forces, si l'on excepte la garde nationale peu nombreuse, n'étaient que des débris; dès qu'on leur avait donné un peu de consistance et qu'on les avait grossies de conscrits, on les envoyait recruter les faibles corps avec lesquels Napoléon défendait les vallées de la Seine et de la Marne contre les armées alliées immensément supérieures en nombre. Paris restait donc avec une faible garnison tout à fait insuffisante contre une attaque sérieuse. Pour comble de malheur, on manquait d'armes et d'argent. La correspondance de Napoléon avec Joseph peut seule donner une idée de cette pénurie, de ce manque absolu de ressources. Napoléon ne se décourageait pas, et par les prodiges de génie militaire qu'il déployait en ce moment dans les plaines de la Champagne, il espérait ramener la fortune. Joseph, qui n'avait pas la même énergie de caractère et qui voyait le mal de plus près, ne partageait pas cette espérance. Il ne cessait de presser son frère de conclure la paix, même aux dures conditions imposées par les alliés. Voici quelques passages de ses lettres qui peignent bien cette situation extraordinaire et font comprendre la prompte reddition de Paris.

9 février. « Je reçois une lettre du ministre de la guerre, que j'envoie en original à Votre Majesté; elle verra que nos ressources en fusils se réduisent à six mille; ainsi, qu'il est impossible d'espérer une armée de réserve de trente à quarante mille hommes dans Paris. Les choses sont plus fortes que les hommes, sire; et lorsque cela est bien démontré, il me paraît que la véritable gloire est de conserver ce que l'on peut de ses sujets et de son territoire. »

11 février. « L'opinion est toujours la même..... La hausse qui a eu lieu hier au soir est attribuée à une lettre du duc de Vicence, faisant espérer une heureuse issue aux négociations. Tout le monde étant convaincu d'ailleurs que c'est la seule manière de rétablir les affaires; la situation du trésor, des arsenaux, n'étant plus un secret pour personne, et quels que soient les prodiges que l'on espère encore de l'expérience et de l'habileté de Votre Majesté, on ne pense pas qu'elle puisse lutter seule contre la difficulté des choses et des hommes.... L'argent manque pour la paye des troupes; aussi commettent-elles beaucoup de désordres, qui aigrissent tellement les habitants qu'il n'est pas extraordinaire d'entendre dire publiquement : « Les ennemis ne feront pas pis. » Je suis forcé de convenir que nous n'avons de salut que dans la paix la plus prochaine, quelles que puissent d'ailleurs en être les conditions. Je ne sache personne qui ne pense ainsi. »

22 février. « Le ministre de l'intérieur, celui de la police et l'archichancelier sortent de chez moi; ils m'ont fait la peinture la plus désastreuse des choses à Toulouse et à Bordeaux... Les deux ministres m'assurent que les proclamations répandues par les Russes trouvent de l'écho. Je suppose que nous sommes à la veille d'une bataille. Quels qu'en soient les résultats, l'état actuel ne peut pas durer. Les deux ministres m'ont déclaré devant l'archichancelier que l'administration tombe partout en dissolution, que l'argent manque, et le système des réquisitions finit par neutraliser toutes les affections et isoler le gouvernement. Quelque dures que soient ces vérités, comme Votre Majesté ne peut les entendre de la bouche de ses ministres, je n'hésite pas à m'imposer le pénible devoir de vous les faire connaître. »

7 mars. « Après la nouvelle victoire que vous venez de remporter (celle de Craonne), vous pouvez signer glorieusement la paix avec les anciennes limites. Cette paix rendra la France à elle-même après la longue lutte commencée depuis 1792, et n'aura rien de déshonorant pour elle, puisqu'elle n'aura rien perdu de son territoire, et qu'elle aura opéré dans son intérieur les changements qu'elle aura voulus. Quant à vous, sire, victorieux tant de fois, je suis convaincu que vous avez dans vous tout ce qu'il faut pour faire oublier aux Français, ou plutôt pour leur rappeler ce que Louis XII, Henri IV et Louis XIV ont eu de mieux dans leur manière de gouverner, si vous faites une paix solide avec l'Europe, et si, trouvant dans votre caractère les traces primitives de sa bonté naturelle, vous vous y laissez aller, et renonçant à un caractère factice et à de grands efforts journaliers, vous consentez enfin à faire succéder le grand roi à l'homme extraordinaire. »

Napoléon ne se rendit pas à ces pressantes sollicitations; il pensait avec raison qu'il ne pouvait pas accepter honorablement une paix qui aurait ramené la France en deçà des limites conquises par la République. Son indomptable volonté n'avait pas fléchi. Il était, disait-il, le maître comme à Austerlitz, et entendait qu'on lui obéît. Mais pour cela il fallait être victorieux. Le 17 mars, il annonça à Joseph la grande manœuvre qu'il allait tenter sur les flancs et les derrières de l'ennemi, manœuvre qui devait le sauver et qui précipita sa ruine. Le 28 mars, on apprit à Paris que les maréchaux Mortier et Marmont, coupés de leurs communications avec Napoléon, battaient en retraite sur la capitale suivis par la masse des armées coalisées; le 29, l'impératrice et son fils quittèrent la capitale pour se réfugier sur la Loire; le 30, les deux maréchaux livrèrent bataille sous les murs de Paris; le 31 mars, les alliés entrèrent dans Paris; le 2 avril, le Sénat proclama la déchéance de l'empereur, et, le 4 avril, Napoléon abdiqua. Dans ces événements qui consommèrent la ruine du régime impérial, quelle fut la responsabilité de Joseph? On a plus d'une fois imputé à sa faiblesse une catastrophe qui était inévitable. Les reproches qu'on lui fait portent sur trois points principaux : 1° départ de Marie-Louise et du roi de Rome; 2° insuffisance des préparatifs de défense; 3° autorisation de capituler donnée par Joseph aux maréchaux Mortier et Marmont et son départ précipité. Nous allons examiner rapidement ces trois chefs d'accusation, en nous servant de documents authentiques, les seuls qui méritent confiance. Le 28 mars au soir, à la

nouvelle de l'approche des alliés, un conseil de régence fut tenu pour savoir s'il fallait faire sortir de Paris Marie-Louise et le roi de Rome. Le ministre de la guerre Clarke exposa la situation. « Il dit qu'on avait pour unique ressource les corps fort réduits des maréchaux Mortier et Marmont, quelques troupes rentrées sous le général Compans, quelques bataillons tirés des dépôts, une garde nationale de douze mille hommes dont une partie seulement avait des fusils, un peuple disposé à se battre, mais désarmé, quelques palissades aux portes de la ville sans aucun ouvrage défensif sur les hauteurs, en un mot vingt-cinq mille hommes environ, dénués des secours de l'art, obligés de tenir tête à deux cent mille soldats aguerris et pourvus d'un immense matériel. Il conclut au départ immédiat de l'impératrice et du roi de Rome (1). » Cet avis trouva des contradicteurs dans Boulay (de la Meurthe) et les ducs de Rovigo, de Massa et de Cadore et surtout dans le prince de Talleyrand dont l'opinion fortement motivée décida la majorité des suffrages. A peine le vote eut-il été émis que Joseph, avec un chagrin visible, communiqua le contenu de deux lettres, l'une écrite de Nogent, 8 février, l'autre de Reims, 16 mars, dans lesquelles Napoléon ordonnait en termes formels de ne pas laisser l'impératrice et le roi de Rome à Paris. Par une prévoyance singulière, l'empereur dans sa lettre du 8 supposait que Talleyrand serait d'un avis contraire, et il disait : « Si Talleyrand est pour quelque chose dans cette opinion de laisser l'impératrice à Paris, dans le cas où l'ennemi s'en approcherait, c'est trahir. Je vous le répète, méfiez-vous de cet homme ! Je le pratique depuis seize ans, j'ai même eu de la faveur pour lui ; mais c'est sûrement le plus grand ennemi de notre maison, à présent que la fortune l'a abandonnée depuis quelque temps. Tenez-vous aux conseils que j'ai donnés. J'en sais plus que ces gens-là. » Joseph ne communiqua pas ce passage au conseil dont Talleyrand faisait partie ; mais le reste de la lettre ne laissait aucun doute sur l'intention de l'empereur (2). On pouvait dire que depuis cette époque plusieurs victoires avaient été remportées et que Napoléon ne donnerait peut-être pas les mêmes ordres aujourd'hui ; à cela la seconde lettre de l'empereur répondait d'une manière accablante ; elle avait été écrite le 16 mars, au moment où Napoléon commençait son mouvement sur les communications des ennemis, et dans la prévision de l'apparition des alliés sous Paris ; elle est conçue dans les termes les plus formels :

Reims, 16 mars 1814. « Conformément aux instructions verbales que je vous ai données, et à l'esprit de toutes mes lettres, vous ne devez pas permettre que, dans aucun cas, l'impératrice et le roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. Je vais manœuvrer de manière qu'il serait possible que vous fussiez plusieurs jours sans avoir de mes nouvelles. Si l'ennemi s'avançait sur Paris avec des forces telles que toute résistance devînt impossible, faites partir dans la direction de la Loire la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du Sénat, les présidents du conseil d'État, les grands officiers de la couronne, le baron de la Bouillerie et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine que dans les mains des ennemis de la France ; le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. »

Après cette lettre, il n'y avait qu'à se soumettre ; les conseillers se plaignirent seulement qu'on les eût assemblés pour leur demander un avis quand il y avait un ordre de Napoléon, ordre absolu, n'admettant pas de discussion. Il fut convenu que l'impératrice et le roi de Rome partiraient le lendemain, 29, avec Cambacérès, que Joseph et les ministres resteraient pour diriger la défense aussi longtemps qu'il serait possible de disputer Paris à l'ennemi. En quittant le conseil, Talleyrand dit au duc de Rovigo : « Eh bien, voilà donc comment devait finir ce règne glorieux !... L'empereur serait bien à plaindre, s'il n'avait pas mérité son sort en s'entourant de pareilles incapacités. » Ces remarques pouvaient être justes, mais la responsabilité de la résolution prise ne saurait retomber sur Joseph.

Sur le second point, l'insuffisance des préparatifs de défense, il y a de bonnes raisons en faveur de Joseph, bien qu'il soit impossible de l'absoudre de négligence et d'irrésolution. Paris, sur la rive droite de la Seine par laquelle s'avançaient les alliés, est dominé par un demi-cercle de hauteurs d'où un ennemi vainqueur peut bombarder et détruire la ville. Paris ne pouvait donc avant l'existence de l'enceinte continue être défendu, que si les hauteurs de l'Étoile, de Montmartre, de Chaumont, de Romainville, de Charonne, de Montreuil étaient garnies d'artillerie et occupées par des forces suffisantes ; car se défendre au moyen du mur d'octroi et de barricades dans les rues, c'était vouloir faire détruire Paris. La question était donc si l'on avait assez de troupes pour occuper le vaste demi-cercle de collines depuis Charenton jusqu'à Auteuil ; or, ce n'était pas avec sept à huit mille hommes de troupes et six mille gardes nationaux (on n'avait pas pu ou voulu en armer davantage) qu'on pouvait disputer aux deux cent mille alliés le plateau de Romainville et la plaine Saint-Denis. Mais les derniers jours

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 575 et suiv.

(2) Cette lettre du 8 février est une réponse à une lettre remarquable où Joseph faisait énergiquement ressortir les inconvénients du départ de l'impératrice et du roi de Rome, où il disait entre autres choses : « Les hommes attachés au gouvernement de Votre Majesté craignent que le départ de l'impératrice ne livre le peuple de la capitale au désespoir, et ne donne une capitale et un empire aux Bourbons ». On ne saurait montrer plus de prévoyance. Voir la lettre de Joseph et la réponse de l'empereur dans les *Mémoires du roi Joseph*, t. X, p. 28.

de mars, en même temps qu'ils amenèrent sous Paris les armées alliées, amenèrent de précieux renforts à ses défenseurs, vingt mille hommes à peu près sous les ordres de Mortier, de Marmont et de Compans. M. Thiers pense qu'en tirant parti de ces troupes et des autres ressources de Paris, on aurait tenu quelques jours, et que si l'on succomba si vite, c'est que l'on adopta la conception la plus inepte, celle de livrer bataille sous les murs de Paris. Ce jugement est sans doute fondé, mais le plan de la défense avait été arrêté par le général Clarke, adopté par les maréchaux Mortier et Marmont, et Joseph, qui n'était pas militaire, pouvait croire sa responsabilité à couvert par l'avis du ministre de la guerre et des deux maréchaux. Sur le troisième point, l'autorisation prématurée de capituler et le départ précipité, il faut dire que cette faute, si c'en était une, découlait nécessairement de l'insuffisance des moyens de défense et des ordres de Napoléon. On a beaucoup discuté sur l'heure précise à laquelle Joseph autorisa Marmont et Mortier à traiter, et sur l'heure à laquelle il quitta Paris. Ces détails ne sont pas très-importants, car ce n'étaient pas quelques heures qu'il aurait fallu gagner, mais plusieurs jours, pour que l'armée qui était à plus de cinquante lieues de Paris eût le temps d'arriver. D'après M. Du Casse, Joseph, qui avait établi son quartier général à Montmartre, reçut une note au crayon par laquelle Marmont l'informait qu'il était impossible de prolonger la résistance au delà de quelques heures; il répondit à midi et quart (30 mars), en autorisant les deux maréchaux à entrer en pourparlers avec les généraux ennemis. Puis, n'ayant plus l'espoir de voir se prolonger la défense, il quitta Paris vers quatre heures (1), très-peu de temps avant que l'ennemi s'emparât des ponts de la Seine, et interceptât la route de Versailles. Il partit pour Blois où se trouvait l'impératrice, et, de là, il tâcha de rejoindre son frère à Fontainebleau; mais il ne put pas dépasser Orléans.

Après l'abdication de l'empereur, il se retira en Suisse au bord du lac de Genève où il acheta le château de Prangins. Il y reçut la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes, rentra en France le 19 mars, et alla à Paris se mettre à la disposition de son frère. Dans l'essai de monarchie constitutionnelle que tentait l'empereur, les sentiments libéraux de Joseph, ses rapports avec des personnes d'opinions libérales, telles que Lafayette, Benjamin Constant, Mme de Staël, auraient pu être très-utiles, mais les événements se précipitèrent avec une rapidité qui rendit ses conseils superflus. Après le désastre de Waterloo et la seconde abdication, il quitta Paris, le 29 juin, et se rendit à Rochefort auprès de l'empereur. Les deux frères se séparèrent bientôt, l'un pour se rendre à bord de la flotte anglaise, l'autre pour s'embarquer à Royan (le 25 juillet). Joseph arriva à New-York, et dans ce pays libre, il jouit, sous le nom de *comte de Survilliers*, d'une tranquillité qu'il ne connaissait pas depuis longtemps. Il acheta dans l'État de New Jersey, sur les bords la Delaware, une belle propriété appelée Point-Breeze. Sa femme était d'une santé trop délicate pour quitter l'Europe; mais ses deux filles Zénaïde et Charlotte et son neveu le prince Charles Bonaparte allèrent le rejoindre. D'illustres visiteurs, Lafayette entre autres, vinrent de temps en temps lui rappeler les déceptions et les espérances des partis; d'autres hommes qui avaient eu part à sa faveur quand il était puissant ne l'oublièrent pas après sa chute. Parmi les lettres qui lui sont adressées, on est touché de lire celles de M. O' Farrill, son ancien ministre espagnol, resté fidèle à l'infortune. La nouvelle de la révolution de Juillet ranima son activité politique. Comme chef de la famille Bonaparte, il crut devoir protester contre l'établissement d'une dynastie nouvelle, malgré les trois millions de suffrages qui avaient fondé le premier empire. Il écrivit à Jourdan, à Lamarque, à Lafayette, à Marie-Louise, à Metternich, à l'empereur d'Autriche pour leur rappeler les droits de Napoléon II. En 1832, il vint en Angleterre où il vécut tranquille et respecté. Le 2 mars 1834, d'accord avec Lucien, il adressa au duc de Dalmatie, président du conseil des ministres, une protestation contre le maintien de la loi d'exil à l'égard de la famille Bonaparte. Cette lettre fut suivie d'une pièce conçue exactement dans le même sens et adressée aux signataires des pétitions pour le retrait de la loi de bannissement (20 mars 1834). Cette pièce remarquable est pour ainsi dire le dernier acte officiel de Joseph; elle contient l'exposé de la politique impériale, telle qu'il la concevait dans l'avenir. Après avoir protesté avec vivacité contre l'accusation faite aux Bonaparte de n'être pas restés étrangers aux intrigues et aux factions, il ajoute :

Pour nous décrier aux yeux de la génération nouvelle, on a fait de mon frère Louis et de moi, l'un et l'autre mentionnés dans le plébiscite de l'an 1804, des prétendants tels que seraient des Bourbons. Nous sommes l'un et l'autre de notre siècle, créatures de la France de 1804, Français subordonnés à la volonté de la France de 1834; nous savons que la génération d'aujourd'hui n'est pas liée par la volonté de ses pères; nous savons que les nations peuvent conserver, changer, modifier, reprendre et détruire encore ce qu'elles ont créé en d'autres temps et dans d'autres circonstances. Nous savons et avons toujours su que les familles, les individus sont liés aux nations libres par des devoirs, des obligations, et non par des droits : nous laissons des prétentions patentes ou secrètes aux légitimes et aux quasi-légitimes. Si Napoléon vivait aujourd'hui, il penserait comme nous; il ne reconnaîtrait en France d'autre souverain que le peuple français, qui seul a le droit de se donner le gouvernement qui lui semble dans son intérêt, selon son bon plaisir, vivre selon son caprice. La trop longue dictature de Napoléon l'a fait méconnaître ; mais elle fut prolongée par l'obstination des ennemis de la révolu-

(1) M. Miot dit que Joseph et Jérôme arrivèrent à Versailles vers [illegible] heures.

tion, qui prétendirent détruire en lui le principe de la souveraineté nationale dont il émanait. A la paix générale, le suffrage universel, la liberté de la presse, et toutes les garanties de l'éternelle prospérité d'une grande nation, qui étaient dans la pensée de Napoléon, l'eussent dévoilé tout entier à la France, et en eussent fait le plus grand homme de l'histoire. Sa pensée tout entière m'a été connue; mon devoir est de la proclamer hautement : il se sacrifia deux fois pour ne pas donner la guerre civile à la France. Les héritiers de son nom renonceraient pour toujours au bonheur de respirer l'air de la patrie, s'ils pouvaient penser que leur présence dût y porter le moindre trouble. Tels sont les principes, les opinions et les sentiments de tous les membres de la famille de Napoléon, dont je suis ici l'interprète : Tout pour et par le peuple!

En 1837, Joseph repartit pour l'Amérique et ne revint en Angleterre qu'en 1839. En 1841, le roi de Sardaigne lui permit de se rendre à Gênes, et, quelques semaines après, le grand-duc de Toscane l'autorisa à venir habiter Florence. Ce fut là que près de sa femme, de ses enfants et petits-enfants, et de ses frères, il passa les dernières années de sa vie. Il mourut à l'âge de soixante-seize ans. Sa femme ne lui survécut que de quelques mois.

Le récit détaillé que nous venons de faire, les nombreuses pièces que nous avons citées à l'appui, nous dispensent de porter sur Joseph un long jugement : comme homme privé, il eut de nombreuses qualités; comme homme public, s'il ne parut pas toujours égal aux circonstances extraordinaires dans lesquelles il se trouva, il prouva du moins que, dans des circonstances ordinaires, il aurait fait un excellent roi.

Joseph avait épousé à Marseille, le 1er août 1794, Marie-Julie Clary, née le 26 décembre 1777, morte le 7 avril 1845, et dont la sœur cadette, Eugénie-Bernardine-Désirée, née le 8 novembre 1781, devint le 16 août 1798 la femme de Jean Bernadotte, et plus tard reine de Suède et de Norwége. De ce mariage naquirent deux filles :

Zénaïde-Charlotte-Julie, née à Paris, le 8 juillet 1801, morte à Rome, le 8 août 1854. Elle épousa à Bruxelles, le 29 juin 1822, son cousin germain Charles Bonaparte, prince de Canino. Femme d'un esprit cultivé, elle a traduit les œuvres dramatiques de Schiller et aidé son mari dans quelques-uns de ses travaux d'histoire naturelle;

Charlotte, née à Paris le 31 octobre 1802, mariée à son cousin germain Napoléon-Louis, second fils du roi Louis, veuve le 17 mars 1831, morte à Sarzane, le 2 mars 1839, sans laisser d'enfants.

Léo JOUBERT.

A. Du Casse, *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph*; Paris, 1854, 10 vol. in-8°. — *Histoire des négociations relatives aux grands traités de Mortfontaine, de Lunéville et d'Amiens, précédée de la correspondance du cardinal Fesch avec l'empereur*; 3 vol. in-8°. — Stanislas Girardin, *Souvenirs*; Paris, 1828. — Mathieu Dumas, *Souvenirs*. — Miot de Melito, *Mémoires*; Paris, 1858, 3 vol. in-8°. — Marmont, *Mémoires*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*, t. I. — *Notice nécrologique sur le roi Joseph* dans les *Œuvres de Napoléon III*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — Colletta, *Storia del regno di Napoli*. — Lamarque, *Souvenirs*. — Orloff, *Mémoires sur le roy. de Naples*. — Toreno, *Hist. de la revolucion de España*. — Foy, *Guerre de la Péninsule*. — *Edinburgh Review*, octobre 1834 et octobre 1835.

B. LUCIEN et sa famille.

LUCIEN (*Lucien* BONAPARTE), prince DE CANINO, second frère de Napoléon Ier, né à Ajaccio, le 21 mars 1775, mort à Rome, le 29 juin 1840. Placé, en janvier 1779, avec son frère Joseph, au collége d'Autun où son père avait obtenu deux bourses, il y resta près de deux ans, et, sur une demande adressée au maréchal de Ségur, il fut, en 1783, admis à l'école de Brienne, qu'il quitta pour terminer ses études au séminaire d'Aix en Provence. En 1785, il alla résider près de l'abbé Fesch, son oncle. Lucien entrait dans sa quinzième année lorsque éclata la révolution de 1789. Particulièrement accessible aux idées nouvelles, ce fut avec la plus vive ardeur qu'il se jeta dans les sociétés populaires qui se formèrent alors. En 1792, il rejoignit en Corse sa famille qui, à la suite du retour de Napoléon, de Joseph et d'Elisa, s'y trouvait réunie tout entière. Le retour de Paoli offrit à Lucien l'occasion de se mettre plus en vue sur la scène politique. Paoli étant venu présider la société populaire d'Ajaccio, il prononça devant lui un discours dont le sujet était « la préférence que les peuples doivent donner au gouvernement républicain ». Fort bien accueilli par Paoli, qui en l'embrassant l'appela *son petit Tacite*, il le suivit dans sa résidence de Rostino. En 1792, à la tête d'une députation du club dont il faisait partie, il se rendit à bord de la flotte de l'amiral Truguet, qui relâchait à Ajaccio. La catastrophe du 21 janvier 1793 disposa Paoli à rompre avec la France; quelques mois après, il mit Lucien et ses frères en demeure de le suivre dans sa défection, ou d'être traités par lui en ennemis. Sans hésiter, Lucien se sépara alors de Paoli, quitta Rostino, et rejoignit à Ajaccio ses amis politiques. Le 26 juin, la Corse renonçait à la France; Paoli était nommé généralissime : en même temps la société populaire décidait l'envoi d'une députation à la société populaire de Marseille et à celle des Jacobins de Paris, pour solliciter de prompts secours. Lucien fut nommé chef de cette députation et partit quelques heures après. La traversée fut rapide; vingt-quatre heures après, il débarquait à Marseille. Il se rendit dès le lendemain avec ses collègues à la société populaire. Dans une vaste salle, fort peu éclairée, siégeaient les sociétaires coiffés du bonnet rouge; les tribunes étaient remplies de femmes bruyantes. Là encore Lucien prit la parole et le fit avec beaucoup d'ardeur. La nation française, dit-il, était trahie en Corse, lui et les députés venaient invoquer le secours de leurs frères. Les Anglais, d'accord avec Paoli, allaient bientôt s'emparer de l'île. A ses attaques

violentes contre l'Angleterre, les applaudissements redoublèrent, et l'on vota d'enthousiasme et d'urgence l'impression de son discours, un message aux administrateurs du département sur un envoi de troupes au secours d'Ajaccio, enfin la nomination d'une députation de trois membres pour l'accompagner aux Jacobins de Paris. Lucien avait parlé deux heures, et la séance fut close après minuit. Sa ferveur révolutionnaire se calma tout à coup lorsque le lendemain, sorti pour voir la Cannebière, il trouva cette vaste place remplie d'une foule immense d'hommes, de femmes et d'enfants : comme aux jours de fête, les gâteaux et les pains d'épice circulaient, les cafés étaient pleins, et au-dessus de toutes ces têtes se dressait la guillotine où étaient conduits les plus riches négociants de Marseille. Tel est du moins le tableau, sans doute exagéré, qu'il a retracé du triste spectacle qui s'offrit alors à lui; tel est en même temps le motif qu'il donne de son refus d'accompagner à Paris la députation marseillaise. Quelques jours après, il était rejoint à Marseille par sa mère, ses deux plus jeunes frères et ses trois sœurs, qui abordaient la France en fugitifs. Napoléon avait rejoint alors à Nice le 4e régiment d'artillerie, dont il était capitaine commandant : c'est avec les appointements de son grade qu'il pourvut aux premiers besoins de sa famille fugitive. Bientôt Lucien, placé dans l'administration des subsistances militaires, alla vers la fin d'août, occuper à Saint-Maximin, l'emploi de garde-magasin des vivres. Élu d'abord président de la société populaire, il le devint presque aussitôt du comité révolutionnaire. L'influence qu'il acquit à Saint-Maximin tourna au profit de la modération et écarta de cette petite ville les excès révolutionnaires qui désolaient en ce moment la France. La prise de Lyon (9 octobre), l'investissement de Toulon, l'arrivée à Marseille des représentants Barras et Fréron rendirent plus difficile une modération si contraire aux idées de représailles qui animaient les envoyés de la Convention. Lucien dut même s'opposer par la force à un délégué de Barras qui vint réclamer les suspects de Saint-Maximin pour les conduire à Orange. Lucien, que la nature semble avoir doué au plus haut point du courage civique, et qui, à cet égard, fut bien supérieur à son frère Napoléon, montra en cette circonstance une décision et une énergie remarquables. Après la chute de Robespierre, une violente réaction se produisit dans le midi, et les patriotes, même ceux qui, comme Lucien, avaient fait preuve de modération, ne furent plus en sûreté. Le 12 août, Napoléon était arrêté à Nice, comme partisan de Robespierre, puis mis en liberté, le 24, par l'entremise des représentants Salicetti et Albitte. Joseph se retira à Gênes. Quant à Lucien, tout en voyant changer autour de lui les dispositions bienveillantes en froideur et en dédain, il persista à résider à Saint-Maximin et à présider la société populaire. Pressentant que, loin de se borner à renverser la terreur démagogique, on allait recréer une nouvelle terreur au profit de la réaction, il se résolut à la lutte. Sous sa direction les patriotes redoublèrent d'activité et parvinrent au moins à se maintenir en sûreté. Au mois d'avril 1795, il quitta Saint-Maximin, pour se rendre à Saint-Chamans, près de Cette, où il avait obtenu d'être envoyé comme inspecteur dans l'administration militaire. Peu avant son départ, il avait épousé Mlle Christine Boyer, d'une famille honorable, mais pauvre, de Saint-Maximin, et qu'il perdit en 1800. Lucien, dans sa nouvelle résidence, où l'on ne s'occupait de politique qu'avec calme, avait noué quelques aimables relations de société, lorsqu'il fut brusquement arrêté, et conduit dans les prisons d'Aix qui valaient bien, dit-il, celles d'Orange sous la terreur. Après six semaines de captivité, un ordre de Barras, obtenu par Napoléon, vint rendre Lucien à la liberté. Il se retira à Marseille, où, sans emploi, spectateur découragé de la réaction, plus violente que jamais à la suite du désastre de Quiberon (21 juillet 1795), il songeait à se retirer dans une ferme, lorsque la constitution de l'an III, triomphe du parti républicain modéré, lui fit mieux augurer des destinées de la patrie.

Témoin tour à tour des excès des partis extrêmes, Lucien se déclara d'abord ardent partisan de la constitution. Nommé, par le crédit de son frère, commissaire des guerres près de l'armée d'Allemagne, il arriva à Paris peu de jours après l'ouverture des conseils législatifs (octobre 1795). Spectateur assidu des séances législatives, il aurait volontiers renoncé à son emploi pour ne pas s'éloigner de cette tribune pour laquelle il se sentait un goût décidé; mais il lui fallut bientôt partir et aller remplir successivement ses fonctions à Bruxelles, puis en Hollande. Il passa ainsi six mois (novembre 1795 à mai 1796) auprès des armées du Nord, s'occupant plus de politique que d'administration militaire, et se faisant de fréquentes querelles avec des jacobins ou des royalistes. Malgré son indolence administrative et ses éternelles discussions, il obtint l'amitié du général en chef Tilly, commandant à Bruxelles, et surtout celle du général Eblé, dont les sentiments politiques étaient en parfait accord avec les siens. Au printemps de 1796, il obtint l'autorisation de quitter le Nord pour aller en Italie. Napoléon n'eut qu'une très-courte entrevue avec son frère, qui reçut ses instructions et partit aussitôt pour la Corse. Pendant ce séjour en Corse qui se prolongea jusqu'en juin 1798, Lucien apprit successivement et les nouvelles victoires de son frère en Italie, et le coup d'État du 18 fructidor (4 sept. 1797), complément du 13 vendémiaire. La révolution était sauvée, mais au prix d'une violation de la constitution, qui devait être d'un fâcheux exemple. Lucien, qui applaudit alors à cet acte de vigueur, l'a depuis théoriquement justifié. « On était arrivé,

dit-il, à une de ces crises politiques où il faut choisir entre l'illégalité et la contre révolution. L'illégalité du 18 fructidor sauva la patrie. La majorité du Directoire, Hoche et Bonaparte, unis à la minorité législative, accomplirent un triste devoir, mais un devoir absolu de citoyen, en ne respectant pas l'inviolabilité de la majorité des conseils, parce que l'inviolabilité d'un chef ou d'une assemblée ne va pas jusqu'à trahir impunément le but de son mandat. Institués pour maintenir une république, les conseils, en cherchant à la détruire, cessaient d'être inviolables. L'insurrection ou le coup d'État sont de droit naturel dans une telle crise. » Lorsque Napoléon, autant pour se séparer davantage de la politique du Directoire, que pour ajouter un nouvel éclat à sa gloire, eût fait résoudre l'expédition d'Égypte (avril 1798), il voulut emmener Lucien avec lui; mais les élections de l'an VI approchaient; celui-ci préféra se mettre sur les rangs pour la députation. Le 20 germinal an VI (10 avril 1798), il fut, à l'unanimité, élu député au Conseil des cinq-cents par le département du Liamone. Comme il traversait la France, pour se rendre à son poste, la nouvelle s'y répandait de la prise de Malte : il arriva précédé en quelque sorte de ce nouvel éclat attaché au nom de Bonaparte, et cet éclat contribua sans doute à la faveur qu'apporta le Corps législatif en statuant sur son élection. Il n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans exigé par la loi, et vraisemblablement les deux commissions de vérification se contentèrent d'un certificat peu régulier. De plus la députation du Liamone était au complet, et les électeurs n'étaient point appelés à nommer en l'an VI un troisième représentant; mais une loi du 6 prairial, rapportant des lois antérieures, reconnut Lucien comme député pour trois ans.

Ses premiers mois de législature se passèrent sans qu'il prît dans le conseil une couleur bien tranchée. Cependant, loin de se mettre tout d'abord en contradiction avec les directeurs, il se sentait plutôt porté vers eux, comme vers les représentants de l'opinion qui avait triomphé en fructidor. La liaison de ses frères avec Barras l'attira même au Luxembourg, où il fut très-bien accueilli. La première fois qu'il prit la parole, ce fut dans la séance du 29 messidor an VI (17 juillet 1798), pour défendre la liberté de conscience menacée par un amendement sur l'observance forcée des decadis. « Nous avons le droit, dit-il, de consacrer par une loi la fête nationale et républicaine des decadis; mais nous n'avons pas le droit d'empêcher qu'un citoyen célèbre la fête que son culte lui indique. » Le 16 thermidor (3 août), il avait fait un rapport, relatif aux pensions dues aux veuves et aux enfants des défenseurs de la patrie, et dont le ton un peu trop élevé n'était pas cependant en désaccord avec les glorieux combats de cette époque. Le 27 du même mois (14 août), il combattit le rétablissement de l'impôt sur le sel. Ce fut le 29 thermidor seulement (16 août), dans un rapport sur les dilapidations commises à l'armée, qu'il commença à mettre dans ses paroles un accent marqué d'opposition. « Le Directoire exécutif, dit-il, s'empressera, sans doute, de réunir ses efforts aux nôtres pour atteindre les dilapidateurs; il sentira comme nous que la saison des demi-mesures contre les fripons est passée. » En même temps, pour laisser plus de franchise aux accusations, il proposait que le conseil se formât en comité général secret toutes les fois qu'il s'agirait de finances. Ce projet fut immédiatement adopté. Lucien en effet était loin d'approuver alors la politique du Directoire : l'envahissement du Piémont par nos troupes, la prise de possession de Mulhouse et de Genève lui paraissaient une violation dangereuse du traité de Campo-Formio. Rome républicanisée et enlevée au pape était une représaille du meurtre du général Duphot qui lui semblait outrée et impolitique. « L'autorité temporelle, dit-il, est utile, nécessaire, indispensable à l'exercice indépendant de l'autorité spirituelle du siége de Rome sur tous les catholiques de l'univers. » En même temps, Trouvé, notre ambassadeur à Milan, réduisait à trois le nombre des directeurs cisalpins. Lucien, sollicité d'intervenir par le général Lahoz, avait vu Barras à ce sujet et, n'en obtenant rien, lui avait fait cette réplique audacieuse : « Si vous trouvez qu'on peut renverser le Directoire de Milan, pourquoi ne pourrait-on pas renverser le Directoire de Paris? » Ce fut la dernière fois qu'il vit Barras. Le lendemain, 3 fructidor an VI (20 août 1798), il prit la parole aux Cinq-Cents pour défendre cette constitution cisalpine, œuvre de son frère, et imitation de celle de l'an III. Dès lors, il prit définitivement rang dans l'opposition constitutionnelle qui, tout en attaquant la personne des directeurs, en défendait l'institution. Le 2 fructidor (19 août), il fut un des secrétaires élus.

Une nouvelle coalition étrangère devenant menaçante, la conduite de Lucien fut alors d'appuyer le Directoire sans abdiquer tout à fait devant lui. Il repoussa le projet présenté par l'opposition jacobine d'une sorte de comité de salut public composé de sept membres, et d'une émission de 600 millions de billets de banque nationale; mais il refusa toujours au Directoire l'impôt sur le sel, ainsi que la nomination à sa discrétion des employés de l'octroi. En même temps, il poussait jusqu'à la passion son amour pour la constitution de l'an III; le 1er vendémiaire, anniversaire de la fondation de la République, sur la proposition de Stevenotte de prêter serment à la constitution, il s'était levé précipitamment, et, le bras levé : « Oui, s'était-il écrié, vive la constitution de l'an III! Jurons de mourir pour elle! » Dans les trois mois qui suivirent, brumaire, frimaire et nivôse an VII, Lucien ne parut plus à la tribune, il votait silencieusement les lois

présentées par le Directoire, sentant qu'on devait appuyer le gouvernement, menacé à l'intérieur et à l'extérieur, et repugnant toutefois à accorder des pouvoirs extraordinaires si défavorables à la liberté. Le 13 pluviôse an VII (1er février 1799), le débat sur l'impôt du sel se ranima plus vif que jamais dans les Cinq-Cents. Bien que circonvenu par le Directoire, qui y voyait l'unique moyen de combler le déficit, Lucien ne négligea rien pour faire repousser cette mesure. Antagoniste convaincu de tout impôt indirect, il ne pouvait pas comprendre que l'on imposât jamais les denrées indispensables à la subsistance du pauvre. Après avoir traité, dans son discours, la question économique d'une façon remarquable, il s'attaquait ouvertement à la conduite des directeurs, en disant : « Quant à moi, il m'est démontré que le déficit ne peut pas aller à 50 millions, que les réformes dans les dépenses peuvent le couvrir en grande partie. Je crois raisonnable, juste et politique, de connaître le montant de ces réformes avant d'accorder un nouvel impôt; et alors, s'il reste encore quelques millions à découvert, nous discuterons le choix d'une nouvelle taxe; alors la nation, au lieu de ne voir en nous que les distributeurs de ses deniers, en verra aussi les économes. » Ce discours excita une grande agitation dans le conseil, les tribunes y applaudirent, et l'opposition prit dès lors un caractère violent qu'elle n'avait pas encore eu. Le débat se prolongea jusqu'au 16 pluviôse où le gouvernement l'emporta de quarante-six voix; mais le nouvel impôt échoua définitivement devant le Conseil des Anciens.

Cette grande lutte avait profondément retenti dans le public, et singulièrement aigri les esprits contre le Directoire. Lucien resta toujours fidèle à l'opinion qu'il avait émise alors sur les impôts atteignant les objets de première nécessité, et les considéra jusqu'à la fin de sa vie « comme des abus véritablement réactionnaires et en opposition évidente à la révolution de 89 ». Le 27 floréal (16 mai), Sieyès était élu membre du Directoire, à la place de Rewbell, et l'opposition des conseils se marquait de plus en plus par ce choix significatif. L'opposition constitutionnelle et l'opposition jacobine faisaient alors cause commune; la lutte contre les quatre anciens directeurs, un moment suspendue par la nouvelle de la perte de Milan et de l'abandon de Zurich (20 prairial, 8 juin 1799), reprit bientôt, à la suite d'un rapport du ministre des finances qui attribuait les revers des armées à la parcimonie des conseils. Lucien, avec la majorité des Cinq-Cents, pensa qu'il fallait renouveler le Directoire sans délai; sans ce coup d'État la République était perdue. Les attaques contre Rewbell et Scherer, qu'on confondait à tort avec les dilapidateurs des armées, commencèrent aux Anciens, puis aux Cinq-Cents; enfin la discussion de la loi sur la liberté de la presse fut reprise. On voulait désarmer le Directoire, en lui enlevant ce pouvoir discrétionnaire sur les journaux qui faisait une partie de sa force. Sans prendre, à la tribune du moins, une grande part à ces vifs débats sur la presse, Lucien, qui comptait parmi les adversaires du Directoire, et qui dans cette discussion voyait surtout un excellent moyen d'attaque contre lui, hâta très-habilement le vote de la loi proposée, que divers amendements de Carrère-Lagarrière allaient mettre en danger. S'emparant adroitement d'un passage du discours de Carrère, où il affirmait que le meurtre de Rastadt n'avait excité qu'une faible indignation, il anéantit l'effet de ses paroles par cette apostrophe : « Cette assertion est fausse, elle est injurieuse... La France indifférente au crime de Rastadt! Et déjà nos armées, électrisées par cette nouvelle, ont reporté la terreur dans les rangs de nos ennemis... Vengeance, vengeance des assassins! » L'assemblée se leva tout entière, et vota la loi qui enlevait au Directoire son pouvoir préventif sur la presse (22 prairial, 10 juin 1799). Le renouvellement partiel du Directoire fut la conséquence de cette première victoire de l'opposition. Les conseils se déclarèrent en permanence (28 prairial). L'élection de Treilhard fut annulée, et Merlin et La Révellière ayant donné leur démission, on les remplaça par Gohier, Moulins et Roger Ducos.

Sur la proposition de Boulay (de la Meurthe), une commission spéciale de onze membres avait été nommée pour présenter au Conseil les mesures exigées par les circonstances. Lucien en faisait partie; le 1er messidor (20 juin 1799), il fit un rapport apologétique des événements du 30 prairial. Après avoir établi que le gouvernement avait dépensé 58 millions de plus qu'il n'en fallait pour une armée de quatre cent mille hommes, alors cependant que l'armée n'était que de deux cent soixante-quinze mille, il ajoutait : « Non, ce n'est pas le déficit qui a causé les malheurs de l'État; c'est au système suivi depuis un an par le pouvoir exécutif qu'on doit les attribuer uniquement. C'est à lui que nous devons la désorganisation de nos armées, le pillage et le bouleversement des républiques alliées. » Sur sa proposition le Conseil vota la permanence jusqu'au message du nouveau Directoire, qui fut reçu le 9. L'union entre les différents pouvoirs, suite espérée du coup d'État, ne se réalisa pas; le parti jacobin, vers lequel penchaient Gohier et Moulins, se prit alors à attaquer les autres directeurs. Ce parti triompha aux Cinq-Cents en obtenant la formation d'une commission de sept membres, chargée de présenter des mesures de salut public, et qui fut au scrutin secret, composée de Lucien, Charier, Daunou, Lamarque, Eschasseriaux, Berlier et Boulay (de la Meurthe). Cette commission où les modérés étaient en majorité répugnait aux mesures extraordinaires, et pensait qu'il ne fallait pas, dans ce danger de la patrie, embarrasser le gouvernement, mais qu'il

valait mieux le laisser agir en liberté. Ce fut donc seulement le 4 fructidor (21 août 1799) que Lucien prit la parole comme rapporteur. Il proposa la création de deux armées nouvelles, l'une de seconde ligne contre l'étranger, l'autre départementale contre les royalistes « qui assassinaient dans le Midi et dans l'Ouest ». Les Jacobins, en majorité aux Cinq-Cents, virent dans cette armée de l'intérieur une force nouvelle donnée au Directoire, et firent ajourner la proposition. Le désastre de Novi porta leur violence à l'extrême; alors le Directoire fit arrêter onze journalistes, adressa un message aux Conseils et une adresse à la nation. Tout annonçait un nouveau coup d'État de la part des directeurs, et les Jacobins résolurent de le prévenir en faisant déclarer la patrie en danger et décréter la permanence; ils voyaient le salut de la France dans le retour aux mesures révolutionnaires, tandis que Lucien, à la tête des constitutionnels partisans de Sieyès, pensait qu'il fallait concentrer plus que jamais le pouvoir dans le gouvernement. Le défenseur espéré du Directoire, Joubert, était mort; des ouvertures faites à Moreau et à Macdonald étaient restées sans résultat; Lucien essaya alors, mais vainement, de rapprocher Jourdan de Sieyès. C'est alors, suivant le récit de Lucien, que ce dernier se serait écrié : « Nous n'avons donc pas une épée pour nous? Ah! que votre frère n'est-il ici? » Cette parole fut-elle un trait de lumière pour Lucien et pour Joseph, et envoyèrent-ils à cette époque des dépêches secrètes à Napoléon pour l'avertir de l'état des esprits, et hâter son retour d'Égypte? Lucien le nie énergiquement dans ses *Mémoires*. « Les frères de Napoléon, dit-il, auraient été doués d'un miraculeux esprit de divination, s'ils avaient pu croire, à cette époque, au premier de ces deux retours qui frappèrent l'Europe de stupeur. De pareils retours ne se conseillent pas, ne se préparent pas, ne se complotent pas... La frégate d'Égypte, le brick de l'Ile d'Elbe, la barque de César, ne se remuent qu'au souffle instantané du génie... J'attendais si peu le retour de Napoléon, que j'avais embrassé avec ardeur l'espoir que Sieyès avait placé dans Joubert. » Mais ne doit-on pas en croire davantage un témoin plus désintéressé, Miot, reçu dans l'intimité de Joseph Bonaparte, et qui, étant allé le visiter à Mortfontaine, le 5 octobre 1799, raconte qu'il en reçut la confidence de l'arrivée prochaine et espérée de Napoléon; un Grec nommé Bourbaki, attaché depuis longtemps à la famille Bonaparte, s'était chargé, moyennant une somme de 24,000 francs, de faire parvenir en Égypte ces importantes dépêches.

Cependant Jourdan proposa aux Cinq-Cents la permanence et la déclaration de la patrie en danger, ainsi que la formation d'un comité de neuf membres. Lucien prit la parole pour le combattre. « Je déclare, dit-il, ne voir aujourd'hui de salut que dans une union intime entre les premières autorités... Dans notre position, il faut augmenter la force du pouvoir e ou en changer. Il n'y a pas de milieu; l l'un de ces deux partis, il n'y aurait plus q muler dans votre sein tous les pouvoirs. là qu'on pourrait voir le salut de la Républi L'opinion modérée l'emporta de soixante-q voix, et la proposition de Jourdan fut r Cette journée du 28 fructidor avait eu pou tat de séparer définitivement le Conseil e partis; Lucien et les constitutionnels son à prévenir la menace des Jacobins, en r la réforme dans la constitution que p Sieyès, lorsque la présence de Napoléo changer la face des choses.

Le 16 octobre, Bonaparte était arrivé à et son retour inattendu avait excité le p enthousiasme. Le 23, les Cinq-Cents élure cien pour président, Dillon, Fabry, Bar Ardennes), Desprez (de l'Orne) pour sec du Conseil. Il semble que Bonaparte n'ai d'abord qu'à obtenir une dispense d'âge aurait permis d'être élu membre du Dire Mais ayant trouvé tout d'abord une vive sition à ce dessein chez les directeurs Go Moulins, il songea dès lors à oser plus Barras et Sieyès avaient seuls un parti rapprocha de Sieyès : l'honnêteté de ce d sa situation de chef du parti constitution modéré, surtout l'influence de Lucien, seph, de Talleyrand et de Rœderer, pour ces deux hommes dans un but commun cidèrent à se joindre à lui dans ses projets le Directoire. Lucien le premier parla à de cette alliance. « L'opinion publique, il, a donné à mon frère la mission de sa France; voulez-vous vous associer à l cette patriotique entreprise? » Cabanis comme ami commun, les conditions de l et, le 30 octobre (8 brumaire), eut lieu l'e entre Bonaparte et Sieyès. Il fut conve huit ou dix jours suffiraient à préparer l d'État. C'est dans ces dix jours, compri le 8 et le 18 brumaire, que tout fut c pour ce grand changement, dans un comit posé du général Bonaparte, de Sieyès, Talle Rœderer, Cabanis, Lucien, Joseph et R auxquels s'adjoignirent Volney et Boulay Meurthe). Sieyès se chargea de disposer l prits des Anciens très-portés à subir son infl et Lucien d'agir sur ses collègues des Cents, mais l'un et l'autre sans leur fair naître le but précis de la révolution qui se rait. Parmi les généraux, Moreau, Macd Serurier, Lefebvre, commandant la divis Paris, s'étaient mis à la disposition de Bona Bernadotte, malgré les efforts de Joseph, nait à l'écart. L'armée était républicaine thier se chargea d'agir sur les officiers gén Murat sur les officiers de la cavalerie, l sur ceux de l'infanterie, Marmont sur ce l'artillerie; enfin on comptait sur deux ments de dragons de l'ancienne armée d'

le 21ᵉ de chasseurs d'où sortait Murat.
novembre (15 brumaire), au sortir même
fête donnée aux généraux Bonaparte et
u, par le Corps législatif, dans le temple de
oire (Saint Sulpice), le jour du coup d'État
é entre Sieyès et Bonaparte, au 8 (17
ire) Le 7, on se réunit chez Talleyrand :
er et Regnaud de Saint Jean d'Angely ré
it les proclamations, pamphlets, articles
rnaux; Arnault, des chansons qui de-
être distribuées dans le public. Réal pré-
out ce qui était du ressort de la police,
ls, orateurs de carrefours; le soir il y eut
chez Mme Bonaparte. En même temps on
part des projets à la commission des ins-
rs du conseil des Anciens, mais sans les
à tout le secret, et en ne leur parlant que
nécessité d'écraser les jacobins. Dans la
17 au 18 brumaire (8 et 9 novembre), la
ssion des inspecteurs, à laquelle appar-
e soin de veiller à la sûreté du Corps lé-
, expédia les lettres de convocation aux
s pour le lendemain matin. Le 18, pendant
ôtel de la rue de la Victoire où habitait
arte, était, dès six heures du matin, en-
d'une foule d'officiers prêts à se porter
général les conduirait, les Anciens s'é-
réunis dès sept heures. Après un dis-
de Cornet, au nom des inspecteurs, sur
mptômes alarmants qui se manifes-
depuis quelques jours, Regnier avait pris
ole pour demander, comme mesure de sa-
blic, la translation des conseils à Saint-
cette proposition avait été immédiate-
otée, malgré la demande d'ajournement
r Montmayou; le général Bonaparte fut
de l'exécution de ce décret. Aussitôt que
et est remis à Napoléon, il harangue les
s qui l'entourent, et, suivi de 1,500 hommes
lerie qui le joignent sur les boulevards,
rte aux Tuileries, où, à dix heures, il
nis à la barre du conseil des Anciens, et
serment à la constitution. Cependant
était terminé; que ferait-on le lendemain
-Cloud? Telle fut la question qui fut agi-
sein de la commission des inspecteurs,
ait réunie de nouveau aux Tuileries, à
ures du soir, et où s'étaient rendus le gé-
onaparte, Sieyès et Roger Ducos, Fouché,
en Bonaparte, accompagnés de plusieurs
es des deux conseils. Sieyès et Fouché,
instruits des brusques mouvements des
lées délibérantes, insistaient pour l'arres-
d'une quarantaine des principaux oppo-
Puis, sur le refus formel du général Bo-
, ils proposèrent quelque stratagème, au
duquel, par un changement subit dans la
des cartes, qui seules donnaient entrée
présentants dans les Conseils, on aurait
loignés les plus hostiles. Bonaparte trouva
gnité de repousser de tels expédients. On
ra donc sans avoir rien arrêté sur la ma-
nière de conduire les événements. Nomination d'un gouvernement provisoire, ajournement du Corps législatif à trois mois, telles étaient les mesures qu'on avait résolu de présenter le lendemain aux Conseils. Le lendemain, 19 brumaire (10 nov.), le conseil des Cinq-Cents se réunissait à une heure, à Saint Cloud, dans l'orangerie, et, un peu plus tard, à deux heures, celui des Anciens dans la grande galerie du palais, peinte par Mignard. Dans une salle intermédiaire étaient le général Bonaparte et Sieyès. Les préparatifs exécutés dans les deux salles avaient ainsi retardé la réunion des Conseils et permis aux députés hostiles de jeter dans l'esprit de leurs collègues des éléments de crainte ou de doute. Aux Cinq-Cents, présidés par Lucien, la séance fut tout d'abord menaçante. Gaudin, qui était dans le complot et qui avait été chargé d'ouvrir la discussion, demande 1° qu'une commission de sept membres soit nommée pour faire un rapport sur les dangers de la République; 2° que toute délibération soit suspendue jusqu'au rapport de la commission. Ce dernier point était surtout important; c'était couper court à toute opposition en décrétant le silence. Quelques voix appuient d'abord la proposition, mais elles sont aussitôt combattues par Delbrel, qui s'écrie : « La constitution d'abord! La constitution ou la mort !... Les baïonnettes ne nous effraient pas; nous sommes libres ici. » Les cris : Vive la constitution! A bas les dictateurs! s'élèvent alors de toutes parts, et c'est au milieu d'eux que Delbrel demande qu'on renouvelle le serment de fidélité à la constitution. Le tumulte est à son comble; Lucien le domine enfin par son énergie. « Je sens trop la dignité de président du conseil, pour souffrir plus longtemps les menaces insolentes d'une partie des orateurs; je les rappelle à l'ordre. » Le calme se rétablit. Chaque député, et Lucien lui-même, vient à son tour à la tribune prêter le serment décrété. Bonaparte, averti par son aide de camp La Valette de ce qui se passe aux Cinq-Cents, paraissait fort agité. Fouché lui conseille d'employer la force; lui-même s'écrie enfin : « Il faut en finir! » Il descend alors dans la cour du palais, met en bataille un régiment nouvellement arrivé de Paris, le harangue, puis se rend à la barre des Anciens. C'était presque une révolution manquée; Augereau, qui croise Bonaparte, lui dit : « Te voilà dans une jolie position. » Sieyès et Roger Ducos avaient une chaise de poste, attelée de six chevaux, qui les attendait à la grille de Saint-Cloud. Bien que moins tumultueuse que la séance des Cinq-Cents, celle des Anciens avait vu cependant se manifester plus d'une résistance opiniâtre : Savary, Citadella, Guyomar, Colombel (de la Meurthe) étaient tour à tour montés à la tribune pour demander des explications sur la translation du Corps législatif à Saint-Cloud, et Regnier avait eu grand'peine à arrêter ce débat, en affectant de confondre ces de-

mandes avec une discussion sur le décret lui-même désormais irrévocable. Il était trois heures et demie lorsque Bonaparte se présenta aux Anciens accompagné de Berthier. C'était la première fois qu'il parlait devant une assemblée; sa parole manqua d'abord de calme et de fermeté; cependant, reprenant bientôt possession de lui-même, il répondit à cette interpellation : Et la constitution? — « La constitution! Vous sied-il bien de l'invoquer? Vous l'avez violée au 18 fructidor, au 22 floréal, au 30 prairial. La constitution! dites-vous Toutes les factions l'ont violée; elle est méprisée par toutes ... Vous me demandez des garanties pour cette liberté et cette égalité... Soldats qui êtes ici, quand je vous ai promis la victoire, dites si je vous ai trompés? » Sa présence avait produit l'effet qu'il désirait, on lui avait accordé les honneurs de la séance : il se présenta alors aux Cinq-Cents. A la vue inopinée du général, les députés se levant : « Ici des sabres! à bas le dictateur! à bas le tyran! » s'écrient les députés qui entourent Bonaparte. Bigonnet lui dit d'une voix tonnante, en le touchant au collet : « Que faites-vous, téméraire? Vous violez le sanctuaire des lois. » A ce moment les grenadiers, restés à la porte de la salle, entourent Bonaparte pour le défendre, et Lefebvre l'entraîne hors de l'enceinte. Alors Lucien, qui préside toujours l'assemblée, se voit interpellé de toutes parts. Réduit à invoquer les services passés de son frère, ses paroles sont accueillies par ces mots : « Hors la loi! à bas le tyran! hors la loi! » Il quitte alors le fauteuil de la présidence, et est conduit hors de la salle par un piquet de grenadiers que lui envoie Napoléon. Tout semblait perdu. Bonaparte, à cheval, avait fait prendre les armes aux troupes placées dans la cour du palais, mais elles semblaient hésiter à marcher contre la représentation nationale. C'est alors que Lucien, sentant que le moment de tout risquer est venu, monte lui-même à cheval, se place devant le front des troupes et les harangue. « Le conseil des Cinq-Cents est dissous, leur dit-il, c'est moi qui vous le déclare. Des assassins ont envahi la salle des séances, et l'on fait violence à la majorité; je vous somme de marcher pour la délivrer. » Le bruit, en effet, avait couru que des poignards avaient été levés sur la poitrine de Bonaparte, et Serurier, exploitant habilement cette rumeur, se promenait, devant le front des troupes, répétant tout seul : « Les misérables! ils ont voulu tuer le général Bonaparte!... Ne bougez pas, soldats!... restez tranquilles, attendez qu'on vous donne des ordres. » Cet ordre venait d'être donné par Lucien; profitant alors d'un moment d'enthousiasme chez les soldats, Murat, à la tête d'un bataillon de grenadiers, pénètre dans la salle des Cinq-Cents. A cinq heures et demie, elle est complétement évacuée; un piquet est laissé à sa garde, et, quand les soldats reparaissent dans la cour du palais, ils sont accueillis par des applaudissements où se mêlent les murmures de quelques âmes affligées de ce triomphe de la force (1).

Lucien, suivant la plupart des historiens, Joseph, selon Miot, eut alors l'idée de rassembler les débris des Cinq-Cents et d'agir avec cette assemblée tronquée. A neuf heures du soir, cinquante membres des Cinq-Cents se réunirent sous la présidence de Lucien, déclarèrent par un vote que le général Bonaparte avait bien mérité de la patrie, puis nommèrent une commission pour présenter à l'assemblée les mesures de gouvernement que les circonstances rendaient nécessaires. Pendant que cette commission se retire dans son bureau, où elle ne fait que copier les divers décrets préparés à l'avance, Lucien prononce à la tribune des Cinq-Cents un discours sur les vices de la constitution et la nécessité de la réformer. A Lucien succède Boulay (de la Meurthe), rapporteur de la commission, qui propose en son nom l'abolition du Directoire, l'exclusion de soixante-deux membres du parti renversé, parmi lesquels on remarque le général Jourdan; enfin l'institution d'un gouvernement provisoire composé de trois consuls, Sieyès, Roger Ducos, Bonaparte, ainsi que l'ajournement des conseils au 20 février. Après un discours de Cabanis (2) pour appuyer ce rapport, l'assemblée vote à l'unanimité ce projet de loi, ainsi qu'une proclamation au peuple français. Il était une heure du matin lorsque les résolutions prises par les Cinq-Cents furent portées aux Anciens qui les sanctionnèrent, sans désemparer, par un vote unanime. En même temps fut nommée une commission législative, destinée à élaborer la nouvelle constitution, et composée de cinquante membres pris en nombre égal dans chacune des deux assemblées. Lucien fut le président de la section des Cinq-Cents, Lebrun de celle des Anciens. Tel fut le coup d'État du 18 brumaire, qui réussit plus par la disposition favorable des esprits que par l'habileté qui y présida; un instant gravement compromis par l'attitude des conseils à Saint-Cloud, la fermeté et surtout la décision de Lucien en assura le succès. Il est certain qu'il montra dans ces circonstances non pas un courage, que nous n'appellerions pas civique, bien qu'il ne soit pas non plus le courage militaire, mais plutôt une audace bien supérieure à celle de Bonaparte.

Bientôt avec le consulat décennal apparut la constitution de l'an VIII, qui aurait dû être l'œuvre de Sieyès et qui fut surtout celle de Napoléon; Lucien, partisan déclaré des idées de Sieyès, ne vit donc pas sans regret les modifications que subit

(1) Après la dispersion du conseil des Cinq-Cents, le conseil des Anciens rendit un décret qui ajournait le Corps législatif et organisait un gouvernement provisoire, comme le fit la loi du 19 brumaire. Mais cet acte émané d'une seule des deux sections de la législature ne semblait pas avoir une autorité suffisante.

(2) Ce discours et plusieurs autres sont insérés au procès-verbal. Mais on a dit et écrit qu'ils n'ont pas été prononcés réellement, et qu'ils avaient été rédigés d'avance pour une discussion qui n'a pas eu lieu.

du célèbre législateur. Cependant, dans la même de Bonaparte, le tribunat était des- x esprits actifs, remuants, amoureux de mée; Lucien avait été l'un des élus par le pour le composer, mais il n'accepta point, été choisi par le premier consul (4 nivôse 25 décembre 1799) pour remplacer au mi- de l'intérieur l'illustre La Place, devenu e du sénat. C'est pendant le ministère de que parut la fameuse loi du 28 pluviôse qui, en organisant l'administration muni- t départementale, a constitué en France la isation administrative. Aux administra- directeurs à tous les degrés, auxquelles adjoints des commissaires du gouverne- argés de requérir auprès d'elles, la loi subs- un système fondé sur la division des pou- n exécutif, judiciaire, et délibératif; à ces nctions correspondaient les préfets, sous- et maires, les conseils de département, dissement et de commune, enfin les conseils cture chargés du contentieux administratif. me temps Lucien, porté de ce côté par ses mêmes, protégeait efficacement les lettres : mai 1800, sous ses auspices, reparaissait *reure de France*; et des travaux d'art érables étaient exécutés dans sa belle de du Plessis-Chamand, près Senlis. lant son ardeur pour les plaisirs, une strat:on peut être plus intelligente que use, et plus que tout cela l'envie, soule- quelques plaintes contre le nouveau mi- e l'intérieur. En même temps, l'indépen- de Lucien amenait entre lui et le pre- nsul, plus d'un désaccord que le ministre police Fouché ne contribuait pas à ter- pacifiquement. Des bruits de conspira- étant répandus au mois d'avril 1800, émère scène violente eut lieu entre et Lucien, qu'une rumeur mal fondée avec Bernadotte à la tête des mécon- Je ferais arrêter le ministre de l'inté- ui-même, dit alors Fouché, si j'apprenais onspire. » A ce moment il fut déjà n de l'éloignement de Lucien. Du reste, nuations malveillantes tombent devant roche d'un tout autre genre qui lui fut ntôt après. Une tentative d'assassinat sur ner consul, par Ceracchi et Arena, s'é- duite à l'Opéra (10 octobre 1800). l'en- sme pour Bonaparte s'en accrut encore, s le titre de *Parallèle entre César, ell, Monck et Bonaparte*, il courut une e qui ne proposait rien de moins que le sement de la monarchie au profit du vain- le Marengo. « Croit-on, y disait-on, que n de maréchal ou que l'épée de conné- isse suffire à l'homme devant qui l'uni- st tu? »

an pamphlet anonyme, attribué à Lucien, et t en réalité de M. de Fontanes, produisit mauvais effet, surtout dans l'armée. Moreau, à l'instigation de Fouché, s'en plaignit même ouvertement; et Bonaparte demandant publiquement au ministre de la police comment il laissait circuler de tels écrits et pourquoi, s'il en connaissait les auteurs, ils n'étaient pas encore à Vincennes, celui-ci lui répondit : « Je ne pouvais pas, car c'était votre propre frère. » C'est à la suite de cet incident qu'eut lieu (3 novembre 1800), devant le premier consul, une altercation des plus vives entre Fouché et Lucien, dans laquelle ce dernier, aux reproches sur sa conduite administrative, sur ses mœurs et sa liaison avec une actrice, Mlle Mézerai, répondit par des plaintes acerbes sur l'accroissement des impôts, etc. Lucien quitta alors le ministère de l'intérieur (novembre); c'était évidemment une première disgrâce, mais qui, par le conseil de Cambacérès, fut déguisée sous les apparences d'une ambassade en Espagne. Cette nouvelle mission n'était pas sans difficulté, car il fallait arracher la monarchie espagnole à l'influence anglaise et la rattacher à la politique française. Lucien y parvint par le traité d'alliance du 21 mars 1801; puis il s'appliqua à en tirer toutes les conséquences. Il sut, en négligeant les ministres titulaires, pour aller droit au véritable chef du gouvernement, le prince de la Paix, et en lui faisant craindre le ressentiment de Bonaparte, se servir de lui pour accélérer les préparatifs de l'envahissement du Portugal. Le glorieux, mais terrible combat d'Algesiras (6 juillet), empêcha la réussite complète de ses plans. On fut plus heureux du côté du Portugal. la soumission de tout l'Alemtejo amena l'ouverture des négociations pour la paix; elles eurent lieu à Badajoz où Lucien avait suivi la cour d'Espagne. Contrairement aux intérêts de l'Espagne et de la France, qui voulaient, en Portugal, frapper l'Angleterre, Godoi consentit à une paix prématurée qui donnait seulement Olivença aux Espagnols, et 20 millions aux Français. Lucien lui-même signa la copie de ce traité de Badajoz, et la fit partir pour la soumettre à la ratification de son frère. Irrité de voir ainsi compromises les négociations de Londres, Napoléon blâma énergiquement son frère, qui répondit à cette colère du premier consul par l'envoi de sa démission d'ambassadeur; elle ne fut pas acceptée; Lucien reçut ordre de rester à Madrid, et de déclarer que les Français camperaient dans la Péninsule jusqu'à la paix particulière de la France avec le Portugal. Abandonné par le cabinet de Madrid, Napoléon l'abandonna à son tour, et signa les préliminaires de la paix d'Amiens avec l'Angleterre, en lui laissant l'île de la Trinité qu'il voulait auparavant faire rendre à l'Espagne (1er octobre 1801). Lucien avait été en même temps autorisé à signer le traité de Badajoz, sauf quelques modifications peu importantes (29 novembre 1801). Ce fut le dernier acte de son ambassade d'Espagne, dans laquelle il s'était fait accompagner par plusieurs savants et hommes de lettres,

parmi lesquels était le poëte Arnault. De retour à Paris au commencement de 1802, il fut, le 9 mars, appelé à siéger au tribunat qui venait de perdre vingt de ses membres, éliminés par le sénat, conformément à la volonté du premier consul. Il disait ne plus rien désirer qu'une existence tranquille, employée à servir son frère dans le sein de l'un des grands corps de l'État. Une session législative extraordinaire, où devaient être présentés d'importants projets de lois médités par le premier consul, s'ouvrit le 5 avril 1802 : le premier présenté fut celui du concordat; ce fut Lucien qui fut chargé de féliciter le gouvernement sur ce grand événement. Peu après il prit une part plus active encore à la création de la Légion d'honneur. Le projet rencontra dans les deux assemblées une résistance également vive; au tribunat Lucien en fut nommé rapporteur et l'exposa avec une ardeur qui manquait un peu d'habileté.

Le sénatus-consulte du 4 août 1802 (16 thermidor an x), en installant le consulat à vie, augmenta l'importance et le rôle des frères du premier consul. Nommé par le tribunat, pour le représenter dans le grand conseil de la Légion d'honneur, Lucien se trouvait par suite sénateur de droit en sa qualité de membre de ce grand conseil. Il reçut la sénatorerie de Trèves, qui le mit en possession de la terre de Soppelsdorff, ancienne maison de plaisance des électeurs. En 1803, l'Institut ayant été, sous ses auspices, réorganisé et augmenté d'une classe, il prit place dans celle de la langue et de la littérature française (3 février). Un voyage à Bruxelles, puis à Trèves, le tint un peu de temps éloigné. Veuf depuis 1798, c'est à son retour qu'il épousa Alexandrine de Bleschamp, qui avait eu pour premier mari un agent de change nommé Jouberthon. Née à Calais en 1778, elle était une des femmes les plus aimables et les plus spirituelles de cette époque (1); Lucien l'avait rencontrée dans la société du comte de Laborde au château de Méréville. Cette union toute d'inclination déplut à tel point au premier consul que Lucien, pour conserver sa dignité et son indépendance, se crut obligé de rompre avec son frère et même de quitter la France (avril 1804).

Réfugié d'abord à Milan, puis à Pesaro, enfin à Rome, Lucien fut désormais étranger à la politique, et vit de loin, sans s'y mêler, l'établissement de l'Empire, et cet envahissement progressif de l'Europe par les armées françaises, qui devait amener de si cruels revers. Entouré de sa famille, cultivant les lettres qu'il aimait, il ne fit aucune démarche pour se rapprocher d'un frère qui distribuait alors des couronnes. Cependant Napoléon, par affection, peut-être aussi par une politique qui ne voulait pas laisser en dehors de son gouvernement une aussi grande individualité que Lucien, lui fit faire plus d'une fois des ouvertures de réconciliation. En 1806, il chargea le comte Miot, chargé d'instructions pour le roi de Naples Joseph, de s'arrêter à Rome chez Lucien. « Je veux bien, lui dit-il, oublier ce que deux de mes frères (Joseph et Jérôme) ont fait contre moi. Que Lucien abandonne sa femme et je lui donnerai une souveraineté. » M. Miot trouva le frère de l'Empereur occupant à Rome un palais magnifique, qu'il avait orné de riches collections de tableaux et de statues antiques du plus grand prix ; il partit sans avoir dit un mot de sa mission à Lucien qui, dans une conversation toute littéraire, avait évité avec soin ce qui aurait pu l'amener à faire connaître son opinion sur les affaires politiques. Après le traité de Tilsitt (7 juillet 1807), Napoléon lui-même, tentant un rapprochement, donna rendez-vous à Lucien dans la ville de Mantoue (13 décembre 1807). La dissolution du mariage de Lucien était l'ultimatum de l'Empereur; un trône pour son frère, le mariage de sa fille aînée avec le prince des Asturies, un duché pour la femme répudiée, eussent été le prix de l'acceptation. Cette entrevue n'eut aucun résultat, et, quoi qu'on ait pu dire des motifs du refus de Lucien, toujours est-il qu'il faut admirer cette fermeté en face du souverain qui faisait alors tout plier devant lui et tous les caractères. Quant à la véritable cause de la conduite de Lucien, voici ce qu'il en dit dans ses *Mémoires*. « Quant à moi, mes regrets de la république sénatoriale ont duré bien longtemps. L'adversité, qui n'adoucit guère l'honneur, a longtemps lutté dans mon esprit contre l'évidence de la votation universelle en faveur de la monarchie, et contre ma conviction du génie et du patriotisme de Napoléon. Enfin quoique, dans ma conférence de Mantoue avec mon frère, *mon refus ne tint plus qu'aux restrictions politiques que je ne crus pas devoir subir*, il n'en est pas moins vrai que, jusqu'à mon séjour en Angleterre, il restait encore en moi beaucoup du vieux républicain. » L'insuccès de cette tentative de la part de Napoléon rendit encore plus difficile la situation de Lucien; il crut alors devoir quitter Rome, et alla s'établir dans un domaine qu'il avait acquis près de Viterbe et que le pape érigea en principauté de Canino. Bientôt même Lucien résolut de quitter l'Italie pour aller s'établir aux États-Unis. S'étant embarqué, dans ce dessein, à Civita-Vecchia, le 1er août 1810, il fut pris par un croiseur anglais, conduit d'abord comme prisonnier à Malte (24 août), puis enfin en Angleterre où il débarqua le 28 décembre. Considéré comme prisonnier, malgré son éloignement des affaires, il reçut du gouvernement anglais pour résidence la petite ville de Ludlow (pays de Galles). Peu de

(1) Elle avait, comme son mari, le culte de la poésie et des arts ; un seul de ses ouvrages, croyons-nous, a vu le jour : c'est un poëme en dix chants, avec notes, intitulé : *Batilde, reine des Francs* (Paris, 1820, in-8°).

temps après, il acquit le domaine de Thorngrove, à cinq lieues de Londres, où il demeura jusqu'aux traités de 1814 (11 avril), qui vinrent lui rendre la liberté (1). Il revint alors à Rome, où il dédia au pape Pie VII (4 mai 1814) son poëme de *Charlemagne ou l'Eglise sauvée*, qu'il avait achevé pendant sa captivité en Angleterre. L'adversité fit alors ce que n'avait pu faire la toute-puissance de Napoléon ; elle rapprocha de lui le prince de Canino, qui lui écrivit deux lettres à l'île d'Elbe pour lui offrir de se consacrer au service de sa personne. Il tint, pendant les Cent-jours, cette promesse qu'il venait de faire. Venu à Paris, après le 20 mars, pour solliciter de l'empereur l'évacuation des États de l'Église envahis par les troupes de Murat, il obtint ce qu'il demandait et, après un voyage de vingt-deux jours en Suisse à Versoix, près de Mme de Staël, il revint enfin se fixer à Paris pour y aider son frère dans les circonstances si difficiles de cette époque. Il alla habiter le Palais-Royal, et accompagna Napoléon à la cérémonie du Champ de Mai, avec le rang et le titre de prince françois. Le désir de Napoléon de le nommer président de la chambre des représentants ayant rencontré un obstacle dans les événements mêmes, il prit place à la chambre des pairs, et enfin fit partie de la commission de gouvernement que l'empereur institua au moment de partir pour l'armée (nuit du 12 juin 1815).

Après la bataille de Waterloo, Napoléon sentait, comme il l'a dit, que « tout était perdu, excepté l'honneur ». Cependant, dans le conseil qui se tint le jour même de l'arrivée de l'empereur à l'Élysée (21 juin 1815), Lucien, plein des souvenirs du 18 brumaire et enclin à se passer des assemblées, opina, avec le maréchal Davout, pour leur prorogation ou leur dissolution. Un dernier combat se livrait dans l'âme de Napoléon. « Osez, » lui dit Lucien. — « Hélas! répondit l'empereur, je n'ai que trop osé ! » Puis il rédigea un message aux assemblées pour leur proposer la nomination de deux commissions chargées de prendre avec le gouvernement toutes les mesures de salut public. Lucien fut chargé de porter ce message à la chambre des représentants. Il était sept heures du soir lorsqu'il monta à la tribune. L'indocilité dont il avait fait preuve jadis à l'égard de l'empereur, le servant aujourd'hui, on lui tenait compte de n'avoir pas porté de couronne ; il fut donc assez bien accueilli. Cependant M. Jay, poussé par Fouché, ayant pris la parole pour demander l'abdication de Napoléon, et chargé en quelque sorte Lucien d'être l'intermédiaire de la France désolée, celui-ci lui répondit en énumérant les ressources dont disposait encore la France, et les chances de salut qui restaient encore en demeurant unis en face de l'ennemi. « Se séparer de Napoléon, disait-il en terminant, sous prétexte d'apaiser la haine de l'étranger, c'est une illusion à la fois ridicule et funeste... N'exposeriez-vous pas la France à un grave reproche d'inconstance et de légèreté, si en ce moment elle abandonnait Napoléon? » Malgré l'apostrophe violente de La Fayette s'écriant : « Prince, vous calomniez la nation ; ce n'est pas d'avoir abandonné Napoléon que la postérité pourra accuser la France, mais hélas! de l'avoir trop suivi.... » le discours de Lucien avait rendu quelque calme à l'assemblée : elle se borna à nommer la commission proposée par le gouvernement, dans l'espoir qu'elle obtiendrait cette abdication qu'elle désirait, mais qu'elle avait honte de prononcer elle-même. En quittant le Palais-Bourbon, Lucien était allé porter à la chambre des pairs le message de l'empereur. Il n'y souleva pas les mêmes tempêtes. Mais ne se faisant pas illusion sur les conséquences des dispositions presque hostiles des chambres, de retour à l'Élysée, il répéta qu'il n'y avait plus à délibérer, qu'il fallait opter entre un coup de vigueur et l'abdication immédiate, afin de prévenir une résolution offensante des députés. Le 22 juin, l'empereur signa sa seconde abdication, mais en y mettant, sur l'observation de Lucien et de Regnaud de Saint-Jean d'Angely, une condition expresse, celle de la transmission de la couronne à son fils. C'est donc, à la dernière heure seulement, et quand il vit tout perdu, que Lucien pensa à une régence qu'on l'accusa bien à tort d'avoir eu tout d'abord en vue, pour se ménager la première situation sous le nouveau règne du jeune Napoléon II. « Il s'agit, dit-il le même jour à la tribune, d'éviter la guerre civile, de savoir si la France est une nation indépendante et libre. L'empereur est mort, Vive l'empereur!... Je demande qu'en conformité de l'acte constitutionnel, la chambre des pairs, qui a juré fidélité à l'empereur et aux constitutions, déclare, sans délibération, par un mouvement spontané et unanime, devant le peuple français et les étrangers, qu'elle reconnaît Napoléon II comme empereur des Français. J'en donne le premier l'exemple et lui jure fidélité. » On sait la réponse de M. de Pontécoulant à ces paroles de Lucien. « Je demande au prince, dit ce pair, à quel titre il parle dans cette chambre. Est-il Français? Je ne le reconnais pas comme tel. Lui, qui invoque la constitution, n'a pas de titre constitutionnel. Il est prince romain. » — « Si je ne suis pas Français pour vous, avait répliqué Lucien, je le suis pour la nation entière. »

Lucien, dans ces derniers jours de deuil, ne quitta pas Napoléon jusqu'au 29 juin. Puis il sortit presque aussitôt de France. Arrêté à Turin, il y subit une captivité de trois mois dans la citadelle de cette ville, et ne fut rendu à la liberté que sur les instances du pape. Revenu enfin à Rome, il fit

(1) Dans les dernières années de l'Empire, le nom de Lucien ne figure plus dans l'*Almanach impérial*, ni parmi les sénateurs, ni parmi les membres de l'Institut ; il s'y trouve pour la dernière fois à ces divers titres, en 1810, sous le nom de *sénateur Lucien*. C'est le comte Garnier qui le remplaça dans la sénatorerie de Trèves.

deux fois (1817 et 1819), conjointement avec Joseph, la proposition à Napoléon d'aller partager sa captivité de Sainte-Hélène. Alors il vécut, dans sa villa Russinella, entouré de ses nombreux enfants, adonné tour à tour à la composition de ses *Mémoires* et de travaux sur les antiquités de l'Italie. La révolution de 1830, qu'il avait vue avec joie, lui fit concevoir l'espérance de voir cesser son long exil; ce fut en vain, et il mourut à Viterbe, le 29 juin 1840, âgé de soixante-cinq ans. Lucien, qui était membre de l'Institut depuis 1803, en avait été exclu avec la Restauration; mais ce titre bien éphémère d'académicien lui avait au moins servi à donner aux lettres un des témoignages les plus délicats de protection qui lui aient jamais été accordés. Sollicité par un jeune et novice poëte de 1803, il lui répondit par une lettre où, aux plus affectueux conseils littéraires, était jointe la prière d'accepter son traitement d'académicien qu'il lui donnait mandat de toucher. Ce jeune poëte était Béranger, devenu plus tard l'illustre chansonnier, et qui n'oublia pas le prince Lucien, dont il proclamait le nom et les bienfaits dans la préface de son nouveau recueil de 1833.

La vie de Lucien Bonaparte, aussi bien que son caractère, paraissent jusqu'ici avoir été jugés avec peu d'impartialité; exposée aux rancunes des flatteurs de l'Empire comme à celles des révolutionnaires exaltés, sa mémoire a besoin d'être défendue contre leurs attaques. Les historiens même les plus modérés ne sont pas toujours sans âcreté dans l'appréciation de son rôle politique. « Lucien, dit M. Thiers, était un homme d'esprit, mais d'un esprit inégal, inquiet, ingouvernable et n'ayant pas assez de talent, quoiqu'il en eût, pour racheter ce qui lui manquait sous le rapport du bon sens. » M. de Barante, plus équitable le peint ainsi : « Lucien, important aux Cinq-Cents par son nom, ses succès de tribune, son activité et ses intrigues, républicain mais point jacobin, en relation avec Sieyès, ne s'était compromis avec aucun parti, et en les ménageant tous, avait acquis une grande influence. » On regrette de trouver de Napoléon lui-même le jugement suivant sur son frère, bien qu'il soit juste de constater qu'il a été porté en 1796 : « Lucien s'est compromis en 93 plusieurs fois, malgré les conseils réitérés que je n'ai cessé de lui donner. Il voulait faire le jacobin, de sorte que, si, heureusement pour lui les dix-huit ans qu'il avait alors n'étaient son excuse, il se serait trouvé compromis avec le petit nombre d'hommes, opprobre de la nation. » Il serait fort à désirer que les *Mémoire* du prince de Canino, restés interrompus à sa mort, fussent enfin publiés par sa famille, et vinssent permettre de porter un jugement définitif sur cet homme, dont la destinée offre un si piquant contraste avec celle de Napoléon.

Les œuvres de Lucien sont les suivantes : *La Tribu indienne, ou Edouard et Stellina*, roman; Paris, 1799, 2 vol. in-18; trad. en anglais et en allemand; — *Charlemagne ou l'Église sauvée*, poëme épique en 24 chants; Londres, 1814, 2 vol. in-4°; Paris, 1815, 2 vol. in-8°, traduit en anglais, par Butler et Hodgson; — *Ode contre les détracteurs d'Homère*, lue, le 15 mai 1815, devant l'Institut pour la réception d'Aignan; — *La Cyrnéide, ou la Corse sauvée*, poëme épique en XII chants; Paris, 1819, in-8°; — *Aux citoyens français membres des colléges électoraux*; Le Mans, 1834, in-4°; — *La vérité sur les Cent-Jours, suivi de documents historiques sur* 1815; Paris, 1835, in-8°; — *Mémoires de Lucien Bonaparte, prince de Canino, écrits par lui-même*; Paris, 1836, in-8° ou in-12 : le premier volume de ces *Mémoires* a seul paru, bien que la préface qui les précède semble annoncer qu'ils ont été complétement achevés en manuscrit; — *Mémoire sur les vases étrusques*, 1836. En 1845, sa veuve donna un extrait du second volume de ses *Mémoires* sous ce titre : *Le* 18 *Brumaire*.

Lucien avait épousé 1° en 1794, Christine-Éléonore Boyer, née à Saint-Maximin (Var), morte à Paris, le 14 mai 1800, à l'âge de vingt-quatre ans; 2° en 1802, Marie-Alexandrine-Charlotte-Louise-Laurence de Bleschamp, femme divorcée de M. Jouberthon, agent de change, née à Calais en 1778, morte à Sinigaglia, le 12 juillet 1855. De son premier mariage, il eut :

Charlotte, née le 13 mai 1796 à Saint-Maximin, mariée à Rome, le 27 décembre 1815, au prince Mario Gabrielli, dont elle est restée veuve le 18 septembre 1841;

Christine-Égypta, née à Paris, le 19 octobre 1798, mariée 1° en 1818 au comte Arved Posse, suédois; 2° en 1824 à lord Dudley-Coutts, morte le 19 mai 1847 à Rome.

Du second mariage sont issus :

Charles-Lucien-Jules-Laurent (*voy.* ci-après);

Letitia, née à Milan, le 1er décembre 1804, mariée à Thomas Wyse, membre catholique du parlement d'Angleterre, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne à Athènes, où il est mort, le 15 avril 1862. Sa fille, *Marie*, née en juillet 1833, épousa M. de Solms; devenue veuve à la fin de 1862, elle s'est unie en secondes noces le 5 février 1863 à Turin, à M. Urbano Rattazzi, ancien ministre de Victor-Emmanuel Ier, roi d'Italie. Une de ses sœurs s'est mariée en 1862, au général hongrois Türr;

Paul, né en 1808, mort en Grèce en décembre 1826;

Jeanne, morte peu après son mariage avec le marquis Honorati;

Louis-Lucien,
Pierre-Napoléon, } *voy.* ci-après;
Antoine,

Marie, née le 12 octobre 1818, mariée au comte Vincenzo Valentini, député à la constituante romaine, chargé en mai 1849 du portefeuille des finances, veuve en juillet 1858;

Constance, née à Bologne, le 30 janvier 1823, religieuse au couvent du Sacré-Cœur à Rome. Eugène ASSE.

Moniteur universel, an VI, an VII et an VIII. — *Mémoires de Lucien.* — *Mémoires du temps.*

BONAPARTE (*Charles-Lucien-Jules-Laurent*), prince DE CANINO, fils aîné de Lucien, né le 24 mai 1803 à Paris, où il est mort, le 29 juillet 1857. Élevé loin des splendeurs et de l'influence de la cour impériale, il fréquenta les meilleures universités de l'Italie et s'adonna de bonne heure à l'étude des sciences naturelles. Après avoir épousé à Bruxelles sa cousine Zénaïde, fille du roi Joseph (29 juin 1822), il se rendit auprès de ce dernier à Philadelphie; et s'y livra à des recherches sérieuses, qui l'amenèrent à la découverte d'un grand nombre d'oiseaux du Nouveau Monde, non décrits par le naturaliste Wilson. M. Bonaparte (c'était le nom qu'il portait alors) entreprit de publier un supplément à l'ouvrage de Wilson, et le commencement de son travail parut, en 1825, à Philadelphie. Quelques autres publications de ce genre achevèrent de consolider sa réputation. Pour se rapprocher de sa famille, il quitta la Pensylvanie et vint, en 1828, se fixer en Italie auprès du prince de Canino, son père. Là, vivant tout à fait en dehors des préoccupations de la politique, il continua de s'adonner avec ardeur à l'etude des sciences naturelles. En 1833, il commença la publication d'un magnifique ouvrage, l'*Iconografia della fauna italica*, qui le fit recevoir membre honoraire de l'Académie d'Upsal. Quelque temps après, et dans un but tout scientifique, il vint une première fois à Paris sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation du gouvernement de Louis-Philippe. La police française ne l'inquiéta ni pendant ce voyage, ni pendant les séjours assez courts du reste qu'il fit dans la capitale. La mort de son père, arrivée le 29 juin 1840, le mit en possession du double titre de prince de Canino et de Musignano, et il accepta le grade de colonel que la république de Saint-Marin lui offrit. En 1843, Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, sanctionna sa nomination de membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin, et l'Institut de France (Académie des sciences), l'admit, le 18 mars 1844, au nombre de ses correspondants.

Le prince de Canino avait été le fondateur des congrès scientifiques en Italie; déjà il avait présidé ceux de Milan, de Turin, de Florence, de Lucques, de Pise, de Padoue, de Naples, et partout il avait lu des travaux intéressants sur l'histoire naturelle. En 1847, au congrès de Venise, entraîné sans doute par ce souffle de liberté que Pie IX semblait avoir inspiré à l'Italie, il mêla la politique aux discussions de la science, et le gouvernement autrichien lui signifia l'ordre de quitter la ville immédiatement. Le prince, après un voyage à Londres et à Copenhague avec le professeur Nelson, vint à Rome où le nouveau pape avait inauguré une politique plus libérale. Aussitôt, il se rangea sous la bannière du souverain pontife, mais lorsque Pie IX essaya d'enrayer le mouvement démocratique, le prince de Canino devint un des principaux chefs du parti radical; il fit partie de la junte suprême et provisoire nommée après la retraite du pape à Gaëte. Le 9 décembre 1848, il combattit au sein de cette assemblée la nomination d'une commission chargée de prendre, d'accord avec le ministère, les mesures nécessaires au salut de l'État, et proposa en vain d'établir une régence temporaire composée de deux laïques et d'un prêtre. Élu, le 28 janvier 1849, député de Viterbe à l'Assemblée nationale, il fut, dès le 12 février, nommé membre de la commission chargée de rédiger un projet de loi sur la responsabilité du comité exécutif et des ministres, et le 13, membre de celle à qui fut confié le soin du projet de loi organique de la république romaine. On remarqua qu'à la séance du 14 février, il fut le seul député qui s'opposa à la proposition de M. Cursi, laquelle avait pour but de faire reconnaître la dette publique comme nationale et inviolable. L'Assemblée constituante l'ayant choisi, le 16 février, pour l'un de ses vice-présidents, le prince de Canino dirigea avec talent la plupart des délibérations importantes prises pour le maintien de la république, et lorsque le canon italien commença à retentir dans les plaines lombardes, il signa, le 23 mars, la proclamation qui appelait le peuple aux armes. Lorsqu'on eut appris qu'un corps expéditionnaire français s'était embarqué à Toulon pour venir occuper les États de l'Église, il l'annonça officiellement à l'Assemblée, et, dans la séance du 24 avril, lorsque nos troupes se préparaient à débarquer à Civita-Vecchia, il déclara qu'il fallait se préparer à la défense, « mais, dit-il, nous ne devons pas commencer, quant à nous, à répandre le généreux sang français, puisque les deux peuples peuvent encore se resserrer par des liens de fraternité ». Le prince de Canino ne désespéra de la cause de la république qu'après l'entrée de l'armée française à Rome (3 juillet 1849). Il s'embarqua alors à Civita-Vecchia avec l'intention de venir se fixer en France, mais à peine avait-il mis pied à terre à Marseille que le gouvernement du président Louis-Napoléon, son cousin, lui interdit le séjour sur le territoire français. Comme le prince, sans tenir aucun compte de cette injonction, n'en continua pas moins sa route vers Paris, il fut arrêté à son passage par Orléans et conduit, sous escorte, jusqu'au Havre, où force lui fut de s'embarquer pour l'Angleterre. L'année suivante, il obtint sans condition de venir à Paris, où, comprenant que son rôle politique était désormais terminé, il reprit avec son ardeur première, ses

travaux d'histoire naturelle, et publia encore de nombreux travaux.

Voici les titres de ses ouvrages : *American Ornithology, or History of the Birds of the United-States;* Philadelphie, 1825-1828-1833, 3 vol. in-fol. avec pl. col. Cet ouvrage, un des plus remarquables qui soient sortis des presses américaines, égale, par le luxe de la typographie et de la gravure, les recueils du même genre, imprimés jusqu'alors en Europe. C'est le complément du beau travail de Wilson (1808, 9 vol. in-4°) sur le même sujet, par les espèces nouvelles ou peu connues dont il contient l'histoire. Les éditions qui, par le soin de savants distingués, en ont été, à diverses reprises, publiées en Angleterre, attestent l'importance qu'on lui a attribuée. On l'a imprimé plusieurs fois avec l'ouvrage de Wilson; — *Ornithology of the north America;* New-York, 1826, in-8°; cette partie embrasse depuis les oiseaux de proie jusqu'aux *passerini*, de l'ordre des passereaux; — *Observations on the nomenclature of some species;* Philadelphie, 1826, in-8° : l'auteur s'est chargé dans cet ouvrage de rectifier dans la nomenclature de Wilson ce qui n'est plus conforme aux connaissances actuelles et d'y ajouter les synonymes. A l'aide des additions et des corrections qu'elle a reçues, l'*Ornithologie américaine* est devenue un ouvrage nouveau. Wilson ne comptait aux États-Unis que deux cent soixante-dix espèces d'oiseaux dont neuf fréquentent les eaux; les découvertes du prince de Canino ont élevé ce nombre à trois cent soixante-dix dont cent cinquante et une sont aquatiques. Il faut y joindre, suivant la remarque du prince lui-même, quelques espèces des hautes latitudes qui ne quittent pas les glaces du pôle et ne s'approchent pas des États-Unis; — *Specchio comparativo delle ornitologie di Roma e di Filadelfia;* Pise, 1827, in-8° : dans cette comparaison, il donne deux cent quarante-sept espèces pour le territoire de Rome et deux cent quatre-vingt-une pour celui de Philadelphie; — *Sulla seconda edizione del* Regno Animale *del barone Cuvier osservazioni;* Bologne, 1830, in-8°; à la suite de ses observations critiques, l'auteur a inséré quatre monographies : 1° des espèces du genre *Strix* de Linné voisines du *Strix passerina* ou confondues avec lui; 2° des espèces du genre *aigrette* des ornithologistes modernes; 3° des espèces des genres *Numenius* et *Scolopax;* 4° des *Chéloniens* d'Europe et de l'Amérique septentrionale; — *Saggio di una distribuzione metodica degli animali vertebrati;* Rome, 1831-1832, in-8°; — *Iconografia della fauna italica;* Rome, 1832-1841, 3 vol. in-fol. C'est le plus important des ouvrages du prince. Le t. Ier contient la description des mammifères et des oiseaux; le t. II, celle des reptiles et amphibies, et le t. III, divisé en deux parties, est consacré à la description des poissons; — *Chelonorum tabula analytica;* Rome, 1836, in-4°; — *Catalogo metodico degli uccelli europei;* Bologne, 1842, in-8°; — *Geographical and comparative list of the birds of Europa and North America;* Londres, 1838, in-8° : travail auquel l'auteur fit plus tard de nombreuses additions; — *Catalogo metodico dei pesci europei;* Naples, 1845, in-4°, publié par le congrès scientifique tenu alors dans cette ville; — *Selachorum tabula analytica;* Neufchâtel, 1838, in-8°; — *Catalogo metodico dei mammiferi europei;* Milan, 1845, in-8°; — *Conspectus systematis ornithologiæ;* Amsterdam, 1849; Leyde, 1850, in-fol.; — *Revue critique de l'*Ornithologie européenne *de M. Degland;* Bruxelles, 1850, in-12; — *Monographie des Loxiens;* Leyde et Dusseldorf, 1850, in-4°, avec 54 pl. col.; en collaboration avec Hermann Schlegel; — *Conspectus generum avium;* Leyde, 1850, 2 vol. in-8°; — *Conspectus systematis mastozoologiæ;* Leyde, 1850, in-8°; — *Notices ornithologiques sur les collections rapportées en 1853 par M. A. Delattre, et classification parallélique des passereaux chanteurs;* Paris, 1854, in-4°; — *Conspectus systematis erpetologiæ et amphibiologiæ;* Leyde, 1850, in-8°; — *Conspectus systematis ichthyologiæ;* Leyde, 1850, in-8°; — *Tableau des oiseaux de proie;* Paris, 1854, in-8°; — *Conspectus volucrum zygodactylorum;* Paris, 1854, in-8°; — *Conspectus volucrum anisodactylorum;* Paris, 1854, in-8°; — *Tableau des oiseaux mouches* (Conspectus trochilorum); Paris, 1854, in-8°; — *Tableau des perroquets* (Conspectus psittacorum); Paris, 1854, in-8°; — *Genus novum phalendinarum;* Londres, 1854, in-8°; — *Coup d'œil sur l'ordre des pigeons;* Paris, 1855, in-4°; — *Ornithologie fossile servant d'introduction au tableau comparatif des ineptes et des autruches;* Paris, 1856, in-4°; — *Mélanges ornithologiques;* Paris, 1856, in-4°; — *Excursions dans les divers musées d'histoire naturelle d'Allemagne, de Hollande et de Belgique;* Paris, 1856, in-4°; — *Notes sur le genre* Heliornis, *et monographie des Héliornitides;* Paris, 1856, in-4°; — *Catalogue des oiseaux d'Europe;* Paris, 1856, in-4°; — *Iconographie des pigeons;* Paris, 1857-1859, in-fol.; — *Iconographie des perroquets;* Paris, 1857-1859, in-fol., avec M. de Pouancé.

En outre, le prince de Canino a publié des *Mémoires* d'histoire naturelle dans le t. XVIII des *Transactions* de la Société linnéenne de Londres; dans le t. III de l'*Histoire naturelle* de Godman (Philadelphie, 1828), dans les *Annals and Magazine of natural history*, 1838; dans le *Journal* de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, 1822 à 1826; dans les *Memoires* de la Société zoologique de Londres, 1838, 1849 et 1850; dans le *Zoological Journal* de Philadelphie; dans l'*Anthologie* de Florence, oct. 1831; dans les

Actes du congrès de Turin (1841), de Milan, de Florence, de Pise, de Lucques, de Naples (1845); dans les *Comptes-rendus* de l'Académie des sciences, etc.

Du mariage du prince de Canino avec sa cousine germaine, Zenaïde Bonaparte, fille de Joseph, sont issus quatre fils et huit filles, à savoir :

Joseph - Lucien - Charles-Napoléon BONAPARTE, prince DE CANINO, né à Philadelphie, le 13 février 1824. Il a rang à la cour et est depuis 1856 titré d'altesse, comme membre de la famille civile de l'empereur;

Lucien-Louis-Joseph-Napoléon, né à Rome, le 15 novembre 1828, prêtre et camérier secret du pape Pie IX;

Julie-Charlotte-Zénaïde-Pauline-Letitia-Desirée-Bartholomée, née à Rome, le 6 juin 1830, mariée le 30 août 1847 à Alexandre del Gallo, marquis de Roccagiovine;

Charlotte-Honorine-Joséphine, née à Rome, le 4 mars 1832, mariée le 4 octobre 1848, à Pierre, comte Primoli;

Marie-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène, née à Rome, le 18 mars 1835, mariée le 2 mars 1851 à Paul, comte de Campello;

Auguste-Amélie-Maximilienne-Jacqueline, née à Rome, le 9 novembre 1836, mariée le 2 février 1856 au prince Placide Gabrielli, son cousin;

Napoléon-Grégoire-Jacques-Philippe, né à Rome, le 5 février 1839, marié le 26 novembre 1859 a Marie-Christine Ruspoli. Il est colonel d'etat-major de la garde nationale parisienne, et depuis 1861 a rang à la cour et le titre d'altesse, sous le nom de Napoléon-Charles Bonaparte;

Bathilde-Aloïse-Léonie, née a Rome, le 26 novembre 1840, mariée le 14 octobre 1856 a Louis, comte de Cambacérès, député au Corps législatif, morte à Paris le 8 juin 1861;

Et quatre enfants morts en bas âge.

H. FISQUET.

Wouters, *Les Bonaparte depuis* 1815. — *Moniteur univ.*, 1849. — *Docum. particuliers.*

* **BONAPARTE** (*Louis-Lucien*, prince), sénateur, né le 4 janvier 1813, à Thorngrove (comté de Worcester). Second fils de Lucien, prince de Canino, il vint au monde pendant que son père était en Angleterre en qualité de prisonnier de guerre. Sa jeunesse fut moins agitée que celle de ses frères, et il vécut longtemps aux États-Unis et a Florence, ne s'occupant que de chimie et d'études linguistiques. L'un des membres les plus actifs des congrès scientifiques d'Italie, il a fait imprimer plusieurs ouvrages, soit en italien, soit en français. La révolution de février lui ayant permis de rentrer en France, il fut, le 28 novembre 1848, nommé représentant de la Corse à l'Assemblée constituante; mais son élection fut annulée le 9 janvier 1849. Quelques mois après, il figura au nombre des candidats choisis par l'*Union electorale*, et le département de la Seine lui donna accès à l'Assemblée législative, où il siégea au côté droit. En 1851, il soutint énergiquement la politique de l'Élysée. Créé sénateur, le 31 décembre 1852, il reçut les titres de *prince* et d'*altesse ayant rang à la cour*, comme appartenant à la famille civile de l'empereur. Il a fait partie des jurys de l'exposition de Paris, en 1849, et de celle de Londres, en 1851. Il est docteur de l'université d'Oxford et membre honoraire de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, enfin chevalier de la Légion d'honneur (10 décembre 1849), grand officier (13 janvier 1860). Le prince Lucien Bonaparte est auteur ou éditeur d'un grand nombre d'ouvrages sur la linguistique; nous ne citerons que les principaux : *Specimen lexici comparativi omnium linguarum europæarum*; Florence, 1847, pet. in-fol.; — *Parabola de Seminatore ex evangelio Matthæi in LXXII europæas linguas ac dialectos versa et romanis characteribus expressa*; Londres, 1857, in-8°; — *Prodromus evangelii Matthæi octupli, seu Oratio dominica hispanice, gallice et omnibus Vasconicæ linguæ dialectis reddita*; Londres, 1857, in-4°; — *Dialogues basques, guipuzcoans, biscaiens, labourdins, souletins*, etc., *accompagnés de deux traductions espagnole et française*; Londres, 1857, oblong; — *Celtic Herapla, being the Song of Salomon in all the living dialects of the gaë and Cambrian languages*; Londres, 1858, in-4°; — *Canticum Canticorum Salomonis tribus vasconicæ linguæ dialectis in Hisp nia vigentibus versum*; Londres, 1858, in-4°; avec J.-A. de Uriarte; — *Canticum trium puerorum in XI vasconicæ linguæ dialectos versum*; Londres, 1858, in-4°, deux édit.; — *Bible saindua edo Testament zahar eta berria*, etc. (La Sainte Bible, traduite pour la première fois en langue basque du Labourd); Londres, 1859, gr. in-8°; — *Il vangelo di san Matteo volgarizatto in dialetto genovese*; Londres, 1860, in-18; — *Langue basque et langues finnoises*; Londres, 1862, in-4°; — *Deuxième catalogue des ouvrages destinés à faciliter l'etude comparative des langues européennes, édités par le prince L.-L. Bonaparte*; Londres, 1862, in-16; un premier catalogue avait été publié par lui en 1858.

Docum. part.

* **BONAPARTE** (*Pierre-Napoléon*, prince), frère du précédent, né à Rome, le 12 septembre 1815. Élevé en Italie, il voulut, dès l'âge de quinze ans, prendre part au soulèvement des Romagnols contre l'autorité papale et quitta à cet effet le château paternel, mais on l'empêcha d'arriver jusqu'à eux. Quelque temps après il s'embarqua à Livourne pour New-York, et y fit la connaissance de Santander, l'émule de Bolivar, qu'il accompagna en Colombie et qui le nomma chef d'escadron. De retour en Italie, il y passa jusqu'en 1836 une existence active et agitée. Soupçonné de

vouloir avec son frère organiser des bandes de partisans dans les Maremmes, il lui fut enjoint de quitter sous quinze jours les États Romains; mais pendant qu'il attendait ses passeports, il fut, le 3 mai 1836, cerné sur la place même de Canino par une troupe de vingt-huit sbires. Armé d'un couteau de chasse, il étendit mort leur chef et en blessa grièvement deux autres. Atteint lui-même d'un coup de baïonnette et d'une balle à bout portant, il fut contraint de se rendre, et, après une assez longue détention au château Saint-Ange, il partit de nouveau pour l'Amérique, alla ensuite en Angleterre, et de là à l'île de Corfou. Dans une excursion en Albanie, il fut un jour surpris et attaqué par quatre Palikares contre lesquels il eut à défendre sa vie; il en tua deux, en blessa un troisième; mais les compagnons de ceux-ci essayèrent quelques jours après de le surprendre dans la maison qu'il habitait à Corfou même, et furent accueillis par lui à coups de fusil. Le gouvernement anglais, dans l'intérêt même de sa sécurité, l'engagea à quitter l'île, ce que le prince ne fit cependant que deux mois après. En se rendant en Angleterre, il séjourna à Malte, et après avoir vainement offert, en 1838, de prendre du service dans l'armée française, puis dans l'armée égyptienne de Mehemet-Ali, il se fixa à Londres jusqu'à ce que la révolution de février 1848 lui ouvrit les portes de la France. Arrivé à Paris, le 27 février, il obtint quelques jours après un brevet de chef de bataillon au 1er régiment de la légion étrangère. Représentant de la Corse à l'Assemblée constituante, il y prit place au Comité de la guerre, et vota d'ordinaire avec l'extrême gauche. Dans plusieurs occasions, il se porta garant des sentiments patriotiques de son cousin le prince Louis-Napoléon, après l'élection duquel il continua toutefois de siéger auprès des montagnards, repoussa la proposition Rateau et l'expédition de Rome, et ne se sépara du parti démocratique que sur les questions relatives à la personne même du président. Élu par l'Ardèche et par la Corse à l'Assemblée législative, il opta pour ce dernier département, et, dans cette nouvelle chambre, apporta la même ardeur démocratique qu'à la Constituante. En mars 1849, il demanda à obtenir sa mutation de chef de bataillon dans un régiment français, et, en attendant la décision ministérielle, partit pour l'Algérie et assista au mois de novembre suivant aux premières opérations du siége de Zaatcha. Venu sans permission en France avant l'assaut de cette place, il fut destitué par le général d'Hautpoul, ministre de la guerre, et cette mesure, qui fut suivie d'un duel entre le prince Bonaparte et un journaliste de l'extrême droite, obtint l'approbation formelle de l'Assemblée législative. Rentré dans la vie privée après le coup d'État du 2 décembre, il a reçu, aux termes du sénatus-consulte du 25 novembre 1852, les titres de *prince* et d'*altesse*, *ayant rang à la cour;* mais il ne fait point partie de la famille impériale.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur univ.* — *Biographie des députés à l'Assemblée const.*

* **BONAPARTE** (*Antoine*), frère des deux précédents, né à Frascati, le 31 octobre 1816. Il fit son éducation en Italie et passa en 1832 aux États-Unis, où il croyait trouver encore son oncle le roi Joseph, qui dans l'intervalle était venu se fixer à Londres. De retour en Europe, il vint auprès de son père dans les États de l'Église; mais quelques démêlés qu'il eut avec la force armée pontificale le forcèrent de s'éloigner de Rome, et il n'y reparut qu'après la révolution de 1848. Loin d'imiter la conduite du prince de Canino, son frère aîné, il se tint à l'écart des démocrates italiens, et ne leur fut pas favorable. Il vint en France pour servir la cause du président, son cousin, et remplaça à l'Assemblée législative M. Robert, député de l'Yonne, mort le 3 septembre 1849. Ses votes furent acquis à la coalition des anciens partis monarchiques; mais depuis le 2 décembre 1851, il n'a point recherché les honneurs, et n'est même pas compris dans les membres de la famille civile de l'empereur ayant rang à la cour.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur univ.*

C. Louis et sa famille.

LOUIS (*Louis* BONAPARTE), roi de Hollande, troisième frère de Napoléon Ier, né à Ajaccio, le 4 septembre 1778, mort à Livourne, le 25 juillet 1846. En juillet 1793, il suivit sa famille à Lavalette, près de Toulon, puis à Marseille. Bientôt, sur l'avis de Napoléon, il fut envoyé à l'école de Châlons afin d'y subir l'examen nécessaire pour entrer dans le corps de l'artillerie, auquel il avait toujours été destiné; mais à la nouvelle, fausse du reste, que cette école venait d'être dissoute, il rebroussa chemin et retourna près de sa mère. Son frère ayant été nommé général lui fit donner le grade de sous-lieutenant, et l'attacha à sa personne. Ce fut en Piémont que Louis fit sa première campagne : il se trouva à la prise d'Oneille (6 avril 1794) et au combat de Cairo. A cette époque, une loi ayant obligé les officiers d'état-major à rentrer dans un régiment, Louis accepta une place de lieutenant dans une compagnie des canonniers volontaires en garnison à Saint-Tropez. Peu de temps après, il alla à l'école de Châlons; à peine arrivé, il dut obéir à son frère qui le rappelait auprès de lui, et partit à la fin de février 1796 pour l'Italie.

Depuis le commencement de cette campagne jusqu'à l'expédition d'Égypte, il n'y a que peu de choses à dire de Louis; il montra du courage en plusieurs rencontres, mais par boutades, et s'occupa fort peu d'acquérir une réputation militaire; il eut du zèle, de l'activité, du sang-froid, mais nul désir d'avancer, nulle ambition, et remplit ses devoirs sans se ména-

ger en rien, ni se faire valoir. Au passage du Pô, il se distingua l'un des premiers (8 mai), et se trouva aux batailles de la Brenta (8 sept.), de Caldiero, d'Arcole (15-17 nov.) et de Rivoli (14 janvier 1797). A Arcole son cheval fut percé de plusieurs balles. Après les préliminaires de Campo-Formio, Louis fut chargé de porter à Paris la première nouvelle de la paix. L'année précédente, il avait présenté des drapeaux au Directoire, qui lui avait donné les épaulettes de capitaine. Une raison secrète lui aurait fait désirer de rester à Paris. En allant voir sa sœur Caroline dans le pensionnat de Mme Campan à Saint-Germain, il y avait rencontré la fille d'un émigré et en était devenu amoureux. Napoléon, ayant eu connaissance de cette liaison naissante, donna l'ordre à son frère de partir sur-le-champ pour Toulon. Ce fut ainsi que Louis prit part à la campagne d'Égypte. Après la défaite d'Aboukir, il résida au Caire. En partant pour la Syrie, Napoléon l'envoya en France avec mission de faire connaître au Directoire l'état des affaires en Orient et d'obtenir des secours. Il partit sur la plus délabrée des chaloupes canonnières, échappa comme par miracle aux croisières anglaises et russes, aborda à Tarente, puis à Porto-Vecchio, en Corse, après une traversée de deux mois. Ses démarches pour obtenir de nouvelles troupes furent sans résultat auprès du gouvernement, et, dans l'intervalle, Napoléon débarqua dans la rade de Fréjus (8 oct. 1799).

Louis, alors chef d'escadron au 5e de dragons, n'en continua pas moins son service auprès de son frère en qualité d'aide de camp et le seconda dans le coup d'État du 18 brumaire (9 nov. 1799). Peu de jours après, il fut nommé colonel de son régiment. A cette époque il fut vivement sollicité d'épouser Hortense de Beauharnais; mais cette alliance ne convenait pas à son caractère, et, afin de se soustraire à des sollicitations importunes, il demanda à assister à de grandes manœuvres militaires qui se faisaient à Postdam. Quand il arriva, elles étaient terminées; mais Frédéric-Guillaume III l'accueillit avec tant de bienveillance qu'il ne cessa jamais, depuis, de témoigner de l'attachement à la maison de Prusse. Le renouvellement des hostilités entre la France et l'Autriche l'obligea de rentrer à Paris. A peine était-il de retour que Napoléon renouvela les propositions de mariage qu'il lui avait faites, et Louis, fidèle à sa tactique, trouva le moyen de s'éloigner encore en faisant comprendre son régiment dans le cadre de l'armée qu'on envoyait en Portugal. La campagne fut courte, et le jeune colonel se retrouvait à Paris au mois d'octobre suivant. Mme Bonaparte, sa belle-sœur, lui reparla encore de son mariage avec sa fille Hortense, et malgré toutes ses répugnances, il donna son consentement. Voici comment Louis a raconté lui-même cette union dans l'ouvrage intitulé : *Documents historiques sur la Hollande*.

« Le jour de la cérémonie fut fixé, et le 4 janvier 1802, le contrat, le mariage civil et la cérémonie religieuse eurent lieu. Louis se trouva marié! Jamais cérémonie ne fut plus triste, jamais enfin deux époux ne reçurent plus vivement le pressentiment de toutes les horreurs d'un mariage forcé et mal assorti. C'est de là que datent ses malheurs, ses peines physiques et morales. Il était pour lors âgé de vingt trois ans. Sa constitution s'était formée de bonne heure, mais son esprit, son caractère ne l'étaient pas entièrement. Il avait cette naïveté, cette extrême bonne foi qui appartient essentiellement à l'enfance, résultat d'une éducation privée et du caractère grave et réfléchi d'un homme forcé de s'habituer à vivre en lui-même. Cette fâcheuse situation changea son caractère ; elle altéra aussi sensiblement sa santé, sans qu'il s'en aperçût pour ainsi dire, mais progressivement : il n'eut plus de repos depuis lors. Il n'y a pas de malheurs plus réels et plus cuisants que les peines domestiques. Ceux de Louis imprimèrent à son esprit, à toute sa vie, une sorte de tristesse profonde, un découragement, un dessèchement, si l'on peut s'exprimer ainsi, auquel rien n'a jamais pu et ne pourra jamais remédier. On ajoutera deux mots sur son mariage..... Avant la cérémonie, pendant la bénédiction, et sans cesse, depuis lors, ils sentirent également et constamment qu'ils ne se convenaient point, et cependent ils se laissèrent entraîner à un mariage que leurs parents, et surtout la mère d'Hortense, croyaient essentiellement politique et nécessaire. Depuis le 4 janvier 1802, jusqu'au mois de septembre 1807, qui est l'époque de leur dernière réunion, ils ont demeuré ensemble un espace de temps d'à peine quatre mois, à trois époques séparées par de longs intervalles; mais ils ont eu trois enfants qu'ils aimèrent avec une égale tendresse..... Cette contrainte doit paraître extraordinaire et serait incroyable en effet en des temps ordinaires; mais dans tous ceux où ils vécurent, dans leur position et avec les caractères qu'on leur connaîtra dans cet écrit, la chose doit paraître moins étrange. »

Pendant les années 1802, 1803 et 1804, Louis demeura presque continuellement à son régiment ou aux bains minéraux. Le 24 mars 1804, il fut nommé général de brigade, le 10 avril suivant, général de division et conseiller d'État attaché à la section de législation. Un mois après, l'Empire était fait, et Napoléon, ressuscitant toute la vieille hiérarchie monarchique, élevait le 18 mai Louis à la dignité de prince, et exhumait pour lui le titre de connétable oublié depuis deux siècles. Il reçut, en 1805, le gouvernement général des départements au delà des Alpes, puis le commandement de la réserve de l'armée expéditionnaire d'Angleterre. L'expédition ayant été ajournée, Louis remplaça Murat dans le commandement de la garnison de Paris, et, jusqu'à la fin de 1805, déploya dans ces fonctions une activité singulière. Il avait accepté le commandement à condition qu'il se bornerait aux affaires militaires, et que tout ce qui concernait la police et les autres relations de son prédécesseur serait donné à d'autres. Chargé d'organiser une armée destinée à protéger le nord de la France, les chantiers d'Anvers et la Hollande, il accomplit, en un mois, cette opération

qui arrêta la Prusse prête à déclarer la guerre. Napoléon témoigna publiquement sa satisfaction à son frère dans un des bulletins de la grande armée, comme par ses lettres du mois de janvier 1806.

A cette époque, le rôle de Louis Bonaparte prend une plus grande importance politique; sans intrigue et sans ambition, Louis aurait voulu passer sa vie loin des grandeurs; mais un pareil projet ne convenait, sous aucun rapport, à celui qui voulait que sa famille occupât tous les trônes de l'Europe. La Hollande lui parut propre à favoriser ses desseins. Après avoir subi, depuis 1787, de nombreuses vicissitudes politiques, ce pays venait d'apporter de graves modifications à sa constitution. En mars 1805, Jean Schimmelpenninck fut revêtu du pouvoir exécutif, sous le titre de grand pensionnaire. Il favorisa le commerce de ses compatriotes avec l'Angleterre, et leurs spéculations furent d'autant plus brillantes que les produits des fabriques anglaises étaient alors prohibés dans presque toute l'Europe. Napoléon trouva dans ces opérations et dans la cécité dont venait d'être atteint Schimmelpenninck, le prétexte d'exécuter en Hollande le changement politique qu'il méditait. Les ministres hollandais entrèrent dans les vues de l'empereur. Les États généraux, convoqués pour une session extraordinaire, envoyèrent à Paris une députation chargée de demander pour roi l'un des frères de l'empereur. Un traité entre la France et la Hollande fut signé le 24 mai 1806. Informé de ce qui s'était passé, Louis fit tout ce qu'il put pour refuser, et ne se décida qu'en apprenant la mort de l'ancien stathouder. Napoléon s'était du reste ouvertement expliqué, et lui avait fait entendre que si, dans la négociation de cette affaire, on ne l'avait point consulté, c'est qu'un sujet ne pouvait refuser d'obéir.

Le 5 juin 1806, Louis fut proclamé à Saint-Cloud roi de Hollande, et, le même jour, il rédigea la déclaration suivante qui devint la règle de sa conduite :

« ..... Nous avons accepté et acceptons la couronne de Hollande, conformément au vœu du pays, aux lois constitutionnelles et au traité, muni de ratifications réciproques, lequel nous a été présenté aujourd'hui par les députés de la nation hollandaise. A notre avénement au trône, notre soin le plus cher sera de veiller aux intérêts de notre peuple. Nous prendrons toujours à cœur de lui donner des preuves constantes et multipliées de notre amour et de notre sollicitude. Nous maintiendrons la liberté de nos sujets et leurs droits et nous nous occuperons sans cesse de leur bien-être. L'indépendance du royaume est garantie par l'empereur notre frère; les lois constitutionnelles garantissent à chacun ses créances sur l'État, sa liberté personnelle, sa liberté de conscience, etc. »

Bientôt après parut l'*acte additionnel du royaume de Hollande*, dont l'empereur s'était réservé la rédaction. Avant de partir, Louis s'occupa avec les députés hollandais à prendre une idée générale des affaires du pays, et se convainquit que les caisses publiques étaient à peu près vides. Tout ce qu'il emporta se réduisit à 700,000 francs qui lui étaient dus pour arriéré de son apanage. Son entrée à la Haye eut lieu le 23 juin. Ses nouveaux sujets applaudirent au refus qu'il avait fait de l'assistance d'un corps de troupes françaises qui, selon les ordres de l'empereur, devait lui servir d'escorte; mais ils virent avec mécontentement distribuer aux Français les grandes dignités de la couronne. Deux partis se formèrent, qui bientôt divisèrent la nation et la cour. Louis cherchait sans cesse à les concilier et, sans le vouloir peut-être, il favorisa les Hollandais, qui, en lui témoignant une vive reconnaissance, firent naître dans son cœur le germe de cette prédilection nationale, très-louable sans doute, mais qui le plaçait dans une fausse position vis-à-vis de Napoléon. Placé entre ses devoirs comme roi de Hollande et sa conscience comme mandataire de l'empereur, il lui était bien difficile de concilier ce que la France attendait de lui et ce qu'exigeaient les intérêts de la nation qui l'avait appelé à régner sur elle.

Louis réunit autour de lui des Hollandais d'un mérite supérieur, et appela au ministère Mollerus, Gogel, Twent, Roëll, Van der Goes, Van der Heim, etc. La nouvelle constitution offrait quelques points obscurs : il voulut en faire une rédaction plus lucide.

Affecté de la situation déplorable de ses finances, il manda à l'empereur qu'il abdiquerait sur-le-champ s'il ne voulait ni lui rendre ce que la France devait à la Hollande, ni prendre les troupes françaises à sa solde et permettre qu'on diminuât les armements. Napoléon accorda bien ce que lui demandait son frère; mais cette condescendance ne fut due qu'à la nécessité où il était d'augmenter l'armée française en Allemagne. Les troupes quittèrent donc la Hollande, à l'exception de deux régiments et de deux états-majors généraux, y compris celui de Flessingue. Louis donna en secret l'ordre de faire venir petit à petit la flottille de Boulogne, sous prétexte de réparations, et renvoya un grand nombre de matelots. Il s'occupa ensuite du soin d'augmenter l'armée de terre, afin de pouvoir, dans toute hypothèse, se suffire à lui-même. Prenant de promptes mesures pour défendre ses frontières menacées par les troupes prussiennes, il divisa son armée en deux corps, l'un de quinze mille hommes dont il se réserva le commandement et qui fut dirigé sur Wesel; l'autre, commandé par le général Michaud, devait stationner au camp de Zeist. Puis il se rendit en Westphalie où l'armée hollandaise, autrement appelée l'armée du Nord, occupa successivement Munster, Osnabruck et Paderborn. Il bloqua les places fortes de Hameln et de Nieubourg et fit occuper Rinteln par le général Daendels. Presque aussitôt,

l'empereur lui enjoignit d'aller prendre possession du Hanovre; mais le roi, offensé de cet ordre, répondit qu'il retournait à sa résidence. En effet, confiant au général Dumonceau le commandement de ses troupes, il rentra à la Haye, avec la conviction que Napoléon ne l'avait placé sur le trône de Hollande que comme un préfet français. En arrivant dans sa capitale, il apprit le décret du 21 novembre 1806 relatif au blocus des Iles Britanniques. Cette mesure lui causa un profond chagrin, car elle pouvait amener la ruine de ses Etats. Il éluda autant qu'il put l'exécution du décret impérial; mais, quels que fussent ses efforts et sa prudence, il ne lui fut pas possible de cacher longtemps à son frère qu'il l'abusait sur ce point important. Alors, par un décret du 15 décembre 1806, il prit le parti de fermer les ports de son royaume à tous les vaisseaux sans exception.

Louis s'occupait des institutions utiles à son peuple. Par ses soins, de savants jurisconsultes rédigèrent un code civil et un code criminel. On compléta aussi le nouveau système des contributions, plus uniforme que celui qui avait été en usage jusqu'alors, et l'on adopta de sages règlements sur les corporations et sur les maîtrises. Il créa l'ordre de l'Union et du Mérite, avec une dotation annuelle de soixante mille florins. Quelques jours auparavant (novembre 1806), il était venu en personne rendre compte au corps législatif de tout ce qui avait été fait pendant la première année de son règne, et, en promettant de venir chaque année rendre un compte semblable, Louis enchaînait son avenir à celui de la nation et prenait l'engagement de se dévouer à sa prospérité.

La France avait tellement exigé de sacrifices de la part de la Hollande qu'il se vit, à regret, obligé d'établir de nouveaux impôts. On adopta un système présenté par M. Gogel, ministre des finances, et après cette grande opération, le roi proposa un nouveau cadastre, créa une direction des beaux-arts, une grande exposition des produits de l'industrie nationale, et, en 1807, un institut des sciences et des arts, divisé en quatre classes.

La perte de son fils aîné, qui mourut du croup, plongea Louis dans une affliction profonde. Il quitta la cour avec sa femme et alla passer deux mois dans les Pyrénées. Mais il revint seul (septembre 1807), et ce fut à dater de ce moment que les deux époux vécurent éloignés l'un de l'autre. Louis établit pendant quelque temps sa résidence à Utrecht et déclara, en avril 1808, Amsterdam la capitale de ses États.

Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis l'avénement de Louis au trône que toutes ses relations avec l'empereur étaient empreintes d'aigreur. Pour plaire à Napoléon, il eût fallu qu'il ne régnât que d'après le système du gouvernement français. Il avait rédigé et sanctionné une loi sur la noblesse, que Napoléon l'obligea quatre mois après de rapporter; il lui fit supprimer aussi le grade de *maréchal de Hollande*, qui lui semblait « une caricature » dans un État secondaire. Il sut tempérer cette mortification, en octroyant à son fils Napoléon-Louis le titre de grand-duc de Clèves et de Berg (3 mars 1809). Quoique la Hollande eût coopéré par de grands sacrifices à faire la guerre en Allemagne dans l'intérêt de la France seulement, quoique le roi eût pris les mesures les plus sévères contre le commerce avec l'Angleterre, Napoléon se plaignait sans relâche de la déloyauté de la Hollande « nation souple et fallacieuse, disait-il, chez laquelle se fabriquent toutes les nouvelles qui peuvent être défavorables à la France ». Tout le pays, ajoutait-il, était *entaché d'anglomanie et le roi en était le premier smogleur*. Toutes relations affectueuses entre les deux frères avaient disparu; chaque événement ne faisait qu'ajouter à leurs griefs particuliers. A peine Louis connut-il la nouvelle du débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren (juillet 1809), qu'il réunit un corps de troupes assez considérable pour arrêter les progrès de l'ennemi. Il avait mis Anvers, la flotte et les chantiers à l'abri d'une insulte, lorsque Bernadotte vint, au nom de l'empereur, lui ravir le commandement de ses propres soldats. Cette conduite ne lui prouva que trop la méfiance dont il était l'objet, et en voyant quelle grande armée on rassemblait dans le Brabant, il lui fut facile d'imaginer que cette expédition serait le prétexte d'un envahissement de la Hollande. L'occupation de Flessingue et de la Zélande, en rompant le blocus des côtes, donna passage aux marchandises anglaises, qui se répandirent de tous côtés et jusqu'à la cour.

Napoléon, à cette époque, résolut de réunir à Paris les souverains alliés de la France; le roi de Hollande, qui se rappelait la mauvaise réception qu'on lui avait faite en 1807, ne se rendit qu'avec une extrême répugnance à cette invitation (1er décembre 1809). Dès la première entrevue avec Napoléon, il eut une vive contestation sur les affaires de la Hollande, et, en présence de plusieurs personnages de la cour, il soutint avec force les intérêts de son royaume. Un discours prononcé par l'empereur à l'ouverture du Corps législatif, et corroboré par quelques paroles du ministre de l'intérieur à cette assemblée, ne lui laissa plus de doutes sur les intentions de son frère. Louis comprit alors toute la faute de son voyage et combien il lui serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'échapper aux piéges qu'on lui tendait. Il fit alors des tentatives pour sortir de Paris; mais son hôtel était strictement surveillé, et les gendarmes qui le gardaient adressaient tous les jours un rapport au grand maréchal du palais. Le roi était prisonnier. Alors il envoya le comte Charles de Bylant, son écuyer, à Amsterdam, avec l'ordre de défendre les lignes à l'aide des inondations et de la marine, et d'empêcher au

moins l'occupation de la capitale. Le ministre de la guerre Krayenhoff qui, au départ du roi, avait eu l'instruction de mettre ces lignes en bon état, y apporta toute l'activité possible. Dès que l'empereur le sut, il entra dans une fureur extrême, et eut une altercation des plus violentes avec Louis qui, loin de dissimuler les ordres qu'il avait donnés, les soutint énergiquement. Tout à coup l'empereur changea de ton et lui dit froidement : « Eh bien ! choisissez : ou contremandez la défense d'Amsterdam, destituez Krayenhoff et Mollerus, ou voici le décret de réunion que je fais partir à l'instant même et vous ne retournez plus en Hollande. Il m'est indifférent que l'on me taxe d'injustice et de cruauté, pourvu que mon système avance. Vous êtes dans mes mains. » A la vue du décret de réunion, Louis se soumit et sacrifia les deux ministres qui avaient montré trop de zèle. Son projet était de s'échapper pendant la nuit. A peine rentré à l'hôtel de Madame mère où il résidait, il vit arriver des gendarmes d'élite qui se placèrent à la porte et qui résistèrent à toutes les instances de se retirer. Louis ressentit vivement cette insulte gratuite qu'on lui faisait aux yeux des souverains réunis à Paris ; à coup sûr, s'il eût tenté de prendre la route du Brabant, les gendarmes n'eussent pas manqué de s'y opposer de tout leur pouvoir.

Dès l'arrivée de Louis à Paris, l'occupation de la Hollande par les troupes françaises avait commencé. Le 20 janvier 1810 on prit possession du Brabant et de la Zélande; le 24 on entra dans Breda et Berg-op-Zoom, puis dans Dordrecht. La mesure des sacrifices que Napoléon prétendait obtenir de son frère n'était point encore comblée; on voulait qu'il mît une forte imposition sur les rentes, qu'il adoptât la conscription, les mêmes ordonnances sur les douanes qu'en France, qu'il se réglât sur elle pour la noblesse et qu'il supprimât les maréchaux. Il résista d'abord, et, comme de coutume, finit par céder et par adhérer à beaucoup de choses dont l'abandon lui coûtait infiniment ; mais rien ne put le faire consentir à la conscription ni à l'impôt sur les rentes. Dans ces malheureuses négociations, Louis croyait gagner tout ce qu'il ne perdait pas. Il fit donc remplacer le titre de maréchal par celui d'amiral ou de général, et, le 13 février 1810, son corps législatif annula la loi sur la noblesse constitutionnelle qu'il avait approuvée au mois d'octobre. Enfin on lui fit signer un traité imposé par Napoléon, le 16 mars, et conclu par l'amiral Verhuell, traité qui portait que, jusqu'à ce que le gouvernement anglais eût renoncé à son système maritime contre la France, tout commerce quelconque entre les ports de l'Angleterre et les ports de la Hollande serait interdit, qu'un corps de troupes de dix-huit mille hommes, dont six mille Français occuperait toutes les embouchures des rivières avec des employés des douanes françaises pour veiller à l'exécution du système continental; que le roi de Hollande cédait à l'empereur des Français le Brabant hollandais, la totalité de la Zélande, y compris l'île de Schouwen, la partie de la Gueldre qui est sur la rive gauche du Waal, etc. Après avoir assisté aux cérémonies du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, Louis quitta le 7 avril Paris, où il avait séjourné un peu plus de quatre mois.

Conformément aux clauses de son dernier traité avec la Hollande, Napoléon fit occuper Leyde et la Haye par des troupes placées sous les ordres du duc de Reggio qui établit son quartier général à Utrecht, et dirigea d'autres troupes sur la Frise. Par tous ses actes, le maréchal semblait déjà y exercer la puissance impériale, qui, pour être déléguée, n'en était pas moins absolue. Un événement fort simple vint tout à coup résoudre une grande question politique. Le comte de La Rochefoucauld, ambassadeur de France, avait à son service un cocher hollandais qui se prit de querelle, le 13 mai, avec un bourgeois d'Amsterdam. La garde du palais accourut et sépara les deux combattants. Les plaintes les plus vives furent portées par l'ambassadeur sur l'insulte qu'on avait faite à sa livrée, il en demanda satisfaction. D'après des renseignements authentiques pris juridiquement, il fut constaté que cette querelle était feinte. Napoléon rappela son ambassadeur et signifia à l'amiral Verhuell, ambassadeur à Paris, qu'il eût à prendre ses passe-ports dans les vingt-quatre heures. La lettre qu'il adressa au roi de Hollande à ce sujet est datée de Lille, le 23 mai 1810 ; on y remarque les passages suivants :

« Ce ne sont plus des phrases et des protestations qu'il me faut ; il est temps que je sache si vous voulez faire le malheur de la Hollande, et par vos folies causer la ruine de ce pays. Je ne veux pas que vous envoyiez de ministre en Autriche. Je ne veux pas non plus que vous renvoyiez les Français qui sont à votre service. J'ai rappelé mon ambassadeur, je n'aurai plus en Hollande qu'un chargé d'affaires. Le sieur Serurier, qui y reste en cette qualité, vous communiquera mes intentions. Je ne veux plus exposer un ambassadeur à vos insultes. Comme c'est le ministre de Russie dont le maître vous a placé sur le trône, il est naturel que vous suiviez ses conseils. Ne m'écrivez plus de vos phrases ordinaires, voilà trois ans que vous me les répétez et chaque instant en prouve la fausseté. NAPOLÉON. — C'est la dernière lettre que de ma vie je vous écris. »

A la lecture de cette missive, Louis put se convaincre que l'arrêt de mort de la royauté en Hollande était à peu près prononcé. Il nomma encore des ambassadeurs dans plusieurs cours et échangea des décorations avec celle de Prusse. En apprenant que le duc de Reggio demandait à établir son quartier général à Amsterdam, il eut un moment la pensée de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Il convoqua ses ministres et ses généraux à Harlem, et leur rappelant avec véhémence l'énormité des sacri-

iits par la nation, les envahissements qui t lieu de tous les côtés, son autorité mé-, il proposa, pour sauver l'honneur du l'inonder d'abord la capitale plutôt que de lonner sans la défendre. Personne ne ju-propos de le suivre dans ce parti déses-Après avoir longtemps délibéré avec ses es, convaincu qu'il n'y avait plus d'espé-Louis adressa un message au corps légis-our lui annoncer sa résolution de résigner onne, et, par acte du même jour (1er juil-0) signé à Harlem, il abdiqua la dignité en faveur de son fils Napoléon-Louis et à aut en faveur de son frère Charles-Louis-on, sous la régence de la reine, assistée onseil de régence. Il accompagna cet acte proclamation, dans laquelle il poussa la ition jusqu'à laisser croire qu'il était tre le seul obstacle au bonheur des Hol-et que, dès lors, il regardait comme un de se sacrifier à la tranquillité du peuple. e française entra à Amsterdam le 4 juil-lais Louis avait abandonné la Hollande a nuit du 1er, et, prenant la route de l'Au-s'était rendu aux bains de Tœplitz en ie. Il avait pris le titre de *comte de Leu* et le conserva jusqu'à sa mort.

apprenant la nouvelle de la réunion de la de à l'Empire français (10 juillet 1810), lation de Louis fut extrême; il écrivit une ation qu'il remit lui-même en 1811 à l'empe-Autriche, et qu'il envoya en 1812 à l'empe-Russie. Puis il partit de Tœplitz pour Grætz eut très-retiré, occupé uniquement des s de rétablir sa santé. Vivement ému des rs de la campagne de Russie, il écrivit à on, le 1er janvier 1813, et lui offrit ses s. Toutefois il n'avait pas renoncé à l'es-remonter sur le trône. Il tenta de se con-l'appui de l'Autriche; ses démarches res-sans succès. Il passa alors en Suisse pour lus à portée de suivre les événements. la bataille de Leipzig, il eut à Bâle une ie avec Murat, qui lui conseilla de ren-Hollande par le secours des alliés. Con-que ses anciens sujets ne pouvaient se de lui, et que la France n'avait rien de à faire que de renoncer en sa faveur à s qui lui échappait, il adressa à l'empe-n message conçu dans ce sens, et se di-aussitôt vers Paris. Arrivé à Pont-sur-il apprit qu'on refusait de le recevoir à t force lui fut de revenir en Suisse, où il la réponse de Napoléon qui lui disait, autres choses : « J'aime mieux que la le retourne sous le pouvoir de la maison ge que sous celui de mon frère. S'il a des hommes à m'opposer, il peut essayer l'enlever. » La Hollande s'était insurgée, upes françaises l'évacuaient et les magis-'Amsterdam s'étaient constitués en gouver-t provisoire. Louis se tourna de ce côté et adressa aux magistrats une lettre (29 novembre 1813), par laquelle il revendiquait tous ses droits au trône. Les réponses qu'il reçut lui annon-noncèrent sans égard, qu'il n'y avait plus rien à espérer pour lui du peuple auquel il avait été imposé, qu'on traitait avec la maison d'Orange et que, dans cette négociation, son nom n'avait même pas été prononcé.

Après la reconnaissance du prince Guillaume de Nassau, comme souverain des Provinces-Unies, Louis rentra pour toujours dans la vie privée. L'invasion des alliés sur le territoire suisse l'obligea de quitter Soleure où il se trou-vait (22 décembre 1813), et il se rendit à Paris. Son entrevue avec Napoléon fut très-froide; ils se revirent encore le 23 janvier, veille du départ de celui-ci pour l'armée. Louis le pressa d'ac-cepter la paix et lui écrivit à cet égard presque journellement, entre autres, le 3, le 5 et le 16 mars. Après la déchéance de Napoléon, il suivit l'impératrice à Blois, et prit congé d'elle le 9 avril, pour se retirer à Lausanne. Peu après son retour en Suisse, Louis apprit que par lettres-patentes du 30 mai 1814, Louis XVIII avait érigé la terre de Saint-Leu en duché. A cette nouvelle et à celle du traité de Fontainebleau du 11 avril, dont l'article 6 réservait pour l'empe-reur et pour les princes de sa famille, des do-maines ou rentes sur le grand-livre produisant un revenu, libre de toute charge ou déduction, de 2,500,000 francs, il fit, le 18 juin, une protes-tation que le journal d'Aarau publia, le 2 août sui-vant. Le 24 septembre, il alla résider à Rome. Après de longues et vaines démarches pour ob-tenir de la reine Hortense son fils aîné, il forma une instance devant le tribunal de la Seine. Le tribunal ordonna, le 7 mars 1815, que sous trois mois le fils aîné du comte de Saint-Leu serait remis à ce dernier ou à son fondé de pouvoir. Quant à la duchesse de Saint-Leu, elle conser-verait son second fils avec le consentement du père. La séparation se trouvait ainsi implicite-ment prononcée sans avoir été demandée par les parties. Pendant les Cent-Jours, Louis ré-sista à toutes les sollicitations qui lui furent faites et ne voulut se rendre ni auprès de sa sœur à Naples, ni au sein de sa famille à Paris. Il avait besoin de repos après une vie passée, malgré lui, dans les embarras et dans les in-quiétudes les plus pénibles, avec une santé dé-rangée depuis longtemps. L'espérance d'aller mourir à Saint-Leu lui fut ravie par la loi du 12 janvier 1816, qui excluait du royaume à per-pétuité la famille entière de l'empereur.

Après avoir habité Rome pendant quelques années avec son fils aîné, que la reine Hortense lui remit enfin au mois de novembre 1815, Louis Bonaparte alla à Florence, où le grand-duc de Toscane lui accorda l'autorisation de se fixer dé-finitivement. Philosophe, méprisant le faste, ne désirant qu'une vie tranquille, il ne regretta jamais la puissance, et, si parfois des idées tristes

vinrent interrompre la constante sérénité de son âme ou la douceur de son caractère, ce fut par inquiétude pour l'avenir de ses enfants. Sa vie à Florence s'écoula paisible, sinon tout à fait heureuse entre l'étude et l'amitié. Au mois de novembre 1830, il revenait de Rome, lorsque en avant de Viterbe, à Bolsena, sur la route, il rencontra Hortense qui s'y rendait avec son second fils. Ils se communiquèrent leurs inquiétudes au sujet des idées politiques que manifestaient leurs enfants, au milieu de l'ébranlement produit en Italie par la révolution de Juillet. La mort de son fils aîné (17 mars 1831) fut pour Louis une de ces pertes dont rien ne console. Différentes attaques d'apoplexie qui paralysèrent ses membres ajoutèrent les souffrances physiques aux tortures morales. Les affaires de Strasbourg (1836) et de Boulogne (1840) mirent le comble à ses chagrins. Sa santé dépérit de jour en jour. Un seul chagrin dominait ses souffrances, l'idée d'être séparé de son fils, alors prisonnier à Ham, et de mourir sans pouvoir l'embrasser. Il écrivit séparément (août 1845) à MM. Molé, Decazes et de Montalivet, et les pria, dans les termes les plus pressants, d'intercéder en faveur de son fils auprès du roi Louis-Philippe. Le gouvernement français ne pouvait prendre une résolution, à moins de garanties de la part du prince, qui de son côté refusait de s'associer aux démarches de son père, préférant, disait-il, la captivité au déshonneur. L'évasion de ce dernier aplanit les difficultés; rien ne semblait plus désormais s'opposer à l'entrevue dernière du père et du fils. Il n'en fut pas ainsi. En apprenant que son fils était libre, Louis reprit quelques forces; impatient de le revoir, il se fit conduire à Livourne, afin de le rejoindre quelques heures plus tôt. A son arrivée à Londres, le prince s'était vu refuser par le ministère des passe-ports, pour se rendre en Italie. Après avoir, pendant tout un mois, remis de jour en jour son départ pour Livourne, il écrivit à son père mourant que la diplomatie le tenait enchaîné sur le rivage anglais. Louis ne put supporter ce dernier coup. Frappé subitement, dans la matinée du 24 juillet 1846, d'une attaque d'apoplexie, il tomba dans un assoupissement léthargique, et s'éteignit le lendemain au matin, sans crise et sans convulsion, à l'âge de soixante-huit ans, loin de son fils, de sa famille et de sa patrie. Ses restes mortels furent transportés, le 30 septembre 1847, à Saint-Leu.

Le roi Louis a publié quelques ouvrages : *Marie, ou les Peines de l'amour*; Paris, 1808, 1814, 1815, 3 vol. in 12 : ce roman offre une description fidèle des mœurs et des usages des Hollandais; — *Odes*; Vienne, 1813, in-4°; — *Mémoire sur la versification* : ce mémoire fut envoyé en 1814 à l'Institut et concourut pour le prix que Louis avait lui-même fondé sur cette question : « Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des Grecs et des Latins dans la poésie française? » Il fit imprimer son travail à Rome, puis à Florence, et l'étendit ensuite sous le titre d'*Essai sur la versification*; Rome, 1825-26, 2 vol. in-8°. L'auteur, en supprimant la rime, et conservant toutefois le même nombre de syllabes et les mêmes césures aux vers français, propose une distribution régulière des accents, ce qui ferait des vers rhythmiques. Il donne pour essais dans le même ouvrage, *Ruth et Noémi*, opéra en deux actes, *Lucrèce*, tragédie en cinq actes, et *l'Avare*, comédie de Molière, mise en vers; — *Histoire du parlement anglais depuis son origine jusqu'en l'an VII*, avec des notes de Napoléon; Paris, 1820, in-8°; — *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*; Paris, 1820, 3 vol. in-8°, édition faite aussi à Londres, la même année. Ce recueil est un des plus curieux qui existe pour l'histoire de cette époque. Dans son testament, Napoléon Ier pardonna à son frère le *libelle* qu'il avait publié. « Ce libelle, dit-il, est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées. » L'empereur voulait parler de cet ouvrage qu'il n'avait pas lu, on a lieu de le croire, et il n'en parlait que d'après des indications qui lui étaient transmises; — *Réponse à sir Walter Scott sur son* Histoire de Napoléon; Paris, 1828, 1829, in-8°; — *Nouveau recueil de poésies*; Florence, 1828, in-8°; — *Observations sur l'*Histoire de Napoléon, *par M. de Norvins*; Paris, 1834, in-8°.

Les trois enfants que Louis Bonaparte eut de son mariage sont : *Napoléon-Charles*, *Napoléon-Louis*, et *Charles-Louis-Napoléon* (*voy.* les articles qui suivent). H. FISQUET.

Documents historiques. — *La Cour de Hollande sous le règne de L. Bonaparte*, par un auditeur; Paris, 1823, in-8°. — *Mémoires sur la Cour de Louis Napoléon et sur la Hollande*; Paris, 1828, in-8°. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — *Moniteur universel*; 1806 à 1811. — F. Wouters, *Les Bonaparte depuis 1815 jusqu'en 1846*; Bruxelles, 1848, in-8°. — Mlle Cochelet, *Mémoires sur la reine Hortense*. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. I. — Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*.

HORTENSE (*Eugénie-Hortense* DE BEAUHARNAIS), reine de Hollande, née à Paris, le 10 avril 1783, morte à Arenenberg, le 5 octobre 1837. Elle était fille d'Alexandre de Beauharnais et de Joséphine de Tascher de la Pagerie, depuis impératrice. Emmenée en 1787 à la Martinique, elle n'en revint, en 1790, que pour être témoin des désastres de sa famille. Pendant la détention de sa mère, elle demeura, ainsi que son frère Eugène, sous la surveillance de la princesse de Hohenzollern, gardée elle-même à vue dans l'hôtel de Salm. En 1796, Joséphine épousa en secondes noces le général Bonaparte, et Hortense fut placée dans le pensionnat de Mme Campan, où tout en ornant son esprit naturel des connaissances propres à son sexe, elle acheva de se former au ton et aux manières du grand monde. A l'âge de dix-sept ans, elle parut au

milieu de la cour consulaire avec tous les charmes d'un mérite modeste; elle fut recherchée par les hommes les plus distingués, mais la politique seule conclut son mariage et il ne fut pas heureux. Elle épousa, le 3 janvier 1802, Louis Bonaparte, lorsque son cœur s'était déjà donné à un autre, et bien que la mère du premier consul eût tout fait pour empêcher cette union. Elle était devenue deux fois mère lorsqu'elle quitta la France pour aller s'asseoir sur le trône de Hollande. L'année suivante elle voyait son fils aîné expirer entre ses bras. Rien ne put consoler Hortense de cette perte. On lui conseilla un voyage dans les Pyrénées; son époux alla l'y rejoindre au village d'Arrens, au fond de la vallée d'Azun, et la ramena à Paris. Son existence se concentra presque tout entière dans son hôtel de la rue Cérutti, et dans quelques excursions à Saint-Leu et à la Malmaison. Là, formant sa cour de quelques hommes de mérite et d'artistes, elle se montrait véritablement reine au milieu de soirées brillantes qui donnaient le ton à la mode et au goût. Elle dessinait avec talent les fleurs et le paysage, et sa voix agréable donnait un nouveau prix aux romances qu'elle chantait et dont elle aimait à composer la musique. C'est pour elle que M. de Laborde fit ces couplets chevaleresques : *Partant pour la Syrie...* dont l'air, composé par la reine Hortense, est aujourd'hui considéré comme un chant national. C'est elle qui, la première, eut l'idée de faire placer au-devant de chaque romance un dessin qui s'y rapportât, usage qui depuis a été constamment suivi. Tenant de sa mère le goût de la botanique et des fleurs, elle se plaisait à en perfectionner la culture dans ses jardins (1).

Cependant Napoléon Ier, déçu dans son espérance d'adoption du fils aîné de Louis et d'Hortense, avait résolu de divorcer avec Joséphine. Vainement, Hortense fit à l'empereur des représentations touchantes, sa voix ne fut point écoutée. Tristement humiliée, il lui fallut, aux fêtes du mariage, soutenir, avec les autres reines de sa famille, le manteau de la nouvelle impératrice. A cette époque, elle eût bien désiré faire prononcer son divorce avec Louis; mais l'empereur avait jugé que c'était bien assez d'un scandale dans sa famille, et lorsque, peu après, Louis se joignit à sa femme pour demander tout au moins l'autorisation de se séparer, le conseil de famille, sous la présidence de l'empereur, décida que cette question était prématurée. Hortense, pour obéir à la politique de Napoléon, se résigna même à se rendre en Hollande, où on l'accusa de se montrer trop Française, et d'avoir contribué au traité par lequel Louis était obligé de céder une province à l'empereur. Le 1er juillet 1810, Louis abdiqua en faveur de son fils, et nomma Hortense régente du royaume. Quelques jours après, Napoléon annulait les arrangements de son frère et réunissait la Hollande à l'empire. Quant à Hortense, qu'il autorisa alors à se séparer de son mari et à garder ses deux enfants, il lui assigna un revenu annuel de deux millions. Réduite ainsi, comme elle le disait elle-même au rôle de *reine honoraire*, Hortense, dont la santé était fort chancelante, fixa son séjour à Paris, où son hôtel devint comme le centre de la société des Tuileries (1). Les revers de nos armées amenèrent l'invasion de la France par les alliés. Outrée de la faiblesse que montra le conseil de régence, en décidant le départ de l'impératrice pour Blois, Hortense rejoignit sa mère au château de Navarre, près d'Évreux; puis, le 12 avril, elle se rendit auprès de Marie-Louise, prisonnière à Rambouillet. Celle-ci la reçut d'un air embarrassé, et lui donna à entendre qu'elle ferait peut-être bien de repartir; mais Hortense ne la quitta que lorsque l'empereur d'Autriche eût décidé que sa fille irait à Vienne. De retour à la Malmaison, elle y vit les souverains alliés, et leur inspira un tel intérêt, que bien que, par la convention de Fontainebleau du 11 avril, il lui fût accordé un revenu de 400,000 francs, ils voulurent encore lui assurer un sort indépendant. Le désir de rester près de sa mère, de conserver à ses enfants une patrie, un reste de fortune, la fit consentir à une convention particulière, en vertu de laquelle on forma un duché de tous les biens qui environnaient le domaine de Saint-Leu. Suivant la clause des lettres-patentes du 30 mai 1814, ce duché devait toujours lui représenter 400,000 francs de rente. Le 28 de ce mois, Hortense avait fermé les yeux à sa mère, dont elle fit déposer les restes dans l'église de Rueil. Après un court séjour aux eaux de Plombières et à Bade, où la grande-duchesse Stéphanie, sa cousine, Caroline, reine de Bavière et Élisabeth, impératrice de Russie, la traitèrent en reine, elle revint à Saint-Leu le 19 septembre, et, comme son salon était sans cesse rempli de militaires et d'anciens fonctionnaires qui regrettaient Napoléon, il fut aisé de l'accuser de conspirer contre la famille des Bourbons. Étant allée remercier Louis XVIII de l'érection du duché de Saint-Leu, elle reçut du roi un si gracieux accueil que les bonapartistes lui reprochèrent d'être trop favorable à la Restauration. Elle disputait alors à son mari devant le tribunal de la Seine, son fils aîné Napoléon que le roi Louis réclamait impérieusement. Le tribunal donna gain de cause à ce dernier; mais l'arrivée de l'empereur (20 mars 1815) retarda l'exécution de ce jugement. De nouveaux désagré-

(1) Ce n'est point en son honneur, comme on l'a imprime, que son nom fut donne à l'*hortensia*. Commerson, mort en 1773 à l'Ile de France, avait consacré ce genre à Hortense Barré, sa maitresse.

(1) Elle trouva surtout des consolations dans l'amitié constante d'une âme moulée sur la sienne, Adèle Auguié, sœur cadette de la marechale Ney, comme elle élève de Mme Campan, et qu'elle avait mariee au général de Broc, grand marechal de la cour de Hollande. En mai 1813, dans une promenade aux environs d'Aix en Savoie, cette dame se noya sous les yeux de la reine.

ments vinrent l'assaillir. Napoléon lui fit un crime d'être restée au milieu de ses ennemis, et refusa d'abord de la voir; cependant il ne tarda pas à être éclairé sur sa conduite, et il lui rendit toute son affection. Hortense n'usa de sa faveur que pour être utile. Sur son instante recommandation, Napoléon permit à la duchesse douairière d'Orléans et à la duchesse de Bourbon de rester en France, fixant à la première 400,000 francs de rente, et 200,000 à la seconde. Après le désastre de Waterloo, elle resta fidèle à Napoléon, l'accueillit à la Malmaison, et lui prodigua tous les soins de la fille la plus dévouée (1). Après avoir reçu les derniers adieux de Napoléon, Hortense revint à Paris le 29 juin; mais le 19 juillet, on lui intima l'ordre de quitter la capitale dans deux heures. Il lui fallut partir avec ses deux enfants, sous la garde du baron de Woyna, aide de camp de Schwartzenberg. Elle résida successivement à Aix en Savoie, où elle avait fondé un hôpital, à Constance, et à Thurgovie. Après avoir commencé la rédaction de ses *Mémoires*, et surveillé les études de son jeune fils, à qui elle donna, à défaut d'autres maîtres, des leçons de danse et de dessin, elle acheta le château d'Arenenberg (1817), sur les bords du lac de Constance, et se plut à embellir cette pittoresque résidence. La même année, elle alla passer l'hiver à Augsbourg, où son frère Eugène vint plusieurs fois la voir. La mort du roi de Bavière Maximilien (13 octobre 1825) et celle de son frère Eugène (1824) lui firent quitter Augsbourg, et comme elle avait sans difficulté obtenu de Léon XII la permission de venir en Italie, elle passait tous les ans l'hiver à Rome et l'été à Arenenberg.

La révolution de Juillet 1830 la jeta de nouveau dans de pénibles agitations, tout en faisant miroiter à ses yeux l'espoir d'un prochain retour dans la patrie. L'illusion fut de courte durée. La seule pensée d'Hortense, en présence des mouvements insurrectionnels de l'Italie, fut de garantir ses deux fils d'entraînements dangereux. Ses espérances furent en partie trompées. Le 15 novembre 1830, elle embrassa pour la dernière fois son fils aîné, qui succomba à Forli au printemps de l'année suivante. Un seul fils lui restait; elle fit taire, pour le sauver, sa douleur maternelle, et à l'aide d'un passe-port anglais, arriva à Paris, où elle s'empressa de faire connaître sa présence à Louis-Philippe. Le roi lui accorda une audience et ne put que lui donner des promesses sur le rappel de la famille de Napoléon, et la possibilité de lui restituer le duché de Saint-Leu. De retour à Arenenberg, après avoir passé trois mois en Angleterre, Hortense y passa quelques années assez tranquilles; mais à la première nouvelle de l'arrestation de son fils à Strasbourg (30 octobre 1836), elle se mit en route pour Paris, dans l'intention d'intercéder en sa faveur auprès du gouvernement. Arrivée à Viry, maison de campagne de la duchesse de Raguse, elle écrivit à Louis-Philippe; mais déjà le ministère avait décidé du sort du prince, et un des membres du cabinet fut chargé d'en prévenir la reine Hortense, tout en lui intimant l'ordre de quitter immédiatement la France. Une personne influente fut en même temps chargée de lui demander, au nom du gouvernement, d'engager son fils à rester dix ans aux États-Unis; mais Hortense répondit avec fermeté qu'elle ne pouvait prendre aucun engagement semblable. Déjà si durement éprouvée, elle ne put supporter sans violence la déportation de son fils. Sentant que le terme de sa vie approchait, et voulant embrasser une dernière fois son fils bien-aimé, elle lui écrivit, le 3 avril 1837, de venir recevoir ses adieux. Celui-ci était depuis quatre mois seulement arrivé à New-York. La lettre lui parvint au mois de juillet. Ce n'était pas chose facile que de se rendre en Suisse. La France, l'Autriche et l'Italie lui étaient fermées; son nom y était, pour ainsi dire, frappé d'un arrêt de mort, et il était plus que douteux que les gouvernements, dont il devait traverser les États, lui accordassent l'autorisation nécessaire. Ces considérations ne purent toutefois arrêter le prince. Sans perdre de temps, il s'embarqua pour l'Angleterre; il passa ensuite en Hollande, la traversa sans être reconnu, gagna le Rhin qu'il remonta jusqu'à Carlsruhe, et atteignit sans obstacles les frontières du canton de Thurgovie. Mais il n'arriva au château d'Arenenberg que pour fermer les yeux à sa mère, qui expira entre ses bras, le 5 octobre 1837, à cinq heures du matin, à l'âge de cinquante-quatre ans et demi. Le 3 avril précédent, elle avait fait un testament, qui se termine ainsi : « Que mon mari donne un souvenir à ma mémoire; qu'il sache que mon plus grand regret a été de ne pouvoir le rendre heureux. Je n'ai point de conseils politiques à donner à mon fils; je sais qu'il connaît sa position et tous les devoirs que son nom lui impose. Je pardonne à tous les souverains, avec lesquels j'ai eu des relations d'amitié, la légèreté de leurs jugements sur moi. Je pardonne à tous les ministres et chargés d'affaires des puissances la fausseté des rapports qu'ils ont constamment faits contre moi. Je pardonne à quelques Français, auxquels j'avais pu être utile, la calomnie dont ils m'ont accablée pour s'acquitter; je pardonne à ceux qui l'ont crue sans examen, et j'espère vivre un peu dans le souvenir de mes chers compatriotes. » Avant de mourir, Hortense avait exprimé le vœu que ses restes mortels fussent déposés auprès de sa

(1) Elle lui fit accepter un collier d'une valeur de 800,000 francs, et qui fut cousu dans un ruban de soie noire que l'empereur portait autour de lui. En retour de ce collier, Napoléon lui fit une délégation qu'il avait réservée sur sa liste civile, et qui fut saisie par le gouvernement royal peu de jours après. Ce collier fut remis en 1821 par M de Montholon à Hortense qui, dans un moment de pénurie, le céda en 1835 au roi de Bavière, moyennant une pension viagère de 23,000 francs, que ce prince n'eut à payer que pendant deux ans.

mère, dans l'église de Rueil. Ce vœu fut exécuté le 19 novembre 1837. Le prince Louis, son fils, captif à Ham, fit élever à sa mémoire un monument funèbre dont l'inauguration eut lieu le 20 avril 1846. H. F.

La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année 1831 ; Paris, 1833 et 1861, in-12 (extrait des *Mémoires* écrits par elle-même). — Mlle Cochelet, *Mémoires sur la reine Hortense et la famille impériale.* — *La Cour de Hollande sous le roi Louis*; Paris, 1823, in-8°. — *Mémoires de Louis Bonaparte.* — Nicolai, *Gedachtnissrede bei erfolgten Ableben der Frau Herzogin von Saint-Leu*; Constance, 1837, in-8°. — *Moniteur universel*, passim.

BONAPARTE (*Napoléon-Charles*), né à Paris, le 10 octobre 1802, mort à la Haye, le 5 mai 1807. Héritier du trône de Hollande il était destiné à être adopté par Napoléon Ier ; mais il mourut du croup, maladie alors peu étudiée.

BONAPARTE (*Napoléon-Louis*), né à Paris, le 11 octobre 1804, mort à Forli, le 17 mars 1831. Le premier des membres de la famille Bonaparte il fut inscrit sur les registres de l'État, comme prince français, baptisé à Saint-Cloud par le pape Pie VII, et tenu sur les fonts par Napoléon Ier et Madame mère. La mort de son frère aîné le rendit prince royal. Lorsque le roi Louis renonça à la couronne en sa faveur, les Hollandais le reconnurent un moment pour roi sous la régence de sa mère. Napoléon Ier qui, le 3 mars 1809, l'avait créé grand-duc de Berg et de Clèves, l'envoya chercher par son aide de camp, le général Lauriston, et amener au château de Saint-Cloud. Jusqu'en 1815, le jeune prince habita la France avec sa mère qui lui avait donné pour gouverneur l'abbé Bertrand; mais, à la suite du jugement rendu par le tribunal de la Seine (*voy.* les articles précédents), il fut rendu à son père, alors établi à Rome. Entouré de bonne heure par cette jeunesse qui rêvait la régénération de l'Italie, le jeune prince s'attacha avec ardeur à la cause d'un peuple soumis à des souverains dont la plupart n'étaient que les vassaux de l'Autriche. Lors des mouvements révolutionnaires de Naples, quelques soupçons s'étant élevés contre lui, son père jugea à propos de l'emmener à Florence. En 1827, le prince épousa sa cousine germaine, Charlotte Bonaparte, seconde fille du roi Joseph. Depuis ce moment, il se livra à de sérieuses études sur la mécanique, et se fit même connaître par quelques inventions industrielles. Une papeterie qu'il avait établie à Seze-Vezza, et dont il avait lui-même tracé le plan, occupait tous ses loisirs; il avait inventé pour cette usine des machines perfectionnées sous ses yeux et dont la réussite avait comblé ses espérances. Il parut de lui, en 1828, sur la direction des ballons, un travail ingénieux honorablement mentionné dans le monde savant. Sans préjugés, mettant seulement à bonheur d'être utile à l'humanité, il était républicain par caractère, et ne faisait aucun cas des prérogatives de naissance. Sa mère n'avait pu le retenir, lors des événements qui se passèrent en Grèce, qu'en lui faisant, dit-on, comprendre combien son nom pourrait nuire à cette cause. Après la révolution de 1830, on écrivit de Paris au prince pour l'engager à venir aider à reconquérir les droits de Napoléon II, son cousin. Le procès des ministres avait été indiqué comme un moment décisif contre un gouvernement, non élu par la nation. Napoléon-Louis hésita d'abord, puis il refusa. « Le peuple est seul maître, disait-il dans sa réponse; il a reconnu un nouveau souverain. Irais-je porter la guerre civile dans ma patrie, lorsque je voudrais la servir au prix de tout mon sang? » De la Corse, on lui avait fait des propositions auxquelles il avait répondu de la même manière. La mort de Pie VIII (30 novembre 1830) parut un moment favorable à la jeunesse italienne pour secouer le joug du gouvernement papal; bientôt la Romagne, Modène, Plaisance se soulevèrent, et la révolution fit des progrès rapides. Napoléon-Louis se rappela ses serments d'autrefois, et imposant silence à tous ses intérêts, il quitta, le 20 février 1831, sa jeune femme et son père, qui apprirent bientôt que lui et son frère Charles-Louis organisaient la défense depuis Foligno jusqu'à Civita-Castellana, que toute la jeunesse des villes et des campagnes leur obéissait, qu'à peine armés, ils cherchaient à tirer parti du peu de ressources qu'offrait le pays, et se préparaient à prendre Civita-Castellana, pour y délivrer les prisonniers d'État. Le roi Louis et la reine Hortense parvinrent à détourner leurs enfants du parti qu'ils avaient embrassé, en leur montrant leur nom comme pouvant éloigner l'appui qu'on espérait du gouvernement français. Napoléon-Louis et son frère se rendirent alors à Bologne, et, lorsque les Autrichiens entrèrent sur le territoire pontifical, ils partirent pour Forli. La rougeole régnait dans le pays; les fatigues et les contrariétés morales aggravèrent la maladie du prince qui succomba après trois jours de souffrance, au moment où sa mère accourait au-devant de lui pour le soigner. Il ne laissa point d'enfants de son mariage.

On a du prince Napoléon-Louis : la traduction française de la *Vie d'Agricola* de Tacite (Avignon, 1828, in-12), et de l'*Histoire du sac de Rome* de Jacques Bonaparte (Florence, 1829, in-8°), ainsi qu'une *Histoire de Florence* (Paris, 1833, in-8°). H. F—T.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — La Farina, *Storia d'Italia dal* 1815 *al* 1851. — Gualterio, *Dei Rivolgimenti Italiani.* — Mlle Cochelet, *Mémoires sur la reine Hortense.* — F. Wouters, *Les Bonaparte depuis* 1815.

BONAPARTE (*Charles-Louis-Napoléon*). *Voy.* NAPOLÉON III.

D. JÉRÔME et sa famille.

JÉRÔME (*Jérôme* BONAPARTE), roi de Westphalie, le plus jeune des frères de Napoléon Ier, né le 15 novembre 1784, à Ajaccio, mort le 24 juin 1860, au château de Villegenis, commune

de Massy (Seine-et-Oise). Il avait à peine huit ans lorsque sa famille se réfugia en France. En 1797, il quitta Marseille et fut envoyé au collége de Juilly, où il fit ses études classiques. Après le 18 brumaire, Napoléon l'appela auprès de lui (19 février 1800). D'abord simple soldat aux chasseurs à cheval dans la garde consulaire il fit une campagne à l'île d'Elbe; il entra, le 29 novembre 1800, dans la marine militaire comme aspirant de seconde classe, à bord du vaisseau *l'Indivisible* qui portait le pavillon de l'amiral Gantheaume; ce fut alors qu'il prit part dans la Méditerranée au combat et à la capture du *Swiftsure* (24 juin 1801). Nommé, le 29 novembre 1801, aspirant de première classe, il reçut l'ordre de rejoindre à Rochefort l'expédition de Saint-Domingue, et arriva, le 4 février 1802, avec la flotte devant Port-au-Prince, qui le lendemain était au pouvoir des Français. L'amiral Villaret-Joyeuse lui conféra le grade d'enseigne de vaisseau (4 mars), et le chargea d'une mission auprès du gouvernement consulaire. Après avoir rempli sa mission à Paris, Jérôme rallia l'expédition dans l'automne de 1802. Le 2 novembre de cette année, il reçut, avec le grade de lieutenant de vaisseau, le commandement du brick *l'Épervier*. Jérôme, suivant les instructions de son frère, visita successivement Sainte-Lucie, la Guadeloupe, la Martinique, la Dominique, en releva les atterrissements et, en avril 1803, il fut rappelé en France; mais, surveillé et bloqué jusqu'en juillet par les croisières anglaises dans la rade de Fort-Royal, il prit la résolution de tenter la voie des États-Unis pour revenir en France. Cet expédient lui réussit, et le 20 août il abordait à Norfolk, l'un des ports de la Virginie. Après deux jours passés à Washington, il alla, en attendant que l'on frétât un bâtiment, visiter Boston où, comme frère du premier consul, il ne tarda pas à être l'objet de la curiosité et de la sympathie de toute la ville. Le 23 octobre, il fut présenté à Jefferson, président des États-Unis. Ce fut à cette époque qu'il fit la connaissance de la fille d'un riche négociant de Baltimore, miss Élisa Paterson, pour laquelle il conçut une vive passion. Sur ses instances, l'envoyé d'Espagne demanda pour lui la main de la jeune Américaine, et malgré les protestations de M. Pichon, consul de France, et les hésitations de la famille Paterson, qui comprenait l'irrégularité d'un mariage fait à l'étranger sans le consentement de sa famille, il épousa cette jeune personne (24 décembre 1803). Jérôme et sa femme habitèrent les États-Unis jusqu'au 3 mars 1805. Napoléon, mécontent du mariage irrégulier de son frère, ne voulut pas le reconnaître; sa mère, Mme Lætitia, protesta, le 22 février 1805, par un acte passé devant Mr Raguideau, notaire à Paris, contre le mariage de son fils mineur, et, par décret impérial du 2 mars suivant, il fut fait défense à tous officiers de l'état civil de l'Empire de recevoir sur leurs registres la transcription de l'acte de célébration du prétendu mariage que Jérôme avait contracté en pays étranger, en âge de minorité, sans le consentement de sa mère, et sans publication préalable dans le lieu de son domicile. Enfin, un nouveau décret du 21 mars déclara le mariage nul et les enfants qui pourraient en provenir illégitimes.

Les deux époux faisaient pendant ce temps voile pour l'Europe; le 8 avril, leur navire entrait dans le port de Lisbonne. Sans perdre de temps, Jérôme se dirigea vers l'Italie. Arrivé le 24 avril à Turin, il ne lui fut possible de voir l'empereur que le 6 mai à Alexandrie, et l'on se doute bien que le jeune lieutenant de vaisseau ne fit point plier le monarque. Amenée par l'*Erin* à Amsterdam, Mlle Paterson n'obtint pas la permission de descendre à terre, et se rendit en Angleterre où, un mois après (7 juillet 1805), elle mit au monde à Camberwell (comté de Surrey), un fils qu'elle fit inscrire sous le nom de *Jérôme Bonaparte*, et qui, en 1861, après la mort de Jérôme, ayant voulu réclamer sa légitimation, a vu ses prétentions repoussées par le conseil de famille impérial, le tribunal de première instance de la Seine et enfin définitivement par la cour impériale de Paris, qui ont déclaré le mariage nul et non avenu.

La disgrâce de Jérôme ne fut que passagère. Quoique simple lieutenant de vaisseau, il reçut, dès le 18 mai 1805, le commandement d'une escadre composée d'abord de *la Pomone*, des bricks *l'Endymion* et *le Cyclope*. Le 2? mai 1805, l'Empereur nomma Jérôme capitaine de frégate et fit ajouter à l'escadre qu'il avait placée sous ses ordres, deux autres frégates de quarante-quatre canons, *l'Incorruptible* et *l'Uranie*. Après avoir croisé pendant quelques jours devant Gênes, Jérôme reçut l'ordre de se rendre à Alger, pour y réclamer des Français et des Génois que le dey retenait en esclavage. Intimidé par la fermeté et les menaces du jeune capitaine, le dey fit rendre la liberté à deux cent trente et un prisonniers, que Jérôme ramena à Gênes, le 31 août 1805, en passant à travers les croisières anglaises. Satisfait de la manière brillante avec laquelle Jérôme avait rempli cette mission, l'empereur lui donna, le 1er novembre suivant, le grade de capitaine de vaisseau, et le commandement en second d'une escadre de huit vaisseaux de ligne placée sous les ordres de l'amiral Willaumez, qu'il avait chargé de ravitailler les ports que la France conservait encore aux Antilles. Jérôme commandait le vaisseau *le Vétéran*. Une tempête épouvantable assaillit l'escadre, à la hauteur des États-Unis, la dispersa complétement, et obligea le commandant en chef de chercher un refuge dans les divers ports de l'Union. Le frère de l'empereur tint seul la mer. Après avoir vainement cherché pendant plusieurs jours à rallier une partie de l'escadre, il rencontra un immense convoi de navires marchands anglais

qui sortaient des ports du Canada et principalement d'Halifax, pour se rendre en Angleterre sous l'escorte de deux frégates. Jérôme était seul avec son vaisseau, et il avait à une faible distance de lui une escadre anglaise qui s'était mise à la poursuite de l'amiral Willaumez. Plus téméraire que prudent, il attaqua sans hésiter le convoi, s'en empara après une résistance désespérée de la part des deux frégates, et le détruisit, après en avoir enlevé les équipages avec lesquels il fit voile pour la France. Arrivé sur les côtes de Bretagne, Jérôme tomba au milieu d'une escadre anglaise aux ordres de l'amiral Keith. L'imminence du danger stimula son audace : il manœuvra habilement au milieu de l'escadre ennemie, essuya plusieurs fois son feu, passa entre les nombreux rescifs dont la côte de Bretagne est parsemée sur le littoral du Finistère, et entra dans le petit port de Concarneau, où jamais, de mémoire de marin, aucun gros vaisseau n'avait osé s'engager (26 août 1806).

Jérôme se rendit immédiatement à Paris, où il arriva dans les premiers jours de septembre. L'accueil que lui fit l'empereur fut des plus affectueux. En récompense de ses services, il fut nommé, par décret du 9 septembre 1806, contre-amiral. Peu de jours après, Jérôme passa de la marine dans l'armée de terre, avec le grade de général de brigade. Le 24 septembre, il fut déclaré prince français et appelé éventuellement à la succession au trône par un sénatus-consulte. Le soir même, il quittait Paris pour aller se mettre à la tête d'un corps d'armée, composé de 15,000 Bavarois et de 8,000 Wurtembergeois. Mais il n'entendait pas, sans une vive impatience, le bruit des combats qui se livraient sur la Saale, à quelques lieues de lui. Dans chacune de ses lettres il suppliait l'empereur de le rapprocher de sa personne. Ayant reçu l'ordre de rejoindre le quartier impérial avec sa cavalerie légère, il arriva sur le champ de bataille d'Iena au moment où la victoire venait d'être décidée. Le 5 novembre, Jérôme établit son quartier général à Crossen, où s'était effectuée la concentration des trois divisions allemandes, constituées, dès ce moment, en un corps distinct qui prit le nom d'*armée des alliés*. Il était chargé de faire la conquête de la Silésie, tandis que l'empereur se porterait vers la Pologne au-devant des armées russes. Bien secondé par les généraux placés sous ses ordres, il suppléa par l'activité et la vigueur de ses mouvements à la faiblesse numérique de ses troupes. Investie le 9 novembre, la ville de Gross-Glogau, après un bombardement de quelques jours, se rendit au prince par capitulation, le 1er décembre, et livra aux Français 3,500 hommes, 200 bouches à feu, et des magasins considérables d'armes, de munitions et de vivres. Breslau, investi trois jours après, se trouva réduite à l'extrémité après un siége d'un mois, et ouvrit ses portes le 5 janvier 1807, le jour même où l'empereur ordonnait que les troupes de Bavière et de Wurtemberg formeraient le 9e corps de la grande armée. Schweidnitz capitula le 7 février. Neiss, défendu par 6,000 hommes et assiégé le 23 février, capitula le 31 mai, après un bombardement des plus meurtriers, et Glatz, le 26 juin, après un combat sanglant, qui valut la prise d'un camp retranché élevé sous la ville et dans lequel on trouva un parc de 700 pièces d'artillerie. Cette prise compléta la conquête de la Silésie et termina en même temps la guerre de la France avec la Prusse, décidée dans les champs de Friedland. L'empereur, après avoir plusieurs fois cité dans ses bulletins les victoires de l'armée de Silésie, reconnut les services de son frère : une couronne devint la récompense de Jérôme, promu, dès le 14 mars 1807, au grade de général de division. En vertu du traité de Tilsit (7 juillet 1807) les possessions de la Prusse entre l'Elbe et le Rhin, cédées à l'empereur, et d'autres États qu'il avait conquis, furent réunis en un royaume créé pour le prince Jérôme : il fut proclamé le lendemain 8 juillet *roi de Westphalie*. Ce royaume, formé par Napoléon dans une pensée régénératrice afin qu'il servît de modèle au reste de l'Allemagne, comprenait le duché de Brunswick, l'électorat de Hesse-Cassel, une partie du Hanovre, les principautés d'Halberstadt, Magdebourg et Verden, Paderborn, Minden et Osnabrück, cédés à la France par le roi de Prusse.

Le roi Frédéric de Wurtemberg, dans l'espoir qu'une alliance intime avec la famille impériale lui procurerait, en consolidant son trône, de nouveaux agrandissements de territoire et de puissance, avait sollicité l'union de Jérôme avec sa fille Catherine, née le 21 février 1783. Cette princesse qu'une union avec un prince étranger, ne séduisait pas d'abord, obéit à la volonté de son père, et porta sur le trône, avec le dévouement le plus complet pour son mari, toutes les vertus propres à relever l'éclat d'une couronne. Pendant six années, elle embellit la cour de Cassel par ses grâces et par son inaltérable affabilité. Un décret impérial du 21 mars 1805 avait déclaré nul le premier mariage de Jérôme, et une sentence de l'officialité métropolitaine de Paris du 6 octobre 1806 en avait également prononcé la nullité. Le roi Jérôme épousa le 11 août par procuration, et le 22 août 1807 à Paris, en personne la princesse de Wurtemberg.

Le roi de Westphalie s'appliqua avec zèle à l'accomplissement de ses devoirs. Arrivé, le 10 décembre, dans Cassel, sa capitale, il choisit les hommes les plus distingués pour l'aider dans l'administration de ses États : il plaça à la justice M. Siméon; à la guerre, le général Eblé, et l'historien Jean de Müller à l'instruction publique. Dès le 23 décembre, il assura le rétablissement de l'université de Halle, supprimée dans la dernière campagne, et, le 24, il divisa son royaume en huit départements. Il supprima immédiatement les

dîmes, les corvées, toutes les charges féodales restées en usage, émancipa les Juifs, fit déclarer le code Napoléon loi du pays, établit la liberté des cultes et la conscription militaire, modela les différentes branches de l'administration publique sur celles de la France, en ayant toutefois égard aux exigences locales, régularisa la magistrature, favorisa l'instruction, et introduisit dans son royaume les premiers éléments du gouvernement représentatif en confiant aux États de Westphalie, dont l'ouverture eut lieu le 7 juin 1808, le soin de discuter les lois élaborées par le conseil d'État. La fusion des peuples se fit en peu d'années, grâce aux efforts bienveillants du jeune souverain. L'impartialité de l'historien ne saurait faire qu'un reproche à Jérôme, c'est souvent un peu de légèreté et de prodigalité, ce qui lui attira plus d'une fois la désapprobation de l'empereur, qui lui rappela, d'une façon plus ou moins sévère, ce qu'un trône impose d'obligations.

En 1809, dans la guerre contre l'Autriche, une insurrection menaça d'éclater en Westphalie, autour de Cassel; mais le roi la maîtrisa aisément, la réprima sans trop de rigueur, et put ensuite prendre la part qui lui était assignée dans les combinaisons de cette campagne. Le 21 juin, il marcha vers la Saxe avec une partie de ses troupes, et entra à Dresde, le 1er juillet, avec 20,000 Westphaliens, Saxons et Hollandais. De retour dans ses États, il institua, le 25 décembre, l'ordre de la Couronne de Westphalie qu'il dota, le 16 février 1810, des biens confisqués sur l'ordre de Malte. En 1812, Napoléon lui confia le commandement de l'aile droite de la grande armée qui allait franchir le Niémen, composée du 3e, du 7e et du 8e corps d'infanterie et du 4e corps de cavalerie de réserve, formant une masse compacte de plus de 90,000 hommes. Le roi Jérôme passa le Niémen à Grodno (30 juin). Ses instructions lui enjoignaient d'empêcher la jonction du prince de Bagration, qui commandait la gauche des Russes, avec le centre des ennemis, de le rejeter de la ligne principale des opérations, et de l'écraser, de concert avec le prince de Schwartzenberg qui s'avançait des frontières de la Gallicie, à la tête de 25,000 Autrichiens. Le roi de Westphalie chercha vainement à se mettre en communication avec les troupes autrichiennes. Les lenteurs de Schwartzenberg firent manquer presque toutes ses combinaisons. Un instant surpris sur le Niémen, Bagration put opérer sa retraite, converger vers le centre et rétablir ses communications avec le corps de bataille, à la hauteur de Smolensk. Après ces opérations, dans lesquelles Jérôme, tout historien impartial doit le reconnaître, n'avait commis aucune faute, l'empereur, soit qu'il ignorât les lenteurs des Autrichiens, soit qu'il ne vît que les résultats, détacha le prince d'Eckmühl vers le roi Jérôme, avec ordre de prendre en son nom le commandement en chef de l'aile droite. Le jeune roi quitta aussitôt l'armée et se retira dans ses États. Cependant les désastres de la retraite de Moscou rendirent bientôt de nouveaux sacrifices indispensables; il n'hésita pas à ordonner la levée de nouveaux régiments, et les dirigea sur l'Elbe pour renforcer l'armée française. Un des princes coalisés lui fit alors proposer de ne point quitter son royaume, que venait d'envahir un corps russe aux ordres du général Czernicheff, et de se joindre aux puissances ennemies; mais Jérôme répondit avec dignité que « prince français, ses premiers devoirs étaient pour la France, et que roi par les victoires des armées françaises, il ne saurait l'être encore après leurs désastres. Lorsque le tronc est à bas, disait-il encore, il faut que les branches meurent. »

Le roi Jérôme quitta donc ses États (26 octobre 1813), et repassa le Rhin. Il ne prit aucune part à la guerre de France ni à la malheureuse capitulation de Paris. Après l'abdication de Napoléon Ier, il se retira d'abord en Suisse, puis à Trieste. C'est là qu'il apprit le retour de l'empereur en France, et son arrivée à Paris (20 mars 1815). Se dérobant aussitôt à la surveillance dont il était l'objet, il s'embarqua secrètement sur une frégate napolitaine, traversa rapidement l'Italie, et vint se réunir au chef de sa famille. Nommé membre de la chambre des pairs (4 juin), il assista à l'assemblée du champ de mai, et le lendemain quitta Paris, pour aller prendre le commandement d'une division d'infanterie dans le 2e corps. Placé à l'avant-garde, il porta les premiers coups de la campagne dans la journée du 15 juin. Ayant rencontré les Prussiens, il les refoula sur Marchienne qu'il enleva à la baïonnette, passa le pont au pas de charge, sous une pluie de mitraille, et entra à Charleroi. Le lendemain 16, il combattit aux Quatre-Bras; blessé à l'aine, au milieu de l'action, il ne voulut pas quitter le champ de bataille. A Waterloo, deux jours après, il forma avec sa division l'extrémité de la gauche de la première ligne de l'armée. Ce fut lui qui engagea l'action, en attaquant la droite des Anglais, retranchés dans le bois d'Hougoumont; le soir, il rejoignit l'empereur dans le carré de la vieille garde, et il entendit cette parole qui, dans tout autre moment, eût réjoui son cœur : « Mon frère, je vous ai connu trop tard. » Chargé du commandement de l'armée au départ de l'Empereur, il le garda jusqu'à Laon, où il remit au maréchal Soult près de 25,000 hommes d'infanterie qu'il avait ralliés, 6,000 cavaliers et deux batteries.

Après le désastre de Waterloo, le roi Jérôme se rendit à Paris, où le comte de Winzingerode, ministre de Wurtemberg, lui communiqua une lettre du roi son beau-père, par laquelle on lui promettait dans le Wurtemberg la liberté, le repos et les égards qu'il était en droit d'attendre. Se confiant à des promesses aussi solennelles que positives, il

se rendit dans le Wurtemberg; mais arrivé à la frontière, il fut arrêté et menacé, dans le cas où il ne signerait pas une convention qu'on lui présentait, de n'être point réuni à sa femme et à son enfant, et d'être livré à la Prusse. Les termes de cette convention équivalaient à un emprisonnement. Jérôme ne pouvait, ni gérer ses biens, ni sortir du Wurtemberg, ni dépasser certaines limites imposées à lui et aux personnes de sa maison, sans une permission spéciale. Forcé de signer cette convention, il se rendit à Goppingen, où on lui déclara qu'il était constitué prisonnier, mais là, du moins, il eut la consolation de retrouver sa femme. Jérôme demanda la permission de renvoyer à Paris M. Abbatucci, pour réclamer d'un banquier 1,200,000 francs de valeurs déposées entre ses mains. Le roi de Wurtemberg refusa, et Jérôme ne put que faire écrire à son mandataire pour la restitution de ces effets; mais le banquier, apprenant que l'ex-roi de Westphalie n'était point libre, allégua que les réclamations du prisonnier n'avaient aucune valeur et refusa de rendre le dépôt qui lui avait été confié. Ce fut une grave atteinte à la fortune de Jérôme : la première avait eu lieu en 1814, par suite du vol de tous ses diamants et d'une somme de 80,000 francs enlevés à sa femme près de Fossart par le marquis de Maubreuil. De Goppingen Jérôme et sa femme furent transférés au château d'Ellwangen. Suivant le conseil donné à la reine Catherine par son frère, aujourd'hui le roi Guillaume Ier, dans une entrevue qu'elle eut avec lui à Gemunde, il demanda et obtint l'autorisation de quitter le Wurtemberg. Arrivé à Augsbourg, il fut surpris de recevoir des lettres-patentes datées de juillet 1816, par lesquelles son beau-père le créait de son chef prince de Montfort; il les renvoya avec une protestation au prince royal, son beau-frère. Entrés en Autriche, les deux exilés passèrent l'hiver à Haimbourg, auprès de leur sœur, la reine Caroline, et c'est là que la mort inopinée du roi de Wurtemberg les surprit (30 octobre 1816). Le testament de ce prince portait qu'ayant touché sa dot qui avait été de cent mille florins (200,000 francs), la princesse Catherine n'avait rien à prétendre si ce n'est l'héritage de sa mère, montant à 150,000 francs. Une maladie cruelle de son fils décida, en octobre 1819, Jérôme à venir à Trieste. Ce nouveau déplacement épuisa les dernières ressources de l'ex-roi, qui toutefois, en novembre 1820, obtint, un jugement du tribunal de la Seine contre le banquier qui l'avait spolié. En 1823, Jérôme se fixa à Rome qu'il habita jusqu'en 1831, époque à laquelle il s'établit à Florence. En dernier lieu, il résida à Lausanne, où mourut, le 28 novembre 1835, à la suite d'une hydropysie de poitrine, la noble et dévouée princesse Catherine qui, par sa fidélité aux malheurs de son époux, a, suivant l'expression de Napoléon Ier, inscrit, de ses propres mains, son nom dans l'histoire.

Jérôme avait entamé, en son nom personnel, des négociations avec le gouvernement de Louis-Philippe, afin d'être réintégré dans ses droits de citoyen français. Autorisé à habiter Paris à titre provisoire, il y vint à la fin de 1847, avec son second fils, seul survivant, et accueillit avec espoir la révolution de février 1848, qui mit fin à la longue proscription de sa famille. Rentré dans la plénitude de ses droits de Français et d'officier général appartenant au cadre d'activité, par l'effet de la loi du 11 octobre 1848, il fut nommé gouverneur des Invalides (23 décembre 1848), et maréchal de France (1er janvier 1850). Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il devint président du Sénat (28 janvier 1852), et, le 4 novembre de cette année, il prononça un discours remarquable, en ouvrant la délibération sur le message pour le rétablissement de l'Empire. Depuis cette époque, il résigna ses fonctions, et réintégré dans ses droits de prince français, il fut reconnu, ainsi que son fils Napoléon, apte à succéder au nouvel Empereur, et fut pourvu d'une maison militaire, d'une liste civile, et des résidences du Palais-Royal et de Meudon. Plusieurs fois, en l'absence de Napoléon III, il présida le conseil des ministres. Le 13 décembre 1859, il fut attaqué d'une inflammation pulmonaire, et son état devint assez grave pour inspirer, pendant quelques jours, de sérieuses inquiétudes. La même maladie l'atteignit de nouveau en 1860, et il mourut, le 24 juin de cette année, en son château de Villegenis. Ses funérailles eurent lieu le 3 juillet, avec la pompe la plus solennelle, et on l'inhuma dans l'église des Invalides, où M. Cœur, évêque de Troyes, prononça son oraison funèbre.

De son mariage avec miss Élisabeth Paterson, Jérôme a eu un fils, *Jérôme* BONAPARTE, né le 7 juillet 1805, à Camberwell (comté de Surrey), marié le 9 mai 1829 à miss Suzanne Gay. Il vit retiré à Baltimore.

De la princesse de Wurtemberg, l'ancien roi de Westphalie a eu :

Jérôme-Napoléon-Charles, prince DE MONTFORT, né le 24 août 1814, colonel du 8e régiment de ligne au service du roi de Wurtemberg, son oncle, démissionnaire en 1840, mort à Florence, le 12 mai 1847.

Mathilde et *Napoléon* (*voy.* ces noms ci-après).

Mémoires du roi Jérôme, publiés par le capitaine Ducasse, et suivis de sa *Correspondance avec Napoléon*. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*. — Wouters, *Les Bonaparte*. — *Journal de la reine de Westphalie*, publié par le baron Meneval, dans ses *Souvenirs historiques*. — *Biogr. univ. et portat. des Contemporains*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemporains*. — *Moniteur universel*, juillet 1860.

* NAPOLÉON (*Joseph-Charles-Paul* BONAPARTE, prince), fils du roi Jérôme et de la princesse Catherine de Wurtemberg, est né à Trieste, le 9 septembre 1822. Il passa son enfance à Rome où étaient alors réunis la plupart des membres de la famille impériale, proscrite

par la sainte-alliance des rois. En 1831, à la suite de l'insurrection de la Romagne, dans laquelle avaient été compromis deux de ses cousins, son père fut obligé, de quitter les États du pape, et vint habiter Florence. Le roi Jérôme, pour donner à son fils une éducation aussi française que possible, le mit, en 1835, en pension à Genève. Le 28 novembre de la même année, le jeune prince perdit sa mère, cette noble femme dont Napoléon, à Sainte-Hélène, a dit : *Par sa belle conduite en* 1814 *et* 1816 *cette princesse s'est inscrite de ses propres mains dans l'histoire.*

En Suisse, le prince Napoléon passa près de deux ans au château d'Arenenberg, chez sa tante, la reine Hortense. Ce fut la reine qui s'occupa de l'éducation de son neveu; son fils, le prince Louis, depuis empereur des Français, plus âgé de quatorze ans que son cousin, lui donnait des leçons. Telle a été l'origine de l'intimité des deux princes, intimité qui les a suivis jusqu'au faîte des grandeurs, où l'un d'eux a fait asseoir sa famille.

A quatorze ans, le roi Jérôme fit entrer son fils à l'école militaire de Ludwigsbourg, dans les États du roi de Wurtemberg, son beau-frère. Le prince y passa quatre ans. En 1840, il quitta le Wurtemberg pour visiter l'Europe, étudiant les mœurs, les coutumes et la politique des nations. La contrée qui seule avait toutes ses affections, la France, lui était cependant interdite; ce ne fut qu'en 1845 qu'il obtint d'y faire une résidence de quatre mois, et, avant l'expiration même de ce terme, il reçut l'ordre de quitter le territoire français dans la huitaine. Le neveu de Napoléon Ier alla tristement rejoindre les siens dans l'exil.

En juin 1847, l'ancien roi de Westphalie adressa aux chambres une pétition pour la rentrée de sa famille en France. Les pairs restèrent sourds à la voix du frère de l'empereur, demandant à mourir dans sa patrie. A la chambre des députés cette demande fut prise en considération, et le ministère se vit obligé d'accorder, au moins provisoirement, à Jérôme Bonaparte et à son fils le séjour en France. Quelques mois après, la révolution de 1848 emporta la royauté de Juillet. Le 26 février, le prince Napoléon écrivit en ces termes au gouvernement provisoire : « Au moment de la victoire du peuple, je me suis rendu à l'Hôtel de Ville. Le devoir de tout bon citoyen est de se réunir autour du gouvernement provisoire de la république, et je tiens à être un des premiers à le faire, heureux si mon patriotisme peut être utilement employé. » Mais le nom de Napoléon causa plus d'ombrage que de sympathie à ce gouvernement faible et divisé. Envoyé à l'Assemblée constituante par l'unanimité des électeurs de la Corse, le prince y éleva la voix en faveur de la Pologne et de l'Italie, et ne voulut point s'associer au vote qui exilait la famille des Bourbons. Il représenta la Sarthe à la législative Dans ces deux assemblées, il vota habituellement avec l'opposition démocratique. La proposition qu'il déposa sur la tribune, le 2 octobre 1849, concernant les insurgés déportés sans jugement, fut rejetée par la majorité. Après le rétablissement de l'empire, le prince Jérôme et son fils furent déclarés seuls princes français, et aptes à succéder à la couronne.

Peu de temps avant la rupture de la paix par la Russie, le prince Napoléon avait été nommé général de division. Pour justifier cette haute faveur, il écrivit, le 25 février 1855, à l'empereur : « Au moment où la guerre va éclater, je viens prier Votre Majesté de me permettre de faire partie de l'expédition qui se prépare. Je ne demande ni commandement important, ni titre qui me distingue; le poste qui me semblera le plus honorable sera celui qui me rapprochera le plus de l'ennemi. L'uniforme que je suis fier de porter m'impose des devoirs que je serai heureux de remplir, et je veux gagner le haut grade que votre affection et ma position m'ont donné. Quand la nation prend les armes, Votre Majesté trouvera, j'espère, que ma place est au milieu des soldats; et je la prie de me permettre d'aller me ranger parmi eux, pour soutenir le droit et l'honneur de la France. »

Le prince reçut le commandement de la 3e division d'infanterie de l'armée d'Orient. Les trois autres divisions étaient commandées par les généraux Canrobert, Bosquet et Forey. L'armée fut d'abord débarquée dans la presqu'île de Gallipoli qu'elle isola du reste de la Turquie, par la construction des fameuses lignes de Boulayr. Puis, les armées russes ayant paru sur le Danube, et ayant commencé le siége de Silistrie, les troupes anglaises et françaises furent mises en mouvement pour couvrir Constantinople menacé. La 3e division, conduite par le prince Napoléon, se rendit directement par terre sous les murs de la capitale de l'empire. Il n'y resta que quinze jours; les armées alliées furent concentrées sous Varna. C'est là que fut organisée l'expédition de la Dobrubdja. Les 1re, 2e et 3e divisions françaises y prirent part. On sait comment un choléra foudroyant fondit sur les colonnes françaises, au moment où elles étaient engagées à la poursuite des Russes, au milieu des steppes immenses qui s'étendent entre le bas Danube et la mer. L'expédition rentrée dans les camps de Varna, le prince Napoléon, gravement atteint par la maladie, alla passer vingt jours sur le Bosphore, près de Constantinople, pour se refaire. A la fin d'août il revint à Varna reprendre le commandement de sa division. Quelques jours plus tard, les armées alliées étaient embarquées pour une destination inconnue Le 14 septembre, on débarqua à Old-Fort, sur les côtes de la Crimée; le 18, les généraux en chef, Saint-Arnaud et lord Raglan, se trouvèrent en face de l'armée russe établie d'une manière redoutable sur les hauteurs de l'Alma. La division du général Bos-

quet tournant la gauche de l'ennemi, l'attaqua du côté de la mer; les divisions Canrobert et Napoléon formaient le corps de bataille de l'armée française; la division Forey était en réserve. La division du prince, touchant la droite des Anglais, était au centre de la ligne anglo-française. On sait par quel héroïque effort les alliés escaladèrent, sous un feu épouvantable, ces positions réputées inaccessibles. Le prince Menchikoff a témoigné, dans son rapport officiel, qu'il avait jugé la bataille perdue quand il avait vu le centre des alliés, c'est-à-dire la division Napoléon, rester inébranlable dans la plaine sous le feu d'artillerie qu'il avait fait converger sur elle pour l'écraser. Ce fut pendant cette phase de la lutte que l'intendant de la 3e division, Leblanc, fut emporté par un boulet à côté du prince, et que le général Thomas, commandant la 2e brigade, fut grièvement blessé. Enfin l'approche des Anglais, quelque temps en retard, ayant permis au prince d'aborder la position, il donna le signal de l'attaque à l'arme blanche. La 1re brigade, commandée par le général de Monet, gravit au pas de course les pentes de l'Alma, et culbuta les lignes russes à la baïonnette. Le colonel Cler, du 2e zouaves, planta son drapeau sur la tour qui dominait le champ de bataille. Le maréchal de Saint-Arnaud écrivit, du champ de bataille, à l'empereur, pour lui rendre compte de la belle conduite du prince dans cette journée mémorable, qui ouvrait la série des victoires du second empire.

On sait comment la campagne de Crimée devint le siége de Sébastopol. Au commencement de novembre le général Canrobert, commandant l'armée française, de concert avec lord Raglan, avait décidé que l'assaut serait donné à la place. Les ordres du jour avaient assigné les postes de chacun. Le prince Napoléon devait commander les colonnes d'assaut. La grande attaque des Russes du 5 novembre et la bataille d'Inkermann forcèrent d'ajourner ces dispositions, et firent entrer le siége dans une phase de longueur. Le plan des Russes, le 5 novembre, était d'attaquer à la fois et les divisions françaises occupées au siége, au moyen d'une grande sortie, et l'armée de secours, au moyen d'une colonne de 40,000 hommes, jetée au delà de la Tchernaya sur le plateau d'Inkermann. Le prince Napoléon reçut l'ordre, aux premières nouvelles de l'attaque, d'envoyer sa première brigade sous le général de Monet, au secours des Anglais et du général Bosquet sur le champ de bataille d'Inkermann. Lui même, avec sa 2e brigade, se porta vers la place, pour appuyer le mouvement de la 4e division lancée à la poursuite de la sortie russe. Après que celle-ci eut été repoussée, le prince alla rejoindre sa 1re brigade et réunit sa division à celle du général Bosquet qui venait de sauver l'armée anglaise. Ce fut une batterie de la [illegible], celle du capitaine Lainsecq [illegible] la crête d'Inkermann, foudroya les Russes en retraite et repassant la Tchernaya.

Deux jours après cette glorieuse victoire, le prince malade, et qui n'avait quitté son lit que pour se mettre à la tête de sa division, fut envoyé à Constantinople pour s'y rétablir. Un mois après, sa santé ne s'améliorant pas, et les opérations, à cause de l'hiver, n'entrant pas dans une période décisive, le prince revint en France, par ordre de l'empereur. Il quitta Constantinople, deux jours après le duc de Cambridge rentrant lui-même en Angleterre.

Aussitôt après son retour, le prince Napoléon reprit, avec un admirable esprit d'ordre, les travaux de la commission de l'Exposition universelle, dont il avait été nommé président avant son départ pour la Crimée. Sa tâche était considérable : il fallait pourvoir à ce que la France rencontrât partout un écho sympathique, terminer, approprier et compléter les bâtiments nécessaires à l'Exposition ; faciliter aux artistes et aux industriels les moyens de faire parvenir leurs œuvres ou leurs produits ; organiser de vastes services dont les premiers éléments n'existaient pas ; choisir un personnel pour une administration nouvelle, sans traditions, ou avec des précédents qu'il importait de modifier ; veiller aux travaux et aux opérations du jury ; distribuer les récompenses de façon à honorer tous les mérites et à ne froisser aucune juste susceptibilité ; faire enfin grandement les honneurs de la France à tous les peuples du globe, dont Paris devait être pendant six mois le rendez-vous.

Son *Rapport* (vol. in-4°, 1857) sur cette joute pacifique de l'industrie et des arts du monde civilisé est un chef-d'œuvre de pensée et de style. « Il faut, y est-il dit, se féliciter de ce fait, qu'une nation ne forme point un tout isolé ; mais que tous les peuples tendent à être unis, au point de vue industriel, par un lien de solidarité. Chaque contrée est douée d'une production naturelle ou spéciale, qui lui allègue une place particulière dans le travail humain et la rend utile à toutes les autres... Ces expositions contribueront à la rapide propagation de cette vérité que l'on doit, tout en ménageant les transitions et les changements trop brusques, marcher à la véritable organisation industrielle et commerciale du monde, à celle qui nous vient de la Providence et qui consiste à laisser chaque groupe de la famille humaine se développer dans la branche de travail à laquelle le destinent son climat, son sol, ses richesses minérales, ses voies de communication, son tempérament et son génie national (1). »

Les *Visites et Études au Palais de l'Industrie* (Paris, 1855-1856, 2 vol. in-12) témoignent de toute la sollicitude du prince Napoléon pour tout ce qui concerne le progrès des arts et de l'industrie.

(1) *Rapport sur l'Exposition universelle de 1855*, p. 130.

L'année suivante (15 juin 1856), le prince partit du Havre, sur la corvette *la Reine Hortense*, pour visiter les régions du nord de l'Europe, avec une réunion d'artistes et de savants. Après avoir touché les côtes d'Écosse, il entra, le 20 juin, dans la rade de Reykiavick, vit les principales curiosités de l'Islande, se dirigea (7 juillet) vers l'île de Jean Mayen que des montagnes de glace ne permirent pas d'atteindre, céda à la tentation de longer la grande banquise qui tient à la côte orientale du Groenland, et revint, le 15 juillet, à Reykiavick. Le 17, il quitta de nouveau cette rade pour aborder la côte occidentale du Groenland. Après avoir doublé, le 21, le cap Farewell, il atteignit Godhaab, établissement danois. Le chef de la mission protestante, le pasteur Yansen, qui habitait le pays depuis treize ans, fit les honneurs de la colonie avec une distinction parfaite. Pendant son voyage de retour, commencé le 2 août, le prince toucha aux îles Féroé, aux îles Shetland, visita la Norwége, traversa l'intérieur de la Suède, le canal de Gothie, vit Stockholm, Upsal, où les étudiants lui firent une ovation, Copenhague, et rentra, le 6 octobre, au Havre, après une absence de près de quatre mois. Les détails de cette expédition sont consignés dans un magnifique volume intitulé : *Voyage dans les mers du Nord à bord de la corvette la Reine Hortense*, par M. Edmond (Choieski); Paris, 1857, gr. in-8°. Les notices scientifiques, qui terminent la Relation, sont rédigées par des hommes spéciaux : elles contiennent un grand nombre de renseignements précieux, — sur la grande banquise qui, partant de la Nouvelle-Zemble, vient s'appuyer sur le Spitzberg, contourne la côte de la Norwége, à une quarantaine de lieues de distance, pour donner passage au Gulfstream, se dirige vers l'île de Jean Mayen qu'elle enveloppe, suit la côte est du Groenland jusqu'au delà du cap Farewell, et va longer la côte est jusque près de Frédéricshaab, en présentant les mêmes lignes de glaçons flottants; — sur les Esquimaux (examen comparatif de leurs crânes avec ceux des Lapons), leur type, leurs mœurs, leurs maladies, etc.; — sur les mines de Newcastle; sur la géologie de l'Islande, île si remarquable par ses volcans et ses geysers; — sur la géologie du Groenland, si riche en minéraux recherchés, parmi lesquels il faut citer la kryolithe, aujourd'hui exploitée en grand pour l'extraction du sodium. Un des traits caractéristiques de cette campagne, c'est la rapidité avec laquelle elle a pu s'accomplir, ce qui a permis au prince d'en rapporter une nombreuse collection d'objets d'histoire naturelle, de plantes, de costumes, d'armes, etc., que les curieux ont pu voir exposés dans une des salles du Palais-Royal.

En 1857, les prétentions du roi de Prusse sur la principauté de Neufchâtel étaient sur le point de troubler la paix de l'Europe. Déjà les armées prussiennes s'ébranlaient, et la Suisse organisait sa défense. L'empereur Napoléon III intervint dans la querelle et envoya son cousin, le prince Napoléon, à Berlin pour y faire adopter le plan de conciliation qu'il avait arrêté. La mission eut un plein succès. Neufchâtel fut déclaré état indépendant, moyennant une indemnité. Le prince revint de Berlin après y avoir reçu, de la part du roi et du peuple, l'accueil le plus sympathique.

Au mois d'août de la même année, l'Académie des beaux-arts admit le prince Napoléon au nombre de ses académiciens libres.

Le 24 juin 1858, un décret impérial institua un ministère de l'Algérie et des colonies, et en confia la direction au prince Napoléon. L'origine des quelques institutions libérales, dont nos possessions d'outre-mer et en particulier l'Algérie, jouissent aujourd'hui, date du passage du prince aux affaires de cette contrée (juin 1858 à mars 1859).

Au mois de janvier 1859, le prince se rendit à Turin. Une alliance matrimoniale servant de base à une alliance politique d'une incalculable portée était le but de ce voyage. Le 30 de ce mois, le mariage du cousin de l'empereur et de la princesse Marie-Clotilde, fille du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel, fut célébré dans la chapelle du palais royal de Turin. Quelques jours plus tard, l'Europe apprenait que l'empereur avait résolu d'affranchir l'Italie.

Dans la mémorable campagne de 1859, le prince Napoléon reçut le commandement du 5e corps d'armée, composé des divisions d'Autemarre et Ulrich. Le 10 mai, il partit de Paris avec l'empereur. De Gênes le 5e corps fut embarqué pour la Toscane, à l'effet de proteger contre les Autrichiens toute la partie de l'Italie située sur la rive droite du Pô. Dès l'arrivée des premières troupes françaises, les Autrichiens qui étaient à Bologne et à Ancône se retirèrent de l'autre côté du Pô. Le prince réunissait, à Florence, au commandement de son corps d'armée celui de l'armee toscane, qui lui avait été confié par son beau-père, le roi Victor-Emmanuel.

Lorsque l'armée française, après Magenta, s'avança sur le Mincio, l'empereur envoya l'ordre au prince Napoléon de venir le rejoindre et de former l'extrême droite des armées alliées. Le 5e corps franchit les Apennins, et traversa le Pô à Casal Maggiore. La bataille de Solferino venait d'être livrée. Le 4 juillet, le prince entra en ligne avec l'armée des alliés sur le Mincio. Quelques jours plus tard fut conclue la paix de Villafranca.

La question des haras divisait depuis longtemps l'esprit des juges compétents. Les uns voulaient limiter l'action de l'État à des encouragements indirects et transitoires, pour arriver à mettre la production chevaline dans la même condition que toutes les autres industries, c'est-à-dire libre et laissée à l'initiation individuelle; les autres voulaient joindre à ces encouragements

une intervention directe de l'État, tendant à exclure tout intermédiaire, et aboutissant ainsi, par une réglementation complète, à mettre l'industrie chevaline sous la direction du gouvernement. Ces deux divergences d'opinion formèrent, la première la minorité, la seconde la majorité de la commission présidée par le prince Napoléon, qui, dans son rapport à l'Empereur, inclina visiblement vers le système de la minorité.

Dans la session de 1861, le prince Napoléon se plaça au premier rang des orateurs du sénat par un discours éloquent où il indique la solution suivante de la question romaine : « Jetez, dit-il, les yeux sur un plan de Rome, et vous verrez quelque chose d'extraordinaire que la nature a fait. Le Tibre divisant cette ville : sur la rive droite, vous voyez la ville catholique, le Vatican, Saint-Pierre; sur la rive gauche, vous voyez la ville des anciens Césars, vous voyez le mont Aventin, enfin tous les grands souvenirs de la Rome impériale. Sur la rive droite, la Rome où s'est réfugiée dans les temps modernes la partie la plus vitale du catholicisme. Il y aurait possibilité, je ne dis pas de forcer le pape, mais de lui faire comprendre la nécessité de s'y restreindre. Il y aurait possibilité de lui garantir son indépendance temporelle dans ces limites. La catholicité lui assurerait un budget propre à la splendeur de la religion et lui fournirait une garnison... L'existence du pape pourrait exister entourée de la vénération des plus hautes et des plus honorables sanctions. On pourrait lui laisser une juridiction spéciale et mixte pour des cas contestés; on pourrait lui laisser son drapeau; toutes les maisons qui sont dans la partie de la ville que j'indiquais pourraient lui être données en toute propriété. L'histoire nous donne un exemple de cette neutralité : Washington, cette ville fédérale qui a fait longtemps l'objet du respect de tout le continent américain. Vous aurez ainsi une oasis du catholicisme au milieu des tempêtes du monde. »

La session de 1862 fut marquée par deux discours du prince, qui resteront célèbres dans les fastes de l'éloquence française et qui ont produit dans le pays une immense sensation. Ils avaient pour but de soutenir les droits de l'Italie à réclamer son unité territoriale, et de montrer que la politique extérieure de la France impériale ne pouvait être que celle de l'affranchissement des nationalités.

Le premier de ces deux discours, prononcé le 22 février, contient une chaleureuse réplique au programme de la contre-révolution, formulé par M. de La Rochejacquelin. « Il faut bien cependant, dit le prince, rappeler ici les leçons de l'histoire. Savez-vous à quels cris Napoléon Ier était ramené du golfe de Juan aux Tuileries, élevé sur le pavois populaire, sur les bras du peuple et de l'armée? C'est au cris de : « A bas les nobles! à bas les émigrés! à bas les traîtres! » La dernière parole produisit une tempête de protestations sur presque tous les bancs du sénat, parce qu'au lieu de *traîtres* on avait entendu *prêtres*. « Pour moi, continua le prince au milieu des interruptions, l'Empire c'est la gloire à l'extérieur, la destruction des traités de 1815, dans les limites de la force et des intérêts de la France; c'est le soutien, après l'avoir constitué, de la grande unité italienne, qui se fonde à nos portes et qui est notre alliée indispensable dans l'avenir. C'est à l'intérieur l'ordre sans doute, sans lequel il n'y a rien de possible, que personne ne défendra plus que moi; mais ce sont des libertés sages et sérieuses, et parmi ces libertés, la liberté de la presse, une des plus utiles dans un État libre; c'est l'instruction populaire répandue sans limites, sans être donnée par les congrégations religieuses; c'est la destruction des entraves administratives; c'est le bien-être des masses; c'est la destruction du bigotisme du moyen âge qu'on voudrait nous imposer... Les luttes politiques n'ont rien de personnel, mais je puis le dire, les points de départ sont trop différents pour que nous puissions nous rencontrer. Vous, vous regardez en arrière; vous, vous voulez vous servir du gouvernement de l'empereur pour satisfaire vos rancunes. Nous lui disons : Marche, oui, mais marche dans le bien, dans le progrès, à la tête de ce peuple qui t'adore, qui t'aime, pour faire ce que d'autres ne pourraient faire, appliquer les principes de la révolution. Voilà ce que nous voulons et ce que le peuple veut avec nous. »

Le second discours, prononcé huit jours après, (le 1er mars 1862) donne, par des citations textuelles de dépêches et de documents historiques, un tableau fidèle de la politique traditionnelle de la cour de Rome, et bat complètement en brèche le pouvoir temporel du pape. Après avoir expliqué la politique du *statu quo*, le prince ajoute : « La cour de Rome se dit : Maintenons l'agitation sur la question italienne; ne cédons pas; tenons-nous dans le *statu quo*. L'avenir est peut-être gros de tempêtes, et dans ces tempêtes je trouverai une armée étrangère qui, après avoir battu l'Italie, peut-être la France, sera assez forte pour reconstituer l'intégrité de mon territoire... Oui, c'est bien là la politique de la cour de Rome; elle est nette, claire, immuable. Dureté, refus avec ceux qui vous soutiennent, avec ceux qui sont catholiques comme vous; modération, humiliation même, quelquefois, sous le coup de la nécessité... Donnez lui des conseils respectueux, mais enfin énergiques, décidés. Dites au saint-père : Je ne défendrai plus votre pouvoir temporel à Rome, mes troupes vont partir. Oh! alors, la cour de Rome cédera. Il est impossible qu'un rayon divin ne descende pas enfin dans le cœur du saint-père et ne lui fasse pas préférer une souveraineté spirituelle pleine de calme, de sérénité, de beauté, de tendresse, une souveraineté incontestée, à ce lambeau de pouvoir temporel qui sera sans cesse disputé, que la force

de la France peut sans doute lui conserver, mais au prix de quels sacrifices, de quelle inconséquence, et qui forcément doit lui échapper un jour. »

Dans l'intervalle des deux sessions, le prince, accompagné de la princesse Clotilde, a fait un voyage de quatre mois en Algérie, au Maroc, en Espagne, en Portugal, aux Açores, en Amérique. Cette partie de son voyage a eu un grand retentissement politique, à cause des événements au milieu desquels le prince a visité les États-Unis. Le prince Napoléon a vu le président Lincoln et les principaux membres du gouvernement et du congrès. Après avoir visité en détail les armées du Nord, il a passé dans le camp du Sud, et a recueilli de la bouche du général Beauregard, sur le champ de bataille du Bull's Runn le récit de cette journée fameuse. Il a remonté toute la ligne des lacs, traversant les lacs Érié, Huron, Michigan, et le lac Supérieur célèbre par ses mines. Enfin le prince s'est avancé jusqu'au Mississipi, à Saint-Louis où il a vu l'armée de l'ouest commandée par le général Frémont. Ce voyage d'un haut intérêt a été terminé par une excursion au Canada.

Le 18 mars 1863, peu de jours après que la révolution de Pologne eut éclaté, le prince Napoléon a pris la parole au sénat, et, dans un discours d'une éloquence ardente qui a réveillé en France et en Europe des passions qu'on croyait éteintes, il a revendiqué le droit de vivre pour la nationalité polonaise. A partir de ce jour, la question polonaise a été portée dans l'esprit des peuples à une hauteur d'où les résolutions des gouvernements, quelles qu'elles soient, ne la feront plus descendre.

Un mois après, pour laisser toute liberté d'action au gouvernement français dans la phase diplomatique où il avait cru devoir entrer au sujet de la Pologne, le prince Napoléon fit, avec la princesse Clotilde, une absence de soixante-dix jours pendant laquelle il parcourut l'Égypte, remonta le Nil jusqu'à la première cataracte, visita les côtes de Syrie, le Liban, Damas et Balbeck.

Le 18 juillet 1862, la princesse Clotilde a donné naissance à un fils.

Le meilleur éloge que nous puissions faire du prince Napoléon, c'est de citer ces passages du discours qu'il a prononcé, le 13 juillet 1858, à l'exposition de Limoges : « Si l'industrie, substituant la machine au bras de l'homme, lui permet de relever le front, que courbait un pénible labeur, c'est pour qu'il puisse porter ses regards et plus loin et plus haut. Que vos enfants, que ces jeunes générations pour l'avenir desquelles nos pères ont prodigué leur sang soient préservés, par une forte et libérale éducation, du poison mortel du matérialisme. Que le bien-être ne soit pour eux que le moyen d'affranchir l'esprit et de lui rendre toute sa liberté. Que l'art, la science, la philosophie ne cessent de planer au-dessus de ce monde industriel, qui, sans leur inspiration, s'asservirait à la matière au lieu de la dominer. Que les favorisés de la fortune travaillent, qu'ils ne laissent pas s'affaiblir en eux le besoin des jouissances intellectuelles, le goût des lettres, des arts et de ces hautes spéculations de la pensée sans lesquelles s'éteint bientôt, au sein des sociétés, la vie politique, religieuse et morale. A ces conditions seulement, nous assurerons la durée des grandes créations de notre siècle. »

Tous les amis du progrès applaudiront à ces magnifiques paroles du prince Napoléon : elles tracent le programme de l'avenir.

H. Castille, *Notice biographique*. — *Rapports sur les Expositions de*. — Discours au sénat. — *Documents particuliers*.

*MATHILDE (*Mathilde-Lætitia-Wilhelmine* BONAPARTE, princesse), fille de Jérôme Bonaparte et de Catherine de Wurtemberg, née à Trieste, le 27 mai 1820. Elle n'avait que trois ans lorsque ses parents l'emmenèrent à Rome, où ils allaient se fixer. Les leçons de sa gouvernante, la baronne de Reding, et les soins affectueux de sa tante, l'excellente princesse de Survilliers (Mme Joseph Bonaparte), développèrent rapidement les qualités de son cœur et de son intelligence. C'est vers les arts du dessin et de la couleur qu'elle se sentit naturellement attirée, et, à l'âge de neuf ans, elle commençait à peindre. En 1831, elle suivit ses parents à Florence, où elle resta jusqu'à la mort de sa mère (1835), après laquelle on l'envoya à la cour de Wurtemberg. La jeune princesse de Montfort (tel était le titre qu'elle portait, du nom porté par son père depuis la fin de l'empire), fut parfaitement accueillie à Stuttgard, et se lia particulièrement avec sa cousine germaine, la princesse Sophie, qui s'est rendue si célèbre par sa science et qui est devenue reine des Pays-Bas. Après quelques années passées dans la famille de sa mère, Mathilde retourna à Florence, et s'y occupa surtout à étudier et à copier les chefs-d'œuvre de la peinture qu'on y admire en si grand nombre. Cependant son mariage se préparait avec Louis-Napoléon, aujourd'hui l'empereur Napoléon III, son cousin germain; la célébration allait en être fixée à une date prochaine lorsque les événements politiques séparèrent les deux fiancés; mais, bien que l'emprisonnement du prince au fort de Ham eût fatalement empêché leur union, ils n'en conservèrent pas moins l'un pour l'autre une affection inaltérable. La princesse Mathilde fut mariée, le 1er novembre 1840, au comte russe Anatole Demidoff, qui vivait habituellement en Italie. L'empereur Nicolas, charmé par les bonnes grâces de la jeune princesse, qui était fille de sa cousine germaine, l'entoura d'une protection toute particulière. Aux voyages qu'elle fit à Saint-Pétersbourg, il l'accueillit avec une bienveillance marquée, et, lorsqu'en 1845 les

deux époux consentirent mutuellement à terminer, par une séparation de corps et de biens, leur union qui était restée stérile, le czar exigea de Demidoff qu'il fît à sa femme une pension de 200,000 francs. Les relations affectueuses de la princesse Mathilde avec l'empereur Nicolas ne cessèrent qu'en 1854; elle lui écrivit encore cette année, selon sa coutume, à l'occasion du premier jour de l'an; sa lettre portait l'empreinte des préoccupations que faisait naître alors la perspective de la guerre entre la France et la Russie. Le czar, dans sa réponse datée du 3 février, touchait discrètement par quelques mots à la situation politique, et terminait ainsi : « Ce que je puis vous assurer, ma chère nièce, c'est que dans toutes les conjonctures possibles, je ne cesserai d'avoir pour vous les sentiments affectueux que je vous ai voués. » Mais c'était à Paris que se trouvaient les amitiés, les idées et le monde, au milieu desquels la princesse Mathilde préférait vivre. Il lui avait été permis d'y venir dès son mariage, et elle n'avait pas tardé à occuper un rang élevé dans la société. Lorsque Louis-Napoléon eut été nommé président de la République, en 1848, elle fit, avec une grâce parfaite, les honneurs du palais de la présidence. Depuis l'Empire, elle est au nombre des membres de la famille impériale de France. La princesse Mathilde passe l'hiver à Paris, la belle saison à Saint-Gratien, auprès du lac d'Enghien, et les dernières semaines de l'automne en Italie, dans une terre qu'elle a achetée en 1861, sur les bords du lac Majeur. Elle donne à la peinture la plus grande partie des loisirs qu'elle peut dérober à l'étiquette et à la représentation; son atelier, qu'un tableau de Charles Giraud a fait connaître au public, est d'une délicieuse élégance; les toiles sorties de sa main, qu'elle a exposées aux jugements de la critique, montrent un faire large et indiquent un goût pur. On vante la netteté de son intelligence, la simplicité et la droiture de son caractère, auquel s'allie parfois, dans le premier moment, un peu d'impétuosité, comme il convient à une artiste. On ne fait pas moins l'éloge de sa charité; mais elle sait répandre les bienfaits sans ostentation et sans montrer la main qui donne; on sait seulement qu'elle a fondé un établissement qui porte son nom, et qui est destiné aux jeunes filles incurables. Il ne faut pas oublier, à la louange de son patriotisme, qu'elle a fait élever un monument à Catinat dans l'église du village de Saint-Gratien. M. Sainte-Beuve a tracé de main de maître le portrait de la princesse Mathilde; nous en reproduisons ici les traits principaux : « Elle a le front haut et fier... Ses cheveux d'un blond cendré, relevés en arrière, découvrent de côté des tempes larges et pures, et se rassemblent, se renouent en masse ondoyante sur un cou plein et élégant. Les traits du visage, nettement et hardiment dessinés, ne laissent rien d'indécis. Un ou deux grains jetés comme au hasard montrent que la nature n'a pas voulu pourtant que cette pureté classique de lignes se pût confondre avec aucune autre. L'œil bien encadré, plus fin que grand, d'un brun clair, brille de l'affection ou de la pensée du moment, et n'est pas de ceux qui sauraient la feindre ni la voiler... La physionomie entière exprime noblesse, dignité, et, dès qu'elle s'anime, la grâce unie à la force, la joie qui naît d'une nature saine, la franchise et la bonté, parfois aussi le feu et l'ardeur... Cette tête si bien assise, si dignement portée, se détache d'un buste éblouissant et magnifique, se rattache à des épaules d'un blanc mat, dignes du marbre. Les mains, les plus belles du monde, sont tout simplement celles de la famille : c'est un des signes remarquables chez les Bonaparte que cette finesse de la main. La taille moyenne paraît grande, parce qu'elle est souple et proportionnée... » On a de la princesse Mathilde un grand portrait en pied par E. Dubufe; un beau profil au pastel par E. Giraud, et un buste en marbre par Carpeaux.

Sainte-Beuve, dans le *Constitutionnel* du 14 juillet 1862. — Vapereau, *Diction. des Contemporains.*

E. ÉLISA, PAULINE et CAROLINE, sœurs de Napoléon Ier.

ÉLISA (*Marie-Anne-Elisa* BONAPARTE, Mme BACCIOCHI, princesse), sœur de Napoléon Ier, princesse de Lucques et de Piombino, grande-duchesse de Toscane, née à Ajaccio, le 3 janvier 1777, morte le 7 août 1820, au château de Santo-Andrea, près Trieste. Après avoir fait son éducation à la maison royale de Saint-Cyr (1792), elle revint auprès de sa famille en Corse, et lorsque cette île passa sous la domination anglaise, elle s'expatria avec sa mère et ses sœurs. C'est à Marseille qu'elle épousa, le 5 mai 1797, Félix Bacciochi, capitaine d'infanterie, et comme elle, issu d'une famille noble, mais pauvre, de la Corse. Ce mariage se conclut sans le consentement de Napoléon, mais il sut prendre son parti quand il ne lui fut pas possible d'y remédier. Élisa vint à Paris en 1798, et comme elle aimait les lettres et les beaux-arts, elle s'en fit la plus zélée protectrice. Sa maison devint bientôt le rendez-vous de ce que Paris renfermait de plus distingué par l'esprit et les talents : Fontanes, Boufflers, Laharpe, Châteaubriand, Tissot et Legouvé en furent les principaux ornements. Lorsque, par décrets du 18 mars et du 21 juin 1805, Lucques et Piombino furent en sa faveur érigés en principauté souveraine, elle montra dans cette haute position un talent et une dignité que n'ont pas toujours ceux qui sont nés sur les marches du trône. Éclipsé par les qualités supérieures de sa femme, Félix Bacciochi, qui avait été couronné avec elle, le 10 juillet 1805, ne fut que le premier et le plus dévoué de ses sujets. Jalouse de son autorité, Élisa gouverna

toujours seule par elle-même, présida constamment le conseil de ses hauts fonctionnaires, organisa et simplifia l'administration de sa principauté avec un tact et une fermeté rares, fit exécuter de nombreux travaux d'utilité publique, et compléter les fortifications des côtes et des villes. Investie du gouvernement général des départements de la Toscane, avec le titre de grande-duchesse (3 mars 1809), elle apporta dans cette nouvelle position le même esprit d'ordre, d'activité et de progrès. Les lettres et les sciences, la peinture et la sculpture furent encouragées sous son gouvernement; l'agriculture, grâce aux primes qui lui furent accordées, prit un grand développement; les routes, négligées pendant plusieurs années, furent réparées et purgées des bandits qui les infestaient; l'instruction du peuple fut poussée avec activité, et les villes furent dotées de plusieurs embellissements et de travaux utiles. Par ses talents, encore plus que par l'étendue de son territoire, on a pu l'appeler, sans trop d'épigramme, *la Sémiramis de Lucques*. Son esprit juste et tenace, son énergie à toute épreuve, son caractère vif et impétueux, ses connaissances politiques et administratives, et son goût prononcé pour l'art militaire l'ont placée au-dessus de son sexe. Élisa avait une tendresse extrême pour l'empereur à la politique duquel elle sut pleinement s'identifier.

Après les événements de 1814, Élisa résida pendant quelque temps à Bologne; elle quitta l'Italie en 1815 pour venir à Trieste, et peu après se réunit avec sa famille à sa sœur Caroline, veuve du roi Murat, d'abord au château de Haimbourg, près de Vienne, puis, au château de Brunn. En dernier lieu, elle résida au château de Santo-Andrea, près de Trieste, où elle mourut d'une fièvre nerveuse, à l'âge de quarante-trois ans et demi. Elle avait pris le titre de comtesse de Campignano.

De son mariage avec F. Bacciochi, la princesse Elisa laissa :

1° *Charles-Jérôme*, né le 3 juillet 1810, mort à Rome en 1830, d'une chute de cheval;

2° *Napoléone-Élisa*, née le 3 juin 1806, mariée au comte Camerata. Napoléon III lui a donné rang à la cour avec les titres de princesse et d'altesse. La princesse Bacciochi s'occupe beaucoup d'agriculture dans un magnifique domaine qu'elle possède en Bretagne.

PAULINE (*Marie - Pauline* BONAPARTE), princesse BORGHÈSE, duchesse de Guastalla, seconde sœur de Napoléon Ier, née à Ajaccio, le 20 octobre 1780, morte à Florence, le 9 juin 1825. Elle suivit sa famille à Marseille en 1793, et y fut successivement demandée en mariage par le conventionnel Fréron, et par le général Duphot; mais ce n'est qu'au commencement de 1801 qu'elle prit à Milan un époux de son choix, en s'unissant au général Leclerc qui était devenu éperdûment amoureux d'elle lorsqu'en 1795 et 1796 il avait été chef d'état major de la division à Marseille. Son mari fut, cette même année, chargé du commandement d'un corps d'armée destiné à soumettre le Portugal; il avait mené cette entreprise à bonne fin lorsque le premier consul lui confia la mission de faire rentrer Saint-Domingue sous la domination française et lui donna le titre de capitaine général. Il exigea aussi que sa sœur accompagnât son mari au delà des mers. Tout entière à ses devoirs d'épouse et de mère, indifférente alors aux plaisirs de la capitale, Pauline, à peine relevée de couches, s'embarqua à Brest (décembre 1801) avec son jeune enfant et son mari. L'armée française arriva dans l'île le 1er février 1802, et trois mois suffirent pour rétablir l'autorité de la métropole. Il ne restait plus qu'à forcer quelques chefs isolés à déposer les armes lorsque la fièvre jaune se déclara dans l'île et exerça d'affreux ravages. Les chefs noirs en profitèrent pour opérer une insurrection et attaquer les Français. Leclerc envoya l'ordre de transporter à bord d'un vaisseau sa femme et son fils. Pauline refusa d'obéir. Sourde aux supplications des dames de la ville qui savaient à quels terribles ennemis elles pouvaient être livrées, elle leur disait : « Vous devez pleurer, vous; vous n'êtes pas comme moi sœur de Bonaparte. Je ne m'embarquerai qu'avec mon mari, ou je mourrai. » On allait la faire embarquer de force lorsqu'un aide de camp vint lui apprendre la nouvelle de la défaite des noirs. « Je le savais bien, dit-elle froidement, que je ne m'embarquerais pas; retournons à la résidence. » Bientôt après, Leclerc fut à son tour atteint de la fièvre jaune; Pauline ne laissa pas de le suivre dans l'île de la Tortue en face du Cap. et ne le quitta plus jusqu'à sa mort arrivée le 2 novembre 1802.

Revenue en France avec la dépouille mortelle du général Leclerc, Pauline fut mariée par son frère, le 28 août 1803, au prince Camille Borghèse, le chef d'une des plus illustres familles de Rome. Le prince était un honnête homme, mais d'une grande faiblesse de caractère. Des intrigants éveillèrent adroitement la jalousie dans son âme, et le décidèrent à se séparer de sa femme. Le prince se retira à Florence d'où, après la paix de Tilsit, Napoléon Ier l'appela à Turin avec le titre de gouverneur général des départements français au delà des Alpes. Pauline, nommée depuis 1806 duchesse de Guastalla, se résigna aisément à l'abandon de son époux; elle séjourna alternativement en France et en Italie; à Neuilly elle possédait un château magnifique, et à Rome le prince Borghèse lui avait laissé l'entière jouissance de la célèbre villa qui porte son nom. Pauline n'avait ni l'énergie, ni les talents politiques de sa sœur Élisa; mais elle était d'une bienfaisance intarissable et d'un dévouement à toute épreuve. Elle consacra une partie des richesses dont l'empereur l'avait dotée à consoler les infortunes d'autrui, à créer plusieurs établis-

sements charitables, et à l'éducation des orphelins. Elle aimait les arts et les lettres; elle aimait également le luxe et les plaisirs. Après la chute de l'Empire, elle se trouva sans ressources et réduite a recourir à la fortune particulière de son mari. « Pauline, dit l'empereur dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, était trop prodigue : elle avait trop d'abandon; elle devait être immensément riche par tout ce que je lui ai donné; mais elle donnait tout à son tour, et sa mère la sermonnait souvent à cet égard, lui prédisant qu'elle pourrait mourir à l'hôpital. »

Malgré la tendre affection que Napoléon Ier lui portait, il l'éloigna, en 1810, de la cour pour avoir manqué publiquement a l'impératrice Marie-Louise, a Bruxelles. Elle se trouvait à Nice avec la comtesse de Cavour, sa dame d'honneur, et le comte de Clermont-Tonnerre, l'un de ses chambellans, quand Napoléon Ier abdiqua en 1814; elle retourna alors à Rome; mais, dès que l'empereur fut arrivé à l'île d'Elbe, elle se hâta de le rejoindre avec Mme Lætitia, et employa toutes les ressources de son esprit pour lui adoucir les douleurs de l'exil. Ce furent elle et sa mère qui intercédèrent en faveur de Murat et amenèrent une réconciliation complète entre l'empereur et son frère Lucien. Lorsque Napoléon Ier eut quitté l'île d'Elbe, Pauline se retira a Naples, puis a Rome. Le gouvernement français manquait de ressources, les caisses étaient vides et il fallait plus d'argent que jamais pour tenir tête a l'Europe : Pauline envoya ses diamants à l'empereur comme une preuve de son attachement a la France; mais les alliés s'en emparèrent dans une des voitures de l'empereur a Waterloo, et l'on ignore ce qu'ils sont devenus.

L'intention de Pauline était de retourner à Paris; le désastre de Waterloo et la seconde abdication de l'empereur ne lui en laissèrent pas le temps. Elle demeura à Rome où Pie VII, qui se rappelait les déférences qu'elle avait eues pour lui, lorsqu'il était prisonnier en France, lui témoigna une affection toute paternelle et ne négligea rien pour lui faire oublier ses malheurs. La transportation de son frère bien-aimé à Sainte-Hélène fut pour Pauline un coup des plus douloureux : vainement elle sollicita l'autorisation de s'y rendre. En apprenant la mort de l'empereur, elle tomba dans une maladie de langueur dont elle ne se releva plus. Sa santé s'altéra de jour en jour, et elle vit sans se plaindre les progrès rapides de sa destruction. Le prince Borghèse, alors à Florence, l'appela auprès de lui; mais leur réunion fut de courte durée. Pauline expira peu de temps après entre les bras de son mari le 9 juin 1825, avant d'avoir atteint sa quarante-cinquième année. Le prince Borghèse lui prodigua pendant ses derniers jours toute sorte d'égards, et reconnut les legs nombreux que la trop généreuse Pauline avait faits à son lit de mort, sans consulter sa fortune. Sa dépouille mortelle fut transportée à Rome et y est inhumée dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, en la chapelle de la famille Borghèse.

Pauline était d'une beauté remarquable. Canova, chargé de faire sa statue, ne crut pouvoir mieux la représenter qu'en reproduisant les traits de la *Vénus victorieuse* de Praxitèle. Ce marbre précieux appartient aujourd'hui à la reine d'Angleterre. Lord Cawdor, en le voyant, pria Canova de lui en faire une copie; cette copie est une *Nymphe* couchée sur une peau de lion.

Le fils que la princesse Pauline avait eu du général Leclerc mourut en 1804; elle n'eut point de postérité du prince Borghèse.

CAROLINE (*Marie-Annonciade-Caroline* BONAPARTE), reine de Naples, troisième sœur de Napoléon Ier, née à Ajaccio, le 25 mars 1782, morte à Florence, le 18 mai 1839. Elle avait à peine onze ans quand elle quitta la Corse, et habita Marseille jusqu'en 1796, époque où Mme Lætitia vint se fixer à Paris. Jeune et jolie, douée de tous les charmes de l'esprit, et réunissant aux grâces de sa personne un caractère insinuant et une âme énergique, elle attira bientôt l'attention du général Murat; Bonaparte agréa avec plaisir la demande qu'il lui fit de la main de sa plus jeune sœur. Le mariage eut lieu à Paris le 20 janvier 1800. Successivement grande-duchesse de Berg et de Clèves (15 mars 1806), reine de Naples (15 juillet 1808), Caroline se montra digne de sa haute position par ses talents et par sa finesse dans les affaires. Pleine de résolution et d'énergie, exerçant sur son époux un empire absolu, elle prit une part active à l'administration du royaume, et, à plusieurs reprises, tint elle-même, en qualité de régente, les rênes de l'État avec habileté. Amie des lettres et des arts, elle fonda, au moyen de sa fortune particulière, des institutions qui existent encore. Le naufrage de l'Empire français laissa debout le trône de Joachim et de Caroline, mais pour quelques mois seulement. Ayant voulu seconder, en 1815, le retour de l'empereur que lui et sa femme avaient abandonné au milieu des revers, dans un moment de profonde ingratitude, le roi de Naples fut battu et forcé de se réfugier en France (21 mai 1815). Trahie et délaissée à son tour, privée de forces pour conjurer l'orage, menacée au sein de Naples par la populace et par les partisans de Ferdinand IV, Caroline, avant de quitter la capitale, stipula avec le commodore Campbell, chef de la flotte anglaise, la conservation des propriétés de ses anciens sujets, et ne s'occupa de ses intérêts personnels qu'après avoir obtenu des garanties pour les intérêts du pays qu'elle avait administré avec tant de sollicitude. Elle n'eut ensuite d'autre ressource que de se confier aux Autrichiens qui, le même jour, avaient pris possession de Naples au nom de Ferdinand IV. Ceux-ci, au mépris de la capitulation, l'emmenèrent prisonnière à Trieste, elle et ses quatre enfants qu'elle avait

envoyés à Gaëte. Il lui fut ensuite permis de se fixer au château de Haimbourg, près de Vienne, et c'est là qu'elle apprit, peu de mois après, la fin tragique de son malheureux époux (octobre 1815). Elle obtint plus tard l'autorisation de se rendre à Trieste sous le nom de comtesse de Lipona (anagramme du nom italien de Naples), et de résider auprès de sa sœur Élisa. Caroline était sans fortune. Elle avait apporté à Naples des sommes considérables qui s'étaient encore accrues par son domaine particulier; mais Ferdinand IV, en faisant fusiller au Pizzo le roi Joachim, avait, par un raffinement de vengeance, confisqué à son profit les biens-fonds qui constituaient l'unique ressource de la veuve de Murat, et qui s'élevaient à plusieurs millions. La reine réclama en vain contre cette spoliation. Résignée à son sort, elle se consacra à l'éducation de ses enfants. Elle passa près de vingt années à Trieste. En 1838, elle vint en France pour faire valoir quelques réclamations pécuniaires à charge du trésor. Les chambres, sollicitées en sa faveur, lui votèrent une pension viagère de cent mille francs (2 juin 1838). Quelques mois après son retour de Paris, elle mourut à Florence, d'un cancer à l'estomac.

Outre les deux fils dont nous avons parlé (*voy.* MURAT), la reine Caroline eut deux filles: *Lætitia-Josèphe*, née le 25 avril 1802, mariée au marquis Pepoli, et *Louise-Julie-Caroline*, née le 22 mars 1805, mariée au comte Rasponi, à Ravenne. F.

Wouters, *Les Bonaparte depuis 1815 jusqu'à nos jours.* — Mme Durand, *Mes souvenirs sur Napoléon, sa famille et sa cour*; Paris, 1819-1820, 2 vol. in-8°. — Defauconpret, *Anecdotes sur la cour et l'intérieur de la famille de N. Bonaparte*; Paris, 1818, in-8°. — *Moniteur universel.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains.*

NAPPER-TANDY (*James*), chef des Irlandais unis, né dans les environs de Dublin, en 1747, mort à Bordeaux, le 24 août 1803. Il eut de bonne heure des principes d'indépendance, et se montra partisan de la révolution française; dès 1791 il publia au nom de ses compatriotes un plan de réformes qui le rendit suspect au gouvernement anglais. Forcé de s'expatrier, il vint à Paris, obtint du Directoire en 1798 un corps d'armée, et débarqua en Irlande sur la côte occidentale de Donegal. Il fut bien accueilli par les Irlandais; mais avec de faibles ressouces, il voulut tenter une trop grande entreprise : ses troupes furent battues. Il se rembarqua, et parvint à Hambourg. Le gouvernement de cette ville, placé entre la France et l'Angleterre, qui demandaient l'une qu'on mît en liberté Napper-Tandy, l'autre qu'on le lui livrât, céda aux menaces d'une escadre anglaise. Le réfugié, conduit dans les prisons de Dublin, comparut devant la cour du Banc du Roi, et fut condamné à mort : il avait été excepté, avec un des frères de O' Connor, du bill d'amnistie. L'intervention du premier consul empêcha l'exécution. Après une détention de deux ans, Napper-Tandy fut mis en liberté, grâce à une nouvelle intervention du gouvernement français; il fut conduit au port de Wicklow, où il s'embarqua pour Bordeaux. Les précautions qui furent prises durant le trajet de Dublin à Wicklow pour l'empêcher de communiquer avec aucun de ses compatriotes témoignent de la crainte qu'il inspirait au gouvernement anglais. Il mourut un an après son arrivée à Bordeaux. A. H—T.

Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemp.*

NARBONNE (Vicomtes DE). Cette maison reconnaît pour auteur *saint Guillaume* (*voy.* ce nom), mort le 28 mai 812. Parmi ses descendants on remarque :

Berenger, mort en 1067. Raymond Bérenger, comte de Barcelone, qu'il secourut en 1048 contre les Maures, lui donna la ville de Tarragone, qui ne passa point à ses successeurs. Un de ses fils, *Pierre*, évêque de Rodez en 1052, s'empara de l'archevêché de Narbonne, en 1079, et fut excommunié.

Aimeri Ier, mort en 1106, à Alep, réunit en sa personne la vicomté de Narbonne, qui dès lors fut héréditaire.

Aimeri VI, mort le 19 juin 1328. Charles d'Anjou, qu'il avait suivi à la conquête du royaume de Naples, le donna aux Florentins pour commander leurs troupes. Il ravagea les terres du gouverneur d'Arezzo et battit l'évêque de cette ville, le 11 juin 1299, dans la plaine de Campeldino, près de Poppi. Il rendit de grands services au roi Philippe le Bel dans ses querelles avec le pape Boniface VIII.

Aimeri IX, né à Narbonne, en 1324, mort après le mois d'avril 1388. Après avoir en 1355 vainement tenté de s'opposer à l'invasion d'Édouard, prince de Galles, qui incendia les faubourgs de Narbonne, il combattit en 1356 à Poitiers, et fut blessé et fait prisonnier. Il paya de nouveau de sa liberté un combat qu'il livra aux Anglais, le 14 août 1366, près de Montauban. Par lettres du 8 décembre 1369, Charles V le créa amiral de France; mais l'histoire est muette sur les circonstances qui amenèrent sa destitution en 1373, et, par suite, sa retraite totale de la scène politique.

Guillaume II, tué le 17 août 1424. Il disputa à Martin et à Louis, rois de Sicile, une partie de la Sardaigne sur laquelle il prétendait avoir quelques droits du chef de sa mère. Neveu, par sa femme, de Bernard d'Armagnac, connétable de France, il contribua de tout son pouvoir à soutenir la tyrannie du connétable dans Paris. Un des principaux conseillers du dauphin, il signa, le 11 juillet 1419, le traité de paix conclu entre ce prince et Jean sans Peur, duc de Bourgogne, sur le pont de Pouilly-le-Fort, près de Melun. Le 10 septembre suivant, il assistait à l'assassinat de Jean à Montereau. Il se distingua en 1421 à la bataille de Baugé, livrée par le maréchal de La Fayette au duc de Clarence, peu après au siége de Cosne, et périt enfin à la bataille de Verneuil. Les Anglais ayant reconnu son cadavre dans les fossés de la ville le firent écarteler, et ses membres en lambeaux furent attachés à diverses potences, parce que le vicomte était complice du meurtre du duc de Bourgogne. H. F.

P. Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne*. — Lachesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse*. — Mézeray, *Hist. de France*. — *Gallia Christiana*, t. VI. — Trouvé, *États de Languedoc*. — Dom Vaissette, *Hist. de Languedoc*. — D'Aigrefeuille, *Hist. de Montpellier*, t. Ier.

NARBONNE-PELET (*François-Raymond-Joseph-Herménegilde-Amalric*, vicomte DE), général français, né le 21 octobre 1715, mort vers 1780. Descendant des vicomtes de Narbonne, il appartenait à une branche qui prit au douzième siècle le surnom de Pelet et qui possédait les fiefs de Combas, Fontanès, Montairat, etc., dans le bas Languedoc. Après avoir épousé en 1734 une nièce du cardinal de Fleury, il devint gouverneur de Sommières, servit en Allemagne et en Flandre, et fut promu aux grades de maréchal de camp en 1745, et de lieutenant général en 1750. Il eut un frère, *Henri-Louis*, qui fut maréchal-de-camp. P. L.

Pinard, *Chronologie milit.*, V, 871.

NARBONNE-PELET (*Jean-François*, comte DE), général français, né en 1725, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), mort en 1804. Il appartenait à la branche de Moreton en Dauphiné. Il assista au siége de Minorque, et passa en 1757 à l'armée du Rhin pour y faire fonctions d'aide major général de l'infanterie. Devenu colonel d'un régiment de grenadiers royaux, il défendit, en 1762, le poste de Fritzlar, arrêta pendant trois jours les Prussiens, et permit ainsi au duc de Broglie de dégager l'armée, qui menaçait d'être coupée. Afin de perpétuer le souvenir de ce

beau fait d'armes, Louis XV voulut que Narbonne ajoutât à son nom celui de *Fritzlar*. Louis XVI le nomma lieutenant général (1784) et grand croix de Saint-Louis. De son mariage avec sa cousine Louise-Charlotte-Philippine de Narbonne-Pelet, nièce du cardinal de Bernis, il eut un fils qui laissa trois enfants : *Albéric*, employé dans les armées de l'Autriche, *Aimery* et *Ermelinde*, duchesse de Chevreuse, morte en 1812. P. L.

Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.*

NARBONNE - PELET (*Raymond-Jacques-Marie*, comte, puis duc DE), diplomate français, né à Fontanez (Gard), le 24 juin 1771, mort à Paris, le 31 octobre 1855. Fils de François-Bernard, comte de Narbonne-Pelet, capitaine des vaisseaux du roi au département de Toulon, il émigra avec sa famille en 1791, et demeura sans fonctions sous l'empire. Louis XVIII le nomma pair de France le 17 août 1815, et deux mois auparavant, il l'avait accrédité comme son chargé d'affaires auprès du roi des Deux-Siciles. M. de Narbonne remplit ces fonctions jusqu'à la fin de 1821. Louis XVIII le créa duc par lettres patentes du 31 août 1817; puis, le 9 janvier 1822, il le nomma ministre d'État et membre du conseil privé. Charles X le fit chevalier des ordres, le 30 mai 1825 Le duc de Narbonne-Pelet ne satisfit point à la loi du 31 août 1830, et cessa de siéger à la chambre, aux travaux de laquelle il avait toujours pris une part importante. Il avait épousé Mlle Émilie de Sérent; mais comme cette union avait été stérile, son cousin *François-Raymond-Aimeric, comte de Narbonne-Pelet*, avait été substitué à ses titres et rang de duc et pair par ordonnance royale du 28 août 1828. On a de lui : *Reflexions adressées par un pair de France aux habitants de son département, à l'occasion des prochaines élections*; Nîmes, 1830, in-8°. H. F.

De Courcelles, *Dictionn. hist. des pairs de France*, t. VIII. — *Moniteur univ.*, 1815 à 1825. — Quérard, *La France littéraire.*

NARBONNE - LARA (Le comte *Louis* DE), homme politique et général français, né à Colorno (duché de Parme), le 24 août 1755, mort à Torgau (Allemagne), le 14 janvier 1814. Il descendait d'une branche des Lara de Castille, une des familles les plus anciennes et les plus illustres d'Espagne. Sa mère était dame d'honneur de la duchesse de Parme, Élisabeth de France, fille de Louis XV, et son père, premier gentilhomme de la chambre. A la mort de cette princesse (1760), il fut amené tout jeune enfant à Versailles, et élevé sous les yeux et sous la tutelle des filles du roi. De bonne heure il fut confié aux Oratoriens de Juilly. On dit que le grand dauphin, qui partageait la prédilection de ses sœurs pour cet enfant, doué d'une intelligence précoce, lui donna lui-même, dans ses loisirs, des leçons de grec Ses études achevées, il prit du service dans l'artillerie, la quitta pour devenir capitaine de dragons, puis guidon de la gendarmerie de France. A vingt-cinq ans il fut nommé colonel du régiment d'Angoumois, et passa ensuite avec le même grade au régiment de Piémont, qu'il commanda plusieurs années. A ce service il joignait le titre de chevalier d'honneur de madame Adélaïde, fille aînée du feu roi Louis XV, tante du roi régnant, près de laquelle sa mère, élevée au titre de duchesse, jouissait d'une entière faveur, et remplissait les fonctions de dame d'honneur. Jeune, de noble naissance, il avait donc devant lui une brillante carrière. De bonne heure il s'appliqua à s'en rendre digne. Il fit, dans les diverses armes, une étude attentive et pratique de son métier militaire. Avide d'une instruction plus élevée, il étudia les langues étrangères, la diplomatie, et se trouvant en résidence à Strasbourg, il suivit pendant deux hivers les savantes leçons du professeur Koch, qui remplissait la chaire d'histoire et de droit public créée dès 1780. Dans ses fréquents séjours à Versailles, il continua ses études diplomatiques aux archives des affaires étrangères, que lui ouvrit le ministre de Vergennes. Il eut des relations assidues avec deux hommes distingués dont la conversation était aussi féconde que spirituelle. L'un était Rayneval, premier commis du ministère; l'autre Rhulière, homme de lettres et philosophe, qui avait joui des confidences de grands personnages. C'est ainsi que Narbonne acquit cette érudition diplomatique dont plus tard il fit bon usage. En 1782, il épousa Mlle de Montholon (Marie-Adélaïde), fille d'un premier président du parlement de Rouen, et destinée du côté de sa mère à 300,000 livres de rentes dans notre colonie de Saint-Domingue (1). Par ce mariage, Narbonne se trouva encore plus engagé dans le monde parisien de la haute magistrature, de la finance et de la philosophie, où il pouvait goûter plus qu'à Versailles l'entretien des hommes les plus distingués de l'époque. Il jouissait donc de tous les avantages que peuvent as urer le rang, la fortune, des relations suivies dans la haute société, lorsque la révolution éclata Quoique attaché par devoir à la maison de Bourbon, et par reconnaissance à madame Adélaïde, dont il était le chevalier d'honneur, il était trop intelligent pour ne pas être favorable aux réformes qui devaient régénérer à la fois la monarchie et l'ordre social. Il avait adopté plusieurs des idées nouvelles; et au fond du cœur, il admirait ces institutions de liberté qu'il avait étudiées dans Montesquieu et dans les cours de droit public à Strasbourg. Il était lié d'amitié avec plusieurs des membres les plus distingués de l'Assemblée constituante; mais il n'en fit pas partie. En 1790, le regiment de Piémont se trou-

(1) Cette jeune fille avait alors quatorze ans, et chose remarquable, après avoir traversé les révolutions qui se sont succédé depuis un demi-siècle, avoir vu la ruine entière de cette grande fortune, elle n'est morte que de nos jours à Mâcon, âgée de quatre-vingts ans (janvier 1848).

vant à Besançon, Narbonne, qui en était colonel, fut chargé du commandement des gardes nationales du Doubs. Des troubles sérieux éclatèrent dans cette province, où dominait l'esprit religieux, au sujet de la constitution civile du clergé. Il parvint à rétablir le calme, ce qui ne l'empêcha pas d'être insulté dans quelques journaux de Paris par deux ou trois écrivains fougueux; mais il fut soutenu et vengé par la reconnaissance publique. L'année suivante, il fut rappelé à Paris par son service près de Mesdames de France, tantes du roi. Ces princesses, fort effrayées des scènes violentes qui se succédaient de jour en jour, résolurent de partir pour Rome. Il les accompagna; mais à Arnai-le-Duc, le voyage fut interrompu par le peuple, qui ne voulut entendre aucune raison. Narbonne revint à Paris pour solliciter de l'Assemblée constituante un décret qui rendît aux princesses la liberté de voyager. Dès qu'il l'eut obtenu, il repartit sans délai pour délivrer les prisonnières mises en surveillance par la municipalité, et les conduisit dans les États du roi de Sardaigne, et de là à Rome, où elles furent accueillies dans le palais du cardinal de Bernis. Il ne tarda pas à revenir en France, fut promu au grade de maréchal de camp par l'Assemblée; mais il ne voulut être remis sur le tableau qu'après que le roi eut accepté la constitution. Depuis le funeste événement de Varennes, il n'avait plus qu'une pensée, s'associer aux efforts des hommes politiques qui voulaient rendre à la royauté quelque force. Au mois de décembre 1791, peu après l'ouverture de l'Assemblée législative, il accepta le ministère de la guerre. Les fonctions étaient délicates et d'une grave responsabilité. Jeune et plein d'ardeur, il se proposa deux choses : agir sur une grande partie de l'Assemblée par la confiance, par l'union, par de loyales concessions le pouvoir; et, d'un autre côté, relever le prestige et la force de la royauté, et lui préparer une armée contre l'étranger. Déployant une prodigieuse activité, il visita les frontières et fit à la suite de ce voyage un rapport brillant à l'Assemblée sur les ressources militaires de la France. Il remonta le matériel des places fortes, rétablit les garnisons, et organisa trois armées, dont il donna le commandement aux généraux Rochambeau, Luckner et Lafayette. Il obtint, pour les deux premiers, le bâton de maréchal de France. Chaque jour il adressait à l'Assemblée de nouvelles demandes pour faire face aux dépenses de son ministère. Plus d'une fois, ses vues trouvèrent de l'opposition. Un jour, vers la fin de janvier, la patience lui échappa, et après avoir rappelé avec énergie les besoins des armées, et déclaré qu'il donnerait sa démission si on persistait à lui refuser les secours demandés, il s'écria : « Eh bien! messieurs, me refusant à attendre la honte comme ministre, j'irai chercher la mort comme soldat de la constitution, et c'est dans ce dernier poste qu'il me sera permis de ne plus calculer le nombre et la force de nos ennemis! » Ce langage pathétique, un peu théâtral peut-être, fut applaudi et suivi d'un plein succès. Ce n'était pas seulement dans l'Assemblée qu'il avait des adversaires. Le ministère était divisé de vues et d'action, en proie aux passions et aux rivalités. Traversé par plusieurs de ses collègues, sans appui dans le roi, qui goûtait peu cet esprit prompt et décisif, mal secouru par les modérés, Narbonne se découragea, et manifesta le désir de quitter son poste. Les trois généraux en chef lui écrivirent pour l'en détourner. Leurs lettres étant devenues publiques, on lui en imputa la publicité, et on l'en accusa comme d'une intrigue. L'inimitié de ses adversaires exploita les défiances et les hostilités soulevées contre lui dans les deux partis. Le portefeuille de la guerre lui fut retiré, par une lettre très-laconique du roi, le 10 mars 1792; il l'avait eu trois mois et trois jours. « Et après sa retraite, dit M. Villemain, le ministère resta plus faible et plus divisé que jamais, autour d'une royauté mourante! » Le ministre disgracié repartit aussitôt pour l'armée du nord, où il donna l'exemple de la plus active discipline, et ne revint à Paris, après quelques mois, que sur un ordre secret du roi. Il arriva pour assister avec désespoir à l'insurrection du 10 Août, et le lendemain il fut décrété d'accusation et mis hors la loi. Dénoncé avec violence dans les clubs jacobins comme l'ancien fauteur du traître Lafayette; accusé d'avoir organisé l'armée, non pour la défense du sol, mais pour celle du « tyran, » il ne dut son salut qu'à l'amitié courageuse de madame de Staël, qui le garda caché dans l'hôtel de l'ambassade de Suède, jusqu'à ce que la violence des agitations populaires se fût un peu calmée. Il parvint à s'échapper, seul et déguisé, et après avoir passé quelque temps en Suisse, il se rendit en Angleterre. Là, il se trouva en relations avec ses adversaires royalistes de l'année précédente et quelques personnages éminents de l'aristocratie anglaise. Il eut un ou deux entretiens avec le ministre Pitt, qui voulait connaître ses opinions sur l'état et les ressources de la France. Il répondit avec beaucoup de réserve aux insinuations du ministre, dont il soupçonnait les projets ultérieurs, et la conversation n'eut aucun résultat. Quelques semaines après, la guerre fut déclarée contre la France, et il reçut ordre de quitter l'Angleterre. Réfugié de nouveau en Suisse, il y passa quelques années dans la retraite et l'étude; puis au début du Directoire, il voyagea en Souabe et en Saxe, où il avait d'anciennes relations de cour et d'amitié. Il profita des loisirs que lui faisait l'exil pour se perfectionner dans l'allemand, pour suivre de longues et savantes lectures « Il y eut là, disait-il plus tard à un ami, pour moi d'autres quartiers d'hiver, un autre semestre de garnison, avec cette différence que, moins jeune et plus pauvre, j'en profitais encore mieux. » Ce-

pendant l'exil lui paraissait amer et douloureux; il en souffrait intérieurement, et soupirait après des temps meilleurs. Il disait « qu'à l'étranger il y avait beaucoup à apprendre, mais rien à faire, parce qu'il ne fallait jamais servir que son pays ». L'établissement du consulat lui ouvrit enfin les portes de la France. Il pouvait y rentrer sans aucun sacrifice de dignité de caractère. Il éprouvait d'ailleurs une secrète sympathie pour le génie de l'homme extraordinaire qui, unissant la sagesse et la modération à l'habileté, dirigeait le gouvernement d'une main ferme et réparatrice. Il ne cacha pas ces sentiments au milieu de ses amis. Rentré en France au milieu de 1800, il se borna à une seule démarche. Dans une lettre noble et simple au premier consul, il rappela quelques détails de sa vie, la dispersion de sa famille, la ruine entière de sa fortune, et demanda du service militaire ou civil. Cette lettre demeura sans réponse, et plusieurs années s'écoulèrent dans la vie privée.

Narbonne avait eu de son mariage deux filles. En 1806, l'aînée épousa un noble portugais, le comte de Braamcamp, qui fréquentait la maison de madame de Flahaut, devenue madame de Souza, et amie de vieille date de la famille Narbonne. Plus tard, la seconde fille fut mariée à M. de Rambuteau, chambellan du palais et sous le règne de Louis-Philippe préfet de la Seine. Enfin, en 1809, le ministre de la guerre invita Narbonne à reprendre du service, et lui annonça bientôt que l'empereur lui rendait le titre de général. En cette qualité, il fut chargé d'une mission pour Vienne, pendant la campagne d'Essling et de Wagram, et devint gouverneur de Raab, avec instruction d'avoir l'œil et la main sur la Hongrie et la Bohême; car la paix se négociait et n'était pas encore faite. De là il alla prendre possession du gouvernement de Trieste. Il retrouva dans cette ville une mère chérie, qui n'avait cessé d'y résider, depuis que Mesdames de France, chassées de Rome, étaient venues s'y réfugier et y mourir. Déjà d'un âge avancé, madame de Narbonne avait voulu rester à Trieste, comme pour veiller sur le tombeau des deux princesses, et elle avait conservé dans toute leur ferveur ses sentiments pour l'ancienne famille des Bourbons et l'antipathie contre les grandeurs nouvelles élevées par la révolution. L'empereur le savait, et quand, la mission terminée, il revit Narbonne: « Ah çà, mon cher Narbonne, lui dit-il avec un demi-sourire, comment suis-je maintenant dans l'esprit de madame votre mère? Il n'est pas bon pour mon service que vous la voyiez trop souvent; on m'assure qu'elle ne m'aime pas; est-ce qu'elle ne m'aimera jamais? — « Sire, lui répondit le comte en s'inclinant, elle n'en est encore qu'à l'admiration. » Peu après la paix avec l'Autriche, il fut nommé ministre plénipotentiaire près du roi de Bavière. L'empereur s'était souvenu que Narbonne avait été dans sa jeunesse le camarade de garnison, à Strasbourg, et l'ami de ce prince, et il jugea qu'il aurait en lui un ministre plus persuasif que tout autre pour affermir le roi dans les intérêts de la France. Au bout de quelques mois, Narbonne fut rappelé de Munich, par un congé sans terme, et invité plus souvent à des entretiens intimes près de l'empereur, qui fut frappé de ses connaissances étendues, de la portée de son esprit, et de l'élégance exquise de son langage et de ses manières. Après son mariage avec Marie-Louise, il voulut le faire grand maître de la maison de l'impératrice; mais celle-ci, sans qu'on ait su le vrai motif, refusa d'accéder à ce choix. L'empereur, pour terminer la difficulté, nomma Narbonne un de ses aides de camp, faveur singulière s'adressant à un homme de cinquante-cinq ans, débris d'une ancienne cour, mais qui témoignait combien il goûtait son esprit et son caractère (1). Ce fut en qualité d'aide de camp de l'empereur qu'il fit la campagne de Russie, et pendant la terrible retraite de Moscou il conserva, malgré son âge, une inaltérable fermeté. La gaieté de son courage, ses bons mots, ses manières militaires lui gagnèrent les officiers et les soldats. Il eut le bonheur d'échapper aux dangers de tous genres de cette immense catastrophe, et il revint à Paris vers la fin de janvier 1813. Ses amis intimes furent frappés de l'impression profonde et douloureuse qu'il en avait conservée, et même avec eux, il s'abstenait d'en retracer les détails et les angoisses. Ses talents et sa haute sagacité devinrent bientôt nécessaires à l'empereur pour pénétrer la politique ambiguë de l'Autriche. Il fut envoyé à Vienne comme ambassadeur (mars 1813). « Jusqu'à l'ambassade de M. de Narbonne, a dit Napoléon dans sa captivité de Sainte-Hélène, nous avions été dupes de l'Autriche. En moins de quinze jours, M. de Narbonne eut tout pénétré; et M. de Metternich se trouva fort gêné de cette nomination. Toutefois, ce que peut la fatalité! les succès même de M. de Narbonne m'ont perdu peut-être; ses talents m'ont été

(1) Menneval a consacré, dans ses *Souvenirs historiques*, plusieurs pages à Narbonne. Il dit à ce sujet: « L'esprit distingué et les manières polies de M. de Narbonne plaisaient beaucoup à l'empereur. Il finit par le nommer un de ses aides de camp. M. de Narbonne justifia ce choix, et servit avec une constante fidélité jusqu'à sa mort, arrivée en 1813, à Torgau, où il avait été envoyé en qualité de gouverneur. Je ne nierai pas que l'empereur n'ait eu du penchant pour les derniers représentants de l'élite de l'ancienne noblesse de cour. Ces formes polies sans fadeur, ces flatteries délicates, cette grâce à dire des riens élégants, un esprit fin et souvent orné, les traditions de goût et d'urbanité qu'ils apportaient dans sa cour, exerçaient sur son esprit une séduction qu'il s'efforçait de dissimuler. Il pensait que, dans ses relations avec les cours de l'Europe, leur affiliation avec la franc-maçonnerie aristocratique lui serait d'une grande utilité. C'était un des motifs de sa partialité pour M. de Talleyrand, qui était son principal intermédiaire dans l'accomplissement de l'œuvre de conciliation qu'il avait entreprise. Il le regardait en même temps comme solidaire des illustrations qui l'avaient précédé. »

du moins bien plus nuisibles qu'utiles. L'Autriche se croyant devinée jeta le masque et précipita ses mesures. Avec moins de pénétration de notre part, elle eût mis plus de réserve, plus de lenteur. Elle eût prolongé encore ses indécisions naturelles, et durant ce temps, d'autres chances pouvaient s'élever (1). » Peut-être l'empereur se faisait-il illusion sur les profondes animosités des souverains, sur leurs forces doublées par l'explosion des peuples, sur sa propre puissance et sa fortune si gravement compromises par les désastres de Russie. Quoiqu'il en soit, les événements se précipitèrent; et malgré les succès de Lutzen et de Bautzen, les légions impériales reculèrent peu à peu vers le Rhin. Les négociations du congrès de Prague, auxquelles Narbonne fut employé, n'ayant abouti qu'à une déception, l'ambassadeur fut envoyé comme gouverneur dans la forte ville de Torgau, où l'empereur avait jeté une nombreuse garnison, et qu'il jugeait un point important pour maintenir une des frontières de la Saxe. Narbonne y arriva malade et affaibli par les anxiétés de cette funeste campagne. Une fièvre contagieuse, résultat des amas de troupes et des désastres, ne tarda pas à se manifester. Les hôpitaux, la ville entière furent encombrés de malades. Narbonne, prodiguant partout ses soins les plus empressés, fut atteint gravement du typhus, et y succomba en peu de jours (17 novembre 1813) Une autre version, qui a sa source dans la lettre du général appelé à le remplacer, et qui est imprimée au *Moniteur*, attribue sa mort à une chute de cheval; peut-être est-ce à dessein que cette cause a été donnée. On vendit ses chevaux de guerre pour acquitter les frais de ses funérailles. Narbonne ne laissait que son nom à sa noble famille, et des vœux pour ses filles et pour sa mère, qui lui survivait, âgée de soixante-seize ans. Il est digne de remarque que pendant les Cent Jours l'empereur se rappela son aide-de-camp preferé, et voulut assurer par ses bienfaits le repos de la vieillesse de Mme de Narbonne. Cette dame reçut également une pension de Louis XVIII, et mourut en 1821. J. CHANUT.

Moniteur, 1792—1813. — Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*. — Thiers, *Empire*, 1813. — Villemain, *Souvenirs contemporains*, 1854, 1re partie. — Menneval, *Souvenirs historiques sur Napoléon et Marie-Louise*. — Marmont, *Mémoires*, 1857. — Ségur, *id.*, 3 vol. in-8°.

NARBOROUGH (Sir *John*), marin anglais, mort vers la fin de 1688. Il appartenait à une ancienne famille du Norfolk. Lieutenant de vaisseau en 1664, il se conduisit avec tant de bravoure et rendit tant de services dans la guerre contre la Hollande qu'il fut promu, en 1606, au commandement de *l'Assurance*, bâtiment léger. Lorsque la paix eut été signée, il fut choisi pour diriger un voyage de découvertes dans les mers du sud (1669). Il quitta Deptford sur la Tamise, le 26 novembre, avec deux bâtiments, le *Sweepstakes* et le *Bachelor*, perdit ce dernier de vue le long de la côte des Patagons (14 février 1670), entra le 22 octobre dans le détroit de Magellan, et remonta ensuite vers le nord jusqu'à trois lieues de Valdivia. Il tenta vainement d'établir des relations avec les Espagnols, et, n'ayant pu retirer de leurs mains son lieutenant, qu'ils avaient fait prisonnier contre le droit des gens, il dut pourvoir à sa propre sûreté et reprit, le 22 décembre, le chemin de l'Angleterre, où il arriva au mois de juin 1671. Le roi Charles II, qui avait fondé de grandes espérances sur cette expédition, se porta au-devant du navigateur jusqu'à Gravesend, et lui fit le plus cordial accueil. Dans la campagne de 1672, Narborough servit à bord du *Prince* comme second capitaine du duc d'York, qui avait pour lui une estime particulière. Il assista en cette qualité à la bataille de Solebay, gagnée par Ruyter, et il mit tant de diligence à réparer les avaries de son vaisseau qu'il put rentrer en ligne et protéger la retraite; sa conduite en cette circonstance fut l'objet d'une mention spéciale dans la relation qui fut rendue publique. En 1673, il fut nommé contre-amiral et reçut des lettres de noblesse. Ses dernières expéditions furent consacrées à châtier les pirateries des deys de Tripoli et d'Alger : il força le premier à mettre en liberté tous les captifs anglais, à payer une indemnité de 80,000 dollars et à concéder à l'Angleterre plus de priviléges que n'en avaient encore obtenus les autres nations (1674); quant au second, il brûla ou coula à fond plusieurs de ses bâtiments et bombarda, quoique sans beaucoup d'effet, sa capitale (1677). Nommé commissaire de la marine en 1680, il occupa cet emploi jusqu'à sa mort. La relation du voyage de Narborough, rédigée par lui-même et par Pecket, son lieutenant, a été publiée dans le recueil intitulé *An account of several late voyages and discoveries to the South and North* (Londres, 1694, in-8°), et traduite en français à la suite du voyage de Coréal (Amsterdam, 1722, 3 vol. in-12). « Son journal, dit Desbrosses, aussi instructif que peu amusant à lire, contient le détail le plus exact sur les positions géographiques de la côte des Patagons et de celle du détroit. Les navigateurs y trouveront les meilleurs renseignements sur la manière de reconnaître les parages de ces côtes, d'y entrer et d'y mouiller. » Narborough a donné son nom à une petite île située au sud de l'archipel de Chiloé. P. L—Y.

Charnock, *Biographia navalis*. — King (Philip Parker), dans le *London geographical journal*, t. I. — Ch. de Brosses, *Hist. des navigat. aux Terres Austr.*

NARCISSE (*Narcissus*), affranchi de l'empereur Claude, mis à mort en l'an 54 après J.-C. Secrétaire (*ab epistolis* suivant une ancienne inscription) de l'empereur, sur lequel il exerçait une influence sans bornes, il s'entendit avec

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, par M. le comte de Las-Cases, t. III, page 93.

l'impératrice Messaline pour dépouiller ou faire mettre à mort quelques-uns des plus riches et des plus importants personnages de l'État. Ce fut ainsi que C. Appius Silanus périt, parce que Narcisse prétendit qu'il l'avait vu en rêve assassinant l'empereur. La conspiration avortée de Furius Camillus Scribonianus fournit à Narcisse et à Messaline un ample prétexte d'extorsions et de cruautés. L'affranchi de Claude ne fit pas toujours un aussi mauvais usage de son influence. Vespasien lui dut en 43 d'être nommé légat d'une légion de Germanie. Quand les soldats placés sous les ordres de A. Plautius en Bretagne se mutinèrent, Claude envoya Narcisse pour les ramener à l'obéissance. Les rebelles accueillirent l'affranchi avec des cris d'indignation; mais ce qui semblait devoir faire avorter sa mission la fit réussir. Les soldats, dégoûtés du nouveau chef qu'on leur donnait, revinrent à leur ancien général A. Plautius.

L'union de Messaline avec les affranchis cessa lorsque l'impératrice eut fait périr Polybe, l'un d'eux. Se voyant menacés, ils résolurent de la perdre. Elle leur en fournit l'occasion par un extravagant mariage avec C. Silius, si toutefois ce mariage ne fut pas une invention des affranchis. Toute cette transaction, qui se termina par la mort de Messaline, est restée profondément obscure. Le dramatique récit de Tacite n'offre pas les caractères de l'authenticité historique. Narcisse persuada à l'empereur que sa seule chance de salut était de le nommer chef de la garde prétorienne. Pour empêcher qu'on ne l'influençât dans un sens contraire, il monta à côté de lui dans la voiture qui le ramenait à Rome. Il prit ensuite sur lui-même d'ordonner le supplice de Messaline. Peu après, Claude songea à se remarier, et Narcisse soutint contre Agrippine les prétentions de Ælia Petina. La première l'emporta, et dès lors la faveur du puissant affranchi déclina rapidement. Agrippine l'accusa de s'être approprié une partie des fonds destinés à la construction du lac Fucin; Narcisse, de son côté, dénonça à Claude les desseins ambitieux de la nouvelle impératrice, et usa de tout ce qui lui restait d'influence en faveur de Britannicus. La lutte se termina par la mort de Claude. Narcisse, qui, au moment décisif avait reçu l'ordre d'aller soigner sa goutte aux bains chauds de Campanie, fut mis à mort presque aussitôt après l'avénement de Néron. Il brûla avant de mourir toutes les lettres de l'empereur Claude qui étaient en sa possession. Il avait amassé une énorme fortune qui, suivant Dion Cassius, s'élevait à 400 millions de sesterces (environ 80 millions de fr.). L. J.

Tacite, *Annales*, XI, 30-38; XII. 1, 57, 65; XIII. 1. — Suétone, *Claud.*, 28. 37. — Dion Cassius, LX, 14, 15, 16, 19, 34. — Orelli, *Inscript. latinæ selectæ*, vol. I, p. 177.

NARCISSE (Saint), évêque de Jérusalem, né vers l'an 98, mort le 29 octobre de l'an 216. L'un des prêtres les plus vertueux du clergé de Jérusalem, il était plus qu'octogénaire quand il fut élu pour succéder à Dolichien, vingt-neuvième évêque de cette ville depuis les apôtres. Malgré son âge avancé, il gouverna son troupeau avec le zèle et la vigueur d'une jeunesse florissante. Il présida en 197 le concile de Césarée en Palestine, où l'on décida que la Pâque serait célébrée le dimanche. Trois mauvais chrétiens l'accusèrent d'un crime atroce, et soutinrent leurs calomnieux mensonges par les plus grands serments. Bien que les fidèles n'ajoutassent aucune foi à leurs paroles, Narcisse profita de cette circonstance pour suivre le désir qu'il avait depuis longtemps d'aller vivre au désert. Il quitta Jérusalem vers 199, sans qu'on pût découvrir le lieu de sa retraite. La justice divine frappa bientôt ses persécuteurs; le premier mourut avec sa famille dans l'incendie de sa maison; la lèpre rongea le second, et le troisième perdit complétement la vue. Dieu lui ayant inspiré le dessein de reprendre le soin de son église, Narcisse sortit en 207 de sa solitude, et en arrivant à Jérusalem, il trouva son siége occupé par un autre évêque, appelé Gordius, qu'on avait élu pendant son absence. Tous deux gouvernèrent, dit-on, cette église, jusqu'à ce que la mort de Gordius laissa de nouveau Narcisse seul possesseur du siége. L'extrême vieillesse l'ayant enfin rendu incapable des fonctions épiscopales, il prit pour coadjuteur Alexandre, évêque de Flaviade, qui vers 212, du consentement du clergé et des fidèles, consentit à se charger de la conduite de l'église de Jérusalem. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un siége à un autre, et donné pour coadjuteur à un évêque vivant quoiqu'à vrai dire Alexandre fût plutôt le successeur de Narcisse, qui n'avait plus que l'honneur de l'épiscopat. Il en faisait mention dans une lettre adressée aux Antinoïtes en ces termes : « Narcisse vous salue, lui qui a tenu ici avant moi la place d'évêque, et qui ayant déjà plus de cent seize ans, est maintenant uni avec moi par les prières. Il vous prie, comme moi, d'être de mêmes sentiments. » Les légendaires attribuent un grand nombre de miracles à saint Narcisse, dont les martyrologes d'Adon et d'Usuard fixent la fête au 29 octobre. H. F.

Tillemont, *Mémoires ecclés.*, t. III. — Fleury, *Hist. ecclés*, liv. IV, ch. 44, et liv. V, ch. 28. — Baillet, *Vie des Saints*, 29 octobre, t. III. — Poujoulat, *Histoire de Jérusalem*, t. II.

NARCISSO (*Giovan-Andrea*), poëte italien du commencement du seizième siècle, sur lequel on ne possède pas de renseignements. Il s'est désigné lui-même comme l'auteur d'une de ces épopées chevaleresques qui faisaient alors les délices des lecteurs au delà des Alpes; il a mis son nom à la fin du *Libro di battaglia chiamato Passamonte*; Venise, 1506 et 1514. On ne connaît qu'un seul exemplaire de la première édition, et un exemplaire de la seconde fut adjugé en 1847 au prix de 153 fr. (vente Libri). Le *Passamonte* fut continué par un poëme

dont Fortunat est le héros (*Libro chiamato Fortunato, figliol de Passamonte el qual fece vendeta de suo padre contra Mayuncesi.*) Cette production, publiée à Venise en 1508, obtint du public un accueil favorable, constaté par cinq réimpressions (1519, 1549, 1583, 1597, et 1620); aujourd'hui on est plus difficile, et les deux ouvrages de Narcisso ne vivent plus que dans le souvenir des bibliophiles. G. B.

Melzi, *Bibliografia dei romanzi*, p. 244 et suiv.

NARDI (*Jacopo*), homme d'État et historien italien, né à Florence, le 21 juillet 1476, mort vers 1555. Issu d'une famille noble et ancienne, il fut revêtu dès sa jeunesse de charges honorables. Il était en 1501 un des prieurs (*priori di liberta*). Il venait d'être nommé ambassadeur à Venise, lorsque, à la suite de l'occupation de Rome par les bandes du connétable de Bourbon, Florence se souleva contre les Médicis. Il prit une part active à cette révolution, et devint un des chefs les plus courageux et les plus éclairés du parti républicain. Aussitôt après la restauration des Médicis, Nardi fut exilé. Il se retira à Venise, et consacra à la composition de divers ouvrages les dernières années de sa longue vie. On ignore la date précise de sa mort, mais on sait qu'il vivait encore en 1555. « Son *Histoire de Florence*, dit Ginguené, fut sans doute son ouvrage de prédilection; mais, observe sensément Tiraboschi, il est bien difficile que, dans la position où il se trouvait, l'écrivain se renfermât dans les bornes de la modération qu'on exige d'un historien; et l'on ne doit pas être étonné que l'*Histoire* de Nardi, quoique fort estimée, porte en soi le caractère de tous les ouvrages de parti. Quelque noble et juste que fût la cause qu'il défendait, puisqu'elle avait pour but la liberté de sa patrie, il a dû quelquefois se laisser emporter, en écrivant, au delà des bornes que lui prescrivaient la sagesse et la vérité. Il ne pouvait être impartial, désintéressé, puisque, presque à chaque ligne, il lui fallait retracer des événements qui étaient dans sa vie autant de grandes époques qu'il ne pouvait se rappeler de sang-froid. » Cette histoire s'étend depuis l'entrée de Charles VIII à Florence, en 1494, jusqu'à la chute définitive de la république de Florence en 1531; elle fut imprimée pour la première fois à Lyon, 1582, in-4°, et réimprimée à Florence, 1584, in-4o; ces deux éditions sont incomplètes; une meilleure édition, par Agenore Gelli, fait partie de la *Biblioteca Nazionale* publiée par Le Monnier à Florence, et forme sous le titre de : *Storie fiorentine*, 2 vol. in-12. Après les *Histoires florentines*, le meilleur ouvrage de Nardi est son excellente traduction italienne de Tite Live : *Le Deche di T. Livio padovano tradotte nella lingua toscana da messer Jacopo Nardi, cittadino fiorentino*; Venise, 1540, in-fol. On a encore de Nardi une traduction italienne du discours *Pro Marcello* de Cicéron; Venise, 1536, in-8°; — une *Vie d'Antoine Giacomini Tebalducci Malespini*; Florence, 1597, in-4°; — des poésies satiriques dans le recueil des *Canti canascialeschi* (*voy.* Machiavel) et une comédie l'*Amicizia*, œuvre de sa jeunesse. Z.

C. Nardi, *Vita di Jacopo Nardi*, dans le recueil de Calogera, t. XIV, p. 203. — Varchi, *Storie fiorentine*. — Apost. Zeno, *Note al Fontanini*, t. I, p. 384. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. V, p. II, p. 280. — Ginguené, *Hist. de la litt. italienne*, t. VIII, p. 278.

NARDI (*Giovanni*), littérateur et médecin italien, né vers 1600, à Montepulciano (Toscane). Il exerça la médecine à Florence, et laissa plusieurs ouvrages scientifiques, entre autres : *Lactis physica analysis*; Florence, 1634, in-4°; — *De Igne subterraneo*; ibid., 1641, in-4°; — *De Rore*; ibid., 1642, in-4°; — *Noctium genialium physicarum annus primus*; Bologne, 1656, in-4°. Il a aussi donné en 1647, à Florence, une édition du poëme de Lucrèce *De Rerum natura*, avec des notes et des éclaircissements.

Un écrivain du même nom, NARDI (*Baldassare*), originaire d'Arezzo, s'est distingué parmi les théologiens qui ont entrepris de réfuter Marcantonio de Dominis et de défendre le principe de la suprématie romaine; son ouvrage a pour titre : *Expunctiones locorum falsorum de papatu romano* (Paris, 1616, 1618, in-4°). On a aussi de lui des poésies en latin et en italien. P.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VIII

NARDIN (*Thomas*), négociateur français, né vers 1540, à Besançon, où il est mort, en août 1616. D'une bonne famille, qui a produit plusieurs hommes de mérite, il remplit dans sa ville natale les premiers emplois de la magistrature. Il fut chargé de différentes missions en Italie et représenta Besançon à la diète de Ratisbonne; grâce à l'appui que lui prêta Henri IV, il parvint à faire respecter l'indépendance de ses concitoyens et à leur assurer la jouissance des priviléges qui subsistèrent jusqu'en 1664. Ce fut lui qui encouragea Chassignet, son cousin, à mettre au jour ses poésies. On a de lui : *L'Union du royaume de Portugal à la couronne de Castille*; Besançon, 1596, 1601, et Arras, 1600, in-8°, trad. de l'italien de Girolamo Conestaggio et réimprimé avec des changements à Paris, 1680, 2 vol. in-12. P. L.

Poirson, *Hist. de Henri IV*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

NARDIN (*Jean-Frédéric*), pasteur protestant, de la même famille que le précédent, né le 29 août 1687, à Montbéliard, mort le 7 décembre 1728, à Blamont (Franche-Comté). Son père était vice-surintendant des églises de la principauté de Montbéliard. On le destinait à la magistrature : un certain penchant au mysticisme l'entraîna vers le sacerdoce. Après avoir terminé ses études à Tubingue, il accepta l'emploi de précepteur dans une famille allemande, fut pourvu en 1714 du diaconat de l'église d'Héricourt, et l'échangea en 1718 contre celui de Blamont. Cette dernière église fut supprimée

après sa mort. Nardin s'était rallié aux doctrines des piétistes, ce qui lui attira quelques persécutions. Il vécut dans le célibat. Aux qualités du cœur, il joignait les talents de l'esprit. « Il est vrai, dit son biographe, qu'il ne faisait pas, non plus que saint Paul, grand cas de la science ni de l'éloquence humaine; mais, sans être savant, il était assez versé dans la science ecclésiastique. Dans ses sermons, il tirait moins parti de son savoir que des sentiments de son cœur; il étudiait plus dans la prière que dans les livres. » Ces sermons jouissent encore d'une certaine réputation parmi les protestants : imprimés d'abord à Bâle (*Le Prédicateur évangélique*, 1735, in-4°), ils ont eu une quatrième édition à Paris (1821, 4 vol. in-8°). On a encore de Nardin des *Psaumes et Cantiques spirituels* (Halle, 1740, 1755, in-12), trad. en partie de l'allemand et publiés par Choffin. P. L.

Duvernoy, *Vie de J.-Fréd. Nardin*, à la tête des *Sermons* (édit. de 1754), et à part, avec des addit. (Halle, 1759, in-8°, et Strasbourg, 1817, in-12).

NARDINI (*Pietro*), violoniste italien, né en 1725, à Livourne, mort en 1796, à Florence. Il fut l'élève le plus distingué de Tartini et resta son ami fidèle; pendant longtemps il vécut chez lui, et dans plus d'une circonstance il lui prodigua les soins d'une tendresse toute filiale. Attaché en 1769 à la chapelle du duc de Wurtemberg, il retourna en 1769 dans sa ville natale, où il composa presque tous ses ouvrages, et devint en 1770 premier violoniste du grand-duc de Toscane. C'est plus particulièrement à cette époque qu'il acquit sa brillante réputation comme exécutant. Il était surtout remarquable dans l'adagio. « Des personnes qui l'ont connu, disent Choron et Fayole, nous ont assuré que lorsqu'on l'écoutait sans le voir, la magie de son archet était telle qu'on croyait entendre une voix plutôt qu'un instrument. Le style de ses sonates est soutenu, les idées en sont claires, les motifs bien traités et les sentiments expressifs et naturels, mais analogues au caractère sérieux de l'auteur. Il néglige la difficulté, mais il la crée sans le vouloir, parce qu'il est dans la nature du grand maître de ne rien faire de facile. Toute sa musique est asservie à l'art de l'archet, qu'il possédait dans la dernière perfection. La multiplicité des agréments, des accidents, des passages chromatiques, des trilles, des accords, des arpéges, en rendant cette musique très-expressive et très-harmonieuse, la rend en même temps très-difficile. » Joseph II, dans son voyage en Italie, fit présent à Nardini d'une tabatière d'or d'un travail précieux. On cite parmi les compositions de cet artiste : *Six Concertos pour violon* (op. 1); *six Solos pour violon* (op. 2 et 5); *six Trios pour flûte; six Quatuors pour violon* (Florence, 1782); et *six Duos pour violon*. P. L.

Choron et Fayole, *Dict. hist des Musiciens*.

NAREG ou **NAREGATSI** (*Grégoire*), écrivain ascétique arménien, né en 951, à Andevatsi, dans le Vasbouragan, mort dans le couvent de Nareg, le 27 février 1003. Il fut placé jeune dans ce monastère, dont un de ses parents était abbé, et il y resta jusqu'à sa mort. Il jouit de la réputation d'un saint parmi ses compatriotes. Grégoire Naregatsi a laissé : *Recueil de pièces de théologie mystique*, qui sont souvent trop obscures à force d'élévation. Les meilleures éditions en sont celles de Constantinople, 1774, in-12, et Venise, 1789, in-12; — *Homélies*; — *Hymnes*; — *commentaires sur le Cantique des Cantiques*. Ch. R.

Indjidji, *Archéologie arménienne*. — Soukias Somal, *Quaddro della letteratura armeniana*.

NARES (*James*), compositeur anglais, né en 1715, à Stanwell, dans le Middlesex, mort le 10 février 1783, à Londres. Il étudia la musique sous la direction de Gates et de Pepusch, et fut appelé en 1734 à York pour y tenir l'orgue de la cathédrale. Par l'entremise du chanoine Fontayne, il obtint en 1756 la succession de Green pour les doubles fonctions d'organiste et de compositeur du roi. Vers le même temps il reçut le diplôme de docteur à l'université de Cambridge. De 1757 à 1780, il occupa la place de chef des chœurs, et forma de nombreux élèves, dont le plus connu est le docteur Arnold. Ses principaux écrits sont : *Lessons for the harpsichord* (trois séries); Londres, 1748-1758, 3 part. in-4°; — *A treatise of singing*; — *A regular introduction to playing on the harpsichord or organ*; — *The royal pastoral, a dramatic ode*, avec ouverture et chœurs; — *Catches, canons and glees*; — *XX anthems, for 1, 2, 3, 4 and 5 voices*; 1778, in-4°; — *Six easy anthems, with a favourite morning and evening service*, 1788, in-4°, avec portrait; — plusieurs *services* religieux, insérés dans la *Collection of cathedral music* (1770, t. III), d'Arnold. P. L.

Chalmers, *General biograph. Dictionary*.

NARES (*Robert*), littérateur anglais, fils du précédent, mort le 23 mars 1829, à Saint-Mary (Reading). Il fit ses études à l'école de Westminster et à l'université d'Oxford, où en 1778 il fut admis au degré de maître ès arts. Après avoir embrassé les ordres, il devint recteur d'une paroisse du Lincolnshire, prédicateur à la société de Lincoln's-Inn, puis bibliothécaire adjoint au British Muséum. Pourvu en 1799 de l'archidiaconat de Stafford, il joignit à cette dignité celle de chanoine de Lichfield et de pasteur de l'église d'All Hallows, à Londres. On a de lui : *An essay on the demon or divination of Socrates*; Londres, 1782, in-8°; — *Elements of orthoepy, containing a distinct view of the whole analogy of the English language*; ibid., 1784, in-8°; — *A connected chronological view of the prophecies relating to the christian church, in XII sermons*; ibid., 1805; — *A Glossary or collec-*

tion of words, phrases, names, etc., in the works ot English authors of the age of queen Elizabeth; ibid., 1822, in-4°. Pendant plusieurs années, il a travaillé au *British critic*, organe des intérêts de la haute Église, et au *Classical journal.* P. L.

Monthly Magazine, 1829.

NARICHKIN, noble famille russe. On lit sur le tombeau que possède cette famille à Saint-Alexandre-Nevski l'épitaphe suivante : *Pierre Ier est sorti de leur sang.* Ses membres les plus connus sont :

NARICHKIN (*Ivan-Kirilovitch*), frère de la mère de Pierre Ier, né vers 1659, massacré le 17 mai 1682, victime de la fureur des strelitz triomphants. Voyant qu'il ne pouvait leur échapper, Narichkin se prépara à la mort par la communion, et alla au-devant d'elle en disant à sa sœur : « Tzarine, je marche sans crainte à une mort certaine ; mon seul vœu est que mon sang soit le dernier qui soit répandu aujourd'hui ». Insensible à tant de courage, les strelitz se ruèrent sur lui, le saisirent par les cheveux, le traînèrent à travers tout le Kremlin et lui firent subir toutes sortes de tortures. Le sentant respirer encore, ils le prirent au bout de leurs lances et le jetèrent en l'air ; ensuite on lui coupa les bras, les pieds et la tête ; le corps même fut mis en pièces. Témoin de cet effroyable supplice, son père fut forcé de prendre l'habit de moine sous le nom de Cyprien.

NARICHKIN (*Léon-Kirilovitch*), né en 1668, mort le 28 janvier 1705, frère du précédent. Plus heureux que son frère, il parvint à se soustraire aux vengeances des strelitz, fut élevé à la dignité de boyard lorsque le parti de l'ordre prit le dessus, et fut un des quatre conseillers qui dirigèrent l'État, en 1697, durant le premier voyage à l'étranger de Pierre Ier, dont il était l'oncle.

NARICHKIN (*Alexandre-Lvovitch*), fils du précédent, né le 26 avril 1694, mort le 25 avril 1742, fut un des jeunes gens que Pierre Ier envoya étudier en Allemagne, en France et en Italie et auquel il témoigna par la suite une inaltérable confiance. Il eut l'intention, en 1719, de l'envoyer en Espagne pour engager le cardinal Alberoni à déclarer la guerre à la Suède ; des lettres d'introduction avaient déjà été préparées à cet effet pour Narichkin dans lesquelles il était traité de comte. Quelques-uns de ses descendants se fondent inconsidérément sur cet incident, qui n'eut pas de conséquences, pour prétendre qu'ils sont au-dessus des titres et qu'ils se sont toujours refusé à en porter. Compromis, en 1727, dans le complot du comte Devier, Alexandre Narichkin fut exilé par Menchikof, mais bientôt après élevé à la dignité de sénateur par l'impératrice Anne ; il termina sa carrière sous l'impératrice Élisabeth, chargé d'honneurs que sa parenté seule avec cette dernière semble lui avoir mérités.

NARICHKIN (*Alexandre-Alexandrovitch*), fils du précédent, né le 22 juillet 1726, mort le 21 mai 1795, fut grand-échanson de Pierre III et conserva la même charge à la cour fastueuse de Catherine II. P^ce A. G.—N.

Le Messager russe, 1808, III. — Golikof, *Les Actes de Pierre le Grand*. — Le *Recueil* Tourmanski — Bantich-Kamenski, *Dict. hist.* — Oustrialof, *Hist. de Pierre le Grand*, t. I. — Arseniel, *Le Règne de Catherine Ier*. — Strebéalsky, *La Régence de la tzarevna Sophie*; Carlsruhe, 1857. — Pierre Dolgorouki, *Notice sur les principales familles de la Russie*; Berlin, 1858.

NARIÑO (Don *Antonio*), premier dictateur de Colombie, né à Santa-Fé de Bogota, en 1769, mort à Cadix, vers 1822. Il appartenait à l'une des familles les plus riches de la Nouvelle-Espagne, et fit de bonnes études. Dès sa jeunesse il forma le projet d'affranchir sa patrie, et dans ce but organisa une société secrète ; mais ses desseins furent découverts, il fut arrêté et déporté en Espagne avec la plupart de ses compagnons (1). Il réussit à s'évader de Cadix, se rendit à Paris, et de là à Londres, où il arriva en 1796, dans le temps où Pitt s'occupait sérieusement des moyens d'émanciper les colonies espagnoles. Nariño revint à la Nouvelle-Grenade afin de mettre ce projet à exécution ; mais il fut incarcéré presque aussitôt après son débarquement. Rendu à la liberté à la suite des événements qui firent passer la péninsule hispanique sous la domination française, il reprit son projet avec ardeur, et en décembre 1810 était secrétaire du congrès réuni à Bogota qui proclama l'indépendance de la Nouvelle-Grenade. Il fut élu président du congrès de Venezuela en 1812. Le 10 septembre suivant, le peuple et une partie de l'armée éleva Nariño au pouvoir suprême ; mais le congrès refusa de reconnaître cette élection et le déclara *usurpador y tirano*. Nariño, battu à Palo-Blanco par le général Barraca, dut se retirer dans la Cundinamarca. Battu une une seconde fois (2 décembre) à l'Alto de la Virgen, il se renferma dans Santa-Fé, où il ne tarda pas à être assiégé par les troupes de l'Union sous les ordres des généraux Ricaurté et Baraya ; mais il les mit en pleine déroute, le 9 janvier 1813, dans une heureuse sortie. Il fut alors proclamé général en chef des patriotes qui se rallièrent dans le camp à Cialto-del-Palace. Il repoussa une attaque des Espagnols, et les défit complétement à Caldivio. Il marcha ensuite vers Pastos (janvier 1814), et, suivant les difficiles passages des Andes, tomba à plusieurs reprises sur les royaux, dont il enleva les postes, notamment celui d'Aranda. Il espérait, par la rapidité de sa marche, enlever Pastos ; mais son corps d'armée, trompé par de faux rapports, ne le suivit pas. Il se présenta avec son avant-garde seulement devant les posi-

(1) On comptait parmi eux Zea (qui devint ministre en Espagne), Cabal, Cortès, Duran, Umaña et autres jeunes gens de familles distinguées, qui plus tard jouèrent des rôles plus ou moins importants.

tions espagnoles. Attaqué par des forces supérieures après un rude combat, il tomba entre les mains de l'ennemi. Transféré successivement à Quito, à Lima, puis à Cadix, il mourut dans les prisons de cette ville, sans que l'on ait pu vérifier l'époque ni la cause de sa mort. A. DE L.

Restrepo, *Revolucion de la Colombia*, t. IX, ch. I, cap. VII. — Lallement, *Hist. de la Colombie*; Paris, 1826, in-8°. — *Biographie étrangère*, 1819. — Capitaine Bonnycastle, *Spanish America*; Londres, 1818, 2 vol. in-8°.

NARP (Mme LOBY DE), femme auteur française, morte vers 1825. Elle a écrit sous le voile de l'anonyme quelques ouvrages d'une morale pure et d'un style agréable, tels que : *Les Victimes de l'amour et de l'inconstance*; Paris, 1792, 2 vol. in-18; — *Les deux insulaires, suivis de Natalie*; ibid., 1801, 2 vol. in-12; — *Édouard et Clémentine, ou les erreurs de la jeunesse*; ibid., 1801, 3 vol. in-12 fig.; — *La Mythologie des demoiselles d'après les objets de la nature*; ibid., 1805, 1809, in-12; — *Ernest et Lydie*; ibid., 1813, 4 vol. in-12. K.

Prudhomme, *Biogr. des femmes célèbres*, IV.

* NARRIEN (*John*), mathématicien anglais, né en août 1782, à Chertsey. Fils d'un tailleur de pierres, qui lui fournit tous les moyens en son pouvoir de s'instruire, il acheva son éducation peu à peu et par ses propres efforts. Afin de suffire à ses besoins, il fut employé dans les bureaux d'un homme d'affaires, puis dans les ateliers d'un opticien. Ayant eu l'occasion de donner des leçons de mathématiques au général Charles Napier, il fut nommé, sur la recommandation de ce dernier, professeur de fortification au collége militaire de Sandhurst (1817), où il enseigna depuis 1820 les sciences exactes et naturelles. Il fait partie de la Société royale de Londres. On a de lui : *An historical account of the origin and progress of astronomy*; Londres, 1833, in-8°; — *Treatise on practical astronomy and geodesy*; ibid., 1845, in-8°; — *Plane and solid geometry*; ibid., 1842, in-8°; — *Analytical geometry and the conic sections*; ibid., 1847; — des articles insérés dans *Penny Cyclopædia*, *Westminster Review*, *Monthly Review*, etc. P.

Cyclop. of English literature (*Biogr.*).

NARSÈS, roi de Perse, mort en 303. Ayant succédé, en 294, à son frère Varanne III, il soumit peu de temps après toute l'Arménie à sa domination; Tiridate, roi de ce pays, où l'empereur Dioclétien l'avait rétabli, alla invoquer l'aide de ce prince. Galerius, envoyé par Dioclétien pour arracher à Narsès sa conquête, fut entièrement défait par les Perses dans une bataille livrée en 296 entre Callinique et Carres. L'année suivante il reprit l'offensive, parvint à surprendre l'ennemi, et le mit en déroute. Narsès lui-même fut blessé; ses sœurs, ses femmes et ses enfants tombèrent entre les mains du vainqueur, qui les traita avec beaucoup d'égards. Le roi de Perse implora la paix; elle lui fut accordée, sous la condition qu'il rendrait l'Arménie, renoncerait à ses prétentions sur la Mésopotamie, et céderait à l'empire cinq petites provinces situées au delà du Tigre. Narsès, qui ne s'occupa plus dès lors que des affaires intérieures de son royaume, abdiqua en 303 en faveur d'Hormisdas II; il mourut dans la même année. O.

Ammien Marcellin. — Zonaras. — Eutrope. — Orose. — Eusèbe, *Chronique*. — Festus Rufus. — Petrus Patricius, *Excerpta de legationibus*. — Richter, *Versuch über die Arsaciden und Sassaniden*.

NARSÈS (Ναρσῆς), un des plus célèbres généraux byzantins, né vers 472 après J.-C., mort en 568. Il était d'une race étrangère et d'une famille tout à fait obscure. Il devint esclave dès l'enfance, soit que ses parents l'eussent vendu, soit qu'il eût été fait prisonnier de guerre. On ne sait absolument rien de la première partie de sa vie, sinon qu'après avoir été mutilé il fut admis dans la domesticité de la maison impériale et s'éleva aux plus hauts emplois du palais. Il était chambellan ou *cubicularius* de l'empereur Justinien lorsque éclata en 532 la terrible émeute de *Nika*. Le service qu'il rendit à cette occasion en distribuant à propos de l'argent à quelques-uns des principaux insurgés lui valut la place de trésorier de l'empereur. Dans les années suivantes il fut chargé de plusieurs négociations de confiance, et s'en acquitta à la satisfaction de son maître. En 538 le soupçonneux Justinien l'envoya en Italie avec la mission ostensible de conduire des renforts à Bélisaire, et avec l'ordre secret de surveiller le général victorieux et de l'empêcher d'obtenir des succès qui l'auraient rendu formidable à la cour. Narsès, avec cinq mille vétérans, deux mille Hérules, débarqua en Italie et fit sa jonction avec Bélisaire à Firmium. Les deux généraux débloquèrent bientôt après Rimini, étroitement assiégée par les Goths, et Narsès s'attribua tout le succès de cette opération. Bélisaire, s'apercevant du mauvais vouloir d'un collègue qui le contrecarrait dans chaque occasion, produisit une lettre par laquelle Justinien lui conférait à lui, Bélisaire, le commandement suprême de l'armée et ordonnait implicitement à Narsès de lui obéir dans tout ce qui intéressait le bien de l'empereur. Narsès répondit qu'il obéirait en effet à tous les ordres qui seraient donnés pour le bien de l'empereur; mais que comme les plans de Bélisaire étaient nuisibles à la cause impériale, il ne croyait pas devoir les suivre. Cette désobéissance amena une rupture ouverte, et les deux généraux se séparèrent. Leur querelle eut pour premier résultat la perte de Milan. Bélisaire avait ordonné à Jean et à Justin d'aller au secours de cette ville, assiégée par les Franks et les Burgondes, alliés des Goths. Les deux généraux répondirent qu'ils n'avaient d'ordres à recevoir que de Narsès, et Milan, abandonnée, tomba au pouvoir des barbares, qui la détruisirent. A cette nouvelle Justinien, craignant que sa politique

défiante à l'égard de Bélisaire ne causât la ruine de l'Italie, rappela Narsès en 539.

Durant les douze années suivantes, Narsès est à peine mentionné dans les annales de l'empire ; cependant il continua de jouir d'une grande influence auprès de Justinien. A l'étonnement général, ce prince mit un vieil eunuque de près de quatre-vingts ans, qui n'avait encore montré aucun talent militaire, à la tête de l'armée destinée à reconquérir l'Italie sur les barbares, tâche des plus difficiles, que Bélisaire, contrarié par les circonstances, n'avait pas pu accomplir. Narsès employa son crédit sur l'empereur pour obtenir l'argent et les troupes nécessaires à une telle expédition Les préparatifs durèrent plus d'un an. Enfin tout fut prêt au printemps de 552. Comme les Grecs ne possédaient plus sur le littoral de l'Adriatique entre Ravenne et Otrante que le port d'Ancône, et que les Goths, malgré leur récente défaite de Sinigaglia, étaient encore puissants sur mer, Narsès n'osa pas confier aux chances d'un combat naval le sort des cent mille hommes placés sous ses ordres, et il pénétra en Italie en tournant le rivage septentrional de l'Italie. Il avait à traverser une région formée par les embouchures de l'Adige et du Pô, marécageuse et presque impraticable aux bords de la mer et gardée au passage des fleuves par les Franks et les Goths. Narsès triompha de cet obstacle par un emploi judicieux de sa flotte, qui, côtoyant de très près le rivage, fournissait au besoin des moyens de transport aux soldats engagés dans le delta des deux fleuves. L'armée byzantine atteignit Ravenne, où elle se reposa neuf jours. Narsès se dirigea ensuite vers Rimini, et, sans s'arrêter à faire le siége de cette place, il marcha sur Rome en suivant la voie flaminienne. Le roi Totilas l'y attendait avec sa principale armée. La bataille se livra dans la plaine de Lentaglis (juillet 552), et se décida en faveur de l'armée romaine, composée en partie d'auxiliaires barbares. Totilas et six mille des siens restèrent sur le champ de bataille. Cette victoire donna à Narsès les plus fortes villes de l'Italie, entre autres Rome, qui se rendit à Dagisthée, un de ses meilleurs lieutenants. Téias, successeur de Totilas, ralliant les fugitifs autour de Pavie et de Vérone, franchit le Pô, que Narsès avait fait garder par Valerien, et s'enfonça dans l'Italie méridionale pour venger le sort de Totilas. Une nouvelle bataille s'engagea (mars 553) au pied du Vésuve, aux bords du Sarnus (*Draco*), petite rivière qui coule dans la baie de Naples. La bataille dura deux jours ; Téias y périt, et ses soldats, s'avouant vaincus, demandèrent à pouvoir évacuer librement l'Italie avec leurs bagages. Narsès y consentit. Mais cette convention fut mal observée de part et d'autre. Tandis que les débris de l'armée de Téias se repliaient rapidement sur Pavie et Vérone, Narsès, se dirigeant aussi vers le nord, soumettait l'une après l'autre les forteresses restées au pouvoir des Goths ; mais au moment même où il croyait la délivrance de l'Italie effectuée, il fut surpris par une nouvelle invasion des barbares. Soixante-quinze mille Alemans et Franks descendirent des Alpes sous les ordres de deux vaillants chefs alemans, Leutharis et Buccellin, écrasèrent l'avant-garde romaine dans l'amphithéâtre de Parme, et malgré les efforts de Narsès se répandirent comme un torrent sur l'Italie méridionale. Leutharis ravagea l'Apulie et la Calabre ; Buccellin pilla la Campanie, la Lucanie et le Bruttium. Mais les barbares étaient plus propres à dévaster l'Italie qu'à la conquérir. Leurs bandes, qui s'étaient dispersées pour piller, furent partiellement détruites par les Romains. Leutharis mourut d'une maladie contagieuse. Buccellin fut tué dans une bataille livrée à Narsès près de Casilinum sur le Vulturne. Ce dernier combat mit fin à la domination des Goths. Justinien pacifia et organisa cette contrée par son célèbre édit appelé *Pragmatique*. Narsès, nommé gouverneur de l'Italie, établit sa résidence à Ravenne. Il administra sa conquête avec énergie, intelligence et dureté. Il accabla d'impôts l'Italie, déjà ruinée par les guerres des dernières années ; mais il la préserva pendant treize ans de l'occupation des barbares, et comprima promptement les révoltes du comte Vidinus et de Sindual, chef des Hérules. Ces victoires ne le sauvèrent pas de la disgrâce à l'avénement de Justin, en 565.

La mort de Justinien comme celle de tous les princes despotiques qui ont régné longtemps fut suivie d'une réaction contre ses principaux serviteurs. Les plaintes des Italiens touchant l'avidité de leur gouverneur arrivèrent jusqu'au trône de l'empereur. Justin en prit prétexte pour faire à Narsès des remontrances que le vieux général accueillit fièrement. L'empereur alors le destitua, et le remplaça par Longinus. L'impératrice Sophie, ajoutant l'insulte à la disgrâce, envoya, dit-on, au vainqueur des Goths et des Franks une quenouille et un fuseau ; elle l'avertissait en même temps de laisser là le métier des armes qui ne convenait qu'à un homme, et de revenir à Constantinople reprendre sa place parmi les eunuques et filer de la laine avec les filles du palais. Exaspéré, Narsès répondit, d'après Paul Diacre, qu'il ourdirait à l'impératrice une telle toile qu'elle ne pourrait pas la défaire de sa vie. Il se retira ensuite dans sa magnifique villa de Naples. En ce moment même les Lombards placés sur la frontière de l'Italie menaçaient de franchir les Alpes. Telle était l'imprévoyance de la cour de Constantinople qu'en disgraciant le seul général capable de tenir tête aux barbares, Justin ne lui envoya pas immédiatement de successeur. Dans le désordre où la retraite de l'ancien gouverneur jetait les affaires, tous les Italiens s'attendaient avec terreur à voir paraître les Lombards au printemps prochain. On disait que, pour se venger d'une cour ingrate, Narsès les excitait secrètement à envahir un pays sans

tions espagnoles. Attaqué par des forces supérieures après un rude combat, il tomba entre les mains de l'ennemi. Transféré successivement à Quito, à Lima, puis à Cadix, il mourut dans les prisons de cette ville, sans que l'on ait pu vérifier l'époque ni la cause de sa mort. A. de L.

Restrepo, *Revolucion de la Colombia*, t. IX, lib. I, cap. VI. — Lallemant, *Hist. de la Colombie*; Paris, 1826, in-8°; — *Biographie étrangère*, 1819. — Capitaine Bonnycastle, *Spanish America*, Londres, 1818, 2 vol. in-8°.

NARP (Mme Lony de), femme auteur française, morte vers 1825. Elle a écrit sous le voile de l'anonyme quelques ouvrages d'une morale pure et d'un style agréable, tels que : *Les Victimes de l'amour et de l'inconstance*; Paris, 1792, 2 vol. in-18; — *Les deux insulaires, suivis de Natalie*; ibid., 1801, 2 vol. in-12; — *Édouard et Clémentine, ou les erreurs de la jeunesse*; ibid., 1801, 3 vol. in-12 fig.; — *La Mythologie des demoiselles d'après les objets de la nature*; ibid., 1805, 1809, in-12; — *Ernest et Lydie*; ibid., 1813, 4 vol. in-12. K.

Prudhomme, *Biogr. des femmes célèbres*, IV.

* **NARRIEN** (*John*), mathématicien anglais, né en août 1782, à Chertsey. Fils d'un tailleur de pierres, qui lui fournit tous les moyens en son pouvoir de s'instruire, il acheva son éducation peu à peu et par ses propres efforts. Afin de suffire à ses besoins, il fut employé dans les bureaux d'un homme d'affaires, puis dans les ateliers d'un opticien. Ayant eu l'occasion de donner des leçons de mathématiques au général Charles Napier, il fut nommé, sur la recommandation de ce dernier, professeur de fortification au collége militaire de Sandhurst (1817), où il enseigna depuis 1820 les sciences exactes et naturelles. Il fait partie de la Société royale de Londres. On a de lui : *An historical account of the origin and progress of astronomy*, Londres, 1833, in-8°; — *Treatise on practical astronomy and geodesy*; ibid., 1845, in-8°; — *Plane and solid geometry*; ibid., 1842, in-8°, — *Analytical geometry and the conic sections*; ibid., 1847; — des articles insérés dans *Penny Cyclopædia*, *Westminster Review*, *Monthly Review*, etc. P.

Cyclop. of English literature (*Biogr.*).

NARSÈS, roi de Perse, mort en 303. Ayant succédé, en 294, à son frère Varanne III, il soumit peu de temps après toute l'Arménie à sa domination; Tiridate, roi de ce pays, où l'empereur Dioclétien l'avait rétabli, alla invoquer l'aide de ce prince. Galerius, envoyé par Dioclétien pour arracher à Narsès sa conquête, fut entièrement défait par les Perses dans une bataille livrée en 296 entre Callinique et Carres. L'année suivante il reprit l'offensive, parvint à surprendre l'ennemi, et le mit en déroute. Narsès lui-même fut blessé; ses sœurs, ses femmes et ses enfants tombèrent entre les mains du vainqueur, qui les traita avec beaucoup d'égards. Le roi de Perse implora la paix; elle lui fut accordée, sous la condition qu'il rendrait l'Arménie, renoncerait à ses prétentions sur la Mésopotamie, et céderait à l'empire cinq petites provinces situées au delà du Tigre. Narsès, qui ne s'occupa plus dès lors que des affaires intérieures de son royaume, abdiqua en 303 en faveur d'Hormisdas II; il mourut dans la même année. O.

Ammien Marcellin. — Zonaras. — Eutrope. — Orose. — Eusèbe, *Chronique*. — Festus Rufus. — Petrus Patricius, *Excerpta de legationibus*. — Richter, *Versuch über die Arsaciden und Sassaniden*.

NARSÈS (Ναρσῆς), un des plus célèbres généraux byzantins, né vers 472 après J.-C., mort en 568. Il était d'une race étrangère et d'une famille tout à fait obscure. Il devint esclave dès l'enfance, soit que ses parents l'eussent vendu, soit qu'il eût été fait prisonnier de guerre. On ne sait absolument rien de la première partie de sa vie, sinon qu'après avoir été mutilé il fut admis dans la domesticité de la maison impériale et s'éleva aux plus hauts emplois du palais. Il était chambellan ou *cubicularie* de l'empereur Justinien lorsque éclata en 532 la terrible émeute de *Nika*. Le service qu'il rendit à cette occasion en distribuant à propos de l'argent à quelques-uns des principaux insurgés lui valut la place de trésorier de l'empereur. Dans les années suivantes il fut chargé de plusieurs négociations de confiance, et s'en acquitta à la satisfaction de son maître. En 538 le soupçonneux Justinien l'envoya en Italie avec la mission ostensible de conduire des renforts à Bélisaire, et avec l'ordre secret de surveiller le général victorieux et de l'empêcher d'obtenir des succès qui l'auraient rendu formidable à la cour. Narsès, avec cinq mille vétérans, deux mille Hérules, débarqua en Italie et fit sa jonction avec Bélisaire à Firmum. Les deux généraux débloquèrent bientôt après Rimini, étroitement assiégée par les Goths, et Narsès s'attribua tout le succès de cette opération. Bélisaire, s'apercevant du mauvais vouloir d'un collègue qui le contrecarrait dans chaque occasion, produisit une lettre par laquelle Justinien lui conférait à lui, Bélisaire, le commandement suprême de l'armée et ordonnait implicitement à Narsès de lui obéir dans tout ce qui intéressait le bien de l'empereur. Narsès répondit qu'il obéirait en effet à tous les ordres qui seraient donnés pour le bien de l'empereur; mais que comme les plans de Bélisaire étaient nuisibles à la cause impériale, il ne croyait pas devoir les suivre. Cette désobéissance amena une rupture ouverte, et les deux généraux se séparèrent. Leur querelle eut pour premier résultat la perte de Milan. Bélisaire avait ordonné à Jean et à Justin d'aller au secours de cette ville, assiégée par les Franks et les Burgondes, alliés des Goths. Les deux généraux répondirent qu'ils n'avaient d'ordres à recevoir que de Narsès, et Milan, abandonnée, tomba au pouvoir des barbares, qui la détruisirent. A cette nouvelle Justinien, craignant que sa politique

défiante à l'égard de Bélisaire ne causât la ruine de l'Italie, rappela Narsès en 539.

Durant les douze années suivantes, Narsès est à peine mentionné dans les annales de l'empire ; cependant il continua de jouir d'une grande influence auprès de Justinien. A l'étonnement général, ce prince mit un vieil eunuque de près de quatre-vingts ans, qui n'avait encore montré aucun talent militaire, à la tête de l'armée destinée à reconquérir l'Italie sur les barbares, tâche des plus difficiles, que Bélisaire, contrarié par les circonstances, n'avait pas pu accomplir. Narsès employa son crédit sur l'empereur pour obtenir l'argent et les troupes nécessaires à une telle expédition. Les préparatifs durèrent plus d'un an. Enfin tout fut prêt au printemps de 552. Comme les Grecs ne possédaient plus sur le littoral de l'Adriatique entre Ravenne et Otrante que le port d'Ancône, et que les Goths, malgré leur récente défaite de Sinigaglia, étaient encore puissants sur mer, Narsès n'osa pas confier aux chances d'un combat naval le sort des cent mille hommes placés sous ses ordres, et il pénétra en Italie en tournant le rivage septentrional de l'Italie. Il avait à traverser une région formée par les embouchures de l'Adige et du Pô, marécageuse et presque impraticable aux bords de la mer et gardée au passage des fleuves par les Franks et les Goths. Narsès triompha de cet obstacle par un emploi judicieux de sa flotte, qui, côtoyant de très près le rivage, fournissait au besoin des moyens de transport aux soldats engagés dans le delta des deux fleuves. L'armée byzantine atteignit Ravenne, où elle se reposa neuf jours. Narsès se dirigea ensuite vers Rimini, et, sans s'arrêter à faire le siége de cette place, il marcha sur Rome en suivant la voie flaminienne. Le roi Totilas l'y attendait avec sa principale armée. La bataille se livra dans la plaine de Lentaglis (juillet 552), et se décida en faveur de l'armée romaine, composée en partie d'auxiliaires barbares. Totilas et six mille des siens restèrent sur le champ de bataille. Cette victoire donna à Narsès les plus fortes villes de l'Italie, entre autres Rome, qui se rendit à Dagisthée, un de ses meilleurs lieutenants. Téias, successeur de Totilas, ralliant les fugitifs autour de Pavie et de Vérone, franchit le Pô, que Narsès avait fait garder par Valerien, et s'enfonça dans l'Italie méridionale pour venger le sort de Totilas. Une nouvelle bataille s'engagea (mars 553) au pied du Vésuve, aux bords du Sarnus (*Draco*), petite rivière qui coule dans la baie de Naples. La bataille dura deux jours ; Téias y périt, et ses soldats, s'avouant vaincus, demandèrent à pouvoir évacuer librement l'Italie avec leurs bagages. Narsès y consentit. Mais cette convention fut mal observée de part et d'autre. Tandis que les débris de l'armée de Téias se repliaient rapidement sur Pavie et Vérone, Narsès, se dirigeant aussi vers le nord, soumettait l'une après l'autre les forteresses restées au pouvoir des Goths ; mais au moment même où il croyait la délivrance de l'Italie effectuée, il fut surpris par une nouvelle invasion des barbares. Soixante-quinze mille Alemans et Franks descendirent des Alpes sous les ordres de deux vaillants chefs alemans, Leutharis et Buccellin, écrasèrent l'avant-garde romaine dans l'amphithéâtre de Parme, et malgré les efforts de Narsès se répandirent comme un torrent sur l'Italie méridionale. Leutharis ravagea l'Apulie et la Calabre ; Buccellin pilla la Campanie, la Lucanie et le Bruttium. Mais les barbares étaient plus propres à dévaster l'Italie qu'à la conquérir. Leurs bandes, qui s'étaient dispersées pour piller, furent partiellement détruites par les Romains. Leutharis mourut d'une maladie contagieuse. Buccellin fut tué dans une bataille livrée à Narsès près de Casilinum sur le Vulturne. Ce dernier combat mit fin à la domination des Goths. Justinien pacifia et organisa cette contrée par son célèbre édit appelé *Pragmatique*. Narsès, nommé gouverneur de l'Italie, établit sa résidence à Ravenne. Il administra sa conquête avec énergie, intelligence et dureté. Il accabla d'impôts l'Italie, déjà ruinée par les guerres des dernières années ; mais il la préserva pendant treize ans de l'occupation des barbares, et comprima promptement les révoltes du comte Vidinus et de Sindual, chef des Hérules. Ces victoires ne le sauvèrent pas de la disgrâce à l'avénement de Justin, en 565.

La mort de Justinien comme celle de tous les princes despotiques qui ont régné longtemps fut suivie d'une réaction contre ses principaux serviteurs. Les plaintes des Italiens touchant l'avidité de leur gouverneur arrivèrent jusqu'au trône de l'empereur. Justin en prit prétexte pour faire à Narsès des remontrances que le vieux général accueillit fièrement. L'empereur alors le destitua, et le remplaça par Longinus. L'impératrice Sophie, ajoutant l'insulte à la disgrâce, envoya, dit-on, au vainqueur des Goths et des Franks une quenouille et un fuseau ; elle l'avertissait en même temps de laisser là le métier des armes qui ne convenait qu'à un homme, et de revenir à Constantinople reprendre sa place parmi les eunuques et filer de la laine avec les filles du palais. Exaspéré, Narsès répondit, d'après Paul Diacre, qu'il ourdirait à l'impératrice une telle toile qu'elle ne pourrait pas la défaire de sa vie. Il se retira ensuite dans sa magnifique villa de Naples. En ce moment même les Lombards placés sur la frontière de l'Italie menaçaient de franchir les Alpes. Telle était l'imprévoyance de la cour de Constantinople qu'en disgraciant le seul général capable de tenir tête aux barbares, Justin ne lui envoya pas immédiatement de successeur. Dans le désordre où la retraite de l'ancien gouverneur jetait les affaires, tous les Italiens s'attendaient avec terreur à voir paraître les Lombards au printemps prochain. On disait que, pour se venger d'une cour ingrate, Narsès les excitait secrètement à envahir un pays sans

défense. Le pape Jean III, son ami, alla le trouver a Naples et le supplia de venir à Rome. Narsès y consentit; mais, accablé par les années, il mourut dans cette ville, à quatre-vingt-quinze ans, si on en croit les historiens byzantins, ou du moins à un âge très-avancé. S'il eût vécu, il est probable qu'il eût repris le commmandement et délivré l'Italie de l'invasion des Lombards. Sa mort laissa ce pays sans défense, et l'Italie fut à jamais perdue pour l'empire. On a contesté la vérité de toute cette histoire de la disgrâce de Narsès, de son appel aux Lombards, de son tardif repentir. Sans doute le récit de Paul Diacre, qui est ici notre principale autorité, a un caractère romanesque peu fait pour exciter la confiance. Il est assez probable que plusieurs des circonstances rapportées par le chroniqueur italien sont fausses ou exagérées; mais le fond de son récit nous paraît exact. Narsès, disgracié et irrité, voulait se venger et se rendre nécessaire. Rien ne convenait mieux à ses desseins qu'une invasion, ou la menace d'une invasion des barbares. Il appela sans scrupule les Lombards, se croyant sûr de les écraser dès qu'il aurait obtenu satisfaction de la cour de Constantinople. Narsès fut le personnage le plus extraordinaire de son temps. Égal à Bélisaire comme général, il le surpassa comme homme d'État; abaissé par sa situation au-dessous des esclaves, il s'éleva à la première place de l'empire après la dignité suprême; avec le corps débile d'un enfant et la voix d'une femme, il avait l'âme d'un héros et le génie d'un grand homme. L. J.

Procope, *Bell. Goth.*, II, 18, etc.; III, IV. — Paul Diacre, *De Gentis Long.*, II, 1. 5. — Marcellin, *Chron.* — Agathias, l. I, II. — Zonaras, vol. II, p. 68, etc. — Cedrenus, p. 387. — Malela, p. 88. — Théophane, 201-206. — Evagrius, IV, 24. — Anastase, *Hist.*, p. 62; *Vita Joan.*, III, p. 43. — Agnellus, *Liber Pontific.* — Baronius, *Annales.* — Muratori, *Ann. Italiæ*, t. III, p 472. — Gibbon, *Hist. of decline and fall of Roman Empire.* — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. VIII, IX, édit. de Saint-Martin.

NARSÈS. *Voy.* NERSÈS.

NARUSCEWICZ (*Stanislas-Adam*), poëte et historien polonais, né en Lithuanie, le 20 octobre 1733, mort à Janowo, le 8 juillet 1796. D'une très-ancienne famille, il entra dans l'ordre des Jésuites, et termina ses études dans leur grand collége à Lyon; il visita ensuite l'Allemagne et l'Italie. De retour dans son pays, il devint successivement professeur d'éloquence a l'académie de Vilna et directeur du collége des Nobles à Varsovie. Présenté par les princes Czartoryski au roi Stanislas-Auguste, il fut admis dans la société intime de ce souverain, qui, après la suppression des Jésuites, lui confia plusieurs emplois élevés, et l'appela en 1788 a l'évêché de Smolensk et en 1790 à celui de Luck. Homme de bien et patriote zélé, Naruscewicz se distingua aussi par son goût éclairé pour les lettres. Il a écrit en polonais : *Poésies diverses*, 4 vol.; une nouvelle édition a paru à Leipzig, 1835, 3 vol. : ce recueil contient des odes, des idylles, des épîtres, des satires, des fables; ces pièces, fort admirées de son temps, sont écrites d'un style pur et élégant; mais elles manquent d'inspiration; — *Histoire des Tartares de Crimée;* — *Histoire de Pologne;* Varsovie, 1780-1786 et 1803-1804 : cet excellent ouvrage, résultat des recherches les plus consciencieuses, commence à l'an 965 et s'arrête à l'an 1386; l'auteur avait l'intention de le faire précéder d'une *Introduction*, où devaient être traités les origines du peuple polonais et les temps fabuleux de son histoire; il avait réuni à cet effet plus de trois cents volumes de matériaux manuscrits; lorsqu'il eut été empêché par la mort d'exécuter son projet, ils furent remis à une société de savants qui rédigèrent cette *Introduction*, publiée en 1824 à Varsovie; elle parut de nouveau en tête de la nouvelle édition de l'*Histoire de Pologne;* Leipzig, 1836, 10 vol.; — *Voyage de Stanislas-Auguste à Kaniow en* 1786; — *Vie de Charles Chodkiewicz, hetman de Lithuanie;* Varsovie, 1805, 2 vol. in-8°. Naruscewicz a aussi donné des traductions des *Œuvres de Tacite*, 1772, 4 vol. in-4°, et des *Odes* de Horace. Une grande partie de ses écrits a été reproduite dans le *Choix d'auteurs polonais*, publié par Mostowski. O.

Hirsching, *Handbuch.* — Chodynicki, *Dict. des Polonais savants.* — Bentkowski, *Hist. de la littérature polonaise.* — Woycicki, *Hist. litt. de la Pologne.*

NARVAEZ (*Panfilo* DE), *conquistador* espagnol, né à Valladolid, vers 1470, mort en juillet 1528, dans la Floride. Quoique fort jeune, il avait déjà acquis quelque capacité militaire, lorsqu'il passa dans les nouvelles conquêtes que les Espagnols venaient de faire dans la mer des Antilles. Il descendit à Cuba, où il aida l'adelantado, don Diego de Velasquez, à soumettre complétement l'île. Velasquez, depuis longtemps jaloux des succès de Hernan Cortès, alors entre dans Mexico et qu'il continuait à considérer comme un subalterne insurgé, cherchait un vengeur de ses droits, qu'il prétendait usurpés (voir à ce sujet les articles CORTÈS et VELASQUEZ). Il résolut d'envoyer au Mexique une force suffisante pour établir son autorité, au nom de la cour d'Espagne. Il prépara dix-huit navires, portant neuf cents soldats et un matériel de guerre considérable. Empêché par sa corpulence de prendre le commandement, il le délégua à Narvaez, qui promit d'amener Cortès mort ou vif. Il partit de Cuba en mars 1520; mais, battu par de violentes tempêtes dans lesquelles il perdit deux bâtiments, ce ne fut que le 23 avril qu'il débarqua devant San-Juan d'Ulloa et se fortifia à Champelloa. Il envoya aussitôt à Sandoval, qui tenait garnison à Villa-Rica, l'ordre de se soumettre. Cet officier, dévoué à Cortès, répondit à cette sommation en envoyant, sous bonne garde, les envoyés de Narvaez à son chef. Narvaez, qui jusqu'alors n'avait rempli qu'une mission pacifique, déclara la guerre à Cortès. Jamais la position du conquérant du Mexique n'avait été si

grave. Possesseur de Mexico, où il était en quelque sorte bloqué par les indigènes, si Cortez attendait l'arrivée de Narvaez, sa perte était inévitable, surtout si les Aztèques apprenaient que son antagoniste le déclarait rebelle à la couronne d'Espagne, pour laquelle il avait toujours prétendu agir. Cortès comprit sa position, et envoya à Narvaez le P. Olmedo (*voy.* ce nom), son aumônier, homme plein d'adresse et d'ailleurs chargé de riches présents, qui offrit au lieutenant de don Velasquez une belle position dans la nouvelle conquête, s'il y voulait prendre part. Narvaez rejeta dédaigneusement toute offre d'arrangement ; mais il n'en fut pas de même de la plupart de ses officiers, qui acceptèrent les présents du P. Olmedo et disposèrent leurs soldats à se rallier à Cortès dans le cas d'une action. Informé de ces dispositions, Cortès n'hésita pas : laissant Mexico à la garde de don Pedro de Alvarado, il s'avança lui-même avec deux cent soixante-six hommes seulement contre son adversaire, qui n'en comptait pas moins de huit cent dix et avait dix-huit pièces d'artillerie (mai 1520). Narvaez se laissa surprendre dans Champelloa durant une nuit d'orage. A la tête de quelques-uns des siens, il essaya une vaine résistance. Déjà couvert de blessures, un coup de lance lui fit sauter l'œil gauche et le mit hors de combat. Ses troupes se rallièrent au vainqueur; sa flotte fut prise et lui-même incarcéré au fort de La Vera-Cruz. Mis en liberté après sa convalescence et renvoyé en Espagne, Panfilo de Narvaez obtint en 1526 le gouvernement de toutes les terres qu'il pourrait découvrir depuis la rivière des Palmes jusqu'aux confins de la Floride. En mars 1528, il fit voile de Cuba avec quatre cents hommes, débarqua le 1er mai dans le cap Corrientes, et se dirigea sur le pays d'Apalache, que les Indiens disaient riche en or. Après une marche dans une contrée difficile et inhabitée, il arriva le 27 juin à la *ville* d'Apalache, qui ne comptait pas quarante cabanes. Il reconnut que les Indiens, ne pouvant détruire leurs adversaires par la force, avaient résolu de les faire périr par leur grande passion, celle de l'or. Chaque jour, de nouveaux guides leur indiquaient un nouveau gisement qui reculait toujours, et les chercheurs s'enfonçaient dans des déserts sans issues. Narvaez et les siens restèrent vingt-quatre jours à errer de la sorte, n'ayant d'autre nourriture que des fruits sauvages, et sans cesse harcelés par les indigènes. Beaucoup d'Espagnols succombèrent. Enfin ils arrivèrent sur les bords d'un grand cours d'eau qu'ils nommèrent *la Magdalena*. Ils construisirent cinq pirogues sur lesquelles ils descendirent jusqu'à la mer. Ils abordèrent sur une île qu'ils nommèrent *San-Miguel* et cabotèrent le long des côtes. En novembre, près du cap des Palmes, ils furent attaqués par les Indiens et obligés de prendre le large. Leur flottille fut dispersée par une violente tempête. Narvaez fut englouti avec le plus grand nombre des siens. Quatre-vingts hommes furent jetés sur une île inculte qu'ils nommèrent *Mal-hado* (Malheureuse). Ils s'y mangèrent les uns les autres. Quinze seulement arrivèrent après six ans d'absence (15 mai 1536) sur le continent, dans la Nouvelle-Galice. A. DE L.

Parecer del lic. Ayllon *al adelantado Diego Velasquez* (Isla Fernandina, 1520, ms). — *Relacion del* lic. Ayllon (Santo-Domingo, 30 août 1520 ms). — Bernal Diaz, *Hist. de la conquista*, cap. CIXX. — Oviedo, *Hist. de las Indias*, lib. XXXV, cap. XXXXVII. — Lorenzana, *Rel. seg. de Cortès*, p. 117-120. - Herrera, *Hist. general*, déc. II, liv. X, cap. I, III. — W. Prescott, *Hist. du Mexique* (trad. par Amédée Pichot; Paris, 3 vol. in-8°), t. II, chap. IV. p. 176-220. — La Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 106-108.

*NARVAEZ (Don *Manuel-Ramon-Maria*), duc DE VALENCE, général et homme d'État espagnol, né le 5 août 1800, à Loja, en Andalousie. Il commença sa carrière militaire après 1815, en entrant comme cadet dans les gardes wallones, qui formèrent plus tard le 2e régiment d'infanterie de la garde royale. Dans sa jeunesse il fut remarqué pour sa facilité à apprendre les mathématiques, et il eut pour professeur de fortification et d'artillerie don Felipe Valdric, qui devint marquis de Valgornera; il était officier en titre lorsque éclata la révolution de 1820. Partisan du régime constitutionnel, on le vit dans la journée du 7 juillet 1822 défendre par les armes ce régime, contre le maintien duquel s'était soulevée une partie de la garde royale. Quelques mois après, sous les ordres de Mina, il combattait en Catalogne les *guerrillas* organisées pour le rétablissement du pouvoir absolu. Cette campagne lui offrit l'occasion de montrer sa bravoure. Au siége de Castellfollit, il pratiqua, sous le feu de l'ennemi, une mine au pied du rempart d'un des forts, et fut blessé, au moment même de l'explosion, d'un coup de feu dans les reins. Après la restauration de 1823, il quitta l'armée, et se retira à Loja, sa ville natale. L'avénement d'Isabelle II permit à Narvaez de rentrer dans la carrière militaire (1833). Ce fut avec le grade de capitaine au régiment de la Princesse qu'en 1834 il prit part aux opérations actives contre l'insurrection carliste. Tout d'abord il se fit remarquer par son énergie et ses talents militaires. Employé à l'une des divisions de l'armée du nord, il contribua à la victoire de Mendigorria en forçant, à la tête d'un bataillon du régiment de l'Infant, le pont de la ville, défendu par près de trois mille hommes; à l'attaque des lignes d'Arlaban, il reçut une assez grave blessure.

Signalé comme un des premiers officiers de l'armée, il parvint en 1836 au grade de brigadier, qui est en Espagne le premier degré du généralat, et fut placé sous les ordres d'Espartero, qui venait d'être nommé général en chef. « Une des qualités qui distinguaient Narvaez, dit M. de Mazade, outre une bouillante intrépidité, c'était une extrême sévérité militaire, une vigueur de commandement qui ne laissait nulle

place à l'indiscipline... L'anarchie politique se reproduisait dans la vie militaire avec un caractère particulier de fureur tragique. Par l'ascendant d'une énergie où le sentiment politique se mêlait à l'instinct du soldat, Narvaez sut préserver ses troupes, et si ç'a été par la suite une raison plausible de sa fortune, ce fut pour le moment ce qui fixa sur lui l'attention et l'aida à se mettre au premier rang. » On le désigna pour arrêter à tout prix la marche du hardi partisan Gomez, qui, à la tête de quelques milliers d'hommes, avait réussi à traverser toute l'Espagne en échappant aux poursuites des généraux Rodil, Alaix et Ribero. Narvaez, qui se trouvait à Medina-Celi, s'élança, à marches forcées, jusqu'au fond de l'Andalousie, atteignit Gomez sur le plateau de Majaceite, près d'Arcos, et le jeta dans la plus sanglante déroute (25 novembre 1836). Ce fait d'armes si promptement accompli lui valut une grande popularité : il devint le héros du moment. Sous l'impression de ce succès, il fut, à la fin de 1837, élu par Séville député aux cortès, puis chargé d'organiser une armée de réserve en Andalousie et de pacifier la Manche, livrée aux déprédations des bandes carlistes. Avec sa diligence accoutumée, il mit sur pied, en moins de trois mois, un corps de dix ou douze mille hommes, qu'il lui fallut équiper, habiller et entretenir. A peine entré en campagne (mai 1838), « Narvaez, ajoute M. de Mazade, fit occuper les points principaux, et divisa le reste de son armée en colonnes mobiles se reliant entre elles et enveloppant le pays dans un réseau de fer et de feu. Les effets de cette habile manœuvre, exécutée avec une rare vigueur, ne se firent point attendre : chacun des *cabecillas* vint successivement se faire battre; Palillos, Orejita, Cipriano eurent à peine le temps de se sauver dans la montagne, abandonnant leurs hommes, qui déposaient les armes; mille se rendirent dans une seule rencontre, à la Calzada, après une lutte obstinée. D'un autre côté, Narvaez travaillait à relever le moral des populations civiles, à rétablir l'action administrative, à remettre à la tête des municipalités des hommes énergiques et à réorganiser les milices nationales ». Au mois de juillet la Manche était pacifiée, résultat qui émut d'autant plus vivement l'opinion populaire qu'il coïncidait avec l'échec des armées du centre et du nord à Morella et à Maella.

Appelé à Madrid, Narvaez fut bien accueilli du ministère d'Ofalia, qui, dans le but de balancer par une force rivale l'influence abusive exercée par Espartero, le nomma à la fois capitaine général de la Vieille-Castille et commandant d'une nouvelle armée de réserve portée au chiffre de quarante mille hommes. Espartero prit aussitôt ombrage de cette mesure : il s'opposa à la formation de la réserve, réclama l'incorporation dans son armée de la division qui avait opéré dans la Manche, et réussit à faire entrer au ministère de la guerre Alaix, un de ses partisans. Abandonné du parti modéré, et ne se sentant pas assez fort pour engager une lutte politique, Narvaez se démit de ses fonctions (novembre 1838). En même temps, le 12 novembre, éclatait le *pronunciamento* de Séville, qui est resté l'un des faits les plus obscurs de l'histoire contemporaine en Espagne. Une junte insurrectionnelle s'était formée, composée de progressistes et de conservateurs et présidée par le général Cordova; un des articles de son programme concernait la création de l'armée de réserve, si vivement combattue par Espartero. Ce mouvement, s'il avait une portée politique, ne semblait pas en avoir d'autre que celle de protester contre les prétentions dictatoriales du chef de l'armée du nord. Appelé à la vice-présidence de la junte, Narvaez refusa de se mettre ainsi en évidence; mais il se rendit à Séville, et quelques jours plus tard il fut des premiers à ramener le calme dans la cité (23 novembre). Avait-il agi par conviction de son infériorité ou par répugnance à entreprendre une lutte dans des conditions équivoques? Le sens secret de cette sédition avortée n'échappa point à Espartero. Aussitôt il réclama impérieusement la mise en accusation des deux généraux coupables; il alla même jusqu'à demander que leur cause fût disjointe de l'ensemble des faits insurrectionnels et qu'ils fussent traduits devant un conseil de guerre dans la circonscription de son commandement. Cordova se réfugia en Portugal, où il mourut peu après. Quant à Narvaez, forcé aussi d'émigrer, il gagna Gibraltar, puis il vint vivre en France, et s'y maria en 1843 avec Mlle de Tascher.

Ce fut dans l'exil que Narvaez connut la reine Christine. Victimes l'un et l'autre de l'élévation d'Espartero, ils confondirent leurs efforts dans une même pensée de représailles, et préparèrent en silence l'occasion de renverser celui qui les avait chassés en maître. Narvaez, qui visait à être le premier serviteur de la monarchie, se fit d'abord le premier sujet de la reine mère. Habile à profiter des moindres symptômes de crise, ayant d'ailleurs la résolution prompte, l'inspiration soudaine, une activité infatigable, il rallia à lui une grande partie des modérés, quelques progressistes et des généraux mécontents, il s'offrit à eux comme le restaurateur des libertés constitutionnelles, ne rédigea aucun programme et agit avec une rapidité de mouvements qui devait seule assurer le succès de l'entreprise. A peine les cortès venaient elles d'être dissoutes que l'insurrection éclata sur divers points à la fois de l'Espagne (juin 1843). Tandis que Serrano entrait en Catalogne et que Manuel de La Concha se présentait à Cadix, Narvaez débarqua à Valence (27 juin). Son premier soin fut de marcher sur Madrid en entraînant sur sa route une partie des troupes dont il était connu, notamment le régiment de la Princesse, où il avait fait ses premières armes. Au lieu d'imiter la lenteur d'Espartero, qui avait prolongé sa halte

à Albacète, il se jeta entre lui et Seoane, alla débloquer Teruel, point de communication des deux armées, et arriva, le 15 juillet, sous les murs de Madrid, qui refusa de lui ouvrir ses portes. Le 22 il cerna la division de Seoane à Torrejon de Ardoz, et, après un quart d'heure de combat, il lui fit poser les armes. Dans la même journée il reçut du gouvernement provisoire qui s'était formé les titres de lieutenant général et de capitaine général de la province de Madrid. Le 24 il entra dans la capitale, déclarée en état de siége. La hardiesse de cette marche décida de l'issue de l'insurrection, et le régent, après s'être arrêté à bombarder inutilement Séville, se vit abandonné de ses soldats et se retira en Angleterre. Peu de jours après (8 août), dans sa proclamation à l'armée, après avoir traité Espartero de « grossier satellite du despotisme » et conseillé « d'assurer le triomphe en fortifiant le gouvernement qui a proclamé le principe sacré de la tolérance et de la conciliation », il ajoutait : « Je serai le premier à respecter la constitution de 1837 et le gouvernement que la nation s'est donné. »

Cette révolution si prompte aboutit au renversement de la régence d'Espartero, à la déclaration anticipée de la majorité d'Isabelle II et au rappel de la reine mère. Issue d'une coalition, elle n'offrit dans les premiers moments que des scènes de confusion, où chacun des partis intéressés se disputait le fruit de la victoire. Trois cabinets se succédèrent, ceux de MM. Lopez (23 juillet), Olozaga (23 novembre) et Gonzalès Bravo (30 novembre 1843), dans moins d'une année; l'Espagne s'agitait de toutes parts; il fallut avoir recours aux conseils ou à l'épée de Narvaez pour maintenir l'ordre, troublé à Saragosse, en Catalogne, à Alicante, à Carthagène, à Madrid même. Plusieurs attentats eurent lieu contre sa personne. Derrière les ministres libéraux gouvernait un pouvoir occulte, qui l'un après l'autre les réduisait à l'impuissance. Enfin, un mois après le retour de Marie-Christine, Narvaez prit la direction des affaires : il forma un cabinet modéré, qu'il présida et où figuraient MM. Mon et Pidal, et garda le département de la guerre dans ses attributions (3 mai 1844). C'est à son premier ministère que se rattachent de sérieux essais de réformes politiques, la répression de la traite des noirs et du vagabondage, la création du conseil d'État, les améliorations introduites dans l'instruction publique, la transformation des impôts. Mais ces progrès administratifs ne paraissaient aux yeux des progressistes qu'une faible compensation de la perte des libertés publiques. On reprochait à Narvaez d'avoir ajourné la vente des biens du clergé, proclamé l'état de siége dans plusieurs provinces, effacé de la charte le principe de la souveraineté du peuple, établi un cens électoral, conféré à la royauté le droit de nommer les sénateurs; chose plus grave encore, il ne s'était pas contenté de restreindre la liberté de la presse et l'indépendance des corporations municipales, il avait obtenu des chambres la réforme de la constitution (décembre 1845). Cette politique, toute d'ordre et de discipline, provoqua un mécontentement général; des conspirations furent tramées, des émeutes éclatèrent sur plusieurs points, notamment à Madrid et à Valence. Aux plaintes de l'opposition se joignirent celles des conservateurs dissidents, qui se prononcèrent à leur tour en faveur de la légalité, trop fréquemment violée. Le parti modéré lui-même commençait à trouver que c'était assez longtemps être commandé par un soldat, lorsque la guerre avait cessé. Narvaez résistait encore : il fut nommé, le 18 novembre 1845, grand d'Espagne de première classe avec le titre de duc de Valence. Le 10 février 1846 il quitta le pouvoir; mais le cabinet Miraflores n'ayant pu réussir à se maintenir, il forma le 16 mars une administration nouvelle, avec MM Pezuela et Egaña. Une intrigue de cour décida, dit on, de sa chute définitive. Remplacé le 5 avril suivant par M. Isturiz, il vint attendre à Paris des jours meilleurs. Le 5 avril 1847 il accepta les fonctions d'ambassadeur auprès du roi Louis Philippe.

Une nouvelle crise politique rappela le duc de Valence en Espagne; il y revint au mois d'août avec la pleine confiance de la reine mère et du parti modéré. Le 4 octobre 1847 il composa, avec MM. Sartorius et Cordova, un cabinet conservateur, où il se réserva la direction des affaires étrangères, puis celle de la guerre (3 novembre), en même temps que la présidence du conseil. Le mérite le plus saillant de cette seconde administration fut d'avoir maintenu avec énergie l'ordre en Espagne à une époque où il était violemment troublé ou menacé dans tous les autres pays de l'Europe. Ce ne fut pas sans obstacles. Le contre-coup de la révolution de février se fit sentir à Barcelone, à Madrid et à Séville; à ces éléments de désordre vint s'ajouter l'insurrection carliste, qui, à la voix de Cabrera, relevait son drapeau dans les montagnes de l'Aragon et de la Catalogne. Dans ce moment de crise, Narvaez fit preuve d'énergie et d'habileté : après avoir pacifié les provinces troublées, il usa de conciliation, comprit, dans une amnistie générale, carlistes, révolutionnaires et réfugiés, et appela aux emplois les représentants de tous les partis. Cette excellente mesure, prise dans l'été de 1849, ne suffit pas pour ramener complétement à lui l'opinion publique. Ses manières impérieuses, sa parole tranchante, ses querelles parlementaires, son duel avec le député Sagasti continuaient d'entretenir la défiance et l'oubli de ses services passés. Les anciens griefs se réveillaient contre lui. On lui reprochait, comme en 1846, d'abuser de la force, de corrompre le pays, de subordonner à sa prépondérance personnelle les intérêts publics, de préférer à une représentation vraiment nationale le dévouement d'une

majorité obscure et docile flétrie du nom de *polacos*. A ces accusations on mêlait le nom de la reine Christine. Il y avait entre cette princesse et Narvaez une rupture complète, qui éclatait dans des incidents futiles. Ce fut devant cet ensemble de difficultés, plutôt latentes que déclarées, que le général, impatient et froissé, quitta subitement le ministère (10 janvier 1851).

Les nouvelles révolutions qui agitèrent l'Espagne de 1854 à 1856 ne permirent à Narvaez de jouer aucun rôle. Mais, après le renversement d'Espartero, il revint à Madrid, et rentra bientôt en faveur auprès de la reine. La situation fausse où se trouvait O Donnell entre les progressistes qu'il avait abandonnés et les conservateurs qui ne l'acceptaient point pour leur chef, s'aggrava de jour en jour, et la nomination du duc de Valence à la présidence du conseil parut un fait naturel et attendu (12 octobre 1856). « Il travailla résolument, dit-on dans le *Dictionnaire des Contemporains*, à la restauration pleine et entière de l'autorité royale, effaça les dernières traces de la révolution de juillet 1854 dans les lois, épura l'administration, rendit la condition des journaux plus dure, et remit en vigueur sur le conseil royal, sur l'administration communale et provinciale, les anciennes lois qui semblaient le complément de la constitution de 1845. Narvaez ne rencontra dans le pays aucune résistance matérielle; mais par l'effet des rancunes de ses prédécesseurs ou de l'ambition de ses rivaux, il se forma contre lui, autour de la reine, une suite d'intrigues au milieu desquelles, après bien des tentatives de combinaisons ministérielles avortées, il laissa la place au cabinet Armero-Mon (novembre 1857). » Depuis cette époque le duc de Valence n'est pas revenu au pouvoir. P.

Men of the Time. — *Conversations-Lexikon*. — Pierer, *Universal Lexikon*. — Ch. de Mazade, dans la *Revue des Deux Mondes* (1er février 1851 et 15 juin 1858). — *Annuaire de la Revue des Deux Mondes*, 1850-1858. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

NARY (*Cornelius*), érudit anglais, né en 1660, dans le comté de Kildare (Irlande), mort le 3 mars 1738, à Dublin. Après avoir reçu la prêtrise à Kilkenny (1684), il vint l'année suivante à Paris, pour y poursuivre ses études au collége des Irlandais, dont il fut principal pendant six ou sept ans. Reçu docteur en philosophie à Cambrai, il devint en 1695 précepteur du comte d'Antrim, et fut ensuite attaché à une église catholique de Dublin. Il écrivit beaucoup pour la défense de sa religion, et ses ouvrages, rédigés avec autant de clarté que de mesure, furent publiés sans aucun empêchement à Dublin et à Londres. Nous citerons de lui : *The New Testament, translated into english, with marginal notes*; Londres, 1705, 1718, in-8°; — *A new history of the world, from the creation to the birth of Christ*; Dublin, 1720, in-fol. K.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

NASAFI (*Nedgmeddyn Abou-Hafs Omar ben-Mohammed*, AL), théologien et poëte arabe, né à Nakcheb ou Nasaf, en 1069, mort en 1143, à Samarcande. Il était de la secte hanéfite, et a écrit plus de cent ouvrages, tant en prose qu'en vers, sur toutes les branches de la tradition et du droit musulman. Les principaux sont : *El Mandhouma*, ouvrage en vers sur toutes les questions de droit controversées parmi les diverses sectes musulmanes. Il existe en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 1185, et à la Bibliothèque bodleyenne d'Oxford, sous le n° 1243. Le Mandhouma a été commenté, en 1275, par Mahmoud ben Daoud, surnommé Al-loulouï al Bokhari Alfoulchandji. Ce commentaire se trouve également en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 13[illegible]. Un autre est à la Bibliothèque de Leyde, sous le n° 359. Nasafi a ensuite écrit : *Akaid*, ou *Traité abrégé des principaux dogmes de la religion musulmane* (ms. n° 407 de la Bibl. imp. de Paris). On a un commentaire de l'Akaïd, par Saadeddin Masoud ben Omar al Taftazani, qui à son tour a été commenté surtout par des mollahs turks. Nous citerons enfin de Nasafi un petit poëme moral en stances de cinq distiques, traitant *De la vanité du monde et de la nécessité de s'en détacher*. Les vers de chaque stance tournent sur la même rime, et celle-ci parcourt successivement toutes les lettres de l'alphabet. Ce poëme se trouve en manuscrit à la Bibliothèque imp. de Paris sous le n° 1418.

NASAFI (*Aühaddedin* ou *Ahuadeddin*, AL), docteur arabe, qui a vécu à la cour des Salgouriens de Chyraz à la fin du treizième siècle. On ne connaît pas les détails de sa vie. Il a écrit un petit poëme en 76 vers, assez curieux, sur les principaux dogmes des sunnites, ou musulmans orthodoxes, sous le titre : *Kelamât nesmaïa al Schineh*. Ce poëme a été publié avec une tradition latine, par J. Uri, sous le titre : *Carmen arabicum, vel verba doctoris al Nasafi de religionis sonniticæ principiis numero vincta*; Oxford, 1770, in-4°.

NASAFI (*Hafededdyn Aboul-Baracat Abdallah ben Ahmed*, AL), docteur arabe, mort à Bagdad, en 1315. Il a composé : *Commentaire sur l'Almandhouma de Nedjmeddin Omar al Nasafi*, sous le titre *Almasfi* ou *Almosaffa*, en manuscrit à la Biblioth. imp. de Paris sous le n° 1386; — *Kenz al hakaïk* ou *Traité de jurisprudence musulmane*, en manuscrit; ibid. sous le n° 473; — *Omdat al akaid* ou *Traité de métaphysique et de dogme sunnite*, en manuscrit. sous le n° 412. Ch. R.

Aboulmoh[illegible], *Dict. bibliographique*. — Hadji Khalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, édition Fluegel. — Hammer, *Hist. de la littérature arabe*.

NASALLI (*Ignace*), cardinal italien, né à Parme, le 7 octobre 1750, mort à Rome, le 2 décembre 1831. Entré de bonne heure dans la carrière ecclésiastique, il se disposait à son noviciat dans la Compagnie de Jésus, lorsque Clément XIV

[illegible]

... en 1815, il fut ... Ferdinand VII ... Naselli ... Rome. En novembre ... [illegible]

[illegible]

... engagé par un marchand forestié, et moins fou que ... ce qu'il se trouvait ... cherche ... sous le nom d'hôtel du comte ... ; et ensuite dans ... Laurent ... le fit ... embarquer à bord d'un navire en partance pour le Havre. ... quitta ... ne put jamais rentrer. Le fugitif se rendit à Paris, et y vécut plusieurs années dans une ... Acun ... d'Azevedo, qui devait plus tard remplir ... sous le titre de comte ... l'emmena avec lui à la Haye, où il ... sans plus aucune fonction diplomatique, et ... dans la plus grande intimité. Mais au bout de ... il revint en France, et se fixa ... le Roy, près Paris, puis à Versailles. A la paix d'Amiens il eût pu rentrer dans son pays, mais comme on ne fit pas droit à ses réclamations au sujet de ses biens injustement confisqués, il continua de vivre dans la ... Pour être plus rapproché de ses amis, il avait transporté ses pénates (1814), au faubourg du Roule ... de quelques Portugais ... La traduction de ... par ... avait ... Ses ... traductions ...

[illegible]

1780

[illegible]

Manuel do Nascimento avait d'abord adopté le nom académique de *Filinto Niceno*, pour se conformer sans doute à un ancien usage des Arcades; il ne le garda que fort peu de temps et prit celui de *Filinto Elysio*, sous lequel il publia tous ses ouvrages. Ce n'est pas sans doute un génie créateur; mais il se montre poëte vraiment inspiré, et son talent a su se ployer à tous les genres. Depuis Camoens, nul n'a su enrichir la langue d'un plus grand nombre d'expressions heureuses. On lui reproche l'abus d'archaïsmes; mais il ne faut pas oublier qu'il avait à combattre, au temps où il vivait, une déplorable manie adoptée par les Portugais depuis déjà bien des années. On n'admirait pas seulement la littérature française, on se modelait sur elle d'une façon servile. Filinto Elysio prit l'attitude d'un réformateur sévère, tout en traduisant nombre d'écrits français, et pour cela il se fit l'admirateur peut-être un peu trop exclusif des vieux écrivains originaux, qui sont demeurés la gloire de son pays. Ses odes sont connues en France, dès le début du siècle, par une traduction faite pour ainsi dire sous ses yeux. Il était dans la destinée de ce poëte, si vivement admiré de ses compatriotes, que ses plus beaux titres à la célébrité lui vinssent de deux traductions : ses versions en vers de La Fontaine et des *Martyrs*, qui sont de vrais chefs-d'œuvre. On a donné trois éditions des œuvres de Nascimento : 1° *De Versos de Filinto Elysio*; Paris, 1797, 1801, 8 vol. in-12; elle est fort imparfaite, et se compose en partie de pièces détachées que l'auteur avait réunies avec une pagination particulière; 2° *Obras completas de Filinto Elysio, emendada e accrescentada, com muitas obras ineditas e o retrato do auctor*; Paris, A. Bobée, 1817, 1819, 11 t. in-8°. Ce fut Domingos Ribeiro França, libraire de Porto, qui vint en France pour faire exécuter cette édition. L'auteur ne put en surveiller l'impression que jusqu'au t. VIII. Elle est peu digne du titre qu'on lui donne, puisque beaucoup de morceaux en ont été écartés. Les *errata* qui sont à la fin prouvent le peu de soin qu'on a apporté à sa correction; c'était cependant l'ami dévoué du poëte, Solano Constancio, qui s'était chargé de la surveiller. Le t. XI renferme, sous le titre de *Ultimas Obras*, bon nombre de poésies inédites; 3° *Obras de Filinto Elysio, nova ediçao*; Lisbonne; édit. donnée par le libraire éditeur Rolland : elle est bien préférable aux précédentes. Ferdinand DENIS.

A.-M. Sané. *Poésie lyrique portugaise, ou choix des odes de Francisco Manoel, trad. en français avec le texte en regard*; Paris, 1808; discours préliminaire. — *Observador Portuguez*, 1818, t. I. — Joze da Fonseca, *O Contemporaneo, journal pub. à Paris en 1819*. — J.-M. da Costa y Sylva. *O Ramalhete*. — A. F. de Castilho, *Notes insérées dans la Primavera*, édit. de 1837. — Lopes de Mendoça, *Memorias de litteratura contemporanea* — I.-F. da Sylva, *Diccionario bibliographico portuguez*, etc.; Lisbonne, 1858 et ann. suiv., t. II. — *O Panorama, Jornal litterario*.

exhumés et ramenés solennellement à Lisbonne; ils furent alors déposés dans le cloître intérieur de la cathédrale, et le 8 mars 1845 un décret du gouvernement ordonna qu'un monument lui serait élevé. Ce tombeau, terminé en juin 1854, s'élève aujourd'hui dans le cimetière do *Alto de S. João*.

NASELLI (*Francesco*), peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville, mort vers 1630. On le croit, mais sans preuves, élève de Fil. Mazzuoli, dit le Bastaruolo. Issu d'une famille noble, il ne s'en appliqua pas à son art avec moins d'ardeur, et concourut à l'établissement d'une académie dans sa ville natale. Un des bons imitateurs des grands maîtres bolonais, il apprit ainsi à joindre à un caractère grandiose une touche large et moelleuse; son coloris laisse un peu à désirer, ses chairs étant généralement bronzées. Ses ouvrages sont nombreux à Ferrare; nous citerons : *Une Madone avec deux bienheureux de l'ordre des Servites*, à la Consolazione; — *Sainte Françoise Romaine*, à Saint-Georges; — *Saint François stigmatisé*, à Saint-Étienne; — *L'Assomption de la Vierge*, à Saint-François; — *Saint Augustin et deux religieuses*, à Saint-André; — *David*, figure nue, au palais Costabili; — *Le défi d'Apollon et de Marsyas*, à la Pinacothèque. E. B—N.

Barrufaldi, *Vite dei pittori ferraresi*. — Lanzi, Orlandi, Ticozzi. — Cam. Laderchi, *La pittura ferrarese* — Cittadella, *Indice di Ferrara*. — Barbi-Cinti, *Pinacoteca di Ferrara*.

NASER (*Aboul-Haçan Emir al Saïd*), roi de la Perse et de la Transoxane, de la dynastie des Samanides, né à Bokhara, en 906, mort en 943, à Hérat. Il succéda à son père Ahmed en 914. Après avoir triomphé de ses oncles Ishak et Mansour, qui lui disputaient le trône, il fit rechercher et punir les meurtriers de son père. Naser est le prince le plus illustre de sa maison. Il repoussa les Turcs Hoéike au delà du Djihoun (Iaxarte), enleva aux Alides les provinces de Djordjan et de Tabaristan sur les bords de la mer Caspienne, et se fit céder le territoire de Réi par le khalife de Bagdad. Dépouillé momentanément de ses possessions occidentales par les Dailémides et les Bouides, en même temps que ses frères levèrent l'étendard de la révolte dans le Khorasan, Naser quitta Bokhara, et fixa sa résidence au centre de ses États, à Hérat. Il se fit construire près de son palais une espèce d'ermitage, appelé Beith el Abadet, où il passa la dernière année de sa vie dans l'exercice des œuvres de piété. Naser a été un des premiers princes orientaux qui patronât la poésie persane naissante dans la personne de Roudeki. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Samanides*. — Hammer, *Hist. des belles-lettres en Perse* (en allemand). — Aboulféda, *Annales Moslemici*.

NASER ED DAULAH I[er] (*Abou-Mohammed al Haçan*), roi de Syrie et de Mésopotamie, de la dynastie des Hamadanides, né vers 910, à Mossoul, mort au château de Tekrit, en février 969. Fils d'Aboul-Hidja-Abdallah, et petit fils de Hamadan, il fut le vrai fondateur de la dynastie des Hamadanides. Il s'érigea en souve-

rain de Mossoul en 935, après avoir fait périr son oncle Aboul-Ola. Il aida ensuite son frère, prince d'Alep, dans ses guerres contre les Byzantins, auxquels il reprit, de 960 à 965, toutes leurs conquêtes en Syrie et en Mésopotamie. C'est dans cette dernière année qu'il se trouva maître incontesté de toute la Mésopotamie et d'une partie de la Syrie. En 968 il fut détrôné par son fils aîné, Abou-Taghleb, qui le fit enfermer dans le château de Tékrit, où il mourut peu après.

NASER ED DAULAH II (*Aboul-Haçan Ali*), roi d'Alep, de la même dynastie, né en 991, dans cette ville, mort au Caire, en 1070. Arrière-petit-neveu du précédent, il succéda à son père Saïd ed Daulah Aboul-Fadhaïl en 1001. Dépouillé de ses États, il se retira en Égypte, où il parvint à de hautes dignités. Il se mit à la tête des rebelles sous le règne du khalife Mostanser, et fut massacré avec ses deux frères, en 1070. Son corps fut mis en pièces, et un morceau envoyé dans chacune des villes de l'empire fatimite. Ch. R.

Kemaleddin, *Histoire d'Alep*. — Freytag, *Selecta ex Hist. Halebi*.

NASH (*Thomas*), littérateur anglais, né vers 1564, à Leostoff, dans le Suffolk, mort en 1600 ou 1601, à Londres. D'une bonne famille du Hertfordshire, il fit ses études à Cambridge, et fut obligé vers 1587 d'en sortir, à cause de certains pamphlets, où il n'avait pas ménagé ses supérieurs. Il dissipa en peu de temps sa fortune dans les prodigalités et les aventures; la liaison intime qu'il entretint avec Robert Greene (*voy.* ce nom) ne contribua pas à le remettre dans le droit chemin. A différentes reprises, il fut jeté en prison; il lutta du reste avec énergie contre ses ennemis et ses créanciers, qui lui laissaient rarement du répit. Dans les dernières années de sa vie, Nash paraît s'être amendé; la préface qu'il a mise à la tête des *Christ's Tears over Jerusalem* témoigne en effet de son retour à de meilleurs sentiments. « Adieu pour toujours, s'écrie-t-il, à la fantaisie satirique! Dans ces vanités j'ai gaspillé mon esprit et follement conspiré contre les bonnes heures. Le plus ardent de tous mes vœux est d'être en paix avec le genre humain et de faire amende honorable à ceux que j'ai le plus offensés. » Nash écrivait avec autant de facilité que de force et d'élégance; pourtant Malone lui reproche d'avoir été de tous les auteurs du temps d'Élisabeth celui qui a le plus abusé de la langue. Ses écrits ont eu beaucoup de succès et sont devenus extrêmement rares, notamment les pamphlets intitulés : *Pierce penniless*, *Terminus et non Terminus*, *Address to the two universities* (1589), et *Have with you to Saffron-Walden*. Il a donné au théâtre une tragédie, *Dido, queen of Carthage* (1594), et deux comédies, *Summer's last will and testament* (1600) et *The Isle of dogs*, non imprimée. Enfin, on a de lui plusieurs brochures relatives aux querelles religieuses de l'époque et dans lesquelles il se montra le champion de la haute Église. P. L—y.

Baker, *Biographia dram.* — Wharton, *History of poetry*. — Phillips, *Theatrum poetarum*. — *Censura literaria*, II. — *Bibliographer*, II. — D'Israeli, *Calamities of authors*.

NASH (*Richard*), aventurier anglais, dont Goldsmith a raconté les aventures, né à Swansea, dans le Glamorganshire, le 18 octobre 1674, mort à Bath, le 3 février 1761. Doué d'un esprit superficiel, mais astucieux et entreprenant, il commença sa réputation dès le collége par une intrigue d'amour. Il se fit soldat, puis, ennuyé de la vie militaire, il rentra dans le monde, et devint en peu de temps le modèle des belles manières et du bon ton. Dénué de fortune, il vivait au jour le jour, n'ayant pour tout revenu que l'intrigue et sa célébrité; vers cette époque la ville de Bath était menacée d'une ruine presque complète, grâce au pamphlet d'un médecin célèbre, qui contestait l'efficacité de ses eaux; Nash se rendit dans la ville, ramena en peu de temps l'affluence et se fit donner la surintendance des jeux et des bals. Ce fut l'instant de sa plus grande fortune et de sa plus grande célébrité. Il réorganisa complétement les plaisirs de la ville; des bals réguliers remplacèrent les réunions accidentelles des voyageurs; il fit construire une maison splendide, dans laquelle on donna des séances musicales, et imagina mille moyens agréables de passer sans ennui la journée. Il exerçait dans Bath une sorte de royauté; car on le vit même se mêler de l'administration civile. Mais pour suffire aux dépenses que nécessitait un train de vie si brillant, il eut recours à de honteux expédients, et ne se fit pas scrupule de spéculer sur le jeu, qu'il encouragea à un tel point que la police intervint. Privé de sa plus grande ressource, il tomba dans la pauvreté et peu à peu dans l'oubli. Parmi tous ses vices il avait beaucoup de qualités et quelques vertus. Goldsmith a dit de lui que son esprit était perverti, mais que son cœur paraissait être le mélange des qualités que montre un bienveillant caractère et des défauts qui peuvent provenir d'un excellent naturel. A. H—t.

Goldsmith, *Life of Nash*. — Warner, *History of Bath*. — Chalmers, *General biograph. Diction.* — *The English Cyclopædia*.

NASH (*John*), architecte anglais, né en 1752, à Londres, mort le 13 mars 1835, à East-Cowes-Castle. Fils d'un ingénieur, il apprit de sir Robert Taylor les éléments de l'architecture; mais il ne poussa pas fort loin l'étude de cet art, et vint s'établir à Londres en qualité d'entrepreneur de bâtiments. Ayant gagné quelque bien, il se retira à Caermarthen, dans le pays de Galles, et y fit le commerce de bois. Les pertes d'argent qu'il essuya ne tardèrent pas à l'en dégoûter. Cédant aux sollicitations de ses amis, il revint à Londres vers 1792, et prit en peu de temps un rang honorable parmi les architectes

Manuel do Nascimento avait d'abord adopté le nom académique de *Filinto Niceno*, pour se conformer sans doute à un ancien usage des Arcades; il ne le garda que fort peu de temps et prit celui de *Filinto Elysio*, sous lequel il publia tous ses ouvrages. Ce n'est pas sans doute un génie créateur; mais il se montre poëte vraiment inspiré, et son talent a su se ployer à tous les genres. Depuis Camoens, nul n'a su enrichir la langue d'un plus grand nombre d'expressions heureuses. On lui reproche l'abus d'archaïsmes; mais il ne faut pas oublier qu'il avait à combattre, au temps où il vivait, une déplorable manie adoptée par les Portugais depuis déjà bien des années. On n'admirait pas seulement la littérature française, on se modelait sur elle d'une façon servile. Filinto Elysio prit l'attitude d'un réformateur sévère, tout en traduisant nombre d'écrits français, et pour cela il se fit l'admirateur peut-être un peu trop exclusif des vieux écrivains originaux, qui sont demeurés la gloire de son pays. Ses odes sont connues en France, dès le début du siècle, par une traduction faite pour ainsi dire sous ses yeux. Il était dans la destinée de ce poëte, si vivement admiré de ses compatriotes, que ses plus beaux titres à la célébrité lui vinssent de deux traductions : ses versions en vers de La Fontaine et des *Martyrs*, qui sont de vrais chefs-d'œuvre. On a donné trois éditions des œuvres de Nascimento : 1° *De Versos de Filinto Elysio*; Paris, 1797, 1801, 8 vol. in-12; elle est fort imparfaite, et se compose en partie de pièces détachées que l'auteur avait réunies avec une pagination particulière; 2° *Obras completas de Filinto Elysio, emendada e accrescentada, com muitas obras ineditas e o retrato do auctor*; Paris, A. Bobée, 1817, 1819, 11 t. in-8°. Ce fut Domingos Ribeiro França, libraire de Porto, qui vint en France pour faire exécuter cette édition. L'auteur ne put en surveiller l'impression que jusqu'au t. VIII. Elle est peu digne du titre qu'on lui donne, puisque beaucoup de morceaux en ont été écartés. Les *errata* qui sont à la fin prouvent le peu de soin qu'on a apporté à sa correction; c'était cependant l'ami dévoué du poëte, Solano Constancio, qui s'était chargé de la surveiller. Le t. XI renferme, sous le titre de *Ultimas Obras*, bon nombre de poésies inédites; 3° *Obras de Filinto Elysio, nova edição*; Lisbonne; édit. donnée par le libraire éditeur Rolland : elle est bien préférable aux précédentes. Ferdinand DENIS.

A.-M. Sané, *Poésie lyrique portugaise, ou choix des odes de Francisco Manoel, trad. en français avec le texte en regard*; Paris, 1808; discours préliminaire. — *Observador Portuguez*, 1818, t. I. — Joze da Fonseca, *O Contemporaneo, journal pub. a Paris en 1819*. — J.-M. da Costa y Sylva, *O Ramalhete*. — A. F. de Castilho, *Notes insérées dans* la Primavera, édit. de 1837. — Lopes de Mendoça, *Memorias de litteratura contemporanea*. — I.-F. da Sylva, *Diccionario bibliographico portuguez, etc.*; Lisbonne, 1859 et ann. suiv., t. II. — *O Panorama, Jornal litterario*.

exhumés et ramenés solennellement à Lisbonne; ils furent alors déposés dans le cloître intérieur de la cathédrale, et le 5 mars 18[illegible] un décret du gouvernement ordonna qu'un monument lui serait élevé. Ce tombeau, terminé en juin 185[illegible], s'élève aujourd'hui dans le cimetière do *Alto de S. João*.

NASELLI (*Francesco*), peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville, mort vers 1630. On le croit, mais sans preuves, élève de Fil. Mazzuoli, dit le Bastaruolo. Issu d'une famille noble, il ne s'en appliqua pas à son art avec moins d'ardeur, et concourut à l'établissement d'une académie dans sa ville natale. Un des bons imitateurs des grands maîtres bolonais, il apprit ainsi à joindre à un caractère grandiose une touche large et moelleuse; son coloris laisse un peu à désirer, ses chairs étant généralement bronzées. Ses ouvrages sont nombreux à Ferrare; nous citerons : *Une Madone avec deux bienheureux de l'ordre des Servites*, à la Consolazione; — *Sainte Françoise Romaine*, à Saint-Georges; — *Saint François stigmatisé*, à Saint-Étienne; — *L'Assomption de la Vierge*, à Saint-François; — *Saint Augustin et deux religieuses*, à Saint-André; — *David*, figure nue, au palais Costabili; — *Le défi d'Apollon et de Marsyas*, à la Pinacothèque. E. B—n.

Barrufaldi, *Vite dei pittori ferraresi*. — Lanzi, Orlandi, Ticozzi. — Cam. Laderchi, *La pittura ferrarese*. — Cittadella, *Indice di Ferrara*. — Barbi-Cinti, *Pinacoteca di Ferrara*.

NASER (*Aboul-Haçan Emir al Saïd*), roi de la Perse et de la Transoxane, de la dynastie des Samanides, né à Bokhara, en 906, mort en 943, à Hérat. Il succéda à son père Ahmed en 914. Après avoir triomphé de ses oncles Ishak et Mansour, qui lui disputaient le trône, il fit rechercher et punir les meurtriers de son père. Naser est le prince le plus illustre de sa maison. Il repoussa les Turcs Hoéike au delà du Djihoun (Iaxarte), enleva aux Alides les provinces de Djordjan et de Tabaristan sur les bords de la mer Caspienne, et se fit céder le territoire de Réi par le khalife de Bagdad. Dépouillé momentanément de ses possessions occidentales par les Dailémides et les Bouides, en même temps que ses frères levèrent l'étendard de la révolte dans le Khorasan, Naser quitta Bokhara, et fixa sa résidence au centre de ses États, à Hérat. Il se fit construire près de son palais une espèce d'ermitage, appelé Beith el Abadet, où il passa la dernière année de sa vie dans l'exercice des œuvres de piété. Naser a été un des premiers princes orientaux qui patronât la poésie persane naissante dans la personne de Roudéki. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Samanides*. — Hammer, *Hist. des belles-lettres en Perse* (en allemand). — Aboulféda, *Annales Moslemici*.

NASER ED DAULAH Ier (*Abou-Mohammed al Haçan*), roi de Syrie et de Mésopotamie, de la dynastie des Hamadanides, né vers 910, à Mossoul, mort au château de Tekrit, en février 969. Fils d'Aboul-Hidja-Abdallah, et petit fils de Hamadan, il fut le vrai fondateur de la dynastie des Hamadanides. Il s'érigea en souve-

rain de Mossoul en 935, après avoir fait périr son oncle Aboul-Ola. Il aida ensuite son frère, prince d'Alep, dans ses guerres contre les Byzantins, auxquels il reprit, de 960 à 965, toutes leurs conquêtes en Syrie et en Mésopotamie. C'est dans cette dernière année qu'il se trouva maître incontesté de toute la Mésopotamie et d'une partie de la Syrie. En 968 il fut détrôné par son fils aîné, Abou-Taghleb, qui le fit enfermer dans le château de Tékrit, où il mourut peu après.

NASER ED DAULAH II (*Aboul-Haçan Ali*), roi d'Alep, de la même dynastie, né en 991, dans cette ville, mort au Caire, en 1070. Arrière-petit-neveu du précédent, il succéda à son père Said ed Daulah Aboul-Fadhaïl en 1001. Dépouillé de ses États, il se retira en Égypte, où il parvint à de hautes dignités. Il se mit à la tête des rebelles sous le règne du khalife Mostanser, et fut massacré avec ses deux frères, en 1070. Son corps fut mis en pièces, et un morceau envoyé dans chacune des villes de l'empire fatimite.
Ch. R.

Kemaleddin, *Histoire d'Alep*. — Freytag, *Selecta ex Hist. Halebi*.

NASH (*Thomas*), littérateur anglais, né vers 1564, à Leostoff, dans le Suffolk, mort en 1600 ou 1601, à Londres. D'une bonne famille du Hertfordshire, il fit ses études à Cambridge, et fut obligé vers 1587 d'en sortir, à cause de certains pamphlets, où il n'avait pas ménagé ses supérieurs. Il dissipa en peu de temps sa fortune dans les prodigalités et les aventures; la liaison intime qu'il entretint avec Robert Greene (*voy.* ce nom) ne contribua pas à le remettre dans le droit chemin. A différentes reprises, il fut jeté en prison; il lutta du reste avec énergie contre ses ennemis et ses créanciers, qui lui laissaient rarement du répit. Dans les dernières années de sa vie, Nash paraît s'être amendé; la préface qu'il a mise à la tête des *Christ's Tears over Jerusalem* témoigne en effet de son retour à de meilleurs sentiments. « Adieu pour toujours, s'écrie-t-il, à la fantaisie satirique! Dans ces vanités j'ai gaspillé mon esprit et follement conspiré contre les bonnes heures. Le plus ardent de tous mes vœux est d'être en paix avec le genre humain et de faire amende honorable à ceux que j'ai le plus offensés. » Nash écrivait avec autant de facilité que de force et d'élégance; pourtant Malone lui reproche d'avoir été de tous les auteurs du temps d'Élisabeth celui qui a le plus abusé de la langue. Ses écrits ont eu beaucoup de succès et sont devenus extrêmement rares, notamment les pamphlets intitulés: *Pierce penniless*, *Terminus et non Terminus*, *Address to the two universities* (1589), et *Have with you to Saffron-Walden*. Il a donné au théâtre une tragédie, *Dido, queen of Carthage* (1594), et deux comédies, *Summer's last will and testament* (1600) et *The Isle of dogs*, non imprimée. Enfin, on a de lui plusieurs brochures relatives aux querelles religieuses de l'époque et dans lesquelles il se montra le champion de la haute Église.
P. L—y.

Baker, *Biographia dram.* — Wharton, *History of poetry*. — Phillips, *Theatrum poetarum*. — *Censura literaria*, II. — *Bibliographer*, II. — D'Israeli, *Calamities of authors*.

NASH (*Richard*), aventurier anglais, dont Goldsmith a raconté les aventures, né à Swansea, dans le Glamorganshire, le 18 octobre 1674, mort à Bath, le 3 février 1761. Doué d'un esprit superficiel, mais astucieux et entreprenant, il commença sa réputation dès le collége par une intrigue d'amour. Il se fit soldat, puis, ennuyé de la vie militaire, il rentra dans le monde, et devint en peu de temps le modèle des belles manières et du bon ton. Dénué de fortune, il vivait au jour le jour, n'ayant pour tout revenu que l'intrigue et sa célébrité; vers cette époque la ville de Bath était menacée d'une ruine presque complète, grâce au pamphlet d'un médecin célèbre, qui contestait l'efficacité de ses eaux; Nash se rendit dans la ville, ramena en peu de temps l'affluence et se fit donner la surintendance des jeux et des bals. Ce fut l'instant de sa plus grande fortune et de sa plus grande célébrité. Il réorganisa complétement les plaisirs de la ville; des bals réguliers remplacèrent les réunions accidentelles des voyageurs; il fit construire une maison splendide, dans laquelle on donna des séances musicales, et imagina mille moyens agréables de passer sans ennui la journée. Il exerçait dans Bath une sorte de royauté; car on le vit même se mêler de l'administration civile. Mais pour suffire aux dépenses que nécessitait un train de vie si brillant, il eut recours à de honteux expédients, et ne se fit pas scrupule de spéculer sur le jeu, qu'il encouragea à un tel point que la police intervint. Privé de sa plus grande ressource, il tomba dans la pauvreté et peu à peu dans l'oubli. Parmi tous ses vices il avait beaucoup de qualités et quelques vertus. Goldsmith a dit de lui que son esprit était perverti, mais que son cœur paraissait être le mélange des qualités que montre un bienveillant caractère et des défauts qui peuvent provenir d'un excellent naturel.
A. H—t.

Goldsmith, *Life of Nash*. — Warner, *History of Bath*. — Chalmers, *General biograph. Diction.* — *The English Cyclopædia*

NASH (*John*), architecte anglais, né en 1752, à Londres, mort le 13 mars 1835, à East-Cowes-Castle. Fils d'un ingénieur, il apprit de sir Robert Taylor les éléments de l'architecture; mais il ne poussa pas fort loin l'étude de cet art, et vint s'établir à Londres en qualité d'entrepreneur de bâtiments. Ayant gagné quelque bien, il se retira à Caermarthen, dans le pays de Galles, et y fit le commerce de bois. Les pertes d'argent qu'il essuya ne tardèrent pas à l'en dégoûter. Cédant aux sollicitations de ses amis, il revint à Londres vers 1792, et prit en peu de temps un rang honorable parmi les architectes

de son époque. Après s'être occupé de la construction des ponts, pour laquelle il préconisa l'emploi du fer, il fut employé jusqu'en 1812 à bâtir, pour l'aristocratie d'Angleterre et d'Irlande, un grand nombre de châteaux et de maisons de plaisance. En 1812 il donna les plans de *Regent's-Park* et de *Regent's-Street*. Nommé en 1815 inspecteur des bâtiments de la couronne, il s'efforça de redresser l'alignement des rues, de grouper les édifices ou de les disposer de façon à tirer de leur arrangement certains effets favorables au point de vue; nous citerons comme modèles du genre les positions heureusement combinées du *théâtre de Hay-Market* et de l'*église de Langham-Palace*, que l'on doit aux dessins de Nash. En 1826 il commença *Buckingham-Palace*, ainsi que les embellissements de Saint-James's-Park. Citons encore, au milieu d'œuvres presque innombrables, le *pavillon de Brighton*, un des caprices de Georges IV. Cet artiste n'abandonna la pratique qu'un an avant sa mort; il était alors plus qu'octogénaire. On a un portrait de lui peint par Lawrence et conservé au collége de Jésus à Oxford. P. L.

The English Cyclopædia.

NASINI (*Francesco*), peintre de l'école de Sienne, florissait au milieu du dix-septième siècle. Père d'*Antonio*, de *Giuseppe* et de *Tommaso* NASINI, il fut le chef d'une famille qui la dernière fit honneur à Sienne. Il a peint dans le réfectoire du couvent del Carmine trois fresques qui ont beaucoup souffert, *La Cène*, la *Madeleine* et *Le Repas chez le Pharisien*, et d'autres ouvrages au Palais Public. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Gandelli, *Memorie originali di belle-arti*.

NASINI (*Antonio*), peintre, fils du précédent, né à Sienne, en 1641, mort en 1716. Quoique ayant embrassé l'état ecclésiastique, il étudia la peinture sous son frère Giuseppe, et devint surtout habile portraitiste. Son portrait peint par lui-même fait partie de la galerie de Florence. Sa ville natale possède de lui un grand nombre de peintures religieuses, tant à l'huile qu'à fresque, entre autres les tableaux de *Sainte Françoise romaine*, du *Christ mort*, et les fresques de la *Décollation de saint Jean*, de *L'Invention de la Croix* et de la *Victoire remportée sur les Turcs à Uscopia par Enea Piccolomini*. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Della Valle, *Lettere Sanesi*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

NASINI (*Guiseppe-Niccolo*), peintre italien, frère du précédent, né à Castel del-Piano, près de Sienne, en 1651, suivant Romagnoli, selon d'autres en 1657, mort en 1736. Il fut élève de Ciro Ferri. Il eut « un talent plein de chaleur, dit Lanzi, une imagination riche, un esprit cultivé par la poésie. On aurait désiré dans sa manière de peindre plus d'ordre, un dessin plus châtié, un coloris moins vulgaire; mais on y admire, avec raison, un faire toujours grandiose, une grande hardiesse de pinceau, un ensemble imposant. » Cet artiste a prodigieusement travaillé; aussi ses peintures, tant à l'huile qu'à fresque, sont-elles en très-grand nombre, principalement à Sienne. A la Sainte-Trinité il a peint, en 1698, trois fresques magnifiques, représentant *Les Enfants de Babylone*; *L'Évêque Barba baptisant*; et *Le Père Éternel entre Isaïe et saint Jean-Baptiste*. Au Palais-Public, on voit de lui *Bartolommeo Soccino haranguant Alexandre VI*; à l'église des Servites, sept jolis médaillons représentant *Les Mystères du Rosaire*; à l'oratoire de Santo-Gaetano, quatre grands sujets tirés de la légende du saint. Ces fresques sont belles et assez vigoureuses; elles sont cependant inférieures à la *Descente du Saint-Esprit*, que Nasini a peinte, en 1703, à la tribune du Santo-Spirito. Les derniers ouvrages en ce genre qu'il paraît avoir exécutés à Sienne dans un âge avancé sont les fresques de l'église de l'hôpital della Scala, qui datent de 1728, et le cloître del Carmine, décoré en 1730. Parmi les tableaux dont il a enrichi sa patrie, nous citerons : *La bienheureuse Julienne*, à la Conception; *Le Christ succombant sous la croix*, à l'hospice del Refugio; *Les Mystères du Rosaire*, à Santo-Giacinto et à Saint-François quatre énormes tableaux qui méritent peu les éloges exagérés qui leur ont été donnés par Cochin. A Pistoja, Nasini a peint à fresque, à Saint-Barthélemy, *Saint Augustin expliquant le Mystère de la Sainte Trinité*; et à l'huile, une *Assomption* à Santo-Biagio; le *Martyre de sainte Catherine* à Saint-Dominique, et la *Mort du saint* à Saint-Philippe. A Foligno, il a décoré d'excellentes fresques l'église de la Madonna-del-Pianto; mais c'est à Rome, dans l'église des Saints-Apôtres, qu'il faut chercher son chef-d'œuvre. La petite coupole en avant de la chapelle Saint-Antoine, représentant *le saint aux pieds de la Vierge*, est vraiment une œuvre étourdissante, selon l'expression de Redi, *fa stordire il mondo*. A cette liste, déjà bien longue, nous joindrons seulement le beau tableau de *La Madone et plusieurs saints*, peint en 1696 pour la cathédrale de Cagli; et à Florence le *Saint Jérôme* de Saint-Laurent, *La B. Jeanne* du Santo-Spirito et le portrait de Nasini lui-même à la galerie publique. Cet artiste a laissé aussi quelques eaux-fortes et quelques poésies. Il avait formé un assez grand nombre d'élèves, dont les plus connus sont Antonio, son frère, Apollonio, son fils, Niccolò Nasoni, Stefano Marzi, Antonio Vannetti et Girolamo Pedani. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Della Valle, *Lettere Sanesi*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di belle arti*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

NASINI (*Apollonio*), architecte et peintre, fils du précédent, né à Florence, selon les uns en 1689, selon d'autres en 1697, mort en 1700. Il cultiva avec quelque succès l'architecture;

mais il s'adonna principalement à la peinture. Son coloris est généralement faible et son dessin manque de pureté; aussi n'est-ce pas sans quelque étonnement qu'on trouve une vigueur inusitée dans une fresque qu'il peignit, en 1734, à la voûte de l'oratoire de Santo-Gaetano, à Sienne, fresque qui représente *Clément VII approuvant les statuts de l'ordre des Theatins*. Deux fresques au Palais-Public de la même ville, *L'Assomption de saint Joseph*, et une grande *Annonciation*, ne sont pas non plus sans mérite. Citons encore de lui l'ancienne bibliothèque du couvent de Saint-Augustin, la *Généalogie de saint Joseph* à la voûte de l'Oratoire qui lui est consacré, quelques peintures aux palais Tommasi et Forteguerri, une petite chapelle à l'église de Pontignano, l'église de la Certosa, *La Cène* au réfectoire du couvent de Lecceto, aux environs de Sienne. E. B—n.

Della Valle, *Lettere Sanesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

NASMI, poëte turc, né vers 1520, à Adrinople, mort à Constantinople, le 11 octobre 1588. D'abord janissaire, puis mollah, il conserva ses fonctions jusqu'à la fin de sa vie. Il a composé une grande *Anthologie turque*, contenant 4,000 pièces de vers tirées de 175 poëtes, et rangées d'après les lettres finales des rimes, et la mesure métrique. On la trouve en manuscrit dans les bibliothèques de Constantinople, et dans la bibliothèque particulière de l'empereur d'Autriche. M. Hammer en a fait de nombreux extraits. Ch. R.

Kimalasade, *Biographie des poëtes* — Hadji Khalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*. — Khabassadé, *Histoire d'Andrinople*. — Hammer, *Histoire de la poésie turque*.

NASMITH (*James*), antiquaire anglais, né en 1740, a Norwich, mort le 16 octobre 1808, à Leverington (île d'Ely). Il fit ses humanités à Amsterdam, et prit ses degrés à Cambridge, dont il fut un des plus savants agrégés. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint un bénéfice à Londres (1773) et en dernier lieu le rectorat de Leverington. Pendant plusieurs années il exerça les fonctions de juge de paix dans le comté de Cambridge. Outre quelques sermons, on a de lui : *Catalogue of the MSS. in archbishop Parker's library at Benet's college*; Cambridge, 1777, in-4°; le collége de Benet fait partie de l'université de Cambridge, qui fit imprimer à ses frais cet utile recueil. Il a aussi publié une édition des *Itineraries of Symon, son of Simeon, and William of Worcester*; Londres, 1778, in-8°, et une autre de la *Notitia monastica* de Tanner. K.

Gentleman Magazine, LXXVIII.

NASMYTH (*Alexander*), peintre anglais, né en 1758, à Édimbourg, où il est mort, en 1840. Il vint de bonne heure à Londres, où il fréquenta l'atelier d'Allan Ramsay, peintre de Georges III. Après avoir passé plusieurs années à Rome, il s'établit dans sa ville natale, et y acquit à la fois fortune et considération. Il avait la réputation d'un bon maître et il a formé de nombreux élèves. Quoiqu'on ait de lui des tableaux d'histoire et des portraits, entre autres celui du *poëte Robert Burns*, il a surtout brillé dans le paysage; la plupart des sujets qu'il a traités en ce genre offrent des réminiscences de l'Italie; ils manquent peut-être d'originalité, mais ils ont une beauté tranquille, une touche simple et harmonieuse.

Tous ses enfants se sont distingués par un mérite peu commun; à l'exception d'un seul, ils ont tous cultivé la peinture de paysages. L'aîné, *Patrick*, né en 1786, à Édimbourg, mort le 17 août 1831, à Londres, a reçu d'admirateurs plus enthousiastes qu'éclairés le surnom d'*Hobbema anglais*; il n'a pourtant avec le maître flamand d'autre rapport qu'une extrême recherche dans les détails. Il s'est appliqué à rappeler sur ses toiles les sites mélancoliques ou sévères des montagnes de l'Écosse. Parmi ses cinq sœurs nous citerons *Barbara*, *Margaret* et *Jane*; cette dernière peint avec une fermeté et une précision qu'on ne rencontre pas d'ordinaire chez les femmes artistes de l'école anglaise. Le plus jeune membre de cette famille, *James*, né le 19 août 1808, s'est fait à Manchester une certaine notoriété par l'invention ou la construction d'appareils ou de machines à vapeur. P. L—y.

The Englisch Cyclopædia.

NASO (*Jean*), philologue italien, né à Corleone en Sicile, vers 1435. Sa vie est peu connue; en 1477 il était secrétaire du conseil de Palerme. Il s'exerça dans la poésie latine ainsi que le constate son poëme *De celebritate rerum* (Palerme, s. d.), dont la rareté fait tout le mérite. On lui doit aussi un ouvrage de droit : *Consuetudines Panormi* (Palerme, 1477, in-4°), et un livre d'histoire : *Supplementum ad Christophorum Scobar de rebus præclaris Syracusanis* (Venise, 1520, in-fol.). G. B.

Mongitore, *Bibl. Sicula*, I, 333. — Fabricius, *Bibl. latina medii ævi*, IV, 310.

NASOLINI (*Sebastiano*), compositeur italien, né en 1768, à Plaisance, mort en 1799, à Naples. Dans sa jeunesse il était habile claveciniste. A vingt ans il donna à Trieste son premier opéra, intitulé *Nitteti* (1788). Après avoir obtenu un brillant succès à Milan avec *Adriano in Siria* (1790), il fut appelé à Londres, et y écrivit *Andromacca*, qui ne répondit pas à l'attente du public. Dans la même année il fit jouer *Teseo* à Vienne. De retour en Italie (1791), il fut jusqu'à la fin de sa courte carrière recherché par les directeurs des principales villes, et en peu d'années il composa une quinzaine d'opéras, parmi lesquels nous rappellerons *La Semiramide* (1792), une de ses meilleures productions; *Eugenia*; *Il Trionfo di Clelia*; *La Merope*, *I due Fratelli rivali*; *Il Torto immagi-*

nario, etc. Dans la plupart de ses œuvres, il y a de belles scènes. P.

Fetis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

NASREDDIN KHODJA ou **HADJA**, conteur turc, né à Siwri-Hissar, près d'Angora, au milieu du quatorzième siècle de notre ère, mort à Yénischehr, vers 1410. C'est l'*Eulenspiegel* des Turcs, dont la célébrité est devenue populaire en Orient par l'originalité de son caractère, ses reparties spirituelles et souvent obscènes. Nasreddin joua un certain rôle dans les guerres de Bajazeth Ier contre Tamerlan, vers lequel il fut député par les habitants de Yénischehr, pour préserver leur ville de la destruction. Il eut l'adresse de ramener le vainqueur à des sentiments d'humanité, au moyen d'un tour original, qui est un des meilleurs de sa vie. Ses *Contes facétieux* ont été publiés à Boulak (près du Caire), en 1823, 1 vol. in-8°; et à Constantinople, 1838, in-8°. Ch. R.

Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman.* — Zinkeisen, *id.* (en allemand). — Bianchi, *Introduction au Dict. turc.*

NASSARE (*Paul*), musicien espagnol, né en 1664, dans l'Aragon. Admis en 1686 chez les Cordeliers, il fut organiste du grand couvent de Saint-François, à Saragosse, et y passa le reste de sa vie. On a de lui : *Fragmentos musicos repartidos en IV tratados;* Saragosse, 1693, in-4°; 2e édit., Madrid, 1700, in-4°, avec des additions de Torres: c'est un traité élémentaire de plain-chant, de musique mesurée, de contrepoint et de composition, en dialogues; — *Escuela musica segun la practica moderna;* Saragosse, 1723-1724, 2 vol. in-fol.: recueil complet de toutes les connaissances relatives à la science et à l'art. P.

Fetis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

NASSARE (*Blaise-Antoine*), littérateur espagnol, parent du précédent, né le 4 février 1689, à Alguezar (Aragon), mort le 13 avril 1751, à Madrid. Après avoir achevé ses études à Saragosse, où un de ses oncles, chapelain de Notre-Dame del Pilar, lui servit de tuteur, il s'appliqua à la jurisprudence, tant civile qu'ecclésiastique, et obtint en 1711 une chaire de droit dans l'université de cette ville. Il fut ensuite chanoine de l'église métropolitaine. S'étant fait connaître à la cour, il fut nommé premier bibliothécaire du roi. Nassare était membre de l'Académie royale de Madrid. Il est sorti de sa plume un très-grand nombre d'ouvrages, notamment des *Observations* sur l'ancienne discipline des conciles; des *Commentaires* sur la collection des canons de saint Martin, archevêque de Braga; divers traités de jurisprudence; une édition des *Œuvres de Joseph Vela* avec sa vie; beaucoup de pièces de vers et d'éloges académiques; etc. Il a aussi une large part à la composition du *Dictionnaire de la langue castillane.* P.

Aug. de Montiano, *Elogio hist de Nassare*, Madrid, 1751, in 8°. — *Mem. de Trevoux*, février 1752.

NASSAU, ancienne famille comtale et plus tard ducale de l'Allemagne, qui a donné à ce pays l'empereur Adolphe (*voy.* ce nom). Elle descend très-probablement d'*Othon*, *comte de Laurembourg* et frère du roi de Germanie Conrad Ier. Othon, mort en 962, laissa un fils *Walrame Ier*, qui se distingua dans les guerres de France et de Hongrie, et qui par ses deux fils, *Walram II* et *Othon*, fonda les deux maisons de *Nassau* et de *Gueldres*. — *Henri II le Riche*, comte de Nassau, descendant de Walrame II à la cinquième génération et qui mourut en 1254, devint la tige de toutes les lignes de la maison de Nassau; son fils aîné, *Walrame IV*, fonda la branche de *Nassau-Wiesbade*, qui s'éteignit en 1605 et dont les possessions passèrent alors aux *Nassau-Wielbourg*, dits *de Sarbruck*, qui étaient issus d'elle par *Jean*, fils puîné de *Gerlach*, comte de Nassau. Jean, qui mourut en 1371, acquit par mariage le comté de Sarbruck. *Louis II*, comte de Nassau-Wiesbade et de Nassau-Sarbruck, mort en 1627, fonda trois nouvelles branches, Nassau-Sarbruck, *Nassau-Idstein* et Nassau-Weilbourg; la seconde s'éteignit en 1721; la première se partagea dès 1640 en trois lignes : *Nassau-Ottweiler*, *Nassau-Sarbruck* et *Nassau-Usingen;* la première s'éteignit en 1728, la seconde en 1721, et *Charles* de Nassau-Usingen recueillit alors tous les biens acquis par les divers descendants de Walrame IV. Il fonda les deux branches de Nassau-Usingen, éteinte en 1816, et une deuxième branche de Nassau-Sarbruck, qui prit fin dès 1797; les possessions reunies de ces deux branches passèrent en 1816 à la ligne des Nassau-Weilbourg, qui fleurit encore aujourd'hui.

La maison de *Nassau-Dillembourg*, fondée par *Othon*, frère cadet de Walrame IV, et mort en 1292, acquit par mariage, dans le siècle suivant, les comtés de Vianden et la baronnie de Breda. *Henri*, descendant d'Othon à la septième génération, épousa, au commencement du seizième siècle, Claude, fille de Jean de Châlons, prince d'Orange; leur fils *René* hérita de la principauté d'Orange; il mourut en 1544, sans enfants, et laissa tous ses biens à son cousin *Guillaume* le Vieux; ce dernier eut deux fils, *Guillaume*, qui devint le fondateur de la maison d'Orange (*voy.* ce nom), et *Jean* le Vieux, qui reçut les biens de sa maison situés en Allemagne. Jean le Vieux fonda les lignes de *Nassau-Siegen*, éteinte en 1743, celle de Nassau-Dillembourg, éteinte en 1739, celle de *Nassau-Hadamar*, éteinte en 1711, enfin celle de *Nassau-Dietz*.

Cette dernière eut pour tige *Ernest-Casimir*, né en 1576, mort en 1632, comme gouverneur de Frise et de Groningue. Son fils, *Guillaume-Frédéric*, mort en 1664, lui succéda dans le gouvernement de Frise et de Groningue, qui fut rendu perpétuel pour sa postérité. *Henri-Casimir*, fils de Guillaume-Frédéric, né en 1657, mort en 1696, fut maréchal général des troupes des États généraux. Son fils, *Jean-Guillaume-*

Frison, prit le titre de *prince d'Orange* en 1702, à la mort du roi Guillaume III. Il périt noyé en 1711, eut pour fils *Guillaume IV*, qui devint stathouder des Pays-Bas en 1747, et de qui descend la maison qui règne encore aujourd'hui en Hollande (*voy.* plus loin).

J. Textor, *Genealogia familiæ Nassorianæ* et *Nassauische Chronick*. — Weber, *De origine et incrementis comitum Nassavensium*. — Kremer, *Geschichte des Nassauischen Hauses*. — Hennes, *Geschichte der Grafen von Nassau* (Cologne, 1843). — Witzleben *Genealogie und Geschichte des Hauses Nassau* (Stuttgard, 1856). — Schliephake, *Von dem Ursprunge des Hauses Nassau* (Wiesbade, 1857).

Engelbert, comte de Nassau-Dillembourg, mort en 1504. Il se distingua dans les diverses guerres entreprises par son suzerain, Charles le Téméraire, qui le nomma, en 1473, chevalier de la Toison d'or; il reçut en 1475 le gouvernement du Brabant, devenu vacant par la mort de son père. Fait prisonnier à la bataille de Nancy, il racheta sa liberté, et s'empressa d'offrir ses services à Marie de Bourgogne. Il assista à la bataille de Guinegate, où il commandait un corps des gens à pied. Après la mort de Marie, il resta fidèle à l'archiduc Maximilien, et prit une part active aux guerres que ce prince eut à soutenir contre la France et contre ses propres sujets. Ce fut lui qui épousa secrètement, au nom de Maximilien, Anne de Bretagne; en 1493 il fut chargé de signer avec Charles VIII le traité de Senlis. Renommé pour son courage et ses talents militaires, il se fit remarquer d'un autre côté par sa dureté contre les Flamands. Il acquit à sa maison la vicomté d'Anvers. O.

Textor, *Nassauische Chronick*. — Munch, *Vie d'Engelbert de Nassau* dans l'*Aletheia*, t. I).

Jean-Maurice, prince de Nassau-Siegen, né le 17 juin 1604, à Dillembourg, mort à Bergenthal, le 20 décembre 1679. Après avoir reçu une éducation soignée, qui se termina par la fréquentation des académies de Bâle et de Genève, il s'adonna au metier des armes, et entra dans l'armée du prince d'Orange. En 1632 il se distingua au siége de Maestricht, et devint quelque temps après colonel. Appelé en 1636 par la Compagnie hollandaise des Indes au poste de capitaine général pour les possessions que cette compagnie avait au Brésil, il débarqua en janvier 1637 à Pernambouc, et se mit bientôt en mesure de faire des conquêtes sur les Portugais, qu'il refoula jusqu'à Bahia. En même temps il leur fit enlever sur la côte d'Afrique le fort de Saint-Georges-del Mina, et en 1640 Loando de S.-Paolo et l'île de Saint-Thomas. En cette même année il repoussa avec succès une attaque formidable de la flotte espagnole, et se rendit maître de Maranhao. L'avénement de la maison de Bragance ayant amené une trêve entre Portugais et Hollandais, il en profita pour parcourir à loisir le pays et en étudier avec soin la nature et les productions. En 1644, n'ayant pu obtenir de la Compagnie les renforts nécessaires pour tenter quelque grande entreprise et pour réparer l'échec subi par l'expédition envoyée par lui dans le Chili, il retourna dans les Pays-Bas, où il fut nommé quelques mois plus tard général lieutenant de la cavalerie. Après son départ les malheurs fondirent sur les Hollandais au Brésil; la Compagnie des Indes, comprenant alors quel habile capitaine elle avait perdu en lui, le sollicita de reprendre le commandement des troupes de ce pays; il refusa, espérant être bientôt mis à la tête de l'armée des États généraux. Dans l'intervalle il devint l'ami de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma gouverneur de la principauté de Clèves et l'envoya en 1658 comme son ambassadeur à la diète de Francfort. Après avoir, en 1666, commandé les troupes des Provinces-Unies contre l'évêque de Munster, il fut nommé deux ans après feld-maréchal de l'armée des États; mais contrairement à l'usage, on lui adjoignit un collègue dans la personne de Paul Wirtz. Pendant la guerre contre la France, commencée en 1672, il ne resta pas inférieur à la confiance qu'on avait en ses talents militaires; mais en 1674, lorsqu'à cause des inconvénients de ce double commandement supérieur on eut placé le stathouder Guillaume III à la tête de l'armée, Jean-Maurice donna sa démission, et se retira dans son gouvernement de Clèves. Entre autres embellissements qu'il fit dans la ville de ce nom, il faut citer le jardin que Voltaire a décrit avec tant de charmes dans son *Voyage à Berlin*. A la Bibliothèque impériale de Paris se trouve un recueil de dessins coloriés de la main du prince et représentant les principaux animaux de l'Amérique du Sud (*voy.* la notice qu'en a donnée Bloch dans la sixième partie de son *Ichthyologie*).

Baerle, *Historia-Brasiliensis*. — Ersch et Gruber, *Encyklopädie* (art. *Jean-Maurice*). — Warden, *Hist. du Bresil*.

Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen, né en 1738, mort en 1816. Il était feld-maréchal de l'Empire lorsqu'il fut appelé en 1803 à succéder à son frère *Charles-Guillaume*, qui, à la paix de Lunéville, avait cédé le comté de Sarbruck à la France contre une indemnité pécuniaire. Il entra dans la Confédération du Rhin, ce qui lui valut une augmentation de territoire et le titre de *duc*. Après la bataille de Leipzig, il abandonna la cause de Napoléon, et joignit ses troupes à celles de la coalition. Avec lui s'éteignit la branche de Nassau-Usingen.

Guillaume, duc de Nassau, né en 1792, mort en 1839. De la branche des Nassau-Weilbourg, il hérita en 1816 de toutes les possessions de la ligne aînée de sa maison. L'année suivante il donna à son pays une constitution établissant deux chambres et remettant à celle des députés le vote de l'impôt. Mais il eut le tort de prendre pour premier ministre un homme imbu de principes absolutistes, du nom de Marschall, et qui engagea avec les deux assemblées une longue lutte au sujet de l'emploi des produits des do-

maines ducaux; pour briser toute résistance à ses idées, Marschall ne recula pas devant les abus de la force les plus révoltants. Ce ne fut qu'après sa mort, qui eut lieu en 1834, que l'entente fut rétablie entre le gouvernement et les chambres.

Adolphe, duc de Nassau, fils du précédent, né en 1817. Ayant succédé à son père, il tint pendant plusieurs années ses sujets sous le joug d'une bureaucratie tracassière. Le peuple, écarté des affaires publiques, ne se trouva donc pas politiquement mûr lors de son affranchissement soudain par la révolution de 1848, et se livra à de nombreux excès. Une nouvelle constitution devint nécessaire; l'assemblée unique, qu'elle substituait aux deux chambres, se réunit en mai 1848; en majorité démocratique, elle vota dans l'espace d'un an une série de lois organiques des plus libérales. Le duc, suivant le système de presque tous les princes de l'Allemagne, laissa libre cours aux événements; mais peu à peu il retira une grande partie des concessions qui lui avaient été arrachées. Par la nouvelle loi électorale, qu'il octroya en novembre 1851, il parvint à faire élire une chambre favorable à ses projets réactionnaires; cependant elle se montra hostile au projet de loi sur la chasse qui lui fut soumis en 1855, et qui rétablissait en faveur de quelques privilégiés les droits des temps féodaux. Le gouvernement passa outre et promulgua la loi, malgré l'opposition de la chambre. Un autre acte inique fut l'instruction commencée en 1853 contre l'évêque de Limbourg, qui s'était opposé à l'immixtion de l'administration, composée de protestants, dans la nomination du clergé catholique. Les chambres élues en 1858 furent entièrement favorables au gouvernement; elles s'associèrent au sentiment du duc, qui lors de la guerre d'Italie se déclara le partisan de l'Autriche. O.

Conversations-Lexikon. — Pierer, Lexikon.

NASSAU-SIEGEN (*Charles-Henri-Nicolas* Othon, prince de), célèbre par ses aventures, né dans le duché de Nassau, le 5 janvier 1745, mort vers 1809. Il appartenait à la branche catholique de Siegen. Sa légitimité fut contestée, et voici pourquoi. Emmanuel-Ignace, son aïeul, avait épousé Charlotte de Mailly de Nesle. Celle-ci avait donné le jour à un fils, Maximilien, dont elle cacha la naissance à son mari et qu'après la mort d'Emmanuel-Ignace elle fit réinscrire sur les registres de l'état civil, sous le nom de Nassau-Siegen. Le conseil aulique de Vienne avait refusé de reconnaître Maximilien en cette qualité. Le tuteur du jeune Othon s'adressa au parlement de Paris, qui, par arrêt du 3 juin 1756, prononça en faveur de la légitimité. Le conseil aulique considéra cette décision comme nulle; il ne l'avait pas attendue pour disposer en faveur d'un autre des biens de la maison de Nassau situés en Allemagne. Frustré dans ses spérances, le jeune homme fut obligé de se faire par lui-même une position dans le monde. Il débuta de bonne heure. Volontaire à quinze ans, ensuite aide de camp, lieutenant d'infanterie, capitaine de dragons, il quitta brusquement les armes pour accompagner Bougainville dans son voyage autour du monde (1766-1769). Comme lui, il eut part aux faveurs de la reine d'Otaïti; mais ce n'était pas là de la gloire. Il crut la trouver en pénétrant avec le chevalier d'Oraison dans les déserts de l'Afrique, et son combat avec un tigre donna un certain éclat à sa réputation de courage. De retour en Europe, il entra au service de France, en qualité de colonel d'infanterie. En 1779, il chercha en vain à surprendre l'île de Jersey. L'Espagne était alors en guerre avec l'Angleterre, et le siége de Gibraltar attirait tous les regards. C'était une belle occasion pour le héros aventureux. A peine arrivé, il monta une des batteries flottantes, imaginées par le chevalier d'Arçon, et il eut le bonheur d'échapper aux dangers de cette tentative désastreuse, où plus que personne il avait montré de l'audace. Le roi d'Espagne lui témoigna sa reconnaissance en lui donnant trois millions en cargaisons de navires, avec le brevet de major général de son armée, et reconnut ses titres à la grandesse de première classe. Il avait quarante ans, et sa réputation ne lui paraissait pas encore bien assise : il aspirait ardemment à de plus grands exploits. Il voit une espérance de guerre au sud de la Russie; il y vole. Catherine II, bien disposée en sa faveur, lui donne le commandement d'une escadre destinée à agir contre les Turcs. Le succès répondit à son audace et à ses promesses, un peu présomptueuses. Avec des galères et des bateaux plats, il attaque, sur la mer Noire, la flotte du capitan-pacha, qui lui était bien supérieure, s'empare de plusieurs vaisseaux, met le feu aux autres, et dans deux ou trois combats de ce genre détruit entièrement les forces de mer qui lui étaient opposées (1788). Ces victoires furent généreusement récompensées par Catherine, qui l'accueillit avec distinction à Saint-Pétersbourg. Il avait obtenu l'indigénat en Pologne, et y avait contracté un riche mariage avec Charlotte Godzka, fille d'un vaivode de Podlaquie. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, avait des vues sur Thorn et sur d'autres points de la Pologne. L'impératrice, qui l'avait deviné, choisit Nassau pour en avertir les cours de Vienne, de Versailles et de Madrid. En mars 1790, menacée par la Suède, elle demanda à son vice-amiral de nouvelles victoires sur mer. Ici, Nassau n'avait pas affaire aux Turcs. Il battit d'abord la flotte suédoise sur les côtes de la Finlande, l'enferma dans le golfe de Viborg, et se crut maître un moment de Gustave III, qu'il avait en tête. Mais ce prince, par une attaque inopinée, surprit Nassau, força sa ligne, coula six galères à fond, et lui fit perdre quarante-quatre bâtiments (1790). Cet échec le refroidit probablement pour la gloire militaire, et il cessa

de combattre au moment où la révolution française inaugurait en Europe l'ère des prodiges en fait de batailles. Il passa son temps en voyages. Paul Ier, qui lui témoignait peu de faveur, lui conserva néanmoins ses appointements après la mort de Catherine. A l'époque du traité d'Amiens, de Nassau vint en France, attiré par le désir de voir de près l'homme extraordinaire qui en si peu d'années avait fait de si grandes choses, et dont le génie et l'administration en promettaient de plus grandes encore. Il ne paraît pas que de Nassau ait fait sensation à Paris, son beau temps était passé. Il ne sortit guère de la vie privée, et termina obscurément sa carrière. Deux écrivains ont parlé au long du prince de Nassau : le prince de Ligne, qui était son ami, et qui était très susceptible d'engouement, en a laissé un brillant portrait ; le duc de Lévis, dans l'ouvrage que nous citons, en parle d'une manière plus tempérée et plus vraie : « Le prince de Nassau, dit-il, connu dans toute l'Europe par ses courses et ses exploits, avait commencé par faire le tour du monde. Il était grand et bien fait, mais sa physionomie était peu expressive, et son esprit ne la démentait pas. Ses talents étaient aussi médiocres que son intrépidité était grande. Ses voyages militaires, si prompts et si rapides, ressemblaient assez aux courses des paladins ; et quand il arrivait de quelque cinq cents lieues, revenant de se battre ou y allant, on s'attendait à voir un chevalier de la Table Ronde ; il paraissait, adieu le roman, sa présence désenchantait, point d'éclat, point de brillant, pas même de vivacité ; son abord était froid, ses manières communes, et sa conversation plate. Arrangez tout cela. M. de Nassau avait la plupart des qualités qui composent les héros : leur caractère entreprenant, une prodigieuse activité, l'amour de la gloire, et un souverain mépris pour la vie. Il a recherché les occasions de se signaler, et les occasions ne lui ont pas manqué ; et cependant il n'a laissé que la réputation d'un aventurier, et pendant sa vie il eut plus de célébrité que de considération. » Il ne sera pas hors de propos de citer aussi ce que le duc de Lévis dit de la princesse de Nassau, « grande femme mince, qui avait un reste de beauté, de l'élégance dans la taille, des manières nobles et polies, mais plus d'imagination que de jugement, de l'esprit sans suite, et qui avec un grand sérieux racontait les histoires les plus étonnantes comme parfaitement vraies ». Mais il vaut mieux renvoyer au livre, et finir par une anecdote dont n'a parlé aucun biographe que nous sachions. — Le prince de Nassau avait rencontré dans ses courses de Turquie et adopté une petite fille grecque, nommée Photos, et l'avait placée chez Mme Campan pour son éducation. Sa mort laissa la pauvre orpheline sans soutien ; ce qui fut un titre de plus aux bontés de Mme Campan, qui l'adopta comme l'enfant de son cœur. Le prince l'avait nommée son héritière ; et en 1814 et 1815 elle fut présentée à l'empereur Alexandre, qui s'intéressa à son sort. Un secrétaire d'ambassade parvint à s'en faire aimer, et l'épousa. Il parvint à faire rendre à sa femme de grands biens en Pologne et en Crimée, et l'orpheline devint une grande dame russe : caprice du hasard ou faveur de la providence.

J. CHANUT.

Œuvres choisies du prince de Ligne, 2 vol. in-8°. — Duc de Lévis, *Souvenirs et portraits*, un vol. in-8°. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie des Contemporains*.

NASSAU (*Ernest* DE). *Voy.* ERNEST.

NASSAU. *Voy.* ORANGE.

NASSE (*Chrétien-Frédéric*), médecin allemand, né en 1778, à Bielefeld, mort en 1851. Après avoir exercé la médecine dans sa ville natale, il l'enseigna de 1816 à 1819 à Halle, et ensuite à Bonn. On a de lui : *Leichenöffnungen* (Sur les Ouvertures des cadavres), Bonn, 1821 ; — *Handbuch der speciellen Therapie* (Manuel de thérapie spéciale) ; Leipzig, 1830 ; — *Handbuch der allgemeinen Therapie* (Manuel de thérapie générale) ; Bonn, 1840. Il a collaboré très-activement aux recueils suivants : *Zeitschrift für psychische Aerzte* (Revue pour les médecins spiritualistes) ; Leipzig, 1818-1821 ; — *Zeitschrift für Anthropologie* (Revue d'anthropologie) ; Leipzig, 1823-1827 ; — *Archiv für thierischen Magnetismus* (Archives du magnétisme animal) ; — *Archiv für medicinische Erfahrung* (Archives d'expériences médicales).

Son fils, *Hermann*, né en 1807, est professeur à la faculté de médecine de Marbourg ; il a publié quelques ouvrages de physiologie ; il dirige depuis 1835 les *Untersuchungen zur Physiologie und Pathologie* (Recherches physiologiques et pathologiques), revue périodique. O.

Conversations-Lexikon.

NASSER MOHAMMED (*Mélik* AL), sultan mamlouk de l'Égypte et de la Syrie, de la dynastie des Baharides, né au Caire, en 1283, mort le 6 juin 1341, dans la même ville. Fils du sultan Kélawoun, il succéda, en 1293, à son frère aîné, Khalil el Aschraf. Les dix premières années de son règne furent agitées par des guerres sanglantes, tantôt contre des ennemis extérieurs, tantôt contre des émirs révoltés. Vainqueur enfin de tous ses ennemis, il étendit son autorité jusqu'à Malatiah et Anah sur l'Euphrate, et conclut une paix honorable avec les Moghols. Il diminua les impôts, protégea les arts, encouragea l'agriculture, éleva des ponts, des digues, et creusa plusieurs canaux, entre autres celui d'Alexandrie au Nil. Pour se procurer les sommes nécessaires à ses constructions somptueuses, Nasser dépouilla de leurs richesses ses émirs et ministres. Il fut le protecteur et l'ami du célèbre historien Aboulféda, prince de Hamah en Syrie, auquel il avait confié la garde des provinces orientales de son empire.

Ch. R.

Weil, *Geschichte der Khalifen*. — R. Reinaud, *Introduction de la Géographie d'Aboulféda*. — Makrizi, *Histoire des Mamlouks*.

NASSIR ED DIN (*Abou-Djafar Mohammed Khodja ben-Haçan al-Thousi*), astronome persan, né à Thous, dans le Khorasan, en 1201, mort le 25 juin 1274, à Bagdad. Favori de Houlayou, il fut chargé par ce prince de la construction de l'observatoire de Méragha, dans l'Adzerbéidjan, ainsi que de l'installation d'une bibliothèque et d'appareils astronomiques. Il resta à la tête de ces divers établissements jusqu'en 1271. Il construisit des machines hydrauliques propres à conduire l'eau sur le sommet des montagnes. Il a perfectionné plusieurs instruments astronomiques. Ses principaux ouvrages sont : *Akhlak el Nassir* (en persan) ou *Traité de morale*, publié en extrait, avec une traduction latine, sous le titre : *Specimen editionis libri Nasireddini, qui inscribitur Akhlak sive de Moribus*, e codice Dresdano editum, a Carol. Schier; Dresde, 1841, in-fol. (Nassir ed Din y a combiné les idées de Platon avec celles d'Aristote); — *Traduction persane du Tetrabiblon de Ptolémée*; et *Traduction persane de l'Almageste de Ptolémée* (restées toutes deux manuscrites); — *Zéidjé ilkhany* (en arabe) ou *Tables ilkhaniennes* (dédiées aux deux premiers *ilkhans*, ou sultans moghols de Perse). La Bibliothèque impériale de Paris possède le manuscrit de ces tables, faites par son fils Asyl ed Din, ainsi que le meilleur commentaire (en persan), celui de Chah Cholguin. On n'en a fait jusqu'à présent que des extraits latins, sous le titre *Tabulæ geographicæ* (des longitudes et latitudes, par J. Greaves); Leyde, 1648, in-4°, et Londres, 1652, in-4°. Cette dernière édition forme le vol. VII de l'ouvrage de Hudson : *Geographi græci minores*. Nassir ed Din a encore traduit en arabe les *Éléments de Géométrie d'Euclide*. Cette traduction a été imprimée; Rome, 1594, in-4°, et Londres, 1657, in-fol. (édition due à Greaves). On peut comparer un petit traité par J.-C. Gartz : *De interpretibus et explanatoribus Euclidis arabicis schediasma historicum*; Halle en Saxe, 1823, in-4°. Ch. Rum.

Jourdain, *Mémoire sur les Observations de Meragha*. — *Histoire de l'astronomie du moyen âge*. — Hammer, *Histoire de la littérature arabe*.

NATALE (*Jérôme*), en latin *Natalis*, jésuite espagnol, né à Majorque, en 1507, mort à Rome, le 3 avril 1580. Ami intime d'Ignace de Loyola, il entra dans la Compagnie de Jésus en octobre 1545. Après avoir rempli diverses missions au concile de Trente, en Afrique et en Sicile, où il établit à Messine un collége dans lequel il professa la théologie et l'hébreu, Jérôme fit profession, le 25 mars 1552, et avec le titre de commissaire il fut chargé par le fondateur de son ordre de promulguer en Sicile, en Portugal et en Espagne les constitutions de la Société. Le 1er novembre 1554, ses confrères le donnèrent pour vicaire général à Ignace de Loyola. Le pape Jules III le désigna l'année suivante pour accompagner à la diète d'Augsbourg le cardinal Jean de Morone, légat du saint-siége. Le 19 juin 1558, après avoir décliné le généralat de la Compagnie, qui fut donné à Laynez, il fut nommé assistant de Germanie et de France, et entreprit dans l'intérêt de l'ordre diverses missions en Espagne auprès de Philippe II, en France et en Allemagne. En mars 1566, il soutint énergiquement devant la diète d'Augsbourg les droits de l'Église et du saint-siége, et à son retour à Rome, sollicita comme vicaire général de François de Borgia la confirmation pure et simple de l'Institut d'Ignace, auprès de Grégoire XIII. Enfin, il vint passer quelques années en Flandre, où il consacra son temps à l'ouvrage par lequel il est principalement connu, et qui est fort recherché des amateurs, à cause des gravures dont il est orné. Cet ouvrage a pour titre : *Adnotationes et meditationes in Evangelia quæ in sacrosancto missæ sacrificio toto anno leguntur, cum eorumdem Evangeliorum concordantia historiæ integritati sufficienti. Accessit et index historiam ipsam Evangelicam in ordinem temporis vitæ Christi distribuens*; Anvers, 1594, in-fol., titre gravé, pp. 595. Cet ouvrage, dont le prix est encore fort élevé dans les ventes, est orné de 153 magnifiques planches gravées sur cuivre par Jérôme, Antoine et Jean Wierix, et Adrien Collaërt, d'après les dessins de Martin de Vos et de Bernardin Passeri. Cette première édition est préférée pour la beauté des épreuves à celles qui ont été faites à Anvers, 1596, à Anvers et à Mayence, 1607, in-folio. On trouve quelquefois séparément les planches de cet ouvrage avec le frontispice gravé, daté de 1593. Ces gravures, copiées et gravées sur acier, ont servi à illustrer une *Vie de Jésus-Christ*, par l'abbé Brispot; Paris, 1853, 2 vol. in-fol., en tête de laquelle on trouve une *Notice* sur Natalis et l'explication des gravures par l'auteur de cet article. On a aussi de J. Natalis : *Scholiæ in Constitutiones et Declarationes sancti Patris nostri Ignatii et admonitiones pro superioribus*, ms. conservé dans la bibliothèque de l'ordre à Rome. H. F.

H. Fisquet, *Notice sur le P. Jérôme Natalis*, in-folio, et 1856, in-8°, 16 p.

NATALE (*Tommaso*), marquis DE MONTEROSATO, publiciste italien, né en 1735, à Palerme, où il est mort, en 1819. Il remplit dans son pays diverses fonctions publiques. Ses études furent particulièrement dirigées vers la philosophie, le droit et la législation criminelle; il était aussi bon helléniste et cultivait la poésie italienne avec succès. D'humeur naturellement mélancolique, il passa la plus grande partie de sa vie dans la retraite, et ce ne fut que sur les instances réitérées de ses amis qu'il se décida à livrer ses œuvres à l'impression. Il a publié en italien : *La Philosophie de Leibnitz*; Palerme, 1756, in-8°, poëme didactique dédié à l'académie de Leipzig et qui fut prohibé en Sicile à cause d'un passage où l'erreur est représentée sous la figure d'un

moine; — *Discours à la louange d'Emmanuel Lucchesi Palli*: ibid., 1767, in-4°; — *Réflexions politiques, relatives à l'efficacité et à la nécessité des peines portées par les lois*; ibid., 1772, in-8°; loin de se prononcer, comme Beccaria, contre la torture et la peine de mort, il juge ces peines nécessaires pour la répression de certains crimes; — *Commentaire sur le onzième* § *du* Droit de la guerre et de la paix *de Grotius*, inséré en 1773 dans les *Notizie dei letterati*; — *Réflexions relatives aux discours de Machiavel sur Tite Live*; — des poésies et la traduction des six premiers chants de l'*Iliade*, dans des recueils littéraires. P.

Uomini illustri di Sicilia.

NATALI (*Pietro* DE'), en latin *de Natalibus*, hagiographe italien, né à Venise, florissait vers la fin du quatorzième siècle. Issu d'une ancienne famille patricienne, il fut d'abord curé, puis évêque d'Equilium, ville détruite et que l'on croit être la même que Jesolo ou Cavallino, dans la marche Trevisane; il vivait encore en 1376. On lui doit un *Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus* (Venise, 1493, in-fol.), ouvrage qu'il composa de 1369 à 1372 et qui fut revu et édité pour la première fois par Antonio Verlo, noble de Vicence; il a été traduit en français par Gui Breslay (Paris, 1523-1524, 2 vol. in-fol.), d'après une édition très-augmentée du P. Castellano. L'auteur, qui, comme la plupart de ses contemporains, est tout à fait dépourvu de critique, a introduit dans son recueil tous les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, les écrivains ecclésiastiques, les empereurs qui ont favorisé le christianisme, des héros légendaires, tels que Roland et Olivier, etc. S'il faut en croire le témoignage d'Apostolo Zeno, qui le premier a donné sur cet évêque des renseignements précis, Natali serait encore l'auteur d'un poëme manuscrit *in terza rima*, dont le sujet est le voyage du pape Alexandre III à Venise. P.

A. Zeno, *Dissertazioni Vossiane*, II, 32. — Lebeuf (Abbé), *Lettre dans le Mercure de France*, nov. 1732. — Agostini, *Scrittori Veneziani.*

NATALI (*Carlo*), dit le *Guardolino*, peintre de l'école de Cremone, né vers 1590, vivait encore en 1683. Élève dans sa patrie d'Andrea Mainardi et du Guide à Bologne, il étudia aussi à Rome; mais il adopta le style des Carrache. Bien que Zaist dise que Natali s'adonna de préférence à l'architecture, nous ne connaissons aucun monument qui puisse lui être attribué avec certitude. Une *Sainte Françoise romaine*, à l'église Saint-Sigismond, passe pour son meilleur tableau. E. B—N.

Zaist, *Notizie storiche.* — Grasselli, *Guida storico-sacra di Cremona.*

NATALI (*Giovanni*), poëte et médecin italien, né le 16 mars 1642, à Messine, mort vers 1730. Ses études terminées au collége des Jésuites, il s'adonna à la philosophie péripatéticienne, puis à la médecine, et fut reçu docteur en 1661. Nommé à la même date secrétaire du magistrat de Messine, il devint en 1673 secrétaire perpétuel; mais cet emploi ne l'empêcha pas de pratiquer son art et de cultiver les belles-lettres. En 1678 il remplaça Musarra dans la chaire de philosophie. Il appartenait à toutes les académies de son pays, et entretenait des relations avec plusieurs savants, entre autres Jean de Vintimille et le P. Mazzara. On a de lui: *Idea del perfetto filosofo, orazione*; Naples, 1669, in-4°; — *Consultationes medicæ*, en italien; — des pièces de vers, insérées dans différents recueils. P.

Mongitore, *Biblioth. sicula*, I.

NATALI (*Giuseppe*), peintre de l'école de Crémone, né en 1652, à Casal-Maggiore, dans le Crémonais, mort en 1722. Il peignit avec succès l'architecture, la perspective et les arabesques dans le style antique, s'étant formé à Bologne par l'étude des ouvrages du Dentone, de Colonna et de Mitelli. On loue particulièrement en lui le goût, la douceur et l'harmonie. Il travaillait avec une prodigieuse rapidité; aussi ses ouvrages sont-ils très-nombreux en Lombardie. On admire à Crémone les fresques dont il enrichit le palais Vidoni et l'église de Saint-Sigismond. Il eut pour élève son fils *Giovanni-Battista*, ses trois frères *Francesco*, *Lorenzo* et *Pietro*, et Giov.-Batt. Zaist, l'historien de l'école de Crémone. E. B—N.

Zaist, *Notizie storiche de' pittori cremonesi.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Grasselli, *Guida storico-sacra di Cremona.*

NATALI (*Francesco*), peintre italien, frère du précédent, né à Casal-Maggiore, mort à Parme, vers 1723. Élève de son frère Giuseppe, il l'emporta sur lui en distinction. Il fut employé à de vastes travaux pour les églises de la Lombardie et de la Toscane, et pour les ducs de Massa, de Modène et de Parme. Dans cette dernière ville, on remarque la décoration des églises Sainte-Thérèse et delle Grazie. A Massa, il a peint la voûte de la grande salle du palais ducal. E. B—N.

Zaist, *Notizie storiche.* — Grasselli, *Abbecedario dei pittori cremonesi.* — Grasselli, *Guida di Cremona.*

NATALIS (*Michel*), graveur belge, né à Liége, en 1609, mort dans la même ville, en 1670. Fils d'un graveur de monnaies, il prit le goût des arts en voyant travailler son père, et acquit sans maître la pratique de l'art qu'il devait exercer. S'inspirant des œuvres de Charles de Mallery, d'Anvers, il commença à graver de petits sujets de dévotion qu'il vendit fructueusement. Il vint alors travailler à Paris, puis se décida à faire le voyage d'Italie. A Rome, sous la direction de Sandrardt, il concourut avec Mellan, Bloemaert, etc., à l'exécution des planches de la *Galerie Giustiniani*. Vers 1640, il revint dans son pays, et à partir de ce moment on le voit travailler tantôt à Liége, tantôt à Paris, tantôt à Anvers. Il a gravé une partie des portraits du livre de Jean Valdor, *Les Triomphes de Louis*

le Juste (1645). On lui doit encore, outre un grand nombre de gravures d'après Titien, Rubens, Poussin, Sébastien Bourdon, Philippe de Champaigne, le frontispice des *Cinq Ordres d'architecture de Palladio* de la traduction de Le Muet (1645), et les *portraits* de *l'abbé Guillaume Natalis*, du *comte Fréd. de Mérode*, de *la comtesse Ernestine de Nassau*, de *l'empereur Léopold Ier*, etc. En 1648, il fut nommé graveur de l'électeur de Cologne et inspecteur des poids et mesures. Michel de Marolles, dans ses *Divers Graveurs*, a consacré un quatrain à Natalis :

De Michel Natalis, comme de sa Chartreuse,
On aime le burin pour son trait gracieux;
Ses antiques si doux, qui plaisent tant aux yeux,
Sont d'un air élevé, d'une main généreuse. H. H—N.

Abbecedario de Mariette. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes.* — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. liégeoise*, II.

NATALIS. *Voy.* NATALE.

NATHAN BEN-JÉCHIEL, savant rabbin, mort à Rome, en 1106. Il était disciple de Moïse Darschan, et devint président de la synagogue de Rome. Il est l'auteur d'un lexique des deux Talmuds, qui porte le titre d'*Aruch*, ce qui lui a valu le nom de *Baal Aruch*. Cet ouvrage, qui a beaucoup servi à Munster et à Buxtorf, a été imprimé pour la première fois en 1480 (*voy.* Rossi, *Annales hebraicæ typographicæ*); il a paru ensuite à Pesaro, 1517, in-fol.; Venise, 1531, in-4°, et 1553, in-fol.; Bâle, 1599, in-fol.; Amsterdam, 1655, in-fol.; la meilleure édition fut donnée par Phil. d'Aquin, Paris, 1629, in-fol. O.

Buxtorf, *Bibliotheca rabbinica.* — Wolf, *Bibl. hebraica.*

NATHAN (*Isaac*), surnommé *Mardechai*, savant rabbin, vivait au quinzième siècle. Sur l'exemple des chrétiens, il composa, le premier parmi les juifs, une concordance des mots du texte hébreu de la Bible; ce livre, intitulé *Méer Netiv* (Lumière du sentier), parut à Venise, 1524 et 1564, in-fol.; Bâle, 1581; Rome, 1620, avec des additions de Calasio; l'édition la plus estimée est celle de Buxtorf, Bâle, 1632. Nathan a laissé en manuscrit : *Mivtzar Itzchak* (Fortification d'Isaac), ouvrage dirigé contre le christianisme ainsi que son *Tocachad Mathé* (Réfutation d'un séducteur). O.

Wolf, *Bibliotheca hebraica.* — Rossi, *Bibliotheca giudaica anticristiana.*

NATIVITÉ (*Jeanne* LE ROYER, sœur DE LA), visionnaire française, née à La Chapelle-Janson, près de Fougères (Bretagne), le 24 janvier 1732, morte à Fougères, le 15 août 1798. Reçue sœur converse dans le couvent des Urbanistes de Fougères, où à l'âge de dix-huit ans elle avait été admise comme domestique, cette fille, dont l'éducation était complétement nulle, crut avoir des apparitions et des révélations célestes. Ses confesseurs successifs, auxquels elle en fit part, cherchèrent à calmer son imagination troublée; mais un d'entre eux, moins éclairé ou plus crédule, confirma la sœur dans ses pieuses rêveries. L'abbé Genet se fit dicter par elle ce qu'elle prétendait avoir vu ou entendu, et à la mort de cet ecclésiastique, arrivée en 1817, les manuscrits qu'il possédait furent vendus à un libraire, qui les publia sous le titre de : *Vie et Révélations de la sœur de la Nativité* (1817, 3 vol. in-12). On y trouve de nombreuses et extraordinaires révélations, par lesquelles elle prédit beaucoup de choses sur l'Église et la fin du monde, ainsi qu'un *Recueil d'autorités* en faveur de ces mêmes révélations. L'abbé Tresvaux s'est bien gardé de placer le nom de Jeanne Le Royer dans sa *Galerie des saints et autres personnes pieuses de la Bretagne*, faisant suite au travail de dom Lobineau sur ce sujet. On fit une nouvelle édition de l'ouvrage de sœur de la Nativité, en 1819 (4 vol. in-8° et in-12). Le 4e volume supplémentaire a été dicté par la sœur à des religieuses qui avaient mérité sa confiance; comme les autres, il renferme des détails qui pourraient être soumis à une critique sévère. *L'Ami de la religion et du roi* donna une analyse et un extrait de cet ouvrage, ayant soin de prévenir ses lecteurs « que l'on ne doit pas croire toutes les révélations de la sœur comme implicitement véritables », précaution qui nous paraît fort inutile. H. F.

Ami de la Religion, t. 23 et 24. — Feller, *Dict. hist.*

NATOIRE (*Charles-Joseph*), peintre et graveur français, né à Nîmes, le 3 mars 1700, mort à Castel-Gandolfo (États Romains), le 29 août 1777. Florent Natoire, son père, après avoir étudié la peinture et l'architecture, vint se fixer à Nîmes; il y occupait la charge de consul en 1723. En 1717 il envoya son fils à Paris, et le plaça dans l'atelier de Louis Galloche, puis dans celui de François Lemoyne. En 1721 Charles Natoire, ayant remporté le premier prix de peinture de l'Académie, partit pour Rome en qualité de pensionnaire du roi. Son tableau de concours, représentant *Manué offrant un sacrifice au Seigneur pour en obtenir un fils (qui fut Samson)*, est le premier et le plus ancien de la curieuse collection dite des prix de Rome, conservée à l'École des beaux-arts. En 1726, Natoire obtint à Rome le premier prix de l'Académie de Saint Luc. De retour en France, il se fit connaître en prenant part aux expositions de la place Dauphine. Il s'acquit bientôt une grande réputation en décorant des appartements dans une manière qui se rapproche beaucoup de celle de Boucher. En 1734, il peignit dans la chambre de la reine au château de Versailles *La Jeunesse et la Vertu présentant deux princesses à la France*. Le 31 octobre de cette même année il fut élu membre de l'Académie royale de peinture (1), et nommé professeur le 2 juillet 1735. En 1736, la manufacture des

(1) Son tableau de réception : *Vénus demandant à Vulcain des armes pour Énée*, fait partie de la collection du Louvre.

Gobelins exécuta, d'après ses dessins, trois sujets de tapisseries représentant *Les Amours de Cléopâtre et d'Antoine*. Plus tard, lorsqu'Oudry eut l'entreprise de la manufacture de Beauvais, il fit faire, également sur ses dessins, une suite de tapisseries représentant l'*Histoire de don Quichotte*. En 1750, Natoire fut chargé de la décoration de la chapelle des Enfants-Trouvés. Les peintures, aujourd'hui détruites, dont il orna cet édifice, ont été gravées en seize planches par Fessard. En 1751, Natoire, qui jouissait d'une très-grande réputation, fut nommé, en remplacement de De Troy, directeur de l'Académie de France à Rome, et il arrivait dans cette ville pour recevoir le dernier soupir de son prédécesseur et exécuter ses dernières volontés. Le plus important des travaux qu'il exécuta depuis cette époque est la peinture de la voûte principale de l'église Saint-Louis-des-Français. Cet ouvrage lui valut d'être nommé chevalier de Saint-Michel.

En vieillissant, Natoire s'adonna aux pratiques d'une devotion outrée. Étroitement lié avec les Jésuites, « il admettait dans son cercle, dit Bachaumont, tous les boute-feu de la société. » Poussé par un zèle excessif, il s'avisa, au mois d'août 1767, de chasser de l'école un de ses pensionnaires, l'architecte Mouton, qui n'avait point accompli à Pâques ses devoirs religieux. Mouton se défendit, attaqua son directeur devant les tribunaux français, et, en 1770, obtint du Châtelet une sentence qui condamnait Natoire à lui payer vingt mille livres de dommages-intérêts (1). Malgré le scandale causé par cette ridicule affaire, Natoire conserva la direction de l'Academie jusqu'en 1774; à cette époque seulement il fut remplacé par Noël Hallé. Mécontent et oublié, il alla finir ses jours dans une petite ville des États romains, à Castel-Gandolfo. Il a gravé à l'eau-forte neuf estampes qu'il est assez difficile de se procurer. Mademoiselle Natoire, qui vécut constamment auprès de son frère et l'accompagna en Italie, peignait au pastel.

H. H—N.

Archives de l'art français — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre*. — *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Acad. roy. de peinture.* — Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur français*. — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger.*

NATTA (*Georges*), jurisconsulte italien, vivait au quinzième siècle. Fils de Henri Natta, conseiller du marquis de Montferrat, il enseigna le droit canon à Pavie et, depuis 1477, à Pise, plus tard il fut chargé par les marquis de Montferrat de plusieurs missions diplomatiques. On a de lui : *De statutis feminas excludentibus a successione exstantibus masculis*; Venise, 1584, in-fol., reproduit dans le *Tractatus tractatuum*, où se trouve aussi son ouvrage *De pactis*, qui parut séparément à Cologne, 1693, in 8°.

O.

Panciroius, *De claris legum interpretibus*. — Fabrucci, dans la *Raccolta Calogera*, t. XI.

NATTA (*Marc-Antoine*), jurisconsulte italien, de la même famille que le précédent, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il étudia le droit à Pavie sous Ph. Decius et Jason, devint sénateur à Casale et enseigna ensuite la jurisprudence à Pavie. Il avait des connaissances très-variées, et écrivait le latin avec beaucoup de pureté et d'élégance. On a de lui : *De Dei locutione*; Venise, 1558 et 1560, in-4°; — *De Deo libri XV*; Venise, 1560, in-fol.; — *De eloquentia christianorum*; Francfort, 1562; — *De pulchro et de universi fabrica mundi*; Venise, 1567, in-fol.; — *Consilia seu responsa*; Venise, 1572, in-fol.; — *Orationes academicæ*; Venise, 1560 et 1564, in-4°; — *De animæ immortalitate*; — *De doctrina principum*; Francfort, 1603.

O.

Rosotti, *Syllabus script. Pedemont.*

NATTER (*Johann-Lorenz*), graveur allemand, né en 1705, à Biberach, mort le 27 octobre 1763, à Saint Pétersbourg. Après avoir passé plusieurs années chez un orfèvre de Berne, il se rendit, vers 1730, en Italie pour se perfectionner dans son état. Cédant aux conseils du baron de Stosch, un des premiers antiquaires de Florence, il s'adonna à la gravure sur pierres fines, et alla suivre à Rome les leçons de l'Académie des beaux-arts. Dès qu'il eut acquis de la réputation, il se mit à courir le monde, résidant tantôt à La Haye, tantôt à Londres. Dans cette dernière capitale, où il se maria, en 1740, il devint membre de la Société des Antiquaires et exécuta la plupart de ses plus beaux ouvrages, entre autres une gravure sur diamant pour lord John Cavendish. A Copenhague et à Stockholm, il fut chargé de graver les sceaux du gouvernement et des médailles royales. Il occupait dans les Pays-Bas la place de graveur de médailles en chef lorsqu'il s'en démit pour exécuter à Londres la médaille du *Couronnement de Georges III*. Quoique ayant beaucoup à souffrir d'un polype au cœur, il se rendit, dans l'été de 1763, à Saint-Pétersbourg, et y mourut quelques mois plus tard. Sa précieuse collection de pierres gravées, d'empreintes, de médailles et de gravures fut acquise par le gouvernement russe. On a de lui : *Traité de la méthode antique de graver en pierres fines comparé avec la méthode moderne*; Londres, 1754, in fol., fig.; il en avait fait une édition anglaise, dont il détruisit presque tous les exemplaires parce qu'on lui en avait marchandé le prix; — *Catalogue des pierres gravées tant en relief qu'en creux du comte de Bessborough*; Londres, 1761, in-4°. Mariette

(1) La Bibliothèque impériale possède le manuscrit du *Mémoire du Sr Mouton, élève de l'Académie française d'architecture à Rome, contre le Sr Natoire, directeur de cette école, sur une contrainte exercée par ce directeur envers plusieurs élèves pour leur faire faire des confessions et communions et en rapporter des billets*, 1768. Ce mémoire est suivi d'une réponse et d'une réplique (collection Joly de Fleury, n° [illegible]). Voy. *Archives de l'art français*, VIII, 68.

a donné dans son *Traité des pierres gravées* une liste considérable, mais incomplète, des travaux de cet artiste. K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*.

NATTIER (*Jean-Marc*), peintre français, né le 17 mars 1685, à Paris, où il mourut, le 7 septembre 1766. Son père, Marc Nattier, né en 1642, mort le 24 octobre 1705, peintre de portrait de quelque réputation, fut reçu membre de l'Académie royale de peinture, le 27 juin 1676. Sa mère, Marie Courtois, élève de Le Brun, débuta dans les arts avec succès en peignant la miniature; mais sa carrière fut interrompue de bonne heure. A l'âge de vingt-deux ans, elle devint paralytique. Jean-Marc Nattier eut un talent précoce : à quinze ans il remporta le premier prix de dessin de l'Académie. Jouvenet, son parrain, sollicita pour lui une place vacante à l'académie de France à Rome; mais le jeune lauréat préféra rester à Paris et user de la permission qu'il avait obtenue de dessiner, pour les faire graver, les tableaux de la galerie de Rubens au Luxembourg (1). En 1713 il fut reçu membre agréé de l'Académie. Deux ans plus tard, cédant aux instances de l'envoyé de Pierre le Grand, à Paris, il consentit à se rendre à Amsterdam, d'où il devait passer en Russie à la suite du czar. Mais étant revenu à Paris après avoir fait le *portrait de l'impératrice Catherine* et un tableau représentant la *Bataille de Pultawa*, il revint sur sa détermination première, et ne put se décider à quitter son pays. Nattier avait partagé l'engouement presque général pour le système de Law. La déconfiture de la banque et la perte d'un procès de famille assez important le laissèrent sans autres ressources que celles qu'il pouvait tirer de son talent A partir de ce moment il se mit à peindre plus particulièrement des portraits, et se fit promptement une grande réputation en ce genre. Il peignit tous les personnages marquants de son temps, et parmi eux *le maréchal de Saxe*, dont le portrait est aujourd'hui au musée de Dresde; *l'impératrice Marie-Thérèse*, maintenant au musée de Bruxelles; *la reine Marie Leckzinska; mesdames Henriette* et *Adelaïde*, filles du roi, qui figurèrent au salon de 1758 et sont au musée de Versailles; *le Dauphin; la Dauphine; mesdemoiselles de Beaujolais, de Chartres, de Clermont*; etc. Le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, le chargea d'achever la décoration, commencée par Raoux, d'une des galeries de son hôtel, et lui donna un logement au Temple. A la mort du chevalier, le prince de Conti fit vendre au profit de l'ordre de Malte tous les tableaux et autres objets ayant appartenu au grand-prieur. Nattier, touché de voir vendre, sous ses yeux et à l'encan, des tableaux qui lui avaient coûté des soins et des travaux infinis, y mit l'enchère, et les racheta (1).

Autant le début de sa carrière avait été brillant, autant ses dernières années furent remplies de chagrin. « Bien avant que d'être hors d'état de pouvoir toucher le pinceau, il fut malheureux. La guerre, le fléau des arts, l'inconstance du public, le goût de la nouveauté, tout se réunit pour lui faire éprouver le plus triste abandon. A cette grande affluence à laquelle il était accoutumé succéda une désertion presque totale; enfin, il ne lui resta plus de ses grandes occupations que quelques ouvrages à finir pour la cour commencés dans des temps plus heureux (2). » Aux chagrins qu'il ressentit de l'abandon du public et de ses anciens protecteurs vint se joindre une douleur plus grande encore. Son fils donnait les plus grandes espérances; il l'avait envoyé en Italie pour achever ses études de peinture. Six mois après son arrivée à Rome, ce jeune homme se noya en se baignant dans le Tibre. Les trois filles de Nattier avaient épousé, deux d'entre elles les peintres Challe et Tocqué, la troisième M. Brochier, secrétaire d'ambassade. Réduit à un état voisin de la misère, ressentant les premières atteintes du mal qui le retint au lit pendant les quatre dernières années de sa vie, Nattier fut recueilli par son gendre Challe, chez lequel il mourut. Il avait été élu membre de l'Académie le 29 octobre 1718, sur la présentation d'un tableau de *Phinée et ses compagnons pétrifiés par l'effet de la tête de Méduse*, qui fait aujourd'hui partie du musée de Tours. Le 26 mars 1746 il fut nommé professeur. Les galeries du Louvre possèdent un seul de ses tableaux; mais plusieurs portraits de lui ornent le musée de Versailles. Il exposa aux différents salons de 1737 à 1763.

Jean-Baptiste NATTIER, peintre d'histoire, frère aîné du précédent, fut reçu à l'Académie le 29 octobre 1712, sur la présentation d'un tableau de *Joseph sollicité par la femme de Putiphar*. Compromis dans le scandaleux procès de Deschauffour (3), enfermé à la Bastille et prêt à subir une peine infamante, il échappa au sort qui le menaçait en se donnant la mort. Le 27 avril 1726, il se coupa la gorge dans sa prison avec un de ces couteaux sans tranchant,

(1) « Ces dessins, faits, dit Mariette, avec beaucoup de soin et de propreté, mais d'une manière si froide et si fort éloignée de celle du maître flamand, que les estampes, qui furent gravées par ce que nous avions de meilleurs graveurs, n'ont donné que les compositions et rien du véritable caractère du peintre. » Ces dessins furent achetés par Law en 1719, pour le prix de 19 000 livres. Pendant quelques années on ne sut ce qu'ils étaient devenus; mais ils reparurent à la vente du cabinet Gaignat. Les planches des gravures qui en ont été faites sont actuellement à la chalcographie du Louvre.

(1) *Abrégé de la vie de M. Nattier, peintre et professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, par Mme Tocqué, sa fille, lu en séance de l'Académie, en février 1767.

(2) Ibid.

(3) Voir sur l'accusation du crime de sodomie portée contre Deschauffour, Nattier et autres : *Journal de Barbier* (éd. 1857, I, 624); les *Mélanges historiques* de Boisjourdain (1807, II, 336); *Lettre* de Voltaire à *D'Argental* (20 mars 1776); *Dictionnaire philosophique*, article *Amour socratique*; etc.

qui servent à ouvrir les huîtres. La condamnation de Nattier entraîna sa déchéance de membre de l'Académie, et son tableau de réception fut rendu à sa famille. H. H—N.

Abecedario de Mariette et *Documents*, dans les *Archives de l'art français*. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre*. — *Mémoires inédits des membres de l'Acad. de peinture*.

NATUREL (*Pierre*), historien français, né en 1502, à Châlon-sur-Saône, où il est mort, le 9 décembre 1582. De famille noble, il fut successivement chanoine et chantre de la cathédrale de Châlon, grand vicaire et official de cinq évêques, archidiacre de Tournus, trésorier du diocèse de Langres, et prieur de Saint-Julien-en-Gérais et de Beaume-la-Roche. Il a laissé deux ouvrages estimés, et souvent cités par les auteurs bourguignons, *Historia ecclesiæ Sancti-Vincentii Cabilonensis* et le *Cartulaire de Saint-Marcel-lès-Châlon*; ce dernier est à la Bibliothèque impériale. P. L.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*, II.

NATZMER (*Dubislaw* GNÉOMAR DE), général prussien, né le 14 septembre 1654, au château de Gutzmin, en Poméranie, mort le 13 mai 1739. D'une ancienne famille originaire de Franconie, il entra en 1674 comme volontaire dans le régiment du prince Maurice de Nassau, et fit la campagne de Flandre. Fait prisonnier à Piéton, il fut conduit à Reims. Remis en liberté, il s'engagea en 1675 dans un régiment de Suisses en garnison à Arras. L'année suivante il assista au siége de Maestricht. En 1677 il entra dans l'armée de son souverain, l'électeur de Brandebourg, comme lieutenant de dragons, se distingua dans la guerre contre les Suédois, et fut nommé en 1680 capitaine d'état-major. Ayant reçu deux ans après le titre de gentilhomme de la chambre, il prit bientôt en aversion la vie de cour, et obtint de faire partie du corps auxiliaire envoyé par l'électeur en Hongrie contre les Turcs. A son retour il fut nommé en 1687 aide de camp général de ce prince, dont le successeur, Frédéric III, le maintint dans cet emploi en 1687 et lui donna le commandement des mousquetaires allemands. En 1688 il fit partie du corps envoyé au prince d'Orange, pour seconder sa descente en Angleterre. A son retour il fut pris par un corsaire français et gardé plusieurs mois à Dunkerque; il parvint à s'évader, et se rendit à Berlin. En 1689 il accompagna l'électeur sur le Rhin; sa brillante conduite à la prise de Bonn lui valut le grade de colonel; pendant les années suivantes, il assista aux campagnes contre la France, et devint général major de cavalerie à la paix de Ryswick. En 1702 il contribua beaucoup à la prise de Kaiserswerth, et alla rejoindre en Flandre l'armée de Marlborough. En 1703 il fut envoyé sur le Danube; il se distingua à la bataille de Hochstedt, où il fut dangereusement blessé. Promu au grade de général lieutenant, il se signala à la bataille d'Oudenarde et à celle de Malplaquet, où il commandait le corps entier des Prussiens. Après la paix d'Utrecht, il fut chargé d'organiser le régiment de gens-d'armes, qui rendit tant de services dans les guerres suivantes; en 1715 il assista au siége de Stralsund, et fut peu de temps après mis à la tête de toute la cavalerie. Le roi Frédéric-Guillaume le nomma en 1728 général feld-maréchal. Au milieu de la vie des camps, Natzmer avait gardé un goût prononcé pour les lettres et les sciences. O.

Pauli, *Leben grosser Helden*, t. VIII. — Hirsching, *Handbuch*.

NAU (*François*), poëte français, né vers 1715, à Paris. Il est auteur d'un assez grand nombre d'écrits en prose et en vers, parmi lesquels nous citerons : *Les Dieux protecteurs de la France*, opéra; Paris, 1744, in-4°; — *Ésope au village*, op. com.; Paris, 1750, avec Valois d'Orville; — *Iphis, ou la fille crue garçon*, op. com.; Paris, 1757, in-12; — *La Grippe, com. épisodique*; Paris, 1766, in-8°; — *Poésies diverses*; 1747, in-12; — *Recueil de poésies saintes*; Paris, 1747, in-12; — *Le Nostradamus moderne, ou les oracles chantants*; Paris, 1757, in-12; — *Le Bouquet de l'amitié et du sentiment*; Paris, 1769, in-8°, avec Cailleau. On doit encore à Nau plus de quarante almanachs chantants, notamment les *Fables de La Fontaine et de Phèdre, mises en vaudevilles*. P.

Sabatier, *Les trois Siècles littér.*

NAU (*Michel*), missionnaire français, né à Paris, en 1631, mort dans la même ville, le 8 mars 1683. Fils d'un receveur général des finances, dont le père avait reçu de Henri IV des lettres de noblesse, il entra chez les Jésuites en 1656, et ses supérieurs, après lui avoir confié la direction des études des deux princes de Longueville, le destinèrent aux missions de l'Orient. Il parcourut la Mésopotamie, la Syrie, la Perse et l'Arménie, où son zèle et les conversions qu'il opérait soulevèrent plus d'une fois contre lui les musulmans. Épuisé de forces, il revint en France en 1682. On a de lui : *Voyage nouveau de la Terre Sainte, enrichi de plusieurs remarques servant à l'intelligence de la sainte Écriture*; Paris, 1679 et 1702, in-12; livre tout à la fois curieux, édifiant et utile; — *Ecclesiæ Romanæ Græcæque vera effigies et consensus, ex variis tum recentibus, tum antiquis monumentis. Accessit religio christiana contra Alcoranum defensa*; Paris, 1680, in-4°; — *L'État présent de la religion mahométane*; Paris, 1681, 1685, 1687, 2 vol. in-12, traduction étendue du livre latin précédent. H. F.

Moreri, *Dict. hist.* — *Bibl. des Écrivains de la Comp. de Jésus*. — *Journal des savants*, 1683.

NAU. *Voy.* OLONNAIS (L').

NAUBERT (*Christine-Bénédicte-Eugénie*), romancière allemande, née à Leipzig, le 2 janvier 1757, morte dans cette ville, le 12 mars 1819. Fille du médecin Hebenstreit, elle reçut par les soins de son père une excellente instruction, supérieure à celle qu'on donne ordinairement aux

femmes. Veuve d'un médecin de Leipzig, elle épousa en secondes noces un commerçant de Naumbourg, du nom de Naubert; elle vécut très-retirée, très-attentive aux affaires de son ménage. Elle trouva néanmoins le temps d'écrire un grand nombre de romans, la plupart historiques, qui eurent à leur apparition un très-grand succès; elle les publia sous l'anonyme strictement gardé jusqu'en 1817. L'année suivante, elle fut frappée d'une maladie qui la priva de la vue et de l'ouïe. On a d'elle : *Walther de Montbarry;* 1786; — *Thécla, comtesse de Thurn;* Leipzig, 1788, 2 vol. in-8°; — *Hermann d'Unna;* Leipzig, 1788, 2 vol. in-8°; — *Elisabeth de Toggenbourg*, traduit en français, ainsi que les précédents; — *Neue Volksmaehrchen der Deutschen* (Nouveaux Contes populaires de l'Allemagne); Leipzig, 1789-1792 et 1839, 4 vol. in-8°; — *Conradin de Souabe;* — *Gebhard de Waldbourg;* — *Eudoxie;* — *Walther de Stadion;* — *Rosalda;* Leipzig, 1818, 2 vol.; — *Alexis et Louise;* Leipzig, 1819; — *Turmalion et Lazorta;* Leipzig, 1820; — *Letzte Original-Romane* (Derniers Romans originaux); Leipzig, 1827, 5 vol. O.

Schindel, *Deutsche Schriftstellerinnen*, t. II.

NAUCHE (*Jacques-Louis*), médecin français, né au Vigeois (Limousin), le 18 mai 1776, mort à Paris, le 5 juillet 1843. Ses ancêtres, médecins aussi, étaient originaires de Franche-Comté, où ils portaient le nom de GUYON. Ils vinrent habiter le Limousin vers 1555, et se distinguèrent dans leur art. Lui-même fit ses études à Paris et y fut reçu docteur. Partisan du galvanisme et de ses bons effets en médecine, il fut l'un des fondateurs de la *Société galvanique*, dont il devint président. Il fut aussi successivement médecin de l'Institution des Jeunes Aveugles et membre de la Société de Médecine de la Seine, de la Société royale des Sciences de Paris, de celle de Gênes, etc. Il créa en 1803 le *Journal du galvanisme*, *de vaccine*, etc., et remporta en 1823 le grand prix accordé aux plus dévoués propagateurs de la vaccine. Il mourut d'apoplexie foudroyante. On a de lui : *Nouvelles Recherches sur les rétentions d'urine*, *par rétrécissement de l'urètre et par paralysie de la vessie*, suivies de *Remarques sur la gravelle;* Paris, 1801, 1803, 1806, in-8°; — *Pyrétologie méthologique de Selle*, trad. du latin, avec des *Notes* de Chaussier; Paris, 1802 et 1817, in-8°; — *Mémoire sur la manière dont les substances résineuses agissent dans l'economie animale*, à la suite des *Végétaux résineux* de Duplessy; Paris, 1803, in-fol.; — — *Des Maladies de la vessie et du meat urinaire chez les personnes avancees en âge*, 1801, 1806, 1810, 1819, in-12; — *Traité des maladies de l'uterus ou de la matrice;* Paris, 1816, in 8°; — *Des Maladies propres aux femmes;* Paris, 1829, 2 t. in-8°; — de nombreux articles relatifs au galvanisme et à la médecine dans plusieurs journaux, recueils ou dictionnaires scientifiques et surtout dans la *Bibliothèque ophthalmologique* du docteur Guillé (1820-1821). L—z—E.

Biographie moderne (1806). — Quérard, *La France littéraire.*

NAUCLERUS (*Jean*), chroniqueur allemand, né en Souabe, dans la première moitié du quinzième siècle, mort vers 1510. Il était de la famille des chevaliers de Vergen. Reçu docteur en théologie et en droit, il entra dans les ordres, fut précepteur du duc Eberhard de Wurtemberg, devint en 1450 prévôt de l'église de Stuttgard, et fut appelé, dix ans après, au même office à celle de Tubingue. Le duc Eberhard le nomma ensuite à une chaire de droit canon à l'université de Tubingue, dont Nauclerus devint en 1477 recteur et plus tard vice-chancelier. Nauclerus a écrit une *Chronique du monde* depuis la création jusqu'en 1500, précieuse par les détails qu'elle contient sur les événements du quinzième siècle; elle a paru sous le titre de : *Memorabilium omnis ætatis et omnium gentium chronici commentarii;* Tubingue, 1501, in-fol.; une nouvelle édition avec une continuation par N r. Basel fut donnée à Tubingue, 1516, 2 vol. in-fol.; la *Chronique* de Nauclerus fut aussi publiée à Cologne, 1544, 1564, 1509 et 1614, in-fol. On a encore de Nauclerus un *Tractatus de simonia;* Tubingue, 1500, in-4°. O.

Adami, *Vitæ philosophorum.* — D.-G. Moller, *De Nauclero* (Altdorf, 1697, in-4°). — Bock, *Geschichte der Universität Tübingen.* — Fischlin, *Memoriæ theologorum wurtembergensium.*

NAUCRATÈS *d'Erythrée* (Ναυκράτης Ἐρυθραῖος), orateur grec, vivait vers le milieu du quatrième siècle avant J.-C. Il est mentionné parmi les orateurs qui concoururent pour le prix proposé par Artémise pour la meilleure oraison funèbre de son mari Mausole. Disciple d'Isocrate, il défendit les principes oratoires de son maître et les défendit dans des écrits sur la rhétorique. Nous savons par Quintilien qu'il appliquait le mot στάσις (*état de la question*) à la considération d'un cas sous son aspect le plus général. A l'imitation d'Isocrate, qui avait écrit des modèles de discours politiques et judiciaires, il composa des modèles (aujourd'hui perdus) d'oraisons funèbres.

Il est deux fois question dans Eustathe d'un commentaire d'Homère par un sophiste Naucratès d'Érythrée qui paraît être le même que le disciple d'Isocrate. Y.

Suidas, aux mots *Isocrates* et *Theodectes.* — Cicéron, *De Orat.*, III, 44. — Quintilien, *Inst. orat.*, III, 6. — Denys d'Halicarnasse, vol. II, p. 30, edit. Sylburg. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. I, p. 484, 517.

NAUCYDÈS (Ναυκύδης), statuaire grec, fils de Mothon, né à Argos, vivait vers 420 avant J.-C. Il fut le frère et le précepteur du second Polyclète d'Argos. Il fit une statue d'or et d'ivoire d'*Hebé*, laquelle était placée à côté de la célèbre statue de *Hera* dans le Heræum, près de Mycènes, une statue de bronze d'*Hecate* et plu-

sieurs statues d'athlètes. Tatien mentionne de lui une statue de la poëtesse *Erinne*. Pline, qui lui assigne pour date la 90e olympiade, mentionne de lui un *Mercure Discobole* et un *Homme sacrifiant un bélier* Outre son frère Polyclète, Naucydès eut pour disciple Alype de Sicyone. Y.

Pausanias, II, 17, 22; VI, 6, 8, 9. — Tatien, *Adv. Græcos*, 51 — Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 8. — Thiersch, *Epochen*, p. 163, 180, 282, 283. — Sillig, *Catal. artif.*

NAUDÉ (*Gabriel*), célèbre bibliographe français, et l'un des hommes les plus instruits de son temps, né à Paris, le 1er (L. Jacob et Tommasini), le 2 (Gui Patin), ou le 3 (P. Hallé) février 1600, mort à Abbeville, le 29 (Niceron et Colletet), ou le 30 (*Patiniana*) juillet 1653. Naudé, après avoir achevé avec succès sa philosophie, commença l'étude de la médecine, et c'est aux cours du célèbre René Moreau qu'il se lia d'une intime et inaltérable amitié avec Gui Patin. Dès sa jeunesse (*a tenera ætate*, P. Hallé, p. 2), Naudé avait montré une vive passion pour les livres ; il put la satisfaire de bonne heure, car il entrait à peine dans sa vingtième année quand le président de Mesmes lui donna la direction de sa bibliothèque. Naudé dut pourtant abandonner bientôt une position qui ne lui laissait pas le temps de suivre ses études médicales, et il alla en 1626 les terminer à Padoue. La mort de son père le rappela à Paris, et en 1628 la Faculté de Médecine le choisit pour prononcer le discours de clôture des examens et l'éloge des nouveaux licenciés. Ce discours, où l'ancienneté et la gloire de la Faculté (*De Antiquitate et dignitate Scholæ medicæ Parisiensis*) étaient développées avec une véritable éloquence, attira les yeux sur son auteur. Le savant Pierre Dupuy le mit alors en relation avec le cardinal Bagni, qui l'emmena à Rome et lui confia sa bibliothèque. Naudé n'avait sans doute pas dit encore un adieu définitif à sa première profession, car en 1633 il fut nommé médecin de Louis XIII, titre d'ailleurs purement honorifique. Désormais c'est l'étude des livres qui va l'occuper tout entier. Il resta douze ans chez le cardinal Bagni ; à sa mort (24 juillet 1641), il devint bibliothécaire du cardinal Barberini, neveu du pape. Cette même année, Richelieu avait ordonné d'imprimer au Louvre l'*Imitation de Jésus-Christ* ; de nombreux avis et de nombreuses rivalités se trouvaient en présence, relativement à la question de savoir sous quel nom d'auteur ce livre serait publié. Dom Grégoire Tarisse, général des Bénédictins de Saint-Maur, intriguait pour le faire attribuer à Jean Gersen, qui était bénédictin. Tarisse se fondait sur l'autorité de quatre manuscrits qui étaient à Rome ; Richelieu voulut les faire examiner, et Naudé fut chargé de ce travail. Ses conclusions furent contraires aux faits avancés par Tarisse ; et son mémoire tomba entre les mains du P. Fronteau, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, qui naturellement faisait honneur de l'*Imitation* à un génovéfain, Thomas A Kempis. Fronteau publia le mémoire de Naudé, et celui-ci se vit aussitôt assailli par toute la congrégation de Saint-Maur. Robert de Quatremaire et Valgrave écrivirent contre lui et l'accablèrent des accusations les plus odieuses. Ils prétendirent d'abord qu'il avait falsifié les manuscrits qu'on l'avait chargé d'examiner ; puis ils l'accusèrent d'avoir été corrompu par les Génovéfains, et d'avoir reçu un prieuré pour prix de ses mensonges. Naudé repoussa ces calomnies dans plusieurs écrits, auxquels ses adversaires répondirent en renouvelant leurs injures ; il se décida enfin à s'adresser à la justice, et ce singulier procès, après avoir fourni aux avocats une abondante matière à plaisanteries, ne reçut de solution définitive que le 12 février 1652. Mais Richelieu n'avait pas attendu longtemps pour donner gain de cause à Naudé ; et au commencement de 1642 il l'appela à Paris, voulant en faire son bibliothécaire. Sa mort, arrivée quelques mois après, laissa Naudé sans emploi ; Mazarin le plaça aussitôt près de lui avec le titre que lui avait donné Richelieu. Mazarin avait en effet conçu le projet de fonder à Paris une bibliothèque publique ; Naudé s'associa à cette généreuse pensée, et jusqu'à son dernier jour s'y dévoua tout entier. En janvier 1643 un chanoine de Limoges, nommé Descordes, vint à mourir, laissant une bibliotheque de six mille volumes ; Naudé en dressa rapidement le catalogue, et la fit acheter par Mazarin. Telle est l'origine de la bibliothèque qui est devenue une des plus riches de Paris, et qui a conservé le nom de son fondateur. La même année Naudé acheta encore six mille volumes chez différents libraires ; et à la fin de 1643 il put donner pour la première fois à la France le spectacle d'une bibliothèque ouvrant ses portes et communiquant ses trésors à tous ceux qui se présentaient (1).

Naudé, passionné pour cette création, qu'il appellera plus tard sa *fille bien aimée* (*Advis à nos seigneurs de Parlement*), avait conçu pour elle des destinées que le temps s'est chargé d'accomplir. Il avait réuni à peu près tous les ouvrages réimprimés en France ; ceux qui s'étaient publiés à l'étranger faisaient seuls défaut ; Naudé n'hésita pas. Il fit d'abord un court voyage bibliographique en Flandre ; puis, au mois d'avril 1645, il partit pour l'Italie, d'où il rapporta quatorze mille volumes. Il s'empara ensuite des restes de la riche bibliothèque de Philipsbourg, parcourut l'Allemagne et l'Angleterre, et porta ainsi à près de quarante mille volumes la bibliothèque de Mazarin. De rudes épreuves allaient commencer pour Naudé : la Fronde devient victorieuse, Mazarin est proscrit ; le parlement ordonne la vente de la bibliothèque

(1) Il n'y avait alors en Europe que trois bibliothèques publiques : l'Ambrosienne à Milan, la Bodleyenne à Oxford, et l'Angélique à Rome. La bibliothèque du Roi à Paris ne fut publique qu'à partir de 1737 ; elle avait même été précédée dans cette voie par la bibliothèque de Saint-Victor, qui l'était devenue en [illegible].

du cardinal. Naudé, qui *n'en sortoit guère que pour venir à la mangeoire* (*Mascurat*, p. 272), répondit à cet arrêt par une éloquente protestation, et parvint un instant à en arrêter les effets. Il lui fallut pourtant un peu plus tard assister à la vente, ou plutôt au pillage d'une fondation à laquelle il s'était dévoué sans réserve. Il sauva ce qu'il put en achetant 3,500 livres, somme considérable pour lui, tous les ouvrages de médecine; puis, le cœur navré, il partit pour Stockholm, où la reine Christine lui offrait la direction de sa bibliothèque. Mais bientôt Mazarin, vainqueur de la Fronde, rentre à Paris; il veut reconstituer sa bibliothèque, et appelle Naudé. Celui-ci quitta aussitôt la Suède; mais la dispersion des trésors qu'il avait rassemblés avec tant d'amour lui avait porté un coup dont il ne devait pas se relever. Déjà souffrant, les fatigues du voyage abrégèrent encore ses jours; il put cependant gagner la France, et mourut à Abbeville. Cette perte fut vivement sentie dans le monde savant; il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur le *Tumulus Naudei* qu'a rassemblé L. Jacob, son ami. *Je le pleure jour et nuit,* écrit Gui Patin (*Lettre du* 21 *octobre* 1653). « Naudé vivait en vrai philosophe, dit Colletet, n'ayant d'autre ambition que celle de servir son maître; sa sobriété était presque passée en proverbe, et il se montrait très-attaché à Mazarin, qui, en récompense de tous ses services, ne lui avait accordé que deux petits bénéfices: le canonicat de Verdun et le prieuré de l'Artige, en Limousin. Son traitement comme bibliothécaire était de deux cents livres seulement. »

La *Biographie universelle* déclare, d'après Chaudon, que les accusations de ceux qui ont cherché à *faire suspecter les principes religieux de Naudé n'ont pas le moindre fondement*. Sylvain Maréchal a pu calomnier Naudé quand il a placé son nom dans son fameux *Dictionnaire;* mais de là à faire passer Naudé pour un catholique orthodoxe il y a loin, et Gui Patin savait à quoi s'en tenir à cet égard. On peut consulter sur les croyances religieuses de Naudé: Gui Patin, édit. Reveillé-Parise, t. II, p. 277, 478, 479, 490, 508, et t. III, p. 758; le *Mascurat*, p. 345; Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II, p. 461, 469, 472, 479; et l'*Histoire de la Bibliothèque Mazarine*, p. 92. Naudé a immensément écrit; nous citerons seulement: *Le Marfore, ou discours contre les libelles*; Paris, 1620, in-8°: ouvrage tellement rare que plusieurs bibliographes ont été jusqu'à en nier l'existence; — *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix*; Paris, 1623, in-8°, et 1624, in-4°: Naudé les présente comme des imposteurs; — *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*; Paris, 1625, in-8°; réimprimé en 1652, en 1669 et 1712; — *Advis pour dresser une bibliothèque*; Paris, 1627, in-8°: cette édition est rare; mais l'ouvrage a été réédité en 1644 avec le *Traité des bibliothèques* de L. Jacob; il a été traduit en latin par J.-A. Schmidt, 1703, in-4°; — *De Antiquitate et dignitate Scholæ medicæ Parisiensis*; Paris, 1628, in-8°: nous avons dit dans quelle circonstance ce discours a été prononcé; — *Addition à l'histoire de Louis XI, contenant plusieurs recherches curieuses sur diverses matières*; Paris, 1630, in-8°; réimprimé comme supplément aux *Mémoires* de Comines, 1713, in-8°. « Ce livre ne contient pas de simples narrations, mais des remarques et de bonnes preuves que nos rois ont été instruits dans les lettres, surtout Louis XI. On y trouve aussi plusieurs particularités de son règne, comme l'origine de l'imprimerie. On peut dire que ce traité a plus de mérite par ses digressions littéraires que par le sujet que promet le titre. » (Lelong, *Biblioth. historique*); — *De studio liberali syntagma*; 1633 et 1645, in-8°: bon traité des études; — *Quæstio iatrophilologica: an magnum homini a Veneris periculum?* Rome, 1632, et Genève, 1650, in-8°; — *Discours sur les divers incendies du mont Vésuve, et particulièrement sur le dernier, qui commença le 16 decembre* 1631; Paris, 1632, in-8°; inséré ensuite dans le tome IX du *Mercure françois*; — *Bibliographia politica*; 1633, in-12; 1637, 1652, 1645, in-24, et 1642, in-8°; traduit en français par C. Challine, 1642, in-8°; — *Quæstio iatrophilologica: an vita hominum hodie quam olim brevior?* 1634 et 1650, in-8°; — *An matutina studia vespertinis salubriora?* 1634 et 1650, in-8°; — *An liceat medico fallere ægrotum?* 1635, in-8°; — *De fato et fatali vitæ termino*; 1635 et 1640, in-8°; — *De studio militari syntagma*; 1637, in-4°: ouvrage alors très-précieux pour les officiers; — *Considérations politiques sur les coups d'État*; Rome, 1639, in-4°: édition extrêmement rare; on lit dans la préface que ce livre n'a été tiré qu'à *une douzaine d'exemplaires au lieu des copies manuscrites qu'il en faudroit faire*; il avait été commandé à Naudé par le cardinal Bagni; il fut réimprimé en 1752, avec de nombreuses additions, par Louis Dumay; — *Joannis Cordesii, ecclesiæ Lemovicensis canonici, elogium*, en tête du *Bibliothecæ Cordesianæ catalogus*, 1643, in-4°, dont nous avons indiqué l'origine; — *De Hieronymo Cardano judicium*: Paris, 1643, in-8°; — *De Augustino Nipho philosopho judicium*: 1645, in-4°; — *Gabrielis Naudæi ex Italia discedentis ἀποβατήριον ad amicos*; 1645, in-fol.; — *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier jusques à la declaration du 1er avril* 1650, in-4°; s. l. n. d. et 1650: cet ouvrage, ordinairement désigné sous le nom de *Mascurat*, est en forme de dialogue: Saint-Ange (Naudé), libraire, et Mascurat (Camusat), imprimeur, s'entretiennent des libelles publiés

contre Mazarin, et font une véritable apologie du cardinal; — *Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin par le sieur Naudé entre les mains de M. Tubeuf*; Paris, in-4°. Cette pièce n'a pas de titre dans l'original; celui que nous adoptons est emprunté au *Tumulus* de L. Jacob; — *Aduis à nos seigneurs de Parlement sur la vente de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin*; in-4°, s. l. n. d.: pièce extrêmement rare; un exemplaire existe à la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris; elle a été publiée successivement; Francfort-sur-le-Main, 1654, in-4°; dans un journal de Leipzig, *Vergnugungen müssiger Stunden*, partie Ire, p. 42; dans *Le Conservateur* de juillet 1758; dans les *Recherches sur la bibliothèque* de M. Petit-Radel, p. 271; enfin, dans *Le Palais Mazarin* de M. de Laborde, p. 251; — *Relation du sieur Naudé à messieurs Dupuy, de quatre manuscrits qui sont en Italie touchant le livre* De Imitatione Christi, *faussement attribué à Jean Gersen*; 1619, in-8°; — *Requête servant de factum au procès pendant entre G. Naudé*, etc.; 1650, in-4°. — *Advis sur le factum des Bénédictins*; 1651, in-8°; — *Raisons peremptoires de G. Naudé, demandeur en suppression d'injures et calomnies*, etc.; 1652, in-4°; — *Bibliographia Kempensis*; 1651, in-8°. Naudé a donné des éditions estimées de quelques ouvrages de Riolan, de J.-B. Doni, de Léonard Aretin, de Suarès, de Cardan, etc. Il existe à la Bibliothèque impériale deux manuscrits de Naudé; le premier (n° $\frac{10321}{2}$) est intitulé: *Inventaire de mes livres qui sont à Rome*, in-4°; et le second: *Inventario delli libri che sono presentemente nella bibliotheca dell' Eminme cardinal Mazzarino in Roma*, supplément français, n° 4256. On trouve encore parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale: *Diverses observations tirées de quatre livres ou registres, deux d'iceux couvertz de papier bleu, et les deux autres de carton blanc, trouvés dans les papiers de feu M. Naudé, vivant bibliotéqaire de monseigneur l'Eminentissime cardinal Mazarin... pour iustiffier quelle a esté la conduite, le mesnage, les soings et la fidélité avec laquelle led. deffunt a servi Son E. pendant douze années, en qualité de son bibliotéquaire*, supplément français, n° 4256. Lapoterie a publié, en 1667, in-18, un recueil de lettres de Naudé, et Louis Jacob a élevé à sa mémoire un véritable monument par la publication de son *Gabrielis Naudæi Tumulus, complectens elogia, epitaphia, carmina, tum latina tum gallica, variorum virorum*; Paris, 1659, in-4°. Enfin, on a imprimé sous le titre de *Naudæana*, Paris, 1701, in-12, un recueil d'anecdotes tirées des conversations de Naudé; une édition revue et très-augmentée de ce livre a été publiée en 1703 par Lancelot. Le nom de Naudé a été donné en 1805 à une des salles de la bibliothèque Mazarine. Alfred FRANKLIN.

P. Hallé, *Gabrielis Naudæi Elogium*, en tête des *Epistolæ* publiées par Lapoterie, et en tête du *Tumulus Naudæi* de Louis Jacob. — J.-H. Erythræus (J.-V. Rossi), *Epistolæ ad Tyrrhenum*; Cologne, 1649, 2 vol. in-12. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes*, etc., 1729, 43 vol. in 12; t. IX. — Louis Jacob, *Traicté des plus belles bibliothèques*; Paris, 1644, in-8°. — Gui Patin, *Lettres*; Paris, 1846, 3 vol. in 8° — G. Colletet, *Abregé des Annales de la ville de Paris*; 1664, in-12. — M. Sanson, *Histoire chronologique d'Abbeville*; Paris, 1653, in-4°. - A.-A. Barbier, *Dissertation des soixante traductions françoises de l'Imitation de Jésus-Christ*; à la suite se trouvent les *Considérations* de Gence *Sur la Question relative à l'auteur de l'Imitation*; 1812, in-8°. — Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*; 1751, 4 vol. in-12. — *Naudæana* et *Patiniana*. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*; 1855, 2 vol. in 12 — Alf. Franklin, *Histoire de la Bibliothèque Mazarine*; Paris, 1860 in-8°.

NAUDÉ (*Philippe*), mathématicien et théologien français, né à Metz, le 28 décembre 1654, mort à Berlin, le 7 mars 1729. Entré comme page à la cour d'Eisenach, à l'âge de douze ans, il fut rappelé à Metz, quatre ans après, par son père, on ne sait trop par quel caprice. Ses parents n'avaient ni les moyens ni, à ce qu'il paraît, la volonté de lui faire donner une éducation libérale. Naudé se forma seul, et parvint à apprendre sans maître le latin, les mathématiques et la théologie. A la révocation de l'édit de Nantes, il se retira avec sa femme et un enfant de neuf mois, d'abord à Saarbruck, et bientôt après à Hanau. Deux ans après il passa à Berlin. Il était fort indécis sur ce qu'il entreprendrait pour subvenir à la subsistance de sa famille, quand Langerfeld, professeur de mathématiques à l'académie des arts, lui procura quelques leçons. Bientôt Naudé fut nommé professeur d'arithmétique et de mathématiques élémentaires au collége de Joachim (1687). En 1696 il succéda à Langerfeld à l'académie des arts. Il fut en même temps chargé de donner des leçons de mathématiques aux pages de l'électeur. En 1701 il fut agrégé à la Société des sciences de Berlin, et quand, en 1704, l'Académie des sciences fut fondée, il fut attaché à cet établissement comme professeur de mathématiques.

Tout en cultivant les mathématiques, il se livrait avec ardeur à des travaux de théologie. Malheureusement il y apportait plus de roideur dogmatique que d'esprit philosophique. En général on remarque dans les ouvrages de Naudé des talents naturels et des connaissances acquises; mais on y sent le défaut de bonnes études premières. Aussi ses écrits, qui ne manquent pas seulement d'élégance, mais encore d'ordre et de clarté, n'eurent aucun succès.

En outre d'un traité de géométrie en allemand, Berlin, 1706 in 4°. et de deux pièces insérées, l'une dans les *Miscellan. Berlin.*, t. III, et l'autre dans le *Diarium gallicum* de La Haye, t. V, on a de lui: *Méditations saintes sur la paix de l'âme*; Berlin, 1690, in-12; — *Morale évangelique opposée à quelques morales phi-*

losophiques publiées dans ce siècle*; Berlin, 1699, 2 vol. in-8°; — *La souveraine Perfection de Dieu dans ses divers attributs et la parfaite Intégrité des Écritures prises au sens des anciens réformes*; Amsterdam, 1708, 2 vol. in-12. cet ouvrage est dirigé contre Bayle; mais Naudé n'y ménage pas Leclerc ni Jaquelot, adversaires de ce dernier Expliquant l'origine du mal dans le monde d'après le système des supralapsaires, il se laissa entraîner par son ardeur théologique à cette conclusion que Dieu est l'auteur du péché; il est vrai qu'il ajoute comme correctif qu'il l'est saintement. Attaqué vivement dans une brochure intitulée : *Lettres à M. sur le traité de* La souveraine Perfection de Dieu, il répondit dans l'ouvrage suivant; — *Recueil des objections qui ont été faites contre le Traité de* La souveraine Perfection de Dieu, *avec les réponses*; Amsterdam, 1709, in-12; — *Gründliche Untersuchung der mystischen Theologie* (Examen approfondi de la théologie mystique); Zerbst, 1713, in-12; — *Examen de deux traités nouvellement mis au jour par M. de La Placette*; Amsterdam, 1713, 2 vol. in-12. Naudé, qui, selon l'expression de Chaufepié, « s'était constitué le défenseur des systèmes théologiques les plus durs et les plus outrés », accusa La Placette « d'avoir exercé son éloquence et son art de bien dire à vomir contre Dieu des blasphèmes qui sont tels, qu'il ne peut y en avoir de plus outrageants contre lui dans les abîmes de l'enfer », et il adjure son adversaire « de ne commettre plus cette horrible faute, à moins qu'il ne soit tout à fait un démon incarné ». Le crime épouvantable du célèbre moraliste réformé était d'avoir attribué une faible part à l'homme dans l'œuvre de son salut; — *Theolog. Gedanken über den Entwurf der Lehre von der Beschaffenheit und Ordnung der göttlichen Rathschlüsse* (Pensées théologiques sur la nature et l'ordre des décrets divins); 1714, in 4°; — *Anmerkungen über einige Stellen des Osterwaldischen Tractats von den Quellen des Verderbens und seines Katechismi* (Remarques sur quelques passages du traité d'Osterwald sur les sources de la corruption et de son catéchisme); Berlin, 1716, in-4°; — *Refutation du commentaire philosophique*; Berlin, 1718, in-12. Naudé combat fortement la tolérance et soutient que les orthodoxes chrétiens ont raison d'être intolérants; — *Traite de la justification*; Leyde, 1736, in-12 : ouvrage posthume. Naudé laissa plusieurs ouvrages inédits, dont les manuscrits furent déposés après sa mort dans la bibliothèque du collége de Joachim. M. N.

Biblioth. germaniq., t. XXXVI, p. 117 et suiv. — Chaufepié, *Nouv. Diction. hist.* — Haag, *France protest.* — Niceron, *Mémoires*, t. XII.

NAUDÉ (*Philippe*), mathématicien français, fils du précédent, né le 18 octobre (1) 1684, à Metz, mort le 17 janvier 1745, à Berlin. Il était encore au berceau lorsque ses parents l'emmenèrent avec eux à l'étranger Destiné au ministère évangélique, il fut élevé au collége de Joachim à Berlin, et poussa assez loin ses études; mais un fonds de timidité naturelle et une prédilection marquée pour les mathématiques l'éloignèrent de la carrière pastorale. Ses progrès furent si rapides qu'il fut jugé digne de succéder à son père à l'académie des arts (1707) et au collége de Joachim (1708); il y professa les mathématiques jusqu'à la fin de ses jours. Il fut admis en 1711 dans l'Académie des sciences de Berlin et en 1738 dans la Société royale de Londres. D'après le témoignage de Formey, c'était un homme de mœurs irréprochables et d'une probité reconnue. Il a communiqué aux *Miscellanea Berolinensia* cinq mémoires sur des problèmes d'algèbre et de géométrie, et il a laissé en manuscrit un *Commentaire sur les Principes de Newton* ainsi que diverses pièces sur toutes les parties des mathématiques, en 3 vol. in-4°.

Un de ses frères, *Roger-David* NAUDÉ, né le 29 juin 1694, à Berlin, où il est mort, le 30 janvier 1766, d'abord pasteur de la Frederikstadt, puis principal du collége français, eut la réputation d'un théologien savant et d'un littérateur habile.

On doit à un autre NAUDÉ, réfugié protestant à Londres, une traduction française de l'*Histoire du Japon* de Kæmpfer (La Haye, 1729, 2 vol. in-fol.). P. L.

Formey, *Éloges des académiciens de Berlin*, I, 20 24. — *Nouvelle Biblioth germanique*, V. — Chaufepie, *Nouveau Dict. hist.* — Niceron, *Mémoires*.

NAUDET (*Thomas-Charles*), peintre français, né à Paris, en 1774, mort le 14 juillet 1810. Il était fils d'un marchand d'estampes, qui lui fit étudier la peinture chez Hubert Robert, peintre et dessinateur des jardins royaux. Un gentilhomme danois, Brunn Neergard, l'ayant pris en affection, l'emmena dans les nombreux voyages qu'il fit en Europe. Naudet y recueillit un grand nombre de vues et de copies précieuses qui servirent à Brunn Neergard pour la publication d'un *Voyage pittoresque et historique dans le nord de l'Italie*, avec un texte explicatif (Paris, 1812-1813, in-fol.). Mais le commencement seul de cet ouvrage put paraître; il fut interrompu sans doute par suite de la mort de Naudet. Cet artiste a exécuté aussi les dessins des planches de la *Description du département de l'Oise*, publiée en 1803, par Louis Cambry, préfet de ce département. G. DE F.

Journal des Arts, 23 Juillet 1810.

NAUDET (*Jean-Baptiste-Julien-Marcel*), acteur français, né à Champlitte (Franche-Comté), le 14 mai 1743, mort à Passy (Seine), en juin 1830. Il prit d'abord l'état militaire, qu'il quitta après quelques années pour entrer au théâtre. Une bonne éducation, un bel organe, un physique imposant étaient des éléments certains de succès; aussi débuta-t-il avantageusement au Théâtre-Français, en 1784. Il y fut bientôt reçu

(1) Le 18 décembre, d'après Formey.

sociétaire, et eut pour emploi les *rois* et les *pères nobles*, lorsque J.-B Brizard se retira (1786). Pendant les troubles qui précédèrent l'année 1793, il prit deux fois la plume pour défendre ses camarades avec lui des imputations injustes répandues contre eux dans le public, et il paya de sa personne, en sa qualité de semainier, pour résister à l'invasion d'une troupe de Marseillais lancés par quelques meneurs dans le tumulte que causaient les représentations du *Charles IX* de Chénier Après la représentation de *Paméla*, comédie de François le Neufchâteau (1er août 1793), quand les comédiens du Théâtre-Français furent décrétés d'arrestation, Naudet obtint, par la protection d'un ancien camarade de classes, le moyen de chercher un refuge en Suisse, où il put attendre des jours plus calmes. Il rentra après le 9 thermidor an II, reprit ses droits et ses rôles, et fut très-regretté du public lorsqu'en 1806 il se retira de la scène. E. D—s.

C.-G. Étienne et Alphonse Martainville, *Histoire du Théâtre-Français, depuis le commencement de la Révolution, jusqu'à la réunion générale* (Paris, an X (1802), 4 vol. in-12).

* **NAUDET** (*Joseph*), érudit français, fils du précédent, né à Paris, le 8 décembre 1786. Après avoir remporté les prix d'honneur aux concours de 1803 et 1804, il étudia plus spécialement la politique et la législation dans leur rapport avec l'histoire. Le résultat de ces études fut la publication de l'*Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie* (Paris, 1811, in-8°) et *Des Changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain sous Dioclétien et Constantin jusqu'à Julien* (Paris, 1817, 2 vol. in-8°) Ces deux ouvrages ont été couronnés, en 1810 et 1815, par l'Académie des inscriptions. A cet ordre de compositions se rattachent encore *La Conjuration de Marcel contre l'autorité royale* (1815, in-8°); — *De la Responsabilité graduelle des agents du pouvoir exécutif* (1819, in-8°); et quatre mémoires imprimés dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* : 1° *De l'État des personnes en France sous les rois de la première race* (t. VIII, 1827); 2° *Sur l'Instruction publique chez les anciens, et particulièrement chez les Romains* (t. IX, 1831); 3° *Sur les secours publics chez les Romains* (t. XIII, 1838); 4° *Histoire de l'administration des postes chez les Romains* (t. XXIII, 1843). En 1809, M. Naudet avait été pourvu de la chaire de troisième au lycée Napoléon; un an après, il y professa la rhétorique. C'est pendant son professorat qu'il publia un *Essai de rhétorique, ou observations sur la partie oratoire des quatre principaux historiens latins* (1813, in-12), et une édition de *La Henriade* (in-16) avec les passages des auteurs anciens et modernes qui présentent des points de comparaison. Les triomphes universitaires de son enseignement, son excellente méthode, où l'enthousiasme s'alliait au bon goût, le firent appeler, en 1816, à l'École normale comme maître de conférences. L'année suivante, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il suppléa quatre ans M de Pastoret dans la chaire de droit naturel et de droit des gens au Collége de France, où il fut ensuite nommé, sur la présentation de l'Académie des inscriptions et du Collége, professeur de poésie latine (1821-1830). En 1832, l'Académie des sciences morales et politiques ayant été reconstituée, M. Naudet y entra aussi par élection. Ce ne fut pas seulement le publiciste et l'historien que l'Académie honora de son choix, ce fut probablement aussi l'homme délicat et généreux qui, présenté pour la chaire de poésie latine, dont M. Tissot avait été illégalement dépossédé (1822), avait fait pour lui les plus actives démarches, et qui, lorsque les événements le permirent, lui avait rendu avec tant d'empressement son titre et sa chaire. Il a inséré dans le recueil de cette Académie un *Mémoire sur les récompenses d'honneur chez les Romains* (t. V, 1844) et deux autres *Sur la police chez les Romains* (t. IV, 1843, et t. VI, 1849), extraits d'un ouvrage qui va être livré à l'impression. M. Naudet fut nommé, en 1830, inspecteur général des études. Pendant toute la durée de ces fonctions (du 21 septembre 1830 au 29 août 1840) il a puissamment concouru à l'amélioration matérielle et morale des colléges et aux progrès des fortes études. Les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il les a consacrés à des ouvrages de philologie classique, tels qu'un *Lucain* à l'usage des étudiants (1832, in-12), avec un commentaire; des éditions de *Catulle*, de *Plaute* et de *Tacite* pour la Bibliothèque latine de Lemaire; et la traduction de *Plaute* pour la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (1833, 9 vol. in-8°). C'est, au jugement de tous, le meilleur ouvrage de la collection, un véritable chef-d'œuvre qui atteste une profonde intelligence de l'antiquité, une connaissance consommée du théâtre et autant d'esprit que de goût. Le *Journal des Savants* a compté longtemps M. Naudet au nombre de ses rédacteurs. On trouve notamment de lui dans ce recueil : des articles *Sur l'histoire de l'esclavage en Occident* par M. de Saint-Paul; sur l'*Histoire des journaux chez les Romains* par M. Le Clerc; sur l'ouvrage de Zurita : *Les différentes classes de chefs de la nouvelle Espagne*, et divers sujets d'histoire et de philologie; — *Sur les Serres chaudes chez les Romains* (*Revue archéol.*, VIIIe année, 1851, p. 209).

Nommé le 8 août 1840 directeur de la Bibliothèque royale et le 25 juin 1852 secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, M. Naudet s'est successivement démis de ces fonctions en 1857 et 1860. Enfin, M. Naudet a collaboré à un grand nombre de recueils, tels que la *Revue encyclopédique*, l'*Encyclopédie des gens du*

monde, etc. Outre les ouvrages cités, on a encore de lui : *Rapport sur la situation du Catalogue des imprimés* (1847, in-8°); — *Lettre à M. Libri* au sujet de quelques passages de sa lettre à M. de Falloux, relatifs à la Bibliothèque nationale (1849, in-8°); — *Réponse de la Bibliothèque nationale* à M. Feuillet de Conches (1851, in-8°); — *Notices sur le baron Walckenaër* (1852), *Burnouf père et fils* (1854), *Pardessus* (1855), *Guérard* (1857), *Boissonade* (1860). M. Naudet est commandeur de la Légion d'Honneur depuis le 25 avril 1847.

V. Dehèque, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.

NAUENDORF (Baron DE), général autrichien, né à Vienne, vers le milieu du dix-huitième siècle, mort au commencement du dix-neuvième. Colonel en 1789, il se distingua en cette année dans la guerre contre les Turcs. En 1794 il commanda l'avant-garde du prince de Cobourg; l'année suivante il battit les Français à Selten et à Alsens. En 1796 il aida l'archiduc Charles à repousser Jourdan à Teining et à Amberg; il fut peu de temps après opposé à Moreau sur le Danube, et le força à la retraite. Il alla ensuite rejoindre l'archiduc, et se signala à l'attaque des défilés de Caudern. Nommé en 1797 feld-maréchal-lieutenant, il commanda en 1800 l'avant-garde de l'armée autrichienne en Suisse; il prit sa retraite en cette même année. O.

Œstreichische National-Encyklopädie. — *Biographie étrangère* (Paris, 1819).

NAULT (*Denis*), littérateur français, mort en 1707. Il fut juge à Luzy, près de Nevers, et à Toulon-sur-Arroux, dans le bailliage de Montcenis. On lui doit : *Le Trophée de la justice élevé sur le polyandre des nobles*; Lyon, 1667, in-12 : recueil de plaidoyers où l'on fait mention de Justinien et de saint Augustin dès le temps de Divitiacus et de César; — *Histoire de l'ancienne Bibracte, appelée Autun*; Autun, 1688, in-12; un second volume annoncé, qui devait continuer l'histoire de cette ville depuis sa ruine par César, n'a point paru; — *La Mort d'Ambiorixène vengée par celle de Jules César, assassiné par Brutus*; Lyon, 1688, in-12; c'est un véritable roman, qui n'a que le mérite d'être court. Ces trois ouvrages sont anonymes. P. L.

Michault, *Mélanges*, II, 183.

NAUMACHIUS (Ναυμάχιος), poëte gnomique grec, d'une époque incertaine. On ne sait rien de sa vie; mais on croit, d'après quelques-uns de ses vers, qu'il vivait après J.-C. On trouve dans Stobée trois fragments de cet auteur en vers hexamètres, savoir : onze vers qui semblent l'introduction d'un poëme sur les devoirs de la femme dans le mariage, et qui cependant recommandent le célibat; cinquante-huit vers qui appartiennent au poëme même et qui contiennent d'excellents conseils à une femme sur sa conduite à l'égard de son mari, sage ou dissipé, sur l'administration de son ménage, le choix de sa société et sa toilette; quatre vers et demi contre l'usage de l'or, des pierres précieuses et des vêtements de pourpre. Le style de ces trois *fragments* est pur, animé et brillant. Un passage du poëte sur la supériorité du célibat qui prépare les vierges à un mariage mystique et les rend souveraines parmi les femmes a fait penser que Naumachius était chrétien. Cette hypothèse est hasardée; mais ce passage prouve du moins qu'il avait subi l'influence des idées chrétiennes. Outre les vers qui portent son nom, on attribue à Naumachius un poëme moral que Gesner assigne à Phocylide et qui paraît indigne des deux poëtes. Les *Fragments* de Naumachius ont été traduits en latin par Hugo Grotius; cette traduction et le texte se trouvent dans l'édition de Stobée, de Gaisford, vol. III, pp. 22, 68, 234; vol. IV, p. 164, etc., p. 187, etc., 224. Y.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. I, p. 721, 726.

NAUMANN (*Jean-Gottlieb*), célèbre compositeur allemand, né le 17 avril 1741, à Blasewitz, près Dresde, mort le 31 octobre 1801, dans le même lieu. Il manifesta de si rares dispositions pour la musique que son père, simple laboureur, l'envoya à la ville prendre des leçons journalières de clavecin. Ses progrès furent des plus rapides. Un musicien suédois, Weestrœm, l'ayant entendu par hasard, lui proposa de l'emmener en Italie (1757); il se repentit bien vite d'avoir consenti à suivre un maître dont l'avarice égalait la brutalité. A Padoue il le quitta pour devenir l'élève de Tartini, qui l'avait accueilli avec bonté et qui dans la suite le recommanda aux soins du P. Martini. Après avoir parcouru l'Italie méridionale en compagnie du violoniste Pitscher, il passa quelque temps à Venise, y donna des leçons et y fit jouer un opéra bouffe, dont on ignore le titre, sur le théâtre de Saint-Samuel. Le rétablissement de la paix lui permit enfin de retourner dans sa patrie (1763). Grâce à l'électrice douairière Marie-Antoinette de Saxe, qui se déclara sa protectrice, il obtint le double emploi de compositeur de la chambre et de maître de chapelle. En 1765 il repassa les Alpes, visita la Sicile et revit Naples, Rome et Venise. En 1772 il fit en Italie un troisième voyage, et y composa plusieurs opéras. Le brillant succès de ces productions lui attira de la part des souverains étrangers des offres brillantes, que, fidèle à son pays et au prince qui l'avait tiré de la misère, il ne voulut pas accepter. On se disputait Naumann dans les fêtes des cours du Nord. A Stockholm, il composa *Amphion*, *Cora* et *Gustave Wasa*, gravés en partition aux frais du roi de Suède; à Copenhague, il écrivit *Orphée*, dont les douces mélodies causèrent une vive impression. A différentes reprises il fut appelé à Berlin par le roi Frédéric-Guillaume II, qui était un amateur passionné de musique; ce prince lui confia même l'éducation musicale du pianiste Himmel et de la cantatrice Mlle Schmalz, et lui donna, entre autres témoignages de sa satisfaction, une tabatière

qui avait appartenu à Frédéric II. L'opéra d'*Aci e Galatea* fut sa dernière composition dramatique. Frappé d'apoplexie, le 21 octobre 1801, dans une promenade qu'il faisait le soir non loin de sa maison de campagne, il ne fut retrouvé que le lendemain matin ; on le rapporta chez lui, et il expira au bout de dix jours sans avoir repris connaissance. Il avait épousé, en 1792, la fille de l'amiral danois Grodtschilling. Contemporain de Mozart, Naumann sut se faire à côté de ce grand artiste une réputation honorable. Cependant, s'il faut en croire M. Fétis, il n'y a rien de vraiment original dans ses œuvres ; on y trouve beaucoup de mélodies gracieuses, un système de modulation qui n'est pas commun, un bon sentiment dramatique et un style pur. C'est un bon artiste, dont ses contemporains ont trop vanté le mérite. Ses travaux sont aussi nombreux que variés ; nous indiquerons les principaux. MUSIQUE D'ÉGLISE : *La Passione*, oratorio exécuté à Padoue ; — *Giuseppe riconosciuto*, à Dresde ; — *Il Figlio prodigo*, à Dresde ; — *Betulia liberata*, ibid. ; — *Pater noster* de Klopstock, pour quatre voix de solo, chœur et orchestre : ce grand ouvrage, considéré comme le chef-d'œuvre de Naumann, fut exécuté deux fois, en 1799, à Dresde, par les soins du baron de Rachnitz ; — plusieurs *psaumes* à chœur et orchestre ; — *Vingt sept messes solennelles*, composées pour la chapelle électorale de Dresde (1766-1800), en manuscrit ; — *Messe solennelle* en la bémol ; Vienne, 1804 ; — des *hymnes*, *motets* et *litanies*. — OPÉRAS : *Achille in Sciro* ; Palerme, 1767 ; — *Alessandro nelle Indie* ; Venise, 1768 ; — *La Clemenza di Tito* ; Dresde ; — *Solimano* ; Venise, 1772 ; — *Il Villano geloso* ; Dresde ; — *Elisa* ; Dresde ; — *Amphion* ; Stockholm, 1776 ; — *Cora* ; ibid., 1780 ; — *Gustave Wasa* ; ibid., 1780 ; ces trois opéras sont écrits en langue suédoise ; — *Orphée et Eurydice*, en danois ; Copenhague, 1785 ; — *La Sorte di Medea* ; Berlin, 1788 : — *Protesilao* ; ibid., 1793 ; — *Aci e Galatea* ; Dresde, 1801. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : *Dix-huit Symphonies* (ms.), des *Sonates* pour piano, des *Quatuors*, des recueils de *romances françaises*, d'*ariettes italiennes* et de *chansons allemandes* ; *Le Tombeau de Klopstock*, cantate, etc. K.

Wieland, *Notice dans le Nouveau Mercure allemand*, 1803. — Meissner, *Bruckstucke aus J.-A. Naumann's Lebensgeschichte* (Fragments pour servir à la biographie de Naumann ; Prague 1803-1804, 2 vol. in-8°. — Rochlitz, *Fur Freunde der Tonkunst*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

NAUMANN (*Jean-André*), naturaliste allemand, né en 1744, à Liebigk, près de Köthen, mort en 1826. Possesseur d'une assez belle propriété, qu'il cultivait lui-même, il se consacra à l'étude de l'ornithologie. On a de lui : *Der Vogelsteller* (L'Oiseleur) ; Leipzig, 1789 ; — *Beschreibung aller Feld- Wald und Wasservögel* (Description de tous les oiseaux habitant les champs, les bois et l'eau) ; Köthen, 1795 ; — *Naturgeschichte der Land- und Wasservögel des nördlichen Deutschlands* (Histoire naturelle des oiseaux de terre et d'eau de l'Allemagne du nord) ; Leipzig, 1795-1804, 22 cahiers ; deux nouvelles éditions augmentées en furent données par son fils Jean-Frédéric, Leipzig, 1805-1811, 27 cahiers, et 1820-1827, 5 vol. O.

Pierer, *Lexikon*.

NAUMANN (*Jean-Frédéric*), naturaliste allemand, fils du précédent, né le 14 février 1780, à Liebigk, près de Köthen, mort en 1857. Après avoir commencé ses études à Dessau, il fut rappelé à la maison paternelle pour aider à surveiller l'exploitation des propriétés de la famille ; la lecture qu'il fit alors de plusieurs traités d'agriculture et d'horticulture l'amena à étudier toutes les branches de l'histoire naturelle. Plus tard il s'occupa principalement de l'ornithologie, à laquelle il fit faire beaucoup de progrès. Son grand travail sur l'*Histoire naturelle des oiseaux de l'Allemagne* (Naturgeschichte der Vögel Deutschlands), Leipzig, 1822-1844, est un trésor d'observations exactes et judicieuses ; les belles planches qui accompagnent l'ouvrage ont été gravées par l'auteur lui même, d'après ses propres dessins. On a encore de Naumann : *Taxidermie* ; Halle, 1815 et 1848 ; — *Die Eier der Vögel Deutschlands* (Les Œufs des oiseaux de l'Allemagne) ; Halle, 1819, cinq parties : avec Buhle ; — *Naturgeschichte* (Histoire naturelle) ; Eisleben, 1834 et suiv. : avec Grafe. O.

Conversations-Lexikon.

*NAUMANN (*Charles-Frédéric*), minéralogiste allemand, né à Dresde, le 30 mai 1797. Fils du compositeur Naumann, il fréquenta l'académie des mines de Freiberg, où il eut pour maître Werner, étudia ensuite l'histoire naturelle à Leipzig et à Iéna, et revint après à Freiberg pour profiter des leçons de Mohs, qu'il remplaça, en 1826, comme professeur de cristallographie ; en 1835, il reçut aussi la chaire de géognosie et fut chargé de la confection de la carte géognostique de la Saxe. En 1842, il devint professeur à Leipzig. Ses principaux ouvrages sont : *Beiträge zur Kenntniss Norwegens* (Documents pour servir à la connaissance de la Norvège) ; Leipzig, 1824, 2 vol. ; — *Lehrbuch der Mineralogie* (Manuel de minéralogie) ; Berlin, 1828 ; — *Lehrbuch der reinen und angewandten Krystallographie* (Manuel de cristallographie pure et appliquée) ; Leipzig, 1830, 2 vol. ; — *Erläuterungen zur geognostischen Karte von Sachsen* (Explications de la carte géognostique de la Saxe) ; Dresde, 1836-1845, et 1846, 5 cahiers ; — *Lehrbuch der Geognosie* ; Leipzig, 1850-1853, 2 vol. O.

Conversations Lexikon.

*NAUMANN (*Maurice-Ernest-Adolphe*), médecin allemand, frère du précédent, né à Dresde, le 7 octobre 1798. Après avoir été pendant trois ans professeur de médecine à Berlin, il enseigna depuis 1828 cette science avec le

plus grand succès à l'université de Bonn; il y est aussi directeur de la clinique. Il a écrit plusieurs ouvrages très-remarquables, parmi lesquels nous citerons : *Handbuch der allgemeinen Semiotik* (Manuel de la séméiotique générale); Berlin, 1826; — *Versuch eines physiologischen Beweises für die Unsterblichkeit der Seele* (Essai d'une démonstration physiologique de l'immortalité de l'âme); Bonn, 1840; — *Problemen der Physiologie* (Problèmes de physiologie); Bonn, 1835; — *Handbuch der medecinischen Klinik*; Berlin, 1829-1839, 8 vol.; une nouvelle édition a commencé à paraître en 1848; — *Pathogenie;* Berlin, 1841-1845, 3 vol.; — *Allgemeine Pathologie und Therapie* (Pathologie générale); Berlin, 1851; — *Ergebnisse and Studien aus der Klinik zu Bonn* (Études sur les cas qui se sont présentés à la clinique de Bonn); Leipzig, 1858.

Son fils *Émile*, né en 1827, est élève de Mendelssohn et a composé plusieurs morceaux de musique religieuse qui ont eu du succès. O.

Conversations-Lexikon.

NAUNDORFF (*Charles-Guillaume*), se disant *Charles-Louis*, duc DE NORMANDIE, fils de Louis XVI, était né, à ce qu'il prétendait, à Versailles, le 27 mars 1785, et mourut à Delft (Hollande), le 10 août 1845. Suivant les documents fournis par la police française à M. Morin de la Guérinière en 1839, Naundorff était juif d'origine, né à Potsdam, d'une famille établie précédemment dans la Prusse polonaise. Il vint à Berlin en 1810, et y demeura deux ans; il logeait alors dans la maison d'un tonnelier, et gagnait son pain en colportant des horloges en bois. Il se donnait pour marié, quoiqu'il ne le fût pas; il faisait passer pour sa femme la veuve d'un soldat, nommée Christine Hasfert. En 1812 il partit pour Spandau. Il se présenta devant le magistrat de cette ville, le 25 novembre, déclara vouloir s'y établir comme horloger, et pour obtenir la droit de bourgeoisie prêta le serment requis de fidelité au roi de Prusse. Il se maria ensuite avec la fille d'un nommé Einers, fabricant de pipes à Havelberg. Il se donnait alors quarante-trois ans, et se disait protestant de la confession d'Augsbourg. De son mariage naquirent deux enfants, qui furent baptisés luthériens. En 1822 Naundorff vendit son atelier, et alla s'intaller à Brandebourg. Il loua une petite boutique près du théâtre, qui prit feu en 1824. Accusé d'incendie, il fut renvoyé de la plainte faute de preuves; mais à la fin de la même année il comparut devant la justice comme accusé du crime de fausse monnaie. Il se donnait la qualité de fils d'un prince français, et fut condamné à trois années de travaux forcés dans une maison de détention. Il subit sa peine dans le pénitentiaire de Brandebourg, de 1825 à 1828. Il se retira ensuite à Crossen; là il se donna ouvertement pour le fils de Louis XVI. Plus tard, il se refugia à Dresde, puis en Suisse, et enfin en 1833 il arriva à Paris. Voici maintenant la suite de son histoire : il ne savait pas un mot de français et n'avait aucune ressource. Un homme, touché de sa misère, le conduisit à une ancienne femme de chambre du fils de Louis XVI. L'étranger lui déclara être Charles-Louis, duc de Normandie, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Cette dame crut le reconnaître; elle lui fit quelques questions qui la confirmèrent dans sa croyance, et lui offrit de rester chez elle, ce qu'il accepta Elle parla de son hôte à quelques amis; quelques royalistes s'émurent et formèrent une cour au prince. Un noble personnage proposa de partir pour Prague, et ne doutait pas que Louis-Philippe ne s'empressât de reconnaître les droits du revenant. Un évêque l'engagea à entrer dans les ordres; mais le prince était marié. Il prit un maître de français, et fit en peu de temps des progrès assez sensibles. Il avait quelque ressemblance avec Louis XVI et Marie-Antoinette; il avait assez de tenue, une certaine aisance, beaucoup d'affabilité, et une expansion peut-être trop vive. Mais il avait gardé un accent germanique caractérisé. Bientôt on fit intervenir l'illuminé Martin (*voy.* ce nom), qui, sans jamais avoir vu le prince, le reconnut. La petite secte des martinistes devint donc un petit parti politique; le curé de Saint-Arnould faisait des quêtes pour ce roi miraculeusement retrouvé. Naundorff monta une maison, et créa un journal pour défendre ses droits. Ce journal, n'ayant pu faire son cautionnement, dut cesser de paraître; le gérant, Thomas, poursuivit en escroquerie le prince, qui le laissait dans l'embarras; mais le tribunal mit Naundorff hors de cause. Au sortir de l'audience le gérant, arrêté par ses créanciers, fut conduit à la prison de la dette. Le 28 janvier 1834, Naundorff avait failli périr victime d'un attentat. Comme il traversait le soir le guichet du Carrousel qui conduit au quai, un homme s'approche de lui, lui pose la main gauche sur l'épaule et de la main droite lui porte cinq coups de poignard dans la poitrine en lui disant : « Meurs, Capet ». Par bonheur Capet portait sur lui une petite médaille de la sainte Vierge, qui lui venait de sa mère, et qui amortit les coups, et il ne mourut pas. La confiance des fidèles ne fit que s'accroître. Ce n'est pas qu'il expliquât bien clairement les mystères de sa vie, mais il sortit admirablement de certaines épreuves qui peuvent du reste s'expliquer de bien des façons. Il écrivait à la duchesse d'Angoulême pour l'amener à une entrevue; il écrivait à la duchesse de Berry, qui selon lui, etait disposée à reconnaître ses droits; il lui offrit même, dit-on, de l'épouser et d'adopter M. le duc de Bordeaux, oubliant que cette princesse était remariée et que lui-même avait une femme en Allemagne. Il prétendait que le duc de Berry lui avait ecrit, et que c'était pour lui avoir eté favorable que ce prince avait été assassiné. Les affidés de Naundorff publièrent

diverses biographies de lui ; dans l'une on racontait que le dauphin avait été enlevé du Temple par deux inconnus, qui avaient apporté un enfant mort, dans une malle, et l'avaient substitué à l'héritier du trône, lequel était sorti vivant de la même malle et avait été confié à une vieille Allemande; enlevé de chez cette femme par d'autres inconnus, il avait été conduit, dans une voiture fermée, en différents endroits, puis transporte en Amérique, où il avait été confié à une Allemande qui avait épousé un horloger. Il portait malheur à tous ceux à qui il était confié ; car deux partis s'arrachaient sa possession, et ses gardiens succombèrent successivement sous le fer et le poison du parti contraire. Enfin, il fut ramené en Europe, traversa la France et arriva en Allemagne. Son gardien fut encore assassiné; il rencontra sur la route un nommé Naundorff qui le mena dans sa voiture à Berlin. C'était en 1810. Le prétendu roi de France chercha à entrer dans les hussards du roi de Prusse ; mais il fut repoussé comme étranger Alors il s'établit horloger. Son ami Naundorff lui proposa une de ses maîtresses, qui était veuve d'un horloger, comme femme de ménage, à condition qu'elle passerait pour sa femme légitime ; et le prince horloger accepta cette proposition. Le bourgmestre de Berlin lui ayant demandé ses papiers, il confia ce qui lui en restait au préfet de police de cette ville, qui les garda et le força à s'éloigner de la capitale. Il alla alors s'établir à Spandau. Sa femme de ménage mourut en 1816, et en 1818 il épousa la belle-fille d'un sous-officier des cuirassiers de Brandebourg, nommée Jeanne Tuiers. Dans la nuit du 15 septembre 1824, il entend crier au feu ; il sort de chez lui : on le vole et on l'accuse d'être l'auteur de l'incendie du théâtre ; il est arrêté, et la veille de Noël, sur le faux témoignage d'un receveur des finances, il est condamné à trois ans de prison comme coupable de fausse monnaie, les motifs du jugement portant qu'on ne peut pas croire ses dénégations parce qu'il se donne les fausses qualités de fils de prince A peu près à l'époque où devait finir sa détention, il est gràcié, sous promesse de quitter Brandebourg. C'est alors qu'il se rendit à Crossen. Si on l'en croit, il avait écrit à Louis XVIII, à Charles X, à Louis-Philippe sans jamais recevoir de réponse. En juillet 1832, il se decida à partir pour la France. Croyant qu'on le poursuit, il se réfugie en Suisse, ou il est arrêté ; enfin, il arrive à Paris, le 26 mai 1833, ou il loge dans un chétif hôtel ; mais des amis lui assurent le nécessaire. Du reste, par une fatalité inouïe, toutes les personnes que cite Naundorff, et qui pourraient temoigner de ce qu'il raconte, sont mortes; tous ses papiers sont perdus ou lui ont été enlevés. En decembre 1833, la duchesse d'Angoulême avait dû répondre à un protecteur de Naundorff : « J'ai trop la triste certitude de la mort de mon frere pour pouvoir le reconnaître dans celui qui se présente ; les preuves qu'il m'en donne ne sont pas assez claires ; je n'ai aucun souvenir des faits qu'il me rappelle ; donc je ne puis accepter l'entrevue qu'il me propose. Je ne me laisse pas effrayer par les menaces qu'il ose prononcer. Qu'il me donne des preuves plus positives s'il les a. » Un jour Naündorff fit paraître dans son journal, qui avait pour titre *La Justice*, une lettre adressée au roi Louis-Philippe, qu'il appellait : « Mon cousin », dans laquelle il parlait d'un trésor qui avait été caché par Louis XVI aux Tuileries au 10 Août, et qu'il se faisait fort de retrouver. On fut fort étonné à cette époque de voir un aide de camp du roi aller faire une longue visite au prétendant, qui d'ailleurs était bon prince et voulait bien reconnaître les droits du peuple, « ne réclamant, disait-il, que son état civil » Naundorff poussa même les choses si loin, dans ce sens, que le 13 juin 1836 il ne craignit pas d'assigner la famille royale devant les tribunaux pour se voir confirmé dans sa possession d'état; ce qui l'aurait constitué le chef légal de la maison de Bourbon. La police se fatigua enfin. Deux jours après on saisit les papiers du prétendu Louis XVII ; on l'arrêta, et après vingt-cinq jours de détention, on l'expulsa de France, comme étranger. Le parquet etait las, disait-on, de poursuivre des fous. Naundorff fut d'abord conduit en Angleterre. Forcé de quitter ce pays, il se retira à Delft, où il mourut Toute sa vie il s'était occupé de recherches pyrotechniques sur l'art militaire. Il lui arriva plusieurs accidents, et ses amis y voyaient des complots. Un de ses avocats nous a décrit la famille de Naundorff qui se composait en 1836 de six enfants : sa femme était restée avec eux en Allemagne. Cela n'empêcha pas le prince de se mettre à Paris sous la dépendance d'une dame qui ne le quittait pas et paraissait commander pour lui. Un Allemand qui avait connu Naundorff en 1829 le donnait comme très-adroit dans la mécanique, et se flattait de l'avoir ramené à quelques idées religieuses.

L. Louvet.

La Vie du veritable fils de Louis XVII, duc de Normandie, écrite par lui même. — Gruau et Laprade, *Motifs de conviction sur l'existence du duc de Normandie*. — *La Justice*, 1835. — *Abrege de l'hist. du dauphin, fils de Louis XVI*. — A.-F.-V. Thomas, *Naundorf, ou Mémoire à consulter sur l'intrigue du dernier des faux Louis XVII*. — *Illustration* du 30 août 1845. — Thibaut, dans le *Dict. de la Conversat.*

NAUSEA (1) (*Frédéric*), théologien allemand, né vers 1480, à Bleichfeld ou à Weissenfeld, villages près de Wurtzbourg, mort à Trente, le 6 février 1550. Après avoir enseigné le droit canon, il devint en 1526 prédicateur à la cathédrale de Mayence, et peu de temps après secrétaire du cardinal Campeggio ; il fut en 1534 appelé à Vienne comme prédicateur de la cour impériale, et promu en 1541 à l'évêché de cette ville. Il assista au colloque de Spire,

(1) Son vrai nom était *Unrath*, ou selon d'autres *Eckel*.

et fut envoyé au concile de Trente comme ambassadeur du roi des Romains. Quoique adversaire déclaré des protestants, il conseillait de ne pas employer contre eux la violence, mais d'avoir recours à la discussion, où il excellait. Il était renommé comme un des premiers prédicateurs de son temps. On a de lui : *Oratio ad Erasmum ut is proximo in Spira statuum conventui intersit*; Vienne, 1524, in-4°; — *Ad Carolum I pro sedando plebeio in Germania tumultu*; Vienne, 1525, in-8°; — *Miscellaneorum libri II, prior pro horis canonicis, alter pro missa apologeticus*; Mayence, 1527, in-4°; — *Homiliarum centuriæ tres*; Cologne, 1530; ibid., 1532: augmenté d'une quatrième centaine; — *Libri mirabilium VII*; Mayence, 1531, et Cologne, 1532, in-4° : contient des détails sur plusieurs événements extraordinaires de l'époque; — *Predigten über alle Evangelien des Jahres* (Sermons sur tous les Évangiles de l'année); Mayence, 1535, in-fol.; — *Sermones quadragesimales*; Cologne, 1535, in-fol.; — *In Erasmum monodia*; Cologne, 1536, in-8°; — *De puero literis instituendo consilia*; Cologne, 1536; — *Ad Paulum III rerum conciliarium libri V*; Leipzig, 1538, in-fol.; — *Liber I responsorum ad aliquot germanicæ nationis adversus sedem apostolicam gravamina*; Cologne, 1538, in-fol.; — *De Antichristo*; Vienne, 1550, in-4°; — *De novissima mortuorum resurrectione*; Vienne, 1551, in-4°; Cologne, 1555, in-8°; — *De consummatione hujus sæculi*; Cologne, 1555, in-8°; — *Libri III methodi de ratione concionandi*, imprimé plusieurs fois; — des sermons, des oraisons funèbres, des ouvrages de controverse, etc.; Nausea avait lui-même donné, en 1547, un catalogue de ses écrits imprimés et manuscrits, lequel se trouve à la suite des *Epistolæ miscellaneæ ad Fr. Nauseam* : plusieurs de ces derniers ont péri dans l'incendie de Vienne en 1525 (*voy.* Hummel, *Neue Bibliothek von seltenen Büchern*, cinquième partie). Les *Œuvres complètes* de Nausea ont été réunies en un vol. in-fol.; Cologne, 1616. O.

Pantaleo, *Prosopographia*. — Sallg, *Historie des Tridentinischen concilii*. — *Nachrichten von Gelehrten des Hochstifts Würtzburgs* (Leipzig, 1781). — Du Pin, *Bibl. des auteurs ecclésiastiques* (XVIe siècle).

NAUSICRATÈS ou **NAUCRATÈS** (Ναυσικράτης ou Ναυκράτης), poète comique grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. On ne connaît que les titres et de courts fragments de deux de ses pièces, Ναυκλήροι et Περσίς. D'après ces faibles débris, on suppose que Nausicratès était un poète de la comédie moyenne; et s'ils ne donnent aucune idée du plan et des caractères de ses pièces, ils montrent que son style était pittoresque, animé et ne manquait pas d'agrément comique. Les *Fragments* de Nausicratès ont été recueillis par Meineke, *Fragmenta comica*, vol. I, p. 495, vol. IV, p. 575, etc., et par Bothe, *Fragmenta com. græcorum*. Y.

Athénée, VII, p. 296, 325, 330. IX, p. 399; — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. II, p. 471.

NAUSIPHANÈS (Ναυσιφάνης), philosophe grec, né à Téos, vivait vers 300 avant J.-C. Il adopta les principes philosophiques de Démocrite et suivit les leçons de Pyrrhon. Il eut un grand nombre d'élèves, et fut particulièrement fameux comme professeur de rhétorique. Épicure assista quelque temps aux leçons de Nausiphanès; mais loin de reconnaître qu'il lui avait des obligations, il affectait en toute occasion de dire qu'il n'avait rien appris de lui. Y.

Cicéron, *De nat. deorum*, I, 26, 33. — Diogène Laerce, IX, 69, 102; X, 8, 14. — Sextus Empiricus, *Adv. Math.*, I, p. 215.

NAUZE (La). *Voy.* La Nauze.

NAVA (*Luis* de), peintre espagnol, né en 1723, mort en 1783. Cadet d'une ancienne famille, il entra dans l'ordre religieux et militaire de Santiago. Il devint lieutenant des gardes du roi Ferdinand VI. Ses fonctions ne l'empêchèrent point de se livrer à son goût pour les arts, surtout pour la peinture. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie de San-Fernando, dont il remporta le grand prix en 1753. Nava se fit remarquer par son excellent coloris. Quoique appartenant à l'école de Madrid, la plupart de ses tableaux ornent les principaux monuments religieux de Valence : on y remarque un *Christ* dans l'église San-Juan-del-Mercado. A Madrid, don Nava a décoré le couvent des Capucins de la Patience; on cite aussi de lui quelques portraits. A. de L.

Las Actas de la Academia de San-Fernando. — Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

NAVAGERO (*André*), connu aussi sous le nom latinisé de *Naugerius*, homme politique vénitien et un des meilleurs poètes latins modernes, né à Venise, en 1483, mort à Blois, le 8 mai 1529. Il fit ses études d'abord à Venise, sous Marc-Antoine Sabellus, puis à Padoue, sous Marcus Musurus et Pierre Pompinace. Dans la première partie de sa carrière, les lettres anciennes l'occupèrent presque uniquement. On voit par les préfaces que Alde l'ancien mit à ses éditions de Quintilien, de Virgile et de Lucrèce, et par les préfaces d'André Assolan en tête de l'Ovide, de l'Horace et du Térence publiés par le même imprimeur, avec quel soin Navagero avait recueilli des variantes pour toutes ces éditions et avec quelle sagacité il avait choisi les meilleures leçons. L'édition des *Discours* de Cicéron publiée par Alde est de Navagero, qui en a dédié les trois volumes à Léon X, à Bembo et à Sadolet « par des *épîtres* dont le style, suivant Ginguené, est digne de Cicéron même ». Ces belles *dédicaces* lui valurent une telle réputation qu'il fut chargé de prononcer les *oraisons funèbres du général Barthelemi d'Alviane* (10 novembre 1515), du *doge Loredano* (25 juin 1521), et de *Catherine Cornaro, reine de Chypre*. Cette dernière harangue n'existe plus. « Dans les deux autres discours, dit Ginguené, le langage a autant de dignité que les pensées. Tout

ce qui honore le sénat vénitien est éloquemment rappelé. Ces titres d'*imperator*, de *princeps*, de *patres optimi*, donnés au général, au doge, aux senateurs, les puissances supérieures invoquées sous le nom antique de *Dii immortales*, tout fait illusion, et l'on croit assister à deux harangues prononcées dans le sénat romain. » Après la mort de Sabellico, le sénat lui donna Navagero pour successeur dans la place de garde de la bibliothèque Saint-Marc; et chargea en même temps cet éloquent écrivain de continuer l'histoire de Venise commencée par Sabellico. Les missions diplomatiques et la mort prématurée de Navagero l'empêchèrent d'achever cet ouvrage. Il fut nommé, en 1523, ambassadeur de la republique auprès de l'empereur Charles-Quint. Il ne partit pas immédiatement, parce que le senat attendit l'issue de la campagne de François I[er] en Italie. Lorsque le roi de France eut été vaincu et fait prisonnier à Pavie, Navagero alla en toute hâte porter à Charles-Quint les propositions pacifiques de la république. Il passa quatre ans à la cour d'Espagne sans parvenir à conclure la paix; mais si sa mission fut politiquement stérile, elle eut un résultat littéraire imprévu. C'est aux conseils et à l'influence de Navagero que fut due l'introduction en Espagne d'une nouvelle école de poésie modelée sur la poesie italienne (1). Il quitta la cour de Charles-Quint lors du renouvellement des hostilites entre ce prince et François I[er]. A peine de retour à Venise, il fut chargé d'une mission auprès du roi de France. Il reçut de François I[er] un excellent accueil; mais il mourut peu après son arrivée à Blois, à l'âge de quarante-six ans. Avant d'expirer, il ordonna de jeter au feu, comme trop imparfaits pour être publiés, l'ébauche de sa continuation de Sabellico, son *Oraison funèbre* de Catherine Cornaro et deux poëmes *De Venatione* et *De Situ orbis* dans le genre des *Sylves* de Stace. Les *Œuvres* de Navagero furent publiées à Venise, 1530, in-fol. Cette édition est belle et rare. Une seconde édition, faite par les soins de Joseph Comino et aux frais des Volpi, parut sous ce titre : *Andreæ Navagerii, patricii Veneti, oratoris et poetæ clarissimi, Opera omnia;* Padoue, 1718, in-4°; une autre édition, plus commode, plus complète, et qui dispense des précédentes, parut a Venise, 1754, in-12. Elle contient outre les *Dedicaces* et *Oraisons funèbres* en prose latine dont il a été question plus haut, des *Variæ lectiones in omnia opera P. Ovidii Nasonis*, et des *Carmina* ou *Lusus*. Ces poésies latines, composees de quarante-sept pièces, la plupart très-courtes, sont le chef-d'œuvre de Navagero. Le poëte s'est inspiré de la manière forte et large de Catulle, et a évité avec soin les subtilités et les pointes de Martial. Il condamnait si sévèrement ce dernier poëte que chaque année il en brûlait un exemplaire en l'honneur des Muses et de Catulle. Les *Lusus* de Navagero eurent un grand succès; Joachim Du Bellay en donna de charmantes imitations françaises. E.-T. Simon en a traduit quelques-uns dans son *Choix de poésies érotiques;* Paris, 1786, 2 vol. in-18. Un grand nombre de ces *Lusus* ont été insérés dans le recueil des *Carmina illustrium poetarum Italorum*, imprimé à Venise, en 1558, et à Florence, en 1552. A la suite des *Carmina*, on trouve des *Rime*, ou vers italiens, qui valent moins, mais qui sont d'un goût pur. On a encore de Navagero, en italien, cinq lettres écrites d'Espagne à Rannusio, un *Voyage en Espagne* et un *Voyage en France;* ces deux *Voyages* ne sont que des notes courtes, sèches, mais judicieuses et intéressantes. *Il Viaggio fatto in Spagna*, publié à Venise, 1563, in-12, a été inséré ainsi que les *Lettres à Ramusio* et le *Voyage en France* dans les éditions des *Opera omnia*. L. J.

Gian. Volpi, *Notice sur Navagero*, avec les *Selecta doctor virorum de Andrea Naugerio ejusque scriptis testimonia*, en tête des *Opera omnia*. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII, part. III, p. 228. — Boscan, *Letter to the Duquesa de Soma*, en tête du second livre des *Poesies* de Boscan. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. VII, p. 614. — Ticknor, *History of spanish literature*, vol. I, p. 420.

NAVAGERO (*Bernard*), parent du précédent, cardinal, né à Venise, en 1507, mort à Vérone, le 27 mai 1565. Appelé aux charges les plus importantes de la république, il fut successivement ambassadeur en Dalmatie, à Constantinople, en France, à Rome et à la cour de l'empereur. Le doge Pierre Lando brigua son alliance et lui fit épouser Istriana Lando, sa petite-fille, qui mourut quelques années après son mariage avec Bernard. Celui-ci chercha des consolations dans l'étude et dans la religion, et embrassa la carrière ecclésiastique. Le pape Pie IV, jugeant que la place d'un homme si distingué était marquée dans le sacré-collége, le créa cardinal, le 26 février 1561, et lui donna l'évêché de Vérone. Il l'envoya ensuite en qualité de légat à Trente, où il assista à la clôture du concile. On a de ce cardinal des *Harangues*, la *Vie du pape Paul IV*. Augustin Valerio a donné la vie de Bernard Navagero, dans son livre intitulé : *De cautione adhibenda in edendis libris;* Padoue, 1719, in-4° (p. 61 à 98). H. F.

(1) Ce fait est si important dans l'histoire de la poésie espagnole qu'il mérite d'être raconte en détail. Pendant un sejour de six mois qu'il fit à Grenade en 1526, Navagero, ayant eu occasion de causer de littérature avec Boscan, lui demanda pourquoi il n'essayait pas de transporter dans la langue espagnole le sonnet et les autres formes de versification employées par les bons auteurs italiens, et le pressa vivement de faire cette tentative. Boscan se laissa persuader, et quelques jours plus tard il se mit à l'œuvre; il y prit bientôt plaisir, et employa les mesures favorites de la poésie italienne avec autant de hardiesse que de succès. Le goût public résistait d'abord à cette tentative; mais Garcilaso vint au secours de Boscan, et la réforme littéraire s'accomplit; une réforme qui modifia sensiblement le caractère et les destinées de la poésie espagnole. « Il est rare, dit Ticknor, qu'un homme soit capable d'exercer sur une littérature étrangère une influence aussi forte que celle que Navagero exerça sur la littérature espagnole. »

Aubery, *Histoire des Cardinaux*. — *Dictionnaire des Cardinaux*. — Moréri, *Dict. hist.* — Ughelli, *Italia Sacra*.

NAVAILLES (*Philippe* DE MONTAULT DE BÉNAC, duc DE), maréchal de France, né en 1619, mort à Paris, le 5 février 1684. Issu d'une ancienne et noble famille, il fut admis dans les pages du cardinal de Richelieu, puis nommé enseigne au régiment de la marine. Colonel d'un régiment qui prit son nom (1641), il se signala dans les campagnes d'Italie et de Catalogne. Maréchal de camp en 1647, il réussit par sa fermeté à délivrer en 1648 la place de Casal-Maggiore, bloquée par le marquis de Carcena. A son retour en France, il se trouva mêlé aux troubles de la Fronde, et fut envoyé en Flandre avec le rang de lieutenant général (20 septembre 1650). En 1652 il commanda l'avant-garde de l'armée royale à l'attaque de la porte Saint-Antoine, et s'y comporta avec une brillante valeur. En 1653 il suivit Turenne en Champagne, et fut chargé d'investir la place de Sainte-Menehould avec les généraux d'Huxelles et de Castelnau. A l'attaque des lignes d'Arras en 1654, Navailles commandait les premières troupes; voyant ses soldats hésiter, il mit pied à terre et força les *enfants perdus* à s'élancer vers l'angle qu'il avait dessein d'enlever. Son père étant mort en 1654, il hérita du titre de duc, qui avait été accordé à celui-ci. En 1658 il fut envoyé en ambassade en Italie, et la même année il succéda au duc de Modène dans le commandement des troupes françaises en ce pays, où il obtint encore de brillants succès. Navailles épousa Mlle de Neuillant, qui fut dame d'honneur de la reine, femme de Louis XIV. Elle montra beaucoup de courage et de noblesse en mettant des obstacles aux tentatives du roi pour s'introduire auprès d'une des filles d'honneur placées sous sa surveillance. Louis XIV, d'abord fort irrité, reconnut bientôt son tort, et lui en témoigna son estime. Mais peu après le duc et la duchesse de Navailles furent victimes d'une intrigue odieuse. On les signala faussement comme les auteurs d'une lettre envoyée à la reine et qui lui faisait connaître la passion de son mari pour Mlle de la Vallière. M. et Mme de Navailles reçurent l'ordre de vendre toutes leurs charges, de se retirer de la cour, et d'aller vivre dans leurs terres. Plus tard, le roi donna au duc le gouvernement du pays d'Aunis, de La Rochelle et du Brouage (12 septembre 1665), dont le duc de Nevers avait joui jusqu'alors. Au printemps de 1669 il prit, sous le duc de Beaufort, le commandement des auxiliaires envoyés dans l'île de Candie. A peine débarqué, il attaqua résolûment les Turcs avec une poignée d'hommes; malgré les observations du général vénitien Morosini, il renouvela des assauts inutiles et perdit tant de monde que voyant le découragement de ceux qui restaient, il résolut, quelles que fussent les instances des Vénitiens, de revenir en France. Son départ ne laissa aux Vénitiens d'autre parti à prendre que celui de capituler; ce qu'ils firent le 6 septembre. En 1674 il prit part à l'invasion de la Franche-Comté, enleva Gray, facilita la prise de Dôle, et le 25 avril commença, conjointement avec le duc d'Enghien, le siége de Besançon, qui capitula le 15 mai et la citadelle le 22. Navailles suivit ensuite Condé en Flandre, et assista, le 11 août 1674, à la bataille de Senef, où il commanda l'aile gauche. Créé maréchal de France, le 30 juillet 1675, il eut le commandement de l'armée du Roussillon en 1676. Entre autres avantages qu'il remporta, il battit à Espouilles le marquis de Monterrey, qui perdit cinq mille hommes tués ou blessés et sept cents prisonniers (4 juillet 1677). Après la paix de Nimègue, Navailles fut nommé gouverneur, premier gentilhomme de la chambre et surintendant des finances du duc de Chartres (depuis le régent), charges qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui des *Mémoires relatifs aux principaux événements depuis* 1638 *jusqu'en* 1683 (Paris, 1701, in-12); le 4e livre est consacré à justifier son départ de Candie. A. JADIN.

Mémoires militaires de Louis XIV, t. III, p. 5?8. — Brusoni, *Historia di Candia*. — Mme de Motteville, *Mémoires*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXIV et XXV. — De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*.

NAVARRE (*Pedro*, comte DE NAVARRO), capitaine espagnol, né dans la Biscaye, mort très-âgé, en 1528, à Naples. Sa famille était obscure. D'abord matelot, il vint en Italie à la suite du cardinal d'Aragon, et s'enrôla dans les bandes génoises; en 1487 il assista au siége de Seranessa, où fut tentée la première épreuve de la mine, épreuve qui ne réussit point et qui, perfectionnée par lui dans la suite, devint d'un usage si redoutable. Il servit contre les Maures, et déploya dans cette campagne tant de ressources et de présence d'esprit, qu'il fut nommé gouverneur de Velez-Malaga, après la prise de cette ville. Sa réputation comme ingénieur le fit remarquer de Gonzalve de Cordoue, qui le désigna pour coopérer à la conquête du royaume de Naples. Navarre conduisit le siége du château de l'Œuf, regardé jusqu'alors comme imprenable, renversa les murailles au moyen des mines qu'il fit jouer à propos, et entra par la brèche (1503). Le roi Ferdinand le récompensa de ce beau fait d'armes en lui donnant l'investiture du comté d'Alveto, situé dans l'Italie méridionale. Après avoir commandé une flottille destinée à protéger les côtes contre les pirates barbaresques, il fut de nouveau employé en Afrique (1509); ses premières opérations eurent de l'éclat : il enleva Oran, Bougie, Tripoli et d'autres places; mais il échoua devant l'île de Djerbi, où les grandes chaleurs et la cavalerie maure détruisirent une partie de son armée. Ce capitaine ne fut guère plus heureux en Italie. Non-seulement il fut obligé d'abandonner le siége de Bologne (1511), où l'humidité du ter-

rain avait empêché l'effet de la mine, mais il fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne (1512) et emmené en France. Soit par avarice, soit par ressentiment contre lui, le roi Ferdinand refusa de le tirer de captivité en payant sa rançon. Indigné de tant d'ingratitude, Navarre lui renvoya les brevets qu'il tenait de lui et passa au service de François Ier (1514). Il leva pour ce prince vingt enseignes de pied, composant une petite armée de six mille Basques et Gascons, entra dans le Milanais, participa à la prise de Novare, de Vigevano et de Pavie, combattit à Marignan et s'empara du château de Milan. En 1522 il amena des secours à Lautrec, et se distingua dans la malheureuse journée de la Bicoque. Il tenta de jeter un faible renfort dans Gênes; au moment où il débarqua, la ville fut prise d'assaut; enveloppé de toutes parts, il se rendit, et subit une captivité de trois ans au château de l'Œuf. Il en sortit par suite du traité de Madrid. Ayant levé de nouvelles troupes, il suivit Lautrec en Italie, fut pris pendant la désastreuse retraite d'Aversa, et fut conduit une seconde fois dans le château de l'Œuf. Le prince d'Orange, qui commandait à Naples, épargna à cet homme malheureux la honte du dernier supplice, et le laissa mourir en paix. Selon le récit de Brantôme, « il fust estouffé entre deux coittes ou estranglé de corde par main de bourreau. Ce fust mal faict, ajoute le chroniqueur, non de sa mort, car il estoit tant vieux et cassé qu'il n'en pouvoit plus .. Mais l'empereur en fut blasmé ; car il devoit luy ordonner une prison perpétuelle en laquelle eust peu escrire et laisser quelques beaux mémoires de son art et science par mode de passe temps... ainsy que j'ay ouy dire qu'il avoit la volonté et quelque commencement de le faire ». Un neveu de Gonzalve de Cordoue, le duc de Sessa, fit élever à Navarre un tombeau en marbre à côté de celui de Lautrec, dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve. P. L.

P. Giovio, *Elogia virorum bellica virtute illustrium*. — Brantôme, *Vies des grands capitaines*.

NAVARRE (*Martin*). *Voy*. ASPILCUETA.

NAVARRETTE (*Juan-Batista*), controversiste espagnol, né à Cordoue, vers 1550, mort en 1612. Il entra en 1572 dans l'ordre des Franciscains et professa les humanités dans sa ville natale. On a de lui plusieurs ouvrages sur les écrits bibliques, parmi lesquels *Commentarium ad Lamentationes Jeremis*; Cordoue, 1602 A. L.

Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II. — Du Pin, *Table des auteurs ecclesiastiques du dix-septième siècle*, col. 1390 — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

NAVARRETE (*Domingo-Fernandez*), missionnaire espagnol, né à Peñafiel, en 1610, mort à Santo-Domingo (*Haïti*), en décembre 1689 Il entra en 1630 chez les Dominicains, professa la philosophie et la théologie avec succès : il était aussi bon prédicateur. En 1646, il partit pour les missions de la Chine ; il s'arrêta quelque temps en Amérique, où il répandit la foi dans la Nouvelle-Espagne. En 1648 il passa aux Philippines, et durant neuf années résida à Manille, travaillant constamment à la conversion des indigènes. En 1657, il continua son apostolat à Macassar, d'où il se rendit en Chine (1659), avec la charge de préfet apostolique pour la province de Tché-Kiang. La grande querelle des Dominicains et des Jésuites ayant amené une certaine perturbation dans l'empire du Centre, l'exercice de la religion catholique y fut défendu. Le gouvernement chinois, indulgent pour toutes les sectes religieuses, se crut menacé par la doctrine que prêchaient les missionnaires européens. Leurs dissentiments lui donnèrent une apparence de raison. « Comment voulez-vous, disait le tribunal des rites, établir la paix dans notre vaste empire, lorsque vous êtes en querelle parmi si peu que vous êtes? » Navarrete, emprisonné à Canton, s'échappa, gagna Macao, et vint à Rome se plaindre de la tolérance des Jésuites, qui, plus curieux du nombre que de la sincérité de leurs prosélites, appropriaient les cérémonies païennes au culte catholique (janvier 1673). La congrégation de la Rote lui donna raison. Antonio de Gouvea, jésuite portugais, attaqua sans succès cette décision dans son écrit intitulé *Responsum ad Scripta duo R. P. Navarretæ* (circa res Sinenses). Mais lorsque le saint-siége voulut envoyer des vicaires pour faire cesser les abus et rétablir la concorde, il était trop tard; déjà les missionnaires de tous ordres étaient expulsés du territoire chinois. Après un voyage à Paris, Navarette revint en Espagne. Charles II le nomma à l'archevêché de Santo-Domingo (1678). Dans son diocèse, il se réconcilia avec les Jésuites, pour lesquels il fit bâtir plusieurs établissements. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, presque tous écrits en espagnol ; entre autres : *Tratados historicos, politicos, ethicos y religiosos de la monarchia de China*; Madrid, 1676, in-fol. Cet ouvrage, dédié par l'auteur à don Juan d'Autriche, est devenu fort rare. Il devait être en trois vol., mais il paraît que l'inquisition supprima complétement les deux derniers. Le volume que nous connaissons est divisé en sept parties ; la sixième partie a été traduite en anglais par Churchill et en français par l'abbé Prévost ; — *Explication des vérités de la religion* en chinois) ; l'auteur s'y montre tolérant pour les cérémonies funèbres usitées chez les Chinois, mais ferme pour refuser le baptême à ceux qui n'abandonneraient pas entièrement le culte de leurs ancêtres ; — un *Catéchisme* chinois ; — *Traité des noms admirables de Dieu* (en chinois) ; — *Apologie des missionnaires* (en chinois), etc. A. DE L.

Antonio, *Bibliotheca script. Hispaniæ* (nova), t. III, p. 378. — Curchill, *Collection of voyages and travels* (Londres, 1704, in fol.). — L'abbe Prévost. *Histoire générale des voyages*. — Échard, *Bibliotk scrip. ordinis Prædicatorum*, t. II, 720-723. — Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. V, p. 637. — Ri-

chard et Giraud, *Biblioth. sacrée.* — *Dict. hist. des auteurs ecclésiastiques*, etc. (Lyon, 1767, 4 vol. in-12).

NAVARRETE (*Alonzo*), missionnaire espagnol, décapité au Japon, le 1er juin 1617. Il fit profession chez les dominicains de Valladolid, et fut destiné aux missions du Japon. Il partit avec plusieurs de ses collègues en 1514, et fit de nombreux prosélites. Ses succès inquiétèrent les prêtres japonais, qui le dénoncèrent au cobo (chef de la religion). Le procès de Navarrete fut instruit; il fut prouvé que les missionnaires cherchaient à exciter un changement dans l'État, et le premier de son ordre, Navarrete, fut condamné à avoir la tête tranchée. On a de lui : *Epistola ad fratres ordinis in Japonis*, et quelques autres lettres aux missionnaires dominicains dans le Japon. A. DE L.

Informationes pro canonizatione seu declaratione martyrii servorum Dei F. Alphonsi Navarrete, etc. (Rome, 1678, in-fol.). — Échard, *Script. ord. Prædicat.*, t. II, p. 405.

NAVARRETE (*Baltazar*), théologien espagnol du dix-septième siècle, fit profession chez les dominicains de Saragosse. Il enseigna les lettres et la théologie dans divers collèges de son ordre. Il est surtout connu par ses *Controversiæ in D. Thomæ ejusque scholæ defensionem;* Valladolid, 1605-1609-1634, 3 vol. in-fol. : ouvrage resté célèbre en Espagne. Le P. Navarrete a laissé d'autres ouvrages de théologie, mentionnés par Échard. A. DE L.

Échard, *Script. ord. Prædicatorum*, t. II, p. 486. — *Dict. hist. des auteurs ecclésiastiques*; Lyon, 1767, 4 vol. in-12). — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

NAVARRETE (*D. Martin Fernandez* DE), historien, géographe célèbre, né à Abalos, dans la province de Rioja, le 9 novembre 1765, mort à Madrid, le 8 octobre 1844. Il appartenait à l'une des familles les plus anciennes de la Navarre, et dès l'âge de trois ans son oncle maternel le fit entrer dans l'ordre de Malte; mais ce fut son père qui dirigea sa première éducation. En 1774 on l'emmena à Calahorra, et quatre ans plus tard il entra au collége de Bergara, où il suivit régulièrement ses études. En se livrant avec ardeur aux mathématiques, il ne négligea pas la littérature, et à l'âge de quatorze ans il remporta un prix de poésie; le 13 août 1780 il reçut le brevet de garde du pavillon de la marine royale, et il dut se rendre au port de Ferrol, en Galice : il y fut bien accueilli par D. Cipriano Vimercati, qui dirigeait alors l'école des gardes marines. Navarrete fit sa première campagne à bord du vaisseau de ligne le *San-Pablo*, et en janvier 1782 il escorta un convoi considérable en destination pour l'Amérique. Ses biographes ne disent pas s'il débarqua sur les rives de ce nouveau monde, dont il devait devenir un jour l'historien; mais il est certain que durant deux mois il multiplia les observations de longitude, qui lui ont acquis une réputation si méritée. Dans l'expédition franco-espagnole, il se distingua à l'attaque infructueuse de Gibraltar, et à la suite de cette campagne il fut nommé lieutenant de frégate, le 20 janvier 1783. La paix conclue, il se rendit à Madrid, où il se lia d'une étroite amitié avec Jovellanos, Iriarte et Moratin. En 1785 il partit pour Alger, à bord de l'escadre commandée par l'amiral Mazarredo, qui sut conclure une paix avantageuse avec les puissances barbaresques, et qui recueillit d'utiles observations nautiques le long des côtes de l'Afrique. Navarrete, riche de ces nouveaux documents, fit avec succès un cours de mathématiques à la compagnie des gardes marines, puis, nommé lieutenant de vaisseau, il commença ses publications sur l'astronomie et la physique. Rien n'arrêtait son zèle; mais bientôt les soins qu'exigeait sa santé l'obligèrent de se retirer dans sa famille. Ce repos fut employé dès 1789 à explorer les archives de Simancas, de l'Escurial, de Séville, et de plusieurs grands monastères; il commença par les vastes dépôts de Madrid. A la suite de ces perquisitions littéraires, il fut admis dans le sein de l'Académie d'histoire. Ce fut dès cette époque qu'il découvrit dans les archives du duc de l'Infantado, ces journaux manuscrits de Christophe Colomb qui ont jeté tant de lumière sur l'histoire nautique des quinzième et dix-septième siècles. Après de laborieuses recherches dans les archives de la Castille et de l'Andalousie, Navarrete reprit la vie de soldat; il se trouvait devant Toulon, à l'époque du bombardement de la ville par les Anglais. Bientôt après il fut envoyé en mission à Saint-Ildefonse, pour résider auprès de la cour avec le grade de capitaine de frégate, et cette période de sa vie peut être regardée comme la plus active, car il lui fallut remplir à la fois les fonctions d'aide de camp secrétaire général de l'escadre et celles de diplomate. Après avoir repris la mer pour aller chercher l'infante de Parme, il rentra à Madrid vers le milieu de 1795, et devint en 1807 rapporteur du tribunal suprême de l'amirauté. Lors de l'invasion française, Navarrete cessa volontairement d'appartenir à l'administration; mais il continua de professer les mathématiques au collége royal de Santo-Isidro. Bientôt, accusé d'opposition au nouvel ordre de choses, il dut se réfugier à Séville, puis à Cadix, et il y resta jusqu'en 1814. Le retour de Ferdinand VII le ramena à Madrid. Pour ne plus être distrait de ses travaux littéraires, il avait été jusqu'à demander sa retraite comme conseiller de l'amirauté. L'académie espagnole fut la première à profiter de ses studieux loisirs. Ce fut alors qu'il composa, sur la demande de ce corps savant, un traité complet d'orthologie et d'orthographe. Il donna aussi une vie de Cervantes, que nul biographe peut-être n'a su égaler. Après cette excursion dans le domaine de la littérature, où il montra ce qu'il y avait de grâce flexible et de fermeté dans son style (1), il se livra presque exclusivement aux

(1) *Vida de Miguel Cervantes Saavedra enriquecida*

es d'érudition. Dès lors commença ie de publications sur les anciens voya·pris par la péninsule, dont le premier parut en 1825.

rete continuait d'être attaché à la plu· commissions de la marine, de l'ins-publique et de l'Academie. Il entre-même temps avec le baron de Zach espondance si active et si intime que les ions du savant espagnol sont fréquem-ies à celles de l'astronome allemand. r du depôt hydrographique de Madrid, ore du conseil de l'amirauté, il reçut la croix de commandeur de la Légion et fut nommé en 1842, associé étran-institut de France. Attaqué d'un catar-onique, il mourut à Madrid, à l'âge de ingts ans, dans toute la plénitude de ses

rete a laissé de nombreux manuscrits parmi lesquels on distingue surtout une *de la Navigation et des Sciences atiques qui s'y rattachent*. M. Eus-Navarrete, le propre neveu de D. Martin, emment et l'un des collaborateurs les dus de la vaste collection des documents le l'histoire d'Espagne, pensait que ce raiment gigantesque, pourrait être publié. graphie complète des œuvres de Na-n'occuperait pas moins de plusieurs co-elle a éte donnée avec beancoup d'exac-ns le tome VI des *Documentos ineditos*, *historia*; nous y remarqnons le seul par lequel ce savant géographe soit connu e porta le titre suivant : *Coleccion de descubrimientos que hicieron por mar ñoles desde fines del siglo XV, con va-umentos concernientes a la historia arina castellana y de los estableci-españoles en Indias, ordenada e ta*, por, etc.; Madrid, 1825, 1829-1837, etit in-4°. Les t. VI et VII sont restés mains de la famille de l'auteur, et sont r la publication. « Cet admirable livre, dit fort bien M. D. de Mofras, comprend nent les quatre expeditions de Chris-lomb, les voyages de Magellan et del i le premier fit le tour du monde, ceux a, d'Amerigo Vespuci, de Grijalva, etc.; enferme, en outre, une série de pièces iques de la plus haute valeur. » Le volume seulement a été traduit en sous ce titre : *Relations des quatre entreprises par Christophe Colomb découverte du Nouveau Monde, de 1504, suivies de diverses lettres et inedites, ouvrage traduit de l'espa-r MM. F.-T.-A. Chalumeau de Ver-neuil et de la Roquette, et accompagné de notes des traducteurs et de celles de MM. Abel Remusat, Adrien Balbi, et du Baron Cuvier*; Paris, 1828, 3 vol. in-8°, avec portraits, cartes et *fac-simile*. Le second ouvrage de Navarrete, dans son ordre d'importance, a été utilisé par M. Michaud pour son histoire des croisades; il est modestement intitulé : *Disertacion historica sobre la parte que tuvieron los Españoles en las guerras de ultramar o' de las cruzadas y como influyeron estas expediciones desde el siglo XI hasta el XV en la extension de comercio maritimo y en los progressos del arte de navegar*; Madrid, Sancha, 1816, in-4°. Ce beau travail a été publié primitivement dans le t. V des *Memorias de la real Academia de la historia*. On a fait imprimer deux ans après la mort de Navarrete un livre substantiel et plein de recherches tout a fait neuves, que l'on connait malheureusement trop peu en France; il est intitulé : *Disertacion sobre la historia de la Nautica y de las Ciencias matematicas que han contribuido a sus progressos entre los Españoles obra postuma, la publica la real Academia de la historia*; Madrid, 1846, petit in-4°. Ce livre, qui prend la science à son origine, conduit le lecteur jusqu'à l'époque qui fut illustree par les Jorge Juan, les Ulloa et les Mendoza. Ferdinand Denis.

f documentos ineditos, etc.; Madrid et Barce-1 vol. in-8° Cette biographie offre un tableau iture espagnole aux seizieme et dix-septième

Mendoza et Navarrete, Notices biographiques par D. de Mofras; Paris, 1848. — *Documentos ineditos para la historia*, etc., t. VI. — Humboldt, *Histoire de la geographie du nouveau continent*; 5 vol. in-8°. — *Bulletin de la Societe de Geographie*. Voy. la table des matières. — *Revue britannique*.

NAVARRO (*Juan-Simon*), peintre espagnol du dix-septième siècle, né et mort à Madrid. Ce peintre, peu correct comme compositeur et comme dessinateur, est remarquable comme coloriste. Il avait aussi un talent louable pour peindre les fleurs. Ses meilleurs ouvrages sont à Madrid, dans le couvent des Carmes chaussés, une *Nativité* et une *Epiphanie*; et dans la galerie Soto, une *Sainte Famille*. A. de L.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

NAVARRO (*Luis-Antonio*), peintre espagnol de l'école Sévillane, né vers 1635, mort en 1693. Il fut l'un des fondateurs de l'académie de Séville, où il professa avec talent et succès. Il débuta (comme Murillo) par peindre des pavillons pour la marine et des bannières pour les communautés. Il fit vogue en ce genre. Heureusement, pour sa réputation, il a laissé de belles fresques dans les principaux monuments de sa ville natale. A. de L.

Las Actas de la Constitucion de la Academia de Sevilla. — Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

NAVARRO (*Felipe*), peintre espagnol, né à Valence, vers 1680. Il était pur et sévère dans son dessin; son pinceau, quoique réservé, ne manquait pas d'energie; sa manière tient des écoles romaine et vénitienne. On voit des tableaux de ce maître a Valence, dans les églises de Santa-

Rita, de Sant-Antonio, de Notre-Dame-de-Secours, de San Juan-du-Marché, etc. A. DE L.

Viage artistico a varios pueblos de España (Madrid, 1804). — Raphael Mengs, *Obras* (Madrid, 1780). — Quilliet, *Dict. des peintres espagnols.*

NAVARRO (*Agustin*), peintre espagnol, né à Murcie, en 1754, mort à Madrid, en juillet 1787. Il eut pour maîtres les deux frères Alexandre et Antonio Gonzalès Velasquez. En 1778 il obtint le premier prix de peinture, et fit le voyage de Rome. Il ne revint d'Italie qu'en 1784, et dès l'année suivante fut reçu membre de l'Académie de San-Fernando, où il professa la perspective jusqu'à sa mort, arrivée dans la force de son âge et de son talent. Don Navarro se distingua particulièrement par son excellente couleur. Ses principaux ouvrages se trouvent à Almazarron et à Tolède. Son chef-d'œuvre est *La Samaritaine* qui se voit à Madrid. Ses paysages, très-recherchés, ornent les plus riches galeries de l'Espagne. A. DE L.

Las Actas de la Academia de San Fernando. — Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas illustres profesores de las bellas-artes en España.* — Quilliet, *Dict. des peintres espagnols.*

NAVE (*Mathias* DE), en latin *Naveus*, théologien belge, né à Warnant en Hesbaye, vers 1590, mort à Tournay, en 1660. Reçu docteur en théologie dans l'université de Douai, il devint en 1620 curé de la collégiale de Saint-Pierre de cette ville, quelques années après chanoine de l'église de Seclin, et enfin, le 13 juillet 1633, chanoine de la cathédrale de Tournai, où il fut chargé de la censure des livres. Ses principaux ouvrages sont : *Annotationes in summæ theologiæ et sacræ Scripturæ præcipuas difficultates, item duo sermones de sanctis Piato et Eleutherio, patronis Tornacensium*; Tournai, 1640, in-4°; — *Prælibatio theologica in festa sanctorum*; Tournai, 1635, in 4°, et Douai, in-12; — *Encomium sancti Josephi, Virginis Deiparæ sponsi*; Douai, 1627, in-12, nouvelle édition sous ce titre : *Sponsus Virginis decoratus corona XXXI gemmarum splendoribus coruscante*; Douai, 1636, in-12; — *Catechesis, sive de sacramentorum institutione, etc., conciones XVI*; Douai, 1633, in-12; — *Orationes tres de signi crucis et orationis efficacia et D. Thomæ Aquinatis laudibus*; Douai, 1630, in-4°. Il fut l'éditeur d'un ouvrage de *Michel* DE NAVE, son oncle, intitulé : *Chronicon apparitionum et gestorum sancti Michaelis archangeli* (Douai, 1632, in-8°). Ce dernier, né à Warnant en Hesbaye, en 1539, mort à Tournai, le 20 novembre 1620, fut successivement chanoine et official d'Arras, archidiacre et vicaire général de Tournai. Son ouvrage, extrait en grande partie de Colvenerius et de Pantaléon, est rempli de sentiments et de détails d'érudition; mais il est écrit sans critique. H. F.

Paquot, *Mémoires*, t. XIII. — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. liégeoise.* — Feller, *Dict. hist.*

NAVE (*Joseph* DE), en latin *Naveus*, théologien belge, né à Vianne, près de Liége, en 16.., mort le 10 avril 1705, à Liége. Il fut profess.. de philosophie à Louvain et au séminaire de Li.. Pourvu d'un canonicat dans la cathédrale .. Saint-Paul, il se démit d'un bénéfice dont .. faible santé ne lui permettait pas de remplir .. fonctions avec exactitude. Ses liaisons avec Op.. traët, Arnauld, du Vaucel et Quesnel montr.. assez qu'il partageait leurs sentiments, et ce .. mier lui ayant adressé une lettre quelques jo.. avant sa mort, il ordonna qu'on la mît dans .. cercueil avec un Nouveau-Testament. On a .. lui : *Mémoire contenant les raisons pour l.. quelles il est très-important de ne pas re.. rer le séminaire de Liége des mains des thé.. logiens séculiers, et de n'en pas donner .. conduite aux Pères jésuites.* Ce mémo.. écrit en latin, offre des détails aussi curieux q.. piquants; il fut traduit en français par le P. Que.. nel, mais il n'eut point l'effet que de Nave .. attendait : les jésuites prirent possession du s.. minaire, ce qui donna lieu à un autre écrit : *De.. lettres d'un ecclésiastique de Liége* (16.. in-4° et in-12); — *Le fondement de la con.. duite à la vie et à la piété chrétienne*; Liége, 1706, in-12. H. F.

Supplément au nécrologe de Port-Royal. — *Nécrolo.. des plus célèbres défenseurs de la vérité*, 1re partie. Feller, *Dictionnaire historique.* — Becdelièvre-Ham.. *Biographie liégeoise.*

* **NAVEZ** (*François-Joseph*), peintre be.. né à Charleroi, le 14 novembre 1787. Il .. pour maître François, peintre de Bruxelles, .. remporta en 1812 le grand prix de peinture his.. torique au concours de Gand sur ce .. : *Vi.. gile lisant l'Énéide à Auguste.* .. qu'il reçut en même temps lui permit de .. Paris, où il entra dans l'atelier de Da.. s'attacha à ce maître, le suivit en Belgique da.. son exil, et partagea ses travaux jusqu'en 181.. époque où il le quitta pour aller en Italie. .. retour en Belgique, sa réputation s'accrut p.. des ouvrages d'une étude sévère, dont une parti.. a figuré aux expositions du Louvre. En 18.. il devint membre de l'Académie royale de Bel.. gique, directeur et premier professeur de pein.. ture à l'Académie royale des beaux-.. Bruxelles, professeur à l'École normale. Ses principaux tableaux, dont plusi.. trouvent dans les musées et dans les .. de la Belgique et de la Hollande, sont : .. *dans le désert* (musée de Bruxelles); — .. *contre d'Isaac et de Rebecca* (musée de La Haye); — *Résurrection du fils de la Su..mite* (même musée); — *Notre-Dame des Affligés*; — *Résurrection de Lazare*; — *As..somption de la Vierge* (église de S.. .. dule, à Bruxelles); — *Jésus-Christ* .. *trant ses plaies à saint Thomas*; — *S.. Famille*; — *Mariage de la Vierge* (.. Jésuites, à Amsterdam); — *Le Prop.. muel* (musée de Harlem). Les tableaux

ont été envoyés aux expositions du Louvre : *Athalie interrogeant Joas*, 1834 ; — *Le Sommeil de Jésus*, 1835 (chapelle de la reine des Belges a son palais de Lacken) ; — *La Vierge et l'enfant Jésus*, *idem* (hospice du grand Béguinage, à Bruxelles) ; — *Les Oies du frère Philippe*, id. ; — *L'Arrivée de Vert-Vert à Nantes*, id. ; — *La Vierge récitant sa prière devant sainte Anne et saint Joachim*, 1836 ; — *Prière à la Madone*, id. ; — *Jeune fille faisant l'aumône à un ermite*, id. ; — *La Femme adultère*, 1837. G. DE F.

Documents particuliers.

NAVIER (*Pierre-Toussaint*), médecin français, né le 1er novembre 1712, à Saint-Dizier, mort le 16 juillet 1779, à Châlons-sur-Marne. Reçu docteur en 1741, à l'université de Reims, il alla exercer la médecine à Châlons-sur-Marne, et y fonda peu de temps après, avec Dupre d'Ornay et d'autres amis des lettres, une société savante (1753), qui fut érigée en Académie royale au mois d'août 1775. Il s'est fait connaître par la découverte de l'éther nitreux et des combinaisons du mercure avec le fer, regardées jusqu'alors comme impossibles. Ces travaux lui valurent le titre de correspondant de l'Académie des sciences de Paris, et en 1779 Louis XVI lui accorda une pension. « Unissant, dit Chaudon, à une humanité à la fois éclairée et active le désintéressement le plus noble, Navier fut utile à sa province par le zèle avec lequel il soulagea les malades dans les campagnes, surtout dans les maladies épidémiques. » On a de lui : *Lettre sur quelques observations de pratique et d'anatomie* ; Châlons, 1751, in-4° ; — *Lettre sur le péritoine* ; ibid., 1751, in-4°, suivie en 1752 d'une *Replique* au médecin Aubert sur le même sujet ; — *Dissertation sur plusieurs maladies populaires qui ont régné à Châlons et dans une partie du royaume* ; Paris, 1753, in-12 ; — *Observations sur le ramollissement des os* ; Paris, 1755, in-12 ; — *Sur le cacao et le chocolat comme substances nourricières* ; Paris, 1772, in-12 ; — *De thermis Borboniensibus apud Campanos* ; 1774, in-4° ; — *Reflexions sur les dangers des inhumations précipitées et sur les abus des inhumations dans les églises, suivies d'Observations sur les plantations des arbres dans les cimetières* ; Paris, 1775, in-12 ; — *Contrepoisons de l'arsenic, du sublimé corrosif, du vert de gris et du plomb, suivis de trois dissertations sur le mercure, le fer et l'éther* ; Paris, 1777, 2 vol. in-12 : cet ouvrage, fruit de trente années d'etudes, est encore estimé et a été traduit en allemand par Weigel (Greifswald, 1782, 2 vol. in-8°) ; — *Sur l'Usage du vin de Champagne mousseux contre les fièvres putrides*, Paris, 1778, in-8°. Ce n'est là que la plus petite partie des travaux scientifiques de Navier ; la plus considérable embrasse des observations d'utilite imprimées dans divers recueils périodiques ; nous citerons celles qui ont trait au baume de copahu (*Gazette de médecine*, avril 1762) ; aux bons et aux mauvais effets du tabac (*ibid.*, juill. 1762) ; aux accidents occasionnés par l'usage de la jusquiame noire (*Journ. de méd.*, févr. 1756) ; et des mémoires présentés à l'Académie des sciences de Paris *Sur l'Ether nitreux* (175... et 1771) ; *Sur l'Effet singulier de la teinture de pavots rouges sur le corps humain* (1757) ; *Sur les Moyens de dissoudre le mercure par l'acide végétal* (1760) ; *Sur l'Union du mercure à l'acide de vinaigre* (1771) ; *Sur les Moyens d'unir le mercure au fer et de le rendre soluble dans l'eau sans le secours d'aucune espèce d'acide* (1774). P. L.

Ersch, *France littér.* — Vicq d'Azyr, *Éloge de P.-T. Navier*, dans le *Recueil de la Soc. roy. de med.*, 1779. — Chaudon, *Nouv. Dict. univ.*

NAVIER (*Claude-Louis-Marie-Henri*), ingénieur français, né le 15 février 1785, à Dijon, mort le 23 août 1836, à Paris. Il était fils de *Claude-Bernard* NAVIER, élu président du département de la Côte-d'Or en 1790, puis député à l'Assemblée législative, et qui mourut en 1794, à Dijon. Orphelin à l'âge de neuf ans, il fut adopté par le célèbre ingénieur Gauthey, son grand-oncle, qui se chargea du soin de son éducation. Admis en 1802 à l'École polytechnique, il justifia, à celle des ponts et chaussées (1804), les espérances qu'on avait conçues de son assiduité et de ses talents. A peine fut-il nommé ingénieur (1808), qu'il s'occupa de rassembler pour être livrés à l'impression les nombreux écrits que Gauthey avait légués à ses héritiers naturels. Il fit marcher de front ses études scientifiques et la pratique de l'art qu'il exerçait : sous l'empire il dirigea la construction des ponts de Choisy, d'Asnières, d'Argenteuil et de la Cité sur la Seine, et sous la restauration il rendit d'importants services par ses missions en Angleterre, où il étudia l'état des routes, les chemins de fer et la législation qui les concerne. Un savant *Mémoire sur les ponts suspendus*, qu'il rédigea à son retour, lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences, qui l'élut en janvier 1824 en remplacement de Bréguet. Peu de temps après survint un fâcheux accident, qui causa beaucoup de chagrin à Navier. Il avait jeté sur la Seine, en face de l'esplanade des Invalides, un pont formé d'une seule arche de 155 m. d'ouverture, dont l'effet monumental rehaussait encore l'ingénieux système de suspension ; par suite de la rupture d'une conduite-maîtresse des eaux de la ville, les fouilles non comblées et les remblais déjà effectués furent inondés à un tel point que l'on conçut des craintes sérieuses pour la solidité de l'édifice ; on ajourna les travaux de réparation, puis on y renonça, et le pont fut démoli en 1827. Suivant Prony, le remède était facile puisqu'il s'agissait seulement d'augmenter la résistance des contreforts ; mais on éleva des

difficultés, et Navier vit ainsi s'évanouir l'espoir qu'il avait conçu d'achever une si hardie entreprise. Attaché à l'École des ponts et chaussées comme professeur suppléant depuis 1819 et comme titulaire depuis 1831, il fut chargé à cette dernière date d'enseigner l'analyse et la mécanique à l'École polytechnique. On a de lui : *Projet pour l'établissement d'une gare à Choisy contenant l'exposé des travaux proposés ou entrepris jusqu'à présent à Paris pour mettre les bateaux à l'abri des débâcles*; Paris, 1811, in-4°, pl.; — *Examen de la tontine perpétuelle d'amortissement fondée par MM. Janson de Sailly, Gueroult de Fougère et Denuelle-Saint-Leu*; Paris, 1819, in-8°; — *Mémoire sur les ponts suspendus*; Paris, Impr. roy., 1823, in-4° et atlas in-fol.; — *De l'Établissement d'un chemin de fer entre Paris et le Havre*; Paris, 1826, in-8°; — *De l'Entreprise du pont des Invalides*, Paris, 1827, in-8°; — *Résumé des leçons données à l'École des ponts et chaussées sur l'application de la mécanique à l'établissement des constructions et des machines*; Paris, t. Ier, 1826, 1833, t. II, 1838, in-8°, pl. : cet ouvrage estimé contient des leçons sur la résistance des matériaux, sur l'établissement des constructions en terre, en maçonnerie et en charpente, sur le mouvement et la résistance des fluides, sur la conduite et la distribution des eaux, enfin sur l'établissement des machines; — *De l'Exécution des travaux publics et particulièrement des concessions*; Paris, 1832, in-8°; — *Notice sur M. Bruyère, inspecteur gén. des ponts et chaussées*; Paris, 1834, in-8°; — *Note sur la comparaison des avantages respectifs de diverses lignes de chemins de fer et sur l'emploi des machines locomotives*; Paris, 1835, in-18; — *Considérations sur les principes de la police du roulage et sur les travaux d'entretien des routes*; Paris, 1835, in-8°, pl.; — *Résumé des leçons d'analyse données à l'École polytechnique, avec des notes de J.-C. Liouville*; Paris, 1840, 2 vol. in-8°. — *Résumé des leçons de mécanique données à l'École polytechnique*; Paris, 1841, in-8°, pl.

Outre les ouvrages que nous venons de citer, Navier a inséré un grand nombre de mémoires dans différents recueils, ceux qu'il a communiqués à l'Académie des sciences méritent une mention particulière, entre autres les suivants : *Sur les Roues à élever l'eau* (1818); *Sur la Flexion des lames élastiques* (1819); *Sur les Lois du mouvement des fluides* (1826); *Sur les Lois de l'équilibre et du mouvement des corps solides élastiques* (1827); *Sur l'Écoulement des fluides élastiques dans les vases et les tuyaux de conduite* (1830). Comme éditeur, Navier a publié : *Traité de la construction des ponts*, par Gauthey; Paris, 1809-1813, 2 vol. in-4°, avec des notes, une notice biographique et des additions considérables; — *La Science des ingénieurs*, par Belidor; [Paris,]
1813, in-4°; — *Mémoires sur les canau[x de]*
navigation, par Gauthey; Paris, 1816, i[n-4°];
— *L'Architecture hydraulique*, par B[elidor];
Paris, 1819, t. Ier, in-4°; l'ouvrage devait [avoir]
4 vol.; la moitié de celui qui a paru est pre[sque]
entièrement l'œuvre de l'éditeur; — *Analys[e des]*
équations déterminées, par Fourier; P[aris,]
1831, in-4°.

P. L.

Prony, *Notice biogr. sur Navier*; Paris, 1837, in-[4°]. — Quérard, *La France littéraire*.

NAVIÈRES (*Charles* DE), poëte françai[s, né]
le 3 mai 1544, à Sedan, mort le 15 nove[mbre]
1616, à Paris (1). D'une famille noble,
peu aisée, il termina à Paris son éducation
brassa le métier des armes et devint gentilho[mme]
servant du prince et de la princesse d'Ora[nge;]
il passa ensuite au service de Robert d[e la]
Marck, duc de Bouillon, qui le choisit
écuyer. A la mort de ce seigneur (1574), il
tinua de vivre à Sedan, avec la qualité de c[api-]
taine de la jeunesse. Ses loyaux ser[vices]
n'avaient point amélioré son sort; la poési[e ne]
lui fut pas plus fructueuse. Comme il était d['hu-]
meur fière et un peu sauvage, il traîna da[ns la]
solitude une existence précaire et misérable
1606 il se rendit à la cour, et y fit homma[ge au]
roi d'un poëme, intitulé *La Henriade*; il l[ui en]
lut même quelques fragments, et le roi,
sensible à la louange qu'au charme des [vers,]
l'exhorta vivement à parfaire une si belle œu[vre.]
Après un court voyage à Sedan, Navières s'[éta-]
blit dans la même année à Paris, et à l'exempl[e du]
héros qu'il avait choisi, il abjura le calvini[sme.]
Quelques amis des lettres pourvurent d'ab[ord à]
ses premiers besoins; un de ses compatri[otes,]
Jean Morel, fit davantage, et le logea au col[lége]
de Reims, dont il était principal. Ce fut là [qu'il]
expira, dans les bras de cet ami dévoué. [Dans les]
derniers temps de sa vie il était devenu a[sthma-]
tique et presque aveugle. Il avait pour devise
trois lettres repétées *p. a l. p. a l.*, ce qui v[eut]
dire : « Prompt à l'un, prêt à l'autre. » Oublié
aujourd'hui, Navières a eu pour panégyristes
grands poëtes du temps, Ronsard en tête. Il é[tait]
doué de beaucoup d'imagination; pour un a[ma-]
teur de musique, il avait l'oreille peu d[élicate,]
et sa poésie est dure et pleine d'images vu[lgaires]
et bizarres. Quelques traits çà et là me [...]
peu d'indulgence, ce quatrain par exe[mple] [...]

Seine, en voyant deux curés, [illegible]
« Non pas clercs, mais curés, ce [illegible]
[illegible] par d'autres termes [illegible] :
« Adieu, curés, dit-il, qui n'êtes donc pas clercs. »

« Je ne puis me résoudre à donner de[s]
éloges à sa poésie, dit Colletet... Ce n'est [pas]
qu'il n'eût un grand génie de notre art et que [son]
esprit ne fût en quelque sorte capable de p[ensées]
[et d'inven]tions héroïques; mais sa versification [est si]
rustique et si barbare qu'il paroissoit [illegible]

(1) C'est par erreur que La Croix du Maine et [d'autres]
biographes ont prétendu qu'il avait été victime d[u mas-]
sacre de la Saint-Barthélemy, en 1572.

se sentoit du voisinage de cette obscure forêt des Ardennes ou il avoit pris naissance. Il etoit tellement superstitieux dans le mystère de la rime, que pour la rendre toujours riche il appauvrit souvent le sens de ses vers, qui sont pour cela ordinairement durs, contraints, barbares et sans grâce. » On a de ce poete : *Cantique de la paix;* Paris, 1570, in-8°, avec musique; — *La Renommée, poeme historial en V chants*; Paris, 1571, in 8o : il s'agit du mariage et du couronnement de Charles IX ; — *Les Cantiques saints, mis en vers françois, partie sur chants nouveaux et partie sur ceux d'aucuns psaumes;* Anvers, 1579, in 8o, dedies au prince d'Orange; — *Pour le tombeau de Mme Charlotte de La Marck, duchesse de Bouillon;* Sedan, 1594, in-4 ; — *Les douze Heures du jour artificiel, avec annotations;* Sedan, 1595, in-4o; Langres, 1597, in 4o (même édition avec un nouveau titre) ; les six premières Heures renferment 558 quatrains, tires en grande partie des livres saints, et les six autres des hymnes et des poemes religieux. Selon l'abbé Boulliot, les annotations du poete prouvent sa grande lecture; son but, d'ailleurs très-louable, étant de former le cœur des jeunes gens en exerçant leur memoire; — *Vers et Musique au baptême du Dauphin et de Mesdames, fils et filles de Henri IV*; Paris, 1606, in-12; l'auteur y joint « l'échantillon » de sa *Henriade* et de sa traduction de Lucain; — *Vers pour le rappel des etudiants en l'université de Paris;* Paris, 1606, in-8o; — *Mémorial de feu Henri de Bourbon, duc de Montpensier*; Paris, 1608, in 12; — *Memorial de feu Ange, duc de Joyeuse;* Paris, 1608, in-8 ; — *Poeme funebre sur la mort du grand-duc de Florence* (Ferdinand); Paris, 1609, in-8°. — *L'heureuse Entree au ciel du feu roy Henry le Grand*; Paris, 1610, in-12; — *Suite des quatrains voués à l'effigie royale élevée sur le pont Henri* (le Pont-Neuf); Paris, 1614, in-12. Quant à l'épopée de *La Henriade*, qui ne contenait pas moins de 30,000 vers, elle est restee manuscrite, mais mutilée; sur seize chants, il en manque six entièrement.

P. L—Y

Boulliot, *Biographie ardennaise*, II. — Guillaume Colletet, *Vies des poètes françois* en manuscrit. — Haag frères, *La France protestante*. — Goujet, *Biblioth. française*. — Viollet Le-duc, *Biblioth. poétique*.

NAVILLE (*François-Marc-Louis*), educateur suisse, né a Genève, le 11 juillet 1784, mort le 22 mars 1846. Fils d'un professeur de litterature grecque dans l'académie de Genève, et resté de bonne heure orphelin, il se destina a la carrière pastorale, et fut consacré au saint ministère en 1806. Elu en 1811 pasteur à Chancy, la position de village frontière, dans un temps de guerre et d'épidemie, le mit a même de rendre à ses paroissiens, par son devouement et son zele, des services dont le souvenir ne s'est point effacé. En 1818 il fit la connaissance du P. Girard, et s'unit dès lors dans une etroite communauté de vues et de sentiments, avec ce vénérable ami de l'enfance. En 1819 il fit l'acquisition du domaine de Vernier, à quelque distance de Genève, et y fonda une institution où il put mettre en pratique ses idées sur l'education, qui consistaient à faire converger toutes les études vers le développement des facultés morales. Son pensionnat réalisa l'ideal de l'extension de la famille. En même temps il s'occupait de recherches metaphysiques, qui le mirent en rapport avec le philosophe Maine de Biran. Des travaux considerables sur l'*Éducation publique* et sur la *Charité legale* étaient pour lui comme un délassement à ses études de haute philosophie. Ces deux ouvrages furent hautement approuvés, le premier par la Société des méthodes d'enseignement de Paris, le second par l'Académie française. Naville vivait aussi dans un continuel échange d'idées et de sentiments avec les philanthropes et les éducateurs les plus distingués de la Suisse et de l'etranger, notamment avec le P. Girard, Zelweger (de Frogen), l'abbé Lambruschini (de Florence), etc. Il fit pendant quelque temps partie du conseil d'instruction publique du canton de Genève, en même temps qu'il était un des membres les plus actifs de la Société d'utilité publique. En 1842, au congrès scientifique de Strasbourg, il lut un mémoire *Sur l'Émulation*, dont il désapprouvait l'usage dans l'éducation, et un autre sur la *Philosophie eclectique*. Vers cette époque M. Maine de Biran fils lui confia les manuscrits inedits de son père, et Naville se mit avec une ardeur infinie à la tâche modeste de simple editeur. Mais deja il éprouvait une sérieuse diminution de forces. Après avoir remis à son fils aîné la direction de la maison d'éducation qu'il avait fondee, il se restreignit au commerce d'une societe d'elite et à la continuation de ses travaux de cabinet, lorsque la mort vint le frapper, à l'âge de soixante et un ans. On a de Naville : *Mémoires relatifs à l'éducation*, inserés dans le *Journal de la morale chretienne* et la *Revue encyclopédique*, 1826; — *De l'Éducation publique considérée dans ses rapports avec le developpement des facultes, la marche progressive de la civilisation et les besoins actuels de la France*, 1832, in-12; et 1833, in 8°; — *De la Charité legale, de ses effets, de ses causes, et spécialement des maisons de travail et de la proscription de la mendicite;* 1836, 2 vol. in-8°; — *Memoire en réponse à la question suivante :* Quels moyens pourrait-on employer dans l'enseignement public pour développer dans les eleves l'amour de la patrie suisse? 1839, in-8°; — *Discours sur la philosophie eclectique*, lu au congrès scientifique de Strasbourg en 1842 et inséré dans les actes dudit congrès; — *Guide de l'acheteur de livres pour la jeunesse*; 1842, in-12; — *Memoire explicatif du Tableau des Etudes dans l'établissement de Vernier*; 1845, in-12; — plusieurs

articles sur la charité, sur l'éducation et sur la philosophie, insérés dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, principalement depuis 1842; en première ligne on remarque les fragments de Maine de Biran, puis trois articles sur les Fragments philosophiques du marquis G. de Cavour. BETANT (de Genève).

Diodati, *Notice sur la vie et les travaux de T.-M.-L. Naville*, dans la *Bibliothèque universelle* (août et septembre 1846) — Petiti di Roreto, *Il pastore Naville di Ginevra*, dans les *Annali universali di statistica* (Milan, septembre 1846). — Rapet, *Notice sur la vie et les travaux de J.-M.-L. Naville*, dans le *Journal de la Société pour l'enseignement élémentaire* (février 1847).

NAWAWI (*Mohieddin Abou-Zakariah Yahiah*, AL), historien et docteur arabe, né en 1233, à Nawas, bourg près de Damas, mort dans cette ville, en 1277. Il appartenait à la secte chaféite. Nawawi a écrit : *Commentaire sur le Koran*; — *Règles critiques pour l'histoire*, etc. Ces divers traités sont restés manuscrits. Le principal ouvrage de Nawawi est son *Dictionnaire biographique musulman*, intitulé : *Kalib tehasib al amsah* (Livre de la concordance des noms). Il en a été publié d'abord la première section, avec la traduction latine, sous le titre : *Liber concinnitatis nominum, sive vitæ illustrium virorum*, avec des notes, par H.-F. Wüstenfeld; Gœttingue, 1832, in-4°. Cette première section ne contient, outre la préface, que la vie du prophète Mahomet. M. Wüstenfeld a ensuite publié, en anglais, les six premières parties, sous le titre : *The biographical Dictionary of illustrious men, chiefly at the beginning of Islamism*; Gœttingue, 1841-1844, in-8°. Ch. R.

Solouthi, *Vie de Mohieddin Nawawi*. — Freytag, *Chrestomathia arabica*. — Humbert, *Arabica analecta*. — Hammer, *Histoire de la littérature arabe* (en allemand).

NAYLER (*James*), fanatique anglais, né vers 1616, à Ardsley, près Wakefield, assassiné en 1660, dans le comté de Huntingdon. Fils d'un agriculteur aisé, il reçut une assez bonne éducation, et s'engagea en 1641 sous les drapeaux de l'armée parlementaire; il y avait le rang de quartier-maître lorsqu'en 1649 il fut forcé de s'en séparer par faiblesse de santé. En 1651 il s'attacha, à l'instigation de Georges Fox, à la secte des quakers. L'année suivante, croyant obéir aux ordres de Dieu, il quitta sa famille et se mit à parcourir la province; doué d'une grande facilité d'élocution et d'une foi ardente, il convertit à ses doctrines des milliers de personnes. Accueilli avec respect à Londres, emprisonné à Exeter, il entra en triomphateur à Bristol, où on lui décerna des honneurs extravagants. Tandis que Fox et d'autres quakers plus sages se retiraient de lui en le traitant de faux prophète, ses disciples lui rendaient une espèce de culte et l'appelaient tour à tour, dans leur mystique langage, « fils éternel de la justice, prince de la paix, le seul fils engendré de Dieu, le plus beau des dix mille ». Arrêté une seconde fois et envoyé devant le parlement, Nayler fut déclaré coupable de blasphème et d'insigne imposture, et condamné au pilori, au fouet, à être marqué au front et à avoir la langue percée d'un fer rouge (1656). Cet acte de sévérité parut plutôt dicté par l'intention de discréditer les quakers que justifié par la conduite même de Nayler. Après avoir subi un emprisonnement de plus de deux ans, il prêcha encore à Bristol et à Londres, et se repentit publiquement d'avoir été pour ses coreligionnaires un objet de scandale. Il allait rejoindre sa famille à Wakefield lorsqu'il fut attaqué en route par des voleurs et laissé pour mort au milieu d'un champ; il succomba quelques jours après. Ses écrits ont été recueillis en 1716 (Londres, in-8°). P. L—Y.

Sewell, *History of the quakers*.

NAYLIES (*Jean Joseph-Guillaume*), jurisconsulte français, né à Toulouse, le 20 janvier 1780, mort à Paris, le 4 octobre 1831. Reçu avocat en 1814, à Paris, il acquit en 1817 une charge d'avocat au conseil d'État et à la cour de cassation. Démissionnaire le 5 février 1826, il fut nommé secrétaire de la commission d'indemnité des émigrés. On a de lui : *Plaidoyer pour M. Didier Fualdès devant la Cour de Cassation*; Paris, 1818, in-8°; — *Nouveau Code des émigrés, ou manuel pour l'exécution de la loi sur l'indemnité à accorder aux anciens propriétaires des biens-fonds confisqués et vendus au profit de l'État, en vertu des lois sur les émigrés*; Paris, 1825, in-18; — *Jurisprudence administrative, concernant la loi sur l'indemnité à accorder aux anciens propriétaires*; Paris, 1827 et suiv., 5 vol. in-18. Il a édité le *Code Louis XVIII*, contenant les lois et ordonnances du royaume rendues depuis le mois d'avril 1814. H. F.

Documents particuliers.

NAYLIES (*Joseph-Jacques*, vicomte DE), historien français, né à Toulouse, le 11 novembre 1786. Cousin du précédent, mais d'une branche anoblie sous la restauration, il s'enrôla en 1805 dans le 19e régiment de dragons, où il devint capitaine. Il entra en 1813 dans la jeune garde impériale, fut nommé en 1816 adjudant major aux gardes du corps de Monsieur, et colonel-lieutenant-major aux gardes du corps du roi, le 25 janvier 1826. Créé baron, le 15 août 1819, il reçut plus tard des lettres patentes de vicomte. M. de Naylies, qui a pris part à toutes les campagnes du premier empire, avait été condamné à mort par Napoléon, le 30 mai 1815, comme royaliste, et a quitté le service après la révolution de 1830. Il est chevalier de Saint-Louis (février 1816) et commandeur de la Légion d'Honneur (8 juin 1825). On a de lui : *Mémoires sur la guerre d'Espagne pendant les années 1808, 1809, 1810 et 1811*; Paris, 1817, et 1835, in-8°; — *Relation fidèle du voyage du roi Charles X depuis son départ de Saint-Cloud jusqu'à son embarquement* (anonyme);

Paris, 1830, in-8°, plusieurs éditions. On lui attribue avec beaucoup de vraisemblance : *Mémoires posthumes touchant la vie et la mort de C.-F., duc de Rivière* (Paris, 1829, in-8°).

Son frère, *Théodose-Marie*, est né à Toulouse, le 18 mai 1788. Magistrat à la cour royale de Toulouse dès les premières années de la restauration, il cessa ses fonctions après 1830, et créa à Paris un cabinet littéraire et religieux où s'élaborèrent un grand nombre de brochures légitimistes. On a de lui : *Abrégé de la vie et des vertus de saint Vincent de Paul, suivi d'une Notice sur l'ancien et le nouveau Saint Lazare et sur le rétablissement des filles de la Charité*; Paris, 1830, in-12. H. Fisquet.

Documents particuliers.

*NAYRAL (*Magloire-Jean*), biographe français, né le 24 octobre 1789, à Castres. Il a rempli dans sa ville natale les fonctions de juge de paix. On a de lui : *Biographie castraise*; Castres, 1833-1837, 4 vol. in-8°, les t. I à III sont consacrés aux notices biographiques; le t. IV contient les chroniques et antiquités relatives au pays castrais. P. L—y.

Littér. française contemp.

NAZAIRE (Saint), martyr du premier siècle de l'âge de l'Église, mis à mort à Milan, resté célèbre en Bretagne, où pourtant il ne semble pas qu'il ait apporté la parole évangélique. Fils d'un officier supérieur romain et païen, et d'une mère chrétienne, que l'Église honore sous le nom de sainte Perpétue, il adopta la foi maternelle, renonça aux emplois de son père et se livra à la prédication. Il fut arrêté à Milan avec un jeune enfant, nommé Celse (vulgairement Céols), et mis à mort on ne sait trop sous quel prétexte. Leurs corps, enterrés aux environs de Milan, furent retrouvés vers 395, par saint Ambroise, évêque de cette ville, et transportés dans la basilique des Apôtres que ce prélat avait fait construire. « Il s'est fait beaucoup de distributions des reliques de saint Nazaire », disent les pères Richard et Giraud, de sorte qu'on ne peut guère dire où sont les véritables. L'église célèbre la fête de saint Nazaire et de saint Celse le 28 juillet. A. L.

Tillemont, *Mém. ecclésiast.*, t. II. — Baillet, *Vies des saints*, t. II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

NAZAIRE (*Nazarius*), rhéteur gallo-romain, vivait dans la première moitié du quatrième siècle. Le neuvième discours de la collection des *Panégyriques anciens* (*Panegyrici veteres*) porte le titre de *Panégyrique de Nazaire à Constantin Auguste* (*Nazarii Panegyricus Constantino Augusto*); il fut prononcé à Rome au commencement de la cinquième année du pouvoir des césars Crispus et Constantin (1er mars 321), il est consacré à l'éloge de l'empereur Constantin, qui est proposé à ses deux fils comme le modèle de toutes les vertus. La flatterie est un peu moins choquante à cause de l'absence du grand personnage qui en était l'objet. L'auteur nous est connu par deux passages de la traduction de la *Chronique* d'Eusèbe par saint Jérôme : l'un, à la date de 315, est ainsi conçu : « Nazaire passa pour un rhéteur distingué » (*Nazarius insignis rhetor habetur*); l'autre, à la date de 337 : « La fille du rhéteur Nazaire est égale en éloquence à son père » (*Nazarii rhetoris filia in eloquentia patri coæquatur*). Ausone cite aussi comme illustre le rhéteur Nazaire, probablement le même que l'auteur du *Panégyrique*. Le huitième discours de la collection des *Panégyriques anciens* (*Incerti panegyricus Constantino Augusto dictus*), est généralement regardé comme l'ouvrage de Nazaire. Ce discours, prononcé à Trèves en 313, célèbre, dans le langage le plus enflé, la victoire de Constantin sur Maxence. (Pour les détails bibliographiques sur les *Panegyrici veteres*, voy. Drepanius, Eumenius, Mamertinus). Y.

Saint Jérôme, *Chron.* — Ausone, *Prof. Burdig.*, XIV. — *Histoire littéraire de la France*, t. I.

NAZZARI (*Francesco*), savant ecclésiastique italien, né vers 1631, dans le Bergamasque, mort le 19 octobre 1714, à Rome. Il était encore jeune lorsqu'il fut pourvu d'une chaire de philosophie au collége de la Sapience à Rome. D'après les conseils de Michel-Ange Ricci, depuis cardinal, il entreprit en 1668 de fonder un *Giornale de' letterati* en Italie, pour lequel le *Journal des savants*, qui paraissait depuis peu de temps à Paris, lui servit de modèle. Ses collaborateurs, Ricci, J. Lucio, Salvator et Francesco Serra, Tommaso de Giuli, J. Pastrizi et Ciampini, convinrent de lui fournir chacun en particulier des extraits d'ouvrages en langue étrangère; quant à lui, il se chargea de l'analyse des livres français et de la révision de tous les articles qui lui seraient envoyés. Il fit paraître ce journal jusqu'au mois de mars 1675, chez l'imprimeur Tinassi; mais forcé, par suite d'un différend avec ce dernier, de céder ses fonctions à Ciampini, il forma une société nouvelle, et publia, sous le même titre, une suite qui fut publiée chez Carrara jusqu'à la fin de 1769. Après avoir été attaché comme secrétaire à Jean Lucio, savant dalmate, il accompagna en France, en 1668, le géomètre Auzout, et lui fut, dit-on, fort utile dans l'observation des éclipses et des révolutions célestes. Par son testament il laissa ses biens et sa bibliothèque à l'église des Bergamasques, et fonda à Rome un collége pour les écoliers de sa province. Outre le journal qu'il a édité, et qui a été réimprimé à Bologne avec des additions, on doit à Nazzari une version italienne de l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, par Bossuet (Rome, 1678, in-8°), et une édition des *Lettere discorsive* de Diomède Borghesi (Rome, 1701, in-4°). P.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VIII. — [illegible], *Mém. sur divers genres de littérature*, p. 91. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

NAZZARI (*Bartolommeo*), peintre et graveur de l'école vénitienne, né à Bergame, en

1699, mort à Milan, en 1758. Élève d'Angelo Trevisani à Venise, il se perfectionna à Rome sous la direction de Benedetto Luti et de Francesco Trevisani. Après avoir parcouru l'Italie et l'Allemagne, il vint se fixer à Venise, où il eut un grand crédit comme peintre de portraits. Il excellait surtout dans les têtes de vieillards et celles de jeunes gens, qu'il faisait pleines de vie et qu'il ajustait d'une manière toute originale. Le musée de Dresde possède de lui une tête de vieillard et un buste de vieille femme.

Il eut pour élève son fils *Nazzario* NAZZARI, qui peignit avec succès le portrait à l'huile, au pastel et en miniature, et grava des eaux fortes estimées. E. B—N.

Tassi, *Vite de' pittori bergamaschi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Catalogue du musée de Dresde*.

NEAL (*Daniel*), historien anglais, né le 14 décembre 1678, à Londres, mort le 4 avril 1743, à Bath. Après avoir fréquenté l'école des marchands tailleurs et une académie dirigée par Thomas Rowe, il alla passer trois ans en Hollande, où il suivit les cours de Grævius et de Burman. De retour à Londres (1703), il reçut les ordres, et devint en 1706 pasteur d'une congrégation dissidente, qu'il dirigea jusqu'en 1742. Très-zélé dans l'accomplissement des devoirs de son ministère, il trouva néanmoins le temps d'écrire plusieurs ouvrages, qui font encore autorité parmi les communions protestantes. Nous citerons de lui : *History of New-England, being an impartial account of the civil and ecclesiastical affairs of the country*; Londres, 1720, in-8°, avec carte; — *A Narrative of the method and success of inoculating the small-pox in New-England*; ibid., 1722, in-8°; — *History of the puritans*; ibid., 1732-1738, 4 vol. in-8°; 2e édit., augmentée par Toulmin, 1793-1797, 5 vol. in-8°. Il y a dans cet ouvrage autant d'impartialité qu'on peut en attendre d'un écrivain qui s'était proposé d'exalter le caractère des non-conformistes aux dépens des adhérents de l'Église établie. Pour en corriger les exagérations, il faut consulter les écrits auxquels il a donné lieu, entre autres ceux de Maddox, évêque de Saint Asaph, et du docteur Zachary Grey; ce dernier, suivant pas à pas l'historien des puritains, s'est livré à une enquête fort instructive, et qui n'a pas moins de 3 vol. in-8° (*An impartial examination*; Londres, 1736-1739). P. L—Y.

Wilson, *History of dissenting Churches*. — *Protestant dissenters magazine*, I.

*NEAL (*John*), littérateur américain, né en 1794, à Portland (État du Maine). Il s'adonna en même temps à l'étude du droit et de la littérature anglaise. Après avoir été l'un des plus assidus collaborateurs du *Portico*, revue hebdomadaire de Baltimore, il publia en quelques années des poëmes et des romans, tels que *Keep Cool* (1817); *The Battle of Niagara, with other poems* (1818); *Logan* (1821); *Randolph* (1822, 2 vol.); *Errata* (1822); et *Seventy-six* (1823). En 1824 il passa en Angleterre, et fournit au *Blackwood's Magazine* une série d'articles sur les écrivains de son pays. De retour à Portland (1827), il fonda un journal *The Yankee*, d'une existence éphémère, et publia de nouveaux romans : *Rachel Dyer* (1828); et *Authorship* (1830). Il a annoncé une *Histoire de la littérature américaine*. K.

Cyclop. of american litterature, II.

NÉALCÈS (Νεάλκης), peintre grec, vivait vers le milieu du troisième siècle avant J.-C. Il fut le plus célèbre peintre de son temps; mais on ne cite de lui qu'un petit nombre d'ouvrages. Pline mentionne une *Vénus* et une *Bataille entre les Perses et les Égyptiens* aux bords du Nil. Pour caractériser le lieu de la bataille, Néalcès peignit un âne buvant au fleuve et un crocodile le guettant. On raconte de Néalcès, comme de plusieurs autres peintres, que s'étant vainement efforcé d'imiter sur un tableau l'écume d'un cheval, il jeta son éponge d'impatience, et que l'éponge en tombant sur la peinture produisit par hasard ce que l'art du peintre n'avait pu obtenir. On rapporte encore de lui un fait curieux, et qui paraît authentique. Aratus, dans sa haine contre les tyrans, résolut de détruire les portraits de tous ceux qui avaient régné sur Sicyone. Néalcès obtint grâce pour un tableau peint par Mélanthius et Aratus et représentant *Aristratus*, à la condition de faire disparaître la figure principale et de ne laisser subsister que les accessoires, une Victoire sur un char. Néalcès eut pour disciples sa fille *Anaxandra* et son broyeur de couleur, Erigonus, qui devinrent des peintres célèbres. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 11. — Plutarque, *Arat.*, 13.

NEANDER (*Michel*), savant philologue allemand, né à Sorau, en 1525, mort le 6 mai 1595. Il étudia à Wittemberg les belles-lettres et la théologie sous Melanchthon et Jonas, devint précepteur dans la maison du bourgmestre de Nordhausen, et reçut en 1550 la direction du collége d'Ilefeld, emploi qu'il remplit avec le plus grand succès pendant tout le reste de sa vie. Il a écrit à l'usage des colléges un assez grand nombre d'ouvrages, qui, très-utiles à l'époque de leur publication, n'ont presque plus de valeur aujourd'hui (1); aussi n'en citerons nous que les principaux : *Erotemata græcæ linguæ*; Bâle, 1553, 1565 et 1567, in-8°; Wittemberg 1583, 1586, 1598 et 1674, in-8°, etc.; — *Linguæ hebrææ erotemata*; Bâle, 1556, 1561 et 1567, in-8°; — *Gnomologia græco-latina*; Bâle, 1557, in-8°; — *Gnomologicum græco-latinum*; Bâle, 1564, in-8°; — *Opus aureum et scholasticum*; Leipzig, 1577, in-4° : recueil de petits poëmes et de sentences grecs; — *Gnomologia latina*; Leipzig, 1581 et 1590, in-8°;

(1) Sur les mérites de Neander au sujet des progrès des études classiques en Allemagne, voy. Dietericus, *Propagatio græcarum litterarum per Germaniam a Neandro, Crusio et Rhodomanno*; Giessen, 1661, in-4°.

— *Ethice vetus veterum latinorum sapientum; accedunt versus proverbiales leonini et sententiæ germanicæ proverbiales*; Leipzig, 1581 et 1585, in-8°; — *De re poetica Græcorum*; Francfort, 1581, in-8°; — *Orbis terræ succincta explicatio*; Leipzig, 1582, 1589, 1597, in-8°; — *Loci communes philosophici græci*; Leipzig, 1588, in-8°; — *Theologia christiana, e scriptis Patrum græcorum et latinorum*; — des éditions de Théocrite et de Lycophron, etc. O.

Kesselitz, *Vita M. Neandri* (Sorau, 1736, in-4°). — Vollbehrt, *Lobschrift auf Neander* (Gœttingue, 1777, in-4°). — Reinhard, *De vita M. Neandri* (1758, in-8°). — Adami, *Vitæ philosophorum*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXX. — Chaufepie, *Dict.* — Zeitfuchs, *Stolbergische Historie*. — Sax, *Onomasticon*, t. III, p. 384 et 646.

NEANDER (*Michel*), médecin allemand, né en 1529, à Joachimsthal, mort en 1581. Reçu en 1550 maître ès arts à Wittemberg, et en 1558 docteur en médecine à Iéna, il obtint en 1560 une chaire de médecine dans cette dernière ville, où il donnait depuis 1551 des leçons publiques de grec et de mathématiques. On a de lui : *Synopsis mensurarum et ponderum*; Bâle, 1555, in-4°; — *Methodorum in omni genere artium brevis ὑφήγησις*; Bâle, 1556, in 8°; — *De thermis*; Iéna, 1558, in-4°; — *Physice, seu sylloge physica rerum eruditarum ad omnem vitam utilium*; Leipzig, 1585 et 1591, in-8°. Neander, grand partisan de l'astrologie, a laissé en manuscrit deux recueils d'horoscopes de princes et de savants du seizième siècle, fabriqués par lui; l'un de ses manuscrits se trouve à la bibliothèque du gymnase d'Altona (voy. *Hamburger vermischte Bibliothek*, t. I). O.

Bever, *Prof. sores ienenses*. — Zeumer, *Vitæ professorum ienensium*. — Niceron, *Mémoires* t. XXX.

NEANDER (*Christophe*), savant allemand, né en 1566, à Crossen, mort en 1641. Il enseigna à l'université de Francfort successivement le latin, la philosophie et la morale. On a de lui : *Orationes logicæ*; Francfort, 1691, in-4°; — *Orationum funebrium decades quinque*; Francfort, 1614, in-8° (voy. Schwindel, *Thesaurus bibliothecarum*, t. III); — *Historia bacchanaliorum*; Francfort, 1660, in-12; — *Ego ipse, seu quæstiones se ipsum concernentes*; ibid., 1661, in-12; — *De Injustitiæ laudibus*, dans l'*Amphitheatrum joco-serium* de Dornau; — beaucoup d'autres discours. O.

Witten, *Memoriæ philosophorum*. — Beckman, *Notitiæ academiæ francfortinæ*.

NEANDER (*Jean*), médecin allemand, né à Brême, en 1596, mort dans la seconde moitié du seizième siècle. Reçu docteur en philosophie et en médecine avant l'âge de vingt ans, il a publié : *Tabacologia, seu tabaci descriptio medico-pharmaceutica*; Brême, 1622, et 1627, in-4°; Leyde, 1626, in-4°; Utrecht, 1644, in-12; traduit en français, Lyon, 1628, in 8°; — *Antiquissima medicinæ natalitia, sectæ, restauratores et ad nostra tempora propagatores, cum vitis eorum et scriptis*; Brême, 1623, in-4° (sur les nombreux défauts de ce premier essai d'une histoire de la médecine, voy. Labbe, *Bibliotheca bibliothecarum*, p. 122); — *Sassafrologia*; Brême, 1627, in-4°. O.

Kestner, *Lexikon*.

NEANDER (*Christophe-Frédéric*), poëte allemand, né le 26 décembre 1724, à Eckau, en Courlande, mort le 21 juillet 1802, à Grænzhof. Ses études terminées, il fut chargé d'une éducation particulière, puis nommé, en 1750, pasteur de Kabillen, petit village de la Courlande; il s'attacha tellement à son pays qu'il lui sacrifia même, afin de ne pas le quitter, une chaire qu'on lui offrait à l'université de Halle. Transféré en 1755 à Grænzhof, il joignit à l'administration de cette paroisse les titres de doyen de Doblen (1775) et de surintendant des affaires ecclésiastiques en Courlande (1784). La réputation de Neander est justifiée par son recueil de *Chants sacrés*, que l'on regarde comme un véritable modèle d'élévation et de simplicité. Publiés pour la première fois en 1766 (*Geistliche Lieder*); Riga, in-8°, ils ont eu depuis de fréquentes réimpressions. K.

Allgem. deutsche Bibliothek, XXVI. — *Bruchstücke von Neanders Leben*; Berlin, 1804. — Hafka, *Nordisches Archiv*, 1803, t. I[er].

NEANDER (*Jean-Auguste-Guillaume*), célèbre théologien allemand, né de parents juifs, à Gœttingue, le 17 janvier 1789, mort à Berlin, le 14 juillet 1850. Il passa la plus grande partie de sa jeunesse à Hambourg. Après avoir embrassé le christianisme, il commença en 1806 ses études académiques à Halle et les compléta ensuite à Gœttingue, sous le vénérable Planck. En 1811 il s'établit à Heidelberg, où il donna des leçons publiques. L'année suivante il fut nommé professeur extraordinaire de théologie à l'université de cette ville, et en 1812 il fut appelé à Berlin, où il a jusqu'à sa mort donné des leçons sur toutes les branches de la théologie, principalement sur l'histoire ecclésiastique. Neander n'était pas un esprit spéculatif : le sentiment religieux, associé d'ailleurs à une raison droite et à un sens moral profond, était ce qui le distinguait essentiellement. Chez lui l'élément pieux dominait l'élément philosophique; aussi c'est surtout avec le cœur qu'il comprenait et qu'il expliquait le christianisme. *Pectus est quod theologum facit*, telle était sa devise; et si ce n'est pas la manière sentimentale d'entendre les choses de la religion, il faut cependant reconnaître qu'elle a bien sa part de vérité et surtout d'utilité pratique. Les reproches que M. Schwarz a dernièrement adressés à ce qu'il appelle avec esprit l'école pectoraliste, atteignent cependant moins le digne professeur de Berlin qu'un certain nombre de ses disciples, qui n'ont pas su appliquer aux connaissances théologiques le principe de leur maître dans les limites convenables.

On a de Neander : *De fidei gnoseosque chris-*

tiana idea et ea qua ad se invicem atque ad philosophiam rationesecundum mentem Clementis Alexandrini; Heidelberg, 1811, in-8°; — *Ueber den Kaiser Julianus und sein Zeitalter* (L'empereur Julien et son temps); Leipzig, 1812, in-8°; — *Der Heilige Bernhard und sein Zeitalter* (Saint Bernard et son temps); Berlin, 1814, et 1848: — *Die genetische Entwickelung der vornehmsten gnostischen Systeme* (Développement génétique des principaux systèmes gnostiques); Berlin, 1818, in-8°; — *Der heilige Chrysostomus und die Kirche, besonders des Orients in dessen Zeitalter* (Saint Chrysostome et l'Église, principalement celle d'Orient, pendant son siècle); Berlin, 1821 1822 et 1848, 2 vol. in-8°; — *Antignosticus, Geist des Tertullianus und Einleitung in dessen Schriften* (Antignostique, esprit de Tertullien et introduction à ses écrits); Berlin, 1825, et 1849; — *Denkwürdigkeiten aus der Geschichte des Christenthums und des christlichen Lebens* (Choses mémorables de l'histoire du christianisme et de la vie chrétienne); Berlin, 1822-1823, 3 vol. in-8°; et 1825-1827, 3[e] édit. du prem. vol. 1845; trad. franç. par M. Diacon de Neuchâtel; — *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Kirche* (Histoire générale de la religion et de l'Église chrétiennes); Hambourg, 1825-1845, 5 vol. en 10 part. in-8°; 2[e] éd. du 1[er] et du 2[e] vol., 1842 et 1843; trad. en angl. : ouvrage d'un haut intérêt. Neander considère l'histoire de l'Église comme une preuve de fait de la puissance divine du christianisme, comme une école d'expérience chrétienne, comme une voix d'édification, d'enseignement et d'avertissement pour ceux qui veulent l'écouter. Le savant historien a su, avec un admirable talent, montrer comment chaque homme éminent dans les fastes de l'Église s'est approprié le christianisme d'après sa propre nature spirituelle et morale; — *Geschichte der Pflanzung und Leitung der christlichen Kirche durch die Apostel* (Hist. de la propagation et de la direction de l'Église chrét. par les apôtres); Hambourg, 1832; 1833; et 1841, trad. en franç. par M. F. Fontanès; — *Das Leben Jesu in seinem geschichtlichen Zusammenhange* (Histoire de Jésus dans sa connexion historique); Hambourg, 1837, in-8°; 4[e] édit ; 1845, trad. en franç. par M. Goy; — *Marco-Antonio Flaminio und das Aufkeimen der Reformation in Italien* (M.-A. Flaminio et la naissance de la réformation en Italie); Berlin, 1837, in-4°; — *Comment. de G. Vicelio ejusque in Ecclesia evangelica animo;* Berlin, 1839, in-4°; — *Erklärung in Bezieh. auf einen Artikel der Allg. Zeitung* (Explication relative à un article de la *Gaz. d'Augsbourg* sur son mémoire concernant l'ouvrage du docteur Strauss); Berlin, 1836, in-8°; — *Kleine Gelegenheits-Schriften* (Petits Écrits de circonstance); Berlin, 1829; plus. édit : recueil de programmes et de discours se rapportant en général au côté pratique de la religion; — *Das eine mannigfaltige des christlichen Lebens* (... et le multiple de la vie chrétienne); Berlin, ... in-8° : recueil d'opuscules, principalement ... graphiques. Depuis sa mort on a publié ... sieurs de ses cours; il faut citer entre a... *Theolog. Vorlesungen herausgegeben ... D.-J. Müller* (Leçons de théologie, pul... par D.-J. Müller); Berlin, 1857, 2 vol. in-8... *Christliche Dogmatik hesausgeg. von D.-... Jacobi* (Dogmatique chrétienne publ. par ... L. Jacobi); Berlin, 1857, in-8°. Ce de... a aussi publié en 1851 un certain nombr... petits traités scientifiques de Neander. M.

Krabbe, *Aug. Neander;* Hambourg, 1852. — Kling, *Neander ;* dans *Theol. stud. und Kritik*, 1851. — *Gedächniss Aug. Neander's;* Berlin, 1850. — *Neuer Nekrolog. der Deutschen*, 1850, p. 625 et suiv — Hagen... *Neander's Verdienste um die Kirchengeschichte*, ... *Theol. Stud. und Kritik*, 1851. — Uhlhorn, *Die ... Kirchengesch. in ihren neuesten Darstell.* dans ... *büch. für deutsche Theolog.*, t. II, livr. 3, p. 648 et ... — Schwarz, *Die nueste Theologie.* — Herzog, *Real... cyklop.*, t. X, p. 235-248.

NÉANTHÈS (Νεάνθης) de Cyzique, histo... grec, vivait vers la fin du second siècle a... J.-C. Il fut le disciple du Milésien Philiscus, ... avait été lui-même un disciple d'Isocrate. ... liscus eut aussi pour disciple Timée. Il n'en ... drait pas conclure que Timée et Néanthès fu... contemporains. Le premier paraît être mor... plus tard vers 260, tandis que le second com... une histoire d'Attale qui régna de 241 ju... 198. Du reste rien ne prouve que l'ouvr... Néanthès comprit tout le règne d'Attale. ... l'historien lui-même ait vécu jusqu'en 1... certain seulement qu'il vécut assez ... après l'année 241. Il est probable qu... une partie de sa vie auprès d'Attale, qui ... pour femme la célèbre Apollonias de Cy... on suppose qu'il fut un des précepteurs ... prince. Il écrivit beaucoup, et il semble a... joui d'une grande réputation auprès des ... ques anciens, qui le citent souvent. On menti... de lui les ouvrages suivants : Ἑλληνικὰ (... *niques*), en six livres au moins; — ... ζικηνῶν (*Annales de Cyzique*), en deux li... au moins; — Αἱ περὶ Ἄτταλον ἱστορίαι (... *toires d'Attale*); — Περὶ ἐνδόξων ἀνδρῶν (... *les Hommes célèbres*); — Περὶ Πυθαγορ... (*Sur Pythagore et les doctrines pythag... ciennes*); — Περὶ τελετῶν (*Sur les Ini... tions*); — Τὰ κατὰ πόλιν μυθικά, en six li... au moins; — Περὶ κακοζηλίας ῥητορικῆς (*D... mauvaise imitation des orateurs*) et ... panégyriques. Les fragments de ces ouv... ont été recueillis par M. C. Müller ... *Fragmenta historicorum græco...* ... p. 2. Y.

Vossius, *De Historicis græcis.* — Clinton, *Fasti ...nici*, vol. III, p. 509. — Westermann, *Gesch. der Gr... Beredt.*, p. 86.

NEAPOLI (*Francisco*), peintre espagnol ... à Madrid, en 1476, mort vers 1536. Après a... appris les principes de son art à Valence, il p...

pour l'Italie, et devint un des bons élèves de Léonard de Vinci. Ses œuvres sont rares, même dans sa patrie. On trouve une preuve de son mérite à Valence, où il peignit avec Peblo Aregio les portes du grand maître autel de la cathédrale. Elles représentent six sujets, tirés de la Vie de la Vierge. « On en admire, dit Quilliet, la correction de dessin, le grandiose des compositions, la noblesse et l'expression des figures. » Ces portes furent payées a Neapoli 3,000 ducats d'or (environ 35,580 fr.), somme fort importante à l'époque. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

NÉARQUE (Νέαρχος), célèbre navigateur grec, un des lieutenants et amis d'Alexandre, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il était originaire de Crète et établi à Amphipolis, près des frontières de la Macédoine. Étienne de Byzance le fait naître dans ce pays, à Lété; mais c'est probablement une erreur. Il semble que Néarque occupa jeune une place distinguée à la cour de Philippe. Il s'attacha au parti d'Alexandre, et fut banni avec Ptolémée, Harpalus et d'autres amis particuliers du jeune prince. Les exilés revinrent à la cour après la mort de Philippe, et furent traités avec beaucoup de faveur par Alexandre Néarque suivit le roi de Macédoine dans l'expédition contre les Perses, et après la conquête de l'Asie Mineure il reçut le gouvernement de la Lycie et des provinces voisines situées au sud du Taurus. Il occupa cette place pendant cinq ans. En 329 il conduisit à Alexandre des renforts de Grecs mercenaires, rejoignit ce prince à Zariaspa, dans la Bactriane, et l'accompagna dans l'expédition de l'Inde. Alexandre lui confia le commandement de la flotte construite sur l'Hydaspe. Tant que la flotte descendit l'Hydaspe et l'Indus, Néarque, placé à proximité du roi, n'agit que par ses ordres; mais quand l'armée macédonienne eut atteint le delta de l'Indus, Alexandre se décida à envoyer sa flotte dans le golfe Persique. Dans l'état des connaissances maritimes des anciens, l'entreprise était effrayante. Il s'agissait de longer, sur une mer que les vaisseaux grecs n'avaient jamais parcourue, et sur une étendue qu'il était impossible de prévoir, des rivages inconnus. Cependant Néarque, avec une noble confiance, déclara qu'il conduirait ses vaisseaux jusqu'aux rivages de la Perse, pourvu que la mer fût navigable et l'entreprise exécutable pour un mortel. Il tint parole, et le succès de cette difficile entreprise fut dû à son courage et à sa fermeté. Néarque ne mit pas à la voile immédiatement après le départ de l'armée de terre. Il attendit la cessation des vents étésiens ou de la mousson sud-ouest; mais dans l'intervalle les Indiens, n'étant plus contenus par l'armée, harassèrent la flotte et hâtèrent son départ. Néarque quitta sa station, située au sud de Pattala, à neuf milles environ de l'embouchure de l'Indus, vers la fin de septembre (la date du 21 septembre n'est pas certaine) 326. Après s'être dégagé du delta de l'Indus, sa première station dans l'ocean Indien fut Krokela, qu'Arrien représente comme une île sablonneuse. Cet endroit paraît correspondre au moderne Curacki ou Crotchez-Bay, où l'on trouve une île sablonneuse qui est à sec à la marée basse. A Krokela Arrien place le commencement du territoire des Arabii, nation indienne qui s'étendait jusqu'à la rivière Arabis. Néarque resta un jour dans cette île, s'avança ensuite vers l'ouest, et traversa un canal resserré entre le cap Cirus (cap Monze) à droite et une île basse à gauche. Après s'être tiré de ce passage et avoir doublé le cap, il arriva dans un havre protégé contre la mer par une île appelée Bibacta (Churna ou Chilucy). Il donna à ce port le nom d'Alexandre, et résolut d'y séjourner jusqu'à ce que la saison fût devenue plus favorable pour son voyage. Parti de l'Indus dans les derniers jours de septembre, il avait plus d'un mois à attendre avant que la mousson sud-ouest eût fait place à la mousson nord-est. Il quitta le port Alexandre au bout de vingt quatre jours (probablement le 23 octobre); mais comme la mousson n'était pas complétement changée, il avança d'abord très-lentement. La flotte jeta successivement l'ancre à Domés, Savanga, Sakala et Morontabara ou Morontobarbara, localités qu'il est impossible d'identifier avec des endroits modernes, et arriva à l'embouchure du fleuve Arabis (Sonméanné), qui sépare le pays des Arabii de celui des Orites. Il compta douze milles et demi d'Arabis à Pagala et dix-neuf milles de Palaga à Kabana, rivage désert. Entre ces deux dernières stations il perdit deux galères et un bateau de transport dans une tempête. De Kabana il s'avança, pendant vingt milles jusqu'à Kokala, où il débarqua ses hommes et forma un camp sur le rivage. Il y resta dix jours occupé de réparer ses vaisseaux. Dans l'intervalle il entra en communication avec Leonnat, qui avait été laissé en arrière avec la mission de soumettre les Orites. Ce général fournit à Néarque des vivres et des soldats pour remplacer les hommes de ses équipages qui ne paraissaient pas propres à une plus longue navigation. Depuis cette époque jusqu'à son arrivée sur la côte de Karmanie, Néarque resta sans nouvelles de l'armée de terre. Il n'eut qu'à compter sur lui-même et sur ses propres ressources pour surmonter les difficultés d'une navigation inconnue et les embarras que lui créaient le manque de vivres et le mécontentement de ses équipages. Il déploya dans l'accomplissement de sa tâche une grande fermeté. Le courage avec lequel il affronta le danger, alors nouveau, d'une rencontre avec les baleines et les mystérieux périls des îles, que l'on disait enchantées, le placent au-dessus de son pays et de son temps. Nous continuerons à noter avec soin les stations de ce voyage, si important pour l'histoire de la géographie.

De Kokala Néarque s'avança jusqu'à la rivière

Tomerus. Cette distance de trente et un milles était la plus longue qu'il eût encore franchie en un jour. L'accroissement dans la rapidité de sa marche tenait au changement de la mousson. A Tomerus, où il relâcha pendant six jours pour réparer ses vaisseaux, il eut à repousser une attaque des indigènes, race sauvage, qui avait les ongles longs et tranchants comme des griffes. De Tomerus à Malana (Ras Malin), on compta dix-neuf milles. C'est à Malana qu'Arrien place la limite des Orites et le commencement de la Gédrosie. Toute la côte, depuis Malana jusqu'au cap Jask, sur une étendue de quatre cent cinquante milles en droite ligne, était habitée par les Ichthyophages (mangeurs de poissons), qui se nourrissaient presque uniquement de poissons. Avec du poisson séché et pulvérisé ils faisaient une sorte de pain, et ils nourrissaient de poisson sec même le rare bétail qu'ils possédaient. Les détails qu'Arrien donne sur cette population et qu'il emprunte au récit de Néarque sont confirmés par les voyageurs modernes. Une relation, citée par Vincent, nous apprend que « les habitants de cette région ont peu de ports, peu de céréales ou de bétail; leur pays est une plaine basse et stérile. Leur principale ressource est la pêche; ils prennent beaucoup de poissons et quelques-uns d'une grandeur énorme; ils les salent en partie pour leur usage, en partie pour l'exportation; ils mangent le poisson sec et en donnent à leurs chevaux et à leur bétail. De Malana, la flotte fit trente-sept milles jusqu'à Bagisara. Le jour suivant elle doubla un cap qui s'avançait considérablement dans la mer (probablement le cap Arubah), et toucha successivement à Kolta et Kalama (Kalyba), où les Grecs trouvèrent des dates vertes. En face de Kalama était une île appelée Karnine, qui paraît être la même que la moderne Ashtola ou Sungadup Island. De Kalama la flotte fit douze milles jusqu'à Karbis; et de là, après avoir doublé un promontoire qui s'avançait de neuf milles dans la mer (probablement le moderne cap Passenoe), elle atteignit le port de Mosarna. Dans ce village de pêcheurs Néarque trouva un pilote qui connaissait la côte de la mer indienne jusqu'au golfe Persique et qui se chargea de conduire la flotte. Néarque dès lors franchit chaque jour une plus grande distance. Ses stations successives furent : Balomus, Barna, Dendrobosa (peut-être le Dendrobilla de Ptolémée), Kophos (Koppah), Kyiza, une petite ville où les Grecs obtinrent un peu de blé, dont ils avaient grand besoin, Bayera, Kanasis. A partir de ce dernier endroit, Néarque longea pendant vingt-quatre heures une côte déserte, sans oser toucher terre, de peur que ses hommes, pressés par la faim, ne désertassent à l'intérieur. Dans les stations suivantes Kanate (Tanka), Troi et Dagasira, les Grecs eurent encore beaucoup à souffrir de la disette; enfin ils atteignirent Badis, ville située à l'ouest du cap Jask, qui sépare le pays des Ichthyophages de la Karmanie. De Badis une navigation de cinquante milles les conduisit sur une côte ouverte, en vue du cap Maketa (Ras Massendon), où Néarque place le commencement de la mer Érythrée. De Badis jusqu'à leur prochaine station Neoptana (près de Karroun), les Grecs firent quarante-quatre milles. Le jour suivant, à six milles de Neoptana, ils atteignirent (19 décembre 326) l'embouchure du fleuve Anamis (Ibrahim), dans la fertile région d'Harmozeia, qui a laissé son nom à l'île d'Ormuz. Là, après quatre-vingts jours de navigation, Néarque rencontra un soldat grec qui s'était égaré, et qui lui apprit que l'armée d'Alexandre était à cinq marches environ. Il résolut aussitôt de se rendre auprès du roi, et après avoir pris toutes les mesures de précaution pour la sûreté de sa flotte, il partit avec le soldat grec. Alexandre, prévenu par le satrape de la province de l'arrivée de la flotte et croyant à peine à cette nouvelle, reçut Néarque avec les plus grandes démonstrations d'amitié. Il versa des larmes, dit Arrien, et s'écria quand Néarque lui eut appris que sa *flotte* était en sûreté : « Par le Jupiter grec et le Libyen Ammon, je jure que je suis plus heureux d'apprendre cette nouvelle que d'avoir subjugué toute l'Asie; car j'aurais considéré la perte de ma flotte comme balançant toute la gloire que j'ai acquise. » Ne voulant pas exposer Néarque aux dangers d'une plus longue navigation, il désirait le retenir auprès de lui et confier à un autre officier le commandement de la flotte. Mais Néarque insista pour qu'il lui fût permis d'achever son entreprise. Il rejoignit sa flotte et remit à la voile au commencement de janvier 325. La seconde partie de la navigation n'offrit pas autant d'incidents et de dangers que la première. La flotte remonta le long du rivage du golfe Persique jusqu'en face de l'île de Katée (*Kaik*, *Guesse* ou *Kenn*), là où est la limite de la Perse et de la Karmanie. De Katée la flotte continua de voguer dans la direction du nord, et jeta successivement l'ancre à Illa, en face de l'île de Kaikandros (*Inderabia*), à Ochus, à Apostani (*Shewar?*), dans une baie qui paraît être le moderne *Nabend*, à Gogana (*Congoon*), situé à l'embouchure d'un torrent appelé Areon et sur la rivière Sitacus, à l'ouest du moderne *Rafs Khann*, où elle s'arrêta vingt et un jours pour se réparer et se ravitailler avec une large provision de blé qu'Alexandre lui envoya. Vers le premier février, Néarque fit voile de Silacus pour Hiératis (*Khore*), et de là pour Mesembria, et jeta l'ancre à l'embouchure du fleuve Padargus. Les stations suivantes furent Taoke, près de l'embouchure du Granis (*Khisht*), Rhogones, (*Bunder Reight*), le Brizana, torrent d'hiver, le fleuve Arosis (appelé Oroatis par Strabon, Pline, Ptolémée), qui suivant Arrien séparait la Perse de la Susiane. A l'Arosis il prit une provision d'eau pour cinq jours parce qu'on le prévint que la côte de la Susiane, toute semée de bancs de sable, n'offrait pas de port. Cette dernière partie

de la navigation fut très difficile. Cependant la flotte franchit sans dommage la ligne des bancs de sable et entra dans le fleuve Pasitigrès (*Karoon*). Là Néarque fit sa jonction avec Alexandre, qui ramenait l'armée de Persepolis à Suse. Cette expédition, commencée dans le delta de l'Indus, se termina, suivant le calcul le plus probable, le 24 février 325. Dans les fêtes brillantes par lesquelles Alexandre célébra la conquête de l'Asie et son mariage avec Statira, Néarque eut un rôle distingué. Alexandre lui décerna une couronne d'or, et lui donna en mariage la fille de Mentor et de Barsine, laquelle était elle-même mariée au roi.

Depuis cette époque Néarque jouit de la confiance du roi et vécut dans son intimité. Il fut désigné pour commander la flotte que le roi destinait à la conquête de l'Arabie, et il venait précisément de prendre congé de lui par un grand banquet, lorsque Alexandre tomba subitement malade, et mourut. Néarque, qui avait eu tant de part à sa confiance, semblait devoir obtenir une part considérable de son héritage; mais sa qualité d'Hellène lui nuisit auprès des chefs macédoniens, qui se contentèrent de le confirmer dans le gouvernement de la Lycie et de la Pamphylie. Modeste et peu ambitieux, il s'attacha à la fortune d'Antigone. En 317 il l'accompagna dans une expédition contre Eumène, et intercéda pour ce dernier, devenu le prisonnier d'Antigone. En 314 il fut un des généraux d'âge et d'expérience qu'Antigone chargea de veiller sur son fils Démétrius, mis pour la première fois à la tête d'une armée. C'est la dernière fois qu'il est question de Néarque dans l'histoire.

Nous savons par plusieurs auteurs anciens que Néarque laissa un récit de son voyage (*Periple*). Cette relation est aujourd'hui perdue; mais il est certain qu'elle a servi de base à la seconde partie des *Indica* d'Arrien, et que ce dernier ouvrage en représente la substance. Dodwell a prétendu que la relation dont Arrien a fait usage n'était pas l'œuvre de Néarque, mais d'un faussaire. Ce paradoxe, surabondamment réfuté par Vincent, est tout à fait abandonné aujourd'hui. Les géographes les plus éminents, d'Anville, Gosselin et Ritter, ont reconnu l'exactitude générale des détails donnés par Néarque. Beaucoup de ces détails, qui paraissaient incroyables aux anciens, ont été confirmés par les recherches des voyageurs modernes. Lors même que Néarque se trompe, il est presque toujours possible de remonter à l'origine de son erreur et de montrer que la mauvaise foi n'y est pour rien. Onésicrite (*voy.* ce nom), qui fit la relation du même voyage, est beaucoup plus suspect.

Quelques critiques ont pensé qu'outre son *Periple* Néarque avait composé une histoire d'Alexandre: cette supposition ne paraît pas fondée; mais il est probable que la relation de Néarque commençait à la construction de la flotte sur l'Hydaspe et contenait un récit de la campagne d'Alexandre contre les Malliens et de la marche de l'armée macédonienne à travers la Gédrosie. Le *Periple de Néarque d'après les* Indica d'Arrien (*Nearchi Periplus ex Arriani Indicis, græce et latine, B. Vulcanis interprete, cum præfixa dissertatione H. Dodwelli de Nearchi Periplo et brevibus notis J. Hudsoni*), a été inséré dans les *Geographi minores* de J. Hudson, Oxford, 1698, in-8°, t. 1er; il a été publié avec une traduction anglaise par William Vincent, Oxford, 1809, in-4°; par Schmieder (*Indica*, avec une préface, des dissertations et des notes, Halle, 1798, in-8°, et par Geier dans ses *Alexandri Magni Historiarum scriptores*, p. 108-150. L. J.

Arrien, *Indica*. — *Anabasis*, III, 6; IV, 7, 30; VI, 2, 5, 19, 28; VII, 4, 25. — Strabon, *passim*. — Plutarque, *Vita Alexandri*, 10, 66, 68, 73, 75, 76; *Eumenes*, 18. — Quinte-Curce, IX, 38; X, 1-20. — Diodore, XVII, 104, 106; XIX, 1, 19, 69. — Justin, XIII, 4. — Droysen, *Geschichte Alexander*, p. 678-681; *Hellenismus*, vol. I, p. 42. — Vincent, *The Voyage of Nearchus to the Euphrates, collected from the original journal preserved by Arrien*, 1797, in-4° (traduit de l'anglais par Billecoq; Paris, 1800, in-4° ou 3 vol. in-8°); *The History of the commerce and navigation of the Ancients in the Indian Ocean*; 1805, 2 vol. in-4°. — Gosselin, *Géographie des Grecs*. — Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*. — *The English Cyclopædia* (*Biography*). — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NEBBIA (*Cesare*), dit *Cesare d'Orvieto*, peintre de l'école romaine, né à Orvieto, vers 1536, mort vers 1614. Élève de Girolamo Muziano, il se fit, grâce à une extrême facilité, une telle réputation que Sixte V le chargea de la direction des travaux qu'il fit exécuter à Sainte-Marie Majeure, à la bibliothèque vaticane, aux palais du Quirinal, du Vatican et de Saint-Jean-de-Latran. Nebbia fournit les dessins de presque toutes les peintures et les sculptures; mais il fut utilement secondé par Giovanni Guerra, de Modène, qui, plus instruit, lui suggérait souvent les sujets de ses compositions. Ses tableaux d'autel sont généralement d'une bonne couleur, et supérieurs à ses nombreuses fresques; tels se présentent à Rome: le *Couronnement de la Vierge*, à Santo-Spirito; l'*Adoration des Mages* à la Chiesa-Nuova; une *Sainte Suzanne*, à Saint-Laurent; et surtout l'*Adoration des Mages* à Saint-François de Viterbe; et la *Descente du Saint-Esprit*, à la cathédrale de Pérouse. Appelé en Lombardie avec Federigo Zuccari par le cardinal Frédéric Borromée, Nebbia décora de fresques le collége Borromeo de Pavie et la chapelle de l'*Isola bella* au lac Majeur. La galerie de Florence possède son portrait peint par lui-même; enfin, il a fourni les dessins de deux des immenses pendentifs en mosaïque de la coupole de Saint-Pierre de Rome, des figures colossales de saint Marc et de saint Matthieu. E. B—n.

Orettl, *Memorie*. — Baglione, *Vite*. — Lanzi, Ticozzi, Orlandi. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Gambini, *Guida di Perugia*.

NEBEL (*Daniel*), botaniste allemand, né en 1664, à Heidelberg, où il est mort, le 15 mars

1699, mort à Milan, en 1758. Élève d'Angelo Trevisani à Venise, il se perfectionna à Rome sous la direction de Benedetto Luti et de Francesco Trevisani. Après avoir parcouru l'Italie et l'Allemagne il vint se fixer à Venise, où il eut un grand crédit comme peintre de portraits. Il excellait surtout dans les têtes de vieillards et celles de jeunes gens, qu'il faisait pleines de vie et qu'il ajustait d'une manière toute originale. Le musée de Dresde possède de lui une tête de vieillard et un buste de vieille femme.

Il eut pour élève son fils *Nazzario* NAZZARI, qui peignit avec succès le portrait à l'huile, au pastel et en miniature, et grava des eaux fortes estimées. E. B—N.

Tassi, *Vite de' pittori bergamaschi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Catalogue du musée de Dresde*.

NEAL (*Daniel*), historien anglais, né le 14 décembre 1678, à Londres, mort le 4 avril 1743, à Bath. Après avoir fréquenté l'école des marchands tailleurs et une académie dirigée par Thomas Rowe, il alla passer trois ans en Hollande, où il suivit les cours de Grævius et de Burman. De retour à Londres (1703), il reçut les ordres, et devint en 1706 pasteur d'une congrégation dissidente, qu'il dirigea jusqu'en 1742. Très-zélé dans l'accomplissement des devoirs de son ministère, il trouva néanmoins le temps d'écrire plusieurs ouvrages, qui font encore autorité parmi les communions protestantes. Nous citerons de lui : *History of New-England, being an impartial account of the civil and ecclesiastical affairs of the country*; Londres, 1720, in-8°, avec carte; — *A Narrative of the method and success of inoculating the small-pox in New-England*; ibid., 1722, in-8°; — *History of the puritans*; ibid., 1732-1738, 4 vol. in-8°; 2e édit., augmentée par Toulmin, 1793-1797, 5 vol. in-8°. Il y a dans cet ouvrage autant d'impartialité qu'on peut en attendre d'un écrivain qui s'était proposé d'exalter le caractère des non-conformistes aux dépens des adhérents de l'Église établie. Pour en corriger les exagérations, il faut consulter les écrits auxquels il a donné lieu, entre autres ceux de Maddox, évêque de Saint-Asaph, et du docteur Zachary Grey; ce dernier, suivant pas à pas l'historien des puritains, s'est livré à une enquête fort instructive, et qui n'a pas moins de 3 vol. in-8° (*An impartial examination*; Londres, 1736-1739). P. L—Y.

Wilson, *History of dissenting Churches*. — *Protestant dissenters magazine*, I.

NEAL (*John*), littérateur américain, né en 1794, à Portland (État du Maine). Il s'adonna en même temps à l'étude du droit et de la littérature anglaise. Après avoir été l'un des plus assidus collaborateurs du *Portico*, revue hebdomadaire de Baltimore, il publia en quelques années des poëmes et des romans, tels que *Keep cool* (1817); *The Battle of Niagara, with other poems* (1818); *Logan* (1821); *Randolph* (1822, 2 vol.); *Errata* (1822); et *Seventy-six* (1823). En 1824 il passa en Angleterre, et fournit au *Blackwood's Magazine* une série d'articles sur les écrivains de son pays. De retour à Portland (1827), il fonda un journal *The Yankee*, d'une existence éphémère, et publia de nouveaux romans : *Rachel Dyer* (1828); et *Authorship* (1830). Il a annoncé une *Histoire de la littérature américaine*. K.

Cyclop. of american literature, II.

NÉALCÈS (Νεάλκης), peintre grec, vivait vers le milieu du troisième siècle avant J.-C. Il fut le plus célèbre peintre de son temps; mais on ne cite de lui qu'un petit nombre d'ouvrages. Pline mentionne une *Vénus* et une *Bataille entre les Perses et les Égyptiens* aux bords du Nil. Pour caractériser le lieu de la bataille, Néalcès peignit un âne buvant au fleuve et un crocodile le guettant. On raconte de Néalcès, comme de plusieurs autres peintres, que s'étant vainement efforcé d'imiter sur un tableau l'écume d'un cheval, il jeta son éponge d'impatience, et que l'éponge en tombant sur la peinture produisit par hasard ce que l'art du peintre n'avait pu obtenir. On rapporte encore de lui un fait curieux, et qui paraît authentique. Aratus, dans sa haine contre les tyrans, résolut de détruire les portraits de tous ceux qui avaient régné sur Sicyone. Néalcès obtint grâce pour un tableau peint par Mélanthius et Aratus et représentant *Aristratus*, à la condition de faire disparaître la figure principale et de ne laisser subsister que les accessoires, une Victoire sur un char. Néalcès eut pour disciples sa fille *Anaxandra* et son broyeur de couleur, Erigonus, qui devinrent des peintres célèbres. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 11. — Plutarque, *Arat.*, 13.

NEANDER (*Michel*), savant philologue allemand, né à Sorau, en 1525, mort le 6 mai 1595. Il étudia à Wittemberg les belles-lettres et la théologie sous Melanchthon et Jonas, devint précepteur dans la maison du bourgmestre de Nordhausen, et reçut en 1550 la direction du collége d'Ilefeld, emploi qu'il remplit avec le plus grand succès pendant tout le reste de sa vie. Il a écrit à l'usage des colléges un assez grand nombre d'ouvrages, qui, très-utiles à l'époque de leur publication, n'ont presque plus de valeur aujourd'hui (1), aussi n'en citerons-nous que les principaux : *Erotemata græcæ linguæ*; Bâle, 1553, 1561 et 1567, in-8°, Wittemberg 1586, 1590 et 1674, in-8°, etc.; — *Linguæ hebrææ erotemata*; Bâle, 1556, 1561 et 1567, in-8°; — *Gnomologia græco-latina*; Bâle, 1557, in-8°; — *Gnomologicum græcolatinum*, Bâle, 1564, in-8°; — *Opus aureum et scholasticum*, Leipzig, 1577, in-4° : recueil de petits poëmes et de sentences grecs; — *Gnomologia latina*; Leipzig, 1581 et 1590, in-8°;

(1) Sur les mérites de Neander au sujet des progrès des études classiques en Allemagne, voy. Dietericus, *Prosopographia oratorum litterarum per Germaniam a Neandro, Crusio et Rhodomanno*; Giessen, 1654, in-4°.

— *Ethice vetus veterum latinorum sapientum; accedunt versus proverbiales leonini et sententiæ germanicæ proverbiales*; Leipzig, 1581 et 1585, in-8°; — *De re poetica Græcorum*; Francfort, 1581, in-8°; — *Orbis terræ succincta explicatio*; Leipzig, 1582, 1589, 1597, in-8°; — *Loci communes philosophici græci*; Leipzig, 1588, in-8°; — *Theologia christiana, e scriptis Patrum græcorum et latinorum*; — des éditions de Théocrite et de Lycophron, etc. O.

Reusner, *Vita M. Neandri* (Soran, 1738, in-4°). — Vollbehr, *Lobschrift auf Neander* (Gœttingue, 1777, in-4°). — Reinhard, *De vita M. Neandri* (1756, in-8°). — Adami, *Vitæ philosophorum*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXX. — Chaufepié, *Dict.* — Zeitfuchs, *Stolbergische Historie*. — Sax, *Onomasticon*, t. III, p. 384 et 646.

NEANDER (*Michel*), médecin allemand, né en 1529, à Joachimsthal, mort en 1581. Reçu en 1550 maître ès arts à Wittemberg, et en 1558 docteur en médecine à Iéna, il obtint en 1560 une chaire de médecine dans cette dernière ville, où il donnait depuis 1551 des leçons publiques de grec et de mathématiques. On a de lui : *Synopsis mensurarum et ponderum*; Bâle, 1555, in-4°; — *Methodorum in omni genere artium brevis ὑπογραφή*; Bâle, 1556, in 8°; — *De thermis*; Iena, 1558, in-4°; — *Physice, seu sylloge physica rerum eruditarum ad omnem vitam utilium*; Leipzig, 1585 et 1591, in-8°. Neander, grand partisan de l'astrologie, a laissé en manuscrit deux recueils d'horoscopes de princes et de savants du seizième siècle, fabriqués par lui; l'un de ses manuscrits se trouve à la bibliothèque du gymnase d'Altona (voy. *Hamburger vermischte Bibliothek*, t. I). O.

Beyer, *Prof. stores ienenses*. — Zimmer, *Vitæ professorum ienensium*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXX.

NEANDER (*Christophe*), savant allemand, né en 1566, à Crossen, mort en 1641. Il enseigna à l'université de Francfort successivement le latin, la philosophie et la morale. On a de lui : *Orationes logicæ*; Francfort, 1691, in-4°; — *Orationum funebrium decades quinque*; Francfort, 1614, in 8° (voy. Schwindel, *Thesaurus bibliothecarum*, t. III); — *Historia bacchanaliorum*; Francfort, 1660, in 12; — *Ego ipse, seu quæstiones se ipsum concernentes*; ibid., 1661, in-12; — *De Injustitiæ laudibus*, dans l'*Amphitheatrum joco-serium* de Dornau; — beaucoup d'autres discours. O.

Witten, *Memoriæ philosophorum*. — Beckman, *Notitia academiæ francofortanæ*.

NEANDER (*Jean*), médecin allemand, né à Brême, en 1596, mort dans la seconde moitié du seizième siècle. Reçu docteur en philosophie et en médecine avant l'âge de vingt ans, il a publié : *Tabacologia, seu tabaci descriptio medico-pharmaceutica*; Brême, 1622, et 1627, in-4°; Leyde, 1626, in-4°; Utrecht, 1644, in-12; traduit en français, Lyon, 1628, in 8°; — *Antiquissima medicinæ natalitia, sectæ, restauratores et ad nostra tempora propagatores, cum vitis eorum et scriptis*; Brême, 1623, in-4° (sur les nombreux défauts de ce premier essai d'une histoire de la médecine, voy. Labbe, *Bibliotheca bibliothecarum*, p. 122); — *Sassafrologia*; Brême, 1627, in-4°. O.

Kestner, *Lexikon*.

NEANDER (*Christophe-Frédéric*), poëte allemand, né le 26 décembre 1724, à Eckau, en Courlande, mort le 21 juillet 1802, à Grænzhof. Ses études terminées, il fut chargé d'une éducation particulière, puis nommé, en 1750, pasteur de Kabillen, petit village de la Courlande; il s'attacha tellement à son pays qu'il lui sacrifia même, afin de ne pas le quitter, une chaire qu'on lui offrait à l'université de Halle. Transféré en 1755 à Grænzhof, il joignit à l'administration de cette paroisse les titres de doyen de Doblen (1775) et de surintendant des affaires ecclésiastiques en Courlande (1784). La réputation de Neander est justifiée par son recueil de *Chants sacrés*, que l'on regarde comme un véritable modèle d'élévation et de simplicité. Publiés pour la première fois en 1766 (*Geistliche Lieder*); Riga, in-8°, ils ont eu depuis de fréquentes réimpressions. K.

Allgem. deutsche Bibliothek, XXVI. — *Bruchstücke von Neanders Leben*; Berlin, 1804. — Hafka, *Nordisches Archiv*, 1803, t. 1er.

NEANDER (*Jean-Auguste-Guillaume*), célèbre théologien allemand, né de parents juifs, à Gœttingue, le 17 janvier 1789, mort à Berlin, le 14 juillet 1850. Il passa la plus grande partie de sa jeunesse à Hambourg. Après avoir embrassé le christianisme, il commença en 1806 ses études académiques à Halle et les compléta ensuite à Gœttingue, sous le vénérable Planck. En 1811 il s'établit à Heidelberg, où il donna des leçons publiques. L'année suivante il fut nommé professeur extraordinaire de théologie à l'université de cette ville, et en 1812 il fut appelé à Berlin, où il a jusqu'à sa mort donné des leçons sur toutes les branches de la théologie, principalement sur l'histoire ecclésiastique. Neander n'était pas un esprit spéculatif : le sentiment religieux, associé d'ailleurs à une raison droite et à un sens moral profond, était ce qui le distinguait essentiellement. Chez lui l'élément pieux dominait l'élément philosophique; aussi c'est surtout avec le cœur qu'il comprenait et qu'il expliquait le christianisme. *Pectus est quod theologum facit*, telle était sa devise; et si ce n'est pas la manière sentimentale d'entendre les choses de la religion, il faut cependant reconnaître qu'elle a bien sa part de vérité et surtout d'utilité pratique. Les reproches que M. Schwarz a dernièrement adressés à ce qu'il appelle avec esprit l'école pectoraliste, atteignent cependant moins le digne professeur de Berlin qu'un certain nombre de ses disciples, qui n'ont pas su appliquer aux connaissances théologiques le principe de leur maître dans les limites convenables.

On a de Neander : *De fidei gnoseosque chris-*

tiana idea et ea qua ad se invicem atque ad philosophiam rationesecundum mentem Clementis Alexandrini; Heidelberg, 1811, in-8°; — *Ueber den Kaiser Julianus und sein Zeitalter* (L'empereur Julien et son temps); Leipzig, 1812, in-8°; — *Der Heilige Bernhard und sein Zeitalter* (Saint Bernard et son temps); Berlin, 1814, et 1848; — *Die genetische Entwickelung der vornehmsten gnostischen Systeme* (Développement génétique des principaux systèmes gnostiques); Berlin, 1818, in-8°; — *Der heilige Chrysostomus und die Kirche, besonders des Orients in dessen Zeitalter* (Saint Chrysostome et l'Église, principalement celle d'Orient, pendant son siècle); Berlin, 1821 1822 et 1848, 2 vol. in-8°; — *Antignosticus, Geist des Tertullianus und Einleitung in dessen Schriften* (Antignostique, esprit de Tertullien et introduction à ses écrits); Berlin, 1825, et 1849; — *Denkwürdigkeiten aus der Geschichte des Christenthums und des christlichen Lebens* (Choses mémorables de l'histoire du christianisme et de la vie chrétienne); Berlin, 1822-1823, 3 vol. in-8°; et 1825-1827, 3[e] édit. du prem. vol. 1845; trad. franç. par M. Diacon de Neuchâtel; — *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Kirche* (Histoire générale de la religion et de l'Église chrétiennes); Hambourg, 1825-1845, 5 vol. en 10 part. in-8°; 2[e] éd. du 1[er] et du 2[e] vol., 1842 et 1843; trad. en angl. : ouvrage d'un haut intérêt. Neander considère l'histoire de l'Église comme une preuve de fait de la puissance divine du christianisme, comme une école d'expérience chrétienne, comme une voix d'édification, d'enseignement et d'avertissement pour ceux qui veulent l'écouter. Le savant historien a su, avec un admirable talent, montrer comment chaque homme éminent dans les fastes de l'Église s'est approprié le christianisme d'après sa propre nature spirituelle et morale; — *Geschichte der Pflanzung und Leitung der christlichen Kirche durch die Apostel* (Hist. de la propagation et de la direction de l'Église chrét. par les apôtres); Hambourg, 1832; 1833; et 1841, trad. en franç. par M. F. Fontanès; — *Das Leben Jesu in seinem geschichtlichen Zusammenhange* (Histoire de Jésus dans sa connexion historique); Hambourg, 1837, in-8°; 4[e] édit ; 1845, trad. en franç. par M. Goy; — *Marco-Antonio Flaminio und das Aufkeimen der Reformation in Italien* (M.-A. Flaminio et la naissance de la réformation en Italie); Berlin, 1837, in-4°; — *Comment. de G. Vicelio ejusque in Ecclesia evangelica animo*; Berlin, 1839, in-4°; — *Erklärung in Bezieh. auf einen Artikel der Allg. Zeitung* (Explication relative à un article de la *Gaz. d'Augsbourg* sur son mémoire concernant l'ouvrage du docteur Strauss); Berlin, 1836, in-8°; — *Kleine Gelegenheits-Schriften* (Petits Écrits de circonstance); Berlin, 1829; plus. édit : recueil de programmes et de discours se rapportant en général au côté pratique de la religion; — *Das ein mannigfaltige des christlichen Lebens* et le multiple de la vie chrétienne); Berlin, in-8° : recueil d'opuscules, principalemen graphiques. Depuis sa mort on a publié sieurs de ses cours; il faut citer entre au *Theolog. Vorlesungen herausgegeben D.-J. Müller* (Leçons de théologie, pu par D.-J. Müller); Berlin, 1857, 2 vol. in-8 *Christliche Dogmatik hesausgeg. von D.- Jacobi* (Dogmatique chrétienne publ. par L. Jacobi); Berlin, 1857, in-8°. Ce d a aussi publié en 1851 un certain nomb petits traités scientifiques de Neander. M.

Krabbe, *Aug. Neander*; Hambourg, 1852. — Kling *Neander*; dans *Theol. stud. und Kritik*, 1851. — *Gedächniss Aug. Neander's*; Berlin, 1850. — *Nekrolog. der Deutschen*, 1850, p. 425 et suiv — Hage *Neander's Verdienste um die Kirchengeschichte Theol. Stud. und Kritik*, 1851. — Uhlhorn, *Die Kirchengesch. in ihren neuesten Darstell.* dans *büch. für deutsche Theolog.*, t. II, livr. 3, p. 648 e — Schwarz, *Die nueste Theologie*. — Herzog, *En cyklop.*, t. X, p. 235-248.

NÉANTHÈS (Νεάνθης) de Cyzique, hist grec, vivait vers la fin du second siècle J.-C. Il fut le disciple du Milésien Philiscu avait été lui-même un disciple d'Isocrate. liscus eut aussi pour disciple Timée. Il n'en drait pas conclure que Timée et Néanthès contemporains. Le premier paraît être mo plus tard vers 260, tandis que le second une histoire d'Attale qui régna de 241 ju 198. Du reste rien ne prouve que l'ouvr Néanthès comprît tout le règne d'Attale. l'historien lui-même ait vécu jusqu'en certain seulement qu'il vécut assez lo après l'année 241. Il est probable qu'il une partie de sa vie auprès d'Attale, qui pour femme la célèbre Apollonias de Cyz on suppose qu'il fut un des précepteurs prince. Il écrivit beaucoup, et il semble joui d'une grande réputation auprès des ques anciens, qui le citent souvent. On me de lui les ouvrages suivants : Ἑλληνικά (*niques*), en six livres au moins; — Ὡρ ζικηνῶν (*Annales de Cyzique*), en deu au moins; — Αἱ περὶ Ἄτταλον ἱστορίαι (*toires d'Attale*); — Περὶ ἐνδόξων ἀνδρῶν *les Hommes célèbres*); — Περὶ Πυθαγο (*Sur Pythagore et les doctrines pytha ciennes*); — Περὶ τελετῶν (*Sur les tions*); — Τὰ κατὰ πόλιν μυθικά, en six au moins; — Περὶ κακοζηλίας ῥητορικῆς (*mauvaise imitation des orateurs*) et panégyriques. Les fragments de ces ouv ont été recueillis par M. C. Müller d *Fragmenta historicorum græcorum* p. 2. Y

Vossius, *De Historicis græcis*. — Clinton. *Fast hel.*, vol. III, p. 509. — Westermann, *Gesch. der Beredt.*, p. 86.

NEAPOLI (*Francisco*), peintre esp à Madrid, en 1476, mort vers 1536. appris les principes de son art à Valen

pour l'Italie, et devint un des bons élèves de Léonard de Vinci. Ses œuvres sont rares, même dans sa patrie. On trouve une preuve de son mérite à Valence, où il peignit avec Peblo Aregio les portes du grand maître autel de la cathédrale. Elles représentent six sujets, tirés de la Vie de la Vierge. « On en admire, dit Quilliet, la correction de dessin, le grandiose des compositions, la noblesse et l'expression des figures. » Ces portes furent payées à Neapoli 3,000 ducats d'or (environ 35,580 fr.), somme fort importante à l'époque. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

NÉARQUE (Νέαρχος), célèbre navigateur grec, un des lieutenants et amis d'Alexandre, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il était originaire de Crète et établi à Amphipolis, près des frontières de la Macédoine. Étienne de Byzance le fait naître dans ce pays, à Lété; mais c'est probablement une erreur. Il semble que Néarque occupa jeune une place distinguée à la cour de Philippe. Il s'attacha au parti d'Alexandre, et fut banni avec Ptolémée, Harpalus et d'autres amis particuliers du jeune prince. Les exilés revinrent à la cour après la mort de Philippe, et furent traités avec beaucoup de faveur par Alexandre. Néarque suivit le roi de Macédoine dans l'expédition contre les Perses, et après la conquête de l'Asie Mineure il reçut le gouvernement de la Lycie et des provinces voisines situées au sud du Taurus. Il occupa cette place pendant cinq ans. En 329 il conduisit à Alexandre des renforts de Grecs mercenaires, rejoignit ce prince à Zaviaspa, dans la Bactriane, et l'accompagna dans l'expédition de l'Inde. Alexandre lui confia le commandement de la flotte construite sur l'Hydaspe. Tant que la flotte descendit l'Hydaspe et l'Indus, Néarque, placé à proximité du roi, n'agit que par ses ordres; mais quand l'armée macédonienne eut atteint le delta de l'Indus, Alexandre se décida à envoyer sa flotte dans le golfe Persique. Dans l'état des connaissances maritimes des anciens, l'entreprise était effrayante. Il s'agissait de longer, sur une mer que les vaisseaux grecs n'avaient jamais parcourue, et sur une étendue qu'il était impossible de prévoir, des rivages inconnus. Cependant Néarque, avec une noble confiance, déclara qu'il conduirait ses vaisseaux jusqu'aux rivages de la Perse, pourvu que la mer fût navigable et l'entreprise exécutable pour un mortel. Il tint parole, et le succès de cette difficile entreprise fut dû à son courage et à sa fermeté. Néarque ne mit pas à la voile immédiatement après le départ de l'armée de terre. Il attendit la cessation des vents étésiens ou de la mousson sud-ouest; mais dans l'intervalle les Indiens, n'étant plus contenus par l'armée, harassèrent la flotte et hâtèrent son départ. Néarque quitta sa station, située au sud de Pattala, à neuf milles environ de l'embouchure de l'Indus, vers la fin de septembre (la date du 21 septembre n'est pas certaine) 326. Après s'être dégagé du delta de l'Indus, sa première station dans l'océan Indien fut Krokela, qu'Arrien représente comme une île sablonneuse. Cet endroit paraît correspondre au moderne Curacki ou Crotchez-Bay, où l'on trouve une île sablonneuse qui est à sec à la marée basse. A Krokela Arrien place le commencement du territoire des Arabii, nation indienne qui s'étendait jusqu'à la rivière Arabis. Néarque resta un jour dans cette île, s'avança ensuite vers l'ouest, et traversa un canal resserré entre le cap Cirus (cap Monze) à droite et une île basse à gauche. Après s'être tiré de ce passage et avoir doublé le cap, il arriva dans un havre protégé contre la mer par une île appelée Bibacta (Churna ou Chilucy). Il donna à ce port le nom d'Alexandre, et résolut d'y séjourner jusqu'à ce que la saison fût devenue plus favorable pour son voyage. Parti de l'Indus dans les derniers jours de septembre, il avait plus d'un mois à attendre avant que la mousson sud-ouest eût fait place à la mousson nord-est. Il quitta le port Alexandre au bout de vingt-quatre jours (probablement le 23 octobre); mais comme la mousson n'était pas complétement changée, il avança d'abord très-lentement. La flotte jeta successivement l'ancre à Domés, Savanga, Sakala et Morontabara ou Morontobarbara, localités qu'il est impossible d'identifier avec des endroits modernes, et arriva à l'embouchure du fleuve Arabis (Sonméanné), qui sépare le pays des Arabii de celui des Orites. Il compta douze milles et demi d'Arabis à Pagala et dix-neuf milles de Palaga à Kabana, rivage désert. Entre ces deux dernières stations il perdit deux galères et un bateau de transport dans une tempête. De Kabana il s'avança, pendant vingt milles jusqu'à Kokala, où il débarqua ses hommes et forma un camp sur le rivage. Il y resta dix jours occupé de réparer ses vaisseaux. Dans l'intervalle il entra en communication avec Leonnat, qui avait été laissé en arrière avec la mission de soumettre les Orites. Ce général fournit à Néarque des vivres et des soldats pour remplacer les hommes de ses équipages qui ne paraissaient pas propres à une plus longue navigation. Depuis cette époque jusqu'à son arrivée sur la côte de Karmanie, Néarque resta sans nouvelles de l'armée de terre. Il n'eut qu'à compter sur lui-même et sur ses propres ressources pour surmonter les difficultés d'une navigation inconnue et les embarras que lui créaient le manque de vivres et le mécontentement de ses équipages. Il déploya dans l'accomplissement de sa tâche une grande fermeté. Le courage avec lequel il affronta le danger, alors nouveau, d'une rencontre avec les baleines et les mystérieux périls des îles, que l'on disait enchantées, le placent au-dessus de son pays et de son temps. Nous continuerons à noter avec soin les stations de ce voyage, si important pour l'histoire de la géographie.

De Kokala Néarque s'avança jusqu'à la rivière

Tomerus. Cette distance de trente et un milles était la plus longue qu'il eût encore franchie en un jour. L'accroissement dans la rapidité de sa marche tenait au changement de la mousson. A Tomerus, où il relâcha pendant six jours pour réparer ses vaisseaux, il eut à repousser une attaque des indigènes, race sauvage, qui avait les ongles longs et tranchants comme des griffes. De Tomerus à Malana (Ras Malin), on compta dix-neuf milles. C'est à Malana qu'Arrien place la limite des Orites et le commencement de la Gédrosie. Toute la côte, depuis Malana jusqu'au cap Jask, sur une étendue de quatre cent cinquante milles en droite ligne, était habitée par les Ichthyophages (mangeurs de poissons), qui se nourrissaient presque uniquement de poissons. Avec du poisson séché et pulvérisé ils faisaient une sorte de pain, et ils nourrissaient de poisson sec même le rare bétail qu'ils possédaient. Les détails qu'Arrien donne sur cette population et qu'il emprunte au récit de Néarque sont confirmés par les voyageurs modernes. Une relation, citée par Vincent, nous apprend que « les habitants de cette région ont peu de ports, peu de céréales ou de bétail; leur pays est une plaine basse et stérile. Leur principale ressource est la pêche; ils prennent beaucoup de poissons et quelques-uns d'une grandeur énorme; ils les salent en partie pour leur usage, en partie pour l'exportation; ils mangent le poisson sec et en donnent à leurs chevaux et à leur bétail. De Malana, la flotte fit trente-sept milles jusqu'à Bagisara. Le jour suivant elle doubla un cap qui s'avançait considérablement dans la mer (probablement le cap Arubah), et toucha successivement à Kolta et Kalama (Kalyba), où les Grecs trouvèrent des dattes vertes. En face de Kalama était une île appelée Karnine, qui paraît être la même que la moderne Ashtola ou Sungadup Island. De Kalama la flotte fit douze milles jusqu'à Karbis; et de là, après avoir doublé un promontoire qui s'avançait de neuf milles dans la mer (probablement le moderne cap Passenoe), elle atteignit le port de Mosarna. Dans ce village de pêcheurs Néarque trouva un pilote qui connaissait la côte de la mer indienne jusqu'au golfe Persique et qui se chargea de conduire la flotte. Néarque dès lors franchit chaque jour une plus grande distance. Ses stations successives furent : Balomus, Barna, Dendrobosa (peut-être le Dendrobilla de Ptolémée), Kophos (Koppah), Kyiza, une petite ville où les Grecs obtinrent un peu de blé, dont ils avaient grand besoin, Bayeta, Kanasis. A partir de ce dernier endroit, Néarque longea pendant vingt-quatre heures une côte déserte, sans oser toucher terre, de peur que ses hommes, pressés par la faim, ne désertassent à l'intérieur. Dans les stations suivantes Kanate (Tanka), Troi et Dagasira, les Grecs eurent encore beaucoup à souffrir de la disette; enfin ils atteignirent Badis, ville située à l'ouest du cap Jask, qui sépare le pays des Ichthyophages de la Karmanie. De Badis une navigation de cinquante milles les conduisit sur une côte ouverte, en vue du cap Maketa (Ras Mussendon), où Néarque place le commencement de la mer Érythrée. De Badis jusqu'à leur prochaine station Neoptana (près de Karroun), les Grecs firent quarante-quatre milles. Le jour suivant, à six milles de Neoptana, ils atteignirent (19 décembre 326) l'embouchure du fleuve Anamis (Ibrahim), dans la fertile région d'Harmozeia, qui a laissé son nom à l'île d'Ormuz. Là, après quatre-vingts jours de navigation, Néarque rencontra un soldat grec qui s'était égaré, et qui lui apprit que l'armée d'Alexandre était à cinq marches environ. Il résolut aussitôt de se rendre auprès du roi, et après avoir pris toutes les mesures de précaution pour la sûreté de sa flotte, il partit avec le soldat grec. Alexandre, prévenu par le satrape de la province de l'arrivée de la flotte et croyant à peine à cette nouvelle, reçut Néarque avec les plus grandes démonstrations d'amitié. Il versa des larmes, dit Arrien, et s'écria quand Néarque lui eut appris que sa flotte était en sûreté : « Par le Jupiter grec et le Libyen Ammon, je jure que je suis plus heureux d'apprendre cette nouvelle que d'avoir subjugué toute l'Asie; car j'aurais considéré la perte de ma flotte comme balançant toute la gloire que j'ai acquise. » Ne voulant pas exposer Néarque aux dangers d'une plus longue navigation, il désirait le retenir auprès de lui et confier à un autre officier le commandement de la flotte. Mais Néarque insista pour qu'il lui fût permis d'achever son entreprise. Il rejoignit sa flotte et remit à la voile au commencement de janvier 325. La seconde partie de la navigation n'offrit pas autant d'incidents et de dangers que la première. La flotte remonta le long du rivage du golfe Persique jusqu'en face de l'île de Katée (*Kaish*, *Guesse* ou *Kenn*), là où est la limite de la Perse et de la Karmanie. De Katée la flotte continua de voguer dans la direction du nord, et jeta successivement l'ancre à Illa, en face de l'île de Kaikandros (*Inderabia*), à Ochus, à Apostani (*Shewar?*), dans une baie qui paraît être le moderne *Nabend*, à Gezana (*Congoon*), situé à l'embouchure d'un torrent appelé Areon et sur la rivière Sitacus, à l'ouest du moderne *Bafs Khunn*, où elle s'arrêta vingt et un jours pour se réparer et se ravitailler avec une large provision de blé qu'Alexandre lui envoya. Vers le premier février, Néarque fit voile de Silacus pour Hiératis (*Khore*), et de là pour Mesembria, et jeta l'ancre à l'embouchure du fleuve Padargus. Les stations suivantes furent Taoke, près de l'embouchure du Granis (*Khisht*), Rhogones, (*Bunder Reight*), le Brizana, torrent d'hiver, le fleuve Arosis (appelé Oroatis par Strabon, Pline, Ptolémée), qui suivant Arrien séparait la Perse de la Susiane. A l'Arosis il prit une provision d'eau pour cinq jours parce qu'on le prévint que la côte de la Susiane, toute semée de bancs de sable, n'offrait pas de port. Cette dernière partie

de la navigation fut très difficile. Cependant la flotte franchit sans dommage la ligne des bancs de sable et entra dans le fleuve Pasitigrès (*Karoon*). Là Néarque fit sa jonction avec Alexandre, qui ramenait l'armée de Persepolis à Suse. Cette expédition, commencée dans le delta de l'Indus, se termina, suivant le calcul le plus probable, le 24 février 325. Dans les fêtes brillantes par lesquelles Alexandre célébra la conquête de l'Asie et son mariage avec Statira, Néarque eut un rôle distingué. Alexandre lui décerna une couronne d'or, et lui donna en mariage la fille de Mentor et de Barsine, laquelle était elle-même mariée au roi.

Depuis cette époque Néarque jouit de la confiance du roi et vécut dans son intimité. Il fut désigné pour commander la flotte que le roi destinait à la conquête de l'Arabie, et il venait précisément de prendre congé de lui par un grand banquet, lorsque Alexandre tomba subitement malade, et mourut. Néarque, qui avait eu tant de part à sa confiance, semblait devoir obtenir une part considérable de son héritage; mais sa qualité d'Hellène lui nuisit auprès des chefs macédoniens, qui se contentèrent de le confirmer dans le gouvernement de la Lycie et de la Pamphylie. Modeste et peu ambitieux, il s'attacha à la fortune d'Antigone. En 317 il l'accompagna dans une expédition contre Eumène, et intercéda pour ce dernier, devenu le prisonnier d'Antigone. En 314 il fut un des généraux d'âge et d'expérience qu'Antigone chargea de veiller sur son fils Démétrius, mis pour la première fois à la tête d'une armée. C'est la dernière fois qu'il est question de Néarque dans l'histoire.

Nous savons par plusieurs auteurs anciens que Néarque laissa un récit de son voyage (*Périple*). Cette relation est aujourd'hui perdue; mais il est certain qu'elle a servi de base à la seconde partie des *Indica* d'Arrien, et que ce dernier ouvrage en représente la substance. Dodwell a prétendu que la relation dont Arrien a fait usage n'était pas l'œuvre de Néarque, mais d'un faussaire. Ce paradoxe, surabondamment réfuté par Vincent, est tout à fait abandonné aujourd'hui. Les géographes les plus éminents, d'Anville, Gosselin et Ritter, ont reconnu l'exactitude générale des détails donnés par Néarque. Beaucoup de ces détails, qui paraissaient incroyables aux anciens, ont été confirmés par les recherches des voyageurs modernes. Lors même que Néarque se trompe, il est presque toujours possible de remonter à l'origine de son erreur et de montrer que la mauvaise foi n'y est pour rien. Onésicrite (*voy.* ce nom), qui fit la relation du même voyage, est beaucoup plus suspect.

Quelques critiques ont pensé qu'outre son *Périple* Néarque avait composé une histoire d'Alexandre: cette supposition ne paraît pas fondée; mais il est probable que la relation de Néarque commençait à la construction de la flotte sur l'Hydaspe et contenait un récit de la campagne d'Alexandre contre les Malliens et de la marche de l'armée macédonienne à travers la Gédrosie. Le *Périple de Néarque d'après les* Indica d'Arrien (*Nearchi Periplus ex Arriani* Indicis, *græce et latine, B. Vulcanis interprete, cum præfixa dissertatione H. Dodwelli de Nearchi Periplo et brevibus notis J. Hudsoni*), a été inséré dans les *Geographi minores* de J. Hudson, Oxford, 1698, in-8°, t. 1er; il a été publié avec une traduction anglaise par William Vincent, Oxford, 1809, in-4°; par Schmieder (*Indica*), avec une préface, des dissertations et des notes, Halle, 1798, in-8°, et par Geier dans ses *Alexandri Magni Historiarum scriptores*, p. 108-150. L. J.

Arrien, *Indica*. — *Anabasis*, III, 6; IV, 7, 30; VI, 2, 5, 19, 28; VII, 4, 25. — Strabon, *passim*. — Plutarque, *Vita Alexandri*, 10, 66, 68, 73, 75, 76; *Eumenes*, 18. — Quinte-Curce, IX, 38; X, 1-20. — Diodore, XVII, 105, 106; XIX, 1, 19, 69. — Justin, XIII, 4. — Droysen, *Geschichte Alexander*, p. 578-601; *Hellenismus*, vol. I, p. 42. — Vincent, *The Voyage of Nearchus to the Euphrates, collected from the original journal preserved by Arrien*, 1797, in-4° (traduit de l'anglais par Billecoq; Paris, 1800, in-4° ou 3 vol. in-8°); *The History of the commerce and navigation of the Ancients in the Indian Ocean*; 1805, 2 vol. in-4°. — Gosselin, *Géographie des Grecs*. — Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*. — *The English Cyclopædia* (*Biography*). — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NEBBIA (*Cesare*), dit *Cesare d'Orvieto*, peintre de l'école romaine, né à Orvieto, vers 1536, mort vers 1614. Élève de Girolamo Muziano, il se fit, grâce à une extrême facilité, une telle réputation que Sixte V le chargea de la direction des travaux qu'il fit exécuter à Sainte-Marie Majeure, à la bibliothèque vaticane, aux palais du Quirinal, du Vatican et de Saint-Jean-de-Latran. Nebbia fournit les dessins de presque toutes les peintures et les sculptures; mais il fut utilement secondé par Giovanni Guerra, de Modène, qui, plus instruit, lui suggérait souvent les sujets de ses compositions. Ses tableaux d'autel sont généralement d'une bonne couleur, et supérieurs à ses nombreuses fresques; tels se présentent à Rome: le *Couronnement de la Vierge*, à Santo-Spirito; l'*Adoration des Mages* à la Chiesa-Nuova; une *Sainte Suzanne*, à Saint-Laurent; et surtout l'*Adoration des Mages* à Saint-François de Viterbe; et la *Descente du Saint-Esprit*, à la cathédrale de Pérouse. Appelé en Lombardie avec Federigo Zuccari par le cardinal Frédéric Borromée, Nebbia décora de fresques le collége Borromeo de Pavie et la chapelle de l'*Isola bella* au lac Majeur. La galerie de Florence possède son portrait peint par lui-même; enfin, il a fourni les dessins de deux des immenses pendentifs en mosaïque de la coupole de Saint-Pierre de Rome, des figures colossales de saint Marc et de saint Matthieu. E. B—N.

Orelli, *Memorie*. — Baglione, *Vite*. — Lanzi, Ticozzi, Orlandi. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Gambini, *Guida di Perugia*.

NEBEL (*Daniel*), botaniste allemand, né en 1664, à Heidelberg, où il est mort, le 15 mars

1733. Il étudia la médecine dans sa ville natale, et y reçut le diplôme de docteur; puis il parcourut la Suisse et la France, voyageant en observateur et s'attachant aux maîtres les plus en renom, dans l'intention d'étendre ses connaissances. A peine de retour à Heidelberg, il y fut nommé professeur extraordinaire (1691). Frappé de terreur à la vue des maux que souffrit cette ville quand le duc de Lorges s'en empara, en 1693, il s'enfuit à Marpurg, où il obtint aussitôt une chaire de médecine. En 1708 il rentra dans Heidelberg, reprit sa place à l'université, et devint premier médecin de l'électeur Charles-Philippe. Il était membre de l'Académie des curieux de la nature, sous le nom d'*Achille II*. On remarque parmi ses nombreux écrits : *De Novis inventis botanicis hujus sæculi;* Marpurg, 1694, in-4°; — *Character plantarum naturalis;* Francfort, 1700, in-12; — *De Plantis verno tempore efflorescentibus;* Heidelberg, 1706, in-4°; — *De Plantis vergente æstate efflorescentibus;* ibid., 1707, in-4°; — *De Rore marino;* ibid., 1710, in-4°; — *De Lithotomia;* ibid., 1710, in-4°; — *De Fœtus extractione ex utero;* ibid., 1713, in-4°.

Son fils, *Guillaume-Bernard* Nebel, né à Marpurg, professa la médecine à Heidelberg et fit partie de l'Académie des curieux de la nature. Il a publié quelques écrits. K.

Éloy, *Dict. hist. de la médecine.*

NEBEL (*Ernest-Louis-Guillaume*), médecin allemand, né à Giessen, en 1772, mort en 1843. Il enseigna depuis 1798 la médecine à l'université de sa ville natale. On a de lui : *De Morbis veterum obscuris;* Giessen, 1794, in-8°; — *Antiquitates morborum cutaneorum;* Giessen, 1795, in-4°; — *Medicinisches Vademecum für lustige Aerzte und lustige Kranke* (Vademecum médical pour des médecins et des malades de joyeuse humeur); Francfort, 1795-1797, 3 vol., in-8°; — *De Nosologia brutorum cum hominum morbis comparata;* Giessen, 1798, in-8°; — *Historia artis veterinariæ usque ad ævum Caroli V;* Giessen, 1806, in-4°. O.

Callisen, *Lexikon.*

NEBENIUS (*Charles-Frédéric*), économiste allemand, né le 29 septembre 1784, à Rhodt, près Landau, mort le 8 juin 1857. Il étudia le droit à Tubingue, et fut d'abord avocat près le tribunal aulique de Rastadt. En 1807 il entra dans l'administration des finances comme secrétaire, et y remplit ensuite les fonctions de conseiller et de référendaire. Ce fut lui qui, dit-on, rédigea la constitution octroyée par le grand-duc à ses États. Son esprit libéral le rendit de bonne heure très-populaire. De concert avec Bœckh, il s'efforça de réformer le système des impôts, et s'occupa activement d'établir l'union douanière dans le midi de l'Allemagne; l'adjonction du pays de Bade au Zollverein fut en grande partie son ouvrage. Après avoir présidé une des sections du conseil d'État, il entra comme directeur au département de l'intérieur (1835), devint ministre à la mort de Winter (1838), et donna en 1839 sa démission, à cause des atteintes portées à la constitution. Élu membre de la première chambre (1843), il fut mis en 1844 à la tête du conseil d'État, et conserva cette position éminente jusqu'à la révolution de 1848. Nebenius est rangé parmi les premiers économistes de l'Allemagne; il unit dans ses écrits la clarté du style à la profondeur des vues. — Nous citerons de lui : *Betrachtungen ueber den Zustand Grossbritanniens in staatswirthschaftlicher Hinsicht* (Considérations sur la situation économique de la Grande-Bretagne); Carlsruhe, 1818; — *Der œffentliche Credit* (Le Crédit public); ibid., 1820, 1829, in-8° : le t. I[er] seul a paru; — *Ueber technische Lehranstalten* (Sur les Institutions pratiques dans leurs rapports avec l'ensemble du système d'instruction); ibid., 1833; — *Der deutsche Zollverein, sein System und seine Zukunft* (L'Association douanière allemande, son système et son avenir); ibid., 1835; — *Ueber die Herabsetzung der Zinsen der œffentlichen Schulden* (De la Réduction de l'intérêt de la dette publique); Stuttgard, 1837; — *Ueber die Zœlle des deutschen Zollvereins* (Sur les Droits protecteurs de l'Union douanière allemande); Carlsruhe, 1842; — *Baden in seiner Stellung zur deutschen Frage* (Bade en face de la question allemande); ibid., 1850. K.

Conv.-Lex.

NEBRISSENSIS (*Antoine*). *Voy.* Antoine.

NEBRUS (Νεβρός), médecin grec, treizième descendant d'Esculape, fils de Sostrate III et père de Gnosidicus et de Chrysus, vivait vers 600 avant J.-C. Son histoire, consignée dans des documents sans authenticité, est en grande partie légendaire. Il naquit à Cos, et devint le plus célèbre médecin de son temps. Pendant le siége de Crissa, en Phocide, les Amphictyons ayant consulté l'oracle de Delphes au sujet de la peste qui avait éclaté dans leur armée, reçurent pour réponse d'aller chercher à Cos un faon et de l'or; ils comprirent que l'oracle désignait Nebrus (νεβρός, faon), et Chrysus (χρυσός, or), et les firent venir dans leur camp. Nebrus contribua beaucoup à diminuer la résistance des assiégés en conseillant aux Grecs d'empoisonner l'eau qui servait aux habitants de Crissa, et Chrysus monta le premier à l'assaut de la ville. Pausanias, dans son récit de la guerre de Crissa, attribue à Solon le cruel conseil d'empoisonner l'eau. Y.

J. Tzetzès, *Chil.*, VII, 155. — *Epistol. ad Artax.; Thessal. Orat. ad aram*, dans les *Œuvres* d'Hippocrate. — Fabricius, *Bibl. græca*, vol. XII, p. 680, ed. vet. — Pausanias, *Phoc.*, 37.

NECHAO. *Voy.* Necos.

NECK (*Jan* van), peintre hollandais, né à Naarden, en 1635, mort à Amsterdam, en 1714. Il était fils d'un médecin, et apprit la peinture sous les leçons de Jacob Bakker, dont il égala le

talent. Il dessinait surtout parfaitement le nu. Houbraken en vante aussi le coloris. Son chef-d'œuvre se voit dans l'église française d'Amsterdam. Il représente *Siméon dans le temple tenant l'enfant Jésus dans ses bras* : on cite encore de lui des *nymphes*, des *baigneuses*, etc., traitées avec un grand succès. A. DE L.

Houbraken, *Konst. Schilders des Nederlandsche*, t. III, p. 289 — Pilkington, *Dictionary of painters*. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, t. II, p. 221.

NECKAM (*Alexandre*), poëte latin moderne, né à Hartfort, en Angleterre, vers 1150, mort, dit-on, en 1227. On l'appelle aussi *Nequam*. Il fit ses premières études au monastère de Saint-Alban, comme il nous l'apprend lui-même :

Hic locus ætatis nostræ primordia novit,
Annos felices lætitiæque dies.
Hic locus ingenuis pueriles imbuit annos
Artibus, et nostræ laudis origo fuit.

Ces vers nous apprennent déjà qu'il faut accorder à Neckam une place d'honneur parmi les poëtes du douzième siècle. Les moines de Saint-Alban avaient dans leur dépendance l'école de Dunstable. Neckam la gouverna quelque temps : puis, jaloux de paraître sur un plus grand théâtre, il traversa le détroit, et vint à Paris. Au douzième et même au treizième siècle, les maîtres de toutes les écoles étrangères ou françaises devenaient en arrivant à Paris de simples écoliers. Neckam n'hésita pas à suivre l'usage. Il étudia, puis enseigna lui-même, *au pied de la montagne*, comme on disait alors, sur le Petit-Pont :

Vix aliquis locus est dicta mihi notior urbe
Qua modici pontis parva columna fui :
Hic artes didici docuique fideliter...

Ainsi nous devons le compter au nombre des régents *Parvipontains*, comme les appelle Godefroid de Saint-Victor; et puisqu'il enseignait en l'année 1180, il occupa sans doute la chaire du célèbre Adam, surnommé par ses contemporains Adam du Petit-Pont. Il l'a certainement connu :

Et nostro fulgens tempore sidus, Adam :

et il ajoute aussitôt, ce qui paraît confirmer notre supposition :

Inter Ledæos crocitavi corvus olores.

Après avoir professé les sept arts, et particulièrement la logique, Neckam étudia la théologie, le droit canonique, la médecine :

Inde
Accessit studio lectio sacra meo,
Audivi canones, Hippocratem cum Galieno.

Ensuite, quittant Paris en l'année 1186, il reprit le chemin de la terre natale, et réclama son école de Dunstable. Elle lui fut rendue. Cependant, ayant bientôt élevé ses prétentions au gouvernement de l'école de Saint Alban, il se vit repoussé par l'abbé Guérin. A sa requête celui-ci répondit : « *Si bonus es, venias; si* nequam, *nequaquam*. » Jeu d'esprit, qui est tout à fait dans le goût du douzième siècle. Pour se consoler de cette disgrâce, Neckam revêtit l'habit des chanoines réguliers dans l'abbaye de Cirencester (1). Enfin, nous le trouvons en 1213 abbé de cette maison et jouissant d'une grande renommée, ainsi que le témoignent plusieurs de ses contemporains.

Cependant tous les ouvrages d'Alexandre Neckam sont inédits, et il est très-difficile d'en dresser un catalogue exact. Nous en ferons du moins connaître quelques-uns.

Le principal a pour titres, dans les manuscrits, *Laus Divinæ Sapientiæ*, et *De Naturis rerum*. Ces deux titres lui conviennent également. C'est, en effet, une vaste encyclopédie, divisée en sept livres, où l'auteur, traitant à la fois du ciel et de la terre, décrit successivement toutes les parties de la création, et donne même le détail de toutes les sciences humaines. Cet ouvrage n'est pas entremêlé de vers et de prose, comme le prétend M. Daunou; il est écrit tout entier en vers, en distiques. La Bibliothèque impériale, à Paris, en possède un bel exemplaire, qu'aurait dû consulter M. Daunou, sous le numéro 376 du fonds de Saint-Germain-des-Prés. M. Thomas Wright ayant publié quelques fragments de ce long poëme, d'après les manuscrits d'Angleterre, il n'est plus maintenant tout à fait inconnu : il nous paraît néanmoins utile d'en signaler quelques autres passages à l'attention des érudits. Alexandre Neckam est un moine indépendant; il n'aime pas Rome :

Includi claustro, privatam ducere vitam
Opto, me terret curia, Roma vale!
Romæ quid faciam? mentiri nescio (2), libros
Diligo, sed libras respuo, Roma vale!...
Respuo delicias tantas tantosque tumultus,
Cornutas frontes horreo, Roma vale!

Ces trois distiques d'une assez longue invective font assez connaître que dès la fin du douzième siècle il y avait déjà dans le clergé régulier des ennemis déclarés de la cour romaine, des réformateurs. Mais qu'on ne s'y trompe pas : quand Alexandre Neckam poursuit la ville de Rome de ses véhémentes invectives, il entend parler dans l'intérêt bien entendu de l'Église; il ne songe assurément pas à revendiquer contre l'autorité du pontife romain le principe inaliénable de la liberté de penser. On en aura bientôt la preuve. Poursuivant la description des villes principales de l'Europe, Neckam arrive à Toulouse, alors assiégée, menacée d'une ruine presque certaine par le comte de Montfort, comme étant le dernier asile des hérétiques albigeois; et l'auteur la maudit en ces termes :

Filia veri,
Errorem sequeris, ergo dolosa peri!

On ne se lasse pas d'écrire que l'extermination des albigeois fut conseillée par la cour romaine. Voici un détracteur de cette cour qui réclame avec une sauvage énergie sa part de complicité dans le même conseil. En réalité l'initiative de la croisade contre les albigeois n'appartient

(1) Et non pas d'Excester, comme l'assure M. Daunou.
(2) Juvénal, Sat. 3.

à personne : c'était au commencement du treizième siècle une maxime universellement admise que les hérésiarques, c'est-à-dire les hérétiques impénitents, doivent être supprimés par le glaive. Nous citerons encore quelques vers du *De Naturis rerum* sur la ville de Paris, laissant aux antiquaires le soin de les interpréter :

Junonis templum Vincentius obtinet ; illud
Præsul Germanus vindicat esse suum.
Indicat et circi descriptio magna theatrum
Cypridis ; illud idem vasta ruina doret.
Diruit illud opus fidei devotio : Sancti
Victoris prope stat religiosa domus.
Est ibi thermarum munitio, maxima quondam,
Quæ monti Martis ferre solebat opem :
A quo sub terris ad thermas ars iter aptum
Duxerat, atque tuas, Sequana, subter aquas...

Au poëme dont nous venons de citer quelques vers il faut joindre : *Suppletio defectuum operis mag. Alexandri quod deservit* Laudi Sapientiæ divinæ. L'imprécation contre la ville de Toulouse indique assez qu'Alexandre Neckam écrivait son grand ouvrage en l'année 1211. C'est, en effet, en cette année que Toulouse fut assiégée par le comte de Montfort ; mais elle le repoussa, et la prophétie de Neckam ne s'accomplit pas. Le *Suppletio defectuum* est donc d'une date postérieure. Trouvant, il paraît, quelques endroits de son poëme développés d'une manière insuffisante, Neckam y a fait de nombreuses et importantes additions. C'est la matière du *Suppletio defectuum*, que nous offre aussi le num 376 du manuscrit de Saint-Germain.

Dans le même volume se trouve encore un autre poëme de Neckam, intitulé : *Metricæ Prorogationes Novi Promethei*. C'est un titre obscur. Le Prométhée de notre docteur paraît être l'espèce humaine, déchirée par les morsures des passions. Voici le premier vers :

Induet abbatem qui plus optabit amari
Quam metui.

Or, s'il est ici question de l'homme en général, les conseils de Neckam vont cependant plutôt à l'adresse d'un abbé et de ses moines qu'à celle des gens du siècle. Ce qui nous porte à croire que les *Prorogationes Novi Promethei* pourraient être, sous un autre titre, l'ouvrage ainsi désigné par quelques bibliographes anglais : *Ad viros religiosos*.

Commendationes vini. Étrange titre, étranges poëmes. Les bibliographes anglais les désignent, et nous rencontrons, en effet, dans le volume de Saint-Germain, parmi les œuvres de Neckam au moins deux opuscules sur le vin. Le premier commence par :

Quum corpus curas, studeas subducere curas ;

le second par :

Rursus, Bacche, tuas laudes decerno libenter.

Neckam fut de son temps un poëte renommé. Cependant aucun des critiques modernes, si ce n'est M. Thomas Wright, n'a recherché ses œuvres. C'est une injustice contre laquelle nous protestons. Pour des vers latins du douzième siècle, ceux que nous avons sous les yeux ne manquent assurément ni de facilité ni d'esprit. Nous aurons achevé le catalogue des œuvres poétiques de Neckam quand nous aurons mentionné, après les anciens bibliographes, un opuscule intitulé : *De Officio monachorum*; des Fables; et des mélanges : *Carmina diversa*. Le *De Officio monachorum* n'existe pas dans le recueil de Saint-Germain ; mais on y rencontre du moins quelques-uns des *Carmina diversa* avec plusieurs pièces en prose rimée, diverses fables, *L'Aigle et la Tortue*, *Phœbus et Borée*, *L'âne revêtu de la peau du lion*.

La prose de Neckam est beaucoup moins intéressante que ses vers. On s'accorde à lui attribuer un grand nombre d'opuscules théologiques. Cependant, le numéro 376 de Saint-Germain ne nous offre que plusieurs oraisons à la Vierge Marie, neuf pièces différentes, mais fort courtes les unes et les autres, sur Marie-Madeleine, et une moralité intitulée : *Disputatio cordis et oculi*. Ne refusons pas néanmoins notre confiance à Williams Cave, qui nous signale parmi les œuvres théologiques de Neckam divers commentaires sur les Évangiles, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, dont il y avait, dit-il, des exemplaires manuscrits à Lincoln, à Oxford. D'autres parlent encore de commentaires sur les Proverbes, les Psaumes, Ezéchiel, mais ces attributions paraissent moins certaines. Il faut mentionner enfin : *Vocabularium Biblicum*, *Lectiones Scripturarum*, *Concordantiæ Bibliorum*, *Correctiones Bibliæ*, *Elucidatorium bibliothecæ*, si toutefois ces divers titres n'ont pas été donnés au même ouvrage. Voilà tout ce que nous savons des écrits théologiques de Neckam.

Il a de plus écrit, dit on, sur la philosophie et sur la grammaire. La philosophie lui doit des commentaires sur le *Traité de l'âme* et les *Météores* d'Aristote, ainsi que sur le *De Nuptiis Mercurii et Philologiæ* de Martianus Capella. C'est, du moins, ce que nous attestent plusieurs bibliographes. Quant à ses ouvrages concernant la grammaire, nous avons sur quelques-uns d'entre eux des renseignements plus certains. En voici les titres, suivant M. Thomas Wright et M. Daunou : *Isagogicum de grammatica*, *Corrogationes de tropis et figuris*, *Repertorium vocabulorum*, *Distinctiones verborum*, *De Accentu in mediis syllabis*, *De Utensilibus*, ou plutôt *De Nominibus utensilium*. Le traité *De Nominibus utensilium* existe à Paris dans le numéro 900 du fonds de Saint-Victor, où il est accompagné d'un commentaire dont la préface commence par ces mots : « Sicut ait Tullius in proœmio, seu in prologo suæ Rhetoricæ, eloquentia sine sapientia nocet. » Ce petit livre est plein de détails curieux sur l'ameublement d'une maison à la fin du douzième siècle et sur les instruments nécessaires

à l'exercice de diverses professions. Nous recommandons particulièrement à l'attention des archéologues le chapitre où il est traité des outils et autres objets dont on faisait usage quand on écrivait sur parchemin. A la suite du *De Utensilibus* le même manuscrit de Saint-Victor nous présente un dictionnaire fort peu considérable, qui nous paraît être l'ouvrage mentionné par les bibliographes sous le titre de *Repertorium vocabulorum*. Quelques paragraphes de ce dictionnaire offrent quelque intérêt historique; tels sont, par exemple : — « Mercatores super Magnum Pontem habitantes vendunt capistra. — Apothecarii decipiunt clericos scholares Parisiis, vendendo eis cyrothecas simplices, et fornicinas pellibus agnicianis, cuniculis, vulpibus et mitas de corio factas. — Ante portam Sancti Hilarii manent architenentes, qui faciunt ba istas et arcus de acere et viburno, taxo, et tela et sagittas de fraxino. » Pour terminer, rappelons que dans le manuscrit de Saint-Germain, au verso du feuillet 240, on lit une lettre de S., prieur de Malmesbury, adressée à Walther Melidie, chanoine de Cirencester, concernant un livre de Neckam intitulé : *De Verborum significationibus, vel proprietatibus*. Malheureusement cette lettre seule nous est restée : l'ouvrage fait défaut. B. Hauréau

Thomas Wright, *Bibl. Brit. litt.*, *per. Anglo-Norm* p. 449. — Cave, *Hist. litt. script. eccles.*, ad ann. 1215. — Fabricius, *Biblioth. med. et inf. latin.*, t. I, p. 6. — Baleus, III, 86. — Oudin, *Comm. de Script. Eccl.*, t. III, p. 5. — *Histoire litt. de la France*, t. XVIII, p. 521

NECKER ou **NEKER** (*Jobst* de), graveur allemand, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On manque de renseignements sur cet artiste; il travaillait à Augsbourg et gravait sur bois. L'attention des amateurs a été appelée sur lui à cause des éditions remarquables qu'il a faites de *La Danse des morts* d'Holbein. La première contient 42 pl. sur bois (Augsbourg, 1544, in fol.), et paraît être une contrefaçon de celle donnée à Bâle en 1530; elle a pour signature *Jobst Denecker* et l'on y trouve une planche, modifiée dans les éditions ultérieures, et représentant un couple adultère couché que la Mort perce à coups d'épée. En revanche, elle ne renferme pas les planches de l'*Astrologue* et du *Guerrier*, qui se voient dans l'édition de Lyon. Necker a présidé lui-même à la réimpression de ce recueil, orné de vers allemands, réimpression qui a eu lieu peu de temps après à Augsbourg (in fol., s. d.); il est même probable que c'est à lui qu'on doit l'édition de 1561, qui est la troisième. Cet artiste a aussi travaillé au *Theuerdanck* et au *Triomphe de Maximilien*, et il a gravé sur bois une *Sainte Vierge*, d'Albert Durer; *L'Enfant prodigue*, les portraits de *Charles-Quint* et de *l'impératrice Isabelle*, et, d'après Burgkmair, *Saint Sébastien attaché à une colonne* (1512), *l'Ange de la mort*, et *les bons Chrétiens*.

Un graveur du même nom, *David* de Necker, travaillant à Augsbourg au milieu du seizième siècle, est regardé par quelques auteurs comme étant le fils du précédent. Il donna une édition de *La Danse macabre* (Leipzig, 1572, in-fol.) et un recueil de planches (Vienne, 1577, in-4°) où l'on remarque les représentations emblématiques des dix âges de l'homme et de la femme, d'après Denis Manhallart. Une seconde édition de ce recueil, sans bordures ornées, a été faite également à Vienne, par les soins d'*Hercule* de Necker, que l'on a supposé être le fils de David. On a encore sous le nom de David une planche extrêmement rare, ayant pour sujet une *Vue de la forteresse de Blassenburg en* 1554. K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*. — Bartsch, VII, 263. — Heller, 493. — Massmann, dans le *Kunstblatt*, 1831, n° 76. — Heinecken, IV, 598.

NECKER (*Noël-Joseph*), botaniste allemand, né en 1729, en Flandre, mort le 30 décembre 1793, à Mannheim. Reçu docteur en médecine par l'université de Douai, il se consacra entièrement à l'étude des plantes, vers laquelle un goût particulier l'avait entraîné dès sa plus tendre jeunesse, et il entreprit différents voyages en France, dans les Pays-Bas et en Allemagne, afin d'étendre ses connaissances. Il devint successivement botaniste de l'électeur palatin, historiographe du Palatinat ainsi que des duchés de Berg et de Juliers, agrégé honoraire au Collège de médecine de Nancy, et membre de plusieurs sociétés savantes. Necker avait conçu de ses talents et de ses travaux la plus haute opinion, ce qui explique son irascibilité contre les critiques; l'isolement où il s'était renfermé l'avait rendu brusque et d'humeur sauvage. On ne peut lui contester beaucoup de sagacité et de l'exactitude dans les recherches. Il fit des mousses son étude de prédilection, et la méthode qu'il en a donnée fut adoptée en Allemagne. Hedwig a donné le nom de *neckera* à un genre de mousses. On a de Necker : *Deliciæ Gallo-Belgicæ sylvestres, seu tractatus generalis plantarum gallo-belgicarum ad genera relata*; Strasbourg, 1768, 2 vol. in-12 : cette flore contient les caractères distinctifs qui constituent chaque genre et chaque espèce de plantes, leurs noms communs et pharmaceutiques, les endroits où elles naissent spontanément, leurs propriétés médicales, avec des observations éclairées par les lois de la chimie; — *Methodus muscorum*; Mannheim, 1771, in-8°, fig.; il n'admet qu'une seule classe des mousses, et la divise en trois ordres, dont les traits distinctifs sont pris des effets de la germination; quant à cette dernière, loin d'être toujours la même, elle est tantôt feuillée, tantôt plumeuse, et quelquefois à simples bourgeons; — *Physiologia muscorum*; Mannheim, 1774, in-8° : ouvrage curieux, trad. en français sous ce titre : *Physiologie des corps organisés, ou examen analytique des animaux et des végétaux comparés ensemble, à dessein de démontrer la chaîne de continuité qui unit les*

différents règnes de la nature (Bouillon, 1775, in-8°); — *Éclaircissements sur la propagation des filicées en général;* Mannheim, 1775, in-8°; — *Histoire naturelle du tussilage et du pétasite;* Mannheim, 1779, in-8°; — *Traité sur la mycétologie* (sic), *ou discours sur les champignons en général;* Mannheim, 1788, in-8°; — *Elementa botanica;* Neuwied, 1790, 3 vol. gr. in-8°; « traité élémentaire vraiment unique et original dans son genre, dit Willemet; il est le fruit de douze années de réflexions, de recherches et de profondes méditations. » Necker a fourni des mémoires aux *Acta* de l'Académie palatine de Mannheim. P. L.

Remi Willemet, dans *le Magasin encyclop.*, 2e année, t. I, p. 192.

NECKER (*Charles-Frédéric*), écrivain allemand, né à Custrin, mort à Genève, en 1760. Fort instruit dans l'histoire et dans le droit public, il dirigea d'abord l'éducation d'un jeune prince allemand; charmé de la liberté et des lumières qui régnaient à Genève, il se fixa dans cette ville, où en 1724 il fut appelé à professer le droit public allemand; il remplit cette chaire jusqu'à sa mort. En 1726 il avait reçu le droit de bourgeoisie. On a de lui : *Responsio ad quæstionem juris candidati : Quis sit verus sensus commatis : Salus populi suprema lex esto, numne liceat ejus causa aliquid agere quod legibus naturalibus aut civilibus repugnat*, dans la *Tempe helvetica*, t. VI; — quatre *Lettres sur la discipline ecclésiastique* (contre Le Maître); Utrecht, 1740, in-12; — *Description du gouvernement présent du corps germanique, appelé vulgairement le* Saint Empire romain; Genève, 1742, in-8°. L—z—e.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. III, p. 90-91.

NECKER (*Louis*), mathématicien suisse, fils aîné du précédent, né à Genève, en 1730, mort dans la même ville, en 1804. Il étudia les mathématiques sous d'Alembert, et fut nommé professeur de cette science dans sa ville natale (1757). En 1762 il vint à Paris, s'associa à deux banquiers (Girardot et Haller), réussit dans ses spéculations, et devint correspondant de l'Académie royale des Sciences. Il avait fondé une maison de commerce à Marseille lorsqu'à la suite des changements causés par la révolution il crut prudent de rentrer dans sa patrie (1791). La disgrâce de son frère puîné, Jacques, contribua surtout à cette détermination. Il mourut dans le repos. On a de lui : *De Electricitate;* 1747, in-4°; — il résolut ce problème : *Trouver la courbe sur laquelle un corps glissant par sa pesanteur dans le vuide, de quelque point de la courbe qu'il commence à descendre, parvienne toujours dans un temps égal au point le plus bas, en supposant la resistance provenant du frottement comme une partie déterminée de la pression qu'éprouve le corps sur la corde*, dans le *Recueil de l'Académie* (savants étrangers), t. IV. L. Necker a aussi inséré plusieurs articles dans l'*Encyclopédie*. L—z—e.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. III, p. 148.

NECKER (*Jacques*), célèbre homme d'État français, frère du précédent, né à Genève, le 30 septembre 1732, mort à Coppet, le 9 avril 1804. Il descendait d'une famille d'origine anglaise et établie en Irlande. Ses ancêtres, convertis au protestantisme, quittèrent l'Irlande pour échapper aux persécutions de la reine Marie. Son père, Charles-Frédéric Necker (*voyez* ci-dessus) eut deux fils de son mariage avec Mlle Gautier, fille d'un premier syndic de la république de Genève; l'aîné, Louis Necker, qui prit plus tard le nom de M. de Germany, fut destiné à l'enseignement public. Le cadet, Jacques Necker, voué au commerce, fit d'assez bonnes études classiques, et entra ensuite dans une maison de banque. Ses débuts furent pénibles. Son goût très-vif pour la lecture lui faisait trouver insupportables les monotones occupations d'une maison de banque. Ses parents pensèrent qu'il réussirait mieux sur un plus grand théâtre, et l'envoyèrent à Paris chez un banquier génevois, M. Vernet. Jacques Necker, à peine âgé de dix-huit ans, montra une remarquable aptitude pour les affaires, et obtint toute la confiance de son patron. Les rares instants que lui laissaient les affaires étaient consacrés à la culture de son esprit. « Il recherchait avec avidité, dit son petit fils, M. de Staël-Holstein, toutes les nouvelles productions littéraires; et avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans il s'essayait à composer de petites pièces de théâtre. Ces comédies (restées inédites) sont écrites avec beaucoup de verve et de franche gaîté: l'une, entre autres, annonce de la facilité pour la versification. M. Necker eut un instant l'idée de les faire représenter; mais une raison précoce réprima ce petit mouvement d'ambition littéraire. « Si j'y avais cédé, disait-il plus tard, toute ma carrière s'en fût ressentie; car jamais la réputation d'auteur comique n'eût été compatible avec la dignité sérieuse que l'on exigeait d'un premier ministre. » Vernet, en quittant les affaires (1762), confia à Necker une somme considérable qui lui permit de fonder avec MM. Thelusson une maison de banque qui devint bientôt la première de France. On a pu dire que cette maison fit époque dans l'histoire du crédit. Jusque-là les financiers s'étaient enrichis dans les fermes du revenu public. Necker chercha et trouva la fortune dans de grandes spéculations commerciales honnêtement et habilement conduites. Des achats considérables de grains et des opérations de crédit avec le gouvernement furent les principales sources de sa richesse. Encouragé par le premier ministre M. de Choiseul, qui avait en lui la plus grande confiance, il entreprit de relever la Compagnie des Indes; mais au moment où la France venait de perdre presque toutes ses possessions dans

l'Inde, il devenait inutile de maintenir une compagnie destinée à gouverner et à exploiter des territoires qui appartenaient maintenant aux Anglais. Le contrôleur général d'Invaul résolut de la supprimer. Il commença par la faire attaquer par l'abbé Morellet, qui, dans un mémoire très-remarqué, insista au nom de la liberté du commerce sur les inconvénients des compagnies privilégiées. Necker répondit à Morellet, et sa réfutation, sans être péremptoire, parut éloquente et partagea le public. La Compagnie des Indes n'en fut pas moins supprimée. Ce fut le commencement des discussions entre Necker et les économistes. S'il fut toujours suspect à cette classe d'esprits, il trouva de zélés admirateurs parmi les gens de lettres. Depuis son mariage avec Mlle Curchod, en 1764, sa maison était devenue le rendez-vous des philosophes et des littérateurs les plus célèbres. On a remarqué que dans son salon il restait ordinairement silencieux. Peut-être craignait-il de trahir dans cette société de beaux-esprits les limites de son instruction littéraire? Il vivait cependant de la réputation d'écrivain, tout en songeant à la gloire plus haute d'homme d'État. Sa position de ministre de la république de Genève le mettait en fréquents rapports avec la cour, et sa position de riche banquier lui permettait de rendre au gouvernement des services essentiels. Les finances de l'État se trouvaient dans une situation si désespérée que le contrôleur général Terray en était réduit à implorer l'opulent banquier dans les termes les plus humbles. Il lui écrivait : « Nous vous supplions de nous secourir dans la journée. Daignez venir à notre aide, pour une somme dont nous avons un besoin indispensable. » Il lui écrivait encore : « L'on est à la veille du départ pour Fontainebleau, mais tous les passeports ne sont pas expédiés; ils sont entre vos mains; le moment presse, et vous êtes notre seule ressource : nous avons recours à votre amour pour la réputation du trésor royal. » Une opération très-avantageuse que Necker fit avec le gouvernement en 1772 le décida à quitter les affaires. Sa fortune était considérable; mais il aurait pu la décupler par quelques années de plus de travail. Au fond, les transactions financières d'une maison de banque lui plaisaient peu; il se croyait né pour de plus grandes affaires : il songeait dès lors à gouverner un grand État. Son désir se trahit dans un *Éloge de Colbert*, qui fut couronné par l'Académie française en 1773. Dans cet *Éloge*, écrit d'un style embarrassé et lourd, Necker traçait une sorte d'idéal de ministre des finances, et il laissait deviner qu'il réaliserait cet idéal si jamais il était appelé au pouvoir. Les lumières et l'amour du bien public ne lui manquaient pas pour tenir cette promesse indirecte; mais il n'avait pas à un degré suffisant la force et la promptitude de volonté. « Son esprit, dit Meister, avait l'habitude de considérer toutes les faces d'une affaire avec tant d'exactitude et de réflexion, sa prévoyance était tellement susceptible et tellement scrupuleuse qu'il n'était plus frappé, dans les circonstances même les plus pressantes, que des difficultés d'une décision quelconque, et ne se déterminait, pour ainsi dire, que forcément à vouloir ce qu'il voulait. Prendre un parti sans un motif qui fût à ses yeux de la dernière évidence semblait un effort au-dessus de son pouvoir, quelquefois même pour les petites choses comme pour les grandes. Je lui ai moi-même entendu raconter que, durant les premières années de son séjour a Paris, il lui était arrivé cent fois de rester plus d'un quart d'heure dans son fiacre avant de parvenir à se décider sur la maison où il devait se faire conduire d'abord. » Cette indécision fut plus tard remarquée quand il eut à conduire l'État dans des circonstances pressantes; mais alors on ne voyait que ses grandes qualités, son bonheur et sa confiance. Quand Turgot succéda à Terray dans le contrôle général des finances, Necker ressentit quelque dépit de voir occupé par un autre une place dont il se croyait digne. Il fit de l'opposition au grand ministre qui s'efforçait d'introduire la liberté dans le commerce en attendant qu'il tentât de l'introduire dans l'administration. Un des premiers actes de Turgot fut d'accorder la liberté illimitée du commerce des grains (septembre 1774). Le parlement et le peuple s'inquiétèrent de cette mesure, à laquelle ils attribuèrent le renchérissement du pain. Necker, trop éclairé pour partager ce sentiment, parut pourtant le justifier dans un traité *Sur la législation et le commerce des grains*, en 1775. Il soutenait, contre les partisans de la liberté illimitée du commerce, que le gouvernement doit, dans l'intérêt du peuple, réglementer le commerce des grains et en prohiber l'exportation dans certaines circonstances. Comme les économistes appuyaient leur théorie sur le fait que le blé est une propriété et que le gouvernement n'a aucun droit sur une propriété individuelle, Necker contesta ces propositions, et alla jusqu'à prétendre que l'État doit protéger les consommateurs pauvres contre les propriétaires. « Ce sont, dit-il, des lions et des animaux sans défense qui vivent ensemble; on ne peut augmenter la part de ceux-ci qu'en trompant la vigilance des autres et en ne leur laissant pas le temps de s'élancer. » L'argumentation destinée à soutenir cette théorie sentimentale respectait fort peu la propriété, et M. Louis Blanc en a fait dans le 1er vol. de son *Histoire de la révolution* un éloge compromettant (1). Dans le temps quelques écono-

(1) Il disait, par exemple : « Presque toutes les institutions civiles ont été faites pour les propriétaires. On est effrayé, en ouvrant le code des lois, de n'y découvrir partout que cette vérité. On dirait qu'un petit nombre d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans les bois pour se défendre des bêtes sauvages. Cependant, on ose le dire, après avoir établi les lois de propriété, de justice et de liberté, on n'a

mistes accusèrent le livre de Necker d'avoir contribué aux séditions que la cherté du pain excita en 1775. « C'est à tort, dit M. Droz : il ne parut que le jour même où les boulangers furent pillés dans Paris. » Turgot fut renvoyé le 12 mai 1776. Clugny, qu'on lui donna pour successeur, Clugny, débauché et incapable, remit les finances dans l'effroyable désordre dont Turgot avait eu tant de peine à les tirer. L'opinion publique appelait impérieusement Necker au contrôle. Lui-même ne cachait plus son désir d'obtenir cette place. Par l'intermédiaire du marquis de Pezay, il fit remettre à Maurepas un mémoire dans lequel il indiquait les moyens de combler le déficit. Maurepas fut charmé du mémoire; mais il n'osa pas proposer au roi d'appeler au ministère un étranger et un protestant. La difficulté fut éludée. Un conseiller d'État, Taboureau des Réaux, reçut le titre de contrôleur général et Necker lui fut adjoint comme directeur du trésor (22 octobre 1776). Quelques mois plus tard Taboureau se retira, et Necker lui succédait avec le titre de directeur général des finances (29 juin 1777). Sa religion n'avait pas permis de lui donner entrée au conseil; mais il avait tout le pouvoir d'un ministre des finances. Il en usa d'une manière extrêmement brillante, qui fit illusion aux contemporains. La postérité, plus juste, tout en lui reconnaissant les mérites d'un très-habile banquier, ne le place pas au même rang que Machault et que Turgot. Forcé de faire face à un déficit de 30 millions environ, et de subvenir aux dépenses de la guerre qui éclata avec l'Angleterre en 1778, Necker eut recours uniquement à l'emprunt. La confiance qu'inspirait Necker facilita le placement de ses emprunts, qui s'élevèrent en quelques années à 490 millions. C'était une charge beaucoup trop lourde pour des finances aussi mal établies que celles de la monarchie française; il était urgent de donner à l'impôt une assiette plus large et plus solide en l'étendant à toutes les classes du royaume; il était urgent aussi de ne pas laisser perdre entre les mains de courtisans avides les ressources péniblement obtenues par l'impôt. De larges réformes financières et une stricte économie étaient devenues indispensables; Necker en conçut la nécessité, mais il n'eut pas la force de les exécuter, et par le funeste palliatif des emprunts il laissa croire à la cour que l'on pouvait s'en passer, jusqu'au moment où le mal se trouva si grand que tout remède devint impossible. Personnellement très désintéressé, jusqu'à refuser les appointements de sa charge, il dut s'abstenir de toucher aux pensions scandaleusement prodiguées à des courtisans. Du reste, tout ce que pouvait faire un honnête homme de beaucoup d'esprit et d'infiniment de bonne volonté, il le fit. En 1780, il supprima dans la maison du roi une foule de places aussi onéreuses que ridiculement inutiles (1). Il supprima aussi beaucoup d'emplois dans l'administration des finances, et il en résulta plus d'économie et de célérité dans le service; dans le nouveau bail de la ferme générale, il obtint un bénéfice annuel de 15 millions pour le gouvernement. Justement préoccupé de la répartition équitable des impôts, il sollicita du roi la création d'assemblées provinciales. Et son projet, quoique moins bien entendu que celui de Turgot, aurait suffi aux besoins de l'administration. Il devait y avoir dans chaque généralité une assemblée formée par portions égales de membres choisis dans le clergé, dans la noblesse, dans le tiers état des villes et dans celui des campagnes. Pour la première formation, le roi nommerait un tiers des membres, et ce tiers élirait les autres. Les renouvellements seraient partiels, et alors les choix seraient faits par les assemblées elles-mêmes. Ce projet aurait institué dans chaque province une sorte d'oligarchie mixte dont il était difficile de prévoir les tendances politiques; mais il ne reçut qu'un commencement d'exécution. Lorsque Necker sortit du ministère, deux assemblées seulement, celle du Berry et celle de la Haute-Guienne, étaient en exercice. La première, formée en 1779, avait donné de bons résultats; elle avait supprimé la corvée et recueilli en quelques mois deux cent mille livres de contributions volontaires pour objets d'utilité publique.

Sous le ministère de Necker la mainmorte fut abolie dans les domaines royaux (1779); la question préparatoire fut également abolie. Ces diverses mesures, quoique bonnes, étaient insuffisantes; et la situation était loin de s'améliorer. « Necker, dit M. Droz, avait beaucoup d'habileté; et cependant ses ressources diminuaient d'une manière alarmante. On n'avait obtenu en 1780 que 81 millons d'emprunt, en recourant à la médiation des pays d'états; et l'on avait pourvu aux dépenses excédantes par des anticipations qui s'élevaient à 155 millions. Il devenait impossible de subvenir aux frais de la guerre, si l'on ne trouvait un moyen de convaincre les capitalistes que la France jouissait d'une prospérité financiere qui devait leur donner une entière confiance dans le gouvernement. » Il résolut de frapper un grand coup sur l'opinion, et il publia son *Compte rendu* au roi. Le *Compte rendu* produisit une immense sensation; en effet ses conclusions étaient de nature à frapper fortement les esprits; elles présentaient :

En revenus.........	264,154,000 liv.
En depenses........	253,954,000
Excédant...........	10,200,000

Necker avait entouré ces chiffres éloquents par

presque rien fait encore pour la classe la plus nombreuse des citoyens. Que nous importent vos lois de propriété? pourraient-ils dire, nous ne possédons rien. Vos lois de justice? nous n'avons rien à défendre. Vos lois de liberté? si nous ne travaillons pas demain, nous mourrons. »

(1) Parmi les fonctionnaires supprimés se trouvent des *coureurs de vin*, des *hâteurs de rôts*, des *galopins*, etc.

eux-mêmes d'un commentaire bien propre à toucher les esprits. « Il y blâmait la monarchie d'avoir jusqu'alors fait un mystère de l'état des finances. Il dénonçait le mensonge des anciens édits, se raillant de ces préambules, trop souvent les mêmes pour être toujours vrais. Après avoir tracé gravement le tableau de ses réformes, il en parlait tantôt avec complaisance, tantôt avec une modestie qui semblait n'être que la politesse de son orgueil. L'ordre qu'il avait introduit dans les affaires du trésor, il le mit dans son exposé, sorte de traité élémentaire et lumineux, évidemment destiné à commencer l'éducation publique en matière d'administration. Profits de la finance, pensions, domaines, forêts, dépenses de la maison du roi, impôts, corvées, commerce des grains, poids et mesures, monnaies, monts-de-piété, prisons, hôpitaux, il passa tout en revue; et, après avoir montré du doigt les abus sans nombre qu'il avait réformés, il appela l'attention publique sur les asiles d'où elle se détourne trop souvent, sur la situation des enfants-trouvés, des indigents, de la population hâve des hospices, de tous les malheureux. La dernière pensée du *Compte-rendu* fut une pensée personnelle, mais aussi honorable que fière. « Je n'ai sacrifié, disait Necker, ni au crédit ni à la puissance. J'ai dédaigné les jouissances de la vanité. J'ai renoncé à la plus douce des satisfactions privées, celle de servir mes amis, ou d'obtenir la reconnaissance de ceux qui m'entourent. Si quelqu'un doit à ma simple faveur une place, un emploi, qu'on le nomme (1). » Un tel appel à l'opinion publique dans l'ancienne monarchie française était une grave innovation, mais parfaitement justifiée par le but; ce qui est moins justifiable, c'est la manière dont Necker a établi son compte, ne portant que les recettes et les dépenses ordinaires et omettant toutes les charges extraordinaires. Il donnait ainsi un budget normal qui offrait un excédant de 10 millions, au lieu du budget réel, qui aurait accusé un déficit considérable. « En dernier résultat, dit Droz, le *Compte-rendu* était un travail fort ingénieux, qui paraissait prouver beaucoup, et qui ne prouvait rien. » La faveur de Necker était grande à la cour et auprès de la reine; mais il avait des ennemis redoutables parmi ses collègues. Le premier ministre, Maurepas, railla publiquement le *Compte rendu*, qu'il appelait un *conte bleu*, parce qu'il était couvert de papier bleu. M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, s'attacha dans un mémoire confidentiel au roi à prouver qu'il était très-dangereux de laisser dans les mains d'un étranger, d'un républicain d'un protestant, la plus délicate des administrations du royaume. Un mémoire de Necker sur les administrations provinciales adressé au roi et contenant des vérités dures sur les parlements fut livré à l'impression par un abus de confiance. Necker voyant croître le nombre de ses ennemis, voulut leur opposer un témoignage de la faveur royale, et demanda l'entrée au conseil. Maurepas proposa ironiquement qu'on accueillît sa demande s'il abjurait les erreurs de Calvin. Necker, irrité, envoya sa démission, qui fut immédiatement acceptée (19 mai 1781). L'opinion publique se prononça avec énergie pour le ministre disgracié. Il s'était retiré à sa campagne, près de Saint-Ouen. Beaucoup de personnages de la plus haute noblesse s'empressèrent de lui rendre visite. Le prince de Condé, les ducs d'Orléans et de Chartres, le prince de Beauvau, le duc de Luxembourg, le maréchal de Richelieu, l'archevêque de Paris donnèrent l'exemple. Dans sa retraite triomphante, entouré d'hommages, Necker prépara un cmopte rendu nouveau et plus étendu de son administration, lequel parut, en 1784, sous ce titre *Administration des finances*. L'effet en fut très-grand sur l'opinion publique en France et en Europe, et l'on prétend qu'il s'en vendit en peu de temps plus de quatre-vingt mille exemplaires. La médiocrité de ses successeurs, Joly de Fleury et d'Ormesson, l'administration dissipatrice de Calonne le faisaient vivement regretter. « Consultons, écrivait le parlement de Rouen à Louis XVI, au sujet de l'arrêt du 30 août 1784, consultons un ouvrage récent (l'*Administration des finances*), honoré des regards de Votre Majesté et des applaudissements de la nation, ouvrage patriotique, qui ajoute encore à la haute idée que l'auteur avait donnée de son génie, et qui manifeste avec éclat toutes les ressources de la France. » Calonne, devant un déficit toujours croissant, fut obligé d'exposer devant l'Assemblée des notables la détresse des finances, et en rejeta la faute sur ses prédécesseurs, y compris Necker (février 1787). Il établit un parallèle spirituellement impertinent entre une économie toute d'ostentation, affichant la rigueur pour les moindres objets, faisant beaucoup pour l'opinion, rien pour la réalité, et une économie qui s'attache à tout ce qui a de l'importance et n'affiche pas l'austérité pour ce qui n'en a aucune. Dans une autre séance, il prétendit qu'en 1781 le déficit était réellement de 70 millions. Or, comme le *Compte rendu* annonçait un excédant de 10 millions de recettes sur les dépenses, M. de Calonne supposait de la part de Necker une erreur de 80 millions. Necker ne pouvait rester sous le poids d'une pareille imputation; contrairement à la volonté de Louis XVI, il publia un mémoire où les accusations de Calonne étaient réfutées avec une habileté spécieuse, et ses prodigalités démontrées avec une évidence impitoyable (avril 1787). Il fut immédiatement exilé par lettre de cachet; mais Calonne avait déjà été renversé par l'opposition des notables (1). Brienne, qui succéda à Calonne dans la

(1) Louis Blanc, *Histoire de la révolution française*, t. II, p. 66.

(1) La cour des aides de Bordeaux, dans une lettre adressée au roi, à l'occasion du renvoi de Calonne, de-

direction des finances, ne remédia à rien, et bientôt les choses empirèrent au point qu'il fit proposer à Necker le contrôle général des finances. Necker, ne se souciant pas d'être le subordonné d'un ministre impopulaire, répondit que son dévouement ne pourrait être utile qu'autant qu'il aurait seul la direction des finances, avec l'autorité nécessaire sur toutes les branches d'administration qui s'y rapportent. Il fallut subir ses conditions. Brienne donna sa démission, le 25 août 1788, et le lendemain Necker entra au conseil avec le titre de directeur général des finances. Sa rentrée excita un enthousiasme inouï, et il faut reconnaître que comme financier il ne resta pas au-dessous de l'attente publique. « Son second ministère, dit M. Droz, est sous le rapport des finances beaucoup plus remarquable que le premier. Lorsque cet administrateur fut rappelé, il ne trouva pas cinq cent mille livres au trésor; il fallait dans la semaine plusieurs millions pour les dépenses urgentes ; tous les effets du gouvernement étaient dépréciés; le crédit était nul. Les embarras, déjà si grands, furent bientôt compliqués par des besoins extraordinaires ; la disette rendit la misère générale ; les achats de grains et les secours pécuniaires s'élevèrent à 70 millions. Necker, pendant près d'une année, avec les seules forces que lui donnaient ses talents et sa réputation, parvint à lutter avec succès contre tant d'obstacles. Une pareille administration tient du prodige. Toutes les ressources de banque, si bien connues de ce ministre, furent mises en œuvre; mais quelle que fût son habileté, elle aurait échoué si elle n'eût pas été soutenue par la confiance qu'inspirait son intégrité. La présence de Necker fit en un jour remonter de trente pour cent les effets publics. Il prêta au gouvernement deux millions de sa propre fortune. Quelques capitalistes osèrent faire des avances ; les notaires de Paris versèrent six millions au trésor. Ces secours étaient faibles comparés aux dettes et aux dépenses; il fallait que des créanciers consentissent à ne recevoir que des à-compte et des promesses; la réputation du directeur général aplanissait les difficultés. Sa grande force fut toute morale. »

Malheureusement Necker, admirable comme financier, ne fut pas comme homme politique à la hauteur des circonstances immensément difficiles où se trouvait la France. Avant son entrée aux affaires, il avait été déclaré que les états généraux se réuniraient le 1er mai

mandait indirectement le rappel de Necker. Après le tableau le plus flatteur de l'administration de ce ministre, elle ajoutait : « Une si belle aurore s'est convertie en un jour ténébreux Votre Majesté, abusée, éloigna du maniement des affaires un homme sage amoureux du bien public, et lui substitua un ministre connu par sa profonde corruption. Dès lors une influence fatale dirigea toutes les opérations... Ces abus inouïs perpétueront le souvenir de cet administrateur, et prouveront à jamais que le bonheur des peuples tient au choix des ministres, puisque sans eux les rois ne conserveraient que le vain désir de rendre leurs sujets heureux. »

1789. Il était à craindre que les représent des trois ordres, abandonnés à eux-mêmes, fissent que des mouvements désordonnés o lançassent trop loin; il aurait fallu les abo avec un plan de réformes bien entendues; a complètes pour satisfaire les griefs de la na sans compromettre la monarchie. Necker ne pr rien et ne prépara rien. Tout annonce que idées de réforme étaient vagues et incertaines. fond une monarchie tempérée par des institut philanthropiques et contrôlée par l'opinion blique lui semblait suffisante, et il désirait à p une autre forme de gouvernement ; il ne fit du moins pour la préparer : « Je n'ai jamais appelé, dit-il, à examiner de près ce que je vais faire, à l'époque de ma rentrée au mi tère, de mon estime si profonde et si particul pour le gouvernement d'Angleterre ; car si bonne heure mes réflexions et mes disco durent se ressentir de l'opinion dont j'étais nétré, de bonne heure aussi je vis l'éloignem du roi pour tout ce qui pouvait ressembler usages et aux institutions politiques de l'A terre. » Pendant quelques mois Louis XVI vit docilement les conseils de Necker, sans rien attendre de bon. L'inertie défiante du narque, la médiocrité politique du ministre sèrent aux états généraux le soin de traiter milieu d'une violente agitation des questi qui auraient pu se résoudre avant la réunion cette assemblée. En vain les hommes les éclairés et les plus modérés, Malouet, Mo insistèrent pour que l'on prît des mesure dispensables. Necker, qui voulait plaire à t monde, qui craignait extrêmement de bles noblesse et le clergé, n'osa pas même acco la double représentation du tiers état que l nion publique réclamait impérieusement. peur de se compromettre, il résolut de co les notables, qui à la surprise générale furent pelés (novembre 1788). Les notables, à la jorité de 112 voix contre 33, se prononc contre le doublement de la représentation tiers. Necker, désappointé, mais n'osant sister à l'opinion publique, après avoir une indécision déplorable et assemblé i ment les notables pour leur demander un qu'il ne voulait pas suivre, proposa au roi corder la double représentation. Cette tante décision fut promulguée le 27 déc Pour être logique, il aurait fallu accorder en temps la delibération en commun. Neck songea pas, et, satisfait de sa popularité attendit la réunion des états généraux, Malouet, qui ne cessait de lui répéter : « N pas l'imprudence de livrer aux hasards délibération tumultueuse les bases de l'aut royale; faites largement la part des réfo et défendez résolûment la royauté contre tentatives anarchiques. » Les membres les éclairés du clergé, M. de Cicé, M. de La zerne, lui donnèrent inutilement les mêmes c

seils; il s'obstina dans son orgueilleuse inertie. Les états se réunirent le 5 mai 1789. Necker leur présenta un volumineux rapport, spécieux au point de vue financier, déplorable au point de vue politique. Au lieu d'indiquer nettement, fermement les vues du gouvernement, il annonça en termes vagues d'excellentes intentions et pour le reste s'en remit à douze cents députés sans aucune expérience, avec beaucoup de préjugés et de passions. Les états, livrés à eux-mêmes, furent bientôt en rupture ouverte sur l'importante question du vote en commun. Plus d'un mois se passa dans d'interminables discussions qui poussèrent jusqu'à la fureur les passions des partis. Enfin Necker prit une résolution vraiment digne d'un homme d'État. Il proposa à Louis XVI de tenir une séance royale et de s'y porter pour médiateur souverain entre les ordres. Le roi annoncerait que pendant la présente session des états généraux les trois ordres délibéreraient en commun sur toutes les affaires générales, et en chambres séparées lorsqu'il s'agirait de priviléges honorifiques, ou de droits attachés aux terres et aux fiefs; il devait déclarer qu'il n'autoriserait jamais l'établissement d'un corps législatif formé d'une seule chambre, et qu'il se réservait le pouvoir exécutif dans toute sa plénitude, particulièrement en ce qui concernait l'armée. Ce projet, très-bien conçu, fut présenté au roi comme une œuvre démagogique, et le monarque, qui l'avait d'abord bien accueilli, lui fit subir des corrections qui le dénaturèrent. La séance eut lieu le 23 juin sans que Necker y assistât, et produisit l'effet le plus fâcheux. Le tiers état refusa d'obéir aux ordres du roi, qui, étonné d'une résistance inattendue, tomba dans le découragement. Necker, que son absence de la séance faisait regarder comme démissionnaire, fut appelé auprès du roi et de la reine, qui le supplièrent de rester aux affaires. Il y consentit, et eut le tort grave de ne pas exiger le renvoi des ministres qui avaient conseillé l'acte du 23 juin. Il se contenta d'obtenir la réunion des trois ordres (27 juin). La cour céda, et se promit de prendre une revanche éclatante. Le baron de Breteuil et le maréchal de Broglie s'occupèrent activement de rassembler les moyens de comprimer par les armes la résistance de l'Assemblée. Quand la cour se crut suffisamment forte, elle ne ménagea plus Necker. Le 10 juillet le comte d'Artois l'insulta publiquement, et le 11, à trois heures du soir, il reçut un billet du roi qui lui ordonnait de quitter la France promptement et secrètement. Il était à table lorsqu'on lui remit l'ordre d'exil. « Il lut le message d'un air impassible, continua de s'entretenir librement avec ses convives, et à la fin du dîner, prétextant un mal de tête, il pria madame Necker de l'accompagner à un tour de promenade. Ils montèrent aussitôt en voiture, et ils entraient à Bruxelles que la baronne de Staël ignorait encore les circonstances de la chute et de la fuite de son père, tant le ministre disgracié avait mis de soin à ne pas devenir une occasion de trouble! Or Lafayette lui avait fait dire : « Si l'on vous renvoie, trente mille Parisiens vous ramèneront à Versailles (1). » La prédiction de Lafayette se réalisa. La nouvelle du renvoi de Necker, apportée à Paris, le 12 juillet vers midi, excita une insurrection; le 13 l'Assemblée, nationale déclara que Necker emportait son estime et ses regrets; le 14 la Bastille fut prise; le 15, le rappel de Necker fut convenu, et le 20 juillet il reçut à Bâle la lettre du roi qui le priait de venir reprendre la direction des affaires. Il ne se dissimulait pas les difficultés de la tâche, et ce ne fut pas sans tristesse qu'il reprit le chemin de Paris. Un enthousiasme inouï accueillit son retour; mais ces manifestations ne pouvaient changer en rien la réalité des choses. Necker se retrouvait en présence d'un peuple soulevé, d'une cour effrayée et irritée, d'une assemblée disposée à se saisir de tous les pouvoirs. Le lendemain de son arrivée, il se rendit à l'Assemblée, qui l'accueillit par de bruyants applaudissements. Le jour suivant il alla remercier les Parisiens, et dans une effusion d'imprudente bonté il demanda aux électeurs représentants de la commune une amnistie en faveur des royalistes, Besenval entre autres, compromis dans les derniers événements. Dans l'état d'irritation et de défiance des esprits une pareille mesure était prématurée; dans tous les cas elle n'aurait dû émaner que du roi et de l'Assemblée nationale. Les électeurs de Paris, dans un élan d'enthousiasme, accordèrent tout, et Necker partit heureux de sa popularité, plus heureux de l'usage qu'il venait d'en faire, croyant la révolution terminée et prévoyant pour la France une ère de liberté, de sagesse et de bonheur. Le rêve fut de courte durée. Les agitateurs l'accusèrent de protéger les ennemis du peuple; les électeurs, revenant sur leur décret par une interprétation qui l'annulait, déclarèrent qu'ils avaient entendu soustraire les inculpés aux fureurs du peuple et non à l'action de la justice; l'Assemblée confirma cette interprétation. Le roi et la reine, qui avaient beaucoup espéré de son retour, voyant que son influence se bornait à obtenir des acclamations, perdirent toute confiance en lui. Il avait de plus un redoutable ennemi dans Mirabeau, ancien adversaire dont il méprisait trop le caractère et n'estimait pas assez les talents. Dès lors, malgré son titre de *premier ministre des finances* (6 août 1789), qui semblait le faire chef du cabinet, il s'effaça de plus en plus, et pour un honnête homme orgueilleux comme lui, être inutile et oublié était le plus cruel supplice. Il s'efforça vainement de lutter contre la désorganisation qui atteignait le gouvernement et l'ordre social tout entier. Son influence sur l'Assemblée était presque nulle; ses efforts et son habileté ne purent remédier à la

(1) Louis Blanc, *Hist. de la révolution française*, t. II.

détresse publique, ni rétablir les finances épuisées. S'il parvint à faire adopter par l'assemblée le *veto suspensif* accordé au roi; si, appuyé par un éloquent et dédaigneux discours de Mirabeau, qui présenta l'odieux tableau de la banqueroute prête à dévorer la France, il fit voter l'impôt extraordinaire du quart du revenu, il vit, contre ses vœux et malgré ses efforts pour s'y opposer, les biens du clergé mis à la disposition de l'État; 400 millions hypothéqués sur ces biens; les assignats émis à plusieurs reprises. Il s'opposa encore, au commencement de septembre 1790, à une nouvelle émission de 500 millions d'assignats; mais l'Assemblée n'écouta pas ses raisons, et passa outre. Voyant alors son impuissance, il donna sa démission, qui fut acceptée avec indifférence par la cour et par l'Assemblée; et il partit pour la Suisse, le 18 septembre 1790, laissant au trésor les deux millions qu'il y avait déposés. Tel était le changement opéré à son égard dans l'opinion publique, que ce ne fut pas sans danger qu'il traversa la France; sa voiture fut même arrêtée à Arcis-sur-Aube, et il fallut un ordre de l'Assemblée nationale pour qu'il lui fût permis de continuer sa route. A Vesoul il courut de nouveaux dangers, et n'échappa qu'avec peine aux fureurs du peuple. Exemple frappant des vicissitudes humaines et de l'inconstance de la popularité! Vers la fin de septembre, il s'établit dans sa belle terre de Coppet près de Genève. Dans cette retraite il ne sut pas se détacher des souvenirs de cette carrière politique qui avait eu pour lui tant de douceur et d'amertume. L'ouvrage qu'il publia sur son administration en 1791 est une glorification sentimentale de lui-même, et un gémissement perpétuel sur l'ingratitude des hommes et particulièrement de cette Assemblée qui lui devait l'existence. « Quels moyens on a préférés! dit-il. Tandis qu'avec un peu de retenue dans ses systèmes, avec un peu d'égards envers les opprimés, avec un peu de ménagement pour les antiques opinions, surtout avec un peu d'amour et de bonté, c'est par des liens de soie qu'on eût conduit au bonheur toute la France. » — « Quelquefois, ajoute-t-il, au pied de ces montagnes, où l'ingratitude particulière des représentants des communes m'a relégué, et dans les moments où j'entends les vents furieux s'efforcer d'ébranler mon asile, et renverser les arbres dont il est environné, il m'arrive alors peut-être de dire comme le roi Lear : « Soufflez, vents impétueux! livrez-vous à votre fureur; je ne vous accuse point d'ingratitude; vous ne me devez point votre existence, vous ne tenez point de moi votre empire! » Son traité *Du Pouvoir exécutif dans les grands États* (1797) est une critique judicieuse, mais inutile, de la constitution de 1791. Plus tard il critiqua avec une sagacité tout aussi vaine la constitution de 1795. Dans ces divers écrits, où il prodigue des conseils que personne n'écoutait, on trouve des idées fort sages, exprimées avec un remarquable talent. Depuis l'*Éloge de Colbert*, son style s'était beaucoup perfectionné. Son livre sur l'*Importance des idées religieuses*, publié en 1788, contient de belles pages; si les doctrines théologiques en sont un peu vagues et semblent placées entre la révélation et la religion naturelle, les doctrines morales en sont pures et élevées. Les méditations religieuses, dont il vantait avec raison l'efficacité et qu'il pratiquait sans doute dans sa retraite de Coppet, ne l'empêchèrent pas de songer à son retour au pouvoir. Le 18 brumaire lui donna quelque espoir. Il eut en 1800 une entrevue avec le premier consul. Voici ce que l'on lit à ce sujet dans les *Mémoires* de Napoléon. « Le premier consul arriva à Genève, le 8 mai 1800. Le fameux Necker, qui était dans cette ville, brigua l'honneur d'être présenté au premier consul de la république française : il s'entretint une heure avec lui, parla beaucoup du crédit public, de la moralité nécessaire à un ministre des finances; il laissa percer dans tout son discours le désir et l'espoir d'arriver à la direction des finances de la France, et il ne connaissait pas même de quelle manière on faisait le service avec des obligations du Trésor. Le premier consul fut médiocrement satisfait de sa conversation. » Deux ans après, Necker publiait ses *Dernières Vues de politique et de finances*, où il proposait au premier consul deux plans de gouvernement, l'un pour une république, l'autre pour une monarchie. Dans ces deux plans il faisait à la liberté une part bien plus grande que ne le désirait Bonaparte, et le premier consul regarda probablement ces *Dernières Vues* comme les rêves dangereux d'un utopiste. Necker mourut deux ans après ce dernier écrit, dans sa soixante-douzième année. Éminent par une rare réunion de qualités morales et intellectuelles, mais dénué de la force de volonté indispensable à un homme d'État, Necker eut l'apparence d'un grand ministre lorsqu'il n'était qu'un grand et honnête financier. Plus tard il fut au-dessous de sa réputation et des circonstances, et malgré son intégrité, sa bienfaisance, son amour du bien public, il perdit rapidement sa popularité; sa chute fut prompte et irrémédiable, mais elle n'eut rien de tragique, puisqu'elle lui laissa le bonheur domestique et l'opulence. Sa gloire, soigneusement défendue par l'admiration de sa femme, de sa fille et de son petit-fils, est venue jusqu'à nous sans trop de diminution, et ceux même qui le jugent sévèrement ne lui contestent pas d'avoir été un des hommes les meilleurs et les plus honnêtes de son temps.

On a de Necker : *Réponse au Mémoire de M. l'abbé Morellet sur la Compagnie des Indes*; Paris, 1769, in-4°; — *Éloge de J.-Bapt. Colbert, discours qui a remporté le prix de l'Académie française en 1773*; Paris, 1773, in-8°; — *Sur la Législation et le Commerce des grains*; Paris, 1775, in-8°; — *Mémoire*

présenté au roi en 1778; — *Compte rendu, présenté au roi au mois de janvier* 1781; Paris, 1781, in-4°; — *Mémoire sur les administrations provinciales*; 1781, in-4°; — *De l'Administration des finances de la France*; Paris, 1784, 3 vol. in-8°; — *Correspondance de M. Necker avec M. de Calonne*; 1787, in-12; — *Défense contre M. de Calonne*; 1787, in-12; — *De l'Importance des opinions religieuses*; Londres et Paris, 1788, in-8°; — *Éclaircissements nouveaux sur le* Compte rendu; Paris, 1788, in-4°; — *Discours dans l'Assemblée des États généraux en mai* 1789, in-4°; — *Aperçu de la situation des finances*; Paris, 1789, 8 pag. in-4°; — *Lettre à M. le président de l'Assemblée nationale, du* 11 *septembre* 1789, in-4°; — *Mémoire sur la liquidation de la dette publique, présenté à l'Assemblée nationale*; 1790, in-4°; — *Observations sur l'avant-propos du Livre rouge*; 1790, in-4°; — *Sur l'Administration de M. Necker, par lui-même*; Paris, 1791, in-8°; — *Du Pouvoir exécutif dans les grands États*; Paris, 1792, 2 vol. in-8°; — *Réflexions présentées à la nation française sur le procès intenté à Louis XVI*; 1792, in-8°; — *De la Révolution française*; 1796, 3 vol. in-8°; — *Cours de morale religieuse*; Genève, 1800, 3 vol. in-8°; — *Dernières Vues de politique et de finances offertes à la nation française*; Genève, 1802, in-8°. Mme de Staël, sa fille, publia les *Manuscrits* de M. Necker; Paris, Genève, 1805, in-8°, et *Recueil de morceaux detachés*; Genève, 1805, 2 vol. in-8°. Ses œuvres, dont des éditions incomplètes avaient été publiées à Londres, 1785, 1 vol. in-4°, et à Lausanne, 1786, 3 vol. in-4°, furent recueillies avec un grand nombre de morceaux inédits par son petit-fils, le baron de Staël; Paris, 1820-1821, 15 vol. in-8°. L. JOUBERT.

Mme de Staël-Holstein, *Du caractère de M. Jacques Necker*; Paris, 1804, in-8°; *Considérations sur les principaux événements de la révolution française*. — A.-L. de Staël-Holstein, *Notice sur Jacques Necker*, en tête de l'édit. de ses œuvres. — Grimm, *Correspondance*. — Mme du Deffand, *Correspondance*. — Marmontel, *Mémoires*. — Dumont de Genève, *Souvenirs*. — Meister, *Mélanges*. — Gouverneur Morris, *Memorial*. — Senac de Meilhan, *Du Gouvernement, des Mœurs et des Conditions en France*. — Montyon, *Particularités sur les ministres des finances*. — Mounier, *De l'Influence attribuée aux philosophes sur la révolution française*. — Thiers, *Histoire de la révolution française*. - Droz, *Histoire du règne de Louis XVI*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII. — De Barante, *Notice sur M. le comte de Saint-Priest* (1).

(1) Les deux administrations de Necker donnèrent lieu à un grand nombre de brochures et de pamphlets, parmi lesquels nous citerons : *M. Turgot à M. Necker*; avril 1780, in-12. — J.-A. Brun, *Lettres sur le ministère de M. Necker*; 1781. — Lanjuinais, *Supplément à l'Espion anglais, ou Lettres intéressantes sur la retraite de M. Necker, sur le sort de la France et sur la détention de M. Linguet*; Londres, 1781, in-8°. — *Sur l'Administration de M. Necker, par un citoyen français*; sans date, in-12. — Marat, *Dénonciation faite au tribunal du public par M. Marat, l'ami du peuple, contre M. Jacques Necker*; Paris, 1790, in-8°; *Nouvelle Dénonciation contre le même*; 1790, in-8°; *Criminelle Neckerologie, ou les manœuvres infâmes du ministre Jacques Necker entièrement dévoilées*; Genève, 1790, in-8°. — Le chev. de Rutlige, *Dénonciation sommaire faite au comité des recherches de l'assemblée nationale contre M. Necker et ses complices, fauteurs et adhérents*; 1790, in-8°. — *Procès fait au chevalier Rutlige, avec les pièces justificatives et sa correspondance avec M. Necker*; 1790, in-8°. — Rutosse de Lode, *L'Astuce dévoilée, ou l'origine des maux de la France perdue par les manœuvres du ministre Necker, avec des notes et anecdotes sur son administration*; 1790, in-8°. — *Départ de M. Necker et de Mme de Gouges, ou les adieux de Mme de Gouges aux Français et à M. Necker*; 1790, in-8°. Pour une énumération plus complète de ces brochures et pamphlets, voy. le *Catalogue de la Bibliothèque impériale*, t. II et III.

NECKER (Mlle *Suzanne* CURCHOD, dame), femme du précédent, née à Crassier, dans le pays de Vaud, en 1739, morte près de Lausanne, au mois de mai 1794. Son père, ministre du Saint-Évangile, veilla avec soin sur son éducation. « Avant l'âge de vingt ans, dit son petit-fils M. de Staël, elle avait une connaissance parfaite des différentes littératures modernes et des langues classiques; les auteurs latins, entre autres, lui étaient si familiers, qu'elle a conservé toute sa vie l'usage de s'en faire lire à haute voix les passages les plus remarquables. A ces avantages acquis, elle joignait un esprit distingué, une beauté régulière, des traits fins, une taille élevée, et des manières pleines de noblesse et de dignité, bien qu'un peu apprêtées. Née de parents sans fortune, elle avait été obligée de pourvoir à son entretien en se vouant à l'enseignement, et la victoire journalière qu'elle remportait sur elle-même, en persévérant dans une carrière pénible où l'amour-propre était souvent exposé à souffrir, avait donné quelque chose d'un peu roide à son caractère. L'empire du devoir s'était de plus en plus fortifié dans son cœur; sévère envers elle-même, elle se sentait moins portée à accorder aux autres une indulgence dont elle n'avait pas besoin. » Gibbon, alors bien jeune, connut en 1757 cette belle et savante personne, et éprouva pour elle un sentiment aussi vif que pouvait en ressentir son âme calme. Il fut même question de mariage. Mais le père de Gibbon s'opposa à une alliance qu'il regardait comme peu avantageuse, et le futur historien céda assez facilement aux volontés paternelles. Mlle Curchod, ayant perdu son père et sa mère et ne voyant pas dans son pays natal un avenir digne d'elle, accepta l'offre d'une dame du monde, Mme de Vermenou, qui lui proposa de la mener à Paris. Mme de Vermenou était alors recherchée en mariage par M. Necker, âgé de trente-deux ans et déjà riche; elle allait lui donner sa main lorsque le banquier transporta son affection sur la belle compagne de Mme de Vermenou. Le mariage de Necker et de Suzanne Curchod eut lieu en 1764. Jamais union ne fut plus constamment heureuse et passionnée. Les deux époux avaient l'un pour l'autre une adoration qu'ils ont exprimée avec une effusion un peu prolixe, mais touchante. Peu de temps après

son mariage, pour satisfaire ses propres goûts et plus encore pour procurer à son mari d'agréables distractions, Mme Necker fit de son salon un lieu de réunion pour les esprits les plus distingués que possédait Paris. Parmi les hôtes habituels de sa maison, on cite Buffon, Thomas, Saint-Lambert, Suard, Marmontel, Saurin, Duclos, Diderot d'Alembert, Rulhière, Laharpe, Guibert, Grimm, Meister, Raynal, l'abbé Arnaud Delille, l'abbé Morellet, le maréchal de Beauvau, le marquis de Chastellux, le duc d'Ayen, M Dubucq, le comte de Creutz, le marquis de Caraccioli l'abbé Galiani. Sa grande admiration était Buffon, et sa plus vive amitié l'estimable Thomas. Elle se donnait infiniment de peine pour ménager les amours-propres, concilier les prétentions, flatter les vanités littéraires. Cette occupation remplissait tous ses instants. Un jour qu'elle avait égaré les tablettes où elle écrivait tous les matins la destination de sa journée son mari les trouva, et y lut ces mots : « Retoucher plu fort M Thomas sur le chant de la France dans son poëme de *Pierre le Grand*. » Ce souci perpétuel donnait à ses manières quelque chose de contraint et d'agité à contre-temps. Marmontel, un de ses amis, la peint en ces termes. « Étrangère aux mœurs de Paris, Mme Necker n'avait aucun des agréments d'une jeune Française. Dans ses manières, dans son langage, ce n'était ni l'air ni le ton d'une femme élevée à l'école des arts, formée à école du monde. Sans goût dans sa parure, sans aisance dans son maintien sans attrait dans sa politesse, son esprit comme sa contenance était trop ajusté pour avoir de la grâce. M un charme plus digne d'elle était celui de la décence, de la candeur, de la bonté Une éducation vertueuse et des études solitaires lui avaient donné tout ce que la culture peut ajouter dans l'âme à un excellent naturel. Le sentiment en elle était parfait, mais dans sa tête la pensée était souvent confuse et vague. Au lieu d'éclaircir ses idées, la méditation les troublait; en les exagérant, elle croyait les agrandir; pour les étendre, elle s'égarait dans des abstractions ou dans des hyperboles. Elle semblait ne voir certains objets qu'à travers un brouillard qui les grossissait à ses yeux; et alors son expression s'enflait tellement, que l'emphase en eût été risible si l'on n'avait pas su qu'elle était ingénue. » Pendant la première administration de son mari, Mme Necker s'occupa particulièrement des hôpitaux, qui étaient alors tenus d'une manière déplorable. Elle fonda en .8 l'hospice qui porte encore son nom et qui devint une sorte d'hospice normal, destiné à servir de modèle aux autres. Jusqu'au moment où la révolution l'obligea de quitter la France, elle ne cessa pas de diriger cet hôpital et d'en publier les comptes annuels. Elle partagea toutes les vicissitudes de la carrière politique de son mari, et reçut de ces alternatives de faveur et de disgrâce des émotions qui ruinèrent sa santé. Elle mourut à cinquante-quatre ans, dans une habitation près de Lausanne, laissant des écrits apprêtés comme ses manières, mais sensés et délicats Son chef-d'œuvre est un petit livre *Sur le Divorce*, dans lequel elle plaide pour l'indissolubilité du mariage avec une éloquence inspirée par le sentiment de son bonheur domestique. Voici les titres de ses ouvrages : *Hospice de charité; institution, règles et usages de cette maison* Paris, 1801, in-4°; — *Les inhumations précipitées*; Paris, 1790, in-8°; — *Réflexions sur le divorce*; Lausanne, 1794, in-8° *Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker* Paris, 1798, 3 vol. in-8°; — *Nouveaux Mélanges* Paris, 1802, 2 vol. in-8°; *Esprit de Mme Necker* extrait des cinq *volumes de Mélanges*, par Barrère de Vieuzac Paris, 1808, in-8°. Des *Lettres de* Mme Necker à *Mme de Brenles* ont été publiées dans le volume intitulé *Lettres diverses recueillies en Suisse*, par le comte Féodor Golowkin; Genève, 1821. L. J.

A. de Staël-Holstein, *Notice sur M. Necker*. — Grimm, *Correspondance*. — Gibbon, *Mémoires*. — Marmontel, *Mémoires*.

NECKER (*Jacques*), botaniste suisse, fils de Louis Necker, né à Genève, en 1758, où il mourut, le 26 octobre 825. Il fut appelé à plusieurs charges importantes dans la magistrature de sa ville natale, où il fut syndic. Il professa la botanique à l Académie de Genève. Il était membre de la Société de physique et d'histoire naturelle de sa ville lorsqu'il mourut : ses ouvrages sont restés manuscrits.

Sa femme, *Albertine-Adrienne* NECKER, née DE SAUSSURE, fille du naturaliste H.-Bénédict de Saussure, était née à Genève, en 766; elle mourut dans la même ville, le 20 avril 1841. Elle était liée d'une véritable amitié avec sa cousine Mme de Staël dont plus tard elle publia un éloge. On a de cette dame : *Cours de littérature dramatique*, trad. de l'allemand de A.-W. Schlegel; Genève et Paris, 1804 et 1814, 3 vol. in-8°. cette trad. a été attribuée à Mme de Staël, qui était alors fort liée avec Schlegel; elle n'en fit que surveiller la traduction *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël*; Paris, 1820, in-8°, in-12, in-18 et en tête des *Œuvres* de Mme de Staël; — *L'Éducation progressive*, ou *Étude du cours de la vie*; Paris, 1828-1832, 2 vol. in 8°; cet ouvrage a remporté le prix Montyon. L—z—e.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève* — Quérard, *La France litt.*

*NECKER (*Louis-Albert*), naturaliste suisse, né le 10 avril 1786, à Genève. Il est fils de Jacques Necker et de Mlle Albertine de Saussure. Professeur honoraire de minéralogie et de géologie à l'académie de Genève, il fait partie d'un grand nombre de sociétés savantes de la Suisse et de l'Allemagne. On a de lui : *Voyage en Écosse et aux îles Hébrides*; Genève, 1821.

3 vol. in-8°, avec cartes et planches; — *Le Règne minéral ramené aux méthodes de l'histoire naturelle*; Paris, 1835, 2 vol. in-8°, pl.; — *Études géologiques dans les Alpes*; Paris, 1841, in-8°, pl.; — beaucoup de dissertations et d'articles dans la *Bibliothèque universelle de Genève* et dans les *Mémoires de la Société de physique* de cette ville.

Quérard, *France Littér.*

NECKER (Mlle). Voy. STAEL (Mme DE).

NÉCOS ou **NÉCHAO Ier** (Νεχαώς, Νέχως, Νεκαῶς, Νέχαως, Νεχαώ), roi d'Égypte, vivait dans le septième siècle avant J.-C. Il fut mis à mort par l'usurpateur éthiopien Sabacon. Manéthon lui assigne un règne de huit années. La chronologie de Néchao Ier est incertaine et dépend de la date adoptée pour l'avénement de son fils Psammétichus (*voy.* ce nom).

Hérodote, II, 152.

NÉCOS ou **NÉCHAO II**, roi d'Égypte, fils de Psammétichus et petit-fils du précédent, régna de 617 à 601. Il continua avec énergie et succès la politique guerrière et commerciale de son père, qui avait d'un côté ouvert l'Égypte aux Grecs, et de l'autre étendu vers le nord les possessions égyptiennes par la prise d'Azotus. Ce fut probablement dans un but à la fois guerrier et commercial qu'il résolut de faire creuser un canal pour joindre le Nil et la mer. « Le canal fut ouvert sur le point où se trouve la moindre distance entre le Nil et la mer Rouge. Il tirait son origine de la branche pélusiaque du fleuve, dont il était une dérivation, près de Bubaste, se dirigeant de là, à l'est, jusqu'à l'entrée de l'Ouady actuel; le cours de l'Ouady en était la prolongation, aussi à l'est, sur une longueur de quinze lieues; le canal traversait ensuite les lacs salés par une inflexion au sud-est, sur huit à neuf lieues d'étendue; enfin, par une autre inflexion vers le sud, et cinq lieues de longueur, il atteignait le golfe Arabique; ce canal avait donc vingt-cinq lieues de développement, et la navigation totale, du Nil au golfe Arabique, était de trente-trois lieues, y compris le trajet des lacs. Hérodote ajoute que la traversée exigeait quatre journées, ce qui fait supposer qu'elle se faisait à la rame ou à la cordelle. La largeur du canal était variable selon la nature du terrain; sa profondeur ne devait pas être moindre que celle qu'exigent des bâtiments tirant de douze à quinze pieds d'eau (1). Ce canal ne fut achevé que sous Darius, roi de Perse. Après avoir fait périr, suivant Hérodote, cent vingt mille hommes dans cette entreprise, Néchao y renonça, parce qu'il fut averti que le canal ne servirait qu'aux barbares. Une autre entreprise, à laquelle son nom est resté attaché, fut un voyage de marins phéniciens autour de l'Afrique exécuté par son ordre. Les Phéniciens partirent de la mer Rouge et naviguèrent sur la mer australe. A l'automne ils débarquaient sur le rivage de la Libye (on donnait alors ce nom à toute l'Afrique), ensemençaient des terres et attendaient la moisson. Puis la moisson faite, ils remontaient sur leurs vaisseaux et poussaient plus loin. Deux années se passèrent ainsi, la troisième année, ils tournèrent à droite, traversèrent les colonnes d'Hercule et atteignirent l'Égypte. Ils racontèrent qu'en faisant le tour de la Libye ils avaient eu le soleil à droite (en regardant l'ouest). Hérodote, qui rapporte le récit, doute de cette dernière circonstance, qui pourtant aux yeux des modernes est une des preuves de la réalité du voyage de circumnavigation. Il était naturel que les Phéniciens qui tournés vers le couchant avaient le soleil à gauche en deçà de l'équateur, l'eussent à droite au delà de cette ligne. Il est donc très-probable que le tour de l'Afrique fut en effet exécuté par les Phéniciens dès le septième siècle avant J.-C.; mais les anciens ne profitèrent pas de leur découverte.

(1) Champollion-Figeac, *Égypte*, dans *l'Univers pittoresque*.

Les expéditions militaires de Néchao eurent d'abord un brillant succès. Ce prince se prépara à la guerre en faisant construire des vaisseaux dans des chantiers dont les traces se voyaient encore du temps d'Hérodote; il marcha ensuite contre les Mèdes et les Babyloniens, qui venaient de détruire Ninive. Il rencontra sur sa route à Megiddo, dans la tribu de Manasseh, Josias, roi de Juda, vassal du roi de Babylone. Josias fut vaincu et tué. Néchao, s'avançant jusqu'à l'Euphrate, battit les Babyloniens et s'empara de Carchemish ou Circesium. Peu après la victoire de Megiddo ou peut-être à son retour de sa campagne victorieuse sur l'Euphrate, il occupa Jérusalem (610) et remplaça Joachaz, fils de Josias, par Eliakim (Jehoiakim), qui paya tribut à l'Égypte. Dans la quatrième année du règne d'Eliakim (606) Nabuchodonosor (Nebuchadnezzar) attaqua Carchemisch, défit Néchao, et, marchant de succès en succès, soumit, suivant l'expression de l'Écriture, tout le pays compris entre le fleuve d'Égypte et l'Euphrate. Il semble, d'après ces paroles, que Nabuchodonosor envahit l'Égypte; mais il n'y fit pas de conquêtes. Néchao de son côté ne chercha pas à reprendre ce qu'il avait perdu; il mourut après un règne de seize ans, et eut pour successeur son fils Psammis, Psammuthis ou Psammétichus II. L. J.

Hérodote, II, 158, 159; IV, 42, avec les notes de Larcher. — Diodore, I, 33, avec les notes de Wesseling. — Strabon, I, p. 56; XVII, p. 804. — Pline, *Hist. nat.*, VI, 29. — Josèphe, *Antiq. jud.*, X, 5, 6. — *Bible, les Rois*, XXIII, 29, etc., XXIV, 7; *Chron.*, XXXV, 20; XXXVI, 4; *Jérémie*, XLVI. — Bunsen, *Egyptens Stelle in der Weltgeschichte*, vol. III, p. 141, etc.

NECTAIRE, patriarche de Jérusalem, né à Candie, vers 1605, mort à Jérusalem, le 15 juillet 1674. Dès sa jeunesse il se fit moine au mont Sinaï, et à quarante-cinq ans alla à Athènes, pour y étudier la philosophie péripatéticienne. Un procès que les moines du Sinaï soutenaient contre Joannice, patriarche melchite d'Alexandrie, le conduisit chez Basile, hospodar de Mol-

davie; mais il n'obtint pas gain de cause, et revint dans son monastère. Élu, en 1660, évêque du mont Sinaï, il se rendit à Jérusalem pour y être sacré; mais à son arrivée dans cette ville il apprit qu'on l'avait désigné pour remplacer le patriarche Paisius, qui venait de mourir, et Gabriel Lindius, métropolitain de Philoppopoli, le sacra patriarche. Trouvant son église grevée de dettes, il résolut de l'en libérer, et à cet effet il se rendit en 1664 en Moldavie et en Hongrie, puis en juillet 1665 à Constantinople, à Smyrne, à Chio, etc., pour y recueillir des aumônes. Elles lui permirent à son retour d'entreprendre la restauration de l'abside de l'église de la Résurrection et de presque tout son monastère. Il fonda à Rama en Palestine un hospice destiné aux pèlerins de sa communion. Ses infirmités le décidèrent en 1672 à abdiquer le patriarchat et à se retirer au couvent de l'Archange, où il s'occupa de revoir quelques-uns de ses écrits. Cette même année, il assista au concile tenu à Bethléem par Dosithée, son successeur, contre Cyrille Lucar et les calvinistes, qui publiaient faussement que les Orientaux pensaient comme eux touchant la foi. Lorsqu'en avril 1674, M. de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, vint visiter les lieux saints, il tenta auprès de Nectaire quelques démarches pour s'assurer si les Grecs, les Arméniens, les Cophtes et les autres communions orientales séparées de l'Église d'Occident croyaient à la présence reelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie et à la transsubstantiation, et s'ils adoraient du culte de latrie Jésus Christ présent réellement dans le saint sacrement. M. de Nointel ne vit point Nectaire, qui s'était enfui de Jérusalem; mais, convaincu que ces diverses communions avaient la même croyance que l'Église catholique sur ce mystère, il envoya à Louis XIV des professions de foi et des déclarations circonstanciées données par Nectaire et par les différents patriarches et docteurs d'Orient. On a de Nectaire: *Confutatio imperii papæ in Ecclesiam*, publié en grec à Jassy, 1682, in-8°, traduit en latin, par Pierre Allix, ministre calviniste; Londres, 1702, in-8°. Cet ouvrage, où Nectaire pousse l'emportement contre les Latins plus loin qu'aucun autre Grec, fut composé par Nectaire à l'occasion d'une dispute à laquelle un franciscain de Jérusalem l'avait provoqué. Il est aussi auteur d'un écrit grec contre les principes de Luther et de Calvin sur l'eucharistie, traduit en latin par Eusèbe Renaudot, qui le publia en grec et en latin, avec d'autres écrits de divers auteurs sur le même sujet, sous le titre de: *Gennadii, patriarchæ Constantinopolitani, Homiliæ de Eucharistia, Meletii Alexandrini, Nectarii Hyerosolymitani, Meletii, Syrigi, et aliorum de eodem argumento opuscula*; Paris, 1709, in-4° : accompagné d'un commentaire, de notes et de dissertations pour mieux faire connaître la véritable doctrine de l'Église grecque, et d'un abrégé de la vie de ces d[...] auteurs. Nectaire avait écrit aussi l'*Histoi[re de] l'empire des Égyptiens jusqu'au s[...] Selim*, qui renversa l'empire des Arabes; nous ne croyons pas que cet ouvrage a[...] imprimé. H. Fisquet

Eus. Renaudot, *Nectarii vita*, dans l'ouvrage [...] dessus

NECTAIRE. *Voy.* Nectarius.

NECTANABIS, NECTANEBUS ou **NE[CTA]NEBES I**er (Νεκτάναβις, Νεκτάνεβος, Ν[εκτα]νέβης), roi d'Égypte, le premier des trois [mo]narques de la dynastie sebennite, régna d[e ...] avant J.-C. à 364. Il etait originaire de la [ville] de Sebennitus. Il succéda à Nephérites [sur le] trône d'Égypte en 374, et l'année suivante [re]poussa l'armée perse commandée par Pharn[abaze] et Iphicrate. Il dut en partie ce succès aux [loca]lités qu'offrait pour la défensive un pays [coupé] de canaux, en partie aussi aux tergivers[ations] de Pharnabaze. Nectanabis mourut apr[ès un] règne de dix ans (1), suivant Eusèbe, et eut [pour] successeur Tachos.

Diodore de Sicile, 41-43. — Cornelius Nepos, [Iphi]crates, 2.— Rehdantz, *Vitæ Iphicratis*, [...] *Timoth.*, IV, 8. — Bunsen, *Ægyptens Stelle* [in der] *Weltgesch.*, vol. III, *Urkundenbuch*, p. 60, 61.

NECTANABIS II, roi d'Égypte, régna de [...] 350. Il était le neveu de Tachos. Ce prince [par]tant pour son expedition de Phénicie, en laissa son frère (le père de Nectanabis) c[omme] gouverneur de l'Égypte, et confia à son [fils] le commandement des troupes égyptiennes. [Pro]fitant des forces qui lui étaient confiées et [sou]tenu par son père, qui se révolta en Égypte, [Nec]tanabis persuada à ses soldats d'aband[onner] Tachos, et prit le titre de roi. Les Égyptie[ns le] reconnurent promptement. Il obtint a[us]si [l'as]sentiment d'Agésilas, roi de Sparte, le plu[s im]portant des chefs de mercenaires grecs au se[rvice] de l'Égypte. Tachos, se voyant déserté de [tout] le monde, se réfugia auprès du roi de Per[se Ar]taxerxès II, et ne fit pas d'efforts sérieux [pour] recouvrer sa couronne. Nectanabis eut b[ientôt à] repousser un compétiteur, issu de la [ville de] Mendès; mais il ne montra dans cette lu[tte ni fer]meté ni talents militaires, et il dut uniq[uement] la victoire aux conseils et au courage d'[Agésilas]. Le roi de Sparte quitta peu après l'Égypte co[mblé] de présents et laissant Nectanabis afferm[i sur] le trône; mais un nouvel orage ne [tarda pas à] éclater sur le roi d'Égypte. Artaxerxès III [...] à peine parvenu au trône, tenta de recon[quérir] l'Égypte. Les généraux perses furent va[incus] par deux chefs expérimentés au service de [Nec]tanabis, Diophante d'Athènes et Lamia[s de] Sparte. Cet échec encouragea l'île de Cyp[re ...]

(1) Cette date n'est pas certaine. « Il existe à [...] dit M. Champollion, une stèle d'un grand intérêt [pour] l'histoire du règne de ce roi, qui dura dix ans [selon cer]tains textes, et dix-huit selon d'autres. La stèle [...] cette importante question; elle porte la date de l'[an ...] du règne de Nectanèbe, et accrédite ainsi le no[mbre de] dix-huit des textes anciens. »

nicie à suivre l'exemple de l'Égypte. edoubla d'efforts pour réprimer une ré- i dangereuse. Laissant à son général le soin de réduire Cypre, il marcha sur icie. Nectanabis envoya au secours de ontrée quatre mille mercenaires grecs; ntor, qui les commandait, passa avec tous ats du côte d'Artaxervès. Cette défection u sort de la Phénicie et ouvrit aux Perses de l'Égypte. Nectanabis avait fait de preparatifs; mais il ne sut pas tirer parti forces. Des deux côtés la guerre se fit uniquement par des mercenaires grecs. ite, Lamias, Clinias, au service de l'É- Lacharès, Nicostrate, Mentor, à la solde es, lutterent de courage, d'habileté et de La guerre que se faisaient ces *condot-* l'antiquité ne semble pas avoir été très- re. Il suffit d'un succes que Nicostrate a sur Clinias pour tout decider. Nec- renfermé dans Memphis, vit ses places mber au pouvoir des Perses. Desespe- succes, il s'enfuit en Ethiopie avec une partie de ses trésors. D'après un autre fut fait prisonnier par Artaxervès, qui le ec douceur. Enfin, suivant un troisième s'enfuit en Macedoine, ou, au moyen agiques, il obtint les faveurs d'Olympias t le père d'Alexandre. Cette dernière tra- e merite d'être mentionnee que comme ple des etranges légendes par lesquelles ntaux essayèrent de rattacher Alexandre s qu'il avait conquis. La reprise de l'É- r les Perses est generalement placée en te date n'est pas bien certaine. Nectanabis rnier prince indigene de l'Égypte. Entouré ts grecs, il ne se montra pas contraire à la ion hellenique; il reçut à sa cour et recom- ux prêtres egyptiens l'astronome Eudoxe, ilas lui avait recommandé. L. J.

on, *Hellen.* - Plutarque, *Agesil.*, 37-40, 76- *Par.* - Diodore de Sicile, XV, 92, 93 XVI, 44, 48 51, avec les notes de Wesseling. — Corn *Chabrias*, 2, 3; *Ages.*, 8. — Athenee, XIV, p. 616. tas. III, 10 — Polyen, II, 1.— Elien, *Var. hist.*, les notes de Perizonius — Rehdantz, *Vit.* *Iphicr*, *Timot* - Thirlwall, *Greece*, vol. VI, p. 162, Clinton, *Fast. hellenici*, vol. II, p. 213, 216.

NECTARIUS (Νεκτάριος), patriarche de stinople, depuis 381 jusqu'en 397. Il fut esseur de saint Gregoire de Nazianze édécesseur de saint Jean Chrysostome. tre ces deux hommes illustres, Nectarius u besoin de talents extraordinaires pour avec éclat la chaire épiscopale; il n'a- de l'honnêteté et de la modération. Le si l'on en croit les ecrivains ecclésiasti- it la principale part à son élévation. Saint e venait de se démettre du patriarcat, et nd concile œcumenique, alors rassemblé antinople, etait indécis sur le choix de son eur, lorsqu'un des membres du concile, , evèque de Tarse, reçut la visite d'un ompatriotes nommé Nectarius. Celui-ci, issu d'une des premières familles de la ville, s'était elevé à la dignité de sénateur, et sur le point de faire un voyage à Tarse, il avait voulu, avant son départ, rendre visite à Diodore. L'evèque, frappé de son maintien majestueux, de sa chevelure blanche et le croyant baptisé, le pria de retarder son depart et le recommanda à Flavien, évêque d'Antioche, comme un digne successeur de saint Grégoire. Flavien rit de cette étrange proposition; cependant, par complaisance pour Diodore, il porta le nom de Nectarius sur la liste de candidats qu'il présenta à l'empereur Théodose, ainsi que les autres évêques. Ce fut precisément ce dernier nom que Théodose choisit à l'etonnement général, et il maintint son choix même lorsqu'on lui apprit que Nectarius n'avait pas reçu le baptême. Les évêques finirent par céder, et le peuple applaudit à l'elévation d'un vieux sénateur qui avait des manières si douces et un air si vénérable. Nectarius reçut le baptême, et il fut déclaré évêque avant d'avoir quitté la robe du néophyte. Appelé aussitôt à présider le concile qui avait à régler les plus grandes affaires ecclésiastiques, il eut la sagesse de prendre pour conseiller Cyriaque, évêque d'Adana. L'élévation au patriarcat d'un homme cher à Théodose eut un résultat immédiat dont les conséquences éloignées furent la séparation de l'Église latine d'avec l'Église grecque. Il fut décrété par le concile que comme Constantinople était une nouvelle Rome, l'évêque de Constantinople viendrait en dignité aussitôt après celui de Rome et occuperait la première place parmi les prélats d'Orient. Le concile maintenait encore la supériorité de l'évêque de Rome; mais ce n'était qu'une supériorité relative, et en élevant si haut l'évêque de la nouvelle Rome, il préparait réellement un rival au pape. Les canons qui donnèrent à l'évêque de Constantinople le titre officiel de chef de l'Église d'Orient sont du 9 juillet 381. Le même concile dans ses deux sessions, prit des décisions sévères contre les ariens. Bien que Nectaire n'eût rien d'un persécuteur, il dut s'associer à ces mesures, et il devint odieux aux hérétiques. Aussi, en l'absence de Théodose, alors occupé à combattre Maxime en Italie, le bruit de la mort de l'empereur ayant couru, les ariens mirent le feu à la maison du patriarche. Nectarius survécut de deux ans à Théodose, et mourut le 27 septembre 397. Tillemont pense qu'il était marié et qu'il eut un fils. Son frère Arsace succéda à saint Jean Chrysostome comme patriarche de Constantinople. Nectarius écrivit une *Homélie de saint Théodose martyr*, dont l'original grec est perdu, et dont la traduction latine fut imprimée à Paris, 1554, avec quelques *Homélies* de saint Jean Chrysostome. Y.

Socrate, *Hist. eccles.*, V, 8, 12. — Sozomène, *Hist. eccles.*, VII, 8, 9, 14, 16; VIII. 23 — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. IX, p. 309; vol. X, p. 333. — Cave, *Hist. lit.*, vol. I, p. 277. — Fleury, *Hist. ecclésiastique*, vol. IV, 18, 19.

NEDEK (*Pierre*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1617, mort dans la même ville, en 1681. Il était élève de Pierre Lastman, et devint fort habile paysagiste. Sa vie s'écoula paisiblement dans sa patrie où il a laissé la plupart de ses tableaux, aujourd'hui fort rares. A. DE L.

J. C. Weyerman, *De Schilderskonst der Nederlandsche*, t. II, p. 136. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc, t. II, p. 61.

NEDELLEC (*Hervé* DE). *Voy.* HERVÉ.

NEDJATI. *Voy.* NETSCHATI.

NÉE (*François-Denis*), graveur français, né vers 1732, à Paris, où il est mort, en 1818. Il fut élève de Philippe Le Bas. Pendant qu'il suivait encore les leçons de ce maître, il exécuta, à l'admiration générale, une entreprise qui fut alors regardée comme un véritable tour de force : ce fut la restauration complète des cuivres, biffés en partie, du *Recueil des peintures antiques*, publiés par Mariette et Caylus; il y réussit au point que les épreuves du second tirage sont aussi belles que celles du premier. Lié avec les amateurs et les artistes les plus distingués de son temps, il fut chargé de nombreux travaux; il grava, avec son ami Masquelier, les vignettes des *Métamorphoses* d'Ovide, de l'*Essai sur la musique* et des *Tableaux pittoresques de la Suisse* de Laborde. On lui doit encore les planches du *Voyage en Grèce* de Choiseul-Gouffier, du *Voyage de Naples et de Sicile* de Saint-Non, de la *Description pittoresque de la France* (12 vol. in-fol.), du *Voyage d'Istrie et de Dalmatie* de Cassas, et du *Voyage de Constantinople et des rives du Bosphore* de Melling. Il fit, pour ces diverses productions, le plus heureux usage de la machine inventée par Conté pour tracer des fonds avec une dégradation de tons admirable. La facilité de son caractère, jointe à une libéralité imprévoyante, jeta cet artiste dans un état voisin de l'indigence. Outre les grands ouvrages auxquels il a travaillé, il a encore gravé au burin : *La Saint Barthélemy*, de Gravelot; *L'Amour de la gloire*, de Le Prince; *L'Abreuvoir*, de N. Berchem; *La Danse des ours*, de Meyer; *Le Monument de Henri IV*, de Pourbus; *Franklin assis* et *debout*, de Carmontelle; quelques vues de villes, etc. P.

Basan, *Dict. des graveurs*, II. — Huber et Rost, VIII. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amat. d'estampes*.

NÉE DE LA ROCHELLE (*Jean*), littérateur français, né le 8 mars 1692, à Clamecy, où il est mort, le 24 décembre 1772. Dans sa jeunesse il fut lié avec les gens de lettres les plus distingués de Paris, et fit partie de la maison du comte de Charolais. A la suite de la révolution financière produite par le système de Law, il éprouva des pertes d'argent assez considérables, et revint à Clamecy, où il exerça l'emploi de subdélégué de l'intendant d'Orléans. Il acquit aussi de la réputation dans la province par ses talents oratoires et par ses connaissances en droit. On a de lui : *Le maréchal de Boucicaut*, nou[vel] *historique*; Paris, 1714, in-12 : il ne faut p[as] confondre cette production avec la *Vie de Bou[cicaut]*, imprimée à Paris en 1697 et à La H[aye] en 1711, in-12; — *Le czar Démétrius*, [his]*toire moscovite*; Paris, 1715, 1717, ou La H[aye] 1716, in-12; — *La duchesse de Capoue*, [nou]*velle italienne*; Paris, 1732, in-12; — *[Mé]moires pour servir à l'histoire du Niver[nais] et Donziois*; Paris, 1747, in-12, avec [une] dissertation sur les servitudes et les [...]ries du Nivernais, le flottage de bois et [...] clusion; — *Coutume du comté et baill[iage] d'Auxerre, avec un commentaire*; Par[is], 1749, in-4°. P. L.

NÉE DE LA ROCHELLE (*Jean-Franço[is]*), littérateur français, petit-fils du précédent, [né le] 9 novembre 1751, à Paris, mort le 16 fév[rier] 1838. A l'âge de cinq ans il perdit son pè[re] *Jean-François*, avocat au parlement de P[aris] et l'éditeur des deux derniers ouvrages de [son] aïeul. Le libraire Gogué, que sa mère av[ait] épousé en secondes noces, surveilla avec s[oin] son éducation, et le choisit ensuite pour asso[cié]. En 1786 Née lui succéda et dirigea seul la m[aison] jusqu'en 1793, époque où il la vendit à Ja[cques] Simon Merlin, son beau-frère. Il se retira [dans le] Nivernais, et fut nommé vers 1802 juge de [paix] à la Charité-sur-Loire; il se démit de sa p[lace] en 1828 pour s'occuper de la rédaction de [ses] nombreux manuscrits. On a de lui : *Vie d'[É]tienne Dolet, avec une Notice des librair[es] imprimeurs auteurs que l'on a pu décou[vrir] jusqu'à ce jour*; Paris, 1779, in-8° et in-4°; *Bibliographie instructive, contenant [une] table destinée à faciliter la recherche des liv[res] anonymes*; Paris, 1782, in-8° : c'est le to[me] de la *Bibliographie* de Debure; — *Clar[isse] Harlowe, drame en trois actes* (en prose); [Pa]ris, 1786, in-8°, non représenté; — *Portefe[uille] récréatif des enfants*; Paris, 1788-1794, [...] in-4°, fig.; — *Bibliothèque historique, ou des meilleurs livres d'histoire, de géog[raphie], de chronologie, de politique et de dr[oit pu]blic, composés ou traduits en français, p[ré]cédés de divers jugements*; Paris, 1806, in-[...] — *Éloge historique de Jean Gensfleisch, Guttenberg, premier inventeur de l'art [ty]pographique à Mayence*; Paris, 1811, in-[...] avec portr.; — *Médée, roman mytholo[gique] en XXVIII livres*; Paris, 1813, 4 vol. [...] — *Recherches historiques et critiques [sur] l'établissement de l'art typographique [en] Espagne et en Portugal*; Paris, 1831, [...] Comme éditeur, il a publié : *Histoire des [...]frages* (Paris, 1795, 5 vol. in-8°); — *Les r[...]daines du Diable* (Paris, 1797, in-12) de [...] tilz de Sandras, mises dans un nouveau [...] — *Guide de l'histoire* (Paris, 1804, 3 vol. [...] de Deperthes, avec la continuation; — *Table[s] de l'histoire ancienne et moderne* ([...] 1807, in-8°), de Deperthes, continués jus[...]

— *Mémoires pour servir à l'histoire, à raphie et à la statistique du départe- le la Nièvre* (Bourges et Paris, 1827, n 8°), commencés par Jean Née, conti- ır P. Gillet et augmentés par l'éditeur. ie la plus importante des travaux de cet ı n'a pas vu le jour; en effet la liste de res manuscrites, qu'il a placée à la suite *Recherches sur l'art typographique en ie*, contient : *Hélène, fille de Tyndare, ires de la plus belle femme de l'an- , en XXXVI livres;* 5 vol. in-12; — *ités mythologiques ;* 3 vol. in-8°; — *e d'un illustre pirate chinois nommé* in-8° ; — *Mémoires pour servir à l'his- s corsaires ou pirates anciens et mo-* ; in 8° ; — *Histoires diverses, éton- singulières, admirables,* tirées de plu- ıuteurs grecs; in-8°; — *Recreations bi- phiques, historiques, critiques et lit- ;* 2 vol. in-8°; — *Recherches sur l'é- ment de l'imprimerie en France ;* — *L'Imprimerie savante*, essai d'un aire historique des imprimeurs et des s célèbres depuis 1450 jusqu'à nos jours, ı-8°. P. L.

ı Merlin, *Notice* à la tête du *Catalogue des li- s biblioth. de J.-Fr. Née de La Rochelle;* Pa- in-8°. – Desessarts, *Les trois Siècles littéraires.*

HAM (*John-Tuberville*), naturaliste an- le 10 septembre 1713, à Londres, mort écembre 1781, à Bruxelles. Sa famille holique et originaire du comté de Mont- Suivant l'usag , il fut élevé au collége le Douai, et y enseigna la rhétorique, voir reçu la prêtrise au séminaire de . Rappelé par ses supérieurs en 1740, il lirection de l'école de Twyford, près ster. En 1744 il devint professeur de hie au collége anglais de Lisbonne; mme le climat du Portugal ne convenait santé, il revint à Londres au bout de ıois (1745), et mit au jour ses premières tes microscopiques, qui annonçaient un eur aussi patient que sagace. Peu de rès il se rendit à Paris. Buffon, qui tra- ılors à la *Theorie de la génération*, it avec empressement, lui confia le soin er ses expériences, et consigna le résultat travaux communs dans le t. II de l'*His- turelle* (édit. in-4°), en accordant à ı une mention des plus honorables. par la médiocrité de sa fortune, de se de l'éducation de quelques gentilshom- eedham eut occasion, de 1751 à 1767, r la France, l'Italie et l'Allemagne. A nière date, il mit un terme à sa vie er- ntra au séminaire anglais de Paris, et cours de ses travaux avec un tel succès ıee suivante il reçut de l'Académie des le titre de correspondant. Depuis 1747 le admis à la Société royale de Londres, et l'on a remarqué, à propos de son élection, qu'il est le premier prêtre de la communauté romaine à qui semblable honneur ait été accordé en Angleterre. Lorsque le gouvernement des Pays-Bas forma le projet de donner aux sciences et aux lettres une impulsion plus forte, Needham fut appelé à Bruxelles pour concourir, avec le titre de directeur, à l'organisation de l'Académie impériale (1769); quelque temps après, il obtint le canonicat de Soignies, dans le Hainaut. D'après l'abbé Mann, il était inébranlable dans les bons principes; son attachement au catholicisme était vif et sincère. Il avait un savoir véritable; mais peu de talent à le faire paraître. Soit modestie, soit éloignement naturel du bruit et de l'éclat, il paraissait toujours, en parlant ou en écrivant, au-dessous de ce qu'il était en effet. Quoique ses expériences sur les animaux microscopiques n'aient pas été couronnées d'un plein succès et que Spallanzani les ait plus sainement appréciées que Buffon, elles sont loin de mériter tout le dédain que leur a prodigué Voltaire. On a de Needham : *New miscroscopical discoveries;* Londres, 1745, in-8°; trad. en français (*Decouvertes faites avec le microscope;* Leyde, 1747, in-12), par un professeur de Leyde qui y a joint ses propres remarques; et par Lavirotte (*Nouvelles Observations microscopiques;* Paris, 1750, in-12, fig.), avec une lettre de l'auteur à Folkes. « Needham, dit la *Biographie médicale*, établit que la nature est douée d'une force productive et que tout corps organisé, depuis le plus simple jusqu'au plus composé, se forme par végétation. Il entreprend de prouver que les animaux naissent de la pourriture, qu'ils sont formés par une force expansive et résistante, et qu'ils dégénèrent en végétaux. En général ses idées sont difficiles à saisir parce qu'il les a exposées sans clarté ni methode. On trouve dans le même ouvrage la description du calmar et des observations sur le pollen, les animalcules découverts dans la poussière de la nielle, les œufs de la raie, la langue du lézard, etc. »; — *Observations des hauteurs, faites avec le baromètre* (août 1751), *sur une partie des Alpes;* Berne, 1760, in-4°, fig.; — *De Inscriptione quadam Ægyptiaca Taurini inventa epistola;* Rome, 1761, in-8°, pl.; il y pretend que les caractères en usage en Chine sont les mêmes que ceux des Égyptiens, explication complétement réfutée par de Guignes et Bartoli dans le *Journal des savants* (déc. 1761 et août 1762); — *Recherches physiques et métaphysiques sur la nature et la religion et Nouvelle Théorie de la terre*, à la suite des *Nouvelles Recherches sur la génération spontanée*, trad. de Spallanzani par l'abbé Regley (Paris, 1769, 2 part. in-8°); ce travail contient le développement de son système sur la reproduction des êtres ainsi qu'une sorte de justification des reproches que lui avait adressés le naturaliste italien; — *Mémoire sur la mala-*

die contagieuse des bêtes à cornes; Bruxelles, 1770, in-8°; — *Idée sommaire ou Vue générale du système physique et métaphysique de Needham sur la génération des corps organisés;* Bruxelles, 1781, in-8°, déjà impr. à la suite de *La vraie Philosophie* de l'abbé Monestier (Bruxelles, 1780, in-8°); il modifie et rétracte même, dans cet écrit, quelques-unes de ses idées qui semblaient tendre au matérialisme; mais il le fait d'une manière obscure et embarrassée; il se plaint surtout des conséquences qu'avait tirées de son système le baron d'Holbach; — *Principes d'électricité;* Bruxelles, 1781, in-8°, trad. de l'anglais de lord Mahon. On a encore de Needham d'intéressants mémoires insérés dans les *Philosophical transactions,* tels que *Microscopical observations* (t. XLII), et *Observations upon the generation, composition and decomposition of animal and vegetable substances* (t. XLV), et dans le *Recueil de l'Académie de Bruxelles : Observations physiques faites en 1772 dans le Luxembourg* (t. I); *Sur l'histoire naturelle de la fourmi* (t. II); *Sur les moyens d'empêcher le dérangement des aiguilles aimantées,* etc. Les lettres de Needham contre Voltaire, écrites pendant son séjour à Genève, font partie de la *Collection sur les miracles* (Neufchâtel, 1767. in-8°). Enfin ce savant a publié comme éditeur la traduction française du poëme d'*Hudibras* (Paris, 1757, 3 vol. in-12), faite en vers par Townlay, et une *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise* (Bruxelles, 1773, in-4°, pl.), attribuée au P. Cibot et qu'il a accompagnée de notes et d'un avis préliminaire, où il appuie de nouvelles raisons son système sur l'identité des caractères chinois et égyptiens. P. L—y.

Mann, *Éloge de J. Needham,* dans les *Mem. de l'Acad. de Bruxelles,* t. IV. — *Biogr. médicale.* — Hutton, *Mathematical and philosoph. Dictionary.*

NEEDHAM (*Marchamont*), publiciste anglais, né en août 1620, à Burford (comté d'Oxford), mort en 1678, à Londres. Il perdit son père en bas âge, mais il reçut les soins les plus attentifs du second mari de sa mère, à la fois ministre et instituteur du lieu. Après avoir terminé à Oxford son éducation classique, il devint sous-maître à l'école des marchands tailleurs (1640), et fut employé dans les bureaux d'un procureur (1642). Il le quitta bientôt pour fonder, au mois d'août 1643, un journal hebdomadaire, *Mercurius Britannicus,* titre qu'il semble avoir emprunté à celui d'une comédie populaire de Richard Brathwayte. En même temps il se mit à étudier la médecine et la pratiqua dès 1645, avec plus de bonheur que de talent. Animé de l'esprit parlementaire, il ne tarda pas à compter parmi les plus chauds défenseurs de la liberté; telle était la hardiesse de son langage qu'on lui donna le surnom de *capitaine Needham.* Si les républicains se servaient de sa plume, ils n'avaient pour lui aucune estime; une o[illegible] particulière, qu'il reçut en 1647, le brouilla a[vec] eux : il alla se jeter aux pieds du roi, imp[lora] son pardon, et lui offrit ses services. M[o]di[fiant] aussitôt le titre de son journal, qui devin[t] *Mercurius Pragmaticus,* il apporta la mê[me] vivacité à soutenir la cause royale qu'il en a[vait] mis à la combattre; le dernier numéro parut [en] avril 1649. Forcé par les événements d'en ce[sser] la publication, Needham se cacha quelque t[emps] chez Pierre Heylin; sa retraite fut découve[rte] et on l'emprisonna à Newgate. Deux personna[ges] influents, Lenthal et Bradshaw, lui sauvèr[ent la] vie à la condition de se dévouer encore [une] fois au parti populaire. Il accepta le march[é], fit immédiatement revivre son journal hebdo[ma]daire sous le nom de *Mercurius Politicus.* [Ce] fut en ces termes qu'il annonça au public sa c[on]version : « Puisque le roi a eu un fou, pourq[uoi] la république n'aurait-elle pas le sien? » Ce[tte] feuille satirique, commencée en juin 1649, suspendue en avril 1660, par ordre du con[seil] d'État. La restauration accomplie, Needham s'[en]fuit à l'étranger; mais il rentra bientôt en g[râce] et ne s'occupa plus que de médecine. Outre [un] certain nombre de pamphlets et de brochu[res] politiques, on a de lui : *The case of Kingdo[m] stated according to the propers interests [of] the several parties engaged;* 3e édit., in-8° : — *The case of the commonwea[lth of] England stated;* Londres, 1649 : in-8°; — [*Dis*]*course of the excellency of a free state ab[ove] kingly government;* ibid., 1650. 1768, in [...] trad. en français par Théophile M[andar] Pa[ris] 1791, in-8°) : il y établit métho[diquement le] principe de la souveraineté populaire; — [*The*] *moderate informer;* ibid., 1659 : journal [qui] eut deux ou trois numéros; — *A short hist[ory] of the English rebellion completed,* in v[ers;] ibid., 1661, 1680, in-4°; — *Medela* [...] ibid., 1665 : il prétend qu'il n'est pas [...] d'avoir étudié la médecine dans les [...] pour la pratiquer dignement, opinion [...] par J. Twisden et R. Sprackling; — *Chr[isti]anissimus christianandus, or Reasons for [the] reduction of France to a more ch[ristian] state in Europe;* ibid., 1678, in-4°. Il est [...] l'auteur d'une traduction du *Mare clausum* [de] Selden (1652, in-fol.), ouvrage dont il a d[...] certains passages pour les accommoder au [...] républicain et qu'il a enrichi de nouvelles preu[ves] à l'appui des droits de l'Angleterre à l'empire [de] la mer. P. L—y.

Wood, *Athenæ Oxon.,* II. — Chalmers, *General bi[ogr.] Dict.*

NEEF (*Marc* DE), en latin *Nervianus,* po[ète] latin, né vers 1520, à Grammont (Flandre bel[ge]). Il étudia la médecine, fut reçu docteur dans [quel]que académie étrangère, et revint pratiquer [dans] sa ville natale, dont il fut bourgmestre. Pu[is il] entra dans les ordres, obtint un bénéfice et s'[é]tablit à Gand; il vivait encore en 1575. On

e lui les poemes suivants : *De plantarum viribus* ; Louvain, 1563, in-12 ; — *De qualitatibus primis, secundis, tertiis usque quas natura tegit occultas abditasor* ; Gand, 1573, in-12 ; — *De curandis morbis* ; Gand, 1573, in-12, il y ajouta un supplément *De Febribus* en 1575. K.

Mer. hllo, *Academiae renovatus*, p. 779. — Paquot, *Mémoires*, XVIII.

NEEF (*Jean*), écrivain ascétique belge, né en 1576, à Malines, où il est mort, le 28 juin 1656. Il appartenait à l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, dans lequel il remplit les fonctions de prieur. En 1625 il fut nommé définiteur et provincial pour la Flandre et la province de Cologne. Il a laissé : *Vita sanctæ Monicæ* ; Anvers, 1628 ; — *Horologium monasticæ perfectionis* ; Louvain, 1630, — *De tertiariis ordinis Sancti Augustini* ; Anvers, 1631, — *Eremus Augustiniana floribus honoris et sanctitatis vernans* ; Louvain, 1638, in-4° ; on y trouve la vie de saint Augustin et un grand nombre de notices sur les personnes remarquables de son ordre ; — *Le Nouveau Testament*, en flamand. P.

Valère André, *Bibl. belgica*, II, 700.

NEEFE (*Chrétien-Théophile*), compositeur allemand, né le 5 février 1748, à Chemnitz (Saxe), mort le 26 janvier 1798, à Dessau. Il exerça d'abord la profession d'avocat; mais encouragé par le suffrage de Hiller, son maître, à qui il avait envoyé quelques essais de composition, il renonça à la jurisprudence et obtint la place de chef d'orchestre au théâtre de Leipzig. Ce fut en la même qualité qu'il s'attacha en 1776 à une troupe de comédiens ambulants, ensuite aux théâtres de Bonn (1781), et de Dessau (1796). Il eut la gloire d'être un des maîtres qui dirigèrent les premières études de Beethoven. Il a écrit pour la scène : *Die Apotheke* (La Pharmacie) ; Leipzig, 1772 ; — *Amor's Guckkasten* (Panorama de l'amour) ; ibid., 1772 ; — *Die Einsprüche* (L'Opposition) ; ibid., 1773 ; — *Zemire et Lydia* ; ibid., 1777 ; — *Adélaïde de Veltheim* ; Bonn, 1781 ; — *Sophonisbe* ; Leipzig, 1782 ; — *Die neuen Gutsherrn* (Les nouveaux propriétaires), ibid., 1783-1784, 2 part. Parmi ses autres productions, on distingue : un *Pater noster* ; l'ode de Klopstock *Dem Unendlichen*, à quatre voix et orchestre ; six sonates pour piano et violon. Neefe a aussi arrangé pour le piano beaucoup d'opéras de Mozart et d'autres compositeurs, et traduit en allemand des opéras de Grétry, Dalayrac, Paisiello, etc. P.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*. — *Gazette musicale de Leipzig*, I, 199.

NEEFS (1) (*Pieter*), dit *le vieux*, peintre belge, né à Anvers, en 1570, mort dans la même ville, en 1651. Il fut élève de Hendrick Steenwyck, et devint le plus habile peintre d'intérieurs d'église de son pays. Il savait surtout ménager des effets, de lumière qui sans choquer l'œil, donnaient une singulière profondeur à ses édifices. Les détails dans ses tableaux sont précieusement soignés, surtout ceux qui se rattachent à l'architecture et cela sans sécheresse ni confusion. Il faisait animer ses tableaux par Breughel, Jan Neel, Teniers et autres bons peintres supérieurs dans le genre et les personnages. Le musée du Louvre possède de cet excellent artiste un chef-d'œuvre, l'*Intérieur de la cathédrale d'Anvers*.

Son fils, qui portait le même prénom, fut son élève et suivit son genre ; mais il ne devint jamais son égal en talent. C'est bien à tort que l'on a confondu leurs productions. A. de L.

J.-C. Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 9. — Pilkington, *Dict. of painters*.

NEEFS (*Jacques*), graveur belge, né en 1610, à Anvers ; la date de sa mort n'est pas connue. Il a gravé à l'eau-forte et au burin, surtout d'après les peintres flamands, un grand nombre de planches, parmi lesquelles nous citerons : *La Chute des anges rebelles*, *Melchisedech et Abraham*, *Jésus en croix*, *Le Martyre de saint Thomas*, *Saint Augustin*, *Le Jugement de Pâris*, et *Le Triomphe de Galathée*, d'après Rubens ; — *Job sur le fumier*, *Jésus et les pécheurs pénitents*, *Saint Antoine et l'enfant Jésus*, *Le Martyre de saint Liévin*, *Sainte Catherine*, *Corydon et Sylvie*, *l'évêque Nemius*, d'après G. Seghers ; — *Le Christ devant Pilate*, *Le Satyre et le Paysan*, *La Vanité*, de Jordaens ; — *Gaspard de Crayer*, *Van Dyck*, *Martin Rykaert*, *F. Snyders*, *La comtesse d'Egmond*, d'après van Dyck. Il a exécuté d'autres sujets d'après Quellinus, van Diepenbeck, Fruytiers, etc. K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*.

NÉEL (*Louis-Balthasar*), littérateur français, né à Rouen, vers 1695, mort dans la même ville, en 1754. Après avoir fait d'assez bonnes études dans sa ville natale, Néel, qu'on destinait à la magistrature, se livra à son goût pour la littérature et se fit connaître par quelques poésies légères, oubliées maintenant. Son nom ne s'est conservé que grâce au succès populaire d'un badinage en prose qu'il publia en 1748 sous le titre de : *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer, et retour de Saint-Cloud à Paris par terre* (La Haye, 1748, in-12 ; nombreuses réimpressions). Le but de cette bagatelle littéraire est de faire rougir les Parisiens de ce qu'on appelle leur badauderie, et de se moquer des récits exagérés de certains voyageurs. Le héros est un jeune homme qui, faisant pour la première fois le voyage de Saint-Cloud, s'émerveille de tout ce qu'il voit et tremble à l'apparence du moindre danger qu'enfante son imagination. On a de Néel : *Épître au prince de Conti sur ses conquêtes en Italie* ; 1743 ; — *Épître au Roi sur sa première campagne en 1744* ; — *La Prise de Bruxelles*, poëme ; 1746 ; — *La Prise de*

(1) Certains dictionnaires biographiques, suivant l'erreur de Descamps, ont mis l'article de ce peintre à *Neeffs*, etc.

Maestricht, poëme; 1748; — *Histoire du comte de Saxe;* Mittau, 1752, 3 vol. in-12; réimpr. avec succès en Allemagne; — *Histoire de Louis, duc d'Orléans;* 1753, in-12. A. J.

Guilbert, *Mémoires biographiques et littéraires.*

NEER (*Arnold* VAN DER), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1619, mort en 1683. D'une famille de magistrats, il s'adonna par goût à la peinture, et devint un des bons paysagistes de son pays surtout pour les effets de lune. Il mourut major (premier magistrat) d'Arkel. Ses tableaux ont été souvent confondus avec ceux de son fils *Églon*, dont l'article suit. A. DE L.

Descamps, *Vie des peintres hollandais*, t. II, p. 272. — Pilkington *Dictionary of painters.*

NEER (*Églon-Hendrick* VAN DER), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1643, mort à Dusseldorf, le 3 mai 1703. Il reçut de son père les premiers principes du dessin et de la peinture; puis il entra dans l'atelier de Jacques van Loo, habile artiste, qui s'est surtout distingué par ses reproductions de femmes nues. Églon possédait déjà un beau talent lorsqu'il quitta son maître, en 1663, pour venir à Paris, où il demeura quatre années. De retour dans sa patrie, il épousa à Rotterdam Marie Wagenvelt, fille du secrétaire du tribunal de Schietland. Églon dissipa la dot considérable de sa femme, qui en revanche lui laissa seize enfants. L'artiste ne se découragea pas : il alla s'établir à Bruxelles, et y contracta un nouveau mariage avec la fille de l'excellent peintre François du Châtel. Cette demoiselle peignait elle-même très-bien le portrait en miniature; mais elle mourut jeune encore, ne laissant à son mari que des regrets et neuf enfants de plus. Une famille si nombreuse obligea van der Neer à quitter la peinture historique pour un genre plus lucratif : il se remit au paysage, et de cette époque date sa véritable célébrité. « Ce fut surtout en lui, dit Descamps, que la nécessité devint la mère des talents et de l'industrie. Son génie inépuisable en ressources ne négligea aucun genre ou plutôt osa s'élever à tous, et eut la gloire extrêmement rare d'y réussir. » L'électeur Jean-Guillaume appela Neer à Dusseldorf, et l'attacha à sa personne. En 1697, après cinq ans de veuvage, Neer épousa en troisièmes noces Adriana Spilberg, veuve du peintre Breeckvelt. On ne voit pas que cette dernière union ait été féconde, ni qu'aucun des enfants de van der Neer ait suivi la carrière de leur père. Son meilleur élève fut le chevalier Adrien van der Werff.

Descamps résume ainsi l'éloge de van der Neer : « C'était un homme rare; il possédait son art au point qu'il en traitait tous les genres avec la même perfection. Ses tableaux d'histoire sont bien composés, ses portraits en grand et en petit bien coloriés, touchés avec esprit et avec finesse; ses paysages se ressentent tous d'avoir été faits d'après nature. Ses fleurs conservent dans ses tableaux toute leur fraîcheur, qui leur donnent l'aspect d'un vrai jardin. Ses plans sont variés; arbres ont un feuillé d'une jolie touche et couleur naturelle; mais s'il enrichissait se bleaux de ces plantes dont nous parlions haut, il les finissait avec tant de soin que quelques-uns en ont l'air froid, et ne sont point cord avec le tableau; mais le travail séparé pris en est admirable. » Tout en ratifiant appréciation, M. Charles Blanc accuse Neer voir contribué à faire préférer les séductio la mignardise et les grâces maniérées à la si cité si puissante et si saine qui avait assi triomphe de l'école hollandaise.

Malgré le soin patient qu'Églon van der apportait à ses œuvres, le nombre en est c dérable. On en trouve dans toutes les galeries de l'Europe. Nous citerons seulem principaux morceaux. Ils ont été rendus laires par la gravure. En Angleterre : galerie Hope, *Un Seigneur et une Dame à table* cabinet Bredell : *Une Dame lisant;* ce tab daté de 1665, est un des premiers de van der et fut exécuté en France : il se distingue un certain air d'élégance inconnu jusque-là peintres belges et hollandais; — galerie Bri water : *Un petit Tambour et ses camarad* — en Bavière, au musée du Munich : *Une D en robe de satin blanc accordant un luth,* sonnage vu jusqu'aux genoux; — en Belgiq Bruxelles, galerie d'Aremberg : *Le Goûter* par W. Vaillant); — à Anvers, galerie W un joli tableau représentant des *Baigneurs;* France, au musée du Louvre : *La Marchan Poissons*; un *paysage;* — au musée de pellier : trois petits *Paysages;* — chez un *Deux Enfants, dont l'un montre à un ch chardonneret dans une cage ouverte* (par Dupuis) : vendu en 1761, 161 livres *Une Femme consultant un médecin su maladie de son enfant, qu'une nourrice sur ses genoux* (vendu en 1777, 1,501 liv c'est un des chefs-d'œuvre de Neer; — un sage avec beaucoup d'arbres, une rivière, sieurs figures, des animaux, etc. (vente Ra de Boisset en 1777, 2,600 livres); — un fort *paysage :* sur le devant on voit quatre fe et un homme couchés (vente du prince de en 1771, 320 livres seulement!); — *Une j Dame descendant un escalier :* sa cam porte un perroquet; un singe est sur la d (payé à la vente Pierrard, mars 1860, 3,750 — en Hollande (où sont encore conservées la part des toiles de Neer), à Amsterdam, *Le j Tobie :* ce tableau, daté de 1694, montre, dans paysage accidenté, un ange indiquant au j Tobie le poisson dont le fiel doit rendre la v Tobie le père; les divers effets de lumière admirablement ménagés; — à La Haye : *Circé Une Assemblée* de nombreux personnages jouent, dansent ou causent. Les costumes coquets, les poses plus gracieuses que dans la part des tableaux de l'école hollandaise; —

Jeune Dame se mirant; — les *portraits d'Églon et de sa femme*; — *La Tentation de saint Antoine*, très-remarquable dans les détails; — *Une Bergère qui rend à un jeune prince la couronne d'or qu'il lui offre et préfère celle de fleurs que lui offre son berger*; — *Vénus, Adonis et l'Amour*; — un *Sacrifice au dieu Pan*; — *Une Femme sortant du lit*: un jeune homme entre dans la chambre malgré les efforts de la suivante; — en Italie, à Florence : *Esther devant Assuérus*; — *Deux Baigneuses*; — un *portrait* du peintre, daté de 1696; — des *Paysages* animés par des bergers, des troupeaux, etc.

A. DE LACAZE.

J. C. Weyerman, *De Schilderkonst des Nederlanders*, t. III, p. 8-11. — Pilkington, *Dictionary of painters*. — — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc., t. II, p. 272-275. — Charles Blanc, *Histoire des peintres*, liv. 291. *École hollandaise*, n° 88.

NEERCASSEL (*Jean* DE), prélat hollandais, né à Gorcum, en 1623, mort à Zwoll, en 1686. Entré dans la congrégation de l'Oratoire, il enseigna la théologie à Malines et à Cologne, fut nommé archidiacre d'Utrecht, puis évêque de cette ville sous le titre d'évêque de Castorie. En 1663 il devint le seul évêque des cinq cent mille catholiques disséminés en Hollande; il administra son vaste diocèse avec la plus grande sollicitude, et parvint à rétablir la discipline ecclésiastique, depuis longtemps relâchée; aussi jouissait-il de la plus grande considération, même auprès des protestants. Il était en correspondance avec Bossuet, qui estimait beaucoup ses écrits. On a de lui : *De Sanctorum et præcipue B. Mariæ cultu*; Utrecht, 1675, in-8°; traduit en français par l'abbé Le Roy, Paris, 1679, in-8°; — *Tractatus de lectione Scripturarum, in quo protestantium eas legendi praxis refellitur, catholicorum vero stabilitur*; Emmerich, 1677, in-8°; traduit en français, Cologne, 1680, in-8°; — *Amor pœnitens, seu de recto usu clavium*; Emmerich, 1683, in-12 : cet ouvrage fut mis à l'index; dans une nouvelle édition, donnée l'année suivante, l'auteur supprima les propositions qui avaient déplu à Rome; l'*Amor pœnitens* fut traduit en français, Utrecht, 1741, 3 vol. in-12. O.

Batavia sacra. — Du Pin, *Auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle.

NEES D'ESENBECK (*Chrétien-Godefroi*), botaniste allemand, né le 14 février 1786, près de Erbach, dans le Odenwald, mort à Breslau, le 16 mars 1858. Il étudia la médecine à Iéna, enseigna depuis 1817 l'histoire naturelle à Erlangen, Bonn, et Breslau; en 1848, il se rendit à Berlin, et s'y mêla à la politique, ce qui lui valut de perdre bientôt après sa chaire de professeur; il passa les dernières années de sa vie dans un état voisin de la misère. On a de lui : *Die Algen des sussen Wassers* (Les Algues d'eau douce); Bamberg, 1814; — *Das System der Pilze und Schwämme* (Le Système des champignons); Wurtzbourg, 1817, 2 vol.; — *Die Entwickelung der Pflanzensubstanz* (Le Développement de la substance des plantes); Erlangen, 1819 : en collaboration avec Bischof et Rothe; — *Handbuch der Botanik* (Manuel de botanique); Nuremberg, 1820-1821, 2 vol.; — *Entwickelungsgeschichte des magnetischen Schlafs und Traums* (Histoire du développement du sommeil et du rêve magnétiques); Bonn, 1820; — *Horæ physicæ Berolinenses*; Bonn, 1820, in-fol.; — *Beschreibung der deutschen Brombeerarten* (Description des espèces de mûres qu'on trouve en Allemagne); Bonn, 1822-1827, 10 cahiers in-fol.; en collaboration avec Weise; — *De Cinamomo*; Bonn, 1823; — *Bryologia Germanica*; Nuremberg, 1823-1851, 2 vol. : en collaboration avec Hornschuch et Sturm; — *Plantarum in horto medicinali Bonnensi nutritarum icones selectæ*; Bonn, 1824; — *Enumeratio plantarum cryptogamicarum Javæ*; Breslau, 1832; — *Genera et species asterearum*; Nuremberg, 1833; — *Hymenopterorum ichneumonibus affinium monographia*; Tubingue, 1834, 2 vol.; — *Erinnerungen aus dem Riesengebirg* (Souvenirs du Riesengebirge); Berlin, 1833-1838, 4 vol.; — *Systema laurinarum*; Berlin, 1836; — *Floræ Africæ australioris illustrationes monographicæ*; Glogau, 1841; — *System der spekulativen Philosophie* (Système de philosophie spéculative); Glogau, 1841 : en commun avec Gottsche et Lindenberg; — *Systema hepaticarum*; Hambourg, 1844-1847; — *Vergangenheit und Zukunft der Leopoldinischen Akademie der Naturforscher* (Passé et Avenir de l'Académie Léopoldine des naturalistes); Breslau, 1851; — *Allgemeine Formenlehre der Natur* (Théorie générale des formes de la nature); Breslau, 1852; — *Agrostologia Brasiliensis*, en tête de la *Flora Brasiliensis* de Martius.

NEES D'ESENBECK (*Théodore-Frédéric-Louis*), botaniste allemand, frère du précédent, né près d'Erbach, le 26 juillet 1787, mort à Hyères, le 12 décembre 1837. Après avoir été pendant quelques années pharmacien, il devint en 1817 inspecteur du jardin botanique de Leyde et en 1833 professeur de pharmacie à Bonn. On a de lui : *De muscorum propagine*; Bonn, 1820; — *Plantæ medicinales*; Dusseldorf, 1821-1831; — *Ueber die künstliche Färbung der rothen Weine* (Sur la Coloration artificielle des vins rouges); ibid., 1829; — *Handbuch der medicinisch-pharmaceutischen Botanik* (Manuel de la botanique médicinale et pharmaceutique); ibid., 1830-1833, 3 parties : en collaboration avec Ebermaier; — *System der Pilze* (Système des champignons); Bonn, 1837 : en collaboration avec Henry; — *Genera plantarum floræ germanicæ*; ibid., 1833-1838, 16 fascicules; six autres ont été ajoutés par Spenner, Putterlick et Endlicher. O.

Pierer, *Lexikon*.

NEESEN (*Laurent*), théologien belge, né vers 1611, à Saint-Trond, près de Liége, mort le 22 mai 1679, à Malines. Après avoir pris ses degrés à Louvain, il professa la théologie au grand séminaire de Malines (1639), et joignit à ces fonctions celles de chanoine théologal, d'examinateur synodal et de censeur des livres du diocèse. « On le représente, dit Paquot, comme un homme extrêmement désintéressé et d'une tendresse extraordinaire envers les pauvres. » Il a écrit en latin divers ouvrages de théologie, qui ont eu plusieurs editions et que l'on a réunis sous le titre : *Universa theologia ad mentem SS. Augustini et Thomæ exposita*; Lille, 1693, 2 vol. in-fol.; Anvers, 1707. Malgré le titre d'*universelle*, cette théologie effleure à peine les questions de dogme. K.

Paquot, *Mémoires*, XVI.

NEGELEIN (*Joachim*), érudit allemand, né à Nuremberg, le 9 septembre 1675, mort le 24 juin 1749. Reçu maître ès arts à Altorf en 1697, il accompagna trois ans après un jeune gentilhomme en Hollande et en Angleterre. De retour dans sa ville natale à la fin de 1701, il y remplit diverses fonctions ecclésiastiques, et devint enfin en 1732 prédicateur à Saint-Laurent; dès 1724 il occupait la chaire d'éloquence et de poésie au *Collegium Ægidianum*; il y enseignait aussi le grec, dont il avait une connaissance approfondie. Il possédait une bibliothèque riche en manuscrits précieux et une belle collection de médailles; dans son cabinet se trouvait encore, entre autres curiosités, un très-ancien diptyque, sur lequel son fils *Gustave-Adolphe*, médecin distingué, a écrit une dissertation curieuse intitulée : *De diptycho consulari et ecclesiastico*; Altorf, 1742. On a de Negelein : *Thesaurus numismatum hodiernorum*; Nuremberg, 1700-1710, 10 parties in-fol.; — *Astorgia meretricia*; ibid., 1716, in-8°; — *Ulysses litterarius, seu de singularibus et novis quibusdam ex orbe litterato*; ibid., 1726, in-8°; — *De Norimberga veritatis teste et custode*; ibid., 1730, in-fol.; — *Die Lehre vom Predigtamte* (La Doctrine sur le ministère du prédicateur); ibid., 1738, in-4°. Negelein a traduit en allemand la *Science des médailles* de Jobert; il a rédigé les parties VIII et IX du *Historischer Bildersaal*, enfin il a publié un grand nombre de sermons. O.

Will, *Nürnbergisches Lexikon*. — Hirsching, *Handbuch*. — Schmersahl, *Von jüngstverstorbenen Gelehrten*, t. I.

NÉGREPONT (Le P. *Antoine* DE), peintre de l'école vénitienne, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. On ne connaît de lui qu'un seul tableau authentique, peint en 1430, et qui est un chef-d'œuvre pour le temps. Cette peinture, que l'on admire à Venise dans l'église de San-Francesco-della-Vigna, représente la *Vierge adorant l'enfant Jesus*. Elle est pleine de grâce, et ne le cède en rien aux maîtres les plus suaves et les plus purs des anciennes éc… Les détails de sculpture et d'architecture riches et merveilleusement rendus. Tout est… avec cette religieuse minutie, cette patien… finie qui ne semblent pas tenir compte du t… et qui accusent les longs loisirs du cloître… effet cet artiste était moine, comme l'attes… signature de son tableau : *Pater Antonius… groponte pinxit*. E. B—x

A. Quadri, *Otto giorni in Venezia*. — Th… Gautier, *Italia*.

NEGRI (*Palladio*), humaniste italien, … Padoue, mort en octobre 1520, à Capo d'I… Selon l'usage du temps, il changea le no… Negri contre celui de *Fuscus* ou *Fosco*, q… est la traduction latine. Sa famille avait p… plusieurs hommes distingués. Il passa de b… heure en Dalmatie, et y professa les belle… tres avec beaucoup de succès, d'abord à… puis à Capo d'Istria. Il comptait parmi… amis Coriolano Cepione et Sabellicus, qui l'… choisi pour son successeur à l'université… dine; ce dernier, dans le dialogue *De lin… latinæ reparatione*, le nomme « le restaura… des lettres en Dalmatie ». On a de Palladio Fo… *Commentaires sur Catulle*; Venise, 149… fol.; ibid., 1500 et 1520 : d'après Apostolo Z… c'est la première édition dont on connaît ex… ment la date; — *De Situ oræ Illyricæ li…* Rome, 1540, in-4° : édition fort rare, pu… par Bart. Fonzio, un des élèves de Fosco, r… produite dans l'*Historia Dalmatiæ* de J. L… (Amsterdam, 1668, in-fol.), et dans le *Thes… antiq. Italiæ* de Grævius (t. X); — deux… vrages manuscrits, une *Notice géograph… du Padouan* et une *Histoire de la guerr… Turcs contre les Vénitiens sous Bajazet.*

Apostolo Zeno, *Dissertaz. Veneziane*, II, …

NEGRI (*Stefano*), en latin *Niger*, é… italien, né vers 1475, à Casal-Maggiore … de Crémone). Il fut un des meilleurs élève… Démétrius Chalcondyle, et enseigna pen… longtemps les belles-lettres ainsi que la la… grecque à Milan. Durant l'occupation franç… il dédia plusieurs de ses écrits à Jean Grol… secrétaire de François I[er], au cardinal Du… et à ses neveux; mais dès que les Imper… reprirent possession de la ville, il fut destitu… ses fonctions et tomba dans l'indigence. … ignore l'époque précise de sa mort. Arisi et … gelati ont donné la liste de ses travaux, … d'une manière trop confuse pour la reprod… sans examen; nous nous bornerons à en ind… les suivants : *De Nimia obsoniorum … tentia*; s. l. n. d., in-8°; Milan, 1521, in-… *Dialogus ex Pausaniæ de reconditis Græ… rum litterarum penetralibus*; Milan, 15… in-8°; — *Translatio iconum Philostrati… reorum carminum Pythagoræ*; Bâle, 15… in-4°; — *Musonius de optimo principe. … luxu Græcorum*, dans le t. VIII du *Thesau… antiq. græc.* de Gronovius. P

Cremona literata, I, 387. — Picinelli, *Athenæum* ..., 309. — Argelati, *Bibl. Mediolan.*, II, 1137. — ...aleriano, *De infelicitate litterat.*, 18.

...GRI (*Jérôme*), humaniste italien, né à ..., en 1494, mort à Padoue, en 1577. Après ... été vicaire des évêques de Bellune et de ...e, il devint secrétaire du cardinal Fr. Cor... ...t plus tard du cardinal Gaspar Conta... ...obtint après un canonicat à Padoue. Au ...nt de Sadolet, il écrivait le latin avec ...et avec une grande élégance. On a de lui : *...la et Orationes*; Padoue, 1579, in-4°, ...e, 1767; en tête de cette dernière édition ...uve une biographie de Negri, écrite par ... Costanzi. O.

...ini, *Storia della letteratura veneziana*.

...RI (*Virginie Angélique-Paule-Antoi...*), religieuse italienne, née en 1508, à Mi..., elle mourut, le 4 avril 1555. Elle quitta ...e heure le monde pour entrer dans le ...u monastère des Angéliques de Saint-...averti, à la fondation duquel elle avait ...ae, et y devint maîtresse des novices. ...de zèle pour le salut des âmes, elle ...ut Vicence, Udine, Padoue, Vérone, ..., prêchant partout la pénitence et la pu... mœurs. Les pauvres malades devinrent ...objet de ses soins et plusieurs hôpitaux ...ent leur fondation. Au nombre des con...s qu'elle fit, on cite celle d'Alphonse, ...s du Guast, gouverneur du Milanais, ...assista à son lit de mort. Beaucoup de ...celle ramena à la religion entrèrent dans ...régation des Clercs réguliers de Saint-... La calomnie ne l'épargna point, et ses ..., cherchant à la faire passer pour vision... ...trouvèrent le moyen de la faire enfermer ... trois ans dans le couvent des Clarisses. ... Salazar, archevêque de Lanciano, fut ... pour examiner sa conduite, et reconnut ...té des accusations, contre lesquelles sa ...s était point élevée. Femme d'un esprit ...r, elle possédait à fond la grammaire, et ...e grande intelligence de la langue latine. ...elle : *Lettere spirituali della devota ...sa Angelica Paula Antonia de' Ne...*; ...mse, 1547, in-4°; Milan, 1563, in-8°. ...re édition, publiée à Rome, 1576, in-12, ...édée de la *Vie de Virginie Negri*, par ...ntana de' Conti. Les lettres spirituelles, ...re de soixante-douze, sont divisées en ...ties, et offrent pour l'onction et la piété ...ressemblance avec celles de sainte Ca...e Sienne. On attribue encore à Virginie ...*Essercizio particolare d'una serva del* ...; Brescia, 1577, in-12. R. F.

...medi... *scriptorum*, t. II, p. 960. — F. Arisi, *...literata*. — Augustinus ab Ecclesia, *Teatro letterato*, p. 371.

... ou NERI (*Pietro-Martire*), peintre ... de Crémone, né dans cette ville, flo... 1600. Élève du Malosso, il eut un style ...i, une touche plus ferme, qu'il semble avoir puisés à une autre école. Il fut bon peintre de portraits, et ne réussit pas moins dans les compositions historiques. Zaist cite avec éloge *Le Christ guérissant l'aveugle-né*, tableau qu'il peignit pour l'hôpital de Crémone, et un *Saint Joseph* qu'il exécuta pour la Chartreuse de Pavie. Il fut membre de l'Académie romaine de Saint-Luc. E. B—n.

Zaist, *Notizie de' pittori cremonesi*.

NEGRI (*Giovanni-Francesco*), antiquaire italien, né le 3 janvier 1593, à Bologne, où il est mort le 9 octobre 1659. D'une famille patricienne, il manifesta de bonne heure d'heureuses dispositions pour tous les arts. Après avoir terminé son éducation classique, il se rendit à Venise, où il entra dans l'atelier du peintre Odoardo Fialetti. Au bout de deux années, il peignit et grava le portrait avec talent, et se distingua par sa facilité à reproduire de mémoire les traits des personnes qu'il avait vues, même une seule fois; ce qui lui fit donner le surnom de *Negri del ritratti*. En 1639, il construisit à Bologne l'*église du Bon-Jésus*, démolie au commencement de ce siècle, mais dont il existe une reproduction près de Novellara dans l'*église de la Madonna della Fossetta*, également élevée sur ses dessins, en 1654. Il s'adonna ensuite à l'étude des monuments de l'antiquité ainsi qu'à la recherche de tout ce qui pouvait concerner sa ville natale : aussi avait-il formé, dans ce double but, une riche collection de médailles et une bibliothèque des plus précieuses. On doit à Negri la fondation de deux académies, celle des *Indistinti*, destinée aux arts du dessin, et celle des *Indomiti* (1640), dont les travaux poétiques sont assez estimés. Il a publié : *La Jerusalem délivrée* du Tasse, en dialecte bolonais; Bologne, 1628, in-fol.; cette version ne contient que les douze premiers chants du poëme; — *Prima crociata, overo lega di milizie cristiane liberatrice del Sacro Sepolcro*; ibid., 1658, in-fol.; — *Basilica Petroniana, overo vita di santo Petronio, con la descrizione della chiesa a lui dedicata*; ibid., 1680, in-4°; — *La Storia genealogica della famiglia Sassatelli*. Negri a laissé en manuscrit une *Histoire de la ville de Bologne*, en 10 vol. in-fol., et un abrégé de cet ouvrage.

Son fils *Bianco* cultiva la peinture avec quelque succès. P.

Orlandi, *Notizie Bologn.* — Malvasia, *Pitture, sculture architetture di Bologna*.

NEGRI (*Alessandro*), antiquaire italien, fils du précédent, né à Bologne, au commencement du dix-septième siècle, mort en 1661. Il devint protonotaire apostolique et chanoine de Saint-Pétrone à Bologne. On a de lui : *Epistola de vetustissimo lapide cujusdam inscriptionis erosione*, Bologne, 1660; — *Massiliani Bononiensis monumenti historico-mystica lectio*; Bologne, 1661, in-4°. Ces deux opuscules furent reproduits dans les *Marmora felsinea* du comte

Malvasia, où se trouvent aussi deux autres écrits de Negri : *Ad præsidiarium aquæductum L. Publicii Asclepii Vilici investigatio* et *Historico-mystica epitaphii Ælia Lælia Crispis*. O.

Hallervord, *Bibl. curiosa*. — Teissier, *Catalogus auctorum*. — Cinelli, *Biblioth. volante*, t. III. — *Bibl. aprosiana*.

NEGRI (*Francesco*), voyageur italien, né à Ravenne, dans la première moitié du dix-septième siècle, mort en 1698. Entré dans les ordres, il se fit remarquer par sa piété et sa bienfaisance; il consacrait ses loisirs à l'étude de la géographie, de l'histoire et des sciences naturelles. Il visita les pays scandinaves ainsi que la Laponie, et s'avança jusqu'au cap Nord. De retour dans sa ville natale, en 1666, il y fut nommé à une cure, qu'il administra jusqu'à la fin de sa vie avec la plus grande sollicitude pour le bien moral et matériel de ses paroissiens. On a de lui : *Viaggio settentrionale*; Forli, 1701, in-4°; en tête de cet ouvrage intéressant, auquel on a joint les *Annotazioni sopra la storia d'Olao Magno*, du même auteur, se trouve une biographie de Negri écrite par Fr. Vistoli. O.

Pasolini, *Huomini illustri di Ravenna*. — Ginani, *Memorie*.

NEGRI ou NERI (*Girolamo*), dit le *Boccia*, peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1648, vivait encore en 1718. Il fut successivement élève de Domenico-Maria Canuti et de Lorenzo Pasinelli; mais il ne s'éleva guère au-dessus de la médiocrité. Il a laissé cependant un assez grand nombre de tableaux d'église; ainsi on voit de lui, à Bologne, *Saint Pierre en prison*; à Parme, *La Mort de Saül*; à la Mirandole, *Saint Liboire*; à Modène, *Le Martyre de saint Barthelemy*. E. B—N.

Oretti, *Memorie*. — Crespi, *Felsina pittrice*. — Zanotti, *Storia dell' Accademia clementina*. — Campori, *Gli Artisti negli stati Estensi*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

NEGRI (*Pietro*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, florissait en 1679, et mourut jeune, vers la fin du dix-septième siècle. Élève selon les uns d'Antonio Zanchi, selon d'autres son compétiteur, il l'emporta sur lui par la noblesse des attitudes et des formes, tout en l'égalant pour la facilité. Son œuvre capitale est son grand tableau de la confrérie de Saint-Roch, représentant *Venise délivrée de la peste de* 1630. On voit de lui au musée de Dresde *Agrippine mourante en présence de Néron*. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

NEGRI (*Giulio*), biographe italien, né à Ferrare, le 10 février 1648, mort dans cette ville, le 21 septembre 1720. Entré chez les Jésuites, il devint historiographe du grand-duc de Florence, Ferdinand, et enseigna plus tard les belles-lettres dans un collége de son ordre dans la basse Romagne. On a de lui : *Storia degli scrittori fiorentini*; Ferrare, 1722, in-fol.: cet ouvrage, qui donne des notices succinctes sur environ deux mille auteurs, contient de nombreuses erreurs; tantôt Negri attribue à plusieurs les é[...] d'un seul personnage, tantôt il confond en[...] ble plusieurs auteurs; son livre n'en a pas m[...] rendu de grands services à l'histoire littérair[e]

Giornale de' letterati d'Italia (t. XXXIV). — [...] garten, *Nachrichten*, t. X.

NEGRI (*Salomon*), en arabe *Soley[...] Alsadi*, philologue grec, né à Damas, da[...] seconde moitié du dix-septième siècle, m[...] Londres, en 1729. Instruit par les Jésuite[s mis]sionnaires dans les langues grecque et la[...] il vint à Paris, et continua ses études à la [Sor]bonne. Il passa ensuite à Londres, et se r[...] en 1701 à Halle, où il resta quatre ans, d[...] des leçons d'arabe, entre autres au célèb[re Mi]chaëlis. Le climat de l'Allemagne étant con[...] à sa santé, il partit pour l'Italie et s'éta[...] suite à Constantinople, où il fut ordonné p[...] de l'Église grecque. La guerre le ramena en [Ita]lie; il chercha, mais sans succès, à fonder à [Ve]nise, et plus tard à Rome, une école où il a[...] enseigné l'arabe, le syriaque et le turc. Il [...] vint alors à Halle, où il passa de nouveau [...] mois, et se fixa enfin à Londres, où il o[b]t[...] un emploi d'interprète pour les langues or[ien]tales. Il a donné des traductions arabes [des] *Psaumes* et du *Nouveau Testament*, pub[liées] sous les auspices de la Société anglaise po[ur la] propagation des livres saints; les *Psa[umes]* [...] rurent en 1725, in-8°; le *Nouveau* [*Testa*]*ment*, 1727, in-4° : ces deux versions o[nt été] critiquées assez vivement par Reiske ([...] Baumgarten, *Nachrichten von merkwürd[igen] Büchern*, t. III, p. 283); elles contienne[nt des] inexactitudes commises, quelques-unes [...] donner raison aux dogmes protestants. [...] encore de Negri une traduction latine de l[...] *de Gabriel Bachtishusia* (dans les *Oper[a]* [...] Freind); enfin, il a publié dans le *Freund[liches] Hebeopfer* une *Conversation* qu'il avait [...] Constantinople avec un mollah turc. O.

Memoria Negriana (Halle, 1764, in-4°; autobi[...] phie). — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

NEGRI (*Francesco-Vincenzo*), litt[érateur] italien, né le 6 février 1769, à Venise, où [...] mort, le 15 octobre 1827. Il fit de bonnes é[tudes] sous la direction de deux anciens jésuites. R[...] maître à vingt ans d'une honnête fortun[e...] l'employa à augmenter ses connaissances [...] cultiver dans la retraite les antiquités et [les] belles-lettres. Il entretenait des relations [...] avec la plupart des écrivains remarqu[ables de] l'Italie, entre autres avec Pieri, Manzi, Cicog[na,] Pindemonte et Vittorelli, qui plus d'une fois [eu]rent recours à son goût et à ses lumières. [Il a] publié : *Lettere di Alcifronte*; Milan, [...] in-8°; réimpr. en 1827; — *Vita di Apo[stolo] Zeno*; Venise, 1816, in-8°; — *Ermesiana*[...] Milan, 1822, in-8° : trad. du grec; — *Il [...] libro dell' Eneide de Virgilio*; ibid., [...] Negri a fourni cinquante notices à la [...] *dei Letterati delle provincie Austro*-[...]

:, 1822-1824) et des dissertations à plu-
recueils académiques. Parmi ses travaux
, on distingue les *Lettere di Aristeneto*,
grec, et *Notizie interno al Esiodo*. En
. de Tipaldo annonçait l'intention d'éditer
x des œuvres de son compatriote. P.

Tipaldo, *Notizie della vita e delle opere di*
ri; Venise, 1835, in-8°. — *Biografia univer-*
..

RIER (*François-Marie-Casimir*), géné-
çais, né en Portugal, de parents français,
vril 1788, mort à Paris, devant les bar-
, le 25 juin 1848. Un aide-de-camp du
al Lannes, Subervie, l'amena à Paris, et
a dans une maison d'éducation. A dix-
s il s'échappa du collége et courut s'en-
ans un régiment d'infanterie. Il se distin-
prise de Hameln et au siége de Dantzig
, et obtint la croix d'Honneur à Fried-
fit ensuite les guerres d'Espagne, et ren-
France avec le grade de chef de bataillon.
e faire remarquer du maréchal Ney pen-
campagne de France en 1814, et l'année
e il fut dangereusement blessé à Water-
resta dans l'armée sous la restauration,
nt lieutenant-colonel en 1825. Fait colonel
les journées de Juillet, et maréchal-de-
n 1836, il passa en Algérie, où il prit d'a-
: commandement d'une brigade active
: de soumettre une tribu de la Métidja.
néral Damrémont lui laissa le comman-
par intérim de l'Algérie en partant
onstantine. Après la prise de cette ville,
fut appelé à y commander. Avec trois
ommes de troupes, il soumit les tribus
. Il dirigea les expéditions sur Milah
Stora en 1838, la première expédition
lah en 1841, la première expédition con-
Kabyles de Collo et l'expédition contre
actas en 1842. Le maréchal Valée avait
ppliquer un nouveau système de domi-
lans la province de Constantine : il avait
aux indigènes qu'ils concourraient sous
tion de l'autorité française à l'adminis-
du pays. C'est ce régime qu'inaugura avec
r le général Négrier. Des chefs influents
ourvus de commandements supérieurs ;
n'était pas facile de leur faire oublier
anière de gouverner à la turque. Ces
d'après le général Bedeau, trompèrent
té française, et le général qui comman-
Constantine, « aussi bien connu par la
et la noblesse de son caractère que par
ergie et son courage, crut nécessaire au
u pays de sanctionner quelques exécu-
.a publicité libre s'empara des faits. L'o-
s'en emut. Le général, bien que très-ho-
: a très-juste titre, fut blâmé; il perdit
mmandement. » Il n'avait eu pourtant
ort de ne pas en référer à l'autorité su-
:. Le 1er août 1842 le général Galbois vint
placer. Négrier était lieutenant général
depuis le 18 décembre 1841. Il commanda en-
suite les divisions de Rennes et de Lille, et après
la révolution de Février, le département du Nord
l'envoya à l'Assemblée constituante, qui le choi-
sit pour un de ses questeurs. Le 24 juin 1848
il prit le commandement d'une colonne active
avec laquelle il marcha contre les insurgés. Le
25, en débouchant du boulevard Bourdon sur la
place de la Bastille, il tomba frappé d'une balle
au front. « Adieu ! dit-il à ceux qui l'entou-
raient; je meurs en soldat. » Et il expira presque
aussitôt, au pied de la colonne de Juillet. La
ville de Lille lui éleva une statue en bronze, et
son nom a été donné à un village de l'Algérie
qui forme une section de Tlemcen.

Son fils, *François-Marie-Elie-Guillaume-Elzéar* NÉGRIER, né en 1829, capitaine pendant la campagne de Crimée, fut grièvement blessé au visage devant Sébastopol, le 23 avril 1855, et décoré pour ce fait.

Un frère du général, *Ernest-Frédéric-Raphael* NÉGRIER, était lieutenant-colonel à la mort de son frère. Nommé colonel en 1851, général de brigade en 1857, il a gagné la croix de grand-officier de la Légion d'Honneur à la bataille de Solferino. L. LOUVET.

Journées illustrées de la révolution de 1848, p. 211-212. — *Biogr. des représ. à l'Assemblée constituante*. — *Dict. de la convers.* — Lettre du général Bedeau à *L'Indépendance Belge*, 3 sept. 1857.

NEGRO ou NEGRI (*Francesco*), philologue et réformateur italien, né à Bassano, dans les États de Venise, en 1500, mort à Chiavenna (ville des Grisons), vers 1560. Il était issu d'une famille noble et ancienne. Doué d'un esprit vif et pénétrant, il fit d'excellentes études. Il entra dans l'ordre des Bénédictins. Les principes de la réforme prêchés en Allemagne et en Suisse commençaient à pénétrer en Italie. Negro les adopta un des premiers. Quittant l'habit de son ordre, il se rendit en Allemagne, où il se lia avec Zwingle, qu'il accompagna aux conférences de Marpourg, en 1529, et assista à la diète d'Augsbourg en 1530. Il y défendit avec éloquence la fameuse profession de foi protestante connue sous le nom de *Confession d'Augsbourg*. Il retourna ensuite en Italie; mais ce pays n'offrant aucune sécurité aux prédicateurs de la réforme, Negro reprit le chemin de l'Allemagne. Il s'arrêta quelque temps à Strasbourg, puis à Genève et enfin se fixa à Chiavenna, petite ville des Grisons, où il se maria et se fit maître d'école. Sa petite place suffisait à peine aux besoins de sa famille. Il paraît qu'il tenta d'améliorer sa position en allant de nouveau s'établir à Genève, qu'il ne fut pas plus heureux que la première fois et qu'il revint à Chiavenna, où il mourut, à une époque incertaine, mais postérieure à 1559. Dans ses dernières années Negro dépassa ses anciens maîtres Luther et Zwingle, et alla jusqu'au socinianisme. On a de lui : *Turcicarum rerum commentarius*; Paris, 1538, in-8° : traduit de Paul Giovio; — *Rudi-*

menta grammaticæ, ex auctoribus collecta; Milan, 1541, réimprimé sous le titre de *Canones grammaticales*; Peschiaro, 1555, in-8°; — *Ovidii Metamorphosis in epitomen phaleucis versibus redacta*; Zurich, 1542; Bâle, 1544; — *Tragedia del libero arbitrio*; Genève, 1546, in 4°, et 1550 avec des additions. Cette singulière allégorie dramatique sur une des questions les plus controversées entre les catholiques et les réformateurs est rare et recherchée; le dénoûment de la pièce est le triomphe de la Grâce justifiante sur le roi Franc-Arbitre, qui a la tête tranchée, et sur le pape, qui est reconnu pour l'Ante-Christ. Ce drame fut traduit en français sous ce titre *La tragédie du roi Franc-Arbitre*; Villefranche (Genève), 1559, in-8°. On a encore de Negro : *De Fanini Faventini ac Dominici Bassanensis morte, qui nuper ob Christum in Italia romani pontificis jussu impie occisi sunt, brevis historia*; Chiavenna, 1550, in-8° : un des opuscules les plus rares et les plus curieux de Negro; — *Historia Francisci Spieræ civitatulani, qui quod susceptum semel Evangelicæ veritatis professionem abnegasset, in horrendam incidit desperationem*; Tubingen, 1555, in-8°. Z.

G.-B. Roberti, *Notizie storico-critiche della vita e delle opere di Franc. Negri, apostata bassanese del secolo XVI*; Bassano, 1839, in-4°. — *Dizionario istorico* (édit. de Bassano). — Brunet, *Manuel du Libraire*.

NEGRO ou **NEGRI** (*Francesco*), connu aussi sous le nom de *Negro Fosco* ou *Niger Franciscus*, philologue italien, né à Venise, vers 1450, mort vers 1510. Il fit ses études à l'université de Padoue, et devint professeur dans cette ville. On ne sait presque rien de sa vie, sinon qu'il fut attaché comme précepteur au cardinal Hippolyte d'Este. Il donna la première édition des *Astronomiques* de Julius Firmicus; Venise (Alde), 1499, précédée d'une dédicace au cardinal d'Este remplie de rêveries astrologiques. On a encore de lui : *Grammatica latina*; Venise, 1480, in-4°; — *Opusculum scribendi epistolas, seu modus epistolandi*; ibid., 1488, in-4°, souvent réimprimé dans les dernières années du quinzième siècle; — *Regulæ elegantiarum*; Paris, 1498, in-4°; et quelques autres opuscules destinés aux écoliers, et qui, après avoir eu de l'utilité vers la fin du quinzième siècle, n'ont plus aucun prix aujourd'hui. Z.

Agostini, *Istoria degli scrittori veneziani*, t. II.

NEGRO. *Voy.* NERO.

NEGRON (*Luciano-Carlos*), peintre espagnol, né à Séville, en 1620, mort dans la même ville, en 1691. Il eut pour maître Herrera le jeune, dont il apprit le genre et surtout l'art de peindre les poissons. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie de Seville, qui, après l'avoir nommé par trois fois son président, le choisit pour *procurador*. Les toiles de ce peintre sont rares et fort estimées. A. DE L.

F. Quilliet, *Dict. des peintres espagnols*.

* **NEGRUZZI** (*Constantin*), poëte mol[dave], né en 1809. En 1821 il fut emmené en B[essara]bie par son père, qui avait pris part aux [troubles] suscitées par l'hétairie grecque; il y ap[prit le] russe sur les conseils de Pouchkine, dont il [avait] fait la connaissance. Il revint dans son pa[ys en] 1824, et occupa quelques années plus ta[rd un] emploi au ministère des finances; il r[emplit] par la suite diverses fonctions administ[ratives] et fut élu membre de l'assemblée nation[ale de] la Moldavie. Il s'est signalé parmi les defe[nseurs] de l'indépendance de son pays; de plus [il est] reconnu comme un des premiers écrivain[s rou]mains modernes; il est avec Campiano e[t Ra]liade un de ceux qui ont le plus contribué à [faire] naître dans son pays une littérature nati[onale]. On a de lui : *Aprode Purice*, poëme ép[ique] dont le héros est Étienne le Grand; — [*Nou*]*velles et Scènes historiques*, dont l'une, *Al*[*exan*]*dre Lepusneano*, a été traduite en français [dans] la *Revue de l'Orient*, année 1851; — *des* [poé]sies lyriques, réunies dans un recueil intit[ulé] *Péchés de jeunesse*; — plusieurs traduct[ions], entre autres celles des *Ballades* de V[ictor] Hugo. O

Vaillant, *La Romanie*, t. III.

NÉHÉMIE, célèbre Hébreu, échanson d[u roi] de Perse Artaxerxès Longue Main, obti[nt de] ce prince, l'an 444 av. J.-C., le gou[verne]ment de la Judée et la permission de r[elever] les murs de Jérusalem. Il vint à bout d[e son] entreprise malgré la misère du bas pe[uple et] l'opposition des Samaritains, des Arabes [et des] Ammonites. Il s'appliqua ensuite à peup[ler la] ville, à rétablir l'ordre et à remettre la [loi en] vigueur. Il mourut l'an 432 av. J.-C., l[aissant] l'histoire de tout ce qu'il avait exécuté [dans le] livre auquel on a fait postérieurement de[s addi]tions, et qui se trouve dans la Bible hebra[ïque à] la suite du livre d'Esdras. Dans la Vul[gate et] dans les traductions catholiques, il est d[ésigné] comme le 2[e] livre d'Esdras [*Encycl. des G. du M.*].

J.-F. d'Allioli, *Nouv. Comment. sur tous les li[vres de] l'Écriture*.

* **NEHER** (*Bernard*), peintre allemand, [né en] 1806, à Biberach. Il apprit les éléments d[e l'art] du dessin dans l'atelier de son père. J[oseph] Neher, peintre estimé, se perfectionna à [Munich,] où il eut pour maître Cornelius, passa [quelques] ans à Rome, et revint ensuite à Munich [où il] décora la porte de l'Isar d'une grande co[mposi]tion représentant l'*Entrée de l'empereur* [Louis] *de Bavière*. En 1836 il exécuta, dans un[e salle] du palais grand-ducal à Weimar, sept fre[sques] dont les sujets sont tirés des drames de [Schil]ler, et une autre représentant les épisod[es du] poëme de *La Cloche*; dans une salle de [...] l'apothéose de Gœthe, il peignit une tr[...] de fresques rappelant les poésies les plus [popu]laires de ce grand poëte. Sur ces entref[aites] il était devenu professeur, puis directeur d[e ...]

beaux-arts de Leipzig; en 1846 il fut rofesseur à celle de Stuttgard. Parmi aux nous citerons : *La Résurrection homme de Naïm; La Mort du comte* le, d'une ballade d'Uhland; une *Descente* un *Ensevelissement;* un tableau d'au-'église Saint Pierre à Hambourg; un ta-igieux dans une église de Ratisbonne. ussi dessiné les cartons pour les vitraux ise de Stuttgard. O.

Künstler-Lexikon.

[N]EBAUR (*Jean-Daniel-Ferdinand*), et voyageur allemand, né le 24 juin Dittmansdorf, en Silésie. Après avoir droit, il devint, en 1812, assesseur au supérieur de Marienwerder; en 1813 ıme volontaire la campagne contre la t fut fait prisonnier; il fut chargé dans s suivantes de diverses missions politi-1816 il fut nommé conseiller à la cour e Clèves, et occupa ensuite les mêmes à Hamm, à Munster et à Breslau; en evint président du tribunal de Franz-en 1835 président de la chambre cri-à Bromberg. En 1842, il fut envoyé onsul à Jassy; depuis quelques années re en Italie, pays qu'il avait déjà visité s les sens ainsi qu'une grande partie pe. On a de lui : *Briefe eines preus-Offiziers während seiner Gefangen-i Frankreich* (Lettres d'un officier pendant sa captivité en France); Co-816-1817, 2 vol.; — *Handbuch für in Italien* (Manuel du voyageur en Leipzig, 1826 et 1840; — *Handbuch ende in England* (Manuel du voya-ngleterre); Leipzig, 1829; — *Neuestes der Schweitz* (Nouveau Tableau de la Vienne, 1831 et 1840; — *Neuestes Ge-aliens, der Jonischen Inseln und Mal-*eau Tableau de l'Italie, des îles Ioniennes te); Vienne, 1832, 2 vol.; — *Neuestes der Niederlande und Belgiens* (Nou-leau des Pays Bas et de la Belgique); 833; — *Neuestes Gemälde von Schwe-wegen und Danemark* (Nouveau Ta-la Suède, de la Norvège et du Dane-ienne, 1833; — *Handbuch fur Reisende reich* (Manuel du voyageur en France); 1832 et 1842; — *Der Untergang des tenthums Mainz* (Chute de l'élec-Mayence); Francfort, 1839; — *Ver-der Jonischen Inseln* (La Constitu-Iles Ioniennes); Leipzig, 1839; — *ch für Reisende in Griechenland* du voyageur en Grèce); Leipzig, 1842 en collaboration avec Aldenhoven; — *ch für Reisende in Deutschland* du voyageur en Allemagne); Leipzig, *Dresden and die sächsische Schweiz* et la Suisse saxonne); Leipzig, 1845; *Papst und sein Reich* (Le Pape et ses États); Leipzig, 1847 et 1848; — *Beschreibung der Moldau und Walachei* (Description de la Moldavie et de la Valachie); Leipzig, 1848; Breslau, 1854; — *Die Südslawen* (Les Slaves du sud); Leipzig, 1851; — *Daciens klassische Alterthümer* (Les Antiquités classiques de la Dacie); Cronstadt, 1851; — *Sardinien;* Leipzig, 1853 et 1856; — *Eléonore d'Olbreuse;* Brunswick, 1859; — plusieurs ouvrages de droit et de politique. O.

Conversations-Lexikon.

NEIGRE (*Gabriel*, baron), général et pair de France, né à La Fère, le 28 juillet 1774, mort le 8 août 1847, à Villiers-sur-Marne. A six ans il était enfant de troupe. Nommé capitaine d'artillerie en 1794, il prit part aux campagnes de la république et de l'empire. Au début de la guerre de 1812, il eut la direction générale des parcs d'artillerie de la grande-armée, et le 25 novembre 1813 il fut promu au grade de général de division. Pendant les Cent-Jours, il se trouva à Waterloo et fit tous ses efforts pour sauver le matériel d'artillerie confié à ses soins. Il se rallia ensuite aux Bourbons, comme il l'avait déjà fait en 1814, présida en 1816 le conseil de guerre qui acquitta le général Drouet d'Erlon, contumace, et fut employé dans la maison militaire du roi. Après avoir participé à la reddition de la place d'Anvers, il fut créé pair de France (1832) et maintenu dans le cadre d'activité. Le 22 janvier 1839 il devint directeur du service des poudres et salpêtres. Neigre tenait de l'empire son titre de baron. P.

Mullié, *Fastes militaires de la France*, II.

NEIKTER (*Joseph-Frédéric*), archéologue suédois, mort en 1803. Il occupa depuis 1787 la chaire d'éloquence et de politique à l'université d'Upsal. On a de lui : *De efficacia climatum ad variarum gentium indolem;* Upsal, 1777-1788, 5 parties, in-4°; — *Legatio J. Skytte senioris in Daniam anno* 1615; ibid., 1786-1788, 6 parties, in-4°; — *De more emendi uxores antiquis Gothis usitato;* ibid., 1788, in-4°; — *De varia in variis gentibus paterna potestate;* ibid., 1788, in-4°; — *De pœnis Gothicis in legibus occurrentibus;* ibid., 1789; — *De ambiguitate sermonis latini ex defectu articuli;* ibid., 1791; — *De variis jusjurandi solemnitatibus et formulis;* ibid., 1791, in-4°; — *De vestigiis Hunnorum in Suecia;* ibid., 1791, in-4°; — *De medicina per incantationem;* ibid., 1792; — *De cognatione gentium ex lingua eruenda;* ibid., 1800, 5 part., in-4°. O.

Gezelius, *Biographisk-Lexikon*. — Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

NEIPPERG (*Guillaume-Reinhard*, comte DE), feld-maréchal autrichien, né en 1684, mort en 1774. D'une ancienne famille originaire de Souabe, il entra en 1702 dans l'armée impériale, et devint en 1717 colonel d'infanterie. Il se distingua à Temeswar et à Belgrade, et fut nommé en 1723 général major. Après avoir ensuite di-

rigé l'éducation du duc de Lorraine, qui devint plus tard l'empereur François Ier, il fut envoyé en 1733 comme feld-maréchal-lieutenant en Italie. Dans les années suivantes il eut un commandement supérieur dans la guerre contre les Turcs, avec lesquels il conclut en 1739 une paix si désavantageuse, qu'il fut traduit devant un conseil de guerre. Acquitté en 1741, il fut en cette année chargé d'arrêter les progrès de l'armée prussienne en Silésie; mais il perdit contre Frédéric le Grand la bataille de Mollwitz, qui décida du sort de la campagne. Ses revers ne lui firent pas perdre la faveur de François Ier et de Marie-Thérèse; en 1755 il devint président du conseil supérieur de la guerre. O.

Hirsching, Handbuch.

NEIPPERG (*Léopold*), diplomate autrichien, fils du précédent, né en 1728, mort en 1790. Il fut pendant de longues années ambassadeur autrichien à la cour de Naples. Il inventa en 1762 une machine à copier les lettres, et en publia une description à Vienne, 1764, in-4°. Il fit aussi paraître pour justifier la conduite de son père, lors de la paix de Belgrade, une *Histoire fondée sur les documents originaux de toutes les transactions relatives à la paix conclue en* 1738 *entre l'empereur Charles VI, la Russie et la Porte*; Francfort, 1790, in-8°. O.

Oi streichische National Encyklopädie.

NEIPPERG (*Albert-Adam*, comte DE), général allemand, petit-fils de Guillaume Reinhard, né le 8 avril 1774, mort le 22 avril 1829. Il entra de bonne heure dans l'armée autrichienne; mais il eut le malheur d'être fait prisonnier sur les bords du Rhin par les Français, qui, le prenant pour un émigré, le maltraitèrent. C'est à cette occasion qu'il eut un œil crevé. Remis en liberté, il continua de servir, et se distingua dans la campagne d'Italie. Les préliminaires de paix qu'il conclut à Paris, avec Talleyrand, de concert avec le comte de Saint-Julien, déplurent au cabinet autrichien, qui refusa de les sanctionner et lui ordonna de se rendre à Mantoue, où il épousa la femme divorcée d'un sieur Remondini de Bassano. Dans la campagne de 1809, il fit partie du corps d'armée de l'archiduc Ferdinand. Envoyé d'Autriche à Stockholm en 1811, il prit une grande part à la bataille de Leipzig en 1813; ce qui lui valut d'être chargé de porter à Vienne la nouvelle de cette victoire des alliés. Dans l'automne de 1814, il obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant et fut choisi pour cavalier d'honneur de l'impératrice Marie Louise (*voy.* ce nom), femme de Napoléon, et que les événements de France avaient rendue à l'Autriche. Il suivit à Parme cette princesse, à qui, dit-on, il avait bien vite su plaire, et plus tard il l'épousa, dit-on, secrètement.

Son fils aîné, le comte *Alfred de Neipperg*, né en 1807, a épousé en 1840 la princesse Marie de Wurtemberg. L. L.

Œsterreichische National Encyklopädie. — Conversations-Lexikon.

NÉLATON (*Auguste*), chirurgien f[rançais], né à Paris, le 17 juin 1807. Élève de Dup[uytren], dont il a toutefois rectifié les doctrines, [et à qui] l'idée philosophique qui l'a toujours guidé manquait à son maître, il fut reçu doc[teur à] Paris le 28 décembre 1836, et devint [en] 1839 chirurgien au bureau central des hô[pitaux] de Paris. Après un concours, il obtint [la] même année une place d'agrégé à la fac[ulté de] médecine, et fut nommé professeur de c[linique] chirurgicale, le 1er mai 1851. Ses leçons, [où] brille par une exposition claire et préci[se] un choix d'expressions élégantes, et [une] logique entraînante, attirent toujours [un] grand nombre d'auditeurs. Estimé com[me pro]fesseur et comme praticien, M. Nélaton [s'est] aussi fait connaître récemment par une [remar]quable opération chirurgicale pour l'ext[raction] immédiate de la pierre, en dehors de [s] procédés de lithotritie. Il a été admis e[n] à l'Académie de médecine (section de path[ologie] chirurgicale). Chevalier de la Légion d'hon[neur] le 25 septembre 1848, il a été promu offici[er de] l'ordre, le 16 juin 1856. On a de lui : *Re[cher]ches sur l'affection tuberculeuse de[s os]*; Paris, 1837, in-8°; — *Traité des tume[urs de] la mamelle*; 1839, in-4° : thèse pour l['agréga]tion; — *Parallèle des divers mode[s opéra]toires employés dans le traitement [de la] cataracte*; 1850, in-8°; — *De l'Influen[ce de] la position dans les affections chirurg[icales]*; Paris, 1851, in-4°. — *Éléments de path[ologie] chirurgicale*; 1844-1861, 5 vol. in-8° : [œuvre] capitale, où sont consignés les points prin[cipaux] de sa pratique et de son enseignement. [M. Né]laton a donné de nombreux articles [aux] journaux de médecine; nous citerons [seule]ment : *Recherches sur une cause peu c[onnue] de l'allongement du membre abdomina[l dans] la coxalgie* (*Archives génér. de médec.*, — *Note sur l'enchondrôme* (*Gazette des [hôpi]taux*, 1855); — *De l'Hématocèle rétro-u[térine]* (*Annuaire médical*, 1852). H.

Documents particuliers.

NELEDINSKI-MELETZKI, littérateur [russe], né à Moscou, en 1752, mort à Kalouga, le [.. fé]vrier 1829. Il acheva ses études à l'univer[sité de] Strasbourg, prit part aux guerres contre les [Turcs] et assista au siége de Bender. Il a traduit [.....] en vers russes et composé un grand nom[bre de] chansons et de pièces légères, qui, dis[persées] dans divers recueils, mériteraient d'être r[éunies] en un volume. Pce A. G—n.

Gretch, Essai hist. sur la littérature russe. — B[antych-]Kamenski, Dict. hist. — L'Abeille du Nord, 18..

NÉLÉE, philosophe grec, né à Scepsis, vers 300 avant J.-C. Il fut le disciple d'Ar[istote] et de Théophraste. Son histoire person[nelle est] inconnue et son nom même serait ignoré s'[il n'é]tait resté attaché à l'histoire des manuscrits [d'Ari]stote. Suivant le récit de Strabon, confirm[é sur] presque tous les points par Athénée, l

et Suidas, Aristote légua sa librairie et ses manuscrits originaux à Théophraste, son successeur. Après la mort de Théophraste, ses propres papiers et ceux d'Aristote passèrent aux mains de Nélée, qui les vendit à Ptolémée II, roi d'Égypte, pour la bibliothèque d'Alexandrie. Nélée, garda les manuscrits originaux des deux philosophes. (Sur le sort de ces précieux papiers, *cons.* l'article ARISTOTE). Y.

Strabon, XIII, p. 608, 6. — Diogène Laërce, V, 52, 53, 55, 56. — Athenée, I, p. 3. — Plutarque, *Sulla*. — Fabricius, *Bibl. Græcæ*, vol. III, p. 499.

NÉLIS (*Corneille-François* DE), prélat et érudit belge, né à Malines, le 5 juin 1736, mort près de Florence, le 21 août 1798. Il fit ses études à l'université de Louvain, et y prit le grade de licencié, le 6 mai 1760. Presque aussitôt il devint principal du collége de Malines, et l'administration de la bibliothèque de l'Académie lui fut confiée. Ce fut alors qu'il se fit avantageusement connaître du monde savant par quelques *Dissertations* sur divers points d'histoire et de philosophie. Nommé chanoine de Tournai en 1765, puis vicaire général de cette ville en 1767, il présida plusieurs fois en cette qualité les états du Tournaisis. Lors de la destruction de la compagnie de Jésus en 1773, il fut désigné pour faire partie de la commission royale des études instituée à Bruxelles. L'archiduc Maximilien, depuis électeur de Cologne, ayant apprécié son mérite dans une visite qu'il fit des provinces belgiques, le signala à l'empereur Joseph II, qui, le 25 octobre 1784, le nomma à l'évêché d'Anvers. Quoiqu'il dût son élévation à la maison d'Autriche, sa conscience ne tarda pas à être alarmée des innovations religieuses que voulait introduire l'empereur Joseph II, et dès le 22 mai 1786 il adressait des remontrances aux princes gouverneurs généraux, touchant l'ordre de publier au prône les édits de police et autres, et, quelques jours après, des représentations sur la suppression des confréries, des processions et sur les empêchements dirimants du mariage. Il s'éleva la même année contre l'édit impérial qui instituait une nouvelle forme de concours pour la collation des bénéfices, puis sur la suppression des séminaires épiscopaux. La mort de Joseph II rassura un peu les esprits timorés. Le 19 juillet 1793, Nélis, qui s'était montré un des plus ardents ennemis de la France, écrivit à l'empereur François II pour justifier et excuser la conduite qu'il avait tenue pendant la révolution brabançonne. Le 21 avril suivant, il se rendit à Bruxelles, où les états avaient été convoqués et y fut parfaitement accueilli par l'empereur. Mais la révolution marchait à grands pas, et à l'approche de l'armée française, de Nélis, qui avait tout à craindre, dut le 28 juin 1794 s'éloigner en toute hâte d'Anvers. Il chercha d'abord un asile à Breda, mais ne put demeurer longtemps dans cette ville; il gagna de là Rotterdam, et en 1795 il se rendit en Allemagne. Après avoir séjourné quelques mois à Gœttingue et à Osnabruck, puis à Zurich auprès de Lavater, auquel l'unissaient les liens d'une étroite amitié, il passa en Bavière, et peu après en Italie, où il habita successivement Florence, Parme, Bologne, Rome et Naples. Il trouva enfin une douce hospitalité dans un couvent de Camaldules auprès de Florence. On a de ce prélat : *Éloge funèbre de l'empereur François Ier*; Louvain, 1765, in-4°, en latin; Bruxelles, 1766, in-4°, en latin et en français; — *Éloge funèbre de Marie-Thérèse*; Bruxelles, 1780, in-4° et in-8°. Cet éloge, écrit en français, est jugé bien supérieur à celui que composa l'abbé de Boismont; — *Belgicarum rerum Prodromus, sive de historia belgica ejusque scriptoribus præcipuis commentatio*; Parme, 1795, in-8°. M. de Reiffenberg en a fait le plus grand éloge dans l'édition qu'il a donnée de la *Chronique rimée de Philippe Mouskes*; — *L'Aveugle de la Montagne, ou entretiens philosophiques*, 1789, 1793, 2 vol. in-18; édition augmentée, Parme, 1795, in-8°; Rome, 1797, in-4°. Dans les recueils de l'Académie de Bruxelles, 1777 et ann. suiv., *Mémoire sur l'ancien Brabant; sur la vigogne et l'amélioration de nos laines; sur la pierre Brunehaut dans le Tournaisis; sur la constitution municipale et sur les priviléges accordés aux villes des Pays-Bas; sur les écoles et sur les études d'humanités.* On doit encore à de Nélis de nombreux *Mandements* et *Lettres pastorales*, soit en flamand, soit en français. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, deux notamment offrent de l'intérêt : *Quæstionum Camaldulensium libri quatuor*; — *Europæ fata, mores, disciplinæ, ab ineunte sæculo XV usque ad finem sæculi XVIII*. Ces deux ouvrages étaient sur le point d'être publiés lorsque la mort enleva leur auteur, qui les légua au couvent des Camaldules, où il avait trouvé un asile. H. FISQUET.

Synopsis actorum ecclesiæ Antuerpiensis, etc., par de Ram. — *Mémoires de l'Académie des sciences de Bruxelles*, passim. — *Documents particuliers*.

NELLER (*Georges-Christophe*, comte), canoniste allemand, né en 1710, à Aub (évêché de Wurtzbourg), mort à Trèves, en 1783. Il entra dans les ordres, fut nommé en 1748 professeur de droit canon à Trèves, où il reçut un canonicat; il devint conseiller de l'électeur de Trèves et fut élevé à la dignité de comte palatin. On a de lui : *Principia juris publici ecclesiastici catholicorum ad statum Germaniæ accommodata*; Francfort, 1746 et 1768, in-8°; — *De Concordatis Germaniæ*; Trèves, 1748, — *De Jurisprudentia Trevirorum sub Romanis*; ibid., 1752; — *De Jurisprudentia Trevirorum belgica*; ibid., 1752; — *Jurisprudentia Trevirorum ante-romana, sub Romanis, sub Francis et sub Germanis*, dans le *Prodromus historiæ trevirensis* de Montheim; — *Kurzer Unterricht von der alt-römischen, fränki-*

schen, trierischen und rheinländischen Pfennigen und Hellern (Brève instruction sur les liards et menues monnaies de l'ancienne Rome, des Francs, de Trèves et des pays rhénans); ibid., 1763; — *Dissertatio in Dagoberti diploma Horrense*; ibid., 1770; — beaucoup de dissertations juridiques, réunies en un recueil, publié à Trèves, 1776, in-4°. O.

Meusel, *Lexikon*. — Weidlich, *Nachrichten*, t. II et IV. — Hirsching, *Handbuch*.

NELLI (*Pietro*), poëte italien, né à Sienne, vivait dans le seizième siècle On ne sait rien de sa vie; mais ses ouvrages ont gardé quelque notoriété. Le plus connu est un recueil de satires publié pour la première fois sous le titre de *Satire alla Carlona di messer Andrea Bergamo*; Venise, 1546-1547, 2 tom. in-8°; réimprimées en 1548 et en 1565-1566. *Satire alla Carlona* signifie à peu près *satires sans gêne*; en effet l'auteur a pris de telles licences à l'égard de la morale et de la religion qu'il crut prudent de se cacher sous le pseudonyme d'*Andrea de Bergame*; puis voyant que ses satires n'excitaient aucun orage, il s'en avoua l'auteur; elles sont au nombre de quarante-deux; une des plus piquantes est intitulée *Risa della morte*; le poëte y montre la Mort riant aux éclats des passions basses et ridicules et des circonstances comiques qui se mêlent au deuil dans les cérémonies funèbres. Suivant Ginguené, les deux meilleures satires de Nelli sont les *Capitoli* adressés à l'Aretin. « Nelli, ajoute-t-il, y dit un mal épouvantable du bien, de tout ce qui passe pour bien, de tous les noms, de toutes les phrases proverbiales où le mot bien est employé; il soutient enfin que c'est l'amour du bien qui fait tout le mal sur la terre. L'idée de plusieurs autres satires n'est pas moins originale; mais on se lasse à la fin de ces originalités uniformes, presque toutes tirées des deux mêmes sources, le contraste et la contre-vérité. » Le principal défaut de Nelli, outre la licence de ses idees et de ses expressions, c'est l'obscurité de son style rempli d'allusions aujourd'hui inintelligibles. On a encore de Nelli : *Rime* dans la *Raccolta* d'Ottavio Sammarco; Padoue, 1568; — *Sonetti ed Epigrammati*; Venise, 1572, in-4°.

Un autre écrivain de la même famille, né aussi à Sienne et dont la vie est aussi inconnue que celle du précédent, *Giustiniano* NELLI, est l'auteur de deux nouvelles intitulées : *Le amorose Novelle dalle quali ciascuno inamorato giovane puo pigliare molti utili accorgimenti nelle casi d'amore*, in-8°, sans date et sans indication de lieu. Ce petit volume, devenu très-rare, a été réimprimé à Livourne, 1798, in-8°. Dans cette édition, si l'on excepte un tirage particulier de douze exemplaires, le texte des *Novelle* a subi de graves et nombreuses altérations. Z.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII, part. III, p. 1?. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. VIII, p. 481; t. IX, p. 223.

NELLI (Sœur *Plautilla*), peintre de l'école florentine, née à Florence, en 1523, mort 1588, selon la plupart des biographes, bien q tableau du musée de Berlin, qui lui est attr porte la date de 1524. Prieure du couvent de S Catherine de Sienne à Florence, elle ne pu avoir aucun modèle masculin, et elle dut se fo par l'étude seule d'une collection de dessi Frate que possédait son couvent. Elle maître; mais cependant ses têtes conservèren jours quelque chose de féminin, souvenir de gieuses qui seules posaient devant elle. Elle p à l'huile et en miniature, et dans tous ses ouv elle a fait preuve d'études consciencieuses vantes. L'Académie de Florence possède ses plus importants ouvrages, *Les Marie et sieurs saints pleurant sur le corps du veur*, tableau qu'elle avait peint pour son vent. E. B—

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *taloques* de l'Acad. de Florence et du musée de Be

NELLI (*Giambattista* DE'), architecte it né en 1661, à Florence, où il est mort, le 7 tembre 1725. Issu d'une famille patricienn comptait parmi ses ancêtres la mère de Ma vel, Bartolommea de' Nelli, femme d'un supérieur. Après avoir étudié la philosop Pise, il s'appliqua en même temps aux m matiques, sous la direction de Vincenzo Vi et à l'architecture, dont Giambattista Fogg donna les premières leçons. Le premier maîtres conçut de lui une si haute estim lui légua en mourant toute sa fortune. Ne vint sénateur en 1718, puis directeur des et chaussées. Bien qu'il eût consacré sa travail, il ne mit au jour aucun de ses ec ce fut son fils *Clemente* qui se chargea d'e paraître le plus important : *Discorsi di lettura* (Florence, 1753, in-4°). On y trou bonne description de la cathédrale de Flo avec des recherches sur l'époque de sa tion et sur les différents architectes qu travaillé. Nelli avait composé une *Vie de lée*, plus complète que celle de Brenna, est restée inédite.

G.-C. de' Nelli, *Notice à la tête des Discorsi*.

NELLI (*Giambattista-Clemente* DE'), précédent, né en 1725, à Florence, où il le 23 décembre 1793. Il reçut à Pise et a une excellente éducation, et occupa entre dignités celle de sénateur. Il ne fut pas ét aux arts du dessin; mais il s'adonna plus culièrement à l'étude des antiquités et des lettres. On a de lui : *Descrizione della lica di Santa-Maria-del-Fiore*; 1756, in-4°; réimpr. dans *La Metrop fiorentina illustrata* (ibid., 1820, in-4°. — *Saggio di storia letteraria fioren secolo XVII*; Lucques, 1759, in-4°. mécontent de la notice relative à son pere sandro, écrivit contre cet ouvrage deux (Lucques, 1762, et Pise, 1774, in-4°); — *c commercio letterario di Galileo Ga*

Lausanne (Florence), 1793, 2 part. in-4°, fig.; Nelli a tiré, dans cette vie, un excellent parti des matériaux amassés par son père. P.

E. de Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, III.

NELSON (*Robert*), auteur religieux anglais, né le 22 juin 1656, à Londres, mort le 14 janvier 1714, à Kensington. A deux ans il perdit son père, riche marchand, qui avait gagné une grande fortune en commerçant avec la Turquie. Après avoir terminé sa première éducation sous la surveillance du savant Georges Bull, il alla prendre ses degrés à Cambridge. De bonne heure il fut très-lié avec Tillotson et Halley. Ce fut même dans la compagnie de ce dernier, qui l'avait fait admettre en 1680 à la Société royale de Londres, qu'il visita la France et l'Italie. A son retour (1682), il épousa une veuve de grande naissance, de beaucoup plus âgée que lui, et qui lui avait inspiré une vive passion. Peu de temps après il apprit qu'elle avait à son insu cédé aux conseils de Bossuet et du cardinal Philippe Howard, et embrassé la foi catholique. Sensiblement affecté de cette nouvelle, il ne perdit rien de sa tendresse pour sa femme, mais il se joignit à Tillotson et à d'autres théologiens pour la ramener au protestantisme. La controverse inutile qui s'engagea par lettres à ce sujet a été publiée par Hickes (Londres, 1675, in-8°). Après la chute des Stuarts, Nelson se rallia au parti des non-jureurs, et noua des relations intimes avec plusieurs évêques dépossédés, entre autres avec Kettlewell, Kenn et Lloyd. Bien qu'il se fût séparé de l'Église officielle, il n'en déploya pas moins un grand zele pour la propagande chrétienne et les établissements de bienfaisance. En 1709 il se rallia au clergé assermenté. Par son testament, il légua tous ses biens, qui étaient considérables, aux écoles de charité qu'il avait fondées. On a de lui : *A companion for the festivals and feasts*; Londres, 1704, in-8°; réimpressions nombreuses; — *The Practice of true devotion*; ibid., 1708, in-8°; — *Life of bishop Bull*; ibid., 1713, in-8°; — plusieurs ouvrages de piété. K.

Chalmers, *General biograph. Dictionary*.

NELSON (*Horatio*, vicomte), le plus célèbre amiral anglais de notre époque, né le 29 septembre 1758, à Burnham Thorpe, village du comté de Norfolk, mort le 21 octobre 1805, à la bataille de Trafalgar. Il était le cinquième fils d'Edmond Nelson, recteur de Burnham. Sa mère s'appelait Suckling et était petite-fille d'une sœur aînée de sir Robert Walpole. A la mort de cette mère, la famille se trouvait composée de huit enfants, et ses ressources étaient médiocres. Le jeune Nelson reçut les premiers éléments de l'éducation à l'école de Norwich. Il venait d'accomplir ses douze ans quand il vit dans un journal que son oncle, le capitaine Suckling, venait d'être promu au commandement d'un vaisseau de ligne. « William, dit-il à un de ses frères, plus âgé, écrivez à mon père que je voudrais aller à la mer avec l'oncle Maurice. » Le père y consentit volontiers. Ce fut le capitaine qui fit des objections : « Que vous a fait ce pauvre Horatio, si petit, si malingre, pour être destiné entre tous ses frères à notre rude métier? Qu'il vienne pourtant : au premier combat, un boulet de canon peut lui emporter la tête, et le pourvoir ainsi à tout jamais. » L'enfant partit, tout seul, le cœur bien gros, et arriva ainsi à bord du navire, alors à l'ancre sur le bord de la Medway. Il éprouva dans toute leur amertume la tristesse et les fatigues qu'entraine l'initiation à la vie de marin. Quelques mois après, le capitaine Suckling, ayant passé sur un vaisseau de 74, en station dans la Tamise, jugea que ce service ne convenait pas à l'éducation de son neveu, et le fit embarquer sur un navire marchand qui allait aux Antilles. Il n'en revint qu'au bout de vingt mois (juillet 1772), et ayant appris qu'on équipait une expédition pour le pôle nord, il tenta toutes sortes de démarches pour être admis sur le *Carcass*. Le capitaine, touché de son ardeur et de ses prières, y consentit.

Nelson avait rapporté de son voyage aux Antilles une certaine instruction pratique. Il l'étendit et la perfectionna dans la nouvelle expédition. « Lorsque les embarcations furent équipées pour quitter les deux vaisseaux bloqués par les glaces, dit-il naïvement dans un récit abrégé de sa jeunesse, je m'efforçai d'obtenir le commandement d'un *cutter* à quatre rames, lequel, en effet, me fut confié avec douze hommes d'équipage, et je voulus croire, non sans un peu d'orgueil, que c'était de toutes nos embarcations la mieux conduite et la mieux commandée. » Il montra bientôt un fonds de singulière intrépidité. Une nuit, il s'échappa avec un de ses camarades pour poursuivre un ours qu'ils avaient aperçu. Le capitaine et ses officiers, ne sachant ce qu'ils étaient devenus, commençaient à être fort inquiets. Le temps s'étant éclairci de grand matin, l'on distingua, à une grande distance, nos deux aventuriers aux prises avec un ours énorme. A l'instant, le signal leur fut donné de revenir. Malgré les conseils de son camarade, Nelson n'obéit point. Les munitions étaient épuisées, le bassinet du fusil hors d'état : « Si je puis seulement l'atteindre avec la crosse, criait-il, il est à moi. » Le capitaine, voyant que son premier signal n'avait rien produit, fit tirer un coup de canon, qui força l'ours à battre en retraite. Nelson revint alors, un peu inquiet des suites de sa désobéissance. Il reçut une sévère réprimande, et le capitaine ayant demandé dans quel but il s'était exposé à poursuivre cet ours : « Monsieur, dit l'aspirant, d'un air sérieux, je voulais tuer l'ours pour en rapporter la peau à mon père. » Au retour de l'expédition (1774), Nelson, toujours dirigé par son oncle, passa sur le *Sea-Horse*, de 20 canons, qui partait pour les Indes orientales, avec l'escadre commandée

par sir Edward Hughes. Sa bonne conduite lui valut bientôt le grade de *midshipman*. Son service fut très-pénible, mais étendit beaucoup son expérience. Il visita, dit-il lui-même, presque tous les ports entre le Bengale et Bussorali. Les fatigues et la terrible influence du climat altérèrent gravement sa santé. Il n'y avait d'autre chance de se rétablir qu'un retour en Europe. Il s'y résigna bien à regret; déjà une haute ambition échauffait son âme, et les moyens de distinction et d'avancement semblaient lui échapper. Le découragement le dominait. « Un jour, cependant, raconte-t-il, après une longue et sombre rêverie, qui m'avait fait songer à me jeter par-dessus bord, une sorte d'exaltation patriotique vint m'animer. Un rayon de lumière, qui me semblait venir du ciel, dissipa le nuage qui obscurcissait ma vue. Je me figurai que mon roi et mon pays seraient mes patrons : eh bien! m'écriai-je, je serai un héros digne de l'un et de l'autre! je me confierai à la Providence, et braverai tous les dangers. » Ce moment d'exaltation exerça une grande influence sur sa carrière; il avait toujours devant les yeux une étoile pour le guider à la renommée. Pendant sa traversée sur le *Dolphin*, sa santé s'améliora, et à son arrivée en Angleterre, il se trouva en état de reprendre du service (1776). Son oncle le fit nommer lieutenant aspirant sur le *Worcester*, de 64, qui accompagnait un convoi destiné à Gibraltar. A son retour, il passa avec distinction son examen de lieutenance, et fut promu au grade de second lieutenant sur la frégate la *Lowestoffe*, de 32 canons, destinée à un service actif dans les Indes occidentales. Elle était commandée par le capitaine Locker, qui devint un de ses amis les plus intimes. « C'est à lui que je dois, disait-il plus tard, de savoir aborder un Français; — *Lay a Frenchman close;* — me répétait-il sans cesse; — *and you will beat him.* » N'y a-t-il pas là le principe de sa tactique si audacieuse à la mer? Chaudement recommandé par son capitaine au commandant de la station, il passa sur le vaisseau le *Bristol*, devint bientôt premier lieutenant, et monta sur le brick le *Blaireau*, qu'il commanda en chef (déc. 1778). L'année suivante, il passa comme post-capitaine sur le *Hinchinbrook*, de 28 canons. C'est à bord de ce bâtiment qu'il fut chargé de transporter et de convoyer cinq cents hommes de Port-Royal au cap Gracias-a-Dios. Sa mission se terminait dès que le corps aurait atteint la rivière San-Juan; mais voyant que pas un homme de l'expédition n'était en état de la guider, il pénétra avec ses chaloupes dans les eaux basses de la rivière. Il courut beaucoup de dangers, ainsi que le reste des troupes. On s'empara de douze forts; mais le succès fut chèrement acheté. De dix-huit cents hommes qui composaient le corps, il en revint à peine trois cents.

Nelson fut attaqué d'une maladie grave, suites du climat et des fatigues, et partit pour la Jamaïque (1780). Il obtint la permission [de] revenir en Angleterre pour se rétablir. A[près] avoir usé quelque temps des eaux de Bat[h, il] sollicita de l'emploi. On lui donna le comm[an]dement de l'*Albemarle*, de 22 canons, qui [fut] envoyé dans la Baltique. Dans l'état de sa sa[nté,] la transition était un peu brusque, de la [Ja]maïque à la côte danoise; mais il ne voulu[t ni] se plaindre ni désobéir. Toujours ardent [à] s'instruire, il acquit une parfaite connaiss[ance] de la côte du Danemark et de ses différents [mouil]lages. Ces études semblaient alors sans [but;] mais elles prirent une grande importance en [1801]. L'*Albemarle* fut ensuite envoyé au Canada [pour] une croisière, et peu après la paix de 1783 [re]vint en Angleterre. « La fin de la guerre [m'a] laissé sans fortune, écrivait-il à un négoci[ant de] ses amis; mais aussi, — je puis m'en a[ssurer] aux égards qu'on me témoigne, — avec une r[épu]tation sans tache; le véritable honneur l'emp[orte] chez moi sur toute pensée cupide. » Il avait vi[ngt-]cinq ans, et, comme on a pu le voir, ses déb[uts] dans la vie avaient été pénibles, et son service a[ctif] et souvent dangereux. Mis à la demi-solde, ob[ligé] de vivre avec beaucoup d'économie, il pass[a en] France avec un de ses amis, le capitaine [Mac-na]mara. Le but ostensible était d'appren[dre le] français et de voir une société nouvelle. [Les] deux amis s'établirent à Saint-Omer, et i[ls y] restèrent jusqu'en mars 1784. Nelson nous d[onne] dans son *Journal* un tableau plein d'intér[êt et] d'amusement des mœurs et de la sociét[é du] temps. Nous y renvoyons les lecteurs. Il [était] disposé à reprendre du service, et à son re[tour] en Angleterre lord Howe, premier lord d[e l'a]mirauté, lui confia le *Boreas*, frégate de 2[8 ca]nons, destinée à la station des Iles sous le V[ent.] Nelson y passa plusieurs années, et y renc[ontra] avec le duc de Clarence (depuis roi d'A[ngle]terre); ce prince nous a donné longtemps [après] la mort de Nelson, un récit piquant de [leur] entrevue, et de l'impression que lui fit « ce j[eune] capitaine, le plus petit qu'il eût encore vu, [d'un] aspect bizarre et presque ridicule, ave[c un] habit galonné sur toutes les coutures, [mais] dont la conversation et les manières lui par[urent] séduisantes, plein de feu et d'enthousi[asme] toutes les fois qu'il était question de marin[e, et] paraissant dévoré, sans la moindre affecta[tion,] du désir de servir utilement le roi et le pay[s. »] Dans la position où il était, le second à d[onner] des ordres, Nelson eut à lutter contre des [dif]ficultés de plus d'un genre. Les Américains [se] prévalant des papiers de bord qui leur a[vaient] été délivrés tandis qu'ils étaient encore s[ujets] anglais, continuaient alors, dans les Iles [sous] le Vent appartenant à l'Angleterre, un c[om]merce très-actif et illicite. L'*Acte de naviga[tion]* interdisait aux étrangers toute sorte de né[goce] avec ces îles. Depuis leur séparation, les Am[éri]cains l'étaient devenus. Nelson résolut de [faire] exécuter les prohibitions, et de concert [...]

son ami Collingwood (alors capitaine du *Mediator*), il agit auprès de sir Richard Hughes, commandant de l'escadre. Mais la mesure froissait trop d'intérêts pour ne pas susciter une vive opposition et de deux côtés. Nelson s'étant rendu près du gouverneur des îles pour lui communiquer les résolutions qui avaient été prises, celui-ci, tout courroucé, lui répondit que « les vieux généraux n'étaient pas accoutumés à demander avis aux jeunes *gentlemen*. » — « Monsieur, répliqua aussitôt le jeune officier, je suis du même âge que le premier ministre d'Angleterre, et je me crois aussi capable de commander un vaisseau qu'il peut l'être de gouverner le royaume. » Résolu à faire ce qu'il considérait comme son devoir, Nelson saisit à Nevis, quelque temps après cette fière réponse, quatre navires américains, richement chargés. L'orage éclata contre lui. Les planteurs, la douane, le gouverneur lui-même se déclarèrent contre un acte qualifié d'inique. Toute la colonie se souleva contre le rigide capitaine. L'affaire suivit son cours régulier; mais en définitive les quatre navires furent condamnés par la cour de l'amirauté. Nelson ne se laissa pas effrayer par les menaces de procès et d'arrestation qui le poursuivaient jusque sur son bord. Il s'était formé contre lui une coalition d'intérêts et d'inimitiés qui l'accablaient d'accusations et de dégoûts, et il n'était soutenu que par le sentiment d'avoir rempli son devoir. Ses supérieurs lui étaient en secret hostiles ou fort tièdes à le défendre. Pendant qu'il commandait la station de Nevis, il fit la connaissance d'une jeune veuve, mistress Nisbett, nièce de M. Herbert, président de l'île. Elle était belle et bien élevée. Nelson se prit d'amour, et le mariage eut lieu en mars 1787. Peu après, le *Boreas* revint en Angleterre. Nelson fut reçu très-froidement par l'amirauté, tant les spéculateurs des Antilles avaient été actifs et habiles à susciter contre lui des préjugés, des accusations et même des persécutions. Il se retira dès lors, au sein de sa famille, aigri, irrité, et n'attendant qu'une occasion pour renoncer au service. Lord Howe l'invita un jour à venir le voir. La conversation fut amicale et de nature à calmer le jeune capitaine; mais il n'obtint pas d'emploi, et ce ne fut que vers la fin de 1792, au moment où l'Angleterre et la France allaient entrer dans cette terrible lutte qui a inauguré le dix-neuvième siècle, que cessa son apparente disgrâce; le 12 janvier suivant, grâce aux efforts du duc de Clarence et de lord Hood, il fut promu au commandement de l'*Agamemnon*, de 64 canons, et envoyé dans la Méditerranée (janvier 1793).

Ici commence une nouvelle phase dans la vie de Nelson, celle qui rayonne de l'éclat que répand la gloire des grands exploits. L'*Agamemnon* faisait partie de la flotte commandée dans la Méditerranée par lord Hood. Toulon venait d'être livré aux Anglais. L'amiral détacha aussitôt l'*Agamemnon* de l'escadre, et chargea Nelson de porter des dépêches à la cour de Naples. Il y rencontra sir William Hamilton, envoyé d'Angleterre, et sa femme, lady Emma, dont la beauté et les charmes irrésistibles lui avaient fait une sorte de renommée dans toute l'Europe. Née dans la misère, élevée dans l'abandon, tour à tour la maîtresse de deux ou trois protecteurs, elle était devenue, grâce à sa beauté, la femme légitime de sir Willliam au commencement de 1791, et l'amie adorée de la reine Caroline (*voir* l'art. lady Hamilton). Alors commença, sous les auspices de l'ambassadeur, cette liaison qui ne finit qu'avec la mort, et qui devait être si fatale à la gloire de Nelson. A cette époque, rien ne fit pressentir cet attachement passionné et romanesque qu'il montra plus tard. De Naples il partit pour Tunis, et sur sa route il attaqua une frégate française. Il s'attira quantité de boulets qui endommagèrent le gréement de l'*Agamemnon*, ce qui ne lui permit pas de suivre la frégate. Sa mission à Tunis était de détacher le dey de l'alliance de la France. Mais il y trouva un prince qui connaissait ses intérêts et la politique de l'Europe, et sa diplomatie échoua. De retour, il demanda à être envoyé avec la petite escadre qui allait en Corse porter secours à Paoli. Il montra à Bastia et à Calvi cette opiniâtreté audacieuse qui était le trait saillant de son courage. Au siége de Calvi, les débris enlevés par un boulet le frappèrent à la figure, et un œil fut gravement atteint et perdu (1794). L'année suivante, une flotte française eut ordre de disputer aux Anglais l'empire de la Méditerranée. L'escadre anglaise, commandée par l'amiral Hotham, successeur de lord Hood, comptait quatorze vaisseaux de ligne, outre un vaisseau napolitain de 74; mais le cadre de ses équipages n'était pas complet. Les Français étaient supérieurs en nombre. L'amiral anglais n'hésita pas à engager l'action. Nelson y donna des preuves d'une extrême bravoure autant que d'habileté. L'*Agamemnon* eut ses voiles et son gréement hachés, après plusieurs engagements, et il avait tellement souffert, qu'il fut renvoyé en Angleterre (avril 1795). L'amiral était content du résultat de l'action : on avait fait beaucoup de mal à l'ennemi. Le fougueux Nelson n'était pas de cet avis : « Sur onze voiles, dit-il, nous en aurions pris dix si nous avions fait notre devoir jusqu'au bout ». C'est à propos de cet incident qu'il écrivait peu après ces lignes caractéristiques : « Je voudrais être amiral et commander la flotte anglaise; en bien peu de temps j'aurais beaucoup fait, ou je me serais perdu Ma nature ne se prête pas aux lenteurs, aux demi mesures; je suis sûr que si j'avais commandé le 14 à la place de l'amiral Hotham, ou bien la flotte française tout entière eût illustré mon triomphe, ou bien je me serais mis dans les plus damnés embarras » Le reste de la campagne, Nelson fut chargé de commander l'escadre qui devait, d'accord avec l'armée austro-sarde,

chasser les Français de la rivière de Gênes; puis il présida à l'évacuation de la Corse qui avait été décidée par le gouvernement anglais. Il mit un certain amour-propre à s'embarquer le dernier : « J'ai vu, disait-il, le commencement et la fin de la conquête. » La paix conclue entre Naples et la république française rendant la présence de la flotte anglaise sans objet dans la Méditerranée, sir John Jervis, qui depuis peu avait remplacé Hotham, la conduisit sur les côtes de Portugal, pour surveiller la flotte espagnole. Nelson avait été chargé de conduire un convoi de l'île d'Elbe à Gibraltar. Pendant la traversée, son grand souci était la crainte d'arriver trop tard, après quelque grande bataille. A l'embouchure du détroit, il rencontra les vaisseaux espagnols, et ayant rejoint sir John Jervis à la hauteur du cap Saint-Vincent, il prit aussitôt le commandement du *Captain*, de 74 canons, et l'amiral donna le signal à toute la flotte « de se préparer au combat ». La flotte espagnole, forte de vingt-sept vaisseaux de guerrre et de douze frégates, avait quitté le port de Cadix dans les premiers jours de février (1797), et naviguait vers Brest, afin d'en rompre le blocus et, ralliée à la flotte hollandaise, de balayer ensuite l'escadre que l'Angleterre avait dans la Manche. Sir John Jervis n'avait que quinze vaisseaux de ligne et six frégates; mais il résolut, malgré cette infériorité, d'empêcher à tout prix la jonction des escadres. L'action s'engagea le 14 février. Sir John Jervis s'y montra habile marin, en profitant des fautes de l'amiral espagnol, et Nelson s'y couvrit de gloire par l'audace et la rapidité de ses attaques. Il aborda le *San-Nicolas*, et y planta le pavillon anglais; puis le *San-José*, de 112 canons, qui commençait à faire feu sur le vaisseau capturé. Il s'était élancé avec ses marins, en s'écriant plusieurs fois : « Westminster Abbey ou la victoire! » Son audace impétueuse renversa tous les obstacles, et en arrivant sur le gaillard d'arrière, il y trouva le capitaine du *San-José* prêt à lui remettre son épée; le reste des officiers en fit autant, et le commodore, embarrassé de toutes ces armes qu'on lui présentait, les passait l'une après l'autre à un matelot. La victoire, du reste, était chèrement achetée : le *Captain* avait eu vingt-trois hommes tués et cinquante-six blessés; son mât de hune avait été brisé; pas une voile entière, ni un hauban, ni un cordage. D'autres navires anglais avaient été aussi fort maltraités. La flotte espagnole était encore assez forte pour recommencer le combat Mais l'amiral espagnol ouvrit un conseil de guerre, où un nouvel engagement fut combattu par la majorité. La *Santissima-Trinidad*, colosse maritime de 136 canons, successivement aux prises avec Jervis et Collingwood, s'était rendue à l'*Orion*, capitaine Saumarez. Le vaisseau chargé d'assurer la prise ne vit pas, à cause de la fumée, le signal de la défaite, et la *Santissima Trinidad* profita de l'erreur pour s'éloigner. Le rés[...] cette bataille fut la prise de quatre gro[...] seaux. L'effet moral de cette victoire [...] mense. L'Europe, saisie d'étonnement, [...] par là que le nombre n'était rien contre l'h[...] maritime et le courage des Anglais, et le [...]bardement de Cadix, qui suivit de près, [...] un sentiment de terreur (février 1797). [...] victo re valut à Jervis le titre de comte de [...] Vincent; elle commença la renommée de [...] qui fut nommé contre-amiral et cheva[...] l'ordre du Bain. Sir Jervis l'ayant aut[...] garder l'épée du contre-amiral espagnol, i[...] hommage au maire et à la corporation d[...]wich, qui lui accorda les franchises muni[...] Mais de tous ces témoignages de reconnai[...] aucun ne le toucha plus vivement qu'un[...] écrite par son père. Elle est trop r[...] pour être omise : « Je bénis Dieu, [...] vieillard, de toutes les forces d'une âme [...]naissante, pour m'avoir conservé un fils [...] vous. Non-seulement les rares connaissanc[...] j'ai ici, mais tous mes autres concitoyens [...]bordaient dans la rue avec des paroles [...]teuses, que j'ai dû renoncer à paraître en p[...] Bien peu de fils, mon cher enfant, sont pa[...] à la hauteur glorieuse où vous ont porté [...]lents et votre bravoure avec l'aide de la [...]dence. La joie que j'en ai ressentie, et [...] contenais en vain, a mouillé de larmes me[...] sillonnées de rides. Qui donc à ma place [...] cueilli d'un œil sec des félicitations aus[...]nimes? Partout, dans les rues de Bath, [...]tissent le nom et les exploits de Nelson [...] bien sur les lèvres du chanteur des ru[...] dans l'enceinte du théâtre public. »

Nelson à cette époque comptait tr[...] ans et cent vingt combats; mais la [...] passé, même celle de cette grande journ[...] appelait lui-même le « très-glorieux jour [...] Valentin, » devait pâlir devant ce qu'il ét[...]tiné à accomplir avant de quitter ce monde[...] bataille du cap Saint-Vincent fait époque[...] là qu'il introduisit ces manœuvres har[...] moyen desquelles une escadre bien comm[...] et montée par des marins expérimentés [...] avec assurance attaquer et battre des for[...] supérieures, si elles ne savent pas ma[...] avec une grande célérité, et surtout a[...]telligent ensemble. Cette tactique demand[...] tout pour réussir un amiral habile et aud[...] des marins très-exercés et animés de son [...] Au mois de juillet suivant, Nelson partit à [...] d'une expédition dirigée contre Ténériffe. [...] lui qui l'avait conçue et proposée, pour s'en[...] des galions mexicains que l'on disait arrêté[...] de cette île. On lui donna quatre vaisseau[...] ligne, trois frégates et un cutter; mais une [...] des troupes retirées de l'île d'Elbe lui fut re[...] Les calmes et les courants contraires aya[...] manquer une entreprise de nuit contre [...] Santa-Cruz, il fallut se décider à une nouve[...]

A onze heures du soir, les chaloupes, con- nviron mille hommes, se dirigèrent vers le avorisées par la nuit, elles arrivèrent à une ortée de canon de la jetée où l'on voulait er. Mais la place était sur le qui-vive, et nier signal qui en partit, ordre fut donné aloupes de s'éparpiller et de ramer vers e. Les Espagnols avaient fait d'excellents tifs. Aux sons du tocsin, quarante pièces n, braquées sur la mer, ouvrirent leurs mousqueterie éclata le long des murailles. art des chaloupes manquèrent la jetée, èrent au rivage à travers beaucoup de . Cependant Nelson, accompagné de trois capitaines et de deux cent hommes d'é- iva au môle et l'emporta d'assaut, malgré oureuse défense. Alors la fusillade devint e, tant de la citadelle que des maisons de , et les assaillants, en partie tués ou bles- purent s'avancer. Au moment où l'amiral hors de sa barque, il avait été atteint alle au bras droit. Son beau-fils, le lieu- Nisbett, qui heureusement avait voulu pagner, lui donna les premiers soins, et rtement sa cravatte de soie autour du our arrêter l'effusion du sang qui coulait ndance. Sans ce secours, Nelson eût pro- ent péri. Il eut beaucoup de peine à arri- ord d'un vaisseau. Le désastre de l'expé- ut complet. Un capitaine anglais parvint présence d'esprit à obtenir du gouverneur quement libre de ses troupes. Quelques s d'hommes avaient été tués ou blessés, ièrement parmi les officiers de marine. La de Nelson était si grave, que l'amputation nécessaire. Elle fut mal faite, et les n furent longues et douloureuses. Bien ffectât de supporter froidement le re- 'il avait essuyé, son âme en fut profon- affectée. Dans une lettre qu'il écrivit, ain gauche, à lord Saint-Vincent : « Je venu, lui dit il, un fardeau pour mes un être inutile pour mon pays.... Je ais d'ici pour ne plus me montrer nulle Mais au lieu de l'abandon qu'il craignait, t l'amirauté lui adressèrent des félicita- t le gouvernement lui accorda une pen- 1,000 liv. sterling (25,000 fr.).

n passa plusieurs mois en Angleterre guérison complète, et dès qu'il fut en reprendre du service, il plaça son pa- ur le *Vanguard*, et alla rejoindre lord incent dans la Méditerranée (décembre

l'Europe était alors vivement préoccupée expédition mystérieuse que Bonaparte btenue du Directoire, et dont les im- préparatifs annonçaient l'importance. emandait sur quelle partie de l'univers mber la foudre. Lord Saint Vincent, gé nécessaire de rester devant Cadix, Nelson d'aller surveiller l'armement qui s'achevait dans le port de Toulon, et lui donna une escadre de trois vaisseaux de ligne, quatre frégates et un sloop. Parti de Gibraltar, le 9 mai 1798, Nelson fut assailli le 19 dans le golfe de Lyon d'une tempête qui maltraita et dispersa ses vaisseaux, et l'obligea de relâcher dans le port de San Pietro (Sardaigne) pour se radouber. Pendant ce temps, la flotte française avait quitté Toulon et cinglait vers l'Égypte. Est-ce faute de frégates, comme Nelson l'a souvent répété, ou par suite de la violente tempête qui faillit le faire périr, ou par quelque secret de la Providence, que Bonaparte et son armée échappèrent à l'ardent amiral? C'est ce qui serait impossible de décider. On passa à quelques lieues les uns des autres; un conflit, quel qu'en eût été le résultat, aurait singulièrement changé la destinée de l'Europe. Désespéré de ce contre-temps, Nelson, après avoir reçu dix vaisseaux de renfort, parcourut la Méditerranée à la poursuite de l'expédition française. Il toucha à Messine, longea les côtes de la Morée, parut devant Alexandrie; partout des indices de la flotte; mais cette flotte, si ardemment cherchée, elle semblait insaisissable. Lorsqu'on apprit en Angleterre que les Français étaient déjà en Égypte, il n'y eut qu'un cri contre l'imprudence de l'amiral anglais, pour avoir confié à un si jeune officier une mission aussi importante. Il fut même question de traduire Nelson devant un conseil de guerre. Cependant Nelson, plein d'irritation et de douleur, toucha à Candie, visita les côtes de Syrie, et revint en toute hâte vers la Sicile pour se ravitailler. Le gouvernement de Naples, alors en paix avec la République, ne voulait accorder, par crainte de guerre, aucun secours à l'escadre anglaise. Mais, grâce à l'influence de Sir Hamilton, et surtout de lady Emma, des ordres secrets expédiés aux gouverneurs lui firent obtenir les secours nécessaires. En quittant le port de Syracuse où il était resté cinq jours, Nelson écrivait à lord Saint-Vincent, dans les termes les plus énergiques, « qu'il saurait bien trouver les Français, fussent-ils frétés pour les antipodes et au-dessus des flots », et le 25 juillet il se dirigea vers la Morée, de là vers l'Égypte; et le 1er août les vaisseaux anglais arrivèrent en vue d'Alexandrie. Ce fut avec un indicible transport de joie qu'enfin il aperçut la forêt de mâts de la flotte française, à l'ancre dans la rade d'Aboukir, à six lieues d'Alexandrie, près de l'embouchure du Nil. L'amiral Brueys l'avait embossée en demi-cercle, parallèlement au rivage d'Aboukir; sa gauche était protégée par l'îlot de ce nom, où l'on croyait la passe impraticable; sa droite, beaucoup plus accessible, était défendue par ses vaisseaux les plus forts et les mieux commandés. Il avait en tout treize vaisseaux de ligne et quatre frégates. La côte n'avait pas de batteries; un tiers des équipages était à terre. Nelson, après avoir examiné ces dispositions,

résolut sur-le-champ de pénétrer entre la ligne française et le rivage, de prendre ainsi entre deux feux, en agissant avec toute sa flotte, une partie des vaisseaux français, et de les écraser avant qu'ils pussent être secourus. Toute la question pour lui se bornait à vérifier si le passage était praticable; un pilote grec qu'il avait à son bord l'assurait qu'il l'était, et se chargea de conduire le vaisseau de 50 qui devait montrer le chemin aux autres. Le capitaine du *Vanguard* (vaisseau amiral), M. Berry, mis au courant de ce plan d'attaque, l'accueillit avec transport : « Si nous réussissons, s'écria-t-il, que dira le monde? » — « Il n'y a pas de *si*, lui répliqua Nelson, nous réussirons très-certainement; mais qui de nous vivra pour raconter la victoire, ceci est autre une question. » Depuis plusieurs jours, dévoré d'anxiété et d'impatience, il mangeait et dormait à peine. Il se fit servir à dîner, tandis qu'à son bord tout se préparait pour le combat. Le repas fini, il renvoya ses officiers à leur poste, et leur dit : « Adieu, Messieurs, demain avant qu'il soit tard, j'aurai gagné une pairie ou une place à Westminster. » Vers six heures du soir, il s'avança hardiment en ordre de bataille. Le *Culloden*, qui était le chef de file anglais, échoua sur un bas-fonds, et servit en quelque sorte de balise à d'autres bâtiments. A mesure que les vaisseaux franchissaient la passe, ils s'embossaient chacun derrière un des vaisseaux de Brueys. Nelson, avec l'autre moitié de ses forces, se rangea du côté de la mer, et par cette manœuvre mit la flotte française entre deux feux. A six heures et demie, l'action devint générale, et, malgré l'obscurité qui croissait, elle continua des deux côtés avec une ardeur extraordinaire. Cette bataille fut effroyable. Deux mille bouches à feu, servies avec une grande activité, vomissaient à la fois la mort et le désastre, et leurs flammes rouges, se projetant sur les flots obscurs, donnaient aux vaisseaux l'aspect d'un volcan en éruption. Les Français firent tout ce que le courage le plus héroïque pouvait accomplir dans une position aussi désavantageuse. L'infortuné Brueys avait été blessé deux fois. Vers huit heures, il est renversé par un boulet. Gantheaume, son ami, veut le faire emporter au poste des blessés : « Non, lui dit-il, en lui serrant la main, un amiral français doit mourir sur son banc de quart. » Il expira au bout d'un quart d'heure. Son vaisseau amiral, *L'Orient*, de 120 canons, attaqué, foudroyé par quatre navires anglais, continue sa résistance héroïque; mais vers dix heures, l'incendie y éclate. Comprimé sur un point, il reparaît bientôt sur un autre. Les progrès sont rapides, désespérants, et pourtant il continue toujours à tirer. Bientôt ce n'est plus qu'une masse embrasée, vomissant des torrents de flamme et de fumée. Plusieurs officiers et matelots, prévoyant la catastrophe prochaine, se précipitent dans la mer du haut des bastingages.

De ceux qui se sauvaient ainsi, la plupart fu[…] recueillis par des chaloupes anglaises; d'[…] arrivèrent en nageant jusqu'aux sabord[…] canons du *Swiftsure*, et l'on suspendit le[…] pour les recevoir. Vers onze heures, le feu[…] teignit les poudres à bord de *L'Orient*, et[…] vaisseau sauta avec une explosion épouv[…] table, et, au milieu d'une clarté éblouissa[…] il lance dans les airs ses mâts, ses vergues, membrures, ses canons. Il y avait encore à b[…] cinq cents hommes. Les deux escadres fu[…] criblées de ses débris, retombant du ciel. P[…] dant un quart d'heure, elles restèrent dan[…] stupeur et un silence de mort; puis la can[…] nade recommença aussi vive que jamais. faiblit un peu après minuit. Les premi[…] clartés du jour permirent de voir combien victoire avait été complète, combien horr[…] était le désastre de notre flotte. « Ce n'est une victoire, c'est une conquête! » s'écria […] son, quand il put apprécier l'étendue de triomphe. Sur treize vaisseaux de haut b[…] qu'il avait trouvés dans la baie d'Abouk[…] neuf étaient pris et deux brûlés; sur q[…] frégates, une avait coulé bas, l'autre étai[…] cendiée. La perte des Français se montai[…] cinq mille deux cent vingt-cinq homm[…] trois mille cent cinq étaient prisonniers, et fu[…] renvoyés à terre, y compris les blessés. Anglais n'avaient perdu qu'un de leurs […] taines, et huit cent quatre-vingt-quinze […] mes, dont deux cent dix-huit tués. Nelson blessé à la tête d'un éclat de mitraille. On c[…] gnit d'abord que la blessure ne fût mort[…] car la peau de son front avait été détach[…] l'os, et le sang avait coulé en abondance n'en continua pas moins à donner ses or[…] avec un admirable sang-froid. D'après l'exa[…] du chirurgien, on fut bientôt rassuré, et un re[…] absolu fut prescrit à l'amiral, repos impos[…] dans un pareil moment d'exaltation et de j[…] et qu'il n'observa point. De grands cris lui a[…] appris que le feu gagnait à bord de *L'Orien[…]* remonta comme il put à travers les es[…] obscurs sur le tillac, au grand étonnement de la tête enveloppée de bandages, pour donner […] qu'on envoyât des chaloupes au secours. P[…] l'honneur de l'humanité et de la vérité, de t[…] traits ne doivent pas être passés sous s[…] La bataille d'Aboukir produisit en Europe, Angleterre surtout, la plus vive sensation. […] l'anxiété avait été grande au sujet de l'exp[…] d'Égypte, plus ce désastre, si imprévu, qui […] blait condamner l'armée française à une d[…] tion certaine, causa une immense joie. T[…] souverains ennemis de la France, le sultan, […] Paul, le roi de Naples, etc., s'empressèr[…] prodiguer à Nelson de magnifiques pre[…] En Angleterre l'enthousiasme national fu[…] comble. Le roi créa Nelson baron du […] de Burnham-Thorpe, avec une pension […] de 2,000 liv. st. (50,000 fr.) rever[…] […]

ses deux successeurs immédiats. L'opi- ublique trouva que ce titre n'était pas ;au du service rendu, après ce que le re avait fait pour le vainqueur du cap incent. Pitt se justifia par de pauvres , et Nelson fut très-blessé de ce qu'il ait comme une ingratitude de la part des es. Ses concitoyens s'efforcèrent de l'en r. La Compagnie des Indes orientales ı un don de 10,000 liv. st. (250,000 fr.); pagnie turque, un vase d'argent ; la Cité dres, une épée pour lui et pour chacun capitaines, lesquels en outre reçurent des es d'or.

é peu de jours après la bataille par les qu'il avait tant regrettées, Nelson partit iples, qui devait être si fatale à sa gloire. Aboukir, la cour avait été tremblante la puissance d'opinion du parti démocra- ussi a la nouvelle du triomphe éprouva- ie joie délirante, et Nelson fut reçu comme ı par la famille royale, la cour et une nmense. La belle Emma Hamilton, l'am- ice, s'évanouit d'emotion et se laissa entre ses bras. Le glorieux vainqueur fut l'adulations, de fêtes, de plaisirs et d'hon- Alors commencèrent avec la séduisante ces liaisons intimes qui firent de Nelson es mains de cette femme, aussi adroite itieuse, un instrument docile des intri- de l'ignoble despotisme de la reine Ca- Cependant les événements se précipitaient :. Les Français etaient aux portes de Na- roi et la reine n'eurent bientôt d'autre prendre que de se réfugier en Sicile. lamilton avait en secret pourvu à tous paratifs du départ, et embarqué de nuit vaisseaux de Nelson les trésors, les dia- le la couronne, les objets d'art et de luxe, it à une valeur de 80 millions (décembre Nelson reçut a bord du *Vanguard* la royale, les ministres, sir William et lady m, et malgré une mer furieuse il parvint ansporter à Palerme. La république fut iee dans tout le royaume. Peu de mois le cardinal Ruffo commença une guerre tion dans la Calabre. L'occupation fran- le toutes parts restreinte, fut bientôt li- la capitale même, bloquée par terre et r. Les Napolitains appartenant au parti évolution occupaient les deux forts inté- Ils firent avec le cardinal Ruffo une ca- on qui leur assurait la vie et la liberté de le royaume. Elle fut signée par le capi- nglais Foote, qui commandait le blocus en nt Nelson (juin 1799). Mais la reine Ca- et la cour avaient soif de vengeances. A de Nelson avec dix-huit vaisseaux de lady Hamilton, lui montrant du geste les s de capitulation sur les forts : « Bronte, elle avec un accent de fureur, faites ce pavillon de trêve!... On n'accorde pas de trêve à des rebelles. » En vain le cardinal Ruffo, bien que prêtre sans mœurs et sans foi, se refusa à violer la parole donnée. Asservi par l'amour, Nelson laissa déchirer et jeter à la mer par lady Hamilton la capitulation signée par le capitaine Foote. Les chefs républicains, qui appartenaient presque tous à la jeune noblesse de Naples, à la partie éclairée du clergé, du barreau et des lettres, furent livrés aux commissions militaires ou aux poignards de la populace. L'amiral napolitain Carracioli, vieillard illustre de soixante-dix ans, coupable seulement d'avoir servi pendant l'interrègne, fut condamné à être pendu, et l'exécution se fit sous ses yeux, sur un navire anglais; et pendant les dernières convulsions de l'agonie la barque de lady Hamilton en fit plusieurs fois le tour! C'est ainsi que pour une femme méprisable Nelson flétrissait son honneur et couvrait d'opprobre le gouvernement qu'il représentait. Le *Foreign Office* ayant destitué sir William Hamilton, qui avait cessé de le représenter convenablement, Nelson épousa chaudement la querelle de ses amis, et, sous prétexte de santé, demanda à revenir en Angleterre. Il voyagea avec eux en Allemagne, recevant des fêtes, des dîners, des présents, et s'enivrant de la popularité qui entourait son nom. En Angleterre, les démonstrations furent pleines d'enthousiasme, et peu de mois après son retour, toujours dominé par sa folle passion, il rompit tous les liens qui l'unissaient à sa femme, dont le mérite lui était plus connu qu'à tout autre. Les dernières paroles qu'il lui adressa étaient un témoignage positif de son propre aveuglement : « Je prends Dieu à témoin, lui dit-il, qu'il n'y a rien en vous et rien dans votre conduite que je puisse vouloir changer. » Au commencement de 1800, lady Hamilton avait mis au monde, d'une manière mystérieuse, une fille à laquelle il donna le nom d'Horatia.

Le gouvernement anglais, voulant dissoudre l'alliance qui avait été conclue entre la Russie, la Suède et le Danemark, et qui menaçait sérieusement la domination maritime de l'Angleterre, envoya dans la Baltique une flotte de cinquante-deux voiles, dont le commandement en chef était confié à sir Hyde Parker. Nelson, qui venait d'être élevé au rang de vice-amiral, commandait en second (mars 1801). C'était à Copenhague qu'était le cœur de l'alliance. La mer libre ou la mort! était le cri des ouvriers et des matelots volontaires qui accouraient en foule dans les chantiers et sur les vaisseaux. C'était aussi à Copenhague que l'Angleterre avait décidé de détruire l'alliance. La flotte franchit le Sund par la trahison ou la faiblesse des Suédois, qui ne défendaient point le passage. Dès le début sir Hyde Parker, dont l'habileté flegmatique contrastait avec la fougue et les inspirations audacieuses de Nelson, fut bientôt réduit, malgré sa position officielle, à se contenter d'un rôle secondaire. Nelson fit prévaloir son plan de campagne, et se porta

devant Copenhague, qui était protégée par dix vaisseaux, onze batteries flottantes et deux citadelles. Ces défenses combinées étaient formidables. Les feux des batteries et des citadelles étaient liés ensemble. Parker hésitait à tenter une entreprise qui pouvait tourner en désastre. L'ardent Nelson, désespéré de ces irrésolutions, offrit de forcer la ligne danoise si on lui donnait seulement dix vaisseaux. L'amiral céda, et en lui en confiant douze remit entre ses mains la direction de l'attaque. Quand on vit le danger approcher, toute la ville courut aux armes avec le plus grand enthousiasme; une terrible bataille s'engagea (2 avril). Malgré les forces triples des Anglais, les Danois firent la plus glorieuse résistance. L'amiral Parker, découragé par cette vigueur et la grande effusion du sang, hissa pour toute la flotte le signal de la retraite. Mais Nelson, dominé par cet acharnement inoui qu'il portait partout à la guerre, refusa d'obéir : « Cesser le combat!... Que je sois damné si j'obéis!.. Vous savez, dit-il en s'adressant à son capitaine, que je suis borgne? . Eh bien! admettons que je sois aveugle!... » Et au milieu d'un feu terrible, plaçant sa lunette sur l'œil qu'il avait perdu : « Je vous assure, dit-il, avec un amer sourire, que je ne vois pas le signal! » Saillie héroïque, qui ne pouvait échapper qu'à un tel homme. Enfin la ligne de défense qui couvrait le rivage baissa pavillon. Nelson était maître de plusieurs vaisseaux, et proposa un armistice, menaçant de brûler les vaisseaux si le feu de la ville continuait. L'armistice fut accepté, et des négociations suivirent. Le prince régent de Danemark venait de recevoir secrètement la nouvelle d'un événement tragique qui complétait la victoire des Anglais : Paul Ier avait été assassiné par ses courtisans dans la nuit du 25 mars. Le but que s'était proposé l'Angleterre fut atteint; le Danemark conclut un traité par lequel il renonçait à la coalition (mai 1801). La France se trouva seule à lutter pour la liberté des mers. Ce brillant coup de main valut à Nelson les remercîments du parlement et le titre de vicomte. Il paraît certain qu'il dut son succès définitif plus à la négociation qu'à son audace extrême. Il se serait trouvé dans un grand danger si le gouvernement danois avait, d'après l'avis des officiers de sa marine, continué l'action. Le vaisseau que montait l'amiral avait touché, et en touchant il obstruait la passe, de manière que les autres vaisseaux ne pouvaient plus avancer. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que, le lendemain de l'armistice, on parvint à mettre à flot le vaisseau amiral, après en avoir retiré une partie de sa batterie basse.

Les préparatifs de flottille faits par le premier consul sur les côtes de la Manche avaient jeté une terreur générale en Angleterre. Le gouvernement, bien qu'il les tournât en ridicule, était sérieusement inquiet. Pour calmer les esprits, il donna ordre à Nelson de se rendre dans la Manche. L'amiral hissa son pavillon sur la [fré]gate la *Méduse*, et alla reconnaître Boul[ogne] que l'on fortifiait alors avec activité (... 1801). La flottille anglaise se composait d'en[viron] quarante bâtiments de guerre, frégates, b[ricks,] corvettes, bombardes, chaloupes canonni[ères,] brûlots. Après avoir examiné différents p[oints] de la côte, il ouvrit son feu et fit appareill[er ses] vaisseaux. Alors la canonnade s'engagea [entre] la terre et l'escadre. Mais en résumé, l'a[vantage] tourna contre les Anglais, qui lancèrent en[viron] un millier de bombes et durent se retirer [après] cette démonstration bruyante et illusoire. N[elson] était mécontent, et bien qu'il eût écrit av[ec ins]tance à l'amirauté, un aussi mince résulta[t pro]duisit une impression fâcheuse en Angleterr[e. Peu de] jours après, il résolut de faire une nouvel[le atta]que. Les Français, avertis, avaient augmenté [leurs] moyens de défense, et tout préparé pour re[pous]ser vigoureusement l'abordage, si les marin[s an]glais le tentaient. L'escadrille de Nelson était [par]tagée en cinq divisions, comprenant soixante [dix] bâtiments de guerre et quatre mille soldats de [ma]rine. Elle se mit en mouvement vers minuit [et] s'approcha de la ligne d'embossage dans le [plus] grand silence. Mais le flot et les courants con[tra]rièrent le plan d'attaque; les divisions se [sépa]rèrent et se mêlèrent dans l'obscurité. La se[conde] et la troisième se jetèrent hardiment au cent[re de] la ligne ennemie, et furent reçues par un feu [ter]rible. L'abordage tourna encore plus mal, [les] matelots anglais eurent affaire à des combat[tants] si aguerris qu'après un combat opiniâtre [il fal]lut se retirer sans pouvoir emmener a[ucune] des embarcations qu'on avait prises. La nais[sance] du jour fit cesser le feu de part et d'autre. Nelson regagna la côte d'Angleterre, après [avoir] perdu environ deux cents hommes. Il n[e put] dissimuler son humeur de ce revers, peu i[mpor]tant en définitive, mais auquel son nom d[onnait] un éclat particulier. « C'est la dernière fois, [dit-]il, que je laisserai attaquer l'ennemi sans d[iriger] en personne toutes les opérations. J'ai plus [souf]fert de mes inquiétudes durant cette lutte m[al en]gagée que si un boulet m'eût emporté la jam[be. »]

Nelson vivait retiré dans le domaine de [Mer]ton, qu'il avait acheté près de Londres, o[ù ses] amis sir William et lady Hamilton étaient [venus] s'installer, lorsque la rupture du traité [d'A]miens rendit la guerre imminente. Il p[rit le] commandement de la flotte de la Médit[erra]née (mai 1803), arbora son pavillon s[ur la] *Victory*, vaisseau de 100 canons, et vin[t s'é]tablir devant Toulon pour surveiller l'es[cadre] qui s'y formait, et qu'on croyait destinée à [une] autre campagne d'Égypte. Mais le génie féc[ond et] audacieux de Napoléon méditait, tout en les [mo]difiant sans cesse, des plans bien plus va[stes.] En continuant ses apprêts menaçants c[ontre] l'Angleterre par l'achèvement de dix-huit [cents] bâtiments pour la flottille, par la formati[on de] sept camps de cent soixante mille h[ommes,]

· les côtes de la Manche, il travaillait ıe prodigieuse activité à agrandir et à ses escadres, et à un jour donné il vounir dans la Manche soixante à soixante-sseaux, et sous leur protection, embar- ›n armée et frapper le grand coup en rre. « Que nous soyons maîtres du dé- ›ndant six heures, écrivait-il à un de ses x, et nous serons les maîtres du monde. » ottes se rassemblaient, à Toulon, à Roche Brest : la première, sous Villeneuve, de isseaux et huit frégates, portant huit mille s; la deuxième, sous Missiessy, de six ux et quatre frégates, portant six mille s; la troisième, sous Gantheaume, de aisseaux et quinze autres bâtiments, por- ıgt-deux mille hommes; enfin trente vais- spagnols étaient au Ferrol et à Cadix. is flottes françaises eurent ordre de mettre ile, de courir sur les Antilles et d'y jeter forts; là elles devaient recevoir des ins- ıs pour se réunir et revenir en Europe, t que les Anglais, alarmés pour leurs di- possessions par la sortie subite de ces ottes, lanceraient de toutes parts des s à leur poursuite et laisseraient ainsi la · libre. L'Angleterre avait huit flottes en rois sur les côtes britanniques; une de- rest, commandée par Cornwallis; deux golfe de Biscaye; une devant Cadix; une Toulon, commandée par Nelson. Des ac- on les fautes des chefs dérangèrent l'exé- le ce plan grandiose. Villeneuve, ayant la vigilance de l'amiral anglais, rallia à sept vaisseaux espagnols, et, après beau- irrésolutions, arriva aux Antilles, pen- ıe Nelson le cherchait dans les eaux de e. Là, il reçut de Napoléon l'ordre de se a l'escadre de Missiessy à Rochefort, de ier Gantheaume à Brest, de prendre le ndement suprême, et, à la tête de soixante ux, d'entrer dans la Manche, où les Anglais aient pas cinquante. Nelson, l'ayant cher- tilement par toute la Méditerranée, cou Antilles, fouilla partout, et apprit enfin part. Aussitôt, soupçonnant le plan de ›n il avertit l'amirauté, revint en Europe, a la flotte française sans la voir, courut ltar, chercha dans tout le golfe de Gas- et a là jusqu'en Irlande. L'amirauté fit Napoléon avait voulu faire; elle ordonna ›n d'aller renforcer la flotte de Brest, et adre qui croisait devant Rochefort de celle du Ferrol, que commandait Calder. i ayant rencontré Villeneuve près du cap re, un combat s'engagea où les deux ami 'attribuèrent la victoire, mais qui n'eut resultat (22 juillet 1805) Villeneuve, au suivre ses instructions, s'en alla au Ferrol, sa basquer, et sur l'ordre réitéré de Na- de cingler sur Brest, il perdit la tête, et viter une bataille avec trente-trois vais-seaux contre vingt, il alla forcer la croisière anglaise de Cadix et se réfugia dans ce port, où il fut bientôt bloqué par les flottes réunies de Collingwood et de Calder (21 août 1805).

Nelson, qui n'avait pas quitté le pont de son vaisseau en trois ans, était rentré en Angleterre pour prendre quelque repos (20 août). Il s'était rendu dans sa maison de campagne de Merton, et y avait même fait transporter tous ses meubles de la *Victory*, n'aspirant plus qu'à jouir d'une vie paisible. Il y était à peine depuis quelques jours, quand un matin, à cinq heures, le capitaine Blackwood, un de ses amis, entra avec des dépêches de l'amirauté. Le premier mot de Nelson fut caractéristique : « Je suis sûr, dit-il, que vous allez m'apprendre où sont les Français : je sens là que j'ai encore à les battre. » Blackwood lui raconta les derniers événements « C'est bon, c'est bon, reprit Nelson deux ou trois fois; comptez que je donnerai encore une leçon a M. Villeneuve. » Mais son ami parti, il songea à la douleur qu'il allait causer aux siens, à lady Hamilton, à à ses sœurs, en leur annonçant ses projets de guerre, et il resta tout soucieux et incertain. Lady Hamilton devina les pensées qui l'agitaient, et comme il essayait de lui donner le change : « Je ne m'y trompe pas, dit-elle; vous songez à ces flottes ennemies que vous avez cherchées si longtemps, aux droits que vous avez sur elles... Eh bien ! offrez vos services, ils seront acceptés. Une belle victoire vous attend sans doute encore..... Après l'avoir gagnée, vous pourrez nous revenir, et jouir ici du bonheur que nous nous y réservons. » Nelson fut vivement ému de ce langage, et ses yeux se mouillèrent de larmes. Il partit donc cette fois au milieu d'un concours immense et des adieux enthousiastes du peuple anglais, qui avait mis en lui son espérance, qui attendait de lui son salut. Quelques-uns pleuraient, d'autres se mirent à genoux, et les soldats qui, pour obéir à la consigne, croisèrent imprudemment la baïonnette contre la plèbe furent obligés de battre brusquement en retraite. Nelson arriva devant Cadix le 29 septembre, anniversaire de son jour de naissance. Averti que Villeneuve y était encore, il croisa à une distance suffisante des terres pour que sa flotte ne fût pas aperçue des côtes d'Espagne, et pour encourager la sortie des flottes combinées. Villeneuve pour racheter sa faute résolut de livrer bataille, quand tout le désir de Napoléon était de conserver sa marine pour des temps meilleurs. Après diverses évolutions, les deux flottes se trouvèrent en présence le 21 octobre, à la hauteur du cap Trafalgar. Nelson avait sous ses ordres vingt-sept vaisseaux de ligne et quatre frégates; Villeneuve, y compris les Espagnols, trente-trois vaisseaux et sept grosses frégates Ce dernier forma sa ligne de bataille en ordre parallèle, comme on combattait dans l'enfance de l'art, et sur une longueur d'une lieue. Nelson, au contraire, forma sa flotte en

deux colonnes, ayant pour avant-garde les huit vaisseaux à deux ponts qui marchaient le mieux, dans le but de couper le centre et la gauche de la ligne ennemie. Il ne paraissait pas douter de la victoire : « Combien de ces vaisseaux rendus ou coulés vous paraîtront-ils un témoignage suffisant pour nous d'une grande victoire ? » dit-il en plaisantant à son ami Blackwood. — « Douze ou quinze, » répondit celui-ci. — « Ce n'est pas assez, répliqua Nelson, je ne serai pas content à moins de vingt vaisseaux. » Vers onze heures, les deux colonnes anglaises, s'avançant vent arrière, et toutes voiles dehors, joignirent la flotte française. A midi, Collingwood reçut le premier boulet de l'escadre ennemie, et s'engagea seul dans les rangs de cette formidable armée. Enveloppé tout aussitôt et perdu dans un tourbillon de boulets : « Nelson, disait-il à son capitaine de pavillon, donnerait beaucoup pour être ici ». Et de son côté, Nelson, qui avait vu ce mouvement : « Voyez, disait-il, comme Collingwood, ce noble frère, mène au feu son bâtiment. » Un peu avant que les flottes fussent à portée, il avait fait élever au sommet du mât de la *Victory* le mot d'ordre de la journée, attendu de tous les matelots. « *L'Angleterre compte que chaque homme fera son devoir !* » Et ce signal, passant de navire en navire, fut accueilli avec des cris d'enthousiasme par tous ces hommes que la présence du danger mettait un moment au niveau de leur illustre chef. Nelson portait ce jour-là son vieux frac d'amiral, orné des quatre brillantes décorations dont il avait été gratifié à l'étranger et dans sa patrie. Elles le signalaient au feu des tirailleurs dont les Français couvrent les hunes, dans les combats de mer, pour éclaircir les rangs de l'ennemi. Ses officiers, inquiets pour leur chef, voulaient charger le chirurgien ou le chapelain d'adresser quelques mots à l'amiral pour lui persuader de changer son habit ou couvrir ses éclatants insignes. Personne n'osa tenter la démarche : on le pria seulement de songer à son rang de général en chef, de ne pas s'engager le premier, comme un vaisseau d'avant-garde, avec la masse serrée des vaisseaux de la flotte combinée, et de permettre, en diminuant ses voiles, au vaisseau le *Leviathan*, qui suivait le sien, de le dépasser et de recevoir le premier feu des Français : — « Je le veux bien, répondit-il en souriant ; que le *Leviathan* passe le premier, s'il le peut. » — Puis il avait couvert la *Victory* de toutes ses voiles, et il était resté ainsi en tête de la colonne. Il jugea qu'il était temps de renvoyer à leur poste les capitaines de frégates qu'il avait encore à son bord, et reconduisit celui de l'*Euryalus*, le capitaine Blackwood. Celui-ci lui ayant pris la main : « J'espère, lui dit-il, revenir bientôt, et vous trouver en possession de vingt vaisseaux ennemis. — « Dieu vous bénisse !.. répliqua l'amiral... Mais je ne vous reverrai jamais. » Trois minutes après, les cinq ou six vaisseaux français qui entouraient *Le Bucentaure*, vaisseau monté par l'amiral Villeneuve, lançaient à la fois leurs bordées contre la *Victory*, dont les cent canons se taisaient encore. C'est ainsi que Nelson était entré au feu. Vers une heure, alors que partout, et en particulier autour de la *Victory*, le combat se continuait avec un acharnement furieux, une balle, partie du *Redoutable* (vaisseau français), vint frapper Nelson à l'épaule gauche. Il tomba sous le coup, la face contre terre. Un sergent d'infanterie de marine et deux matelots se précipitent pour relever l'amiral. Le capitaine Hardy s'avance, et le fait porter au poste des malades. On lui ôta cet habit auquel, peut-être, il devait sa fatale blessure; le chirurgien procéda à l'investigation de l'endroit où la balle avait frappé. Il s'assura bientôt qu'elle avait pénétré au-dessous de la clavicule gauche, et s'était logée, suivant toute apparence, dans l'épine dorsale. Le blessé éprouvait de vives souffrances, qui s'aggravaient d'heure en heure, et pendant ce temps la bataille *continuait* avec furie, avec un acharnement sans exemple. De temps à autre un bruit de voix humaines arrivait par les écoutilles et les sabords : « Que signifient ces cris? demandait Nelson d'une voix affaiblie. » — « C'est un ennemi qui amène son pavillon, » fut-il répondu. Déjà à trois heures la victoire était décidée. Les souffrances du blessé devinrent tellement atroces que plus d'une fois il souhaita la mort. Le capitaine Hardy étant venu lui dire pour le ranimer que déjà quatorze ou quinze vaisseaux s'étaient rendus : « C'est bien, répliqua-t-il; pourtant il m'en fallait au moins vingt. » Et, donnant à sa voix une force singulière : « Jetez l'ancre, Hardy, jetez l'ancre, » recommandation qui témoignait de sa profonde prévoyance ; car dès le matin même il avait prévu la tempête épouvantable qui éclata le soir, qui mit en danger la flotte victorieuse, et fit sombrer la plupart des vaisseaux de la flotte vaincue. Pendant ces heures d'agonie, allégées par la joie d'une immense victoire, il recommanda encore à sa patrie lady Hamilton et sa fille Horatia, et le nom de cette femme fut avec celui de l'Angleterre le dernier murmure qui s'échappa de ses lèvres. Il expira à quatre heures trente minutes, et précisément à cette heure l'amiral Gravina envoyait à l'armée le signal de ralliement, répété par *Le Neptune*, et tous ceux des vaisseaux français ou espagnols qui n'étaient ni pris ni désemparés quittaient cette mer où les forces maritimes des deux nations venaient pour bien longtemps d'être anéanties. La victoire de Trafalgar rendit définitivement l'Angleterre maîtresse unique de l'Océan. Tous les honneurs, toutes les récompenses qu'une nation reconnaissante peut accorder furent décernés à la mémoire de Nelson. Le titre de comte fut conféré à son frère, avec une pension perpétuelle de 6,000 livres sterling (150,000 fr.). Chacune de ses deux sœurs reçut 10,000 liv. sterl. La f

rait si indignement outragée obtint une iagère de 1,000 liv. sterl. Le legs auda-|u'il avait fait à sa maîtresse fut juste-epudie. On ordonna des funérailles pu-, et un monument s'éleva par souscrip-itionale. Des statues furent érigées dans rs des principales cités. Le cercueil de lans lequel ses restes avaient été rappor-Angleterre, le pavillon de son vaisseau, ait figurer dans le cortége funèbre furent pieces, et le peuple se les arracha comme ques sacrées.

nontre encore à l'hôpital des Invalides de vich l'habit que Nelson portait au moment it frappe mortellement, et l'on y voit le la balle et les traces de l'hemorragie qu'elle terminée. A Londres, une belle statue lui evée dans Trafalgar-Square. Nelson fut et il est en grande partie encore aujour-le héros par excellence de l'Angleterre. s ont pu avoir autant de génie; personne inspirer autant d'enthousiasme et se faire ice aussi grande dans les sympathies de on Personne n'a grave son nom plus lement et avec plus de gloire dans les s de la Grande Bretagne. J. CHANUT.

hill (T. O.), *Life of lord viscount Horatio Nel-*ndon, 1808 and 1813. — Clarke (Samuel), *Life of lord Hor. Nelson*; London 1809, 2 vol in-4°. ey (Robert), *Life of Nelson*; London, 1813; le e l'ouvrage n'est pas au niveau de la réputation a Joul. — Nicolas (sir Harris), *Despatches and of Nelson*; 1844, 7 vol. — Tucker (J.-M.), *Me-the Life of lord Nelson*; London, 1867. — Pet-Thomas), *Memoirs of the life of vice admiral ratio Nelson*; London, 1849, 2 vol. in 8°. — W. C.), *National portrait Gallery*, t. Ier. — seph), *Life of viscount Nelson, duke of Bronte*, James, *Naval History of England*. — Thiers, *du Consulat et de l'Empire*. — Bignon, *Histoire sous Napoleon*. — E. Forgues, *Histoire de Nel-*. — Guérin, *Histoire de la Marine française*. — urien de la Gravière, *Guerres maritimes*, 2 vol. rtine (Alphonse de), *Nelson*, 1758-1808, un vol.

EITZ (*Joachim-Christophe*), érudit d, né à Wismar, le 4 avril 1679, mort le 1753 Après avoir exercé pendant quel-mps dans sa ville natale la profession it, il devint en 1707 précepteur des fils ite de Stenbock; il les accompagna à l'u-é de Lund, où il fit des cours publics re et de politique, et parcourut en-vec eux la Hollande, la France et l'An-; plus tard il fut chargé de l'éducation ieurs princes, avec lesquels il visita la et l'Italie Depuis 1743 il vécut retiré à ourg. On a de lui : *De modestia histo-censuris principum observanda*; Lau-09, in-4°; — *Sejour de Paris, oder An-wie Reisende sich in Paris zu verhal-en* (Séjour de Paris, ou Instructions pour ageurs qui visitent cette ville); Leipzig, Strasbourg, 1750, in-8°; une traduction e fut donnée à Leyde, 1727, 2 vol. — *Fasciculus inscriptionum singu-in itinere Italico collectarum*; Leip-zig, 1726, in-8°; — *Nachlese besonderer Nachrichten von Italien* (Regain de notices sur l'Italie); Leipzig, 1726; — *Remarques nouvelles sur* l'Histoire de Charles XII *par M. de Voltaire*; Francfort, 1738, in-8°; — *Vernünftige Gedanken von allerhand historischen, critischen und moralischen Materien* (Réflexions sur divers sujets d'histoire, de critique et de morale); Francfort, 1739-1745, 6 vol. in-8°; ce recueil curieux fut augmenté de deux vol par Scheibe. Nemeitz a édité les *Mémoires du comte de Stenbock*. O.

Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*. — Strodtmann, *Neues gelehrtes Europa*, t. IV et XI.

NÉMÉSIEN (*M.-Aurelius-Olympius Nemesianus*), poëte latin, né à Carthage, en Afrique, vivait vers la fin du troisième siècle après J.-C. Il vécut à la cour de l'empereur Carus (283), et remporta tous les prix dans les concours poétiques (*omnibus coronis* (*non coloniis*) *illustratus emicuit*, dit Vopiscus). Il osa même lutter contre le jeune prince Numérien, et celui-ci ne lui en voulut pas d'avoir remporté la victoire. Vopiscus, à qui nous devons ces détails, ajoute que Némésien était l'auteur des poëmes *Sur la Pêche*, *la Chasse*, et *la Navigation* ('Αλιευτικά, κυνηγετικά, ναυτικά, peut-être au lieu de ναυτικά faut-il lire ἰξευτικά, *chasse aux oiseaux*). Tous ces poëmes ont péri, à l'exception d'un fragment des *Cynegetica* comprenant 325 vers hexamètres qui, par la pureté et la clarté du style, ne sont pas indignes de l'admiration qu'ils obtinrent des contemporains. Ces vers, qui appartenaient sans doute au premier livre, ne contiennent que des préceptes sur l'éducation des chevaux et des chiens et sur les ustensiles de la chasse. Deux courts fragments *De Aucupio* (*De la Chasse aux oiseaux*) et une petite pièce intitulée *Les Louanges d'Hercule* (*Laudes Herculis*), œuvre d'un auteur inconnu, ont été attribués à Némésien sans motifs plausibles. C'est sans plus de raison qu'on lui attribue quatre des églogues de Calpurnius. Ange Ugoletti, le premier auteur de cette revendication, prétendait s'appuyer sur l'autorité d'un ancien manuscrit; mais les meilleurs manuscrits connus portent seulement le nom de Calpurnius, et l'on ne trouve celui de Némésien que sur des manuscrits de récente date. Certains biographes ont établi des rapports entre Némésien et Calpurnius; ils supposent que le poëte favori de Carus et de Numérien fut le bienfaiteur de Calpurnius, son ami et son émule, réduit à un dénûment affligeant. Cette conjecture est uniquement fondée sur une dédicace, *Ad Nemesianum carthaginiensem*, qu'offrent généralement les manuscrits et les éditions de Calpurnius. On a identifié ce Némésien avec le M. A. Olympius Némésien, et on a cru reconnaître Némésien sous le déguisement du berger Mélibée de la quatrième églogue de Calpurnius; mais ces suppositions hasardées n'ajoutent rien

au peu que nous savons sur la vie des deux poëtes (*voy.* CALPURNIUS).

Le fragment des *Cynegetica*, découvert à Tours par le poëte Sannazar, fut publié pour la première fois par les héritiers d'Alde, 1534, in-8°, avec le poëme de Grotius Faliscus *Sur la Chasse* et une bucolique attribuée à Némésien; on le trouve avec les vers *De Aucupio* dans les *Poetæ latini minores* de Burmann, Leyde, 1731, vol. I, p. 317, 415, et dans les *Poetæ latini minores* de Wersndorf, Altenbourg, 1780, vol. I, p. 3, 123. La meilleure édition est celle de Stern : *Grotii Falisci et Olympii Nemesiani carmina venatica, cum duobus fragmentis* De Aucupio; Halle, 1832, in-8°. L. J.

Vopiscus, *Numerianus*. — Wernsdorf, *Preface* de son édition des *Cynegetica* et des fragments *De Aucupio*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NÉMÉSIUS (Νεμέσιος), théologien et philosophe grec, vivait vers la fin du quatrième siècle. On a très-peu de détails sur sa vie. Les manuscrits et Anastase de Nicée lui donnent le titre d'évêque d'Émèse en Syrie; c'etait évidemment un chrétien et un homme pieux. La date de sa vie est fixée avec assez de précision, soit par les deux plus anciens ecrivains qui le citent, Anastase et Moses Bar-Cepha, soit par Némésius lui-même, qui dans son traité *Sur la Nature de l'homme* mentionne Apollinaire et Eunomius. Némésius vivait donc à la fin du quatrième siècle ou au commencement du cinquième siècle. L'auteur du traité *De la Nature de l'homme* a été quelquefois identifié avec un ami de saint Grégoire de Nazianze, Nemésius, homme de savoir, d'abord avocat, puis préfet de la Cappadoce. Ce Némésius etait païen, et saint Grégoire lui adressa plusieurs lettres et même un poëme pour l'engager à embrasser le christianisme. Il est possible que le préfet de Cappadoce se soit converti, qu'il soit devenu évêque d'Émèse et qu'il ait ecrit un traite de philosophie chrétienne; mais ces possibilites ne sont pas une raison suffisante pour que l'on accorde sans aucune preuve le traité *De la Nature de l'homme* à l'ami de saint Grégoire de Nazianze. Cet ouvrage a ete attribué aussi à saint Grégoire de Nysse, mais avec moins de raison encore et uniquement peut-être parce que l'on a confondu le traité *De la Nature de l'homme* (Περὶ φύσεως ἀνθρώπου) avec le traité *Sur la Conformation de l'homme* (Περὶ κατασκευῆς ἀνθρώπου) composé par Grégoire de Nysse pour compléter l'*Enneahemeron* de son frère, saint Basile. L'ouvrage de Nemésius est un traité de psychologie et de physiologie élégamment écrit pour le temps, et contenant des doctrines rarement originales, mais souvent judicieuses. « L'homme, selon Némésius, est un être double, composé d'un corps et d'une âme : le corps est comme un résumé des perfections de la nature organisée; l'âme se divise en deux parties, l'une irraisonnable, l'autre raisonnable. L'âme ra[...] nable comprend la pensée, la mémoire et tout la volonté, dont le caractère libre et [...]pendant constitue la personnalité hum[...] L'âme irraisonnable est double elle-même[...] contient des facultés qui, sans participer [...] raison, lui sont du moins soumises, com[...] desir et la répugnance; elle contient des fa[...] à la fois étrangères à la nature de la r[...] étrangères à son empire, comme la nutrit[...] les diverses fonctions qui appartiennent a[...] animale. Rien de plus simple ni de plus [...] que cette théorie de l'homme; mais il s'en [...] que le texte de Némésius les présente ave[...]teté. A la première lecture, au contraire, [...] prit peu expérimenté trouve difficileme[...] route à travers de nombreux chapitres [...] mal coordonnés. L'ordre est au fond des [...] mais à l'extérieur il est trop peu sensib[...] ce défaut pouvait être corrigé dans le tra[...] *la Nature de l'homme* par quelques tra[...]sitions qui peut-être même ne feraient [...] rétablir le texte dans son intégrité primitiv[...] aurait là un des abrégés les plus commodes [...] l'enseignement des éléments de la ph[...]phie (1). » Au point de vue théologique, [...]vrage de Némésius n'est pas irréprochabl[...] le blâme d'avoir accepté quelques opinion[...]ronées d'Origène, et de s'écarter, par ex[...] touchant la préexistence des âmes, de l'o[...] generalement admise par l'Église. Aux ye[...] modernes le principal merite de Némési[...] d'avoir soupçonné la circulation du san[...] fonctions de la bile. Les passages de son [...] qui se rapportent à ces deux grands fa[...]siologiques ne sont ni clairs ni précis; m[...] sont curieux. « Le mouvement du pouls [...]pelé aussi le pouvoir vital, prend, dit-il, s[...]gine du cœur et principalement du ven[...] gauche..... L'artère est avec une grande [...]mence dilatée et contractee, par une [...] d'harmonie et d'ordre, le mouvement com[...]çant au cœur. Tandis qu'elle est dilatée [...] attire avec force la partie la plus ténue d[...] des veines voisines, et l'exhalaison ou [...] de ce sang devient l'aliment de l'esprit [...] Mais pendant qu'elle est contractée, elle [...] toutes les fumées qu'elle contient à trave[...] le corps et par de secrets passages, de [...] que le cœur rejette tout ce qu'il contient [...]ligineux à travers la bouche et le nez p[...]piration. » Voici le passage sur la bile. « [...] jaune est constituée à la fois pour elle-[...] et aussi pour d'autres propos; car elle [...]tribue à la digestion et active l'expulsion [...] excréments; c'est pourquoi elle est en q[...] sorte un des organes nutritifs, outre [...] donne au corps une sorte de chaleur, c[...] le pouvoir vital. Pour ces raisons donc, elle [...]ble faite pour elle-même; mais en tant [...]

(1) Egger, dans le *Dictionnaire des sciences philo[sophi]ques*.

porte le sang, elle semble faite en quelque sorte pour le sang aussi. » Ces passages ne prouvent nullement que Nemesius ait devancé les découvertes de Harvey sur la circulation du sang, de Sylvius sur les fonctions de la bile; mais ils montrent que sur ces deux points si importants de la physiologie les anciens étaient allés plus loin qu'on ne le suppose ordinairement. Le traité de Neméslus a été inséré dans plusieurs collections des Pères de l'Église. Georges Valla en publia une traduction latine; Leyde, 1538, in-8°. La première édition séparée du texte grec parut par les soins de Nicasius Ellebodius, avec une traduction latine; Anvers, 1565, in-8°; puis vint l'édition du docteur Fell, Oxford, 1671, in-8°. La meilleure édition est celle de F. Matthaei; Halle, 1802, in 8°. Le traité *De la Nature de l'homme* a été traduit en italien par Domin. Pizzimenti; en anglais par Georges Wither, Londres, 1636, in 12; en allemand par Osterhammer, Salzbourg, 1819, in-8°, et en français par J.-B. Thibault; Paris, 1844, in-8°. L. J.

Anastase, *Quaest. in S. Script.*, dans la *Bibliotheca Patrum*, vol. VI, édit. de Paris, 1578. — Fabricius, *Bibliotheca græca*. — Brucker, *Historia critica philosophiæ*. — Haller, *Bibliotheca anatomica*. — Sprengel, *Histoire de la médecine*. — Freind, *History of Physic*. — Bayle, *Dict. hist. et crit*. — Chauffepié, *Dict. historique*. — Fell, *Préface* et *Notes* de son édit. — Thibault, *Préface* et *Notes* de son édit.

NEMIUS (*Jean*), humaniste hollandais, né à Bois-le-Duc, au commencement du seizième siècle. Il entra dans les ordres, et fut successivement recteur des écoles de Nimègue, d'Amsterdam et de Bois-le-Duc. On a de lui : *De imperio et servitute ludi magistri poema*; Nimègue, 1551, in-4°; — *Parens et noverca, poema*; Anvers, 1553, in-8°; — *Epitome de conscribendis epistolis*; Anvers, 1552, in-8°; — *Annotationes in syntaxim Erasmi*; Anvers, in-8°. Nemius a le premier donné une traduction latine de l'histoire facétieuse de Till Eulenspiegel, sous le titre de *Ulularum speculum*, *alias triumphus humanæ stultitiæ, vel Tylus Saxo*; Anvers, 1563, in-8° (*voy.* Freytag, *Apparatus*, t. II, p. 1017). O.

Foppens, *Bibliotheca belgica*.

NEMOURS (*Jacques d'*ARMAGNAC, duc DE), né vers 1437, décapité à Paris, le 4 août 1477. Il était fils de Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac (second fils du connétable d'Armagnac), et de Éléonore de Bourbon, comtesse de la Marche et de Castres, duchesse de Nemours (1). Son père avait été le gouverneur du dauphin (depuis Louis XI); lui-même fut en grande faveur au commencement du règne de ce prince. Louis XI lui donna en avril 1462 le duché-pairie de Nemours, auquel il avait quelques droits par sa mère, Éléonore de Bourbon. La même année il le mit à la tête des sept cents lances françaises, qu'il envoyait au secours du roi d'Aragon contre les Catalans, soulevés. En échange de ce secours, le roi d'Aragon céda le Roussillon à la France; mais il aurait bien voulu conserver cette province, et il excita une sédition à Perpignan. Le duc de Nemours fut chargé d'aller réduire cette place, entreprise qui offrit peu de difficulté. Malgré les bienfaits dont il avait été comblé par le roi, Jacques d'Armagnac entra dans la ligue du Bien public en 1465. Il fut un des premiers à négocier; mais il fit, en son nom et au nom des autres chefs de la ligue, des demandes si exorbitantes que Louis XI les rejeta, marcha contre les rebelles, enfermés dans Riom, et les força de consentir à un armistice. Cependant les circonstances devinrent bientôt si fâcheuses pour Louis XI que le duc de Nemours obtint le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France, avec une pension, la solde de deux cents lances et la nomination aux offices et bénéfices dans ses seigneuries. Peu après ce traité, lui et ses cousins, le comte d'Armagnac et le sire d'Albret, prêtèrent serment au roi de le servir contre tous, même contre le duc Charles, son frère. Ce serment fut mal tenu. Si les deux d'Armagnac ne s'unirent pas ouvertement aux ducs de Bourgogne et de Guyenne, ils traitèrent avec le roi d'Angleterre et le pressèrent d'envoyer une armée dans la Guyenne; en attendant ils se mirent en campagne avec quelques bandes de pillards (1469). Le roi envoya contre eux le comte de Dammartin en l'autorisant à traiter. Nemours n'essaya pas de résister. Par un accord conclu à Saint-Flour, le 17 janvier 1470, « Il confessa que bien que le roi l'eût agrandi et lui eût fait de grands biens, il en avait été si méconnaissant, qu'il s'était soulevé contre lui, qu'il avait débauché ses sujets et ses serviteurs, avait machiné sa prise et la détention de sa personne, avait faussé ses serments, avait pris son argent, et au lieu d'apaiser les autres, comme il l'avait promis, les avait animés contre le roi. Il s'engagea à perdre tous ses domaines et les priviléges de la pairie s'il manquait de nouveau à ses serments, et consentit à ce que tous ses serviteurs fissent un serment direct au roi. » En prêtant ce serment, Nemours était peut être sincère, et il mit dès lors une grande réserve dans sa conduite. Il voyait avec effroi suspendue sur sa tête la colère de Louis XI, qui, devenant chaque jour plus puissant, pensait à tirer vengeance des seigneurs qui l'avaient trahi en 1465. Par l'ordre du roi de France, le comte d'Armagnac fut tué en 1473. Quelques lettres du duc de Nemours, trouvées dans les papiers du comte, convainquirent le roi que les deux cousins continuaient à agir de concert avec les princes mécontents. Cependant comme Jacques d'Armagnac n'avait pas fait de démarche ostensible, le roi le laissa pour le moment en repos. Mais dès que la défaite du duc de Bourgogne à Grandson l'eut rassuré du

(1) Charles VI érigea la terre de Nemours en duché-pairie, le 9 juin 1404, et la donna à Charles III de Navarre en échange du comté d'Évreux. A la mort de Charles III, en 1425, le duché de Nemours fit retour à la couronne. Mais Éléonore de Bourbon prétendait à la possession de ce duché, comme petite-fille de Charles III, par sa mère, Béatrix de Navarre.

côté de son principal adversaire, il ne ménagea plus rien et chargea le sire de Beaujeu d'aller assiéger le duc de Nemours dans son château de Carlat Le duc fut fait prisonnier et conduit à Vienne en Dauphiné, où Louis XI était alors. Le roi, refusant de le voir, le fit enfermer au château de Pierre-Encise, d'où, le 4 août 1476, il fut transféré à la Bastille. Sa femme, Louise d'Anjou, fille du comte du Maine et nièce du roi René, que le roi lui avait fait épouser en 1462, mourut en couches de douleur et d'effroi pendant le siége de Carlat. Nemours avait été coupable en 1465 et 1469; mais il était couvert par plusieurs traités, et depuis 1470 il s'était tenu paisible. « D'ailleurs parmi les grands seigneurs du royaume, dit Amelgard, il n'y en avait aucun de mœurs plus douces, d'un gouvernement plus juste envers ses vassaux, enfin d'une renommée plus honorable. » Le sire de Beaujeu, en le faisant prisonnier, lui avait promis de bonnes conditions; mais aucune de ces considérations ne toucha le roi, qui montra contre cet ancien favori qui l'avait trompé une férocité impitoyable. Il ordonna de l'enfermer dans une cage de fer, et de le *gehenner bien étroit* pour le *faire parler clair*. La procédure s'instruisit, non devant le parlement, mais devant une commission présidée par le sire de Beaujeu. Pour être plus sûr des commissaires, Louis XI leur distribua les domaines de l'accusé. La torture n'arracha aucune révélation au duc de Nemours, et on ne put établir contre lui aucune charge positive. Enfin, sur quelques bonnes paroles du roi, il s'imagina qu'il l'apaiserait par une franche confession. Il lui écrivit une longue et touchante lettre dans laquelle, après des aveux explicites, mais qui n'établissaient pas cependant sa participation aux complots qu'il avait connus, il faisait appel à la clémence du roi et signait *le pauvre Jacques*. Une fois muni de cette lettre, Louis XI pensa qu'il obtiendrait facilement une condamnation du parlement, et il permit que Nemours fût jugé par cette cour, qui fut mandée à Noyon et présidée par Beaujeu, lieutenant et gendre du roi. Sous la pression de l'autorité royale, le parlement condamna, le 10 juillet 1477, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, à être décapité comme coupable de lèse-majesté. Ses biens furent confisqués. L'arrêt reçut son exécution, le 4 août, aux halles. Une foule immense assista à ce triste spectacle et montra beaucoup de pitié pour cet illustre seigneur, dont on oubliait les fautes, et qui paraissait sacrifié moins à la justice qu'à la vengeance (1). Le duc de Nemours laissait trois fils. Un des commissaire[s qui] avaient eu part aux dépouilles du duc, Bo[ffile de] Judice, afin de mieux s'assurer la pos[session] du comté de Castres, demanda que J[ean] d'Armagnac, l'aîné de ces enfants, lui fût [remis]. Le roi en effet le lui donna en garde, et l[e mal]heureux enfant, enfermé dans la citad[elle de] Perpignan, y mourut peu après. L.

Amelgard, *De Rebus gestis Ludovici XI*. — [...] *Histoire de Louis XII*. — Comines, *Memoires*, avec les *Preuves* par Godefroy. — Barante, *Hist[oire des] ducs de Bourgogne*, VII, IX, X, XI. — Sismon[di, Histoire] *des Français*, t. XIII et XIV. — Michelet, *Hist[oire de] France*, t. VI.

NEMOURS (*Louis* D'ARMAGNAC, duc DE) [troi]sième fils du précédent, né en 1473, tué le [...] 1503, à Cérignoles. Il eut Louis XI pour parr[ain; il] n'avait que quatre ans lorsque son père fut e[xécuté] par l'ordre de ce prince. Enfermé avec so[n frère] Jean à la Bastille, il n'en sortit qu'après la [mort] de Louis XI, en 1483. Les deux jeunes p[rinces] réclamèrent aux états de Tours les dom[aines] de leur père; mais malgré les dispositions [favo]rables de cette assemblée, leur réclamatio[n ne] fut pas immédiatement accueillie. Aussitôt [que] Charles VIII eut la possession incontesté[e du] pouvoir royal, il en fit usage pour rétablir [dans] leurs biens et honneurs ses cousins Jean et [Louis] d'Armagnac « abolissant, disait-il, autan[t que] metier serait, toute macule et incapacité [qu'ils] pourroient avoir encourue, au moyen [d'un cer]tain prétendu arrêt, que l'on dit avoir été [donné] et exécuté à l'encontre du feu dit Jacques [d'Ar]magnac, leur père. » Jean d'Armagnac m[ourut] vers 1500, et Louis lui succéda dans le tit[re de] duc de Nemours. Habile dans tous les exe[rcices] du corps, Louis de Nemours s'acquit une g[rande] réputation de valeur. Il accompagna Charle[s VIII] dans l'expédition de Naples, et se distingua [à] la retraite. Lors de la seconde occup[ation de] Naples par les Français, sous Louis XII, [le duc] de Nemours fut nommé vice-roi de Napl[es et] commandant en chef de l'armée d'occupati[on en] 1501. Le jeune général ne passait pas po[ur un] habile militaire, et l'on s'étonna de le voir [pré]féré à tant d'anciens capitaines qui avaient [con]quis Naples, et surtout à d'Aubigni. Ce m[écon]tentement de l'armée eut bientôt de fu[nestes] effets. Par un traité conclu entre Louis X[II et] Ferdinand, le royaume de Naples avait ét[é par]tagé entre les deux rois; Louis XII avait la [Terre] de Labour et les Abruzzes avec Naples, et [Fer]dinand avait la Calabre et la Pouille: mais [il fut] impossible aux Français et aux Espagnol[s de] s'entendre sur les limites de leurs provinces [res]pectives. On se disputa surtout la perceptio[n]

(1) D'après une tradition acceptée par de graves historiens, Mézeral, Bossuet, Garnier, les jeunes enfants du duc de Nemours auraient été conduits, vêtus de blanc, sous l'échafaud de leur père, afin que son sang coulât sur leur tête. Louis XI était malheureusement trop capable de ce raffinement de cruauté, mais il serait injuste de le lui imputer sans preuves. « Aucun des narrateurs contemporains, dit M. de Barante, même de ceux qui se sont le plus apitoyés et indignés (Amelgard, Seissel) sur ce supplice, ne fait mention de cette circonstance. L['avo]cat qui, au nom des malheureux orphelins, [dépouillés de] biens et sans secours, présenta requête aux éta[ts du] royaume, assemblés en 1483, après la mort du ro[i, ne] parla pas non plus de cette cruauté; pourtant il n['omit] rien de ce qui pouvait exciter une juste pitié en fa[veur] de ces pauvres enfants, et ne garda point de mén[age]ments pour la mémoire détestée de leur persécute[ur. »]

nposés sur les troupeaux à l'époque de gration annuelle. Gonsalve de Cordoue, de Ferdinand, ne voulant pas céder sur . occupa la Capitanate dans l'hiver de)3. Nemours n'etait pas capable de tenir grand capitaine. Mal servi par une ar- contente, il eut de plus le tort grave de suivre les conseils du plus habile de ses its, d'Aubigni. Il dispersa ses troupes, en- Aubigni en Calabre avec des forces in- es, ne laissa devant Barlette qu'un faible troupes sous les ordres de La Palisse, ha sur Otrante. Gonsalve de Cordoue lit prisonnier La Palisse. D'Aubigni, acca- le nombre à Seminara, le 21 avril 1503, gia dans la citadelle d'Angitola, et fut t de se rendre. Nemours, accourant pour ces désastres, rencontra Gonsalve à Ceri- vendredi 28 avril. « L'armée espagnole, Henri Martin, avait couvert son front ge fossé; le jour finissait, et la prudence dait aux Français d'attendre au lende- éanmoins l'attaque immédiate fut déci- ès une violente altercation entre le vice- eux de ses capitaines. Nemours, cette ichait pour le parti le plus sage; Yves le piqua au vif en paraissant douter de ir; Nemours, irrité, donna le signal, et a la tête de l'avant-garde, sans même connaître la position de l'ennemi. Le sort nbat commence sous de tels auspices is longtemps douteux : les Français, ar- art par le fossé qui protégeait les Espa- entèrent en vain de le franchir sous le artrier d'une nombreuse artillerie; le etait déja dans leurs rangs, lorsque arrettes qui renfermaient les poudres de espagnole sautèrent avec un bruit épou- ; cet accident, qui semblait devoir être ennemis, decida leur victoire; l'arrière- ançaise, saisie de ces paniques si ordi- lans un assaut nocturne, prit la fuite s de l'explosion, entraînant avec elle mandant, Yves d'Allègre : la cavalerie ilve, s'élançant hors du camp, enfonça ta le reste de l'armée; le duc de Ne- ut tué et l'armée de France fut disper- esque détruite. » Cette defaite coûta aux tout ce qu'ils possédaient dans le de Naples. Avec le duc de Nemours naison d'Armagnac, qui avait joué un rôle et si tragique dans l'histoire de France, isait remonter son origine jusqu'à Hari- re du roi Dagobert. L. J.

elais, *Histoire de Louis XII*, avec des *Notes* et par Godefroy. — Jean d'Auton, *Histoire de* avec des *Notes* et *Preuves*. — Fleuranges, *Mé-* ismondi, *Histoire des républiques italien-*). *Histoire des Français*, t. XV. — Henri istoire de France, t. VII

URS (*Gaston* DE FOIX, duc DE), célèbre français, fils de Jean de Foix, vicomte onne et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, né en 1489, tué devant Ravenne, le 11 avril 1512. Louis XII rétablit pour lui, en 1505, le duché-pairie de Nemours. Le jeune prince alla servir à l'armée d'Italie en 1510, et à la fin de 1511 il succéda au duc de Longueville dans le gouvernement du Milanais et le commandement de l'armée française en Italie. Les Français, faiblement soutenus par le vacillant Maximilien, avaient à combattre la ligue des Espagnols, du pape et des Vénitiens. Les confédérés redoublèrent d'efforts dans l'hiver de 1511. Les Suisses, rompant la neutralité, envahirent le Milanais et s'avancèrent jusqu'au faubourg de Milan. Nemours, qui n'avait à leur opposer que des forces insuffisantes, s'enferma dans Milan; et les Suisses, qui s'entendaient mal à faire des siéges, reprirent le chemin de leurs montagnes. Sur ces entrefaites, l'armée hispano-pontificale, commandée par le vice-roi de Naples, don Raymond de Cardone, le cardinal-légat Jean de Médicis (depuis Léon X) et Pedro Navarro, le meilleur général de l'Espagne, mit le siége devant Bologne, place dont la conservation importait au plus haut point à l'honneur des armes françaises. A cette nouvelle Gaston prit une décision digne d'un grand capitaine. Quoique menacé par les Vénitiens, il résolut d'aller au secours de Bologne. Il se porta rapidement sur Finale à une journée de cette place; puis, par une marche de nuit des plus audacieuses, au milieu d'affreux tourbillons de neige, il pénétra dans la ville assiégée sans être aperçu de l'ennemi (nuit du 4 au 5). S'il avait attaqué immédiatement les assiégeants, il les aurait surpris et probablement taillés en pièces; mais ses soldats, épuisés par leur marche rapide, avaient un besoin absolu de repos; il remit donc l'attaque, et Cardone, décampant dans la nuit du 6 au 7, se retira sur Imola. La veille du mouvement de Gaston sur Bologne, un corps d'armée vénitien était entré dans Brescia, dont les habitants, soulevés contre les Français, lui avaient ouvert les portes. L'insurrection avait gagné tout le pays bressan et bergamasque, et menaçait d'atteindre Crème et Crémone. Les Français allaient se trouver enveloppés dans un cercle d'armées ennemies et d'insurgés. Déjà le général vénitien Baglioni se dirigeait sur Brescia pour renforcer le corps d'occupation. Nemours, laissant dans Bologne trois cents lances et quatre mille fantassins, courut sur Baglioni avec une rapidité inouie, le battit complétement à l'Isola della Scala, et arriva devant Brescia (le 17 février). La ville sommée de se rendre refusa, et l'armée française donna l'assaut le 19. Le sol glacé était si glissant que les gendarmes, qui sous les ordres de Bayart formaient la première colonne d'attaqne, marchaient avec peine. Gaston, en véritable montagnard des Pyrénées, leur donna l'exemple de quitter leurs souliers et courut avec eux pieds nus à l'assaut. La ville fut prise malgré l'héroïque résistance des Vénitiens et l'aide que leur prêtaient les habitants en jetant

de leurs fenêtres sur les Français « gros carreaux, pierres et eau chaude ». Les vainqueurs saccagerent la ville et massacrèrent une partie de la population. Le comte Ludovic Avogara et ses deux fils, nobles bressans qui avaient fomenté l'insurrection, furent décapités. Le pillage de Brescia porta malheur à l'armée française. « Il n'est rien de si certain, dit le biographe de Bayart, que la prise de Bresse fut en Italie la ruine des Français; car ils avaient tant gagné dans cette ville de Bresse, que la plupart s'en retournèrent et laissèrent la guerre, desquels il eût été bon métier par après ». Avec une armée démoralisée par la victoire et composée en partie d'auxiliaires allemands suspects, Gaston fut hors d'état de rien tenter immédiatement; mais au mois de mars des renforts lui arrivèrent de France, et Louis XII lui envoya l'ordre d'attaquer l'armée pontificale et de marcher sur Rome sans être retenu par aucun scrupule religieux. En même temps le concile de Pise l'autorisa à occuper les États de l'Église jusqu'à ce que la chaire de Saint-Pierre fût remplie par un pape légitimement elu. Gaston entra aussitôt dans la Romagne; don Raymond de Cardone refusa obstinément la bataille. Gaston pour l'y decider menaça Ravenne. Informé que Maximilien avait fait la paix avec les Venitiens et qu'il allait retirer les cinq mille lansquenets allemands de l'armée française, il résolut d'attaquer à tout hasard l'armee espagnole. Le 9 avril il donna l'assaut, et fut repoussé. Le 11 avril s'engagea une terrible bataille, qui semblait devoir décider du sort de l'Italie. L'armée espagnole et pontificale, fortement retranchée, eût été inexpugnable si l'artillerie d'Alphonse d'Este, duc de Ferrare, n'eût porté le ravage dans ses rangs. Sous ce feu meurtrier, la cavalerie pontificale perdit patience et sortant des lignes, elle attaqua impetueusement le camp français; l'infanterie espagnole s'avança alors pour soutenir la cavalerie, et la bataille devint générale. Après une courte lutte, la cavalerie pontificale s'enfuit laissant aux mains des Français Fabrizio Colonna, Pescaire et le cardinal Jean de Médicis. L'infanterie espagnole, assaillie par les lansquenets et les fantassins français, repoussa toutes les attaques, et ne se mit en retraite que lorsqu'elle fut chargée en queue par la cavalerie française. Malgré d'énormes pertes, cette vaillante troupe se retirait en bon ordre et il était dangereux de l'arrêter. Le jeune vainqueur périt en s'acharnant imprudemment à leur poursuite. Brantôme raconte ainsi sa mort : « Étant tout couvert de sang et de cervelle d'un de ses gendarmes, tué près de lui par une canonnade, Bayart, effrayé, vint à lui et lui demanda s'il était blessé? — Non, dit il, mais j'en ai blessé bien d'autres. — Dieu soit loué, dit Bayart, vous avez gagné la bataille et demeurez aujourd'hui le plus honoré prince du monde : mais ne tirez pas plus avant; rassemblez votre gendarmerie, et surtout qu'on ne se mette point au pillage; car il n'est pas encore temps : le [illegible] laine d'Ars et moi allons après les fuyards pour homme vivant, Monsieur, ne bougez que nous ne vous venions querir ou nous mandions. M. de Nemours promit de ne avancer; mais il n'en tint rien : voyant qu[illegible] gens de pied espagnols se retiroient le long [du] grand canal, il demanda à un Gascon [qui] fuyoit, quels gens c'étoient? — Monsieur, [ce] ce sont deux enseignes espagnols qui nous [ont] defaits. Le jeune prince depite dit : Qui m'[aime] si me suive, je ne sçaurois souffrir cela ! et [sans] regarder derrière lui, donna, suivi seul[ement] d'une vingtaine de ses gens, et chargea [en un] lieu si desavantageux, que sa petite trou[pe ne] s'y pouvoit remuer; car la chaussée étoit [étroite] du côté du canal, où l'on ne pouvoit desc[endre] et de l'autre côté il y avoit un fossé ou l'[on ne] pouvoit passer; de sorte que les Espagnols [ayant] decharge leurs arquebuses et les piques [bais]sées, eurent bientôt raison des nôtres. M. [de] Nemours, combattant constamment, eut les [jar]rets de son cheval coupes, tomba par terr[e], il fut blessé de tant de coups, que depu[is le] menton jusqu'au front il en avoit quator[ze], puis laisse mort. » Ainsi mourut à [l'âge de] vingt-quatre ans Gaston de Foix « dont la [mé]moire, dit l'Italien Guicciardini, durera autan[t que] le monde. Fort jeune, mais déjà couvert [d'une] gloire immortelle, on peut dire qu'il fut [grand] capitaine avant d'avoir été soldat ». Par sa [mort] tout le fruit de la victoire fut perdu et deux [mois] plus tard il ne restait plus aux Français qu[e quel]ques places fortes en Italie. Cependant sa [car]rière ne fut pas inutile; il revela le prem[ier la] valeur de l'infanterie française, et appr[it aux] Français qu'ils pouvaient vaincre les te[rribles] bandes espagnoles. « Gaston, dit M. M[ichelet,] trouva tout naturel d'exiger de l'infanterie [la] rapidité que jusque-là on n'osait demander [aux] cavaliers. Dans une course de deux mois q[ui fut] toute sa vie et son immortalité, il rév[éla la] France à elle-même, demontrant, par un[e in]croyable celerite de mouvements, une chose [qu'on] ignorait, c'est que les Français étaient les [pre]miers marcheurs de l'Europe, donc le peu[ple le] plus militaire. » L. J.

Mémoires du bon chevalier Bayart. — *Mém[oires de] Fleuranges.* — Brantôme, *Vies des grands cap[itaines].* — Guicciardini, *Istor.*, l. X. — Paolo Giovio, *[Vita di] Leone X*, *Vita di Alfonso d'Este*; *Vita di Pesc[ara].* — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes* [illegible] *Histoire des Français*, t. XV. — Michelet, *Hist[oire de] France. Renaissance*, t. VII. — Henri Martin, *[Hist.] de France*, t. VII.

NEMOURS (*Philippe* DE SAVOIE, duc [de]), troisième fils de Philippe duc de Savoie, [et de] Claudine de Brosse, né en 1490, mort le [..] [no]vembre 1533. Il eut pour frère Charles III [duc] de Savoie, et pour sœur Louise de Savoie, [mère] de François Ier. N'étant âgé que de cinq a[ns, il] fut nommé à l'évêché de Genève ; ce qui ne [l'em]pecha pas d'accompagner Louis XII en Itali[e;] il combattit à la journée d'Aignadel (1509).

1510 il se démit de son évêché, et reçut en apanage le comté de Genevois. Il s'attacha ensuite au service de Charles Quint, puis à celui de François Ier; ce dernier prince lui donna en 1528 le duché de Nemours. A cette époque il se fixa à la cour, et épousa Charlotte d'Orléans, fille de Louis, duc de Longueville. Il fut le chef de la seconde branche des ducs de Nemours. P. L.

Guichenon, *Hist. de Savoie.* — Moreri, *Grand Dict. hist.*, art. SAVOIE.

NEMOURS (*Jacques* DE SAVOIE, duc DE), célèbre capitaine français, fils du précédent, né le 12 octobre 1531, à l'abbaye de Vaulnisant (Champagne), mort le 15 juin 1585, à Annecy (Savoie). Sa mère, Charlotte d'Orléans, prit un tel soin de son éducation qu'il devint, dit Guichenon, un des princes les plus accomplis de son siècle. A l'âge de quinze ans, il fut présenté à François Ier, qui lui donna une compagnie de chevau-légers. Après avoir fait ses premières armes au siége de Lens, il se jeta l'un des premiers dans Metz (1552), et assista au combat de Doullens ainsi qu'à la bataille de Renty (1554). En 1555 il commanda les gens de pied dans les guerres de Piémont. Condamné à l'inaction par la trêve qui suivit la prise de Pont de Sture, il envoya un jour défier le marquis de Pescaire « luy et quatre contre autant, et davantage, à donner à coups de lance à fer esmoulu, fust-on pour l'amour des dames ou pour la querelle generalle ». Le combat eut lieu sous les murs d'Asti. Les deux champions rompirent chacun une lance, sans se blesser; mais des six seconds qu'ils avaient trois furent tués, deux Français et un Italien (1). Nemours servit encore sous le duc de Guise, et fut nommé à son retour colonel général de la cavalerie légère. Dans le tournoi où Henri II perdit la vie, il était un des tenants de ce prince. Sous le règne suivant, il se montra entièrement dévoué au parti des Guise. Se trouvant à Amboise à l'époque où éclata le complot de La Renaudie (1560), il s'empara, avec des forces supérieures, des capitaines Mazère et Raunay, et surprit, au château de Noizay, le baron de Castelnau, qui ne posa les armes qu'après avoir reçu la foi du duc et une promesse signée de sa main d'être sous peu de jours rendu à la liberté, lui et ses compagnons. « Mais étant arrivés à Amboise, dit Vieilleville, ils furent incontinent resserrés en prison et tourmentés par cruelles gehennes. Ce que voyant M. de Nemours, il entra en une merveilleuse colère et desespoir du grand tort fait à son honneur, et poursuivit à toutes instances et sollicitations leur délivrance par l'entremise et intercession même de la reine régnante, de Mme de Guise et autres grandes dames de la cour; mais en vain, car à lui et à elles toutes fut répondu par le chancelier Olivier que un roi n'est nullement tenu de sa parole à son sujet rebelle. » En conséquence les prisonniers furent pendus, roués, ou écartelés. L'année suivante, Nemours, prévoyant le moment prochain où les Guise seraient appelés à prendre les armes, voulut leur donner l'appui d'un frère du roi : il conseilla au jeune prince Henri, alors âgé de dix ans, de s'enfuir avec lui de Saint-Germain; la tentative avorta, et il fut obligé de gagner au plus tôt la Lorraine pour échapper au ressentiment de la reine. On eut la preuve, par une dépêche de l'ambassadeur français à Rome, que le pape n'était pas étranger à cette intrigue. Le besoin qu'on avait de ses talents militaires fit rappeler Nemours en 1562. Dès cette année il contribua, avec le maréchal de Saint-André, à la reprise de Bourges sur les protestants, passa ensuite en Dauphiné, occupa Vienne et battit le baron des Adrets, qui négociait sa rentrée en grâce, lorsqu'il fut arrêté par Montbrun (janvier 1563). Après la mort du maréchal, il obtint le gouvernement du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Vers cette époque il se retira à la cour de Savoie, non-seulement pour y régler les différends relatifs à son apanage, mais à cause du scandale que soulevait le procès intenté à sa première femme, Françoise de Rohan. Il lui avait engagé sa parole; certains auteurs prétendent même qu'il l'avait séduite. Sous prétexte de religion et feignant des scrupules de conscience, il refusa de l'épouser et demanda le divorce. Le parlement de Paris, animé de sentiments hostiles envers les huguenots, déclara en 1566 le mariage nul, bien qu'il en fût né un fils qui continua à se faire appeler *Henri de Savoie, prince de Genevois* (1). Le duc de Nemours épousa alors Anne d'Este, veuve de François de Guise.

Lors de la seconde guerre civile, Nemours accompagna l'armée royale à Meaux. Averti du projet que les protestants avaient conçu d'enlever le roi, « il debattit fort et ferme, rapporte Brantôme, qu'il falloit gaigner Paris, disant que sur sa vie il meneroit le roi sain et sauf. La charge luy en fust aussitost donnée. Il pria le roy de se mettre au mitan de ses Suysses et luy se mit à la teste, marchans si serrés et en si bon ordre de battaille que les autres ne les osèrent jamais attaquer... Ce qui fit dire au roy que, sans M. de Nemours et ses bons compères les Suysses, sa vie ou sa liberté étaient en très-grand bransle ». Son zèle pour la religion catholique, plus encore qu'un sentiment d'ambition personnelle, empêcha le duc de souscrire à la paix conclue avec les huguenots; le premier il refusa, dans les villes de Lyon et de Grenoble, d'en exécuter les conditions comme dérogatoires à la dignité royale, et il reçut au sujet de ce manquement de foi les félicitations du pape

(1) Les historiens ont donné diverses relations de ce combat; nous avons suivi celle de Brantôme.

(1) Ce Henri était, selon de Thou, *juvenis ferox et tanto nomine indignus*. Il mena une vie dissipée. En 1577 il fut enfermé dans le château d'Angoulême. Délivré par Mayenne, il fit avec le prince de Condé la campagne de 1585. Il mourut en 1596, laissant un bâtard nommé *Samuel de Nemours, sieur de Villeman*.

de leurs fenêtres sur les Français « gros carreaux, pierres et eau chaude ». Les vainqueurs saccagèrent la ville et massacrèrent une partie de la population. Le comte Ludovic Avogara et ses deux fils, nobles bressans qui avaient fomenté l'insurrection, furent décapités. Le pillage de Brescia porta malheur à l'armée française. « Il n'est rien de si certain, dit le biographe de Bayart, que la prise de Bresse fut en Italie la ruine des Français; car ils avaient tant gagné dans cette ville de Bresse, que la plupart s'en retournèrent et laissèrent la guerre, desquels il eût été bon métier par après ». Avec une armée démoralisée par la victoire et composée en partie d'auxiliaires allemands suspects, Gaston fut hors d'état de rien tenter immédiatement; mais au mois de mars des renforts lui arrivèrent de France, et Louis XII lui envoya l'ordre d'attaquer l'armée pontificale et de marcher sur Rome sans être retenu par aucun scrupule religieux. En même temps le concile de Pise l'autorisa à occuper les États de l'Église jusqu'à ce que la chaire de Saint-Pierre fût remplie par un pape légitimement elu. Gaston entra aussitôt dans la Romagne; don Raymond de Cardone refusa obstinément la bataille. Gaston pour l'y décider menaça Ravenne. Informé que Maximilien avait fait la paix avec les Vénitiens et qu'il allait retirer les cinq mille lansquenets allemands de l'armée française, il résolut d'attaquer à tout hasard l'armée espagnole. Le 9 avril il donna l'assaut, et fut repoussé. Le 11 avril s'engagea une terrible bataille, qui semblait devoir décider du sort de l'Italie. L'armée espagnole et pontificale, fortement retranchée, eût été inexpugnable si l'artillerie d'Alphonse d'Este, duc de Ferrare, n'eût porté le ravage dans ses rangs. Sous ce feu meurtrier, la cavalerie pontificale perdit patience et sortant des lignes, elle attaqua impétueusement le camp français; l'infanterie espagnole s'avança alors pour soutenir la cavalerie, et la bataille devint générale. Après une courte lutte, la cavalerie pontificale s'enfuit laissant aux mains des Français Fabrizio Colonna, Pescaire et le cardinal Jean de Médicis. L'infanterie espagnole, assaillie par les lansquenets et les fantassins français, repoussa toutes les attaques, et ne se mit en retraite que lorsqu'elle fut chargée en queue par la cavalerie française. Malgré d'énormes pertes, cette vaillante troupe se retirait en bon ordre et il était dangereux de l'arrêter. Le jeune vainqueur périt en s'acharnant imprudemment à leur poursuite. Brantôme raconte ainsi sa mort : « Étant tout couvert de sang et de cervelle d'un de ses gendarmes, tué près de lui par une canonnade, Bayart, effrayé, vint à lui et lui demanda s'il était blessé? — Non, dit il, mais j'en ai blessé bien d'autres. — Dieu soit loué, dit Bayart, vous avez gagné la bataille et demeurez aujourd'hui le plus honoré prince du monde : mais ne tirez pas plus avant; rassemblez votre gendarmerie, et surtout qu'on ne se mette point au pillage; car il n'est pas encore temps : l[...] taine d'Ars et moi allons après les fuyar[...] pour homme vivant, Monsieur, ne bouge[...] que nous ne vous venions querir ou nous mandions. M de Nemours promit de n[...] avancer; mais il n'en tint rien : voyant q[...] gens de pied espagnols se retiroient le lon[...] grand canal, il demanda à un Gasc[...] fuyoit, quels gens c'étoient? — Monsieur, lui ce sont deux enseignes espagnols qui no[...] defaits. Le jeune prince depité dit : Qui m'a[...] si me suive, je ne sçaurois souffrir cel[a] ! et regarder derrière lui, donna, suivi seul d'une vingtaine de ses gens, et chargea d[...] lieu si desavantageux, que sa petite trou[...] s'y pouvoit remuer; car la chaussée etoit [...] du côté du canal, où l'on ne pouvoit desc[...] et de l'autre côté il y avoit un fossé ou l[...] pouvoit passer; de sorte que les Espagnols décharge leurs arquebuses et les piques [...] sées, eurent bientôt raison des nôtres. [...] Nemours, combattant constamment, eut le[...] rets de son cheval coupés, tomba par terr[e] il fut blessé de tant de coups, que depu[is le] menton jusqu'au front il en avoit quatorz[e] puis laisse mort. » Ainsi mourut à [...] vingt-quatre ans Gaston de Foix « dont la [mé]moire, dit l'Italien Guicciardini, durera autan[t que] le monde. Fort jeune, mais déjà couvert [de] gloire immortelle, on peut dire qu'il fut [...] capitaine avant d'avoir ete soldat ». Par sa [mort] tout le fruit de la victoire fut perdu et deux [mois] plus tard il ne restait plus aux Français qu[el]ques places fortes en Italie. Cependant sa [car]rière ne fut pas inutile; il revela le prem[ier la] valeur de l'infanterie française, et appr[it aux] Français qu'ils pouvaient vaincre les ter[ribles] bandes espagnoles. « Gaston, dit M. Mi[chelet,] trouva tout naturel d'exiger de l'infanter[ie la] rapidité que jusque-là on n'osait demande[r aux] cavaliers. Dans une course de deux mois q[ui fut] toute sa vie et son immortalité, il rév[éla la] France à elle-même, demontrant, par un[e in]croyable celerité de mouvements, une chose [qu'on] ignorait, c'est que les Français etaient les [pre]miers marcheurs de l'Europe, donc le peu[ple le] plus militaire. » L. J.

Mémoires du bon chevalier Bayart. — *Mém[oires de] Fleuranges.* — Brantôme, *Vies des grands capi[taines].* — Guicciardini, *Istor.*, l. X. — Paolo Giovio, *V[ita di] Leone X*, *Vita di Alfonso d'Este*; *Vita di Pesca[ra].* — Sismondi, *Histoire des republiques italiennes*, t. [...] *Histoire des Français*, t. XV — Michelet *Hi[st. de] France Renaissance*, t. VII. — Henri Martin [*Hist.*] *de France* t. VII.

NEMOURS (*Philippe* DE SAVOIE, duc [de]), troisième fils de Philippe duc de Savoie, [et de] Claudine de Brosse, né en 1490, mort le [...] [no]vembre 1533. Il eut pour frère Charles [duc] de Savoie, et pour sœur Louise de Savoie, [mère] de François I[er]. N'étant âgé que de cinq a[ns, il] fut nommé a l'évêché de Genève; ce qui ne [l'em]pêcha pas d'accompagner Louis XII en Itali[e;] il combattit a la journee d'Aignadel (1509),

1510 il se démit de son évêché, et reçut en apanage le comté de Genevois. Il s'attacha ensuite au service de Charles Quint, puis à celui de François I[er]; ce dernier prince lui donna en 1528 le duché de Nemours. A cette époque il se fixa à la cour, et épousa Charlotte d'Orléans, fille de Louis, duc de Longueville. Il fut le chef de la seconde branche des ducs de Nemours. P. L.

Guichenon, *Hist. de Savoie*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*, art. SAVOIE.

NEMOURS (*Jacques* DE SAVOIE, duc DE), célèbre capitaine français, fils du précédent, né le 12 octobre 1531, à l'abbaye de Vauluisant (Champagne), mort le 15 juin 1585, à Annecy (Savoie). Sa mère, Charlotte d'Orléans, prit un tel soin de son éducation qu'il devint, dit Guichenon, un des princes les plus accomplis de son siècle. A l'âge de quinze ans, il fut présenté à François I[er], qui lui donna une compagnie de chevau-legers. Après avoir fait ses premières armes au siege de Lens, il se jeta l'un des premiers dans Metz (1552), et assista au combat de Doullens ainsi qu'à la bataille de Renty (1554). En 1555 il commanda les gens de pied dans les guerres de Piémont. Condamné à l'inaction par la trêve qui suivit la prise de Pont de Sture, il envoya un jour defier le marquis de Pescaire « luy et quatre contre autant, et davantage, à donner à coups de lance a fer esmoulu, fust-on pour l'amour des dames ou pour la querelle generalle ». Le combat eut lieu sous les murs d'Asti. Les deux champions rompirent chacun une lance, sans se blesser; mais des six seconds qu'ils avaient trois furent tués, deux Français et un Italien (1). Nemours servit encore sous le duc de Guise, et fut nommé à son retour colonel général de la cavalerie légère. Dans le tournoi où Henri II perdit la vie, il était un des tenants de ce prince. Sous le règne suivant, il se montra entièrement dévoué au parti des Guise. Se trouvant a Amboise a l'époque où éclata le complot de La Renaudie (1560), il s'empara, avec des forces supérieures, des capitaines Mazère et Raunay, et surprit, au château de Noizay, le baron de Castelnau, qui ne posa les armes qu'après avoir reçu la foi du duc et une promesse signée de sa main d'être sous peu de jours rendu à la liberté, lui et ses compagnons. « Mais étant arrivés à Amboise, dit Vieilleville, ils furent incontinent resserrés en prison et tourmentés par cruelles gehennes. Ce que voyant M. de Nemours, il entra en une merveilleuse colère et desespoir du grand tort fait à son honneur, et poursuivit à toutes instances et sollicitations leur délivrance par l'entremise et intercession même de la reine regnante, de M[me] de Guise et autres grandes dames de la cour; mais en vain, car à lui et a elles toutes fut répondu par le chancelier Olivier que un roi n'est nullement tenu de sa parole à son sujet rebelle. » En conséquence les prisonniers furent pendus, roués, ou écartelés. L'année suivante, Nemours, prévoyant le moment prochain où les Guise seraient appelés à prendre les armes, voulut leur donner l'appui d'un frère du roi : il conseilla au jeune prince Henri, alors âgé de dix ans, de s'enfuir avec lui de Saint-Germain; la tentative avorta, et il fut obligé de gagner au plus tôt la Lorraine pour échapper au ressentiment de la reine. On eut la preuve, par une dépêche de l'ambassadeur français à Rome, que le pape n'était pas étranger à cette intrigue. Le besoin qu'on avait de ses talents militaires fit rappeler Nemours en 1562. Dès cette année il contribua, avec le maréchal de Saint-André, à la reprise de Bourges sur les protestants, passa ensuite en Dauphiné, occupa Vienne et battit le baron des Adrets, qui négociait sa rentrée en grâce, lorsqu'il fut arrêté par Montbrun (janvier 1563). Après la mort du maréchal, il obtint le gouvernement du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Vers cette époque il se retira à la cour de Savoie, non-seulement pour y régler les différends relatifs à son apanage, mais à cause du scandale que soulevait le procès intenté à sa première femme, Françoise de Rohan. Il lui avait engagé sa parole; certains auteurs prétendent même qu'il l'avait séduite. Sous prétexte de religion et feignant des scrupules de conscience, il refusa de l'épouser et demanda le divorce. Le parlement de Paris, animé de sentiments hostiles envers les huguenots, déclara en 1566 le mariage nul, bien qu'il en fût né un fils qui continua à se faire appeler *Henri de Savoie, prince de Genevois* (1). Le duc de Nemours épousa alors Anne d'Este, veuve de François de Guise.

Lors de la seconde guerre civile, Nemours accompagna l'armée royale à Meaux. Averti du projet que les protestants avaient conçu d'enlever le roi, « il debattit fort et ferme, rapporte Brantôme, qu'il falloit gaigner Paris, disant que sur sa vie il meneroit le roi sain et sauf. La charge luy en fust aussitost donnée. Il pria le roy de se mettre au mitan de ses Suysses et luy se mit à la teste, marchans si serrés et en si bon ordre de battaille que les autres ne les osèrent jamais attaquer... Ce qui fit dire au roy que, sans M. de Nemours et ses bons compères les Suysses, sa vie ou sa liberté étaient en très-grand bransle ». Son zèle pour la religion catholique, plus encore qu'un sentiment d'ambition personnelle, empêcha le duc de souscrire à la paix conclue avec les huguenots; le premier il refusa, dans les villes de Lyon et de Grenoble, d'en exécuter les conditions comme dérogatoires à la dignité royale, et il reçut au sujet de ce manquement de foi les félicitations du pape

(1) Les historiens ont donné diverses relations de ce combat; nous avons suivi celle de Brantôme.

(1) Ce Henri était, selon de Thou, *juvenis secors et tanto nomine indignus*. Il mena une vie dissipée. En 1577 il fut enfermé dans le château d'Angoulême. Délivré par Mayenne, il fit avec le prince de Condé la campagne de 1583. Il mourut en 1586, laissant un bâtard nommé *Samuel de Nemours, sieur de Villeman*.

Pie V. En 1567 il combattit avec sa valeur accoutumée à la bataille de Saint-Denis, et fut chargé, avec le duc d'Aumale, de s'opposer à l'invasion du duc de Deux-Ponts, qui amenait un puissant renfort aux protestants. L'opiniâtreté de d'Aumale fit échouer l'expédition. Dégoûté de la cour, tourmenté d'ailleurs de la goutte, Nemours se retira dans le duché de Genevois. En 1572 il reparut à la cour et adhéra, sans y prendre part, au massacre de la Saint-Barthélemy. En 1575 il vint saluer Henri III à son passage à Lyon, et accompagna ce prince jusqu'à Paris. Il ne tarda pas à retourner à Annecy, où il languit encore plusieurs années. Il mourut d'une attaque de goutte, à l'âge de cinquante-quatre ans. Nemours avait beaucoup d'esprit et de savoir, parlait deux ou trois langues, et écrivait avec facilité en prose et en vers. L'historien de Thou rend également justice à ses talents. Brantôme, qui lui a consacré une longue notice, trace de lui un magnifique portrait. « C'était, dit-il, un très-beau prince et de très-bonne grâce, brave, vaillant, agréable, aimable et accostable, bien disant, bien écrivant autant en rime qu'en prose, s'habillant des mieux.... Il étoit pourvu d'un grand sens et d'esprit, ses discours beaux, ses opinions en un conseil belles et recevables; il aimoit toutes sortes d'exercices et y étoit si universel qu'il étoit parfaict en tous... sy bien que qui n'a veu M. de Nemours en ses années gayes il n'a rien veu, et qui l'a veu le peut baptiser par tout le monde la fleur de toute chevallerie ». Il avait commencé de rédiger sur les événements auxquels il avait pris part des mémoires qui n'ont pas vu le jour. P. L.

Brantôme, *Grands capitaines*. — Vieilleville, Castelnau, Tavannes, *Mémoires*. — De Thou, *Historia sui temporis*. — Chorier, *Hist. du Dauphiné*. — Guichenon, *Hist. de la Savoie*.

NEMOURS (*Charles-Emmanuel* DE SAVOIE, duc DE), fils du précédent, né en février 1567, mort en juillet 1595. Il eut d'abord le titre de *prince de Genevois*. Tout dévoué à la maison de Lorraine, à laquelle il était allié, à raison du premier mariage de sa mère, il fit ses premières armes au combat de Vimaury (1587), et fut arrêté aux états de Blois dans la même journée où son frère utérin, Henri de Guise, était massacré (23 décembre 1588). Trois semaines plus tard, il s'évada pendant qu'on le transférait à Amboise, gagna Paris et se joignit aux ligueurs; en février 1589, il fut confirmé dans la charge de gouverneur de Lyon, que le roi lui avait accordée à la mort de Mandelot. Vers la fin de cette année, il amena à Paris une forte division de cavalerie légère. Après avoir assisté à la bataille d'Ivry, il reçut du duc de Mayenne, son frère, le commandement de la capitale avec injonction d'y faire une résistance désespérée (mars 1590). Il tint parole : d'accord avec le chevalier d'Aumale, qui lui avait été adjoint, et avec le comité des Seize, il prit toutes les mesures nécessaires pour ravitailler et renforcer la garnison; quant aux habitants, que la famine décima bientôt par milliers, il en[voya] au supplice ceux d'entre eux qui furent [assez] hardis pour demander la paix. La mési[ntelli]gence ne tarda pas à éclater entre les [deux] frères. Nemours, qui croyait Mayenne [jaloux] des services qu'il lui avait rendus pendant [le siège] de Paris, se retira, dans un moment de [dépit,] à Lyon. « Il se flattait, dit Sismondi, de [se faire] une souveraineté limitrophe de celle de la [maison] dont il était sorti : elle devait se com[poser] du Lyonnais, Forez, Beaujolais, Mâcon[nais et] du Dauphiné. Mais quoiqu'il eût fait à P[aris sa] cour à la plus basse populace, il n'avait [ni af]fection ni considération pour le peuple; [il se] donnait pour être disciple de Machiavel, [dont il] étudiait sans cesse les écrits. Il avait [ôté à] Lyon l'autorité des magistrats légitimes [et] les avait remplacés par un conseil d'h[ommes] presque tous étrangers qui lui étaient v[endus.] Il avait refusé d'envoyer des députés au[x états] de Paris ou de s'y faire représenter en a[ucune] manière, et il semblait se plaire à faire é[clater] son mépris pour l'autorité de son frère. [Ce] dernier prit ombrage de ses empiètemen[ts et] consentit à le laisser enfermer en 1593 a[u châ]teau de Pierre-Encise, où le conduisit l'[ar]chevêque de Lyon, Pierre d'Espinac. Nem[ours s'é]chappa le 26 juillet 1594, sous les habi[ts d'un] domestique, passa en Franche-Comté, et [cher]cha à entraîner le connétable de Castille [contre] les Lyonnais, dont il voulait tirer une e[xemplaire] vengeance. La mort qui le surprit l'ann[ée sui]vante ne lui en laissa pas le temps. Il [n'avait] pas été marié. P

Guichenon, *Hist. de Savoie*. — Sismondi, *H[ist. des] Français*, XXI. — Poirson, *Hist. de Henri IV*.

NEMOURS (*Henri* DE SAVOIE, duc [DE], frère du précédent, né le 2 novembre 1[572, à] Paris, où il est mort, le 10 juillet 1632. [Jusqu'à] la mort de Charles-Emmanuel, son frèr[e,] il porta le nom de *marquis de Saint-So[rlin]*. [Il] eut pour parrain le duc d'Anjou, qui fut [depuis] Henri III, et pour marraine la reine Ma[rguerite] de Navarre, et fut élevé à Annecy sous l[es yeux] de son père. Le duc de Savoie, qui voy[ait avec] impatience l'occupation du marquisat [de Sa]luces, mit à profit les troubles religi[eux pour] expulser par la force les Français de ce [pays; il] donna à son jeune cousin le comman[dement] d'une armée. Le 1[er] novembre 1588 cel[ui-ci se] rendit maître du bourg puis de la forter[esse de] Carmagnole, dont la prise lui livra quat[re cents] pièces de canon et un prodigieux dépôt [de mu]nitions; cette conquête fut immédiatemen[t suivie] de celle de Saluces et de toutes les autres places du marquisat. Malgré les sages [conseils] qu'il avait reçus de son père, Nemours s'[unit] avec les princes de Lorraine dans le par[ti de la] Ligue, guerroya dans le Dauphiné, dont il [fut] gouverneur (1591), commanda à Lyon au [nom de] son frère, et fit ensuite pour le faire év[ader de] prison mainte tentative que la fermeté de[s]

endit inutile. Sa réconciliation avec Henri IV
u en 1596 : par le credit de sa mère, il
un édit, donné à Folembray, par lequel la
ire de tout ce que lui et son frère avaient
ndant les troubles était abolie, et toute re-
ie interdite pour les saisies de recettes
les et du trésor de Saint-Denis ainsi que
es exécutions à mort. Après avoir assisté
ats de Rouen et au siége d'Amiens (1597),
etira en 1600 dans son château d'Annecy
ie pas prendre part à la guerre qui venait
er au sujet du marquisat de Saluces. Vers
époque il s'éprit vivement d'une des prin-
de la maison de Savoie, et la demanda en
ge; le refus qu'il essuya lui inspira autant
leur que de ressentiment. Plusieurs années
la guerre ayant éclaté entre la Savoie et
d'Espagne, Nemours prêta l'oreille aux
sses de ce dernier souverain et consentit
ıdre le commandement des troupes réu-
ı Franche-Comté pour franchir les Alpes.
ien n'avait été préparé pour cette expé-
, et se voyant abandonné de ceux qui lui
t suggéré ce pernicieux conseil, il entra,
ntermédiaire de la cour de France, en né-
on avec le duc de Savoie et fut rétabli
ous ses biens, qui avaient été saisis (1616).
dès lors sa résidence à Paris, et épousa
8 Anne de Lorraine, fille unique du duc
ale. Son goût pour les fêtes le porta à
eprésenter à la cour un grand nombre de
de son invention, genre dans lequel, dit
de Marolles, il avait des pensées rares,
e il les avait en toutes autres choses. Ce
mourut à l'âge de soixante ans, et son
fut rapporté à Annecy. P. L.

Économies royales. — Guichenon, *Hist. généal.*
maison de Savoie.

IOURS (*Charles-Amédée* DE SAVOIE, duc
ls du précédent, né en avril 1624, mort le
let 1652, à Paris. Devenu duc de Nemours
mort de son frère aîné, Louis de Savoie
, il fit en qualité de volontaire la cam-
de 1645 en Flandre, et commanda en 1646
lerie légère au siége de Courtrai et à celui
dyck, où il fut blessé. Pendant la Fronde
issa entraîner par la duchesse de Châtil-
ont il était l'amant favorisé, à suivre le
es princes; malgré lui il se décida à tirer
t à faire des enrôlements (1651). Déclaré
, il conduisit en 1652 au secours d'Angers
ps de troupes espagnoles que le duc d'Or-
lait allé chercher à la frontière de Picardie,
a les approches d'Orléans, où Mlle de
nsier s'était jetée, et prit part au combat
neau. De retour à Paris avec Condé, il
a une brillante valeur à l'attaque du fau-
Saint-Antoine, et reçut deux coups de
uet. Un mois plus tard, il provoqua en
on beau frère, le duc de Beaufort, pour
en toute occasion il n'avait cessé d'exhaler
épris ou sa haine. « Lorsqu'ils furent en présence, raconte Mlle de Montpensier, M. de Beaufort lui dit : « Ah ! mon frère, quelle honte ! Oublions le passé, soyons bons amis. » M. de Nemours lui cria : « Ah ! coquin, il faut que tu me tues ou que je te tue ! » Il tira son pistolet, qui manqua, et vint à M. Beaufort l'épée à la main, de sorte que celui-ci fut obligé de se défendre ; il tira, et le tua tout roide de trois balles qui étaient dans le pistolet ». C'était sa femme, Élisabeth de Vendôme, qu'il avait épousée en 1643, qui avait gagné à la Fronde son frère le duc de Beaufort; elle mourut en 1664. L'une des filles du duc de Nemours, *Marie-Françoise-Élisabeth* (*voy.* ce nom), devint reine de Portugal, l'autre Marie-Jeanne-Baptiste, épousa le duc de Savoie Charles-Emmanuel II. P. L.

De Retz, Mlle de Montpensier, La Rochefoucauld, *Mémoires.* — Moréri, *Grand Dict. hist.*

NEMOURS (*Henri II de* SAVOIE, dernier duc DE), frère du précédent, né à Paris, en 1625, mort dans la même ville, le 14 janvier 1659. Il était le troisième fils de Henri Ier de Savoie, duc de Nemours, de Genevois, de Chartres et d'Aumale, marquis de Saint-Sorlin et de Saint-Rambert, comte de Gisors, etc. ; sa mère était Anne de Lorraine, duchesse d'Aumale. Il fut destiné à l'état ecclésiastique et nommé archevêque de Reims, en 1651. Après la mort de ses frères aînés, Louis (16 septembre 1641) et Charles-Amédée (30 juillet 1652), il rentra dans le monde, fut relevé de ses vœux, et se maria, le 12 mai 1657, avec Marie d'Orléans, fille de Henri II d'Orléans, duc de Longueville et de Louise de Bourbon-Soissons. Henri de Nemours était atteint d'épilepsie : il vécut toujours souffrant et mourut sans enfants. Ce prince était savant, doux et dévot. Selon sa volonté, son cœur fut déposé à Paris dans l'église Saint-Louis des Jésuites et son corps transporté à Annecy, lieu de sépulture de sa famille. A. d'E—P—C.

Mlle de Montpensier, *Mémoires.* — Guichenon, *Hist. généalogique de la maison de Savoye.* — Moréri, *Le Grand Dict. hist.*, article *Savoye.* — *Art de Vérifier les dates.*

NEMOURS (*Marie* d'ORLÉANS, duchesse DE), princesse de Neuchâtel, femme du précédent, née le 5 mars 1625, morte le 16 juin 1707 (1). Elle fut longtemps connue sous le nom de *Mademoiselle de Longueville.* Naturellement disposée à l'étude, elle acquit promptement des connaissances variées. Elle avait à peine douze ans lorsqu'elle perdit sa mère (9 septembre 1637). Son père épousa en secondes noces Anne-Geneviève de Bourbon (2), le 2 juin 1642. L'harmonie n'exista pas longtemps entre Marie d'Orléans et sa belle-mère. Six années les séparaient seulement; mais leurs goûts et leurs caractères étaient fort opposés. Marie tenait une conduite pleine de réserve et de sagesse. La duchesse, au contraire, séduisante, vive, légère, galante, emportée par un esprit de frivolité et de

(1) Saint-Simon fait donc erreur lorsqu'il lui donne quatre-vingt-six ans à sa mort.
(2) Sœur des princes de Condé et de Conti.

vertige, se jeta à tête perdue dans toutes les intrigues qui troublèrent la régence d'Anne d'Autriche, et y acquit une fâcheuse célébrité. Marie d'Orléans accompagna son père lorsqu'il fut envoyé aux conférences qui se terminèrent par le traité de Westphalie (1648); elle ne tarda pas à s'apercevoir que le duc de Longueville était le jouet de Mazarin, qui avait réservé sa confiance pour Lionne et Servien, diplomates en sous ordre, entravant sans cesse les opérations du duc. Blessée du singulier rôle que Mazarin faisait jouer à son père, elle en conçut un instant de l'aversion pour le premier ministre, et rompant avec ses habitudes paisibles, ne craignit pas de figurer à côté de sa belle-mère, devenue l'idole des frondeurs. Lorsque le duc de Longueville eut été arrêté et écroué à Vincennes avec les princes de Condé et de Conti, ses beaux-frères (18 janvier 1650), Marie suivit en Normandie la duchesse de Longueville; repoussées de Rouen, elles se réfugièrent à Dieppe; mais Marie d'Orléans, « qui n'étoit pas tout à fait si préoccupée que sa belle-mère de sa grande puissance, et qui d'ailleurs ne trouvoit pas qu'il fût de la dignité d'une personne de son rang de courir le monde, quand même elle n'amoit pas aimé son repos autant qu'elle l'aimoit, et qui, par-dessus tout cela encore, étoit persuadée que sa présence ne pouvoit être d'aucune utilité à Monsieur son père, demanda permission à Madame sa belle-mère de s'en revenir à Paris; ce qu'elle ne lui accorda qu'à regret. Mais comme elle n'étoit pas en état de se servir de son autorité, elle n'osa lui refuser cette permission; et mademoiselle de Longueville la quitta de cette manière, assez médiocrement touchée de la peine que son départ lui causoit ». On voit par ces lignes, tracées par elle-même (1), combien peu Marie aimait sa belle-mère, dont, d'ailleurs elle blâmait fort l'intimité avec M. de Marsillac depuis duc de La Rochefoucault. Cette aversion, cette jalousie la jeta dans le parti mazariniste; elle revint à la cour, puis « avec la permission de la reine, elle s'en alla à Coulommiers pour y passer les premiers mois de la captivité du duc de Longueville, son père. Sa vertu et la tranquillité de sa vie la mirent à couvert des orages de la cour; et quoique cette princesse ait porté le nom de frondeuse, la reine, qui savoit le peu de liaison qui étoit entre elle et madame sa belle-mère, trouva qu'il étoit juste de la laisser en repos jouir de ses plus grands plaisirs, qui étoient renfermés dans les livres et dans l'aise d'une innocente paresse. Par toutes ces raisons, sa retraite fut estimée de tous, et lui fut à elle fort commode (2) ». Peu de temps après son père fut remis en liberté (13 février 1651); la cour, dans la crainte que le prince de Condé n'entraînât de nouveau le duc de Longueville, chargea Marie d'enlever son père au parti des

(1) *Mém. de la duchesse d* [illegible] et Petitot, t. IX, p. 432.

(2) Mme de Motteville, *Mémoires*.

frondeurs; elle y réussit malgré les menac[es de] sa belle-mère; « mais, écrit-elle, je ne [illegible] guère ce que je n'aimois pas. »

Marie de Longueville, quoique la plus rich[e hé]ritière de France, paraissait décidée à ne p[as se] marier; elle laissa sans regret la régente [illegible] pour elle, par des raisons politiques, Jacques d'York, frère de Charles II roi d'Angleterre [illegible] des raisons personnelles, elle refusa la ma[in du] duc de Mantoue. Aussi la vit-on avec une [illegible] surprise s'unir à Henri II de Savoie, duc [de Ne]mours, prince maladif et peu fortuné (165[7]) [illegible] vant les contemporains, la princesse pleura [beau]coup pendant la célébration de son mariage; ce qui est incontestable, c'est que, immédiat[ement] après, Henri de Nemours fut saisi d'un si [illegible] saisissement qu'il tomba malade pour ne p[lus se] relever. De l'hymen, Marie de Nemours ne [illegible] donc que le nom; cependant elle resta fidèle [à la] mémoire de son mari. Son temps se part[ageait] entre la culture des lettres et la gestion d[e son] immense fortune. Son ordre, son économie [et la] simplicité de ses vêtements l'ont fait à tort a[ccu]ser d'avarice.

Cette princesse perdit en 1694 son frère [illegible] duc de Longueville, dernier mâle de [sa] maison. Il avait fait un testament en faveur [du] prince de Conti, son cousin germain [illegible] qu'il déclarait son héritier. Mme de Nem[ours] contesta ces dispositions, et perdit son p[rocès]. Elle ne recueillit de la succession des Lon[gue]ville que la principauté de Neufchâtel en S[uisse] dont elle fut reconnue souveraine par le[s états] du pays. L'électeur de Brandebourg, dep[uis roi] de Prusse, prétendait avoir un droit de r[illegible] sur cette principauté; il tenait du moins [à la] céder à Mme de Nemours. Des parents [de la] princesse élevèrent aussi des prétentions [tant] sur la principauté de Neufchâtel que sur ses [biens] en France. De là des discussions élevées [de son] vivant sur sa succession, et qui lui causa en[fin une] indignation qu'elle témoignait fréquemment. [Un] jour, dit-on, que cette idée la tourmentait, elle [alla] se confesser à un ecclésiastique qui ne la con[nais]sait pas : celui-ci, pour calmer l'irritation [qu'elle] manifestait contre certains personnages, lui [prê]chait le pardon des injures. « Non, mon père, [ré]pondit-elle, je ne pardonnerai jamais à mes ennemis! — Quels sont ils? demanda le con[fes]seur. — Le roi de France, le duc de Savoie, [le] roi de Prusse. » — Comme elle était fort sim[ple]ment vêtue, le confesseur la prit pour une [femme] folle et la renvoya du confessionnal (1). » On [peut] dire à sa louange qu'elle fit exception dans

(1) Ce fait est rapporté par Saint-Simon, mais avec [illegible] Le duchesse se plaisait à le raconter [illegible] ne prononçait que les noms de [illegible] Saint-Simon, Mém., t. IV, p. 22. « Ses p[illegible] alors l'esprit, [illegible] qu'elle ne pouvoit pardonner. Elle ne finissoit pour[illegible] quelquefois on lui demandoit [illegible] *Pater*, elle répondoit que [illegible], mais qu'elle p[illegible] [illegible] ses ennemis. On peut juger [illegible] dévotion ne l'incommodoit pas. »

elle ne fut ni debauchée, ni prodigue, ni Elle mourut a quatre-vingt-deux ans. non, qui ne l'a connue qu'âgée, a tracé portrait physique et moral : « Mme de s, avec une figure fort singulière, une se mettre en tourière qui ne l'etoit pas le gros yeux qui ne voyoient goutte, et m lui faisoit toujours aller une epaule, cheveux blancs qui lui traînoient par-oit l'air du monde le plus imposant. oit-elle altière au dernier point, et avoit it d'esprit avec une langue éloquente et a qui elle ne refusoit rien Elle avoit la l'hôtel de Soissons et Mme de Carignan avec qui elle avoit souvent des demêlés, sœur de sa mere et princesse du sang. noit a la haine maternelle de la branche celle qu'inspirent souvent les secondes aux enfants du premier lit. Elle ne par-point a Mme de Longueville les mauvais ils qu'elle pretendoit en avoir reçus et core aux deux princes de Conde de lui ible la tutelle et le bien de son frere, et e de Conti d'en avoir gagne contre elle ssion et le testament fait en sa faveur. os les plus forts, les plus sales et sou-plaisants, ne tarissoient point sur ces , ou elle ne menageoit point du tout la le princes du sang. Elle n'aimoit pas es héritiers naturels, les Gondi et les Elle vivoit pourtant honnêtement avec sse douairiere de Lesdiguières et avec le l et la marechale de Villeroy ; mais pour non, elle n'en voulut pas ouïr parler. Nemours etait la-dessus si entière, que u roi dans une fenêtre de son cabinet, eux qui ne voyoient guere, elle ne laissa ercevoir Matignon qui passoit dans la ssitôt elle se mit a cracher cinq ou six de suite, puis dit au roi qu'elle lui en it pardon, mais qu'elle ne pouvoit voir non sans cracher de la sorte. » Quel-aines avant sa mort elle envoya son ir demander pardon de sa part à M. le M. le prince de Conti et à MM. de Ma-ous allèrent la voir et en furent bien ais ce fut tout : pas un n'en eut rien ; na tout ce qu'elle put aux deux filles ax bâtard obscur du dernier comte de , frère de sa mère, et abbé de La Couture : l'une mourut jeune sans avoir été ma-tre epousa le duc de Luynes. » Quant à el, les etats déclarèrent le roi de Prusse erain.

chesse Marie de Nemours a laissé des s qui furent publies pour la première Mlle L'Heritier de Villandon, qui les pu-n vol in-12 (Cologne, 1709). Depuis reimprimes plusieurs fois séparément des *Memoires du cardinal de Retz* et *le Guy Joly* ; Amsterdam, 1718, 1738, 12 ; Genève Paris), 1751, 7 vol. in-8°. Les *Mémoires de Mme de Nemours*, écrits dans un style facile, sont intéressants, spirituels et piquants ; mais on ne peut guère y chercher la vérité sur les personnages de la Fronde et principalement sur la duchesse de Longueville, et sur les frères de sa belle-mère, contre lesquels ils ne sont à vrai dire qu'un long factum. La malignité a souvent guidé sa plume, et elle a quelquefois abusé de la finesse et de la pénétration dont elle etait douée. A force de scruter les intentions, elle est tombée dans des conjectures hasardees ; mais ce defaut est racheté par l'interêt et la rapidité de la narration. De piquantes réflexions, des peintures de mœurs et de caractères bien tracées rendent instructive et agréable la lecture de son livre. Il ne comprend au reste que le récit des événements accomplis entre les annees 1648 et 1653. A. DE L.

Guichenon, *Hist genealogique de la maison de Savoye* — *Notice* en tête des *Mémoires de la duchesse de Nemours* (edit. Michaud et Poujoulat ; Paris 1838). — Mme de Motteville, *Mem.* — Saint-Simon, *Mem.*, t. I, p 152 ; t. IV, p. 20 et 21. — Lenet, *Mem. sur la guerre civile de* 1648. — La Châtre, *Mem. sur la minorite de Louis XIV.* — Montpensier, *Mem* — Le cardinal de Retz, *Mem.* — La Rochefoucauld, *Mem.* — Villefore, *Vie de Mme la duchesse de Longueville.*

*NEMOURS (*Louis-Charles-Philippe-Raphael* D'ORLÉANS, duc DE), prince français, né à Paris, le 25 octobre 1814. Il n'avait pas encore cinq mois quand le retour de Napoléon de l'île d'Elbe força ses parents, à peine de retour d'un long exil, de chercher un asile en Angleterre. Rentré peu de temps après avec eux sur le sol natal, il passa sa jeunesse entre les douceurs de la vie de famille et les enseignements d'une éducation liberale, et comme le duc de Chartres, son frère aîné, il fit ses études au collége Henri IV, où il obtint même quelques succès aux grands concours. Esprit réfléchi, il s'adonna plus spécialement aux sciences exactes, et y reussit d'une manière assez remarquable. Suivant un usage de l'ancien régime, Charles X le nomma, le 17 septembre 1826, colonel du 1er régiment de chasseurs qui, par ordonnance royale du même jour, prit le nom de *chasseurs de Nemours*. Le 21 fevrier 1830, il le fit chevalier des ordres et reçut son serment en cette qualité, le 31 mai suivant. Deux mois après la révolution de 1830 éclata : le 3 août le jeune prince faisait son entrée à Paris, à la tête de son régiment. Ce même jour, son père, devenu lieutenant général du royaume, rendit une ordonnance qui le nommait grand croix de la Légion d'honneur. Le 3 février 1831, un congrès national l'appelait à ceindre la couronne de Belgique ; mais dans l'intérêt de la paix de l'Europe le roi Louis-Philippe, qui ne voyait pas les grandes puissances disposées à soutenir ce choix, refusa l'offre des Belges, le 17 du même mois, et un peu après il ne se prêta pas davantage aux avances qui lui furent faites pour placer le duc de Nemours sur le trône de Grèce. Lorsqu'il connut le projet adopté par le gouvernement de faire entrer des troupes en

Belgique contre la Hollande, le jeune duc demanda à prendre part à cette expédition (août 1831); il se trouva, en novembre 1832, au siége d'Anvers, où il partagea avec son frère aîné les études du commandement et les périls de la tranchée, comme aux jours néfastes du choléra il partagea, dans ses visites à l'hôtel-Dieu, des périls d'un autre genre, comme en avril 1834 il affronta dans Paris les dangers de l'émeute. Le grade de maréchal de camp, conféré le 1er juillet 1834, fut la récompense de ses premiers services. Il fit ses débuts sur la terre d'Afrique dans la première expédition de Constantine (novembre et décembre 1836), et pendant ces deux mois il supporta les fatigues et les vicissitudes de l'attaque et de la retraite. De retour à Alger, après la malheureuse issue de cette campagne, il refusa les fêtes qui lui furent offertes et promit de revenir bientôt aider à réparer l'insuccès de l'expédition. Il tint parole, et le 1er octobre 1837 il quittait le campement de Medjez-Ammar, à la tête de la brigade d'avant garde, et le 6 au soir il établissait avec elle son bivouac sous les murs de Constantine. Dès le lendemain, à neuf heures, il accompagnait le général en chef Danrémont dans la reconnaissance de la place. Nommé commandant des troupes du siége, il présida à ce titre à toutes les opérations qui suivirent, et les assiégés ayant dirigé une sortie vers le point qu'occupait sa brigade, le prince, à la tête du 2e régiment d'infanterie légère et des zouaves, les repoussa vivement et leur fit essuyer des pertes considérables. Le 11 il prit part à l'établissement des batteries, dont une, construite sur le plateau de Coudiat-Aty, reçut le nom de batterie de Nemours. Ce fut là que le lendemain, en examinant les travaux de la nuit, un boulet de canon emporta à ses côtés le général Danrémont; ce fut là que, le 13 au matin, Combes, colonel du 47e, mortellement blessé, vint lui rendre compte du succès de nos colonnes, qui quelques heures après étaient maîtresses de la ville. Sa conduite lui valut le grade de lieutenant général (11 novembre 1837). Le 20 février 1840, M. Passy, ministre des finances, proposa aux chambres de lui faire une dotation de 500,000 francs; mais la chambre des députés repoussa la demande, et son vote entraîna la chute du cabinet Soult et devint la cause du rappel de M. Thiers aux affaires (1er mars). Le duc de Nemours épousa, le 27 avril suivant, Victoire Auguste Antoinette, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, née le 14 février 1822, et héritière, du chef de sa mère, d'une partie de la grande fortune des princes de Kohary. Au mois d'avril 1841, il retourna pour la troisième fois en Algérie pour prendre part à une campagne décisive contre Abd-el-Kader, sur les bords du Chéliff. Il s'y distingua dans l'expédition pour le ravitaillement de Médéah et de Milianah, et le 3 mai, à la tête de deux bataillons, il chargea et mit en fuite les Kabyles. Peu de jours après, il reçut le commandement de la première division de la colonne expéditionnaire d'Oran ... rentra en France que pour prendre le commandement supérieur du camp de Compiègne, lui fut donné, le 14 juillet suivant.

Un an après, et presque jour pour jour, la mort prématurée de son frère aîné, le duc d'Orléans, donna au prince une grande importance. Un voyage en Alsace, qu'il entreprit au ... d'août pour dissoudre le corps d'armée d[es opé]rations sur la Marne, lui fournit l'occasion [de] prendre la nouvelle attitude politique comman[dée] par les événements; mais lorsque, contr[aire]ment aux traditions de l'ancienne monarchie, [qui] étaient en faveur de la mère de l'héritier [pré]somptif de la couronne, on présenta aux c[ham]bres (20 août 1842) un projet de loi qui l[ui at]tribuait la régence, l'opinion publique ne p[arut] pas ratifier cette loi, que le sentiment du d[uc] fit abandonner en 1848. Le roi son père [le] mit, le 18 octobre 1843, le collier de la T[oison] d'or que lui avait envoyé la reine Isabelle. [De]puis, le duc de Nemours prit une part active [aux] travaux de la chambre des pairs, et voyagea [avec] la duchesse dans les départements et à l'étran[]ger, mais il n'eut avec les populations ou les a[uto]rités municipales que des rapports tout à [fait] officiels. Le 24 février 1848 il commandait [le] corps de troupes massé sur la place du Carrou[sel;] mais sans essayer de se prévaloir des droits [que] lui conférait la loi sur la régence, il s'effaça [pres]que complétement, et accompagna la duch[esse] d'Orléans au sein de la chambre des dép[utés.] Lorsque M. Sauzet, président de la chambre, [sur] la demande de M. de Lamartine, suspen[dit la] séance, par le motif du respect qu'inspirai[t la] présence au sein de la représentation na[tionale] de la princesse et de ses enfants, M. le d[uc de] Nemours engagea lui-même la duchesse [à se] retirer, afin de laisser à la chambre tou[te li]berté dans ses délibérations. Mme la duch[esse] d'Orléans parut céder d'abord aux instan[ces] qui lui étaient adressées; cependant, arrivé[e aux] derniers bancs du centre gauche, elle [prit] place au milieu des acclamations de la cham[bre] entière. Quelques mots de M. Dupin av[aient] déterminé la proclamation du comte de P[aris] comme roi, avec la régence de la duchesse [sa] mère; M. Marie opposa qu'une loi avait nommé le duc de Nemours régent, et qu'o[n ne] pouvait en ce jour établir une régence [sans] violer la loi, déjà promulguée. M. le duc [de] Nemours, présent à ce débat, n'intervint p[as] dans la discussion; c'était une reconnaiss[ance] tacite des droits de son neveu. A ce der[nier] acte de sa vie publique se rattache aus[si le] souvenir d'un devoir dignement rempli. [Le] 27 au soir le duc avait rejoint sa famille [dans] l'exil, et arrivait à Londres à l'ambassade [de] France; le 4 mars il établissait avec elle s[a ré]sidence à Claremont. C'est de là qu'il envoya [le] 20 mai 1848, à l'Assemblée nationale, une p[ro]testation contre le projet de loi sur le bann[issement]

ment de la famille d'Orléans. Cette lettre, lue dans la séance du 24, et renvoyée à la commission chargée d'examiner le projet de décret, ne fut pas même prise en considération. Plusieurs fois le bruit a couru de son adhésion à la reconnaissance des droits au trône de M. le comte de Chambord, auquel il avait été le premier à faire visite. Veuf depuis le 10 novembre 1857, M. le duc de Nemours a quatre enfants, dont deux fils : Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, né le 28 avril 1842, et Ferdinand-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, né le 12 juillet 1844. H. Fisquet.

Encyclop moderne. — Vapereau, *Dict. des Contemp.* — *Moniteur universel*, 1830, 1836, 1848.

NENNIUS, ancien chroniqueur anglais, vivait, suivant l'opinion la plus accréditée, dans le neuvième siècle. Vossius, on ne sait d'après quelle autorité, le place au septième siècle. Nennius nous apprend lui-même qu'il était Breton, et non pas Saxon, et qu'il eut pour maître Elbodus ou Elvodug. Il écrivit une *Histoire des Bretons* (*Historia Britonum*) ou, comme on l'intitule quelquefois, un *Éloge de la Bretagne* (*Elogium Britanniæ*). Il dit au début qu'il a compilé cet ouvrage d'après les annales romaines et les chroniques des Pères aussi bien que d'après les écrits des Scots et des Angles et les traditions des ancêtres. L'histoire commence par la généalogie fabuleuse de Brutus, petit-fils d'Énée et souverain de Bretagne. L'auteur rapporte ensuite l'arrivée des Pictes dans le nord de la Bretagne, et celle des Scots en Irlande, et après un récit court et confus de la conquête de la Bretagne par les Romains et de leur domination dans ce pays, il vient à l'invasion des Saxons et à leur conquête graduelle de la Bretagne. Le manuscrit de Nennius fut mutilé par un transcripteur, qui signe Samuel, disciple du prêtre Beulan. Ce Samuel déclare avoir rejeté de l'œuvre de Nennius ce qui lui a semblé inutile, et y avoir ajouté des détails recueillis dans d'autres écrivains touchant les villes et les curiosités de la Bretagne. Telle est la version généralement adoptée quant à Nennius et à son *Histoire des Bretons*; mais quelques critiques modernes, en examinant ce point de l'histoire littéraire d'Angleterre, ont élevé des doutes sur l'existence de Nennius et ont pensé que son prétendu ouvrage a été fabriqué à une époque bien plus récente que la date qu'on lui assigne communément. Cette question a été discutée assez longuement par M. Stevenson et par M. Wright. D'après ce dernier critique, le récit accrédité sur Nennius est pris presque entièrement dans deux prologues apocryphes de son livre, qui selon toute probabilité ne sont pas plus anciens que le douzième siècle, et dans certains vers, peu intelligibles, ajoutés à l'*Historia Britonum* dans un manuscrit du commencement du treizième siècle. Dans les prologues, Nennius se donne pour le disciple d'Elbodus, tandis que les vers sont adressés à Samuel, fils du prêtre Beulan, maître de Nennius (*Versus Nennii ad Samuelem, filium magistri sui, Beulani presbyteri, viri religiosi, ad quem historiam suam scripserat*). Ces indications fixeraient l'époque de Nennius au commencement du septième siècle. Suivant Leland, il était abbé de Bangor, où il avait, dit-on, reçu son éducation; et, ayant échappé au massacre des moines en 603, il passa ses dernières années dans les îles écossaises. Les antiquaires gallois revendiquent une antiquité encore plus reculée pour l'ouvrage attribué à Nennius; ils prétendent qu'il fut écrit en breton, et d'après les traditions des bardes et des prêtres, par un Nennius, vaincu par Jules César dans un combat singulier; le second Nennius, abbé de Bangor, traduisit l'œuvre de son prédécesseur, et la continua jusqu'à son temps, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Penda, roi de Mercie, en 655. Tous ces récits paraissent être des fictions faites après coup. Les plus anciens manuscrits de l'*Histoire des Bretons* la donnent comme un ouvrage anonyme; le nom de Nennius ne s'y trouve joint que vers le commencement du treizième siècle, et même alors il est souvent remplacé par celui de Gildas. Sur une indication aussi incertaine, il est impossible d'affirmer l'existence de Nennius et encore moins de donner des détails sur sa vie. D'après le ton général et le contenu de son histoire, il est probable que l'auteur était d'origine celtique (peut-être Gallois); et il est certain qu'il était ignorant et ne puisait qu'aux sources les plus communes. Son ouvrage a donc fort peu de valeur au point de vue historique; mais les fictions qu'il renferme lui donnent une certaine importance littéraire. Les récits de la première colonisation des îles Britanniques, des exploits du roi Arthur, et surtout de la naissance de Merlin et de ses merveilleuses prophéties, ces récits, qui exercèrent tant d'influence sur la littérature du moyen âge, ne se trouvent pas avant le douzième siècle ailleurs que dans cette histoire. Si réellement elle avait été écrite avant la conquête normande, ce serait une preuve que ces légendes sont d'origine galloise; mais la véritable date de l'ouvrage est impossible à fixer. M. Wright pense qu'aucun des manuscrits de l'*Historia Britonum* ne remonte au dixième siècle; que les plus anciens sont tout au plus du onzième, et la plupart sont du treizième ou même plus récents. S'appuyant sur le fait curieux que les deux plus anciens manuscrits, celui du Vatican et celui d'Oxford, ont été écrits hors d'Angleterre, le même critique se demande si l'*Historia Britonum* n'a pas été compilée sur le continent, en Bretagne par exemple. L'hypothèse est vraisemblable et s'accorde avec ce que l'on sait d'ailleurs sur l'origine des fictions qui tiennent une si grande place dans les romans du moyen âge.

L'*Historia Britonum* fut publiée pour la première fois par Gale, dans sa collection des

historiens anglais, 1691, in-fol., t. I. Bertram réimprima le texte de Gale à Copenhague, 1757, in-8°. Le R. W. Gunn, recteur d'Irstead, en donna une nouvelle édition avec traduction et commentaire : *The Historia Brittonum, commonly attributed to Nennius; from a manuscrit lately discovered in the library of the Vatican Palace, at Rome; edited in the tenth century by Mark the Hermit; with an english version*; Londres, 1819, in-8°. Enfin M. J. Stevenson a publié d'après plusieurs manuscrits une bonne édition de l'*Historia Brittonum*. La traduction de Gunn a été insérée dans le volume des *Six old english chronicles*, qui fait partie de l'*Antiquarian library* de Bohn.

L. J.

Vossius, *De historicis latinis*. — Tanner, *Bibliotheca*. — Lappenberg, *Gesch. von England*, vol. I, p. XXXIX. — Stevenson, *Introduct.* à son édition. — Wright, *Biographia britannica literaria*, t. I.

NENY (*Patrice-François*, comte DE), homme d'État belge, né le 24 décembre 1716, à Bruxelles, où il mourut, le 1[er] janvier 1784. Il appartenait à une famille irlandaise, nommée Mac Neny, réfugiée dans les Pays Bas après l'expulsion des Stuarts. D'abord secrétaire du conseil privé en 1739, il devint successivement conseiller privé en 1744, membre du conseil suprême pour les affaires des Pays-Bas à Vienne, en 1751, l'un des commissaires pour l'exécution du traité d'Aix-la-Chapelle en 1752, trésorier général des finances en 1753, chef et président du conseil privé en 1757. Il eut une grande part à la direction des affaires de la Belgique sous le règne de Marie Thérèse, qui le créa comte et lui donna le cordon de commandeur de l'ordre de Saint-Étienne. Curateur de l'université de Louvain en 1755, il s'efforça d'y améliorer les études, et la première séance de la société littéraire qui fut le noyau de l'Académie royale de Bruxelles se tint dans son hôtel. On a de lui : *Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens*; Neufchâtel, 1784, in-8°; 4[e] édit., Bruxelles, 1786, 2 vol. in-12, ouvrage qui obtint un grand succès, et qui fait encore autorité dans les matières qui y sont traitées. Il avait été rédigé sur la demande du prince de Kaunitz, pour l'instruction de l'archiduc Joseph, fils aîné de Marie-Thérèse. M. Gœthals (*Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, des lettres, des mœurs et de la politique en Belgique*, etc., IV, 274) cite une lettre intéressante adressée au comte de Cobenzl par Neny pour se disculper des reproches d'avoir professé dans ce travail des principes républicains, alors qu'il avait seulement fait preuve d'une honorable indépendance. Neny avait écrit sur les affaires ecclésiastiques des mémoires restés manuscrits et conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Barbier lui attribue par erreur les *Œuvres posthumes de M. le P. de N., contenant la réforme au conseil des domaines et finances des Pays Bas*; Neufchâtel, 1784, in-8°. Selon Reiffenberg et de Stassart, Neny fut l'éditeur des *Decisiones curiæ Brabantiæ* recensées du comte de Wynants. M. Louis De[illegible] s'est approprié, en le publiant sous son nom, un extrait textuel des *Mémoires historiques et politiques*, qu'il a intitulé : *De l'Organisation politique, administrative et judiciaire de la Belgique pendant les trois derniers siècles*; Paris, 1841, in-12.

E. R.

De Reiffenberg, *Archives philologiques*, I, [illegible]. — Le même, *Annuaire de l'Acad. roy. des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, 1835, p. 87. — Gachard, *Sur les Mémoires hist. et polit. du chef et président de Neny*, dans les *Bulletins de l'Acad. roy. des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, tom. VII, 1[re] part., p. 358. — *Le Bibliophile belge*, IV, 289. — Barbier, *Dictionn. des ouvr. anonym. et pseudonym.*

NÉOPHRON (Νεόφρων), poète tragique sicyonien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Sa biographie par Suidas contient une contradiction. Suidas prétend que Néophron écrivit cent vingt tragédies, que la *Médée* d'Euripide lui a été quelquefois attribuée, qu'il mit le premier en scène le personnage du gouverneur des enfants (παιδαγωγός) et l'examen des esclaves par la torture; il ajoute qu'il fut enveloppé dans la disgrâce de Callisthène, et mis à mort par l'ordre d'Alexandre le Grand. Il est évident que le rival d'Euripide et son prédécesseur dans l'introduction du rôle du *pédagogue* n'a pu vivre sous Alexandre. Suidas aura sans doute confondu Néophron avec Néarque, acteur tragique qui était l'ami de Callisthène et qui partagea sa persécution. Il reste de Néophron des fragments d'une tragédie de *Médée*, qui paraît avoir servi de modèle à la tragédie d'Euripide qui porte le même titre. Les *Fragments* de Néophron ont été recueillis par M. Wagner à la suite d'Euripide dans la *Bibliothèque grecque* de Didot.

Y.

Suidas, au mot Νεόφρων. — Elmsley, édit. de la *Médée* d'Euripide. — Diogène Laerce, II, 134. — Clinton, *Fasti Hellenici*, t. II, p. XXX.

NÉOPHYTE (Νεόφυτος), historien grec, vivait vers la fin du douzième siècle après J.-C. Il était moine dans l'île de Cypre, lorsque cette île fut occupée par le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion et devint la possession des Latins. Il a laissé un opuscule historique intéressant que Cotelier a publié dans le vol. II, p. [illegible], de ses *Ecclesiæ græcæ Monumenta*, sous ce titre : Νεοφύτου πρεσβυτέρου μοναχοῦ [illegible] τοῦ περὶ τῶν κατὰ χώραν Κύπρου σκαιῶν. *Néophyte, prêtre, moine et reclus, sur les calamités de Cypre*; c'est un court récit de l'usurpation de Cypre, de la conquête de l'île par Richard Cœur de Lion, de l'emprisonnement d'Isaac Comnène, et de la cession de l'île aux Latins. On trouve dans diverses bibliothèques de l'Europe des manuscrits qui portent le nom de Néophyte; ceux qui traitent de sujets théologiques peuvent appartenir au moine cypriote.

On a d'un Néophyte *Prodromenos* [illegible] *monastère* [illegible] actes et deux traités chimiques

aux *Definitiones et Divisiones summ*... *totius Aristotelis philosophiæ*, et *Epi*... *Porphyrii quinque voces et in Aris*... *Organon*. ces traites sont probablement ...isième Néophyte. Y.

...ge, *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis*; ...*ctorum*, p. 89. Fabricius *Bibliotheca græca*, ..., 758; vol. VIII, 661, 662; vol. XI, p. 330. — Cave, *litteraria*, *ad ann*. 1190.

PTOLÈME I[er] (Νεοπτόλεμος), roi d'E... ...ort vers 360 avant J.-C. Il etait fils d'Al... A la mort d'Alcetas, Néoptolème et son ...rrymbas ou Arrybas se partagèrent le ...e d'Épire. Ils gouvernèrent leurs parts ...ves en parfait accord jusqu'à la mort ...otoleme. On ne connalt aucun incident ...able du règne de ce prince Il laissa deux ... *Alexandre I*[er] d'Epire et *Olympias*, Alexandre le Grand. Y.

...s, I, 11. — Justin. VII, 6; XVII, 3. — Droysen, ...*ms*, vol. I, p. 250.

...TOLÈME II, roi d'Épire, fils d'A... ...I[er] et petit-fils du precédent, tué en ...it J.-C. A la mort de son père, en 326, ...ncore très-jeune, et les belliqueux Épi... prononcèrent en faveur d'Éacide. Mais en l'absence de Pyrrhus, successeur ..., une insurrection éclata et fit préva... ...roits de Néoptolème. Ce prince occupa pendant six ans, et mécontenta ses su... ...sa tyrannie. Lorsque Pyrrhus revint en 296, a la tête d'un corps d'armée que fourni Ptolémee, roi d'Égypte, Néopto... ...rayé de la désaffection des Épirotes, ...t a partager la souveraineté avec son ...n pareil accord ne pouvait être durable. ...que ces deux rois assistaient à un ban... ...nnel, Néoptolème forma le dessein d'em... ...r son collegue. Pyrrhus, informé de ce ...t immediatement assassiner Neoptolème. Y.

...*r*, *Pyrrhus*, 4, 5. — Droysen, *Hellenismus*, ...30.

...OLÈME de Paros, grammairien grec, ...oque incertaine. On lui attribue les ou... ...uivants, qui sont tous perdus aujour... ...*ur les Épigrammes* (Περὶ Ἐπιγραμ... probablement une collection d'*Épi*... ...s avec des *Scholies*; — *Sur les Lan*... ...ξεῶν γλωσσῶν), qui contenait au moins ...res : c'est sans doute cet ouvrage au... ...ille Tatius fait allusion en parlant de ...*rgyneus* (φρύγιαι φωναί); — *Un com*... ...*e sur Homère*; — *Un commentaire* ...*ocrite*; — *Un traité sur la poésie*, ...dit-on, Horace fit des emprunts pour ...poetique. Le poème epique intitulé ...*te* (Ναυπακτία), que Pausanias regarde ...œuvre de Carcinus, etait attribué a un ...me. Peut-être Neoptolème de Paros avait... ...n commentaire sur ce poeme. Y.

Anthol., vol. VI, p. XXXVI. — Fabricius, *Bi*... *græca*, vol. I, p. 817; III, p. 781, 798; VI, — Clinton, *Fast. Hell.*, vol. I, p. 349.

NEPER. *Voy*. NAPIER.

NEPLACH, historien bohémien, ne en 1312, mort en 1370; après avoir étudie a Bologne, il était devenu, vers 1350, abbé du couvent des Benedictins à Opatowie. Il laissa une *Summula chronicæ, tam Romanæ quam Bohemicæ*, qui s'étend depuis l'ère chrétienne jusqu'a l'an 1360; elle a été insérée par Pez dans la collection des *Scriptores rerum austriacarum*, t. II, p. 1005-1042. On en trouve aussi un extrait dans les *Monumenta* de Dobner, t. IV, p. 79-93. G. B.

Fr. Palacky, *Würdigung der alten böhmischen Geschichtschreiber*, Prague 1830 p. 155-1...

NÉPOMUCÈNE (Saint *Jean*), patron de la Bohême, né à Nepomuck, vers 1330, noyé le 21 mars 1383. Après avoir obtenu à Prague les grades de docteur en théologie et en droit canon, il se livra à la predication; ses sermons eurent sur le peuple l'effet le plus salutaire. Il fut nommé chanoine, et reçut bientôt après l'offre de l'evêché de Leutmeritz, qu'il refusa, pour continuer à se vouer au redressement des vices. Plus tard il devint doyen de la collegiale de Tous-les-Saints à Prague et aumônier de l'impératrice Jeanne, femme de Wenceslas. Ce prince, suspectant la fidélité de son épouse, interrogea à ce sujet Népomucène, et le somma de lui faire connaître la confession de Jeanne; mais ni par des menaces ni par des promesses il ne put obtenir que Népomucène lui révélât les secrets de sa penitente. Il le fit alors jeter en prison, et ordonna qu'il fût mis à la question; mais tout fut inutile Sur les instances de l'impératrice, il lui rendit enfin la liberté; mais peu de temps après le voyant un soir passer devant le palais, il sentit renaître toute sa fureur contre l'homme qui mettait son devoir au-dessus de la volonté de l'empereur; sur ses ordres Népomucène fut saisi et jeté dans la Moldau. Son corps, retrouvé le 16 mai, fut enseveli dans la cathédrale de Prague, où on lui a eleve un monument magnifique en marbre précieux et en argent massif. Vénéré comme martyr déjà du vivant de Wenceslas, il fut canonisé en 1721. Plusieurs historiens allemands ont conteste l'authenticite de ces faits. D'après eux Jean Népomucène aurait été vicaire géneral de l'archevêque de Prague; il aurait pris une part très-active dans divers démêlés nés entre ce prelat et l'empereur Wenceslas; de plus il aurait, en 1393, poussé le chapitre à procéder à la nomination de l'abbé de Kladrau, sans consulter la volonté de Wenceslas. C'est alors que ce prince irrité l'aurait fait torturer et ensuite précipiter dans la Moldau. O.

Balbinus, *Vita Nepomuceni*. — Berghauer, *Protomartyr pœnitentiæ* (Augsbourg, 1736). — Pubitschka, *Ehrenrettung des H.-Joh von Nepomuk* (Prague, 1791), et *Unusne an duo canonici de Pomuk perturbati fuere* (Prague, 1792). — Ellenberger, *Legende des H.-J. von Nepomuk* (Prague, 1829). — Schottky, *Die Carolinische Zeit nebst geschichtlichen Abhandlungen über den H.-J. von Nepomuk* (Prague, 1830). — Abel, *Die Legende Z. von Nepomuck* (Berlin, 1835).

NEPOS (*Cornelius*), historien romain, vi

vait dans le premier siècle avant J.-C. Il fut l'ami de Cicéron, de Pomponius Atticus et du poëte Catulle; mais on manque de renseignements précis sur sa vie. La date de sa naissance doit être placée entre les années 96 et 86 avant J.-C.; celle de sa mort est certainement postérieure à l'an 32 avant J.-C. Le lieu de sa naissance est aussi incertain, et c'est par conjecture qu'on le fait naître à Vérone ou dans un village voisin. L'opinion qui le fait périr par le poison est dénuée de fondement. Les anciens citent de lui plusieurs ouvrages; mais il n'en reste qu'un petit nombre de fragments, qui ne nous permettent pas de porter sur l'auteur un jugement motivé. Ces ouvrages sont : *Chronica*, espèce d'abrégé d'histoire universelle en trois livres, à ce que l'on croit. Ausone, Aulu-Gelle, Solin nous donnent une certaine idée de cet ouvrage, et Catulle y fait allusion dans ces vers de la dédicace de ses poésies à Cornelius Nepos:

Jam tum ausus es, unus Italorum,
Omne ævum tribus explicare chartis
Doctis, Jupiter! et laboriosis.

(C'est toi qui le premier des Italiens osas expliquer tous les âges dans trois livres savants, par Jupiter! et qui ont coûté de grands travaux.) — *Exemplorum libri* (*Les Livres des exemples*), dont Charisius cite le second livre et Aulu-Gelle le cinquième; c'était probablement un recueil de dits et de faits remarquables dans le genre de la collection faite plus tard par Valerius Maxime; — *De Viris illustribus*, dont les anciens grammairiens citent les livres II, XV, XVI; quelques critiques pensent que c'est le même ouvrage que le précédent, cité sous un autre titre; — une *Vie de Cicéron*; — *Lettres à Cicéron* : Lactance donne un extrait d'une de ces *Lettres*; — des *Poésies*, si l'on en croit Pline le jeune, qui le place dans la même catégorie avec Virgile, Ennius et Accius; — *De Historicis*. Dans la vie de Dion qui porte le nom de Cornelius Nepos, on trouve la phrase suivante : « Mais de celui-ci plus de choses sont exposées dans mon livre qui traite des historiens. » Plusieurs critiques pensent qu'à ce traité appartenaient les *Vies de Caton* et *d'Atticus* qui existent encore aujourd'hui. Telles sont les seules traces authentiques que nous trouvons chez les anciens de la vie et des ouvrages de Cornelius Nepos : elles auraient à peine assuré sa mémoire, si la critique moderne n'avait rattaché à son nom un petit ouvrage promptement devenu populaire dans les écoles.

En 1471 il sortit des presses de Jenson à Venise un volume in-4° intitulé *Æmilii Probi de vita excellentium imperatorum*, contenant les biographies de vingt généraux illustres, dix-neuf grecs et un perse, dans l'ordre suivant, qui s'est retrouvé identique dans tous les manuscrits : *Miltiade*, *Themistocle*, *Aristide*, *Pausanias*, *Cimon*, *Lysandre*, *Alcibiade*, *Thrasybule*, *Conon*, *Dion*, *Iphicrate*, *Chabrias*, *Timothee*, *Datame*, *Épaminondas*, *Pélopidas*, *Agesila* *Eumène*, *Phocion*, *Timoléon*. A la suite v naient trois chapitres intitulés *De Regibus*, do nant de très-courtes notices de certains fame rois de Perse et de Macédoine, de l'ancien Den de Sicile et quelques-uns des plus remarquab successeurs d'Alexandre. L'ouvrage se termi par des biographies d'*Hamilcar* et d'*Hannib* En tête des *Vies* on lisait une préface comm çant par ces mots : « Je ne doute pas, Attic que beaucoup ne regardent ce genre d'ouv comme léger et peu digne des très-grands ho mes. » Enfin, en tête de tout l'ouvrage se tro vait une dédicace en vers à l'empereur The contenant ces mots :

Si rogat auctorem, paulatim detege nostrum
Tunc Domino nomen, me sciat esse Probum.

(S'il demande l'auteur, dévoile peu à peu no nom à l'empereur, qu'il sache que je suis Pr bus.)

Une seconde édition du même ouvrage fut p bliée à Venise, in-4°, sans date, par Bernardin Venetus; on y trouve de plus que dans la préc dente une biographie de *Caton*. La premie partie du volume porte pour titre *Æmilii Pro historici Excellentium imperatorum* v*i* la seconde : *Æmilii Probi De virorum illu trium vita*. Une troisième édition, in-4°, s date et sans nom de lieu ni d'imprimeur, reconnue pour avoir été imprimée à Milan. plus tard en 1496, fut publiée sous le t d'Æmilius Probus, *De Viris illustribus*, a addition de la *Vie de Caton*. Il parut dan première moitié du seizième siècle de nomb ses éditions de cet ouvrage, mais sans notab changements, excepté dans l'édition de Stra bourg, 1506, qui, sur l'autorité de plusieurs m nuscrits, attribua la *Vie d'Atticus* à Corneli Nepos. L'édition de Denys Lambin, Paris, 15 in-4°, marque une époque décisive dans l'h toire du livre attribué à Æmilius Probus. bin ne se contenta pas de revoir le texte ave plus grand soin, il revendiqua l'ouvrage po Cornelius Nepos. Son principal argument, c que le style de ces biographies est trop p trop net, trop simple pour appartenir à la incorrecte, recherchée, obscure et presque bare de la fin du quatrième siècle. L'argu est excellent quant à l'époque, mais non à l'auteur. On peut regarder l'ouvrage c une production du siècle d'Auguste; il res prouver que Cornelius Nepos en est l'auteur ce point les arguments de Lambin sont tr faibles; il cite un passage de la *Vie de Cato* très-concluant en ce qui concerne c mais qui ne prouve rien pour les autres phies. On sait en effet que les *Vies de C* et *d'Atticus* ne font pas partie de la comp tion d'Æmilius Probus. Lambin insiste sur le t de liberté qui respire dans tout l'ouvrage qui aurait été déplacé sous Théodose; en sup sant cette raison fondée, elle ne prouverait

rien quant à l'auteur. Enfin, le dernier ar-
·nt de Lambin, c'est qu'il savait par de rapports qu'un des manuscrits finissait par ıots : *Completum est opus Æmilii Probi, elu Nepotis*. Il se peut que la première : de la phrase se rapporte à l'auteur des *des généraux illustres*, la seconde à l'au- les *Vies de Caton* et *d'Atticus*. Quoi qu'il it, l'assertion est bien vague pour supporter evendication aussi formelle.

pinion de Lambin, fondée sur quelques ;, douteuse sur d'autres, fut d'abord très- stée ; elle a fini cependant par prévaloir, et lius Nepos a été mis en possession de l'ou- attribué à Æmilius Probus. Cependant il difficile d'éliminer complétement le premier iétaire. Barth supposa que l'ouvrage actuel n abrégé d'un ouvrage plus étendu de lius Nepos fait par Æmilius Probus. Cette hèse est très-vraisemblable ; elle explique ent à côté d'une narration excellente et tyle pur, digne du plus beau temps des let- atines, on rencontre des erreurs historiques ; que la confusion entre Miltiade fils de Cy- ıs et le grand Miltiade, fils de Cimon, la bataille de Mycale et celle de l'Eury- n ', des défauts de composition, des formes ction inusitées et même des solécismes. ouis Lambin on a publié de très-nombreuses ns des biographies de Cornelius Nepos. tit livre a été adopté dans les écoles pour : élémentaire du latin. Parmi les éditions nelius Nepos nous citerons celles de Schott, fort, 1609, in-fol ; de Gebhard, Amsterdam, in-12 ; de Boecler, Strasbourg, 1648, in 8° ; s, Iéna, 1675, in 8° ; de van Staveren, , 1734, 1755, 1773, in-8° ; de Heusinger, ich, 1747 in-8° ; de Fischer, Leipzig, 1759, de Harles, Halle, 1773, Leipzig, 1806 ; ıller, Leipzig, 1804, in 8° ; de Tzschucke, gue, 1804, 2 vol. in-8° ; de Titze, Prague, in-8° ; de Bremi, Zurich, 1820, in-8° ; de i, Stuttgard, 1821, 2 vol. in-8° ; de Dæh- Leipzig, 1827, in-12 ; de Roth, Bâle, in-8° ; de Benecke, Berlin 1843, in-8°. on de Lemaire, Paris, 1820, in-8°, qui e d'une manière judicieuse les travaux lents, est une des meilleures et des plus odes. Les *Vies* de Cornelius Nepos ont été tes en anglais sous le titre : *The Lives of rious men, written in latin by Corne- Nepos, done into english by several e) gentlemen of the university of Ox-* Londres, 1684. Sir Matthew Hale avait raduit *The Life of Atticus, with moral political observations* ; Londres, 1677, Les traductions françaises sont nombreuses ; aucune ne mérite une mention particu-

L. J.

le, *Carm.*, 1. — Ausone, *Præf. Epigramm.* — , *Ad Athen.*, XVI, 5. — Pline, *Hist. nat.*, V, 1 ; \, 23. — Pline, *Epist.*, IV, 28. — Saint Jérôme, *Euseb.*, Olymp. CLXXXV. — *Dissertations* dans les éditions de Lambin, Titze, Bardili, Dæhne, Roth, Benecke. (Pour les autres dissertations sur l'authenticité des biographies de Cornelius Nepos, voy. G. Engelmann, *Bibliothèque des auteurs classiques grecs et latins*). — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — J.-C.-F. Bæhr, *Geschichte der römischen Literatur*.

NEPOS (*Julius*), avant-dernier empereur d'Occident, régna de 474 à 475. Il était fils de Népotien, ou Nepotianus, et d'une sœur de ce Marcellinus qui fonda une principauté indépendante dans l'Illyrie, vers le milieu du cinquième siècle. On ne sait pas bien quel était ce Népotien. Une loi du code Justinien mentionne un Népotien comme général de l'armée de Dalmatie en 471 ; mais on ignore s'il s'agit ici du père de Nepos ou de Nepos lui-même ; car le texte de Justinien n'est pas certain, et Valois pense qu'il faut lire *Nepos*, au lieu de *Nepotianus*. On n'aurait même pas besoin de changer le texte, puisque Théophane (*Chronographia*, *ad a. m.* 5965) donne à l'empereur lui-même le nom de *Nepotianus* et prétend qu'il était né en Dalmatie. Il est probable que la famille de Marcellinus conserva après sa mort, en 468, une partie du pouvoir qu'il avait possédé en Illyrie, et que ce fut pour cette raison que Léon, empereur d'Orient, accorda sa nièce (ou plutôt la nièce de l'impératrice Verina) en mariage à Nepos. L'empire d'Occident, si l'on peut donner le nom d'empire à l'ombre d'autorité qui restait encore aux Romains au milieu des invasions des barbares, était occupé par Glycerius. Regardant ce prince comme un usurpateur, Léon conféra à Nepos le titre d'auguste, et le fit proclamer à Ravenne. Le nouvel empereur marcha contre Glycerius, le vainquit près de Rome, l'obligea à embrasser la vie ecclésiastique et l'envoya en Dalmatie. La chronologie de ces événements n'est pas certaine. La proclamation de Nepos eut lieu à Ravenne, peut-être dès le mois d'août 473 et au plus tard en février 474 ; sa seconde proclamation à Rome, après la défaite de Glycerius, est du 24 juin 474. Sidoine Apollinaire, en félicitant Castalius Innocentius Audax, que Nepos avait fait préfet de Rome, donne à l'empereur les plus grands éloges. Sans prendre à la lettre la rhétorique ampoulée de Sidoine, il est permis de penser que Nepos avant son avénement avait la réputation d'un bon général et d'un excellent homme, et que pendant son court règne il ne fit rien qui démentît sa réputation. Mais l'empire était dans un état désespéré. Les Visigoths établis dans l'Aquitaine avaient envahi le pays des Arvernes, la seule contrée (en dehors de la Provence) qui restât aux Romains dans les Gaules. Clermont, la capitale des Arvennes, vaillamment défendue par Ecdicius, résista longtemps aux efforts d'Euric, roi des Visigoths. Enfin Nepos, espérant conserver un reste d'autorité sur les Gaules plus facilement par un accord que par la force des armes, envoya le questeur Licinius, qui par un traité céda à Euric le territoire disputé. Cette triste et nécessaire transaction fut le seul événe-

ment remarquable du règne de Julius Nepos. Ce prince avait rappelé Ecdicius et lui avait donné Oreste pour successeur dans la place de maître de la milice des Gaules. Oreste, prenant le commandement des troupes rassemblées à Rome, se dirigea vers son nouveau gouvernement; mais arrivé à Ravenne il leva l'étendard de la révolte et proclama empereur son fils Augustule (28 août 475). Nepos, abandonné par l'armée et par le sénat, se retira en Dalmatie, dans la petite principauté qu'il tenait de Marcellinus. Là il fut tué, en 480, près de Salone par deux de ses officiers, Viator et Ovida, ou Odiva. Ce meurtre s'accomplit probablement à l'instigation de Glycerius, alors évêque de Salone. Odoacre, qui avait renversé le faible successeur de Nepos sur le trône d'Occident, envahit la Dalmatie en 481, vainquit et tua Ovida. Les chroniqueurs anciens ont remarqué que Nepos, qui fut réellement le dernier des empereurs d'Occident, car Romulus Augustule n'eut pas même une ombre d'autorité, s'appelait *Julius* comme le fondateur de l'empire romain. L. J.

Roncalli, *Vetustior. Latinorum chronica*; *Chronicon*; *Chronici Prosperiani Auctarium*; *Catalogus imperatorum*. — Jornandès, *De Regnor. success.*; *De Rebus geticis*. — Ammien Marcellin *Excerpta*, dans l'édition de Valois. — Evagrius, *Hist. eccles.*, II. 16. — Tillemont, *Hist. des empereurs*, vol. VI, p. 425-435, 441-453. — Gibbon, *History of decline and fall of roman empire*, c. XXXVI. — Eckhel, *Doctrina numorum*, VIII, 212.

NÉPOTIEN (*Nepotianus Flavius Popilius*), empereur d'Occident, régna du 3 juin 350 au 30 juin de la même année. Il était fils d'Eutropie, demi-sœur de Constantin. On pense que le Népotien consul en 301 était son père et qu'il fut lui-même consul en 336. Au milieu des troubles qui suivirent le meurtre de Constant et l'usurpation de Magnence, Népotien, sans autre titre à l'empire que sa parenté avec Constantin, conçut le projet de prendre la pourpre. Il rassembla une troupe de gladiateurs, d'esclaves fugitifs et d'autres hommes déterminés et perdus, qui le proclamèrent empereur. Avec cette bande il se présenta devant Rome. Anicet, préfet du prétoire pour Magnence, marcha à sa rencontre, et fut battu. Le vainqueur pénétra dans Rome; et si l'on en croit la vague assertion d'Aurelius Victor, il fit couler des flots de sang. Victor cependant ne cite qu'une seule victime, Anicet. Népotien ne jouit que vingt-huit jours du pouvoir suprême. Magnence envoya contre lui Marcellin, maître des offices. Népotien, trahi par un sénateur nommé Héraclide, fut vaincu et tué. Les vainqueurs promenèrent sa tête dans les rues de Rome. La mort de Népotien fut suivie d'une proscription qui coûta la vie à sa mère, Eutropie, et à un grand nombre de personnes d'un rang illustre. L. J.

Julien, *Orat.*, I, 11. — Aurelius Victor, *De Cæs.*, 42; *Epit.* 42. — Eutrope, X, 6. — Zosime, II, 43. — *Chronic. Alexandr.* — *Chronicon Idatii.* — Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV.

NEPVEU (*François*), auteur ascétique français, né le 26 avril 1639, à Saint-Malo, mort [illegible] février 1708, à Rennes. Admis en 165[illegible] dans la Société de Jésus, il y professa les humanités, la rhétorique et la philosophie, et occupa ensuite différents emplois; à l'époque de sa mort, il était recteur du collège de Rennes. Tous ses ouvrages ont pour objet la piété et la morale; ils ont été fréquemment réimprimés jusqu'à ce jour et traduits en plusieurs langues. Les principaux sont: *De l'Amour de Jésus-Christ*; Nantes, 1684, in-12; 5e édit., Paris, 17[illegible], in-12; — *Exercices intérieurs pour honorer les mystères de Jésus-Christ*; Paris, 17[illegible], 2 vol. in-12; Lyon, 1836, in-12; — *Retraite selon l'esprit et la méthode de saint Ignace*; Paris, 1687, in-12; — *Manière de se préparer à la mort*; Paris, 1693, 1697, in-12; — *Pensées et Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*; Paris, 1695, 4 vol. in-12, et 1850, in-8°; trad. deux fois en latin, Ingolstadt, 1727, et Heidelberg, 1774, [illegible] vol. in-8°); en flamand (1837-1839, 4 vol. in-[illegible]), deux fois en allemand (1752 et 1829), et deux fois en italien (1715 et 1842); — *L'Esprit du Christianisme, ou la conformité du chrétien avec Jésus-Christ*; Paris, 1700, in-12; — *Conduite chrétienne*; Paris, 1704, in-12; — *Retraite spirituelle*; Paris, 1708, in-12. Le P. Nepveu est aussi l'auteur des thèses de philosophie soutenues en 1679 par Louis de La Tour d'Auvergne, prince de Turenne, remarquables non-seulement par leur étendue et leur solidité, mais encore parce qu'elles sont ornées de symboles, d'inscriptions et de vignettes, dus au bon goût du P. Charles de La Rue. P. L.

Moreri, *Grand Diction. histor.* — *Fr[illegible] Je[illegible]sus Maria und Joseph. Neue*; Augsbourg, [illegible] — Miorcec de Kerdanet, *Les Écrivains de la Bretagne.*

NERATIUS PRISCUS, jurisconsulte romain, vivait dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère et dans la première du second; il occupa l'office de consul; l'empereur Trajan l'estimait au point d'en vouloir faire son successeur. Neratius fut aussi en grande faveur auprès d'Adrien, et il fut un des conseillers de ce prince. Il a écrit plusieurs ouvrages de droit, dont soixante-quatre fragments ont été insérés au Digeste; ce sont: *Regularum libri XV*; *Responsa, libri III*; *Membranæ, libri VII*; *Epistolæ*; *Libri ex Plautio*; ces écrits ont été l'objet d'un commentaire de la part de Paul; ils sont rédigés avec clarté et logique. O.

Acoluth, *De Neratio Prisco*, Iena, 1725, in-4°. — [illegible]ckel, *De Neratio Prisco*, Leipzig, 1788, in-4°. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

NERCIAT (*André-Robert* ANDREA DE), littérateur français, né en 1739, à Dijon, mort en 1800, à Naples. Fils d'un trésorier au parlement de Bourgogne, il embrassa le métier des armes, et parvint au grade de lieutenant-colonel. La compagnie des gendarmes dont il faisait partie ayant été supprimée sous le ministère du comte

t-Germain, il se mit à voyager, et remplit tes charges dans les cours de l'Alle- entre autres celles de sous-bibliothé- Cassel (1780) et de directeur des bâti- au service du prince de Hesse-Rothem- 1782). Peu de temps après il fut chargé, ement avec d'autres officiers français, enir les insurgés de la Hollande contre houder. A l'époque de la révolution il a Naples, d'où sa famille était originaire, a les bonnes grâces de la reine Caroline. uvait à Rome avec une mission secrète les Français y entrèrent; arrêté et jeté s prisons du château Saint-Ange, il ne lu à la liberté qu'en 1800. Plusieurs des s qu'il a publiés sont écrits d'une façon re; on en peut juger par l'aveu suivant trouve dans une de ses préfaces : « L'in- de l'auteur, dit-il, est d'engager les fem- être pas si timides et à trancher les diffi les maris à ne pas se scandaliser aisé- à savoir prendre leur parti; les jeunes ne point faire ridiculement les céladons, ecclésiastiques à aimer les femmes, leur habit, et à s'arranger avec elles compromettre dans l'esprit des honnêtes On a d'Andrea de Nerciat : *Contes nou-* Liège, 1777, in-8°; — *Felicia, ou mes res;* Amsterdam, 1778, 2 vol in-8°; part. in-12; — *Dorimont, ou la mar- de Clarville*; Strasbourg, 1778, in-8°, en prose; — *Constance, ou l'heu- emerite;* Cassel, 1780, in-8°; — *Les eries du jeune chevalier de Faublas, telles parisiennes*; Paris, 1788, 4 vol. C'est une sorte de plagiat des *Amours de s*, que Louvet venait de faire paraître; *rne de Zoroastre, ou la clef de la des mages*, in-8°; — *Les Aphrodites, qments thalo-priapiques pour servir toire du plaisir;* Lempsaque, 1793, n-12, réimpr. en Allemagne, en 8 part. — *Monrose, ou suite de* Felicia; 1795, in-18. On lui attribue *Le Diable au* roman obscène, réimpr. en 1803 Tous ces nt paru sous le voile de l'anonyme K.

d. *La France littéraire.*

DENUS. *Voy.* LINDEN (*Van der*).

ÉE (R. J.), littérateur français, contem- du roi Henri IV, dont nul écrivain n'a qu'il est permis de regarder comme un nyme, quoique des vers latins de l'é- Heinsius disent adresses : *Doctissimo J. Nereo.* Quoi qu'il en soit, c'est du Nerée qu'est signée une tragédie pu- Leyde, en 1607, et intitulée : *Le Triom- la Ligue*; cette pièce, toute royaliste, but de servir la cause d'Henri IV; les es personnages sont des anagrammes ent ur des noms historiques un voile nsparent *Gesu* pour Guise; *Jeusoye* yeuse; *Valardin* pour Lavardin, etc.). Il y a de la vigueur dans quelques passages, et de l'intérêt dans certains tableaux historiques. Ce qui donne surtout quelque intérêt à cette tragédie, c'est qu'il n'est pas douteux qu'elle n'ait passé sous les yeux de Racine; l'auteur d'*Athalie* a, selon l'observation de Charles Nodier, dérobé Nerée avec une singulière hardiesse, mais en donnant aux idées du vieux poète une élégance nouvelle et inimitable. Transcrivons quelques vers de Nérée :

> Je ne crains que mon Dieu; lui tout seul je redoute.
> Celuy n'est delaisse qui a Dieu pour son père.
> Il ouvre à tous la main; il nourrit les corbeaux;
> Il donne la viande aux jeunes passereaux,
> Aux bestes des forêts, des prés et des montagnes.
> Tout vit de sa bonté....

La similitude est frappante entre ces vers et ceux de Racine, trop connus pour qu'il soit nécessaire de les transcrire. Le songe de Jézabel offre aussi une imitation marquée (admirable d'ailleurs) du songe du tyran dans Nérée. Voltaire, copié à cet égard par son critique, Sabatier de Castres, a dit que Racine avait imité des passages de la tragédie de la *Ligue* de Pierre Mathieu; il n'y a absolument rien dans cette tragédie qui justifie cette assertion; mais quelques bibliographes se sont égarés en reproduisant, sans vérification, ce renseignement inexact G. B.

Bibliothèque du Théâtre français, t. I, p. 400-404. — Nodier, *Questions de littérature légale*, p. 8 et 188. — Paul Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 198, n° 920.

NERI (*Giovanni di*), peintre de l'école de Sienne, florissait de 1423 à 1455. Il brilla surtout par une connaissance du nu peu commune au commencement du quinzième siècle. Il fut un des artistes qui en 1440 aidèrent Domenico Bartoli dans l'exécution des fresques dont il décora la salle des Pèlerins à l'hôpital de la Scala de Sienne. E. B—n.

Moeri, *Siena*. - Romagnoli, *Cenni Storico-Artistici di Siena*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. Ticozzi, *Dizionario*.

NERI (*Antonio*), chimiste italien, né à Florence, vers le milieu du seizième siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, et n'accepta aucun des emplois ou bénéfices qu'on lui offrit, afin de pouvoir suivre librement le goût qui le portait vers l'étude des sciences occultes. Dans le désir de s'instruire, il parcourut une grande partie de l'Europe, et résida longtemps à Anvers; il était lié avec la plupart des savants de son époque et fut témoin d'une foule d'expériences dans les laboratoires, où il consentait à travailler comme simple manipulateur. Le seul ouvrage que l'on dit de lui est un traité de la verrerie, intitulé *L'Arte vetraria distinta in libri VII, ne' quali si scoprono maravigliosi effetti e s'insegnano segreti bellissimi del vetro nel fuoco ed altre cose curiose* (Florence, 1592, 1612, in-4°); réimpr. à Venise (1663, in-12, et 1678, in-8°); trad. en latin (1668), en anglais par Merret, en allemand par Kunckel, et en fran-

çais, avec des additions nouvelles, par le baron d'Holbach (*L'Art de la verrerie*; Paris, 1754, in-4°). L'auteur traite dans cet ouvrage de l'extraction des sels qui entrent dans la composition du cristal et du verre commun, de l'art de donner au verre toute sorte de couleur, de l'imitation des pierres précieuses, et de la préparation des émaux.

A la même famille, une des plus anciennes de Florence, se rattachent les deux personnages suivants. L'un, *Tommaso* NERI, mort le 5 août 1598, à Pérouse, fut souvent prieur dans les maisons de l'ordre de Saint-Dominique et brilla par son éloquence autant que par la pureté de sa vie. Il a laissé : *Apologia della dottrina di Girolamo Savonarola*; Florence, 1564, in-8°; — *Vita della B. Catarina Ricci.* L'autre, *Pompeo* NERI, né en 1707, à Florence, où il est mort, le 14 septembre 1776, professa le droit public à Pise, présida le conseil des impôts de la Lombardie (1749), et fut rappelé en 1758 dans sa patrie, où il fonda l'Académie de Botanique. Sa bibliothèque était regardée comme une des plus riches de l'Europe pour la jurisprudence. On a de lui quelques écrits sur les impôts et sur les monnaies. P.

Hoefer, *Hist. de la Chimie.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.*

NERI (*Giambattista*), poëte italien, né vers 1660, à Bologne, mort le 11 août 1726. Après avoir obtenu le doctorat en philosophie et en médecine, il s'adonna à la poésie, et composa plusieurs drames estimés en Italie et qui ont été mis en musique, entre autres : *Gige in Lidia* (1683); *Il Cleobolo* (1685); *Catone il giovine* (1688); *Basilio, re d'Oriente* (1690); *Clotilda* (1694); *Erifile* (1696); *L'Enigma disciolta* (1705); etc. Ce poëte mourut de misère.

Un autre NERI (*Antonio-Maria*), mort en 1770, acquit à Rome beaucoup de réputation par son savoir en droit canon. Parmi ses ouvrages on remarque : *Thesaurus resolutionum concilii Tridentini*; Rome, 1753, in-fol.; — *Tractatus de nominatione ad hæreditates, fidei-commissa, legata*, etc.; ibid., 1750, 2 vol. in-fol. P.

Dizionario istorico Bassanese.

NERI. *Voy.* NEGRI.

NERI DI BICCI *Voy.* BICCI.

NERI (Saint *Philippe*). *Voy.* PHILIPPE.

NÉRICAULT-DESTOUCHES. *Voy* DESTOUCHES.

NERINI (*Felice-Maria*), antiquaire italien, né en 1705, à Milan, mort le 17 janvier 1787, à Rome. Il entra dans l'ordre de Saint-Jérôme, en fut successivement abbé et procureur général, et devint, sous le pontificat de Benoît XIV, consulteur de la congrégation du saint-office. Sur la fin de ses jours il se retira au monastère de Saint-Alexis, où il avait rassemblé une bibliothèque nombreuse et de riches collections d'instruments scientifiques et de productions d'histoire natur[elle]. Il avait des connaissances fort étendues dan[s la] littérature, tant sacrée que profane, en phys[ique] et en mathématiques. On a de lui : *De templ[o et] cœnobio sanctorum Bonifacii et Alexii hi[sto]rica monumenta*; Rome, 1752, in-4°; — [*De*] *suscepto itinere subalpino epistolæ III*; [Mi]lan, 1753, in-4°; — *Hieronymianæ fam[iliæ] vetera monumenta*; Plaisance, 1754, in-4°; l'[au]teur a pour but de démontrer l'ancienneté de l'[ori]gine et les progrès de l'ordre de Saint-Jérô[me] contre l'opinion de ceux qui lui assignent [une] époque plus récente. P.

Dizionario istorico Bassanese.

NERLI (*Philippe*), historien italien, [né à] Florence, en 1485, mort dans la même ville, [en] 1556. Sa naissance noble, son mérite et plus [en]core son dévouement aux Médicis le firent [par]venir à de hautes dignités; mais il vivait d[ans] un temps de troubles, et il partagea la mauv[aise] comme la bonne fortune de la famille à laqu[elle] il était attaché. Après avoir beaucoup souf[fert] pour la cause des Médicis, il vit cette cause tri[om]pher et écrivit des mémoires sur l'histoire [de] Florence, y compris les événements auxqu[els] il avait pris part. Cet ouvrage, que l'auteur m[ou]rant avait laissé à son neveu, ne parut que [plus] de deux siècles plus tard, sous ce titre : *C[om]mentarj de' fatti civili occorsi nella citt[à di] Firenzè dal* 1215 *fino al* 1537; Florence, 1[728], in-fol. Ces mémoires sont un utile complé[ment] des autres histoires de Florence, et contien[nent] beaucoup de détails omis par Guichardin, N[ardi] et Machiavel. On reproche à Nerli d'avoir sac[rifié] plus d'une fois la vérité à l'esprit de parti. Tiraboschi ajoute qu'un auteur qui écrit l'[his]toire de son temps échappe rarement à l'[impu]tation de partialité. Cependant Bernardo [Segni], écrivain d'un parti contraire, reconnaît en g[éné]ral l'exactitude et la precision de l'histo[rien] Nerli. L. J.

Vie de Nerli, en tête de l'édition de ses *Comme[ntari].* — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. [...] part II. p. 281. — Ginguené, *Histoire littéraire d'[Ita]lie*, t. VIII.

NERO (*Andalone* del), astronome italie[n, né] vers 1270, à Gênes. Après avoir parcouru d[iffé]rentes contrées de l'Europe, il vint à Rome[, où] il compta parmi ses disciples Hugues IV, r[oi de] Chypre, qui dans la suite l'entoura de [...] et d'affection. Puis il enseigna l'astronom[ie à] Naples. Boccace, qui suivit ses leçons, le [cite] dans plusieurs ouvrages de la façon la plus [ho]norable : c'est ainsi que dans un long pass[age de] la *Genealogia Deorum* (lib. XV, c. 6) il le p[lace] pour l'astronomie au même rang que Cic[éron] pour l'art oratoire et Virgile pour la poésie. N[ero] atteignit un âge très-avancé, puisqu'on le retro[uve] en 1342 à Rome, chez le roi Hugues, son b[ien]faiteur. On a de lui : un seul ouvrage impri[mé] : *Opus præclarissimum Astrolabii* (Ferr[are], 1475, in-4° de 19 ff.), et quatre opuscules [ma]nuscrits : *De Sphæra, Theorice planetar[um]*

Expositio in canones Profacii Judæi de rationibus planetarum, et *Introductio ad judicia astrologica*, qui se trouvent à la Bibliothèque impériale. P.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, V, 218. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*.

NEROCCIO LANDI ou **LANDINI**, dit *Neroccio da Siena*, peintre et sculpteur de l'école de Sienne, né dans cette ville, en 1437, suivant Romagnoli, et mort en 1503; ou né en 1447, et mort en 1500, si l'on en croit le catalogue du musée de Sienne, où l'on voit de lui une *Madone entre saint Jean et saint André*. Il fut peintre assez médiocre, mais meilleur sculpteur. Les églises de Sienne renferment un assez grand nombre de productions de son ciseau; les principales sont, dans la cathédrale, le *tombeau du prélat Testa*, deux statues dans la chapelle Saint-Jean et une *sibylle* gravée dans le merveilleux pavé de la nef; à la confrérie de Sainte-Catherine, la statue de la sainte, sculptée en 1465; et à l'église de Fonte-Giusta, un bas-relief datant de 1489. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Ticozzi, *Dizionario*.

NÉRON (*L. Domitius*, devenu par adoption *Claudius-Cæsar-Drusus-Germanicus*), empereur romain, né à Antium, le 18 des kalendes de janvier de l'an de Rome 790 (15 décembre 37 de notre ère), mort dans la villa de Phaon, à quatre milles de Rome, le 11 juin 68. Quelles que soient les passions politiques qu'on apporte, à certaines époques, dans l'étude de l'histoire, il y a des noms qui n'offriront jamais aucun enseignement et sur lesquels on ne saurait appuyer aucun système; car, heureusement, ils sont des exceptions pour l'humanité. L'empire romain réunissait-il les conditions nécessaires au développement de la civilisation? Est-il venu à son temps? Fut il un progrès ou un obstacle dans la marche de l'esprit humain? Ce n'est pas le règne de Néron qui pourrait nous le dire. A cette question, si controversée, il nous faut chercher une solution dans l'ensemble des faits encore imparfaitement connus, dans l'histoire des institutions, qui, malgre de nombreux travaux, ont besoin d'être étudiées davantage. Ce que nous pouvons affirmer aujourd'hui, c'est que les mauvais instincts ont souvent triomphé des sages prescriptions; c'est que chaque forme de gouvernement à Rome, république ou despotisme impérial, ont été tour à tour souillés par de terribles excès. Il semble que ceux qu'a flétris Tacite dans les trois derniers livres de ses *Annales* eussent amené bien rapidement la ruine de l'empire si le nivellement du monde sous une même loi, sous une volonté unique, n'eût été dans les voies de la Providence.

On peut trouver quelque intérêt à rechercher dans les grandes familles de Rome certains traits qui semblent se perpétuer dans leur postérité et donner à quelques-unes d'entre elles un caractère tout particulier. Non-seulement les descendants naturels, mais ceux qui entraient dans une famille par l'adoption semblent avoir conservé avec soin cette part d'héritage. Néron fut le représentant de deux des familles patriciennes les plus altières, celle des Domitius, à laquelle il appartenait par la naissance, celle des Claude, qui l'adopta. Son père, qu'il perdit à l'âge de trois ans, était Cneius Domitius Ahenobarbus, dont la vie fut de tous points détestable, ainsi que le rapporte Suétone, *omni parte vitæ detestabilis* (1), et qui disait avec tant de cynisme : « D'Agrippine et de moi il ne peut naître qu'un monstre, fatal au monde. » Il descendait de ce Lucius Ahenobarbus auquel les Dioscures étaient apparus pour lui annoncer la victoire du lac Régille, changeant la couleur de sa barbe, qui devint cuivrée de noire qu'elle était, en signe de leur divine mission. C'est à ce changement que cette branche de la famille doit le surnom d'Ahenobarbus (barbe d'airain). A la mort de son père, Néron resta confié aux soins de sa mère, Agrippine, fille de Germanicus et sœur de l'empereur Caligula. Les débuts du jeune prince dans la vie s'annoncèrent sous de tristes auspices. Son père avait laissé à l'empereur les deux tiers de ses biens, espérant ainsi conserver la troisième part à son fils; mais Caligula n'aimait pas les partages, et s'empara du tout. Bientôt après, Agrippine fut envoyée en exil, et l'orphelin n'eut pour veiller sur ses premières années que sa tante Domitia Lepida, mère de Messaline. Cette femme, sans cesse occupée d'intrigues, était moins capable que toute autre de veiller à l'éducation d'un enfant dont les instincts pervers auraient dû être réprimés par une sévère discipline. Tout ce que nous savons de cette tutelle, c'est que les premiers maîtres de Néron furent un danseur et un barbier (2).

Claude, en montant sur le trône, fit revenir Agrippine de l'exil et rendit à son fils les biens paternels. L'héritier des Domitius parut dès lors appelé, par ses richesses et sa naissance (il était arrière-petit-fils d'Auguste), à jouer un rôle important dans l'empire. Le bruit courut même que Messaline, effrayée de la rivalité dont il pouvait menacer son fils Britannicus, alors seul héritier du trône, voulut le faire étrangler pendant son sommeil. Malgré tous les crimes qu'on peut reprocher à la fille indigne de Germanicus, on ne saurait méconnaître qu'Agrippine n'ait voulu promptement corriger la mauvaise direction donnée à l'éducation de son fils, en appelant auprès de lui deux hommes que Rome estimait alors pour leur savoir et leurs vertus. Lucius Annæus Sénèque, fils du rhéteur Marcus, passait à cette époque pour l'un des plus éloquents adeptes de cette école philosophique du Portique, qui tendait peu à peu à s'emparer du monde romain, qu'elle devait régir au second

(1) *Vie de Néron*, ch. V.
(2) Suétone, *Vie de Néron*, c. VI.

çais, avec des additions nouvelles, par le baron d'Holbach (*L'Art de la verrerie;* Paris, 1754, in-4°). L'auteur traite dans cet ouvrage de l'extraction des sels qui entrent dans la composition du cristal et du verre commun, de l'art de donner au verre toute sorte de couleur, de l'imitation des pierres précieuses, et de la préparation des émaux.

A la même famille, une des plus anciennes de Florence, se rattachent les deux personnages suivants. L'un, *Tommaso* NERI, mort le 5 août 1598, à Pérouse, fut souvent prieur dans les maisons de l'ordre de Saint-Dominique et brilla par son éloquence autant que par la pureté de sa vie. Il a laissé : *Apologia della dottrina di Girolamo Savonarola;* Florence, 1564, in-8°; — *Vita della B. Catarina Ricci.* L'autre, *Pompeo* NERI, né en 1707, à Florence, où il est mort, le 14 septembre 1776, professa le droit public à Pise, présida le conseil des impôts de la Lombardie (1749), et fut rappelé en 1758 dans sa patrie, où il fonda l'Académie de Botanique. Sa bibliothèque était regardée comme une des plus riches de l'Europe pour la jurisprudence. On a de lui quelques écrits sur les impôts et sur les monnaies. P.

Hoefer, *Hist. de la Chimie.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.*

NERI (*Giambattista*), poëte italien, né vers 1660, à Bologne, mort le 11 août 1726. Après avoir obtenu le doctorat en philosophie et en médecine, il s'adonna à la poésie, et composa plusieurs drames estimés en Italie et qui ont été mis en musique, entre autres : *Gige in Lidia* (1683); *Il Cleobolo* (1685); *Catone il giovine* (1688); *Basilio, re d'Oriente* (1690); *Clotilda* (1694); *Erifile* (1696); *L'Enigma disciolta* (1705); etc. Ce poëte mourut de misère.

Un autre NERI (*Antonio-Maria*), mort en 1770, acquit à Rome beaucoup de réputation par son savoir en droit canon. Parmi ses ouvrages on remarque : *Thesaurus resolutionum concilii Tridentini;* Rome, 1753, in-fol.; — *Tractatus de nominatione ad hæreditates, fidei-commissa, legata,* etc.; ibid., 1750, 2 vol. in-fol. P.

Dizionario istorico Bassanese.

NERI. *Voy.* NEGRI.

NERI DI RICCI *Voy.* RICCI.

NERI (Saint *Philippe*). *Voy.* PHILIPPE.

NÉRICAULT-DESTOUCHES. *Voy* DESTOUCHES.

NERINI (*Felice-Maria*), antiquaire italien, né en 1705, à Milan, mort le 17 janvier 1787, à Rome. Il entra dans l'ordre de Saint-Jérôme, en fut successivement abbé et procureur général, et devint, sous le pontificat de Benoît XIV, consulteur de la congrégation du saint-office. Sur la fin de ses jours il se retira au monastère de Saint-Alexis, où il avait rassemblé une bibliothèque nombreuse et de riches collections d'instruments scientifiques et de productions d'histoire natur[elle]. Il avait des connaissances fort étendues dans [la] littérature, tant sacrée que profane, en physi[que] et en mathématiques. On a de lui : *De templ[o] cœnobio sanctorum Bonifacii et Alexii hi[sto]rica monumenta;* Rome, 1752, in-4°; — [*De*] *suscepto itinere subalpino epistolæ III;* [Mi]lan, 1753, in-4°; — *Hieronymianæ fam[iliæ] vetera monumenta;* Plaisance, 1754, in-4°; l'[au]teur a pour but de démontrer l'ancienneté de l'[ori]gine et les progrès de l'ordre de Saint-Jérô[me] contre l'opinion de ceux qui lui assignent [une] époque plus récente. P.

Dizionario istorico Bassanese.

NERLI (*Philippe*), historien italien, [né à] Florence, en 1485, mort dans la même ville, [en] 1556. Sa naissance noble, son mérite et plus [en]core son dévouement aux Médicis le firent p[ar]venir à de hautes dignités; mais il vivait [dans] un temps de troubles, et il partagea la mauv[aise] comme la bonne fortune de la famille à laqu[elle] il était attaché. Après avoir beaucoup souf[fert] pour la cause des Médicis, il vit cette cause tri[om]pher et écrivit des mémoires sur l'histoire [de] Florence, y compris les événements auxqu[els] il avait pris part. Cet ouvrage, que l'auteur m[ou]rant avait laissé à son neveu, ne parut que [plus] de deux siècles plus tard, sous ce titre : *Co[m]mentarj de' fatti civili occorsi nella cit[tà di] Firenzè dal* 1215 *fino al* 1537; Florence, [17..,] in-fol. Ces mémoires sont un utile complé[ment] des autres histoires de Florence, et contien[nent] beaucoup de détails omis par Guichardin, [Segni] et Machiavel. On reproche à Nerli d'avoir sac[rifié] plus d'une fois la vérité à l'esprit de parti. Tiraboschi ajoute qu'un auteur qui écrit l'[his]toire de son temps échappe rarement à l'[impu]tation de partialité. Cependant Bernardo S[egni], écrivain d'un parti contraire, reconnaît en gé[né]ral l'exactitude et la précision de l'histo[ire de] Nerli. L. J.

Vie de Nerli, en tête de l'édition de ses *Comment.* — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. [...] part. II. p. 281. — Ginguené, *Histoire littéraire d'[Ita]lie*, t. VIII.

NERO (*Andalone* del), astronome itali[en, né] vers 1270, à Gênes. Après avoir parcouru [diffé]rentes contrées de l'Europe, il vint à Rome[;] il compta parmi ses disciples Hugues IV, [roi de] Chypre, qui, dans la suite l'entoura de r[espect] et d'affection. Puis il enseigna l'astronom[ie à] Naples. Boccace, qui suivit ses leçons, le [cite] dans plusieurs ouvrages de la façon la plus [ho]norable : c'est ainsi que dans un long passag[e de] la *Genealogia Deorum* (lib. XV, c. 6) il le [met] pour l'astronomie au même rang que Ci[céron] pour l'art oratoire et Virgile pour la poésie. [Il] atteignit un âge très-avancé, puisqu'on le retro[uve] en 1342 à Rome, chez le roi Hugues, son [bien]faiteur. On a de lui : un seul ouvrage impr[imé :] *Opus praclarissimum Astrolabii* (Ferra[re,] 1475, in-4° de 19 ff.), et quatre opuscules [ma]nuscrits : *De Sphæra, Theorice p*[...]

positio in canones Profacii Judæi de nationibus planetarum*, et *Introductio ad judicia astrologica*, qui se trouvent à la Bibliothèque impériale. P.

Tiraboschi, *Storia della Letter. Ital.*, V, 218. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*.

NEROCCIO LANDI ou **LANDINI**, dit *Neroccio da Siena*, peintre et sculpteur de l'école de Sienne, né dans cette ville, en 1437, suivant Romagnoli, et mort en 1503; ou né en 1447, et mort en 1500, si l'on en croit le catalogue du musée de Sienne, où l'on voit de lui une *Madone entre saint Jean et saint André*. Il fut peintre assez médiocre, mais meilleur sculpteur. Les églises de Sienne renferment un assez grand nombre de productions de son ciseau; les principales sont, dans la cathédrale, le *tombeau du prélat Testa*, deux statues dans la chapelle Saint-Jean et une *sibylle* gravée dans le merveilleux pavé de la nef; à la confrérie de Sainte-Catherine, la statue de la sainte, sculptée en 1465; et à l'église de Fonte-Giusta, un bas-relief datant de 1489. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Ticozzi, *Dizionario*.

NÉRON (*L. Domitius*, devenu par adoption *Claudius-Cæsar-Drusus-Germanicus*), empereur romain, né à Antium, le 18 des kalendes de janvier de l'an de Rome 790 (15 décembre 37 de notre ère), mort dans la villa de Phaon, à ... milles de Rome, le 11 juin 68. Quelles que soient les passions politiques qu'on apporte, à certaines époques, dans l'étude de l'histoire, il y a des noms qui n'offriront jamais aucun enseignement et sur lesquels on ne saurait appuyer aucun système; car, heureusement, ils sont des exceptions pour l'humanité. L'empire romain réunissait-il les conditions nécessaires au développement de la civilisation? Est-il venu à son temps? Fut il un progrès ou un obstacle dans la marche de l'esprit humain? Ce n'est pas le règne de Néron qui pourrait nous le dire. A cette question, si controversée, il nous faut chercher une solution dans l'ensemble des faits encore imparfaitement connus, dans l'histoire des institutions, qui, malgre de nombreux travaux, ont besoin d'être étudiées davantage. Ce que nous pouvons affirmer aujourd'hui, c'est que les mauvais instincts ont souvent triomphé des sages prescriptions; c'est que chaque forme de gouvernement à Rome, république ou despotisme impérial, ont été tour à tour souillés par de terribles excès. Il semble que ceux qu'a flétris Tacite dans les trois derniers livres de ses *Annales* eussent amené bien rapidement la ruine de l'empire si le nivellement du monde sous une même loi, sous une volonté unique, n'eût été dans les voies de la Providence.

On peut trouver quelque intérêt à rechercher dans les grandes familles de Rome certains traits qui semblent se perpétuer dans leur postérité et donner à quelques-unes d'entre elles un caractère tout particulier. Non-seulement les descendants naturels, mais ceux qui entraient dans une famille par l'adoption semblent avoir conservé avec soin cette part d'héritage. Néron fut le représentant de deux des familles patriciennes les plus altières, celle des Domitius, à laquelle il appartenait par la naissance, celle des Claude, qui l'adopta. Son père, qu'il perdit à l'âge de trois ans, était Cneius Domitius Ahenobarbus, dont la vie fut de tous points détestable, ainsi que le rapporte Suétone, *omni parte vitæ detestabilis* (1), et qui disait avec tant de cynisme : « D'Agrippine et de moi il ne peut naître qu'un monstre, fatal au monde. » Il descendait de ce Lucius Ahenobarbus auquel les Dioscures étaient apparus pour lui annoncer la victoire du lac Régille, changeant la couleur de sa barbe, qui devint cuivrée de noire qu'elle était, en signe de leur divine mission. C'est à ce changement que cette branche de la famille doit le surnom d'Ahenobarbus (barbe d'airain). A la mort de son père, Néron resta confié aux soins de sa mère, Agrippine, fille de Germanicus et sœur de l'empereur Caligula. Les débuts du jeune prince dans la vie s'annoncèrent sous de tristes auspices. Son père avait laissé à l'empereur les deux tiers de ses biens, espérant ainsi conserver la troisième part à son fils; mais Caligula n'aimait pas les partages, et s'empara du tout. Bientôt après, Agrippine fut envoyée en exil, et l'orphelin n'eut pour veiller sur ses premières années que sa tante Domitia Lepida, mère de Messaline. Cette femme, sans cesse occupée d'intrigues, était moins capable que toute autre de veiller à l'éducation d'un enfant dont les instincts pervers auraient dû être réprimés par une sévère discipline. Tout ce que nous savons de cette tutelle, c'est que les premiers maîtres de Néron furent un danseur et un barbier (2).

Claude, en montant sur le trône, fit revenir Agrippine de l'exil et rendit à son fils les biens paternels. L'héritier des Domitius parut dès lors appelé, par ses richesses et sa naissance (il était arrière-petit-fils d'Auguste), à jouer un rôle important dans l'empire. Le bruit courut même que Messaline, effrayée de la rivalité dont il pouvait menacer son fils Britannicus, alors seul héritier du trône, voulut le faire étrangler pendant son sommeil. Malgré tous les crimes qu'on peut reprocher à la fille indigne de Germanicus, on ne saurait méconnaître qu'Agrippine n'ait voulu promptement corriger la mauvaise direction donnée à l'éducation de son fils, en appelant auprès de lui deux hommes que Rome estimait alors pour leur savoir et leurs vertus. Lucius Annæus Sénèque, fils du rhéteur Marcus, passait à cette époque pour l'un des plus éloquents adeptes de cette école philosophique du Portique, qui tendait peu à peu à s'emparer du monde romain, qu'elle devait régir au second

(1) *Vie de Néron*, ch. V.
(2) Suétone, *Vie de Néron*, c. VI.

siècle avec les Trajan, les Antonin, les Marc-Aurèle; il fut choisi comme précepteur du jeune prince. Afranius Burrhus, préfet du prétoire, vaillant général et politique habile, secondait Sénèque dans les soins à donner à cette éducation, dont on pouvait attendre de si heureux résultats pour l'empire, et qui n'aboutit qu'à former un monstre dont le nom est demeuré le stigmate de la folie sanguinaire et du plus effrayant despotisme.

Néron, toutefois, sembla d'abord se montrer docile aux leçons de ses maîtres, et les débuts de sa jeunesse ne laissaient pas encore prévoir l'avenir. Malheureusement sa mère, qui rêvait déjà les hautes destinées auxquelles ses crimes devaient appeler son fils, et qui voulait pouvoir régner sous son nom, combattait l'influence des sages conseillers qu'elle-même avait choisis. Elle lui donna pour compagnons des affranchis, qui ne devaient leur faveur qu'à la complaisance avec laquelle ils flattaient les caprices des grands, et la voix du plaisir fit taire celle du devoir. On sait qu'à la mort de Messaline, Claude avait épousé la mère de Néron, et l'un des premiers soins d'Agrippine avait été de fiancer son fils à la jeune Octavie, fille de l'empereur : Néron avait alors douze ans. L'année suivante il franchit encore un des degrés qui le séparaient du trône, et fut adopté par Claude. Un fragment des registres ou tables des frères arvales, contenant les procès-verbaux de leurs réunions, a fait connaître récemment l'époque précise de cette adoption, qui eut lieu le 28 juin de l'année 50 de notre ère (1). C'est alors qu'il changea son nom de *Lucius Domitius* pour celui de *Claude Néron*. Un an plus tard il prit la toge virile et fut désigné consul.

Tout était prêt, à la mort de Claude (an de Rome 807, de J.-C. 54), pour que le fils d'Agrippine vît les droits qu'il tenait de l'adoption préférés à ceux que Britannicus tenait de la naissance. Conduit par Burrhus au camp des prétoriens, il en sortit pour entrer au sénat, porté sur les épaules des soldats, et dès le soir même tous les titres qui faisaient de l'empereur le maître absolu du monde romain lui avaient été accordés. Il était auguste, revêtu de la puissa[nce] tribunitienne, grand pontife; il avait seulem[ent] refusé le titre de *père de la patrie*, à cause [de son] jeune âge (1). Quant au testament de Claud[e, on] n'en parla pas : il est probable qu'on n'eût [pas] gardé le silence à cet égard s'il eût institu[é Né]ron comme son héritier. Toutefois l'oraison [fu]nèbre du prince qui venait de mourir empois[onné] par Agrippine fut prononcée par le fils [auquel] ce crime venait de donner le trône. Sén[èque] passa pour avoir composé ce discours, où [l'on] entendit le pompeux panégyrique du prince [que] le même philosophe devait si cruellement [livrer à] l'incapacité dans son *Apokolokyntose*. Le n[ou]veau maître de l'empire exposa ensuite au s[énat] les principes qu'il voulait suivre, disait-il, d[ans] la direction de l'État, et nous ne savons si l'a[ris]tocratie romaine fut satisfaite de lui enten[dre] citer avec une égale valeur comme source [de] sa haute fortune et l'autorité du sénat et le c[on]sentement de l'armée. Toutefois il fit une [im]pression plus favorable en rappelant qu'il [était] étranger à toutes discordes civiles ou [domes]tiques, qu'il n'avait pas d'injures à venger, [ni] d'ennemis à poursuivre. Il ne voulait pas, [ajou]tait-il, prendre sur lui de prononcer des [juge]ments qui n'appartenaient qu'au premier [corps] de l'État. C'était au sénat que l'Italie et les [pro]vinces devaient désormais recourir pour obt[enir] justice; quant à lui il se réservait de cour[ir aux] frontières là où l'on aurait besoin de son é[pée]. Ces promesses furent accueillies avec une [joie] marquée, et l'on s'abandonnait à l'espoir [d'un] règne heureux. Dans leur joie, les sénateurs [dé]crétèrent que de si belles paroles seraient g[ra]vées sur des tables d'argent, et que chaque a[nnée] on en ferait la lecture aux calendes de jan[vier], le jour de l'entrée en charge des consuls é[po]nymes.

Si Agrippine avait élevé son fils à l'empire, elle lui avait acheté le trône par un forfait, et [ce fut] moins l'amour maternel qui la guidait que [l'in]satiable ambition du pouvoir, et dès les pre[miers] jours elle voulut agir en impératrice. Des [mon]naies furent frappées par son ordre où les [deux] têtes de la mère et du fils étaient jointes da[ns une] même couronne (3). Elle répondait aux am[bas]sadeurs; elle envoyait des dépêches aux [cours] étrangères. Sans consulter l'empereur, elle donna la mort à un des personnages les plus [con]sidérables de l'État, Marcus Silanus, ar[rière-]petit-fils d'Auguste, proconsul d'Asie, dont [elle] avait déjà fait périr le frère Lucius Silan[us,] dont elle redoutait la vengeance. Ces sym[ptômes] d'une tyrannie nouvelle effrayèrent Burrh[us et] Sénèque, dont l'influence était encore puiss[ante] sur l'esprit de leur élève. Malheureusement

(1) *Voy.* le *Bull. de l'Instit. archéol.*, année 1852, p. 177, et Henzen, 3e vol. d'Oreill. no 7412. Voyez aussi dans Eckhel (D. N. V., t. VI, p. 261) la médaille qui prouve qu'à la suite de son adoption Néron fut agrégé par un senatus-consulte aux quatre grands sacerdoces, qui étaient ceux des pontifes, des augures, des quindecemvirs *sacris faciundis* et des sept mvirs *epulonum*. Le revers de cette médaille offre les insignes de ces différentes dignités religieuses. On y voit le simpule, le trépied, le *lituus*, ou bâton d'augure, et la patère. Borghesi a prouvé dans ses décades numismatiques que le trépied indique le collège des quindecemvirs, le *lituus* celui des augures, le simpule celui des pontifes, et la patère celui des septemvirs *epulonum* (Décade VII, observ. 7, *Giornale Arcadico*, t. XV, p. 320). C'était la première fois qu'un prince de la famille impériale se trouvait ainsi agrégé à tous les grands sacerdoces, qui jusqu'alors ne leur avaient été concédés dans leur totalité qu'à leur accession au trône. Cf. Gruter, p. CCXXXVI, 9, et Orelli, no 650 et 725.)

(1) Cette modestie ne fut pas de longue durée. [La] seconde année de son règne le titre de *pater p[atriae]* apparaît sur ses monnaies. *Voy.* Eckhel, D. N. V., [t. VI,] p. 263.

(2) Tacite, *Ann.*, l. XIII, c. IV.

(3) *Voy.* Eckhel, D. N. V., t. VI, p. 262.

crurent à leur tour pouvoir la conserver que par de fâcheuses complaisances. Mère et précepteurs, dans des buts différents, semblaient d'accord pour flatter les passions du prince que ces derniers voulaient diriger vers le bien public, que la première comptait exploiter à son profit. On vit donc de graves stoïciens fermer les yeux sur l'abandon de la pauvre Octavie, délaissée par Néron, sur la liaison du jeune empereur avec une affranchie grecque du nom d'Acte, sur son intimité avec des débauchés, Salvius Othon, Claudius Senecio, perdus de réputation dans la ville où l'on était le plus indulgent pour le plaisir ; c'est en croyant faire la part du feu qu'on activait l'incendie. L'espoir d'inspirer à Néron un esprit de clémence et de modération devint l'écueil où fit naufrage la vaine sagesse de ses maîtres. Ils l'enivraient d'orgueil en lui rappelant sans cesse l'immensité de son pouvoir.

« Je me suis proposé, Néron César, dit Sénèque, d'écrire sur la clémence, pour te servir en quelque sorte de miroir et, en te montrant à toi-même, pour te faire arriver à la première de toutes ces joies. N'est-il pas doux d'avoir une bonne conscience, puis de jeter les yeux sur cette foule immense discordante, séditieuse, effrénée, prête à se précipiter également vers sa propre perte ou celle des autres si elle vient à briser son joug? N'est-il pas doux de pouvoir se dire : C'est moi qui suis le préféré entre tous les mortels ; j'ai été choisi pour remplir sur la terre les fonctions des dieux ; c'est moi qui suis parmi les nations l'arbitre de la vie et de la mort ; le sort de chacun est dans ma main ; ce que veut donner la fortune aux hommes, elle le déclare par ma bouche ; ma parole fait la joie des peuples et des villes ; nulle partie du monde ne fleurit que par ma volonté et ma faveur ; tous ces milliers de glaives que la paix retient dans le fourreau vont en sortir à mon signal ; quelles nations seront anéanties? quelles nations seront transportées? quelles nations recevront la liberté, ou la perdront? quels rois deviendront esclaves? quels fronts seront ornés du diadème royal? quelles villes tomberont? quelles villes seront fondées? tout cela est de mon ressort (1). »

Singulier enseignement pour un jeune prince que d'exalter ainsi son orgueil par le spectacle de sa toute-puissance. Ne reconnaît-on pas là ce prétendu sage dont la philosophie était si complaisante et que Tacite a si bien peint lorsqu'en en faisant l'éloge par comparaison à la société dégénérée qui l'entoure, il nous dit que son esprit agréable savait toujours s'accommoder aux oreilles des hommes de son temps : *ingenium amœnum et temporis ejus auribus accommodatum* (2).

Les intrigues d'Agrippine pour recouvrer son crédit sur son fils eurent peu de succès. Le respect de Néron pour elle était encore apparent : il affectait le dévouement et la tendresse ; un jour il donnait pour mot d'ordre au tribun de garde « *optima mater*, la meilleure des mères (1) » ; souvent il se promenait avec elle dans la même litière ; mais ses actes tendaient à l'isoler de ceux qui lui étaient dévoués. L'affranchi Pallas, ministre de Claude, complice de l'impératrice dans le drame auquel Néron avait dû la couronne, fut privé de ses charges, renvoyé de Rome, puis compris dans une accusation de lèse-majesté, dont il fut défendu par Sénèque. Déjà Néron, dans son opposition à sa mère, allait au delà de ce que voulaient ses conseillers : ce n'était plus son autorité qu'il défendait, il devenait agressif. Agrippine comprit parfaitement que son fils se proposait de l'atteindre dans la personne de Pallas. Frappée dans ses espérances de domination, menacée dans sa sûreté personnelle, elle eut recours à une décision hardie en réveillant à la fois chez Néron et la reconnaissance des bienfaits reçus et la crainte d'une vengeance facile. Elle lui rappela que sans elle il ne serait pas le maître de l'empire, mais que sa jeunesse s'écoulerait obscure, ou que, tout au moins, sa parenté avec le véritable héritier du trône l'exposerait sans cesse à des soupçons jaloux. Maintenant Britannicus approchait de sa quinzième année ; c'était le fils et l'héritier naturel de Claude. A quoi tenait-il qu'elle ne dévoilât les sanglants mystères du palais impérial, qu'elle n'avouât les iniquités de sa conduite et jusqu'au meurtre de son époux? Elle voulait réparer l'injustice commise ; elle irait chercher un refuge au camp des prétoriens conduisant avec elle ce Britannicus dont le nom était un vivant souvenir de la plus belle conquête faite sous l'empire. Alors l'armée, le peuple décideraient entre lui et l'indigne élève du vieux Burrhus et de Sénèque le déclamateur (2).

Néron connaissait trop bien Agrippine et l'ambition qui avait guidé sa vie pour ne pas comprendre le danger d'une pareille menace. Depuis qu'il avait revêtu la pourpre, sa mère et son frère d'adoption occupaient incessamment son esprit. S'il était alarmé des emportements d'Agrippine, il ne l'était pas moins de la fermeté de caractère que chaque année développait chez Britannicus ; il venait d'en acquérir la preuve, et cette preuve l'inquiétait. Pendant les dernières saturnales, parmi les jeux de leur âge auxquels s'étaient livrés les jeunes princes, ils avaient imaginé de tirer au sort la royauté ; elle échut à Néron, qui ordonna à ses compagnons, d'après les règles du jeu, quelque acte que chacun devait accomplir. Aux autres enfants Néron dicta des ordres qui n'avaient rien d'embarrassant pour leur inexpérience ; quand vint le tour de Britannicus, il lui commanda de se lever, de s'avancer au milieu de l'assemblée et d'y chanter des vers, espérant que sa timidité, sa confusion seraient une occasion de risée. Son espoir fut déçu : Britannicus, élevé dans l'intérieur du palais et qui n'avait aucune habi-

(1) Sénèque, *De Clem.*, l. I, c. 1.
(2) Tacite, *Ann.*, l. XIII, c. III.

(1) Suét., *Néron*, c. IX.
(2) Tacite, *Ann.*, l. XIII, c. XIV.

siècle avec les Trajan, les Antonin, les Marc-Aurèle; il fut choisi comme précepteur du jeune prince. Afranius Burrhus, préfet du prétoire, vaillant général et politique habile, secondait Sénèque dans les soins à donner à cette éducation, dont on pouvait attendre de si heureux résultats pour l'empire, et qui n'aboutit qu'à former un monstre dont le nom est demeuré le stigmate de la folie sanguinaire et du plus effrayant despotisme.

Néron, toutefois, sembla d'abord se montrer docile aux leçons de ses maîtres, et les débuts de sa jeunesse ne laissaient pas encore prévoir l'avenir. Malheureusement sa mère, qui rêvait déjà les hautes destinées auxquelles ses crimes devaient appeler son fils, et qui voulait pouvoir régner sous son nom, combattait l'influence des sages conseillers qu'elle-même avait choisis. Elle lui donna pour compagnons des affranchis, qui ne devaient leur faveur qu'à la complaisance avec laquelle ils flattaient les caprices des grands, et la voix du plaisir fit taire celle du devoir. On sait qu'à la mort de Messaline, Claude avait épousé la mère de Néron, et l'un des premiers soins d'Agrippine avait été de fiancer son fils à la jeune Octavie, fille de l'empereur : Néron avait alors douze ans. L'année suivante il franchit encore un des degrés qui le séparaient du trône, et fut adopté par Claude. Un fragment des registres ou tables des frères arvales, contenant les procès-verbaux de leurs réunions, a fait connaître récemment l'époque précise de cette adoption, qui eut lieu le 28 juin de l'année 50 de notre ère (1). C'est alors qu'il changea son nom de *Lucius Domitius* pour celui de *Claude Néron*. Un an plus tard il prit la toge virile et fut désigné consul.

Tout était prêt, à la mort de Claude (an de Rome 807, de J.-C. 54), pour que le fils d'Agrippine vît les droits qu'il tenait de l'adoption préférés à ceux que Britannicus tenait de la naissance. Conduit par Burrhus au camp des prétoriens, il en sortit pour entrer au sénat, porté sur les épaules des soldats, et dès le soir même tous les titres qui faisaient de l'empereur le maître absolu du monde romain lui avaient été accordés. Il était auguste, revêtu de la puiss. tribunitienne, grand pontife; il avait s[eulement] refusé le titre de *père de la patrie*, à cause [de son] jeune âge (1). Quant au testament de Claude, [on] n'en parla pas : il est probable qu'on [eût] gardé le silence à cet égard s'il eût institu[é Né]ron comme son héritier. Toutefois l'oraison [fu]nèbre du prince qui venait de mourir empois[onné] par Agrippine fut prononcée par le [fils à qui] ce crime venait de donner le trône. Sén[èque] passa pour avoir composé ce discours, où [l'on] entendit le pompeux panégyrique du prince [que] le même philosophe devait si cruellement [railler sur] l'incapacité dans son *Apokolokyntosis*. Le [nou]veau maître de l'empire exposa ensuite au [sénat] les principes qu'il voulait suivre, disait-il, [dans] la direction de l'État, et nous ne savons si [l'aris]tocratie romaine fut satisfaite de lui ente[ndre] citer avec une égale valeur comme sour[ce de] sa haute fortune et l'autorité du sénat et [l'as]sentiment de l'armée. Toutefois il fit une [im]pression plus favorable en rappelant qu'[il était] étranger à toutes discordes civiles ou [domes]tiques, qu'il n'avait pas d'injures à venger, [ni] d'ennemis à poursuivre. Il ne voulait pas, a[jou]tait-il, prendre sur lui de prononcer des [juge]ments qui n'appartenaient qu'au premier [magistrat] de l'État. C'était au sénat que l'Italie et les [pro]vinces devaient désormais recourir pour [obtenir] justice; quant à lui il se réservait de courir [aux] frontières là où l'on aurait besoin de son épée. Ces promesses furent accueillies avec une [faveur] marquée, et l'on s'abandonnait à l'espoir [d'un] règne heureux. Dans leur joie, les sénateurs [dé]crétèrent que de si belles paroles seraient [gra]vées sur des tables d'argent, et que chaque [année] on en ferait la lecture aux calendes de [janvier], le jour de l'entrée en charge des consuls [éponymes].

Si Agrippine avait élevé son fils à l'empire, elle lui avait acheté le trône par un forfait, [et] moins l'amour maternel qui la guidait que [l'in]satiable ambition du pouvoir, et dès les pre[miers] jours elle voulut agir en impératrice. Des [mon]naies furent frappées par son ordre où les têtes de la mère et du fils étaient jointes da[ns une] même couronne (3). Elle répondait aux am[bas]sadeurs; elle envoyait des dépêches aux [rois] étrangers. Sans consulter l'empereur, [elle] donna la mort à un des personnages les plus con[sidérables] de l'État, Marcus Silanus, ar[rière-]petit-fils d'Auguste, proconsul d'Asie, dont [elle] avait déjà fait périr le frère Lucius Silanus, dont elle redoutait la vengeance. Ces symptômes d'une tyrannie nouvelle effrayèrent Burrhus [et] Sénèque, dont l'influence était encore puissante sur l'esprit de leur élève. Malheureusement

(1) *Voy.* le *Bull. de l'Instit. archéol.*, année 1852, p. 177, et Henzen, 3e vol. d'Orell. no 7[?]. Voyez aussi dans Eckhel (D. N. V., t. VI, p. 261) la médaille qui prouve qu'à la suite de son adoption Néron fut agrégé par un sénatus-consulte aux quatre grands sacerdoces, qui étaient ceux des pontifes, des augures, des quindécemvirs *sacris faciundis* et des sept mvirs *epulonum*. Le revers de cette médaille offre les insignes de ces différentes dignités religieuses. On y voit le simpule, le trépied, le *lituus*, ou bâton d'augure, et la patère. Borghesi a prouvé dans ses décades numismatiques que le trépied indique le collège des quindécemvirs, le *lituus* celui des augures, le simpule celui des pontifes, et la patère celui des septemvirs *epulonum* (Décade VII, [?], *Giornale Arcadico*, t. XV, p. 82). C'était la première fois qu'un prince de la famille impériale se trouvait ainsi agrégé à tous les grands sacerdoces, qui jusqu'alors ne leur avaient été concédés dans leur totalité qu'après leur accession au trône. Cf. Gruter, p. CCXXXVI, 9, et Orell., nos 650 et 725.

(1) Cette modestie ne fut pas de longue durée. [Dès la] seconde année de son règne le titre de *pater* [patriae] apparaît sur ses monnaies. *Voy.* Eckhel, D. N. V., p. 26[?].

(2) Tacite, *Ann.*, L. XIII, c. IV.

(3) *Voy.* Eckhel, D. N. V., t. VI, p. 262.

ent a leur tour pouvoir la conserver que fâcheuses complaisances. Mère et précep-tans des buts différents, semblaient d'ac-ur flatter les passions du prince que ces s voulaient diriger vers le bien public, première comptait exploiter à son profit. donc de graves stoïciens fermer les yeux andon de la pauvre Octavie, délaissée par sur la liaison du jeune empereur avec ranchie grecque du nom d'Acté, sur son avec des débauches, Salvius Othon, is Senecio, perdus de réputation dans la l'on était le plus indulgent pour le plai-est en croyant faire la part du feu qu'on l'incendie. L'espoir d'inspirer à Néron nt de clémence et de modération devint où fit naufrage la vaine sagesse de ses . Ils l'enivraient d'orgueil en lui rappelant sse l'immensité de son pouvoir.

ne suis proposé, Néron César, dit Sénèque, sur la clémence, pour te servir en quelque e miroir et, en te montrant à toi-même, faire arriver à la première de toutes ces 'est-il pas doux d'avoir une bonne cons-puis de jeter les yeux sur cette foule im-discordante, séditieuse, effrénée, prête à se er également vers sa propre perte ou celle res si elle vient à briser son joug? N'est-il x de pouvoir se dire : C'est moi qui suis le entre tous les mortels; j'ai été choisi pour sur la terre les fonctions des dieux; c'est suis parmi les nations l'arbitre de la vie et ort; le sort de chacun est dans ma main; ce t donner la fortune aux hommes, elle le par ma bouche; ma parole fait la joie des et des villes; nulle partie du monde ne fleu-par ma volonté et ma faveur; tous ces mil-glaives que la paix retient dans le fourreau sortir à mon signal; quelles nations seront es? quelles nations seront transportées? nations recevront la liberté, ou la perdront? es deviendront esclaves? quels fronts seront u diadème royal? quelles villes tomberont? villes seront fondées? tout cela est de mon (1). »

nier enseignement pour un jeune prince xalter ainsi son orgueil par le spectacle toute-puissance. Ne reconnaît-on pas là tendu sage dont la philosophie était si isante et que Tacite a si bien peint lors-n faisant l'éloge par comparaison à la so-génerée qui l'entoure, il nous dit que son gréable savait toujours s'accommoder aux des hommes de son temps : *ingenium um et temporis ejus auribus accom-um* (2).

ntrigues d'Agrippine pour recouvrer son sur son fils eurent peu de succès. Le de Néron pour elle était encore appa-l affectait le dévouement et la tendresse : il donnait pour mot d'ordre au tribun de « *optima mater*, la meilleure des mères (1) »; souvent il se promenait avec elle dans la même litière ; mais ses actes tendaient à l'isoler de ceux qui lui étaient dévoués. L'af-franchi Pallas, ministre de Claude, complice de l'impératrice dans le drame auquel Néron avait dû la couronne, fut privé de ses charges, ren-voyé de Rome, puis compris dans une accusa-tion de lèse-majesté, dont il fut défendu par Sé-nèque. Déjà Néron, dans son opposition à sa mère, allait au delà de ce que voulaient ses con-seillers : ce n'était plus son autorité qu'il défen-dait, il devenait agressif. Agrippine comprit parfaitement que son fils se proposait de l'attein-dre dans la personne de Pallas. Frappée dans ses espérances de domination, menacée dans sa sû-reté personnelle, elle eut recours à une déci-sion hardie en réveillant à la fois chez Néron et la reconnaissance des bienfaits reçus et la crainte d'une vengeance facile. Elle lui rappela que sans elle il ne serait pas le maître de l'empire, mais que sa jeunesse s'écoulerait obscure, ou que, tout au moins, sa parente avec le véritable héri-tier du trône l'exposerait sans cesse à des soup-çons jaloux. Maintenant Britannicus approchait de sa quinzième année ; c'était le fils et l'héri-tier naturel de Claude. A quoi tenait-il qu'elle ne dévoilât, les sanglants mystères du palais impérial, qu'elle n'avouât les iniquités de sa conduite et jusqu'au meurtre de son époux? Elle voulait réparer l'injustice commise ; elle irait chercher un refuge au camp des prétoriens con-duisant avec elle ce Britannicus dont le nom était un vivant souvenir de la plus belle conquête faite sous l'empire. Alors l'armée, le peuple dé-cideraient entre lui et l'indigne élève du vieux Burrhus et de Sénèque le déclamateur (2).

Néron connaissait trop bien Agrippine et l'ambition qui avait guidé sa vie pour ne pas comprendre le danger d'une pareille menace. Depuis qu'il avait revêtu la pourpre, sa mère et son frère d'adoption occupaient incessamment son esprit. S'il était alarmé des emportements d'Agrippine, il ne l'était pas moins de la fermeté de caractère que chaque année développait chez Britannicus ; il venait d'en acquérir la preuve, et cette preuve l'inquiétait. Pendant les der-nières saturnales, parmi les jeux de leur âge auxquels s'étaient livrés les jeunes princes, ils avaient imaginé de tirer au sort la royauté; elle échut à Néron, qui ordonna à ses compa-gnons, d'après les règles du jeu, quelque acte que chacun devait accomplir. Aux autres en-fants Néron dicta des ordres qui n'avaient rien d'embarrassant pour leur inexpérience ; quand vint le tour de Britannicus, il lui commanda de se lever, de s'avancer au milieu de l'assemblée et d'y chanter des vers, espérant que sa timi-dité, sa confusion seraient une occasion de risée. Son espoir fut déçu : Britannicus, élevé dans l'intérieur du palais et qui n'avait aucune habi-

(1) Sénèque, *De Clem.*, l. I, c. 1.
(2) Tacite, *Ann.*, l. XIII, c. III.

(1) Suét., *Néron*, c. IX.
(2) Tacite, *Ann.*, l. XIII, c. XIV.

tude de ces réunions nombreuses, n'en prit pas moins son parti avec assurance, et chanta d'une voix touchante des vers qui semblaient faire allusion à son exclusion du trône et au rang de son père. La nuit avancée, les libations, la joie du festin avaient banni toute dissimulation; chacun se sentit ému, et Britannicus obtint le plus brillant succès. Néron se trouvait à la fois blessé dans sa vanité d'artiste et inquiété dans la possession de sa puissance. Dès ce jour la mort de Britannicus fut résolue; on n'aurait osé l'ordonner publiquement, mais le tribun d'une des cohortes prétoriennes, chargé de la garde de Locuste, célèbre empoisonneuse, alors accusée de plusieurs crimes dont elle avait à rendre compte, eut mission d'obtenir d'elle quelqu'un de ses abominables secrets. Il semble, du reste, que tout était préparé de longue main, s'il est vrai, ainsi que nous le dit Tacite (1), que d'abord le poison fut donné par les précepteurs mêmes du jeune prince, entouré de gens complétement dévoués à la volonté de l'empereur. Cette première fois les meurtriers furent trompés dans leur espérance : ou le poison n'était pas assez fort ou sa violence même, qui le fit rejeter, en détruisit l'effet. Néron irrité de ces lenteurs, s'emportait en menaces et voulait que l'empoisonneuse fût sur-le-champ conduite au supplice. Elle demanda en grâce qu'on lui permît une seconde tentative, et promit cette fois un breuvage dont l'effet serait plus rapide et plus sûr que l'acier. Néron, ajoute encore l'historien, fit composer le poison sous ses yeux; chacune des substances qui devaient y entrer fut éprouvée auparavant : l'effet en était terrible.

C'était alors l'usage que les jeunes gens qui n'avaient point pris la robe virile mangeassent à part, en présence de leurs parents, mais à une table séparée et servie d'une manière plus frugale. Comme les mets et la boisson présentés au jeune prince devaient, d'après l'étiquette observée à la cour, être éprouvés par un dégustateur, on n'y avait pas mêlé le poison; mais on lui servit un breuvage si chaud qu'il demanda de l'eau après avoir porté la coupe à ses lèvres : cette eau avait été préparée par Locuste. A peine eut-il bu, que ses traits s'altérèrent, ses membres se contractèrent; il tomba comme foudroyé sans parole et sans vie. Chacun se lève, se précipite; les imprudents s'enfuient, les habiles restent à leur place, les yeux fixés sur Néron, qu'ils observent attentivement. Il était penché sur son lit; sa contenance n'indiquait aucun trouble, aucune confusion. Il donna l'ordre d'emporter dans les appartements retirés du palais ce corps inanimé, disant que de pareils accès avaient déjà frappé Britannicus et ne devaient inspirer aucune inquiétude. Le banquet continua donc. Agrippine seule ne pouvait cacher son effroi. C'était sous ces mêmes

(1) *Ann.*, l. XIII, c. xv.

voûtes, dans cette même salle, que, qu
mois auparavant, Claude avait expiré pa
ordre : cette fois le crime était dirigé contr
Aussi sa douleur égala-t-elle celle de la ma
reuse Octavie, la sœur de Britannicus, la f
de son meurtrier. Et cependant telles étaie
exigences, tels étaient les périls de la situ
que ces deux femmes durent partager en a
rence les joies du festin, parce que l'emp
l'avait ordonné.

La même nuit vit mourir Britannicus et
lever son bûcher. La catastrophe était s
prévue qu'on avait pourvu d'avance aux ap
funéraires. Le corps fut porté au Cham
Mars et enseveli dans le mausolée d'August
une pluie si violente que le peuple, qui n
trompait pas sur les causes de cette mort, a
buait la tempête au ressentiment des d
Dion rapporte une circonstance qui ajoute
nouvelle horreur à ce récit : il prétend qu
torrents d'eau qui tombaient sur le cadavr
facèrent les fausses couleurs dont on avait f
le visage et laissèrent apparaître à tous
yeux les teintes livides du poison (1). A p
avait-on achevé de réduire en cendres ces r
qui témoignaient jusqu'au dernier mo
contre le fratricide, qu'il parut un édit
pour objet d'excuser la précipitation des f
railles : on y alléguait l'usage ancien de
traire aux yeux les morts trop doulour
dont les dernières pompes prolongeaient e
l'amertume. Néron ajoutait qu'en présence
perte de son frère il mettait tout son e
dans la république. Après un tel malheur
sait-il, le peuple et le sénat n'en avaient que
de motifs pour chérir un prince désormais
rejeton d'une maison destinée à l'empire d
nivers. Puis il employa un moyen plus pu
encore pour faire oublier son crime : il c
de ses largesses les principaux personn
l'État. Voulait-il acheter son pardon et les r
solidaires de son forfait? On l'a cru, et T
flétrit ces hommes, austères en apparence,
acceptant des terres ou des palais semb
recevoir le prix du sang (2). Il se trouva
des flatteurs pour rappeler que les frères s
haïs de tout temps; que Romulus, le gran
dateur de la nation romaine, s'était cru au
à sacrifier son frère, et que la raison
veut que la souveraineté ne souffre pas de
tage.

Arrêtons-nous un moment à cette p
étape de Néron dans la voie du crime, et
tatons qu'il régnait à peine depuis qu
mois. Que penser alors de ces cinq années
brées par les historiens et pendant lesqu
dit-on, le gouvernement du fils d'Agripp
une époque de repos et d'espérance (3). Pa

(1) Dion, LXI, 7.
(2) *Ann.*, l. XIII, c. XVIII.
(3) Trajan, d'après Aurelius Victor, citait le qu
nium de Néron comme un modèle et un exc

le premier jour on sut à Rome la vérité, et les hypocrites regrets de Néron ne trouvant aucun crédit, que ne devait-on pas craindre d'un tel début! Le jeune auguste était alors sous l'influence de Sénèque, et il s'en faut que le nom du conseiller soit resté pur de tout soupçon sur la part qu'il a dû prendre au meurtre de Britannicus. Sans accepter complétement ce que rapporte Dion du philosophe stoïcien, dont il critique la conduite avec une acrimonie toute particulière (1), on ne peut s'empêcher de juger ses actes avec une sévérité que ne saurait adoucir la lecture de ses œuvres.

Tout en écrivant tant de pages ingénieuses et morales, ne faisait-il pas l'usure de manière à provoquer le soulèvement de la Bretagne (2)? Pendant son exil en Corse, n'a-t-il pas adressé les flatteries les plus éhontées à Claude, qu'il devait dénigrer si cruellement plus tard pour complaire à son successeur? Et ne croyait-il pas consoler efficacement l'affranchi Polybe de la mort d'un frère, en composant un traité pour lui prouver qu'on ne saurait se plaindre de la fortune tant que César est en bonne santé (3)? La paix du monde dépendit-elle d'un crime, elle serait payée trop cher à ce prix. Si Senèque a fait valoir la raison d'État pour conseiller le meurtre de Britannicus, s'il a voulu détruire par la mort d'un enfant innocent les germes d'un opposition à venir, sauf à parler sur la clémence quand son élève n'aurait plus de rivaux, on ne saurait flétrir trop amèrement cette politique de sérail : elle nous fait déjà présager le futur panégyriste de Néron le parricide.

La séparation entre Néron et sa mère devenait chaque jour plus complète. Agrippine affecta de prendre sous sa protection la malheureuse Octavie et de l'appeler sans cesse auprès d'elle. Entourée de ses amis, elle tenait avec eux de secrets conciliabules. De tous côtés elle faisait rassembler ses trésors, laissant prévoir qu'elle en avait besoin pour quelque grand projet. Aux chefs de l'armée elle témoignait des égards tout particuliers et flattait les rejetons des anciennes familles d'un prochain retour vers la liberté.

Néron, de son côté, répondait à cette hostilité par des mesures non moins hostiles. Il retrancha d'abord à sa mère la garde d'honneur qui veillait à la porte de ses appartements, puis il l'exila du palais impérial et la relégua dans l'habitation de son aïeule Antonia. S'il lui rendait quelques visites, il arrivait entouré d'un grand appareil militaire, et l'entrevue se bornait à quelques paroles de simple courtoisie. « De toutes les choses humaines, dit Tacite à cette occasion, il n'en est aucune plus frêle que le crédit qui n'est dû qu'à la faveur du prince. Dès que ces symptômes de refroidissement furent connus, le palais d'Agrippine devint désert : plus de courtisans, plus d'amis, mais bientôt des accusateurs. (1) » Une nuit que Néron avait prolongé, selon sa coutume, les débauches de sa table, il vit paraître l'histrion Pâris. Souvent cet homme, appelé pour divertir les convives, avait pénétré à une heure aussi avancée dans le palais impérial; mais cette fois son aspect était sombre, son air mystérieux : il venait dénoncer, au nom de Domitia, son ancienne maîtresse, un complot tramé, disait-il, par Agrippine, qui voulait élever à l'empire Rubellius Plautus, parent d'Auguste par les femmes au même degré que Néron. A cette révélation, et sur la foi d'un comédien, le jeune empereur, se livrant à tout l'emportement de sa colère, voulait faire périr sa mère et Plautus. Burrhus, qu'il croyait complice par cela seul que c'était Agrippine qui l'avait choisi, allait être chassé de la préfecture du prétoire. On assure que le brevet qui confiait à Cœcina le commandement des gardes prétoriennes fut expédié, mais que Sénèque sut justifier son ami. Tous deux alors employèrent leur influence pour détourner Néron d'une résolution précipitée. Où étaient les preuves? Le sang d'une impératrice ne devait pas couler sur la vague déposition d'un affranchi devenu bouffon : on saurait bientôt la vérité. Dès que le matin fut venu, Burrhus et Sénèque se rendirent chez Agrippine : ils exposèrent les charges, nommèrent les accusateurs. Julia Silana avait ourdi la trame : deux de ses clients, Iturius et Calvisius avaient chargé Pâris de porter au palais la dénonciation. « Je ne m'étonne pas, répondit Agrippine, que Silana, n'ayant jamais eu d'enfants, méconnaisse l'amour maternel au point de croire qu'une mère puisse trahir son fils avec autant de facilité que cette femme impudique trahit ses amants. Faut-il que sur de telles calomnies je reste entachée du soupçon d'avoir conspiré contre mon sang ou que mon fils demeure chargé du poids d'un parricide? Qui donc abaissa devant lui les barrières qui lui fermaient l'accès à l'empire? Qu'on me cite une province, une cohorte, un affranchi, un esclave dont j'aie tenté la fidélité. Hélas! si j'ai commis des crimes, n'est-ce pas dans l'intérêt de celui auquel ils ont valu la souveraine puissance, et pourrais-je vivre en sûreté sous un autre empire que le sien? » Chacun reconnut la vérité de ces paroles. Néron seul pouvait pardonner le meurtre de Claude. La solidarité du crime les unissait. Agrippine demanda un entretien avec son fils, et l'obtint. Elle n'y parla pas de son innocence, dit Tacite, c'eût été croire qu'il en pouvait douter; elle ne dit rien de ses bienfaits, ce qui eût semblé un reproche. Elle demanda la punition de ses accusa-

tous les princes : « Uti merito Trajanus sæpius testaretur procul differre cunctos principes Neronis quinquennio (De Cæsar. c. V). »

(1) L. XLI, c. x, etc.

(2) Dion, L. XLII, c. II.

(3) Fas tibi non est salvo Cæsare de Fortuna queri : Hoc incolumi, salvi tibi sunt tui, nihil perdidisti (*Consolat. ad Polyb.*, c. XXVII).

(1) L. XIII, c. XIX.

teurs, l'avancement de ses amis; on lui accorda ses demandes.

Dès lors commence cette période plus calme pendant laquelle Néron, guidé par ses maîtres, et désormais sûr du pouvoir, laissa sommeiller ses plus mauvais instincts, et sembla régner sinon avec éclat, du moins avec une certaine modération. Quelle part doit-il lui revenir dans cette phase comparativement heureuse pour l'empire romain? Nous craignons qu'elle ne soit bien petite. Si ses ministres surent gouverner avec quelque justice, il n'avait pas même le mérite de les avoir choisis : ils lui avaient été donnés par Agrippine. Dans les rares occasions où il apparaît en public pour s'y faire applaudir par quelque acte de clémence ou de libéralité, on voit trop qu'il n'est que l'écho de ses conseillers. Il est du reste fort difficile de se faire une idée un peu complète, même par la lecture attentive de Tacite, de la politique qui aurait été suivie à cette époque. Sénèque s'est montré sans aucun doute en avance de son siècle dans ses écrits : « La vertu, dit-il, appartient à tous : hommes libres, affranchis, esclaves, rois, bannis sont égaux devant elle... Nous sommes nés pour nous partager un commun héritage; la nature nous a rendus frères (1). » Il est évident que Sénèque est plus hardi comme philosophe qu'il ne l'était comme homme d'État; cependant il semble que le sénat et quelques provinces aient eu à se louer de son administration. On prit de sages mesures. Néron, par un édit, défendit à tout magistrat ou procurateur, commandant une province, de donner des combats de gladiateurs ou d'animaux : l'abus de ces spectacles, destinés à capter les applaudissements de la foule, était devenu pour les peuples un fléau, et la plupart des concussions se couvraient du prétexte de fournir aux dépenses de ces fêtes. On n'instruisit plus de ces terribles procès de lèse majesté, qui sous les règnes précédents avaient fait tant de victimes; jamais on ne vit plus de gouverneurs poursuivis pour abus de pouvoir; toutefois, l'exil ou l'amende avaient remplacé la peine de mort, et c'est alors que Néron, forcé de signer un arrêt capital, prononça cette célèbre parole : « Plût aux dieux que je ne susse pas écrire (2). » Sénèque ne l'a point oubliée dans son traité *Sur la Clémence*. « Ce qui surtout m'a engagé à écrire mon livre, dit il, c'est une parole de toi Néron César, que je n'ai pu sans admiration t'entendre prononcer, que je ne puis sans attendrissement raconter aux autres : parole faite pour devenir la formule du serment des princes et des rois. » [illegible] bientôt démenti par les faits : mais nous avons encore quelque répit avant d'entrer dans [illegible] d'une époque qui n'arrivera que trop tôt. [illegible] Néron acceptait les louanges de Sénèque, il refusait alors les statues d'or et d'argent massif que voulait lui voter le sénat. On avait aussi proposé que l'année commençât au mois de déc[embre], époque de la naissance de l'empereur; [illegible] conserva aux calendes de janvier l'antique privilége qu'elles avaient d'ouvrir l'année. [illegible] père adoptif, l'empereur Claude, il fit élever un temple dont les ruines se voient encore aujourd'hui sur le mont Cœlius. Un collége de [prêtres] fut institué sous le nom de *Claudiani* ou *diales* (1) pour adorer le nouveau dieu admis dans le panthéon romain, et, malgré le peu de [illegible] que Claude avait à l'apothéose, le peuple [sut] gré à Néron de cette piété envers son prédécesseur. Claude, que l'histoire a jugé peut-être [avec] trop de sévérité, avait eu du moins le m[érite] d'être un administrateur économe et avait [illegible]

(1) Sénèque, [illegible] l. III, XVIII. — *Epist.* [illegible] 9, 5.
(2) Suétone, *Nér.*, X.

(1) Le collége de prêtres institués par Néron pour honorer la divinité de Claude par un culte public se confondit avec celui qui, à l'occasion de la mort et de l'apothéose d'Auguste, avait été fondé dans l'année de Rome 767 en l'honneur de la famille des Jules. Dans une dissertation sur les fastes sacerdotaux, insérée dans les Mémoires de l'Institut archéologique [illegible], 3e cahier, mém. VII, M. Borghesi a prouvé que [illegible] des empereurs, dont il est si souvent question, soit dans les historiens, soit dans les monuments [illegible] divisait de telle manière que la mémoire [illegible] appartenant à une même famille était honorée par un même collége. Ainsi, par exemple, les *Augustales* [et les] *Claudiales* ne formaient qu'un seul sacerdoce [pour le] culte des empereurs divinisés de la *gens Julia*, à laquelle Claude appartenait par l'adoption. Les [*Flaviales*] et les *Titiales* composèrent plus tard un second [collége] pour les princes de la *gens Flavia*. Un troisième [illegible] comprenait les *Hadrianales*, les *Antoniani*, [les *Ve*]*riani*, les *Marciani*, les *Aureliani*, les *Commodiani*, *Helviani*, les *Severiani*, les *Alexandriani*, [illegible] les mêmes hommages les différents souverains [illegible] de ces noms rappelait et que l'adoption avait [réunis dans] une même famille comme dans un même culte. [A] l'époque où il composait son mémoire, M. Borghesi [avait] pu citer, comme preuve de l'identité des [*Augustales*] des *Claudiales*, Plautius R[o]manus, qui [illegible] tion donnée par Fabretti (C. I. V, n. 383; cf. Orelli [illegible]) s'intitule *Sodalis Augustalis Claudialis*. Les [fouilles] entreprises à Tarquinies nous ont fait connaître [il y a] quelques années, un autre monument consacré à [illegible] nius Melior SODALI AVG. CLAVDIALI (*Bul. Inst.*, 1830, p. 128); puis une troisième inscription, [trouvée der]nièrement à Rome, nous montre encore C. [illegible] DALIS AVGVSTALIS CLAVDIALIS. Enfin, un [marbre] trouvé au pied de la colline d'Albano, près de [illegible] maintenant conservé dans les jardins [illegible] contient une partie des fastes des *Augustales* [illegible] Il est daté du quatrième consulat de Caracalla et [du se]cond de Balbin, correspondant à l'année de Rome [illegible] [illegible] pour date de la fondation du collége [illegible] C. Or deux cents ans retranchés de 966 [illegible] à l'année 767, c'est-à-dire précisément à celle [illegible] quelle fut fondé le collége des prêtres d'Auguste. [Nous] acquérons ainsi une preuve nouvelle que l'institution des *Claudiales* se confondit avec celle des *Augustales*. [Ce] même document qui nous éclaire sur ce point [nous ap]prend encore que le *Magisterium sodalium Augustalium Claudialium* était annuelle et composé de [illegible] [illegible] *Mémoire Romane d'Antichità*, t. I, p. [illegible] Cf. Henzen, [illegible] d'Orelli, page 200 [illegible] culte de Claude se répandit dans les différentes [illegible] [illegible] des flamines *Claudiales* [illegible] à Trieste (Gruter, 196, 3), etc. [Nous] savons encore qu'en outre du temple qui lui [fut] élevé à Rome, et dont on voit encore les soubassements [illegible] du couvent des Passionistes sur le [illegible] en Bretagne dont parlent [illegible] XIV, c. XXXI — [illegible] c. VIII. Une inscription du musée de Vérone parle [illegible] QVOD EST SUB TEMPLO DIVI CLAVDI [illegible] [illegible] p. 29, 4).

, avec l'empire du monde, un trésor bien
Tant que ce prince se laissa gouverner
rrhus et Senèque il ne se livra point à
s prodigalités qui devaient avoir plus
si triste retentissement. Les finances de
rent, au contraire, si bien menagees que,
les dons distribués aux soldats, il put
r plusieurs mesures ayant pour but de
r les charges qui incombaient au peuple
Nous savons même par Tacite qu'il mé-
faire a ses sujets ce que cet historien
« un magnifique present » : il s'agissait de
ier les droits de douanes dans l'empire.
nateurs commencèrent par donner de
eloges à la generosité du prince; mais on
on zele : la suppression des douanes, dit
, autoriserait a demander celle des tri-
ne deviendrait l'Etat, privé des ressources
res pour les services publics? Malgré la
se épithète donnée par Tacite à cette me
ulcherrimum donum, on a peine à re
e, par son récit, s'il prend lui même au
la tentative d'une reforme aussi radi
ne se prive pas, en administration, d'une
aussi importante de revenu sans avoir
e des ressources nouvelles pour la for-
blique. Avait-on preparé quelques projets
let dans la chancellerie romaine, on n'a-
ous à voir dans cette proposition que
siasme d'un jeune prince voulant ac-
le la popularité à tout prix? C'est ce que
e dit pas.
: remarquable, du reste, que cette pé-
cinq années, plus heureuse pour l'em-
main que les temps qui précédèrent ou que
i suivirent, ait laissé des traces si peu
es dans l'histoire La législation de Néron,
istration de l'Italie, celle des provinces
représentees dans les documents histori-
nus jusqu'à nous que par quelques pa-
es écourtes, qui nous laissent une foule
es : le rideau ne se lève que sur ces
l'interieur qui se passent au fond du pa-
s rivalites, ces intrigues dont le recit
mene bientôt aux crimes de Néron.
hons d'abord, cependant, a nous rendre
des passions qui se sont agitees autour
a lecture de Tacite, notre meilleur guide,
ce grand ecrivain se laisse parfois en-
peut être par l'esprit de parti, nous prouve
s versions diverses sur certains faits
cours dans la société romaine, et lui-
arie quelquefois, lorsqu'il revient sur
e sujet dans ses Histoires ou dans ses
. Cela se conçoit, du reste; ces bruits
n'avaient point de source officielle; on
nait le toute main; on les écoutait de
ouche . un historien auquel sa qualité
er pouvait donner plus d'impartialité
en trouvait chez des hommes que leur
rendait pour ainsi dire juges et partie,
Josephe s'exprime ainsi : « Beaucoup d'é-
crivains ont voulu nous donner la vie de Néron; les uns, qui avaient été comblés de ses faveurs, nous ont souvent déguisé les traits blâmables de sa conduite; les autres, entraînés par leur haine, nous ont transmis de telles calomnies qu'on ne saurait trop les flétrir (1). » Après ce préambule, toutefois, l'historien juif avoue le meurtre d'un frère, d'une mère, d'une épouse. C'est plus qu'il n'en faut pour nous forcer a reconnaître, au moins pour la plus grande part, la verité du récit de Tacite.

Depuis qu'Agrippine avait été éloignée de la cour par Sénèque et Burrhus, dès les premiers mois du nouveau règne, elle semble avoir évité d'engager de nouveau la lutte, et peut-être sa prudente réserve lui avait-elle valu de reconquérir une partie de son influence. Lorsqu'elle reparaît de nouveau sur la scène, c'est encore pour s'opposer à la volonté de son fils, c'est pour protéger Octavie, que menaçait une nouvelle rivale. Othon, l'un des jeunes debauchés les plus élégants de la Rome patricienne, avait épousé Sabina Poppæa, type brillant de la beauté romaine. Hors un cœur honnête, nous dit Tacite, Poppée avait tout. Grâce, talents, jeunesse, modestie apparente, tout était fait pour séduire en elle. Un de ses bustes, conservé au musée du Capitole, nous permet encore de juger que Tacite n'a point apprécié d'une manière trop favorable ces traits fins et charmants (2). Soit indiscrétion de l'amour, soit ambition effrenée, qui ne reculait pas devant le deshonneur pour se faire un merite de sa complaisance, Othon vantait sans cesse à Néron les charmes de sa jeune épouse, et fit naître ainsi la convoitise dans un cœur prompt à tout sacrifier à ses passions. D'accord avec son mari, ou ambitieuse pour son propre compte, Poppée mit dans sa conduite la coquetterie qui devait faire reussir ses projets Tantôt elle feignait pour le prince un entraînement qu'elle ne ressentait pas, tantôt elle le repoussait en se retranchant derrière le rempart de ses devoirs d'épouse. Son manége réussit, et elle comprit bientôt qu'elle prendrait comme impératrice la place d'Octavie si cette place devenait libre. Quant à Othon, il fut envoyé comme légat de l'empereur en Lusitanie. Il ne s'agissait donc plus que de rompre les liens qui attachaient Néron à la femme légitime pour laquelle il n'avait plus depuis longtemps que des mépris. Mais là se dressait, comme une gardienne vigilante, Agrippine, protectrice déclarée de la sœur de Britannicus.

(1) *Antiq. Jud.*, l. XX, c. VIII, § 3.

(2) Il n'existe pas de médailles romaines de Poppée. Quelques medailles grecques, sur lesquelles on ne saurait compter beaucoup sous le rapport de la ressemblance, offrent toutefois ce caractère de delicatesse qui semble avoir été le trait particulier de sa physionomie (*voy.* ses médailles d'Ancyre, d'Éphèse, de Magnésie et le dessin de la médaille d'Alexandrie donné par Cohen, *Description des monnaies frappées sous l'empire romain*, t. Ier, pl. XII).

teurs, l'avancement de ses amis; on lui accorda ses demandes.

Dès lors commence cette période plus calme pendant laquelle Néron, guidé par ses maîtres, et désormais sûr du pouvoir, laissa sommeiller ses plus mauvais instincts, et sembla régner sinon avec éclat, du moins avec une certaine modération. Quelle part doit-il lui revenir dans cette phase comparativement heureuse pour l'empire romain? Nous craignons qu'elle ne soit bien petite. Si ses ministres surent gouverner avec quelque justice, il n'avait pas même le mérite de les avoir choisis : ils lui avaient été donnés par Agrippine. Dans les rares occasions où il apparaît en public pour s'y faire applaudir par quelque acte de clémence ou de libéralité, on voit trop qu'il n'est que l'écho de ses conseillers. Il est du reste fort difficile de se faire une idée un peu complète, même par la lecture attentive de Tacite, de la politique qui aurait été suivie à cette époque. Sénèque s'est montré sans aucun doute en avance de son siècle dans ses écrits : « La vertu, dit-il, appartient à tous : hommes libres, affranchis, esclaves, rois, bannis sont égaux devant elle... Nous sommes nés pour nous partager un commun héritage; la nature nous a rendus frères (1). » Il est évident que Sénèque est plus hardi comme philosophe qu'il ne l'était comme homme d'État; cependant il semble que le sénat et quelques provinces aient eu à se louer de son administration. On prit de sages mesures. Néron, par un édit, défendit à tout magistrat ou procurateur, commandant une province, de donner des combats de gladiateurs ou d'animaux : l'abus de ces spectacles, destinés à capter les applaudissements de la foule, était devenu pour les peuples un fléau, et la plupart des concussions se couvraient du prétexte de fournir aux dépenses de ces fêtes. On n'instruisit plus de ces terribles procès de lèse-majesté, qui sous les règnes précédents avaient fait tant de victimes; jamais on ne vit plus de gouverneurs poursuivis pour abus de pouvoir; toutefois, l'exil ou l'amende avaient remplacé la peine de mort, et c'est alors que Néron, forcé de signer un arrêt capital, prononça cette célèbre parole : « Plût aux dieux que je ne susse pas écrire (2) ». Sénèque ne l'a point oubliée dans son traité *Sur la Clémence*. « Ce qui surtout m'a engagé à écrire mon livre, dit-il, c'est une parole de toi, Néron César, que je n'ai pu sans admiration t'entendre prononcer, que je ne puis sans attendrissement raconter aux autres : parole faite pour devenir la formule du serment des princes et des rois. » [illegible] bientôt démenti par les faits : mais nous avons encore quelque répit avant d'entrer dans [illegible] d'une époque qui n'arrivera que trop tôt. [illegible] Néron acceptait les louanges de Sénèque, il re[illegible] alors les statues d'or et d'argent massif que voulait lui voter le sénat. On avait aussi proposé

(1) [illegible], l. III, XVIII. — *Épît.*, [illegible], 9[illegible], [illegible].
(2) Suétone, *Ner.*, X.

que l'année commençât au mois de décem[bre], époque de la naissance de l'empereur; m[ais on] conserva aux calendes de janvier l'anc[ien pri]vilège qu'elles avaient d'ouvrir l'année. [A son] père adoptif, l'empereur Claude, il fit élev[er un] temple dont les ruines se voient encore au[jour]d'hui sur le mont Cœlius. Un collège de [prêtres] fut institué sous le nom de *Claudiani* ou *Claudiales* (1) pour adorer le nouveau dieu a[dmis dans] le panthéon romain, et, malgré le peu de [respect] que Claude avait à l'apothéose, le peu[ple sut] gré à Néron de cette piété envers son préd[éces]seur. Claude, que l'histoire a jugé peut-être [avec] trop de sévérité, avait eu du moins le m[érite] d'être un administrateur économe et avait [illegible]

(1) Le collège de prêtres institués par Néron p[our ho]norer la divinité de Claude par un culte [illegible] fondit avec celui qui, à l'occasion de la mort et [de l'apo]théose d'Auguste, avait été fondé dans l'année [de Rome] 767 en l'honneur de la famille des Jules [illegible] tation sur les fastes sacerdotaux, insérée dans [les Mé]moires de l'Institut archéologique, *Mém. ex.* [illegible] 3e cahier, mém. VII, M. Borghesi a prouvé que [le culte] des empereurs, dont il est si souvent question [soit dans] les historiens, soit dans les monuments [illegible] divisait de telle manière que la mémoire [illegible] partenant à une même famille [illegible] même collège. Ainsi, par exemple, les *Augustales* [et les] *Claudiales* ne formaient qu'un seul sacerdoce [illegible] culte des empereurs divinisés de la [gens Julia] [à la]quelle Claude appartenait par l'adoption. [illegible] et les *Titiales* composèrent plus tard un [illegible] pour les princes de la *gens Flavia*. Un troisième [illegible] comprenait les *Hadrianales*, les *Antonian[i]*, [illegible]*riani*, les *Marciani*, les *Aureliani*, les *Com[modiani]*, *Helviani*, les *Severiani*, les *Alexandriani*, [illegible] les mêmes hommages les différents souverains [illegible] de ces noms rappelait et que l'adoption avait [illegible] une même famille comme dans un même [illegible] l'époque où il composait son mémoire, M. Borghesi [a] pu citer, comme preuve de l'identité des [illegible] des *Claudiales*, Plautius R[o]manus, qui [illegible] tion donnée par Fabretti (C.I., V, n. 353; cf. Orelli [illegible]) s'intitule *Sodalis Augustalis Claudialis*. [Les] entreprises à Tarquinies nous ont fait connaître [il y a] quelques années, un autre monument [illegible] nius Melior SODALI AVG CLAVDIALI (*Bul. Inst.*, [illegible] 1849, p. 13[illegible]); puis une troisième inscription, [illegible] nièrement à Rome, nous montre encore [illegible] DALIS AVGVST*alis* CLAVDIAL*is*. Enfin, un [illegible] trouvé au pied de la colline d'Albano, près de [illegible] maintenant conservé dans les jardins [illegible] contient une partie des fastes des *Augustales* [illegible] Il est daté du quatrième consulat de Caracalla et [illegible] consul de Balbin, correspondant à l'année de Rome [illegible] [illegible] pour date de la fondation du collège [illegible] C. Or deux cents ans retranchés de 966 [illegible] à l'année 767, c'est-à-dire précisément à celle [illegible] quelle fut fondé le collège des prêtres d'Auguste [illegible] acquérons ainsi une preuve nouvelle que l'institution [des] *Claudiales* se confondit avec celle des *Augustales* [illegible] même document qui nous éclaire sur ce point [illegible] preuve encore que le *Magisterium sodalium* [illegible] *Claudialium* et [illegible] annuelle et conc[illegible] [illegible] *Mémoire Romane d'Antichità*, t. I, p. [illegible] Cf. Henzen, 3e volume d'Orelli, page 200 et [illegible] culte de Claude se répandit dans les différentes [illegible] [illegible] des flamines *Claudiales* [illegible] Trieste (Gruter, 196, 3), etc. [illegible] encore qu'en outre du temple qui lui [illegible] [illegible] Rome, et dont on voit encore les soubassements [illegible] en Bretagne dont parlent [illegible] [illegible] XIV, c. XXXI — *Epitom.* [illegible] VIII. Une inscription du musée de Vérone parle [illegible] QVOD EST SVB TEMPLO DIVI CLAVDI [illegible] [Né]ron, p. 2[illegible].

i, avec l'empire du monde, un trésor bien Tant que ce prince se laissa gouverner rrhus et Sénèque il ne se livra point à es prodigalités qui devaient avoir plus si triste retentissement. Les finances de rent, au contraire, si bien ménagées que, les dons distribués aux soldats, il put r plusieurs mesures ayant pour but de r les charges qui incombaient au peuple Nous savons même par Tacite qu'il méfaire a ses sujets ce que cet historien « un magnifique présent » : il s'agissait de ier les droits de douanes dans l'empire. nateurs commencèrent par donner de éloges à la générosité du prince; mais on on zèle : la suppression des douanes, dit , autoriserait à demander celle des trine deviendrait l'État, privé des ressources ires pour les services publics? Malgré la se épithète donnée par Tacite à cette me *lcherrimum donum*, on a peine à re re, par son récit, s'il prend lui même au la tentative d'une réforme aussi radi ne se prive pas, en administration, d'une aussi importante de revenu sans avoir ie des ressources nouvelles pour la forblique. Avait-on preparé quelques projets fet dans la chancellerie romaine, on n'a- ous à voir dans cette proposition que isiasme d'un jeune prince voulant acle la popularité à tout prix? C'est ce que ie dit pas.

t remarquable, du reste, que cette pé cinq années, plus heureuse pour l'emnain que les temps qui précédèrent ou que ii suivirent, ait laissé des traces si peu les dans l'histoire La législation de Néron, istration de l'Italie, celle des provinces représentées dans les documents historinous jusqu'à nous que par quelques pages écourtés, qui nous laissent une foule es : le rideau ne se lève que sur ces l intérieur qui se passent au fond du pas rivalités, ces intrigues dont le récit mène bientôt aux crimes de Néron.

hons d'abord, cependant, à nous rendre des passions qui se sont agitées autour la lecture de Tacite, notre meilleur guide, ce grand écrivain se laisse parfois enpeut être par l'esprit de parti, nous prouve s versions diverses sur certains faits cours dans la société romaine, et luisarie quelquefois, lorsqu'il revient sur le sujet dans ses Histoires ou dans ses . Cela se conçoit, du reste; ces bruits r n'avaient point de source officielle; on nait de toute main; on les écoutait de ouche . un historien auquel sa qualité ger pouvait donner plus d'impartialité en trouvait chez des hommes que leur rendait pour ainsi dire juges et partie, Josephe s'exprime ainsi : « Beaucoup d'écrivains ont voulu nous donner la vie de Néron; les uns, qui avaient été comblés de ses faveurs, nous ont souvent déguisé les traits blâmables de sa conduite; les autres, entraînés par leur haine, nous ont transmis de telles calomnies qu'on ne saurait trop les flétrir (1). » Après ce préambule, toutefois, l'historien juif avoue le meurtre d'un frère, d'une mère, d'une épouse. C'est plus qu'il n'en faut pour nous forcer à reconnaître, au moins pour la plus grande part, la vérité du récit de Tacite.

Depuis qu'Agrippine avait été éloignée de la cour par Sénèque et Burrhus, dès les premiers mois du nouveau règne, elle semble avoir évité d'engager de nouveau la lutte, et peut-être sa prudente réserve lui avait-elle valu de reconquérir une partie de son influence. Lorsqu'elle reparaît de nouveau sur la scène, c'est encore pour s'opposer à la volonté de son fils, c'est pour protéger Octavie, que menaçait une nouvelle rivale. Othon, l'un des jeunes débauchés les plus élégants de la Rome patricienne, avait épousé Sabina Poppæa, type brillant de la beauté romaine. Hors un cœur honnête, nous dit Tacite, Poppée avait tout. Grâce, talents, jeunesse, modestie apparente, tout était fait pour séduire en elle. Un de ses bustes, conservé au musée du Capitole, nous permet encore de juger que Tacite n'a point apprécié d'une manière trop favorable ces traits fins et charmants (2). Soit indiscrétion de l'amour, soit ambition effrénée, qui ne reculait pas devant le déshonneur pour se faire un mérite de sa complaisance, Othon vantait sans cesse à Néron les charmes de sa jeune épouse, et fit naître ainsi la convoitise dans un cœur prompt à tout sacrifier à ses passions. D'accord avec son mari, ou ambitieuse pour son propre compte, Poppée mit dans sa conduite la coquetterie qui devait faire réussir ses projets Tantôt elle feignait pour le prince un entraînement qu'elle ne ressentait pas, tantôt elle le repoussait en se retranchant derrière le rempart de ses devoirs d'épouse. Son manége réussit, et elle comprit bientôt qu'elle prendrait comme impératrice la place d'Octavie si cette place devenait libre. Quant à Othon, il fut envoyé comme légat de l'empereur en Lusitanie. Il ne s'agissait donc plus que de rompre les liens qui attachaient Néron à la femme légitime pour laquelle il n'avait plus depuis longtemps que des mépris. Mais là se dressait, comme une gardienne vigilante, Agrippine, protectrice déclarée de la sœur de Britannicus.

(1) *Antiq. Jud.*, L. XX, c. VIII, § 3.

(2) Il n'existe pas de médailles romaines de Poppée. Quelques médailles grecques, sur lesquelles on ne saurait compter beaucoup sous le rapport de la ressemblance, offrent toutefois ce caractère de délicatesse qui semble avoir été le trait particulier de sa physionomie (*voy.* ses médailles d'Ancyre, d'Éphèse, de Magnésie et le dessin de la médaille d'Alexandrie donné par Cohen, *Description des monnaies frappées sous l'empire romain*, t. Ier, pl. XII).

Si Agrippine avait recouvré sur son fils quelque partie de son ancien pouvoir, Tacite nous apprend qu'elle n'avait pas du moins reconquis sa tendresse. Néron évitait maintenant de se trouver seul avec elle : quand elle partait pour ses jardins de Tusculum ou d'Antium, il la félicitait de songer à la retraite et l'engageait à y prolonger son séjour. Poppée ne perdit pas une occasion de ranimer dans le cœur du prince les secrets ressentiments et la défiance qu'il nourrissait contre sa mère. « Ce qu'on redoutait, disait-elle, c'est qu'une fois devenue la femme de Néron, elle ne lui fît connaître les plaintes du sénat et du peuple; qu'elle ne lui dévoilât l'indignation des Romains contre les crimes, l'orgueil et l'avarice d'Agrippine. Si la mère de l'empereur doit conserver son influence, si elle obtient de son fils qu'il garde cette Octavie qui le hait, qu'on rende donc Poppée à son époux : elle ira volontiers jusqu'aux extrémités du monde; là du moins elle ne verra pas de ses propres yeux l'avilissement du maître auquel elle a donné son affection (1). » Des larmes artificieuses, des caresses, des scènes de désespoir achevèrent de décider un crime dont on chercha promptement les moyens d'exécution.

Recourir au poison, renouveler la scène de Britannicus, c'était s'exposer à de tels soupçons qu'ils équivaudraient à une certitude. Cette raison suffit, sans que nous puissions supposer, avec Tacite, qu'Agrippine, dans la prévision du sort qui la menaçait, s'était prémunie par l'usage des contrepoisons contre toute tentative de ce genre. La science moderne a fait justice de cette croyance accréditée chez les anciens. Restait le poignard, qu'on n'osait employer. Comment cacher le crime, et qui oserait d'ailleurs frapper la fille de Germanicus? Un affranchi, du nom d'Anicetus, devenu commandant de la flotte prétorienne qui stationnait toujours à Misène, proposa de construire un vaisseau dont l'arrière, artistement disposé, s'ouvrirait en pleine mer. La mort de l'impératrice n'aurait d'autre cause aux yeux du peuple romain que la perfidie des flots. Le prince, désolé, ferait élever à sa mère des temples, des autels, et le public applaudirait à son amour filial. Le projet est accepté. Toutes les circonstances, d'ailleurs, en favorisaient l'exécution; on était alors au mois de mars, temps d'équinoxe et de tempêtes. Néron était à Baïa pour y célébrer les fêtes de Minerve.

Il invite sa mère à venir l'y trouver, afin d'y sceller, à l'occasion des saintes cérémonies qui vont s'accomplir, une réconciliation dont il fait les premières avances. L'impératrice vint par mer d'Antium; Néron était allé l'attendre au rivage. Il la prend par la main, l'embrasse et la conduit pour prendre place à sa table dans cette villa, dont on voit encore les ruines sur la courbe charmante qui se creuse, baignée par la [...] entre le cap Misène et Baïa. Le repas fut [...] fallait attendre que les ombres de la nuit [...] sent cacher les circonstances du crime. [...] les paroles de Néron n'avaient été plus te[...] jamais les témoignages de son affection et [...] confiance n'avaient été plus marqués. Si [...] pine avait conçu des soupçons, ils se dissi[...] Et quand son fils la reconduisit à bord [...] trirème impériale, préparée par les soin[...] nicetus, elle croyait avoir reconquis l'am[...] son fils. « Il semble, dit Tacite, que les [...] pour rendre le forfait plus manifeste, e[...] ménagé à cette nuit tout l'éclat des feux ce[...] tout le calme d'une mer paisible. » Pas [...] ne faisait onduler les flots limpides qui ba[...] si mollement ces côtes fortunées. Quelles [...] alors les pensées de Néron? Lorsqu'il r[...] sa villa, alla-t-il cacher ses remords au fo[...] ses appartements les plus secrets, ou, d[...] de ses jardins en terrasses, surveillait-il a[...] sement cette nef où le plus odieux de ses c[...] allait s'accomplir? Tacite suppose que se[...] mes ont pu être sincères lorsqu'au mo[...] quitter Agrippine il s'était jeté en pleu[...] ses bras. N'a-t-on pas le droit de n'y vo[...] la dissimulation la plus perverse, lorsqu'o[...] que quelques heures plus tard il allait e[...] un centurion pour achever l'œuvre que le[...] n'avaient pas accomplie? Le vaisseau v[...] depuis quelques instants à peine lorsqu'[...] pine, qui parlait avec émotion à ses femm[...] repentir de son fils, voit s'écrouler, so[...] masses de plomb dont on l'avait chargé, l[...] fond qui recouvrait sa tête. Elle fut p[...] toutefois par les saillies du dais sous le[...] se trouvait placée. Des cris se font ente[...] le plus grand désordre règne à bord. Ce[...] n'étaient pas du secret gênent la manœuvr[...] complices du crime; le vaisseau ne s'en[...] pas assez vite. On ordonna aux ra[...] porter tous du même côté pour [...] le navire. L'ordre exécuté sans co[...] aux naufragés une chute plus douce. L[...] femmes d'Agrippine, dans l'espoir d'être s[...] s'écrie qu'elle est l'impératrice; on la fr[...] coups d'avirons. Agrippine devine tout. [...] le silence, et gagne la rive d'abord à la na[...] sur une des barques qui étaient venues au s[...] des naufragés. Plus de possibilité pour [...] se refuser à l'évidence. Le plan du perfid[...] plot lui apparaît dans toute son horreu[...] faire, cependant, si ce n'est de dissimule[...] tour et, dès qu'on l'a transportée à sa [...] d'envoyer dire à son fils qu'elle vient d'é[...] au péril d'un naufrage? L'affranchi Agerm[...] chargé de cette mission. Au moment o[...] croyait apprendre un succès, on lui a[...] que le serviteur favori de sa mère es[...] porte de son palais. Blessée légèrement [...] paule, Agrippine fait dire à l'empereur [...] bonté des dieux et la fortune de César e[...]

(1) Tac., *Ann.*, l. XIV, c. 1.

jours. Néron n'avait pas eu de remords ;
ıs le voyons cette fois frappé de conster-
Il n'est pas dupe du message : sa mère a
nprendre les causes de la catastrophe; il
armant ses nombreux esclaves, entraî-
e peuple, les prétoriens, toujours atta-
ı nom de Germanicus, et venant renver-
trône le fils indigne qu'elle seule y a fait
. Sénèque et Burrhus sont appelés en
: ils étaient là, et leur présence ne per-
ıère de les absoudre d'avoir pris part au
t, ou tout au moins de l'avoir connu sans
oser. Tacite les représente muets et im-
s, alors qu'un appel pressant de Néron va
eser sur eux la solidarité du forfait. Sé-
se décide le premier; mais c'est son col-
ju'il voudrait charger du dénoûment.
s va-t-il commander le meurtre aux sol-
Le préfet du prétoire refuse; il craint de
être obéi. Les soldats sont trop attachés
le des Césars pour qu'on puisse comp-
r eux. Qu'Anicetus achève, puisqu'il a
ncé. Le chef de la flotte accepte, et Néron
avec enthousiasme que de ce moment
croit régner, qu'il doit l'empire à un
hi. On introduit alors Agerinus, l'envoyé
pine; et comme il fallait que chaque acte
me fût une perfidie, Anicetus jette un
d aux pieds de cet homme, le ramasse
ne instant et feint de croire qu'Agerinus
assassiner l'empereur. Le malheureux
té, chargé de chaînes. Anicetus, accom-
l'un centurion de la marine, d'un trié-
et des marins sur le dévouement des-
peut compter, se rend à la villa du lac
On dira qu'Agrippine s'est donné la
uand elle a vu son crime découvert.
ndant toute la population de Baïa s'é-
eillée au bruit de l'événement. Chacun
savoir la vérité. Malgré l'obscurité de la
avait couru au rivage, tout resplendissant
ımière des torches; on s'empresse, on
oge : qu'est-il arrivé à la fille des Césars?
'on sait Agrippine sauvée, on accourt à
ais; mais déjà les soldats de marine qu'a-
Anicetus en ont investi les approches :
ırs, affranchis, esclaves sont dispersés
rayeur. La pâle lueur d'une lampe éclaire
chambre au fond de laquelle Agrippine
s pour compagne qu'une de ses femmes
ice : cette solitude, le silence qui succède
lement aux bruits du dehors annoncent
astrophe imminente. Anicetus paraît au
t ou la dernière compagne d'Agrippine
a son tour le seuil de la porte : « Si tu
e la part de mon fils pour savoir de mes
es, s'écrie la mère de l'empereur, dis-
je vais être bientôt rétablie. Si tu viens
ltre un crime, ce n'est pas lui qui t'en-
ne saurais le croire. » Pour toute réponse,
irion qui est entré avec Anicetus la frappe
e d'un coup de son cep de vigne. C'est
alors que, perdant tout espoir, Agrippine résume en un cri d'indignation le jugement de la postérité : « *Ventrem feri*, dit-elle : frappe ce flanc qui a porté Néron (1). »

Ainsi mourut cette femme que l'intrigue et l'amour du pouvoir avaient conduite à tous les excès du crime. Nous avons son buste dans la salle des Empereurs au musée du Capitole; nous avons ses médailles. Plus belle que sa mère (2), elle n'estimait sa beauté que comme un moyen de parvenir au but de ses aspirations ambitieuses : « Chaste, quand il n'y allait pas de sa domination », a dit Tacite; mais fallait-il conquérir la main du vieil empereur dont elle était la nièce, elle se livrait à des affranchis, à Narcisse ou à Pallas. Devons-nous croire que cette ambition effrénée fut assez forte pour lui faire manifester à son fils les sentiments qui répugnent le plus à la nature? Tacite l'affirme, et ne nous laisse d'autre alternative en citant les témoignages sur lesquels il s'appuie que de choisir entre elle et lui qui a fait les premières avances (3)! Faut-il ajouter que Néron accourant vers le cadavre de sa mère l'avait contemplé avec une complaisance d'artiste, en louant les différentes beautés comme eût fait un connaisseur en face d'une statue de prix? Tacite, qui prétend que tous les historiens étaient unanimes sur les autres circonstances du crime, avoue cependant qu'il a des doutes sur celle-ci (4). Malheureusement pour l'humanité, Dion et Suétone la confirment de leur témoignage. D'après le récit du premier, Néron aurait dit, en contemplant ce corps percé de coups (5) : « Je ne savais pas avoir une mère si belle. » Puis, ajoute Suétone, il se fit donner à boire (6).

Le crime était consommé; mais quels en seraient les résultats? A défaut de remords, Néron eut de vives inquiétudes. N'avait-il pas à craindre l'attitude de l'armée, les sentiments du peuple, l'avis du sénat? Il fut promptement rassuré. Dès le matin les centurions et les tribuns des gardes prétoriennes vinrent, conduits par Burrhus, féliciter le prince d'avoir échappé aux embûches de sa mère. L'exemple une fois donné, chacun s'empresse de le suivre. On court aux temples, on immole des victimes; les villes voisines envoient des adresses; on feint l'enthousiasme et la joie : transports de commande, allégresse officielle, qui n'empêchent pas le trouble du cœur. Un voile funèbre semble s'être abaissé sur cette plage qui scintille sous les rayons du soleil. Les imaginations frappées voient dans de prétendus prodiges des signes de la colère des dieux.

(1) Tac., *Ann.*, l. XIV, c. III-VIII. Cf. Dion, l. LXI, c. XIII : « Παῖε ταύτην, ὅτι Νέρωνα ἔτικτεν. »

(2) La belle statue assise qui se trouve au milieu de cette même salle des Empereurs, dans le musée du Capitole, est celle de la mère d'Agrippine, femme de Germanicus.

(3) *Ann.*, l. XIV, c. II.

(4) *Ibid.*, c. IX.

(5) Dion, liv. LXI, XIV.

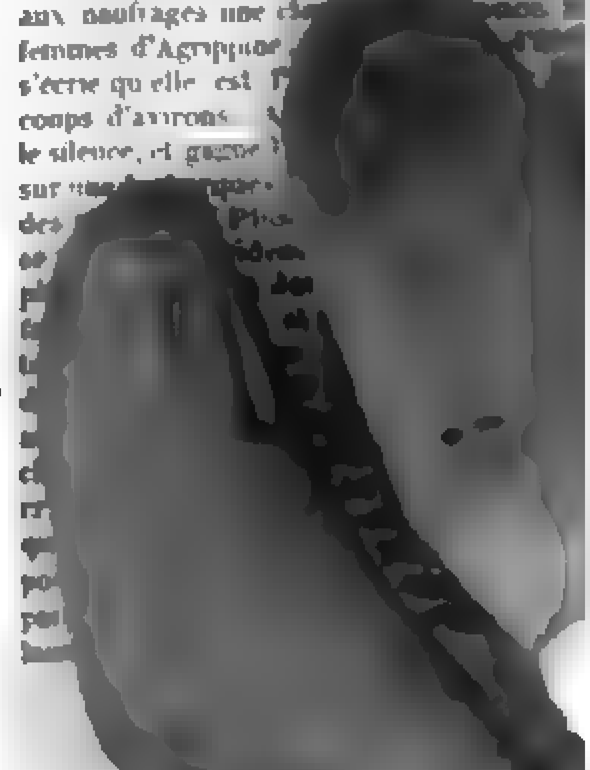
(6) Suétone, *Néron*, XXXIV.

Si Agrippine avait recouvré sur son fils quelque partie de son ancien pouvoir, Tacite nous apprend qu'elle n'avait pas du moins reconquis sa tendresse. Néron évitait maintenant de se trouver seul avec elle : quand elle partait pour ses jardins de Tusculum ou d'Antium, il la félicitait de songer à la retraite et l'engageait à y prolonger son séjour. Poppée ne perdit pas une occasion de ranimer dans le cœur du prince les secrets ressentiments et la défiance qu'il nourrissait contre sa mère. « Ce qu'on redoutait, disait-elle, c'est qu'une fois devenue la femme de Néron, elle ne lui fît connaître les plaintes du sénat et du peuple; qu'elle ne lui dévoilât l'indignation des Romains contre les crimes, l'orgueil et l'avarice d'Agrippine. Si la mère de l'empereur doit conserver son influence, si elle obtient de son fils qu'il garde cette Octavie qui le hait, qu'on rende donc Poppée à son époux : elle ira volontiers jusqu'aux extrémités du monde; là du moins elle ne verra pas de ses propres yeux l'avilissement du maître auquel elle a donné son affection (1). » Des larmes artificieuses, des caresses, des scènes de désespoir achevèrent de décider un crime dont on chercha promptement les moyens d'exécution.

Recourir au poison, renouveler la scène de Britannicus, c'était s'exposer à de tels soupçons qu'ils équivaudraient à une certitude. Cette raison suffit, sans que nous puissions supposer, avec Tacite, qu'Agrippine, dans la prévision du sort qui la menaçait, s'était prémunie par l'usage des contrepoisons contre toute tentative de ce genre. La science moderne a fait justice de cette croyance accréditée chez les anciens. Restait le poignard, qu'on n'osait employer. Comment cacher le crime, et qui oserait d'ailleurs frapper la fille de Germanicus? Un affranchi, du nom d'Anicetus, devenu commandant de la flotte prétorienne qui stationnait toujours à Misène, proposa de construire un vaisseau dont l'arrière, artistement disposé, s'ouvrirait en pleine mer. La mort de l'impératrice n'aurait d'autre cause aux yeux du peuple romain que la perfidie des flots. Le prince, désolé, ferait élever à sa mère des temples, des autels, et le public applaudirait à son amour filial. Le projet est accepté. Toutes les circonstances, d'ailleurs, en favorisaient l'exécution; on était alors au mois de mars, temps d'équinoxe et de tempêtes. Néron était à Baïa pour y célébrer les fêtes de Minerve.

Il invite sa mère à venir l'y trouver, afin d'y sceller, à l'occasion des saintes cérémonies qui vont s'accomplir, une réconciliation dont il fait les premières avances. L'impératrice vint par mer d'Antium; Néron était allé l'attendre au rivage. Il la prend par la main, l'embrasse et la conduit pour prendre place à sa table dans cette villa, dont on voit encore les ruines sur la courbe

charmante qui se creuse, baignée par la
entre le cap Misène et Baïa. Le repas fut
fallait attendre que les ombres de la nui
sent cacher les circonstances du crime.
les paroles de Néron n'avaient été plus
jamais les témoignages de son affection
confiance n'avaient été plus marqués. Si
pine avait conçu des soupçons, ils se dissi
Et quand son fils la reconduisit à bord
trirème impériale, préparée par les soi
nicetus, elle croyait avoir reconquis l'am
son fils. « Il semble, dit Tacite, que les
pour rendre le forfait plus manifeste,
ménagé à cette nuit tout l'éclat des feux
tout le calme d'une mer paisible. » Pas
ne faisait onduler les flots limpides qui b
si mollement ces côtes fortunées. Quelles
alors les pensées de Néron? Lorsqu'il
sa villa, alla-t-il cacher ses remords au
ses appartements les plus secrets, ou,
de ses jardins en terrasses, surveillait-il
sement cette nef où le plus odieux de ses
allait s'accomplir? Tacite suppose que
mes ont pu être sincères lorsqu'au mom
quitter Agrippine il s'était jeté en pleurs
ses bras. N'a-t-on pas le droit de n'y v
la dissimulation la plus perverse, lorsq
que quelques heures plus tard il allait
un centurion pour achever l'œuvre que l
n'avaient pas accomplie? Le vaisseau
depuis quelques instants à peine lorsq
pine, qui parlait avec émotion à ses fem
repentir de son fils, voit s'écrouler,
masses de plomb dont on l'avait chargé
fond qui recouvrait sa tête. Elle fut
toutefois par les saillies du dais sous le
se trouvait placée. Des cris se font en
le plus grand désordre règne à bord.
n'étaient pas du secret gênent la manœu
complices du crime; le vaisseau ne s'en
pas assez vite. On ordonna aux rame
porter tous du même côté pour faire
le navire. L'ordre exécuté sans concert
aux naufragés une
femmes d'Agrippine
s'écrie qu'elle est
coups d'avirons
le silence, et gagne
sur une
des



(1) Tac., Ann., l. XIV, c. 1.

Si Agrippine avait recouvré sur son fils quelque partie de son ancien pouvoir, Tacite nous apprend qu'elle n'avait pas du moins reconquis sa tendresse. Néron évitait maintenant de se trouver seul avec elle : quand elle partait pour ses jardins de Tusculum ou d'Antium, il la félicitait de songer à la retraite et l'engageait à y prolonger son séjour. Poppée ne perdit pas une occasion de ranimer dans le cœur du prince les secrets ressentiments et la défiance qu'il nourrissait contre sa mère. « Ce qu'on redoutait, disait-elle, c'est qu'une fois devenue la femme de Néron, elle ne lui fît connaître les plaintes du sénat et du peuple; qu'elle ne lui dévoilât l'indignation des Romains contre les crimes, l'orgueil et l'avarice d'Agrippine. Si la mère de l'empereur doit conserver son influence, si elle obtient de son fils qu'il garde cette Octavie qui le hait, qu'on rende donc Poppée à son époux : elle ira volontiers jusqu'aux extrémités du monde; là du moins elle ne verra pas de ses propres yeux l'avilissement du maître auquel elle a donné son affection (1). » Des larmes artificieuses, des caresses, des scènes de désespoir achevèrent de décider un crime dont on chercha promptement les moyens d'exécution.

Recourir au poison, renouveler la scène de Britannicus, c'était s'exposer à de tels soupçons qu'ils équivaudraient à une certitude. Cette raison suffit, sans que nous puissions supposer, avec Tacite, qu'Agrippine, dans la prévision du sort qui la menaçait, s'était prémunie par l'usage des contrepoisons contre toute tentative de ce genre. La science moderne a fait justice de cette croyance accréditée chez les anciens. Restait le poignard, qu'on n'osait employer. Comment cacher le crime, et qui oserait d'ailleurs frapper la fille de Germanicus? Un affranchi, du nom d'Anicetus, devenu commandant de la flotte prétorienne qui stationnait toujours à Misène, proposa de construire un vaisseau dont l'arrière, artistement disposé, s'ouvrirait en pleine mer. La mort de l'impératrice n'aurait d'autre cause aux yeux du peuple romain que la perfidie des flots. Le prince, désolé, ferait élever à sa mère des temples, des autels, et le public applaudirait à son amour filial. Le projet est accepté. Toutes les circonstances, d'ailleurs, en favorisaient l'exécution; on était alors au mois de mars, temps d'équinoxe et de tempêtes. Néron était à Baïa pour y célébrer les fêtes de Minerve.

Il invite sa mère à venir l'y trouver, afin d'y sceller, à l'occasion des saintes cérémonies qui vont s'accomplir, une réconciliation dont il fait les premières avances. L'impératrice vint par mer d'Antium; Néron était allé l'attendre au rivage. Il la prend par la main, l'embrasse et la conduit pour prendre place à sa table dans cette villa, dont on voit encore les ruines sur la courbe charmante qui se creuse, baignée par la mer, entre le cap Misène et Baïa. Le repas fut long; il fallait attendre que les ombres de la nuit pussent cacher les circonstances du crime. Jamais les paroles de Néron n'avaient été plus tendres, jamais les témoignages de son affection et de sa confiance n'avaient été plus marqués. Si Agrippine avait conçu des soupçons, ils se dissipèrent. Et quand son fils la reconduisit à bord de la trirème impériale, préparée par les soins d'Anicetus, elle croyait avoir reconquis l'amour de son fils. « Il semble, dit Tacite, que les dieux, pour rendre le forfait plus manifeste, eussent ménagé à cette nuit tout l'éclat des feux célestes, tout le calme d'une mer paisible. » Pas un pli ne faisait onduler les flots limpides qui baignent si mollement ces côtes fortunées. Quelles étaient alors les pensées de Néron? Lorsqu'il revint à sa villa, alla-t-il cacher ses remords au fond de ses appartements les plus secrets, ou, du haut de ses jardins en terrasses, surveillait-il anxieusement cette nef où le plus odieux de ses crimes allait s'accomplir? Tacite suppose que ses larmes ont pu être sincères lorsqu'au moment de quitter Agrippine il s'était jeté en pleurant dans ses bras. N'a-t-on pas le droit de n'y voir que la dissimulation la plus perverse, lorsqu'on sait que quelques heures plus tard il allait envoyer un centurion pour achever l'œuvre que les flots n'avaient pas accomplie? Le vaisseau voguait depuis quelques instants à peine lorsqu'Agrippine, qui parlait avec émotion à ses femmes du repentir de son fils, voit s'écrouler, sous les masses de plomb dont on l'avait chargé, le plafond qui recouvrait sa tête. Elle fut garantie toutefois par les saillies du dais sous lequel elle se trouvait placée. Des cris se font entendre : le plus grand désordre règne à bord. Ceux qui n'étaient pas du secret gênent la manœuvre des complices du crime; le vaisseau ne s'entr'ouvrait pas assez vite. On ordonna aux rameurs de se porter tous du même côté pour faire chavirer le navire. L'ordre exécuté sans concert ménagea aux naufragés une chute plus douce. L'une des femmes d'Agrippine, dans l'espoir d'être sauvée, s'écrie qu'elle est l'impératrice; on la frappe à coups d'avirons. Agrippine devine tout, garde le silence, et gagne la rive d'abord à la nage, puis sur une des barques qui étaient venues au secours des naufragés. Plus de possibilité pour elle de se refuser à l'évidence. Le plan du perfide complot lui apparaît dans toute son horreur. Que faire, cependant, si ce n'est de dissimuler à son tour et, dès qu'on l'a transportée à sa villa, d'envoyer dire à son fils qu'elle vient d'échapper au péril d'un naufrage? L'affranchi Agerinus est chargé de cette mission. Au moment où Néron croyait apprendre un succès, on lui annonce que le serviteur favori de sa mère est à la porte de son palais. Blessée légèrement à l'épaule, Agrippine fait dire à l'empereur que la bonté des dieux et la fortune de César ont épar-

(1) Tac., *Ann.*, l. XIV, c. 1.

ses jours. Néron n'avait pas eu de remords ; nous le voyons cette fois frappé de consternation. Il n'est pas dupe du message : sa mère a compris les causes de la catastrophe; il la voit armant ses nombreux esclaves, entraînant le peuple, les prétoriens, toujours attachés au nom de Germanicus, et venant renverser du trône le fils indigne qu'elle seule y a fait monter. Sénèque et Burrhus sont appelés en conseil : ils étaient là, et leur présence ne permet guère de les absoudre d'avoir pris part au complot, ou tout au moins de l'avoir connu sans s'y opposer. Tacite les représente muets et immobiles, alors qu'un appel pressant de Néron va *faire* peser sur eux la solidarité du forfait. Sénèque *se décide* le premier; mais c'est son collègue *qu'il* voudrait charger du dénoûment. Burrhus va-t-il commander le meurtre aux soldats? Le préfet du prétoire refuse; il craint de ne pas être obéi. Les soldats sont trop attachés à la famille des Césars pour qu'on puisse compter sur eux. Qu'Anicetus achève, puisqu'il a commencé. Le chef de la flotte accepte, et Néron s'écrie avec enthousiasme que de ce moment seul il croit régner, qu'il doit l'empire à un affranchi. On introduit alors Agerinus, l'envoyé d'Agrippine; et comme il fallait que chaque acte du drame fût une perfidie, Anicetus jette un poignard aux pieds de cet homme, le ramasse au même instant et feint de croire qu'Agerinus voulait assassiner l'empereur. Le malheureux est arrêté, chargé de chaînes. Anicetus, accompagné d'un centurion de la marine, d'un triérarque et des marins sur le dévouement desquels il peut compter, se rend à la villa du lac Lucrin. On dira qu'Agrippine s'est donné la mort quand elle a vu son crime découvert.

Cependant toute la population de Baïa s'était éveillée au bruit de l'événement. Chacun voulait savoir la vérité. Malgré l'obscurité de la nuit, on avait couru au rivage, tout resplendissant de la lumière des torches; on s'empresse, on s'interroge : qu'est-il arrivé à la fille des Césars? Dès qu'on sait Agrippine sauvée, on accourt à son palais; mais déjà les soldats de marine qu'amène Anicetus en ont investi les approches : serviteurs, affranchis, esclaves sont dispersés par la frayeur. La pâle lueur d'une lampe éclaire seule la chambre au fond de laquelle Agrippine n'a plus pour compagne qu'une de ses femmes de service : cette solitude, le silence qui succède si rapidement aux bruits du dehors annoncent une catastrophe imminente. Anicetus paraît au moment où la dernière compagne d'Agrippine franchit à son tour le seuil de la porte : « Si tu viens de la part de mon fils pour savoir de mes nouvelles, s'écrie la mère de l'empereur, dis-lui que je vais être bientôt rétablie. Si tu viens commettre un crime, ce n'est pas lui qui t'envoie ; je ne saurais le croire. » Pour toute réponse, le centurion qui est entré avec Anicetus la frappe à la tête d'un coup de son cep de vigne. C'est alors que, perdant tout espoir, Agrippine résume en un cri d'indignation le jugement de la postérité : « *Ventrem feri*, dit-elle : frappe ce flanc qui a porté Néron (1). »

Ainsi mourut cette femme que l'intrigue et l'amour du pouvoir avaient conduite à tous les excès du crime. Nous avons son buste dans la salle des Empereurs au musée du Capitole; nous avons ses médailles. Plus belle que sa mère (2), elle n'estimait sa beauté que comme un moyen de parvenir au but de ses aspirations ambitieuses : « Chaste, quand il n'y allait pas de sa domination », a dit Tacite; mais fallait-il conquérir la main du vieil empereur dont elle était la nièce, elle se livrait à des affranchis, à Narcisse ou à Pallas. Devons-nous croire que cette ambition effrénée fut assez forte pour lui faire manifester à son fils les sentiments qui répugnent le plus à la nature? Tacite l'affirme, et ne nous laisse d'autre alternative en citant les témoignages sur lesquels il s'appuie que de choisir entre elle et lui qui a fait les premières avances (3)! Faut-il ajouter que Néron accourant vers le cadavre de sa mère l'avait contemplé avec une complaisance d'artiste, en louant les différentes beautés comme eût fait un connaisseur en face d'une statue de prix? Tacite, qui prétend que tous les historiens étaient unanimes sur les autres circonstances du crime, avoue cependant qu'il a des doutes sur celle-ci (4). Malheureusement pour l'humanité, Dion et Suétone la confirment de leur témoignage. D'après le récit du premier, Néron aurait dit, en contemplant ce corps percé de coups (5) : « Je ne savais pas avoir une mère si belle. » Puis, ajoute Suétone, il se fit donner à boire (6).

Le crime était consommé; mais quels en seraient les résultats? A défaut de remords, Néron eut de vives inquiétudes. N'avait-il pas à craindre l'attitude de l'armée, les sentiments du peuple, l'avis du sénat? Il fut promptement rassuré. Dès le matin les centurions et les tribuns des gardes prétoriennes vinrent, conduits par Burrhus, féliciter le prince d'avoir échappé aux embûches de sa mère. L'exemple une fois donné, chacun s'empresse de le suivre. On court aux temples, on immole des victimes; les villes voisines envoient des adresses; on feint l'enthousiasme et la joie : transports de commande, allégresse officielle, qui n'empêchent pas le trouble du cœur. Un voile funèbre semble s'être abaissé sur cette plage qui scintille sous les rayons du soleil. Les imaginations frappées voient dans de prétendus prodiges des signes de la colère des dieux.

(1) Tac., *Ann.*, l. XIV, c. III-VIII. Cf. Dion, l. LXI, c. XIII : « Παῖε ταύτην, ὅτι Νέρωνα ἔτεκεν. »

(2) La belle statue assise qui se trouve au milieu de cette même salle des Empereurs, dans le musée du Capitole, est celle de la mère d'Agrippine, femme de Germanicus.

(3) *Ann.*, l. XIV, c. II.

(4) *Ibid.*, c. IX.

(5) Dion, liv. LXI, XIV.

(6) Suétone, *Néron*, XXXIV.

Chaque nuit on croit entendre retentir des trompettes lugubres sur les collines qui entourent le lac Lucrin et des cris lamentables s'élever près du tombeau que quelques esclaves fidèles ont élevé à Agrippine sur le rivage de la mer.

Importuné de l'aspect des lieux qui lui rappellent son attentat, Néron se retire à Naples : c'est là que Sénèque compose le plaidoyer que le prince veut envoyer au sénat. La fable imaginée par Anicetus y est reprise et commentée : Agrippine est dépeinte sous les plus sombres couleurs; mais personne n'est la dupe du mensonge, et une partie de l'horreur qui s'attachait au forfait retombe sur Sénèque, dont la plume vient ainsi au secours du parricide. Toutefois, blâme, reproches, récriminations se murmurent à l'oreille; la rumeur, pour nous servir de l'expression consacrée par l'antiquité quand elle veut désigner l'opinion publique, la rumeur était contraire à Néron; les actes officiels lui étaient tous favorables. On décréta des jeux annuels qui devaient se célébrer tous les ans aux fêtes de Minerve, époque du crime ou, comme l'appelait le sénat, du salut de César. Une statue d'or fut votée à la déesse, une autre statue d'or à l'empereur : on inscrivit parmi les jours néfastes l'anniversaire de la naissance d'Agrippine. Devant tant de bassesse, Thraséas, qui s'était contenté jusqu'alors de marquer par le silence son mépris pour l'adulation des pères conscrits, crut devoir sortir du sénat, ce qui exposa ses jours, ajoute Tacite, et ne corrigea personne (1).

On s'étonne de la servitude publique qui se manifestait alors de toutes parts, et on se demande plus d'une fois, en lisant l'histoire de ces temps, comment l'avilissement des classes patriciennes avait pu faire de si rapides progrès. Ne pouvait-on pas espérer des anciennes traditions du sénat, de ses regrets pour le passé, de la conscience de son antique splendeur moins d'abjecte soumission? La lutte engagée depuis Auguste entre le pouvoir impérial et les convictions républicaines, lutte si sanglante sous Tibère et sous Caligula, avait-elle modifié assez profondément l'ensemble de la caste patricienne pour l'avoir amenée, par le découragement et la lassitude, jusqu'à l'abaissement des plus honteuses complaisances? Oui, tout ce qui restait d'amis fidèles à la liberté se taisait. Le sénat de Rome n'était pas un sénat nouveau, sans doute, mais la plupart des noms anciens et vénérés avaient péri dans un duel impie entre le poignard et la hache du bourreau. On lisait désormais dans les fastes consulaires bien des noms inconnus; car l'enfantement de l'unité sociale s'opérait au milieu de ces immenses douleurs. Les provinces avaient été appelées à remplir les vides du parti vaincu. Claude, né dans la Gaule, avait insisté pour l'admission des familles provinciales aux honneurs et aux plus grandes magistratures : « Mes ancêtres étaient Sabins, disait-il aux sénateurs : cependant, dès le premier jour ils furent admis au droit de cité et au rang de patriciens. Albe nous a donné les Jules, Tusculum les Porcius. Regrettons-nous d'avoir pris ses Balbus à l'Espagne, et à la Gaule tant d'hommes illustres?... Déjà, par les mœurs, les arts, les alliances de famille, les Gaulois se confondent avec nous (1). » Lorsque le prince qui parlait ainsi présida comme censeur, en l'an 800 de Rome, au dénombrement des citoyens romains, ce nombre s'était accru d'un tiers depuis le recensement fait sous Auguste; la proportion depuis lors avait toujours été en augmentant. Cette organisation toute récente, cette introduction de plébéiens et de provinciaux dans les grands corps de l'État furent récompensées par le dévouement absolu que les hommes nouveaux montrèrent au pouvoir qui les appelait à enregistrer ses actes. Ils étaient prêts à tout, et se vengeaient ainsi sur Rome soumise de l'orgueil des proconsuls. Quant aux anciennes familles qui rêvaient encore la résistance, elles ne trouvaient même plus de sympathie chez un peuple tout disposé à faire bon marché d'une liberté qui n'avait pas été instituée à son profit. La loi des confiscations, d'ailleurs, faisait redouter quelque chose au delà de la mort. On flattait son bourreau pour sauver le patrimoine de ses enfants, et sous les mauvais empereurs la bassesse devint d'autant plus ardente que le pouvoir se montrait plus tyrannique.

Si Néron avait eu quelques doutes sur la docilité du sénat, et si ce doute l'avait retenu quelque temps, ainsi que le pense Tacite, dans les villes de la Campanie, sa rentrée dans Rome dut le rassurer sur ce qu'il pouvait attendre désormais de l'adulation du premier corps de l'État. Jamais l'empressement n'avait été si grand; le peuple, par tribus, était venu à sa rencontre sur la via Appia, et depuis les portes de la ville les sénateurs, en habits de fête, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, s'étaient rangés sur son passage. Néron monta au Capitole probablement pour y remercier les dieux d'avoir inspiré à son peuple tant de bassesse. Il n'avait plus rien à craindre désormais; l'épreuve était faite : il pouvait avec sécurité s'abandonner à ses passions. Parmi les goûts dominants de cet empereur histrion, l'un des plus constants, et qui s'était manifesté dès l'enfance, était celui des jeux du cirque. Caligula lui semblait un admirable modèle, et les palmes que ce cocher impérial avait remportées dans l'arène l'empêchaient de dormir. Déjà, dans sa première jeunesse, Sénèque et Burrhus, ne pouvant s'opposer à ce désir effréné, lui avaient fait construire un cirque dans les jardins particuliers qu'il avait au bas de la colline du Vatican. Là, du moins, il n'avait pour spectateurs que ses

(1) *Ann.*, l. XIV, c. XII.

(1) Tacite, *Ann.*, l. XI, XXIV.

courtisans; maintenant ce n'était plus assez pour lui d'un public restreint : ce fut en face du peuple romain qu'il voulut être couronné, non-seulement comme vainqueur dans les jeux du cirque, mais comme comédien, comme poëte, comme danseur. Peu s'en fallut qu'il ne convoitât aussi les succès du gladiateur : il avait imaginé de paraître dans l'arène et d'y étouffer un lion dans ses bras; mais la réflexion lui fit comprendre que les lions ne sont pas bons courtisans : il se contenta de les voir combattre. Voulant avoir des compagnons et des rivaux dignes de lui, il avait institué des jeux appelés *ludi juvenales*, dans lesquels il fit admettre tous les citoyens indistinctement. Ni la naissance, ni l'âge, ni les plus hautes dignités ne *dispensaient* de prendre un rôle et de venir, par ordre, exercer sur la scène le métier d'un bouffon. De nobles matrones étudiaient leurs parties et récitaient leur rôle sans rougir. Près du bois qu'Auguste avait planté autour de sa naumachie, on avait élevé des boutiques et des salles publiques où les épargnes du peuple qui venait assister à ces spectacles se consumaient en débauches. « Ce fut, dit Tacite, une source de déréglements et d'infamies. Le dernier coup fut porté aux mœurs par ces exemples venus d'en haut, et de ce réceptacle impur débordèrent tous les crimes (1). » Et cependant Néron, à son grand désespoir, n'était qu'un mauvais comédien. Sa voix était rauque, sa respiration haletante (2) : l'étude n'avait pu corriger ces défauts. Lorsqu'il apparaissait la lyre à la main, couronné de lauriers comme Apollon cytharède, l'empressement de la foule s'adressait au prince et non pas à l'acteur. Il avait pris cependant toutes ses précautions pour le succès, et c'est lui qui fit usage le premier de ces applaudisseurs à gages dont la tradition ne s'est jamais perdue. Cinq mille chevaliers romains étaient chargés de le soutenir de leur enthousiasme dans les endroits faibles, et, comme menace aux mécontents, une cohorte prétorienne, commandée par son tribun et ses centurions, était toujours là sous les armes. Burrhus y était aussi, affligé mais applaudissant, selon l'expression de Tacite : « *et mærens Burrhus ac laudans* (3) ».

Néron eût-il été un tyran aussi sanguinaire s'il avait eu la voix juste? Il semble qu'il y ait dans la conscience d'un vrai talent quelque chose qui apaise les passions mauvaises. Le fils d'Agrippine fut au contraire dominé toute sa vie par le sentiment de son impuissance, aigri par la vanité et l'envie. Cette irritation secrète contre lui et les autres était bien dangereuse chez un despote dont aucun frein ne réglait le pouvoir. N'avons-nous pas vu Collot-d'Herbois, ce comédien sifflé devenu proconsul, réduire en cendres la ville de Lyon où il avait

(1) *Ann.* l. XIV, c. XV.
(2) Dion, LXI, XX.
(3) *Ann.*, l. c.

échoué comme artiste; et quand Marat, publiciste sans talent, écrivait ses pamphlets sanguinaires, dans cette cave où il se dérobait aux regards, n'était-ce pas le fiel d'une rancune envieuse qu'il distillait au bout de sa plume?

Nous pouvons consulter sur cette époque surtout Dion et Suétone, qui sont entrés dans de grands détails sur l'extravagance des représentations que Néron donnait au peuple. Jamais ce luxe n'avait été plus grand que lors de la célébration des *ludi maximi* en l'honneur de l'éternité de l'empire romain. On y vit descendre sur la corde des hauteurs de l'amphithéâtre un éléphant portant un chevalier sur son dos : or, joyaux, tissus précieux, tableaux de prix, animaux rares, terres, villas, ou palais formaient des lots qui furent distribués au peuple, et jamais on n'avait vu, même sous Caligula, une semblable prodigalité. On a dit que Néron n'aimait pas les combats de gladiateurs et refusait de sacrifier ainsi même la vie des criminels condamnés à mort; mais ce n'était chez lui qu'un scrupule d'artiste pour les jeux qu'il avait institués à l'imitation de la Grèce. Il n'était pas si réservé en ce qui concernait les amphithéâtres romains, et pendant la durée de son règne on compte cinq cents sénateurs, six cents chevaliers qui furent obligés par ses ordres de combattre dans l'arène. A cette occasion, Dion nous révèle un des secrets de la partialité du peuple en faveur de Néron : « Les Furius, les Fabius, les Porcius, les Valerius, dit-il, dont les trophées, les temples, les statues se voyaient par la ville, étaient offerts en spectacle à la populace, qui du haut des gradins se les montrait du doigt. Voyez, s'écriaient les Macédoniens, celui-ci est le petit-fils de Paul-Émile, et cet autre, disaient les Grecs, c'est le descendant de Mummius. Les Siciliens reconnaissaient un Claudius, les Épirotes un Appius, les Espagnols un Publius, les Carthaginois un Scipion l'Africain (1). » Déjà, ainsi que nous l'avons dit, la province avait envahi Rome et la province, enivrée de l'abaissement du patriciat qui lui semblait une réparation et une vengeance, applaudissait avec enthousiasme à cet holocauste de la grandeur romaine.

Dans les temps d'avilissement et de despotisme, que ce despotisme soit celui de la plèbe ou celui d'un seul homme, c'est dans les camps qu'il faut aller chercher ce qui reste encore de patriotisme et d'honneur. Quittons pour quelques instants le spectacle des jeux du cirque ou des sanglantes intrigues du palais, et suivons les légions romaines à la conquête des Parthes ou des Bretons. Deux grands généraux soutinrent, pendant le règne de Néron, la gloire militaire de Rome : Domitius Corbulon, vainqueur des Germains et des Parthes, auquel nous reviendrons tout à l'heure, et Suetonius Paulinus, légat de la

(1) L. LXI, c. XVII.

Chaque nuit on croit entendre retentir des trompettes lugubres sur les collines qui entourent le lac Lucrin et des cris lamentables s'élever près du tombeau que quelques esclaves fidèles ont élevé a Agrippine sur le rivage de la mer.

Importuné de l'aspect des lieux qui lui rappellent son attentat, Néron se retire à Naples : c'est là que Sénèque compose le plaidoyer que le prince veut envoyer au sénat. La fable imaginée par Anicetus y est reprise et commentée : Agrippine est dépeinte sous les plus sombres couleurs; mais personne n'est la dupe du mensonge, et une partie de l'horreur qui s'attachait au forfait retombe sur Sénèque, dont la plume vient ainsi au secours du parricide. Toutefois, blâme, reproches, récriminations se murmurent à l'oreille; la rumeur, pour nous servir de l'expression consacrée par l'antiquité quand elle veut désigner l'opinion publique, la rumeur était contraire à Néron; les actes officiels lui étaient tous favorables. On décréta des jeux annuels qui devaient se célébrer tous les ans aux fêtes de Minerve, époque du crime ou, comme l'appelait le sénat, du salut de César. Une statue d'or fut votée à la déesse, une autre statue d'or à l'empereur : on inscrivit parmi les jours néfastes l'anniversaire de la naissance d'Agrippine. Devant tant de bassesse, Thraséas, qui s'était contenté jusqu'alors de marquer par le silence son mépris pour l'adulation des pères conscrits, crut devoir sortir du sénat, ce qui exposa ses jours, ajoute Tacite, et ne corrigea personne (1).

On s'étonne de la servitude publique qui se manifestait alors de toutes parts, et on se demande plus d'une fois, en lisant l'histoire de ces temps, comment l'avilissement des classes patriciennes avait pu faire de si rapides progrès. Ne pouvait-on pas espérer des anciennes traditions du sénat, de ses regrets pour le passé, de la conscience de son antique splendeur moins d'abjecte soumission? La lutte engagée depuis Auguste entre le pouvoir impérial et les convictions républicaines, lutte si sanglante sous Tibère et sous Caligula, avait-elle modifié assez profondément l'ensemble de la caste patricienne pour l'avoir amenée, par le découragement et la lassitude, jusqu'à l'abaissement des plus honteuses complaisances? Oui, tout ce qui restait d'amis fidèles à la liberté se taisait. Le sénat de Rome n'était pas un sénat nouveau, sans doute, mais la plupart des noms anciens et vénérés avaient péri dans un duel impie entre le poignard et la hache du bourreau. On lisait désormais dans les fastes consulaires bien des noms inconnus; car l'enfantement de l'unité sociale s'opérait au milieu de ces immenses douleurs. Les provinces avaient été appelées à remplir les vides du parti vaincu. Claude, né dans la Gaule, avait insisté pour l'admission des familles provinciales aux honneurs et aux plus grandes magistratures : « Mes ancêtres étaient Sabins, disait-il aux sénateurs : cependant, dès le premier jour ils furent admis au droit de cité et au rang de patriciens Albe nous a donné les Jules, Tusculum les Porcius. Regrettons-nous d'avoir pris ses Balbus à l'Espagne, et à la Gaule tant d'hommes illustres?... Déjà, par les mœurs, les arts, les alliances de famille, les Gaulois se confondent avec nous (1). » Lorsque le prince qui parlait ainsi presida comme censeur, en l'an 800 de Rome, au dénombrement des citoyens romains, ce nombre s'était accru d'un tiers depuis le recensement fait sous Auguste; la proportion depuis lors avait toujours été en augmentant. Cette organisation toute récente, cette introduction de plebeiens et de provinciaux dans les grands corps de l'État furent récompensées par le dévouement absolu que les hommes nouveaux montrèrent au pouvoir qui les appelait à enregistrer ses actes. Ils étaient prêts à tout, et se vengeaient ainsi sur Rome soumise de l'orgueil des proconsuls. Quant aux anciennes familles qui rêvaient encore la résistance, elles ne trouvaient même plus de sympathie chez un peuple tout disposé à faire bon marché d'une liberte qui n'avait pas été instituée à son profit. La loi des confiscations, d'ailleurs, faisait redouter quelque chose au delà de la mort. On flattait son bourreau pour sauver le patrimoine de ses enfants, et sous les mauvais empereurs la bassesse devint d'autant plus ardente que le pouvoir se montrait plus tyrannique.

Si Néron avait eu quelques doutes sur la docilité du sénat, et si ce doute l'avait retenu quelque temps, ainsi que le pense Tacite, dans les villes de la Campanie, sa rentrée dans Rome dut le rassurer sur ce qu'il pouvait attendre desormais de l'adulation du premier corps de l'État. Jamais l'empressement n'avait été si grand ; le peuple, par tribus, était venu à sa rencontre sur la via Appia, et depuis les portes de la ville les sénateurs, en habits de fête, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, s'étaient rangés sur son passage. Néron monta au Capitole probablement pour y remercier les dieux d'avoir inspiré à son peuple tant de bassesse. Il n'avait plus rien à craindre désormais; l'épreuve était faite : il pouvait avec sécurité s'abandonner à ses passions. Parmi les goûts dominants de cet empereur histrion, l'un des plus constants, et qui s'était manifesté dès l'enfance, était celui des jeux du cirque. Caligula lui semblait un admirable modèle, et les palmes que ce cocher imperial avait remportées dans l'arène l'empêchaient de dormir. Deja, dans sa premiere jeunesse, Sénèque et Burrhus, ne pouvant s'opposer à ce desir effréné, lui avaient fait construire un cirque dans les jardins particuliers qu'il avait au bas de la colline du Vatican. Là, du moins, il n'avait pour spectateurs que ses

(1) Ann., l. XIV, c. XII.

(1) Tacite, Ann., l. XI, XXIV.

courtisans; maintenant ce n'était plus assez pour lui d'un public restreint : ce fut en face du peuple romain qu'il voulut être couronné, non-seulement comme vainqueur dans les jeux du cirque, mais comme comédien, comme poëte, comme danseur. Peu s'en fallut qu'il ne convoitât aussi les succès du gladiateur : il avait imaginé de paraître dans l'arène et d'y étouffer un lion dans ses bras; mais la réflexion lui fit comprendre que les lions ne sont pas bons courtisans : il se contenta de les voir combattre. Voulant avoir des compagnons et des rivaux dignes de lui, il avait institué des jeux appelés *ludi juvenales*, dans lesquels il fit admettre tous les citoyens indistinctement. Ni la naissance, ni l'âge, ni les plus hautes dignités ne dispensaient de prendre un rôle et de venir, par ordre, exercer sur la scène le métier d'un bouffon. De nobles matrones étudiaient leurs parties et récitaient leur rôle sans rougir. Près du bois qu'Auguste avait planté autour de sa naumachie, on avait élevé des boutiques et des salles publiques où les épargnes du peuple qui venait assister à ces spectacles se consumaient en débauches. « Ce fut, dit Tacite, une source de déréglements et d'infamies. Le dernier coup fut porté aux mœurs par ces exemples venus d'en haut, et de ce réceptacle impur débordèrent tous les crimes (1). » Et cependant Néron, à son grand désespoir, n'était qu'un mauvais comédien. Sa voix était rauque, sa respiration haletante (2) : l'étude n'avait pu corriger ces défauts. Lorsqu'il apparaissait la lyre à la main, couronné de lauriers comme Apollon cytharède, l'empressement de la foule s'adressait au prince et non pas à l'acteur. Il avait pris cependant toutes ses précautions pour le succès, et c'est lui qui fit usage le premier de ces applaudisseurs à gages dont la tradition ne s'est jamais perdue. Cinq mille chevaliers romains étaient chargés de le soutenir de leur enthousiasme dans les endroits faibles, et, comme menace aux mécontents, une cohorte prétorienne, commandée par son tribun et ses centurions, était toujours là sous les armes. Burrhus y était aussi, affligé mais applaudissant, selon l'expression de Tacite : « *et mærens Burrhus ac laudans* (3) ».

Néron eût-il été un tyran aussi sanguinaire s'il avait eu la voix juste? Il semble qu'il y ait dans la conscience d'un vrai talent quelque chose qui apaise les passions mauvaises. Le fils d'Agrippine fut au contraire dominé toute sa vie par le sentiment de son impuissance, aigri par la vanité et l'envie. Cette irritation secrète contre lui et les autres était bien dangereuse chez un despote dont aucun frein ne réglait le pouvoir. N'avons-nous pas vu Collot-d'Herbois, ce comédien sifflé devenu proconsul, réduire en cendres la ville de Lyon où il avait échoué comme artiste; et quand Marat, publiciste sans talent, écrivait ses pamphlets sanguinaires, dans cette cave où il se dérobait aux regards, n'était-ce pas le fiel d'une rancune envieuse qu'il distillait au bout de sa plume?

Nous pouvons consulter sur cette époque surtout Dion et Suétone, qui sont entrés dans de grands détails sur l'extravagance des représentations que Néron donnait au peuple. Jamais ce luxe n'avait été plus grand que lors de la célébration des *ludi maximi* en l'honneur de l'éternité de l'empire romain. On y vit descendre sur la corde des hauteurs de l'amphithéâtre un éléphant portant un chevalier sur son dos : or, joyaux, tissus précieux, tableaux de prix, animaux rares, terres, villas, ou palais formaient des lots qui furent distribués au peuple, et jamais on n'avait vu, même sous Caligula, une semblable prodigalité. On a dit que Néron n'aimait pas les combats de gladiateurs et refusait de sacrifier ainsi même la vie des criminels condamnés à mort; mais ce n'était chez lui qu'un scrupule d'artiste pour les jeux qu'il avait institués à l'imitation de la Grèce. Il n'était pas si réservé en ce qui concernait les amphithéâtres romains, et pendant la durée de son règne on compte cinq cents sénateurs, six cents chevaliers qui furent obligés par ses ordres de combattre dans l'arène. A cette occasion, Dion nous révèle un des secrets de la partialité du peuple en faveur de Néron : « Les Furius, les Fabius, les Porcius, les Valerius, dit-il, dont les trophées, les temples, les statues se voyaient par la ville, étaient offerts en spectacle à la populace, qui du haut des gradins se les montrait du doigt. Voyez, s'écriaient les Macédoniens, celui-ci est le petit-fils de Paul-Émile, et cet autre, disaient les Grecs, c'est le descendant de Mummius. Les Siciliens reconnaissaient un Claudius, les Épirotes un Appius, les Espagnols un Publius, les Carthaginois un Scipion l'Africain (1). » Déjà, ainsi que nous l'avons dit, la province avait envahi Rome et la province, enivrée de l'abaissement du patriciat qui lui semblait une réparation et une vengeance, applaudissait avec enthousiasme à cet holocauste de la grandeur romaine.

Dans les temps d'avilissement et de despotisme, que ce despotisme soit celui de la plèbe ou celui d'un seul homme, c'est dans les camps qu'il faut aller chercher ce qui reste encore de patriotisme et d'honneur. Quittons pour quelques instants le spectacle des jeux du cirque ou des sanglantes intrigues du palais, et suivons les légions romaines à la conquête des Parthes ou des Bretons. Deux grands généraux soutinrent, pendant le règne de Néron, la gloire militaire de Rome : Domitius Corbulon, vainqueur des Germains et des Parthes, auquel nous reviendrons tout à l'heure, et Suetonius Paulinus, légat de la

(1) *Ann.* l. XIV, c. xv.
(2) Dion, LXI, xx.
(3) *Ann.*, l. c.

(1) L. LXI, c. xvii.

Bretagne. Il avait été appelé à ce commandement dès les premières années du nouveau règne, comme à un poste de confiance qui demandait autant d'activité que de talent. Parmi les causes de mécontentement qui agitaient le pays lors de l'arrivée du nouveau gouverneur, l'une des plus actives était l'esprit religieux. Persécutés par Claude, les druides de la Gaule avaient été chercher un refuge chez leurs frères de Bretagne, où les poursuivirent les armes romaines. Les vallées profondes, les montagnes abruptes du pays des Silures et des Ordoriques, formant maintenant la principauté de Galles, donnèrent asile aux proscrits, alors que les légions étendaient leur action sur toute la contrée méridionale de l'île. Retirés au fond des forêts et fuyant devant les Romains, les druides n'en étaient que plus redoutables. Leur empire, qui pendant la paix avait trouvé dans l'esprit de clan et dans la féodalité militaire de puissants adversaires, recevait de la persécution un caractère éminemment national et ralliait les amis de l'indépendance bretonne par une haine commune contre les étrangers. Aussi Suetonius Paulinus, qui fut d'abord obligé de résister pendant deux ans aux révoltes toujours imminentes, résolut-il d'aller combattre le fanatisme druidique dans son foyer le plus secret, dans cette île de Mona, maintenant l'île d'Anglesey, où les Romains n'avaient pas encore pénétré et d'où les partisans du culte proscrit dirigeaient des menaces, des promesses, des ordres, portés dans toute la province romaine par de fidèles émissaires, dont la présence réveillait la religion des souvenirs et l'amour de la patrie.

Mona n'est séparée de la Bretagne que par un étroit canal, et aujourd'hui un pont tubulaire, jeté sur ce bras de mer en miniature, est franchi par les convois du chemin de fer qui vont porter à l'extrémité occidentale de l'île les dépêches et les voyageurs en destination de l'Irlande. Mais quand, vers la sixième année du règne de Néron, Suetonius arriva sur les côtes de Carnarvon, il fallut pourvoir aux moyens de transporter les troupes : on construisit à cet effet un grand nombre de radeaux, sur lesquels passa l'infanterie, tandis que la cavalerie traversait à gué, les chevaux se mettant à la nage dans les endroits profonds. Réunis pendant ce temps sur les rochers du bord de l'île, les Bretons en armes offraient aux Romains un spectacle qui les glaça d'épouvante. Autour des guerriers à la haute stature, serrés les uns contre les autres, et formant comme une muraille hérissée de piques et d'épieux, s'agitaient des femmes aux vêtements funèbres, les cheveux épars, portant des torches enflammées, à la manière des Furies, dit Tacite, tandis que des druides immobiles, vêtus de blanc, couronnés de feuilles de chêne, élevaient leurs bras tendus vers le ciel et prononçaient contre l'étranger d'horribles imprécations. Les légions hésitèrent, et, paralysées par ce spectacle étrange, semblaient clouées sur leurs radeaux, tandis que les Bretons faisaient pleuvoir les traits du haut de leurs rochers. Il fallut la voix des chefs ; il fallut le souvenir des prisonniers romains plus d'une fois égorgés sur ces autels druidiques que l'œil des légionnaires pouvait apercevoir, pour les faire triompher du sentiment de terreur qui avait glacé leur courage. Ranimés par le désir de la vengeance, honteux de s'arrêter devant des prêtres et des femmes, ils sautent sur le rivage, engagent le combat, renversent ceux qui résistent et enferment les Bretons au milieu des feux qu'eux-mêmes avaient allumés. On poursuivit au fond des forêts ceux qui étaient parvenus à fuir ; on abattit ces chênes séculaires au pied desquels avait ruisselé le sang humain ; on renversa ces pierres énormes, grossiers autels où l'on cherchait à lire l'avenir dans les entrailles des victimes, et cependant il en reste encore aujourd'hui pour témoigner contre ces temps, heureusement loin de nous, où la barbarie la plus grossière et la civilisation la plus raffinée se montraient également cruelles envers l'humanité.

Suetonius voulut ensuite s'assurer de sa conquête, et jeta les fondements d'une forteresse destinée à garder le pays ; mais les événements les plus graves le rappelèrent en Bretagne avant qu'il eût eu le temps d'accomplir ses projets.

Tout l'est de la province était en feu, et nous pouvons, à ce propos, emprunter à Tacite, non plus dans ses *Annales*, mais dans la *Vie d'Agricola*, un tableau qui nous fera comprendre si l'on a eu raison quand on a supposé que les améliorations apportées dans l'administration des provinces par certains empereurs, restés tristement célèbres, pouvaient expliquer que leur mort ait laissé des regrets et qu'on ait vu, par exemple, apparaître de faux Nérons pour revendiquer l'empire. Depuis longtemps on supportait avec peine en Bretagne les charges pesantes imposées par le fisc ; les richesses métalliques du pays enlevées pour alimenter le luxe des fêtes données à Rome, la jeunesse bretonne forcée de quitter ses foyers pour aller servir sous d'autres climats. La guerre qu'on venait de déclarer aux croyances religieuses avait comblé la mesure : « Que gagnons-nous, disaient les Bretons restés soumis, à supporter nos maux avec patience? Notre longanimité ne sert qu'à rendre le joug plus pesant en laissant croire à nos tyrans que nous le portons sans peine. Autrefois nous n'avions qu'un roi ; aujourd'hui nous en avons deux : un légat qui exige l'impôt du sang, un procurateur qui nous enlève nos biens. Leur concorde ou leurs divisions nous rendent également misérables. L'un a ses satellites, l'autre a ses centurions, qui joignent la violence à l'outrage. Leur avarice, leurs débauches ne respectent plus rien. Sur un champ de bataille, c'est du moins le plus brave qui emporte les dé-

pouilles; dans nos contrées soumises, ce sont des lâches qui s'emparent de nos maisons, viennent ravir nos enfants, les entraînent dans les guerres lointaines, comme s'il n'y avait que sa patrie pour laquelle un Breton ne pût mourir; et cependant que les Bretons se comptent, qu'ils comptent leurs ennemis. Les Germains ont secoué le joug, eux qui n'avaient pas la mer pour rempart. Combattons tous pour la patrie, pour nos femmes, pour nos familles. Nos ennemis ne peuvent combattre que pour l'avarice et la débauche. Ils fuiraient bientôt, comme a fui leur dieu César, si les Bretons avaient le courage de leurs ancêtres. Devons-nous succomber d'abord? Sachons supporter le premier revers : le malheur trempe les cœurs généreux. D'ailleurs, les dieux semblent prendre pitié de nous, en retenant dans une île éloignée le général romain à la tête de ses légionnaires. Nous pouvons nous entendre : c'était le plus difficile; dans de pareilles entreprises, il est moins dangereux d'agir que de délibérer (1). ».

Telles sont les plaintes que Tacite place dans la bouche des Bretons; tel est le tableau qu'il nous fait de l'administration romaine dans la Bretagne au temps de Néron, et non-seulement les sujets habitant la partie de l'île dès lors réduite en province avaient à énoncer de tels griefs, mais les peuplades alliées elles-mêmes se voyaient à chaque instant menacées dans leurs biens et leur indépendance. Au nombre de ces peuplades se trouvaient les Icéniens, tribu puissante, dont le territoire forme aujourd'hui les comtés de Suffolk, Norfolk, Cambridge et Hurtingdon. Leur roi, célèbre par la longue prospérité de son règne, est nommé par Tacite Prasutagus. Ce roi en mourant partagea son héritage entre ses deux filles et Neron, espérant par cet acte de déférence envers l'empereur désarmer l'avidité des Romains. Il se trompait. Ses États furent traités comme une conquête; les agents de César s'abattirent sur son palais; sa femme, Boadicée, fut battue de verges, ses filles livrées à la brutalité des conquérants, ses parents déclarés esclaves, les chefs de la nation dépouillés de leur patrimoine et l'État réduit en province. Quoi d'étonnant que cette conduite brutale, cet atroce mépris de toute justice aient armé tout un peuple? Les Trinobantes, habitants du territoire qui forme aujourd'hui le comté d'Essex, d'autres tribus encore, appartenant à la province depuis sa formation, furent entraînées dans ce soulèvement, qui prit bientôt les proportions les plus effrayantes. En effet, l'état de la province tout entière s'était profondément modifié depuis le nouveau règne : de toutes parts on avait vendu, par ordre du procurateur de Néron, Decianus Catus, les biens qui avaient été distribués par Claude aux Bretons. Puis le précepteur de l'empereur, ce stoïcien si peu ennemi des richesses, Sénèque en un mot, avait, à ce que nous apprend Dion, placé en Bretagne de grandes sommes d'argent à un haut intérêt, contre la volonté même des emprunteurs, dont on exigeait maintenant par des exactions de toutes sortes un remboursement imprévu (1). Les vétérans, récemment établis dans la colonie de Camelodunum, s'étaient de leur côté attiré la haine des habitants, qu'ils traitaient en esclaves. Au milieu de la ville s'élevait un temple que Néron avait consacré à son père adoptif, au divin Claude, et cet édifice, qui dominait la cité, semblait le sanctuaire d'une éternelle domination. Les prêtres bretons, ruinés par les frais d'un culte ridicule, auquel on les obligeait de pourvoir, donnèrent le signal de la révolte par un prétendu prodige qui frappa les esprits : une statue de la Victoire se trouva renversée de son piédestal sans cause apparente, et tomba en arrière, mais cependant la face contre terre, comme si elle eût fui devant l'ennemi. Puis on n'entendit parler que d'apparitions surnaturelles et menaçantes pour la puissance romaine : des femmes saisies d'accès de fureur prophétique parcouraient le pays en annonçant la prochaine défaite des conquérants. Dans la curie de Camelodunum on avait entendu des lamentations pendant la nuit; on avait vu dans la Tamise l'image d'une ville détruite, l'Océan avait pris une teinte sanglante et la marée en se retirant avait laissé voir sur le sable l'empreinte de cadavres étendus. Cependant, l'absence de Suetonius se prolongeait. Camelodunum était une ville ouverte, car les légats de Rome s'étaient plutôt occupés de leurs plaisirs que de leurs devoirs, et dans leur imprudente sécurité avaient mieux aimé construire des palais que des remparts. Dans la prévision d'une attaque imminente, les vétérans firent demander du secours au procurateur de Néron, Decianus Catus, dont l'avarice et les exactions avaient tant contribué à la révolte. Il ne put envoyer au secours de la colonie que deux cents soldats mal armés, tandis que, se groupant autour de Boadicée, la veuve de Prasutagus, les clans des Bretons accouraient maintenant que sonnait l'heure de la vengeance. Dion Cassius nous a légué un portrait animé de cette héroïne qui mit la province romaine à deux doigts de sa perte. « C'était, dit-il, une Bretonne de sang royal, et son courage était au-dessus de son sexe. Ayant rassemblé ses troupes, au nombre de cent vingt mille hommes, elle leur adressa la parole du haut d'un tertre en gazon qui lui servait de tribune : sa taille élevée, ses traits d'une beauté sauvage, sa voix puissante, son air fier, ses cheveux blonds tombant jusqu'à la ceinture, tout en elle commandait l'attention. Elle portait un collier d'or; une tunique flottante de deux couleurs se croisait sur sa poitrine; un riche manteau était retenu sur son épaule par

(1) Tacite, *Agricola*, ch. XV.

(1) Dion, L. LXII, c. II.

une agrafe. A ce costume, qui lui était habituel, elle avait ajouté un baudrier soutenant une épée; car le jour était venu où les femmes elles-mêmes devaient combattre, non pas seulement pour la liberté, mais pour le salut de la famille. Dion lui a prêté à ce propos des paroles énergiques, dans lesquelles elle expose tous ses griefs et dans lesquelles aussi il semble qu'on aurait tort de ne voir qu'un exercice oratoire sans valeur historique (1). Sans doute, les Bretons n'ont guère pensé à enregistrer les paroles de leur vaillante reine, et il est peu probable que quelque espion romain, instruit dans l'art des notes tironiennes, se soit trouvé dans le camp ennemi; mais enfin Dion, cent ans plus tard, connaissait l'état des provinces; ses longs travaux, les charges qu'il avait remplies, ses voyages lui avaient fait connaître les excès de l'administration dans les pays nouvellement conquis, et ses impressions se sont traduites en un discours où l'on peut voir, comme dans le passage de Tacite que nous avons cité un tableau fidèle de ce que les provinces avaient quelquefois souffert de l'insolence des agents de l'empereur.

La prise de Camelodunum par cette foule d'hommes avide de vengeances n'éprouva pas, pour ainsi dire, d'obstacles. Le temple lui-même, où s'était retirée toute la garnison et qu'on avait entouré d'un fossé, fut emporté au bout de deux jours, victoire rapide malheureusement souillée, d'après Dion, par les plus terribles représailles (2). Un second succès suivit de près ce premier avantage. Les Bretons défirent la neuvième légion, campée dans le pays des Trinobantes, et qui marchait, mais trop tard, au secours de la ville sous les ordres du légat Petilius Cerialis. L'infanterie fut taillée en pièces; tout ce que put faire Cerialis, excellent officier du reste, qui joua depuis un rôle important dans les guerres civiles, ce fut d'échapper au massacre avec la cavalerie, qu'il mit à l'abri dans l'enceinte du camp; les Bretons n'osèrent l'y forcer. Effrayé du désastre causé par son imprévoyance et son avarice, comprenant l'immense responsabilité qui pesait sur lui, car en l'absence du légat propréteur le procurateur de l'empereur gouvernait la province, Catus Decianus s'enfuit en Gaule pour y cacher sa honte.

Cependant Suetonius, qui venait de soumettre Mona, se hâta de repasser en Bretagne, et, traversant les provinces révoltées, arriva sans désastre jusqu'à la ville que les Romains appelaient Londinum et les Bretons Llundin (la *cité des vaisseaux*). Cette ville, qui n'avait pas encore le titre de colonie, n'en était pas moins déjà le plus riche emporium de la Bretagne. Les bâtiments remontant la Tamise y trouvaient un abri sûr et des voies faciles pour communiquer avec l'intérieur de l'île. Aussi la place était-elle devenue le rendez-vous des riches marchands de la Gaule et de l'Italie qui voulaient profiter des relations nouvelles ouvertes avec la Bretagne. Suetonius eut un instant la pensée de fortifier cette cité commerçante et d'en former la base de ses opérations; mais la faiblesse de son armée, l'exemple du sort de la neuvième légion l'engagèrent à sacrifier la ville pour sauver la province. Insensible aux gémissements de toute une population, qui le suppliait de la protéger, il donna le signal du départ, emmenant ceux des habitants qui voulurent le suivre. A peine l'armée romaine avait-elle fait retraite que les Bretons arrivèrent, mettant tout à feu et à sang. Verulamium (Saint-Albans), municipe romain, éprouva le même sort; d'autres cités tombèrent à leur tour. Soixante-dix mille Romains ou alliés périrent ainsi sous les coups des Bretons. « Ils ne voulaient, dit Tacite, ni faire de prisonniers, ni en vendre, ni en échanger; ils se hâtaient de tuer, de brûler, d'anéantir. Trop sûrs que les Romains leur rendraient bientôt supplices pour supplices, ils se hâtaient de prendre l'avance, de peur de perdre leur vengeance en la différant (1). »

Suetonius, cependant, avait avec lui la quatorzième légion, les vexillaires de la vingtième, et il avait rappelé des garnisons voisines quelques cohortes d'auxiliaires de manière à former en tout un corps d'environ dix mille hommes. C'est avec cette faible armée qu'il dut affronter les révoltés, dont le nombre, grossissant chaque jour par le succès, ne montait pas, d'après Dion Cassius, à moins de deux cent trente mille combattants, de telle sorte, ajoute l'historien grec, que si le général avait voulu ranger sa phalange en face de ces troupes innombrables, ses soldats auraient été débordés, quand même il les eût disposés sur une seule ligne (2). Mais il avait su choisir son champ de bataille. Sa petite armée se trouvait à l'entrée d'une gorge étroite fermée sur les derrières par un bois épais, en sorte qu'il n'avait d'ennemis qu'en face et n'avait aucune surprise à craindre dans la plaine découverte qui s'étendait devant lui. Les légionnaires, serrés en masse compacte, étaient placés au centre; les troupes légères défendaient le front d'attaque; la cavalerie protégeait les ailes. Quant aux Bretons, ils s'avançaient en désordre; confiants en leur nombre, ils marchaient au combat comme à la victoire. Mais cette fois encore la supériorité des armes et de la discipline triompha de la multitude des soldats, comme c'est presque toujours le cas quand des troupes aguerries et bien commandées ont à lutter contre des hordes mal armées, mal vêtues, où chaque clan a son chef, où chaque chef veut commander et refuse d'obéir. Les Bretons prirent la fuite et, arrêtés dans leur course par les chariots qui se trouvaient rangés à l'arrière-garde, ils tombèrent comme des épis

(1) *Voy.* Dion, L. LXII, c. I-VI.
(2) L. XLII, c. VII.

(1) Tacite, *Annales*, liv. XIV, XXXIII.
(2) Dion, liv. LXII, 8.

sous l'épée des légionnaires. On n'épargna pas même les femmes; on tua jusqu'aux chevaux, qui vinrent grossir les monceaux de cadavres: quatre-vingt mille Bretons étaient étendus sur le champ de bataille, tandis que les Romains n'avaient à regretter que quatre cents morts et autant de blessés. Boadicée s'empoisonna, dit Tacite. Dion dit qu'elle mourut peu après, de maladie, et que ses sujets, qui la pleurèrent amèrement, lui firent des obsèques magnifiques. Quoi qu'il en soit, sa mort sembla le signal de la dispersion des tribus; toute l'armée romaine avait été réunie depuis que la campagne était libre. Posthumus, préfet de la seconde légion, en apprenant la glorieuse victoire remportée par la quatorzième et la vingtième, se perça de son épée pour se punir d'avoir privé ses soldats d'un si grand triomphe. Quant à Suetonius, il retint longtemps les troupes sous la tente, voulant en finir une bonne fois avec la révolte. Néron lui avait fait envoyer quelques renforts de la Germanie, c'est-à-dire deux mille légionnaires, une cohorte d'auxiliaires et mille chevaux. Les légionnaires avaient servi à recruter momentanément la neuvième légion. Quant aux cohortes auxiliaires et à la cavalerie, on en reforma de nouvelles garnisons et les cantons ennemis ou suspects furent soumis à de sanglantes réactions. Au terrible fléau de la guerre était venue se joindre la disette; les Bretons, pour courir aux armes, avaient négligé d'ensemencer les terres; il n'y avait donc point eu de récoltes. Et cependant la Bretagne tardait à se soumettre. Les dissensions qui existaient entre le nouveau procurateur impérial, Julius Classicianus, successeur de Catus, et le légat Suetonius, entretenaient chez les tribus l'espoir d'une occasion favorable pour une nouvelle prise d'armes. Il semble, d'après les paroles de Tacite, que Classicianus ait été d'un tout autre caractère que son prédécesseur. Si le nouveau procurateur se trouvait en désacord avec le chef militaire, c'est qu'il l'accusait d'abuser de la victoire. Il disait partout qu'il fallait à la Bretagne un autre légat qui, n'ayant ni la haine d'un ennemi, ni l'insolence d'un vainqueur, calmerait par la clémence les esprits irrités et ramènerait dans l'île une paix durable. Nous avons dit déjà que le procurateur du prince était la seconde autorité dans toute province romaine. Néron, en apprenant le dissentiment qui venait d'éclater entre ses deux principaux agents, envoya dans le pays son affranchi Polyclitès, espérant que l'ascendant de cet homme, favori de son maître, suffirait pour faire renaître la concorde. Ce n'est pas que l'empereur eût un grand souci de cette province éloignée, dont il avait même voulu, à ce que dit Suétone (1) retirer ses troupes. Nous savons que pendant les laborieuses campagnes de Suetonius il ne rêvait que courses du cirque ou combats du chant: toutes ses pensées étaient tournées vers l'Orient; commander à de sauvages insulaires ne lui offrait aucun charme, et il n'était pas homme à préférer les riches trésors métalliques, l'étain, le fer, le plomb, ces agents puissants de l'industrie, aux bouffons ou aux danseurs qui lui venaient de la Grèce. Mais cette fois l'opinion publique s'était complétement déclarée en faveur de la possession de la Bretagne. L'île n'était pas conquise: elle ne le fut jamais entièrement; mais cette nouvelle annexe à l'immense empire de Rome, ne fût-elle que nominale, a flatté plus qu'aucune autre victoire peut-être l'orgueil des Romains. L'Océan n'était plus cette limite redoutable qui depuis la géographie du vieil Homère semblait la barrière du monde habité: la barrière était franchie. Le triomphe de Claude avait été célébré à Rome par des transports unanimes d'enthousiasme, et son fils adoptif n'osait plus répudier cette gloire, quelque chèrement qu'il fallût l'acheter. Il donna donc à la mission de Polyclitès tout l'éclat qui pouvait lui prêter plus de solennité; l'affranchi parvenu effraya l'Italie et la Gaule de son pompeux cortége; les légionnaires de Bretagne eux-mêmes virent son approche avec terreur, dit Tacite (1). Mais quant aux Bretons, ils avaient trop la passion de la liberté pour comprendre qu'un esclave affranchi fît ainsi trembler un général et une armée au lendemain de la victoire: ils ne savaient et ne pouvaient savoir ce qu'étaient alors ces hommes à la cour des Césars.

Quels que soient les excès commis en d'autres circonstances par Polyclitès, il paraît avoir rempli en Bretagne une mission de conciliation. Les rapports envoyés à l'empereur adoucissaient les griefs reprochés à Suetonius Paulinus, qui conserva quelque temps encore les fonctions de légat. Mais probablement la gloire militaire qui s'attachait au nom du vainqueur de Boadicée troublait Néron, ennemi naturel de toutes les supériorités, dussent-elles contribuer à la splendeur de son règne. Un événement de mer, bien difficile à éviter dans ces parages orageux, servit de prétexte à la disgrâce de Suetonius. Plusieurs bâtiments s'étaient brisés à la côte et avaient péri ainsi que leurs équipages. On rendit le légat responsable de la force des vents; il dut quitter la province, dont il remit le commandement entre les mains de Petronius Turpilianus, qui devint ainsi le sixième légat de la Bretagne.

Tandis que ces événements s'accomplissaient en Bretagne, des faits non moins glorieux pour les armes romaines assuraient en Orient les limites de l'empire. Là encore Néron, qui n'avait jamais porté que l'épée inoffensive d'un héros de tragédie, trouvait pour soutenir l'honneur de son

(1) *Vie de Néron*, ch. XVIII.

(1) *Annales*, liv. XIV, XXXIX.

nom un général non moins habile que Suetonius Paulinus. Cneius Domitius Corbulon, après de grands succès remportés en Germanie, avait été rappelé des bords du Rhin pour être envoyé dans l'Arménie, depuis longtemps habituée à recevoir des rois de la main des Romains. Les Parthes l'avaint envahie, et semblaient vouloir en faire une conquête permanente, depuis l'expulsion de Rhadamiste, qui, après avoir plusieurs fois recouvré et perdu ce royaume, avait enfin renoncé même à le disputer. Cette invasion avait suivi de près la mort de Claude, et ce début guerrier d'un nouveau règne occupait Rome, toujours avide de nouvelles. Qu'allait faire le jeune empereur, alors âgé de dix-sept ans? Continuerait-il à être gouverné par une femme ou se montrerait-il digne de Pompée, de César, d'Octavien, qui au même âge avaient su se faire un rôle dans les guerres civiles? Si Néron ne réalisa pas en sa personne les espérances qu'avaient conçues ses partisans, il fit choix d'un des meilleurs généraux que puisse revendiquer la gloire des armes romaines.

Corbulon en arrivant en Orient y trouva déjà Quadratus, légat de Syrie. Les forces que l'empire avait de ce côté furent partagées également entre ces deux généraux. Quadratus eut deux légions avec leurs auxiliaires, c'est-à-dire environ vingt-quatre mille hommes; les deux autres furent données au nouveau chef. C'est avec cette faible armée qu'il soutint, dit Frontin, tout l'effort des Parthes (1). Il avait déjà dû cependant vaincre d'abord ses propres soldats avant de vaincre l'ennemi. « Toutes ces légions de Syrie, dit Tacite, amollies par une longue paix, enduraient impatiemment les travaux exigés du légionnaire. On voyait là des vétérans qui n'avaient jamais monté une garde, pour qui des fossés ou des retranchements étaient un spectacle nouveau; sans casque, sans cuirasse, ils avaient vieilli dans les villes, fréquentant les théâtres et les lieux de débauches (1). » Corbulon se préparait à les conduire sous un rude climat, au milieu des plus hautes montagnes de l'Arménie; il renvoya tous ceux que l'âge ou leur santé rendait impropres au service; des levées furent faites dans la Galatie et la Cappadoce; on y ajouta une légion qu'on fit venir de Germanie, où les soldats n'avaient jamais eu le temps de s'affaiblir dans l'oisiveté. Parvenue dans ces âpres contrées, où désormais il fallait combattre, l'armée resta sous la tente, quoique l'hiver fût si rigoureux qu'on était obligé de creuser à grande peine la terre glacée profondément pour y faire entrer les piquets destinés à la défense du camp. Des soldats eurent des membres gelés, et il arriva plusieurs fois qu'on trouva le matin des sentinelles mortes de froid à leur poste. Corbulon, cependant, légèrement vêtu, la tête nue, partageait les marches, les travaux, donnant des éloges aux braves, des consolations aux faibles, l'exemple à tous. La lâcheté seule le trouvait sans merci. Æmilius Rufus, préfet de cavalerie, ayant lâché pied devant l'ennemi, il lui fit déchirer ses vêtements par un licteur, et le fit rester ainsi en présence de l'armée jusqu'à ce qu'on eût relevé les gardes. Une autre fois trois cohortes et deux escadrons qui avaient faibli dans l'attaque d'une forteresse furent condamnées à camper seules hors des retranchements jusqu'à ce qu'elles eussent racheté leur faute par des expéditions heureuses et des travaux assidus (1). C'est à ce prix que la discipline, condition première de la victoire, se trouva rétablie. Les Parthes furent chassés des gorges de l'Ararat, qui leur offraient tant de positions favorables. Le frère de l'Arsacide Vologèse, Tiridate, combattit en vain par les armes ou la trahison pour soutenir ses prétentions au trône d'Arménie. Les Romains s'avancèrent jusqu'aux remparts d'Artaxate, qu'ils assaillirent, et cette grande cité tomba sous leurs armes. Néron, à chaque victoire que remportait Corbulon, était proclamé *imperator*; le sénat lui vota des actions de grâce, des statues, des arcs de triomphe, plusieurs consulats successifs. Chacun voulait apporter son offrande dans cette explosion d'enthousiasme: l'un demandait que l'on déclarât fête solennelle pour l'avenir l'anniversaire du jour où l'on avait remporté chaque victoire; l'autre réclamait aussi pour le jour où l'on en avait reçu la nouvelle; un troisième pour celui où l'on en avait fait le rapport. Ce genre d'adulation prit des proportions si outrées qu'il se trouva enfin un sénateur (c'était un Cassius) qui fit observer aux pères conscrits qu'au milieu de tant de faveurs du ciel, si le sénat voulait manifester sa reconnaissance pour chacune d'elles par une vacance, l'année entière ne suffirait pas à célébrer tant d'actions de grâces. Il était bon d'honorer les dieux et l'empereur, ajoutait-il, mais encore fallait-il faire ses affaires.

Tacite nous a transmis les glorieux bulletins des victoires de Corbulon pendant la rude guerre des Parthes (2). On peut suivre dans ses *Annales* l'histoire détaillée des exploits qu'accomplirent alors en Orient les légions romaines; mais il se tait sur d'autres expéditions, non moins heureuses, ou du moins nous avons perdu les pages qu'il leur avait probablement consacrées. Les monuments épigraphiques viennent dans ce cas à notre secours, et il nous faut recourir aux documents secs et concis qu'ils nous offrent pour compléter cette histoire militaire du règne de Néron, dont les brillants épisodes contrastent avec le sombre tableau de son gouvernement

(1) Frontin, *Stratagèmes*, liv. IV, ch. II, § 3.
(2) *Ann.*, l. XIII, c. XXXV

(1) Frontin, *Stratag.*, liv. IV, ch. I, et Tacite, *Annales*, XIII, XXXVI.
(2) *Ann.*, l. XIII, c. VI-IX; 34-41; l. XIV, c. XXIII-XXVI; l. XV, c. I-XVII, 24-31. Cf. Dion Cassius, l. LXIII, c. XIX-XXIII.

intérieur et en expliquent jusqu'à un certain point la durée.

Tout voyageur qui s'est rendu de Rome à Tivoli a pu voir, en passant l'Anio sur le pont encore appelé *Ponte Lucano*, d'après le nom d'un ... rcus Plautius Lucanus, qui le fit construire, un des plus grands tombeaux que le temps ait respectés dans la campagne romaine. Ce tombeau contient, ainsi que nous apprennent des inscriptions encastrées dans les parois, les cendres de plusieurs membres de la famille Plautia, célèbres sous les premiers empereurs; car la *gens Plautia* paraît avoir été originaire de Tibur (1). Parmi les monuments épigraphiques ainsi parvenus jusqu'à nous, il en est un qui, par sa longueur, son importance, les détails qu'il donne sur les grands succès remportés par les armes romaines dans des contrées sur lesquelles nous n'avons que bien peu de lumières, mérite d'occuper un des premiers rangs parmi les inscriptions latines qui apportent un véritable secours à l'histoire (2). Ce monument est le *cursus honorum* de Tiberius Plautius Silvanus Ælianus, personnage deux fois consulaire et dont toute la carrière se trouve retracée avec quelques développements, trop rares, dans les textes si sobres de l'épigraphie latine. Triumvir monétaire, questeur de Tibère, légat de la cinquième légion en Germanie, ayant accompagné l'empereur Claude dans son expédition de Bretagne, consul, proconsul d'Asie, préfet de Rome, pontife, Plautius Ælianus a surtout bien mérité de la patrie par les éminents services qu'il a rendus aux armées romaines pendant qu'il était légat propréteur en Mésie. Nous apprenons par les documents gravés sur ce marbre qu'il établit dans la province dont il avait le gouvernement plus de cent mille habitants de la rive gauche du Danube, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs princes et leurs rois. Il comprima la rébellion des Sarmates, il fit passer sur la rive du fleuve soumise aux Romains des princes inconnus ou jusqu'alors ennemis de Rome et qui devaient désormais trembler à la vue de l'aigle romaine : *ignotos ante aut infensos populo Romano reges, signa romana adoraturos, in ripam quam tuebatur perduxit;* il remit entre les mains des Basternes et des Roxolans les fils de leurs frères, les Daces captifs ou enlevés à l'ennemi, et, en ayant reçu des otages en échange, il consolida ainsi la paix de ces provinces; puis il délivra la ville de Cherson, au delà du Borysthène, qui se trouvait attaquée par le roi des Scythes, et rendit à Rome un service encore plus grand en faisant le premier parvenir à cette ville, toujours avide de recevoir les produits de ses provinces, les blés de la mer Noire. Or,

(1) On a trouvé à Tivoli plusieurs inscriptions en l'honneur des membres de cette famille. Ils sont inscrits sur ces marbres dans la même tribu que les Tiburtins, c'est-à-dire dans la tribu *Aniensis*.

(2) *Voy.* Orelli, n° 750.

ajoute l'inscription, la plupart de ces faits ont été accomplis alors que l'armée de Mésie, commandée par Plautus Ælianus, avait été affaiblie d'une partie de son effectif envoyé en Arménie (1). Nous apprenons encore que la conduite du légat de Mésie lui valut plus tard un second consulat. Mais ce consulat substitué ne figure pas dans les fastes, et un texte épigraphique si intéressant par les faits nouveaux qu'il révèle ne pouvait pas être placé à son temps, faute de documents précis, lorsque la découverte d'une tessère gladiatoriale a fait connaître dernièrement qu'Ælianus avait été consul pour la seconde fois alors que Titus l'était pour la troisième, c'est-à-dire en l'an 827 de Rome (74 de notre ère (2)).

Une fois cette date déterminée, on arrive, par le calcul du temps qu'Ælianus Plautius a dû rester dans chacune de ses charges, à reconnaître que sa légation de Mésie doit être placée sous le règne de Néron; que par conséquent l'envoi en Arménie des troupes qui tenaient garnison sur le Danube avait été nécessité par la guerre de Corbulon contre les Parthes (3), et que la révolte des Sarmates, la soumission d'une partie de la rive gauche du Danube ainsi que l'expédition de Crimée pendant laquelle la ville grecque de Cherson fut délivrée des ennemis qui l'assiégeaient appartiennent aux temps mêmes dont nous nous occupons. Que de précieux détails n'aurions-nous pas sur ces contrées, alors presque ignorées, si les exploits d'Ælianus, au lieu de nous être conservés en style lapidaire, nous avaient été racontés par Tacite ! Nous apprenons toutefois de ces documents, tels qu'ils sont, jusqu'à quelles limites reculées s'étendait dans le nord-est de l'Europe l'action de la puissance romaine, cinquante années avant le règne de Trajan. Puis, nous y trouvons une preuve nouvelle du contraste qui existait alors entre les tristes annales de la ville de Rome, souillée par les supplices, dévorée par l'incendie, et les glorieux faits d'armes de généraux qui ne furent payés de leurs services que par la mort ou l'oubli.

Non-seulement, en effet, Suetonius Paulinus, vainqueur des Bretons, avait été disgracié; non-seulement nous verrons Corbulon contraint de mourir par l'ordre de Néron, mais l'inscription du pont de Lucano nous apprend que tous les succès d'Ælianus Plautius ne lui avaient valu aucune récompense de la part du prince qu'il avait servi. Vespasien voulut réparer cette in-

(1) QVAMVIS PARTE MAGNA EXERCITVS AD EXPEDITIONEM IN ARMENIAM MISISSET. (Inscr. du pont de Lucano, lignes 11 et 12)

(2) Cette tessère, dont j'ai fait l'acquisition en 1858, alors qu'elle venait d'être trouvée sur la via Appia, est maintenant en ma possession. Elle porte : MAXIMVS || VALERI || SP. ID. IAN ||T. CAES. AVG. F. III. AELIAN. II.

(3) Tacite parle en effet dans son récit de la guerre des Parthes d'une legion qu'on avait fait venir de la Mésie récemment : *Quæ recens e Mæsis excita erat* (*Ann.*, l. XV, c. VI).

justice, ainsi que cela résulte des paroles qu'il prononça à cette occasion et qui ont été gravées sur le marbre auquel nous devons ces détails historiques : *Mæsiæ ita præfuit (Ælianus) ut non debuerit in me differri honor triumphalium ejus ornamentorum.* « Œlianus a gouverné la Mésie de telle manière que l'honneur de recevoir les ornements du triomphe n'aurait pas dû être différé jusqu'à moi. » Mais quittons les provinces et revenons à Rome.

Chaque jour disparaissaient les faibles obstacles qui s'étaient opposés jusqu'alors au débordement complet des vices de Néron. Burrhus mourut, et l'on a douté que sa mort ait été naturelle. Beaucoup de gens affirmèrent que l'empereur, le sachant souffrant d'un mal de gorge, lui avait fait donner par son médecin quelque drogue empoisonnée. Il fut remplacé comme préfet du prétoire par l'un des hommes les plus effrénés dans leur dépravation, Tigellinus, associé depuis longtemps aux secrètes débauches du prince. Un second préfet du prétoire, Fenius, qui avait acquis quelque faveur populaire par des services rendus dans l'administration de l'annone, devint le collègue de Tigellinus.

La mort de Burrhus affaiblit le crédit de Sénèque. Ces deux hommes, dans leur molle résistance aux caprices du maître, s'étaient du moins soutenus l'un l'autre, et la perte du plus courageux des deux, laissait pour ainsi dire, sans chef le parti que, par comparaison, on pouvait appeler celui des honnêtes gens. Burrhus d'ailleurs, quoiqu'il se fût toujours montré plus guerrier que stoïcien, avait conservé dans ses mœurs une austérité à laquelle les somptueux palais et les riches villas du philosophe ne lui permettaient guère de prétendre. On ne tarda pas à attaquer auprès du prince celui de ses deux conseillers qui restait encore comme un reproche muet, mais vivant, au milieu de cette cour dissolue. Jusques à quand, disait-on, Néron aurait-il besoin des leçons d'un précepteur ? N'était-il pas son maître alors qu'il était depuis longtemps le maître du monde?

Sénèque, averti de ces sourdes menées, et remarquant de jour en jour le refroidissement de Néron, prit le parti de la retraite, et demanda, dans une audience solennelle, à se retirer de la cour. Tacite nous a laissé le discours qu'il prononça à cette occasion, espèce d'exercice oratoire où nous ne rechercherons pas le talent incontestable du stoïcien pour trouver des formules adulatrices, mais où nous prendrons un fait chronologique qui a échappé aux historiens. C'est la date du consulat de Sénèque, consulat substitué qui ne figure pas dans les fastes et qu'il nous faut porter à l'année de Rome 811 (de J. C. 58) (1).

La réponse de Néron fut touchante. S'il pouvait répliquer sur-le-champ, disait-il, à un discours préparé, c'était à son maître qu'il en était redevable. Puis il l'engageait à rester auprès de lui, à ne pas lui refuser des conseils dont il avouait n'avoir pas toujours profité comme il aurait dû le faire, et par les embrassements les plus tendres il semblait confirmer ses paroles. Sénèque rendit de nouvelles actions de grâces ; c'est toujours par là qu'on finit avec les princes, dit Tacite ; mais il se retira de la cour, répudia ce cortége de clients qui assiégeaient sa porte, et sembla se préparer par le détachement des biens de la terre qu'il avait trop aimés, au sort qu'il prévoyait sans doute, car il connaissait son élève.

Dès lors commence cette période du règne de Néron où la mort, l'exil, la confiscation frappent chaque jour les principaux personnages de l'État. L'influence de Tigellinus n'a plus de contre-poids ; les proscriptions commencent. Plautus, en Asie, Sylla, dans la Gaule Narbonnaise, sont mis à mort par les ordres de l'empereur, qui

(1) « César, dit Sénèque, il y a quatorze ans que j'approche de ta personne, et il y en a huit que tu règnes. Vers le milieu de ces huit années tu m'as porté au comble des honneurs, en sorte qu'il ne manque à mon bonheur que de pouvoir en jouir avec modération : *Octavus est annus, Cæsar, ut imperium obtines : medio temporis tantum honorum in me cumulasti ut nihil felicitati meæ desit nisi moderatio ejus.* (Tac., l. XIV, c. LIII.) M. Borghesi a fait observer, dans une lettre écrite à M. Gervasio sur une inscription transcrite de l'*Historia Napolitana* de Fabio Giordano, que *medio temporis* doit s'entendre [illegible] *medio tempore*. [illegible] huit ans que [illegible] donc [illegible] sage, [illegible] être la 811e [illegible] de ses fonctions [illegible] Néron pour la troisième [illegible] Sénèque [illegible] XXXVI [illegible] *Gaius Instit.*, l. II, c. [illegible] dans les fastes [illegible] à la fin de cette année [illegible] à la haine particulière [illegible] consulaire [illegible] sous ce titre : *Osservazioni intorno alcune antiche iscrizioni che sono o furono già in Napoli.*)

recevant la tête de Sylla plaisante sur les cheveux blancs dont elle est couverte (1). Le double meurtre est accueilli par le sénat comme il accueillait tous les crimes du prince : on décrète que l'on remerciera les dieux. Comme la lâcheté des sujets fait la force du maître, Néron pense que l'heure est venue de se défaire enfin de la fille de Claude et de réaliser cet hymen avec Poppée qui a été la cause première du meurtre de sa mère. Il fallait un prétexte; on accusera la jeune impératrice d'adultère avec un esclave; on appliquera à la question toutes les femmes de son service; et cependant, tel est l'intérêt qu'inspire l'infortunée, que c'est à peine si la violence des tourments arrache aux plus faibles quelques paroles en faveur de l'imposture. Il n'en faut pas davantage; Octavie était condamnée d'avance; on la relègue au fond de la Campanie, sous la garde de quelques soldats : mais Néron, cette fois, avait compté sans la volonté du peuple; il se trompait en le croyant aussi docile que le sénat. Le nom d'Octavie était populaire, et l'on fit entendre de tels murmures qu'il fallut revenir sur la décision prise : l'impératrice fut rappelée. A cette nouvelle Rome fait éclater ses transports; on monte au Capitole, on croit enfin à la justice des dieux; les statues de Poppée sont abattues, celles d'Octavie couvertes de fleurs et placées au Forum ou dans les temples. On veut même féliciter Néron, et la foule est déjà dans la cour de son palais. Néron tremblait devant cette joie qui ressemblait à une menace. Les cohortes prétoriennes, armées de fouets, dispersent la foule; chacun rentre chez soi, honteux et puni d'avoir cru à un retour de vertu chez l'empereur. On défait tout ce qu'avait fait la sédition; les statues de Poppée sont replacées sur leurs bases, tandis que cette femme artificieuse emploie tout son ascendant pour prouver à son amant le danger qu'il court à garder près de lui cette fille des césars pour laquelle la plèbe de Rome vient de témoigner une si aveugle affection.

Il fallut ourdir une trame nouvelle : évidemment les soupçons élevés contre Octavie à propos de sa prétendue liaison avec un esclave n'avaient pas trouvé de créance. On chercha quelque imposture où il y eût moins d'ignominie : à tout prix on aura l'aveu d'un homme auquel on puisse aussi prêter le projet de se rendre maître de l'empire par la séduction de la fille de Claude. Le commandant de la flotte du cap Misène, Anicetus, s'était chargé de l'accomplissement du parricide : il se chargera sans doute de frapper dans sa réputation la jeune épouse de Néron. La position de cet homme à la cour du tyran était devenue intolérable. On avait profité de son crime; mais il y a des services dont la reconnaissance fait bientôt place au mépris. Néron le fait venir, loue son dévouement; cette fois il ne s'agit plus de verser le sang, mais d'assurer d'une parole le salut de l'empereur, menacé par l'influence d'Octavie sur le peuple. Il faut avouer un adultère avec cette femme et se retirer en Sardaigne pour y jouir des richesses qui seront le prix du mensonge. Anicetus consent : Néron déclare par un édit qu'Octavie, avec le dessein formé de se faire livrer la flotte, en avait séduit le commandant. Le même édit l'exilait dans l'île de Pantellarie. Jamais Néron n'avait mis à une plus rude épreuve ce qui restait de pitié dans le cœur des Romains. On se rappelait Agrippine, la femme de Germanicus, persécutée par Tibère; la mémoire de Julie, exilée par Claude, était plus récente encore; mais si ces deux femmes avaient été frappées injustement, c'était dans la maturité de leur âge; chacune d'elles pouvait, comme consolation dans le malheur, reporter sa pensée sur quelques beaux jours. Pour Octavie il n'y en avait jamais eu : la première heure de son hymen avait ouvert pour elle la longue série de ses infortunes : elle avait toujours été repoussée, dédaignée par l'homme auquel elle avait apporté en dot l'empire du monde Le deuil de son frère avait été sa parure de noces; Acté, une de ses esclaves, lui avait enlevé tout d'abord l'affection à laquelle elle avait des droits légitimes, et Poppée succédait à Acté pour lui ravir cette fois par un lâche complot jusqu'à la renommée de vertu qui était son seul refuge. Reléguée à vingt ans dans une île sauvage, sans amis, sans suite, entourée de soldats farouches, elle était déjà séparée de la vie, dit Tacite, par le pressentiment de la mort. Ce pressentiment ne la trompait pas; elle reçut bientôt l'ordre de terminer ses jours. On avait alors d'étranges ménagements : à ceux qu'on ne voulait pas frapper de l'épée on ordonnait le suicide. En vain elle invoqua les noms de Germanicus et d'Agrippine; elle n'était plus, disait-elle, que la veuve du prince et sa sœur par l'adoption; elle suppliait, elle voulait vivre : elle avait vingt ans. Tout fut inutile; elle fut liée sur son lit, on lui ouvrit les veines, et comme son sang glacé par l'effroi coulait trop lentement, on la porta dans une étuve, où elle mourut suffoquée par la vapeur. Puis sa tête fut coupée et portée à Rome : Poppée prit plaisir à l'examiner. Quant aux sénateurs, ils ne perdirent pas cette occasion de voter des offrandes à tous les dieux. « Si je rapporte ce fait, dit Tacite à ce propos, c'est afin que tous ceux qui liront le malheur de ces temps dans mes écrits sachent bien que tous les exils, tous les assassinats commandés par le prince furent suivis d'autant d'actions de grâces rendues aux dieux, en sorte que ce qui avait été autrefois le signe de nos prospérités était devenu l'indice infaillible des calamités publiques (1). »

Est-ce comme compensation au meurtre odieux

(1) Tacite, *Annales*, XIV, LVII.

(1) *Annales*, livre XIV, LXIV.

de cette pauvre victime que Néron, dans la même année, fit empoisonner ses principaux affranchis? Non, c'est que ces indignes favoris avaient amassé d'immenses richesses dont il voulait jouir; ce fut du moins la cause qu'on assigna à la mort de Pallas. Doriphore s'était opposé, dit-on, à l'hymen de Poppée, Romanus était accusé d'avoir trop d'affection pour Sénèque. Ainsi chacun était frappé, bons et méchants, les uns quand leur vie devenait un obstacle aux caprices du prince, les autres quand ils n'obéissaient pas avec assez d'empressement à ces mêmes caprices. Le mariage de Poppée, célébré douze jours après l'exil d'Octavie, ne demeura pas stérile. Elle mit au monde à Antium, où Néron était né et où il s'était plu à orner des chefs-d'œuvre de la Grèce la magnifique villa dont les ruines embellissent encore cette plage solitaire, une petite fille, à laquelle le prince se hâta de donner le titre d'*augusta*, ainsi qu'il le donna à sa mère. On dédia à cette occasion un temple à la Fécondité : les statues en or de la Fortune virile et de la Fortune muliëbre furent placées sur le trône de Jupiter Capitolin, et le sénat décréta qu'on célébrerait en l'honneur des Claude et des Domitius des jeux du cirque institués à Antium, à l'instar de ceux qu'Auguste avait fait instituer à Boville pour la famille des Jules. Vains honneurs, car l'enfant eut à peine quatre mois d'existence. Sa mort donna lieu à de nouvelles adulations : la fille de Poppée fut mise au rang des déesses, eut un temple, des prêtres, des sacrifices, et Néron ne se montra pas moins exagéré dans la douleur qu'il ne l'avait été dans la joie.

Chaque événement, du reste, devenait pour lui l'occasion de se livrer à cette passion du théâtre qui fut le trait caractéristique de sa vie. Jeux funèbres ou chants de triomphe, il était toujours prêt à paraître sur la scène. Pendant longtemps il n'avait osé chanter que dans ses jardins ou ses palais; à Naples, il parut sur le théâtre de la ville. Naples était une cité grecque, et il voulait se préparer ainsi, disait-il, à aller obtenir en Grèce les nobles couronnes que cette contrée seule savait décerner aux véritables artistes. La nouvelle des débuts de l'empereur attira les habitants de toute la Campanie. Jamais l'assemblée n'avait été plus nombreuse, et la foule s'était à peine écoulée, que les piliers qui soutenaient les gradins, fatigués de la surcharge qu'ils avaient eu à supporter, ou ébranlés par quelque tremblement de terre, s'écroulèrent en entraînant la destruction du théâtre. Les superstitieux Campaniens voyaient dans cet événement un triste presage; Néron ne voulut y voir qu'un effet de la protection des dieux, et composa des chants où il les remerciait de ce qu'il appelait cette heureuse issue de ses débuts dans la carrière dramatique. Il partit ensuite pour la Grèce, mais n'alla que jusqu'à Bénévent dans sa route vers l'Adriatique. On ignore le motif qui le fit revenir à Rome. Celui qu'il donnait ne paraît pas du moins fondé sur une observation bien exacte de la vérité : il prétendait avoir vu la tristesse peinte sur le visage des citoyens; sa présence seule pouvait les rassurer contre des malheurs imprévus. Or, puisque l'on doit céder aux affections de famille et que le peuple romain était la sienne, il lui fallait, disait-il, obéir à ses vœux. S'il est vrai que la populace ait redouté son absence, c'est qu'elle craignait que pendant le voyage de l'empereur les distributions de blé fussent moins fréquentes et les spectacles moins animés. C'était là le thermomètre de son dévouement. Pour répondre à ce programme, Néron donna des festins dans tous les lieux publics, et ces fêtes, ordonnées par Tigellinus, dépassaient, en profusion comme en débauches, tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. On construisit sur l'étang d'Agrippa, là où se trouve aujourd'hui la place du Panthéon et le *Mercato della Valle*, un radeau remorqué par des navires ornés d'or et d'ivoire; ils avaient pour rameurs les mignons qui servaient aux plaisirs de Néron et de sa cour. De toutes les provinces qui formaient l'empire romain, depuis les déserts de la Perse jusqu'aux forêts de la Calédonie, on avait rassemblé le gibier le plus délicat, les oiseaux les plus rares, les poissons de l'Océan et de la Méditerranée. Sur les bords du lac s'élevaient des lupanars où s'étaient rendues des dames romaines appartenant à d'illustres familles; en face se trouvaient les courtisanes de profession, et quand le jour disparut tous ces lieux s'illuminèrent de clartés soudaines et retentirent de chants de débauches. Néron se montra le plus ardent au vice, et l'on eût cru qu'il en avait atteint en ce moment les dernières limites si, quelques jours après, il n'eût eu la honteuse fantaisie de prendre pour époux, avec toutes les cérémonies usitées dans les mariages légitimes, Pythagore, l'un des vils histrions de cette bande flétrie. Le voile des épouses, le *flammeum*, recouvrait la tête du prince; on n'oublia ni les aruspices, ni la dot, ni le lit nuptial; on avait allumé les flambeaux de l'hymen, et l'on vit publiquemment ce que l'on dérobait avec soin aux regards dans les unions les plus saintes (1).

Un terrible fleau, qui éclata bientôt après, put faire croire que le ciel, fatigué de tant d'horreurs, renouvelait à Rome la catastrophe des villes maudites. Un incendie, plus violent qu'aucun de ceux qui eussent encore atteint les quartiers populeux de la ville, se déclara tout à coup, le 19 juillet de l'an 817 de sa fondation (64 de notre ère), à l'extrémité orientale de la région appelée du cirque Maxime, entre le Palatin et le Cælius. Ce quartier commerçant contenait un grand nombre de maisons bâties en bois et de marchandises combustibles. Le vent du sud-est, qui garde les chaudes émanations du Sahara,

(1) *Annales*, liv. XV, XXXVII.

e après son passage au-dessus de la Méditerranée, et dont les vapeurs brûlantes dessèchent tout ce qu'elles atteignent, soufflait rs avec force. Les flammes enveloppèrent)t le Palatin où, arrêtées d'abord par les structions en pierre du palais des Césars, s se bifurquèrent dans les deux vallées qui isolent du Cælius et du Capitole pour se répandre avec la plus grande intensité dans le Suburre, le Vélabre, le forum Boarium et toutes les parties basses de la ville. Trouvant un aliment facile dans les rues étroites et tortueuses de ces anciens quartiers, l'incendie prit un tel développement que ni temples, ni basiliques, ni autres édifices publics ne résistèrent à ses fureurs. Des quatorze régions qui composaient la ville, trois furent entièrement détruites, le *Circus Maximus*, où le fléau avait commencé, le Palatin, qui s'était trouvé enveloppé de toutes parts, et la région appelée d'Isis et de Sérapis, maintenant une des plus solitaires, mais alors une des plus peuplées de la ville éternelle. Nous croyons pouvoir protester cependant contre la destruction complète du quartier du Palatin : le palais des Césars fut gravement atteint sans doute, puisque Néron se fit construire une nouvelle demeure; mais plusieurs parties de ce vaste édifice avaient été respectées. Nous voyons en effet les historiens mentionner à une époque postérieure l'existence de la fameuse bibliothèque d'Apollon, dont la perte eût été signalée comme une calamité publique, ainsi que les oracles sibyllins conservés dans le temple consacré au même dieu; et ces deux monuments faisaient partie du palais des Césars. Sept régions furent plus ou moins gravement ravagées par la flamme : l'Aventin, la région de la piscine publique, celle de la via Sacra, la région *Cælimontana* et le forum romain (bien que dans ce dernier quartier il nous faille reconnaître que le Capitole fut entièrement préservé, et que la plupart des monuments publics du Forum le furent également), la via Lata et une grande partie de la région du *Circus Flaminius*. Quatre régions seulement étaient intactes après l'incendie : la région Transtibérine, séparée du feu par le fleuve; l'Esquelina, l'alta Semita et la Porte Cappène. S'il fallait s'en rapporter au récit de Tacite, l'incendie aurait duré six jours; mais une inscription trouvée à Rome (1) lui donne neuf jours de durée. Le récit de Dion, sans assigner un temps fixe, semble confirmer l'assertion du monument épigraphique. Une première fois le feu s'était apaisé devant le vide qu'on avait opéré par la destruction volontaire d'un grand nombre d'édifices, lorsqu'il se ranima tout à coup, partant cette fois de la colline Pinciana, où se trouvait l'habitation de Tigellinus. C'est dans cette seconde irruption des flammes que furent atteints une grande partie des monuments qui avaient fait du Champ de Mars l'un des plus brillants quartiers de la Rome impériale. Le Viminale et le Quirinale furent aussi envahis dans cette seconde reprise du fléau qui ne laissa debout sur ces collines qu'un petit nombre des anciennes constructions. Tacite ne s'est point hasardé à donner une liste de tous les ravages causés par l'incendie. Il s'est borné à nous dépeindre ces masses croulantes, la population fuyant en désordre et se trouvant comme enveloppée par les flammes, les torrents de fumée obscurcissant l'air et gênant la respiration des travailleurs; les femmes, les enfants, les vieillards, les infirmes victimes du désordre et se trouvant atteints par le feu, qui leur oppose une barrière infranchissable au moment où ils croient lui avoir échappé. Il n'a pu se refuser cependant à nommer quelques-uns de ces monuments de l'ancienne gloire romaine qui disparurent alors à tout jamais de cette grande cité dont ils faisaient l'orgueil. Tels étaient l'*Ara maxima* et le temple consacrés à Hercule au pied du Palatin par l'Arcadien Évandre, le temple que Servius Tullius avait érigé à la Lune, celui qui avait été consacré par Romulus à Jupiter Stator, le palais de Numa, dont la simplicité a servi si souvent de contraste aux satiriques pour stigmatiser le luxe de la Rome des empereurs; le temple de Vesta et les pénates de Rome, qui du reste s'étaient montrés gardiens si peu vigilants de sa liberté. Une perte que nous pouvons déplorer encore, à dix-huit siècles de distance, et en présence des trésors qu'on exhume chaque jour de ce sol fécond, ce sont les statues, les bronzes, les tableaux, dépouilles de la Grèce, et dont un bien plus grand nombre sans ce terrible cataclysme seraient probablement parvenues jusqu'à nous.

Néron, qui se trouvait alors dans sa villa d'Antium, ne revint à Rome qu'au moment où l'incendie menaçait la galerie qu'il avait construite pour réunir probablement par une espèce de viaduc le palais des Césars aux jardins de Mécène sur l'Esquilin. On ne put cependant sauver ni la galerie, ni le palais, ni Rome elle-même, ainsi que nous venons de le voir, et l'empereur, pour soulager les maux de ce peuple désormais sans asile, dut lui ouvrir l'accès de tous les monuments publics épargnés par le désastre. On construisit à la hâte des hangars où l'on pût s'abriter au moins pendant la nuit; on fit venir des villes voisines les provisions ou les vêtements indispensables à tous ces malheureux; on ouvrit les greniers et le prix du blé fut réduit à trois sesterces. Mais tous ces soins pris par le prince ne pouvaient détourner un terrible soupçon qui pèse encore sur lui après tant de siècles. Tacite n'exprime à ce sujet qu'un

(1) HÆC AREA INTRA HANC DEFINITIONEM CIPPORUM || CLAVSA VERVBVS ET ARA. QVÆ EST INFERIVS DEDICATA EST EX VOTO SVSCEPTO QVOD DIV || ERAT NEGLECTVM. NEC REDDITVM. INCENDIORVM || ARCENDORVM CAVSA. QVANDO || VRBS PER NOVEM DIES ARSIT || NERONIANIS TEMPORIBVS.... (Gruter, p. LXI, 3; Orelli, n° 736.)

doute; Suétone et Dion Cassius, beaucoup plus explicites, accusent positivement Néron d'avoir voulu marquer son règne par la reconstruction complète d'une Rome nouvelle, dût la destruction de l'ancienne causer d'irréparables malheurs. C'eût été pour lui, selon eux, un spectacle attrayant et digne de tenter ses goûts d'artiste que celui de ces torrents de flammes, de ces langues de feu consumant une nouvelle Ilion, éclairant le ciel de leurs rouges reflets, tandis que, monté sur une des tours du palais de Mécène, revêtu du costume d'Apollon Cytharède, il récitait les vers de quelques poëmes cycliques où l'on avait dépeint l'embrasement de Troie. Quelle que soit la valeur de cette tradition et que les hommes qu'on vit çà et là jeter des torches allumées pour propager l'incendie aient agi par ordre de Néron ou n'aient été que des malfaiteurs augmentant le désastre dans l'intérêt du pillage, on montre encore à Rome la tour du haut de laquelle Néron contemplait en artiste et célébrait en poëte la sublime horreur de sa capitale embrasée. Mais cette tradition populaire est fondée sur une erreur. La tour en briques que l'on montre aux voyageurs n'appartenait point au palais de Mécène; elle a été construite au moyen âge par la puissante famille des Cajetani.

Néron, dit Tacite, se servit des ruines de sa patrie, pour se construire un palais dans lequel les marbres et les métaux précieux prodigués de toutes parts excitaient encore moins l'admiration que les immenses dépendances et les nombreux édifices qui en formaient comme une ville entière : ville et campagne tout à la fois; car, ajoute Suétone, il y avait des champs de blé, des vignes, des pâturages, des forêts, remplis de toutes sortes d'animaux domestiques et de bêtes sauvages. Le palais de Néron, a dit Martial, touchait à tous les quartiers de Rome, et Pline l'ancien, renchérissant encore, affirme qu'il enveloppait la ville entière (1). On serait tenté de croire à l'exagération du poëte ou à l'amplification oratoire de l'historien si nous ne pouvions mesurer sur le terrain, à l'aide de traces encore visibles, l'étendue de ces folles constructions, qui ne trouvent leur analogue que dans les brillantes fantaisies dues à l'imagination des conteurs arabes. En effet, les recherches d'un archéologue consciencieux, Nibby, donnent à la Maison dorée de Néron trois milles et demi de tour, ou, en mesures françaises, plus de cinq kilomètres. Il faut y comprendre, avec toutes ses dépendances, non-seulement le Palatin, déjà envahi progressivement sous les règnes précédents par l'extension toujours croissante du palais des Césars, mais encore la vallée qui le sépare du Cœlius; puis, en remontant sur les hauteurs de l'Esquilin, toute cette partie de Rome qui s'étend au delà de Sainte Marie-Majeure jusqu'aux ruines de l'*agger* de Servius. Cela suffit pour justifier l'épigramme qui courut alors : « Rome ne sera bientôt plus qu'une maison; allez à Véies, ô Romains, à moins que Véies ne soit déjà comprise dans son enceinte (1). »

Il ne serait pas sans intérêt de rechercher à ce propos quel était l'état des arts dans Rome sous cet empereur artiste qui affectait pour eux une passion si exclusive. On avait jusqu'alors emprunté beaucoup à la Grèce. Nous voyons cependant que les deux architectes auxquels Néron confia ces immenses travaux portaient des noms latins, Severus et Celer. Pline (2) nous parle aussi d'un peintre habile dont la Maison dorée était devenue pour ainsi dire la prison; car il y passait sa vie à peindre ces fresques que nous retrouvons encore dans quelques-unes des salles qui firent partie plus tard des thermes de Titus. Ce peintre se nommait Amulius, et ce nom sabin indique également une origine latine. Nous pourrions donc supposer que, malgré son enthousiasme pour la Grèce, Néron voulut favoriser les arts de son pays; mais nous savons que les artistes romains eux-mêmes s'inspiraient constamment des admirables modèles que leur offrait, en si grand nombre, la terre classique des beaux-arts. Pour orner son nouveau palais, Néron ravit encore à la Grèce quelques uns de ces chefs-d'œuvre inimitables qui faisaient depuis les beaux temps de Phidias et d'Apelles l'admiration des voyageurs. Pausanias (3) nous apprend qu'il avait enlevé à Olympie la statue d'*Ulysse*, ainsi que quelques autres chefs-d'œuvre dus au ciseau de Dyonisius d'Argos. De Thespie il avait fait venir la statue de *l'Amour*, sculptée par Praxitèle (4); de Delphes cinq cents statues de bronze représentant des dieux ou des héros (5). Vespasien les distribua plus tard dans les temples et les basiliques qu'il fit construire (6). Dans l'atrium du palais qui contenait tant de trésors se trouvait la statue colossale de Néron, en bronze doré; elle était l'œuvre de Zénodore, artiste qui s'était déjà fait connaître par une statue colossale de *Mercure*, d'un travail admirable et pour l'exécution de laquelle la cité gauloise des Arvernes lui avait payé pendant dix ans quatre cent mille sesterces (ou 84,000 fr.) chaque année. Les auteurs contemporains donnent au colosse de Néron une hauteur qui varie de cent à cent vingt pieds; probablement selon qu'elle est calculée depuis la base de la statue ou depuis celle du piédestal. Il fut, après la mort de Né-

(1) Et quota pars ea fuit aureæ domus ambientis urbem (L. XXXIII, c. 16)? — Ailleurs Pline répète encore : « Deux fois nous avons vu la ville entière enclose par les palais des empereurs : d'abord par celui de Caligula, puis par celui de Néron. Encore ce dernier, pour que rien ne manquât, fit-il dorer le sien : Bis vidimus urbem totam cingi domibus principum, Caii et Neronis, et hujus quidem, ne quid deesset, aurea. » (L. XXXVI, c. XXIV).

(1) Suétone, *Vie de Néron*, c. XXXIX.
(2) Livre XXXV, c. XXXVII.
(3) Livre V, c. XXV, XXVI.
(4) Ibid., l. IX, c. XXVII.
(5) Ibid., l. X, c. VII.
(6) Pline, XXXIV, c. XIX.

consacré au soleil et paraît avoir existé jusqu'au sixième siècle, puisque Cassiodore en parle encore comme l'ayant vu. Pline, qui écrivait sous Vespasien, l'avait contemplé dans l'atelier de l'artiste (1). « Nous admirions, dit-il, la parfaite ressemblance non-seulement du modèle d'argile, mais même des premières esquisses. Toutefois cette statue montra que les précieux secrets de la composition de l'airain étaient perdus; car ni l'or ni l'argent ne manquaient; Néron fournissait à tout, et d'autre part Zénodore ne le cédait à aucun des anciens statuaires dans l'art de modeler et dans celui du ciseleur. Cependant l'œuvre était évidemment inférieure comme matière à celle des beaux temps de Lysippe. »

C'est dans les palais de Néron qu'on a retrouvé quatre des chefs-d'œuvre les plus célèbres de la statuaire antique : le *Laocoon* et le *Méléagre* dans les ruines de la Maison dorée, le *Gladiateur mourant* et l'*Apollon du Belvedere* dans la villa impériale d'Antium. Jamais du reste l'architecture n'avait atteint à Rome une perfection plus grande que sous ce règne : tout ce qui nous en reste atteste par la pureté du style, comme par la qualité des matériaux, le goût et la magnificence de cette époque. Dans la partie de la ville que cet immense palais avait laissée libre, les maisons ne furent pas rebâties au hasard et sans ordre, comme après l'incendie des Gaulois; les plans avaient été dressés d'avance; on élargit les rues; on détermina la hauteur des édifices; on réserva de vastes cours au centre des habitations; on éleva des portiques au-devant de chaque façade. Néron avait promis de les construire à ses frais et d'en abandonner la propriété aux possesseurs des bâtiments auxquels ils étaient appuyés. Des primes furent accordées à tous ceux qui achevaient leurs constructions dans un temps donné; de nombreux navires, chargés des décombres laissés par l'incendie, descendaient constamment le Tibre pour aller combler les marais d'Ostie. Chaque jour on voyait la ville éternelle renaître de ses cendres, et pour qu'elle eût moins à craindre le fléau qui venait de la détruire, on avait institué de nouveaux services chargés de veiller avec plus de soin aux incendies. Le corps des *vigiles*, création d'Auguste, avait reçu de notables améliorations : des réservoirs étaient disposés dans chaque quartier; défense avait été faite aux particuliers d'en distraire l'eau à volonté, ainsi que cela avait eu lieu précédemment. Ces sages dispositions, cependant, n'apaisaient pas les murmures. On se plaignait que les voies plus larges, les maisons plus basses laissassent pénétrer partout les rayons d'un soleil brûlant, toujours dangereux sous le ciel de Rome. La cause véritable de cette opposition était le soupçon qui planait sur Néron et le désignait comme l'auteur de la ruine de tant de familles. C'est pour repousser cette accusation qu'il la rejeta sur les chrétiens, et que furent ordonnés ces infâmes supplices auxquels on a donné à tort, à ce que nous croyons, le nom de première persécution de l'Église.

On peut affirmer que pendant la plus grande partie du premier siècle de notre ère l'enfantement du christianisme et son émancipation n'affectèrent que faiblement l'histoire de l'empire romain. Si l'Église fut persécutée, elle ne le fut que par les Juifs, avec lesquels les païens la confondirent pendant longtemps (1). Partout où pénétraient ses dogmes en Asie, en Grèce, à Rome, c'est dans la population juive qu'ils trouvaient tout d'abord et leurs premiers prosélytes et leurs véritables ennemis. Quand la populace païenne figure dans les émeutes qui éclatent à leur occasion, c'est à l'instigation des synagogues, qui, dans leur colère et leur jalousie contre le nouvel enseignement, veulent armer le pouvoir constitué contre les disciples du Christ, qu'elles représentent aux agents du gouvernement comme des factieux. Mais, malgré ces dénonciations, le polythéisme romain ne se croit pas attaqué : par conséquent il ne saurait songer à se défendre. Les querelles deviennent-elles trop vives entre les sectateurs de la loi ancienne et ceux de la loi nouvelle, nous voyons Claude publier un édit par lequel il expulse de sa capitale les Juifs qui sont sans cesse en révolte, dit-il, à l'instigation de *Chrestus* (2). C'est une mesure municipale, violente sans doute, mais qui n'a nullement le caractère d'une persécution religieuse. Tacite y fait probablement allusion dans le célèbre passage où, à propos des supplices que Néron fit subir aux chrétiens, il ajoute que cette secte pernicieuse avait été déjà réprimée (3).

Cependant, des faits de la plus haute importance pour l'histoire des origines du christianisme s'étaient accomplis depuis ce premier acte de l'hostilité des empereurs. Suffisent-ils pour qu'on puisse croire que le caractère de la répression avait changé et qu'elle ait pris cette fois les apparences de la persécution? Nous ne la pensons pas. Saint Paul était venu à Rome en l'an de notre ère 61, dans la huitième année du règne de Néron, pour y plaider sa cause,

(1) Livre XXXIV, XVIII.

(1) *Voy.* Seidenstucker, *De christianis ad Trajanum usque a Cæsaribus et senatu Romano pro cultoribus religionis mosaicæ semper habitis*; Helmstædt, 1790. — V. J.-G. Kraft, *Prolusio de nascenti Christi ecclesia sectæ Judaicæ nomine tuta*; 1771. — On voit dans les Actes des Apôtres que les chrétiens étaient considérés par les agents du gouvernement impérial comme une secte juive appelée secte des *Nazaréens*. Lorsque Tertullus, à l'instigation du grand-prêtre Ananie, accuse Paul devant Félix, il dit : « Voici un homme que nous avons trouvé qui est une peste publique, qui met le trouble parmi tout ce qu'il y a de Juifs répandus dans le monde et qui est le chef de la secte séditieuse des Nazaréens (*Actes*, ch. XXIV, ỳ. 5). »

(2) Judæos, impulsore Chresto, assidue tumultuantes, Roma expulit. (Suetone, *Claude*, c. 25.)

(3) *Ann.*, l. XV, c. XLIV.

comme citoyen romain, au tribunal de l'empereur. Ses frères en religion vinrent à sa rencontre jusqu'au forum d'Appius, à l'entrée des marais Pontins. A son entrée dans la ville, l'apôtre, confié aux prétoriens que commandait Burrhus, obtint la permission, selon la tradition chrétienne la plus accréditée, d'habiter, sous la garde d'un soldat, le logement sur les fondements duquel s'élève aujourd'hui la petite église de Santa-Maria in via Lata, près du palais moderne des Doria. C'est là que, pendant les deux années consacrées à l'instruction de son procès, il prêcha les vérités de l'Évangile à ceux qui venaient le visiter (1), trouvant des adeptes non parmi les puissants du jour, auxquels il restait inconnu, mais parmi les déshérités de la fortune, parmi cette agglomération d'esclaves, d'affranchis, d'artisans, d'étrangers qui se concentraient à Rome, débris des vieilles civilisations de la Judée, de l'Égypte ou de la Grèce. L'esclave converti à ces doctrines généreuses les apportait au sein de la famille du maître, où quelquefois elles furent bien accueillies. C'est ainsi qu'on peut reconnaître une chrétienne dans Pomponia Græcina, femme du conquérant de la Bretagne, Aulus Plautius. Accusée sous le règne de Néron de superstitions étrangères, elle fut acquittée par son mari, puis vécut pendant longues années dans la retraite, le recueillement et le renoncement au monde (2), ainsi qu'on peut le comprendre d'une servante du Christ au milieu des débordements de la dépravation et de l'immoralité païennes.

Toutefois, ces exemples sont rares; et bien que la présence de l'apôtre ait dû, sans aucun doute, redoubler le zèle des chrétiens à Rome, bien que sa parole, qu'on n'avait pu enchaîner, eût fait des prosélytes, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, jusque dans le prétoire (3), le christianisme était trop ignoré en haut lieu pour provoquer la rigueur des édits impériaux. Les abominables supplices dirigés contre les chrétiens par Néron n'eurent donc aucun caractère politique ou religieux, et ne s'étendirent pas dans les provinces, quoi qu'aient pu dire Sulpice Sévère (1) et Orose (2). Nous n'y voyons que l'extermination brutale et sauvage de quelques sectaires isolés, sans appui dans les rangs de la société romaine (3), sans ramifications dans le pays, appartenant aux classes les plus humbles et envers lesquels on agissait comme envers des hommes placés en dehors de la loi et de l'humanité. Une fois que Néron eut ainsi détourné sur eux, pour les besoins de sa cause, le terrible soupçon qui pesait sur lui, tout s'apaisa. Quelques malheureux avaient été mis en croix, d'autres revêtus de peaux de bêtes et dévorés par les chiens, d'autres couverts de poix et brûlés dans le cirque, seulement parce qu'on voulait les faire croire coupables d'avoir allumé l'incendie qui avait dévoré la ville; mais on était loin de supposer qu'on frappait ainsi les premiers disciples d'une religion nouvelle, dont les progrès rapides allaient bientôt détruire les superstitions païennes, modifier profondément l'État et transformer le monde ancien.

Cependant, pour la reconstruction de la ville, pour les embellissements de cette Maison d'Or qui dépassaient en luxe jusqu'aux folies de Caligula, on épuisait l'Italie, on ruinait les provinces (4); les peuples alliés, les cités libres étaient rançonnés sans merci; les dieux mêmes n'étaient pas épargnés dans ce pillage, et l'or qui avait été consacré dans les temples après les triomphes de la Rome républicaine, servait à dorer la paroi des murailles de ces salles dont parle Suétone et dont les lambris d'ivoire s'ouvraient pour laisser tomber sur les convives des fleurs et des parfums. La mesure des iniquités se comblait ainsi rapidement; bientôt la répression d'une vaste conspiration vint augmenter ces haines, et en faisant trembler chacun pour sa vie hâta le jour de la vengeance.

Parmi les grandes familles qui avaient été atteintes déjà par les proscriptions impériales et qui, n'ayant aucune alliance avec les Jules ou les Claude, n'étaient entachées d'aucun reproche de tyrannie et ne rappelaient à l'esprit des Romains que les gloires de la république, on comptait celle des Calpurnius Pison. Déjà un Cneus Pison s'était posé en antagoniste de Tibère, et sa disgrâce, celle de ses fils n'avaient peut-être fait que répandre sur ce nom un éclat nouveau. Banni par Caligula, Caius Calpurnius Pison avait été rappelé par Claude, qui désirait plaire au sénat en lui rendant une de ses illustrations. Ses talents, ses richesses, sa libéralité nous sont attestés par Juvénal et Tacite. On nous le repré-

(1) « Paul demeura deux ans entiers dans un logis qu'il avait loué, et il recevait tous ceux qui venaient le visiter. — Prêchant le royaume de Dieu et enseignant avec une grande liberté ce qui regarde le Seigneur Jésus-Christ sans que personne s'y opposât » (*Actes des Apôtres*, ch. XXVIII, ỳ. 30 et 31).

(2) Pomponia Græcina, superstitionis externæ rea... longa huic Pomponiæ ætas et continua tristitia fuit... Per quadraginta annos non cultu, nisi lugubri, non animo, nisi mæsto, egit. (Tacite, *Ann.*, l. XIII, c. XXXII.)

(3) *Épître de saint Paul aux Philippiens*, XV, 12-13. On a voulu que la parole de saint Paul ait converti le poëte Lucain, Épictète, Thraséas, Démétrius le Cynique, Acté la favorite de Néron, Épaphrodite son affranchi. Ces hypothèses, qui ne s'appuient sur aucun document certain ou même probable, doivent être rejetées. Saint Jean Chrysostome parle seulement d'une concubine de Néron et d'un échanson de ce prince qui furent convertis par l'apôtre; mais il ne les nomme pas (voy. l'abbé Greppo, *Mém. relat. à l'hist. ecclés.*). Il n'y a rien de mieux fondé dans les rapports supposés entre Sénèque et saint Paul (voy. M. Aubertin, *Étude critique sur Sénèque et saint Paul*; Paris, 1857).

(1) *Hist. sac.*, II.

(2) *Histor. adv. Pagan.*, l. VII, 7.

(3) D'après Josèphe, il semble que le nombre total des Juifs qui se trouvaient alors établis à Rome ne dépassait pas huit mille (*Antiq. Jud.*, l. XVII, c. IX, éd. Didot). Celui des chrétiens, que l'on confondait avec eux, devait être moins considérable.

(4) Pline nous apprend que Néron altéra profondément la monnaie d'or en diminuant le poids de l'aureus (*H. N.*, l. XXXIII, c. XIII).

sente comme libéral envers ses amis, affable pour ceux avec lesquels il se trouvait en rapport, employant volontiers son éloquence pour défense des citoyens, réunissant une figure imposante à une taille avantageuse; mais ce n'était point un homme d'action, et sa prédilection pour les habitudes d'une vie luxueuse, son entraînement vers les plaisirs semblaient lui interdire toute pensée sérieuse d'opposition. Ce fut lui cependant qui devint le chef nominal d'un vaste complot, soit qu'il fût las de la tyrannie, soit que ses amis, plus actifs et plus résolus, eussent besoin de son nom et aient su l'entraîner dans leurs projets. Les plus entreprenants parmi eux étaient le tribun d'une cohorte prétorienne, Subrius Flavius, et un centurion nommé Sulpitius Asper. Le poëte Lucain, neveu de Sénèque, et Plautius Lateranus, consul désigné, furent aussi des premiers à s'inscrire au nombre des conjurés. Lucain, qui, malheureusement pour sa gloire, se montra dans les premiers chants de *la Pharsale* adulateur trop servile, était animé, dit-on, par une cause personnelle. Néron l'avait blessé dans sa gloire en lui interdisant, par une vanité jalouse, de dire ses vers en public. A Plautius Lateranus, illustre représentant d'une grande famille, possesseur du vaste palais qui, à l'extrémité du Cœlius, a donné son nom à la basilique de Saint-Jean-de-Latran, on ne prête d'autre motif que l'ardeur du bien public. Des chevaliers, des sénateurs venaient chaque jour prendre part au complot, qui semblait prêt à éclater comme une vengeance publique. Mais c'était l'un des préfets du prétoire, Fenius Rufus, qu'on regardait comme l'âme des conjurés. Le tribun Subrius Flavius, placé sous ses ordres, avait d'abord voulu prendre sur lui l'exécution. Tantôt il s'arrêtait à l'idée de poignarder Néron en face du peuple, alors qu'il venait chanter sur la scène et avilir aux yeux des Romains la majesté impériale, tantôt il rêvait l'incendie de la Maison dorée et voulait attendre l'empereur s'enfuyant au milieu de la nuit par les galeries désertes de son palais. Mais Flavius voulait autre chose encore : il voulait sauver sa vie, dont il n'avait pas su faire le sacrifice. Aussi abandonna-t-il ses plans l'un après l'autre. Au milieu de ces irrésolutions une femme nommé Epicharis, que sans doute sa liaison avec quelqu'un des conjurés avait instruite du complot, s'ouvrit à l'un des chefs de la flotte du cap Misène, Volusius Proculus, qui semblait mécontent et ne se croyait pas assez payé, par le commandement de quelques galères, de la part qu'il avait prise au meurtre d'Agrippine. C'eût été une acquisition décisive; car Néron, pendant ses longs séjours à Baïa, faisait de fréquentes promenades en mer et se confiait, sans gardes, aux marins de sa flotte. Epicharis, toutefois, en livrant à cet homme le secret de ses desseins, ne lui dévoila pas le nom des conjurés. Aussi Proculus, qui se hâta de la trahir, ne put donner à l'empereur que de vagues indications. Epicharis fut arrêtée; mais elle n'avoua rien, et Néron ne savait encore sur qui faire tomber ses soupçons.

Cependant les conjurés, avertis du péril, comprirent que l'hésitation les perdrait, et comme l'empereur se trouvait alors à Baïa, où Pison avait une villa sur les bords de la mer, on résolut d'accomplir le meurtre dans cette maison que Néron visitait quelquefois pour y prendre les plaisirs du bain. Pison refusa. Quelle que fût la haine qu'il portait au tyran, disait-il, l'hospitalité devait être sa sauve-garde et la table où s'asseyait son hôte ne serait jamais souillée de son sang. Il y eut donc un nouveau délai. On fixa le meurtre au 19 d'avril, jour consacré à Cérès et que l'on célébrait par les jeux du cirque. L'empereur venait souvent à ces fêtes, où il était facile de l'approcher. Lateranus, sous le prétexte d'une grâce à obtenir, devait se jeter aux genoux du prince, puis le renverser brusquement. C'est alors que le sénateur Scevinus, qui en avait réclamé l'honneur, devait porter le premier coup. Il avait fait venir à cet effet un poignard consacré dans le temple de la Fortune en Étrurie, comme pour donner un caractère religieux à l'expiation de tant de crimes. Pison, cependant, devait attendre l'accomplissement du complot dans le temple de Cérès, et de là le préfet du prétoire Fenius le conduirait au camp des prétoriens, accompagné d'Antonia, la fille de Claude. On voit qu'il ne s'agissait plus d'aucun retour vers la liberté : l'idée républicaine était bien morte dans le cœur des Romains. Ce qu'on voulait, c'était substituer un maître à un autre, et l'idée de légitimité avait déjà dans Rome de si profondes racines que Pison était prêt à répudier une femme qu'il aimait et à s'allier à la sœur adoptive de Néron pour s'assurer des droits à la couronne de celui qu'il se proposait d'assassiner.

Parmi tant de personnes de conditions, d'âges et de sexes si différents, le secret avait été gardé sur les auteurs de la conjuration. La trahison partit de la maison de Scevinus. Un esclave auquel il avait ordonné d'affiler ce poignard toscan dont il voulait se servir comprit à quel usage il était destiné. Séduit par l'espoir de la récompense, dès le point du jour il était aux portes des jardins de Servilius, par lesquels on entrait dans le palais impérial. Il s'annonce comme porteur d'une nouvelle importante : les gardes lui refusent tout accès; puis, sur des instances nouvelles, le conduisent à Épaphrodite, affranchi de Néron. Introduit chez l'empereur, il parle d'un complot redoutable, montre le poignard qu'on lui a confié et accuse son maître, auquel il demande à être confronté. Scevinus est enlevé de sa maison par des soldats; Antonius Natalis, chevalier romain, avait eu avec lui la veille un entretien secret; on l'arrête aussi. Leurs réponses ne s'accordant pas, on les menace de la torture. Ils n'en peuvent supporter

les apprêts; le nom de quelques-uns des conjurés est livré par eux. Néron se rappelle alors la première délation de Proculus. Épicharis était restée en prison; on croit obtenir d'elle une plus ample révélation du complot: elle est déchirée par le fouet, brûlée par le feu, soumise à tous les tourments, qu'elle brave sans que les bourreaux puissent vaincre sa résolution. Rejetée dans son cachot, elle est apportée le lendemain sur une chaise, car ses membres sont brisés; mais pendant le trajet, craignant que la nature affaiblie ne triomphe cette fois de son courage, elle s'étrangle avec son lacet. Tant de constance redouble la terreur de Néron. Les cohortes prétoriennes, la garde particulière des Germains sont en armes et prêtes comme pour le combat; les murailles sont garnies : on dirait que Rome craint un assaut. Des détachements parcourent la campagne et les municipes voisins : à chaque heure du jour, ces détachements reviennent en ville, traînant aux jardins de Servilius des troupes d'accusés chargés de chaînes. Si quelqu'un s'est montré affable pour un conjuré, s'il lui a parlé par hasard, s'il l'a rencontré sur la voie publique, c'en est assez pour être déclaré coupable. Pison, cependant, qui n'avait pas d'abord été nommé, se trouvait encore libre; un coup hardi pouvait le sauver, et tous ceux qui se trouvaient compromis le lui conseillaient avec instances. On lui rappelait que de nombreux complices se trouvaient parmi les gardes du prince. On pouvait encore entraîner le peuple; car si le nombre des conjurés était borné, Rome entière conspirait de cœur, dit Tacite. Incapable de résolution, Pison attend lâchement les soldats qui viennent l'arrêter, et se fait ouvrir les veines après avoir prodigué à Néron dans son testament les flatteries les plus honteuses. Le consul désigné, Lateranus, n'obtint même pas la grâce d'embrasser sa femme et ses enfants; il fut frappé dans le lieu destiné à l'exécution des esclaves par le tribun Statius, qui était son complice et qui croyait échapper aux poursuites en se faisant bourreau. De tous les conspirateurs qui se montrèrent ainsi traîtres à leur parti, Fenius Rufus est peut-être celui qui mérite le moins de pitié. Comme préfet du prétoire, il vint s'asseoir impudemment aux côtés de Tigellinus, détournant les soupçons par la rigueur de ses jugements. Soit ignorance, soit lâcheté de la part des accusés, cette tactique lui réussit d'abord; mais Scevinus, qu'il pressait de questions et de menaces, lui répondit enfin que personne n'en savait plus que lui sur un complot dont il était le chef, et qu'il l'exhortait, au nom de l'amour qu'il semblait porter maintenant à Néron, à ne plus rien cacher à un si bon prince. A ces mots Fenius est frappé de terreur; il veut répondre et balbutie; sa confusion le trahit: on l'arrête sur le siége même du tribunal; il est jeté dans les cachots, d'où on ne sortait que pour mourir. Quant au tribun Subrius Flavius, il eut du moins la franchise de son opinion. Néron lui demandait pourquoi il avait trahi ce serment militaire dont l'observance faisait l'honneur du soldat : « Jamais, répondit le tribun, tu n'as été plus fidèlement servi que par moi lorsque tu nous commandais selon la justice; mais j'ai détesté en toi le parricide, l'assassin, le bateleur, l'incendiaire (1). »

Néron, cependant, se sentait comme entouré de vengeurs invisibles, prêts à lui demander compte du sang que ses terreurs mêmes lui faisaient verser à profusion. Des conspirateurs dont les noms lui avaient été dévoilés, ses soupçons s'étaient portés sur tous ceux qui n'avaient pas flatté ses vices. Il lui semblait qu'il fallait ou l'aduler ou le combattre, et que quiconque ne se faisait pas le courtisan du prince voulait devenir son assassin. Sénèque s'était retiré de la cour, ainsi que nous l'avons vu, sous prétexte de sa santé détruite par l'excès du travail. Dion assure qu'il eut connaissance du complot; Tacite ne croit pas pouvoir émettre de certitude à cet égard. Un des conjurés déclara que Pison lui avait envoyé demander de le recevoir. C'en fut assez pour Néron. Le tribun d'une cohorte prétorienne, Granius Silvanus, eut ordre d'aller savoir si Sénèque confirmait la déposition. Le philosophe revenait alors de Campanie et s'était arrêté dans la villa qu'il avait sur la voie Appia à quatre milles de Rome, vaste résidence dont les fouilles opérées dans ces dernières années ont fait découvrir les anciennes substructions. Nous connaissons donc maintenant le lieu précis où se passa l'une des scènes dramatiques de ce long drame qu'on appelle le règne de Néron. Sénèque avoua le fait des relations de société qu'il avait avec Pison, mais nia toute participation au complot. De retour à Rome, le tribun rend compte à l'empereur de ce qu'il vient d'apprendre : « Et Sénèque, se sachant soupçonné, reprend Néron, songe-t-il à se donner la mort? » Granius Silvanus répond que Sénèque a conservé son calme, qu'il est à table avec Pauline sa femme et deux amis, ne paraissant concevoir aucune appréhension sur son sort. Le tribun reçoit l'ordre de repartir et d'annoncer au précepteur de l'empereur qu'il faut mourir. On croit que Silvanus hésita, ajoute Tacite; car il était lui-même de la conjuration, et il y eut encore là un de ces moments où les événements peuvent changer par la résolution d'un homme de cœur, mais c'était le cœur qui manquait. La lâcheté s'était emparée de ces hommes qui avaient tous trempé dans la conspiration, et qui maintenant se hâtaient de se frapper les uns les autres, ne songeant qu'à faire disparaître les témoins qui pouvaient déposer contre eux. Granius Silvanus ne se sentit pourtant pas la force d'affronter les regards de Sénèque et chargea l'un de ses centurions de lui porter la fatale

(1) Tacite, Ann., l. XV, c. LXVII.

nouvelle. Le vieux stoïcien devait avoir depuis longtemps prévu son sort. Il demanda son testament, qu'on refusa de lui confier, et rappelant ses amis à la fermeté qu'il leur avait enseignée tant de fois, il leur demandait s'il ne fallait pas mieux mourir que de vivre sous un tel prince. Pauline s'attache a lui, embrasse ses genoux; elle ne saurait lui survivre. Sénèque combat d'abord sa résolution, puis cède à ses prières, ne voulant pas, dit Tacite, lui ravir une telle gloire. Tous deux se font ouvrir les veines. Sénèque, affaibli par la vieillesse et par un régime austère, ne perd son sang qu'avec lenteur et dicte à ses secrétaires un discours que Tacite s'est abstenu de rapporter, parce que de son temps, dit-il, chacun l'avait entre les mains. Quant à Pauline, elle fut sauvée par l'ordre de Néron qui fit bander ses plaies; mais la pâleur qui couvrit depuis lors son visage témoignait de sa tendresse conjugale et des calamités de ces temps odieux. Le neveu de Sénèque, Lucain, partagea bientôt son sort; mais il n'eut ni sa force morale ni sa dignité. On l'accuse d'avoir trahi ses amis par crainte des tourments et d'avoir nommé jusqu'à sa mère, innocente du complot. Bientôt ce fut le tour de Pétrone, ce peintre satirique qui avait su si bien frapper de ridicule dans son poëme l'orgueil et l'insolence des enrichis. Néron se trouvait en Campanie lorsqu'il le fit arrêter, alors que Pétrone venait lui faire visite, et le poëte ne songea plus qu'à mourir.

Nous ne voyons rien à cette époque des débats qui s'élèvent sous le règne de Tibère entre les délateurs et les accusés; on n'avait plus même la ressource de laisser à la postérité le retentissement d'une défense éloquente et de sentiments noblement exprimés. Il fallait mourir en silence et souvent même flatter le tyran dans un acte de dernière volonté, où pour conserver à ses enfants une part de sa fortune on laissait l'autre à celui dont le caprice vous envoyait à la mort. Pétrone du moins n'eut pas cette lâche complaisance, et les détails de ses derniers instants sont tout particuliers à cet épicurien, qui s'était fait un nom par la mollesse de ses habitudes comme d'autres par leur activité. Il apporta dans sa mort, dont on lui avait du moins laissé le choix et l'heure, ces soins minutieux qu'il mettait à ses plaisirs. Entouré de ses amis, à table, il se fit ouvrir les veines, puis les referma, puis les ouvrit de nouveau, causant avec simplicité, non de l'immortalité de l'âme et des hautes questions de la philosophie, mais de poésie légère et des nouvelles du jour. Il récompensa quelques esclaves, en fit châtier d'autres, dormit, causa encore, laissant peu à peu couler la vie avec son sang, de manière à être surpris comme sans s'en douter par le dernier sommeil. Son testament, contre l'habitude, loin de contenir quelques flatteries pour Néron, Tigellinus ou les puissants du jour, était un récit des dissolutions du prince où, sous des noms d'hommes et de femmes perdues, il entrait dans le détail des raffinements de chaque infamie. Il l'envoya cacheté à Néron, après avoir brisé son cachet, ainsi qu'une coupe murrhyne, de la plus grande valeur, dont il ne voulait pas que l'empereur pût parer sa table. Nous n'entrerons pas ici dans la question si controversée de savoir si ce Pétrone est le Petronius Arbiter auteur du *Satyricon*. Ceux qui le soutiennent ont cru voir dans le personnage grotesque de Trimalcion une parodie de Claude ou de Néron. Quant à Néron, il semble impossible que Pétrone ait pensé au jeune empereur en peignant le vieux débauché. Du reste, nous pouvons renvoyer le lecteur aux travaux les plus récents insérés par Studer à ce sujet dans le *Rheinisches Museum*.

Les meurtres se multipliaient dans Rome; chaque maison, pour ainsi dire, comptait une victime; l'un avait perdu un fils, l'autre un frère, ou un parent, ou un ami, et tous rendaient grâces aux dieux, ornant leurs portes de guirlandes de lauriers, comme au lendemain d'une victoire, pour remercier le ciel d'avoir sauvé Néron. C'est un des problèmes les plus difficiles à résoudre dans l'histoire de l'antiquité, que cette flatterie des grands, cette patience du peuple, cette cruauté des despotes. Pour le comprendre, il faut nous isoler complétement des idées que nous concevons de la société moderne, et nous reporter, par la pensée, au milieu des habitudes et des conditions d'une civilisation toute différente de la nôtre. On ne saurait nier que les Romains n'aient été préparés à la tyrannie par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux dans l'intérieur de la famille. Dès le seuil de leur maison l'esclave enchaîné qui gardait la porte leur rappelait l'abus de la puissance, et les instruments de torture pendus dans l'atrium indiquaient le châtiment terrible du moindre oubli dans le service. Sans rappeler ici Veddius Pollion engraissant ses murènes de la chair des esclaves qu'il faisait jeter vivants dans son vivier, nous sommes éclairés à ce sujet par le procès instruit au sénat, sous le règne même de Néron, à l'occasion du meurtre de Pedanius Secundus, préfet de Rome, par l'un de ses serviteurs On allait envoyer au supplice, selon les termes de la loi, les quatre cents esclaves de tout âge et de tout sexe qui composaient sa maison, lorsque le peuple ameuté voulut prendre parti pour tant d'innocents. On craignait une sédition. Le sénat s'assembla. Caïus Cassius, le descendant du fougueux républicain assassin de César, prit la parole. Nous ne connaissons pas de plaidoyer plus éloquent contre l'état de la société romaine, que celui qu'il prononça pour entraîner ses collègues à insister, malgré la rumeur publique, sur l'exécution des malheureuses victimes. « Si vous faites grâce, disait-il, qui sera jamais en sûreté parmi nous, puisque la haute dignité de Pedanius n'a pu le protéger? Vous osez dire qu'il avait commis une injustice; et

depuis quand est-il permis à un esclave de venger l'injustice commise par son maître? Nos ancêtres redoutaient des hommes qui, nés dans leurs maisons, y recevaient avec la vie un sentiment d'affection pour leur maître; et nous, aujourd'hui, nous admettons dans nos foyers toutes les nations ensemble : mœurs opposées, religions bizarres, font de ces barbares des ennemis qui ne peuvent être contenus que par la crainte. Des innocents vont périr, dit-on! Quand on décime une armée vaincue, le sort respecte-t-il les plus braves? Pas de grands exemples sans injustices particulières; elles disparaissent devant le bien public. » Pour Cassius, le bien public c'était la vie des sénateurs et le droit de la défendre à tout prix, fallût-il faire périr quatre cents victimes innocentes. Pour Néron, le bien public ce fut le droit de disposer, selon son caprice et dans l'intérêt de sa conservation, de la vie des sénateurs. Si nous nous reportons maintenant sur les gradins des amphithéâtres, n'y verrons-nous pas le peuple applaudissant, à chaque jour de fête, ces combattants déchirés par les animaux sauvages ou ces gladiateurs étendus mourants sur le sable, attendant le signal que donnent les dames romaines en renversant leur pouce pour indiquer au vainqueur qu'il doit plonger son épée dans la gorge du vaincu? Leur râle d'agonie, l'odeur du sang mêlée à celle du safran enivrent ce peuple aux plaisirs duquel on sacrifie tant d'existences et qui n'a plus guère le droit de se plaindre de supplices dont l'exécution lui rappelle ses divertissements. Ajoutons que pendant le règne de Néron la plupart des assassinats légaux ordonnés par l'empereur furent accomplis loin des regards du public, qui ne les connaissait que par les décisions du sénat, toujours prêt à flétrir les victimes comme ayant conspiré contre la paix du peuple ou la sûreté de l'empire. La plupart des suspects, dans ces temps de terreur, prévinrent le supplice par une mort volontaire. Il est permis de croire que ce courage du suicide, si estimé chez les anciens, fut d'un mauvais exemple aux époques de tyrannie : les Caton, les Thraséas dérobèrent ainsi aux peuples le dernier et le plus haut enseignement qu'ils étaient appelés à leur donner : l'exemple d'un supplice injuste supporté avec courage et appelant la vengeance. Les anciens eux-mêmes l'ont quelquefois senti. Tacite, dans la vie d'Agricola, vante les grands hommes qui savent souffrir l'injustice plutôt que de vouloir s'illustrer, sans profit pour la république, par la gloire d'une mort ambitieuse (1). « J'estime peu l'homme, dit Martial, qui achète la renommée au prix d'un sang facile à répandre (2). »

Il nous faut joindre aux causes qui expliquent la longanimité des Romains cette prodigalité sans bornes qui, aux yeux des classes pauvres, faisait plus que racheter les terribles décrets dont les classes privilégiées avaient presque seules à souffrir. Pendant les jeux célébrés en l'honneur de l'éternité de l'empire, on distribua chaque jour au peuple, dit Suétone, des oiseaux par milliers, des mets à profusion, des bons payables en blé, des vêtements, de l'or, de l'argent, des esclaves, des bêtes de somme et enfin jusqu'à des vaisseaux, des champs, des habitations (1). Néron admirait Caligula, dit le même auteur, surtout pour avoir su dissiper en peu de temps les richesses amassées par Tibère. C'est ainsi qu'il dissipait à son tour au profit d'une popularité de bas étage celles que Claude lui avait léguées. Quelque grandes que fussent les ressources de l'État romain, maître de presque toutes les parties civilisées du monde connu, elles n'étaient pas inépuisables. Aussi vit-on Néron, dans son désir d'acquérir de nouvelles richesses, devenir, ainsi que toute sa cour, la victime d'une sotte crédulité pour les songes d'un visionnaire. Un habitant de Carthage, nommé Cesellius Bassus, annonça qu'il avait trouvé dans son champ une caverne d'une immense profondeur renfermant le trésor apporté par Didon, de la Phénicie. D'un côté étaient entassés d'énormes lingots, de l'autre s'élevaient des colonnes d'or massif enfouies depuis des siècles au profit de la génération présente. Ce rapport devint un événement public; on ne parlait plus d'autre chose à Rome. Carthage, si longtemps rivale des Romains, semblait destinée à les enrichir deux fois de ses dépouilles. Néron donna ses vaisseaux les plus rapides, ses meilleurs rameurs pour apporter en Italie tout ce que promettait ce rêve doré. C'était le temps où on célébrait les quinquennales, et les poëtes comme les orateurs firent de la révélation de Bassus le sujet principal de leurs panégyriques. Tout devenait alors une occasion de flatterie; ce n'était plus seulement des moissons que la terre offrait à l'homme, disait-on; elle déployait une fécondité nouvelle et prodiguait l'or au prince qui faisait la gloire de son siècle. Tel était l'enivrement qui s'était emparé des esprits qu'on épuisait les richesses acquises dans l'attente de ces trésors imaginaires. Néron faisait même des largesses hypothéquées sur le champ de Bassus, qu'on bouleversa dans toute son étendue sans y trouver autre chose qu'une certitude complète de la folie qu'inspirait à Rome le désir insatiable de satisfaire un faste sans exemple.

Cependant, à ces mêmes jeux quinquennaux, le sénat avait cherché à concilier, jusqu'à un certain point avec la dignité de l'empereur, sa folle passion pour les succès du théâtre, en lui sauvant la honte de ces représentations publiques où il venait remplir le rôle d'un histrion. On lui décerna, en dehors du concours, le prix du

(1) *Agricola*, XLII.
(2) Livre Ier, IX.

(1) *Vie de Néron*, XI.

chant et la couronne de l'éloquence. Mais Néron prétendit qu'il n'avait besoin ni de la brigue ni de l'autorité du sénat. C'était, disait-il, de la conscience des juges et non de la faveur qu'il voulait obtenir le prix. Il monta donc sur la scène, se soumettant à toutes les lois prescrites dans les combats du chant, et quand il eut achevé de s'accompagner de la lyre, il fléchit le genou, tendit les mains vers les spectateurs, attendant avec une feinte humilité leur sentence. La populace de Rome trépignait en cadence et frappait des mains en marquant la mesure. Elle semblait se réjouir de ce spectacle et peut-être se réjouissait-elle, ajoute Tacite, sans s'inquiéter de l'infamie publique. Remarquons à ce sujet que la dégradation du pouvoir impérial semble avoir été l'une des causes les plus profondes de la désaffection des classes élevées pour la personne des empereurs. Ils étaient aux yeux des Romains la personnification de l'État, dont l'accroissement, la dignité, la grandeur avaient toujours été la plus noble passion du patriciat. La vue d'un césar, représentant de cette gloire, jouant le rôle d'un bouffon, blessait le Romain dans son amour-propre national, et il aimait mieux souffrir dans sa personne que dans la renommée de son pays. Aussi c'était la populace de Rome, mendiant la sportule et les distributions gratuites, qui soutenait seule de ses applaudissements frénétiques les prétentions de Néron baladin. Les citoyens des villes éloignées, où se conservaient encore les mœurs et l'austérité de la vieille Italie, ne savaient pas se prêter à d'aussi honteuses complaisances. Leurs mains mal exercées se fatiguaient, nous dit Tacite; ils troublaient les habitués et s'attiraient ainsi le châtiment que leur infligeaient les soldats dont on avait garni les gradins pour empêcher les acclamations de se ralentir. De nombreux accidents furent causés par la foule, qui se pressait dans les galeries étroites conduisant aux vomitoires. Il fallait rester à sa place pendant ces représentations, qui duraient des journées entières. Quiconque serait sorti avait à craindre les délateurs. Et non-seulement on devait rester immobile, mais il fallait paraître joyeux, car les espions du prince épiaient chaque physionomie. Vespasien, qui s'était endormi, eut la plus grande peine à obtenir sa grâce, et sans l'ascendant de sa destinée, dit Tacite, une prompte mort l'aurait puni de son sommeil.

A la fin des jeux, Poppée mourut, victime, dit-on, de l'emportement de Néron, qui la frappa brutalement pendant une grossesse. En perdant ainsi la seule affection véritable que l'on puisse lui reconnaître, Néron, dans sa haine insensée, devient plus cruel encore contre ceux qui l'entourent. Il ne connaît plus de frein pendant les dernières années de son règne, et n'est guidé que par son caprice. A la cruauté de Tibère on peut souvent assigner pour cause sa terrible politique : Néron n'en a aucune. Toutes les classes de la société, sa propre famille, ses amis, sénateurs, chevaliers, philosophes, citoyens de Rome, habitants des provinces, sont décimés comme au hasard. Le sénat, toutefois, nous fournit parmi tant de victimes la liste la plus longue, par cela même que chaque jour il applaudit aux volontés du prince, qui le prend à la fois pour complice et victime de ses sanguinaires instincts : « Quand même j'aurais à raconter des guerres contre les barbares, dit Tacite, tant de meurtres me lasseraient, et je craindrais de lasser aussi mes lecteurs, rebutés par le lamentable récit de tant de sang versé, quelque noble qu'en fût le motif; mais ici cette résignation servile qui courbe les citoyens sous les coups du tyran fatigue l'âme et l'opprime. Il nous faut encore ajouter cependant qu'après le massacre de tant d'hommes illustres, soit par leur propre valeur, soit par le souvenir de leurs aïeux, l'empereur voulut frapper la vertu elle-même dans la personne de Pœtus Thraséas et de Baréa Soranus (1). »

Quels étaient leurs crimes? D'avoir résisté à la corruption universelle; d'avoir conservé les souvenirs de la liberté; d'appartenir à cette secte des stoïciens qui, au milieu de l'asservissement général, se rendaient indépendants par le sentiment et par la pensée. Thraséas, homme consulaire, influent par son caractère et son talent, devint le chef de l'opposition peu nombreuse qui osa combattre quelquefois, dans le sénat, la volonté du prince. Ce ne fut d'abord qu'une résistance modeste, qui n'avait rien d'agressif. « Je ne parlerais pas, dit Tacite, d'un sénatus-consulte qui (dans l'année de Rome 811) permettait aux Syracusains d'admettre dans les jeux plus de gladiateurs que le nombre fixé, si Thraséas, en votant contre ce décret, n'eût donné à ses détracteurs l'occasion de censurer sa conduite. N'y avait-il donc rien à reprendre dans l'État, disait-on, que le luxe inusité des spectacles de Syracuse? Pourquoi parler sur de telles bagatelles quand on garde sur les grandes affaires un silence profond! L'orateur ainsi attaqué répondit que s'il s'élevait contre un abus insignifiant, ce n'était pas parce qu'il ignorait les autres, mais pour faire honneur au sénat en montrant que ceux qui apportaient tant de zèle à de petits détails, ne se tairaient pas quand il s'agirait de grands intérêts (2). » Ce n'était encore qu'un avertissement, et Néron l'avait compris ainsi. La valeur de Thraséas ne lui avait pas échappé, et il semble avoir fait quelques efforts pour le gagner à sa cause : « Je voudrais, répondait-il à quelqu'un qui l'accusait devant lui d'avoir prononcé une sentence injuste, être aussi sûr de l'affection de cet homme que je suis sûr qu'il est bon juge (3). » Mais un rapprochement entre eux était devenu chaque jour

(1) *Ann.*, l. XVI, c. XVI et XXI.
(2) *Ibid.*, l. XIII, c. XLIX.
(3) Plutarque, *Præcepta Ger. Reipub.*, c. XLIV.

plus impossible. Des passions d'une jeunesse dissolue Néron en était arrivé promptement à une frénésie barbare : Thraseas sauva quelques-unes de ses victimes. Il parla en faveur d'Antistius, accusé d'avoir écrit des vers contre l'empereur, et, combattant la servilité de ses collègues, fit écarter la peine de mort que demandaient ceux qui parlaient au nom de César. Il était sorti du sénat le jour où on y avait fait la lecture du panégyrique écrit par Sénèque pour justifier le meurtre d'Agrippine. Thraséas était donc condamné d'avance Tacite apporte au récit de ce dernier meurtre juridique, qui clôt pour nous ce qui nous est resté de ses Annales, une sorte de solennité, et jamais il n'a flétri d'un langage plus énergique la conduite de ces complaisants que la lâcheté ou l'ambition rendent solidaires de tous les crimes des tyrans par cela même qu'ils applaudissent à la tyrannie. Nul exemple peut-être n'atteste mieux la dégradation des mœurs publiques que les reproches burlesques qui se mêlent aux plus perfides calomnies dans l'accusation portée contre Thraséas. « Quoique membre du collége religieux des quindécemvirs, disait on, il n'avait jamais fait de sacrifice aux immortels pour en obtenir que l'empereur conservât sa voix divine. Lorsqu'on accourait en foule pour condamner les coupables de lèse-majesté, lui seul se tenait à l'écart. Il niait les talents du prince; il niait la divinité de Poppée, c'était insulter à la religion et anéantir les lois. Pourquoi lisait-on avec tant d'empressement les actes diurnaux du peuple romain dans les provinces et dans les armées? Pour y apprendre ce que Thraséas n'avait pas fait. Si l'on approuve son opposition, qu'on adopte ses principes; mais s'il est bien reconnu que cette opposition est subversive, qu'on enlève enfin aux séditieux leur chef et leur modèle : cette secte de mécontents n'a déjà produit que trop de troubles dans l'État. Pour renverser l'empire, ils invoquent la liberté. S'ils pouvaient réussir, ils attaqueraient bientôt la liberté elle même (1). »

Néron, comprenant combien le procès intenté à Thraseas était impopulaire, en fixa l'époque au moment où Tiridate venait recevoir la couronne d'Arménie : c'était un événement glorieux pour les armes romaines. A la suite d'une campagne malheureuse dans laquelle Cesenius Petus avait compromis les succès de Corbulon, Tigrane, qui gouvernait les Arméniens sous la protection de l'empire romain, avait été chassé de son royaume, et Tiridate, frère du roi des Parthes, s'était emparé de la couronne d'Arménie. Mais un retour offensif du grand général, qui s'était fait en Orient une réputation si brillante, venait de convaincre l'Arsacide de son impuissance à se maintenir sur le trône s'il n'en recevait pas l'investiture des mains de Néron. Il s'était donc rendu à Rome, où rien ne fut épargné pour que la pompe d'un spectacle vînt distraire le peuple du triste drame qui allait s'accomplir : on disposa à cet effet le théâtre de Pompée; c'était un théâtre qu'on avait choisi pour célébrer le triomphe de la Rome impériale; le sénat n'était plus désormais qu'un tribunal où s'assemblaient des juges, des victimes et des bourreaux. « Non-seulement la scène, au dire de Dion Cassius, mais encore tout l'intérieur de l'enceinte avaient été dorés pour le couronnement du prince arménien. Les voiles tendus pour abriter les spectateurs étaient teints en pourpre; on y avait brodé l'image de Néron conduisant un quadrige. » Pendant que l'empereur s'attirait en jouant de la lyre les mépris du roi barbare, le sénat condamnait Thraséas. Ajoutons cependant en l'honneur de ce corps, si fatalement servile, qu'on avait cru nécessaire, cette fois, de faire occuper un temple, voisin du lieu des séances, par deux cohortes prétoriennes, et que sous la toge des curieux, qui se pressaient aux abords de la curie, on apercevait des épées. Il était aisé de reconnaître en eux des soldats déguisés prêts à combattre toute manifestation contraire aux desseins de l'empereur. Puis on avait donné le mot d'ordre aux plus violents orateurs. Thraséas et Soranus, condamnés, eurent le choix du genre de mort. Helvidius, gendre de Thraséas, fut banni de l'Italie. Tout le jour avait été employé, nous ne dirons pas par les plaidoiries, on ne plaidait pas en faveur des suspects, mais par les actes d'accusation. Il avait fallu aux délateurs, malgré l'appareil militaire, plus de temps qu'à l'ordinaire pour emporter cette condamnation. Le soir était venu lorsque le questeur du consul vint frapper à la porte des jardins où Thraséas avait rassemblé quelques amis et s'entretenait avec le philosophe cynique Démétrius. On jugeait à leur gravité pensive, à quelques mots qu'on entendait quand ils élevaient la voix, qu'ils parlaient de la nature de l'âme et du sort qui l'attend lorsqu'elle a quitté son enveloppe mortelle. L'un des intimes amis du proscrit, Domitius Cécilianus, vint lui apprendre le décret du sénat. Aussitôt éclatent les plaintes et les sanglots des assistants. Thraséas les fait retirer à la hâte, de peur qu'une pitié imprudente ne les expose à partager son sort. Sa femme, Aria, fille de la célèbre épouse de Petus, veut suivre l'exemple de sa mère; mais il la supplie de vivre, pour ne pas priver leur fille du seul appui qui lui reste. Il se rend ensuite sous le Portique, où l'attend le questeur, qui voit la joie peinte sur sa figure, car il vient d'apprendre que son gendre Helvidius échappe à la mort et n'est condamné qu'à l'exil. Ayant reçu le sénatus-consulte, il se fait ouvrir les veines, et, répandant à terre quelques gouttes de son sang : « Faisons, dit il, une libation à Jupiter Libérateur. » — « Regarde, jeune homme, ajouta-t-il en s'adressant à son gendre, et que les dieux détournent de toi ce présage! Mais tu es

(1) Tacite, *Ann.*, l. XVI, c. XXII.

mé dans un temps où le courage même a besoin de grands exemples (1). » Ici finit ce qui nous reste des Annales de Tacite. Il semble que le sort jaloux qui nous a ravi une si grande part de ses œuvres ait du moins voulu nous laisser les dernières paroles du seul homme qui dans ces temps de défaillance générale console l'humanité du spectacle de tant de bassesse.

Dans l'année 820 de Rome (67 de notre ère), Néron se décida enfin à exécuter un voyage en Grèce depuis longtemps projeté par lui. Fut-il guidé dans ce dessein par quelque vue politique; voulait-il à la fois jouir de la pacification des provinces les plus orientales de son empire et aviser aux premiers symptômes de révolte qui se manifestaient en Palestine? Nous ne le croyons pas; ou du moins, si quelque autre motif que sa vanité d'artiste l'avait engagé à quitter Rome, c'était la jalousie que lui inspirait la gloire de Corbulon. Il emmena dans ce voyage tous les compagnons de ses débauches, son cortége de musiciens, ses joueurs de flûte, ses applaudisseurs à gages. On aurait dit la marche triomphale du Bacchus indien avec ses silènes, ses satyres avinés et ses ménades faisant résonner les crotales. Ce n'était pas, en effet, comme Mummius ou Paul-Émile, ou Flaminius, ou même Auguste et Agrippa, qu'il allait en Grèce : il n'avait d'autres palmes à y conquérir que celles qu'on distribue dans les cirques, d'autres combats à soutenir que ceux du chant et de la lyre. Acteur ambulant, il allait de ville en ville faisant exécuter en une seule année les jeux dont la célébration successive demandait l'espace de quatre ans; de telle sorte que l'époque de son voyage a fait confusion dans la chronologie des olympiades. A Olympie, à Némée, à Delphes, à Corinthe, il se présenta dans la lice, demandant à l'adulation des Grecs non-seulement la couronne du vainqueur, mais encore des concours contraires aux usages les plus respectés. A Olympie, par exemple, il voulut un combat de musique et des luttes tragiques aux jeux isthmiques. Puis après avoir joué et chanté il guida son quadrige dans le cirque, et n'eut pas honte d'accepter la couronne, bien qu'il eût été renversé de son char. C'était un consulaire qui lui servait de héraut et qui proclamait devant la Grèce étonnée que l'empereur Néron, vainqueur, offrait sa couronne au peuple romain et à l'univers, qui lui appartenait.

Tant de palmes remportées dans la véritable patrie des arts méritaient bien une récompense pour ce peuple docile qui flattait si bien les goûts du prince. Néron changea la province de Sardaigne, qui lui appartenait, pour l'Achaïe, qui relevait du sénat, et proclama du haut de la tribune, sur le forum de Corinthe, qu'il rendait à la Grèce sa liberté. Il la lui fit payer cher, toutefois, et de nouvelles dépouilles, enlevées aux temples des dieux, aux édifices publics, allèrent enrichir sa Maison dorée.

Trois meurtres ont signalé ce voyage, qui n'avait été d'abord que ridicule et qui devint odieux. Corbulon, le vainqueur des Parthes, le protecteur de l'empire, dont le nom seul valait des légions, fut appelé auprès de l'empereur, et en débarquant en Grèce, obtint comme récompense de la plus loyale abnégation l'ordre de se donner la mort. « C'est bien fait », dit-il, en se perçant de son épée (1), regrettant sans doute que tant de loyauté et de courage se fût égaré au service d'un tyran. Deux frères, Rufus et Proculus, appartenant à l'ancienne famille Scribonia, étaient légats, l'un dans la Germanie inférieure, l'autre dans la Germanie supérieure : ils sont mandés en Grèce, sous prétexte d'y conférer sur l'état de leurs provinces; mais avant d'avoir vu l'empereur, ils avaient appris le véritable motif de leur rappel, en recevant leur condamnation (2).

C'en était trop, cette fois, et Néron, en s'attaquant aux chefs des armées leur indiquait ce qu'ils avaient à faire pour échapper à un pareil sort. Jusqu'alors le gouvernement des provinces avait été le plus sûr refuge contre la haine soupçonneuse du despote. Sa politique avait la vue courte et pendant longtemps n'avait pas été chercher au loin ceux qui devaient le renverser un jour. Il n'y eut plus de sûreté pour lui du moment où les gouverneurs qui disposaient des forces vives de l'empire ne furent plus protégés par le souvenir des services qu'ils avaient rendus. Des symptômes menaçants s'étaient déjà produits en Italie, où une révolte avait éclaté près de Bénévent (3). Un affranchi nommé Ælius, auquel il avait laissé le soin de gouverner Rome en son absence, et qui abusait du pouvoir comme son maître, lui écrivit en vain de hâter son retour. Il n'avait pas encore recueilli toutes ses couronnes; il lui fallait achever sa mission. Puis il voulait aussi faire percer l'isthme de Corinthe, entreprise si souvent tentée, et qui échoua une fois de plus (4). Deux villes seulement échappèrent à sa visite : Sparte et Athènes : la première, dit-on, l'effrayait par l'austérité de ses mœurs et de ses institutions; dans l'autre il aurait craint de s'approcher du temple des Euménides, divinités vengeresses du parricide.

Des appels plus pressants le décidèrent enfin;

(1) Tacite, *Ann.*, l. XVI, chapitre dernier.

(1) Dion, l. LXIII, c. XVII.

(2) Ibid.

(3) *Voy.* Suétone, *Vie de Néron*, c. XXXIV. Nous savons que cette conjuration, qui éclata après celle de Pison, avait pour chef Vinicius. L'histoire ne nous en apprend pas davantage. On a supposé qu'il fallait lui rapporter ce que raconte Plutarque, à propos d'un complot découvert, parce qu'un condamné, sur le point de paraître devant l'empereur, avait reçu d'un des conjurés l'assurance que le tyran serait mis à mort le lendemain, et que, préférant le certain à l'incertain, il avait appris à Néron le danger qu'il courait pour en obtenir sa grâce (*de Garrul.*, c. XI).

(4) *Voy.* Lucien, ΝΕΡΩΝ, § 1-5. Flavius Josèphe nous apprend qu'on employa à ce travail, bientôt abandonné, six mille prisonniers juifs envoyés par Vespasien (*Bell. Jud.*, l. III, c. X, § 10).

mais il s'embarquait plein d'espoir : il avait consulté l'oracle de Delphes, et l'oracle lui avait répondu qu'il eût à se défier de la soixante-treizième année. Néron avait trente ans alors : il se voyait assuré par les dieux d'un long avenir. Plus tard on comprit le sens de l'oracle, car Galba avait soixante-treize ans. Par une mer orageuse, et dans les premiers jours du printemps, il débarqua dans la baie de Pouzzoles. A Naples, à Antium, à Albe, il entra sur un char traîné par quatre chevaux blancs et, comme c'est la règle pour tout vainqueur aux jeux olympiques, par une brèche faite à dessein dans les murailles.

A Rome on avait préparé pour lui le char qui avait servi au triomphe d'Auguste. Il y monta, revêtu d'une robe de pourpre, d'une chlamyde parsemée d'étoiles d'or, portant sur la tête la couronne olympique et dans la main droite celle des jeux pythiens. Quant aux autres couronnes, on les portait devant lui avec des inscriptions qui apprenaient aux Romains où il les avait gagnées, dans quelles pièces, dans quels rôles et quels avaient été les noms de ses rivaux. Ses cinq mille applaudisseurs à gages, digne armée d'un tel triomphateur, se pressaient derrière le char, criant, comme dans les ovations, qu'ils étaient les compagnons de sa gloire et les soldats de son triomphe. On avait démoli une arcade du cirque Maxime qu'il traversa pour se rendre par le Vélabre et le Forum au temple d'Apollon sur le mont Palatin. Partout sur son passage on immolait des victimes; on parfumait l'air avec la poudre de safran; toutes les statues de l'empereur avaient été couronnées et portaient une lyre à la main : on l'acclamait comme Néron-Apollon ou Néron-Hercule; on invoquait sa voix divine; on frappa des médailles bien dignes d'un pareil triomphateur : il y était représenté en joueur de flûte ou de cithare (1).

Cette ivresse publique n'était pourtant qu'apparente. Néron lui-même, depuis qu'il avait mis le pied en Italie, avait reçu de mauvaises nouvelles des provinces et se sentait troublé par les murmures étouffés qui, malgré les éclats de la joie officielle, parvenaient jusqu'à son oreille. Un mécontentement général s'était manifesté à la suite des exactions qu'avait rendues nécessaires tant de prodigalités, et les légats, menacés par la condamnation récente de leurs collègues les plus éminents, se croyaient assurés désormais d'être défendus par leurs troupes et soutenus par l'opinion publique. Parmi les hommes de guerre les plus distingués qui se trouvaient alors à la tête des provinces, Servius Sulpicius Galba avait réussi plus que tout autre, pendant une longue carrière, à s'attirer l'affection de ses subordonnés. Allié aux plus grandes familles de Rome, descendant lui-même d'une race illustrée par une longue série de guerriers ou d'orateurs, il avait dû en outre à ses talents, à son courage, à l'austérité de ses mœurs, une haute considération personnelle. Sous Caligula il avait rétabli la discipline dans les armées de Germanie; à la mort de ce prince il avait refusé l'empire que lui offraient ses soldats. Gouverneur d'Aquitaine, il avait été ensuite proconsul en Afrique : les ornements triomphaux, trois sacerdoces avaient récompensé ses mérites. Retiré des emplois publics, pendant les premières années du règne de Néron, il avait été ensuite appelé au gouvernement de la Tarraconnaise, et résidait depuis plusieurs années en Espagne. Dès l'hiver de 821, pendant le séjour de Néron en Grèce, Vindex, préfet des Gaules, fit à Galba les premières ouvertures par lesquelles il l'engageait à s'unir à lui pour marcher contre Rome. Vindex, Gallo-Romain, appartenant à la maison royale d'Aquitaine, ayant à un haut degré le courage et l'ardeur de sa race, sentait cependant qu'il avait besoin d'un des noms illustres du patriciat pour rallier le sénat à sa cause, et voulant entraîner son collègue par l'exemple, il avait levé l'étendard de la révolte. C'est à Naples, dit Suetone, que la nouvelle en parvint à Néron, alors qu'il rentrait en vainqueur olympique, et le jour même où quelques années plus tôt le parricide avait fait assassiner sa mère. Cette première atteinte à son pouvoir ne troubla pas chez le comédien couronné la joie de ses triomphes; il semblait, dit son biographe, qu'il y prévît une nouvelle occasion de dépouiller les provinces. Pendant huit jours il ne répondit à aucune lettre, ne donna aucun ordre, aucune instruction; il fallut pour le tirer de son apathie une proclamation du rebelle où l'empereur était traité de mauvais chanteur. Alors il se réveille, écrit au sénat, l'exhorte à venger son prince et demande quelle foi on peut ajouter aux autres reproches que lui fait Vindex, quand cet homme est assez fou pour nier le talent d'un si grand artiste. Cependant les courriers arrivaient chaque jour apportant des nouvelles de plus en plus alarmantes. D'abord le gouverneur de la Germanie inférieure, Virginius Rufus, avait marché contre Vindex; les deux armées s'étaient rencontrées à Besançon, et là Virginius et Vindex, dans une entrevue particulière, étaient convenus de réunir leurs forces dans une commune entreprise. Mais les troupes, qui n'avaient pas été prévenues à temps, engagèrent le combat. Les soldats de Vindex furent vaincus par les légions de la Germanie; le Gallo-Romain, désespérant trop tôt de la fortune, se jeta sur son épée. Ce fut le dernier répit dans la chute de Néron. Il parut encore en public, joua de la lyre, conduisit son char dans le cirque. Pendant ce temps Galba, compromis par de premières démarches, comprit qu'il n'y avait plus de salut pour lui que sur le trône. Ses soldats le pressaient de se faire proclamer empereur. Il déclara qu'il ne voulait être que le lieutenant du sénat et du peuple romain. On savait, depuis Auguste, ce que valait cette modestie.

(1) *Voy.* Eckhel, *D. N. V.*, t. VI, p. 275-276.

La nouvelle de la proclamation de Galba par ses troupes porta le comble à la terreur de Néron. Il avait pensé d'abord à faire venir sur les Alpes les légions qui défendaient l'Illyrie; mais à peine avait-il envoyé ses ordres qu'il apprit leur défection. Il eut alors l'idée de former un corps de tous les matelots faisant partie des équipages de la flotte d'Ostie; il engagea la populace à s'armer en sa faveur, proposa à ses danseurs de lui servir de gardes du corps, aux courtisanes de s'habiller en amazones; puis toute idée de résistance l'abandonnant, il voulait monter sur un vaisseau, s'enfuir à Alexandrie et y gagner sa vie dans les rues en chantant comme Homère les poëmes qu'il avait composés. Dans d'autres moments il avait la menace à la bouche et s'emportait en invectives contre ce peuple qui le trahissait. Il ne parlait que de livrer les provinces au pillage, d'égorger tous les Gaulois qui habitaient Rome, de mettre à mort jusqu'au dernier des sénateurs, de faire lâcher les lions de l'amphithéâtre sur la populace, et de réduire la ville en cendres; ou bien il se préparait à se revêtir de la stole des matrones romaines pour aller, tout en larmes et se fiant à sa beauté, demander aux légions de Galba la pitié qu'on ne refuserait pas aux accents de sa voix touchante.

Pendant que ces folles idées, bien dignes de lui, se succédaient dans son esprit, l'espoir de la délivrance avait ému le sénat et l'ordre des chevaliers. On se disait que des prodiges envoyés par les dieux annonçaient la fin de la tyrannie. Déjà quelques années auparavant un éclair avait brisé la coupe dans la main de Néron pendant qu'il était à sa villa de Sublaqueum chez les Éques (1); maintenant il avait plu du sang sur le mont Albin; les portes de bronze du tombeau des Jules s'étaient ouvertes d'elles-mêmes, comme pour recevoir leur dernier descendant. C'était à la fin de février qu'il était revenu de Grèce en Italie; on était alors au commencement de juin, et sa cause était perdue sans espoir. Galba, quoique ferme dans ses projets de révolte, n'avait point jusque-là fait marcher ses troupes hors de la province qu'il gouvernait. Elles étaient encore séparées de l'Italie par les Pyrénées, par les Alpes, et déjà cependant Néron n'était plus en sûreté dans sa capitale. Au premier bruit de résistance tout le prestige de sa puissance était tombé. On connaissait enfin ce fatal secret de l'empire, comme l'appelle Tacite, qui apprenait aux Romains qu'on pouvait créer un empereur autre part qu'à Rome. La populace, d'abord indifférente, s'était tournée contre l'idole de la veille; la disette régnait dans la ville, et l'on avait appris avec indignation qu'un vaisseau d'Alexandrie qu'on croyait chargé de blé l'était de sable fin destiné aux lutteurs de l'amphithéâtre. Les prétoriens avaient été entraînés dans le parti de Galba par leur préfet Nymphidius, dont le collègue Tigellinus était en fuite. Néron n'avait plus de conseillers; les postes qui gardaient son palais avaient déserté; ses amis l'abandonnaient. Le 10 juin 68 il se jette sur son lit, dort quelques instants d'un sommeil agité par des songes funestes, demande un gladiateur pour se faire tuer, n'en trouve pas, et s'élance hors du palais avec l'intention d'aller se jeter dans le Tibre. C'est alors que commence cette course expiatoire dont M. Ampère a dit : « On peut faire sur les pas de Néron une promenade qui commence au grand cirque et se termine au lieu où dut être la villa de Phaon : je l'appellerai la promenade vengeresse (1). » Il dut sortir en effet par une des portes du Palatin qui donnait sur le cirque Maxime, témoin de ses honteux triomphes. Renonçant à la mort quand il arriva sur les bords du Tibre et qu'il la vit si près de lui, il se laissa entraîner par son affranchi Phaon vers la villa que ce favori possédait à quatre milles de Rome sur la voie Salara. A peine vêtu, nu-pieds, ayant jeté un grossier manteau sur ses épaules, un voile sur sa tête, il se dirige vers la porte Nomentane pendant les dernières heures de la nuit. Quatre personnes seulement l'accompagnent : les rues sont silencieuses, et quand ce silence est troublé par quelque bruit sortant des maisons le long desquelles il se glisse avec précaution, c'est qu'on proscrit son nom et qu'on fait des vœux pour sa mort. Les élements eux-mêmes semblent conjurés pour sa perte; des éclairs blafards viennent interrompre les ténèbres qui lui seraient si favorables; la terre tremble comme si elle voulait, selon l'expression de Dion, rendre au jour tant de victimes prêtes à crier vengeance contre lui. Arrivé à la porte Nomentane, il lui faut passer le long des murs qui enserrent le camp des prétoriens; il entend leurs cris de joie et les vœux qu'ils forment pour Galba. Un passant aperçoit les fugitifs : « Voilà des gens, dit-il, qui sont à la poursuite de Néron. » Son cheval se cabre au milieu de la route : c'est qu'il vient d'apercevoir un cadavre; peut-être quelque partisan de l'empereur immolé par les ennemis qui surgissent contre lui de toutes parts. Le voile qui lui couvrait la figure tombe, les premières lueurs du jour commencent à paraître. Un prétorien qui se trouve là reconnaît le prince et le salue par son nom. Chacun de ses pas est marqué par une terreur nouvelle. On quitte la voie Nomentane, et l'on se dirige à travers un champ de cannes vers la via Salaria. Néron, qui a mis pied à terre, ne peut qu'avec peine se frayer un passage. Il arrive enfin près de la villa, où il doit entrer sans être vu de ceux

(1) Voy. Philostrate, *Vie d'Apoll.*, l. IV, c. XLIII, et Tacite, *Ann.* XIV, XXII. Cette maison de campagne de Néron que Frontin appelle *Villa Neroniana Sublacensis*, et qui existait encore au temps de Trajan (Frontin, *de Aquæduct.*, c. 93), a fait place au bourg moderne de Subiaco, élevé sur ses ruines.

(1) *Histoire romaine à Rome*, dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 décembre 1856.

qui l'habitent. Phaon lui propose de se réfugier dans l'une de ces grottes d'où l'on tire la pouzzolane, comme on en voit encore un grand nombre dans les environs; Néron refuse. Il veut bien mourir, dit il, mais il ne veut pas être enterré tout vivant Cependant on fait un trou dans la muraille, et il peut enfin pénétrer en rampant dans une salle démeublée où il se couche sur une natte grossière Du pain d'orge, voilà tout ce qu'on peut lui offrir; il le refuse, et boit quelques gouttes d'eau tiède. Bientôt un des esclaves de Phaon arrive de Rome apportant un décret du sénat qui condamne Néron à mourir du supplice que la loi ancienne réserve aux traîtres. Néron demande quel est ce supplice, et on lui répond que le condamné, dont le cou est maintenu par une fourche, est frappé de verges jusqu'à la mort, puis traîné par un croc et jeté dans le Tibre. On l'engage à éviter par une prompte décision cet excès d'ignominie. Néron pleure, essaye la pointe d'un poignard, puis assure qu'il n'est pas temps encore. Il fait creuser sa fosse, et s'écrie : « Quel artiste on perd en moi! *Qualis artifex pereo!* » C'était le mot de toute sa vie. Il résumait ainsi la vanité folle qui avait détruit en lui tout instinct généreux. Des cavaliers approchent : on entend le galop de leurs chevaux; ils viennent pour le saisir; alors il se décide, cite un vers de l'Iliade, puis, avec le secours d'un affranchi, s'enfonce un fer dans la gorge. Quand les soldats arrivèrent il respirait encore : on voulut panser sa blessure, sans doute pour le réserver au supplice; mais il était trop tard; il mourut en disant au centurion : « Voilà donc votre fidélité. » Crut-il jusqu'au dernier moment qu'il était dans son droit, et accusa-t-il le sort d'injustice? On l'avait tant flatté dans sa vie; Sénèque lui-même lui avait si souvent répété qu'il était un dieu, qu'on était parvenu sans doute à étouffer en lui tout autre sentiment que celui d'un féroce égoïsme. NOEL DES VERGERS.

Tacite, *Annales*, t. XIII, XIV, XV et XVI. — Dion Cassius, l. LXI, LXII, LXIII. — Suétone, *Vie de Néron*. — Lenain de Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. Ier, p. 282-331 — Eckhel *Doctrina nummorum veterum*, t. VI, p. 270-286. — Charles Merivale, *A History of the Romans under the empire*; Londres, 1858, t. VI. — Karl Hoeck, *Römische Geschichte*; Goettingue, 1850, 2e part., p. 331-408

NÉRON (*Pierre*), jurisconsulte français, vivait au milieu du dix septième siècle. Il fut avocat au parlement de Paris et publia avec Étienne Girard : *Les Edits et Ordonnances des rois de France depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, avec annotations, apostilles et conférences sur aucun d'eux*; Paris, 1647 et 1656, in-4°; 1656, in-fol.; une nouvelle édition, augmentée et mieux disposée, en fut donnée par Ferrière; Paris, 1720, 2 vol., in-fol. O.

Des Essarts, *Siècles littéraires*.

NERONI ou **NEGRONI** (*Bartolommeo*), dit le *Riccio*, peintre et architecte de l'école de Sienne, né dans cette ville, mor. en 1573. Il fut élève du Sodoma, dont il épousa la fille et qu'il aida dans beaucoup de ses travaux. Il imita son style, mais en y mêlant dans les teintes quelque chose du coloris de Vasari, et après la mort de son beau-père devint chef de l'école. Il a beaucoup travaillé à Sienne et aux environs; si on n'y trouve qu'un petit nombre de tableaux, en revanche on y voit plusieurs fresques qui lui font honneur, telles qu'une *Cène* dans l'ancien hôpital de Monagnese, aujourd'hui école de jeunes filles, et une belle *Descente de Croix*, au palais Sergardi, peinture décrite énergiquement par le P. della Valle, dans ses lettres siennoises. Quelques autres fresques existent encore dans un corridor des chanoines à la cathédrale, à la chapelle du palais Saracini, dans l'oratoire abandonné de Santa-Croce, à la chapelle San-Domino, dans l'eglise de San-Pietro alla Magione, enfin hors la porte Ovile, dans la chapelle du Ponticino-Rosso. On chercherait en vain d'autres peintures, dont suivant Vasari il avait décoré une chapelle de la cathédrale de Sienne; il n'en reste plus de traces. Le musée de Berlin possède une *Madone avec saint Louis et sainte Claire*, tableau du Riccio Comme architecte, il a donné les dessins du lutrin et d'une partie des stalles de la cathédrale de Sienne et construit dans cette ville le *palais Pannilini*. Il changea en salle de spectacle, en 1560, la salle du grand conseil de la république, et fit pour ce théâtre, incendié depuis, plusieurs belles décorations qui témoignaient de son habileté dans la science de la perspective.

Neroni forma plusieurs élèves, dont les plus connus sont Michelangelo Anselmi, qui plus tard devint un des chefs de l'école de Parme, et Archangelo Salimbeni, souche d'une illustre famille d'artistes qui soutint l'honneur de l'école de Sienne. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi *Dizionario* — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

NERSÈS Ier ou **NORSESES** ou **NIERSÈS**, surnommé *le Grand*, sixième patriarche d'Arménie, né à Vagharchabad, vers 310, mort empoisonné, en 374. Son père, Athénogène, appartenait à la maison royale des Arsacides, et lui-même était petit-fils d'Hésychius, neveu de saint Grégoire *l'Illuminateur*. D'abord secrétaire du roi Diran, il fut l'un des grands chambellans de son fils Arsace, et, au milieu des révolutions qui sous ce règne ensanglantèrent l'Arménie, il parvint plusieurs fois à établir la paix dans le pays. Arsace, après l'avoir chargé de diverses missions à la cour de Sapor II, roi de Perse, le députa à Constantinople pour négocier la paix avec l'empereur Constance II Il obtint de ce prince des conditions avantageuses pour l'Arménie, et pour Arsace la main d'Olympias, fille du préfet Ablavius et proche parente de l'empereur. Déjà, depuis 340, Nersès avait été élevé au siége patriarcal, et plusieurs fois son influence avait apaisé la fureur des

grands du royaume soulevés contre la tyrannie d'Arsace; mais enfin ceux-ci, victimes des perfidies multipliées de ce prince, appelèrent à leur secours Sapor, qui fit envahir l'Arménie par une nombreuse armée sous les ordres de Méroujan, prince des Ardzrouniens. L'empereur Julien l'Apostat soutint Arsace, qui le trahit auprès de Ctésiphon, et passa dans le camp des Persans; mais Sapor fit enfermer le satrape dans la tour de l'Oubli, à Ecbatane A cette nouvelle, Nersès se rendit à Constantinople pour implorer la protection de l'empereur Flavius Valens, et faire reconnaître comme successeur d'Arsace, Para ou Bab, son fils, renfermé avec sa mère, Pharandsem, dans la forteresse d'Ardagers, dont les Persans faisaient le siege. Grâce aux secours qu'il en obtint, les Persans furent chassés de l'Arménie et le jeune Para fut placé sur le trône. Les intérêts du royaume ayant exige assez longtemps la présence du patriarche à Constantinople, Valens voulut le contraindre d'embrasser l'arianisme, et sur son refus constant, il l'exila dans une île déserte de l'Archipel. Quelques raisons politiques le firent gracier un an après, et revenir en Arménie, où les eunuques, pour mieux tramer un rapprochement entre Para et Sapor, le firent empoisonner. Cette même année (374), Valens punit la trahison du roi d'Armenie en le faisant assassiner au milieu d'un festin. Nersès, dont l'Église arménienne révère la memoire, se distingua par son zèle pour la propagation de la foi chrétienne et par ses efforts pour en maintenir la pureté. L'arianisme ne fit que peu de progrès en Arménie, et sa charité contribua beaucoup à arrêter la marche de cette hérésie. Il avait publié quelques ouvrages; mais ce qui nous reste de lui se borne à quelques canons, insérés dans le recueil des canons de l'Eglise d'Armenie, et à quelques prieres dans le rituel. Sabag ou Isaac, son fils, devint patriarche en 390. H. FISQUET.

Mich. Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1375. — Jean VI Catholicos, *Histoire d'Arménie*, traduite par Saint-Martin. — Galanus, *Conciliatio*, t. I.

NERSÈS II, vingt-cinquième patriarche d'Arménie, né à Aschdarag (province de Pakrevant), mort en 538. Il succéda à Léonce en 531, et pour séparer entièrement les Arméniens des Grecs, assembla à Thevin un concile où furent publiés trente-huit canons, qui existent encore. On y décida que les fêtes de Noël et de l'Épiphanie seraient célébrées le même jour, et que les mots : *qui crucifixus est pro nobis* seraient ajoutés au *trisagion*. Nersès, de concert avec Nerschaboub, évêque des Mamigoniens, et Pierre, évêque de Siounie, y défendit aussi aux Arméniens d'aller a Jerusalem, afin de se trouver complètement séparés des Grecs. Ce concile, sur l'époque duquel ont varié les auteurs, fut tenu la dixième année du règne de Justinien Ier, c'est-à-dire en 537, et la sixième année du patriarcat de Nersès, qui transfera a Thevin le siége patriarcal, jusqu'alors à Artaxate (*Ardasciad*). H. F.

Mich. Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1381.

NERSÈS III, surnommé *Schinogh* (le Fondateur), trente-troisième patriarche d'Arménie, né à Ischkhanats-Avan (province de Daik'h) mort en 661. Élu en 640 pour succéder à Esdras, il doit son surnom aux nombreux édifices religieux qu'il éleva en Armenie. Après avoir rétabli le siége patriarchal à Artaxate, il y construisit une magnifique église sur l'emplacement du gouffre où, victime de la tyrannie du roi Dertad (Tiridate) II, avait vécu pendant quatorze années saint Grégoire *l'Illuminateur* (*voyez* ce nom). C'est lui qui fit bâtir auprès de Vagharchabad, capitale d'Arménie aujourd'hui ruinée, le fameux monastère d'Edchmiadzin, qui a été depuis ce temps le principal sanctuaire de la religion en Arménie. Profitant de quelques instants de repos laissés au pays par les Arabes, qui cherchaient à l'entraîner dans la religion de Mahomet, Nersès convoqua à Thevin, en 645, un concile où se trouvèrent dix-huit autres évêques. Un vartabied, appelé Jean Mairagometsi, qui répandait en Arménie les erreurs d'Eutychès sur la nature de Jésus-Christ, y fut condamné à être enfermé à perpétuite dans un monastère du Caucase, et avant sa déportation le préteur d'Arménie lui fit avec un fer chaud imprimer au front la figure d'un renard. Peu de temps après, une revolte conduite par Pasognathe éclata en Arménie, et cette province parvint à se soustraire au gouvernement de Byzance, et se donna aux Arabes, qui avaient recommencé leurs incursions dans le pays et dont il fallait arrêter les ravages. L'empereur Constant II leva une nombreuse armée pour punir la défection des Arméniens, et Nersès, de concert avec les autres évêques, crut pouvoir apaiser la colère impériale en convoquant à Manazgerd un concile pour y recevoir les canons du 4e concile général de Chalcédoine, rejeté jusqu'à ce moment par les Arméniens. Nersès et quelques évêques seuls se soumirent alors à l'empereur, qui retourna bientôt à Constantinople, et, trop occupé sur d'autres points de l'empire, laissa les Arabes etablir leur puissance en Arménie. Le patriarche confia en 649 l'administration de son église à un coadjuteur, et se retira dans sa ville natale. H. F.

Mich Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1383. — Galanus, *Conciliatio*, t. I.

NERSÈS IV, surnommé *Glaïetsi* ou *Chnorhali* (le Gracieux), soixante-neuvième patriarche d'Arménie et poëte, né en 1098, à Hrhomgla en Cilicie, où il mourut, le 13 août 1173. Fils d'Abiran, qui possédait la forteresse des Lacs (Dzoukh) située près de Kharpert, dans la Mésopotamie, il était, par sa mère, petit-fils du prince Grégoire Magisdros. Son père l'envoya tout enfant auprès de son grand-oncle, le patriarche Grégoire Vgaïaser, qui, avant de mourir, chargea le prince

Kogh Vasil de le faire élever avec Grégoire Bahlavouni, son frère aîné, par le vartabied Étienne Manoug, au monastère de Garmir, dans le désert de Chouglır. En 1125 son frère, devenu patriarche, lui conféra la prêtrise, et dix ans après le sacra évêque, en le chargeant de prêcher des missions dans le pays pour soustraire les fidèles au prosélytisme furieux des musulmans. Après avoir assisté en 1141 au concile latin d'Antioche, il fut chargé l'année suivante de traiter avec l'empereur Jean Comnène, qui se trouvait alors à Anazarbe, de la réunion des Églises arménienne et grecque; mais la mort accidentelle de ce prince (8 avril 1143) fit malheureusement échouer cette mission. Forcé d'abandonner la forteresse de Dzoukh pour échapper aux incursions des Atabeks, il chercha en 1147 un refuge avec Grégoire son frère dans celle de Hrhomgla, où il aida le patriarche dans toutes les fonctions du ministère pastoral, et son influence fut si grande qu'en 1166, à la mort de son frère, il fut, d'une voix unanime, appelé au siége patriarcal. Il employa dès lors tous ses soins à chercher des voies de conciliation entre l'Église grecque et celle d'Arménie; et comme les Grecs étaient pleins de vénération pour ses vertus, Nersès serait arrivé à d'heureux résultats si la mort ne l'eût frappé. On a les lettres que l'empereur Manuel Comnène lui écrivit à cet égard, et ses réponses à ce prince, qui lui envoya, en mai 1170, un philosophe nommé Théorien, avec lequel Nersès eut diverses conférences. Théorien devait convaincre Nersès sur la nécessité d'admettre deux natures en Jésus-Christ, et le porter à se réunir à l'Église grecque sur ce chef et sur plusieurs autres; c'est du moins ce qui résulte du récit de Fleury et ce qui prouverait qu'il n'était pas d'accord avec eux sur ces points. Cependant, il existe dans les manuscrits arméniens de la Bibliothèque impériale à Paris, n[os] 21 et 50, une lettre adressée par Nersès en 1166, à son avénement au patriarcat, à tous les fidèles d'Arménie et intitulée : *Lettre universelle*, où il reconnaît expressément par sa profession de foi deux natures en Jésus-Christ. Cette lettre a été traduite par l'abbé de Villefroy. Les Arméniens considèrent Nersès Glaïetsi comme leur Homère. Le haut degré de perfection auquel il porta chez eux la poésie rimée doit le faire regarder comme l'inventeur réel de ce nouveau genre de poésie arménienne, dont quelques auteurs ont cependant voulu faire honneur à Grégoire Magisdros. On a de lui environ vingt-cinq *Cantiques*, et des *Hymnes*, tant en rimes que sans rimes, pour les mystères du salut et les actions éclatantes des saints dont la fête se célèbre plus solennellement durant le cours de l'année, une *Prose* pour les jours de jeûne, composée de cent quatre-vingts vers pentasyllabiques, un *poëme* sur la fin du monde, et le jugement dernier contenant deux cent trente vers rimés, et un recueil intitulé : *Hisous Orti*, qui renferme en cinq cent soixante vers une *Histoire* abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les autres ouvrages de Nersès sont : deux *Homélies*; des décrets et canons touchant la discipline ecclésiastique, en vingt-quatre chapitres; une *Déclaration* de la foi de l'Église d'Arménie et ses décrets ecclésiastiques; une *Histoire d'Arménie* très-succincte, traduite par Mathieu de Veissière de La Croze, 1739, petit in 8°; une longue *Elégie* en deux mille quatre-vingt-dix vers sur la prise d'Édesse par Emad-eddin-Zenghi, sultan d'Alep, sur les chrétiens, en 1144; les lettres réciproques de Manuel Comnène et de Nersès au sujet de la réunion; vingt-quatre prières ou oraisons; etc. On a donné de nombreuses éditions des écrits de Nersès, soit en Russie, soit à Venise, ou à Constantinople, à l'exception toutefois de son élégie sur la prise d'Édesse, que les invectives du poëte contre la loi musulmane et son prophète ont empêché les éditeurs arméniens de publier. Mais elle l'a été à Paris, 1826, in-8°, par le docteur Zohrab. En 1818, il a été fait à Venise en un volume in-24 une édition en quatorze langues des prières de Nersès Glaïetsi, et une édition en vingt-quatre langues, 1832, in 12. L'abondance, l'élégance, la grâce et la facilité sont les caractères distinctifs du style de ce poëte, dont les *Œuvres complètes* ont été trad. et publ. en latin, par l'abbé J. Cappelletti; Venise, 1833, 2 vol. in-8°. H. FISQUET.

Moreri, *Dict. hist.* — Mich. Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1399. — Samuel d'Ani, *Chronol.* à la suite de la *Chronique d'Eusèbe*, par Zohrab. — Fleury, *Hist. eccl.*, liv. 72. — Galanus *Conciliatio*, t. I. ch. XIX. — Guil. de Villefroy, *Notice des ouvrages arméniens qui se trouvent à la Bibliothèque du Roi.*

NERSÈS *Lampronetsi*, archevêque de Tarse, l'un des Pères de l'Église d'Arménie, né en 1153, à Lampron (Cilicie), mort le 14 juillet 1198. Il était fils d'Ascin, prince de Lampron, d'où lui vient son surnom, et par sa mère, Schahantoukhd, fille du prince Schahan, de la maison royale des Arsacides, se trouvait le neveu du patriarche Nersès Glaïetsi. Élevé d'abord à Constantinople, à la cour de Manuel Comnène, puis au monastère de Sgevra, il se livra avec ardeur à l'étude des langues, et devint fort habile dans toutes les sciences sacrées et profanes. Son oncle Nersès lui donna en 1169 la prêtrise et son nom; car jusqu'alors il avait eu celui de Sempad. Attiré vers la vie monastique, il se plaça sous la direction d'un savant vartabied, appelé Étienne Diratsou; mais, en 1176, il fut obligé d'abandonner le cloître pour obéir aux ordres du patriarche, qui lui donna l'archevêché de Tarse en Cilicie. Ce fut lui que Grégoire IV chargea de prononcer le discours d'ouverture du concile tenu dans cette ville en 1178, pour renouveler la tentative de réunir l'Église arménienne à l'Église grecque, et ce discours est un chef-d'œuvre d'éloquence. Nersès ne brilla pas moins au concile convoqué l'année suivante à Hrhomgla;

si Rhoupen II et Livon II, rois d'Arménie, ...nt-ils la plus grande confiance en ses lu...res. Ce dernier le chargea, en 1190, d'aller ...limenter en son nom l'empereur Frédéric ...e-Rousse, passant par la Cilicie, et l'envoya, ...t ans après, à Constantinople, pour y aplanir ...uelques différends qui s'étaient élevés entre les ...recs et les Arméniens. Le dernier acte de sa ...publique fut sa présence, le 6 janvier 1198, au ...e de Livon II, que fit dans sa cathédrale de Tarse Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence. On a de Nersès, dont l'Église arménienne révère la mémoire le 17 juillet : *Traité sur l'Église et sur l'Eucharistie*; — Explication de la liturgie arménienne, ouvrage auquel ont pris part les docteurs Khosroès et Jean d'Argis; — *Vie de Nersès Glaïetsi*, poëme de 974 vers en l'honneur de son oncle; — *Explication des Psaumes*, selon le sens moral; — des *Commentaires* sur les Proverbes, l'Ecclésiaste, la Sagesse et les douze petits Prophètes; — Des Homélies, des Hymnes et des Sermons. Il traduisit du grec en arménien l'*Histoire* du pape saint Grégoire et la règle de l'ordre de Saint-Benoît; ...,il revit et corrigea une version arménienne ... sur l'original grec d'un *Commentaire* sur l'Apocalypse, composé par les évêques de Césarée, André et Aretas, version faite en 1179 par Constant, métropolitain d'Hierapolis. De tous les ouvrages de Nersès, on n'a imprimé que son discours à l'ouverture du concile de ...se. Il a été publié à Venise, avec une version ...enne, sous ce titre : *Orazione sinodale di S. Nierses Lampronense, arcivescovo di Tarso, recata in lingua italiana dall' armena ed illustrata con annotazioni dal P. Pasquale Aucher*, Venise, 1812, in-8°; et la même année il en fut aussi donné une édition en grec moderne, in-8°. Un prêtre appelé Nersès composa en 1206 un *Discours sur la Vie de Nersès Lampronetsi;* on le trouve dans les ma...crits de la Bibliothèque impériale. H. F.

Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1345. — Ri...e et Giraud, *Biblioth. sacrée*. — Moreri, *Dict. hist.* — Villefroy, *Notice des ouvr. arméniens.*

NERVA (*Marcus Cocceius*), empereur romain, né le 17 mars 22 après J.-C., mort en janvier (le 21 ou le 27 au plus tard) 98. Il appartenait à une famille originaire de Crète et établie à Narnia dans l'Ombrie. On croit que lui-même naquit dans cette ville. L'illustration de sa famille était récente et datait des premiers temps de l'empire (1). Un M. Cocceius Nerva fut consul en 36 avant J.-C. Un autre M. C. Nerva, qui paraît être le fils du précédent, et que l'on a quelquefois confondu avec lui, fut consul en 22 après J.-C.; il est bien connu par son savoir en jurisprudence, par son intimité avec Tibère, par sa mort volontaire, et pour avoir été le grand-père de l'empereur Nerva. Le père de l'empereur n'a pas laissé de trace dans l'histoire, à moins qu'on ne l'identifie avec M. C. Nerva, fils de l'ami de Tibère, célèbre jurisconsulte (*voy.* COCCEIUS). La mère de Nerva se nommait Sergia Plautilla, fille de Lænas. Issu d'une famille qui avait constamment joui de la faveur des empereurs et qui n'était pas assez élevée pour leur porter ombrage, Nerva marcha, comme ses ancêtres, avec plus de sûreté que d'éclat dans la route des honneurs. Tacite parle d'un C. Nerva, préteur désigné, à qui Néron fit donner les ornements du triomphe et élever une statue dans le palais en 65. Tillemont pense que ce Nerva était le futur empereur; d'autres croient que c'était son père. Quoi qu'il en soit, Nerva, homme modéré, bon jurisconsulte et poëte agréable, car Pline nous apprend qu'il faisait des vers, et ce fut peut-être pour lui un titre à la faveur de Néron, n'eut point de persécution à essuyer sous les plus mauvais empereurs; il fut consul avec Vespasien en 71 et avec Domitien en 90. Sa longue et honorable carrière, son honnêteté, sa modération un peu timide le recommandèrent aux grands officiers du palais qui méditaient la mort de Domitien, mais qui ne voulaient pas de réaction contre un régime dont ils avaient été les agents. Ils lui proposèrent l'empire, et obtinrent son assentiment. On prétend que Domitien eut des soupçons et qu'il songeait à ordonner la mort du vieux consulaire; mais un astrologue lui sauva la vie en prédisant qu'il mourrait bientôt de sa mort naturelle (1). Domitien fut assassiné le 18 septembre 96, et le même jour Nerva fut acclamé empereur par le peuple. Les prétoriens, entraînés par un de leurs préfets, Petronius Secundus, et par le chambellan Parthenius, acceptèrent le nouvel empereur; mais ils demandèrent en même temps la punition des meurtriers de Domitien. On eut beaucoup de peine à les apaiser. Dès que Nerva se fut assuré des prétoriens, il se rendit au sénat, qui l'accueillit avec une joie extrême. Les sénateurs, délivrés d'un tyran ombrageux et sanguinaire, saluaient avec bonheur l'espoir d'un règne de sécurité et de liberté. Leurs vœux ne furent pas déçus. Nerva ouvrit cette ère à jamais mémorable qui pendant quatre-vingt-quatre ans donna à l'empire romain une prospérité jusque-là inconnue. Tacite a dit dans un beau passage que Nerva, dès le premier avénement d'une époque très-heureuse, réunit deux choses autrefois contradictoires, l'empire et la liberté (primo statim beatissimi seculi ortu, Nerva Cesar res olim dissocia-

(1) Il ne faut pas confondre cette famille des COCCEIUS NERVA avec la famille des LICINIUS NERVA, qui occupa de hautes magistratures sous la république, sans arriver cependant à une grande illustration. (Sur les Licinius Nerva, *voy.* Drumann, *Geschichte Roms*, vol IV, p. 194, etc., et Smith, *Dictionary of greek and roman biography*).

(1) Nous suivons ici le récit de Dion Cassius, qui est le plus probable. A. Victor dit qu'à l'époque du meurtre de Domitien Nerva était en Gaule, où il s'était retiré par crainte du tyran. Sur les rapports de Domitien et de Nerva on trouve des détails curieux, mais très-suspects, dans la *Vie d'Apollonius* de Philostrate.

biles miscuerit, principatum ac libertatem). Ses premières mesures furent la cessation des poursuites commencées sous Domitien et le rappel des bannis. Après ces lois d'urgence, Nerva pourvut à l'avenir en renouvelant avec plus de sévérité les lois de Titus contre les délateurs. Les instruments de la tyrannie de Domitien ne furent pas épargnés, et un d'eux, le philosophe Sura, fut mis à mort; mais en général il sévit plutôt contre les esclaves et les affranchis qui avaient dénoncé leurs maîtres que contre les sénateurs qui s'étaient déshonorés en dénonçant leurs collègues. La majorité du sénat, qui tout en détestant la tyrannie l'avait subie avec une infatigable servilité lui sut mauvais gré de sa modération; les parents des victimes en furent encore plus mécontents. Pline raconte à ce sujet une anecdote curieuse. Nerva avait réuni à sa table avec un petit nombre d'amis, Vejento, délateur fameux sous Domitien, et Junius Mauricus, frère d'Arulenus Rusticus, une des plus illustres victimes de la tyrannie. Vejento était placé le plus près de l'empereur. Pendant le dîner on parla de Catullus Messalinus, mort à cette époque, et qui, suivant l'expression de Pline, avait été entre les mains de Domitien comme un trait que l'empereur lançait contre les plus honnêtes gens (a Domitiano non secus ac telo, in optimum quemque contorquebatur). Tous les convives étaient d'accord sur sa scélératesse sanguinaire. « Que pensez-vous qu'il lui arrivât s'il vivait encore » ? dit Nerva. « Il souperait avec nous, répondit Mauricus. » On a imputé la conduite de Nerva à sa faiblesse; il serait plus juste de l'attribuer à sa politique. Il savait que Domitien avait été regretté par les soldats et craignait qu'une réaction trop forte contre les instruments de sa tyrannie n'excitât une révolte parmi les prétoriens. Les séditions qui éclatèrent peu après prouvèrent que ses prévisions étaient fondées.

Sous son règne les événements extérieurs furent peu importants ou du moins ils sont restés inconnus. On a un peu plus de détails sur les affaires intérieures. Son administration, douce, équitable, ne fut point marquée par de grandes réformes. Parmi ses règlements les plus bienfaisants on cite la loi qui défendait de faire des eunuques; mais Domitien avait déjà rendu une loi pareille, tout aussi rigoureuse et non moins inutile. Il essaya de remédier à la pauvreté de beaucoup de citoyens en leur distribuant des terres acquises à ses frais; la république et les empereurs avaient plus d'une fois essayé de ce système avec fort peu d'avantage. Il continua ces distributions d'argent et de blé aux citoyens pauvres, qui étaient devenues un mal nécessaire et qui ne soulageaient momentanément la misère que pour l'entretenir et l'étendre. Ce qu'il faut louer dans Nerva et ce qui le distingue honorablement de la plupart de ses prédécesseurs, c'est son économie et son désintéressement personnel; il montra la première de ces qualités en diminuant les dépenses publiques; il donna plusieurs preuves de la seconde, une entre autres qui mérite d'être rapportée. Un citoyen d'Athènes, le père d'Hérode Atticus, avait trouvé dans sa maison un trésor immense. Sous les autres empereurs l'État eût revendiqué la moitié du trésor et peut-être l'eût pris tout entier. Atticus se hâta de prévenir Nerva, qui lui répondit d'user de son trésor comme il lui plairait. Atticus ne fut pas encore rassuré, et dans une seconde lettre il représenta à l'empereur qu'il ne savait comment user d'un trésor trop considérable pour un particulier. « Alors abusez-en, répondit Nerva, car il est à vous. » Les vertus de Nerva, son administration économe et honnête obtenaient l'estime générale, mais n'empêchaient pas les mécontentements de quelques particuliers, et même de classes entières. D'abord ce que l'on pourrait appeler le parti sénatorial se plaignait que les créatures de Domitien ne fussent pas rigoureusement poursuivies. Dion Cassius juge sévèrement cet esprit de réaction. « Une infinité de personnes, dit-il, avaient été condamnées sur des accusations calomnieuses, entre autres un certain philosophe nommé Seras (ou Sura). Comme la licence des dénonciations troublait entièrement la tranquillité publique, le consul Fronton dit fort judicieusement que si c'était un mal d'avoir un empereur sous lequel rien ne fût permis à personne, c'était un mal beaucoup plus grand d'en avoir un sous lequel tout fût permis à tout le monde. Et ce fut ce qui porta Nerva à imposer silence aux dénonciateurs. » Il défendit expressément d'accuser quelqu'un d'avoir pratiqué les cérémonies de la religion judaïque (peut-être faut-il entendre par là les cérémonies du christianisme naissant), ou d'avoir négligé le culte des dieux. On ne sait si à ce mécontentement du parti sénatorial se rattache la conspiration de Calpurnius Crassus, descendant des Crassus de la république. Nerva, averti du complot, fit asseoir les conjurés près de lui à un spectacle de gladiateurs, et leur remit des poignards en leur demandant de voir s'ils étaient bien pointus. C'était les prévenir indirectement que leur complot était découvert et qu'il ne le redoutait pas. Il se contenta de reléguer Crassus avec sa femme à Tarente; le sénat le blâma de sa douceur; mais Nerva à son avénement avait juré de ne faire mourir aucun sénateur, et il tint parole. Dans la seconde année de son règne, il fut consul pour la troisième fois, et prit pour collègue L. Verginius Rufus, illustre citoyen qui avait deux fois refusé l'empire.

Tandis que le sénat reprochait à Nerva son indulgence pour les amis de Domitien, les prétoriens lui reprochaient de ne pas venger le meurtre de ce prince. Ces soldats oisifs et turbulents, conduits par leur préfet Ælianus Casperius, un de ces agents du dernier règne que Nerva avait ménagés, demandaient le supplice des -

sassins de Domitien. L'empereur, quoique affaibli par l'âge et les infirmités, résista avec courage, et presentant sa tête aux soldats il déclara qu'il mourrait plutôt que de ceder. Sa résistance fut inutile. Les soldats se saisirent de Petronius Secundus et de Parthenius, et les massacrèrent Casperius poussa l insolence jusqu'à remercier, au nom de l'empereur, les prétoriens de ce qu'ils avaient fait. Nerva se resigna à ces violences pour éviter la guerre civile; mais il comprit qu'il n'avait plus la force de gouverner seul l'empire, et quoiqu'il eût des proches parents, il chercha hors de sa famille l'homme le plus capable de remplir cette tâche difficile Il se rendit au Capitole, et proclama que pour le bien de l'empire, du peuple et pour le sien propre, il adoptait Marcus Ulpius Nerva Trajan, qui commandait l'armee de basse Germanie. Avec cette adoption coincida la nouvelle d'une victoire en Pannonie. Nerva prit a cette occasion le nom de Germanicus, et le donna à Trajan avec le titre de césar et la puissance tribunitienne. L'adoption de Trajan retablit la tranquillite à Rome, et le reste du règne de Nerva n'offrit plus d'évenement remarquable. En 98, Nerva et Trajan furent consuls; l'empereur mourut subitement, dans le premier mois de l'année à l'âge de soixante treize ans, suivant Aurelius Victor, à l'age de soixante-quinze ans dix mois et dix jours d'après Dion Cassius. Aurelius Victor fait coincider une éclipse de solei. avec le jour de la mort de l'empereur; mais l'eclipse n'arriva que le 21 mars.

Le corps de Nerva fut porté au bûcher sur les épaules des sénateurs comme l'avait été celui d'Auguste, et ses restes prirent place dans le sépulcre du fondateur de l'empire. Son successeur lui decerna les honneurs de l'apothéose. Tacite et Pline le louerent, et la posterite a confirme leurs eloges en reconnaissant dans Nerva un prince excelient, qui prépara le règne de Trajan et ouvrit le siecle des Antonins. L. J.

Dion Cassius, l. LXVIII avec les notes de Reimarus. — Aurelius Victor, *Epitome*, édit. de Artzenius. — Eutrope, *Brev.*, VIII, 1. — Pline, *Panegyricus*, édit. de Schaefer — Tacite, *Agricola*. (Les renseignements sur Nerva sont peu nombreux, et se reduisent a de courtes mentions, Tillemont les a releves avec soin; il a même fait usage de la *Vie d'Apollonius* par Philostrate, autorite bien douteuse, mais non entierement méprisable). — Tillemont *Histoire des empereurs*, t. II. - Eckhel, *Doctrina Numorum* — Valois, *Observations sur quelques medailles de Nerva*; dans le *Recueil de l'Academie des Inscriptions*, t. XIV.

NERVA (*Cocceius*). *Voy.* COCCEIUS.

NERVAL (*Gerard* DE). *Voy.* GÉRARD.

NERVESA (*Gaspero*), peintre de l'ecole vénitienne, ne dans le Frioul, vivait en 1540. Il fut eleve du Titien, ce qui ne justifie pas le nom de *Gaspard Titien*, sous lequel l'a designé le redacteur du catalogue du musée de Dresde. Ce musée possède de lui une sorte de caricature : *Un Peintre faisant un portrait d'après nature*. Nervesa a longtemps travaillé a Spilimbergo, dans la délégation d'Udine, et à Trévise, où il a laissé un tableau qui n'est pas indigne de l'école du grand maître venitien. E. B—N.

Ridolfi, *Vite degl' illustri pittore Veneti e dello Stato* — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Catalogue du musee de Dresde*.

NERVET (*Jean*), prélat français, né en 1442, à Évreux, mort le 2 novembre 1525. Il appartenait à l'ordre de Saint-Augustin. Louis XI, lui ayant trouvé de l'esprit, l'attacha à sa personne en qualité d'aumônier (1474), et le choisit ensuite pour confesseur. Ses vertus et sa rare prudence lui attirèrent beaucoup de considération à la cour, où il demeura jusqu'a l'avénement de Charles VIII. Il devint successivement prieur de Sainte-Catherine-la-Couture à Paris, conseiller d'État, abbé de Juilly et évêque de Mégare *in partibus*. Il avait fait de bonnes études à l'université de Paris, et il cultivait les lettres; il fut un des protecteurs de l'helléniste Chéradame. On l'inhuma dans le cloître de Juilly P. L.

Desfontaines, *Jugem sur les ecrits nouveaux*, VIII, 168. – Archon, *Hist eccles. de la chapelle des rois de France*, II, 416. – Dom Toussaint du Plessis, *Catalogue des abbés de Juilly*. – *Gallia Christiana*, IX, 787, et VIII, 1677.

NERVET (*Michel*), médecin et commentateur français, né à Évreux, le 11 novembre 1663, mort dans la même ville, le 10 décembre 1729. Comme le précédent, il appartenait à l'une des plus anciennes familles bourgeoises de Normandie. Élevé chez les jésuites, dans sa ville natale, il se fit recevoir docteur à Paris, devint « grand physicien », et exerça la médecine avec distinction. L'etude des langues grecque et hébraïque remplissait ses loisirs. Il se livra à une appréciation particulière du Nouveau Testament, et releva un grand nombre de fautes dans toutes les versions françaises connues jusqu'alors; malheureusement la mort l'empêcha de faire imprimer sa traduction. Il a laissé un grand nombre de notes manuscrites sur les livres sacrés et quatre *Explications* sur autant de passages du Nouveau Testament, qui ont été insérées dans les *Memoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets (Paris, 1726-1731, 11 vol. in-12), t. III, part. I[re], p. 162 et suiv. Quoique s'écartant de l'explication commune, le commentateur se rapproche davantage du texte et du sens de l'Écriture.

Nervet avait quatre frères qui se sont tous distingués par leur érudition. L'aîné, *Guillaume*, né à Évreux, le 5 juin 1655, est mort dans la même ville, curé de Saint-Aquilin et promoteur du diocese, le 1[er] novembre 1690. Il avait fait ses études à Paris, était licencie en Sorbonne, savait très-bien le grec, l'hebreu et le syriaque. Il a laissé quelques écrits sur la théologie et l'Écriture sainte.

Le second, *Jean*, né à Évreux, le 21 août 1658, mort le 4 janvier 1729, fut l'un des plus celèbres avocats de sa province Il avait fait ses etudes à Paris et avait particulièrement approfondi les dispositions si épineuses alors de la coutume de Normandie; aussi venait on le consulter de toutes

parts; le duc de Bouillon le plaça à la tête de son conseil. Il a laissé beaucoup de *Notes* et de *Mémoires* sur les affaires bénéficiales, qu'il entendait très-bien; plusieurs *factums* sur des procès importants; un commentaire en forme de conférences coutumières, etc., etc.

Le troisième, *Jacques*, né à Évreux, le 28 septembre 1669, mort curé de la Trinité près cette ville, le 4 février 1756. Très-versé dans le grec et l'hébreu, il a critiqué beaucoup d'étymologies adoptées par Ménage et autres savants. Il a laissé inachevé un *Dictionnaire étymologique*.

Le quatrième, *Nicolas*, né à Évreux, le 26 octobre 1677, mort curé de Gauville près Évreux, le 20 janvier 1742. Il s'était particulièrement appliqué aux belles-lettres. Il a laissé des *Mémoires de littérature* achevés, mais non imprimés.

A. L.

Journal des Savants (table). — Le Brasseur, *Hist. d'Évreux*, p. 6. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*.

NERVÈZE (*A.* (1) DE), littérateur français, né vers 1570; la date de sa mort est ignorée. On ne sait s'il est originaire d'Angers ou de Poitiers; ce fut dans cette dernière ville qu'il passa une partie de sa jeunesse et qu'il se lia d'amitié avec Scévole de Sainte-Marthe. Après avoir été secrétaire de la chambre du roi Henri IV, il s'attacha, après la mort de ce prince, au service d'Henri de Condé. Il vivait encore en 1622. On a de lui : *Les Amours de Filandre et de Marizée*; Lyon, 1603, in-16; — *Les Amours diverses en sept histoires*; Paris, 1605, in-12; — *Les Amours d'Olympe et de Byrène*; Lyon, 1605, in-12, faits à l'imitation de l'Arioste; — *Essais poétiques*; Poitiers, 1605, in-16; outre 135 sonnets « pleins de fadeurs amoureuses », dit Goujet, on y trouve des chansons, des stances, des épîtres, des élégies, des ballets, des *tombeaux* ou épitaphes, etc.; s'il faut en croire l'auteur, il aurait d'abord voulu anéantir ces œuvres de sa jeunesse, les jugeant « conçues d'une trop grande promptitude d'esprit », et propres à laisser de mauvaises impressions « tant pour la variété du sujet que pour l'ignorance du style »; — *Les Poëmes spirituels*, Paris, 1606, in-12; — *Les Aventures guerrières et amoureuses de Léandre*; Paris, 1608, 2 part.; Lyon, 1610, in-12; — *Les Aventures de Lidior*; Lyon, 1610, in-12; — *Le Songe de Lucidor, ou Regrets sur la mort de Théophile*; Paris, 1610, in-12 : sous le nom de Théophile, Nervèze a voulu désigner, non le poëte mort en 1627, mais le roi Henri IV; — *Discours funèbre sur le trépas de Henri IV*; Paris, 1610, in-12; — *Oraison funèbre du duc de Mayenne*; Paris, 1611, in-12; Lyon, 1618, in-12, sous le titre d'*Histoire de la vie*, etc.; — *Lettre écrite au prince de Condé*; Paris, 1614, in-8°. P.

(1) Goujet lui donne les prénoms de *Guillaume-Bernard*. D'autres biographes pensent que l'initiale *A.*, dont il faisait précéder son nom, doit être celle d'*Antoine*.

Goujet, *Biblioth. française*, XIV, 281. — Dreux du Radier, *Récréations historiques*, I. — Philipon, *Dict. des poëtes français*.

NES (*Jan* VAN), peintre hollandais, né à Delft, en 1588, mort en 1650, dans la même ville. Il fut un des meilleurs élèves de Michel Mirevelt, qu'il égala pour le portrait. Il voyagea plusieurs années en France et en Italie. De retour dans sa patrie, il y succomba bientôt à une affection de poitrine. Suivant Descamps, « il se distinguait autant par son esprit et son caractère que par ses talents. Il dessinait correctement, coloriait bien et excellait pour faire ressembler. La Hollande admire encore ses ouvrages ». A. DE L.

J. C. Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 390. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc., t. II, p. 206-207.

NESAWY (*Mohammed ben - Ahmed al Monschy*, AL), historien arabe, né à Nesa, dans le Khoraçan, au commencement du treizième siècle de notre ère, mort vers le milieu du même siècle. Il fut d'abord gouverneur de sa ville natale, puis secrétaire du sultan kharizmien Djelaleddin Mankberny. Sous le titre *Seirat el Djelaleddin Mankberny*, Nesawy a composé une histoire de ce prince et de la destruction de son empire par le fameux Dginkhis-Khan. Dans cette histoire, citée avec éloge par Saadi dans son *Gulistan*, il flétrit le conquérant moghol du nom de *Fléau de l'humanité*. Son ouvrage se trouve en manuscrit dans la Bibliothèque impériale de Paris. Ch. R.

Hadji Khalfa, *Lexicon Bibliographicum*. — Mouradgea d'Ohsson, *Histoire des Mogols*. — Hammer, *Histoire de la littérature arabe*.

NESBIT (*Alexander*), héraldiste anglais, né en 1672, à Édimbourg, mort en 1725, à Dirlton. Il délaissa l'étude du droit pour s'adonner à celle des antiquités, du blason et des généalogies. L'ouvrage qu'il a écrit sur ces matières n'a pas encore été dépassé en Angleterre (*On heraldry*; Édimbourg, 1722-1742, 2 vol. in-fol.). On a encore de lui : *Heraldical essay on additional figures and marks of cadency*; 1702, in-8°; — *An essay on the ancient and modern use of armories*; Londres, 1718, in-4°, — *A Vindication of Scottish antiquities*, manuscrit. K.

Chalmers, *General biograph. Dictionary*.

NESLE, nom d'une branche issue de l'illustre maison de Clermont, et dont voici les personnages les plus remarquables :

Simon DE NESLE, mort en 1286. Fils aîné de Raoul de Clermont et de Gertrude de Nesle ou Neelle, il épousa en 1242 Alix de Montfort, qui lui apporta en mariage le comté de Ponthieu. C'était un des chevaliers auxquels Louis IX confiait le plus volontiers le soin d'affaires importantes. Aussi lorsqu'il partit pour l'expédition de Tunis l'adjoignit-il à Mathieu, abbé de Saint-Denis, pour administrer le royaume en qualité de régent (1270). Simon figura encore dans une assemblée des barons et des prélats convoquée le 20 février 1284 à Paris : il y porta la parole

nom des barons pour engager le roi Philippe III à accepter la couronne d'Aragon, que lui offrait le pape Martin IV par l'entremise du cardinal Chollet. On trouve quelques lettres de lui dans le *Spicilegium* de Luc d'Achery.

Raoul DE NESLE, connétable de France, fils aîné du précédent, mort le 11 juillet 1302, à Courtrai. Après avoir pris part à la seconde croisade de saint Louis, il obtint en 1285 la charge de connétable à la mort de Humbert de Beaujeu. Dans la même année il servit en Aragon avec Jean de Harcourt, et livra, sous les murs de Girone, au roi don Pedro, un combat acharné, dont l'issue resta indécise (14 avril). En 1287 il fut chargé de repousser les Aragonais du Languedoc; en même temps il fit restituer les biens usurpés sur les seigneurs ecclésiastiques et laïcs depuis la réunion du comté de Toulouse au domaine royal. La guerre ayant été déclarée aux Anglais, il fut investi des plus grands pouvoirs dans la province où il commandait pour le roi (1293), leva une armée, et prit possession de l'Aquitaine. Puis, secondé par le comte de Foix, il envahit la Guienne au mois de janvier 1295, s'empara de Podensac, de La Réole et de Saint-Sever, et livra à Charles de Valois, qui les fit pendre, tous les Gascons qui avaient concouru à la défense de ces places. Rappelé en 1297 à l'armée de Philippe IV, il rencontra les Flamands près de Comines, et les mit en pleine déroute. Il conserva le commandement de la Flandre. Raoul se trouva à la fameuse bataille de Courtrai (11 juillet 1302), qui fut livrée contre son avis. Robert d'Artois parut même le soupçonner d'intelligence avec les ennemis. « Est-ce que vous avez peur de ces lapins, lui dit-il en raillant, ou bien vous-même avez-vous de leur poil? — Si vous venez où j'irai, s'écria le connétable, indigné, vous viendrez bien avant. » Ne prenant alors conseil que de son désespoir, il commanda la charge avec impétuosité, et mourut au plus fort de la mêlée, sans avoir voulu de quartier. Toute la fleur de la noblesse française périt avec lui. De ses deux femmes, Alix de Dreux et Isabelle de Hainaut, il ne laissa que des filles.

Gui Ier DE NESLE, frère puîné du précédent, fut nommé maréchal de France avant 1296, accompagna son frère en Languedoc et en Flandre, et fut tué avec lui à Courtrai. Il devint chef de la branche des seigneurs de Nesle, d'Offemont et de Mello.

Gui II DE NESLE, petit-fils du précédent, mort le 13 août 1352, à Moron, fut élevé, le 22 août 1348, à la dignité de maréchal de France, à la place de Robert de Saint-Venant. Nommé en 1349 capitaine général de la Saintonge, il fut battu et pris par les Anglais dans cette province (1351). Le 22 mai 1352, il passa en Bretagne en qualité de gouverneur, et livra aux Anglais près du château de Moron un combat funeste, où il perdit la vie avec cent quarante chevaliers.

Gui III DE NESLE, petit-fils du précédent, fut l'un des douze seigneurs qui furent choisis en 1410 pour gouverner le royaume. Il remplit à la cour les charges de chambellan du roi et de grand maître d'hôtel de la reine, et fut tué en 1415, à Azincourt. K.

Anselme, *Grands officiers de la couronne*. — Pinard, *Chronol. milit.*

NESLE. *Voy.* MAILLY.

NESLE (DE). *Voy.* DENESLE.

NESMOND (*Henri* DE), prélat et académicien français, né à Bordeaux, vers 1645, mort à Toulouse, le 27 mai 1727. D'une famille originaire d'Irlande et fils d'un président au parlement de Bordeaux, il suivit de bonne heure la carrière ecclésiastique, et le succès de ses prédications le fit successivement nommer abbé de Chézy (26 mai 1682) et évêque de Montauban (3 septembre 1687). Les différends qui existaient entre la cour de France et le saint-siége retardèrent ses bulles jusqu'au 13 octobre 1692. Chargé de gouverner un diocèse où se trouvaient un grand nombre de protestants, il sut par ses instructions, et plus encore par la douceur de son zèle et par ses mœurs exemplaires, en ramener beaucoup à l'Église. Il fut reçu conseiller au parlement de Toulouse le 26 avril 1695, fut transféré à l'archevêché d'Albi le 15 août 1703, et devint abbé du Mas-Garnier en 1715, et archevêque de Toulouse le 5 novembre 1719. En cette qualité, il se trouva souvent chargé de haranguer Louis XIV et Louis XV, au nom de la province de Languedoc. Le premier de ces princes aimait beaucoup à l'entendre, et l'appelait *le plus beau parleur de son royaume*. Un jour que le prélat manqua de mémoire en le haranguant. « Je suis bien aise, lui dit-il, que vous me donniez le temps de goûter les belles choses que vous me dites. » M. de Nesmond remplaça Fléchier à l'Académie française, le 30 juin 1710. Il ne prêchait pas toujours comme un évêque, quoiqu'il ne cessât jamais de l'être pour lui-même; il prêchait en homme du monde à ceux qui n'entendaient que ce langage, et à qui les vérités utiles devaient être présentées avec grâce et finesse, sous peine de ne pas être écoutées. La poésie, qu'il cultivait, était entre ses mains l'instrument d'une morale purement humaine, à la vérité, mais la seule qu'il pût faire goûter à ces esprits légers et frivoles. Il adressa les vers suivants à une femme aimable, livrée à une coquetterie dont la jeunesse lui cachait le danger :

Iris, vous comprendrez un jour
Le tort que vous vous faites;
Le mépris suit de près l'amour
Qu'inspirent les coquettes.
Songez à vous faire estimer
Plus qu'à vous rendre aimable,
Le faux honneur de tout charmer
Détruit le véritable.

Ce sermon en valait bien un autre. En mourant, M. de Nesmond laissa tous ses biens aux pauvres et aux hôpitaux. On a un recueil de

tous ses *Discours*, *Sermons*, etc.; Paris, 1734, in-12.

Un de ses cousins germains, qui le fit son héritier, *François* de Nesmond, né à Paris, le 1er septembre 1629, devint évêque de Bayeux le 9 août 1661, et mourut le 16 juin 1715, doyen des évêques de France, dans son diocèse, où sa mémoire est en grande vénération par les bien faits qu'il y a répandus. H. Fisquet.

D'Alembert, *Histoire des membres de l'Acad. franç.*, t. IV, p. 347. — *Gallia christiana*, t. XIII.

NESSE (*Christopher*), théologien anglais, né le 26 décembre 1621, à North Cowes (Yorkshire), mort le 26 décembre 1705, à Londres. En sortant de l'université de Cambridge, il prit les ordres et obtint un bénéfice dans le voisinage de Hull. Rejeté de l'Église établie, pour non-conformité (1662), il vint à Londres, et y dirigea pendant trente ans une congrégation dissidente. Il est auteur d'un grand nombre de traités de controverse et de piété; mais il s'est principalement fait connaître par l'ouvrage intitulé *History and mystery of the Old and New Testament, logically discussed and theologically improved* (Londres, 1690, 4 vol. in-fol.). K.

Wilson, *Hist. of dissenting Churches*. — Granger, *Biograph. Dict.*, III.

NESSEL (*Martin*), poëte latin allemand, né en 1607, à Weiskirchen, en Moravie, mort à Vienne, à la fin du dix-septième siècle. Nommé en 1631 co-recteur à Schemnitz, il occupa les mêmes fonctions à Uelzen et à Minden, devint en 1646 recteur à Aurich, et fut placé en 1656 à la tête de l'école de la cathédrale de Brême. En 1667 il alla s'établir à Vienne, et s'y fit catholique. On a de lui: *Poemata*; Rinteln, 1642, in-8°; — *Historia Susannæ*, poëme; Brême, 1646, in-4°; — *Frisiæ Ocellus*; Embden, 1651; — *Libellus Tobiæ, carmen elegiarum*; ib., 1655, in 8°; — *Silvarum et sacrorum libri III*; Rinteln, 1642, in-8°; — *Commentatio mortalitatis variis carminibus adornata*; Brême, 1646, in-12; — *Exercitationes miscellæ*; Brême, 1661. Il a traduit en vers latins plusieurs morceaux de la Bible et les *Quatrains* de Pibrac. O.

Rotten, *Commentarium literarium*, t. I, p. 128. — Opitz, *De Horstio ejusque collega M. Nesselio*; Minden, 1788. — Pratjen, *Geschichte der Domschule zu Bremen*.

NESSEL (*Daniel*), érudit allemand, fils du précédent, né en 1644, à Uelzen, dans le Lunebourg, mort en 1700, à Vienne. Après avoir étudié les belles-lettres et la jurisprudence, il se rendit à Vienne, où il embrassa le catholicisme, remplit les fonctions de secrétaire auprès de diverses ambassades impériales, et devint enfin conservateur de la bibliothèque de Vienne à la place de Lambech. On a de lui: *Breviarium ac supplementum commentariorum Lambecianorum, sive catalogus aut recensio specialis codicum manuscriptorum græcorum necnon orientalium bibliothecæ Cæsareæ Vindobonnensis*; Vienne, 1690, 7 parties en 2 vol in-fol.; un abrégé de cet ouvrage, fait en partie d'après les notes de Lambech, fut donné par Reimman, sous le titre de *Bibliotheca acroamatica*, — *Prodromus historiæ pacificatoriæ, seu index chronologicus publicarum pacificationum ab anno* 400 *usque ad* 1685 *conclusarum*; Vienne, 1690, in-fol.; — *Supplementum ad Casp. Bruschii chronologiam monasteriorum Germaniæ*; Vienne, 1692, in-4°. O.

Clermundus, *Vitæ*, liv. V.

NESSEL (*Edmond*), médecin belge, né à Liége, en 1658, d'une famille originaire de Maseyck, mort le 24 février 1731. Il commença à Leyde ses études médicales, qu'il alla terminer à l'université de Reims, où il obtint en 1680 le grade de licencié. Après avoir voyagé en France et en Allemagne, il se fixa dans sa ville natale, et s'acquit bientôt une grande réputation. Il devint premier médecin du prince-évêque Georges Louis de Berghes, qui le nomma aussi conseiller à la cour allodiale de Liége. On a de Nessel: *Traité des eaux de Spa, avec une analyse d'icelles, leurs vertus et usages*; Spa et Liége, 1699, in-12. Outre une description assez intéressante du bourg de Spa et de ses fontaines, l'auteur donne des renseignements curieux sur les cultures de cette partie des Ardennes, — *Analyse des eaux thermales de Chaudfontaine* (Liége), 1717 et 1776, in-4° et in-12. Nessel, d'après Éloy, laissa encore deux manuscrits, dans l'un desquels il a recueilli ce que les meilleurs écrivains ont dit sur les propriétés des simples le plus en usage; il rapporte dans l'autre la méthode qui lui a le mieux réussi dans les maladies rares qu'il a eu l'occasion de traiter. Ces manuscrits forment un in-12 de 216 p., divisé en deux parties, rédigé en latin, et sans autre titre que les armes de l'auteur, son nom, et la date de 1720. Suivant M. Ulysse Capitaine, qui possède ce volume, c'est une longue et sèche nomenclature de recettes, bien éloignée d'avoir l'importance qu'Éloy semble lui assigner. E. R.

Ulysse Capitaine, *Étude biographique sur les médecins liégeois*, etc., dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, III, 448. — Éloy, *Diction. histor. de la Médecine*, III, 383, édit. de 1778.

* **NESSELRODE** (*Charles-Robert*, comte de), diplomate russe, né à Lisbonne, le 14 décembre 1780. Le comte de Nesselrode est, croyons-nous, le seul survivant des hommes d'État, plus ou moins célèbres, qui depuis un demi-siècle ont pris une part très importante aux affaires de l'Europe, ou qui ont gouverné d'une main supérieure les affaires et la politique de leur propre pays. Castlereagh, Canning, Talleyrand, Hardenberg, Metternich, Aberdeen, etc. sont descendus successivement dans la tombe. Le vieux ministre reste, à peu près seul, comme représentant de cette époque si agitée, si remplie d'événements extraordinaires. M. de Nesselrode appartient à une famille noble d'origine westphalienne qui s'était fixée en Livonie, et qui, par ses nombreuses alliances, se rattache encore à des familles aristo-

cratiques d'Allemagne. A l'époque de sa naissance, son père occupait les fonctions de ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de Lisbonne. Il fut élevé au collège militaire de Saint-Pétersbourg, et, malgré son extrême jeunesse, il obtint de Catherine II son admission dans les gardes. A l'avénement de Paul Ier, il fut nommé un des aides de camp de l'empereur. Mais la carrière de la diplomatie avait pour lui plus d'attraits, et la position de son père semblait l'y inviter. Il fut d'abord attaché à l'ambassade russe à Berlin (1802), passa ensuite à Stuttgard, et de là à La Haye, où il eut le titre de chargé d'affaires (1804-1806). Son tact et ses qualités avaient commencé à fixer sur lui l'attention de l'empereur Alexandre. Il fut appelé au poste éminent de conseiller d'ambassade à Paris. Ses services augmentèrent son crédit auprès de l'empereur, qui l'attacha à la chancellerie diplomatique de campagne. Cette chancellerie célèbre, particulière à la Russie, a pour mission de choisir et de surveiller les agents qui, sous le titre d'ambassadeur ou de ministre, représentent officiellement le souverain à l'extérieur. Outre ces agents, le czar envoie encore des aides de camp, sans autre mission patente que celle d'un voyage ou d'un compliment; mais en secret ils sont aussi chargés d'examiner et de faire des rapports, tant sur les gouvernements et les peuples étrangers que sur les agents même de la Russie. Le ministère des affaires étrangères a donc tous les moyens d'être bien et promptement informé, et d'employer pour les différents postes les hommes qui y conviennent le mieux par leur caractère et leurs talents. Alexandre reconnut et apprécia dans M. de Nesselrode une intelligence sérieuse, une érudition étendue, un esprit d'obéissance facile et disposé à seconder sa volonté suprême. De son côté, le comte s'appliqua à plaire au souverain, dont l'esprit était mobile et impressionnable, mais qui attachait beaucoup d'importance aux idées qu'il avait d'abord conçues. Il se conformait à ses volontés, mais il mettait ses soins à modérer les sentiments trop vifs, de nature à compromettre sa politique. Les témoignages éclatants d'amitié qu'avaient échangés à Tilsitt Napoléon et Alexandre semblaient devoir assurer pour longtemps entre eux une cordiale intelligence. Peu à peu cependant les rapports intimes se refroidirent. De chaque côté vinrent des récriminations, et le cabinet anglais se prépara à en profiter et promit des subsides en cas de lutte. Placé entre la nécessité de subir les restrictions commerciales qu'imposait le traité de Tilsitt ou d'en appeler aux armes, Alexandre pencha vers ce dernier parti. M. de Nesselrode, qui représentait à Paris une pensée de conciliation, fut rappelé, et le prince Kourakin resta seul chargé de traîner les négociations en longueur. La guerre éclata enfin. On en sait les événements. C'est à cette époque que la faveur et l'influence de M. de Nesselrode devinrent marquées. Bien qu'il n'eût pas le titre officiel de secrétaire d'État, il eut la plus grande part au mouvement diplomatique qui suivit 1812. Il conclut et signa le traité des subsides avec l'Angleterre et l'alliance intime des deux grandes puissances contre Napoléon. Au congrès de Prague, il n'était pas le plénipotentiaire en titre; mais il donna une impulsion énergique et habile aux passions du temps, et parvint à assurer l'alliance de l'Autriche pour la coalition. Au nom de son souverain, il rédigea tous les articles de cette convention. Il signa le traité de Chaumont, comme les ministres de toutes les puissances, et régla avec lord Castlereagh la forme du payement pour la solde des troupes et le résultat diplomatique de la campagne. Après l'entrée des alliés à Paris, M. de Nesselrode, en sa qualité de ministre favori d'Alexandre, fut entouré d'intrigues et de sollicitations par les partisans des Bourbons. Le czar paraissait hésiter à se prononcer. Il fut enfin entraîné par les raisons de son ministre et l'éloquence passionnée du comte Pozzo di Borgo. Une déclaration du czar annonça à la France qu'on ne traiterait plus avec Napoléon. C'était relever le trône des Bourbons. On dit que pour reconnaître ce service, d'immenses présents, bien au-dessus de ceux qui sont en usage dans la diplomatie, furent faits au ministre dont les conseils avaient décidé son maître: il est rare que les *on dit* rencontrent juste la vérité. Quoi qu'il en soit, ce fut une époque brillante dans la vie du comte de Nesselrode. Alexandre était entouré de tout le prestige de la victoire et de la modération, et lui même, quoique jeune encore, jouissait de l'éclat et de l'influence qu'assurent seulement les années et de longs et glorieux services. Lorsqu'il fut question de reconstituer l'Europe au congrès de Vienne, M. de Nesselrode, toujours sous la direction d'Alexandre, débattit avec habileté les intérêts russes, et après le débarquement de Cannes fut un des signataires de la fameuse déclaration qui mettait Napoléon au ban de l'Europe (13 mars). Après le désastre de Waterloo, son influence sur l'esprit d'Alexandre contribua à sauver la France d'un morcellement de territoire et d'une indemnité si énorme d'argent que le pays en eût été épuisé. On sait que pourtant les sacrifices alors furent bien lourds et bien douloureux. En 1816, M. de Nesselrode fut récompensé de ses services par la direction des affaires étrangères, qu'il partagea d'abord avec le comte Capo-d'Istrias. Ce dernier penchait vers l'école libérale, dans l'espoir de s'en servir pour relever les Grecs. M. de Nesselrode lutta contre son influence, en s'appuyant sur la politique de Metternich, et en poussant l'empereur à des mesures répressives contre les passions révolutionnaires qui bouillonnaient chez plusieurs peuples. Il l'accompagna à Troppau, à Laybach, à Vérone. Le comte Capo-d'Istrias quitta les affaires. M. de Nesselrode devint dès lors ministre unique et chef de la chan-

cellerie russe. A l'égard de l'Espagne et de l'Italie tout fut arrangé de concert entre l'Autriche et la Russie, et la France fut chargée de l'expédition qui devait étouffer la révolution en Espagne.

A la mort d'Alexandre, il y eut dans l'empire une commotion politique et militaire; ce fut un ouragan passager. M. de Nesselrode conserva son crédit sous l'empereur Nicolas. Il sut s'accommoder avec souplesse à ce caractère fier, ambitieux, absolu. Son obéissance devant la volonté suprême était éclairée, quoique passive; mais la haute sagacité dont il est doué pour démêler les événements et le jugement supérieur qui le distingue pour les apprécier lui ont servi plus d'une fois pour modifier la pensée impériale sans heurter son orgueil. Deux objets ont fortement préoccupé depuis un siècle le cabinet de Saint-Pétersbourg, l'incorporation de la Pologne, l'expulsion des Turcs. La Pologne a succombé, le Turc se débat encore dans sa longue agonie. Pressé de donner un aliment à ces passions militaires et politiques qui avaient fait explosion au début de son règne, Nicolas tourna ses regards vers l'Orient, et demanda à son ministre des raisons d'État pour morceler la Perse, des raisons pour appuyer les Grecs, des raisons pour attaquer les Turcs. L'habileté diplomatique de M. de Nesselrode fut au niveau de cette tâche délicate, et quoique ses papiers d'État eussent soulevé une assez forte opposition dans les cabinets d'Autriche et d'Angleterre, les armes russes en accomplirent la pensée : à Navarin, de concert avec la France et l'Angleterre, qui l'a regretté depuis; dans le Balkan, sans auxiliaires; et le traité imposé aux Turcs à Andrinople (septembre 1829) fut un nouvel anneau à cette chaîne dont la Russie veut enlacer et étreindre l'empire Ottoman. A la nouvelle inattendue de la révolution de Juillet, Nicolas eut la pensée de marcher sur Paris à la tête de gros bataillons. M. de Nesselrode, usant de son influence, calma, de concert avec le sage comte Cancrine, ministre des finances, cette ardeur belliqueuse; mais l'empereur n'en garda pas moins rancune à la monarchie et au monarque sortis des barricades. Les talents de son ministre furent employés dans des œuvres diplomatiques qui avaient un intérêt positif et de la portée pour l'avenir. Le traité d'Unkiar-Skélessi, imposé sous les murs mêmes de Constantinople (juillet 1833), le progrès de l'influence russe sur la jeune Grèce, le traité du 15 juillet 1840, qui brisait l'alliance anglo-française et excluait la France du concert européen, sont en grande partie l'ouvrage de M. de Nesselrode. Après la révolution de février 1848, qui réagit avec force en Europe, la politique russe se montra réservée, soit crainte d'un plus vaste développement de démocratie et d'anarchie, soit espoir d'accomplir plus facilement ses projets en Orient. Un coup décisif fut porté à la révolution par l'intervention en Hongrie; l'influence du czar fut augmentée en Orient par la diplomatie qui imposa la convention de Balta-Liman et s'efforça de resserrer l'alliance des pouvoirs monarchiques battus en brèche par les mouvements révolutionnaires. Avant la guerre de Crimée, il parut soutenir une politique pacifique et modérée. Venait-elle de sa propre opinion? Essayait-il de modérer ainsi les pensées ambitieuses de son souverain, qui croyait le moment venu de consolider son influence à Constantinople? Bien des documents n'ont pas encore vu le jour, c'est probable; mais il est difficile d'affirmer. Quand il put voir clairement et apprécier les événements accomplis en Crimée, il usa de toute son influence pour amener le congrès et la paix de Paris.

Lié à l'Allemagne par son origine et ses relations, M. de Nesselrode a constamment représenté le parti allemand ennemi des idées libérales, et sous ce point de vue on l'oppose au prince Mentchikoff, représentant le parti russe. Depuis l'avénement d'Alexandre II il a demandé et obtenu un successeur dans la direction des affaires étrangères. Il est revêtu des plus hautes dignités honorifiques de son pays et à l'étranger. Dans sa longue carrière, il a servi, sous trois empereurs successifs de Russie, en qualité de ministre des affaires étrangères, chose rare en Russie, où la volonté absolue du souverain peut briser du jour au lendemain un ministre qu'ailleurs protégerait l'opinion publique. Après la signature du traité de Paris, en 1856, il fut remplacé au ministère des affaires étrangères par le prince Alexandre Gortchakow; il a conservé le titre honorifique de chancelier de l'empire et un siége au conseil de l'empire; mais il ne fait plus partie du conseil des ministres, et n'est plus consulté dans les affaires. Le système de gouvernement en Russie ne favorise ni une grande originalité de vues ni une puissante initiative. L'influence d'un ministre vient surtout d'une grande finesse unie à une souplesse extrême, et sous ce rapport la supériorité de M. de Nesselrode est incontestable.

J. CHANUT.

De Loménie, *Galerie des contemporains illustres.* Capefigue, *Diplomates Européens*, 4 vol. in-8°, seconde édition, 1848. — Balleydier, *Histoire de l'empereur Nicolas*. — Chateaubriand, *Congrès de Vérone*, 2 vol. in-8°. — Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*. — Thiers, *Consulat et Empire*. — Armand Lefèvre, *Diplomatie sous le règne de Napoléon.*

NESSI (*Giuseppe*), chirurgien italien, né le 11 mai 1741, à Côme, où il est mort, en 1821. Reçu docteur à Pavie, il servit dans l'armée autrichienne, et fut nommé, en 1768, médecin en chef de l'hôpital de Côme. De 1772 à 1808, il occupa la chaire de chirurgie à l'université de Pavie. Ses principaux écrits sont : *Istituzioni di chirurgia*; Pavie, 1780; — *Arte ostetricia*; ibid., 1790, trad. en plusieurs langues; — *Discorsi sopra i pericoli della precipitata se-*

pollura; ibid., 1801; — *Discorsi sulle forze della natura per sanare molte malattie interne*; Côme, 1812. P.

Biogr. degli Italiani illustri, I.

NESSIMI (*Emad ed Din*), poëte turc et chef de secte mystique, né à Nessim, dans le territoire de Bagdad, au commencement du quinzième siècle de notre ère, mis à mort à Alep, vers 1430. Il prétendait descendre directement du prophète Mahomet. Ses opinions sur la nature de l'Être infini, qui s'identifie avec l'âme humaine dans les contemplations mystiques, le firent accuser d'athéisme : Nessimi fut cité devant les docteurs d'Alep, et condamné à être écorché vif. On a de lui un *Divan* ou *Recueil de poésies arabes;* — un *Divan de poésies persanes*, qui sont tous deux restés manuscrits. Son *Divan turc* a été imprimé; Boulak, 1844. Ch. R.

Hammer, *Histoire de la poésie turque*. — Latifi, *Biographie des poëtes turcs*.

NESSON (*Pierre* DE), poëte français, vivait à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième. Nous savons très-peu de chose touchant sa vie. Sa famille occupait, selon toute apparence, divers emplois, dès le quatorzième siècle, à la cour de Charles VI, roi de France (1). Pierre, « dès son enfance », fut attaché à Jean I[er], duc de Bourbon, né en 1380. L'office qu'il remplissait auprès de ce prince était de l'ordre civil. Lui-même, dans un de ses ouvrages, le *Lay de guerre*, nous apprend que la nature ne l'avait point doué d'une âme belliqueuse. Dans ce poëme, la Guerre, personnage fictif et principal, qualifie notre poëte, de

« garçon
Qui moult nous hait, qu'on appelle *Nesson*
Le poursuivant de Paix...
Ne ce Nesson, oncques qu'on l'aperceut;
Ne se trouva au lieu où il nous sceust
Et maintes fois il a laissé son maistre (2)
Quand le failloit, au lieu où feussions, estre. »

Comme le duc de Bourbon suivait le parti des *Armagnacs*, Nesson se trouva compromis dans les troubles civils de cette époque. Le 28 avril 1413 eut lieu la fameuse émeute des Cabochiens ou Chaperons-Blancs, qui envahirent l'hôtel de Guyenne. Le poëte fut au nombre des prisonniers emmenés par les insurgés et détenus au palais, jusqu'au 4 septembre suivant.

D'après les termes cités du *Lay de guerre*, on s'explique pourquoi Nesson n'accompagna point son maître, le 25 octobre 1415, à la journée d'Azincourt. Jean I[er], duc de Bourbon, y fut pris par les Anglais et conduit en Angleterre, où il mourut, dix-neuf ans plus tard, sans avoir pu recouvrer sa liberté. Nesson demeura auprès de la duchesse de Bourbon, « princesse belle, dévote, noble et bonne », fille de Jean, duc de Berry, oncle de Charles VI. Nesson figure à titre de *secrétaire* parmi les officiers qui reçurent une livrée de drap noir, à l'occasion des obsèques de ce duc, mort en 1416. Marie de Berry procura à Nesson un autre office, que le poëte indique sans le désigner, dans ces vers adressés au vaincu d'Azincourt :

« . . . . Au bon duc de Bourbon,
Chevalereux, affin qu'en sa prison,
Là où ne puis autrement lui aider,
Je le peusse ung peu désennuyer. »

Puis il ajoute :

« Dont me desplaist que ne puis déservir
L'honneur que fait m'a la noble princesse,
Luy estant pris, madame la duchesse,
De moy avoir tenu son officier
En sa bonne comté de Montpensier. »

Après 1416 nous ne trouvons plus aucun fait précis qui se rapporte avec une date certaine à la vie de cet écrivain. Nous savons seulement qu'il continua de rimer en l'honneur de son prince. Dans un autre passage, il fait allusion à des négociations diplomatiques inutilement tentées par le duc de Savoie, médiateur entre la cour de France et le duc de Bourgogne :

« Et *jà pieça* en furent en Savoye
Ambaxadeurs pour en suivre la voie... »

Ces négociations paraissent être celles qui eurent lieu en 1424, entre Charles VII et Amédée VIII (1). Le poëte vivait donc encore postérieurement à cette date.

Les poëmes de Nesson sont au nombre de trois; ils ont été désignés sous des dénominations variées et multiples. — *Le Lay de guerre* nous semble le plus important des trois, au point de vue politique, moral ou historique. Alain Chartier, poëte plus célèbre que Nesson, composa le *Lay de paix*, afin de tenter un accommodement entre Charles VII et la maison de Bourgogne. Le *Lay de guerre* est donc, selon toute apparence; une imitation du *Lay de paix* (2). Pierre de Nesson se contenta de suivre de loin son émule ou modèle.

Le manuscrit français 1727 de la Bibliothèque impériale de France contient, p. 179 et suivantes, le texte complet du *Lay de guerre*. Nous y avons puisé les citations qui précèdent. André Duchesne, dans son édition des *Œuvres d'Alain Chartier*, 1617, in-4°, p. 820-821, avait déjà fait connaître quelques fragments de ce poëme. Théodore Godefroy reproduisit textuellement ces extraits, à la suite de son *Charles VI* imprimé au Louvre en 1653 (in-folio, page 750-1). L'abbé Goujet en a également donné des extraits, puisés à la même source. Mais le *Lay de guerre*, dans son ensemble, est demeuré, je crois, inédit jusqu'à ce jour. — *Paraphrases*

(1) Jamet de Nesson était valet de chambre, *garde des coffres*, ou trésorier de la cassette particulière de Charles VI. Il figure à ce titre dans le *compte des changeurs du trésor* de 1398 à 1405. (K. K. 15, fol. 136, 169 et *passim*). On conserve également plusieurs titres originaux de ce Jamet dans le dossier *Nesson* du cabinet généalogique.

(2) Le duc de Bourbon.

(1) Voyez dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, t. IV, page 83.

(2) Ce rapprochement implique une date plus précise pour la composition du *Lay de paix*. Voy. l'article *Alain* CHARTIER.

de Job. Cet écrit porte aussi les titres de *Leçons de Job*, et de *Vigiles des morts, à sept psaumes et à neuf leçons*. Il paraît avoir servi de modèle aux *Vigiles de Charles VII*, dont l'auteur est *Martial d'Auvergne* (*voy.* ce nom). Les *Paraphrases de Job* sont une espèce de commentaire en vers français, placé au-dessous de chacun des principaux versets latins du livre de Job. Le tout est arrangé en forme d'office liturgique. Dans les manuscrits les plus complets, elles se terminent ainsi :

Cy fineral ma petite euvre,
Qui mon ignorance desqueuvre,
En ceste neufiesme lesson ;
Et tous les lisans je requier
Qu'il leur plaise le corriger
Leur humble disciple Nesson.

Des quatre manuscrits des *Paraphrases*, deux sont à Paris et deux à Rome, savoir : 1° Bibliothèque de la rue Richelieu, manuscrit français n° 578, sur parchemin, folios 122 à 129. En tête une miniature, très précieuse, qui paraît attester le temps de Charles VII, nous montre Job sur son fumier, au milieu d'un parc de basse cour ou clayonnage. Une belle dame de la ville, dans tous ses atours, et trois citadins qui l'accompagnent viennent railler le riche Job, tombé dans l'infortune. 2° Autre texte manuscrit français (dans la seconde moitié) 1889, sur papier, non paginé. A la bibliothèque vaticane : 3° manuscrit 1683 ; 4° manuscrit 1728 de la reine Christine de Suède On trouvera des fragments de cette œuvre dans les *Manuscrits français*, etc , de M P. Paris, tome V, p. 64, et dans le *Romvart* de M. Keller, p. 631. — *L'Hommage à Notre-Dame*. C'est le plus connu des trois. On le rencontre aussi intitulé *Requeste, Oraison, Testament, Supplication de P. de Nesson à Notre-Dame*. MANUSCRITS : Bibliothèque nationale : 1° ms. français n° 1642, fol. 326 à 329 ; 2° ms fr 3,939, fol 26 v° et s. ; 3° ms. fr. 1889, à la fin. La Croix du Maine, au seizième siècle, possédait un exemplaire du même genre, peut-être l'un des trois qui viennent d'être indiqués.

La première édition des écrits imprimés de Nesson paraît être celle de Robin Foucquet et Jehan Cres, imprimeurs à Brehant-Loudéac, en Bretagne, datée du 27 janvier 1484-1485, in-4° de 6 feuillets. Nous mentionnerons ensuite : *Oraison de P de Nesson a la Vierge Marie*, à la fin du grand compost ou calendrier des Bergers, édition de Genève, 1497 (1). petit in-fol. Une autre édition parut sous le titre de *Supplication à Nostre-Dame, faite par Maistre Pierre de Nesson* (sans lieu ni date, petit in-4° gothique, de 6 f. ; deux gravures sur bois). Enfin, le *Testament de M. Pierre de Nesson*, avec une courte notice sur l'auteur, se trouve dans le recueil intitulé : *La danse aux aveugles et autres poésies du quinzieme siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne* ; Amsterdam, 1749. in-12, p. 170 et suivantes. A. V.-V.

André Duchesne, *OEuvres d'Alain Chartier*, 1617, in-4°. — Godefroy, *Histoire de Charles VI*, 1653. in-fol., p. 779. — Goujet, *Bibliothèque françoise*, etc., 1740 et ann. suiv., in 12 ; t. IX, p. 177 et suiv. ; t. X, p. 417. Monstrelet, éd. d'Arcq, t. III, p. 345. 398. — Génin, edition de Palsgrave, 1850, *Documents inedits*, etc., in-4° ,p. 9. — Adelbert Keller, *Romvart, Beitræge zur Kunde mittelalterlicher Dichtung aus italiänischen Bibliotheken* ; Mannheim, 1844, in-8°, p. 437, 631 ; et autres sources citées.

NESSON (*Jeannette* DE), poète français de la même famille que le précédent, vivait au quinzième siècle. L'édition in-4° sans lieu ni date de la *Supplication à Nostre-Dame*, par Pierre de Nesson, se termine ainsi :

Et quand nous serons trespassez,
Donnez-nous, Madame Marie,
La doulce perpetuelle vie ;
Laquelle doint par sa puissance
La très-haute divine essence (1)
A tous les *Nessons* et *Nessonnes* !

L'une de ces Nessonnes était poète comme Pierre de Nesson. Elle ne nous a transmis toutefois qu'une trace bien fugitive de son talent et de sa renommée.

« Et m'esbahy que mot ne son
N'as fait de la belle *Jeannette*
Niepce de Pierre de Nesson.
Elle vault qu'en rance on la mette,
Car rien n'est dont ne s'entremette,
Et l'appelle-on l'aultre Mynerve. »

Ainsi s'exprime l'un des interlocuteurs du *Champion des dames*, composition littéraire accomplie vers 1450, par Martin Franc

Au seizième siècle, Jean Bouchet lui rend un hommage analogue, dans son *Jugement poétic du sexe feminin* :

Je n'obliray la subtile Jeannette
Fille (2) à Nesson, qui de rhythme tant nette
Scexut bien user....

Tels sont les seuls vestiges que nous connaissions touchant ce personnage. A. V.—V.

Goujet, cité à l'article precédent.

NESTOR, moine russe, né en 1056, mort vers 1114 (3), surnommé le père de l'histoire *russe*, est le premier annaliste européen qui ait écrit en langue vulgaire. A dix-sept ans il entra dans le celèbre monastère de Petcherski, à Kief ; il y reçut le diaconat, et fut chargé, en 1091, de la translation du corps du saint abbé Theodose. On le retrouve à Vladimir en 1097, portant des paroles du prince David à l'infortuné Vassilko ; puis le *Paterik* (ou livre contenant les Vies des Pères de son monastère) rapporte, sans préciser l'année, qu'il « s'endormit dans le Seigneur après s'être laborieusement occupé de l'histoire

(1) Dans le manuscrit français 1889, à côté du titre de la *requête*, une main du seizième siècle a ajouté : « *Nota* que ceste oroison est a la fin du kalendrier des Bergers imprimé l'an mil IIIIc IIIIxx et XVI. » Goujet dit qu'elle se trouve dans la *première* édition de ce calendrier. (Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. X, page 417.)

(1) Le salut eternel.

(2) Martin Franc, contemporain de Jeannette, dit *niece* : son témoignage doit être préferé.

(3) Dans sa *Vie de Theodose*, Nestor parle du sacre de Theoctiste, fait évêque en 1112. Il n'est donc pas mort en 1111, comme quelques-uns l'ont supposé. M. Philarete, évêque de Riga, a consacré, dans la *Revue de la littérature ecclésiastique en Russie*, un remarquable article sur la date de la mort de Nestor, dont nous adoptons ici la conclusion.

du passé sans compromettre les destinées de son âme »; on montre encore à la foule des pèlerins qui afflue aux cryptes vénérées de Kief l'endroit où reposent ses restes.

Les recherches de Tatichtef, Schloezer, Pogodine, Boutkof établissent que la *Chronique* de Nestor est bien authentique, et qu'il a puisé à bonne source les renseignements qu'il nous a laissés sur les événements dont il n'a pas été le témoin oculaire. L'année à laquelle s'est arrêté Nestor varie, selon ces auteurs, de 1090 à 1116. Son style révèle un homme initié aux auteurs grecs, dont il a su, toutefois, éviter l'emphase comme l'adulation, de nos jours dépassée; très-familier surtout avec les historiens sacrés, dont il cite fréquemment des passages, il parvient quelquefois à en imiter la simplicité. Sa *Chronique*, qui prouve combien se trompait Voltaire en donnant au patriarche Nikon (mort en 1681) le titre de premier historien russe, est généralement regardée comme le plus antique et le plus précieux monument historique que possède la Russie. Après avoir donné des notions exactes sur tous les peuples slaves, notions infiniment importantes pour l'ethnographie, il nous y met au fait de la formation de la monarchie russe, et fournit des détails sur les règnes des princes qui ont gouverné la Russie depuis le neuvième jusqu'à la fin du onzième siècle; sur la translation de la capitale de Nowgorod à Kief et sur les guerres de ces princes avec les Grecs et les Petchenègues (tribu asiatique nomade qui apparut au neuvième siècle sur le bas Dnièpre et disparut au onzième).

La première édition critique de la *Chronique* de Nestor est due à Schloezer (*voy.* ce nom), qui y a consacré quarante années de sa vie; elle est intitulée : *Nestor, Russische Annalen in ihrer Slavonischen Grundsprache verglichen, übersetzt und erklart, von A. L. Schloezer;* Gœttingue, 1802-1805, 4 vol. in-8°; elle s'arrête à l'année 980. Iazykof en a donné une traduction russe (Saint-Pétersbourg, 1809-1819, 3 vol.); mais le meilleur texte de Nestor est celui qui se trouve dans la collection des Annales russes publiée par la commission archéologique de Saint-Pétersbourg, qui a pris à tâche de reproduire toutes les copies de Nestor qui ne remontent pas au delà du quatorzième siècle, en commençant par celle qui est connue sous le nom de *Laurentienne*. M. Louis Paris, dont l'érudition est si étendue, a publié en 1834 (Paris, 2 vol in-8°) une traduction française, difficile aujourd'hui à rencontrer, de la *Chronique* de Nestor, accompagnée d'excellentes notes et d'un curieux recueil de pièces inédites (1) touchant les anciennes relations de la Russie avec la France. Malheureusement, elle a été faite sur le texte peu exact dit *de Radziwil* ou *de Kœnigsberg;* il serait donc fort à désirer qu'on en entreprît une nouvelle, en ne s'appuyant plus que sur les travaux de la commission archéologique de Saint-Pétersbourg, et non sur l'édition qu'en a donnée son académie en 1767.

Outre cette *Chronique*, qui peut lutter par son style comme par son intérêt avec les plus fameux écrits contemporains, on attribue à Nestor une *Vie de saint Théodose* et le *Récit des martyres des saints Boris et Gleb*, inséré dans le *Paterik* de Kief, imprimé dans cette ville, en 1661 (in-fol.), et maintes fois réimprimé depuis cette époque. Prince A. GALITZIN.

Dict. histor. des écrivains ecclésiastiques russes. — Bantich-Kamenski, *Dict. hist.* — Gretch, *Essai sur l'hist. de la litt. en Russie.* — Karamzin, *Hist de l'Empire de Russie* t. I. — Pogodine, *Recherches hist. sur Nestor;* Moscou, 1839. — Boutkof, *Défense de la* Chronique *de Nestor contre les attaques des sceptiques;* Saint-Pétersbourg, 1840. — Belaef, *De la* Chronique *de Nestor;* Moscou, 1837. — Miklosich *Über die Sprache der ältesten Russischen Chroniken, vergleich Nestors;* Vienne, 1855. — *Mém.* de la III° sect. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg, t. III. — *Des heiligen Nestors älteste Jahrbücher der russischen Geschichte*, trad. par J.-B. Scherer; Leipzig, 1774, in-4°.

NESTORIUS, patriarche de Constantinople, et célèbre par l'hérésie qui porte son nom, naquit à Germanicie, bourg de la Syrie, à la fin du quatrième siècle, et mourut en Libye, vers 439. Nestorius fut élevé à Antioche, et fit ses études, avec Théodoret, dans un monastère où il eut pour maîtres Théodore de Mopsueste et Jean Chrysostome. Ordonné prêtre, il se consacra tout entier à la prédication, se fit remarquer par son éloquence et sa piété, et en 428 fut appelé par Théodose le jeune sur le siége de Constantinople. Nestorius se montra aussitôt adversaire très-ardent des hérésies; dès son premier sermon, il dit à Théodose : « Donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, et je vous donnerai le ciel ». Soutenu par l'empereur, il obtint de rigoureux édits contre les ariens; il les chassa de Constantinople, souleva le peuple contre eux et abattit leurs églises. Mais Nestorius ne détruisait cette hérésie que pour qu'elle laissât la place à une autre, dont il voulait être l'instigateur, et dont les principes lui avaient été enseignés par Théodore de Mopsueste. Un prêtre, nommé Anastase, ami de Nestorius, et venu avec lui à Constantinople, prêchant un jour dans la basilique de Sainte-Sophie, combattit les apollinaristes, qui soutenaient que Jésus-Christ n'avait pas une âme humaine; puis, se jetant tout à coup dans l'extrémité contraire, il avança que non seulement la nature humaine était parfaitement distincte de la nature divine en Jésus-Christ, mais encore qu'elles formaient en lui deux personnes différentes, ayant chacune ses attributs particuliers. « Marie, ajoutait-il, n'a pu donner naissance qu'à la personne humaine, car la génération du Verbe est éternelle; Marie ne doit donc pas être appelée *mère de Dieu*, mais seulement *mère du Christ*. » Ce sermon

(1) Telles que *le Voiage de Jehan Sauvages*, que M. Louis Lacour a cru publier *pour la première fois*, vingt ans après M. L. Paris, dans le *Trésor des pièces rares ou inédites* de M. A. Aubry.

souleva contre Anastase tout le clergé de Constantinople, et Nestorius prit ouvertement le parti du novateur. La querelle devint sérieuse; le patriarche, entraîné peut-être par l'ardeur de la discussion, en vint à déclarer « que Jésus-Christ au moment de la naissance possédait la nature humaine seule; qu'ensuite, par ses éminentes vertus, il avait mérité que le Verbe s'unît à lui, non pas d'ailleurs par une union hypostatique, mais par une simple adjonction, par une société morale en quelque sorte, qui se chargeait de l'éclairer et de le diriger ». C'était détruire tout le mystère de l'incarnation, qui repose précisément sur l'union intime des deux natures divine et humaine en la personne du Verbe. Nestorius ne se contenta pas de soutenir cette hérésie dans ses prédications, il en rédigea les principes, et envoya partout des copies de ce travail; il en adressa même au pape Célestin Ier. Mais il trouva un ardent adversaire dans Cyrille d'Alexandrie, qui fit parvenir à l'empereur d'éloquentes protestations contre la nouvelle doctrine. Célestin convoqua alors à Rome un concile, qui se prononça contre Nestorius; un autre concile, réuni par Cyrille à Alexandrie, donna également tort au patriarche de Constantinople. Celui-ci obtint enfin de Théodose la convocation d'un concile œcuménique à Éphèse; Nestorius y fut condamné et déposé (22 juin 431). Cinq jours après, les évêques partisans de Nestorius se rassemblent, cassent la sentence prononcée contre lui, et déposent Cyrille. Mais le concile tint une nouvelle séance, le 11 juillet, et confirma la déposition de Nestorius. Celui-ci, soutenu par le comte Candidien, parvint à soulever ses adhérents; de la discussion on passa aux insultes, puis on courut aux armes, et une lutte sanglante allait s'engager, quand Nestorius consentit à abandonner Constantinople. Il se retira dans le monastère où il avait été élevé, et continua de là à troubler la chrétienté. L'empereur le relégua alors à Pétra en Arabie, et ordonna que tous ses ouvrages fussent supprimés et brûlés (435). Nestorius fut ensuite exilé dans une oasis du désert de Libye, et il y mourut, des suites d'une chute, après l'année 439. L'hérésie dont il avait été le chef ne s'éteignit point avec lui; elle fit de rapides progrès en Perse, et se maintint très-longtemps en Syrie. Malgré le soin qu'avait pris Théodose de détruire les œuvres de Nestorius, il nous reste de lui quelques homélies, qui ont été jointes à l'édition de Marius Mercator publiée par Garnier, et quelques lettres qui se trouvent dans le recueil des actes du concile d'Éphèse. On attribue aussi à Nestorius l'évangile apocryphe dit *de l'Enfance*, dont Henri Sike a publié une traduction sous ce titre : *Evangelium infantiæ, vel liber apocryphus de infantia Salvatoris, arabice, edente cum latina versione et notis Henrico Sike*; Utrecht, 1697, in-8°. Voltaire en a donné une traduction française; voyez dans ses œuvres : *Collection d'anciens évangiles extraits de Fabricius*, etc.

Alfred FRANKLIN.

L. Doucin, *Hist. du Nestorianisme*; 1697, in-4°. — J.-S. Franck, *Tres dissertationes de Nestorio*; 1670, in-4°. — B. Racine, *Hist. ecclésiastique*. — J.-C. Letsch, *Dissertatio Nestorianismi historiam complectens*; 1688, in-4°. — Pluquet, *Dict. des hérésies*; 1762, in-12. — G. Mauritius, *De Nestorianismo*; 1662, in-4°. — D. Ceillier, *Hist. des auteurs ecclés.* — Fleury, *Hist. ecclés.* — J. Sartorius, *De Nestorio hæresiarcha*; 1698, in 4°. — Macquer, *Abregé de l'hist. ecclés.*; 1757, in-12. — H. Klausing, *De controversia Nestorianorum*; 1723, in 4°.

NETCHAËF (*Innocent*), prélat et écrivain russe, né en 1722, mort à Saint-Pétersbourg, le 24 janvier 1799, archevêque de Pskof et de Riga, est connu par des *Sermons*, publiés par le saint synode, en 1775, pour être lus en chaire, et par les ouvrages intitulés : *De la Manière de confesser les enfants*; Moscou, 1769 et 1795, in-8°; — *Conseils d'un évêque à un prêtre pour remplir les obligations de son ministère*; Saint-Pétersbourg, 1790 et 1795; — *Préparation à la mort* (traduction du latin); Saint-Pétersbourg, 1793. Le célèbre poète Derjavin a composé l'épitaphe de sa tombe qui se voit à la laure (1) de Saint-Alexandre-Nevski.

Pce A. G—N.

Dictionnaire historique des écrivains ecclésiastiques de l'Église gréco-russe par le métropolite Eugène.

NETSCHATI (*Isa*), célèbre poëte turc, né à Andrinople, vers le milieu du quinzième siècle, mort en 1509. Élevé par les soins d'une riche dame, qui l'adopta, il vécut d'abord dans l'intimité avec le poëte Ahmed-Pascha, alors relégué à Broussa. Vers la fin du règne de Mahomet II, il attacha au turban d'un confident de ce prince une *ghasèle* en honneur du sultan, qui ayant aperçu cette pièce la goûta si bien, qu'il nomma Netschati secrétaire du divan. Plus tard il devint secrétaire du prince Abd'allah, fils de Bajazet II, et l'accompagna dans son gouvernement; ensuite il fut nommé *nischandschi* (chancelier) du prince Mahmoud. Sur la demande de ce dernier, il traduisit en turc l'*Alchimie du bonheur* de Ghasali et le *Recueil de récits et de contes* d'El-Auni. Dans l'intervalle, sa réputation comme poëte allait toujours en augmentant; on lui accordait la palme sur tous ses contemporains. A la mort de Mahmoud, Bajazet lui offrit les plus hauts emplois; mais il préféra vivre dans la retraite, avec une pension de douze mille aspres que lui fit le sultan. Il se bâtit une maison à Constantinople, et y passa le reste de ses jours, ne fréquentant que quelques amis intimes. Il réunit ses poésies lyriques, cinq cents ghasèles et cinquante cassidètes, en un *Divan*, dont deux exemplaires se trouvent en manuscrit à la bibliothèque de Vienne; deux cent cinquante de ces pièces ont été insérées dans l'*Anthologie* de Kaffadé; des

(1) Ce terme, conservé aux plus considérables monastères russes, désignait un certain nombre de cellules annexées à quelques monastères de l'Égypte et de la Palestine. (*Voyez*, Suicer, *Thesaur. eccles.*, p. 205, 218.)

trad. allemandes de quelques-unes se trouvent dans les ouvrages de Chabert et de Hammer. O.

Sehi, *Hescht bihischt* (Les huit Paradis). — Latifi, *Mémoires sur les poëtes*. — Kinalisade, *Mém. sur les poëtes*. — Hammer, *Hist. de la poésie ottomane*.

NETSCHER (*Gaspar*), habile peintre allemand, de l'école hollandaise, naquit à Heidelberg, vers l'année 1639 (1), d'après Descamps, et mourut à La Haye, le 15 janvier 1684. Sa famille paraît originaire de Bohême. Son père, Johan Netscher, était sculpteur. Fuyant les persécutions religieuses et les calamités de la guerre, il s'arrêta à Heidelberg, où il mourut. Sa veuve, restée avec quatre jeunes enfants se vit, peu après, obligée de chercher un refuge dans un château fortifié, qui ne tarda pas à être assiégé. Elle eut la douleur de voir deux de ses fils, les aînés, mourir de faim dans ses bras; cette horrible perte redoubla son énergie et aussi sa tendresse pour ce qui lui restait d'enfants. Profitant d'une nuit obscure, elle eut l'adresse et le courage de franchir les défenses du château avec sa petite fille et son fils Gaspar, qui n'avait que deux ans : elle ne fut pas moins heureuse pour traverser les lignes des assiégeants. Les divers partis désolaient le pays : après bien des alarmes, des angoisses causées par la faim, le froid, la fatigue, cette admirable mère, ne trouvant d'aide que dans la charité de quelques personnes, parvint enfin à gagner Arnheim, où le médecin Tullekens lui offrit une généreuse hospitalité. Il fit plus, il adopta le petit Gaspar, et, le destinant à reprendre sa clientèle, lui fit donner une éducation complète. Gaspar en profita; mais bientôt la passion de l'art vint le détourner de toute autre étude. Le bon docteur Tullekens, quoique contrarié dans ses vues, aimait mieux voir son fils adoptif devenir un habile peintre qu'un médiocre médecin : il le plaça donc dans l'atelier de Koster, bon peintre de genre qui bientôt n'eut plus de leçons à lui donner. Gaspar Netscher travailla alors quelque temps pour les marchands de tableaux; mais, dégoûté par le peu d'argent qu'il recevait de ses ouvrages et aussi parce que cette espèce de servitude rétrécissait son génie, il résolut d'aller se perfectionner par l'étude des merveilles artistiques de l'Italie. Il s'embarqua pour Bordeaux; dans cette ville, il fit connaissance d'un marchand de tableaux liégeois, nommé Godyn, dont il épousa la fille, en 1659. Il renonça à passer les Alpes, et serait resté en France « si, dit Descamps, les protestants, de la religion desquels il était, n'y eussent pas été inquiétés ». En 1661, il retourna en Hollande et fixa son séjour à La Haye; il s'y attacha d'abord à composer des petits sujets qui furent fort recherchés, mais trop peu payés pour le temps qu'il y employait. Le besoin de subvenir à une nombreuse famille lui fit préférer le portrait. Il y réussit si bien qu'il eut bientôt plus de travaux qu'il n'en pouvait faire. Charles II, roi d'Angleterre, lui offrit une pension considérable pour l'attacher à sa personne : Netscher refusa pour cause de mauvaise santé. Dès sa jeunesse il avait été atteint de la gravelle; sa vie laborieuse ne fit qu'augmenter cette maladie, à laquelle il succomba à peine âgé de quarante-cinq ans. Il laissa neuf enfants, dont deux, *Théodore* et *Constantin*, se distinguèrent dans la peinture.

Netscher peignit surtout en petit et avec un grand fini. Il composait avec un excellent goût et dessinait correctement. Sa touche est moelleuse et fondue; son coloris chaud, plein d'harmonie; ses ouvrages montrent une grande entente du clair-obscur. Il a fort bien traité quelques sujets historiques, et il a excellé dans le portrait. Ses figures, simplement disposées, ont un air de distinction qui, sans s'écarter du naturel et de la ressemblance, appartient plutôt à l'artiste qu'au modèle; les poses, habilement choisies, sont gracieuses sans être maniérées. Comme il peignait avec un talent remarquable les animaux, les fleurs, les fruits, les tissus, etc., ses toiles sont presque toujours enrichies d'accessoires qui font singulièrement valoir le sujet principal. Ses draperies sont jetées avec ampleur. Il a surpassé Mieris lui-même dans l'imitation des tissus et surtout des satins, dont il a si bien rendu les tons argentés et glacés, que l'illusion est complète.

Quoique ce maître soit mort dans la force de son talent et que sa vie n'ait guère été qu'une longue souffrance, il a laissé de nombreux ouvrages, dont voici les principaux : à La Haye, *Netscher, sa femme* et une autre *personne*; *Vertumne et Pomone*; un *Portrait de femme vêtue à l'italienne*; le *Portrait de la princesse d'Orange* (depuis Marie II, reine d'Angleterre); un *Seigneur qui montre une médaille d'or à deux dames*, l'une vêtue de satin blanc, l'autre de velours et d'hermine, œuvre très-remarquable; une *Nymphe nue et endormie surprise par un satyre*; *Deux Enfants faisant des bulles de savon*; une *Mère habillant deux enfants*, toile charmante pour le groupe principal et les détails; deux *Dames se promenant avec un chien dans un jardin*; une *Jeune Couturière*; une *Jeune Femme à sa toilette* : son enfant se mire dans son miroir; la *Femme de Netscher donnant à teter à un de ses fils*; le portrait de *Marie Stuart*; — à Rotterdam : une *Dame donnant à manger à un perroquet*; un cavalier est près d'elle : riches costumes; — à Dusseldorf : un *Berger et une Bergère* dans un beau paysage; un *Quatuor*; une *Petite Fille qui joue avec un perroquet*; — à Vienne : un *Portrait*

(1) D'après d'autres biographes, il naquit à Prague, en 1636, et ne mourut qu'en 1687. Ils ajoutent qu'il était fils d'un ingénieur mort au service du roi de Pologne, et que ce fut de Prague que sa mère fut chassée, parce qu'elle professait la religion catholique. Il est pourtant constant que Gaspar Netscher fut élevé et mourut dans la religion protestante.

d'homme, richement vêtu et entouré d'attributs de sciences et d'arts; — à Dresde : deux jolis tableaux de genre; — à Paris, au Musée du Louvre : les *Portraits de Netscher, de sa femme et de sa fille* : le peintre accompagne sur la guitare le chant de sa fille; *La mauvaise Nouvelle; Le Portrait chéri*; la *Leçon de musique vocale*. On regarde comme son chef-d'œuvre la *Mort de Cléopâtre* qui faisait autrefois partie de la galerie du comte de Vence. On cite encore de lui en France : un *Joueur de luth*; deux *Portraits de Netscher*; une *Mère qui montre à lire à sa fille; Sarah présentant Agar à Abraham; Les Grâces adorant Vénus et l'Amour*; une *Tricoteuse de bas*; une *Petite Dentelière*, etc., etc. La plus grande partie des œuvres de Gaspar Netscher a été reproduite par les plus célèbres graveurs. A. DE LACAZE.

J. Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. IV, p. 124-137. — De Piles, *Abrégé de la vie des Peintres*. — Descamps, *La Vie des Peintres allemands, hollandais*, etc., t. II, p. 250-264. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, liv. 151-152 : *École hollandaise*, nos 60-61.

NETSCHER (*Théodore*), peintre français, d'origine allemande, fils du précédent, né à Bordeaux, en 1667, mort à Hulst, en 1732. Il était bien jeune encore lorsque son père retourna en Hollande. Il fut son meilleur élève, et à dix-huit ans il revint en France avec le comte de Vaux, envoyé diplomatique de ce pays. « Il avait, dit Descamps, une figure aimable, de l'esprit, et ce qu'il fallait pour plaire dans le grand monde, qu'il aimait lui-même; aussi peignit-il les plus grands de la cour et surtout les femmes. » Il gagna beaucoup d'argent, et passa vingt années à Paris, menant grand train. Après la paix de Ryswick, van Oudyck, ambassadeur de Hollande à la cour de France, le décida à rentrer dans sa patrie, sous la condition d'une belle position; mais il n'obtint que la recette de la ville d'Hulst, qui produisait d'assez minces bénéfices; aussi fit-il gérer sa place par un commis, et reprit le pinceau. En 1715, les États-généraux envoyèrent en Angleterre 6,000 hommes au secours du roi Georges Ier. Netscher sollicita et obtint d'être le trésorier de ce corps d'armée. Accueilli splendidement à Londres, il devint l'ami des plus riches lords, fut présenté à la cour, « qui devint en 1720, suivant Descamps, un Pérou pour lui, chaque seigneur se faisant une fête de lui prodiguer des billets de banque ». Netscher ne se montra pas avare et dépensa rapidement l'argent qu'il gagnait facilement. En 1722 il retourna en Hollande, possédant encore 50,000 florins (environ 140,000 francs). Il y reprit carrosse et bon train de maison; mais on l'attaqua « comme receveur de la ville d'Hulst pour une somme qu'il avait prêtée à quelqu'un, et dont on ne voulut point le tenir quitte à moins qu'il ne nommât la personne; il le refusa, à la sollicitation du débiteur, et aima mieux perdre son emploi ». Quelques méchants ont prétendu qu'il s'était prêté à lui-même; cependant il continua de résider à Hulst. Il plaça le reste de ses fonds en rentes viagères, et mourut accablé par la goutte et les infirmités de la vieillesse. On retrouverait partout, en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, des portraits de Theodore Netscher, s'ils étaient signés. Il a fait des copies d'après van Dick qui trompent par l'imitation; mais ses principaux ouvrages sont : les portraits de *Frédéric Ier, roi de Prusse*; du *roi Guillaume Ier*; du *conseiller pensionnaire Slingelandt*. On a souvent confondu ses œuvres avec celles de son frère, Constantin. Descamps est lui-même tombé dans cette erreur. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 74-76.

NETSCHER (*Constantin*), peintre hollandais, frère du précédent, né à La Haye, en 1670, mort dans la même ville, en 1722. Élève de son père, qu'il perdit à l'âge de quatorze ans, il ne voulut pas reprendre d'autre maître, et se perfectionna par des études sur la nature. Sa mère, qui peignait bien le portrait, lui donna d'excellents conseils et l'entraîna dans ce genre. Il prit d'elle l'heureux don d'embellir et de faire ressemblant à la fois. Van der Does fit souvent les accessoires de ses tableaux. Netscher gagna une honnête fortune en représentant des personnages considérés. Admis dans la Société des Peintres à La Haye, le 8 août 1699, il devint directeur de cette académie. Il mourut de la gravelle, à cinquante-deux ans. Sa maladie l'empêcha souvent de travailler; aussi ses tableaux sont-ils rares. On cite entre autres les portraits en pied du *comte* et *de la comtesse de Portland*; du *baron Suasso et de ses sept enfants*; de *la famille Wassenaër*; de *la famille Duivenvoorden*, etc. A. DE L.

Deschamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 140-141.

NETTANCOURT, nom d'une des plus anciennes familles de Champagne, qui a pris son nom d'un bourg, aujourd'hui situé dans le département de la Meuse; elle remonte jusqu'à Dreux de Nettancourt, croisé en 1190, et elle subsiste encore. De cette maison sont sorties les branches des comtes *de Vaubecourt*, des marquis de Nettancourt, des seigneurs *de Neuville* et des seigneurs *de Bettancourt*. En voici les principaux membres : *Jean V*, baron DE NETTANCOURT, puis comte de VAUBECOURT, mort le 4 octobre 1642, à Vaubecourt. Fort jeune encore il passa au service de l'empereur, après la paix de Vervins, et fut employé dans l'armée de Hongrie (1598). Il se rendit célèbre au siége de Raab, place devant laquelle l'armée impériale était arrêtée depuis assez longtemps, et qu'il enleva en faisant sauter une des portes. En récompense de cet acte de hardiesse, il reçut le gouvernement de Raab, les titres de chevalier et de baron de l'Empire, et une pension pour lui et pour ses

escendants. Il renouvela la même tentative à elgra le; mais, au moment où il mettait le feu u pétard, il eut la cuisse cassée d'un coup de anon. Henri IV le rappela (1609), et le combla e faveurs : il leva en 1610 un régiment d'infanterie et un autre de cavalerie, et fut à diverses reprises chargé de négociations politiques rès des princes de l'Allemagne. Maréchal de camp en 1617, il servit en Champagne sous les ducs de Guise et de Nevers, s'empara de Verdun (1631), et obtint le commandement de cette place (1632). En 1635 la baronnie de Vaubecourt fut érigée en comté.

Nicolas de NETTANCOURT, comte de Vaubecourt, fils du précédent, né le 27 juillet 1603, mort le 11 mars 1678, à Paris. Dans son enfance il fut adopté par son oncle, Jean de Haussonville, à la charge de porter son nom et ses armes; jusqu'en 1642 on l'appela le *marquis de Vaubecourt*. Il prit part à presque tous les combats du règne de Louis XIII, devint maréchal de camp en 1642, lieutenant général le 20 mai 1650, et eut les gouvernements de Landrecies, de Perpignan et de Metz.

Louis-Claude DE NETTANCOURT, comte de Vaubecourt, fils du précédent, né en 1655, mort le 17 mai 1705. Pourvu d'un régiment en 1677, il servit en Allemagne et en Flandre, fut nommé lieutenant général le 3 janvier 1696, et passa en Italie, où il enleva Guastalla. En 1705, il eut, par rang d'ancienneté le commandement de l'armée du Piémont, et fut tué en faisant de Verceil une sortie contre les Impériaux rassemblés à Vigevano. P. L.

Moreri *Grand Dict. hist.* — Courcelles, *Dict. des généraux français.* — Calmet, *Hist. de Lorraine.*

NETTELBLADT (*Chrétien* DE), jurisconsulte suédois, né à Stockholm, en novembre 1696, mort en août 1775. Après avoir étudié la jurisprudence dans divers s universités de l'Allemagne, il fut nommé en 1724 professeur de droit à Greifswalde; en 1743 il devint conseiller à la chambre impériale de Wetzlar pour le duché de Pomeranie, emploi qu'il garda jusqu'en 1773. On a de lui : *Themis romano-suecica;* Greifswalde, 1729, in-4°; — *Thesaurus juris provincialis et statutarii Germaniæ;* Francfort, 1756, 2 parties, in-4°. O.

Meusel, *Lexikon* — *Biographisk-Lexikon.*

NETTELBLADT (*Daniel*), jurisconsulte allemand, né à Rostock, le 14 janvier 1719, mort le 4 septembre 1791. Il enseigna depuis 1746 le droit à l'université de Halle, dont il fut nommé directeur en 1776. On a de lui : *Systema elementare universalis jurisprudentiæ positivæ communis Imperii Romano-Germanici, usui fori accommodatum;* Halle, 1749 et 1789, in-8°; — *Systema elementare universæ jurisprudentiæ naturalis;* Halle, 1749, in-8°; une cinquième édition parut en 1785; une traduction allemande, avec commentaires d'Heineccius, parut à Halle, 1779, in-8°; — *Hallische Beyträge zur juristischen Gelehrten-geschichte* (Documents écrits de Halle pour servir à l'histoire des jurisconsultes); Halle, 1754-1762, 3 vol. in-8°; — *Initia historiæ litterariæ juridicæ universalis;* Halle, 1764 et 1774, in-8°; — *Exercitationes academicæ varii argumenti;* Halle, 1783, in-4°; — *Sammlung kleiner juristischen Aufsätze* (Recueil de dissertations juridiques); Halle, 1792, in-8°; en tête se trouve une *Vie* de l'auteur. O.

Meusel, *Lexikon.*

*NETTEMENT (*Alfred-François*), journaliste, français, né à Paris, le 21 août 1805. A sa sortie du collége, il se lia avec quelques écrivains légitimistes, et travailla à des journaux organes de ce parti, tels que *L'Universel* (1829-1830), et *La Quotidienne*, depuis 1830. Lorsque ce dernier journal, réuni à *La France* et à *L'Écho français*, eut pris le titre de *L'Union monarchique*, M. Nettement continua d'y être attaché, jusqu'à ce qu'un dissentiment d'opinion avec ses collaborateurs (à l'occasion de l'abdication de Charles X) le lui eut fait quitter. Il passa à la *Gazette de France*, où, entre autres articles, on remarqua ceux qu'il consacra à l'histoire critique du *Journal des Débats*. Il fut aussi un des rédacteurs de *La Mode*, journal soutenu par les légitimistes, où il se signala par des articles aussi spirituels que personnels contre les membres de la dynastie de Juillet. En 1833, il devint rédacteur en chef du journal *La jeune France*. Peu de temps après la révolution de 1848, il fonda *L'Opinion politique*, journal ayant le même esprit que *L'Union*, mais plus vif dans ses allures. Les électeurs du Morbihan envoyèrent M. Nettement à l'Assemblée législative, où, en soutenant ses opinions, il sut se faire écouter plusieurs fois avec intérêt. Il fit partie de la commission de la loi de la presse et de la commission de permanence. Lors du coup d'État du 2 decembre 1851, il fit partie des représentants qui se réunirent à la mairie du Xe arrondissement. Mis en prison, il recouvra bientôt sa liberté. Son journal (*L'Opinion publique*) ayant été supprimé, M. Nettement cessa de s'occuper de politique dans les journaux. Il écrivit quelques articles d'histoire et de littérature dans la *Revue contemporaine;* mais ses principes politiques lui firent quitter cette feuille en 1855. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Histoire de la révolution de juillet* 1830; Paris, 1833, 2 vol. in 8°; — *Les Ruines morales et intellectuelles, méditations sur la philosophie et l'histoire;* Paris, 1836, in-8°; — *Mémoires historiques de S. A. R. Madame duchesse de Berry, depuis sa naissance jusqu'à ce jour;* Paris, 1837, 3 vol. in-8°; ce ne sont pas réellement les mémoires *de*, mais des mémoires *sur* Mme de Berry. On en a attribué la rédaction à M. Lamothe-Langon; mais celui-ci s'est sans doute borné à donner des no-

tes; — *Histoire anecdotique, politique et littéraire du* Journal des Débats; Paris, 1838, in-8°; 2e édit., 1842, 2 vol. in-8°; — *Coup d'œil sur la situation du Vingt septembre* 1840 (pour faire suite à l'*Histoire* précédente); Paris, 1841, in-8°; — *Exposition royaliste*, 1789-1840; Paris, 1841, in-8°; ouvrage adopté par la commission royaliste sous la présidence de M. le duc de Fitz-James; — *Appel aux royalistes contre la division des opinions*, pour faire suite à l'*Exposition royaliste;* Paris, 1843, in-8°; — *Dix Jours à Londres pendant le séjour de Henri de France;* introduction à la 2e édit. de l'*Appel aux royalistes;* Paris, 1844, in-8°; — *Vie de Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI;* Paris, 1842, in-8°; nouvelle édition, revue et augmentée, 1859, in-8°; — *Vie de Suger;* 1842, in-8°; — *Henri de France, ou histoire de la branche aînée pendant quinze ans d'exil* (1830-1845); Paris, 1845, in-8°; 2e édit., 1849, in-8°; — *Études critiques sur le feuilleton-roman;* 1845, in-8°; 2e *série*, 1846, in-8°; — *La Presse parisienne, mœurs, mystères, passions, caractères, luttes et variations des journaux de Paris; tableaux contemporains. Suivie d'une notice historique sur Louis-Antoine de France, duc d'Angoulême; de la Revue politique et religieuse de l'année* 1845, *et d'une lettre à la duchesse d'Orléans;* Paris, 1846, in-16; — *Mariages de Henri et Louise de France; ou un dernier Chapitre de l'histoire des Bourbons de la branche aînée pendant quinze ans;* Paris, 1847, in-8°; — *Études critiques sur les Girondins;* Paris, 1848 et 1852, in-8°; — *La Révolution française;* Paris, 1848, in-8°; — *Vie de Louis-Philippe;* Paris, 1848, in-16 et in-8°; — *Des Moyens d'établir l'union;* — *Lettres politiques à M. le comte Molé;* 1849, in-18; — *Histoire de la littérature française sous la Restauration;* Paris, 1852, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la littérature française sous la royauté de Juillet;* Paris, 1854, 2 vol. in-8°. M. Nettement a fait précéder d'*Études historiques* une édition des *Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier, Massillon, Mascaron, Bourdaloue et Larue,* publiée chez Dufour, 1842, 2 vol. in-18. Il a fait suivre d'une *Histoire de la* Gazette de France la *Biographie de M. de Genoude*, par M. F. F..; 1840, in-12. Il a ajouté une préface au *Rapport de M. Ducos à l'Assemblée nationale sur les Comptes du gouvernement provisoire;* 1849, in-12. Il a donné au *Plutarque français* les notices *Anne de Bretagne, Henri IV, Richelieu, le grand Condé, Bossuet, Louis XIV, Beaumarchais, Mirabeau.* Il est un des auteurs de l'*Album vénitien, nouvelles inédites;* 1840, in-8°. Enfin, il a donné des articles au *Dictionnaire de la Conversation*, et traduit de l'anglais plusieurs ouvrages estimés.

GUYOT DE FÈRE.

Vapereau, *Biog. des Contemporains.* — *La Littérature contemporaine.* — *Journal de la Librairie.*

NEU (*Jean-Chrétien*), historien allemand, né à Lorch (Wurtemberg), en 1668, mort en 1720. Il étudia dans diverses universités d'Allemagne et de Hollande; il fut précepteur auprès de plusieurs jeunes nobles, et devint en 1699 professeur d'histoire à Tubingue; plus tard il fut chargé d'y enseigner aussi l'éloquence et la poétique. On a de lui : *De Henrico II imperatore;* — *De Conrado II;* Tubingue, 1707; — *Accessiones ad Dhegorei Wheari relectiones hiemales;* Tubingue, 1700, 1703, 1708 etc., in-8°; — *Mantissa qua rerum germanicarum 1715 scriptores præcipui et cum primis æquales secundum seriem sæculorum recensentur;* Tubingue, 1706-1708, 2 parties; — *De Henrico III, imperatore;* Tubingue, 1718, in-4°; — *D. Equite santo Georgio.* O.

Bœck, *Geschichte der Universität Tübingen.* — *Lebensbeschreibung berühmter Würtemberger* (Stuttgard, 1791).

NEUBAUER (*François-Chrétien*), musicien allemand, né en 1760, à Horzin (Bohême), mort le 11 octobre 1795, à Buckebourg. Fils d'un paysan, il fit de rapides progrès dans l'étude de la musique, et devint un violoniste habile. Après avoir passé quelques années à Prague, il se rendit à Vienne, où il se lia avec Haydn, Mozart et Wranitzki, et donna au théâtre l'opéra de *Ferdinand et Yarico*, qui a été gravé. Il parcourut ensuite l'Allemagne en donnant des concerts. « Homme de talent et même de génie, dit M. Fétis, il vivait d'une manière indépendante et dans le désordre, s'enivrant chaque jour et travaillant au milieu du bruit dans les salles communes des auberges où il s'arrêtait. » Nommé en 1790 maître de chapelle du prince de Weilbourg, il passa avec le même titre au service du prince de Schaumbourg. Il a beaucoup écrit, et ses productions, quoique imparfaites, renferment une foule de traits heureux. On a de lui : quatre *Symphonies à grand orchestre* (op. 1, 4, 8, 11), *La Bataille*, des *quatuors* (op. 3, 6, 7), des *trios*, des *duos*, des *sonates*, un *concerto pour violoncelle*, des *chansons allemandes*, etc. K.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

NEUBEK (*Valère-Guillaume*), médecin et poëte allemand, né en 1765, à Arnstadt, mort en 1850, à Altwasser. Après avoir exercé pendant quatre ans la médecine à Liegnitz, il devint en 1793 médecin de l'arrondissement de Steinau, emploi qu'il résigna, en 1823, pour vivre en simple particulier à Warmbrunn et plus tard à Waldenbourg. On a de lui : *Die Zerstorung der Erde nach dem Gerichte* (La Destruction de la terre après le jugement dernier); 1785; — *De lavatione frigida magno sanitatis præsidio;* 1788; — *Die Gesundbrunnen* (Les Eaux thermales); Breslau, 1794 et 1809, in-8°; c'est le meilleur poëme didactique des Allemands; — *Gedichte* (Poésies); Liegnitz, 1792, in-8°. O.

Schlegel, *Charaktere und Kritiken*. — Jördens, *Lexikon*.

NEUCHÂTEL. Voy. NEUFCHATEL.

NEUDÖRFFER (*Jean*), dessinateur et biographe allemand, né à Nuremberg, en 1497, mort en 1563. Il donna des leçons de calcul et de calligraphie ; il avait beaucoup de goût pour les arts, et vivait dans l'intimité avec Durer et autres célèbres artistes de son temps. Lui-même dessinait avec facilité, comme le prouvent les gravures sur bois faites d'après ses compositions et qui se trouvent dans ses *Préceptes de calligraphie*, Nuremberg, 1519, in-fol. On a de lui : *Nachrichten von den vornehmsten Künstlern, so innerhalb hundert Jahren in Nürnberg gelebt haben* (Notices sur les principaux artistes qui depuis un siècle ont vécu à Nuremberg) ; Nuremberg, 1546 et 1828, in-12. O.

Will, *Lexikon*. — Nagler, *Künstler-Lexikon*.

NEUENAR (*Hermann*, comte DE), savant prélat allemand, né en 1491, dans le duché de Juliers, mort à Augsbourg, en 1530. Il entra dans les ordres, devint prévôt d'abord de la collégiale d'Aix-la-Chapelle, ensuite de la cathédrale de Cologne et enfin, en 1524, chancelier de l'université de cette ville. Il possédait des connaissances variées, et défendit Reuchlin contre les attaques des Dominicains de Cologne. D'accord avec Hutten et Camérarius sur les questions littéraires, il se sépara d'eux au sujet de la réforme religieuse, et vota contre les novateurs à la diète d'Augsbourg. On a de lui : *Oratio in comitiis Francofurtensibus pro Carolo Romanorum rege regens electo* ; Francfort, 1519, et Hanovre, 1611, in-fol. ; — *Oratio gratulatoria ad Carolum V* ; 1519 ; réimprimé ainsi que la pièce précédente dans le t. III des *Scriptores* de Freher ; — *Epistola ad Carolum V* ; Schlestadt, 1519, in-4° : écrite pour engager ce prince à favoriser les études classiques ; — *Brevis enarratio de origine et sedibus Francorum* ; Cologne, 1521, in-4° ; Anvers, 1585 ; dans cet opuscule, réimprimé entre autres dans le t. I des *Scriptores* de Duchesne, l'auteur combat un des premiers l'opinion erronée sur l'origine troyenne des Francs. — *De Morbo seu febri sudatoria, vulgo sudore Britannico vocato* ; Cologne, 1529, in-4° ; — *Carmina* ; Leipzig, 1529 ; — *Annotationes aliquot herbarum*, dans le t. III du *Herbarium Brunsfeldii* ; Bâle, 1540 ; — *De Gallia Belgica commentariolus* ; Anvers, 1584, in-4°. Neuenar a aussi donné la première édition de la *Vie de Charlemagne* et des *Annales* d'Eginhard, Cologne, 1521, in-4°, et de l'*Art vétérinaire* de R. Végèce, Bâle, 1528, in-4° ; il a encore traduit en latin plusieurs épigrammes grecques dans le recueil de Soter, publié à Cologne en 1528 ; sa traduction des *Psaumes* et d'autres morceaux de la Bible se trouve dans les *Psalmi* publiés à Haguenau, 1532, in-8°, par un de ses neveux, qui a placé en tête une *Vie de Neuenar*, reproduite dans les *Noctes academicæ* de J.-Fr. Christ ; son *Poëme sur la mort du Sauveur* est inséré dans les *Hymni sacri* de G. Fabricius ; enfin, on trouve plusieurs lettres de Neuenar dans la correspondance de Reuchlin. O.

Jac. Burckhard, *Analecta et De fatis linguæ latinæ*, p. 597. — Hartzheim, *Bibl. Coloniensis*. — H. Reuchlins *Aliorum humanistarum*. — Paquot, *Mémoires*, t. XVI.

NEUFCHÂTEAU (*François* DE). Voy. FRANÇOIS.

NEUFCHÂTEL (*Berthold* DE), évêque de Bâle, mort peu après l'année 1134. La noblesse de son origine nous est prouvée par une charte de l'abbaye de Lutzel, où nous trouvons le nom de Raoul, comte de Neufchâtel sur le lac, se déclarant frère de l'évêque Berthold. Élu évêque de Bâle en 1122, il suivit la coutume des prélats de qualité, alla se joindre au cortége aulique du roi des Romains, et négligea les affaires de son diocèse. Nous le voyons à Strasbourg en 1123 ; en 1124 il fait partie de l'assemblée de Mayence, où il favorise les prétentions de Philippe de Souabe, aspirant à l'empire après la mort d'Henri V. Mais la majorité des suffrages se prononça pour Lothaire, et Lothaire, salué empereur, commença par traiter Berthold en ennemi. Berthold était alors en procès avec les moines de Saint-Blaise. L'empereur voulut entendre la cause, et se déclara pour les moines. Berthold était rentré dans les bonnes grâces de l'empereur en l'année 1130 ; mais peu d'années après, en 1134, il fut contraint d'abdiquer. Le motif de cette abdication n'est pas bien connu. On croit cependant qu'elle lui fut imposée par Innocent II. B. H.

Basilea sacra, p. 191. — *Monuments de l'Histoire de l'ancien évêché de Bâle*, publ. par M. Trouillat, passim.

NEUFCHÂTEL (*Henri* DE), évêque de Bâle, mort le 13 septembre 1274. Son père, Ulric III, était comte de Neufchâtel. D'abord prévôt de l'église de Bâle et coadjuteur de l'évêque Berthold de Ferrete, il s'établit lui-même sur le siége épiscopal en 1262. C'était un homme fier de son origine, de ses alliances, qui ne savait céder à personne, pas même aux princes souverains. Dès l'abord il s'engagea dans une lutte armée avec Rodolphe de Habsbourg, son parent. Ils se disputaient les châteaux de Brisach et de Neuenburg. Les deux armées eurent pour chefs le comte et l'évêque, et prirent autant de places fortes, désolèrent autant de bourgs et de métairies au nom de l'un qu'au nom de l'autre. En 1268, Henri de Neufchâtel emporte d'assaut Hertenberg, Blotzheim et Rheinfelden, quoique cette dernière place passât pour inexpugnable ; de son côté, Rodolphe assiége Toggenburg, puis interviennent dans la mêlée les paysans maltraités par le comte Rodolphe, qui se précipitent à l'improviste sur les châteaux d'Auggen, de Gervesch, de Froschbach, et les démolissent. La désolation régnait partout en l'année 1269, quand les deux adversaires parlèrent de traiter. Mais ils ne purent se mettre d'accord, et aussi-

tôt la guerre recommença. En 1272, Rodolphe, faisant chaque jour de nouveaux progrès, ruine le château de Tieffenstein, et porte l'incendie jusque dans les faubourgs de Bâle : cependant Henri se jette avec impetuosité sur l'ennemi, s'empare de Seckingen et rase la place. En même temps le comte de Fribourg, appuyé par Rodolphe, se porte sur Neuenburg, et s'y établit, mais non sans peine : les habitants lui refusent l'hommage, et s'agitent, espérant de l'évêque de Bâle un prompt secours. Ce secours arrivé, la bataille s'engage. L'atroce comte de Fribourg mutile ou écorche ses prisonniers. Cependant Rodolphe revient sous les murs de Bâle, dévaste la vallée de Munster, et met enfin le siége devant la ville épiscopale. Henri, ne pouvant prolonger la lutte, signe une trêve, le 22 septembre 1273. On ne trouve pas facilement dans la vie de Henri de Neufchâtel quelques actes propres à un évêque. Absolument dépourvu de toute science ecclésiastique, ignorant même ou méprisant ses devoirs épiscopaux, il fut vaillant guerrier et habile capitaine. B. H.

Annales Colmarienses, apud Urstisium, passim. — Herrgott, *Genealog. Habsb.*, t. II, passim. — *Basilea Sacra*, p. 237. — *Monum. de l'Hist. de l'anc. évêché de Bâle*, recueillis par M. Trouillat, t. II, passim.

NEUFCHÂTEL (*Jean* DE), cardinal français, né à Neufchâtel, vers 1335, mort à Avignon, le 4 octobre 1398. D'une des plus considérables maisons du comté de Bourgogne, et fils de Thibaut, baron de Neufchâtel, et de Jeanne de Châlons, il devint, à quinze ans, chanoine d'Autun, puis prieur de Saint-Pierre d'Abbeville et de Notre-Dame de Bar-le-Duc. Ordonné prêtre à Besançon, il fut, mais inutilement, postulé pour archevêque de cette ville, et fut sacre en 1371 évêque de Nevers, d'où il passa en octobre 1372 sur le siége de Toul. L'empereur Charles IV lui donna en 1377 des lettres patentes qui l'investissaient du pouvoir temporel et le reconnaissaient prince de l'empire Robert de Genève, son parent, devenu pape sous le nom de Clément VII, le prit, en 1378, pour l'un de ses camériers, et le créa, le 23 octobre 1383, cardinal du titre des Quatre Saints Couronnés Jean se démit l'année suivante de son évêché, dont il reprit l'administration, le 29 mai 1385. Il devint, en décembre 1392, évêque d'Ostie et de Velletri, et, deux ans après, concourut à l'élection de Pierre de Lune, autrement Benoît XIII, qu'il couronna à Avignon, en octobre 1394. Jean suivit longtemps son obédience; mais affligé du schisme qui déchirait l'Église, il mit tout en œuvre pour en amener la fin, et ne cessa de solliciter Pierre de Lune de se démettre ; toutefois, il mourut sans avoir pu triompher de l'obstination de Pierre. Le jour de sa mort, un incendie consuma son palais, et ses cendres, recueillies par ses amis, furent déposées dans la chartreuse de Villeneuve-les-Avignon. H. F.

Gallia christiana, t. XII et XIII — Aubery, *Histoire des cardinaux*. — *France pontificale* (sous presse).

NEUFCHÂTEL (*Charles* DE), prélat français, mort à Pont-Audemer, le 20 juillet 1498. Fils de Jean de Neufchâtel, et parent du cardinal Jean (voy. l'art. précédent), Charles remplit d'abord les fonctions de grand chantre dans la cathédrale de Besançon. Quentin Ménart gouvernait alors cette église (*voir* ce nom). Quand celui-ci mourut, l'âge de Charles ne permettait pas aux chanoines de lui conférer par voie d'élection le titre vacant; ils pouvaient simplement le postuler. C'est ce qu'ils firent. Charles avait pour compétiteur le célèbre cardinal d'Arras, Jean Jouffroy. Cependant le crédit de sa famille l'emporta sur la puissance du cardinal : après avoir été postulé par les chanoines de Besançon, il fut nommé par le pape. La ville de Besançon avait elle-même souhaité cette nomination, le caractère facile et bienveillant de Charles lui faisant espérer que son administration serait pacifique. Il ne trompa pas cette espérance, et voulut même, en l'année 1471, effacer la dernière trace des discordes qui avaient troublé le gouvernement de son prédécesseur; il consentit alors à la destruction du château de Brégilles, nouvellement reédifié, et les citoyens s'engagèrent par reconnaissance à lui payer 600 florins d'or. Cependant, les tumultes civils apaisés, la ville et l'église de Besançon furent désolées par la guerre étrangère. Après la mort de Charles le Téméraire, les Français, unis aux Lorrains, envahissent la Franche-Comté, et y font de grands ravages. Charles de Neufchâtel résiste d'abord aux forces ennemies; mais Louis XI est un prince bien habile, qui sait à la fois intimider et corrompre: Le duc Maximilien apprenant que Charles de Neufchâtel est passé du côté de la France, le déclare déchu de ses fonctions et l'oblige même à quitter son palais archiépiscopal. Charles se retire alors près du roi Louis, qui lui assigne une pension de 4,000 livres. Quelques-uns disent une pension de 400 livres; mais ils se trompent; Louis XI était plus généreux à l'égard des gens dont il voulait s'assurer la fidelité. On a d'ailleurs conservé quelques quittances de Charles de Neufchâtel Il était à la cour de France en l'année 1480, lorsque Louis, évêque de Bayeux, mourut. Le roi le nomma sur-le-champ *administrateur* de cette église (6 mars). Il ne pouvait, en effet, instituer évêque un archevêque confirmé : il pouvait simplement, par une sorte d'*incardination*, le préposer au gouvernement d'un évêché vacant. Ainsi, les chanoines de Besançon, privés de leur archevêque survivant, ne songèrent pas à lui donner un successeur ; ils n'avaient pas ce droit. Charles reçut même pendant quelque temps les revenus de son archevêché, qui, joints à sa pension (1) et à son traitement d'administrateur devaient le faire un des plus riches pre

(1) Une de ses quittances porte, en effet, la date de 1481.

i du royaume. Mais cela eut un terme. L'empereur Frédéric III, le 30 août 1485, écrivit aux chanoines de Besançon qu'il ne convenait pas d'envoyer plus longtemps à un archevêque rebelle, et persévérant dans sa rébellion, les fruits d'une église qu'il ne régissait pas. Charles se réconcilia plus tard avec Frédéric, puis se brouilla avec son successeur, Maximilien. Quand la mort vint le surprendre, il se rendait à Bayeux, après avoir assisté au couronnement de Louis XII. Son corps fut transporté à Bayeux, son cœur à Besançon. B. H.

Gallia Christ. vetus, t. I. — Dunod, *Histoire de l'Église de Besançon*, t. I. —L'abbé Richard, *Hist. des dioc. de Besançon et de S.-Claude.*

NEUFCHÂTEL (Prince DE). *Voy.* BERTHIER.

NEUFFORGE (*Jean-François* DE), architecte français, né le 1er avril 1714, à Comblain, près de Liége, mort le 19 décembre 1791, à Paris. Issu d'une famille brabançonne connue dès le quinzième siècle, il vint vers 1738, à Paris, où l'appelait le désir de perfectionner ses études d'architecture. En 1755, il se consacra exclusivement à la partie théorique de son art, et s'occupa dès lors de composer, de publier ou de compléter le grand ouvrage intitulé : *Recueil élémentaire d'architecture* (Paris, 1756-1776, 8 vol). in-fol. « Ce qu'on y remarque de plus intéressant, selon le *Journal de Trévoux*, c'est le bon style, la composition sage, l'invention subordonnée aux règles, l'éloignement du frivole, du bizarre et du singulier. » Cependant, malgré les approbations de l'Académie d'Architecture et du marquis de Marigny, malgré un débit assez étendu, cette collection est loin d'avoir conservé quelque valeur; on la trouve difficilement complète, parce qu'elle paraissait par cahiers et d'une façon peu régulière. La plupart des planches sont dues au burin de l'auteur. — Un des petits-fils de Neufforge a été professeur d'humanités aux colléges de Saint-Louis et de Charlemagne; il a fourni quelques articles à la *Biographie universelle* (supplém.). P.

Mémoires de Trévoux. — *Année littéraire*. — Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexikon*

NEUFGERMAIN (*Louis* DE), poète français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On ne connaît presque rien des particularités de la vie de cet écrivain; on ignore même le lieu de sa naissance et à quelle famille il appartenait. Il vivait encore en 1652, et devait être arrivé à un assez grand âge, puisqu'à cette époque Ménage lui donne le sobriquet de *vieux badin*. Il était gentilhomme, et servait en quelque sorte de jouet au duc d'Orléans, au cardinal de Richelieu et aux beaux esprits de ce temps. Il se qualifiait lui-même de « poëte hétéroclite de monseigneur le frère unique de Sa Majesté, » et tirait sérieusement vanité de ce titre bizarre. « Sa méthode favorite, dit Bayle, était de faire des vers qui finissaient par les syllabes du nom de ceux qu'il louait. C'était une gêne qui lui faisait débiter mille impertinences et un galimatias si ridicule qu'il ne faut pas s'étonner qu'on se divertît à lui proposer des noms qui lui donnassent un peu d'exercice. » D'après le même auteur, on se servait quelquefois de Neufgermain pour entremêler des traits satiriques parmi des louanges; mais cette conjecture paraît mal fondée. Pour donner une idée des extravagances de ce poëte, nous citerons quelques passages de la pièce adressée à Godeau, et dans laquelle, suivant son habitude, les syllabes du nom finissent les vers :

La belle et gentille Mar*go*,
Trouvée naguère au bord *d'eau*
Puisant, puisant un escar*go*,
Dont elle fit si bon chau*deau*
Qu'il n'en resta point à *Godeau*.

Dedans son lict en son *go*go,
Encourtinée d'un ri*deau*,
Remuant la gigue ou gi*go*,
Chantoit un air en *go*, en *d'eau*,
En faveur de Monsieur *Godeau*.

Venus luy donna son ma*go*,
Atlas luy offrit son far*deau*,
Diane Talot et Ra*go*,
Et le beau Phébus, ce blon*deau*,
Donna ses cheveux à *Godeau*.

On connaît de Neufgermain un recueil intitulé : *Poésies extraordinaires et irrégulières Conceptions* (Paris, 1630-1637, 2 vol. in-4°), et composé de sonnets, stances, ballades et autres petites pièces. P. L—Y.

Bayle, *Dict. crit.* — Goujet, *Bibl. françoise*, XVI.

NEUFVILLE (*Jean-Florent-Joseph*, chevalier DE), littérateur français, né en 1707, à Sangaste, près Calais, mort vers 1770. Il embrassa la carrière des armes, fit quelques campagnes, et devint capitaine d'une compagnie de bas officiers invalides en garnison à Lorient. Il ajoutait à son nom celui de *Montador*. On a de lui diverses productions légères en vers et en prose : voici les titres de quelques-unes : *La Famille infortunée, ou les mémoires de la marquise de La Feuille-Belu*; Londres (Paris), 1737, 1742, in-12; — *Une Muse militaire*; 1738, in-8°; — *La Pudeur, histoire morale*; Paris, 1739, in-12; — *L'Almanach nocturne, par la marquise de N. N.*; Paris, 1739-1742, in-12; — *L'Astronomie nouvelle du Parnasse, ou l'apothéose des écrivains vivants*; Paris, 1740, in-12; il existe une critique de cet écrit (*L'Astrologue dans un puits*, 1740), par La Chesnaye-Desbois; — *Les Confessions de la baronne de ***, par le C. D*; Amsterdam (Paris), 1743, 2 part. in-12; — *Lettres amusantes et critiques sur les romans en général*; Paris, 1743, in-12; — *La petite-nièce d'Eschyle, histoire athénienne*; Paris, 1761, in-8°. P.

Lettres de Mme du Châtelet, p. 133-153. — Desessarts, *Les siècles littér.*, V.

NEUFVILLE. *Voy.* LA NEUFVILLE, NEUVILLE et VILLEROI.

NEUGEBAUER (*Salomon*), historien allemand du commencement du dix-septième siècle. On n'a aucun détail sur sa vie; mais ses ouvrages, très-rares, prouvent qu'il a dû résider en

Pologne et en Russie ; le premier est spécialement curieux en ce qu'il y affirme, à l'instar de la plupart des voyageurs de cette époque, que le faux Démétrius n'était pas aussi *faux* qu'on l'a depuis prétendu. Voici la description bibliographique de ses ouvrages que la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg est peut-être seule à posséder : *Moscovia;* Gedani, 1612, in-4° ; ibid., 1613; et Dantzig, 1613 ; — *Historiæ rerum Polonicarum, libri quinque;* Francfort, 1611, in-4° ; — *Historia rerum Polonicarum concinnata, et ad Sigismundum tertium, Poloniæ Sueciæque regem, usque deducta libris decem;* Hanovre, 1618, in-4°. P^ce A. G—n.

Adelung, *Uebersicht der Reisenden in Russland bis 1700.*

NEUHAUS (*Henri*), savant allemand, vivait à Dantzig, où il était né, au commencement du dix-septième siècle. Il se fit recevoir maître ès-arts et docteur en médecine. On a de lui : *Pia et utilissima admonitio de fratribus Rosæ-Crucis;* Dantzig, 1618 et 1622, in-8° ; traduit en français, Paris, 1624, in-8°, et à la suite de l'*Instruction à la France* de G. Naudé : dans cet écrit l'auteur dénonçait les Rose-croix comme une association qui, sous l'apparence de chercher la pierre philosophale, cherchait à étendre son influence dans un but caché, et selon toute probabilité dangereux pour la société; il s'attira plusieurs vives réponses de la part des adeptes. O.

Struve et Jugler, *Biblioth. hist. literariæ*, ch. IX.

NEUHAUSS (*Edon* von), en latin *Neuhusius*, humaniste hollandais, né le 21 octobre 1581, à Steinfurt, en Westphalie, mort le 7 mars 1638, à Leeuwarden. Orphelin de bonne heure, il fut élevé par les soins de son oncle Othon Casmann, et accepta en 1607 le rectorat du collége de Leeuwarden. Il refusa en 1619 de quitter cette ville pour un emploi semblable que lui offraient les États de Groningue. On a de lui : *Princeps Agapetianus, in metricis numeris;* Francfort, 1603, in-12; — *Infantia Imperii Romani sub regibus;* Amsterdam, 1620, in-16; — *Manes Nassovii;* ibid., 1620, poëme héroïque en l'honneur de Guillaume-Louis de Nassau ; — *Theatrum ingenii humani, sive De cognoscendis hominis indole et secretis animi motibus;* ibid., 1633-1664, 2 part. in-16 ; — *Fatidica sacra;* ibid., 1635-1648, 3 part. in-16 ; — *Triga scolasticarum artium;* Leeuwarden, 1636, in-8°; — *Gymnasium eloquentiæ;* Amsterdam, 1641, in-16 ; réimprimé avec des additions en 1664; — *Nova grammatica*, rédigée pour les écoles de la Frise avec W. Revius et Pierre Moll.

Son fils, *Regnier* von Neuhauss, né en 1618, à Leeuwarden, mort vers 1680, voyagea en France, et fut recteur des colléges de Harlingue et d'Alkmaer. Il a publié : *Poematum juvenilium libri II;* Amsterdam, 1644-1669, 2 vol. in-16 : on y trouve de l'aisance et de la clarté ; — *Manuale philologicum;* ibid., 1636, in-18 ; — *Orationes, cum fasciculo poematum et epistolarum;* Franeker, 1642, in-16; — *Synopsis etymologica, sive de originibus linguæ latinæ;* Amsterdam, 1652, in-16; — *Epistolarum familiarium centuriæ IV novæ;* ibid., 1653, 1678, in-16; — *Examen philologicum;* ibid., 1654, in 16; — *Thalia Alcmariana, seu Poematum posteriorum liber;* ibid., 1678, 2 vol. in-16. K.

Paquot, *Mém.*, VII.

NEUHOF (*Théodore* de). *Voy.* Théodore.

NEUKIRCH (*Benjamin*), littérateur allemand, né en 1665, au village de Reiscke en Silésie, mort en 1729. Il exerça pendant quelques années la profession d'avocat à Breslau, devint ensuite précepteur auprès de plusieurs jeunes gentilhommes, fut nommé en 1703 professeur à l'Académie des Nobles à Berlin et plus tard sous-gouverneur du prince d'Anspach. On a de lui : *Galante Briefe und Gedichte* (Lettres et Poésies galantes) ; Cobourg, 1695, in-8°; — *Satyren und poetische Briefe* (Satires et Épitres poétiques), à la suite des *Weltliche Gedichte* de Hanken (Dresde, 1727); et à part, Francfort, 1757, in 8° ; — *Auserlesene Gedichte* (Poésies choisies) ; Ratisbonne, 1744, in-8°, avec une vie de l'auteur par Gottsched. Neukirch a aussi traduit en vers allemands le *Télémaque* de Fénelon ; Onolzbach, 1727-1739, 3 parties, in-fol., avec gravures. O.

Jördens, *Lexikon.* — Vocke, *Almanach Anspachischer Gelehrten.*

NEUKOMM (*Sigismond*), compositeur allemand, né à Salzbourg, le 10 juillet 1778, mort à Paris, le 3 avril 1858. Fils d'un professeur de l'École normale de Salzbourg, il était l'aîné d'une nombreuse famille. Avant l'âge de sept ans, il commença l'étude de la musique, sous la direction de Weissaner, organiste distingué, et fit des progrès tellement rapides que son maître le chargea bientôt de le remplacer dans quelques-unes de ses fonctions. Son talent précoce lui valut d'être nommé, à peine âgé de seize ans, organiste titulaire à l'université, où il faisait en même temps ses études classiques. A la même époque, Michel Haydn lui donna des leçons d'harmonie et de contrepoint et lui confia souvent le soin de le seconder comme organiste de la cour. Lorsqu'il eut atteint sa dix-huitième année, il fut attaché à l'Opéra en qualité de répétiteur des chœurs. Il prit alors la résolution de se livrer entièrement à la culture de l'art qu'il affectionnait, et après avoir terminé ses cours de philosophie et de mathématique, à l'université, il partit au mois de mars 1797 pour Vienne, où Joseph Haydn, sur la recommandation de son frère, l'admit au nombre de ses élèves. Neukomm gagna bientôt l'affection de l'illustre maître, qui le traitait comme un fils, et sous la direction duquel il travailla pendant sept années, recueillant chaque jour le fruit de

ses précieux conseils et employant le temps qui lui restait à donner des leçons de piano et de chant. Au mois de mai 1804, il s'éloigna de Vienne pour se rendre à Saint Pétersbourg, où il fut nommé directeur de la musique du théâtre impérial. Cette position lui fournit l'occasion d'écrire pour le couronnement de l'empereur un opéra intitulé *Alexander am Indus*; mais au bout d'un an d'exercice, il fut obligé de renoncer à son emploi, par suite d'une grave maladie que lui avait occasionnée la nouvelle imprévue de la mort de son père. Peu à peu cependant sa santé se rétablit; il put reprendre le cours de ses travaux, et se fit remarquer par des compositions de divers genres, qui furent exécutées soit à Saint-Pétersbourg, soit à Moscou, où il faisait de fréquentes excursions. L'académie de musique de Stockholm et la Société Philharmonique de Saint-Pétersbourg le reçurent au nombre de leurs membres. En 1808, Neukomm quitta la Russie, alla faire un court séjour à Salzbourg, visita ensuite la Prusse, et se rendit à Vienne, où il arriva au commencement de l'année suivante, peu de temps avant la mort de Haydn. Après la campagne de 1809 et la conclusion de la paix, il vint à Paris. Son talent d'artiste, son esprit cultivé lui créèrent bientôt des relations aussi agréables qu'utiles. La princesse de Vaudemont le prit sous sa protection, et le présenta au prince de Talleyrand, auquel elle le recommanda chaleureusement. Dussek était alors attaché comme pianiste à la maison du prince; mais sa santé s'altérait chaque jour davantage. A sa mort, arrivée au mois de mars 1812, Neukomm, qui l'avait remplacé dans ses fonctions, lui succéda définitivement, et fut installé dans l'hôtel Talleyrand. Vivant au milieu de l'élite de la société, exempt de toute préoccupation sur son sort, sa place lui laissait des loisirs, qu'il consacrait à composer. Parmi les nombreux morceaux de musique qu'il écrivit à cette époque, nous citerons un *Te Deum* qui fut ensuite exécuté à l'église de Notre-Dame, à l'occasion de l'entrée solennelle de Louis XVIII à Paris. En 1814, il accompagna le prince de Talleyrand au congrès de Vienne, et le 21 janvier 1815 il fit exécuter par trois cents chanteurs à l'église Saint-Étienne de cette ville, et en présence des rois et princes réunis au congrès, un *Requiem* qu'il avait composé pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Neukomm reçut de Louis XVIII la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

Après les Cent Jours, Neukomm revint à Paris avec le prince de Talleyrand; mais en 1816 il accompagna le duc de Luxembourg, qui se rendait à Rio Janeiro, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Admis à la cour de Joao VI, comblé de faveurs par la famille royale, il passa quatre années dans cette situation. La révolution du Brésil, en obligeant le roi à retourner en Portugal, ramena aussi Neukomm à Paris, où il reprit sa place dans l'hôtel Talleyrand. Plus tard, en 1826, réalisant le projet qu'il avait formé depuis longtemps de faire un voyage en Italie, il visita successivement Milan, Florence, Bologne, Rome, Naples et Venise. Un goût passionné pour les voyages s'était emparé de lui. En 1827 il parcourut la Belgique et la Hollande, et deux ans après l'Angleterre et l'Écosse. De retour à Paris au commencement de 1830, il suivit bientôt après le prince de Talleyrand dans son ambassade à Londres. Ses compositions, principalement ses oratorios, eurent à cette époque beaucoup de succès en Angleterre, où elles furent exécutées sous sa direction dans plusieurs grandes solennités musicales. Au mois de septembre 1832, il alla diriger à Berlin l'exécution de son oratorio des *Dix Commandements de Dieu*, connu en Angleterre sous le titre du *Mont Sinaï*, et revint passer l'hiver à Londres. Après avoir écrit pour le festival de Birmingham un nouvel oratorio, intitulé *David*, il entreprit un second voyage en Italie, et fit ensuite une excursion à Alger et dans les possessions françaises de l'Afrique. Paris et Londres le revirent pendant les années 1835 et 1836. Il allait s'embarquer pour l'Amérique du Nord, mais une maladie douloureuse le retint en Angleterre. Rendu à la santé, et quoiqu'il eût déjà atteint sa cinquante-huitième année, il reprit le cours de ses voyages, visitant à plusieurs reprises l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Belgique et l'Angleterre. Enfin, en 1857, après avoir fait une dernière excursion en Prusse, il revint à Paris, où il mourut, le 3 avril de l'année suivante, à l'âge de près de quatre-vingts ans. Neukomm ne s'était pas marié.

Neukomm a joui d'une certaine renommée comme compositeur, surtout en Angleterre. Son style, clair et correct, rappelle la manière de Haydn. Il a été considéré comme un des meilleurs organistes de son temps. Malgré les distractions multipliées que lui occasionnaient ses voyages et ses relations sociales, il a produit une telle quantité de compositions en tous genres, qu'il est difficile de s'expliquer comment il a pu trouver le temps nécessaire pour se livrer à un pareil travail. Depuis l'âge de vingt-cinq ans, Neukomm tenait un catalogue de ses ouvrages; à l'époque de sa mort, ce catalogue offrait plus de 2,000 numéros. En voici le résumé : MUSIQUE RELIGIEUSE : sept oratorios; — cinquante messes, dont vingt complètes; — quatre grands chœurs; — une foule de cantates d'église et d'autres morceaux détachés, à une ou plusieurs parties; — un recueil d'antiennes et autres morceaux à plusieurs voix; — une collection d'hymnes chorales, et *The morning and evening service* (Service du matin et du soir); ces deux derniers ouvrages ont été composés en Angleterre; — un grand nombre de psaumes à un, deux, trois, quatre et cinq voix, et à grand chœur; — plusieurs *Stabat Mater*, des litanies, des can-

tiques pour le mois de Marie, etc., etc. — MUSIQUE DRAMATIQUE : Dix opéras allemands; — trois scènes détachées, en italien. — MUSIQUE VOCALE DE CONCERT ET DE CHAMBRE : Des chœurs, des trios, des duos, des cantates, et un grand nombre de chansons allemandes et anglaises, de romances françaises et de canzonettes italiennes. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : *Fantaisies et Élégies*, à grand orchestre; — cinq ouvertures détachées; — une symphonie à grand orchestre; — quintettes, quatuors, etc., pour divers instruments, au nombre de vingt-trois; — vingt-cinq marches militaires et autres pièces d'harmonie; — duos, valses, etc., pour divers instruments; — un concerto pour le piano, et des sonates, caprices, variations et fantaisies pour le même instrument; — plus de soixante pièces d'orgue; — des exercices d'harmonie et des solféges On a publié en France, en Allemagne et en Angleterre, un grand nombre de compositions de Neukomm; le reste est en manuscrit dans la collection qu'il a laissée de ces œuvres.

Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Esquisse biographique de Sigismond Neukomm*, par lui-même, et publiée dans le journal *La Maîtrise*; Paris, 1859.

NEUMANN (*Gaspard*), orientaliste allemand, né le 14 septembre 1648, à Breslau, mort dans cette ville, le 27 janvier 1715. Après avoir accompagné en qualité de chapelain le duc de Gotha en Suisse, en France et en Italie, il occupa depuis 1678 diverses fonctions ecclésiastiques dans sa ville natale, et il y fut nommé en 1697 professeur de théologie aux deux gymnases; en 1706 il devint membre de l'Académie des Sciences de Berlin. On a de lui : *Genesis linguæ sanctæ Veteris Testamenti docens vulgo sic dictas radices non esse vera Hebræorum primitiva, sed voces ab alio quodam radicibus his priore et simpliciore principio deductas*; Nuremberg, 1696, in-4°: le système de l'auteur, bien qu'il n'ait pas été confirmé par les recherches philologiques postérieures, est curieux comme un des premiers exemples de la libre investigation dans l'étude de la langue hébraïque; — *Exodus linguæ sanctæ Veteris Testamenti, tentatus in lexico etymologico hebræo-biblico, pro illustranda hypothesi, in Genesi linguæ sanctæ tradita, quod ita concinnatum, ut simul pateat esse litteraturam hebraicam suo modo hieroglyphicam et vi significandi symbolica præditam*; Nuremberg, 1697, 1698, 1699 et 1700, in-4°; — *Biga dissertationum physico-sacrarum de gemmis Urim et Thummim et de cibo Samariæ obsessæ, una cum responsione ad quæstionem amici : Num potius cultfe dicti aliqua in sacris dentur vestigia*; Leipzig, 1709, in-4°; — *Clavis domus Heber, reserans januam ad significationem hieroglyphicam litteraturæ hebraicæ perspiciendam*; Breslau, 1712, 1715 3 vol.; — *De scientia litterarum hieroglyphicarum*; — *Kern aller Gebete* (Essence de toutes les prières); cet ouvrage, imprimé vingt deux fois en Allemagne, a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; — *Trutina religionum*; Leipzig, 1716, in-8°; en tête se trouve une biographie de l'auteur par Casten. Neumann a aussi publié une grande partie de ses sermons et oraisons funèbres; Breslau, 1707, in-8°; enfin, il a composé une vingtaine de cantiques réunis dans les *Lebensbeschreibungen berühmter Liederdichter* de Wetzel, t. II, où se trouvent aussi des détails sur sa vie. O.

Take, *Leben Neumanns* (Breslau, 1741, in-8°). — Kundmann, *Silesii in nummis*. — *Hallische Bibliothek*, t. XLVI, p 677. — Scultetus, *De hymnopæis Silesiis*, p. 24.

NEUMANN (*Jean-Georges*), théologien allemand, né en 1661, à Hertz près de Mersbourg, mort en 1709 Il devint en 1690 professeur de poésie et bibliothécaire à l'université de Wittemberg, où il obtint en 1692 une chaire de théologie; il fut appelé plus tard à la dignite de prévôt de l'église du château. Il était un des principaux adversaires de Spener. Il a écrit plus de cent vingt dissertations sur des sujets théologiques, historiques et littéraires, réunies en grande partie dans ses *Primitiæ dissertationum*; Wittemberg, 1700, 1707 et 1716, in-8°. et dans ses *Programmata academica*; Wittemberg, 1707 et 1722, in-4°; il a aussi publié les biographies de plusieurs théologiens, tels que *Hunnius, Hutter, Kunge*, etc. O.

Schönbach. *Vita Neumanni* (1716, in-8°) — Ranfft, *Leben der chur-sächsischen Theologen*. t. II. — Faber, *Nachrichten von der Schloss Kirche zu Wittenberg*. — Erdmann, *Biographien der Probste zu Wittenberg*.

NEUMANN (*Gaspard*), chimiste allemand, né en 1683, à Zullichau, mort en 1737. Fils d'un pharmacien, il fut placé à la tête de la pharmacie de voyage du roi de Prusse, qui lui donna ensuite les moyens d'augmenter ses connaissances par des voyages en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. De retour à Berlin, il se lia avec Stahl, qui le fit nommer pharmacien de la cour; en 1723 il devint professeur de chimie au Collége médico-chirurgical, et l'année suivante inspecteur des pharmacies du royaume. Il était membre de l'Académie des Sciences de Berlin et de l'Académie impériale des Naturalistes. On a de lui un grand nombre de monographies sur diverses substances organiques, réunies en partie dans sa *Vollständige medicinische Chymie* (Chimie médicale complète); Berlin, 1749-1755, 4 vol. in-4°. O.

Hirsching. *Handbuch*. — Sammenbach, *Introd*. — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*. — Zedler, *Universal Lexikon*.

NEUMANN (*Balthasar*), architecte allemand, né à Eger, en 1687, mort en 1753. Après avoir été pendant quelque temps fondeur de cloches, il entra au service militaire. Ses connaissances en mathématiques le firent avancer au grade de colonel de l'artillerie du cercle de Franconie. Il s'occupa ensuite d'architecture, et alla visiter les

principaux monuments de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la France et de l'Italie; de retour en Allemagne, il y fut chargé de la construction de plus de soixante églises, chapelles, palais, etc.; il fut un des premiers qui essayèrent de ramener en ce pays le goût à la simplicité et à la grandeur antiques et à faire abandonner l'ornementation surchargée et bizarre. Parmi les monuments exécutés sous sa direction, nous citerons : *l'église de Meresheim*, les *résidences de Bruchsal, de Wurtzbourg, de Werneck*, le *château de Schönborn* près de Coblentz, etc. O.

Nagler, *Künstler-Lexikon.*

NEUMANN (*Georges-Frédéric*), biographe allemand, né à Stolberg en Misnie, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il occupa diverses fonctions ecclésiastiques, et publia : *De eruditis et theologis qui patriam suam nonnumquam obscuram nobilitarunt;* Leipzig, 1707-1708, 2 parties, in-4°; — *De mythologiæ gentilium abusu in poesi christiana;* Leipzig, 1709, in-4°; — *Stolberga erudita;* Leipzig, 1709; — *De bibliotheca Halensi;* Leipzig, 1710. O.

Möller, *Cimbria literata*, t II.

NEUMANN (*Charles-Georges*), médecin allemand, né à Gera, en 1774, mort à Trèves, en 1850. Il exerça la médecine successivement à Pirna, à Meissen et à Stettin, et devint en 1818 second directeur et professeur de clinique à l'hôpital de la Charité à Berlin; en 1828 il se démit de cet emploi, et se fixa à Aix-la-Chapelle. On a de lui : *Von der Natur des Menschen* (De la Nature de l'homme); Berlin, 1815-1818, 2 vol.; — *Die Krankheiten des Vorstellungsvermögens* (Les Maladies de l'entendement); Leipzig, 1822; — *Specielle Pathologie und Therapie;* Berlin, 1832-1834 et 1837, 4 vol; — *Die Krankheiten des Gehirns* (Les Maladies du cerveau); Coblentz, 1833; — *Pathologische Untersuchungen* (Recherches pathologiques); Berlin, 1841; — *Deutschlands Heilquellen* (Les Eaux thermales de l'Allemagne), 1845; — *Beiträge zur Natur-und Heilkunde* (Documents relatifs à l'histoire naturelle et à la médecine). Neumann est l'auteur de plusieurs pièces de poésie devenues populaires. O.

Pierer, *Lexikon.*

*NEUMANN (*François Ernest*), physicien allemand, né le 11 septembre 1798, au village de Mellin dans l'Ukermark. Il reçut sa première instruction à Joachimsthal et à Berlin. Il était encore au collége lorsque la guerre éclata, en 1815, entre la France et les alliés. Il assista comme volontaire à la bataille de Ligny, où il fut blessé d'une balle au visage Rentré, en 1816, à l'un des colléges de Berlin, il put le quitter en 1817, et se livra dès lors à l'étude assidue des mathématiques et des sciences naturelles. En 1826 il obtint à Berlin le doctorat ès sciences, et fit à cette occasion le premier connaître la loi des zones qui a répandu un jour inespéré sur le chaos des faces cristallines. M. Neumann est depuis 1826 professeur de physique à l'université de Kœnigsberg, où ses cours attirent de nombreux auditeurs de toutes les parties de l'Allemagne et de l'étranger. Il est membre ou associé des Académies de Berlin, de Vienne, de Saint-Pétersbourg, de Gœttingue, de Rome. En 1859, le roi de Prusse lui conféra le titre de conseiller intime. Pendant sa longue carrière scientifique, M. Neumann s'est fait connaître par une série de mémoires estimés sur les systèmes des cristaux, sur la théorie de la lumière, la chaleur, les courants d'induction, et d'autres sujets du même genre. Ces mémoires sont disséminés dans les principaux recueils périodiques d'Allemagne. On trouve ses travaux cristallographiques dans ses *Beitraege zur Cristallonomie;* Berlin, 1826; dans sa thèse *De lege zonarum principio evolutionis systematum cristallinorum;* Berlin, 1826, in-4°; et dans les *Annales* de Poggendorff, vol. IV, 1825; XXIV, 1832; XXVII, 1833; XXXI et XXXIII, 1834; XXXV, 1835; XLII, 1837. Les résultats de ses recherches sur la chaleur spécifique sont consignés dans le même journal, vol. XXIII, 1831, ainsi que dans sa brochure : *De emendanda formula per quam calores corporum specifici ex experimentis methodo mixtionis institutis computantur;* Kœnigsberg, 1834, in-4°. Dans la théorie de la lumière, M. Neumann s'est principalement occupé de la double réfraction dans les cristaux, de la réflexion et de la polarisation des rayons lumineux; il a toujours soutenu, avec Mac Cullogh, et contrairement à l'opinion de Fresnel, que les molécules éthérées oscillent dans le plan de polarisation même; et c'est cette dernière opinion qui commence aujourd'hui à prévaloir dans la science. Les mémoires de M Neumann qui ont trait à ces questions ont paru dans les *Abhandlungen der Berliner Academie*, en 1835 et 1841, et dans les *Annales* de Poggendorff, vol. XXV et XXVI, 1832; XL, 1837. La théorie des courants d'induction doit à M. Neumann la découverte d'une de ses lois fondamentales, qui consiste en ce que les forces en jeu dans un courant fermé dérivent d'un potentiel. (*Voir : Abhandl. der Berl. Acad.*, 1845 et 1847.) Nous citerons encore de lui deux mémoires sur les applications auxquelles se prêtent les séries ordonnées suivant les fonctions que l'on appelle les *Y* de Laplace, dans le *Journal* de Crelle, vol. XXVI, 1843, et dans les *Astronomische Nachrichten*, vol. XV, 1838; ainsi qu'une méthode nouvelle pour déterminer la résistance électrique, citée par M. Wild dans le *Vierteljahrsschrift der naturf. Gesellsch. von Zurich*, vol. II. R. RADAU.

Docum. partic.

*NEUMANN (*Charles-Frédéric*), orientaliste allemand, né le 22 décembre 1798, près de Bamberg. D'une famille juive, il entra d'abord dans le commerce, qu'il abandonna pour aller

étudier l'histoire à Heidelberg et à Munich ; il se convertit au protestantisme, et devint en 1822 professeur au gymnase de Spire. Destitué en 1825 pour ses opinions libérales, il entreprit l'étude des langues orientales, notamment du chinois, et séjourna dans ce but à Paris et à Londres. En 1830 il se rendit en Chine, d'où il rapporta l'année suivante une collection de dix mille volumes écrits en chinois ; il la céda au gouvernement bavarois et devint professeur à l'université de Munich ; il fut mis à la retraite en 1852, en raison de la part active qu'il avait prise aux mouvements politiques de 1848. On a de lui : *Rerum creticarum specimen* ; Gœttingue, 1820 ; — *Ueber die Staatsverfassung der Florentiner von Leonardus Aretinus* (Sur l'ouvrage de Léonard Arétin au sujet de la constitution de Florence) ; Francfort, 1822 ; — *Historische Versuche* (Essais historiques) ; Heidelberg, 1825 ; — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de David, philosophe arménien* ; Paris, 1829 ; — *Pilgerfahrten buddhistischer Prediger aus China und Indien* (Pèlerinages de prédicateurs bouddhistes chinois et indous) ; Leipzig, 1833 ; — *Versuch einer Geschichte der armenischen Literatur* (Essai d'une histoire de la littérature arménienne) ; Leipzig, 1833 ; — *Geschichte der Uebersiedelung von vierzigtausend Armeniern* (Histoire de l'émigration de quarante mille Arméniens) ; Leipzig, 1834 ; — *Asiatische Studien* (Études asiatiques) ; Leipzig, 1837 ; — *Geschichte des englisch-chinesischen Kriegs* (Histoire de la guerre anglo-chinoise) ; Leipzig, 1846 et 1855 ; — *Die Völker des südlichen Russlands* (Les Peuples de la Russie méridionale) ; Leipzig, 1847 ; — *Beiträge zur armenischen Literatur* (Documents relatifs à la littérature arménienne) ; Leipzig, 1849 ; — *Geschichte des englischen Reichs in Asien* (Histoire de l'empire anglais aux Indes) ; Leipzig, 1857, 2 vol. Neumann a traduit de l'arménien en anglais l'*Histoire de Vartan* par Élisée et la *Chronique du royaume arménien en Cilicie*, de Vartan ; il a traduit du chinois en anglais le *Cathéchisme des Schamans*, Londres, 1831, et l'*Histoire des pirates chinois*, Londres, 1831. O.

Conversations Lexikon.

* **NEUMANN** (*Jeanne*), romancière allemande contemporaine, épouse du bourgmestre d'Elbing Neumann, a écrit : *Valérie* ; Dantzig, 1825 ; — *Erzählungen* (Récits) ; Leipzig, 1826 ; — *La comtesse de Horfeld* ; ib., 1826 ; — *Pulawsky et Kofinsky* ; ibid. ; — *Le Crime dévoilé* ; ibid., 1827 ; — *Ruse contre ruse* ; ibid., 1827 ; — *Francesco et Roderigo* ; ibid., 1828 ; — *Le double Serment* ; ibid., 1830 ; — *Séraphine* ; ibid., 1830 ; — *La Croix de la forêt* ; ibid., 1830, 5 vol. ; — *Conradin de Souabe* ; ibid., 1831 ; — *Blanche de Castille* ; ibid., 1831 ; — *La Charade* ; Berlin, 1831 ; — *Erick, roi de Suède* ; Dantzig, 1833, 2 vol. ; — *Jeanne de Naples* ; Leipzig, 1835 ; — *Diane de Cinq-Mars* ; ibid., 1836 ; — *Jean-Casimir de Pologne* ; Dantzig, 1839, 3 vol. ; — *Jean IV de Russie* ; Leipzig, 1840 ; — *Camille, princesse de Bissignano* ; Dantzig, 1844, 3 vol. ; etc. O.

Pierer, *Lexikon.*

NEUMÉ (*Michel*). *Voy.* MESME.

NEUSER (*Adam*), théologien socinien allemand, né dans la Souabe, au seizième siècle, et mort à Constantinople, le 12 octobre 1576. Élevé dans le luthéranisme par ses parents, qui appartenaient à cette communion, il entra dans l'Église réformée, après avoir terminé ses études, probablement parce qu'il croyait y trouver une plus grande liberté de penser que dans l'Église luthérienne. Il s'établit alors dans le Palatinat, et il ne tarda pas à gagner la bienveillance de l'électeur, qui le nomma pasteur de l'église Saint-Pierre de Heidelberg, et qui avait même le projet de lui donner une chaire de professeur à l'université de cette ville. Mais ce prince ayant voulu en 1569 introduire dans ses États la discipline ecclésiastique de l'église de Genève, Neuser résista fortement à cette entreprise, non pas tant peut-être parce qu'elle partait du pouvoir civil que parce que cette discipline, d'une excessive rigueur, aurait fait peser un despotisme ecclésiastique intolérable sur les réformés du Palatinat. Cette hardie opposition lui fit perdre à la fois les bonnes grâces de l'électeur et sa charge de pasteur. Il se tourna alors vers le socinianisme, qui d'ailleurs devait attirer un esprit aussi indépendant, et vers lequel il penchait, à ce qu'on assure, depuis longtemps. Il forma naturellement le projet de répandre les principes sociniens autour de lui. Sylvanus, pasteur à Ludembourg, s'associa à ce dessein, qui fut communiqué à Georges Blandrata, médecin du vaïvode de Transylvanie, et à quelques autres ministres qui professaient les opinions sociniennes. On raconte que Neuser et Sylvanus cherchèrent à s'assurer la protection du sultan Sélim, dans le cas où ils échoueraient, mais qu'ils furent trahis par l'ambassadeur du vaïvode de Transylvanie, qu'ils avaient chargé de cette négociation, et qui livra leurs lettres à l'électeur palatin. Quoi qu'il en soit de cette histoire, peine d'invraisemblance, ils furent arrêtés et conduits à Amberg. Sylvanus fut décapité en 1572 ; Neuser réussit à s'échapper de sa prison, et après avoir erré quelque temps arriva à Constantinople, où il se fit musulman.

Comme on pouvait s'y attendre, la mémoire de cet homme inquiet et aventureux n'a pas été épargnée. On l'a accusé de tous les vices et entre autres d'ivrognerie. Il est juste d'ajouter que ceux qui l'ont peint sous ces noires couleurs reconnaissent cependant, par une singulière contradiction, qu'il n'y eut jamais rien à reprendre dans sa conduite. Quelques biographes ont attribué sa mort à une maladie honteuse, suite de ses débauches ; d'autres, au contraire, ont re-

poussé cette imputation. On peut croire que son plus grand défaut fut de ne pas savoir imposer un frein à son imagination déréglée et à la fougue de son caractère. On assure qu'il avait pris un grand ascendant sur la population du Palatinat, et qu'il devait cette considération extraordinaire aussi bien à son zèle religieux qu'à son éloquence.

Le *Lexique* biographique de Jöcher assure qu'il n'a laissé aucun ouvrage imprimé; la *Biographie universelle* prétend au contraire que ses écrits sont nombreux et qu'ils ont été recueillis par les sociniens. La *Bibliothèque des anti-trinitaires*, qui le nomme *Neusner*, n'en cite qu'un seul : *Scopus Septimi Capitis ad Romanos* (Ingolstadt), 1583, in-8°. Sa lettre à Sélim, si toutefois elle est authentique, se trouve dans le recueil de Mieg : *Monumenta pietatis et litteraturæ;* Francfort, 1702, in-4°, 1re part., p. 318; — le tome III des *Mélanges tirés de la Bibliothèque de Wolfenbüttel* renferme une autre lettre de Neuser, contenant l'apologie de sa conduite et datée de Constantinople, le mercredi avant Pâques de l'an 1574. M. NICOLAS.

Jöcher, *Gelehrten-Lexikon.*

NEUVILLÉ DE PLESSIS-BARDOUL (*Roland* DE), prélat français, né en 1530, mort à Rennes, le 5 février 1613. Il était abbé de Saint-Jacques de Montfort lorsque, en 1562, il fut nommé évêque de Saint-Pol-de-Léon par la protection du duc d'Étampes, en remplacement de Roland de Chauvigné. Quoiqu'il ait assisté au concile de Tours (1583) et qu'il ait souscrit les édits de tolérance publiés en 1588, Neuville ne s'en montra pas moins persécuteur violent des protestants; il se vantait lui-même de n'avoir pas laissé un seul hérétique dans son diocèse. Il mourut après cinquante ans d'épiscopat : René de Rieux de Sourdéac, abbé du Relec, lui succéda. La Bibliothèque de Lyon possède, sous le n° 441, un fort beau *Missale ecclesiæ gallicæ* in-fol., écrit en magnifiques caractères gothiques et rehaussé de précieuses vignettes, qui paraît avoir été la propriété de Roland de Neuville. A. L.

Ogée, *Dict. hist. et géographique de Bretagne*, II, 882.

NEUVILLE (*Pierre-Claude* FREY DE), théologien français, né à Grandville (1), le 5 septembre 1692, mort à Rennes, en août 1775. Sa famille semble originaire du canton de Bâle, et vint, on ne sait pour quelle cause, habiter la Bretagne. Neuville entra, le 12 septembre 1710, dans la Compagnie de Jésus, où il occupa des emplois honorables, surtout dans la comptabilité. Deux fois il fut provincial. Il était bon prédicateur. Lorsque son ordre fut menacé de dissolution (1763), il n'attendit pas la persécution, et se retira à Rennes, où il mourut. On a de lui : *Sermons;* Rouen, 1778, 2 vol. in-12; — *Observations sur l'institut de la Société de Jésus;* Avignon, 1761, 1762, 1771, in-12; — *Lettre d'un ami de la vérité à ceux qui ne haïssent pas la lumière, ou réflexions critiques sur les reproches faits à la Société de Jésus relativement à la doctrine;* in-12, s. l. ni d. A. L.

Raymond Diosada Caballero, *Bibliothecæ scriptorum societatis Jesu* (1814-1816, in-4°). — Feller, *Supplément* de *La France littéraire.* — *Nouvel Appel à la raison, des écrits et libelles publiés par la passion contre les Jésuites de France;* Bruxelles, 1761, in-12. — Aloïs et Alp. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus.* — Barbier, *Dict. des anonymes*, n° 9643. — *Catalogus personarum et officiorum provinciæ Franciæ Societatis Jesu*, ann. 1759, p. 3.

NEUVILLE (*Charles* FREY DE), orateur religieux français (1), frère du précédent, né le 23 décembre 1693, dans le diocèse de Coutances, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 13 juillet 1774. Il fit ses études au collége des Jésuites de Rennes, qui, reconnaissant ses capacités, l'initièrent à leur ordre, en 1710. Il professait depuis dix-huit ans les belles-lettres et la philosophie, lorsqu'il débuta en chaire, où il eut un grand succès (1736). Après la dissolution de sa société, sa présence, toute inoffensive, fut tolérée en France et avec les secours que lui accordèrent le roi et la reine de France, il mourut sans être inquiété. On a de lui : *Oraison funèbre de M. le cardinal de Fleury*, etc.; Paris, 1743, in-4° et in-12; Amsterdam, 1743, in-4°. Cette oraison donna lieu à de nombreuses critiques, auxquelles l'auteur répondit plusieurs fois (*voy.* Aloïs et Alp. de Backer); — *Oraison de très-haut, très-puissant seigneur Charles-Auguste Foucquet de Belle-Isle, duc de Gisors, pair et maréchal de France*, etc.; Paris, 1761, in-4°; — *Sermons;* Paris, 1777, 8 vol. in-12; Lyon, 1778, 8 vol. in-12. Ces sermons ont été trad. en allemand par J.-B. Dily, Vienne, 1777-1780, 8 vol. in-8°; et par Priester Joh. Buchmann, Augsbourg, 1841, in-12; en espagnol par Juan-Antonio Pellicer, Juan Ceron et Pontela, Madrid, 1784; en italien, Venise, 1774, 1786, 1793. Le P. Neuville avait rassemblé trois vol. d'*Observations hist.* et *crit.* « Mais, disent MM. Backer, la crainte des interprétations fâcheuses et celle de compromettre ses éditeurs le déterminèrent, quelques jours avant sa mort, à jeter son manuscrit au feu. » Les biographes ont souvent confondu cet écrivain ecclésiastique avec son frère et le P. Anne-Joseph de La Neuville. A. L.

Caballero, *Bibliothecæ scriptorum Societatis Jesu* (Rome, 1814-1816), in-4°; — Aloïs et Alphonse de Backer, *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, 1re série, p. 519, 520.

NEUVILLE. *Voy.* HYDE DE NEUVILLE, LE QUIEN et NEUFVILLE.

NEUVILLÉ (*Didier-Pierre* CHICANAU DE),

(1) La *Biographie universelle* (Michaud) lui donne pour prénoms *Pierre-Charles*, le fait naître à Vitré et mourir en 1773. Nous avons suivi la version des historiographes de la Compagnie de Jésus.

(1) Feller et d'après lui la *Biographie universelle* (Michaud) lui donnent les prénoms d'*Anne-Joseph*, qui appartiennent à un autre écrivain, *Anne-Joseph de La Neuville*, dont les œuvres ont été souvent confondues avec celles de Charles Frey de Neuville.

littérateur français, né en 1720, à Nanci, mort en octobre 1781, à Toulouse. D'une famille noble de Lorraine, il eut une jeunesse dissipée, voyagea dans le Nord, et entra dans les gardes du roi Stanislas, où il acheva de se ruiner. Afin de rétablir sa fortune, il vint à Paris, se fit recevoir avocat, et passa du barreau dans les lettres; il se chargea ensuite de l'éducation d'un jeune seigneur polonais, et donna des leçons d'histoire aux filles de la princesse Lubomirska. De retour en France, il eut une place d'inspecteur de la librairie à Nîmes, et s'en démit bientôt pour embrasser l'état ecclésiastique. En 1771 il obtint de M. de Brienne, archevêque de Toulouse, la chaire d'histoire vacante au collége de cette ville. On a de lui : *Les Aventures de Chansi et de Ranné, ou rien de trop*; impr. à la suite du *Moyen d'être heureux* de Rivière (Amsterdam, 1750, vol. in-12); — *La Feinte supposée*, comédie en prose, jouée en 1750, aux Italiens; — *Dictionnaire philosophique, ou introduction à la connaissance de l'homme;* Londres (Paris), 1751, 1756, 1762, in-8°; la 3e édit. est fort augmentée; Vauvenargues, Duclos, Trublet, d'Alembert ont été surtout mis à contribution pour cet ouvrage; — *Oracle de Cythère;* 1752, in-8°; — *L'Abeille du Parnasse, ou recueil de maximes tirées des poëtes français;* Londres (Paris), 1757, 2 vol. in-12; — *Considérations sur les ouvrages d'esprit;* Amsterdam (Paris), 1758, in-12; — *Esprit de l'abbé de Saint-Réal;* Paris, 1768, in-12. Ces divers écrits sont anonymes. P. L.

Nécrologe des hommes célèbres, 1782.

* NEU-WIED (*Alexandre-Philippe-Maximilien*, prince DE), voyageur et naturaliste allemand, né à Neuwied, le 23 septembre 1782. Entré dans l'armée prussienne, il la quitta en 1806 avec le grade de général major. Pendant les années suivantes, il se livra avec ardeur à l'étude des sciences naturelles. En 1815 il se rendit à Rio-Janeiro, dans l'intention d'explorer l'intérieur du Brésil; en compagnie de Freireiss et Sellow et d'une dizaine de domestiques, il arriva, après avoir traversé de vastes déserts, à San-Salvador; il pénétra ensuite dans l'été de 1816 jusqu'à Morro d'Arrara. Là il rencontra la tribu des Botocondes, sur lesquels il a le premier donné des détails exacts. Par suite de la guerre allumée alors entre les diverses peuplades sauvages de ces contrées, il se vit forcé d'abandonner son plan de route et de se rendre à Villa-Viçosa. De là il visita successivement Caravalles, Santa-Cruz, et Villa-Belmonte; il séjourna pendant quelque temps auprès des ruines considérables qu'il avait découvertes à Jouassema. Il se fraya ensuite à coups de hache un chemin à travers les immenses forêts au nord du fleuve Belmonte, et entra enfin, après avoir souffert de grandes privations, dans la province de Minas-Geraës. L'état de sa santé l'engagea à terminer là son voyage; passant par Sertam et Bahia, il était déjà arrivé à Nazareth, lorsqu'il fut arrêté et détenu pendant trois jours, parce qu'on le prenait pour un Anglais; c'est alors qu'on lui vola plusieurs objets de sa précieuse collection d'insectes et de plantes recueillie pendant sa route. Cet incident fâcheux le dégoûta de son idée première de visiter encore d'autres parties de ce pays; il s'embarqua le 10 mai 1817, et fut quelques semaines plus tard de retour en Allemagne. En 1833, il parcourut l'extrême ouest de l'Amérique du Nord, s'avança jusqu'aux montagnes Rocheuses, et revint avec un grand nombre d'objets d'histoire naturelle ainsi qu'avec beaucoup de vues de ce pays, dessinées par les artistes emmenés par lui dans cette expédition. On a de lui : *Reise nach Brasilien in den Jahren 1815-1817* (Voyage au Brésil dans les années 1815 à 1817); Francfort, 1819-1820, 2 vol. in-8°, avec un *Atlas* in-fol.: cet ouvrage, d'une exécution parfaite, abonde en renseignements précieux sur la côte orientale du Brésil du treizième au vingt-troisième degré de latitude; — *Abbildungen zur Naturgeschichte Brasiliens* (Planches pour l'histoire naturelle du Brésil); Weimar, 1823-1831, 15 livraisons; — *Beiträge zur Naturgeschichte Brasiliens* (Documents relatifs à l'histoire naturelle du Brésil); Weimar, 1824-1833, 4 vol.; — *Reise durch Nordamerika* (Voyage à travers l'Amérique du Nord); Coblentz, 1838-1843, 2 vol. in-4°; avec un *Atlas* de planches; ce magnifique ouvrage de luxe est surtout important pour l'ethnographie de ce pays. O.

Conversations-Lexikon.

NEVALI, savant turc, vivait à Constantinople à la fin du seizième siècle de notre ère. Il fut précepteur du sultan Amurath III. Nevali est auteur d'un ouvrage de politique et de morale, intitulé : *Ferah Nami*, qui le place au premier rang des philosophes et des moralistes de sa nation. Il y traite de la religion mahométane et de ses ministres, des vertus et de l'instruction d'un souverain. Cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque spéciale des sultans ottomans, à Constantinople. Ch. R.

Toderini, *Litterature des Turcs*. — Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*.

NÈVE (*François* DE), peintre belge, né et mort à Anvers, vivait en 1625. Il fut élève de Rubens, et alla se perfectionner en Italie. De retour dans sa patrie, il mérita la réputation de bon peintre. « De Nève, dit Descamps, composait avec feu, coloriait bien et dessinait avec beaucoup d'élégance. » La ville d'Anvers conserve la plupart de ses tableaux. A. DE L.

Jacob Campo Weyerman, *De Konst Schilders*, etc., t. III, p. 218. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. II, p. 127, 128.

* NÈVE (*Felix-Jean-Baptiste-Joseph*), orientaliste belge, né à Ath (Hainaut), le 13 juin 1816. Après avoir reçu la première instruction au collége de Lille, il suivit les cours des uni-

versités de Louvain, de Bonn et de Munich, puis vint à Paris étudier les langues orientales sous la direction de Burnouf, de Reinaud et de Quatremère. Reçu en 1838 docteur en philosophie et lettres, il fut attaché, en 1841, comme agrégé de littérature ancienne et de langues orientales, à l'université catholique de Louvain, où il fut nommé professeur extraordinaire en 1844, et professeur en 1853. Il est depuis 1860 correspondant de l'Académie royale de Belgique. Ses principaux ouvrages sont : *Introduction à l'histoire générale des littératures orientales; leçons faites à l'université catholique de Louvain*; Louvain, 1845, in-8°; — *Essai sur le mythe des Ribhavas, premier vestige de l'apothéose dans le Véda, avec le texte sanscrit et la traduction française des hymnes adressés à ces divinités*; Paris, 1847, in-8°; — *Revue des sources nouvelles pour l'étude de l'antiquité chrétienne en Orient*; Louvain, 1852, in-8°; — *Le Bouddhisme, son fondateur et ses écritures*; Paris, 1854, in-8°; — *Mémoire historique et littéraire sur le collége des Trois-Langues à l'ancienne université de Louvain*; Bruxelles, 1856, in-4°, couronné par l'Académie royale de Belgique; — *Mémoire sur la vie d'Eugène Jacquot de Bruxelles, et sur ses travaux relatifs à l'histoire et aux langues de l'Orient*; Bruxelles, 1856, in-4°; — *Des Portraits de femme dans la poésie épique de l'Inde : études morales et littéraires sur le* Mahâbhârata; Bruxelles, 1858, in-8°. M. Nève est collaborateur du *Journal asiatique*, des *Annales de philosophie chrétienne*, du *Correspondant*, de la *Revue catholique* de Louvain, et du *Messager des sciences historiques de Belgique*.

E. REGNARD.

Documents partic.

NEVELET (*Pierre*), sieur DE DOSCHES, en Champagne, né à Troyes, mort vers 1610. Il était avocat au parlement de Paris; les persécutions exercées contre les réformés l'obligèrent à sortir de France, et il se retira avec sa famille à Bâle, où il se lia d'une intime amitié avec le fameux jurisconsulte François Hotman. Vers 1597, il revint en France et fut député comme ancien de l'église de Vitry au seizième synode national. La date précise de sa mort n'est pas connue On a de lui : *Elogium Fr. Hotomanni*; Francfort, 1595, in-8°; reimpr. à la tête des *Opera* de Hotman (Genève, 1599-1601, 3 vol. in-fol.); et avec la *Consolatio e sacris litteris* du même (Hanovre, 1613); — *Basilear Helvetiorum Ecphrasis*; Francfort, 1597, in-4°;— *Lacrymæ Neveleti Doschii in funere avunculi Pithæi*; Paris, 1603, in-4°; ce petit poëme est d'une élégante latinité. Il donna aussi en 1603 une nouvelle édition de l'*Anti-Tribonian* qu'Hotman avait publié en 1567.

Son fils, *Isaac* NEVELET, né en 1590, à Bâle, est connu par la publication d'un recueil d'anciens fabulistes, intitulé *Mythologia Æsopica* (Heidelberg, 1610, in-4°). P. L.

Haag frères, *La France protestante*. — Bayle, *Dict. crit.*

NEVERS (Comtes DE). Le Nivernais formait autrefois un comté qui releva d'abord du royaume de Bourgogne et qui fut possédé par des seigneurs sur lesquels on ne sait rien de certain jusqu'au milieu du dixième siècle. A cette époque Othon, duc de Bourgogne, s'en étant rendu maître, le transmit à son frère *Henri le Grand*, qui le donna, en 987, à *Othon-Guillaume*, fils d'Adalbert, roi d'Italie. Vers 992 la fille de ce dernier l'apporta en dot à un seigneur, originaire du Poitou, nommé *Landri*, qui devint la tige des comtes de Nevers. Landri conquit le comté d'Auxerre, et mourut en 1028. Sa famille s'éteignit vers la fin du douzième siècle, Agnès, fille de Gui, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, épousa, en 1184, Pierre II de Courtenay, depuis empereur de Constantinople, et hérita de ces trois comtés, qui passèrent de la mère à la fille, pendant quatre générations consécutives, dans les maisons de Donzy, de Châtillon, de Bourbon et de Bourgogne. Ils furent ensuite séparés, et passèrent aux trois filles d'Yolande de Bourgogne (*voyez* ci-après). Le comté de Nevers passa alors dans les maisons de Flandre, de Bourgogne, de Clèves et de Gonzague. Nous citerons parmi ceux qui l'ont possédé :

Guillaume II, mort le 20 août 1148, prit la croix en 1101, et gagna Constantinople, à la tête d'une armée de quinze mille hommes; mais, ayant voulu traverser l'Asie Mineure, il fut harcelé par les Turcs, et atteignit Antioche avec une centaine de soldats. A son retour il fut obligé de donner satisfaction à son évêque, qui l'accusait d'avoir emmené de force les serfs de l'abbaye de Saint-Cyr. Constamment attaché au roi Louis le Gros, il l'aida à soumettre les vassaux rebelles; fait prisonnier dans une de ces expéditions, il fut livré à Thibaut IV, comte de Blois, qui le tint plus de cinq ans en prison. En 1124 il s'opposa, avec le roi de France, à la marche des Impériaux qui menaçaient d'envahir la Champagne. Comme il assiégeait la ville de Cosne, il tomba encore une fois au pouvoir de Thibaut. Battu ensuite par le comte du Forez, il perdit sa liberté, et ne la recouvra qu'à l'intercession de saint Bernard. Après avoir fondé plusieurs monastères, touché de repentir pour ses fautes passées, il se fit chartreux (1147), et mourut quelques mois après. Quoique illettré, il jouissait de la réputation d'un homme très-capable; le parlement voulut l'associer à l'abbé Suger pour la régence.

Guillaume III, fils du précédent, mort le 21 novembre 1161, suivit Louis le Jeune en Orient (1147), et eut à soutenir différentes guerres contre les seigneurs ses voisins, et contre l'abbé de Vézelay et l'évêque d'Auxerre.

Guillaume IV, fils du précédent, mort le

24 octobre 1168, à Saint-Jean-d'Acre. Après avoir soutenu une rude guerre contre Étienne Ier, comte de Sancerre, et Renaud, comte de Joigny, il saccagea Montferrand en Auvergne (1163). En 1167 il partit pour la Palestine. Jean de Salisbury parle de lui en ces termes dans une lettre à Jean, évêque de Poitiers : « C'est aux larmes des veuves qu'il a opprimées, aux gémissements des pauvres qu'il a vexés, aux plaintes des églises qu'il a dépouillées, qu'il faut attribuer le mauvais succès de son expédition, et la mort sans honneur qu'il a trouvée au champ de la gloire. » Son frère *Gui* lui succéda (*voy.* ce nom).

Yolande, de Bourgogne, morte en 1280, succéda, en 1262, à sa mère Mahaut II de Bourbon. A la suite d'un long procès terminé en 1273, elle perdit la propriété des comtés de Tonnerre et d'Auxerre, qui furent, par arrêt du parlement, donnés à Marguerite et à Alix, ses sœurs puînées. Elle se maria deux fois, en 1265, avec Jean-Tristan, fils du roi Louis IX, et en 1272 avec Robert de Dampierre, comte de Flandre. Son fils, *Louis Ier*, lui succéda; il ne porta que le titre de *comte de Nevers*, étant mort avant son père. Mais son fils et son petit-fils, *Louis II* et *Louis III*, furent comtes *de Flandre* et de Nevers (*voyez* ces noms).

Marguerite de Flandre, fille unique de Louis III, née en 1350, morte le 16 mars 1405, fit entrer le comté de Nevers dans la maison de Bourgogne par son second mariage, avec le duc Philippe le Hardi.

Philippe II, comte de Nevers et de Rethel, troisième fils de la précédente, né en 1389, mort le 25 octobre 1415, succéda en 1404, à son frère Jean, qui devenait duc de Bourgogne. En 1410 il fut pourvu de l'office de *chambrier* de France au préjudice du duc de Bourbon. Après avoir suivi son frère dans ses différentes guerres contre la maison d'Orléans et contre les Liégeois, il fit en 1414 sa soumission à Charles VI, et lui remit la ville de Laon. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, où il commandait douze mille hommes d'armes.

*Charles Ier*, fils du précédent, né en 1414, mort en mai 1464. Sa mère, Bonna d'Artois, s'étant remariée à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, partagea avec celui-ci la tutelle de ses fils. Quoique Philippe se fût mal conduit envers ses pupilles, Charles se montra toujours attaché à sa personne, et parvint même, en 1435, à le détacher du parti des Anglais et à le réconcilier avec le duc de Bourbon. La paix fut célébrée à Nevers par des festins et des réjouissances. « On y dansa, dit Monstrelet, il y eut moult grand foison de momeurs et de farceurs. » Ce qui fit dire à un chevalier bourguignon : « Nous autres, nous sommes bien mal avisés de nous aventurer et mettre en danger de corps et d'âme pour les singulières volontés des princes, lesquels, quand il leur plaît, se réconcilient l'un avec l'autre, et souventes fois advient que nous en demeurons pauvres et détruits. » Après avoir refusé d'entrer dans la ligue des princes dite *la Praguerie* (1440), Charles se laissa entraîner dans celle que le duc d'Orléans avait formée contre le roi (1442); mais un des premiers à s'en retirer, il servit avec zèle Charles VII contre les Anglais. Aussi fut-il en 1459 confirmé dans son titre de pair de France. Il mourut sans postérité.

Jean II, frère du précédent, né le 25 octobre 1415, à Clamecy, mort le 25 septembre 1491, à Nevers. Il porta d'abord le titre de *comte d'Étampes*. A la mort de son cousin Philippe de Bourgogne, duc de Brabant (1430), il prétendait lui succéder. Évincé par Philippe le Bon, qui le dédommagea de cette perte par des pensions et différentes seigneuries, il fut dépouillé par le domaine royal de ce qu'on lui avait donné. Il s'attacha néanmoins à la maison de Bourgogne, et fut chargé en 1452 de châtier les Gantois rebelles ; il les battit en plusieurs rencontres, non sans perdre beaucoup de monde, et contribua en 1453 à la conclusion de la paix. En 1456 il reçut le collier de la Toison d'Or. A cette époque le dauphin Louis, poursuivi par son père, Charles VII, trouva un asile dans les États du duc de Bourgogne, où Jean l'accueillit avec de grands égards. Haï du comte de Charolais (Charles le Téméraire), qui ne pouvait lui pardonner sa condescendance à l'égard de Louis XI, il fut enlevé en 1465 à Péronne, conduit à Bethune, à Mons et à Saint-Omer, et détenu étroitement. Aussi superstitieux que violent, Charles l'accusait d'avoir voulu l'envoûter pour le faire périr, et avait arrêté beaucoup de gens comme ses complices en donnant à entendre que tous ces sortiléges étaient fabriqués à l'instigation du roi. Le comte Jean ne fut rendu à la liberté qu'après avoir renoncé à toutes les donations qui lui venaient de Philippe le Bon (mars 1466). Il protesta contre cette violence, et se fit relever en 1473 par la cour des pairs. La mort de Charles d'Artois, son oncle maternel (1472), le laissa héritier du comté d'Eu. Il était le plus proche parent en ligne masculine de Charles le Téméraire, et lorsque, après la mort de ce prince, Louis XI réunit la Bourgogne à la couronne, on fut étonné de le voir demeurer tranquille, et l'on supposa qu'il y avait entre lui et le roi un traité secret. Il laissa deux filles, *Elisabeth*, mariée au duc de Clèves, et *Charlotte*, femme de Jean d'Albret, sire d'Orval.

Engilbert de Clèves, petit-fils du précédent, mort le 21 novembre 1506. Fils de Jean Ier, duc de Clèves, il fut naturalisé français en 1486 par lettres de Charles VIII, qui, l'ayant marié à Charlotte de Bourbon-Vendôme (1489), lui donna le comté d'Auxerre. Il eut à soutenir de longs procès avec les gens de ce pays et avec sa tante, qui prétendait succéder au Nivernais. En 1495 il accompagna le roi en Italie et commanda les Suisses à la bataille de Fornoue, ainsi qu'en 1500 dans

conquête du Milanais. En 1505 il obtint une nouvelle érection du comté de Nevers en pairie; c'est le premier prince étranger à qui semblable faveur ait été accordée en France.

Charles de Clèves, fils du précédent, mort le 27 août 1521, se distingua dans les guerres d'Italie, et mourut à la tour du Louvre, où François Ier l'avait fait enfermer pour des écarts de jeunesse. P. L.

Art de vérifier les dates. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

NEVERS (*François Ier* DE CLÈVES, duc DE), fils de Charles de Clèves, dernier comte de Nevers, né le 2 septembre 1516, à Cussy-sur-Loire, mort le 13 février 1562, à Nevers. A la suite de longues contestations relatives à l'héritage de Jean II de Bourgogne, il perdit, en 1525, le comté de Rethel, qui fit retour à sa grand'tante Charlotte d'Albret. En compensation, il obtint en 1539 l'érection du comté de Nevers en duché-pairie, et en 1545 le gouvernement de la Champagne. Après avoir fait ses premières armes en Piémont, sous le maréchal de Montmorency, il commanda de 1544 à 1546 l'infanterie allemande en qualité de colonel général, et fut chargé en 1551 de protéger les frontières de la Lorraine. Pendant le siége de Metz, il harcela les Impériaux par de continuelles attaques; puis ayant pénétré leur dessein de s'emparer de Toul, il le fit échouer en s'enfermant dans cette place. Il se signala par de nouveaux exploits en Picardie, en Flandre et en Champagne, où en 1555 il eut l'habileté de battre l'ennemi en détail et de rendre inutiles les efforts du prince d'Orange. En 1557 il se trouva à la bataille de Saint-Quentin, et y combattit avec la plus grande valeur; il rassembla, après la déroute, les débris de l'armée, et par ses sages manœuvres il empêcha l'ennemi de retirer tout le fruit qu'il pouvait espérer de sa victoire. L'année suivante il s'empara d'Orchimont, et courut risque de la vie au siége de Thionville, où il repoussa trois fois les Espagnols, qui tentèrent d'y jeter du secours. En 1560 il découvrit à François II la conjuration d'Amboise.

Ses deux fils lui succédèrent: l'un, *François II*, né le 31 juillet 1540, fut blessé à la bataille de Dreux, d'un coup de pistolet qu'un de ses gentilshommes tira par accident, et mourut, le 10 janvier 1563; l'autre, *Jacques*, né le 1er octobre 1544, mourut également sans postérité, le 6 septembre 1564. François Ier de Clèves avait eu aussi de sa femme, Marguerite de Bourbon, trois filles, *Henriette*, héritière du duc de Nevers, *Marie*, princesse de Condé, et *Catherine*, duchesse de Guise.

Anselme, *Hist. des gr. officiers de la Couronne*. — De Thou, *Hist. sui temporis*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XVIII.

NEVERS (*Louis* DE GONZAGUE, duc DE), capitaine français, né le 18 septembre 1539, mort le 22 octobre 1595, à Nesle. Troisième fils de Frédéric II, duc de Mantoue, il fut amené en 1549 à la cour de Henri II, qui lui accorda des lettres de naturalisation, et le fit élever avec ses enfants. Dès l'âge de quatorze ans, il commença de porter les armes, devint en 1557 capitaine de cent hommes d'armes et servit dans l'armée de Picardie. A la journée de Saint-Quentin, il eut un cheval tué sous lui, et tomba entre les mains de son oncle Ferdinand de Gonzague, l'un des généraux de Philippe II. Plutôt que de passer au service des Espagnols, il aima mieux payer pour sa rançon la somme énorme de 60,000 écus d'or, équivalant à plus de 700,000 fr. de notre monnaie. En épousant Henriette de Clèves, sœur des deux derniers ducs de Nevers (4 mars 1565), il quitta le titre de *prince de Mantoue*, sous lequel il avait été connu jusqu'alors; il obtint du roi à cette occasion des lettres de continuation de la pairie attachée au duché de Nevers, ce dont il n'y avait pas encore eu d'exemple. En 1567, il fut nommé gouverneur du Piémont, et ne se démit de ces fonctions qu'en 1574, lorsque Henri III rendit au duc de Savoie Pignerol et les autres villes qui en dépendaient. A cette époque il s'opposa avec fermeté à cette restitution impolitique, adressa au roi un long mémoire à ce sujet, et ne céda qu'après avoir fait enregistrer sa protestation au parlement de Grenoble. Pendant la seconde guerre civile, il battit les protestants du Lyonnais, et s'empara de Mâcon. Comme il se rendait auprès de sa femme, il rencontra près de Donzi une troupe de gentilshommes huguenots, dont la plupart étaient ses vassaux ou ses voisins. « Sans dire gare, il les chargea, dit Brantôme, et en porta par terre un et son vassal, qui tout par terre lui déchargea son pistolet à la jambe, vers le genouil, et le blessa tellement que l'on en attendit plutôt et longtemps la mort que la vie. » Il demeura boiteux toute sa vie, et, selon l'expression de Mézerai, « fort ulcéré contre les huguenots ». Lors du massacre de la Saint-Barthélemi, il sauva la vie à son beau-frère le prince de Condé; mais il fut du petit nombre de personnes qui, de concert avec la reine mère, imprimèrent à la France cette tache ineffaçable. Quelques mois après, Charles IX, en partant pour la Lorraine, lui laissa la garde de Paris. Le bâtard Henri d'Angoulême, mettant à profit l'absence du roi, imagina de faire un second massacre et de piller toutes les maisons riches de Paris en affirmant que leurs maîtres étaient hérétiques. Le duc de Nevers, à qui cet abominable projet fut communiqué, refusa d'en partager la responsabilité sans informations, fit arrêter plusieurs des complices du chevalier d'Angoulême, et envoya un courrier au roi, qui ne permit point ce nouveau crime. En 1573, il assista au siége de La Rochelle, et accompagna de là le duc d'Anjou en Pologne.

Au commencement du règne de Henri III, Nevers se montra fougueux partisan des Guises, et fut un des chefs de la Ligue. A diverses reprises il poussa le roi à proscrire le culte réformé, et à

déclarer aux huguenots une guerre d'extermination, guerre qu'il nommait une *sainte croisade*. En 1577, il lui offrit d'engager, pour atteindre ce but, tous les biens qu'il possédait dans les Pays-Bas et qui valaient 100,000 livres de rente, invitant avec chaleur la noblesse à se soumettre à de semblables sacrifices. Ses efforts demeurèrent stériles. L'espoir de s'emparer du gouvernement de la Provence l'avait fait entrer dans la Ligue; il était déjà dans Avignon lorsque Marseille, qu'il avait secrètement poussée à la révolte, lui fut enlevée. Déçu dans son ambition, il témoigna des scrupules de s'armer contre son souverain, et se rendit en 1585 auprès du pape Sixte Quint; ce dernier, pour qui le devoir religieux était dans l'obéissance passive, lui remontra « que le roi se devoit faire obéir également par tous ses sujets, qu'il devoit être roide et sévère, demeurer toujours le plus fort et le seul armé dans son royaume, et que s'il y avoit ou des catholiques ou des huguenots qui eussent la hardiesse de cabaler, il n'y avoit rien de plus facile à un roi de France que de faire couper des têtes (1) ». Ces conseils, répétés souvent à Henri III, contribuèrent à le jeter dans un parti extrême. Quant au duc de Nevers, il fit céder ses scrupules devant la promesse du gouvernement de Picardie, dont il prit possession, le 25 avril 1587, et qui, par le traité de Bergerac, avait été assuré au prince de Condé. A la fin de l'année précédente, il avait eu, à la demande du roi, une entrevue avec Henri de Navarre au château de Saint-Bris et l'avait vivement engagé à se soumettre ainsi qu'à renoncer au calvinisme. Désireux de tenir le milieu entre les partis, il ne rompit jamais avec la Ligue, et tandis qu'il protestait tout haut de son devouement au roi, il entretenait secrètement une correspondance avec le duc de Guise. Placé, au mois d'octobre 1588, à la tête de l'armée royale en Poitou, il s'empara, malgré la rigueur de la saison, de Mauléon, de Montagut, de La Garnache et d'une quarantaine de châteaux forts. Mais, après le meurtre des Guises, il fut obligé de licencier ses troupes et de rejoindre le roi à Blois; il s'efforça de le réconcilier avec la Ligue et n'ayant pu y parvenir, il se retira en Champagne, dont le gouvernement lui avait été accordé en janvier 1589.

Après la mort de Henri III, Nevers affecta pendant quelque temps de garder une exacte neutralité; estimant bientôt que la victoire demeurerait à Henri IV, il mit de côté le vœu qu'il avait fait de ne jamais servir un prince huguenot, lui prêta une somme de 30,000 écus d'or, et lui amena dans les plaines d'Ivry une compagnie de cinq cents cavaliers armés et équipés (1590). Envoyé en Champagne, il y maintint la tranquillité, rejoignit le roi en Normandie et le sauva, au combat d'Aumale, du péril extrême où l'avait jeté sa témérité (1592). Après avoir travaillé avec ardeur à faire rentrer Henri IV dans le sein de l'Église, il fut envoyé en ambassade auprès du pape, afin de lui rendre publiquement obédience et de solliciter l'absolution (octobre 1593); mais en vain fit-il valoir les plus fortes considérations, tirées de la justice, de la politique, de la religion même, Clément VIII, asservi aux volontés de Philippe II, demeura inflexible, et persista à ne point vouloir reconnaître en lui l'ambassadeur du roi de France. Forcé de quitter Rome sans avoir rien obtenu, il publia une protestation contre ce qu'il regardait comme un déni de justice, en déclarant que son maître saurait bien se passer de l'absolution qu'on lui refusait. A son retour il fut chargé, après la mort de François d'O, de la surintendance des finances (novembre 1594), fonctions qui ne lui convenaient guère et qu'il remit l'année suivante à Nicolas de Harlay pour prendre le commandement de l'armée de Picardie et de Champagne (30 mai 1595). S'il ne réussit pas à empêcher l'occupation de Doullens, il tint autant que possible les Espagnols en échec, approvisionna Amiens, Péronne et Saint-Quentin, envoya des renforts à Cambrai et s'enferma dans Corbie. Il mourut d'une dyssenterie que lui avaient donnée les fatigues de cette campagne, à l'âge de cinquante-six ans. Ses restes furent transportés dans la cathédrale de Nevers, où sa veuve lui fit élever un magnifique mausolée. Louis de Gonzague était d'un esprit souple, adroit, circonspect; les princes qu'il avait servis ne plaçaient en lui qu'une confiance médiocre. « Il faut craindre M. de Nevers, disait Henri IV, avec ses pas de plomb et son compas à la main. » Il avait plus de connaissances que les seigneurs de son temps, et se mêlait même de théologie. Sully, qui ne le pouvait souffrir, prétend que le roi fut débarrassé par sa mort d'un serviteur aussi incommode qu'inutile; de Thou le blâme de sa prudence méticuleuse; mais Brantôme le place au rang des grands capitaines et d'Aubigné le proclame « meilleur Français que les Français mêmes ». On a, sous le titre de *Mémoires du duc de Nevers* (Paris, 1665, 2 vol. in-fol), un recueil de pièces fort intéressantes touchant les événements auxquels il a pris part, et qui a été publie pour la première fois par Gomberville. Divers traités de controverse, écrits la plupart de sa main, sont conservés en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

Le duc de Nevers laissa un fils, *Charles de Gonzague*, qui lui succéda et qui devint duc de Mantoue en 1627 (*voy.* GONZAGUE), et deux filles, *Catherine*, duchesse de Longueville, et *Henriette*, duchesse de Mayenne. Sa femme, Henriette de Clèves, morte le 24 juin 1601, à Paris, se rendit célèbre par sa liaison avec le comte de Coconas, gentilhomme piémontais, décapité en 1574, pour avoir tenté d'enlever de la cour le duc d'Alençon et le roi de Navarre. P. L—Y.

(1) *Mémoires de Nevers*, t. I, p. 763.

Turpin, *Hist. de Louis de Gonzague, duc de Nevers*, Paris, 1789, in-8°. — *Mémoires du duc de Nevers*. —

ntôme, *Vies des grands capitaines.* — De Thou, *Hist. temporis.* — D'Aubigné, *Hist. universelle.* — Sully, *Économies royales.* — L'Estoile, *Journal de Henri III de Henri IV.* — Davila, *Hist. des guerres civiles de France.* — *Art de vérifier les dates.* — Poirson, *Hist. Henri IV.*

NEVERS (*Philippe-Julien* MANCINI-MAZARINI, duc DE), né à Rome, en 1639, mort à Paris, 8 mai 1707. Il était second fils de Michele-Lorenzo Mancini et de Geronima Mazarini, sœur aînée du célèbre cardinal de ce nom. L'esprit agréable de Philippe Mancini et surtout la protection de son oncle en firent de bonne heure un personnage à la cour de France. Il portait déjà, on ne sait à quel titre, la queue du manteau royal de Louis XIV lors du sacre de ce monarque (1654) (1), et devint successivement duc de Nevers et de Donzi, gouverneur de La Rochelle, du Brouage, du pays d'Aunis et de l'île de Ré, puis du Nivernais, chevalier des ordres du Roi (1661), capitaine des mousquetaires, etc. Il ne servit jamais d'une manière remarquable le roi de France; mais son immense fortune, héritage de ses oncles, les cardinaux Jules Mazarin et Francesco Mancini, explique suffisamment son importance. Il avait de plus cinq sœurs (2), toutes spirituelles et agréables, eurent tour à tour un grand crédit (3), et contribuèrent aux faveurs qu'il obtint si facilement. Quant à lui-même, il tranchait du bel esprit, et était l'un des assidus du salon de Mme des Houlières; il ne manquait pas d'ailleurs d'intelligence ni d'instruction. Aussi Titon du Tillet lui a-t-il consacré une [...]e dans son *Parnasse*. Voltaire le mentionne [dans] son *Siècle de Louis XIV* comme « auteur de vers singuliers, qu'on entendait très-aisément et avec grand plaisir. » Est-ce une louange? Est-ce une épigramme? On en jugera après la lecture de ce huitain, fait par le duc de Nevers contre le célèbre réformateur de La Trappe, l'abbé de Rancé, au sujet de la *lettre* de cet abbé à Claude Nicaise (*voy.* ce nom) :

Cet abbé, qu'on croyoit pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité;
Orgueilleux de ses croix et bouffi d'abstinence,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence;
Et contre un saint prélat (4) s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

Le duc de Nevers se déclarait hautement partisan de Pradon; aussi lui attribua-t-on le sonnet suivant, qui parut après la première représentation de la *Phèdre* de Racine et qui mit en émoi et la cour et la ville. Ce sonnet rend, au surplus, avec une réalité quelque peu triviale les principales situations de la tragédie critiquée :

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante *et blême*,
Dit des vers où d'abord personne *n'entend rien*.
Sa nourrice lui fait un sermon fort *chrétien*
Contre l'affreux dessein d'attenter sur *soi-même*.

Hippolyte la hait presque autant qu'elle *l'aime*.
Rien ne change son cœur ni son chaste *maintien*.
Sa nourrice l'accuse; elle s'en punit *bien*.
Thésée a pour son fils une rigueur *extrême*.

Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds (1),
N'est là que pour montrer deux énormes *tétons*,
Que, malgré sa froideur, Hippolyte *idolâtre*.

Il meurt enfin, traîné par ses coursiers *ingrats*,
Et Phèdre, après avoir pris de la *mort-aux-rats*,
Vient, en se confessant, mourir sur le *théâtre*.

Ce sonnet fut bientôt répandu dans Paris. Les amis de Racine soupçonnèrent le duc de Nevers d'en être l'auteur; et le comte de Fiesque, les marquis de Manicamp et d'Effiat, les chevaliers de Nantouillet et de Guilleragues, etc., composèrent, comme réponse, le sonnet suivant, sur les mêmes rimes :

Dans un palais doré, Damon, jaloux *et blême*,
Fait des vers où jamais personne *n'entend rien*.
Il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni *chrétien*,
Et souvent pour rimer, il s'enferme *lui-même*.

La Muse, par malheur, le hait autant qu'il *l'aime*,
Il a d'un franc poète et l'air et le *maintien*.
Il veut juger de tout, et n'en juge pas *bien*.
Il a pour le phébus une tendresse *extrême*.

Une sœur vagabonde (2), aux crins plus noirs que *blonds*,
Va partout l'univers promener deux *tétons*
Dont, malgré son pays, Damon est *idolâtre*.

Il se tue à rimer pour des lecteurs *ingrats*.
L'*Énéide*, à son goût, est de la *mort-aux-rats*;
Et selon lui, Pradon est le roi du *théâtre*.

Le duc de Nevers fut justement outré des allusions trop transparentes renfermées dans cette pièce. L'attribuant à Racine et à Boileau, il déclara qu'il les ferait périr sous le bâton. Les deux poëtes s'empressèrent de déclarer qu'ils n'avaient aucune part au nouveau sonnet, et il suffisait de le lire pour les croire. Cependant le prince de Condé, charmé de causer un déplaisir à la famille Mazarin, les prit sous sa protection, et leur offrit un asile dans son hôtel. « Si vous n'avez pas fait le sonnet, leur disait son fils, le duc Henri-Jules, venez à l'hôtel de Condé, où M. le Prince saura bien vous garantir de ces menaces.... Si vous l'avez fait, venez aussi à l'hôtel de Condé, et M. le Prince vous prendra de même sous sa protection, parce que le sonnet est très-plaisant. » L'affaire n'eut point de suites : le duc de Nevers se borna à

(1) Cet honneur donnait le privilége d'être reçu chevalier des ordres du Roi (*cordon bleu*), n'importe à quel âge.

(2) Son oncle, le cardinal Jules Mazarin, lui transmit par testament (1660) ses immenses domaines de Nevers et de Donzi, qui apportaient à leur propriétaire les titres de duc et pair, à la charge par Philippe-Julien d'ajouter à son nom de Mancini celui de Mazarin.

(3) 1° *Laure*, mariée, le 4 février 1651, à Louis duc de Vendôme et de Mercœur, morte le 8 février 1657. 2° *Olympe*, surintendante de la maison de la reine, mariée le 20 février 1657, à Eugène Maurice de Savoie, comte de Soissons, etc., morte le 9 octobre 1708. 3° *Marie*, mariée à Lorenzo Colonna, connétable de Naples, morte en mai 1715. 4° *Hortense*, qui épousa, le 28 février 1661, Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin et de La Meilleraye, morte en Angleterre, le 2 juillet 1699. 5° *Marie-Anne*, mariée, le 20 avril 1662, à Godefroi Maurice de La Tour, duc de Bouillon, morte le 20 juin 1714. (*Voy.* Amédée Renée, *Les Nièces de Mazarin*; Paris 1859.)

(4) Fénelon.

(1) L'actrice qui a créé le rôle de Phèdre était Mlle d'Ennebaut, qui, il est vrai, était blonde et grasse, mais très-jolie.

(2) Hortense Mancini, épouse d'Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin et de La Meilleraie.

faire un troisième sonnet sur les rimes des précédents, et devint même affectueux pour Racine. Boileau lui garda rancune, et dans ses satires et ses épîtres fit contre lui plusieurs allusions mordantes. Le duc eut le bon sens de ne pas se les appliquer. On croit aussi que Molière a voulu représenter Philippe Mancini dans son Oronte du *Misanthrope*. Le duc de Nevers a laissé plusieurs écrits, tant en vers qu'en prose, parmi lesquels on remarque : *Défense d'un poëme héroïque*, suivi de *Remarques sur les œuvres satiriques du sieur D**** (Boileau-Despréaux) (avec les abbés Regnier-Desmarets et Testu); Paris, 1674, in-12; — *Abrégé de l'histoire de France depuis la troisième race*, mis en chansons sur l'air : *Que ce jardin se change en un désert affreux*; dans le recueil de poésies édité par Adrien Moëtjens; La Haye, 1694; — *Epître à M. Bourdelot*, médecin de la reine Christine de Suède; même recueil, et dans le 1er vol. des *Œuvres posthumes du duc de Nivernais*, publiées par François de Neufchâteau; — *Epître à M. du Charmel*, dans le recueil déjà cité de Moëtjens; — *Epître à un de ses amis*, dans lequel le duc de Nevers fait l'éloge du roi Louis XIV et celui de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne; imprimé dans un recueil de poésies; La Haye 1715; — plusieurs pièces en vers de deux et trois syllabes dans *Les Divertissements de Sceaux*; Trévoux, 1722 et 1755, 2 vol, in-12; — *Le parfait Cocher*, publié par La Chesnaye des Bois; Paris, 1744, in-8°. et attribué aussi à Louis-Jules-Mancini-Mazarini, duc de Nivernais (*voy.* ce nom), petit-fils de l'auteur.

Philippe de Nevers avait épousé, le 15 décembre 1670, Diane-Gabrielle de Damas (morte le 12 janvier 1715), dont il eut 1° *Éloi*, mort jeune; 2° *Gabriel*, duc de Donzi, mort en mai 1683; 3° *Philippe-Jules-François*, d'abord appelé *prince de Vergagne*, puis *duc de Nevers*, né en 1676 et mort en 1768; 4° *Jacques Hippolyte*, dit le *marquis Mancini*, auquel son père laissa ses biens situés en Italie, né le 2 mars 1690; 5° *Diane-Gabrielle-Victoire*, mariée, le 6 mai 700, à Charles-Louis-Antoine-Galéas de Hénin, prince de Chimay et de Bossut; et 6° *Diane-Adélaïde-Philippe*, mariée, en 1707, à Louis-Armand, duc d'Estrées. A. d'E—P—C.

Saint-Simon, *Mémoires*, t. XII, p. 407. — Titon du Tillet, *Le Parnasse françois* (édit. in-fol. de 1732), p. 508-509. — *Mémoires anecdotes de Louis XIV*, p. 188-189. — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*, art. *Mancini*, *Mazarin* et *Nevers*. — Le P. Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne*, t. III, p. 462. — Mme des Houlières, *Œuvres*.

NEVERS. *Voy*. GONZAGUE et LOUIS.

NEVEU (*Matthys*), peintre hollandais, né à Leyden, en 1647, mort à Amsterdam, en 1721. Sa famille était d'origine française et avait émigré, comme protestante, à la suite des persécutions religieuses. Il commença son art sous les leçons de Abraham Torenvliet, et devint un des élèves bien aimés de Gérard Dow, dont il parvint à imiter le fini précieux. Il se fixa à Amsterdam, où il occupait un emploi dans les contributions. Les tableaux de cet artiste représentent des assemblées de gens du monde, des concerts, des collations, des bals parés ou masqués, des joueurs, etc. Houbraken cite de lui un tableau d'histoire, qu'il appelle les *Œuvres de Miséricorde*. Il y admire avec quel esprit, quel bel accord, quelle vérité de couleur l'artiste a disposé et placé un nombre prodigieux de figures. « Les tableaux de Neveu, dit Descamps, sans être tout à fait aussi finis que ceux de Gérard Dow, sont toujours bien peints, bien coloriés, d'un bon goût de dessin; les figures y sont agréables et pleines de finesse. » Ils sont fort rares, surtout en France. A. DE L.

Houbraken, *Konst Schilders der Nederlandsche*, etc., t. III, p. 63. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 314-318.

NEVILE (*Alexandre*), littérateur anglais, né en 1544, dans le Kent, mort le 4 octobre 1614, à Canterbury. Il prit ses degrés à Cambridge, et devint secrétaire des archevêques Parker et Grindal. On a de lui : *Kettus, sive de furoribus Norfolciensium Ketto duce*; Londres, 1575, 1582, in-4°; réimpr. en anglais, en 1615 et 1623; — *Apologia ad Walliæ proceres*; Londres, 1576, in-4°; — une paraphrase de l'*Œdipus* de Sénèque (1581), — et quelques poésies.

Son frère, *Thomas* NEVILE, mort en 1615, à Cambridge, fut un des ecclésiastiques les plus éminents du temps; il occupa divers emplois dans la haute Église, entre autres celui de doyen de Canterbury, et consacra une grande partie de sa fortune à la reconstruction du collége de la Trinité. K.

Warton, *Hist. of poetry*. — Strype, *Life of Parker*. — Todd, *Account of the deans of Canterbury*

NEVILE ou **NEVILLE** (*Henry*), publiciste anglais, né en 1620, mort le 20 septembre 1694, à Warfield (Berkshire). Après avoir voyagé sur le continent, il revint en 1645 à Londres, et propagea avec ardeur les principes du parti républicain. Nommé conseiller d'État en 1651, il se démit de ces fonctions afin de protester contre la tyrannie de Cromwell, et ne cessa, d'accord avec Harrington et d'autres puritains, de plaider la cause de la liberté. Sous la restauration il essuya une détention passagère. La plus remarquable de ses productions politiques est celle qui a pour titre *Plato redivivus, or a dialogue concerning government* (Londres, 1681), réimpr. en 1763, par les soins de Hollis. On a encore de lui : *The Parliament of ladies*; 1647, in-4°; — *Shuffling, cutting and dealing in a game at picquet*; 1659, in-4° : satire dirigée contre le Protecteur; — *The isle of Pines, or a late discovery of a fourth island near* Terra australis incognita, *by Hen. Cornelius van Sloetten*; Londres.

in-4°. Il fut aussi l'éditeur d'une tra- anglaise des œuvres de Machiavel. K.

ı, *Athenæ Oxon.*, II. — Chalmers, *General Dict.*

VIZAN (*Jean*), jurisconsulte italien, né à mort en 1540. Il étudia à Padoue et à la jurisprudence, qu'il enseigna ensuite à . Ses médisances contre les femmes, dont rsema son livre *Sylva nuptialis*, lui valu- au dire de Fr. Billon, de se voir forcé par ımes de Turin à faire à genoux amende ho- ıle au beau sexe. On a de lui : *Sylvæ nup- ; libri sex, in quibus materia matri- ii, dotium, filiationis, adulterii, suc- onum et monitorialium plenissime ıtitur, una cum remediis ad sedandas ones Guelphorum et Gibelinorum; item ıs judicandi et exsequendi jussa princi-* ; Paris, 1521, in-8° ; Lyon, 1526 et 1572 ; e, 1570, in-8°, et 1584, in-fol. ; Cologne, in-8°; dans les deux premiers livres de ouvrage l'auteur énumère avec un apparat d'érudition les motifs qui peuvent ıer du mariage ; dans les deux suivants il ›ppe les raisons qui doivent engager à ıcter ce lien. Ce livre, rempli d'anecdotes :uses et d'opinions singulières, fut mis *dex* (*voy.* Freytag, *Analecta*, p. 631, et *ratus*, t. III, p. 329; Goupé, *Soirées lit- es*, t. XI, p. 84) ; — *Index scriptorum in ue jure*; Lyon, 1522 : ce premier ouvrage bliographie juridique fut réimprimé plu- fois avec des additions successives de z, de Fichard, de Ziletti et de Freymon ; *nsilia* ; Lyon, 1559 ; Francfort, 1563 ; Ve- 1573, in-fol. ; — *Summarium decre- ı ducum Sabaudiæ* ; Turin, 1586 ; Lyon, in-8° ; — *Additiones ad Rolandinum* ; , in-4° ; — *Quæstio de librorum multitu- resecanda* ; Cologne, 1607, in-8° ; — *Con- rsiæ feudales* ; Marbourg, 1615, in-4°. O.

ncirole, *De claris legum interpretibus.* — Rosotti, ıs. — Bayle, *Dict.* — Niceron, *Mém.*, t. XXIV.

WBURY (*Guillaume* DE). *Voy.* GUIL- L.

WCASTLE (*William* CAVENDISH, baron , vicomte MANSFIELD, comte, marquis et duc DE), général anglais, né en 1592, le 25 decembre 1676. Il était fils de sir es Cavendish, frère puîné du premier ; de Devonshire, et de Catherine, fille de ert lord Ogle. Une excellente éducation, à beaucoup de politesse et d'agrément, le tinguer de bonne heure à la cour savante nte de Jacques Ier. Créé chevalier du Bain ..., il fut nommé pair du royaume avec e de *baron Ogle* et *vicomte Mansfield*. s Ier ne lui fut pas moins favorable que es Ier, et l'éleva au titre de *comte de stle*. Il le choisit, en 1638, pour gouver- du jeune prince de Galles (depuis Char-). L'année suivante les troubles d'Écosse éclatèrent. Charles Ier, en se rendant en Écosse, s'arrêta à Walbeck, résidence de Newcastle, et fut reçu avec la plus grande magnificence. Le comte de Newcastle trouva moyen de surpas- ser la fête qu'il avait donnée au roi dans une précédente visite et déploya un tel luxe que Clarendon en a fait mention dans son histoire, en ajoutant que personne depuis n'a osé imiter une si merveilleuse réception (*stupendous en- tertainment*). Ces fastueuses dépenses ne furent pas la seule marque de dévouement que Newcastle donna à Charles Ier. Il fournit au tré- sor royal 10,000 livres, et leva une troupe de deux cents cavaliers. Ces services excitèrent l'en- vie; les mécontents, qui étaient nombreux, même à la cour, blâmèrent le choix que l'on avait fait de lui pour gouverneur du prince de Galles. Newcastle se démit de sa charge, et n'en resta pas moins fidèle au roi. Dans la guerre civile qui éclata peu après, il joua un rôle important d'abord comme gouverneur de la ville de New- castle et commandant des quatre comtés voi- sins, Northumberland, Cumberland, Westmore- land et Durham, puis comme général de toutes les forces levées au nord de la Trent. Son ex- ploit le plus brillant fut la victoire qu'il rem- porta, le 30 juin 1643, sur Ferdinand lord Fairfax à Adderton-Heath près de Bradford. Le roi l'en récompensa en l'élevant à la dignité de marquis. L'année suivante il fut assiégé dans York par l'armée parlementaire. Le prince Rupert, ac- courant à son secours, fit lever le siége; mais non content de cet avantage, il attaqua les par- lementaires, malgré l'avis de Newcastle, à Marston-Moor, le 2 juillet 1644, et fut complète- ment défait. Le duc de Newcastle, regardant les affaires du roi comme perdues, passa sur le continent. Après un séjour de six mois à Ham- bourg, il se rendit à Amsterdam et de là à Pa- ris, où il épousa, en secondes noces, Marguerite Lucas (*voy.* ci-après), sœur d'un de ses compa- gnons d'armes. Il n'avait pu rien emporter de l'é- norme fortune qu'il possédait dans son pays, et il se trouva dans une si grande détresse avec sa jeune femme qu'il fut réduit à mettre ses habits en gage. A Anvers, où il se retira ensuite, sa posi- tion fut à peine meilleure; mais il ne perdit pas courage, et se consola par la culture des lettres de ses revers de fortune. Après la restauration il revint en Angleterre, fut nommé grand-juge (chief justice) des comtés au nord de la Trent, et créé en mars 1664 *comte Ogle et duc de Newcastle*. Il passa le reste de sa vie dans la re- traite, s'occupant de littérature et réparant les brèches que la révolution avait faites à sa for- tune. Il avait été deux fois marié; mais il n'eut des enfants que de sa première femme. Son corps est placé à côté de celui de sa seconde femme dans un splendide monument à l'entrée de l'abbaye de Westminster. Ses titres passèrent à son fils *Henri*, comte de Ogle, qui mourut le 26 juillet 1691. Avec Henri le titre de New-

castle s'éteignit dans la famille Cavendish. On a du duc de Newcastle : *La Méthode nouvelle de dresser les chevaux*; Anvers, 1658, in fol., avec 42 planches : l'original était en anglais, et fut traduit en français sous les yeux de l'auteur par un habitant du pays wallon. Le texte anglais n'a jamais paru; mais une traduction anglaise du texte français a été publiée avec des additions; Londres, 1743, 2 vol in-fol.; — *A new Method and extraordinary invention to dress horses, and work them according to nature; as also to perfect nature by the subtelety of art*; Londres, 1667, in-fol.; ce livre n'est pas une traduction du précédent, et n'en forme pas le complément obligé; il développe le même sujet à un autre point de vue; traduit en français, Londres, 1671, Paris, 1677, in-4°, il a été longtemps regardé comme un traité classique en hippiatrique. Les autres ouvrages de Newcastle sont cinq comédies, intitulées : *The Exile*; — *The country Captain*; Anvers, 1649; — *Variety*, 1649, in-12; — *The humorous lovers*, 1677, in-4°; — *The triumphant widow*, 1677, in-4°; on ignore si la première de ces pièces a jamais été imprimée. Les poésies de Newcastle sont dispersées parmi celles de la duchesse sa femme. L. J.

Life of the duke of Newcastle, par la duchesse de Newcastle. — Clarendon, *History of the rebellion*. — H. Walpole, *Royal and noble authors*, t. III, edit. de Park. — *Biographia Britannica*. — *Biog. Dramatica*.

NEWCASTLE (*Marguerite* Lucas, duchesse de), femme du précédent et connue par de volumineux ouvrages, naquit à Saint John près de Colchester, dans le comté d'Essex, vers 1624, et mourut à Londres, en décembre 1673. Son père, sir Charles Lucas, mourut lorsqu'elle était encore tout enfant; elle fut élevée par les soins de sa mère, qui lui fit donner une bonne éducation. La jeune Marguerite apprit la danse, la musique et le français; mais elle n'apprit ni le grec ni le latin, et ses biographes ont regretté cette lacune dans son instruction. En 1643 elle se rendit à Oxford, où résidait alors Charles Ier. Les affaires du roi d'Angleterre étaient dans un si triste état que paraître à sa cour était un acte de dévouement qui méritait récompense. La reine Henriette choisit Marguerite pour fille d'honneur, et l'emmena avec elle en France. A Paris Marguerite rencontra le marquis de Newcastle, récemment arrivé d'Angleterre. Un mariage unit bientôt les deux nobles exilés, également chevaleresques, également passionnés pour les lettres et également pauvres. Le marquis et la marquise de Newcastle se rendirent de Paris à Rotterdam, où ils passèrent six mois, et de là à Anvers, où ils s'établirent. La marquise alla en Angleterre, pour tâcher d'y recueillir quelques débris de la fortune de son mari, et grâce à la générosité de plusieurs membres des familles Cavendish et Lucas, elle rapporta une somme considérable, qui mit le marquis et elle à l'abri du besoin pendant le reste de leur long exil. De retour en Angleterre après la restauration, elle s'occupa principalement à composer des lettres, des pièces de théâtre, des poëmes, des discours philosophiques, etc. Elle avait toujours près d'elle plusieurs jeunes filles qui lui servaient de secrétaires, et ne se relisait pas, de peur de troubler la suite de ses conceptions. Il n'est pas étonnant qu'avec cette méthode elle ait composé beaucoup d'ouvrages et que ces ouvrages aient peu de valeur. On ne les recherche aujourd'hui que comme des curiosités bibliographiques; en voici les titres : *The World's Olio*; Londres, 1655, in-fol.; — *Nature Picture, drawn by foncy's pencil to the life*. Dans ce volume on trouve plusieurs récits fictifs, des descriptions naturelles, comiques, tragiques et tragi-comiques, poétiques, romanesques, et historiques, en prose et en vers, quelques-uns tout en vers, quelques autres tout en prose, quelques-uns mêlés, en partie en prose et partie en vers. Il y a aussi quelques traités de morale, des dialogues, et à la fin une histoire véritable; Londres, 1656, in fol. A la fin de cet ouvrage on trouve un curieux récit de la naissance, de l'éducation et de la vie de la duchesse; — *Orations of divers sorts, accommodated to divers places*; Londres, 1662, in-fol.; — *Plays*; Londres, 1662; — *Philosophical and physical opinions*; Londres, 1663, in-fol.; — *Observations upon experimental philosophy, to which is added the description of a new World*; Londres, 1666, in-fol. Chalmers prétend que James Bristow avait commencé une traduction latine de cet ouvrage, mais qu'il y renonça, faute de pouvoir le comprendre; — *Philosophical letters, or modest reflections upon some opinions in natural philosophy, maintained by several famous and learned authors of this age, expressed by way of letters*; Londres, 1664, in fol.; — *Poems and phancies*; Londres, 1653, 1664, in-fol; — *CCXI sociable letters*; Londres, 1664, in fol.; — *The Life of the thrice noble, high, and puissant prince William Cavendishe, duke, marquiss and earl of Newcastle*; Londres, 1667, in-fol.; cette Vie a été traduite en latin; Londres, 1668, in fol.; — *Plays never before printed*; Londres, 1668. En 1676 parut un volume in-fol., contenant des lettres et poemes en l'honneur de l'incomparable princesse Marguerite, duchesse de Newcastle. Park remarque que tout le monde s'était réuni pour combler la duchesse d'éloges depuis le *rector magnificus* de Leyde et le recteur de Cambridge jusqu'à Tom Shadwell, et qu'il y avait là de quoi tourner une tête déjà atteinte de la manie d'écrire (*scribendi cacoethes*). L. J.

Biographia britannica. — H. Walpole, *Royal and noble authors*, edit. de Park. — Nichols, *Poems*. — *Biographia dramatica*.

NEWCASTLE (*Thomas* Pelham Holles, duc de), homme politique anglais, né en 1693, mort le 17 novembre 1768. Voici un homme d'État qui, au dernier siècle, a été longues années mi-

nistre, et a joué en Angleterre un rôle très-considérable, grâce non pas à ses talents, non pas à ses qualités et à ses connaissances, mais presque uniquement à une immense fortune, à sa naissance, à ses relations de famille, et à les liaisons intimes avec le parti whig, autant qu'à une ambition dévorante. Il était fils aîné de sir Thomas Pelham, représentant d'une des familles les plus anciennes et les plus influentes de la *gentry* dans le comté de Sussex. Son père, qui siégea longtemps au parlement, avait concouru a la révolution de 1688; il transmit à ses deux fils ses principes politiques. L'aîné fit de bonnes études à l'université de Cambridge, et en 1711, à la mort de son oncle maternel le duc de Newcastle, il recueillit la plus grande partie de sa vaste fortune, et peu après celle de son père. A l'avénement de Georges Ier, il gagna la faveur du roi et de la famille royale par le zèle extrême qu'il montra pour les intérêts de la maison de Brunswick, et fut successivement nommé *comte de Clare*, une des dignités de la famille de sa mère, puis *marquis*, et *duc de Newcastle*, avec réversibilité de ces titres sur son frère Henri Pelham et sa postérité mâle (1715). Ses grandeurs de cour furent complétées par son mariage avec lady Henriette, fille du comte de Godolphin et petite-fille du grand duc de Marlborough, le titre de lord chambellan de la maison du roi et de membre du conseil privé (avril 1717), et enfin par l'ordre de la Jarretière (mars 1718). L'ambition de tout autre eût été satisfaite; mais il aspirait ardemment à la distinction et à l'influence politiques. Quelques fonctions passagères ne firent qu'enflammer ses désirs. Ainsi, en 1718, il fut l'un des commissaires anglais qui signèrent le traité d'alliance entre le roi d'Angleterre, l'empereur et le roi de France, et les deux années suivantes un des lords justiciers chargés de l'administration du royaume pendant l'absence du roi Georges en Allemagne. Enfin, son beau-frère Charles Townshend et Robert Walpole étant parvenus a renverser lord Carteret, et devenus les chefs du ministère, Newcastle fut nommé par leur influence un des principaux secrétaires d'État, et son frère Pelham (*voir* ce nom), qui occupait depuis deux ans un poste secondaire, appelé au département de la guerre (1724). Georges II continua Newcastle dans les fonctions de secrétaire d'État bien moins à cause de ses talents, dont il n'avait pas une haute idée, qu'à cause de son dévouement à sa maison et à cause du grand crédit dont il jouissait dans le parlement (1727). Le royaume jouissait d'une profonde paix. Seulement, dans la sphère politique, les ministres se livraient aux intrigues et aux rivalités que nourrit l'amour du pouvoir. Walpole exerçait sur eux une prépondérance qu'il devait surtout a ses talents. Newcastle et son frère, qui en étaient jaloux, fomentèrent, pour se délivrer de lui, les discordes qui divisaient la famille royale, et qui avaient jeté le prince de Galles dans le parti de l'opposition. Les deux Pelham restèrent dans le cabinet à la chute de Walpole. L'invasion du prétendant, en 1745, amena une crise dans le ministère; le roi voulait mettre à sa tête lord Carteret, devenu comte de Granville, qui avait de grands talents et pour qui il avait beaucoup d'affection. Les Pelham se hâtèrent de donner leur démission, et telle était l'influence qu'ils exerçaient par leurs relations de famille et autres sur les principaux personnages politiques et au parlement, que le roi ne put former un ministère, et fut obligé d'inviter les Pelham à reprendre leurs fonctions. Ils revinrent triomphants, plus puissants que jamais. « Le roi était à leur discrétion, et tout ce qu'il pouvait faire, dit Macaulay, c'était de murmurer entre ses dents qu'il était bien dur que Newcastle, qui était au plus capable d'être chambellan du plus petit prince d'Allemagne, imposât ses conditions au roi d'Angleterre (1). » Huit années de tranquillité suivirent, années où la minorité, faible depuis la défaite de lord Granville, ne cessa de s'affaiblir, au point de s'effacer presque entièrement. La paix fut faite avec la France et l'Espagne en 1748. Le prince de Galles Frédéric mourut en 1751, et avec lui s'éteignit même l'apparence d'opposition. Tous les survivants distingués du parti qui avait soutenu Walpole et du parti qui l'avait combattu étaient unis sous son successeur. Au commencement de mars 1754, Henri Pelham mourut presque subitement. « Maintenant je n'aurai plus de repos, » s'écria le vieux roi quand il apprit cette nouvelle. Il avait bien jugé. Pelham, sans être un homme d'État supérieur, avait un excellent jugement et une parfaite droiture. Il était parvenu à réunir et à maintenir ensemble les premiers talents du royaume, et à diriger, sans qu'il s'en doutât, la conduite de son frère, très-porté aux inconséquences de tous genres. Cette mort laissait vacant le poste le plus élevé auquel puisse aspirer un sujet anglais, et en même temps l'influence qui avait contenu tant d'esprits ambitieux et turbulents était détruite. Cinq jours après, Newcastle fut nommé premier lord de la trésorerie. Il eut assez de présomption et d'audace pour penser qu'il pouvait remplacer son frère; mais il était si léger, si inconséquent, et en même temps si ambitieux d'accaparer tous les pouvoirs, que les deux ans de sa direction suprême furent marqués à l'intérieur par d'innombrables et misérables intrigues. A l'extérieur, la guerre de *Sept Ans* commença par des événements aussi désastreux que honteux pour l'Angleterre (1756). Port-Mahon fut pris par le maréchal de Richelieu, « vieux fat, dit Macaulay, qui avait passé sa vie, de seize a soixante ans, à séduire des femmes dont il ne se souciait pas

(1) Article sur Chatham, 1834.

le moins du monde. » L'amiral Byng, envoyé de Gibraltar pour secourir Port-Mahon, ne jugea pas à propos d'engager une action avec l'escadre française, et revint sans avoir rien fait. L'orgueil national indigné fit explosion dans les villes, dans les comtés, et la ville de Londres demanda hautement la punition des ministres. Ceux-ci rejetèrent la faute sur l'amiral Byng, et le sacrifièrent. Cette concession ne calma pas le patriotisme irrité, et Newcastle et ses collègues furent forcés de se démettre de leurs emplois (novembre 1756). Pitt devint secrétaire d'État, avec la direction de la chambre des communes. Cette nouvelle administration dura à peine cinq mois. Le roi avait de l'antipathie pour Pitt, et la chambre des Communes, remplie des créatures des Pelham, n'était pas très-maniable. Pitt sentit la nécessité de désarmer Newcastle, qui bien que méprisable par ses manières, son caractère et sa médiocrité, n'en était pas moins un ennemi dangereux, avec lequel il fallait compter. L'ambition de ce dernier le disposait à des concessions pour son retour au pouvoir. Ces deux hommes, si différents de caractère, et naguère ennemis mortels, étaient nécessaires l'un à l'autre. Newcastle apportait au ministère l'influence de son rang, de sa richesse, surtout de ses relations politiques; Pitt, l'influence de son incomparable éloquence, de sa haute réputation, de son ardent patriotisme, de ses grands talents. L'accord fut enfin accompli après bien des négociations (juin 1757). Newcastle prit le trésor, et Pitt devint secrétaire d'État, avec la direction de la chambre des communes, et une autorité suprême pour la guerre et les affaires étrangères. La mort de Georges II ne changea rien à cet état de choses (octobre 1760). Une série de brillants succès au dehors avait satisfait l'orgueil national. Newcastle subissait, un peu à contre-cœur, l'ascendant de son collègue, qui avait relevé la gloire de l'administration; mais quand lord Bute, homme médiocre, mais favori de Georges III, prétendit tout dominer et tout décider, le vieux politique se révolta et se retira volontairement (1762). Il rentra cependant dans les affaires en 1765, et fut revêtu de l'emploi de garde du sceau privé, qu'il résigna l'année suivante en faveur de Pitt. Il mourut peu après, sans laisser d'enfants. Son titre principal passa à la postérité féminine de son frère, Henry Pelham. Horace Walpole, qui ne l'aimait pas, a tracé de lui ce portrait, qui est assez impartial pour être ressemblant : « Le duc de Newcastle n'avait point d'orgueil, et pourtant une vanité extrême. La jalousie a été la grande source de tous ses défauts. Il caressait toujours ses ennemis, pour les enrôler contre ses amis. Il n'y a point de services qu'il ne rendit aux uns et aux autres, jusqu'à ce qu'ils fussent au dessus de ces services; alors il les soupçonnait de ne pas l'aimer assez, car au moment où ils avaient tout motif de l'aimer, il prenait tous les moyens d'exciter leur haine, en usant de tout son pouvoir pour les ruiner. Il aimait avec passion les affaires, mettait la main à tout, et ne faisait rien. Ses discours au conseil et au parlement coulaient facilement, avec abondance de mots, mais sans pensée et sans portée. D'une curiosité insatiable à savoir ce qu'on disait de lui, il gaspillait à s'informer le temps qu'il aurait pu employer à mériter des éloges. Il prétendait à tout, et n'entreprenait rien sérieusement. Il se laissait dominer par une crainte étrange : il eût hasardé la sûreté du gouvernement, sa vie, sa fortune, plutôt que d'ouvrir une lettre qui pouvait lui découvrir une conspiration. Ce fut un secrétaire d'État sans esprit, un duc sans argent, un homme intrigant à l'excès, incapable de garder un secret, un ministre méprisé et haï par son maître, par tous les partis et par ses collègues, sans être renvoyé par aucun d'entre eux. » Macaulay (1) a tracé une esquisse piquante du caractère, des ridicules et de l'ignorance de ce duc de Newastle. J. Chanut.

Lodge, *Portraits of illustrious personages*, t. VII. — Macaulay, *Essays*, *History of Chatam*, 1834, 1844. — Taylor, *National portrait gallery*. — *Cyclopædia*, *English Biography*. — Chalmers, *Biographical Dictionary*.

*NEWCASTLE (*Henry* Pelham Clinton, cinquième duc de), homme politique anglais, né à Londres, le 11 mai 1811. Il porta jusqu'à la mort de son père, en 1851, le titre de comte de Lincoln. En 1832 il représenta à la chambre basse le comté de Nottingham et fut successivement réélu par le même comté jusqu'en 1846. De 1834 à 1835 il remplit les fonctions de lord de la trésorerie et celles de premier commissaire des bois et forêts, de 1841 à 1846. A cette époque il se sépara de sir Robert Peel au sujet de la question des céréales; cette défection fit rejeter sa candidature par le comté de Nottingham ; mais il fut élu presque aussitôt par le bourg de Falkirk. Nommé premier secrétaire pour l'Irlande, il donna sa démission en même temps que Robert Peel (1846), mais ne cessa pas de prendre une part active aux discussions du parlement, et demanda la dotation du clergé catholique irlandais. En 1851 il remplaça son père à la chambre haute, et prit rang parmi les libéraux modérés; en décembre 1852 il fit partie du ministère Aberdeen, comme secrétaire d'État des colonies. En juin 1854, quand les hostilités furent commencées contre les Russes, il reçut le secrétariat de la guerre. Après le fatal hiver de 1854-1855, il fut rendu responsable de l'extrême incurie dans laquelle on avait laissé les troupes de Crimée; attaqué avec violence dans le parlement, il se défendit avec autant d'adresse que de modération ; mais le cabinet ne put s'empêcher de le sacrifier à l'animosité de la multitude, qui mettait sur le compte de son incapacité tous les

(1) *Essays*, *Walpole's letters*.

maux qu'avait occasionnés une saison rigoureuse. Il résigna son portefeuille entre les mains de lord Panmure, qui rendit justice au patriotisme de son prédécesseur, et il s'embarqua pour visiter la Crimée. Au mois de juillet 1855 il remplaça lord John Russell comme ministre des colonies, et après avoir cessé d'exercer ces fonctions, sous l'administration de lord Derby, il les reprit en juin 1859, lorsque lord Palmerston revint au pouvoir. A. H.-T.

Men of the time. — *The Parliamentary companion.* — Lodge, *Peerage.*

NEWCASTLE (*Hugues* DE). *Voy.* HUGUES.

NEWCOMB (*Thomas*), poëte anglais, né en 1675, mort vers 1766. Il était fils d'un ecclésiastique du comté de Hereford et petit-fils, du côté de sa mère, du célèbre poëte Spenser. Élevé à Oxford, il devint chapelain du deuxième duc de Richmond et recteur de Stopham, dans le Sussex. De bonne heure il cultiva la poésie, et en conserva le goût jusque dans un âge avancé; si ses vers ne le tirèrent pas de la pauvreté, ils lui valurent quelque réputation et l'amitié d'Edward Young, le poëte des *Nuits*. Ses principaux écrits sont : *Bibliotheca*, petit poëme estimé, qui parut en 1718 et fut réimprimé, ainsi que d'autres pièces de lui, dans la *Select collection of miscellany poems* de Nichols; — *The last judgment of men and angels;* Londres, 1723, in-fol., épopée en douze livres, dans la manière de Milton; — *An ode upon the peace of Utrecht;* — *The Manners of the times, in VII satires;* — *A Collection of odes and epigrams occasioned by the success of the British arms in Germany;* 1743; — *The Consummation, a sacred ode on the final dissolution of the world;* 1752, in-4°; — *A miscellaneous collection of original poems, odes, epistles, translations, written chiefly on political and moral subjects;* Londres, 1756, gr. in-4°; — *Novus epigrammatum delectus, or original state epigrams and minor odes, suited to the times;* ibid., 1760, in-8°; — *The retired penitent;* ibid., 1760, in-12 : paraphrase poétique d'un morceau d'Young; — *The Death of Abel, a sacred poem;* ibid., 1763, in-12: imité de Gessner; — *Hervey's Meditations, in blank verse;* ibid., 1764, 2 vol. in-12. On attribue à Newcomb un poëme, *On the nature and progress of the soul* (1743), qui tient à la fois du panégyrique et de la satire. K.

Chalmers, *General biogr. dictionary.*

NEWCOME (*William*), prélat anglais, né le 10 avril 1729, à Barton-le-Clay (comté de Bedford), mort le 11 janvier 1800, à Dublin. Il prit ses grades à l'université d'Oxford, et s'y fit beaucoup de réputation comme gouverneur particulier (*tutor*); un de ses plus brillants disciples fut l'orateur Charles Fox. Attaché comme chapelain à la maison du comte d'Hertford, vice-roi d'Irlande (1765), il occupa successivement les siéges épiscopaux de Dromore (1766), d'Ossory (1775) et de Waterford (1779), et devint en janvier 1795 archevêque d'Armagh et primat d'Irlande. Il se rendit recommandable par l'étude constante et approfondie qu'il fit des Écritures saintes, à l'interprétation desquelles il avait voué la plus grande partie de sa vie. On a de lui : *An Harmony of the Gospels;* Londres, 1778, in-fol. : ouvrage qui amena entre lui et Priestley une discussion touchant la durée du ministère de Jésus, que Priestley fixait au moins à trois années; — *Observations on our Lord's conduct as a divine instructor;* 1782, in-12; — *An attempt towards an improved version of the prophet Ezekiel;* 1788, in-4°; — *An historical view of the English Biblical translations;* Dublin, 1792, in-8°; — *Attempt towards revising our English translations of the Greek Scriptures, or the new covenant of Jesus-Christ :* ouvrage posthume où Newcome indique les moyens d'améliorer les Bibles anglaises d'après les corrections indiquées par la critique. K.

Rees, *Cyclopædia.* — *Gentleman's Magazine*, LXX.

NEWCOMEN (*Thomas*), mécanicien anglais, né à Darmouth, en Devonshire, mort dans la première moitié du dix-huitième siècle. Quincaillier ou forgeron, car il est désigné dans les biographies anglaises tantôt comme *ironmonger* et tantôt comme *blacksmith*, Newcomen avait quelque instruction, et était en commerce de lettres avec R. Hooke, secrétaire de la Société royale de Londres, l'un des savants les plus ingénieux dont l'Angleterre puisse se glorifier. Un préjugé national lui a attribué l'invention de la machine d'épuisement qui porte son nom et qu'on appelle aussi machine atmosphérique. Revendiquant cette gloire pour la France, Arago a victorieusement prouvé contre M. Biot et quelques-uns de ses confrères à l'Académie des sciences que cette machine, la première qui ait rendu de véritables services à l'industrie, n'est, sauf quelques détails de construction, autre chose que la machine proposée en 1690 et 1695 par Denis Papin (*voy.* ce nom), et qu'il avait essayée en petit. Dans l'une comme dans l'autre, on remarque en effet un cylindre ou corps de pompe métallique vertical, fermé par le bas, ouvert par le haut, et un piston bien ajusté destiné à le parcourir sur toute sa longueur. Dans l'une comme dans l'autre, le mouvement ascensionnel du piston s'opère par l'effet d'un contrepoids quand la vapeur d'eau peut arriver librement à la partie inférieure du corps de pompe et la remplir. Dans la machine anglaise, comme dans celle de Papin, dès que le piston est parvenu à l'extrémité de sa course ascendante, on condense la vapeur qui l'y avait poussé, on fait ainsi le vide dans toute la capacité qu'il vient de parcourir, et l'atmosphère le force alors à descendre. La condensation, disait Papin, doit être opérée *par le froid;* c'est aussi par le froid que Newcomen,

John Cawley, vitrier (*a glazier*) et le capitaine Savery, tous trois associés, se débarrassent de la vapeur qui contrebalancerait la pression atmosphérique. *Entre plusieurs différentes constructions qu'on peut imaginer pour cela* (ce sont les propres expressions du mécanicien blésois), les mécaniciens anglais en adoptèrent une, assurément préférable de beaucoup dans une machine en grand à celle que Papin avait lui-même employée dans les expériences faites avec son petit modèle. Au lieu d'enlever le feu, comme le pratiquait simplement celui-ci, Newcomen et ses associés faisaient couler une abondante quantité d'eau froide dans l'espace annulaire, compris entre les parois extérieures du corps de pompe et un second cylindre un peu plus grand qui lui servait d'enveloppe. Le refroidissement se communiquait ainsi peu à peu à toute l'épaisseur du métal, et bientôt atteignait la vapeur elle-même. Ainsi modifiée quant à la manière de refroidir la vapeur aqueuse, la machine de Papin prit en Angleterre le nom de *machine de Newcomen*, et excitant au plus haut degré l'attention des propriétaires de mines de Cornouailles, elle sembla, dès le début, fournir une solution inespérée d'un problème dont la difficulté était particulièrement démontrée par les tentatives infructueuses faites jusqu'alors par le capitaine Savery. Newcomen et Cawley sollicitèrent une patente; mais Savery s'opposa à ce qu'elle leur fût délivrée, en vertu d'un privilége exclusif dont il était déjà en possession, et concernant le moyen de produire le vide par le refroidissement de la vapeur. Comme quaker, Newcomen répugnait à toute contestation judiciaire; aussi pour éviter tout ce qui pouvait l'entraîner dans un procès, il consentit à ce que la patente fût, en 1705, prise au nom et au profit des trois compétiteurs, qui s'attribuèrent ainsi, dans le projet emprunté à Papin, Newcomen et Cawley, l'idée de la machine à vapeur *à piston*, et Savery, celle de la condensation. Dans les arts comme dans les sciences, dit Arago, le dernier venu est *censé* avoir eu connaissance des travaux de ses devanciers; toute déclaration négative à cet égard est sans valeur. La publication des *Mémoires* que Papin a écrits sur la machine atmosphérique étant de beaucoup antérieure aux patentes de Newcomen et de Savery, on ne peut avoir aucun motif de rechercher si la machine anglaise est ou n'est pas une copie: dans la règle, elle est une copie, puisqu'elle ressemble à la machine de Papin et qu'elle est venue après; mais on sait de plus, dans ce cas particulier, que les projets du physicien français étaient connus de Newcomen, qui, ainsi qu'il résulte de diverses notes trouvées dans les papiers de R. Hooke, avait plusieurs fois consulté ce savant, avant de se livrer à ses essais. Et alors, dans les confidences de l'intimité, c'était bien la machine française que Newcomen voulait exécuter. Au commencement du dix-huitième siècle, l'art de construire de grands corps de pompe parfaitement cylindriques, et celui d'ajuster dans leur intérieur des pistons mobiles qui les fermassent hermétiquement, étaient presque encore dans l'enfance. Aussi dans la machine établie en 1705 par Newcomen, pour empêcher la vapeur de s'échapper par les interstices compris entre la surface du cylindre et les bords du piston, ce piston était-il constamment couvert à sa surface supérieure d'une couche d'eau qui pénétrait dans tous les vides et les remplissait. Un jour qu'une machine de ce genre fonctionnait sous les yeux des constructeurs anglais, ce fut avec une surprise extrême qu'ils virent le piston descendre plusieurs fois de suite, beaucoup plus rapidement que de coutume. Cette vitesse leur parut d'autant plus étrange que le refroidissement produit par le courant d'eau froide qui descendait extérieurement le long de la surface du corps de pompe, n'avait amené jusque-là qu'assez lentement la condensation de la vapeur intérieure. Après vérification, il fut constaté que ce jour-là le phénomène s'opérait d'une tout autre manière : le piston se trouvant accidentellement percé d'un petit trou, l'eau froide, qui le recouvrait tombait, *dans l'intérieur même du cylindre par gouttelettes, à travers la vapeur,* la refroidissait, et dès lors la condensait plus rapidement. Depuis cette époque, on a muni les machines atmosphériques d'une ouverture en pompe d'arrosoir, c'est de là que part la pluie d'eau froide qui se répand dans la capacité du cylindre, et y condense la vapeur au moment où le piston doit descendre. Le refroidissement extérieur se trouve ainsi supprimé, et les va-et-vient sont beaucoup plus prompts. Cette importante amélioration fut, comme tant d'autres, le résultat d'un heureux hasard; il est toutefois regrettable de ne pouvoir point désigner celui des trois associés dont l'esprit inventif vit sur-le-champ dans un fait aussi fortuit le principe d'un perfectionnement qu'on retrouve encore dans les machines d'aujourd'hui; mais la tradition ne nous a rien appris à cet égard. Elle est également muette sur le lieu et la date précise de la mort de Newcomen. Quoi qu'il en soit, il est parfaitement prouvé que Papin est le premier qui ait combiné en 1690 dans une même machine à feu et à piston la force élastique de la vapeur avec la propriété dont cette vapeur jouit de se précipiter par le froid, et que Newcomen et ses associés ont vu les premiers en 1705 seulement que, pour amener une précipitation prompte de la vapeur aqueuse, il fallait que l'eau d'injection se répandît sous forme de gouttelettes dans la masse même de cette vapeur. Les biographes anglais, dont plusieurs savants français ont adopté sans réserve les opinions, sont loin d'avoir fait à cette occasion des recherches particulières et d'avoir consulté les sources originales, et l'on peut affirmer avec certitude qu'entraînés par le préjugé

national, ils n'ont point tenu compte des écrits de Salomon de Caux ni peut-être même de ceux de Papin. *A chacun selon ses œuvres.* H. FISQUET.

Arago, *Annuaire des longit.*, ann. 1837. — Papin, *Recueil de diverses pièces touchant quelques nouvelles machines*; Cassel, 1695, in-12. — John Robison, *A system of mechanical Philosophy*, t. II, p. 46 et 58. — R. Stuart, *Hist. descriptive de la machine a vapeur*; 1827, 2 vol. in-12.

NEWDIGATE (Sir *Roger*), antiquaire anglais, né le 30 mai 1719, à Arbury (comté de Warwick), mort le 25 novembre 1806, dans le même lieu. Élu député en 1742 par le comté de Middlesex, il représenta, de 1751 à 1780, l'université d'Oxford à la chambre des communes. Joignant à une érudition étendue le goût des arts du dessin, il fit plusieurs voyages en Italie, et en rapporta un grand nombre de monuments antiques, de statues et de tableaux. Contrairement à l'opinion exposée par Whittaker sur l'itinéraire d'Annibal, il prétendit que le héros carthaginois, après avoir quitté Lyon, avait remonté le Rhône jusqu'à Seyssel, traversé le grand Saint-Bernard et débouché dans la vallée d'Asti. Il dota l'université d'Oxford de livres rares et d'objets d'art, et y fonda différents prix. K.

Gentleman's Magazine, LXXVII.

* **NEWMAN** (*John-Henry*), théologien anglais, né le 21 février 1801, à Londres. Sa mère appartenait à une famille de protestants réfugiés en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. Son père, associé dans une maison de banque, fit de mauvaises affaires en 1815, déposa son bilan, et paya intégralement tous ses créanciers. Après avoir achevé ses études à l'université d'Oxford, le jeune Newman obtint au concours une place d'agrégé au collége d'Oriel (1822), et reçut les ordres (1824). A cette époque l'archevêque de Dublin Whately le prit en affection, lui confia quelques travaux et le fit attacher à la rédaction de l'*Encyclopædia metropolitana*. Il remplit à Oxford d'autres fonctions, telles que celles de gouverneur particulier, d'examinateur public et de prédicateur; appelé en 1828 à la cure de Sainte-Marie, qu'il occupa jusqu'en 1843, il acquit par ses sermons beaucoup d'influence sur les étudiants, et commença de jeter les bases de ce système religieux auquel le docteur Pusey, son maître, devait attacher son nom. Ce qu'on a appelé « le mouvement d'Oxford » débuta en juin 1833 par un sermon de M. Keble, imprimé sous le titre de *National apostacy*. Quelques mois auparavant avait paru la publication périodique des *Oxford Tracts*, qui causa une si profonde sensation en Angleterre. MM. Newman, Pusey, Keble, William, Palmer, Perceval et autres, qui la rédigeaient, s'étaient d'abord déclarés les champions de la haute Église et du droit exclusif qu'elle avait à la direction spirituelle du peuple; peu à peu, et à mesure qu'ils s'écartaient des principes de la réforme, on les vit se rapprocher de la foi romaine. Quant à Newman, un des plus fougueux dissidents, il n'y eut plus de doute sur la sincérité de ses opinions religieuses lorsqu'il eut mis au jour *The Arians of the IVth century* (1834), sorte de manifeste de la secte nouvelle. Ce fut lui qui en 1841 ferma la série des *Oxford Tracts* par une brochure, la quatre-vingt-dixième, où il s'efforça de prouver qu'un ecclésiastique anglais pouvait souscrire aux trente-neuf articles de la constitution du clergé sans cesser d'appartenir à la religion catholique. Les chefs de l'université s'émurent d'une proposition si hétérodoxe; l'évêque d'Oxford intervint, et M. Newman encourut une censure publique. Il abandonna alors l'université, et se retira avec quelques disciples dans un village voisin, où il mena pendant plusieurs mois la vie d'un reclus. En 1845 il se rendit à Rome, et abjura en présence du pape. En 1848 il repassa en Angleterre, et après avoir dirigé à Birmingham une association religieuse qui se rattachait à la congrégation de Saint-Philippe Neri, il devint en 1852 recteur de l'université catholique, dont la création venait d'être autorisée à Dublin. L'année précédente il avait, dans ses *Lectures on catholicism in England*, attaqué d'une façon peu mesurée un prêtre romain, G. Achilli, qui s'était converti à l'anglicanisme, et s'était vu condamner pour diffamation à une amende de 100 liv. st. (2,500 fr.); l'amende et les frais du procès, qui avait eu un grand retentissement parmi les catholiques, furent payés par des souscriptions publiques, recueillies jusque sur le continent. Outre les ouvrages cités, on a encore de M. Newman : *Letters on certain difficulties*; 1850; — *Discourses addressed to mixed congregations*, 1850, in-8°; trad. en français par un des rédacteurs de *l'Univers* (2e édit.; Paris, 1853, in-8°).

* **NEWMAN** (*Francis-William*), théologien protestant, frère du précédent, né en 1805, à Londres. Après avoir fait ses humanités au collége d'Ealing, il entra à l'université d'Oxford, et y obtint en 1826 le rang d'agrégé. De 1830 à 1833 il voyagea en Orient, fut attaché au collége de Bristol (1834) et à celui de Manchester (1840), et devint en 1846 professeur de langue et de littérature latines à l'université de Londres. Un moment entraîné par l'exemple de son frère, il n'a pas tardé à prendre une voie opposée, et tout en combattant la suprématie de la haute Église, il s'est rangé parmi les défenseurs les plus fermes et les plus éclairés des principes de la réforme. Il a écrit de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *The soul, its sorrows and aspirations*; Londres, 1841; plus. édit.; — *Catholic union : essays towards a Church of the future and the organisation of philanthropy*; ibid., 1844; — *A state Church not defensible*; 1846; — *A history of the Hebrew monarchy from the administration of Samuel to the Babylonish captivity*; 1847; 2e édit., 1853, in-8°; — *Four lectures on the contrasts of ancient and modern history*;

1847; — *An appeal to the middle classes on the urgent necessity of numerous radical reforms, financial and organic;* 1848; — *Phases of faith, or passages from the history of my creed;* 1850; — *A collection of poetry for the practice of elocution;* 1850; — *The Crimes of the house of Hapsburg against its own liege subjects;* 1851; — *Lectures on political economy;* 1851; — *Regal Rome, an introduction to Roman history;* Londres, 1852, in-8°; — *The odes of Horace;* ibid., 1853; — *The Iliad of Homer;* ibid., 1856: ces deux traductions sont en vers blancs. M. Francis Newman a fourni des articles aux *Westminster Eclectic* et *Prospective Reviews*, et il a édité en 1843 une version anglaise des *English universities* d'Huber, et en 1853 les *Select sketches of Kossuth.*

Men of the Time. — *Cyclop. of English literature* (*Biogr.*).

NEWSKI (Saint *Alex.*). *Voy.* ALEXANDRE.

NEWTON (*Thomas*), littérateur anglais, mort en 1607, dans le comté d'Essex. Il eut pour premier maître Brownswerd, un des bons latinistes du temps, et fréquenta les universités d'Oxford et de Cambridge. Après avoir reçu les ordres, il obtint, par la protection du comte d'Essex, la direction du collége de Macclesfield, et en 1583 la cure de Little Ilford, où il passa le reste de sa vie, entre les triples fonctions de pasteur, de médecin et de maître d'école. On a de lui : *A notable history of the Saracens, drawn out of Aug. Curio, in III books;* Londres, 1575, in-4°; — *Approved medicines and cordial precepts;* ibid., 1580, in-8°; — *Illustrium aliquot Anglorum encomia;* ibid., 1589, in-4°, à la suite des *Encomia* de Leland; — *Atropoion Delion, or the death of Delia;* ibid., 1603, in-4°, élégie sur la mort de la reine Élisabeth; — *A pleasant new history, or a fragrant posy made of three flowers, Rose, Rosalynd and Rosemary;* ibid., 1604. Il est aussi l'auteur de plusieurs traductions, telles que *Direction for the health of magistrates and students* (Londres, 1554, in-12), de Gratarolus, *Touchstone of complexions* (ibid., 1581, in-8°), de Lemnius, et *Thebais* (1581) de Sénèque, etc., et Pulteney lui attribue un *Herbal to the Bible*, imprimé en 1587, in-8°. K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, I. — Warton, *Hist. of poetry.* — Lysons, *Environs*, IV. — Pulteney, *Sketches.*

NEWTON (*John*), mathématicien anglais, né en 1622, à Oundle (comté de Northampton), mort le 25 décembre 1678, à Ross. Il prit ses grades à Oxford, et reçut en 1661, avec le titre de chapelain du roi, la cure de Ross. Il s'appliqua avec succès à l'étude des sciences, et a laissé plusieurs ouvrages d'une utilité pratique; nous citerons de lui : *Astronomia britannica;* Londres, 1656, in-4°; — *Help to calculation, with tables of declination, ascension*, etc.; ibid., 1657, in-4°; — *Trigonometria britannica, in II books;* ibid., 1658, in-fol.; le deuxième livre est traduit du latin d'Henri Gellibrand; — *Geometrical trigonometry;* 1659. — *Mathematical elements;* 1660, in-4°; — *A perpetual diary or almanac;* 1662; — *The Rule of interests;* 1668, in-8°; — *Art of practical gauging;* 1669; — *The art of natural arithmetic;* 1671, in-8°; — *The English academy;* 1677, in-8°; — *Introduction to geography;* 1678, in-8°. K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Martin, *Biog. phil.*

NEWTON (*Isaac*), l'un des plus grands génies scientifiques de l'humanité, naquit à Woolsthorpe, petit village du comté de Lincoln, le 25 décembre (jour de Noël) 1642, l'année même de la mort de Galilée, et mourut le 20 mars 1727, à Londres. Comme Kepler et Voltaire, il vint au monde avec un corps extrêmement débile. Son père était fermier; sa mère, Anne Ayscough, devenue veuve peu de mois après son premier mariage, se remaria avec Barnabas Smith, recteur de Northwitham. L'enfant venait d'entrer dans sa quatrième année; il fut confié aux soins de sa grand'-mère, qui lui fit apprendre la lecture, l'écriture et le calcul aux écoles primaires de Skillington et Stoke, deux hameaux voisins de Woolsthorpe. A l'âge de douze ans il fut envoyé à l'école publique de Grantham et logé chez Clark, apothicaire de l'endroit. Newton aimait à raconter lui-même qu'il avait été d'abord très-inattentif et l'un des derniers élèves de sa classe. Au lieu d'aimer la société de ses camarades, il s'amusait à de petits ouvrages de mécanique, parmi lesquels on cite une espèce de clepshydre et un moulin à vent. A défaut de vent, le moulin était mis en mouvement par une *souris-meunier*, ainsi appelée parce que ce petit rongeur prélevait, pour sa consommation, une partie de la farine qu'il produisait. Pendant son séjour à Grantham, le jeune Isaac inventa aussi un char que la personne qui y était assise faisait elle-même mouvoir. On rapporte encore que pour faire peur la nuit aux gens de la campagne il attachait des lanternes en papier à la queue de cerfs-volants. Les murs de sa petite chambre était couverts de dessins et de peintures de toutes sortes, faits d'après son imagination ou d'après nature. On cite aussi de l'écolier de Grantham plusieurs essais de poésie, qui sont aujourd'hui avidement recherchés par les amateurs. S'il fuyait les jeux bruyants de ses camarades, il se plaisait dans la compagnie des jeunes personnes qui demeuraient aussi chez maître Clark. L'une d'elles, M[lle] Storay, paraissait lui avoir inspiré un véritable attachement Elle se maria, dans la suite, deux fois, et s'appelait, en dernier lieu, M[me] Vincent. Newton, au faîte de sa renommée, ne manquait jamais de la visiter dans ses voyages au pays natal, et la tira, dit-on, elle et sa famille, plus d'une fois d'embarras pécuniaires.

Le jeune Isaac fut destiné par sa mère, redevenue veuve en 1656, à gérer les biens de la

ferme de Woolsthorpe, où elle s'était retirée avec trois enfants de son second mariage. Les samedis elle l'envoyait au marché de Grantham, en compagnie d'un vieux serviteur; mais, pendant que son mentor était occupé à débattre le prix de ses produits agricoles, l'apprenti fermier allait étudier derrière une haie. Au lieu de garder les troupeaux, il laissait vaches et brebis courir à l'aventure, lisant, sous un arbre, les vieux livres qu'il avait empruntés à l'apothicaire. Voyant combien il était impropre à l'état d'agronome, sa mère le renvoya à l'école de Grantham, d'où il passa, en juin 1661, au collége de la Trinité à Cambridge (1). Les premiers ouvrages qu'il paraît y avoir étudiés à fond sont la *Logique* de Sanderson et l'*Optique* de Kepler. Bientôt le désir de se familiariser avec l'astrologie lui fit aborder l'étude des mathématiques. Il se procura donc un Euclide en anglais; mais les théorèmes de cet auteur lui semblaient si évidents qu'il s'étonnait qu'on eût pu songer seulement à les démontrer (2). « On pourrait, remarque ici Fontenelle, appliquer à Newton ce que Lucain a dit du Nil, dont les anciens ne connaissaient point la source, *qu'il n'a pas été permis aux hommes de voir le Nil faible et naissant.* » D'Euclide, il passa à la géométrie de Descartes, qui l'initia à l'analyse : il comprit bientôt l'importance qu'il y avait à saisir le rapport des équations algébriques avec les lieux géométriques. Cependant il se montra plus tard souvent injuste envers son grand initiateur (3). Vers la même époque (1663 et 1664), il étudia Viète, Schooten et Wallis (*De arithmetica infinitorum*), dont il faisait des extraits, et il découvrit, s'il faut l'en croire lui-même (4), la méthode des séries infinies. En janvier 1665, il obtint le degré de bachelier ès arts, et avant le 8 août de la même année il quitta, pour se soustraire aux ravages d'une épidémie, l'université de Cambridge, où il ne revint qu'en automne de l'année suivante. C'est dans cette année de 1666 que l'on place l'histoire de la pomme qui aurait suggéré à Newton la première idée des lois de la gravitation (1). Après son retour à Cambridge, il prit successivement les autres grades universitaires et reçut, en 1669, la chaire de mathématiques, dont Barrow s'était démis pour se livrer exclusivement à la théologie. Pendant vingt-six ans il remplit avec un zèle extrême ses fonctions de professeur : on assure que de 1669 à 1695 il ne s'absenta jamais de Cambridge plus d'un mois par an, à l'époque des vacances. Le 11 janvier 1672 (vieux style) il fut élu membre de la Société royale de Londres, sur la proposition de Sethward, évêque de Salisbury. Newton n'avait guère alors d'autre titre à cette distinction que le télescope qui porte son nom : les découvertes qui devaient l'illustrer n'existaient encore qu'en germe; bien que dès cette époque elles fussent déjà écloses peut-être dans sa tête, elles devaient être pour le public comme non avenues, et par conséquent n'être d'aucun poids dans une contestation de priorité. En pareille matière, les seules pièces de conviction, ce sont les écrits imprimés, portant une date certaine.

Les recherches que Newton avait entreprises sur la lumière suscitèrent de vives discussions, auxquelles prirent surtout part Hooke et Huygens. Ce fut au milieu de ces discussions qu'il écrivit, le 8 mars 1673, à Oldenburg, secrétaire de la Société royale, pour offrir sa démission. Cette démission non-seulement ne fut pas acceptée, mais il fut exempté de la cotisation hebdomadaire, exigée de tous les membres de la société. Le 27 avril 1675, il obtint aussi du roi les dispenses nécessaires pour continuer à rester aggrégé au collége de la Trinité sans entrer dans les ordres. Quelques années après, un événement imprévu le jeta dans les affaires politiques. Le roi Jacques II avait ordonné au conseil de l'université de Cambridge de conférer au père Francis, moine bénédictin, la maîtrise ès arts, sans l'astreindre au serment d'allégeance et de suprématie. L'université refusa, bien que dans d'autres occasions elle eût donné ce titre même à des musulmans, entre autres, à l'ambassadeur du Maroc. Mais il s'agissait ici d'un sujet du pape, et l'on sait quel rôle a joué l'intolérance de religion dans l'histoire de l'Angleterre. L'affaire fut portée devant la cour du roi; Newton était au nombre des députés de l'université qui devaient se rendre à Londres pour y plaider leur cause. Ils y déployèrent tant d'ardeur, que le président Jeffrys leva la séance en les renvoyant brusquement sans prononcer d'arrêt. Pour leur témoigner toute sa reconnaissance, le corps de l'université élut le plus illustre d'entre eux, Newton, membre du parlement de 1689, qui proclama

(1) *Voy.*, pour la fixation de cette date, qui avait jusqu'ici présenté quelque incertitude, la 2e édit. (1860) de Brewster, *Memoirs of life*, etc., *of Newton*, tom. I, p. 15 et 18.

(2) M. Biot semble révoquer ce fait là en doute. « Qu'après avoir etudié, dit-il, les premières propositions d'Euclide, Newton ait successivement cherché et trouvé la démonstration des autres par lui-même, plutôt que de s'enfoncer dans une lecture si excessivement pénible par les formes dont elle est hérissée, voilà ce qui peut se comprendre; et surtout, s'il avait déjà pris connaissance des mêmes propositions pour ses jeux d'enfant, dans quelque livre vulgaire, on concevra mieux encore qu'il ait jugé inutile de perdre son temps à en chercher de nouvelles preuves dans une aussi fatigante lecture. Cela expliquerait très-naturellement le regret qu'il témoigna plus tard de ne s'être pas assez arrêté à la géométrie des anciens. » (*Mélanges scientifiques et littéraires*, t. I, p. 241.)

(3) Ainsi, par exemple, dans son *Optique*, il attribue la découverte de la vraie théorie de l'arc en ciel à Antoine de Dominis, tandis que le mérite en revient tout entier à Descartes. (*Voy.* Biot, *Mélanges*, p. 229.)

(4) D'après une note signée Is. Newton, et qui porte la date du 4 juillet 1699. (Brewster, *Memoirs*, etc., p. 20.)

(1) Cette histoire est sans doute une pure fiction; car elle n'est rapportée ni par Pemberton, ni par Whiston, auxquels Newton raconta lui-même par quel enchaînement d'idées il était arrivé à la connaissance des lois de la gravitation. Elle fut rapportée à Voltaire par Catherine Barton, nièce de Newton.

la vacance du trône, et prépara l'avénement de Guillaume. Mais le savant se trouva complétement désorienté dans cette nouvelle carrière. Il resta comme étranger aux débats de la chambre des communes, et ne prit, dit-on, la parole qu'une seule fois, et ce fut pour inviter l'huissier à fermer une fenêtre d'où venait un courant d'air, capable d'enrhumer l'orateur qui occupait la tribune. Après la dissolution du parlement, en février 1690, Newton reprit le cours de ses travaux favoris. Vers la même époque il perdit sa mère, et dès l'automne de 1692 sa santé commençait à s'altérer. Le manque d'appétit et l'insomnie, dont il se plaignait depuis près d'un an, avaient diminué ses forces. Un accident fâcheux vint mettre le comble aux troubles d'une constitution affaiblie. Cet accident, passé jusqu'alors sous silence par les biographes de Newton, a été pour la première fois rapporté par M. Biot. Ce savant avait été frappé de voir que depuis l'âge de quarante-cinq ans Newton n'avait plus donné de travail nouveau sur aucune partie des sciences; il en cherchait vainement la cause, lorsqu'il reçut d'un physicien hollandais, Van-Swinden, la note suivante :

« On trouve dans les manuscrits du célèbre Huygens un petit in-folio, qui fait une espèce de journal, dans lequel Huygens avait coutume de noter différentes choses; il est coté n° 8, dans le catalogue de la bibliothèque de Leyde, p. 112. Voici ce que j'y ai trouvé écrit de la propre main d'Huygens, qui m'est parfaitement connue par le nombre de ses manuscrits et de ses lettres autographes que j'ai eu occasion de lire. « Le 29 mai 1694, M. Colm, Écossais, m'a raconté que l'illustre géomètre Is. Newton est tombé, il y a dix-huit mois, en démence (*in phrenesin*), soit par suite d'un excès de travail, soit par la douleur qu'il eut de voir son laboratoire chimique et quelques manuscrits consumés par un incendie (1). S'étant, à la suite de cet accident, présenté chez l'archevêque de Cambridge, et ayant tenu des discours qui indiquaient l'aliénation de son esprit, ses amis se sont emparés de lui, ont entrepris sa cure, et l'ayant tenu enfermé dans son appartement, lui ont administré, bon gré mal gré, des remèdes qui lui ont fait recouvrer la santé, de sorte qu'il recommence déjà à comprendre son livre des *Principes*. » — Huygens, ajoute Van-Swinden, donna connaissance de ceci à Leibniz, dans une lettre datée du 8 juin suivant; à quoi Leibniz répondit, en date du 23 : « Je suis bien aise d'apprendre la guérison de M. Newton en même temps que sa maladie, qui était sans doute des plus fâcheuses; c'est à des gens comme vous et lui, Monsieur, que je souhaite une longue vie (2). »

La révélation de ce fait, bien naturel, fut assez mal acueillie en Angleterre, et particulièrement par M. Brewster, et cela surtout parce qu'on avait insinué que c'étaient les travaux théologiques qui avaient marqué le commencement de l'éclipse du génie de Newton. L'examen impartial des pièces qu'on a publiées pour démontrer que l'illustre Anglais avait conservé l'intégrité de ses facultés mentales, prouve tout le contraire, comme l'a fait ressortir M. Biot. Parmi ces pièces on remarque surtout la lettre qu'il adressa, le 16 septembre 1693, à son ami Locke :

« Ayant cru, Monsieur, que vous vouliez m'embrouiller avec des femmes (*embroil me with women*), et par d'autres moyens, j'en fus tellement affecté que, lorsqu'on vint me dire que vous étiez malade ou en grand danger, je répondis que ce serait tant mieux que vous fussiez mort. Je désire que vous puissiez oublier ce vœu peu charitable; car je suis convaincu maintenant que ce que vous avez fait est juste; je vous demande pardon d'avoir eu à votre égard de si dures pensées et de vous avoir présenté comme déviant des voies de la morale dans votre livre sur les idées, et dans l'ouvrage que vous vous proposez de publier : je vous avais pris pour un hobbiste. Je vous demande également pardon pour avoir dit ou pensé qu'il s'agissait de me vendre un emploi ou de m'embrouiller (*to embroil me*). Je suis votre très-humble et infortuné serviteur. Isaac Newton. »

Le célèbre philosophe dut être bien surpris de la réception de cette étrange missive. Locke y répondit, le 5 octobre, du fond de sa retraite à Oates, en Essex. Sa réponse est empreinte de tous les bons sentiments que pouvait faire naître l'indice évident d'une si triste situation. Newton lui écrivit de nouveau, le 15 du même mois, les lignes suivantes : « Monsieur, l'hiver dernier, en dormant trop souvent près de mon feu, j'ai fini par déranger mes habitudes de sommeil; et une maladie qui, l'été dernier, a été épidémique, a porté ce dérangement si loin que lorsque je vous écrivais, je n'avais pas dormi une heure la nuit depuis une quinzaine, et pas une seconde depuis cinq jours (1). Je me souviens que je vous ai

(1) On raconte qu'allant un soir à la chapelle pour faire ses dévotions, Newton laissa par mégarde une bougie allumée sur le bureau de son cabinet. Pendant son absence, Diamant, son chien favori, renversa la bougie, qui, mettant le feu à des papiers, causa l'incendie en question. « Ah, Diamant, tu ne soupçonnes pas le mal que tu m'as fait », se serait-il contenté de dire à son retour. Mais on s'accorde à croire qu'il en fut si péniblement affecté, que son intelligence en reçut une profonde atteinte.

(2) Ces passages, rapportés par M. Biot (*Mélanges*, t. I, p. 266), ont été reproduits par Uylenbrœk, l'éditeur de la Correspondence de Huygens et Leibniz.

(1) Il est à remarquer que vers la même époque, dans une lettre adressée (le 13 septembre 1693), à Pepys, secrétaire de l'amirauté, Newton se plaignait de la même indisposition. Voici cette lettre : « Monsieur, quelque temps après que M. Millington m'eut remis votre message, il me pressa d'aller vous voir dans mon prochain voyage à Londres. J'y répugnais; mais, sur ses instances, j'y consentis, avant d'avoir réfléchi à ce que je faisais; car je suis extrêmement troublé (*extremely troubled*) de l'embrouillement (*embroilment*) où je suis; je n'ai ni bien dormi ni bien mangé depuis douze mois et mon esprit n'est pas dans sa première assiette (*my former consistency of mind*). Je n'ai jamais eu l'intention de ne rien obtenir par votre influence, ni par la faveur du roi Jacques; mais je sens que je dois aujourd'hui me retirer de votre société, et de ne jamais plus voir ni vous ni aucun autre de mes amis, si toutefois je puis m'en séparer sans bruit (*if I may but leave them quietly*). Je vous demande pardon d'avoir dit que je voudrais vous voir encore, et je demeure votre très-humble et très-obéissant serviteur Is. Newton. » (Brewster, *Memoirs*, t. II, p. 96; Biot, *Mélanges*, t. I, p. 273.)

écrit; mais pour ce que j'ai dit de votre livre, je ne me souviens point. Si vous vouliez avoir la bonte de m'envoyer une copie de ce passage, je vous l'expliquerai si je puis. Je suis votre très humble serviteur. Is. Newton. »

Qu'y a-t-il d'étonnant que le génie ait ses éclipses? N'a-t-on pas essayé d'établir, dans un livre récent, que le génie est lui-même une maladie, une nevrose?

Pendant qu'il siégeait à la chambre des communes, Newton s'était lié d'une étroite amitié avec un de ses anciens élèves, Charles Montague. Ce jeune seigneur, plus tard connu sous le nom de lord Halifax, devint, en 1694, chancelier de l'échiquier. Un de ses premiers actes fut de nommer son illustre maître contrôleur de la Monnaie, et en 1699 il lui donna la place de directeur de la Monnaie (*master and worker of the Mint*), aux appointements de plus de 30,000 francs par an. Ce fut alors qu'il se démit de sa chaire à l'université de Cambridge, et designa Whiston pour son suppléant; ce dernier le remplaça définitivement en 1702. Newton, dans sa nouvelle charge, assez lucrative, rendit des services importants par la refonte des monnaies, ainsi que par une évaluation plus exacte de la monnaie étrangère, comparée à la monnaie anglaise (1).

Dans la même année où il reçut la direction de la Monnaie, il fut compris parmi les premiers huit associés étrangers que, par un nouveau règlement, l'Académie des sciences de Paris pouvait s'adjoindre. En 1701, il représenta une seconde fois l'université de Cambridge à la chambre des communes; mais il y joua encore un rôle insignifiant. Le 30 novembre 1703, il fut élu président de la Société royale, et cet honneur lui fut annuellement renouvelé jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans consécutifs. Enfin, en 1705, il reçut de la reine Anne le titre de baronnet. Tous ces honneurs n'ajoutaient rien à la gloire de Newton : ils ne pouvaient que flatter son amour-propre, et, quoi qu'en disent certains biographes, il fut loin d'en avoir été exempt.

Newton avait si bien la conscience de sa valeur, qu'il lui arrivait plus d'une fois de traiter les autres avec injustice et dédain. « Hooke n'a rien fait, dit-il, dans une de ses lettres à Halley ; et cependant il s'est exprimé comme s'il savait tout et qu'il eût tout approfondi, excepté ce qui exige l'ennuyeux tracas des observations et des calculs. » Dans plus d'une occasion Newton s'est bien gardé de mettre en lumière tout ce qu'il devait à Kepler, à Descartes et même à Huygens, qui avait certainement à se plaindre de lui. Quant à ses discussions de priorité avec Leibniz, au sujet de la découverte du calcul différentiel, elles font tache dans la vie du grand philosophe anglais. Nommer un comité chargé d'instruire le procès (par la publication du *Commercium epistolicum*) (1), sans que le principal intéressé (Leibniz), celui qu'on mettait pour ainsi dire sur la sellette, eût été appelé pour en contrôler les pièces, reconnaître implicitement, dans une édition du livre des *Principes*, les droits de Leibniz à l'invention de la méthode du calcul différentiel, puis effacer ce passage dans une édition postérieure, enfin faire paraître presque immédiatement après la mort de son adversaire une nouvelle édition étrangement revue du fameux plaidoyer (*Commercium epistolicum*) que Leibniz avait, de son vivant, rejeté comme inique à son égard, était-ce là, quelque tort qu'ait eu Leibniz en présentant à la princesse de Galles le livre des *Principes* comme impie, était-ce là, nous le demandons, agir loyalement? — Il y aurait aussi à écrire sur les rapports de Newton avec Flamsteed un long chapitre, qui ne serait pas à l'avantage du premier (2). Whiston, qui connaissait particulièrement Newton, en fait le portrait suivant : « Newton était, dit-il, du caractère le plus craintif, le plus cauteleux et le plus soupçonneux que j'aie jamais connu (3), et s'il eût été vivant quand j'écrivis contre sa chronologie, je n'eusse pas osé publier ma réfutation; car, d'après la connaissance que j'avais de ses habitudes, j'aurais dû craindre qu'il ne me tuât. » Un passage, emprunté aux mémoires de Flamsteed, tendrait à confirmer ce jugement : « Newton m'a toujours paru, dit-il, insidieux, ambitieux, excessivement avide de louanges et supportant impatiemment la contradiction (4). » Newton était fort attaché au protestantisme tel qu'on le pratique en Angleterre, et il n'aimait pas les incrédules. Aussi, lorsque son ami Halley se permettait un jour devant lui quelques plaisanteries sur la religion, l'arrêta-t-il tout court par cette apostrophe : « J'ai approfondi ces choses-là mieux que vous. » Arago tenait de lord Brougham que pendant la guerre des Cévennes Newton voulait aller combattre, dans les rangs des Camisards, les dragons du maréchal de Villars, et qu'une circonstance for-

(1) Un certain William Chaloner avait dénoncé au parlement plusieurs abus qui auraient été commis à l'hôtel de la Monnaie. Cette dénonciation provoqua de vifs débats, qui firent tomber les accusations qu'on avait élevées contre Newton. *Voy.* à ce sujet Brewster, *Memoirs*, t. II, p. 144 et suiv.

(1) *Voy.* plus bas, p. 874.

(2) *Voy.* Biot, *Mélanges*, t. I.

(3) Pour montrer combien Newton était réservé et timide, Whiston rapporte le fait suivant : Appelé, en 1714, devant un comité de la chambre des communes, pour donner son avis verbalement sur un bill relatif à la détermination des longitudes en mer, il le donna par écrit. Quelques membres du comité présentant des objections, il ne répondait pas un mot, lorsque Whiston, placé derrière lui, s'écria : « Monsieur Newton éprouve quelque répugnance à faire connaître son opinion, mais je puis affirmer qu'il est favorable au bill. » Newton rompit alors le silence, mais pour répéter ce que Whiston venait de dire, et le bill fut adopté. (Arago, *Notices biogr.*, t. III, p. 235.)

(4) *Voy.* Biot, *Mélanges*, p. 73, et Arago, *Notice sur Newton*, t. III, des *Notices biogr.*, p. 335.

tuite l'empêcha de donner suite à ce projet. « Comment, ajoute Arago, le timide Newton se fût-il conduit sur le champ de bataille, lui qui, de crainte de tomber, ne se promenait en voiture dans les rues de Londres que les bras étendus et les mains cramponnées aux deux portières (1) ! »

Fontenelle a donné sur les derniers moments de Newton des détails qu'il tenait de la famille même de l'illustre savant. « A partir de quatre-vingts ans, Newton commença, dit-il, à être incommodé d'une incontinence d'urine; encore dans les cinq années suivantes qui précédèrent sa mort, eut-il de grands intervalles de santé, ou d'un état tolérable qu'il se procurait par le régime et par des attentions dont il n'avait pas eu besoin jusque-là. Il fut obligé de se reposer de ses fonctions à la Monnaie sur M. Conduitt, qui avait épousé une de ses nièces (2)... M. Newton ne souffrit beaucoup que dans les derniers vingt jours de sa vie. On jugea sûrement qu'il avait la pierre et qu'il n'en pouvait revenir. Dans des accès de douleur si violents que les gouttes de sueur lui en coulaient sur le visage, il ne poussa jamais un cri ni ne donna aucun signe d'impatience; et dès qu'il avait quelque moment de relâche, il souriait et parlait avec sa gaieté ordinaire. Jusque-là il avait toujours lu ou écrit plusieurs heures par jour. Il lut les gazettes le samedi 18 mars, au matin, et parla longtemps avec le docteur Mead, médecin célèbre. Il possédait parfaitement tous ses sens et tout son esprit; mais le soir il perdit absolument connaissance, et ne la reprit plus, comme si les facultés de son âme n'avaient été sujettes qu'à s'éteindre totalement, et non pas à s'affaiblir. » Newton mourut à Kensington, le lundi suivant 20 mars, entre une et deux heures du matin, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Son corps fut transporté de Kensington à Londres, exposé sur un lit de parade dans la chambre de Jérusalem, et enseveli à l'abbaye de Westminster, à gauche de l'entrée du chœur. Les funérailles étaient splendides : les cordons du poêle étaient tenus par le grand chancelier, par les ducs de Montrose et de Roxburgh, comme pairs d'Angleterre, et par les comtes de Pembroke, de Sussex et de Macclesfield, comme membres de la Société royale. Michel Newton, neveu du grand homme, conduisait le deuil, et était accompagné d'un grand nombre de personnes distinguées. L'évêque de Rochester officiait, assisté de tout son clergé. Le doyen et le chapitre de Wesminster permirent qu'on lui construisît un monument dans la partie la plus apparente de l'abbaye, place d'honneur qui avait été souvent refusée à la plus haute noblesse. Ce monument fut élevé en 1731, aux frais des héritiers de Newton

(1) *Notices biographiques*, t. III, p. 333.

(2) C'est M. Conduitt qui avait transmis à Fontenelle les documents qui ont servi à l'*Éloge de Newton* par ce secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

et du trésor public (1). Dans la même année on frappa une médaille portant, d'un côté la tête de Newton avec ces mots : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas ;* de l'autre, l'emblème des mathématiques. En 1755, on lui érigea devant la chapelle du collége de la Trinité une statue en marbre, œuvre de Roubillac, portant cette inscription : *Qui genus humanum superavit*. Enfin, assez récemment, le 25 septembre 1858, on inaugura en son honneur une statue colossale en bronze dans Saint-Peters-Hill à Grantham. Lord Brougham prononça, à l'occasion de cette solennité, l'Éloge de Newton. « Tacite, qui a reproché aux Romains leur extrême indifférence pour les grands hommes de leur nation, eût, dit Fontenelle, donné aux Anglais la louange tout opposée. En vain les Romains se seraient excusés sur ce que le grand mérite leur était devenu familier, Tacite leur eût répondu que le grand mérite n'était jamais commun, ou même qu'il faudrait, s'il était possible, le rendre commun par la gloire qui y serait attachée. »

Newton laissa en mourant environ 32,000 livres sterling (800,000 fr.), que se partagèrent quatre neveux et quatre nièces. L'une de ces nièces, célèbre par son esprit et sa beauté, veuve du colonel Barton, avait épousé en secondes noces J. Conduitt, qui succéda à Newton dans la direction de la Monnaie. Elle avait inspiré un vif attachement à lord Halifax, et on ignore ce qui l'avait empêché de l'épouser. Voltaire, avec sa malignité ordinaire, s'était emparé de ce fait pour insinuer que « le calcul infinitésimal et la gravitation universelle furent une recommandation moins sérieuse que la passion de lord Halifax dans la nomination de Newton à la place de directeur de la Monnaie ». Quoi qu'il en soit, ce lord laissa à sa mort une grande partie de sa fortune à madame Conduitt.

Voici, d'après ses amis et biographes, le portrait de Newton. Il était d'une taille moyenne, prenant de l'embonpoint dans les dernières an-années de sa vie. Il avait, selon M. Conduitt,

(1) Sur le fronton d'un sarcophage dressé sur un piedestal sont sculptés, en bas-reliefs, des enfants tenant en leurs mains les emblêmes des principales decouvertes de Newton. Sur le sarcophage même est placée la figure couchée du grand geomètre, accoudé sur ses écrits. On y lit cette épitaphe :

Hic situs est
Isaacus Newton, eques auratus,
Qui animi vi, prope divina,
Planetarum motus, figuras,
Cometarum semitas, Oceanique æstus,
Sua mathesi facem præferente,
Primus demonstravit,
Radiorum lucis dissimilitudines,
Colorumque inde nascentium proprietates,
Quas nemo antea vel suspicatus erat, pervestigavit.
Naturæ, antiquitatis S. Scripturæ,
Sedulus, sagax, fidus interpres,
Dei Opt. Max. majestatem philosophia asseruit,
Evangelii simplicitatem moribus expressit.
Sibi gratulentur mortales tale tantumque exstitisse
Humani generis decus.
Natus XXV decemb. MDCXLII. Obiit XX Mart.
MDCCXXVII.

l'œil vif et perçant (1), la physionomie agréable, et une belle chevelure, toute blanche, couverte par une perruque. Sa tête, de grosseur moyenne, ne présentait aucune trace de calvitie ; il ne portait jamais de lunettes, et ne perdit qu'une seule dent pendant toute sa vie. Il parlait peu en société, et sa conversation n'avait aucun attrait. Il aimait beaucoup la tranquillité, et, comme tous les savants absorbés par leurs pensées, il était distrait. Ainsi, il lui arrivait souvent, après s'être levé le matin, de rester des heures entières assis au bord du lit, plongé dans ses méditations. Plus d'une fois elles lui faisaient oublier ses heures de repas, et il fallait lui rappeler qu'il devait avoir besoin de prendre quelque aliment (2). Il était très-sobre, d'une mise simple, et n'avait aucune de ces habitudes dont l'homme ne se rend que trop souvent l'esclave. Quand on lui offrait du tabac, il refusait en disant qu'il ne voulait pas se créer des besoins. Il avait des sentiments profondément religieux, et faisait de la Bible sa lecture favorite ; il était généreux et charitable, bien que la fortune qu'il laissa montre qu'il ne s'était pas appauvri par ses aumônes (3). Enfin, il ne s'était jamais marié, et peut-être n'eut-il pas, comme le remarque Fontenelle, le loisir d'y penser. On a dit et répété que Newton mourut sans avoir jamais eu de rapprochement avec aucune femme (4). C'est là sans doute une de ces hyperboles que les panégyristes se permettent souvent à l'égard de leurs « héros incomparables » (5).

(1) Suivant l'évêque d'Atterbury (*Epistolary Correspondence*, vol. I, p. 180), Newton n'avait plus ce regard perçant dans les vingt dernières années de sa vie : son œil était, au contraire, languissant et terne.

(2) Brewster, *Memoirs of the life*, etc., *of Newton*, t. II, p. 336.

(3) Pendant son séjour à Londres, il menait un assez grand train de maison : il avait à son service trois domestiques mâles et autant de domestiques femelles. (Brewster, *Memoires*, vol. II, p. 334.)

(4) Suivant le baron Richerand, Newton devait être d'un tempérament non pas sanguin, mais mélancolique. « Si Newton, ajoute ce célèbre physiologiste, eût été sanguin, il ne fût probablement pas mort vierge, comme on l'assure, à quatre-vingts ans. » (*Nouveaux éléments de physiologie*. t. III, p. 408 (10e édit.).

(5) On a fait beaucoup de bruit d'une lettre d'amour (*a love letter*) que Newton, à l'âge de soixante ans, aurait adressée à lady Norris, qui venait de perdre son troisième mari. Voici les principaux passages de cette lettre : « Madame, le grand chagrin que vous a causé la perte de sir William montre que s'il fût revenu près de vous sain et sauf, vous auriez été bien de vivre encore avec un mari... Penser toujours à un mort, c'est mener une vie mélancolique parmi des tombeaux.... Est-ce que vous pouvez vous résoudre à passer le reste de votre vie dans le chagrin et la tristesse? Pouvez-vous vous résoudre à porter perpétuellement un habit de veuve?... Le remède propre contre tous ces inconvénients, c'est un nouveau mari... En outre, vous serez plus en état de vivre conformément à votre rang avec l'assistance d'un mari que sur votre seul revenu. C'est pourquoi, supposé que la personne vous plaise, je ne doute pas que vous ne me fassiez connaître votre disposition à vous remarier, ou que du moins vous n'accordiez à cette personne la permission d'en causer avec vous. » M. Biot fait observer ici spirituellement : « Si cette lettre, qui n'est ni écrite de la main de Newton, ni signée de lui, a été réellement envoyée à lady Norris, elle aurait pu répondre ce que cette courtisane de Venise disait à Jean-Jacques : *Zanetto, Zanetto, lascia le donne, e studia la matematica* (*Mélanges*, t. I, p. 480). » Un savant mathématicien anglais, M. A. de Morgan, nie, par des raisons très-plausibles, l'authenticité de cette lettre (*North British Review*, août 1855). — En 1727 (l'année même de la mort de Newton), le docteur Stukeley fit connaître au public qu'une dame Vincent, de Grantham, alors âgée de quatre-vingt-deux ans, lui avait confessé que Newton avait eu de l'inclination pour elle dans sa jeunesse ; qu'il la visitait régulièrement quand il venait à Woolsthorpe, et lui donna même quelques shellings en cadeau.

De même aussi on a voulu le présenter comme un modèle de modestie, en citant de lui les paroles suivantes : « J'ignore ce que je parais au monde ; pour moi, je me compare à un enfant jouant au bord de la mer, ramassant çà et là un caillou plus lisse ou un coquillage plus beau qu'un autre, pendant que le grand Océan de la vérité reste complétement caché à mes yeux. » C'est, sous une forme poétique, la même idée de ce philosophe ancien qui avait dit avec raison « qu'il faut savoir beaucoup pour savoir qu'on ne sait rien ».

Le principal ouvrage de Newton parut en 1687, in-4°, à Londres, sous le titre de *Philosophiæ naturalis principia mathematica*, divisés en trois livres. Dans une préface, datée de Cambridge, le 5 mai 1686, l'auteur expose succinctement le but de son entreprise : laissant de côté les formes substantielles et les qualités occultes de la scolastique, il veut appliquer les mathématiques à l'étude des phénomènes naturels. Parmi ces phénomènes le mouvement occupe le premier rang. Qu'est-ce que le mouvement? L'effet d'une force. Mais la force elle-même, quant à sa nature et à son origine, nous est complétement inconnue. Aussi, au lieu de poursuivre cette inconnue insaisissable, comme l'avaient fait les anciens, l'auteur se propose-t-il l'étude des manifestations ou de la force comme seules accessibles à l'intelligence humaine. Tel est le sens caché, profond, de l'ouvrage que peu de savants comprirent lors de son apparition, parce qu'il ouvre une voie nouvelle tout à la fois par son objet et par sa méthode, qui est l'analyse unie à la synthèse. Ainsi, à l'exemple des géomètres, Newton débuta par des définitions et des axiomes : la *quantité de matière* se mesure par sa densité combinée avec son volume, de même que la *quantité de mouvement* s'évalue par la vitesse unie à la quantité de matière (Définitions I et II). Il appelle *centripète* la force qui attire (*trahit*) les corps vers un point comme vers un centre commun ; sa quantité est accélératrice et proportionnelle à l'effet produit. « De même, dit-il, que la vertu de l'aimant est plus grande à une distance moindre, et moindre à une distance plus grande, de même aussi la force centripète ou la pesanteur (*vis gravitans*) est plus grande dans les vallées et plus petite sur les sommets des plus hautes montagnes, et diminue

de plus en plus à mesure qu'on s'élève au-dessus de la surface du globe (1). » En tête des axiomes se trouve formulé ce que les physiciens nomment le *principe d'inertie* de la matière, savoir que tout corps mis en mouvement par une première impulsion continuerait à se mouvoir indéfiniment en ligne droite si aucune force nouvelle ne venait à le faire changer de direction. Les deux autres axiomes sont : tout changement apporté à un mouvement est proportionnel à la force qui l'a produit ; l'action est égale à la réaction. Viennent ensuite des corollaires sur le centre de gravité et la diagonale d'un parallélogramme qui figure la résultante de plusieurs forces agissant à la fois sur un même point. Après ces préliminaires, qui constituent en partie la base de la dynamique, commence l'ouvrage proprement dit. La première section du livre Ier donne brièvement, en onze lemmes, la méthode géométrique employée par l'auteur pour démontrer toutes ses propositions. Rejetant l'hypothèse des indivisibles, il réduisit ses démonstrations aux limites des sommes et des rapports, c'est-à-dire des quantités qui naissent et qui s'évanouissent. Il suffit d'avoir tant soit peu le génie des mathématiques pour s'apercevoir combien il y a de rapprochements à faire entre la mécanique, la géométrie et l'arithmétique. Les livres I et II traitent des mouvements rectilignes et curvilignes des corps sphériques ou non sphériques, des projectiles, pendules, liquides, mouvements opérés dans des sections coniques, excentriques ou concentriques, etc. Le troisième livre, enfin, est le couronnement de l'œuvre : il a pour titre spécial : *De mundi systemate*, et donne d'abord trois règles, appelées *regulæ philosophandi*, dont voici l'énoncé : « Il ne faut admettre comme causes des phénomènes naturels que celles qui sont vraies et qui suffisent à les expliquer; — les effets de même espèce ont les mêmes causes; — les qualités des corps qui soumis à l'expérience ne peuvent être ni augmentées ni diminuées doivent être considérées comme des qualités universelles.... Ainsi, par exemple, si l'observation nous apprend que tous les corps qui environnent la terre pèsent sur elle chacun selon sa masse, que la lune pèse sur la terre et réciproquement, que toutes les planètes pèsent les unes sur les autres, selon leurs quantités de matière, nous pourrons dire, d'après cette dernière règle, que tous les corps pesants gravitent les uns vers les autres (*Corpora omnia in se mutuo gravitant*). » — C'est ici le lieu de faire connaître le vrai titre de Newton à la reconnaissance de la postérité.

Galilée, mort, comme nous l'avons dit, dans l'année même où naquit Newton, avait démontré que les corps en tombant obéissent à une force accélératrice, et que l'espace parcouru est comme le carré du temps employé à leur chute, c'est-à-dire que si l'on représente par 1 l'espace parcouru dans une seconde de temps, la somme des espaces parcourus par exemple dans 10 secondes sera $= 10^2$ ou 100, l'espace parcouru dans la 1re, dans la 2e, dans la 3e, etc., seconde étant comme la progression des nombres impairs. La loi de la chute des corps est donc la même que celle de la génération des carrés. Huygens avait enseigné comment, à l'aide du pendule, on pouvait s'assurer de combien un corps tombe dans la première seconde sous une latitude donnée. Le même physicien s'était même aperçu qu'elle diminue à mesure que l'on approche de l'équateur, où elle atteint son *minimum*, et qu'elle augmente, au contraire, à mesure que l'on approche des pôles, où elle a son *maximum*. Fort de cette connaissance, et sachant, en outre, que « les molécules matérielles uniformément distribuées dans le volume d'une sphère agissent en somme sur un point de la surface comme si elles étaient toutes réunies au centre de la sphère », Huygens considéra le premier la terre comme un sphéroïde de révolution, et détermina approximativement la quantité dont la terre est renflée à l'équateur et aplatie aux pôles, c'est-à-dire la différence entre le rayon équatorial et le rayon polaire. Cette différence est en réalité de quarante-deux mille cinq cent seize mètres. Les observations du pendule lui apprirent donc que la pesanteur, cette force centripète, diminue avec la distance au centre de la terre, ou à mesure qu'on s'élève au-dessus de la surface terrestre, de telle façon qu'arrivé, par exemple, jusqu'à la lune, un corps abandonné à lui-même ne tomberait plus dans la première seconde que d'une fraction de 15 pieds. Mais dans quel rapport la pesanteur diminue-t-elle? Cette importante question, Huygens se l'était sans doute déjà posée, et il l'aurait probablement résolu s'il avait essayé de la combiner avec la troisième loi de Kepler, d'après laquelle les carrés des temps employés par les planètes à tourner autour du soleil sont comme les cubes de leurs distances moyennes à cet astre. Mais il était réservé à Newton de réunir dans une même loi générale les phénomènes de la chute des corps terrestres et les mouvements des corps célestes. L'idée même de l'attraction universelle, dont on fait honneur à Newton, avait déjà été plus ou moins nettement formulée à des époques différentes, tant il est vrai que les grandes conceptions sont pour ainsi dire le patrimoine du genre humain ; seulement on les laisse longtemps de côté, parce qu'elles paraissent trop simples, jusqu'à ce qu'un homme de génie vienne à en saisir l'importance et les mettre au jour.

Timée de Locres, organe des platoniciens, admettait déjà l'action de deux forces (la projection et la pesanteur), auxquelles il ne manquait que les noms de *centripète* et de *centrifuge* pour expliquer les mouvements des astres; et il ajoute que ces deux forces (δύο δυνάμεις, ἀρχὰς κινήσεων) étaient combinées

(1) *Philos. nat.*, p. 6 (édit. 1713).

suivant des proportions arithmétiques (κατ' ἀριθμοὺς ἁρμονικούς) (1). Anaxagore, interrogé sur la cause qui maintenait les astres dans leur orbite, répondit qu'ils y étaient retenus par la vitesse de leur mouvement (2). Plutarque compare la lune dans sa révolution autour de la terre à « une pierre dans une fronde, laquelle est sollicitée par deux forces à la fois, la force d'impulsion qui la porterait à s'éloigner suivant la tangente si elle n'était retenue par le bras qui agite la fronde et représente ainsi la force centrale, laquelle, combinée avec la force d'impulsion, lui fait parcourir un cercle ». Il parle aussi de « cette force inhérente à la terre et aux autres planètes pour attirer tous les corps qui leur sont subordonnés (3) ». Et ailleurs il dit que « les distances des sphères célestes et les vitesses de leurs révolutions sont proportionnelles entre elles et par rapport au tout (4) ». Dans un Commentaire de L. Groto (seizième siècle) sur un ouvrage fort peu intéressant de Bonardo, *De la dimension des sphères célestes*, on lit « que les corps célestes restent suspendus et en équilibre dans l'espace par une espèce d'attraction magnétique produite par des corps éloignés ». Camille Agrippa, à la fin d'un ouvrage destiné à enseigner la manière de faire des armes, déclare (Dialogue entre lui et Annibal Caro) que non-seulemeut les planètes pèsent ou gravitent les unes sur les autres, mais que de plus, elles pèsent différemment sur la terre, et que c'est à cette différence d'action qu'est due la précession des équinoxes (5). Kopernik traitait la pesanteur « d'appétence naturelle dont le divin architecte de l'univers a doué les parties de la matière afin de les rendre aptes à s'unir pour former des sphères ». Kepler donnait sa seconde loi (d'après laquelle les planètes décrivent autour du soleil des aires proportionnelles aux temps) comme l'expression d'un effet physique, en assimilant le soleil à un aimant qui agirait sur les planètes suivant la direction des rayons vecteurs. Il montrait la parenté que l'attraction du soleil avait avec la pesanteur et déclarait que les vitesses, dont les plus grands écarts s'observent au périgée et à l'apogée, sont à peu près en raison inverse du carré des distances (*voy.* KEPLER et KOPERNIK) (6). Cette idée est formulée plus nettement par Bouillaud, qui dit, dans son *Astronomia Philolaica*, publiée en 1645, que « la force du soleil, agissant sur les planètes, est en raison inverse du carré de leur distance ». Borelli soutenait, en 1666, que les mouvements des planètes autour du soleil s'opèrent selon les mêmes lois qui président aux révolutions des satellites autour de leurs planètes. Enfin, en mai de la même année, R. Hooke lut à la Société royale de Londres un mémoire, où il expliquait la formation des orbites planétaires par la combinaison d'une force tangentielle constante des planètes avec une force centrifuge variable du soleil, et en 1674 il essaya d'établir que les astres exercent une force d'attraction à la fois sur leurs propres éléments et sur les autres corps célestes, et que cette force est d'autant plus grande que les corps sont plus rapprochés.

Nous voyons par ce qui précède que le grand mérite de Newton est non pas d'avoir inventé, mais d'avoir démontré les lois de la gravitation universelle. Voici comment il parvint à cette démonstration, qui est son vrai titre de gloire. La pesanteur diminue-t-elle comme le carré de la distance? D'après ce que nous venons dire, il serait faux et puérile de croire que Newton eût été le premier à soulever cette question, et cela à l'occasion de la chute d'une pomme (1). Kepler, Galilée, Bouillaud, Huygens avaient pu, comme Newton, se demander pourquoi une pomme ou tout autre corps tombe dès qu'il n'a plus de support; et comme cette chute s'affectue toujours dans le sens de la verticale, il y a donc au sein de la terre quelque chose qui attire le corps. Ce quelque chose, cette force enfin, peu importe le nom qu'on lui donne, de quelle manière ou suivant quelle loi agit-elle sur le corps tombant? Jusqu'à quelle distance de la terre se fait-elle sentir? Et dans le cas où son influence s'étendrait jusqu'à la lune, quel effet produirait-elle sur cet astre? Lorsqu'on tire un canon dans une direction horizontale, le boulet dévie de cette direction et va frapper au-dessous du point visé d'une quantité exactement égale à celle de sa chute par la verticale dans le même espace de temps. Or, si l'on supposait le canon transporté à la distance de la lune, le boulet, ainsi tiré, ne continuerait-il pas à se mouvoir, autour de la terre, dans la même courbe que la lune? A cette question si importante, Newton répondit, avec certitude, par le calcul. Mais auparavant il fallait connaître trois choses : 1° la loi d'après laquelle cette force agit, 2° le temps de la révolution lunaire, 3° la grandeur exacte de la terre ou de son rayon.

L'observation avait montré que près de la surface de la terre la chute des corps dans la première seconde est sous notre latitude, en chiffres ronds, de 15 pieds (2). De combien sera cette chute à une distance de 10, de 100, de 1,000 lieues de la surface terrestre? La ré-

(1) Timée de Locres, édit. d'Estienne, p. 95 et 96.
(2) Diogène Laerce, in *Anaxag.*, lib. II.
(3) Plut., *De facie in orbe lunæ*.
(4) Ibid., *De animæ procreatione*.
(5) M. Libri, *Introduction* au Catalogue de sa *Bibliothèque mathematique, historique*, etc.; Londres, 1861.
(6) Voy. aussi Maclaurin, *Systèmes des philosophes*, dans un Discours preliminaire a la philosophie de Newton, et Dutens, *Origine des découvertes*, t. I, p. 154 et suiv.

(1) Ce fut, dit-on, dans un jardin de son lieu natal qu'il vit tomber la pomme qui lui avait donne la première idée de la gravitation. Ce pommier fut longtemps l'objet d'un culte de la part des admirateurs de Newton. Il fut brisé en 1826 par un ouragan, et de son vieux tronc on fabriqua une chaise qu'on montre encore aujourd'hui aux amateurs de ces sortes de curiosités.
(2) Plus exactement de 15 pieds 3 lignes, ou de 4m,969.

ponse sera facile si l'on admet comme démontrée la proposition d'après laquelle l'attraction est en raison inverse du carré de la distance. Comme l'attraction agit en tous sens, on peut l'assimiler à une lumière qui partirait du centre de la terre. Que l'on se figure un globe creux, d'un rayon, par exemple, de 100 mètres, et dont le centre coïnciderait avec celui de la terre; la face interne de ce globe sera éclairée par cette lumière avec une certaine intensité. Si le globe est d'un rayon double, c'est-à-dire de 200 mètres, sa face interne sera plus faiblement éclairée par la même lumière. Or, les surfaces des globes étant comme les carrés de leurs rayons, le second globe sera, à son intérieur, 4 fois moins éclairé que le premier. Si son rayon est 3, 4 etc. fois plus grand, il sera 9,16 etc. fois moins éclairé; en un mot la puissance éclairante diminuera comme le carré de la distance. La même loi doit s'appliquer à la pesanteur, à l'attraction, si on fait partir cette force du centre de la terre. La chute d'un corps pour une distance quelconque exprimée en rayons terrestres sera donc égale à 15 pieds (chute par la première seconde divisée par le carré de cette distance). Ainsi, le Dhawalaghiri, l'une des montagnes les plus élevées de la terre (pic de l'Himalaya) est de 24,150 pieds au-dessus du niveau de la mer; sa hauteur est donc à peine la 800[e] partie du rayon terrestre, ou la distance de son sommet au centre de la terre est de 1,0012 rayon. Divisant l'unité par le carré du dernier nombre, on obtient 0,998, et celui-ci multiplié par 15 donne 14.970. Cela veut dire que sur le sommet de cette montagne la chute des corps dans la première seconde est non plus de 15 pieds, mais seulement de 14 p., 97, ou, si l'on prend la pesanteur à la surface moyenne de la terre pour unité, elle se trouvera diminuée au sommet d'un deux-millième environ (plus exactement, 0,998). Or, une différence aussi petite ne pouvait pas être vérifiée par voie d'observation; aussi considérait-on primitivement la pesanteur comme constante sur tous les points du globe (1). Ce résultat aurait pu dérouter tout autre que Newton; mais le génie c'est la sagacité unie à la patience. Si, se disait-il sans doute, à plus de dix milles au-dessus de la surface de la terre, la force d'attraction est à peine diminuée, elle doit, même à la distance de la lune, être assez grande encore pour produire un effet sensible. Et supposé que la loi du carré fût vraie, un corps transporté à 60.2965 rayons terrestres, c'est-à-dire à la distance de la lune, tomberait dans la première seconde d'une quantité égale à 15 pieds, divisée par le carré de 602965, ou 0. pied 00413, ce qui fait environ $\frac{6}{10}$ de ligne. C'est là ce qu'il importait à Newton de démontrer. Huygens, dans ses propositions sur les forces centrales, avait établi que pour les corps qui tournent dans des cercles les carrés des temps de leur rotation sont comme les rayons de ces cercles divisés par la pression que ces corps exercent perpendiculairement aux périphéries, et que cette pression doit être considérée comme la force qui dirigée vers le centre du cercle produit le mouvement de rotation. Il s'ensuit donc que dans tous les mouvements circulaires la force d'attraction partant du centre est en raison inverse du carré du rayon, c'est-à-dire que la force centrale d'attraction diminue à mesure que la distance du corps attiré augmente, et cela dans le rapport du carré de cette distance. Newton connaissait parfaitement cette proposition, et il en profita pour la résolution de son problème. Mais pour y arriver il lui fallait encore deux éléments : le temps exact de la révolution lunaire et la mesure précise du rayon terrestre. Or, on savait depuis longtemps que la révolution sidérale de la lune est de 27.321614 jours, c'est-à-dire qu'elle met ce temps à parcourir 360° ou 1296000". On trouve donc facilement, par une simple proportion, que la lune, dans son mouvement autour de la terre, parcourt dans chaque seconde de temps le petit angle de 0. 5490". Or, on sait que la demi-circonférence d'un cercle, dont le rayon est pris pour unité, est = 3.1415926 rayons; conséquemment à un angle de 648000", correspond un arc de 3.1415926, à un angle de 1" un arc de 0.000048481 rayon. Multipliant ce dernier nombre par 0.5490 (angle parcouru en une seconde), on obtient l'arc décrit par la lune en une seconde de temps; cet arc est égal à la 0.0000026617[e] partie du rayon de l'orbite lunaire. Enfin, comme les observations de la parallaxe de la lune donnent pour la distance moyenne de cet astre au centre de la terre 60.2965 rayons terrestres, il suffit de multiplier les deux derniers nombres l'un par l'autre, pour trouver que l'arc que la lune parcourt en une se-

(1) Dans une lettre à Halley, à l'occasion de ses démêlés avec Hooke, Newton dit positivement qu'il n'avait point étendu la loi du carré des distances à des fractions si petites du rayon terrestre. « Je n'ai jamais, dit-il, étendu la loi du carré à des distances au-dessous de la surface de la terre; et avant une certaine démonstration que je trouvai l'année dernière (1685), j'avais soupçonné qu'elle ne s'étendait pas même jusque-là : c'est pourquoi je n'en fis jamais usage dans la théorie des projectiles, que je considérais indépendamment des mouvements célestes.... Lorsque Huygens publia son traité *De horologio oscillatorio* (en 1673), il m'en envoya un exemplaire. Dans la lettre de remercîments que je lui adressai je fis un éloge particulier de ces théorèmes, qu'il a placés à la fin, à cause de leur utilité pour calculer la tendance de la lune à s'éloigner de la terre, celle de la terre pour s'éloigner du soleil, ainsi que pour résoudre une question relative à la constance de l'aspect de la lune et assigner une limite à la parallaxe solaire; ce qui montre que déjà vers cette époque j'avais mon attention tournée vers les forces centrifuges des planètes, résultantes de leur mouvement circulaire, et que j'en comprenais la théorie; et, par conséquent, lorsque Hooke proposa solennellement la question de la recherche de ces forces, dans son *Essai pour prouver le mouvement de la terre*, si je n'avais pas alors connu la raison du carré des distances, je n'aurais pu manquer de la découvrir. » (*Biographia Britannica*, article *Hooke*, et Biot, *Mélanges scientifiques*, t. I, p. 178 et suiv.)

conde est = 0.0001605 rayon terrestre. Mais comme il s'agissait de comparer la chute des corps à la surface terrestre (en une seconde évaluée en pieds ou en mètres) avec la révolution de la lune, pour s'assurer si ces deux mouvements dépendent de la même cause, il était nécessaire de connaître préalablement la mesure du rayon terrestre exprimée en pieds ou en mètres. Malheureusement Newton, au lieu de faire usage des travaux de Snellius et de Norwood, qu'il ne paraissait pas avoir connus (1), il prit, d'après une évaluation alors généralement admise, le degré du méridien = 60 milles anglais (297,251 pieds de Paris); d'où il déduisit le rayon terrestre, égal à 17,031,230 pieds. Multipliant ce nombre par 0.0001605 (arc lunaire d'une seconde, exprimé par une fraction du rayon terrestre), il trouva 2733.5 pieds pour l'arc que la lune parcourt en une seconde de temps. Or, ce résultat était erroné : il est d'un septième environ trop petit. D'après cette fausse donnée, la chute de la lune (par l'action de la pesanteur) serait, en une seconde, de 0. .pied 000361, ou égale au carré de 2733.5, divisé par (60.2965) × 34062460, ce qui donnerait, pour la chute d'un corps dans le même espace de temps à la surface terrestre non plus 15, mais 131 pieds. Évidemment un pareil résultat ne pouvait pas être mis sur le compte d'une erreur d'observation. Que fit alors Newton ? Au lieu de suspecter l'exactitude des éléments de son calcul, il rejeta tout le tort sur l'hypothèse qui lui avait servi de point de départ. Il est, se disait-il en lui-même, inexact de prétendre que la même force qui fait tomber une pierre fasse mouvoir la lune, ou du moins que cette force diminue comme le carré de la distance. Ce raisonnement, qui était une nouvelle erreur, le conduisit à l'idée qu'il devait y avoir là encore d'autres forces en jeu, d'un rôle inconnu, et il se reprochait d'avoir rejeté trop vite la théorie des tourbillons de Descartes. Mais ces tourbillons ne se prêtant pas au calcul, il s'arrêta tout court dans ses recherches, qu'il traitait de vaine spéculation. C'est ainsi que nous avons vu Kepler, par suite d'une simple inadvertance de calcul, lâcher la vérité qu'il tenait dans ses mains.

Newton avait repris ses études sur la lumière, lorsqu'en 1678 il fut chargé par la Société royale de lui faire un rapport sur un ouvrage d'astronomie, aujourd'hui complétement oublié, mais qui au moment de son apparition eut un grand succès. Dans une lettre adressée à Hooke, secrétaire de cette société, il rend compte de ce travail, et ajoute qu'il serait possible de démontrer la rotation de la terre par des observations directes. A cet effet, il proposa l'expérience, depuis souvent répétée, de la chute des corps du haut d'une tour élevée. Il soutenait que ces corps, à cause du mouvement de la terre, devaient éprouver une légère déviation, et venir tomber un peu à l'est de la tour, parce qu'ayant leur chute ces corps participent à la vitesse acquise du sommet de la tour, qui est plus grande que celle de la base. Hooke, chargé de l'exécution de cette expérience, fit observer que les corps doivent, dans l'hémisphère boréal, tomber à la fois à l'est, et un peu au sud de la base de la tour. Newton reconnut la justesse de cette observation, depuis parfaitement confirmée, et il ajoutait, dans sa réponse à Hooke, qu'un examen plus approfondi de ce sujet l'avait convaincu que la courbe parcourue par le corps tombant devait être une spirale. Mais Hooke, loin d'être de la même opinion, répliqua que cette courbe devra être une ellipse, si l'attraction terrestre est en raison inverse du carré de la distance. C'était rappeler à Newton le souvenir d'une ancienne déception, *infandum.... dolorem*. Naturellement timide et rendu circonspect, Newton n'osa pas encore reprendre directement la question qui lui avait causé un si cruel mécompte. Enfin, ce ne fut que seize ans après son premier insuccès, que le *hasard* (si toutefois il ne vaudrait pas mieux retrancher ce mot du langage humain) le remit sur la voie qu'il avait abandonnée trop vite. Un jour du mois de juin 1682, Newton arriva l'un des premiers au lieu de réunion de la Société royale. En attendant que l'assemblée fût au complet, il prêtait l'oreille à une conversation qui se tenait à côté de lui, et où il était question des résultats obtenus en France par Picard pour la mesure du méridien. L'un des membres montrait une lettre où ces résultats se trouvaient consignés. Newton en prit note et durant tout le reste de la séance il demeura indifférent à ce qui se passait autour de lui. Rentré chez lui, il se hâta de chercher ses anciens calculs de 1666, et se mit à les comparer avec le nombre de 19,615,780 pieds, pour le rayon terrestre, et 3148.3 pieds pour l'arc décrit par la lune en une seconde; l'un et l'autre résultats étant déduits de la mesure du méridien obtenue par Picard. A peine avait-il commencé ce travail, qu'il se sentit défaillir par un saisissement étrange : l'univers avec les mouvements compliqués de ses astres s'ouvrit-il tout à coup, comme un livre mystérieux, à ses yeux éblouis, ou fut-il subjugué par une sensation aux mortels interdite ? Quoi qu'il en soit, son émotion était si vive qu'il fut obligé de confier la vérification de ses calculs à un de ses amis. Il en résulta la confirmation la plus inattendue de la grande loi qui jusqu'alors n'avait eu que la valeur d'une hypothèse (1).

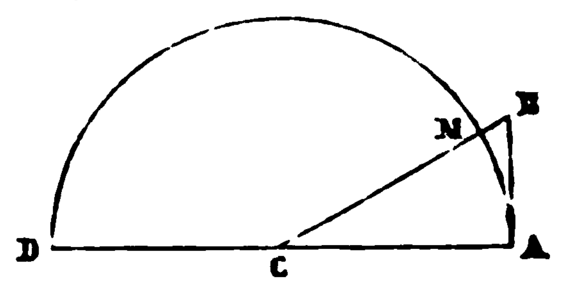
(1) Snellius avait évalué en 1615 le degré du méridien à 290,632 pieds, et Norwood, en 1634, à 343,800, mesure plus exacte même que celle que trouva Picard.

(1) Voici la construction géométrique par laquelle on peut se rendre compte de la découverte de Newton. Soit C à la fois le centre de la terre et celui de l'orbite lunaire AMD; A le centre de la lune; AM l'arc que la lune parcourt en une seconde; AB la droite que suivrait la lune si elle était mue par la seule force d'impulsion; BM la

Mais cette loi ainsi démontrée pour la terre et la lune s'applique-t-elle aussi aux autres astres; en un mot, est-elle universelle? Newton parvint à répondre victorieusement, et c'est dans le développement de cette question qu'il a déployé toute la grandeur de son génie. Il s'en occupa sans relâche pendant quatre ans, et consigna les résultats de son travail dans son immortel ouvrage : *Principia philosophiæ naturalis mathematica*. Après y avoir montré l'effet combiné (courbe) de deux forces, l'une d'impulsion primordiale, *centrifuge*, suivant la direction de la tangente à l'orbite, et l'autre d'attraction ou *centripède*, suivant la direction du rayon de l'orbite (en comparant la lune à un boulet lancé avec assez de force ou à une assez grande distance du centre attractif pour qu'en tombant il ne puisse plus atteindre ce centre, et que, en vertu de ce qu'on appelle l'*inertie* de la matière, il continue d'obéir à l'impulsion primitive, tangentielle, mais déviée par la force centrale) (1), l'auteur rappelle que les molécules matérielles, distribuées dans le volume d'une sphère agissent en somme sur un point extérieur, comme si elles étaient toutes réunies au centre de la sphère; de là les corps célestes, quelque grands qu'ils soient, peuvent, pour la simplification du calcul, être considérés comme des points, et cette force attractive étant commune à toute molécule matérielle et en raison directe de la densité de cette molécule, il s'ensuit que non-seulement le soleil agit sur les planètes en leur faisant parcourir des ellipses, mais les planètes elles-mêmes agissent les unes sur les autres proportionnellement à leurs masses, de manière à apporter dans leurs orbites un trouble apparent; je dis *apparent*, parce que ce trouble même est la confirmation la plus belle, la plus harmonieuse de la grande loi universelle, formulée en ces simples paroles : *La force d'attraction d'un corps est égale à la masse divisée par le carré de la distance.*

Toutes les grandes découvertes astronomiques découlent de cette loi, qui a été depuis perfectionnée, dans ses applications, par Laplace, Clairaut, Euler, d'Alembert et Lagrange. Elle a permis d'expliquer toutes les perturbations planétaires, que l'on a distinguées en *inégalités séculaires* et en *inégalités périodiques*, c'est-à-dire à périodes moins longues que les inégalités séculaires (1). Grâce à la petitesse des planètes, comparativement à la masse du soleil, grâce encore à la grandeur relative de leurs intervalles, les perturbations de chaque planète peuvent, sans erreur sensible, être évaluées par l'action du soleil et de la planète la plus voisine de la première. C'est là ce que l'on connaît sous le nom de *problème des trois corps*. Sans cette possibilité, et si, à raison de leurs valeurs, il fallait pour une planète donnée tenir compte de l'action troublante de *toutes les planètes* à la fois, le calcul des perturbations défierait probablement tous les efforts de l'analyse. Ce fut armé de sa loi que Newton put répondre à des questions qui n'étaient pas même venues à l'esprit des philosophes grecs, d'une imagination pourtant si féconde. Connaissant les masses et les densités des astres, il savait avec certitude qu'un corps qui sur notre planète parcourt en tombant 15 pieds dans la première seconde en parcourrait dans le même espace de temps 430 sur le soleil, 39 sur Jupiter, etc. L'aplatissement de Jupiter lui fit déterminer la vraie forme de la terre : ayant trouvé que la force centrifuge développée par la rotation équivaut sous l'équateur à la 289[e] partie de la pesanteur, il en déduisit que notre terre était un sphéroïde de révolution. Le premier il fit dépendre la précession des équinoxes de l'aplatissement de notre globe, déclarant que ce phénomène ne pourrait exister pour aucune planète parfaitement sphérique. Il posa aussi le problème mécanique de la nutation de la lune, qui ne fut complétement résolu que par d'Alembert, Euler et Laplace. Il rattacha à la gravitation universelle le phénomène de la marée, qu'un ancien avait appelé « le tombeau de la curiosité humaine ». Supposant la terre complétement recouverte d'eau, il montra que ce fluide doit sous l'action attractive du soleil, prendre la figure d'un ellipsoïde dont le grand axe est constamment dirigé vers l'astre central; ajoutant à cette action celle de la lune, qui produit aussi sur la mer un ellipsoïde, mais plus allongé, puisque son action est plus puissante, il fit com-

quantité dont elle tomberait en une seconde, si elle n'était sollicitée par la force de l'attraction terrestre.



C'est cette quantité ou petite ligne BM qu'il s'agissait de déterminer, pour voir si elle est réellement (d'après le calcul admis plus haut) de 0. pied 00418. Comment y arriver? Nous connaissons déjà la valeur CA ou CD. et la valeur de l'arc AM. Or, les éléments de la géométrie suffisent pour démontrer que BM est égal au carré de AM, divisé par AD, double distance de la lune à la terre. Remplaçant ces lettres par les nombres fournis par Picard, on a : 0. pied 00410 $= \frac{(3148.2)^2}{2 \times (60.2965) \times 19615.80}$ ou BM $= \frac{(AM)^2}{AD}$. Or, 0.00410 ne diffère que d'une quantité insignifiante de 0 00418, trouvé par hypothèse.

(1) *Voy.* la note précédente, où la ligne AB représente l'espace que la lune ou le boulet parcourt en une seconde en vertu de la force d'impulsion, et la ligne BM la quantité dont la lune ou le boulet tombe dans le même espace de temps, et AM l'arc que le projectile parcourt en réalité.

(1) « La manière la plus simple, dit Laplace, d'envisager les diverses perturbations, consiste à imaginer une planète mue, conformément aux lois du mouvement elliptique, sur une ellipse dont les éléments varient par des nuances insensibles, et à concevoir en même temps que la vraie planète oscille autour de cette planète fictive, dans un très petit orbe dont la nature dépend de ses perturbations périodiques. »

prendre que si les deux actions du soleil et de la lune s'ajoutent (aux syzygies) ou se retranchent (aux quadratures et positions intermédiaires), il devra en résulter de grandes et de petites marées. Enfin, les comètes elles-mêmes, dont les courses vagabondes faisaient le désespoir des astronomes, il les soumit à sa loi en faisant rentrer leurs courbes dans une section conique.

Il semble naturel de croire que l'apparition d'un ouvrage qui contenait l'explication d'aussi grands mystères fut accueilli avec un enthousiasme universel. Ce serait pourtant une grave erreur. Le livre des *Principes* fut froidement accueilli dans tous les pays du continent; pendant plus de cinquante ans il n'exerça que peu ou point d'influence sur les travaux des savants. Pourquoi? Parce que la physique des tourbillons de Descartes régnait alors en souveraine dans les écoles de l'Europe. En France surtout on tenait à la philosophie de Descartes, comme à une gloire nationale : Maupertuis et Voltaire se virent traités de mauvais patriotes pour avoir voulu introduire dans leur pays une production anglaise, la philosophie de Newton. C'est, comme on voit, jusqu'au domaine de la science, héritage de tout le genre humain, que cet égoïsme collectif, qu'on appelle patriotisme, cherche à étendre ses étroits sentiments! Puis, la philosophie de Descartes flattait l'imagination plutôt que l'intelligence; tandis que celle de Newton s'adressait exclusivement à l'intelligence. Préférant à la méthode analytique, alors généralement suivie, la méthode synthétique des anciens géomètres grecs, Newton, dans son style laconique, souvent obscur, cherchait, non pas à instruire, mais à convaincre : tout son livre n'est en effet qu'une démonstration. Si, comme on l'a dit, il n'y eut alors que trois ou quatre hommes capables de le comprendre, cela ne prouve guère en faveur de la simplicité de l'ouvrage, à laquelle d'autres ont voulu préférer la sublimité. Euler lui-même (dans la préface de sa mécanique) signale les difficultés que lui offrit la lecture du livre des *Principes*.

Huygens, préoccupé de ses idées sur la cause de la pesanteur, n'admettait la gravitation newtonienne que pour les astres, et la rejeta de molécule à molécule. Leibniz, dont le génie avait une trempe essentiellement métaphysique, se posa hardiment en adversaire du philosophe anglais. Malheureusement Newton avait donné prise à la critique en doutant de la conservation indéfinie des éléments planétaires : il croyait qu'une main puissante devait intervenir de temps à autre pour réparer le désordre (1). Leibniz ne pouvait lui pardonner de faire de Dieu un espèce d'horloger. « Cette machine de Dieu, dit-il, est même si imparfaite qu'il est obligé de la décrasser de temps en temps par un concours extraordinaire et même de la raccommoder, comme un horloger son ouvrage, qui sera d'autant plus mauvais maître, qu'il sera plus souvent obligé d'y retoucher. Selon mon sentiment, la même force y subsiste toujours et passe seulement de matière en matière, suivant les lois de la nature et le bel ordre préétabli. Et je tiens, quand Dieu fait des miracles, que ce n'est pas pour soutenir les besoins de la nature, mais pour ceux de la grâce (1). » Nous savons comment Laplace rendit inutile l'intervention d'un Dieu pour remonter de temps à autre les pièces de la grande horloge du monde. Leibniz reprochait encore à Newton de faire de l'espace le *sensorium* de Dieu, d'admettre le vide, de donner des bornes à la matière et à l'univers, et d'employer un mot qui, à moins d'un miracle, n'explique rien. Newton avait dit : « Ce que j'appelle *attraction* est peut-être causé par quelque impulsion ou de quelque autre manière qui nous est inconnue. Je ne me sers du mot attraction qu'en général pour désigner la force par laquelle les corps tendent l'un vers l'autre, quelle que soit la cause de cette force. Car il faut que nous apprenions pour les phénomènes de la nature quels corps s'attirent l'un l'autre, et quelles sont les lois et les propriétés de cette attraction, avant qu'il soit convenable de rechercher quelle est la cause efficiente de l'attraction. » Ailleurs, il ajoutait : « Je considère ces principes non comme des *qualités occultes* que l'on supposerait naître des formes spécifiques des choses, mais comme des *lois universelles* de la nature, selon lesquelles les choses mêmes ont été formées. Car il résulte des phénomènes de la nature, qu'il y a actuellement de tels principes, quoiqu'on ne puisse pas en expliquer les causes. Soutenir que chaque espèce distincte des choses est douée de qualités occultes spécifiques, par le moyen desquelles les choses ont certaines forces actives, soutenir, dis-je, une telle doctrine, ce n'est rien dire. Mais déduire des phénomènes de la nature deux ou trois principes généraux de mouvement, et ensuite expliquer comment les propriétés et les actes de toutes les choses matérielles découlent de ces principes, ce serait faire un grand progrès dans la philosophie, quoique l'on ne connût pas encore les causes de ces principes. » Ailleurs encore il disait : « J'ai expliqué les phénomènes des cieux et de la mer par la force de la gravité; mais je n'en ai pas encore assigné la cause. C'est une force produite par quelque chose qui pénètre jusqu'aux centres du soleil et des planètes sans rien perdre de sa force; et elle n'agit pas proportionnellement aux surfaces des particules sur lesquelles elle agit, comme les causes mécaniques ont coutume de le faire, mais proportionnellement à la quantité de la matière solide, et son action s'étend de tous côtés à des distances immenses, diminuant toujours en raison doublée des distances (*duplicata ratione*

(1) Ce doute se trouve exprimé dans son *Optique* (dernière quest., p. 346).

(1) *Recueil de pièces diverses* de Leibniz, Clarke, Newton, etc., t. I, p. 3.

distantiarum)... Mais je n'ai pas encore pu déduire de ces phénomènes de la gravité la cause de ces propriétés, et je ne fais pas d'hypothèses : *Hypotheses non fingo* (1). » On voit dans ces aveux que Newton s'attachait principalement aux forces et à leurs effets, et non à des causes abstraites ni à des qualités occultes. Il y avait là tout un programme tracé pour l'avenir de la science. Malgré les critiques, assez acerbes, de Leibniz, l'édifice de Newton resta debout, et l'observation n'a fait jusqu'ici que le consolider.

Ce qui caractérise les découvertes de Newton, c'est que les travaux qui y ont conduit remontent tous à la même époque, presque à la même année; elles ont eu, pour ainsi dire, le même point initial, comme pour montrer de la manière la plus éclatante que les connaissances humaines partent d'un même tronc, et que pour arriver à en saisir les lois il faudrait les embrasser toutes à la fois. Mais Dieu n'a confié cette tâche qu'à ses élus.

Newton avait à peine vingt-quatre ans lorsque la théorie de la gravitation universelle, l'analyse de la lumière, et l'idée du calcul des fluxions commencèrent à s'emparer de son esprit. Nous venons de tracer l'histoire de la première de ces trois grandes découvertes : il nous reste à parler des deux autres.

Les anciens paraissent avoir eu une idée bien vague de la nature de la lumière. On trouve à ce sujet chez les écrivains grecs ou romains des renseignements aussi brefs que contradictoires. Aristote définit la lumière « l'action d'une matière subtile, pure et homogène » (2). Sénèque, dans ses *Questions naturelles* (liv. II, 7, 8), se borne à dire : *Lumen non paulatim prorepit, sed simul universis infunditur rebus* : en attribuant ainsi à la lumière une action instantanée, il lui dénie le caractère d'un fluide qui ne peut se propager qu'avec une vitesse plus ou moins grande. Quant à la cause des couleurs, les philosophes n'avaient jamais pu s'entendre. Les pythagoriciens les faisaient naître d'un mélange des éléments de la lumière (3). Selon les platoniciens, qui passent pour avoir les premiers trouvé que l'angle des rayons incidents est égal à l'angle des rayons réfléchis, les couleurs sont l'effet de la lumière réfléchie, composée de petites particules proportionnelles à la vue (4). Platon, du reste, semble avoir en quelque sorte entrevu la composition de la lumière; mais il croyait que l'on ne parviendrait jamais à la démontrer. « Oui, s'écriait-il, si quelqu'un espérait rendre compte de cet admirable mécanisme

(1) *Optice*, p. 322 et 344. Et *Principia* (la scholie à la fin de l'ouvrage. Comp. *Recueil de pièces diverses*, t. I, p. 205).

(2) Arist., *De Anima*, II, 7.

(3) Τὰς διαφόρας τῶν χρωμάτων παρὰ τὰς ποιὰς μίξεις τῶν στοιχείων. Plutarque, *De Placit. philosophorum*.

(4) Ibid., et Plat., *Timée*.

(production de la lumière par l'effet de ses rayons), il ferait voir par là qu'il ignore entièrement la différence qu'il y a entre le pouvoir de l'homme et le pouvoir de Dieu; en effet Dieu peut réunir plusieurs éléments pour en faire un composé, et les séparer ensuite comme il lui plaît, parce qu'il sait tout et peut tout en même temps; mais il n'y a point d'homme aujourd'hui et il n'y en aura peut-être jamais qui puisse venir à bout d'accomplir des choses aussi difficiles » (1).

Eh bien, ce qui paraissait impossible à Platon, Newton l'a fait. Dès le commencement de 1666, ce grand expérimentateur avait entrepris d'étudier la lumière à l'aide d'un prisme de verre. On sait qu'en faisant passer à travers un prisme un rayon de lumière dans une chambre obscure on voit sur le mur opposé à la petite ouverture se dessiner une série de traits colorés (spectre solaire) : le rouge et le violet forment les deux extrêmes du spectre; puis on remarque, à partir du rouge, l'orange, le jaune, le vert, le bleu et l'indigo, ce qui fait en tout sept couleurs principales, disposées dans le même ordre que celles de l'arc-en-ciel : en imprimant à ces couleurs un mouvement de rotation rapide, on reproduit la lumière blanche ordinaire. Ces expériences sur le spectre solaire, interrompues par une épidémie, furent reprises en 1669. Le prisme qu'il employait lui donnait une image allongée du soleil, environ cinq fois plus long que large. « J'éprouvais, dit Newton un vrai plaisir à regarder les couleurs vives et intenses ainsi produites. » Mais à ce plaisir vint bientôt se joindre le sentiment d'une curiosité extrême, causé à la fois par la disproportion étrange entre la longueur du spectre et sa largeur et par la persistance des couleurs dans le même ordre. Il répéta l'expérience avec des verres de différentes épaisseurs, avec des ouvertures de différentes grandeurs, ou en changeant la position du prisme; mais le résultat fut toujours le même. On pouvait lui objecter aussi que les couleurs du spectre sont produites par l'action même du prisme, et que celui-ci ne joue pas un simple rôle passif, décomposant. A l'encontre de cette objection, Newton fit l'expérience suivante : « Je pris, rapporte-t-il, deux prismes de la même forme, et je les liai ensemble de telle manière que, leurs axes et leurs côtés opposés étant parallèles, ils composaient un parallélipipède. Un faisceau de lumière solaire ayant été introduit dans ma chambre obscure par un petit trou fait au volet de ma fenêtre, je mis ce parallélipipède au-devant de ce faisceau de lumière, à quelque distance du trou, en telle situation que les axes des prismes fussent perpendiculaires aux rayons incidents, et que ces rayons tombant sur le premier côté de l'un des prismes pussent traverser les deux côtés contigus des deux prismes et

(1) Platon, *Timée*.

sortir par le dernier côté du second prisme. Ce dernier côté, étant parallèle au premier côté du premier prisme, rendait la lumière émergente parallèle à l'incidente. Ensuite, au delà des deux prismes, j'en mis un troisième, qui pût rompre cette lumière émergente, et par cette réfraction jeter les couleurs ordinaires du prisme sur le mur opposé. Après cela je tournai le parallélipipède autour de son axe; et lorsque les côtés contigus des deux prismes furent devenus si obliques aux rayons incidents, que ces rayons commencèrent à être réfléchis, je trouvai qu'alors les rayons qui dans le troisième prisme avaient été le plus réfractés et avaient illuminé le mur de violet et de bleu furent les premiers séparés, par une totale réflexion, de la lumière transmise, les autres restant sur le mur, savoir, le vert, le jaune, l'orangé et le rouge; et qu'ensuite, continuant le mouvement des deux prismes liés ensemble, les autres rayons colorés s'évanouirent aussi par une totale réflexion, chacun à son tour, selon leurs différents degrés de réfrangibilité. Donc, la lumière qui sortait des deux prismes est composée de rayons inégalement réfrangibles, puisque les rayons les plus réfrangibles peuvent en être ôtés, tandis que les moins réfrangibles restent; que si après avoir passé seulement au travers des surfaces parallèles des deux prismes, elle avait éprouvé quelque modification par la réfraction d'une de ces surfaces, elle devait perdre cette modification par la réfraction contraire de l'autre surface, de sorte qu'étant par là rétablie dans son premier état, elle se trouvait de même nature qu'avant de tomber sur ces prismes; par conséquent, la lumière avant son incidence était composée d'autant de rayons, inégalement réfrangibles, qu'après (1). » Nulle part Newton, comme l'a fait observer M. Biot, ne limite le nombre des couleurs simples à sept ou à tout autre nombre, ainsi qu'on le lui attribue généralement; car chaque fois qu'il parle de la formation du spectre par réfraction, il y reconnaît toujours une infinité de rayons simples, de réfrangibilité graduellement inégales, doués de facultés calorifiques, propres à teindre à nos yeux les objets. Mais, tenant compte des nuances les plus tranchées, il y a établi sept divisions, sans chercher si l'on pourrait, comme l'a fait le docteur Brewster, les réduire à trois couleurs simples, le rouge, le jaune et le bleu. Il est certain que Newton n'avait pas épuisé tout ce sujet d'analyse; ainsi, il méconnut l'inégalité de la dispersion des rayons colorés produite sur une même lumière par des corps de nature différente; mais le docteur Brewster est, au jugement de M. Biot, mal fondé à reprocher à Newton « de ne pas avoir songé que les relations des espaces de couleurs diverses doivent être fortement modifiées par la grandeur de l'angle que sous-tend le soleil....; ainsi, deux

(1) *Traité d'Optique*, liv. I, part. I, 10e expérience.

observateurs, placés l'un dans Mercure, l'autre dans Jupiter ou dans Saturne, étudiant le spectre solaire avec les mêmes prismes et la même sagacité que Newton, obtiendraient des résultats très-différents ». Après avoir indiqué le procédé (concentrer le cône des rayons solaires par une lentille convergente) employé par Newton dans tous les cas où il voulait prendre des mesures ou faire des expériences précises sur la lumière de réfrangibilité homogène, M. Biot ajoute : « La concentration de l'image lumineuse du trou par la lentille produit évidemment dans cette disposition le même effet que si le soleil était diminué en diamètre sans rien perdre de son intensité d'illumination; et comme cette réduction est sans limites, il est clair que l'expérience est bien meilleure qu'on ne la pourrait faire directement dans Jupiter, dans Saturne et même dans Uranus, comme l'exige le docteur Brewster. Et pourtant Newton ne s'est pas encore borné à ces soins; car il prévient expressément qu'il faut en outre opérer dans l'obscurité totale et avec des prismes d'une netteté parfaite, pour pouvoir observer les rayons violets et bleus dans une entière pureté; leur faiblesse, surtout vers l'extrémité du spectre, les rendent très-aisément altérables par le mélange des moindres parcelles de lumière blanche accidentellement disséminées dans l'appartement » (1).

Ce fut après une série d'expériences, ingénieusement variées et qui sont décrites au commencement de son *Traité d'Optique* (2), que Newton arriva à cette importante conclusion, que la *lumière n'est pas homogène, mais qu'elle est composée de rayons d'inégale réfrangibilité;* le rouge (le plus réfrangible) et le violet (le moins

(1) M. Biot, dans le *Journal des Savants*, avril 1832.

(2) Ces expériences ont été ainsi résumées par Newton lui-même : « Puis donc que parmi toute cette variété d'expériences, faites ou sur une lumière réfléchie par des corps naturels, comme dans la 1re et la 2e expérience, ou spéculaires, comme dans la 9e, ou sur une lumière réfractée, et cela avant que les rayons inégalement refractés soient séparés l'un de l'autre par divergence, et qu'ayant perdu la blancheur qu'offre leur réunion, ils paraissent, séparément, de différentes couleurs, comme dans la 5e expérience; ou après que séparés l'un de l'autre, ils paraissent colorés, comme dans les 6e, 7e et 8e expériences; soit, enfin, que l'épreuve se fasse sur une lumière transmise à travers des surfaces parallèles qui se neutralisent, comme dans la 1re expérience;... et puisque les rayons d'inégale réfrangibilité peuvent être séparés l'un de l'autre, ou par réfraction, comme dans la 3e expérience, ou par réflexion, comme dans la 10e; et qu'alors les différentes espèces de rayons prises à part éprouvent à égales incidences des réfractions inégales, et que les espèces qui sont plus réfractées que les autres après avoir été dispersées sont celles qui étaient plus réfractées avant leur dispersion, comme on le voit dans la 6e expérience et les suivantes; enfin, puisque, si la lumière solaire est transmise successivement à travers trois, quatre prismes, etc., mis en croix, les rayons qui dans le premier prisme sont plus réfractés que les autres sont aussi plus réfractés que les autres dans tous les prismes suivants, dans la même proportion, comme le montre la 8e expérience, il est manifeste que la lumière du soleil est un mélange hétérogène de rayons, dont les uns sont constamment plus refrangibles que les autres. » (*Traité d'Optique*, liv. I, part. I, à la fin de la 2e proposition.)

réfrangible) occupant les deux extrêmes de l'échelle (1). Newton démontra ainsi que la cause des couleurs existe dans la lumière elle-même, et qu'il ne faut pas, comme l'avaient fait Descartes, Grimaldi, Dechales, la chercher dans l'action des corps qui la réfléchissent ou la réfractent. Vers la même époque, il avait imaginé de perfectionner les télescopes catoptriques en diminuant leur longueur sans affaiblir leur pouvoir amplificatif. Mais en cela il avait été déjà précédé par un Écossais, Gregory, et par un Français, Cassegrain. Newton envoya un modèle de son télescope à la Société royale, qui se conserve encore aujourd'hui aux archives de cette société. On lit dans sa lettre d'envoi que l'évêque de Sarum l'avait proposé comme candidat pour une place vacante, et que Newton fut très-sensible à cet honneur. « Je tâcherai, termine-t-il, de témoigner ma reconnaissance à la Société royale en lui communiquant ce que je pourrai faire pour l'avancement des sciences par mes faibles et solitaires efforts. »

Les résultats analytiques de la lumière, consignés dans le 1er livre du *Traité d'Optique*, furent attaqués, entre autres, par le P. Pardies, qui prétendait que « l'allongement de l'image réfractée tenait uniquement à la diversité de leurs incidences primitives sur la première face du prisme ». Assertion d'avance réfutée par les expériences de Newton. Un autre adversaire, Linus, physicien de Liége, soutenait n'avoir jamais pu obtenir une image allongée, mais seulement une image ronde, et il accompagnait son dire de remarques dénuées de sens. Hooke et Huygens eux-mêmes n'épargnèrent pas leurs critiques, parce que l'un et l'autre étaient dominés par des théories qui ne concordaient pas avec les recherches de Newton. Celui ci avait beau s'écrier qu'il avançait non pas des hypothèses, mais des faits qu'il essayait de coordonner par des lois, les discussions n'en devinrent que plus envenimées. C'est ce qui explique sans doute pourquoi Newton accueillit moins favorablement qu'il ne l'aurait dû la découverte que Huygens venait de faire de la loi de la double réfraction au moyen du spath d'Islande. Quant à Hooke, ses travaux se lient, par une coïncidence singulière, à presque toutes les grandes découvertes de Newton. Hooke, rapporteur de la commission chargée par la Société royale d'examiner les recherches optiques de Newton, s'était exprimé d'un ton si magistral, que ce dernier y répondit d'une manière très-sévère et péremptoire (2). Hooke ne répliqua point ; mais voyant que son antagoniste était dans une voie de découvertes qu'il espérait seul parcourir, il s'empressa de présenter à la Société royale un mémoire important « Sur les couleurs changeantes qui paraissent en anneaux sur les bulles de savon et dans les lames minces d'air interceptées entre des verres pressés ». Deux ans après (18 mars 1674), il en communiqua un autre sur les phénomènes fondamentaux de la diffraction, découverts et décrits par Grimaldi en 1665. Il y annonçait en même temps « qu'il se produit des couleurs lorsque deux rayons de lumière arrivent à la fois dans l'œil, sous des directions si peu différentes, que cet organe les prend pour un seul rayon ». C'était le principe des interférences, devenu depuis si fécond en applications.

Newton, fatigué des objections dont il avait été assailli, voulait ne plus rien publier. « Je fus, écrivit-il plus tard à Leibniz, si persécuté d'objections et d'interpellations sans fin, à cause de la publication de mes idées sur la lumière, que je résolus de ne pas m'y exposer davantage, m'accusant moi-même d'imprudence d'avoir, pour une vraie ombre, perdu mon repos, un bien si solide et si substantiel. » Toutefois, probablement excité par les communications de Hooke, il adressa, le 9 décembre 1675, à la Société royale le complément de ses travaux sur la lumière, formant le 2e et 3e livre de son *Traité d'Optique*. Il y traite des phénomènes de coloration qui s'observent dans les lames minces, et auxquels il ramène ceux qui se voient dans les plaques épaisses de tous les corps, lorsqu'elles sont convenablement présentées à la lumière incidente. Il essaye de les expliquer par une continuelle alternative de dispositions qu'auraient les particules de lumière à se réfléchir ou à se transmettre à travers les corps transparents qu'elles rencontrent (accès de facile réflexion et de facile transmission). Voici comment ce travail de Newton a été apprécié par un savant illustre, à qui l'optique doit bien des progrès et qui n'a pas hésité à proclamer Newton « le plus grand génie de tous les temps et de tous les pays ». — « Le travail sur lames minces (dans le 2e livre du *Traité d'Optique*) est, dit Arago, généralement considéré comme un modèle dans l'art de faire des expériences et dans celui de les interpréter. Cette appréciation est bien méritée. Cependant le chapitre en question peut donner lieu à des critiques fondées. On est fâché, par exemple, au point de vue historique, de voir que Newton ne cite pas Hooke comme ayant le premier fait naître des anneaux entre deux lentilles superposées. Il eût été également désirable que l'illustre auteur remarquât que la théorie donnée par Hooke de la formation des anneaux colorés conduisait nécessairement aux lois expérimentales obtenues par lui sur la succession des épaisseurs de la lame d'air qui engendre les mêmes couleurs.... Quant à la fameuse théorie des accès de facile réflexion et de facile transmission, elle ne m'a jamais paru que la reproduction de phénomènes en langue vulgaire ; elle n'explique rien dans le vrai sens de ce mot. Mais voici, en point de fait, ce qui est plus grave. L'auteur prétend que les couleurs d'une lame mince ne dépendent pas de la nature les

(1) *Mém. communiqué à la Société Roy.*, à la fin de 1672.
(2) *Philosophical Transact.*, nov. 1672.

milieux entre lesquels elle est renfermée. Des expériences ultérieures ont prouvé que les couleurs de cette lame dependent si manifestement des réfringences particulières des milieux entre lesquels elle se trouve contenue, que noire dans un certain cas, par exemple, la lame devient blanche dans un autre, sans avoir nullement changé d'épaisseur; que le rouge y remplace le vert dans les mêmes circonstances, et ainsi de suite. Quant à l'application que Newton a faite de ses belles experiences à l'explication des couleurs naturelles des corps, on a démontré depuis longtemps qu'elle est de tous points inadmissible...... Quant au 3e livre, celui dans lequel il est question des phénomènes de la diffraction, on ne le croirait pas sorti de la plume de Newton. L'auteur y nie formellement qu'il se forme des franges colorées dans l'intérieur de l'ombre des corps. Ces franges avaient cependant été indiquées déjà dans l'ouvrage de Grimaldi, que Newton cite. Pour ce qui est des franges extérieures, elles sont décrites et mesurées avec le plus grand soin; mais lorsque, pour expliquer leur formation, Newton va jusqu'à supposer que les rayons qui passent près des corps éprouvent un mouvement d'anguille, il ne remarque pas que cette supposition elle-même ne rendrait nullement compte de la position des franges à diverses distances du corps opaque, telles qu'elles résultent de ses propres expériences (1)». C'est dans le *Traité d'Optique* que se trouve cette fameuse phrase, qu'on a souvent citée depuis comme une preuve du génie divinatoire de Newton, classant le diamant parmi les corps combustibles, tels que le camphre, l'huile d'olive, l'essence de térébenthine, qui sont tous des substances riches en carbone (2). Ce ne fut qu'environ cent ans plus tard que les chimistes démontrèrent que le diamant est du carbone pur.

Le docteur Brewster a trouvé parmi des papiers de famille des manuscrits autographes de Newton sur l'anatomie et la physiologie de l'œil. Mais, d'après l'analyse qu'il en a donnée, ces manuscrits n'offrent qu'un médiocre intérêt (3).

Newton, si sobre d'hypothèses et de théories, n'a pu cependant résister à cette tendance métaphysique qui semble entraîner tout l'esprit humain. A la fin du *Traité d'Optique* se lit l'énoncé de ce qu'on appelle la théorie de l'*émission*, qui a dû céder la place à la théorie des *ondulations* (4). Dans l'une et l'autre théorie on admet l'existence d'un éther ou fluide impondérable, universellement répandu dans l'espace et pénétrant presque dans les interstices des dernières molécules de la matière. Mais, tandis que dans la dernière théorie (celle de Descartes et Hooke) ce sont les ondulations mêmes de l'éther, ébranlé par la lumière, qui produisent sur la rétine la sensation de la lumière, exactement comme les ondes sonores, produites dans l'air, engendrent les sons en frappant le nerf acoustique, Newton suppose la lumière « composée de corpuscules infiniment petits, lancés en tous sens autour des corps lumineux par un moteur interne, qui, continuant à agir sur eux à toute distance, tend à accélérer perpétuellement leur vitesse jusqu'à ce que la résistance du milieu éthéré, égalant l'action instantanée de ce moteur, le mouvement de chaque corpuscule devienne uniforme, comme le devient celui d'une substance grossière lorsqu'elle tombe d'une grande hauteur dans l'air ou dans l'eau ». On voit qu'il cherchait à rattacher la théorie de la lumière à celle de la gravitation universelle. « C'est, ajoute-t-il, une chose connue que les corps agissent les uns sur les autres par des attractions de gravité, de magnétisme et d'électricité; et de ces faits, qui nous indiquent le cours de la nature, on peut inférer qu'il existe probablement encore d'autres puissances attractives (1).»

La première idée du puissant instrument d'analyse connu sous le nom de *methode de fluxions* paraît remonter à l'année 1665 ou 1666, époque où Newton s'occupait en même temps de l'analyse de la lumière. Peut-être est-ce l'examen du faisceau de lumière diminuant d'intensité dans le rapport du carré de la distance qui fit naître en lui la conception de la *génération des quantités*. L'idée mère de cette génération des quantités, telle que la concevait l'auteur des *Principes de philosophie naturelle*, avait pour point de départ le *mouvement* : elle se trouve énoncée sous la forme de ces problèmes : I. *La longueur de l'espace parcouru étant continuellement donnée* (c'est-à-dire à chaque moment, *quovis temporis momento*), *trouver la vitesse du mouvement à un temps donné quelconque*; II. *La vitesse du mouvement étant donnée, trouver la longueur de l'espace parcouru*. « Ainsi, dans l'équation $xx = y$, si y représente, dit Newton, la longueur de l'espace parcouru ou décrit à un temps quelconque, temps que mesure et représente un autre espace x, augmentant d'une vitesse uniforme x, alors xx représentera la vitesse avec laquelle dans le même moment l'espace y sera décrit et *vice versa*. C'est pourquoi j'ai considéré les *quantités comme engendrées par un accroissement continuel à la manière de l'espace que decrit un objet quelconque en mouvement* (2). »

(1) Arago, *Notices biographiques*, t. III, p. 351 et suiv.

(2) Voici ce passage remarquable : « Si l'on compare entre elles les forces refringentes du camphre, de l'huile d'olive, de l'huile de lin, de l'essence de térébenthine, de l'ambre et du diamant... on trouvera qu'elles sont à peu prés en même proportion entre elles que leurs densités. » (*Traite d'Optique*, liv. II, part. III, 10e prop.)

(3) Brewster, *Memoirs, etc., of the life, etc., of Newton*, t. I, p. 190 et suiv.

(4) *Voy.* Arago, *Notices scientifiques*, t. IV, p. 593 et suiv.

(1) *Traité d'Optique*, liv. III, question 30.

(2) *Hinc fit ut considerem quantitates tanquam genitas continuo incremento, ut spatium, quod corpus aut*

S'expliquant ensuite sur l'emploi du mot *temps*, l'auteur ajoute qu'il entend par là une quantité par l'incrément (*incremento*) ou fluxion (*fluxu*) de laquelle le temps est exprimé et mesuré. « J'appellerai, dit-il, *fluentes*, ces quantités que je considère comme croissant (*crescentes*) graduellement et indéfiniment ; et je les représenterai par les dernières lettres de l'alphabet, u, x, y et z, afin de les distinguer des autres quantités, qui dans les équations sont considérées comme connues et déterminées, et que l'on représente par les premières lettres de l'alphabet, a, b, c, etc. Quant aux vitesses que chacune des fluentes reçoit du mouvement générateur (vitesses que j'appelle *fluxions*), je les exprimerai par les dernières lettres de l'alphabet, surmontées d'un point : $\dot{u}$, $\dot{x}$, $\dot{y}$ et $\dot{z}$. Ainsi, pour la vitesse ou fluxion de la quantité u, je mettrai $\dot{u}$, pour les vitesses de x, y, z, je mettrai $\dot{x}$, $\dot{y}$, $\dot{z}$. » Les valeurs définitives, déduites de la génération graduelle des quantités, étaient donc pour Newton, non pas des agrégations de particules homogènes, mais des résultats de mouvements continus. D'après cette même conception, qui du reste n'était pas nouvelle, les lignes sont décrites par le mouvement des points, les surfaces par le transport des lignes, les solides par le transport des surfaces, et les angles par la rotation de leurs côtés. Mais il s'agissait de réaliser cette théorie par le calcul. En cela, il fut merveilleusement secondé par le développement, qu'il avait trouvé, des suites infinies et par ce qu'on a depuis appelé le *binôme de Newton*. L'auteur nous a fait lui-même connaître comment il y était parvenu.

En lisant, à vingt et un ans, le livre de Wallis, *De arithmetica infinitorum*, Newton avait noté les passages qui lui semblaient devoir être plus particulièrement approfondis. Ainsi, Wallis avait donné la quadrature des courbes ayant leurs ordonnées exprimées par une puissance quelconque, entière et positive, de la fonction $1 - x^2$; et il avait vu que si entre les aires des courbes calculées de cette façon on parvenait à insérer des termes intermédiaires qui formassent une progression géométrique, le premier de ces termes deviendrait l'expression approchée de la surface du cercle en fonction du carré de son rayon. Pour cette interpolation il chercha empiriquement la loi des nombres formant les coefficients des séries déjà obtenues ; et lorsqu'il l'eut trouvée, il la généralisa par une formule algébrique. Il put alors s'assurer que cette interpolation lui donnait l'expression en série des quantités radicales, composées de plusieurs termes. C'est ce qu'il vérifia, sous la forme du problème que voici : « Étant donnée une équation exprimant la relation de deux ou plusieurs lignes, x, y, z, etc., décrites dans le même temps par deux ou plusieurs mobiles A, B, C, etc., trouver la relation de leurs vitesses, p, q, r, etc. *Solution* : mettez tous les termes d'un seul côté de l'équation, en sorte qu'ils soient $= 0$; multipliez chaque terme par autant de fois $\frac{p}{x}$ que x a de dimensions dans ce terme, puis multipliez chaque terme par autant de fois $\frac{q}{y}$ que y a de dimensions dans ce terme, enfin, multipliez chaque terme par autant de fois $\frac{r}{z}$ que z a de dimensions dans ce terme, etc. ; et la somme de ces produits sera $= 0$, équation qui donne la relation de p, q, r, etc. (1). » Les mêmes séries qu'il avait découvertes par une voie indirecte, il les obtint en appliquant directement aux quantités proposées les procédés ordinaires pour l'extraction des racines des nombres. C'est ainsi qu'il trouva cette formule si célèbre connue sous le nom de *binôme de Newton*, d'un usage si fréquent dans l'analyse géométrique. Reprenant ensuite son mode de génération des quantités, considérant que les *fluentes* sont en temps égaux plus ou moins grandes, selon que leurs vitesses de développement, ou *fluxions*, sont plus ou moins rapides, il cherche à déterminer leurs valeurs définitives, d'après l'expression de ces vitesses. Et comme dans la génération d'une courbe, d'une surface ou d'un solide par le mouvement, les éléments générateurs (ordonnées, abscisses, longueurs des arcs, volumes, inclinaisons des tangentes et des plans tangents) varient inégalement, mais solidairement, et que cette solidarité ou liaison est exprimée par l'équation analytique de la courbe, de la surface ou du solide, Newton pouvait déduire de cette équation les fluxions de tous ces éléments en fonction d'une quelconque des variables, et de la fluxion de cette variable, supposée arbitraire. Ensuite, par le développement en séries, il transformait l'expression générale ainsi obtenue en une suite finie ou infinie de termes monomes, où la règle de Wallis indiquée plus haut trouvait son application (2). L'idée d'appliquer à l'algèbre la théorie des fractions décimales avait suggéré à Newton et à Mercator le développement en séries. Cette relation est si intime « qu'il suffit, ajoute Newton, de savoir l'arithmétique et l'algèbre, et d'observer la correspondance qui existe entre les fractions décimales et les termes algébriques continués à l'infini, pour faire les opérations de l'addition, soustraction, multiplication, division et extraction de racines. Car, comme les fractions décimales, les suites infinies ont, quelque compliqués qu'en soient les termes, l'avantage de pouvoir être traitées comme des quantités simples, ou être réduites à une série

quantitas eas motu describit. Newton, *Opuscula*, t. I, p. 30, édit. Castillon).

(1) *Recueil de discours pièces*, etc., t. I, p. 37.
(2) Biot, *Mélanges*, p. 133.

infinie de fractions dont les numérateurs et les dénominateurs sont des termes simples. »

Toute cette méthode d'analyse, Newton l'avait gardée pour lui jusqu'au moment où parut (en 1668) la *Logarithmotechnia* de Mercator. L'auteur y donna le premier exemple de la quadrature d'une courbe (hyperbole), obtenue par le développement de son ordonnée en série infinie. En y reconnaissant le secret de la méthode qu'il s'était créée pour tous les problèmes de ce genre, Newton se hâta de communiquer à Barrow, son maître et ami, le manuscrit du traité *De Analysi per æquationes numero terminorum infinitas*, dont Collins obtint la permission de prendre une copie. C'est par la date de cette copie, publiée en 1710, après la mort de Collins, que l'on a cru devoir fixer la découverte du développement des fonctions en séries et du calcul des fluxions. Quant à Newton, il ne publia lui-même sa méthode qu'à la fin de la première édition de l'*Optique* (1704) dans deux dissertations, dont l'une est intitulée : *De quadratura curvarum*, et l'autre : *Enumeratio linearum tertii ordinis*; et ce ne fut qu'en 1711 (année où parut aussi le petit traité *Methodus differentialis*), qu'il laissa publier, par d'autres, son *De Analysi per æquationes numero terminorum infinitas*, qu'il avait eu, en 1672, l'intention de joindre à une nouvelle édition d'un traité d'algèbre de Kinskhuysen.

L'habitude qu'avait Newton de garder obstinément le secret de ses découvertes fit naître un de ces débats qui ne font pas honneur au monde savant. Leibniz, qui avait entendu parler des résultats inespérés obtenus par Newton au moyen des suites infinies, témoigna à Oldenburg, secrétaire de la Société royale, le désir de les connaître. Sur l'invitation du secrétaire, Newton fit, le 23 juin 1676, transmettre à Leibniz une lettre où il donne les expressions en séries des puissances binomiales, le développement du sinus par l'arc, et celui des fonctions elliptiques, hyperboliques et circulaires, sans aucune démonstration, ni indication de méthode. Dans sa réponse du 27 août de la même année, Leibniz émet des doutes sur la généralité de cette méthode, et ajoute qu'il en possède une autre qui « consiste à décomposer la courbe donnée en ses éléments superficiels et à transformer ces éléments infiniment petits en d'autres équivalents, mais appartenant à une courbe où l'ordonnée était exprimée rationnellement en fonction de l'abscisse ». Dans une autre lettre, datée du 24 octobre 1676, Newton s'empresse de déclarer qu'il possède une méthode tout aussi générale; « mais, je ne puis pas, ajoute-t-il, pousser plus loin l'explication de cette méthode; j'en ai caché le fondement dans cette anagramme : 6accdæ13eff7i319n4o4qrr4s9t12vx (1). Leibniz y répondit, le 21 juin 1677, en n'employant ni anagramme ni détours : il lui exposa franchement la méthode du *calcul infinitésimal*, à peu près telle qu'il la publia, en 1684, dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig (2). Newton non-seulement ne souleva aucune difficulté, mais trois ans plus tard, en 1687, il reconnut formellement, dans son livre des *Principes* (3), les droits de Leibniz. Pendant près de vingt ans ce dernier développa sa méthode sans qu'il s'élevât d'aucune part la moindre contestation. Ce ne fut qu'en 1699 que Fatio de Duillier désigne, dans un mémoire, Newton comme le premier inventeur du calcul infinitésimal; « quant à ce qu'a pu, ajoutait-il, emprunter de lui M. Leibniz, le second inventeur, je m'en rapporte au jugement des personnes qui ont vu les lettres de M. Newton ». Leibniz répliqua en citant ces lettres et le témoignage que lui avait rendu l'auteur même du livre des *Principes*. Tout rentra dans le silence jusqu'en 1704. En cette année parut la dissertation des *Quadratures*, jointe au *Traité d'Optique*. Les rédacteurs des *Actes de* Leipzig, en rendant compte de cet ouvrage, signalèrent l'analogie qui existe entre le calcul des fluxions et le calcul infinitésimal, publié vingt ans auparavant dans ces mêmes *Actes*. De là un *tolle* général de la part des écrivains anglais. Keill, l'un des plus violents, déclara dans les *Transactions philosophiques* que non-seulement Newton était le premier inventeur de la méthode des fluxions, mais que Leibniz la lui avait dérobée, en se bornant à changer le nom et la notation. Leibniz fut outré de cette attaque, et assez mal inspiré pour soumettre l'affaire au jugement de la Société royale, présidée par son rival. Ce tribunal, qui évidemment ne présentait pas tous les éléments nécessaires de l'impartialité, fit un recueil des lettres de Newton et de Leibniz, relatives au point en litige, et le publia, en 1712, sous le titre de *Commercium epistolicum*. Nous avons dit, à l'article Leibniz, combien cette publication envenima les rapports de ces deux

(1) *Methodus fluxionum et serierum infinitarum*, dans t. I, des *Opuscula* de Newton, p. 32.

(1) Le sens de cette anagramme, qui ne révélait du reste rien, était : *Data æquatione quotcunque fluentes quantitates involvente, fluxiones invenire et vice versa.* C'était le genre alors usité de s'assurer la priorité d'une découverte.

(2) « Ce n'est pas, dit Leibniz, par les fluxions des lignes, mais par les différences des nombres que j'y suis parvenu, et en considérant que ces différences, appliquées aux grandeurs qui croissent continuellement, s'évanouissent en comparaison des grandeurs différentes, au lieu qu'elles subsistent dans des nombres. » *Recueil de pièces*, t. I, p. 64.

(3) IIe livre, 7e propos.; scholie du 2e lemme. « Dans un commerce de lettres que j'avais, dit-il, il y a environ dix ans, avec le très-habile géomètre Leibniz, je lui écrivis que je possédais, pour terminer les *maxima* et les *minima*, une méthode qui s'appliquait aussi aux quantités rationnelles ou irrationnelles, méthode que je lui cachai sous un chiffre formé de lettres transposées. Cet homme célèbre me répondit qu'il était tombé sur une méthode de ce genre, dont il me donna communication et qui ne différait de la mienne que dans le mode d'expression, de notation et de la génération des quantités. »

hommes de génie. Newton fut le plus aveuglé par son animosité, et se nuisit à lui-même. Non content de faire passer Leibniz pour un plagiaire, il en vint à soutenir que le calcul différentiel était identique avec la méthode des tangentes de Barrow, assertion absurde dans le sens même de Newton, puisque, le calcul différentiel étant supposé identique avec la méthode des fluxions, c'est, non pas Newton, mais son maître Barrow qui en aurait été le premier inventeur. Il soutenait aussi que dans le scholie cité du livre des *Principes*, loin d'avoir voulu affirmer les droits de Leibniz, il avait, au contraire, établi la priorité de la méthode des fluxions. La mort même de Leibniz, arrivée à la fin de 1716, ne put arrêter ce débordement de fiel; car, presque immédiatement après, Newton fit imprimer deux lettres manuscrites de son rival, en les accompagnant d'une critique amère et dont il présentait la publication comme ayant été retardée par un sentiment de commisération. Puis, en 1722, il fit donner une nouvelle édition du *Commercium epistolicum*, accompagnée d'une préface très-partiale. Enfin, en 1725, il fit ôter de la 3e édition de ses *Principes* le fameux scholie qu'il avait d'abord essayé d'interpréter à son avantage (1). Sans doute ces débats avaient été fort envenimés, de part et d'autre, par le zèle inconsidéré de trop ardents amis. Mais il n'en est pas moins certain que l'homme de génie, quelque grand qu'il fût, était trop absorbé, de son vivant, par les préoccupations de sa propre gloire. C'est la postérité qui, s'élevant au-dessus de misérables conflits de vanité ou d'amour-propre individuel, montre qu'en inscrivant un nom dans l'histoire elle honore la mémoire de l'homme qui avait travaillé à l'avancement de tous.

Parmi les autres travaux de Newton, il y a quelque intérêt à mentionner son système de chronologie et ses commentaires sur Daniel et l'Apocalypse. L'ouvrage sur la *Chronologie*, Newton n'eut jamais l'intention de le publier. Cédant aux insistances de la princesse de Galles, qui s'intéressait vivement aux progrès des sciences, il lui en confia un résumé; mais elle dut lui promettre que cet écrit ne sortirait jamais de ses mains. Il s'en échappa cependant une copie, qui fut apportée en France par l'abbé Conti. Celui-ci la fit imprimer avec des observations critiques de Fréret (Paris, 1725). Newton fut vivement blessé de ce procédé, et le témoigna dans une note (*Remarks on the Observations made on a Chronological Index*, etc.), insérée dans le t. XXXIII, p. 315, des *Philosophical Transactions*.

Le précis que Newton avait confié à la princesse de Galles avait pour titre : *A short Chronicle from the first memory of things in Europe to the conquest of Persia by Alexander the Great*, 34 pages in-quarto, avec une introduction de 4 pages, où Newton déclare « qu'il ne prétend pas être exact à une année près, et qu'il peut y avoir des erreurs de cinq ou de dix ans et même de trente, mais pas de plus ». Quant à l'ouvrage principal, il ne parut qu'après sa mort, par les soins de M. Conduitt : il est intitulé : *Chronology of ancient Kingdoms amended, to which is prefixed a short Chronicle, from the first memory of things in Europe to the Conquest of Persia by Alexander the Great;* Londres, 1728. Il se compose de six chapitres, traitant de la *Chronologie des Grecs; De l'Empire d'Égypte; De l'Empire Assyrien; Des Empires des Babyloniens et des Mèdes; Description du temple de Salomon; De l'Empire des Perses*. Le 6e chapitre, trouvé parmi les papiers de l'auteur, ne paraissait pas avoir été destiné à l'impression (1). Cet ouvrage posthume de Newton (traduit en français par l'abbé Granet), défendu par Halley, Reid et Nauze, fut attaqué en Angleterre par Whiston, en France par Souciet et Fréret. Laissant de côté la chronologie sacrée, Newton n'avait traité que celle de l'histoire profane, qu'il fit partir de l'année 1125 avant J.-C. C'est au-dessous de cette limite que vont descendre Inachus, Ogygès, Deucalion, Cécrops, Danaüs, Cadmus, le Ménès des Égyptiens, le Bélus des Assyriens, Sesostris, Sémiramis, etc. Homère et Hésiode n'auraient composé leurs poëmes que vers 870, un peu avant le règne de Mœris en Égypte. Toute l'histoire ancienne profane, depuis Inachus jusqu'à la mort de Darius Codoman, se trouvait ainsi comprise entre 1125 et 331 avant J.-C. Les raisonnements sur lesquels Newton appuie son système sont divisés par M. Daunou en quatre classes (2) : « 1° l'incohérence des vides de la chronologie commune, qui fait de l'histoire ancienne un vaste désert, où l'on ne rencontre de loin en loin que des fantômes ou des prodiges » ; 2° « la durée des générations, estimée chacune à trente-trois ans, et la durée moyenne des règnes, évaluée à dix-huit ou vingt ans » : suivant M. Daunou, les vues et les calculs de Newton concernant ces estimations conservent un grand avantage sur les dissertations de ses adversaires » ; 3° « il n'y a d'historique que la civilisation ; ses progrès sont les seules époques assignables dans les annales de l'humanité ; les quatre âges chantés par les poëtes ne répondent qu'à quatre grandes générations : les Argonautes furent de l'âge d'or, Minos de l'âge d'argent, ses fils de l'âge d'airain, et l'âge de fer finit environ trente-cinq ans après la guerre de Troie : ces quatre âges, tous postérieurs à

(1) Voy., sur cette polémique, l'édition du *Commercium epistolicum*, publiée en 1856, par MM. Biot et Lefort; *Recueil de diverses pièces* de Leibniz, Newton, etc., t. I, et Biot, *Mélanges*, t. I, p. 200 et suiv.

(1) Brewster, *Memoirs*, etc., *of Newton*, t. II, p. 213.

(2) *Cours d'études historiques*, t. V, p. 186 et suiv.; Paris, Firmin Didot, 1843.

Cadmus, désignent l'ordre dans lequel les métaux dont ils portent les noms furent connus en Grèce. Enfin, le quatrième raisonnement, qui forme pour ainsi dire toute la colonne du système de Newton, est emprunté à l'astronomie. On sait que par suite du mouvement rétrograde, qu'on appelle la précession des équinoxes, le soleil, au lieu de correspondre perpétuellement au même point du ciel ou à la même étoile, se déplace de telle façon qu'au bout de soixante-douze ans il aura parcouru un degré en longitude, et dans environ vingt-cinq mille ans toutes les constellations du zodiaque. Or, s'emparant, d'une part, de la sphère de Chiron (1), dont se servaient les Argonautes et dans laquelle les équinoxes et les solstices correspondaient au milieu du 15[e] degré des constellations du Bélier et de la Balance (pour les équinoxes), du Cancer et du Capricorne (pour les solstices); et de l'autre, d'une observation de Meton, faite en 432 avant J.-C., d'après laquelle les équinoxes et les solstices correspondaient non plus au 15[e], mais au 8[e] degré de ces constellations, Newton démontra aisément que cette différence de 7 degrés, équivalant à 7 × 72, ou cinq cent quatre ans, devait faire descendre l'expédition des Argonautes à l'an 936 avant l'ère chrétienne. Ce fut là le point de repère pour la détermination de toutes les époques de sa chronologie. C'est là-dessus aussi que s'était concentrée toute l'argumentation de ses adversaires; et il ne leur fut pas difficile de prouver que la prétendue sphère de Chiron, sur laquelle reposait tout l'échafaudage, n'avait aucun caractère d'authenticité. L'existence de cette sphère n'est affirmée que par des vers d'un poëte inconnu, auteur d'une Gigantomachie, citée par saint Clément d'Alexandrie. Supposé que Chiron eût fait une sphère, est-ce bien celle, demandait on, qu'Eudoxe et Aratus ont expliquée? Newton n'en doutait pas, « parce que la sphère décrite par ces deux auteurs était pleine d'allusions aux Argonautes, à leurs contemporains et à leurs devanciers, et ne retraçait le souvenir d'aucun fait postérieur à leur expédition (2) ». Mais ce n'était plus là, comme le fait observer Daunou, qu'un argument d'érudit. — Delambre a comparé cette controverse à celle de la dent d'or. « On a négligé, dit-il, de discuter ces prétendues observations, et l'on a vainement disputé sur leurs conséquences. On n'a pris garde qu'à la position des équinoxes et des solstices; mais Eudoxe et Aratus décrivent l'equateur, les deux tropiques et les deux colures, c'est-à dire deux méridiens dont l'un passe par les points où l'écliptique coupe l'equateur, et l'autre par les points où l'écliptique touche aux tropiques. Si les observations sont bonnes, si elles sont d'une même époque, toutes les etoiles indiquées devront se trouver sur le cercle désigné; et au moyen du mouvement de précession, aujourd'hui parfaitement connu, nous pourrions verifier la bonté des données et déterminer les époques des observations. Si, au contraire, les détails ne s'accordent pas ensemble, il s'ensuivra que les diverses parties de la sphère appartiennent à différents âges.... » — « Or, Delambre, ajoute Daunou, a fait tout ce calcul, et il en résulte que les étoiles placées par Eudoxe sur un même cercle ne s'y trouvent pas réellement;... que plusieurs étoiles n'étaient même pas encore du temps d'Eudoxe arrivées à la position qu'il leur attribue, et qu'elles n'y sont pas même aujourd'hui et n'y viendront que dans trois cents ans; qu'il s'est ainsi trompé de vingt-quatre siècles, à moins qu'on n'aime mieux remonter à vingt-trois ou vingt-quatre mille ans; qu'enfin il n'y a aucune sorte de conséquence chronologique à tirer de cet amas grossier d'erreurs et d'incompatibilités (1). » — C'est ainsi que le système chronologique de Newton fut ruiné par sa base.

(1) Newton suppose que la sphere expliquée par Eudoxe et Aratus est celle de Chiron.

(2) Daunou, *Cours d'etudes hist.*, t. V, p. 20C.

Newton avait aussi la réputation d'un grand théologien; elle se trouve en effet justifiée par ses *Commentaires sur Daniel* et sur l'*Apocalypse de saint Jean*. D'après une lettre de Newton à son ami Locke, le premier aurait dès 1690 songé à commenter Daniel. Les Commentaires sur ce prophète, traduits de l'anglais en latin par G. Suderman, forment dans l'édition de Castillon des *Opuscula* de Newton (t. III) 150 pages in-4°. L'auteur commence par passer (1[er] chapitre) rapidement en revue les livres de l'Ancien Testament, depuis le Pentateuque jusqu'à Daniel; il y a beaucoup d'erudition, bien que les exégètes modernes pussent y trouver beaucoup à reprendre. Dans le 2[e] chapitre, il traite du style prophétique. Ainsi, il prétend, par exemple, que *rendre les eaux amères* veut dire *infliger à un peuple quelque fléau;* un homme ou un animal signifie un royaume, etc., formant ainsi un dictionnaire à son usage. Le chapitre 3 et les suivants, jusqu'à la fin, renferment les interprétations proprement dites des prophéties de Daniel; ces interprétations sont principalement fondées sur le lexique qu'il s'etait créé. La naissance, les progrès et la chute du pouvoir papal y jouent un grand rôle. Les expressions de « un temps, deux temps et la moitié du temps, » le savant commentateur les traduit par « douze cent soixante années solaires, et prenant pour point de départ l'an 800 de notre ère, il semble fixer la chute de la papauté vers l'an 2060 ». — Dans son *Commentaire sur l'Apocalypse*, qui suit le commentaire sur Daniel, Newton s'attache d'abord à determiner l'époque de la composition de ce livre; cette époque paraît, selon lui, coïncider avec la fin du règne de Néron. Il

(1) Delambre, cité par Daunou, *Cours d'études hist.*, t. V, p. 211.

insiste ensuite surtout sur la destruction probable du monde actuel, et la construction d'un univers nouveau, où régnera la justice (le *millenium*). Du reste, presque toutes les prophéties de saint Jean portent sur des événements déjà accomplis, tels que la diffusion des sept communes chrétiennes de l'Asie Mineure, indiquées par les sept candélabres, et la chute de l'empire romain, désigné sous le nom de « grande prostituée de Babylone ». — On s'est souvent demandé ce qui avait pu conduire cet esprit, si sévère, si mathématique, à s'occuper de pareilles études. Les uns y ont vu le déclin du génie de Newton; les autres ont pensé qu'il avait, en cela, cédé aux entraînements du temps où il vivait. Aucune de ces suppositions ne nous paraît fondée. Newton, comme tous les hommes qui ont fait de grandes choses, se croyait investi d'une mission divine; cette croyance répondait à sa fibre religieuse; elle se fortifiait avec le progrès de l'âge, et cherchait un aliment dans ces prophéties de la Bible où les nombres, qui avaient fait à la fois le bonheur et le tourment de sa vie, jouent un rôle si important. Dieu, dit un sage de l'antiquité, a fait de la géométrie en créant le monde. En découvrant les lois de cette géométrie, Newton ne devait-il pas se croire initié aux secrets de la Divinité?

Comme tous les grands esprits mathématiques, Newton aimait à s'appliquer à toutes les connaissances humaines. La chimie et l'alchimie même ne lui furent pas étrangères. Il avait extrait des notes de Robert Boyle, et dans une lettre à F. Aston il parle d'expériences concernant la transmutation des métaux, et le docteur Brewster cite de Newton une recette pour faire un alliage propre à la fabrication des miroirs métalliques : *De metallo ad conficiendum speculum componendo et fundendo* (1). A la même époque où il s'occupait de la rédaction de ses *Principia*, il se livrait fréquemment à des expériences dans le laboratoire qu'il avait fait construire à son usage. Les écrits physiques, chimiques de Newton sont : *Scala caloris*, publié sous le voile de l'anonyme, dans les *Philosophical Transactions* (28 mai 1701); on y trouve l'indication du moyen de rendre les thermomètres comparables par la détermination constante des deux extrêmes de l'échelle, la détermination de la loi du refroidissement des corps solides à des températures modérées, et l'observation de la constance de la température pendant les phénomènes de fusion et d'ébullition; — *De natura acidorum*, petit traité de deux pages, suivi de *Cogitationes variæ*, contenant des sentences sur différents objets de chimie, reproduit à la fin du traité d'optique, qui contient beaucoup d'allusions aux travaux chimiques de l'auteur. Différentes notes qu'on a trouvées de lui témoignaient qu'il se plaisait à faire des extraits de Jacob Boehm, de Basile Valentin et d'autres alchimistes (1).

(1) Brewster, *Mem.*, t. II, n° XXIX de l'appendice.

Bibliographie. L'ouvrage principal de Newton (*Philosophiæ naturalis principia mathematica*) eut du vivant de l'auteur trois éditions : la 1re, en 1687, in-4°, fut donnée sur les instances de Halley; la 2e parut en 1713, par les soins de Cotes, et la 3e, en 1726, par Pemberton (2). Ces trois éditions présentent de notables différences. Ainsi dans la 3e manque le scholie concernant Leibniz; dans la 2e, se trouve encore le même scholie; mais à la dernière phrase : *A mea vix abludentem prælerquam in verborum et notarum formulis*, se trouvent ajoutés ces mots : *et idea generalis quantitatum*. Addition importante, parce qu'elle différencie essentiellement la méthode leibnizienne, d'une génération toute abstraite, de la méthode newtonienne, qui procède de l'idée de mouvement. Le livre des *Principes* fut enfin édité par Tessanek; trad. en français par Mme Du Châtelet, 1756. Le traité d'optique parut à Londres, sans date, sous ce titre : *Optiks, or a Treatise on the reflections and colours of light*; Newton le présenta lui-même, le 16 février 1704, à la Société royale. Une 2e édit. parut en 1717. S. Clark, aidé par de Moivre, en donna une édition latine, en 1706. L'édition anglaise fut réimprimée en 1721 et 1730, et l'édition latine en 1719, 1721, 1728 à Londres, en 1740 à Lausanne, et en 1773 à Padoue. Les *Lectiones Opticæ* (Cours d'optique fait par Newton à l'université de Cambridge pendant les années 1669, 1670 et 1671) ne parurent qu'après sa mort; l'édition anglaise in-8°, en 1728, et l'original latin, en 1729, in-4°.

Les autres ouvrages de Newton ont été recueillis et publiés d'abord par Castillon (*Newtoni Opuscula mathematica, philosophica et philologica*), 3 vol. in-4°, à Lausanne et Genève, en 1744; puis d'une manière plus complète, par Horsley, en 5 volumes in-4° (1779 à 1785). Dans le t. I (1779) de cette édition, on trouve : *Arithmetica universalis* (publié en 1707 par Whiston, sans l'assentiment de l'auteur; c'est un traité d'algèbre très remarquable, dont il existe une traduction française; — *Tractatus de Rationibus primis ultimisque*; — *Analysis per æquationes numero terminorum infinitas* (aussi dans le t. I de Castillon); — *Excerpta quædam ex epistolis ad series fluxionesque pertinentia* (ibid.); — *Tractatus de quadratura curvarum* (ibid.); — *Geometria analytica, sive specimina artis analyticæ*; — *Methodus differentialis* (ibid.); — *Enumeratio linearum tertii ordinis* (ibid.). Dans le t. II (1779) : *Philosophiæ naturalis principia mathematica libri priores duo*. Dans le t. III (1782) :

(1) Brewster, *Mem.*, t. II, p. 288-302.
(2) *Voy.* Edleston, *Correspondance de Newton et de Cotes*; 1850.

Principiorum liber tertius, de systemate mundi; — De mundi systemate (aussi dans le t. II de l'édit. de Castillon); — *Theoria lunæ; Lectiones opticæ* (ibid.). Dans le t. IV (1782) : *Optiks; — Letters on various subjects in natural philosophy, published from the originals in the archives of the Royal Society* (en partie dans le t. II de Castillon); — *Letter to Boyle on the cause of gravitation; — Tabulæ duæ, colorum altera, altera refractionum; — De problematibus Bernoullianis* (dans le t. de Castillon); — *Propositions for determining the motion of a body urged by two central forces; — Four letters to Dr. Bentley; — Commercium epistolicum de varia re mathematica*, etc.; — *Additamenta Commercii epistolici ex historia fluxionum Raphsoni;* dans le t. V (1785) : — *The Chronology of ancient Kingdoms amended* (édit. latine dans le t. III de Castillon); — *A short chronicle from a Ms., the propriety of the R. Dr. Ekins, dean of Carlisle; — Observations upon the prophecies of Holy Writ; particularly the prophecies of Daniel and the Apocalypse of S. John* (dans le t. III de Castillon); — *An historical account of two notable corruptions of Scripture; In a letter to a friend.* On trouve des manuscrits et lettres de Newton dans différentes bibliothèques et collections de l'Angleterre. Sa correspondance avec Cotes, relative à la seconde édit. des *Principia*, et comprenant de soixante à cent lettres, une grande partie du manuscrit de cet ouvrage, et cinq lettres à Keill sur la controverse avec Leibniz, sont conservées à la bibliothèque du collége de la Trinité à Cambridge, et ont été publiées par Edleston. Environ trente-quatre lettres de Newton à Flamsteed se trouvent dans la bibliothèque de Corpus-Christi à Oxford. Le Musée britannique et la bibliothèque de la Société royale de Londres possèdent aussi beaucoup de lettres de Newton et de ses correspondants. Mais la plupart des papiers de Newton ont été légués par sa nièce, lady Lymington, à la famille Portsmouth (1).

Ferd. Hoefer.

Biographia Britannica. — Fontenelle, *Éloge de Newton.* — Brewster, *Memoirs of the life, writings and discoveries of sir Isaac Newton*; 2e édit., Édimbourg, 1860, 2 vol. in-12. — Biot, *Mélanges scientifiques*, t. I. — Arago, *Notices biographiques*, t. III (*Newton*), p. 229-357.

Newton (*Richard*), ecclésiastique anglais, né vers 1676, mort le 21 avril 1753, à Lavendon-Grange (comté de Buckingham). Il fit ses premières études à l'école de Westminster, et prit ses grades jusqu'à celui de docteur à l'université d'Oxford, où il remplit avec beaucoup de distinction l'emploi de répétiteur. Introduit dans la famille de lord Pelham, il fut chargé de surveiller l'éducation du duc de Newcastle, plus tard ministre de Georges II, par lequel il obtint, sans l'avoir sollicité, un canonicat de l'église du Christ, à Oxford. En 1725 il avait fondé le collége d'Hertford et perdu dans cette spéculation malheureuse la meilleure partie de ses revenus. Quoiqu'il eût ordonné en mourant de détruire tous ses papiers, on a imprimé de lui deux ouvrages posthumes, une traduction des *Characters of Theophrastus* (1753, in-8°) et un recueil de *Sermons* (1784, in-8°). Le révérend Newton n'avait mis lui-même au jour qu'un traité, *Pluralities indefensible* (1744, in-8°), destiné à réfuter Henry Wharton, qui avait pris la défense de la pluralité des bénéfices.

P. L—y.

Chalmers, *Hist. of Oxford.*

Newton (*Thomas*), érudit anglais, né le 1er janvier 1704, à Lichfield, mort le 14 février 1782, à Londres. De l'école de Westminster il passa à l'université de Cambridge; après avoir été reçu agrégé et docteur en théologie, il prit les ordres en 1730, vint s'établir à Londres, et y prêcha dans diverses paroisses. La réputation qu'il avait acquise par ses ouvrages attira sur lui les faveurs de la cour : il devînt successivement chapelain du roi (1756), prébendier de Westminster (1757), précenteur de l'église d'York, doyen de Saint-Paul (1768), et réunit cette dernière dignité à celle d'évêque de Bristol, dont il avait été pourvu en 1761. Ce prélat, que recommandaient sa charité et son érudition, n'eut pas toujours des principes conformes à ceux de l'Église anglicane, et se rapprocha souvent des congrégations dissidentes plutôt que du catholicisme. On a de lui : *Milton's Paradise lost, a poem, with notes of various authors;* Londres, 1749, 2 vol. in-4°, fig. Cette édition estimée renferme des notes critiques ou explicatives rédigées clairement et en général justes, une *Vie de Milton* d'après les sources les plus authentiques, une apologie des opinions politiques et religieuses du poëte, et une table alphabétique très-détaillée; Newton fut aidé dans ce travail, qui est dédié au comte de Bath, par Heylin, Jortin, Warburton, Cruden et quelques autres écrivains contemporains; — *Milton's Paradise regained and smaller poems;* Londres, 1752, in-4°, fig.: ces deux ouvrages ont donné lieu à de fréquentes réimpressions, soit ensemble, soit isolément; ils rapportèrent à l'éditeur plus d'argent que n'en gagna jamais Milton avec sa plume, — *Dissertations on the prophecies which have remarkably been fulfilled and are at this time fulfilling in this world;* Londres, 1754-1758, 3 vol. in-8°, trad. en allemand et en danois. On a réuni ses œuvres après sa mort (*Works;* Londres, 1782, 3 vol. in-4°, et 1787, 6 vol. in-8°).

P. L—y.

Life of Tho. Newton, à la tête de la 2e édit. de ses *Œuvres*.

Newton (*William*), architecte anglais, mort en 1791. Il est l'auteur d'une traduction anglaise de Vitruve, Londres, 1771-1791, 2 vol. in-8°;

(1) Brewster, *Memoires*, etc, t. II, p. 348.

2e édit., 1793, 2 part. in-fol., fig.), suivie d'une description des machines de guerre en usage chez les anciens, et il a édité en 1790 le t. II des *Antiquités d'Athènes* de James Stuart, avec des explications et des notes. E.

Rose, New biograph. dict.

NEWTON (*John*), théologien anglais, né le 24 juillet 1725, à Londres, où il est mort, le 21 décembre 1807. Sa jeunesse fut si déréglée qu'elle lui attira toutes sortes de désagréments. Après avoir essuyé de nombreuses vicissitudes, il revint à de meilleurs sentiments, s'appliqua à l'étude des mathématiques et du latin, et entreprit divers voyages au long cours. En 1764 il renonça à un modique emploi qu'il occupait à Liverpool pour embrasser l'état ecclésiastique, et obtint la cure d'Olney, dans le comté de Buckingham, où il se lia d'amitié avec le poëte Cowper. Nommé en 1779 recteur de deux paroisses de Londres, il se distingua par son éloquence persuasive et la vivacité de son zèle religieux. Ses écrits ont été recueillis en 6 vol. in-8° et en 12 vol. in-12; on y remarque sa *Vie* écrite par lui-même (1764), *Review of ecclesiastical history* (1770, in-8°), *Omicron's Letters on religious subjects*, trad. en français (Paris, 1829, 2 vol. in-18), *Cardiphonia, ou Correspondance de J. Newton*, trad. en français (ibid., 1831-1833, 4 vol. in-18), *The Messiah, a series of discourses on the Scriptural passages which form the oratorio of Haendel* (1786, 2 vol. in-8°), des *Lettres* à Cowper, etc. P.

Narrative of his life. — Rich. Cecil, *Life of J. Newton.* — *Evangelical magazine*, 1808.

NEWTON (*Gilbert-Stuart*), peintre anglais, né en 1794, à Halifax (Nouvelle-Écosse), mort le 5 août 1835, à Chelsea. Vers 1820 il passa en Angleterre, et, après avoir fait un voyage en Italie, il fréquenta les cours de l'Académie des beaux-arts de Londres. En 1833 il y fut admis comme membre titulaire. Atteint peu de temps après d'aliénation mentale, il ne recouvra la raison que trois ou quatre jours avant sa mort. Cet artiste a laissé un grand nombre de tableaux de genre remplis de grâce et d'expression, et qui rappellent la manière de Watteau, tels sont *La Querelle des amants* (1826), *Shylock et Jessica* (1830), *Portia et Bassanio* (1831), *Abeilard* (1833), etc. Le tableau de *Macheath*, une de ses dernières productions, a été acquis par lord Lansdowne au prix de 500 guinées. K.

Cycl. of English literature (biogr.). — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon.*

NEY (*Jean*), cordelier et diplomate espagnol, né à Anvers, vers 1560, mort en Espagne, vers 1620. Son père, originaire de Zélande, avait suivi le parti du prince d'Orange, et l'éleva dans le protestantisme. A vingt-cinq ans, il fit abjuration, et pour expier sa première jeunesse embrassa l'étroite observance. Il devint en 1607 commissaire général de son ordre en Espagne. C'était un homme insinuant, parlant plusieurs langues, versé dans le manége et les intrigues de la cour. Il savait parfaitement s'accommoder aux temps et aux différents caractères des personnes avec lesquelles il avait à traiter. Il était surtout très-attentif à se donner pour ennemi de la supercherie et du déguisement, et voulait persuader que personne ne serait jamais trompé par sa parole. Un tel homme ne pouvait manquer de plaire au roi d'Espagne Philippe III, qui le substitua à Wittenhorst pour traiter de la paix de ce royaume avec la république naissante de Hollande. Instruit par le prince Maurice des difficultés qui retardaient la conclusion de la paix, il apporta, le 11 mars 1607, aux États des lettres de l'archiduc Albert et d'Isabelle d'Autriche, qui amenèrent une suspension d'armes. Il en profita pour poser les bases d'un traité qui devait terminer la longue querelle entre les deux puissances. Sur ces entrefaites, la flotte hollandaise, commandée par l'amiral Heemskerk (voy. ce nom), remporta, le 25 avril 1607, une victoire éclatante dans la baie de Cadix sur l'escadre espagnole commandée par Davila. Cette bataille navale, où Heemskerk fut tué, ruina complétement l'autorité de Philippe dans les Pays-Bas. Le P. Ney, informé de cette défaite par un courrier venu de Madrid à franc étrier, se présenta le 11 mai au conseil des États pour demander le rappel de la flotte envoyée en Espagne. Les Hollandais temporisèrent et, apprenant la vérité, se tinrent encore plus sur leurs gardes. Le diplomate cordelier sut alors se ménager une entrevue avec Corneille Aarssens, secrétaire des États, et, pour le remercier de ses bonnes dispositions envers les archiducs, il lui dit qu'ils avaient donné l'ordre de lui restituer une maison qui lui avait autrefois appartenu à Bruxelles, et le pria d'accepter pour sa femme un diamant d'une valeur assez considérable. Il ajouta que si l'on parvenait à conclure la paix, ou du moins une trêve de neuf ans, le marquis de Spinola, général en chef des troupes espagnoles, lui promettait une somme de 50,000 écus, dont il lui montra l'obligation, sur laquelle 15,000 devaient être payés où et quand il voudrait. Aarssens avait prévenu le moine et s'était concerté d'avance avec le prince Maurice. Celui-ci lui conseilla d'accepter le diamant et l'obligation, qu'il remit ensuite au conseil avec un rapport détaillé. De telles avances divulguaient assez la faiblesse de l'Espagne; les Hollandais se montrèrent dès lors plus exigeants. Ainsi joué, le P. Ney fut obligé de faire plusieurs voyages à Madrid pour obtenir de l'orgueil blessé de Philippe III des concessions nouvelles, et après des discussions qui humilièrent profondément l'Espagne, après des difficultés sans nombre, que surmonta l'adresse du P. Ney jointe à l'éloquence du fameux Olden-Barneveld, le traité de paix fut définitivement signé le 9 avril 1609, et la Hollande vit, grâce à cet acte, commencer pour elle une grande existence politique. Le P. Ney rentra peu après dans son couvent. H. Fuquet

Grotius, *Hist. des troubles des Pays-Bas*, liv. 16, 17 et 18. — De Thou, *Hist.*, t. XIV. — De Larrey, *Hist. d'Angleterre*, t. II, p. 690.

NEY (*Michel*), duc D'ELCHINGEN, prince de LA MOSKOWA, maréchal de France, né à Sarrelouis, le 10 janvier 1769, fusillé à Paris, le 7 décembre 1815. Son père, tonnelier à Sarrelouis, où il s'était retiré après avoir fait la guerre de Sept ans, ne lui fit donner qu'une éducation fort ordinaire; mais les heureuses dispositions de Michel y suppléèrent en partie. Du collége des Augustins, où il n'avait passé que deux ou trois années, il fut placé comme clerc dans l'étude d'un notaire, puis au parquet du procureur du roi, et enfin commis aux écritures dans la Compagnie des mines d'Apenweiler, qui lui confia peu après la surveillance des forges de Saleck. Au bout de deux ans Michel abandonnait cet emploi, qui lui faisait une existence trop sédentaire, et allait à Metz s'enrôler, le 6 décembre 1788, dans le régiment de Colonel-général hussards, devenu plus tard le 4e de cette arme. Un roturier franchissait alors difficilement les grades militaires; mais la révolution vint bientôt lui ouvrir une vaste carrière. Brigadier-fourrier le 1er janvier 1791, il devint successivement maréchal des logis (1er février 1792), maréchal des logis chef (1er avril), adjudant sous-officier (14 juin), sous-lieutenant au 5e régiment de hussards (29 octobre) et lieutenant (5 novembre). Ney fit à l'armée du nord la campagne de 1792, et fut attaché comme aide de camp, d'abord au général Lamarche (3 février 1793), puis au général Collaud (21 décembre 1793). Après avoir pris part avec distinction aux affaires de Neerwinden, de Louvain, de Valenciennes et de Grandpré, il entra avec le grade de capitaine dans le 4e régiment de hussards (26 avril 1794). Kleber, qui commandait une des divisions de l'armée de Sambre et Meuse, ne tarda pas à apprécier le caractère du jeune capitaine, et n'hésita pas à lui confier la conduite d'un corps de cinq cents hommes, destiné à harceler les Autrichiens et à assurer ses communications. Les succès que Ney obtint avec cette petite troupe lui valurent son premier surnom d'*Infatigable*. Une charge contre les hussards de Blanckestein, qu'il parvint à enfoncer à la tête d'une quarantaine de dragons, lui mérita le grade d'adjudant général chef d'escadron (9 septembre (1794), et sa conduite à la bataille d'Aldenhoven, le 2 octobre suivant, lui fit conférer le grade d'adjudant général, chef de brigade, le 15 du même mois.

Ney rendit alors de très-grands services au général Jourdan pendant le siége de Maëstricht, et après la prise de cette ville (4 novembre), il courut se ranger sous les ordres de Kleber pour participer aux travaux de l'armée devant Mayence. Pendant une sortie que fit un jour l'ennemi, il s'empara d'une redoute derrière laquelle il bravait les efforts de nos soldats; mais (2 décembre) une blessure très-grave qu'il reçut au bras mit pendant quelques jours sa vie en danger. Nommé général de brigade, il ne crut pas avoir assez fait pour mériter ce grade, et ni les instances de Kleber ni celles du représentant Merlin ne purent le décider à l'accepter. Rentré en 1795 à l'armée de Sambre et Meuse, commandée par Jourdan, il effectua avec elle le passage du Rhin (7 septembre), et se distingua particulièrement au combat et à la prise d'Altenkirchen, le 16 du même mois. Quelque temps après, sous les ordres de Kleber, il prend part à ses opérations sur la Sieg, à la bataille d'Altenkirchen (4 juin 1796), aux affaires de la Lahn, de Butzbach, d'Obermel, de Friedberg et déploie partout cette rapidité de coup-d'œil, cette intrépidité raisonnée, ce sang-froid dont il donna plus tard tant de preuves. Après s'être emparé des magasins de Dierdorff, de Bendorff et de Montabour, il fit le 13 juillet capituler, par un habile coup de main, la citadelle de Wurtzbourg, où deux mille prisonniers tombèrent en son pouvoir. Dans les premiers jours d'août, il combat encore glorieusement à Bamberg, à Sulzbach, à Pfreimt, force le passage de la Rednitz, et s'empare de Forzheim (8 août 1796). Ce fut ce jour-là que Kleber l'éleva au grade de général de brigade, qu'une honorable délicatesse lui avait fait refuser l'année précédente. Pendant cette campagne, où l'armée française, malgré des succès partiels, fut forcée à la retraite, et sur le Danube et sur le Rhin, Ney montra qu'il n'était pas seulement intrépide dans le combat, mais encore qu'il était généreux après la victoire. Un grand nombre d'émigrés pris les armes à la main lui durent alors la vie, et ne se le rappelèrent pas en 1815.

Le 10 janvier 1797, Beurnonville, commandant en chef de l'armée de Sambre et Meuse, proposa Ney au Directoire pour général de division chargé de commander provisoirement cette armée; car il ne voyait que lui pour le remplacer d'une manière convenable; mais le Directoire préféra une autre combinaison, et Beurnonville eut pour successeur Hoche, qui, par la pacification de la Vendée, avait donné la mesure des grandes choses qu'il était capable d'entreprendre. Hoche plaça Ney à la tête d'un corps de hussards, avec lequel il contribua puissamment au succès du passage du Rhin à Neuwied (17 avril 1797), en culbutant les Autrichiens, et prit part le lendemain à la bataille de Dierdoff. Quatre jours après, il chassait l'ennemi de Giessen et le poursuivait jusqu'à Steinberg; mais dans une charge son cheval s'abattit sous lui, en sautant un fossé. Un groupe de cavaliers autrichiens l'entoura et le somma de se rendre; pour toute réponse, Ney continua de se défendre avec le tronçon de son sabre, brisé, et ne céda qu'au nombre. Fait prisonnier, il fut conduit à Giessen; mais Hoche s'empressa de le réclamer, et obtint son échange peu de jours après. Les pré-

liminaires de paix signés, le 18 avril, à Léoben suspendirent partout la guerre sur le continent. Après le traité de Campo-Formio, Ney reçut l'ordre (14 mars 1798) d'aller avec ses hussards se joindre à l'armée d'Angleterre, dont la réunion servait à couvrir le projet d'expédition en Égypte. Il se rendit ensuite à Lille pour y prendre le commandement de la cavalerie de la division du général Grenier.

La paix n'avait pas été de longue durée, et dès les premiers jours de 1799, une seconde guerre continentale était devenue imminente. Jourdan, nommé commandant en chef de l'armée du Danube, passa le Rhin le 1er mars, et ce même jour Ney eut l'ordre de s'emparer de Mannheim, qui le surlendemain reçut une garnison française. L'intrépidité qu'il déploya dans cette circonstance lui fit adresser par le Directoire un brevet de général de division (28 mars 1799); car on sentait le besoin de mettre à la tête des troupes des chefs expérimentés en qui elles eussent confiance. Ney refusa d'abord un titre auquel il ne croyait pas avoir encore assez de droits; mais, comme par sa lettre du 4 mai suivant, le Directoire insista en lui répondant que ses exploits antérieurs légitimeraient aux yeux de la postérité la rapidité de son avancement, il finit, sur l'avis de Bernadotte, par accepter ce grade, afin de ne pas indisposer le Directoire contre lui. Passant alors à l'armée du Danube, dont Massena avait pris le commandement en chef, il donna de nouvelles preuves de bravoure à Andelfingen, et devant Winterthur (25 mai 1799). Dans cette dernière affaire, pendant qu'avec trois mille hommes il soutenait l'effort de seize mille Autrichiens, une balle lui traversa la cuisse : il fit bander sa plaie et continua de combattre jusqu'au moment où, ayant eu le pied percé d'un coup de baïonnette et le poignet fracassé, il fut obligé de céder le commandement au général Gazan. Ces blessures le contraignirent de quitter l'armée et de se rendre pendant près de deux mois aux eaux de Plombières. A peine guéri, Ney avait rejoint son poste et commençait à prendre des mesures vigoureuses pour réprimer au sein de l'armée des abus criants qu'y commettaient des fonctionnaires prévaricateurs, quand il fut nommé général en chef provisoire de l'armée du Rhin (17 septembre 1799). En attendant que le général Muller lui cédât le commandement, il enleva successivement Heilbronn, Lauffen, culbuta l'ennemi à Stuttgard, à Wisloch, à Hochheim, et poussa même ses courses jusqu'à Ludwigsburg. Ney n'avait alors qu'une colonne de mille quatre cents hommes d'infanterie et de deux cents chevaux; aussi obligé de rétrograder bientôt devant une armée de trente mille hommes, il opéra sa retraite dans un ordre merveilleux, et regagna paisiblement les bords du Rhin, d'où il secourut, inutilement il est vrai, Mannheim, que les Français furent enfin obligés d'abandonner. Devant cette place, Ney fut frappé d'une balle en pleine poitrine, et d'un coup de biscaïen à la jambe.

A peine eut-il pris le commandement en chef, qu'il porta toute son attention à manœuvrer de façon à empêcher l'archiduc Charles de diriger une partie de ses troupes vers la Suisse pour prêter la main à Suwarow contre Massena; et tandis que ce dernier triomphait à Zurich, Ney attaquait toute la ligne du Rhin. A la tête de neuf mille hommes, il battit vingt mille paysans insurgés sous les murs de Francfort, revint sur le Necker, et après avoir remis le commandement au général Lecourbe, il se multiplia, en quelque sorte, faisant, avec une activité sans exemple, une guerre d'avant-postes que l'ennemi appelait *désespérante*. Lorsque dans la journée du 18 brumaire (9 novembre 1799) Bonaparte renversa le Directoire, Ney, tout pénétré de l'esprit républicain, ne vit pas sans quelques sentiments de défiance et de mécontentement la révolution qui venait de s'accomplir. Les premiers actes du nouveau gouvernement blessèrent ses principes, et, l'âme ulcérée, il confia ses inquiétudes au général Lefebvre et à Bernadotte, qui parvinrent toutefois à le calmer. Du reste, le vainqueur de l'Italie et des Pyramides ne lui était connu que par le bruit de ses exploits, et la politique ne l'avait que rarement détourné de ses occupations militaires.

Le 24 novembre 1799, Moreau avait été nommé commandant en chef des armées du Rhin et du Danube, réunies sous le nom d'armée du Rhin; Ney marcha avec gloire sur les traces d'un tel chef, à Burkheim, à Engen (3 mai 1800), à Moskirch (5 mai), à Hochstedt (18 juin), à Ingolstadt (15 juillet), à Wasserburg (29 novembre), et enfin à la célèbre bataille de Hohenlinden (3 décembre), par laquelle Moreau termina cette campagne d'une année, dont les hostilités n'avaient été suspendues que par une courte trêve. La paix de Lunéville (9 février 1801) fut la conséquence de cette dernière victoire et du succès de nos armes en Italie, où Bonaparte avait écrasé les Autrichiens dans les plaines de Marengo. Ney vint alors à Paris, où le premier consul l'accueillit avec une distinction toute particulière, et songea bientôt à le rattacher à sa fortune par des liens plus intimes en lui facilitant son mariage avec mademoiselle Aglaé-Louise Auguié de Lascans, fille d'un ancien receveur général et amie intime d'Hortense de Beauharnais. Ce mariage fut célébré en juillet 1802, au château de Grignon, et les journaux du temps rapportent que Bonaparte fit alors présent au général d'un sabre superbe qui avait appartenu à un pacha, mort sur le champ de bataille d'Aboukir. Cette arme, dont Ney jura de ne se séparer qu'avec la vie, devait treize ans plus tard être l'indice fatal qui le livrerait à ses ennemis. Le 17 octobre suivant, Ney fut nommé ministre plénipotentiaire de

se auprès des cantons helvétiques. Après avoir occuper la forteresse d'Aarbourg et Zu... il se présenta au sénat de Berne, lui pro... la protection de la France et donna en même temps au général Brackman l'ordre de licencier ses troupes. C'était la première fois qu'une mission diplomatique lui était confiée : celle-ci était de nature à lui convenir, puisqu'elle avait encore un caractère militaire. Il s'en acquitta de manière à mériter les éloges du gouvernement. La Suisse, grâce à sa fermeté et à sa modération, devint tranquille, et le 19 février 1803 des députés de tous les cantons signèrent à Paris un acte de médiation. En reconnaissance de la paix que Ney leur avait rendue, les Suisses firent frapper une médaille en son honneur.

Jalouse de reconquérir la prépondérance du commerce, que la concurrence du continent lui avait fait perdre, l'Angleterre souleva beaucoup de difficultés à propos de l'exécution du traité d'Amiens, et proposa à la France un ultimatum que celle-ci ne pouvait accepter. Le 22 mai 1803, elle reprit les armes, et force fut au gouvernement français de se mettre sur la défensive. Le 28 décembre Ney fut nommé commandant en chef d'un camp qui venait d'être formé à Montreuil-sur-Mer. Il y employa son temps à de grands travaux militaires et à des études de stratégie, que sa famille a publiées à la suite de ses *Mémoires*. L'intention du général n'était point d'écrire un traité sur ces matières : il se croyait modestement au-dessous d'une telle entreprise et ne voulait que s'éclairer lui-même. Le 19 mai 1804, Ney reçut le bâton de maréchal de l'empire, le grand cordon de la Légion d'Honneur (2 février 1805). Il avait déjà le titre de chef de la 7ᵉ cohorte. Lorsque l'Angleterre eut entraîné la Russie et l'Autriche dans une coalition contre la France, il fut nommé (28 août 1805) commandant en chef du 6ᵉ corps de la grande armée, avec lequel il quitta le camp de Montreuil pour franchir le Rhin et occuper tous les débouchés sur le Danube. Le 9 octobre, à Guntzbourg, il culbuta l'archiduc Ferdinand, et le 13 au soir le maréchal se trouvait avec l'armée à une petite distance d'Ulm. Là, un dissentiment s'éleva entre lui et le prince Murat au sujet du passage du Danube; mais Napoléon, consulté, donna raison aux manœuvres combinées par Ney, qu'il chargea d'enlever les redoutables positions d'Elchingen. Quinze mille hommes et quarante pièces de canon défendaient cette clef du plateau de Michaelsberg, d'où dépendait le sort d'Ulm, que l'ennemi avait pris pour base de ses opérations. Ney se montra à la hauteur de sa situation. Le lendemain il commence une lutte terrible, fait éprouver à l'ennemi des pertes immenses, et donne la victoire à l'armée française. Pour récompenser tant de bravoure, l'empereur le charge de prendre possession d'Ulm, qu'abandonnaient les vaincus, et lui décerne plus tard le titre mérité de duc d'*Elchingen*, dont les lettres-patentes lui furent expédiées le 19 mars 1808, lors de l'organisation de la nouvelle noblesse.

Après la capitulation d'Ulm (20 octobre 1805), le maréchal Ney se dirigea vers le Tyrol, dont il chassa l'archiduc Jean, et s'empara de Charnitz et d'Inspruck (3 et 7 novembre). Il entra ensuite dans la Carinthie, où le trouva la paix de Presbourg (26 décembre), conséquence de la victoire d'Austerlitz. L'année suivante, il contribua à abattre la puissance de la Prusse sur le champ de bataille d'Iéna (14 octobre 1806), et fut chargé de faire le siége de Magdebourg. Il en commença le bombardement, et par un prodige encore inexplicable il reçut en moins de vingt-quatre heures la capitulation de cette redoutable forteresse, que défendaient une garnison de seize mille hommes et huit cents pièces d'artillerie (8 novembre). Le 16 du même mois la victoire le conduisait à Berlin. Continuant à poursuivre les Prussiens, en pleine déroute, il les chasse de Thorn (6 décembre), passe la Vistule, occupe Ryppin, et malgré un échec subi à Soldau prend sa revanche à Mlawa. Après avoir détaché de l'Wkra le général prussien Lestocq, il bat l'ennemi près de Lauterbach (26 décembre), coupe la retraite au général Benningsen, qu'il rejette derrière la Pregel, et parvient à dégager, près de Morhungen, Bernadotte, attaqué par toutes les forces russes. Manœuvrier habile, le maréchal, quoiqu'en butte à toutes les souffrances de la disette et du froid le plus rigoureux, maintient ses positions, et en présence de forces cinq fois supérieures aux siennes, son audace et sa fermeté savent briser tous les obstacles. Vainqueur à Deppen (4 et 5 février 1807), il est à Eylau (8 février) l'un des maréchaux qui soutiennent le mieux les efforts des Russes, qu'il empêche de gagner la route de Kœnigsberg, et à l'aspect de l'effroyable tuerie de cette journée il prédit à Napoléon que désormais ses succès lui seront vivement disputés. Harcelé sans cesse, Ney semble se multiplier; il bat l'ennemi à Guttstadt (1ᵉʳ mars), puis à Spanden (5 et 6 juin), se replie sur Allenburg en bon ordre, et, le 14 de ce mois, décide la victoire de Friedland en enlevant cette ville à la garde impériale russe, mais non sans éprouver des pertes considérables. Le 17 il arrive à Intersbourg, s'empare de magasins immenses et fait plus de mille prisonniers. Quelques jours après, Napoléon et l'empereur Alexandre signaient la paix à Tilsitt et mettaient fin à une campagne où l'armée entière, témoin de l'impétuosité de Ney, lui avait, d'une voix unanime, décerné le surnom glorieux de *Brave des braves*. Les soldats, dans leur langage pittoresque, lui avaient aussi donné un nom de guerre; ils l'appelaient *Pierre le Rouge* ou le *Lion rouge*, à cause de la couleur blond vif de ses cheveux. Et quand, dans un moment décisif, on entendait le canon gronder au loin :

« Courage, disaient-ils entre eux, *Le Lion rouge* grogne, tout va se débrouiller, *Pierre le Roux* arrive. »

Des bords du Niémen, Napoléon transporta ses aigles sur les rives de l'Èbre et du Tage, et Ney fut désigné pour prendre part à cette nouvelle guerre, qu'il n'approuvait pas cependant. Entré en Espagne à la tête du sixième corps, il s'empara de Logrono (25 octobre 1808), et établit son quartier général à Guardia, à peu de distance des généraux Palafox et Castaños, qui occupaient les positions de l'Èbre aux environs de Tudela. Le 22 novembre il se porta sur Soria, désarma cette ville, où il constitua une junte provinciale, et fit marcher son avant-garde sur Agreda, pendant que sa cavalerie légère, stationnée à Medina-Cœli, battait la route de Saragosse à Madrid. Le 26 Borja et ses approvisionnements considérables tombent en son pouvoir, et après quelques succès remportés sur l'armée espagnole, il fait par d'habiles manœuvres avorter toutes les tentatives du général anglais Wellington, pour opérer sa jonction avec le marquis de la Romana et attaquer simultanément l'armée du maréchal Soult. Le 6 janvier 1809, il reçut l'ordre d'organiser la Galice; mais des difficultés d'une nature nouvelle, et qui ne ressemblaient en rien à celles que sa bravoure et ses talents lui avaient fait surmonter dans les campagnes du Nord, ne lui permirent pas de s'établir dans cette province. Harcelé par les guerillas, qui massacraient ses soldats en grand nombre, il eut recours à des mesures violentes. Elles accrurent l'exaspération des habitants, et la Romana fut bientôt assez fort pour le contraindre d'abandonner le Bierzo, et pour couper toute communication entre lui et le maréchal Soult. Ce dernier, chassé du Portugal par Wellington, rentra dans la Galice et fut assez heureux pour secourir la garnison de Lugo, où Ney avait concentré toutes ses forces, et pour faire sa jonction avec le maréchal. Obligé cependant d'opérer sa retraite sur la province de Léon, Ney concerta avec le général Kellermann l'invasion des Asturies. Il partit à cet effet de Lugo le 13 mai 1809, passa la Navia, culbuta cinq jours après les troupes de la Romana jointes à de nombreux paysans pour défendre le pont et les hauteurs de Pennaflor, le 19 entra à Oviedo, et poursuivit l'ennemi jusqu'à Gijon, après avoir jonché la route de cadavres. Kellermann était arrivé également à Oviedo. Ney arrêta avec lui les dispositions nécessaires pour le maintien de la tranquillité, et se remit en marche contre la Galice (21 juin). Des obstacles sans nombre entravèrent ses opérations; mais le général Wilson éprouva à Baños (12 août) tout ce que pouvait l'audace de Ney contre la mauvaise fortune.

Dans l'expédition de Portugal, Ney ne cessa pas de montrer les qualités héroïques qui le distinguaient à un si haut degré. Ses premiers pas dans ce pays, après qu'il eut reformé le sixième corps à Salamanque, furent signalés par le siége et la prise de Ciudad-Rodrigo (10 juillet 1810). Il livra ensuite un combat à Guarda (24 juillet); mais après une occupation inutile de plus de six mois, la disette força l'armée française à battre en retraite. Ce fut alors qu'avec six mille hommes, débris du sixième corps, il prouva qu'il joignait à ses autres qualités militaires une connaissance profonde de l'art des retraites, auquel il s'était formé sous Jourdan et sous Moreau. L'armée anglaise, forte de quarante mille hommes et appuyée par d'innombrables bandes de guerillas, ne put jamais entamer l'arrière-garde que Ney commandait, et qui à Pombal et à Redinha (11 et 12 mars 1811) l'obligea même deux fois de s'arrêter. C'est là, au dire des Anglais eux-mêmes, l'un des plus célèbres faits d'armes de la vie militaire de Ney. Dans des opérations combinées les jours suivants, il eut le tort impardonnable de méconnaître la supériorité de Massena, à qui avait été confié le commandement en chef. Ce dernier voulait se retirer sur Placencia, et Ney, au contraire, sur Rodrigo. Il refusa formellement, dans deux lettres, d'obéir aux ordres qui lui furent donnés, et cet esprit de rivalité qui l'animait, et dans lequel il était soutenu par les dispositions du sixième corps, devint funeste à nos troupes dans plus d'une circonstance. Le duc d'Elchingen le poussa si loin que Massena ne put s'empêcher de lui ôter son commandement et de lui enjoindre de quitter l'armée. Il avait d'abord l'intention de résister; mais son audacieuse fierté dut enfin céder à l'inflexibilité de Massena. Il revint à Paris, et Napoléon, sans se prononcer, réprimanda vivement les deux maréchaux.

Le 22 juin 1812, Napoléon, du quartier général de Wilkowiski, déclare la guerre à la Russie; l'armée impériale, la plus formidable qu'il eût encore mise sur pied, comptait cinq cent mille combattants et deux mille deux cents bouches à feu. Ney reçut le commandement du troisième corps, et le premier combat qu'il livra fut celui de Lyadi, où il battit la 25ᵉ division russe (13 août 1812). L'armée, trois jours après, arrivait sous les murs de Smolensk; Barclay de Tolly y avait jeté trente mille hommes, et il se tenait en bataille sur les deux rives du Dniéper, communiquant avec la ville par des ponts. Le 17, après des efforts désespérés de résistance, les Russes abandonnent et incendient la ville, laissant aux mains du vainqueur douze mille hommes, en tués, blessés ou prisonniers, deux cents pièces de canon et d'immenses magasins. Ney, quoique atteint d'une balle au cou, fut chargé avec Murat de poursuivre l'ennemi, et Valoutina, où il fit des prodiges de valeur, donna son nom à une nouvelle victoire. Ce fut alors que Napoléon réunit un conseil de guerre où fut agitée la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'établir ses quartiers d'hiver sur la Duna et sur le Dniéper. Le duc d'Elchingen

fut de cet avis, et le motiva avec une sagacité et une rectitude de vues que l'événement justifia depuis, et dont il faut faire honneur à sa mémoire. Malheureusement Napoléon, d'un air mécontent, repoussa l'avis de Ney par des considérations tirées des intérêts de la gloire française et du caractère bouillant de l'armée, et se rangea de celui de Caulaincourt, qui demandait qu'on marchât sur Moscou. On raconte à ce sujet que Ney ne put alors s'empêcher de s'écrier : « Fasse le ciel que la flagornerie de ce général d'ambassade ne soit pas plus nuisible à l'armée que la plus sanglante bataille! » Ce fut le 7 septembre que fut livrée cette fameuse bataille, en face de Moscou, appelée par les Français, de *la Moskowa*, et par les Russes de *Borodino*, parce que l'action eut lieu sur le plateau qui domine ce village. Dans cette bataille, la plus terrible des temps modernes, le duc d'Elchingen commandait le centre de l'armée; il s'y surpassa, et ne fut jamais plus grand que dans cette journée. Aussi Napoléon lui décerna le soir même le titre de *prince de la Moskowa*, dont les lettres patentes, expédiées le 8 février 1813, enregistrées le 25 mars suivant, portent que la principauté de ce nom et le duché d'Elchingen ne pourraient après sa mort être réunis sur la même tête. Jaloux de justifier cette nouvelle récompense, le maréchal poursuivit les Russes le lendemain, et contribua à leur défaite à Mojaïsk. Après l'incendie de Moscou, il insista opiniâtrément pour une prompte retraite, et cette fois, mais trop tard encore, son avis prévalut.

Pendant cette retraite fatale, dont le seul souvenir afflige encore la France, et qui pour tant de guerriers fit un tombeau de leur conquête, Ney, chargé, le 2 novembre, du commandement de l'arrière-garde, soutint jusqu'à la fin l'honneur de nos armes, avec un courage pour ainsi dire surhumain. Sans cesse les cosaques le harcellent, et sans cesse il les disperse et les épouvante. Le 7 novembre, commencent à Smolensk ces froids excessifs cent fois plus redoutables que les armes russes; le thermomètre centigrade descend jusqu'au 22e degré; les routes disparaissent sous un linceul de neige, et le froid frappe de mort des milliers d'hommes et de chevaux. Séparé du gros de l'armée, Ney se voit dans les plaines de Krasnöe (18 novembre) attaqué par des masses énormes, auxquelles il n'a à opposer que sept mille combattants. Ne pouvant les renverser, il se retire devant elles, et donne l'ordre de rétrograder, c'est-à-dire de retourner sur cette ligne déserte et glacée, que le froid et le fer ont jonchée déjà de tant de cadavres. Ce commandement paraît aux soldats un arrêt de mort; ils s'insurgent et murmurent : « Eh quoi, s'écrie Ney, en se jetant au milieu d'eux, ne vous ai-je pas toujours conduits à la victoire?.... Abandonnerez-vous votre général! Il va mourir libre et Français; vous allez mourir esclaves! » Ce peu de mots réduit les soldats au silence, et ils retournent vers Smolensk, suivant le maréchal, qui cherchait à gagner le pont de Doubrowna, par la rive droite du Dniéper. Arrivé là, Ney trouva le pont détruit, et fut contraint de chercher un autre passage, au milieu de la nuit, entre Sirokrodnia et Gusinoïé. Mais le fleuve n'était pas entièrement gelé, et avant d'arriver au milieu, il fallut abandonner l'artillerie et les bagages. Réduit à trois mille combattants, il rejoignit enfin à Orcha l'armée française, qui depuis plusieurs jours le croyait, avec ses braves, captif ou enseveli sous la neige. Leurs compagnons les accueillirent avec des transports de joie, et Napoléon pressa le maréchal dans ses bras. On raconte que quelques heures auparavant on avait entendu l'empereur s'écrier en parlant de Ney : « Je donnerais dix millions pour le racheter. » Et l'on ajoute qu'en le revoyant il dit qu'il ne regrettait nullement ses troupes, puisqu'il revoyait le duc d'Elchingen. Au passage de la Beresina, sa fermeté énergique devint encore la sauvegarde de l'armée. Au milieu des scènes de douleur, d'anéantissement et de mort qui se renouvelaient à chaque pas, Ney trouva des forces pour les opposer à tant d'infortunes : six mois auparavant, il s'était avancé à la tête de cent mille hommes, et maintenant il était redevenu soldat. « Il traverse, dit le comte de Ségur, Kowno et le Niémen, toujours combattant, reculant et ne fuyant pas, marchant toujours après les autres, et pour la centième fois, depuis quarante jours et quarante nuits, sacrifiant sa vie et sa liberté pour ramener quelques Français de plus; il sort enfin le dernier de cette fatale Russie, montrant au monde l'impuissance de la fortune contre les grands courages, et que pour les héros tout tourne en gloire, même les plus grands désastres. »

Lorsque Napoléon eut réorganisé l'armée, Ney, toujours à la tête du troisième corps, passa la Saale (avril 1813), et se mit en bataille au delà de Naumbourg. Il se porta ensuite sur Weissenfels, et après s'être frayé un passage à travers les défilés de Poserna (1er mai), arriva le lendemain devant Lutzen, où son corps soutint le choc de cent vingt mille hommes et décida la victoire. La bataille de Bautzen (20 et 21 mai) suit de près cette journée; mais là, si par malheur, au lieu d'avancer sur la gauche, dans la direction d'Hochkirch, Ney n'avait gravi sur la droite des hauteurs qui dominent Klein-Bautzen, la retraite de l'armée coalisée serait devenue une pleine déroute. « Sans cette fâcheuse erreur, dit de Norvins, toute l'armée prussienne et une partie de l'armée russe, celle de Barclay, tombaient au pouvoir du vainqueur. » Le 3 juin, le maréchal entrait à Breslaw, où un armistice, conclu le 29 mai à Pleswitz, lui permit de soigner une blessure qu'il avait reçue à Lutzen. A peine l'armistice fut-il expiré

que Napoléon, qui n'a pu ajouter beaucoup à ses forces, est obligé de résister à celles de la coalition qui s'étaient considérablement accrues. Dans ce moment, comme les opérations qu'il méditait près de Dresde allaient exiger une attaque désormais vive et impétueuse, il appela à lui le prince de la Moskowa. « Mais, dit le général Sarrasin, si cette distinction fut flatteuse pour ce maréchal, elle fut fatale à l'armée de Silésie, qui, privée de son chef, fut battue. » Le 5 septembre, Ney eut le malheur de perdre la bataille de Dennewitz, où Bernadotte lui enleva dix mille hommes et vingt-cinq pièces de canon. Cet échec fit sur lui une vive impression ; aussi lorsque Napoléon lui témoigna sa mauvaise humeur de cet insuccès, Ney eut beaucoup de peine à se contenir, et reprocha vertement à l'empereur ses nombreux sacrifices d'hommes, son ambition insatiable. Bientôt les succès de Lutzen et de Bautzen furent effacés sans retour dans les plaines de Leipzig, où Ney fut encore blessé : des trahisons sans nombre, des défections imprévues, des fautes irréparables, précipitèrent notre armée dans une défensive malheureuse dont les difficultés se multipliaient de jour en jour. Le sol de la patrie, touché par les troupes de la coalition, devint alors le théâtre de la guerre. Ce n'étaient plus des conquêtes qu'il s'agissait de garder, c'étaient nos villes, nos campagnes, notre patrie qu'il fallait disputer à l'ennemi ; c'était l'empire, qu'un million d'hommes venait, pour ainsi dire, saisir corps à corps. Dans cette lutte, le maréchal Ney ne redoubla pas d'intrépidité, car il était toujours intrépide ; mais il déploya une activité incroyable. Sans commandement fixe, bien qu'il eût été nommé (6 janvier 1814) commandant de la première division des voltigeurs de la jeune garde impériale, sans but arrêté, pendant cette fatale campagne où rien n'était prévu, parce qu'il était impossible de rien prévoir, il courait à l'ennemi, s'efforçait de lui faire face partout, remportant presque toujours des avantages dont il regrettait de ne pouvoir tirer parti. A Brienne (29 janvier), à Champ-Aubert et à Montmirail (10 et 11 février), à Vauxchamps (14 février), à Craonne (7 et 9 mars), il fut constamment au milieu du feu, animant les soldats, et leur faisant retrouver, malgré leur petit nombre, cette confiance héroïque qui les avait inspirés au jour de la victoire. À peine avait-il cinquante-trois mille hommes, disséminés sur un grand espace, à opposer à une masse de trois cent mille ennemis rangés de front. Tant d'efforts devinrent inutiles, et tandis que Napoléon, après avoir traversé Nogent et Sens, arrive à Fontainebleau, les alliés entrent à Paris (31 mars), et le sénat déclare sa déchéance (2 avril).

Les maréchaux réunis à Fontainebleau avaient arraché à l'empereur une abdication en faveur de son fils. Macdonald, Ney et le duc de Vicence furent chargés de la faire agréer aux souverains, au nom de la régente Marie-Louise. Ils passèrent le 4 avril au quartier général d'Essonne, et y virent Marmont, à qui ils dirent l'objet de leur message. Celui-ci comprit qu'il ne pouvait continuer de s'isoler en négociant de son côté, et apprit aux plénipotentiaires ce qu'il avait entamé, où il en était, et déclara qu'il ne ferait qu'un désormais avec eux. Ney engagea Marmont à les accompagner à Paris, ce à quoi il consentit avec empressement. Arrivés à Petit-Bourg dans la soirée, les maréchaux parlementèrent, puis se dirigèrent en toute hâte vers Paris, où l'empereur Alexandre, qui tenait en ses mains la balance des destinées de la France, et semblait se plaire à prolonger l'incertitude, exigea une *abdication absolue*. Ney et ses collègues, de retour à Fontainebleau, signifièrent à Napoléon la décision du vainqueur et se retirèrent ; mais peu d'instants après l'empereur fit appeler le prince de la Moskowa. « Ce qui se passa dans cette entrevue, dit M. de Norvins, échappe à l'investigation historique. » L'abdication fut signée le 11 avril, et le comte d'Artois faisait le lendemain son entrée à Paris. Comme tous les maréchaux, le prince de la Moskowa se rallia au gouvernement nouveau, et fut nommé membre du conseil de la guerre (8 mai), commandant en chef des cuirassiers, des dragons, des chasseurs et des chevau-légers lanciers de France (20 mai), chevalier de Saint-Louis (1er juin), gouverneur de la 6e division militaire (2 juin) enfin pair de France (4 juin).

Cependant Ney, peu habitué aux loisirs de la paix, ne tarda pas à regretter l'activité des camps ; son existence à la cour lui devint insupportable ; le faste et la représentation le fatiguaient. Il partit pour sa terre de Coudrot, près Châteaudun, où il put se livrer plus à l'aise à son goût pour la solitude, et à son éloignement pour les usages puérils du grand monde. Il y reçut, le 6 mars 1815, l'ordre de se rendre en toute hâte à Besançon, chef-lieu de la 6e division militaire. Le soir même il partit pour Paris, où M. Batardy, son notaire, lui apprit le lendemain le débarquement de Napoléon. Cette nouvelle parut lui causer une vive inquiétude. Il se rendit aussitôt chez le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, pour lui demander ses instructions ; mais celui-ci lui répondit assez brusquement qu'on lui ferait savoir à Besançon la conduite qu'il aurait à tenir. Avant de quitter Paris, le maréchal crut de son devoir de prendre congé du roi. Louis XVIII l'accueillit avec des paroles flatteuses et des témoignages de confiance, et le maréchal, protestant de son dévouement à la monarchie, exprima alors hautement l'indignation que lui faisaient éprouver l'attitude et l'entreprise de Bonaparte, qui, ajouta-t-il, mériterait *qu'on le mît à Charenton ou qu'on le ramenât dans une cage de fer*. Paroles malheureuses qui devaient lui être reprochées, même par ceux qui le condamnèrent

pour ne pas les avoir exécutées. Après cette audience, pendant laquelle *il ne baisa point la main du roi*, comme on a voulu l'insinuer plus tard, le maréchal quitta le 8 mars Paris tout à Louis XVIII, suivant l'expression de Napoléon, et le 10 il arrivait à Besançon, où une dépêche ministérielle lui apprit que le comte d'Artois s'étant rendu à Lyon pour y prendre le commandement des troupes, il eût à correspondre avec ce prince et à établir des communications fréquentes entre lui et le maréchal Suchet, qui avait été dirigé sur l'Alsace. La dépêche indiquait en même temps à Ney quels étaient les régiments mis à sa disposition et lui exposait le système adopté pour résister à Bonaparte sur tous les points où l'on supposait qu'il pourrait pénétrer. Le même jour il écrivit à Monsieur une lettre de dévouement, et le lendemain il manifesta les mêmes sentiments dans une autre lettre, au ministre de la guerre. Après une courte délibération avec le duc de Maillé, qui était venu lui annoncer les événements de Grenoble, il transporta son quartier général à Lons-le-Saulnier, où il arriva dans la nuit du 11 au 12 mars, qu'il passa tout entière à s'occuper de la concentration de ses forces. Toutes les mesures qu'il prit alors, la harangue qu'il adressa aux troupes, les lettres aux maréchaux ses collègues attestent que le 13 au soir il était encore dans l'intention de soutenir la cause des Bourbons.

A la voix de celui à qui elle devait tant de gloire, la France cependant s'était réveillée; l'armée avait couru avec transport au-devant de son ancien chef; partout les populations électrisées se précipitaient à sa rencontre. En vain les maréchaux investis de divers commandements essayèrent-ils, dans ce moment de bouleversement général, de lutter contre le torrent qui entraînait tout sur son passage, contre l'enthousiasme des soldats, contre leurs sympathies personnelles. De Grenoble jusqu'à Auxerre, où le maréchal, après avoir quitté Lons-le-Saulnier avec son armée dans la nuit du 14 mars, se réunit le 17 à l'empereur, la marche de Napoléon n'avait été qu'un long triomphe. Il était évident que la France, arborant ses couleurs, allait encore une fois avoir sur les bras l'Europe coalisée : ce n'était pas trop du concours de tous ses enfants pour la défendre. Le bras de Ney ne pouvait lui manquer, et le maréchal mit sa glorieuse épée dans la balance du côté de l'empereur. Sans doute, il eût pu, luttant avec les instincts nationaux, essayer le prestige de son nom populaire sur l'armée et sur le pays pour y organiser la guerre civile, ou, s'isolant dans un calcul timide et égoïste, quitter son commandement militaire et ne rejoindre l'empereur qu'aux Tuileries. Suivre Louis XVIII à Gand était encore une voie qui lui était offerte; mais tous ces partis répugnaient à son patriotisme, à sa franchise, à la vivacité de son caractère : il aima mieux, sans mesurer les chances de succès, embrasser ouvertement la cause de la France et de l'empereur. Plus tard, vaincu avec elle, il est tombé victime de son dévouement au pays, montrant en mourant pour sa patrie le même courage qu'il avait mis à la servir.

Arrivé à Paris, Ney reçut le 23 mars de l'empereur la mission d'inspecter les troupes sur toute la ligne des frontières depuis Lille jusqu'à Landau. Le 2 juin suivant, il fut nommé membre de la nouvelle chambre des pairs qui remplaçait le sénat impérial, et le 15 du même mois commandant en chef du premier et du deuxième corps de l'armée. Les opérations qui précédèrent la bataille de Waterloo ont été l'objet d'une controverse militaire qui a porté principalement sur les mouvements dirigés par le prince de la Moskowa. On lui a reproché de n'avoir pas occupé le 15 juin la position des Quatre-Bras, comme il en aurait reçu l'ordre. En présence des documents inédits publiés en 1840 par le duc d'Elchingen, fils du maréchal, il nous paraît impossible de faire peser sur Ney la responsabilité de la perte de la bataille de Waterloo. « Dans cette occasion, dit un historien de cette sanglante journée, comme dans toutes les autres, on admire son sang-froid, son intrépidité... Son exemple animait les soldats, en faisait des héros.... Sept fois démonté, couvert de contusions et de boue, il combattait encore à la tête des régiments de la garde, lorsque les autres corps, épuisés, détruits, ou manquant de munitions, étaient réduits à l'inaction. » A Waterloo la fortune refusa tout à son courage, tout jusqu'à cette mort de soldat qui était due au brave des braves, et qu'il chercha vainement à travers la mitraille.

Le maréchal après la défaite revint à Paris, et ne craignit pas, avec sa franchise habituelle, de dire à la chambre des pairs : « Il ne nous reste plus, messieurs, qu'à entamer des négociations... Il faut rappeler les Bourbons, et moi je vais prendre le chemin des États-Unis. » Cet aveu sincère d'une position désespérée excita les murmures des ministres, qui au sortir de la séance lui adressèrent les plus violents reproches. « Eh! messieurs, répondit-il, je ne suis pas de ceux qui mettent leur intérêt partout et avant tout. Que gagnerai-je à tout cela? Si Louis XVIII revient, il me fera fusiller; mais j'ai dû parler en faveur de mon pays. » La vérité que Ney venait d'articuler était si triste qu'on le blâma hautement d'avoir osé la prononcer dans ces conjonctures critiques : le parti dépositaire de la puissance et le peuple l'accusèrent d'être un alarmiste, et ces imputations prirent un tel caractère de gravité, que pour se justifier il crut devoir écrire au président du gouvernement provisoire une lettre qui fut répandue à profusion dans la capitale, et insérée dans les journaux du 30 juin 1815. Malgré ces explications, le gouvernement ne lui confia plus aucun commandement dans l'armée qui s'organisait

autour de Paris. Le 3 juillet la capitulation fut signée, et malgré l'article 12 de cet acte, qui le mettait légalement à l'abri de toute poursuite, il consentit, sur les instances de sa famille, à s'éloigner de Paris et à se réfugier en Suisse. Il n'emporta qu'un fort mince bagage, mais ne voulut point se séparer du sabre égyptien que le premier consul lui avait donné en juillet 1802. Le maréchal arriva à Lyon le 9 juillet, porteur d'un congé illimité et d'une feuille de route que le prince d'Eckmuhl, ministre de la guerre, lui avait donnée sous le nom de Reiset, major du 3e régiment de hussards. Il reçut à son passage la visite de M. Teste, commissaire général de police, qui lui apprit que les routes de la Suisse étaient gardées par les Autrichiens, et lui conseilla de suivre une autre direction. Le maréchal se rendit alors aux eaux de Saint-Alban, près Roanne, où il demeura jusqu'au 25 juillet. Il ne cessa pas de correspondre avec la maréchale, qui, aveuglée sans doute par sa tendresse pour lui, l'exhortait à retarder sa sortie de France, à cause de la surveillance qu'elle présumait être active sur les frontières. Elle lui dépêcha un homme de confiance pour lui apprendre la publication de la terrible ordonnance de proscription du 24 juillet, qui le désignait nominativement avec dix-neuf autres généraux comme traître au roi, et le renvoyait devant un conseil de guerre. Le château de madame de Besconis, parente de la maréchale, et situé près d'Aurillac, lui fut indiqué comme une retraite sûre. Il s'y rendit, et y était caché avec soin depuis quelques jours, lorsqu'il commit l'imprudence de laisser son sabre égyptien sur un canapé, dans le salon du château. La richesse de cette arme excita l'attention d'une personne venue en visite, et qui le lendemain, dans une maison d'Aurillac, ne put s'empêcher d'en parler et d'en faire la description. D'après les détails qu'elle donna, une autre personne assura que ce sabre ne pouvait appartenir qu'à Murat ou à Ney. Ces indices furent rapportés à M. Locard, préfet du Cantal, qui, après quelques informations, envoya quatorze gendarmes pour arrêter le maréchal. Quand ils se présentèrent, Ney était dans l'une des cours du château, et ce fut à lui le premier qu'ils déclarèrent l'objet de leur mission. Arrêté le 5 août, il fut conduit à Aurillac, et dix jours après à Paris, où le 19 il fut déposé à la prison de l'Abbaye. A quelques lieues de la capitale, Mme la maréchale était venue à sa rencontre, et en l'apercevant il n'avait pu maîtriser son émotion. On vit alors ses yeux baignés de larmes. « Ne soyez point surpris, dit-il alors à ses gardiens étonnés : je manque de courage quand il s'agit de ma femme et de mes enfants. » Le maréchal fut bientôt après transféré à la Conciergerie, et le 8 novembre s'ouvrit au palais de justice, pour le juger, un conseil de guerre composé du maréchal Jourdan, président, des maréchaux Massena, Mortier, Augereau, des lieutenants généraux Gazan, Claparède et Villatte, juges, de l'ordonnateur Joinville, commissaire du roi, et du maréchal de camp Grundler, rapporteur. Le maréchal Moncey, mis au nombre des juges, avait donné l'exemple de se récuser, et une ordonnance, en le déclarant déchu de ses dignités, l'avait condamné à un emprisonnement de trois mois. Ney eut le tort de décliner la compétence de ce tribunal militaire, et son défenseur, Me Berryer père, aurait dû sentir qu'en politique un tribunal est toujours assez compétent lorsqu'il ne doit pas être passionné. Le conseil de guerre admit l'exception proposée par le maréchal et tirée de sa qualité de pair de France. Le lendemain, 12 novembre, une ordonnance royale déférait à la cour des pairs le jugement du maréchal Ney, et M. Seguier, chargé de recevoir les déclarations des témoins et de faire subir de nouveaux interrogatoires au maréchal, déploya dans ce ministère tant de zèle et d'activité que le 21 du même mois fut le jour indiqué pour la première séance. Comme devant le conseil de guerre, le maréchal fut défendu par Mes Berryer père et Dupin aîné, assistés de Me Berryer fils. Nous ne raconterons pas toutes les péripéties de ce monstrueux procès, qui se termina le 6 décembre. Cent vingt-huit voix se prononcèrent pour la mort, dix-sept pour la déportation; cinq membres ne voulurent pas voter. La cour décida que l'arrêt serait prononcé hors la présence de l'accusé. A onze heures et demie du soir, la séance fut rouverte, et le chancelier Dambray, président, lut un arrêt qui condamnait le maréchal Ney à la peine de mort et aux frais du procès, et sur le réquisitoire du procureur général Bellart, à la dégradation de la Légion d'Honneur.

Cette sentence ne fut point juste, car elle fut rendue en présence et sous la pression de l'étranger : « C'est au nom de l'Europe, disait le duc de Richelieu, premier ministre, en déférant à la chambre des pairs l'accusation du maréchal, c'est au nom de l'Europe que je viens vous conjurer et vous requérir à la fois de juger le maréchal Ney. » Cette condamnation ne fut point légale; car elle fut prononcée au mépris et en violation de l'article 12 de la convention signée le 3 juillet, les armes à la main, sous les murs de Paris. L'un des plénipotentiaires de cette convention, appelé comme témoin et interrogé par le chancelier sur la part qu'il avait prise à cette négociation, le général Guilleminot répondit en ces termes : « J'ai été chargé, comme chef de l'état major de l'armée, de stipuler l'amnistie en faveur des personnes, quelles qu'eussent été leurs opinions, leurs fonctions, leur conduite. Ce point a été accordé sans contestation. J'avais ordre de rompre toute conférence si l'on m'eût fait éprouver un refus : l'armée était prête à attaquer; c'est cet article qui lui a fait déposer les armes. » Enfin, cette condamnation ne fut pas régulière; car la défense de l'ac-

cusé ne fut pas libre, et sans la défense il n'y a pas de loyal jugement. Aussi au moment où les défenseurs furent interrompus à la suite d'une résolution préméditée dans la chambre du conseil, et où les voix furent recueillies, mais ne furent pas comptées, le maréchal, prémuni contre cette interruption, protesta énergiquement contre l'iniquité d'un tel procédé. « Jusqu'ici, dit-il, ma défense a paru libre, maintenant on l'entrave. Je remercie mes défenseurs de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils sont prêts à faire encore; mais j'aime mieux ne pas être défendu du tout que de n'avoir qu'un simulacre de défense. Eh quoi! je suis accusé contre la foi des traités, et l'on ne veut pas que je les invoque!.... J'en appelle à l'Europe et à la postérité!... »

M. Cauchy, secrétaire-archiviste de la chambre des pairs, fut chargé de la douloureuse mission d'aller lire au maréchal l'arrêt qui le condamnait. Lorsqu'il en vint à l'énumération de ses titres, le guerrier l'interrompit : « Dites Michel Ney, s'écria-t-il, et bientôt un peu de poussière. » Puis, il continua d'entendre la suite de cette lecture sans montrer la moindre émotion. Le maréchal se jeta tout habillé sur son lit, et dormit avec beaucoup de calme jusqu'à cinq heures du matin. A ce moment, sa femme entra, et l'entrevue fut des plus touchantes. Le maréchal, qui avait conservé une grande fermeté d'âme, voulut éloigner de sa femme l'idée qu'elle ne le reverrait plus; mais elle ne comprit que trop qu'elle recevait ses derniers adieux; ses forces l'abandonnèrent, et elle tomba sans mouvement sur le parquet. Cette scène de douleur se prolongea jusqu'à l'arrivée de ses quatre enfants amenés par madame Gamot, leur tante. Ney les embrassa tous; mais se défiant sans doute de sa sensibilité, il ordonna à sa famille de se retirer. L'abbé Depierre, curé de Saint-Sulpice, fut ensuite introduit, et resta enfermé près de trois quarts d'heure avec le maréchal, lui promettant, lorsqu'il se retira, de l'assister à ses derniers moments. Il tint parole en effet. A neuf heures on vint avertir le maréchal que l'instant fatal était arrivé. Une voiture de place, où montèrent avec lui deux officiers de gendarmerie et le curé de Saint-Sulpice, le conduisit par la grande avenue du Luxembourg sur la place de l'Observatoire, à quelques pas du mur d'un jardin, près la rue d'Enfer. Ce fut là que, percé de six balles, dont trois l'avaient atteint à la tête, « tomba, comme un traître, dit Napier, celui qui avait gagné cinq cents batailles pour la France et jamais une contre elle ». Son corps, placé sur un brancard, et porté à l'hospice de la Maternité, fut le lendemain 8 décembre rendu à sa famille, qui le fit inhumer sans appareil au cimetière de l'Est. En quittant son malheureux époux, la maréchale s'était rendue aux Tuileries pour être introduite auprès du duc de Duras, l'un des premiers gentilshommes de la chambre de Louis XVIII, afin d'obtenir une audience du roi. Elle avait attendu longtemps cette audience, retardée sous différents prétextes, lorsque le duc vint lui apprendre que tout était fini : « Madame, lui dit-il, l'audience que vous réclamez du roi serait maintenant sans objet. » La maréchale ne comprit pas d'abord le sens de ces paroles. On le lui expliqua. Quelques instants après, on la reconduisit a demi-morte à son hôtel, et peu de jours plus tard elle fut obligée d'acquitter les frais du procès, s'élevant à plus de 25,000 francs. La veuve du maréchal Ney mourut à Paris, le 2 juillet 1854, à l'âge de soixante-douze ans.

Après la révolution de 1830, la statue du maréchal avait pris place au musée de Versailles. Mais la mort de Ney, « cet assassinat juridique, » exigeait une réparation plus éclatante. Le 18 mars 1848, le gouvernement provisoire décréta qu'un monument serait élevé au brave des braves sur le lieu même où il avait été fusillé. En conséquence d'un nouveau décret du 28 mars 1852, l'exécution en fut confiée au sculpteur François Rude, et le 7 décembre 1853 ce monument fut inauguré solennellement. Le héros de la Moskowa est représenté en costume de maréchal, le sabre à la main, dans l'attitude énergique qu'il avait sur les champs de bataille, quand il criait : « En avant! »

H. Fisquet (de Montpellier).

Mémoires du maréch. Ney, publiés par sa famille; Paris, 1833, 2 vol. in-8°. — Norvins, *Hist. de Napoléon*, t. II et III. — *Mémoires de M. de Bourrienne.* — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. I. — Lardier, *Hist. de la Chambre des Pairs.* — Rouval, *Vie du maréchal Ney*; Paris, 1833, in-18. — Dumoulin, *Hist. complète du procès du maréchal Ney*; 1815, 2 vol. in-8°. — Gamot, *Réfutation* en ce qui concerne le maréchal Ney de l'ouvrage ayant pour titre : *Campagne de* 1815, etc., par le général Gourgaud, 1818, in-8°. — De Ségur, *Hist. de Napoléon et de la grande armée*, t. I. — Sarrazin, *Guerre de Russie et d'Allemagne.* — Napier, *Hist. de la guerre de la Péninsule*, t. II, p. 406. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire.* — *Moniteur univ.*, années 1813 et 1815. — *Biogr. univ. et port. des Contemporains.* — J. Nollet-Fabert, *Éloge hist. du maréchal Ney*; Nancy, 1852, in-8°.

NEY (*Joseph-Napoléon*), prince de la Moskowa, fils aîné du précédent, général français, né à Paris, le 8 mai 1803, mort a Saint-Germain en Laye, le 25 juillet 1857. Entré au service de Suède en 1824, il épousa en 1828 Marie-Étienne-Albine Laffitte, et l'influence de son beau-père autant que le désir de lui faire oublier la triste mort de son père le firent nommer capitaine au 5e régiment de hussards, le 11 août 1831, et pair de France, le 19 novembre de la même année. Il prit part a l'expédition de Constantine en 1837, et fut cité à l'ordre de l'armée d'Afrique. Chef d'escadron au 8e lanciers, le 7 décembre 1838, il vint siéger pour la première fois à la chambre des pairs le 6 mars 1841, et fit précéder son entrée de diverses déclarations contre l'arrêt qui avait frappé son père. On se rappelle encore l'énergique et noble réponse qu'il fit, dans la séance du 19 juin 1846, au président duc Pasquier, auquel étaient échappées des paroles qui avaient provoqué une indignation générale : « J'ai eu la douleur, dit-il, d'entendre ici le président de la

chambre de 1830 et de 1846 citer froidement comme un simple précédent judiciaire un des faits les plus infâmes d'une époque odieuse au pays, un des actes de cette procédure monstrueuse sous laquelle a succombé mon malheureux père. On a osé parler de sa dégradation!... Ah! ses ennemis, monsieur le duc, ont pu le tuer, mais le dégrader..... jamais!!.. » Nommé lieutenant-colonel le 10 mars 1844, le prince de la Moskowa, malgré certains embarras financiers où le jeta l'amour du luxe, mena jusqu'en 1848 une grande existence aristocratique. A cette époque, il prêta les mains à l'agitation réformiste des banquets, et travailla à faire triompher la candidature du prince Louis-Napoléon, qui le nomma colonel (1er mai 1849) et officier de la Légion d'Honneur (1er octobre 1850). Représentant du département d'Eure-et-Loir à l'Assemblée législative, Ney y soutint la politique de l'Élysée, fit partie de la commission consultative en décembre 1851, et prit place au sénat le 25 janvier 1852. Enfin, il obtint le grade de général de brigade le 10 août 1853, et fut mis en disponibilité. L'un des fondateurs du *Jockey-Club*, et amateur passionné de la bonne musique, il contribua plus que personne, après M. Fétis, à remettre parmi nous en honneur l'ancienne musique classique. Il organisa une association musicale qui compta de hauts personnages parmi ses membres, et faisait exécuter chez lui, dans de savants concerts, les chefs-d'œuvre des grands maîtres. On lui doit plusieurs compositions lyriques, et l'on a aussi de lui : *Des chevaux de cavalerie et de la régénération de nos races chevalines*; Paris, 1833, in-8°; — *Des haras et des remontes de la guerre*; Paris, 1841, in-8°; — *Ascension au Vignemale*; 1842, in-8°; — *Des Régences en France*; Paris, 1842, in-8°; — *Souvenirs d'une campagne d'Afrique*; Paris, 1845, in-8°, et divers articles dans la *Revue des Deux Mondes*. Le prince de la Moskowa mourut sans enfants mâles; sa fille *Églé-Napoléone-Albine*, née à Paris, le 18 octobre 1832, a épousé, le 27 mai 1852, M. le comte de Persigny, ministre de l'intérieur. H. F.

Annuaire militaire. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemporains*. — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la pairie*, 1847. — *Moniteur univ.*, 1846.

NEY (*Michel-Louis-Félix*), duc D'ELCHINGEN, général français, frère du précédent, né à Paris, le 24 août 1804, mort à Gallipoli, le 13 juillet 1854. Entré au service de Suède en 1824, il y demeura jusqu'à la révolution de Juillet, et fut alors nommé (20 août 1830) capitaine au 1er régiment de carabiniers, et peu après officier d'ordonnance du maréchal Gérard. Il prit part à la campagne de Belgique, se trouva au siége d'Anvers, et se rendit en Afrique comme aide de camp du duc de Nemours. Il s'y fit remarquer dans plusieurs expéditions, notamment à celles de Mascara et des Portes de fer. Chef d'escadron au 4e cuirassiers (24 décembre 1837), il fut promu officier de la Légion d'Honneur (21 juin 1840), lieutenant-colonel au 5e dragons (23 décembre 1841), colonel au 7e régiment de la même arme (14 avril 1844), et enfin général de brigade (22 décembre 1851). C'est en cette qualité qu'il fut appelé (22 avril 1854) au commandement, dans l'armée d'Orient, de la brigade de cavalerie composée des 7e et 9e cuirassiers. Déjà indisposé quand il apprit la mort de la maréchale sa mère, il fut si vivement frappé de cette nouvelle, que peu d'heures après il expira. L'arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais) l'avait choisi pour député en 1846. Le duc d'Elchingen réunit en un volume in-8°, Paris, 1840, des documents inédits d'une grande importance et des observations sur les opérations de la bataille de Waterloo et la conduite de son père. Il y a combattu les assertions du *Mémorial de Sainte-Hélène* par des arguments solides, et cette publication devint l'objet d'une discussion entre lui et le général Jomini (*Spectateur militaire*, décembre 1841). Son titre de duc d'Elchingen a passé à son fils *Michel-Aloys*, né à Paris, en 1835.

NEY (*Eugène*, comte), diplomate français, troisième fils du maréchal, né en 1808, à Paris, où il mourut, le 25 octobre 1845. Il fut successivement attaché à la légation française en Grèce, devint en 1838 secrétaire de légation à Rio-Janeiro, secrétaire d'ambassade à Turin en 1841, et partit, le 27 novembre 1843, pour se rendre au Brésil en qualité de chargé d'affaires. Il y contracta une maladie qui le força de revenir en France en juillet 1845. On a de lui : *Abrégé historique des ordres militaires et civils de la monarchie de Savoie*; Paris, 1843, in-8°; — et divers articles de voyages dans la *Revue des Deux Mondes*, années 1831, 1832 et 1833.

Documents particuliers.

NEY (*Napoléon-Henri-Edgar*), prince de LA MOSKOWA, général français, né à Paris, le 20 mars 1812. Le plus jeune des quatre fils du maréchal, il entra au service comme sous-lieutenant au 5e régiment de hussards (19 décembre 1830), fit les campagnes de Belgique et d'Afrique, et fut successivement promu lieutenant (31 août 1836), et capitaine adjudant-major (22 juillet 1839). Chef d'escadron au 1er régiment de hussards (29 octobre 1844), il fut appelé, en décembre 1848, à faire partie, comme officier d'ordonnance, de la maison militaire du prince-président de la république, qui, en lui conférant le grade de lieutenant-colonel (1er mars 1849), ne tarda pas à le charger d'une mission particulière à Rome, auprès de la cour pontificale. Ce fut là qu'il reçut, le 18 août suivant, cette lettre fameuse qui excita au sein de l'Assemblée législative les plus orageuses discussions, et dans laquelle le prince résumait ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du pape : *Amnistie générale, sécularisation de l'adminis-*

tration, *Code Napoléon*, *gouvernement libéral*. M. Ney, que le département de la Charente-Inférieure choisit pour le représenter à l'Assemblée législative en 1850, fut nommé colonel du 6e régiment de dragons (7 janvier 1852), puis aide de camp et premier veneur de l'empereur et général de brigade (25 mars 1856). Son frère aîné étant mort sans postérité mâle, l'empereur, pour perpétuer un titre auquel se rattachent les plus glorieux souvenirs, l'a autorisé (22 septembre 1857) à porter depuis le titre de prince de la Moskowa. Le général a pris une grande part à la campagne d'Italie en 1859. Chevalier de la Légion d'Honneur le 21 juin 1840, il a été promu officier le 2 décembre 1850, et commandeur le 12 mai 1855. H. F—T.

Documents particuliers.

* **NEYEN** (*Auguste*), historien belge, né à Luxembourg, le 12 août 1809. Docteur en médecine de la faculté de Liége, il exerce à Wiltz l'art de guérir après l'avoir pratiqué à Mussy-la-Ville près Virton. Consacrant à l'étude de l'histoire de sa patrie tous les moments dont il dispose, il a publié un grand nombre de notices et de mémoires. Nous citerons de lui : *Manuel de Zoologie, ou exposé succinct et méthodique de l'histoire naturelle des animaux;* Liége, 1831, in-12; — *La Franc-Maçonnerie expliquée par un ami de la vérité;* Metz, 1834, in-12 (anonyme); — *Notice historique sur la famille de Wiltheim ;* Luxembourg, 1842, in-4°; — *Histoire de la ville de Vianden et de ses comtes ;* Luxembourg, 1851, in-8°; — *Biographie luxembourgeoise, histoire des hommes distingués originaires de ce pays*, etc. ; Luxembourg, 1861, 2 vol. in-8°; — *Histoire du comte de Wiltz, avec titres justificatifs et planches;* Luxembourg, 1861, 2 vol. in-8°; — *Essai sur la ville de Bastogne, considérée principalement sous le rapport féodal;* Luxembourg, 1861, in-8°. On lui doit comme éditeur : *Luciliburgensia, sive Luxemburgum romanum, hoc est Arduennæ veteris situs, populi, loca prisca, ritus, sacra, lingua*, etc., par Alexandre Wilthemius; Luxembourg, 1842, in-4° : ouvrage important, qui n'avait pas encore vu le jour. M. Neyen a donné des articles aux recueils périodiques du grand-duché de Luxembourg et de la Belgique. E. R.

Renseignements particuliers.

NEYN (*Pieter*), peintre et architecte hollandais, né à Leyden, le 16 janvier 1597, mort dans la même ville, en 1639. Son père était tailleur de pierre, et dès son enfance il fut destiné à ce métier pénible, qu'il exerça quelques années. Ses dispositions naturelles le portèrent à étendre ses connaissances. Avec les minimes produits de son travail, il acheta des livres élémentaires, puis des ouvrages d'un ordre plus élevé, et apprit seul les mathématiques, la perspective et l'architecture. Tel est le récit de Descamps et de quelques autres biographes qui l'ont copié. Ils ajoutent que Neyn « professa ces sciences avec un grand succès ». Il apprit la peinture d'Isaïe van den Velde, et a laissé de fort bons tableaux. Il mourut architecte de sa ville natale. A. DE L.

Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, t. II, p. 240.

NEYRA. *Voy.* MENDANA.

NEYRON (*Pierre-Joseph*), publiciste français, d'une famille établie en Allemagne, né en 1740, à Alt-Brandenburg, mort le 13 février 1806, à Berlin. Il étudia la théologie, puis la jurisprudence, ouvrit en 1775 un cours de droit, et fut choisi en 1781 pour accompagner à Londres les princes héréditaires de Brunswick. Au retour de ce voyage, il obtint au gymnase Carolinum de Brunswick la chaire de droit public. Il a écrit en français les ouvrages suivants : *Sur la Contrefaçon des livres;* Gœttingue, 1774, in-8°, trad. de Pütter; — *Essai historique et politique sur les garanties et en général sur les diverses méthodes d'assurer les traités publics ;* ibid., 1777, in-8° ; — *Principes du droit des gens européen conventionnel et coutumier;* Brunswick, 1783, in-8°. K.

Meusel, *Lexikon.*

NÉZAHUALCOYOTL (en aztèque *renard affamé*), surnommé *le Grand* et *le Sage*, roi atzèque d'Acolhuacan (*Texcuco*), né en 1403, mort en 1470. « Ce prince, dit Clavigero, un des héros les plus célèbres de l'ancienne Amérique, fut le Solon du royaume d'Anahuac (le *Mexique*), dont Texcuco, sa capitale, était l'Athènes. » Il avait à peine quinze ans lorsqu'il vit Tézozomoc, souverain des Tépanèques, quoique issu de la même race, envahir sa patrie, égorger son père, Ixtlixochitl l'*Ancien* et tous ses parents. Lui-même ne dut la vie qu'au refuge qu'il chercha dans les branches d'un arbre touffu. Peu de temps après il tomba dans les mains de ses ennemis; mais il parvint à s'échapper de son cachot, grâce au dévouement d'un vieux serviteur, qui prit sa place et paya de sa vie cet acte de fidélité. Quelque temps après, grâce à la puissante intervention de son grand-oncle maternel Itzcoatl, roi de Tenocthtitlan (aujourd'hui Mexico), Nézahualcoyotl obtint la permission de rentrer à Texcuco et d'y vivre paisiblement dans le palais de ses ancêtres. Il y vivait depuis huit années, consacrant tous ses instants à l'étude, aux sciences, aux arts, lorsque Maxtla, prince d'un caractère ombrageux et cruel, succéda à son père, Tézozomoc. Le nouveau monarque tépanèque voyait avec jalousie les talents naissants, les mœurs populaires du jeune prince acolhue, dont les partisans augmentaient chaque jour. Il résolut de s'en défaire; mais ses diverses tentatives, par le fer ou le poison, avortèrent devant le courage et la prudence de Nézahualcoyotl (1). Traqué comme une bête fé-

(1). L'histoire de Nézahualcoyotl est aussi remplie de merveilles, de périls, d'évasions miraculeuses que celles de Gustave Wasa, du prétendant Charles-Édouard, etc. On en trouvera un récit intéressant dans les manuscrits

roce, en proie à de constantes alarmes, se cachant dans des cavernes ou dans d'épais fourrés, vivant de fruits sauvages et d'herbes, Nézahualcoyotl échappa à son persécuteur; l'attachement que le peuple acolhue portait à sa famille était tel qu'il ne rencontra pas un traître, quoique plusieurs de ses hôtes subissent des tortures ou la mort pour lui avoir donné un asile passager. Cependant la tyrannie de Maxtla finit par soulever un mécontentement général, et Nézahualcoyotl, aidé des Mexicains, se trouva à la tête d'une force assez imposante pour livrer bataille à l'usurpateur, qui fut vaincu. Il le poursuivit jusque sous les murs d'Ascapuzalco, et après plusieurs sanglantes rencontres le fit prisonnier et le livra aux Mexicains, qui le lapidèrent. Ascupazalco fut rasé, et son emplacement devint le grand marché d'esclaves des nations de l'Anahuac. Rentré dans ses États, le premier acte de Nézahualcoyotl fut une amnistie générale. Il avait pour maxime « que si un monarque a le droit de punir, la vengeance est indigne de lui ». Il s'occupa ensuite à réparer les maux causés par le dernier gouvernement, et se montra sévère justicier. Son peuple était le plus civilisé de cette partie de l'Amérique; il le voulut aussi le plus moral Son code pénal (1), écrit en lettres de sang, il est vrai, et qui mériterait plutôt à son auteur le surnom de Dracon que celui de Solon, embrassa tous les crimes, tous les délits : adultère, sodomie, homicide, vol, ivrognerie, meurtre, trahison, etc. Il abrégea les procédures, et ne permit pas qu'elles fussent prolongées au delà de quatre-vingts jours (quatre mois aztèques), soit au civil, soit au criminel. Le moindre vol des produits de la terre était puni du dernier supplice; mais pour éviter autant que possible l'application d'une aussi terrible peine, il ordonna que toutes les terres bordant les grands chemins fussent ensemencées, et permit aux voyageurs, aux pauvres, aux infirmes d'y prendre, sans violer la loi, ce qui était nécessaire à leur subsistance. Lui-même fit de ses revenus le patrimoine des indigents. Comme certains monarques cités par l'histoire, il parcourait souvent déguisé les rues de sa capitale pour observer par lui-même si la police était bien faite. Il payait, nourrissait et habillait de ses propres deniers les juges et les officiers de justice, afin qu'ils ne pussent être corrompus par les plaideurs (2).

Nézahualcoyotl ne fut pas seulement un sage législateur, il fut un protecteur éclairé des sciences et des arts, et a laissé des poésies remarquables qui existent peut-être encore dans quelques poudreux dépôts d'archives au Mexique ou en Espagne. Ses vers rappellent les riches inspirations de la poésie hispano-arabe, où l'ardeur de l'imagination est tempérée par une certaine mélancolie douce et morale. Leur diction est assez fleurie; mais ils sont généralement exempts du clinquant et de l'hyperbole dont la poésie orientale est surchargée (1). Il avait composé en l'honneur du Dieu créateur du ciel et de la terre une suite de soixante hymnes. Plusieurs de ses odes ou chants ont été traduits en vers espagnols par un de ses descendants, don Fernando d'Alba-Ixtlilxochitl. Il avait fait aussi quelques élégies sur la conquête et la ruine d'Ascapuzalco, sur les infortunes de sa jeunesse, etc. Il se livrait encore à l'étude de la nature; il avait quelques idées d'astronomie et d'histoire naturelle. Il avait fait peindre toutes les plantes et tous les animaux de l'Anahuac, et le savant naturaliste Francisco Hernandez en fait l'éloge dans son ouvrage *De la naturaleça y virtudes de las arboles, plantas y animales de la Nueva-Espanna*, etc. (Mexico, 1615, in-4°). Nézahualcoyotl était de plus bon architecte. Outre un grand nombre de palais, de *téocallis* (temples), d'observatoires, ce fut lui qui dirigea la construction des immenses digues destinées à retenir les eaux du lac de Texcuco, et qui font encore l'étonnement de notre âge. Une d'elles n'avait pas moins de 12,000 mètres de long sur 20 mètres de large. On en voit encore des restes très-considérables dans les plaines de San-Laurenzo.

Un esprit aussi éclairé ne pouvait admettre le culte barbare de ces contrées : Nézahualcoyotl essaya plusieurs fois de proscrire les sacrifices humains; et si l'influence des prêtres et la crédulité des peuples furent plus fortes que

de Ixtlilxochitl et dans Prescott, liv. I[er]. Un jour c'est son vieux précepteur qui sacrifie son propre fils pour sauver son royal élève; une autre fois, ce sont des soldats qui le cachent dans un grand tambour, autour duquel ils dansent; puis, c'est une jeune fille qui le cache sous des gerbes de *chian* qu'elle venait de couper; ailleurs des tisserands l'enveloppent de fibres de *maguey*, et le changent en ballot de toile, etc., etc. Le romanesque s'y rencontre à chaque ligne.

(1) Il était composé de quatre-vingts lois; trente-quatre seulement sont parvenues jusqu'à nous (V. Veytra, *Hist. antiq. de Mejico*, t. III, notes, p. 164).

(2) L'abbé Clavigero, dans son excellente *Storia antica del Messico*, nous donne le détail de ce que Nezahualcoyotl dépensait chaque année pour cet usage en maïs, viande, poisson, poivre, sel, coton, bois, etc., dans les vingt-neuf villes qui constituaient alors le royaume de l'Acolhuacan.

(1) La plupart des poésies de Nézahualcoyotl portent l'empreinte de la philosophie épicurienne, et affectent le caractère de certains poëtes grecs ou latins; en voici un exemple : « Bannis les soucis, dit le royal poëte : si le plaisir a des bornes, la plus triste vie aura aussi une fin. Tresse donc la guirlande de fleurs et chante les louanges du Dieu tout-puissant, la gloire de ce monde se fane vite. Réjouis-toi dans la verte fraîcheur de ton printemps; le souvenir de ces joies t'arrachera d'inutiles soupirs. Lorsque le sceptre passera dans d'autres mains, on verra tes serviteurs errer desolés dans les cours de tes palais : tes fils et les fils de tes nobles boiront la lie de l'infortune. Toute la pompe de tes victoires et de tes triomphes ne vivra plus que dans leur souvenir. Mais la mémoire du juste ne sera pas effacée du milieu des nations. Le bien que tu as fait sera toujours un titre d'honneur. Les grandeurs de cette vie, ses gloires, ses richesses, ne nous sont que prêtées, sa substance est une ombre illusoire; les choses d'aujourd'hui changeront demain. Cueille donc les plus belles fleurs de tes jardins pour en couronner ton front, et saisis les joies du présent avant qu'elles périssent. »

sa volonté, il parvint cependant à restreindre ces affreuses cérémonies à quelques cas très-rares. La religion du roi de Texcuco était celle d'un homme supérieur aux idées de son temps et de son pays : il adorait un Dieu unique, et la politique seule l'engageait à payer un tribut extérieur au culte de ses sujets (1). « Texcuco embellie était alors, dit Ixtlilxochitl, la ville où la langue mexicaine se parlait dans sa plus grande pureté et sa plus grande perfection. Les peuples voisins venaient s'instruire dans ses écoles; ses lois étaient adoptées par les autres peuples. Chez elle on trouvait les meilleurs artistes, les meilleurs poëtes, les meilleurs orateurs, les meilleurs historiens, dont le talent se développait sous la protection de leur monarque. »

La vie de Nézahualcoyotl ne se passa pourtant pas tout entière dans les loisirs de la paix. Durant de nombreuses années, reconnu comme le guerrier le plus expérimenté de l'Anahuac, il conduisit au combat les forces de la triple monarchie aztèque (les royaumes de Mexico, Texcuco et Tlacopan), et agrandit considérablement son empire et celui de ses alliés. Sa glorieuse vie fut attristée et ternie vers sa fin : quoiqu'il eût un harem considérable, dans lequel ses nombreuses concubines ne lui avaient pas donné moins de soixante fils et de cinquante filles, il se maria fort tard, et fit mettre à mort quatre de ses fils, amants aimés de leur belle-mère. Privé d'héritiers légitimes, il dévorait son chagrin dans son beau palais de Tezcotzinco, ou cherchait une diversion à ses regrets dans les voyages, lorsqu'il reçut une hospitalité brillante chez un puissant vassal, le vieux cacique de Tepechpan, qui lui présenta sa fiancée, jeune fille du sang royal. Nézahualcoyotl en devint amoureux, et n'osant l'enlever, il chargea le chef de Tepechpan d'une expédition contre les belliqueux Tlascalans. Il donna en même temps l'ordre secret à deux chefs tescucans de conduire le vieux cacique au plus fort de la mêlée, pour qu'il y trouvât la mort, sous prétexte de le punir d'un crime capital et pour lui épargner l'ignominie du supplice. Ses ordres furent ponctuellement exécutés, et il épousa sa jeune parente, dont il eut un fils, Nézahualpilli, qui lui succéda. La mort de Nézahualcoyotl fut une affliction pour tout l'Anahuac. « Il était, dit son historien Ixtlilxochitl, sage, vaillant, libéral, et si l'on constate la magnanimité de son âme, la grandeur et le succès de ses entreprises, sa politique aussi profonde que hardie, on doit convenir qu'il a de beaucoup surpassé tous les autres princes du nouveau monde. »

A. DE LACAZE.

Don Fernando d'Alba Ixtlilxochitl, *Relaciones*, manusc. nº 9, 11. — Torquemada, *Monarch. Ind.*, lib. II, cap. XLV. — Le même, *Historia chichemeca*, manusc., cap. XIX, XX, XXIV, XXVI, XXVIII, XXXI, XXXVI, XXVIII. — Zurita, *Rapport*, p. 106. — Davilla Padilla, *Historia de la provincia de Santiago* (Madrid, 1596), lib. II. — L'abbé Clavigero, *Storia antica del Messico* (Cesena, 1780-1781, 4 vol. in-4º), t. I, lib. V, p. 13 247. — Veytia, *Hist. antigua de Mejico* (Mexico, 1836), lib. II, cap. XLVII-XLVIII, LI, LIV., et lib. III, cap. VII. — William-H. Prescott, *Histoire du Mexique*, etc. (trad. d'Amédée Pichot, Paris, Firmin Didot, 1846, 3 vol. in-8º), t. Ier, p. 132-138. — De La Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 17-19.

NÉZAHUALPILLI (1), huitième souverain aztèque du Chéchémécan, fils du précédent, né en 1462, mort à Tezcotzinco, en 1516. Il avait à peine huit ans lorsque son père le fit reconnaître par le reste de sa famille et par les grands de l'État, auxquels il le recommanda dans de belles et énergiques paroles. L'attente de Nézahualcoyotl ne fut pas trompée. Son fils devint un prince remarquable; et arrivé à l'âge de majorité, il suivit l'exemple de son père. Il déploya, comme lui, une grande magnificence dans sa manière de vivre et dans les édifices publics. Sa morale était aussi sévère, et comme lui, en certaines circonstances, il allait jusqu'à étouffer la voix de la nature. Son fils aîné, héritier de la couronne et prince d'une grande espérance, ayant entretenu une correspondance poétique avec une des favorites de son père (que les historiens désignent sous le nom de la dame de Tula),

(1) Suivant Ixtlilxochitl, « il avait fait construire en l'honneur de ce Dieu une tour de neuf étages, dont le plus élevé était peint en bleu, avec des ornements et une corniche en or. Là résidaient constamment quelques hommes, dont l'unique emploi était de frapper, à certaines heures du jour, sur une plaque de métal. Les fidèles étaient ainsi appelés à la prière. Le roi se mettait alors à genoux, et priait le *Maître de la terre;* il jeûnait aussi en son honneur à certaine époque de l'année ». Nous avons un exposé des croyances du monarque aztèque dans l'ode suivante de ce prince, publiée pour la première fois par Granados y Galvez, *Tardes americanas*, Mexico, 1778, p. 90 et suiv. L'original est en langue otomie; en voici la traduction donnée par M. Ternaux-Compans, dans son *Histoire des Chimèques* (trad. d'Ixtlilxochitl) :

« Toutes les choses de ce monde ont un terme rapide. Au milieu de leur vaine splendeur la vie les abandonne; elles tombent en poussière. Ce vaste univers n'est qu'un sépulcre, où tout ce qui s'agite à la surface sera bientôt enseveli. Les rivières, les torrents, les ruisseaux se précipitent vers leur destinée commune. Aucun ne remonte à sa source fortunée; tous courent se perdre dans le sein profond de l'Océan. Ce qui était hier n'est plus aujourd'hui; ce qui est aujourd'hui ne sera plus demain. Les cimetières sont pleins de la vile poussière de corps autrefois animés par des âmes vivantes, qui occupaient des trônes, présidaient des conseils, dirigeaient des armées, subjuguaient des provinces, se faisaient adorer comme des dieux enflés par les chimères du luxe, de la puissance, de l'empire.

« Toutes ces gloires se sont éteintes comme la terrible flamme du cratère du Popocatepetl, sans laisser d'autre trace de leur existence qu'une page dans les chroniques.

« Les grands, les sages, les vaillants, les beaux.... hélas! où sont-ils ? Ils sont mêlés à la terre. Le même sort nous attend, et ceux qui viendront après nous. Mais prenons courage, aspirons à ce ciel où tout est durable, où la corruption ne peut atteindre. Les horreurs de la tombe ne sont que le berceau du soleil, et les sombres ténèbres de la mort les brillantes clartés des étoiles. »

Cette curieuse pièce est reproduite par Bustamente, dans sa *Galeria de antiguos principes mejicanos*; Puebla 1821; après l'avoir lue il est difficile d'être de l'avis de certains chroniqueurs espagnols qui ne voient dans Nézahualcoyotl qu'*un chef de sauvages*.

(1) Ce nom signifie en aztèque *prince pour lequel on a jeûné*, par allusion sans doute aux longues prières que fit son père et à ses rudes pénitences pour obtenir un héritier.

fut condamné à mort et exécuté. On pourrait attribuer la rigueur du roi à un excès de jalousie; mais ce n'est pas le seul exemple que l'histoire a laissé de la justice inexorable de Nézahualpilli. Après l'exécution de la sentence, il s'enferma dans son palais pendant un grand nombre de semaines, et fit murer le palais de son fils pour qu'il ne fût jamais habité. Nézahualpilli partagea le goût de son père pour l'astronomie, et fit construire un observatoire monumental, dont on a retrouvé les ruines. Enclin à la guerre dans sa jeunesse, il se renferma plus tard dans son palais de Tezcotzinco, et ne s'occupa que de science. Cette vie paisible répondait mal à l'esprit turbulent des Atzèques. Les provinces éloignées se révoltèrent, l'armée s'amollit et l'astucieux Montézuma II, roi de Mexico, enleva à son indolent parent plusieurs possessions importantes et jusqu'à son titre d'empereur ou de chef de la confédération aztèque. Loin de réveiller l'énergie de Nézahualpilli, ces échecs ne firent que l'endormir. Ses calculs astrologiques lui ayant révélé qu'une grande calamité menaçait son pays et que les dynasties indiennes allaient être renversées, il succomba bientôt sous le poids de son chagrin; il échappa ainsi au spectacle de l'accomplissement de ses prédictions. Ses obsèques furent célébrées avec une pompe sanguinaire. Deux cents hommes et cent femmes furent sacrifiés sur sa tombe; son corps fut brûlé au milieu d'un amas de bijoux et d'étoffes précieuses, etc. Le conseil suprême désigna pour lui succéder le plus âgé de ses fils, le prince Cacatzin. A. de L.

Ixtlilxochitl, *Hist. chich.*, manusc., cap. XLV, XLIX, LVII. — Clavigero, *Storia antica del Messico*, lib. II. — William Prescott. *Hist. de la conquête du Mexique* (trad. d'Amédée Pichot), t. I. liv. I, p. 158, 162.

NEZMY ZADEH EFFENDY, historien turc, vivait à Bagdad, où il mourut vers la fin du dix-septième siècle. Sous le titre de : *Golchen al kholafa* (ou Jardin des khalifes), il a écrit une *Histoire de la ville de Bagdad*, depuis sa fondation jusqu'en 1689. Elle fut continuée par un autre historien jusqu'en 1718, et publiée à Constantinople, 1730, in-fol. La Bibliothèque impériale de Paris en possède une traduction manuscrite, par Choquet, drogman de France, 2 vol. petit in-fol.

NEZMY ZADEH-EFFENDY II, traducteur turc, vivait à Constantinople dans le milieu du dix-huitième siècle. Il a traduit de l'arabe en turc *l'Histoire de Tamerlan* par Arabchah. Cette traduction a été publiée, avec une préface d'Ibrahim-Effendi, fondateur de l'imprimerie impériale à Constantinople, 1739, 1 vol. in-4°. Nezmy Zadeh a encore traduit du persan en turc l'*Histoire des Moghols* par Wassaf, appelé le *Bossuet persan*. Cette traduction est restée inédite. Ch. R.

Hammer, *Édition de Wassaf*, en allemand et en persan, *préface*. — Id., *Histoire des belles-lettres en Perse*. — Id., *Histoire de l'Empire Ottoman*.

NGUYEN-ANH ou Nguy-en-Chung (d'après La Bissachère), empereur de Cochinchine, né en 1756, mort le 25 janvier 1820. Il descendait de la famille des Nguyen, qui régna sur la Cochinchine depuis 1553. Son père, Anh-Vuong, dont il était le second fils, avait été détrôné et décapité, en 1774, par des rebelles commandés par les trois frères Tay-Son, d'une naissance obscure, mais riches, braves et ambitieux. Nguyen n'échappa à la mort qu'en se cachant dans des bois, où il vécut misérablement pendant plusieurs mois. Pigneau de Behaine, évêque d'Adran, lui donna ensuite l'hospitalité. Le jeune prince ne restait pas inactif; il rassembla les sujets demeurés fidèles à sa famille, s'empara de la province de Dong-Nar (Basse Cochinchine), et se fit proclamer roi, en 1779. Après quelques succès, Nhac, l'aîné des Tay-Son, le battit en 1781, et le força à se retirer dans le Camboge, d'où il l'expulsa l'année suivante. Nguyen se réfugia dans l'île déserte de Pullo-Vaï, d'où il gagna la cour du roi de Siam, qui l'accueillit favorablement et lui fournit les moyens de rentrer en Cochinchine; mais cette fois encore les Tay-Son triomphèrent. Abandonné par le roi de Siam, Nguyen revint à Pullo-Vaï. L'évêque d'Adran lui conseilla d'implorer l'appui de la France, et en effet, par ses soins, une alliance offensive et défensive fut conclue entre le monarque cochinchinois et Louis XVI (28 novembre 1787). Les circonstances politiques qui agitèrent bientôt la France empêchèrent ce traité de recevoir son exécution; mais l'actif évêque détermina plusieurs officiers français à entrer au service de Nguyen, dont ils disciplinèrent la petite armée. Pigneau de Béhaine ne s'arrêta pas là; il détermina plusieurs négociants de Pondichéri à prêter quelques sommes au prince détrôné. Des bâtiments équipés à l'européenne, des armes, des munitions, des vivres lui furent également fournis par son moyen. Avec ces secours dès 1789, Nguyen, mettant à profit la discorde qui régnait entre ses ennemis, reprit une partie de la Cochinchine méridionale, le Camboge et le Laos. Pigneau, secondé par un officier français, organisa des fonderies, des arsenaux, fit construire une flotte; et en 1793 Nguyen se trouva à la tête de cent quarante mille hommes. Malgré des forces aussi imposantes, ce ne fut qu'en avril 1799 qu'il triompha définitivement des Tay-Son par la prise de Qui-Nhon, leur capitale, et la conquête du Tonquin. Tranquille possesseur de ces vastes États, il prit alors le titre d'empereur de *Viet-Nam*, et ne s'occupa plus que d'améliorations intérieures. Fort sobre et très laborieux, il se faisait rendre un compte scrupuleux, par ses mandarins, de toutes les affaires de l'empire et en surveillait lui-même le bon ordre. Il encouragea l'agriculture et le commerce; des manufactures, des usines furent créées; des écoles furent fondées dans toutes les villes, et les parents forcés d'y envoyer leurs enfants dès l'âge de quatre ans. La sûreté des routes fut

assurée et la justice rendue avec équité. Nguyen avait trop apprécié la supériorité des connaissances européennes pour ne pas les répandre, autant qu'il le put, dans ses États; aussi chercha-t-il à y attirer les étrangers. Dans ce but, il protégea la religion chrétienne quoiqu'il ne l'embrassa pas lui-même. On ne peut reprocher à Nguyen qu'une sévérité qui allait souvent jusqu'à la cruauté. Il n'accorda jamais le pardon des offenses, et exerça de terribles représailles sur les meurtriers de son père et leurs familles; mais on doit prendre en considération combien les douloureuses épreuves de sa jeunesse avaient dû aigrir son caractère. Ce grand réformateur était d'une taille assez élevée, d'une constitution robuste; ses traits étaient agréables, quoique son teint fût fort basané. Brave, simple dans ses vêtements, supportant la fatigue et les privations comme le dernier de ses soldats, il était adoré de son armée. Il mourut à soixante-quatre ans, et désigna pour son successeur un de ses fils naturels, Minh-Mênh, quoiqu'il eût des petits-fils légitimes. A. DE L.

La Bissachère, *État actuel du Tonkin, de la Cochinchine et des royaumes de Camboge, Laos et Lac-Tho*; Paris, 1812. — *Nouvelles Lettres édifiantes*, t. VI.

NIBBY (*Antonio*), antiquaire italien, né le 4 octobre 1792, à Rome, où il est mort, le 29 décembre 1839. A l'âge de dix-sept ans il fonda, pour l'encouragement des études grecques, une société dite *hellénique*, et qui se transforma plus tard en *Académie du Tibre*. Employé en 1812 à la bibliothèque du Vatican, puis secrétaire du comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte) en 1814, il succéda en 1820 à Lorenzo Re, son maître, dans la chaire d'archéologie au Grand Collége de Rome; dans la suite il fut chargé d'enseigner la même science à l'École de France. Il fut correspondant de l'Institut. On a de lui : *La Grecia di Pausania;* Rome, 1817-1818, avec un essai critique sur cet écrivain; — *Del tempio della Pace e della basilica di Costantino;* ibid., 1819; — *Sul foro Romano, la via Sacra, e i luoghi adiacenti;* ibid., 1819; — *Un viaggio antiquario ne' contorni di Roma;* ibid., 1819, 2 vol. fig.; — *Le mura di Roma;* ibid., 1820, fig.; — *Il circo di Caracalla;* ibid., 1823; — *Viaggio antiquario alla villa d'Orazio, a Subiaco, a Trevi presso le Sorgenti dell' Aniene;* ibid., 1826; — *Elementi di archeologia;* ibid., 1828, in-8°; — *Viaggio antiquario ad Ostia;* ibid., 1829; — *Monumenti scelti della villa Borghese;* ibid., 1832; — *Degli orti Serviliani;* ibid., 1833; — *Album di Roma;* ibid., 1834; — *Analisi storico-topografico-antiquaria della carta dei dintorni di Roma;* ibid., 1837-1838; — *Roma nell' anno 1838;* ibid., 1839. P.

E. de Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VII.

NICAISE (Saint), martyr, mort le 11 octobre 275 ou 286. L'un des compagnons de saint Denis, il reçut de lui la mission de conquérir à la foi chrétienne les peuplades qui habitaient le territoire des Vélocasses (ancien Vexin). Avant de se séparer, l'apôtre des Parisiens lui conféra, dit-on, la dignité épiscopale; mais ce fait est révoqué en doute par quelques hagiographes. Usuard notamment ne donne à saint Nicaise que le titre de prêtre. Quelques localités situées entre l'Oise et l'Epte avaient été par lui évangélisées lorsque, le surlendemain du martyre de saint Denis, le préfet, Sisinnius Fescenninus, passa par le village d'Écos, où se trouvait Nicaise avec Quirin et Scubicule, compagnons de ses travaux apostoliques. Il les fit arrêter tous les trois, et sur leur refus opiniâtre de sacrifier aux idoles, le préfet les fit décapiter. Une femme chrétienne, appelée Pientia, peu après martyre elle-même, inhuma le corps des martyrs dans une petite île formée par l'Epte, et qui depuis est devenue le bourg de Gasny-sur-Epte (*vadum Nicasii*). Il résulte donc des actes de ces apôtres du Vexin que Nicaise ne vint jamais jusqu'à Rouen. Cette ville le considère cependant comme son premier évêque. Depuis la rédaction du nouveau bréviaire de Rouen, sa fête se célèbre avec celle de l'évêque saint Mellon, le premier dimanche d'octobre. Les reliques de saint Nicaise et de saint Scubicule furent, au neuvième siècle, apportées à Meulan, où une église fut érigée sous l'invocation du premier de ces martyrs, et le corps de saint Quirin fut transféré à Malmédy, au diocèse de Liége. H. F.

Acta Sanctorum, mois d'octobre. — Godescard, *Vies des Saints*.

NICAISE (Saint), évêque de Reims et martyr, mort le 14 décembre 407, à Reims. Gaulois d'origine, on présume qu'il avait vu le jour à Reims même; mais la date de son avénement au siége épiscopal de cette ville est inconnue. Il est certain seulement qu'il fut le successeur immédiat de Sévère. Flodoard rapporte qu'il fonda à Reims la première église en l'honneur de la sainte Vierge, et qu'il y transféra en même temps le siége de l'évêché, qui était à l'église des Saints-Apôtres. On fixe à l'an 401 la construction de cette nouvelle cathédrale, que Nicaise consacra par l'effusion de son sang lorsque, quelques années après, les Vandales prirent et saccagèrent la ville de Reims. Dès que ces barbares eurent paru devant la cité pour en former le siége, Nicaise, en exhortant son troupeau à la défense, prêchait en même temps la pénitence et la soumission aux ordres de Dieu. Lorsque les Vandales eurent refusé toute composition, et se furent de vive force rendus maîtres de Reims, Nicaise alla courageusement à leur rencontre sur le seuil de sa cathédrale. Ils n'eurent aucun égard ni à son caractère ni à ses supplications en faveur du peuple qui l'entourait, et après lui avoir fait subir divers outrages, ils lui tranchèrent la tête. La beauté d'Eutropie, sa sœur, qui était auprès de lui, parut désarmer les barbares; mais la vierge chrétienne, craignant plus leur amour

que leur haine, excita elle-même la fureur des bourreaux de son frère, et reçut comme lui la couronne du martyre. Plusieurs personnes du clergé et du peuple furent aussi mises à mort, et de ce nombre étaient le diacre Florent et le lecteur Joconde. Saint Nicaise et ses compagnons furent inhumés dans le cimetière de l'église de Saint-Agricole, qui ne tarda pas à prendre le nom de l'évêque martyr. C'est à tort que Flodoard, suivi par quelques autres auteurs, a fait saint Nicaise contemporain de saint Loup, évêque de Troyes, et de saint Aignan, évêque d'Orléans. Ces derniers prélats vivaient à l'époque de l'invasion des Huns, sous la conduite d'Attila, en 451 et non lors de l'irruption des Vandales en 407. Du reste, Flodoard semble hésiter sur le temps du martyre de saint Nicaise; car son texte porte : *Sub eadem Vandalorum vel Hunnorum persecutione*. On célèbre la fête de saint Nicaise et de ses compagnons le 14 décembre.

H. Fisquet (de Montpellier).

Gallia Christiana nova, tome IX. — Flodoard, *Historia ecclesiæ Remensis*. — Dom Marlot, *Metropolis Remensis historia*. — Fisquet, *France pontificale*. — *Bréviaires de Paris et de Reims*.

NICAISE (*Claude*), antiquaire français, né à Dijon, en 1623, mort à Villy-sur-Tille, le 20 octobre 1701. Il fit ses études dans sa patrie, embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris, où il se fit recevoir maître ès arts. Il partit ensuite pour l'Italie (1655), visita Rome, Naples, Venise, et s'y lia avec un grand nombre de savants et d'artistes de tous pays, avec lesquels il entretint de constantes relations. Le pape Clément XI fut au nombre de ses amis, et échangea plusieurs missives avec lui. Nicaise était membre ou correspondant de presque toutes les académies d'Europe, et Basnage le qualifie de *antiquitatis perscrutator solertissimus*. Il fit un second voyage en Italie, en 1664. Il revint en France avec de Rancé, abbé réformateur de la Trappe, qui lui écrivit plus tard une lettre sur la mort d'Arnauld, lettre qui souleva une violente polémique parmi les théologiens. De retour à Villy, Nicaise ne pensa plus qu'à augmenter sa bibliothèque, déjà nombreuse et bien choisie. Il succomba à de violentes douleurs causées par la gravelle. Peu de temps après sa mort, on fit courir cette épithaphe, qui, quoiqu'en vers burlesques, résume bien la vie de cet érudit. Elle est généralement attribuée à La Monnoye.

Ci-gît l'illustre abbé Nicaise,
Qui la plume en main, dans sa chaise
Mettoit lui seul en mouvement
Toscan, François, Belge, Allemand :
Non par discordes mutuelles,
Mais par lettres continuelles,
La plupart d'érudition,
A des gens de réputation.
De tous côtés à son adresse,
Avis, journaux, venoient sans cesse,
Gazettes, livres frais éclos,
Soit en paquets, soit en ballots.
Lui, toujours en nouvelles riche,
De sa part n'en étoit pas chiche.
Falloit-il écrire au bureau,
Sur un phenomène nouveau;
Annoncer l'heureuse trouvaille
D'un manu-crit, d'une medaille;
S'ériger en solliciteur
De louanges pour un auteur;
D'Arnauld mort avertir la Trappe;
Féliciter un nouveau pape?
L'habile et fidèle écrivain
N'avoit pas la goutte à la main.
C'étoit le facteur du Parnasse.
Or gît-il, et cette disgrâce
Fait perdre aux Huet, aux Noris;
Aux Toinard, Cupers, et Leibniz;
A Basnage le journaliste,
A Bayle le vocabuliste,
Aux commentateurs Grævius,
Kuhnius, Perizonius,
Mainte curieuse riposte :
Mais nul n'y perd tant que la poste.

Tout entier à ses nombreuses correspondances, l'abbé Nicaise laissa peu d'ouvrages. On connaît de lui : *Elogium et Tumulus Petri Petisi*, médecin et bon poëte latin, 1687, in-8°; et à la suite de l'ouvrage de Petit : *Homeri Nepenthès* (Utrecht, 1689); — *Explication d'un ancien monument trouvé dans le diocèse d'Auch*, etc.; Paris, 1689, in-4°; — *De Nummo pantheo Adriani imperatoris*, etc.; 1689; — *Sur les Syrènes, leurs figure et forme*; Paris, 1691, in 4°. L'auteur prétend que les syrènes étaient des oiseaux et non des monstres marins; — *Description des tableaux du Vatican*, etc., trad. de l'italien de Bellois; — *Sur la Musique des Anciens*; — Un *traité de Peinture*, etc.

L—z—e.

Nouvelles de la république des lettres, octobre 1703 — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, t. II, p. 109. — Moreri, *Le grand Dict. historique* — Basnage, *Hist. des ouvrages des sçavans*, mai 1689, p. 193, et décembre 1701, p. 538 — *Menagiana*. — La Monnoye, *Poesies*. — *Journal des sçavans* de 1686 et 1690. — *Acta eruditorum Lips.*, supp. I, sect. VII, p. 373, et n° 1539. — Fabricius, *Bibliogr. antiquaria*, p. 268

NICANDER (*Charles-Auguste*), célèbre poëte suédois, né le 20 mars 1799, à Strengnas, mort le 7 février 1839. La mort prématurée de son père, qui était co-recteur au collége de Strengnas, le laissa dans une position de fortune très-précaire, et ce ne fut qu'à force de privations qu'il put terminer ses études, commencées à l'université d'Upsal; en 1823 il reçut un emploi dans les bureaux de la chancellerie. Il avait déjà publié plusieurs poëmes écrits avec un grand talent; sa *Mort du Tasse*, qui obtint en 1826 le premier prix de l'Académie de Stockholm, le mit tout à fait en évidence. En 1827 il visita l'Italie; peu fait pour la vie pratique, il dépensa en peu de temps la somme que le prince royal lui avait remise pour faire le voyage; grâce au secours de quelques personnes généreuses, il regagna son pays. Là il se trouva dans une position des plus gênées; il ne songea pas à l'améliorer en tirant parti de la réputation qu'il s'était acquise comme poëte; de désespoir il commença à s'adonner à la boisson. Son ami, le baron de Hamilton, l'emmena alors à la campagne, où il lui fit passer quelques années. Plus tard Nicander retourna à Stockholm, et il y termina

sa vie malheureuse aux gages d'un libraire. Ses poésies se distinguent par une forme parfaite; la langue y est d'une pureté et d'une élégance achevée; quoique doué d'une imagination forte et même fougueuse, il savait atteindre la grâce la plus exquise. On a de lui : *Runesvärdet och den förste Riddren* (Le Glaive runique, ou le premier chevalier); Stockholm, 1821 et 1835, in-8°, tragédie; — *Rosalls Lefnad och Död* (La vie et la mort de Rosalt); Upsal, 1823, in-8°; — *Runor* (Runes); traduit en allemand par Mohnike; — *Konung Enzio* (Le roi Enzio), traduit en allemand par Mohnike; Stralsund, 1829; — *Minuen frän Södern* (Chants d'amour du sud); Œrebro, 1831-1839, 2 vol. in-8°; — *Hesperider;* ibid., 1835, in-8°; — *Lejonet i Œknen;* Stockholm, 1838, in-8°; — *Samlade Dikter* (Poésies complètes); ibid., 1839-1841, 4 vol. in-8°; — *Poesie italiane;* ibid., 1841, in-8°. O.

Conversations-Lexikon.

NICANDRE (Νίκανδρος), poëte et médecin grec, vivait dans le second siècle avant J.-C. Les renseignements à son sujet sont peu nombreux et contradictoires. Les faits qui paraissent les mieux établis sont les suivants. Son père, nommé Damnæus (et non Xénophane, comme Suidas l'appelle par erreur), était un des prêtres héréditaires d'Apollon de Claros, et Nicandre lui succéda dans cette dignité. Ce poëte était né dans la petite ville de Claros près de Colophon; ce qui lui a fait donner assez souvent le surnom de *Colophonien*. Une épigramme grecque félicite Colophon d'être le lieu de naissance d'Homère et de Nicandre. Quelques anciens le font naître en Étolie; mais c'est une erreur, qui vient probablement de ce que Nicandre passa quelque temps dans ce pays et écrivit un ouvrage sur l'histoire naturelle et politique de l'Étolie. On a supposé qu'il était le contemporain d'Aratus et de Callimaque, dans le troisième siècle avant J.-C.; mais il est vraisemblable qu'il vivait près d'un siècle plus tard, sous le règne de Ptolémée V Épiphane, mort en 181, et que l'Attale, à qui il avait dédié un de ses poëmes, était le dernier roi de Pergame de ce nom, lequel monta sur le trône en 138. Si l'on admet ces deux dates, il faut admettre aussi qu'il atteignit un âge avancé et qu'il eut une grande réputation pendant environ cinquante ans (185-135). Nicandre était médecin et grammairien aussi bien que poëte, et il écrivit beaucoup, et sur les sujets les plus divers. De ses nombreux ouvrages il ne reste que deux; on ne connaît des autres que les titres; les voici tels que les donne Fabricius : Αἰτωλικά (*Étoliques*), ouvrage en prose, consistant au moins en trois livres; — Γεωργικά (*Géorgiques*), poëme en vers hexamètres, composé de deux livres au moins; il semble avoir joui chez les anciens d'une assez grande réputation, et il en reste de longs fragments; — Γλῶσσαι (*Les Langues*), ouvrage grammatical en trois livres au moins; — Ἑτεροιούμενα (*Les Métamorphoses*), ouvrage mythologique; — Εὐρωπία ou Περὶ Εὐρώπης (*L'Europie*, ou *Sur l'Europe*), ouvrage géographique, en cinq livres au moins; — Ἡμίαμβοι (*Hémiambes*), poésies dont le sujet est inconnu; — Θηβαϊκά (*Thébaïques*), en trois livres au moins; — Ἰάσεων συναγωγή (*Collection de remèdes* ou de guérisons); — Νύμφαι (*Les Fiancés*); — Κολοφωνιακά, recueil de particularités historiques et géographiques sur Colophon; — Μελισσουργικά (*Sur l'Éducation des abeilles*); — Οἰταϊκά (Œtaïques), poëme hexamètre en deux livres au moins; — Ὀφιακόν (*Du Serpent*); — Περὶ ποιητῶν (*Sur les Poëtes*); — une paraphrase en vers hexamètres des *Pronostics* d'Hippocrate; — Σικελιά (*Sur la Sicile*), qui avait au moins dix livres; — Ὑάκινθος (*Hyacinthe*); — Ὕπνος (*Le Sommeil*); — Περὶ Χρηστηρίων πάντων (*Sur tous les Oracles*).

Il nous reste de Nicandre deux poëmes; le plus long, intitulé Θηριακά, se compose de 958 vers. Il traite, comme le titre l'indique, des blessures causées par différents animaux venimeux et des remèdes qui leur conviennent. Haller appelle les *Thériaques* « *longa, incondita et nullius fidei farrago* ». Il est vrai que Nicandre n'est ni un naturaliste ni un critique; mais parmi beaucoup de fables absurdes, son poëme contient des particularités zoologiques intéressantes. Il mentionne une espèce de serpent, appelé σήψ (*seps*), qui prend toujours la couleur du sol sur lequel il rampe; il place le venin du serpent dans une membrane qui entoure la dent, ce qui n'est pas loin de la vérité; il décrit l'ichneumon et l'aspic ainsi que la manière dont le premier combat contre le le second et détruit ses œufs, détails qui se retrouvent presque textuellement dans Pline et qui sont en partie confirmés par les naturalistes modernes. En parlant de l'amphisbène il tombe dans l'erreur vulgaire qui attribue deux têtes à ce serpent. La même erreur est aussi dans Pline. Nicandre divise les scorpions en neuf espèces, les distinguant principalement par la couleur, et ce mode de division a été suivi par Élien. Il a décrit le premier les papillons qui volent le soir autour d'une lumière, et il les appelle φάλαιναι. Il donne du basilic une description fabuleuse, qui a été adoptée par Pline et Élien; mais l'animal dont il parle n'est pas celui que les naturalistes modernes appellent de ce nom, et qui ne se trouve qu'en Amérique. Il a parlé un des premiers de la propriété fabuleuse de la salamandre. Il prétend que les guêpes sont engendrées par la putréfaction d'une carcasse de cheval et les abeilles par la putréfaction d'une carcasse de bœuf.

L'autre poëme encore subsistant de Nicandre est intitulé Ἀλεξιφάρμακα, et contient 630 vers. Il traite des poisons et de leurs antidotes. Haller ne le juge pas moins sévèrement que le précédent : « *Descriptio vix ulla*, dit-il, *symptomata fuse recensentur, et magna farrago et incon-*

dita plantarum potissimum alexipharmacorum subjicitur. » Les anciens au contraire semblent avoir beaucoup estimé ce poëme, et Dioscoride, Aétius en ont fait souvent usage; aujourd'hui encore on peut le consulter avec intérêt (1). En somme, malgré une foule d'erreurs que la science moderne relève facilement, Nicandre semble pour les connaissances en histoire naturelle ne l'avoir cédé à aucun de ses contemporains, et il resta longtemps une autorité considérable. Plutarque, Diphile et d'autres écrivains commentèrent ses *Thériaques*. Marianus les paraphrasa en vers iambiques; Eutecnius fit des deux poëmes une paraphrase en prose qui existe encore. Comme poëte, Nicandre fut moins estimé par les anciens que comme médecin. Plutarque prétend que les *Thériaques*, de même que les poëmes d'Empédocle, de Parménide et de Theognis n'ont rien de poétique, excepté le mètre. Les critiques modernes ne peuvent que souscrire à ce jugement, en ajoutant que pour la diction Nicandre est bien inférieur aux trois autres poëtes. Suivant la remarque de Bentley, il court après les mots vieillis et tombés en désuétude, et il devait être obscur et difficile même pour les lecteurs de son temps.

Les deux poëmes de Nicandre furent publiés pour la première fois à la fin de Dioscoride; Venise, 1499, in-fol., chez Alde Manuce; et séparément, Venise, 1523, in-4°, chez Alde; Henri Estienne les inséra dans ses *Poetæ græci principes heroici carminis*. Gorræus et Euricius Cordus les traduisirent en latin. La paraphrase d'Eutecnius parut pour la première fois dans l'édition de Bandini; Florence, 1764, in-8°. La plus complète édition de Nicandre est celle de Schneider, qui publia les deux poëmes séparément : *Nicandri Alexipharmaca, seu de venenis in potu cibove homini datis eorumque remediis carmen; cum scholiis græcis et Eutecnii sophistæ paraphrasi græca. Ex libris scriptis emendavit animadversionibusque et paraphrasi latina illustravit*; J.-G. Sch., Halle, 1792, in-8°; — *Nicandri Colophonii Theriaca, id est de bestiarum venenis eorumque remediis carmen; cum scholiis græcis auctioribus Eutecnii metaphrasi græca et carminum perditorum fragmentis*; Leipzig, in-8°. Le texte grec, revu avec soin par F.-S. Lehrs, avec une traduction latine, a paru dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot, à la suite de Theocrite et d'Oppien. Les *Theriaca* avec des corrections de Bentley ont été publiés dans le *Museum criticum* de Cambridge, t. I (1). L. J.

Suidas et Eudocia, au mot Νίκανδρος. — *Vie de Nicandre*, dans les Βιογράφοι de Westermann. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. IV, p. 344, etc., ed. Harles. — Haller, *Bibliotheca botanica*, *Bibliotheca medicæ practicæ*. — Sprengel, *Histoire de la médecine*. — Choulant, *Handb. der Bücherkunde für die ältere Medicin*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NICANOR (Νικάνωρ), général grec de Syrie, tué en 161 avant J.-C. Ami de Démétrius Ier, roi de Syrie, retenu avec lui à Rome, il fut un des compagnons de sa fuite. Démétrius, établi sur le trône de Syrie, le nomma *éléphantarque* (maître des éléphants), une des plus hautes dignités militaires, et l'envoya, avec une armée nombreuse, contre les Juifs insurgés sous la conduite de Judas Machabée. Nicanor, sous prétexte de négocier la paix, essaya d'abord de se rendre maître, par trahison, de la personne de Judas. Ayant échoué dans ce dessein, il livra bataille aux Juifs à Capharsalem, et fut défait avec une grande perte. Une seconde action, engagée près de Bethoron, tourna encore plus mal pour les Syriens. Nicanor périt sur le champ de bataille, et toute son armée fut taillée en pièces. Y.

Josèphe, *Antiq. Jud.*, XII, 10. — *Bibl. Mac.*, l. I, 7, l. II, 14, 15. — Polybe, XXXI, 19.

NICANOR, un des plus célèbres grammairiens grecs, vivait sous le règne de l'empereur Adrien, au commencement du deuxième siècle après J.-C. Suivant Suidas, il était d'Alexandrie, et suivant Étienne de Byzance, il était d'Hiérapolis. Il s'occupa particulièrement de ponctuation, ce qui lui fit donner le surnom plaisant de Στιγματίας; le mot prêtait à l'équivoque, et pouvait venir également de στιγμή, point, ponctuation, et de στίγμα, marque, flétrissure. Ses travaux sur Homère, dont il s'efforça d'éclairer les écrits au moyen de la ponctuation, lui valurent le nom plus honorable, de *nouvel Homère*, ὁ νέος Ὅμηρος, comme l'appelle Étienne de Byzance. Nicanor écrivit aussi sur la ponctuation de Callimaque et un traité *Sur la Ponctuation en général* (Περὶ καθόλου στιγμῆς). Les *Scholies* sur Homère ont conservé beaucoup de fragments de Nicanor. Fabricius en donna quelques uns, Villoison en publia de nouveaux et d'importants. Nicanor améliora le système de ponctuation établi par les critiques, mais il n'est pas facile d'indiquer avec précision quels furent ses changements et jusqu'à quel point ils furent heureux. Sur ces questions de grammaire, qui demanderaient beaucoup de détails pour être intelligibles, nous renvoyons à l'ouvrage publié par M. Fried-

(1) Parmi les poisons du règne animal, Nicandre mentionne la cantharide des Grecs, qui n'est pas la *lytta vesicatoria*, mais la *meloe cichorii*; la bupreste (*carabus bucidus*), le sang de taureau, le lait coagulé dans l'estomac d'un mammifère, une espèce de *tetragnathon* (*le tetragnathon lunocephalus*), la sangsue (*hirudo venenata*), et une espèce de salamandre. Parmi les poisons végétaux nous y trouvons l'aconit (*aconitum lycoctonum*), la coriandre, la ciguë, le colchique, le bolet dorycnium, la jusquiame, l'opium, les champignons. En fait de poisons minéraux, il ne cite que le blanc de plomb (carbonate de plomb), et la litharge (oxyde de plomb).

(1) On cite encore plusieurs écrivains du nom de Nicandre; savoir : un philosophe péripatéticien d'Alexandrie, qui écrivit un traité *Sur les Disciples d'Aristote*. — NICANDRE de Chalcédoine, auteur d'un ouvrage sur Prusias, roi de Bithynie. — NICANDRE fils d'Euthydème, qui figure dans les *Symposiaca* et le dialogue *De solertia animalium*. — un sophiste mentionné par Philostrate. — un grammairien de Thyatire, auteur d'un traité *Sur les Dèmes*, et d'un autre *Sur le Dialecte attique*.

lender sous ce titre : *Nicanor*, Περὶ Ἰλιακῆς στιγμῆς; Kœnigsberg, 1850, in-8°. L. J.

Suidas, au mot Νικάνωρ. — Étienne de Byzance, au mot Ἱεράπολις. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. I, p. 368, 517 ; vol. III, p. 823; vol. VI, p. 343. — Villoison, *Anecdota*, t. II.

NICANOR. *Voy*. DÉMÉTRIUS et SÉLEUCUS.

NICARQUE (Νίκαρχος), poëte épigrammatique, vivait au commencement du deuxième siècle après J.-C. Reiske, par une hypothèse peu fondée, le fait naître à Samos, et Jacobs, par des raisons un peu meilleures, pense qu'il vivait à Rome. La date de sa vie est fixée par le caractère de ses écrits et par ce fait que, dans une de ses épigrammes, il se moque du médecin égyptien Zopyre, que Plutarque cite comme un contemporain. L'*Anthologie grecque* contient sous son nom trente-huit épigrammes; mais il est douteux qu'il soit l'auteur de sept d'entre elles. Ces petites pièces sont plus remarquables par les personnalités injurieuses et la licence que par le talent poétique. Y.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. IV, p. 484. — Jacobs, *Anthologia græca*, vol. III, p. 66; vol. X, p. 17; XIII, p. 922.

NICCOLAI (*Alfonso*), littérateur italien, né le 31 décembre 1706, à Lucques, mort en 1784, à Florence. Admis en 1723 chez les Jésuites, il se consacra de bonne heure à la carrière de l'enseignement, professa l'Écriture sainte à Rome, et devint théologien impérial en Toscane sous les grands-ducs François et Léopold. Il a laissé en italien des ouvrages estimés : *Panégyriques et pièces en prose toscane;* Florence, 1753, in-4°; — *Mémoires historiques sur saint Blaise, évêque et martyr;* Rome, 1762, in-4°; — *Dissertations et Leçons sur l'Écriture sainte;* ibid., 13 vol. in-4°, dont 7 sur la *Genèse*; — *Pièces en prose toscane dans les genres oratoire, scientifique et historique;* Florence, 3 vol. in-4°; — *Entretiens sur la religion;* Gênes, 1770, 8 vol. in-8°. P.

Dizionario istorico Bassanese.

NICCOLAI (*Giambattista*), mathématicien italien, né en 1756, à Venise, mort en 1793, à Schio, dans le Vicentin. Après avoir occupé la chaire de mathématiques à l'université de Padoue, il entra dans les ordres, et devint archiprêtre de Padernello. La manie d'innover le jeta dans des observations singulières, notamment lorsqu'il s'avisa de démontrer que l'algèbre repose sur des bases incertaines. Outre un certain nombre de dissertations insérées dans les *Saggi* de l'académie de Padoue (t. I et II), et dans la *Nuova raccolta Calogerana*, on a de lui : *Nova analyseos elementa;* Padoue, 1791, 2 vol. in-4°. P.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani*, etc.

NICCOLAI. *Voy*. NICOLAI.

NICCOLI (*Niccolo* DE'), célèbre humaniste italien, né à Florence, en 1363, mort le 4 février 1437. Fils d'un négociant, il fut contraint pendant plusieurs années de s'adonner au commerce; ce n'est qu'après la mort de son père qu'il put se livrer à son goût prononcé pour l'étude; il apprit le latin, et se familiarisa aussi un peu avec le grec, sous la direction de Chrysoloras, de même qu'il s'initia à la philosophie et à la théologie en assistant aux réunions de l'académie de Santo-Spirito, dirigée par L. Marsigli. Il se rendit à Padoue pour y transcrire les œuvres latines de Pétrarque; il s'appliqua ensuite à copier de sa main, avec un soin extrême, les principaux auteurs de l'antiquité. Il forma ainsi une précieuse bibliothèque; il l'augmenta encore par de nombreux achats que la faveur extrême dont il jouit bientôt auprès de Côme de Médicis lui rendit faciles; la banque de ce célèbre protecteur des lettres avait ordre de payer tout bon signé de Niccoli. Lié avec les principaux savants de l'Italie, il obtenait par eux des renseignements sur les manuscrits renfermés dans les divers couvents de l'Europe; d'autres fois c'était lui qui dirigeait leurs recherches et les mettait à même d'exhumer de dépôts négligés les ouvrages d'écrivains classiques. Afin de se vouer entièrement à propager le mouvement de la renaissance des lettres, il n'accepta aucun office, et ne voulut pas se marier, pour pouvoir appliquer sa fortune, qui n'était pas très-considérable, à l'acquisition de manuscrits ou d'objets d'antiquité. Il vivait avec une maîtresse du nom de Benvenuta; cela le brouilla avec toute sa famille. Il était d'une complaisance extrême pour tous ceux qui le consultaient sur des questions littéraires ou lui demandaient à profiter des trésors contenus dans sa bibliothèque. Sa maison devint le lieu de réunion de tous les beaux-esprits de Florence; les artistes aussi le fréquentaient assidûment. Cependant son humeur sarcastique et irritable lui attira de nombreux ennemis, tels que Philelphe, Guarino, Chrysoloras et autres. Le cause de sa rupture avec son ami de jeunesse Leonardo Bruni vint de ce que celui-ci avait fait sur Benvenuto des plaisanteries déplacées. Le pape Eugène IV essaya en vain de les réconcilier; ce ne fut qu'après bien des années que Francesco Barbaro y réussit.

Niccoli vécut presque constamment à Florence; il passa quelque temps à Venise, pour y fouiller dans les archives et dans les bibliothèques du couvent, et fit un court séjour à Rome. Doué d'une excellente mémoire et, en même temps, d'une compréhension rapide et facile, il fut le restaurateur de la critique; il comparait les divers manuscrits d'un auteur et les corrigeait les uns par les autres; d'autres fois il rétablissait des textes conformément à ses principes extrêmement sévères en matière de goût. Sur les écrivains grecs, il réclamait l'aide de son ami Traversari. Ce concours donne beaucoup de prix aux manuscrits qui, copiés de sa main, se trouvent en grande partie à la bibliothèque de Florence. Ses livres, qui au moment de sa mort étaient au nombre de huit cents, furent acquis

par Côme de Médicis, et devinrent le fondement de la bibliothèque Marcienne. Niccoli n'a publié qu'un petit *Traité sur l'orthographe latine;* les quelques lettres que nous avons de lui sont en italien. Il évitait même de parler latin, non pas, comme l'a ridiculement prétendu Bruni, qu'il ignorât les principes de cette langue, mais parce que, connu par ses jugements sévères sur le style de ses contemporains, il ne voulait pas lui-même donner prise à la critique. Du reste il était plutôt apte à faire naître des idées chez les autres, à les exciter au travail et à les guider, qu'à produire lui-même une œuvre capitale. La postérité n'eut pas moins une grande reconnaissance à Niccoli pour les efforts constants et désintéressés qu'il fit pour faire refleurir l'étude des anciens. E. G.

Poggio, *Oratio in funere Nicoli* (dans ses *Opera* et dans l'*Amplissima Collectio* de Martene, t. III, où se trouvent encore d'autres documents sur Niccoli). — Vespasiano, *Vita Nicoli*. — Eneas Sylvius, *De Viris claris*. — B. Facius, *De Viris illustribus*. — Mehus, *Vita A. Traversarii* et *Vita L. Bruni*. — Ap. Zeno, *Dissertazione Vossiane*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della letter. italiana*. — G. Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums* (Berlin, 1859, p. 153).

* **NICCOLINI** (*Giovanni-Battista*), poëte italien, né le 31 décembre 1785, à San-Giuliano, près Pise. Il appartient à une famille patricienne de Florence et descend, par sa mère, du poëte lyrique Filicaia. Dans sa jeunesse il connut Ugo Foscolo, obligé de quitter Milan en fugitif, et se lia avec lui d'une vive amitié. Jamais il ne se mêla d'une manière active aux événements politiques qui bouleversèrent son pays; au lieu de saluer tous les pouvoirs, comme le fit Monti, il se tint à l'écart, nourrissant dans son cœur un sentiment de patriotisme élevé, qui devint en en quelque sorte le fondement de ses croyances littéraires. Les seules fonctions qu'il ait remplies sont celles de professeur d'histoire et de mythologie à l'Académie des beaux-arts de Florence et de conservateur de la bibliothèque du même établissement Le premier essai de Niccolini date de 1804 : c'est le poëme de *La Peste di Livorno*, écrit en tercets, et qui semble un écho de *La Bassvilliana*. Mais il se fit connaître avec plus d'éclat comme poëte tragique dans *Polissene*, drame qui fut avec justice couronné en 1810 par l'Académie de la Crusca Cette belle étude, empreinte d'une couleur antique, fut suivie de *Medea*, *Ino e Temisto*, *Edipo*, *I sette a Tebe*, drames qui ont une moindre valeur. Dans *Nabucco* il mit en scène l'épopée napoléonienne, hardiesse dont l'*Ajax* de Foscolo avait donné l'éclatant exemple. Cette pièce singulière, imprimée en 1819, à Londres, sous le voile de l'anonyme, et dans laquelle Caulaincourt, Carnot, Marie-Louise, Pie VII, figurent sous les noms assyriens d'Assene, d'Arsace, d'Amiti, de Mitrane et de Nabucco, n'a pas été représentée. Après avoir donné son premier drame moderne, *Matilda* (1815), où l'on sent un pénible effort pour se rapprocher de l'école romantique, Niccolini renonça pendant quelques années au théâtre, et prit part à la rénovation littéraire qui agitait alors toute l'Italie. Il écrivit ses discours en prose *Sur la ressemblance de la poésie et de la peinture*, *Sur la formation des langues* (1818), *Sur le Sublime et Michel-Ange* (1825), ses *Éloges* d'Andrea Orcagna et de J.-B. Alberti, et fut un des rédacteurs de l'*Anthologie*, excellente revue que Vieusseux publia de 1819 à 1832, à Florence. Comme l'ont prouvé ses derniers ouvrages, il ne se montre pas hostile aux théories modernes, s'il n'en a point assuré le triomphe; il les admet, ainsi que Casimir Delavigne, parce qu'elles ouvrent un champ plus vaste au développement de sa pensée; mais, dit M. de Mazade, « il s'en éloigne par une réserve qui ne l'abandonne jamais dans ses hardiesses, par un goût qui s'effraye aisément de la licence littéraire, par ses visibles affinités avec le dix-huitième siècle, par son amour presque exclusif des gloires nationales, qu'il craint de voir désertées pour des modèles étrangers, pour Gœthe ou Schiller ». Ses efforts pour concilier les réformes nouvelles avec l'ancienne discipline théâtrale n'ont pas été sans éclat. Après dix années de silence, il donna à la scène le drame d'*Antonio Foscarini* (1827), grave et sombre tableau de la politique occulte de Venise, joué dans toutes les villes d'Italie; amèrement attaqué et vivement défendu, il n'en offre pas moins, dans sa simplicité, des effets puissants et des beautés vraiment neuves. *Giovanni da Procida*, qui date de 1830, est un résumé de toutes les haines patriotiques contre la domination étrangère. Effrayé des excès littéraires, Niccolini se réfugie parfois encore vers le passé : après *Ludovico Sforza* (1834), tragédie régulière et froide, il écrit *Rosmonda d'Inghilterra* (1839), où l'histoire de la maîtresse de Henri II est retracée avec autant de mouvement que d'ampleur; tantôt il ne recule devant aucune hardiesse scénique, comme dans *Beatrice Cenci*, tantôt il revient, dans *Agamennone*, aux études favorites de sa jeunesse. Enfin, il s'est pleinement jeté dans la voie nouvelle avec deux drames du plus haut intérêt, *Arnaldo da Brescia* (1843) et *Filippo Strozzi* (1847). « Telles sont les œuvres de ce poëte sérieux et fier, ajoute M. de Mazade Sans doute on peut concevoir une interprétation plus large et plus profonde du cœur humain, une vigueur de création plus spontanée et plus libre, des habitudes de style moins souvent déparées par l'enflure; sans doute Niccolini n'a point fondé d'école et ne pouvait en fonder : la mesure même de son génie efface en lui ces traits saillants par lesquels éclatent les grandes originalités poétiques. Cependant il occupe un illustre rang. »

Niccolini a publié trois recueils de ses ouvrages : le premier (Florence, 1823, in-8°), et le troisième (Capolago, 1835 2 vol. in-8°), ne contiennent que des tragédies; ans le se-

cond (Florence, 1831, 3 vol.), on trouve en outre plusieurs morceaux en prose et en vers; mais aucun des trois n'est complet. P.

Ch. de Mazade, *Niccolini*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1845. — Jay, Jouy et de Norvins, *Biog. des Contemp.* — *Conv.-Lexikon*.

NICCOLO D'AREZZO, sculpteur et architecte italien, né à Arezzo, vers 1350, mort à Bologne, en 1417. On croit que son nom de famille était *Selli*. Il eut pour maître un médiocre sculpteur siennois, le Moccio, qu'il ne tarda pas à surpasser, grâce à l'étude qu'il fit des ouvrages des habiles artistes de Sienne et de Pise. Il avait déjà exécuté quelques travaux de plastique ou de pierre lorsqu'il s'établit à Florence, où on lui confia deux statues destinées au campanile de la cathédrale. Ces figures, bien réussies, avaient commencé à le faire connaître, quand la peste qui en 1383 désola Florence le décida à retourner dans sa patrie, où chargé par la confrérie de la Miséricorde de l'érection d'une façade pour leur établissement, il fit pour surmonter la porte un bas-relief, gravé dans l'ouvrage de Cicognara (t. I, pl. XVIII). De chaque côté Niccolò plaça dans des niches les statues de *Saint Grégoire* et de *Saint Donat*. De retour à Florence, il exécuta, pour la cathedrale, un *Évangéliste assis*, qui est regardé comme son meilleur ouvrage. Appelé à Rome par le pape Boniface IX, Niccolò fut employé pendant quelque temps aux fortifications du château Saint Ange. A Florence, il fit pour les maîtres monnayeurs, sur un pilastre à l'angle de l'église d'Orsammichele, deux petites figures de marbre posées au-dessus de la niche qui contient le *Saint Matthieu* de Ghiberti, et ces figures ne sont point écrasées par ce redoutable voisinage. Il était occupé à ces travaux quand il prit part au concours pour les portes du baptistère. Dans le modèle qu'il présenta, il fit preuve d'une grande connaissance du métier; mais ses figures furent trouvées lourdes et mal réparées. D'après Vasari, Niccolò alla ensuite à Milan, où il fut nommé directeur des travaux de la cathédrale; mais on ne trouve aucune trace de son passage dans les registres de la fabrique. En retournant à Arezzo, il s'arrêta à Bologne pour exécuter, partie en marbre, partie en terre cuite, le *tombeau* et la *statue du pape Alexandre V* pour l'église des Frères mineurs. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*.

NICCOLO DEL CAVALLO ou *Niccolò* Baroncelli ou *Niccolò* de Florence, sculpteur et fondeur italien, né à Florence, travaillait à Ferrare dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il fut élève de Brunellesco. En 1443, il fondit la *statue équestre du marquis Nicolas d'Este*, et ce fut ce beau travail qui lui mérita le surnom de *Niccolo del Cavallo*, sous lequel seul il est connu. Ce beau monument a été renversé dans la révolution de 1797. Niccolò fit ensuite la statue assise de *Borso d'Este*, qui existait sur la même place; et trois statues, également de bronze, qui existent encore dans la cathédrale de Ferrare, *le Christ sur la Croix*, *la Vierge* et *Saint Jean*; et en 1492 un magnifique médaillon du *duc Alphonse Ier*, avec un char de triomphe au revers. E. B—n.

Cicognara, *Storia della scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Vasari, *Vite*.

NICCOLO DALL' ARCA, sculpteur originaire de Dalmatie, mort à Bologne, en 1494. Il était venu très-jeune habiter cette ville. Après avoir étudié sous Jacopo della Quercia, il fut chargé d'achever le merveilleux tombeau de saint Dominique commencé par Niccolò Pisano, travail qui lui valut le surnom de *Niccolò dall' Arca*, sous lequel seul il est connu. En 1478, il sculpta pour la façade du palais public une *Vierge* colossale de marbre. Enfin, Cicognara dit que dans l'une des îles des lagunes de Venise, celle de Santo-Spirito, on voit de lui une *Crèche* de terre cuite. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della scultura*.

NICCOLO DA MODENA. *Voy.* Abati (*Niccolo*).

NICCOLO PISANO ou **DA PISA**. *Voy.* Pisano (*Niccolò*).

NICÉNÈTE (Νικαίνετος), poëte grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Les renseignements à ce sujet sont assez contradictoires. Athénée parle de lui tantôt comme étant de Samos et tantôt comme étant d'Abdère. Étienne de Byzance compte parmi les célèbres Abdéritains un Nicénète poëte épique. D'après ces diverses assertions, Jacobs suppose que Nicénète était né à Abdère, et qu'il s'était établi à Samos. Cet auteur composa entre autres ouvrages une liste des femmes illustres et des epigrammes dont six sont insérées dans l'*Anthologia* de Jacobs. Y.

Athénée, XIII, XV. — Étienne de Byzance, au mot Ἄβδηρα. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. IV, p. 484. — Jacobs, *Anthologia Græca*, vol. I p. 208; XIII, p. 921. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III, p. 519, 563.

NICÉPHORE (Saint), martyr syrien, né à Antioche, décapité dans la même ville, en 260. Il était fort lié avec un prêtre chrétien nommé Saprice; une querelle s'éleva entre eux, et la haine en fut le fruit. Ils se détestèrent avec autant de force qu'ils s'étaient aimés. Lorsque la persécution de Valérien vint frapper les chrétiens, Nicéphore, se rappelant les paroles de saint Jean, que « qui hait son frère est homicide », et prévoyant une catastrophe, employa tous les moyens pour se réconcilier avec Saprice; il alla jusqu'à se jeter à ses pieds et le conjura au nom du Christ de lui pardonner. Saprice, oubliant son devoir de prêtre et les préceptes contenus dans l'*Oraison dominicale*, demeura implacable. A quelque temps de là il fut arrêté et soumis à la question. Il répondit fermement qu'il était chrétien, et fut condamné à perdre la tête. Comme on le menait au supplice, Nicéphore vint encore le supplier de lui pardonner; Saprice le repoussa; mais, arrivé au lieu du supplice, il déclara tout à coup qu'il

était prêt à obéir à l'empereur et à sacrifier aux faux dieux. Nicéphore l'invita à persévérer dans sa foi, mais n'en fut pas écouté; alors il s'écria : « Faites-moi mourir à sa place, car je crois en Jésus-Christ! » Ce vœu fut exaucé presque aussitôt. Les actes de Nicéphore, quoique tirés de plusieurs manuscrits grecs et latins, ne portent pas un caractère complet d'authenticité. Les Églises grecque et latine honorent ce saint le 9 février. A. L.

Dom Thierry Ruinart, Bollandus, Tillemont, Baillet, *Vies des Saints*. — Drouet de Maupertuy, *Le Combat de l'illustre Nicéphore, martyr* dans les *Véritables Actes des martyrs* (Paris, 1732, 2 vol. in-12), t. II, p. 368-382.

NICÉPHORE (Saint), patriarche de Constantinople, né dans cette ville, en 758, mort le 2 juin 828. Il était fils de Théodore, notaire ou principal secrétaire de l'empereur Constantin Copronyme, et connu pour son attachement à la foi orthodoxe. Nicéphore atteignit comme son père les hautes dignités de l'État, et devint secrétaire de l'empereur Constantin, fils d'Irène. Il assista, en qualité de commissaire de l'empereur, au second concile de Nicée, et déploya beaucoup d'ardeur pour obtenir la condamnation des iconoclastes. Dégoûté des intrigues de la cour, il se retira dans un monastère à l'extrémité du Bosphore, avec l'intention d'y terminer ses jours; mais sa réputation de savoir et de piété le fit choisir en 806 pour occuper le siége patriarcal de Constantinople après la mort de saint Tarasius. Nicéphore, qui n'était encore que laïc, passa par tous les degrés des saints ordres, et fut sacré évêque, le jour de Pâques (12 avril 806). Pendant les premières années du patriarcat de saint Nicéphore, sous les empereurs Nicéphore et Michel, l'Église de Constantinople fut tranquille, sauf un léger schisme causé par le rétablissement du prêtre Joseph, que saint Tarasius avait interdit; mais l'avénement de Léon l'Arménien fut le signal d'une grave perturbation religieuse. Ce prince rendit un édit très-dur contre le culte des images. Nicéphore essaya vainement de ramener l'empereur à des sentiments plus humains et plus orthodoxes; il ne fit qu'exciter sa colère. Déposé par l'ordre de Léon en 815, il se retira dans le couvent de Saint-Théodore, dans une des îles de la Propontide, où il mourut, après un exil de près de quatorze ans. Nicéphore, outre les vertus chrétiennes qui l'ont fait placer au nombre des saints, avait beaucoup de savoir et de talent. Il est le meilleur écrivain de son temps et un des meilleurs de la période byzantine.

Ses principaux ouvrages sont : Κωνσταντινουπόλεως Ἱστορία σύντομος (*Histoire abrégée de Constantinople*), plus connue sous le titre de *Breviarium historicum* ou de *Breviarium*; elle commence au meurtre de l'empereur Maurice, en 602, et va jusqu'au mariage de l'empereur Léon IV et d'Irène, en 770; la première édition fut publiée par D. Pétau, avec une traduction latine et des notes, Paris, 1616, in-8°, avec un fragment de Nicéphore Grégoras, l'*Histoire* de Georges Pachymère, etc.; les autres éditions sont celles de Paris, 1648, in-fol. avec Théophylacte; de Venise, 1729; de Bonn, avec Paul le Silentiaire, 1837 : cette histoire a été traduite en français par Monterole, Paris, 1618, in-8°, et par Morel, 1634, in-12; — *Chronologia compendiaria, seu tripartita* (Chronologie abrégée, en trois parties) depuis Adam jusqu'au temps de l'auteur. Dès 872 elle fut traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire; cette version est contenue dans l'édition de l'*Histoire ecclésiastique* d'Anastase par Fabrot, Paris, 1649, in-fol.; le texte grec, inséré par Joseph Scaliger dans son *Thesaurus Temporum*, Leyde, 1606, in-fol., fut publié en grec et en latin par J. Goarius, à la suite de la *Chronique* d'Eusèbe, Paris, 1652, in-fol.; Venise, 1729, in-fol.; G. Dindorf l'a publié avec Georges Syncelle, Bonn, 1829; — Ἀντιρρητικῶν Λόγοι, *Discours de réfutation contre Mammona* (Constantin Copronyme) et contre les iconoclastes; on trouve les trois premiers dans ses *Antiquæ lectiones*, t. IV, et dans la plupart des *Bibliothèques* des Pères; Combefis a donné des fragments étendus des *Antirrhetica* dans son *Auctuarium*; Paris, 1648, in-fol.; — Στιχομετρία (*Index des livres sacrés*); le texte avec une traduction d'Anastase le bibliothécaire a été publié dans les *Opera posthuma* de Pierre Pithou, Paris, 1609, in-4°, et par Pearson dans sa *Critica sacra*. Pearson dans les *Vindicia Ignatii* pense que la *Stichometria* a été écrite par un Nicéphore plus ancien que le patriarche; — *Confession de foi au pape Léon III*, traduite en latin dans les *Annales* de Baronius, à l'année 811; le texte grec a été publié dans les *Actes* du synode d'Éphèse, Heidelberg, 1591, in-fol.; et avec Zonaras, Paris, 1620; — *Canones breviculi XVII*, en grec et en latin, dans le troisième livre du *Jus græco-romanum* de Leunclavius; et dans le livre du *Jus orientale* de Bonfinius; 1583, in-8°; — *Canones XXXVII*, en grec et en latin, dans le 3e vol. des *Monumenta Ecclesiæ græcæ* de Cotelier; — *Lettres contenant dix-sept interrogations sur les affaires canoniques avec des réponses*. Banduri avait l'intention de publier les *Œuvres complètes* de Nicéphore; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet, et il n'eut que le temps de publier un *Conspectus*, Paris, 1705, in-8°, qui a été reproduit par Fabricius, dans sa bibliothèque. L. J.

Cave, *Historia liter.* — Fabricius, *Bibliotheca græca*. vol VII, p. 602, 603, 612. — Hankins, *Scriptores byzantini*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

NICÉPHORE Ier (Νικηφόρος), empereur d'Orient de 802 à 811. Il était né à Séleucie dans la Pisidie (1) Il s'éleva par ses intrigues à l'importante place de logothète ou ministre des fi-

(1) Selon Aboulfaradge (*Chron. syr.*, p. 138), il était Cappadocien de naissance, et descendait de Djaballah ou Gabalas, le dernier roi des Arabes de Ghassan. On trouve la même assertion dans Ibnalathir.

nances de l'impératrice Irène. Deux conspirations conduites par des eunuques se formèrent à la fois contre cette princesse. D'un côté le premier ministre Aétius travaillait à mettre son frère Léon sur le trône. D'un autre côté, sept eunuques d'un rang patricien, Nicétas, commandant de la garde, ses deux frères, Sisinnius et Léon Clocas, le questeur Théotiste, Léon de Sinope, Grégoire et Pierre formèrent le projet de donner la couronne à Nicéphore. Le 31 octobre 802, à dix heures du soir, les conjurés conduisirent Nicéphore au palais, le proclamèrent empereur et arrêtèrent l'impératrice. Le patriarche ne refusa pas de couronner l'usurpateur, et les habitants de Constantinople, quoique indignés, n'osèrent pas se révolter. Le premier acte de Nicéphore fut de tromper l'impératrice. En l'assurant qu'elle recevrait de lui le traitement le plus bienveillant, il l'amena à lui révéler où étaient cachées ses richesses. Mais dès qu'il eut entre les mains les trésors d'Irène, il la relégua dans l'île de Lesbos, où elle mourut, de misère et de douleur. Nicéphore n'eut qu'une qualité qui lui a valu les éloges de quelques auteurs ecclésiastiques : il ne persécuta pas les orthodoxes et ne favorisa pas les iconoclastes. Du reste, il était perfide, rapace, débauché. Ses vices excitèrent la haine des patrices qui l'avaient mis sur le trône; mais avec l'appui du clergé il brava leur mauvais vouloir, et se défit de leur chef, Nicétas. L'année suivante, il fut menacé d'un danger plus redoutable. Bardane, surnommé le Turc, le plus honnête et le plus vaillant des généraux grecs, gouverneur des cinq provinces d'Orient, accepta la couronne, que lui offrirent ses soldats (juillet 803); mais, retenu par l'honorable scrupule de ne pas verser le sang de ses concitoyens, il agit mollement. Deux de ses lieutenants, Léon l'Arménien et Michel le Bègue (qui plus tard furent tous deux empereurs), désespérant du succès de sa cause, l'abandonnèrent. Frappé de cette défection, et se voyant avec horreur dans la nécessité de verser des flots de sang pour arriver au but de son entreprise, Bardane fit savoir à Nicéphore que s'il voulait lui accorder une amnistie pleine et entière à lui et à ses soldats, il poserait les armes. L'empereur envoya immédiatement une promesse d'amnistie signée de lui, du patriarche Tarasius et de tous les patrices; il y joignit comme un gage inviolable une croix qu'il avait l'habitude de porter au cou. Sur la foi de cette lettre, Bardane quitta son camp, et se retira dans un monastère. La punition qu'il s'infligeait à lui-même ne parut pas suffisante à Nicéphore, qui, malgré les promesses les plus solennelles, lui fit crever les yeux et le traita toujours avec une extrême rigueur. La même année Nicéphore reprit les négociations avec Charlemagne, interrompues par la chute d'Irène. Il congédia les deux envoyés de ce prince, Jessé et Hélingaud, et les fit accompagner par trois députés, qui allèrent porter à Charlemagne les propositions de leur empereur. Les envoyés grecs trouvèrent Charlemagne à Saltzungen, sur la rivière de la Saale, en Thuringe, et conclurent avec lui un traité qui réglait les limites des deux empires. Charlemagne fut confirmé dans la possession de l'Istrie, de la Dalmatie, de la Liburnie, de la Slavonie, de la Croatie et de la Bosnie; mais les Grecs gardèrent les îles et les villes maritimes de la Dalmatie; ce qui leur assurait la domination sur la la mer Adriatique. Venise resta indépendante, sous la suzeraineté nominale de l'empire grec. Dans ses transactions Nicéphore avait montré beaucoup de condescendance pour le puissant monarque d'Occident; il essaya au contraire de faire preuve de fermeté à l'égard du khalife Haroun Arrashid, prince aussi puissant que Charlemagne. Irène avait acheté la paix du khalife. Nicéphore lui écrivit : « Irène vous a payé une somme dont vous auriez dû payer le double. C'est un effet de la faiblesse et de la sottise d'une femme. Aussitôt après la lecture de cette lettre, ayez soin de me renvoyer ce que vous avez reçu. Autrement l'épée décidera notre querelle. » Haroun ne répondit à cette lettre qu'en envahissant les provinces de l'empire. Après plusieurs années d'une guerre marquée plutôt par des dévastations que par des batailles, Nicéphore fut forcé d'accepter une paix honteuse, par laquelle il s'engagea à payer au khalife un tribut annuel de 30,000 pièces d'or. En 807, Nicéphore marcha contre les Bulgares; mais il fut brusquement rappelé à Constantinople par une conspiration. Les conjurés, condamnés et battus de verges, eurent grâce de la vie; car Nicéphore, avec tous ses vices, n'était pas cruel, et il épargnait volontiers la vie de ses sujets pourvu qu'il confisquât leurs biens. Une autre conspiration, qui éclata au mois de février 808, lui fournit une nouvelle occasion de montrer sa clémence et sa rapacité. La mort d'Harounn Arrashid, en 809, le délivra de son plus formidable ennemi, et il put tourner toutes ses forces contre Crum, roi des Bulgares. A force d'extorsions sur ses sujets, il leva assez d'argent pour former une puissante armée d'observation. En 811 il pénétra dans la Bulgarie, et remporta quelques succès, qui décidèrent Crum à demander la paix. Nicéphore, enflé par ses succès, eut l'imprudence de rejeter cette proposition. Les Bulgares, réduits au désespoir, se précipitèrent avec fureur contre l'armée grecque, qui se trouva bientôt étroitement bloquée. Les Grecs essayèrent de s'échapper par un défilé qui restait ouvert; mais ils rencontrèrent les Bulgares devant eux, et furent presque tous exterminés. Nicéphore fut trouvé parmi les morts, sans qu'on sût comment il avait perdu la vie. Quelques-uns pensèrent qu'il avait été tué par ses propres soldats exaspérés contre lui (25 juillet 811). Son fils, Staurace, grièvement blessé, s'échappa du champ de bataille et se rendit en toute hâte à Constantinople, où il fut proclamé empereur.

L. J.

par Côme de Médicis, et devinrent le fondement de la bibliothèque Marcienne. Niccoli n'a publié qu'un petit *Traité sur l'orthographe latine*; les quelques lettres que nous avons de lui sont en italien. Il évitait même de parler latin, non pas, comme l'a ridiculement prétendu Bruni, qu'il ignorât les principes de cette langue, mais parce que, connu par ses jugements sévères sur le style de ses contemporains, il ne voulait pas lui-même donner prise à la critique. Du reste il était plutôt apte à faire naître des idées chez les autres, à les exciter au travail et à les guider, qu'à produire lui-même une œuvre capitale. La postérité n'eut pas moins une grande reconnaissance à Niccoli pour les efforts constants et désintéressés qu'il fit pour faire refleurir l'étude des anciens. E. G.

Poggio, *Oratio in funere Nicoli* (dans ses *Opera* et dans l'*Amplissima Collectio* de Martene, t. III, où se trouvent encore d'autres documents sur Niccoli). — Vespasiano, *Vita Nicoli*. — Eneas Sylvius, *De Viris claris*. — B. Facius, *De Viris illustribus*. — Mehus, *Vita A. Traversarii* et *Vita L. Bruni*. — Ap. Zeno, *Dissertazione Vossiane*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della letter. italiana*. — G. Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums* (Berlin, 1859, p. 153).

* **NICCOLINI** (*Giovanni-Battista*), poëte italien, né le 31 décembre 1785, à San-Giuliano, près Pise. Il appartient à une famille patricienne de Florence et descend, par sa mère, du poëte lyrique Filicaia. Dans sa jeunesse il connut Ugo Foscolo, obligé de quitter Milan en fugitif, et se lia avec lui d'une vive amitié. Jamais il ne se mêla d'une manière active aux événements politiques qui bouleversèrent son pays; au lieu de saluer tous les pouvoirs, comme le fit Monti, il se tint à l'écart, nourrissant dans son cœur un sentiment de patriotisme élevé, qui devint en en quelque sorte le fondement de ses croyances littéraires. Les seules fonctions qu'il ait remplies sont celles de professeur d'histoire et de mythologie à l'Académie des beaux-arts de Florence et de conservateur de la bibliothèque du même établissement. Le premier essai de Niccolini date de 1804 : c'est le poëme de *La Peste di Livorno*, écrit en tercets, et qui semble un écho de *La Bassvilliana*. Mais il se fit connaître avec plus d'éclat comme poëte tragique dans *Polissene*, drame qui fut avec justice couronné en 1810 par l'Académie de la Crusca. Cette belle étude, empreinte d'une couleur antique, fut suivie de *Medea*, *Ino e Temisto*, *Edipo*, *I sette a Tebe*, drames qui ont une moindre valeur. Dans *Nabucco* il mit en scène l'épopée napoléonienne, hardiesse dont l'*Ajax* de Foscolo avait donné l'éclatant exemple. Cette pièce singulière, imprimée en 1819, à Londres, sous le voile de l'anonyme, et dans laquelle Caulaincourt, Carnot, Marie-Louise, Pie VII, figurent sous les noms assyriens d'Assene, d'Arsace, d'Amiti, de Mitrane et de Nabucco, n'a pas été représentée. Après avoir donné son premier drame moderne, *Matilda* (1815), où l'on sent un pénible effort pour se rapprocher de l'école romantique, Niccolini renonça pendant quelques années au théâtre, et prit part à la rénovation littéraire qui agitait alors toute l'Italie. Il écrivit ses discours en prose *Sur la ressemblance de la poésie et de la peinture*, *Sur la formation des langues* (1818), *Sur le Sublime et Michel-Ange* (1825), ses *Éloges* d'Andrea Orcagna et de J.-B. Alberti, et fut un des rédacteurs de l'*Anthologie*, excellente revue que Vieusseux publia de 1819 à 1832, à Florence. Comme l'ont prouvé ses derniers ouvrages, il ne se montre pas hostile aux théories modernes, s'il n'en a point assuré le triomphe; il les admet, ainsi que Casimir Delavigne, parce qu'elles ouvrent un champ plus vaste au développement de sa pensée; mais, dit M. de Mazade, « il s'en éloigne par une réserve qui ne l'abandonne jamais dans ses hardiesses, par un goût qui s'effraye aisément de la licence littéraire, par ses visibles affinités avec le dix-huitième siècle, par son amour presque exclusif des gloires nationales, qu'il craint de voir désertées pour des modèles étrangers, pour Gœthe ou Schiller ». Ses efforts pour concilier les réformes nouvelles avec l'ancienne discipline théâtrale n'ont pas été sans éclat. Après dix années de silence, il donna à la scène le drame d'*Antonio Foscarini* (1827), grave et sombre tableau de la politique occulte de Venise, joué dans toutes les villes d'Italie; amèrement attaqué et vivement défendu, il n'en offre pas moins, dans sa simplicité, des effets puissants et des beautés vraiment neuves. *Giovanni da Procida*, qui date de 1830, est un résumé de toutes les haines patriotiques contre la domination étrangère. Effrayé des excès littéraires, Niccolini se réfugie parfois encore vers le passé : après *Ludovico Sforza* (1834), tragédie régulière et froide, il écrit *Rosmonda d'Inghilterra* (1839), où l'histoire de la maîtresse de Henri II est retracée avec autant de mouvement que d'ampleur; tantôt il ne recule devant aucune hardiesse scénique, comme dans *Beatrice Cenci*, tantôt il revient, dans *Agamennone*, aux études favorites de sa jeunesse. Enfin, il s'est pleinement jeté dans la voie nouvelle avec deux drames du plus haut intérêt, *Arnaldo da Brescia* (1843) et *Filippo Strozzi* (1847). « Telles sont les œuvres de ce poëte sérieux et fier, ajoute M. de Mazade. Sans doute on peut concevoir une interprétation plus large et plus profonde du cœur humain, une vigueur de création plus spontanée et plus libre, des habitudes de style moins souvent déparées par l'enflure; sans doute Niccolini n'a point fondé d'école et ne pouvait en fonder : la mesure même de son génie efface en lui ces traits saillants par lesquels éclatent les grandes originalités poétiques. Cependant il occupe un illustre rang. »

Niccolini a publié trois recueils de ses ouvrages : le premier (Florence, 1823, in-8°), et le troisième (Capolago, 1835, 2 vol. in-8°), ne contiennent que des tragédies; dans le se-

cond (Florence, 1831, 3 vol.), on trouve en outre plusieurs morceaux en prose et en vers; mais aucun des trois n'est complet. P.

Ch. de Mazade, *Niccolini*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1845. — Jay, Jouy et de Norvins, *Biog. des Contemp.* — *Conv.-Lexikon*.

NICCOLO D'AREZZO, sculpteur et architecte italien, né à Arezzo, vers 1350, mort à Bologne, en 1417. On croit que son nom de famille était *Selli*. Il eut pour maître un médiocre sculpteur siennois, le Moccio, qu'il ne tarda pas à surpasser, grâce à l'étude qu'il fit des ouvrages des habiles artistes de Sienne et de Pise. Il avait déjà exécuté quelques travaux de plastique ou de pierre lorsqu'il s'établit à Florence, où on lui confia deux statues destinées au campanile de la cathédrale. Ces figures, bien réussies, avaient commencé à le faire connaître, quand la peste qui en 1383 désola Florence le décida à retourner dans sa patrie, où chargé par la confrérie de la Miséricorde de l'érection d'une façade pour leur établissement, il fit pour surmonter la porte un bas-relief, gravé dans l'ouvrage de Cicognara (t. I, pl. XVIII). De chaque côté Niccolò plaça dans des niches les statues de *Saint Grégoire* et de *Saint Donat*. De retour à Florence, il exécuta, pour la cathédrale, un *Évangéliste assis*, qui est regardé comme son meilleur ouvrage. Appelé à Rome par le pape Boniface IX, Niccolò fut employé pendant quelque temps aux fortifications du château Saint Ange. A Florence, il fit pour les maîtres monnayeurs, sur un pilastre à l'angle de l'église d'Orsammichele, deux petites figures de marbre posées au-dessus de la niche qui contient le *Saint Matthieu* de Ghiberti, et ces figures ne sont point écrasées par ce redoutable voisinage. Il était occupé à ces travaux quand il prit part au concours pour les portes du baptistère. Dans le modèle qu'il présenta, il fit preuve d'une grande connaissance du métier; mais ses figures furent trouvées lourdes et mal réparées. D'après Vasari, Niccolò alla ensuite à Milan, où il fut nommé directeur des travaux de la cathédrale; mais on ne trouve aucune trace de son passage dans les registres de la fabrique. En retournant à Arezzo, il s'arrêta à Bologne pour exécuter, partie en marbre, partie en terre cuite, le *tombeau* et la *statue du pape Alexandre V* pour l'église des Frères mineurs. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*.

NICCOLO DEL CAVALLO ou *Niccolò* BARONCELLI ou *Niccolò* DE FLORENCE, sculpteur et fondeur italien, né à Florence, travaillait à Ferrare dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il fut élève de Brunellesco. En 1443, il fondit la *statue équestre du marquis Nicolas d'Este*, et ce fut ce beau travail qui lui mérita le surnom de *Niccolo del Cavallo*, sous lequel seul il est connu. Ce beau monument a été renversé dans la révolution de 1797. Niccolò fit ensuite la statue assise de *Borso d'Este*, qui existait sur la même place; et trois statues, également de bronze, qui existent encore dans la cathédrale de Ferrare, *le Christ sur la Croix*, *la Vierge* et *Saint Jean*; et en 1492 un magnifique médaillon du *duc Alphonse I*er, avec un char de triomphe au revers. E. B—n.

Cicognara, *Storia della scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Vasari, *Vite*.

NICCOLO DALL' ARCA, sculpteur originaire de Dalmatie, mort à Bologne, en 1494. Il était venu très-jeune habiter cette ville. Après avoir étudié sous Jacopo della Quercia, il fut chargé d'achever le merveilleux tombeau de saint Dominique commencé par Niccolò Pisano, travail qui lui valut le surnom de *Niccolò dall' Arca*, sous lequel seul il est connu. En 1478, il sculpta pour la façade du palais public une *Vierge* colossale de marbre. Enfin, Cicognara dit que dans l'une des îles des lagunes de Venise, celle de Santo-Spirito, on voit de lui une *Crèche* de terre cuite. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della scultura*.

NICCOLO DA MODENA. *Voy.* ABATI (*Niccolo*).

NICCOLO PISANO ou **DA PISA**. *Voy.* PISANO (*Niccolò*).

NICÉNÈTE (Νικαίνετος), poëte grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Les renseignements à ce sujet sont assez contradictoires. Athénée parle de lui tantôt comme étant de Samos et tantôt comme étant d'Abdère. Étienne de Byzance compte parmi les célèbres Abdéritains un Nicénète poëte épique. D'après ces diverses assertions, Jacobs suppose que Nicénète était né à Abdère, et qu'il s'était établi à Samos. Cet auteur composa entre autres ouvrages une liste des femmes illustres et des épigrammes dont six sont insérées dans l'*Anthologia* de Jacobs. Y.

Athénée, XIII, XV. — Étienne de Byzance, au mot Ἄβδηρα. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. IV, p. 484. — Jacobs, *Anthologia Græca*, vol. I p. 205, XIII, p. 921. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III, p. 519, 563.

NICÉPHORE (Saint), martyr syrien, né à Antioche, décapité dans la même ville, en 260. Il était fort lié avec un prêtre chrétien nommé Saprice; une querelle s'éleva entre eux, et la haine en fut le fruit. Ils se détestèrent avec autant de force qu'ils s'étaient aimés. Lorsque la persécution de Valérien vint frapper les chrétiens, Nicéphore, se rappelant les paroles de saint Jean, que « qui hait son frère est homicide », et prévoyant une catastrophe, employa tous les moyens pour se réconcilier avec Saprice; il alla jusqu'à se jeter à ses pieds et le conjura au nom du Christ de lui pardonner. Saprice, oubliant son devoir de prêtre et les préceptes contenus dans l'*Oraison dominicale*, demeura implacable. A quelque temps de là il fut arrêté et soumis à la question. Il répondit fermement qu'il était chrétien, et fut condamné à perdre la tête. Comme on le menait au supplice, Nicéphore vint encore le supplier de lui pardonner; Saprice le repoussa; mais, arrivé au lieu du supplice, il déclara tout à coup qu'il

était prêt à obéir à l'empereur et à sacrifier aux faux dieux. Nicéphore l'invita à persévérer dans sa foi, mais n'en fut pas écouté; alors il s'écria : « Faites-moi mourir à sa place, car je crois en Jésus-Christ! » Ce vœu fut exaucé presque aussitôt. Les actes de Nicéphore, quoique tirés de plusieurs manuscrits grecs et latins, ne portent pas un caractère complet d'authenticité. Les Églises grecque et latine honorent ce saint le 9 février. A. L.

Dom Thierry Ruinart, Bollandus, Tillemont, Baillet, *Vies des Saints*. — Drouet de Maupertuy, *Le Combat de l'illustre Nicéphore, martyr* dans les *Véritables Actes des martyrs* (Paris, 1732, 2 vol. in-12), t. II, p. 368-382.

NICÉPHORE (Saint), patriarche de Constantinople, né dans cette ville, en 758, mort le 2 juin 828. Il était fils de Théodore, notaire ou principal secrétaire de l'empereur Constantin Copronyme, et connu pour son attachement à la foi orthodoxe. Nicéphore atteignit comme son père les hautes dignités de l'État, et devint secrétaire de l'empereur Constantin, fils d'Irène. Il assista, en qualité de commissaire de l'empereur, au second concile de Nicée, et déploya beaucoup d'ardeur pour obtenir la condamnation des iconoclastes. Dégoûté des intrigues de la cour, il se retira dans un monastère à l'extrémité du Bosphore, avec l'intention d'y terminer ses jours; mais sa réputation de savoir et de piété le fit choisir en 806 pour occuper le siége patriarcal de Constantinople après la mort de saint Tarasius. Nicéphore, qui n'était encore que laïc, passa par tous les degrés des saints ordres, et fut sacré évêque, le jour de Pâques (12 avril 806). Pendant les premières années du patriarcat de saint Nicéphore, sous les empereurs Nicéphore et Michel, l'Église de Constantinople fut tranquille, sauf un léger schisme causé par le rétablissement du prêtre Joseph, que saint Tarasius avait interdit; mais l'avénement de Léon l'Arménien fut le signal d'une grave perturbation religieuse. Ce prince rendit un édit très-dur contre le culte des images. Nicéphore essaya vainement de ramener l'empereur à des sentiments plus humains et plus orthodoxes; il ne fit qu'exciter sa colère. Déposé par l'ordre de Léon en 815, il se retira dans le couvent de Saint-Théodore, dans une des îles de la Propontide, où il mourut, après un exil de près de quatorze ans. Nicéphore, outre les vertus chrétiennes qui l'ont fait placer au nombre des saints, avait beaucoup de savoir et de talent. Il est le meilleur écrivain de son temps et un des meilleurs de la période byzantine.

Ses principaux ouvrages sont : Κωνσταντινουπόλεως Ἱστορία σύντομος (*Histoire abrégée de Constantinople*), plus connue sous le titre de *Breviarium historicum* ou de *Breviarium*; elle commence au meurtre de l'empereur Maurice, en 602, et va jusqu'au mariage de l'empereur Léon IV et d'Irène, en 770; la première édition fut publiée par D. Pétau, avec une traduction latine et des notes, Paris, 1616, in-8°, avec un fragment de Nicéphore Grégoras, l'*Histoire* de Georges Pachymère, etc.; les autres éditions sont celles de Paris, 1648, in-fol. avec Théophylacte; de Venise, 1729; de Bonn, avec Paul le Silentiaire, 1837 : cette histoire a été traduite en français par Monterole, Paris, 1618, in-8°, et par Morel, 1634, in-12; — *Chronologia compendiaria, seu tripartita* (Chronologie abrégée, en trois parties) depuis Adam jusqu'au temps de l'auteur. Dès 872 elle fut traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire; cette version est contenue dans l'édition de l'*Histoire ecclésiastique* d'Anastase par Fabrot, Paris, 1649, in-fol.; le texte grec, inséré par Joseph Scaliger dans son *Thesaurus Temporum*, Leyde, 1606, in-fol., fut publié en grec et en latin par J. Goarius, à la suite de la *Chronique* d'Eusèbe, Paris, 1652, in-fol.; Venise, 1729, in-fol.; G. Dindorf l'a publié avec Georges Syncelle, Bonn, 1829; — Ἀντιῤῥητικῶν Λόγοι, *Discours de réfutation contre Mammona* (Constantin Copronyme) et contre les iconoclastes; on trouve les trois premiers dans ses *Antiquæ lectiones*, t. IV, et dans la plupart des *Bibliothèques* des Pères; Combefis a donné des fragments étendus des *Antirrhetica* dans son *Auctuarium*; Paris, 1648, in-fol.; — Στιχομετρία (*Index des livres sacrés*); le texte avec une traduction d'Anastase le bibliothécaire a été publié dans les *Opera posthuma* de Pierre Pithou, Paris, 1609, in-4°, et par Pearson dans sa *Critica sacra*. Pearson dans les *Vindiciæ Ignatii* pense que la *Stichometria* a été écrite par un Nicéphore plus ancien que le patriarche; — *Confession de foi au pape Léon III*, traduite en latin dans les *Annales* de Baronius, à l'année 811; le texte grec a été publié dans les *Actes* du synode d'Éphèse, Heidelberg, 1591, in-fol.; et avec Zonaras, Paris, 1620; — *Canones breviculi XVII*, en grec et en latin, dans le troisième livre du *Jus græco-romanum* de Leunclavius; et dans le livre du *Jus orientale* de Bonfinius; 1583, in-8°; — *Canones XXXVII*, en grec et en latin, dans le 3e vol. des *Monumenta Ecclesiæ græcæ* de Cotelier; — *Lettres contenant dix-sept interrogations sur les affaires canoniques avec des réponses*. Banduri avait l'intention de publier les *Œuvres complètes* de Nicéphore; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet, et il n'eut que le temps de publier un *Conspectus*, Paris, 1705, in-8°, qui a été reproduit par Fabricius, dans sa bibliothèque. L. J.

Cave, *Historia liter.* — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol VII, p. 603, 603, 612. — Hankins, *Scriptores byzantini*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

NICÉPHORE Ier (Νικηφόρος), empereur d'Orient de 802 à 811. Il était né à Séleucie dans la Pisidie (1) Il s'éleva par ses intrigues à l'importante place de logothète ou ministre des fi-

(1) Selon Aboulfaradge (*Chron. syr.*, p. 139), il était Cappadocien de naissance, et descendait de Djaballah ou Gabalas, le dernier roi des Arabes de Ghassan. On trouve la même assertion dans Ibnalathir.

sances de l'impératrice Irène. Deux conspirations conduites par des eunuques se formèrent à la fois contre cette princesse. D'un côté le premier ministre Aétius travaillait à mettre son frère Léon sur le trône. D'un autre côté, sept eunuques d'un rang patricien, Nicétas, commandant de la garde, ses deux frères, Sisinnius et Léon Clocas, le questeur Théotiste, Léon de Sinope, Grégoire et Pierre formèrent le projet de donner la couronne à Nicéphore. Le 31 octobre 802, à dix heures du soir, les conjurés conduisirent Nicéphore au palais, le proclamèrent empereur et arrêtèrent l'impératrice. Le patriarche ne refusa pas de couronner l'usurpateur, et les habitants de Constantinople, quoique indignés, n'osèrent pas se révolter. Le premier acte de Nicéphore fut de tromper l'impératrice. En l'assurant qu'elle recevrait de lui le traitement le plus bienveillant, il l'amena à lui révéler où étaient cachées ses richesses. Mais dès qu'il eut entre les mains les trésors d'Irène, il la relégua dans l'île de Lesbos, où elle mourut, de misère et de douleur. Nicéphore n'eut qu'une qualité qui lui a valu les éloges de quelques auteurs ecclésiastiques : il ne persécuta pas les orthodoxes et ne favorisa pas les iconoclastes. Du reste, il était perfide, rapace, débauché. Ses vices excitèrent la haine des patrices qui l'avaient mis sur le trône; mais avec l'appui du clergé il brava leur mauvais vouloir, et se défit de leur chef, Nicétas. L'année suivante, il fut menacé d'un danger plus redoutable. Bardane, surnommé le Turc, le plus honnête et le plus vaillant des généraux grecs, gouverneur des cinq provinces d'Orient, accepta la couronne, que lui offrirent ses soldats (juillet 803); mais, retenu par l'honorable scrupule de ne pas verser le sang de ses concitoyens, il agit mollement. Deux de ses lieutenants, Léon l'Arménien et Michel le Bègue (qui plus tard furent tous deux empereurs), désespérant du succès de sa cause, l'abandonnèrent. Frappé de cette défection, et se voyant avec horreur dans la nécessité de verser des flots de sang pour arriver au but de son entreprise, Bardane fit savoir à Nicéphore que s'il voulait lui accorder une amnistie pleine et entière à lui et à ses soldats, il poserait les armes. L'empereur envoya immédiatement une promesse d'amnistie signée de lui, du patriarche Tarasius et de tous les patrices; il y joignit comme un gage inviolable une croix qu'il avait l'habitude de porter au cou. Sur la foi de cette lettre, Bardane quitta son camp, et se retira dans un monastère. La punition qu'il s'infligeait à lui-même ne parut pas suffisante à Nicéphore, qui, malgré les promesses les plus solennelles, lui fit crever les yeux et le traita toujours avec une extrême rigueur. La même année Nicéphore reprit les negociations avec Charlemagne, interrompues par la chute d'Irène. Il congédia les deux envoyés de ce prince, Jessé et Hélingand, et les fit accompagner par trois députés, qui allèrent porter à Charlemagne les propositions de leur empereur. Les envoyés grecs trouvèrent Charlemagne à Saltzungen, sur la rivière de la Saale, en Thuringe, et conclurent avec lui un traité qui reglait les limites des deux empires. Charlemagne fut confirmé dans la possession de l'Istrie, de la Dalmatie, de la Liburnie, de la Slavonie, de la Croatie et de la Bosnie; mais les Grecs gardèrent les îles et les villes maritimes de la Dalmatie; ce qui leur assurait la domination sur la la mer Adriatique. Venise resta indépendante, sous la suzeraineté nominale de l'empire grec. Dans ses transactions Nicéphore avait montré beaucoup de condescendance pour le puissant monarque d'Occident; il essaya au contraire de faire preuve de fermeté à l'égard du khalife Haroun Arrashid, prince aussi puissant que Charlemagne. Irène avait acheté la paix du khalife. Nicéphore lui écrivit : « Irène vous a payé une somme dont vous auriez dû payer le double. C'est un effet de la faiblesse et de la sottise d'une femme. Aussitôt après la lecture de cette lettre, ayez soin de me renvoyer ce que vous avez reçu. Autrement l'épée décidera notre querelle. » Haroun ne répondit à cette lettre qu'en envahissant les provinces de l'empire. Après plusieurs années d'une guerre marquée plutôt par des dévastations que par des batailles, Nicéphore fut forcé d'accepter une paix honteuse, par laquelle il s'engagea à payer au khalife un tribut annuel de 30,000 pièces d'or. En 807, Nicéphore marcha contre les Bulgares; mais il fut brusquement rappelé à Constantinople par une conspiration. Les conjurés, condamnés et battus de verges, eurent grâce de la vie; car Nicéphore, avec tous ses vices, n'était pas cruel, et il épargnait volontiers la vie de ses sujets pourvu qu'il confisquât leurs biens. Une autre conspiration, qui éclata au mois de février 808, lui fournit une nouvelle occasion de montrer sa clémence et sa rapacité. La mort d'Harounn Arrashid, en 809, le délivra de son plus formidable ennemi, et il put tourner toutes ses forces contre Crum, roi des Bulgares. A force d'extorsions sur ses sujets, il leva assez d'argent pour former une puissante armée d'observation. En 811 il pénétra dans la Bulgarie, et remporta quelques succès, qui décidèrent Crum à demander la paix. Nicéphore, enflé par ses succès, eut l'imprudence de rejeter cette proposition. Les Bulgares, réduits au désespoir, se précipitèrent avec fureur contre l'armée grecque, qui se trouva bientôt étroitement bloquée. Les Grecs essayèrent de s'échapper par un défilé qui restait ouvert; mais ils rencontrèrent les Bulgares devant eux, et furent presque tous exterminés. Nicéphore fut trouvé parmi les morts, sans qu'on sût comment il avait perdu la vie. Quelques-uns pensèrent qu'il avait été tué par ses propres soldats exaspérés contre lui (25 juillet 811). Son fils, Staurace, grièvement blessé, s'échappa du champ de bataille et se rendit en toute hâte à Constantinople, où il fut proclamé empereur.

L. J.

était prêt à obéir à l'empereur et à sacrifier aux faux dieux. Nicéphore l'invita à persévérer dans sa foi, mais n'en fut pas écouté; alors il s'écria : « Faites-moi mourir à sa place, car je crois en Jésus-Christ! » Ce vœu fut exaucé presque aussitôt. Les actes de Nicéphore, quoique tirés de plusieurs manuscrits grecs et latins, ne portent pas un caractère complet d'authenticité. Les Églises grecque et latine honorent ce saint le 9 février. A. L.

Dom Thierry Ruinart, Bollandus, Tillemont, Baillet, *Vies des Saints*. — Drouet de Maupertuy, *Le Combat de l'illustre Nicéphore, martyr* dans les *Véritables Actes des martyrs* (Paris, 1732, 2 vol. in-12), t. II, p. 368-382.

NICÉPHORE (Saint), patriarche de Constantinople, né dans cette ville, en 758, mort le 2 juin 828. Il était fils de Théodore, notaire ou principal secrétaire de l'empereur Constantin Copronyme, et connu pour son attachement à la foi orthodoxe. Nicéphore atteignit comme son père les hautes dignités de l'État, et devint secrétaire de l'empereur Constantin, fils d'Irène. Il assista, en qualité de commissaire de l'empereur, au second concile de Nicée, et déploya beaucoup d'ardeur pour obtenir la condamnation des iconoclastes. Dégoûté des intrigues de la cour, il se retira dans un monastère à l'extrémité du Bosphore, avec l'intention d'y terminer ses jours; mais sa réputation de savoir et de piété le fit choisir en 806 pour occuper le siége patriarcal de Constantinople après la mort de saint Tarasius. Nicéphore, qui n'était encore que laïc, passa par tous les degrés des saints ordres, et fut sacré évêque, le jour de Pâques (12 avril 806). Pendant les premières années du patriarcat de saint Nicéphore, sous les empereurs Nicéphore et Michel, l'Église de Constantinople fut tranquille, sauf un léger schisme causé par le rétablissement du prêtre Joseph, que saint Tarasius avait interdit; mais l'avénement de Léon l'Arménien fut le signal d'une grave perturbation religieuse. Ce prince rendit un édit très-dur contre le culte des images. Nicéphore essaya vainement de ramener l'empereur à des sentiments plus humains et plus orthodoxes; il ne fit qu'exciter sa colère. Déposé par l'ordre de Léon en 815, il se retira dans le couvent de Saint-Théodore, dans une des îles de la Propontide, où il mourut, après un exil de près de quatorze ans. Nicéphore, outre les vertus chrétiennes qui l'ont fait placer au nombre des saints, avait beaucoup de savoir et de talent. Il est le meilleur écrivain de son temps et un des meilleurs de la période byzantine.

Ses principaux ouvrages sont : Κωνσταντινουπόλεως Ἱστορία σύντομος (*Histoire abrégée de Constantinople*), plus connue sous le titre de *Breviarium historicum* ou de *Breviarium*; elle commence au meurtre de l'empereur Maurice, en 602, et va jusqu'au mariage de l'empereur Léon IV et d'Irène, en 770; la première édition fut publiée par D. Pétau, avec une traduction latine et des notes, Paris, 1616, in-8°, avec un fragment de Nicéphore Grégoras, l'*Histoire* de Georges Pachymère, etc.; les autres éditions sont celles de Paris, 1648, in-fol. avec Théophylacte; de Venise, 1729; de Bonn, avec Paul le Silentiaire, 1837 : cette histoire a été traduite en français par Monterole, Paris, 1618, in-8°, et par Morel, 1634, in-12; — *Chronologia compendiaria, seu tripartita* (Chronologie abrégée, en trois parties) depuis Adam jusqu'au temps de l'auteur. Dès 872 elle fut traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire; cette version est contenue dans l'édition de l'*Histoire ecclésiastique* d'Anastase par Fabrot, Paris, 1649, in-fol.; le texte grec, inséré par Joseph Scaliger dans son *Thesaurus Temporum*, Leyde, 1606, in-fol., fut publié en grec et en latin par J. Goarius, à la suite de la *Chronique* d'Eusèbe, Paris, 1652, in-fol.; Venise, 1729, in-fol.; G. Dindorf l'a publié avec Georges Syncelle, Bonn, 1829; — Ἀντιῤῥητικῶν Λόγοι, *Discours de réfutation contre Mammona* (Constantin Copronyme) et contre les iconoclastes; on trouve les trois premiers dans ses *Antiquæ lectiones*, t. IV, et dans la plupart des *Bibliothèques* des Pères; Combefis a donné des fragments étendus des *Antirrhetica* dans son *Auctuarium*; Paris, 1648, in-fol.; — Στιχομετρία (*Index des livres sacrés*); le texte avec une traduction d'Anastase le bibliothécaire a été publié dans les *Opera posthuma* de Pierre Pithou, Paris, 1609, in-4°, et par Pearson dans sa *Critica sacra*. Pearson dans les *Vindiciæ Ignatii* pense que la *Stichometria* a été écrite par un Nicéphore plus ancien que le patriarche; — *Confession de foi au pape Léon III*, traduite en latin dans les *Annales* de Baronius, à l'année 811; le texte grec a été publié dans les *Actes* du synode d'Éphèse, Heidelberg, 1591, in-fol.; et avec Zonaras, Paris, 1620; — *Canones breviculi XVII*, en grec et en latin, dans le troisième livre du *Jus græco-romanum* de Leunclavius; et dans le livre du *Jus orientale* de Bonfinius; 1583, in-8°; — *Canones XXXVII*, en grec et en latin, dans le 3° vol. des *Monumenta Ecclesiæ græcæ* de Cotelier; — *Lettres contenant dix-sept interrogations sur les affaires canoniques avec des réponses*. Banduri avait l'intention de publier les *Œuvres complètes* de Nicéphore; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet, et il n'eut que le temps de publier un *Conspectus*, Paris, 1705, in-8°, qui a été reproduit par Fabricius, dans sa bibliothèque. L. J.

Cave, *Historia liter.* — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. VII, p. 462, 603, 612. — Hankius, *Scriptores byzantini*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

NICÉPHORE Ier (Νικηφόρος), empereur d'Orient de 802 à 811. Il était né à Séleucie dans la Pisidie (1) Il s'éleva par ses intrigues à l'importante place de logothète ou ministre des fi-

(1) Selon Aboulfaradge (*Chron. syr.*, p. 138), il était Cappadocien de naissance, et descendait de Djaballah ou Gabalas, le dernier roi des Arabes de Ghassan. On trouve la même assertion dans Ibnalathir.

sances de l'impératrice Irène. Deux conspirations conduites par des eunuques se formèrent à la fois contre cette princesse. D'un côté le premier ministre Aétius travaillait à mettre son frère Léon sur le trône. D'un autre côté, sept eunuques d'un rang patricien, Nicétas, commandant de la garde, ses deux frères, Sisinnius et Léon Clocas, le questeur Théotiste, Léon de Sinope, Grégoire et Pierre formèrent le projet de donner la couronne à Nicéphore. Le 31 octobre 802, à dix heures du soir, les conjurés conduisirent Nicéphore au palais, le proclamèrent empereur et arrêtèrent l'impératrice. Le patriarche ne refusa pas de couronner l'usurpateur, et les habitants de Constantinople, quoique indignés, n'osèrent pas se révolter. Le premier acte de Nicéphore fut de tromper l'impératrice. En l'assurant qu'elle recevrait de lui le traitement le plus bienveillant, il l'amena à lui révéler où étaient cachées ses richesses. Mais dès qu'il eut entre les mains les trésors d'Irène, il la relégua dans l'île de Lesbos, où elle mourut, de misère et de douleur. Nicéphore n'eut qu'une qualité qui lui a valu les éloges de quelques auteurs ecclésiastiques : il ne persécuta pas les orthodoxes et ne favorisa pas les iconoclastes. Du reste, il était perfide, rapace, débauché. Ses vices excitèrent la haine des patrices qui l'avaient mis sur le trône; mais avec l'appui du clergé il brava leur mauvais vouloir, et se défit de leur chef, Nicétas. L'année suivante, il fut menacé d'un danger plus redoutable. Bardane, surnommé le Turc, le plus honnête et le plus vaillant des généraux grecs, gouverneur des cinq provinces d'Orient, accepta la couronne, que lui offrirent ses soldats (juillet 803); mais, retenu par l'honorable scrupule de ne pas verser le sang de ses concitoyens, il agit mollement. Deux de ses lieutenants, Léon l'Arménien et Michel le Bègue (qui plus tard furent tous deux empereurs), désespérant du succès de sa cause, l'abandonnèrent. Frappé de cette défection, et se voyant avec horreur dans la nécessité de verser des flots de sang pour arriver au but de son entreprise, Bardane fit savoir à Nicéphore que s'il voulait lui accorder une amnistie pleine et entière à lui et à ses soldats, il poserait les armes. L'empereur envoya immédiatement une promesse d'amnistie signée de lui, du patriarche Tarasius et de tous les patrices; il y joignit comme un gage inviolable une croix qu'il avait l'habitude de porter au cou. Sur la foi de cette lettre, Bardane quitta son camp, et se retira dans un monastère. La punition qu'il s'infligeait à lui-même ne parut pas suffisante à Nicéphore, qui, malgré les promesses les plus solennelles, lui fit crever les yeux et le traita toujours avec une extrême rigueur. La même année Nicéphore reprit les négociations avec Charlemagne, interrompues par la chute d'Irène. Il congédia les deux envoyés de ce prince, Jessé et Hélingand, et les fit accompagner par trois députés, qui allèrent porter à Charlemagne les propositions de leur empereur. Les envoyés grecs trouvèrent Charlemagne à Saltzungen, sur la rivière de la Saale, en Thuringe, et conclurent avec lui un traité qui réglait les limites des deux empires. Charlemagne fut confirmé dans la possession de l'Istrie, de la Dalmatie, de la Liburnie, de la Slavonie, de la Croatie et de la Bosnie; mais les Grecs gardèrent les îles et les villes maritimes de la Dalmatie; ce qui leur assurait la domination sur la la mer Adriatique. Venise resta indépendante, sous la suzeraineté nominale de l'empire grec. Dans ses transactions Nicéphore avait montré beaucoup de condescendance pour le puissant monarque d'Occident; il essaya au contraire de faire preuve de fermeté à l'égard du khalife Haroun Arrashid, prince aussi puissant que Charlemagne. Irène avait acheté la paix du khalife. Nicéphore lui écrivit : « Irène vous a payé une somme dont vous auriez dû payer le double. C'est un effet de la faiblesse et de la sottise d'une femme. Aussitôt après la lecture de cette lettre, ayez soin de me renvoyer ce que vous avez reçu. Autrement l'épée décidera notre querelle. » Haroun ne répondit à cette lettre qu'en envahissant les provinces de l'empire. Après plusieurs années d'une guerre marquée plutôt par des dévastations que par des batailles, Nicéphore fut forcé d'accepter une paix honteuse, par laquelle il s'engagea à payer au khalife un tribut annuel de 30,000 pièces d'or. En 807, Nicéphore marcha contre les Bulgares; mais il fut brusquement rappelé à Constantinople par une conspiration. Les conjurés, condamnés et battus de verges, eurent grâce de la vie; car Nicéphore, avec tous ses vices, n'était pas cruel, et il épargnait volontiers la vie de ses sujets pourvu qu'il confisquât leurs biens. Une autre conspiration, qui éclata au mois de février 808, lui fournit une nouvelle occasion de montrer sa clémence et sa rapacité. La mort d'Harounn Arrashid, en 809, le délivra de son plus formidable ennemi, et il put tourner toutes ses forces contre Crum, roi des Bulgares. A force d'extorsions sur ses sujets, il leva assez d'argent pour former une puissante armée d'observation. En 811 il pénétra dans la Bulgarie, et remporta quelques succès, qui décidèrent Crum à demander la paix. Nicéphore, enflé par ses succès, eut l'imprudence de rejeter cette proposition. Les Bulgares, réduits au désespoir, se précipitèrent avec fureur contre l'armée grecque, qui se trouva bientôt étroitement bloquée. Les Grecs essayèrent de s'échapper par un défilé qui restait ouvert; mais ils rencontrèrent les Bulgares devant eux, et furent presque tous exterminés. Nicéphore fut trouvé parmi les morts, sans qu'on sût comment il avait perdu la vie. Quelques-uns pensèrent qu'il avait été tué par ses propres soldats exaspérés contre lui (25 juillet 811). Son fils, Staurace, grièvement blessé, s'échappa du champ de bataille et se rendit en toute hâte à Constantinople, où il fut proclamé empereur.

L. J.

Théophane, p. 402, etc. — Cedrenus, p. 474, etc. — Zonaras, vol. II, p. 121, etc. — Manassès, p. 93. — Glycas, p. 285, etc. — Le Beau, *Histoire du Bas Empire*, édit. de Saint Martin, t. XII.

NICÉPHORE II PHOCAS (Νικηφόρος ὁ Φωκᾶς), empereur de Constantinople de 963 à 969. Il était né vers 912 et fils du célèbre Bardas Phocas. Il dut son élévation à ses talents militaires, qui le placent à côté des plus illustres généraux et des princes les plus vaillants de l'empire grec. En 954, Constantin VII Porphyrogénète le nomma grand domestique, et confia de grands commandements militaires à ses frères Léon et Constantin, qui étaient aussi de bons généraux. Les trois frères marchèrent contre le khalife Madhi, en 956. Leurs premières opération furent malheureuses. Les Grecs perdirent une bataille, et Constantin Phocas tomba au pouvoir des Arabes, qui le mirent à mort. Nicéphore et Léon vengèrent leur frère d'une manière éclatante. En 958 Nicéphore battit Chabgan, l'émir arabe d'Alep, qui avait conquis la Cilicie, lui enleva Mopsueste et Tarse, et le força de s'enfuir en Syrie. Pendant ce temps Léon s'empara de l'importante forteresse de Samosate. La campagne de 959 ne fut pas moins heureuse. Nicéphore proposa alors à l'empereur Romain, successeur de Constantin, de reprendre la Crète, dont les Sarrasins étaient maîtres depuis cent trente-six ans. Romain consentit à cette expédition, qui eut lieu en 960. Après un siége de dix mois, Candie, qui passait pour imprenable, fut prise d'assaut, et bientôt après toute l'île reconnut la domination des Grecs. Cette conquête produisit une joie générale dans l'empire, et Nicéphore fit une entrée triomphale dans Constantinople. En 962 Nicéphore partit pour une autre campagne de Syrie, avec une armée que les historiens arabes portent au chiffre exagéré de deux cent mille hommes, et qui suivant Luitprand se composait de quatre-vingt mille hommes. Il força les passages du mont Amanus, s'empara d'Alep, d'Antioche et des autres principales villes de Syrie, et poussa vers l'Euphrate. Il semble que c'en était fait de la puissance des Arabes en Syrie si la mort de l'empereur Romain en 963 n'eût arrêté le vainqueur au milieu de ses succès en l'obligeant à songer à sa sûreté personnelle, menacée par les intrigues du premier ministre Bringas. Il courut à Constantinople, s'assura l'appui de l'impératrice Théophano, veuve de Romain, et se fit donner le commandement des armées d'Asie avec des pouvoirs presque illimités. Ce premier succès l'encouragea à tenter une entreprise plus hardie. Voyant à la tête de l'empire une veuve et deux enfants, il s'empara de l'autorité suprême, et fut proclamé empereur, le 16 août 963. Il épousa Théophano peu après, et reçut solennellement la couronne au mois de décembre. Avec lui régnèrent nominalement Basile II et Constantin IX, les deux enfants de Romain et de Théophano. Aussitôt que Nicéphore eut consolidé son pouvoir à Constantinople, il alla rejoindre, en 964, l'armée d'Asie, qui, sous le commandement de Jean Zimiscès, venait de remporter de nouveaux succès. Dans trois campagnes les Grecs conquirent Damas, Tripoli, Nisibe, et beaucoup d'autres villes de Syrie, forcèrent l'émir Chabgan à payer tribut, et étendirent leur domination jusqu'à l'Euphrate. En 968 ils passèrent ce fleuve, et firent trembler le souverain de Bagdad. Le trône des khalifes était perdu sans l'attentat qui renversa Nicéphore l'année suivante. Ce prince gouvernait avec une dureté militaire, qui révolta le peuple et le clergé; de plus, il commit la faute de négliger sa femme, qui était ambitieuse et jalouse. Jean Zimiscès et Théophano conspirèrent contre la vie de l'empereur, qui était de retour à Constantinople. Dans la nuit du 10 décembre Zimiscès, traversant le Bosphore en bateau, pénétra dans le palais avec ses complices, et fut guidé par un eunuque de l'impératrice jusqu'à la chambre écartée où reposait Nicéphore. Les conjurés le trouvèrent couché par terre sur une peau d'ours. Il venait de s'endormir, et ne les entendit pas entrer. Zimiscès le réveilla d'un coup de pied; et comme il levait la tête en s'appuyant sur son coude, Léon Balanès lui fendit le crâne d'un coup d'épée. On le traîna aux pieds de Zimiscès, qui l'accabla d'injures et de reproches, lui arracha la barbe, lui fit briser les mâchoires avec le pommeau des épées. Nicéphore endurait ces horribles traitements sans dire autre chose que : « Mon Dieu, ayez pitié de moi! » Enfin, Théodore le Noir l'acheva d'un coup de lance à travers du corps. Comme les gardes, avertis par le bruit, accouraient au secours et qu'une foule de peuple s'assemblait au dehors, les meurtriers coupèrent la tête du prince et la montrèrent par une fenêtre à la lueur des flambeaux. A cette vue les gardes et la foule prirent la fuite. Le cadavre de Nicéphore, jeté par la fenêtre, resta tout le jour en plein air étendu sur la neige, et ne fut enterré que le soir. Ainsi périt le plus grand général que Byzance eût possédé depuis Bélisaire et Narsès, le seul prince qui depuis le règne de Justinien eût reculé les limites de l'empire. A ses grandes qualités il joignait un defaut trop commun chez les Byzantins, la perfidie. Il en donna une preuve dans ses rapports avec l'empereur Othon Ier. Il s'agissait du mariage de Théophano ou Théophania, fille de Romain et belle-fille de Nicéphore, avec le fils d'Othon. L'histoire de cette transaction sera plus convenablement placée à l'article OTHON. Luitprand, qui fut le principal agent de l'empereur germanique, a laissé un récit fort intéressant de son ambassade, dans lequel il accuse Nicéphore de l'avoir fort mal accueilli lui, Luitprand, d'avoir promis à Othon la princesse Théophano avec la Calabre pour dot et d'avoir fait tuer dans une embuscade les seigneurs qu'Othon envoyait pour chercher la princesse. Les historiens grecs ne rapportent rien de ces faits, qui sont peut-être

exagérés. A part cet acte de perfidie, on ne peut reprocher à Nicéphore que de la dureté dans le gouvernement. Sa mémoire resta chère à tous ceux qui, au milieu de la décrépitude byzantine, aimaient encore la grandeur de l'empire(1). L. J.

Luitprand, *Legatio ad Nicephorum Phocam*. — Cedrenus, p. 637, etc. — Zonaras, vol. II, p. 194, etc — Manassès, p. 114. — Joel, p. 180. — Glycas, p. 301. — Leon Diacre, p 453.

NICÉPHORE III, *Botoniate* (ὁ Βοτονιάτης), empereur de Constantinople de 1078 à 1081. Il appartenait à une ancienne famille, qui se vantait de descendre des Fabius de Rome. On le regardait comme un bon général; mais son talent militaire était la seule qualité qui le recommandât. Il était déjà vieux et général des milices d'Asie lorsque, à la nouvelle de la révolte de Bryenne contre l'empereur Michel VII, il conçut le projet de s'emparer du trône. Il se fit proclamer empereur, et força Michel à abdiquer (*voy*. MICHEL VII). Nicéphore reçut la couronne le 25 mars 1078, et épousa peu après Marie, femme divorcée de Michel. Il eut immédiatement à défendre son pouvoir contre Bryenne, qui fut vaincu et fait prisonnier à la bataille de Salabrya. Débarrassé de ce rival, il gouverna si mal, et se fit si universellement détester et mépriser que des insurrections éclatèrent de tous côtés. A peine Basilacius eut-il été défait à la bataille du Vardar par Alexis Comnène, le meilleur général de Michel, que Constantin Ducas et Nicéphore Mélisséaus se soulevèrent. Mélissénus avait encore les armes à la main lorsque Alexis et Isaac Comnène, menacés par les ministres de Nicéphore, crurent nécessaire pour leur sûreté de quitter Constantinople (14 février 1081). Leur départ devint le signal d'une nouvelle révolte. Nicéphore fut bientôt assiégé dans sa capitale. Dans cette extrémité il essaya de s'entendre avec Mélissène, puis avec Alexis; mais ses tardives propositions furent rejetées. Alexis, maître de Constantinople, arracha à Nicéphore une abdication que le vieillard aurait donnée plus volontiers si on lui eût laissé ses biens. Enfermé dans un monastère et forcé de suivre la règle de Basile, il y mourut peu après. Un jour qu'on lui demandait s'il ne regrettait pas le trône et la liberté. « Je ne regrette rien, repondit-il, que le droit de manger de la viande. » Cette réponse donne une idée du caractère de Botoniate. Il s'était emparé du trône par trahison; il l'occupa sans dignité et sans talent. Son courage militaire même sembla l'abandonner. Les historiens byzantins rejettent en partie son mauvais gouvernement sur son grand âge, et Le Beau dit qu'il ne commença à gouverner que lorsqu'il eut eu besoin d'être gouverné lui-même. L. J.

Zonaras, vol. II, p. 289, etc. — Bryenne, III, 15, etc. — Scylitzès, p. 857, etc. — Joel, p. 185. — Glycas, p. 332. — Manassès. p. 135. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XV.

NICÉPHORE, métropolite de Kief, mort en 1121. Il était Grec d'origine. On a de lui deux *Epîtres* adressées à Vladimir Monomaque; la première, traitant de la division des églises d'Occident et d'Orient, est imprimée dans les *Monuments des belles-lettres russes du douzième siècle* (Moscou, 1821); la seconde, sur le jeûne, insérée dans les *Curiosités russes*, est singulièrement intéressante, comme le fait remarquer Karamzin; car on y trouve réunis des raisonnements théologiques et des pensées philosophiques. A. G.

Dict. hist. des écrivains ecclés. russes. — Bantich-Kamenski, *Dict. hist*. — Karamzin, *Hist. de l'Empire de Russie*, II, 212. — Gretch, *Essai hist. sur la littérature russe*. — Kulczynski, *Specimen Ecclesiæ Ruthenicæ*, p. 114.

NICÉPHORE *Blemmidas* ou *Blemmydas*, écrivain ecclésiastique grec, vivait dans le treizième siècle. Quoiqu'il descendît d'une famille noble et riche, il entra dans les ordres sacrés, et mena la vie d'un ascète. Ayant élevé à ses dépens une belle église dans la ville de Nicée, il en fut nommé prêtre et donna l'exemple des anciennes vertus chrétiennes. Un jour que Marchesina, concubine de l'empereur Jean Ducas, entra dans l'église, Nicéphore lui ordonna d'en sortir. Cette conduite excita la colère de Ducas; mais le pouvoir civil était alors sans force contre l'autorité ecclésiastique, et la mauvaise volonté de l'empereur fut impuissante. Théodore Lascaris, successeur de Ducas, offrit à Nicéphore le siége patriarcal de Constantinople. Nicéphore déclina cet honneur, et finit ses jours dans une pieuse retraite. On ignore la date de sa mort. Dans les disputes religieuses entre les Grecs et les Latins, Nicéphore Blemmidas se montra favorable à ces derniers. Ses principaux ouvrages sont : *De la Procession du Saint-Esprit*, traité dans lequel il adopte entièrement les opinions de l'Église latine sur la procession du Saint-Esprit; — *Deux livres sur la procession du Saint-Esprit*, dans lesquels il maintient l'opinion de l'Église grecque touchant le même dogme, publiés par Oderius Ragnaldus dans ses *Annales ecclesiastici*, t. I, et par Leo Allatius, dans ses *Orthodoxæ græcæ Script*., t. I; — *Lettre écrite après qu'il eut expulsé Marchesina du temple*, en grec et en

(1) On trouve dans Léon Diacre une belle épitaphe en vers iambiques composée par Jean, métropolite de Mélitène, pour être gravée sur la tombe de Nicéphore. Cette épitaphe commence ainsi : « Cet homme, naguère plus redoutable que le glaive, est tombé sous le fer du vil agent d'une femme..... Celui que semblaient respecter les êtres les plus farouches, son épouse, cette autre moitié de lui-même, l'a massacré.... Il est condamné à l'éternel sommeil, celui qui connaissait à peine le repos des nuits. Lève-toi, prince, aujourd'hui! Éveille tes fantassins, tes escadrons, tes archers, ton armée, tes phalanges, tes bataillons; des nuées de Russes, les nations de la Scythie, avides de carnage, se précipitent sur nous; ils désolent ton peuple, ta capitale, eux qu'autrefois faisait trembler la vue seule de ton nom sur les portes de Byzance. . » L'épitaphe se termine par un jeu de mots énergique sur Nicéphore, qui signifie *vainqueur* : « Du sein de la mort, dit le poëte, tu suffiras pour sauver le monde chrétien, toi qui fus vainqueur de tous, une femme exceptée. » Ὦ πλὴν γυναικὸς τὸ δ' ἄλλα Νικηφόρος. L. J.

latin dans le traité de Leo Allatius, *De Consensu*, t. II; — *Epitome logica et physica*, en grec; Augsbourg, 1605, in-8°. Beaucoup d'autres ouvrages de Blemmidas existent en manuscrit dans les bibliothèques de Munich, de Rome et de Paris. Y.

Cave, *Historia liter.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XI, p. 394. — Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclés. du treizième siècle.*

NICÉPHORE CALLISTE (*Callistus Xanthopulus*), historien ecclésiastique, né dans la seconde moitié du treizième siècle, mort vers 1350. Lui-même nous apprend qu'il n'avait pas encore achevé sa trente-sixième année lorsqu'il commença à écrire son *Histoire ecclésiastique*, qu'il dédia à l'empereur Andronic Paléologue (mort en 1327). Ses ouvrages sont une *Histoire ecclésiastique* en vingt-trois livres, dont il reste dix-huit, compilée d'après Eusèbe, Sozomène, Socrate, Théodoret, Évagrius, Philostorge et autres écrivains ecclésiastiques. Les dix-huit livres qui restent contiennent la période qui s'etend depuis le Christ jusqu'à la mort du tyran Phocas, en 610; des cinq autres livres il ne reste que des arguments qui montrent que l'ouvrage allait jusqu'à la mort de l'empereur Léon le Philosophe, en 911. Nicéphore n'est qu'un compilateur; mais il écrit avec une habileté qui l'a fait surnommer *le Thucydide ecclésiastique.* On lui reproche avec raison sa crédulité, son manque de jugement, son amour du merveilleux. Il n'existe de son *Histoire ecclésiastique* qu'un seul manuscrit, dont l'histoire est curieuse. Ce manuscrit, apporté probablement de Constantinople, se trouvait à Bude, dans la bibliothèque de Mathias Corvin, roi de Hongrie. Quand cette ville fut prise par les Turcs, en 1526, les vainqueurs transportèrent la bibliothèque à Constantinople. Le manuscrit de Nicéphore, acheté par un Allemand, fut vendu à la bibliothèque impériale de Vienne, où il se trouve encore aujourd'hui. L'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore Calliste, traduite en latin par Jean Lange, parut à Bâle, 1553, in-fol. et fut réimprimée à Anvers, 1560; Paris, 1562, 1566, 1573; Francfort, 1588; le père Fronton du Duc donna une bonne édition du texte grec, avec la traduction latine revue avec soin; Paris, 1630, 2 vol. in-fol.; — *Catalogue des empereurs de Constantinople en vers ïambiques*, finissant à Andronic Paléologue l'ancien (1327); un autre écrivain a continué le *Catalogue* jusqu'à la prise de Constantinople; le texte grec a été publié par Lange, Bâle. 1536, in-8°, et par Labbe, *Histor. Protrept. Byzant.*, Paris, 1648; — *Catalogue des patriarches de Constantinople*, contenant cent quarante-et-un noms et finissant par Calliste, que Jean Cantacuzène institua patriarche; il a été imprimé à la suite des *Épigrammes* de Théodore Prodrome, Bâle, 1536, in-8°, et par Labbe, dans l'ouvrage cité plus haut. On a encore de Nicéphore Calliste des *Catalogues* de la *Genèse*, de l'*Exode*, du *Lévitique*, des *Nombres* et du *Deutéronome*, des *Saints Pères de l'Église* et d'autres ouvrages du même genre en vers ïambiques; mais ces opuscules ont trop peu d'importance pour être mentionnés en détail. L'*Histoire ecclésiastique* a été traduite en français par le président Cousin. Y.

Oudin. *Comment. de script. ecclesiast.*, vol. III, p. 709, etc. — Cave, *Hist. lit.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 437. — Hamberger, *Nachrichten von gelehrten Männern.* — Dupin, *Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques du quatorzième siècle.*

NICÉPHORE, savant prélat russe, né en 1731, à Corfou, mort à Moscou, le 31 mai 1800. Après avoir perfectionné ses études en Italie, il embrassa, en 1748, l'état monastique, et vint, en 1776, en Russie, où, protégé par le prince Potemkin, il fut élevé à la dignité d'archevêque d'Astrakhan, dont il se démit, en 1792, pour consacrer ses derniers jours à la prière et à l'étude dans le monastère de Saint Daniel à Moscou. Voici la liste de ses ouvrages, tous écrits en grec, et la plupart traduits en russe : *La Chaîne, ou commentaire sur les premiers livres de l'Ancien Testament*; Leipzig, 1772, 2 vol. in-fol.; — *Sermons*; Leipzig, 1766, in-4°; — *Kiriakodromion, ou commentaire sur les évangiles des dimanches*; Moscou, 1796, 2 vol. in-4°; — *Commentaire sur les épîtres des dimanches*; Moscou, 1800, in-4°; — *Réponse d'un orthodoxe touchant les raskolniki* (schismatiques de l'Église russe) *et les uniates* (grecs-unis); Halle, 1775, in-8°; — *Des Principes élémentaires de la physique*; Leipzig, 1766, in-8°; — *Des Principes des mathématiques*; Moscou, 1798-1800, 3 vol. in-8°; — *Quatre Sermons de vêture*; Moscou, 1809. Outre ces écrits, ce laborieux prelat en a composé un traité en latin contre les *staroobriades* (sectaires russes encore existants), traduit en russe (Moscou, 1800, 1803 et 1813, in-fol.), et il a traduit plusieurs ouvrages du latin et du français en grec; parmi ces derniers, il faut citer les *Lettres de Clément à Voltaire* (Vienne, 1794, in-4°), auxquelles le docte moine a ajouté des notes très-incisives. P.ce A. G—n.

Dict. hist. des écrivains ecclésiastiques russes, par le métropolite Eugène.

NICÉPHORE. *Voy.* BRYENNE et GREGORAS.

NICERON (*Jean-François* (1)), mathématicien français, né en 1613, à Paris, mort le 22 septembre 1646, à Aix en Provence. A dix-neuf ans il fit profession dans l'ordre des Minimes Après s'être rendu deux fois à Rome, il fut chargé d'enseigner la théologie et accompagna le P. François de La Noue, vicaire général, dans la visite des couvents de l'ordre en France. Étant tombé malade à Aix, il y mourut

(1) On lui donna chez les Minimes le prénom de *François* pour le distinguer d'un oncle paternel qui s'y trouvait et qui portait aussi celui de *Jean*.

à l'âge de trente-trois ans. Au milieu des devoirs et des voyages qui remplirent sa courte existence, il sut ménager le temps pour satisfaire la passion que dès sa jeunesse il avait témoignée pour l'étude des mathématiques. Toutes les parties de cette science ne l'occupèrent pas cependant; il se borna à l'optique, et y atteignit une habileté remarquable. Il était en relations avec Descartes, qui le mettait au nombre de ses amis et qui lui fit présent, en 1644, de ses *Principes*. On a de lui : *La Perspective curieuse, ou magie artificielle des effets merveilleux de l'optique, de la catoptrique et de la dioptrique;* Paris, 1638, in-fol. : ce n'est qu'un essai de l'ouvrage suivant; — *Thaumaturgus opticus; de iis quæ spectant ad visionem directam;* Paris, 1646, in-fol. : il devait y avoir deux autres parties; mais la mort de l'auteur, arrivée dans la même année, l'a empêché de les donner. Il a aussi traduit de l'italien d'Antoine-Marie Cospi : *L'Interprétation des chiffres, ou règle pour bien entendre et expliquer facilement toutes sortes de chiffres simples* (Paris, 1641, in-8°), et il a dessiné et fait graver, en 1636, un monument à l'honneur de Jacques d'Auzoles La Peyre, avec son portrait. P. L.

Thuillier, *Diarium minimorum*. — Niceron, *Mémoires*, VII et X. — Monconys, *Voyages*, I, 181.

NICERON (*Jean-Pierre*), savant compilateur français, né à Paris, le 11 mars 1685, mort le 8 juillet 1738, à Paris. Il fit de bonnes études au collége Mazarin, et, au mois d'août 1702, il entra dans la congrégation des Barnabites. On le chargea presque aussitôt de professer la rhétorique au collége de Loches; il passa de là au college de Montargis, où il enseigna pendant six années la rhétorique et la philosophie. Ses occupations comme professeur ne lui avaient fait négliger ni la prédication, dans laquelle il obtint de grands succès, ni l'étude des langues vivantes; en 1716, il fut rappelé à Paris, et se consacra dès lors tout entier à des travaux littéraires. Il avait résolu de réunir en un seul corps d'ouvrage une série de recherches biographiques et bibliographiques sur les hommes qui avaient marqué dans la littérature et la science depuis la renaissance des lettres. Le premier volume de cet important ouvrage parut en 1727, sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, avec le catalogue raisonné de leurs ouvrages ;* trente-neuf volumes se succédèrent sans interruption jusqu'en 1738; le quarantième parut l'annee suivante, après la mort de l'auteur; le P. Oudin, J.-B. Michault et l'abbé Goujet se chargèrent de sa publication, et le firent suivre de trois nouveaux volumes. Cet ouvrage, le principal titre littéraire de Niceron, a été jugé trop sévèrement; on lui a reproché son manque de méthode; mais l'auteur y suppléa en joignant à chaque volume, à partir du trente-et-unième, une table générale des articles contenus dans tous les volumes précédents. On ne peut nier que Niceron ait fait figurer dans son livre bien des écrivains qui sont loin de mériter le titre d'illustres, ni même qu'il ait parfois très-mal proportionné l'étendue de ses notices à la valeur des personnages qu'elles devaient faire connaître. Mais, ces réserves faites, les *Mémoires* de Niceron restent un ouvrage plein de renseignements précieux, et puisés à des sources alors trop peu explorées; la partie bibliographique surtout mérite encore aujourd'hui d'être fréquemment consultée. Ces *Mémoires* ont été traduits en allemand, de 1749 à 1777; et l'abbé Rive avait formé le projet de les réimprimer avec des additions considérables. On doit encore à Niceron : *Le grand Fébrifuge, ou discours où l'on fait voir que l'eau commune est le meilleur remède pour les fièvres, et vraisemblablement pour la peste;* ce petit traité est traduit de l'anglais de Jean Hanckock; il parut en 1724, réuni à quelques autres pièces sur le même sujet, et fut réimprimé plusieurs fois; l'édition la plus recherchée parut en 1730, 2 vol. in-12, chez Cuvelier, sous ce titre : *Traité de l'eau commune;* — *Les Voyages de Jean Ovington à Surate et en divers autres lieux de l'Asie et de l'Afrique, avec l'histoire de la révolution arrivée dans le royaume de Golconde ;* Paris, 1725, 2 vol. in-12 ; — *La Conversion de l'Angleterre au christianisme comparée avec sa prétendue réformation*, traduction de l'anglais; Paris, 1729, in-8°; — *Géographie physique, ou histoire naturelle de la terre, traduit de l'anglais de M. Woodward par Noguès, docteur en médecine; avec la réponse aux objections de M. le docteur Camérarius; plusieurs lettres écrites sur la même matière, et la distribution méthodique des fossiles, traduite de l'anglais par le P. Niceron;* Paris, 1735, in-4°. M. Barbier lui attribue le 1er volume de la *Bibliothèque amusante et instructive*, continuée par Duport-Dutertre. — Niceron a laissé en manuscrit : *Une table de tous les journaux* formant plusieurs volumes in-4° ; — *Mélanges littéraires*, 2 vol. in-4° ; — *Bibliothèque volante*, 1 vol. in-4° ; — les trois premières lettres de la *Bibliothèque française ;* — quelques *Sermons*.

A. Franklin.

L'abbé Goujet, *Éloge de J.-P. Niceron*, a la fin du t. XL des *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres*. — Chaufepié, *Dict. hist. et critique*.

NICET ou **NICETIUS** (Saint), archevêque de Trèves, mort le 5 décembre 566 (1). Sa vie a été écrite par Grégoire de Tours ; on la trouve au chapitre 17 du *Vitæ Patrum*. D'abord moine, puis abbé d'un monastère inconnu, il se

(1) C'est sans doute par inadvertance qu'un critique moderne a inscrit la mort de Nicetius à l'année 565 : *Diplom., Charta*, t. I, p. 126.

concilia, dans cette charge, l'estime et l'amitié du roi Théodoric, auquel pourtant, selon ce qu'on rapporte, il ne ménageait pas les réprimandes : aussi, après la mort de saint Aprunculus, Théodoric le choisit-il pour archevêque de Trèves. On suppose que la cérémonie de son ordination eut lieu en 527. Nicetius est un des plus célèbres prélats de l'ancienne Gaule. Il doit sa renommée à la fermeté de son caractère. Après avoir plus d'une fois censuré le gouvernement et les mœurs de Théodoric, il ne ménagea pas davantage Théodebert, son fils, et Clotaire I[er]. Il eut même l'audace d'excommunier Clotaire, ce que celui-ci ne lui pardonna pas. Le roi, courroucé, chassa l'évêque de son siége. Mais à la mort de Clotaire, Sigebert le rappela. Nous voyons Nicetius aux conciles de Clermont en 535, de Toul en 540, d'Orléans en 544, au second concile de Clermont, convoqué vers le même temps, enfin, au concile de Paris en 555. Grégoire de Tours n'a pas été seul apologiste de Nicetius. Florien, abbé de Roman-Moutier, nous a laissé un pompeux éloge de son éloquence et de sa vertu. Fortunat l'appelle :

Totius orbis amor, pontificumque caput.

Quelques autres contemporains ont également loué ce puissant évêque. Il jouissait, en effet, d'une grande autorité, lui qui osait, vers 563, admonester l'empereur Justinien lui-même, et lui enjoindre de désavouer les principes d'Eutychès.

Nous avons conservé plusieurs écrits de Nicetius. Luc d'Achery a publié dans le tome III de son *Spicilegium* ses traités *De Vigiliis servorum Dei* et *De Psalmodiæ bono*. A ces opuscules il faut joindre deux Lettres, l'une à Justinien, l'autre à Clodosinde, femme d'Alboin, roi des Lombards. Plusieurs fois reproduites par la presse, ces deux lettres se trouvent notamment dans les conciles de la Gaule de dom Labat, col. 1145, 1151, et dans le Recueil de dom Bouquet, t. IV, p. 76-78. B. H.

Hist. litt. de la France, t. III, p. 291. — *Gallia Christiana*, t. XIII, p. 380. — Grégoire de Tours, *Vita Patrum*, c. 17.

NICET ou **NICETIUS** (Saint), prélat français, mort dans la première moitié du septième siècle. On célèbre sa fête le 31 janvier. Cependant Bollandus a publié ses actes à la date du 8 février. Ce qu'on sait de la vie de saint Nicet est peu considérable. Il était archevêque de Besançon quand saint Colomban arrivant dans la Séquanie, y fonda le monastère de Luxeuil. Plus tard saint Colomban, chassé des Gaules, passa par Besançon. Saint Nicet fit le plus honorable accueil à cet illustre proscrit. B. H.

Dunod de Charnage. *Hist. de l'Église de Besançon*, t. I. — *Gallia Christiana*, t. XV, col. 12. — L'abbé Richard, *Hist. des Dioc. de Besançon et de Saint-Claude*, t. I

NICÉTAS (Saint), martyrisé en 372. Suivant les hagiographes, il est, avec saint Sabas, le plus célèbre martyr de la nation gothe. Les Grecs l'ont placé dans la classe des bienheureux qu'ils appellent *grands martyrs*. Il naquit sur les bords du Danube, et fut converti dès sa jeunesse par Théophile, qui était évêque métropolitain des Scythes, des Sarmates et des Goths (1) sous le règne de Constantin I[er] (vers 322). Il pratiqua librement sa religion jusqu'à la persécution ordonnée par Athanaric (2), roi des Goths d'Orient. « Ce prince barbare, rapporte Godescard, fit mettre une idole sur un chariot que l'on traînoit dans les lieux où l'on soupçonnoit qu'il y avoit des chrétiens, et il ordonna de mettre à mort tous ceux qui refuseroient de l'adorer. Le supplice que l'on employoit ordinairement contre les fidèles étoit de les brûler dans leurs maisons ou dans les églises dans lesquelles ils s'assembloient. Nicétas tient un rang distingué parmi ceux qui sacrifièrent alors leur vie pour la défense de leur foi. Ce fut par le feu qu'il remporta la couronne du martyre. » Il fut, selon Bollandus, Sozomène et autres auteurs ecclésiastiques, *brûlé dans une église* avec vingt-trois autres fidèles ; puis Godescard ajoute : « On *transporta* depuis *son corps* à Mopsueste, dans la Cilicie, où il fit divers miracles, et où on lui bâtit une église. » Le fait de l'incinération de Nicetas suivi, après plusieurs années, du transport de son corps a laissé quelques doutes sur l'authenticité des actes de ce saint. Quoi qu'il en soit, il est honoré par les Grecs et les Latins le 15 septembre. A. L.

Bollandus, 15 septembre — Sozomène, *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. XXXVII. — Baillet, *Les Vies des saints*, t. III, 15 sept. — Dom Thierry Ruinart, *Acta primorum martyrum*. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des martyrs* (Paris, 1732, 2 vol. in-12), t. II, *Remarques*, p. 383. — Godescard, *Les Vies des saints martyrs*, etc., 15 sept. — Richard et Giraud, *Bibl. Sacrée*.

NICÉTAS (Saint), prélat dace, né à Romatiane, ou Remesiane (en latin *Remetianensis* ou *Civitas Romationum*, en Mysie), vers 341, mort après 414. Sa ville natale, dont il est difficile de déterminer aujourd'hui exactement le lieu et le nom actuels, était située entre Sardique et Naïsse (*Narr*) ; il en devint évêque, et assista, en décembre 391, au concile de Capoue qui admonesta Bonose, évêque de Naïsse. Nicétas peut justement être appelé l'apôtre des Daces, car il ne se borna pas à gouverner chrétiennement son troupeau immédiat, il fit de nombreuses missions au delà du Danube, et réussit à y répandre la foi évangélique. En 397, il vint en Italie pour constater les miracles accomplis par saint Félix de Nole. Il s'y lia avec saint Paulin, qui a composé à la louange de son ami des vers pleins d'affection et de respect, qui sont parvenus jusqu'à nous. Dans une *lettre* adressée *à saint Sulpice-Sévère*, saint Paulin donne à Nicétas la

(1) Socrate, *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XLI.

(2) D'autres hagiographes écrivent que Nicétas succomba par les ordres d'un autre roi goth, du nom de Jungheric, mais tous s'accordent à dire qu'il perdit la vie sous les règnes de Valentinien I[er] et de Valens ; Domitius Modestus et Arintheus étant consuls, c'est bien en 372.

qualité de *doctissimus*. Gennadius dit que Nicétas composa divers ouvrages, qui lui ont fait donner rang parmi les saints pères et les auteurs ecclésiastiques. Il nomme entre autres un traité en six livres fait pour l'instruction de ceux qui se préparaient au baptême, et un autre pour aider à relever une vierge qui était tombée dans le péché et pour lui prescrire ce qu'elle avait à faire dans sa pénitence. La forme de ces ouvrages est concise. L'Église honore saint Nicétas le 22 juin, quoique son nom figure au martyrologe romain à la date du 7 janvier. A. L.

Oriens Christ., t. II, p. 306. — Baillet, *Vies des saints*, t. II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

NICÉTAS ou **NICÈTE** (Saint), prélat grec, né à Césarée, mort à Constantinople, le 3 avril 824. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des saintes Écritures et des belles-lettres, et se rendit habile dans les unes et les autres. Il se dégoûta de la vie mondaine, et se retira dans le monastère des Acémètes de Médice, fondé sur le mont Olympe (en Bithynie), par saint Nicéphore (1), qui en était alors supérieur. Il y reçut la prêtrise, et succéda à saint Nicéphore dans la direction de Médice. Lorsqu'en 813 Léon l'Arménien renouvela la guerre contre les images, Nicétas fut mandé à Constantinople, et n'ayant pas voulu accepter les doctrines des iconoclastes, il fut envoyé en exil. Rappelé et sommé de nouveau d'obéir aux ordres de l'empereur, il s'y refusa formellement. Le monarque, irrité, le livra aux persécutions de Jean Hylide, dit le Grammairien, iconoclaste violent. Réduit au pain et à l'eau et à la plus dure prison, Nicétas céda enfin, et consentit à communier avec le patriarche Théodose, partisan de l'empereur. Néanmoins il se rétracta bientôt; il fut alors déporté dans la petite île de Sainte-Glycérie, aux extrémités de la Propontide. Il y souffrit beaucoup. Léon l'Arménien ayant été massacré le jour de Noël de l'an 810, Michel le Bègue fut retiré des fers, et placé sur le trône. Le nouvel empereur rappela tous les exilés, et Nicétas recouvra sa liberté. Il se confina, dans un ermitage au nord de Constantinople, où il mourut. Son corps fut transporté à Médice, et y devint l'objet de la vénération des fidèles, à cause des divers miracles qui s'y opérèrent. Les Grecs et les Latins honorent sa fête le 3 avril. A. L.

Surius, *Vitæ sanctorum*. — Baillet, *Vies des saints*, t. Ier, 3 avril. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

NICÉTAS (Νικήτας), surnommé *Acominat* (Ἀκομινάτος) et *Choniates*, historien byzantin, né vers le milieu du onzième siècle, mort à Nicée, vers 1216. Il naquit à Chonès (l'ancienne Colosse, en Phrygie, et descendait d'une famille noble. L'empereur Isaac II l'Ange le nomma gouverneur de Philippopolis à une époque où la révolte des Bulgares et l'approche de Frédéric Ier d'Allemagne, à la tête d'une puissante armée, rendait ce poste particulièrement important. Plus tard Nicétas occupa l'office de logothète, et reçut le titre de sénateur. Il assista à la prise de Constantinople par les Latins en 1204, et il a laissé une attachante et fidèle description de cette terrible journée. Son palais fut brûlé pendant l'assaut; lui-même, après avoir couru les plus grands dangers, parvint à s'échapper avec sa famille, grâce à la générosité d'un marchand vénitien, et se rendit à Nicée. Là il passa le reste de sa vie à la cour de Théodore Lascaris, occupé de la composition du grand ouvrage qui a transmis son nom à la postérité. Son *Histoire* est moins un ouvrage qu'une suite de dix ouvrages comprenant vingt et un livres et se divisant ainsi : Jean Comnène (1118-1143) en un livre; Manuel Comnène (1143-1180) en sept livres; Alexis Comnène (1180-1183), en un livre; Andronic Comnène (1183-1185), en deux livres; Isaac l'Ange (1185-1195), en trois livres; Alexis l'Ange (1195-1203), en trois livres; Isaac l'Ange et son fils Alexis (1203-1204) en un livre; Alexis Ducas Mourzouphle (1204), en un livre; *Sac de la ville* (*Urbs capta*) (1204), en un livre; Baudoin de Flandre (1204-1206), en un livre. Les histoires de Nicétas furent publiées pour la première fois par H. Wolf, avec une traduction latine, Bâle, 1557, in fol. et réimprimées par Simon Goulart, Genève, 1593, in-4°; par Fabrot, avec un *Glossarium græco-barbarum*, dans la collection byzantine du Louvre, Paris, 1647, in-fol. (reproduite sans soin dans la collection de Venise, 1729, in-fol.); et enfin par M. Bækker, pour la collection byzantine de Bonn; 1835.

Un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne contient, en deux livres, le récit de la prise de Constantinople, avec des détails sur les statues détruites par les Latins. Ce récit, attribué à Nicétas et qui paraît avoir subi des interpolations, a été publié par Wilken, sous ce titre : *Nicetæ narratio de statuis antiquis quas Franci, post captam anno* 1204 *Constantinopolin destruxerunt;* Leipzig, 1830, in-8°. Un autre ouvrage de Nicétas, intitulé Θησαυρὸς ὀρθοδοξίας, en vingt-sept livres, est resté inédit (excepté les cinq premiers livres, dont une traduction latine par P. Morel fut publiée à Paris, 1561, 1579, 1610), et se trouve dans la Bibliothèque impériale de Paris. Nicétas avait eu tant à souffrir de l'invasion des Latins qu'on ne peut espérer de lui une stricte impartialité quand il parle des conquérants de Constantinople, et l'emphase ordinaire de son style ajoute encore à l'exagération passionnée de ses pensées; aussi son récit, quoique le fond en soit généralement exact, doit-il être contrôlé avec soin au moyen de la conquête de Constantinople de Villehardouin et du *De Bello Constantinopolitano* de Ramusio. Y.

Michel Choniates, *Monodie* en vers iambiques sur Nicéphore Choniates, traduite en latin et publiée par P. Mo-

(1) Il ne faut pas confondre cet abbé avec saint Nicéphore, patriarche de Constantinople et son contemporain.

vol; Paris, 1624, in-8°, et dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon, t. XXV. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. VII, p. 727, etc. — Hankius, *Scriptores byzantini*. — Leo Allatius, *De Psellis*. — Hamberger, *Nachrichten von gelehrten Männern*. — Harris, *Philological Enquiries*, part. III, c. 8.

NICÉTAS, médecin grec, vivait dans le onzième siècle après J.-C. Dans une lettre que lui adresse Théophylacte, archevêque de Bulgarie, il est appelé médecin du roi. Il est peut-être le même que le Nicétas auteur d'une collection de traités chirurgicaux. Cette compilation, qui semble avoir été faite à la fin du onzième siècle, ou au commencement du douzième, contient des extraits des ouvrages d'Hippocrate, de Soranus, de Rufus, de Galien, d'Oribase, de Paul d'Égine, etc. La collection entière n'a jamais été publiée; mais Antonio Cocchi en a publié une partie d'après un très-bon manuscrit de la bibliothèque Laurentiane, sous ce titre : *Græcorum chirurgici libri : Sorani Unus de Fracturarum signis; Oribasii Duo de fractis et de luxatis, e Collectione Nicetæ*; Florence, 1754, in fol. C'est aussi de la collection de Nicétas que l'on a tiré le *Commentaire* d'Apollonius Citiensis sur Hippocrate, *De Articulis*. Y.

Theophylactus, *Epist.*, 88. — Bandini, *Catalogus cod. græc. bibliothecæ Laurentianæ*, vol. III, p. 82. — Choulant, *Handb. der Bücherkunde für die ältere Medicin*. — Dietz, *Preface to his Scholia in Hippocr. et Gal.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NICÉTAS EUGENIANUS, romancier grec, vivait probablement vers la fin du douzième siècle. Sa vie est tout à fait inconnue, et le seul ouvrage qui reste de lui n'a été publié que de nos jours; c'est un roman en vers, intitulé les *Amours de Drusilla et de Chariclès*. L'absence d'invention et de vraisemblance, de mauvaises copies d'auteurs plus anciens, un style incorrect même pour le temps, voilà ce que l'on remarque dans cette petite composition, qui méritait d'être publiée par cette raison seulement que rien n'est à dédaigner dans les ouvrages de l'antiquité. Boissonade en donna la première édition, Paris, 1819, 2 vol. in-12, avec une traduction latine et un ingénieux commentaire. Le texte grec et la traduction latine, revus avec soin par le savant éditeur, ont été réimprimés dans les *Scriptores erotici græci* de la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot. Le texte grec fait aussi partie des *Scriptores erotici græci* de la collection Teubner. L. J.

Levesque, *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 488-500. — Coray, *Prolégomènes sur Héliodore*. — Boissonade, *Préface de l'édit. de 1819*. — *Journal des Savants*, mai 1819, mars 1820.

NICÉTAS (*David*). *Voy.* DAVID.

NICHOLLS (Sir *Georges*), philanthrope anglais, né en 1781, en Cornouaille. A quinze ans il entra dans le service maritime de la Compagnie des Indes, et navigua jusqu'en 1815. De 1827 à 1834 il dirigea une maison de banque à Birmingham. Depuis longtemps il avait fait de l'état des classes nécessiteuses l'objet de ses plus constantes études, et lorsqu'en 1834 il fut question de réviser la loi des pauvres, il fut appelé à siéger dans la commission, rédigea deux rapports étendus, et entreprit plusieurs voyages en Irlande et dans les Pays-Bas. En 1851 il quitta ses fonctions administratives, et fut nommé chevalier de l'ordre du Bain. On a de lui : *History of the english poor law*; Londres, 1854, 2 vol. in-8°; — *History of the scotish poor law*; ibid., 1856, in-8°, — *History of the irish poor law*; ibid., 1856, in-8°; ces trois ouvrages forment le recueil le plus étendu sur le paupérisme dans le Royaume-Uni. K.

Cyclop. of english liter. (biogr.)

NICHOLS (*Richard*), poëte anglais, né en 1584, à Londres. En sortant de l'université d'Oxford, où il avait été reçu bachelier ès arts, il vint à Londres et y obtint un emploi conforme à ses talents; mais Wood, qui rapporte ce détail, a négligé d'apprendre quel était cet emploi. On ne connaît pas d'autres circonstances de la vie de ce poëte qui, selon Headley, fut un des ornements du règne d'Élisabeth; il vivait encore en 1616. On a de lui : *The Cuckow, a poem*, Londres, 1607; — *A Winter night's vision*, pièce insérée dans le recueil intitulé *The Mirror for magistrates*, édit. de 1610; — *The Three sisters' tears*; Londres, 1613, in-4°, sur la mort d'Henri, prince de Galles; — *The Furies, with virtue's encomium*, ibid., 1614, in-8° : recueil d'épigrammes; — *Monodia, or complaint upon the death of lady Honor Hay*; ibid., 1615; — *London's artillery*, ibid., 1616, in-4°. On lui attribue la tragédie des *Deux Jumeaux* (*The Twynnes*). K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, I. — Baker, *Biogr. dramatica*. — Headley, *Beauties*. — *The Bibliographer*, I.

NICHOLS (*William*), théologien anglais, né en 1664, à Donnington (comté de Buckingham), mort le 30 avril 1712, à Londres. Il fit ses études à Oxford, et y prit le grade de docteur en théologie; il fut chapelain de Ralph, comte de Montague, puis recteur de Selsey, dans le comté de Sussex. Après une vie entièrement vouée à la piété et à l'étude, il mourut pauvre. Ses connaissances étaient aussi solides que variées, et il entretenait un commerce de lettres avec de savants ecclésiastiques, tels que Jablonski, Osterwald, Wetstein, etc. Ses principaux écrits sont : *Practical essay on the contempt of the world*; Londres, 1694, 1704, in-8°; — *The Duty of inferiors towards their superiors, in V discourses*; ibid., 1701, in-8°; — *A Conference with a theist, in V parts*; ibid., 1703, in-8°; 3e édit., augmentée, 1723, 2 vol. in-8°; — *The Religion of a prince, shewing that the precepts of the holy Scriptures are the best maxims of government*; ibid., 1704, in-8°; — *Defensio Ecclesiæ anglicanæ*; ibid., 1707, in-12, trad. en 1715 en anglais par l'auteur; — *A Comment of the Book of common prayer*; ibid., 1710, in-fol.; plusieurs éditions; un *Supplément* à cet ouvrage parut en 1711, in-fol.;

— *A Commentary on the articles of the Church of England;* ibid., 1712, in-fol.

Il ne faut pas le confondre avec un autre *William* Nichols, recteur de Stockport, qui a publié : *De literis inventis lib. VI;* Londres, 1711, in-8°; — *Περὶ ἀρχων, lib. VII;* ibid., 1717, in-12. K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Leland, *Deistical writers.* — Orton, *Letters*, II, 368.

NICHOLS (*John*), imprimeur et littérateur anglais, né le 2 février 1745, à Islington, près de Londres, mort le 26 novembre 1824, à Londres. Ses parents le destinaient à la marine; mais la mort d'un oncle maternel sur la protection duquel ils avaient compté trompa leurs espérances, et le jeune Nichols fut placé à treize ans en apprentissage chez William Bowyer, appelé par ses compatriotes « le dernier des imprimeurs érudits ». Grâce à son intelligence et à son activité il devint, en 1766, l'associé de son patron, et lui succéda en 1777. L'établissement, déjà prospère, ne dégénéra pas entre ses mains. La considération dont il jouissait le fit élire membre du conseil commun (1784-1811) et maître de la corporation des libraires (1804). Une seule catastrophe troubla le bonheur qui l'avait constamment suivi dans sa longue carrière : le 2 février 1808, un violent incendie détruisit ses ateliers et ses magasins; encouragé par les marques d'intérêt qu'on lui prodigua, il reprit ses travaux avec une énergie toute juvénile, et répara promptement ses pertes. Il ne souffrit d'aucune infirmité, et mourut subitement, deux mois avant d'avoir accompli sa quatre-vingtième année. Comme auteur ou éditeur, Nichols a publié un assez grand nombre d'ouvrages (en 1812 il en fixait lui-même le chiffre à 57); le plus important et le plus estimé de tous est intitulé : *Biographical and literary anecdotes of William Bowyer, printer, and of many of his learned friends* (Londres, 1782, in-4°). Ce recueil, dont il avait donné en 1778 une sorte de spécimen, fut refondu deux fois sous de nouveaux titres, *Literary anecdotes of the eighteenth century* (Londres, 1812-1815, 8 vol. in-8°), et *Illustrations of literary history of the XVIIIth century* (ibid., 1817-1822, 5 vol. gr. in-8°); il abonde en renseignements de toutes espèces, puisés à des sources dignes de foi, sur les écrivains du dernier siècle. Nous citerons encore de lui : *Islington, poëme;* Londres, 1763; — *Les Bourgeois du Parnasse;* ibid., 1763, in-4°; — *Origine de l'imprimerie;* ibid., 1774, in-8°; réimpr. en 1776 et en 1781, avec de nombreux changements; cet opuscule contient deux essais, l'un sur l'imprimerie en Angleterre, l'autre sur l'invention de cet art à Harlem et sur ses progrès à Mayence; l'idée primitive en appartenait à Bowyer; — *Histoire de l'abbaye du Bec, près de Rouen;* ibid., 1779, in-8°; — *Notice de divers prieurés étrangers et des terres qu'ils possédaient en Angleterre et dans le pays de Galles;* ibid., 1779, 2 vol. in-8°, en société avec Ducarel et Richard Gough; — *Recueil de testaments de personnes royales et nobles;* ibid., 1780, in-4°; les mêmes collaborateurs lui fournirent des copies et des notes explicatives; — *Bibliotheca topographica britannica;* ibid., 1780-1790, 4 vol. in-4°; il est difficile de trouver complet ce vaste recueil de pièces rares ou inédites relatives à l'histoire nationale; il fut entrepris par le conseil et avec l'aide de Gough; — *Recueil choisi de poëmes divers, avec des notes historiques et biographiques;* ibid., 1780, 4 vol. pet. in-8°, avec une table en 2 vol., compilée par Macbean en 1782; — *Anecdotes biographiques de Guillaume Hogarth;* ibid., 1781, 1782, 1785, in-8°; et 1810, 1817, 3 vol. in-4°, avec 160 grav. réduites d'après l'original; — *Histoire et Antiquités de Hinkley, dans le comté de Leicester;* ibid., 1782, in-4°; et 1812, in-fol.; — *Histoire et Antiquités de la paroisse de Lambeth;* ibid., 1786, in-4°; — *Histoire et Antiquités de Canonbury, avec une notice sur Islington;* ibid., 1788, in-4°; — *Histoire et Antiquités de la ville et du comté de Leicester;* ibid., 1795-1811, 6 vol. in-fol., et un supplément en 1815 : l'ouvrage est en général exact; mais l'auteur, en le rédigeant, paraît avoir cédé plutôt à la préoccupation de n'omettre aucun détail que d'y introduire l'esprit d'ordre et de critique; — *Mélanges d'antiquités;* ibid., 1792-1798, 6 cah. in-4°, pour faire suite à la *Bibliotheca topographica*. Nichols a édité le *General Biographical dictionary* de Chalmers, *The Tatler* de Steele (1783, 6 vol. in-8°), avec des notes; et *Illustrations of the manners and expenses of ancient times in England* (1797). Dès 1778 il avait obtenu une part dans la propriété du *Gentleman's Magazine;* peu de temps après il l'acheta, et ce fut grâce à sa constante sollicitude que ce journal devint une source abondante d'instruction et qu'il prit un rang élevé dans la littérature. Jusqu'à sa mort il y fit insérer des morceaux très-remarquables, et s'occupa avec soin des articles nécrologiques. En 1786 il publia une table des matières des cinquante-quatre premiers volumes. P. L—y.

Brief memoirs of John Nichols; Londres, 1804, in-8°. — A. Chalmers, *Mém. of J. Nichols;* ibid., 1826, in-4°.

***NICHOLS** (*John-Gough*), antiquaire anglais, petit-fils du précédent, né vers 1807, à Londres. Il fut élevé à l'école de Saint-Paul, hérita du goût de son aïeul pour l'histoire et l'archéologie, et fut de bonne heure admis dans la Société des Antiquaires, aux publications de laquelle il a pris une large part. Il a publié : *Fac-similes of autographes of royal, noble, learned and remarkable personages from Richard II to Charles II, with biographical memoirs;* Londres, 1829, in-4°; — *Collectanea topographica et genealogica;* ibid., 1834, 8 vol. in-8°; — *Examples of encaustic tiles;* ibid.,

1842, in-4°; — *The Topographer and genealogist*; ibid., 1846; — *The Chronicle of Calais*; ibid., 1846; — *The Chronicle of queen Jane*; ibid., 1850; — *The Chronicle of the Grey Friars of London*; ibid., 1852; — *The Literary remains of J.-S. Hardy*; ibid., 1852. Pendant plusieurs années il a édité le *Gentleman's Magazine*, auquel il a fourni de nombreux articles. P. L—Y.

English Cyclopædia, édit. Knight.

NICHOLS. *Voy.* NICOLS.

NICHOLSON (*William*), chimiste anglais, né en 1753, à Londres, où il est mort, en juin 1815. Il était fils d'un procureur, et reçut une assez bonne éducation, dans une école du comté d'York. En 1769 il entra au service de la Compagnie des Indes, et fit plusieurs voyages sur mer; en 1776 il embrassa la carrière du commerce, et représenta pendant quelque temps sur le continent un des manufacturiers du Staffordshire. Il s'établit ensuite à Londres, donna des leçons de mathématiques, et ouvrit une école qui devint assez célèbre. Mais les spéculations scientifiques auxquelles il se livra dérangèrent à un tel point sa fortune qu'il ne put satisfaire à ses engagements; déclaré en faillite, il fut mis en prison, et mourut dans un état voisin de l'indigence. Nicholson avait des vues hardies et ingénieuses : ses travaux dans l'hydraulique, dans la chimie et dans la mécanique lui ont fait beaucoup d'honneur. Une de ses principales inventions est celle d'un aréomètre qui porte son nom; cet instrument, bien plus commode que l'ancienne balance hydrostatique, sert à mesurer à la fois la pesanteur spécifique des liquides et celle des corps solides. Il s'occupa beaucoup d'expériences galvaniques, et fut peut-être le premier qui apprit à décomposer l'eau en introduisant les deux pôles d'une pile aux deux bouts d'un tube de verre qui contenait ce fluide. Il pretendit aussi avoir découvert l'action chimique de la pile; mais cette gloire est également revendiquée par Cruikshank, Carlisle et surtout Humphrey Davy. On a de Nicholson : *An introduction to natural and experimental philosophy*; Londres, 1782, 2 vol. in-8°; — *L'Aide du Navigateur*; ibid., 1784, in-8°; — *The first principles of chemistry*; ibid., 1789, in-8°; — *Memoirs and travels of Beniowski*; ibid., 1790, 2 vol. in-4°; — *A Dictionary of chemistry*; ibid., 1795, 2 vol. in-4°; — *Journal of natural philosophy, chemistry and the arts*; ibid., 1797-1800, 5 vol. in-4°; recueil très estimé, qui depuis cette époque a été continué dans le format in-8°. Il laissa publier sous son nom l'*Encyclopædia britannica* (1806-1809, 6 vol. in-8°), à laquelle il ne prit qu'une modique part, et traduisit du français *Vie d'Haïder-Ali* (1783, in-8°); — *Éléments d'histoire naturelle et de chimie* (1789, 5 vol. in-8°); — *Tables synoptiques de chimie* (1801, in-fol.); et *Système général des connaissances chimiques* (1802, 11 vol. in-8°), de Fourcroy; — *L'Art du blanchiment* (1789, in-8°); — *Éléments de chimie* (1791, 3 vol. in-8°), de Chaptal. Enfin on a traduit de Nicholson en français les deux ouvrages suivants : *Description des machines à vapeur* (Paris, 1826-1837, in-8°), et *Le Mécanicien anglais* (ibid., 1826, 4 vol. in-8o; 1841, 2 vol. fig.). P. L.

Gentleman's Magazine, 1815. — Rose, *New biogr. Dictionary*.

NICIAS, célèbre peintre grec, vivait vers la fin du quatrième siècle avant J.-C. Il était fils de Nicomède et né à Athenes. On a remarqué que cette ville, quoique le principal siége des arts helléniques durant deux siècles, n'avait cependant vu naître dans ses murs que deux grands peintres, Nicias et Apollodore. On en dirait autant de Rome, qui a été un des plus grands centres artistiques du monde et qui n'a donné le jour qu'à deux peintres éminents, Jules Romain et Charles Maratte. Nicias fut le disciple d'Antidote, qui était lui-même disciple d'Euphranor, contemporain de Praxitèle. Cet illustre sculpteur vivait vers la 104e olympiade (364-360 avant J.-C.). C'est sur cette date que l'on a fondé la chronologie de Nicias. Puisqu'il était le disciple de l'élève d'un peintre qui vivait vers 360, on a pensé que lui-même vivait un demi siècle plus tard, vers 310. Cette date s'accorde bien avec une anecdote racontée par Plutarque. Suivant cet historien, Ptolémée Ier, roi d'Égypte, offrit à Nicias de lui acheter son beau tableau de l'*Évocation des morts* au prix de soixante talents. Le peintre refusa, et donna son tableau à sa ville natale. S'il s'agit de talents attiques, le prix offert était de près de 360,000 fr.; s'il s'agit de talents égyptiens (ce qui est peu probable), la somme n'irait qu'à 100,000 fr. environ. Mais ce qui importe ici, c'est la date et non le prix. Ptolémée ne monta sur le trône qu'en 306 avant J.-C. Nicias vivait donc à la fin du quatrième siècle. D'un autre côté Pline assure que Praxitèle (qui vivait vers 360) employa Nicias pour mettre des enduits à ses statues (*in statuis circumlinendis*). Il y a entre l'anecdote de Plutarque et l'assertion de Pline une difficulté frappante. Sillig a tenté de la résoudre en supposant qu'il a existé deux peintres du nom de Nicias. Mais on n'a pas besoin de recourir à une hypothèse aussi arbitraire, et la difficulté se trouve, à l'examen, moins considérable que ne le pense Sillig. D'abord les dates de Pline ne sont que des approximations vagues, se rapportant en général au milieu de la carrière de l'artiste, et permettant une large marge soit en avant, soit en arrière; dans le cas présent il est certain que Praxitèle vécut longtemps encore après la 104e olymp. Quant à Nicias, il devait être avancé en âge lorsque Ptolémée, vers 3[illegible] avant J.-C., voulut lui acheter le tableau de l'*Évocation des morts*, puisqu'il était assez célèbre pour qu'on lui fît cette proposition et assez riche pour la refuser; il n'est pas invraisem-

blable que cinquante ans plus tôt il ait été employé par Praxitèle. En effet, l'emploi qui consistait à mettre un enduit à des statues n'était pas fort relevé, et convenait mieux à un jeune homme débutant dans l'art qu'à un grand peintre. L'objection tirée des leçons que Nicias reçut d'un disciple d'Euphranor est de peu d'importance, car rien n'autorise à supposer nécessairement entre un maître et un disciple une grande différence d'âge. L'histoire des écoles d'Italie nous fournit des exemples de disciples aussi âgés et même plus âgés que leur maître. Nous pensons donc que les indications de Plutarque et de Pline, loin de se contredire, fournissent les deux limites approximatives de la carrière artistique de Nicias, laquelle aurait été de cinquante ans environ, entre vingt ans et soixante-dix ans (355-305 avant J.-C.).

L'emploi que Nicias remplissait dans l'atelier de Praxitèle exige quelques explications, car c'est un des points contestés de l'histoire de l'art ancien. Pline rapporte que Praxitèle, interrogé sur celles de ses statues qu'il préferait, répondit: « celles auxquelles Nicias a mis la main ». « Tant, ajoute Pline, il attribuait d'importance à son enduit (*circumlitio*) ». Le mot *circumlitio* a été diversement interprété, mais il ne peut s'entendre que d'une préparation appliquée sur les statues. Cette préparation était une peinture à l'encaustique, puisque les peintres de statues (οἱ ἀνδριάντας γράφοντες comme les appelle Platon) sont désignés d'une manière plus précise par Plutarque, sous le nom de ἀγαλμάτων ἐγκαυσταὶ (peintres à l'encaustique de statues), et l'art lui-même comme ἀγαλμάτων ἔγκαυσις. Il est probable que l'enduit (*circumlitio*) que Nicias appliquait aux statues de Praxitèle n'était pas identique pour toute la statue. Le peintre pour les formes nues se contentait d'un vernis, et il n'appliquait la couleur qu'aux yeux, aux sourcils, aux lèvres, à la chevelure, aux draperies et aux différents ornements du costume. Nicias montra dans ce genre de travail une extrême habileté, et il donna ensuite des preuves d'un talent supérieur. Son chef d'œuvre était une *Évocation des morts*, dont le sujet paraît avoir été emprunté à la Νεκυία ou *Nécromancie* d'Homère. Pline cite encore de lui les tableaux suivants à l'encaustique : un *Alexandre* (Paris), une *Calypso assise*, une *Io*, une *Andromède*, une autre *Calypso*, sous le portique de Pompée; un *Bacchus*, une *Diane* et un *Hyacinthe*, dans le temple de la Concorde. L'*Hyacinthe* fut apporté d'Alexandrie par Auguste, qui avait pour cette charmante peinture une admiration particulière. Tibère, en souvenir de cette prédilection, plaça le *Hyacinthe* dans le temple d'Auguste.

Auguste dédia dans la curie Julie un autre tableau de Nicias, représentant la déesse *Némée assise sur un lion et tenant une palme à la main*; à son côté se tenait un vieillard appuyé sur son bâton; au-dessus était représenté un char à deux chevaux (*biga*) (1). Silanus avait rapporté ce tableau d'Asie. Un jour qu'on le montrait à un ambassadeur germain. « Je n'en voudrais pas, répondit-il, quand même il serait vivant. » Ce vieillard appuyé sur un bâton lui semblait une possession peu précieuse, et il n'avait fait aucune attention au mérite de la peinture. Nicias peignit aussi des tombeaux, entre autres celui de Mégabyze, grand prêtre à Éphèse, et un autre à Tritéa. Pausanias dit qu'avant d'arriver à Tritéa, en venant de Phères, on voit un tombeau en marbre blanc qui mérite surtout d'être examiné à cause des peintures de Nicias. Une belle jeune femme y est représentée assise sur une chaise d'ivoire; derrière elle se tient une esclave avec une ombrelle; près d'elle est un jeune homme imberbe vêtu de pourpre; et à côté du jeune homme on voit un serviteur avec des épieux de chasse et des chiens en laisse. Pausanias ajoute que Nicias était le meilleur peintre d'animaux de son temps. Il n'en faudrait pas conclure, comme on l'a fait quelquefois, que Nicias excellait surtout dans les petits tableaux. On voit au contraire par un remarquable passage de Démétrius de Phalère que Nicias pensait qu'il est très-important pour un peintre de choisir un sujet de quelque grandeur et de ne pas prodiguer son art et son travail sur de petits objets, tels que oiseaux et fleurs. Les meilleurs sujets pour un peintre étaient suivant lui les batailles sur terre ou sur mer, dans lesquelles les diverses attitudes des hommes et des chevaux fournissent à l'artiste une riche matière.

On ne sait presque rien de la vie privée de Nicias. Plutarque rapporte qu'il était si absorbé par son travail qu'il oubliait s'il avait mangé et qu'il avait l'habitude de le demander à ses esclaves. Il employa le premier l'ocre calcinée qu'il avait découverte par hasard dans un incendie du Pirée. Il eut pour disciple Omphalion, qui avait été d'abord son esclave. Il fut enseveli à Athènes, sur l'avenue qui conduisait à l'Académie. L. J.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 4, 6, 11. — Plutarque, *Non poss. suaviter viv. secund. Epicureos*, 11. — Pausanias, I, 29; VII, 22. — Démétrius de Phalère, *de Eloc.*, 76. — Junius, *Catalogus artificum*. — Sillig, *Catalogus artificum*. — Smith, *Dictionary of greek and roman antiquities*, article *Pictura*.

NICIAS, fils de Nicérate, Athénien, mort en 413 avant J.-C. Il appartient à la génération qui prend, après Périclès, la direction des affaires d'Athènes. Pendant les seize ans qui séparent la mort de ce grand homme du désastre de Sicile, 429-413 avant J.-C., Nicias paraît, dans Aristophane et Thucydide, comme l'homme le plus

(1) Cette dernière indication est obscure; Lessing, qui la discute dans son *Laocoon*, pense que le passage de Pline, *tabula biga*, est fautif, et qu'il s'agit ici non d'un char à deux chevaux, qui se comprend d'autant moins qu'aux jeux néméens on employait des chars à quatre chevaux, mais d'une tablette (πτυχίον) dans laquelle Nicias avait inscrit son nom : Νικίας ἐνέκαυσεν, *Nicias a peint à l'encaustique* (*Nicias scripsit se inussisse*, dit Pline).

1842, in-4°; — *The Topographer and genealogist;* ibid., 1846; — *The Chronicle of Calais;* ibid., 1846; — *The Chronicle of queen Jane;* ibid., 1850; — *The Chronicle of the Grey Friars of London;* ibid., 1852; — *The Literary remains of J.-S. Hardy;* ibid., 1852. Pendant plusieurs années il a édité le *Gentleman's Magazine*, auquel il a fourni de nombreux articles. P. L—y.

English Cyclopædia, édit. Knight.

NICHOLS. *Voy.* NICOLS.

NICHOLSON (*William*), chimiste anglais, né en 1753, à Londres, où il est mort, en juin 1815. Il était fils d'un procureur, et reçut une assez bonne éducation, dans une école du comté d'York. En 1769 il entra au service de la Compagnie des Indes, et fit plusieurs voyages sur mer; en 1776 il embrassa la carrière du commerce, et représenta pendant quelque temps sur le continent un des manufacturiers du Staffordshire. Il s'établit ensuite à Londres, donna des leçons de mathématiques, et ouvrit une école qui devint assez célèbre. Mais les spéculations scientifiques auxquelles il se livra dérangèrent à un tel point sa fortune qu'il ne put satisfaire à ses engagements; déclaré en faillite, il fut mis en prison, et mourut dans un état voisin de l'indigence. Nicholson avait des vues hardies et ingénieuses : ses travaux dans l'hydraulique, dans la chimie et dans la mécanique lui ont fait beaucoup d'honneur. Une de ses principales inventions est celle d'un aréomètre qui porte son nom; cet instrument, bien plus commode que l'ancienne balance hydrostatique, sert à mesurer à la fois la pesanteur spécifique des liquides et celle des corps solides. Il s'occupa beaucoup d'expériences galvaniques, et fut peut-être le premier qui apprit à décomposer l'eau en introduisant les deux pôles d'une pile aux deux bouts d'un tube de verre qui contenait ce fluide. Il prétendit aussi avoir découvert l'action chimique de la pile; mais cette gloire est également revendiquée par Cruikshank, Carlisle et surtout Humphrey Davy. On a de Nicholson : *An introduction to natural and experimental philosophy;* Londres, 1782, 2 vol. in-8°; — *L'Aide du Navigateur;* ibid., 1784, in-8°; — *The first principles of chemistry;* ibid., 1789, in-8°; — *Memoirs and travels of Beniowski;* ibid., 1790, 2 vol. in-4°; — *A Dictionary of chemistry;* ibid., 1795, 2 vol. in-4°; — *Journal of natural philosophy, chemistry and the arts;* ibid., 1797-1800, 5 vol. in-4°; recueil très estimé, qui depuis cette époque a été continué dans le format in-8°. Il laissa publier sous son nom l'*Encyclopædia britannica* (1806-1809, 6 vol. in-8°), à laquelle il ne prit qu'une modique part, et traduisit du français *Vie d'Haider-Ali* (1783, in-8°); — *Éléments d'histoire naturelle et de chimie* (1789, 5 vol. in-8°); — *Tables synoptiques de chimie* (1801, in-fol.); et *Système général des connaissances chimiques* (1802, 11 vol. in-8°), de Fourcroy; — *L'Art du blanchiment* (1789, in-8°); — *Éléments de chimie* (1791, 3 vol. in-8°), de Chaptal. Enfin on a traduit de Nicholson en français les deux ouvrages suivants : *Description des machines à vapeur* (Paris, 1826-1837, in-8°), et *Le Mécanicien anglais* (ibid., 1826, 4 vol. in-8°; 1841, 2 vol. fig.). P. L.

Gentleman's Magazine, 1815. — Rose, *New biogr. Dictionary*.

NICIAS, célèbre peintre grec, vivait vers la fin du quatrième siècle avant J.-C. Il était fils de Nicomède et né à Athènes. On a remarqué que cette ville, quoique le principal siége des arts helléniques durant deux siècles, n'avait cependant vu naître dans ses murs que deux grands peintres, Nicias et Apollodore. On en dirait autant de Rome, qui a été un des plus grands centres artistiques du monde et qui n'a donné le jour qu'à deux peintres éminents, Jules Romain et Charles Maratte. Nicias fut le disciple d'Antidote, qui était lui-même disciple d'Euphranor, contemporain de Praxitèle. Cet illustre sculpteur vivait vers la 104° olympiade (364-360 avant J.-C.). C'est sur cette date que l'on a fondé la chronologie de Nicias. Puisqu'il était le disciple de l'élève d'un peintre qui vivait vers 360, on a pensé que lui-même vivait un demi siècle plus tard, vers 310. Cette date s'accorde bien avec une anecdote racontée par Plutarque. Suivant cet historien, Ptolémée Ier, roi d'Égypte, offrit à Nicias de lui acheter son beau tableau de l'*Évocation des morts* au prix de soixante talents. Le peintre refusa, et donna son tableau à sa ville natale. S'il s'agit de talents attiques, le prix offert était de près de 360,000 fr.; s'il s'agit de talents égyptiens (ce qui est peu probable), la somme n'irait qu'à 100,000 fr. environ. Mais ce qui importe ici, c'est la date et non le prix. Ptolémée ne monta sur le trône qu'en 306 avant J.-C. Nicias vivait donc à la fin du quatrième siècle. D'un autre côté Pline assure que Praxitèle (qui vivait vers 360) employa Nicias pour mettre des enduits à ses statues (*in statuis circumlinendis*). Il y a entre l'anecdote de Plutarque et l'assertion de Pline une difficulté frappante. Sillig a tenté de la résoudre en supposant qu'il a existé deux peintres du nom de Nicias. Mais on n'a pas besoin de recourir à une hypothèse aussi arbitraire, et la difficulté se trouve, à l'examen, moins considérable que ne le pense Sillig. D'abord les dates de Pline ne sont que des approximations vagues, se rapportant en général au milieu de la carrière de l'artiste, et permettant une large marge soit en avant, soit en arrière; dans le cas présent il est certain que Praxitèle vécut longtemps encore après la 104° olymp. Quant à Nicias, il devait être avancé en âge lorsque Ptolémée, vers 306 avant J.-C., voulut lui acheter le tableau de l'*Évocation des morts*, puisqu'il était assez célèbre pour qu'on lui fît cette proposition et assez riche pour la refuser; il n'est pas invraisem-

bable que cinquante ans plus tôt il ait été employé par Praxitèle. En effet, l'emploi qui consistait à mettre un enduit à des statues n'était pas fort relevé, et convenait mieux à un jeune homme débutant dans l'art qu'à un grand peintre. L'objection tirée des leçons que Nicias reçut d'un disciple d'Euphranor est de peu d'importance, car rien n'autorise à supposer nécessairement entre un maître et un disciple une grande différence d'âge. L'histoire des écoles d'Italie nous fournit des exemples de disciples aussi âgés et même plus âgés que leur maître. Nous pensons donc que les indications de Plutarque et de Pline, loin de se contredire, fournissent les deux limites approximatives de la carrière artistique de Nicias, laquelle aurait été de cinquante ans environ, entre vingt ans et soixante-dix ans (355-305 avant J.-C.).

L'emploi que Nicias remplissait dans l'atelier de Praxitèle exige quelques explications, car c'est un des points contestés de l'histoire de l'art ancien. Pline rapporte que Praxitèle, interrogé sur celles de ses statues qu'il préférait, répondit : « celles auxquelles Nicias a mis la main ». « Tant, ajoute Pline, il attribuait d'importance à son enduit (*circumlitio*) ». Le mot *circumlitio* a été diversement interprété, mais il ne peut s'entendre que d'une préparation appliquée sur les statues. Cette préparation était une peinture à l'encaustique, puisque les peintres de statues (οἱ ἀνδριάντας γράφοντες comme les appelle Platon) sont désignés d'une manière plus précise par Plutarque, sous le nom de ἀγαλμάτων ἐγκαυσταὶ (peintres à l'encaustique de statues), et l'art lui-même comme ἀγαλμάτων ἔγκαυσις. Il est probable que l'enduit (*circumlitio*) que Nicias appliquait aux statues de Praxitèle n'était pas identique pour toute la statue. Le peintre pour les formes nues se contentait d'un vernis, et il n'appliquait la couleur qu'aux yeux, aux sourcils, aux lèvres, à la chevelure, aux draperies et aux différents ornements du costume. Nicias montra dans ce genre de travail une extrême habileté, et il donna ensuite des preuves d'un talent supérieur. Son chef d'œuvre était une *Évocation des morts*, dont le sujet paraît avoir été emprunté à la Νεκυία ou *Nécromancie* d'Homère. Pline cite encore de lui les tableaux suivants à l'encaustique : un *Alexandre* (Paris), une *Calypso assise*, une *Io*, une *Andromède*, une autre *Calypso*, sous le portique de Pompée; un *Bacchus*, une *Diane* et un *Hyacinthe*, dans le temple de la Concorde. L'*Hyacinthe* fut apporté d'Alexandrie par Auguste, qui avait pour cette charmante peinture une admiration particulière. Tibère, en souvenir de cette prédilection, plaça le *Hyacinthe* dans le temple d'Auguste.

Auguste dédia dans la curie Julie un autre tableau de Nicias, représentant la déesse *Némée assise sur un lion et tenant une palme à la main*; à son côté se tenait un vieillard appuyé sur son bâton ; au-dessus était représenté un char à deux chevaux (*biga*) (1). Silanus avait rapporté ce tableau d'Asie. Un jour qu'on le montrait à un ambassadeur germain. « Je n'en voudrais pas, répondit-il, quand même il serait vivant. » Ce vieillard appuyé sur un bâton lui semblait une possession peu précieuse, et il n'avait fait aucune attention au mérite de la peinture. Nicias peignit aussi des tombeaux, entre autres celui de Mégabyze, grand prêtre à Éphèse, et un autre à Tritéa. Pausanias dit qu'avant d'arriver à Tritéa, en venant de Phères, on voit un tombeau en marbre blanc qui mérite surtout d'être examiné à cause des peintures de Nicias. Une belle jeune femme y est représentée assise sur une chaise d'ivoire; derrière elle se tient une esclave avec une ombrelle; près d'elle est un jeune homme imberbe vêtu de pourpre ; et à côté du jeune homme on voit un serviteur avec des épieux de chasse et des chiens en laisse. Pausanias ajoute que Nicias était le meilleur peintre d'animaux de son temps. Il n'en faudrait pas conclure, comme on l'a fait quelquefois, que Nicias excellait surtout dans les petits tableaux. On voit au contraire par un remarquable passage de Démétrius de Phalère que Nicias pensait qu'il est très-important pour un peintre de choisir un sujet de quelque grandeur et de ne pas prodiguer son art et son travail sur de petits objets, tels que oiseaux et fleurs. Les meilleurs sujets pour un peintre étaient suivant lui les batailles sur terre ou sur mer, dans lesquelles les diverses attitudes des hommes et des chevaux fournissent à l'artiste une riche matière.

On ne sait presque rien de la vie privée de Nicias. Plutarque rapporte qu'il était si absorbé par son travail qu'il oubliait s'il avait mangé et qu'il avait l'habitude de le demander à ses esclaves. Il employa le premier l'ocre calcinée qu'il avait découverte par hasard dans un incendie du Pirée. Il eut pour disciple Omphalien, qui avait été d'abord son esclave. Il fut enseveli à Athènes, sur l'avenue qui conduisait à l'Académie. L. J.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 4, 6, 11. — Plutarque, *Non poss. suaviter viv. secund. Epicureos*, 11. — Pausanias, I, 29; VII, 22. — Démétrius de Phalère, *de Eloc.*, 76. — Junius, *Catalogus artificum*. — Sillig, *Catalogus artificum*. — Smith, *Dictionary of greek and roman antiquities*, article *Pictura*.

NICIAS, fils de Nicérate, Athénien, mort en 413 avant J.-C. Il appartient à la génération qui prend, après Périclès, la direction des affaires d'Athènes. Pendant les seize ans qui séparent la mort de ce grand homme du désastre de Sicile, 429-413 avant J.-C., Nicias paraît, dans Aristophane et Thucydide, comme l'homme le plus

(1) Cette dernière indication est obscure ; Lessing, qui la discute dans son *Laocoon*, pense que le passage de Pline, *tabula bigæ*, est fautif, et qu'il s'agit ici non d'un char à deux chevaux, qui se comprend d'autant moins qu'aux jeux néméens on employait des chars à quatre chevaux, mais d'une tablette (πτυχίον) dans laquelle Nicias avait inscrit son nom : Νικίας ἐνέκαυσεν, *Nicias a peint à l'encaustique* (*Nicias scripsit se inussisse*, dit Pline).

considérable du parti aristocratique, de ce parti qui regrette les conquêtes que la démocratie a faites avec Clisthène, Aristide, Éphialte et Périclès, qui désire l'alliance de Sparte et voudrait imiter sa constitution. Ce n'est point que Nicias appartienne à la vieille noblesse de l'Attique, il n'est point d'une famille d'Eupatrides; ce qui l'a porté à la place qu'il occupe dans la république, c'est, outre sa grande fortune et les énormes profits qu'il tire de ses mines du Laurium, la dignité de sa vie, une extrême et libérale piété, une singulière affectation de gravité et de dévouement à la chose publique.

A cause de ces qualités, que prisaient fort les Athéniens, Nicias fut sans cesse élevé aux fonctions de général par cette démocratie qui se montra toujours bien moins turbulente et moins exclusive que n'ont voulu la faire ses détracteurs. Le peuple nommait bien plus souvent, aux charges que conférait l'élection, des hommes comme Nicias, qui le contredisaient et le contrariaient en maintes occasions, que les plus populaires des orateurs, comme Hyperbolos et Cléon. Si l'on peut, à propos de Nicias, adresser un reproche au peuple athénien, c'est d'avoir eu trop de respect et de considération pour ce personnage, c'est de n'avoir pas deviné quels faibles talents, quel caractère indécis et timide cachaient ces dehors imposants. Dans plusieurs petites expéditions contre Cythère, la Thrace, les Mégariens, Thyrée et les Éginètes, Nicias avait réussi, à force de prudence et d'attention, à ne rien donner au hasard; mais quand il s'agit de prendre l'île de Sphactérie où étaient enfermés quatre cent vingt Spartiates, il s'effraya de la difficulté de l'entreprise, et par une maladroite manœuvre politique, fit charger de l'expédition Cléon, qu'il croyait perdre et qui réussit (425). Malgré cette déconvenue, après la mort de Cléon, Nicias reprit assez de crédit pour décider les Athéniens à traiter sérieusement de la paix avec les Lacédémoniens, et il fut, de leur côté, le principal négociateur du traité de 421, auquel son nom resta attaché. Mais dans ses négociations il s'était laissé jouer par les éphores, et le mécontentement des Athéniens, qui, par la faute de Nicias, ne recouvrèrent pas Amphipolis et les villes de la Chalcidique, favorisa l'influence et l'ambition du nouveau chef du parti populaire, du jeune, brillant et aventureux Alcibiade. Ce fut Alcibiade qui fit décider, malgré Nicias, la hasardeuse expédition de Sicile, et Nicias, qui l'avait combattue obstinément, fut encore, malgré tout ce que les Athéniens avaient à lui reprocher, un des trois chefs à qui ils voulaient la confier. Resté seul commandant par le rappel d'Alcibiade et la mort de Lamachos, il ne sut ni attaquer ni se retirer à temps; toujours indécis, il perdit et l'occasion d'emporter Syracuse encore presque sans défense, et plus tard les dernières chances de sauver l'armée et la flotte d'Athènes; malgré les renforts que lui amena Démosthène, il fut, deux ans après son départ d'Athènes, obligé de lever le siége, cerné dans sa retraite, fait prisonnier avec les débris de son armée, et conduit à Syracuse, où un décret du peuple le condamna à mort. G. PERROT.

Thucydide. — Plutarque, *Vie de Nicias.*

NICLAS (*Jean-Nicolas*), philologue allemand, né en 1733, à Grafenwerth près de Schleitz, mort en 1808. Fils d'un agriculteur, il acquit, presque sans secours étranger, une connaissance étendue du grec et du latin; il alla continuer ses études à Gœttingue, où il se lia avec J.-M. Gessner, qui le fit nommer, en 1760, professeur au collége d'Ilfeld. En 1763, il devint co-recteur, et en 1770 recteur du gymnase de Lunebourg. Sa belle bibliothèque, contenant seize mille volumes, a été incorporée à celle de la ville de Lunebourg. On a de lui : *Specimen Theocritemne*; Lunebourg, 1762, in-4°; — *Briefe über die Jakobischen Gedanken die Erziehung der Geistlichen und die Gelehrsamkeit betreffend* (Lettres sur les idées de Jacobi concernant l'éducation du clergé et l'érudition); Lubeck, 1768, in-8°; — *Vita J.-M. Gessneri*, dans la *Biographia Gottingensis* d'Eyring; — Nicias a donné une édition estimée des *Geoponica*; Leipzig, 1781, 4 vol. in-8°; il a encore publié avec des adjonctions les *Fundamenta styli cultioris* d'Heinenius (Leipzig, 1761 et 1791, in-8°) et les *Primæ lineæ isagoges in eruditionem generalem* de Gessner; Leipzig, 1773 et 1783, 2 vol. in-8°. O.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V. — Fr.-A. Wolf, *Litterärische Analekten.*

NICOCHARES (Νικοχάρης), poète athénien de l'ancienne comédie, fils du poëte comique Philonide, vivait dans la première moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il était le contemporain, un peu plus jeune, d'Aristophane, et vécut au moins jusqu'en 354. On cite de lui les pièces suivantes : Ἀμυμώνη (*Amymone*); Πέλοψ (*Pélops*) (suivant Meineke ces deux titres désignent une seule comédie); — Γαλάτεια (*Galatée*); — Ἡρακλῆς γαμῶν (*Le Mariage d'Hercule*); — Ἡρακλῆς χορηγός (*Hercule chorège*); — Κρῆτες (*Les Crétois*); — Λάκωνες (*Les Laconiens*); — Λήμνιαι (*Les Lemniennes*); — Κένταυροι (*Les Centaures*); — Χειρογάστορες (*Ceux qui vivent de leurs mains, les ouvriers*). Il ne reste de ces pièces qu'un très-petit nombre de fragments qui permettent à peine d'en deviner le sujet. On pense que *Le Mariage d'Hercule* représentait la vie efféminée d'Hercule auprès d'Omphale. *Les Laconiennes* furent représentées en 388 avant J.-C., en compétition avec le second *Plutus* d'Aristophane. Le sujet des *Lemniennes* était les amours de Jason et d'Hypsipyle. Toutes ces pièces, si l'on excepte la dernière, étaient mythologiques et devaient contenir à côté de plaisanteries burlesques des passages d'une élévation qui touchait à la tragédie. Aristote mentionne un Nicochares comme l'auteur

d'une Δηλιάς (*Déliade*), dans laquelle les hommes étaient représentés pires qu'ils ne sont; on ne sait si c'est le même que le poëte comique, et l'on ignore à quel genre d'ouvrage appartenait la *Déliade*; mais d'après Aristote qui la cite, on voit que la *Déliade* n'était pas une comédie. Quelques critiques, au lieu de Δηλιάς, proposent de lire Δειλιάς (*La Poltronnerie*). Cependant le premier titre est plus vraisemblable; cette *Déliade* était sans doute une satire des habitants de Délos. L. J.

Suidas au mot Νικοχάρης. — Aristote, *Ars Poetica*, II, 7. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. II, p. 471. — Meineke, *Comicorum græcorum fragmenta*, vol. I, p. 254, II, p. 842. — Bothe, *Poet. comic. græc. fragm.*, dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. II, p. 41, 104.

NICOCLÈS (Νικοκλῆς), roi de Salamine dans l'île de Cypre, fils et successeur d'Évagoras Ier, régna dans la première moitié du quatrième siècle avant J.-C. Son père (voy. ÉVAGORAS) périt dans une de ces obscures tragédies de palais communes chez les despotes orientaux. Quelques historiens ont prétendu que Nicoclès avait été complice du crime; mais c'est certainement une erreur, provenant de l'étrange méprise de Diodore, qui a donné à l'eunuque assassin d'Évagoras le nom de Nicoclès. Si réellement ce prince avait été parricide, Isocrate aurait-il osé lui adresser un panégyrique de son père dans lequel il insiste sur les vertus filiales de Nicoclès? On ne sait presque rien du règne de Nicoclès. Si l'on s'en rapporte à son panégyriste Isocrate, ce règne fut une période de paix et de prospérité. Sous le gouvernement doux et équitable de Nicoclès les villes devinrent florissantes; le trésor royal, épuisé par les guerres continuelles d'Évagoras, se remplit sans imposition de nouvelles taxes. Nicoclès protégea les lettres et la philosophie, et récompensa magnifiquement les éloges d'Isocrate. Suivant Théopompe, il déployait un grand luxe, et dans ses fêtes luttait de splendeur avec Straton, roi de Sidon. D'après le même auteur il périt de mort violente; mais on ne connaît ni la date ni les circonstances de cet événement. Y.

Isocrate, *Evagoras*, *Nicoclès*. — Diodore de Sicile, XV, 47. — Borrell, *Notice sur quelques médailles grecques des rois de Cypre*.

NICOCLÈS, prince de Paphos dans l'île de Cypre, dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Dans les querelles qui déchirèrent le monde hellénique après la mort d'Alexandre, il prit d'abord le parti de Ptolémée, fils de Lagus, contre Antigone, mais plus tard, en 310, effrayé de la puissance croissante de Ptolémée, qui avait étendu son autorité sur toute l'île, il entra secrètement en relation avec Antigone. Ptolémée, informé d'une négociation qui pouvait soustraire Cypre à la puissance égyptienne, envoya deux de ses amis, Argæus et Callicrate, avec mission de le débarrasser du prince cypriote. Les deux messagers, arrivant avec une troupe de soldats, entourèrent le palais de Nicoclès, et ordonnèrent au malheureux prince de mourir. Nicoclès fut forcé d'obéir sans avoir pu même obtenir l'explication de cet ordre de mort. Sa femme, ses frères et les femmes de ses frères ne voulurent pas lui survivre, et toute la famille des princes de Paphos fut enveloppée dans la même catastrophe. Y.

Diodore de Sicile, XIX, 59; XX, 21. — Polyen, VIII, 48. — Droysen, *Hellenismus*, vol. I, p. 399.

NICOCRÉON (Νικοκρέων), roi de Salamine dans l'île de Cypre, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il se soumit sans opposition à Alexandre, ainsi que les autres princes de l'île de Cypre. En 331, quand le jeune conquérant revint d'Égypte, Nicocréon alla au-devant de lui jusqu'à Tyr, et fit représenter magnifiquement dans cette circonstance diverses pièces de théâtre. Après la mort d'Alexandre, il prit parti avec Ptolémée, et en 315 il coopéra activement avec Seleucus et Ménélas, généraux de ce prince, pour la réduction des villes de Cypre qui avaient pris le parti contraire. En récompense de ses services, il obtint de Ptolémée les territoires de Citium, Lapethus, Cerynea et Marion, et gouverna le reste de l'île pour le roi d'Égypte. On ne connaît rien de plus sur le règne de Nicocréon; mais comme ce prince ne joua aucun rôle ni dans le siége de Salamine par Démétrius en 306, ni dans la grande bataille navale qui suivit, on pense qu'il était mort dès cette époque. Nicocréon fit mettre à mort de la manière la plus barbare le philosophe Anaxarque, qui avait blâmé sa conduite servile à l'égard d'Alexandre. Y.

Plutarque, *Alex.*, 29; *de Virt.*, p. 340. — Diodore de Sicile, XIX, 59, 62, 79. — Cicéron, *Tuscul.*, II, 22; *De nat. Deor.*, III, 33. — Diogène Laerte, IX, 59.

NICODÈME (*Adam-Burchard* SELLY, en religion), moine russe, né vers la fin du dix-septième siècle, mort à Saint-Pétersbourg, en 1746, était Danois et luthérien de naissance. Il vint en Russie en 1722, y professa le latin en différentes écoles, fut, en 1741, secrétaire du fameux Lestocq, embrassa la religion orthodoxe en 1744, et s'enrôla l'année suivante sous la bannière de saint Basile. Dès son arrivée en Russie, Nicodème s'était appliqué à tirer, soit d'ouvrages imprimés mais devenus rares, soit des fonds manuscrits, tout ce qui avait été écrit sur la Russie. Le premier fruit de ces utiles recherches fut la publication d'un livre intitulé : *Schediasma litterarium de scriptoribus qui historiam politico-ecclesiasticam Rossiæ scriptis illustrarunt*, où il donna, par ordre alphabétique, le catalogue raisonné de presque tous les ouvrages qui ont fait quelque mention de la Russie. Imprimé à Revel en 1736, traduit en russe en 1815, ce premier manuel bibliographique peut être encore consulté avec profit malgré les travaux récents et plus complets en ce genre, de Meusel, d'Adelung et du savant directeur de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, le baron

Modeste de Korff. Son second ouvrage est un *Miroir des souvenirs russes depuis Rurik jusqu'à l'impératrice Élisabeth.* Écrit en vers latins, ce travail, plus généalogique qu'historique et beaucoup trop laudatif, ne parut qu'après la mort de son auteur, traduit en vers russes par le métropolite de Moscou Ambroise, et ne se trouve que dans le XVIe tome de l'*Ancienne Bibliothèque russe* (2e édit.). Son œuvre capitale, formant 5 vol., a pour titre : *De Rossorum Hierarchia ;* elle a été transportée en langue russe dans le premier tome de l'*Histoire de la Hiérarchie russe.* Les travaux qu'il a laissés, en outre, inachevés ou inédits, font vivement regretter qu'il n'ait pas vécu aussi longtemps que le moine Nestor, père de l'histoire russe, qu'il avait pris pour modèle. Parmi ces travaux inachevés, les archives de Moscou possèdent à notre connaissance : un *Dictionnaire de toutes les images de la Mère de Dieu* et quelques *Notices historiques sur des monastères russes ;* et la bibliothèque de Saint-Alexandre-Nevski : un traité de médecine intitulé *Bibliotheca medico-chirurgica*, des *Souvenirs* de ses voyages écrits moitié en latin, moitié en allemand et en russe ; et un Recueil, formant 15 tomes, de diverses pièces, la plupart relatives à l'histoire de l'Église russe, dont quelques-unes sont peut-être uniques. P^ce A. G—N.

Dict. hist. des écrivains de l'Église greco-russe. — Gretch, *Essai d'histoire de la littérature russe.* — Sopikof, *Essai de bibliographie russe.*

NICOLAÏ, nom d'une ancienne famille originaire de Saint-Andéol, bourg du Vivarais, et qui compte parmi ses membres plusieurs personnages distingués, surtout dans la magistrature. Ils étaient seigneurs de Méas, de Saint-Victor, de Goussainville, de Presle, d'Ivor, d'Osny, etc., et s'allièrent aux plus nobles familles de France. On remarque entre autres :

Jean II, qui fut conseiller au parlement de Toulouse et accompagna Charles VIII dans sa conquête de Naples (1498). Il accomplit plusieurs missions importantes près de divers princes d'Italie et remplit les fonctions de chancelier du royaume de Naples pendant l'occupation française. Le roi Louis XII le nomma maître des requêtes (3 juin 1504), puis premier président de la chambre des comptes de Paris (1506). Il mourut en août 1524, à Saint-Andéol. Il avait résigné ces fonctions en faveur de son fils *Aimar* (1518), qui mourut en 1553 et eut pour successeur, le 27 septembre de cette année, son fils *Antoine Ier*, mort le 5 mai 1587.

Jean DE NICOLAÏ, IIIe du nom et fils d'Antoine Ier, fut, comme ses ancêtres, conseiller au parlement, maître des requêtes, premier président de la chambre des comptes, et mourut le 31 mai 1624. Son fils, *Antoine II*, lui succéda et en mourant, à Essonne, le 1er mars 1656, il laissa sa charge et ses titres à *Nicolas* de NICOLAÏ, qui était alors conseiller au grand conseil et mourut le 20 février 1686. Vient ensuite *Jean-Aimar Ier* de NICOLAÏ, qui fut reçu premier président le 5 mars 1686 et mourut le 4 octobre 1737. Il fut le tuteur de Voltaire, et avait épousé Marie-Catherine Le Camus, nièce du cardinal de ce nom, dont il eut *Antoine-Nicolas*, né le 10 octobre 1691, qui fut aussi premier président et mourut à Auteuil près Paris, le 15 juin 1731. Jean-Aimar Ier s'était remarié, le 25 novembre 1705, avec Françoise-Élisabeth de Lamoignon, fille du célèbre de Basville, qui lui donna onze enfants, entre autres :

Aimar-Jean, DE NICOLAÏ, marquis de *Goussainville*, seigneur d'*Osny*, né le 3 avril 1709, qui après avoir été mestre de camp de dragons (9 août 1727) quitta le service afin de se mettre en état de remplir, pour la neuvième fois dans sa famille, la charge de premier président de la chambre des comptes, charge qu'elle a possédée pendant près de trois siècles. Il se fit pourvoir d'un office de conseiller commissaire aux requêtes au parlement (3 août 1731) et fut installé comme premier président, le 5 avril 1734. Son second fils fut *Aimar-Charles-François* DE NICOLAÏ, marquis d'OSNY, né le 23 avril 1737. Celui-ci était devenu colonel de dragons en 1761, et colonel de la légion royale en 1764. Ayant quitté le service, il fut successivement nommé président à mortier au parlement de Paris en 1771, président au grand conseil en 1774, premier président (novembre 1776), et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 27 avril 1794, comme ayant cherché à émigrer pour se rendre à Bruxelles. Son exécution eut lieu le lendemain à Paris. Son frère *Aimar-Claude* DE NICOLAÏ, né le 6 août 1738 à Paris, où il mourut, le 25 novembre 1815, fut successivement chanoine de Paris en 1758, vicaire général de Verdun, puis de Reims, abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte en août 1766 et fut sacré évêque de Béziers, le 13 octobre 1771. Il quitta la France en 1792 par suite de son refus de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, et habita Florence jusqu'en 1814.

Le frère puîné de celui-ci, *Aimar-Charles-Marie* DE NICOLAÏ, né le 14 août 1747, conseiller au parlement de Paris, le 20 juin 1767, succéda à son père comme premier président en la chambre des comptes en 1768, fut reçu en 1789 membre de l'Académie française et chancelier des ordres du roi, et fut exécuté à Paris, le 7 juillet 1794, « comme convaincu de s'être rendu l'ennemi du peuple en conspirant contre sa liberté et sa sûreté, en provoquant par la révolte des prisons l'assassinat et la dissolution de la représentation nationale, etc. » *Aimar-Pierre-Léon*, fils aîné de ce dernier, né à Paris le 1er juillet 1770, périt sur l'échafaud trois jours après son père, au moment où il accomplissait sa vingt-quatrième année (10 juillet 1794).

NICOLAÏ (*Antoine-Chrétien*, chevalier, puis comte DE), maréchal de France, né le 12 no-

vembre 1712, mort le 10 mars 1777. Il était le quatrième fils de Jean-Aimar Ier, et fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem le 30 août 1715. Il entra cornette aux dragons de Nicolaï, dont son frère Aimar-Jean était colonel propriétaire, et en fut nommé mestre de camp, le 27 juin 1731. De 1733 à avril 1736, il servit en Italie et prit part aux siéges de Pizzighitone, de Milan (1733), de Sarravalle, de Novare, et de Tortone, de La Mirandole, aux affaires de Colorno, aux batailles de Parme, de Guastalla (1734); aux prises de Gonzague, de Reggiolo, de Revero (1735). Nommé brigadier des armées du roi (15 mars 1740), il servit dans l'armée du Bas-Rhin sous le maréchal de Maillebois, et fit en août 1742 les campagnes de Westphalie et de Bohême avec le prince de Conti. Il défendit le Rhin et la haute Alsace en septembre 1743, sous les ordres du maréchal de Coigny. Créé maréchal de camp (2 mai 1744), il concourut à la reprise de Weissembourg et des lignes de la Lautern, et se trouva à l'affaire de Haguenau, au siége de Fribourg. L'année suivante il combattit en Souabe et sur le Rhin. En 1746, il était sur la Meuse, et se distingua devant Mons, à la prise de Charleroy (2 août), au siége de Namur, à la bataille de Raucoux. En 1747, il se trouva à Lawfeld, et après la reddition de Maëstricht (15 avril 1748) il fut nommé lieutenant général. Après dix années de repos il reçut le commandement d'un corps d'armée destiné à agir en Allemagne; il s'empara de Gotha (27 août 1757), et fut blessé à Rosbach (5 novembre suivant). Après avoir opéré dans la Hesse, il assista à la bataille de Crevelt (juin 1758), à celle de Minden (1er août), et lors de la retraite d'Eimbeck prit le commandement de l'arrière-garde française, et repoussa plusieurs fois les ennemis. Louis XV lui donna le commandement du Hainaut (31 mars 1760), et Louis XVI le créa maréchal de France (24 mars 1775).

Le cinquième enfant de Jean-Aimar Ier était *Aimar-Chrétien-François-Michel* DE NICOLAÏ, né à Paris, le 23 janvier 1721, et nommé successivement prieur de Sainte-Catherine-de-la-Couture, à Paris, chanoine de l'église Notre-Dame de la même capitale, agent général du clergé, aumônier de la dauphine, puis évêque-comte de Verdun, le 16 juin 1754. Il mourut dans son diocèse, le 9 décembre 1769.

NICOLAÏ (*Aimar-Pierre-Georges* DE), né le 23 août 1752, mort en mars 1824, était le quatrième enfant de Aimar-Jean. Il prit la carrière militaire, entra dans les mousquetaires en 1767, passa officier aux dragons en 1770, puis donna sa démission pour voyager. Il fut en 1772 attaché à l'ambassade de Suède. De retour en France, il parvint de grade en grade au commandement du régiment d'Angoumois (infanterie) le 3 juin 1779. Il émigra en 1791, devint maréchal de camp, le 1er mai de cette année, et fit les campagnes contre la France dans l'armée de Condé. Rentré à la suite des Bourbons, Louis XVIII le créa lieutenant général en 1814.

On le voit, la famille Nicolaï a rempli des charges de quelque importance; aussi fut-elle appelée à la pairie par Louis XVIII, le 17 août 1815, dans la personne de *Aimar-Charles-Marie-Théodore*, comte, puis marquis DE NICOLAÏ, quatrième fils du président Aimar-Charles-Marie, mort sur l'échafaud, né en 1779. Il avait été rejoindre, en mars 1815, le duc d'Angoulême dans le midi. Le roi le créa marquis après la seconde restauration (31 août 1817). Il a pris plusieurs fois la parole pour défendre des intérêts industriels et commerciaux. En 1816 il avait été nommé membre du conseil de surveillance de l'École polytechnique. Depuis 1848 il s'est tenu éloigné de la scène politique. Il a épousé Mlle de Lévis, fille du duc de ce nom.

Son frère aîné, le comte *Christian* DE NICOLAÏ, né à Paris, le 23 août 1777, mort le 14 janvier 1839, fut chambellan de l'empereur Napoléon Ier, et remplit, de 1811 à 1813, les fonctions de ministre plénipotentiaire à la cour de Bade, puis à Carlsruhe, et fut maintenu dans ces fonctions jusqu'au 1er juillet 1817. Il ne fut pas employé depuis. Louis-Philippe l'appela à la chambre des pairs, le 11 octobre 1832.

Scipion DE NICOLAI, frère des précédents, commença par être auditeur au conseil d'État sous l'empire. Il entra ensuite dans l'administration militaire, et en 1812 fut chargé du gouvernement de Wilna. La restauration le raya des emplois publics. Un autre marquis DE NICOLAÏ, cousin des précédents, suivit aussi la carrière administrative, fut préfet de la Doire (1813), de l'Ariége (10 juin 1814) et de l'Aisne (10 juillet 1815). Il présida en 1820 le collége électoral de ce dernier département, qui le nomma son député de 1820 à 1827. Il fut nommé officier de la Légion d'honneur, le 10 juillet 1825.

A. D'E—P—C et H. F.

Blanchard, *Histoire des maîtres des requêtes*. — La Thaumassière, *Hist. de Berry*. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique*. — *Le Moniteur universel*, an II, n° 296; ann. 1812, p. 804; ann. 1813, p. 188. — *Biographie des hommes vivants* (juillet 1818). — *Biographie spéciale des pairs du royaume* (Paris, 1819). — Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* (Paris, 1824). — Courcelles, *Dict. hist. et biographique des généraux français*. — *Chronologie militaire*, t. V, p. 456.

NICOLAÏ (*Philippe*), controversiste allemand, né en 1556, à Hengershausen, mort en 1608. Il occupa le ministère évangélique dans divers endroits, et devint en 1601 pasteur à Hambourg. Il s'est fait remarquer par son intolérance fanatique contre les catholiques et les calvinistes. Ses nombreux écrits religieux ont été recueillis en 6 vol. in-fol. (Hambourg, 1717). Les deux suivants méritent surtout d'être cités : *De duobus antichristis, Mahumete et pontifice romano* (Marpurg, 1590, in-8°), et *De antichristo romano perditionis filio conflictus* (Rostock, 1609, in-8°) Le soin qu'on a mis à

supprimer ces deux violents libelles les a rendus fort rares. O.

Witten, *Memoriæ theologorum*. — Thiess, *Hamburger Gelehrten-Lexikon*.

NICOLAÏ (*Jean*), controversiste français, né en 1594, à Monza, près de Stenay (diocèse de Verdun), mort le 7 mai 1673, à Paris. Entré à douze ans chez les Dominicains, il fit profession en 1612; il compléta ses études à Paris, y reçut en 1632 le diplôme de docteur en théologie, et y enseigna pendant vingt ans cette science dans une maison de son ordre, dont il fut élu prieur en 1661. Il se fit remarquer par la singularité de ses opinions religieuses, et passa une partie de sa vie à travailler sur le texte de saint Thomas, dont il tâcha de concilier les principes avec ceux de saint Augustin et d'autres écoles. Nous citerons de lui : *Galliæ dignitas adversus præposterum Catalaniæ assertorem vindicata;* Paris, 1644, in-4° : c'est une réfutation de l'ouvrage de P. Mesplède au sujet de la prétendue transaction faite entre saint Louis et Jacques d'Aragon; — *Ludovici XIII triumphalia monumenta;* Paris, 1649, in-fol. : ce recueil d'emblèmes, de figures et de vers, entrepris à la demande de la cour, lui valut une pension de 600 livres; — *Judicium seu censorium suffragium de propositione Antonii Arnaldi :* Defuit gratia Petro; Paris, 1656, in-4°; et en français (*Avis délibératif*, 1656); il y combat la doctrine de Jansenius; — *Thèses sur la grâce;* Paris, 1656, in-4° : réfutées par Nicole, qui accusa l'auteur d'être moliniste; — *Festivus FF. Prædicatorum pronatali regio plausus;* Paris, 1661, in-4°, poëme latin; — *De jejunii christiani et christianæ abstinentiæ ritu;* Paris, 1667, 1675, in-12; — *De baptismi antiquo usu;* Paris, 1667, in-12 : ces deux dissertations, ainsi que trois autres, qu'il est inutile de citer, sont pleines de personnalités et d'injures qui ne sont propres qu'à blesser la charité; Launoy, contre qui elles étaient dirigées, eut la brutalité de dire en parlant de son adversaire : *Fratris Nicolai scalpellum longe magis quam calamum reformido.* Le P. Nicolaï a publié comme éditeur la *Théologie latine de Rainier de Pise* (Lyon, 1655, 1670, 3 vol. in-fol.) avec des corrections et des suppléments; la *Somme de saint Thomas* (Paris, 1663, in-fol.; Lyon, 1685-1686, 2 vol. in-fol.) avec des notes, et quelques autres ouvrages de ce saint. On lui a attribué un traité *De ritu antiquo et hodierno bacchanaliorum*, inséré dans le t. VII des *Antiq. græc.* de Gronovius, et qui paraît être d'un autre Jean Nicolaï, professeur à Tubingue. P. L.

Échard et Quetif, *Biblioth. fr. prædic.* — Niceron, *Mémoires*, XIV.

NICOLAÏ (*Jean-Frédéric*), orientaliste allemand, né à Querfurt, vers 1639, mort en 1683. Après avoir fait pendant quelque temps des cours à l'université de Iéna, il devint en 1671 pasteur à Lunebourg, et en 1682 surintendant à Lauenbourg. On a de lui : *Hodegeticum orientale harmonicum, quod complectitur lexicon linguarum ebraicæ, chaldaicæ, syriacæ, arabicæ, æthiopicæ et persicæ;* Iéna, 1670, in-4°; — *De litteris Hebræorum, Græcorum et Latinorum quibusdam mnemonicis;* Iéna, 1670, in-4°; — *Fasciculus florum philosophicorum;* Iéna, 1671. O.

Bertram, *Evangelisches Lunebourg.*

NICOLAÏ (*Jean*), antiquaire allemand, né en 1665, à Ilm, mort en 1708. Il étudia dans diverses universités d'Allemagne, et fut nommé en 1702 professeur d'antiquités à Tubingue. On a de lui : *Commentarius de ritu antiquo et hodierno Bacchanaliorum;* Helmstædt, 1679, in-4°; reproduit dans le t. VII du *Thesaurus* de Gronovius; — *Demonstratio qua probatur gentilium theologiam, Deos, sacrificia ex fonte Scripturæ originem traxisse;* Helmstædt, 1681, in-8°; — *De Mercurio et Hermis, seu statuis mercurialibus;* Francfort, 1687, in-12; — *De Græcorum luctu lugentiumque ritibus variis;* Marbourg, 1696, in-12; — *Romanorum triumphus solemnissimus, quo cærimoniæ, vestitus, currus aliaque quæ ad hunc pertinebant, illustrantur;* Francfort, 1696, in-12; — *De phyllobolia, seu florum et ramorum sparsione in sacris et civilibus rebus usitatissima;* ibid., 1698, in-12; — *De nimbis antiquorum imaginibus Deorum, imperatorum olim et nunc Christi, Apostolorum et Mariæ capitis adpictis;* Iéna, 1699, in-12; — *Sagan, seu vicarius Pontificis perpetuus non datur in Scriptura sed rabbinorum figmentum est;* Iéna, 1699, in-4°; — *De juramentis Hebræorum, Græcorum, Romanorum aliorumque populorum;* Francfort, 1700, in-12; — *De substractione et pignoratione vestium;* Giessen, 1701, in-12; — *De chirotecarum usu et abusu;* Giessen, 1701, in-12; — *De calcarium usu et abusu nec non juribus illorum;* Francfort, 1702, in-12; — *De siglis veterum;* Leyde, 1703, in-4°; — *Antiquitates ecclesiasticæ in quibus mores Christianorum veterum ostenduntur;* Tubingue, 1705, in-12; — *De sepulcris Hebræorum;* Leyde, 1706, in-4°; — *De synedrio Ægyptiorum illorumque legibus insignioribus;* Leyde, 1706 et 1711, in-8°; — *De Mose Alpha dicto;* Leyde, in-12; — *De luctu Christianorum, seu de ritibus ad sepulturam pertinentibus;* Leyde, 1739; — *Adnotationes ad Libellum Domini de Fleury De moribus Patriarcharum;* Leyde, 1740, in-8°; — *Adnotationes ad Bon. Corn. Bertramum De republica Hebræorum;* Leyde, 1740, in-8°. — Nicolaï a aussi donné des éditions annotées de la *Respublica Hebræorum* de Sigonius, de l'ouvrage sur le même sujet de

Cunæus et de *De antiquorum torquibus* de Scheffer. O.

J. J. Moser, *Erläutertes Würtemberg*, partie I, p. [illegible]. — Bock, *Geschichte der Universität Tübingen*. — Sax, *Onomasticon*, t. V, p. [illegible].

NICOLAÏ (*Guillaume*), antiquaire français, né le 16 février 1710, à Arles, où il est mort, le 13 février 1788. Il était d'une autre famille que les précédents. Venu de bonne heure à Paris, il s'en éloigna en 1758 pour rentrer dans sa ville natale, où ses concitoyens le mirent trois fois à la tête de l'administration municipale. En 1735 il devint membre associé de l'Académie des Inscriptions. Le recueil de cette compagnie renferme de lui un *Mémoire historique sur la vie et sur les ancêtres d'Alexandre Molossus, roi d'Épire* (t. XII, 1740). Avant d'être admis dans l'Académie, il avait eu deux dissertations couronnées par elle sur l'examen des connaissances géographiques au temps d'Alexandre et sur les lois communes aux peuples de la Grèce qui formaient le corps hellénique. Il avait aussi composé plusieurs mémoires dans lesquels il examinait si le Rhône appartient à la province du Languedoc. P. L.

Achard, *Dict. hist. de la Provence*.

NICOLAÏ (*Ernest-Antoine*), savant médecin allemand, né le 7 septembre 1722, à Sondershausen, mort le 28 août 1802. Il étudia la médecine à Halle; par ses connaissances étendues dans les langues anciennes et en mathématiques, il se signala à l'attention de Schulze et du célèbre Hofman, qui lui procurèrent tous les moyens de s'instruire dans l'art de guérir. Nommé en 1748 professeur de médecine à Halle, il se rendit en 1758 en la même qualité à Iéna, où il reçut l'année suivante la chaire de chimie et de clinique; il devint plus tard doyen de la faculté, fut élevé à la dignité de comte palatin et reçut encore d'autres distinctions honorifiques. Parmi ses cent et quelques ouvrages et dissertations nous citerons : *Von den Wirkungen der Einbildungskraft im menschlichen Körper* (Sur les effets de l'imagination sur le corps humain); Halle, 1744 et 1750, in-8°; — *Die Verbindung der Musik mit der Arzneygelahrtheit* (Les rapports de la musique avec la médecine); Halle, 1745, in-8°, — *Von dem Lachen* (Du rire); Halle, 1746, in-8°; — *Von der Schönheit des menschlichen Körpers* (De la beauté du corps humain); Halle, 1746, in-8°. — *Gedanken von Thränen und Weinen* (Pensées sur les larmes et les pleurs); Halle, 1748, in-8°; — *Von der Erzeugung der Missgeburten* (De la formation des monstres); Halle, 1749, in-8°; — *Systema materiæ medicæ*, Halle, 1750-1752, 2 vol. in-4°; — *Von Fehlern des Gesichts* (Des défauts du visage); Berlin, 1754; — *Von der Verwirrung des Verstandes, dem Rasen und Phantasiren* (Sur l'obscurcissement de l'intelligence, la folie furieuse et le délire); Copenhague, 1759, in-8°; — *Ratio structuræ quarumdam aurium partium*; Iéna, 1760, in-4°; — *Pathologie*; Halle, 1769-1784, 9 vol. in-8°; — *De cucurbitularum effectibus*; Iéna, 1771, in-4°; — *De fame naturali et præter naturam acuta*; Iéna, 1774, in-4°; — *De nyctalopia et hemeralopia, visu simplici ac duplici*; Iéna, 1774, in-4°; — *De causis cataractæ externis*; Iéna, 1776, in-4°; — *Recepte und Kurarten nebst theoretischen und praktischen Anmerkungen* (Recettes et traitements, avec remarques théoriques et pratiques); Iéna, 1780-1784, 5 vol. in-4°, et 1799, 5 vol. in-8°; — *Theoretische und praktische Abhandlung über die Entzündung und Eiterung* (Traité théorique et pratique sur l'inflammation et la suppuration); Iéna, 1786, 2 vol. in-8°; — *De sanguinis missione in febribus intermittentibus*; Iéna, 1787-1790, 17 parties, in-4°; — *De curatione febrium intermittentium per evacuantia*; Iéna, 1794-1799, 9 parties, in-4°. O.

Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V. — Börner, *Nachrichten*, t. II et III.

NICOLAÏ (*Christophe-Frédéric*), célèbre littérateur allemand, né à Berlin, le 18 mars 1733, mort le 8 janvier 1811. Fils d'un libraire, il fut d'abord destiné à la carrière de son père, et employa ses moments de loisir à étudier les langues, la philosophie, l'histoire et les mathématiques. En 1755 il publia sur la querelle littéraire entre Gottsched et Bodmer un petit écrit, dont les conclusions impartiales attirèrent l'attention de Lessing, qui se lia avec Nicolai et lui fit faire la connaissance de Moses Mendelssohn. Ces trois jeunes gens se réunissaient souvent pour examiner en toute liberté les opinions reçues dans le public sur les matières d'esprit, et se préparaient au rôle de délivrer l'Allemagne du joug du pédantisme. En 1757, à la mort de son père, Nicolai quitta le commerce; satisfait de la modeste fortune dont il venait d'hériter, il s'appliqua avec une ardeur croissante à étendre ses connaissances. En 1758 le décès de son frère aîné l'obligea de prendre la direction de la maison de librairie de son père, qui se trouvait engagée dans des dettes considérables; à force d'activité il les acquitta toutes dans l'espace de dix-sept ans. Il écrivait de temps à autre dans les *Lettres sur la littérature moderne*, revue publiée par ses amis Lessing et Mendelssohn, avec lesquels il avait déjà édité *La Bibliothèque des belles-lettres*; ces deux recueils propagèrent en Allemagne des principes nouveaux en matière de critique littéraire. Leur influence fut encore dépassée par celle qu'exerça la *Bibliothèque universelle allemande*, qui, fondée en 1765 par Nicolai avec le concours de beaucoup d'hommes de mérite, prépara le terrain d'où devaient sortir les plus belles fleurs de la littérature allemande. Partisan déclaré de ce qu'on appelait alors le *progrès des lumières* (Aufklä-

rung), Nicolaï fit dans cette revue, comme dans ses autres nombreux ouvrages, une guerre à outrance aux préjugés, ou à ce qu'il regardait comme tels, l'autorité en matière de religion par exemple; sa passion contre tout ce qui lui paraissait entraver la liberté de la pensée le porta souvent aux accusations les plus injustes. Et cependant lui-même cherchait à exercer sur tous les auteurs de son pays une sorte de dictature; censurant vivement tout ce qui sortait du cercle quelque peu étroit de ses idées, il nia systématiquement la valeur des plus grands écrivains de la fin du dix-huitième siècle, tels que Gœthe, Herder, Schiller, Kant, Garve, Wieland, etc. Il eut à son tour à subir leurs attaques (1); l'aigreur et l'emportement qu'il mit dans ses réponses lui firent beaucoup de tort dans l'esprit public. Nicolaï supporta stoïquement cette défaveur, et ne modifia pas la tendance de ses écrits. Résidant presque constamment à Berlin, il continua sa manière de vivre retirée et laborieuse. Élu en 1781 membre de l'Académie de Munich, il fut en 1799 appelé à entrer à celle de Berlin. Ses principaux ouvrages sont : *Untersuchung ob Milton sein verlorenes Paradies aus lateinischen Schriftstellern ausgeschrieben habe* (Examen de la question de savoir si Milton a pour son *Paradis perdu* copié des auteurs latins); Leipzig, 1753, in-8°; — *Briefe über den jetzigen Zustand der schönen Wissenschaften* (Lettres sur l'état actuel des belles-lettres); Berlin, 1755, in-8°; — *Ehrengedächtniss Ew. Chr. von Kleist* (Souvenir d'Ew.-Chr. de Kleist); Berlin, 1760, in-4°; — *Neujahrsgeschenk für das schöne Geschlecht* (Étrennes pour le beau sexe); Berlin, 1764 et 1765, 2 vol.; — *Ehrengedächtniss Thomas Abt* (Souvenir de Th. Abt); Berlin, 1764, in-4°; — *Beschreibung der Städte Berlin und Potzdam, nebst den Leben aller Künstler die seit dem Churfürsten Friedrich Wilhelm dem Grossen in Berlin gelebt haben* (Description de Berlin et de Potsdam, avec les biographies de tous les artistes qui ont vécu à Berlin depuis l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand); Berlin, 1769, in-8°; 1779, 2 vol.; 1786, 3 vol. in-8°; un extrait de cet ouvrage curieux et intéressant, entre autres par les nombreuses pièces tirées des archives de l'État, parut en 1793, in-8°; — *Das Leben und die Meinungen des Magisters Sebaldus Nothanker* (La Vie et les Idées de Sebaldus Nothanker, maître d'école); Berlin, 1773-1776, 3 vol. in-8°; la quatrième édition parut en 1799 : ce roman philosophique, où l'auteur persifle avec une ironie acérée plusieurs travers de l'époque, entre autres la fausse sensiblerie, a été traduit en français, Londres, 1774 et 1777, in-8°, ainsi qu'en hollandais, en danois et en suédois; il provoqua une vive polémique contre Nicolaï. Parmi les imitations qui en furent faites nous citerons : *La Vie du sacristain Wilibald Schluterius*; Halle, 1779, in-8°; et *La Vie de Sébastien, ex-professeur*; Leipzig, 1801, in-8°; — *Freuden des jungen Werthers* (Les joies du jeune Werther); Berlin, 1775, in-8°; — *Eyn feiner kleyner Almanach von schönen echten lieblichen Volksliedern, lustigen Reyen und kläglichen Mordgeschichten gesungen von G. Wunderlich weyland Benkelsänger* (Un joli petit almanach de belles, authentiques et agréables chansons populaires, de joyeuses rondes et de lamentables histoires de meurtre, chantées par G. Wunderlich, ex-chanteur ambulant); Berlin et Stettin, 1777 et 1778, 2 vol. in-12 : « En publiant ce recueil, écrivait Nicolaï à Moser, j'ai eu l'intention de donner une petite chiquenaude à nos prétendus génies, qui se livrent à toutes espèces d'excès, et en même temps j'ai voulu tirer de l'obscurité les chansons populaires qui ont de la véritable naïveté. » — *Versuch über die Beschuldigungen welche dem Templer orden gemacht worden und über dessen Geheimniss; nebst einigen Anmerkungen über das Entstehen der Freimauergesellschaft* (Essai sur les accusations portées contre l'ordre des Templiers et sur ses mystères; avec quelques observations sur l'origine de la franc-maçonnerie); Berlin, 1782, 2 vol. in-8°; une nouvelle édition du premier volume parut en 1783 : cet ouvrage, qui a été traduit en français (Amsterdam, 1782, in-12), a pour but de démontrer contre Anton et Herder la culpabilité des Templiers, que des documents publiés de nos jours paraissent attester; — *Beschreibung einer Reise durch Teutschland und die Schweitz im Jahre* 1781, *nebst Bemerkungen über Gelehrsamkeit, Industrie, Religion und Sitten* (Relation d'un voyage fait en 1781 en Allemagne et en Suisse, avec des remarques sur l'état des sciences, de l'industrie, de la religion et des mœurs); Berlin, 1783, 1796, 12 vol. in-8°; les deux premiers volumes parurent en 1788, dans une troisième édition : cet ouvrage contient beaucoup d'observations piquantes sur les contemporains célèbres de l'auteur, ainsi que des jugements conçus avec une grande indépendance d'esprit; aussi s'étonne-t-on d'y trouver une partialité extrême contre le catholicisme; les parties amusantes du livre sont trop séparées les unes des autres par des renseignements de pure statistique, pour qu'il puisse être d'une lecture attachante. Le poëte Blumauer, dont Nicolaï s'était moqué comme de Kant et de beaucoup d'autres, répondit par deux pamphlets facétieux, qui blessèrent Nicolaï au vif; — *Nachrichten von den Künstlern welche vom dreizehnten Jahrhundert bis jetzt in und um Berlin sich aufgehalten haben* (Notices sur les artistes qui depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours ont habité Berlin ou les environs); Berlin, 1786, in-8°; — *OEffentliche Erklärung über seine*

(1) Fichte se signala par l'amertume de ses récriminations contre Nicolaï; il le persifla sans ménagement dans sa *Vie de Nicolaï* (Tubingue, 1801).

geheime Verbindung mit dem Illuminaten Orden (Déclaration publique sur les liaisons secrètes de Nicolaï avec l'ordre des illuminés); Berlin, 1788, in-8° : l'auteur échangea encore sur ce sujet plusieurs brochures avec Stark, le prédicateur de la cour; — *Anekdoten von König Friedrich II von Preussen und von einigen Personen die um ihn waren* (Anecdotes sur le roi de Prusse Frédéric II et sur quelques personnes de son entourage); Berlin, 1788-1792, 6 parties in-8° : cet ouvrage intéressant fut attaqué de divers côtés, comme trop favorable à Frédéric; Nicolaï répondit à ces reproches, un peu mérités, par ses *Remarques franches sur les Fragments du chevalier de Zimmermann au sujet de Frédéric le Grand* (Berlin, 1791, 2 parties in-8°); — *Geschichte eines dicken Mannes* (Histoire d'un gros homme); Berlin, 1794, 2 vol. in-8° : roman humoristique qui dépeint les travers et la vanité de beaucoup de jeunes gens; — *Leben und Meinungen des Sempronius Gundibert, eines teutschen Philosophen* (Vie et Opinions de Sempronius Gundibert, philosophe allemand); Berlin, 1798, in-8° : cet écrit, où l'auteur se moque de la phraséologie obscure du système de Kant, provoqua contre lui plusieurs attaques, auxquelles il répondit par sa brochure : *Ueber meine gelehte Bildung* (Sur mon éducation scientifique); Berlin, 1799, in-8°; — *Ueber den Gebrauch der falschen Haare und Perücken in alten und neuern Zeiten* (Sur l'Usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes); Berlin, 1801, in-8°, avec gravures : ouvrage curieux et amusant; — *Einige Bemerkungen über den Ursprung und die Geschichte der Rosenkreuzer* (Quelques Observations sur l'origine et l'histoire des rose-croix); Berlin, 1806, in-8°; — *Philosophische Abhandlungen* (Dissertations philosophiques); Berlin, 1808, 2 vol., in-8°; — beaucoup d'articles et de mémoires intéressants dans divers recueils, entre autres : *Examen sérieux de l'origine de la coutume burlesque du poisson d'avril*, dans la *Berliner Monatsschrift* (année 1803); *Notice sur Hiller*, même recueil, année 1805; *Origine des locutions* Black monday et querelle d'Allemand et *Sur la naissance de la locution :* Porter des cornes, même recueil, année 1807; — *Sur les tarots et l'Invention des cartes à jouer*, même recueil, années 1808 et 1809; — *Sur les pantalons bouffants, les vertugadins et les paniers;* ibid., année 1808. — Nicolaï a traduit de l'anglais : *La vie et les opinions de Jean Bunkel;* Berlin, 1778, 4 vol. in-8°; ce qui l'engagea dans une polémique avec Wieland; il a édité les *Œuvres* de Lessing et de Justus Morer, dont il avait écrit la biographie; Berlin, 1797, in-8°; enfin il a pris une part très-active à la publication des recueils périodiques suivants : *Bibliothek der schönen Wissenschaften und der freien Künste* (Bibliothèque des belles-lettres et des arts libéraux); Leipzig, 1757-1760 et 1760-1762, 4 vol. in-8° : cette revue fut continuée par Weisse; — *Briefe die neueste Literatur betreffend* (Lettres sur la littérature moderne); Berlin, 1761-1766, 24 parties, in-8°; — *Sammlung vermischter Schriften zur Beförderung der schönen Wissenschaften* (Recueil de mélanges destinés au progrès des belles-lettres); Berlin, 1759-1763, 6 vol. in-8°; — *Allgemeine deutsche Bibliothek* (Bibliothèque allemande universelle); Berlin, 1765-1792, 107 vol. in-8° avec 21 vol. de suppléments; en 1793 Nicolaï cessa de diriger la rédaction de cette revue, qui s'imprima dès cette année à Kiel, sous le titre de *Nouvelle bibliothèque allemande universelle;* en 1800 il en reprit la rédaction : la *Nouvelle bibliothèque*, qui fut continuée jusqu'en 1805, se compose de 162 vol. O.

Lowe, *Jetztlebende Berliner Gelehrten* (autobiographie). – Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V, X et XIV. — Gocking, *Nicolaï's Leben und literarischer Nachlass.* — Jördens, *Lexikon.*

NICOLAÏ. *Voy.* Nicolaï et Niccolay.

NICOLAS Ier (Saint), pape, né à Rome, au commencement du neuvième siècle, mort le 13 novembre 867. Fils de Théodore de la famille des Conti, il entra dans les ordres et fut fait cardinal diacre par Léon IV. Après la mort de Benoît III, il fut élevé à la papauté (24 avril 858), et fut couronné de la tiare à Saint-Jean-de-Latran, premier exemple de cette cérémonie. Quoique l'élection se fût faite sans que l'empereur Louis II eût été consulté, la bonne harmonie n'exista pas moins dans les premiers temps entre le pontife et ce prince. En compagnie de beaucoup de nobles, Nicolas se rendit auprès de Louis, qui résidait à Tor di Quinto; l'empereur vint au-devant de lui, descendit de cheval, et prit par la bride la monture du pape, acte symbolique qui prouve que le pape reconnaissait comme son suzerain temporel l'empereur, et que celui-ci honorait le pape comme son père spirituel. Nicolas eut bientôt de vifs démêlés avec Jean, archevêque de Ravenne, qui administrait son diocèse avec l'arbitraire le plus scandaleux. Malgré l'aide de l'empereur, qui, voyant les allures indépendantes et énergiques du pape, n'était pas fâché de lui susciter des embarras, Jean, excommunié et chassé de son siége, fut, pour le recouvrer, obligé en 861 de s'engager envers le pape à observer dorénavant les lois canoniques. En cette même année Nicolas envoya les évêques Rhodoald et Zacharie assister au concile réuni à Constantinople pour statuer sur la déposition du patriarche Ignace et son remplacement par Photius (*voy.* ce nom). Gagnés par des présents, les deux légats laissèrent passer sans protestation les procédés iniques dont on usa envers Ignace, qui fut définitivement condamné. Mais, devinant toutes ces intrigues, Nicolas non-seulement refusa de reconnaître Photius, mais le fit excommunier

en 863 par un synode convoqué à Rome, qui déposa aussi Zacharie, l'un des légats, pour avoir donné la main aux fraudes du patriarche. L'empereur Michel n'en maintint pas moins Photius sur le siége de Constantinople; il alla jusqu'à nier entièrement le droit du pape de s'immiscer dans ces démêlés. En revanche Nicolas posa en principe que l'empereur n'avait aucun titre à intervenir dans les affaires de l'Église; une rupture complète suivit cet éclat.

Défenseur inébranlable de la justice au milieu de ces temps de corruption universelle, Nicolas était déjà depuis quelque temps entré en lutte contre un autre prince, Lothaire II (*voy.* ce nom), qui, par les moyens les plus honteux, avait fait prononcer par les évêques de son royaume le divorce entre lui et sa femme Teutberge. Au commencement de 863, le pape avait député les évêques Rhodoald de Porto et Jean de Cervia auprès du synode de Metz, chargé de la révision de cette affaire. Malgré l'ordre catégorique du pape de juger sans aucune acception de personnes, les prélats de Lotharingie, seuls présents à Metz, confirmèrent leur décision précédente, et maintinrent le mariage que Lothaire avait contracté avec Walrade, autrefois sa maîtresse. Les deux envoyés italiens se laissèrent corrompre par de l'or et n'élevèrent aucune objection. Le pape, prévoyant un résultat favorable à Lothaire, avait justement choisi des délégués accessibles à l'appât des richesses, pour faire supposer au roi que l'argent était tout puissant à la cour de Rome. Aussi Lothaire, voulant donner à son mariage une complète validité, ne s'opposa-t-il pas à ce que le différend fût en dernier ressort soumis au pape. En l'automne 863 les principaux fauteurs du divorce, les archevêques Gunther de Cologne et Teutgaud de Trèves arrivèrent à Rome, se croyant sûrs d'emporter l'assentiment du pape, moyennant quelques fortes sommes à distribuer aux dignitaires de la cour pontificale. Mais à la fin de l'année Nicolas réunit un concile d'évêques italiens, et leur fit prononcer la cassation des décrets du synode de Metz. Les deux archevêques furent déposés et les évêques lorrains menacés d'excommunication s'ils résistaient aux prescriptions du saint-siége. La même peine, disait Nicolas, frapperait tous ceux qui dorénavant mettraient opposition aux décisions du pape en matière de foi et de discipline. Jamais aucun pape n'avait eu cette hardiesse d'imposer à des têtes couronnées, comme à de simples particuliers, les lois de la morale, et d'enlever à des métropolitains leur siége, sans la participation des évêques de leurs provinces. Mais Nicolas savait qu'il était approuvé par l'opinion publique et que les peuples le soutiendraient dans sa lutte contre les déportements des princes. En effet l'empereur Louis, qui, à l'instigation des deux archevêques, accourut devant Rome, pour forcer le pape à se rétracter, y renonça bientôt, convaincu que Nicolas était d'accord avec le sentiment général. Lothaire, abandonné par son oncle Louis le Germanique, n'essaya pas de résister; lui et ses évêques écrivirent au pape dans les termes de la plus grande soumission. Il promit d'obéir au saint-siége « comme un homme de la plus humble condition », exprimant par là qu'il renonçait au privilége d'être au-dessus des lois, privilége attribué aux princes par les lois romaines. Il eut à s'applaudir de cette conduite : lorsqu'au commencement de 865 Charles le Chauve et Louis le Germanique s'apprêtèrent à se partager ses États, le pape, dans le langage le plus sévère, leur interdit cette spoliation. Peu de temps après, Nicolas envoya au delà des monts son légat Arsène pour régler définitivement les grandes questions religieuses alors pendantes dans l'empire franc. Tout plia; la reine Teutberge fut reçue par Lothaire comme sa femme légitime et couronnée de nouveau; Walrade fut remise au légat pour être conduite à Rome, où elle devait faire pénitence.

Arsène se rendit ensuite à Attigny, auprès de Charles le Chauve, et lui annonça la volonté formelle du pape que Rothad, évêque de Soissons, déposé, en 861, à la demande d'Hincmar, archevêque de Reims, fût immédiatement réintégré sur son siége. C'est ici le lieu d'exposer le récit des graves démêlés qui s'étaient à ce sujet élevés entre le pape et le roi de Neustrie. Après sa déposition, Rothad avait fait un appel au pape; mais il avait ensuite renoncé à ce moyen, et s'était, en 863, présenté devant le synode de Senlis, qui avait confirmé la première sentence portée contre lui. Pour le dédommager, on lui offrit une abbaye, qu'il accepta. Charles aussi bien que Hincmar avaient le plus grand intérêt à ce que l'affaire n'allât pas jusqu'à Rome; ils avaient bien, quelques années auparavant, reconnu les canons du concile de Sardique, qui attribuaient au pape le droit de recevoir les appels des évêques de toute la chrétienté; mais dans l'empire franc ce droit n'avait pas encore été mis en pratique; une fois appliqué, il ébranlait le pouvoir métropolitain, le plus solide fondement de l'autorité royale. Cependant, poussé par des ennemis d'Hincmar, Rothad, au bout de quelque temps, renouvela son appel à Rome. Immédiatement Nicolas ordonna à Hincmar de réintégrer l'évêque et de se présenter devant son tribunal en personne ou par délégué dans le délai d'un mois, pour que le différend fût de nouveau instruit. Sûr de l'appui de Charles, l'archevêque refusa d'obéir; mais sur les menaces réitérées du pape, il autorisa Rothad à se rendre à Rome, et accepta en principe la compétence du saint-siége. Cependant, il persista à ne pas envoyer de délégué devant la cour pontificale. Le 25 décembre 864 Nicolas déclara Rothad déchargé provisoirement de toute faute, puisque ses accusateurs n'avaient pas osé se présenter. A la suite de ce jugement, il déve-

loppa une suite de considérants, établissant au profit de la papauté plusieurs priviléges entièrement nouveaux, celui de convoquer seule des synodes et celui d'être de plein droit juge des contestations concernant les évêques. Il exposa plus longuement ces principes dans la lettre qu'il envoya peu de temps après aux prélats de la Gaule. Ce même pape, qui en 863, à propos d'une question que lui avaient adressée plusieurs évêques de ce pays au sujet d'une fausse décrétale du recueil du Pseudo-Isidore, avait déclaré que la plus ancienne décrétale authentique remontait au pape Siricius, s'appuya maintenant formellement sur les documents apocryphes de ce même recueil. Prévoyant qu'on en attaquerait l'autorité, il rappela qu'Hincmar n'avait pas dédaigné de faire lui-même, en plusieurs occasions, usage des textes du Pseudo Isidore. Il est hors de doute que ce fut Rothad qui fit remarquer au pape le parti qu'on pouvait tirer de ce recueil, encore peu connu à Rome. Tout en acceptant les services de cet homme, Nicolas le méprisait; et s'il le fit réintégrer sur son siége par son légat Arsène, il réserva toujours aux accusateurs de l'évêque de prouver sa culpabilité, pourvu que ce fût devant le tribunal du pape.

Charles le Chauve se résigna à obtempérer aux prescriptions du pape, d'autant plus que celui-ci avait à lui reprocher de nombreuses spoliations de biens ecclésiastiques, dont il fut obligé de restituer quelques-uns. Mais, dans son irritation, il accepta bientôt après la proposition de Lothaire de résister en commun à la cour de Rome. Lothaire reprit auprès de lui Walrade, qui s'était échappée des mains du légat; la malheureuse Teutberge, de nouveau maltraitée, demanda elle-même au pape de consentir à son divorce, pour qu'elle pût terminer sa vie dans un cloître. Nicolas répondit qu'il n'y consentirait que si Lothaire s'engageait à ne plus se remarier. Sur ces entrefaites, il s'était de nouveau, en 866, brouillé avec Hincmar, dont il connaissait les sourdes menées contre le pouvoir pontifical. Voici le moyen qu'il avait choisi pour frapper l'archevêque d'un coup décisif. En 845 Hincmar avait destitué plusieurs clercs, que son prédécesseur, Ébon, avait institués après sa déposition; cette mesure, confirmée par le synode de Soissons en 853, avait été ratifiée par Benoît III et par Nicolas lui-même, sous la réserve cependant que les faits fussent tels que Hincmar les avait présentés. Maintenant Nicolas ordonna que l'affaire fût de nouveau examinée par un synode, auquel devaient assister les archevêques de Lyon et de Vienne, indépendants du royaume de Neustrie, et que si ensuite les clercs déposés voulaient en appeler à Rome, le litige y fût porté immédiatement. Le synode convoqué par le pape se réunit à Soissons en août 866; il déclara fondée en droit la sentence de 853, mais il la révoqua par des motifs de clémence et rendit aux clercs leurs prébendes. Du reste le synode abandonna au pape le jugement en dernier ressort de l'affaire. Nicolas ne se contenta pas de cela, il taxa de nullité les décrets de 853 et exigea la remise de toutes les pièces, pour prendre lui-même une décision suprême. La chute de Hincmar paraissait certaine, d'autant plus que Charles le Chauve lui avait retiré sa faveur. Mais à la fin de 867 Nicolas écouta les représentations des envoyés que Hincmar, dans sa détresse, lui avait adressés. Il se réconcilia avec l'archevêque, l'un des hommes les plus distingués de l'Église à cette époque; il lui donna des témoignages publics de son amitié, et l'engagea à faire rédiger des écrits contre l'hérésie des Grecs, avec lesquels le pape se trouvait alors en guerre ouverte.

En effet Photius avait, à la fin de 866, lancé contre Nicolas une encyclique remplie d'invectives et l'avait fait excommunier l'année suivante par un concile convoqué à Constantinople, où il fit frauduleusement représenter par des aventuriers les patriarches d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie. Il donnait ainsi cours à la colère que lui avait causée la conversion des Bulgares à l'Église romaine. En 863 ce peuple avait abandonné le paganisme pour adopter la foi des Grecs; mais trois ans après ils avaient embrassé la religion des Latins, parce que Photius exploitait dans des vues politiques sa suzeraineté ecclésiastique. Sur la demande de Michel, leur prince, le pape leur avait donné des prêtres pour les instruire. En réponse à une suite de questions sur des points de religion et de morale que lui avait adressées Michel, Nicolas écrivit une longue lettre, que nous possédons encore et qui est toute empreinte des sentiments les plus élevés et des principes les plus purs du christianisme (1).

Dans l'intervalle Lothaire avait convoqué à Trèves un synode, devant lequel il voulait forcer Teutberge à s'avouer criminelle; mais, intimidés par les menaces du pape, les évêques se refusèrent à tremper dans cet odieux stratagème. Voyant que le pape ne tarderait pas à l'excommunier, Lothaire lui fit écrire qu'il traitait Teutberge en femme légitime et qu'il avait renvoyé Walrade. Cependant il savait que la

(1) Voici les passages les plus saillants de cette lettre, où se reflète toute la noblesse du caractère de Nicolas et sa profonde intelligence. Il blâme très-fortement Michel d'avoir forcé par la violence et par des exécutions plusieurs de ses sujets à abandonner le paganisme. « Personne, dit-il, ne doit être contraint à la foi; rien de ce qui ne provient pas de la libre volonté n'est bien. » Il réprouve l'usage fréquent chez les Bulgares de la peine de mort; il déclare contraire à tout droit divin et humain la torture employée pour arracher un aveu aux accusés. Si d'un côté il fait un devoir aux Bulgares d'abandonner ce qui dans leurs anciennes coutumes était en désaccord avec leur nouvelle religion, il les exhorte en revanche à conserver ce qui dans leurs mœurs n'était pas contraire au christianisme et à garder ainsi leur caractère national. Aussi ne voulut-il pas condescendre à leur demande de leur envoyer les recueils des lois romaines.

fausseté de ces déclarations serait bientôt connue. A bout d'expédients, il se jeta dans les bras de Louis le Germanique, auquel il légua la plus grande partie de ses États, et qui en revanche intercéda activement à Rome en faveur de son neveu. Mais Nicolas resta inébranlable, et vers la fin d'octobre 867 il écrivit à Louis une lettre où il lui marquait du ton le plus ferme tout son mécontentement sur ce que le roi avait osé lui demander de consentir au divorce de Lothaire. Peu de jours après il mourut.

Nicolas fut un des plus grands caractères du neuvième siècle. D'une charité inépuisable, il venait au secours de toutes les misères; le peuple de Rome l'adorait. Il tenait à cœur surtout de se maintenir avec une fermeté qui ne se démentit jamais les principes austères du christianisme. S'irritant de la licence générale introduite par l'indignité des souverains de l'Europe, il forma le projet d'élever sur les débris de l'empire de Charlemagne un royaume plus vaste, où la religion devait régner sans partage par l'intermédiaire des successeurs de saint Pierre; et il parvint à réaliser en partie ce dessein hardi et généreux, mais qui demandait, pour être continué au profit de l'humanité, que les papes fussent aussi irréprochables que l'était Nicolas. On ne saurait mieux définir les résultats immenses que ce pontife obtint pendant un règne de quelques années que ne l'a fait Réginon par ces quelques mots : « Depuis les temps de saint Grégoire Ier il n'y eut pas sur le trône de saint Pierre de pontife comparable à Nicolas Ier. Il a dompté des rois et des tyrans; il a gouverné le monde en maître; il était doux et plein de mansuétude envers les évêques et les prêtres qui avaient de la piété; mais envers ceux qui manquaient de vertu et de conscience, il était terrible, et l'on peut dire en vérité : C'était un nouvel Élie. » E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Prudence, *Annales*. — Hincmar, *Opera* (*passim*), surtout *Chronicon* et *Annales*. — Mansi, *Concilia*, t. XV. — Reginon, *Chronicon*. — Rudolfus, *Annales Fuldenses*. — *Annales Trecenses*. — Gfroerer, *Kirchengeschichte*, t. III. et *Geschichte der Carolinger*, t. I.

NICOLAS II (*Girard de Bourgogne*), cent cinquante-neuvième pape, successeur d'Étienne IX, né au château de Chevron, en Savoie, mort à Florence, le 22 juillet 1061. Après la mort d'Étienne IX, Grégoire, comte de Tusculum, se mit à la tête d'une faction puissante, et les armes à la main fit reconnaître pour pape Jean, évêque de Velletri, connu sous le nom de *Benoît X*. Les cardinaux protestèrent contre cette élection illégale; mais les uns durent se cacher, les autres s'enfuir, et le cardinal Pierre Damien fut forcé de couronner le nouveau pape. Sur ces entrefaites, le cardinal Hildebrand, prudemment envoyé comme négociateur en Allemagne, arriva à Florence, où il apprit la violence qui venait d'avoir lieu. Il écrivit aussitôt aux cardinaux, et de leur consentement proclama Girard, évêque de Florence, successeur d'Etienne IX. Grâce à la protection de Godefroy, duc de Lorraine, l'élection se fit paisiblement à Sienne (28 décembre 1058). Le nouveau pape prit le nom de *Nicolas II*, et assembla aussitôt à Sutri un concile qui déposa Benoît X. Celui-ci n'opposa aucune résistance, et Nicolas put entrer à Rome. Pour prévenir le retour de nouveaux excès lors des élections pontificales, Nicolas réunit un second concile à Rome, et le chargea de régler solennellement la marche à suivre en pareil cas. Le concile arrêta qu'aussitôt que la mort du pape serait connue, les cardinaux-évêques s'occuperaient les premiers du choix d'un successeur, que les cardinaux-clercs seraient ensuite appelés à se prononcer, et qu'on en référerait en dernier lieu au bas clergé et au peuple. Dans le cas où une faction dominerait dans Rome, l'élection pourrait être faite dans une ville quelconque; et que si les événements interdisaient l'intronisation immédiate du nouveau pontife, il n'en serait pas moins dans l'intervalle reconnu et obéi comme tel. Après le concile, Nicolas partit pour la Pouille, où l'appelaient les Normands, résolus à rentrer en grâce auprès du saint-siége, et à restituer les domaines ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés. Le pape cherchant l'appui des Normands, abandonna à Richard, l'un de leurs chefs, la principauté de Capoue, et laissa à Robert Guiscard la Pouille et la Calabre; en leur imposant toutefois une redevance annuelle qui les constituait ses vassaux. Telle est l'origine du droit de suzeraineté que les papes ont toujours prétendu sur le royaume de Naples. Les Normands, pleins de reconnaissance, accompagnèrent Nicolas jusqu'à Rome, et le délivrèrent de plusieurs seigneurs qui avaient usurpé des terres appartenant à l'Église, et qui exerçaient sur elle une influence dangereuse. Il conserva jusqu'à sa mort l'évêché de Florence; et envoya l'année même de son élection deux légats en France pour assister au sacre de Philippe Ier.

On trouve neuf lettres de Nicolas II dans la *Collection des conciles* de Labbe, tome IX, pages 1092 à 1097. Le décret de ce souverain pontife sur l'élection des papes a été inséré dans le tome III du *Corpus historiæ medii ævi* de G. d'Eckhard. On a publié encore : *Epistolæ Stephani IX, Nicolai II, et Alexandri II, pontificum romanorum, ad Gervasium, remensem archiepiscopum, ex bibliotheca Papirii Massoni* (Paris, 1610, in-8°). A. Franklin.

Vita Nicolai II papæ, ex cardinali Aragonio: dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, III. 301. — *Hist. litt. de la France*, VII, 515. — Baronius, *Annales ecclesiastici*, XVII, 158. — Alletz, *Hist. des papes*, I, 292. — Ughelli, *Italia sacra*. — A. Ciccarelli, *Le vite de pontefici*. — Ph. Jaffe, *Regesta pontificum romanorum*.

NICOLAS III (*Jean-Gaëtan* Orsini), cent quatre-vingt-quatorzième pape, successeur de Jean XXI, né à Rome, mort le 22 août 1280 Il était cardinal diacre et inquisiteur général de la

foi; peu après son élection, qui eut lieu à Viterbe (25 novembre 1277), il se rendit à Rome, où il fut sacré et couronné le 26 décembre 1277. La réserve et la prudence dont il avait donné des preuves avaient fait concevoir à son égard des espérances qui ne furent pas réalisées. Son attachement excessif pour sa famille l'entraîna bientôt dans une voie funeste; et quand il s'agit de l'enrichir, il ne craignit pas de prêter les mains aux plus révoltantes injustices. Appliquant les mêmes principes au gouvernement du saint-siége, il se montra jaloux surtout de ses intérêts temporels. Il parvint ainsi à obtenir de Rodolphe de Habsbourg Bologne, Imola, Faenza, Forli, Ravenne, Rimini et Urbin (30 juin 1278); et en revanche il releva l'empereur du vœu qu'il avait fait d'aller en Terre Sainte. Charles d'Anjou régnait alors en Sicile; Nicolas voulut unir un de ses neveux à la nièce de ce prince; celui-ci refusa, et répondit à l'envoyé du pape : « Bien que Nicolas ait la chaussure rouge, son État n'est pas héréditaire, et sa famille n'est pas digne de s'unir à la nôtre. » Le pape dissimula d'abord son ressentiment; puis, s'alliant avec Rodolphe de Habsbourg, il enleva au roi de Sicile ses charges de vicaire de l'Empire et de sénateur romain. Son désir de vengeance n'étant pas encore assouvi, il conclut plus tard avec le roi d'Aragon une ligue qui produisit, sous le pontificat suivant, l'horrible massacre connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*. Nicolas, accepté comme médiateur dans le différend qui s'était élevé entre le roi de France Philippe le Hardi et le roi de Castille, chercha vainement à réconcilier les deux adversaires; on ne put même s'entendre sur le choix d'une ville pour les conférences préparatoires. Il ne fut pas plus heureux dans ses rapports avec l'empereur Michel Paléologue, qui désirait la réunion des deux Églises (1280). Nicolas III mourut d'une attaque d'apoplexie près de Viterbe; mais son corps fut transporté à Rome et déposé dans l'église Saint-Pierre qu'il avait presque entièrement reconstruite. Il eut Martin IV pour successeur. A. F.

Vita Nicolai III, ex ms. Bernardi Guidonis, et *Vita Nicolai III* et *Ms. bibliothecæ Ambrosianæ*, dans Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, III, 606 et 608. — Baronius, *Annales ecclesiastici*, XXII, 436. — Bruys, *Hist. des papes*, III, 267. — Labbe, *Sacrosancta concilia*, XI, 1038. — *Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, II, 82. — Alletz, *Hist. des papes*, II, 19.

NICOLAS IV (*Jérôme d'Ascoli*), cent quatre-vingt-dix-septième pape, successeur d'Honorius IV, mort le 4 avril 1292. Après la mort d'Honorius, les cardinaux se réunirent en conclave près de Sainte-Sabine; mais une épidémie se déclara dans cette ville, six ou sept cardinaux moururent, les autres s'éloignèrent; un seul resta et fut épargné ; c'était Jérôme, évêque de Palestrine. Il fut élu à l'unanimité, huit mois après, par les cardinaux, rassemblés de nouveau (15 février 1288). Nicolas IV, entré fort jeune dans l'ordre des Frères mineurs, en avait, malgré lui, été fait général en 1274; on fut également obligé de forcer sa volonté pour lui faire accepter le cardinalat, et on eut beaucoup de peine à obtenir son consentement lorsqu'il fut élu pape. Dès le commencement de son pontificat, il favorisa le parti gibelin, auquel il était attaché par des liens de parenté, et se déclara protecteur de la famille de Colonne, dont Pierre, qui en était le chef, fut même créé cardinal, quoiqu'il fût marié. Le sort des chrétiens établis dans la Terre Sainte attira bientôt l'attention de Nicolas. Le roi de Chypre, qui venait de perdre Tripoli, demandait instamment des secours; le pape lui envoya quelques troupes, et ordonna une croisade, promettant indulgence plénière à tous ceux qui y prendraient part (5 janvier 1290). Sur ces entrefaites, la ville d'Acre fut prise par les infidèles; Nicolas redoubla d'activité, et envoya des légats en France et en Angleterre; mais il était trop tard. Ni Philippe le Bel ni Édouard Ier ne consentirent à se dévouer à la défense d'une cause évidemment perdue. Le pape continua pourtant de s'occuper de cette expédition, dont le projet ne fut définitivement abandonné qu'à sa mort. Nicolas est le premier religieux des Frères mineurs qui soit monté sur le trône pontifical; on ne doit donc point s'étonner qu'il ait accordé de grands priviléges à cet ordre; il le déclara directement soumis au saint-siége et exempt de toute autre juridiction; il reconnut tous les immeubles qui lui appartenaient propriété de Saint-Pierre, et le mit à la tête de l'inquisition dans le comtat Venaissin. Ce pontife était instruit pour son temps. On dit qu'il eut quelque part à l'établissement de l'université de Montpellier, et on lui attribue des *Commentaires* sur l'Écriture sainte. Plusieurs de ses *lettres* ont été publiées par Bzovius et par Wadding. On a imprimé séparément : *Bulla Nicolai papæ IV ad Cluniacenses monachos*, dans *Bullæ tres romanorum pontificum pro reformatione et observantia regulari monachorum ordinis Sancti Benedicti abbatis*; Paris, 1616, in-8°. Nicolas IV eut Célestin V pour successeur. A. FRANKLIN.

J. Rossi (Rubeus), *Vita Nicolai papæ IV*; Pise, 1761, in-8°. — *Vita Nicolai papæ IV, ex ms. Bernardi Guidonis*, dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, III, 612. — Wadding, *Annales ord. Minorum*, et *Scriptores ord. Minorum*. — Maimbourg, *Hist. des croisades*. — Ciaconius, *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum*. — Baronius et Raynaldi, *Annales ecclesiastici*. — J.-B. de Glen, *Hist. pontificale*.

NICOLAS V, pape, né à Pise (1), en 1398, mort le 24 mars 1455. Avant d'être élevé à la papauté, il s'appelait Thomas Parentucelli; il était fils d'un médecin peu fortuné. Après avoir commencé de très-bonne heure l'étude de la théologie à Bologne, il se vit obligé, par son manque de ressources, d'accepter un emploi de précepteur à Florence, d'abord chez les Albizzi et ensuite

(1) Comme son père avait longtemps habité Sarzane, où il s'était marié, Nicolas, avant son avénement à la papauté, s'appelait aussi *Thomas de Sarzane*.

chez les Palla Strozzi. Il retourna à Bologne vers 1421, et y obtint le grade de maître en théologie. Peu de temps après il entra dans la maison du cardinal Nicolas Albergati, qui lui accorda toute sa confiance et auprès duquel il remplit pendant vingt ans les fonctions d'intendant et de secrétaire. Albergati alliait aux vertus les plus austères un goût éclairé pour les belles-lettres ; il était en relation avec plusieurs des principaux humanistes de l'époque, tels que Pogge et Philelphe. Le jeune Parentucelli les fréquenta assidûment, surtout lorsque Albergati, accompagnant le pape, se fut en 1434 établi à Florence. Dans ce centre du mouvement intellectuel d'alors, il eut ample occasion de s'instruire dans le commerce des Bruni, Traversari, Manetti, Niccoli et autres célèbres lettrés, auxquels il plaisait par sa vive intelligence et par son caractère ouvert et enjoué. Il employait toutes ses épargnes à augmenter sa bibliothèque, et copiait lui-même de sa belle écriture les volumes que ses modestes ressources ne lui permettaient pas d'acquérir. Les voyages qu'il fit en Allemagne et en France à la suite de son maître, envoyé comme légat dans ces pays, lui permirent d'explorer beaucoup de bibliothèques de couvent; il y découvrit les sermons de Saint-Léon le Grand, plusieurs ouvrages d'Irénée et de Théophile, jusqu'alors inconnus à Florence. Ce goût pour les livres lui valut d'être mis à la tête de la bibliothèque publique (la première en date dans l'Europe moderne) que Côme de Médicis venait de fonder, à la demande de Niccoli, dans le couvent de Saint-Marc. Il la fit disposer d'après un ordre de classement méthodique, qui fut suivi immédiatement pour les plus importantes collections de livres en Italie, celles du duc d'Urbin, d'Alexandre Sforze, etc. Parentucelli fut ainsi l'inventeur de la science bibliographique. Dans les discussions suscitées par le concile convoqué à Florence, pour l'union des Églises grecque et latine, il se fit remarquer par son habileté dans l'argumentation. Signalé ainsi à l'attention du pape Eugène IV, il reçut de lui une prébende. Après la mort d'Albergati, qu'il soigna jusqu'à la fin avec un dévouement filial, il fut en 1446 envoyé en Allemagne pour aider les légats à rompre l'union des électeurs dirigée contre l'autorité pontificale. De retour en Italie, il fut appelé à l'évêché de Bologne et créé bientôt après cardinal. Au conclave ouvert par la mort d'Eugène, il allait voter pour Prosper Colonna, qui avait déjà presque les deux tiers des voix, lorsqu'il fut arrêté par le cardinal de Tarente, qui proposa la nomination de Parentucelli; en quelques instants celui-ci eut la majorité. Il fut couronné le 19 mars 1447, et prit le nom de Nicolas V, en souvenir d'Albergati. Reconnu immédiatement par l'empereur Frédéric III, il fit tous ses efforts pour éteindre le schisme, qui depuis huit ans désolait l'Église. Il y parvint en 1449; l'antipape Félix V renonça au pontificat, et fut nommé doyen du sacré-collége et légat perpétuel en Savoie; les pères du concile de Bâle et leurs adhérents furent relevés de l'excommunication et recouvrèrent leurs bénéfices. En 1448 Nicolas avait fait mettre la dernière main au concordat d'Aschaffembourg, qui régla jusqu'en 1803 les rapports de l'Église germanique avec le saint-siége. Lorsqu'il apprit l'attaque de Mahomet II contre Chypre, il adressa aux princes de l'Europe les lettres les plus pressantes pour les engager à combattre les Turcs; en commun avec l'empereur Frédéric, qu'il couronna en 1452, à Rome, il essaya de décider la chrétienté à une nouvelle croisade. Ce fut en vain : Constantinople fut pris ; Nicolas ne perdit pas courage, et envoya de fortes sommes à Scanderberg, qui résistait aux Turcs avec succès. S'il ne négligea aucun de ses devoirs de commun pasteur des fidèles, il ne mit pas assez de soin dans l'administration temporelle de ses États, surtout de la ville de Rome. Les grandes idées qui le préoccupaient, et sur lesquelles nous allons revenir, lui faisaient tenir peu de cas des doléances des Romains, qui, après avoir pendant tant d'années joui d'une grande liberté, ne pouvaient s'habituer à ne plus être consultés sur les affaires publiques. En 1453 Étienne Forcari, gentilhomme romain, d'un esprit ardent et généreux, mais chimérique, se mit à la tête de plusieurs centaines de conjurés, décidés à arracher au pape la reconstitution de la république; trahi et arrêté avec ses principaux complices, il fut ainsi qu'eux exécuté par ordre de Nicolas, auquel on avait fait croire qu'ils avaient eu le dessein de l'assassiner.

Ces événements, les principaux du pontificat de Nicolas V, ne sont pas ce qui l'a rendu si célèbre; ce pape est surtout connu dans l'histoire comme un des plus généreux protecteurs des lettres et des arts, qui aient jamais existé. Possédant des connaissances variées, un peu superficielles il est vrai, il prenait l'intérêt le plus vif à toutes les branches du savoir humain. Plein d'idées de gloire, il avait à cœur de faire de Rome le centre intellectuel de l'Europe. Il employa à cet effet toutes les ressources de ses finances florissantes, et s'attacha, afin de n'en avoir rien à détourner pour la guerre, à se maintenir en bonne harmonie avec les princes et les républiques de l'Italie, qui continuaient à s'épuiser dans des luttes sanglantes. Il attira auprès de lui, en les comblant d'honneurs et de pensions, la plus grande partie des principaux humanistes, tels que Pogge, Manetti, Aurispa, Decembrio, et même L. Valla, qui avait cependant attaqué avec violence les moines et l'inquisition et qui avait argué de fausseté la donation de Constantin, sur laquelle en partie les papes basaient leur souveraineté temporelle. Ces lettrés avaient auprès de lui le plus libre accès, et étaient aussi avant dans sa faveur que les moines l'avaient été dans celle d'Eugène IV. Il prenait soin d'eux comme un père; ainsi il les emmenait tous avec lui en été

dans sa résidence de San-Fabiano, où il se mettait à l'abri des épidémies; quelques cardinaux seulement partageaient avec eux ce privilége. Cette brillante réunion de savants et de littérateurs, au nombre desquels il faut encore citer Georges de Trébizonde et Théodore de Gaza, n'avait cependant pas le même caractère que le cercle des beaux-esprits qui au commencement du siècle s'était formé à Florence. Ceux-ci s'efforçaient avec un enthousiasme pur et désintéressé de ranimer chez leurs contemporains l'esprit des anciens; ils poursuivaient avec dignité leur noble but de faire avancer la civilisation. Les humanistes, accourus de tous côtés à Rome pour profiter des libéralités du pape, n'avaient pas conscience d'une semblable mission; presque tous cupides et pleins de vanité, ils se jalousaient entre eux et cherchaient de toutes façons à se nuire mutuellement. Le pape semblait prendre un certain plaisir à leurs querelles furieuses, et maintenait toujours entre eux la balance égale; s'il abandonnait la direction des affaires politiques et ecclésiastiques à son honnête secrétaire Piero da Noceto, il ne marquait à aucun de ses lettrés une prédilection exclusive. Ce qu'il leur demandait avant tout, c'était de rendre accessibles à tous par des traductions les trésors de la littérature grecque; ce désir était digne de l'esprit éclairé du pape. La connaissance du grec était alors extrêmement peu répandue; Nicolas lui-même ne le savait que très-imparfaitement; avant d'être traduits, ou, comme l'on disait, *donnés à la latinité*, les chefs-d'œuvre des écrivains grecs n'étaient que lettre morte, même pour la majorité des personnes instruites. Les principaux auteurs traduits à la demande de Nicolas sont Thucydide, Diodore de Sicile, Appien, Polybe, Strabon et Plutarque; d'Aristote on traduisit la *Physique*, la *Métaphysique*, l'*Éthique*, les *Problèmes*; de Platon la *République* et les *Lois*. Il fut encore donné des versions de plusieurs ouvrages des Pères de l'Église grecque; Nicolas chargea aussi Manetti d'entreprendre sur les textes originaux une traduction entièrement nouvelle de la Bible, et il ne se formalisait pas de voir ce savant s'écarter à ce sujet des opinions de saint Jérôme. Une de ses idées favorites était de faire traduire en vers hexamètres les œuvres d'Homère; elle l'occupait encore à son lit de mort; il venait de faire offrir à Philelphe, pour le déterminer à se charger de ce travail, une maison à Rome montée sur un grand pied, une maison de campagne, une pension considérable, en sus de celle que cet humaniste touchait déjà sur la cassette du pape, et de plus dix mille zecchines quand l'ouvrage serait terminé.

Nicolas resta sur le trône pontifical comme dans sa jeunesse, un collectionneur passionné de beaux livres, ce qui mit même de la froideur dans ses relations avec le cardinal Bessarion, qui avait le même goût.

Nicolas fit faire par son envoyé Alberto Enoche des recherches dans presque toutes les bibliothèques de l'Europe, pour y découvrir des manuscrits précieux, qu'il achetait ou faisait transcrire par ses nombreux copistes. Enoche rapporta beaucoup de manuscrits très-anciens et de la plus grande valeur; mais il ne découvrit en fait d'ouvrages inconnus que le *Traité de cuisine* attribué à Apicius et le *Commentaire sur Horace* de Porphyrion. Les volumes acquis par le pape et munis sur ses ordres de reliures magnifiques montaient à sa mort, selon des constatations certaines, au chiffre de cinq mille. Ils devinrent le fondement de la célèbre bibliothèque du Vatican, créée véritablement par Nicolas V; avant lui elle ne contenait aucun ouvrage remarquable, comme nous l'apprend Traversari, qui l'avait examinée aux temps d'Eugène IV.

Nicolas mit aussi un grand zèle à orner Rome de monuments superbes, dont les plans lui étaient fournis par Bernardo et Antonio Rosellini et par le célèbre Alberti. Après avoir fait relever les murs d'enceinte et restaurer les principales églises, il posa les fondements du célèbre temple de Saint-Pierre. A Spolète, Orviète, Civita-Vecchia, et dans d'autres villes, des palais, des ponts, des aqueducs témoignent encore aujourd'hui des goûts de ce pape pour l'architecture; c'est lui qui a fait construire les bains de Viterbe. Les autres arts n'étaient pas moins encouragés à sa cour, où régnait le plus grand luxe. L'intérieur du Vatican fut orné de fresques par Piero della Francesca et Fra Angelico; ce dernier fut chargé de décorer l'oratoire particulier du pape; les admirables peintures qu'il y exécuta existent encore aujourd'hui.

Au milieu de toutes ces splendeurs, Nicolas conserva toujours son caractère affable, foncièrement bon, plein de probité et de franchise. D'une vivacité extrême, il parlait rapidement et avec fougue; il se mettait facilement en colère lorsqu'il était contrarié, mais s'apaisait aussi vite. Il était l'ennemi de toute contrainte cérémoniale, et abhorrait tout ce qui sentait l'hypocrisie. Le seul reproche à peu près qu'on ait pu lui faire, c'est qu'il aimait un peu trop le vin. Quant à son portrait physique, Nicolas était maigre et de petite stature; il avait les yeux petits, mais étincelants et toujours en mouvement. E. G.

Vespasiano, *Nicola V* (dans Muratori, *Scriptores*, t. XXV). — Manetti, *Vita Nicolai V* (même recueil). — Æneas Sylvius, *Historia Friderici III*. — Platina, *Vitæ pontificum*. — Giorgi, *Vita Nicolai V*. — G. Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums* (Berlin, 1859, p. 287-366). — Stefano Infessura, *Diario romano*.

NICOLAS ou **NIELS**, roi de Danemark, tué le 25 juin 1134. Élu à la royauté en 1104, à la mort de son frère Erik, il eut peu de temps après à soutenir une longue guerre désastreuse contre son neveu Henri, prince de Wagrie, qui n'avait pu obtenir de lui la part des domaines royaux qui lui revenait du chef de sa mère, sœur de Nicolas. Après dix ans de succès, Henri com-

mença d'éprouver des revers lorsque le roi eut confié en 1115 le gouvernement du Slesvig à son autre neveu, Canut, fils d'Erik, et il consentit enfin à se désister de ses prétentions moyennant une somme d'argent. Ce fut encore Canut qui mit fin à la lutte sanglante qui s'était engagée entre ses deux frères, Harald et Erik. L'autorité croissante que son courage et ses vertus lui valaient dans tout le royaume, surtout depuis que l'empereur Lothaire l'avait couronné comme roi des Obotrites (1129), excita la jalousie de Magnus, fils de Nicolas et de la princesse de Suède Marguerite, lequel venait en la même année 1129 d'être élu roi de Westgothland. Cédant aux suggestions de son neveu Henri le Boiteux, et craignant qu'à sa mort Canut ne fût choisi pour lui succéder, Nicolas consentit à ce qu'on attirât ce prince dans un guet-apens, où il fut assassiné par Magnus (7 janvier 1131). Ce crime causa dans le pays une extrême animation contre le roi et son fils; Nicolas se vit obligé de sanctionner la décision de l'assemblée de Ringstedt, qui bannit le meurtrier. Quelque temps après cependant il rappela Magnus; à cette nouvelle les provinces de Seeland et de Schonen proclamèrent roi Erik, frère de Canut. La guerre civile éclata. Erik fut d'abord soutenu par l'empereur Lothaire, qui vint à son secours avec une armée; mais à la vue des préparatifs formidables de défense disposés par Magnus au Danawirk, Lothaire se contenta de la déclaration que Magnus lui apporta au nom du roi avec quatre mille marcs d'argent, et par laquelle Nicolas reconnaissait la suzeraineté de l'Empire. Erik, borné à la défensive, vit son propre frère Harald se liguer contre lui avec ses ennemis; par des machines de siéges qu'il fit construire par des Allemands, il parvint à s'emparer du repaire fortifié d'où Harald exerçait ses brigandages. Mais en 1133, attaqué par des forces supérieures, il se vit obligé d'évacuer le Seeland et de se réfugier en Norvège. Pour se venger des Allemands, Harald fit couper le nez à tous les individus de cette nation qui se trouvèrent à Rœskilde. Pour apaiser la colère que Lothaire éprouva en apprenant cet acte barbare, Nicolas dut envoyer Magnus à la diète de Halberstadt (Pâques, 1134) et faire promettre que dorénavant aucun roi de Danemark ne ceindrait la couronne qu'après y avoir été autorisé par l'empereur. Le 4 juin de la même année le roi et son fils débarquèrent avec vingt mille hommes à Fodvig, dans le pays de Schonen, où Erik avait depuis quelques mois rétabli son autorité. Erik leur livra bataille avec une cavalerie beaucoup supérieure à la leur, et les défit complétement; Magnus fut tué; Nicolas parvint à s'échapper, et alla se réfugier à Slesvig; il y fut massacré par les membres de la *gilde*, qui vengèrent ainsi la mort de Canut, qui avait été leur protecteur. Autant le règne de son prédécesseur avait été heureux, autant le sien fut nuisible à la prospérité du pays. O.

Saxo Grammaticus. — Helmoldus. — Robert d'Elgin. — *Legenda de S. Canuto duce* (dans les *Scriptores de Langebeck*, t. IV). — *Chronicon Sialandiæ* (même recueil, t. II). — *Anonymus Roskildensis* (ibidem, t. I). — *Annalista Saxo* (années 1131 et 1134). — Dahlmann, *Geschichte Danemarks*, t. I, p. 213-243.

NICOLAS *de Damas* (Νικόλαος Δαμασκηνός), historien grec, né à Damas, en 64 avant J.-C., mort vers le commencement de l'ère chrétienne. Il était fils d'Antipater et de Stratonice. Son père, orateur estimé, remplit les plus hautes magistratures à Damas et fut employé dans diverses ambassades. Nicolas reçut une excellente éducation, et, si l'on s'en rapporte aux détails consignés par lui-même dans le récit de sa vie, il montra de bonne heure de brillants talents. Encore enfant, il composa des tragédies et des comédies qui furent reçues avec applaudissement; mais il quitta bientôt la poésie pour se consacrer à la rhétorique, à la musique, aux mathématiques et à la philosophie. Il s'attacha particulièrement aux doctrines d'Aristote, et mérita le titre de péripatéticien. Dans ses études de philosophie et de rhétorique, il eut pour camarade Hérode, et forma avec ce jeune homme, destiné au trône de Judée, une amitié durable. On ne sait à quelle date commença leur liaison, ni si Nicolas fut immédiatement attaché à Hérode comme secrétaire; mais la suite des événements nous les montre constamment ensemble. En 16 avant J.-C. Nicolas, père de famille et prêt à partir pour Rhodes, où se trouvaient ses fils, obtint d'Hérode qu'il interviendrait en faveur des habitants d'Ilion, condamnés à une forte amende par Agrippa. L'amende fut remise. Nicolas défendit également devant Agrippa la cause des Juifs, qui étaient accablés de vexations dans l'Ionie. Vers le même temps il s'entretint avec Hérode des avantages qu'un prince peut retirer de la lecture de l'histoire. Le roi de Judée fut si frappé de cette observation qu'il demanda aussitôt à son secrétaire de compiler un volumineux ouvrage sur l'histoire universelle. Nicolas s'était déjà mis à l'œuvre lorsqu'il accompagna à Rome Hérode, qui allait visiter Auguste. Il se rendit agréable à l'empereur, et se chargea de lui envoyer des dattes de Syrie, choisies avec soin. Auguste apprécia si bien cette prévenance qu'il donna aux dattes le nom de *Nicolas*. Peu après, Hérode remporta sur quelques chefs arabes des succès qui excitèrent la défiance et la colère d'Auguste. L'empereur déclara qu'il n'admettrait pas même les ambassadeurs que le prince juif lui enverrait. Hérode eut alors recours à l'influence que Nicolas possédait sur Auguste. L'habile négociateur parvint à détourner toute la colère de l'empereur contre les Arabes et à rétablir l'amitié entre Hérode et lui. Il fut moins heureux lorsqu'il intervint dans les tragédies domestiques qui ensanglantèrent la maison d'Hérode. Ses bons conseils n'empêchèrent pas ce prince de sacrifier à d'aveugles soupçons deux de ses fils, Alexandre et Aristobule. Un autre fils

d'Hérode, Antipater, principal instigateur de la mort de ses frères, fut bientôt après convaincu d'avoir voulu faire périr son père, et condamné à mort par un tribunal que présidait le préfet de Syrie, Quintilius Varus. Nicolas remplit dans cette assemblée le rôle d'accusateur. Après la mort d'Hérode, il défendit auprès d'Auguste et fit triompher les droits d'Archélaüs au trône de Judée. Ici s'arrête ce que l'on sait de Nicolas de Damas. Peut-être termina-t-il ses jours à Rome, peut-être alla-t-il les achever à Apollonie; ce fut là du moins qu'il écrivit sa *Vie d'Auguste*. Dans sa vie privée et dans ses relations sociales, il était aimable et obligeant. Quoiqu'on lui ait reproché d'avoir été le flatteur d'Hérode et d'Auguste, il était loin de rechercher la société des grands et des puissants; il préférait plutôt la compagnie des plébéiens, et on l'en blâmait à la cour d'Auguste. Les ouvrages de Nicolas de Damas comprenaient des œuvres poétiques, des œuvres philosophiques et des œuvres historiques. Les tragédies et les comédies de sa jeunesse périrent vite, et il n'en reste que des traces douteuses. Eustathe, dans ses notes sur Denys Periégète, parle d'un drame de *Sosannis* (Σωσάννης), par un Damascène. On ignore s'il s'agit ici de Nicolas de Damas, ou de Jean de Damas, auteur d'hymnes ecclésiastiques. Stobée cite un fragment de quarante-quatre vers évidemment tirés d'une pièce de la comédie moyenne ou de la nouvelle, et qu'il attribue à un Nicolas; l'indication est bien vague, et il se peut qu'au lieu de Nicolas il faille lire Nicostrate ou Nicomaque. De ses ouvrages philosophiques, qui étaient en partie des paraphrases d'Aristote, il ne reste que de brèves indications dans les *Commentaires* de Simplicius sur Aristote. Ses ouvrages historiques sont : Ἱστορίαι ou Ἱστορία καθολική (*Histoires* ou *Histoire universelle*), en 144 livres : cet ouvrage était une compilation faite à la hâte et sans beaucoup de critique; il commençait à l'histoire des Assyriens et des Alides et se terminait aux événements contemporains de l'auteur; — Βίος Καίσαρος (*Vie d'Auguste*), perdue comme l'ouvrage précédent et connue seulement par les *Extraits* de Constantin Porphyrogénète; — Περὶ τοῦ ἰδίου βίου (*Histoire de sa vie*), perdue à part quelques extraits; — Παραδόξων ἐθῶν συναγωγή, recueil des curiosités des mœurs des différents peuples, connu par d'assez nombreuses citations de Stobée. Les trois principaux ouvrages de Nicolas de Damas, ses *Histoires*, sa *Vie d'Auguste*, et l'*Histoire de sa vie* étaient importants pour le règne d'Auguste, période sur laquelle on a peu de renseignements détaillés; bien qu'ils ne fussent pas écrits avec une parfaite sincérité et qu'ils continssent beaucoup de flatteries à l'égard d'Hérode et d'Auguste, on doit en regretter la perte. Les *Fragments* de Nicolas de Damas parurent d'abord dans une traduction latine de N. Cragius; Genève, 1593, in-4°. Le texte grec avec une traduction latine fut publié pour la première fois par Henri de Valois, dans ses *Excerpta Polybii*, *Diodori*; Paris, 1634, in-4°. J.-C. Orelli en donna une édition beaucoup plus complète et plus soignée, Leipzig, 1804, in-8°, avec un supplément (1811) contenant des notes et des corrections par A. Coray, Creuzer, Schweighæuser, etc. Le nombre des fragments publiés dans ces diverses éditions n'est guère que le quart de ceux que nous possédons aujourd'hui, et qui ont été tirés des manuscrits d'*Excerpta* de la bibliothèque de l'Escurial. M. Miller signala ces nouveaux fragments, et M. C. Müller alla les copier en Espagne; il les inséra dans ses *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 343, dans la *Bibliothèque grecque* de A. F. Didot. Le plus important des nouveaux fragments appartient à la vie d'Auguste, et renferme un récit très-intéressant et neuf sur certains points de la mort de César; il a été publié séparément par M. Piccolos avec une traduction française par M. Alfred Didot; Paris, 1850, in-8°. L. J.

Suidas, au mot Νικόλαος. — Sévin, *Recherches sur l'histoire de la vie et des ouvrages de Nicolas de Damas*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VI, p. 486. — C. Müller, *préface* de son édition.

NICOLAS, évêque de Modon (Péloponnèse), à la fin du onzième siècle. On connaît peu de chose de sa vie, mais, au jugement de M. Ullmann, il est, par ses écrits, un des hommes les plus distingués de son temps. Sa théologie est fortement imprégnée de néoplatonisme. C'est ainsi qu'en prétendant, comme le Pseudo-Denis l'Aréopagite, que nous ne pouvons nous faire une idée de Dieu que par analogie et que nous n'avons pas de termes suffisants pour exprimer le divin, il entre dans les plus grands détails sur la Trinité, sur les rapports des trois personnes qui la composent, etc. On a de lui : *Libellus de corpore et sanguine Christi*, grec et latin dans le t. II de la *Bibliotheca Patrum* de Du Duc (*Auctarium Ducæanum*); 1624, in-fol.; — Ἀνάπτυξις τῆς θεολογικῆς στοιχειώσεως Πρόκλου πλατωνικοῦ (Réfutation de l'institution théologique de Proclus le platonicien), éd. Vœmel; Francfort, 1825, in-8°; — *Nicolai Methonensis anecdota*; 1825 et 1826, 2 part. Parmi ceux de ses ouvrages qui sont restés inédits, on cite *Tractatus tres de processione Spiritus sancti*; — *De primatu papæ*, etc. M. N.

Ullmann, *Nicolaus von Methone*, dans *Theolog. Studien und Kritiken*; 1833, 3e livr. — Scharn, *Nicolaus Methonensis, Anselmus Cantuariensis, Hugo Grotius, quoad satisfactionis doctrinam*; Heidelberg, 1860, in-8°.

NICOLAS, religieux bénédictin, né en Champagne, mort après 1176. Après avoir embrassé la vie religieuse, dans l'abbaye de Moutier-Ramey, près de Troyes, il se rendit à Clairvaux, en 1145, et y devint un des secrétaires de saint Bernard. C'était un habile homme, instruit, lettré, qui s'exprimait en latin avec beaucoup d'élégance; mais, suivant saint Bernard, il finit par faire un bien mauvais usage de son savoir

et de son talent. Enfin, après avoir commis de nombreuses fourberies, il sortit de Clairvaux en 1151, et l'illustre abbé fut obligé de le dénoncer au pape Eugène comme un voleur de livres, d'argent, comme un faussaire. Son principal artifice était, suivant ce qu'il rapporte, d'écrire des lettres dans l'intérêt des personnes qui payaient ses honteux services, et d'apposer à ces lettres des faux cachets. On croit qu'il se retira en Angleterre. Cependant on le voit plus tard rentré à Moutier-Ramey, y jouissant de la meilleure réputation, patroné, recommandé, remercié dans les termes les plus honorables par les papes Adrien IV, Alexandre III, et devenu secrétaire ou chancelier du comte de Champagne, Henri le Libéral. Avait-il donc été mal à propos accusé par saint Bernard, dont la vivacité habituelle peut bien être soupçonnée de quelque emportement, et conséquemment de quelque injustice? C'est ce qu'on n'est pas en mesure de vérifier. Nous avons de Nicolas des *Lettres*, au nombre de cinquante-cinq, qui ont été publiées dans le t. XXI de la *Bibliothèque des Pères*. Ses *Sermons*, au nombre de dix-neuf, se trouvent dans la *Biblioth. de Cîteaux*, t. III. B. H.

S. Bernardi Epistolæ, passim. — *Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 553.

NICOLAS CANABÉ, proclamé empereur de Constantinople en 1204, et mort au bout de quelques jours d'un règne nominal. Lorsque les Latins eurent rétabli sur le trône Isaac l'Ange et son fils Alexis, la population grecque supporta avec impatience les maîtres que les étrangers lui avaient imposés. Des conspirations se formèrent ouvertement contre les deux princes; mais s'il était facile de les renverser, il n'était pas aussi facile de leur trouver un successeur qui bravât les dangers d'une lutte contre les Latins. Le 25 janvier 1204 le clergé, le sénat et le peuple se rendirent à Sainte-Sophie et délibérèrent sur le choix d'un empereur. On jeta successivement les yeux sur plusieurs sénateurs; mais aucun n'accepta le trône. Il fallut remettre la délibération, et trois jours plus tard un jeune homme de famille noble, plus faible ou plus hardi que les autres, consentit à recevoir la pourpre impériale. Nicolas Canabé avait, dit-on, de l'esprit, de la douceur et ne manquait pas de courage; mais il ne fit que traverser la scène politique comme une apparition fugitive. A peine avait-il reçu le vain titre d'empereur, qu'Alexis Ducas Murzuphle, renversant le vieil Isaac, qui mourut de frayeur, et le jeune Alexis, qui fut jeté dans un cachot, se saisit de l'autorité suprême et envoya Canabé rejoindre Alexis dans le même cachot. Quelques jours après (8 février) Alexis périt égorgé, et Nicolas Canabé disparut. On pense qu'il fut mis à mort par l'ordre de Murzuphle. L. J.

Nicétas, *Isaacius et Alexis filius*. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XCIV.

NICOLAS, philosophe scolastique, naquit probablement à Amiens, d'où sa dénomination de *Nicolas d'Amiens*, et mourut après 1204. M. Petit-Radel démontre parfaitement qu'on ne doit pas confondre Nicolas d'Amiens avec un cardinal Nicolas qui vivait en 1145. Mais il s'agit, en outre, de savoir si notre docteur ne serait pas la même personne qu'un disciple de Gilbert de La Porrée, découvert par Martène et Durand dans leur second *Voyage littéraire*, et désigné par une note manuscrite comme ayant exposé plus clairement les opinions de son maître. M. Petit-Radel admet plus volontiers cette identité. Elle lui semble toutefois douteuse. Un disciple de Gilbert de La Porrée n'eût pas manqué, suivant ce critique, de parler dans ses livres la langue sophistique de l'école, et les écrits de Nicolas d'Amiens lui paraissent purs de tout sophisme. Assurément M. Petit-Radel ne les a pas lus. Dans le seul opuscule de Nicolas d'Amiens que possèdent nos bibliothèques publiques, nous retrouvons, en effet, l'idiome scolastique du douzième siècle, avec tous ses néologismes et toute son audace : il y a plus; nous y remarquons même la fréquence de certaines locutions dont Gilbert de La Porrée a particulièrement fait usage. Il n'est donc pas invraisemblable qu'il ait été, comme on l'a supposé, un des disciples de cet illustre maître. On a peu d'autres renseignements sur la vie de Nicolas d'Amiens. Une lettre d'Alexandre III nous apprend que vers l'année 1165 il ne possédait encore aucun bénéfice. Une prébende avait été promise à Nicolas par Thierry, évêque d'Amiens. Thierry étant mort, le pape ordonne que son successeur Robert remplisse au plus tôt cette promesse. Nicolas jouissait donc à Rome d'un grand crédit. Mais par quels services s'était-il concilié le puissant patronage d'Alexandre? C'est ce que nous ignorons.

Ses écrits aujourd'hui connus sont une *Chronique*, signalée par Montfaucon dans la bibliothèque du Vatican, et un traité que possède la même bibliothèque ainsi que la Bibliothèque impériale, à Paris, sous le titre de *Ars fidei catholicæ*. Ce traité n'ayant jamais été publié, il nous importe de le faire connaître. Il est contenu dans le manuscrit du Roi inscrit sous le n° 6506. Il commence par ces mots : « Incipit prologus in *Artem fidei catholicæ* editam a Nicolao Andranensi (1). » Dans le prologue l'auteur s'adresse au pape Clément III, qui tint le siége pontifical du 20 décembre 1187 au 27 mars 1191; ce qui nous apprend à quelle date Nicolas d'Amiens composa son livre. L'objet de cet ouvrage est d'opposer une barrière à l'envahissement des hérésies, et l'auteur déclare qu'il n'emploiera pour les combattre que des arguments de l'ordre logique. Autrefois, il est vrai, on les confondait par l'autorité des Écritures. Mais les

(1) Pour *Ambianensi*. Le manuscrit est souvent incorrect. Au lieu de *Andranensi*, M. Petit-Radel a mal lu *Andratium*. Le traité d'Alain de Lille qui porte le même titre est un tout autre ouvrage.

Écritures sont tombées dans le mépris, il faut désormais tout prouver suivant les principes d'Aristote, et mettre la foi d'accord avec la raison. C'est une entreprise devant laquelle l'auteur ne reculera pas. Il divise donc son traité en cinq livres : le premier sur la cause suprême; le second, sur le monde, les anges, la création de l'homme et le libre arbitre; le troisième, sur le Fils de Dieu; le quatrième, sur les sacrements; le cinquième, sur la résurrection. Au commencement de chaque livre, suivant un procédé qui lui est particulier, il place plusieurs séries de définitions (*descriptiones*), de thèses (*petitiones*), de propositions universellement admises (*communes animi conceptiones*), qui devront servir de fondements à ses théorèmes. Ensuite, voici comment il raisonne. La définition de la cause est ainsi conçue : « La cause est ce qui donne l'être à une autre chose nommée *le causé*. » La première proposition universellement admise est celle-ci : « Toute chose tient son être du principe générateur de sa cause. » Maintenant voici le premier théorème : « Tout ce qui est la cause de la cause est la cause du causé. Soit, en effet, le causé A, sa cause B, et la cause de B C. » Il argumente en énonçant d'abord la définition de la cause, l'hypothèse, la première proposition deux fois reproduite, et de nouveau la définition de la cause. Ainsi le théorème est démontré. Cela dit, l'auteur passe au théorème suivant, qu'il démontre en des termes encore plus brefs. M. Petit-Radel s'est donc manifestement trompé : Nicolas d'Amiens est un logicien; disons même que sa logique est d'une âpreté choquante, et qu'on ne rencontre pas au douzième siècle un autre docteur qui soit tombé dans le même excès.

La méthode de Nicolas d'Amiens nous est donc connue; mais il nous est moins facile de qualifier sa doctrine. Est-elle nominaliste? Est-elle réaliste? Elle est réaliste par inclination; mais l'auteur évite avec tant de soin de déclarer son propre sentiment sur les questions controversées, qu'on ne sait trop dans quelle secte on doit le ranger. Son quatrième théorème (livre premier) est ainsi conçu : « *Neque subjectam materiam sine forma, neque formam sine subjecta materia actu posse esse.* » C'est une proposition téméraire. Elle est, il est vrai, conforme aux principes d'Aristote; Aristote n'admet pas l'actualité de la première des formes, l'âme, à l'état de substance séparée : mais Nicolas d'Amiens est-il du même avis? Non sans doute. Ici donc il énonce une proposition dont il ne soupçonne pas toutes les conséquences. Il est, toutefois, certain qu'il repousse la thèse de la matière informe, considérée comme antérieure en ordre de génération à la matière informée : ce qui est la thèse des platoniciens, reproduite plus tard par Duns Scott. Nicolas d'Amiens est donc un réaliste très-modéré. C'est que le réalisme vient d'être condamné par l'Église dans la personne même de son maître, Gilbert de La Porrée. Aussi avec quelle prudence s'exprime-t-il sur le théorème des attributs divins : « *Deus est potentia qua dicitur potens, sapientia qua dicitur sapiens, caritas qua diligens; cæteraque nomina quæ divinæ naturæ dicuntur competere, de Deo licet improprie prædicant divinam essentiam.* » Ce sont les termes exprès de saint Bernard argumentant contre Gilbert de La Porrée devant le concile de Reims. B. HAURÉAU.

Hist. litt. de la France, t. XVII, p. 1.

NICOLAS *de Brai*, poëte latin moderne, né vers 1160, mort vers 1230. On ne sait rien sur sa vie. Cependant on admet volontiers, sur une conjecture de dom Brial, qu'il était doyen du chapitre collégial de Brai, en Champagne. Il est auteur d'un poëme historique intitulé : *Gesta Ludovici VIII*, qu'André Duchesne avait le premier tiré des manuscrits, et dont le tome XVII des *Historiens de France* nous offre une édition plus complète. M. Petit-Radel a analysé ce poëme. B. H.

Hist. litt. de la France, t. XVIII, p. 80.

NICOLAS, surnommé *de Flavigny* (1), prélat français, mort le 7 septembre 1235. Nous le trouvons d'abord doyen de l'église de Langres, et il occupait encore cette charge au commencement de l'année 1229. Il s'y était concilié sans doute une grande renommée par son savoir et par son caractère, car en cette année, le 20 février, l'église de Besançon étant agitée depuis deux ans par de graves discordes, Grégoire IX choisit lui-même pour y mettre fin Nicolas de Flavigny, et de simple doyen le fit archevêque. Ce choix eut en effet pour résultat d'éloigner la multitude des compétiteurs, dont les ambitieuses menées avaient causé beaucoup de scandale et de rendre la paix à l'église de Besançon. Mais à peine Nicolas fut-il établi dans sa chaire métropolitaine, qu'il s'y vit assiégé par de plus turbulents agitateurs. C'étaient les citoyens de Besançon, ses sujets et vassaux, suivant la loi féodale, qui de nouveau s'étaient insurgés, avaient prononcé la déchéance de son autorité temporelle, et avaient institué pour y suppléer une commune, une administration civile. Nicolas, dans cette redoutable conjoncture, se rendit auprès de l'empereur, fit valoir ses titres, ses droits, et obtint de Frédéric II, au mois de décembre 1231, un diplôme plein de menaces contre les citoyens confédérés. Ils se soumirent, mais avec la ferme résolution de recommencer leur entreprise. Les citoyens de Besançon étaient alors très-jaloux de conquérir leur indépendance : ils avaient exilé déjà dans ce but un de leurs archevêques, et ils devaient encore en persécuter d'autres; de tous les adversaires qui pouvaient s'offrir à Nicolas, c'étaient les plus dangereux. Aussi ne put-il les réduire sans avoir

(1) On ignore si c'était le nom de son pays natal ou celui de sa famille.

recours à l'empereur. Thibauld de Rougemont, vicomte de Besançon, eut aussi de grands débats avec notre archevêque. Ce vicomte s'était attribué dans la ville divers droits, autrefois exercés par l'autorité métropolitaine. Nicolas l'assigna devant son tribunal, et lui demanda compte de ses abus. Le vicomte résista d'abord : cependant comme sa puissance n'était pas aussi formidable que celle des citoyens, Nicolas l'amena bientôt lui-même, et sans invoquer le bras de l'empereur, à signer un désaveu formel de ses prétentions. Cet événement est de 1232. Vers le même temps, Nicolas ayant affaire au comte de Montbéliard, qui s'était permis quelque usurpation sur les domaines des moines de Lure, n'hésitait pas à l'excommunier. C'était, on le voit, un prélat vigilant et ferme. Au mois d'août 1235, il était à Mayence, où il siégeait, comme prince de l'Empire, dans les conseils de Frédéric II. C'est en revenant de cette ville qu'il mourut. Dans le siècle dernier, on conservait à Cîteaux un ouvrage manuscrit de Nicolas de Flavigny, intitulé : *Concordia Evangeliorum Nicolai Crisopolitani*. On ignore où se trouve aujourd'hui cet ouvrage, dont les différents fonds de la Bibliothèque impériale et le catalogue de M. Gust. Hænel n'offrent aucun exemplaire. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont omis le nom de cet écrivain. B. H.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Église de Besançon*, t. I, p. 196. — Huillard-Bréholles, *Hist. Diplom. Frederici II*, t. IV. — *Gallia Christiana vetus*, t. I.

NICOLAS *de Narbonne*, supérieur général des Carmes, né à Narbonne, ou, suivant d'autres auteurs, à Toulouse, mort vers 1270. Il fut élu vicaire général de l'ordre dans les contrées orientales en l'année 1250, supérieur ou prieur général de toute la congrégation, après la mort de Simon Stock, en 1265. Presque toutes les autres circonstances de sa vie sont inconnues, ou racontées en des termes qui les rendent douteuses. Ainsi quelques écrivains de l'ordre, recueillant d'obscures traditions, ont été jusqu'à lui attribuer des miracles. Son titre principal, et le plus authentique à la célébrité, est un ouvrage encore inédit que les bibliographes nomment *Sagitta ignea* (la Flèche de feu). Comme il y raconte, en des termes pleins d'amertume, les fautes, les désordres des carmes orientaux et les malheurs qui en ont été le juste châtiment, cet ouvrage a été plusieurs fois cité par les ennemis de l'institution monastique. B. H.

Catal. bibl. Cotton., p. 90. — *Histoire littér. de la France*, t. XIX, p. 127.

NICOLAS *de Bâle*, chef de l'association des Amis de Dieu (*Gottes Freunde*), répandue au quatorzième siècle en Suisse et sur les bords du Rhin. Il habitait l'Oberland, et paraît avoir exercé une grande influence sur l'esprit de Tauler. On ne sait guère autre chose de ce personnage, qui, comme tous les membres de cette association, s'entourait à dessein des voiles du mystère. M. le professeur Schmidt de Strasbourg a publié dans son *Die Gottesfreunde in XIV Jahrhund* (Iéna, 1854, in-8°) un écrit jusqu'alors inconnu de Nicolas de Bâle. M. N.

Ch. Schmidt; *Tauler*, Hambourg, 1841, in-8°, et *Études sur le mysticisme allemand au XIVe siècle*; Paris, 1847, p. 111 et suiv. — *Literarische Centralblatt*, 185?, n° 10.

NICOLAS (*Henri*), hérésiarque hollandais, né à Leyde, vers la fin du quinzième siècle. On n'a presque aucun détail sur sa vie. Il se crut appelé à fonder une nouvelle religion, qu'il appelait *la maison d'amour*. Il se déclara supérieur à Moïse, qui n'avait enseigné que l'espérance, ainsi qu'au Christ, qui n'avait, disait-il, prêché que la foi, tandis que lui, Nicolas, apportait aux hommes la doctrine de la charité. Cela ne l'empêchait pas d'exclure de la félicité éternelle tous ceux qui ne croyaient pas en lui. Ses principes, exposés par lui dans quelques écrits, tels que l'*Evangelium regni*, *Sententiæ documentales*, *Prophetia spiritus amoris*, *Pacis super terram publicatio*, etc., trouvèrent quelques adhérents dans le bas peuple de Hollande. En 1540, il engagea une discussion avec T.-H. Volkard Kornheert, qui voulait aussi établir de nouvelles croyances. Dans le dernier quart du seizième siècle, la secte des Nicolaïtes, qui était restée peu nombreuse, essaya de faire des prosélytes en Angleterre; mais les édits sévères prononcés contre eux par la reine Élisabeth rendirent vaine cette tentative. O.

Hoornbeck, *Summa controversiarum*. — Alting, *Theologia historica*. — Camden, *Annales* (année 1580).

NICOLAS *d'Egmond*, théologien hollandais, né dans le comté d'Egmond, mort en 1527. Il entra dans l'ordre des Carmes, prit ses degrés à Louvain, et y fut reçu docteur en théologie. Il se signala par l'amertume de ses paroles dans ses disputes avec Érasme. La chaire était son arène; et quand le pape Adrien VI lui eut imposé silence, Egmond exhala sa bile dans des libelles anonymes. Érasme, qui en parle fréquemment dans ses lettres, ne semble pas beaucoup plus modéré à son égard et le peint ainsi : *Homo natura fatuus, nec admodum doctus, moribus immanis, præfracti animi impotenti impetu*, etc. On fit contre Nicolas le distique suivant en forme d'épitaphe : A. L.

Hic jacet Egmondus telluris inutile pondus;
Dilexit rabiem, non habeat requiem.

Érasme, *Epistolæ*. — Paquot, *Memoires*.

NICOLAS (Le P.), prédicateur français, né à Dijon, mort en 1649, à Lyon. Son nom de famille était *Peltret*. Il appartenait à l'ordre des Capucins, et y remplit les charges de définiteur et de provincial. On a de lui : *L'Esprit du chrétien ecclésiastique et religieux*; Lyon, 1638, 3 vol. in-8°; — *Panégyriques sur les mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge*; ibid., 1688, 2 vol. in-8°; — *Panégyriques des saints*, ibid., 1693, 2 vol. in-fol.; — *Sermons sous différents titres*; ibid., 1685 à 1696, 14 vol.

in-8°. Son *Carême* a été trad. en italien (Venise, 1730, 2 vol. in-4°). P. L.

Denis de Gênes, *Bibl. des Capucins*. — Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*.

NICOLAS (*Augustin*), littérateur français, né en 1622, à Besançon, où il est mort, le 25 avril 1695. D'un famille ancienne mais pauvre, il fit ses études dans sa ville natale, travailla quelque temps chez un notaire, et embrassa le métier des armes; il fit plusieurs campagnes en Italie, et faillit perdre la vie à Naples, dans la sédition de Masaniello. Après avoir servi de secrétaire au cardinal Trivulce, il passa en Espagne, et plaida avec tant de zèle la cause de Charles IV, duc de Lorraine, alors prisonnier à Tolède, que ce prince, en recouvrant la liberté (1661), le choisit pour résident à Madrid avec le titre de conseiller d'État. Le premier ministre Louis de Haro lui confia plusieurs négociations politiques dont il s'acquitta honorablement. En 1666, il devint maître des requêtes au parlement de Dôle. L'un des premiers à faire sa soumission à Louis XIV en 1668, il fut forcé, en 1669, quand la Franche-Comté retomba au pouvoir des Espagnols, de chercher refuge en Lorraine, puis à Paris. Après la paix de Nimègue (1678), il fut nommé conseiller d'État, et reprit sa place de maître des requêtes au parlement de Besançon. Au milieu d'une existence agitée, Nicolas consacra tous ses loisirs à la culture des lettres. Il parlait et écrivait avec facilité le latin, l'italien et l'espagnol, avait des connaissances variées, et entretenait un commerce de lettres avec La Chambre, Frémont d'Ablancourt, Sinibaldi, Magri, etc. Mais il avait de ses talents une opinion excessive, comme le témoigne le quatrain suivant :

Si meritum quæris, toto circumspice mundo
Ingenii superent quot monimenta mei.
Mille meis passim sudarunt prœla libellis
Præstant, et toto plurimus orbe legor.

Cette variété intempestive lui attira maintes épigrammes; La Monnoye, qui ne l'aimait pas, en a recueilli quelques-unes, entre autres, celle-ci en forme d'épitaphe :

Ci-gît Augustin Nicolas,
Auteur de la première classe,
Réformateur de Vaugelas,
Rival de Virgile et d'Horace.
Instruit des affaires d'État,
Au conseil et dans le sénat
Il meritait le rang suprême,
C'était un homme enfin. — Hola!
De qui tenez-vous tout cela?...
De qui je le sais?... de lui-même.

Nous citerons de Nicolas : *Europa lugens, sive de universa Europæ clade carmen elegiacum, cui accesserunt elegiarum lib. II*; Naples, 1647, in-4°; 2e édit., augmentée; Besançon, 1692, in-4°; — *Historia dell' ultima rivoluzione del regno di Napoli*; Amsterdam, 1660, in-8° : relation estimée, même des Italiens; — *Panégyrique au roi Louis XIV, en vers*; Besançon, 1668; in-4°; — *Parthenope furens;* Lyon, 1668, Paris, 1670, in-4° : c'est un poëme en cinq livres, dont l'insurrection de Naples est le sujet; — *Lyricorum lib. III;* Dijon, 1670, in-4° : il y a quatre livres d'odes, au lieu de trois qu'annonce le titre; — *Discours et Relation véritable sur le succès des armes de la France dans le comté de Bourgogne en* 1668; s. l., 1673, in-4°; Amsterdam, 1677, in-4°; — *Paradoxes moraux et politiques;* Besançon, 1675, in-4°; — *Dissertation morale et juridique si la torture est un moyen sûr de vérifier les crimes secrets?* Amsterdam, 1681, in-8°; trad. en latin, Strasbourg, 1697, in-8° : ce livre, difficile à trouver, est le meilleur de ceux qu'a produits Nicolas. Dans son épître dédicatoire à Louis XIV, il conseille à ce prince d'abolir la torture. « C'est, dit-il, à un un monarque de France d'extirper dans son royaume, par son pouvoir absolu, et d'inviter, par un exemple aussi noble que le sien, les autres princes chrétiens à corriger tant d'injustes moyens de venir à la connaissance et au châtiment des crimes. » — *Saggi in poesia toscana, burlesca, seria e lirica*, Besançon, s. d. (1686), in-4°; — *Gioiello composto di quattro gioie pellegrine*; ibid., 1687, in-4°; — *Raccolta delle opere galanti in lingua e poesia toscana*; ibid., 1687-1689, 2 part. in-4°; — *Dissertation sur le génie poétique*; ibid., 1693, in-4°; — *Forêt de rondeaux*, ibid., 1694, in-4°. P. L.

Dunod, *Hist. du comté de Bourgogne*, III. — Jules Chifflet, *Mémoires manusc*. — La Monnoye, *Menagiana*, I. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

NICOLAS (Le P. *Pierre*), mathématicien français, né à Toulouse, en 1663, mort dans la même ville, en 1708. Il appartenait à la Société des Jésuites, et fut l'élève en géométrie du P. Antoine de La Loubère, son confrère. Après avoir rempli divers emplois dans son ordre, où il professa les mathématiques, il devint recteur du collége de Béziers et mourut provincial du Languedoc. Sa vie fut studieuse et consacrée au progrès de la science. Mairan, qui avait connu particulièrement le P. Pierre Nicolas, dit de ce savant : « C'était une des plus excellentes têtes qu'il y eût en ces temps-là pour les mathématiques. Il n'était véritablement exercé que dans la synthétique des anciens et surtout dans cette géométrie d'Apollonius de Perga, dont on dit que Newton faisait tant de cas et qu'il regrettait de ne pas avoir assez cultivée; mais je ne fais nul doute qu'il ne se fût également distingué dans les nouveaux calculs, s'il était venu au monde un peu plus tard. » On a de lui quelques ouvrages qui prouvent ses profondes connaissances en géométrie; tels sont : *De novis spiralibus exercitatio geometrica;* Toulouse, 1693, in-4°; — *De lineis spiralibus logarithmicis, hyperbolicis*, etc.; Toulouse, 1695, in-4°; — *De conchoidibus et cissoidibus;* Toulouse, 1697, in-4°. « Tous ces morceaux, selon Montucla, sont doués d'une élégance charmante pour ceux qui ont encore quelque goût pour le style de la géométrie ancienne,

et qui n'en sont pas venus au point de désirer qu'on pût démontrer les premières propositions des éléments par des équations algébriques. » Une *Lettre* qu'il écrivait en 1698, à Ozanam, qui s'était trompé en parlant de la quadratrice de Tschirnhausen, nous apprend qu'il avait considéré cette courbe sous les mêmes aspects, et qu'il en avait formé un petit *Traité* en vingt-huit propositions, où il déterminait son aire, son centre de gravité, ses solides de révolution et leurs surfaces; il y démontrait enfin ce que Tschirnhausen avait avancé sur quelques-uns de ces objets. Ces spéculations prouvent qu'il aurait pu figurer lui-même parmi les géomètres qui s'occupèrent de la cycloïde. Il constate que cette courbe a un cours infini, tant d'un côté que de l'autre de son axe, et qu'elle rampe entre deux parallèles éloignées l'une de l'autre de la quantité du diamètre du cercle générateur, en le touchant alternativement. » Cette courbe n'est que la projection de l'hélice décrite autour d'un cylindre sur un plan passant par l'axe. L—z—e.

Mairan, *Avertissement sur le Problème de la roue d'Aristote*, à la suite des *Lettres au P. Parennin*. — Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. II, p. 78.

NICOLAS (*Jean*), chirurgien français, né à Nîmes, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il introduisit dans sa ville natale l'inoculation. En 1756 il se rendit à Genève pour entendre Tronchin. Les préjugés, la routine et l'ignorance ne tardèrent pas à se liguer contre lui. Pour faire taire leurs clameurs, il en appela à l'expérience, et publia la relation détaillée de quatre-vingts inoculations qu'il avait pratiquées. On a de lui : *Journal des inoculations*; Avignon, 1766, in-12; — *Manuel du jeune chirurgien en faveur des élèves en chirurgie*; Paris, 1770, 2 vol. in-8°; trad. en allem., Augsbourg, 1777, in-8°. M. N.

Michel Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes*, t. II, 288-401.

NICOLAS (*Pierre-François*), médecin et chimiste français, né le 26 décembre 1743, à Saint-Mihiel, mort le 18 avril 1816, à Caen. Il prit ses degrés au Collége des Médecins de Nancy. Après avoir enseigné la philosophie à Grenoble, il revint à Nancy comme professeur de chimie, et passa de là, en la même qualité, à l'École centrale de Caen. Depuis 1809 il fut chargé de l'enseignement de la chimie et de la physique dans l'académie de cette ville. Il était correspondant de l'Académie des Sciences. On a de lui : *Nosologie méthodique suivant le système méthodique de Sydenham*; Paris, 1771, 3 vol. in-8°; trad. du latin de Sauvage; — *Le Cri de la nature en faveur des enfants nouveau-nés*; Grenoble, 1775, in-12; Paris, 1793, in-8°, avec un précis sur l'inoculation; — *Cours de chimie théorico-pratique*; 1777, in-12; — *Dissertation chimique sur les eaux minérales de la Lorraine*; Nancy, 1779, in-8°; — *Sur les eaux minérales de Saint-Diez*; 2° édit., 1784, in-8°; — *Avis sur l'électricité considérée comme remède*; Nancy, 1780, in-8°; — *Histoire des maladies épidémiques qui ont régné dans le Dauphiné depuis 1775*; Grenoble, 1781, in-8°; il y a donné une suite en 1787 pour les épidémies qui depuis 1780 avaient régné dans cette province. — *Précis des leçons publiques de chimie et d'histoire naturelle qui se font toutes les années aux écoles de médecine de l'université de Nancy*; Nancy, 1787, 2 vol. in-8°; — *Manuel du distillateur d'eau-de-vie*; Nancy, 1787, in-12; — *Mémoire sur les salines de la république*; 1794, in-8°, — *Méthode de préparer et conserver les animaux pour les cabinets d'histoire naturelle*; Paris, 1800, in-8°, pl; — *Cours de chimie théorico-pratique*; Caen, 1802, in-8°; on n'a que la première partie de cet ouvrage; — (avec Victor Gueudeville), *Recherches et Expériences médicales et chimiques sur le diabetès sucré*; Paris, 1803, 1805, in-8°; — plusieurs dissertations, dont trois ont été couronnées par l'Académie de Nancy. Nicolas a été le principal rédacteur du *Nouveau Dictionnaire universel et raisonné de médecine* (Paris, 1772, 6 vol. in-8°); recueil sévèrement critiqué par Haller, qui lui déniait toute portée scientifique. P. L.

Boisard, *Notice sur la vie et les ouvrages de P.-F. Nicolas*; Caen, 1816, in-8°.

NICOLAS PAULOVITCH, empereur de Russie, naquit au château de Gatchin, près de Saint-Pétersbourg, le 7 juillet 1796, l'année même de la mort de Catherine II, son aïeule, et mourut le 2 mars (18 février du calendrier grec) 1855. Il était fils de l'empereur Paul I[er] et de Marie, princesse de Würtemberg. Il avait deux frères aînés, Alexandre, né en 1777, et Constantin, né en 1779. Ces deux princes avaient été élevés sous la direction de leur grand'mère, qui avait pour eux, et surtout pour le grand-duc Alexandre, une affection qu'elle n'accordait point à son fils. On soupçonnait même qu'elle avait le projet d'avoir son petit-fils pour successeur immédiat.

Catherine avait voulu, comme on le sait, mettre la Russie en communication avec l'Europe, non point seulement par le commerce et la politique, mais aussi par les mœurs, les idées, les opinions. Elle était en correspondance avec Voltaire; elle avait attiré Diderot; sa cour parlait le français, peut-être mieux que le russe. C'est dans cet esprit qu'elle veilla à l'éducation du grand-duc Alexandre. Il eut pour directeur de ses études le colonel Laharpe; sa jeunesse fut imbue des doctrines philosophiques et des opinions libérales du dix-huitième siècle.

L'éducation du grand-duc Nicolas fut tout autre. Ce fut l'impératrice Marie qui veilla avec un soin maternel à l'éducation de ses deux jeunes fils, Nicolas, et Michel, qui était né en 1798. Elle était pieuse, austère, pénétrée de l'idée du devoir et de la règle; sa tendresse pour ses enfants gardait un caractère de sévérité.

Lorsque le grand-duc Alexandre succéda, en 1801, à son père Paul Ier, victime d'un régicide, son frère Nicolas n'avait que cinq ans. L'impératrice Marie continua de diriger l'éducation de ses deux derniers fils, encore enfants; l'empereur Alexandre ne s'en occupa nullement; lorsqu'ils furent parvenus à l'adolescence, il ne chercha pas à leur donner la. connaissance des affaires, ne les associa à aucun conseil, ne les entretint jamais du gouvernement ni de la politique. Ils étaient de jeunes officiers, élevés avec soin, accoutumés par leur mère à une conduite sage et régulière et surtout à une obéissance respectueuse aux volontés de l'empereur. Lorsque les armées de la coalition entrèrent une seconde fois à Paris, en 1815, les deux jeunes grands-ducs avaient accompagné l'empereur. Pendant le séjour des vainqueurs, l'empereur Alexandre se montra, comme l'année précédente, bienveillant pour la France. Ses deux frères jouirent beaucoup de leur séjour à Paris. Tout leur plaisait dans la vie qu'ils y menaient. La belle et noble figure du grand-duc Nicolas et ses manières nobles et polies lui valurent un grand succès dans les salons où il se présenta.

En 1817, il épousa la princesse Louise-Charlotte de Prusse, qui, en recevant le baptême de l'Église grecque, prit le nom d'Alexandra. Elle avait alors dix-neuf ans. Fille aînée de la belle et malheureuse reine Louise, elle avait hérité de son charme et de la noblesse de son caractère. Cette union resserra encore l'alliance et la mutuelle confiance des cours de Pétersbourg et de Berlin; jamais mariage de prince ne fut suivi d'un bonheur aussi constant.

La position du grand-duc Nicolas resta la même; il ne prit aucune part au gouvernement de son frère Alexandre: il n'était associé à aucun conseil, n'avait à dire son avis sur aucune affaire, et continuait seulement à s'occuper de ses devoirs militaires, qui semblaient absorber son attention et son goût.

L'empereur Alexandre mourut à Taganrog, le 1er décembre 1825; il ne laissait point d'enfants. Un acte solennel de Paul Ier avait rétabli l'ancien ordre de succession suivi depuis l'avénement des Romanof et qu'avait aboli un ukase de Pierre le Grand, en vertu duquel chaque souverain avait le droit de désigner son successeur. Ainsi la couronne devait être déférée au grand-duc Constantin, alors âgé de quarante-six ans. Le grand-duc Nicolas n'avait que trente ans et son frère Michel vingt-neuf. Ce n'était pas sans effroi que la noblesse russe, seule classe qui pouvait avoir une opinion, voyait le pouvoir absolu près d'échoir à un prince qui depuis longtemps, et dès sa première jeunesse, était universellement détesté et méprisé. Semblable de visage et de physionomie à son père Paul Ier, il avait été le fléau de tout ce qui l'entourait. Colère, brutal, sans pitié, ne connaissant d'autre loi que la discipline militaire, il avait, depuis le moment où il était devenu l'héritier présomptif de la couronne, mérité que la voix publique répétât: « Il sera impossible de le laisser régner. » Toutefois, il avait toujours montré un attachement sincère et une déférence obéissante à l'empereur son frère; jamais il n'avait eu un tort envers lui. Le congrès de Vienne avait donné à l'empereur Alexandre un royaume de Pologne distinct de l'empire de Russie; il en avait conféré la vice-royauté à son frère Constantin, qui était plutôt chef de l'armée polonaise que vice-roi d'une monarchie constitutionnelle.

Lorsque la nouvelle de la mort d'Alexandre fut arrivée à Pétersbourg, le grand-duc Nicolas, après avoir consulté sa mère, réunit le conseil de l'empire pour prêter le serment d'obéissance et de fidélité à son frère aîné, l'empereur Constantin. Mais le conseil de l'empire avait à se conformer à un ordre qu'avait laissé l'empereur Alexandre. Un papier, scellé du sceau impérial, avait été, depuis le 28 août 1823, remis au conseil. Sur l'enveloppe était écrit de la main d'Alexandre la note suivante: « Garder au conseil de l'empire jusqu'à ce que j'en ordonne autrement; mais dans le cas où je viendrais à mourir, ouvrir ce paquet en séance extraordinaire, avant de procéder à tout autre acte. »

L'enveloppe renfermait une lettre du grand-duc Constantin, datée du 26 janvier 1822, ainsi conçue: « Ne reconnaissant en moi ni le génie, ni les talents, ni la force nécessaires pour être jamais élevé à la dignité souveraine, je supplie Votre Majesté Impériale de transférer ce droit à celui à qui il appartient après moi... Daignez, Sire, agréer avec bonté ma prière et contribuer à ce que notre auguste mère y adhère. »

A cette lettre était jointe la réponse de l'empereur, où il acceptait la renonciation. Un acte solennel devait promulguer, sous les formes officielles, cette volonté de l'empereur défunt.

Le grand-duc Nicolas n'hésita pas un moment; il proclama son frère Constantin empereur de toutes les Russies. Lorsque le conseil de l'empire se présenta pour lui faire connaître les volontés de l'empereur défunt, il répondit: « Je ne suis point empereur et ne veux point l'être, à moins que le grand-duc Constantin persiste à abdiquer ses droits. » — Le conseil insista, en représentant les dangers de la situation et rappela qu'en Russie un interrègne avait presque toujours été une révolution. Le grand-duc fut inflexible, et ordonna que le conseil prêtât serment à l'empereur Constantin, ainsi que toutes les autorités civiles et militaires. Sa mère et les conseillers lui firent remarquer qu'en ce moment même il faisait acte de souveraineté en exerçant un pouvoir absolu. Aucun motif politique, aucune prudence, aucune crainte des troubles, que pourrait susciter un avénement irrégulier, n'inspirèrent la résolution inébranlable du grand-duc Nicolas. Il a toujours regardé cette détermination comme l'acte le plus honorable de sa

vie; il en parlait souvent, et se félicitait d'avoir observé scrupuleusement la seule loi constitutionnelle de l'empire, la seule qu'il croyait être au-dessus de la volonté des souverains. Il avait toujours professé un grand respect pour la mémoire de son père, et il protestait contre le jugement de l'histoire. « La Russie, disait-il, doit à Paul Ier la pragmatique qui la préserve des révolutions. » — La légitimité lui semblait inséparable de la monarchie.

Ce qui advint de son refus aurait pu lui montrer qu'il eût mieux fait d'obéir à la volonté de son frère et d'accepter, sans hésitation, la mission que lui destinait la Providence.

Le conseil de l'empire se constitua en conseil de régence.

Le grand-duc Constantin, en apprenant la mort de l'empereur, avait écrit à l'impératrice sa mère, en confirmant la promesse qu'il avait officiellement faite à son frère; il adressa aussi une lettre et son serment de sujétion et de fidélité à l'empereur Nicolas, qui ne jugea point que le désistement fût assez officiellement solennel. Les conseillers qu'il envoya offrir la couronne à son frère n'avaient pas un doute sur la réponse qui leur serait faite, et cette mission leur paraissait une vaine formalité. Ils aperçurent quelque impatience, mais nulle hésitation dans la réponse officielle, qui leur fut faite par le grand-duc Constantin.

Les scrupules de l'empereur Nicolas avaient laissé le gouvernement en interrègne pendant quinze jours. Ce fut le 24 décembre 1825 qu'il vint habiter le palais impérial et qu'il signa le manifeste de son avénement. Les grands corps de l'État avaient la veille prêté le serment de fidélité. Depuis plusieurs jours, des révélations avaient appris à l'empereur qu'une conspiration était tramée dans la garnison de la capitale et même dans sa garde. On n'ignorait pas qu'avant la mort de l'empereur les armées du midi étaient travaillées par les sociétés secrètes; les derniers moments d'Alexandre avaient été troublés par la certitude qu'une vaste conspiration se préparait. Les communications des officiers russes avec les patriotiques sociétés allemandes, un séjour de deux années en France, où s'agitaient les partis affranchis, par une constitution libérale, avaient répandu dans l'armée russe un esprit révolutionnaire. Un comité, composé d'hommes d'un patriotisme chimérique, appartenant à la plus haute aristocratie, donnait le mouvement à la conspiration que favorisaient l'incertitude de la souveraineté et l'immobilité du gouvernement.

Lorsque fut connue la réponse du grand-duc Constantin, et à la veille du jour où les troupes devaient prêter serment, les conspirateurs imaginèrent de persuader à la troupe qu'il fallait crier : « Vive l'empereur Constantin », et proclamer que c'était lui qui devait régner. Les premiers officiers qui se présentèrent pour recevoir le serment furent frappés à coups de sabre ou blessés par des balles. Cette première émeute fut réprimée; mais bientôt la révolte se propagea, des régiments tout entiers étaient en révolte ouverte. Alors l'empereur, après avoir confié son fils aux gardes qui défendaient le palais, marcha à la rencontre des rebelles avec un bataillon dont la fidélité était assurée; ils criaient : « Houra Constantin! » Sans se troubler il leur dit, en leur indiquant une masse d'insurgés qui occupait plus loin une partie de l'immense place où le palais est situé : « Hé bien, allez rejoindre les traîtres ». Sans livrer aucun combat, les deux partis étaient en présence. L'empereur, entouré de généraux et de régiments fidèles, restait avec sang-froid sur le champ de bataille et refusait de rentrer au palais. Le général Miloradovitch, gouverneur de Pétersbourg, celui qui avait gagné la bataille de Malo-Iaroslavetz, le plus illustre des généraux russes, avança seul pour parler aux soldats, qui l'avaient toujours aimé et respecté; à peine leur avait-il adressé quelques paroles, qu'il tomba percé d'un coup de bayonnette et d'une balle tirée à bout portant. Le grand-duc Michel était allé à la caserne du régiment qu'il commandait; il lui fit prêter serment, l'amena à l'empereur, et demanda à charger sur les rebelles. L'empereur hésita d'abord à commencer ce combat. Il essaya de les faire haranguer par le métropolitain; mais le peuple russe, quoique pieux et fidèle aux pratiques religieuses, respecte peu les prêtres : le prélat ne fut pas écouté; il se retira au milieu des menaces et des insultes. Enfin l'empereur se décida à réprimer par les armes une insurrection qui de moment en moment devenait plus menaçante; car la populace, gagnée par l'argent et l'eau-de-vie, commençait à se joindre aux soldats. Une charge de cavalerie ne réussit pas d'abord à rompre les rangs pressés du principal groupe des insurgés; alors on fit feu sur eux, et le combat s'engagea sans obtenir un résultat décisif. Cependant le jour baissait; l'empereur fit annoncer qu'on allait recourir à l'artillerie; les premières décharges eurent peu d'effet; mais bientôt la mitraille fit un tel ravage que les revoltés se dispersèrent. Ils avaient perdu environ deux cents hommes, et on en arrêta cent cinquante. Alors l'empereur, après avoir passé de longues et cruelles heures, en face de la révolte, sans trouble, sans agitation, avec une courageuse patience, rentra au palais, accompagné de M. de La Ferronays, ambassadeur de France, qui ne l'avait point quitté. L'impératrice n'avait pas cessé de pleurer et de prier, et lui-même, ému et attendri, ne put retenir ses larmes. « Ah! quel commencement de règne! » disait-il. Les troupes restèrent sous les armes, des précautions furent prises; mais il n'y avait plus rien à craindre. La foule des insurgés était dispersée; les chefs du complot furent arrêtés. Un des plus importants, le prince Troubetzkoï, le fut chez son beau-frère, le comte de Lebzeltern, ambassadeur d'Autriche, et amené de-

vant l'empereur; ses papiers avaient été saisis; il ne pouvait nier son crime; il se jeta aux pieds de l'empereur, et demanda grâce de sa vie. — « Asseyez-vous, répondit l'empereur, et écrivez à votre femme, je vais vous dicter. — *J'aurai la vie sauve* ». Et comme Troubetzkoï, troublé, ne pouvait continuer à écrire. — Cachetez votre lettre. Si vous vous sentez le courage de supporter une vie déshonorée et vouée aux remords, vous l'aurez; c'est tout ce que je puis vous promettre. »

Presque tous les auteurs de la conspiration furent arrêtés; ils appartenaient pour la plupart aux grandes familles de Russie; l'empereur assista aux premiers interrogatoires qu'ils subirent; une commission fut instituée pour instruire le procès. Deux jours après parut un manifeste qui distinguait deux classes de coupables : « Les uns, pauvres, égarés, ne savaient pas ce qu'ils faisaient; les autres voulaient abattre le trône, supprimer les lois, bouleverser l'empire, amener l'anarchie. Les soldats n'ont point participé à ces attentats. Je regarde comme un premier acte de justice, comme ma première consolation, de les déclarer innocents; mais cette même justice défend d'épargner les coupables. »

Ainsi, lorsque, l'empereur Nicolas, se conformant à l'usage de ses prédécesseurs, signala son avénement par un acte général d'amnistie, il n'y comprit pas les accusés de la conspiration; la procédure continua; la commission fit son rapport; les prévenus furent divisés en deux classes; les militaires ne furent pas mis en jugement. L'empereur, comme chef de l'armée, prononça la peine qui leur fut infligée; aucun ne fut condamné à mort. L'emprisonnement, l'exil ou la dégradation furent prononcés arbitrairement, mais avec clémence.

Les autres prévenus furent renvoyés devant une haute cour, c'est-à-dire devant une commission dont les membres étaient nommés par l'empereur, pour le jugement spécial de ce procès. Les lois existantes avaient conservé toutes les tortures et les atroces supplices qui ont si longtemps souillé les codes de tous les États européens. Mais les arrêts étaient presque toujours commués par le souverain. La haute cour avait été autorisée à graduer la culpabilité, et par conséquent à modifier les peines, sans même en référer au souverain pour les commuer. L'arrêt définitif prononça la peine de mort contre cinq accusés, qui furent attachés à une potence le 24 juillet 1826. Un très-grand nombre furent exilés pour la vie en Sibérie, et la plupart n'ont obtenu aucun adoucissement à leur peine pendant tout le règne de Nicolas. Il resta inflexible et impitoyable aux instances des familles les plus distinguées. Le souvenir de la conspiration ne s'effaça jamais de sa mémoire, et conserva toujours une influence prépondérante sur ses opinions et sur la direction de son gouvernement. Il se fit pour toute sa vie le champion de l'ordre, qu'il croyait toujours menacé, se faisant un devoir de préserver la Russie de toute diminution du pouvoir absolu.

Au moment où le grand-duc Nicolas succédait à son frère, l'Europe était en paix et les relations de la cour de Russie avec toutes les puissances de l'Europe étaient faciles et amicales. Toutefois quelques difficultés donnaient lieu à un échange de notes entre la Porte Ottomane et la cour de Russie, qui se plaignait de la violation des articles du traité de Bucharest relatifs aux priviléges garantis aux principautés de Moldavie, Valachie et Servie. Pour prévenir une rupture, qui aurait troublé la paix de l'Europe, le gouvernement anglais chargea le duc de Wellington de se rendre auprès de l'empereur Nicolas, afin de le disposer à des procédés de conciliation envers la Porte Ottomane. Un autre sujet d'inquiétude, encore plus grave, avait décidé la mission de lord Wellington. Les Grecs s'étaient depuis plusieurs années soulevés contre la domination ottomane. Ils prétendaient se rendre indépendants; l'opinion publique en Angleterre et surtout en France s'était enthousiasmée pour leur cause. Des volontaires partaient pour aller combattre avec les Grecs; des comités s'étaient formés pour leur faire passer des secours. Le gouvernement français encourageait ce mouvement des esprits. C'était pour empêcher la Russie de s'emparer exclusivement du patronage de l'insurrection des Grecs que le cabinet anglais avait donné cette mission au personnage le plus considérable dans la politique européenne. Lord Wellington fut reçu avec tous les honneurs dus à son importance et au grade de feld-maréchal que lui avait donné Alexandre Ier. Il assista aux obsèques de l'empereur Alexandre, dont la dépouille mortelle avait été transportée de Crimée à Pétersbourg. On donna son nom à un régiment de l'armée russe.

La négociation dont le duc de Wellington était chargé ne présenta aucune difficulté. L'empereur l'assura qu'il n'était nullement disposé à se faire le protecteur de l'insurrection des Grecs; qu'il déplorait les ravages que l'armée égyptienne commettait dans la Morée et qu'il était prêt à signer une convention d'après laquelle la Russie, la France et l'Angleterre notifieraient à la Porte Ottomane leur intention de mettre fin à une guerre qui menaçait la population chrétienne d'une extermination totale.

Le duc de Wellington avait donc réussi au delà de ses espérances et peut-être de son désir, pour la question grecque. Il eut moins de succès quant aux différends qui pouvaient amener une rupture entre la Russie et la Porte Ottomane. L'empereur lui fit connaître franchement la politique qu'il a suivie pendant tout son règne. Il ne voulait pas qu'une affaire entre lui et la Porte devînt européenne et fût soumise à l'intervention des autres puissances.

Le 3 septembre 1826, l'empereur Nicolas célébra à Moscou la cérémonie de son couronnement; les fêtes furent magnifiques. Les ambassadeurs extraordinaires de toutes les puissances assistaient à cette solennité. Immédiatement après le sacre, l'empereur descendit du trône, et s'avança vers sa mère, qui se présentait avec toute la famille impériale pour lui rendre hommage. Il voulait lui baiser la main; l'impératrice le serra dans ses bras, émue jusqu'aux larmes, ainsi que lui. Constantin, venu exprès de Varsovie, assistait à cette solennité.

Un traité conclu en 1813, par la médiation de l'Angleterre, entre la Russie et la Perse avait laissé indéterminée la frontière qui devait être tracée par des commissaires de ces puissances; on n'était pas encore parvenu à s'accorder lorsque l'empereur Nicolas, pour notifier son avénement et régler la question des limites, envoya le prince Mentchikoff, le même dont la mission à Constantinople décida vingt-cinq ans après la rupture et la guerre de la Russie avec la Porte Ottomane. Sa mission en Perse eut la guerre pour résultat; elle fut favorable et glorieuse pour l'armée russe; elle dura plus d'une année, et se termina par un traité qui donna à la Russie les provinces d'Érivan et de Nakitchévan. La protection que l'Angleterre accordait à la Perse n'avait point décidé l'empereur Nicolas à accepter sa médiation. Il avait voulu imposer la paix, et non l'obtenir; elle lui valut la province d'Érivan et toute la rive gauche de l'Araxe.

Au moment où commençait la guerre de Perse, le traité d'Akermann avait mis un terme aux dissentiments qui troublaient les relations de la Porte Ottomane avec la cour de Russie. Voyant que l'armée russe avait constamment l'avantage sur les Persans, que l'Autriche et même l'Angleterre ne lui étaient pas assez favorables pour se compromettre avec la Russie, que l'insurrection grecque, encouragée et secourue par la France et l'Angleterre, faisait des progrès menaçants, le divan se résigna : ses plénipotentiaires signèrent un traité conforme aux propositions de la Russie.

Au moment même où ce traité était conclu, il était évident qu'une nouvelle guerre allait éclater. D'après les articles qui avaient été convenus dans les conférences tenues à Pétersbourg, lors de la mission du duc de Wellington, les puissances devaient interposer leur médiation entre la Porte Ottomane et les Grecs. Il n'était pas vraisemblable que les conditions qui lui étaient présentées fussent acceptées. — La Grèce devait être un État distinct et séparé de l'empire Ottoman; la seule dépendance et obligation maintenues devaient consister en un tribu annuel. — Le divan se refusa absolument aux propositions qui lui étaient faites par l'Angleterre, la France et la Russie. En même temps le Grand Seigneur semblait se préparer à la guerre. Il venait de licencier les janissaires et de réprimer, avec une énergie cruelle, leur désobéissance et leur révolte.

Cependant, les démonstrations des trois puissances se bornaient à l'envoi des flottes, qui étaient d'abord chargées d'empêcher l'armée égyptienne de débarquer dans la Morée, où Méhémet-Ali l'envoyait au secours des Turcs; une escadre russe avait été envoyée de la Baltique dans les ports d'Angleterre, puis s'était rendue dans la Méditerranée. Ibrahim Pacha était déjà entré en Morée, et il attendait un renfort que devait lui amener une flotte turque. Les amiraux anglais et français lui signifièrent de ne la pas recevoir. De son refus résulta la bataille de Navarin, où la flotte turque fut détruite par les escadres des puissances alliées. Puis la France, épousant manifestement la cause des Grecs, envoya une expédition en Morée, d'où Ibrahim se retira.

L'empereur Nicolas prévoyait et souhaitait peut-être la guerre avec la Turquie. Le succès de ses armes dans la guerre de Perse l'encourageait. D'ailleurs en montant sur le trône il s'était proposé avant tout d'avoir une belle et nombreuse armée. Son goût, ses soins, la pensée que tel était le premier devoir d'un souverain le portaient à en faire sa principale occupation. Les levées qu'il avait ordonnées inquiétaient l'Europe. L'Angleterre et surtout l'Autriche auraient voulu prévenir la guerre; la France, au contraire, sans la désirer, s'applaudissait de voir ses relations avec la Russie devenir plus intimes et concevait quelque espérance d'un dédommagement des sacrifices qui lui avaient été imposés par les traités de 1815. M. de La Ferronays, qui avait été longtemps ambassadeur à Pétersbourg et qui avait gagné la confiance bienveillante de l'empereur, venait d'être nommé ministre des affaires étrangères. M. Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, était fort mêlé aux affaires intérieures de la France. Ainsi tout contribuait à donner une sorte de popularité à la guerre qui allait commencer; plusieurs officiers français furent même autorisés à servir dans l'armée russe.

Le manifeste, qui ne laissait aucun espoir d'accommodement, fut notifié à toutes les puissances de l'Europe au mois d'avril 1828. La guerre commença aussitôt, et l'empereur partit un mois après. La Moldavie et la Valachie furent d'abord occupées; la gauche de l'armée se porta sur les bouches du Danube, dans le dessein de s'emparer du littoral de la mer Noire. L'empereur s'y rendit pour presser le siége de Varna, pendant que la principale force de l'armée assiégeait Silistrie, et trouvait une résistance puissante, éprouvant même quelques échecs. Le siége de Varna fut difficile et coûta cher à l'armée russe. L'empereur, sans être général en chef, dirigeait toutefois les opérations et n'était pas toujours du même avis que les généraux. Il en advint qu'un mouvement qu'il avait ordonné eut un résultat regrettable. Il comprit que la présence du souve-

rain à une armée qu'il ne commande pas n'est pas utile pour le succès. Aussitôt après la prise de Varna, il s'embarqua pour Odessa. Une tempête terrible, telle qu'il s'en élève quelquefois dans la mer Noire, le mit en grand danger pendant plusieurs heures. Aussitôt après avoir débarqué, il retourna à Pétersbourg.

La campagne de 1828 n'avait pas eu le succès qu'avait espéré l'empereur. L'armée russe avait rencontré partout une résistance qu'elle n'avait pu vaincre; elle avait même éprouvé quelques échecs. La prise de Varna était le seul résultat dont on pouvait se féliciter. L'Europe attentive à cette guerre avait reconnu que la puissance militaire de la Russie n'était réellement pas telle qu'elle le paraissait. L'Autriche, qui prenait un grand intérêt à l'Empire Ottoman, avait laissé voir la satisfaction que lui donnait sa résistance à l'invasion des armées russes. L'empereur Nicolas ne prit point part à la campagne de 1829. Il se rendit dans le mois de mai à Varsovie, où il fut couronné roi de Pologne. Son frère Constantin était resté commandant de l'armée polonaise et chef du conseil d'administration. Les cérémonies furent pompeuses; l'empereur fut accueilli avec enthousiasme par la population; mais il ne fit point cesser le régime dictatorial qui supprimait provisoirement les garanties constitutionnelles. Il ne voulut pas convoquer la diète, et l'armée polonaise, toute brillante qu'elle était, n'obtint pas, comme elle le désirait, de prendre part à la guerre contre les Turcs.

La campagne de 1829 fut une série de victoires, soit en Asie, soit en Europe. Le général Diebitsch, qui avait été appelé au commandement de l'armée de Bulgarie, passa les Balkans par les défilés voisins de la mer Noire. Des renforts lui furent envoyés par mer. Le théâtre de la guerre fut donc transporté en arrière de l'armée turque, qui défendait les passages des Balkans. Après quelques combats le général Diebitsch s'empara d'Andrinople. Constantinople était menacé de près. Mais la principale armée turque était en arrière de l'armée de Diebitsch. La position était donc dangereuse; heureusement le divan, craignant de voir les Russes entrer à Constantinople, envoya des négociateurs pour proposer la paix. L'empereur avait aussi donné l'ordre de traiter aussitôt que des propositions seraient faites. Ses instructions n'étaient pas exigeantes : la fortune de la guerre pouvait changer; ses armées étaient décimées par la peste; il lui importait de ne pas augmenter la malveillance et l'inquiétude des puissances européennes et surtout de l'Autriche, qui ne voulaient pas que l'empire Ottoman fût conquis ou mis sous le joug de la Russie. Les plénipotentiaires russes ne demandèrent pas d'autre accroissement de territoire que le littoral oriental de la mer Noire et les forteresses qui le défendent. Ils stipulèrent que les Dardanelles seraient ouvertes aux bâtiments de commerce de toutes les nations. Les garanties données par les traités précédents, à la Servie et aux principautés danubiennes, furent confirmées. Cette modération du vainqueur était plus apparente que réelle; il était évident que la Turquie n'était plus en état de résister à la puissance russe, qu'elle allait passer presque à un état de vassalité et que désormais la Russie aurait la prétention d'exercer une influence prépondérante sur la Porte Ottomane, et d'écarter l'intervention des puissances européennes dans toutes les questions qui intéresseraient la Turquie. Les relations de la Russie avec la France restaient les mêmes, et la paix d'Andrinople n'y causait ni regrets ni inquiétudes. L'expédition d'Alger avait été annoncée d'avance à l'empereur Nicolas, et il avait proposé d'y coopérer.

Mais bientôt tout changea et l'Europe n'eut d'autre préoccupation que la révolution qui avait élevé le duc d'Orléans sur le trône de France. Tous les souverains, sans retard ni hésitation, reconnurent le roi Louis-Philippe; ils comprirent que c'était le seul moyen de maintenir l'ordre public en France, de garantir l'Europe de la propagande révolutionnaire et peut-être de la préserver d'une guerre formidable. Telle ne fut pas la pensée de l'empereur Nicolas. Son ambassadeur, Pozzo di Borgo, avait le premier, dans le corps diplomatique, regardé comme indispensable et urgente une démarche qui indiquerait l'assentiment des souverains. Il ne fut pas désavoué par sa cour; mais de ce jour il perdit toute la confiance de son empereur. Le souvenir toujours présent de la sédition qui, lors de son avénement, avait mis en péril sa couronne et sa vie, lui rendait odieuse toute révolution; d'ailleurs il n'avait jamais cessé de s'applaudir de la preuve qu'il avait donnée de son respect pour la légitimité, et ne voulait pas voir que lui aussi régnait par la nécessité des circonstances et non pas par la stricte observance de la loi de succession. Il répondit à la lettre par laquelle le roi Louis-Philippe lui annonçait son avénement, en ne lui donnant pas le titre de frère; il ne lui communiqua jamais les événements de famille, ainsi que cela se pratique entre souverains.

Bientôt après, l'insurrection des Polonais vint accroître encore son horreur des révolutions. Ce fut l'époque la plus affligeante de sa vie. Les succès qu'obtinrent d'abord les Polonais, l'intérêt que leur témoignait la France l'irritèrent et parfois le mirent en doute sur l'issue définitive de cette guerre. Lorsqu'il apprit la victoire du prince Paskewitch et la prise de Varsovie, il se jeta à genoux pour remercier Dieu. Dès lors il soumit la Pologne à un gouvernement absolu et arbitraire, supprima toutes les garanties qu'avait accordées la constitution donnée par l'empereur Alexandre, et se prit de haine contre les Polonais.

Les séquestres, les confiscations, les déporta-

tions en Sibérie, les dégradations de noblesse et tout un régime de terreur pesèrent sur la Pologne.

Pendant les derniers mois de 1830 le choléra se répandit en Russie; Moscou fut envahi par le fléau. Au mois de juin 1831 il sévit avec fureur à Pétersbourg; il y eut des jours où succombèrent plus de deux cents malades. La populace, se voyant en proie à un mal qui atteignait beaucoup moins les riches que les pauvres, s'imagina que la classe supérieure empoisonnait les vivres; les esprits s'exaltèrent; une foule séditieuse se livra à d'affreux désordres; des malades furent arrachés de leurs lits, des médecins massacrés. Toutefois, au milieu de leur fureur, ils invoquaient l'empereur, qu'ils regardaient comme leur père. Il se rendit sur la place du marché, parmi les séditieux; et, du haut de sa calèche, il leur parla avec cette éloquence naturelle dont il était doué, leur montra plus de douleur et de pitié que de courroux, leur disant de se mettre à genoux pour implorer la bonté de Dieu. Ces paroles firent une vive impression, et l'ordre fut rétabli.

Quelle que fût l'idée que l'empereur Nicolas s'était faite de la révolution qui avait appelé au trône le roi Louis-Philippe, et la malveillance qu'il avait conçue contre ce prince, il ne cessa point de se maintenir en relations convenables et faciles avec la France. Aucune difficulté ne s'éleva entre les deux puissances; mais il continua de croire que cette révolution était destinée à troubler l'Europe, et qu'il convenait de maintenir une coalition des grandes puissances de l'Europe, qui encore une fois seraient appelées à envahir la France. Mais il ne pouvait persuader l'Autriche ni la Prusse, et encore moins l'Angleterre. On entrevoyait dans les conseils qu'il donnait le désir de devenir, comme son frère Alexandre, le chef d'une croisade contre la France. D'ailleurs ses conseils ne témoignaient pas même qu'il eût un véritable désir de la guerre. Il connaissait mal l'état de la France et de l'Europe, et ses inquiétudes étaient plus imaginaires que réelles. C'était seulement matière de conversation dans les voyages assez fréquents qu'il faisait en Allemagne et pendant les grandes revues où il conviait les princes étrangers. Il leur parlait des craintes que devait inspirer la France, des dangers qui menaçaient l'Europe, de la nécessité de se tenir prêt à la guerre; il avait, disait-il, « moins que tout autre à s'en inquiéter. Mais on pouvait compter sur lui; il était le corps de réserve de la bonne cause ».

Sans avoir aucun projet arrêté, prévoyant plutôt une guerre dans l'Orient qu'une guerre européenne, la principale occupation de l'empereur Nicolas était d'avoir une armée nombreuse et redoutable. C'était sa pensée dominante; il en augmentait sans cesse le nombre; il veillait avec soin à la discipline et à l'exercice de ses troupes. Il avait renoncé au système des colonies militaires, dont son prédécesseur avait fait un essai malheureux. Dès la première année du nouveau règne une révolte terrible avait éclaté dans une de ces colonies; l'empereur avait même couru un grand danger, lorsqu'il s'était présenté, pour rappeler les soldats à leur devoir. Elles avaient donc été supprimées, hormis pour la cavalerie. — Chaque année, pendant deux à trois mois, la plus grande partie de l'armée était rassemblée non loin de Pétersbourg, et l'empereur ordonnait lui-même les manœuvres, les mouvements, les plans de bataille; c'était l'emploi de son temps qui lui plaisait le plus; il excellait dans ce commandement, sans toutefois montrer aucune prétention à être un grand général. Il avait voulu avoir aussi une belle armée navale, et faisait construire un grand nombre de vaisseaux dans les ports de Cronstadt et de Sébastopol. C'était surtout vers la mer Noire et la Turquie qu'il portait son attention, sachant bien que c'était de ce côté qu'il lui convenait d'être fort et puissant. — Ce n'était pas la Porte Ottomane qui pouvait l'inquiéter, il avait éprouvé qu'elle n'était plus de force à lui résister; mais les puissances de l'Europe se tenaient en garde contre les conquêtes ou la domination de la Russie. C'est ce qui fut évident en 1833. Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, s'était rendu indépendant; il s'était mis en rapports habituels avec l'Europe et surtout avec la France. Il avait emprunté à la civilisation l'art militaire et le mécanisme de l'administration; il avait une flotte et une armée. Pour étendre sa puissance, il s'était emparé de la Syrie, sous prétexte d'y réprimer des désordres. Il voulait que ces vastes provinces fussent réunies à son pachalik d'Égypte, et il exigeait que sa vassalité fût aussi indépendante que l'avait été la régence d'Alger. Pendant cette négociation, l'armée égyptienne, commandée par Ibrahim, fils du pacha, s'avançait dans l'Asie Mineure, menaçant d'arriver devant Constantinople; car la Porte n'avait plus d'armée à lui opposer. La France s'employait d'une part à arrêter cette invasion et d'autre part à obtenir du divan de larges concessions en faveur de Méhémet-Ali. Le divan espérait plus d'appui dans la protection des Russes; il implorait des secours ou plutôt acceptait ceux qui lui étaient offerts. Cependant une escadre française s'était montrée. Ibrahim avait évacué l'Asie Mineure et la Porte Ottomane avait consenti à presque toutes les prétentions de Méhémet-Ali. Mais pendant ces négociations le divan avait accepté les offres de la Russie, et au moment où il consentait aux conditions proposées par la France, une escadre, sortie de Sébastopol, entrait dans le Bosphore et débarquait un corps de cinq mille hommes. Le comte Orloff, qui les commandait, était muni de pouvoirs pour négocier un traité, par lequel l'empereur de Russie s'engageait à une alliance défensive contre toute attaque extérieure ou

intérieure, qui menacerait l'Empire Ottoman. Par un autre article, la Porte s'engageait à fermer le détroit des Dardanelles à tout vaisseau étranger quand elle en serait requise par la Russie. — Ce traité d'Unkiar-Skellessi ne fut pas rendu public; la France et l'Angleterre adressèrent des représentations au gouvernement russe; elles n'eurent aucun effet, mais la France déclara qu'elle ne reconnaissait point l'existence de ce traité. Les efforts sincères des puissances européennes pour raffermir l'Empire Ottoman n'eurent pas de résultats. L'ordre dans l'administration, la justice dans l'exercice du pouvoir, la sécurité assurée aux populations chrétiennes, furent vainement promises, et le mal ne cessa d'empirer. La paix ne fut point établie entre le Grand-Seigneur et le pacha d'Égypte. En 1838 la guerre recommença en Syrie; on pouvait prévoir que l'armée égyptienne, commandée par Ibrahim-Pacha, menacerait bientôt Constantinople et mettrait en danger l'existence de l'Empire Ottoman. L'Angleterre et la France étaient encore d'accord pour le préserver; mais il y avait dissentiment dans les concessions qui devaient être accordées à Méhémet-Ali. L'opinion française s'était prise d'une bienveillance passionnée pour le pacha d'Égypte; on voyait en lui le conservateur de l'islamisme, et en même temps on regardait son pouvoir comme compatible avec l'esprit européen, comme destiné à civiliser l'Orient. Il y avait aussi beaucoup d'illusions sur la force de son armée et sur l'habileté de son fils. En Angleterre on en jugeait autrement, et on ne voulait pas le rendre si puissant. Le prince de Metternich proposa de traiter la question d'Orient dans une conférence à Vienne. Il fut difficile de décider l'empereur Nicolas à prendre part à cette négociation; car il avait toujours voulu traiter seul à seul avec la Turquie et ne pas mêler les autres puissances dans la décision du sort de Constantinople; toutefois il consentit à envoyer un plénipotentiaire à Vienne. Mais le lendemain du jour où il avait annoncé cette intention on apprit que le sultan Mahmoud venait de mourir. Dès lors il fallait absolument savoir si son fils Abdul-Mejid lui succéderait tranquillement et se trouverait en position de continuer sans trouble le gouvernement de son père. Ainsi il ne fut plus question de la conférence de Vienne. Quelques mois après, une nouvelle conférence fut ouverte à Londres. Il s'agissait seulement de savoir quelle portion de la Syrie serait ajoutée à la souveraineté de l'Égypte, qui deviendrait vassale héréditaire du Grand-Seigneur. La France voulait que la Syrie ne fût point partagée et fût attribuée tout entière au pacha d'Égypte. L'Angleterre faisait la part du pacha beaucoup moins grande. C'était une question très-indifférente à l'empereur Nicolas, et il le disait lui-même; mais complaire à l'Angleterre, qu'il ménageait beaucoup, et procurer un échec à la politique française était une satisfaction pour lui. Ainsi la convention fut signée par les plénipotentiaires d'Angleterre, d'Autriche, de Russie et de Prusse sans que le plénipotentiaire de France y prît part. L'Europe put craindre que ce dissentiment entre la France et l'Angleterre ne troublât la paix; mais l'événement montra bientôt que le pacha d'Égypte n'avait pas autant de puissance qu'on l'avait supposé en France. Ses armées furent obligées de revenir en Égypte et avec l'aide d'une escadre anglaise la Syrie rentra sous l'obéissance de la Porte Ottomane. Alors les négociations de la conférence de Londres recommencèrent. Lorsque le sort du pacha eut été fixé par la Porte Ottomane, l'empereur de Russie, qui ne souhaitait pas encore la guerre, ne fit aucune difficulté à consentir la nouvelle convention, qui fut signée en 1841, et cette fois avec le concours de la France.

Cet acte plaçait l'empire turc sous la protection commune des grandes puissances; il était donc contraire à la politique et aux desseins de l'empereur Nicolas, qui avait toujours voulu que personne n'eût à se mêler des relations et des différends qu'il pouvait avoir avec la Porte Ottomane; c'était sa malveillance envers la France qui l'avait conduit à signer la première convention qui semblait l'isoler et la mettre en opposition avec l'Europe entière. L'entente cordiale de la France et de l'Angleterre était pour lui un mécompte affligeant. Le roi Louis-Philippe avait fait une visite à la reine d'Angleterre et avait été accueilli avec amitié et empressement. L'empereur Nicolas fit aussi en 1844 un voyage à Londres. Une note du comte de Nesselrode, qui plus tard fut rendue publique, a fait connaître dans quelles vues il était alors venu en Angleterre. Ce memorandum se rapporte à l'état où se trouvait alors la Turquie. Après avoir insisté sur la nécessité de conserver l'existence de l'Empire Ottoman, le comte de Nesselrode ajoutait : — « On ne peut se dissimuler combien cet empire renferme d'éléments de dissolution. Des circonstances imprévues peuvent hâter sa chute. » — Aucun engagement positif n'était résulté de cette communication. Mais l'empereur Nicolas retourna à Pétersbourg persuadé que s'il survenait quelque circonstance extraordinaire, la Russie et l'Angleterre se concerteraient sur ce qu'il conviendrait de faire.

Pendant les quatre années qui suivirent ce voyage en Angleterre, l'empereur continua de s'occuper avec le même soin de la formation de son armée; mais l'administration du département de la guerre n'était pas l'unique objet de ses soins. Il savait que le devoir d'un souverain consiste surtout à veiller aux intérêts de son peuple, à l'administration de la justice, à la sécurité de ses sujets, au développement de l'industrie et du commerce, à l'instruction publique. Son attention s'était toujours portée sur toutes les obligations que lui imposait la royauté; d'autant plus

qu'ayant un pouvoir absolu, aucune institution ne venait à son aide, puisque tout fonctionnaire public n'avait d'autre devoir que d'obéir à l'autorité suprême. L'empereur Alexandre avait plus qu'aucun souverain pris à cœur le bonheur de ses sujets. Il avait voulu leur donner des garanties et renoncer à une large part du pouvoir absolu. Il était monté sur le trône lorsque, jeune encore, il venait de recevoir les enseignements philosophiques et libéraux du colonel La Harpe. Il songeait à donner une constitution, à réformer les codes, à octroyer des garanties et des libertés; mais les événements de la guerre et la politique intérieure l'avaient détourné de la tâche qu'il s'était donnée. Ses idées avaient changé; les révolutions qui troublaient l'Europe lui avaient inspiré des doutes sur les idées de son jeune âge; à ses opinions philosophiques avaient succédé des pensées religieuses mêlées des rêveries de l'illuminisme. Son gouvernement s'était ressenti de ces variations, et les règles de l'administration avaient souvent changé. Les Russes se félicitèrent d'abord de la disposition d'esprit de leur nouvel empereur, dont les décisions étaient absolues et les opinions invariables. — Au lieu de rédiger un nouveau code, il fit rassembler tous les ukases qui étaient en usage et qui avaient force de loi. Le conseil de l'empire semblait être d'avis qu'il convenait de réformer les dispositions reconnues pour défectueuses et de donner à ce travail un caractère d'ensemble, de manière à former un code. L'empereur, qui assistait rarement au conseil, prit la parole pour motiver un avis contraire. Il croyait qu'après avoir porté remède à la confusion séculaire des ukases et classé ceux qui avaient réellement autorité, il était sage de mettre à l'épreuve cette législation et d'apprendre par l'expérience quelles réformes et quels changements étaient nécessaires. Cet avis prévalut et fut généralement approuvé.

Personne n'était plus persuadé que l'empereur de la nécessité d'une réforme efficace dans l'administration de la justice, de la police et des finances; la vénalité des juges et l'improbité des employés de toutes les administrations étaient pour lui un continuel chagrin; il eût bien voulu, et il le disait quelquefois, nettoyer les étables d'Augias. Mais son système de gouvernement, sa conviction de la nécessité du pouvoir absolu l'arrêtaient dans tous les projets de réforme. Il ne voulait pas voir que la surveillance la plus clairvoyante des fonctionnaires et des employés, c'est la liberté de l'opinion et de la presse, et que l'administration doit être soumise au contrôle et à l'examen de corps délibérants et indépendants. L'idée que le pouvoir absolu est insuffisant et impuissant à maintenir l'ordre dans la gestion des intérêts publics était bien loin de sa pensée.

Il n'ignorait pas que le servage des paysans devait nécessairement être réformé et que de cette question fondamentale dépendait l'avenir de la Russie; il aurait voulu la résoudre, le sort des cultivateurs l'intéressait; il songeait à améliorer leur situation, à les protéger contre les propriétaires, mais prononcer leur affranchissement était une pensée qui n'entrait pas dans son esprit.

L'empereur Nicolas avait aussi la volonté de donner un grand développement au commerce et à l'industrie, qui firent en effet de grands progrès sous son règne. Il témoignait beaucoup de bienveillance et de considération aux riches négociants de Moscou; mais il ne songeait pas à changer leur situation civile, à lever l'interdiction qui leur défendait de posséder des paysans cultivateurs, de sorte qu'ils ne pouvaient pas être propriétaires, et formaient une classe complétement distincte de la noblesse. Il n'aurait pas aimé à les voir quitter leurs robes et couper leurs longues barbes. Si leurs affaires de commerce ou le désir d'étudier, pour les imiter, les établissements et les fabriques de France ou d'Angleterre, les engageait à quitter la Russie, ces voyages déplaisaient à l'empereur. Il aurait voulu que la Russie rivalisât par l'industrie, par la richesse, par les arts, par le développement de l'esprit, avec les États de l'Europe occidentale; son amour-propre en eût été flatté. En même temps il cherchait à se garantir des influences extérieures, et parfois il lui venait dans la pensée de regretter que la grande muraille de la Chine ne séparât pas la Russie de l'Europe. Pendant plusieurs années il fut interdit aux Russes de venir en France, et plus tard les passe-ports furent soumis à une taxe onéreuse.

L'empereur Nicolas s'occupa aussi de l'instruction publique; les universités établies par son prédécesseur furent l'objet de ses soins. Il y eut des professeurs français ou allemands. Le ministère de l'instruction publique fut confié à des hommes distingués, entre autres à M. Ouvarof. A la cour de Catherine, on parlait peu la langue russe; il n'en fut pas ainsi sous le règne d'Alexandre et encore moins sous celui de son successeur. Ils favorisèrent les écrivains et les poëtes qui honoraient la langue nationale. L'empereur appela à sa cour Pouschkin, qui avait été presque compromis dans la conspiration de 1826, et après sa mort il ordonna des obsèques solennelles. Les colléges fondés par l'empereur Nicolas étaient tenus sous une discipline militaire. Dans sa pensée, tout noble russe devait suivre la carrière des armes. Il ne concevait pas qu'il en fût autrement. C'était le fond de l'éducation. Un jeune homme placé dans un emploi civil était un officier à qui on donnait une mission.

Dans un pays ainsi réglementé la police devait avoir un grand rôle, et devenait d'autant plus redoutable qu'elle agissait avec un arbitraire tout puissant. Aussi l'empereur était plutôt craint

et admiré, qu'aimé et apprécié. Contrairement à l'esprit de la société russe, la conversation était devenue très-prudente.

En somme, le règne de l'empereur Nicolas avait rendu la Russie puissante et formidable; elle avait un premier rôle en Europe; passé le premier moment, l'ordre et le calme avaient donné à l'empire une prospérité croissante, et la civilisation européenne y avait fait des progrès. Mais de tristes revers étaient réservés à ses derniers jours.

La révolution de 1848, qui avait accompli les présages malveillants de l'empereur Nicolas, ne changea pas d'abord ses relations avec la France. Seulement il put alors reconnaître que l'Europe avait été pendant dix-sept ans garantie de la guerre et des révolutions par le règne de Louis-Philippe. L'Allemagne et l'Italie se ressentirent cruellement de sa chute, mais elle n'eut aucune influence directe sur la Russie. L'empereur vint en aide à l'Autriche, pour réprimer à main armée la révolution de Hongrie, qui aurait pu se propager en Pologne; et lorsque l'avénement de l'empereur Napoléon III lui fut notifiée, il n'hésita pas à le reconnaître, en continuant toutefois à ne pas employer la formule, « Monsieur mon frère », dont il ne s'était pas servi en écrivant au roi Louis-Philippe. En ce moment, l'Empire Ottoman était dans l'état critique, qui avait été prévu depuis plusieurs années, et dont l'Empereur Nicolas avait entretenu le cabinet anglais en 1844. Des révoltes avaient éclaté dans plusieurs provinces; les chrétiens grecs réclamaient hautement la protection de la Russie; les finances étaient dans un tel désordre que les services publics ne pouvaient être payés. La Porte Ottomane venait de donner satisfaction aux plaintes de la France, qui avait réclamé pour les Pères de Terre Sainte les priviléges et les usages qui leur étaient assurés par les anciens traités. La Russie avait réclamé en même temps, et le divan lui accordait une satisfaction inconciliable avec ce qui venait d'être accordé aux catholiques. L'Autriche avait aussi des plaintes à adresser au gouvernement turc. Le moment prévu et annoncé par l'empereur Nicolas dans les conversations du voyage de 1844 en Angleterre semblait arriver. Il voulut s'assurer la coopération ou du moins le consentement de l'Angleterre, pour les projets qu'il avait conçus. Sans aucune communication officielle et diplomatique, il eut plusieurs conversations avec l'ambassadeur d'Angleterre, sir Hamilton Seymour. Il désavoua les rêves de l'impératrice Catherine; il ne voulait pas agrandir le territoire, déjà trop vaste, de la Russie.— « Mais dans cet empire turc, dont je ne veux, disait-il ni la conquête ni la destruction, il y a plusieurs millions de chrétiens. Mon devoir est de les protéger. Je ne saurais perdre de vue cette obligation. la Turquie est tombée dans un tel état de décrépitude, que le malade, malgré nos soins et nos ménagements, peut mourir subitement et nous rester sur les bras; nous ne pourrions pas ressusciter le mort. Si nous ne sommes pas préparés à cet événement, nous serons exposés au chaos et à une guerre européenne. Il faut donc convenir d'avance d'un projet. Je vous parle en ami et en gentleman. Si nous arrivons à nous entendre sur cette affaire, l'Angleterre et moi, le reste ne m'importe guère; je tiens pour indifférent ce que font et pensent les autres..... Si l'Angleterre songe à s'établir à Constantinople, je ne le permettrai point. De mon côté je m'engage à ne pas l'occuper : du moins comme propriétaire. Comme dépositaire, je ne dis pas. »

Lord John Russell était alors ministre. Il répondit à sir Hamilton qu'il y avait lieu, non pas à partager la succession du malade, mais à tâcher de le faire vivre. L'empereur persista à dire que la catastrophe était imminente, et il annonça d'avance qu'il n'accorderait jamais que Constantinople fût occupé par les Français ni les Anglais. — « Je ne permettrai point la reconstruction d'un empire byzantin, moins encore le partage de la Turquie en petites républiques, asiles ouverts aux Mazzini et aux Kossuth. Plutôt que de me soumettre à aucune de ces éventualités, je ferais la guerre et je la continuerais tant qu'il me resterait un homme et un fusil. » — Il parla de la France, qu'il soupçonnait de vouloir profiter de l'occasion pour brouiller les grandes puissances, ajoutant qu'il avait déjà offert ses secours au sultan contre la France. Conformément à ses instructions, sir Hamilton indiqua, dans toutes ces conversations, que son gouvernement ne se laisserait pas tenter par la part qu'on pourrait lui offrir dans la distribution du territoire turc. « Je ne demande pas un engagement, disait l'empereur; c'est un libre échange d'idées; j'ai confiance dans le gouvernement anglais. »

Le ministère anglais fut changé, et lord Clarendon insista plus encore que lord John Russell pour qu'on s'occupât non pas de partager l'Empire Ottoman, mais de le préserver de sa ruine. Une note russe déclara que l'empereur adoptait le même plan de conduite que l'Angleterre.

Cependant l'empereur avait envoyé une ambassade extraordinaire à Constantinople. Le prince Mentchikoff y arriva avec une suite nombreuse; et tout aussitôt son langage impérieux, son attitude hautaine et impolie, contraire à tous les usages diplomatiques, témoignèrent du caractère que l'empereur de Russie avait voulu donner à cette mission. Cependant la France et l'Angleterre vinrent en aide au sultan; les ambassadeurs, qui étaient en congé, se hâtèrent de revenir à Constantinople; les escadres s'approchèrent. Le prince Mentchikoff ne parla d'abord que de la question des lieux saints, qui fut réglée à la satisfaction de la France, mais sans priver les Grecs des garanties qu'ils avaient

obtenues. Puis il adressa un ultimatum, par lequel il demandait que le divan s'engageât à maintenir intacts et à perpétuité les immunités dont jouissait l'Église orientale dans tout l'Empire Ottoman. C'était, en d'autres termes, accorder à l'empereur de Russie le protectorat de toutes les populations qui professaient la religion grecque, et qui deviendraient sujettes de l'empereur de Russie. Ces propositions furent repoussées par le divan. Le prince Mentchikoff, selon sa menace, déclara que toute relation était rompue entre l'empereur de Russie et la Porte Ottomane, et il quitta Constantinople. Les cabinets de Paris et de Londres, voyant que cette rupture allait amener la guerre, promirent au divan l'appui des deux puissances.

L'empereur Nicolas ne voulut pas désavouer son ambassadeur ni subir docilement le refus du divan. Une note fut adressée pour inviter le gouvernement ottoman à souscrire, sans réserve aucune, aux propositions du prince Mentchikoff, sinon l'empereur se verrait obligé de faire occuper par ses troupes les principautés danubiennes, et de les y maintenir jusqu'à ce que la Porte Ottomane fît droit à ses demandes. La réponse fut négative, et le 3 juillet 1853 l'armée russe entra en Moldavie.

Les alliés de la Porte Ottomane engagèrent le divan à ne point commencer la guerre et à confier ses intérêts aux deux puissances, qui espéraient encore réussir par voie de négociation.

Cette modération acheva de persuader à l'empereur Nicolas qu'on ne lui ferait pas la guerre et qu'il était maître de soumettre la Turquie à ses volontés. Les représentants de l'Autriche et de la Prusse, réunis à Vienne, proposèrent d'abord un projet, qui, sans confirmer les refus du divan, ne satisfaisait pas les exigences de la Russie. Cette transaction fut d'abord consentie par la France et l'Angleterre : on espéra que la guerre pourrait être évitée; mais le divan répondit que les modifications apportées aux injonctions de la Russie étaient vaines et insuffisantes. De son côté le cabinet de Pétersbourg persistait dans les conditions que le prince Mentchikoff avait signifiées au divan. En conséquence l'armée ottomane reçut l'ordre de se porter en avant. A la fin d'octobre la guerre était commencée; c'était malgré les conseils de ses serviteurs les plus dévoués que l'empereur se refusait à toute transaction. Il n'avait pas cru que la Turquie osât lui déclarer la guerre. Après une entrevue avec l'empereur d'Autriche, il consentit à quelques modifications; mais les cabinets de Paris et de Londres se refusèrent à ces arrangements. Il était trop tard; les deux puissances étaient engagées avec la Porte Ottomane.

En occupant les principautés, l'empereur Nicolas n'avait pas cru commencer une guerre. Dans sa pensée cette invasion ne devait être qu'une menace; et quand les armées se rencontrèrent, les Turcs se trouvaient plus en force que les Russes. Mais dès le commencement des hostilités l'escadre russe sortie de Sébastopol surprit une division de la flotte turque, qui n'était nullement préparée à cette attaque et l'écrasa du feu de ses batteries; car les bâtiments turcs n'étaient pas armés en guerre. Cette agression détermina l'entrée des escadres française et anglaise dans la mer Noire. Ces deux puissances déclarèrent la guerre à la Russie. C'était le plus grave mécompte de l'empereur Nicolas; il n'avait jamais prévu que la France et l'Angleterre pourraient s'allier contre lui. Six mois après, l'Autriche stipulait une coopération armée avec la Turquie, pour l'affranchissement des principautés occupées par l'armée russe.

Aussitôt que la guerre fut déclarée, une armée française de cinquante mille hommes avait débarqué à Gallipoli; puis elle s'était établie à Varna, avant de passer en Crimée pour assiéger Sébastopol. Ses opérations étaient combinées avec une armée anglaise de vingt-cinq mille hommes. Les Autrichiens occupaient les principautés et l'armée turque non-seulement résistait aux troupes russes, mais obtenait de glorieux succès.

Cette guerre, qu'avait suscitée l'orgueilleux aveuglement de l'empereur Nicolas, ne lui donna pas un jour de satisfaction ni d'espérance. Il n'avait rien prévu; son armée n'était pas prête; les grandes distances qu'elle avait à parcourir, le désordre et l'improbité de l'administration militaire augmentaient les chances de succès des armées alliées, composées de troupes d'élite commandées par d'habiles généraux et de vaillants officiers. L'empereur Nicolas n'avait pas eu la pensée de prendre le commandement de son armée, ou de s'établir à une moindre distance du théâtre de la guerre. Cependant il envoyait parfois des ordres qu'il était difficile et dangereux d'exécuter. Après le débarquement des Français et des Anglais en Crimée, après la bataille de l'Alma, la résistance de Sébastopol lui rendit quelque espoir. Il avait envoyé deux de ses fils à l'armée; sachant d'avance l'attaque d'Inkerman, il comptait sur le succès. Pendant plusieurs heures on put croire que l'armée anglaise serait écrasée par l'immense supériorité du nombre. La bataille semblait gagnée, lorsqu'une division française, commandée par le général Bosquet, vint au secours des Anglais : cette journée, où les Russes se tenaient pour assurés de la victoire, fut une complète et terrible défaite.

La déplorable nouvelle de la bataille du 5 novembre 1854 arriva à l'empereur lorsqu'il était déjà depuis plusieurs mois en mauvais état de santé. Il avait senti s'aggraver de jour en jour le mal qui le minait; mais il ne cessait pas un seul instant de s'occuper du soin de son armée, de la renforcer et de ne la laisser manquer ni de munitions ni de vivres. Les tristes nouvelles qu'il recevait, et surtout le fatal mécompte d'Inkerman l'affligèrent sensiblement, mais ne

l'accablaient pas. Il ne montrait aucune inquiétude. Seulement il répétait les paroles qu'il disait assez souvent, même en pleine santé : « On ne vit pas vieux dans ma famille. »

Au mois de janvier 1855, il fut pris de cette affection des voies aériennes qu'on appelle la grippe. Un jour où il se trouvait mieux, il voulut aller inspecter des troupes qui devaient partir pour la Crimée. Ses médecins s'y opposèrent. — « Vous n'y feriez pas attention, leur dit-il, si je n'étais qu'un soldat malade. » — « Sire, lui répondit-on, nous ne laisserions pas sortir de l'hôpital un simple soldat. » — « C'est bien, répliqua l'empereur, vous faites votre devoir; je vais faire le mien. » — Le mal s'aggrava; on constata qu'un côté du poumon était engagé. Le 11 février il se mit au lit : il ne devait pas s'en relever; mais il continua à s'occuper des affaires. Le 17 les médecins avertirent le grand-duc héritier que le danger était imminent. Il le dit à sa mère, qui crut de son devoir d'en prévenir le malade. — « Mon ami, dit-elle, vous n'avez pas pu communier avec nous, pourquoi ne le feriez-nous pas aujourd'hui ? » — Il répondit qu'il ne voulait pas communier au lit et qu'il ne pouvait pas se lever. — « Suis-je donc si mal ? » ajouta-t-il. Toutefois il s'acquitta de ce devoir. — « Quand je vous vis pour la première fois, dit-il à l'impératrice, mon cœur me dit : « Voici ton ange gardien, et cette prophétie est accomplie. » — Puis ils récitèrent ensemble des prières. — « N'avez-vous pas, lui dit-elle, pardonné à vos ennemis? — « Oui, répondit-il, mais pas à tous. » Elle savait à quel point il était exaspéré contre l'empereur d'Autriche, qu'il avait si efficacement secouru lors de la révolte de Hongrie, et qui venait de s'allier contre lui avec la France et l'Angleterre. — Elle insista. « Dieu veut qu'on pardonne à tous. » — « Eh bien, soit, répondit-il, je lui pardonne. »

A deux heures du matin le médecin en qui il avait le plus de confiance se décida à lui apprendre toute la vérité. Il lui dit : « Ne voudriez-vous pas voir votre confesseur ? Il viendrait prier pour votre rétablissement. » — « Est-ce que je vais mourir ? » dit l'empereur, sans se troubler. — « Oui, » lui dit le médecin en fondant en larmes. — « Et vous avez le courage de me signifier ainsi mon arrêt de mort ? » — « J'obéis, répondit le médecin, à l'ordre que vous m'en avez donné avant votre maladie. » — L'empereur lui tendit la main, et lui dit : Merci. » — L'expression de son visage ne changea pas. Son pouls ne varia point; il se soumettait docilement à la volonté de Dieu. Il fit appeler ses enfants, mais voulut épargner cette douleur à l'impératrice ; elle vint, soutenue par un religieux courage, elle lui prit la main; il reçut les sacrements, récita les prières des agonisants, ajoutant — : « Je prie Dieu qu'il m'accueille dans son sein »; puis il ordonna que le télégraphe transmît aux grandes villes de l'empire ces simples mots : « L'empereur se meurt ». Il régla ses obsèques, ordonnant qu'elles fussent célébrées sans aucun faste, pour éviter à son peuple une dépense superflue. Puis il donna sa bénédiction à ses enfants et petits-enfants. — « Sers bien la Russie, » dit-il au grand-duc héritier. Une dépêche arriva de Crimée. — « Mes fils sont-ils bien portants, dit-il; tout le reste ne m'importe plus; je ne pense qu'à Dieu. » Il fit appeler le comte Orlof et le ministre de sa maison, les remercia de leurs services; puis chargea le prince héritier de remercier en son nom ses autres ministres, sa vaillante armée et surtout les défenseurs de Sébastopol. Enfin, il fit entrer les grenadiers du palais, vieux soldats qu'il connaissait tous, et les bénit. Puis se tournant vers son médecin, il lui dit avec un sourire : « Me donnerez-vous bientôt mon congé ? Sera-ce bientôt fini ? » Cependant il avait encore toute sa connaissance et la force de parler. Ce fut au grand-duc héritier qu'il adressa ses dernières paroles. — « Mon désir était de me réserver tout ce qu'il y a de pénible et de difficile dans les devoirs de souverain, pour te laisser un empire tranquille, florissant, bien ordonné. La Providence en a ordonné autrement. Maintenant je vais prier pour la Russie et pour vous. Après la Russie, c'est vous que j'ai aimé le plus au monde. » Bientôt il lui fut impossible de parler et son regard semblait s'éteindre. Il n'avait pas quitté les mains de l'impératrice et de son fils, et les serrait dans les siennes. Cette pression cessa ; il était mort.

Cette relation de sa mort et le testament que l'empereur Nicolas a laissés font peut-être mieux que l'histoire de sa vie connaître ce que son âme avait de grandeur, de noblesse, de respect et de zèle pour l'accomplissement de ce qu'il regardait comme un devoir. X—e.

Hist. intime de la Russie, Schnitzler. — *Annuaire de la Revue des Deux Mondes*. — *Les derniers Moments de l'empereur Nicolas.*

NICOLAS (Sir *Nicholas-Harris*), antiquaire anglais, né le 10 mars 1799, en Cornouailles, mort le 3 août 1848, dans les environs de Boulogne-sur-Mer. Il entra fort jeune dans la marine, prit part à la capture de plusieurs bâtiments français dans la Méditerranée, et quitta le service en 1815 avec le grade de lieutenant. Après s'être marié, il étudia le droit, et fut admis en 1825 au barreau; mais il se borna presque entièrement à plaider les procès nobiliaires devant la chambre des lords. En 1831 il fut créé chevalier de l'ordre de Hanovre. Doué d'une activité extraordinaire, il a réimprimé ou mis au jour pour la première fois un grand nombre d'ouvrages, en les faisant suivre de notices historiques, d'observations et d'éclaircissements qui y ajoutent une valeur nouvelle; tels sont : *The poetical rhapsody and other poems, by Francis Davison ; The literary remains of lady Jane Grey ; Journal of the embassy of Thomas Beckington to France* in 1442; *The siege of Carlaverock*; *The history of the battle of*

Agincourt; The privy purse expenses of Henry VIII from 1529 *to* 1552; *Chronicle of London from* 1089 *to* 1483; *Memoirs of lady Fanshaw; Controversy between sir Robert Grosvenor and sir Richard Scrope in the courts of chivalry* (2 vol. in-8°). On a de lui : *Life of William Davison, secretary of state;* Londres, 1823; — *Notitia historica;* ibid., 1824, in-8° : ouvrage refondu pour le *Cabinet Cyclopædia* de Lardner, sous le titre *The chronology of history, containing tables, calculations and statements indispensable for ascertaining the dates of historical events and of public and private documents* (1835); plusieurs fois réimprimé; — les *Vies de Geoffrey Chaucer, lord Surrey, sir Thomas Wyatt, Collins, Cowper, Thomson, Burns et H.-K. White*, insérées dans différents recueils; celle de Chaucer passe pour un excellent morceau. Sir N. Nicolas a encore publié *The despatches and letters of admiral lord Nelson* (1844, 7 vol. in-8°), et il avait commencé une *History of the british navy*, dont il n'a paru que deux volumes. Il était membre de la Société des Antiquaires, avec laquelle il a eu de longs et fréquents démêlés. P. L.

Cyclop. of english liter., éditée par Ch. Knight.

* **NICOLAS** (*Jean-Jacques-Auguste*), écrivain français, né à Bordeaux, le 6 janvier 1807. Avocat à la cour royale, il fut nommé, le 1er septembre 1841, juge de paix du 4e arrondissement de Bordeaux. Après 1848, il devint chef de division au ministère des cultes, sous M. de Falloux. Conservé dans ces fonctions après la chute de ce ministre, M. Nicolas devint, le 15 février 1854, inspecteur général des bibliothèques de France, et après avoir refusé la place de juge de paix il accepta celle de juge au tribunal de première instance de la Seine. On a de lui : *Du Tour des enfants trouvés;* Bordeaux, 1847, in-18; — *Études philosophiques sur le christianisme;* Bordeaux, 1842-1845, 4 vol. in-8° : souvent réimprimées, notamment en 1861; — *Du Protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme;* Paris, 1852 et 1853, 2 vol. in-12; — *La Vierge Marie et le Plan divin, nouvelles Études philosophiques sur le Christianisme;* Paris, 1852, 1853 et 1861, 4 vol. in-8° et in-18. H. F.

Documents particuliers.

* **NICOLAS** (*Michel*), écrivain protestant français, né le 22 mai 1810, à Nîmes. Après avoir fait ses études à Genève et à Strasbourg, il les compléta en visitant, de 1833 à 1834, les universités allemandes de Halle, de Berlin et de Heidelberg. Nommé pasteur suffragant à Bordeaux en juin 1834 et pasteur en titre à Metz en 1835, il passa à Montauban, où depuis 1838 il occupe la chaire de philosophie à la faculté de théologie protestante. Profondément versé dans les langues orientales et les matières ecclésiastiques, il est regardé à juste titre comme un des écrivains les plus instruits et les plus laborieux de l'Église réformée. On a de lui : *Instruction chrétienne à l'usage des catéchumènes;* Metz, 1838, in-18; — *Réponse à la Lettre de l'abbé Lacordaire sur le saint-siége;* ibid., 1838, in-8°; — *De la Destination du savant et de l'homme de lettres;* Paris, 1838, in-8°, trad. de l'allemand de Fichte; — *De l'Éclectisme;* Paris, 1840, in-8°; réfutation des attaques de Pierre Leroux; — *Quelques Considérations sur le panthéisme;* Paris, 1842, in-8°; trad. en anglais; — *Jean-Bon Saint-André, sa vie et ses écrits;* Paris, 1848, in-12 : cette notice renferme deux écrits de ce conventionnel, entre autres le récit de sa captivité sur les bords de la mer Noire; — *Introduction à l'étude de l'histoire de la philosophie;* Paris, 1849-1850, 2 vol. in-8°; — *Considérations générales sur l'idée et le développement historique de la philosophie chrétienne;* Paris, 1851, in-8°, trad. de l'allemand de H. Ritter; — *Notice sur la vie et les écrits de Laurent Angliviel de La Beaumelle;* Paris, 1852, in-8° : elle a été l'objet d'une critique assez vive de la part de M. Nisard dans l'*Athenæum* du 8 octobre 1853; — *Histoire littéraire de Nîmes;* Nîmes, 1854, 3 vol. in-12; — *Histoire des artistes nés dans le département du Gard;* Nîmes, 1859, in-12; — *Des doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne;* Paris, 1860, in-8°. M. Michel Nicolas a fondé, de concert avec MM. Michelant et Émile Bégin, *L'Austrasie, revue de la Moselle*, dans laquelle il a inséré plusieurs articles, et il a travaillé à diverses publications périodiques, tels que *L'Évangéliste, Le libre Examen, La Revue théologique* de Montauban, *La Revue de théologie* de Strasbourg, *Le Courrier du Gard, Le Bulletin de la Société du Protestantisme français, La Liberté de penser, La Revue germanique*, etc. Il est un des collaborateurs de la *Nouvelle Biographie générale.* P. L—y.

Docum. particuliers.

NICOLAS. *Voy.* Clamenges, Cusa, Debraïa, Este, Eymeric, Falcucci, Ferneham, Gonesse, Heems, Klaus, Leoniceno, Lorraine, Lyra, Nakoula et Tralage.

NICOLAY (*Nicolas* de), voyageur français, sieur d'Arfeuille et de Bel-Air, né en 1517, à La Grave d'Oisans (Dauphiné), mort à Paris, le 25 juin 1583. Il suivit d'abord la carrière militaire, et assista en 1542 au siége de Perpignan. Il passa ensuite au service de diverses puissances, et durant seize années parcourut l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Prusse, l'Angleterre, l'Écosse et l'Espagne. De retour en France, Henri II l'attacha à sa personne comme valet de chambre et géographe ordinaire. En mai 1551, il suivit Gabriel d'Aramon dans son ambassade à Constantinople, visita Alger, Tripoli, une partie de l'archipel grec et revint par l'Italie. Il était commissaire d'ar-

tillerie et travaillait à la description générale du royaume de France lorsqu'il mourut. Il fut enterré à Saint-Sulpice. Nicolay parlait presque toutes les langues de l'Europe et dessinait bien. Il a fourni les dessins des gravures et plans qui ornent ses livres, ce qui les rend curieux au double point de vue de l'art et de la géographie. L'exactitude n'en peut être contestée; mais il n'en est pas ainsi du texte, qui manque de critique. On a de Nicolay : *Discours de la guerre faite par le roi Henry II, l'an* 1549, *pour le recouvrement du pays de Bollongnois sur la mer;* Lyon, 1550; — *L'Art de naviguer*, trad. de l'espagnol de don Pèdre de Medina, avec observations et gravures; Lyon, 1554 et 1576; Rouen, 1577, in-4°; — les quatre premiers livres des *Navigations et Pérégrinations orientales, avec les figures et les habillements au naturel, tant des hommes que des femmes;* Lyon, 1568, in-fol., avec 60 fig. (très-rare); réimprimé sous le titre de *Navigations et Pérégrinations de Nicolas de Nicolay, contenant plusieurs singularités que l'auteur a veues et observées*, etc.; Anvers, 1576, in-fol. (très-rare); et Anvers, 1576, 1577 et 1586, in-4°. Les gravures des éditions in-fol. sont de Louis Danet; celles des in-4° d'Ahasverus de Laudfeld; l'exécution en est remarquable. Les *Pérégrinations* de Nicolay ont été trad. en allemand, Nuremberg, 1572, in-fol., fig.; Anvers, 1576, in-4°; en italien, par Francesco Flori, Anvers, 1576, in-4°, fig.; Venise, 1580, in-fol., fig.; en flamand, Anvers, 1576, in-4°; — *Navigation du roi d'Écosse Jacques V, autour de son royaume et isles Hébrides et Orchades, recueillie et rédigée en forme de description hydrographique*, avec les *additions* dudit Nicolay *touchant l'art de naviger;* Paris, 1583, in-4°, fig. Nicolay a laissé en manuscrit plusieurs descriptions de pays, avec plans et cartes, entre autres celle *du Berry*. A. DE L.

Purchas, *His. Pilgrims*, etc. (1627, in-8°). — T. Osborne, *Viage* (Londres, 1745, in-fol.). — La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise*, t. II, p. 174-178.

NICOLAY (*Louis-Henri*, baron), poëte allemand, né le 29 décembre 1737, à Strasbourg, mort en 1820, à Saint-Pétersbourg. Sans avoir un talent de premier ordre, il peut être compté parmi les plus agréables poëtes de l'Allemagne. Son style est naturel, sa versification coulante, son récit rempli d'intérêt. Toutes ces qualités se rencontrent dans ses *Contes romanesques*, qui, quoique tirés en grande partie de l'Arioste et du Bojardo, sont traités avec beaucoup d'originalité et témoignent d'autant de goût que de verve. Il a imité, dans ses *Épîtres poétiques*, la grâce et l'enjouement de Wieland. Quant aux *Fables* et aux petits *Contes*, ce sont des œuvres légères d'une lecture agréable. Nicolay passa la plus grande partie de sa vie à Pétersbourg : chargé en 1769 de l'éducation du grand-duc Paul, depuis empereur, il remplit de 1798 à 1801 les fonctions de directeur de l'Académie des sciences, et devint à cette dernière date conseiller privé. Plusieurs de ses enfants occupent aujourd'hui des emplois élevés. K.

Meusel, *Lexikon*.

NICOLE (*Jean*), avocat français, né en octobre 1600, à Chartres, où il est mort, en 1678. Il était d'une famille ancienne dans la bourgeoisie chartraine. Après avoir reçu une bonne éducation au collége de La Marche, il étudia le droit, fut admis au barreau, et devint juge chambrier de l'évêque de Chartres. « Il était bon harangueur, mais mauvais avocat, dit Moréri. Plein d'enthousiasme, il donnait dans un phébus insupportable et semait ses plaidoyers d'assez mauvais vers ou traits de romans. On en trouva une grande quantité après sa mort dans son cabinet. » On a prétendu qu'il n'avait rien publié : cependant l'abbé de Marolles dit expressément que Jean Nicole lui a fait présent des *Déclamations de Quintilien*, qu'il avait traduites en français. P. L.

Liron, *Bibl. Chartraine*. — Moréri, *Dict. hist.* — Marolles, *Dénombrement des auteurs*.

NICOLE (*Pierre*), écrivain religieux, controversiste et moraliste français, fils du précédent, né à Chartres, le 19 octobre 1625, mort à Paris, le 16 novembre 1695. Sa famille occupait un rang des plus honorables dans sa province. Son père lui inspira un goût précoce pour les lettres et pour l'antiquité grecque et latine. Nicole montra de bonne heure pour la lecture une véritable passion, qu'il conserva toujours, et même plus tard, devenu l'un des solitaires de Port-Royal, et au fort de sa polémique contre les Jésuites ou les protestants; moins rigide que la plupart de ses amis, il ne cessait de se tenir curieusement au courant de tout ce que publiaient Quinet et Barbin. A dix-sept ans, il vint faire sa philosophie à Paris, au collége d'Harcourt; puis il étudia la théologie, et se mit à l'hébreu, auquel le força de renoncer la faiblesse de sa vue, aggravée par l'excès du travail. Il entra ensuite à Port-Royal, où sa tante, la célèbre mère Marie-des-Anges Suireau, était religieuse; y fut chargé de l'enseignement des belles-lettres et de la philosophie, et compta Tillemont parmi ses élèves. Il avait résolu d'entrer dans les ordres et de prendre les grades théologiques; mais il s'arrêta, par prudence et pour ne pas attirer l'attention sur lui, au simple titre de bachelier lorsqu'il eut vu les troubles que suscita au sein de la Faculté la dénonciation des cinq propositions de Jansenius (1649). De même, comme après lui Rollin, il resta clerc tonsuré toute sa vie. Plus tard, sur les instances de ses amis, il songea, assure-t-on, à devenir prêtre, et demanda l'autorisation de l'évêque de Chartres, dans le diocèse duquel il était né, mais sans l'obtenir, peut-être à cause de ses opinions jansénistes.

Nicole ne tarda pas à se lier particulièrement avec Arnauld, qui avait deviné facilement tout ce qu'on pouvait attendre de cet esprit net et sensé, ardent à l'étude, et en qui l'étendue de l'érudition se joignait à la solidité du jugement. Ce fut surtout à partir de l'année 1654 qu'il l'associa à ses travaux. Nicole concourut avec lui à la composition de la *Logique* de Port-Royal, et aux *Méthodes grecque et latine*. On lui attribue aussi un choix d'épigrammes latines (à l'usage des élèves de la maison), en tête duquel il a mis du moins une importante préface écrite dans la même langue. En même temps, il fournissait à Pascal des matériaux pour ses *Provinciales*, et même, si l'on en croit son biographe, l'abbé Goujet, il l'aidait dans la composition de cet ouvrage, en lui donnant le plan de quelques-unes de ses *Petites lettres*, en revoyant et en corrigeant plusieurs autres.

En 1658, Nicole fit un voyage en Allemagne. Ce fut là qu'il écrivit et publia, sous le nom de *Wendrockius*, une traduction en latin élégant des *Provinciales*, avec des notes et un commentaire fort vifs. C'est le coup le plus signalé et le plus hardi de toute sa vie, et encore faut-il remarquer qu'il avait eu la triple précaution de publier cet ouvrage à l'étranger, dans une langue morte, quoique fort répandue alors, et sous le voile du pseudonyme, autant de boucliers derrière lesquels il se jugeait, sans doute, suffisamment à couvert. Nicole, en effet, autant par la modération naturelle de son esprit que par celle de son caractère, avait pris dès l'abord une place un peu à part dans la secte janséniste, dont il ne partageait pas les opinions extrêmes. Aussi éloigné du dogmatisme rigide de Saint-Cyran et de l'implacable austérité de De Saci que des audaces de conduite du P. Quesnel, qui avait en lui autant de l'homme de parti que du théologien, tout le prédisposait au rôle de modérateur, et sa raison était d'accord avec ses penchants pour le pousser dans cette voie. Malgré quelques démentis apparents qui lui furent imposés par les circonstances; malgré quelques contradictions où il se laissa entraîner par la force des événements, tel est le caractère qui domine l'ensemble de sa vie; elle se marquera de plus en plus dans ce sens, et c'est avec cette restriction, toujours sous-entendue, qu'il faut apprécier sa conduite et ses écrits. Nicole est un janséniste moyen et mitigé, porté à la conciliation, ennemi de tout ce qui est excessif, et pour qui Bossuet lui même pourra professer une haute estime. En 1657 il montra bien ces sentiments dans ses *Disquisitiones sex Pauli Irenæi*, où sous prétexte d'expliquer le jansenisme, en réalite il l'amoindrit et cherche à demontrer qu'il n'existe pas, que le débat n'est que sur la forme et sur les mots. Il le montra mieux encore, cinq ans après en prenant une part active à l'inutile tentative d'accommodement faite par M. de Comminges avec Rome. Mais cependant, il faut dire que, en dépit de ces essais de pacification et de mitigation au dedans, il n'en servait pas moins bravement la cause au dehors, comme un capitaine qui, après avoir cherché à tempérer les avis violents et les déterminations extrêmes dans un conseil de guerre, ne pense qu'à faire son devoir quand la résolution combattue par lui a été adoptée. Nature délicate et réservée, ayant besoin d'appui, très-propre à lutter en auxiliaire, mais n'étant pas née pour les premiers rôles et ne possédant rien, ou presque rien, de ce qui fait les chefs de parti, il avait trouvé ce qu'il lui fallait en se constituant l'aide de camp dévoué de l'intrépide Arnauld. Avant comme après la condamnation de celui-ci, il partagea sa retraite, et demeura ensuite caché en sa compagnie, soit à Paris, soit à Châtillon près Paris, sous des noms d'emprunt, le secondant de sa plume et de son érudition dans toutes ses batailles, se condamnant, par affection pour Arnauld et par dévouement pour la cause, à prendre sa part de cette lutte incessante, dont semblaient devoir le détourner également sa santé délicate, son âme inquiète, tourmentée de scrupules et de troubles secrets, son caractère réservé, timide, ami du calme et du silence, qu'il peint d'après nature et sans y penser en plusieurs passages de son traité sur les *Moyens de conserver la paix avec les hommes*. Il a expliqué lui-même, d'ailleurs, comment il avait été engagé plus à fond et entraîné plus avant qu'il ne voulait. En 1667, une sévère condamnation qu'il avait portée contre le théâtre dans ses *Visionnaires*, excita la colère de Racine, son ancien élève, qui voulut y voir une sorte de personnalité, et répliqua par une lettre fort piquante : ce coup, venu de la main d'un ami, fut sensible à Nicole; mais on sait que Racine reconnut ses torts et se réconcilia avec lui. Ce petit orage était calmé quand il en ranima lui-même un plus gros sur sa tête en écrivant, à la sollicitation des évêques d'Arras et de Saint-Pons, une lettre contre la doctrine relâchée des casuistes (1677), et la tempête devint si forte qu'il s'y déroba prudemment en quittant d'abord Paris, ensuite la France même, après la mort de la duchesse de Longueville, protectrice des jansénistes, qui l'avait caché avec Arnauld pendant quelque temps dans son hôtel. Il se réfugia à Bruxelles, puis à l'abbaye d'Orval, puis à Liége, et en d'autres endroits encore. Dans les moments où il se croyait en danger, le craintif Nicole multipliait les changements d'asile comme les changements de nom : il serait long et difficile de compter les uns ou les autres dans sa vie. Il n'est peut-être pas un homme qui se soit plus souvent caché et qui ait plus usé du pseudonyme (1) que cet écrivain dont la

(1) Il s'appela successivement *de Rosny*, *de Recourt*, *de Bett·court*, *de Berry*, et, en tête de ses livres, *Wendrock*, *Damvilliers*, *Barthelemy*, *[illegible]*, *de Chanteresne*, etc. Quant au chapitre de ses logements divers, c'est toute une géographie, et nous ne pouvons même songer à l'aborder.

plume de moraliste et de théologien ne semble pas aujourd'hui avoir pu être bien dangereuse. Mais toutes ses fuites et tous ses combats l'avaient fatigué, et quand Arnauld, qu'il avait rejoint à Bruxelles, voulut l'entraîner avec lui jusqu'en Hollande, pour de là recommencer la lutte, en lui disant « qu'il avait l'éternité pour se reposer », le pauvre Nicole, âgé de cinquante-quatre ans, malade d'un asthme, à bout de courage et de force, avide de tranquillité, résolut de ne pas attendre l'échéance à laquelle son indomptable ami fixait le commencement du repos. Il se décida donc à se séparer de lui pour négocier son accommodement particulier par une lettre à M. de Harlay, archevêque de Paris, qui contenait un humble exposé de sa conduite. Cette démarche souleva dans le parti de vives récriminations, contre lesquelles il se défendit avec beaucoup de modération, de patience et souvent d'esprit. Il devint un objet de scandale pour les plus ardents, et les moindres de la secte se crurent obligés de déplorer sa faiblesse. Mais du moins Arnauld, bien qu'il n'approuvât pas sa démarche près de l'archevêque et qu'il le trouvât trop pusillanime, lui resta fidèle au milieu de ce soulèvement général, et le protégea lui-même contre ceux qui l'attaquaient en son nom. Grâce à la protection de M. de Harlay, qui s'entremit en sa faveur, Nicole, qui était déjà rentré en France et séjournait à Chartres depuis la fin de 1681, revint à Paris dans le courant du mois de mai 1683. A partir de cette date, il put enfin reprendre le cours de ses occupations ordinaires, et se remettre à ses travaux favoris. Après avoir écrit, par manière d'action de grâces ou de rançon, deux livres contre les protestants, qui devaient, dit M. Sainte-Beuve, s'accoutumer à payer les frais de tout raccommodement janséniste, il s'occupa à loisir de ses *Essais de morale*, le plus célèbre et le plus important de ses ouvrages, celui qui convenait le mieux à la nature de son talent, celui où il a le plus mis de son âme et de son esprit. Enfin, dans les dernières années de sa vie, il se reprit à deux controverses, l'une avec ses amis sur la question de la Grâce, qui était tout le jansénisme; l'autre avec le quiétisme naissant, contre lequel Bossuet le poussa à écrire. Mais cette dernière ne fut rien au prix de la précédente, où Nicole, pour avoir essayé d'atténuer et de rendre acceptable la cruelle doctrine janséniste sur la prédestination, en imaginant la théorie d'une grâce générale, suffisante *en puissance*, quoique presque toujours insuffisante en réalité, départie à tous les hommes, souleva contre lui de nouvelles contestations dans le parti, et eut à soutenir, surtout contre Arnauld, le père Quesnel, l'abbé du Guet et dom Hilarion, le poids d'une discussion serrée, d'où il ne se tira que par des merveilles de subtilité et d'adresse. Toutefois, cette dispute se fit par correspondance, et resta manuscrite : ce ne fut qu'après la mort de Nicole que les pièces principales du procès furent publiées. Ces luttes et ces travaux, trop rudes pour sa santé affaiblie, achevèrent de l'épuiser. Frappé dans son cabinet d'une attaque d'apoplexie, il fut soigné avec empressement par Dodart et Hecquet, qui étaient ses médecins en même temps que ses amis. Racine accourut, et lui administra des gouttes d'Angleterre qui parurent d'abord devoir le sauver. Un grand concours de visiteurs se porta vers la maison appartenant au couvent des religieuses de la Crèche (près le Jardin du Roi), où il demeurait alors, et l'on vit bien, par l'empressement de ses amis, toute l'estime et toute l'affection qu'ils avaient gardée pour lui, en dépit des dissentiments de conduite et de doctrine. Une seconde attaque survint quelques jours après, et l'emporta, à l'âge de soixante-dix ans (1695). Malgré le désir qu'il avait témoigné dans son testament, on lui fit des funérailles magnifiques, avec exposition solennelle du corps et convoi aux flambeaux. Le sculpteur Coysevox vint modeler sa figure après sa mort.

De tout ce que nous avons dit ressort la véritable situation de Nicole dans le parti janséniste, et la manière dont il faut l'apprécier. Il tient plus à Port-Royal par des liens personnels et matériels que par des liens moraux. Ce ne fut jamais un janséniste pur, entier, sans concession; et plus il va, plus sa séparation se marque, sinon bien nette et bien déclarée, du moins bien sensible, sur les points particuliers et accentués de la doctrine. C'était un esprit modéré en somme, impartial et, pour ainsi dire, éclectique, quoiqu'il ait dépassé plus d'une fois, sous des impulsions diverses, la ligne centrale au delà de laquelle il avouait volontiers ne voir place que pour des opinions libres, sans intérêt essentiel, et, comme il le disait lui-même, des *différends spéculatifs*. Les caractères de son talent sont la justesse d'esprit, la réflexion qui creuse un sujet, l'ordre et la méthode qui en élucident les diverses parties, une dialectique ferme et serrée, un style clair et pur, mais qui, ne s'attachant qu'à rendre la pensée et à exposer les preuves, tombe aisément dans la sécheresse et surtout dans la monotonie. Ses contemporains du grand siècle l'aimaient et l'estimaient fort, même comme écrivain, non-seulement pour la finesse ou la profondeur de l'idée, pour la vigueur ou l'ingénieuse habileté du raisonnement, mais aussi pour des mérites de forme et des bonheurs d'expression qui ne nous frappent plus guère aujourd'hui. La brillante marquise de Sévigné s'arrache aux grands coups d'épée des romans de La Calprenède, pour lire et relire Nicole, sur le compte duquel elle ne tarit pas, dans ses lettres, en éloges enthousiastes, et qu'elle met avec Bourdaloue, un esprit de la même trempe et de la même famille, au premier rang de ses admirations les plus chaleureuses. Elle y revient en cent endroits, et dès qu'elle en parle elle ne se peut plus contenir. Bos-

suet, Fléchier, Racine, Boileau et bien d'autres, professaient la plus haute estime pour son talent. Au siècle suivant, Voltaire l'a fort loué dans son catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV, où il ne loue pas tout le monde. A notre époque, où Nicole est peu lu et serait généralement peu goûté, il a cependant encore trouvé de déterminés partisans : Joubert a proclamé l'élévation de sa doctrine et de sa pensée, et M. Silvestre de Sacy a écrit, en quelques lignes, son apologie avec une effusion de louanges qu'on pourra tempérer par l'appréciation beaucoup plus réservée, quoique très-favorable sur beaucoup de points, de M. Sainte-Beuve.

Nicole était un homme d'une grande simplicité de mœurs, naïf, mais d'une naïveté fine et aimable, timide, « naturellement inquiet et empressé, aisé à troubler et à confondre, » comme il a dit lui-même. On connaît de sa timidité des preuves singulières et à peine croyables : il ne passait pas une rivière dans un bateau sans être armé d'une ceinture de sûreté, en cas de naufrage; il n'osait sortir par le vent, de crainte de recevoir une tuile sur la tête ; il prenait toutes sortes de précautions mystérieuses pour cacher les travaux dont il s'occupait, jusqu'à faire fabriquer des trappes par où, au besoin, disparaissait la table sur laquelle il était en train d'écrire. Avec tout cela, vif, actif, aimant la controverse et la discussion polies, parlant volontiers, de façon agréable et divertissante, parfois même un peu satirique, mais facilement démonté par une objection sérieuse, et moins fait, tant à cause de sa timidité que par crainte de déplaire, pour y répondre de vive voix que la plume à la main. C'était une sorte de *sage*, et, comme l'a dit M. Sainte-Beuve, qu'il faut citer encore, « il représente, dans une parfaite et juste modération de régime, *l'homme de lettres chrétien* ».

Il serait presque impossible d'énumérer ici tous les écrits de Nicole, qui, d'ailleurs, a été souvent mêlé, pour une part indéterminée, aux productions de tous genres sorties du sein de Port-Royal. De si près qu'on s'attachât à le suivre en sa carrière, on ne saurait se flatter de retrouver la trace de tout ce qu'il a laissé, préfaces, brochures, œuvres de circonstance, polémique du moment, etc. Nous renvoyons au tome XXIX du père Niceron ceux qui voudront avoir la liste complète de ses ouvrages connus, et nous nous bornerons à indiquer les principaux : *Epigrammatum delectus ex omnibus, tum veteris tum recentioribus, poetis, cum dissertatione de vera pulchritudine*; Paris, 1659, in-12. La dissertation de Nicole, écrite en latin élégant, a été traduite plusieurs fois en français. Le père Vavasseur la réfuta très-vivement et très-solidement dans son traité *De Epigrammate*, qu'on peut le soupçonner, sans jugement téméraire, d'avoir composé tout exprès dans ce but; — *La Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie*; Paris, 1664, in-12, sous le nom de *Barthélemy*. C'est ce qu'on nomme ordinairement *la petite Perpétuité*. L'ouvrage eut beaucoup de succès, et quelques années plus tard, Nicole le reprit sur une plus large échelle pour en faire *La Perpétuité de la Foi*, etc., *contre le livre du ministre Claude*, 1669, 1672, 1676, 3 vol. in-4°. Quoique ce livre soit signé d'Arnauld, c'est Nicole qui en est le principal et presque le seul auteur; seulement il avait pensé qu'il lui donnerait une autorité plus grande en le présentant avec la signature de son illustre ami, et peut-être aussi avait-il obéi à son insu, en cette circonstance, à sa prudence naturelle. Le 1er volume fut revêtu des approbations de vingt-sept évêques et de plus de vingt docteurs, parmi lesquels on distingue Bossuet. On assure qu'il ne fut pas sans une forte influence sur la conversion de Turenne et de plusieurs autres grands personnages. Cet ouvrage fut continué par l'abbé Renaudot, qui y ajouta deux volumes, 1711 et 1713; — *Traité de la foi humaine*, 1664, in-4°, dirigé contre un système produit par l'archevêque de Paris dans un de ses mandements ; — Nicole a pris part avec Arnauld, Lemaistre de Sacy, etc., à la traduction du Nouveau Testament, connue sous le nom de *Nouveau Testament de Mons*, et il en a publié, avec Arnauld, la *Défense contre les sermons du P. Maimbourg*, 1668, in-8°. Cette traduction devint le point de départ d'un long débat dans l'Église ; — *Les Imaginaires* et *Les Visionnaires*; Liége, 1667, 2 vol. petit in-12. Jusqu'alors Nicole avait suivi les voies d'Arnauld, et avait été pur controversiste ; par cet ouvrage, il commence à se rapprocher de Pascal. On dirait qu'il s'est senti pris d'émulation en lisant *Les Provinciales*; car ce livre est aussi un recueil de *petites lettres*. Il y a dix *Imaginaires*, destinées à prouver que le jansénisme est un fantôme sans réalité, une chimère forgée par les ennemis de Port-Royal. Ces dix *Imaginaires* sont suivies de huit *Visionnaires*, qui sont dirigées spécialement contre Desmarets de Saint-Sorlin, l'ennemi acharné des *solitaires*, et dont le titre a été emprunté à une comédie de ce même Desmarets. Mais Nicole est resté bien loin, dans cet ouvrage, de l'ironie mordante et légère de Pascal, sauf en quelques passages trop rares et trop courts, bientôt gâtés par une prolixité un peu pesante; — *Préjugés légitimes contre les calvinistes*; Paris, 1671, in-8°; — *Les prétendus Réformés convaincus de schisme*; Paris, 1684. Le ministre Claude répondit au premier de ces deux ouvrages, et le ministre Jurieu au second ; — *Essais de morale et Instructions théologiques*; Paris, 1671 et années suivantes, 25 vol. in-12. Cet ouvrage, qui est, comme nous l'avons déjà dit, son principal titre de gloire, se compose de petits traités, de pensees, de méditations, de lettres et d'explications

sur la morale générale et religieuse, et sur la théologie pure. Les éloges qu'ont Nicole comme écrivain les auteurs dont ions parlé plus haut s'adressent surtout sais de morale. L'un de ces traités, ce- pour titre *Des moyens de conserver la vec les hommes*, a été jugé un chef- par Mme de Sévigné et par La Men- oltaire l'apprécie de même, et ajoute itiquité n'a rien d'égal en ce genre. D'A- u recommandait particulièrement à son quatre premiers volumes. Cette fois, voir suivi de loin, dans ses *Imaginaires isionnaires*, les traces des *Provinciales*, se laissa entraîner, au moins en un cer- nbre de pages, dans le courant des *Pen- nt la* 1re édition venait d'être publiée en 'est surtout aux *Essais de morale* qu'on pliquer le mot de Joubert, qui appelait un Pascal sans style » (*sans style* est ère, si on le prend en son sens rigou- absolu). Cette analogie avait aussi Mme de Sévigné : « Ne vous avais-je pas it-elle à sa fille, le 23 septembre 1671, après l'apparition du 1er volume, que e la même étoffe que Pascal ? » fe est la même, mais le tailleur est bien t. Toutefois, çà et là le rapprochement ar- oi à l'esprit, par exemple dans une bonne u petit traité *De la foiblesse de l'homme*, l nous démontre, avec tant de force, notre et notre néant. C'est tout à fait *l'esprit* al, c'est son inspiration; ce sont même fois ses preuves et ses tournures de mais avec une force plus lente et plus). Ce traité, surtout vers la fin, s'élève he de près à l'éloquence. Le chapitre oyens de conserver la paix, qu'on a avantage, n'a nulle part ces bonheurs ssion et ce solide éclat; mais c'est peut- plus complet, celui où le sujet a été le ofondément fouillé par l'analyse sagace, même subtile et raffinée de l'auteur. Ni- it être lu avec réflexion, pesé, médité; crifie pas aux Grâces, nulle concession ; il ne dit que ce qu'il a l'intention de n style suit et dessine sa pensée, rien ; et quand il s'élève, c'est qu'il est natu- nt soulevé par elle. Ces rencontres sont nais il y en a, et l'on peut noter au pas- comparaisons ingénieuses et frappantes, s images heureuses qui ne servent qu'à ccuser l'idée, des expressions vivantes ées qui viennent moins de l'imagination vain que de la propriété et de la justesse avec lequel il exprime ce qu'il sent sé- ent. Toujours grave, sensé, judicieux, même pas tranquille et lent, n'oubliant abrégeant rien, ne laissant pas une ré- pas un refuge à l'ennemi qu'il combat,

. par exemple, dans l'édition de M. S. de Sacy, iener, p. 22.

déroulant ses moyens de conviction avec une sagesse méthodique et tranquille, comme un stratégiste habile, s'adressant toujours à l'esprit, sans surprendre le cœur, et vous pénétrant peu à peu par la force insinuante de son raisonnement. Mais le revers de la médaille, c'est la monotonie, c'est l'aridité, ce sont les obscurités, les répétitions, les longs et inutiles développements, enfin, pour tout dire en un mot, qui est le plus terrible de tous, c'est l'ennui. Il faudrait un esprit bien vaillant, bien possédé de la passion de l'étude ou du désir de s'édifier pour résister à l'influence fastidieuse qui s'exhale à la longue de ces pages, aujourd'hui surtout que nous sommes si loin des graves habitudes littéraires du dix-septième siècle. Les *Essais* sont suivis de *Lettres* sur différents sujets, qui sont souvent aussi de petits traités de morale, et d'une forme plus légère et plus fine, d'un ton plus aimable et plus délicat, quelques-unes tout à fait charmantes. Les *Essais de morale* ont été réimprimés en 1741 et 1744. On en trouve un choix, en un petit tome, dans les stéréotypes de Didot, et en un tome in-16, assez fort, dans la *Bibliothèque spirituelle*, publiée par M. de Sacy (1827). Dans l'édition de 1671, les *Essais de morale* proprement dits n'occupent que onze volumes, qui réunis à d'autres ouvrages forment une collection de vingt-cinq volumes. Les éditions de 1741 et de 1755 renferment, outre les petits traités et les *Lettres* sur différents sujets, les *Explications des Epîtres et Evangiles*, les *Instructions sur les Sacrements*, *Sur le Symbole*, *Sur le Décalogue*, le *Traité de la prière*, une *Vie de Nicole tirée de ses écrits*, par l'abbé Goujet, et l'*Esprit de Nicole* par l'abbé Cerveau; — *De l'unité de l'Église, ou réfutation du nouveau système de Jurieu*; Paris, 1687, in-12. Cette première édition était anonyme. Jurieu répliqua l'année suivante, mais sans pouvoir balancer la victoire. Bayle, dans ses notes sur l'article de P. Nicole, s'est longuement occupé de cette guerre de notre auteur contre les calvinistes; — *Explication des principales erreurs des quiétistes*; Paris, 1695, in-12. On a imprimé après sa mort, en 1699, son *Traité sur la grâce générale*, qui est peu étendu. Du reste, les pièces de la discussion qui s'engagea, au sujet de cette doctrine, entre lui et ses amis de Port-Royal ont été recueillies par le janséniste J. Fouillon, en 1715. Outre l'*Esprit de Nicole*, cité plus haut, on a aussi les *Pensées de Nicole*, réunies par Mersan; Paris, 1806, in-12, compilation très-médiocre. Victor FOURNEL.

Loménie de Brienne, *Mémoires*, et *Le roman véritable, ou l'histoire secrète du jansénisme*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Moréri, *id.* — L'abbé Goujet, *Vie de Nicole*, 1732, in-12. — Baillet, *Jugements des Sçavants*. — Niceron, *Hommes illustres*, t. XXIX. — Besoigne, *Vie de Nicole*, dans le t. IV de son *Histoire de Port-Royal*. — Saverien, *Vies des philosophes modernes*, t. I. — Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, chap. VII et VIII.

NICOLE (*Claude*), poëte français, cousin

germain du précédent, né le 4 septembre 1611, à Chartres, où il est mort, en novembre 1685. Il fut conseiller du roi, puis président de l'élection de Chartres. Il possédait bien les langues grecque, latine et italienne, et avait du talent pour la poésie; les élégies amoureuses d'Ovide, les odes d'Horace sur des sujets trop libres et quelques autres ouvrages dans le même goût, sont les morceaux qu'il a soignés le plus. Ses pièces de vers coururent d'abord dans les sociétés parisiennes, en feuilles séparées. Il les réunit sous le titre d'*Œuvres du président Nicole* (Paris, 1600, 2 vol. in-12), et les dédia au roi; ce recueil fut réimprimé avec des additions à Paris, en 1684, 1693 et 1705. On trouve dans les dernières éditions *Proserpine, poëme de Claudien* (1658, in-12); *Les Amours d'Énée et de Didon* (1668, in-12); *Les Amours d'Adonis* de Marini; des élégies de Properce, de Catulle et d'Ovide; des traits de Juvénal; des odes d'Horace; etc. Le défaut de ces traductions est d'être paraphrasées d'une manière fade et languissante. Le président Nicole épousa en secondes noces la sœur du P. Cheminais, célèbre prédicateur. Une de ses filles, *Charlotte*, était extrêmement pieuse : elle gémissait des poésies licencieuses de son père, et ayant appris qu'un libraire de Chartres voulait les réimprimer, elle s'y opposa par devant l'évêque. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Goujet, *Biblioth. franç.*, V et VI.

NICOLE (*François*), mathématicien français, né à Paris, le 23 décembre 1683, mort le 8 janvier 1758. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique; mais ses remarquables dispositions pour l'étude des sciences exactes attirèrent l'attention de Montmort, qui le prit auprès de lui. Nicole avait alors moins de seize ans. Bientôt Montmort ne vit plus dans son disciple que le compagnon de ses recherches, et en effet, dès 1706, Nicole présenta à l'Académie des sciences un *Essai sur la théorie des roulettes* qui lui valut l'année suivante une place d'élève de cette savante compagnie. Il s'empressa de justifier ce choix flatteur en donnant l'ouvrage dont l'essai précédent n'était qu'un abrégé, où il traita des propriétés des roulettes planes et sphériques. En 1717, il commença un *Traité du calcul des différences finies*, qu'il continua en 1723, 1724 et 1727. En 1729 il fit paraître un *Traité des lignes du troisième ordre*, et il appliqua à ces courbes des considérations nouvelles, auxquelles Newton n'avait pas songé. Vers cette époque, il fut conduit à calculer des tables destinées à établir la fausseté de ces prétendues quadratures du cercle qui arrivaient alors de toutes parts à l'Académie et dont les auteurs étaient généralement étrangers aux connaissances mathématiques les plus élémentaires. Dans ces tables, Nicole part des périmètres des hexagones inscrit et circonscrit au cercle, et, en doublant successivement le nombre des côtés, il va jusqu'aux périmètres des polygones inscrit et circonscrit de 393216 côtés. Pour démontrer l'erreur d'une quadrature, il suffit de calculer la valeur qu'elle attribuerait à la circonférence et de faire voir que cette valeur est plus grande que celle d'un périmètre de polygone circonscrit ou plus petite que celle d'un périmètre de polygone inscrit. Aujourd'hui que nous possédons un nombre considérable de chiffres de la valeur approchée du rapport de la circonférence au diamètre, les tables de Nicole sont devenues inutiles. Les *Mémoires de l'Académie* renferment encore de nombreux travaux de Nicole sur diverses branches de l'analyse, telles que la théorie des probabilités, le cas irréductible de l'équation du troisième degré, la trisection de l'angle, etc. E. M.

Hist. de l'Acad. royale des sciences, 1758. — Montucla, *Hist. de la quadrature du cercle*.

NICOLE (*Nicolas*), architecte français, né à Besançon, en 1701, mort en 1784. Fils d'artisans, il fut d'abord destiné à la profession de serrurier. Étant venu à Paris pour se perfectionner dans son état, il eut le bonheur de rencontrer l'architecte Blondel, qui, reconnaissant en lui une imagination brillante et une rare aptitude, lui conseilla de suivre la carrière de l'architecture et le prit sous sa direction. Ses progrès furent tels, que, revenu dans sa ville natale, Nicole put être chargé de la construction de l'*église du Refuge*, dont la façade surtout fut généralement approuvée. Il eut moins de succès avec l'*église Sainte-Anne*, qu'il éleva à Soleure; on lui reprocha avec raison d'avoir prodigué dans cet édifice des ornements qui n'étaient pas toujours de très-bon goût. Une *église de la Madeleine*, qu'il avait commencée à Besançon, n'a point été terminée. E. B—N.

Annuaire du Doubs. — *Führer von Solothurn.*

NICOLE (*Armelle*). *Voy.* ARMELLE.

NICOLEAU (*Pierre*), littérateur français, né à Saint-Pé (Bigorre), en 1737, mort à Paris, le 28 mars 1810. Il fit ses études à Toulouse, et remporta plusieurs prix aux Jeux floraux de cette ville, où il professa la rhétorique durant dix-huit années. Il dirigea ensuite à Angers l'Institut académique et militaire de la jeune noblesse, puis vint à Paris, où il fonda une école spéciale du même genre. Il se retira du professorat en 1784. Lors de la révolution, il fut successivement électeur, conseiller de la commune, officier municipal et président de l'administration centrale du département de la Seine. Incarcéré pendant la terreur, il fut rendu à la liberté, après un emprisonnement de onze mois, et nommé bibliothécaire de l'hôtel de ville de Paris. Il mourut dans ces fonctions. On a de lui : *Épître de la reine Christine aux souverains*; Angers, 1770, in-8°; — deux *Discours* sur les sujets suivants : *Déterminer ce qu'il y a de fixe et d'arbitraire dans le goût*, et *La frivolité nuit aux lettres*; Angers, 1770, in-8°; — *L'orgueil de*

l'homme confondu, stances couronnées par l'Académie de l'Immaculée-Conception à Rouen; 1771, in-8°; — *Éléments du calcul numérique et algébrique;* Angers, 1775, in-12.

L—Z—E.

Aucilhon, *Éloge de P. Nicoleau*, mss. de la bibliothèque de l'hôtel de ville de Paris. — Quérard, *La France litt.*

NICOLET (*Jean-Baptiste*), directeur de théâtre, né à Paris, vers 1710, mort dans la même ville, en 1796. Fils d'entrepreneurs de théâtres forains, Nicolet, après avoir paru lui-même sur la corde et sur les planches, établit à son compte une baraque dans les foires Saint-Germain et Saint-Laurent. On y représentait des tours de force, des danses de corde et d'animaux savants. La troupe de Nicolet avait succédé à celle de Gaudon, et elle avait acquis une telle réputation qu'on disait, lorsqu'on voulait parler de quelque chose de surprenant : « C'est de plus fort en plus fort, comme chez Nicolet », dicton qui est depuis devenu vulgaire. Cet habile directeur obtint un nouveau et brillant succès; il fit jouer un acteur qui devint la coqueluche de tous les Parisiens, et surtout des Parisiennes. Cet acteur, fort instruit, était un singe qui exécutait avec beaucoup d'intelligence plusieurs scènes bouffonnes. Un nouvel élément de succès se présenta bientôt, et Nicolet ne le laissa pas échapper. Molé (voir ce nom), brillant acteur, qui venait de débuter avec un grand succès à la Comédie-Française, tomba malade. Tout Paris en fut ému; Nicolet parvint à faire jouer à son singe le personnage du comédien malade; on lui mit une robe de chambre, des pantoufles, un bonnet de nuit avec un ruban rose, et ainsi affublé, ce spirituel animal se donnait des airs et faisait des mines qui rappelaient l'acteur à la mode. Le chevalier de Boufflers composa à cette occasion des couplets qui eurent une grande vogue parmi les amateurs de scandale; en voici deux :

Quel est ce gentil animal
Qui, dans ces jours de carnaval,
Tourne à Paris toutes les têtes,
Et pour qui l'on donne des fetes?
Ce ne peut-être que Molet (1)
Ou le singe de Nicolet.

L'animal, un peu libertin,
Tombe malade un beau matin;
Voila tout Paris dans la peine :
On crut voir la mort de Turenne :
Ce n'était pourtant que Molet
Ou le singe de Nicolet.

M. de Boufflers, lorsqu'il composa cette chanson, était loin de se douter que celui qu'il comparait au singe de Nicolet serait un jour son confrère à l'Institut. Nicolet, qui permettait tout sur son théâtre, eut quelquefois des démêlés avec l'autorité. Un jour, pendant qu'on faisait encore jouer les marionnettes chez lui, un jeune président au parlement, qui se trouvait au spectacle, fut vivement apostrophé par Polichinelle. En vain le président invita la marionnette à se montrer plus respectueuse, Polichinelle continua toujours, et le public éclata de rire. Le tumulte augmentant, Nicolet envoya chercher la garde, et fit arrêter le président, sous prétexte qu'il troublait le spectacle. Le président, conduit au corps de garde, fut déclaré dûment arrêté et resta prisonnier. L'affaire s'étant ébruitée, le magistrat demanda réparation à M. de Sartine, qui promit que le soldat qui avait arrêté le président serait mis au cachot. Cette affaire devint funeste à Nicolet; la chambre de ce membre du parlement s'assembla en grandes robes; elle déclara que le *jeu* de cet *histrion* serait fermé et que le soldat, qui n'avait pas été mis au cachot, serait puni : le maréchal de Biron donna satisfaction au président, et le soldat fut enfermé indéfiniment. Mais les officiers aux gardes françaises se montrèrent furieux de cette punition, et un conflit eut lieu pendant quelque temps. Une autre fois on afficha : « Les spectacles ont vaqué aujourd'hui *conformément aux ordres du roi.* » Nicolet, qui n'était alors qu'un chef de marionnettes et non pas comédien d'un théâtre *royal*, eût dû afficher, *conformément aux ordres de M. le lieutenant de police.* La justice trouva le cas d'autant plus grave que, dit-elle, cet *histrion* avait déjà été réprimandé pour *pareille audace;* on ne doutait pas que les puissances comiques lésées ne demandassent cette fois qu'il fût envoyé à Bicêtre pour récidive de son insolence. Né avec la passion du théâtre, Nicolet prit à loyer, en 1759, une salle que Fauré avait fait construire sur l'emplacement où a existé l'ancien Ambigu-Comique, dans l'intention d'y élever un spectacle dans le genre de Servandoni. En 1764 il loua le terrain sur lequel il fit bâtir la salle de la Gaîté. Il éprouva de grandes difficultés; la première fut celle de ne pouvoir élever cette salle plus haut qu'une espèce de butte, reste des anciens remparts de la ville, qui existait encore à cette époque; ensuite l'inégalité des terrains, des vastes fossés à combler, tout semblait devoir le faire renoncer à son entreprise; mais il triompha des obstacles, et fit en 1767 l'acquisition des terrains sur lesquels il avait bâti. Ce théâtre portait alors le nom de *Nicolet;* il obtint plus tard la permission de jouer des petites pièces grivoises et des pantomimes arlequinades. Un nommé Taconnet, auteur et acteur, donna et joua sur ce théâtre beaucoup d'ouvrages amusants et qui eurent un grand succès. Nicolet soutint son entreprise avec intelligence et probité, bien qu'il fût souvent persécuté, comme nous l'avons dit, par les comédiens royaux. En 1772 il reçut le titre de *Théâtre des grands Danseurs du Roi*, qu'il conserva jusqu'au 22 septembre 1792, époque où il prit celui de *théâtre de la Gaîté.* En 1795 il loua son théâtre à l'acteur Ribié, qui lui donna le nom de *Théâtre d'Émulation.* Ce ne

(1) L'auteur a changé l'orthographe du nom, pour la richesse de la rime.

fut qu'après la mort de Nicolet que sa veuve lui rendit sa dénomination. A. J.

Mémoires de Bachaumont, année 1769. — Brazier, *Chroniques des petits théâtres de Paris, depuis leur création jusqu'à ce jour*, t. Ier, p. 4.

NICOLET (*Bernard-Antoine*), graveur français, né en 1740, à Saint-Immier, mort en 1807, à Paris. Élève de Boilly et de Cochin, il a travaillé à la *Galerie de Florence*, au *Voyage de l'abbé de Saint-Non*, au *Musée français*, et il a exécuté au burin plusieurs bonnes planches, telles que *Désastre de la mer*, de J. Vernet, *La Résistance* de Deshais, et les portraits d'*Antoine Deparcieux*, de *Perronneau*, de *Joseph Vernet*, et de *Noël Hallé*, d'après les deux Cochin. P.

Basan, *Dict. des graveurs*. — Ch. Le Blanc, *L'Amateur d'estampes*.

NICOLI. *Voy*. NICCOLI.

NICOLINI (*Giuseppe*), littérateur italien, né en 1788, à Brescia, où il est mort, le 26 juillet 1855. Il étudia le droit à Bologne, et y prit le titre de docteur. Après avoir enseigné les belles-lettres à Brescia, il occupa pendant plus de trente ans la chaire d'histoire au lycée de Vérone. Il débuta par une élégante traduction en vers italiens des *Bucoliques* de Virgile et du *Corsaire* de Byron, et publia ensuite un poëme didactique *Sur la culture des cèdres*, un *Discours sur l'histoire de Brescia*, et une traduction de *Macbeth*.

Biogr. univ. et portat. des contemp. (Suppl.).

FIN DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TRENTE-HUITIÈME.

—

Nicolle. — Ozerof.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Trente-Huitième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56

M DCCC LXII.

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

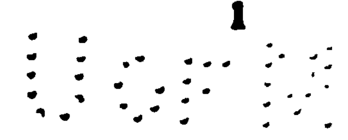
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

N

NICOLLE (Sire), acteur et auteur lorrain, vivait à Metz dans le quinzième siècle. Il était curé de l'église Saint-Victor de Metz, et malgré ses fonctions il passait pour le meilleur acteur de l'évêché messin. Aussi lorsque, en 1437, Conrard Bayer, évêque de Metz, fit exécuter dans la semaine sainte les *Mystères de la Passion*, le bon curé de Saint-Victor fut chargé non-seulement d'arranger l'œuvre en patois lorrain, mais aussi de la construction du théâtre, de la mise en scène, des répétitions; il fit plus, il joua le rôle du Christ à l'édification générale; un autre prêtre, Jean de Nicey, chapelain de Métranges, fut non moins applaudi dans la même pièce, où il représentait le personnage de Judas. La même année le sire Nicolle arrangea pour ses compatriotes le mystère de *la Vengeance*, et y représenta le héros de la pièce, Titus. Ajoutons que Nicolle avant de monter sur les tréteaux les sanctifiait par la célébration d'une grande messe. On le voit, le spectacle était alors considéré comme un acte religieux. Nicolle ne s'est pas borné à arranger les œuvres des auteurs dramatiques du temps; il a composé et représenté plusieurs mystères; mais leurs manuscrits sont perdus ou enfouis dans quelque bibliothèque de la Lorraine. A. D—s.

Émile Morice, *La mise en scène depuis les mystères jusqu'au Cid*, dans la *Revue de Paris*, t. XXIII, n° 2, ann. 1835. — Begin, *Biog. de la Moselle*.

NICOLLE (*Charles-Dominique*), instituteur français, né à Pissy-Poville (Seine-Inférieure), le 4 août 1758, mort à Soisy-sous-Enghien (Seine-et-Oise, le 2 septembre 1835. Il commença ses études au collége de Rouen, et vint les terminer à Paris, au collége de Sainte-Barbe, où il était professeur et préfet, lorsque la révolution éclata. Chargé alors de l'éducation du fils de M. de Choiseul-Gouffier, il conduisit en 1790 cet élève près de son père, ambassadeur de France à Constantinople. Il l'accompagna trois ans après à Saint-Pétersbourg, où il fonda un pensionnat qui attira bientôt les enfants des premières familles nobles de cette capitale et dans la direction duquel il fut secondé par d'autres ecclésiastiques français, notamment par l'abbé Pierre Nicolas Salandre, mort vicaire général de Paris, le 18 juillet 1839. Le duc de Richelieu, fondateur et gouverneur d'Odessa, appela dans cette ville l'abbé Nicolle, qui reçut de l'empereur Alexandre le titre de visiteur de toutes les églises catholiques de la Russie méridionale. Nicolle y devint le directeur du lycée Richelieu, et fit paraître un admirable dévouement pendant une peste affreuse qui désola Odessa en 1812. Quelques affaires le ramenèrent en 1817 à Paris, et Louis XVIII le nomma l'un de ses aumôniers honoraires. De retour en Russie, l'abbé Nicolle y éprouva tant de tracasseries de la part du clergé russe, jaloux de ses succès, qu'il donna sa démission, et revint en France, où il reçut en 1820 le titre de membre du conseil royal de l'instruction publique. Le 27 février 1821 il devint recteur de l'Académie de Paris, et coopéra avec son frère à restaurer une maison d'éducation destinée à remplacer l'ancien collége de Sainte-Barbe, et qui est devenue le collége Rollin. Au rectorat de l'abbé Nicolle se rattache un fait curieux de l'histoire de l'instruction publique en France. Le 18 novembre 1822 il présidait pour la première fois la séance de rentrée de la faculté de médecine, où Desgenettes prononça l'éloge funèbre du docteur Hallé, titulaire comme lui de la chaire d'hygiène. Les étudiants n'avaient jamais vu l'abbé Nicolle, qu'ils connaissaient cependant de réputation, comme l'ami particulier du duc de Richelieu, alors fort impopulaire en sa qualité de ministre responsable. Cette figure émue, ornée d'un franc rabat, qu'on voyait au fauteuil présidentiel, au lieu de la figure mâle et peu craintive de Cuvier, excita d'abord des chuchotements et des murmures. Là où il fallait imprimer le respect à un auditoire hostile et quasi séditieux, l'abbé flatta par



faiblesse, promettant sa bienveillance à cette foule indisciplinée qui n'en voulait pas et qui répondait par des clameurs furibondes au discours obséquieux que le recteur lui débitait avec timidité. Desgenettes vint ensuite, et, loin de les calmer, ne fit qu'exaspérer les passions haineuses qui animaient l'assemblée. Une phrase, où l'orateur faisait allusion à la fin chrétienne du professeur Hallé, fut maladroitement répétée par lui jusqu'à trois fois, et commentée par des gestes, aux marques croissantes d'une improbation scandaleuse. Jamais mauvaise comédie n'avait mis en jeu tant de sifflets. A quelques jours de là, l'École de Médecine fut licenciée, et d'illustres professeurs en furent exclus pour toujours, à l'exception de Desgenettes et d'Antoine Dubois, qui y rentrèrent après la révolution de 1830. La place de recteur ayant été supprimée en 1824, l'abbé Nicolle conserva ses fonctions au Conseil royal de l'Instruction publique, et fut admis à la retraite le 17 août 1830. Officier de la Légion d'Honneur depuis mai 1825, il devint en 1827 chanoine honoraire de Paris et vicaire général de ce diocèse. Rendu à la vie privée, il s'occupa de rédiger ses idées sur l'éducation, et les publia sous le titre de : *Plan d'éducation, ou projet d'un collége nouveau ;* Paris, 1833, in-8°.

H. Fisquet.

Frappaz, *Vie de l'abbé Nicolle ;* 1857, in-12. — De Beaurepaire, *Notice sur l'abbé Nicolle ;* 1858, in-8°.

NICOLLE (*Gabriel-Henri*), journaliste français, frère du précédent, né le 23 mars 1767, à Fresquienne (Seine-Inférieure), mort à Paris, le 8 avril 1829. Comme son frère aîné, il fit ses études à Paris, au collége de Sainte-Barbe, et se destinait à l'instruction publique, lorsque la révolution, en détruisant les établissements universitaires, renversa également ses projets. Il s'associa alors avec quelques amis pour lutter contre les excès de l'anarchie, et de cette coalition naquirent plusieurs journaux, tous rédigés dans le but de restaurer la monarchie. Henri Nicolle, que Lacretelle place à côté des Bertin, des Dussault et des Fiévée, coopéra surtout à la rédaction du *Journal français, ou tableau politique de Paris*, qui parut du 15 novembre 1792 au 1[er] juin 1793. Incarcéré en janvier comme contre-révolutionnaire, puis mis en liberté par la Convention, qui reconnut, par un décret du 1[er] février 1793, que sa détention était attentatoire à la liberté de la presse, il prit part à la publication du *Courrier universel*, et fonda ensuite *L'Éclair*, journal qu'il faisait parvenir à ses abonnés de province par une voiture qui devançait le courrier ordinaire en transportant aussi des voyageurs. Les opinions qu'il y professait le firent proscrire le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) et le 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Un nom supposé lui permit de se soustraire aux mandats d'arrêt lancés contre lui, et les lois d'amnistie le sauvèrent. Redevenu libre, il se fit libraire éditeur; mais le commerce ne lui fut pas favorable. En 1821 il songea à relever de ses ruines une institution qu'avaient formée à Paris d'anciens élèves de Sainte-Barbe, et qui, après avoir été florissante, se trouvait bien déchue. Secondé par l'abbé son frère, revenu de Russie, Nicolle devint le directeur de cette maison, à laquelle ils donnèrent le nom de Sainte-Barbe, en mémoire de l'école où tous deux avaient étudié. L'université l'érigea plus tard en collége, et le nom de Sainte-Barbe ayant été conservé à l'institution fondée par De Lanneau (*Voy.* De Lanneau), celui de collége Rollin a été imposé à la fondation de Nicolle.

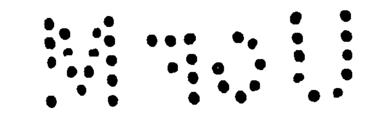
Nicolle n'a laissé aucun ouvrage; mais comme libraire éditeur il a donné une immense collection de livres classiques, connus sous le nom d'éditions stéréotypes, et remarquables alors par leur extrême correction. Le premier il conçut le plan de la *Bibliothèque latine*, ou réimpression des commentaires allemands sur les auteurs classiques latins; après la publication de quelques volumes, il lui fallut renoncer à cette entreprise, pour éviter une concurrence fâcheuse avec celle de Lemaire. Les *Dictionnaires français-latin* et *latin-français* de Noël, le *Dictionnaire grec-français* de Planche, etc., furent imprimés pour la première fois, en 1807, par les soins de Nicolle.

H. F.

Notice sur G. H. Nicolle, 1829, in-8°.

NICOLLE DE LA CROIX. *Voy.* Lacroix.

NICOLLET (*Joseph-Nicolas*), astronome français, né le 24 juillet 1786, à Cluses, en Savoie, mort le 11 septembre 1843, à Washington. Dans sa première enfance il conduisait les vaches au pâturage ou travaillait à des ouvrages mécaniques. A douze ans il commença d'apprendre à lire; ses progrès furent si rapides qu'il ne tarda pas à être admis au collége de Cluses. En 1805 il se rendit à Chambéry, et servit de répétiteur et de secrétaire au professeur de mathématiques. Recommandé par ce dernier à Tochon et à Bouvard, ses compatriotes, il partit pour Paris, où il fit le meilleur usage des moyens d'instruction mis à sa portée. Attaché à l'Observatoire comme secrétaire bibliothécaire (1817), il fut naturalisé Français en 1819, entra en 1823 au bureau des longitudes, et reçut en 1825 la croix de la Légion d'Honneur. Il remplit également les fonctions de professeur de mathématiques au collége Louis-le-Grand et d'examinateur des aspirants aux écoles de marine. Malheureusement le désir de faire une prompte fortune s'empara de son esprit : il se mit à jouer à la bourse, et, encouragé par le bonheur de ses premières tentatives, il hasarda dans les spéculations de l'agio tout ce qu'il possédait. La révolution de 1830, en déterminant une baisse soudaine dans les fonds publics, le ruina complétement. Au mois de décembre 1831, il s'embarqua à Brest pour les États-Unis. Bien accueilli du ministre de la guerre Poinsett, il se chargea d'une mission scientifique destinée à l'exploration des



vastes contrées qui s'étendent à l'ouest du Mississipi et désignées généralement sous le nom de *Far-uest*. Après y avoir consacré plusieurs années, il mettait en ordre les matériaux de ce grand travail, lorsqu'il mourut, à l'âge de cinquante-sept ans. On a de lui : *Mémoire sur la libration de la Lune*, lu en 1818 à l'Acad. des sciences et inséré dans la *Connaiss. des temps* de 1822; — *Lettre à M. Outrequin, banquier, sur les assurances qui ont pour base les probabilités de la durée de la vie humaine*; Paris, 1818, in-8°; deux éditions dans la même année; —(avec le colonel Broussaud), *Mémoire sur la mesure d'un arc de parallèle moyen entre le pôle et l'équateur*; Paris, 1826, in-8°, pl.; — *Mémoire sur un nouveau calcul des latitudes du mont Jouy et de Barcelone, pour servir de supplément au* Traité de la Base du système métrique; Paris, 1828, in-8°; — (avec Reynaud), *Cours de mathématiques à l'usage de la marine*; Paris, 1830, 2 vol. in-8°; il a rédigé le t. II, qui traite de la géométrie, de la trigonométrie et d'applications diverses. Il passe pour l'auteur de la brochure anonyme qui parut en 1836 sur les découvertes dans la lune faites par Herschell au cap de Bonne-Espérance. Il a aussi laissé de volumineux manuscrits, entre autres un dictionnaire des dialectes et un recueil des chants notés des tribus indiennes. P. L.

The American almanack (1844). — Allen, *Amer. biogr. dict*, 1837. — Querard, *France littér*.

NICOLLS (*Jasper*), général anglais, né vers 1780, mort le 4 mai 1849, près Reading. Entré en 1793 dans la carrière des armes, il gagna ses premiers grades dans les Indes, où il assista à la bataille d'Argaüm et au siége de Gawalour. Nommé major en 1805, il revint en Angleterre, servit avec Cathcart à l'armée du Hanovre, et accompagna à Buenos-Ayres le général Crawfurd, qui le choisit en 1809 pour son principal lieutenant Il prit encore part aux expéditions de La Corogne en Espagne et de Walcheren. En 1816, il fut renvoyé aux Indes. Ayant obtenu de lord Moira le commandement d'un corps de cipayes, il s'empara d'Almorah, et se distingua par ses talents militaires dans la guerre contre les Pindaris (1817); en 1825 il contribua à la prise de Bhurtpour et en 1830 il devint major général. Après avoir passé sept ans dans son pays, il gouverna, de 1838 à 1843, la présidence de Madras. En 1841, il avait obtenu le grade de lieutenant général. K.

Illustrated London news, 1849.

NICOLO (*Nicolas* ISOUARD, dit), compositeur dramatique français, né à Malte, en 1775, de parents français, mort à Paris, le 23 mars 1818. On l'envoya tout jeune faire ses études à Paris, où il passa les examens necessaires pour être reçu aspirant de marine; mais les événements de la révolution de 1789 ayant modifié les intentions de son père, celui-ci le rappela à Malte, en 1790, et le plaça dans une maison de commerce. Cette nouvelle carrière ne convenait guère au jeune Isouard qui, passionné pour la musique, se sentait déjà entraîné vers cet art par un penchant irrésistible. Un vieux maître de contrepoint et d'accompagnement, nommé Michel-Ange Vella, ayant reconnu ses heureuses dispositions naturelles, le prit en affection et lui enseigna les éléments de la composition. Azopardi, maître de chapelle des chevaliers de l'ordre de Malte, lui fit ensuite travailler la fugue. Le père d'Isouard s'apercevant alors que son fils consacrait la plus grande partie de son temps à la musique, le sépara de ses maîtres, et l'envoya à Palerme dans une autre maison de commerce; mais Isouard trouva dans cette ville le moyen de continuer ses études, sous la direction d'Amendola, qui forma son goût en lui faisant accompagner les œuvres des compositeurs les plus célèbres. Ses parents, persistant à le diriger vers le commerce, le firent partir pour Naples, où il fut employé chez des banquiers allemands. Son séjour dans la patrie de Leo, de Durante, de Scarlatti, de Pergolèse, de Cimarosa, décida de sa vocation. Résistant au désir de sa famille, il termina son éducation musicale sous la direction de Sala, et abandonna le commerce pour se livrer entièrement à la culture de l'art qu'il avait étudié avec tant de persévérance. Après avoir reçu de Guglielmi des conseils sur la coupe des morceaux de musique dramatique, il obtint pour le théâtre de Florence le livret d'un opéra intitulé *Avviso ai maritati*, et partit pour cette ville, où l'ouvrage fut représenté dans le courant de l'année 1794. Il avait signé sa partition de son nom de baptême en italien, le nom de *Nicolo* lui paraissant plus musical que celui d'*Isouard*. La pièce ne réussit pas. Le jeune compositeur, un instant découragé, sembla regretter d'avoir quitté le commerce; cependant il se décida à poursuivre la carrière artistique, et se rendit l'année suivante à Livourne, où il écrivit *Artaserce*, opéra en trois actes, qui fut plus heureux. Ce succès lui valut la protection de M. de Rohan, grand maître de l'ordre de Malte, qui, l'ayant rappelé dans sa patrie, l'honora de la croix de Saint-Donat, le nomma organiste de la chapelle de Saint-Jean de Jérusalem et lui confia ensuite les fonctions de maître de chapelle de l'ordre. Cette nouvelle position fournit au musicien l'occasion d'écrire beaucoup de morceaux pour l'église. Après l'occupation de l'île de Malte par les Français, en 1798, l'ordre des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem ayant été supprimé, Isouard se trouva sans emploi. Le théâtre qui avait été établi à Malte lui offrait une ressource. Il écrivit pour cette scène la musique de plusieurs opéras traduits du français, tels que *Renaud d'Ast*, *Le Barbier de Séville*, *L'Impromptu à la campagne*, *Le Tonnelier*, *Les Deux Avares*, et de quelques autres sur des livrets italiens. On cite parmi ces derniers ceux

ayant pour titre *Ginevra di Scozia*, et *Il Barone d'Alba Chiara*. Le général Vaubois, qui portait de l'intérêt à Isouard, lui conseilla d'aller s'établir à Paris, et lui proposa de l'emmener avec lui. Isouard accepta, et suivit le général en qualité de secrétaire. Dès son arrivée à Paris, en 1799, il trouva dans la personne de Rodolphe Kreutzer un ami dévoué, qui lui aplanit les difficultés du début au théâtre, et dans le courant de la même année il fit représenter *Le Tonnelier*, ancien opéra-comique dont il avait refait la musique et que Delrieu avait parodié sur de nouvelles paroles. La pièce ne réussit pas. Nicolo, que nous ne désignerons plus que par ce nom, qu'il avait adopté et qu'il conserva dans toutes ses autres productions musicales, n'eut pas plus de bonheur avec *La Statue, ou la Femme avare*, opérette en un acte, qu'il donna l'année suivante. Il écrivit alors, en collaboration avec Kreutzer, *Le petit Page, ou la prison d'État*, opéra-comique en un acte, et *Flaminius à Corinthe*, qui fut représenté au mois de février 1801, au grand Opéra. A ces deux ouvrages succéda *L'Impromptu de campagne*, traduit de l'opéra comique italien qu'il avait fait jouer précédemment à Malte et auquel il avait ajouté de nouveaux morceaux. Dans le même temps il travailla, avec Méhul, Kreutzer et Berton, à la partition du *Baiser et la quittance*, et composa à l'occasion du traité de paix d'Amiens une cantate qui fut exécutée au théâtre de l'Opéra-Comique. Nicolo, dont le talent avait été peu apprécié jusque-là, ne tarda pas cependant à se faire une réputation. Plusieurs petits ouvrages remarquables par le charme des mélodies, entre autres *Michel-Ange*, représenté en 1802, *Le Médecin turc*, en 1803, et surtout *L'Intrigue aux fenêtres*, en 1805, le placèrent au nombre des compositeurs les plus aimés du public parisien. Les circonstances d'ailleurs le favorisaient singulièrement. Cherubini depuis ses *Deux Journées* (1800) n'avait plus rien donné à l'Opéra-Comique. La musique de Méhul avait une sévérité de style qui ne convenait guère aux oreilles, encore peu exercées, des habitués de ce théâtre; aussi, malgré tout son talent, Méhul n'était-il pas toujours heureux, et dans ses moments de découragement il ne travaillait plus. Boïeldieu, après avoir écrit ses partitions de *Zoraïm et Zulnare*, de *Beniowski*, du *Calife de Bagdad*, et de *Ma Tante Aurore*, avait quitté la France pour se rendre en Russie, où il allait faire un long séjour. Kreutzer composait principalement alors pour le grand Opéra. Berton se trouvait donc à peu près le seul rival dont Nicolo eût à redouter la concurrence active. Nicolo ne négligeait rien d'ailleurs de tout ce qui pouvait contribuer à lui assurer des succès. Lié avec les littérateurs qui avaient le plus d'influence au théâtre, notamment avec Hoffmann et Étienne, passant pour ainsi dire sa vie au milieu des auteurs et des acteurs, cédant aux exigences des uns et aux caprices des autres, il parvenait à se faire donner pour les mettre en musique les meilleurs livrets d'opéras-comiques dont les rôles étaient confiés aux sujets les plus réputés de la troupe. Son activité était telle qu'après avoir donné *L'Intrigue aux fenêtres*, il composa, dans l'espace de cinq ans, c'est-à-dire de 1806 à 1811, treize autres ouvrages, parmi lesquels on remarque surtout *Les Rendez-vous bourgeois*, *Cendrillon* et *Le Billet de loterie*. Ses partitions se ressentaient, il est vrai, de la rapidité avec laquelle il les écrivait; mais si les connaisseurs relevaient souvent dans ses ouvrages d'impardonnables négligences, elles n'en passaient pas moins inaperçues de la foule. Le succès des opéras en France dépendait bien plus alors de l'intérêt des pièces que de la musique, qui n'était qu'un accessoire pour la plupart des spectateurs. Il fallait avant tout qu'un chanteur fût acteur. Elleviou, Martin, Gavaudan, Huet, Mmes Gavaudan et Saint-Aubin faisaient les délices du public de l'Opéra-Comique, et avec de pareils interprètes Nicolo ne pouvait manquer de réussir.

Nicolo était en pleine possession de la faveur publique, lorsqu'en 1812 Boïeldieu revint de Russie. Le retour de ce compositeur, dont les œuvres, restées à la scène depuis dix ans, n'avaient cessé d'être entendues avec plaisir, changea la position de Nicolo. Celui-ci sentait qu'il allait avoir à lutter contre un adversaire plus fort que lui, et ne voulait point se laisser éclipser. Tous deux étaient soutenus par des amis et des partisans exclusifs, dont les critiques et les intrigues les excitaient sans cesse l'un contre l'autre. Ils devinrent bientôt ennemis irréconciliables. A partir de ce moment le talent de Nicolo prit un caractère plus élevé. *Joconde* et *Jeannot et Colin*, représentés dans le courant de l'année 1814, furent les fruits de cette rivalité, et quoique ces deux ouvrages n'aient pas eu à l'époque de leur apparition la même vogue que *Cendrillon*, ils n'en sont pas moins considérés aujourd'hui comme les meilleures productions du compositeur. Nicolo écrivit encore quelques autres ouvrages; mais sa santé, altérée par l'abus des plaisirs, auxquels il s'était livré dans ces dernières années, l'obligea bientôt de suspendre tout travail, et il expira, le 23 mars 1818, à l'âge de quarante-deux ans. Dans ses derniers moments, il eut le chagrin d'apprendre la nomination de son rival, Boïeldieu, à l'Institut de France, en remplacement de Méhul, alors qu'il s'était présenté en même temps que lui comme candidat. Nicolo laissait inachevée la partition d'*Aladin, ou la lampe merveilleuse;* cet opéra fut terminé par Benincori et représenté ensuite, le 6 février 1822, à l'Académie royale de Musique (1). En 1814, après la Restauration, Nicolo avait re-

(1) Benincori n'eut pas non plus la satisfaction de voir exécuter cette pièce; il mourut quelques jours avant la première représentation.

pris la croix de Saint-Donat, que beaucoup de personnes ont confondue avec la décoration de l'ordre de Malte.

Si les *Rendez-vous bourgeois* ont dû leur vogue soutenue principalement au comique de la pièce d'Hoffmann, Nicolo, dans plusieurs autres ouvrages, a fait preuve d'un mérite musical réel et de plus de savoir qu'on ne lui en accorde généralement. Ses œuvres ne peuvent sans aucun doute soutenir la comparaison avec celles de Boiëldieu, qui brillent par plus de verve, de grâce et d'élégance; mais on y trouve une foule de mélodies d'une allure franche et séduisante, qui les rendit promptement populaires. Parmi les morceaux les plus remarquables des meilleures partitions de Nicolo, nous citerons : dans *Cendrillon*, le quatuor d'introduction dans lequel la chanson, *Il était un p'tit homme*, vient se marier au motif des deux sœurs, *Arrangeons nos dentelles*, et à l'air de basse, *Ma chère enfant, soyez tranquille;* le duo, *Ah! quel plaisir! ah! quel beau jour;* l'air, *Conservez bien cette bonté*, et le duo, *Vous l'aimez donc avec tendresse?* Dans le *Billet de loterie*, l'air devenu classique, *Non, je ne veux pas chanter*. Dans *Joconde*, l'air que chantait Martin, *J'ai longtemps parcouru le monde;* le duo, *Ah! monseigneur, je suis tremblante;* les couplets, *Parmi les filles du canton;* le quatuor, *Quand on attend sa belle;* la romance, *Dans un délire extrême*. Enfin, dans *Jeannot et Colin*, le duo, *Tous mes plaisirs étaient les siens;* la romance, *Oh! Jeannot me délaisse*, et l'air, *J'ai perdu l'ami de mon cœur*.

Voici la liste des diverses productions musicales de Nicolo : Musique d'église : Cinq messes à voix seule, avec accompagnement d'orgue, composées pour la chapelle des chevaliers de Malte; — Des psaumes à quatre voix; — Des motets à plusieurs voix, avec accompagnement d'orgue ou d'orchestre; — Addition d'instruments à vent au *Requiem* de Jomelli; — Musique pour le théâtre : *Avviso ai maritati*, opéra représenté à Florence (1794); — *Artaserce*, id., en trois actes, à Livourne (1795); — *Rinaldo d'Asti*, id., à Malte; — *Il Barbiere di Seviglia*, id.; — *L'Improvisata in campagna*, id.; — *Il Barone d'Alba Chiara*, id.; — *Le Tonnelier*, un acte, à l'Opéra-Comique, à Paris (1799); — *La Statue, ou la femme avare*, un acte, au même théâtre (1800); — *Le petit Page, ou la prison d'État*, un acte, en collaboration avec Kreutzer, id. (1800); — *Flaminius à Corinthe*, en un acte, avec Kreutzer, au grand Opéra (1801); — *L'Impromptu de campagne*, un acte, refait avec des morceaux nouveaux, à l'Opéra-Comique (1801); — *Michel-Ange*, un acte, au même théâtre (1802); — *Le Baiser et la Quittance*, trois actes, en société avec Méhul, Kreutzer et Boiëldieu, id. (1802); — *Les Confidences*, deux actes, id. (1803); — *Le Médecin turc*, un acte, id. (1803); — *Léonce, ou le fils adoptif*, deux actes, id. (1805); — *La Ruse inutile*, deux actes, id. (1805); — *L'Intrigue aux fenêtres*, un acte, id. (1805); — *Idala*, trois actes, id. (1806); — *La Prise de Passaw*, deux actes, id. (1806); — *Le Déjeuner de garçons*, un acte, id. (1806); — *Les Créanciers, ou le remède à la goutte*, trois actes, id. (1807); — *Les Rendez-vous bourgeois*, un acte, id. (1807); — *Un Jour à Paris*, trois actes, id. (1808); — *Cimarosa*, deux actes, id. (1808); — *L'Intrigue au sérail*, trois actes, id. (1809); — *Cendrillon*, trois actes, id. (1810); — *Le Magicien sans magie*, deux actes, id. (1811); — *La Victime des arts*, deux actes, en collaboration avec Solié et Berton fils, id. (1811); — *Le Billet de loterie*, un acte, id. (1811); — *La Fête du village*, un acte, id. (1811); — *Lully et Quinault*, un acte, id. (1812); — *Le Prince de Catane*, trois actes, id. (1813); — *Les Français à Venise*, un acte, id. (1813); — *Joconde*, trois actes, id. (1814); — *Jeannot et Colin*, trois actes, id. (1814). — *Le Siége de Mézières*, un acte, en collaboration avec Cherubini, Catel et Boiëldieu, id. (1814); — *Les deux Maris*, un acte, id. (1816); — *L'une pour l'autre*, trois actes, id. (1816); — *Aladin, ou la lampe merveilleuse*, grand opéra en cinq actes, laissé inachevé par Nicolo, qui n'avait écrit que la musique des deux premiers actes. L'ouvrage fut terminé par Benincori et représenté à l'Opéra, le 6 février 1822. — Musique de chambre : *Hébé*, cantate, sur des paroles de M. de Rohan; — Canzonettes avec accompagnement de piano; — Duos dans la manière de Clari et de Steffani; — Cantate pour la paix d'Amiens. Ces divers morceaux n'ont point été publiés. Nicolo possédait une bibliothèque musicale bien choisie, dont une partie a été acquise, après sa mort, par le Conservatoire de musique de Paris.

Dieudonné Denne-Baron.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Patria, *Histoire de l'art musical en France*. — *L'Opéra-Comique, ses progrès, sa trop grande extension*, par M. L. Méneau, ouvrage publié dans le journal *le Ménestrel*, années 1860 et 1861.

NICOLO (*Gelasio*). *Voy.* Ferrare (*Stefano* de).

NICOLOPOULO (*Constantin*), philologue grec, né à Smyrne, en 1786, d'une famille originaire d'Andritsena en Morée, mort à Paris, le 15 juin 1841. Il commença ses études à Smyrne et les acheva à Bukarest sous l'habile helléniste Lampros Photiades. Jeune il se fit connaître par des poésies en grec moderne. Il possédait très-bien aussi la littérature grecque ancienne, et il donna plus d'une fois d'utiles conseils aux plus savants philologues de son temps. Il vint jeune en France et vécut du produit de quelques leçons particulières; il enseigna ensuite la littérature grecque à l'Athénée de Paris, et finit par être attaché à la bibliothèque de l'Institut. Patriote zélé, il servit la cause de l'in-

dépendance grecque et contribua à la renaissance des lettres helléniques par plusieurs publications en prose et en vers. Il avait, à force d'économie et en s'imposant de dures privations, réuni une riche collection de livres ; il les destinait à la ville d'Andritsena ; en 1840 il obtint une pension de retraite. Il se disposa à partir pour la Grèce, et expédia dans ce pays plusieurs caisses de livres ; mais en battant sur son bras les volumes pour en ôter la poussière, il se fit une meurtrissure qui s'aggrava bientôt d'une manière alarmante. Nicolopoulo transporté à l'Hôtel-Dieu y succomba à l'âge de cinquante-cinq ans. Il n'avait pas fait de testament et ne laissait pas d'héritiers. Le Domaine fit vendre à vil prix le reste de sa bibliothèque. « Comment, disait à ce sujet le journal *La Presse*, ne s'est-il pas trouvé parmi les agents du Domaine quelque employé ayant fait sa sixième et pouvant comprendre la suscription testamentaire des livres de ce bienfaiteur de la Grèce : *Propriété sacrée d'Andritsena, don d'Agathophron Nicolopoulo.* » Le chef-d'œuvre de Nicopoulo est une *Ode sur le printemps* (grec avec la traduction française littérale en regard) ; Paris, 1817, in-8°. Il fut le collaborateur de plusieurs journaux littéraires et de la *Revue encyclopédique*, à laquelle il fournit entre autres articles une *Notice sur la vie et les écrits de Rhigas*. Il entreprit lui-même une revue périodique en grec moderne, intitulée l'*Abeille*, qui eut trois livraisons, 1819-21 ; plus tard il publia à ses frais, et pour être distribuée gratis aux étudiants d'Athènes et d'Égine, une autre revue philologique, intitulée *Jupiter Panhellénien* ; il en parut une livraison ; Paris, 1835, in-8°. Il a mis en tête du *Dialogue sur la révolution grecque* de Greg. Zalyk, un *Discours adressé à tous les jeunes Grecs sur l'importance de la littérature et de la philosophie grecques* (en grec). Il revit le texte grec de l'Euclide de F. Peyrard ; Paris, 1814-1818 et de *l'Almageste* de Ptolémée publié par l'abbé Halma ; 1817. Amateur passionné de musique et élève de Fétis, Nicolopoulo fut l'éditeur de l'*Introduction à la théorie et à la pratique de la musique ecclésiastique* (Εἰσαγωγὴ εἰς τὸ θεωρητικὸν καὶ πρακτικὸν τῆς ἐκκλησιαστικῆς μουσικῆς) de Chrysanthe de Madyte, et des *Doxastika*, recueil d'hymnes notées de l'Église grecque, recueillies et mises en ordre par Grégoire Lampadarios, 1821, in-8°. Il était membre correspondant de l'Institut archéologique de Rome.

L. J.

La Presse, du 18 décembre 1841. — Quérard, *France Littér.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

NICOLOSI (*Giovanni-Battista*), géographe italien, né le 14 octobre 1610, à Paterno (Sicile), mort le 19 janvier 1670, à Rome. Il entra dans les ordres et devint docteur en théologie. Après avoir passé quelques années à la cour de l'empereur Léopold Ier, puis à celle de Ferdinand-Maximilien, margrave de Bade, il vint se fixer à Rome, où il obtint, par le crédit des Borghèse, d'être attaché comme chapelain à l'église Sainte-Marie-Majeure. De bonne heure il s'était appliqué à l'étude des mathématiques et de la géographie, et il avait été chargé, dès 1652, par la Congrégation de la Propagande de dresser une carte du monde chrétien à l'usage des missionnaires. Il possédait à fond plusieurs langues modernes, et il n'était pas moins remarquable par la variété de ses connaissances que par son éloquence et la prudence de sa conduite. On a de lui : *La Teorica del globo terrestre* ; Rome, 1642, in-12 ; — *Guida allo studio geografico* ; ibid., 1662, in-4° ; — *Hercules Siculus, sive studium geographicum* ; ibid., 1670-1671, 2 vol. in-fol., en italien. Ses ouvrages inédits sont nombreux ; ils comprennent *Orbis descriptio in X magnas tabulas distributa* ; *Ecclesiasticæ ditionis descriptio* ; *Regni Neapolitani descriptio* ; *Ragguaglio del viaggio in Germania* ; *Interessi de' regnanti d'Europa, dell' Asia et dell' Africa* ; des comédies ; des poëmes ; des traités de mathématiques, de fortification, de théologie, etc.

P.

Mongitore, *Bibl. Sicula.*

NICOLS (*William*), poëte latin, né vers 1660, à Londres. Il fit ses études à l'université d'Oxford, et y sut mériter l'affection du célèbre Edward Pocoke. Sous le règne de Jacques II, il eut à souffrir des persécutions dirigées contre l'Église anglicane. L'évêque Morton lui donna la cure de Stockport, dans le comté de Chester, et ce fut probablement là qu'il termina ses jours. On a de lui un poëme latin *De inventis litteris* (Londres, 1711, in-8°), divisé en six livres et écrit en vers élégiaques pleins d'élégance. Après avoir fait remonter l'origine des lettres alphabétiques à Dieu lui-même, qui en apprit l'usage aux hommes, il présente, dans des tableaux rapides et animés, la marche et les progrès de la littérature et des sciences chez les divers peuples.

K.

Acta eruditorum lipsiensium, 1712. — Freytag, *Apparatus litter.*, II, 1031-1037.

NICOLS. *Voy.* NICHOLS.

NICOLSON ou **NICHOLSON** (*William*), savant prélat anglais, né en 1655, à Orton près Carlisle, mort le 14 février 1727, à Derry, en Irlande. Fils d'un ecclésiastique, il fut destiné à suivre la même carrière. Il venait de terminer son éducation à l'université d'Oxford lorsque sir Joseph Williamson, un des secrétaires d'État, l'envoya à Leipzig pour y étudier à ses frais les langues du Nord ; à son retour il visita la France. Aussitôt qu'il eut reçu les ordres (1681), il devint chapelain de l'évêque de Carlisle, Edward Rainbow, qui lui donna presque en même temps une prebende à Carlisle et l'archidiaconat de cette ville, vacant par la mort de Thomas Musgrave (1682). Le 23 juin 1702 il succéda à son protecteur sur le siége de Carlisle, et Georges Ier le choi-

sit en 1715 pour grand aumônier. Transféré en 1718 à l'évêché de Derry, il fut élevé le 9 février 1727 à la dignité d'archevêque de Cashel; mais il mourut subitement, cinq jours après. On a de lui : *English historical library*; Londres, 1696-1699, 3 vol. in-8°; — *Scotish historical library*; ibid., 1702, in-8°; — *Irish historical library*; ibid., 1724, in-8°: ces recueils, qui abondent en précieux renseignements sur l'histoire et les antiquités des trois royaumes, ont été réunis et plusieurs fois réimprimés; la meilleure édition est celle qu'a donnée T. Evans (1776, in-4°). Nicolson publia en 1702 une *Lettre* à White Kennett pour servir de défense à cet ouvrage contre Fr. Atterbury; — *Leges marchiarum, or Border laws*; ibid., 1705, 1747, in-8°. Il a aussi fourni deux mémoires aux *Philosophical transactions*, et il a rédigé pour l'*English Atlas* de Pitt (Oxford, 1680-1683, 3 vol. in-fol.) la description de la Pologne, du Danemark et de l'empire d'Allemagne. Son neveu, *Joseph Nicolson*, a fait usage pour l'*History of Cumberland* des nombreux matériaux qu'il lui avait légués. P. L.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Harris et Ware, *Ireland*, I. — Chalmers, *General biogr. Dict.*

NICOLSON. *Voy.* NICHOLSON.

NICOMAQUE (Νικόμαχος), poëte tragique grec, né à Alexandrie en Troade, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Contemporain d'Euripide et de Théognis, il lutta contre ces deux poëtes et remporta la victoire contrairement à l'attente générale. On peut inférer du langage de Suidas que la pièce qui obtint le prix était sur le sujet d'*Œdipe*. D'après Suidas Nicomaque composa douze tragédies; mais il faut retrancher de cette liste deux comédies; il reste les pièces suivantes: *Alexandre*, *Eriphyle*, *Geryones*, *Aletides*, *Neoptolème*, *Les Mysiens*, *Œdipe*, *La Destruction d'Ilion* ou *Polyxène*, *Tyndaré*, *Alcméon et Teucer*. Ces trois dernières tragédies forment une trilogie. Les deux autres pièces mentionnées par Suidas, Ἐλλήθυια et Μετεκβαίνουσαι, appartiennent probablement, ainsi qu'une autre comédie, intitulée Ναυμαχία, à un Nicomaque, poëte de la comédie nouvelle. Il reste quelques fragments de ces pièces.

Il existait un autre Nicomaque, poëte de l'ancienne comédie et contemporain de Phérécrate (420 avant J.-C.). Y.

Suidas, au mot Νικόμαχος. — Meineke, *Fragmenta com. græcorum*, vol. I, p. 75, etc., 400, etc.; V, p. 583, etc., 58°, etc. — Bothe, *Fragm. poet. com. græc.*, dans la *Bibliothèque Grecque* de A.-F. Didot, — Wagner, *Fragm. trag. Græc.* dans la même *Bib. Gr.*

NICOMAQUE *le Gerasénien*, mathématicien grec, né à Gérasa, en Arabie, vivait dans le premier siècle après J.-C. Il écrivit sur l'arithmétique et la musique, et son nom devint une expression commune pour désigner un savant mathématicien. « Vous comptez comme un Nicomaque de Gérasa », est-il dit dans le *Philopatris*. Nicomaque a exercé indirectement par l'intermédiaire de Boëce, son abréviateur, une grande influence sur les études scientifiques en Europe, au quinzième et au seizième siècle. Il appartenait à l'école de Pythagore, et il écrivit une vie de ce philosophe; elle n'existe plus. Le grand ouvrage de Nicomaque sur l'arithmétique est également perdu; il reste de lui Ἀριθμητικῆς εἰσαγωγῆς βιβλία β (*Introduction à l'étude de l'arithmétique* en deux livres), publiée par Christian Wechel; Paris, 1538, in-4°; et réimprimée par Ast à la suite des *Theologumena arithmeticæ* attribués à Jamblique; Leipzig, 1817, in-8°; — Ἐγχειρίδιον ἁρμονικῆς βιβλία β (*Manuel d'harmonie en deux livres*), publié pour la première fois par Meursius dans ses *Auctores veteris musicæ*, Leyde, 1616, in-4°; réimprimé par Meibomius avec une traduction latine dans ses *Antiquæ musices auctores septem*; Amsterdam, 1652, in 4°. Le père Lami l'inséra dans son édition des *Œuvres* de Meursius. Nicomaque avait aussi composé des Θεολογούμενα ἀριθμητικῆς (*Théologoumènes d'arithmétique*), dans lesquels il recueillait les rapports mystiques des nombres. Cet ouvrage est perdu, et il n'y a guère lieu d'en regretter la perte, si l'on en croit Photius, qui le juge très-sévèrement. Athénée mentionne un traité Περὶ ἑορτῶν Αἰγυπτίων (*Sur les Fêtes des Égyptiens*), par un Nicomaque qui est peut être le même que *le Gérasénien*. Y.

Photius, *Bibliotheca*. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. V, p. 629. — Hoffmann, *Bibliogr. Lexicon*. — Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. I. p. 318. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NICOMAQUE, célèbre peintre grec, fils et disciple d'Aristodème, né à Thèbes, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle après J.-C. Cicéron le place à côté d'Apelle et de Protogène; Plutarque compare ses peintures aux vers d'Homère, et dit que, outre la force et la grâce, elles avaient le mérite de la facilité et semblaient avoir coûté peu de peine. Vitruve le mentionne parmi les artistes qui ont manqué d'atteindre le plus haut point de renommée, non par défaut d'art et d'habileté, mais à cause de circonstances accidentelles. Cependant, d'après un curieux récit de Pline, on peut croire que Nicomaque aurait donné plus de perfection à ses ouvrages s'il y avait consacré plus de temps. Chargé par le tyran Aristrate de peindre le monument élevé au poëte Télestès, il tarda tellement à se mettre à l'œuvre que le tyran s'irrita du délai; mais enfin, commençant son travail quelques jours avant le dernier terme qui lui était assigné, il remplit ses engagements avec autant d'habileté que de promptitude. Pline cite les ouvrages suivants de Nicomaque : l'*Enlèvement de Proserpine*, dans le temple de Minerve au Capitole, au-dessus du sanctuaire de la Jeunesse; une *Victoire sur un quadrige* dédié par Plancus dans le Capitole; *Apollon et Diane*; *Cybèle la mère des Dieux assise sur un lion*; des *Bacchantes surprises par des Sa-*

tyres; une *Scylla* dans le temple de la Paix; un tableau inachevé des *Tyndarides*, et qui n'en était pas moins regardé comme une des œuvres les plus admirables de Nicomaque. Ce peintre eut pour disciples son frère Aristide, son fils Aristoclès, Philoxène d'Érétrie et Nicophane. Stobée rapporte un propos intéressant de Nicomaque. Un amateur remarquant qu'il ne pouvait rien voir de beau dans l'*Hélène* de Zeuxis. « Prenez mes yeux, répondit Nicomaque, et vous verrez une déesse. » Z.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 7, 10, 11. — Cicéron, *Brut.*, 18. — Plutarque, *Timol.*, 36. — Vitruve, III. — Stobée, *Sermon.*, 61. — Junius, *Catalogus artificum*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NICOMÈDE Ier (Νικομήδης), roi de Bithynie, fils aîné de Zipoétès, régna depuis 278 avant J.-C. jusqu'à 250 environ. Il succéda à son père, et, suivant la coutume des despotes orientaux, il commença son règne en ordonnant de mettre à mort ses frères. Deux furent tués; un troisième, nommé Zipoétès, échappa aux meurtriers, rassembla un grand nombre d'adhérents et se maintint indépendant dans une partie de la Bithynie. Ainsi affaibli à l'intérieur et menacé d'une invasion par Antiochus Ier, roi de Syrie, Nicomède se fortifia par une alliance avec la ville d'Héraclée et avec Antigone Gonatas. Il trouva bientôt des auxiliaires plus puissants. Les Gaulois, dans leur marche rapide vers l'Orient, avaient atteint le Bosphore et assiégeaient Byzance. Nicomède persuada à ces vaillants barbares de venir en Asie se mettre à sa solde. Les Gaulois, sous les ordres de dix-sept chefs, dont les deux principaux étaient Léonnorius et Lutarius, traversèrent le Bosphore, défirent Zipoétès, qui fut mis à mort, et forcèrent Antiochus à se retirer. Nicomède, devenu maître incontesté de la Bithynie, eut le bonheur ou l'habileté de ne pas se brouiller avec les redoutables auxiliaires qu'il avait introduits en Asie, et il passa dans la paix et la prospérité le reste de son règne, qui dura vingt-cinq ans. Voulant, comme les autres rois grecs d'Asie, perpétuer son nom par la fondation d'une nouvelle capitale, il en choisit judicieusement l'emplacement dans le voisinage de la colonie mégarienne d'Astacus. Nicomédie, fondée en 264, devint rapidement et resta pendant plus de six siècles une des villes les plus riches et les plus florissantes d'Asie. La date de la mort de Nicomède est inconnue; mais l'abbé Sévin la place avec vraisemblance vers l'année 250. Nicomède fut deux fois marié. De sa première femme, Ditizela (suivant Tzetzès, qui rapporte sa mort tragique causée par la morsure d'un chien), ou Consingis d'après Pline, il eut deux fils, *Prusias* et *Zielas*, et une fille, *Lysandra*. Sa seconde femme, Etazeta, lui persuada de mettre de côté les droits des enfants du premier lit et de laisser le trône aux fils qu'il avait d'elle. Ces fils étant encore enfants, Nicomède, par un testament confia leur tutelle aux rois Ptolémée et Antigone Gonatas et aux villes d'Héraclée, Byzance et Cius. Tout cet arrangement resta inutile, et Ziélas se mit paisiblement en possession du trône. L. J.

Memnon, c. 16, 18 — 20, 22, dans les *Fragmenta histor. græcorum* (éd. Didot), t. III, p. 535, etc. — Justin, XXV, 2. — Tzetzès, *Chil*, III, 950, 960. — Strabon, XII, p. 563. — Étienne de Byzance, au mot Νικομήδεια. — Eusèbe, *Chron.* — Pausanias, V, 12. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 39; VIII, 40; XXXVI, 4. — Tite-Live, XXXVIII, 16. — Sévin, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XV. — Droysen, *Hellenismus*, vol. II.

NICOMÈDE II, *Épiphane*, roi de Bithynie, fils de Prusias II et quatrième descendant du précédent, né vers 176 avant J.-C., mort vers 91. Encore enfant, il accompagna son père à Rome, et fut favorablement accueilli par le sénat. Quelques années plus tard ses talents et son ambition excitèrent la jalousie de Prusias, qui l'envoya à Rome comme otage. Là encore il se distingua, et se plaça très-haut dans la faveur du sénat, devant lequel il défendit, en 155, les droits de Prusias contre les prétentions d'Attale II, roi de Pergame. Ces succès ne firent qu'accroître les soupçons de Prusias, qui envoya Ménas à Rome, en 149, avec la mission secrète d'assassiner Nicomède. Ménas, voyant le crédit dont le jeune prince bithynien jouissait à Rome, pensa que sa mort ne resterait pas impunie; il préféra tout révéler à Nicomède, et, d'accord avec Andronicus, ambassadeur d'Attale, il le pressa de détrôner son père, qui s'était rendu par ses vices l'objet de la haine et du mépris des Bithyniens. Nicomède prêta facilement l'oreille aux suggestions de Ménas et d'Andronicus. Il quitta secrètement Rome, débarqua en Épire, où il prit ouvertement le titre de roi et se rendit à la cour d'Attale, qui lui promit de le soutenir par les armes. Prusias, abandonné par tous ses sujets, invoqua vainement l'appui du sénat. Les habitants de Nicomédie ouvrirent les portes de leur ville au jeune prince, et le vieux roi, qui s'était réfugié près de l'autel de Jupiter, fut égorgé par l'ordre exprès de son fils, en 149.

Le règne qui commença par ce parricide dura cinquante-huit ans, et comme il fut tranquille, il a légué peu d'événements à l'histoire. Nicomède, qui avait vu les Romains de près, savait qu'il était incapable de leur résister, et, quoique ambitieux, il ne hasarda que rarement de leur déplaire par des tentatives d'agrandissement. Ce conflit entre l'ambition et la crainte se remarque dans tout ce que nous connaissons de la conduite de Nicomède. En 131 il assista la république dans la guerre contre Andronicus; mais en 103, voyant Rome dans un imminent danger par suite de l'invasion des Cimbres, il saisit cette occasion de faire entendre des plaintes très-vives sur les exactions des fermiers romains de l'impôt en Asie, et refusa d'envoyer les secours que lui demandait Marius. En même temps il s'unit à Mithridate VI pour s'emparer de la Paphlagonie, et malgré les ordres du sénat il s'appropria ce royaume, en ne donnant que la souveraineté nominale à un de ses fils. Quatre ou cinq ans plus tard,

vers 96, il imagina de joindre la Cappadoce à ses États en épousant Laodice, veuve d'Ariarathe VI. Quoiqu'il eût au moins quatre-vingts ans, il exécuta son projet de mariage; mais il ne lui fut pas aussi facile de se mettre en possession de la Cappadoce, que Mithridate lui disputa et lui enleva. Nicomède s'adressa alors au sénat, et réclama la Cappadoce pour un jeune imposteur qu'il faisait passer pour le fils d'Ariarathe et de Laodice. Cette princesse elle-même alla soutenir à Rome les droits de son prétendu fils. Le sénat, sans s'arrêter à cette imposture, déclara Nicomède et Mithridate mal fondés dans leurs prétentions rivales sur la Cappadoce, et leur ordonna de laisser cette province indépendante. Il prescrivit aussi à Nicomède d'évacuer la Paphlagonie, qui ne lui appartenait pas plus que la Cappadoce. Le vieux roi de Bithynie céda, et termina son long règne en paix avec la toute-puissante république. L. J.

Appien, *Mithridate*, 4, 7. — Polybe, XXXII, 26. — Justin, XXXIV, 4; XXXVII, 4; XXXVIII, 1, — 3. — Zonaras, IX, 28. — Tite-Live, *Épit.*, L. — Strabon, XIII, p. 624; XIV, p. 646. — Diodore de Sicile, XXXII, XXXVI, *Excerpta*. — Visconti, *Iconographie grecque*, vol. II, p. 188. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III, p. 419.

NICOMÈDE III, *Philopator*, roi de Bithynie, fils du précédent et de sa femme Nysa, mort en 74 avant J.-C. Mithridate, d'abord l'allié puis l'ennemi de son père, voulait s'emparer de la Bithynie. Il prétendit que Nicomède III était le fils d'une concubine, et sous ce prétexte il poussa un autre fils de Nicomède III, Socrate, surnommé *le Bon* (ὁ Χρηστός), à envahir la Bithynie avec une armée qu'il lui fournit. Nicomède, incapable de lutter contre ce redoutable compétiteur, invoqua l'appui des Romains. Deux légats du sénat, L. Cassius et M. Aquilius, vinrent le replacer sur son trône, en 90, sans que Mithridate et Socrate osassent faire aucune résistance. Fiers de ce facile succès, les deux légats poussèrent le pacifique Nicomède à envahir et à mettre au pillage le royaume de son adversaire. Nicomède se prêta malgré lui à des représailles qui avaient pour but d'enrichir les officiers romains aux dépens du Pont et contre lesquelles Mithridate protesta vainement auprès du sénat. Poussé à bout, le roi du Pont prit vigoureusement l'offensive en 88, et eut bientôt contraint Nicomède à s'enfuir à Pergame et de là en Italie. A la suite de ces événements s'engagea la première grande lutte entre Mithridate et la republique. Nicomède en fut le témoin passif, et profita de la victoire des Romains. Sylla stipula avec Mithridate en 84 que le royaume de Bithynie serait rendu à son légitime souverain. Nicomède, rétabli sur le trône, régna encore près de dix ans, sans que rien troublât la paix et la prospérité de ses États. C'est à peine s'il est encore question de lui dans l'histoire. En 81 un jeune Romain vint de la part du préteur M. Minucius Thermus réclamer l'assistance de la flotte bithynienne, et fut accueilli par Nicomède avec la plus grande faveur. Ce jeune homme était Jules César; quand il fut devenu plus tard le premier homme de l'État, ses ennemis rappelèrent avec les plus injurieuses imputations la faveur dont il avait été l'objet à la cour de Bithynie (*voy.* CÉSAR). Nicomède mourut sans enfants, et légua son royaume au peuple romain. Mithridate réclama l'héritage au nom d'un imposteur qu'il donnait pour le fils du roi de Bithynie; mais la guerre qu'il provoqua par cette revendication se termina par sa ruine complète (*voy.* MITHRIDATE). L. J.

Memnon, c. 30, 31, 38. — Justin, XXXVIII, 3, 5. — — Appien, *Mithrid.*, 7, 10, 11, 13-19, 60, 71. — Tite-Live, *Epit.*, LXXIV, LXXVI, LXXXIII, XCIII. — Plutarque, *Sulla*, 22, 24; *Cæs.*, I. — *Epist. Mithr. ad Arsac.* dans l'*Hist.* de Salluste, IV, p. 239, édit de Gerlach. — Eckhel, *Doctrina Num.*, II, p. 444, 445. — Visconti, *Iconographie grecque*, vol. II, p. 191. — Orelli, *Onomasticon Tull.*, p. 420. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III, p. 418-420.

NICOMÉDIE (*Georges* DE). *Voy*. GEORGES.

NICON. *Voy*. NIKON.

NICOPHANES, peintre grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il fut le contemporain (plus jeune) et le successeur d'Apelle. Pline dit que pour l'élégance, l'agrément et la beauté, peu de peintres peuvent lui être comparés (*elegans et concinnus, ita ut venustate ei pauci comparentur*); mais c'était une beauté molle, affectée. Nicophanes corrompit l'art, plus pur et plus noble, des anciens maîtres, et il mérita d'être compté au nombre des peintres obscènes (πορνογράφοι). Pline cependant lui attribue l'élévation et la gravité de l'art (*cothurnus ei et gravitas artis*); mais cette contradiction s'explique ou par une altération du texte ou par un manque de jugement assez commun chez Pline. Il est question dans Plutarque (*De aud. poet.*) d'un peintre licencieux nommé Chacrephanes. Comme il n'en est parlé nulle part ailleurs, Sillig suppose que le texte de Plutarque est fautif et qu'il faut lire Nicophanes. Y.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 10. — Athénée, XIII, p. 567. — Sillig, *Catalogus artificum*.

NICOPHON (Νικοφῶν) (Suidas l'appelle probablement par erreur Νικόφρων, *Nicophron*), poëte comique athénien, vivait vers 400 avant J.-C. Il fut le contemporain d'Aristophane, vieux et presque au terme de sa carrière. Bien qu'Athénée prétende qu'il appartenait à l'ancienne comédie, il semble qu'il était plutôt un poëte de la comédie moyenne. On connaît les titres de six de ses pièces, qui, à part une seule, sont sur des sujets mythologiques; ce sont Ἄδωνις (*Adonis*); — Ἐξ ᾅδου ἀνιών (*L'Échappé des enfers*); — Ἀφροδίτης γοναί (*Naissance d'Aphrodite*); — Πανδώρα (*Pandore*); — Χειρογάστορες (*Les Artisans*); — Σειρῆνες (*Les Sirènes*). Y.

Meineke, *Fragm. poet. comic.*, vol. I, p. 256, etc., vol II, p. 848, etc. — Bothe, *Fragm. com. græc.* (édit. A. F. Didot).

NICOSTRATE (Νικόστρατος), poëte comique athénien, le plus jeune des trois fils d'Aristophane, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il appartenait à une période de transition

tyres ; une *Scylla* dans le temple de la Paix ; un tableau inachevé des *Tyndarides*, et qui n'en était pas moins regardé comme une des œuvres les plus admirables de Nicomaque. Ce peintre eut pour disciples son frère Aristide, son fils Aristoclès, Philoxène d'Érétrie et Nicophane. Stobée rapporte un propos intéressant de Nicomaque. Un amateur remarquant qu'il ne pouvait rien voir de beau dans l'*Hélène* de Zeuxis. « Prenez mes yeux, répondit Nicomaque, et vous verrez une déesse. » Z.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 7, 10, 11. — Cicéron, *Brut.*, 18. — Plutarque, *Timol.*, 36. — Vitruve, III. — Stobée, *Sermon.*, 61. — Junius, *Catalogus artificum.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

NICOMÈDE Ier (Νικομήδης), roi de Bithynie, fils aîné de Zipoétès, régna depuis 278 avant J.-C. jusqu'à 250 environ. Il succéda à son père, et, suivant la coutume des despotes orientaux, il commença son règne en ordonnant de mettre à mort ses frères. Deux furent tués; un troisième, nommé Zipoétès, échappa aux meurtriers, rassembla un grand nombre d'adhérents et se maintint indépendant dans une partie de la Bithynie. Ainsi affaibli à l'intérieur et menacé d'une invasion par Antiochus Ier, roi de Syrie, Nicomède se fortifia par une alliance avec la ville d'Héraclée et avec Antigone Gonatas. Il trouva bientôt des auxiliaires plus puissants. Les Gaulois, dans leur marche rapide vers l'Orient, avaient atteint le Bosphore et assiégeaient Byzance. Nicomède persuada à ces vaillants barbares de venir en Asie se mettre à sa solde. Les Gaulois, sous les ordres de dix-sept chefs, dont les deux principaux étaient Léonnorius et Lutarius, traversèrent le Bosphore, défirent Zipoétès, qui fut mis à mort, et forcèrent Antiochus à se retirer. Nicomède, devenu maître incontesté de la Bithynie, eut le bonheur ou l'habileté de ne pas se brouiller avec les redoutables auxiliaires qu'il avait introduits en Asie, et il passa dans la paix et la prospérité le reste de son règne, qui dura vingt-cinq ans. Voulant, comme les autres rois grecs d'Asie, perpétuer son nom par la fondation d'une nouvelle capitale, il en choisit judicieusement l'emplacement dans le voisinage de la colonie mégarienne d'Astacus. Nicomédie, fondée en 264, devint rapidement et resta pendant plus de six siècles une des villes les plus riches et les plus florissantes d'Asie. La date de la mort de Nicomède est inconnue ; mais l'abbé Sévin la place avec vraisemblance vers l'année 250. Nicomède fut deux fois marié. De sa première femme, Ditizela (suivant Tzetzès, qui rapporte sa mort tragique causée par la morsure d'un chien), ou Consingis d'après Pline, il eut deux fils, *Prusias* et *Zielas*, et une fille, *Lysandra*. Sa seconde femme, Etazeta, lui persuada de mettre de côté les droits des enfants du premier lit et de laisser le trône aux fils qu'il avait d'elle. Ces fils étant encore enfants, Nicomède, par un testament confia leur tutelle aux rois Ptolémée et Antigone Gonatas et aux villes d'Héraclée, Byzance et Cius. Tout cet arrangement resta inutile, et Ziélas se mit paisiblement en possession du trône. L. J.

Memnon, c. 16, 18 — 20, 22, dans les *Fragmenta histor. græcorum* (éd. Didot), t. III, p. 535, etc. — Justin, XXV, 2. — Tzetzès, *Chil*, III, 950, 960. — Strabon, XII, p. 563. — Étienne de Byzance, au mot Νικομήδεια. — Eusèbe, *Chron.* — Pausanias, V, 12. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 39 ; VIII, 40 ; XXXVI, 4. — Tite-Live, XXXVIII, 16. — Sévin, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XV. — Droysen, *Hellenismus*, vol. II.

NICOMÈDE II, *Épiphane*, roi de Bithynie, fils de Prusias II et quatrième descendant du précédent, né vers 176 avant J.-C., mort vers 91. Encore enfant, il accompagna son père à Rome, et fut favorablement accueilli par le sénat. Quelques années plus tard ses talents et son ambition excitèrent la jalousie de Prusias, qui l'envoya à Rome comme otage. Là encore il se distingua, et se plaça très-haut dans la faveur du sénat, devant lequel il défendit, en 155, les droits de Prusias contre les prétentions d'Attale II, roi de Pergame. Ces succès ne firent qu'accroître les soupçons de Prusias, qui envoya Ménas à Rome, en 149, avec la mission secrète d'assassiner Nicomède. Ménas, voyant le crédit dont le jeune prince bithynien jouissait à Rome, pensa que sa mort ne resterait pas impunie ; il préféra tout révéler à Nicomède, et, d'accord avec Andronicus, ambassadeur d'Attale, il le pressa de détrôner son père, qui s'était rendu par ses vices l'objet de la haine et du mépris des Bithyniens. Nicomède prêta facilement l'oreille aux suggestions de Ménas et d'Andronicus. Il quitta secrètement Rome, débarqua en Épire, où il prit ouvertement le titre de roi et se rendit à la cour d'Attale, qui lui promit de le soutenir par les armes. Prusias, abandonné par tous ses sujets, invoqua vainement l'appui du sénat. Les habitants de Nicomédie ouvrirent les portes de leur ville au jeune prince, et le vieux roi, qui s'était réfugié près de l'autel de Jupiter, fut égorgé par l'ordre exprès de son fils, en 149.

Le règne qui commença par ce parricide dura cinquante-huit ans, et comme il fut tranquille, il a légué peu d'événements à l'histoire. Nicomède, qui avait vu les Romains de près, savait qu'il était incapable de leur résister, et, quoique ambitieux, il ne hasarda que rarement de leur déplaire par des tentatives d'agrandissement. Ce conflit entre l'ambition et la crainte se remarque dans tout ce que nous connaissons de la conduite de Nicomède. En 131 il assista la république dans la guerre contre Andronicus ; mais en 103, voyant Rome dans un imminent danger par suite de l'invasion des Cimbres, il saisit cette occasion de faire entendre des plaintes très-vives sur les exactions des fermiers romains de l'impôt en Asie, et refusa d'envoyer les secours que lui demandait Marius. En même temps il s'unit à Mithridate VI pour s'emparer de la Paphlagonie, et malgré les ordres du sénat il s'appropria ce royaume, en ne donnant que la souveraineté nominale à un de ses fils. Quatre ou cinq ans plus tard,

vers 96, il imagina de joindre la Cappadoce à ses États en épousant Laodice, veuve d'Ariarathe VI. Quoiqu'il eût au moins quatre-vingts ans, il exécuta son projet de mariage; mais il ne lui fut pas aussi facile de se mettre en possession de la Cappadoce, que Mithridate lui disputa et lui enleva. Nicomède s'adressa alors au sénat, et réclama la Cappadoce pour un jeune imposteur qu'il faisait passer pour le fils d'Ariarathe et de Laodice. Cette princesse elle-même alla soutenir à Rome les droits de son prétendu fils. Le sénat, sans s'arrêter à cette imposture, déclara Nicomède et Mithridate mal fondés dans leurs prétentions rivales sur la Cappadoce, et leur ordonna de laisser cette province indépendante. Il prescrivit aussi à Nicomède d'évacuer la Paphlagonie, qui ne lui appartenait pas plus que la Cappadoce. Le vieux roi de Bithynie céda, et termina son long règne en paix avec la toute-puissante république. L. J.

Appien, *Mithridate*, 4, 7. — Polybe, XXXII, 28. — Justin, XXXIV, 4; XXXVII, 4; XXXVIII, 1, — 3. — Zonaras, IX, 28. — Tite-Live, *Épit.*, L. — Strabon, XIII, p. 624; XIV, p. 646. — Diodore de Sicile, XXXII, XXXVI, *Excerpta*. — Visconti, *Iconographie grecque*, vol. II, p. 188. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III, p. 419.

NICOMÈDE III, *Philopator*, roi de Bithynie, fils du précédent et de sa femme Nysa, mort en 74 avant J.-C. Mithridate, d'abord l'allié puis l'ennemi de son père, voulait s'emparer de la Bithynie. Il prétendit que Nicomède III était le fils d'une concubine, et sous ce prétexte il poussa un autre fils de Nicomède III, Socrate, surnommé *le Bon* (ὁ Χρηστός), à envahir la Bithynie avec une armée qu'il lui fournit. Nicomède, incapable de lutter contre ce redoutable compétiteur, invoqua l'appui des Romains. Deux légats du sénat, L. Cassius et M. Aquilius, vinrent le replacer sur son trône, en 90, sans que Mithridate et Socrate osassent faire aucune résistance. Fiers de ce facile succès, les deux légats poussèrent le pacifique Nicomède à envahir et à mettre au pillage le royaume de son adversaire. Nicomède se prêta malgré lui à des représailles qui avaient pour but d'enrichir les officiers romains aux dépens du Pont et contre lesquelles Mithridate protesta vainement auprès du sénat. Poussé à bout, le roi du Pont prit vigoureusement l'offensive en 88, et eut bientôt contraint Nicomède à s'enfuir à Pergame et de là en Italie. A la suite de ces événements s'engagea la première grande lutte entre Mithridate et la république. Nicomède en fut le témoin passif, et profita de la victoire des Romains. Sylla stipula avec Mithridate en 84 que le royaume de Bithynie serait rendu à son légitime souverain. Nicomède, rétabli sur le trône, régna encore près de dix ans, sans que rien troublât la paix et la prospérité de ses États. C'est à peine s'il est encore question de lui dans l'histoire. En 81 un jeune Romain vint de la part du préteur M. Minucius Thermus réclamer l'assistance de la flotte bithynienne, et fut accueilli par Nicomède avec la plus grande faveur. Ce jeune homme était Jules César; quand il fut devenu plus tard le premier homme de l'État, ses ennemis rappelèrent avec les plus injurieuses imputations la faveur dont il avait été l'objet à la cour de Bithynie (*voy.* César). Nicomède mourut sans enfants, et légua son royaume au peuple romain. Mithridate réclama l'héritage au nom d'un imposteur qu'il donnait pour le fils du roi de Bithynie; mais la guerre qu'il provoqua par cette revendication se termina par sa ruine complète (*voy.* Mithridate). L. J.

Memnon, c. 30, 31, 38. — Justin, XXXVIII, 3, 5. — — Appien, *Mithrid.*, 7, 10, 11, 13-19, 60, 71. — Tite-Live, *Epit.*, LXXIV, LXXVI, LXXXIII, XCIII. — Plutarque, *Sulla*, 22, 24; *Cæs.*, 1. — *Epist. Mithr. ad Arsac.* dans l'*Hist.* de Salluste, IV, p. 289, édit de Gerlach. — Eckhel, *Doctrina Num.*, II, p. 444, 445. — Visconti, *Iconographie grecque*, vol. II, p. 191. — Orelli, *Onomasticon Tull.*, p. 420. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III, p. 418-420.

NICOMÉDIE (*Georges* de). *Voy.* Georges.

NICON. *Voy.* Nikon.

NICOPHANES, peintre grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il fut le contemporain (plus jeune) et le successeur d'Apelle. Pline dit que pour l'élégance, l'agrément et la beauté, peu de peintres peuvent lui être comparés (*elegans et concinnus, ita ut venustate ei pauci comparentur*); mais c'était une beauté molle, affectée. Nicophanes corrompit l'art, plus pur et plus noble, des anciens maîtres, et il mérita d'être compté au nombre des peintres obscènes (πορνογράφοι). Pline cependant lui attribue l'élévation et la gravité de l'art (*cothurnus et et gravitas artis*); mais cette contradiction s'explique ou par une altération du texte ou par un manque de jugement assez commun chez Pline. Il est question dans Plutarque (*De aud. poet.*) d'un peintre licencieux nommé Chaerephanes. Comme il n'en est parlé nulle part ailleurs, Sillig suppose que le texte de Plutarque est fautif et qu'il faut lire Nicophanes. Y.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 10. — Athénée, XIII, p. 567. — Sillig, *Catalogus artificum*.

NICOPHON (Νικοφῶν) (Suidas l'appelle probablement par erreur Νικόφρων, *Nicophron*), poëte comique athénien, vivait vers 400 avant J.-C. Il fut le contemporain d'Aristophane, vieux et presque au terme de sa carrière. Bien qu'Athénée prétende qu'il appartenait à l'ancienne comédie, il semble qu'il était plutôt un poëte de la comédie moyenne. On connaît les titres de six de ses pièces, qui, à part une seule, sont sur des sujets mythologiques; ce sont Ἄδωνις (*Adonis*); — Ἐξ ᾅδου ἀνιών (*L'Échappé des enfers*); — Ἀφροδίτης γοναί (*Naissance d'Aphrodite*); — Πανδώρα (*Pandore*); — Χειρογάστορες (*Les Artisans*); — Σειρῆνες (*Les Sirènes*). Y.

Meineke, *Fragm. poet. comic.*, vol. I, p. 256, etc., vol II, p. 848, etc. — Bothe, *Fragm. com. græc.* (édit. A. F. Didot).

NICOSTRATE (Νικόστρατος), poëte comique athénien, le plus jeune des trois fils d'Aristophane, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il appartenait à une période de transition

entre la comédie moyenne et la nouvelle. Plusieurs de ses personnages sont de ce dernier genre; ainsi il met en scène un soldat fanfaron, un usurier, un cuisinier. Photius rapporte, on ne sait d'après quelle autorité, que Nicostrate, enflammé d'amour pour une certaine Tettigidæa, se précipita du haut du cap de Leucade. On connaît les titres de dix-neuf des comédies de Nicostrate. Trois de celles-ci, Ἄντυλλος (*Antyllus*), Οἰνοπίων (*Ænopion*), et Πάνδροσος (*Pandrosus*), ont été attribuées à un autre fils d'Aristophane, nommé Philétérus. Les autres comédies de Nicostrate sont : Ἅβρα (*La Délicate*); Ἀντερῶσα (*L'Amante*); Ἀπελαυνόμενος (*L'Enlevé*); Βασιλεῖς (*Les Rois*); Διάβολος (*Le Calomniateur*); Ἑκάτη (*Hécate*); Ἡσίοδος (*Hésiode*); Ἱεροφάντης (*L'Hiérophante*); Κλίνη (*Le Lit*); Μαγείρος (*Le Cuisinier*); Ὀρνιθευτής (*L'Oiseleur*); Πατριῶται (*Les Patriotes*); Πλοῦτος (*Plutus*); Σύρος (*Le Syrien*); Τοκιστής (*L'Usurier*); Ψευδοστιγματίας (*Le faux Esclave*). Suidas a confondu ce Nicostrate avec un acteur tragique qui vivait avant 420. Y.

Fabricius, *Biblioth. græca*, vol. II, p. 472. — Meineke, *Historia critica com. græcor.*, p. 346, etc. — Bothe, *Fragm. poet. com. græc.* (éd. A.-F. Didot). — Bode, *Gesch. der Hellen. Dichtkunst*, vol. III, p. 610.

NICOT (*Jean*), sieur de VILLEMAIN, diplomate et érudit français, né à Nîmes, en 1530, mort à Paris, le 5 mai 1600. Il était fils d'un notaire de Nîmes, qui ne lui laissa guère en mourant qu'une bonne éducation. Nicot se sentit à l'étroit dans sa ville natale; il vint à Paris, y perfectionna ses études et ses façons, fit connaissance avec quelques seigneurs lettrés, ou du moins qui affichaient de l'être, et, aidé par son naturel insinuant, obtint d'être présenté à la cour. Il sut si bien y plaire que Henri II lui accorda une partie de sa confiance et l'admit dans son conseil. François II conserva à Nicot la faveur dont il avait joui près du roi Henri; il le chargea même d'une ambassade auprès de Sébastien, roi de Portugal (1560). Il réussit dans sa mission; mais ce qui lui assura l'immortalité ce ne furent ni ses talents diplomatiques, ni son esprit remarquable, ni ses connaissances sérieuses, ce fut d'avoir introduit en France la plante dont l'emploi est universellement connu sous le nom de *tabac*.

L'étymologie du mot *tabac* ou *tabaco* dérive, selon toute probabilité, du nom de *Tabaco* (1), l'une des Antilles, dans laquelle pour la première fois les Espagnols en apprirent l'usage; mais les indigènes nommaient généralement cette plante *petun* (1). Quoi qu'il en soit, le tabac, dont Christophe Colomb et Las Casas avaient eu connaissance, fut introduit en Europe au commencement du seizième siècle. En 1518, Cortès envoya des graines de cette plante à Charles-Quint; mais il ne paraît pas que l'on ait donné alors à sa culture ou à son emploi la moindre attention; car un négociant flamand qui revenait d'Amérique, rencontrant Nicot à Bordeaux, crut lui faire un présent de quelque valeur en lui donnant des graines de petun. Nicot en envoya quelques-unes à Catherine de Médicis et lui offrit la plante elle-même et ses produits lors de son retour. Il en offrit aussi au grand prieur, d'où vint qu'elle fut nommée *herbe du grand prieur*, et *herbe à la reine* ou *Médicée*. Le cardinal de Sainte-Croix, nonce en Portugal, et Nicolas Ternabou, légat en France, ayant les premiers introduit cette plante en Italie, donnèrent aussi leur nom au tabac qui fut appelé *herbe sainte* ou *sacrée* (2). La culture sérieuse en France n'en commença qu'en 1626. Nicot ne se doutait guère qu'un jour (1861) elle rapporterait à son pays cent cinquante millions de contributions indirectes! Les botanistes ont donné à la plante importée par Nicot le nom de *nicotiana*.

On a de Nicot deux ouvrages : *Aimonii monachi, qui antea Ammonii nomine circumferebatur, historiæ Francorum*, lib. IV, etc.; Paris, 1566, in-8°; — *Trésor de la langue françoise, tant ancienne que moderne; auquel entre autres choses, sont les mots propres de marine, vénerie et fauconnerie*, etc., *ramassés par Aimar Ranconnet, suivi d'une grammaire françoise et latine* de J. Masset, et du *Recueil des vieux proverbes de la France, ensemble le* Nomenclator *de Junius, mis par ordre alphabétique, et creu d'une Table particulière de toutes les dictions*; Paris, 1606, in-fol.; Rouen, 1618, in-4°. L—z—E.

Ménard, *Hist. de Nîmes*, t. V, p. 806. — Goujet, *Mém. mss.* — Raynal, *Hist. philosophique des deux Indes*. — F. Hoefer, *Dict. de botanique pratique*.

***NICOU-CHORON** (*Stephano-Louis*), compositeur français, né à Paris, le 20 avril 1809. A l'âge de huit ans, il entra comme enfant de chœur à l'église de Châtenay, près Paris, et reçut les premières leçons de musique d'un vieux choriste de l'Opéra, nommé Delbois. Celui-ci, au

(1) Cette étymologie est contestée. Lorsque Christophe Colomb aborda pour la première fois à Cuba, en octobre 1492, il chargea deux hommes de son équipage d'explorer le pays. « Ces envoyés trouvèrent en chemin, dit le célèbre navigateur dans son journal, un grand nombre d'Indiens, hommes et femmes, qui tenaient en main un petit tison allumé, composé d'herbes dont ils aspiraient le parfum, selon leur coutume. » L'évêque de Chiapa, Barthélemy de Las Casas, contemporain de Colomb, dit, dans son *Histoire générale des Indes* « que le tison signalé par Colomb est une espèce de mousqueton (pipe probablement) bourré d'une feuille sèche que les Indiens allument par un bout, tandis qu'ils sucent ou hument par l'autre extrémité. Ces mousquetons sont appelés *tabacos* par les Indiens ». C'est encore ce nom que les habitants de la Havane donnent aux cigares. Le mot de *tabac* serait donc plus ancien chez les indigènes que chez les Européens et antérieur à la découverte de l'île de Tabago.

(1) D'où le nom de *petunia*, donné par Jussieu à un genre de solanées originaires du Brésil et ayant beaucoup d'affinité avec les *Nicotiana* (Laurent de Jussieu, *Genera Plantarum*)

(2) Voy. M. le Dr F. Hoefer, *Dictionnaire de botanique*, p. 673.

bout d'un an, le conduisit chez Choron, qui, charmé des heureuses dispositions de l'enfant, l'admit aussitôt au nombre de ses élèves dans l'école qu'il venait de fonder sous la dénomination d'*École royale et spéciale de chant*. Après avoir terminé ses études musicales, le jeune artiste devint professeur dans cet établissement, qui fut transformé, en 1824, en *Institution royale de musique classique et religieuse*, et y remplit en 1832, les fonctions d'inspecteur général des études. Il avait épousé la fille de Choron. A la mort de ce maître (1834), il prit la direction de son école qui, malgré les éminents services qu'elle avait rendus, fut supprimée l'année suivante. Plusieurs artistes qui s'y étaient formés, entre autres MM. Duprez, Dietsch, Adrien de La Fage, Hippolyte Monpou, Scudo, Wartel, Mme Stolz, s'étaient déjà dirigés vers les diverses branches de l'art où ils allaient bientôt se faire une réputation. De son côté, M. Nicou-Choron se consacra au professorat et à la composition appliquée particulièrement au genre religieux et à celui qui convient aux maisons d'éducation. Un concours pour la composition des chants religieux et historiques ayant été ouvert en 1847, il y obtint trois médailles d'or et deux de bronze. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, remarquables par la correction de l'harmonie et par la pureté de la mélodie, les parties vocales étant parfaitement renfermées dans l'étendue des voix et écrites avec beaucoup de goût et de soin. Son instrumentation, claire et élégante, est toujours appropriée au sujet qu'il traite. M. Nicou-Choron avait reçu des leçons d'harmonie de Reicha; mais c'est bien plutôt par lui-même, en étudiant les grands maîtres et en profitant des excellents préceptes que Choron avait transmis à ses élèves, qu'il s'est acquis, comme compositeur et comme professeur, une réputation justement méritée. Il professe depuis de nombreuses années dans plusieurs établissements, mais sans avoir une position officielle. Parmi ses élèves particuliers, il faut signaler Mme Gaveaux-Sabatier pour avoir obtenu les succès les plus brillants.

Voici la liste des principaux ouvrages de M. Nicou-Choron : Trois messes solennelles, à trois et quatre voix, avec orchestre; — Trois messes brèves, à deux ou trois voix, avec orgue; — Trois messes pour une seule voix, avec orgue, l'une pour soprano ou ténor, la seconde pour mezzosoprano ou baryton, et la troisième pour contralto ou basse; — Messe concertante, à trois voix, avec orgue ou orchestre; — Messe de la Nativité, à trois voix, avec orgue ou orchestre; — Messe de l'Orphéon, à trois ou quatre voix égales, avec ou sans accompagnement; — Messe à l'unisson, avec orgue; — Messe de Dumont, traitée en contrepoint, à trois voix et orgue; — Messe des Morts, a quatre voix égales et orchestre; — Trois oratorios : de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, chœurs et solos avec orgue ou orchestre — *Les Prestiges de l'harmonie*, cantate sacrée à six voix, sans accompagnement; — Quatre cantates à l'usage des maisons d'éducation, à deux et trois voix avec piano ou orchestre; — Recueil de douze chœurs, poésies morales, à trois et quatre voix, sans accompagnement; — Trois chœurs, poésies morales, à quatre voix sans accompagnement; — Un très-grand nombre de motets pour tous les usages de l'église et pour tous les genres de voix avec accompagnement d'orgue; — Recueil de 244 cantiques pour une seule voix avec orgue; — Marche religieuse à grand orchestre, composée sur le motif de l'*Adeste fideles;* — Méthode combinée de solfége et de chant; — Douze grandes vocalises pour soprano et ténor, etc , etc. D. DENNE-BARON.

Documents particuliers.

NICQUET (*Honorat*), auteur ascétique français, né le 29 août 1585, à Avignon, mort le 22 mai 1667, à Rouen. Admis en 1602 chez les Jésuites, il professa la rhétorique et la philosophie pendant plusieurs années; ses supérieurs, instruits de son mérite, l'appelèrent à Rome, où on lui confia les doubles fonctions de censeur des livres et de théologien du prévôt général. De retour en France, il s'adonna à la chaire, et chercha moins à plaire qu'à toucher et édifier ses auditeurs. Puis il dirigea successivement les colléges de sa compagnie à Caen, à Bourges et à Rouen. Dans cette dernière ville il établit, sous le nom d'*Œuvre de la Miséricorde*, une société charitable destinée à venir en aide aux indigents et aux malades. On a de lui : *Le Combat de Genève, ou falsifications faites pour Genève en la translation françoise du Nouveau Testament ;* La Flèche, 1621, in-8°; Alençon, 1638, in-8°; — *Apologie pour l'ordre de Fontevrauld;* Paris, 1641, in-8°; — *Histoire de l'ordre de Fontevrauld ;* Paris, 1642, in-4°; Angers, 1642, 1686, in-4°; elle fut composée à la prière des religieuses de cet ordre et dédiée à leur supérieure générale Jeanne-Baptiste de Bourbon; — *Gloria Beati Roberti de Arbrissello;* La Flèche, 1647, in-12 : la vie de ce personnage se trouve déjà en français dans l'ouvrage précédent; — *Titulus sanctæ Crucis, seu historia et mysterium tituli Crucis ;* Paris, 1648, 1675, in-8°; Anvers, 1670, in-12; — *Physiognomia humana lib. IV distincta ;* Lyon, 1648, in-4°; — *De sancto angelo Gabriele ;* Lyon, 1653, in-8°; — *La Vie de Nicolas Gilbert, instituteur de l'ordre de l'Annonciade ;* Paris, 1655, in-8°; — *La Vie de sainte Solange, vierge et martyre;* Bourges, 1655, in-8° ; — *Le Serviteur de la Vierge, ou traité de la dévotion envers la mère de Dieu ;* Rouen, 1659, 1665, 1669, in-12 ; — *Stimulus ingrati animi;* Rouen, 1661, in-8° ; — *Nomenclator Marianus, sive nomina Virginis Mariæ;* Rouen, 1664, in-4° ; — *Iconologia Mariana ;* Rouen, 1667, in-8°. Il a laissé en manuscrit un recueil intitulé *Elogia seu Nomenclator sanctorum et cele-*

briorum in Ecclesia scriptorum, et que possédait la bibliothèque du noviciat de Rouen. P. L.

Sotwell, *Bibl. script. Soc. Jesu*, 380-381. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Achard, *Dict. hist. de la Provence*. — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse*.

NICUESA (*Diégo* DE), l'un des premiers *découvreurs* de l'Amérique, né en 1464, disparu en 1510 ou 1511. Il possédait dans sa patrie un riche patrimoine; mais, entraîné par l'amour des aventures, il suivit Americo Vespucci et Alonzo de Ojeda lors de leur voyage au golfe d'Urala, en 1501. Détaché sur un navire qui aborda à Puerto del Retrete, qu'avait déjà découvert Rodrigo de Bastidas, et où Christophe Colomb n'atterrit que le 26 novembre 1502 (1), il revint à Cuba, et y acquit de grandes propriétés. Il alla en Espagne en 1508 pour se faire confirmer dans ses possessions et obtenir le droit de faire de nouvelles découvertes. Il y retrouva Ojeda, qui sollicitait dans le même but. Ojeda (*voy.* ce nom) obtint du roi de Castille la concession des terres qui s'étendaient depuis le cap La Vela jusqu'à la moitié du golfe de Uraba (la *Nueva-Andalucia*). La partie située depuis l'autre moitié du golfe jusqu'au cap de Gracias-à-Dios fut donnée à Diégo de Nicuesa sous le nom de *Castilla del Oro*. La rivière de Darien séparait les possessions des deux conquistadores. Ferdinand mit en même temps à leur disposition l'île de Jamaica d'où ils devaient tirer les ressources qui leur seraient nécessaires, à la charge par eux de verser au trésor royal le quint de leurs bénéfices durant dix années, le roi se réservant au bout de ce temps de disposer à son gré des terres découvertes. Les deux conquistadores partirent ensemble de San-Lucar en 1509; mais arrivés à Española (Haïti), ils eurent des différends si graves qu'après plusieurs provocations mutuelles, ils séparèrent leurs intérêts. Ojeda, qui avait tous les torts, partit le premier, débarqua près de Cartagéna (nova) et vit périr presque tous ses gens sous les coups des Indiens. Il errait avec une poignée des siens dans les mangliers (*rhizophora mangle*) de la côte, lorsqu'on signala l'arrivée de Diégo de Nicuesa avec sept caravelles portant chacune cent hommes. Nicuesa oublia ses griefs contre Ojeda, et tous deux ne pensèrent plus qu'à venger la mort de leurs compatriotes. Leur première action fut de cerner et brûler durant la nuit le village de Yurbaco composé de plus de cent cabanes; hommes, femmes, enfants, tous périrent dans les flammes ou sous le fer des Castillans (2). Après cet exploit, les deux aventuriers espagnols se séparèrent de nouveau. Diégo de Nicuesa s'embarqua à Cartagéna pour se rendre à Veragua. Trahi par un de ses officiers, Lopé de Olaño, il ne fut pas suivi par sa flottille, et poussé par une tempête, dut échouer sur une île déserte où beaucoup de ses compagnons moururent. Olaño, qui, débarqué à l'embouchure du Rio de Bélen (1), avait aussi perdu ses navires et quatre cents des siens, n'était pas dans une meilleure position que son chef. Il lui envoya pourtant un brigantin pour le transporter en terre ferme, et se confia à sa miséricorde. Nicuesa lui fit grâce. Pressé par la faim et la maladie qui chaque jour lui enlevaient quelqu'un des siens (2), Nicuesa résolut de s'avancer vers l'est. Il embarqua la plus grande partie de son monde sur trois embarcations construites à la hâte, et laissa le reste sous le commandement du capitaine Alonzo Nuñez (*voy.* ce nom). Nicuesa fit aiguade à Porto Bélo, où il retrouva une ancre abandonnée par Christophe Colomb. Vingt Espagnols s'étant aventurés dans l'intérieur du pays y furent tués par les indigènes. Nicuesa se porta à sept lieues plus loin, dans un port des Indiens Chuchureyes, qui paraissaient hospitaliers; il y forma un établissement fortifié, qui fut appelé *Nombre-de-Dios* (nom de Dieu) (3). Nicuesa prit possession du pays au nom du roi d'Espagne; mais les naturels eurent peu d'égards pour cette formalité banale, et bientôt le conquistador se vit bloqué dans un étroit espace de terrain: deux cent quatre-vingt-cinq de ses compagnons furent tués, et le peu qui lui en restait, obligé de se tenir sans cesse à l'abri des flèches empoisonnées des Indiens, fut réduit à manger des crapauds, des grenouilles, des lézards et de l'écorce de palmier, dont ils faisaient des gâteaux (*palmitos*). Il était dans le plus grand des dangers, lorsqu'un certain nombre de soldats, reste de l'expédition du bachelier Encisa, Rodriguez-Enriquez de Colmenarès, lui amena soixante hommes et deux bâtiments chargés de vivres; mais ayant relâché à Santa-Marta (*Gayra*), il se laissa surprendre par les Indiens, qui lui tuèrent quarante-six hommes. Il gagna Darien avec les survivants (15 novembre 1510). Nuñez de Balboa y fomenta une révolte, et lorsque Nicuesa se présenta devant Darien, on lui signifia qu'il n'eût pas à débarquer. Mourant de faim et sans vêtements ainsi que ses soixante compagnons, il offrit de se rendre à discrétion, quoiqu'il fût dans les limites de son gouvernement. Ses supplications ne furent pas écoutées; descendu à terre clandestinement, il fut bientôt arrêté, et sans l'intervention de Balboa il eût été mis à mort. Son sort ne fut guère meilleur; on le jeta à bord d'un mauvais brigantin avec dix-sept hommes qui lui étaient restés fidèles. On n'en entendit plus parler (4). Il avait découvert deux cent soixante

(1) Le grand navigateur, ignorant les découvertes précédentes, donna à ce port le nom de *Escribanos*. Diego de Nicuesa lui donna plus tard celui de *Nombre-de-Dios*, qui prévalut longtemps.

(2) Selon Herrera dix enfants furent sauvés et baptisés.

(1) *Rio de Bélen* ou *de Bethléem*, ainsi nommé par Colomb, qui y mouilla le 6 janvier 1503.

(2) Trente d'entre eux, qui cherchaient des vivres, rencontrant le cadavre d'un Indien le mangèrent, quoiqu'il fût déjà corrompu; ils en moururent (Herrera).

(3) Nicuesa ayant aperçu ce port et ses rivages, enchanté de leur beauté, s'écria: « *Paremos* à qui el *nombre de Dios* ! » (Herrera).

(4) Selon quelques auteurs espagnols, il put gagner Cuba,

milles de pays, à partir de Nombre-de-Dios jusqu'aux rochers de Darien. Pedrarias Davila vengea la mort de Nicuesa en infligeant, en juillet 1514, une amende de quelques millions castillans à Nuñez Balboa. A. de Lacaze.

Herrera, *Novus Orbis*, etc., déc. I, lib. VII, cap. XIV-XVI ; lib. VIII, cap. I-VIII. — Le P. Caulin, *Historia corografica de la Nueva-Andalucia*. — F.-L. de Gomera, *Historia general de las Indias*, etc., lib. II, cap. LVIII. — P. Martyr, déc. III, lib. VI. — Washington Irving, *Hist. de Christophe Colomb* (trad. par Defauconpret fils; Paris, 1828, 4 vol. in-8°), t. IV, p. 71-74.

NIDER, NIEDER ou **NYDER** (*Jean*), fameux théologien allemand, né à la fin du quatorzième siècle, mort en 1438 suivant Cave, ou en 1440 suivant Échard. Après avoir pris en 1400 l'habit de Saint-Dominique à Colmar, il alla étudier la philosophie et la théologie à Vienne en Autriche, et reçut la prêtrise à Cologne. En 1414 il assista au concile de Constance. Il retourna ensuite à Vienne, où il expliqua l'Écriture sainte, et devint prieur des couvents de son ordre à Nuremberg et à Bâle. En 1428 il accompagna dans la Franconie le général des Dominicains, et le succès qu'il y obtint par ses prédications le fit députer au concile de Bâle (1431); il en fut un des plus remarquables théologiens. Choisi par cette assemblée pour travailler à la conversion des hussites, il employa d'abord la douceur et la persuasion, leur écrivit des lettres pleines d'encouragement et de conseils, se rendit lui-même au milieu d'eux à Egra, et les détermina à présenter leurs griefs au concile. Les conférences qui s'ouvrirent avec les députés de la Bohême n'aboutirent à aucun bon résultat. Dans une seconde mission, à laquelle il prit part ainsi que dix autres nonces, Nider fut loin de déployer le même esprit de charité et de conciliation : il fut l'un des chefs spirituels de cette croisade qui mit la Bohême à feu et à sang, qui brûla les villes et les villages, dévasta les campagnes et extermina par milliers les taboristes. De retour à Bâle, il finit par se séparer du concile, et alla jusqu'à lui refuser l'accès de son couvent. Parmi les nombreux écrits de Nider, on remarque : *Præceptorium divinæ legis, seu de decem præceptis*; Cologne, 1472, in-fol.; c'est, au rapport de Brunet, le plus ancien livre, avec date, qui ait des signatures; réimpr. à Strasbourg, 1476; à Paris, 1507, 1515, etc.; — *Manuale confessorum*; Paris, 1478, in-fol.; ibid., 1489, 1513, in-4°; — *Tractatus de lepra morali*; Paris, 1473, in-fol., et 1489, in-4°; 1514, in-8°; — *Contra perfidos Judæos*; Essling, 1475, in-fol.; — *Consolatorium timoratæ conscientiæ*; Paris, 1478, in-4°; Rome, 1604, in-8°; — *Aurei sermones totius anni*; Spire, 1479, in-fol., plusieurs éditions; — *Alphabetum divini amoris*; Alost, 1487, in-8°; Paris, 1516, 1526, in-4°; ce traité de l'élévation à Dieu est divisé en quinze tables, composées chacune de vingt-deux échelles, dont chaque degré commence par une lettre de l'alphabet; il a été faussement attribué à Gerson; — *Sermones*; Strasbourg, 1489, in-fol.; — *Dispositorium moriendi*; s. l. n. d., in-4°; — *De modo bene vivendi*; Paris, 1494, in-16; — *De reformatione religiosorum*; Paris, 1512, in-12; — *De contractibus mercatorum*; Paris, 1514, in-8°; — *Formicarium, seu Dialogus ad vitam christianam exemplo conditionum formicæ incitativus*; Strasbourg, 1517, in-4°; Paris, 1519, in-4°; Douai, 1602, in-8°, etc. « Nider a recueilli dans ce dernier ouvrage, dit Chaudon, tous les contes, toutes les opinions ridicules sur les revenants, les fantômes, les incubes et les succubes, la divination, les sortiléges, les exorcismes, les diables et leurs malices, rapportés par les anciens et par ses contemporains. Il avoue ingénuement que tout ce qu'il a dit des sorciers et des magiciens dans le cinquième et dernier livre du *Formicarium*, il l'avait appris d'un juge de Berne et d'un moine bénédictin qui, avant sa conversion, avait été sorcier et très-habile baladin et escamoteur. » Jacques Lenfant attribue à Nider un traité *De visionibus et revelationibus* (Strasbourg, 1517), dont il parle comme d'un ouvrage rempli de singularités. K.

Bzovius, *Annales eccles.* — Echard et Quétif, *Bibl. scriptor. ord. Prædicat.*, I, 792. — Touron, *Hist. des hommes ill. de l'ordre de Saint-Dominique.* — Dupin, *Bibl. des auteurs ecclés.*, *XVe siècle.* — J. Lenfant, *Hist. du concile de Constance*, lib. V. — Brunet, *Manuel du libraire.* — Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, IV, 502.

NIEBUHR (*Carstens*), célèbre voyageur allemand, né le 17 mars 1733, à Ludwigswörth, dans le pays de Hameln (Hanovre), mort le 26 avril 1815. Fils d'un paysan aisé, il cultiva lui-même pendant quelque temps les terres qu'il avait héritées de son père. En 1753 un procès survenu dans son canton fit constater qu'il ne s'y trouvait pas un seul arpenteur, ce qui donna au jeune Niebuhr le désir d'apprendre cette profession. Il se rendit à Hambourg, et y apprit le latin et les mathématiques, qu'il alla ensuite étudier à Gœttingue. Il venait d'entrer dans le corps des ingénieurs hanovriens, lorsqu'il reçut en 1758 l'offre de faire partie, comme mathématicien, de l'expédition que le gouvernement danois se proposait d'envoyer en Arabie. Il employa les dix-huit mois qui lui furent accordés pour s'instruire dans l'emploi qu'il devait remplir, à se familiariser, sous la direction de Tobie Mayer, dans la méthode d'observer les longitudes. Le 7 janvier 1761 il partit de Copenhague sur une frégate royale, en compagnie de l'orientaliste von Haven, du naturaliste Forskaal, du médecin Cramer et du peintre Baurenfeind; il avait refusé, comme ne le méritant pas, le titre de professeur, qu'on lui avait destiné, et n'avait voulu accepter que celui de lieutenant du génie. Arrivés aux Dardanelles, les cinq voyageurs s'embarquèrent sur un navire marchand pour Constantinople, et passèrent de

où il mourut et où un tombeau lui fut élevé. Herrera nie cette double circonstance.

briorum in Ecclesia scriptorum, et que possédait la bibliothèque du noviciat de Rouen. P. L.

Sotwell, *Bibl. script. Soc. Jesu*, 350-351. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Achard, *Dict. hist. de la Provence*. — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse*.

NICUESA (*Diégo* DE), l'un des premiers *découvreurs* de l'Amérique, né en 1464, disparu en 1510 ou 1511. Il possédait dans sa patrie un riche patrimoine; mais, entraîné par l'amour des aventures, il suivit Americo Vespucci et Alonzo de Ojeda lors de leur voyage au golfe d'Urata, en 1501. Détaché sur un navire qui aborda à Puerto del Retrete, qu'avait déjà découvert Rodrigo de Bastidas, et où Christophe Colomb n'atterrit que le 26 novembre 1503 (1), il revint à Cuba, et y acquit de grandes propriétés. Il alla en Espagne en 1508 pour se faire confirmer dans ses possessions et obtenir le droit de faire de nouvelles découvertes. Il y retrouva Ojeda, qui sollicitait dans le même but. Ojeda (*voy.* ce nom) obtint du roi de Castille la concession des terres qui s'étendaient depuis le cap La Vela jusqu'à la moitié du golfe de Uraba (la *Nueva-Andalucia*). La partie située depuis l'autre moitié du golfe jusqu'au cap de Gracias-à-Dios fut donnée à Diégo de Nicuesa sous le nom de *Castilla del Oro*. La rivière de Darien séparait les possessions des deux conquistadores. Ferdinand mit en même temps à leur disposition l'île de Jamaïca d'où ils devaient tirer les ressources qui leur seraient nécessaires, à la charge par eux de verser au trésor royal le quint de leurs bénéfices durant dix années, le roi se réservant au bout de ce temps de disposer à son gré des terres découvertes. Les deux conquistadores partirent ensemble de San-Lucar en 1509; mais arrivés à Española (Haïti), ils eurent des différends si graves qu'après plusieurs provocations mutuelles, ils séparèrent leurs intérêts. Ojeda, qui avait tous les torts, partit le premier, débarqua près de Cartagéna (nova) et vit périr presque tous ses gens sous les coups des Indiens. Il errait avec une poignée des siens dans les mangliers (*rhizophora mangle*) de la côte, lorsqu'on signala l'arrivée de Diégo de Nicuesa avec sept caravelles portant chacune cent hommes. Nicuesa oublia ses griefs contre Ojeda, et tous deux ne pensèrent plus qu'à venger la mort de leurs compatriotes. Leur première action fut de cerner et brûler durant la nuit le village de Yurbaco composé de plus de cent cabanes; hommes, femmes, enfants, tous périrent dans les flammes ou sous le fer des Castillans (2). Après cet exploit, les deux aventuriers espagnols se séparèrent de nouveau. Diégo de Nicuesa s'embarqua à Cartagéna pour se rendre à Veragua. Trahi par un de ses officiers, Lopé de Olaño, il ne fut pas suivi par sa flottille, et poussé par une tempête, dut échouer sur une île déserte où beaucoup de ses compagnons moururent. Olaño, qui, débarqué à l'embouchure du Rio de Bélen (1), avait aussi perdu ses navires et quatre cents des siens, n'était pas dans une meilleure position que son chef. Il lui envoya pourtant un brigantin pour le transporter en terre ferme, et se confia à sa miséricorde. Nicuesa lui fit grâce. Pressé par la faim et la maladie qui chaque jour lui enlevaient quelqu'un des siens (2), Nicuesa résolut de s'avancer vers l'est. Il embarqua la plus grande partie de son monde sur trois embarcations construites à la hâte, et laissa le reste sous le commandement du capitaine Alonzo Nuñez (*voy.* ce nom). Nicuesa fit aiguade à Porto Bélo, où il retrouva une ancre abandonnée par Christophe Colomb. Vingt Espagnols s'étant aventurés dans l'intérieur du pays y furent tués par les indigènes. Nicuesa se porta à sept lieues plus loin, dans un port des Indiens Chuchureyes, qui paraissaient hospitaliers; il y forma un établissement fortifié, qui fut appelé *Nombre-de-Dios* (nom de Dieu) (3). Nicuesa prit possession du pays au nom du roi d'Espagne; mais les naturels eurent peu d'égards pour cette formalité banale, et bientôt le conquistador se vit bloqué dans un étroit espace de terrain : deux cent quatre-vingt-cinq de ses compagnons furent tués, et le peu qui lui en restait, obligé de se tenir sans cesse à l'abri des flèches empoisonnées des Indiens, fut réduit à manger des crapauds, des grenouilles, des lézards et de l'écorce de palmier, dont ils faisaient des gâteaux (*palmitos*). Il était dans le plus grand des dangers, lorsqu'un certain nombre de soldats, reste de l'expédition du bachelier Encisa, Rodriguez-Enriquez de Colmenarès, lui amena soixante hommes et deux bâtiments chargés de vivres; mais ayant relâché à Santa-Marta (*Gayra*), il se laissa surprendre par les Indiens, qui lui tuèrent quarante-six hommes. Il gagna Darien avec les survivants (15 novembre 1510). Nuñez de Balboa y fomenta une révolte, et lorsque Nicuesa se présenta devant Darien, on lui signifia qu'il n'eût pas à débarquer. Mourant de faim et sans vêtements ainsi que ses soixante compagnons, il offrit de se rendre à discrétion, quoiqu'il fût dans les limites de son gouvernement. Ses supplications ne furent pas écoutées; descendu à terre clandestinement, il fut bientôt arrêté, et sans l'intervention de Balboa il eût été mis à mort. Son sort ne fut guère meilleur; on le jeta à bord d'un mauvais brigantin avec dix-sept hommes qui lui étaient restés fidèles. On n'en entendit plus parler (4). Il avait découvert deux cent soixante

(1) Le grand navigateur, ignorant les découvertes précédentes, donna à ce port le nom *de Escribanos*. Diego de Nicuesa lui donna plus tard celui de *Nombre-de-Dios*, qui prévalut longtemps.

(2) Selon Herrera six enfants furent sauvés et baptisés.

(1) *Rio de Belen* ou *de Bethléem*, ainsi nommé par Colomb, qui y mouilla le 9 janvier 1503.

(2) Trente d'entre eux, qui cherchaient des vivres, rencontrant le cadavre d'un Indien le mangèrent, quoiqu'il fût déjà corrompu : ils en moururent (Herrera).

(3) Nicuesa ayant aperçu ce port et ses rivages, enchanté de leur beauté, s'écria : « *Paremos à qui el nombre de Dios !* » (Herrera).

(4) Selon quelques auteurs espagnols, il put gagner Cuba,

milles de pays, à partir de Nombre-de-Dios jusqu'aux rochers de Darien. Pedrarias Davila vengea la mort de Nicuesa en infligeant, en juillet 1514, une amende de quelques millions castillans a Nuñez Balboa. A. DE LACAZE.

Herrera, *Novus Orbis*, etc., déc. I, lib. VII, cap. XIV-XVI, lib. VIII, cap. I-VIII. — Le P. Casillo, *Historia corografica de la Nueva-Andalucia*. — F.-L. de Gomara, *Historia general de las Indias*, etc., lib. II, cap. LVIII. — P. Martyr, dec. III, lib. VI. — Washington Irving, *Hist. de Christophe Colomb* (trad. par Defauconpret fils; Paris, 1828, 4 vol. in-8°), t. IV, p. 71-76.

NIDER, NIEDER ou **NYDER** (*Jean*), fameux théologien allemand, né à la fin du quatorzième siècle, mort en 1438 suivant Cave, ou en 1440 suivant Échard. Après avoir pris en 1400 l'habit de Saint-Dominique à Colmar, il alla étudier la philosophie et la théologie à Vienne en Autriche, et reçut la prêtrise à Cologne. En 1414 il assista au concile de Constance. Il retourna ensuite a Vienne, où il expliqua l'Écriture sainte, et devint prieur des couvents de son ordre à Nuremberg et à Bâle. En 1428 il accompagna dans la Franconie le général des Dominicains, et le succes qu'il y obtint par ses prédications le fit députer au concile de Bâle (1431); il en fut un des plus remarquables théologiens. Choisi par cette assemblée pour travailler à la conversion des hussites, il employa d'abord la douceur et la persuasion, leur écrivit des lettres pleines d'encouragement et de conseils, se rendit lui-même au milieu d'eux à Egra, et les détermina à présenter leurs griefs au concile. Les conférences qui s'ouvrirent avec les députés de la Bohême n'aboutirent a aucun bon résultat. Dans une seconde mission, a laquelle il prit part ainsi que dix autres nonces, Nider fut loin de déployer le même esprit de charité et de conciliation : il fut l'un des chefs spirituels de cette croisade qui mit la Bohême a feu et a sang, qui brûla les villes et les villages, dévasta les campagnes et extermina par milliers les taboristes. De retour à Bâle, il finit par se séparer du concile, et alla jusqu'a lui refuser l'accès de son couvent. Parmi les nombreux écrits de Nider, on remarque : *Præceptorium divinæ legis, seu de decem præceptis*; Cologne, 1472, in-fol.; c'est, au rapport de Brunet, le plus ancien livre, avec date, qui ait des signatures; reimpr. a Strasbourg, 1476; a Paris, 1507, 1515, etc.; — *Manuale confessorum*; Paris, 1478, in-fol.; ibid., 1489, 1513, in-4°; — *Tractatus de lepra morali*; Paris, 1473, in-fol., et 1489, in-4°; 1514, in 8°; — *Contra perfidos Judæos*; Essling, 1475, in-fol.; — *Consolatorium timoratæ conscientiæ*; Paris, 1478, in-4°; Rome, 1604, in-8°; — *Aurei sermones totius anni*; Spire, 1479, in-fol., plusieurs éditions; — *Alphabetum divini amoris*; Alost, 1487, in-8; Paris, 1516, 1526, in-4°; ce traité de l'élévation a Dieu est divisé en quinze tables, composées chacune de vingt-deux échelles, dont chaque degré commence par une lettre de l'alphabet; il a été faussement attribué à Gerson; — *Sermones*; Strasbourg, 1489, in-fol.; — *Dispositorium moriendi*; s. l. n. d., in-4°; — *De modo bene vivendi*; Paris, 1494, in-16; — *De reformatione religiosorum*; Paris, 1512, in-12; — *De contractibus mercatorum*; Paris, 1514, in-8°; — *Formicarium, seu Dialogus ad vitam christianam exemplo conditionum formicæ incitativus*; Strasbourg, 1517, in-4°; Paris, 1519, in-4°; Douai, 1602, in-8°, etc. « Nider a recueilli dans ce dernier ouvrage, dit Chaudon, tous les contes, toutes les opinions ridicules sur les revenants, les fantômes, les incubes et les succubes, la divination, les sortiléges, les exorcismes, les diables et leurs malices, rapportés par les anciens et par ses contemporains. Il avoue ingénuement que tout ce qu'il a dit des sorciers et des magiciens dans le cinquième et dernier livre du *Formicarium*, il l'avait appris d'un juge de Berne et d'un moine bénédictin qui, avant sa conversion, avait été sorcier et tres-habile baladin et escamoteur. » Jacques Lenfant attribue à Nider un traité *De visionibus et revelationibus* (Strasbourg, 1517), dont il parle comme d'un ouvrage rempli de singularités. K.

Bzovius, *Annales eccles.* — Échard et Quétif, *Bibl. scriptor. ord. Prædicat.*, I, 792. — Touron, *Hist. des hommes ill. de l'ordre de Saint-Dominique*. — Dupin, *Bibl. des auteurs eccles.*, *XVe siècle*. — J. Lenfant, *Hist. du concile de Constance*, lib. V. — Brunet, *Manuel du libraire*. — Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, IV, 502.

NIEBUHR (*Carstens*), célèbre voyageur allemand, né le 17 mars 1733, à Ludwigsworth, dans le pays de Hameln (Hanovre), mort le 26 avril 1815. Fils d'un paysan aisé, il cultiva lui-même pendant quelque temps les terres qu'il avait héritées de son père. En 1753 un procès survenu dans son canton fit constater qu'il ne s'y trouvait pas un seul arpenteur, ce qui donna au jeune Niebuhr le désir d'apprendre cette profession. Il se rendit à Hambourg, et y apprit le latin et les mathématiques, qu'il alla ensuite étudier à Gœttingue. Il venait d'entrer dans le corps des ingénieurs hanovriens, lorsqu'il reçut en 1758 l'offre de faire partie, comme mathématicien, de l'expédition que le gouvernement danois se proposait d'envoyer en Arabie. Il employa les dix-huit mois qui lui furent accordés pour s'instruire dans l'emploi qu'il devait remplir, à se familiariser, sous la direction de Tobie Mayer, dans la méthode d'observer les longitudes. Le 7 janvier 1761 il partit de Copenhague sur une frégate royale, en compagnie de l'orientaliste von Haven, du naturaliste Forskaal, du médecin Cramer et du peintre Baurenfeind; il avait refusé, comme ne le méritant pas, le titre de professeur, qu'on lui avait destiné, et n'avait voulu accepter que celui de lieutenant du génie. Arrivés aux Dardanelles, les cinq voyageurs s'embarquèrent sur un navire marchand pour Constantinople, et passèrent de

où il mourut et où un tombeau lui fut élevé. Herrera nie cette double circonstance.

là au Caire, où ils furent rendus le 10 novembre. Ils examinèrent avec soin les antiquités de cette ville ainsi que les Pyramides, gagnèrent ensuite Suez en traversant la chaîne du Sinaï, et partirent, en septembre 1762, pour Djedda. Le 29 décembre ils débarquèrent à Loheia. De là ils pénétrèrent dans l'intérieur de l'Arabie heureuse, explorant le pays chacun selon sa spécialité. Leur santé souffrait beaucoup du climat; von Haven succomba le 25 mai 1763, Forskaal le 10 juillet. Après avoir reçu de l'iman de Moka un excellent accueil, les trois survivants s'embarquèrent, le 23 août, pour les Indes orientales; Baurenfeind mourut en route. Niebuhr et Cramer arrivèrent le 11 septembre à Bombay; ils y firent un séjour prolongé et examinèrent les curiosités des environs. Le 11 février 1764 Cramer fut emporté par la maladie. Niebuhr, resté seul de toute l'expédition, visita Surate et Maskat, et partit ensuite pour la Perse; débarqué à Bouchir, le 4 février 1765, il visita Chiras et les ruines de Persépolis, passa ensuite par Bassora, Bagdad, Mossoul et Alep, parcourut l'île de Chypre, traversa la Palestine, gagna Damas, puis Constantinople par l'Anatolie, et arriva enfin à Copenhague en novembre 1767. Grâce à sa délicatesse scrupuleuse, ce long voyage avait coûté à peine une centaine de mille francs. En récompense de son désintéressement, il reçut du gouvernement danois l'autorisation de publier à son profit la relation de l'expédition; de plus le gouvernement se chargea des frais des planches. Nommé en 1768 capitaine du génie, Niebuhr devint dix ans après conseiller de justice à Meldorf dans le pays de Ditmars. Les devoirs de son emploi, qu'il remplissait avec la conscience qu'il mettait dans tout ce qu'il faisait, l'éloignèrent pendant quelque temps de ses travaux sur les pays qu'il avait parcourus; mais il parvint plus tard à les reprendre. En 1808 il reçut le titre de conseiller d'État; six ans auparavant il avait été nommé associé étranger de l'Institut de France. On a de lui : *Beschreibung von Arabien* (Description de l'Arabie); Copenhague, 1772, in-4°; traduite très-fautivement en français par Mourier, ibid., 1773, in-4°; Amsterdam, 1774, et Paris, 1779 : un extrait en a paru à Biel, 1790, in-8°; -- *Reisebeschreibung nach Arabien und den umliegenden Ländern* (Voyage en Arabie et les pays voisins); Copenhague, 1774-1778, 2 vol in-4°; un troisième volume supplémentaire a paru à Hambourg, en 1837 : cet ouvrage, aussi remarquable que le précédent, contient sur l'Orient les détails les plus exacts et les plus précieux; le dernier volume contient une dizaine d'excellents *Mémoires* géographiques, historiques, archéologiques et autres, qui avaient paru précédemment dans le *Deutsches Museum*. C'est encore à Niebuhr qu'on doit l'édition des travaux de son compagnon Forskaal (*voy.* ce nom). O.

B.-G. Niebuhr, *Leben Karstens Niebuhr* (Kiel, 1817, in-8°). — Dacier, *Mémoire sur C. Niebuhr* (dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, année 1824).

NIEBUHR (*Barthold-Georges*), célèbre historien allemand, fils du précédent, né à Copenhague, le 27 août 1776, mort à Bonn, le 2 janvier 1831. Sa famille était originaire du pays de Dithmars, dans le Holstein. Ce fut dans ce district du Dithmars à Meldorf que, deux ans après la naissance de Barthold, son père alla remplir l'emploi judiciaire et administratif de *landschreiber* (greffier). Le futur historien passa son enfance et son adolescence dans cette petite ville, loin des distractions et privé par la faiblesse de sa santé des bruyants amusements de son âge. Tout son temps appartenait à l'étude. Un littérateur instruit, Boïes, qui vint s'établir à Meldorf en 1781 comme gouverneur (*landvogt*), lui fut très-utile. Mme Boïes lui enseigna le français. Son père lui apprit l'anglais, la géographie, les éléments des mathématiques et du latin. Ses progrès furent si rapides que Boïes le représentait en 1783 comme un prodige de savoir juvénile. Niebuhr ne fit que passer à l'école publique de Meldorf (1789-1790). Il reçut avec plus de profit, pendant quatre ans (1790-1794), les leçons du philologue Jaeger. Cette période si fructueuse de son éducation fut interrompue par un séjour de trois mois à Hambourg (1792), dans une sorte d'école commerciale, tenue par un ami de son père, le professeur Büsch; mais il revint vite aux leçons de Jaeger. Il passait déjà pour un excellent paléographe; Fréd. Munter et Heyné le prièrent de collationner pour eux divers manuscrits. Pour le sentiment et l'intelligence de l'antiquité, il dut beaucoup aux entretiens de l'illustre traducteur Voss, qui venait de temps en temps visiter Carsten Niebuhr. Des études poursuivies avec tant d'ardeur et de succès le préparaient parfaitement à la tâche d'interprète et d'historien de l'antiquité. Son père aurait préféré pour lui une carrière plus active; mais voyant que le jeune homme, avec sa constitution débile et nerveuse, était peu propre aux lointains voyages, il le laissa libre de suivre ses inclinations. Il fut convenu que Barthold irait achever ses études à Kiel et à Gœttingue.

Niebuhr passa près de deux ans à l'université de Kiel (1794-1796). Il se perfectionna dans l'histoire et les langues anciennes, fit une étude approfondie de la philosophie de Kant et du droit romain, et forma des relations avec des hommes de mérite, tels que Hegewisch, Jacobi, Schlosser, les deux Stolberg, Cramer, Reinhold, Baggessen, Thibaut et le comte Moltke. Le fait le plus remarquable de son séjour à Kiel fut un incident domestique qui mérite d'être noté parce qu'il eut sur sa carrière une grande influence. Il connut chez le docteur Hensler, professeur de médecine, une jeune dame du Dithmars, veuve d'un fils du docteur, et cette connaissance devint bientôt une amitié qui ne devait finir qu'avec sa vie. Il aurait désiré l'épouser; mais la trouvant iné-

branlable dans le vœu qu'elle avait fait à la mort de son mari de ne pas se remarier, il la pria de lui désigner une femme. Mme Hensler, après quelque hésitation, indiqua sa propre sœur, Amélie Behrens qui habitait Heydt, chef-lieu du Dithmars. Niebuhr respecta religieusement ce choix; mais le moment n'était pas venu de réaliser son projet de mariage. Il n'avait encore ni fortune ni position. En janvier 1796 le comte de Schimmelmann, ministre des finances en Danemark, lui proposa la place de secrétaire particulier. Son père se hâta d'accepter cet emploi pour le jeune étudiant, qui entra en fonctions au mois de mars 1796. Sa timidité et ses habitudes studieuses lui firent trouver désagréable sa position de secrétaire d'un ministre, et il l'échangea bientôt contre celle de secrétaire de la bibliothèque royale de Copenhague, qu'il occupa de mai 1797 à avril 1798. Il donna vers ce temps une preuve curieuse de ses connaissances dans la bibliographie ancienne. Le général Bonaparte, par le traité de Tolentino conclu avec le pape Pie VI, avait stipulé la cession à la France de cinq cents manuscrits de la bibliothèque du Vatican. Niebuhr rencontrant chez M. de Schimmelmann Grouvelle, envoyé de la république française à Copenhague, parla avec tant de savoir des manuscrits qu'il fallait choisir, que Grouvelle lui demanda un mémoire à ce sujet. Le mémoire rédigé en trois jours fut aussitôt transmis à Charles Delacroix, ministre des relations extérieures en France; M. de Golbery l'a publié dans le t. VII de sa traduction de l'*Histoire romaine*. Niebuhr pensait que les trésors de l'antiquité inutilement enfouis dans le Vatican seraient plus accessibles dans la bibliothèque nationale de Paris; mais bien que dans cette circonstance il s'associât par ses conseils à un acte du gouvernement français, il n'éprouvait aucune sympathie pour la politique et les victoires de la république. Ses vœux étaient plutôt pour la grande adversaire de la France, pour l'Angleterre. Il obtint un congé en avril 1798, et après avoir visité en compagnie de Hensler et de sa belle-fille les villes de Heydt et de Meldorf, il s'embarqua pour l'Angleterre. Il passa trois mois à Londres, et se rendit ensuite à Édimbourg, où il fut accueilli avec empressement par un ancien capitaine de vaisseau, de la famille des Scott de Norbourgshire, qui avait, trente cinq ans auparavant, reçu à son bord Niebuhr le voyageur. Là pendant une année il se livra avec ardeur à son goût pour l'étude, et l'on remarque qu'il s'adonna de préférence aux sciences naturelles et à la chimie. En quittant Édimbourg, il consacra encore trois mois à visiter les principales villes d'Angleterre, puis vers la fin de 1797 il revint dans le Holstein. En avril 1800, il obtint à Copenhague la place d'assesseur au conseil du commerce et de la banque et de secrétaire de la direction du consulat africain, et le mois suivant il épousa Amélie Behrens. Le jeune érudit, forcé de consacrer toute son attention à des matières de finance et de commerce, s'acquitta de ses fonctions avec une habileté, un zèle et un désintéressement qui lui méritèrent l'estime et l'affection de ses collègues et de ses supérieurs et qui, suivant ce qu'il rapporte dans ses lettres, lui gagnèrent même les cœurs des juifs. Au printemps de 1803 il remplit une importante mission financière en Allemagne et visita à cette occasion Hambourg, Leipzig, Francfort, Cassel. A son retour, il fut nommé directeur de la banque et du bureau des Indes orientales. Malgré l'importance de ses fonctions, il trouvait quelques moments de loisir pour l'étude. En 1804 il envoya à son père la traduction d'un fragment de l'histoire arabe de la conquête de l'Asie sous les premiers califes par Elwockidi. Il ne négligeait pas l'histoire ancienne. Ce fut à cette époque qu'il ébaucha dans une dissertation sa théorie sur les lois agraires chez les Romains, qui occupa plus tard une place essentielle dans son grand ouvrage. En se livrant à ces travaux, il regrettait vivement de ne pouvoir consacrer à l'investigation des problèmes historiques que de rares moments dérobés aux détails minutieux de la comptabilité. Il aurait aimé une société d'hommes instruits, et presque toutes ses relations, nous dit-il, étaient avec des marchands, des banquiers et des juifs. Aussi quand Stein, ministre des finances en Prusse, lui offrit la place de directeur de la banque de Berlin, il accepta la proposition, et se démit de tous ses emplois à Copenhague. Un des motifs qui le décidèrent était son antipathie contre la politique française (1). Il se rendit à Berlin au mois d'octobre 1806, au moment où la Prusse venait de déclarer la guerre à la France, quelques jours avant la bataille d'Iéna. A peine était-il installé à la banque qu'il fallut fuir d'abord à Stettin, puis à Dantzig, à Kœnigsberg, à Memel, à Riga. Au milieu des épreuves de cette fuite précipitée, voyant sa femme malade, terrifié par la chute de la cause à laquelle il avait lié sa destinée, Niebuhr, avec son tempérament nerveux et son caractère impressionnable, tomba dans un désespoir profond. « Heureux, écrivait-il, ceux qui n'ont pas d'enfants! Peut-être il serait bon pour des nations entières de périr avec cette génération... Nous verrons bientôt comment les Français gouverneront le monde. Ce que nous ne verrons pas dans sa consommation, mais ce que nous pouvons déjà apercevoir dans son commencement, c'est la dégénération de l'intelligence, l'extinction du génie, de tous les sentiments d'indépendance et de liberté; le règne du vice et de la sensualité sans même le

(1) Il venait d'en donner la preuve dans une traduction de la première Philippique de Démosthène dédiée à l'empereur Alexandre; Hambourg, 1805, in-8°. Les notes sont remplies d'allusions aux circonstances du moment et contiennent des appels indirects à une coalition contre la France. Cette traduction reparut en 1831, avec quelques notes nouvelles, mais toujours dirigées contre la France.

déguisement de l'hypocrisie, la décadence du goût et des lettres. »

Niebuhr ne s'arrachait à son accablement qu'en se plongeant dans les travaux littéraires, et il profitait de son séjour à Riga après la bataille de Friedland (juin 1807) pour étudier le russe (1). Il avait songé un moment à entrer au service de la Russie. Le traité de Tilsitt, qui laissait subsister une partie de la Prusse, et le retour de son ami Stein aux affaires le décidèrent à garder sa position dans les finances. Les mesures hardies et habiles au moyen desquelles Stein fit face à une situation presque désespérée ne peuvent être exposées ici; il suffit de remarquer que Niebuhr ne les approuva pas toutes. Conservateur timide et un peu trop attaché aux choses anciennes, il fit des objections à la manière trop radicale suivant lui dont fut effectuée l'abolition du servage (octobre 1807); il en résulta quelque embarras dans les rapports des deux amis. Il était difficile qu'un homme d'État énergique et pratique, plein de confiance et de ressources comme Stein, s'entendît parfaitement avec un grand érudit qui vivait trop volontiers dans le passé et ne prévoyait que malheurs dans l'avenir, bien que cet érudit fût un excellent financier. Le premier ministre, pensant que ses talents seraient plus utiles à l'étranger qu'à Kœnigsberg, l'envoya négocier un emprunt en Hollande. Niebuhr était parfaitement propre à cette mission, qui dura plus d'un an (jusqu'en avril 1809), et qui aurait réussi sans la défense faite par Napoléon au roi de Hollande d'autoriser l'emprunt. D'Amsterdam, où il consumait son habileté dans une négociation impossible, Niebuhr voyait avec effroi Stein et Scharnhorst disposés avec l'aide de l'Autriche à recommencer la lutte contre la France (juillet 1808); il écrivit lettre sur lettre contre un pareil projet. Phocion, disait-il, avait prudemment averti les Athéniens de se soumettre à Philippe, et Jérémie avait donné un admirable conseil au petit nombre de rebelles qui doutaient de la mission divine de Nebuchadnazzar et qui recherchaient l'appui de l'Égypte. Les exemples de Phocion et de Jérémie n'auraient pas arrêté Stein; mais ses projets furent révélés au gouvernement français, et il dut donner sa démission (décembre 1808) et s'éloigner de la Prusse. Niebuhr, plus désolé que jamais et obligé de quitter la Hollande, alla passer quelque temps dans le Holstein. Là il apprit la téméraire tentative de Schill, qui lui parut devoir décider du sort de la Prusse. L'orage fut moins terrible qu'il ne pensait, et la redoutable année d'Eckmühl et de Wagram n'apporta aucun nouveau dommage à la monarchie de Frédéric-Guillaume. Niebuhr, un peu rassuré, se rendit à Kœnigsberg, et fut nommé, en décembre 1809, conseiller privé, directeur de la dette nationale et de la monnaie. Mais s'il avait eu de la peine à s'entendre avec Stein, il ne s'entendit pas du tout avec Hardenberg, et voyant qu'il ne pouvait pas faire adopter ses plans de finances, il donna sa démission (1810), et reçut en échange de la direction de la dette et de la monnaie la place d'historiographe du roi, vacante par la mort de Jean de Müller. Vers la même époque il fut élu membre de l'Académie de Berlin et nommé professeur d'histoire ancienne à l'université nouvellement créée dans cette ville. Il commença en 1810, et continua pendant près de trois ans le cours qui a servi de base à l'immortel ouvrage que nous apprécierons plus tard. Dès lors la nouveauté de la méthode et la grandeur des résultats annoncèrent une œuvre de l'ordre le plus élevé. Le succès de son cours redoubla l'ardeur de l'illustre érudit, qui pour la première fois pouvait s'appliquer sans réserve à ces recherches, à ces spéculations auxquelles le disposaient admirablement sa mémoire, son imagination et son immense savoir. Les philologues, les jurisconsultes, les historiens les plus distingués de la jeune université, groupés autour de lui dans une sorte de petite académie, l'assistaient de leurs conseils. Il a proclamé éloquemment dans la préface de sa première édition tout ce qu'il devait à Savigny, à Buttmann, à Heindorf, à Spalding, qu'il perdit en 1811 (1). Ces trois années furent les plus belles et les plus fécondes de sa vie. « Ce fut une bien belle époque, dit-il, que celle de l'ouverture de l'université de Berlin; alors s'écoulèrent dans l'enthousiasme et la félicité les mois pendant lesquels j'esquissai pour mes leçons et j'achevai pour la publication ce qu'embrassent les premiers volumes de cette histoire : avoir joui de ce temps, avoir participé aux événements de 1813, c'en est assez pour rendre heureux la vie d'un homme quand même elle n'est pas restée exempte de quelques tristes sensations. » (*Préface* de l'édit. de 1827, trad. de Golbéry). Les désastres de l'armée française en Russie provoquèrent en Prusse un mouvement national auquel Niebuhr s'associa vivement. Lui, le philosophe érudit, l'homme de la vie studieuse et retirée, il prit le fusil et fit l'exercice comme un jeune recrue. Le gouvernement pensa que ses talents pouvaient être mieux employés, et Stein, devenu le grand agent de l'alliance russe-prussienne et du soulèvement de l'Allemagne, l'appela à partager ses fonctions. Mais Niebuhr, avec son caractère peu pratique et irritable, ne comprit rien aux ménagements de Stein pour la politique ambitieuse de la Russie, et ne le trouvant pas

(1) En décembre 1807 Carsten Niebuhr écrivait que son fils savait vingt langues, et il est probable que celui-ci ajouta encore à la liste.

(1) « Il y a, dit il, une inspiration qui naît de la présence et de la société de personnes aimées; une influence immédiate par laquelle les Muses se révèlent à nous, réveillent le zèle et la force, éclaircissent notre vue; c'est à cette inspiration que, dans toute ma vie, j'ai dû ce qu'il y eut de mieux en moi. Ainsi je dois aux amis au milieu desquels j'ai repris des travaux trop longtemps abandonnés, ou faiblement poursuivis, le succès qu'ils peuvent avoir obtenu. »

assez bon Prussien, il se sépara de lui au bout de deux ou trois mois. Pendant la grande crise de 1814-1815, qui changea la face de l'Europe, il n'eut qu'un rôle insignifiant. Une mission en Hollande (février 1814), des leçons de finances et d'administration données au prince royal de Prusse, une petite brochure intitulée : *Droits de la Prusse contre la cour de Saxe*, un mémoire sur la liberté de la presse, et une défense des sociétés secrètes qui avaient préparé en Allemagne le mouvement de l'indépendance sont les seules traces de sa participation aux affaires publiques. Dans sa vie privée il fut douloureusement atteint en 1815 par la mort de son père et par celle de sa femme. Dans cette même année le gouvernement lui offrit l'ambassade de Rome. Il partit pour l'Italie en 1816, après avoir épousé Marguerite Hensler, nièce et fille adoptive de Mme Hensler. Sur sa route il s'arrêta à Vérone, et exhuma de la bibliothèque de cette ville les *Institutes* de Gaïus, contenues dans un manuscrit palimpseste qui avait été jusque-là à peine signalé et imparfaitement examiné. Il arriva à Rome en octobre 1816, et y séjourna pendant près de sept ans. Il semblait qu'un poste qui le plaçait sur le théâtre de l'histoire qu'il avait entrepris de raconter devait lui convenir parfaitement ; il n'en fut rien. Il trouva une Rome qui n'était pas celle de ses études et de ses rêves, et il ne pardonna jamais à la cité moderne de ressembler si peu à l'ancienne. Toute sa correspondance de cette époque est empreinte d'une mauvaise humeur excessive à l'égard des Romains et des Italiens en général. Ses fonctions diplomatiques, qui avaient pour principal objet la conclusion d'un concordat avec la cour pontificale, ne contribuèrent pas à lui rendre le séjour de Rome agréable, quoiqu'il fût en bons rapports avec le cardinal Consalvi, secrétaire d'État. D'abord il resta quatre ans sans recevoir de son gouvernement d'instructions définitives ; puis quand il eut à peu près mené les affaires à bon terme, le premier ministre de Prusse, Hardenberg, vint à point à Rome recueillir l'honneur de la conclusion du concordat. Comme dédommagement, Niebuhr reçut l'ordre de l'Aigle rouge de seconde classe, auquel l'empereur d'Autriche ajouta la décoration de première classe de l'ordre de Léopold.

Sa mission n'avait plus d'objet ; le climat de Rome ne convenait pas à sa jeune femme ; il soupirait après ces sociétés savantes de l'Allemagne, qu'il regrettait amèrement de ne pas retrouver à Rome ; il demanda son rappel, et obtint un congé d'un an (1822). Il passa l'automne de cette année à Albano et à Tivoli, et au printemps de 1823 il se rendit à Naples pour visiter son ami M. de Serre, l'illustre orateur français, alors ambassadeur dans cette ville. Il partit ensuite pour Berlin. En route il s'arrêta dans la vieille abbaye de Saint-Gall, et y découvrit les poésies latines de Merobaude.

De retour à Berlin, après une si longue absence, il s'y trouva dans une position assez difficile. Il n'avait aucun goût pour une place subordonnée, et le roi de Prusse ne songeait pas à lui donner un poste important dans la direction des affaires. Lui-même, avec son caractère et ses idées, était peu propre à occuper un grand emploi politique. Dans la période précédente on l'avait vu, quoique patriote, très-opposé aux mesures qui pouvaient assurer le prompt triomphe de la cause de l'indépendance ; maintenant, quoique libéral en théorie, il était très-opposé aux mesures qui auraient introduit la liberté dans les institutions de l'Allemagne et de la Prusse. Cette singulière contradiction entre les lumières de son esprit et la timidité de son caractère le condamnait dans la pratique à une sorte d'inertie inquiète. Il blâmait la politique inintelligente et réactionnaire du gouvernement prussien ; mais il ne voyait aucun moyen d'y remédier. « J'ai, disait-il, la haine la plus décidée pour le despotisme, mais je ne voudrais pas pour le combattre évoquer le démon de la révolution, et il vaut mieux se résigner au mal que d'ouvrir les portes de l'enfer. » Avec de pareils sentiments, n'espérant rien des hommes au pouvoir et redoutant un mouvement qui les eût renversés, il renonça tout à fait à la politique, et se réfugia dans les lettres. Le roi se montra peu empressé de le retenir, tout en lui offrant vaguement un portefeuille de ministre (en 1824) ; mais il lui conserva son traitement d'ambassadeur.

Niebuhr se retira à Bonn, où une université avait été récemment établie et où son ami et premier secrétaire d'ambassade Brandis était professeur. Il s'attacha à l'université comme professeur libre, et fit un cours sur l'histoire romaine et sur divers sujets d'histoire ancienne. Il ne négligea aucun moyen de contribuer aux progrès de la philologie et de l'archéologie. Ce fut dans ce but qu'il fonda avec Brandis et Boeckh le recueil périodique intitulé *Rheinisches Museum* (1827), et qu'il entreprit une nouvelle édition, améliorée et augmentée, de la collection des historiens byzantins. En même temps il poursuivait avec ardeur la révision ou plutôt la refonte complète de son *Histoire romaine*.

Le premier volume de la nouvelle édition parut en 1827. La publication du second volume fut retardée par un incendie (7 février 1830), qui détruisit avec la maison de l'auteur le manuscrit de l'ouvrage, qui dut être refait de mémoire. Ce volume ne parut que vers la fin de 1830. La préface est empreinte du profond découragement, du sombre désespoir que causait à l'auteur un événement récent, la révolution de Juillet. « Je n'en étais, dit-il, qu'aux deux tiers du travail (la préparation d'un nouveau manuscrit pour l'impression), quand la démence de la cour de France brisa le talisman qui tenait enchaîné le démon des révolutions. En écrivant le

reste du volume uniquement pour ne pas laisser imparfait ce qui était commencé, j'ai eu sans cesse à lutter contre des soucis et des craintes toujours renaissantes : sans cesse je me voyais menacé de la perte de ma fortune, de mes biens les plus précieux, de mes rapports les plus intimes. J'avais écrit le premier volume dans la plus grande jouissance du présent, dans la plus parfaite quiétude de l'avenir. Désormais si Dieu n'y porte un secours miraculeux, nous courons à une époque de despotisme et de barbarie, comme celle qui frappa le monde romain vers le milieu du troisième siècle de notre ère; nous sommes à la veille de voir anéantir tout bien-être, toute liberté, toute civilisation, toute science (1). » Sous l'empire de cette obsession morale, qu'aggrava la révolution de Belgique, sa santé s'altéra rapidement. Les nouvelles de France le tenaient dans une agitation perpétuelle. Le jour de Noël il revint avec la fièvre d'un salon de lecture où il avait lu le procès des ministres de Charles X. Il s'alita, et ne se releva plus. Il expira le 2 janvier 1831. Mme Niebuhr ne lui survécut que de quelques jours. Il laissait de sa seconde femme quatre enfants : trois filles et un fils, Marcus, dont il est souvent question dans ses lettres; ce fils est arrivé à une haute position en Prusse, dans le service civil.

Depuis la mort de Niebuhr diverses publications ont éclairé tous les détails de sa vie et de son caractère. Un Allemand qu'il avait recueilli à Rome, Francis Lieber, a publié les intéressants souvenirs de leurs relations; sa belle-sœur et son amie la plus dévouée, Mme Hensler, a publié sa *Correspondance*. M. de Bunsen, son ami et son émule dans les hautes études, a joint à une traduction anglaise de cette collection de précieuses notes biographiques. Ces renseignements si intimes n'offrent rien que d'honorable pour l'éminent érudit qui y paraît quelquefois vif et irritable, mais toujours généreux, exempt de petitesse et d'égoïsme, plein d'ardeur pour la cause de la vérité. Comme homme public, il eut des défauts que la *Vie de Stein*, par M. Pertz, a clairement révélés ; mais on ne peut lui contester ni le patriotisme, ni une parfaite intégrité, ni un zèle infatigable dans l'accomplissement de ses devoirs officiels.

Macaulay a dit de Niebuhr « qu'il aurait été le premier écrivain de son temps si son talent pour communiquer les vérités avait été en proportion de son talent pour les découvrir ». (*Préface des Lays of ancient Rome*). En effet ce qui manque à Niebuhr, c'est l'art d'exposition, et ce grave défaut, qui le rend difficile à comprendre, l'a souvent empêché d'être bien jugé et estimé à son véritable prix. Un autre malheur pour sa réputation, c'est que son grand, son unique ouvrage, son *Histoire romaine*, est resté inachevé. « Je ne demande à Dieu, disait-il, que de m'accorder une vie assez longue pour que je finisse où Gibbon commence. » Ce vœu ne fut pas exaucé. Bien loin d'atteindre le siècle des Antonins, Niebuhr ne dépassa pas la première guerre punique, dans ses trois volumes, dont le troisième n'a pas même reçu les derniers soins de l'auteur. Il n'a donc laissé qu'un fragment; mais ce fragment est l'œuvre historique la plus originale de notre époque. Pour l'apprécier avec justice, il faut se représenter ce qu'était l'histoire romaine avant Niebuhr. Les historiens ou plutôt les compilateurs modernes qui avaient raconté l'histoire romaine n'avaient fait qu'abréger ou délayer Tite-Live; les plus érudits avaient emprunté des notions accessoires à Denys d'Halicarnasse et à Plutarque. Tous avaient accepté comme des faits historiques sous la forme rationnelle que leur donnait Tite-Live les fables et les légendes des premiers siècles; ils n'avaient vu avec lui, dans l'histoire romaine, que le développement de la commune de Rome, et n'avaient pas étendu leurs recherches jusqu'aux autres tribus italiennes qui, après avoir disputé à la cité du Tibre l'hégémonie de la Péninsule, l'aidèrent à conquérir le monde. A côté de ces historiens, dont les meilleurs sont Catrou et Hook, des érudits plus pénétrants élevèrent des doutes sur les événements racontés dans les cinq premiers livres de Tite-Live, événements que l'historien lui-même déclare incertains au début de son sixième livre. Dès les premières années du dix-septième siècle, Cluvier, signalant ce passage de Tite-Live, en conclut que les auteurs latins n'ont pu nous transmettre rien ou presque rien d'assuré sur les événements qui précédèrent la prise de Rome par les Gaulois. Il ajouta que l'histoire romaine a été en partie fabriquée par des Grecs, qui l'ont remplie de rêveries et de mensonges. Perizonius, reprenant l'idée ingénieuse de Cluvier, démontra avec beaucoup de savoir et de sagacité que les récits des historiens romains se contredisent souvent et sont toujours en ce qui concerne les premiers siècles dénués de preuves. Il supposa que l'histoire romaine provient en grande partie de compositions poétiques aujourd'hui perdues. Cette belle hypothèse, ne trouvant pas les esprits préparés à la recevoir, resta stérile jusqu'au moment où Niebuhr la recueillit et la féconda. Sur d'autres points, le scepticisme de Clu-

(1) Il écrivait à la même époque : « C'est ma ferme conviction que particulièrement en Allemagne nous marchons rapidement vers la barbarie et qu'il n'en est pas beaucoup mieux en France. Je suis désolé de le dire; mais il est aussi clair pour moi que nous sommes menacés de dévastations pareilles à celles d'il y a deux cents ans, et que la fin de tout cela sera le despotisme régnant au milieu de la ruine universelle. Dans cinquante ans, et probablement dans beaucoup moins il n'y aura plus trace d'institutions libres ou de liberté de la presse au moins sur le continent. » Dans la suite de la lettre Niebuhr explique en quoi il diffère des royalistes, qui s'attachent à des institutions décrépites et usées, tandis qu'il voudrait régénérer ces institutions et leur infuser une vie nouvelle. Cette lettre est belle, bien qu'il soit impossible d'en tirer des conclusions pratiques.

vier et de Perizonius gagna du terrain. Bayle le glissa dans son *Dictionnaire*. Lévesque de Pouilly l'introduisit dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, et posant les véritables principes de la critique dans cette matière, il distingua très-nettement la tradition de l'histoire. Beaufort poussa encore plus loin les conclusions négatives de Pouilly, et étendit jusqu'a l'expédition de Pyrrhus la période douteuse de l'histoire romaine; il essaya même de reconstruire cette histoire sur des bases plus solides; mais il n'aboutit à aucun résultat satisfaisant. Charles Lévesque, qui vint après Beaufort, n'ajouta rien aux objections de son prédécesseur, et fut encore moins heureux dans sa tentative de reconstruction. Ainsi, au moment où parut Niebuhr l'histoire romaine se trouvait placée entre une crédulité complaisante et un scepticisme inutile; l'illustre érudit allemand lui ouvrit une voie nouvelle et féconde. S'il rejeta absolument la foi implicite de Rollin et de Catrou, il n'eut jamais l'idée de se renfermer dans les négations de Pouilly et de Beaufort. Ceux qui ne voient dans son œuvre que le scepticisme montrent qu'ils n'y ont rien compris. Détruire pour détruire répugnait à son esprit souverainement affirmatif et conservateur. Il ne songea pas même à se borner à de timides tentatives de reconstruction partielle: il se proposa de retrouver la véritable histoire romaine mal comprise et défigurée par les écrivains du siècle d'Auguste. L'entreprise était hardie; elle ne paraîtra présomptueuse qu'à ceux qui ne connaissent pas l'immensité de son savoir ou ne se rendent pas compte de l'efficacité de sa méthode. De son savoir il a été assez question dans cette notice pour qu'il soit inutile d'insister sur ce point. Un critique anglais a dit dans le *Philological Museum*, t. I, p. 271: « Tandis que l'horizon s'étendait de plus en plus devant lui, il ne se rétrécissait jamais derrière lui; ce qu'il possédait une fois il le gardait toujours; ce qu'il avait appris une fois devenait une partie de son esprit et un instrument pour l'acquisition de nouvelles connaissances; il est un des très-rares exemples d'un homme doué d'une mémoire si tenace qu'elle semblait incapable de rien oublier, et d'un esprit si vigoureux que loin d'être accablé par le savoir, il le dominait et le maintenait constamment au service de l'énergie créatrice de la pensée. » En effet pour répondre à sa méthode, il fallait non-seulement qu'il eût un savoir immense, mais qu'il l'eût constamment tout entier et dans tous ses détails, présent à sa pensée. Il considère les annales des peuples, non comme une succession de faits rattachés entre eux par l'ordre chronologique, mais comme un ensemble organisé et vivant où tout se tient, et dont toutes les parties sont subordonnées les unes aux autres, et déterminées les unes par les autres; de sorte que si l'on possède avec certitude quelques-unes de ces parties, on peut par une induction légitime retrouver les autres. On a justement comparé cette méthode à la méthode scientifique de Cuvier. De même que le naturaliste, au nom de la correspondance mutuelle des organes et de leur concours nécessaire à la même action définitive par une réaction réciproque, reconstruit avec des fragments osseux le squelette d'un animal fossile, de même Niebuhr, avec des faits épars, mutilés, dégradés, ressuscite une époque. Un des premiers résultats de sa méthode comparative fut de restituer aux faits leur véritable caractère et d'établir une distinction profonde entre la légende et l'histoire. Cette distinction, que M. Grote a portée au dernier point de précision, est devenue la base de la critique historique; avant Niebuhr, elle avait été rarement entrevue et n'avait jamais été appliquée. Les prétendus récits historiques des premiers siècles de la Grèce et de Rome n'étaient que des légendes données pour de l'histoire, et, ce qui est pire, déguisées en histoire au moyen de retranchements et de falsifications. Un des plus grands mérites de Niebuhr fut de faire cesser cette confusion. Son étude particulière des légendes romaines le conduisit à penser qu'elles provenaient en grande partie d'anciennes compositions poétiques perdues. Cette hypothèse est très-vraisemblable; mais quand même on la rejetterait, le système de Niebuhr subsisterait toujours. Après avoir séparé dans la masse de faits que lui présentaient les annales romaines les fictions des faits authentiques, il entreprit avec ces faits, malheureusement peu nombreux, de reconstituer une histoire très-différente de celle de Tite-Live. Pour la période royale il ne prétendit pas obtenir plus que des faits généraux; mais dès qu'il arriva à la république il soutint que l'on pouvait restituer une narration suivie et véridique avec ses principales particularités. Dans sa restitution, il insista sur deux points que Tite-Live avait traités légèrement et que Denys d'Halicarnasse avait exposés sans critique et sans intelligence : l'histoire des autres peuples de l'Italie et l'histoire de la constitution romaine. L'ethnographie de l'ancienne Italie est si confuse, si imparfaitement connue que cette partie du livre de Niebuhr laisse beaucoup à désirer; mais enfin il a ouvert la voie et forcé les historiens qui l'ont suivi à s'occuper avec soin des divers peuples italiens. Ses vues si neuves et si fécondes sur la constitution romaine sont sans doute souvent contestables; mais on ne les réfuterait pas en montrant qu'elles sont contredites par Tite-Live et Denys; car ces deux auteurs jugeaient du passé par ce qu'ils voyaient de leur propre temps, lorsque tout avait pris un aspect complétement différent. Niebuhr a-t-il vu ce que Tite-Live et Denys d'Halicarnasse n'avaient pas aperçu? A-t-il mieux connu l'ancienne constitution romaine que deux historiens qui vivaient sous Auguste? Ce sont des questions dé-

licates; pour les résoudre il faudrait discuter les principales hypothèses de Niebuhr sur la distinction des clients et des plébéiens, sur le sens des mots *populus* et *plebs*, sur les lois agraires, etc. Ces controverses dépasseraient de beaucoup les limites d'une biographie. Nous avons dû nous borner à donner une idée générale de son grand ouvrage. Quant à ses vues particulières, on les trouvera supérieurement exposées et quelquefois rectifiées dans l'*Histoire romaine* d'Arnold; M. Lewis a soumis toutes ses théories à un contrôle extrêmement minutieux et sévère. Ihne, Schwegler, Mommsen en ont refuté plusieurs; mais ces réfutations partielles ne portent point atteinte à sa gloire; car ce qui est admirable chez lui, c'est plus encore la méthode que les résultats; et cette méthode a pleinement triomphé. Aussi, quel que soit le sort de ses hypothèses, la postérité confirmera les éloges que lui a donnés le plus illustre de ses successeurs dans l'histoire critique de l'antiquité : « Aucun homme qui prend intérêt aux études historiques, dit M. Grote, ne peut prononcer ce grand nom sans vénération et sans reconnaissance. Si nous ne regardons dans Niebuhr que son érudition abondante, exacte, efficace, il occupe une place au premier rang et peu d'auteurs peuvent être mis à côté de lui; mais quand nous considérons, en outre, son étonnant génie pour combiner des faits épars, sa perspicacité pour découvrir des analogies cachées et pour séparer les points principaux d'évidence de cette foule d'accessoires sous lesquels ils sont souvent ensevelis, sa puissance de déduction pour recomposer l'ancien monde avec des fragments d'histoire; quand nous voyons ces rares facultés opérant sur la vaste masse de matériaux que son érudition leur offrait, il nous semble unique même parmi tant de compatriotes et contemporains éminents. »

Les ouvrages de Niebuhr sont : *Roemische Geschichte;* Berlin, 1811, 2 vol. in-8°. Cette ébauche de son histoire romaine, dans laquelle l'auteur avançait plusieurs opinions qu'il abandonna plus tard, entre autres l'origine étrusque des Romains, a été traduite en anglais par M. Walter; Londres, 1827; — *Frontonis reliquiæ, ab A. Maio primum editæ, cum notis variorum edidit B. G. Niebuhrius; accedunt C. Aurelii Symmachi octo orationum fragmenta;* Berlin, 1816, in-8°; — *Cicero, Pro Fonteio et Rabirio;* Rome, 1820, in-8°; — *Flavii Merobaudis Carmina;* Saint-Gall, 1823; 2e édit., Bonn, 1824; — *Ueber die Nachrichten von den Comitien der Centurien im zweiten Buche Ciceros de Republica* (Sur les renseignements sur les comices par centuries dans les sept livres de la République de Cicéron). Niebuhr avait cru trouver de nombreux renseignements sur la constitution romaine dans le traité *De Republica* de Cicéron récemment découvert par Mai; mais il fut déçu dans son espérance, et ne tira de la *République* que matière à une courte brochure *Sur les comices par centuries*; — *Roemische Geschichte :* c'est moins une seconde édition de son *Histoire romaine* qu'un nouvel ouvrage; le premier volume parut à Berlin, 1827; le second à Berlin, 1830; le troisième fut publié par M. Classen sur les papiers de l'auteur; les deux premiers volumes ont été traduits en anglais par J.-C. Hare et Connop Thirlwall; 1828-1832; le troisième a été traduit par W. Smith et L. Schmitz. Niebuhr témoigna sa reconnaissance à Hare et à Thirlwall en leur dédiant le premier volume de sa collection des historiens byzantins; leur traduction est d'une grande fidélité, et Niebuhr a dit qu'elle était tout à fait telle qu'il l'avait conçue et écrite; le même ouvrage a été traduit en français par M. de Golbéry; Strasbourg et Paris, 1830-1840, 7 vol. in-8°; six volumes répondent aux trois volumes de Niebuhr; le septième est une sorte d'appendice composé de diverses dissertations critiques de Niebuhr; du chapitre de Wachsmuth *Sur les sources de l'histoire romaine*, et de celui de Huellmann sur les changements que subit l'organisation des comices au cinquième siècle de Rome. Les leçons que Niebuhr fit à l'université de Bonn, et qui sont en partie une introduction et en partie un supplément de son grand ouvrage, ont été publiées sous le titre de *Historische und Philologische Vortraege* (Leçons d'histoire et de philologie) et comprenant les sections suivantes : *Roemische Geschichte* (Histoire romaine, jusqu'à la chute de l'empire d'Occident, publiée par M. Isler); Berlin, 1846-1848, 3 vol. in-8°; — *Alte Geschichte* (Histoire ancienne, publiée par Marcus Niebuhr); Berlin, 1847-1851, 3 vol. in-8°; — *Alte Laender und Voelkerkunde* (Géographie et Ethnographie anciennes, publiées par M. Isler); Berlin, 1851, in-8°. — *Les Leçons sur l'Histoire romaine* ont été traduites en anglais par le dr Schmitz; Londres, 1848-1852, 3 vol. in-8°. Les *Leçons* de Niebuhr *sur l'histoire romaine et l'histoire grecque* sont remarquables; mais comme elles n'ont pas été rédigées avec soin, elles laissent voir à nu les défauts de l'auteur, sa tendance excessive aux hypothèses, ses assertions hasardées, son dédain arbitraire pour ce qui contrarie ses théories, ses jugements durs et mal motivés contre certains hommes. C'est ainsi qu'il traite avec une injuste sévérité Alexandre et César. Niebuhr qui avait vu Napoléon n'aimait pas les héros. Les dissertations critiques insérées par Niebuhr, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* et dans le *Rheinisches Museum* ont été recueillies avec la *Biographie de son père*, publiée séparément en 1815, et d'autres opuscules sous le titre de *Kleine historische und philologische Schriften* (Mélanges d'histoire et de philologie); Bonn, 1828-1843 2 vol. in-8°. Quelques récits em-

pruntés aux âges héroïques et légendaires de la Grèce et rédigés par Niebuhr pour l'amusement et l'instruction de son fils Marcus, ont paru sous ce titre : *Griechische Heroengeschichte* (*Histoires héroïques de la Grèce*); Hambourg, 1842, in-8°. Ce petit livre, destiné à un enfant, mais remarquable par l'intelligence des légendes grecques, a donné lieu à un admirable article de Grote dans le *Westminster Review*. Dans la collection byzantine de Bonn, Niebuhr a donné *Agathias Myrinæus*, 1 vol. in-8° ; — *Dexippus*, *Eunapius*, etc., avec Bekker. Léo JOUBERT.

Franz Lieber, *Reminiscences of an intercourse with George Berthold Niebuhr*; Londres, 1835, in-12; traduit en allemand par Thibaut; Heidelberg, 1837. — *Lebensnachrichten über B. G. Niebuhr, aus Briefen desselben u. aus Erinnerungen seiner Freunde*; Hambourg, 1838-1839, 3 vol. in-8°. — De Golbéry, *Notices sur Niebuhr*, dans le III et le VIIe vol. de la traduction. — G. H. Pertz, *Das Leben des Ministers Freiherrn vom Stein*. — *Blackwood's Magazine*, janvier 1839. — *Quarterly Review*, vol. XXVII, p. 280; XXXII, p. 67 (articles d'Arnold); LV, p. 234. — *Edinburgh Review*, juillet, 1832. — *Westminster Review*, mai 1843 (article de Grote); décembre 1843. — Dübner, dans la *Revue de philologie*; Paris, 1845, t. I, p. 168 (réfutation péremptoire et assez rude des attaques hasardées contre Niebuhr par M. Leclerc dans son livre intitulé : *Des Journaux chez les Romains*). — A. Poirson, *Examen de divers points du gouvernement et de l'administration de la république romaine et de l'ouvrage de M. Niebuhr*; Paris, 1837. — W. Ihne, *Forschungen auf dem Gebiete der Römischen Verfassungsgeschichte* (*Recherches sur la constitution romaine*); Francfort, 1847. — C. Lewis, *An Inquiry into the credibility of the early roman history*; Londres, 1855. — *The National Review*, octobre 1858.

NIEDEK. *Voy.* BROUERIUS.

NIEDER. *Voy.* NIDER.

NIEDERER (*Jean*), instituteur suisse, né en 1778, à Appenzell, mort en 1843. Il exerçait les fonctions pastorales lorsque, séduit par les idées de Pestalozzi, il entra dans l'établissement de ce dernier comme professeur de sciences. Il a laissé : *Pestalozzis Erziehungsunternehmung im Verhæltniss zur Zeitcultur* (La Méthode de Pestalozzi dans ses rapports avec l'esprit du siècle); Stuttgard, 1812-1813, 2 vol. in-8°.

Sa femme, *Roselte* NIEDERER, née en 1779, à Berne, fonda d'après les mêmes principes une maison d'éducation pour les filles, et publia : *Blicke in das Wesen der weiblichen Erziehung* (Coup d'œil sur l'éducation des femmes); Berlin, 1828, in-8°; — *Dramatische Jugendspiele* (Théâtre de la jeunesse); Aarau, 1838, 2 vol. K.

Pierer, *Univ. Lex.*, XI (éd. 1860).

NIEDERMEYER (*Louis*), musicien compositeur, né le 27 avril 1802, à Nyon, canton de Vaud (Suisse), mort le 14 mars 1861, à Paris (1). Son père, natif de Wurzbourg, s'était fixé et marié en Suisse; doué lui-même de beaucoup de talent naturel pour la musique, il fut le premier maître de son fils. Celui-ci, à l'âge de quinze ans, fut envoyé par ses parents à Vienne, où il reçut pendant deux ans des leçons de piano de Moschelès et de composition de Forster. Après avoir publié dans cette ville quelques-uns de ses essais, consistant en morceaux pour le piano, il se rendit à Rome, y continua l'étude de la composition, sous la direction de Fioravanti, maître de la chapelle pontificale, et alla ensuite à Naples, où Zingarelli se chargea de compléter son éducation musicale. Ce fut pendant son séjour à Naples, que le jeune artiste écrivit son premier opéra intitulé *Il Reo per amore*, qui fut représenté au théâtre del Fondo; il avait alors dix-huit ans. En 1821, il était de retour en Suisse. C'est de cette époque que date l'une des plus charmantes inspirations de sa jeunesse et qu'un plein succès devait plus tard couronner : nous voulons parler de la musique du *Lac*, qu'il composa sur les paroles de M. de Lamartine, et dans laquelle le musicien sut se montrer aussi rêveur, aussi coloriste que le poëte. L'année suivante, Niedermeyer vint à Paris, où il se fit d'abord remarquer par plusieurs bonnes compositions pour le piano, et dut ensuite à l'amitié et à la protection de Rossini, qui l'avait connu à Naples, de pouvoir faire recevoir au Théâtre-Italien un opéra en deux actes, *Casa nel bosco*, dont le livret était traduit de l'opéra-comique intitulé : *Une Nuit dans la forêt*. Cet opéra fut représenté au mois de juillet 1828. L'ouvrage était très-mélodique; mais telle était alors la fureur du *dilettantisme* que les habitués du Théâtre-Italien ne voulurent jamais comprendre qu'un compositeur portant le nom germanique de Niedermeyer pût faire autre chose que de la musique *savante*. Rossini eut beau chercher à étayer de son suffrage la partition nouvelle, en affirmant qu'elle pouvait bien être savante sans qu'il y parût, mais qu'avant tout elle était chantante, sa voix ne fût pas écoutée, et *La Casa nel bosco* n'eut que peu de succès. Doux, timide et modeste, Niedermeyer était peu fait pour ces luttes incessantes auxquelles doit s'attendre tout compositeur dramatique à ses débuts dans la carrière. Il eut bientôt en dégoût cette existence d'intrigue qui répugnait à sa dignité d'artiste, et, malgré la réputation qu'il s'était déjà faite par la publication de divers morceaux de musique instrumentale et vocale, il partit en 1833 pour Bruxelles, où il prit un intérêt dans l'institution fondée par M. Gaggia, et y remplit pendant dix-huit mois les fonctions de professeur de piano. Une semblable position n'offrait guère de ressources à un compositeur; aussi Niedermeyer finit-il par comprendre qu'il dépensait ainsi sans profit pour sa gloire les plus précieuses années de sa jeunesse, et se décida-t-il à revenir à Paris tenter de nouveau les chances du théâtre. Le succès du *Lac* et de plusieurs autres morceaux de musique dramatique remarquables par l'expression et la

(1) Quoique né en Suisse, d'un père allemand, Niedermeyer, descendant par sa mère d'une famille française et protestante qui fut obligée de quitter la France lors de la révocation de l'édit de Nantes, avait fait reconnaître depuis longtemps ses droits à la nationalité française.

grâce de la mélodie avait d'ailleurs complétement justifié le mérite distingué de l'artiste. Enfin, les portes de l'Académie royale de musique s'ouvrirent pour Niedermeyer, et, le 3 mars 1837, il fit représenter sur cette scène *Stradella*, opéra en cinq actes, paroles de MM. Émile Deschamps et Émilien Pacini. Cette grande partition, sur laquelle le compositeur avait fondé de légitimes espérances, fut d'abord accueillie avec quelque froideur par le public, qui sembla condamner cette œuvre consciencieuse, semée de mélodies originales, exquises par le fini, la délicatesse et l'élégance de la forme, mais qui ne flattait pas le goût marqué de l'époque pour les effets bruyants de l'instrumentation. Plus tard, en 1843, *Stradella*, réduit en trois actes, reparut au théâtre, et sous cette nouvelle forme l'ouvrage obtint un assez grand nombre de représentations. Plusieurs morceaux de cet opéra ont eu et ont encore beaucoup de succès dans les concerts. Au mois de décembre 1844, Niedermeyer donna au même théâtre avec M. Théodore Anne, *Marie Stuart*, en cinq actes, dont la partition contient, entre autres morceaux remarquables, une romance remplie de charme et qui est devenue populaire. L'année suivante, le gouvernement rendit justice au talent et au caractère de l'artiste en le nommant chevalier de la Légion d'Honneur. En 1846, il fut appelé par Rossini à Bologne, pour travailler sous sa direction à l'arrangement pour la scène française de *La Donna del Lago*, qui, au mois de décembre de la même année, fut représentée au grand Opéra, sous le titre de *Robert Bruce*. Enfin, au mois de mai 1853, Niedermeyer donna à ce théâtre *La Fronde*, opéra en cinq actes, paroles de MM. Maquet et Jules Lacroix. Dans ce dernier ouvrage, le compositeur ajouta de nouvelles qualités à celles qu'on lui connaissait déjà. Le premier acte presque tout entier, le final du quatrième acte révélaient une verve et une puissance dramatiques qu'on n'avait pas encore appréciées chez cet artiste. Cependant les représentations furent, on ne sait pourquoi, brusquement interrompues. Il est vrai de dire que Niedermeyer dédaigna les ressorts dont on se sert toujours pour préparer des succès au théâtre ou réparer des chutes. La partition de *La Fronde* n'en est pas moins considérée comme la meilleure qu'il ait écrite, et l'estime des connaisseurs lui offrit une ample compensation des injustices de la foule.

Vers le même temps, Niedermeyer avait conçu l'idée de fonder, à l'instar de l'ancienne institution créée par Choron sous la Restauration et supprimée à la suite de la révolution de 1830, une école de musique religieuse, destinée à former par l'étude des chefs-d'œuvre des grands maîtres des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, des chanteurs, des organistes, des maîtres de chapelle et des compositeurs de musique sacrée. Avec l'appui de Fortoul, alors ministre de l'instruction publique et des cultes, il obtint une subvention de l'État (1), et dans le courant de l'année 1853 il ouvrit son école, en s'adjoignant M. Dietsch, comme inspecteur des études. Cet établissement, situé à Paris, rue Neuve-Fontaine-Saint-Georges, et dans lequel l'éducation littéraire, poussée jusqu'en troisième, marche de front avec les études musicales, ne tarda pas à prospérer et à produire des sujets distingués qui ont été placés dans diverses cathédrales ou églises de France.

Constamment préoccupé depuis lors des soins que réclame son école, Niedermeyer ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à améliorer les études. C'est ainsi que, peu satisfait de la manière tout à fait arbitraire dont le plain-chant est généralement accompagné, il se livra à de sérieux travaux sur cette intéressante partie de l'art religieux, et qu'il publia en 1855, en collaboration avec M. J. d'Ortigue, un *Traité d'accompagnement du plain-chant*, fondé sur de nouveaux principes, qui n'ont pas tardé à se répandre en France et à l'étranger. Ce fut aussi dans le but de propager dans toutes les classes le goût de la bonne musique religieuse, qu'il fonda, en 1856, le journal *La Maîtrise*, dont il abandonna en 1858 la direction, confiée maintenant à M. d'Ortigue. Il s'occupait de terminer un grand ouvrage sur l'accompagnement, pour orgue, du plain-chant des offices de l'église, qui devait paraître prochainement, lorsque la mort vint subitement le frapper, dans sa cinquante-neuvième année.

Niedermeyer a laissé un fils et deux filles, auxquels il n'a légué pour toute fortune qu'un nom sans tache.

Nous avons indiqué plus haut les ouvrages que Niedermeyer a donnés au théâtre. Ce compositeur, dont le talent a plus d'un trait de ressemblance avec celui de Schubert, a écrit en outre beaucoup de morceaux de chant détachés, entre autres des mélodies fort remarquables. Les principales sont : *Le Lac*, *L'Isolement*, *Le Soir*, *L'Automne*, *La Voix humaine*, sur des poésies de M. de Lamartine; *La Ronde du Sabbat*, *Oceano-nox*, *La Mer*, *Puisqu'ici-bas*, *toute âme*, paroles de Victor Hugo; *La Noce de Léonore*, *Une Scène dans les Apennins*, et plusieurs autres morceaux sur des paroles de M. Émile Deschamps. Il a mis en musique l'ode

(1) Une subvention de 5,000 francs fut d'abord accordée à l'établissement par le ministre d'État, sur le crédit des beaux-arts. Par un décret, en date du 28 novembre 1853 trente-six demi-bourses de 500 francs chacune (le prix annuel de la pension étant de 1,000 francs) furent ensuite créées, sur les fonds du budget des cultes, et mises à la disposition des évêques. Plus tard, un arrêté ministériel, du 1er juillet 1854, fonda trois premiers prix pour la composition musicale, l'orgue et l'accompagnement du plain-chant. Enfin, un autre arrêté, en date du 16 avril 1857, décida que des diplômes de maître de chapelle et d'organiste seraient délivrés, après examen, aux élèves qui auraient achevé leurs études.

: **Altona**, 1796;
: *Schleswig-*
hte (Altona,
g-holsteinische
, et *Vaterlan-*
20-1822). K.

, médecin alle-
leben (Anhalt-
1846, à Merse-
Halle, il prati-
perstadt, puis à
santé en 1800,
tait membre de
le l'Allemagne.
er Hausthier-
n (Guide des
s économes);
812, 2 vol., —
der Apotheken
es officines);
8°; *Hand-*
schaft (Ma-
eipzig, 1816,
ion; Leipzig,
r Staatsarz-
cine légale),
— *Taschen-*
ft (Guide de
8°. Il a édité
tava (Leipzig,
P.

homme d'É-
7, Skoki, en
rès Paris, le
dets à Var-
armée, qu'il
ajor. Élu en
le défenseur
il régénérer
par ses ex-
iazeta na-
lacteurs, il
e, qui fut
e lui valu-
célébrait les
a campagne
de-camp de
à la bataille
rté à l'avè-
États-Unis,
t nommé se-
seil de l'ins-
taques satiri-
se, dans ses
pendant la
n 1821 main-
reur Alexan-
r le comité de
ivantes il fut
ffices de Var-

Paris, fut élevé à la dignité de maréchal de France à Cavriana, le 25 juin 1859. C'était le seul chef des corps de l'armée d'Italie qui n'eût pas encore ce titre. Le maréchal Niel ayant dit dans son rapport que le 3e corps n'avait donné son appui au 4e que sur la fin de la journée, le maréchal Canrobert crut devoir réclamer; des lettres furent échangées et publiées, et l'empereur fit insérer dans *le Moniteur* une note qui constate que « dès son arrivée au village de Médole, le général Canrobert envoya les premières troupes de la division Renault sur la route de Ceresara, avec la mission de couvrir la droite du 4e corps. La présence de ces troupes a donc eu pour résultat, dès dix heures du matin, d'enlever au général Niel toute appréhension sur les attaques qu'il pouvait avoir à craindre sur son flanc droit, qui n'était gardé que par trois de ses bataillons. Il est donc juste de reconnaître que le maréchal Canrobert avait déjà donné un appui très-utile au 4e corps avant l'heure où la division Renault vint occuper le village de Rebecco pour permettre au général Niel d'en retirer une partie de la division de Luzy, en même temps que la première brigade de la division Trochu venait combattre au milieu des troupes du 4e corps. » Après la paix, le maréchal Niel rentra en France par Gênes. Le 22 août 1859, il reçut le commandement du 6e arrondissement militaire formé des 11e, 12e 13e et 14e divisions militaires, et dont Toulouse est le quartier général.

M. le maréchal Niel a publié, avec l'autorisation du ministre de la guerre : *Siége de Sébastopol; journal des opérations du génie;* Paris, 1858, in-8°. L. LOUVET.

Baron de Bazancourt, *Campagnes de Crimée et d'Italie*. — *Les Hommes du Jour*, 1859 in-18. — H. Castille, *Portraits historiques*. — *Moniteur*, 1854, 1858, 1859.

NIELLY (*Joseph-Marie*, baron), amiral français, né à Brest, le 9 septembre 1751, mort le 13 septembre 1833. Il appartenait à une ancienne famille de marins distingués. Il était à peine âgé de huit ans que son père le prit avec lui sur le vaisseau *Le Formidable ;* tous deux assistèrent à la sanglante bataille que le comte de Brienne-Conflans perdit si maladroitement dans les eaux de Quiberon (19 et 20 novembre 1759). Ils échappèrent au désastre qui ruina pour longtemps la marine française, et le jeune Nielly continua l'apprentissage du rude métier de marin. En 1771, après douze années de navigation, il n'était encore que timonier. Dégoûté du service royal, il passa dans la marine marchande et dès 1774 était capitaine de *L'Adélaïde*, sur laquelle il fit durant quatre années d'heureuses campagnes; mais le 14 mars 1778 il fut pris par les Anglais, et conduit à Jersey. Avec six de ses campagnons, il réussit à s'emparer d'un bâtiment hollandais, et aborda à Bréhat. La hardiesse de son évasion fit du bruit : le ministre Sartine crut devoir nommer Nielly lieutenant de frégate (20 septembre 1778). Il fut chargé du service dangereux de convoyer les bâtiments qui approvisionnaient les ports du littoral, et accomplit cette mission avec tant d'habileté que malgré le nombre des croiseurs anglais, il ne perdit pas une seule de ses conserves. Il était lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint Louis lorsqu'éclata la révolution. En mai 1791, il accomplit heureusement une mission importante à Saint-Domingue. Capitaine de vaisseau (1er janvier 1793), il eut fréquemment à soutenir dans la Manche des combats acharnés contre les Anglais, auxquels il enleva la frégate *Tamise* et le navire *Dublin*. Le 16 novembre suivant, promu contre-amiral, il partit de Brest avec cinq vaisseaux, trois frégates et trois corvettes pour assurer l'arrivage d'un immense convoi que le contre-amiral van Stabel amenait des États-Unis. Chemin faisant il prit la frégate anglaise *Castor* (de 40), la corvette *Alerte* (de 10) et trente-quatre bâtiments marchands richement chargés. Le 10 prairial an II Nielly, qui venait de faire remorquer à Rochefort le trois ponts *Le Révolutionnaire*, qu'il avait rencontré démâté et coulant bas après le combat de la veille, livré par Villaret-Joyeuse à l'amiral Howe, entendit une terrible canonnade dans le (nord-ouest). C'était encore les deux flottes qui recommençaient la lutte engagée les jours précédents. Un brouillard épais sépara les combattants. Nielly reconnut bientôt qu'il était presqu'au milieu des rangs anglais, qui comptaient trente-cinq vaisseaux : toute résistance eût été inutile. Il se borna à manœuvrer avec une telle précaution qu'il traversa la flotte ennemie sans coup férir et vint rallier Villaret, qui lui confia aussitôt le commandement de sa troisième division. Un troisième combat, plus acharné que les précédents, s'engagea. Les pertes des Francais furent bientôt considérables; mais l'amiral Howe dut céder le champ de bataille, et deux jours après le convoi de l'amiral van Stabel venait, sain et sauf, alléger la disette qui désolait la France. De l'aveu de tous les hommes compétents, le courage et l'habileté des manœuvres de Nielly décidèrent des résultats de la journée mémorable du 13 prairial an II (1er juin 1794).

Chargé du commandement de la flotte qui sortit, le 27 fructidor de la même année, du port de Brest, et croisa à l'embouchure de la Manche jusqu'au 15 brumaire (6 novembre), Nielly s'empara du vaisseau *Alexander* (de 74), monté par l'amiral Bleing-Rodney, de trois autres bâtiments de guerre et de onze navires de commerce. Le Directoire lui confia en décembre 1796 la troisième division de l'escadre destinée à affranchir l'Irlande. L'escadre était sous les ordres de Morard de Galles (*voy.* ce nom). Des tempêtes continuelles firent manquer cette expédition, et Nielly n'échappa aux plus grands dangers que par une rare énergie. Il devint successivement commandant d'armes à Brest, président du conseil de révision pour la marine, commandant du port de Lorient, préfet du premier arrondissement ma-

ritime (1er thermidor an VIII, — juillet 1800); il rendit de grands services dans cet emploi; mais ayant déplu au ministre de la marine Decrès, il fut brutalement mis à la retraite, en septembre 1804. En janvier 1815 Louis XVIII le créa baron et vice-amiral; il mourut à quatre-vingt-deux ans.

Son fils, *Patrice-Joseph-Marie-Théodore*, né à Brest, le 30 novembre 1781, mort à Nantes, le 20 avril 1799, avait débuté par être mousse dès l'âge de neuf ans. Quatre ans après il fut fait prisonnier aux combats des 10-13 prairial an II (juin 1794), où son père se distingua si brillamment. Rendu à la liberté en mai 1795, le jeune Nielly était parvenu au grade de lieutenant de vaisseau lorsqu'il eut la jambe emportée, en mars 1799, à bord de la frégate *La Cornélie*. Il mourut des suites de sa blessure : il n'avait pas dix-huit ans. A. DE L.

Victoires et Conquêtes des Français, etc., t. IV, VII, VIII. — Gérard, *Vies des plus illustres marins français* (Paris, 1825, in-12), p. 311-312. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — P. Levot, *Biographie Bretonne*. — Ogée, *Dict. hist de Bretagne*, t. Ier, p. 121.

NIEM (*Thierry*), historien allemand, né à Niem, dans le diocèse de Paderborn, dans le second quart du quatorzième siècle, mort vers 1417. Après avoir obtenu en Italie le doctorat en droit et en théologie, il reçut en 1361 une prébende à Bonn; en 1364 il fut nommé chanoine à Lucques. Appelé quelques années après à la cour pontificale, il y obtint l'office de protonotaire apostolique, et fut chargé de plusieurs négociations diplomatiques, entre autres près la cour de Constantinople. En 1394 il fut nommé évêque de Verden, et en 1396 évêque de Cambrai. Il fut un des membres les plus actifs du concile de Constance. On a de lui : *De schismate libri III*; Nuremberg, 1532, in-fol.; les éditions suivantes de cet important ouvrage contiennent un quatrième livre; elles parurent à Bâle, 1560 et 1566, in-fol.; Nuremberg, 1592, in-8°; Strasbourg, 1609 et 1619, in-8°; — *Historia Johannis XXIII pontificis*; Francfort, 1628, in-4°; reproduit dans les *Scriptores saxonici* de Meibom et dans l'*Hist. concilii Constantiensis* de Hardt; — *Vitæ pontificum romanorum, a Nicolao IV usque ad Urbanum V*, dans le t. Ier de l'*Hist. medii ævi*, d'Eccard; — *Invectiva in Johannem XXIII*, dans l'*Hist.* de Hardt; — *De necessitate reformationis Ecclesiæ*, dans le même ouvrage. O.

Pratjen, *Altes und Neues aus dem Herzogthum Bremen und Verden*, t. VII, p. 171. — Rotko, *Geschichte des Conciliums zu Kostnitz*.

NIEMANN (*Auguste-Chrétien-Henri*), publiciste allemand, né le 30 janvier 1761, à Altona, mort le 22 mai 1832, à Kiel. Il étudia les lettres et le droit à Iéna, fut reçu docteur en philosophie à Gœttingue, entra en 1785 dans l'enseignement, et professa à Altona la philosophie, puis la statistique et l'administration. On a de lui : *Grundsætze der Staatswirthschaft* (Principes d'économie politique); Altona, 1796; — et trois recueils périodiques : *Schleswig-holsteinische Provinzialberichte* (Altona, 1787-1800, 1811-1818), *Schleswig-holsteinische Vaterlandskunde* (ibid., 1801), et *Vaterlændische Weltberichte* (ibid., 1820-1822). K.

Neuer Nekrolog der Deutschen, 1832.

NIEMANN (*Jean-Frédéric*), médecin allemand, né en 1764, à Hadmersleben (Anhalt-Dessau), mort le 6 septembre 1846, à Mersebourg. Reçu docteur en 1787, à Halle, il pratiqua d'abord la médecine à Halberstadt, puis à Mersebourg, devint conseiller de santé en 1800, et prit sa retraite en 1841. Il était membre de plusieurs Académies du Nord et de l'Allemagne. On a de lui : *Taschenbuch fuer Hausthierærzte, Ærzte und Œkonomen* (Guide des vétérinaires, des médecins et des économes); Halberstadt, 1804-1805, et 1812, 2 vol.; — *Anleitung zur Visitation der Apotheken* (Instruction pour la visite des officines); Leipzig, 1807, 1810, 1831, in-8°; — *Handbuch der Staatsarzneiwissenschaft* (Manuel de médecine légale); Leipzig, 1816, 2 vol. gr. in-8°; — *Symbiotikon*; Leipzig, 1818 in-8°; — *Taschenbuch der Staatsarzneiwissenschaft* (Guide de médecine légale); Leipzig, 1827-1829, 2 vol. in-8°; — *Taschenbuch der Veterinærwissenschaft* (Guide de l'art vétérinaire); Leipzig, 1830, in-8°. Il a édité avec des notes *Pharmacopœa batava* (Leipzig, 1811, 1824, 2 vol. gr. in-8°). P.

Callisen, *Medicin. Schriftst.-Lex.*

NIEMCEWICZ (*Julien-Ursin*), homme d'État et littérateur polonais, né en 1757, Skoki, en Lithuanie, mort à Montmorency, près Paris, le 21 mai 1841. Élevé au corps des cadets à Varsovie, il prit du service dans l'armée, qu'il quitta en 1788 avec le grade de major. Élu en 1788 membre de la diète, il s'y fit le défenseur de toutes les mesures qui pouvaient régénérer son pays; par sa parole éloquente, par ses excellents articles, publiés dans la *Gazeta narodowa*, dont il était un des rédacteurs, il exerça bientôt une grande influence, qui fut encore augmentée par le renom que lui valurent ses *Chants historiques*, où il célébrait les héros de la Pologne. En 1794 il fit la campagne contre les Russes, comme aide-de-camp de Kosciusko; blessé et fait prisonnier à la bataille de Macieïowicé, il recouvra sa liberté à l'avénement de Paul Ier, et se retira aux États-Unis. Il revint en Pologne en 1807, et fut nommé secrétaire du sénat et membre du conseil de l'instruction publique; malgré ses attaques satiriques contre le gouvernement russe, dans ses *Lettres lithuaniennes*, publiées pendant la campagne de 1812, il fut jusqu'en 1821 maintenu dans ses fonctions par l'empereur Alexandre, qui l'appela aussi à présider le comité de constitution. Dans les années suivantes il fut élu président de la Société des sciences de Var-

sovie. A la révolution de 1830 il entra dans le conseil supérieur d'administration, et reprit en même temps son emploi de secrétaire du sénat; en 1831 il quitta son pays, séjourna quelque temps à Londres, et vint enfin se fixer à Paris. Niemcewicz est un des poëtes polonais les plus remarquables; ses comédies, comme ses fables, sont remplies d'esprit et de sel. On a de lui en polonais : *Odes écrites en quittant l'Angleterre en* 1787; —*Casimir le Grand*, drame; — *Le Retour du nonce;* Varsovie, 1791, comédie; — *Odes à l'armée polonaise pendant la campagne de* 1792; — *Notice sur Washington;* — *Wladislas, roi de Pologne, sous Varna;* Varsovie, 1807, tragédie; — *Les Pages du roi Jean Sobieski;* Varsovie, 1808, comédie; — *Lettres lithuaniennes*, 2 vol.; — *L'Égoïste*, comédie; — *Chants historiques de la Pologne;* Varsovie, 1816, traduits en français par Forster, sous le titre: *La vieille Pologne;* Paris, 1833, in-4°; souvent réimprimé; une traduction allemande en a été donnée par Gaudy; Leipzig, 1833; — *Le Règne de Sigismond III, roi de Pologne;* Varsovie, 1819; et Breslau, 1836, 3 vol.; — *Fables et Contes;* ibid., 1820 et 1822, 2 vol. in-8°; — *Recueil de mémoires historiques sur l'ancienne Pologne;* Varsovie, 1822, 5 vol.; Berlin, 1825; — *Les deux Siecieck;* Varsovie, 1819, roman historique ainsi que *Jean de Tanezyn;* Varsovie, 1825, 3 vol. in-12; dans un autre roman, *Leyba et Sivra*, Niemcewicz a dépeint la situation malheureuse des juifs en Pologne; diverses traductions du français et de l'anglais. Ses *Œuvres littéraires* ont été recueillies en 12 vol.; Leipzig, 1840; parmi les nombreux écrits qu'il a laissés en manuscrit, on n'a encore publié que ses *Notes sur ma captivité à Saint-Pétersbourg;* Paris, 1843.

O.

Conversations-Lexikon. — English Cyclopædia.

NIEMEYER (*Auguste-Hermann*), poëte et théologien protestant allemand, naquit le 1er septembre 1754, à Halle, où son père était pasteur, et mourut dans la même ville, le 7 juin 1828. Sa mère était la petite-fille du célèbre Auguste-Hermann Francke, le fondateur de la maison des Orphelins et d'autres institutions de charité de la ville de Halle. Après avoir étudié la théologie sous Semler, Nösselt et Griesbach, il fut nommé en 1779 professeur extraordinaire de théologie et en 1784 professeur ordinaire et inspecteur du séminaire théologique de sa ville natale. En 1799 il fut chargé de la direction des établissements de charité fondés par Francke. Il apporta le plus grand dévouement à leur administration, et quand, à l'époque de l'invasion de la Prusse par les armées françaises, ces établissements furent menacés dans leurs intérêts et même dans leur existence, le zèle avec lequel il travailla à les sauver fut poussé si loin qu'il devint suspect aux vainqueurs. Niemeyer fut déporté à Pont-à-Mousson, en mai 1807, comme un homme dangereux. Sa captivité ne fut cependant ni dure ni longue. Le 9 octobre de la même année il était de retour dans sa ville natale. En 1808, il fut nommé chancelier et recteur perpétuel de l'université de Halle.

Sans avoir ouvert des vues nouvelles dans les sciences théologiques, il s'acquit une réputation méritée par la variété de ses connaissances et par le bon esprit dans lequel il maintint son enseignement. De ses nombreux ouvrages, il faut citer les suivants, comme les plus importants : *Charakteristik der Bibel;* Halle, 1775-1782, 5 vol. in-8°; 6e édit., 1830. Ouvrage intéressant et bien fait, mais dépassé depuis longtemps par les travaux postérieurs; — *Gedichte;* Halle, 1778, in-8°; — *Handbuch für christliche Religions lehrer;* Halle, 1790, 2 vol. in-8°; 6e édit., 1827; — *Grundsätze der Erziehung und des Unterrichts;* Halle, 1796, 3 vol. in-8°; 9e édit., 1834-1836; — *Leitfaden der Pädagogik und Didactik;* Halle, 1802, in-8°; — *Ansichten der deutschen Pädagogik und ihrer Geschichte im* 18 *Jahrhundert;* Halle, 1801, in-8°; — *Originalstellen Griech. und romisch. Classiker über die Theorie der Erziehung;* Halle et Berlin, 1813, in-8°; — *Geistliche Lieder, Oratorien und vermischte Gedichte;* Halle, 1814, in. 8°; — *Beobachtungen auf Reisen in und ausser Deutschland;* Halle, 1820-1826, 5 vol. in-8°. Le quatrième contient le récit de sa déportation en France; — *Theologische Encyklopädie und Methodol.;* Leipzig, 1830, in-8°.

M. N.

Herzog, *Real-Encyklopädie für protest. Theologie.*

NIEMOJOWSKI (*Joseph*), général polonais, né vers 1760, dans la grande Pologne, tué en 1813, à Polotzk. Issu d'une famille ancienne et staroste de Szrem, il fut un des patriotes énergiques qui en 1794 se mirent à la tête de leurs paysans et obligèrent le roi de Prusse à lever le siége de Varsovie. Après s'être emparé de Szrem, il fut confirmé par Kosciuszko dans la dignité de général du palatinat de Posnanie, et s'avança jusqu'aux portes de Thorn. Lorsque l'insurrection eut été comprimée par les trois puissances alliées, il fut emprisonné dans une forteresse, et ne recouvra la liberté qu'en payant une forte rançon. En 1806 il prit du service dans l'armée française, commanda l'avant-garde au combat de Dirschen, et fut tué à la bataille de Polotzk. K.

NIEMOJOWSKI (*Vincent*), patriote polonais, né en 1784, à Slupia près Kalisch, mort en 1834. Il était de la famille du précédent. Après avoir étudié le droit dans les universités d'Allemagne, il occupa un emploi dans l'administration du grand-duché de Varsovie (1806) et fut député, par le choix de ses concitoyens, au conseil général de son district (1808). Élu nonce de Kalisch en 1818, il se rangea aussitôt du côté de l'opposition et plaida avec chaleur dans la diète de 1820 la cause des institutions nationales. « La charte constitutionnelle, dit-il alors, est

une propriété du peuple; le souverain n'a le droit ni de la détruire ni de la changer. Nous avons perdu la liberté de la presse; nous n'avons plus de liberté individuelle, le droit de propriété est violé, on veut nous priver encore de la responsabilité des ministres. Que nous restera-t-il de notre charte? Renonçons plutôt à ces débris de nos garanties; qu'ils cessent de servir de piége à ceux qui s'y fient de bonne foi. » Ne s'en tenant pas à ces courageuses paroles, il dressa l'acte d'accusation contre les ministres signataires des ordonnances usurpatrices. Son influence sur les discussions inquiétait le gouvernement russe. On lui intima l'ordre de ne plus se présenter devant le souverain et en même temps de s'abstenir de paraître à la diète. Niemojowski, dévoué à la patrie et à la liberté, se rendit néanmoins à Varsovie, le 7 mai 1825, pour l'ouverture de la session: à peine arrivé aux barrières de la ville, il fut arrêté, reconduit chez lui et gardé à vue par un détachement de soldats entretenus à ses frais. Cette séquestration dura plus de cinq années. En vain s'adressa-t-il à l'empereur et lui exposa-t-il avec énergie l'outrage fait aux lois en sa personne; la réponse qu'il en obtint fut courte: « Le tzar sait ce qui est arrivé; les autorités ont agi conformément à sa volonté; il impose silence et ordonne aux ministres de refuser toute plainte de la part du suppliant. » La révolution du 19 novembre 1830 le rendit à la liberté. Niemojowski vint à Varsovie, occupa à diverses reprises le ministère de l'intérieur, et fut, après le renversement de la dictature, un des cinq membres du gouvernement national. Jeté de nouveau en prison, il fut condamné en 1834 à la déportation en Sibérie; mais sa santé, épuisée par une maladie aiguë, ne put supporter les fatigues du transport, et il mourut en route. C'était un littérateur de talent; on connaît de lui des fables, des épigrammes, plusieurs *Messéniennes* trad. de C. Delavigne, et des articles polémiques dans les journaux polonais. K.

NIEMOJOWSKI (*Bonaventure*), frère du précédent, né en 1787, à Kalisch, mort en 1835, à Paris. Il débuta à la diète de 1820, et se distingua, comme son frère, par la défense des droits du peuple et par sa fermeté au milieu des persécutions. En 1825 on lui intenta un procès criminel, et le sénat, sans en attendre l'issue, qui démontra son innocence, s'empressa de casser son élection. Il trouva le moyen d'être encore utile dans la direction générale du crédit territorial, fonctions que ses concitoyens lui conférèrent deux fois d'un vote unanime. Pendant la révolution polonaise, il fut ministre de la justice et de l'intérieur, et présida le comité insurrectionnel des provinces russes; mais à la suite d'un démêlé avec Malanowski au sujet du servage, qu'il voulait abolir en Lithuanie, il donna sa démission et ne siégea plus à la diète que comme représentant de Kalisch. Le 17 avril 1831, il devint vice-président de la république, et occupa ce poste jusqu'au moment où le général Krukowiecki traita de la capitulation de Varsovie (7 septembre). Après avoir tenté encore quelques efforts pour continuer la résistance, il se réfugia en Prusse et de là à Paris. On a de lui: *Des derniers événements de la révolution polonaise*; Paris, 1833, in-8°. K.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — L. Chodzko, *La Pologne illustrée*. — Pierer, *Universal-Lexikon*.

NIEPCE (*Joseph-Nicéphore*), chimiste français, inventeur de la photographie, né le 7 mars 1765, à Châlons-sur-Saône, mort le 5 juillet 1833, dans les environs de cette ville. Il appartenait à une famille distinguée dans la magistrature, et son père, Claude Niepce, était conseiller du roi et receveur des consignations aux bailliage et chancellerie de Châlons. Sa jeunesse s'écoula paisiblement auprès de ses parents. Doux, spirituel, un peu caustique, un peu poëte et par conséquent assez insoucieux, il se laissait vivre sans se demander où il allait. Lorsque éclata la révolution, il céda à l'entraînement général, et se fit soldat: entré le 10 mai 1792 comme sous-lieutenant dans le 42e régiment d'infanterie (ci-devant Limousin), il devint lieutenant, le 6 mai 1793, fit une campagne dans l'île de Sardaigne et prit part à deux batailles en Italie. Le 18 ventôse an II (8 mars 1794), il fut adjoint à l'adjudant général Frottier; mais une maladie épidémique dont il fut atteint, jointe à l'extrême faiblesse de sa vue, le força de quitter la carrière des armes. Le 20 novembre 1795, il fut nommé administrateur du district de Nice, qui appartenait alors à la France, et garda ces fonctions jusqu'en 1801. A cette date Niepce revint avec sa femme et son fils au foyer paternel. Il partagea d'abord les travaux de son frère aîné, qui s'occupait de mécanique; ensemble ils imaginèrent plusieurs machines, fort ingénieuses du reste, mais dont ils ne tirèrent aucun parti. En 1806 ils prirent un brevet d'invention pour une machine (le *pyréolophore*), qui leur valut les compliments de Carnot, puis ils construisirent une pompe hydrostatique. Quittant la mécanique pour la chimie, ils s'appliquèrent à la culture du pastel (1811), et parvinrent à en extraire une fécule colorante d'une beauté comparable à celle de l'indigo. Malgré le départ de son frère, il continua de se livrer aux recherches scientifiques. « La lithographie venait d'être inventée, dit M. Lacan. Tout le monde voulait en faire: Niepce fit comme tout le monde. Mais il lui était difficile, dans sa retraite, de se procurer des pierres convenables, d'ailleurs très-coûteuses. En se promenant, il avait remarqué sur la route des cailloux destinés à être broyés et dont la nature lui sembla se rapprocher de celle des pierres lithographiques. Il ramassa les plus gros qu'il put trouver et commença, à l'aide de nombreux vernis qu'il composa, une série d'essais infructueux. L'homogénéité de ces pierres étant imparfaite, il en résultait des inégalités

Paris, fut élevé à la dignité de maréchal de France à Cavriana, le 25 juin 1859. C'était le seul chef des corps de l'armée d'Italie qui n'eût pas encore ce titre. Le maréchal Niel ayant dit dans son rapport que le 3e corps n'avait donné son appui au 4e que sur la fin de la journée, le maréchal Canrobert crut devoir réclamer; des lettres furent échangées et publiées, et l'empereur fit insérer dans *le Moniteur* une note qui constate que « dès son arrivée au village de Médole, le général Canrobert envoya les premières troupes de la division Renault sur la route de Ceresara, avec la mission de couvrir la droite du 4e corps. La présence de ces troupes a donc eu pour résultat, dès dix heures du matin, d'enlever au général Niel toute appréhension sur les attaques qu'il pouvait avoir à craindre sur son flanc droit, qui n'était gardé que par trois de ses bataillons. Il est donc juste de reconnaître que le maréchal Canrobert avait déjà donné un appui très-utile au 4e corps avant l'heure où la division Renault vint occuper le village de Rebecco pour permettre au général Niel d'en retirer une partie de la division de Luzy, en même temps que la première brigade de la division Trochu venait combattre au milieu des troupes du 4e corps. » Après la paix, le maréchal Niel rentra en France par Gênes. Le 22 août 1859, il reçut le commandement du 6e arrondissement militaire formé des 11e, 12e 13e et 14e divisions militaires, et dont Toulouse est le quartier général.

M. le maréchal Niel a publié, avec l'autorisation du ministre de la guerre : *Siége de Sébastopol; journal des opérations du génie;* Paris, 1858, in-8°. L. LOUVET.

Baron de Bazancourt, *Campagnes de Crimée et d'Italie*. — *Les Hommes du Jour*, 1859 in-18. — H. Castille, *Portraits historiques*. — *Moniteur*, 1854, 1855, 1859.

NIELLY (*Joseph-Marie*, baron), amiral français, né à Brest, le 9 septembre 1751, mort le 13 septembre 1833. Il appartenait à une ancienne famille de marins distingués. Il était à peine âgé de huit ans que son père le prit avec lui sur le vaisseau *Le Formidable;* tous deux assistèrent à la sanglante bataille que le comte de Brienne-Conflans perdit si maladroitement dans les eaux de Quiberon (19 et 20 novembre 1759). Ils échappèrent au désastre qui ruina pour longtemps la marine française, et le jeune Nielly continua l'apprentissage du rude métier de marin. En 1771, après douze années de navigation, il n'était encore que timonier. Dégoûté du service royal, il passa dans la marine marchande et dès 1774 était capitaine de *L'Adélaïde*, sur laquelle il fit durant quatre années d'heureuses campagnes; mais le 14 mars 1778 il fut pris par les Anglais, et conduit à Jersey. Avec six de ses campagnons, il réussit à s'emparer d'un bâtiment hollandais, et aborda à Bréhat. La hardiesse de son évasion fit du bruit : le ministre Sartine crut devoir nommer Nielly lieutenant de frégate (20 septembre 1778). Il fut chargé du service dangereux de convoyer les bâtiments qui approvisionnaient les ports du littoral, et accomplit cette mission avec tant d'habileté que malgré le nombre des croiseurs anglais, il ne perdit pas une seule de ses conserves. Il était lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint Louis lorsqu'éclata la révolution. En mai 1791, il accomplit heureusement une mission importante à Saint-Domingue. Capitaine de vaisseau (1er janvier 1793), il eut fréquemment à soutenir dans la Manche des combats acharnés contre les Anglais, auxquels il enleva la frégate *Tamise* et le navire *Dublin.* Le 16 novembre suivant, promu contre-amiral, il partit de Brest avec cinq vaisseaux, trois frégates et trois corvettes pour assurer l'arrivage d'un immense convoi que le contre-amiral van Stabel amenait des États-Unis. Chemin faisant il prit la frégate anglaise *Castor* (de 40), la corvette *Alerte* (de 10) et trente-quatre bâtiments marchands richement chargés. Le 10 prairial an II Nielly, qui venait de faire remorquer à Rochefort le trois ponts *Le Révolutionnaire,* qu'il avait rencontré démâté et coulant bas après le combat de la veille, livré par Villaret-Joyeuse à l'amiral Howe, entendit une terrible canonnade dans le (nord-ouest). C'était encore les deux flottes qui recommençaient la lutte engagée les jours précédents. Un brouillard épais sépara les combattants. Nielly reconnut bientôt qu'il était presqu'au milieu des rangs anglais, qui comptaient trente-cinq vaisseaux : toute résistance eût été inutile. Il se borna à manœuvrer avec une telle précaution qu'il traversa la flotte ennemie sans coup férir et vint rallier Villaret, qui lui confia aussitôt le commandement de sa troisième division. Un troisième combat, plus acharné que les précédents, s'engagea. Les pertes des Francais furent bientôt considérables; mais l'amiral Howe dut céder le champ de bataille, et deux jours après le convoi de l'amiral van Stabel venait, sain et sauf, alléger la disette qui désolait la France. De l'aveu de tous les hommes compétents, le courage et l'habileté des manœuvres de Nielly décidèrent des résultats de la journée mémorable du 13 prairial an II (1er juin 1794).

Chargé du commandement de la flotte qui sortit, le 27 fructidor de la même année, du port de Brest, et croisa à l'embouchure de la Manche jusqu'au 15 brumaire (6 novembre), Nielly s'empara du vaisseau *Alexander* (de 74), monté par l'amiral Bleing-Rodney, de trois autres bâtiments de guerre et de onze navires de commerce. Le Directoire lui confia en décembre 1796 la troisième division de l'escadre destinée à affranchir l'Irlande. L'escadre était sous les ordres de Morard de Galles (*voy.* ce nom). Des tempêtes continuelles firent manquer cette expédition, et Nielly n'échappa aux plus grands dangers que par une rare énergie. Il devint successivement commandant d'armes à Brest, président du conseil de révision pour la marine, commandant du port de Lorient, préfet du premier arrondissement ma-

ritimé (1er thermidor an VIII, — juillet 1800); il rendit de grands services dans cet emploi; mais ayant déplu au ministre de la marine Decrès, il fut brutalement mis à la retraite, en septembre 1804. En janvier 1815 Louis XVIII le créa baron et vice-amiral; il mourut à quatre-vingt-deux ans.

Son fils, *Patrice-Joseph-Marie-Théodore*, né à Brest, le 30 novembre 1781, mort à Nantes, le 20 avril 1799, avait débuté par être mousse dès l'âge de neuf ans. Quatre ans après il fut fait prisonnier aux combats des 10-13 prairial an II (juin 1794), où son père se distingua si brillamment. Rendu à la liberté en mai 1795, le jeune Nielly était parvenu au grade de lieutenant de vaisseau lorsqu'il eut la jambe emportée, en mars 1799, à bord de la frégate *La Cornélie*. Il mourut des suites de sa blessure : il n'avait pas dix-huit ans. A. DE L.

Victoires et Conquêtes des Français, etc., t. IV, VII, VIII. — Gérard, *Vies des plus illustres marins français* (Paris, 1825, in-12), p. 311-312. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — P. Levot, *Biographie Bretonne*. — Ogée, *Dict. hist. de Bretagne*, t. Ier, p. 121.

NIEM (*Thierry*), historien allemand, né à Niem, dans le diocèse de Paderborn, dans le second quart du quatorzième siècle, mort vers 1417. Après avoir obtenu en Italie le doctorat en droit et en théologie, il reçut en 1361 une prébende à Bonn; en 1364 il fut nommé chanoine à Lucques. Appelé quelques années après à la cour pontificale, il y obtint l'office de protonotaire apostolique, et fut chargé de plusieurs négociations diplomatiques, entre autres près la cour de Constantinople. En 1394 il fut nommé évêque de Verden, et en 1396 évêque de Cambrai. Il fut un des membres les plus actifs du concile de Constance. On a de lui : *De schismate libri III*; Nuremberg, 1532, in-fol.; les éditions suivantes de cet important ouvrage contiennent un quatrième livre; elles parurent à Bâle, 1560 et 1566, in-fol.; Nuremberg, 1592, in-8°; Strasbourg, 1609 et 1619, in-8°; — *Historia Johannis XXIII pontificis*; Francfort, 1628, in-4°; reproduit dans les *Scriptores saxonici* de Meibom et dans l'*Hist. concilii Constantiensis* de Hardt; — *Vitæ pontificum romanorum, a Nicolao IV usque ad Urbanum V*, dans le t. Ier de l'*Hist. medii ævi*, d'Eccard; — *Invectiva in Johannem XXIII*, dans l'*Hist.* de Hardt; — *De necessitate reformationis Ecclesiæ*, dans le même ouvrage. O.

Pratjen, *Altes und Neues aus dem Herzogthum Bremen und Verden*, t. VII, p. 171. — Rotko, *Geschichte des Conciliums zu Kostnitz*.

NIEMANN (*Auguste-Chrétien-Henri*), publiciste allemand, né le 30 janvier 1761, à Altona, mort le 22 mai 1832, à Kiel. Il étudia les lettres et le droit à Iéna, fut reçu docteur en philosophie à Gœttingue, entra en 1785 dans l'enseignement, et professa à Altona la philosophie, puis la statistique et l'administration. On a de lui : *Grundsætze der Staatswirthschaft* (Principes d'économie politique); Altona, 1796; — et trois recueils périodiques : *Schleswig-holsteinische Provinzialberichte* (Altona, 1787-1800, 1811-1818), *Schleswig-holsteinische Vaterlandskunde* (ibid., 1801), et *Vaterlændische Weltberichte* (ibid., 1820-1822). K.

Neuer Nekrolog der Deutschen, 1832.

NIEMANN (*Jean-Frédéric*), médecin allemand, né en 1764, à Hadmersleben (Anhalt-Dessau), mort le 6 septembre 1846, à Mersebourg. Reçu docteur en 1787, à Halle, il pratiqua d'abord la médecine à Halberstadt, puis à Mersebourg, devint conseiller de santé en 1800, et prit sa retraite en 1841. Il était membre de plusieurs Académies du Nord et de l'Allemagne. On a de lui : *Taschenbuch fuer Hausthierærzte, Ærzte und Œkonomen* (Guide des vétérinaires, des médecins et des économes); Halberstadt, 1804-1805, et 1812, 2 vol.; — *Anleitung zur Visitation der Apotheken* (Instruction pour la visite des officines); Leipzig, 1807, 1810, 1831, in-8°; — *Handbuch der Staatsarzneiwissenschaft* (Manuel de médecine légale); Leipzig, 1816, 2 vol. gr. in-8°; — *Symbiotikon*; Leipzig, 1818 in-8°; — *Taschenbuch der Staatsarzneiwissenschaft* (Guide de médecine légale); Leipzig, 1827-1829, 2 vol. in-8°; — *Taschenbuch der Veterinærwissenschaft* (Guide de l'art vétérinaire); Leipzig, 1830, in-8°. Il a édité avec des notes *Pharmacopœa batava* (Leipzig, 1811, 1824, 2 vol. gr. in-8°). P.

Callisen, *Medicin. Schrifst.-Lex.*

NIEMCEWICZ (*Julien-Ursin*), homme d'État et littérateur polonais, né en 1757, Skoki, en Lithuanie, mort à Montmorency, près Paris, le 21 mai 1841. Élevé au corps des cadets à Varsovie, il prit du service dans l'armée, qu'il quitta en 1788 avec le grade de major. Élu en 1788 membre de la diète, il s'y fit le défenseur de toutes les mesures qui pouvaient régénérer son pays; par sa parole éloquente, par ses excellents articles, publiés dans la *Gazeta narodowa*, dont il était un des rédacteurs, il exerça bientôt une grande influence, qui fut encore augmentée par le renom que lui valurent ses *Chants historiques*, où il célébrait les héros de la Pologne. En 1794 il fit la campagne contre les Russes, comme aide-de-camp de Kosciusko; blessé et fait prisonnier à la bataille de Macieïowicé, il recouvra sa liberté à l'avénement de Paul Ier, et se retira aux États-Unis. Il revint en Pologne en 1807, et fut nommé secrétaire du sénat et membre du conseil de l'instruction publique; malgré ses attaques satiriques contre le gouvernement russe, dans ses *Lettres lithuaniennes*, publiées pendant la campagne de 1812, il fut jusqu'en 1821 maintenu dans ses fonctions par l'empereur Alexandre, qui l'appela aussi à présider le comité de constitution. Dans les années suivantes il fut élu président de la Société des sciences de Var-

sovie. A la révolution de 1830 il entra dans le conseil supérieur d'administration, et reprit en même temps son emploi de secrétaire du sénat; en 1831 il quitta son pays, séjourna quelque temps à Londres, et vint enfin se fixer à Paris. Niemcewicz est un des poetes polonais les plus remarquables; ses comédies, comme ses fables, sont remplies d'esprit et de sel. On a de lui en polonais : *Odes écrites en quittant l'Angleterre en* 1787; —*Casimir le Grand*, drame; — *Le Retour du nonce;* Varsovie, 1791, comédie; — *Odes à l'armée polonaise pendant la campagne de* 1792; — *Notice sur Washington;* — *Wladislas, roi de Pologne, sous Varna;* Varsovie, 1807, tragédie; — *Les Pages du roi Jean Sobieski;* Varsovie, 1808, comédie; — *Lettres lithuaniennes*, 2 vol.; — *L'Égoïste*, comédie; — *Chants historiques de la Pologne;* Varsovie, 1816, traduits en français par Forster, sous le titre: *La vieille Pologne;* Paris, 1833, in-4°; souvent réimprimé; une traduction allemande en a été donnée par Gaudy; Leipzig, 1833; — *Le Règne de Sigismond III, roi de Pologne;* Varsovie, 1819; et Breslau, 1836, 3 vol.; — *Fables et Contes;* ibid., 1820 et 1822, 2 vol. in-8°; — *Recueil de mémoires historiques sur l'ancienne Pologne;* Varsovie, 1822, 5 vol.; Berlin, 1825; — *Les deux Siecieck;* Varsovie, 1819, roman historique ainsi que *Jean de Tanezyn;* Varsovie, 1825, 3 vol. in-12; dans un autre roman, *Leyba et Sivra*, Niemcewicz a dépeint la situation malheureuse des juifs en Pologne; diverses traductions du français et de l'anglais. Ses *Œuvres littéraires* ont été recueillies en 12 vol.; Leipzig, 1840; parmi les nombreux écrits qu'il a laissés en manuscrit, on n'a encore publié que ses *Notes sur ma captivité à Saint-Petersbourg;* Paris, 1843.

O.

Conversations-Lexikon. — English Cyclopædia.

NIEMEYER (*Auguste-Hermann*), poëte et théologien protestant allemand, naquit le 1er septembre 1754, à Halle, où son père était pasteur, et mourut dans la même ville, le 7 juin 1828. Sa mère était la petite-fille du célèbre Auguste-Hermann Francke, le fondateur de la maison des Orphelins et d'autres institutions de charité de la ville de Halle. Après avoir étudié la théologie sous Semler, Nösselt et Griesbach, il fut nommé en 1779 professeur extraordinaire de théologie et en 1784 professeur ordinaire et inspecteur du séminaire théologique de sa ville natale. En 1799 il fut chargé de la direction des établissements de charite fondés par Francke. Il apporta le plus grand dévouement à leur administration, et quand, à l'époque de l'invasion de la Prusse par les armées françaises, ces établissements furent menacés dans leurs intérêts et même dans leur existence, le zèle avec lequel il travailla à les sauver fut poussé si loin qu'il devint suspect aux vainqueurs. Niemeyer fut déporté à Pont-à-Mousson, en mai 1807, comme un homme dangereux. Sa captivité ne fut cependant ni dure ni longue. Le 9 octobre de la même année il était de retour dans sa ville natale. En 1808, il fut nommé chancelier et recteur perpétuel de l'université de Halle.

Sans avoir ouvert des vues nouvelles dans les sciences théologiques, il s'acquit une réputation méritée par la variété de ses connaissances et par le bon esprit dans lequel il maintint son enseignement. De ses nombreux ouvrages, il faut citer les suivants, comme les plus importants : *Charakteristik der Bibel;* Halle, 1775-1782, 5 vol. in-8°; 6e édit., 1830. Ouvrage intéressant et bien fait, mais dépassé depuis longtemps par les travaux postérieurs; — *Gedichte;* Halle, 1778, in-8°; — *Handbuch für christliche Religions lehrer;* Halle, 1790, 2 vol. in-8°; 6e édit., 1827; — *Grundsätze der Erziehung und des Unterrichts;* Halle, 1796, 3 vol. in-8°; 9e édit., 1834-1838; — *Leitfaden der Pädagogik und Didactik;* Halle, 1802, in-8°; — *Ansichten der deutschen Pädagogik und ihrer Geschichte im* 18 *Jahrhundert;* Halle, 1801, in-8°; — *Originalstellen Griech. und romisch. Classiker über die Theorie der Erziehung;* Halle et Berlin, 1813, in-8°; — *Geistliche Lieder, Oratorien und vermischte Gedichte;* Halle, 1814, in. 8°; — *Beobachtungen auf Reisen in und ausser Deutschland;* Halle, 1820-1826, 5 vol. in-8°. Le quatrième contient le récit de sa déportation en France; — *Theologische Encyklopädie und Methodol.;* Leipzig, 1830, in-8°. M. N.

Herzog, Real-Encyklopädie für protest. Theologie.

NIEMOJOWSKI (*Joseph*), général polonais, né vers 1760, dans la grande Pologne, tué en 1813, à Polotzk. Issu d'une famille ancienne et staroste de Szrem, il fut un des patriotes énergiques qui en 1794 se mirent à la tête de leurs paysans et obligèrent le roi de Prusse à lever le siége de Varsovie. Après s'être emparé de Szrem, il fut confirmé par Kosciuszko dans la dignité de général du palatinat de Posnanie, et s'avança jusqu'aux portes de Thorn. Lorsque l'insurrection eut été comprimée par les trois puissances alliées, il fut emprisonné dans une forteresse, et ne recouvra la liberté qu'en payant une forte rançon. En 1806 il prit du service dans l'armée française, commanda l'avant-garde au combat de Dirschen, et fut tué à la bataille de Polotzk. K.

NIEMOJOWSKI (*Vincent*), patriote polonais, né en 1784, à Slupia près Kalisch, mort en 1834. Il était de la famille du précédent. Après avoir étudié le droit dans les universités d'Allemagne, il occupa un emploi dans l'administration du grand-duché de Varsovie (1806) et fut député, par le choix de ses concitoyens, au conseil général de son district (1808). Élu nonce de Kalisch en 1818, il se rangea aussitôt du côté de l'opposition et plaida avec chaleur dans la diète de 1820 la cause des institutions nationales. « La charte constitutionnelle, dit-il alors, est

une propriété du peuple; le souverain n'a le droit ni de la détruire ni de la changer. Nous avons perdu la liberté de la presse; nous n'avons plus de liberté individuelle, le droit de propriété est violé, on veut nous priver encore de la responsabilité des ministres. Que nous restera-t-il de notre charte? Renonçons plutôt à ces débris de nos garanties: qu'ils cessent de servir de piége à ceux qui s'y fient de bonne foi. » Ne s'en tenant pas à ces courageuses paroles, il dressa l'acte d'accusation contre les ministres signataires des ordonnances usurpatrices. Son influence sur les discussions inquiétait le gouvernement russe. On lui intima l'ordre de ne plus se présenter devant le souverain et en même temps de s'abstenir de paraître à la diète. Niemojowski, dévoué à la patrie et à la liberté, se rendit néanmoins à Varsovie, le 7 mai 1825, pour l'ouverture de la session: à peine arrivé aux barrières de la ville, il fut arrêté, reconduit chez lui et gardé à vue par un détachement de soldats entretenus à ses frais. Cette séquestration dura plus de cinq années. En vain s'adressa-t-il à l'empereur et lui exposa t-il avec énergie l'outrage fait aux lois en sa personne; la réponse qu'il en obtint fut courte: « Le tzar sait ce qui est arrivé; les autorités ont agi conformément à sa volonté; il impose silence et ordonne aux ministres de refuser toute plainte de la part du suppliant. » La révolution du 19 novembre 1830 le rendit à la liberté. Niemojowski vint à Varsovie, occupa à diverses reprises le ministère de l'intérieur, et fut, après le renversement de la dictature, un des cinq membres du gouvernement national. Jeté de nouveau en prison, il fut condamné en 1834 à la déportation en Sibérie; mais sa santé, épuisée par une maladie aiguë, ne put supporter les fatigues du transport, et il mourut en route. C'était un littérateur de talent; on connaît de lui des fables, des épigrammes, plusieurs *Messéniennes* trad. de C. Delavigne, et des articles polémiques dans les journaux polonais. K.

NIEMOJOWSKI (*Bonaventure*), frère du précédent, né en 1787, à Kalisch, mort en 1835, à Paris. Il débuta à la diète de 1820, et se distingua, comme son frère, par la défense des droits du peuple et par sa fermeté au milieu des persécutions. En 1825 on lui intenta un procès criminel, et le sénat, sans en attendre l'issue, qui démontra son innocence, s'empressa de casser son élection. Il trouva le moyen d'être encore utile dans la direction générale du crédit territorial, fonctions que ses concitoyens lui conférèrent deux fois d'un vote unanime. Pendant la révolution polonaise, il fut ministre de la justice et de l'intérieur, et présida le comité insurrectionnel des provinces russes; mais à la suite d'un démêlé avec Malanowski au sujet du servage, qu'il voulait abolir en Lithuanie, il donna sa démission et ne siégea plus à la diète que comme représentant de Kalisch. Le 17 avril 1831, il devint vice-président de la république, et occupa ce poste jusqu'au moment où le général Kenkowiecki traita de la capitulation de Varsovie (7 septembre). Après avoir tenté encore quelques efforts pour continuer la résistance, il se réfugia en Prusse et de là à Paris. On a de lui: *Des derniers événements de la révolution polonaise;* Paris, 1833, in-8°. K.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — L. Chodzko, *La Pologne illustrée.* — Pierer, *Universal-Lexikon.*

NIEPCE (*Joseph-Nicéphore*), chimiste français, inventeur de la photographie, né le 7 mars 1765, à Châlons-sur-Saône, mort le 5 juillet 1833, dans les environs de cette ville. Il appartenait à une famille distinguée dans la magistrature, et son père, Claude Niepce, était conseiller du roi et receveur des consignations aux bailliage et chancellerie de Châlons. Sa jeunesse s'écoula paisiblement auprès de ses parents. Doux, spirituel, un peu caustique, un peu poëte et par conséquent assez insoucieux, il se laissait vivre sans se demander où il allait. Lorsque éclata la révolution, il céda à l'entraînement général, et se fit soldat: entré le 10 mai 1792 comme sous-lieutenant dans le 42e régiment d'infanterie (ci-devant Limousin), il devint lieutenant, le 6 mai 1793, fit une campagne dans l'île de Sardaigne et prit part à deux batailles en Italie. Le 18 ventôse an II (8 mars 1794), il fut adjoint à l'adjudant général Frottier; mais une maladie épidémique dont il fut atteint, jointe à l'extrême faiblesse de sa vue, le força de quitter la carrière des armes. Le 20 novembre 1795, il fut nommé administrateur du district de Nice, qui appartenait alors à la France, et garda ces fonctions jusqu'en 1801. A cette date Niepce revint avec sa femme et son fils au foyer paternel. Il partagea d'abord les travaux de son frère aîné, qui s'occupait de mécanique; ensemble ils imaginèrent plusieurs machines, fort ingénieuses du reste, mais dont ils ne tirèrent aucun parti. En 1806 ils prirent un brevet d'invention pour une machine (le *pyréolophore*), qui leur valut les compliments de Carnot, puis ils construisirent une pompe hydrostatique. Quittant la mécanique pour la chimie, ils s'appliquèrent à la culture du pastel (1811), et parvinrent à en extraire une fécule colorante d'une beauté comparable à celle de l'indigo. Malgré le départ de son frère, il continua de se livrer aux recherches scientifiques. « La lithographie venait d'être inventée, dit M Lacan. Tout le monde voulait en faire: Niepce fit comme tout le monde. Mais il lui était difficile, dans sa retraite, de se procurer des pierres convenables, d'ailleurs très-coûteuses. En se promenant, il avait remarqué sur la route des cailloux destinés à être broyés et dont la nature lui sembla se rapprocher de celle des pierres lithographiques. Il ramassa les plus gros qu'il put trouver et commença, à l'aide de nombreux vernis qu'il composa, une série d'essais infructueux. L'homogénéité de ces pierres étant imparfaite, il en résultait des inégalités

dans l'action des acides. Mais Niepce n'était pas homme à s'arrêter devant ces difficultés : elles le conduisirent seulement à chercher une substance plus homogène; alors il essaya de l'étain. Puis, vers 1813, il lui prit fantaisie de remplacer le crayon lithographique, comme il avait remplacé la pierre, et alors une idée étrange s'empara de lui : il voulut que ce fût la lumière qui fît elle-même le dessin. Dès ce moment il n'eut plus d'autre pensée. Qu'on se figure maintenant cet homme relégué au fond d'une province, loin de tous les conseils et de tous les enseignements, réduit à ses propres moyens, livré à une idée sans cesse présente, qui ressemblait à de la folie, voulant fixer l'image sur le miroir, faire un dessin avec un rayon de lumière! »

Troublé par les événements de 1814 au milieu de ses travaux, Niepce en reprit le cours avec une ardeur toujours croissante. Ses progrès dès lors furent constants. En 1822 il obtint sur étain poli ou sur verre des copies fidèles de gravures à l'aide d'un vernis bitumineux de sa composition; en 1824 il réussit définitivement à fixer sur des écrans préparés les images de la chambre noire. Si les résultats étaient imparfaits, on pouvait déjà déclarer le problème résolu. Dans l'automne de 1827, il se rendit en Angleterre pour rendre visite à son frère aîné. Ayant fait à Kiew la connaissance d'un savant distingué, Francis Bauer, il lui apprit qu'il avait découvert le moyen de reproduire et de fixer d'une manière permanente l'image de tout objet par l'action spontanée de la lumière, et lui montra plusieurs spécimens d'images fixées sur étain poli et d'épreuves sur papier obtenues d'après ces planches. A la prière de F. Bauer, il adressa, le 8 décembre 1827, à la Société royale de Londres un mémoire sur sa découverte en même temps que des épreuves; mais comme il ne voulut pas donner son secret, on lui rendit tout et la communication n'eut pas d'autres suites. Au commencement de cette même année, Niepce, songeant à faire aux arts l'application de sa découverte, était entré en correspondance avec un graveur habile, M. Lemaître; elle dura jusqu'à la fin de 1829. Dans ces lettres, insérées dans *La Lumière* (1851, n°s 2 à 8), on le voit quitter l'étain pour le cuivre, revenir à l'étain, dont la blancheur lui semblait plus convenable, et employer le plaqué d'argent dont on se sert encore aujourd'hui. C'est là qu'on trouve l'origine de ses relations avec l'un des inventeurs du *Diorama*, Daguerre. « Ce monsieur, racontait en 1827 Niepce à M. Lemaître, ayant été informé, je ne sais comment, de l'objet de mes recherches, m'écrivit l'an passé, dans le courant de janvier, pour me faire savoir qu'il s'occupait du même objet et pour me demander si j'avais été plus heureux que lui dans mes résultats. Cependant, à l'en croire, il en aurait déjà obtenu d'étonnants, et malgré cela il me priait de lui dire d'abord si je croyais *la chose possible*. Je ne vous dissimulerai pas qu'une pareille incohérence d'idées eut lieu de me surprendre, pour ne rien dire de plus. » Au bout d'une année, en 1827, Niepce reçut une seconde lettre de Daguerre, qui, en lui demandant où il en était, le priait de lui envoyer une épreuve. Niepce fit alors un voyage à Paris, et eut une entrevue avec Daguerre; celui-ci ne lui montra aucun de ses essais, ce qui n'empêcha pas Niepce de lui communiquer quelques-uns des siens. Quelque temps après, voyant ses progrès constamment entravés par le mauvais état de la chambre noire, il proposa à Daguerre, qui avait perfectionné cet appareil, d'associer leurs travaux. Un traité fut passé entre eux à Châlons, le 14 décembre 1829. D'après cet acte, qui n'est pas suffisamment connu, il est établi d'une manière incontestable que Niepce est l'*inventeur* de la photographie. « M. Niepce, y est-il dit, a découvert le moyen de reproduire spontanément les images reçues dans la chambre noire. » Après la signature du traité, il s'était engagé à « confier à Daguerre, sous le sceau du secret, qui devait être conservé à peine de tous dépens, le principe sur lequel reposait sa découverte et lui fournir les documents les plus exacts et les plus circonstanciés sur la nature, l'emploi et les différents modes d'application des procédés qui s'y rattachaient (art. 3) ». Il apportait à titre de mise en société « son *invention*, représentant la valeur de la moitié des produits dont elle était susceptible », et de son côté Daguerre apportait seulement « une *nouvelle combinaison de chambre noire*, ses talents et son éducation » (art. 5).

A peu de temps de là Niepce mourut, pauvre et ignoré, dans une modeste maison de campagne près de Châlons. Le 7 janvier 1839 Daguerre communiqua à l'Académie des sciences le résultat des travaux qu'il avait continués; la chambre des députés lui accorda une pension, et la découverte s'appela *daguerréotype* « Daguerre est mort à son tour, dit M. Lacan. Nous serons juste envers lui comme envers son prédécesseur. Il a perfectionné, simplifié, vulgarisé ce que Niepce a inventé; mais il a recueilli tout l'honneur de l'œuvre commune.

Ernest Lacan, dans le *Moniteur* du 16 janvier 1853. — *La Lumière*, 1851.

* **NIEPCE DE SAINT-VICTOR** (*Claude-Félix-Abel*), neveu du précédent, a beaucoup contribué par ses travaux au perfectionnement de la photographie. Né le 26 juillet 1805, à Saint-Cyr, près Châlons-sur-Saône, il suivit la carrière militaire, et sortit, en 1827, de l'école de Saumur, avec le grade de maréchal-des-logis instructeur. Il eut de bonne heure un goût prononcé pour les sciences, et s'attacha particulièrement à en saisir tous les points d'application. En 1842, pendant qu'il était à Montauban, il se mit à étudier les matières colorantes sous l'influence des acides : une tache de jus de citron,

qu'il essayait d'enlever sur son pantalon de garance, avait été l'occasion de cette étude. A la même époque, le ministre de la guerre avait décidé que les revers, les collets et les parements de treize régiments de cavalerie seraient de couleur orangée, de roses ou cramoisis qu'ils étaient. En essayant à cet effet d'abord l'œillet d'Inde, puis le bois de fustel, M. Niepce découvrit un procédé très-économique, mentionné honorablement dans le rapport du jury de *l'exposition des produits de l'industrie et des arts* de Poitiers (août 1842). Le ministère l'adopta, à la suite des expériences concluantes qui avaient été faites devant une commission présidée par M. Chevreul. M. Niepce céda son procédé avec le désintéressement le plus complet. Lieutenant depuis 1841, il fut, en 1845, incorporé avec son grade dans la garde municipale. Il était à peine depuis deux ans à Paris, lorsqu'il présenta, le 25 octobre 1847, à l'Académie des sciences son beau mémoire *Sur l'action des vapeurs*, qui, sur un rapport de M. Chevreul, fut inséré dans le *Recueil des savants étrangers* (1). Le même jour, M. Niepce annonçait à l'Académie ses premiers essais de photographie sur verre, obtenus à l'aide d'une couche d'amidon. Dans l'intervalle éclata la révolution de Février, qui, par le licenciement de la garde municipale, le mit en non-activité. Il ne reprit qu'avec plus d'ardeur ses études photographiques, et dès le 12 juin 1848 il communiqua à l'Académie ses procédés de photographie sur verre, qui ont donné depuis de si beaux résultats. Quelques-unes de ces épreuves, qui marquent une des grandes phases de l'invention de Nicéphore Niepce, ont figuré à l'exposition universelle. En juillet 1848 M. Niepce quitta momentanément Paris avec le 10e régiment de dragons, où il venait d'être réintégré comme lieutenant. Nommé capitaine, le 11 novembre suivant, il revint, en avril 1849, à Paris servir avec le même grade dans la garde républicaine. Depuis lors tous ses moments de loisir sont consacrés à l'étude si intéressante des phénomènes que peuvent produire tous les corps de la nature sous l'influence de la lumière. Pour mettre ce savant et modeste officier à même de poursuivre plus librement ses travaux, l'empereur le nomma, le 19 février 1854, commandant du Louvre, après lui avoir donné le grade de chef d'escadron et, en 1849, la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Frappé des expériences de Becquerel et de John Herschel, qui avaient essayé de reproduire les images avec les couleurs du spectre solaire (*héliochromie*), il entreprit une série de recherches originales sur les flammes colorées et présenta successivement à l'Académie trois mémoires sur l'héliochromie. Beaucoup de savants et d'artistes ont pu admirer ces merveilleuses images qui reproduisent les objets avec leurs couleurs naturelles. Mais ces images sont instables ; elles s'affaiblissent et disparaissent peu à peu : la lumière reprend ce qu'elle avait cédé. Il reste donc un pas de plus à faire. Si M. Niepce parvient à fixer et rendre ces images permanentes, il aura résolu l'un des plus grands problèmes de la science. En attendant, cet éminent esprit investigateur est parvenu, par ses études sur les résines, à perfectionner le procédé de Nicéphore Niepce. En substituant au vernis de bitume, jusqu'alors employé, un bitume de Judée, dissous dans la benzine additionnée d'essence d'amandes amères, il obtint un vernis non-seulement très-facile à étendre, mais, au lieu de huit heures d'exposition à la lumière, il suffit de vingt-cinq minutes à une heure au plus dans une chambre obscure pour recevoir l'image du modèle. Puis, le bitume, altéré ou modifié par la lumière, résiste assez aux acides qui mordent sur le métal mis à nu pour qu'il soit possible de graver à l'eau-forte une plaque métallique soumise au procédé perfectionné (1). Si les planches gravées jusqu'à présent par les procédés de M. Niepce de Saint-Victor ont en général nécessité l'application intelligente de morsures répétées dans certaines parties, il n'en est pas moins certain que la *gravure héliographique* peut se prêter à toutes les applications de la photographie. Il sera intéressant de donner ici, pour la première fois, la liste complète des travaux que M. Niepce de Saint-Victor a publiés jusqu'à ce jour (1860) : *Procédé de teinture pour changer les couleurs rose, cramoisie, aurore et écarlate en couleur orangée :* donné au ministre de la guerre au mois de décembre 1841 ; appliqué dans l'armée en 1842 ; — *Mémoire sur l'action des vapeurs de certains corps, tels que l'iode, le soufre et le phosphore*, présenté à l'Académie des sciences le 25 octobre 1847 : on y trouve la première annonce de la photographie sur verre ; le rapport sur ce mémoire a été inséré dans le *Recueil des savants étrangers ;* — *Note sur la photographie sur verre*, présentée à l'Académie des Sciences, le 12 juin 1848 ; — *Note sur des images du soleil et de la lune obtenues par la Photographie sur verre*, présentée à l'Académie, le 3 juin 1850 ; — *Note sur la Photographie sur verre et sur quelques faits*

(1) Ce rapport remarquable, précédé d'une savante introduction, se termine, en prenant occasion du travail de M. Niepce, pour appeler l'attention des savants sur les points suivants : 1° « l'attraction élective avec laquelle une même vapeur peut être fixée par différents corps ; 2° l'attraction élective de certaines vapeurs qui se fixent au papier blanc de préférence aux parties noires d'une encre grasse, ainsi que cela arrive à la vapeur de l'acide azotique ; 3° la rapidité avec laquelle peuvent réagir une vapeur et des corps solides aussi compactes que le sont les métaux, comme on l'observe entre la vapeur de l'ammoniaque et le cuivre ; 4° la distance à laquelle une vapeur qui se dégage de la matière d'une image est susceptible de reproduire cette image sur un plan où la vapeur vient à se condenser ; 5° l'influence très-diverse que différents solides pourraient exercer sur l'économie animale, après avoir été exposés à une même vapeur. »

(1) Rapport de M. Chevreul.

nouveaux (séance de l'Académie du 19 août 1850); — *Note sur un nouveau procédé pour obtenir des images photographiques sur plaqué d'argent, sans iode ni mercure* (Séance de l'Académie du 30 septembre 1850); — 1er *Mémoire sur l'héliochromie*, communiqué le 2 juin 1851 à l'Académie des sciences; — 2e *Mémoire sur l'héliochromie*, présenté le 9 février 1852 à l'Académie; — 3e *Mémoire sur l'héliochromie*; id., le 6 décembre 1852; — *Note sur la reproduction des images par la vapeur d'iode*; id., le 28 mars 1853; — 1er *Mémoire sur la gravure héliographique sur planche d'acier*; id., le 23 mai 1853; — *Note sur un nouveau vernis héliographique pour la gravure sur acier*; id., le 30 octobre 1754; — en avril 1854 : *Découverte d'un nouveau feu grégeois* (voir l'ouvrage du général Picot); — 2e *Mémoire sur la gravure sur acier*, présenté à l'Académie, le 2 octobre 1854; — *Note sur un nouveau procédé de morsure pour la gravure héliographique*; id., 12 mars 1855; — 3e *Mémoire sur la gravure héliographique*; id., 8 octobre 1855; — 4e *Mémoire sur la gravure héliographique*; id., 2 novembre 1856; — 1er *Mémoire sur une nouvelle action de la lumière*; id., 16 novembre 1857; — 2e *Mémoire sur une nouvelle action de la lumière*; id., 1er mars 1857; — 3e *Mémoire sur l'action de la lumière*; id., 29 novembre 1858; — 4e *Mémoire sur l'action de la lumière*, id., 20 décembre 1858; — *Note sur l'obtention d'épreuves photographiques rouge, verte, violette et bleue*, et sur une *Photographie obtenue avec un tube dans de la glace* (action de lumière conservée); id., 11 avril 1859; — *Mémoire sur la thermographie*, id., 23 mai 1859; — *Mémoire sur l'action de la lumière sur les matières amylacées*, en collaboration avec M. Corvisart, id., 3 septembre 1849; — *Note sur l'action de la lumière sur les vins*, id., 21 novembre 1859; — *Note sur l'action de la lumière et de l'électricité*, id., 27 février 1860. X.

Niepce de Saint-Victor, *Recherches photographiques*, suivies de *Considérations* par M. Chevreul, avec une *Preface biographique*, par M. E. Lacan. — *Documents particuliers.*

NIEPPERG. *Voy.* NEIPPERG.

NIEREMBERG (*Jean-Eusèbe* DE), savant jésuite espagnol, né en 1595, à Madrid, où il est mort, le 7 avril 1658. Son père était Tyrolien, sa mère Bavaroise. Il étudiait le droit à Salamanque lorsqu'il renonça au monde pour entrer dans la Compagnie de Jésus; un ordre du nonce apostolique le rendit à ses parents, qui, n'ayant pu réussir à le détourner de sa vocation, le laissèrent libre de la suivre. A peine eut-il achevé son noviciat qu'il fut chargé d'une mission dans les montagnes de l'Algarria (Castille nouvelle). Rappelé à Madrid, il professa au collège impérial l'histoire naturelle, puis l'Écriture sainte. En 1642 il renonça à l'enseignement par suite d'une attaque de paralysie, qui le priva presque entièrement de l'usage de la langue et des mains. C'était un homme austère, laborieux et d'une piété ardente; il consacrait ses journées à la prière ou à la confession, et rédigeait pendant la nuit ses ouvrages. On a de lui : *Obras y dias, manual de señores y principes*; Madrid, 1628, 1641, in-4°; — *Sigalion, sive de sapientia mythica lib. VIII*; Madrid, 1629, in-8°; — *Vida de S. Ignatio*; Madrid, 1631, in-8° : souvent réimprimée; — *De adoratione in spiritu et veritate lib. IV*; Anvers, 1631; — *De arte voluntatis lib. VI*; Lyon, 1631, in 8°; trad. en français (*L'Art de conduire la volonté*; Paris, 1657, in-4°) par Louis Videl, qui prétend, dans la préface, que le P. de Nieremberg aurait demeuré plus de vingt années en France; — *Vida divina y camino real para la perfeccion*; Madrid, 1633, in-4°; trad. en latin par Martin Sibenius; — *Historia naturæ maxime peregrina lib. XVI*; Anvers, 1635, in-fol., fig. Ce traité, dédié au comte-duc d'Olivarès, concerne surtout l'histoire naturelle des Indes. « On y remarque, selon Cuvier, beaucoup de superstition et peu de critique; l'auteur y entre dans des discussions métaphysiques, qui tiennent aux idées du moyen âge, dominantes encore à cette époque, surtout dans les collèges des jésuites. Néanmoins il y a des observations intéressantes sur les animaux et sur des plantes nouvelles. Ainsi on y voit la sarigue, le viscache, le coendou, le raton, le bison, la vigogne, l'ouistiti, des oiseaux de paradis, le casoar sans casque et le serpent à sonnettes. Nieremberg n'a pas seulement pris les figures des auteurs manuscrits, il a encore emprunté celles de Clusius (L'Écluse); mais je soupçonne que la plupart de ces figures sont tirées des manuscrits d'Hernandez. » A la suite de ce recueil on en trouve un autre, de moindre importance, *De miris et miraculosis naturis in Europa*, et qui renferme la description des merveilles naturelles qu'il avait observées dans le cours de ses voyages; — *Practica del catecismo romano y doctrina christiana*; Madrid, 1640, in-4°, trad. en italien; — *Theopoliticus, sive brevis elucidatio et rationale divinorum operum atque providentiæ humanorum*; Anvers, 1641, in-8°; — *Prodigio del amor divino y fineza de Dios con los hombres*; Madrid, 1641, in-4°; — *Stromata sacræ Scripturæ*; Lyon, 1642, in-fol. : dictionnaire historique des personnages de la Bible, suivi d'un recueil de sentences morales intitulé *Gnomoglyphica*; — *Corona virtuosa y virtud coronata, sive de virtutibus in principe requisitis*; Madrid, 1643, in-4° : ses exemples sont tous empruntés aux vies des princes de l'Autriche ou de l'Espagne; — *De la devocion y patrocinio de S. Miguel protector de España*; Madrid, 1643, in-4°; — *Doctrinæ asceticæ, sive institutionum spiritualium pandectæ*; Lyon, 1643, in-fol., — *Causa y remedio de los males publicos*; Madrid,

1642, in-8°; — *La curiosa filosofia y tesoro de maravillas de la naturaleza;* Madrid, 1643, in-4°; — *Claros varones de la compañia de Jesus;* Madrid, 1643, 4 vol. in-fol.; ce recueil biographique est très-estimé; le P. Alonso de Andrada y a ajouté en 1666 deux vol. de plus; — *Gloria de S. Ignacio y de S. Francisco Xavier;* Madrid, 1645, in-fol; — *Homiliæ catenatæ, cum Erotematum curiosæ lectionis decadibus XXII;* Lyon, 1646, in-fol.; — *Tratado de la constancia en la virtud;* Madrid, 1647, in-4°; — *Epistolæ;* Madrid, 1649, édition faite par les soins d'Emmanuel de Faria y Souza; — *Imitacion de Christo de Thomas de Kempis;* Anvers, 1650, in-8°; — *Vida del B. Francisco de Borja,* à la tête des œuvres de ce saint, qu'il édita à Madrid, 1651, 3 vol. in fol.; — *De immaculata conceptione Virginis Mariæ;* Valence, 1653, in-4°; — *Diferencia de lo temporal y eterno;* Madrid, 1654, in-24; trad. en arabe par le P. Fromage, qui a également fait passer dans cette langue quelques autres traités de Nieremberg; — *Trophæa Mariana lib. VI;* Anvers, 1655, in fol.; — *Cielo estrellado de Maria;* Madrid, 1655, in-fol.; — *Theoria de solita veritate conceptæ Deiparæ absque labe originali;* Valence, 1656, in-8°; — *Exceptiones concilii Tridentini pro omnimoda puritate Deiparæ expensi;* Anvers, 1656, in-8°; — *Doctor Evangelicus;* Lyon, 1659, in-fol; — *Opera parthenica;* Lyon, 1659, in-fol.: collection de tout ce qu'il avait écrit sur le dogme de l'immaculée conception de la Vierge; — *Succus prudentiæ sacropoliticæ;* Lyon, 1659, in-12; — *Hieromelissa bibliotheca de doctrina Evangelii, imitatione Christi et perfectione spirituali;* Lyon, 1659, in-fol.; — *Silva catechistica;* Lyon, 1659, in-4°; — *Sylloge axiomatum et institutionum spiritualium;* Lyon, 1659, in-4°; ces quatre derniers ouvrages reproduisent, sous des titres différents, plusieurs des écrits ascétiques de Nieremberg. Le P. Boillot a extrait de cet auteur des *Maximes chrétiennes et spirituelles* (Lyon, 1714, 2 vol. in-12). P.

Sotwell, *Bibl. script. soc. Jesu.* — *Vie du P. de Nieremberg*, à la tête des *Opera parthenica*. — Antonio, *Nova Bibl. Hispana*, I, 685. — Moréri, *Grand Dict. hist.* (édit. 1759.) — Franckenau, *Bibl. Hispana*, 319. — Cuvier, *Hist des sciences naturelles*, II.

* **NIERITZ** (*Gustave*), littérateur allemand, né en 1795, à Dresde. Après avoir secondé son père dans la direction d'une école gratuite, il lui succéda en 1832, et fut chargé en 1841 de l'école d'Antonstadt, dans la même ville. Ses premiers essais littéraires parurent en 1830 dans le *Mercure* de Philippi. En 1833 il commença une série de contes moraux à la manière du chanoine Schmid, et depuis cette époque il n'a cessé de consacrer sa plume à l'instruction de la jeunesse. Nous citerons de lui: *Jugendbibliothek* (Bibliothèque des enfants); Berlin, 1840-1860, 21 cahiers par an; — *Jugendschriften;* Leipzig, 1846-1852, 22 vol. en deux séries; — deux almanachs populaires, *Sæchsischer Volkskalender* (Leipzig, 1842-1849); — et *Deutscher Volkskalender* (ibid., 1850 et ann. suiv.). K.

Pierer, *Universal-Lexikon.*

NIETHAMMER (*Frédéric-Emmanuel*), philosophe allemand, né en 1766, à Beilstein, dans le Wurtemberg, mort en 1846. Nommé en 1793 professeur de philosophie et de théologie à Iéna, il reçut en 1803 une chaire à Wurtzbourg, devint en 1807 membre du conseil supérieur de l'instruction publique à Munich, fut élu plus tard membre de l'Académie des sciences de cette ville et obtint en 1829 l'emploi de premier conseiller du consistoire supérieur. Il s'est signalé par sa lutte contre l'introduction des principes exclusivement utilitaires en matière d'éducation. On a de lui: *Versuch einer Ableitung des moralischen Gesetzes aus den Formen der reinen Vernunft* (Essai d'une déduction de la loi morale des principes de la raison pure); Iéna, 1793; — *Ueber Religion als Wissenschaft* (La Religion considérée comme science); Neustrelitz, 1795; — *Versuch einer Begründung des vernunftmassigen Offenbarungsglaubens* (Essai de fonder, conformément à la raison, la croyance à la révélation); Leipzig, 1798; — *Der Streit des Philanthropismus und Humanismus* (La Lutte entre le philanthropisme et l'humanisme); Iéna, 1808; — *Philosophisches Journal;* Iéna, 1795-1800, 10 vol.; depuis le cinquième vol., en collaboration avec Fichte. O.

Conversations-Lexikon.

NIETO (*David*), savant rabbin italien, né à Venise, en 1654, mort à Londres, en 1728. D'origine portugaise, il fut pendant quelques années médecin à Livourne, où ses coreligionnaires, en raison de ses profondes connaissances de la Bible et du Talmud, le nommèrent un de leurs juges; en 1701 il fut appelé comme président de la synagogue de Londres. On a de lui: *Pascalogia, overo discorso della Pasca, in cui si assegnano le ragioni delle discrepanze circa il tempo di celebrar la Pasca;* Cologne (Londres), 1702, in-8°; Livourne, 1765, in-8°; — *Della divina Providentia;* Londres, 1704, in-4°, et 1716, in-8°; — *Los trionfos de la pobrezza;* Londres, 1709, in-4°; — *Matta Dan* (La Tribu de Dan); Londres, 1714, in-4°; en hébreu et en espagnol, réimprimé à Metz en hébreu seulement; ouvrage ayant pour but de prouver contre les Karaïtes la valeur de la tradition orale, déposée dans le Talmud, la Mischna, etc.; — *Notitiæ reconditæ de processu inquisitionum in Hispania et Lusitania adversus illos qui carceribus illarum detinentur;* Londres, 1722, in-8°, en espagnol et en portugais. Nieto a laissé en manuscrit quatre volumes d'une *Concordance* du Talmud. O.

Wolf, *Bibliotheca hebraica.* — Rossi, *Biblioteca giudaica anticristiana.*

NIETO (Don *Vicente*), général espagnol, né

en 1769, fusillé à Suipacha (haut Pérou), le 15 décembre 1810. Il prit fort jeune la carrière des armes, et fit les campagnes des Pyrénées et de Catalogne (1793-1795) contre la république française. Il était capitaine lorsque son régiment fut envoyé dans les possessions espagnoles de l'Amérique du Sud. Il combattit sous les ordres de don Santiago Liniers contre les Anglais, à la Plaza del Retiro (12 août 1807), à Buenos-Ayres (juillet 1808) et contribua aux succès qui précédèrent la reprise de Monte-Video et la capitulation du général Whitelocke (6 juillet 1808). Après l'expulsion des Anglais, Nieto fut récompensé de ses services par le grade de colonel. Lorsqu'en août 1808 on apprit en Amérique l'abdication de Charles IV en faveur de son fils Ferdinand VII, l'envahissement de la péninsule hispanique par l'armée française, et le dessein de Napoléon d'asseoir son frère Joseph sur le trône d'Espagne, en conservant néanmoins cette monarchie dans toute son intégrité, trois partis se trouvèrent en présence : le parti espagnol royaliste, qui s'empressa de jurer serment de fidélité à Ferdinand VII ; le parti patriote, composé des indigènes et qui voulut profiter des circonstances pour s'affranchir du joug de la métropole ; enfin, un troisième parti, à la tête duquel se trouvait Liniers, penchait pour reconnaître Joseph et éviter ainsi la guerre civile. Ce dernier parti, composé d'éléments divers, n'avait aucune racine dans la population américaine ; il s'absorba bientôt dans les deux autres. Nieto avait pris rang parmi les royalistes ; aussi lorsque le lieutenant général don Baltazar Hidalgo de Cisneros débarqua à Monte-Video en qualité de vice-roi nommé par la junte centrale d'Espagne, Liniers fut-il mis à l'écart, et Nieto, promu brigadier, reçut le gouvernement de Monte-Video et peu après fut envoyé à la tête d'une expédition dans la province des Charcas. A son retour, il fut nommé maréchal de camp et président de l'audiencia de Chuquisaca. Lorsqu'en mai 1810 la guerre civile éclata, Nieto, privé de ses fonctions, joignit ses troupes à celles du général don José de Cordova et de don Francisco de Paulo-Sanz, intendant de Potosi ; mais ces trois chefs royalistes, battus successivement par les indépendants à Santiago, à Cotagoïta (17 octobre), à Tupiaza, (17 novembre) et enfin à Suipacha, tombèrent entre les mains du général patriote don Antonio Balcarce, et furent immédiatement fusillés par les ordres du docteur Juan José Castelli, membre de la *junta gubernativa* (1).

Don Gregorio Funès, *Ensayo de la Historia civil del Paraguay, Buenos-Ayres y Tucuman* (Buénos-Ayres, 1817, 3 vol.), IIIe vol. — W. B. Stevenson, *An historical and descriptive narrative of 20 years of residence in South America*, etc. (Londres, 1825, 3 vol. in-8°), t. III. — Frédéric Lacroix, *Pérou et Bolivie* dans l'*Univers pittoresque*, p. 481. — Caldcleugh, *Travels in South America*, t. I, p. 222.

NIEUHOFF (*Jean*), voyageur allemand, né à Usen (Westphalie), en 1630, perdu sur l'île de Madagascar, le 29 septembre 1672. Il abandonna sa patrie pour se mettre au service de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales. Il y fut employé à bord de plusieurs navires comme subrécargue (commis chargé de la partie commerciale d'une expédition ou même de la cargaison d'un seul bâtiment). Les Hollandais s'étant emparés de la partie du Brésil comprise entre le Maranham et le rio San-Francisco, Jean Nieuhoff passa dans cette partie de l'Amérique méridionale, fit quelques voyages dans les contrées voisines, et y demeura jusqu'en 1649, époque où les Portugais reprirent Rio-de-Janeiro. Il entra alors dans la compagnie néerlandaise des Indes Orientales, qui le plaça au nombre de ses principaux agents et l'envoya à Batavia (30 mai 1654). Les administrateurs de la Compagnie désiraient surtout s'ouvrir les ports de la Chine, que les Portugais fréquentaient seuls. Une ambassade auprès de l'empereur Chun-Chi fut résolue : Nieuhoff fut adjoint à Pieter van Goyer et à Jakob de Keyser pour remplir cette mission, qui mit à la voile de Batavia, le 14 juin, et arriva à Kan-Tung (*Canton*) le 17 mars 1656. Les envoyés hollandais étaient à Nanking le 17 juillet suivant. Ils y furent arrêtés par de nombreuses formalités ; cependant, malgré l'opposition des PP. jésuites, qui, avec le rang de mandarins, étaient les membres tout-puissants du tribunal des sciences, ils purent parvenir jusqu'à Pé-King. Ils eurent beaucoup de peine à détruire les préventions répandues par les Portugais et les missionnaires catholiques. Le P. jésuite Adam Schaal se montra surtout leur adversaire, tout en leur servant de truchement auprès des autorités chinoises ; ils furent enfin reçus par l'empereur en se conformant aux cérémonies absurdes et humiliantes pratiquées à la Cour Céleste. Soumis à une claustration complète pendant leur séjour à Pé-King ils ne purent étudier que très-sommairement les mœurs chinoises. Ils obtinrent quelques promesses, une armistice de huit ans, mais aucun traité sérieux. Ils durent quitter Pé-King, le 16 octobre, dans des voitures fermées et escortés par de nombreux cavaliers, qui les cernaient à chaque station. On les reconduisit de la sorte jusqu'à Canton (28 janvier 1657), et on pressa leur embarquement. Le 31 mars ils descendaient à Batavia. Nieuhoff fut chargé de porter au grand conseil de la Compagnie le mauvais résultat de la mission de ses ambassa-

(1) Cette junte, qui siégeait à Buenos-Ayres, avait prononcé le serment d'allégeance à Ferdinand VII ; elle ne représentait que faiblement l'élément patriote pur, et se bornait à exiger des réformes et une constitution. Il est étrange au surplus que le premier mouvement révolutionnaire du Pérou tire son origine de la fidélité enthousiaste des habitants du cruel et inepte Ferdinand VII. Ce qu'on désignait aussi alors sous le nom de royalistes n'était que des fonctionnaires dépossédés et mécontents, qui soutenaient leurs propres intérêts au nom de la couronne absolue, et la résolution de résister à l'influence napoléonienne.

deurs. Arrivé le 6 juillet 1658 à Amsterdam, il reprit ses fonctions maritimes et commerciales, et en 1659 il visita les comptoirs d'Amboine, de Malacca, de Sumatra, et une partie des ports de l'Inde. En 1662, il fut nommé gouverneur des possessions néerlandaises dans l'île de Ceylan, d'où il fut rappelé en 1667. Il eut à soutenir au sujet de sa gestion de longues discussions avec le conseil de Batavia, qui le renvoya en Hollande, le 17 décembre 1670. Nieuhoff se disculpa complétement devant les directeurs généraux de sa Compagnie, et reçut une nouvelle mission (décembre 1671), spécialement destinée à organiser des comptoirs pour la traite. Le 8 avril 1672, il relâcha au cap de Bonne-Espérance, et le 29 septembre suivant il descendit à terre à Tamatave (île Madagascar) pour traiter avec quelques chefs madécasses; mais il ne reparut plus à son bord. On ignore quelle fut sa fin.

On a de Nieuhoff une relation de sa mission en Chine, publiée d'abord en hollandais, Amsterdam, 1665, in-fol. avec fig., et trad. en français par J. Le Carpentier, sous le titre de *Ambassade de la Compagnie hollandaise des Indes orientales au grand khan de Tartarie, empereur de la Chine, avec la description de ce pays*; Leyde, 1666, in-fol. avec fig.; trad. en allemand, 1666, 1669 et 1675, in-fol., fig.; trad. en latin, par G. Hornius, Amsterdam, 1668; trad. anglaise par Ogilvy, Londres, 1671. Cet ouvrage de Nieuhoff eut un grand succès lors de sa publication; des extraits s'en rencontrent dans presque tous les recueils de voyages. Thévenot en fait l'éloge; mais Macartney, qui fut ambassadeur anglais en Chine en 1792, le déclare rempli d'erreurs. Ce livre est resté curieux, surtout à cause des nombreuses gravures qui l'illustrent. On a encore de Nieuhoff (en hollandais): *Voyage curieux au Brésil par mer et par terre*; Amsterdam, 1682, in-fol., fig.; — *Voyages par mer et par terre à différents lieux des Indes orientales, avec une description de la ville de Batavia* (en hollandais); Amsterdam, 1682, 1693, in-fol., avec fig. Ces deux ouvrages ont été trad. en diverses langues.

A. DE LACAZE.

Thévenot, *Recueil de Voyages*, t. II. — Macartney, *Voyage dans l'Inde, dans la Chine*, etc., t. I, préface, p. VIII (trad. de Castera).

NIEULANDT (*Adriaan*), peintre belge, né à Anvers, mort à Amsterdam, en 1601. Il se distingua comme peintre de paysage et de marine. Fuyant les cruautés que les Espagnols commettaient dans la Belgique, il emmena sa famille à Amsterdam, où il se fixa. Deux de ses fils, *Jean* et *Willem*, furent ses élèves pour le dessin.

NIEULANDT (*Jan*), peintre belge, fils du précédent, né à Anvers, en 1579. Après avoir appris le dessin avec son père, il suivit les leçons de peinture de deux de ses compatriotes réfugiés comme lui, Pierre Fransz et François Badens : il devint fort habile, surtout dans la peinture en petit. Il a laissé une série de sujets tirés de la Bible et des paysages justement estimés; on ignore l'époque de sa mort.

NIEULANDT (*Guillam*), frère du précédent, né à Anvers, en 1584, mort à Amsterdam, en 1635, fut peintre et graveur. Il entra de bonne heure dans l'atelier de Roland Savery, qu'il quitta pour faire le voyage d'Italie. Il resta trois ans à Rome, où il reçut les conseils de Paul Bril, dont il prit la manière. De retour à Amsterdam, ses ouvrages y furent très-recherchés. Ils représentent des ruines d'anciens monuments, des arcs de triomphe, des temples, des mausolées, etc. Il gravait au burin et à l'eau-forte avec beaucoup d'intelligence et de légèreté. Il a laissé quelques poésies, qui ne sont pas sans mérite. A. DE L.

J.-C. Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 223-373. — Descamps, *La Vie des peintres flamands, hollandais*, etc., t. I, p. 180, 212.

NIEUPOORT (*Guillaume-Henri*), historien hollandais, né vers 1670, mort vers 1730, à Utrecht. Il suivit à Nimègue les cours de Gérard Noodt, prit le diplôme de docteur en droit, et occupa une chaire à l'académie d'Utrecht. Il a publié : *Rituum qui olim apud Romanos obtinuerunt succincta explicatio*; Utrecht, 1712, 1716, 1723, in-8° : cet abrégé des antiquités romaines, destiné à l'éclaircissement des auteurs classiques, eut pendant le dernier siècle beaucoup de succès, et passa par un grand nombre d'éditions, à Bautzen, Berlin, Strasbourg, Dresde, etc. Othon Reitzius l'accompagna d'un double appendice (Utrecht, 1734, in-8°). J.-D. Schœpflin y ajouta des figures et des notes (Strasbourg, 1738, in-8°). Haymann le traduisit en allemand (1786), et l'abbé Desfontaines en français (*Explication des cérémonies et coutumes des Romains*; Paris, 1741, 1750, et Lyon, 1829, in-12); — *Historia reipublicæ et imperii Romanorum, ab urbe condita ad imperium Augusti, contexta ex monumentis veterum*; Utrecht, 1723, 2 vol. in 8°, avec une dissertation préliminaire sur les anciens peuples de l'Italie et sur l'établissement des Romains. K.

Sax, *Onomast.*, VI. — Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

NIEUPORT (*Charles-François-Ferdinand-Florent-Antoine* DE PREUD'HOMME D'HAILLY, vicomte DE), mathématicien belge, né à Paris, le 13 janvier 1746, mort à Bruxelles, le 20 août 1827. Il appartenait à une ancienne famille de Flandre, et fut inscrit dès son enfance sur les contrôles de l'ordre des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ses études terminées au collége Louis-le-Grand à Paris, il entra au service de l'Autriche comme lieutenant du génie. Il se rendit plus tard à Malte, tint la mer plusieurs années, et obtint une commanderie dans la Brie. Déjà il se livrait avec ardeur à l'étude des sciences sérieuses, des mathématiques surtout. Il se lia avec d'Alembert, Bossut, Condorcet et autres savants distingués, et fit paraître plusieurs *Mémoires*, qui lui valurent d'être admis (14 octo-

bre 1777) parmi les premiers membres de l'Académie de Bruxelles (fondée par Marie-Thérèse), dont il devint directeur après la réorganisation de cette société (1816). En 1786 l'ordre de Malte le nomma son représentant près la cour de Bruxelles, et le transféra à la commanderie de Vaillantpont, près Nivelles. La révolution, en lui enlevant ses pensions, le réduisit à un état voisin de la misère; cependant il ne sollicita rien des gouvernements qui successivement administrèrent les Pays-Bas; il accepta seulement, lors de la création de l'Institut de France, le titre de correspondant de ce corps savant. En 1815, un nouveau royaume des Pays-Bas ayant été constitué à la suite des revers qui frappèrent la France, Nieuport prit place dans la seconde chambre des États généraux, et le roi Guillaume I[er] l'attacha à sa personne en qualité de chambellan, le décora du Lion belgique et lui accorda une pension honorable. La vie sobre et active du vicomte de Nieuport lui permit d'atteindre sans infirmités l'âge de quatre-vingt-un ans. D'une grande probité, mais d'un caractère despotique, tranchant, entier et quelque peu misanthrope, il se fit plus estimer qu'aimer, surtout des littérateurs et des artistes, dont il contestait l'utilité. Parmi les nombreux écrits de Nieuport, nous citerons : dans le t. II, des *Mémoires de l'Académie* (ancienne) *de Bruxelles*, 1777-1815 ; *Essai analytique sur la mécanique des routes; Sur les Courbes que décrit un corps qui s'approche ou s'éloigne en raison donnée d'un point qui parcourt une ligne droite; Sur la Manière de trouver le facteur qui rendra une équation différentielle complète;* — dans le tome X des mêmes *Mémoires: Sur les co-développées des courbes*, avec quelques *Réflexions sur la méthode ordinaire d'élimination ; Sur la Propriété prétendue des voûtes en chaînette*, etc.; — *Mélanges mathématiques, ou mémoires sur différents sujets de mathématiques, tant pures qu'appliquées;* Bruxelles, 1794-1799, 2 vol. in-4°; — *Sur l'Intégralité médiate des équations différentielles d'un ordre quelconque, et entre un nombre quelconque de variables* (suite aux *Mélanges*); Bruxelles, 1802, in-4°; — *Essai sur la théorie du raisonnement;* Bruxelles, 1805, in-12; — dans les *Mémoires de l'Institut des Pays-Bas : Sur la Mesure des arcs elliptiques*; trad. en hollandais, avec *notes*, par van Alentove; — dans les *Mémoires de l'Institut* de France : *Sur l'Équation générale des polygones; Sur un Problème présenté par d'Alembert*, etc.; — dans les *Mémoires de l'Académie* (nouvelle) *de Bruxelles :* 1816-1827, tome I[er] : *Esquisses d'une méthode inverse des formules intégrales définies; Sur une propriété générale des ellipses et des hyperboles semblables; Sur l'Équilibre des corps qui se balancent librement sur un fil flexible;* — *Sur un cas de la théorie des probabilités au jeu; In Platonis opera et Ficinianam interpretationem animadversiones; Réflexions sur des notions fondamentales en géométrie;* — dans le t. II des mêmes *Mémoires : Sur la Pression qu'un même corps exerce sur plusieurs appuis à la fois; Sur la Métaphysique du principe de différentiation;* — dans les mêmes *Mémoires*, t. III : *Sur une Question relative au calcul des probabilités;* la mort vint empêcher Nieuport d'achever ce travail, qui fut terminé par Pierre-Germinal Dandelin, l'un de ses collègues. Le dernier ouvrage de Nieuport est intitulé *Un peu de tout, ou Amusements d'un sexagénaire*, dédié à Guillaume I[er] de Nassau, roi des Pays-Bas; Bruxelles, 1818, in-8°. Ce sont des discours intimes sur les mathématiques, la philosophie, etc.; il s'y trouve même quelques poésies grecques et latines. L—z—E.

Le prince de Gavre, *Éloge de Ch.-Fr, vicomte de Nieuport*, en tête du t. IV des *Mém. de l'Acad.* (nouvelle) *des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles* (prononcé dans la séance du 6 octobre 1827). — Quetelet, *Correspondance mathématique*, t. V. — *Galerie des Contemporains* (Mons, 1827).

NIEUWENTYT (*Bernard*), mathématicien hollandais, né le 10 août 1654, à Westgraafdyk, village de Nord-Hollande, mort le 30 mai 1718, à Purmerende, près d'Amsterdam. Fils d'un pasteur, il fut destiné au ministère évangélique; mais comme il avait peu d'inclination pour la théologie, on le laissa libre de se choisir une autre carrière. Dès sa première jeunesse, il montra du goût pour les sciences; il s'attacha d'abord à bien former son jugement et à raisonner juste, suivant en cela les principes de Descartes, dont la philosophie lui plaisait beaucoup. Puis il étudia en même temps les mathématiques, la médecine et le droit, et ses progrès furent très-rapides. « Naturellement froid, dit Niceron, il ne laissait pas d'être très-agréable en conversation; ses manières engageantes lui gagnaient l'affection de tout le monde, et il ramenait souvent par là à son avis des personnes qui en étaient fort éloignées. » Il s'était acquis une grande estime dans la ville de Purmerende, où il résidait, et il accepta de ses concitoyens les emplois de conseiller et de bourgmestre. Nieuwentyt apporta plus de zèle que de talent véritable à soutenir les théories de Descartes, et ses écrits scientifiques, quoique aujourd'hui sans valeur, obtinrent une renommée passagère, parce que leur auteur se déclara l'un des premiers adversaires du calcul infinitésimal; ses objections, que Montucla assure n'être qu'un tissu d'absurdités, l'engagèrent dans une discussion avec Leibniz, Bernoulli et Hermann, d'où il ne sortit pas à son avantage. On a de lui : *Considerationes circa analyseos ad quantitates infinite parvas applicatæ principia et calculi differentialis usum in resolvendis problematibus geometricis;* Amsterdam, 1694, in-8°; — *Analysis infinitorum seu curvilineorum,*

proprietates ex polygonorum natura deductæ; ibid., 1695, in-4°; il s'y efforce de remédier aux difficultés qu'il avait trouvées dans le système des infiniments petits; — *Considerationes secundæ circa calculi differentialis principia;* ibid., 1696, in-8°. Dans les ouvrages précédents il avait taxé de fausseté le calcul infinitésimal, « en ce qu'on y considère comme égales, dit Montucla, des grandeurs qui n'ont qu'une différence infiniment petite à la vérité, mais néanmoins réelle; il fallait, suivant lui, que ces différences fussent absolument nulles, et comme alors il ne saurait plus y avoir entre elles aucun rapport, il rejetait entièrement les secondes différences et celles des ordres ultérieurs. Peu après il prétendit consolider le calcul de Leibniz; il employait pour cela un nouveau principe mathématique, dont il tirait des conséquences fort singulières et qui le menait à expliquer le mystère de la création. » Leibniz répondit dans les *Acta eruditorum* (1695, p. 310 et 369); mais Nieuwentyt, peu satisfait des explications du grand philosophe, écrivit les *Considerationes secundæ*, dissertation qui lui attira de vives attaques de la part de Jean Bernoulli (*Acta erudit.*, 1697, p. 125) et de Jacques Hermann (*Responsio ad Considerationes;* Bâle, 1700, in-8°); — un traité sur le nouvel usage des tables des sinus et des tangentes, dans le *Journ. littér. de La Haye*, 1714; — *Het regt Gebruik der Werelt-beschouwingen* (Le véritable usage de la contemplation de l'univers); Amsterdam, 1715, 1720, 1727, in-4°; trad. deux fois en allemand, quatre fois en anglais, et en français par le médecin Noguez sous ce titre : *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature, en trois parties, où l'on traite de la structure du corps de l'homme, des élements, des astres et de leurs divers effets* (Paris, 1725, et Amsterdam, 1760, in-4°). C'est un ouvrage excellent, mais que le style trop diffus et des répétitions nombreuses rendent d'une lecture rebutante; Châteaubriand en a donné un extrait dans le *Génie du Christianisme* (1re part., liv. V); — une réfutation de Spinosa, en hollandais; Amsterdam, 1720, in-4°. P. L.

L'Europe savante, VIII, 254. — *Biblioth. bremensis*, II, 358. — Niceron, *Mémoires*, XIII et XX. — Montucla, *Hist. des mathém.*, II.

* NIEUWERKERKE (Le comte *Alfred-Émilien* DE), statuaire français, né à Paris, le 16 avril 1811, issu d'une famille noble de la Hollande. Après avoir fait différents voyages, dans lesquels se développait son goût naturel pour les arts, il revint à Paris où il se livra, en amateur, à la sculpture. Il se fit connaître bientôt par une statue équestre de *Guillaume dit le Taciturne, prince d'Orange*, dont le modèle en plâtre parut au salon de 1843; cette statue, destinée au roi des Pays-Bas, et qui est à La Haye, se fait remarquer par son élégante correction et par l'habileté avec laquelle tous les détails sont rendus. M. de Nieuwerkerke exécuta ensuite : une statue en marbre de *Descartes*, exposée au salon de 1846, et destinée à la ville de Tours; — une statue en bronze du même philosophe, fondue sur le modèle de la première, pour la ville de La Haye-Descartes en Touraine, lieu de sa naissance; — une statue équestre d'*Isabelle la Catholique* entrant à Grenade (salon de 1847); — *La Rosée*, gracieuse statuette (même salon); — *L'empereur Napoléon III*, statue équestre en bronze pour la ville de Lyon, et une autre pour Napoléon-Vendée; — une statue, en pierre, de *Catinat*, pour le tombeau de ce guerrier dans l'église de Saint-Gratien (Seine-et-Oise); — Plusieurs bustes en marbre, entr'autres les portraits du *marquis de Mortemart*, du *docteur Leroy d'Étiolles*, de *la marquise de B...*, de *Mlle M. de M.*, de la *princesse Murat*, du *maréchal Bosquet*, etc.

M. le comte de Nieuwerkerke a été nommé, le 25 décembre 1849, directeur général des musées nationaux, fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui, ainsi que celles d'intendant des beaux-arts de la maison de l'empereur. Le 19 décembre 1853, l'Académie des beaux-arts de l'Institut l'a appelé à occuper la place d'académicien libre, rendue vacante par la mort d'Aristide Dumont. Il a reçu une médaille de troisième classe à l'exposition universelle de 1855. Chevalier de la Légion d'Honneur depuis le 23 août 1848, il fut promu au grade d'officier de l'ordre, le 4 juin 1851, et à celui de commandeur, le 30 décembre 1855. G. DE F.

Documents particuliers.

NIEUWLAND (*Pierre*), poëte et mathématicien hollandais, né le 5 novembre 1764, à Diemermeer, hameau près d'Amsterdam, mort le 14 novembre 1794, à Leyde. Fils d'un charpentier, il se fit remarquer à cause de son étonnante précocité : à cinq ans il avait lu la Bible entière et en récitait de longs passages; à sept ans il avait fait de nombreux extraits des livres de son père, qui possédait quelques connaissances en géométrie; il composait un poëme sur les insectes, et démontrait le théorème du carré de l'hypoténuse ainsi que le binôme de Newton dès qu'on l'eut mis sur la voie des premiers degrés. Le professeur van Swinden lui ayant demandé s'il lui serait possible de déterminer le contenu en pouces cubes d'une figure en bois placée sur une horloge, l'enfant répondit : « Donnez-moi une pièce du même bois, je la réduirai à un pouce cube, dont je comparerai le poids à celui de la statue. » Il avait une faculté de compréhension merveilleuse. Il lui suffisait de feuilleter un livre pour en savoir le contenu ou de jeter les yeux sur un sermon pour en rendre compte. Il calculait sans tracer jamais un chiffre; il composait des poëmes entiers sans écrire un seul vers. Doué d'un génie universel, il n'apprit pas avec moins de facilité le mécanisme des langues que lui enseigna Jérôme de Bosch; outre les langues

anciennes, dans lesquelles il lui arrivait souvent de s'exprimer, il possédait à fond le français, l'allemand, l'anglais et l'italien. Veuf d'une charmante femme, qu'il perdit en 1786, et privé peu de jours après d'une fille, son unique enfant, Niewland résolut, pour calmer sa douleur, de s'éloigner de son pays. Il refusa pourtant de passer aux États-Unis, où on lui offrait une place avantageuse, et se rendit à Gotha auprès du baron de Zach, avec lequel il entreprit des observations astronomiques. Revenu à Amsterdam, il fut nommé membre de la commission chargée de déterminer les longitudes sur mer et de faire construire les cartes hydrographiques. En 1789, il enseigna dans cette ville l'astronomie et la navigation, et il venait d'être appelé à Leyde pour y remplir la triple chaire de physique, d'astronomie et de mathématiques (1793), lorsqu'une mort prématurée l'enleva au monde savant. On a de lui : *Dissertatio philosophico-critica de Musonio Rufo, philosopho stoico;* Amsterdam, 1783, in-4°; — *Poésies hollandaises;* ibid., 1788, in-8°; la seconde édition (Harlem, 1797, in-8°) est plus complète; on y remarque le poëme d'*Orion* et l'élégie sur la mort de sa femme; — (avec van Swinden), *Dissertations sur la construction des octants de Hadley et sur la détermination des longitudes en mer par les distances de la lune au soleil et aux étoiles fixes;* ibid., 1788, in-8°, en hollandais; — *Discours sur les moyens d'accélérer les progrès de l'art nautique;* ibid., 1789, in-4°, en holl.; — *De ratione desciplinarum cum ratione elegantiorum quæ vocantur literarum comparata et ex utraque natura illustrata;* Leyde, 1793, in-4°; — *Zeevartkonde* (L'Art de la navigation); Amsterdam, 1793, in-8°; le t. Ier de ce traité a seul paru; — *Traité de la méthode de Cornelis Douwes pour trouver la latitude par deux hauteurs observées en d'autres instants que celui de midi*, inséré en allemand dans l'*Astronomische Jahrbuch* de Bode (1793, in-8°), et en hollandais dans les *Zeemanstafelen* de Douwes (1800, in-8°); — un *Almanach nautique*, entrepris par ordre de l'amirauté hollandaise, et rédigé avec le concours de van Swinden et de van Keulen. Nieuwland a communiqué au recueil de la Société de La Haye un grand nombre de mémoires, entre autres les suivants : *De la Valeur relative des différentes branches des connaissances humaines; De l'État des sciences comparé à celui des belles-lettres; Des Moyens d'éclairer le peuple et de rendre plus communs le jugement, le bon esprit et le goût; De la Sensibilité; Idées des anciens sur l'état de l'âme après la mort*, trad. en partie de Bosch et de Wyttenbach; *Du vrai et du faux Génie*, trad. de Hottinger; *De l'Utilité générale des mathématiques; De la Forme du globe; De la Séléno-topographie de Schrœter; De l'orbite des comètes; De l'Augmentation et de la Diminution périodique de la lumière de quelques étoiles fixes; Du Système chimique de Lavoisier*. Dans la dernière année de sa vie il avait entrepris des *Recherches sur la cause physique de l'inclinaison des orbites planétaires*, ainsi qu'une *Méthode de calcul pour ramener ce phénomène au système de la force attractive;* on en trouvera les premiers résultats dans l'annuaire de Bode. K.

Nieuwe algem. Konst en Letter-Bode; Harlem, 1794, n° 49. — P. Michell, *Iets ter Nagedachtenis van P. Nieuwland;* Amsterdam, 1794, in-8°, fig. — J.-H van Swinden, *Lykrede op P. Nieuwland;* ibid., 1795, in-8°. — J. Luzac, *De Socrate cive*, 41-45, 206-211. — D. Wyttenbach, *Vita Ruhnkenii*, 193-194. — Wagenaar, *Continuat. de l'hist. de Hollande*, part. XLV-XLVII, L et LII. — Sax, *Onomasticon*, VIII, 427.

NIFANIUS (*Chrétien*), théologien allemand, né à Lelingen (Dithmarsie), le 11 mars 1629, mort le 5 juin 1689. Il fut successivement surintendant des églises luthériennes de Corbach, d'Eisenberg et de Ravensberg. On a de lui : *De pneumatices existentia;* Rostock, 1655, in-4°; — *De gentilium in Vetere Testamento ad regnum cœlorum vocatione;* Rostock, 1655, in-4°; — *Centuria thesium pansophicarum;* Giessen, 1658, in-4°; — *Commentarius in Joannem Anti-Grotianum;* Giessen, 1658, 1659 et 1684, in-4°; — *Metaphysica contracta;* Giessen, 1662, in-8°; — *Ostensio quod Carolus Magnus in quam plurimis fidei articulis formaliter non fuerit papista;* Francfort, 1670, in 8°; — *Carolus Magnus exhibitus confessor veritatis evangelicæ in Augustana confessione;* ibid., 1679, in-8°; — *Justinus philosophus exhibitus veritatis evangelicæ testis et confessor;* ibid., 1688, in-8°; — un grand nombre de dissertations théologiques. O.

Moller, *Cimbria literata*, t. II. — Pipping, *Memoriæ theologorum*.

NIFO (*Augustin*), en latin *Niphus*, philosophe et commentateur italien, né vers 1473, à Jopoli, dans la Calabre (bien que lui-même signât *Sessanus*, comme s'il était né à Sessa dans la terre de Labour), mort vers le milieu du seizième siècle. A peine avait-il fait quelques études qu'il fut forcé, pour échapper à de mauvais traitements, de s'enfuir de la maison paternelle. A Naples il rencontra un habitant de Sessa, qui l'amena chez lui pour être précepteur de ses enfants. En instruisant ses élèves il s'instruisit lui-même, et plus tard il les accompagna à Padoue, où il suivit un cours de philosophie. En quittant l'université de Padoue, il se rendit à Sessa, puis à Naples, où il devint professeur de philosophie. Sa célébrité commença par un traité *De intellectu et dæmonibus*, dans lequel il soutint, suivant le sentiment d'Averroès, qu'il n'y a qu'une âme universelle, une seule intelligence, et qu'il n'existe point d'autres substances spirituelles, à l'exception de celles qui président au mouvement des cieux. Ces doctrines, empreintes de ce vague néo-platonisme, de ce panthéisme alexandrin alors as-

sez répandu, scandalisèrent à bon droit les théologiens; mais l'évêque de Padoue intervint, et Nifo en fut quitte pour promettre qu'il corrigerait son livre. Il prouva plus tard son orthodoxie en écrivant contre le traité philosophique de Pomponace. En 1513, Léon X l'appela comme professeur à l'Académie romaine. Nifo fut ensuite créé comte palatin, et reçut la permission de porter le nom et les armes de la maison de Médicis. Plusieurs de ses ouvrages en effet sont signés *Augustinus Niphus Medices*. Malgré ces faveurs, il ne resta pas à Rome. Il alla professer à Pise, puis à Bologne, et enfin, à partir de 1525, à Salerne, où il passa le reste de sa vie. On ignore la date de sa mort. Nifo avait peu de gravité dans ses mœurs, et ses ouvrages contiennent des passages licencieux auxquels Bayle a fait des emprunts complaisants dans la notice qu'il a consacrée à Nifo. G. Naudet, Bayle et Niceron ont donné sur ce philosophe érudit des détails amusants, que nous ne reproduirons pas, nous contentant de citer quelques lignes de Niceron qui le caractérisent assez bien. « Niphus, dit-il, avait l'air fort grossier et assez mauvaise mine; il parlait cependant de bonne grâce, surtout quand il se mettait à plaisanter; le talent qu'il avait d'amuser par ses contes et ses bons mots lui avait procuré de l'accès auprès des grands seigneurs et des dames de considération, qui se faisaient un plaisir de l'entendre. » Niceron mentionne de lui quarante-quatre ouvrages, qui n'ont presque aucun intérêt aujourd'hui; ils consistent en grande partie en commentaires sur Aristote et sur Averroès. Les traités originaux de Nifo n'ont guère plus d'importance que ses commentaires; il suffit d'en citer quelques-uns; savoir : *De intellectu libri sex et de Dæmonibus libri tres;* Venise, 1503, 1527, in-fol.; la première édition est de 1492; — *De immortalitate animæ, adversus Petrum Pomponatium;* Venise, 1518, 1524, in-fol. Dans cet ouvrage, entrepris par l'ordre de Léon X, Nifo s'est proposé de démontrer que, suivant les principes d'Aristote, l'âme est immortelle; — *Opuscula moralia et politica;* Paris, 1645, in-4°. L. J.

Paul Jove, *Elogia*, n° 92. — Toppi, *Bibliotheca napoletana*. — Naudé, notice sur Nifo, en tête des *Opuscula moralia*. — Bayle, *Dictionnaire*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVIII. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VII, part. I, p. 340. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*.

NIGEL, évêque d'Ély, né en Normandie, mort le 30 mai 1169. Son oncle Roger fut évêque de Salisbury et chancelier d'Angleterre : son frère, Alexandre, évêque de Lincoln. On croit que dans sa jeunesse il eut pour maître Anselme de Laon. Devenu trésorier du roi Henri Ier, il se concilia l'affection de ce prince, qui, à la mort d'Hervey, le présenta lui-même pour évêque au clergé d'Ély. Une telle présentation était un ordre auquel on n'osait désobéir. Nigel fut élu. Mais il se soucia peu de gouverner son évêché, et ne quitta pas la cour. Les historiens de l'Église d'Angleterre ne vantent pas ses mœurs. Pour vivre dans l'opulence, il commit un grand nombre d'usurpations sur le domaine des églises, des abbayes; et son odieuse conduite ayant été dénoncée à Thomas, archevêque de Cantorbéry, celui-ci lui adressa de sévères remontrances. Henri mort fut remplacé par Étienne. Le crédit de Nigel ne fut pas aussi grand près du nouveau roi. Il se révolta contre sa disgrâce, et entra dans les conspirations des seigneurs ligués contre Étienne. Dépouillé de ses biens, il fut alors chassé du royaume, puis rétabli dans son église pour être ensuite suspendu par Adrien IV, comme coupable de nouvelles déprédations. Nigel avait un fils naturel, nommé Richard, qui fut dans la suite évêque de Londres. On sait qu'une des grandes affaires de Grégoire VII avait été la réforme des mœurs de l'épiscopat anglais. Ce qu'on nous raconte de Nigel prouve assez que cette réforme n'avait pas été complète. B. H.

Hist. litt. de la France, t. XIII, p. 403. — *Anglia sacra*, t. I, p. 97. — *Angl. hist. script.*, t. I, p. 266.

NIGELLUS. *Voy.* Ermenald.

NIGER (*C. Pescennius*), empereur romain, mis à mort en 194 après J.-C. Il appartenait à une famille distinguée de l'ordre équestre. Son père se nommait Annius Fuscus et sa mère Lampridia. Il entra au service militaire, et resta longtemps dans le grade de centurion. Sous Marc-Aurèle il obtint un avancement rapide; sous Commode il fut élevé au consulat et nommé commandant des armées de Syrie, grâce principalement, dit-on, à la protection de Narcisse, l'athlète favori de l'empereur. L'assassinat de Pertinax et la mise en vente de l'empire par ses meurtriers excitèrent dans les provinces et à Rome une immense indignation (*voy.* Didius Julianus). Le peuple romain fit un appel aux grands commandants militaires. Les vœux se tournèrent surtout vers Pescennius Niger. On savait qu'il maintenait un excellent ordre parmi ses soldats et qu'il les empêchait d'opprimer les habitants. Son élection par l'armée de Syrie, qui eut lieu à la nouvelle de la mort de Pertinax, aurait obtenu un assentiment facile si un formidable rival ne l'avait devancé en Italie. Septime Sévère, proclamé empereur par les légions d'Illyrie, profita de sa position rapprochée du siège de l'empire pour se saisir de la capitale et s'imposer à un sénat mécontent, mais soumis. L'Orient et l'Occident se trouvèrent donc encore une fois en lutte, et ce fut l'Occident qui l'emporta. Tandis que Niger, plongé dans une aveugle sécurité, perdait son temps à Antioche, il apprit que Septime Sévère s'avançait vers l'Asie à la tête d'une puissante armée. Alors il se hâta d'occuper la Thrace et le nord de la Grèce, de jeter de fortes garnisons dans Byzance et dans les villes les plus importantes de l'Asie, et de fortifier les défilés du Taurus. En même temps il ouvrit des négociations pour un partage amiable de l'empire. Sévère rejeta durement ses offres. Une première rencontre

eut lieu à Cyzique entre les généraux des deux empereurs et se termina par la défaite et la mort d'Émilien, principal lieutenant de Niger. Ce prince livra en personne une seconde bataille près de Nicée en Bithynie, et fut vaincu. Une troisième bataille s'engagea sur le littoral du golfe d'Issus. Niger, vaincu avec une perte de vingt mille hommes, et hors d'état de continuer la lutte, s'enfuit vers l'Euphrate. Il fut arrêté et conduit à Sévère, qui le fit mettre à mort, en 194. Sa femme, ses fils et toute sa famille partagèrent son sort. Sa tête, placée au bout d'une pique, fut promenée sous les murs de Byzance, qui tenait pour Niger et qui continua encore longtemps une résistance désespérée. Septime Sévère, impitoyable pour la famille du vaincu, ne traita pas mieux sa mémoire. Il l'accusa d'être avide de gloire, dissimulé, dépravé dans ses mœurs. Mais ce jugement est empreint de la haine d'un rival. Dion, plus impartial, parle de Niger comme d'un homme qui n'était très-remarquable ni pour le bien ni pour le mal, et qui ne méritait ni beaucoup de blâme ni beaucoup d'éloge. Ses principales qualités étaient militaires, et l'on dit qu'il avait pris pour modèles Camille, Annibal et Marius. Spartien fait de lui le portrait suivant : « Pescennius, dit-il, était d'une haute taille et d'une belle figure. Ses cheveux étaient rejetés avec grâce vers le sommet de sa tête. Il avait la voix si sonore, qu'on l'entendait en plein air, à mille pas de distance, lorsque le vent n'était pas contraire. Il avait le visage modeste et toujours vermeil, mais le cou si noir que la plupart des auteurs attribuent à cette particularité son surnom de Niger (*noir*). Il était du reste fort blanc et chargé d'embonpoint. Il aimait beaucoup le vin, mangeait peu, ne connaissait les plaisirs de l'amour qu'autant qu'il le fallait pour avoir des enfants... Il fut donc un excellent soldat, un tribun parfait, un général éminent, un gouverneur plein de fermeté, un consul distingué, un homme illustre dans la guerre et dans la paix, un empereur malheureux. Il aurait servi utilement l'État s'il avait consenti à la position de subordonné sous Sévère. » Ces éloges paraissent mérités, et peut-être le reproche qui les termine n'est pas exact. Niger, élu empereur, ne pouvait pas rentrer avec sécurité dans une condition privée; en acceptant de redevenir citoyen privé, il aurait ajourné son sort et n'y aurait pas échappé. L. J.

Dion Cassius, LXXII, 8; LXXIII, 13, 14; LXXIV, 6, 8. — Spartien, *Julianus*, 8; *Severus*, 6 9; *Pescenn. Niger*. — Aurelius Victor, *De Cæsar.*, 20; *Epit.*, 20. — Eutrope, VIII, 10. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. III.

NIGER (*Brutidius*), historien latin, vivait dans le premier siècle après J.-C. On n'a presque aucun détail sur sa vie et ses ouvrages. Tacite parle d'un Brutidius Niger, édile en 22 et un des accusateurs de D. Silanus. Cet édile délateur paraît être le même que le Brutidius dont parle Juvénal dans son récit de la chute de Séjan et le même aussi que l'historien Brutidius Niger dont Sénèque le rhéteur cite deux passages relatifs à la mort de Cicéron. Y.

Tacite, *Annales*, III, 66. — Juvénal, X, 82. — Sénèque, *Suasoria*, 7.

NIGER. *Voy.* LENOIR, NEGRI, NERI, NERO, et SCHWARTZ.

NIGETTI (*Matteo*), architecte et sculpteur italien, né à Florence, vers 1560, mort en 1646. Il fut élève de B. Buontalenti sous lequel il dirigea la construction du palais Strozzi. En 1604, sur les dessins de Jean de Médicis, il commença la fameuse chapelle sépulcrale des Médicis (*Capella de' Principi*), dont il dessina aussi les splendides ornements destinés à être exécutés en pierre dure. En 1621, il éleva le premier cloître de l'église de Santa-Maria-degli-Angioli, et bientôt après la façade de l'église d'Ognissanti, composition assez incorrecte qui lui fait peu d'honneur. La ville de Pise lui doit la décoration de la chapelle de la Vierge dans l'église Saint-Nicolas. Nigetti sculpta avec talent les pierres précieuses et les pierres dures, et on cite parmi ses plus beaux ouvrages en ce genre le tabernacle de l'église San-Lorenzo de Florence. E. B—N.

Milizia, *Memorie degli architetti antichi e moderni*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Baldinucci, *Notizie*.

* **NIGHTINGALE** (*Florence*), dame anglaise qui s'est fait connaître, durant la dernière guerre de Crimée, par son dévouement pour les blessés anglais, née à Florence, en 1823. Elle descend d'une vieille famille du Yorkshire. Son éducation ne fut pas restreinte aux arts d'agrément; elle étudia l'antiquité classique, les sciences, la littérature et apprit à parler plusieurs langues vivantes. Ces études terminées, elle fit, suivant l'usage des riches familles anglaises, un long voyage sur le continent et pénétra même jusqu'en Égypte. Ce fut, paraît-il, durant ces voyages qu'elle forma le projet de se vouer au service des hospices. Quatre années après son retour, elle alla s'établir à Kaiserswerth, sur le Rhin, dans un hôpital où sont formées des sœurs de charité protestantes; elle y continua, pendant un séjour de trois mois, des études de chirurgie et de médecine. Elle s'offrit ensuite pour diriger l'hospice de Harley-Street à Londres, et consacra une bonne partie de sa fortune à la réorganisation de cet établissement. En 1854 commença pour elle un nouveau rôle; l'affluence des malades et des blessés avait jeté le désordre dans le service des hôpitaux de l'armée anglaise de Crimée. Miss Nightingale, abandonnant pour la troisième fois une position fortunée, offrit aussitôt de s'embarquer pour l'Orient; son exemple et celui de nos sœurs de charité animèrent le zèle de plusieurs dames anglaises, qui la suivirent. Elle arriva à Constantinople, le 5 novembre, et passa aussitôt à Scutari, où étaient établis les hôpitaux anglais; elle prit sur tous ces malades une heureuse influence, releva leur courage, et rétablit l'ordre par de sages conseils. L'arrivée de miss Stanley et de cinquante nouvelles *in-*

firmières (*nurses*) lui permit de passer à Balaklava, où elle arriva le 4 mai 1855. Elle s'occupait de réorganiser le service de l'hospice, quand la fièvre de Crimée vint interrompre ses travaux et mettre sa vie en danger. Lorsqu'elle eut recouvré la santé, les médecins lui prescrivirent un voyage en Angleterre; mais elle ne voulut pas consentir à quitter son poste, et reprit le soin de ses malades; elle ne revint qu'à la fin de 1855. La reine lui fit remettre, à son retour, une parure de diamants, et une lettre autographe qui contenait des éloges mérités. Miss Nightingale a publié en 1852 un écrit sur l'institution de Kaiserswerth. A. H—T.

Men of the time. — Mrs. Jameson, *Sisters of Charity.* — Bracebridge, *Address to the Meeting at Atherstone.* — *The English Cyclopædia.*

NIGIDIUS. *Voy.* FIGULUS (P.).

NIGRI, poëte latin du quinzième siècle, est auteur d'un ouvrage sur la Rhétie, intitulée *Rhetia, sive de situ et moribus Rhetorum;* à la suite sont des poésies et fables latines. A. F. D.

Docum. inédits.

NIGRISOLI (*Giovanni-Maria*), médecin italien, né en 1648, à Ferrare, où il est mort, le 10 décembre 1727. Il était fils de Girolamo Nigrisoli, habile médecin, mort en 1689, et dont on a un recueil intitulé : *Progymnasmata* (Guastalla, 1665). Après avoir été pendant trois ans premier médecin de Comacchio, il revint à Ferrare, fut chargé de faire les dissections anatomiques, et remplit successivement les chaires de médecine théorique, de médecine pratique et de philosophie. On a de lui : *Dell' anatomia chirurgica delle glandule;* Ferrare, 1681-1682, 2 vol. in-8°, sous le nom de *Gilio de Paearo;* — *Ad Anchoram sauciatorum observationes;* ibid., 1687, in-8°, sous le nom de *Jean Conrad Weber;* — *Febris China Chinæ expugnata;* ibid., 1687, 1700, in-4° : cet ouvrage se compose d'extraits annotés de traités français sur la guérison des fièvres par le quinquina; — *Anonymi Tractatus varii de morbis;* ibid., 1690, in-8° : compilation semblable à la précédente; — *Lettera sopra l'invasione fatta da topi nelle campagne di Roma l'anno* 1690; ibid., 1693, in-4°; comme exemple de la fécondité extraordinaire des rats, l'auteur prétend qu'avant même de naître ils enfantent dans le ventre de leur mère; — *Considerazioni intorno alla generazione de' viventi e particolarmente de' mostri;* ibid., 1712, in-4°; la deuxième partie de ce livre, qui devait traiter des monstres, n'a point paru; — *De Onocrotalo;* ibid., 1720, in-4°; — *Pharmacopæa Ferrariensis prodromus;* ibid., 1723, in-4°; — *Consigli medici;* ibid., 1726, 2 vol. in-4°. P.

Manget, *Bibl. medica*, III, 411. — Niceron, *Mém.* XL.

NIGRONI (*Giulio*), érudit italien, né en 1553, à Gênes, mort le 17 janvier 1625, à Milan. Il entra à dix-huit ans dans la Compagnie de Jésus, professa la rhétorique, la philosophie et la théologie, et devint successivement préfet des études au collége de Milan, recteur des colléges de Vérone, de Crémone et de Gênes, et supérieur de la maison professe de Gênes et de celle de Milan. On a de lui : *Orationes XXV;* Milan, 1608, in-4°; Mayence, 1610, in-8°; — *Sur la Manière de bien gouverner l'État;* Milan, 1610, in-4°, en italien; — *Regulæ communes Societatis Jesu, commentariis asceticis illustratæ;* Milan, 1613, 1616, in-4°; Cologne, 1617, in-4°; — *Dissertatio subcesiva de caliga veterum;* Milan, 1617, in-12; 3e édit., Dillingen, 1621, in-8° : elle renferme des détails curieux sur la chaussure d'où l'empereur Caligula tira son surnom, et a été réimprimée plusieurs fois (Amsterdam, 1667, et Leipzig, 1733, in-12), avec un travail analogue, *Calceus antiquus et mysticus*, de Benoît Balduin; — *Tractatus ascetici X;* Milan, 1621, in-8°; Cologne, 1624, in-4° : ces traités avaient d'abord paru isolément; — *De librorum amatoriorum lectione, junioribus maxime vitanda;* Milan, 1622, et Cologne, 1630, in-12; — *Dissertatio de aula et aulicismi fuga;* Milan, 1626, in-8°, sous l'anagramme de *Livius Noringius;* — *Historica dissertatio de S. Ignatio Lojola et B. Cajetano Thiæneo, institutore ord. clericorum regul.;* Cologne, 1630, et Naples, 1631, in-4°; — *Les Emblèmes de l'académie parthénienne du collége romain de la Société de Jésus*, en italien, impr. à Rome, 1694, in-4°. P.

Sotwel, *De Script. ord. soc. Jesu.*

NIHUS (*Barthold*), savant controversiste allemand, né en 1589, à Wolpe (duché de Brunswick), mort le 10 mars 1657, à Erfurt. Né de parents pauvres, il entra, après avoir terminé ses études de collége, au service de Corn. Martin, professeur de théologie à Helmstædt, qui lui fit obtenir une bourse qui lui permit de suivre les cours de l'université. La vue des disputes violentes auxquelles s'y livraient les théologiens protestants commença dès lors à lui inspirer du dégoût pour le luthéranisme. En 1616 il accompagna deux jeunes gentilshommes à l'université de Iéna, et devint quelque temps après précepteur auprès du duc Bernhard de Saxe-Weimar. En 1622 il se rendit à Cologne, embrassa le catholicisme, et entra dans les ordres; après avoir dirigé dans cette ville le collége des prosélytes, il fut en 1629 nommé abbé d'Ilfeld. A l'approche de l'armée suédoise, il se retira en Hollande; il devint plus tard évêque de Myre et suffragant de l'archevêque de Mayence. On a de lui : *Disputationes logicæ;* Helmstædt, 1612, in-4°; — *De rerum publicarum formis;* ibid., 1616, in-4°; — *Epistola philologica excutiens narrationem Pomp. Melæ de navigatione;* Hanau, 1622, in-4°; — *Ars Nova, dicto Scripturæ unico lucrandi e pontificiis plurimos in partes lutheranorum, detecta non nihil et suggesta theologis Helmsteten-sibus* Hildesheim, 1633 : ouvrage qui entraîna

l'auteur dans une violente polémique avec Georges Calixte; — *Epigrammata*; Cologne, 1642, in-12; — *Anticriticus de fabrica crucis dominicæ*; Cologne, 1644, in-8°; — *De cruce epistola ad Bartholinum*; Cologne, 1647, in-8°; — *Hypodichma quo diluuntur nonnulla contra catholicos disputata in Corn. Martini tractatu de analysi logica*; Cologne, 1648, in-8°; — *Tractatus chorographicus de nonnullis Asiæ provinciis ad Tigrim, Euphratem et Mediterraneum et Rubrum maria*; Cologne, 1658, in-8°. Nihus, qui a encore publié quelques autres ouvrages de controverse contre Wedel, Hornejus, etc., a aussi édité plusieurs écrits de Léon Allace (*voy.* ce nom), auxquels il a joint des dissertations de sa façon, telles que : *Adnotationes de communione Orientalium sub unica specie*, etc. O.

Bayle, *Dict.* — Witte, *Diarium.* — Vossius, *Epistolæ.* — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

NIKITIN (*Athanase*), voyageur russe, marchand de Tver, mort à Smolensk, en 1472, est auteur d'un des plus anciens voyages dans l'Inde. Il l'entreprit en 1466, y consacra six années, et en a laissé une relation fort curieuse que Karamzin a découverte dans les archives du monastère de Troitza et qu'il a publiée. « Nikitin, dit cet écrivain, descendit le Volga depuis Tver jusqu'à Astrakhan, passa devant les villes tatares d'Ouslan et de Berekzane, se rendit d'Astrakhan à Derbent, visita Bokara, Mazandéran, Amol, Kachan, Ormus, Maskate, Guzurate, et fut ensuite par terre jusqu'au Bender, où se trouvait la capitale du sultan du Khorozan; il vit la *Jérusalem des Indes*, c'est-à-dire, à ce qui paraît, le célèbre temple d'Élora. Il nomme des villes qu'on ne trouve sur aucune carte, n'omet rien de ce qui est remarquable, admire le contraste établi entre le luxe des grands et la misère du peuple, blâme non-seulement la superstition, mais encore les mauvaises mœurs des habitants, qui professent la religion des brames, regrette toujours la Russie, et plaint le sort de ses compatriotes qui, attirés par le bruit des richesses de l'Inde, seraient tentés d'aller, sur ses traces, dans ce prétendu paradis du commerce, abondant, à la vérité, en gingembre et en couleurs, mais pauvre en objets nécessaires à la Russie. Enfin, il retourna à Ormuz, et se rendit, par Ispahan, Sultanieh et Trébizonde dans la ville de Caffa, où il termina l'histoire de son voyage, qui ne lui rapporta sans doute d'autre avantage que le plaisir de le décrire; car les pachas de Turquie lui enlevèrent la plus grande partie des marchandises qu'il avait apportées. Cet intéressant voyage prouve qu'au quinzième siècle la Russie avait déjà ses Tavernier et ses Chardin, moins éclairés, il est vrai, mais aussi hardis et aussi entreprenants qu'eux, et que les Indiens entendirent parler d'elle avant de connaître les noms de Portugal, de Hollande et d'Angleterre. Alors que Vasco de Gama ne songeait encore qu'à la possibilité de se frayer une route autour de l'Afrique pour parvenir jusqu'à l'Indoustan, un simple négociant de Tver commerçait déjà sur la côte du Malabar, et s'entretenait avec les indigènes sur les dogmes de leur religion. »

Depuis Karamzin, le voyage de Nikitin a été inséré dans le *Sofiiskii Sbornik*, le recueil des Chroniques russes (t. VI), les légendes du peuple russe par Sakharof et en 1836 dans les *Mémoires de l'Academie des sciences de Saint-Pétersbourg*. Jazikof en a traduit quelques fragments en allemand (*Dorpater Jarbücher*; 1835, IV, 481-502). Pce A. G—n.

Bantich-Kamenski, *Dict. hist. des hommes illustres de la Russie.* — Gretch, *Essai sur l'hist. de la litt. russe.*

NIKOLAÏ (*Isaak*), peintre hollandais, né à Leyden, en 1536, mort dans la même ville, en 1619. Il fut élu bourgmestre de sa ville natale en 1576. C'était l'époque où il peignit ses meilleurs tableaux qui ornent les principaux monuments de Leyde. Celui qui décore la salle du tribunal est cité comme fort remarquable. Les œuvres de ce peintre se distinguent par un dessin pur et une bonne composition. Il laissa trois fils, qui furent ses élèves et suivirent aussi avec succès la carrière des arts. Leurs productions ont été souvent confondues avec celles de leur père.

L'aîné, *Jakob-Isaaksz*, alla se perfectionner en Italie. Il se maria à Naples, et revint dans sa patrie en 1617. Après avoir longtemps travaillé à Leyde, il se retira à Utrecht, où il mourut en [illegible].

Le second, *Klaas-Isaaksz*, se fixa à Amsterdam, où il a exécuté un grand nombre d'ouvrages.

Le troisième, *Willem-Isaaksz*, graveur estimé, mourut en 1612, à Delft, où il était capitaine d'arquebusiers. A. de L.

Descamps, *Vie des peintres hollandais*, t. Ier, p. 87.

NIKOLEF (*Nicolas - Pétrovitch*), poëte russe, né en 1758, mort en 1816, avait été élevé dans la maison de la célèbre princesse Dachkof. Frappé de cécité à l'âge de vingt-sept ans, il chercha dans la culture des lettres, dont celle-ci lui avait inspiré l'amour, une consolation à son malheur, et publia divers travaux, dont le meilleur est une tragédie en cinq actes, intitulée *Sorena*, jouée devant l'impératrice Catherine en 1781. Pce A. G—n.

Gretch, *Essai sur l'hist. de la litt. russe.*

NIKON, patriarche russe, né en 1605, à Velemanof, près Nijni-Novgorod, mort à Jaroslaf, le 17 août 1681. Il appartenait à une pauvre famille de paysans, et fut pendant dix ans prêtre à Moscou avant d'embrasser l'état monastique, dans lequel sa femme consentit à entrer en même temps que lui. Après avoir vécu quelques années comme un ermite sur les bords de la mer Blanche, il passa dans un monastère proche du Béloozéro, en fut élu *igoumène* ou prieur; obligé par sa charge d'aller à Moscou, il fut re-

marqué du tzar Alexis, qui le nomma archimandrite d'un monastère de cette ville, et peu de temps après métropolite de Novgorod. A ce poste élevé Nikon eut occasion de montrer toute la force de son caractère à l'époque de l'émeute qui éclata à Novgorod. En 1653, il fut nommé patriarche, et aborda la grande réforme cléricale, si souvent tentée avant lui. Il se procura la plus grande quantité possible de manuscrits très-anciens, d'après lesquels il se proposait de faire une vérification totale des livres d'église : à sa demande, le patriarche de Constantinople lui fournit près de cinq cents textes originaux, dont quelques-uns remontaient aux premiers siècles du christianisme. Nikon voulait rendre à l'Église russe sa pureté et son indépendance. Pour atteindre ce but, encore désiré, il ne craignit pas d'entrer en lutte avec le tzar lui-même (1). Quel était précisément l'objet de ses contestations avec le tzar? C'est ce que l'histoire, arrêtée par une rigoureuse censure, n'a pas encore parfaitement éclairci.

Un moine de l'ordre de Saint-Basile (2) prétend que Nikon tendait à assimiler son autorité à celle du pontife romain, opinion à laquelle s'est récemment rangé un écrivain distingué. « L'Église de la petite Russie s'étant intimement rapprochée du patriarcat de Moscou, fait observer M. Gerebtzof (3), après l'annexion de ces provinces à la Russie, l'académie de Kief devint une succursale des écoles de ce patriarcat. La scolastique occidentale et la philosophie défigurée d'Aristote (4) régnaient déjà à cette époque dans tous les diocèses occidentaux, et une polémique ardente se faisait entre certains prélats orthodoxes de ces provinces et les jésuites. Dans les écrits de ces derniers, le pouvoir temporel et séculier du pape en particulier et la parfaite indépendance de l'Église du pouvoir de l'État, en général, étaient préconisés. Nikon était doué d'une intelligence supérieure et d'une assurance parfaitement juste dans ses propres talents; il est clair qu'étant travaillé par les écrits des jésuites, il a pu être un moment tenté d'ambitionner un pouvoir pontifical avec tout ce qui s'ensuit. » Selon Kulczynski, la véritable cause de ses démêlés avec le tzar et de sa disgrâce fut sa conversion au catholicisme. Nikon, assure-t-il, en visitant un jour des captifs polonais, trouva en leurs mains une image du bienheureux Josaphat, la leur arracha, et la foula aux pieds en proférant d'indignes paroles. Frappé incontinent de paralysie, le patriarche reconnut sa faute en même temps que la vérité catholique, et, ayant embrassé celle-ci, fut miraculeusement guéri (5).

(1) Oustrialof, *Histoire de Russie*.

(2) Kulczynski, *Specimen Ecclesiæ Ruthenicæ*; Paris, 1859.

(3) *Essai sur l'histoire de la civilisation en Russie*; Paris, 1858, II, 514.

(4) Défigurée par saint Thomas d'Aquin.

(5) Ce fait est mentionné, sous le n° 149, dans les miracles prouvés par la béatification de Josaphat, archevêque de Polotsk, martyrisé à Witepsk, en 1623.

Cette version acceptée, on comprend le dégoût que Nikon éprouvait pour sa résidence patriarcale, et il n'est pas invraisemblable qu'il ait déclaré au simulacre de concile qui voulait le juger en 1664 : « Vous n'en avez pas le droit; il n'y a que le pontife romain seul qui ait puissance sur moi. »

Quoi qu'il en soit, il est certain que le concile, convoqué et dirigé par le tzar Alexis, qui dépouilla, en 1667, Nikon de sa dignité patriarcale, n'était pas apte à le faire et a montré une insigne lâcheté en se pliant au caprice du souverain irrité; il est à remarquer, en outre, qu'un des griefs qu'il lui a effectivement reprochés était d'incliner vers les dogmes latins (1).

Réduit à vivre dans un cachot au pain et à l'eau, Nikon demeura dans des monastères éloignés pendant les treize dernières années du règne d'Alexis. A sa mort, son fils Théodore le rappela de l'exil, et voulut le réinstaller sur son siége patriarcal; mais le noble vieillard expira en chemin (2), et sa réhabilitation, que les patriarches orientaux s'empressèrent d'envoyer, avec la même facilité qu'ils avaient sanctionné son inique déposition, n'eut lieu qu'après le décès de cet prélat, qui était vraiment au-dessus de son siècle.

Outre ses travaux sur la Bible et les livres liturgiques qu'il collationna sur les originaux grecs et hébreux, Nikon a laissé : une *Chronique* qui renferme toutes les annales russes connues jusqu'en 1630; elle a été publiée par l'Académie des Sciences de Pétersbourg (1767-1792, 8 vol. in-8°); — une *Table* (Skrijal) *d'études dogmatiques*; Moscou, 1656, in 4°; — des *Sermons* ou plutôt des *Mandements*; Moscou, s. d. (1654); réimpr. par Novikof, dans son *Ancienne Biblioth. russe* (2e éd., t. VI); — *Le Paradis intellectuel*, qui contient la description des monastères du Mont-Athos et de Valdaï; Valdaï, in-4°; — une *Épître* circulaire pour la fondation d'un monastère sur le lac d'Onéga, dans le t. IV de l'*Histoire de la Hiérarchie russe*; — un *Canon*, ou livre de prières, pour attirer les raskolniks à l'Église; s. l. n. d., in-4°. Sa correspondance avec le tzar et les pièces relatives à sa condamnation sont inédites. Pce A. GALITZIN.

Ivan Choucherin, *Vie du très-saint patriarche Nikon*; Saint-Pétersbourg, 1817. — Apollos, *Vie du patriarche Nikon*; Moscou, 1839. — Nikon, *Hist. de l'Église russe*. — Gretch, *Essai sur l'hist. de la litt. en Russie*. — *Hist. de Russie* de Tatichtchef. Leclerc et Levesque. — Gagarin, *La Russie sera-t-elle catholique?* — *Études polit. et relig. sur la Russie*, trad. de l'allemand, p. 158. — *Revue encyclopédique*, oct. 1821, XII, 205. — *Le Raskol*; Paris, 1859.

NIL (Saint) [Νεῖλος], surnommé *l'Ascète* et *le Moine*, écrivain religieux, vivait dans

(1) *Dict. hist. des écrivains ecclésiast. russes*, par le métropolite Eugène; Saint-Pétersbourg, 1827, II, 122.

(2) *Voy.* le récit de sa dernière heure dans les *Pèlerinages aux lieux saints russes*, par André Mouravief.

le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il appartenait à une des plus nobles familles de Constantinople, et il fut élevé à la dignité d'*éparque*, ou gouverneur, de sa ville natale. Mais convaincu de la vanité des choses humaines et pénétré du sentiment des choses divines, il abandonna son rang, ses dignités, et se retira avec son fils *Théodule* dans un monastère du mont Sinaï; tandis que sa femme et sa fille s'enfermèrent dans un couvent d'Égypte. Son fils périt dans une attaque du couvent par les Arabes. Saint Nil échappa aux barbares, et vécut jusqu'en 450 ou 451.

Saint Nil est l'auteur de beaucoup d'ouvrages théologiques; quelques-uns sont perdus ou inédits, et ne sont connus que par des extraits de Photius; d'autres ont eu plusieurs éditions séparées; mais c'est de nos jours seulement qu'on en a formé un recueil qui n'est même pas très-complet. La meilleure édition des *Œuvres mêlées* de saint Nil est celle de Suarès (*Sancti Patris nostri Nili abbatis Tractatus, seu opuscula ex codicibus manuscriptis Vaticanis, Cassinensibus, Barberinis et Altæmpsianis eruta, J.-M. Suaresius græce nunc primum edidit, latine vertit ac notis illustravit*); Rome, 1673, in-fol. Les plus importants ouvrages de saint Nil sont ses *Conseils spirituels* (Παραινέσεις) sur la manière de vivre chrétiennement, c'est un abrégé de théologie pratique, et son *Manuel d'Épictète* (Ἐπικτήτου ἐγχειρίδιον), arrangé à l'usage des chrétiens. Schweighæuser a donné ce *Manuel* dans le cinquième volume de son édition d'Épictète. Les lettres de saint Nil, qui sont un de ses plus précieux ouvrages, et qui traitent en général des mêmes sujets que les *Conseils spirituels*, furent publiées par Possinus, Paris, 1657, in-4°; une meilleure édition, avec une traduction latine par Leo Allatius, parut à Rome, 1668, in-fol. Une édition des *Œuvres complètes de saint Nil* (*S. P. N. Nili abbatis Opera quæ reperiri potuerunt omnia, variorum curis olim, nempe Leonis Allatii, Petri Possini, etc., seorsim edita, nunc primum in unum collecta et ordinata; curante J.-P. Migne*), a été publiée à Paris, 1860, gr. in-8°.

Plusieurs autres écrivains byzantins ont porté le nom de Nil (Νεῖλος) (1); mais comme ils ont fort peu d'importance, nous renvoyons pour ce qui les concerne à la dissertation de Leo Allatius citée en source et à la *Bibliothèque grecque* de Fabricius. L. J.

Photius, *Cod.*, 276. — Nicéphore, *Hist. eccles.*, XIV, 54. — Leo Allatius, *Diatriba de Nilis et eorum scriptis*, dans l'édit. des *Lettres* de saint Nil, et dans Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. X, p. 3, etc., édit. de Harless. — Cave, *Hist. lit.* — Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccles.*, t. XIV. — Dom Ceillier, *Hist. des auteurs sacrés et ecclésiast.*, t. XIII. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*. — Hoffmann, *Bibliographisches Lex.*

(1) Un Nil, métropolitain de Rhodes vers 1360, a écrit deux ouvrages, dont le plus important est une histoire des neuf conciles œcuméniques publiée par Justel, comme un appendice du *Nomocanon* de Photius, et par Hardouin, dans le t. V de ses *Concilia*. Ce Nil est aussi auteur de quelques traités grammaticaux, dont F. Passow a parlé dans sa dissertation *De Nilo grammatico adhuc ignoto, ejusque grammatica aliisque grammaticis scriptis*; Breslau, 1831, in-4°.

NILSON (*Jean-Ésaïe*), peintre et graveur allemand, né à Augsbourg, en 1721, mort en 1788. Fils d'André Nilson, habile peintre en miniature, il s'adonna à cette même branche de l'art sous la direction de son père, de L. Maid et de Sperling, et eut à faire les portraits de beaucoup de personnages de marque. Il cultiva plus tard avec succès la gravure; nommé en 1764 peintre de la cour de l'électeur palatin, il fut élu deux ans après membre de l'Académie des beaux-arts de Vienne. En 1769 il devint directeur de l'école de dessin de sa ville natale. Il a gravé sur ses propres dessins: les *portraits de Ferdinand*, marquis de Bade, *de Jean-Georges III*, électeur de Saxe, *de Maurice*, prince d'Anhalt, du pape *Clément XIII*, du czar *Pierre le Grand*, de l'empereur *François Ier*, de l'impératrice *Marie-Thérèse*, etc.; *Les Saisons*; *Les Mois*; *Les Éléments*; *Les Heures du jour*; *La Poésie et la Peinture*; *Damon et Phyllis*; *L'Invention de la lyre*; *Vues de jardins* (13 pl.), etc. O.

C.-A. Nilson, *Sammlung belehrender Aufsätze* (Augsbourg, 1831). — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

* **NILSSON** (*Sven*), naturaliste suédois, né à Schonen, le 8 mars 1787. Agrégé dès 1812 à la faculté des sciences naturelles à Lund, il classa la collection du musée zoologique de cette ville, et plus tard celle de Stockholm, et devint en 1831 professeur d'histoire naturelle à Lund. On a de lui: *Ornithologia suecica*; Stockholm, 1817-1821, 2 vol.; — *Skandinavisk Fauna*; ibid., 1820-1853, 4 vol., comprenant les *Mammifères*, les *Oiseaux*, les *Amphibies* et les *Poissons*; les deux premiers volumes ont eu une seconde édition, l'un en 1820, l'autre en 1835; à cet excellent ouvrage sont joints vingt cahiers de planches; — *Historia molluscorum Sueciæ*; ibid., 1822; — *Petrefacta suecana formationis cretaceæ*; ibid., 1827, in-fol.; — *Prodromus ichthyologiæ scandinavicæ*; ibid., 1832; — *Skandinaviska Nordens urinvanare* (Les Habitants primitifs du Nord de la Scandinavie); ibid., 1838-1843. O.

Conversations-Lexicon.

NILUFER. *Voy.* HOLOPHIRA.

NIMEEGEN (*Élie* VAN), peintre hollandais, né à Nimègue, en 1667, mort vers 1737. Fils d'un bon peintre, décédé en 1679, il reçut ensuite les leçons d'un frère aîné, qui mourut fort jeune. Privés de ce dernier appui, on vit Élie van Nimeegen et son frère Tobie continuer vaillamment leurs études, et bientôt leurs ouvrages parurent à côté de ceux des maîtres. Élie fut surtout recherché pour la peinture ornementale. Il ne pouvait suffire à ses travaux: il s'associa d'abord son neveu, dont il fit son gendre, puis son fils; et les œuvres de ces trois artistes

vaient confondues : c'est à Rotterdam que s'en trouvent le plus grand nombre, dans les galeries Wachtendonk, Nievelt, Schoonhoven, van der Werf, Paets, Flink, et chez les principaux bourgeois de la ville; — à La Haye, ils décorèrent les galeries des bourgmestres Ruisch et de Bie. Élie van Nimeegen peignait avec un égal mérite l'histoire, l'architecture, le paysage et les fleurs. Sa fille cadette a laissé d'excellents tableaux de fleurs. A. DE L.

Descamps, *Vie des Peintres hollandais*, t. III, p. 116.

NINA, plus connue sous le nom de *la Nina du Dante*, poëtesse sicilienne, vivait vers la fin du treizième siècle. On n'a pas sur elle de détails biographiques; on ignore même si son nom de *Nina* est un diminutif de *Catterina* ou de *Antonia*. Les biographes italiens, qui ne nous apprennent rien de certain ni de probable sur la famille et la ville natale de Nina, nous disent qu'elle était très-belle, très-vertueuse, qu'elle fut la première femme qui écrivit des vers en langue vulgaire (italien). Crescimbeni ajoute qu'elle ne voulut que personne se vantât de son amour, si ce n'est un poëte. Dante de Majano en Toscane, poëte alors célèbre, mais qui a été complétement éclipsé par son grand homonyme, séduit par la réputation de beauté et de génie de la jeune Sicilienne, lui adressa, sans se faire connaître, une déclaration d'amour en vers. Nina y répondit par un sonnet aimable, gracieux, simple, qui vaut mieux que la plupart des poésies de ce temps, beaucoup mieux surtout que les sonnets pénibles et entortillés de Dante de Majano. Crescimbeni a cité ce sonnet; en voici le commencement :

Qual sete voi, si cara proferenza
Che fate a me senza voi mostrare?
Molto m'agenzeria vostra parvenza,
Perche meo cor podesse dichiarare.

(Qui êtes-vous, vous qui sans vous montrer me faites une si chère déclaration? Beaucoup m'agréerait votre présence, pour que mon cœur pût se déclarer). Dante de Majano répondit à cette invitation par plusieurs poésies dans lesquelles il célèbre en se nommant les charmes et le savoir de Nina. Comme les deux poëtes vivaient fort loin l'un de l'autre et qu'ils ne se virent jamais, cet échange de tendres declarations n'avait rien de compromettant pour la belle Sicilienne, et elle porta sans que son honneur en souffrit le nom de *la Nina du Dante*. L. J.

Crescimbeni, *Storia della volgar poesia*, t. III. — Allacci, *Rime antiche*. — G. Ragusa, *Elogia Sicula*. — Mongitore, *Bibliotheca Sicula*. — Ortolani, *Biografia degli uomini illustri della Sicilia*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. IV, p. 362, 364. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. I, p. 408, 480.

NINNIN (*Henri*), médecin français, né le 11 février 1722, à Poix (Champagne), mort le 30 octobre 1800, à Paris. Reçu docteur à l'université de Reims, il fit plusieurs campagnes en Allemagne et en Espagne, et occupa jusqu'en 1788 les fonctions de médecin de l'artillerie et d'inspecteur des hôpitaux militaires. Il fut aussi l'un des médecins consultants de Louis XV. On lui doit une *Traduction des ouvrages de Celse sur la médecine* (Paris, 1753, 2 vol. in-12).

Boulliot, *Biogr. Ardennaise*.

NIÑO de GUEVARA (Don *Juan*), peintre espagnol, né à Madrid, le 8 février 1632, mort à Malaga, le 8 décembre 1698. Son père, don Luiz, était capitaine des gardes du vice-roi d'Aragon, l'évêque de Malaga, don Antonio Henriquez. Ce prélat se chargea de la famille de son gentilhomme favori, et l'emmena dans son diocèse. Ce fut donc à Malaga que le jeune Niño fit ses études : dès lors il tenait plus souvent le crayon que la plume. Parvenu en philosophie, il se livra avec tant d'ardeur au dessin que l'évêque, qui l'aimait comme son fils, ne voulant pas contrarier sa vocation, le confia aux soins d'un capitaine flamand, que Quilliet nomme « Manrique, peintre en crédit à Malaga et l'un des meilleurs élèves de son compatriote Rubens (1) ». Les progrès de Niño furent rapides. En 1645 son protecteur le confia au marquis de Montebello, l'un des amateurs les plus distingués de Madrid, qui le mit bientôt en état de suivre les leçons d'Alonzo Cano. Ce célèbre maître le prit en amitié, et travailla souvent avec lui. Cano composait et Niño exécutait. C'est ainsi qu'ils décorèrent les Augustins de Cordoue et de Grenade (1652-1667). En 1676 Niño revint à Malaga où il fit beaucoup de tableaux d'église et de portraits, genre dans lequel il réussissait fort bien. Sa touche dénonce une certaine timidité; mais ses compositions ont un caractère aimable et son coloris a de la fraîcheur. Il est demeuré un des meilleurs représentants de l'école hispano-flamande. Tous les monuments religieux de Malaga, et quelques-uns de Cordoue, de Grenade, de Madrid et de Séville, possèdent de ses tableaux qui se rencontrent aussi dans les galeries les plus complètes. On cite surtout de ce maître trois chefs-d'œuvre admirés à Malaga : dans l'église de la Charité *La Foi* ou *Le Triomphe de la Croix*, remarquable par l'expression des nombreuses figures qui y sont représentées et par leur bonne disposition. *La Charité* entourée des personnages qui se sont le plus distingués par cette vertu. Ce tableau est le digne pendant du précédent; — et à la cathédrale le *Saint Michel* devenu populaire par les nombreuses copies et la gravure. Séville possède aussi un grand nombre de tableaux de Niño, entre autres une *Sainte Famille*, attribuée quelquefois à Rubens. On a de lui à Paris une peinture allégorique représentant *La Guerre faisant place à la Paix et à l'Étude*. A. DE L.

Raphaël Mengs, *Obras* (Madrid, 1780). — Felippe de Guevara, *Los Commantarios de la Pintura* (Madrid, 1788). — Pons, *Viage en España*. — Don Antonio Palomino de Velasco, *El Museo pictorico* (Cordova, 1715, 3 vol.). — *Viage artistico á varios pueblos de Es-*

(1) Il doit y avoir quelque erreur dans ce nom de *Manrique*; car dans les biographies espagnoles ou flamandes on ne trouve aucun artiste ainsi nommé.

paña, etc. (Madrid, 1804). — Cean Bermudes, *Diccionario historico de los mas ilustres profesores de las bellas artes en España.* — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols* (1816). — Mariano Lopez Aguado, *El real Museo* (Madrid, 1835).

NIÑO (*Pedro-Alonzo*), surnommé *el Negro* (*le Noir*), navigateur espagnol, né à Moguer (Andalousie), en 1468, mort vers 1505. Il avait déjà fait plusieurs expéditions à la côte occidentale d'Afrique lorsqu'il accompagna Christophe Colomb dans son troisième voyage. Les navigateurs découvrirent successivement les îles de *Trinidad*, de *Margarita*, *Coche*, *Cubagna*, les embouchures de l'*Orinoco*, et abordèrent sur le nouveau continent dans une contrée que Colomb nomma *tierra de Paria* (1), du nom que lui donnaient les indigènes. Ils côtoyèrent ensuite l'espace de cinquante lieues jusqu'à *la Punta de Araya*, et revinrent en Espagne (2). Voulant aller chercher de l'or et des perles pour son propre compte, Alonzo Niño demanda et obtint du grand conseil de Castille la permission d'aller à la découverte de nouveaux pays, « à condition qu'il ne pénétrerait pas dans les contrées déjà reconnues par Colomb, et qu'il n'en approcherait même pas à la distance de cinquante lieues. » Luis de La Guerra, riche marchand sévillan, et son frère, le pilote Christobal de La Guerra, se joignirent à Niño. Ils armèrent une caravelle montée par trente hommes, et mirent à la voile de San-Lucar vers la fin de mai 1499. Après une heureuse traversée de vingt-trois jours (3), ils se trouvèrent en vue des côtes de Paria et de Maracapana. Les indigènes leur ayant montré des dispositions pacifiques, ils atterrirent, nonobstant les ordres de la cour, et firent une ample provision de bois de Brésil (*palo Brasil*). De là ils visitèrent le golfe (nommé par Ojeda) de las Perlas, les îles de Margarita, de Coche, et de Cubagna. Reçus avec amitié par les *Guaiqueries* (Caraïbes), ils recueillirent une grande quantité de perles, qu'ils échangèrent contre des miroirs, des couteaux, des chapelets et autres babioles. Niño poussa ensuite sa navigation jusqu'à la Punta de Araya, et aborda sur la côte des *Cumanagotas*. Ces Indiens allaient nus. Ils se couvraient les parties naturelles seulement avec une espèce de calebasse retenue par un cordon à la ceinture. Ils portaient des perles en colliers et suspendues au nez et aux oreilles. Ils les cédèrent avec empressement pour des sonnettes, des bracelets et des épingles, dont ils parurent faire grand cas. Niño continua sa route le long de la côte jusqu'à l'endroit où est située maintenant la ville de Coro (province de Vénézuéla). Il mouilla dans une baie magnifique, où il fut bien accueilli par les naturels, qui lui donnèrent leurs perles en échange d'objets de peu de valeur. De là il cingla vers un gros village nommé *Cariana* (ou Cumana), descendit à terre, et y passa vingt jours. Pendant ce temps les Indiens lui fournirent du gibier, du poisson, du maïs en abondance. Leurs terres étaient bien cultivées. Leurs mœurs simples annonçaient pourtant une certaine civilisation. Ils possédaient tous les vases, pots, plats, etc., utiles à la vie ménagère, et portaient des ornements en or représentant des oiseaux, des grenouilles, et divers insectes, qu'ils se procuraient dans la province de *Cauchiéto*, distante de six journées de navigation. Niño s'y rendit. Les Cauchiétos vinrent au-devant de lui dans des canots, et lui offrirent de l'or, des ornements en coquillages et en plumes, des singes, des perroquets, des vivres, mais ne voulurent pas céder leurs perles. Les Espagnols reprirent la mer, et, s'avançant toujours à l'ouest, tentèrent un nouveau débarquement; mais ils furent forcés de se retirer devant plus de deux mille guerriers entièrement nus qui les assaillirent à coups de flèches et de pierres et les poursuivirent jusqu'à leur navire, dont l'artillerie put seule repousser leurs ennemis. Ils retournèrent alors à Cumana, où ils continuèrent pacifiquement leurs échanges. Ils y recueillirent plus de cent cinquante marcs de belles perles, dont quelques-unes étaient grosses comme des avelines. Niño remonta à Boca-del-Drago, puis à La Punta de Araya, où il découvrit la fameuse saline qui porte ce nom. Il mit ensuite à la voile pour l'Espagne, et après deux mois de traversée entra dans un port de Galice, le 6 février 1500, avec une riche cargaison d'or, de perles, de bois de Brésil, etc. Mais à peine débarqué, il fut accusé, ainsi que son frère, d'avoir caché des perles et par conséquent fraudé le *quint* du roi (1). Hernando de La Vega, gouverneur de Grajal, le fit arrêter en vertu de l'édit qui avait défendu à tout navire d'approcher à plus de cinquante lieues des terres découvertes par Colomb. Niño vit une partie de sa fortune confisquée, et mourut avant que son procès ne fût jugé (2). Quoique le voyage de Niño ait eu pour but un trafic lucratif plutôt qu'un intérêt national, il servit à mieux faire connaître les côtes de la Nouvelle-Castille. Son succès et les richesses que Niño rapporta en Espagne excitèrent d'ailleurs chez ses compatriotes le désir de faire des entreprises semblables.

A. DE L.

(1) Connue depuis sous les différentes dénominations de *Tierra-firme*, *Nueva-Castilla* et *Castilla del Oro*; c'est aujourd'hui la province de Vénézuela.

(2) *Voy.* pour les détails de ce premier voyage de Niño en Amerique l'article COLOMB (*Christophe*).

(3) Elle fut longtemps citée comme miraculeuse à cause de sa rapidité.

(1) La part du trésor royal s'élevait au cinquième brut des richesses provenant du Nouveau Monde.

(2) S'il faut en croire Washington Irving, qui s'appuie sur Las Casas, le motif de l'arrestation de Niño fut tout autre. Débarqué à Cadix, au lieu de se rendre à Madrid pour rendre compte de sa mission, il alla voir sa famille à Huelva, se contentant d'écrire au roi qu'il avait une grande quantité d'or sur ses vaisseaux. Le roi, en guerre avec la France, avait alors un besoin pressant d'argent; il lui ordonna donc de payer immédiatement six millions de maravedis que la cour d'Espagne devait à Colomb; ce fut alors que l'on découvrit que les prétendus monceaux d'or n'étaient que des prisonniers indiens, dont la vente devait produire les bénéfices annoncés par Niño.

Mathurin de Redouer, *Le Nouveau Monde*, etc. (Paris, 1826), chap. CVIII-CXXIII. — Lopez de Gomera, *Hist. general de las Indias* (Medina, 1553, in-fol.), lib. II, cap. LXXV. — Benzoni, *L'Hist. du Nouveau Monde*, etc. Genève, 1579, in-8°), lib. I, cap. X. — Muñoz, *Hist. del Nuevo-Mundo*, lib. VII. — Pierre Martyr, *De Navigatione et Terris de novo repertis* (1587, in-4°), déc. I, lib. IX. — Las Casas, *Hist. Ind.*, lib. I, cap. CXXIII — Don José Oviedo y Banos, *Historia de la conquista y poblacion de la provincia de Venezuela* (Madrid, 1723), part. I[a], lib. I, cap. II. — Antonio de Herrera, *Hist. general de los hechos de los Castellanos en las islas y Tierra firme del mar Oceano* (Madrid, 1730, 4 vol. in-4°), dec. I, lib. IV, cap. V. — Le P. Caulin, *Hist. corografica de la Nueva-Andalucia* (1779), lib. II, cap. III. — Washington Irving, *Hist. de la vie et des voyages de Christophe Colomb* (trad. de Defauconpret fils; Paris, 1828, 4 vol. in-8°), t. II, p. 274, 280; t. III, p. 124. — Van Tenac, *Hist. générale de la Marine*, t. II, p. 109.

NIÑO (*Andrès*), navigateur espagnol, né vers 1475, mort après 1532. Les premiers événements de sa vie sont ignorés. On ne commence à le connaître qu'en 1514, à Panama, où il possédait déjà une réputation d'habile marin. Il avait navigué sous le pavillon portugais dans les quatre parties du monde connu alors. Il était à Panama en octobre 1515, et suivit don Diego de Albitez dans une expédition que ce capitaine fit dans la province de Chagres (à dix lieues de Panama); ils y firent un riche butin; mais à leur retour ils furent attaqués à Tubanama par une multitude d'Indiens; ils perdirent beaucoup des leurs, et durent faire un long détour pour gagner Darien. Albitez résolut de solliciter un gouvernement dans la mer du Sud. A cet effet il envoya Niño en Espagne pour suivre ses intérêts auprès du conseil royal, et lui donna deux mille pésos d'or pour son voyage. Niño réussit dans sa mission, et obtint pour Albitez le droit de construire une ville dans la baie de Nombre-de-Dios (1).

Le gouvernement espagnol avait un grand désir de découvrir une nouvelle route pour aller aux Moluques. Niño prétendit la connaître, et se fit donner une commission royale en vertu de laquelle il était autorisé à exécuter un voyage de mille lieues vers l'ouest, avec licence de s'écarter de deux cents lieues au sud, afin de découvrir un détroit par lequel il pût pénétrer dans la mer du Nord et arriver aux îles des Épiceries (les Moluques), sans rencontrer les Portugais, et reconnaître alors celles de ces îles qui étaient dans les limites des possessions espagnoles déterminées par le pape. Il fut convenu que la moitié des frais de l'expédition serait payée par le roi et l'autre par Niño; que la vingtième partie des profits serait affectée à la rédemption des captifs et à des œuvres pies et le reste partagé entre le roi et le pilote. Gil Gonzalez, d'Avila, trésorier d'Hispañola, fut nommé capitaine général de l'armada, qui se composait de quatre navires. Niño mit à la voile de l'île de Tararéqui dans la baie de San-Miguel, le 21 janvier 1522. Les navigateurs s'avancèrent à l'ouest l'espace de cent lieues. Obligé de prendre terre pour radouber ses navires, Gonzalez laissa à son pilote le soin de cette opération, et s'aventura dans l'intérieur du pays. Aussitôt que Niño put reprendre la navigation, il parcourut près de cinq cent cinquante lieues, espérant trouver un passage par lequel il pût pénétrer dans la mer du Nord (océan Atlantique) et arriver aux Moluques; il s'éleva jusqu'au 17° et demi de lat. nord sans rencontrer le canal qu'il cherchait. Il revint alors sur ses pas, après avoir côtoyé plus de trois cent cinquante lieues d'un pays jusqu'alors inconnu, et, le 17 avril, retrouva Gonzalez pressé par trois ou quatre mille Indiens, sur les bords de la baie de Saint-Vincent. Les navigateurs dispersèrent leurs ennemis dans plusieurs combats, et longeant ensuite la côte depuis le *cabo Blanco* jusqu'à *Chorotega*, ils reconnurent les baies des *Papagayos*, de *Nicaragua*, le fleuve *de la Posesion*, et le golfe *de Fonséca*, que Gonzalez nomma ainsi en l'honneur de Juan-Rodriguez de Fonseca, évêque de Burgos et président du Conseil des Indes; il découvrit aussi une île de ce golfe à laquelle il donna le nom de *Petronilla*, qui était celui d'une de ses nièces. Les Espagnols se rendirent par le port de Nicoya au grand lac de Nicaragua. Ils reconnurent que ce lac, qui a environ cent cinquante lieues de circonférence, et dont l'extrémité méridionale n'était qu'à trois ou quatre lieues de la mer du Sud, communiquait avec celle du Nord qui en était à plus de cent lieues et que ses eaux avaient un flux et un reflux comme l'Océan. Ils l'appelèrent *Mare dulce*. Le volcan de Masala aussi excita vivement la curiosité des Castillans, qui s'imaginèrent qu'il contenait de l'or en fusion. Jaloux de s'en assurer, le F. Bla de Iniesta s'y fit descendre à l'aide de sangles. Pour savoir quel métal il y bouillonnait, il y plongea une cuiller attachée à une chaîne; la cueiller et la chaîne furent fondues. Le F. Iniesta fut forcé de passer la nuit sur la margelle du volcan, dont on voyait le feu vif à cent cinquante toises de profondeur. On le retira le lendemain à moitié rôti et non sans de grandes difficultés. Après avoir parcouru la côte et l'intérieur du pays sur une étendue de deux cent vingt-quatre lieues et baptisé trente-deux mille deux cent soixante individus, les voyageurs se dirigèrent sur Panama, laissant à la contrée qu'ils venaient d'explorer le nom de *Paradis de Mahomet*, à cause de l'abondance et de la tranquillité qui y régnaient. Ils débarquèrent vers la fin de décembre 1522, rapportant la valeur de 112,664 pièces de huit tant en or qu'en perles. Niño, se trouvant suffisamment riche, retourna dans sa patrie; mais il n'y jouit pas longtemps de ses richesses; il mourut jeune encore, des suites de ses grandes fatigues. Il a laissé sur ses voyages des notes qui ont été recueillies par quelques historiens ses contemporains.

A. de L.

(1) Cette ville acquit rapidement une grande importance; mais le climat y était si humide, si malsain, que les habitants durent se réfugier à Porto-Bello en 1543.

Torquemada, *Monarchia ind.*, lib. XIX, cap. XIV. — Antonio de Herrera, *Hist. general de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano* (Madrid, 1730, 4 vol. in-fol.), déc. I, lib. X, cap. X, XI, XIII, XV; déc. II, lib. I, cap. III, IV, VI, XII, XIII, lib. II, cap. I, II, XI, XIII, XIV; lib. III, cap. III, VI; lib. IV, cap. V et VII; déc. III, lib. IV, cap. VI et VII.

NINON. *Voy.* LENCLOS.

NINUS, le fondateur mythique du royaume d'Assyrie ou de Ninive, est placé tour-à-tour dans le vingtième, vingt et unième et vingt-deuxième siècle avant J.-C. Il est au moins inutile de discuter la chronologie d'un prince dont la fabuleuse existence échappe à toutes les recherches historiques. Sa vie est racontée tout au long par Diodore de Sicile, qui n'a fait que copier Ctésias, et Ctésias n'avait fait que transcrire, en les altérant, des traditions mythiques. Le résumé et la discussion du récit de Ctésias concernant Ninus, sa femme Sémiramis et son fils Ninus II ou Ninyas seront mieux placés à l'article Sémiramis (*voy.* ce nom). L. J.

Diodore de Sicile, II, 1, etc.

NINUS II ou **NINYAS.** *Voy.* SÉMIRAMIS.

NIOCHE DE TOURNAY (*Matthieu-Jean-Baptiste*), littérateur français, né le 30 décembre 1767, au Mans, mort le 7 février 1844, à Paris. Il était fils d'un ancien inspecteur des manufactures, mort en 1816, au Mans, et qui, en sa qualité de secrétaire, avait rédigé pendant plusieurs années les comptes-rendus de la Société des Arts de la Sarthe. Il entra dans les bureaux de la banque de France sous l'empire, et devint chef de division. En collaboration avec Desaugiers, Georges Duval, Armand Gouffé, etc., il a écrit plusieurs vaudevilles, tels que *L'abbé Pellegrin* (1801), *Le Congé* (1802), *Marmontel* (1802), *Arlequin tyran domestique* (1804), *Le vieux Chasseur* (1806) et *Monsieur Vautour* (1807). P.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.*

NIOU (*Joseph*), homme politique français, né à Rochefort, en 1751, mort dans la même ville, en 1828. Il était ingénieur de la marine à Rochefort lorsque éclata la révolution. Il accepta les nouveaux principes avec enthousiasme, et fut élu maire de Rochefort, le 12 juillet 1790. Il déploya le plus grand zèle pour la mise en défense de cette place importante et pour l'approvisionnement de ses arsenaux. Ses concitoyens le députèrent à l'Assemblée législative (septembre 1791), puis à la Convention nationale (2 septembre 1792). « Jusque-là, dit un de ses biographes, homme doux, de mœurs essentiellement affables et sociales, il revêtit tout à coup des formes terribles. » Se laissant dominer par les dangers de la situation, il vota la mort de Louis XVI sans sursis, et s'exprima ainsi sur l'appel au peuple : « Si la Convention nationale, cédant à quelques consciences timorées, fait un appel au peuple du jugement du scélérat Louis XVI, le déchirement de la république sera assuré. » Envoyé en mission dans les départements de l'ouest, et dans ceux du Nord et du Pas-de-Calais, on n'eut aucun acte d'injustice ou de cruauté à lui reprocher. Il ne prit aucune part à la grande lutte entre les Girondins et les montagnards. En 1794, l'assemblée, considérant qu'en sa qualité d'ingénieur constructeur Niou pouvait être d'une grande utilité dans le service maritime, le chargea de hâter, *par tous les moyens possibles*, la construction, le radoub, et l'armement des bâtiments de l'État dans les ports de Lorient, Nantes, Rochefort, Bordeaux, Bayonne. Investi de pouvoirs illimités, il sut, sans employer la violence, réorganiser en partie la marine. Il était à Toulon lors de l'insurrection de cette ville, en mai 1793. Il y courut les plus grands dangers, et, malgré son énergique opposition, ne put empêcher la trahison, qui livra la flotte et les arsenaux français aux forces étrangères. Passé au Conseil des Anciens en 1795, il y siégea jusqu'au 20 mai 1798. Le Directoire l'employa en qualité de commissaire à Londres pour l'échange des prisonniers, et en 1800 le nomma membre du conseil des prises. Il occupa cette position jusqu'à la chute de Napoléon. Exilé par la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, il se retira à Bruxelles; mais dès 1818 il obtint de rentrer dans sa patrie, où il mourut loin des affaires publiques. H. L—R.

Le Moniteur universel, an Ier (1793), nos 97, 161; an III, nos 161, 261, 321; an IV, nos 30, 35, an V, no 172; an VI, nos [illegible], [illegible], an VII, no [illegible]. — *Biographie moderne* (Paris, 1806). — *Petite Biographie conventionnelle* (Paris, 1815). — *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827). — J. Rainguet, *Biographie saintongeaise.*

NIPHONT, évêque de Novgorod, mort à Kief, le 13 avril 1156. Il est considéré comme un des continuateurs de la *Chronique de Nestor*. Herberstein a inséré dans ses *Commentaires* une série de *Questions*, dont quelques-unes sont des plus étranges, qui lui furent soumises avec les réponses qu'il y a faites, réponses qui servent jusqu'à présent de règle au clergé russe. Le catalogue de la bibliothèque manuscrite du comte Tolstoï porte, sous les nos 204 et 214, deux sermons attribués à cet évêque. Pce A. Gn.

Tatichtchef, *Hist. de Russie*, t. II. — *Dict. hist. des écrivains ecclés. russes.*

NIPHUS. *Voy.* NIFO.

NIQUILLE (F.), agent politique français, né en Suisse, en 1752, mort à Sinnmari, en 1804. Il était homme d'affaires dans sa patrie, lorsqu'en 1788 il vint prendre une part active aux troubles de la France. Il eut l'art de se faire l'intermédiaire des manœuvres qu'employaient réciproquement la cour et les clubs. Les républicains vantaient son activité et son courage au 10 août, lorsque Bertrand de Molleville le désignait comme un agent royaliste des plus sûrs et des plus dévoués. Après la chute de Louis XVI, il fut chargé par la commune de Paris de la saisie des biens mobiliers des émigrés. Sans se montrer trop rigoureux, il sut se faire une *honnête* fortune, et cela sans devenir suspect. Il eut

pu vivre tranquille; mais le génie de l'intrigue l'emportant, il accepta la place d'inspecteur général de la police. Tantôt écarté, tantôt rappelé, il parut dévoué particulièrement au directeur Barras, qui l'employa dans diverses affaires secrètes. Après le 18 brumaire an VIII, il fut incarcéré momentanément à la Conciergerie, mais, à ce que l'on crut, pour rendre compte des opinions des républicains qui y étaient détenus; cependant, à la suite de l'explosion de la machine infernale (3 nivôse an IX, 24 décembre 1800), il fut arrêté de nouveau et déporté à la Guyane, où il mourut sans qu'on ait bien su quel parti il avait servi réellement. H. L—R.

Moniteur général, ann. 1792, n° 313. — Bertrand de Molleville, *Mém.* — *Biographie moderne* (Paris, 1806).

* **NISARD** (*Jean-Marie-Nicolas-Auguste*), humaniste français, né en 1805, à Châtillon-sur-Seine. Il fit ses études à Paris, au collége Ste-Barbe, depuis collége Rollin, et embrassa de bonne heure la carrière de l'enseignement. Le 21 septembre 1832, il fut reçu agrégé pour les classes supérieures des lettres. En 1838 il fut chargé provisoirement d'une des classes de rhétorique au collége Bourbon, et au mois de septembre 1840 il devint professeur titulaire. En 1854 il fut nommé recteur de l'académie de Grenoble, et en 1857 inspecteur de l'académie de la Seine. Depuis 1847 il est docteur ès lettres et chevalier de la Légion d'Honneur. On a de lui : *Examen des poétiques d'Aristote, d'Horace et de Boileau*; Paris, 1847, in-8°, thèse de doctorat; — la traduction de l'*Art poétique* d'Horace et celle des *Œuvres* de Virgile, dans la *Collection des auteurs latins* publiée par son frère puîné.

Littér. franç. contemp.

* **NISARD** (*Jean-Marie-Napoléon-Désiré*), écrivain français, frère du précédent né le 20 mars 1806, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Il fit ses études à l'institution Sainte-Barbe, dirigée par l'abbé Nicolle, et en fut un des plus brillants élèves. En 1828 il entra dans la rédaction du *Journal des Débats*, qui était alors un des organes les plus prononcés de l'opposition. En juillet 1830 il défendit, le fusil à la main, la cause de la liberté, « sans trop d'ardeur belliqueuse, a-t-il dit lui-même, mais par un simple sentiment du devoir »; ses trois frères s'étaient joints à lui ainsi qu'un oncle, qui fut tué pendant l'action. Partisan convaincu du nouvel ordre de choses, il le soutint aux *Débats* « d'abord avec ferveur, dit M. Sainte-Beuve, ensuite par la force de l'habitude et avec la verve du pupitre, à la fin avec un commencement de dégoût et d'impuissance ». Le doute lui vint sur bien des points, principalement sur la politique étrangère, qu'il aurait voulu plus hardie et plus digne de la France. Las d'être « l'un des rhétoriciens du gouvernement de Juillet » et d'aiguiser « de pénibles subtilités monarchiques », il prit part, vers la fin de 1831, à la rédaction littéraire du *National*, que dirigeait Armand Carrel; il s'était senti attiré vers lui par la supériorité de l'écrivain, par les grandes qualités de l'homme et par la communauté des opinions littéraires. Ce fut alors qu'il conçut le dessein de se faire le champion du passé et de la tradition en littérature. « Ce dessein il l'embrassa dans son étendue, il le poursuivit, dit M Sainte-Beuve, avec instance, sur divers points, y revenant sans cesse à propos de tout ». Sa foi devint, selon sa propre expression, une foi vive, inquiète, agressive, comme toute foi disputée. Il attaqua l'école romantique dans le feuilleton du *National* et dans ses livres, et lança, en 1839, contre la littérature facile un manifeste qui n'a rien perdu de son à-propos et qui a fait passer dans la langue de la critique le mot de *littérature facile*. M. Jules Janin y fit une spirituelle réplique. Peu de temps après, M. Nisard fut nommé par M. Guizot maître de conférences de littérature française à l'École normale (1835). Depuis, sa position grandissait de jour en jour : il devint chef du secrétariat au ministère de l'instruction publique (1836), maître des requêtes au conseil d'État (juillet 1837), chef de la division des sciences et des lettres (16 février 1838), député pour l'arrondissement de Châtillon (1842-1848), et professeur d'éloquence latine au Collége de France à la place de Burnouf (7 juillet 1844). Dans la chambre, il parut rarement à la tribune, et ne fit aucune opposition à la politique du gouvernement.

La révolution de Février ne laissa à M. Nisard que sa chaire au Collége de France. Peu de temps après, il se présentait, en concurrence avec Alfred de Musset, aux suffrages de l'Académie française : élu, le 28 novembre 1850, en remplacement de l'abbé de Feletz, il fut reçu le 22 mai 1851 par M. Saint-Marc Girardin, qui le félicita surtout d'avoir apporté dans ses devoirs de critique une raison ferme, un esprit vif, un goût sûr et délicat. Après être resté pendant quatre ans à l'écart des agitations politiques, il reconquit, à la suite du coup d'État de 1851, une haute position : nommé inspecteur général de l'enseignement supérieur (9 mars 1852), puis secrétaire du conseil impérial de l'instruction publique, il eut une grande part à la réorganisation de l'École normale, et le 23 novembre suivant, il succéda à M. Villemain dans la chaire d'éloquence française, à la Faculté des lettres. Le nouveau professeur y défendit les saines doctrines littéraires avec l'autorité de la conviction, du savoir et du talent. Des troubles éclatèrent à son cours en 1855 et donnèrent lieu à un procès qui prit devant la police correctionnelle les proportions d'un événement politique. A la fin de 1857, M. Nisard fut appelé aux fonctions de directeur de l'École normale, qu'il occupe encore. Il a été nommé commandeur de la Légion d'Honneur, le 16 juin 1856. « M. Nisard, écrivait en 1836 M. Sainte-Beuve, parle au nom du sens et du goût avec instruction, esprit et talent.

Il prend intérêt à toutes sortes de choses, et y porte une expression abondante, redondante quelquefois, mais facile, claire, sensée, une foule d'observations morales, qui plaisent à beaucoup d'esprits modérés et distingués, qui enchantent beaucoup d'esprits solides. Un académicien lui a trouvé du nerf; les savants lui trouvent de la grâce. »

On doit à M. Nisard : *Études de mœurs et de critique sur les poëtes latins de la décadence*; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; 2e édit., suivie de jugements sur les quatre grands historiens latins; ibid., 1849, 2 vol. in-8°. « On y apprend, dit M. Sainte-Beuve, beaucoup de détails piquants de mœurs et à connaître toute cette poésie du second âge. Mais j'eusse mieux aimé un livre plus historique, plus suivi, plus astreint à son sujet, moins conjectural en inductions sur le caractère des poëtes, moins plein de préoccupations très-modernes. » — « Tant de savoir, d'esprit et de véritable talent, dit M. Daunou dans le *Journal des Savants*, janvier 1835, démentirait assez hautement toute préoccupation et toute prédiction de décadence. C'est à nos yeux l'un des meilleurs livres de critique littéraire qu'on ait publiés depuis bien des années ; voilà pourquoi nous l'avons cru capable de supporter lui-même une franche critique. Il contribuera, nous n'en doutons point, à retarder ou même à prévenir cette décadence dont il signale les symptômes, ce qu'amèneraient en effet les étranges doctrines qu'il repousse. Il affaiblira de plus en plus leur influence, déjà fort amoindrie, à ce qu'il semble, depuis qu'on a pu la juger par leurs produits. » — « Rarement, dit M. Villemain, parlant du même ouvrage, on a parmi nous cette critique savante, spirituelle, et orthodoxe avec indépendance. Un intérêt vif, qui naît de la sensibilité artistique de l'écrivain, renouvelle sous sa plume bien des questions vieillies. L'auteur des *Études* a de l'âme, du talent, du caprice, qualité ou défaut fort utile pour animer les jugements littéraires. . J'avoue que le siècle est fort occupé, et il faut le curieux savoir de M. Nisard, son style nerveux et piquant, sa polémique spirituelle et amusante, même contre les vieux livres, pour faire lire aujourd'hui deux volumes sur Stace, Sénèque, Lucain, etc. Mais enfin le problème est résolu, et l'ouvrage restera comme une œuvre de critique sincère et de vrai talent. » — *Histoire et Description de la ville de Nîmes*; Paris, 1835, in-8°, pl. : ce livre devait faire partie d'un recueil considérable, dont la publication a été abandonnée; — *Mélanges*; Paris, 1833, 2 vol. in-8°; souvenirs de voyages et études de critique et d'histoire littéraire; — *Précis de l'histoire de la littérature française depuis ses premiers monuments jusqu'à nos jours*, Paris, 1840, in-12 : inséré en premier lieu dans la première édition du *Dictionnaire de la Conversation*; — *L'Éloge de la folie, trad. d'Érasme*; Paris, 1842, in-18, précédé d'une longue et belle étude sur la vie et les écrits d'Érasme; — *Histoire de la littérature française*; Paris, 1844-1861, 4 vol. in-8° : c'est le meilleur, le plus distingué d'exécution et le moins contestable de ses ouvrages; — *Études sur la renaissance*; Paris, 1855, in-18 : réimpression des articles sur Érasme, Thomas Morus et Mélanchthon, qui avaient déjà paru dans la *Revue des Deux Mondes*; — *Souvenirs de voyages*; Paris, 1856, in-18; — *Études de critique littéraire*; Paris, 1858, in-18 : on y retrouve le manifeste de 1833; — *Études d'histoire et littérature*; Paris, 1859, in-18. M. Nisard a dirigé la publication de la *Collection des auteurs latins avec la traduction en français* (Paris, 1839 et ann. suiv., 27 vol. gr. in-8° à 2 col.) Il a en outre fourni des articles au *Journal des Débats*, au *National*, à la *Revue de Paris*, à la *Revue des Deux Mondes*, aux *Revues Contemporaine et Européenne*, etc.; deux nouvelles : *La Laitière d'Arcueil*, dans la *Revue de Paris*, et *Mary*, dans *Paris-Londres* (1838), et la traduction de *Macbeth*, dans le *Théâtre choisi de Shakespeare*. P.

Sainte-Beuve, *Écrivains critiques contemporains*, dans la *Revue des Deux Mondes* (1er nov. 1836), étude reproduite avec des addit. dans les *Portraits contemp.* (t. II), du même auteur. — Désiré Nisard, *Lettre au directeur de la Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 183 . — Maurice Pellitié, *Les Critiques contemp. M. Désiré Nisard*, Paris, 1849, in-8°. — Bourquelot et Maury, *Littér. franç. contemp.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

*NISARD (*Marie-Léonard-Charles*), littérateur, frère des précédents, né le 10 janvier 1808, à Châtillon-sur-Seine. Après avoir été pendant trois ans employé dans une maison de commerce, il se tourna du côté des lettres, et publia en 1829 une *Épître aux anti-romantiques*. De 1831 à 1848 il fut attaché à la maison du roi Louis-Philippe, et en 1852 il entra au ministère de l'intérieur comme membre de la commission du colportage. Il est chevalier de la Légion d'Honneur. On a de lui : *Camera lucida, portraits contemporains et tableaux de genre*; Paris, 1845, in-8°; — *Le Triumvirat littéraire au seizième siècle*; Paris, 1852, in-8°, études sur J. Scaliger, Juste Lipse et Casaubon; — *Les Ennemis de Voltaire*; Paris, 1853, in-8°, trad. du latin pour la première fois; — *Histoire des livres populaires depuis le quinzième siècle jusqu'en 1852*; Paris, 1854, 2 vol. in-8° fig.; — *Mémoires du P. Garasse*; Paris, 1861, in-18. Il a traduit pour les *Classiques latins* de son frère les poëmes érotiques d'Ovide, Martial, et une partie des œuvres de Cicéron et de Tite-Live, et il a donné des articles dans le *Dictionnaire de la Conversation*, la *Revue nouvelle*, le *Journal de l'instruction publique*, l'*Athenæum français*, etc.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Littér. fr. contemp.*

NISSOLE (*Guillaume*), botaniste français,

né le 19 avril 1647, à Montpellier, où il mourut, en 1734. Élevé au collége des Jésuites de cette ville, il s'adonna à l'étude de la médecine, et cultiva particulièrement la botanique. Ses heureuses recherches et quelques écrits sur l'histoire naturelle lui acquirent une grande réputation. Le grand nombre des plantes qu'il a découvertes, et dont il a donné des descriptions fort exactes, engagèrent Tournefort à lui dédier quelques plantes, qui depuis ont formé le genre pelées *Nissolia*. Membre de la Société royale des Sciences de Montpellier dès 1706, il a publié : *Établissement de quelques nouveaux genres de plantes* (coriaria jasminoides, C. ficoidea et partheniastrum) (1711); — *Description du Ricinoides*, plante qui sert à préparer le tournesol; — *Description de l'*alypum monspelianum (1712); — *Dissertation botanique sur l'origine et la nature du kermès* (1714). Nissole découvrit le premier que le kermès ou graine d'écarlate provient d'un insecte qui se fixe et meurt sur la feuille du *quercus coccifera* (chêne à cochenille), tandis qu'on l'attribuait à une sorte de gale ou excroissance que l'on aperçoit sur cet arbre; — *Description de l'*arachidnoides americana (pistache de terre) (1723); — *Dissertation sur le* phaseolus peregrinus, *et sur le* phaseolus indicus (1730); — *Description du* luffa Arabum. — *Observations sur le* coriaria myrtifolia (redoul à feuilles de myrte). Nissole avait projeté de donner un catalogue de toutes les plantes du Languedoc, d'y ajouter toutes les curiosités naturelles de cette province, et de corriger les descriptions mal rendues ou exagérées par les auteurs qui ont écrit sur ces matières; mais cet ouvrage est resté inachevé. Il a pour titre : *Appendix ad Botanicon Monspeliense Magnolii*.

NISSOLE (*Pierre*), frère du précédent, né le 8 mars 1656, à Montpellier, où il mourut, le 4 avril 1726, succéda à son père, en février 1681, dans la place d'anatomiste royal de la faculté de médecine de Montpellier. Il a inséré plusieurs *Observations chirurgicales* dans les *Mémoires de la Société royale des sciences* de cette ville.

H. FISQUET.

Biographie (inédite) *de l'Hérault*.

NITARD, NITHARD ou **NIDHARD** (*Jean-Everard*), cardinal et homme d'État allemand, né le 8 décembre 1607, au château de Falkenstein en Autriche, mort à Rome, le 30 janvier 1681. Entré dans l'ordre des Jésuites, il enseigna la philosophie et le droit canon à Graetz; il fut plus tard appelé à la cour impériale, et devint confesseur de l'archiduchesse Marianne, qu'il suivit en Espagne lorsqu'elle épousa le roi Philippe IV. Nommé inquisiteur général, après la mort de ce prince il fut placé à la tête du gouvernement; son incapacité lui valut l'animadversion publique. Aussi son ennemi, don Juan d'Autriche, en s'approchant de Madrid avec un millier de soldats, obtint-il facilement en 1669 l'exil de Nithard. Ce dernier se retira à Rome; nommé plus tard ambassadeur d'Espagne auprès de la cour pontificale, il fut élevé au cardinalat en 1672. Il a publié plusieurs opuscules pour la défense du dogme de l'immaculée Conception; une *Instruttione politica* rédigée par lui est en manuscrit à la bibliothèque de Dresde. Si Nitard s'est montré inférieur au poste élevé que son ambition lui avait fait rechercher, il fut en revanche toujours plein de désintéressement.

O.

Eggs, *Purpura docta*, t. III. — Bayle, *Dictionnaire*. — Bouhours, *Histoire de la sortie du P. Nitard*. — Coxe, *Mémoires*. — Ortiz, *Compendio*.

NITHARD, historien français, mort, suivant le P. Pétau, en 853. Il était fils du célèbre Angilbert, gouverneur de toutes les côtes de la France maritime, premier chapelain du palais, abbé de Saint-Riquier, et de Berthe, fille de Charlemagne. A la mort de son père, Nithard hérita de son gouvernement, et servit Charles le Chauve dans les diverses entreprises qu'il forma, dès le commencement de son règne, pour repousser les assauts de ses frères Lothaire et Louis. Il s'employa dans la suite à les concilier; mais vainement : tous les traités de paix conclus entre ces princes étaient de simples trêves, auxquelles succédaient de promptes ruptures. Voyant l'insuccès de ses laborieux efforts, Nithard prit alors en dégoût le service des princes, quitta la cour, et se confina dans une retraite qui nous est inconnue. Le P. Pétau et Baluze nous désignent l'abbaye de Prum, où, disent-ils, Nithard fut reçu par l'abbé Marcward. Mais cette conjecture est combattue par Mabillon, ainsi que par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Est-il plus vraisemblable qu'il devint dans la suite abbé de Saint-Riquier? Hariulfe, historien de cette abbaye, l'affirme : un ancien annotateur d'Hariulfe reproduit cette assertion, en modifiant simplement la date de l'événement. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* prétendent qu'il ne fut ni moine ni abbé, puisqu'en exhumant plus tard son corps on acquit la preuve qu'il était mort d'une blessure reçue dans les combats. Mais au neuvième siècle presque tous les abbés de noble race étaient en même temps ducs, comtes, gouverneurs de province, et se servaient vaillamment de l'épée pour défendre leurs droits ou violer ceux d'autrui. C'est ce que ne pouvaient ignorer les auteurs du *Gallia Christiana* : aussi n'ont-ils pas cru devoir refuser à Nithard la place que les anciens chroniqueurs avaient réclamée pour lui parmi les abbés de Saint-Riquier.

Nithard doit surtout sa renommée à son écrit qui a pour titre : *De dissensionibus filiorum Ludovici Pii*, écrit souvent publié, et notamment dans le tome VII du *Recueil des Historiens des Gaules*.

B. HAURÉAU.

Vita Nithardi a Petavio, *Recueil des Hist. des Gaules*, t. VII. — *Hist. littér. de la France*, t. V, p. 204. — *Gallia Christ.*, t. X, col. 1246.

NITOCRIS (Νίτωκρις), reine de Babylone, vivait vers la fin du septième siècle avant J.-C. Elle n'est mentionnée que par Hérodote, qui lui attribue la construction de divers monuments à Babylone et dans le voisinage. Suivant cet historien, elle changea le cours de l'Euphrate au-dessus de Babylone, jeta un pont sur ce fleuve et garnit les deux rives d'un quai en briques. Hérodote ajoute qu'elle fut ensevelie au-dessus d'une des portes de la ville et que Darius fit ouvrir son tombeau. Les historiens modernes ont beaucoup disputé sur l'identité de cette Nitocris dont l'existence participe à l'obscurité qui enveloppe toute l'histoire de l'antique Orient; mais comme Hérodote parle d'elle peu après la prise de Ninive par les Mèdes (606); l'opinion la plus vraisemblable est que Nitocris était la femme de Nebuchadnezzar, qui monta sur le trône en 604; et la mère ou la grand'mère de Labynet ou Belshazzar (Balthasar), dernier roi de Babylone. Y.

Hérodote, I, 185-189. — Clinton, *Fasti hellenici*, I, 278.

NITOCRIS, reine mythique d'Égypte, régna, suivant la chronologie d'Ératosthène, de l'an du du monde 3570 à 3576. Nitocris veut dire *Neith* (que les Grecs identifiaient avec Minerve) *victorieuse*, et plusieurs reines d'Égypte portèrent ce nom; mais il en est une qui devint particulièrement célèbre, bien qu'elle n'appartînt pas à l'époque historique. Hérodote rapporte qu'elle était Égyptienne de naissance et la seule femme sur une liste de trois cent trente monarques égyptiens que lui montrèrent les prêtres. « Cette femme, qui régna en Égypte, continue l'historien, s'appelait Nitocris, comme la reine de Babylone. Les prêtres racontent qu'elle vengea son frère, qui avait été tué par les Égyptiens, tandis qu'il régnait sur eux. Ses sujets, après l'avoir tué, placèrent Nitocris sur le trône. Pour le venger, elle fit périr beaucoup d'Égyptiens : s'étant fait faire une longue chambre souterraine, sous prétexte d'inaugurer un édifice, elle invita à dîner un grand nombre d'Égyptiens qu'elle savait complices du crime, et les reçut dans cette salle; au milieu du repas, elle fit introduire l'eau du fleuve par un grand canal secret. Voilà ce qu'ils racontent, ajoutant qu'après son action, pour échapper à la vengeance de ses sujets, elle se jeta dans une chambre pleine de cendres. » Ce récit a tout le caractère d'un mythe, lequel se rattache probablement à la période sothiaque, base de la chronologie égyptienne. En effet, Nitocris, cette Neith victorieuse, à la figure d'une rougeur éclatante, qui finit sa vie en se jetant sur de la cendre, termine par sa mort, dans la liste de Manéthon, le cycle sothiaque. Or, on sait que dans la mythologie égyptienne, à la fin de chaque période sothiaque ou caniculaire, un oiseau pourpre (le phénix) venait en Égypte et se brûlait sur un bûcher. Ces deux mythes offrent une ressemblance frappante et rappellent les mythes analogues d'Hercule et de Sardanapale. On a de fortes raisons de croire que Nitocris n'est pas un personnage historique, quoique M. de Bunsen ait essayé de la rattacher à l'histoire (1). Elle resta très-célèbre dans les légendes égyptiennes. Même du temps des empereurs romains, on voit son nom mentionné comme celui d'une des héroïnes de l'Orient. Dion Cassius et l'empereur Julien la placent à côté de Sémiramis. Jules l'Africain et Eusèbe la représentent, d'après Manéthon, comme une femme d'un grand génie et d'une merveilleuse beauté, et lui attribuent la construction de la troisième pyramide. L. J.

Hérodote, II, 100. — Dion Cassius, LXII, 6. — Julien, *Orat.*, p. 126, 127. — Jules Africain et Eusèbe dans Syncelle, p. 58, 59. — C. Müller, *Eratosthenis Fragmenta chronologica*, à la suite d'Hérodote (éd. A.-F. Didot) — Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*, vol. II, p. 230-242.

NITSCH (*Paul-Frédéric-Achat*), archéologue allemand, né à Glaucha, le 15 mai 1754, mort à Bibra, le 19 février 1794. Il étudia la théologie et la philologie à Leipzig, et il fut successivement pasteur à Aber. Niederwensch et Bibra. On a de lui un grand nombre d'ouvrages estimés sur l'antiquité; les principaux sont : *Einleitung in die classischen Schriftsteller der Griechen und Römer* (Introduction à la connaissance des auteurs classiques); Leipzig, 1790-1791, 2 vol. in-8°; — *Geschichte der Römer zur Erklärung ihrer classischen Schriftsteller* (Histoire des Romains, pour l'intelligence de leurs écrivains classiques); Leipzig, 1787-1790, 2 vol. in-8°; — *Beschreibung der häuslichen, gottesdienstlichen, sittlichen, politischen, kriegrischen und wissenschaftlichen Zustands der Griechen* (Description de l'état domestique, religieux, moral, politique, militaire et scientifique des Grecs); Erfurt, 1791, in-8°; édition refondue par Kopke et Hopfner, 1806, 2 vol. in-8°; — *Beschreibung des Zustands der Römer* (Description de l'état domestique, scientifique, etc., des Romains); Erfurt, 1794, 2 vol. in-8°; 3e édit., refondue par Kopke et Ernesti; Erfurt, 1807-1811, 4 vol. in-8°; — *Neues mythologisches Wörterbuch* (Nouveau Dictionn. de mythologie), Leipzig, 1793; 2e édit., remaniée par Klopfer, 1820 et 1821, 2 vol. in-8°; — *Wörterbuch der alten Geographie* (Discours de Géographie), continué et édité par Hopfner; Halle, 1794, in 8°; — *Entwurf der alten Geographie* (Essai de Géographie ancienne); 11e édit., 1837; — *Vorlesungen über die classischen Dichter der Römer* (Leçons sur les

(1) Bunsen fait de Nitocris la dernière souveraine de la sixième dynastie, et prétend qu'elle régna pendant six ans à la place de son mari, assassiné, et non pas de son frère, comme le prétend Hérodote. Ce mari se nommait Menthuopis le Mendesuphis de Manethon). et Bunsen suppose qu'il était le fils ou le petit-fils du Mœris des Grecs et des Romains.

poëtes classiques de Rome); Leipzig, 1792 et 1793, 2 vol, in-8°; la partie relative à Horace est seule de Nitsch; le reste appartient à Eichstadt. M. N.

Schlichtegroll, *Nekrolog*, 1794, t. II, p. 289-294. — *Conversations Lexikon*.

NITZSCH (*Charles-Louis*), théologien protestant, né à Wittemberg, le 6 août 1751, mort dans la même ville, le 5 décembre 1831. Son père était pasteur, et le dirigea vers la même vocation. Après avoir achevé ses études à l'Académie de sa ville natale, il entra comme instituteur dans une famille qui habitait près de Leipzig. En 1781 il fut nommé prédicateur à Bencha, puis surintendant à Borna (1785) et à Zeitz (1789) et en 1789 surintendant général et professeur à Wittemberg. En 1813 sa carrière académique fut brisée. Mais en 1817 il fut nommé directeur du séminaire des prédicateurs, fondé à Wittemberg. Il suivit d'abord en théologie la tendance de Spalding et de Zollikofer. La théologie de Kant ayant porté, selon lui, un coup mortel à l'ancienne théologie, il crut qu'il était nécessaire d'ouvrir une nouvelle voie à la science de la religion. Pendant quarante ans, il travailla à jeter les bases d'une nouvelle apologétique du christianisme. Sans qu'on puisse attribuer une très-grande valeur à ses vues, il faut reconnaître cependant qu'il débarrassa la théologie du littéralisme, en distinguant la forme historique sous laquelle le christianisme est présenté, du fond même de la religion chrétienne, et en conduisant les théologiens à faire jaillir des faits et des doctrines positives les idées qui y sont contenues. Ses principaux écrits sont : *De revelatione religionis externa eademque publica*; Leipzig, 1818, in-8°; — *Ueber das Heil der Welt, dessen Begrundung und Förderung* (Sur le Salut du monde, sa base et ses progrès); Wittemberg, 1817, in-8°; — *Ueber das Heil der Kirche* (Sur le salut de l'Église); Wittemberg, 1822, in-8°; — *Ueber das Heil der Theologie durch Unterscheidung der Offenbarung und Religion als Mittel und Zweck* (Sur le Salut de la théologie par la distinction de la révélation, qui est le moyen, et de la religion, qui est le but); Wittemberg, 1830, in-8°; — *De Discriminatione revelationis imperatoriæ et didacticæ*; Wittemberg, 1831, 2 vol. in-8°. M. N.

Hoppe, *Denkmal Nitzsch's*; Halle, 1832, in-8°.

NITZSCH (*Georges-Guillaume*), philologue allemand, fils du précédent, né en 1790, à Wittemberg. Il fut nommé en 1814 co-recteur du lycée de Wittemberg, et obtint en 1827 la chaire de littérature ancienne à l'université de Kiel. Il a consacré sa vie à l'étude approfondie des questions qui se rattachent aux poésies homériques; ses ingénieuses recherches ont sur beaucoup de points rectifié les hypothèses de Wolf. On a de lui : *Erklärende Anmerkungen zu Homers Odyssee* (Remarques explicatives sur l'Odyssée d'Homère); Hanovre 1826-1840, 3 vol. in-8°; — *Præparatio indagandæ per Homeri Odysseam interpolationis*; Kiel, 1828; — *Meletemata de historia Homeri maximeque de scriptorum carminum ætate*; Hanovre, 1830-1837, 2 vol. in-4°; — *Die Sagenpoesie der Griechen* (La Poésie épique des Grecs;) Brunswick, 1852, 2 vol. in-8°; — plusieurs mémoires; l'article *Odyssée* dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, et une dissertation *Sur les Traditions héroïques chez les Grecs* dans les *Kieler philologische Studien* (année 1841). O.

Conversations-Lexikon.

NIVELLE (*Jean* DE MONTMORENCY, sire DE), né en 1422, mort le 26 juin 1477. Il était l'aîné des deux fils issus du premier mariage de Jean II de Montmorency et de Jeanne de Fosseux. Avec son frère Louis de Fosseux il eut part à l'expédition que Charles VII conduisit en 1449 contre les Anglais en Normandie. Le nouveau mariage que leur père contracta avec Marguerite d'Orgemont (1454) changea tout à fait ses dispositions à leur égard; les choses s'aigrirent à un tel point que, par antipathie pour leur belle-mère, ils se jetèrent l'un et l'autre dans le parti du comte de Charolais et portèrent à la bataille de Montlhéry les armes contre leur souverain légitime. Montmorency fut si indigné de leur conduite qu'après avoir fait inutilement sommer l'aîné de ses fils, Jean de Nivelle, de rentrer dans le devoir, il le traita de « chien », et le priva de tous ses biens pour les donner à Guillaume, qu'il avait eu de sa seconde femme. C'est de là, dit le P. Anselme, qu'est venu le proverbe si connu : « Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, qui fuit quand on l'appelle. » Ce seigneur se retira à la cour du duc de Bourgogne, qui le combla de biens et d'honneur. Il devint le chef de la branche des Montmorency-Nivelle, qui s'éteignit en 1570. P. L.

Anselme, *Grands off. de la couronne*. — *Art de vérifier les dates*.

NIVELLE (*Gabriel-Nicolas*), controversiste français, né en 1687, à Paris, où il est mort, le 7 janvier 1761. Il était fils d'un avocat. Jeune encore, il fut nommé prieur commendataire de Saint-Géréon, dans le diocèse de Nantes. Après avoir terminé l'étude de la théologie au séminaire de Saint Magloire, il continua d'y résider, et devint un des agents les plus zélés du parti des appelants; il rédigea des mémoires, visita les ecclésiastiques de Paris, et entretint d'actives relations dans les provinces. Forcé de quitter Saint-Magloire, il se retira en 1723 dans le cloître extérieur du Val-de-Grâce, et subit en 1730 quatre mois de détention à la Bastille. Il continua néanmoins de s'occuper des mêmes matières. On cite de lui : *La Constitution* Unigenitus *déférée à l'Église universelle, ou recueil général des actes d'appel interjetés au futur concile général de cette constitution et des Lettres* Pastoralis officii; Cologne, 1757, 4 vol. in-fol.; il ajouta à cette collection, déjà

volumineuse, des préfaces historiques, des observations et des analyses d'ouvrages considérables. Il a rédigé, d'après les mémoires de l'abbé Boucher, la *Relation de ce qui s'est passé dans les assemblées de la faculté de théologie au sujet de la constitution* Unigenitus (7 vol. in-12), et il a travaillé aux *Hexaples ou les six Colonnes sur la constitution* Unigenitus (1714 et ann. suiv., 7 vol. in-4°), au *Cri de la foi* (1719, 3 vol. in-12). En outre, il a édité deux ouvrages posthumes de Petitpied : *Examen pacifique de l'acceptation et du fond de la constitution* Unigenitus (1749, 3 vol. in-12) et *Traité de la liberté* (1754, 2 vol. in-12). P. L.

Nécrologe des défenseurs de la vérité (Suppl.).

NIVELLE. *Voy.* HORN (*Philippe* DE).

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE. *Voy.* LA CHAUSSÉE.

NIVERNAIS (*Louis-Jules-Barbon*-MANCINI-MAZARINI, duc DE), ministre et pair de France, né à Paris, le 16 décembre 1716, mort dans la même ville, le 25 février 1798. Il était petit-fils de Philippe-Julien Mancini, duc de Nevers (*voy.* NEVERS). Le jeune duc était d'une complexion très-faible, et cela rend plus surprenantes dans sa vie trois circonstances en effet remarquables : on le maria à l'âge de quinze ans ; on le destina au service militaire ; et pourtant il a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Quoique marié si jeune et dans un siècle si corrompu, le duc de Nivernais offrit le modèle le plus pur de la tendresse conjugale. Sa femme, Mlle de Pontchartrain, sœur du comte de Maurepas, fut l'objet de son affection la plus vive. Les vers qu'il lui adressa, sous le nom de Délie, sont peut-être ce qu'il a composé de plus délicat et de plus parfait. Il entra au service à dix-huit ans, fit ses premières armes en Italie, sous Villars, et devint colonel du régiment de Limosin, à la tête duquel il se distingua dans les premières campagnes de la guerre d'Allemagne (1741). La faiblesse de sa santé ne lui permettant pas de suivre la carrière des armes, il quitta le service après la campagne de 1743, en Bavière, reçut le titre de brigadier des armées du roi, et vint prendre siége à l'Académie française. Cette compagnie l'avait élu en son absence pour remplacer Massillon ; bientôt après, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'appela également au nombre de ses membres. Il avait vingt-sept ans. Rendu aux douceurs de la vie privée, le duc de Nivernais se proposa un autre but d'application : il consacra aux études spéciales de la carrière diplomatique les cinq années qui suivirent, entremêlant à ses travaux sérieux des compositions littéraires, et beaucoup de poésies dont s'enrichirent les recueils du temps.

Le duc de Nivernais fut désigné, en 1748, pour aller à Rome, en qualité d'ambassadeur extraordinaire ; il occupa ce poste jusqu'en 1752 ; il y fut le protecteur des arts, et eut l'honneur d'empêcher la condamnation du livre de Montesquieu, l'*Esprit des lois*, dénoncé à la congrégation de l'Index. Créé, à son retour, chevalier des ordres du roi, il ne parut échanger qu'avec contrainte le rôle de serviteur de l'État contre celui d'homme de cour. Nul n'avait cependant à un plus haut point les qualités qui d'ordinaire font la fortune des courtisans. Il ne resta pas longtemps dans cette situation, trop faite pour lui déplaire. La gravité de la situation politique porta le gouvernement à faire choix du duc de Nivernais pour l'ambassade de Berlin, en 1755 ; mais déjà l'Angleterre avait pris les devants, et il n'était plus temps de négocier contre elle ; Frédéric s'était décidé au parti le plus conforme à ses intérêts, et le jour même de la venue du diplomate français à Berlin le traité d'alliance entre la Prusse et la Grande Bretagne se signait à Londres (12 janvier 1756). La seule utilité possible de ce voyage ne fut point négligée ; le duc de Nivernais enrichit les archives de France de précieux documents sur l'état politique et physique de la Prusse.

De retour à Paris, il reprit avec activité ses occupations littéraires, et il se montra fort assidu aux séances de l'Académie, qu'il a souvent représentée comme directeur. Après les malheurs de la guerre de Sept Ans, le duc de Nivernais fut chargé d'aller négocier à Londres les conditions de la paix, qui au prix de mille efforts fut signée le 10 février 1763. Malgré les circonstances défavorables, le diplomate français sut intéresser le cabinet de Saint-James ; et en partant il laissa parmi les Anglais la plus haute idée de sa moralité et de ses talents. On peut dire que lord Chesterfield a exprimé l'opinion commune de la haute société de Londres à cette époque en proposant, dans une de ses *Lettres à son fils*, le duc de Nivernais comme le modèle d'un *gentilhomme accompli*. « Lorsque vous voyez, dit-il, une personne généralement reconnue pour briller par ses manières agréables et sa bonne éducation, et regardée comme un gentilhomme accompli, tel, par exemple, que le duc de Nivernais, qu'il soit l'objet de votre attention, et qu'il devienne pour vous un sujet d'études. Remarquez de quelle manière il s'adresse à ses supérieurs, comme il vit avec ses égaux, et comme il traite ses inférieurs. Réfléchissez sur le tour de sa conversation, lorsqu'il fait ses visites du matin, durant le repas et dans les plaisirs du soir. Imitez-le sans en être le mime, pour reproduire sa ressemblance élégante, et non sa copie servile. Vous trouverez qu'il a soin de ne rien dire et de ne faire jamais rien qu'on puisse traiter de légèreté ni de négligence, rien qui puisse en aucun degré mortifier l'amour-propre ou blesser la vanité d'autrui. Vous apercevrez, au contraire, qu'il rend sa compagnie agréable en faisant que les personnes qui l'approchent soient satisfaites d'elles-mêmes. Il témoigne le respect, les égards, l'estime et l'attention, sui-

vant qu'il convient de marquer chacun de ces sentiments; il les sème avec soin et les recueille en abondance. »

La mort de son père, en 1769, appela le duc de Nivernais à prendre en main l'administration des domaines de son duché : cet événement fut dans la province une véritable solennité, consacrée par divers actes de sa haute munificence à l'égard de plusieurs villes ou communes. Étranger à la politique depuis sa dernière ambassade, le duc de Nivernais prit parti contre le ministère dans sa lutte avec le parlement et une partie de la pairie, en 1771, et se prononça avec fermeté contre le *parlement Maupeou*. En 1787 il consentit à faire partie du conseil comme ministre d'État, et y siégea pendant le ministère de Brienne et de Necker jusqu'en juillet 1789. Loin de se soustraire par l'émigration aux périls qu'il vit fondre sur les siens, et qui allaient l'atteindre lui-même, il fut du petit nombre des amis de Louis XVI qui lui restèrent dévoués; et il expia sa fidélité sous les verrous de 1793, conservant dans sa captivité une sérénité d'âme qu'attestent ses stances touchantes à l'abbé Barthélemy, intitulées : *Anacharsis en prison*, et sa traduction du poëme italien de *Richardet*, écrite à cette époque.

La perte de ses titres et de la plus grande partie de sa fortune n'altéra pas sa douce philosophie; son courage civique ne reçut pas davantage d'atteinte des périls qu'il avait courus. Sans rancune contre son pays, il ne s'éloigna point des affaires publiques : devenu candidat à la législature en 1795, il présida l'assemblée électorale du département de la Seine, sous le nom de *citoyen Mancini*.

Il garda jusqu'à la fin l'aménité de ses manières. Six heures avant sa mort, ne pouvant plus écrire, il dictait encore des vers pleins de sentiments affectueux pour son médecin.

Le duc de Nivernais avait été marié deux fois. Sa première femme mourut en 1782. Il épousa en secondes noces Marie-Thérèse de Brancas, veuve du comte de Rochefort, qui mourut peu de temps après leur union. Il ne laissa pas de fils, et survécut à ses deux gendres, le comte de Gisors, tué à la bataille de Crevelt, et le duc de Brissac, massacré à Versailles en 1792. Les productions du duc de Nivernais ont été rassemblées et publiées par lui-même, 1796, 8 vol. in-8°, contenant : ses *Fables*, au nombre de deux cent cinquante; — traduction en vers français de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, des 1er, 2e et 15e livres des *Métamorphoses d'Ovide*, du 4e chant du *Paradis perdu*, du *Joseph* de Métastase, de l'épisode de *Médor* (de l'Arioste), du *Richardet* de Forteguerri; — des imitations de Virgile, de Properce et d'Anacréon; — des réflexions sur le génie d'Horace, de Despréaux et de J.-B. Rousseau; — un morceau estimé sur l'élégie; — des traductions de l'*Agricola* de Tacite, et de l'*Essai* de Walpole *sur les jardins anglais*; — des *Recherches sur la religion des premiers Chaldéens*; — les *Vies* de quelques troubadours, d'après les manuscrits de Sainte-Palaye; — divers mélanges en prose. On a imprimé séparément les *Fables*, en 2 vol. in-8°, plusieurs fois réimprimés. Les *Œuvres posthumes du duc de Nivernais*, publiées par François de Neufchâteau, 1807, 2 vol. in-8°, précédées d'un éloge de l'auteur, embrassent sa correspondance diplomatique, ses discours et dissertations académiques, et de petits essais de drames. DUPIN aîné.

François de Neufchâteau, *Éloge du duc de Nivernais* en tête de ses *OEuvres posthumes*. — Dupin, *Éloge du duc de Nivernais prononcé à l'Académie française, le 21 janvier 1840*, dans le *Recueil de l'Academie*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XIII.

NIVERS (*Guillaume-Gabriel*), prêtre et musicien français, né en 1617, dans un village des environs de Melun, mort dans les premières années du dix-huitième siècle. Il fut d'abord placé comme enfant de chœur à Melun, et apprit la musique à la collégiale de cette ville. Il alla ensuite faire ses études au collége de Meaux, puis se rendit à Paris, et entra au séminaire de Saint Sulpice pour y suivre un cours de théologie. Entraîné par son goût pour la musique, il prit alors des leçons de clavecin de Chambonnière, et parvint en peu de temps à acquérir un talent qui lui valut d'être nommé, à l'âge de vingt-trois ans, organiste de Saint-Sulpice. Deux ans après, il entra en qualité de ténor à la chapelle du roi. En 1667, l'une des places d'organiste de cette chapelle, étant devenue vacante, fut donnée à Nivers, qui n'en continua pas moins de remplir les mêmes fonctions à l'église Saint-Sulpice (1). Quelques années plus tard, il fut nommé maître de la musique de la reine et organiste de la Maison royale des demoiselles de Saint-Cyr, lorsque, en 1686, Mme de Maintenon fonda cet établissement. Ce fut Nivers qui tint le clavecin quand, pour la première fois, les demoiselles de cette institution représentèrent devant le roi l'*Esther* (1689) et l'*Athalie* (1691) de Racine, dont les chœurs avaient été mis en musique par Moreau (*voy*. ce nom). On ignore l'époque précise à laquelle Nivers cessa d'exister ; mais on a la preuve qu'il vivait encore en 1701, par une approbation qu'il donna dans la même année à une nouvelle édition de son Graduel et de son Antiphonaire romains, imprimés chez Chr. Ballard. Il avait alors quatre-vingt-quatre ans. Ce savant et laborieux musicien a laissé un grand nombre d'ouvrages. On con-

(1) Il y avait tous les jours messe et vêpres à la chapelle de Louis XIV, ou du moins une messe basse pendant laquelle on chantait un ou deux motets, et des vêpres en musique moins solennelles. Ce service était très-fatigant ; aussi y avait-il quatre maîtres de chapelle servant par quartier, et un nombre double de chanteurs. Le nombre de ces derniers était de soixante, douze pour chaque partie, la musique d'église française à cette époque étant écrite à cinq parties. Les organistes faisant par trimestre le service de la chapelle étaient J. Tomelin, G.-G. Nivers, J. Buterne, et N. Lebègue.

naît de lui : *La gamme du* Si, *nouvelle méthode pour apprendre à solfier sans muances*; Paris, 1646, in-8°. Ce livre, dont il a paru plusieurs éditions sous des titres différents, a puissamment contribué, par son peu d'étendue et par la simplicité de sa méthode, à la réforme de la solmisation par muances qui était encore en vogue du temps de Nivers, malgré les efforts que, depuis la seconde moitié du seizième siècle, divers autres musiciens avaient faits pour l'abolir ; — *Méthode certaine pour apprendre le plain-chant de l'Église*; Paris, 1667 ; —*Traité de la composition de musique*; Paris, 1667, in-8° ; — *Dissertation sur le chant Grégorien* ; Paris, 1683, in-8° : Nivers a donné dans cette dissertation, ainsi que dans les ouvrages suivants, une preuve de sa parfaite connaissance du chant ecclésiastique ; — *Chants d'église à l'usage de la paroisse de Saint-Sulpice*; Paris, 1656, in-12 ; — *Graduale romanum, juxta missale Pii Quinti pontificis maximi authoritate editum; cujus modulatio concinne disposita ; in usum et gratiam monalium ordinis Sancti-Augustini*, etc. ; Paris, 1658, in-4° ; — *Antiphonarium romanum juxta Breviarium Pii Quinti*, etc.; Paris, 1658, in-4° ; — *Passiones D. N. J. C. cum benedictione cerei paschalis*; Paris, 1670, in-4° ; — *Leçons de Ténèbres selon l'usage romain*; Paris, in-4°. Ce recueil et le précédent ont été réunis en un seul livre ayant pour titre : *Les Passions avec l'*Exultet *et les Leçons de Ténèbres de M. Nivers*; Paris, 1689, in-4° ; — *Chants et Motets à l'usage de l'église et communauté des Dames de la royale maison de Saint-Louis, à Saint-Cyr* ; Paris, 1692, in-4°. Une seconde édition de cet ouvrage, mis en ordre et augmenté de quelques motets par Clérembault, a été publiée à Paris, en 1723, 2 vol. in-4° ; — *Livre d'orgue, contenant cent pièces de tous les tons de l'église*; Paris, 1665, in-4°; — *Deuxième Livre d'orgue*, etc.; Paris, 1671, in-4° ; — *Troisième Livre d'orgue*; etc. ; Paris, 1675, in-4°. D'autres livres de pièces d'orgue du même auteur ont paru à des époques plus récentes. Ces pièces, correctement écrites, dans un style qui rappelle celui des organistes allemands du dix-septième siècle, justifient la réputation dont Nivers a joui de son temps comme compositeur.

D. DENNE-BARON.

Bourdelot, *Histoire de la Musique*. — De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Choron et Fayolle. *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Patria, *Histoire de l'art musical en France*. — Fetis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

NIZA (*Marcos* DE), missionnaire italien, *découvreur* du Sonora, vécut entre 1510 et 1570. Il était à Nice et appartenait à l'ordre des Franciscains lorsqu'il fut envoyé en mission dans la Nouvelle-Espagne, que gouvernait alors don Antonio de Mendoza. Ce vice-roi, cédant aux instances de son ami, le vénérable évêque de Chiapa, Bartolomé de Las Casas, consentit à envoyer quelques religieux dans la Nouvelle-Galice pour assurer les indigènes que les Espagnols ne voulaient ni leur faire la guerre ni les réduire à l'esclavage, mais seulement les convertir à la religion catholique. Marcos de Niza fut nommé chef de cette mission toute pacifique, qui d'ailleurs avait été bien accueillie par les Indiens. Il partit de Mexico le 7 mars 1539, en compagnie du P. Honorato, et de Estevanico de Orantes (1). Il s'arrêta à Pétatlan, où il laissa malade le P. Honorato, qui bientôt ne put résister à la fatigue et mourut. Il se fit alors précéder par Estevanico et une centaine d'Indiens convertis, chargés de lui préparer une réception bienveillante. Après avoir, durant sept jours, traversé une vaste plaine (2), bordée d'un côté par les Cordillères et de l'autre par la mer, il séjourna quelque temps à *Vacapa*, « ville dont, selon lui, les habitants avaient de la vaisselle d'or et se paraient d'ornements de ce métal au nez et aux oreilles ». Ce fut là qu'il reçut un message de Estevanico, qui l'invitait à venir prêcher l'Évangile dans un pays nommé *Cibola* ou *Céoola* (3), où il y avait sept grandes villes bâties en pierres (4) et dont les maisons étaient dorées et ornées de turquoises. Niza se mit en marche, et traversa le territoire des Pintados, dont il remarqua les connaissances en agriculture et dans la fabrication des étoffes. Il continua à marcher vers l'est durant vingt jours, au milieu de déserts immenses. Il approchait enfin de Cibola lorsqu'il apprit qu'Estevanico et tous ses prosélytes avaient été massacrés. Niza gravit une hauteur d'où il découvrit Cibola, qui lui sembla plus grande que Mexico et bâtie fort régulièrement en maisons de pierre de deux et trois étages. Aidé de ses Indiens, il éleva une espèce de pyramide sur laquelle il planta une croix et prit possession, pour le roi d'Espagne, du pays environnant et des royaumes de Tontéac, d'Acùs et de Marata, dont il avait entendu parler dans la grande vallée. Il revint alors sur ses pas, et, après une longue et pénible marche, arriva à *Abra*, au débouché des Cordillères, où la tradition des sept villes se renouvela pour lui d'après le récit des Indiens, et dont il prit encore possession en élevant deux croix. De là il gagna Compostela, et envoya au vice-roi un récit merveilleux de ses découvertes. Il vanta la fertilité et les richesses des pays qu'il avait parcourus ainsi que la civilisation de leurs

(1) Ce dernier était un noir qui était parvenu à s'échapper avec Alvaro Nuñez, surnommé Cabeça de Vaca, de la désastreuse expédition faite par don Panfilo Narvaez en Floride. Il avait pris le nom de son maître de Orantes. Après avoir reçu à Mexico une certaine instruction, Estevan ou Estevanico se fit recevoir chez les Franciscains, et se montra fort dévoué à la religion chrétienne, pour laquelle il succomba. Il avait été question de le placer au nombre des bienheureux; mais sa couleur y mit obstacle.

(2) La vallée de Sonora.

(3) Aujourd'hui *Grenade*.

(4) La province de Tucayan.

habitants. Il excita ainsi l'ambition et la cupidité de Cortès et celle de Mendoza, qui en résolurent la conquête; mais chacun voulait se l'approprier à l'exclusion de l'autre. Mendoza fut le plus diligent : tandis que Cortès sollicitait en Espagne, il donna l'ordre à don Francisco Vasquez de Coronado (1), gouverneur de la Nouvelle Galice, de marcher sur Cibola à la tête de cent cinquante cavaliers, deux cents fantassins et quelques pièces de campagne (2). Marcos de Niza guida cette expédition, qui partit de Culiacan en avril 1540. Après avoir franchi les rios de Petatlan, de Cinaloa, de Los Cedros et de Los Coraçones (3), les explorateurs arrivèrent paisiblement jusqu'à la vallée de Sonora. Là les indigènes leur tuèrent plusieurs hommes avec des flèches empoisonnées. Niza se trompa de route, et l'expédition erra plusieurs jours sur des déserts de sable avant d'arriver à un ruisseau, nommé *Nexpa*. Elle gravit ensuite une chaîne de montagnes et ce ne fut que le 24 juin qu'elle put séjourner sur les bords d'une belle rivière, qui reçut le nom de *rio de San-Juan*. Deux jours après les Espagnols traversèrent sur des radeaux le Rio de las Brisas, puis à gué l'*Arroio del Pinar* (ruisseau des Pins); mais leurs provisions étaient épuisées : il leur fallut vivre d'herbes et des cadavres de trois de leurs compagnons. Le 30 juin, ils trouvèrent un nouvel obstacle dans le Rio Vermejo (rivière Vermeille). Continuant à se diriger au nord-est, ils parvinrent enfin à Cibola. Ils trouvèrent cette ville beaucoup moins importante que de Niza ne l'avait affirmé. Vasquez Coronado dit positivement que c'etait un assemblage de chaumières. Huit cents guerriers en formaient seulement la garnison; aussi les Espagnols purent-ils l'enlever assez facilement. Coronado lui donna le nom de *Grenada*, en l'honneur de Antonio de Mendoza, qui était né dans la ville de ce nom, en Espagne. Les conquérants s'emparèrent aussi de cinq autres villes, construites en pierre, il est vrai, mais qui ne comptaient pas plus de deux cents habitations chacune. Il y avait loin de là aux merveilles annoncées par de Niza. Coronado pénétra alors dans le Tucayàn, et reconnut les sept villes dont le Franciscain avait parlé. Les habitants en étaient presque civilisés; mais ils se montrèrent hostiles. Le capitaine espagnol fut obligé d'en prendre une d'assaut, Penalajada, assez régulièrement fortifiée et devant laquelle il fut blessé. Niza eût voulu s'arrêter là; mais ce ne fut pas l'avis de Coronado, et l'expédition remonta, vers le nord, le rio de Huex, dont les rives étaient très-fertiles. Les indigènes y cultivaient surtout le coton. Après avoir visité quinze villes, les Espagnols, arrêtés par la neige, campèrent à Acuco, où ils souffrirent beaucoup du froid. Ils se dirigèrent ensuite sur Tiguex, cité importante, qu'ils incendièrent et dont ils exterminèrent les habitants après un siége de quarante-cinq jours. Coronado y fut blessé à la tête. Jusque-là les *conquistadores* n'avaient pas trouvé d'or et les Franciscains ne comptaient que de rares convertis, d'une foi douteuse. Ils ne se découragèrent pourtant pas, et franchirent en douze jours les quatre-vingt-dix lieues de plaines sablonneuses qui séparent Ciquique de Quivira. Abandonnés par leurs guides, Niza s'arrêta là avec la plupart des autres explorateurs, tandis que l'intrépide Coronado, suivi de trente cavaliers, voulant découvrir l'*El-Dorado* annoncé si souvent par les Indiens, s'avança encore durant un mois vers le nord, traversa le Rio de San-Pedro-y-San-Pablo, pénétra dans la province d'Harac, vers le 40° de lat. Il y trouva un riche pays d'habitants belliqueux qui adoraient le soleil et ne vivaient que du produit de leur chasse. On était à la fin d'août; le chef espagnol crut devoir rejoindre ses compagnons, qui, quoique fort diminués en nombre, voulaient rester dans le pays et y former un établissement. En effet dix-sept y restèrent, entre autres deux Franciscains, Juan de Padilla et Luis de Escalona; mais le P. de Niza suivit (1) Coronado, et revint à Culiacan, après un voyage estimé par Gomara à trois mille milles. Selon la relation de Niza, « il avait vu le long de la côte des vaisseaux dont la proue était ornée de figures d'or et d'argent, et dont les capitaines donnèrent à entendre par des signes qu'ils avaient été trente jours sur mer; ce qui fit croire, ajoute-t-il, qu'ils venaient de Chine et connaissaient l'Amérique depuis longtemps (2) ».

L'année suivante le P. Marcos et un autre cordelier firent un nouveau voyage dans le Sonora; mais ils n'ont laissé aucun détail sur cette troisième excursion. Les expéditions de Niza et de Coronado, tout en reculant les limites connues au nord-est de la Nouvelle-Espagne, ne produisirent aucun résultat sérieux et ne détruisirent pas les fables qui circulaient sur les pays situés entre le Rio Gila et le Colorado. Les récits mensongers de ces voyageurs sur l'existence du grand royaume de Tatarrax, de l'immense ville de Quivira sur les bords du lac fantastique de Teguayo trouvèrent rapidement créance. On ne douta même plus de l'existence de l'El-Dorado, que l'on plaça même sous le 41e degré de latitude. Aussi d'autres aventuriers se pressèrent-ils de reprendre les tentatives de Niza. De nombreuses catastrophes purent seules les décourager. On trouve la *Relacione del reverendo Frad. Marcos da Nizza* dans le recueil de Ramusio, t. III, p. 298 et suiv. Hackluyt, dans ses

(1) Torquemada écrit avec raison *Coronado*; mais Herrera appelle ce capitaine *Cornado*.

(2) Torquemada porte le nombre des Espagnols à plus de mille

(3) Ainsi appelée parce qu'à cet endroit les naturels offrirent aux Espagnols des cœurs d'animaux.

(1) Ce fut prudent de sa part, car quelque temps après ses collègues furent égorgés

(2) Gomara, lib. VI, cap. XVII-XIX, et Galvano, anno 1542.

Voyages, etc., t. III, p. 366-373, a aussi publié *A Relation of the rev. father friar Marcos de Niça, touching his discovery of the Kingdome of Cevola, or Civola, situated about* 30° *of lat. to the N. of N.-Spain.* Ramusio a donné aussi la *Relatione che mando Francesco D. Vasquez di Coronado, capitano generale della gente, che fu mandata in nome di sua maestà al paese novamente scoperto, quel che successe nel viaggio dalli ventidue d'Aprile di questo anno MDXL, que parti da Culiacan per innanzi et di quel che trovo nel paese dove andava* (*Viaggi*, etc., Venise, 1606, 3 vol. in-fol., t. III, p. 301-303). Avant de se rendre à la Nouvelle-Espagne, Niza avait habité le Pérou; aussi a-t-il écrit plusieurs ouvrages sur ce pays; nous citerons encore de lui les ouvrages suivants, qui n'ont jamais été publiés : *Ritos y ceremonias de los Indios; — Las dos Cineas de los Incas y de los Scyris en las provincias del Perú y de Quito; — Cartas informativas de lo obrado en las provincias del Perú y de Quito. — Relation de frère Marcos de Niza* : trad. en français; Paris, 1838, in-8°. A. DE L.

P. de Castañeda de Nagera, *Relation du Voyage de Cibola* (*Collection de documents inédits sur l'histoire ancienne de l'Amérique*, pub. par M. Henri Ternaux-Compans). Herrera, *Historia general de las Indias*, déc. VI, lib. VII, XI et XII. — Gomara, *La Historia de las Indias*, lib. VI, cap. XXII-XIX (édit. de Médina del Campo, 1553, goth.). — Antonio Galvam, *Tractado dos descobrimentos antigos e modernos*, etc., anno 1542. — Torquemada, *Monarquia Indiana*, lib. IV, cap. XI (Séville, 1614, 3 vol. in-fol.). — Jean Laët, *Novus orbis*, etc. (Leyde, 1633, in-fol.). — De La Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 145. — W. Prescott, *Hist. de la conquête du Mexique* (trad. d'Am. Pichot; Paris, 1846, 3 vol. in-8°), t. III, p. 244.

NIZÂMI (*Abou-Mohammed ben-Yousouf Cheikh Nizam ed Din Djemal ed Din Motarrazi Ghendjewi*), poëte persan de premier ordre, né à Ghendjé, dans la province d'Arran, vers 1100, mort en 1180, dans la même ville. Après avoir mené pendant quelque temps une vie contemplative avec son frère, Nizâmi se voua à la poésie. Il vécut à la cour de divers princes seldjoukides, à Ispahan, Hamadan, etc. A la fin de sa vie, il se retira dans sa ville natale, et ce ne fut que sur les instances du prince atabek d'Adzerbéidjan, Kizil Arslan, qu'il faisait quelques rares visites à la cour de ce souverain. Nizâmi est le fondateur de l'épopée romantique persane. Il a écrit un *Divan*, ou recueil de poésies lyriques, par ordre alphabétique. Ce divan, comptant plus de vingt mille vers, n'a pas encore été imprimé; — une épopée romantique, intitulée *Histoire de Wéissé et Ramin*, et qui est perdue. On l'a du reste attribuée aussi à un autre Nizâmi, surnommé *Arousi Samarcandi*, qui a vécu près de cinquante ans avant le nôtre. Après ces deux ouvrages, d'importance secondaire, Nizâmi a composé cinq poëmes hors ligne, qui ont fondé sa renommée, et qui après sa mort ont été réunis en une collection, sous le titre arabe de *Khamseh* (le Cinq), tandis que les Persans lui donnent le nom de *Pendch Kendj* (les Cinq Trésors). C'est d'abord le *Makhsen-oul errdr*, ou *Magasin des secrets*, poëme didactique, dans lequel des doctrines morales alternent avec des anecdotes, des fables, et d'autres contes à l'appui des enseignements de l'auteur. Tout le texte persan du Makhsen a été publié par Bland, Londres, 1844. Une vingtaine d'apologues et d'anecdotes en ont été extraits et imprimés avec une traduction anglaise dans le vol. II des *Asiatic Miscellanies*; Calcutta, 1786, in-8°. Un autre choix a été fait sous le titre : *Abou Mohammed Nisami poetæ Narrationes et fabulæ, persice e codice manuscripto nunc primum editæ, subjuncta versione latina et indice verborum*; Leipzig, 1802, in-4°. L'auteur de ce choix, qui a gardé l'anonyme, est L.-Fr.-H. Hain. Le second poëme, qui fait partie de la collection du Khamseh, est le « *Khosrou et Chirin* », poëme romantique. Il a pour objet l'amour du roi persan Khosrou Nouchirvan le Grand avec la chrétienne Chirin, qu'on croit une princesse byzantine, dont le nom véritable, altéré en persan, était Irène. Nizâmi l'avait composé pour l'atabek Chems ed Din Mohammed d'Azerbéidjan. Ce poëme n'a pas encore été imprimé. M. Hammer-Purgstall l'a traduit librement en allemand; Vienne, 1812, 2 vol. in-12. Il y a fondu les traits les plus remarquables d'autres poëmes romantiques persans et turcs du même genre, tels que ceux de *Ferhad et Chirin*, *Yousouf et Zouléika*, ainsi que les scènes les plus importantes de *Léila et Medjnoun*, seconde épopée romantique de Nizâmi. *Léila et Medjnoun*, le troisième poëme de la collection, traite de l'amour de Medjnoun, enfant du désert d'Arabie, avec la belle Léila. Il a été dédié au prince de Chirvan, Djelal ed Din Aboul Modhaffer. H. Hammer le compare à l'*Orlando Furioso* d'Arioste. Le texte persan de ce poëme n'a pas été non plus imprimé; mais nous en avons une traduction anglaise de *James Atkinson*, sous le titre : *Leila and Majnun, a poem, from the original of Nizami*; Londres, 1836, in-8°. Une espèce de Heptaméron, qui a pu donner l'idée du *Décaméron* de Boccace, et de l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, est le *Heft-Peigher*, ou les *Sept Figures de beautés* de Nizâmi. Il contient l'histoire du prince persan Behranghour et celle de sept princesses ses maîtresses. Ce furent une Indienne, une Tartare, une Russe, une Mauritanienne, une Grecque, une Khorasanienne et une Persane. Behranghour leur bâtit un palais, dans lequel chacune d'elles eut son pavillon particulier. Le principal de ces contes est le quatrième, que M. François d'Erdmann a publié en persan et en allemand sous le titre : *Die Schoene vom Schlosse, Mohammed Nisameddin dem Gentscher nachgebidet*; Kasan, 1832, in-4°. Un autre conte a été publié par lui sous

le titre : *Behramgur und die Russische Fürstentochter, durch kritisch philologische Anmerkungen erläutert*; Kasan, 1835. Le troisième de ces contes a formé le sujet d'une comédie italienne de Gozzi, que Schiller a imitée sous le nom de *Tourandochter, princesse de Chine*, conte tragi-comique. Le comte de Caylus a également emprunté plusieurs contes aux *Heft-Peigher* de Nizâmi. Il se rattache un intérêt historique au cinquième ouvrage du Khamsèh, qui est l'*Iskender-Nameh*, ou histoire fabuleuse d'Alexandre le Grand, d'après la rédaction du Pseudo-Callisthène. Ce poëme, appelé aussi *Charaf-Nameh*, se divise en deux parties, parmi lesquelles la première, épique, porte le nom de *Khired-Nameh*, tandis qu'on donne le nom d'*Ikbal Nameh* à la seconde partie, plus didactique dans la princesse Roucheng. Nous reconnaissons Roxane, fille de Darius, et épouse d'Alexandre. A l'expédition indienne d'Alexandre le Grand Nizâmi en a rattaché une autre, dirigée en Chine, dont il fait disserter les mandarins avec les philosophes grecs. Ce qu'il y a de remarquable dans l'*Iskender Nameh*, c'est la mention des Russes, de leurs incursions en Arménie et dans le nord de la Perse, d'où ils furent repoussés par Alexandre le Grand. Il y a là toute une révélation historique sur les relations des Russes avec les Perses depuis le onzième ou douzième siècle. Le texte persan de la première partie de l'*Iskender Nameh* a été publié, avec un choix de ses commentateurs, par Bedr Ali et Mir Haséin Ali; Calcutta, 1812, in-4°, et 2e édit. 1825. Des fragments en ont été donnés en allemand par Frédéric Ruckert; Erlangen, 1828. Sous le nom d'*Expédition d'Alexandre le Grand contre les Russes*, Louis Spitznagel a donné cet extrait historique, dont nous avons signalé l'importance. Cet extrait a été refondu et augmenté de quelques autres morceaux par J.-B. Charmoy, tom. Ier; Pétersbourg, 1829, in-8°. A cet extrait se rattache la contre-partie, intitulée : *De Expeditione Russorum in Berdaam* (Armeniam) *versus, auctore Nisamio*, etc., par Fr. Erdmann, part. Ire; Kazan, 1826, in-8°; part. II, ibid., 1828, in-8°; et part. III, ibid., 1832, in-8°. Quant à l'*Ikbal Nameh*, ou 2e part. de l'*Iskender Nameh*, le texte persan a été publié par Sprenger; Calcutta, 1852. Ch. R.

Dewletchah, *Vies des poëtes persans*, publiées par Wustenfeld. — Hammer, *Histoire des belles-lettres en Perse* (en allemand). — *Wiener Jahrbücher*. — *Acta Universitatis Kazaniensis*.

NIZZOLI (*Mario*), plus connu sous le nom latinisé de *Nizolius*, philologue et philosophe italien, né à Brescello, dans le duché de Modène, en 1498, mort dans la même ville, en 1566. Successivement professeur à Brescia (1522), où l'avait appelé le comte de J.-F. Gambara; à Parme (1547), et à Sabionetta (1562), Nizzoli fut un des érudits qui par leur savoir et leurs idées contribuèrent à la renaissance des lettres. Comme philologue son meilleur ouvrage est un *Lexique* de Cicéron, qui parut d'abord sous le titre de *Observationes in M. Tullium Ciceronem*; Pratalboino (terre du comte Gambara), 1535, in-fol. : ouvrage excellent pour le temps, malgré des défauts que Henri Estienne a relevés avec sévérité. Alde Manuce en donna une édition sous le titre de *Thesaurus Ciceronianus*, Venise, 1570, in-fol.; beaucoup d'autres éditions suivirent, parmi lesquelles on remarque celle de Jacques Cellarius, Francfort, 1613, in-fol., et celle de Facciolati, Padoue, 1734. Comme philosophe Nizzoli est connu par un ouvrage contre la scolastique, qui parut sous le titre de *De veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudo-philosophos libri quatuor*; Parme, 1553, in-4°, et que Leibniz fit réimprimer à Francfort, 1670, in-4°. « Les faux philosophes, dit Fontenelle, étaient tous les scolastiques passés et présents, et Nizolius s'élève avec la dernière hardiesse contre leurs idées monstrueuses et leur langage barbare, jusque-là qu'il traite saint Thomas lui-même de borgne entre des aveugles. La longue et constante admiration qu'on avait eue pour Aristote ne prouvait, disait-il, que la multitude des sots et la durée de la sottise. » Les éloges que Fontenelle accorde à Nizzoli seraient suspects s'ils n'étaient confirmés par M. B. Hauréau, un des écrivains de notre temps qui connaissent le mieux la scolastique. Nizzoli parmi les philosophes du moyen âge n'approuve que les *nominalistes*; il veut ramener toute la philosophie à la définition des mots et, comme on l'a dit, à une grammaire bien faite. Cette doctrine est étroite, mais elle était bonne à opposer soit aux dialecticiens de la scolastique, soit aux néoplatoniciens de la renaissance. L. J.

Tiraboschi, *Biblioteca modenese*. — Fontenelle, *Éloge de Leibnitz*. — B. Haureau, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

NOAH (*Mordecaï-Manuel*), journaliste américain, né le 19 juillet 1785, à Philadelphie, mort le 22 mars 1851, à New-York. Il appartenait à la religion juive. Dans sa jeunesse il s'occupa d'industrie et de commerce; puis il étudia le droit, et fit jouer quelques pièces de théâtre à Charleston. Nommé consul au Maroc en 1813, il revint aux États-Unis en 1819, et s'établit à New-York, où il fonda successivement *The national advocate*, *The New-York enquirer* (1826), *The evening star* (1834), *The Union* (1842), *The Times and Messenger* (1843), journaux de l'opinion démocratique, et qui obtinrent tous une large circulation. Il a publié dans les derniers temps de sa vie un recueil de ses meilleurs articles sous le titre de *Gleamings from a gathered harvest*. On a encore de lui : *Travels in England, France, Spain and the Barbary states from* 1813 *to* 1815; New-York, 1820, in-8°. P. L.

Cyclop. of american literature, II.

NOAILLE (*Jacques-Barthélemy*, chevalier DE), homme politique et magistrat français, né à Beaucaire, le 14 avril 1758, mort à Grenoble, le 27 octobre 1828. Il était avant la révolution avocat au parlement de Toulouse, juge de la maîtrise des ponts de Beaucaire et membre des états du Languedoc. Noaille fut assez heureux pour échapper aux proscriptions de la terreur. En octobre 1795, il fut élu député du Gard au Conseil des Cinq-Cents : il s'y montra un des ennemis les plus emportés des jacobins et du Directoire. Le 8 janvier 1796, il parla avec force en faveur des parents des émigrés. Le 19 août il fut élu secrétaire, et le 25 proposa une amnistie pour tous les délits politiques. Le 3 décembre il s'opposa avec véhémence à un projet tendant à réprimer la licence de la presse périodique. Persuadé que la création d'un journal privilégié (*le Tachygraphe*) était un moyen que le Directoire devait employer pour comprimer l'esprit public, Noaille inculpa vivement les « officieux menins qui voulaient établir le régime des despotes », et chercha à populariser son opinion en rappelant les services qu'avait rendus la presse à la révolution. Il attaqua surtout Chénier et Louvet, qu'il nomma des *apostats de la liberté*. Le 19 mai 1797, il dénonça l'agiotage qui avait dilapidé les biens nationaux et menaçait de s'étendre à ceux de Belgique. Il prit part avec la même chaleur à toutes les discussions importantes qui avaient pour but d'entraver la marche du pouvoir directorial ; aussi fut-il compris dans la proscription du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) et déporté à Oléron (janvier 1798). Amnistié en décembre 1799, les consuls le nommèrent juge au tribunal civil de Nîmes (1800); il y siégea jusqu'en 1807. Le département du Gard l'élut alors député au Corps législatif où il fit partie de la commission de législation. En cette qualité il lit, en 1810, le rapport sur le projet du troisième livre du nouveau Code pénal. En 1814, il se rallia au parti monarchique : Louis XVIII l'anoblit (11 octobre 1814) et le confirma dans les fonctions de président de la cour royale de Nîmes, qu'il remplissait depuis longtemps. En 1819 il passa au même titre à la cour d'Angers, y devint procureur général, et en 1823 fut nommé premier président de la cour royale de Grenoble. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1813. On a de ce magistrat quelques opuscules sur des questions judiciaires. H. L—R.

Biographie moderne (Paris, 1806). Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des contemp.* — *Biographie moderne* (Paris, 1815). — *Le Moniteur universel*, an IV, nos 116, 306, 311 ; an V, nos 75, 161, 182, 244, 300 ; ann. 1810, nos 134, [illegible] ; ann. 1812, n° 20 ; ann. 1814, p. 1172 ; ann. 1819, n° 95 ; ann. 1828, p. 1670.

NOAILLES, nom d'une illustre maison originaire du Limousin, et qui dès le onzième siècle possédait la terre et le château de Noailles, situés entre Brives et Turenne. La filiation de cette famille est authentiquement prouvée par un arrêt du parlement de Paris rendu en 1528. La tige principale, fondée au douzième siècle par Pierre de Noailles, s'éteignit en 1479, en la personne de Jean II, qui institua pour héritier son neveu Aimar, chef de la seconde branche, divisée plus tard en deux rameaux et arrivée directement jusqu'à notre époque. Cette maison a fourni un grand nombre de personnages remarquables, surtout dans la carrière des armes.

NOAILLES (*Antoine* DE), amiral de France, né le 4 septembre 1504, mort le 11 mars 1562, à Bordeaux. Il était l'aîné des dix-neuf enfants de Louis de Noailles, mort en 1540, et de Catherine de Pierre-Buffière. En 1530 il accompagna en Espagne le vicomte de Turenne, son parent, qui allait épouser, au nom de François Ier, la princesse Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint. Il fut ensuite chambellan des enfants de France, et leur aurait servi de gouverneur s'il n'avait préféré de suivre la carrière des armes ; on lui donna la charge d'amiral des mers de Guienne. Après avoir pris part à la seconde expédition d'Italie et combattu à Cérisoles, il fut en 1547 nommé amiral de France à la place de Claude d'Annebaut, tombé en disgrâce auprès du nouveau roi Henri II. Envoyé en ambassade en Angleterre à la fin de 1553, il se mêla activement aux complots ourdis contre Marie Tudor qui préparèrent, quoique d'une manière occulte, l'avénement de la princesse Élisabeth ; il fut remplacé à la cour de Londres par son frère François de Noailles, et couronna sa carrière diplomatique par la négociation de la trêve de Vaucelles (5 février 1556), qui ménagea pour cinq années la paix entre l'empereur et la France. A son retour il chassa les huguenots de la ville de Bordeaux qu'ils avaient prise et dont il était depuis longtemps gouverneur. Sa mort fut, dit-on, hâtée par le poison. La relation de son ambassade en Angleterre a été imprimée avec celle de son frère (*voy.* ci-après). P. L—Y.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Montluc, *Commentaires*, liv. 8. — *Ambassades de MM. de Noailles.*

NOAILLES (*François* DE), diplomate français, frère du précédent, né à Noailles (Limousin), le 2 juillet 1519, mort à Bayonne, le 19 septembre 1585. Voué aux autels, il obtint d'abord quelques bénéfices, et fut pourvu de l'évêché de Dax en décembre 1555. Appréciant ses talents et son habileté dans les affaires, Henri II l'attira à la cour, l'admit dans ses conseils et lui confia diverses négociations. Il l'envoya en Angleterre en 1556 pour succéder comme ambassadeur à son frère Antoine, et Noailles, à son retour de cette ambassade, conseilla au roi de faire le siége de Calais, dont le duc de Guise s'empara en effet, le 8 janvier 1558. Cette même année, il fut nommé ambassadeur à Venise, où, sachant faire respecter le nom et la puissance du roi son maître, il fit juger contre l'ambassadeur de Philippe II en faveur de la France la

préséance sur l'Espagne. Quelques années après (1572), il passa au même titre à Constantinople, et durant son ambassade près la Porte Ottomane, il visita les lieux saints, parcourut la Syrie, et explora l'Égypte. Ses courses profitèrent à la France. Ses libéralités, jointes à une conduite noble et ferme, réveillèrent parmi les populations chrétiennes qu'il traversa les sympathies pour le nom français, qu'avaient fait naître les croisades. Pour donner d'ailleurs une idée de la considération dont François de Noailles jouissait chez les étrangers, il nous suffira de dire que lorsque Sélim II, après une rupture avec les Vénitiens, vint mettre le siége devant Candie, les deux puissances acceptèrent comme médiateur l'ambassadeur français, qui rétablit la paix entre elles. Ces services étaient trop éclatants pour ne pas appeler la calomnie. On accusa son orthodoxie auprès du souverain pontife; mais François n'eut pas de peine à se justifier et à prouver qu'il avait toujours cherché à prémunir ses diocésains contre les erreurs nouvelles. En apprenant que Montgommery s'était emparé d'Orthez (13 août 1569), il avait quitté son ambassade et était venu se fixer pendant quelque temps au milieu de son troupeau, auquel il sut prodiguer tous les soins d'un pasteur actif et vigilant. Il n'en continua pas moins à être consulté par Catherine de Medicis, par Charles IX et par Henri III dans toutes les occasions importantes. Ce fut lui qui leur donna le conseil de déclarer la guerre à l'Espagne, comme un moyen de calmer les dissensions politiques et religieuses qui désolaient la France. Lorsqu'en 1584, après la mort de Guillaume d'Orange, les états des Pays-Bas, pour se garantir de l'oppression des Espagnols, qui leur avaient enlevé déjà Bruges et Gand, envoyèrent des députés supplier Henri III de les accepter pour sujets, François de Noailles n'hésita point à engager ce prince à profiter d'une proposition aussi avantageuse; mais malheureusement il ne parvint point à le persuader, et les Espagnols, pour déjouer un tel projet, répandirent l'or à pleines mains et pressèrent le duc de Guise de se déclarer pour la ligue. A cette époque, une maladie, dont François de Noailles portait le germe depuis longtemps, se développa soudain. Sentant approcher sa fin, il se fit transporter de Cambo à Bayonne, et y mourut, avec la réputation d'un des plus grands hommes de son siècle. Recueillies par l'abbé de Vertot, ses négociations ont été imprimées (Paris, 1763, 3 vol. in-12). H. F.

Gallia christiana, t. I. — Monlezun, *Histoire de la Gascogne*, t. V.

NOAILLES (*Gilles* DE), frère du précédent, né à Noailles, en 1524, mort à Bordeaux, le 1[er] septembre 1597. Conseiller au parlement de Bordeaux, en 1547, il devint quelques années après maître des requêtes, et suivit, comme son frère, la carrière diplomatique. Il fut successivement ambassadeur en Angleterre, en Pologne, pour l'élection du duc d'Anjou, et à Constantinople. La cour récompensa ses services en lui donnant le prieuré de La Réole, l'archiprêtré de Gignac, les abbayes de Saint-Amand de Coli et de l'Ile-en-Médoc, et enfin en 1562 la coadjutorerie de Dax. Il devint en 1585 titulaire de ce siége. Ses emplois et ses voyages ne lui permirent pas de se montrer dans ce diocèse; il négligea même de se faire sacrer, se démit en 1597, et se retira à Bordeaux. H. F.

Gallia christiana, t. I. — H. du temps, *Le Clergé de France*, t. I et II. — Monlezun, *Hist de la Gascogne*, t. V.

NOAILLES (*Henri* DE), fils d'Antoine de Noailles, né le 5 juillet 1554, à Londres, mort en mai 1623. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par la reine Marie Tudor et l'évêque Gardiner. Pendant les troubles de la Ligue, il servit la cause royale dans l'Auvergne et le Rouergue, placés sous son gouvernement. Il fut pourvu des charges de gentilhomme de la chambre et de conseiller d'État. En considération des services qu'il avait rendus à Henri IV, ce prince érigea la terre d'Ayen en comté au mois de mars 1593.

Son fils, *François*, né le 19 juin 1584, mort le 15 décembre 1645, à Paris, commanda également dans le Rouergue et dans le haut et bas pays d'Auvergne; il remplit une ambassade à Rome et se distingua pendant les guerres de religion.

Anselme, *Hist. généal. des gr. officiers de la couronne*, IV et IX.

NOAILLES (*Anne*, comte, puis duc DE), fils de François de Noailles, mort le 15 février 1678, à Paris. Sous le règne de Louis XIV, il fut pourvu de différentes charges, celles entre autres de gouverneur du Roussillon, lieutenant général d'Auvergne, sénéchal de Rouergue et premier capitaine des gardes du corps (1648). Au mois de décembre 1663, il obtint l'érection du comté d'Ayen en duché-pairie. Il avait épousé, en 1646, Louise Boyer, dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, morte en 1697, « très-saintement, comme elle avait vécu », selon l'expression de Saint-Simon. De ce mariage sont issus *Anne-Jules* et *Louis-Antoine* (*voy.* ci-après); *Jacques*, né en 1653, et mort en 1712, chevalier et bailli de Malte; *Gaston-Jean-Baptiste-Louis* (*voy.* ci-après); *Jean-François*, né en 1658 et mort en 1696, maréchal-de-camp.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Saint-Simon, *Mémoires*, I.

NOAILLES (*Anne-Jules*, duc DE), maréchal de France, fils du précédent, né le 5 février 1650, à Paris, mort le 2 octobre 1708, à Versailles. Connu d'abord sous le nom de *comte d'Ayen*, il fut nommé, en 1661, capitaine des gardes écossaises du roi en survivance de son père; en 1667 il avait déjà fait trois campagnes, et en 1668, dans la conquête de la Franche-Comté, il commanda les quatre compagnies des gardes du corps. Aide-de-camp de Louis XIV en 1672, il donna les plus grandes preuves de courage aux siéges d'Utrecht et Maestricht; on le crut

tué, et le roi le regretta publiquement. Après s'être trouvé à la prise de Besançon ainsi qu'à la bataille de Senef (1674), il venait d'être créé maréchal-de-camp lorsque « au siége de Valenciennes, il sauva peut-être la vie au roi en le conjurant de s'éloigner d'un lieu trop exposé au canon; un boulet passa au même instant que Louis changeait de place, à l'endroit même où il s'était trouvé (1) ». Un peu avant la mort de son père, il devint, par démission de celui-ci, duc de Noailles, pair de France et gouverneur du Roussillon. Lorsqu'on voulut détruire le calvinisme, on lui confia le commandement en chef du Languedoc avec tous les honneurs et priviléges des gouverneurs de cette province (29 mai 1682). Dès son arrivée il fut accueilli avec toutes les marques de l'estime publique. Dévoué au roi, mais aimant le peuple, très-bon catholique, mais avec des principes de charité et de modération, il se fit un devoir d'exécuter les ordres de la cour et de ménager les sujets. Au milieu des circonstances les plus difficiles, il se montre sage, bienfaisant, affable, s'efforçant de calmer les justes appréhensions des religionnaires. On ne lui laissa pas le choix des moyens d'exécution. L'exercice du culte interdit à Montpellier, plusieurs temples démolis, des pasteurs emprisonnés, les enfants en bas âge arrachés à leurs parents, des conversions obtenues par la crainte, le commerce de Nîmes inquiété, tels furent les premiers actes qu'il fit exécuter, parfois de vive force, et qui en pleine paix troublèrent la province. Cette persécution systématique exaspéra les protestants et leur mit, en quelques endroits du Languedoc, les armes à la main. Noailles suspendit de tout son pouvoir les effets de la répression : il promit une amnistie aux rebelles du Vivarais qu'il aurait, suivant son expression, préféré d'envoyer aux petites maisons que dans les citadelles. L'impitoyable Louvois lui dicta, dans sa lettre du 1er octobre 1683, un autre plan de conduite. Après avoir écarté l'idée d'une amnistie, il lui ordonnait « d'établir des troupes dans tous les lieux qu'il jugerait à propos, de faire subsister lesdites troupes aux dépens du pays, de se saisir des coupables pour leur faire leur procès, de raser les maisons de ceux qui avaient été tués les armes à la main et de ceux qui ne reviendraient pas chez eux après qu'il aurait été publié une ordonnance, de raser les dix principaux temples du Vivarais, et en un mot de causer une telle désolation dans ledit pays que l'exemple qui s'y ferait contînt les autres religionnaires et leur apprît combien il était dangereux de se soulever contre son roi. » Ce fut sur les instances de Noailles que la cour, suspendant pour quelques mois l'effet de ces iniques représailles, consentit à envoyer l'abbé Hervé avec douze missionnaires pour suppléer en Languedoc à la disette d'ecclésiastiques zélés et suffisamment instruits. Bientôt, soit pour ménager son crédit, soit par découragement ou faiblesse, il se borna à mettre simplement en pratique le système de la cour pour la destruction du calvinisme. « On ne voulait plus rien ménager, dit l'abbé Millot; on voulait forcer les huguenots à devenir catholiques; on voulait que la terreur décidât et multipliât les conversions. Enfin on avait résolu d'envoyer les troupes, au lieu de missionnaires, partout où il restait des partisans de l'hérésie et de loger chez eux les soldats jusqu'à ce que de tels hôtes les fissent obéir aux pieuses volontés du roi. » La correspondance de Noailles avec Louvois ne fut plus dès lors que le journal de ses opérations militaires; il s'y conforme au langage du ministre, et loin de l'éclairer avec fermeté sur le véritable état des choses, on le voit, lui si judicieux et si passionné pour le bien public, ignorer en grande partie les violences auxquelles donna lieu la *dragonnade* qu'il était chargé de diriger. Après la révocation de l'édit de Nantes, il fit exécuter avec autant de fermeté que de prudence les ordres terribles de la cour (1).

Rappelé en 1689, le duc reçut, en récompense de ses services, le cordon bleu, la commission de lever un régiment de cavalerie qui porterait le nom de Noailles, et le commandement de l'armée destinée à opérer contre l'Espagne; son brevet portait que, par la connaissance particulière qu'il avait acquise du pays, il pouvait y servir plus utilement qu'un autre. Dès le 25 juin 1682 il avait pris rang de lieutenant général, et en 1684 il avait secondé le duc de Créquy dans le siége de Luxembourg. Les contrariétés qu'il eut à essuyer de la part de Louvois et le peu de troupes que l'on mit à sa disposition l'empêchèrent d'abord de rien entreprendre de remarquable. D'après ses instructions il se contenta, autant pour aguerrir ses soldats que pour tenir l'ennemi en haleine, de pousser, au retour de la belle saison, une incursion ou deux en Catalogne, tantôt vers le Lampourdan, tantôt vers la Cerdagne; de se ravitailler aux dépens des habitants, de ruiner les campagnes et de raser les petites places. Peu de faits d'ar-

(1) Millot, *Mém. polit. et milit.*, ch. 1er.

(1) Voici la substance de ces ordres. « La moitié des biens des religionnaires qui sortiraient du royaume devait être donnée aux dénonciateurs (17 novembre 1685). — Les enfants des religionnaires, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de seize accomplis, devaient être enlevés à leurs pères pour être élevés dans la religion catholique (12 janvier 1686). — Défense aux religionnaires d'avoir des domestiques autres que catholiques, à peine de flétrissure et des galères (même date). — Condamnation aux galères perpétuelles, avec confiscation de biens, des nouveaux convertis qui, en état de maladie, auraient refusé de recevoir les sacrements de l'Église (24 mai 1686). — Les nouveaux catholiques, qui seraient pris sortant du royaume sans permission, seraient condamnés, les hommes aux galères perpétuelles, les femmes à être rasées et recluses pour le reste de leurs jours, avec confiscation des biens; mêmes peines pour ceux qui directement ou indirectement auraient contribué à l'évasion (même date). ».

mes dans cette guerre méritent d'être signalés, si ce n'est la prise de Campredon (1689) et d'Urgel (1691). Le 27 mai 1693, il fut un des sept généraux qui obtinrent le bâton de maréchal. Aussitôt il ouvrit, conjointement avec la flotte du comte d'Estrées, le siége de Roses, ville bien fortifiée, dont la prise avait coûté en 1645 près de huit mille hommes; il s'en empara en quelques jours, et ne perdit qu'une soixantaine de soldats. La campagne de 1694 mit le sceau à sa réputation militaire : il battit le duc d'Escalone au passage du Ter (27 mai), et occupa successivement Palamos, Girone, Ostalrich et Castel-Follit; le manque de renforts et de subsides l'empêcha d'achever la conquête de la Catalogne par le siége de Barcelone ou de Lerida, ainsi que l'y engageait le roi.

Malheureusement les succès du duc furent compromis par la situation désastreuse où le plaça l'incurie des ministres. Le mécontentement et le désordre se glissèrent parmi ses troupes; dénuées de tout, elles se livrèrent au pillage, aux profanations, à des exactions de toutes sortes. Le duc manda au roi avec douleur qu'elles avaient mis à sac vingt-deux églises; Louis ne pourvut pas à leurs besoins, mais il s'empressa d'indemniser les églises dévastées. La licence effrénée des vainqueurs provoqua un soulèvement général parmi les Catalans. Noailles, las de présenter des plans qu'on n'adoptait pas, désobéi de ses propres lieutenants, malade d'ailleurs, redoutant surtout de perdre les faveurs du maître, demanda son rappel, et résigna, en juin 1695, le commandement entre les mains du duc de Vendôme. En 1700, lorsque le duc d'Anjou alla prendre possession du trône d'Espagne, il fut désigné, ainsi que le duc de Beauvilliers pour l'accompagner jusqu'à la frontière. Ce fut le dernier acte public de sa vie. La vive douleur que lui causaient les désastres de la France abrégea ses jours, suivant l'abbé Millot, ainsi que le chagrin de voir son frère, l'archevêque de Paris, en butte à la persécution pour le livre de Quesnel. Il ressentit le contre-coup des préventions du roi contre ce prélat, comme il le marquait à son fils dans sa correspondance. « Je suis ici, disait-il, dans la foule, avec nulle distinction ni marque de longs services rendus; mais je n'ai pas manqué de zèle ni d'attachement. » Saint-Simon, le représente comme un courtisan achevé, « qui mourut de gras fondu ». « Jamais homme plus renfermé, plus mystérieux, ni plus profondement occupé de la cour; point d'homme si bas pour tous les gens en place, point d'homme si haut dès qu'il le pouvait, et avec cela fort brutal ... Le roi, qui était l'idole à qui il offrait tout son encens, étant devenu dévot, le jeta dans la dévotion la plus affichée. Il communiait tous les huit jours et quelquefois plus souvent.... Avec tout cela ce n'était ni un méchant homme ni un malhonnête homme, et, quoique très-avare de crédit, il n'a pas laissé de faire des plaisirs et de rendre des services. Il plaisait au roi par son extrême servitude et par un esprit fort au-dessous du sien, à Mme de Maintenon aussi, au contraire de sa femme, qu'ils n'aimaient point et dont ils craignaient l'esprit, les menées, la hardiesse. »

La duchesse DE NOAILLES, née *Marie-Françoise de Bournonville*, née le 15 août 1654 et morte le 16 juillet 1748, parvint jusqu'à l'extrême vieillesse; c'était une femme d'un rare mérite, magnifique, libérale, bonne et douce, qui compta beaucoup d'amis, Fénelon entre autres, et qui, à force d'esprit et d'adresse, gouverna à son gré tous les ministres et tous les gens en place, « et tout cela sans bassesses ». De ce mariage sont issus vingt et un enfants, parmi lesquels on remarque *Adrien-Maurice* (*Voy.* ci-après.)

P. L—y.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Pinard, *Chronol. milit.*, III. — De Quincy, *Hist. militaire.* — Saint-Simon, *Mémoires*, I, II et IV (édit. Chéruel). — Millot, *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'hist. de Louis XIV et de Louis XV*, liv. I à VIII. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.* — Ch. de La Rue, *Oraison funèbre d'Anne-Jules de Noailles*; Paris, 1709, in-4°.

NOAILLES (*Adrien-Maurice*, duc DE), maréchal de France, fils du précédent, né le 29 septembre 1678, à Paris, où il est mort, le 24 juin 1766. Dans sa jeunesse il porta le titre de comte d'Ayen. Il avait à peine quatorze ans lorsqu'il entra dans la carrière des armes : admis en 1692 dans les mousquetaires, il devint en 1693 cornette, puis capitaine dans le régiment de Noailles (cavalerie), et fit sa première campagne sous les yeux de son père, en Catalogne, où il assista au siége de Roses, à la bataille du Ter, à la prise de Palamos et de Girone. A la fin de 1694 il fut nommé colonel, conduisit son régiment en Flandre et servit sous le maréchal de Boufflers jusqu'à la paix de Ryswick (septembre 1697). L'année suivante il épousa une nièce de Mme de Maintenon, Françoise d'Aubigné, fille du comte Charles d'Aubigné, et dont la main était un objet d'ambition pour les premières maisons du royaume. Le roi avait eu grande envie de la donner au prince de Marsillac, petit-fils du duc de La Rochefoucauld; mais la marquise, déjà liée d'amitié avec le maréchal et le cardinal de Noailles, proposa le comte d'Ayen, et, après quelques difficultés, ce choix fut agréé. Le mariage fut conclu à Versailles, le 1er avril 1698. Une lettre de Mme de Maintenon à Mme de Saint-Géran peint la satisfaction qu'elle ressentait de cette alliance : « J'établis ma nièce; la chose est faite : ainsi dépêchez-vous; il me faut vite un compliment. Il en coûte à mon frère cent mille livres, à moi ma terre, au roi huit cent mille livres. Vous voyez que la gradation est assez bien observée (1)... Voilà une belle alliance : le maréchal en mourra de joie. Son fils est sage; il aime le roi et en est aimé; il craint

(1) Outre ces libéralités, le comte d'Ayen reçut encore du roi les gouvernements du Roussillon et du Berri.

Dieu, et il en sera béni; il a un beau régiment, et on y joindra des pensions; il aime son métier, et il s'y distinguera. Enfin je suis fort contente de cette affaire. » Elle n'eut pas lieu de s'en repentir, et trouva dans le comte d'Ayen les soins et l'affection d'un fils; aussi pour prix de ses sentiments lui montra-t-elle les routes secrètes de la cour et fit-elle valoir à propos les services qu'elle le mit à portée de rendre à l'État. Au mois de décembre 1700, il accompagna jusqu'à Madrid le duc d'Anjou, qui allait prendre possession du trône d'Espagne, et rejoignit en 1701 les drapeaux de Villeroi dans le Luxembourg. Nommé brigadier en janvier 1702, il marcha avec l'armée d'Allemagne et combattit à Fredelingen, à la prise de Brisach et de Landau, et à Hochstedt. Il devint maréchal de camp le 26 octobre 1704.

Un brevet du 21 janvier 1704 lui avait permis de porter, sur la démission de son père, le titre de duc de Noailles. Envoyé l'année suivante à l'armée d'Espagne, il y servit durant sept campagnes consécutives, et gagna péniblement, dans cette guerre de montagnes, remplie de marches et de contre-marches, de siéges et d'engagements partiels, la réputation d'un capitaine prévoyant, sage et résolu à la fois. Comme son père, il eut sans cesse à lutter contre le mauvais vouloir et l'incurie des ministres, l'indiscipline de ses troupes, les pilleries des fournisseurs, l'antagonisme des cours de Madrid et de Versailles; tantôt général, tantôt diplomate, il commença, manqua et reprit encore des opérations militaires ou des négociations, dont un motif misérable, la jalousie, le besoin d'argent ou l'intrigue, éloignait sans cesse l'heureuse issue. Dans cette lutte sans gloire, où la France épuisa ses dernières ressources, il eut le mérite de servir le roi avec un entier dévouement et de l'éclairer plus d'une fois sur ses véritables intérêts. Il serait trop fastidieux d'entrer dans les détails de la conduite guerrière et diplomatique du duc de Noailles, dont l'abbé Millot, son biographe, a laissé d'ailleurs des mémoires si complets; un résumé rapide suffira à en faire apprécier les traits principaux. Après avoir dès 1705 ravitaillé Roses, il joignit en 1706 le maréchal de Tessé, remporta quelques avantages sur les partisans de l'archiduc et fit rentrer dans l'obéissance une partie de la Catalogne; la levée du siége de Barcelone et la retraite des Français, pendant laquelle il combattit avec valeur à l'arrière-garde, mirent à néant les promesses de cette campagne, si bien commencée. On reconnut néanmoins les talents qu'il y avait déployés par le grade de lieutenant général (29 mai 1706), et on lui donna le commandement d'une armée de réserve, dite du Roussillon, dont les cadres, plus d'à moitié dégarnis, ne lui permirent d'entreprendre aucune diversion utile. Ses plus redoutables ennemis, suivant une expression du duc d'Orléans, c'étaient la faim et la misère. Aussi passa-t-il les deux années suivantes à couvrir la frontière, à lever des contributions sur les villages sans défense, à fortifier des postes isolés, et à envoyer à Torcy et à Chamillard des plans que la détresse du trésor rendait impraticables. En 1709 il tailla en pièces la garnison de Figuières et lui enleva cinq cents prisonniers; puis, par une manœuvre hardie, déjà exécutée avec succès en 1640 par don Juan d'Autriche, il parvint jusques sous les murs de Girone, dont il se disposait à faire le siége lorsque la cour le rappela dans le Roussillon. On l'y retrouve en 1710 fort occupé de réparer les désastres causés par le rigoureux hiver qui venait de s'écouler. Comme il campait au Boulou au delà de Perpignan, il reçut le 25 juillet du duc de Roquelaure, commandant en Languedoc, la nouvelle du débarquement d'une flotte de vingt-quatre vaisseaux anglais dans cette province; un seul jour avait suffi à l'ennemi pour s'emparer sans résistance des ports de Cette et d'Agde et pour menacer Béziers. Le duc de Noailles, frappé de l'imminence du danger, n'attendit aucun ordre, et amena, par une marche forcée, au secours de Beziers, neuf cents chevaux, mille grenadiers et un train d'artillerie; après s'être concerté avec Roquelaure, il occupa Agde, tomba à l'improviste sur les Anglais, qui s'étaient retranchés à Cette et les chargea avec tant d'impétuosité qu'il les força en quelques heures de se rembarquer et de mettre au plus vite à la voile. On ne perdit qu'un soldat dans ce coup de main, conduit avec une diligence rare à cette époque. « Le peuple de Paris, écrivit à son neveu M[me] de Maintenon, dit que si vous êtes arrivé le jour que l'on marque, le diable vous a porté. » Le roi de son côté, meilleur juge en ces matières, lui adressa de grands éloges. « Votre zèle et votre bonne volonté, dit-il, vous ont fait vaincre des difficultés qui auraient paru insurmontables à beaucoup d'autres. Jamais marche de troupes n'a été faite avec plus d'activité et de vigilance, et il n'est presque pas croyable que vous ayez pu arriver du camp où vous étiez au-delà de Perpignan en moins de trois jours, surtout conduisant avec l'infanterie douze pièces de canon. »

De retour en Roussillon (6 août 1710), Noailles, ayant appris que les conférences de Gertruydemberg étaient rompues, insista plus que jamais auprès de la cour de Versailles pour faire apprécier l'importance de la possession de Girone. La déroute de Saragosse ajourna toute reprise d'hostilités. Louis XIV, décidé à obtenir la paix à tout prix, chargea le duc d'amener son petit-fils à ses vues (septembre 1710). La mission était délicate et tout à fait contraire aux sentiments personnels de Noailles. D'après ses instructions il devait presser Philippe V de sacrifier sa couronne, s'il n'était plus en état de la soutenir, et de se contenter en échange d'un faible apanage, tel que la Sicile et la Sardaigne;

de lui déclarer l'abandon formel de la France, de dissiper ses illusions, de laisser entrevoir enfin la possibilité d'une guerre entre l'aïeul et le petit-fils si ce dernier ne renonçait à aucune de ses prétentions. Le duc rejoignit la cour d'Espagne au moment où, chassée de Madrid par l'archiduc d'Autriche victorieux, elle venait chercher un asile à Valladolid. Ce fut en vain qu'il plaida la cause de la paix : en dépit des raisons qu'il put alléguer et des malheurs qu'il fit pressentir, Philippe V ne voulut jamais s'avouer vaincu; il persista à combattre, assurant que l'opinion publique était pour lui et qu'avec cinquante mille soldats fidèles rien n'était désespéré. La seule chose décisive qu'il put tirer de lui fut la promesse de faire tout ce qu'on voudrait pourvu qu'on lui laissât l'Espagne et les Indes.

Pour se conformer au désir de Philippe, Noailles rapporta lui-même à Louis XIV la réponse de ce prince et l'informa au naturel de de l'état des choses. Il ranima les espérances, il inspira des résolutions vigoureuses, et le siége de Girone fut de nouveau décidé. Au début de l'hiver, et lorsque Vendôme reprenait l'offensive dans la Castille, il pénétra en Catalogne (25 novembre 1710); mais, par suite du mauvais temps, il n'arriva devant Girone que le 15 décembre. Les pluies continuelles, le débordement des rivières, la défense opiniâtre des assiégés, la rigueur de la saison, rien ne le découragea : il surmonta tous les obstacles, et reçut le 25 janvier 1711 la capitulation de cette place, où son père était entre en maître dix-sept ans auparavant. Cette expédition, qui fut aussi utile au rétablissement de la paix que la victoire de Villaviciosa, lui valut la grandesse d'Espagne, que le roi lui permit d'accepter. De concert avec Vendôme, il dressa le plan de la campagne suivante. En même temps il reçut de son gouvernement l'ordre de se rendre une seconde fois auprès de Philippe V et de le décider à la paix. Sa négociation dura plus de six mois, et eut peu d'effet; il demanda son rappel, et fit donner au marquis de Bonnace le titre d'ambassadeur qu'on lui avait offert. D'après Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, il eut « un ordre sec et précis » de revenir, et fut très froidement reçu par le roi, Mme de Maintenon et la Dauphine. L'intrigue suivante aurait, dit-on, suffi à motiver cette prompte disgrâce. Pendant son séjour à la cour d'Espagne, Noailles avait agi de concert avec le marquis d'Aguilar pour donner une maîtresse à Philippe V, qui s'éloignait de plus en plus de sa femme, attaquée depuis longtemps des écrouelles, qui la conduisirent au tombeau; ils espéraient par cette folie de jouer eux-mêmes dans la monarchie le rôle de la princesse des Ursins. « Ils prirent le roi, raconte Saint-Simon, par le foible qu'ils lui connaissaient sur sa santé et lui firent peur de gagner le mal de la reine. Ce soin pour sa conservation fut assez bien reçu pour leur donner espérance; ils continuèrent, elle augmenta; ils plaignirent le roi sur ses besoins, ils battirent la campagne sur la force et les raisons de nécessité; en un mot, ils lui proposèrent une maîtresse. Tout allait bien jusque-là, mais le mot de *maîtresse* effaroucha la piété du roi, et les perdit. » Quoi qu'il en soit de la véracité de cette intrigue, Noailles, frappé d'une sorte de défaveur, ne fut plus employé qu'à la mort de Louis XIV, et noua dès lors des relations actives avec le duc d'Orléans et son parti.

Après la mort du roi, le duc de Noailles entra dans le conseil général que le régent avait institué de sa propre autorité pour veiller à la direction suprême des affaires. Cette haute faveur lui permit de déployer dans tout son jour l'aptitude administrative dont il avait donné maintes preuves au milieu des opérations de guerre et de cabinet. Appelé à présider, sous le maréchal de Villeroi, le conseil des finances (24 septembre 1715), il supporta à peu près seul le fardeau de ce ministère, le plus lourd et le plus dangereux de tous. Passionné pour le bien public, il s'appliqua à juger de tout par lui-même, examina les détails sans perdre les principes de vue, et ne sépara point les intérêts de la couronne de ceux de la nation. La pénurie du trésor royal était telle que l'on constata tout d'abord un déficit de 77 millions pour les dépenses courantes, une quantité énorme de dettes exigibles, et le revenu de deux années consumé d'avance. Sur la proposition ou avec le concours de Noailles, on réduisit l'intérêt des rentes, on supprima une foule d'offices privilégiés, on régla les pensions, on ordonna la révision des comptes, on diminua les tailles, on réforma les troupes et la maison du roi, on autorisa l'exportation des grains. Une mesure mauvaise en soi, mais qui parut nécessaire, fut l'altération des monnaies; l'État en retira environ 72 millions de bénéfice. En 1716, le duc eut la plus grande part à la conversion des bons royaux, tombés dans le discrédit, en billets de l'État, et à l'établissement d'une chambre de justice chargée de sévir contre les traitants et de rechercher l'origine des fortunes mal acquises (1). Dans le conseil du commerce, qu'il présida également et qui fut de création postérieure, il parvint à faire supprimer plusieurs prohibitions onéreuses ainsi que l'impôt des 4 sols pour livre. L'esprit d'ordre et de sagesse dont il était animé (2) l'éclaira de bonne

(1) Ce rigoureux moyen n'était pas nouveau, puisque Sully et Colbert l'avaient déjà employé avec succès. La chambre siégea de mars 1716 à juin 1717 : elle taxa 4,410 personnes, la plupart sans patrimoine et sans naissance, et sur la totalité de leurs biens estimés à près de 800 millions, elle leur en laissa 493, toutes dettes payées. Les frais de justice s'élevèrent seulement à 1,200 mille livres. Ceux du tribunal établi en 1661 par Colbert avaient été de 16 millions en huit années.

(2) Le *Mémoire* qu'il lut en juin 1717 au conseil des finances est la meilleure preuve qu'on peut donner de sa capacité et de la droiture de ses vues. Au nombre des moyens qu'il croyait propres à rétablir les finances, il

heure sur l'extrême péril où les opérations hardies de Law allaient jeter l'État; après avoir applaudi à la création de la banque générale proposée en mai 1716 par le financier écossais, il s'unit au chancelier Daguesseau pour le combattre et partagea son honorable disgrâce : forcé de résigner ses fonctions de président, il demeura simple membre du conseil de régence (28 janvier 1718). Mais le crédit dont il jouissait toujours auprès du duc d'Orléans inspira de l'ombrage au cardinal Dubois, qui finit en 1722 par le faire exiler dans ses terres. Il ne fut rappelé qu'en novembre 1723, après la mort de ce personnage (1).

Pendant dix ans, Noailles ne revint point aux affaires; la confiance et l'estime qu'avait placées en lui le cardinal de Fleury lui permirent néanmoins de s'y mêler dans une certaine mesure. Le cardinal était dévoué à sa famille, et tous deux paraissaient cordialement unis. Lorsque la guerre éclata contre l'empereur (1733), il offrit ses services, et fut attaché à l'armée d'Allemagne sous les ordres du maréchal de Berwick. Chargé en 1734 de l'attaque des lignes d'Ettlingen, il les força aisément, et rejoignit l'armée sous les remparts de Philipsbourg. Après la mort de Berwick, on lui remit la conduite des opérations ainsi qu'à d'Asfeld; l'un et l'autre reçurent le même jour le bâton de maréchal et le commandement en chef (14 juin 1734). Philipsbourg capitula au bout de cinq semaines; mais cette campagne n'aboutit à aucun résultat important. Le partage de l'autorité n'avait produit que jalousie et impuissance. D'Asfeld, défiant et entêté, affectait de ne point consulter son collègue; Noailles, qui devait lui obéir et le redresser à la fois, se plaignait sans cesse. Sa correspondance à cette époque prouve qu'il n'avait rien perdu de son activité. « Jamais, dit Millot, général n'écrivit plus au milieu des camps; sa tente pouvait se comparer au cabinet d'un ministre et quelquefois d'un homme de lettres. » La retraite du maréchal d'Asfeld lui permit enfin d'agir seul; il ramena ses troupes dans l'Alsace, et y passa l'hiver. Au moment où il espérait recueillir au-delà du Rhin le fruit de ses travaux, on jugea qu'il servirait plus utilement en Italie sous les ordres du roi de Sardaigne, à qui les traités donnaient le pouvoir de généralissime (24 février 1735). Arrivé à Turin le 9 mars, il reçut les marques de distinction les plus flatteuses, et, plus adroit ou plus heureux que Coigny et Broglie, ses prédécesseurs, il parvint à voir ses plans approuvés du roi. Dans l'espace de quelques semaines, il occupa les châteaux de Gonzague et de Reggiolo, gagna le combat de Revere, traversa le Mincio et prépara le blocus de Mantoue, le dernier refuge des Impériaux en Italie. L'armistice conclu directement par le cardinal de Fleury avec l'empereur, et sans le concours des alliés, l'obligea de suspendre les hostilités. On eut recours à lui pour négocier les arrangements nécessaires à la conclusion de la paix, mission qui, selon ses expressions, n'etait ni facile ni agréable, puisqu'il lui fallut des ménagements infinis et autant de prudence que de fermeté non-seulement pour amener l'évacuation de l'Italie, mais pour satisfaire les intérêts et l'orgueil blessé des rois de Sardaigne et d'Espagne, que l'on avait gagnés par des promesses.

La mort de l'empereur Charles VI alluma une guerre aussi furieuse que celle qui avait suivi la mort de Charles II, roi d'Espagne. Dès que la France y prit part, le duc de Noailles, dont l'âge ne ralentissait pas l'ardeur, fut envoyé sur les frontières du nord (21 août 1742) et mit tous ses soins à les garantir de l'invasion dont elles étaient menacées. Il commença dès lors avec Louis XV et continua pendant quelques années une correspondace particulière, pleine de zèle et de franchise, et dans laquelle il traita d'une façon exacte, quoique un peu diffuse, les matières les plus importantes de la guerre et de l'administration. Il lui conseilla même, dans un long mémoire, de ne point donner de successeur au cardinal de Fleury, de ne jamais prendre ni favori ni premier ministre, et de gouverner autant que possible par lui-même. Le roi goûta les raisons du maréchal, et voulut qu'il eût entrée au conseil avec le rang de ministre d'État (10 mars 1743). Appelé le 1er avril suivant au commandement de l'armée d'Allemagne, il prit ses mesures avec beaucoup d'habileté : par les divers postes qu'il occupa, il resserra et affama tellement les alliés dans leur camp que Georges II, roi d'Angleterre, ayant entrepris dans une marche nocturne de se rapprocher de Francfort, se trouva bientôt enfermé dans la plaine étroite de Dettingen, ayant d'un côté des collines, des bois et des marais et de l'autre le Mein défendu par des batteries. On pouvait regarder la victoire comme infaillible : l'intempestive bravoure du duc de Grammont, neveu du maréchal, fit échouer le projet le mieux concerté et occasionna un combat sanglant, où la perte fut

propose, dans les cas de nécessité, une imposition générale sur tout le corps de l'État, et en temps ordinaire la taille proportionnelle. Ce rapport remarquable a été inséré tout entier par Forbonnais dans ses *Recherches sur les finances de France* (Bâle, 1758, 2 vol. in-4°).

(1) Dubois l'accusa vaguement de n'avoir pas été étranger aux intrigues de la duchesse du Maine; sa haute position et son influence étaient des motifs suffisants d'éloignement. Lors de l'entrée de Dubois au conseil de régence, presque tous les membres s'abstinrent tout d'abord d'y siéger avec lui; une dispute s'éleva qui se termina par des lettres de cachet. Le jour même qu'elle commença, Noailles ayant rencontré le nouveau ministre au Louvre, lui dit : « Cette journée sera fameuse dans l'histoire, Monsieur : on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée dans le conseil en a fait déserter les grands du royaume. » Lorsque la majorité du roi fut déclarée, l'exil de Noailles cessa. Dès qu'il reparut à la cour, le régent l'embrassa tendrement, et lui protesta que sa disgrâce était le fait de ce *coquin de cardinal*. « Hé bien, que dirons-nous? » ajouta-t-il avec une sorte d'embarras. Noailles répondit en homme d'esprit : *Pax vivis, requies defunctis.* Le lendemain de cette entrevue, le régent mourut d'apoplexie.

égale et qui ne décida rien (27 juin 1743). Noailles laissa cinq mille hommes sur le champ de bataille, repassa le Mein, et se tint à portée de soutenir le maréchal de Coigny. Ce fut à cette époque que, frappé de la position critique des armées françaises, il demanda au roi, pour le seconder, le comte de Saxe, dont il avait apprécié le génie militaire au siége de Philipsbourg; mais le roi désapprouva momentanément ce choix, en reprochant au comte son humeur légère et *peu souciante*, son ambition d'être souverain et surtout sa qualité de huguenot.

Une suite d'opérations malheureuses isola la France, et faillit l'exposer à supporter seule tout l'effort de la coalition. Noailles, qui avait toujours l'oreille du roi, lui remontra vivement combien l'on devait avoir de sujets d'alarmes : la désorganisation et le petit nombre des troupes, l'absence d'hommes capables dans les affaires, le peu de crédit dans les cours, les frontières menacées d'une invasion. D'après les conseils du maréchal, Louis XV résolut de raffermir les courages ébranlés en se montrant enfin à la tête des armées; comme l'année 1743 était déjà avancée, il ajourna son projet à la campagne prochaine. En attendant, et pour que la guerre offrît des chances de succès, Noailles travailla activement à recruter des alliés parmi les princes d'Allemagne. Non-seulement il eut la principale part à toutes les négociations dont Chavigny fut chargé à Francfort, mais il saisit avidement l'occasion de renouer avec le roi de Prusse une alliance qu'il eut le bonheur de voir réussir, en dépit des intrigues de la cour. Après le renvoi d'Amelot (26 avril 1744), Louis XV avait déclaré qu'il tiendrait lui-même le portefeuille des affaires étrangères ; il persista six mois dans cette résolution, ou plutôt il en laissa tout aussi longtemps la direction au maréchal (1). Ce dernier, sans cesser de conduire les grandes négociations qui étaient sur le tapis, avait pris dès le 1[er] avril le commandement de l'armée de Flandre ; il occupa Menin et facilita au roi, qui vint au camp dans le mois de juin, la prise d'Ypres et de Furnes. A la fin de juillet, il se rendit dans l'Alsace, province que le prince Charles de Lorraine venait d'envahir, se concerta avec les ducs de Belle-Isle et de Coigny, atteignit les Autrichiens dans les environs de Haguenau et leur livra un sanglant combat, qui dura toute une journée (23 août) ; le lendemain, lorsqu'il se remit en marche, il apprit que l'ennemi était en sûreté au delà du Rhin. Cette opération, dont on avait espéré un grand effet, lui attira beaucoup de critiques et

(1) D'après Millot, toute la correspondance de ce département passait par ses mains; il remettait les dépêches à un premier commis, du Theil, qui répondait aux ministres. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, expédiait ce qui demandait la signature d'un secrétaire d'État. En même temps il écrivait à l'empereur Charles VII, à Louis XV, à Frédéric II, aux généraux français, des lettres et des mémoires fort détaillés.

de désagréments; il soumit sa conduite au jugement des rois Louis XV et Frédéric II, qui parurent y donner leur approbation, et insista beaucoup sur la nécessité d'être déchargé du fardeau des affaires étrangères. On lui donna pour successeur le marquis d'Argenson, frère aîné du ministre de la guerre (18 novembre 1744).

Après avoir suivi le roi au siége de Fribourg, Noailles se trouva également à ses côtés à la bataille de Fontenoy (1745) : tout occupé du salut de l'État, il consentit à seconder le comte de Saxe, et lui servit même de premier aide de camp. Le 1[er] avril 1746 il se rendit à Madrid avec le titre d'ambassadeur extraordinaire; chargé de regagner la confiance de Philippe V, qui avait lieu d'être mécontent de la politique française à l'égard de la Sardaigne, il parvint à l'apaiser, et régla en même temps les mesures à prendre pour l'établissement destiné à l'infant don Philippe en Italie. Il prit congé, le 7 juin suivant, de la cour d'Espagne, après avoir reçu la Toison d'or pour le comte de Noailles, son fils, qui l'avait accompagné. Il rejoignit ensuite Louis XV en Flandre, et contribua par ses conseils aux succès militaires, faisant moins office de général que de ministre et continuant de rédiger des plans de campagne pour les maréchaux de Belle-Isle, de Saxe et de Lowendahl ou des mémoires étendus pour la réforme du gouvernement. Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), il ne donna plus son attention qu'aux affaires du conseil, où il siégeait toujours, en sa qualité de ministre d'État. Les avis qu'il y donna n'y furent plus que rarement suivis; ce fut pourtant lui qui proposa l'expédition de Minorque, par laquelle on débuta si heureusement dans la guerre de 1756. Voyant diminuer son influence, succombant d'ailleurs sous le poids de l'âge et des infirmités, il demanda sa retraite dans une lettre touchante adressée au roi (28 mars 1756). « Mes forces, dit-il, ne répondent plus à mon zèle. Je sens tous les avant-coureurs de la décrépitude, qui m'annoncent que je ne dois plus m'occuper que du dernier avenir et du soin de m'y préparer. » Il termina sa longue carrière à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le maréchal de Noailles a été l'un des hommes les plus remarquables de son siècle. A une belle âme et à un esprit supérieur, il joignait beaucoup d'amabilité et de culture, l'amour du roi et de la patrie, le zèle du bien public, une ardeur prodigieuse pour le travail. Il est rare de rencontrer chez un seul homme tant de talents et de connaissances. Saint-Simon, l'ennemi particulier de sa famille, a tracé deux fois de lui un portrait où il donne carrière à ses ressentiments et à sa verve caustique. Nous préférons citer le passage suivant extrait des *Mémoires secrets* de Duclos, et qui dans sa malignité même offrira un correctif nécessaire aux louanges souvent exagérées de l'abbé Millot. « A l'é-

gard du duc de Noailles, en le décomposant, on en aurait fait plusieurs hommes, dont quelques-uns auraient eu leur prix. Il a beaucoup de toutes sortes d'esprit, une éloquence naturelle, flexible et assortie aux différentes matières; séduisant dans la conversation, prenant le ton de tous ceux à qui il parle, et souvent par là leur faisant adopter ses idées, quand ils croient lui communiquer les leurs; une imagination vive et fertile, toutefois plus féconde en projets qu'en moyens. Il n'a de suite que pour son intérêt personnel, qu'il ne perd jamais de vue. Ses connaissances sont étendues, variées et peu profondes. Il accueille fort les gens de lettres et s'en est servi utilement pour des mémoires. Dévot ou libertin, suivant les circonstances, il se fit disgracier en Espagne en proposant une maîtresse à Philippe V. Il suivit ensuite Mme de Maintenon à l'église et entretint une fille d'Opéra au commencement de la régence pour être au ton régnant. Le désir de plaire à tous les partis lui a fait jouer des rôles embarrassants, souvent ridicules et quelquefois humiliants. Citoyen zélé quand son intérêt propre le lui permet, il s'appliqua à rétablir les finances, et y serait peut-être parvenu si le régent l'eût laissé continuer ses opérations. » On doit au duc de Noailles la conservation d'une partie de ce que Louis XIV avait écrit lui-même sur divers événements de son règne (1). Ce fut dans les dernières années de sa vieillesse, loin du tumulte et des affaires, qu'il fit sa principale occupation de mettre en ordre cette prodigieuse quantité de manuscrits, formant environ 200 vol. in-fol. et d'où l'abbé Millot a extrait ses *Mémoires politiques et militaires*. Cet ouvrage, dans lequel l'éditeur a conservé dans toute leur intégrité les pièces les plus curieuses, parut pour la première fois en 1777 (6 vol. in-12) et fut réimprimé dans la *Collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France*, de Michaud et Poujoulat.

De Françoise d'Aubigné, sa femme, le duc de Noailles eut six enfants : *Louis* (*voy.* ci-après), *Philippe* (*voy.* MOUCHY), *Françoise-Adélaïde*, comtesse d'Armagnac; *Amable-Gabrielle*, mariée au fils du maréchal de Villars; *Marie-Louise*, duchesse de Caumont, et *Marie-Anne-Françoise*, comtesse de La Marck.

P. LOUISY.

Millot, *Mémoires*. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — La Chesnaye Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV* et *Siècle de Louis XV*.

(1) « Un soir, en 1714, raconte Millot, Louis l'envoya dans son cabinet chercher des papiers écrits de sa main, qu'il voulait jeter au feu. Il en brûla d'abord plusieurs, qui intéressaient la réputation de différentes personnes; il allait brûler tout le reste, notes, mémoires, morceaux de sa composition sur la guerre ou la politique : le duc le pria instamment de les lui donner, et il obtint cette grâce. » Il en déposa les originaux en 1749 à la Bibliothèque du Roi. Voltaire, auquel il les avait communiqués en partie, en inséra des fragments dans le ch. XXVIII du *Siècle de Louis XIV*.

— Saint-Simon, *Mémoires*. — Duclos, *Mémoires secrets*. — Courcelles, *Dict. des généraux français*. — Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. — De Luynes, *Mém.*

NOAILLES (*Louis-Antoine* DE), cardinal français, frère du précédent, né le 27 mai 1651, au château de Teissières, près d'Aurillac, mort à Paris, le 4 mai 1729. Il fut de bonne heure destiné à la carrière ecclésiastique et pourvu de la domerie d'Aubrac, diocèse de Rodez, où il introduisit plus tard la règle de Chancelade. Docteur de Sorbonne le 14 mars 1676, après avoir fait avec distinction sa licence, il devait, par sa naissance et par le crédit de sa famille, arriver promptement aux premières dignités de l'Église. En mars 1679 le roi le nomma à l'évêché de Cahors, et le transféra en juin 1680 à celui de Châlons-sur-Marne, une des pairies ecclésiastiques. « M. de Noailles, dit Saint-Simon, porta à Châlons son innocence baptismale, et y garda une résidence exacte, uniquement appliqué aux visites, au gouvernement de son diocèse et à toutes sortes de bonnes œuvres. » Il assista à l'assemblée générale du clergé tenue en 1681, au sujet de la régale, et à celle où furent adoptés les quatre fameux articles du 19 mars 1682. Il avait montré dans ces deux diocèses une piété si exemplaire et une si grande attention à faire fleurir dans le clergé la science, la régularité et les bonnes mœurs, qu'à la mort de M. de Harlay, Louis XIV n'hésita point à l'appeler, le 19 août 1695, à l'archevêché de Paris. Au sujet de cette nomination, « il arriva, pour la première fois, que le P. de La Chaise ne fut point consulté. Mme de Maintenon osa, peut-être aussi pour la première fois, en faire son affaire. Elle montra au roi des lettres pressantes de MM. Thiberge et Brisacier, supérieurs des missions étrangères, que, pour contrecarrer les Jésuites, dont le crédit la gênait, elle avait mis à la mode auprès du roi. Il lui importait que l'archevêque de Paris ne fût point à eux, pour qu'il fût à elle. M. de Noailles lui était un bon garant; en un mot, elle l'emporta, et M. de Châlons fut nommé à son insu et à l'insu du P. de La Chaise. Le camouflet était violent; aussi les Jésuites ne l'ont-ils jamais pardonné à ce prélat. Il était pourtant si éloigné d'y avoir part, que malgré les mesures qu'il avait prises pour s'en éloigner, lorsqu'il se vit nommé, il ne put se résoudre à accepter, et qu'il ne baissa la tête sous ce qu'il jugeait être un joug trop pesant qu'à force d'ordres réitérés, auxquels enfin il ne put résister. » M. de Noailles accepta donc; mais, comme il l'avait prévu, il perdit dans ce nouveau diocèse la tranquillité dont il avait jusqu'alors joui. Étant évêque de Châlons, il avait cette même année renouvelé l'approbation que Félix Vialart, son prédécesseur, avait donnée, le 9 novembre 1671, aux *Réflexions morales* sur le Nouveau Testament du P. Quesnel de l'Oratoire. Devenu archevêque de Paris, il censura, le 20 août 1696, un livre de l'abbé de Barcos, intitulé : *Exposition de la*

foi de l'Église romaine touchant la grâce et la prédestination. Mais après avoir, dans la première partie de cette ordonnance, condamné les erreurs du livre de Jansénius, il s'étendit longuement dans la seconde partie pour prouver la grâce efficace par elle-même et la prédestination gratuite, et il y fit défense de donner à qui que ce fût le nom vague de *janséniste*, si ce n'est à ceux qui seraient convaincus d'avoir enseigné quelqu'une des cinq propositions dans le sens naturel, selon les nouveaux brefs d'Innocent XII. Dès ce moment la guerre s'alluma entre lui et les jésuites, et en 1698 parut une sorte de libelle sous le titre de : *Problème ecclésiastique*, consistant à savoir auquel il fallait croire ou de M. de Noailles, archevêque de Paris, condamnant l'*Exposition de la foi*, comme renouvelant les dogmes de Jansénius, ou de M. de Noailles, évêque de Châlons, approuvant les *Réflexions morales* du P. Quesnel qui contiennent tout le venin de ces dogmes. Comme cette brochure était anonyme, les Jésuites furent tout d'abord soupçonnés d'en être les auteurs; on assurait d'ailleurs qu'à la lecture de l'ordonnance archiépiscopale, le P. de la Chaise s'était pris à dire : « Qu'il ferait boire à M. de Noailles jusqu'à la lie le vase de la colère de la Société. » La paternité du *Problème* fut même attribuée au P. Doucin; mais on apprit fort longtemps après que son véritable auteur était un bénédictin, dom Thierri de Viaixnes, *janséniste des plus outrés*, dit le chancelier d'Aguesseau. Vivement piqué, M. de Noailles obtint, le 16 janvier 1699, un arrêt du parlement qui condamnait ce libelle à être lacéré et brûlé, et un arrêt semblable fut rendu à Rome, le 2 juillet 1700. Dans l'intervalle, il avait, le 9 mai 1696, pris séance au parlement comme duc de Saint-Cloud et pair de France, et, le 1er janvier 1698, le roi l'avait nommé prélat commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il voulut, dans l'affaire du quiétisme, se porter médiateur entre Bossuet et Fénelon qui avait été son condisciple au collége du Plessis; mais il fut bientôt subjugué par l'ascendant du premier. Celui-ci fait bien connaître quelles étaient les dispositions de l'archevêque de Paris, quand il écrivait à son neveu, le 10 juin 1697 : « M. de Paris craint M. de Cambrai et me craint également. Je le contrains, car sans moi tout irait à l'abandon, et M. de Cambrai l'emporterait.... MM. de Paris et de Chartres sont faibles, et n'agiront qu'autant qu'ils seront poussés. » Aussi M. de Noailles et Fénelon demeurèrent-ils toujours depuis en froideur. Dans l'assemblée de 1700, qu'il présida et où sa faveur, sa piété et son savoir lui acquirent beaucoup de réputation, il donna de nouveaux sujets de mécontentement aux jésuites, en admettant la dénonciation du livre du cardinal Sfondrati, *Nodus prædestinationis*, et en faisant condamner cent vingt-sept propositions extraites de différents casuistes, parmi lesquels étaient plusieurs jésuites. La pourpre qu'il reçut d'Innocent XII, le 21 juin 1700, à la nomination de Louis XIV, loin de désarmer l'envie, ne fit que l'exciter. Lorsque ce prince lui remit la barrette, le 22 juillet suivant, il lui adressa les propos les plus obligeants; mais bientôt, dominé par l'influence des jésuites, il se montra fort indisposé contre lui. M. de Noailles alla, cette même année, à Rome, au conclave où fut élu Clément XI qui, le 18 décembre, lui donna le chapeau avec le titre de Sainte-Marie sur la Minerve. Peu après son retour, en 1701, on proposa un problème théologique qu'on appela *le Cas de conscience par excellence*. « Pouvait-on donner les sacrements à un homme qui aurait signé le formulaire en croyant dans le fond du cœur que le pape et même l'Église peuvent se tromper sur le fait ? » Quarante docteurs se prononcèrent pour l'affirmative. Le cardinal de Noailles ordonna qu'on crût le droit d'une foi divine, et le fait d'une foi humaine; les autres évêques et notamment Fénelon exigèrent la foi divine pour le fait. Clément XI crut terminer la querelle en publiant (16 juillet 1705) la bulle *Vineam Domini Sabaoth*, par laquelle il ordonna de croire le fait sans expliquer si c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine. L'assemblée du clergé reçut cette bulle, mais avec la clause « que les évêques l'acceptaient par voie de jugement ». Suggérée par le cardinal qui présidait l'assemblée, et insérée le 3 août au procès-verbal d'acceptation, cette clause indisposa contre lui Clément XI. Quoique ni le pape ni le clergé de France n'eussent ordonné de signer cette bulle, le cardinal crut néanmoins devoir exiger la signature des communautés religieuses de son diocèse. Toutes se soumirent; mais les religieuses de Port-Royal ajoutèrent seulement cette réserve : « Sans déroger à ce qui s'est passé à notre égard, à la paix de l'Église, sous Clément IX. » Mal interprétée à la cour de France, cette restriction ne fut point désapprouvée à Rome; mais, au défaut des foudres de l'Église, on eut recours aux coups d'autorité. Le cardinal avait dit souvent que Port-Royal-des-Champs était le séjour de l'innocence et de la piété; il avait assuré aux religieuses qu'il ne contribuerait jamais à leur destruction; mais il ne sut point leur tenir parole, et prétendit alors que Port-Royal n'était plus que le séjour de l'opiniâtreté. Le décret de suppression fut rendu le 11 juillet 1709, et un arrêt du conseil (22 janvier 1710), dont l'exécution fut prompte, ordonna la démolition de l'antique monastère où reposaient les dépouilles des Lemaistre, des Arnauld, des Racine et de tant d'illustres personnages. « Après la destruction de Port-Royal, le cardinal n'en fut pas mieux avec les molinistes, mais beaucoup plus mal avec les jansénistes, ainsi que les Jésuites se l'étaient proposé. »

Cette même année (17 mars), il fut nommé proviseur de Sorbonne. Clément XI avait rendu (13 juillet 1708) un décret contre le livre du P. Ques-

nel, mais qui, de l'avis du parlement, ne fut point reçu en France. Les foudres lancés contre Quesnel ne produisirent leur effet qu'en 1713, après la publication de la bulle *Unigenitus*, sollicitée en partie par le P. Letellier, confesseur du roi. Antagoniste déclaré des *Réflexions morales*, ce jésuite était mal personnellement avec le cardinal, et il chercha à soulever le corps épiscopal contre lui à l'occasion d'un mandement du prélat. Une lettre de l'abbé Bochart de Saron rendit publique l'intrigue du P. Letellier, qui avait envoyé aux évêques des lettres toutes faites contre le cardinal, avec ordre de les lui renvoyer signées, pour être remises au roi. Le cardinal, au désespoir, en demande justice au roi, au duc de Bourgogne, à Mme de Maintenon, son alliée (1), et n'est écouté de personne. Opprimé par un jésuite, M. de Noailles s'en prit à la Société tout entière, et lui ôta le pouvoir de prêcher et de confesser dans le diocèse de Paris. Sur ces entrefaites parut la bulle *Unigenitus* (8 septembre 1713), qui proscrivait, sous vingt-quatre qualifications respectives, cent une propositions du livre du P. Quesnel. La guerre n'en fut dès lors que plus acharnée. Une partie de la nation accueillit d'abord peu favorablement le décret pontifical, et une assemblée d'évêques fut convoquée à Paris. Le 23 janvier 1714, quarante d'entre eux furent d'avis de l'accepter; sept, à la tête desquels se mit le cardinal de Noailles, président de l'assemblée, ne voulurent ni de la bulle ni des correctifs que l'on proposait. Louis XIV, croyant alors que sa conscience l'obligeait à écouter son confesseur contre son archevêque, défendit à celui-ci de paraître à la cour, et renvoya dans leurs diocèses les évêques ses adhérents. Le cardinal, exilé de Versailles, n'en eut que plus de partisans à Paris. Beaucoup de personnages des grands corps de l'État se joignirent à lui contre Rome et la cour; la bulle rencontra une forte opposition au parlement et n'obtint pas d'abord la pluralité des suffrages. La 91e proposition condamnée paraissait surtout si vraie aux magistrats que la proposition contraire aurait été, à leur avis, une hérésie politique dans tous les gouvernements : « La crainte d'une excommunication injuste, disait Quesnel, ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir. » Le parlement pensait que si cette maxime était fausse, aucun souverain ne serait en sûreté contre un sujet fanatique. La bulle fut cependant enregistrée le 15 février 1714, mais avec des modifications qui déplurent fort à la cour de Rome et aux molinistes. Dix jours après (25 février 1714), le cardinal publia un mandement, par lequel, tout en renouvelant la condamnation du P. Quesnel, il défendait provisionnellement d'accepter la bulle. Quelque bizarre que fût cette démarche, elle ne laissa pas que d'embarrasser un assez grand nombre de docteurs de Sorbonne, convoqués pour l'acceptation, et elle donna lieu à des scènes tumultueuses, à des exclusions, à des lettres de cachet, à des exils, à des enlèvements qui pensèrent atteindre le cardinal lui-même. Grâce à ces moyens, l'enregistrement eut lieu à la Sorbonne le 5 mars. Quant aux évêques auxquels le roi fit expédier la bulle, cent dix l'acceptèrent purement et simplement; quinze suivirent l'exemple du cardinal ou, du moins, ne l'acceptèrent qu'avec des explications; mais tous, à l'exception de Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix, condamnèrent le P. Quesnel. Après avoir vainement essayé de ramener à l'unité par la douceur les évêques récalcitrants et surtout le cardinal, Louis XIV pensa aux voies de rigueur, et il fut question de les déposer tous dans un concile national. Il avait même envoyé à Rome le conseiller d'État Amelot pour se concerter à cet égard avec le pape, lorsque la mort, qui le surprit (1er septembre 1715), changea complétement la face des affaires. Le roi avant de mourir fit appeler les cardinaux de Bissy et de Rohan pour leur demander si dans toutes ces disputes il n'était point entré de passion, et s'ils ne lui avaient rien fait faire au delà des bornes. Ils l'assurèrent que non, et que c'était le pur zèle de la religion qui les avait animés. M. de Noailles écrivit plusieurs lettres pour avoir la liberté de voir le roi dans cet état; mais ses ennemis l'en empêchèrent, et firent mettre dans la lettre que le chancelier écrivit en réponse à celles du cardinal, que le roi serait bien aise de le voir, pourvu qu'il acceptât la Constitution, condition que le roi n'avait point imposée. L'un des premiers actes du duc d'Orléans, régent du royaume, fut d'exiler le P. Letellier et de placer M. de Noailles à la tête du conseil de conscience. « Un changement immense, dit Saint-Simon, se fit en vingt-quatre heures dans l'opinion publique contre la Constitution; quinze jours y mirent le comble. L'herbe croissait à l'archevêché; il n'y paraissait que quelques Nicodèmes tremblants sous l'effroi de la synagogue. En un moment on s'en rapprocha, en un autre tout y courut. Les évêques qui s'étaient le plus prostitués à la cour, ceux du second ordre qui s'étaient le plus fourrés pour faire leur fortune, les gens du monde qui avaient eu le plus d'empressement de plaire et de s'appuyer sur des dictateurs ecclésiastiques n'eurent pas honte de grossir la cour du cardinal de Noailles, et il y en eut d'assez impudents pour essayer de lui vouloir persuader qu'ils l'avaient toujours aimé et respecté, et que leur conduite avait été innocente. Il en eut lui-même honte pour eux; il les reçut tous en véritable père, et ne montra quelque froideur qu'à ceux où la duperie aurait été trop manifeste, mais sans aigreur et sans reproches, peu ému au reste de ce subit changement qu'il voyait être la preuve d'un autre contraire, si la cour venait à cesser la faveur qu'elle lui montrait. » Les jésuites cependant continuaient à intriguer, à écrire, à par-

(1) Son neveu avait épousé Mlle d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon.

ler plus violemment que jamais, en sorte que le cardinal, qui avait laissé les pouvoirs à un petit nombre d'entre eux, se trouva à bout de ménagements avec eux et interdit tous ceux de son diocèse, à l'exception des PP. Gaillard, de La Rue, Lignières et de Trévoux (12 novembre 1716). Les évêques opposés à la bulle se décidèrent à en appeler au futur concile (1er mars 1717); le cardinal en appela lui-même, le 3 avril suivant; mais, comme il ne voulait point d'éclat, il tint son appel secret et ne le publia que le 24 septembre 1718. A cette époque, un revirement complet s'était opéré dans le gouvernement, quant aux affaires ecclésiastiques, et le conseil de conscience présidé par Noailles venait d'être supprimé. Le régent, qui détestait toutes ces querelles, ordonna le silence aux deux partis, et cette loi, tant recommandée et toujours violée, ne fut observée par aucun. La cour de France et la cour de Rome se consumaient inutilement en négociations, lorsque le système des finances calma les esprits et tourna leur activité vers les espérances que donnait la fortune. Law fit lui seul ce que Louis XIV, le pape et tant d'évêques n'avaient pu faire. Ces moments favorables furent employés à réunir l'Église de France. Le cardinal de Noailles se prêta à tout; il rétracta son appel, et son mandement de rétractation fut affiché, le 21 août 1720. Trois mois auparavant, il avait refusé des dimissoires pour les ordres sacrés au ministre Dubois, alors tout puissant, et dont il connaissait les vices d'esprit et de cœur et les mœurs si relâchées. Et l'on peut juger des fureurs où ce refus fit entrer Dubois, qui de sa vie ne le pardonna jamais au cardinal de Noailles. Enfin, après bien des démarches et des négociations, il donna (11 octobre 1728), un mandement par lequel il accepta purement et simplement la bulle. Tels furent les derniers sentiments de ce prélat, qui laissa le diocèse de Paris agité par des discussions fâcheuses, qu'il regretta sans doute d'avoir fomentées. Ses charités étaient immenses, et sa fortune personnelle ainsi que les revenus entiers de son siége étaient consacrés à soulager les misères de son diocèse et aux embellissements de sa cathédrale. Théologien savant, il était plein de candeur, de franchise et de modestie, et ses ennemis ne purent refuser de lui reconnaître les meilleures intentions. Le chancelier d'Aguesseau le représente dans ses *Mémoires* comme un homme accoutumé à se battre en fuyant, et qui, dans sa vie, a plus fait de belles retraites que de belles défenses. On a de lui des *Heures* à l'usage du diocèse de Paris, une *Conduite* pour la confession et la communion, un grand nombre de *Mandements* et d'*Instructions pastorales*, et plusieurs *Écrits* contre la bulle *Unigenitus*.

Son frère NOAILLES (*Jean-Baptiste-Louis-Gaston* DE), né au château de Teissières, le 7 juillet 1669, mourut à Châlons-sur-Marne, le 17 septembre 1720. Sacré évêque de Châlons le 20 mai 1696, il prit séance au parlement comme pair de France, le 30 juillet suivant. Il fut aussi successivement *dom* d'Aubrac, abbé de Montiéramey et de Hautvilliers, et se signala par son opposition à la bulle *Unigenitus*. H. FISQUET.

Gallia christiana, t. I, VIII et IX. — *Journal* de Dorsanne. — D'Avrigny, *Mem. chronol.* — *Hist. de Port-Royal.* — Saint-Simon, *Mém.* — Villefore, *Anecdotes sur la constitution* Unigenitus. — De Bausset, *Hist. de Fénelon.* — *Calendrier ecclés., pour* 1757. — Picot, *Mem. pour servir à l'hist. ecclés. du dix-huitième siècle.*

NOAILLES (*Louis*, duc DE), maréchal de France, fils du précédent, d'abord appelé comte, puis duc d'Ayen, né le 21 avril 1713, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 22 août 1793. Il entra aux mousquetaires en 1729, fut nommé mestre de camp du régiment de Noailles (cavalerie), le 4 mars 1730, sur la démission de son père, et capitaine en survivance de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi (23 décembre 1731). En 1733, il assista au siége de Kehl, à l'attaque des lignes d'Ettlingen et au siége de Philisbourg. Il suivit son père, qui commandait en chef l'armée d'Italie et fut présent à la prise de Gonzague, de Reggiolo, et de Révéro; il fut créé, en février 1737, duc d'Ayen, titre sous lequel il est plus généralement connu, parce qu'il le porta longtemps, et devint brigadier des armées le 1er janvier 1740. En 1742, il servit dans l'armée de Bavière, sous les ordres des comtes d'Harcourt et de Saxe, mais presque toujours dans la réserve. Le 14 mai 1743, il fut envoyé à l'armée du Rhin avec le grade de maréchal de camp, et combattit à Dettingen. Aide de camp du roi (1er mai 1744), il prit part en Flandre aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et en Alsace au combat d'Haguenau, à la prise de Fribourg, etc. En 1745, il combattit à Fontenoy et devant Tournay et Oudenarde. En juillet 1747, il était à la bataille de Lawfeld. Promu lieutenant général (20 décembre 1748), créé chevalier du Saint-Esprit (1er janvier 1749), le duc d'Ayen se démit de son régiment de cavalerie en faveur de son fils, et entra en jouissance du gouvernement de Saint-Germain-en-Laye par la démission de son père (23 décembre 1754). Il devint également capitaine titulaire de la compagnie des gardes en 1756, et la conserva jusqu'en 1776. En juillet 1757, il assistait à la bataille d'Hastembeck, contribua à la conquête du Hanovre, et gouverna Cassel jusqu'à la fin de la campagne. Il était de service auprès de Louis XV lorsque ce monarque fut légèrement blessé par Damiens (5 janvier 1759). Heurté rudement par ce malheureux au moment où il porta un coup de canif au roi, le duc d'Ayen l'arrêta le premier, et présida à son premier interrogatoire, qui fut accompagné de tortures extra-judicaires.

Après la mort de son père (24 juin 1766), il devint *duc de Noailles* et gouverneur général du Roussillon. Il reçut enfin le bâton de maréchal de France, le 24 mars 1775; mais aucun fait saillant ne vient légitimer la haute

fortune militaire qu'il ne devait qu'à la faveur dont jouissait sa famille. S'il faut en croire les chroniqueurs du temps, Louis XV lui confia plusieurs fois des missions intimes et fort délicates pour l'accomplissement desquelles un monarque se montre rarement ingrat. Louis de Noailles, d'ailleurs, avait toute la faveur du monarque et lui parlait avec plus de liberté qu'aucun autre; il a laissé la réputation d'un homme de bon goût et d'un esprit vif et mordant. Parmi les nombreuses saillies que l'on cite de lui, la suivante fera apprécier son caractère: « Louis XV lui disait un jour que les fermiers généraux soutenaient l'État. — Oui, sire, répartit le maréchal, comme la corde soutient le pendu! » On lui attribue un opuscule satirique contre les jésuites, intitulé : *Larmes de saint Ignace, par M. L. D. d'A.* (M. le duc d'Ayen); 1762, in-12. Le maréchal de Noailles ne voulut point émigrer, et se retira à Saint-Germain, où le chagrin de la mort de Louis XVI attrista ses derniers jours. En mourant il légua trente-six mille francs aux pauvres de cette petite ville.

Sa veuve, *Catherine-Françoise-Charlotte* de Cossé-Brissac, née le 13 janvier 1724, fut guillotinée à Paris, le 4 thermidor an II (22 juillet 1794). Sa belle-fille, Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau, duchesse d'Ayen, née le 12 février 1737, et sa petite fille, Anne-Jeanne-Baptiste-Adrienne-Pauline-Louise-Catherine-Dominique, vicomtesse de Noailles, née le 11 novembre 1758, partagèrent son malheureux sort sous « la prévention d'avoir participé aux conspirations et complots formés dans la maison d'arrêt du Luxembourg ». Elles furent du nombre des dernières victimes de la terreur. A. D'E—C.

Journal historique du règne de Louis XV (Paris, 1766, in-12), p. 53, 2e part. — Baron d'Espagnac, *Hist. de Maurice, comte de Saxe* (Paris, 1775, 2 vol. in-12). t. I, p. 218-300. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — *Le Moniteur universel*, du 7 au 9 thermidor an II, n° 310. — Voltaire, *Précis du règne de Louis XV*, chap. LXVII. — *Chronologie militaire*, t. V, p. 390. — Waroquier, *Tableau historique de la noblesse de France*, p. 276.

NOAILLES (*Jean-Paul-François*, duc DE), général français, fils du précédent, né à Paris, le 26 octobre 1739, mort le 20 octobre 1824, à Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). Pourvu en 1755 du gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, il devint la même année colonel du régiment de Noailles-cavalerie (dragons), et en 1759 capitaine en survivance de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi, dont il fut titulaire en 1776. Il fit à la tête de ce corps les quatre dernières campagnes de la guerre de Sept Ans, et fut promu brigadier de cavalerie le 15 juillet 1762; mais la paix conclue l'année suivante le rendit à des loisirs qu'au milieu d'une existence élevée il savait consacrer à l'étude des sciences. Divers mémoires estimés, qu'il publia sur la chimie et sur la physique expérimentale, lui ouvrirent en 1777 les portes de l'Académie des sciences. Lié dès lors avec la plupart des littérateurs et des philosophes du dix-huitième siècle, il fut l'un des seigneurs les plus spirituels de la cour de Louis XV et de Louis XVI, où il brilla, comme son père, par des mots heureux, par des vers faciles et par le charme de sa conversation. Il devint successivement maréchal de camp (3 janvier 1770), chevalier de la Toison d'Or (23 avril 1780), inspecteur général militaire, commandant en Flandre, et lieutenant général (1er janvier 1784). Le marquis de Ségur l'ayant nommé en 1781 membre du conseil de la guerre qu'il forma à son entrée au ministère, le général lut dans ce conseil plusieurs mémoires qui firent introduire diverses améliorations dans le régime militaire, notamment la réforme de faire coucher trois soldats d'infanterie dans un même lit. Émigré en Suisse en 1791, il s'empressa de revenir à Paris dès qu'il apprit que les jours du roi étaient menacés, ne quitta point ce prince toute la semaine qui précéda le 10 août 1792, et resta auprès de lui pendant cette journée. Réfugié de nouveau en Suisse, il se choisit une retraite paisible à Rolle (canton de Vaud); il y passa trente années au sein de l'étude et environné de la considération publique. La mort de son père, arrivée le 22 août 1793, le fit succéder au titre de duc de Noailles, comme le 24 juin 1766, il lui avait déjà succédé dans celui de duc d'Ayen, et de duc à brevet d'honneur. Rappelé dans sa patrie par la restauration, il fut compris, comme héritier de l'un des anciens duchés pairies du royaume, dans l'ordonnance du 4 juin 1814, qui constituait la nouvelle chambre des pairs; mais il n'y siégea que peu de temps, et ses infirmités et ses habitudes le ramenèrent bientôt dans sa retraite de Rolle. La perte qu'il fit en 1823 de sa seconde femme, la comtesse de Golofkin, dame russe, le décida à venir habiter auprès de ses enfants. A la réorganisation de l'Institut de France en 1816, il y fut inscrit avec le titre d'académicien libre, comme ayant été dès 1777 honoraire de l'ancienne Académie des sciences. On lui doit la carte d'Allemagne, connue sous le nom de *Chauchard*, la meilleure qui existe, et la seule qu'on ait consultée dans toutes les guerres dont ce pays a été le théâtre. De son premier mariage avec la fille du chancelier d'Aguesseau, M. de Noailles eut cinq filles dont la seconde épousa le général La Fayette, et une autre le vicomte de Noailles, son cousin (*voyez* ci-après); de son second mariage, il n'eut pas d'enfants, et son titre passa à Paul de Noailles, son petit-neveu, qui avait été substitué à sa pairie le 12 janvier 1823. H. F.

Moniteur univ., Éloge du duc de Noailles, prononcé à la chambre des pairs, par M. le prince de Poix (Noailles-Mouchy), le 5 février 1825. — De Courcelles, *Hist. généal. des pairs de France*, t. VIII.

NOAILLES (*Emmanuel-Marie-Louis*, marquis DE), diplomate français, frère du précédent, né à Paris, le 12 décembre 1743, mort au château de Maintenon (Eure-et-Loir), en septembre 1822. Entré de bonne heure au service, il fut

fait en décembre 1762 gouverneur de Vannes et d'Auray, et devint en 1768 ministre plénipotentiaire en basse Allemagne, et en 1770 ambassadeur auprès des états généraux des Provinces-Unies. En 1776 il passa à l'ambassade de Londres, et le 13 mars 1778 notifia à Georges III le traité d'alliance défensive signé à Paris, le 6 février précédent, entre la France et les États-Unis d'Amérique. Cette notification fit cesser ses fonctions à Londres. En 1783, il fut nommé ambassadeur auprès de l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et remplissait encore ces fonctions lorsque la révolution éclata. Le 24 mars 1792, il sollicita son rappel, déclarant que sa présence à Vienne lui semblait inutile. Sur le rapport qui fut fait de sa conduite à l'Assemblée nationale, Briche, député du Bas-Rhin, proposa de le mettre en état d'accusation comme traître. Un décret en ce sens fut rendu le 14 avril, mais rapporté le 19 du même mois à la suite d'une assez longue discussion. Quelque temps après son retour de Vienne, M. de Noailles, qui n'avait pas jugé à propos de demeurer à l'étranger, fut arrêté et tenu en prison jusqu'au 9 thermidor an II. A cette époque, il se retira à Maintenon, et mit tous ses soins à embellir ce château, plein de souvenirs chers à sa famille. Premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, depuis Louis XVIII, en janvier 1773, il avait été fait brigadier de cavalerie le 1er mars 1780, et maréchal de camp le 1er janvier 1784. M. le duc de Noailles, actuellement vivant, est son petit-fils. H. F.

Monit. univ., avril 1792 et octobre 1822. — Lachesnaye-Desbois, *Dictionn. de la noblesse.* — De Courcelles, *Dict. des pairs de Fr.*, t. VIII.

NOAILLES (*Louis-Marie*, vicomte DE), homme politique et général français, cousin des précédents (il était le second fils du maréchal de Mouchy), né à Paris, le 17 avril 1756, blessé mortellement devant La Havane, le 9 janvier 1804. Il entra fort jeune dans la carrière militaire, et se distingua surtout par les améliorations qu'il apporta dans l'instruction et l'armement des divers régiments d'infanterie dans lesquels il servit. Il était colonel des chasseurs d'Alsace et grand-bailli d'épée, lorsque, dominé par son penchant pour les principes libéraux, il demanda et obtint l'autorisation d'aller se battre en Amérique pour l'émancipation des États-Unis. Il brilla à côté de La Fayette, dont il devint l'ami et le beau-frère, et Washington fit plusieurs fois l'éloge de son courage et de son intelligence. A l'époque de la révolution, il en accepta les principes avec chaleur et franchise, et compta parmi les plus fervents défenseurs de la cause populaire. Député par la noblesse du bailliage de Nemours aux états généraux (mai 1789), il se montra d'abord partisan du vote par ordre et du *veto* qui donnait à chaque ordre le pouvoir d'empêcher la mise à exécution des mesures adoptées par un ou même deux d'entre eux. Néanmoins, le 13 juin, il proposa par esprit de concorde à la chambre de la noblesse de se réunir à celle du tiers état, et n'attendit pas l'invitation royale de réunion (27 juin) pour venir prendre place dans les rangs du tiers état et d'une partie du clergé, déjà constitués en *Assemblée nationale*. Il y siégea sur les bancs de la gauche parmi les progressistes. Ce fut lui qui, au 14 juillet, vint annoncer à l'Assemblée, séant alors à Versailles, le soulèvement de Paris, et la prise de la Bastille. Dans la nuit du 4 août, rendue si mémorable par l'abolition des droits féodaux, au moment où l'Assemblée venait, sur le rapport de Target, de confirmer, d'une façon assez pâle, les lois protectrices de la sûreté des personnes et des propriétés, le vicomte de Noailles s'élança à la tribune, et s'écria que cette mesure était complétement insuffisante pour faire cesser l'effervescence générale, calmer les esprits, et arrêter les insurrections qui désolaient le pays; que le seul moyen de pacifier le peuple était de satisfaire enfin à ses besoins et d'alléger les charges de toutes natures qui l'écrasaient. Il proposa en conséquence de voter « 1° que l'impôt sera payé par tous les individus du royaume, dans la proportion de leur revenu; 2° que toutes les charges publiques seront à l'avenir également supportées par tous; 3° que tous les droits féodaux seront rachetables par les communautés en argent, ou échangés sur le prix d'une juste estimation; 4° que les corvées seigneuriales, les mainmortes et autres servitudes personnelles seront réduites sans rachat ». Appuyée énergiquement par le duc d'Aiguillon, cette proposition fut votée avec enthousiasme, et grâce à la généreuse initiative de M. de Noailles, en quelques heures des abus et des privilèges de toutes espèces furent abolis; le vieil arbre féodal fut ainsi déraciné, et cette révolution était bien autrement utile que la prise de la Bastille (1).

Le vicomte de Noailles rendit de grands services dans le comité militaire. Le 18 septembre il présenta un rapport sur la réorganisation de l'armée. Dans le courant de mai 1790, à la suite d'une discussion politique de peu d'importance, mais dans laquelle il avait apporté toute la chaleur de son caractère, il se battit au pistolet avec Barnave, dont il estimait d'ailleurs la personne

(1) Le vicomte de Noailles ne fut pas applaudi de tous. La généralité de la noblesse et du clergé lui reprocha « d'avoir démoli l'édifice avant d'avoir formé le plan de reconstruction; d'avoir fait de la popularité aux dépens de la majorité de sa caste; d'avoir provoqué une Saint-Barthélemy des propriétés et des droits séculaires, etc. » La cour nomma la nuit du 4 août, la *nuit des dupes* (Mme Campan, *Mémoires*, t. II, p. 68). Quelques partisans des anciens abus ont aussi contesté la générosité de M. de Noailles en provoquant la destruction des privilèges et des droits féodaux. Simple cadet de famille, son sacrifice, disaient-ils, était bien léger auprès de celui des seigneurs opulents que sa motion frappait. Noailles ne fit que renoncer à la survivance de la lieutenance générale de la Guyenne, charge encore occupée par son père.

nel, mais qui, de l'avis du parlement, ne fut point reçu en France. Les foudres lancés contre Quesnel ne produisirent leur effet qu'en 1713, après la publication de la bulle *Unigenitus*, sollicitée en partie par le P. Letellier, confesseur du roi. Antagoniste déclaré des *Réflexions morales*, ce jésuite était mal personnellement avec le cardinal, et il chercha à soulever le corps épiscopal contre lui à l'occasion d'un mandement du prélat. Une lettre de l'abbé Bochart de Saron rendit publique l'intrigue du P. Letellier, qui avait envoyé aux évêques des lettres toutes faites contre le cardinal, avec ordre de les lui renvoyer signées, pour être remises au roi. Le cardinal, au désespoir, en demande justice au roi, au duc de Bourgogne, à Mme de Maintenon, son alliée (1), et n'est écouté de personne. Opprimé par un jésuite, M. de Noailles s'en prit à la Société tout entière, et lui ôta le pouvoir de prêcher et de confesser dans le diocèse de Paris. Sur ces entrefaites parut la bulle *Unigenitus* (8 septembre 1713), qui proscrivait, sous vingt-quatre qualifications respectives, cent une propositions du livre du P. Quesnel. La guerre n'en fut dès lors que plus acharnée. Une partie de la nation accueillit d'abord peu favorablement le décret pontifical, et une assemblée d'évêques fut convoquée à Paris. Le 23 janvier 1714, quarante d'entre eux furent d'avis de l'accepter; sept, à la tête desquels se mit le cardinal de Noailles, président de l'assemblée, ne voulurent ni de la bulle ni des correctifs que l'on proposait. Louis XIV, croyant alors que sa conscience l'obligeait à écouter son confesseur contre son archevêque, défendit à celui-ci de paraître à la cour, et renvoya dans leurs diocèses les évêques ses adhérents. Le cardinal, exilé de Versailles, n'en eut que plus de partisans à Paris. Beaucoup de personnages des grands corps de l'État se joignirent à lui contre Rome et la cour; la bulle rencontra une forte opposition au parlement et n'obtint pas d'abord la pluralité des suffrages. La 91e proposition condamnée paraissait surtout si vraie aux magistrats que la proposition contraire aurait été, à leur avis, une hérésie politique dans tous les gouvernements : « La crainte d'une excommunication injuste, disait Quesnel, ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir. » Le parlement pensait que si cette maxime était fausse, aucun souverain ne serait en sûreté contre un sujet fanatique. La bulle fut cependant enregistrée le 15 février 1714, mais avec des modifications qui déplurent fort à la cour de Rome et aux molinistes. Dix jours après (25 février 1714), le cardinal publia un mandement, par lequel, tout en renouvelant la condamnation du P. Quesnel, il défendait provisionnellement d'accepter la bulle. Quelque bizarre que fût cette démarche, elle ne laissa pas que d'embarrasser un assez grand nombre de docteurs de Sorbonne, convoqués pour l'acceptation, et elle donna lieu à des scènes tumultueuses, à des exclusions, à des lettres de cachet, à des exils, à des enlèvements qui pensèrent atteindre le cardinal lui-même. Grâce à ces moyens, l'enregistrement eut lieu à la Sorbonne le 5 mars. Quant aux évêques auxquels le roi fit expédier la bulle, cent dix l'acceptèrent purement et simplement; quinze suivirent l'exemple du cardinal ou, du moins, ne l'acceptèrent qu'avec des explications; mais tous, à l'exception de Pierre de la Broue, évêque de Mirepoix, condamnèrent le P. Quesnel. Après avoir vainement essayé de ramener à l'unité par la douceur les évêques récalcitrants et surtout le cardinal, Louis XIV pensa aux voies de rigueur, et il fut question de les déposer tous dans un concile national. Il avait même envoyé à Rome le conseiller d'État Amelot pour se concerter à cet égard avec le pape, lorsque la mort, qui le surprit (1er septembre 1715), changea complétement la face des affaires. Le roi avant de mourir fit appeler les cardinaux de Bissy et de Rohan pour leur demander si dans toutes ces disputes il n'était point entré de passion, et s'ils ne lui avaient rien fait faire au delà des bornes. Ils l'assurèrent que non, et que c'était le pur zèle de la religion qui les avait animés. M. de Noailles écrivit plusieurs lettres pour avoir la liberté de voir le roi dans cet état; mais ses ennemis l'en empêchèrent, et firent mettre dans la lettre que le chancelier écrivit en réponse à celles du cardinal, que le roi serait bien aise de le voir, pourvu qu'il acceptât la Constitution, condition que le roi n'avait point imposée. L'un des premiers actes du duc d'Orléans, régent du royaume, fut d'exiler le P. Letellier et de placer M. de Noailles à la tête du conseil de conscience. « Un changement immense, dit Saint-Simon, se fit en vingt-quatre heures dans l'opinion publique contre la Constitution; quinze jours y mirent le comble. L'herbe croissait à l'archevêché; il n'y paraissait que quelques Nicodèmes tremblants sous l'effroi de la synagogue. En un moment on s'en rapprocha, en un autre tout y courut. Les évêques qui s'étaient le plus prostitués à la cour, ceux du second ordre qui s'étaient le plus fourrés pour faire leur fortune, les gens du monde qui avaient eu le plus d'empressement de plaire et de s'appuyer sur des dictateurs ecclésiastiques n'eurent pas honte de grossir la cour du cardinal de Noailles, et il y en eut d'assez impudents pour essayer de lui vouloir persuader qu'ils l'avaient toujours aimé et respecté, et que leur conduite avait été innocente. Il en eut lui-même honte pour eux; il les reçut tous en véritable père, et ne montra quelque froideur qu'à ceux où la duperie aurait été trop manifeste, mais sans aigreur et sans reproches, peu ému au reste de ce subit changement qu'il voyait être la preuve d'un autre contraire, si la cour venait à cesser la faveur qu'elle lui montrait. » Les jésuites cependant continuaient à intriguer, à écrire, à par-

(1) Son neveu avait épousé Mlle d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon.

ler plus violemment que jamais, en sorte que le cardinal, qui avait laissé les pouvoirs à un petit nombre d'entre eux, se trouva à bout de ménagements avec eux et interdit tous ceux de son diocèse, à l'exception des PP. Gaillard, de La Rue, Lignières et de Trévoux (12 novembre 1716). Les évêques opposés à la bulle se décidèrent à en appeler au futur concile (1er mars 1717); le cardinal en appela lui-même, le 3 avril suivant; mais, comme il ne voulait point d'éclat, il tint son appel secret et ne le publia que le 24 septembre 1718. A cette époque, un revirement complet s'était opéré dans le gouvernement, quant aux affaires ecclésiastiques, et le conseil de conscience présidé par Noailles venait d'être supprimé. Le régent, qui détestait toutes ces querelles, ordonna le silence aux deux partis, et cette loi, tant recommandée et toujours violée, ne fut observée par aucun. La cour de France et la cour de Rome se consumaient inutilement en négociations, lorsque le système des finances calma les esprits et tourna leur activité vers les espérances que donnait la fortune. Law fit lui seul ce que Louis XIV, le pape et tant d'évêques n'avaient pu faire. Ces moments favorables furent employés à réunir l'Église de France. Le cardinal de Noailles se prêta à tout; il rétracta son appel, et son mandement de rétractation fut affiché, le 21 août 1720. Trois mois auparavant, il avait refusé des dimissoires pour les ordres sacrés au ministre Dubois, alors tout puissant, et dont il connaissait les vices d'esprit et de cœur et les mœurs si relâchées. Et l'on peut juger des fureurs où ce refus fit entrer Dubois, qui de sa vie ne le pardonna jamais au cardinal de Noailles. Enfin, après bien des démarches et des négociations, il donna (11 octobre 1728), un mandement par lequel il accepta purement et simplement la bulle. Tels furent les derniers sentiments de ce prélat, qui laissa le diocèse de Paris agité par des discussions fâcheuses, qu'il regretta sans doute d'avoir fomentées. Ses charités étaient immenses, et sa fortune personnelle ainsi que les revenus entiers de son siége étaient consacrés à soulager les misères de son diocèse et aux embellissements de sa cathédrale. Théologien savant, il était plein de candeur, de franchise et de modestie, et ses ennemis ne purent refuser de lui reconnaître les meilleures intentions. Le chancelier d'Aguesseau le représente dans ses *Mémoires* comme un homme accoutumé à se battre en fuyant, et qui, dans sa vie, a plus fait de belles retraites que de belles défenses. On a de lui des *Heures* à l'usage du diocèse de Paris, une *Conduite* pour la confession et la communion, un grand nombre de *Mandements* et d'*Instructions pastorales*, et plusieurs *Écrits* contre la bulle *Unigenitus*.

Son frère NOAILLES (*Jean-Baptiste-Louis-Gaston* DE), né au château de Teissières, le 7 juillet 1669, mourut à Châlons-sur-Marne, le 17 septembre 1720. Sacré évêque de Châlons le 20 mai 1696, il prit séance au parlement comme pair de France, le 30 juillet suivant. Il fut aussi successivement *dom* d'Aubrac, abbé de Montiéramey et de Hautvilliers, et se signala par son opposition à la bulle *Unigenitus*. H. FISQUET.

Gallia christiana, t. I, VIII et IX. — *Journal* de Dorsanne. — D'Avrigny, *Mém. chronol.* — *Hist. de Port-Royal.* — Saint-Simon, *Mém.* — Villefore, *Anecdotes sur la constitution* Unigenitus. — De Bausset, *Hist. de Fénelon.* — *Calendrier ecclés., pour* 1757. — Picot, *Mém. pour servir à l'hist. ecclés. du dix-huitième siècle.*

NOAILLES (*Louis*, duc DE), maréchal de France, fils du précédent, d'abord appelé comte, puis duc d'Ayen, né le 21 avril 1713, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 22 août 1793. Il entra aux mousquetaires en 1729, fut nommé mestre de camp du régiment de Noailles (cavalerie), le 4 mars 1730, sur la démission de son père, et capitaine en survivance de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi (23 décembre 1731). En 1733, il assista au siége de Kehl, à l'attaque des lignes d'Ettlingen et au siége de Philisbourg. Il suivit son père, qui commandait en chef l'armée d'Italie et fut présent à la prise de Gonzague, de Reggiolo, et de Révéro; il fut créé, en février 1737, duc d'Ayen, titre sous lequel il est plus généralement connu, parce qu'il le porta longtemps, et devint brigadier des armées le 1er janvier 1740. En 1742, il servit dans l'armée de Bavière, sous les ordres des comtes d'Harcourt et de Saxe, mais presque toujours dans la réserve. Le 14 mai 1743, il fut envoyé à l'armée du Rhin avec le grade de maréchal de camp, et combattit à Dettingen. Aide de camp du roi (1er mai 1744), il prit part en Flandre aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et en Alsace au combat d'Haguenau, à la prise de Fribourg, etc. En 1745, il combattit à Fontenoy et devant Tournay et Oudenarde. En juillet 1747, il était à la bataille de Lawfeld. Promu lieutenant général (20 décembre 1748), créé chevalier du Saint-Esprit (1er janvier 1749), le duc d'Ayen se démit de son régiment de cavalerie en faveur de son fils, et entra en jouissance du gouvernement de Saint-Germain-en-Laye par la démission de son père (23 décembre 1754). Il devint également capitaine titulaire de la compagnie des gardes en 1756, et la conserva jusqu'en 1776. En juillet 1757, il assistait à la bataille d'Hastembeck, contribua à la conquête du Hanovre, et gouverna Cassel jusqu'à la fin de la campagne. Il était de service auprès de Louis XV lorsque ce monarque fut légèrement blessé par Damiens (5 janvier 1759). Heurté rudement par ce malheureux au moment où il porta un coup de canif au roi, le duc d'Ayen l'arrêta le premier, et présida à son premier interrogatoire, qui fut accompagné de tortures extra-judicaires.

Après la mort de son père (24 juin 1766), il devint *duc de Noailles* et gouverneur général du Roussillon. Il reçut enfin le bâton de maréchal de France, le 24 mars 1775; mais aucun fait saillant ne vient légitimer la haute

fortune militaire qu'il ne devait qu'à la faveur dont jouissait sa famille. S'il faut en croire les chroniqueurs du temps, Louis XV lui confia plusieurs fois des missions intimes et fort délicates pour l'accomplissement desquelles un monarque se montre rarement ingrat. Louis de Noailles, d'ailleurs, avait toute la faveur du monarque et lui parlait avec plus de liberté qu'aucun autre; il a laissé la réputation d'un homme de bon goût et d'un esprit vif et mordant. Parmi les nombreuses saillies que l'on cite de lui, la suivante fera apprécier son caractère: « Louis XV lui disait un jour que les fermiers généraux soutenaient l'État. — Oui, sire, répartit le maréchal, comme la corde soutient le pendu! » On lui attribue un opuscule satirique contre les jésuites, intitulé : *Larmes de saint Ignace, par M. L. D. d'A.* (M. le duc d'Ayen); 1762, in-12. Le maréchal de Noailles ne voulut point émigrer, et se retira à Saint-Germain, où le chagrin de la mort de Louis XVI attrista ses derniers jours. En mourant il légua trente-six mille francs aux pauvres de cette petite ville.

Sa veuve, *Catherine-Françoise-Charlotte* de Cossé-Brissac, née le 13 janvier 1724, fut guillotinée à Paris, le 4 thermidor an II (22 juillet 1794). Sa belle-fille, Henriette-Anne-Louise d'Aguesseau, duchesse d'Ayen, née le 12 février 1737, et sa petite fille, Anne-Jeanne-Baptiste-Adrienne-Pauline-Louise-Catherine-Dominique, vicomtesse de Noailles, née le 11 novembre 1758, partagèrent son malheureux sort sous « la prévention d'avoir participé aux conspirations et complots formés dans la maison d'arrêt du Luxembourg ». Elles furent du nombre des dernières victimes de la terreur. A. D'E—C.

Journal historique du règne de Louis XV (Paris, 1766, in-12), p. 83, 2e part. — Baron d'Espagnac, *Hist. de Maurice, comte de Saxe* (Paris, 1775, 2 vol. in-12), t. I, p. 218-309. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France.* — *Le Moniteur universel*, du 7 au 9 thermidor an II, n° 310. — Voltaire, *Précis du règne de Louis XV*, chap. LXVII. — *Chronologie militaire*, t. V, p. 390. — Waroquier, *Tableau historique de la noblesse de France*, p. 276.

NOAILLES (*Jean-Paul-François*, duc DE), général français, fils du précédent, né à Paris, le 26 octobre 1739, mort le 20 octobre 1824, à Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). Pourvu en 1755 du gouvernement de Saint-Germain-en-Laye, il devint la même année colonel du régiment de Noailles-cavalerie (dragons), et en 1759 capitaine en survivance de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi, dont il fut titulaire en 1776. Il fit à la tête de ce corps les quatre dernières campagnes de la guerre de Sept Ans, et fut promu brigadier de cavalerie le 15 juillet 1762; mais la paix conclue l'année suivante le rendit à des loisirs qu'au milieu d'une existence élevée il savait consacrer à l'étude des sciences. Divers mémoires estimés, qu'il publia sur la chimie et sur la physique expérimentale, lui ouvrirent en 1777 les portes de l'Académie des sciences. Lié dès lors avec la plupart des littérateurs et des philosophes du dix-huitième siècle, il fut l'un des seigneurs les plus spirituels de la cour de Louis XV et de Louis XVI, où il brilla, comme son père, par des mots heureux, par des vers faciles et par le charme de sa conversation. Il devint successivement maréchal de camp (3 janvier 1770), chevalier de la Toison d'Or (23 avril 1780), inspecteur général militaire, commandant en Flandre, et lieutenant général (1er janvier 1784). Le marquis de Ségur l'ayant nommé en 1781 membre du conseil de la guerre qu'il forma à son entrée au ministère, le général lut dans ce conseil plusieurs mémoires qui firent introduire diverses améliorations dans le régime militaire, notamment la réforme de faire coucher trois soldats d'infanterie dans un même lit. Émigré en Suisse en 1791, il s'empressa de revenir à Paris dès qu'il apprit que les jours du roi étaient menacés, ne quitta point ce prince toute la semaine qui précéda le 10 août 1792, et resta auprès de lui pendant cette journée. Réfugié de nouveau en Suisse, il se choisit une retraite paisible à Rolle (canton de Vaud); il y passa trente années au sein de l'étude et environné de la considération publique. La mort de son père, arrivée le 22 août 1793, le fit succéder au titre de duc de Noailles, comme le 24 juin 1766, il lui avait déjà succédé dans celui de duc d'Ayen, et de duc à brevet d'honneur. Rappelé dans sa patrie par la restauration, il fut compris, comme héritier de l'un des anciens duchés pairies du royaume, dans l'ordonnance du 4 juin 1814, qui constituait la nouvelle chambre des pairs; mais il n'y siégea que peu de temps, et ses infirmités et ses habitudes le ramenèrent bientôt dans sa retraite de Rolle. La perte qu'il fit en 1823 de sa seconde femme, la comtesse de Golofkin, dame russe, le décida à venir habiter auprès de ses enfants. A la réorganisation de l'Institut de France en 1816, il y fut inscrit avec le titre d'académicien libre, comme ayant été dès 1777 honoraire de l'ancienne Académie des sciences. On lui doit la carte d'Allemagne, connue sous le nom de *Chauchard*, la meilleure qui existe, et la seule qu'on ait consultée dans toutes les guerres dont ce pays a été le théâtre. De son premier mariage avec la fille du chancelier d'Aguesseau, M. de Noailles eut cinq filles dont la seconde épousa le général La Fayette, et une autre le vicomte de Noailles, son cousin (*voyez* ci-après); de son second mariage, il n'eut pas d'enfants, et son titre passa à Paul de Noailles, son petit-neveu, qui avait été substitué à sa pairie le 12 janvier 1823. H. F.

Moniteur univ., Éloge du duc de Noailles, prononcé à la chambre des pairs, par M. le prince de Poix (Noailles-Mouchy), le 5 février 1825. — De Courcelles, *Hist. généal. des pairs de France*, t. VIII.

NOAILLES (*Emmanuel-Marie-Louis*, marquis DE), diplomate français, frère du précédent, né à Paris, le 12 décembre 1743, mort au château de Maintenon (Eure-et-Loir), en septembre 1822. Entré de bonne heure au service, il fut

fait en décembre 1762 gouverneur de Vannes et d'Auray, et devint en 1768 ministre plénipotentiaire en basse Allemagne, et en 1770 ambassadeur auprès des états généraux des Provinces-Unies. En 1776 il passa à l'ambassade de Londres, et le 13 mars 1778 notifia à Georges III le traité d'alliance défensive signé à Paris, le 6 février précédent, entre la France et les États-Unis d'Amérique. Cette notification fit cesser ses fonctions à Londres. En 1783, il fut nommé ambassadeur auprès de l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et remplissait encore ces fonctions lorsque la révolution éclata. Le 24 mars 1792, il sollicita son rappel, déclarant que sa présence à Vienne lui semblait inutile. Sur le rapport qui fut fait de sa conduite à l'Assemblée nationale, Briche, député du Bas-Rhin, proposa de le mettre en état d'accusation comme traître. Un décret en ce sens fut rendu le 14 avril, mais rapporté le 19 du même mois à la suite d'une assez longue discussion. Quelque temps après son retour de Vienne, M. de Noailles, qui n'avait pas jugé à propos de demeurer à l'étranger, fut arrêté et tenu en prison jusqu'au 9 thermidor an II. A cette époque, il se retira à Maintenon, et mit tous ses soins à embellir ce château, plein de souvenirs chers à sa famille. Premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, depuis Louis XVIII, en janvier 1773, il avait été fait brigadier de cavalerie le 1[er] mars 1780, et maréchal de camp le 1[er] janvier 1784. M. le duc de Noailles, actuellement vivant, est son petit-fils. H. F.

Monit. univ., avril 1792 et octobre 1822. — Lachesnaye-Desbois, *Dictionn. de la noblesse.* — De Courcelles, *Dict. des pairs de Fr.*, t. VIII.

NOAILLES (*Louis-Marie*, vicomte DE), homme politique et général français, cousin des précédents (il était le second fils du maréchal de Mouchy), né à Paris, le 17 avril 1756, blessé mortellement devant La Havane, le 9 janvier 1804. Il entra fort jeune dans la carrière militaire, et se distingua surtout par les améliorations qu'il apporta dans l'instruction et l'armement des divers régiments d'infanterie dans lesquels il servit. Il était colonel des chasseurs d'Alsace et grand-bailli d'épée, lorsque, dominé par son penchant pour les principes libéraux, il demanda et obtint l'autorisation d'aller se battre en Amérique pour l'émancipation des États-Unis. Il brilla à côté de La Fayette, dont il devint l'ami et le beau-frère, et Washington fit plusieurs fois l'éloge de son courage et de son intelligence. A l'époque de la révolution, il en accepta les principes avec chaleur et franchise, et compta parmi les plus fervents défenseurs de la cause populaire. Député par la noblesse du bailliage de Nemours aux états généraux (mai 1789), il se montra d'abord partisan du vote par ordre et du *veto* qui donnait à chaque ordre le pouvoir d'empêcher la mise à exécution des mesures adoptées par un ou même deux d'entre eux. Néanmoins, le 13 juin, il proposa par esprit de concorde à la chambre de la noblesse de se réunir à celle du tiers état, et n'attendit pas l'invitation royale de réunion (27 juin) pour venir prendre place dans les rangs du tiers état et d'une partie du clergé, déjà constitués en *Assemblée nationale*. Il y siégea sur les bancs de la gauche parmi les progressistes. Ce fut lui qui, au 14 juillet, vint annoncer à l'Assemblée, séant alors à Versailles, le soulèvement de Paris, et la prise de la Bastille. Dans la nuit du 4 août, rendue si mémorable par l'abolition des droits féodaux, au moment où l'Assemblée venait, sur le rapport de Target, de confirmer, d'une façon assez pâle, les lois protectrices de la sûreté des personnes et des propriétés, le vicomte de Noailles s'élança à la tribune, et s'écria que cette mesure était complétement insuffisante pour faire cesser l'effervescence générale, calmer les esprits, et arrêter les insurrections qui désolaient le pays; que le seul moyen de pacifier le peuple était de satisfaire enfin à ses besoins et d'alléger les charges de toutes natures qui l'écrasaient. Il proposa en conséquence de voter « 1° que l'impôt sera payé par tous les individus du royaume, dans la proportion de leur revenu; 2° que toutes les charges publiques seront à l'avenir également supportées par tous; 3° que tous les droits féodaux seront rachetables par les communautés en argent, ou échangés sur le prix d'une juste estimation; 4° que les corvées seigneuriales, les mainmortes et autres servitudes personnelles seront réduites sans rachat ». Appuyée énergiquement par le duc d'Aiguillon, cette proposition fut votée avec enthousiasme, et grâce à la généreuse initiative de M. de Noailles, en quelques heures des abus et des priviléges de toutes espèces furent abolis; le vieil arbre féodal fut ainsi déraciné, et cette révolution était bien autrement utile que la prise de la Bastille (1).

Le vicomte de Noailles rendit de grands services dans le comité militaire. Le 18 septembre il présenta un rapport sur la réorganisation de l'armée. Dans le courant de mai 1790, à la suite d'une discussion politique de peu d'importance, mais dans laquelle il avait apporté toute la chaleur de son caractère, il se battit au pistolet avec Barnave, dont il estimait d'ailleurs la personne

(1) Le vicomte de Noailles ne fut pas applaudi de tous. La généralité de la noblesse et du clergé lui reprocha « d'avoir démoli l'édifice avant d'avoir formé le plan de reconstruction; d'avoir fait de la popularité aux dépens de la majorité de sa caste; d'avoir provoqué une Saint-Barthélemy des propriétés et des droits séculaires, etc. » La cour nomma la nuit du 4 août, la *nuit des dupes* (M[me] Campan, *Mémoires*, t. II, p. 68). Quelques partisans des anciens abus ont aussi contesté la générosité de M. de Noailles en provoquant la destruction des priviléges et des droits féodaux. Simple cadet de famille, son sacrifice, disent-ils, était bien léger auprès de celui des seigneurs opulents que sa motion frappait. Noailles ne fit que renoncer à la survivance de la lieutenance générale de la Guyenne, charge encore occupée par son père.

et partageait les opinions; aussi, après avoir essuyé le feu de son adversaire, Noailles tira en l'air, et on les réconcilia. Le 5 juin 1790 il fit à la Société des Jacobins, dont il était membre assidu, la motion de défendre à tous les membres de ce club de porter des étoffes étrangères, ce qui fut adopté. Le 19 du même mois il contribua à faire supprimer les titres et qualités nobiliaires ainsi que les livrées. En juillet il fit un nouveau rapport sur la force et l'organisation de l'armée, et quelques jours après, en parlant des projets hostiles des puissances étrangères et des moyens qu'on avait à leur opposer, il démontra, avec éloquence, que la France serait invincible si elle demeurait unie. En septembre, il dénonça des manœuvres pour agiter les gardes suisses et fit interdire à toute corporation ou association de correspondre avec les régiments français ou au service de la France. Cependant plus tard il fit rapporter ce décret, dans le but d'inspirer aux militaires l'amour de la constitution. En novembre, dans un discours véhément au sujet des événements de Nancy, il s'éleva contre la conduite du marquis de Bouillé et blâma La Fayette de s'y être associé en invitant les gardes nationales de la Meurthe et de la Moselle à marcher contre les insurgés. Il prit ensuite la parole contre le privilége de la Compagnie des Indes. Le 22 décembre, il fit décréter l'organisation de la gendarmerie nationale. Le 26 février 1791, l'Assemblée le choisit pour son président. Envoyé en mission en Alsace, à son retour, le 6 avril, il parut à la tribune du club des Amis de la Constitution (les Jacobins) et rassura cette société sur l'esprit politique des contrées qu'il venait de visiter. Le 19, il accusa M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères à l'occasion des mouvements de troupes des puissances voisines dont ce fonctionnaire paraissait mal instruit. « A quoi servent donc, s'écria-t-il, les agents, les espions, les ambassadeurs, si ce n'est pour savoir ce qui se passe sous leurs yeux et en informer leur gouvernement? » Le 5 mai il lut un discours long et raisonné sur la création des assignats de cinq livres. Le 29 du même mois, il fut envoyé à Colmar pour y étouffer une insurrection : il y réussit. Arrivé à Paris, le lendemain de la fuite de Louis XVI (21 juin 1791), il prêta avec un grand empressement le serment de fidélité à la nation. Lors du retour de la famille royale, une foule exaspérée ayant entouré les fugitifs à leur descente de voiture, la reine se trouva séparée brusquement de son escorte; elle courait un véritable danger, lorsque le vicomte de Noailles, aidé de son ami, le duc d'Aiguillon, l'enleva dans ses bras et la mit à l'abri des insultes. Le 5 septembre, il parla longtemps sur la situation politique et militaire de la France, prouva qu'on ne prenait pas assez de précautions contre une attaque spontanée, et indiqua un plan pour assurer la sûreté de l'État et ramener la confiance intérieure, qu'il désigna, avec tant de raison, comme l'arme la plus sûre contre toute agression étrangère. A la fin de la session, il se rendit aux armées, et fut nommé maréchal de camp le 28 novembre 1791. A cette époque, il écrivit de Sedan une lettre très-sage et très-modérée à l'occasion du droit dont Louis XVI avait fait usage en refusant de sanctionner le décret contre les émigrants. En mai 1792, il commandait sous La Fayette la chaîne des avant-postes du camp de Valenciennes; mais après la déroute de Biron à Quiévrain et l'assassinat de Dillon à Tournay, il fut attaqué par le duc de Saxe-Teschen avec des forces supérieures, et fut battu à Gliswel. Attristé par les assassinats et les déroutes, sans combats, qui ensanglantaient et déshonoraient le drapeau français; voyant la trahison et la désertion dans les rangs, les clubs anarchisant l'armée, les volontaires ne se levant pas, un ministère nul, l'entourage du roi soupçonné de correspondre avec les puissances étrangères, la dénonciation érigée en système, une assemblée divisée et hostile au gouvernement, des municipalités factieuses agitant un peuple ombrageux et affamé, il désespéra de sa patrie, donna sa démission, et passa en Angleterre et de là aux États-Unis. Après la tourmente révolutionnaire, il sollicita et obtint sa radiation de la liste des émigrés, et reprit du service. En 1803, il fut envoyé à Saint-Domingue avec le grade de général de brigade. Il défendit avec un grand courage le môle Saint-Nicolas contre les Anglais, et réussit malgré la croisière ennemie à gagner avec sa garnison l'île de Cuba. En se rendant à La Havane, il rencontra une corvette anglaise qu'il enleva à l'abordage; mais il fut frappé mortellement, et mourut quelques jours plus tard. Ses soldats enfermèrent son cœur dans une boîte d'argent qu'ils attachèrent à leur drapeau. Le vicomte de Noailles fut vivement regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

De sa femme, née en 1760 et guillotinée à Paris, le 4 thermidor an II (22 juillet 1794), il laissa un fils, le comte *Alexis de* Noailles, et une fille, qui épousa le marquis de Vérac.

A. D'E—C.

Rabaut, *Précis historique de la Révolution française*, p. 196. — Bailly, *Mémoires*, t. II, p. 217, 218. — Ferrières, *Mém.* t. I. p. 182. — Dulaure, *Esquisses hist. de la Révolution française* (Paris 2 vol. in-8°), t. Ier, chap. VI, p. 231-252. — Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. II, chap. XV, p. 484-486. — Alexandre de Lameth, *Hist. de l'Assemblée constituante*, t. I. p. 86-97. — Barère, *Mém.*, p. 233. — Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. Ier, liv. II, p. 105-106; liv. IV, p. 257. — Bertrand de Molleville, *Hist. de la Révolution française* (Paris, 1800-1803, 14 vol. in-8°). — Le même, *Mém. particuliers pour servir à l'hist. de la fin du règne de Louis XVI* (Londres, 1797, 2 vol. in-8°).

NOAILLES (*Louis-Joseph-Alexis*, comte DE), homme politique français, fils du précédent, né le 1er juin 1783, à Paris, où il mourut, le 14 mai 1835. Il fut, après la mort de sa mère, qui périt sur l'échafaud avec une partie de sa famille, élevé avec soin par la duchesse de Duras, sa tante. Elle lui inspira les sentiments les

plus religieux et les plus monarchiques; aussi lorsqu'en 1809 la fortune de Napoléon éprouva ses premières atteintes en Espagne, et que ses démêlés avec le pape Pie VII vinrent aider les ennemis du gouvernement impérial dans une guerre de sacristie et de salon qu'ils lui faisaient sans trop de mystère, Alexis de Noailles fut arrêté et jeté en prison, comme accusé d'avoir répandu la bulle d'excommunication que Pie VII avait fulminée, le 11 juin 1809, contre les auteurs, fauteurs et complices de l'usurpation de ses États, bulle qui s'appliquait implicitement à Napoléon. Croyant servir les intentions de son maître en cherchant à rallier à sa cause un gentilhomme de vieille race, le ministre Fouché lui offrit alors la liberté, s'il voulait prendre du service dans l'armée et se rendre à Vienne, comme aide de camp de l'empereur. Le prisonnier refusa, et l'on assure même que, sur la menace d'y être conduit par la gendarmerie, il répondit au ministre de la police : « Faites plus, ordonnez qu'on m'y mène la corde au cou. » Il demeura sept mois en prison, et s'y lia d'une manière intime avec le général Malet, qui, dans la prévision de la réussite de son audacieuse conspiration en 1812, le porta sur la liste des membres de son gouvernement provisoire. Rendu à la liberté par le crédit de son frère Alfred, il n'était plus alors en France, et avait été forcé de s'expatrier en 1811. Il s'était réfugié d'abord en Suisse, auprès du duc de Noailles, son parent. Napoléon, apprenant que le comte tramait le rétablissement des Bourbons, demanda son extradition à l'autorité spéciale du canton de Vaud, et le mit dans la nécessité de quitter ce pays. Après avoir sondé les dispositions de la cour de Vienne, et celles de l'empereur Alexandre, il se rendit à Stockholm en avril 1812, et y reçut le plus bienveillant accueil du prince royal Bernadotte. Il passa de là en Angleterre, et vint à Hartwell offrir ses services à Louis XVIII, qui le chargea d'une mission importante à la cour de Russie, avec des pouvoirs très-étendus. Après un séjour de quatre mois à Saint-Pétersbourg, il rapporta à Hartwell des lettres d'Alexandre sur les événements militaires de 1812. Un an après, il était sur le continent, et faisait la campagne de l'Elbe contre les armées françaises, comme aide de camp d'un autre Français, Bernadotte, qui avait aussi le malheur de combattre sous des drapeaux ennemis de la France. Il fut ensuite envoyé en Bohême, auprès des empereurs d'Autriche et de Russie, après la bataille de Grossbeeren (août 1813), puis vers le maréchal Blücher, pendant sa marche sur Halle. Sa conduite valeureuse à la bataille de Leipsick, si désastreuse pour la France, lui valut de nombreux témoignages de gratitude de la part des souverains étrangers, qui le décorèrent de leurs principaux ordres. Bernadotte l'envoya ce jour-là à Blücher pour lui demander des renforts; ce maréchal semblait hésiter à les lui accorder, quand un boulet passa au milieu d'eux : « Voici, dit M. de Noailles, un parlementaire qui sera sans doute plus éloquent que moi. » Le maréchal sourit, et détacha deux brigades. Franchissant le Rhin avec les alliés, le comte revit en 1814 son pays pour prendre part à son invasion, et combattit à Brienne et à Fère-Champenoise. Le comte d'Artois le fit venir, à Vesoul, auprès de lui, et le choisit pour aide de camp. M. de Noailles accompagna ce prince à Nancy, et le précéda de quelques jours à Paris, tombé au pouvoir de la coalition. Le 22 avril 1814, il fut nommé commissaire du roi dans la 19ᵉ division militaire, d'où on le fit passer à Vienne pour y seconder le prince de Talleyrand dans ses travaux diplomatiques : il figura au congrès comme l'un des ministres plénipotentiaires de la France. Dans cette mission, il sut mériter l'estime des princes étrangers, et reçut d'eux de nouveaux témoignages de gratitude et de bienveillance. Les événements de 1815 l'ayant surpris à Vienne, il fut chargé au mois d'avril d'aller porter à Gand à Louis XVIII la déclaration des puissances européennes contre Napoléon, qui, par un décret rendu le 12 mars à Lyon, l'avait nominativement excepté de l'amnistie des Cent-Jours, avec son collègue le prince de Talleyrand, le duc de Raguse, MM. de Vitrolles, Lynch et quelques autres. Rentré en France avec la famille royale, en juillet 1815, il fut immédiatement nommé président du collége électoral de l'Oise, et ce département et celui du Rhône l'élurent député. Nommé ministre d'État et membre du conseil privé (19 septembre 1815), M. de Noailles vota constamment avec la fameuse majorité de cette chambre, et présida en 1818 et en 1824 le collége électoral de la Corréze, et sept fois le conseil général de ce département, qui l'élut député à la chambre septennale de 1824. A cette époque, attaché d'abord au char de M. de Villèle, il montra parfois quelques velléités d'indépendance, et finit par rendre son opinion insaisissable et son classement impossible dans cette chambre. Breveté colonel d'état-major, il fut à l'avénement de Charles X nommé aide de camp de ce prince, bien qu'il eût fait opposition au ministère. Pendant la session de 1827, il exprima ses sympathies pour la cause des Grecs; en flétrissant, dans un discours véhément la politique des hommes d'État *turcophiles*, il se fit applaudir au dedans et au dehors de la chambre. Cette attaque générale lui valut au mois de novembre d'être réélu par les suffrages des constitutionnels. Ses premiers actes, à l'ouverture de la session de 1828, désabusèrent bientôt les libéraux. Membres de la commission de l'adresse, M. de Noailles s'opposa de toutes ses forces à l'épithète de *déplorable*, si justement infligée à l'ancienne administration, qu'il avait lui-même frappée naguère d'une réprobation éloquente; et ce fut à cette occasion qu'Augustin Périer, député de l'Isère, lui adressa cette vive apostrophe : « Allons, monsieur, il faut opter entre les fonctions de député et le rôle de courtisan. Souve-

nez-vous qu'il y a six mois à peine nous fîmes ensemble un voyage dans le Dauphiné, et que vous m'obligeâtes souvent de calmer votre irritation contre le ministère que vous craignez aujourd'hui de qualifier trop durement. » M. de Noailles ne tint aucun compte de ces paroles, et se rallia de plus en plus à l'ancienne majorité. Le 7 août 1830 il prêta serment au nouveau gouvernement, en annonçant qu'il ne le faisait que par dévouement et pour échapper à l'anarchie; mais il ne fut pas réélu aux élections qui suivirent, et rentra dans la vie privée, où il consacra sa fortune à la pratique des bonnes œuvres.

Le comte Alexis de Noailles se distinguait par des connaissances étendues sur la littérature ancienne et sur celle de plusieurs nations de l'Europe, dont il parlait très-bien les langues. Il avait épousé Cécile de Boisgelin, veuve de Gabriel Raymond, comte de Bérenger, tué à Dresde, le 30 avril 1813, et a laissé deux enfants de ce mariage. H. Fisquet.

De Courcelles, *Hist. généal. des pairs de France*, t. VIII. — *Biogr. des députés de la chambre septennale.* — *Biogr. univ. et port. des Contemporains.* — *Moniteur univ.*, 1809, 1815, 1830.

NOAILLES (*Alfred-Louis-Dominique-Vincent de Paul* de), frère du précédent, né à Paris, en 1786, tué le 28 novembre 1812, au passage de la Bérésina. Attaché en 1806 à la mission de Portalis fils à Ratisbonne, il quitta la diplomatie pour la carrière militaire. Aide de camp du maréchal Berthier, il le suivit en Espagne, et fut fait prisonnier près de Girone. Échangé six mois après, il reprit ses fonctions à l'armée d'Allemagne, et fut à cette époque chargé de plusieurs missions importantes. Le grade de colonel allait lui être donné quand il périt dans la retraite de Russie.

NOAILLES (*Rosalie-Charlotte-Antoinette-Léontine* de Mouchy de), femme du précédent née à Paris, le 22 juillet 1791, morte à Mouchy-le-Châtel (Oise), le 12 septembre 1851. Mariée à son cousin, le 15 avril 1809, elle resta veuve avec une seule fille, et ne reparut dans le monde qu'après avoir achevé l'éducation de cette enfant. Aux charmes d'un esprit aussi fin que délicat elle joignait des connaissances variées et une instruction plus étendue et mieux réfléchie qu'on ne la trouve ordinairement chez les femmes. Un de ses oncles, M. de Poix, qui fut toute sa vie un bibliophile aussi ardent qu'éclairé, lui inspira le goût des bons et beaux livres. A sa mort, arrivée inopinément, le 1er août 1846, Mme de Noailles prit la place qu'il occupait dans la *Société des bibliophiles français*. Ce fut elle qui rédigea la *Notice* nécrologique consacrée à son oncle par cette société, et elle fit aussi paraître une *Notice* assez longue sur Marie-Adélaïde, duchesse de Bourgogne, dauphine de France, si aimée de Louis XIV et qui lui fut si vite enlevée. Cette notice servait d'introduction à des lettres de cette princesse que possédait Mme de Noailles, et qu'elle publia dans les *Mélanges* de la société des bibliophiles français. H. F.

De Courcelles, *Hist. généal. des pairs de Fr.*, t. VIII. — *Docum. partic.*

NOAILLES (*Paul*, duc de), historien français, né le 4 janvier 1802, à Paris. Après avoir complété son éducation par un assez long voyage à travers les principales contrées de l'Europe, il fut appelé par ordonnance royale du 12 janvier 1823 au droit de succession des titres et de la pairie de son grand-oncle Jean-Paul-François; il prit séance au Luxembourg le 5 février 1827, seulement avec voix consultative, mais il n'y parut presque point pendant les courtes sessions qui précédèrent la révolution de Juillet. De cette époque date sa carrière politique. N'ayant occupé sous la restauration ni emploi ni charge à la cour, il accepta les faits accomplis en 1830 et prêta serment à la dynastie nouvelle (1). Le 19 avril 1831 il aborda pour la première fois la tribune, à l'occasion du projet de loi relatif au bannissement de Charles X et de sa famille, et déclara qu'il jugeait cette proposition aussi dangereuse qu'impolitique. Dans la session suivante il protesta en faveur de l'hérédité de la pairie au nom du principe aristocratique, sans lequel à ses yeux la société tomberait en ruines (23 décembre 1831), et s'éleva avec force contre le bannissement des Bourbons de la branche aînée (12 janvier 1832). Sans renier aucun de ses anciens sentiments, qu'il ne croyait pas, disait-il, « incompatibles avec ses devoirs nouveaux », il traita la plupart des grandes questions politiques avec une remarquable indépendance. Il blâma l'état de siége, faisant appel au respect de la liberté individuelle (février 1833), se prononça contre la résolution du ministère de traduire les insurgés de Paris et de Lyon devant la chambre des pairs (22 janvier 1835), s'abstint d'y siéger durant le cours du procès, combattit la loi sur les fortifications de Paris (25 mars 1841), et préconisa, dans ses discours sur la politique étrangère, l'alliance russe comme préférable à l'alliance anglaise. « M. de Noailles a le double mérite, écrivait en 1842 M. de Cosnac, de ne pas s'effacer dans une couleur politique indécise et de n'emprunter sa force ni à la violence du langage ni à l'exagération des doctrines. Esprit prudent, réfléchi, observateur, il s'est attaché au principe de la légitimité comme à la barrière la plus puissante et la plus logique à opposer aux théories révolutionnaires. » Rendu à la vie privée par les événements de 1848, M. de Noailles n'en est plus sorti et s'est consacré tout entier à l'étude des lettres. Élu, le 11 janvier 1849, membre de l'Académie française en remplacement de Châteaubriand, il fut admis le 6 décembre suivant et reçu par M. Patin. Marié en

(1) Le 3 août 1830 il offrit à Charles X, qui ne se trouvait plus en sûreté à Rambouillet, un asile dans son château de Maintenon, situé à quelques lieues de cette ville. Le vieux roi y passa la nuit, et ce fut de là qu'il se mit en marche pour Cherbourg.

1823 avec Alice de Rochechouart-Mortemart, fille du duc de Mortemart, mort en 1812, il a deux fils, *Jules, duc d'Ayen*, né en 1826, et *Henri de Noailles*, né en 1830. On a de M. de Noailles : *Saint-Cyr. Histoire de la maison royale de Saint-Louis établie à Saint-Cyr pour l'éducation des demoiselles nobles du royaume*; Paris, 1843, in-8°, pl.; 2ᵉ édit., augmentée, 1856, in-8°; — *Éloge de Scipion de Dreux, marquis de Brézé, prononcé à la Chambre des Pairs*; Paris, 1846, in-8°; l'auteur avait lu dans la même assemblée en 1837 un éloge de M. de Chabrol, qui n'a pas été réimprimé; — *Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV*; Paris, 1848 et ann. suiv., t. I à IV, in-8°. « Dans un cadre de plus en plus élargi, dit M. Patin, la biographie de Mme de Maintenon est devenue une histoire, et une histoire, en certains points importants, très-approfondie du règne de Louis XIV. »

G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, II, 1re part. — A. de Cesena, *Notice* dans *la Biographie universel*, mai 1848. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

NOAILLES. *Voy.* MOUCHY.

* **NOBACK** (*Charles-Auguste*), économiste allemand, né à Kœlleda, le 18 juin 1810. Après avoir étudié les mathématiques et les sciences physiques, il exerça les fonctions de professeur à l'école de commerce établie à Erfurt par son père; en 1843 il fonda à Berlin avec son frère Frédéric-Édouard une institution analogue, qui cessa en 1848. En 1852 il fut nommé secrétaire de la chambre de commerce à Budweiss. On a de lui : *Der Handel in Compagnie* (Des Associations commerciales); Weimar, 1842; — *Die Lein-industrie in Deutschland* (L'Industrie linière en Allemagne); Hambourg, 1850; — *Gewerbs-und Handelstatistik des Kreises Budweiss* (Statistique industrielle et commerciale du cercle de Budweiss), 1853.

* **NOBACK** (*Frédéric-Édouard*), économiste allemand, frère du précédent, né à Crefeld, le 28 février 1815. Après avoir pendant cinq ans dirigé avec son frère l'école de commerce qu'ils avaient ouverte à Berlin, il fut en 1849 placé à la tête de l'école industrielle de Chemnitz. On a de lui : *Der Kaufmann als Lehrling, Commis und Chef* (Le Commerçant apprenti, commis et chef); Leipzig, 1842-1844, 2 vol.; — *Ueber Wechsel und Wechselrecht* (Les Lettres de change et la législation qui les régit); Berlin, 1845; — *Systematisches Lehrbuch der Handelswissenschaft* (Manuel systématique de la science du commerce); Berlin, 1848-1849, 2 vol. Il a aussi donné une édition augmentée de l'ouvrage de son père : *Vollstændiges Taschenbuch der Münz-Maas-und Gewichtsverhæltnisse aller Lænder* (Manuel complet des monnaies, des poids et mesures de tous les pays); 1833 et 1851, 2 vol. O.

Conversations Lexicon.

NOBATAH (Ibn). *Voy.* ZÉIDOUN.

NOBILI (Le P. *Roberto* DE'), en latin DE NOBILIBUS, missionnaire toscan, né à Monte-Pulciano, en septembre 1577, mort à Meliapour (côte de Coromandel), le 16 janvier 1656. Il était parent du pape Marcel II et neveu du célèbre cardinal Bellarmin. Il fit ses études à Rome et à Naples, et dès l'âge de vingt ans fit profession chez les Jésuites, qui l'envoyèrent en mission dans les Indes. Aussitôt son arrivée en Asie, il s'appliqua à l'étude des langues sémitiques et apprit en très-peu de temps le badaga, le bengali, le malabare, le tamoul, idiomes les plus répandus dans l'Inde. Il alla ensuite prêcher la foi catholique dans les royaumes de Maduré, de Macava, de Maissour, de Tanjaour et autres nabahies de l'Inde méridionale en deçà du Gange. Entraîné par son zèle et remarquant l'influence que les brahmanes exercent sur les autres castes indiennes, il ne craignit pas de se faire brahmane lui-même (1). Il en prit le costume, la marque, et en affecta le régime, les pénitences et les usages. Il réussit de la sorte à convertir au christianisme un certain nombre d'indigènes; mais plusieurs de ses collègues l'accusèrent de se prêter, lui et ses disciples, à des pratiques qui se rapprochaient fort de l'idolâtrie. L'affaire fut

(1) De toutes les missions qu'on a établies dans ces parties éloignées de l'Europe, selon Mosheim, aucune n'a été plus constamment et plus généralement applaudie que celle de Robert de' Nobili, parce que c'est elle qui a produit les fruits les plus abondants et les plus durables. « Ce jésuite italien usa d'une méthode singulière pour rendre son ministère efficace. Ayant observé que les Indiens avaient une aversion extrême pour les Européens, et une vénération extraordinaire pour les brahmanes, qu'ils croyoient descendre des dieux et auxquels ils rendoient une obéissance aveugle, il feignit d'être un brachmane étranger; il se peignit le visage; il imita la vie austère des *saniassis* (pénitents), et vint en effet à bout de persuader à ce peuple crédule qu'il étoit en effet un membre de cet ordre vénéré. Il convertit par ce stratagème douze brahmanes célèbres au christianisme, dont l'exemple engagea un nombre prodigieux d'Indiens d'écouter les instructions et d'adopter la doctrine que leur annonçait ce célèbre missionnaire. » Après la mort de de' Nobili on négligea pendant quelque temps cette pratique; mais elle fut reprise plus tard par quelques missionnaires français et portugais. Ces faux brahmanes pratiquent au surplus les terribles austérités que s'imposait la caste qu'ils veulent imiter. Ils nient hardiment qu'ils soient Européens, et se donnent seulement pour des habitants des pays du Nord (1).

A ces détails, Norbert, dans ses *Mém. historiques*, ajoute les suivants : « Nobili, que les jésuites regardent, après François-Xavier, comme le plus grand apôtre des Indes, se donna des peines incroyables pour s'instruire de la religion, des coutumes et de la langue de Maduré. Il fit plus, il imposa silence à ceux qui s'opposoient à sa mission, et surtout à ceux qui regardoient son caractère de brahmane comme une imposture, en leur montrant un vieux titre en parchemin, dans lequel il avoit parfaitement imité les caractères du pays, lequel portoit que les brahmanes de Rome étoient beaucoup plus anciens que ceux de l'Inde, et que les Jésuites descendoient en droite ligne du dieu Brama. » Le P. Jouvency, dans l'*Histoire* qu'il a donnée de son ordre, rapporte, à la louange de son confrère « que quelques Indiens ayant disputé à Robert de' Nobili l'authenticité de son titre enfumé, il déclara avec serment, devant les brahmanes de Maduré, qu'il descendoit du dieu Brama. » Le R. P. cite cette conduite « comme un trait d'esprit »

(1) Urbano Cerri, *État présent de l'Église romaine*, p. 173.

portée à Rome ; le P. Nobili s'y fit appuyer par les inquisiteurs de Goa et par l'archevêque de Cranganor. Il gagna sa cause : le pape Grégoire XV autorisa les brahmanes convertis à continuer de porter leurs signes et vêtements distinctifs de caste. Cette tolérance eut un bon effet, et augmenta considérablement le nombre des néophytes. Le P. Nobili, accablé par les fatigues, plus encore que par l'âge, se retira, en 1651, dans le collége de Meliapour, où il mourut. Il a écrit, selon Sotwell, dans les diverses langues indiennes, qu'il connaissait si bien : *Catechismus ad Gentilium conversionem in partem V divisus* ; — *Scientia animæ, liber in quo, præter catholicæ fidei veritates ad animam pertinentes, omnes Orientis errores, circa fatum et transmigrationem animarum, confutantur* ; — *Apologia contra probra quæ adversus legem Dei ab ethnicis objiciuntur, ubi eadem objecta in eorum sectas apte retorquentur* ; — *Liber de Signis veræ legis utilissimus* ; — *Lucerna spiritualis* ; — *De Vita æterna* ; — *De Fide pro instituendis pueris* ; — *Compendium catechismi* ; — *Dialogus in quo transmigratio animarum impugnatur* ; — *Regulæ perfectionis* ; — *Vita B. V. Mariæ versu tamulico, quæ in omnibus locis et ab omni hominum genere cantari solet, pro consolatione animarum suarum* ; — des *Opuscula* et des *Conciones variæ*, etc. M. Weiss attribue au P. Nobili l'*Ezourvédam*, d'après l'opinion des Hindous de Pondichéry. L'*Ezourvédam* est une imitation moderne des Védas. A. DE L.

Sothwell, *Bibliotheca Societatis Jesu*, p. 724-725. — Francis Ellis, dans les *Asiatic Researches*, t. XIV. — Jouvency, *Hist. des Jésuites*. — *Lettres édifiantes*, t. X, p. 72 (édit. de 1781). — Mosheim, *Hist. ecclésiastique*, t. VII, p. 18. — Le P. Norbert, *Mémoires historiques sur les missions du Malabar*, t. II, p. 145.

NOBLE ou **NOBEL** (*Constantin*), navigateur hollandais, né vers 1616, mort après 1674. Sa famille était originaire de la Provence ; et avait émigré en Hollande à la suite des guerres de religion. Noble voulut suivre la carrière qu'avaient parcourue ses ancêtres, et entra très-jeune dans la marine néerlandaise. Embarqué comme mousse, après de nombreuses et pénibles campagnes dans toutes les parties du globe, il était arrivé de grade en grade à celui de contre-amiral, et se trouvait en rade de Batavia sous les ordres de l'amiral Balthazar Bort (*voy.* ce nom), lorsque Jan Maatzuiker, gouverneur général de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, résolut de mettre un terme à la piraterie qui désolait les mers de Chine et du Japon (1661). Déjà le fameux Coxinga (en chinois, Tching-Tchin-Kong) avait enlevé aux Hollandais la magnifique île de Taï-wan (Formose), après un siége de neuf mois (21 avril 1661, — 30 janvier 1662), malgré la présence d'une flotte commandée par van Caeuw, qui, méprisant les conseils et les protestations de Nobel, s'était enfui à Siam sans avoir combattu. L'amiral avait été destitué et Nobel récompensé ; mais Taï-wan avait succombé et la puissance hollandaise avait reçu un grave échec. Coxinga, partisan des Ming, expulsé de sa patrie par les Tartares Mantchoux (Ta-Tsin), auxquels il faisait avec succès une guerre maritime, n'était pas au surplus un ennemi à dédaigner ; il conduisait plusieurs centaines de jonques bien armées et montées par vingt-cinq mille soldats. Nobel proposa donc, avant d'entreprendre une expédition tardive et douteuse, de s'assurer de l'aide des nouveaux conquérants du Céleste Empire. Son avis fut adopté par le grand conseil, qui lui donna plein pouvoir pour engager une négociation. Nobel s'adressa à Sin-la-Mong, gouverneur tartare de la province de Fo-kien : il lui offrit de mettre à sa disposition les forces de la Compagnie pour exterminer les Chinois rebelles, à la condition toutefois que les Hollandais auraient le droit de trafiquer et de posséder un comptoir dans les ports de Canton, Sing-tchéou, Hok-Siéou (Tchang-Chéou-Fou), Hing-po et Hing-Syéou. Sin-la-Mong accepta la première partie de la proposition ; quant à la seconde, il déclara qu'il devait en référer à l'empereur lui-même, mais qu'il espérait une solution favorable. Nobel fit part de cette réponse à sa Compagnie, qui résolut de brusquer les événements. Bort reçut l'ordre de mettre à la voile le 29 juin 1662 avec douze bâtiments de guerre, et attaqua avec succès les pirates dans plusieurs de leurs repaires. Il remonta ensuite le Tchang jusqu'à Hok-Syéou, et envoya prévenir le gouverneur de Fo-Kien de son arrivée et de ses opérations. Ce mandarin l'invita à venir le trouver en personne. Bort ne crut pas convenable de quitter sa flotte ; il chargea son vice-amiral, Jan van Kampen, d'accompagner Nobel et de traiter pour le mieux. Ils s'embarquèrent le 18 septembre avec une suite nombreuse sur deux riches jonques, que le gouverneur mit à leur disposition, reçurent partout de grands honneurs, et le 4 octobre eurent une entrevue avec le gouverneur, qui les accueillit d'abord fort bien ; mais ce haut fonctionnaire ayant appris le lendemain que Bort s'était éloigné de Hok-Siéou sans l'avertir, il en témoigna un vif mécontentement, prit prétexte de ce manque d'égards pour rompre les conférences, et dès le 8 il congédia les deux envoyés, avec des présents, il est vrai, mais sans réponse positive. Nobel demeura à Hok-Siéou, pour y surveiller les intérêts de ses compatriotes ; il y fut arrêté, le 6 janvier 1663. Bort et Kampen, qui combattaient durant ce temps les insurgés avec des succès variés, se plaignirent vivement de cet attentat au droit des gens, et menacèrent d'employer la force pour obtenir la liberté de leur représentant ; mais la mauvaise saison les empêcha d'agir immédiatement, et ils durent regagner Batavia. Ils se présentèrent de nouveau devant Hok-Siéou, le 26 juillet suivant, avec des forces imposantes. Au même instant le

successeur de Coxinga leur fit offrir de joindre leurs armes aux siennes pour chasser les Mandchoux, leur promettant la restitution de Formose et des conditions de commerce magnifiques. Le gouverneur de Fo-Kien, craignant cette alliance, se hâta de renouer des relations avec les Hollandais et de relâcher Nobel, dont, au surplus, la captivité avait été fort douce. Il s'embarqua le 1er mars 1664, et descendit à Batavia le 21. Il avait pris part aux attaques inutiles de Lou-Loy et de Formose, à la prise de l'île d'Émoui et à la défaite de la flotte des pirates; mais ces opérations n'étaient profitables que pour les Mandchoux, qui laissaient aux Néerlandais tout le poids de la guerre. Les membres du conseil de la Compagnie, dégoûtés de la duplicité de la cour de Péking, avaient résolu de cesser toute démarche pour l'amener à de meilleurs sentiments; mais Nobel les fit changer d'avis. Malgré le peu de succès de la mission de Nieuhoff (*voy.* ce nom), une nouvelle ambassade extraordinaire fut décidée. Cette fois elle devait chercher à tout prix à obtenir une audience de l'empereur lui-même : il s'appelait Khang-hi, et n'avait que seize ans. Pieter van Hoorn, conseiller intime et trésorier général de la Compagnie, fut choisi pour remplir cette importante mission. Nobel, qui avait été nommé directeur des relations commerciales avec la Chine, lui fut adjoint comme premier conseiller. Un nombreux personnel les accompagnait avec de riches présents. Le grand conseil n'avait rien négligé pour donner à son ambassade un caractère solennel, propre à la faire dignement accueillir; néanmoins à peine arrivés à Hok-Siéou (5 août 1665), les Hollandais eurent à subir plusieurs avanies, et ce ne fut qu'à force de cadeaux qu'ils purent obtenir de continuer leur route (22 octobre). Ils rencontrèrent tant de malveillance et de difficultés sur leur passage que ce fut seulement le 20 juin 1669 qu'ils entrèrent dans Péking. Consentant à se soumettre au kéou-téou et à toutes les cérémonies ridicules et humiliantes en usage à la cour du Céleste Empire, ils furent reçus par Khang-hi dès le lendemain de leur arrivée. L'empereur accepta leurs présents, leur en fit d'autres et les invita à plusieurs fêtes données dans son palais; mais quant à la demande de libre commerce, ils ne furent pas plus heureux que Nieuhoff et durent se retirer, le 5 août, emportant seulement une lettre pour le gouverneur général de la Compagnie, lettre qui contenait des conditions si dérisoires, si inacceptables, qu'elle était plus outrageante qu'un refus. La diplomatie chinoise avait encore une fois triomphé de l'insistance européenne. Les Hollandais accusèrent avec quelque vraisemblance les missionnaires jésuites du peu de succès de leurs démarches. Quoi qu'il en soit, les ambassadeurs eurent à subir de nouveaux affronts durant leur retour. Ils n'arrivèrent à Hok-Siéou que le 2 novembre, s'y embarquèrent le 28, relâchèrent à Poulo-Timon, près Malacca, le 14 décembre, et débarquèrent enfin à Batavia, après un voyage de quatre ans et demi. La fin de la carrière de Nobel est restée inconnue. La relation de ses ambassades a été recueillie par Arnold Montanus et publiée par Olfert Dapper, sous ce titre : *Gedenkwaerdig Bedrif der Nederlandsche Maetschappye op de Kuste en in het Keiserryk van Taising of Sina* (Expédition mémorable des Néerlandais sur l'empire et dans l'empire de Taising ou de Chine), suivie de *Beschryving van het Keiserryk van Taising of Sina* (Description de l'empire de Taising ou de Chine); Amsterdam, 1670, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage contient des détails très-intéressants; il eut du succès et fut traduit en allemand, puis en anglais par Ogilly, sous le titre suivant, plus approprié au sujet : *Atlas Sinensis*, ou *Relation de deux ambassades de la Compagnie des Indes orientales au vice-roi Sin-la-Mong et au général Tay-Sing-Lipo-Vi et à Kan-chi, empereur de la Chine et de la Tartarie orientale, avec le récit des secours que les Hollandais donnèrent aux Tartares contre Coxinga et la flotte chinoise, et une description géographique plus exacte qu'on n'en a jamais vue, de l'empire chinois en général et de chacune de ses principales provinces*; Londres, 1671, in-fol., fig. Des extraits des *Ambassades* de Nobel, van Tampen et van Hoorn ont été publiés dans plusieurs recueils français et étrangers. L'amiral Balthasar Bort a aussi écrit sur le même sujet dans son *Voyage naer de Kuste van China en Formosa, by cen gestelt en berymt door Matthias Cramer*; Amsterdam, 1670. A. de L.

Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la compagnie des Indes orientales (Rouen, 1725, 10 vol. in-12, avec cartes, plans et fig.), t. IX, *Formose négligée*, p. 327-328. — Prevost, *Histoire des voyages*, t. V. — Du Boys, *Vies des gouverneurs hollandais*. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*. — Pauthier, *la Chine*, dans l'*Univers pittoresque*.

NOBLE DE LA LAUZIÈRE (*Jean-François*), littérateur français, né le 24 août 1718, à Marseille, où il est mort, le 16 décembre 1806. Après avoir achevé ses études à Paris, il obtint une sous-lieutenance dans les gardes françaises (1740), et prit part aux campagnes de Flandre; ayant perdu un œil à Fontenoy, il quitta le service (1746). Il fut élu en 1763 premier consul d'Arles, et revint en 1788 se fixer à Marseille. On a de lui : *Mémoire sur cette question : Quels sont les moyens de détruire les obstacles qui s'opposent à la navigation de l'embouchure du Rhône?* inséré en 1780 dans le recueil de l'acad. de Marseille; — *Abrégé chronologique de l'histoire d'Arles, jusqu'à la mort de Louis XIV*; Marseille, 1807, in-4° pl. P.

Quérard, *France littér.*

NOBLE (*Mark*), biographe anglais, mort le 26 mai 1827, à Barming (Kent). Il fut recteur de Barming, bénéfice que Georges III lui avait

accordé en 1784. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons ceux qui ont un intérêt historique, tels que : *Memoirs of the protectorate house of Cromwell*; Birmingham, 1784, 2 vol. in-8°; 2e édit., Londres, 1787; — *Memoirs of the illustrious house of Medici, with genealogical tables*; Londres, 1797, in-8°; — *The Lives of the english regicides*; ibid., 1798, 2 vol. in-8°; — *History of the college of arms*; ibid., 1805, in-4°; — la continuation de la *Biographical history of England* de Granger; 1806, 3 vol. in-8°. Il était membre des sociétés des Antiquaires de Londres et d'Édimbourg, et il a travaillé pendant longtemps à l'*Archæologia*. K.

Gentleman's Magazine, 1827.

NOBLE (Le). *Voy.* Le Noble.

NOBLETZ (Le). *Voy.* Le Nobletz.

NOBLEVILLE (de). *Voy.* Arnault.

NOBLOT (*Charles*), géographe français, né le 17 mai 1668, au village d'Aisy (Bourgogne). On ne connaît rien de sa vie; on sait seulement, par une note de Lenglet-Dufresnoy, qu'il travaillait à Paris et qu'il y demeurait encore en 1742. Nous citerons de lui : *Géographie universelle, historique et chronologique, ancienne et moderne*; Paris, 1725, 5 vol. in-12, avec cartes : « L'ouvrage est sagement et sensément écrit, dit Lenglet-Dufresnoy ; il contient même des remarques assez curieuses. » Il y a de nombreux renseignements sur la géographie ecclésiastique, d'après l'abbé Commanville; une seconde édition, corrigée, était sous presse en 1742; la mort de l'auteur en arrêta la publication; — *Les Tablettes chronologiques de Marcel, réduites en ordre alphabétique et continuées jusqu'à nos jours*; Paris, 1729, in-12; — *Tableau du monde ancien et moderne en trois parties*; Paris, 1730, in-12; la troisième renferme, sous le titre de *Remarques curieuses*, une foule de notes compilées par ordre alphabétique sur toutes sortes de sujets; — *Bibliothèque des poëtes latins et français*; Paris, 1731, in-12 : compilation ennuyeuse, interrompue au milieu de la lettre E; — *L'Origine et les progrès des arts et des sciences*; Paris, 1740, in-12; il en attribue l'honneur, non aux Égyptiens, mais aux Hébreux. P.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*, I, 248. — Quérard, *France littér.*

NOCETI (*Giovanni-Bernardino*), littérateur italien, né le 22 juin 1625, à Messine. Il descendait de l'ancienne famille florentine des comtes Noceti. Reçu docteur en droit à Rome (1653), il fut quelque temps vicaire général de son oncle, l'évêque de Teano, puis archidiacre de Messine (1670). Innocent XII lui donna le titre de prélat domestique. On a de lui : *Rime*; Naples, 1670, in-4°; — *In honorem sancti Philippi Nerii rhythmus*; Rome, 1703, in-fol. et in-4° : ce poëme, imprimé avec un grand luxe typographique, a été publié de nouveau à Palerme (1705, in-fol.) et trad. en vers italiens (Rome, 1706); — *Dogmi di amore e di dolore, meditazione poetica*; Palerme, 1707, in-4°. Il a laissé en manuscrit des poésies latines et italiennes, des sermons, *Astronomicæ observationes*, etc.

Un autre Sicilien, Noceti (*Gherardo*), s'est distingué vers la fin du quinzième siècle par la connaissance des plantes et la composition des médicaments. Pascal et Boccone ont cité avec éloge son *Expositio super libro simplicium medicinarum* (Naples, 1511, in-4°). P.

Mongitore, *Bibl. sicula*, I. — Pascal, *Bibl. medica*, 115.

NOCETI (*Carlo*), littérateur italien, né vers 1695, à Pontremoli, mort en 1759, à Rome. Admis chez les Jésuites, il enseigna la théologie au collége Romain, et devint en 1756 coadjuteur du P. Turano dans les fonctions de pénitencier de Saint-Pierre et d'examinateur des évêques. Il cultiva avec succès la poésie latine et entretint des relations avec plusieurs savants et littérateurs de son temps. On a de lui : *Eclogæ*, impr. avec celles de Rapin; Rome, 1741, in-8°; — *De Iride et Aurora boreali carmina*; Rome, 1747, in-4° : cette édition, donnée par Boscovich, a été reproduite sans les notes dans les *Poemata didascalica* du P. Oudin; Roucher, dans ses *Mois*, a imité le second de ces poëmes; — *Veritas vindicata*; Rome et Lucques, 1753, 2 vol.; c'est une critique de la *Theologia christiana* du P. Concina, moine dominicain, qui avait déclaré la guerre au probabilisme et au relâchement des doctrines des Jésuites; — des *poésies* latines et italiennes dans un recueil de l'académie des Arcades. P.

Budik, *Hist. des poëtes latins depuis la Renaissance*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

NOCEY ou **NOCÉ** (*Claude* de), seigneur de Fontenay, né en 1627, mort le 4 mars 1714, à Paris. Il était d'une bonne famille de Normandie. Son éducation avait été fort négligée. « Il est vrai, dit-il, que dans la suite j'ai passé une partie de ma vie dans la cour, où j'ai trouvé des gouverneurs qui ont aidé à m'instruire : ce sont les moqueurs qui, sans aucune bonne intention, m'ont donné quelque connaissance de ce qui rendait les hommes ridicules. » Il servit quelque temps à l'armée de Flandre et fut mis en qualité de sous-gouverneur auprès du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent de France. On a de lui : *Lettres sur l'éducation des princes*; Édimbourg (Paris), 1746, in-12.

Son fils, maître de la garde-robe du régent et l'un des favoris de ce prince, mourut à soixante-quinze ans, en 1739. C'était un homme de beaucoup d'esprit, plein de feu et d'imagination, très-enclin à la raillerie. Il avait plu au duc d'Orléans, dit Saint-Simon, « par la haine de toute contrainte, par sa philosophie tout épicurienne, par une brusquerie qui, quand elle n'allait pas à la brutalité, ce qui arrivait assez souvent, était quelquefois plaisante sous le

masque de franchise et de liberté; d'ailleurs un assez honnête mondain. » Après avoir été intimement lié avec le cardinal Dubois, il lui inspira de l'ombrage, et fut exilé en 1722, à Blois; l'année suivante le régent le rappela et lui donna, en dédommagement de cette passagère disgrâce, cinquante mille livres d'argent et cinq mille écus de pension. M. de Nocé épousa Mme de La Mésangère, fille de la célèbre marquise de La Sablière. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Saint-Simon, *Mémoires.* — Duc de Luynes, *Mémoires.*

NOCRET (*Jean*), peintre et graveur français, né à Nancy, en 1612, mort à Paris, le 12 novembre 1672. Il fut élève de son compatriote Jean Leclerc (1), et passa plusieurs années en Italie. Les lettres de Poussin nous le montrent en 1643 et 1644 occupé à faire des copies pour M. de Chantelou. Poussin, toujours mécontent de la négligence et des prétentions des jeunes artistes qu'il faisait travailler, écrivait à propos de ces copies, 4 août 1643 : « Ce qui est extrêmement fâcheux, c'est qu'il (Nocret) s'est mis en tête de ne pas finir les portraits qu'il a commencés, n'alléguant pas d'autre excuse sinon qu'il a trouvé à gagner davantage qu'en les faisant à moins de 60 et 70 écus. Quant à moi, je demeure muet quand je vois des gens de ce calibre prétendre à de si grandes récompenses pour ce qu'ils sont. » — Revenu en France, Nocret s'y fit rapidement une réputation, surtout comme peintre de portrait. Le 21 janvier 1645 il est mis en possession d'un logement au Louvre. Le 10 décembre 1649 il est nommé peintre et valet de chambre du roi. » Il obtint encore trois brevets de M. le duc d'Orléans, l'un de peintre, l'autre de valet de chambre et le troisième de contrôleur de la maison de feu madame Henriette d'Angleterre (2). En 1657 il accompagna en Portugal l'ambassadeur de France M. de Comminges, et y fit les portraits du roi Alphonse VI, de l'infant don Pedro et de l'infante Catherine.

A son retour, il fut chargé d'importants travaux de décoration pour les palais de Saint-Cloud et des Tuileries. L'Académie le reçut au nombre de ses membres le 3 mars 1663, et le désigna la même année pour faire partie de la députation de treize de ses membres chargés de solliciter du parlement l'enregistrement des statuts et lettres patentes de 1663, qui mirent fin aux querelles de l'Académie et des maîtres jurés (1). Elle le nomma professeur le 28 juin 1664 et adjoint à recteur le 3 septembre 1667. Guillet de Saint-Georges nous a conservé l'analyse de l'un des cinq discours académiques faits par Nocret en sa qualité de professeur de l'Académie. « Il a été, dit-il, le premier des professeurs qui dans son mois d'exercice ait laissé un dessin au crayon pour servir à l'instruction des étudiants. » — Félibien vante le savoir et la rare sagacité de Nocret sur toutes les parties de son art.

M. Robert Dumesnil a signalé une estampe signée *J. Nocret inv. et fecit* qui, jusqu'à lui, avait échappé aux recherches des chalcographes. Dom Bernardin Pierron a consacré quelques vers à Nocret dans son *Templum Metense sacrum*, 142, 143. Enfin, de Marolles le cite en ces termes dans le *Livre des peintres et graveurs :*

Jean Nocret ne peut être avec Paultre et Grandhomme,
Sans être distingué comme un peintre excellent :
Il fait paraître en tout un certain air galant,
Qui veut que dans Paris partout on le renomme.

Le musée de Versailles possède de J. Nocret un tableau représentant *la Famille de Louis XIV*, qui était anciennement placé au palais de Saint-Cloud.

NOCRET (*N.....*), peintre de portrait, fils du précédent, né à Paris, en 1657, mort dans la même ville, le 8 décembre 1719, fut reçu à l'Académie, le 31 mars 1674, sur la présentation d'un portrait de son père. Il fut premier valet de chambre de Monsieur, duc d'Orléans. Les *Archives de l'Art français*, en reproduisant le billet de logement au Louvre, qu'il obtint le 27 juin 1656, le nomment *Jacques*; la *Liste chronologique des membres de l'Académie*, publiée également dans les *Archives de l'Art français*, lui donne les noms de *Charles-Jean*. Nagler enfin, t. IX, 250, l'appelle *Charles*. Tels sont les seuls renseignements que nous ayons sur cet artiste H. H—N.

Mémoires inédits sur les membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture. — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger.* — Robert Dumesnil, *Le Peintre-graveur franç.* — Nagler, *Künstler-Lex.*

NODAL (*Gonzalo* et *Bartolomé Garcia* DE), navigateurs espagnols, nés à Ponte-Vedra (Galice). Ils étaient frères et vivaient dans la première partie du dix-septième siècle. Lorsque Jacques Le Maire et Villem Cornelisz Schouten (*voy.* ces noms) eurent découvert, par 55° 36' lat. sud (24 janvier 1616), le canal qui sépare la Terre de Feu (*Tierra del Fuoco*) de celle des États (*Staten-island*) et qui porte le nom de *détroit de Le Maire*, les Espagnols virent avec une grande appréhension que les Hollandais (qui, malgré les difficultés sans nombre du détroit de

(1) Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, 684-685, et d'après lui Bégin dans la *Biographie de la Moselle*, III, 362, 363, donnent Sébastien Le Clerc pour maître à Nocret, dont ils écrivent le nom Naucret. Leur affirmation est évidemment erronée. Sébastien Le Clerc, le père, né à Metz, vers 1637, reçu académicien le 16 août 1672, mourut le 25 octobre 1714. Il avait donc vingt-cinq ans de moins que Nocret (voir la *Liste chronologique des membres de l'Académie de peinture et de sculpture depuis son origine*, 1er *février* 1648, *jusqu'à sa suppression*, 8 août 1778, dans les *Archives de l'Art français*, I, 357).

(2) Guillet de Saint-Georges, *Mémoire historique des principaux ouvrages de M. Nocret le père*, dans les *Mém. inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Acad. royale de peinture et de sculpture.*

(1) *Dict. de l'Acad. des beaux-arts.*

accordé en 1784. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons ceux qui ont un intérêt historique, tels que : *Memoirs of the protectorate house of Cromwell ;* Birmingham, 1784, 2 vol. in-8° ; 2e édit., Londres, 1787 ; — *Memoirs of the illustrious house of Medici, with genealogical tables ;* Londres, 1797, in-8° ; — *The Lives of the english regicides ;* ibid., 1798, 2 vol. in-8° ; — *History of the college of arms ;* ibid., 1805, in-4° ; — la continuation de la *Biographical history of England* de Granger ; 1806, 3 vol. in-8°. Il était membre des sociétés des Antiquaires de Londres et d'Édimbourg, et il a travaillé pendant longtemps à l'*Archæologia*. K.

Gentleman's Magazine, 1807.

NOBLE (Le). *Voy.* Le Noble.

NOBLETZ (Le). *Voy.* Le Nobletz.

NOBLEVILLE (de). *Voy.* Arnault.

NOBLOT (*Charles*), géographe français, né le 17 mai 1668, au village d'Aisy (Bourgogne). On ne connaît rien de sa vie ; on sait seulement, par une note de Lenglet-Dufresnoy, qu'il travaillait à Paris et qu'il y demeurait encore en 1742. Nous citerons de lui : *Géographie universelle, historique et chronologique, ancienne et moderne ;* Paris, 1725, 5 vol. in-12, avec cartes : « L'ouvrage est sagement et sensément écrit, dit Lenglet-Dufresnoy ; il contient même des remarques assez curieuses. » Il y a de nombreux renseignements sur la géographie ecclésiastique, d'après l'abbé Commanville ; une seconde édition, corrigée, était sous presse en 1742 ; la mort de l'auteur en arrêta la publication ; — *Les Tablettes chronologiques de Marcel, réduites en ordre alphabétique et continuées jusqu'à nos jours ;* Paris, 1729, in-12 ; — *Tableau du monde ancien et moderne en trois parties ;* Paris, 1730, in-12 ; la troisième renferme, sous le titre de *Remarques curieuses*, une foule de notes compilées par ordre alphabétique sur toutes sortes de sujets ; — *Bibliothèque des poëtes latins et français ;* Paris, 1731, in-12 : compilation ennuyeuse, interrompue au milieu de la lettre E ; — *L'Origine et les progrès des arts et des sciences ;* Paris, 1740, in-12 ; il en attribue l'honneur, non aux Égyptiens, mais aux Hébreux. P.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*, I, 348. — Quérard, *France littér.*

NOCETI (*Giovanni-Bernardino*), littérateur italien, né le 22 juin 1625, à Messine. Il descendait de l'ancienne famille florentine des comtes Noceti. Reçu docteur en droit à Rome (1653), il fut quelque temps vicaire général de son oncle, l'évêque de Teano, puis archidiacre de Messine (1670). Innocent XII lui donna le titre de prélat domestique. On a de lui : *Rime ;* Naples, 1670, in-4° ; — *In honorem sancti Philippi Nerii rhythmus ;* Rome, 1703, in-fol. et in-4° : ce poëme, imprimé avec un grand luxe typographique, a été publié de nouveau à Palerme (1705, in-fol.) et trad. en vers italiens (Rome, 1706) ; — *Dogmi di amore e di dolore, meditazione poetica ;* Palerme, 1707, in-4°. Il a laissé en manuscrit des poésies latines et italiennes, des sermons, *Astronomicæ observationes*, etc.

Un autre Sicilien, Noceti (*Gherardo*), s'est distingué vers la fin du quinzième siècle par la connaissance des plantes et la composition des médicaments. Pascal et Boccone ont cité avec éloge son *Expositio super libro simplicium medicinarum* (Naples, 1511, in-4°). P.

Mongitore, *Bibl. sicula*, I. — Pascal, *Bibl. medica*, 118.

NOCETI (*Carlo*), littérateur italien, né vers 1695, à Pontremoli, mort en 1759, à Rome. Admis chez les Jésuites, il enseigna la théologie au collége Romain, et devint en 1756 coadjuteur du P. Turano dans les fonctions de pénitencier de Saint-Pierre et d'examinateur des évêques. Il cultiva avec succès la poésie latine et entretint des relations avec plusieurs savants et littérateurs de son temps. On a de lui : *Eclogæ*, impr. avec celles de Rapin ; Rome, 1741, in-8° ; — *De Iride et Aurora boreali carmina ;* Rome, 1747, in-4° : cette édition, donnée par Boscovich, a été reproduite sans les notes dans les *Poemata didascalica* du P. Oudin ; Roucher, dans ses *Mois*, a imité le second de ces poëmes ; — *Veritas vindicata ;* Rome et Lucques, 1753, 2 vol. ; c'est une critique de la *Theologia christiana* du P. Concina, moine dominicain, qui avait déclaré la guerre au probabilisme et au relâchement des doctrines des Jésuites ; — des *poésies latines* et italiennes dans un recueil de l'académie des Arcades. P.

Budik, *Hist. des poëtes latins depuis la Renaissance*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

NOCEY ou **NOCÉ** (*Claude* de), seigneur de Fontenay, né en 1627, mort le 4 mars 1714, à Paris. Il était d'une bonne famille de Normandie. Son éducation avait été fort négligée. « Il est vrai, dit-il, que dans la suite j'ai passé une partie de ma vie dans la cour, où j'ai trouvé des gouverneurs qui ont aidé à m'instruire : ce sont les moqueurs qui, sans aucune bonne intention, m'ont donné quelque connaissance de ce qui rendait les hommes ridicules. » Il servit quelque temps à l'armée de Flandre et fut mis en qualité de sous-gouverneur auprès du duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent de France. On a de lui : *Lettres sur l'éducation des princes ;* Édimbourg (Paris), 1746, in-12.

Son fils, maître de la garde-robe du régent et l'un des favoris de ce prince, mourut à soixante-quinze ans, en 1739. C'était un homme de beaucoup d'esprit, plein de feu et d'imagination, très-enclin à la raillerie. Il avait plu au duc d'Orléans, dit Saint-Simon, « par la haine de toute contrainte, par sa philosophie tout épicurienne, par une brusquerie qui, quand elle n'allait pas à la brutalité, ce qui arrivait assez souvent, était quelquefois plaisante sous le

masque de franchise et de liberté; d'ailleurs un assez honnête mondain. » Après avoir été intimement lié avec le cardinal Dubois, il lui inspira de l'ombrage, et fut exilé en 1722, à Blois; l'année suivante le régent le rappela et lui donna, en dédommagement de cette passagère disgrâce, cinquante mille livres d'argent et cinq mille écus de pension. M. de Nocé épousa Mme de La Mésangère, fille de la célèbre marquise de La Sablière. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Saint-Simon, *Mémoires.* — Duc de Luynes, *Mémoires.*

NOCRET (*Jean*), peintre et graveur français, né à Nancy, en 1612, mort à Paris, le 12 novembre 1672. Il fut élève de son compatriote Jean Leclerc (1), et passa plusieurs années en Italie. Les lettres de Poussin nous le montrent en 1643 et 1644 occupé à faire des copies pour M. de Chantelou. Poussin, toujours mécontent de la négligence et des prétentions des jeunes artistes qu'il faisait travailler, écrivait à propos de ces copies, 4 août 1643 : « Ce qui est extrêmement fâcheux, c'est qu'il (Nocret) s'est mis en tête de ne pas finir les portraits qu'il a commencés, n'alléguant pas d'autre excuse sinon qu'il a trouvé à gagner davantage qu'en les faisant à moins de 60 et 70 écus. Quant à moi, je demeure muet quand je vois des gens de ce calibre prétendre à de si grandes récompenses pour ce qu'ils sont. » — Revenu en France, Nocret s'y fit rapidement une réputation, surtout comme peintre de portrait. Le 21 janvier 1645 il est mis en possession d'un logement au Louvre. Le 10 décembre 1649 il est nommé peintre et valet de chambre du roi. » Il obtint encore trois brevets de M. le duc d'Orléans, l'un de peintre, l'autre de valet de chambre et le troisième de contrôleur de la maison de feu madame Henriette d'Angleterre (2). En 1657 il accompagna en Portugal l'ambassadeur de France M. de Comminges, et y fit les portraits du roi Alphonse VI, de l'infant don Pedro et de l'infante Catherine.

A son retour, il fut chargé d'importants travaux de décoration pour les palais de Saint-Cloud et des Tuileries. L'Académie le reçut au nombre de ses membres le 3 mars 1663, et le désigna la même année pour faire partie de la députation de treize de ses membres chargés de solliciter du parlement l'enregistrement des statuts et lettres patentes de 1663, qui mirent fin aux querelles de l'Académie et des maîtres jurés (1). Elle le nomma professeur le 28 juin 1664 et adjoint à recteur le 3 septembre 1667. Guillet de Saint-Georges nous a conservé l'analyse de l'un des cinq discours académiques faits par Nocret en sa qualité de professeur de l'Académie. « Il a été, dit-il, le premier des professeurs qui dans son mois d'exercice ait laissé un dessin au crayon pour servir à l'instruction des étudiants. » — Félibien vante le savoir et la rare sagacité de Nocret sur toutes les parties de son art.

M. Robert Dumesnil a signalé une estampe signée *J. Nocret inv. et fecit* qui, jusqu'à lui, avait échappé aux recherches des chalcographes. Dom Bernardin Pierron a consacré quelques vers à Nocret dans son *Templum Metense sacrum*, 142, 143. Enfin, de Marolles le cite en ces termes dans *le Livre des peintres et graveurs :*

Jean Nocret ne peut être avec Paultre et Grandhomme,
Sans être distingué comme un peintre excellent :
Il fait paraître en tout un certain air galant,
Qui veut que dans Paris partout on le renomme.

Le musée de Versailles possède de J. Nocret un tableau représentant *la Famille de Louis XIV*, qui était anciennement placé au palais de Saint-Cloud.

NOCRET (*N*.....), peintre de portrait, fils du précédent, né à Paris, en 1657, mort dans la même ville, le 8 décembre 1719, fut reçu à l'Académie, le 31 mars 1674, sur la présentation d'un portrait de son père. Il fut premier valet de chambre de Monsieur, duc d'Orléans. Les *Archives de l'Art français*, en reproduisant le billet de logement au Louvre, qu'il obtint le 27 juin 1658, le nomment *Jacques*; la *Liste chronologique des membres de l'Académie*, publiée également dans les *Archives de l'Art français*, lui donne les noms de *Charles-Jean*. Nagler enfin, t. IX, 250, l'appelle *Charles*. Tels sont les seuls renseignements que nous ayons sur cet artiste H. H—N.

Mémoires inédits sur les membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture. — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger.* — Robert Dumesnil, *Le Peintre-graveur franç.* — Nagler, *Künstler-Lex.*

NODAL (*Gonzalo* et *Bartolomé Garcia* DE), navigateurs espagnols, nés à Ponte-Vedra (Galice). Ils étaient frères et vivaient dans la première partie du dix-septième siècle. Lorsque Jacques Le Maire et Villem Cornelisz Schouten (*voy.* ces noms) eurent découvert, par 55° 36' lat. sud (24 janvier 1616), le canal qui sépare la Terre de Feu (*Tierra del Fuoco*) de celle des États (*Staten-island*) et qui porte le nom de *détroit de Le Maire*, les Espagnols virent avec une grande appréhension que les Hollandais (qui, malgré les difficultés sans nombre du détroit de

(1) Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, 684-685, et d'après lui Bégin dans la *Biographie de la Moselle*, III, 362, 363, donnent Sébastien Le Clerc pour maître à Nocret, dont ils écrivent le nom Naucret. Leur affirmation est évidemment erronée. Sébastien Le Clerc, le père, né à Metz, vers 1637, reçu académicien le 16 août 1672, mourut le 25 octobre 1714. Il avait donc vingt-cinq ans de moins que Nocret (voir la *Liste chronologique des membres de l'Académie de peinture et de sculpture depuis son origine, 1er février 1648, jusqu'à sa suppression, 8 août 1793*, dans les *Archives de l'Art français*, I, 357).

(2) Guillet de Saint-Georges, *Mémoire historique des principaux ouvrages de M. Nocret le père*, dans les *Mém. inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Acad. royale de peinture et de sculpture.*

(1) *Dict. de l'Acad. des beaux-arts.*

Magellan, inquiétaient chaque jour davantage leur commerce dans la mer du Sud,) allaient pouvoir, en moins de vingt-quatre heures, passer d'un Océan dans l'autre. Ils résolurent d'examiner s'il ne serait pas possible de fermer ce nouveau passage au moyen de forteresses construites sur les deux rives. Philippe III fit équiper à cet effet deux caravelles, la *Nuestra-Señora-de-Atocha* et la *Nuestra-Señora-del-Buen-Suceso*, de quatre-vingts tonneaux chacune et portant quarante hommes et quatre canons, avec des vivres pour dix mois. Les frères Nodal, marins habiles de Galice, en reçurent le commandement. Dans leurs équipages étaient plusieurs navigateurs hollandais expérimentés, entre autres Jan van Moore qui avait servi sous Schouten; Diego Ramirez de Arellano les accompagnait comme premier pilote et cosmographe. L'expédition mit à la voile de Lisbonne, le 27 septembre 1618; elle séjourna à Rio-de-Janeiro du 15 novembre au 6 décembre, et longea ensuite la côte orientale de l'Amérique du sud. Garcia de Nodal reconnut le premier, par des sondes réitérées, l'élévation progressive et régulière du fond de l'océan Atlantique austral, entre les 35° et 44° de lat. sud, à partir de quarante lieues en mer jusqu'à la côte. A cette distance il ne trouvait encore que quatre-vingt-quinze brasses. Le 6 janvier 1619 il découvrit près du port Désiré une île qu'il nomma de *Los Reyes* (1). Continuant sa route, il faillit se perdre sur un dangereux banc de rochers à fleur d'eau, *los baxos de Estevan*, qui s'étend à cinq lieues de la côte entre 48° 39′ et 48° 50. Le 19 janvier les Nodal arrivèrent près du détroit de San-Sebastian, et le 22 au détroit de Le Maire, qu'ils nommèrent *San-Vicente* parce qu'ils y étaient entrés le jour de la fête de ce saint (2). Ils relâchèrent dans une baie qui reçut le nom de *bahia del Buen Suceso*, et s'y procurèrent de l'eau, du bois et du poisson en abondance. Après avoir déterminé la lat. du cap Horn (par 56° 9′ sud), dont ils changèrent le nom en celui de *San-Ildefonso*, ils découvrirent le 10 février, par 56° 40′ sud-ouest de ce cap, un groupe de petites îles rocailleuses, auxquelles ils donnèrent le nom de leur pilote en chef *Diego-Ramirez*. « La découverte de ces îles, dit le capitaine Burney, est l'événement le plus remarquable du voyage des Nodal, attendu qu'elles furent, durant un siècle et demi, la terre la plus méridionale connue qui fût marquée sur les cartes (3). »

Les navigateurs espagnols suivirent la côte occidentale de la Terre de Feu, et entrèrent le 25 février dans le détroit de Magellan, d'où ils débouquèrent le 13 mars, ayant fait ainsi le tour de la Terre de Feu. Leurs relations avec les naturels qui habitaient les rivages des deux détroits furent des plus amicales. Ils firent alors voile pour l'Europe, et atterrirent le 9 juillet 1619 à San-Lucar, sans avoir perdu un seul homme durant une traversée de neuf mois douze jours accomplie sous des climats bien différents, ce qui fait l'éloge de l'intelligence et de l'humanité des deux capitaines galiciens. Ce voyage acheva la découverte de l'Amérique du Sud. Le projet qui avait été conçu d'ouvrir par cette route, au détriment des autres nations, un commerce direct entre l'Espagne et les Philippines fut abandonné, sur l'opposition des administrateurs du commerce de Panama, qui représentèrent la voie de l'isthme de Darien comme plus sûre et plus commode. Les frères Nodal ont publié un récit de leur voyage : *Relacion del viage que hizieron los capitanes Bart. Garcia de Nodal y Gonzalo de Nodal, hermanos, naturales de Ponte-Vedra, al descubrimiento del estrecho nuevo;* Madrid, 1621, in-4°, avec carte. C'est un véritable journal de bord. On y trouve, à côté de bonnes remarques sur les vents, les courants, les fonds, les marées, etc., beaucoup d'erreurs dans les estimes, qui la plupart ne sont données qu'approximativement. On doit croire que les frères Nodal ne possédaient que des instruments imparfaits. Il a paru en 1632 à Amsterdam une contrefaçon fort incorrecte de leur ouvrage; elle est vraisemblablement de Jan van Moore, qui s'y donne le principal rôle, et n'y nomme même pas ses chefs. En voici le singulier titre d'après De Brosses : *Relation des deux caravelles que le roi d'Espagne envoya de Lisbonne, l'an* 1618, *au mois d'octobre, sous la conduite du capitaine don Jean Moore, pour visiter et découvrir le passage de Le Maire, devers le sud, lesquelles retournèrent en Séville au mois d'août* 1619, *et firent* (sic) *le rapport au roi de tout ce qui leur était advenu :* Beaucoup de faits contenus dans cette relation tiennent du merveilleux plutôt que de la vérité.

A. DE LACAZE.

Jan Laët, *Novus orbis*, etc. (Leyde, 1633, in-fol.), lib. VIII, cap. XII. — Herrera, *Novus orbis*, p. 75. — Francisco de Seixas y Lovera, *Descripcion geografica y derrotero de la region austral magallanica* (Madrid, 1690, tit XVII). *del Passage del Mayre*. — De Brosses, *Histoire des navigations aux terres australes* (1756, 2 vol in-4°), chap. *Magellanie*. — Fréd. Lacroix, *Patagonie, Terre de Feu et îles Malouines*, dans *L'Univers pitt*, p. 36.

(1) Ile *des Rois*, à cause du jour de sa découverte. Elle a été débaptisée par les Anglais qui l'appellent *Penguin's-island*.

(2) La postérité lui restitua le nom de son découvreur *Le Maire*; celui de *Saint-Vincent* n'a été conservé que pour désigner l'un des caps septentrionaux situés sur la côte ouest de la Terre de Feu.

(3) Suivant l'*Atlas espagnol royal*, publié en 1798, l'île du milieu, la plus grande, est située par 56° 28′ lat. sud, et par 1° 19 longitude ouest du cap Horn. Selon les observations plus récentes du cap. Colnett, elle serait par 56° 30° sud et à vingt-deux lieues ouest du cap.

NODIER (*Charles*), littérateur français, né à Besançon, le 29 avril 1783 (1), mort à Paris, le

(1) Il y a incertitude sur la date de la naissance de Charles Nodier. Suivant M. Sainte-Beuve, qui tenait son renseignement de Nodier lui-même, dont la mémoire était peu précise, il naquit à Besançon, le 29 avril 1780, et cette date a été acceptée par M. Mérimée. M. Weiss, son ami d'enfance, le fait naître en 1781. Nous avons adopté, mais

27 janvier 1844. Son père, avocat distingué, ancien professeur à l'Oratoire, fut longtemps son seul professeur. L'éducation de l'enfant fut assez libre. Les auteurs français du seizième siècle furent, dit-on, l'objet de ses premières prédilections, et l'on prétend qu'à huit ans il lisait Montaigne. Les vieux livres et les éditions rares devaient être un de ses goûts les plus décidés. En 1790 son père fut nommé maire constitutionnel de Besançon, et l'année suivante président du tribunal criminel : « fonctions terribles, dit M. Mérimée, qu'il accepta sans les connaître, et qu'il n'eut pas le courage d'abdiquer quand il les eût comprises ». — « Associé à toutes les pensées de son père, ajoute le même écrivain, vivant au milieu d'un cercle d'hommes instruits, que charmaient son intelligence et sa vivacité, traité par eux comme un égal, Charles Nodier admettait toutes les théories nouvelles avec la candeur de son âge. A douze ans il haïssait la tyrannie comme un Caton d'Utique; il discourait sur les droits du peuple comme l'un des Gracques. C'était ainsi qu'on lui faisait repasser son histoire romaine. Malgré son âge, par une exception singulière, il fut élu, en 1792, membre d'une des plus fougueuses sociétés populaires, celle des Amis de la Constitution, qui venait de s'établir dans sa ville natale. J'ai retrouvé son discours de réception, qui fut imprimé alors, et ce n'est pas sans surprise que je l'ai lu... Ma surprise ne fut pas à voir un enfant de douze ans donner des conseils à la nation, au roi, à Dieu même. Mais, ce qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans une œuvre semblable, c'est un style travaillé, de l'art dans le choix et l'agencement des mots, une entente de la période, enfin une manière d'écrire où déjà se devine l'auteur original. » Pour cette époque de la vie de Charles Nodier, nous avons dans ses *Souvenirs* une source abondante mais fort trouble. L'auteur nous raconte qu'au mois d'octobre son père l'envoya à Strasbourg pour y recevoir des leçons de grec d'Euloge Schneider, plus connu comme terroriste que comme helléniste, et qui était alors accusateur public près le tribunal criminel du Bas-Rhin. Schneider le reçut très-bien, mais il fut arrêté peu après, et l'enfant partagea même son sort. Remis en liberte par l'ordre de Saint-Just et de Le Bas, il se rendit auprès de Pichegru, qui le prit aussitôt pour secrétaire, pour confident et pour aide de camp (ou plutôt secrétaire). Qu'y a-t-il de vrai dans ces réminiscences, et dans bien d'autres qu'il est inutile de rapporter? Nous l'ignorons et probablement Nodier ne le savait pas bien lui-même. Tout se confondait dans son esprit; tout devenait romain. « Je ne sais, dit M. Mérimée, si toutes les fictions de l'homme de lettres furent volontaires, si, en s'abandonnant à son imagination, il ne crut pas quelquefois consulter sa mémoire. Tels que ces preneurs d'opium de l'Asie, moins sensibles aux impressions extérieures qu'aux hallucinations du breuvage enivrant, il s'était accoutumé, dans la solitude, à vivre parmi les créations de sa fantaisie comme au milieu des réalités. Souvent ses brillantes rêveries se confondirent à son insu avec les souvenirs moins attachants des scènes du monde qu'il avait traversées. Poëte, il ne pouvait comprendre le travail ingrat du chroniqueur. » Cette excuse des innombrables erreurs reprochées à Charles Nodier est un peu trop indulgente, et même, en l'acceptant, il est certain que les *Souvenirs* de l'auteur ne peuvent servir en rien à sa biographie. Il paraît que vers 1796 il passa quelques mois à la campagne avec un vieux gentilhomme nommé M. de Chantrans, ancien officier du génie, homme d'esprit et de savoir. Il s'occupa d'histoire naturelle et surtout d'entomologie; il lut aussi quelques volumes de Shakespeare, et l'on assure que cette lecture eut sur lui une influence durable. Nodier, avec son imagination vive, légère, recevait très-vite les impressions et les oubliait non moins vite. Son savoir assez étendu ne forma jamais dans son esprit un ensemble organisé et fécond, et resta à l'état de notions éparses ou de mélange confus et mobile. Au sortir de l'école centrale de Besançon, où il avait eu Droz pour professeur, Nodier fut nommé bibliothécaire adjoint de la bibliothèque de cette ville. Deux ou trois ans plus tard, il perdit sa place, et se rendit à Paris. Là il publia des ouvrages très-divers : c'étaient, d'abord *Les Proscrits* et *Le Peintre de Saltzbourg*, imitations du *Werther* de Gœthe, très-faibles comme invention, très-factices comme expression de sentiment, mais qui contiennent de jolies pages descriptives; puis, une *Bibliothèque entomologique*, qui, dit-on, fut remarquée comme un modèle de méthode. Vers le même temps il écrivit dans *Le Citoyen français*, journal bientôt supprimé, à raison d'une sorte d'opposition, tenant à quelques restes d'opinion républicaine. Le jeune écrivain, usant avec l'ardeur de son âge des nombreuses distractions que Paris lui offrait, se trouva lié avec quelques jeunes gens républicains ou royalistes que réunissait une haine commune contre le premier consul. Comme plusieurs d'entre eux il composa des vers contre Napoléon. Une pièce de lui, intitulée *la Napoléone*, circula manuscrite et anonyme, et obtint un grand succès dans les sociétés où l'on n'aimait pas le gouvernement. Cette *Napoléone*, mélange incohérent de royalisme et de républicanisme, contient des vers assez énergiques, comme les suivants, par exemple :

Qu'une foule pusillanime
Brûle aux pieds des tyrans son encens odieux,
Exempt de la faveur du crime,
Je marche sans contrainte et ne crains que les dieux.
On ne me verra point mendier l'esclavage
Et payer d'un coupable hommage
Une infâme célébrité.
Quand le peuple gémit sous sa chaîne nouvelle,
Je m'indigne d'un maître, et mon âme fidèle
Respire encor la liberté.

en la regardant encore comme douteuse, une troisième date, donnée par M. Querard.

La *Napoléone* se termine par ces vers :

> Avant que tes égaux deviennent tes esclaves,
> Il faut, Napoléon, que l'élite des braves
> Monte à l'échafaud de Sidney.

La pièce s'imprima, et le libraire Dabin, qui la mit en vente avec d'autres écrits du même genre, fut arrêté. Nodier se hâta de se nommer, pour détourner de dessus la tête du libraire compromis les rigueurs du pouvoir. Heureusement Fouché, ancien oratorien comme le père de Nodier, ne traita pas en conspirateur sérieux un jeune imprudent; il se borna à une réprimande, et le fit partir immédiatement pour Besançon. Il paraît qu'il ne fut pas même arrêté, et que tout ce qu'il a raconté de sa captivité en 1803 est un roman. De retour à Besançon, et nullement corrigé, Nodier se lia avec des jeunes gens qui avaient les opinions de ses amis de Paris. La police surveillait ces sociétés peu dangereuses, et de temps en temps arrêtait comme avertissement un des jeunes gens suspects. Un soir Nodier apprit l'arrestation d'un de ses amis, et se croyant menacé lui-même, il s'enfuit dans les montagnes. Là il passa plusieurs mois, herborisant, ramassant des insectes, trouvant facilement l'hospitalité qu'il payait en récits amusants et en leçons d'histoire naturelle, et rédigeant, au milieu de toutes ces courses, un *Dictionnaire des onomatopées*. Cette vie errante et la manie de se croire proscrit finirent par attirer l'attention de l'autorité. La police saisit ses papiers et les remit au préfet du Doubs, Jean de Bry. Le préfet n'y trouva que des vers, des chapitres de roman, des observations d'entomologie et de grammaire. Il se hâta de faire prévenir le conspirateur qu'il n'avait rien à craindre, lui fournit même les moyens de revenir à Besançon, et lui permit d'aller ouvrir un cours de littérature à Dôle. Peu après son arrivée dans cette ville, il se maria. Sous l'empire on le voit à Amiens secrétaire du chevalier Croft, philologue anglais, très-occupé de travaux sur les classiques français, puis vers 1811 à Laybach, en Illyrie, bibliothécaire, directeur du *Télégraphe illyrien*, qui se publiait en quatre langues, le français, l'italien, l'allemand et le slave. Un peu avant son départ pour l'Illyrie, il publia ses *Questions de littérature légale*, petit traité fort agréable et assez solide, où il examine les cas où l'imitation d'un auteur est permise et ceux où elle doit être flétrie comme un plagiat. L'évacuation des provinces illyriennes par les Français ramena Nodier à Paris. Il reprit aussitôt ses travaux littéraires, et suppléa un moment au feuilleton du *Journal de l'Empire* Geoffroy mourant. A la chute de Napoléon, l'auteur de *La Napoléone* se trouva très-royaliste, non sans quelques réminiscences républicaines. Il donna dans les *Débats* et *La Quotidienne* des articles violents, et les fit valoir, non moins que ses prétendues persécutions sous l'empire, comme des titres à la faveur du nouveau gouvernement. Il publia dans le même but une *Histoire des sociétés secrètes*, amalgame confus de beaucoup de fictions et d'un peu de vérité. L'auteur raconte que pendant toute la durée de l'empire une société dite des *Philadelphes*, composée de jacobins et de chouans, de royalistes et de républicains, et dirigée par le colonel Oudet, prépara le retour des Bourbons. Le colonel Oudet, personnage mystérieux, disparut mystérieusement en 1809, assassiné probablement par l'ordre de Napoléon. Malet, héritier des projets et des fonctions d'Oudet, périt en 1812. Quant aux autres chefs vivants des Philadelphes, l'auteur ne les nomme pas, de peur de les compromettre. Voilà ce que Nodier racontait d'un ton sérieux en 1815, lorsque des milliers de contemporains pouvaient attester le mensonge de ses récits. Ses services royalistes n'étaient pas très-réels, et la Restauration mit peu d'empressement à le récompenser. A cette époque il multiplia ses publications, qui, malgré leur nombre et leur succès, ne lui fournissaient que des ressources insuffisantes; car il avait des goûts coûteux et fort peu d'ordre. Enfin, en décembre 1823, il fut placé avec le titre de bibliothécaire, à la direction de la bibliothèque de Monsieur (bibliothèque de l'Arsenal). Sa vie dès lors, sans devenir tout à fait rangée, s'ordonna un peu. Son salon à l'Arsenal devint le rendez-vous des jeunes écrivains qui tentaient cette révolution littéraire que l'on appelait le *romantisme*. Nodier fut pour eux le patron le plus aimable et le conseiller le plus indulgent. L'excellent souvenir que les écrivains les plus distingués de cette école, Victor Hugo, Sainte-Beuve, Alfred de Musset, ont gardé de leur spirituel hôte de l'Arsenal, est pour celui-ci un des titres les plus durables auprès de la postérité. Nodier, avec son talent flexible et superficiel, excellait à donner une forme agréable aux tentatives hardies et étranges des romantiques. Lui-même, vieil admirateur de Shakspeare et de Gœthe, pouvait passer pour un des précurseurs de cette école. Les œuvres qu'il écrivit dans cette période littéraire de la restauration et des premières années du gouvernement de Juillet, *Trilby*, *Smarra*, *Mademoiselle de Marsan*, *La Fée aux miettes*, *Inès de las Sierras*, sont les produits d'une imagination peu vigoureuse, incapable d'aboutir à des créations réelles, mais vive, délicate, saisissant avec une facilité merveilleuse les couleurs et les nuances. Son style excellent tient du dix-huitième siècle pour la clarté, du dix-neuvième pour la couleur. Sa plume habile, donnant de l'intérêt et du charme aux sujets les plus arides, à des discussions de linguistique et de bibliographie, à des catalogues de libraire, dissimulait les lacunes et le peu de solidité de son savoir. Aucun savant assurément n'adopta son système sur la formation du langage, qu'il attribue à l'imitation des bruits naturels, réduisant ainsi tous les mots à des onomatopées; mais la spirituelle finesse avec laquelle il développa ses théories leur concilia les suf-

frages d'amateurs distingués. Du reste, si Nodier fut un philologue peu profond et trop paradoxal, il faut reconnaître qu'il mêla à ses paradoxes beaucoup d'aperçus ingénieux, exprimés avec une élégance dont les grammairiens ont eu rarement le secret. De même en bibliographie, s'il n'est pas un guide bien sûr, il est un guide très-attrayant. Aucun bibliophile n'a contribué autant que lui à répandre parmi les gens du monde le goût libéral des vieux et beaux livres. Un homme si bien doué du côté de l'esprit, et qui apportait dans ses rapports littéraires une cordialité si facile, devait avoir de nombreux amis sous tous les régimes. Le gouvernement de Juillet conserva à Nodier la place qu'il avait reçue de la restauration, et y ajouta en 1843 la croix d'officier de la Légion d'honneur. On oubliait sa ferveur royaliste de 1815, qu'il oubliait lui-même; car dans ses *Souvenirs* et son *Banquet des Girondins*, productions intéressantes mais équivoques, qui sont plutôt de l'histoire falsifiée que du roman, il revint avec hésitation et incohérence au républicanisme de sa jeunesse. En 1833 il fut reçu membre de l'Académie française. Bien qu'il n'eût jamais obtenu de ces grands et durables succès qui placent et maintiennent un écrivain au premier rang, il s'était fait, par la qualité quelquefois exquise et par la variété de ses livres, une position élevée que tout le monde respectait. Il était aimé de ses confrères. On n'ignorait pas ses défauts; mais on les excusait. Aussi sa mort produisit-elle une vive impression. Les journaux d'opinions les plus contraires furent d'accord pour le louer; M. Étienne prononça sur sa tombe, au nom de l'Académie, des paroles de regret et d'admiration. Le conseil municipal de la Seine donna gratuitement à perpetuité le terrain de sa sépulture. La ville de Besançon lui vota une statue. L'Académie de cette ville mit son éloge au concours. Enfin Nodier eut l'heureuse fortune d'avoir pour successeur à l'Académie française M. Mérimée, dont le discours de réception est une biographie aussi indulgente que spirituelle. Ce discours se termine par ces mots. « Si l'on se rappelle à quel degré Nodier possédait la connaissance grammaticale de notre langue, ses origines et ses transformations, on déplore amèrement qu'il n'ait pas laissé après lui quelqu'un de ces grands ouvrages dans lesquels la science du passé devient la règle du présent et le guide de l'avenir. Il ne suffit pas, a dit La Rochefoucauld, d'avoir de grandes qualités, il faut en avoir l'économie. Cette économie a manqué peut-être à Nodier : esclave du caprice, pressé souvent par la nécessité, il travaillait au jour le jour, cédant sans cesse aux sollicitations des libraires, qui osaient tout demander à un homme dont la bonté ne savait rien refuser... Modeste jusqu'à l'humilité, sa seule faute fut de ne pas employer tous les dons précieux qu'il avait reçus en partage. La postérité, dont il ne s'est point assez occupé, conservera sa mémoire; la faveur qui de nos jours accueillit ses ouvrages ne les abandonnera pas : le moyen d'être sévère pour celui qu'on ne peut lire sans l'aimer! » — Sans admettre tout à fait cette bienveillante appréciation, sans croire que la postérité s'occupera beaucoup de ses ouvrages, nous pensons que son nom vivra, et que son aimable et intéressante figure gardera une place distincte et élevée dans l'histoire de la littérature française du dix-neuvième siècle.

Les ouvrages de Charles Nodier sont : *Dissertation sur l'usage des antennes dans les insectes, et sur l'organe de l'ouïe dans ces mêmes animaux;* Besançon, 1798, in-4°; — *Pensées de Shakespeare, extraites de ses ouvrages;* Besançon, 1801, in-8°; — *Bibliographie entomologique, ou catalogue raisonné des ouvrages relatifs à l'entomologie et aux insectes, avec des notes critiques et l'exposition des méthodes;* Paris, 1801, in-8°; — *Le dernier Chapitre de mon roman;* Paris, 1803, in-12, petit roman licencieux dans le genre de *Faublas*; — *Le Peintre de Saltzbourg; journal des émotions d'un cœur souffrant, suivi des Méditations du cloître;* Paris, 1803, in-12; — *Les Essais d'un jeune barde;* Paris, 1804, in-12; — *Les Tristes, ou mélanges tirés des tablettes d'un suicidé;* Paris, 1806, in-8°; — *Stella, ou les proscrits*, suivie de la *Lettre d'un solitaire des Vosges, de la Filleule du seigneur, de la Vision et de Fanchette;* Paris, 1808, in-12; — *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises, adopté par la Commission d'Instruction publique pour les bibliothèques des lycées;* Paris, 1808, in-8°; — *Archéologie, ou système universel et raisonné des langues. Prolégomènes;* Paris, 1810, in-8° : prospectus d'un ouvrage qui n'a jamais été fait; — *Questions de littérature légale : du plagiat; de la Supposition d'auteur; des Supercheries qui ont rapport aux livres;* Paris, 1812, in-8°; seconde édition, augmentée; 1828, in-8°; — *Dictionnaire de la langue écrite;* Paris, 1813, in-8° : c'est encore un prospectus d'un ouvrage qui n'existe pas; — *Histoire des sociétés secrètes de l'armée;* Paris, 1815, in-8°; — *Jean Sbogar;* Paris, 1818, in-8°; — *Thérèse Aubert;* Paris, 1819, in-12; — *Adèle;* 1820, in-12; — *Lord Ruthwen, ou les vampires;* 1820, 2 vol. in-12; — *Le Vampire, mélodrame en trois actes et en prose;* 1820, in-8°; — *Bertram, ou le château de Saint-Aldobrand*, tragédie en cinq actes de Maturin, traduite librement en prose; 1821; — *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse;* 1821, in-12; — *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France;* Paris, 1820 et années suivantes, gr. in-fol., avec J. Taylor et A. de Cailleux; — *Smarra, ou les démons de la nuit, songes romantiques;* 1821, in-12; — *Trilby, ou le lutin d'Argail;* Paris, 1822, in-12; — *Essai critique sur le*

gaz hydrogène et les divers modes d'éclairages artificiels; 1823, in-8° : avec M. Amédée Pichot; — *Dictionnaire universel de la langue française*; Paris, 1823, 2 vol. in-8°, avec M. Verger. Quérard prétend que ce *Dictionnaire* est l'ouvrage de M. Verger et que Nodier n'a fourni qu'une préface; — *Bibliothèque sacrée grecque-latine, comprenant le tableau chronologique, biographique et bibliographique des auteurs inspirés et des auteurs ecclésiastiques, depuis Moïse jusqu'à saint Thomas d'Aquin, ouvrage rédigé d'après Mauro Boni et Gamba*; Paris, 1826, in-8° : compilation faite avec peu de soin, et où l'on a relevé de singulières erreurs, une entre autres sur le *Convivium Virginum* de saint Methodius, que Nodier prend pour un ouvrage en vers; — — *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, ou variétés littéraires et philosophiques*; Paris, 1829, in-8°; — *Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*; Paris, 1830, in-8°; — *Souvenirs, Épisodes et Portraits, pour servir à l'histoire de la révolution et de l'empire*; 1831, 2 vol. in-8°; — *La Fée aux miettes, roman imaginaire*; 1832, in-12; — *Mademoiselle de Marsan*; 1832, in-8°; — *Souvenirs de jeunesse*; 1832, in-8°; — *Le dernier Banquet des Girondins, étude historique*, suivie de *Recherches sur l'éloquence révolutionnaire*; 1833, in-8°; — *Inès de las Sierras*; Paris, 1837, in-8°; — *Les quatre Talismans, conte raisonnable*; suivi de *La Légende de sœur Béatrix*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *La Neuvaine de la Chandeleur* et *Lydie*, nouvelles; 1839, in-8°; — *Description raisonnée d'une jolie collection de livres* (*Nouveaux Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*); 1843, in-8°; — *Trésor des fèves et Fleur des pois*; *Le Génie Bonhomme*; *Histoire du chien de Brisquet*; Paris, 1844, in-8°; — *Journal de l'expédition des Portes de Fer*, rédigé par Charles Nodier sur les notes du duc d'Orléans; 1844, in-8°; — *Franciscus Columna*, nouvelle posthume; 1844, in-12. Pour compléter la bibliographie de Nodier, il faudrait énumérer plusieurs publications auxquelles il n'a fourni que son nom, plusieurs éditions et une foule d'articles de journaux et de revues; mais ces travaux sont plus nombreux qu'importants. On en trouvera l'indication dans *La France littéraire* de Quérard et dans *La Littérature française contemporaine*, de MM. Louandre et Bourquelot. Une partie de ses ouvrages a été recueillie sous le titre peu exact d'*Œuvres complètes*; Paris, 1832-1834, 12 vol. in-12. Ses *Souvenirs* et un choix de ses romans ont été réimprimés. L. J.

Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II. — Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, t. VII. — F. Wey, *Notice* en tête de la *Description raisonnée*. — J. Janin. *Notice* en tête de *Franciscus Columna*. — Gratet-Duplessis, *Notice bibliographique*; 1844, in-8°. — Mérimée, *Discours de réception à l'Académie française*, dans le *Recueil de l'Acad.*, 1840-1849. — Étienne, *Réponse à M. Mérimée*, dans le même *Recueil*.

NODOT (*François*), littérateur français, mort dans les premières années du dix-huitième siècle. Attaché à l'administration militaire, il occupa l'emploi de commissaire des vivres pendant les guerres du Piémont. Voilà à quoi se bornent les renseignements sur sa vie. Il a publié : *Le Munitionnaire des armées de France, qui enseigne à fournir les vivres aux troupes avec toute l'économie possible*; Paris, 1697, in-8°; — *Histoire de Mélusine, chef de la maison de Lusignan, et de ses fils, tirée des chroniques du Poitou*; Paris, 1698, in-12; — *Histoire de Geoffroi, surnommé à la Grand'Dent, sixième fils de Mélusine*; Paris, 1700, in-12 : c'est une suite du précédent livre. L'histoire de Mélusine a été écrite au quinzième siècle par Jehan d'Arras; Nodot en a maladroitement retouché le style, et a su rendre par ses additions la fable moins attachante que celle du naïf chroniqueur; — *La Rivale travestie, ou aventures arrivées au camp de Compiègne*; Paris, 1699, in-12, — *Relation de la cour de Rome, où l'on voit le vrai caractère de cette cour, ce qui concerne le pape, ce que c'est que le conclave*, etc.; Paris, 1701, in-12; — *Nouveaux Mémoires, ou observations faites sur les monuments de l'ancienne et de la nouvelle Rome, avec les descriptions des cartes et des figures*; Paris, 1706, 2 vol. in-12. Nodot, qui avait fait de bonnes études et qui avait quelque connaissance de la philologie, débuta dans le monde savant par la publication de fragments inédits qui complétaient le *Satiricon* de Pétrone; il les imprima dans une édition latine qu'il donna de ce poëte (Paris, 1693, in-8°; Rotterdam, 1693, in-12). Ces fragments ou plutôt ces suppléments étaient extraits d'un manuscrit qu'un officier français au service de l'Autriche avait, dit-on, trouvé en 1688 à Belgrade. Il s'éleva à ce sujet entre les savants une controverse très-vive : tandis que Charpentier déclarait les fragments authentiques, Leibniz, Cramer, Bentley, Perizonius et d'autres critiques n'y virent qu'un tissu de gallicismes et d'expressions barbares. Nodot, dont la bonne foi dans cette circonstance n'a pu être bien établie, répondit à ses nombreux adversaires dans un écrit intitulé *Contre-critique de Pétrone* (Paris, 1700, in-12). Dès 1694 il avait publié une traduction entière, sinon élégante, de Pétrone, avec le texte latin (Paris, 2 vol. in-12, et Cologne, 2 vol. in-8°), traduction qui a été plusieurs fois réimpr. à Paris (1698, 1709, 1713, 1799, 2 vol.) et à Amsterdam (1736, 1756, 2 vol.); les premières édit. ne portent pas le nom de l'auteur, ou plutôt elles le dissimulent sous cette devise placée sur le frontispice : *Nodi solvuntur a Nodo* (voy. PÉTRONE). P. L.

Hist. litt. de la France, I. — Lenglet-Dufresnoy, *Bibl. des romans*.

NOÉ, ou plus exactement NOAH, fils de Lamech, patriarche de l'Écriture, qui fut seul sauvé avec sa famille pour repeupler la terre. Il avait trois fils, Sem, Cham et Japhet; après la sortie de l'arche, Dieu les bénit, et leur dit : « Croissez et multipliez, et remplissez la terre ! » Noé, qui était laboureur, planta la vigne; mais le jus du raisin enivra le patriarche, qui, étendu au milieu de sa tente, ne songea plus à couvrir sa nudité. Cham, l'ayant vu en cet état, ne rougit pas d'en rendre témoins ses frères; mais ceux-ci, plus respectueux, jetèrent un manteau sur leur père, en s'approchant de lui à reculons, sans le regarder. Le patriarche,ayant appris après son réveil ce qui s'était passé, bénit Sem et Japhet, et maudit Canaan, le fils de Cham, en le vouant à la servitude. Noé vécut, après le déluge trois cent cinquante ans, dit la Bible; et toute sa carrière fut ainsi de neuf cent cinquante ans. Sa postérité se répandit sur la terre : les Sémites dominèrent en Asie, les descendants de Japhet vinrent s'établir en Europe; plusieurs peuplades issues de Cham furent, après des guerres sanglantes, chassées par les Sémites et forcées de se réfugier en Afrique, ce qui a fait prendre les nègres pour la progéniture du fils maudit de Noé. Mais cette terrible malédiction ne se trouve évidemment dans l'Écriture que pour constater le droit que les Israélites sémites, sous la conduite de Moyse, prétendaient avoir sur la terre de Canaan. L'unité d'origine des races humaines, qui résulte du récit biblique, ne s'accorde pas facilement avec les recherches physiologiques. La croyance au déluge universel se retrouve, il est vrai, dans les traditions des peuples païens; mais il est bien difficile d'accorder les dates et les faits; la science se refuse en outre à toute explication d'un pareil phénomène, et peut-être le récit biblique repose-t-il sur la tradition relative à un cataclysme partiel grossi par l'imagination, et tel qu'on en trouve mentionnés plusieurs dans l'histoire primitive. L. L—T.

Genèse, VI. — Winer, *Bibl. Real-Lexikon*.

NOÉ ou **NOYERS** (*Hugues* DE), conseiller de Charles VII, roi de France, né au quatorzième siècle, mort vers 1448. Il tirait son nom de la terre de Noé, en Languedoc, près de Muret (1). Hugues de Noyers, vers 1411, fut nommé gouverneur de Charles, comte de Ponthieu, qui depuis monta sur le trône, sous le nom de Charles VII. Attaché dès lors au parti de ce prince, il devint premier écuyer du corps et maître de l'écurie du dauphin. Pendant la régence de Charles, il fut continué dans cet emploi, qui comptait parmi les grandes charges de la couronne. Hugues assista comme témoin à l'entrevue de Montereau (10 septembre 1419), mais il ne prit point de part active à l'assassinat de Jean-Sans-Peur. Il expia cette honnête abstention par la perte de son office, qui fut dévolu à Pierre Frotier, l'un des meurtriers. Peu après, le régent lui donna en Languedoc deux emplois lucratifs l'un, civil, visiteur général des gabelles adjoint au lieutenant général des finances; et l'autre, militaire, celui de capitaine châtelain de Roquemaure. Hugues de Noé, non content de ces deux charges, y réunit encore divers émoluments, tirés des finances languedociennes. Il ne tarda point à revenir à la cour, sans perdre pour cela ses différentes places, qu'il exerçait par délégués. Il continua jusqu'au terme de sa vie d'assister le roi son élève de ses conseils et de son influence. V. V.

(1) Canton de Carbonne, arrond. de Muret (Haute-Garonne). Il ne faut pas confondre cette famille avec les seigneurs de Noyers et de Vendeuvre en Champagne.

Vallet de Viriville, *Chronique de Jean Raoulet*, à la suite de Jean Chartier, *Hist. de Charles VII* (Biblioth. Janet), 1859, in-16, t. III, p. 148 et suiv.

NOÉ (*Louis-Pantaléon*, comte DE), pair de France, né en 1731, mort le 26 février 1816, à Paris, appartient à la même famille que le précédent. Il suivit la carrière des armes, et parvint au grade de maréchal de camp; il prit sa retraite à l'époque de la révolution. En 1815 Louis XVIII l'éleva à la dignité de pair de France.

Son fils, *Louis-Pantaléon-Jude-Amédée*, né le 28 octobre 1777, au château de l'Isle de Noé (Gers), émigra en 1791, et entra au service britannique de l'Inde. Il entra en 1816 à la chambre des pairs par droit d'hérédité et y siégea jusqu'à la chute de la dynastie d'Orléans. Il fut gentilhomme de la chambre (1821) et grand-officier de la Légion d'honneur (1845). Il mourut le 6 février 1858, à Paris. On a de lui des *Mémoires relatifs à l'expédition partie du Bengale en* 1800 *pour aller combattre en Égypte l'armée d'Orient*; Paris, 1826, in-8°, avec grav. et cartes.

Le fils aîné de ce dernier, *Guillaume*, est colonel de cavalerie; un autre fils, *Amédée*, s'est fait la réputation d'un spirituel dessinateur, sous le pseudonyme de *Cham* (*voy.* ce nom). P.

Biographie nouvelle des Contemporains (1820).

NOÉ (*Marc-Antoine* DE), prélat français, né en avril 1724, au château de La Gremenaudière, aujourd'hui commune de Sainte-Soulle (Charente-Inférieure), mort à Troyes, le 22 septembre 1802. Troisième fils de Marc-Roger de Noé, baron de L'Isle, sénéchal des quatre vallées d'Aure, et de Marie-Charlotte-Colbert de Saint-Mars, il fit ses études à Paris, sous le professeur Lebeau, et sa théologie en Sorbonne. Au sortir de sa licence, il devint successivement grand vicaire d'Albi, puis de Rouen, sous M. de La Rochefoucauld, tour à tour archevêque de ces diocèses, et en octobre 1756, abbé commendataire de Simorre, au diocèse d'Auch. Député en mai 1762 à l'assemblée générale du clergé de France, M. de Noé fut appelé, le 5 janvier 1763, à l'évêché de Lescar et sacré le 12 juin suivant. Ce siége lui donnait la

présidence des états de Béarn et le titre de premier conseiller au parlement de Pau. Il en regardait les revenus, qui étaient de 27,000 livres, comme le patrimoine des malheureux ; on le vit en faire la distribution à des infortunés réduits aux extrémités de l'indigence par l'effet d'une terrible épizootie. Il ouvrit alors deux caisses, l'une à celui qui pouvait donner, l'autre à celui qui ne pouvait que prêter, versa 30,000 livres dans la première, et confia 15,000 livres à la seconde. Son exemple fut suivi, et des malheurs que toute la prudence humaine n'aurait pu détourner furent réparés. Député en 1789 aux états généraux par les états particuliers de Béarn, il protesta contre la réunion des trois ordres, se retira dans son diocèse dès qu'il crut que les instructions de ses commettants étaient compromises et ne fit point partie de l'Assemblée constituante. Bientôt le siége de Lescar fut supprimé, et un bénédictin, Barthélemi-Jean-Baptiste Sanadon, professeur de littérature au collége de Pau, fut sacré évêque des Basses-Pyrénées, où est placé Lescar, et l'évêché fut fixé à Oleron. M. de Noé, qui n'avait point quitté Lescar, protesta contre cette innovation, et, cédant à la violence, passa en Espagne. La guerre le contraignit de quitter Saint-Sébastien, où il avait trouvé un asile, et de se réfugier en Angleterre. En 1801, il donna sa démission pour faciliter l'exécution du concordat, et de retour en France fut nommé, le 9 avril 1802, à l'évêché de Troyes. Son esprit conciliateur avait su déjà faire cesser toutes les dissidences et rallier tous les cœurs dans ce diocèse, lorsque la mort l'enleva, cinq mois après. Le surlendemain de son décès, on apprit que Bonaparte l'avait désigné à Pie VII pour le cardinalat. L'éloge de M. de Noé fut proposé au concours par le musée de l'Yonne et la Société académique de l'Aube réunis, qui décernèrent le prix en 1804 à Luce de Lancival et l'accessit à M. Humbert. Ce prélat aimait les lettres et les avait cultivées avec succès : il savait l'hébreu et le grec, et avait étudié à fond les grands modèles de l'antiquité. C'était à eux qu'il devait cette élégance de style et cette pureté qui font le charme du peu d'ouvrages qu'il a laissés. On a de M. de Noé : *Discours* prononcé à Auch en 1781 pour la distribution des guidons du régiment du roi dragons, que M. de Viella, son neveu, commandait en l'absence de M. de La Fayette, qui faisait alors la guerre en Amérique. Ce discours, rempli de patriotisme, est le chef-d'œuvre de l'auteur ; — *Discours sur l'état futur de l'Église*; 1788, in-12. Il avait été composé pour être prononcé à l'assemblée générale du clergé de 1785; mais on sut qu'il contenait des idées singulières et qu'il y était question d'un *renouvellement de la défection de la gentilité*, d'un *nouveau règne de Jésus-Christ*. Cette doctrine, quoique revêtue de couleurs séduisantes, se rapprochait trop du millénarisme pour pouvoir être soufferte, et l'on invita M. de Noé à ne point prononcer ce discours, que son frère fit imprimer plus tard en le faisant suivre d'un *Recueil de passages* sur l'avénement intermédiaire de Jésus-Christ et de *Remarques* fournies par le P. Lambert, dominicain, défenseur ardent de ce système ; — *Traduction d'un discours de Periclès*, conservé par Thucydide et inséré dans la traduction d'Isocrate de l'abbé Auger; — divers *mandements*. On a réuni les *Œuvres* de M. de Noé; Londres, 1801, in-12, et M. Auguis en a donné une édition nouvelle et plus complète; Paris, 1818, in-8°. Cette dernière édition contient notamment un *Éloge d'Évagoras*, par Isocrate ; un *Extrait de l'Éloge des guerriers morts dans la guerre du Peloponèse*, et est précédée d'une *Notice historique sur M. de Noé*. On regrette de n'y point trouver *l'Oraison funèbre de don Philippe, infant d'Espagne, duc de Parme*, prononcée à Paris en 1766, un *Panégyrique de sainte Thérèse*, prêché à Toulouse, et un *Sermon sur l'aumône*. M. de Noé fut un des quatre évêques qui en 1765 refusèrent leur adhésion aux actes de l'assemblée du clergé, au sujet de la bulle *Unigenitus;* mais on ne voit de sa part aucune démarche en faveur du jansénisme. H. FISQUET.

Luce de Lancival, *Éloge de M. de Noé ;* Paris, 1805, in-8°. — Auguis, *Notice histor.*, en tête de ses œuvres. — *France pontificale.*

NOÉ (*Jean* DE LA). *Voy.* MÉNARD.

NOEHDEN (*Georges-Henri*), érudit anglais, né le 23 janvier 1770, à Gœttingue, mort le 13 mars 1826, à Londres. Fils d'un médecin de Gœttingue, il fit ses études à l'université de cette ville, et s'y appliqua surtout aux littératures anciennes, sous la direction du savant Heyne, qu'il aida dans son édition d'Homère. En 1791 il devint précepteur dans une famille anglaise, qu'il suivit à Londres. En 1793 il entra au collége d'Eton pour y surveiller l'éducation des fils de sir W. Milner, et fit avec l'un d'eux un voyage en Allemagne et en Prusse. Il continua de demeurer dans cette famille jusqu'en 1811, époque où il obtint au concours une des places de bibliothécaire du British Museum. Peu de temps après il fut appelé à Weimar pour y donner des soins aux enfants du prince héréditaire (1818). Nœhden présida en 1823 la Société asiatique de Londres; il était depuis 1796 docteur en philosophie et en droit. Il a laissé quelques écrits estimés, tels que : *Asix Herodotex difficiliora;* Gœttingue, 1792, in-4° ; — *De Porphyrii scholiis in Homerum;* Gœttingue, 1797, in-4° ; — *Schiller's* Fiesco *and* Don Carlos; Londres, 1797; — *German and English grammar;* Londres, 1800, in-8° : le meilleur travail de ce genre que l'on connaisse; il a eu six ou sept éditions; — *German and English dictionary;* ibid., 1814, 2 vol. in-12 ; — *Gœthe's Observations on the last supper of Leonardo da Vinci, with a prefatory essay and notes;*

ibid., 1821, in-8°; — *Essay on the Northwick coins*; ibid., 4 livr.; la mort interrompit la publication de cet ouvrage, qui valut à l'auteur la direction du département des médailles au British Museum. Il a laissé en manuscrit une traduction partielle de l'*Histoire des beaux-arts* de Winckelmann et une *Introduction to numismatology*. K.

Neue Nekrolog der Deutschen, 1826. — *Annual Biography*. — *Zeitgenossen*, n° 17.

NOËL, abbé de Saint-Nicolas d'Angers, mort en 1096. Successeur de l'abbé Aimon, Noël paraît l'avoir remplacé en 1080. C'est durant son gouvernement que le pape Urbain II vint à Angers, et consacra l'église de Saint-Nicolas. Cependant l'abbé Noël touchait alors au terme de sa vie : il mourut en effet quelques jours après avoir reçu la glorieuse visite du souverain pontife. C'est ce que nous apprennent les titres de l'abbaye, et quelques méchants vers de Baudry de Bourgueil. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* attribuent à Juhel d'Artins, abbé de La Coûture, au Mans, une *Histoire des miracles de saint Nicolas*, évêque de Myre, dont un fragment considérable se trouve dans le num. 428 des manuscrits de Saint-Germain. Cette attribution est erronée, et l'ouvrage doit être restitué à l'abbé Noel. Quelques extraits du manuscrit de Saint-Germain, publiés dans le *Gallia christiana*, le démontrent clairement. B. H.

Hist. litt. de la France, t. VIII. — *Gallia christ.*, t. XIV, col. 678, 679.

NOËL (*Étienne*), physicien français, né en 1581, en Lorraine, mort vers 1660, à La Flèche. Il entra jeune chez les Jésuites, professa avec distinction à La Flèche, et fut recteur de divers colléges de la Société, celui de Clermont entre autres (aujourd'hui Louis-le-Grand). Quoique péripatéticien, il n'était pas fort éloigné des sentiments de Descartes, avec lequel il ne cessa d'entretenir d'amicales relations. C'est ce qu'on voit par divers mémoires qu'il a composés sur les rapports de la physique nouvelle avec l'ancienne, sur la comparaison de la pesanteur de l'air avec la pesanteur du vif argent, sur le plein de la nature contre l'opinion du vide, etc. En 1646 il fit parvenir à Descartes, par l'intermédiaire du P. Mersenne, ses deux derniers traités, *Aphorismi physici* et *Sol flamma*. P. L.

Calmet, *Biblioth. des lorraine*. — Baillet, *Vie de Descartes*.

NOËL (*François*), jésuite missionnaire belge, né en 1651, à Hestrud, village du Hainaut, mort en 1729. Entré en 1670 au noviciat à Tournay, il fut en 1684 envoyé en Chine, où il passa une grande partie de sa vie. Il se rendit deux fois à Rome, pour y traiter au sujet des *Cérémonies chinoises*. Il passa ses dernières années à Lille. On a de lui : *Observationes mathematicæ et physicæ in India et China factæ ab anno 1684 usque ad annum 1708*; Prague, 1710, in-4°. Cet intéressant recueil contient des observations sur les éclipses du soleil, de la lune et des satellites de Jupiter, les latitudes et longitudes de beaucoup de lieux de la Chine, les ascensions et déclinaisons des étoiles australes, des détails curieux sur l'astronomie des Chinois, entre autres la liste des dénominations qu'ils donnent aux étoiles; elle a été reproduite et présentée comme nouvelle par de Guignes dans le t. X des *Mémoires des savants étrangers* (voy. *Journal des savants*, juillet 1821); l'ouvrage du P. Noel renferme encore un résumé de la métrologie chinoise; — *Sinensis imperii classici VI*, *nimirum adultorum schola immutabile medium*, *Liber sententiarum*, *Mencius*, *Filialis observantia et parvulorum schola e sinico in latinum traducti*; Prague, 1711, in-4°; Pluquet a publié une version française de cette traduction; Paris, 1784-1786, 7 vol. in-18, mais sans les notes de Noël. Ce dernier s'est attaché à rendre avec la plus grande exactitude le sens de ces livres consacrés, que tous les lettrés chinois doivent savoir par cœur; dans ce but il a beaucoup trop délayé le texte original, qui est extrêmement concis; il y a intercalé très-souvent les remarques et explications des commentateurs; il a ainsi substitué aux sentences brèves et aphoristiques des moralistes chinois des phrases longues et souvent diffuses; — *Philosophia sinica*, *cognitionem primi entis*, *ceremonias circa defunctos et ethicam juxta sinarum mentem complectens*; Prague, 1711, in-4°; l'auteur a eu le tort de présenter les doctrines chinoises comme se rapprochant singulièrement des principes du christianisme; — *Opuscula poetica*; Francfort, 1717, in-8°; comprenant : *Vita Jesu Christi*; *Epistolæ Marianæ* (souvent réimprimées); *Vita S. Ignatii de Loyola*, et *Tragœdiæ*; — *Theologiæ P. Francisci Suarez summa*; Cologne, 1732, in-fol.; à cet abrégé des vingt-trois volumes de Suarez, Noël a joint un résumé du traité de Lessius *De justitia et jure*, et de celui de Sanchez *De matrimonio*; — *Memoriale circa veritatem facti*, *cui innititur decretum Alexandri VII*, *editum die 23 martii 1656*; ce tableau de l'état des missions en Chine, rédigé en commun avec le P. Castner, a été traduit en français dans les *Lettres édifiantes*; — *Observations astronomiques faites en Chine*, insérées dans les *Observations physiques et mathématiques envoyées des Indes et de la Chine à l'Académie des Sciences*; Paris, 1692, in-4°; — *Responsio ad libros nuper editos super controversias sinenses*; ce mémoire, écrit en collaboration avec le P. Castner, fut remis au pape en 1704; il se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris. O.

Goethals, *Lectures*, t. III, p. 191. — Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

NOËL (*Jean-Baptiste*), homme politique

français, né à Remiremont (1), le 24 juin 1727, guillotiné à Paris, le 18 frimaire an II (8 décembre 1793) (2). Il était jurisconsulte et officier principal du chapitre noble de chanoinesses de sa ville natale, lorsqu'en 1788 il fut député à l'assemblée provinciale de Lorraine. Nommé procureur-syndic de Remiremont en 1789, ses concitoyens le choisirent, en septembre 1792, pour représenter le département des Vosges à la Convention nationale. Lors du jugement de Louis XVI, il fut un des sept membres de cette assemblée qui se récusèrent. Noël, s'inspirant d'un sentiment d'impartialité dont on ne saurait trop faire l'éloge, « déclara que son fils venant d'être tué à l'armée, il ne pouvait juger l'homme que l'on regardait comme la cause de la guerre ». La conduite de Noël fut toujours celle d'un homme de bien, et dans une mission qu'il accomplit dans le centre de la France il fut assez heureux pour arracher à la proscription plusieurs membres de la municipalité de Tours accusés d'incivisme par Léonard Bourdon. Ami et partisan des girondins, il fut arrêté peu après leur chute. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, le 18 frimaire an II, il s'y vit condamner à mort « comme coupable de conspiration contre l'unité de la république ». Le même jour il monta à l'échafaud avec un grand courage. Sur la demande de Perrin (des Vosges), ses biens confisqués furent rendus à sa famille (22 germinal an III, 14 avril 1795). H. L—R.

Biographie moderne (Paris, 1806). — *Petite Biographie conventionnelle* (Paris, 1815). — *Le Moniteur universel*, an II (1793), nos 277, 82; an III, no 205.

NOEL (*Nicolas*), médecin français, né le 27 mai 1746, à Reims, où il est mort, le 11 mai 1832. Il étudia la médecine à Paris, et il venait de recevoir ses premiers grades lorsqu'à la fin de 1776 il partit pour l'Amérique septentrionale avec les Français qui allaient se ranger sous les drapeaux de Washington. Nommé par le Congrès chirurgien major de l'armée, il servit en la même qualité à bord du vaisseau de guerre *Boston*, et dirigea ensuite le service des hôpitaux de terre et de mer qui furent établis à Philadelphie. Aussitôt que la paix eut été signée, il retourna en France (1784), et devint chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Reims (1785). La révolution, qu'il accueillit avec plaisir, lui rendit cette vie active pour laquelle il semblait être né. D'abord attaché à l'armée du nord (1792), il entra, en 1793, au conseil de santé des armées, et fut chargé de visiter comme inspecteur général les hôpitaux militaires de la Belgique, de la Bretagne et de la Vendée. En 1795 il reprit l'exercice de ses anciennes fonctions, à Reims, et y fonda à ses frais une école de médecine gratuite, qui subsista jusqu'en 1808, et un jardin botanique. En 1831 il reçut la croix de la Légion d'honneur. Noël n'avait été reçu docteur en médecine qu'en 1805, à l'âge de soixante ans environ. On a de lui : *Traité historique et pratique de l'inoculation*; Reims, 1789, in-8°; — *Analyse de la médecine et Parallèle de cette prétendue science avec la chirurgie*; Reims, 1790, in-8°; — *Dissertation sur la nécessité de réunir les connaissances médicales et chirurgicales*; Paris, 1804, in-8°; — *Réfutation d'un mémoire sur l'hygiène publique de Reims*; Reims, 18.., in-8°; — *Noël à ses concitoyens*; ibid., 1826, in-8°; — *Observations et réflexions sur la réunion de la médecine à la chirurgie*; ibid., 1828, in-8°. P. L.

Henrion, *Annuaire nécrologique*.

NOEL (*François-Joseph-Michel*), littérateur français, né en 1755, à Saint-Germain-en-Laye, mort le 29 janvier 1841, à Paris. Il était fils d'un marchand fripier; grâce aux heureuses dispositions dont il était doué, il obtint, par la protection d'un personnage influent à la cour, une bourse gratuite au collége des Grassins, d'où il passa dans celui de Louis-le-Grand. Ses études furent excellentes, et il remporta plusieurs prix dans les concours de l'université. Dans l'embarras du choix d'une profession, il prit les ordres mineurs, et porta la soutane jusqu'à l'époque de la révolution. Après avoir été maître de quartier à Louis-le-Grand, où il avait eu Robespierre pour condisciple, il y fut chargé, très-jeune encore, de la chaire de sixième, et occupa ensuite celle de troisième, employant ses loisirs à des travaux littéraires, dont quelques-uns attirèrent l'attention de l'Académie française. Nous citerons de lui : l'*Éloge de Gresset* (Paris, 1786, in-8°); l'ode sur *la Mort du duc Léopold de Brunswick* (1787, in-8°), l'*Éloge de Louis XII* (1788, in-8°), et l'*Éloge du maréchal de Vauban* (1790, in-8°). Lorsque la révolution éclata, Noël en adopta les principes, et les défendit avec une certaine chaleur dans un journal du jour, intitulé *La Chronique*. Il cessa dès lors de porter le petit collet, se démit de sa chaire et obtint, au mois d'avril 1792, une place de premier commis au département des relations extérieures (1). Ses liaisons avec les principaux chefs du mouvement le lancèrent, un peu malgré lui peut-être, dans la carrière politique. Après avoir été, à la suite du

(1) Et non à *Aimeront*, comme écrit la *Biographie moderne* (Paris, 1806).

(2) C'est à tort que la *Biographie* Michaud et le *Dictionnaire historique* (édit. de 1822) indiquent son supplice au 8 octobre 1793. La *Galerie historique des Contemporains* (Mons, 1827) fait également erreur en donnant à la mort de J.-B. Noël la date du 18 décembre 1793.

(1) En 1791, après l'arrestation du roi à Varennes, l'Assemblée nationale, ayant décrété qu'elle ferait choix d'un gouverneur pour le dauphin, procéda à la formation d'une liste préparatoire de candidats. Elle y comprit quatre-vingt-neuf personnes, parmi lesquelles Noël figure avec Bernardin de Saint-Pierre, Bigot de Préameneu, Bougainville, Cerutti, Condorcet, Dacier, Ducis, Fleurieu, François (de Neufchâteau), Guyton-Morveau, Hérault de Séchelles, Lacépède, Lacretelle, Malesherbes, Mollien, Monge, Morel-Vindé, Necker, Pastoret, Quatremère de Quincy, Roucher, Saint-Martin, de Ségur, Servan, l'abbé Sicard, et de Vergennes. On sait qu'il ne fut pas donné de suite à la nomination.

10 Août, chargé d'une mission diplomatique à Londres, il se rendit à La Haye comme ministre plénipotentiaire, et y essuya, en février 1793, de si graves insultes qu'il fut obligé de revenir à Paris ainsi qu'un autre agent français, Thainville. Aussitôt traduit devant les administrateurs de police, il subit un interrogatoire minutieux ; on examina ses papiers, et on finit par lui délivrer un certificat de civisme, constatant qu'il était « bon patriote, bon citoyen, et qu'il avait rempli exactement les fonctions qui lui avaient été déléguées ». Cette incarcération dura un mois à peine. Ce fut à Robespierre, son ancien condisciple, dont il avait, dit-on, eu le courage de blâmer les actes, qu'il dut sa mise en liberté, et peut-être faut-il attribuer à un excès de zèle patriotique la publication, faite dans la même année, de sa singulière *Lettre sur l'antiquité du bonnet rouge comme signe de liberté.*

Rentré en grâce auprès du comité de salut public, Noël partit le 11 mai 1793 pour Venise en qualité de ministre plénipotentiaire ; il y resta jusqu'en janvier 1795, et remplacé par Lallemand, il fut nommé, le 22 février suivant, membre adjoint de la commission exécutive d'instruction publique. Il retourna à La Haye comme ministre (octobre 1795). A peine arrivé, il déclara l'intention formelle du Directoire de soutenir par tous les moyens possibles la république des Provinces-Unies, félicita les États-Généraux de s'être réunis en assemblée générale, et réclama l'expulsion des émigrés français du territoire batave. Ensuite il demanda deux millions de florins à la nouvelle république, dont la transformation d'État fédératif en État unitaire était en grande partie son ouvrage (octobre 1796), présenta une note à l'Assemblée nationale pour inviter le peuple à accepter la constitution (juillet 1797), dénonça à son gouvernement les actives et secrètes menées que Louis XVIII entretenait en France, et célébra par des réjouissances publiques la journée du 18 fructidor. Au mois de mai 1797, il avait épousé Mlle Bogaërt, fille d'un riche banquier de Rotterdam. Remplacé le 20 octobre 1797 par Charles de la Croix, il fut en 1798 chargé au ministère de l'intérieur de la division importante des prisons, hôpitaux, octrois et secours publics. La révolution du 18 brumaire ne fut point nuisible aux intérêts de Noël. D'abord appelé au Tribunat, il en sortit presque aussitôt pour accepter le poste de commissaire général de police à Lyon (5 mars 1800) ; il rétablit l'ordre et la sécurité dans cette ville au milieu des circonstances les plus difficiles, et mérita de la part du premier consul l'éloge d'avoir été celui des préfets de police qui eût déployé le plus d'activité dans un temps où elle était si nécessaire. Nommé préfet du Haut-Rhin (30 novembre 1801), il fut l'année suivante rendu à sa véritable carrière et désigné comme un des trois inspecteurs généraux de l'instruction publique (11 juillet 1802), titre qu'il échangea en 1808 contre celui d'inspecteur général de l'université. En cette qualité, en 1809 il entra au conseil qui existait alors, et qui fut supprimé en 1815. Depuis il fut maintenu dans l'exercice de ses fonctions d'inspecteur général par les gouvernements de la restauration et de Juillet. Quelques mois avant sa mort, il reçut, sur la proposition de M. Villemain, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Il y a peu d'écrivains français qui, au milieu d'une vie agitée et dans l'exercice de fonctions importantes, aient composé, traduit, revu ou édité un aussi grand nombre d'ouvrages que Noël. Quelques-uns sont estimés ; mais beaucoup d'autres ne sont que des compilations, fréquemment réimprimées il est vrai, parce que l'auteur avait, grâce à une haute position, toutes les facilités pour les faire mettre à l'usage des lycées et des colléges. En voici la liste : *Le nouveau Siècle de Louis XIV, avec des notes et des éclaircissements ;* Paris, 1793, 4 vol. in-8° : c'est un choix curieux de chansons, d'épigrammes et de vers satiriques sur Louis XIV et sa cour ; Noël et ses collaborateurs Cantwel, Soulès et Sautreau de Marsy annonçaient dans la préface le projet, resté sans exécution, de continuer ce recueil pendant le règne suivant ; — *Éphémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant pour chaque jour de l'année un tableau des événements remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays ;* Paris, 1796-1797, 4 vol. in-8° ; 2e et 3e édit., corrigées et augmentées (avec Planche), 1803-1812, 12 vol. in-8° ; — *Priapeia veterum et recentiorum ;* Paris, 1798, in-8° : recueil obscène, publié sans nom d'éditeur ; — (avec Planche) *Dictionnaire de la Fable, ou mythologie grecque, latine, égyptienne,* etc. ; Paris, 1801 ; 4e édit., 1823, 2 vol. in-8° ; toutes les mythologies se trouvent rassemblées et comparées dans ce dictionnaire, qui à l'époque de son apparition était le plus complet des ouvrages de ce genre ; — (avec de la Mare) *Almanach des prosateurs ;* Paris, 1802-1809, 7 vol. pet. in-12 ; — (avec Delaplace) *Conciones poeticæ, ou discours choisis des poëtes latins anciens, avec des arguments latins, des analyses en français, la meilleure traduction ou imitation en vers d'un certain nombre de ces discours, et des modèles d'exercice de Rollin, La Rue, Binet,* etc. ; Paris, 1803, 1819, in-12 ; recueil utile, qui fut adopté par l'université à l'usage des classes de seconde et de rhétorique ; — (avec le même) *Leçons françaises de littérature et de morale ;* Paris, 1804, 2 vol. in-8° ; 27e édit., 1847, 2 vol. in-8°. C'est un choix, assez mal fait, en prose et en vers, des meilleurs morceaux de la langue française dans la littérature des deux derniers siècles, avec des préceptes de genres et des modèles d'exercices. Ce recueil, dont l'idée a été avec raison revendiquée en faveur de l'abbé de

Levizac, fut loué sans restriction par Dussault et d'autres critiques, et devint le plus populaire des ouvrages de Noël; pendant près d'un demi-siècle le succès en a été aussi grand dans le monde que dans les colléges. Noël s'empressa d'exploiter une veine aussi heureuse, et publia successivement sur le même plan et sous le même titre des *Leçons latines anciennes* (1808, 2 vol. in-8°; 4e édit., 1836), avec Delaplace; des *Leçons latines modernes* (1818, 1836, 2 vol. in-8°), avec le même; des *Leçons anglaises* (1818-1819, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1833), avec Chapsal; des *Leçons italiennes* (1824-1825, 2 vol. in-8°), avec sa fille; des *Leçons grecques* (1825, 2 vol. in-8°), avec Delaplace; des *Leçons allemandes* (1827, 3 vol. in-8°), avec Stœber, et des *Leçons de philosophie morale* (1833, in-8°); — *Abrégé de la mythologie universelle, ou dictionnaire de la fable*; Paris, 1804, in-12; 3e édit., 1816; — *Dictionnaire historique des personnages de l'antiquité, des dieux, héros de la Fable, des villes, fleuves, montagnes*, etc.; Paris, 1806, 1824, in-8°; précédé d'un *Essai* sur les noms propres chez les peuples anciens et modernes; — *Dictionarium latino-gallicum*; Paris, 1807, in-8°; nouv. édit., 1834; composé sur le plan du *Lexicon* de Facciolati; — *Nouveau Dictionnaire français-latin*; Paris, 1808, 1834, in-8°; — *Gradus ad Parnassum, ou nouveau dictionnaire poétique latin-français*; Paris, 1810, 1826, 1843, in-8°. Ces trois dictionnaires, stéréotypés chez Le Normant, ont eu de nombreux tirages; depuis longtemps ils ont été dépassés par les travaux, plus exacts et plus complets, des auteurs modernes; — (avec Delaplace) *Manuel du rhétoricien, ou choix de discours de Bossuet, Fléchier, Massillon*, etc.; Paris, 1810, in-12; — (avec Chapsal) *Nouvelle grammaire française*; Paris, 1823, 2 vol. in-12; 46e édit., 1854 : cet ouvrage, dont la vogue n'est pas épuisée, a donné lieu à de nombreuses critiques, la plupart justifiées par les négligences et les erreurs dont il est rempli. Noël a compilé, avec le même auteur, un *Corrigé des exercices français sur l'orthographe* (1824, in-12; 45e édit., 1852), — un *Abrégé de la Grammaire française* (1826, in-12; 35e édit., 1854); — un *Nouveau dictionnaire de la langue française* (1826, in-8°; 14e édit., 1852); — des *Leçons d'analyse grammaticale* (1827, in-12; 25e édit., 1852); — des *Leçons d'analyse logique* (1827, in-12; 22e édit., 1854); — un *Nouveau traité des participes* (1829, in-12; 14e édit., 1854); — et un *Cours de mythologie* (1830, in-12; 13e édit., 1854). Ces divers ouvrages sont encore en usage dans les établissements d'instruction élémentaire; — (avec L.-J. Carpentier) *Philologie française, ou dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique*, etc.; Paris, 1831, 1839, 2 vol. in-8°; — (avec le même) *Nouveau dictionnaire des origines, inventions et découvertes*; Paris, 1827, 2 vol. in-8°; une seconde édit., revue et augmentée de plus de 800 articles, en a été faite par Puissant fils (1833 et ann. suiv., 4 vol. in-8°); on en a publié en 1828 une contrefaçon en Belgique, avec un supplément; — (avec J.-B. Fellens) *Nouvelle grammaire latine*; Paris, 1835, 1842, in-12 : les mêmes collaborateurs ont donné pour complément à ce livre des *Exercices latins* (1842, in-12) et un *Cours de thèmes* (1842, in-12). On doit à Noël un certain nombre de traductions du latin et de l'anglais, qu'il a faites seul ou en société, notamment *Journal d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale* d'Anburey (1793, 2 vol. in-8°), avec des notes; — *Nouvelle géographie universelle* de Guthrie (1797, 3 vol. in-8° et atlas), et *Poésies de Catulle et de Gallus* (1803, 2 vol. in-8°). Il a aussi publié comme éditeur *Voyages et mémoires de Beniowski* (1791, 3 vol. in-8°); — *Facetiarum Poggii libellus* (1799, 2 vol. in-8°); — *Œuvres diverses de l'abbé de Radonvilliers* (1807, 3 vol. in-8°), dans lesquelles il a inséré deux traductions qui lui appartiennent, celle des trois premiers livres de l'*Énéide* et celle de Cornélius Népos; — *Télémaque* de Fénelon (1812, 4 vol. in-18); — *Œuvres de Boileau* (1824, in-12); etc. Il a aussi achevé la version de Tite-Live et de Tacite, laissée incomplète par la mort du traducteur Dureau de La Malle (1810-1824, 17 vol. in-8°, et 1827, 6 vol. in-8°), et il a revu les traductions faites par Binet des *Œuvres de Virgile* (1823) et *d'Horace* (1827). Enfin, cet infatigable écrivain a fourni des articles de littérature et de politique à la *Chronique de Paris*, au *Magasin encyclopédique* (1795 à 1806), à la *Nouvelle Bibliothèque des romans*, etc. Il a légué à son fils *Charles* Noël de nombreux manuscrits, parmi lesquels se trouve une traduction de Dion Cassius. P. L.

Journal des Débats, 2 février 1841. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*. — *Biog. univ. et portat. des Contemp.* — Quérard, *France littéraire*.

NOËL DE LA MORINIÈRE (*Simon-Barthelemy-Joseph*), naturaliste et voyageur français, né le 16 juin 1765, à Dieppe, mort le 22 février 1822, à Drontheim (Norvège). La pêche fut la principale occupation de sa vie; dès sa plus tendre enfance il se livra avec une sorte de passion à la pratique de l'art dont il devait si doctement formuler la théorie. Il acquit aussi des connaissances assez grandes en statistique et en histoire; il cultiva même les lettres, et fut pendant quelques années le principal rédacteur du *Journal de Rouen*. Mais depuis la révolution il étudia la pêche, au double point de vue de l'histoire naturelle et de l'économie maritime, et ses consciencieux travaux, les plus exacts et les plus complets qu'on possède en France sur semblable matière, lui valurent les emplois d'inspecteur de la navigation et d'inspecteur général des pêches

maritimes. Après avoir exploré, pendant l'automne de 1818, le littoral de la France, il fut chargé d'entreprendre, aux frais de l'État, un voyage sur les côtes septentrionales de la Norvège dans le but d'observer les grandes pêcheries et d'étudier divers points d'histoire naturelle. Il s'embarqua au mois de décembre 1819, passa l'hiver en Écosse, visita en 1820 les îles Shetland, et quitta en 1821 Drontheim pour se rendre au cap Nord; au retour de cette excursion, qui dura six mois, il éprouva, à la suite d'une fièvre nerveuse des plus malignes, un affaiblissement général, qui le conduisit en peu de mois au tombeau. Il était membre des Académies de Pétersbourg, de Turin, de New-York, etc. On a de lui : *Prospectus de l'histoire naturelle du hareng et de sa pêche*; Rouen, 1789, in-4°; — *Premier Essai sur le département de la Seine-Inférieure, ouvrage topographique, historique et pittoresque; Second Essai*, etc.; Rouen, 1795-1797, 2 vol. in-8°; — *Histoire naturelle de l'eperlan de la Seine-Inférieure*; Rouen, 1795, in-8°; — *Examen comparatif du pouvoir des Parques scandinaves et grecques sur Odin et Jupiter*; 1799, in-8°; — *Tableau historique de la pêche de la baleine*; Paris, an VIII (1800), in-8°; — *Lettres sur les avantages qu'il y aurait à transporter et à naturaliser dans les eaux des rivières, des lacs et des étangs ceux des poissons qui ne se trouvent que dans les unes ou dans les autres*; Rouen, 1801, in-8°; — *Tableau statistique de la navigation de la Seine depuis la mer jusqu'a Rouen, contenant des vues sur le système de son embouchure ancienne et moderne*; Rouen, 1803, in-8°; — *Mémoire sur les différents bateaux et barques employés à la pêche du hareng par les nations européennes*; dans le *Recueil des savants étrangers* (t. I, 1806); — *Mémoire sur la motte de Pougard*; dans les *Mémoires de l'Acad. celtique* (t. IV, 1809); — *Histoire générale des pêches anciennes et modernes dans les mers et les fleuves des deux continents*; Paris, Impr. roy., 1815, t. I, 2 part. in-4°. Cet ouvrage forme le meilleur titre de la réputation de Noël. Il devait former 10 vol. et contenir des recherches sur les pêcheries depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, l'histoire des phoques, des morses, des lamentins, des cétacés, des poissons cartilagineux et osseux, avec les vues et reflexions de l'auteur sur l'état présent et futur des pêches. Le seul volume qui a paru renferme trois périodes qui embrassent un espace de plus de vingt siècles, sous les titres de *Pêche ancienne* (grecque et romaine), *Pêche du moyen âge* et *Pêche moderne*. Il a été traduit en russe par Oretskofski, aux frais de l'Académie des sciences de Pétersbourg. Ce que Noël y avance au sujet de l'art de saler et d'encaquer le hareng, dont il dispute la découverte au Flamand Beuckels pour l'attribuer à des marins français, donna lieu à une discussion assez vive entre lui et M. Ræpsaet, membre de l'Académie de Bruxelles. Il appuya son opinion de documents authentiques dans trois longs et savants articles imprimés dans les *Annales maritimes* (1816, 1817 et 1819). Les derniers écrits de Noël sont : *Observations sur la pêche du germon dans la mer occidentale de France*, dans les *Ann. marit.* de 1817; — *L'Amérique espagnole ou Lettres civiques à M. de Pradt*; Paris, 1817, in-8°; — *Voyage dans le nord de l'Europe*, dans les *Annales des voyages* (t. I, 1832). Il a fourni des articles à l'*Histoire naturelle des poissons* de Lacépède, au *Magasin encyclopédique* de Millin, des poésies légères au *Journal de Normandie*, etc. Un *Mémoire sur l'histoire ancienne de la Normandie*, qu'il avait envoyé à l'Académie de Rouen, obtint en 1823 une mention honorable. P. L.

Annales marit. et coloniales, 1829, n° IV, p. 373 387.

NOËL DES QUERSONNIÈRES (*François-Marie-Joseph*), poëte et littérateur français, né à Valenciennes (Nord), le 28 février 1753 (1), mort le 28 mars 1845. Son père était conseiller du roi. A sa sortie du collége de Douai, il fut nommé chef de bureau à la direction militaire de Brest. Plus tard il devint commissaire général aux approvisionnements militaires. Il s'expatria, et vint résider à Londres. La mort tragique du duc d'Enghien, qu'il connaissait depuis son enfance et auquel il conservait un vif attachement, lui inspira une élégie de plus de deux cents vers, qu'il publia en Angleterre, sous ce titre : *La Vision, poëme sur la mort de S. A. R. Monseigneur le duc d'Enghien*; 1809, in-8°; réimprimée à Paris, en 1819. Il revint en France, à l'époque de la seconde restauration. Ayant conservé jusqu'à la fin de sa longue carrière ses facultés intellectuelles, il continuait à cultiver la poésie. A l'âge de quatre-vingt-cinq ans, il adressa au duc d'Orléans des vers sur le mariage de ce prince. Il avait publié, en 1827 : *Coup-d'œil sur la philosophie éthique ou doctrine morale*, in-8°. G. DE F.

Notice histor. et biogr. sur M. Noël des Quersonnières, etc., par l'auteur du *Médecin de l'âge de retour*, 1844. — *Galerie des centenaires anciens et modernes*, par Lejoncourt, 1842, in-8°. — *Moniteur* du 3 avril 1845.

NOËL (*François-Jean-Baptiste*), archéologue français, né le 7 juillet 1783, à Nancy, où il mourut, le 28 mars 1856. D'abord notaire dans cette ville, puis avocat à la cour impériale, il s'occupa sans cesse de l'étude de l'histoire de sa province. Il était correspondant de la Société des antiquaires de France. Nous citerons de lui : *Des Domaines et de l'État constitutionnel de la Lorraine*; Nancy, 1830, in-8° : l'auteur a pour but de prouver que le domaine était aliénable en Lorraine et inaliénable dans le Barrois; — *Recherches historiques sur l'ori-*

(1) D'après les registres de la paroisse de Saint-Géry à Valenciennes, et non en 1728, comme on l'a dit et répété.

gine du notariat dans le ci-devant duché de Lorraine, et Réflexions sur les droits, les devoirs et les prérogatives des notaires actuels, etc.; Nancy, 1831, in-8°. Il fit paraître, sous le titre commun de *Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine*, une série d'ouvrages, numérotés de 1 à 6, ayant chacun un titre particulier, et publiés à Nancy, 1838-1845, 7 vol. in-8°. Il avait réuni de nombreux documents relatifs à l'histoire de Lorraine, vendus en détail depuis la mort du collecteur, et dont il donna la description sous ce titre : *Catalogue raisonné des collections lorraines* (*livres, manuscrits, tableaux, gravures*, etc.) *de M. Noël*, etc.; Nancy, 1850-1853, 3 vol. in-8° : le troisième volume a eu une seconde édition, Nancy, 1855, in-8°, qui, outre des dissertations historiques et des notes biographiques, contient une table des auteurs, des lieux et des faits, et la *Loi de Beaumont*, avec sa traduction en français. On assure que M. de Barante a utilisé dans son *Histoire des ducs de Bourgogne* une partie des documents rassemblés par Noël. La liste complète de ses écrits se trouve à la page 801 du tome II du *Catalogue*. E. REGNARD.

Renseignements particuliers.

* **NOËL** (*Alexis-Nicolas*), peintre et dessinateur français, né à Clichy-la-Garenne, près de Paris, le 2 octobre 1792. Joseph Noël, son père, et David furent ses maîtres. Sa carrière d'artiste fut interrompue par six années passées comme militaire dans le 1er régiment de marine, dans lequel il fit les campagnes de 1812, 1813 et 1814. Rentré dans la vie civile, il reprit la peinture. Déjà, en 1808, 1810 et 1812, il avait donné quelques tableaux aux expositions du Louvre. Mais bientôt il se livra plus particulièrement à la lithographie, et, mettant à profit les matériaux qu'il avait amassés dans ses nombreux voyages comme marin, comme soldat et comme artiste, il publia, en 1818, un *Voyage pittoresque et militaire en France et en Allemagne;* in-8° oblong, avec texte; en 1824, des *Souvenirs pittoresques de la Touraine;* grand in-8°, de cinquante vues lithographiées avec cinq cents pages de texte; en 1828, des *Souvenirs pittoresques du Poitou et de l'Anjou*, texte et vues; in-4°; — en 1834, les *Papillons d'Europe et de l'étranger;* in-8°. M. Noël a fait en outre plus de quarante dessins pour l'*Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale*, et un grand nombre de vues pour le voyage de Dumont-d'Urville. Il est auteur d'un *Panorama de Paris*, gravé par Salathé, et de nombreux dessins et vignettes pour différentes publications. Comme peintre, on a de lui : *Vue du château d'Ussé*, exposé au salon de 1824; — *Vue de la porte du château d'Amboise*, id.; — *Tombeau de Roland, à Roncevaux*, salon de 1827; — *Abbaye de Saint-Benoît, en Poitou*, id.; — *Vue de Bernay, en Poitou*, id.; — *Les Bords de la Loire*, id.; — *Vue d'une ardoisière près d'Angers*, salon de 1831; — *Baigneuses effrayées par une meute poursuivant un sanglier*, id.; des vues de l'*Abbaye de La Celle* (*Seine-et-Marne*), du *fort Mingan dans la rade de Brest*, des *Ponts-de-Cé et du château* (*Maine-et-Loire*), salon de 1835; — *Vue du couvent de Voscresenski, souvenir de Moscou*, salon de 1834; — *Vue de l'hospice du grand Saint-Bernard*, salon de 1836; — *Ancien Cirque de Poitiers*, salon de 1839; — *Forêt vierge*, id.; — *Passage de troupes dans une forêt*, id.; — *Vue de Jérusalem*, id.; — *Vue de la tour de César, à Provins*, id.; — *Vue du cratère de l'Etna*, salon de 1842; — *Objets d'antiquité*, salon de 1850; — un assez grand nombre d'aquarelles et de sépias. M. Noël est membre de la Légion d'honneur. G. DE F.

Journal des Beaux-Arts, 31 août 1841.

* **NOËL DES VERGERS** (*Joseph-Marin-Adolphe*), né à Paris, le 2 juin 1805. Son grand-père avait été anobli par Louis XVI. Son père, qui fut président de la chambre du commerce et membre de la chambre des députés, lui fit faire de fortes études, et il s'appliqua d'abord plus particulièrement aux langues orientales, à la géographie et à l'histoire. Membre du conseil de la Société asiatique et secrétaire général de la Société géographique, il a publié divers mémoires dans les recueils de ces deux sociétés. Après avoir voyagé en Orient et fait de nombreuses excursions en Italie, où il fut chargé par le ministre de l'instruction publique de l'organisation du *Corpus generale Inscriptionum Latinarum*, dont la publication, ordonnée par le gouvernement, était confiée à MM. Didot par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, il étudia plus particulièrement l'épigraphie, sous la direction de M. le comte Borghesi, le plus grand épigraphiste de notre époque, et s'adonna plus spécialement à cette science, alors peu cultivée en France. Il a coopéré à la direction et à la rédaction de la *Nouvelle Revue encyclopédique* et de l'*Athenæum français*, recueils très-estimés. Les fouilles qu'il a fait exécuter en Étrurie ont produit d'importants résultats pour l'histoire de l'art, et il en a donné connaissance à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il fait partie comme correspondant. L'impression de son ouvrage sur l'Étrurie s'achève en ce moment. En 1860 il a été appelé à faire partie d'une commission chargée par ordre de l'empereur de la publication complète des œuvres épigraphiques de Borghesi.

M. Noël Des Vergers a publié pour l'explication du cours d'arabe au Collége de France : *La Vie de Mahomet* par Abulféda, texte, traduction et notes, in-8°, 1837; l'*Histoire de l'Afrique et de la Sicile* par Ebn-Khaldoun, 1841; l'*Histoire de l'Arabie*, dans l'*Univers pittoresque;* d'importantes notices dans l'*Encyclopédie moderne*, relatives à l'antiquité romaine et aux

langues orientales, et dans la *Nouvelle Biographie générale* les vies des principaux empereurs romains. La *Vie de Marc-Aurèle*, d'après les monuments épigraphiques, a été réimprimée en 1 vol. in-8°, en 1860. — Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1845, M. Noël Des Vergers unit à une rare modestie un savoir aussi solide que varié.

Doc. partic.

NOELTING (*Jean-Henri-Vincent*), érudit allemand, né en 1735, à Schwarzenbeck, mort en 1806. Il enseigna depuis 1761 la philosophie et l'éloquence au gymnase de Hambourg. On a de lui : *Gedanken von dem Einflusse der Vernunftlehre in der Auslegungskunst* (Idées sur l'influence de la philosophie sur l'exégèse); Hambourg, 1761, in-4°; — *Memoria Joh.-Chr. Wolfii;* ibid., 1770, in-fol.; — *Vita J. Klefeckeri;* ibid., 1775, in-fol.; — *Vollständige Ciceronianische Chrestomathie* (Chrestomathie cicéronienne complète); ibid., 1780, in-8°; — *Vita J.-Mart. Mulleri;* ibid., 1781, in-fol.; — *J.-G. Büsch;* ibid., 1801; — un grand nombre de sermons et de discours, plusieurs opuscules théologiques et philosophiques, etc. O.

Thiess, *Hamburger Gelehrten-Lexikon.*

NOESSELT (*Jean-Auguste*), théologien allemand, né à Halle, le 2 mai 1734, mort le 10 mars 1807. Il enseigna depuis 1757 la philosophie et la théologie dans sa ville natale, et devint, en 1779, directeur du séminaire. On a de lui : *De vera ætate ac doctrina scriptorum Tertulliani;* Halle, 1757-1759 et 1768, in-4°; — *Vertheidigung der Wahrheit und Göttlichkeit der christlichen Religion* (Défense de la vérité et de la divinité de la religion chrétienne); Halle, 1766, 1767, 1769, 1774 et 1783, in-8°; — *Opuscula ad interpretationem Scripturæ;* Halle, 1777-1787, 2 parties in-8°; — *Historia Paraphraseon Erasmi in Novum Testamentum;* Berlin, 1780, in-4°; — *Anweisung zur Kenntniss der besten Bücher in allen Theilen der Theologie* (Instruction pour la connaissance des meilleurs livres écrits sur toutes les branches de la théologie); Leipzig, 1779, 1780, 1791 et 1800, in-8°; — un grand nombre de dissertations et de programmes. O.

Niemeyer, *Leben Noesselt* (Berlin, 1809). — Rotermund, *Supplement* à Jöcher.

NOET, hérésiarque, né au commencement du troisième siècle, à Smyrne, d'après saint Hippolyte et Théodoret, ou à Éphèse, selon saint Épiphane. Il habitait cette dernière ville lorsque, marchant sur les traces de Praxéas en Occident, il enseigna que les trois personnes de la Trinité n'étaient que les trois actions diverses d'un même principe, qu'il n'y avait en Dieu qu'une seule personne, qui prenait tantôt le nom de père, tantôt celui de fils, selon les nécessités et les circonstances. Interrogé par les prêtres de l'Église d'Éphèse s'il était vrai qu'il soutînt une pareille doctrine, que personne n'avait encore avancée en Orient, il le nia formellement; mais s'étant attiré quelques disciples, il devint plus hardi et enseigna publiquement son hérésie. Les prêtres le firent de nouveau comparaître devant eux avec plusieurs de ses partisans; mais cette fois Noet demeura obstiné dans ses erreurs, et persista à en faire l'apologie. A l'impiété il joignit l'extravagance; il prétendit être Moïse, et donna à l'un de ses frères le nom d'Aaron. Chassé de l'Église comme hérétique, il continua de répandre ses erreurs, que le concile d'Alexandrie condamna, en 261, en la personne de Sabellius, l'un de ses principaux disciples. Ses sectateurs furent appelés *Noétiens*, et saint Hippolyte écrivit un traité contre lui, sous le titre de : Εἰς τὴν αἵρεσιν Νοέτου τινός. H. F.

Dom Ceillier, *Hist. génér. des auteurs sacrés et ecclés.*, t. II, p. 342. — Fleury, *Hist. eccles.*, liv. 5, ch. 82. — Pluquet, *Dictionn. des hérésies.*

NOGARET (*Guillaume* DE), chancelier sous Philippe le Bel, né vers 1260, à Saint-Félix de Caraman. Il s'adonna dans sa jeunesse, avec un égal succès, aux armes et à l'étude du droit; car à cette époque les nobles qui désiraient avoir accès au parlement devaient être avant tout versés dans la jurisprudence. Nous le trouvons en 1291 *docteur en droit et professeur ès lois* à l'université de Montpellier; il y était encore en 1293; mais en 1300 le roi l'anoblit; deux ans après il le nomma chevalier de son hôtel, et lui confia la charge de deux cents hommes d'armes. Nogaret joua un rôle considérable dans la querelle du roi de France avec Boniface VIII. Ce pape, irrité de voir sa médiation repoussée par Philippe IV, déclara à ce monarque, par la bulle *Unam sanctam*, que tout homme est sujet du pontife romain, que toute puissance sur la terre relève de sa suzeraineté. Cette prétention n'obtint d'autre réponse que la défense de faire sortir du royaume toute espèce de valeurs et la saisie du temporel de tous les bénéficiers qui étaient allés à Rome sans autorisation expresse du roi. A cette nouvelle, la colère de Boniface ne connut plus de bornes : il excommunia le roi de France, et trop faible lui-même pour lui déclarer la guerre, il poussa le comte de Flandre à la révolte. C'est alors que Guillaume de Nogaret, avec Sciarra Colonna, ennemi personnel du pape, partit pour l'Italie, dans le dessein de surprendre le souverain pontife et de l'arrêter. Parvenus en Toscane, les deux chefs de l'expédition recrutent des hommes d'armes, se ménagent à prix d'argent des intelligences dans Anagni, où s'était retiré Boniface, s'introduisent bientôt dans cette ville, et courent, avec le peuple soulevé, s'emparer du château. Le pape, revêtu de ses habits pontificaux et assis sur son trône, essaya vainement de leur imposer: sa dignité fut méconnue; Colonna, tout à son ressentiment, l'accabla d'injures, s'emporta jusqu'à le souffleter, et l'eût tué indubitablement sans l'intervention de Nogaret.

Cependant les habitants d'Anagni, honteux de leur conduite, se tournèrent bientôt contre les agents du roi de France, les chassèrent de la ville; ils tirèrent le pape de la prison où depuis trois jours on l'avait laissé sans nourriture, et le reconduisirent à Rome. C'est dans le courant de cette même année 1304 que les seigneuries de Vaunages et de Calvisson furent données à Nogaret, ainsi que la garde du sceau royal, selon quelques auteurs; mais le père Du Chesne déclare formellement que cette charge ne lui fut confiée qu'en 1307. La mort de Boniface VIII, arrivée onze mois après son emprisonnement à Anagni, n'arrêta nullement les poursuites dirigées contre lui par Philippe le Bel. L'empressement de Benoît XI à casser la bulle d'excommunication de son prédécesseur et à lever l'interdit qui pesait sur la France ne fléchit point ce monarque. Il demanda plus instamment que jamais la condamnation de Boniface, et chargea Nogaret d'exposer dans plusieurs mémoires la conduite violente de ce pape et l'hérésie de sa doctrine. Cependant le pape Clément V, qui avait tout intérêt à ménager le roi de France, n'osait flétrir la mémoire d'un de ses prédécesseurs; il différa longtemps de se prononcer, fit intervenir les puissances étrangères, et à force de remontrances, de supplications et de concessions, il obtint le désistement du roi. Nogaret fut à son tour absous en 1309, par une bulle à la condition de passer en Terre Sainte pour combattre les infidèles, et la même année Philippe le Bel reconnut son zèle en le nommant chancelier, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort, en avril 1313. Entièrement dévoué à Philippe le Bel, Nogaret exécuta aveuglément ses ordres en toutes circonstances. C'est ainsi que le 22 juillet 1306 il avait contribué dans le Languedoc à l'arrestation des juifs qui furent dépouillés de leurs biens au profit du trésor royal et par la suite expulsés du royaume; et en 1307, avec Réginald de Roye, il avait arrêté les Templiers de la maison centrale de Paris avec leur grand maître Jacques de Molay, qui, sur l'invitation de Philippe lui-même, était arrivé de Chypre.

Guillaume de Nogaret laissa deux fils, *Raymond* et *Guillaume*, que Louis le Hutin prit sous sa protection. La maison d'Épernon prétend descendre du frère de Nogaret. De Thou cependant donne à entendre dans ses mémoires que cette prétention est chimérique. S. ROLLAND.

Jean Villani, liv. 8. — Guillaume de Nangis, *Mémoires*. — *Preuves du diff.* de Boniface VIII, etc — Raynal, *Annales eccles.*, passim. — Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc*, tome IV. — Sismondi, *Histoire des Français*.

NOGARET (*Jean* DE), seigneur de LA VALETTE, mort le 18 décembre 1575. Issu d'une famille languedocienne qui comptait au quatorzième siècle des capitouls à Toulouse, il devint mestre de camp de la cavalerie légère, lieutenant général au gouvernement de Guienne, et assista aux batailles de Dreux, de Jarnac et de Montcontour; des intrigues de cour l'empêchèrent de servir en 1573, au siége de La Rochelle. Il avait épousé, en 1551, une sœur du maréchal de Bellegarde.

NOGARET (*Bernard* DE), marquis DE LA VALETTE, amiral de France, fils du précédent, né en 1553, mort le 11 février 1592, au siége de Roquebrune (Provence). Sa vie ne présente que des faits militaires. Nommé mestre de camp général de cavalerie (1578) et gouverneur de Saluces (1580), il se signala dans les guerres du Piémont, et obtint, par le crédit du duc d'Épernon, son frère puîné, le gouvernement du Dauphiné (1583), puis celui de la Provence (1587), et la charge d'amiral de France (7 décembre 1588). Pendant la Ligue, il resta fidèle au roi, conclut une alliance offensive et défensive avec Lesdiguières, battit en plusieurs rencontres le duc de Savoie, qui avait franchi la frontière, et reprit sur lui Digne, Beynes, les forts de Marseille et d'autres petites places. Il assiégeait Roquebrune, dans les environs de Fréjus, lorsqu'il fut tué d'un coup d'arquebuse; il n'avait que trente neuf ans. De Thou a fait de lui ce bel éloge: *In periculis imperterritus, in adversis constans, in prosperis moderatus*. Sa fortune fit moins d'envieux que celle de son frère, parce qu'il avait moins de faste et d'ambition et plus d'ordre dans sa conduite. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — *Biogr. Toulousaine*. — De Thou, *Hist sui temporis*. — Guichenon, *Hist. de la Savoie*, II. — Nostradamus, *Hist. de la Provence*, 8e part. — Anselme, *Grands officiers de la couronne*. — Jean Robelin, *Discours en l'honneur de Bernard de Nogaret*; 1587, in-8°; — Honoré Maurey, *Discours de la vie et des faits héroïques de La Valette*; Metz, 1626, in 4°, réimpr. à la suite des *Mémoires* de Secousse sur le maréchal de Bellegarde (1767, in-12). — H. Martin, *Histoire de France*.

NOGARET (*Jean-Louis* DE), duc D'ÉPERNON, frère du précédent, né en mai 1554, dans le Languedoc, mort le 13 janvier 1642, à Loches, près d'Angoulême. Il fit ses premières armes dans l'Armagnac, au combat de Mauvesin (1570), où il sauva la vie à son père. On le vit au siége de La Rochelle (1573) parmi les seigneurs attachés à la personne du duc d'Anjou; puis il suivit le roi de Navarre en Normandie; mais, se repentant bientôt de cette fausse démarche, il reparut à la cour, où il avait eu soin de se ménager des protecteurs. Sa belle figure, ses manières hautaines et doucereuses à la fois, fixèrent l'attention de Henri III, qui lui fit partager l'indigne faveur de Quélus, de Maugiron et de Joyeuse. La Valette (ce fut le nom qu'il porta jusqu'en 1581) entra l'un des premiers dans la Ligue dont l'anéantissement des protestants était le prétexte. Il se distingua en 1577 à la prise de Chartres et au siége d'Issoire, et devint en 1579 mestre de camp; envoyé en ambassade auprès d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, il negocia avec tant d'adresse qu'il fit renoncer ce prince à son dessein d'attaquer les Genevois. En 1580 il fut blessé, au siége de La Fère. Henri III

le combla d'honneurs et de richesses, en cherchant néanmoins à tenir la balance égale entre lui et son autre favori, Joyeuse. « Le mardi 17 novembre 1581, dit L'Étoile, La Valette vint au parlement, où furent en sa présence entérinées les lettres d'érection de sa châtellenie d'Épernon, que le roi avoit achetée pour lui du roi de Navarre, en duché-pairie : portoient, lesdites lettres, qu'en considération de ce que La Valette devoit être beau-frère du roi, il précéderoit tous autres ducs et pairs après les princes et le duc de Joyeuse » (1). En effet, la main de Christine de Lorraine, la dernière des sœurs de la reine, était destinée au duc d'Épernon ; et cette princesse étant trop jeune pour être mariée immédiatement, on donna d'avance au mignon les 300,000 écus qui lui étaient promis pour sa dot. Au milieu de la désorganisation du royaume, les deux favoris exercèrent tout ce qui restait de pouvoir à Henri III. Tous les revenus de la couronne allaient s'engouffrer dans de folles orgies et dans de scandaleuses largesses. En peu d'années, l'avide d'Épernon réunit au gouvernement des Trois-Évêchés (1583) ceux du Boulonnais (1583), de l'Angoumois, de la Saintonge, de l'Aunis, de la Touraine, de l'Anjou et de la Normandie (1587); enfin il avait succédé en 1581 à Strozzi dans la charge importante de colonel général de l'infanterie, qui fut érigée pour lui en charge de la couronne (décembre 1584).

Lorsque les projets de la Ligue commencèrent à effrayer le parti des politiques et le roi, ce fut d'Épernon qui fut chargé de négocier une alliance avec le roi de Navarre. Vivement attaqué lui-même par les Guise et par la Ligue, il espérait trouver dans ce prince un puissant allié; mais sa mission n'eut aucun succès, et il dut marcher en 1586 contre les huguenots de la Provence, à la tête d'une armée de 17,000 hommes. L'année suivante, il dispersa à Gien et à Châtillon-sur-Loire un rassemblement de ligueurs. La mort ou la disgrâce de tous les autres mignons de Henri III rendit, à cette époque, le duc d'Épernon seul maître de la faveur de ce prince, qui lui donna en 1587, à la mort du duc de Joyeuse, le gouvernement de Normandie, le plus considérable du royaume, et la charge d'amiral, qu'il fut bientôt obligé de céder à son frère. Mais s'il montrait les talents que l'on trouve rarement dans un favori, il usait des bienfaits de son maître avec une hauteur qui provoquait des ressentiments universels. Tous les efforts des ligueurs et de Guise se dirigèrent bientôt contre lui (2), et ils réussirent enfin à le renverser. Il avait d'ailleurs lui-même fatigué le roi par son orgueil et par son avidité; il lui avait fait regretter de s'être exposé à tant d'impopularité pour un homme dont il pouvait se passer. Peu de semaines après l'entrée triomphale du favori à Rouen, Henri III lui retira une grande partie de ses dignités et de ses gouvernements, et l'exila à Loches, près d'Angoulême (mai 1588). Le duc se croyait en sûreté dans cette ville, quand, le 10 août 1588, le maire, avec une troupe de fanatiques ligueurs, vint l'assiéger dans son château pour s'assurer de sa personne, et ce fut à grand'peine qu'il échappa à ce danger. L'année suivante, le roi, qui venait de se débarrasser par un assassinat de la crainte que lui inspirait le duc de Guise, se trouvait à Blois et semblait avoir oublié le duc d'Épernon. Cependant, le premier renfort qu'il reçut fut un corps de quinze cents arquebusiers à cheval, de six cents fantassins et de cent vingt gentilshommes que lui envoya son ancien mignon, qui avait dans l'intervalle repoussé les propositions du roi de Navarre. Un service aussi important remit le duc en grand crédit. Placé avec Biron à la tête de l'armée royale qui se dirigeait sur Paris, il investit Jargeau, emporta Montereau et força Pontoise à se rendre.

Après la mort d'Henri III (1er août 1589), d'Épernon refusa de signer l'acte par lequel un grand nombre de seigneurs promirent de reconnaître Henri IV dès qu'il se serait converti au catholicisme. Il s'en retourna dans son gouvernement d'Angoulême, emmenant un corps de troupes considérable, au moment où le roi en avait le plus grand besoin. Néanmoins le Béarnais lui pardonna, et lui laissa le gouvernement de Provence. Mais le duc laissa bientôt deviner qu'il songeait beaucoup moins à faire reconnaître l'autorité de Henri IV dans cette province qu'à s'y créer lui-même une souveraineté indépendante. Cruel jusqu'à la férocité envers les vaincus, orgueilleux avec la noblesse, impitoyable pour le peuple, il ne se maintint pas longtemps. Lesdiguières, envoyé par le roi contre lui, organisa une révolte générale ; l'ambitieux seigneur fut déclaré ennemi public, et tous les partis se réunirent contre lui. Il avait pourtant trouvé moyen de réunir une armée et de continuer les hostilités contre Lesdiguières ; et le jeune duc de Guise, réconcilié avec le roi, ayant été envoyé contre lui (1595), avec la promesse que le gouvernement de la province lui serait donné, d'Épernon, sommé de sortir de sa province, répondit à la menace qu'on lui fit, que le roi viendrait l'en tirer lui-même : « Avant d'abandonner une contrée que j'ai défendue au prix du sang de mes amis, de mes parents et du mien propre, je jouerai quitte ou double ; je me jetterai entre les bras du Savoyard, de l'Espagnol, du diable même, et quand je n'en pourrai plus, sur mon épée... Si le roi vient en personne, je lui servirai de fourrier, non pour marquer, mais pour brûler tous les logis de son passage. » Cette réponse du duc n'était pas une vaine menace. Dévoué au souvenir de Henri III, et zélé catholique, il avait

(1) Henri IV dérogea en 1596 à cette disposition.

(2) Les ligueurs lui avaient donné le nom de Gaveston, Gascon comme lui et favori d'Édouard II, roi d'Angleterre. A diverses reprises ils tentèrent de l'enlever, par ruse ou par violence.

peu de considération pour le roi, et ne se sentait aucun scrupule de porter les armes contre lui. En effet, le 10 novembre 1595, il conclut un traité avec Philippe II, roi d'Espagne, et s'engagea à faire pour le compte de ce prince la guerre au roi et aux hérétiques de France; mais il était tellement odieux à tout le pays qu'il lui fallut bientôt battre en retraite devant Guise. La soumission de Marseille entraîna la sienne propre. Il sortit le 27 mai 1596 de la Provence pour n'y plus rentrer, et il alla trouver le roi, qui lui accorda en dédommagement une somme de 50,000 écus. Quelques années plus tard, le roi lui donna le gouvernement du Limousin; mais comme il voyait en lui un représentant du parti espagnol, un serviteur qui ne s'était jamais soumis franchement, il ne l'associa à aucun de ses grands projets. Il projetait même, lorsqu'il fut assassiné, de lui ôter sa charge de colonel général de l'infanterie.

Ici commence dans la vie de d'Épernon une nouvelle période; sa puissance, fondée peut-être sur un crime, va briller encore d'un grand éclat: on sait qu'il était à côté de Henri IV lorsque ce prince fut assassiné par Ravaillac. Dans ce moment d'effroi, d'Épernon couvrit le roi de son manteau, en s'écriant qu'il était seulement blessé, ferma la voiture, et fit ramener le corps au Louvre. Aussitôt il s'empara de toute l'autorité royale, et l'exerça comme sienne. Le lendemain du meurtre (15 mai 1610), il fit assembler le parlement, et entrant par une porte intérieure, en pourpoint et la main sur son épée: « Elle est encore dans le fourreau cette épée, dit-il, mais il faudra qu'elle en sorte si l'on n'accorde pas à l'instant la régence à la reine mère. » Le duc de Guise entra par la même porte, et fit une demande semblable. Le parlement obéit, et, cédant à une influence violente, prononça ainsi sur une matière qui n'était pas de sa compétence. Chacun était plein de terreur et de regret; mais le soupçon se mêlait aussi à ces sentiments. On se demanda si ceux qui profitaient du crime n'en avaient pas été les auteurs. L'Espagne se trouvait délivrée d'un grand danger; Marie de Médicis était Espagnole de cœur, et d'Épernon passait pour le représentant de la politique espagnole; il savait que sa personne n'était pas agréable au roi, et que Henri parlait souvent de lui avec irritation et avec mépris. Sa mémoire n'a pu être justifiée du soupçon de complicité du crime.

La reine reconnut l'important service que lui avait rendu l'ancien mignon de Henri III, en le confirmant dans ses anciennes dignités et en lui en accordant de nouvelles. Le duc allait ordinairement au Louvre accompagné de 7 à 800 gentilshommes. Comme le capitaine de la porte refusait un jour de l'y laisser entrer en carrosse, droit qui était réservé aux seuls enfants de France et au premier prince du sang, il fit donner des coups de bâton à cet officier. Cette humeur hautaine, irascible, qui entretenait la division à la cour, et perpétuait les intrigues, fit enfin baisser son crédit. En 1618, il se trouvait à Saint-Germain-l'Auxerrois le jour de Pâques, lorsque, voyant avec déplaisir le garde des sceaux prendre place avant les ducs et pairs, il le saisit rudement par le bras, et le contraignit à se retirer. Il en résulta une querelle, qui l'obligea enfin de partir pour son gouvernement de Metz.

Il n'en continua pas moins ses menées contre Luynes, le nouveau favori, et ce fut lui qui, en personne, vint préparer l'évasion de Marie, exilée à Blois (22 février 1619), et qui dicta les conditions de la paix signée à Angoulême entre elle et le roi. La haine qu'il portait à Richelieu l'empêcha cependant de revenir ensuite à la cour; mais en dédommagement de la dignité de connétable qu'il espérait obtenir, et des gouvernements de Saintonge et d'Angoumois, il reçut le gouvernement de la Guienne (27 août 1622), devenu vacant par la mort du duc de Mayenne et qui jusqu'alors avait été réservé aux princes du sang. Là il se fit de nouveaux ennemis du parlement et de l'archevêque de Bordeaux, d'Escoubleau de Sourdis. Ses longs démêlés avec le parlement eurent pour cause la réception que lui fit cette compagnie, qui, se fondant sur ce qu'il n'était pas né prince, ne voulut pas, à son entrée à Bordeaux, lui rendre les mêmes honneurs qu'à ses prédécesseurs. Sa querelle avec l'archevêque, tout aussi peu fondée en principe, fut poussée à un tel point qu'en 1632 ce prélat eut à supporter le coup de canne que, dans un moment de fureur, osa lui donner le gouverneur sous le portail de son église, en présence de son clergé et des nombreux spectateurs attirés par l'éclat de cette scène scandaleuse. Après de tels excès, on devine facilement de quelle nature dut être l'administration du duc d'Épernon dans la province de Guienne, jusqu'au moment où, faisant droit aux plaintes nombreuses qu'on ne cessait de lui adresser, Louis XIII l'exila à Coutras (1633) et l'obligea d'écrire une lettre d'excuses au prélat et d'écouter à genoux la réprimande sévère qu'il lui fit avant de l'absoudre. Le duc reprit alors l'exercice de sa charge, et sut conserver son indépendance entre les partis en refusant de se joindre aux ennemis de Richelieu. Mais en 1638 il fut obligé d'accepter pour lieutenants en Guienne le prince de Condé, et en 1641 il fut relégué à Loches, où il mourut, dans sa quatre-vingt-huitième année, peu de jours après le duc de Sully, dont il avait longtemps été le rival. Son corps fut inhumé dans la chapelle du château de Cadillac.

Le duc d'Épernon avait épousé, le 25 août 1587, Marguerite de Foix, comtesse de Candale, qui mourut en 1593, en lui laissant trois fils. *Henri*, comte DE CANDALE et duc D'ÉPERNON, tué le 11 février 1639, devant Casal (*voy.* CANDALE); *Bernard*, qui suit, puis *Louis*, qui fut cardinal (*voy.* LA VALETTE). Il eut aussi plusieurs en-

fants naturels, parmi lesquels on remarque *Jean-Louis*, chevalier DE LA VALETTE, lieutenant général de l'armée navale des Vénitiens en 1645, mort en 1650, en Guienne; et *Louis* DE LA VALETTE, évêque de Carcassonne, mort le 10 septembre 1679.

Girard (Guill.), *Vie du duc d'Espernon*; Paris, 1655, in-fol.; 1736, 4 vol. in-12. — DeThou, *Hist. sui temp.* — Sully, *Économies royales*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XX à XXIII. — Poirson, *Hist. du règne de Henri IV*. — Michelet, *Henri IV et Richelieu*. — Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*, avec addit.

NOGARET (*Bernard* DE), duc D'ÉPERNON, fils puîné du précédent, né en 1592, mort le 25 juillet 1661, à Paris. Il fut longtemps connu sous le nom de duc de La Valette, et prit celui de duc d'Épernon, en 1642, à la mort de son père. Pourvu, dès 1610, de la charge de colonel général de l'infanterie, en survivance de son père, il servit aux siéges de Saint-Jean-d'Angéli et de Royan (1621), à l'attaque du Pas-de-Suze (1629), et en Picardie (1636). A cette dernière date il passa en Guienne, et s'efforça de refouler les Espagnols au delà des Pyrénées. En 1638, il prit part à l'attaque de Fontarabie; mais Condé ayant rejeté sur lui le mauvais succès de cette entreprise, Richelieu, qui le haïssait, le fit condamner à mort, pour crime de trahison (24 mai 1639). Le jugement fut exécuté en effigie : La Valette s'était prudemment enfui en Angleterre, où on lui donna les insignes de la Jarretière. Après la mort du roi, il rentra en France, et fut réhabilité par arrêt du parlement (16 juillet 1643). Rétabli aussitôt dans le gouvernement de Guienne, il le conserva jusqu'à sa mort, à l'exception d'une période d'environ six ans (1654-1660), où il occupa celui de Bourgogne, qu'il rendit à Condé lors de la paix des Pyrénées. Sa conduite comme gouverneur fut en tous points conforme au modèle que lui offrait en ce genre sa famille. Il ne se signala guère que par ses vices, sa hauteur et sa rapacité. Il avait épousé, en 1622, Gabrielle fille légitimée de Henri IV et de la marquise de Verneuil; avant même son mariage il l'avait battue devant toute la cour, et, en 1627, il l'empoisonna. Sa seconde femme, Marie du Cambout, nièce du cardinal de Richelieu, ne fut pas moins malheureuse avec lui. Il s'était affolé d'une bourgeoise d'Agen, Nanon de Lartigue, qui avait trouvé l'art de lui plaire avec peu de beauté et un esprit fort médiocre, en l'admirant tout le jour et en le traitant de prince. Elle avait fait avec lui une fortune de plus de deux millions de livres; il la menait partout avec lui; la reine même la recevait chez elle. Il ne se distribuait de grâces dans l'infanterie, dont d'Épernon était colonel général, ni dans ses gouvernements, que par la volonté de cette favorite. Il eut de son premier mariage *Louis-Charles-Gaston*, mort sans postérité, le 28 janvier 1658 (*voy.* CANDALE).

La famille de La Valette s'éteignit dans la personne de la sœur de ce dernier, *Anne-Louise-Christine*, qui se retira, après la mort de son amant le chevalier de Fiesque, dans le couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques; elle y mourut, le 22 août 1701. P. L.

Anselme, *Grands officiers de la couronne*. — Mme de Motteville, Lenet, de Retz, *Mémoires*.

NOGARET (*François-Félix*), littérateur français, né le 4 novembre 1740, à Versailles, mort le 2 juin 1831, à Paris. Fils d'un premier commis du ministère de la maison du roi, il entra en 1761 dans les mêmes bureaux, et cumula plus tard son emploi avec celui de bibliothécaire de la comtesse d'Artois. A l'époque de la révolution, il obtint, au bout de trente années de services, une pension de 1,500 fr. (1791). Après avoir dirigé en province des ateliers de salpêtre, il fut attaché par le ministre Benezech au département de l'intérieur (1795) et nommé par Lucien Bonaparte seul et unique censeur dramatique. Fouché le destitua en 1807, et sa pension, réduite à 1,200 fr., devint son unique ressource. Il se consola d'être pauvre, infirme et oublié, en cultivant les lettres; jusqu'à sa mort il conserva la mémoire, l'esprit et la gaîté, et dans ses dernières années le seul titre dont il semblait jaloux était celui de *doyen de la littérature*. Né en quelque sorte à la cour, Félix Nogaret y avait puisé cette légèreté de principes, ce libertinage d'esprit qui caractérisent les hommes de son temps. Il avait des connaissances variées, comme le prouvent ses relations avec Buffon, Adanson et Montucla. Il écrivait avec aisance sur des sujets frivoles; son style est assez naturel et quelquefois piquant. Palissot, dans ses *Mémoires*, lui accorde des éloges exagérés, et le marquis de Langle se montre trop sévère en l'accusant de ne travailler « que pour ses amis, peu difficiles en fait de goût et de correction ». Nous citerons de ce fécond écrivain : *Lettre d'un mendiant au public, contenant quelques-unes de ses aventures et des réflexions morales*; Paris, 1764, 1765, in-8° : attribuée à Nougaret; — *L'Apologie de mon goût*; Paris, 1771, in-8° : cette épître sur l'histoire naturelle, dédiée à Buffon, obtint l'approbation de Voltaire en même temps que celle de Fréron et de La Beaumelle; — *Les Vœux des Crétois*; Paris, 1776, in-8°, sous l'anagramme de *Xanferligote*; — *Le Prodigue récompensé, comédie en prose*; Versailles, 1774, in-8°; — *Fruit de ma quête, ou l'ouverture du sac*; Paris, 1779, in-8°; — *L'Aristénète français*; Paris, 1780, in-18; Versailles, 1797, 2 vol. in-18; 4e édit., Paris, 1807, 3 vol. in-18. Aux lettres traduites ou imitées du grec l'auteur en a ajouté plusieurs de sa composition. Dans cet ouvrage, supérieur à la version donnée par Lesage, il a su respecter la pudeur des femmes. Le succès qu'il obtint flatta tellement Félix Nogaret que dans la suite il prit souvent le nom d'*Aristénète* à la tête de ses productions. — *Le Fond du sac*,

*ou restant des babioles de M. X***, membre éveillé de l'Académie des dormants;* Venise, (Paris), 1780, 2 vol. in-18, fig.; la seconde édition de ce recueil, qui contient des morceaux en prose et en vers, et que l'on a attribué au marquis de Ximenès, a été réimprimée sous ce titre : *Le Fond du sac renouvelé, ou bigarrures et passe-temps critiques de l'Aristénète français* (Paris, 1805, 3 vol. pet. in-12); — *Lettre et Monologue d'un jaloux sur les opuscules de Parny;* Paris, 1782, in-12; — *Fictions, Discours, Poëmes lyriques et autres pièces adonhizamites;* Memphis, 1787 (Paris, 1787), 2 part. in-8°: la première partie est composée de onze petites pièces en un acte et en vers libres, auxquelles l'auteur donne le nom de poëmes lyriques; — *Le Miroir des événements, ou la belle au plus offrant, histoire à deux visages;* Paris, 1790, in-8° : roman politique; — *Ode à la nation;* 1792, in-8°; — *La Terre est un animal, opuscule philosophique;* Versailles, 1795, in-18 fig.; 3e édit., Paris, 1805, in-12; réimprimée dans le t. III du *Fond du sac renouvelé;* à la fin de ce petit écrit, l'auteur reproche au public de lui avoir souvent attribué les médiocres compilations de Nougaret; — *L'Ame de Timoléon, ou principes républicains, philosophiques et moraux;* Paris, 1798, in-8°; — *Contes en vers;* Paris, 1798, 2 vol. in-18; 5e édit., 1810 : quoique mis à l'index à Vienne, ces contes ne sont pourtant pas licencieux; un des meilleurs, *Le Sabre*, avait été goûté par Louis XVI; — *L'Antipode de Marmontel, ou nouvelles fictions, ruses d'amour et espiègleries de l'Aristénète français;* Paris, 1800, 1801, 2 vol. in-18; réimpr. dans les édit. de *l'Aristénète français* de 1805 et de 1807; — *Le Danger des extrêmes, essai critique sur quelques écrivains ensemble;* Paris, 1800, in-12 fig.; — *Podalire et Dirphée, ou la couronne tient à la jarretière;* Paris, 1801, 2 vol. in-12 et in-8°, fig.; — *La Gorge de Mirza, autore Coræbo Aristenete, cum notis et commentariis;* Paris, 1801, in-12; — *Le Réveil d'Adam, mélodrame;* Marseille, 1804, in-12; — *Sur les spectacles;* Paris, 1804, in-8°; — *Aristénète au Vaudeville;* Paris, 1806, in-18; — *L'Enfant posthume, contenant les Compères et les Bambins;* Paris, 1807, in-12; — *Épître à la lumière considérée comme corps;* Paris, 1808, in-12; — *L'Oracle de Delphes*, pièce de vers pour la naissance du roi de Rome, insérée dans les *Hommages poétiques* d'Eckard et Lucet; — *Apologues et nouveaux contes en vers;* Orléans, 1814, in-18; — *Bouquet au roi;* Paris, 1824, in-8°; — *Derniers Soupirs d'un rimeur de quatre-vingt-neuf ans, ou versiculets sur la métaphysico-néologo-romanticologie;* Paris, 1829, in-8°; — *La Femme créée avant l'homme; Le Dîner de l'ours et autres passe-temps inédits;* Paris, 1830, in-8°; — *L'Œuf frais, ou Erato gallina puerpera, petit conte en guise de préambule au dialogue ci-après : Les Soleils éclipsés, prononcé du vieux classique Aristénète sur les productions ténébreuses de Victor Hugo et les Ostrogoths ennemis de la langue et du bon sens;* Paris, 1830, in-8° : à la suite de sa signature il a ajouté ces mots : « Scenicus olim censor, belligerator adhuc, sed cæcus et surdus, defectus annis et desertus viribus; » — *Guerre à Morphée, ou le triomphe de l'insomnie, en vers libres;* Paris, 1830, in-8°. Nogaret, comme on le voit, mourut la plume à la main, et malgré le poids de l'âge et des infirmités il retrouva quelque verve pour se mêler activement à la lutte engagée par les romantiques. A la liste de ses écrits, déjà longue et qui n'est pas complète, il faut ajouter plusieurs opuscules publiés sans date, des articles littéraires et des vers insérés dans les recueils du temps, et trois ou quatre romans inédits. Peu de temps avant sa mort, Nogaret s'occupait de faire un choix de ses productions pour en former une édition en quinze volumes. On lui attribue encore *La Capucinade, histoire sans vraisemblance* (1765, in-12), roman graveleux de Nougaret, qui fit mettre l'auteur à la Bastille, et les *Mémoires* de Bachaumont l'accusent d'avoir été l'un des continuateurs de *La Pucelle* de Voltaire pour l'édition obscène qui parut peu de temps après en Hollande. P. L.

Daniel, *Biogr. de Seine-et-Oise.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Palissot, *Mémoires littéraires.* — Bachaumont, *Mémoires secrets.* — De Langle, *Nécrologe des auteurs vivants.* — Debray, *Tablettes des écrivains français.* — Barbier, *Dict. des Anonymes.* — Querard, *La France litt.*

NOGARET (*Jacques* Ramel de), homme d'État français, né à Carcassonne, en 1760, mort à Bruxelles, le 31 mars 1819. Il était avocat du roi dans sa ville natale en 1789. Il accepta avec conviction les nouveaux principes, et fut élu député aux états généraux pour le tiers état de la sénéchaussée de Carcassonne. Il s'y fit peu remarquer à la tribune, mais travailla beaucoup dans le comité des finances. Il se montra opposé à la division de la France par départements, craignant qu'elle n'apportât brusquement une grande perturbation dans l'administration et dans la perception des impôts. Après la tentative de fuite de Louis XVI, Nogaret fut envoyé en mission dans la Bretagne, où des troubles graves venaient d'éclater (juin 1791); il réussit à les calmer sans employer la rigueur. A son retour l'Assemblée nationale le mit au nombre de ses secrétaires. En septembre 1792, il fut réélu à la Convention par les électeurs de l'Aude. Lors du jugement de Louis XVI, il vota en ces termes : « Louis est convaincu de conspiration contre la liberté. Dans tous les temps un pareil crime mérite la mort : je la prononce; mais je veux que la nation sanctionne ce jugement. » Il se prononça ensuite contre le sursis. Il prit

une part assez active à la discussion de la constitution de 1793, à la vente des biens des émigrés, à la création des assignats, à la répartition des impôts et à d'autres importantes mesures financières. Il combattit, mais vainement, la confiscation, le maximum et la banqueroute. Devenu membre du comité de salut public, il s'opposa aux arrestations arbitraires, alors si multipliées, et proposa d'instituer une commission *paternelle* de citoyens éclairés qui statuât en dernier ressort sur la culpabilité des prévenus avant de les envoyer devant les tribunaux. Le 19 août 1793, il fit le rapport sur l'emprunt forcé d'un milliard, et plus tard dénonça Fabre d'Églantine comme coupable d'avoir falsifié un décret concernant la Compagnie française des Indes. Chargé en 1795 d'une mission en Hollande, Nogaret tint l'assemblée au courant des succès de Pichegru et de leurs conséquences. Il entra à son retour au Conseil des Cinq Cents, où il s'occupa encore beaucoup des contributions publiques et de mesures financières. En février 1796, le Directoire l'appela au ministère des finances. Ce poste était difficile à remplir : les désordres produits par la tourmente révolutionnaire dans la perception des revenus nationaux et dans les dépenses publiques étaient loin d'être réparés : il fallait subvenir aux besoins pressants et quotidiens des nombreuses armées, et le passage des assignats au numéraire vint encore compliquer la situation. Nogaret, dans de telles circonstances, devait encourir la responsabilité de tout le mal qu'il ne pouvait empêcher, et il ne manqua pas en effet de s'attirer de graves reproches et de se faire de nombreux ennemis. Thibaudeau, Genissieu, Antonelle, Charles Duval et autres l'attaquaient avec une grande violence à la tribune et dans la presse : ils l'accusaient même de s'entendre avec les fournisseurs ; il n'en était rien, car Nogaret se retira du ministère avec une aisance fort modeste, à la suite du renouvellement partiel du Directoire (30 prairial an VII, 18 juin 1799). On lui dut la première idée du cadastre et une meilleure répartition des contributions. S'il ne put réparer tous les effets de désordres qui avaient précédé son administration, du moins, malgré la difficulté des temps, il n'augmenta pas le déficit. Remplacé par Robert Lindet (20 juillet 1799), il vécut dans l'obscurité sous le consulat et l'empire ; il ne reparut sur la scène politique que pendant les Cent-Jours, où il accepta la préfecture du Calvados (mai 1815). Destitué après la seconde restauration (8 juillet 1815), il fut forcé de s'exiler par suite de la loi dite *d'amnistie* (12 janvier 1816), et se réfugia à Bruxelles, où il mourut. On a de lui : *Des Finances de la république française* ; 1801, in-8° ; — *Du Change, du cours des effets publics et de l'intérêt de l'argent* ; 1807 et 1810, in-8° ; — plusieurs *Mémoires, Rapports* et *Opinions* sur des questions financières et d'économie politique. H. L—R.

Le Moniteur universel, ann. 1789-1799. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — *Biographie moderne* (Paris, 1815). — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie nouvelle des Contemporains* (Paris, 1824).

NOGARET (*Pierre-Barthélemi-Joseph*, baron DE), homme politique français, né le 28 juin 1762, à Marvejols (Lozère), mort le 1er septembre 1841, à Paris. Il étudia le droit, et fut admis au barreau dans la vue de succéder à son père, qui avait une charge de conseiller à la cour des aides de Montpellier. Mais la révolution étant survenue, il en adopta les principes, et devint un des administrateurs, puis procureur général syndic du département de l'Aveyron, où résidait habituellement sa famille (1790). L'année suivante, il siégea à l'Assemblée législative, et y vota avec le parti modéré. Il ne revint aux affaires que sous le Directoire. Élu membre du Conseil des Cinq Cents en l'an VI, il en fit partie jusqu'au 18 brumaire, et accepta à cette époque la préfecture de l'Hérault ; il la conserva pendant quatorze ans, et lorsqu'il la quitta, en janvier 1814, il reçut le titre de maître des requêtes au conseil d'État. Après avoir brigué sans succès les suffrages des électeurs de l'Aveyron, il réussit à entrer à la chambre des députés, en 1828 ; constamment réélu depuis lors, il la présida comme doyen d'âge depuis 1837. Il fut créé baron sous l'empire. P.

Biogr. nouv. des Contemp. — *Biogr. moderne.* — *Biogr. des députés.*

NOGARET. *Voy.* CANDALE et LA VALETTE.

NOGARI (*Paride*), peintre de l'école romaine, né à Rome, mort à l'âge de soixante-cinq ans, sous le pontificat de Clément VIII (1592-1605). Élève et imitateur de Raffaellino da Reggio, il a surtout peint la fresque avec une grande habileté de main. Ses ouvrages en ce genre sont nombreux à Rome ; les principaux sont : *Saint Sylvestre au mont Soracte* et la *Construction de saint Jean de Latran* dans cette basilique, et diverses autres compositions à Sainte-Marie-Majeure, à Sainte-Suzanne, à Saint-Jérôme-des-Esclavons, à Santa-Maria-in-Trastevere, et au Vatican, à la voûte de la salle ducale, dans la Galerie des cartes, et à la troisième loge de la cour des loges. A Sainte-Marie-Majeure, on voit un bon tableau de Nogari, représentant *Sainte Lucie*. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Baglione, *Vite de' pittori, etc., dal 1572 al 1642*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Vaticano illustrato*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

NOGARI (*Giuseppe*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, en 1699, mort en 1763. Il fut élève d'Antonio Balestra, et peignit avec un égal talent le portrait, le tableau de genre et l'histoire. Parmi ses ouvrages de grande proportion, on cite le *Saint Pierre* qu'il peignit pour la cathédrale de Bassano, tableau qui rappelle à la fois le style du Balestra, et celui du Piazzetta. Cet artiste fut longtemps employé à la cour de Turin et à celle de Modène. Le mu-

sée de Dresde possède de nombreux ouvrages de Nogari, plusieurs têtes de vieillard, une *Madone* et un *Saint Pierre*. Ces tableaux sont passés en Allemagne, lorsqu'en 1746 le duc de Modène François III vendit la plus grande partie de sa galerie à l'électeur de Saxe. A la même époque Nogari exécuta une copie de *la Nuit* du Corrége, destinée à remplacer l'original, que l'Italie allait perdre. Cette copie, après être allée en France orner la chapelle Fesch, est revenue à Modène, où elle se trouve dans la galerie avec un autre tableau de Nogari, un *Homme tenant une coupe*. E. B—N.

Zanetti, *Della pittura Veneziana*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Campori, *Gli Artisti negli stati estensi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — *Catalogue de Dresde*.

NOGAROLA (*Isotta*), Italienne célèbre par son savoir et son esprit, née à Vérone, vers 1420, morte en 1466. Elle était fille de Léonard Nogarola et de Blanche Borromée. A cette époque, où la renaissance des lettres se préparait, une ardeur extraordinaire pour l'instruction s'était emparée des classes les plus distinguées de la société. Isotta, qui appartenait à une des premières familles de Vérone, se fit remarquer par un savoir qui sembla admirable aux contemporains, si on en juge par les éloges dont elle fut comblée. Elle assistait aux réunions de doctes personnages qui se tenaient chez Louis Foscarini, patricien de Venise et podestat de Vérone. Un jour on débattit dans cette assemblée la question de savoir qui d'Adam ou d'Ève avait été le plus coupable? Isotta plaida pour Ève, et déduisit ses raisons dans un dialogue qui parut près d'un siècle après sa mort: *Dialogus quo utrum Adam vel Eva magis peccaverit, quæstio satis nota, sed non adeo explicata continetur*; Venise (Alde), 1563, in-4°. C'est la seule production d'Isotta Nogarola qui ait été publiée; plusieurs bibliothèques d'Italie contiennent d'elle des harangues et des lettres inédites. Elle ne se maria pas, et mourut à un âge peu avancé, à trente-huit ans, selon Philippe de Bergame; mais cette date paraît fausse.

On a quelquefois confondu Isotta Nogarola avec Isotta *degli Atti*, d'abord maîtresse, puis femme de Sigismond-Pandolphe Malatesta, seigneur de Rimini. Isotta degli Atti mourut en 1469. « Si l'on en croit les poëtes de son temps, dit Ginguené, elle avait autant d'esprit et de talents que de beauté : c'était en poésie une autre Sapho; mais ils disent aussi qu'elle était en vertu et en sagesse une autre Pénélope, et le premier rôle qu'elle avait joué auprès de Sigismond Malatesta nous apprend à juger de l'une de ces comparaisons par l'autre. » Z.

Maffei, *Verona illustrata*. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*. t. VI, part. II, p. 198. — Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie*, t. III, p. 447, 556

NOGHERA (*Giambattista*), littérateur italien, né en 1719, à Berbeno (Valteline), où il est mort, le 7 novembre 1784. Admis en 1735 chez les Jésuites, il prononça en 1753 ses vœux définitifs, professa la rhétorique à Milan et l'éloquence sacrée à Vienne, et fut employé par son ordre à écrire contre ceux qui en provoquaient la destruction. Ses efforts devinrent bientôt inutiles; on lui enjoignit de ne plus écrire, et affligé de se voir réduit au silence, il se retira en 1782 dans sa ville natale. Ses principaux ouvrages sont : *De l'éloquence sacrée moderne*; Milan, 1752; — *Discours de Demosthène, traduits et enrichis de notes*; Milan, 1753; — *De l'infaillibilité de l'Eglise chrétienne*; Bassano, 1776; — *De causis eloquentiæ*; Bassano, 1786; — *Réflexions sur les nouveaux systèmes d'enseigner les belles-lettres*; Bassano, 1787. Tous les écrits de Noghera ont été recueillis, en 17 vol. in-8° (Bassano, 1790). P.

Dizionario istorico bassanese.

NOGUEZ (*Pierre*), médecin français, né vers 1685, à Sauveterre (Béarn). Après avoir exercé pendant plusieurs années son art dans l'île de Saint-Domingue, il revint à Paris, et fut nommé démonstrateur d'histoire naturelle au Jardin du Roi. L'époque de sa mort n'est pas connue. On a de lui : *L'Anatomie du corps de l'homme en abrégé*; Paris, 1723, 1726, in-12 : ouvrage compilé en grande partie d'après celui de James Keill; — *Sanctorii a Sanctoriis De statica medica aphorismorum sectionibus VII distinctorum explanatio, notis aucta*; Paris, 1725, 2 vol. in-12. Il a traduit de l'anglais : *Traité sur l'opération de la taille par le haut appareil* (1724, in-12), de Cheselden; — *Relation du succès de l'inoculation de la petite vérole dans la Grande-Bretagne* (1725, in-12), de James Jurin; — *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature* (1725, 1740, in-4°), de Nieuwentyt, qui avait écrit cet ouvrage en hollandais; — *Traité des vertus médicales de l'eau commune* (1726, in-12), de Smith, et *Géographie physique* (1735, in-4°) de Woodward. P. L.

Dezeimeris, *Dict. hist. de la médecine*.

NOGUIER (*Antoine*), historien français, né à Toulouse, où il est mort, vers 1570. On ignore les particularités de sa vie. Il a composé plusieurs ouvrages médiocres, parmi lesquels nous citerons : *Eridographie en rimes*; Toulouse, 1552, in-4°; — *Histoire tolosaine*; ibid., 1559, pet. in-fol.; elle s'arrête en 1223, à la mort de Philippe-Auguste; malgré les formes ampoulées du style, on y trouve beaucoup de détails intéressants. Sans l'annoncer, Noguier a reproduit servilement tout ce que ses devanciers Nicolas Bernard et Étienne de Ganno avaient raconté des annales de Toulouse. P. L.

Biogr. Toulousaine, II.

NOHEN (*Jean*), historien allemand, né à Hirschfeld, vers le milieu du quinzième siècle, a écrit en allemand une *Chronique de la Hesse depuis Jules César jusqu'en* 1520, publiée en 1733 par Senkenberg, qui l'a reproduite dans ses *Selecta juridica et historica*, t. V, ainsi qu'une

Genealogia comitum hennebergensium, en manuscrit à la bibliothèque de Dresde. O.

Feller, *Monumenta inedita*.

NOINTEL (*Charles-François* OLIER, marquis DE), diplomate français, né dans la première moitié du dix-septième siècle, mort le 31 mars 1685. Fils d'un magistrat, il suivit la carrière de la robe, fut nommé conseiller au parlement de Metz, puis en 1661 à celui de Paris, et reçut un peu plus tard le titre de conseiller d'État. Il employait ses loisirs à l'étude des belles-lettres et des antiquités, goût qui lui fit visiter l'Italie et l'Orient. Lorsqu'en 1670 Louis XIV, après avoir été sur le point de déclarer la guerre à la Porte, se décida, sur les instances de Colbert, à envoyer à Constantinople un nouvel ambassadeur à la place de Delahaye, intrigant incapable, il chargea Nointel de la mission difficile d'aller rétablir les rapports de bonne harmonie entre la France et le Divan. « Nointel, dit M. Th. Lavallée dans son article sur les *Relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* (novembre 1843), reçut de Colbert les instructions les plus détaillées et les plus sages. Il devait demander le renouvellement des capitulations avec les changements suivants : que le droit de douane fût réduit de cinq à trois pour cent; que les saints-lieux, occupés par les Grecs, fussent rendus aux Latins ; que les étrangers qui n'avaient pas d'ambassadeur à la Porte ne pussent naviguer dans les mers ottomanes que sous la bannière française; que les marchandises françaises qui venaient des Indes eussent libre passage par la mer Rouge et à travers l'Égypte : il regardait l'Égypte comme la vraie route des Indes, et voulait par là ruiner le commerce des Anglais et des Hollandais en Asie. » Le 22 octobre Nointel entra dans le port de Constantinople avec trois vaisseaux de guerre; il avait fait demander si les batteries du sérail lui rendraient le salut; sur une réponse négative, il s'avança sans faire lui-même le salut habituel. Les Turcs spectateurs étaient dans l'exaspération; un coup de mousquet partit et blessa un matelot français. Le commandant de l'escadre, d'Aprémont, allait engager le combat, lorsque sur le conseil de l'interprète Fontaines, la sultane walidé, s'adressant à la galanterie des Français, demanda le salut pour elle-même; aussitôt les navires français se pavoisèrent de leurs plus riches pavillons, et toutes leurs pièces détonnèrent en honneur de la sultane, ce qui mit fin à ce fâcheux incident. Nointel ne devait, selon ses instructions, communiquer ses demandes qu'au sultan en personne, pour lui faire connaître les vexations que le grand vizir Kupruli avait dans ces derniers temps prodiguées aux envoyés de la France; mais il lui fut impossible d'obtenir une audience du sultan avant d'avoir remis à Kupruli les trente-deux articles dans lesquels étaient formulées ses réclamations. Kupruli les traita d'exorbitantes, et feignit de ne pas les croire émanées du gouvernement français; Nointel fut obligé de s'engager à produire dans six mois une lettre de son souverain conforme aux demandes qu'il avait présentées. Ce ne fut qu'alors qu'il obtint d'être reçu en audience solennelle; il fit au vizir une longue allocution; Kupruli ne lui répondit que par des épigrammes. Nointel fut ensuite amené en présence du sultan ; les chambellans qui l'introduisirent, trouvant qu'il n'inclinait pas la tête assez profondément, la lui courbèrent si brusquement, qu'il fit une chute par terre (1). Peu de jours après il reçut du vizir la proposition de renouveler simplement les anciennes capitulations ; il s'emporta alors en menaces; Kupruli lui répliqua que les traités de commerce que la Porte accordait à ses alliés étaient une grâce qu'il fallait accepter comme elle était accordée, et qu'on ne les avait jamais obtenus que par la douceur; que du reste s'il n'était pas satisfait, il n'avait qu'à retourner dans son pays. Ce langage insolent, dicté au vizir par Panajoti, premier secrétaire du Divan et vendu à l'Autriche, fut transmis à Paris par le chevalier d'Arvieux; il excita chez Louis XIV un violent courroux. Bientôt il ne fut question en Europe que de la guerre à outrance que la France allait entreprendre contre les Turcs (2). A la nouvelle que des armements se préparaient à Toulon, Kupruli se montra plus traitable; mais voyant bientôt après la France occupée de la guerre contre la Hollande, il mit dans les négociations la plus grande lenteur. Cependant ayant appris les succès éclatants des armées françaises, il s'alarma et signa enfin, le 5 juin 1673, de nouvelles capitulations, plus avantageuses pour la France que celles de 1604. Les droits de douane en effet étaient réduits de cinq à trois pour cent; les catholiques redevenaient possesseurs des lieux-saints et recevaient le droit d'y aller librement en pèlerinage. Quant au passage par la mer Rouge, il ne put être obtenu à cause de l'opposition persistante de l'iman de La Mecque. Trois mois plus tard Nointel entreprit un long voyage aux Échelles du Levant, pour y étudier comment le commerce et l'influence de la France pourraient encore y être étendus. Après avoir visité les îles de l'archipel, Rhodes et Chypre, il parcourut la Syrie, la Palestine, la Morée et le reste de la Grèce. Il recueillit beaucoup de bas-reliefs, de médailles, d'inscriptions, etc., qui se trouvent aujourd'hui en grande partie dans les collections publiques de Paris. Il fit aussi prendre par le peintre Carrey (*voy.* ce nom), qu'il avait emmené avec lui, un grand nombre de dessins d'après les monuments de l'antiquité, plus de deux cents, entre autres, dans le château

(1) Cette circonstance, dont ne parlent pas les historiens français, est rapportée dans la *Relation* du résident impérial Casanova.

(2) C'est à cette occasion que Leibniz (*voy.* ce nom) adressa à Louis XIV son *Projet sur la colonisation de l'Égypte par les Européens*.

d'Athènes (1). Signalons encore qu'il fit célébrer avec grande pompe les fêtes de Noël (1673) dans la fameuse grotte aux stalactites d'Antiparos, où de mémoire d'homme personne n'avait osé se hasarder. Rappelé à Constantinople au commencement de 1675, pour y travailler à la paix entre la Porte et la Pologne, Nointel ne put empêcher que la garde du saint-sépulcre ne fût remise aux Grecs. A l'avénement du nouveau vizir Kara Mustapha, il chercha à le pousser à la guerre contre l'Autriche et lui fit à cet effet remettre les plans des forteresses de Raab et de Comorn; le vizir était assez disposé à écouter ces suggestions, mais il se brouilla peu de temps après avec l'ambassadeur français, qui, devant être reçu en audience solennelle, ne voulut pas accepter que son tabouret fût placé au-dessous du sofa où le vizir Kara Mustapha allait prendre siége (2). Nointel quitta immédiatement Constantinople, et alla habiter une maison de campagne. Quelques mois plus tard, il célébra, par de grandes réjouissances, les victoires de Louis XIV en Flandre; Kara Mustapha en prit prétexte pour se déclarer insulté par ces démonstrations de joie, et ordonna à Nointel de revenir dans son hôtel à Constantinople, et de n'en point sortir. Cette défense fut levée par la suite, bien que Nointel persistât jusqu'à la fin dans ses prétentions au sujet du tabouret. En 1679 il fut rappelé, sur les plaintes des négociants des Échelles, auxquels il avait emprunté de fortes sommes, pour entretenir son grand train de maison et pour l'acquisition de beaucoup d'objets d'antiquité et de curiosité. Ses dettes furent payées par le gouvernement français; mais à son retour en France il se vit accueilli très-froidement et fut même, dit-on, exilé pendant quelque temps. Il mourut à Paris, d'une attaque d'apoplexie. O.

Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. IV. — Chardin, *Voyage*. — D'Arvieux, *Mémoires*. — La Croix, *Mémoires*.

NOINTEL (DE). *Voy.* CHOLET (*Jean*).

NOINVILLE (DE). *Voy.* DUREY.

NOIR (*Jean* LE), prêtre janséniste, né à Alençon, en 1622, mort à Nantes, le 22 avril 1692. Fils d'un conseiller au présidial d'Alençon, il devint en 1652 chanoine théologal de Séez, et se livra avec succès au ministère de la chaire, tant en Normandie qu'à Paris. Son caractère ardent et emporté lui suscita de fâcheuses affaires. Soupçonné avec quelque raison d'être favorable au jansénisme, il prêchait le carême à Argentan, lorsque des catholiques exaltés s'avisèrent d'élever dans un carrefour de la ville une statue de la Vierge foulant aux pieds un énorme serpent qu'ils disaient être le théologal de Séez, et devant laquelle ils allaient chaque soir chanter les litanies où ils inséraient ces paroles : *Virgo exterpatrix jansenistarum*. Quelques-uns se rendirent même en procession jusqu'à Séez en faisant entendre le même chant. De pareilles scènes n'étaient que risibles; mais l'abbé le Noir essuya bientôt des affaires qui passèrent le ridicule. Brouillé avec M. Rouxel de Médavy, évêque de Séez, qui avait donné un mandement pour la publication du *Formulaire*, il l'accusa de plusieurs erreurs, notamment d'avoir laissé paraître un ouvrage intitulé : *Le Chrétien champêtre*, dont un laïque était l'auteur, et où on lisait en termes exprès : « qu'il y avait quatre personnes divines qui devaient être l'objet de la dévotion des fidèles, savoir : Jésus-Christ, saint Joseph, sainte Anne et saint Joachim; que Notre Seigneur était dans le saint-sacrement de l'autel, comme un poulet dans la coque d'un œuf. » Le théologal présenta requête à Louis XIV, en l'accompagnant d'une dénonciation de plusieurs propositions qu'il croyait hérétiques. Il publia à ce sujet des écrits, où il franchissait toutes les bornes de la modération. M. de Médavy, nommé archevêque de Rouen, ne fut pas à l'abri de la plume mordante de l'abbé, qui prit également à partie M. de Harlay, devenu archevêque de Paris. Des commissaires, désignés pour le juger, le condamnèrent, le 24 avril 1684, à faire amende honorable devant l'église métropolitaine de Paris et aux galères à perpétuité. Quelques jours après, les jansénistes répandirent une sorte de complainte latine dans laquelle on disait « qu'il était *noir* de nom, mais *blanc* par ses vertus et par son caractère ». L'arrêt ne fut point exécuté dans toute sa rigueur. Le pauvre abbé le Noir fut conduit d'abord à Saint-Malo, puis en 1686 dans les prisons du château de Brest, et enfin en 1690 au château de Nantes. On a de lui : une traduction de *l'Échelle du cloître*, ouvrage attribué à saint Bernard; — les *Avantages incontestables de l'Église sur les calvinistes*; Paris et Sens, 1673, in-12; — les *Nouvelles Lumières politiques, ou l'Évangile nouveau*; 1676 et 1687, in-12 : ouvrage qui arrêta la publication d'une traduction française de l'*Histoire du Concile de Trente*, par le cardinal Pallavicini, et qui eut une troisième édition, sous le titre de : *Politique et Intrigues de la cour de Rome*; 1696, in-12; — *L'Évêque de cour opposé à l'évêque apostolique*; Cologne, 1682, 2 vol. in-12; — *Lettre à Mme la duchesse de Guise* sur la domination épiscopale et sur l'usage des lettres de cachet surprises par quelques évêques pour opprimer les ecclésiastiques du second ordre; 1679, in-12; — plusieurs autres brochures, remarquables surtout par la

(1) Le cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale de Paris possède un précieux recueil de dessins pris par Carrey dans le Parthénon avant la détérioration de ce temple.

(2) Le vizir ayant maintenu que Nointel serait placé au-dessous de lui, l'ambassadeur déclara que Kara Mustapha pouvait disposer du tabouret, mais non de sa personne. Il fut alors saisi par deux huissiers, qui le jetèrent en bas de l'estrade, en s'écriant : « Décampe, ghiaour ! » Ce fait, omis par les historiens français, est relaté dans les *Rapports* du résident impérial Kindsberg.

hardiesse avec laquelle il attaque non-seulement la doctrine, mais encore les mœurs de ses supérieurs ecclésiastiques. Il y décide, entre autres, qu'un évêque coupable de quelque crime est *ipso facto* déchu de l'épiscopat, quoiqu'il ne soit ni jugé, ni condamné, ni déposé canoniquement. Un tel principe est très-dangereux et contraire à toutes les anciennes lois de l'Église.

H. Fisquet.

Supplém. au Nécrol. de Port-Royal, 1735. — *Dictionn. hist. des auteurs ecclés.* — Feller, *Dict. hist.*

NOIR (Le). *Voy.* Lenoir.

NOIRET (*Jean-Adolphe*), calculateur français, né en 1769, mort en 1832, à Paris. Il fut employé dans les bureaux de la Banque de France et publia divers ouvrages utiles au commerce et aux administrations, notamment : *Tarif général de la réduction des anciennes monnaies en francs*; Paris, 1810, in-18; — *Comptes faits de l'escompte à 4 0/0 par an depuis 1 franc jusqu'à 1 million*; Paris, 1810, in-12; — *Tarif ou Comptes faits de multiplication et de division en francs*; Paris, 1811, in-8°; ce barème, exécuté sur les principes du calcul décimal, présente 126,600 comptes faits soit en francs ou en toute autre espèce de monnaie, soit en poids ou mesures nouveaux ou anciens, français ou étrangers; — *Aperçu d'une méthode très-abrégée de faire l'escompte*; Paris, 1831, in 8°.

K.

Quérard, *France littér.*

* **NOIRLIEU** (*Louis-François* Martin de), écrivain ecclésiastique français, né à Sainte-Menehould (Marne), le 5 juin 1792. Après avoir fait ses humanités au lycée de Reims, il vint à Paris en 1810, et fut nommé l'année suivante professeur au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où il enseigna successivement les classes de seconde et de rhétorique. En 1815 il se rendit à Rome, y reçut la prêtrise en mars 1816, et suivit avec succès pendant quatre années les cours de théologie à l'université de la Sapience. A son retour en France, il devint aumônier de l'École polytechnique, et exerça ces fonctions jusqu'en 1826. A cette époque, Charles X l'appela auprès de son petit-fils, le duc de Bordeaux, en qualité de sous-précepteur. La révolution de 1830 le surprit en Allemagne, où il voyageait pour des motifs de santé. Obligé, bientôt après, de chercher un climat plus doux, il retourna à Rome, où pendant deux ans il consacra ses loisirs à l'étude de la langue hébraïque et de l'Écriture sainte. Revenu en France en 1833, il y vécut dans la retraite et prêcha quelques stations dans différentes paroisses de Paris. En 1840, M. Affre, archevêque de Paris, le nomma curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et à la fin de 1848 M. Sibour le fit passer à la cure de Saint-Louis-d'Antin qu'il administre encore aujourd'hui. On a de M. de Noirlieu : *La Bible de l'Enfance, ou histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Paris, 1836, in-18, et plusieurs autres éditions; — *Histoire abrégée de la religion chrétienne, depuis l'Ascension de Jésus-Christ jusqu'au dix-neuvième siècle* (Paris, 1837, in-18); — *Souvenirs de Tusculum, ou entretiens philosophiques près de la maison de campagne de Cicéron* (Paris, 1833, in-12); — *Le Consolateur des affligés et des malades* (Paris, 1836, in-12); — *Motifs de la conversion d'un protestant* (1837, in-12); — *Exposition abrégée et preuves de la doctrine chrétienne* (Paris, 1842, in-18); refondu complétement, sous le titre de : *Exposition des dogmes principaux du christianisme* (Paris, 1853 et 1858, in-12); — *Le Catéchisme expliqué aux enfants de huit ans* (Paris, 1858, in-12); — *Catéchisme philosophique, à l'usage des gens du monde* (Paris, 1860, in-12). M. de Sacy a fait l'éloge de ce dernier ouvrage dans le *Journal des Débats* du 30 avril 1861.

H. F.

Docum. partic.

* **NOIROT** (*Joseph-Mathias*, abbé), philosophe français, né à Latrecey (Haute-Marne), le 24 février 1793. Fils d'un commissaire terrier du duc de Penthièvre, il fit ses études au collége de Langres, puis au grand séminaire de Dijon. Ordonné prêtre en 1817, il professa aux colléges du Puy et de Moulins, et occupa pendant vingt-cinq ans la chaire de philosophie au collége royal de Lyon. Son enseignement eut un grand éclat. A la fois catholique et rationaliste, il place la vérité révélée au-dessus des lumières naturelles; mais admettant une autre source de vérité que la tradition historique, il reconnaît à la raison humaine le pouvoir de s'élever par elle-même à la connaissance des principales vérités morales et métaphysiques. On cite parmi ses élèves MM. Ozanam, Ponsard, de Laprade, de Parieu, H. Fortoul, Gourju, etc. M. l'abbé Noirot a été nommé (9 mars 1852) inspecteur général de l'enseignement primaire, puis inspecteur général de l'enseignement secondaire (1853) et recteur de l'Académie de Lyon (22 août 1854). Retraité le 22 octobre 1856, il est depuis le 29 août 1850 officier de la Légion d'honneur. Ses *Leçons de philosophie*, déjà publiées par M. Gourju, l'ont été de nouveau par H.-J.-B. Tissandier; Paris, et Lyon, 1852, in-8°.

H. F.

Docum. partic.

NOISETTE (*Louis-Claude*), agronome français, né le 2 mai 1772, à Châtillon, près Paris, mort le 9 janvier 1849, à Paris. Il était fils d'un jardinier, qui dirigea les cultures de Brunoy, lorsque ce domaine fut acquis par le comte de Provence. Atteint par la réquisition de 1793, il fut incorporé dans un régiment d'infanterie et obtint son congé en 1795. Nommé aussitôt jardinier du Val-de-Grâce, il donna ses soins au jardin de botanique et aux serres de cet hôpital; mais sa place ayant été supprimée vers 1798, il prit à loyer quelques terrains du faubourg Saint-Jacques, et commença de travailler pour son propre compte. Vers 1806, il fonda un établisse-

ment qui s'enrichit bientôt de toutes les plantes remarquables que possédait alors l'horticulture française, entravée par le défaut de relations maritimes. Peu de temps après il suivit en Autriche le prince d'Esterhazy, qui l'avait chargé des plantations de ses vastes domaines. Sous la restauration il fit un voyage en Angleterre, et acquit à son retour à Fontenay-aux-Roses un terrain destiné à une pépinière d'arbres fruitiers; cet établissement fut transféré en 1836 à Montrouge. A la même époque (1823), il s'occupa de l'élève du bétail dans une ferme située dans les environs de Coulange-la-Vineuse (Yonne). On doit à Noisette l'introduction ou la première culture d'un grand nombre de plantes rares de l'Amérique ou des Indes. Il faisait partie de plusieurs sociétés agricoles et horticoles de la France et de l'étranger; plusieurs d'entre elles lui ont décerné des prix et des médailles. Le 8 mai 1840 il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. On a de lui : *Le Jardin fruitier;* Paris, 1813-1821, in-4°, pl. : cet ouvrage, contenant l'histoire, la description et la culture des arbres fruitiers, des fraisiers et des meilleures espèces de vignes d'Europe, a été rédigé par le docteur L.-A. Gautier; une 2e édition, considérablement augmentée, a paru en 1832-1839, 2 vol. gr. in-8°, avec 159 pl. col.; — *Manuel complet du jardinier maraîcher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste;* Paris, 1825-1827, 4 vol. in-8°, avec un *Supplément* (1828, in-8°); rédigé par Boitard le naturaliste; — *Catalogue général des arbres, arbustes et plantes cultivés par L. Noisette;* Paris, 1826, in-8°; — *Manuel du jardinier des primeurs, ou l'art de forcer les plantes à donner leurs fruits ou leurs fleurs dans toutes les saisons;* Paris, 1832, in-18, fig. rédigé par Boitard; — (avec Malepeyre, Bossin et Boitard) *L'Agriculteur praticien, ou revue progressive d'agriculture, de jardinage, d'économie rurale et domestique;* Paris, 1839-1847, 8 vol. in-8°. Il a mis en ordre et publié avec Boitard l'*Annuaire populaire de la France* (Paris, 1840-1841, 2 vol. in-16), et avec Hocquart *Le Jardinier pratique* (1846, in-18), et il a fourni des notes ou des articles au *Bon jardinier* (depuis 1817), au *Dictionnaire d'agriculture* de François de Neufchâteau (1827), au *Journal des connaissances utiles*, aux *Annales de Flore et Pomone*, etc. P. L.

Rousselon, *Notice nécrolog. sur L. Noisette* (Paris, 1849, in-8°), extr. des *Annales de la Soc. centrale d'Horticulture de Paris*; 1849.

NOIZET (*Pierre*), littérateur français, né vers 1550, dans la Thiérache (Picardie). Il était prêtre, docteur en droit civil et canon, et recteur de l'université de Reims, où il professa longtemps la philosophie et la jurisprudence. On a de lui : *Antitopica* (*sive locorum contrarietates*) *de morali Aristotelis philosophia;* Reims, 1589, in-8°; — *La Christianopédie;* Reims, 1612, in-12, sorte de catéchisme appuyé sur des passages tirés de l'Écriture. K.

Marlot, *Hist. de la métropole de Reims*, II, 802. — Boulliot, *Biogr. ardennaise*.

NOIZET-SAINT-PAUL (*Jean-François-Gaspard*), écrivain militaire français, né le 2 novembre 1749, à Hesdin (Picardie), mort le 3 août 1837. Élève de l'école de Mézières, il fit, dans l'arme du génie, les premières campagnes de la révolution. Nommé chef de brigade, le 8 ventôse an IV (février 1796), il fut, en l'an VII, appelé au commandement de la place d'Arras, qu'il conserva jusqu'à la seconde rentrée des Bourbons; on lui donna alors le grade honorifique de maréchal de camp (1er août 1815). Détaché en 1801 sous les ordres de l'amiral Latouche-Tréville, il avait mis Boulogne en état de défense et s'était fait remarquer dans les attaques dirigées par Nelson contre cette ville. En 1809 il entra au Corps législatif comme député du Pas-de-Calais. On a de lui : *Traité complet de fortification;* Paris, 1792, in-8°; 3e édit., augmentée; ibid., 1818, 2 vol. in-8°, pl. : le marquis de Montalembert publia sur ce traité deux mémoires insérés dans son grand ouvrage *L'Art défensif* (t. X, 1793); — *Éléments de fortification à l'usage des états-majors des armées;* Paris, 1812, in-8°. P.

Fastes de la Légion d'honneur, III. — Quérard, *France littér.*

NOLA (*Giovanni* MARLIANO, dit *Giovanni* DA), sculpteur et architecte italien, né à Nola, près de Naples, mourut octogénaire dans le courant du seizième siècle. Élève d'Agnolo Aniello Fiore, maître très-renommé à Naples à la fin du quinzième siècle, il s'adonna d'abord à la sculpture en bois, puis il se rendit à Rome, où il ne put obtenir de travaux de Michel-Ange. De retour à Naples, il y fut chargé de nombreux travaux pour les églises, les places et les palais. Il prit part aux décorations des fêtes splendides qui, sous la direction du poëte Sannazar, eurent lieu à Naples à l'occasion de l'entrée solennelle de Charles-Quint. Une circonstance bien différente lui fournit l'occasion d'exécuter les tombeaux des trois malheureux frères Giacomo, Ascanio et Sigismondo Sanseverino, empoisonnés, le 5 novembre 1513, par la femme de leur oncle. On peut reprocher un peu trop de symétrie à ces monuments, uniformément composés de la statue du jeune mort assise sur un sarcophage; ils sont placés dans la chapelle de leur famille, à droite du chœur de l'église de San-Severino. Le mausolée de Pierre de Tolède, commandé à Giovanni da Nola par le vice-roi lui-même, et placé dans l'église Saint-Jacques-des-Espagnols, est l'œuvre la plus importante de cet artiste. Sur le soubassement le vice-roi est agenouillé auprès de sa femme, dont il est séparé par un casque posé à terre; aux quatre coins sont des statues des Vertus qui, par leurs proportions, leurs formes, leurs draperies, leur expression, sont au nombre des plus belles figures allégoriques qu'ait vues naître le seizième

siècle. En 1530, Giovanni avait exécuté dans l'église Sainte-Claire le tombeau et la touchante statue d'Antonia Gaudino, jeune fille ravie à l'âge de quatorze ans à ses parents. E. B—n.

Cicognara, *Storia della scultura*. — Orlandi, *Abecedario*. — G. Galanti, *Napoli e contorni*.

NOLANT. *Voy.* FATOUVILLE (DE).

NOLASQUE (*Saint-Pierre*). *Voy.* PIERRE.

NOLDE (*Adolphe-Frédéric*), médecin allemand, né à Neubrandebourg, le 1er mai 1764, mort le 2 septembre 1813. Après avoir enseigné pendant quinze ans la médecine à Rostock, il devint en 1806 professeur au collége médical de Brunswick et directeur de la maison d'accouchement ainsi que médecin de la cour; en 1810 il obtint une chaire à Halle, où il fut en même temps nommé directeur de la clinique. On a de lui : *Gallerie der alteren und neueren Gesundheitslehrer für das schöne Geschlecht* (Galerie des anciens et nouveaux conseillers d'hygiène pour le beau sexe); Rostock, 1794-1801, 2 vol in-8°; — *Bemerkungen aus dem Gebiete der Heilkunde und Anthropologie, in Rostock gesammelt* (Observations médicales et anthropologiques, recueillies à Rostock); Erfurt, 1807, in 8°; — *Die neuesten Systeme teutscher Geburtshelfer* (Les Systèmes les plus nouveaux émis en Allemagne sur les accouchements); ibid., 1808, in-8°; —une quinzaine de *mémoires* et *dissertations*. O.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland*. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

NOLI (1) (*Antonio* DA), connu dans les fastes maritimes portugais sous les noms d'*Antoniotto* USO DI MARE), navigateur génois, né vers 1419, mort vers 1466. Il appartenait à une famille patricienne, et reçut une bonne éducation. Il se trouva compromis plusieurs fois dans des agitations politiques, et dut enfin quitter sa patrie. Il s'expatria en 1449, et, séduit par la réputation de l'infant don Henrique, duc de Viseu et de Covilham, qui par tous les moyens encourageait les découvertes et attirait les meilleurs marins de l'Europe, Noli se rendit en Portugal avec trois bâtiments bien équipés. L'infant le reçut avec honneur, et l'attacha même à sa personne. Reconnaissant son habileté, il ne tarda pas à l'employer pour étendre et préciser la connaissance des côtes de l'Afrique occidentale. Noli fit plusieurs expéditions dans ce but; mais les résultats ne nous en sont pas connus. Ils devaient être satisfaisants, puisqu'en mars 1455 il commandait encore deux navires destinés à de nouvelles explorations. Entre l'embouchure du Sénégal et le cap Vert, près du rio Condamel, il fit la rencontre du célèbre Vénitien Alvizio Cada-Mosto, qui cherchait aussi des terres nouvelles. Ils unirent leurs fortunes, et continuèrent à s'avancer vers le sud. Ils doublèrent le cap Vert, découvrirent le golfe de Gorée, lièrent des relations amicales avec deux peuplades riveraines, qu'ils nommèrent les *Barbarins* et les *Serères*, et à soixante milles au delà du cap Vert ils firent aiguade à l'embouchure d'un cours d'eau qui fut appelé *Barbasini*. Les navigateurs entrèrent ensuite dans un magnifique fleuve, le *Gambra* (Gambie); mais ils trouvèrent les tribus voisines très-hostiles. Ils eurent plusieurs fois, malgré leur artillerie, beaucoup de peine à repousser les nombreuses *almadies* (grandes pirogues) qui venaient journellement assaillir leurs navires et les couvrir de projectiles meurtriers; toute descente fut impossible. La fatigue, les maladies et les combats avaient singulièrement diminué les équipages portugais; leurs chefs crurent devoir céder à leurs vœux, et mirent le cap sur le Portugal, où ils débarquèrent, en juin 1455. Ils y reçurent les félicitations de don Henrique, qui l'année suivante mit sous leurs ordres trois caravelles afin de continuer leur entreprise. Ils mouillèrent sous le cap Blanc, dans la baie du Lévrier, et gagnant le large, découvrirent les *îles du cap Vert* parmi lesquelles ils relevèrent *Buona-Vista* et *Sant-Yago*. Il ne paraît pas qu'ils aient visité le groupe de cet archipel qui se trouve au nord-ouest. Revenant vers le continent, ils reconnurent la *pointe des deux Palmes* (cap Lof), et remontèrent la Gambie l'espace de soixante milles. Ils furent assez bien accueillis par le roi nègre et idolâtre Batti-Mansa; mais les fièvres forcèrent les Portugais à reprendre la mer. Ils s'arrêtèrent dans une grande et belle rivière, qu'ils appelèrent *Casa-Mansa* (du nom du souverain du pays). A vingt milles plus loin ils doublèrent le *cap Rosso* (1). La terre courait alors au sud-est. Continuant à la côtoyer, ils reconnurent le fleuve *Santa-Anna* (2), puis le fleuve *Santo-Domingo* (3). Ils s'avancèrent jusqu'à l'embouchure du Jeba (4), qu'ils prirent pour un golfe. Leurs équipages, épuisés et décimés, les forcèrent à renoncer à toute découverte ultérieure. A leur retour, à trente milles de la côte, ils découvrirent l'archipel des Bissagos, dont ils ne décrivirent que les deux plus grandes îles (*Formosa* et *Carasche*); ils ne purent s'aboucher avec les nègres qui habitent ce groupe. On ne sait rien de plus sur Noli, auquel les historiens et les géographes n'ont pas assez fait partager la gloire dont ils ont environné Cada-Mosto. Ces deux noms doivent être inséparables en ce qui touche les découvertes faites sur la côte occidentale africaine depuis le cap Vert jusqu'au Rio Grande et celles des archipels du cap Vert et des Bissagos, c'est-à-dire dans l'espace compris entre

(1) Ce nom se trouve souvent écrit de *Nolle* dans les recueils portugais, mais celui d'*Usodimare* a prévalu. C'est pourquoi les relations des voyages de Cada-Mosto ne donnent pas le nom de Noli à son compagnon.

(1) *Cap Rouge*, à cause de la couleur des rochers qui le forment. C'est aujourd'hui le cap *Roxo*.

(2) Aujourd'hui *Rio Cacheo*, qui a sur ses rives un établissement portugais assez important. Il y a un autre Rio Santa-Anna au-dessous du cap Santa-Maria.

(3) Le *Rio Catarina* des cartes modernes, à environ 60 milles du cap Roxo.

(4) Le *Rio Grande*.

d'Athènes (1). Signalons encore qu'il fit célébrer avec grande pompe les fêtes de Noël (1673) dans la fameuse grotte aux stalactites d'Antiparos, où de mémoire d'homme personne n'avait osé se basarder. Rappelé à Constantinople au commencement de 1675, pour y travailler à la paix entre la Porte et la Pologne, Nointel ne put empêcher que la garde du saint-sépulcre ne fût remise aux Grecs. A l'avénement du nouveau vizir Kara Mustapha, il chercha à le pousser à la guerre contre l'Autriche et lui fit à cet effet remettre les plans des forteresses de Raab et de Comorn; le vizir était assez disposé à écouter ces suggestions, mais il se brouilla peu de temps après avec l'ambassadeur français, qui, devant être reçu en audience solennelle, ne voulut pas accepter que son tabouret fût placé au-dessous du sofa où le vizir Kara Mustapha allait prendre siége (2). Nointel quitta immédiatement Constantinople, et alla habiter une maison de campagne. Quelques mois plus tard, il célébra, par de grandes réjouissances, les victoires de Louis XIV en Flandre; Kara Mustapha en prit prétexte pour se déclarer insulté par ces démonstrations de joie, et ordonna à Nointel de revenir dans son hôtel à Constantinople, et de n'en point sortir. Cette défense fut levée par la suite, bien que Nointel persistât jusqu'à la fin dans ses prétentions au sujet du tabouret. En 1679 il fut rappelé, sur les plaintes des négociants des Échelles, auxquels il avait emprunté de fortes sommes, pour entretenir son grand train de maison et pour l'acquisition de beaucoup d'objets d'antiquité et de curiosité. Ses dettes furent payées par le gouvernement français; mais à son retour en France il se vit accueilli très-froidement et fut même, dit-on, exilé pendant quelque temps. Il mourut à Paris, d'une attaque d'apoplexie. O.

Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. IV. — Chardin, *Voyage*. — D'Arvieux, *Mémoires*. — La Croix, *Mémoires*.

NOINTEL (De). *Voy.* Cholet (*Jean*).

NOINVILLE (De). *Voy.* Durey.

NOIR (*Jean* Le), prêtre janséniste, né à Alençon, en 1622, mort à Nantes, le 22 avril 1692. Fils d'un conseiller au présidial d'Alençon, il devint en 1652 chanoine théologal de Séez, et se livra avec succès au ministère de la chaire, tant en Normandie qu'à Paris. Son caractère ardent et emporté lui suscita de fâcheuses affaires. Soupçonné avec quelque raison d'être favorable au jansénisme, il prêchait le carême à Argentan, lorsque des catholiques exaltés s'avisèrent d'élever dans un carrefour de la ville une statue de la Vierge foulant aux pieds un énorme serpent qu'ils disaient être le théologal de Séez, et devant laquelle ils allaient chaque soir chanter les litanies où ils inséraient ces paroles : *Virgo exstirpatrix jansenistarum*. Quelques-uns se rendirent même en procession jusqu'à Séez en faisant entendre le même chant. De pareilles scènes n'étaient que risibles; mais l'abbé le Noir essuya bientôt des affaires qui passèrent le ridicule. Brouillé avec M. Rouxel de Médavy, évêque de Séez, qui avait donné un mandement pour la publication du *Formulaire*, il l'accusa de plusieurs erreurs, notamment d'avoir laissé paraître un ouvrage intitulé : *Le Chrétien champêtre*, dont un laïque était l'auteur, et où on lisait en termes exprès : « qu'il y avait quatre personnes divines qui devaient être l'objet de la dévotion des fidèles, savoir : Jésus-Christ, saint Joseph, sainte Anne et saint Joachim; que Notre Seigneur était dans le saint-sacrement de l'autel, comme un poulet dans la coque d'un œuf. » Le théologal présenta requête à Louis XIV, en l'accompagnant d'une dénonciation de plusieurs propositions qu'il croyait hérétiques. Il publia à ce sujet des écrits, où il franchissait toutes les bornes de la modération. M. de Médavy, nommé archevêque de Rouen, ne fut pas à l'abri de la plume mordante de l'abbé, qui prit également à partie M. de Harlay, devenu archevêque de Paris. Des commissaires, désignés pour le juger, le condamnèrent, le 24 avril 1684, à faire amende honorable devant l'église métropolitaine de Paris et aux galères à perpétuité. Quelques jours après, les jansénistes répandirent une sorte de complainte latine dans laquelle on disait « qu'il était *noir* de nom, mais *blanc* par ses vertus et par son caractère ». L'arrêt ne fut point exécuté dans toute sa rigueur. Le pauvre abbé le Noir fut conduit d'abord à Saint-Malo, puis en 1686 dans les prisons du château de Brest, et enfin en 1690 au château de Nantes. On a de lui : une traduction de *l'Echelle du cloître*, ouvrage attribué à saint Bernard; — les *Avantages incontestables de l'Église sur les calvinistes*; Paris et Sens, 1673, in-12; — les *Nouvelles Lumières politiques, ou l'Évangile nouveau*; 1676 et 1687, in-12 : ouvrage qui arrêta la publication d'une traduction française de l'*Histoire du Concile de Trente*, par le cardinal Pellavicini, et qui eut une troisième édition, sous le titre de : *Politique et Intrigues de la cour de Rome*; 1696, in-12; — *L'Évêque de cour opposé à l'évêque apostolique*; Cologne, 1682, 2 vol. in-12; — *Lettre à Mme la duchesse de Guise* sur la domination épiscopale et sur l'usage des lettres de cachet surprises par quelques évêques pour opprimer les ecclésiastiques du second ordre; 1679, in-12; — plusieurs autres brochures, remarquables surtout par la

(1) Le cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale de Paris possède un précieux recueil de dessins pris par Carrey dans le Parthénon avant la détérioration de ce temple.

(2) Le vizir ayant maintenu que Nointel serait placé au-dessous de lui, l'ambassadeur déclara que Kara Mustapha pouvait disposer du tabouret, mais non de sa personne. Il fut alors saisi par deux huissiers, qui le jetèrent en bas de l'estrade, en s'écriant : « Décampe, ghiaour! » Ce fait, omis par les historiens français, est relaté dans les *Rapports* du résident impérial Kindsberg.

hardiesse avec laquelle il attaque non-seulement la doctrine, mais encore les mœurs de ses supérieurs ecclésiastiques. Il y décide, entre autres, qu'un évêque coupable de quelque crime est *ipso facto* déchu de l'épiscopat, quoiqu'il ne soit ni jugé, ni condamné, ni déposé canoniquement. Un tel principe est très-dangereux et contraire à toutes les anciennes lois de l'Église.

H. Fisquet.

Supplém. au Nécrol. de Port-Royal, 1735. — *Dictionn. hist. des auteurs ecclés.* — Feller, *Dict. hist.*

NOIR (Le). *Voy.* Lenoir.

NOIRET (*Jean-Adolphe*), calculateur français, né en 1769, mort en 1832, à Paris. Il fut employé dans les bureaux de la Banque de France et publia divers ouvrages utiles au commerce et aux administrations, notamment : *Tarif général de la réduction des anciennes monnaies en francs*; Paris, 1810, in-18; — *Comptes faits de l'escompte à 4 0/0 par an depuis 1 franc jusqu'à 1 million*; Paris, 1810, in-12; — *Tarif ou Comptes faits de multiplication et de division en francs*; Paris, 1811, in-8°; ce barême, exécuté sur les principes du calcul décimal, présente 126,600 comptes faits soit en francs ou en toute autre espèce de monnaie, soit en poids ou mesures nouveaux ou anciens, français ou étrangers; — *Aperçu d'une méthode très-abrégée de faire l'escompte*; Paris, 1831, in 8°.

K.

Quérard, *France littér.*

* **NOIRLIEU** (*Louis-François* Martin de), écrivain ecclésiastique français, né à Sainte-Menehould (Marne), le 5 juin 1792. Après avoir fait ses humanités au lycée de Reims, il vint à Paris en 1810, et fut nommé l'année suivante professeur au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où il enseigna successivement les classes de seconde et de rhétorique. En 1815 il se rendit à Rome, y reçut la prêtrise en mars 1816, et suivit avec succès pendant quatre années les cours de théologie à l'université de la Sapience. A son retour en France, il devint aumônier de l'École polytechnique, et exerça ces fonctions jusqu'en 1826. A cette époque, Charles X l'appela auprès de son petit-fils, le duc de Bordeaux, en qualité de sous-précepteur. La révolution de 1830 le surprit en Allemagne, où il voyageait pour des motifs de santé. Obligé, bientôt après, de chercher un climat plus doux, il retourna à Rome, où pendant deux ans il consacra ses loisirs à l'étude de la langue hébraïque et de l'Écriture sainte. Revenu en France en 1833, il y vécut dans la retraite et prêcha quelques stations dans différentes paroisses de Paris. En 1840, M. Affre, archevêque de Paris, le nomma curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et à la fin de 1848 M. Sibour le fit passer à la cure de Saint-Louis-d'Antin qu'il administre encore aujourd'hui. On a de M. de Noirlieu : *La Bible de l'Enfance, ou histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament*; Paris, 1836, in-18, et plusieurs autres éditions; — *Histoire abrégée de la religion chrétienne, depuis l'Ascension de Jésus-Christ jusqu'au dix-neuvième siècle* (Paris, 1837, in-18); — *Souvenirs de Tusculum, ou entretiens philosophiques près de la maison de campagne de Cicéron* (Paris, 1833, in-12); — *Le Consolateur des affligés et des malades* (Paris, 1836, in-12); — *Motifs de la conversion d'un protestant* (1837, in-12); — *Exposition abrégée et preuves de la doctrine chrétienne* (Paris, 1842, in-18); refondu complétement, sous le titre de : *Exposition des dogmes principaux du christianisme* (Paris, 1853 et 1858, in-12); — *Le Catéchisme expliqué aux enfants de huit ans* (Paris, 1858, in-12); — *Catéchisme philosophique, à l'usage des gens du monde* (Paris, 1860, in-12). M. de Sacy a fait l'éloge de ce dernier ouvrage dans le *Journal des Débats* du 30 avril 1861.

H. F.

Docum. partic.

* **NOIROT** (*Joseph-Mathias*, abbé), philosophe français, né à Latrecey (Haute-Marne), le 24 février 1793. Fils d'un commissaire terrier du duc de Penthièvre, il fit ses études au collége de Langres, puis au grand séminaire de Dijon. Ordonné prêtre en 1817, il professa aux colléges du Puy et de Moulins, et occupa pendant vingt-cinq ans la chaire de philosophie au collége royal de Lyon. Son enseignement eut un grand éclat. A la fois catholique et rationaliste, il place la vérité révélée au-dessus des lumières naturelles; mais admettant une autre source de vérité que la tradition historique, il reconnaît à la raison humaine le pouvoir de s'élever par elle-même à la connaissance des principales vérités morales et métaphysiques. On cite parmi ses élèves MM. Ozanam, Ponsard, de Laprade, de Parieu, H. Fortoul, Gourju, etc. M. l'abbé Noirot a été nommé (9 mars 1852) inspecteur général de l'enseignement primaire, puis inspecteur général de l'enseignement secondaire (1853) et recteur de l'Académie de Lyon (22 août 1854). Retraité le 22 octobre 1856, il est depuis le 29 août 1850 officier de la Légion d'honneur. Ses *Leçons de philosophie*, déjà publiées par M. Gourju, l'ont été de nouveau par H.-J.-B. Tissandier; Paris, et Lyon, 1852, in-8°.

H. F.

Docum. partic.

NOISETTE (*Louis-Claude*), agronome français, né le 2 mai 1772, à Châtillon, près Paris, mort le 9 janvier 1849, à Paris. Il était fils d'un jardinier, qui dirigea les cultures de Brunoy, lorsque ce domaine fut acquis par le comte de Provence. Atteint par la réquisition de 1793, il fut incorporé dans un régiment d'infanterie et obtint son congé en 1795. Nommé aussitôt jardinier du Val-de-Grâce, il donna ses soins au jardin de botanique et aux serres de cet hôpital; mais sa place ayant été supprimée vers 1798, il prit à loyer quelques terrains du faubourg Saint-Jacques, et commença de travailler pour son propre compte. Vers 1806, il fonda un établisse-

ment qui s'enrichit bientôt de toutes les plantes remarquables que possédait alors l'horticulture française, entravée par le défaut de relations maritimes. Peu de temps après il suivit en Autriche le prince d'Esterhazy, qui l'avait chargé des plantations de ses vastes domaines. Sous la restauration il fit un voyage en Angleterre, et acquit à son retour à Fontenay-aux-Roses un terrain destiné à une pépinière d'arbres fruitiers; cet établissement fut transféré en 1836 à Montrouge. A la même époque (1823), il s'occupa de l'élève du bétail dans une ferme située dans les environs de Coulange-la-Vineuse (Yonne). On doit à Noisette l'introduction ou la première culture d'un grand nombre de plantes rares de l'Amérique ou des Indes. Il faisait partie de plusieurs sociétés agricoles et horticoles de la France et de l'étranger; plusieurs d'entre elles lui ont décerné des prix et des médailles. Le 8 mai 1840 il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. On a de lui : *Le Jardin fruitier*; Paris, 1813-1821, in-4°, pl. : cet ouvrage, contenant l'histoire, la description et la culture des arbres fruitiers, des fraisiers et des meilleures espèces de vignes d'Europe, a été rédigé par le docteur L.-A. Gautier; une 2e édition, considérablement augmentée, a paru en 1832-1839, 2 vol. gr. in-8°, avec 159 pl. col.; — *Manuel complet du jardinier maraîcher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste*; Paris, 1825-1827, 4 vol. in-8°, avec un *Supplément* (1828, in-8°); rédigé par Boitard le naturaliste; — *Catalogue général des arbres, arbustes et plantes cultivés par L. Noisette*; Paris, 1826, in-8°; — *Manuel du jardinier des primeurs, ou l'art de forcer les plantes à donner leurs fruits ou leurs fleurs dans toutes les saisons*; Paris, 1832, in-18, fig. rédigé par Boitard; — (avec Malepeyre, Bossin et Boitard) *L'Agriculteur praticien, ou revue progressive d'agriculture, de jardinage, d'économie rurale et domestique*; Paris, 1839-1847, 8 vol. in-8°. Il a mis en ordre et publié avec Boitard l'*Annuaire populaire de la France* (Paris, 1840-1841, 2 vol. in-16), et avec Hocquart *Le Jardinier pratique* (1846, in-18), et il a fourni des notes ou des articles au *Bon jardinier* (depuis 1817), au *Dictionnaire d'agriculture* de François de Neufchâteau (1827), au *Journal des connaissances utiles*, aux *Annales de Flore et Pomone*, etc. P. L.

Rousselon, *Notice nécrolog. sur L. Noisette* (Paris, 1849, in-8°), extr. des *Annales de la Soc. centrale d'Horticulture de Paris*; 1849.

NOIZET (*Pierre*), littérateur français, né vers 1550, dans la Thiérache (Picardie). Il était prêtre, docteur en droit civil et canon, et recteur de l'université de Reims, où il professa longtemps la philosophie et la jurisprudence. On a de lui : *Antitopica (sive locorum contrarietates) de morali Aristotelis philosophia*; Reims, 1589, in-8°; — *La Christianopédie*; Reims, 1612, in-12, sorte de catéchisme appuyé sur des passages tirés de l'Écriture. K.

Marlot, *Hist. de la métropole de Reims*, II, 802. — Boulliot, *Biogr. ardennaise*.

NOIZET-SAINT-PAUL (*Jean-François-Gaspard*), écrivain militaire français, né le 2 novembre 1749, à Hesdin (Picardie), mort le 3 août 1837. Élève de l'école de Mézières, il fit, dans l'arme du génie, les premières campagnes de la révolution. Nommé chef de brigade, le 8 ventôse an IV (février 1796), il fut, en l'an VII, appelé au commandement de la place d'Arras, qu'il conserva jusqu'à la seconde rentrée des Bourbons; on lui donna alors le grade honorifique de maréchal de camp (1er août 1815). Détaché en 1801 sous les ordres de l'amiral Latouche-Tréville, il avait mis Boulogne en état de défense et s'était fait remarquer dans les attaques dirigées par Nelson contre cette ville. En 1809 il entra au Corps législatif comme député du Pas-de-Calais. On a de lui : *Traité complet de fortification*; Paris, 1792, in-8°; 3e édit., augmentée; ibid., 1818, 2 vol. in-8°, pl. : le marquis de Montalembert publia sur ce traité deux mémoires insérés dans son grand ouvrage *L'Art défensif* (t. X, 1793); — *Éléments de fortification à l'usage des états-majors des armées*; Paris, 1812, in-8°. P.

Fastes de la Légion d'honneur, III. — Quérard, *France littér.*

NOLA (*Giovanni* MARLIANO, dit *Giovanni* DA), sculpteur et architecte italien, né à Nola, près de Naples, mourut octogénaire dans le courant du seizième siècle. Élève d'Agnolo Aniello Fiore, maître très-renommé à Naples à la fin du quinzième siècle, il s'adonna d'abord à la sculpture en bois, puis il se rendit à Rome, où il ne put obtenir de travaux de Michel-Ange. De retour à Naples, il y fut chargé de nombreux travaux pour les églises, les places et les palais. Il prit part aux décorations des fêtes splendides qui, sous la direction du poëte Sannazar, eurent lieu à Naples à l'occasion de l'entrée solennelle de Charles-Quint. Une circonstance bien différente lui fournit l'occasion d'exécuter les tombeaux des trois malheureux frères Giacomo, Ascanio et Sigismondo Sanseverino, empoisonnés, le 5 novembre 1513, par la femme de leur oncle. On peut reprocher un peu trop de symétrie à ces monuments, uniformément composés de la statue du jeune mort assise sur un sarcophage; ils sont placés dans la chapelle de leur famille, à droite du chœur de l'église de San-Severino. Le mausolée de Pierre de Tolède, commandé à Giovanni da Nola par le vice-roi lui-même, et placé dans l'église Saint-Jacques-des-Espagnols, est l'œuvre la plus importante de cet artiste. Sur le soubassement le vice-roi est agenouillé auprès de sa femme, dont il est séparé par un casque posé à terre; aux quatre coins sont des statues des Vertus qui, par leurs proportions, leurs formes, leurs draperies, leur expression, sont au nombre des plus belles figures allégoriques qu'ait vues naître le seizième

siècle. En 1530, Giovanni avait exécuté dans l'église Sainte-Claire le tombeau et la touchante statue d'Antonia Gandino, jeune fille ravie à l'âge de quatorze ans à ses parents. E. B—n.

Cicognara, *Storia della scultura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — G. Galanti, *Napoli e contorni*.

NOLANT. *Voy.* Fatouville (De).

NOLASQUE (*Saint-Pierre*). *Voy.* Pierre.

NOLDE (*Adolphe-Frédéric*), médecin allemand, né à Neubrandebourg, le 1er mai 1764, mort le 2 septembre 1813. Après avoir enseigné pendant quinze ans la médecine à Rostock, il devint en 1806 professeur au collége médical de Brunswick et directeur de la maison d'accouchement ainsi que médecin de la cour; en 1810 il obtint une chaire à Halle, où il fut en même temps nommé directeur de la clinique. On a de lui : *Gallerie der alteren und neueren Gesundheitslehrer für das schöne Geschlecht* (Galerie des anciens et nouveaux conseillers d'hygiène pour le beau sexe); Rostock, 1794-1801, 2 vol. in-8°; — *Bemerkungen aus dem Gebiete der Heilkunde und Anthropologie, in Rostock gesammelt* (Observations médicales et anthropologiques, recueillies à Rostock); Erfurt, 1807, in 8°; — *Die neuesten Systeme teutscher Geburtshelfer* (Les Systèmes les plus nouveaux émis en Allemagne sur les accouchements); ibid., 1808, in-8°; —une quinzaine de *mémoires et dissertations*. O.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland*. — Rotermund, *Supplement* à Jöcher.

NOLI (1) (*Antonio* da), connu dans les fastes maritimes portugais sous les noms d'*Antoniotto* Uso di Mare), navigateur génois, né vers 1419, mort vers 1466. Il appartenait à une famille patricienne, et reçut une bonne éducation. Il se trouva compromis plusieurs fois dans des agitations politiques, et dut enfin quitter sa patrie. Il s'expatria en 1449, et, séduit par la réputation de l'infant don Henrique, duc de Viseu et de Covilham, qui par tous les moyens encourageait les découvertes et attirait les meilleurs marins de l'Europe, Noli se rendit en Portugal avec trois bâtiments bien équipés. L'infant le reçut avec honneur, et l'attacha même à sa personne. Reconnaissant son habileté, il ne tarda pas à l'employer pour étendre et préciser la connaissance des côtes de l'Afrique occidentale. Noli fit plusieurs expéditions dans ce but; mais les résultats ne nous en sont pas connus. Ils devaient être satisfaisants, puisqu'en mars 1455 il commandait encore deux navires destinés à de nouvelles explorations. Entre l'embouchure du Sénégal et le cap Vert, près du rio Condamel, il fit la rencontre du célèbre Vénitien Alvizio Cada-Mosto, qui cherchait aussi des terres nouvelles. Ils unirent leurs fortunes, et continuèrent à s'avancer vers le sud. Ils doublèrent le cap Vert, découvrirent le golfe de Gorée, lièrent des relations amicales avec deux peuplades riveraines, qu'ils nommèrent les *Barbarins* et les *Serères*, et à soixante milles au delà du cap Vert ils firent aiguade à l'embouchure d'un cours d'eau qui fut appelé *Barbasini*. Les navigateurs entrèrent ensuite dans un magnifique fleuve, le *Gambra* (Gambie); mais ils trouvèrent les tribus voisines très-hostiles. Ils eurent plusieurs fois, malgré leur artillerie, beaucoup de peine à repousser les nombreuses *ahuries* (grandes pirogues) qui venaient journellement assaillir leurs navires et les couvrir de projectiles meurtriers; toute descente fut impossible. La fatigue, les maladies et les combats avaient singulièrement diminué les équipages portugais; leurs chefs crurent devoir céder à leurs vœux, et mirent le cap sur le Portugal, où ils débarquèrent, en juin 1455. Ils y reçurent les félicitations de don Henrique, qui l'année suivante mit sous leurs ordres trois caravelles afin de continuer leur entreprise. Ils mouillèrent sous le cap Blanc, dans la baie du Lévrier, et gagnant le large, découvrirent les *îles du cap Vert* parmi lesquelles ils relevèrent *Buona-Vista* et *Sant-Yago*. Il ne paraît pas qu'ils aient visité le groupe de cet archipel qui se trouve au nord-ouest. Revenant vers le continent, ils reconnurent la *pointe des deux Palmes* (cap Lof), et remontèrent la Gambie l'espace de soixante milles. Ils furent assez bien accueillis par le roi nègre et idolâtre Batti-Mansa; mais les fièvres forcèrent les Portugais à reprendre la mer. Ils s'arrêtèrent dans une grande et belle rivière, qu'ils appelèrent *Casa-Mansa* (du nom du souverain du pays). A vingt milles plus loin ils doublèrent le *cap Rosso* (1). La terre courait alors au sud-est. Continuant à la côtoyer, ils reconnurent le fleuve *Santa-Anna* (2), puis le fleuve *Santo-Domingo* (3). Ils s'avancèrent jusqu'à l'embouchure du Jeba (4), qu'ils prirent pour un golfe. Leurs équipages, épuisés et décimés, les forcèrent à renoncer à toute découverte ultérieure. A leur retour, à trente milles de la côte, ils découvrirent l'archipel des Bissagos, dont ils ne décrivirent que les deux plus grandes îles (*Formosa* et *Carashe*); ils ne purent s'aboucher avec les nègres qui habitent ce groupe. On ne sait rien de plus sur Noli, auquel les historiens et les géographes n'ont pas assez fait partager la gloire dont ils ont environné Cada-Mosto. Ces deux noms doivent être inséparables en ce qui touche les découvertes faites sur la côte occidentale africaine depuis le cap Vert jusqu'au Rio Grande et celles des archipels du cap Vert et des Bissagos, c'est-à-dire dans l'espace compris entre

(1) Ce nom se trouve souvent écrit *da Nolle* dans les recueils portugais, mais celui d'*Usodimare* a prévalu. C'est pourquoi les relations des voyages de Cada-Mosto ne donnent pas le nom de Noli à son compagnon.

(1) *Cap Rouge*, à cause de la couleur des rochers qui le forment. C'est aujourd'hui le cap *Roxo*.

(2) Aujourd'hui *Rio Cachen*, qui a sur ses rives un établissement portugais assez important. Il y a un autre Rio Santa-Anna au-dessous du cap Santa-Maria.

(3) Le *Rio Catarina* des cartes modernes, à environ 60 milles du cap Roxo.

(4) Le *Rio Grande*.

les 15e et 11e degrés de lat. nord. Il n'existe de Noli qu'un fragment de manuscrit que Groberg de Hemsoë a recueilli dans ses *Annali di geografia et di statistica* (Gênes, 1802, 2 vol. in-8°, avec cartes); encore ce fragment est-il sous le nom d'*Antonietto Usodimare*. Raphaël Soprani a découvert dans les archives de Gênes un manuscrit intitulé *Itinerarium Antonii Ususmaris, civis januensis*, 1455; mais Groberg, Walkenaër et Malte-Brun, après avoir scrupuleusement examiné ce manuscrit, n'y ont reconnu aucun caractère d'authenticité; sauf quelques lettres du navigateur génois, le surplus n'est qu'une compilation sans intelligence des relations précédentes. Il se pourrait néanmoins que cet itinéraire fût le récit des expéditions de Noli antérieures à son association avec Cada-Mosto en 1456 et alors qu'il n'avait fait encore que reconnaître des plages déjà découvertes. La date 1455, que porte le manuscrit de Gênes, rend cette supposition assez vraisemblable. MM. Alexandre de Humboldt, de Santarem et Eyriès se sont livrés à des recherches fort intéressantes pour prouver que l'on doit identifier Antoniotto Usodimare avec Antonio de Noli. Leurs savants travaux ont complétement éclairci ce point. A. DE L.

Luigi Cada-Mosto, *La prima Navigazione per l'Oceano alle terre de' negri della bassa Etiopia* (Vicence, 1507, in-4°, et Milan, 1519) — Ramusio, *Navigazione e Viaggii*, t. Ier. — Crinæus, *Novus Orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum*, etc. (Bâle, 1532, in-fol.). — Mathurin de Redouel, *Le nouveau Monde*, etc. (Paris, 1513). — J. Temporal, *Description historiale de l'Afrique* (1558), t. II, p. 378-377. — Walkenaër, *Annales des voyages*, ann. 1807, t VII, p. 266. — Le même, *Histoire generale des voyages*, t. I. — Baron Alexandre de Humboldt, *Hist. de la geographie du nouveau continent*, t, II, p. 161. — Raphael Soprani, *Dict. des auteurs liguriens*. — Zurla, *Dei Viaggi e delle Scoperte Africane di Cada-Mosto* (Venise, 1815, in-8°). — Külb, *Geschichte der Entdeckungsreisen* (Mayence, 1841), t. I. — vicomte de Santarem, *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situes sur la côte occidentale d'Afrique, au delà du cap Bojador*, etc. (Paris, 1842, in-8°). — Van Tenac, *Hist. générale de la marine*, t. II, p. 135.

NOLIN (*Denis*), érudit français, né en 1648, à Paris, où il est mort, le 10 avril 1710. Avocat au parlement de Paris, il quitta de bonne heure le barreau, et tourna ses études vers l'Écriture sainte. Il avait formé une riche collection d'éditions, de traductions et de commentaires de la Bible; le catalogue en fut imprimé, et il la légua après sa mort aux pauvres de sa paroisse. Sous l'anagramme de *N. Indès* (Denis N.), théologien de Salamanque, il a publié : *Lettre où l'on propose la manière de corriger la version grecque des Septante, avec des éclaircissements sur quelques difficultés*; Paris, 1708, in-8° : cet écrit donna lieu à des *Réflexions* des PP. de Tournemine et Souciet, dans le *Journal de Trévoux* (juin, 1709), auxquels Nolin répondit par des *Observations* (même recueil, janvier, 1710); — *Deux Dissertations, l'une sur les Bibles françaises, et l'autre sur l'éclaircissement de la Dissertation anonyme de l'abbe de Longuerue et des Lettres choisies de Simon touchant les antiquités des Chaldéens et des Égyptiens*; Paris, 1710, in-8°; dans la première il ne fait guère qu'abréger l'*Histoire des traductions françaises de l'Écriture* de Lallouette, et dans la seconde il examine une question de plagiat; — *Lettres sur la nouvelle édition des Septante, par J.-Ern. Grabe*, dans le *Journ. des Sav.* (Suppl., décembre 1710). P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

NOLIN (*Jean-Baptiste*), graveur fançais, né en 1657, à Paris, où il est mort, en 1725. Il fut élève de Poilly, et fit quelque séjour à Rome pour se perfectionner dans son art. Les principales productions qu'il a laissées sont : *La Multiplication des pains* de Raphael, *L'Adoration des bergers* de Poussin, *Le Renouvellement d'alliance avec les Suisses*, tapisserie de Le Brun, le *Frontispice* du *Glossaire* de Du Cange (1678), le *portrait d'Isaac Lemaistre de Sacy* (1684), et une série de *Vues du château de Versailles* pour *le Cabinet du roi*. Il se livra au commerce d'estampes et ouvrit une boutique dans la rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *la place des Victoires*. Il se mit aussi à vendre des cartes géographiques, et il en grava un grand nombre, qui sont encore recherchées des amateurs pour leur netteté et les ornements dont il les accompagnait; on remarque notamment celles qui portent le nom de *Tillemon* (Nicolas de Tralage), la carte de France en 6 feuilles (1692), qui porte en encadrement les portraits en médailles de tous les rois jusqu'à Louis XIV; celle du globe terrestre, en 7 feuilles, dont quatre d'ornements, etc. Nolin prenait les titres de « graveur du roi et de géographe du duc d'Orléans, » titres usurpés ainsi qu'on le voit dans la plainte portée contre lui, en 1705, par Guillaume Delisle, qui réussit à le faire condamner comme plagiaire de ses ouvrages.

Son fils, *Jean-Baptiste* NOLIN, né en 1686, à Paris, mort le 1er juillet 1762, continua le même commerce. Il publia des cartes et des atlas, cités en partie par Lenglet-Dufresnoy, dans sa *Méthode pour étudier la géographie*.

Un écrivain du même nom, l'abbé NOLIN, ne en Lorraine et chanoine de Saint-Marcel, à Paris, se distingua dans le dernier siècle par son goût pour les plantes. C'est à lui que l'on doit, d'après De Grace et Delaunay, auteurs du *Bon Jardinier*, l'introduction dans nos jardins de plusieurs arbustes étrangers. Delille parle de lui dans le second chant des *Géorgiques françaises*. Il fut le premier directeur de la pépinière fondée, sur sa demande, à Paris dans le faubourg du Roule, et destinée à la culture des arbres et végétaux exotiques; il eut pour successeur le botaniste Dupetit-Thouars. Nolin est en général qualifié de décorateur des jardins du roi. On a de lui : *Essai sur l'agriculture moderne, dans lequel il est traité des arbres, des arbrisseaux, oignons de fleurs et arbres fruitiers*.

Paris, 1755, in-12, publié sous le voile de l'anonyme et en société avec l'abbé Blavet. P. L.

Basan, *Dict. des graveurs*. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*. — De Grâce, *Almanach du bon jardinier*, 1782-1786.

NOLLE (*Henri*), physicien allemand, vivait au commencement du seizième siècle. Il enseigna la philosophie au gymnase de Steinfurt, puis à l'université de Giessen, et devint enfin pasteur à Darmstadt. Tous ses loisirs étaient consacrés à l'étude des sciences naturelles, sur lesquelles il écrivit plusieurs ouvrages, remplis d'hypothèses singulières, dans le goût des idées de Paracelse, qu'il regardait comme son maître. On a de lui : *Veræ physices compendium novum;* Steinfurt, 1616, in-8°; — *Ars et per propriam indagationem et per revelationem aliquid discendi;* ibid., 1617; — *Theoria philosophiæ hermeticæ;* Hanau, 1617, in-8°; — *Sanctuarium naturæ quod est physica hermetica;* Francfort, 1619, in-8°; — *Via sapientiæ trina;* Steinfurt, 1620, in-8°. O.

Reimmann, *Einleitung in die Historia literaria*, etc.; partie III, p. 516.

NOLLEKENS (*Joseph-François*), peintre flamand, né à Anvers, en 1688, mort à Londres, le 21 janvier 1748. Il était élève de Cillemans, et vint s'établir fort jeune en Angleterre, où le comte de Tilney et lord Cobham à Stowe l'occupèrent beaucoup. Il avait surtout étudié les ouvrages de Watteau et de Panini, et peignit dans le même genre des *Paysages*, des *Scènes de bergers*, des *Fêtes pastorales*, des *Jeux d'enfants*, etc.

NOLLEKENS (*Joseph*), sculpteur anglais, fils du précédent, né le 11 août 1737, à Londres, où il est mort, le 23 avril 1803. Son instruction avait été bien négligée : on lui apprit à lire et à écrire, et dans la suite il ne s'inquiéta jamais d'en savoir davantage. Placé à treize ans chez le sculpteur Scheemakers, il gagna divers prix aux concours de la Société des Arts. Ce fut en 1760 qu'il se rendit à Rome : il y exécuta quelques beaux ouvrages, qui lui attirèrent les suffrages d'amateurs éclairés, notamment les bustes de Garrick et de Sterne, et deux groupes en marbre, *Timoclée en présence d'Alexandre* et *Mercure* et *Vénus gourmandant l'Amour*. Tout en poursuivant ses études, il s'adonna à un genre de travaux plus lucratifs, et où il se distingua par une incroyable dextérité; nous voulons parler de la restauration des statues et objets d'art; il transforma son atelier en une véritable fabrique d'antiques, et nul ne fut plus adroit que lui à rajuster une tête, un torse ou des membres. Une *Minerve* ainsi accommodée par lui fut achetée au prix de 25,000 fr. pour une collection du Yorkshire. Après un séjour d'environ dix ans en Italie, séjour qui lui fut profitable de toutes les manières, il revint s'établir à Londres, et fut élu membre de l'Académie des beaux-arts. Peu d'artistes ont joui d'une vogue si durable et si excessive. Ce fut pendant longtemps une mode d'aller poser chez Nollekens; il avait parfois jusqu'à quatre séances par jour. Les grands seigneurs se donnaient rendez-vous dans son atelier pour s'y amuser de ses façons brusques, de ses saillies, de ses grossièretés même; il ne manquait pourtant à l'occasion ni de tact ni de finesse. Nollekens avait choisi, afin de s'enrichir plus sûrement, les deux branches productives de son art, les bustes et les tombeaux; dans ce dernier genre, on cite ceux de Mme Howard (à Corby Castle) et des capitaines Manners, Bayne et Blair (à l'abbaye de Westminster). Travailleur infatigable, il n'a pas négligé la grande sculpture, etc.; outre les morceaux dont il a été question, il a encore exécuté le groupe *Cupidon et Psyché*, et la *Vénus de Rockingham*, qui passe pour son chef-d'œuvre. Cet artiste, qui était d'une avarice sordide, avait amassé une fortune princière (plus de cinq millions de fr.); il la légua en mourant à deux de ses amis. P. L—Y.

Thomas Smith, *Nollekens and his times*; Lond., 1829, 2 vol. in-8°.

NOLLET (*Dominique*), peintre belge, né à Bruges, en 1640, mort à Paris, en 1736. On ne connaît pas le nom de son maître; mais son genre est celui de van der Meulen, avec lequel il lutta souvent avec succès. Nollet fut reçu dans la Société des peintres de sa ville natale, le 19 juin 1687. Maximilien, électeur de Bavière, alors gouverneur des Pays-Bas, l'attacha à sa personne avec une forte pension. Nollet suivit ce prince dans sa fortune, bonne ou mauvaise, vint avec lui à Paris, et l'accompagna ensuite en Bavière et ne revint en France qu'après la mort de son protecteur. Nollet peignait l'histoire et les batailles; ce dernier genre est celui dans lequel il a le mieux réussi. « Ses paysages, dit Descamps, sont très-variés; les arbres sont bien touchés et de fort bonne couleur. Ses batailles, ses campements, ses siéges de ville, ses marches d'armées, sont traités avec feu et avec une grande vérité. On ne peut avoir plus de facilité; il semble de près que quelques-uns de ses tableaux ne soient qu'à moitié faits. A peine la toile ou le panneau est-il couvert de couleur; mais à une certaine distance on est frappé de l'harmonie et de la chaleur qui règnent partout. Son dessin est correct et spirituel. » Quoique Nollet ait demeuré longtemps à Paris, la plupart de ses ouvrages sont en Allemagne, en Bavière, en Belgique. On cite particulièrement de lui : à Bruges, dans l'église Saint-Jacques, plusieurs sujets tirés du Nouveau-Testament, et aux Carmes de la même ville : *Saint Louis reçu par les Carmes sur la Terre Sainte*. A. DE L.

Descamps, *La Vie des peintres flamands*, t. III, p. 26.

NOLLET (*Jean-Antoine*), physicien français, né le 19 novembre 1700, à Pimpré, village du diocèse de Noyon, mort le 25 avril 1770, à Paris. Ses parents étaient de pauvres cultivateurs; à défaut des biens de la fortune, ils voulurent lui

les 15[e] et 11[e] degrés de lat. nord. Il n'existe de Noli qu'un fragment de manuscrit que Groberg de Hemsoë a recueilli dans ses *Annali di geografia et di statistica* (Gênes, 1802, 2 vol. in-8°, avec cartes); encore ce fragment est-il sous le nom d'*Antonietto Usodimare*. Raphaël Soprani a découvert dans les archives de Gênes un manuscrit intitulé *Itinerarium Antonii Ususmaris, civis januensis*, 1455; mais Groberg, Walkenaër et Malte-Brun, après avoir scrupuleusement examiné ce manuscrit, n'y ont reconnu aucun caractère d'authenticité; sauf quelques lettres du navigateur génois, le surplus n'est qu'une compilation sans intelligence des relations précédentes. Il se pourrait néanmoins que cet itinéraire fût le récit des expéditions de Noli antérieures à son association avec Cada-Mosto en 1456 et alors qu'il n'avait fait encore que reconnaître des plages déjà découvertes. La date 1455, que porte le manuscrit de Gênes, rend cette supposition assez vraisemblable. MM. Alexandre de Humboldt, de Santarem et Eyriès se sont livrés à des recherches fort intéressantes pour prouver que l'on doit identifier Antoniotto Usodimare avec Antonio de Noli. Leurs savants travaux ont complétement éclairci ce point. A. de L.

Luigi Cada-Mosto, *La prima Navigazione per l'Oceano alle terre de' negri della bassa Etiopia* (Vicence, 1507, in-4°, et Milan, 1519). — Ramusio, *Navigazione e Viaggii*, t. I[er]. — Grinæus, *Novus Orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum*, etc. (Bâle, 1532, in-fol.). — Mathurin de Redouel, *Le nouveau Monde*, etc. (Paris, 1513). — J. Temporal, *Description historiale de l'Afrique* (1558), t. II, p. 376-377. — Walkenaër, *Annales des voyages*, ann. 1807, t. VII, p. 266. — Le même, *Histoire generale des voyages*, t. I. — Baron Alexandre de Humboldt, *Hist. de la geographie du nouveau continent*, t. II, p. 161. — Raphael Soprani, *Dict. des auteurs liguriens*. — Zurla, *Dei Viaggi e delle Scoperte Africane di Cada-Mosto* (Venise, 1815, in-8°). — Külb, *Geschichte der Entdeckungsreisen* (Mayence, 1841), t. I. — Vicomte de Santarem, *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situes sur la côte occidentale d'Afrique, au delà du cap Bojador*, etc. (Paris, 1842, in-8°). — Van Tenac, *Hist. générale de la marine*, t. II, p. 133.

NOLIN (*Denis*), érudit français, né en 1648, à Paris, où il est mort, le 10 avril 1710. Avocat au parlement de Paris, il quitta de bonne heure le barreau, et tourna ses études vers l'Écriture sainte. Il avait formé une riche collection d'éditions, de traductions et de commentaires de la Bible; le catalogue en fut imprimé, et il la légua après sa mort aux pauvres de sa paroisse. Sous l'anagramme de *N. Indès* (Denis N.), théologien de Salamanque, il a publié : *Lettre où l'on propose la manière de corriger la version grecque des Septante, avec des éclaircissements sur quelques difficultés*; Paris, 1708, in-8° : cet écrit donna lieu à des *Réflexions* des PP. de Tournemine et Souciet, dans le *Journal de Trévoux* (juin, 1709), auxquels Nolin répondit par des *Observations* (même recueil, janvier, 1710); — *Deux Dissertations, l'une sur les Bibles françaises, et l'autre sur l'éclaircissement de la* Dissertation anonyme *de l'abbe de Longuerue et des Lettres choisies de Simon touchant les antiquités des Chaldéens et des Égyptiens*; Paris, 1710, in-8°; dans la première il ne fait guere qu'abréger l'*Histoire des traductions françaises de l'Écriture* de Lallouette, et dans la seconde il examine une question de plagiat; — *Lettres sur la nouvelle édition des Septante, par J.-Ern. Grabe*, dans le *Journ. des Sav.* (Suppl., décembre 1710). P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

NOLIN (*Jean-Baptiste*), graveur fançais, né en 1657, à Paris, où il est mort, en 1725. Il fut élève de Poilly, et fit quelque séjour à Rome pour se perfectionner dans son art. Les principales productions qu'il a laissées sont : *La Multiplication des pains* de Raphael, *L'Adoration des bergers* de Poussin, *Le Renouvellement d'alliance avec les Suisses*, tapisserie de Le Brun, le *Frontispice* du *Glossaire* de Du Cange (1678), le *portrait d'Isaac Lemaistre de Sacy* (1684), et une série de *Vues du château de Versailles* pour *le Cabinet du roi*. Il se livra au commerce d'estampes et ouvrit une boutique dans la rue Saint-Jacques, à l'enseigne de *la place des Victoires*. Il se mit aussi à vendre des cartes géographiques, et il en grava un grand nombre, qui sont encore recherchées des amateurs pour leur netteté et les ornements dont il les accompagnait; on remarque notamment celles qui portent le nom de *Tillemon* (Nicolas de Tralage), la carte de France en 6 feuilles (1692), qui porte en encadrement les portraits en médailles de tous les rois jusqu'à Louis XIV; celle du globe terrestre, en 7 feuilles, dont quatre d'ornements, etc. Nolin prenait les titres de « graveur du roi et de géographe du duc d'Orléans, » titres usurpés ainsi qu'on le voit dans la plainte portée contre lui, en 1705, par Guillaume Delisle, qui réussit à le faire condamner comme plagiaire de ses ouvrages.

Son fils, *Jean-Baptiste* Nolin, né en 1686, à Paris, mort le 1[er] juillet 1762, continua le même commerce. Il publia des cartes et des atlas, cités en partie par Lenglet-Dufresnoy, dans sa *Méthode pour étudier la géographie*.

Un écrivain du même nom, l'abbé Nolin, né en Lorraine et chanoine de Saint-Marcel, à Paris, se distingua dans le dernier siècle par son goût pour les plantes. C'est à lui que l'on doit, d'après De Grace et Delaunay, auteurs du *Bon Jardinier*, l'introduction dans nos jardins de plusieurs arbustes étrangers. Delille parle de lui dans le second chant des *Géorgiques françaises*. Il fut le premier directeur de la pépinière fondée, sur sa demande, à Paris dans le faubourg du Roule, et destinée à la culture des arbres et végétaux exotiques; il eut pour successeur le botaniste Dupetit-Thouars. Nolin est en général qualifié de décorateur des jardins du roi. On a de lui : *Essai sur l'agriculture moderne, dans lequel il est traité des arbres, des arbrisseaux, oignons de fleurs et arbres fruitiers*.

Paris, 1755, in-12, publié sous le voile de l'anonyme et en société avec l'abbé Blavet. P. L.

Basan, *Dict des graveurs*. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*. — De Grâce, *Almanach du bon jardinier*, 1783-1786.

NOLLE (*Henri*), physicien allemand, vivait au commencement du seizième siècle. Il enseigna la philosophie au gymnase de Steinfurt, puis à l'université de Giessen, et devint enfin pasteur à Darmstadt. Tous ses loisirs étaient consacrés à l'étude des sciences naturelles, sur lesquelles il écrivit plusieurs ouvrages, remplis d'hypothèses singulières, dans le goût des idées de Paracelse, qu'il regardait comme son maître. On a de lui : *Veræ physices compendium novum*; Steinfurt, 1616, in-8°; — *Ars et per propriam indagationem et per revelationem aliquid discendi*; ibid., 1617; — *Theoria philosophiæ hermeticæ*; Hanau, 1617, in-8°; — *Sanctuarium naturæ quod est physica hermetica*; Francfort, 1619, in-8°; — *Via sapientiæ trina*; Steinfurt, 1620, in-8°. O.

Reimmann, *Einleitung in die Historia literaria*, etc.; partie III, p. 516.

NOLLEKENS (*Joseph-François*), peintre flamand, né à Anvers, en 1688, mort à Londres, le 21 janvier 1748. Il était élève de Cillemans, et vint s'établir fort jeune en Angleterre, où le comte de Tilney et lord Cobham à Stowe l'occupèrent beaucoup. Il avait surtout étudié les ouvrages de Watteau et de Panini, et peignit dans le même genre des *Paysages*, des *Scènes de bergers*, des *Fêtes pastorales*, des *Jeux d'enfants*, etc.

NOLLEKENS (*Joseph*), sculpteur anglais, fils du précédent, né le 11 août 1737, à Londres, où il est mort, le 23 avril 1803. Son instruction avait été bien négligée : on lui apprit à lire et à écrire, et dans la suite il ne s'inquiéta jamais d'en savoir davantage. Placé à treize ans chez le sculpteur Scheemakers, il gagna divers prix aux concours de la Société des Arts. Ce fut en 1760 qu'il se rendit à Rome : il y exécuta quelques beaux ouvrages, qui lui attirèrent les suffrages d'amateurs éclairés, notamment les bustes de Garrick et de Sterne, et deux groupes en marbre, *Timoclée en présence d'Alexandre* et *Mercure* et *Vénus gourmandant l'Amour*. Tout en poursuivant ses études, il s'adonna à un genre de travaux plus lucratifs, et où il se distingua par une incroyable dextérité; nous voulons parler de la restauration des statues et objets d'art; il transforma son atelier en une véritable fabrique d'antiques, et nul ne fut plus adroit que lui à rajuster une tête, un torse ou des membres. Une *Minerve* ainsi accommodée par lui fut achetée au prix de 25,000 fr. pour une collection du Yorkshire. Après un séjour d'environ dix ans en Italie, séjour qui lui fut profitable de toutes les manières, il revint s'établir à Londres, et fut élu membre de l'Académie des beaux-arts. Peu d'artistes ont joui d'une vogue si durable et si excessive. Ce fut pendant longtemps une mode d'aller poser chez Nollekens; il avait parfois jusqu'à quatre séances par jour. Les grands seigneurs se donnaient rendez-vous dans son atelier pour s'y amuser de ses façons brusques, de ses saillies, de ses grossièretés même; il ne manquait pourtant à l'occasion ni de tact ni de finesse. Nollekens avait choisi, afin de s'enrichir plus sûrement, les deux branches productives de son art, les bustes et les tombeaux; dans ce dernier genre, on cite ceux de Mme Howard (à Corby Castle) et des capitaines Manners, Bayne et Blair (à l'abbaye de Westminster). Travailleur infatigable, il n'a pas négligé la grande sculpture, etc.; outre les morceaux dont il a été question, il a encore exécuté le groupe *Cupidon et Psyché*, et la *Vénus de Rockingham*, qui passe pour son chef-d'œuvre. Cet artiste, qui était d'une avarice sordide, avait amassé une fortune princière (plus de cinq millions de fr.); il la légua en mourant à deux de ses amis. P. L—Y.

Thomas Smith, *Nollekens and his times*; Lond., 1829, 2 vol. in-8°.

NOLLET (*Dominique*), peintre belge, né à Bruges, en 1640, mort à Paris, en 1736. On ne connaît pas le nom de son maître; mais son genre est celui de van der Meulen, avec lequel il lutta souvent avec succès. Nollet fut reçu dans la Société des peintres de sa ville natale, le 19 juin 1687. Maximilien, électeur de Bavière, alors gouverneur des Pays-Bas, l'attacha à sa personne avec une forte pension. Nollet suivit ce prince dans sa fortune, bonne ou mauvaise, vint avec lui à Paris, et l'accompagna ensuite en Bavière et ne revint en France qu'après la mort de son protecteur. Nollet peignait l'histoire et les batailles; ce dernier genre est celui dans lequel il a le mieux réussi. « Ses paysages, dit Descamps, sont très-variés; les arbres sont bien touchés et de fort bonne couleur. Ses batailles, ses campements, ses siéges de ville, ses marches d'armées, sont traités avec feu et avec une grande vérité. On ne peut avoir plus de facilité; il semble de près que quelques-uns de ses tableaux ne soient qu'à moitié faits. A peine la toile ou le panneau est-il couvert de couleur; mais à une certaine distance on est frappé de l'harmonie et de la chaleur qui règnent partout. Son dessin est correct et spirituel. » Quoique Nollet ait demeuré longtemps à Paris, la plupart de ses ouvrages sont en Allemagne, en Bavière, en Belgique. On cite particulièrement de lui : à Bruges, dans l'église Saint-Jacques, plusieurs sujets tirés du Nouveau-Testament, et aux Carmes de la même ville : *Saint Louis reçu par les Carmes sur la Terre Sainte*. A. DE L.

Descamps, *La Vie des peintres flamands*, t. II, p. 347.

NOLLET (*Jean-Antoine*), physicien français, né le 19 novembre 1700, à Pimpré, village du diocèse de Noyon, mort le 25 avril 1770, à Paris. Ses parents étaient de pauvres cultivateurs; à défaut des biens de la fortune, ils voulurent lui

assurer l'avantage d'une bonne éducation, et, sur le conseil du curé de leur village, ils le placèrent au collége de Clermont, puis à celui de Beauvais. Les succès qu'il eut dans le cours de ses humanités le déterminèrent à l'envoyer à Paris pour y étudier la philosophie. Destiné à l'état ecclésiastique, le jeune Nollet obéit sans répugnance à la volonté de sa famille, devint licencié en théologie et fut chargé de surveiller l'éducation des enfants de Taitbout, greffier de la ville. A peine eut-il reçu le diaconat qu'il sollicita une dispense pour prêcher.

Bientôt l'amour des sciences l'emporta chez lui, et il se livra à l'étude de la physique avec une ardeur d'autant plus exclusive qu'il en avait été éloigné depuis longtemps. Conjointement avec Dufay, il choisit l'électricité pour sujet de ses recherches, et ne tarda pas à se distinguer par le nombre et la nouveauté de ses expériences accomplies dans le laboratoire de Réaumur, qui l'avait mis généreusement à même de disposer de ses machines et appareils. Il fut le premier à reconnaître que les corps aiguisés dégagent des courants lumineux, mais ne manifestent pas à d'autres égards cette puissance électrique tirée des corps émoussés; que la fumée de linge et de bois brûlé ainsi que la vapeur d'eau étaient de meilleurs conducteurs que la fumée de gomme, de térébenthine ou de soufre; qu'un tube excité ne perdait rien de l'électricité, même en étant placé au foyer d'un miroir concave qui réfléchissait les feux du soleil; que le verre et d'autres corps non conducteurs étaient plus fortement influencés dans l'air que dans le vide; qu'un morceau de laine imbibé d'essence de térébenthine dégageait le fluide électrique en abondance; enfin que l'électricité accélère l'évaporation naturelle des fluides et que l'effet en est plus rapide encore quand on enferme les fluides dans des récipients non électriques. En répétant les expériences de Boze sur le dégagement du fluide électrique dans les tubes, Nollet constata qu'il n'y avait pas d'accélération sensible lorsque le calibre du tube excédait un pouce et demi de diamètre; il observa pourtant que si le tube était très-étroit, le fluide électrique se divisait en plusieurs courants qui en augmentaient la vitesse, et offrait un aspect brillant au milieu des ténèbres. Il électrisa pendant plusieurs jours une certaine quantité de terreau où l'on avait semé des graines, et crut s'apercevoir que ces graines germaient plus vite qu'à l'ordinaire. Il soumit à une semblable épreuve des chats, des pigeons, des moineaux, et s'imagina de même les avoir rendus plus légers et plus agiles, concluant de là que l'électricité active à un remarquable degré la transpiration insensible de ces animaux. On doit ajouter que ces expériences, fréquemment renouvelées depuis, n'ont pas corroboré les inductions de Nollet, et qu'entre autres choses les tentatives faites pour accroître au moyen de l'électricité le développement des végétaux ont manifestement échoué. Il ne fut pas plus heureux dans l'hypothèse qu'il émit touchant la nature du fluide électrique : selon lui ce fluide possède un double mouvement d'afflux et d'efflux, en vertu duquel il attire ou repousse toute chose légère, et c'est afin de l'aspirer ou de l'émettre plus aisément que chaque corps est pourvu de deux différentes sortes de pores. Cette hypothèse singulière n'a jamais été admise par les savants.

Ces nombreux travaux acquirent bien vite à l'abbé Nollet une célébrité qu'il n'ambitionnait pas. En 1734 il se rendit à Londres en compagnie de Dufay, de Duhamel et de Jussieu; son mérite le fit admettre dans la Société royale des sciences sans qu'il eût brigué cet honneur. Deux ans plus tard il passa en Hollande (1736), et se lia avec Desaguliers, S' Gravesende et Musschenbroek, dont l'amitié constante ne fit pas moins l'éloge de son cœur que de ses connaissances. De retour à Paris, il reprit le cours de physique expérimentale qu'il avait ouvert en 1735 et qu'il continua de faire jusqu'en 1760. Cet enseignement particulier, entrepris aux frais de Nollet, donna lieu dans la suite à d'autres cours du même genre pour la chimie, l'anatomie, l'histoire naturelle, etc. En 1738 ce savant fut, sur la proposition du comte de Maurepas, nommé par le cardinal de Fleury à une chaire publique de physique expérimentale, créée exprès pour lui. La voix publique l'avait déjà désigné pour occuper un siége à l'Académie des sciences. Au commencement de 1739, il fut jugé digne de succéder à Buffon, qui venait de quitter la place d'adjoint mécanicien pour celle d'adjoint botaniste; il devint en 1742 associé après la mort de Privat de Molières, et en novembre 1758 il remplaça comme pensionnaire Réaumur, son maître et son ami. Au mois d'avril 1739, Nollet, appelé à la cour du roi de Sardaigne, donna des leçons de physique au duc de Savoie, et mêla son nom à celui des fondateurs de l'université de Turin. Après avoir donné des leçons publiques à Bordeaux, il répéta en 1744, en présence du dauphin, ses expériences les plus curieuses, auxquelles le roi et la famille royale assistèrent souvent. Le dauphin, qui l'honorait de son amitié et qui aurait désiré être utile à sa fortune, l'engagea d'aller faire sa cour à un homme en place. L'abbé Nollet trouva dans ce personnage un protecteur des plus froids, qui, ayant jeté un coup d'œil distrait sur ses ouvrages, lui dit qu'il ne lisait guère ces sortes de livres. « Monsieur, répliqua l'abbé, voulez-vous permettre que je les laisse dans votre antichambre? Il s'y trouvera peut-être des gens d'esprit qui les liront avec plaisir. »

En 1749 Nollet entreprit un second voyage en Italie; l'électricité n'y fut pas le seul objet de ses recherches, il eut l'occasion de faire sur les arts et l'agriculture des observations remplies d'intérêt. Appelé en 1753 à la chaire de phy-

sique expérimentale qui venait d'être établie au collége de Navarre, il l'occupa avec tant d'éclat et de capacité qu'en 1757 il obtint le titre de maître de physique et d'histoire naturelle des enfants de France. Quelques années après il fut chargé d'enseigner ces sciences aux élèves de l'école du génie de Mézières (1761). « Ni l'âge ni l'aisance qu'il devait à ses talents, dit Grandjean de Fouchy, ne ralentirent son goût pour le travail... L'abbé Nollet avait cette simplicité de mœurs qui semble tenir aux sciences auxquelles il s'était livré. Toujours calme, toujours tranquille, la physique seule avait le droit de l'animer; il en parlait en homme passionné. Avec les vertus de son état, il avait une bienfaisance modeste, dont la mort seule a trahi le secret. On connaissait sa tendresse pour sa famille : des lettres trouvées dans ses papiers ont révélé le bien qu'il faisait à des étrangers. »

On a de l'abbé Nollet : *Programme ou Idée générale d'un cours de physique expérimentale;* Paris, 1738, in-12; — *Leçons de physique expérimentale;* Paris, 1743 et ann. suiv., 6 vol. in 12; 4e édit., 1754, 6 vol. in-12. Cet ouvrage a été souvent réimprimé : les éditions de 1759, et celles qui sont postérieures, sont les plus estimées. « On y admire, dit Grandjean de Fouchy, une méthode inconnue jusqu'alors, une netteté singulière dans les idées et dans la manière de les exprimer. Nollet eut l'art d'assujettir tout à l'expérience, de soumettre les vérités intellectuelles au jugement des sens » Bien qu'il soit regardé à tort comme le père de la physique expérimentale en France, honneur qui appartient à Pierre Polinière, il sut donner à ses démonstrations plus de charme et d'intérêt, et il fit faire à la science de véritables progrès; — *Essai sur l'électricité des corps;* Paris, 1747, in-12; en 1749 il publia une *Réponse* à la critique de cet essai; — *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques;* Paris, 1749, 1754, in-12; — *Lettres sur l'électricité;* Paris, 1753, 1760, 3 vol. in-12; — *Discours sur les dispositions et sur les qualités qu'il faut avoir pour faire du progrès dans l'étude de la physique expérimentale;* Paris, 1753, in-4°; — *L'Art de faire les chapeaux;* Paris, 1765, in-fol. pl., faisant partie de l'édit. in folio des *Descriptions des arts et métiers* faites ou approuvées par les membres de l'Académie des sciences, et de l'édit. in-4°, impr. à Neufchâtel; — *L'Art des expériences, ou avis aux amateurs de physique sur le choix, la construction et l'usage des instruments*, etc.; Paris, 1770, 3 vol. in-12, fig.; 3e édit., 1784, 3 vol. in-12. On doit encore à l'abbé Nollet une série d'importants mémoires sur différents sujets de physique, insérés de 1740 à 1767 dans le recueil de l'Académie des sciences; nous citerons les suivants : *Sur les instruments propres aux expériences de l'air*, en trois parties (1740-1741); *Sur la manière dont se forment les glaçons qui flottent sur les grandes rivières* (1743); *Sur l'ouïe des poissons et sur la transmission des sons dans l'eau* (1743); *Éclaircissements sur plusieurs faits concernant l'électricité* (1747-1748), en quatre parties; *Expériences de l'électricité appliquée à des paralytiques* (1749), avec Sauveur Morand; *Comparaison raisonnée des plus célèbres phénomènes de l'électricité* (1753), tendant à faire voir que les phénomènes connus alors pouvaient se rapporter à un petit nombre de faits qui étaient comme la source de tous les autres; *Nouvelles expériences faites avec les rayons solaires rassemblés tant de réflexion que par réfraction* (1757); *Sur les effets du tonnerre comparés à ceux de l'électricité* (1764), et *Expériences sur la poudre à canon employée en différents états* (1767). Il y a aussi quelques mémoires de ce savant dans les *Philosophical transactions* de la Société royale de Londres. P. L.

Grandjean de Fouchy, *Éloge de J.-A. Nollet*, dans les *Mémoires de l'Acad. des sc.*, 1770. — *Nécrologe des hommes célèbres de France*, 1772. — *The Englisch cyclopædia*, édit. Knight.

NOLPE (*Pierre*), graveur hollandais, né en 1601, à La Haye. On ne connaît aucune des circonstances de sa vie; il travaillait à La Haye et florissait de 1630 à 1670. Il cultiva d'abord la peinture; mais ses ouvrages en ce genre, fort médiocres apparemment, sont tombés dans l'oubli. Comme graveur il acquit beaucoup de réputation; ses planches, fort estimées encore aujourd'hui, et exécutées soit à l'eau-forte soit au burin avec une intelligence parfaite, attestent qu'il possédait le génie de son art. Son œuvre se compose d'une centaine de pièces gravées d'après Pierre Potter, Quast, Breenberg, Rubens, etc. On remarque les suivants : *L'Adoration des Mages*, de Rubens; *Les Mois* (8 pl.), de Potter; *La Rupture de la digue Saint-Antoine hors d'Amsterdam* de W. Schellinckx, qui passe pour un véritable chef-d'œuvre; *La Vie des paysans* (10 pl.) et *Les Gueux* (18 pl.) de Quast; huit *Paysages* de Nieulandt. K.

Basan, *Dict. des graveurs*. — *Abecedario de Mariette*. — Huber et Rost, *Manuel de l'amateur*, V.

NOLTEN (*Jean-Arnold*), en latin *Noltenius*, théologien allemand, né le 16 avril 1683, à Sparemberg (Westphalie), mort le 2 mars 1740, à Berlin. Il appartenait à une famille hollandaise que les persécutions du duc d'Albe dispersèrent dans le nord de l'Allemagne. Après avoir étudié la théologie à Franeker et à Duysbourg, il fut appelé par l'électrice douairière Sophie à exercer les fonctions pastorales à Hanovre (1709). Dix ans plus tard il vint occuper la chaire de théologie de Francfort-sur-l'Oder (1718). Nommé chapelain du roi en 1720, il entra dans les conseils ecclésiastiques, et fut chargé de surveiller l'éducation des jeunes princes. Nous citerons de lui : *De judiciis sanctorum in mundum et angelos;* Brême, 1718, in-4°, — *Argumentum*

pro veritate religionis christianæ, ex miraculis desumtum; Francfort-sur-l'Oder, 1718, in-4°; — *In prophetiam Zephaniæ*; ibid., 1719-1720, in-4°; — *Miscellan-Predigten* (Sermons choisis); ibid., 1727, in-4°, — plusieurs morceaux dans la *Biblioth. Bremensis*, entre autres une curieuse lettre de 1734, où il rend compte du *miracle* chimique opéré à Berlin à l'imitation de celui de saint Janvier à Naples. E.

Hering, *Beitr. zur Gesch. der reform. Kirche in Brandenburg*, t. III. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

NOLTEN (*Jean-Frédéric*), philologue allemand, né le 15 juin 1694, à Eimbeck, mort le 15 juillet 1774. Fils de Paul Nolten, poëte latin distingué, qui devint recteur à Schœningen, il fut nommé en 1747 recteur de l'école de cette ville. On a de lui : *De barbarie imminente*; 1716, in-4°; — *Lexicon latinæ linguæ antibarbarum*; Helmstadt, 1740, in-8°; réimprimé à Venise, en 1743, une nouvelle édition, augmentée, parut à Leipzig, 1744, in-8°; une seconde partie fut publiée en 1768, d'après les manuscrits de l'auteur; les deux réunies parurent à Berlin, 1780, 2 vol. in-8°, par les soins de Wichmann : cet ouvrage est encore un excellent guide pour ceux qui désirent écrire le latin avec pureté.

Son frère (*Rodolphe-Auguste*), né le 28 janvier 1703, à Schœningen, mort le 16 septembre 1752, a publié plusieurs ouvrages de droit et d'érudition, dont les principaux sont : *Conspectus thesauri antiquitatum germanicarum*; Leipzig, 1738, in-4°; — *Commercium literarium clarorum virorum, cum præfatione de potioribus epistolarum collectionibus*; ibid., 1737-1738, 2 vol. in-8°, — *De genuinis historiæ Russicæ fontibus*; Leipzig, 1739, in-4°. Il a donné aussi une édition de la *Chronique de Wolfenbüttel* de Wollereck; Helmstadt, 1747, in-fol.; enfin, il a aidé Gobel à publier les *Œuvres* de Conring. O.

Bollenstad, *Vita Noltenii* (Helmstædt; 1755, in-4°). — Strodtmann, *Jetztlebende Gelehrten*, t. XI. — Hirsching, *Lexikon*. — Ch. Greenius, *Das Hypercumbé*, t. I, p. 48.

NOMBRET (*Saint-Laurent*), auteur dramatique français, mort à Boulogne, près Paris, au mois d'août 1833. Il occupait une place importante dans l'administration des ponts et chaussées, et il était jeune encore lorsqu'il termina une carrière qu'il avait marquée par de nombreux succès sur les scènes de genre. Il avait un talent particulier pour la chanson. Parmi ses vaudevilles, écrits en société avec Désaugiers, Théaulon, Waflard, Dartois, Saintien, etc., et qu'il signait du nom *Saint-Laurent*, nous citerons *Le Coiffeur et le Perruquier*, *Les Couturières*, *Le Mardi gras*, *Le Bandit*, *Bonaparte lieutenant d'artillerie*, *Les Cartes de visite*, et *Le Mari par intérim*.

Rourlon, *Annuaire nécrolog.*, II. — *Littér. franç. contemp.*

NOMINOË, roi de Bretagne, né vers la fin du huitième siècle, mort en 851. Personne n'ignore que les Bretons insulaires chassés de leur pays par les Anglo-Saxons, après plus d'un siècle de luttes héroïques, s'en vinrent, par bandes successives, chercher un refuge dans la presqu'île armoricaine, où leur nombre s'accrut tellement que dès le sixième siècle le nom de Bretagne était donné à leur nouvelle patrie. Cantonnés sur un territoire dont faisaient partie les deux cités des Osismes, des Curiosolites et une grande partie de l'antique *pagus Venetensis*, les Bretons se trouvèrent bientôt en contact avec les Francs, qui depuis 497 avaient conclu avec les cités armoricaines l'alliance la plus étroite. Assujettis à la suprématie des rois mérovingiens, les princes de la *petite Bretagne* réussirent, à force de courage, et grâce aux moyens de défense de toutes espèces qu'offrait leur pays, à conserver jusqu'à la fin du huitième siècle une réelle indépendance. Mais dans la dernière moitié du règne de Charlemagne les choses changèrent de face. En 786, Audulf, grand-maître de la maison impériale, entra dans l'Armorique, à la tête d'une armée formidable, et battit successivement les divers petits souverains du pays. Toutefois, ce fut en 799 que, *pour la première fois*, dit l'Annaliste de Metz, les Francs réussirent à dompter les Bretons jusqu'alors invincibles : *tota Britannorum provincia, quod nunquam antea fuerat, a Francis subjugata est*. Cette victoire si complète ne découragea pas les vaincus : ils reprirent les armes en 809, puis en 811, et l'année même où mourut Charlemagne ils choisissaient pour chef de guerre un *tyern* nommé Jarnithin.

Louis le Débonnaire était à peine assis sur le trône, qu'il lui fallut à son tour marcher contre les Bretons révoltés. Deux fois, en 818 et en 824, l'empereur fut obligé de conduire dans la Bretagne toutes les forces de ses États. En 825 nouvelle révolte, et elle menaçait de devenir générale, lorsque les Francs réussirent, par ruse, à s'emparer du *Pentyern* Wiomarch, qu'ils tuèrent sur place. A la suite de cet événement, les principaux chefs bretons furent conduits, par les comtes préposés à la garde de leurs frontières, à l'assemblée d'Ingelheim, où l'empereur reçut leur serment de fidélité. Or, parmi les Bretons qui venaient renouveler au fils de Charlemagne des promesses tant de fois oubliées se trouvait un jeune prince dont aucun fait d'armes n'avait encore illustré le nom. Ce jeune homme avait-il séduit le monarque par quelque qualité extérieure, ou bien le haut rang de sa famille le désignait-il à la bienveillance de Louis? L'histoire ne le dit pas; mais elle nous apprend que Nominoé (c'était le nom du *tyern* armoricain) fut nommé *duc des Bretons* à ce même placite d'Ingelheim (826). L'empereur, en leur donnant un chef national, se flattait sans doute de rendre moins odieuse leur sujétion à l'empire. Et en effet pendant quatorze ans, grâce à l'habile fermeté de Nominoé, la Bretagne put être maintenue dans le devoir. Mais Dieu, qui se joue des

vains desseins de l'homme, réservait à Nominoé de tout autres destinées : l'indépendance complète qu'avaient en vain rêvée pour leur pays les Waroch, les Morvan, les Wiomarch, lui, l'élu de l'empereur débonnaire, il la devait donner un jour à la Bretagne!

En acceptant la mission de lieutenant de l'empereur dans son pays, Nominoé prenait en main la tâche la plus difficile. D'une part, il lui fallait faire accepter son autorité par un grand nombre de petits chefs bretons à peu près indépendants dans leurs domaines; d'autre part, il devait mettre un frein à la brutale avidité des seigneurs francs des comtés de Rennes et de Nantes, lesquels depuis les campagnes de 799, 818 et 824 prétendaient traiter la Bretagne en province conquise. Avec une habileté incomparable et une fermeté qui ne se démentit jamais, Nominoé finit par atteindre ce double but. Mais des deux côtés de graves obstacles vinrent plus d'une fois à la traverse de sa politique. La généreuse confiance de l'empereur appuyait d'ordinaire les efforts de son lieutenant. Une fois cependant, en l'an 830, le monarque se laissa surprendre par les calomnieuses accusations de Bernard, comte de Barcelone, que la reine Judith avait fait nommer chambellan du palais impérial. Le comte, qui voulait obtenir pour l'une de ses créatures le gouvernement de la Bretagne, mettait en avant je ne sais quelle conspiration tramée contre l'empereur, conspiration où Nominoé devait jouer, disait-il, un rôle important. Louis le Débonnaire, trompé par ces faux rapports, partit d'Aix-la-Chapelle, le mercredi des Cendres, pour aller se mettre à la tête de ses troupes dans la marche de Bretagne. La guerre contre les tenaces Bretons, au milieu des marécages et des broussailles de l'Armorique, n'avait jamais été en grande faveur parmi les Francs. De plus, dans cette circonstance, l'ardeur avec laquelle Bernard pressait son maître d'entrer en campagne fit supposer aux grands de l'empire que le comte de Barcelone méditait d'autres projets que ceux dont il entretenait le monarque. Les uns pensaient qu'il se flattait d'arriver au trône d'Aquitaine; d'autres qu'il poussait l'ambition jusqu'à vouloir usurper l'empire. Quoi qu'il en soit, les soupçons prirent une telle consistance, que toutes les troupes qui accompagnaient l'empereur se débandèrent. Les suites de cette désertion furent, on le sait, fatales à Louis le Débonnaire. Emprisonné par ses trois fils, Lothaire, Louis et Pépin, l'infortuné monarque ne reprit l'exercice de son autorité que pour subir, trois ans plus tard, l'affront d'une nouvelle déposition (833). La fidélité de Nominoé dans ces graves circonstances ne se démentit pas un seul instant, et dans ses actes de donation au monastère de Saint-Sauveur-Redon, dont nous dirons quelques mots tout à l'heure, il ne craignit pas de déclarer qu'il faisait cette *pieuse aumône en vue des tribulations infligées à son souverain, et dans l'espoir que Dieu, se laissant fléchir par les prières de saint Convoion et de ses moines, daignerait venir en aide à l'empereur.*

Que ces sentiments fussent sincères dans le cœur de Nominoé, on est autorisé à le croire, puisque le prince conserva jusqu'au bout la fidélité qu'il avait jurée à son bienfaiteur. Toutefois, dans ces protestations de dévouement à la personne de l'empereur se révèle clairement la pensée arrêtée de ne point s'engager avec les successeurs du monarque.

Cependant, encouragés par les troubles qui désolaient l'empire, les comtes des marches de Bretagne entreprirent, en 834, une expédition dans ces contrées, espérant sans doute entraîner Nominoé à des représailles qui le perdraient dans l'esprit de l'empereur. Mais le rusé Breton ne se laissa pas prendre au piége. En 835, les mêmes provocations s'étant renouvelées, le lieutenant impérial réussit à faire rentrer sur leur territoire un certain nombre de seigneurs qui s'étaient laissés entraîner à repousser la violence par la violence. Cette modération obtint un plein succès. L'empereur, auquel Nominoé avait envoyé des ambassadeurs pour exposer les faits, approuva hautement la conduite du prince; et, malgré une irruption des Francs en Bretagne vers 837, et des représailles qui faillirent faire éclater un nouvel orage sur l'Armorique, ce pays put conserver la paix jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire, en 840.

A la première nouvelle de cet événement, Nominoé, qui se pouvait croire dégagé de tous ses anciens serments, eut sans doute la tentation d'exécuter sans retard le projet qu'il méditait depuis tant d'années. Mais, patient comme l'est tout vrai politique, il crut devoir attendre, pour se déclarer, que les circonstances se fussent plus nettement dessinées. « Charles le Chauve, dit Nithard, ayant fait demander au prince s'il avait l'intention de le reconnaître pour roi, reçut une réponse affirmative. Le Breton alla même plus loin : il envoya des présents au nouveau souverain, et s'engagea par serment à lui demeurer fidèle (*Carolo munera misit ac sacramento fidem deinceps servandam illi firmavit*). Mais, quelques mois plus tard, la guerre civile ayant éclaté entre Lothaire, Charles et leur neveu Pépin, Nominoé jugea que le moment était venu de lever la bannière de l'indépendance. Allié à Lantbert, auquel Charles le Chauve avait refusé le comté de Nantes, le duc des Bretons envoya des troupes soutenir les prétentions de son collègue, et lui-même, peu de temps après, ravageait le territoire de Rennes, où Charles s'était montré un instant à la tête d'une armée (843). » L'année suivante, les Bretons, commandés par leur vaillant chef, passaient la Loire, entraient dans le Poitou, et mettaient à feu et à sang tout le pays de Mauge. Le monastère de Saint Flo-

rent de Glenne (depuis Saint-Florent-le-Vieil) était alors en grande vénération parmi les Poitevins. Nominoé y fit un pèlerinage, et se montra plein de vénération pour les moines. Toutefois, comme il les savait tout dévoués aux princes carlovingiens, il leur ordonna de placer sur le lieu le plus élevé de l'édifice, sa statue, le visage tourné vers Paris, en signe de défi. Les moines obéirent; mais quelques jours après ils étaient obligés de jeter bas la statue du Breton pour élever à sa place l'effigie de Charles le Chauve, tournée avec un geste menaçant vers la Bretagne. A cette nouvelle, Nominoé revint précipitamment dans le pays de Mauge, et, oubliant cette fois le respect dû aux choses saintes, il pilla Saint-Florent et y fit mettre le feu.

A peine de retour dans leur pays, les Bretons apprirent que Charles le Chauve, à la tête d'une armée formidable, marchait pour les combattre. Ce fut près du monastère de Ballon, non loin du confluent de l'Oust et de la Vilaine, que les deux armées se rencontrèrent. La bataille dura deux jours entiers, et malgré l'infériorité de leurs forces, les Bretons remportèrent la plus éclatante victoire. Charles le Chauve prit la fuite, laissant derrière lui, sans chef pour la commander, son armée, à demi détruite.

Ce prince l'année suivante fit mine de vouloir recommencer la lutte. Mais la défaite de Ballon avait jeté la terreur parmi les Francs, et le monarque, peu rassuré lui-même, jugea plus prudent de faire la paix avec Nominoé. Celui-ci, reconnu pour chef de la Bretagne indépendante, résolut de faire sanctionner par une consécration religieuse les droits qu'il avait acquis au trône en délivrant son pays. Il y avait alors dans le pays des Vénètes un saint homme, nommé Conwoïon, et qui sous Louis le Débonnaire avait fondé, dans un lieu désert nommé Roton (Redon), une abbaye dont l'empereur, après de longues résistances, avait fini par sanctionner les priviléges. Ce fut à ce vénérable personnage que le roi des Bretons confia la mission d'aller solliciter pour lui près du pape Léon IV l'autorisation de porter un cercle d'or, « comme les autres chefs de la nation bretonne en avaient usé avant l'oppression des Francs. » Le pape accorda cette demande, et Nominoé fut sacré roi des Bretons dans la cathédrale de Dol.

Les vœux de Nominoé étaient donc comblés. Mais, comme il arrive souvent, l'habileté, la sagesse dont le prince avait jusqu'alors donné tant de preuves semblent tout à coup l'abandonner à l'apogée de sa fortune. L'abbé de Redon, dans ses entretiens avec le roi breton, s'était plaint parfois de la conduite peu canonique de quatre prélats, qui, conférant à prix d'argent les ordres sacrés, se rendaient ainsi coupables de simonie. Or, comme ces quatre prélats appartenaient à la race franque et que Nominoé comptait peu sur leur dévouement, il résolut de se débarrasser de ces évêques en les faisant condamner par le saint-siége. Saint Conwoïon, qui ne soupçonnait pas les intentions cachées de son souverain, présenta au saint père la requête dont il était chargé, et la culpabilité des quatre évêques fut reconnue. Mais le souverain pontife ayant déclaré que leur condamnation ne pouvait être prononcée que dans une assemblée de douze évêques, Nominoé, exaspéré, se décida à recourir à la violence. Feignant de n'agir que d'après les conseils de saint Conwoïon, il convoque une assemblée ecclésiastique à son château de Coëtlou. Ses émissaires avaient, à l'avance, jeté la terreur dans l'âme des quatre prélats simoniaques. Sous le coup de menaces terribles, les accusés répétèrent en quelque sorte les paroles qu'on leur avait dictées, et, déposant les insignes de leur dignité ecclésiastique, ils sortirent de la salle. Délivré, de cette façon expéditive, des prélats qui lui faisaient ombrage, Nominoé les remplaça par quatre évêques bretons; et comme l'archevêque de Tours pouvait s'opposer à cette nomination, le prince, de son autorité privée, érigea l'évêché de Dol en archevêché et en métropole. Ce n'est pas tout : des deux territoires de Saint-Brieuc et de Tréguier, qui jusque-là avaient dépendu de l'évêché de Dol, il fit deux diocèses distincts. Cette immixtion violente du pouvoir temporel dans le spirituel se concilie difficilement avec la sagesse et la modération dont Nominoé avait fait preuve jusqu'alors. Mais, je le répète, ayant atteint le but, le prince s'abandonnait sans scrupule à ses passions, et prétendait tout courber sous sa volonté. L'expulsion d'Actard, évêque de Nantes, qui n'était nullement simoniaque, mais auquel Nominoé faisait un crime de n'avoir pas voulu assister à son sacre; cette expulsion d'un prélat sans reproche, qu'il avait remplacé par un prêtre indigne, épuisa enfin la patience du clergé gallo-franc. Un concile réuni à Tours menaça des foudres de l'Église l'audacieux contempteur des lois ecclésiastiques, le sacrilége profanateur des saints autels. « Réfléchissez, lui écrivaient les pères du Concile, réfléchissez au compte terrible que vous aurez à rendre à Dieu : les temples dévastés, livrés aux flammes; le patrimoine des églises, celui des pauvres, enlevé par votre ordre; la pudeur des femmes indignement outragée; des familles entières dépouillées de leur héritage, ce n'est là qu'un faible crayon des maux que vous avez accumulés! Vous avez chassé de leurs siéges des évêques légitimes, et à leur place vous avez mis des mercenaires, pour ne pas dire des *larrons* et des *brigands!* »

Ces vigoureuses remontrances n'arrêtèrent point Nominoé. Se roidissant contre les anathèmes de l'Église, il continua de se laisser emporter par la colère ou par la haine, sans souci de la prudence ni de la justice. Ce sont là des pages qu'on voudrait arracher de l'histoire d'un grand

homme. Aussi ai-je hâte de laisser de côté cette triste affaire des évêques simoniaques et de la métropole de Dol, pour arriver aux glorieuses expéditions pendant lesquelles devait s'achever la carrière du héros breton.

La guerre de l'indépendance terminée, Nominoé résolut de se faire conquérant et de joindre à ses Etats les comtés de Nantes et de Rennes, qui jusqu'alors avaient appartenu aux princes francs. En 849 les Bretons envahissent l'Anjou, et s'emparent de la ville d'Angers. Rennes et Nantes, où Charles le Chauve avait placé de nombreuses garnisons, tombent au pouvoir de Nominoé, qui fait démanteler ces deux places. De là le prince pénètre dans le Maine, avec « une indicible furie », dit la chronique de Fontenelle. Quelques mois plus tard, l'année même de sa mort, Nominoé, toujours victorieux, s'avance jusqu'au cœur de la Gaule. Laissant Vendôme derrière lui, il se mettait en marche pour le pays chartrain, lorsque la mort vint le surprendre. Cet événement, on le pense bien, excita une vive sensation et une joie universelle parmi les Francs. Le peuple y vit une punition du ciel, irrité contre le persécuteur des saints et le spoliateur des églises. Cette croyance est consignée dans la plupart des chroniques contemporaines. Les uns prétendent que le héros breton tomba sous le glaive d'un ange; d'autres racontent qu'un jour le prince, se disposant à monter à cheval, saint Maurille lui apparut, et qu'après lui avoir reproché ses crimes il le frappa à la tête et l'étendit sans vie. Ce qu'il y a de certain, c'est que le libérateur de l'Armorique mourut dans un moment où, plein d'énergie, il se préparait à courir à de nouvelles conquêtes. Le corps du prince, rapporté en Bretagne, fut enterré dans l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon, dont il avait été le fondateur.

Délivré du vainqueur de Ballon, Charles le Chauve, espérant faire oublier de nombreuses défaites par une victoire, rassembla son armée en toute hâte, et franchit la frontière bretonne. Mais Erispoé avait hérité, sinon du génie, du moins de la vaillance de son père. Les Francs furent donc complétement battus, et les conquêtes de Nominoé restèrent aux mains de son successeur.

Dans un travail remarquable, un jeune écrivain faisait naguère remarquer que la Bretagne de 1789 avait conservé les limites conquises par l'épée de Nominoé. Il y a plus : la constitution ecclésiastique des diocèses bretons était restée, jusqu'à la révolution, ce que Nominoé l'avait faite en 848. Aux seules créations du génie est réservé le privilége de durer si longtemps, c'est-à-dire plus de neuf cents ans! A. DE COURSON.

Vie de saint Conwoion, dans le *Recueil des historiens de France*, t. VI, p. 315 et suiv. — *Cartulaire de Redon*, dans la collection des documents inédits. — Nithard, dans le *Recueil des hist. de France*, t. VII, p. 18. — *Chronique de Nantes*, dans le 1er vol. des *Preuves* de D. Morice, t. I, p. 135. — *Annales de Saint-Bertin*, dans les *Monum. hist. Germ.* de Pertz, t. I, p. 440-444. — *Chron. de Réginon*, dans Pertz, t. I, p. 570. — Sirmond, *Concil. Gall.*, III. p. 69. — *Chronique d'Aquitaine*, dans Pertz, t. II, p. 253. — *Chronique de Fontenelle*, dans Pertz, II, p. 303. — *Histoire des peuples bretons* par M. Aurélien de Courson, Paris, 1846, t. I, p. 322 à 344. — Arthur de la Borderie, *Bulletin de l'association bretonne*, 1850, t. II, p. 31 à 50.

NOMSZ (*Jean*), poëte hollandais, né en 1738, à Amsterdam, où il est mort, le 25 août, 1803. Doué par la nature d'un véritable talent, il se fit connaître par le poëme épique ou plutôt historique de *Guillaume Ier ou la Fondation de la liberté hollandaise* (Amsterdam, 1779, in-4°), ouvrage qui renferme des passages d'une grande beauté, mais d'un intérêt exclusivement national. Comme auteur dramatique, il a fait preuve de hardiesse et d'originalité surtout dans les tragédies de *Cora*, *Zoroastre*, *La Duchesse de Coralli* et *Marie de Lalain*; la dernière devint très-populaire, et dut une longue suite de représentations à l'actrice (1) chargée d'interpréter le rôle de l'héroïne. Le désordre de sa conduite et la versatilité de ses opinions politiques le firent tomber de bonne heure en discrédit. Il passa ses derniers jours dans un hôpital, et il y mourut fort oublié de ses contemporains. On cite encore de lui : *Mélanges*, Amsterdam, 1782, in-4°, où l'on trouve des satires et des contes, dont le tsyle ne manque pas de vivacité; — *Héroïdes patriotiques*; ibid., 1787, in-8°; — les monographies historiques de *Mahomet*, de *Charles-Quint*, de *Philippe II* et du *duc d'Albe*; — *Principes pour l'acteur dramatique et pour le spectateur*; — des comédies, telles que *L'Homme de confiance*, *Le vieil Habit*, etc. Il a traduit du français *Athalie*, *Soliman II*, *Le Cid*, *Bajazet*, *Zaïre*, *Le Tartufe*, les *Fables de La Fontaine* (4 vol. in-8°), etc., et il a travaillé à quelques feuilles littéraires. K.

De Vries, *Hist. de la poésie holland.*, II, 292-297.

NONIUS MARCELLUS, grammairien latin, vivait probablement dans le quatrième ou dans le cinquième siècle après J.-C. Son histoire personnelle est tout à fait inconnue. Il est impossible de fixer la date et le lieu de sa naissance. L'important ouvrage qui nous est parvenu sous son nom porte le titre de *Nonii Marcelli Peripatetici Tuburticensis de compendiosa doctrina per litteras ad Filium*. Cette épithète de *Tuburticensis*, que les manuscrits donnent avec de fortes variantes, est insuffisante pour la détermination de sa ville natale, car elle pourrait s'appliquer à un natif de Tibur en Italie, ou de Tubursicca en Numidie, ou de Tubursicum dans la province proconsulaire d'Afrique. La date de sa vie ne peut être fixée qu'approximativement : il cite Apulée et Aulu-Gelle, qui vivaient au deuxième siècle après J.-C.; il est cité par Priscien, qui vivait au sixième siècle; c'est donc entre le second et le sixième siècle

(1) Mme Wattier-Ziesenis, née le 13 avril 1762, à Rotterdam, morte le 23 avril 1827; elle passe pour une des plus remarquables tragédiennes de la Hollande.

qu'il faut placer l'existence de Nonius Marcellus; tous les arguments pour préciser cette vague approximation sont peu concluants et n'aboutissent qu'à de douteuses probabilités. Le traité de Nonius Marcellus, auquel plusieurs éditions donnent le titre inexact de *De proprietate Sermonis*, se divise en dix-huit chapitres, dont les douze premiers sont en réalité des traités séparés, composés à différentes époques, et sans liaison entre eux. Chaque chapitre est une compilation confuse, formée de notes recueillies dans divers livres. L'intitulé et une courte analyse des chapitres donneront une idée de ce traité utile, quoique mal arrangé : chapitre I[er] *De proprietate sermonum*, sorte de glossaire de vieux mots rassemblés sans aucun ordre; — ch. II. *De honestis et nove veterum dictis*, collection par ordre alphabétique de mots que les anciens écrivains employaient dans un sens différent de l'acception admise du temps de Nonius Marcellus; — ch. III. *De indiscretis generibus*, recueil de mots, tels que *finis*, *calx*, *papaver*, dont le genre varie dans les meilleures autorités; — ch. IV. *De vera significatione verborum*, recueil par ordre alphabétique de mots, tels que *æquor*, *conducere*, *lustrare*, qui s'offrent avec des diversités de sens dans le même écrivain ou dans des écrivains différents; — ch. V. *De differentiis verborum*, recueil de synonymes, tels que *auspicium* et *augurium*, *urbs* et *civitas*, *superstitio* et *religio*; —ch. VI. *De impropriis*, recueil de mots qui ne sont pas employés dans leur sens littéral, mais dans un sens figuré, comme par exemple *liber*, *fucus*, *rostrum*; — ch. VII. *De contrariis generibus verborum*, recueil de verbes, ordinairement déponents, qui quelquefois prennent la forme active, et de verbes ordinairement actifs qui prennent quelquefois la forme déponente (*vagas* pour *vagaris*, *contempla* pour *contemplare*, *præsagitur* pour *præsagit*); — ch. VIII. *De mutata declinatione*, recueil de noms qui ont plusieurs formes dans leur déclinaison; comme *itiner*, *iter*; *lacte*, *lac*; *poema*, *poematum*; *pervicus*, *pervicax*; *senati*, *senatuis*, *senatus* pour le génitif de *senatus*; — ch. IX. *De generibus et casibus*, recueil de passages dans lesquels un cas est substitué à un autre, tels que *fastidit mei*, *non ego sum dignus salutis*; — ch. X. *De mutatis conjugationibus*, recueil de verbes qui se conjuguent tantôt suivant une conjugaison, tantôt suivant une autre, tels que *fervit* et *fervet*, *cupiret* et *cuperet*, *lavit* et *lavat*; — ch. XI. *De indiscretis adverbiis*, recueil d'adverbes qui se présentent quelquefois sous une forme différente de la forme usitée, comme *amiciter*, *ampliter*, *fidele*, *memore*, *pugnitus*, *largitus*; — ch. XII. *De doctorum indagine*, pêle-mêle confus de mots et d'explications qui sert de supplément aux chapitres précédents. Les six chapitres suivants : XIII-XVIII forment un recueil dans le genre de l'*Onomasticon* de Julius Pollux, et contiennent chacun une série spéciale de termes techniques. Ils sont intitulés : *De genere navigiorum*, *De genere vestimentorum*, *De genere vasorum vel poculorum*, *De genere vel colore vestimentorum*, *De genere ciborum vel pomorum*, *De genere armorum*, *De propinquitate*. Ces traités ou plutôt cette suite de recueils, quoique rédigés sans beaucoup de savoir et de critique, sont précieux, parce qu'ils contiennent une foule de fragments d'anciens poëtes ou historiens latins aujourd'hui perdus, tels que Accius, Afranius, L. Andronicus, Cæcilius, Ennius, Nonius, Pacuvius, Turpilius, Caton et Varron.

L'édition *princeps* de Nonius Marcellus est, suivant les meilleures autorités bibliographiques, un volume in-fol., sans date, sans nom de lieu ou d'imprimeur, mais qui a été imprimé à Rome par Georges Laver, vers 1470. La première édition datée est de 1471, et, comme la précédente, elle ne porte de nom ni de lieu ni d'imprimeur. La première édition critique fut celle de Junius; Anvers, 1565, in-8°, suivie de celle de Godefroy, Paris, 1586, in-8°, et des deux éditions de Mercier, Paris, 1583, 1614, in-8°, dont la seconde, qui contient une nouvelle récension du texte, a été réimprimée à Leipzig, 1825, in-8°. Quel que soit le mérite de cette seconde édition de Mercier, elle a été surpassée par l'excellente édition de Gerlach et Roth, Bâle, 1842, in-8°. L. J.

Notitia litteraria, en tête de l'édition de Leipzig, 1825. — *Préface* de l'édition de Gerlach et Roth. — Osann, *Beiträge zur Griech. und Röm. Litteraturgescht.*, p. 381. — Vahlen, *Analectorum Nonianorum libri duo*; Leipzig, 1860. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*, au mot *Marcellus*.

NONNIUS. *Voy*. NUNEZ.

NONNOS, poëte grec, florissait à la fin du quatrième siècle ou au commencement du cinquième. Il était né à Panopolis (aujourd'hui *Akhinm*), sur les bords du Nil. C'est lui qui l'a dit, et il n'a dit de lui-même que cela. S'il n'était trop téméraire de tirer des œuvres d'un poëte, et d'un poëte héroïque surtout, des inductions en faveur de sa biographie, on pourrait deviner à certains épisodes des *Dionysiaques* que Nonnos, élevé à Alexandrie, « où » comme le dit Bossuet, « on guérissait de l'ignorance », avait étudié la jurisprudence à Béryte, qu'il avait visité Tyr, et vécu à Athènes, pour laquelle éclate son penchant. Ces écoles orientales, multipliées sous l'influence des grands écrivains, et la domination de la belle langue qui vivifiait les études, se peuplaient alors d'Égyptiens; et sans doute quand Nonnos revint à Panopolis, centre de la Thébaïde, pour y pratiquer et y enseigner peut-être le christianisme, il y porta une expérience acquise aux grands foyers des lettres et de l'érudition. Quoi qu'il en soit, on ne sait rien de certain sur sa vie; et l'on ne connaît bien de lui que ses deux productions poétiques.

D'abord, en raison de la dissemblance des

sujets qu'ils traitent, de savants philologues, témoins de leur renaissance, avaient décidé qu'elles ne pouvaient appartenir au même écrivain. Mieux lues ensuite, et mieux confrontées, leur style identique a servi de preuve à l'affirmation contraire, et elles sont reconnues aujourd'hui l'œuvre incontestable d'un seul auteur, le Panopolitain Nonnos.

Le premier de ces deux ouvrages (*Les Dionysiaques*) raconte, en quarante-huit chants, les aventures, les institutions et les triomphes de Bacchus, avant et depuis sa naissance, jusqu'à son apothéose. C'est une constante allégorie de la marche du génie civilisateur à travers le monde antique. Nonnos y a déployé toute la richesse de son imagination, une grande érudition mythologique, et l'élégance et l'harmonie d'un rhythme qu'il avait perfectionné. Sur ce dernier point il a été nommé, par le célèbre God. Hermann, le chef de l'école métrique d'où sont sortis Coluthus, Tryphiodore, Musée, Proclus, et les plus illustres épigrammatistes de l'Anthologie à cette même époque. « Si le vers héroïque, dit le savant philologue, avait perdu sa dignité originelle, il retrouva du moins avec Nonnos son rhythme élégant et nombreux. Dès lors il fut soumis à des règles si sévères qu'il fallut, avant de s'attaquer à l'épopée, en étudier sérieusement la science. » On reproche, il est vrai, au poëte égyptien trop de minutieux détails, quelques répétitions, un excès de luxe dans ses tableaux. Mais cette abondance même jette un grand jour sur les cultes, les mœurs et les coutumes de l'antiquité, et vient en aide aux sciences et aux arts, dont il a célébré l'origine. Enfin, on y trouve l'abus du genre descriptif, qui s'est tant développé de nos jours. Mais à côté de certaines traces du mauvais goût qui a signalé l'avant-dernier âge de la poésie hellénique, il faut remarquer le coloris merveilleux, la fécondité des épithètes, la pureté régulière de l'hexamètre, la richesse du style et une constante harmonie, qui sont les qualités propres à ce réformateur.

Le second de ses ouvrages est la *Paraphrase de l'Évangile selon saint Jean*, aussi digne d'attention, pour sa fidélité à suivre pas à pas le texte inspiré, que les *Dionysiaques* se distinguent par les écarts de l'imagination, et, sur un plan très-symetrique néanmoins, par les épisodes digressifs du chantre de Bacchus. La *Paraphrase* n'est même, pour ainsi dire, qu'une *metabole* (c'est son titre grec), répétition de l'Évangile, où éclate toute la ferveur du chrétien. De ces deux compositions si diverses on a voulu conclure que Nonnos était païen quand il écrivit *Les Dionysiaques*, et qu'il était converti au christianisme quand, plus tard dans sa vie, il mit en vers l'*Évangile selon saint Jean*.

Ce fut seulement dans la seconde moitié du seizième siècle que le manuscrit des *Dionysiaques*, rapporté de Tarente par Sambucus, le voyageur bibliophile, fut livré aux presses de Plantin à Anvers par Falkenburg. Aussitôt les érudits d'outre-Rhin s'occupèrent sérieusement de ce poëme. Scaliger, Cauter, Cunæus, Heinsius, s'étudièrent successivement à en retrouver les véritables leçons; et ils en portèrent des jugements sévères que justifiait en quelque sorte l'état de mutilation des manuscrits. Il fut reproduit avec toutes ses obscurités et ses lacunes en 1605, et en 1610 accompagné de la traduction latine, bien négligée, de Labinus Eilbartus, suivi lui-même en 1625, ou plutôt défiguré, par Boitet, qui semble n'avoir vu le texte grec qu'à travers le latin si imparfait de son devancier. Enfin, le silence régnait dans la république des lettres sur l'épopée de Nonnos, oubliée depuis plus de cent cinquante ans, lorsque Dupuis, dans son étrange ouvrage sur *l'Origine des Cultes*, releva de nouveau la valeur méconnue des *Dionysiaques*. Bientôt, M. Dievaroff, président de l'Académie de Pétersbourg, et M. Græfe, professeur de belles-lettres dans la même résidence, réhabilitèrent la mémoire du Panopolitain, le premier en publiant en allemand, sous le titre de *Supplément à l'histoire de la poésie grecque*, quelques fragments de son œuvre, le second par son édition du texte grec, donnée à Leipzig, 1819 et 1826, 2 vol. in-8°. Ce fut ainsi que de nombreuses corrections, dues aux conjectures du grammairien plus qu'à la collection de rares manuscrits, commencèrent à rendre plus facile la lecture du poëme. Trente ans plus tard, l'édition qui a paru sous le n° XLV de la *Bibliothèque hellenique* de MM. Didot a fait le reste. L'auteur de cet article s'était chargé de cette publication, qu'il acheva en 1856. Occupé depuis longtemps à interpréter en français et à commenter cette dernière des épopées grecques, il en expliqua et combla les lacunes, coordonna le texte et en aplanit les difficultés. Il fit précéder son travail d'une introduction développée sur la vie de Nonnos, comme sur la nature de son talent, et son influence sur son siècle. Enfin, il a appliqué le même système d'études et de recherches à la *Paraphrase de l'Evangile selon saint Jean*, dont il vient de livrer à l'impression la traduction française, suivie du texte grec et de ses corrections.

Les éditions des *Dionysiaques* sont : 1° édition *princeps*, grand in-8°, Anvers, 1569, chez Plantin, donnée par Falkenburg, texte grec seul; 2° même texte, reproduit par Lectius dans son édition des poëtes grecs, 2 vol. in-fol., Genève, 1606, accompagné de la traduction latine de Labinus Eilbartus en regard; 3° même texte et même traduction, avec une préface de Cunæus (Van der Ruhn), petit in-8°, Hanau, 1605, et Leyde, 1610; 4° le texte grec seul, par Græfe, 2 vol. in 8°, Leipzig, 1819-1821. Les commentaires annoncés sur la vie de l'auteur et sur les variantes

du poëme n'ont pas été terminés, et n'ont jamais paru; 5° Nonnos, *Les Dionysiaques* ou *Bacchus*, poëme en XLVIII chants, grec et français, précédé d'une introduction, suivi de notes littéraires, géographiques et mythologiques, d'un tableau raisonné des corrections et de tables et index complets, rétabli, traduit et commenté par le comte de M., Paris, 1856 (Firmin Didot), séparément, et en 6 vol. in-32 sous le titre de *Bacchus*, avec introduction, traduction et commentaires français.

On compte vingt-cinq éditions de la *Paraphrase de l'Évangile selon saint Jean* dans le seizième siècle, deux dans le dix-septième, deux de nos jours. Les principales sont : 1° *princeps*, Venise, 1511, Alde; 2° par Hegendorphinus, 1528; 3° Bogardus, 1541-1542; 4° Bordatus, Paris, 1561; 5° Hedeneccius, 1571; 6° H. Stephanus, 1578; 7° Nausias, 1593; 8° Sylburgius, 1596; 9° Nic. Abramus, 1623; 10° D. Heinsius, sous le titre d'*Aristarchus Sacer*, 1627; 11° Fr. Passovius, texte grec seul, Leipzig, 1834; 12° Nonnos, *Paraphrase de l'Évangile selon saint Jean*, traduite pour la première fois en français par le comte de M., texte grec, et traduction séparée, Paris, 1861.

C[te] DE MARCELLUS.

Ouwaroff, *Nonus de Panopolis*, 1817, in-4°.

NONNOTTE (*Donat*), peintre français, frère du suivant, né à Besançon, le 10 janvier 1707, mort à Lyon, le 5 février 1785. A vingt et un ans, il vint à Paris, entra dans l'atelier de Lemoine, devint un de ses premiers élèves, et le seconda dans plusieurs travaux importants, entre autres dans les peintures de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice, et du plafond du salon d'Hercule, au palais de Versailles. Il ne tarda pas à s'essayer dans quelques créations importantes, et parmi les tableaux d'histoire qu'il composa on remarqua la *Surprise de Besançon par les protestants en* 1575. Mais après la mort de Lemoine, privé d'appui, il se mit à peindre des portraits, qui plaisaient surtout par le coloris. En 1741 l'Académie royale de peinture l'admit au nombre de ses membres. Il alla s'établir à Lyon en 1754, et fut nommé peintre de cette ville, qui lui doit l'établissement de son importante école gratuite de dessin. Malgré son peu de fortune, il soutint seul cette école, pour laquelle il fut ensuite aidé par Mathon de Lacour, riche amateur. Parmi ses portraits, celui du sculpteur *Le Lorrain* fut gravé par J.-N. Tardieu, et celui de *Gentil Bernard* par Daullé. Nonnotte cultiva aussi les lettres : il donna quelques notices aux Académies de Lyon et de Rouen, dont il était membre. L'école de Lyon conserve plusieurs de ses écrits, entre autres : un *Traité complet de peinture*, une *Vie du peintre Lemoine* et un *Discours sur l'avantage des sciences et des arts*. Plusieurs de ses manuscrits se trouvent aussi à la Bibliothèque de Besançon. G. DE F.

Mémoires de l'Acad. de Lyon, t. II. — *Journal des arts*, avril 1785.

NONNOTTE (*Claude-François*), littérateur français, frère du précédent, né en 1711, à Besançon, où il est mort, le 3 septembre 1793. Admis de bonne heure chez les Jésuites, il fit d'excellentes études, embrassa la carrière de la chaire et prêcha successivement à Paris, à Versailles et à Turin. Il serait sans doute oublié si Voltaire n'avait pris soin, en répondant à ses attaques, de lui donner quelque célébrité. Ce fut Nonnotte qui en 1762 entreprit la lutte en publiant, sous le titre d'*Erreurs de M. de Voltaire*, une critique inhabile et souvent sans portée de l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*. On a prétendu que toute l'édition fut proposée à Voltaire pour mille écus par le libraire Fez, qui craignait de ne pas s'en défaire, et que ce dernier se moqua de la proposition. Cette assertion ne repose sur aucun fondement : le livre eut un grand débit et fut réimprimé plusieurs fois. Voltaire, dont on connaît l'irritabilité extrême, s'empressa de répondre et d'écraser son faible adversaire sous le poids du ridicule. « Un ex-jésuite, nommé Nonnotte, dit-il, savant comme un prédicateur et poli comme un homme de collége, s'avisa d'imprimer un gros livre; cette entreprise était d'autant plus admirable que ce Nonnotte n'avait jamais étudié l'histoire. Pour mieux vendre son livre, il le farcit de sottises, les unes dévotes, les autres calomnieuses, car il avait ouï dire que ces deux choses réussissent. » Dans cette violente réplique, intitulée *Éclaircissements historiques*, il n'épargne à son contradicteur ni les imputations de mauvaise foi et d'ignorance, ni les épithètes injurieuses, et lui adresse en terminant cette apostrophe : « Si tu n'avais été qu'un ignorant, nous aurions eu de la charité pour toi; mais tu as été un satirique insolent, nous t'avons puni. » Pendant près de vingt ans Voltaire, enveloppant le malheureux Nonnotte dans la haine qu'il avait vouée à Fréron et à La Beaumelle, ne cessa de l'accabler de plaisanteries et de sarcasmes, trop souvent portés jusqu'à l'outrage. Après la suppression de la Compagnie de Jésus, Nonnotte s'établit à Besançon, continua d'écrire avec le même zèle en faveur de la religion, et fut admis en 1781 dans l'Académie de sa ville natale, où il lut plusieurs dissertations sur l'histoire de la Franche-Comté. Il était extrêmement simple dans sa manière de vivre, se plaisait dans la bonne compagnie, et, quoi qu'en ait dit Voltaire, il possédait quelque bien et une maison à lui. Il a publié : *Examen critique ou Réfutation du livre des mœurs*; Paris, 1757, in-12; c'est une ébauche du livre suivant; — *Les Erreurs de Voltaire*; Avignon, 1762, 2 vol in-12; 5[e] édit., 1770, trad. en italien, en allemand et en espagnol; en 1799 on y ajouta un nouveau volume contenant l'*Esprit de Voltaire dans ses écrits* et l'ou-

vrage ainsi augmenté a été réimpr. à Paris, 1822, 3 vol. in-12; — *Lettre d'un ami à un ami sur les honnêtetés littéraires* (de Voltaire); 1767, in-8°; cette défense de Nonnotte avait été précédée d'une *Réponse* aux *Éclaircissements historiques*, insérée dans la deuxième édition des *Erreurs de Voltaire;* — *Dictionnaire philosophique de la religion, où l'on établit tous les points de la doctrine attaqués par les incrédules et où l'on répond à toutes les objections;* Avignon, 1772, 4 vol. in-12; 2e édit., augmentée, Paris, 1834, 2 vol. in-8°; trad. en italien et en allemand; on a quelquefois confondu cet ouvrage avec l'*Anti-Dictionnaire philosophique* de Chaudon; — *L'Emploi de l'argent;* Avignon, 1787, in-12; trad. de Maffei; — *Les Philosophes des trois premiers siècles de l'Église*, Paris, 1789, in-12; trad. en allemand : c'est un abrégé de la vie et des doctrines des Pères de l'Église. Nonnotte est encore l'auteur d'un écrit posthume sur *le Gouvernement des paroisses* (1802, in-8°), et on lui attribue *Principes de critique sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules* (Avignon, 1789, in-12). Sous le titre d'*Œuvres de Nonnotte* (Besançon, 1819, 8 vol. in-8° ou in-12), on a réuni les *Erreurs de Voltaire*, le *Dictionnaire de la religion* et *les Philosophes des premiers siècles*, ses principaux ouvrages.

P. L.

L'Ami de la Religion, t. XXV, p. 383. — *Mémoire de l'Académie de Besançon*, 1812. — Sabatier, *Les trois Siècles*.

NONNUS THÉOPHANES (Θεοφανὴς Νόννος), écrivain médical grec, vivait dans le dixième siècle après J.-C. Il composa par l'ordre de Constantin Porphyrogénète et dédia à ce prince une compilation médicale intitulée : Ἐπιτομὴ τῆς ἰατρικῆς ἁπάσης τέχνης (*Abrégé de tout l'art médical*). Ses principales sources sont Alexandre de Tralles, Aétius et Paul d'Égine. Son ouvrage, quoique étendu, ne contient presque rien de neuf. Sprengel n'y relève qu'une particularité remarquable, c'est que Théophanes Nonnus est le plus ancien écrivain grec qui fasse mention de l'eau de rose distillée. L'*Abrégé* de Nonnus fut publié pour la première fois en grec avec traduction latine par Jérémias Martius; Strasbourg, 1568, in-8°. La meilleure édition est celle de J.-S. Bernard; Gotha et Amsterdam, 1794, 1795, 2 vol. in-8°.

Y.

Fabricius, *Bibl. græca*, vol. XII, p. 686. — Haller, *Bibliotk. medica practica*, vol. I. — Freind, *History of physic*, vol. I. — Sprengel, *Histoire de la médecine*, vol II. — Choulant, *Handb. der Bücherkunde für die ältere Medic.*

NOODT (*Gérard*), jurisconsulte hollandais, né à Nimègue, en 1647, mort près de Leyde, le 15 août 1725. Après avoir suivi les cours de l'université de sa ville natale, il renonça à la philosophie et aux mathématiques, pour s'adonner à la jurisprudence. Il se livra pendant trois années à Nimègue à l'étude du droit, qu'il alla continuer à Leyde, à Utrecht, et enfin à Franeker, où, le 9 juin 1669, il fut reçu docteur. De retour à Nimègue, il y obtint en 1671 une chaire de droit, puis il devint professeur en 1679 à Franeker, en 1684 à Utrecht, et deux ans plus tard à l'université de Leyde dont il fut deux fois recteur. Au savoir du jurisconsulte il joignait la connaissance des antiquités romaines et des belles-lettres. Il mourut d'apoplexie, dans une maison de campagne de son gendre, après avoir reçu les soins du célèbre Boerhave, son ami. Ses principaux écrits ont pour titres : *Probabilium juris libri III*, dont le premier fut publié en 1674, et les deux autres parurent en 1679; — *De jure summi imperii et lege regia*; — *De religione ab imperio, jure gentium, libera* : ces deux opuscules, traduits par J. Barbeyrac, sous ces titres : *Des droits de la puissance souveraine, et du vrai sens de la loi royale du peuple romain*, et *Discours sur la liberté de conscience, où l'on fait voir que, par le droit de la nature et des gens, la religion n'est point soumise à l'autorité humaine*, ont été publiés en 1707, 2e édit., Amsterdam, 1714, in-8°, et insérés dans le *Recueil de discours sur diverses matières importantes*, Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12; — *Commentarius in D. Justiniani Digesta sive Pandectas, juris enucleati, ex omni veteri jure collecti*; Leyde, 1716, in-4°. Il donna de ses ouvrages un recueil (Leyde, 1716, in-4°) qui contient deux traités qui n'avaient pas encore vu le jour : *De usufructu libri duo*, et *De pactis et transactionibus ad edictum prætoris, liber singularis*. Des éditions plus complètes ont paru à Leyde, 1724 et 1735, 2 vol. in-fol.; Naples, 1786, 4 vol. in-4°.

E. R.

J. Barbeyrac, *Historica vitæ auctoris narratio*, en tête des œuvres de Noodt, édit. de 1735. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist. et crit.* — Terrasson, *Hist. de la jurisp. rom.*

NOOMS (*Remi*), surnommé *Zeeman* (le Marin), peintre et graveur hollandais, né à Amsterdam, en 1612, mort dans la même ville, vers 1672. Né de pauvres pêcheurs, il s'embarqua comme mousse, et n'eut pas d'autre maître que la nature dans l'art de peindre. Excité par son goût pour le dessin, il consacra tous ses loisirs à retracer les objets qui frappaient sa vue : il réussit ainsi à acquérir une grande facilité et une certaine correction. Il essaya ensuite de colorier ses croquis; il y fit de rapides progrès. Quelques amateurs l'encouragèrent alors et lui procurèrent les moyens de se perfectionner, et Nooms répondit si bien à leur bienveillance qu'il devint bientôt un habile peintre de marines. Sa réputation lui mérita d'être appelé à la cour de Berlin, où il exécuta de nombreux travaux, qui lui furent généreusement payés. De retour dans sa patrie, et sans quitter la peinture, il s'exerça à la gravure à

l'eau-forte, et ne tarda pas à y exceller. Il gravait d'après ses propres dessins et a créé ainsi une foule de scènes maritimes, de combats navals, de vues de ports et de côtes, etc. Ses paysages et ses lointains sont traités avec une finesse et une transparence admirables. On cite surtout de Nooms : *Vue de la rivière de l'Amstel;* une *Émeute de matelots; l'Incendie de l'hôtel de ville d'Amsterdam;* le *Lazaret* de cette ville : ces estampes sont très-recherchées des connaisseurs. A. DE L.

Manuel de l'Amateur.

NOORT (*Olivier* VAN), le premier navigateur hollandais qui fit le tour du monde, naquit à Utrecht, en 1568, et mourut après 1611. Il avait fait déjà plusieurs voyages au long cours lorsque quelques riches marchands le chargèrent de tenter une expédition dans la mer du Sud en passant par le détroit de Magellan. Sa mission n'était pas simplement commerciale : il avait ordre de faire autant de mal aux Espagnols et aux Portugais qu'il lui serait possible. Dans ce double but on mit sous ses ordres deux vaisseaux, *le Mauritius* et *le Hendrick-Fredric* et deux yachts *l'Eendracht* et *l'Espérance,* bien armés et montés par deux cent quarante-huit hommes. On lui donna pour vice-amiral Jacques Claaz, d'Ulpenda; un habile pilote anglais, Melis, qui avait navigué sous Thomas Cavendish, devait le guider. Il mit à la voile de Goérée, le 13 septembre 1598. Le 10 décembre il relâcha sur l'île de Principe. Les Portugais feignirent de bien accueillir l'équipe, qu'il envoya à terre, puis se jetant tout à coup sur les Hollandais, ils en massacrèrent treize des principaux, parmi lesquels le pilote Melis, Corneille de Noort, frère de l'amiral, et Daniel Gerritz, commis de la flotte. Olivier van Noort tenta de venger la mort des siens ; mais il trouva l'ennemi si bien retranché qu'il dut se rembarquer après une perte de dix-sept hommes Le 9 février 1599 Noort mouilla dans la baie de Rio-Janeiro ; il chercha à s'y rafraîchir, mais les Portugais lui mirent onze hommes hors de combat et le forcèrent à s'éloigner. Le 27 février les Hollandais perdirent encore six des leurs, que les Indiens leur enlevèrent sur la côte du Brésil. Contrariés par les vents, traqués par les Portugais et les indigènes, ils durent se résigner à hiverner sur une île déserte de Santa-Clara. Le 21 juin Noort reprit la mer, après avoir incendié *l'Eendracht*, n'ayant plus assez d'hommes pour le manœuvrer. Le 20 septembre il mouilla au port du Désir, où son équipage prit en quelques jours, outre une grande quantité de chiens marins, plus de cinquante mille pinguins. Le 29 il découvrit près de la côte de Patagonie une île, qu'il nomma *île du Roi* ; il y répara ses navires, et le 23 novembre la flotte pénétra dans le détroit de Magellan, après trois tentatives infructueuses. Les Hollandais débarquèrent sur la côte septentrionale, mais ils tombèrent dans une embuscade de Patagons, qui en tuèrent trois et en blessèrent un. Le 25 ils relâchèrent aux îles des Pinguins, Santa-Maria (*Castemme*) et Santa-Madalena (*Jalcke*), où ils vengèrent la mort de leurs camarades en exterminant toute une tribu de sauvages Enoos. Une seule femme échappa au massacre. Ces sauvages étaient d'une taille ordinaire, d'un naturel farouche, et probablement anthropophages. Ils étaient sans cesse en guerre contre une autre peuplade nommée Tirimenen, qui habitait le pays de Coin, dans l'intérieur des terres. Les Tiriménens étaient des géants de dix à onze pieds, au dire des Enoos ; mais Noort n'en put voir aucun. Le 29 novembre les Hollandais firent du bois dans le port Famine; mais ils ne retrouvèrent aucune trace de Philippeville, que les Espagnols y avaient construite. Le 12 décembre ils mouillèrent sous le cap Froward et ensuite dans une belle baie qui reçut le nom d'*Olivier* (1). Le 22 suivant Noort relâcha dans une autre grande baie, qu'il appela *Mauritius.* Le 18 décembre il rencontra, à son grand étonnement, deux navires hollandais commandés par Sebald de Weert (*voy.* ce nom) qui avaient hiverné dans le détroit. Ils naviguèrent quelque temps de conserve ; mais de Weert n'ayant pu doubler le cap Galant, ils se séparèrent. Noort découvrit ensuite la baie *Henri ;* il n'y put pénétrer à cause des glaces qui l'obstruaient, bien qu'on fût alors au milieu de l'été dans ces parages (2 janvier 1600). Le 8 il eut encore un combat à soutenir contre les sauvages, qui lui tuèrent deux hommes et en blessèrent plusieurs. Les Patagons s'emparèrent des morts, qu'ils mangèrent sans doute. Noort attribue le cannibalisme des indigènes à l'affreuse détresse qui règne sur ces malheureuses côtes : ils allaient à la chasse à l'homme, comme les autres peuples vont chasser le gibier. Les Hollandais furent retenus plusieurs jours par une tempête affreuse dans la baie *Menniste*, où ils faillirent périr. Le 26 ils entrèrent dans la baie *Guesen* (des Gueux). Noort y abandonna son vice-amiral Jacob Claaz, qui s'était rendu, à plusieurs reprises, coupable d'insubordination. Enfin, le 29 février 1600, les navigateurs débouquèrent dans la mer du Sud, après avoir mis quatre-vingt-dix-neuf jours pour traverser le détroit. Le 14 mars Noort eut la douleur de perdre de vue le vaisseau *Handrick-Fredric*, dont on n'entendit plus parler. Resté avec un seul yacht, il relâcha sur l'île de la Mocha, où il fut bien accueilli des indigènes. Il longea ensuite les côtes du Chili et celles du Pérou, qu'il ravagea, débarquant de temps à autre et brûlant ou coulant tous les bâtiments espagnols qu'il pouvait joindre. Le vice-roi don Luis de Velasco envoya contre Noort une escadre aux ordres de son frère don Juan de Velasco; mais l'amiral néerlandais, en ayant eu connaissance, cingla vers les îles des

(1) C'est la baie *de Solano* des Espagnols, sur la côte orientale du cap Hollande.

Larrons, où il atterrit le 16 septembre; il put constater à ses dépens que les insulaires de cet archipel méritaient bien leur nom. Le 14 octobre suivant Noort était dans les Philippines, où il incendia plusieurs villages et détruisit beaucoup de navires chinois, espagnols et portugais, mais sans faire grand butin. Le 14 décembre, croisant devant le détroit de Manille, il fut attaqué par deux gros vaisseaux espagnols. Après un combat qui dura tout le jour, il coula un des bâtiments ennemis; mais il en fut très-maltraité, et son yacht fut pris. Noort alla se réparer à Patane (île Bornéo), et de là passa à Java, où il fit une riche cargaison d'épices. Prenant la route du cap de Bonne-Espérance, qu'il aperçut le 24 avril 1601, il fit aiguade du 26 au 30 à Sainte-Helène, alors déserte, et le 26 août débarqua à Rotterdam, après un voyage de près de trois années. Noort ne ramenait que son seul vaisseau et seulement quarante-huit hommes d'équipage.

Les negociants qui avaient commandité van Noort approuvèrent hautement sa conduite. Quoique son voyage leur fût peu productif, ils considérèrent cette entreprise comme fort avantageuse à leur nation. En effet, les Hollandais acquirent par elle la connaissance des mers du Sud. C'est avec justice que van Noort a été placé par les Bataves au nombre de leurs premiers navigateurs; son habileté, son courage, sa persévérance, lui méritent ce rang; mais il est triste que l'historien soit forcé d'ajouter que la conduite de ce navigateur fut poussée jusqu'à la cruauté, sa prudence jusqu'à l'inhumanité. Chaque page de son journal contient le récit d'un drame sanglant.

Il a été publié à Amsterdam et à Rotterdam une relation du voyage de Olivier van Noort (en hollandais), trad. depuis en différentes langues. Voici le titre de la traduction française: *Description du pénible voyage fait autour de l'univers, ou globe terrestre, par Olivier van Noort, où sont déduites ses étranges aventures* (Amsterdam, 1602, in-fol.). A. DE L.

Purchas, *Pilgrims*, t. Ier, part. II, p. 71. — *Hist. universelle* (Paris, 1780, 126 vol. in-8°), t. LXXX, liv. XXXIV, p. 1 à 19. — *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales* (Rouen, 1725, 10 vol. in-12), t. II. p. 328, 332; t. III, p. 1-153 — Laët, *Novus Orbis*, liv. XIII, cap. IX — Herrera, *Recueil des navigations du détroit de Magellan.* — Santiago de Tessilo, *Guerra de Chile* (1735), feuil. 81. — Fréderic Lacroix, *Patagonie, Terre du Feu, Iles Malouines*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 26. — Van Tenac, *Hist. generale de la Marine*, t. II, p. 326 et 330.

NOOT (*Henri-Charles-Nicolas*, VAN DER), célèbre homme politique belge, né à Bruxelles, le 7 janvier 1735, mort le 13 janvier 1827, au village de Stroombeeck. Fils de l'*amman*, ou directeur de la police de Bruxelles, il étudia le droit à Louvain, et se fit recevoir avocat au grand conseil de Brabant. Il se signala pour la première fois à l'attention publique par le *Mémoire* qu'il remit en 1787 aux états de Brabant, et où il démontrait l'illégalité des innovations introduites dans les derniers temps par l'empereur Joseph II dans l'administration du pays. Cet écrit, rédigé d'un style déclamatoire et diffus, fut, malgré son extrême violence, unanimement approuvé par les états, dans leur séance du 26 avril. Encouragé par ce succès, van der Noot ne s'occupa plus que d'activer l'opposition provoquée par les mesures du gouvernement autrichien. Menacé d'être arrêté, il s'enfuit à Londres, où il chercha à gagner Pitt et plusieurs autres hommes d'État anglais à la cause de la délivrance de la Belgique. Après avoir obtenu une procuration signée d'un grand nombre de membres du tiers état, et qui le qualifiait d'agent plénipotentiaire du peuple brabançon, il passa (mai 1789) à La Haye. Il fut très-bien accueilli par la princesse d'Orange, qui le recommanda au grand pensionnaire van Spiegel; cet homme d'État, auquel il exposa les projets des patriotes belges, envoya à ce sujet un mémoire au ministre de Prusse, le comte de Hertzberg; il y fit ressortir l'importance qu'il y avait pour la Prusse, la Hollande et l'Angleterre, à accepter les ouvertures de van der Noot, de peur qu'il ne s'adressât à la France. Le comte entra dans ces vues, et fit assurer à van der Noot que la Prusse soutiendrait les Belges s'ils parvenaient à secouer la domination autrichienne. Van der Noot accourut à Berlin, et obtint aussitôt une audience du ministre; l'insuffisance de ses plans, sa forfanterie et sa crédulité furent bientôt démêlées par Hertzberg, qui cependant, pour ne pas le rebuter, lui donna quelques promesses vagues. Van der Noot s'en autorisa pour annoncer aux patriotes que, grâce à son habileté, les cabinets anglais, prussien et hollandais s'étaient décidés à aider les Belges dans leur lutte contre les autorités autrichiennes. Il se rendit à Bréda, et se mit avec l'abbé van Eupen à la tête du comité des émigrés belges constitué en ce lieu. Dans l'intervalle l'avocat Vonck, chef du parti qui réclamait le renversement du gouvernement autrichien au nom des idées libérales et démocratiques, avait organisé la société secrète dénommée *pro aris et focis*, et avait rassemblé à Hasselt un certain nombre de patriotes, qui se préparèrent à entrer en Belgique à main armée. Il communiqua ses projets à van der Noot, qui, se berçant du vain espoir d'obtenir des secours actifs des puissances étrangères, refusa d'agir en commun avec Vonck, auquel il ne voulait laisser prendre aucune influence. Cependant le comité de Bréda se vit forcé bientôt après d'accepter le concours de Vonck, qui venait de charger le colonel van der Mersch de prendre le commandement de la petite armée des patriotes. Le 24 octobre 1789 cet habile officier envahit avec ses troupes le territoire belge; le même jour van der Noot lançait un manifeste engageant le peuple brabançon à secouer la domi-

nation de l'empereur, qui était déclaré déchu de tous ses droits de souveraineté pour avoir violé la constitution. L'adresse et le courage de van der Mersch, joint aux fausses mesures du gouvernement autrichien, amenèrent en moins de deux mois le triomphe complet des patriotes; à la fin de décembre les troupes impériales avaient évacué presque toute la Belgique. Le 18 de ce mois van der Noot, à la tête du comité de Bréda, fit, au milieu des applaudissements, son entrée solennelle à Bruxelles; bien qu'il n'eût à revendiquer dans ces succès qu'une part très-minime, il fut reçu avec des honneurs tels qu'on les aurait rendus à un souverain. Porté ainsi au faîte du pouvoir, malgré son manque complet de talents politiques et diplomatiques, il exerça une influence prépondérante sur les décisions des états confédérés des provinces belges, qui se réunirent à Bruxelles, le 7 janvier 1790. Aussi ne faut-il pas s'étonner si la constitution votée par eux ne répondait en aucune façon aux besoins du moment; parmi tous ses défauts un des principaux était que les états s'étaient en même temps constitués en pouvoir exécutif; lorsqu'ils siégeaient en cette qualité, ils prenaient le nom de congrès. Van der Noot reçut avec le titre d'agent plénipotentiaire une autorité spéciale, mais mal définie; il la mit entièrement à la disposition du parti de l'aristocratie et du clergé, et combattit à outrance les tendances démocratiques des adhérents de Vonck, qui, après avoir contribué le plus à l'affranchissement de leur patrie, se trouvèrent bientôt en butte aux persécutions les plus odieuses; van der Mersch, qui les soutenait, fut, à la demande de van der Noot, jeté en prison et remplacé par le général prussien Schönfeld. Van der Noot provoqua ces mesures absurdes, qui privaient le pays de ses plus braves défenseurs, bien que depuis longtemps il eût pu se convaincre que la Belgique en était réduite à ses propres forces et qu'elle n'avait rien à attendre des puissances étrangères. Mais il continua à conserver sur ce point ses illusions précédentes, ce qui le conduisit à faire repousser les propositions d'accommodement très-avantageuses que le nouvel empereur Léopold II soumit au congrès. Ce prince fut ainsi obligé de faire au sujet de sa politique vis-à-vis de la Turquie les concessions demandées par l'Angleterre et la Prusse; une fois satisfaites sur ce point, ces deux puissances n'avaient plus d'intérêt à soutenir l'indépendance de la Belgique, et elles laissèrent à l'empereur le champ libre pour réintégrer ce pays sous son autorité; elles se contentèrent de stipuler dans la convention de Reichenbach (27 juillet 1790) que l'empereur ne changerait pas l'ancienne constitution. Dans l'intervalle l'incapacité de van der Noot avait été cause en grande partie des défaites presque continuelles que les troupes belges avaient essuyées de la part des armées impériales. Celles-ci gagnaient de plus en plus du terrain. Cependant van der Noot refusa d'accéder à un armistice proposé par les puissances médiatrices, non pas qu'il ne reconnût cette fois la nécessité de céder, mais parce que la populace de Bruxelles, qu'il avait excitée contre les vonckistes, avait pris goût aux affaires publiques, et menaçait de massacrer le premier qui parlerait de négocier. Cette obstination précipita les événements; à la fin de novembre, les Autrichiens n'étaient plus qu'à quelques lieues de Bruxelles; les membres du congrès se dispersèrent. Van der Noot se sauva en Hollande, où il passa plusieurs années. En 1796 il fut jeté en prison par ordre du Directoire, qui le punissait ainsi d'avoir persécuté les démocrates. Relâché en 1797, il revint dans son pays; il passa les dernières années de sa vie aux environs de Bruxelles, dans la plus grande obscurité. Avant de mourir, il brûla les nombreux documents concernant la révolution brabançonne qui étaient restés en sa possession. O.

Dewez, *Histoire de la Belgique*. — *Messager des sciences historiques de Belgique* (année 1840, p. [illegible]). — Ad. Borgnet, *Lettres sur la révolution brabançonne* (Bruxelles, 1834, 2 vol.) et *Hist. des Belges à la fin du dix-huitième siècle* (ibid., 1844, 2 vol.). — Ferd. Rapédius de Berg, *Mémoires et Documents pour servir à l'hist. de la rév. brabançonne*, Bruxelles, 1842, 1 vol. — Van de Spiegel, *Résumé des négociations qui accompagnèrent la rév. des Pays-Bas autrichiens* (Amsterdam, 1841, in-8°). — Gachard, *Doc. sur la rév. belge de 1790*. — Arendt, *Die brabantische Revolution* (dans le *Historisches Taschenbuch* de Raumer, ann. 1843).

NOP (*Gerrit*), peintre hollandais, né à Harlem, en 1570. Il fut l'un des bons élèves d'Henry Goltzius, et avait déjà donné de nombreuses preuves de son talent lorsqu'il se rendit en Italie. Il séjourna quelques années à Rome, et de retour à Harlem y exécuta plusieurs tableaux dont van Mander, son contemporain, fait un grand éloge. Nop mourut à la fleur de l'âge, vers 1600. Les productions de Nop sont peu connues hors de sa ville natale. A. de L.

Charles van Mander, *Het leven der moderne oft dees-tijtsche doorluchtighe Nederlandtsche* etc. (Amsterdam, 1617, in-4°). — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc., t. I, p. 183.

NORBANUS (*Caius*), un des chefs du parti démocratique dans les guerres civiles de Marius et de Sylla, mort en 81 avant J.-C. Tribun du peuple en 95, il accusa Q. Servilius Cæpion de crime d'État (*majestas*) pour avoir pendant son consulat (106) pillé le temple de Toulouse et causé l'année suivante la défaite de l'armée romaine par les Cimbres. Ces deux chefs d'accusation étaient incontestables; et malgré l'appui déclaré du sénat, malgré la puissante éloquence de l'orateur L. Crassus, Cæpion fut condamné par le peuple et envoyé en exil. Les troubles arrivés pendant le jugement fournirent aux ennemis du tribun l'occasion de l'accuser lui-même de crime d'État, en 94. P. Sulpicius Rufus dirigea l'accusation et le célèbre orateur Marcus Antonius présenta la défense. Norbanus fut acquitté. Préteur en Sicile pendant la guerre So-

ciale (90-88), il maintint la tranquillité dans cette île, et, franchissant le détroit du Phare en 88, il força les Samnites de lever le siége de Rhegium. Lorsque la guerre civile éclata entre Marius et Sylla, il se déclara pour le parti démocratique; mais il resta étranger aux excès qui souillèrent le triomphe de Marius. Consul en 83 avec Scipion l'Asiatique, il eut pour province l'Italie méridionale, menacée par Sylla, et occupa une forte position sur le Vulturne au pied du mont Tifala, non loin de Capoue. Sylla parut d'abord vouloir négocier, et envoya des députés au consul; cette mission était une tentative détournée pour gagner les soldats de Norbanus. Les ambassadeurs de Sylla furent renvoyés avec des insultes, et les deux armées en vinrent aux mains. Les nouvelles levées de Norbanus, incapables de lutter contre les vétérans qui avaient vaincu Mithridate, prirent la fuite, et ce fut seulement sous les murs de Capoue que le consul rallia son armée, qui, diminuée de sept mille hommes, était hors d'état de tenir plus longtemps la campagne. La bataille du Vulturne livra aux vainqueurs l'Italie méridionale; il restait au parti démocratique le nord de l'Italie. Norbanus joignit en 82 le consul Carbon dans la Gaule Cisalpine. Les deux généraux livrèrent bataille à Métellus Pius, lieutenant de Sylla, et essuyèrent une défaite complète, qui porta le coup de mort au parti de Marius en Italie. Les chefs de ce parti avaient encore des forces considérables; mais la défection et la trahison se mirent dans leurs rangs. Albinovanus, gouverneur d'Ariminium, invita à un banquet Norbanus et ses principaux officiers; le général, soupçonnant une perfidie, refusa l'invitation; ses officiers, plus confiants, furent égorgés pendant le repas. Norbanus s'enfuit à Rhodes; mais Sylla réclama son extradition. Tandis que les Rhodiens délibéraient sur la demande du dictateur, le consulaire proscrit se tua lui-même au milieu de la place publique. L. J.

Cicéron, *De Orat.*, II, 48, 49; III, 21, 25, 30, 40; *Orat. Part.*, 30; *Verr.*, V, 4. — Appien, *Bel. Civ.*, I, 82, 84, 86, 91. — Tite Live, *Epist.*, 88. — Velleius Paterculus, II, 25. — Plutarque, *Sull.*, 27. — Orose, V, 20. — Florus, III, 21 — Meyer, *Fragmenta roman. orator*, p. 287, 2e édit. — Drumann, *Geschichte Röms*, vol. II, p 489.

NORBERG (*Mathias*), savant orientaliste suédois, né en 1747, en Angermanie, mort à Upsal, le 11 janvier 1826. Reçu docteur en philosophie, il fut en 1776 adjoint à la faculté théologique d'Upsal; l'année suivante il partit pour l'étranger, dans le but de compléter ses connaissances des langues orientales. Après avoir visité l'Allemagne, il fit un séjour prolongé à Paris, et plus tard à Rome entreprit des recherches dans les principales bibliothèques de ces deux villes. Il se rendit ensuite à Constantinople, où il devait être rejoint par Björnstal, avec lequel il venait d'être chargé, par le gouvernement suédois, d'explorer les pays orientaux. La mort de Björnstal ayant fait avorter ce projet, Norberg continua à Constantinople l'étude de l'arabe et d'autres idiomes de l'Orient, et se procura aussi des renseignements sur les doctrines des Sabéens. De retour en Suède à la fin de 1781, il obtint la chaire de langues orientales à l'université de Lund; lorsqu'il prit sa retraite en 1820, il fit don à cet établissement d'un fonds de 34,000 francs, pour l'entretien d'un professeur de langues modernes. On a de Norberg : *De religione et lingua Sabæorum*; Gœttingue, 1780; — *Dissertationes academicæ*; Upsal et Lund, 1773-1814; — *Codex syriaco-hexaplaris ambrosiano-mediolanensis, editus et latine versus*; Lund, 1787; — *Programmata*; Lund, 1793-1801; — *Codex Nazaræus, liber Adami appellatus, syriace transcriptus latineque redditus*; Lund, 1815-1816, 3 vol.; — *Lexicon codicis Nazaræi*; Lund, 1816, in-4°; suivi d'un *Onomasticon codicis Nazaræi*; Lund, 1817, in-4° (*voy.* sur les travaux de Norberg au sujet des Sabéens ou Nazaréens un article de Silvestre de Sacy dans le *Journal des savants* de 1819); — *Rudimenta etymologiæ græcæ a semiticis suis originibus petitæ*; Lund, 1816; — *Selecta opuscula academica*; Lund, 1817-1819, 3 vol.; — *Gihan Numa Geographia orientalis, e turcico in latinum versa*; Lund, 1818, 2 vol.; — *Annales de l'empire turc, puisées dans les actes du pays*; Christianstadt et Lund, 1820-1822, 4 vol.; — Norberg a encore traduit de l'arabe en suédois le *Rapport sur la révolution du royaume circassien* de Schil-Effendi, Stockholm, 1816; il a aussi fait le *Catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque d'Upsal*, inséré dans les *Acta Societatis scientiarum upsaliensis*. G.

Biographisk-Lexikon.

NORBERT (Saint), archevêque de Magdebourg, né à Santen (duché de Clèves), en 1080, mort le 6 juin 1134. Sa famille était une des plus considérables de l'Allemagne, et, quoique destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, il eut d'abord les mœurs des gens de sa condition. A proprement parler, suivant tous les historiens de sa vie, c'était alors un franc libertin. Nous le voyons commencer sa carrière ecclésiastique sous l'habit des chanoines séculiers, dans l'église collégiale de Santen. Il fut ensuite, pendant quelques années, chapelain de l'empereur Henri V, son parent; mais plus grand avait été le désordre de ses mœurs, plus sa conversion fut éclatante. Ayant subitement abandonné la cour, il se confina dans une étroite retraite, fit une austère pénitence, et se rendit ensuite auprès de l'archevêque de Cologne, qu'il pria de lui conférer les ordres sacrés. Ordonné diacre et prêtre le même jour il se mit à parcourir les campagnes, et alla prêcher dans les églises, sur les places, recherchant les mortifications, conviant chacun à suivre son exemple, et annonçant partout, avec l'âpreté des

anciens prophètes, l'heure de Dieu, l'heure terrible aux pécheurs. On le prit pour un fou, et il fut déféré sous l'accusation de fanatisme au concile de Frizlar, en 1118. Mais il paraît qu'il y confondit ses accusateurs. Cependant comme il faisait dans son pays peu de prosélytes, il le quitta, traversa la France, et se rendit auprès du pape Gélase, qui parcourait le Languedoc. Gélase lui fit bon accueil, et lui permit de continuer en tous lieux ses prédications, jusqu'alors à peu près infructueuses. Il obtint plus de succès en Hainaut, dans le Brabant. On lui proposa, dit-on, l'évêché de Cambray; mais il le refusa, par mépris pour les dignités et les affaires mondaines. Quelque temps après, en 1120, Barthélemy, évêque de Laon, l'attira près de lui, et le chargea de réformer les chanoines réguliers de cette ville, dont les habitudes étaient fort relâchées. C'était une commission difficile. Norbert ne réussit pas à vaincre leur indiscipline obstinée. Résister aux conseils des gens de ce caractère, c'est les pousser aux résolutions extrêmes. On vit alors Norbert quitter la ville de Laon, et se retirer dans les profondeurs de la forêt de Voas, loin d'une société qu'il estimait en proie à d'incurables vices. Il avait bien choisi le lieu de sa retraite. C'était un affreux désert, un sombre marécage, que dominaient de grands bois et des monts aux flancs escarpés. Il y vécut d'abord seul. Mais comme il en sortait de temps en temps pour aller à la ville livrer quelque assaut à l'irréligion, son triomphant ennemi, il entraîna bientôt un certain nombre de gens à suivre son exemple, et, les ayant associés à ses plans de réforme, il établit leurs cellules près de la sienne, et leur dicta des lois. Telles furent les commencements de l'institut célèbre de Prémontré. La difficulté principale avait été pour Norbert de réunir quelques disciples. Dès qu'il ne fut plus seul, on crut à sa mission, et celui que la veille on fuyait comme un insensé, fut recherché comme un saint homme. Quatre ans après Norbert avait sous son gouvernement neuf monastères où l'on observait strictement la règle qu'il avait prescrite. Il avait donc, pour employer l'ancien langage, fondé une religion. A ce titre il était devenu dans l'Église, et même dans l'État, un personnage considérable. Le comte de Champagne l'ayant chargé d'une mission auprès de l'empereur, il se rendit à Spire en 1126. L'archevêché de Magdebourg était alors vacant : en même temps que Norbert se trouvaient alors à Spire les délégués de l'Eglise de Magdebourg, qui venaient, suivant l'usage, consulter l'empereur sur le choix qu'ils devaient faire. Norbert leur fut proposé. On raconte que celui-ci manifesta la plus vive résistance aux vœux de l'empereur et des délégués, et qu'on dut recourir à la violence pour l'empêcher de fuir du côté de Laon et l'entraîner vers Magdebourg. Enfin, de force ou de gré, il quitta sa robe de chanoine pour revêtir le pallium, et parut dans son église métropolitaine; cependant il conserva quelque temps encore le titre d'abbé de Prémontré, et ne se fit remplacer au gouvernail de cette abbaye qu'en 1128. Il assistait au concile de Reims en 1131, où il eut plusieurs entretiens avec saint Bernard. Animés de la même passion pour la réforme des ordres, ils devaient s'entendre. Ils s'entendirent en effet sur toutes les questions, hormis celle de la venue de l'Antechrist. Dans l'emportement de son zèle, Norbert ne voyait autour de lui que des impies, que des suppôts du noir abîme; et leur nombre, leur puissance l'effrayait au point qu'il n'hésitait pas à croire que le mystère d'iniquité allait prochainement s'accomplir. Suivant lui, l'Antechrist était né ou allait naître. Tel n'était pas l'avis de saint Bernard. La dernière année de la vie de Norbert fut employée au service du parti qui, durant le schisme de l'Église, avait favorisé la cause d'Innocent II. Il accompagna l'empereur qui se rendait à Rome pour y installer ce pape et l'y protéger contre ses ennemis. C'est au retour de ce voyage qu'il mourut.

On a de saint Norbert un *Sermon* inséré dans la *Bibliothèque des Pères*, édit. de Lyon, t. XXI, p. 118, et quelques fragments d'une moindre importance. Le Paige, dans sa *Biblioth. Præmonstr.*, lui attribue plusieurs autres écrits; mais s'ils ont existé, ils sont perdus, ou ils ont été considérés comme appartenant à d'autres auteurs. B. H.

Hugo, *Vie de saint Norbert*. — *Gall. christiana*, t. IX, col. 642, 643. — *Biblioth. Præmonstrat.*, p. 304. — Bollandistes, juin, t. I, p. 809. — Saint Bernard, *Epist.*, 253. — *Hist. littéraire de la France*, t. XI, p. 243.

NORBERT (Le P.). *Voy.* PARISOT.

NORBLIN DE LA GOURDAINE (*Jean-Pierre*), peintre et graveur français, né le 1er juillet 1745, à Misy-Faut-Yonne, près Montereau, mort à Paris, le 23 février 1830. Élève de Casanova, il obtint en 1771 le grand prix de peinture, et s'adonna au genre qu'avait cultivé son maître. En 1774, il accompagna en Pologne le prince Adam Czartoryski. Ses talents lui conquirent bientôt une position brillante; il prit la direction d'une école de peinture, d'où sont sortis quelques artistes distingués, et fut chargé de travaux importants. Le roi Stanislas-Auguste lui conféra la noblesse, afin qu'il pût assister aux assemblées de la diète et en reproduire exactement l'aspect. Il lui fit peindre la *Bataille de Zborow* sous Wladislas IV. Le prince Radzivill lui commanda pour son palais un plafond représentant *le char de l'Aurore* traîné par sept chevaux de dimension colossale. Il fit en outre de nombreux petits tableaux dans le genre de Watteau et à la gouache. Malgré tous les efforts qu'on fit pour le retenir en Pologne, Norblin revint se fixer en France, en 1804. Admirateur passionné de Rembrandt, il exécuta, à l'imitation de ce maître, quatre-vingt-treize gravures à l'eau-forte, qui n'ont été publiées qu'après sa mort. H. H—N.

Catalogue des estampes qui composent l'œuvre de J.-P. Norblin, par F. Hillemacher, 1848. — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger.*

NORBLIN (*Sébastien-Louis-Wilhelm*), peintre français, fils du précédent, né le 20 février 1796, à Varsovie. Élève de Regnault et de l'École des Beaux-Arts, il obtint le second grand prix en 1823 et le premier en 1825, sur ce sujet : *Antigone reconnaissant Polynice.* Ses principaux envois de Rome furent *Cyparisse mourant sur son cerf,* tableau exposé au salon de 1827, et *La Mort de Phalaris.* De retour à Paris, il exécuta successivement : *La Mort d'Ugolin*; une *Bacchante endormie*; *Érigone* (1833); — une *Baigneuse* (1834); — *Vision de saint Luc* (1836); — *Jésus-Christ guérissant un paralytique* (1839); — *Jésus au jardin des Oliviers* (1841); — *Saint Paul à Athènes* (1844); — *Les trois Parques* (1846); *L'Étoile du matin* (1847); — *Martyre de saint Laurent* (1848). — *Rachel pleurant ses enfants* (1849); — *la Décollation de saint Jean* (1850), — *Jésus-Christ et les petits enfants* (1857); — deux cartons de la *Vie de sainte Susanne* (1859). M. Norblin a exécuté des peintures dans l'église de Saint-Louis-en-l'Île. Il a fait aussi, pour le musée de Versailles, une copie de *François Ier et Charles-Quint visitant Saint-Denis,* d'après Gros. Il est chevalier de la Légion d'Honneur. G. de F.

Annuaire des Artistes français, 1860.

NORDALBINGEN (*Bernard de*). *Voy.* Hagenow.

NORDBERG (*Georges-André*), historien suédois, né à Stockholm, le 3 septembre 1677, mort le 14 mars 1744. Fils d'un négociant aisé, il étudia à Upsal la théologie, devint en 1703 aumônier d'un régiment d'artillerie, alors employé au siége de Thorn, fut nommé l'année suivante notaire du consistoire aulique, et en 1705 aumônier de la garde royale. Après avoir visité plusieurs universités de l'Allemagne, il fut promu en 1707 à l'emploi d'aumônier du roi Charles XII, qu'il suivit à la guerre. Fait prisonnier à la bataille de Pultava, il fut transféré successivement dans diverses villes de l'empire russe, et ne recouvra sa liberté qu'en 1715. Deux ans après, il fut nommé pasteur à l'église Sainte-Claire à Stockholm; chargé, aux diètes de 1719, de 1720 et de 1731, de la direction des affaires ecclésiastiques, il refusa à plusieurs reprises la dignité épiscopale, par attachement pour ses ouailles. On a de lui : *Berrattelse om det gamla S. Clara Klostri i Stockholm* (Documents sur l'ancien couvent de Sainte-Claire à Stockholm); Stockholm, 1727, in-fol.; — *Konung Carls XII Historia* (Histoire du roi Charles XII); ibid., 1740, 2 vol. in-fol.; traduit en français, La Haye, 1742-1748, 4 vol. in-4°; et en allemand, Hambourg, 1745-1751, 3 vol. in-fol. : l'auteur y releva avec une certaine aigreur les nombreuses inexactitudes échappées à Voltaire dans son *Histoire de Charles XII.* Voltaire, tirant parti de ce que plusieurs de ces erreurs n'avaient aucune importance, poursuivit Nordberg de ses mordantes épigrammes, et mit au jour les longueurs du style lourd et diffus de l'auteur suédois. O.

Acta historico-ecclesiastica (Leipzig, 1736-1758, t. IX). — Hirsching, *Handbuch.* — *Biographiskt Lexikon.*

NORDEN (*John*), graveur anglais, né vers 1548, dans le Wiltshire, mort vers 1626. Admis en 1564 à l'université d'Oxford, il fut reçu maître ès arts en 1573; mais, n'ayant pas réussi à se frayer un chemin par les lettres, il s'adonna au dessin et à la gravure, et acquit même en ce dernier genre une certaine réputation. Quelques grands seigneurs, le ministre Cecil entre autres, lui accordèrent leur patronage, ce qui ne l'empêcha point de vivre dans la gêne. Sa résidence ordinaire était tantôt à Fulham, tantôt à Hendon, paroisses voisines de Londres. Vers la fin de sa vie il obtint, pour lui et pour son fils, le titre d'arpenteur (*surveyor*) du prince de Galles. Il mesura le comté d'Essex en 1594, le Hertfordshire et le Middlesex en 1593, et exécuta en outre les cartes de la Cornouaille, du Hampshire, du Surrey et du Sussex, cartes reproduites avec des additions dans le *Théâtre* de J. Speed et sur lesquelles il fut le premier qui indiqua les voies de communication. Nous citerons encore de lui : *England, an intended guide for English travellers*; Londres, 1625, in-4°; — *Speculum Britanniæ, a topographical and historical description of Cornwall*; 1728, in-4° : impr. d'après un vieux ms. du British Museum, cet ouvrage, cité comme un des meilleurs de Norden, ne serait, selon le témoignage de Gough, qu'une simple reproduction du recueil de Richard Carew sur la Cornouaille; — *Speculum Britanniæ, or an historical and chorographical description of Middlesex and Hertfordshire*; 1573, in-4°, réimpr. en 1637 et 1723; la seconde partie, qui contient le tableau du Northamptonshire, parut à Londres, 1720, in-8°; — *The surveyor's dialogue*; Londres, 1607, in-4° : c'est un bon traité pratique d'arpentage. Quant aux dessins qu'il a gravés, il est difficile d'en indiquer le nombre. Wood lui attribue quinze sujets religieux en exprimant des doutes sur leur authenticité. P. L—y.

Wood, *Athenæ Oxon.,* I. — Gough, *Anecdotes of british topography.* — Strutt, *Dict. of engravers.*

NORDEN (*Frédéric-Louis*), voyageur danois, né le 22 octobre 1708, à Glückstadt, mort à Paris, le 22 septembre 1742. Fils d'un lieutenant-colonel d'artillerie, il entra à l'école des cadets de Copenhague; il en sortit en 1732 avec le grade de lieutenant de marine, et reçut en même temps une pension pour aller à l'étranger s'instruire plus complétement dans sa profession. Après avoir séjourné deux ans en Hollande, il visita Marseille et Livourne; il y dessina les plans de construction des navires les plus en

usage dans la Méditerranée et les envoya à Copenhague. Il parcourut ensuite l'Italie, et s'arrêta longtemps à Florence, où il se lia avec le baron Stosch, qui le fit recevoir membre de l'Académie de peinture. En 1737 il quitta cette ville pour se rendre en Égypte, dont il venait d'être chargé par son gouvernement de dessiner les monuments. Après avoir exploré pendant quatre mois Le Caire et ses environs, il visita les pyramides, et remonta le Nil jusqu'à Déir en Nubie; le mauvais vouloir des gens du pays l'empêcha de pénétrer plus loin. De retour au Caire, le 21 février 1738, il gagna Venise, et de là, à travers l'Allemagne, Copenhague. Très-bien accueilli par le roi, il fut nommé capitaine de vaisseau et membre de la commission pour les constructions navales. En 1740, lors de la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne, il entra comme volontaire dans la marine britannique, et assista entre autres au siége de Carthagène. Il revint à Londres en l'automne 1741, et fut élu membre de la Société des sciences. Il partit pour la France dans l'espoir d'y rétablir sa santé affaiblie; mais il mourut bientôt après. On a de lui : *Ruins and colossal statues at Thebes;* Londres, 1741, avec quatre planches; — *Voyage d'Égypte et de Nubie;* Copenhague, 1752-1755, 2 vol. in-fol., avec 159 planches: cet ouvrage, publié par ordre du gouvernement danois, d'après les papiers de Norden, fut traduit en anglais par Tempelman, Londres, 1757, 2 vol. in-fol., et 1775, 2 vol. in-8°; en allemand par Steffens, Breslau, 1779, 2 vol. in-8°; le texte français fut réimprimé à Paris, 1795-1798, 3 vol. in-4°, par les soins de Langlès, qui y introduisit de nombreuses corrections et additions. Avant l'expédition française en Égypte, le *Voyage* de Norden était le seul ouvrage où fussent décrits les monuments antiques de ce pays; c'est là où l'on voit appliquer pour la première fois la méthode de faire connaître les détails des grandes constructions par des élévations, des coupes, etc. Les cartes du cours du Nil fournies par Norden sont beaucoup moins exactes que le reste des renseignements qu'il avait recueillis. O.

Hirsching, *Handbuch.* — Meusel, *Bibliotheca historica*, t. III.— Nyerup, *Litteratur-Lexikon.*

NORDENANKAR (*Jean* DE), marin suédois, né en 1722, mort près de Calmar, le 3 septembre 1804. Entré de bonne heure dans la marine, il parvint au grade de vice-amiral; il explora avec soin les mers du nord et en fit faire des cartes très-exactes. Il était membre de l'Académie des sciences de Stockholm, dont le recueil contient plusieurs *Mémoires* de lui, un entre autres, *Sur les courants de la Baltique.* O.

Biographisk-Lexikon.

NORDENFLYCHT (*Hedwige-Charlotte*, baronne DE), femme auteur suédoise, née le 20 novembre 1718, morte le 29 juin 1763 Elle habita longtemps Stockholm, et réunit dans sa maison les littérateurs les plus distingués de son pays. Elle se retira plus tard à la campagne pour s'adonner plus librement à la composition de ses poésies, remarquables par l'élégance de la forme et par la grâce et la tendresse des sentiments qu'elles expriment. Ses principales productions sont : *Den sorjande Turturdufvan* (Les Plaintes de la tourterelle); Stockholm, 1743, in-8°; — *Taukar om Skaldekonstens Nytta* (Idées sur l'emploi de la poésie); ibid., 1744, in-4°; — *Quinligt Tankespel* (Jeux d'imagination d'une femme); ibid., 1745-1750, 5 parties, in-4°; — *Den fralsa Swea* (La Suède affranchie); ibid., 1746, in-4°; — *Andelige Skaldequadem* (Poésies religieuses); ibid., 1758, in-8°; — *Défense des femmes contre J.-J. Rousseau*, ibid., 1763; — *Caractères des poëtes suédois;* — un *Choix* des poésies de Mme Nordenflycht a été donné par Fischerström; Stockholm, 1774, in-8°. O.

Rühs, *Schicksale der schönen Redekünste in Schweden.* — Höst, *Udsigt over den svenske Digtekunsts Skjæbne* (Copenhague, 1806). — Atterbom, *Svenska Siare och Skalder.* — *Biographisk-Lexikon.*

NORDIN (*Charles-Gustave*), savant prélat suédois, né à Stockholm, en 1749, mort le 14 mars 1812. Reçu maître ès arts à Upsal, il fut en 1775 nommé lecteur au gymnase d'Hernosand; il étudia ensuite la théologie. Appelé à Stockholm pour travailler à un recueil de diplômes sur l'histoire du pays, il fut en 1786 élu membre de l'Académie suédoise et de l'Académie des belles-lettres. Il fut ensuite nommé prévôt de l'évêché d'Hernosand, et député à la diète, où il soutint la politique du gouvernement. En 1792 il entra dans le conseil royal; mais après l'assassinat de Gustave III il fut destitué et reprit ses fonctions de prévôt. Envoyé en 1800 de nouveau à la diète, il devint en 1805 évêque d'Hernosand. En 1809 il fit partie du comité de constitution. Il travailla beaucoup à répandre le christianisme parmi les Lapons, dont il connaissait très bien l'idiome, et fit terminer la traduction de la Bible en leur langue. Il avait rassemblé une collection extrêmement précieuse de matériaux pour l'histoire de Suède; elle formait près de deux mille quatre cents volumes, et fut achetée pour l'université d'Upsal. On a de Nordin : *Monumenta suio-gothica vetustioris ævi falso meritoque suspecta;* Upsal, 1773; — *Remarques sur les variations du langage suédois*, mémoire lu à l'académie de Stockholm, et où l'auteur prétend retrouver dans le suédois les traces, selon lui nombreuses, de la langue laponne. O.

Adlerbeth, *Notice sur Nordin* (dans le t. X des *Mémoires de l'Académie des belles-lettres de Suède*). — *Biographisk-Lexikon.*

NORES (*Giasone* DENORES ou DE), littérateur italien, né à Nicosie (île de Chypre), mort en 1590, à Padoue. Il disait appartenir à une famille originaire de la Normandie. Tout jeune il fut conduit à l'université de Padoue, et y étudia les sciences et les lettres sous la direction de

Trifone Gabrielli, célèbre par ses vertus et son savoir. A peine reçu docteur en philosophie, il retourna dans son île, et y demeura jusqu'au moment où les Turcs s'en rendirent maîtres (1570). Ayant perdu tous ses biens, il se réfugia à Venise, où l'aida à vivre la munificence de quelques familles patriciennes. En 1577, il obtint du doge Sebastiano Veniero l'autorisation pour ses compatriotes de s'établir à Pola avec beaucoup de priviléges, et pour lui-même la chaire de philosophie morale vacante à Padoue par la mort de Robortello. Ce fut dans cette ville qu'il composa presque tous ses ouvrages. L'affliction que lui causa l'exil de Pietro, son fils unique, qui fut banni pour avoir tué un noble vénitien dans une querelle, le conduisit au tombeau, vers l'âge de soixante ans. On a de lui : *In epistolam Horatii de Arte poetica ex quotidianis Tryphonis Gabrielli sermonibus interpretatio, cum summa præceptorum de Arte dicendi ex III Ciceronis lib. de Oratore collecta*; Venise, 1533, in-8°; la seconde édition (Paris, 1554, in-8°) ne contient pas l'extrait des trois livres de Cicéron; — *Breve trattato del Mondo e delle sue parti, simplici e miste*; Venise, 1571, in-8°; — *In Ciceronis universam philosophiam de vita et moribus*; Padoue, 1576, 1581, in-8°; — *Breve instituzione dell' ottima republica raccolta in gran parte da tutta la filosofia humani di Aristotele*; Venise, 1578, in-4°; — *Trattato dell' oratore*; Padoue, 1579, in-4°; — *Tavole del mondo e della sfera*; Padoue, 1582, in-4°; — *Della rettorica lib. III*; Venise, 1584, in-4°; vingt discours, traduits des plus célèbres écrivains, servent d'exemples; — *De constitutione partium universæ philosophiæ Aristotelis*; Padoue, 1584, in-4°; — *Poetica, nella qual si tratta della tragedia, del poema eroico e della comedia*; Padoue, 1588, in-8° : c'est le second ouvrage de ce genre publié en langue italienne; le premier était celui d'Antonio Minturno. L'auteur s'y élève avec force contre les pastorales, et les traite de *monstres* produits par des gens qui ignoraient les règles de la poésie ancienne. Guarini, qui se trouvait attaqué personnellement, répondit dans *Il Verato* (1588); — *Discorso intorno alla geografia*; Padoue, 1589, in-4°; — *Panegirico in laude della republica di Venezia*; Padoue, 1590, in-4°; — *Apologia contro l'autore d'*Il Verato; Padoue, 1590, in-4° : l'auteur mourut avant que Guarini eût fait paraître sa réplique (*Il Verato secondo*, 1593), « réplique si sanglante, dit Bayle, qu'on croit qu'elle aurait pu faire mourir le censeur des pastorales ». On remarque dans tous ces ouvrages beaucoup de méthode et de clarté, une profonde érudition, des expressions heureuses, un style élevé, mais quelquefois emphatique.

Son fils, *Pietro* DE NORES, s'établit à Rome lorsqu'il eut été banni de Venise et y devint le secrétaire de plusieurs cardinaux. Il laissa plusieurs ouvrages inédits, notamment une *Histoire des guerres de Paul IV* et une *Vie* de ce pontife. P.

A. Riccoboni, *De gymnasio Patavino commentarii*, 79 et 96. — Ghilini, *Teatro d'huomini letterati*. — De Thou, *Éloges*. — Zeno, *Lettere al Fontanini*. — Niceron, *Mémoires*, XL. — Bayle, *Dict. critique*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII, 3° part.

NORFOLK (*John* HOWARD, duc DE), maréchal d'Angleterre, tué le 22 août 1485, à Bosworth. Il descendait d'une des plus anciennes familles de chevalerie de l'Angleterre et avait pour trisaïeul John Howard, qui avait exercé la charge d'amiral sous le règne d'Edward III; son père, Robert Howard, avait épousé Margaret, fille aînée de Thomas Mowbray, duc de Norfolk. Ce dernier, qui fut investi de l'office de comte-maréchal, était arrière-petit-fils, par les femmes, de Thomas Plantagenet de Brotherton, comte de Norfolk, fils du roi Edward Ier et de Marguerite de France; sa femme Catherine, duchesse douairière de Norfolk, épousa en secondes noces, à l'âge de quatre-vingts ans, John Wydevile, un des frères d'Élisabeth, femme du roi Edward IV. La famille des Howard, qui est encore représentée de nos jours, a produit les branches des ducs de Norfolk, des comtes de Suffolk, des comtes de Berkshire, des barons d'Escrick, des comtes de Carlisle, des vicomtes de Bindon, et des barons d'Effingham.

John Howard prit part aux guerres de France sous Henri VI; en 1453, à la bataille de Castillon, où périt le célèbre Talbot, il fut fait prisonnier et ne recouvra la liberté qu'au bout de plusieurs années. En 1462 il commanda une flotte considérable, qui ravagea les côtes de la Bretagne et du Poitou. Admis dans l'intimité d'Edward IV, il devint l'un des chefs de l'ancienne noblesse et fut nommé trésorier du roi (1468), puis capitaine général des forces de terre et de mer (1470). Après la mort du comte de Warwick, il lui succéda comme gouverneur de Calais (1471), et conduisit diverses négociations, soit auprès du duc de Bourgogne, soit à la cour de France. En 1475, après s'être opposé à la descente du roi en France, il le décida à écouter les propositions de Louis XI, qui récompensa ce service par une forte somme d'argent. Peu de temps après il devint chevalier de la Jarretière et gouverneur de la Tour de Londres. Ce fut peut-être la haine qu'il avait vouée au parti des Wydevile qui le porta dans la suite à se joindre aux ennemis d'Edward V. A peine Richard III fut-il monté sur le trône qu'il lui donna le titre de duc de Norfolk (juillet 1483), les charges de comte-maréchal d'Angleterre et de lord grand amiral, et une grande concession de terres. Le nouveau duc ne jouit pas longtemps de ces avantages : chargé de commander, avec le comte d'Oxford, l'avant-garde de l'armée à Bosworth, il fut tué au milieu de l'action. L'année suivante (1486), à l'instigation d'Henri VII, le parlement

le comprit, quoique mort, au nombre des traîtres, et le condamna à la proscription. P. L— y.

Collins, *Peerage*.— Comines, *Mémoires*, l. VI.

NORFOLK (*Thomas* HOWARD, duc DE), fils aîné du précédent, mort le 22 mai 1524, au château de Framlingham. Après la déroute de Bosworth, où il était à la tête d'un corps d'archers, il fut enfermé à la Tour de Londres, et y resta trois ans et demi. Lorsqu'il en sortit (1489), il obtint d'Henri VII le titre de *comte de Surrey*, sous lequel il est aussi connu dans l'histoire, et fut chargé de mettre les provinces du nord à l'abri des incursions continuelles des Écossais. Non-seulement il les chassa du Northumberland, mais il s'empara du fort d'Aytoun, et ravagea leurs frontières; irrité de l'audace de son adversaire, Jacques IV s'oublia jusqu'à lui envoyer un cartel. Elevé en 1501 à la dignité de lord trésorier, il conclut en 1502 un traité de paix avec le roi d'Écosse, et négocia avec l'empereur Maximilien un mariage entre Charles, prince d'Espagne, et la princesse Marie. Son crédit ne fit que grandir sous le successeur d'Henri VII, et malgré l'hostilité déclarée de Wolsey, il sut conserver les bonnes grâces du roi par son empressement à lui livrer les revenus du trésor. Il lui rendit bientôt un plus glorieux service. Henri VIII ayant déclaré la guerre à Louis XII (1512), le roi d'Écosse saisit cette occasion favorable de rompre une paix qui lui pesait, et voulut faire une puissante diversion en faveur de la France, son alliée, en envahissant le Northumberland. Suivi d'une des plus nombreuses armées qu'on eût jamais levées en Écosse, il passa la Tweed, prit d'assaut plusieurs châteaux forts et vint camper sur la colline de Flodden, le dernier des monts Cheviot. Le comte de Surrey, qui résidait à Pontefract, somma les gentilshommes des comtés du nord de rejoindre l'étendard royal à Newcastle, et envoya, le 4 septembre, au roi un héraut d'armes qui lui offrit la bataille pour le vendredi suivant. Le 6 il assembla ses troupes, au nombre de vingt-six mille hommes, et au jour dit, le 9, après avoir tourné la position des Écossais, il les attendit de pied ferme dans la plaine, où ils eurent l'imprudence de venir l'attaquer. Au bout d'une heure, le combat se changea en déroute complète: les Écossais perdirent leur roi, qui tomba aux pieds de Surrey, la fleur de leur noblesse, dix mille soldats, tous leurs chevaux et leurs canons. Le vainqueur dut à ce triomphe inespéré sur un ennemi séculaire la restitution du titre de duc de Norfolk et l'addition dans son écusson du lion rouge, tel qu'il se trouvait dans les armes d'Écosse. L'année suivante il signa la paix avec Louis XII, et, accompagné d'un cortége magnifique, il conduisit à Abbeville la princesse Marie et la remit entre les mains du roi de France (9 octobre 1514). En 1521 il fut forcé de présider, en qualité de grand sénéchal, le tribunal des pairs qui condamna pour un crime imaginaire le duc de Buckingham, beau-père de son fils aîné, à avoir la tête tranchée; en prononçant la sentence, il ne put s'empêcher de verser des larmes. La douleur qu'il éprouva de cette iniquité politique, à laquelle l'avait méchamment associé Wolsey, fut si violente qu'il se démit en faveur de son fils de la charge de grand trésorier (1522) et qu'il se retira dans un de ses châteaux, où il mourut, vers l'âge de soixante-dix-ans. En 1520 il avait été créé comte-maréchal d'Angleterre. Marié deux fois, il eut dix-sept enfants, parmi lesquels nous citerons *Thomas*, qui suit; *Edward*, amiral d'Angleterre, chevalier de la Jarretière, mort en 1513, dans un combat naval livré aux Français sur les côtes de Bretagne; et *William*, chef de la branche des barons d'Effingham et comtes de Nottingham, amiral d'Angleterre, mort le 11 janvier 1573. Une de ses petites-filles fut la célèbre *Catherine* HOWARD (*voy.* ce nom), mariée, en 1540, à Henri VIII et décapitée en 1541. P. L—y.

Collins, *Peerage*. — Lingard, *History of England*.

NORFOLK (*Thomas* HOWARD, duc DE), homme d'État anglais, fils aîné du précédent, né vers 1474, mort le 25 août 1554. Sa haute naissance le porta rapidement à un grade élevé. En 1511 il commanda un des vaisseaux envoyés contre la flotte écossaise de sir Andrew Barton, et prit une part brillante à la bataille où périt ce vaillant amiral. Bientôt après il accompagna Thomas Grey, marquis de Dorset, qui conduisait un corps anglais au secours de l'Espagne contre la France, et le marquis étant tombé malade, il eut le commandement des troupes anglaises. En février 1513 il devint *comte de Surrey*, en même temps que son père était réintégré dans le duché de Norfolk qui était sorti de la famille Howard par suite de la proscription (*attainder*) de Jean I[er], duc de Norfolk. La même année il succéda à son plus jeune frère Édouard dans la place de lord-amiral d'Angleterre, et, suivant l'expression hyperbolique d'un historien du temps, il balaya si bien les mers que pas un bateau de pêcheur français n'osa s'y montrer. Après avoir forcé la flotte française de se renfermer dans Brest, il fit un débarquement sur les côtes de l'Écosse, et contribua à la victoire de Flodden. En 1521 il fut nommé lord député d'Irlande. On prétend que le roi Henri VIII et le cardinal Wolsey l'éloignèrent pour éviter son opposition aux poursuites que le souverain et le ministre avaient résolu d'exercer contre le duc de Buckingham, son beau-père. Sa courte administration fut rigoureuse pour les révoltés, mais bienfaisante pour la partie paisible de la population. En janvier 1523 il quitta l'Irlande, et dès le mois de mai suivant il escorta en Espagne l'empereur Charles-Quint. Il fut convenu que le comte de Surrey commanderait les flottes réunies des Pays-Bas et d'Angleterre; mais, faute d'argent, l'armement fut peu considérable, et Surrey se borna à ravager quelques points des côtes

de Bretagne et de Picardie. En décembre il succéda à son père dans la place de lord trésorier, et le 6 février 1524 il fut nommé général en chef de l'armée envoyée contre l'Écosse. Le but de cette expédition était plutôt politique que militaire; Surrey le remplit parfaitement en enlevant le jeune roi d'Écosse à la tutelle du duc d'Albany et en le plaçant sous le contrôle de l'Angleterre. Le roi Henri VIII le récompensa de ce succès en ajoutant de nouveaux domaines à ses possessions, déjà immenses. A la chute de Wolsey, qui avait été l'ennemi de sa famille, Norfolk fut un des lords qui signèrent les articles d'accusation contre le cardinal, et il eut part aux dépouilles du ministre tombé. Serviteur zélé d'un prince qui savait si bien récompenser, il adhéra volontiers et contribua même aux actes royaux qui amenèrent la rupture avec le saint-siége. Il se maintint habilement dans la mesure religieuse du roi, et en consentant à se séparer de Rome il ne devint pas protestant. Quoique oncle d'Anne Boleyn, il fit arrêter cette princesse dès que le roi en exprima le désir, et présida la commission qui la condamna à mort. De nouvelles donations de terre et la dignité la plus élevée de l'État, celle de maréchal d'Angleterre, récompensèrent son dévouement. En 1536, il rendit un service plus signalé en réprimant l'insurrection que les mesures de Henri VIII contre l'Église romaine avaient provoquée. Les insurgés du comté d'York et des autres comtés du nord ne comptaient pas moins de quarante mille hommes sous les ordres de Robert Aske. Le duc de Norfolk, général de la faible armée envoyée contre les rebelles, était au fond du cœur favorable à leurs réclamations religieuses et politiques; il recommanda ardemment la clémence: Henri VIII accorda une amnistie générale et les insurgés se dispersèrent. Une autre insurrection éclata dans le Cumberland. Norfolk la réprima promptement. Ce fut pour le roi une occasion de sévir avec rigueur contre les rebelles, et même de revenir sur la précédente amnistie. Quelque temps après Henri VIII, amoureux de Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk et dévouée à l'Église romaine, songea à rompre son union avec Anne de Clèves. Cromwell, principal négociateur de ce mariage, fit tous ses efforts pour en empêcher la rupture. Norfolk, qui le détestait comme un des promoteurs de la réforme, s'irrita de l'opposition qu'il faisait à l'union du roi avec Catherine et l'accusa de haute trahison, le 13 juin 1540. Cromwell succomba, et Catherine Howard devint reine d'Angleterre. Ce mariage porta au comble la fortune des Howard; mais leur chute fut prompte. La reine, condamnée à mort pour inconduite avant son mariage, entraîna dans son infortune beaucoup de ses parents. Norfolk échappa à la disgrâce par son infatigable condescendance, et garda son pouvoir jusqu'à la dernière année du règne de Henri VIII. Le roi, vieillissant, craignait que le duc et son fils Surrey, tous deux catholiques, ne fissent usage de leur influence en faveur de Marie, fille de Catherine d'Aragon, contre Édouard, fils de Jeanne Seymour. Il fut entretenu dans cette crainte par le chef de la maison de Seymour, lord Hertford, ennemi de la puissante maison rivale des Howard. La lutte des deux grandes familles se termina par l'arrestation du duc de Norfolk et du comte de Surrey sous l'inculpation de haute trahison (décembre 1546). La futilité des charges produites contre les deux accusés n'empêcha pas un jury intimidé d'envoyer Surrey à l'échafaud, et un parlement servile de lancer contre Norfolk un *bill d'attainder* (29 janvier 1547). Le jour même où le parlement le frappait de proscription, le roi se trouva très-mal, et lord Hertford comprit qu'il fallait se hâter s'il ne voulait pas que son ennemi lui échappât. Le lendemain le chancelier informa les deux chambres que Sa Majesté, dans l'intention de conférer, avant le couronnement d'Édouard, les charges remplies par Norfolk, avait désigné une commission de lords pour signifier un assentiment au bill d'attainder. La sanction royale fut donc signifiée aux chambres, et l'on expédia au lieutenant de la Tour l'ordre d'exécuter le prisonnier le matin suivant; mais le roi mourut dans la nuit, et le tout-puissant Seymour n'osa pas ensanglanter l'avénement du jeune Édouard par l'exécution d'un des plus grands seigneurs de l'Angleterre. Le duc de Norfolk resta prisonnier à la Tour pendant tout le règne d'Édouard. Il fut mis en liberté le 3 août 1553, jour de l'entrée solennelle de la reine Marie à Londres, et remis par la reine en possession de ses biens et dignités. Bientôt après le parlement rapporta le bill d'attainder lancé par les chambres de 1507. Quinze jours après sa mise en liberté, le duc de Norfolk présida la commission qui condamna à mort le chef du parti protestant, John Dudley, duc de Northumberland, et ses principaux adhérents. Il mourut l'année suivante, à l'âge de plus de quatre-vingts ans.

Le duc de Norfolk épousa, en premières noces, Anne, fille du roi Édouard IV, dont il eut un fils, *Thomas*, qui mourut jeune, le 4 août 1508; sa seconde femme fut Élisabeth, fille d'Édouard Stafford, duc de Buckingham, dont il eut deux fils, *Henri*, le célèbre comte de Surrey (*voy.* ce nom), et *Thomas*, créé, sous Élisabeth, vicomte Howard de Bindon; et une fille, *Marie*, mariée à Henry Fitzroy, duc de Richmond, fils naturel de Henri VIII. L. J.

Burnet, *Records*. — *State-trials*. — Herbert, *Life and reign of Henri VIII*. — Hume, *History of England*. — Collins, *Peerage*. — Lodge, *Portraits*, t. I.

NORFOLK (*Thomas* HOWARD, duc DE), fils du comte de Surrey, et petit-fils du précédent, né vers 1536, décapité le 2 juin 1572. Il fut élevé dans la religion protestante par sa tante la duchesse de Richmond, et l'on croit qu'il étudia à l'université d'Oxford, où il prit le grade de maître ès

arts, le 19 avril 1568. Il se prononça avec toute l'ardeur de son âge pour les droits d'Élisabeth à la couronne, et reçut pour prix de son dévouement l'ordre de la Jarretière, en 1558. Aucun seigneur anglais, si l'on excepte Leicester, n'eut plus de part à la faveur royale. En 1567 Charles IX, roi de France, ayant mis à la disposition d'Élisabeth deux cordons de l'ordre de Saint-Michel, la reine les accorda à Leicester et à Norfolk. L'année suivante le duc de Norfolk fut un des trois commissaires nommés par Élisabeth pour examiner les accusations de Murray, régent d'Écosse, contre Marie Stuart (octobre 1568). Cette mission engagea le duc dans une entreprise qui le conduisit à sa perte. Beaucoup de personnes éminentes d'Angleterre et d'Écosse pensaient qu'un mariage entre Marie Stuart et un grand seigneur anglais serait un excellent moyen d'amener l'union des deux pays et de faire cesser la funeste rivalité des deux reines. Bien que Marie Stuart fût accusée du meurtre de Darnley et que Norfolk eût précisément à se prononcer sur sa culpabilité, il ne repoussa pas l'idée de l'épouser. Élisabeth en fut avertie, et ce fut un des motifs qui la portèrent à interrompre la procédure commencée contre Marie Stuart. Norfolk revenu à la cour y trouva de la part de la reine un accueil sévère, qui aurait dû lui servir d'avertissement; mais les premiers nobles du royaume et Leicester lui-même l'engagèrent à persister dans son projet, et Murray, le régent d'Écosse, l'encouragea par des promesses positives. Une lettre fut écrite à Marie Stuart (1er juin 1569), au nom de Norfolk, d'Arundel, de Pembroke et de Leicester. Ces seigneurs offraient à Marie de la replacer sur le trône, et de lui faire obtenir la confirmation de son droit au trône d'Angleterre, aux conditions suivantes : elle ne contesterait jamais le droit d'Élisabeth ni d'aucun héritier de son sang; elle conclurait une alliance perpétuelle, offensive et défensive avec l'Angleterre; elle permettrait à la réformation anglaise de s'établir en Écosse; elle accorderait une amnistie à ses sujets rebelles; enfin elle épouserait le duc de Norfolk. Marie fit à ces propositions une réponse satisfaisante, et la négociation marcha rapidement. Bothwell, le mari de la reine d'Écosse, ayant, par acte formel daté du Danemark, signifié son consentement au divorce, Norfolk s'engagea non moins formellement avec Marie (1er juillet). Jusque-là l'entreprise promettait de réussir; mais il fut bientôt évident que Murray se souciait peu de revoir Marie en Écosse, et que Élisabeth se souciait encore moins de voir un de ses sujets devenir roi de ce pays. Elle sut qu'on avait essayé de lui cacher une négociation importante, et elle en connut tous les détails par Leicester (septembre 1569). Elle témoigna un vif ressentiment à Norfolk, et lui défendit sous peine de trahison de persister dans son projet. Le duc, effrayé, abandonna la cour ainsi que les comtes d'Arundel et de Pembroke (15 septembre), et se retira à Kenninghall, dans le comté de Norfolk. Aux yeux d'une reine hautaine et soupçonneuse cette fausse démarche parut une révolte. Si réellement Norfolk avait pensé à prendre les armes, il renonça vite à cette idée, et dès qu'il eut reçu le message de la reine qui le rappelait auprès d'elle, il partit. Les amis de Marie Stuart l'accusèrent de faiblesse, et prétendirent que s'il s'était arrêté quelques jours de plus à Kenninghall, il aurait été joint par toute la noblesse du royaume, et aurait obtenu d'Élisabeth effrayée la liberté de la reine d'Écosse. Aussitôt après son arrivée à la cour, il comparut devant le conseil privé, et fit une confession franche et entière de tout ce qui s'était passé. Il fut ensuite conduit à la Tour (11 octobre), et une instruction très-sévère commença sur toute cette affaire. Comme il n'en résulta aucune charge nouvelle contre l'accusé, il lui fut permis, au bout d'un an de captivité, de sortir de la Tour et de rester aux arrêts dans sa maison sous la garde de sir Henri Neville. Le ministre Burghley lui rendit plusieurs visites, et lui conseilla de se marier. C'était suivant lui le véritable moyen de détruire les soupçons de la reine. Malheureusement Norfolk persista dans son funeste projet. A peine fut-il rendu à la liberté qu'il engagea une correspondance suivie avec Marie Stuart, et qu'il entra dans des desseins concertés avec le pape et le roi d'Espagne et de nature à bouleverser l'Angleterre. Il est difficile de déterminer quelle fut l'étendue de sa culpabilité. Il paraît qu'il refusa de se prêter à toute entreprise contre Élisabeth personnellement, et qu'il ne prétendait que réclamer la mise en liberté de Marie Stuart et la reconnaissance de ses droits aux trônes d'Écosse et d'Angleterre. Mais le fait seul de correspondre secrètement avec la reine prisonnière et de faire parvenir de l'argent à ses partisans était un crime aux yeux d'Élisabeth. Convaincu de ce double délit, le duc de Norfolk fut remis à la Tour, le 7 septembre 1571. Bientôt après, le complot auquel il avait été plus ou moins mêlé se découvrit par l'arrestation de Rudolphi, qui en était le principal agent, et les ministres résolurent de faire un exemple. Telle était l'importance du duc de Norfolk qu'avant de le frapper la cour prit de grandes précautions. Le précis des trahisons qu'on lui imputait fut communiqué au lord-maire, et par celui-ci aux habitants de Londres. Toutes les chaires retentirent d'invectives contre lui. Le 11 janvier 1572 il comparut devant une commission de vingt-cinq pairs présidée par Georges Talbot, comte de Shrewsbury. Il fut jugé d'après des preuves écrites, sans pouvoir obtenir d'être confronté avec les témoins à charge. En vain il invoqua le statut d'Édouard VI qui prescrivait que personne ne pût être convaincu de haute trahison si ce n'est par le témoignage parlé d'au moins deux témoins qui devaient être confrontés

avec lui. Les juges passèrent outre, et le condamnèrent à l'unanimité. Il entendit sa sentence avec calme, protesta qu'il avait été toujours fidèle à la reine et déclara qu'il ne demandait pas grâce. « Je suis résigné à mourir, ajouta-t-il; je ne demande qu'une chose, que la reine soit bonne pour mes enfants et mes serviteurs, et qu'elle ait soin que mes dettes soient payées. » Élisabeth hésita plusieurs mois à verser le plus noble sang de l'Angleterre. Deux fois, le 11 février et le 7 avril, elle signa l'ordre d'exécution et deux fois elle le retira; mais sur la motion de la chambre des communes, qui déclarait l'existence de Norfolk incompatible avec la sûreté de la reine, l'ordre fut signé une troisième fois, le 31 mai, et mis à exécution, le 2 juin. Norfolk sur l'échafaud protesta qu'il était innocent du crime de haute trahison et qu'il mourait attaché à la religion réformée. Thomas, quatrième duc de Norfolk, fut trois fois marié. Sa première femme, Marie, fille de Henri Fitz-Alan, quatorzième comte d'Arundel, mourut en couches, le 25 août 1557, à l'âge de dix-sept ans, laissant un fils, *Philippe*, depuis comte d'Arundel. Sa seconde femme, Marguerite, fille de Thomas lord Audley de Walden, eut deux fils, les ancêtres des comtes de Suffolk et Carlisle, et deux filles, dont l'une, *Élisabeth*, mourut jeune, et l'autre, *Marguerite*, épousa Richard Sackville, troisième comte de Dorset. La troisième femme du duc était Élisabeth Leyburne, veuve de Thomas, quatrième lord Dacre Gillesland. L. J.

State trials. — Camden, *Annales.* — Hume, *History of England.* — Lingard, *History of England.* — Mignet, *Histoire de Marie Stuart.* — Lodge, *Portraits*, t. II.

NORFOLK (*Charles* HOWARD, duc DE), pair d'Angleterre, né le 13 mars 1746, mort le 16 décembre 1815. Son père, mort le 31 août 1786, descendait de Philippe, comte d'Arundel, fils de Thomas Howard, quatrième duc de Norfolk, qui fut décapité, en 1572. Il avait siégé au parlement, d'où son zèle pour la religion catholique l'avait obligé de sortir; il était instruit et avait écrit quelques ouvrages, notamment des *Anecdotes historiques de quelques-uns des membres de sa famille.* Il hérita en 1777 du titre dont son grand-père était rentré en possession en 1664. Élevé dans la foi romaine, le jeune Howard résida quelque temps en France, et fut connu après 1777 sous le nom de lord Surrey. En 1780, afin de jouir de ses droits politiques, il abjura publiquement sa religion, et fut élu député de Carlisle, malgré les efforts de sir William Lowther, son concurrent, qui devint par la suite son plus constant adversaire. Dès son entrée à la chambre des communes il se rangea du parti de l'opposition, et contribua, par l'influence que lui donnaient son rang et sa fortune, à la chute du ministère tory que présidait lord North. Sous l'administration du marquis de Rockingham, il accepta les fonctions de lord-lieutenant du Yorkshire et de colonel d'un régiment de milice; mais il refusa de soutenir le ministère de lord Shelburne, et préféra s'attacher au parti de Fox. Pendant quelques mois de l'année 1783 il occupa l'emploi de commissaire de la trésorerie. A l'avénement de Pitt au pouvoir, il rentra aussitôt dans l'opposition, appuya la motion de Dunning pour diminuer l'influence de la cour, et se joignit à ceux qui réclamaient la réforme du parlement. Devenu duc de Norfolk à la mort de son père (1786), il exerça dès lors l'office, héréditaire dans sa famille, de comte-maréchal d'Angleterre, et prit place à la chambre haute, où il continua d'agir avec la même indépendance. Lors du fameux procès d'Hastings, qui dura près de dix années (1786-1795, il déclara l'accusé coupable des charges qui pesaient sur lui, et cessa de se mêler aux débats lorsqu'il vit que la majorité était résolue à l'absoudre. En 1798 il fut privé des emplois de lord lieutenant et de colonel de la milice pour avoir porté, avec Fox, Grey et autres, un toast *à la majesté du peuple*, dans le club des whigs, dont il était président. Ce ne fut qu'en 1806, sous le ministère de Fox, qu'il fut rétabli dans ces deux dignités. Dans les années suivantes il vota avec l'opposition en faveur de l'émancipation des catholiques, qu'il regardait non-seulement comme un acte de justice, mais comme un objet de sûreté pour l'État. On le vit pourtant avec surprise en mai 1815, après le retour de Napoléon, reconnaître avec les ministres la nécessité de faire des préparatifs de guerre et appuyer de son vote la proposition du bill impopulaire sur la taxe des propriétés. Quoique marié deux fois, il ne laissa point d'enfants, et ses titres passèrent à un parent éloigné.

NORFOLK (*Henry-Charles* HOWARD, duc DE), pair d'Angleterre, né le 12 août 1791, à Londres, mort le 18 février 1856. De 1829 à 1841 il fit partie, sous le nom de comte d'Arundel, de la chambre des communes, et entra en 1842 à la chambre des lords, où il compta parmi les défenseurs des principes libéraux. Il remplit à la cour de la reine Victoria les charges de trésorier (1837), de grand écuyer (1846-1852), et de grand maître des cérémonies (1854), et reçut en 1848 les insignes de l'ordre de la Jarretière. Il professait la religion catholique. De son mariage avec une fille du duc de Sutherland, il a eu deux enfants. P. L—Y.

Gentleman's Magazine, 1816. — Burke, *Peerage of England.*

NORFOLK (*Henri-Granville-Fitz-Alan* HOWARD, duc DE), premier duc et pair d'Angleterre, fils du précédent, né le 7 novembre 1815, à Londres, où il est mort, le 25 novembre 1860. Après avoir étudié à l'école publique d'Eton, puis à l'université de Cambridge, il servit dans les gardes à cheval, et y obtint le grade de capitaine. En 1837, il entra au parlement comme représentant du bourg d'Arundel,

dépendance du château féodal de ses pères, dont il prit le titre à la mort de son aïeul et qu'il a porté pendant la plus grande partie de sa vie parlementaire. Bien qu'il fût l'héritier de la première maison catholique d'Angleterre, il avait été élevé par sa mère dans les principes de l'Église anglicane, et son père, qui ne voulait être catholique que de nom, avait fort peu veillé à son éducation religieuse. Un voyage que le jeune membre de la chambre des communes fit en France vers cette époque lui facilita les moyens d'entendre à Notre-Dame de Paris les prédications du P. Lacordaire et du P. de Ravignan, et, subjugué par ces grands orateurs chrétiens, il devint le catholique le plus fervent et le plus sincère. Les devoirs de la vie publique prirent alors à ses yeux une tout autre importance. Son rôle à la chambre n'avait été qu'un rôle passif, mais bientôt, et quoiqu'il n'eût aucun goût pour les luttes de la parole, encore moins pour celles des partis, il intervint avec autant de fermeté que de prudence dans toutes les questions où les intérêts catholiques étaient en jeu, et la sincérité de ses convictions, unie à la droiture et à l'aménité de son caractère, lui conquit une place distinguée dans la chambre des communes. Les traditions de sa famille l'associaient aux whigs; il rompit avec eux lorsqu'ils présentèrent et firent passer la loi dite des titres ecclésiastiques à l'occasion de la bulle de Pie IX (24 septembre 1850) qui rétablissait une hiérarchie épiscopale catholique en Angleterre. Il devait à l'influence locale de son père sa place au parlement, et celui-ci approuvait et appuyait à la chambre des lords la loi présentée par lord Palmerston et lord John Russell; mais son honneur et sa conscience parlèrent plus haut que la piété filiale. Après avoir combattu le *bill* avec autant de décision que de persévérance, il donna sa démission dès que la loi fut votée. Les électeurs catholiques du comté de Limerick en Irlande le réélurent aussitôt; mais après la dissolution de 1852 il ne voulut plus de mandat électoral, et ne reparut au parlement que pour aller siéger à la chambre des lords, comme duc de Norfolk, à la mort de son père (1856). Un seul événement marque cette seconde partie de sa vie publique, ce fut le refus de l'ordre de la Jarretière, dont la reine Victoria, sur la proposition de lord Palmerston, avait voulu l'investir. On interpréta diversement ce refus. Les uns y virent un raffinement d'amour-propre; les autres crurent que, catholique fervent, le duc ne voulait point d'un ordre qui, fondé d'abord à titre de confrérie religieuse, avait été détourné de sa destination primitive. Le fait est que le duc de Norfolk n'avait voulu donner qu'une preuve de son indépendance politique en évitant de recevoir même la faveur la plus enviée par l'intermédiaire d'un ministre dont il désapprouvait la conduite. En 1856 il dénonça à la chambre des lords les procédés iniques de la commission chargée de répartir les fonds de la souscription pour les victimes de la guerre de Crimée, et qui avait scandaleusement abusé de son mandat au détriment de la foi des orphelins catholiques. Secondé par sa femme, fille de sir Edmond Lyons, qu'il avait convertie au catholicisme, il employait une grande partie de sa fortune à des œuvres de charité. Il succomba à une douloureuse maladie, qui le fit languir pendant deux ans. Son titre est passé à *Henri*, son fils aîné, né en 1847.

H. Fisquet.

Comte de Montalembert, *Le Correspondant*, décembre 1860. — Burke, *Peerage of England*.

NORGATE (*Edward*), enlumineur anglais, mort le 23 décembre 1650. De bonne heure il se distingua par un goût marqué pour le blason et l'enluminure. La connaissance qu'il avait acquise de la peinture le fit employer par le comte d'Arundel à acheter pour sa galerie des tableaux et des objets d'art en Italie. Il devint par la suite un des secrétaires du sceau, et occupa la charge de héraut de Windsor. D'après Fuller, il fut un des plus habiles enlumineurs de son temps, et on l'occupa à faire les lettres initiales des patentes des pairs et des commissions des ambassadeurs. On a trouvé une preuve curieuse de son habileté dans le titre original de la nomination de lord Alexandre Stirling aux fonctions de commandant en chef de la Nouvelle-Écosse. Dans la lettre initiale de ce diplôme on voit le portrait du roi Charles I[er] sur son trône délivrant au comte son brevet, et la bordure représente en miniature les habillements, la manière de pêcher et de chasser des habitants du pays, ainsi que ses productions, peints avec une élégance et une perfection de dessin dignes du pinceau de van Dyck. K.

Fuller, *Worthies*. — Lloyd, *Memoirs*. — Walpole, *Anecdotes of painting*.

NORIS (*Henri*), théologien et archéologue italien, né à Vérone, le 29 août 1631, mort à Rome, le 23 février 1704. Il descendait d'une famille anglaise établie dans le Levant, puis dans la Vénétie. Il reçut au baptême le nom de *Jérôme*, qu'il changea en celui de *Henri* lorsqu'il entra dans l'ordre de Saint-Augustin. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il alla suivre les cours de philosophie et de théologie chez les Jésuites de Rimini. La lecture de saint Augustin lui plut tellement qu'il résolut d'entrer dans l'ordre qui porte le nom de ce père de l'Église, et fit profession à Rimini dans le couvent des Ermites de Saint-Augustin. Il était déjà connu par son savoir et son talent; aussi le général de l'ordre se hâta de l'appeler à Rome, et lui donna toutes sortes de facilités pour poursuivre ses études. On dit que Noris travaillait régulièrement quatorze heures par jour. Cette assiduité, qui n'était pas rare en Allemagne, l'était beaucoup en Italie, et valut au religieux augustin une grande réputation. Il la méritait par l'étendue de son savoir, par un jugement sain et

des opinions modérées. Il professa successivement à Pesaro, à Pérouse et à Padoue. Les Jésuites l'attaquèrent comme suspect de jansénisme; mais le grand-duc de Toscane le choisit pour son théologien, et le nomma professeur de théologie à l'université de Pise. La reine de Suède l'admit au nombre des membres de l'Académie qu'elle venait de fonder à Rome. Le pape Innocent XII le nomma conservateur de la bibliothèque du Vatican et le créa cardinal en 1695. La pourpre romaine ne l'abrita pas contre les attaques des Jésuites, qui ont poursuivi jusqu'à sa mémoire. L'amitié et la faveur d'un pape répondent assez à ces imputations. Les ouvrages de Henri Noris sont : *Historia pelagiana, et dissertatio de synodo V œcumenica in qua Origenis ac Theodori Mopsuesteni, Pelagiani erroris auctorum justa damnatio exponitur, et Aquileiense schisma describitur*; *additis Vindiciis Augustinianis, pro libris a S. Doctore contra Pelagianos ac Semipelagianos scriptis*; Padoue, 1673, in-fol.; Leipzig, 1677, in fol ; nouvelle édit., augmentée de cinq dissertations historiques, Louvain, 1702, in-fol. Les PP. Macedo et Hardouin attaquèrent avec vivacité un ouvrage qui, destiné à défendre les doctrines augustiniennes sur la grâce, pouvait favoriser le jansénisme; Noris répondit, mais sa réponse, quoique approuvée par la cour de Rome, n'empêcha pas l'inquisition espagnole de mettre son histoire à l'index, en 1747, et de l'y maintenir plus de dix ans malgré les réclamations du pape Benoît XIV; — *Dissertatio duplex de duobus nummis Diocletiani et Licinii, cum auctuario chronologico de votis decennalibus imperatorum et cæsarum;* Padoue, 1675, in-4°; — *Cenotaphia Pisana Caii et Lucii cæsarum dissertationibus illustrata*; Venise, 1681, in-fol. : cet excellent travail archéologique et épigraphique a été inséré dans le *Thesaurus antiq. Ital.* de Burmann, t. VIII; — *Epistola consularis, in qua collegia LXX consulum, ab anno christianæ epochæ 29, usque ad annum* 219 *in vulgatis fastis hactenus perperam descripta, corriguntur, supplentur et illustrantur*; Bologne, 1683, in-4° : *Annus et Epochæ syro-macedonum in vetustis urbium Syriæ nummis præsertim mediceis expositæ*; *additis fastis consularibus anonymi, omnium optimis*; Florence, 1689, in-4° : seconde édition, augmentée des deux dissertations publiées en 1691 : *De Paschali latinorum cyclo annorum* LXXXIV; *De Cyclo paschali ravennate annorum* XCV; Florence, 1692, in-fol. Les *Œuvres complètes* du cardinal Henri Noris ont été publiées par Maffei, Pierre et Jérôme Ballerini; Vérone, 1729-1741, 5 vol. in-8°. Le quatrième volume contient une *Histoire des donatistes*, laissée par Noris. L. J.

Bianchini, *Vite degli Arcadi*, t. I. — Ballerini, *Vie de Noris*, en tête du IV° vol des *Œuvres complètes*. — Niceron, *Mém.*, t. III. — Chaufepié, *Dict.* — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. VI.

NORIS (*Matteo*), poëte italien, né vers 1640, à Venise, où il est mort, en 1708. Peu d'écrivains ont fait preuve d'une fécondité égale à la sienne. Par le nombre de ses productions dramatiques, il peut être comparé à Alexandre Hardy ou à Lope de Vega. La première qui attira sur lui l'attention fut *Zenobia*, jouée en 1666; dans celle de *Manlio* il renonça à introduire des rôles bouffons, ainsi que l'usage s'en était répandu en Italie. Il passa la plus grande partie de sa vie à la cour du grand-duc de Toscane, et alimenta presque seul le répertoire du théâtre de la villa di Pratolino. Pendant cinquante ans il écrivit pour la scène, et eut l'insigne honneur d'être presque toujours applaudi dans les principales villes d'Italie; aucune de ses pièces ne lui a survécu, et, comme on ne les a point recueillies, il est difficile de les apprécier à leur juste valeur. On représente Noris comme un poëte doué d'un génie vaste et hardi, mais d'une imagination extravagante et d'un goût dépravé, joignant à beaucoup d'esprit et d'érudition une facilité prodigieuse à mettre en jeu toutes sortes de rimes. Ses écrits sont parsemés en abondance de traits piquants et passionnés. D'après Quadrio, il mourut en 1708; mais d'autres biographes le font vivre jusqu'en 1713, année où fut représenté son dernier opéra, *Le Passioni per troppo d'amore*. P.

Quadrio, *Storia d'ogni poesia*, III, 2° part. — *Dizion. istorico bassanese.*

* **NORMANBY** (*Constantin-Henry* PHIPPS, marquis DE), diplomate anglais, né le 15 mai 1797. Il fit ses études à Harrow et à Cambridge. Son père et sa famille avaient toujours soutenu les principes des tories; mais arrivé au parlement, comme membre pour Scarborough, en 1818, il montra des opinions libérales. Son premier discours fut prononcé sur la question catholique et en faveur des catholiques, et fut considéré comme très-remarquable. Il seconda les propositions de lord Russell pour la réforme parlementaire. Mais peu après, cédant à l'impression pénible qu'il éprouvait de contrarier par cette marche les vues de son père, ancien ami de Pitt, il rentra dans la vie privée, et passa sur le continent. Il résida deux ans en Italie, occupé d'études politiques et littéraires. A son retour en Angleterre, il rentra à la chambre des communes, comme membre pour Higham Ferrers. Bien qu'il représentât un des lieux les plus insignifiants du pays, il fit tous ses efforts pour procurer aux grandes villes manufacturières le droit électoral. Ayant présenté une motion pour abolir la place de second directeur général des postes, il fut vivement combattu par les ministres, qui déclarèrent que les sinécures étaient nécessaires au maintien de l'influence de la couronne. Une circulaire fut même adressée par le secrétaire d'État du trésor aux membres du parti ministériel pour dénoncer sa conduite et celle de deux de ses collègues (lord Althorp et M. Creevy)

comme factieuse. Lord Normanby saisit la chambre de cette accusation, et fit passer une adresse à la couronne sur ce sujet. Peu après, la sinécure qu'il avait attaquée fut supprimée. En avril 1831, il succéda à son père à la chambre des lords, sous le titre de *comte Mulgrave*. En 1832, il fut envoyé comme gouverneur à la Jamaïque, où avaient éclaté des troubles sérieux parmi les esclaves, impatients d'arriver à la liberté. Peu après son arrivée, les soldats, excités par des meneurs, s'étaient presque révoltés. Lord Mulgrave parvint, par un mélange de conciliation et de fermeté, à calmer l'effervescence des noirs, et à faire rentrer les soldats dans l'obéissance. L'acte d'émancipation passa au parlement. Le gouverneur montra beaucoup de sagesse et de tact pour en accomplir les dispositions, et revint en Angleterre. Il accepta le poste de lord du sceau privé, et l'occupa jusqu'à la chute du premier cabinet Melbourne, en 1834. L'année suivante, lord Melbourne étant rentré au pouvoir, lord Mulgrave fut nommé lord lieutenant d'Irlande. Il remplit ces fonctions de 1835 à 1839, et son administration fut marquée par une justice si impartiale, qu'elle mérita les éloges d'O' Connell lui-même. Les catholiques et les protestants furent traités avec la même équité, et appelés également aux places du gouvernement. A l'avénement de la reine Victoria, il reçut le titre de *marquis de Normanby* (1838). De retour en Angleterre, il remplit les fonctions de secrétaire d'État pour les colonies pendant les derniers mois de 1839, et passa au département de l'intérieur, qu'il occupa jusqu'en 1841. Il fut nommé ambassadeur en France en 1846, et conserva ce poste jusqu'au coup d'État de 1851, époque où il fut remplacé par lord Cowley. En 1854 il fut envoyé comme ministre à la cour de Toscane; sa santé demandait des fonctions douces et tranquilles.

Dans sa jeunesse, lord Normanby a écrit plusieurs romans, *Matilda* (1825), *Yes and no, a tale of the day* (1827), *Clarinda*, *The Contrast*, etc. Ils furent bien accueillis du public, et sont supérieurs à la plupart des romans fashionables par le goût, la peinture vraie des caractères et le jugement; mais ils manquent d'originalité et de force. En 1857 il publia un ouvrage historique d'un intérêt plus vif, car il s'agit d'événements tout récents, *Une Année de révolution* (*A year of revolution, from a journal kept in Paris in the year* 1848), deux volumes en anglais, qui ont été traduits par l'auteur en français. Les journaux et les revues anglaises en rendirent un compte très-favorable. Il n'en fut pas de même de ce côté du détroit. Il s'y trouvait, sur les partis et les personnages marquants, beaucoup d'anecdotes, d'appréciations et de révélations où le noble lord disait ce qu'il regardait comme vrai, à la manière anglaise, c'est-à-dire, avec franchise et indépendance. Les journaux, organes des partis qui se sentaient blessés, ouvrirent un feu très-vif sur l'ouvrage de l'ancien ambassadeur. Nous avouons que nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt, et que les attaques et les réfutations un peu acrimonieuses des intéressés ne nous ont pas semblé avoir le don de persuasion. Pourquoi ne pas encourager les diplomates, qui sont si habitués à la discrétion, et qui pourtant savent à fond tant de choses, à enrichir par leurs révélations sincères l'histoire contemporaine? J. Chanut.

Cyclopædia, english biography. — Taylor, *National portrait gallery*. — *Men of the Time*. — Capefigue, *Diplomates européens*, t. IV. — *Journaux français de* 1858.

Normanby. *Voy*. Sheffield.

Normand (*Claude-Joseph*), médecin français, né en 1704, à Clairvaux-lès-Vaux-Dain (Franche-Comté), mort le 25 novembre 1761, à Dôle. Après avoir étudié la médecine à Montpellier et à Lyon, il prit ses degrés à l'université de Besançon, et s'établit à Dôle, où il obtint, en 1726, le titre de médecin pensionné de la ville et en 1741 celui de médecin en chef de l'hôpital général. On a de lui : *De pestis Massiliensis contagione et remediis*; Besançon, 1722, in-8°; — *Analyse des eaux minérales de Jouhe*; Dôle, 1740, in-12; — *Dissertation historique et critique de l'antiquité de Dôle*, avec un *Supplément*; ibid., 1744-1746, 2 part. in-12; malgré de savantes recherches, il ne réussit pas à prouver que Dôle, bâti sur l'emplacement du *Didatium* de Ptolémée, ait été la résidence ordinaire des comtes de Bourgogne : cette assertion fut solidement réfutée par Dunod; mais les Dôlois, qui l'avaient accueillie avec enthousiasme, décernèrent à l'auteur des lettres de bourgeoisie ainsi qu'une médaille d'or; — *Observations sur les maladies épidémiques qui règnent depuis quelques années en Franche-Comté*; Besançon, 1749, in-12; — *An dies critici de morbis iidem numero sint in nostra regione ac ubi eos observaverat Hippocrates, et cujusnam sit ponderis in praxi medica eorum consideratio?* 1752, in-12; le prix sur cette question, proposée par l'Académie de Dijon, ne lui ayant pas été adjugé, l'auteur mécontent défia cette compagnie de publier l'ouvrage qu'elle avait couronné; — plusieurs *Lettres* et *Observations* dans *le Mercure*. P. L.

Dezeimeris, *Dict. hist. de la Médecine*.

Normand (*Charles-Pierre-Joseph*), architecte et graveur français, né à Goyencourt, près de Roye (Somme), le 25 novembre 1765, mort à Paris, le 13 février 1840. Il exposa au Louvre, en 1800 et 1802, plusieurs projets d'architecture, et se livra plus particulièrement à la publication d'ouvrages avec planches, pour l'étude de l'architecture. Les principaux sont : *Ornements, Arabesques, Meubles*, etc.; Paris, 1800, in-fol.; — *Nouveau Recueil de divers genres d'ornements et autres objets propres à la décoration*; Paris, 1803, in-fol.; — *Parallèle de diverses méthodes de la perspective*; Paris, 1819, 1825, in fol.; — *Nouveau*

Parallèle des ordres d'architecture des Grecs et des Romains et des auteurs modernes; Paris, 1819-1825, in-fol.; — *Fragments d'ornements dans le style antique* (avec M. Beauvalet); Paris, 1820, 2 vol. in-fol.; — *Souvenirs du Musée des Monuments français*, collection de quarante dessins perspectifs gravés au trait, etc. (avec un texte par Brès); Paris, 1821, in-fol.; — *Recueil varié de plans et de façades, motifs pour des maisons de ville et de campagne*, etc.; Paris, 1823, in-fol., planches et texte; — *Le Guide des ornemanistes, ou de l'Ornement pour la décoration des bâtiments;* Paris, 1826, in-fol.; — *Le Vignole des architectes, nouvelle trad.*; Paris, 1827-1828, 2 part. in-4°, réimpr. en 1842; — *Le Vignole des ouvriers;* Paris, 1820-1831, 4 part. in-4°, pl., plusieurs éditions; — *Modèles d'orfèvrerie choisis aux expositions des produits de l'industrie* (avec M. Normand fils); in-fol., texte et pl.; — *Les principaux Monuments, Palais, Maisons de Paris* (avec MM. Clémence et Normand fils); 100 pl. avec texte.

Annuaire des artistes de 1832 *et* 1836. — *Journal des beaux-arts*, vol 1840.

* **NORMAND** (*Louis-Marie*), graveur français, fils du précédent, né à Paris, le 18 mars 1789. Élève de Lafitte pour le dessin et de son père pour la gravure, il a gravé quelques planches importantes, entre autres les *Noces de Cana*, d'après Paul Véronèse, et publié les collections suivantes : *Bas-reliefs, Plan et Coupe de l'arc de triomphe de l'Étoile, d'après les dessins de Lafitte, avec un texte descriptif par Isidore Guyet;* Paris, 1810-1811, in-4° oblong; — *Entrée triomphale du duc d'Angoulême à Paris, d'après les dessins de Lafitte;* Paris, 1825, in-fol., 23 pl. avec texte; — *Galerie métallique des grands hommes français;* Paris, 1825, in-4°; deux livraisons ont seules paru; — *Monuments français choisis dans les collections de Paris et dans les principales villes de France, dessinés et gravés par Normand fils;* Paris, 1829, in-fol., 72 pl.; 2° partie, 1830-1847, in-fol. de 12 pl.; — *Cours de dessin industriel;* Paris, 1833, in-8°, avec un atlas in-fol. de 34 pl.; 2° édit., 1842 (faite en collaboration de MM. Doulliot et Krufft); — *Paris moderne, ou choix de maisons construites dans les nouveaux quartiers de la capitale et de ses environs;* Paris, 1834-1838, in-4°; 2e partie, 1838-1842; 3e partie, 1845-1850; — *Manuel de géométrie, de dessin linéaire, d'arpentage et de nivellement* (avec M. Rebout); Paris, 1841, in-8°, avec 24 pl., in-fol.; — *Études d'ombres et de lavis appliquées aux ordres d'architecture, ou Vignole ombré* (avec le même); Paris, 1845, gr. in-fol. oblong. Il a travaillé, en outre, aux *Souvenirs des monuments français*, aux *Modèles d'orfèvrerie*, et aux *Principaux monuments de Paris*, publiés par son père; à la *Galerie mythologique* de Millin (1811); à la collection sur les *Fêtes données à l'occasion du mariage de Marie-Louise*, aux *Fontaines de Paris*, par Moisy, à la collection sur *le palais Massimi, à Rome*, par Haudebourt et Suys; au *Musée de sculpture* du comte de Clarac; à la collection du *Baptême du duc de Bordeaux* par M. Hittorff; à la *Sicile moderne*, du même; à la *Revue moderne*, par Letarouilly; à l'ouvrage de M. Blouet, sur la *Restauration des thermes d'Antonin Caracalla;* à *l'École anglaise*, publiée par Audot; à la *Galerie chronologique et pittoresque de l'histoire ancienne*, par Perrin, qu'il a gravée en entier; à l'*Univers pittoresque*. Enfin, M. Normand a donné des dessins de polytypages pour l'imprimerie royale, pour celles de Firmin Didot et de Thompson. G. DE F.

Louandre, *Littérature contempor.* — *Annuaire des artistes*, 1836.

NORMAND (LE). *Voy.* LE NORMAND.

NORMANT (*Alexis*), avocat français, né en 1697, à Paris, où il est mort le 4 juin 1745. Il était fils d'un procureur au parlement de Paris, et y prit lui-même une place remarquable parmi le barreau. Dès le commencement de sa carrière il enleva les suffrages de tous ceux qui l'entendirent. Aubry, Jullien de Prunay, Terrasson, Laverdy, qui furent ses contemporains et ses émules, n'effacèrent point sa réputation; Cochin seul la partagea. Normant, qui ne connaissait pas la jalousie, fut des premiers à lui rendre justice, et comme, au sortir d'une audience, il protestait qu'il n'avait jamais rien entendu de plus éloquent : « On voit bien, répliqua son rival, que vous n'êtes pas de ceux qui s'écoutent. » Avant de se charger d'une cause, il l'examinait avec sévérité, et n'aurait jamais consenti à la défendre dès qu'il en avait senti l'injustice. Ayant conseillé à une dame de ses clientes de placer sur une certaine personne une somme de 20,000 livres, et quelques années après cette personne étant devenue insolvable, il se crut obligé de restituer cette somme à sa cliente, et il la lui légua par testament. Il devint le conseil des maisons les plus illustres et l'arbitre des plus grands différends. Ses plaidoyers n'ont pas été publiés. « Normant, dit Lacretelle, avait beaucoup plus pour mérite distinctif une discussion ferme et judicieuse que cette vive sensibilité de l'âme qui passionne toutes les idées et cette richesse d'imagination qui les pare d'une grâce toujours variée; tout le charme qu'on pourrait désirer dans son talent se trouvait dans sa personne. Il couvrait la science de l'avocat de toutes les grâces d'un homme du monde et de l'attrait, bien plus puissant encore, des sentiments généreux. Bon et secourable à tous les hommes, il ne se refusait pas à la société des grands, au milieu desquels il exerçait cet ascendant flatteur qui appartiendra toujours à trois avantages qui relevaient en lui le don de plaire : une belle

figure, une grande réputation et un beau caractère. » P. L.

Mercure de France, juill. 1768. — Ladvocat, *Dict. hist.* — Lacretelle, *Œuvres judiciaires*, I. — *Journal de l'avocat Barbier*.

NORONHA (*Affonso* DE), capitaine portugais, né au quinzième siècle, mort le 28 mars 1540. Il était neveu du grand Albuquerque, et ce fut par une faveur pour ainsi dire anticipée que le roi Emmanuel lui avait confié le commandement en chef de la forteresse de Socotora à l'époque où le détroit de la mer Rouge se trouvait sous la domination du chéick souverain de Caxem. Noronha arriva à Socotora en 1506; il fut le premier à s'élancer sur la plage. La garnison musulmane faisait résistance; malgré le feu de la mousqueterie et les pierres qui lui étaient lancées de toutes parts, le hardi capitaine s'avança la lame au poing, renversa le gouverneur et entra dans le château accompagné de six hommes seulement. Les Maures étaient au nombre de quatre-vingts; ils préférèrent la mort à l'esclavage, et succombèrent tous. Ce fut Tristan da Cunha qui remit solennellement le gouvernement de la forteresse à Noronha, qui le garda jusqu'à l'année 1510. A cette époque il se rendit aux Indes, et il venait de s'emparer d'un navire musulman richement chargé, lorsqu'il périt durant une tempête, dans le détroit de Cambaya.

Il y a eu plusieurs autres capitaines du même nom au seizième siècle. On cite principalement *D. Antonio de Noronha*, vingt-deuxième vice-roi des Indes. Ce fut lui qui triompha d'Adel Khan (l'*Idalcao* des historiens portugais); il le battit dans une journée célèbre, et qui se prolongea au delà de ce que durent les batailles ordinaires. Il se rendit maître également de la cité de Mangalor, et il y construisit la forteresse de Saint-Sébastien, qui mit désormais les Portugais à l'abri des invasions des Canaras. D. Antonio de Noronha fut dans l'Orient le fléau des Turcs, il battit dans l'Inde le Zamorin et d'autres chefs hindous, et sut se faire redouter partout. F. D.

Barros, *Da Asia*. — Fern. Lopez de Castanheda, *Chronica da India*. — Pedro Barreto de Rezende, *Tratado dos vizos reys da India* (ms. de la Bib. imp. de Paris). — Faria y Souza, *Asia portugueza*. in-fol.

NORONHA (*Henri* DE). *Voy.* HENRIQUES.

NORRIS (*John*), philosophe et théologien anglais, né en 1657, à Collingborne-Kingston (Wiltshire), mort en 1711, à Bemerton, près Sarum. Fils d'un pasteur, il passa du collége de Winchester à l'université d'Oxford, y prit ses degrés et en fit partie, depuis 1680, à titre d'agrégé. A peine aborda-t-il l'étude de la philosophie qu'il montra pour Platon une prédilection marquée; peu à peu il se passionna à un tel point pour les beautés de cet auteur divin, comme il l'appelait, qu'il saisit de bonne heure l'occasion de les faire goûter au public en traduisant en anglais l'*Effigies amoris*, sous le titre de *The Picture of love unveiled* (Londres, 1682, in-12). Cet ouvrage servit à le mettre en rapport avec Henry More, un des plus célèbres platoniciens de son temps, ainsi qu'avec deux femmes d'un esprit orné et d'un caractère enthousiaste, lady Masham et mistriss Astell. Il y avait cinq ans qu'il était entré dans les ordres lorsqu'en 1689 il accepta la cure de Newton-St-Lo, dans le Somerset; en 1691 il fut transféré dans celle de Bemerton. Forcé de suppléer avec sa plume au faible revenu de sa paroisse, il fut, en quelque sorte, victime de son assiduité au travail; des infirmités précoces l'assaillirent, et il y succomba, à l'âge de cinquante-quatre ans. La piété de Norris était aussi admirable que son savoir. Comme théologien, il a cherché à fonder sur la raison la nécessité de la foi et d'une révélation surnaturelle. Comme philosophe, il a pris pour maître Malebranche, « le Galilée du monde intellectuel », suivant son expression. Deux ouvrages surtout le font connaître dans cette double qualité. L'un, écrit pour réfuter *Le Christianisme sans mystères* de Toland, a pour titre *An Account of reason and faith in relation to the mysteries of christianity* (Londres, 1697, in-8°). « Il s'agit de démontrer, dit M. Franck, non pas que la raison nous trompe, car, s'il en était ainsi, il n'y aurait plus aucune différence entre la vérité et l'erreur, mais qu'elle ne peut nous suffire dans la mesure où elle nous est départie, qu'elle n'a pas la même étendue que la vérité en soi ou les vérités dont nous avons besoin pour nous soutenir et nous diriger, et qu'aux connaissances instinctives et démonstratives dont nous lui sommes redevables, il est nécessaire que nous ajoutions des connaissances révélées. Nous n'avons pas à choisir entre la raison et quelque autre puissance qui la contredit dans ses assertions; il s'agit seulement d'examiner si tel ou tel dogme proposé à notre foi est révélé ou non, s'il doit être regardé comme une œuvre de l'intelligence humaine ou s'il y a des preuves historiques qu'il émane d'une source divine et nous a été communiqué par des moyens surnaturels. » La raison pour Norris n'est pas autre chose que la mesure exacte de la vérité, c'est-à-dire la raison divine; celle-là ne diffère de celle-ci que par l'étendue, non par l'essence. Dans son *Essay towards the theory of the ideal, or intelligible world* (Londres, 1701-1704, 2 vol. in-8°), il expose le système complet de Malebranche dans un langage élevé, clair, élégant et considère tour à tour le monde intelligible en lui-même et dans ses rapports avec l'entendement humain; il y combat avec beaucoup de force et de logique les assertions de Locke et des sensualistes. Outre les ouvrages cités, on a encore de Norris: *Hierocles upon the golden verses of the Pythagoreans*; Oxford, 1682, in-8°; — *An idea of happiness*; Londres, 1683, in-4°; — *A murmival of knaves, or whiggism plainly displayed and burlesqued*; ibid., 1683, in-4°; — *Tractatus adversus reprobationis absolutæ decretum*; ibid., 1683, in-4°; — *Poems and*

discourses occasionally written; ibid., 1684, in-8°; — *A collection of miscellanies, consisting of poems, essays, discourses and letters*; Oxford, 1687, in-8°; 5e édit., revue et corrigée, Londres, 1716, in-8°; c'est le plus populaire des écrits de Norris : — *The Theory and regulation of love, a moral essay*; Oxford, 1688, in-8°; — *Reason and religion, or the grounds and measures of devotion considered from the nature of God and the nature of man*; Londres, 1689, in-8°; — *Upon the conduct of human life with reference to the study of learning and knowledge*; ibid., 1690, 1691, in-8°; ces réflexions forment la substance d'une lettre adressée à lady Masham; — *Christian blessedness*; ibid., 1690, in-8°; on trouve à la fin des observations détachées sur l'*Essai* de Locke sur l'entendement humain; en 1691 il publia une apologie de cet ouvrage que les séparatistes avaient attaqué; — *Practical discourses upon several divine subjects*; ibid., 1691-1698, 4 vol. in-8°, réimpr. plusieurs fois; — *Two treatises concerning the divine light*; ibid., 1692, in-8°; ces traités viennent à l'appui d'une controverse de Norris avec les quakers; — *Spiritual counsel, or the father's advice to his children*; ibid., 1694, in-8°; — *Letters concerning the love of God*; ibid., 1695, 1705, in-8° : cet exposé de la doctrine mystique de l'amour divin est le résultat réel d'une correspondance échangée entre l'auteur et mistriss Astell; on y voit que l'amour est un chemin plus sûr pour arriver à la perfection, un moyen plus efficace de s'unir à Dieu que toutes les autres facultés ensemble; — *A philosophical discourse concerning the natural immortality of the soul*; ibid., 1708, in-8°. Dodwell fit une réponse à ce discours à la fin du livre intitulé *The natural mortality of the human souls* (1708) et où il prétend tirer de la Bible des preuves de la mortalité de l'âme; — *Treatise concerning christian prudence*; ibid., 1710, in-8°; — *Treatise concerning humility*; ibid., in-8°.

P. L—y.

Biographia britannica. — Chalmers, *General biogr. dict.* — Franck, dans le *Dict. des sciences philos.*, IV.

NORRIS (*Robert*), voyageur anglais, né à Liverpool, mort en 1792. Pendant dix-huit ans il dirigea le comptoir de Juida, près de Gregoy, dans une des provinces maritimes du Dahomey. En 1772 il se rendit auprès du roi de ce pays, qui résidait à Abomey, et lui fit présent d'un orgue et d'une chaise à porteurs. Il assista à plusieurs fêtes et divertissements, où les danses alternaient avec les sacrifices humains, et vit avec surprise la quantité d'étoffes de soie, de bracelets et de colliers d'or, et d'ornements précieux qu'on étala dans cette occasion. Après avoir acheté des esclaves et de l'ivoire, il revint à son comptoir. Sur l'invitation du vieux roi, qui mourut en 1774, et de son successeur, Norris visita encore deux fois le Dahomey. La relation de ses voyages, très-intéressante et très-exacte, quoique trop succincte, renferme d'importantes observations sur le climat et les animaux de l'Afrique occidentale; elle a pour titre : *Memoirs of the reign of Boss Ahadee, king of Dahomy, an in land country of Guiney, to which are added the author's journey to Abomey the capital*; Londres, 1789, in-8°, avec une bonne carte; trad. en français par Wadstrœm (*Voyage au pays de Dahomé*; Paris, 1790, in-8°).

K.

Walckenaër, *Hist. générale des voyages*, XI.

***NORRIS** (*Edwin*), philologue anglais, né le 24 octobre 1795, à Taunton. Après s'être livré pendant dix ans aux soins d'une éducation particulière, il obtint en 1826 un emploi dans l'administration civile de la Compagnie des Indes, et le résigna en 1836. Sa connaissance étendue des langues orientales le fit admettre dans la même année à la Société asiatique de Londres avec le titre de secrétaire. Depuis 1847 il est traducteur du département des affaires étrangères. On a de lui : *Grammar of the Fulah language from a ms. by the rev. Macbrair, with additions*; Londres, in-8°; — *Grammar of the Bornu or Kapuri language*; ibid., 1853, in-8°, d'après une série de dialogues envoyés par le voyageur Richardson; — plusieurs mémoires insérés dans les *Transactions of the royal Asiatic Society*, et des articles dans le *Penny Cyclopædia* et autres recueils hebdomadaires. Il a entrepris en 1853, sous le titre d'*Ethnographical library*, un recueil de voyages à travers les contrées sauvages ou encore peu connues, et il a publié, revu et augmenté, en 1855, la dernière édition de *Natural history of man* de Prichard.

The English cyclopædia (edited by Knight).

NORRMANN (*Laurent*), savant prélat suédois, né le 24 avril 1651, à Strengnaes, mort le 21 mai 1703. Après avoir étudié dans diverses universités de l'Allemagne et de la Hollande, il devint en 1680 secrétaire du comte de La Gardie, fut nommé en 1681 à Upsal professeur de langues orientales, et fut appelé en 1682 à les enseigner à l'université de Lund. En 1684 il retourna à Upsal, où il occupa successivement les chaires de métaphysique, de langue grecque et de théologie. Il parcourut ensuite le Danemark et l'Allemagne, et fut nommé conservateur de la bibliothèque d'Upsal, inspecteur des églises de cette ville et en 1703 évêque de Gothenbourg. Il était regardé avec raison comme un des plus habiles philologues de la Suède. On a de lui : *De Hellenismo judaico*; Stockholm, 1685; — — *De origine collegii electorum Imperii germanici*; ibid., 1686; — *De Socrate*; ibid., 1686; — *De censore romano*; ibid., 1686; — *De origine Gothorum*; ibid., 1687; — *De Fœdere Amphictyonico*; ibid., 1688; — *De sacerdotio romano Pompiliano*; Upsal, 1688; — *De Scipione Africano*; ibid., 1688; — *De Alcibiade democratico*; ibid., 1688; — *De se-*

natu areopagitico; ibid., 1689; — *De cruce veterum;* ibid., 1692; — *De causis deficientis suadæ romanæ;* ibid., 1702; — *De typographia;* Hambourg, 1740, in-8°; réimprimé dans les *Monumenta typographica* de Wolf; — plusieurs autres dissertations recueillies avec ses oraisons funèbres; Stockholm, 1738, in-4°. Norrmann a aussi édité les *Scholia rhetorica* de Phoebammon, le *De figuris sententiæ et elocutionis* d'Alexandre, les *Discours et lettres* du moine Théodule; deux *Discours* d'Aristide, etc. O.

Pipping, *Memoriæ theologorum.* — *Memoria virorum in Suecia eruditissimorum* (Leipzig, 1731). — *Biographisk-Lexikon.* — A. Norrelius, *Vita Normanni* (Stockholm, 1738).

NORRMANN - EHRENFELS (*Charles-Frédéric* LEBRECHT, comte DE), général allemand, né à Stuttgard, le 14 septembre 1784, mort à Missolonghi, le 3 novembre 1822. Son père, Philippe Chrétien, comte de Norrmann-Ehrenfels, descendant d'une ancienne famille de l'île de Rugen (né en 1756, mort en 1817), avait rempli plusieurs fonctions dans l'administration wurtembergeoise et était entré en 1803 dans le conseil des ministres (*voy. Biographie universelle* de Rabbe, et Gradmann, *Gelehrtes Schwaben*). Charles-Frédéric prit du service dans l'armée wurtembergeoise, et parvint en 1809 au grade de colonel de cavalerie; en 1812 il commanda un régiment de chevau-légers dans la campagne de Russie. Devenu en 1813 général de brigade, il prit une part active à la guerre contre les alliés; après la bataille de Leipzig, il conclut une capitulation qui lui valut d'être destitué. Après avoir pendant les années suivantes rempli l'emploi de précepteur auprès des princes de Hesse-Philippsthal, il alla en 1822 en Grèce, où il forma un bataillon de philhellènes, avec lequel il livra contre les Turcs plusieurs combats heureux; nommé chef de l'état-major de Maurocordato, il fut emporté par une fièvre nerveuse. O.

Tagebücher aus dem Feldzuge der Würtemberger (Ludwigsbourg, 1820). — Bollmann, *Der Hellenen Freiheitskampf im Jahre 1822* (Berne, 1823). — *Conversations Lexikon.*

NORRY (*Charles*), architecte français, né en 1756, à Bercy, près Paris, mort en juin 1832, à Paris. Élève de Rousset, il fit partie de l'expédition d'Égypte ainsi que de l'Institut qui fut fondé au Caire; à son retour il fut nommé chef du bureau des bâtiments civils au ministère de l'intérieur, et siégea au comité consultatif des bâtiments de la couronne. Il était membre de la Société philotechnique. On a de lui une *Relation de l'expédition d'Égypte*, suivie de la *Description de plusieurs monuments de cette contrée* (Paris, 1799, in-8°, fig.); — quelques morceaux dans *La Décade égyptienne* (1799-1800, 3 vol. in-4°), et plusieurs des dessins de la grande *Description de l'Égypte.* P. L.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

NORTH (Sir *Thomas*), érudit anglais, mort vers la fin du seizième siècle. On ne possède sur la vie de cet écrivain aucun renseignement; on sait seulement, d'après ses propres ouvrages, qu'il était chevalier, qu'il avait une connaissance approfondie des langues anciennes et modernes, et qu'étant déjà vieux, il fut obligé de demander une pension à la reine Élisabeth pour se tirer de la gêne où l'avaient mis ses voyages et ses travaux. On a de lui : *The Diall of princes, compiled by Anthony of Guevara and englyshed out of the french;* Londres, 1557, 1558, in-fol., et 1582, in-4°; cette dernière édition est augmentée d'un livre intitulé: *The favoured Courtier* et traduit aussi du français; — *The morall philosophie of Doni, drawne out of the ancient writers and englyshed out of the italian;* Londres, 1570, in-4°; — *The Lives of Plutarch;* Londres, 1579, in-4°; cette version peu exacte est faite d'après celle d'Amyot et dédiée à Élisabeth; le traducteur y a ajouté les vies de plusieurs personnages, extraites d'anciens auteurs. K.

Watt, *Bibliogr. britann.*

NORTH (*Dudley*, baron), poëte anglais, né en 1581, mort le 16 janvier 1666. Descendant d'une ancienne famille du comté de Cambridge, d'où sont sortis plusieurs magistrats éminents, il hérita en 1600 des titres de son grand-père. Si l'on en croit son biographe, c'était un homme plein d'esprit et de vivacité, qui, après avoir dissipé la plus grande partie de ses biens à la cour du roi Jacques Ier, se retira à la campagne, et y vécut d'une façon plus honorable. D'autres écrivains le représentent comme un courtisan raffiné, sans principes, despote, et d'humeur fantasque. En 1645 il se rallia au parti parlementaire, et devint un des commissaires de l'amirauté. Il a laissé un volume de mélanges intitulé : *A Forest of varieties* (1645), en trois parties, et réimprimé en 1659; la prose en est affectée et obscure, les vers sont plus naturels.

NORTH (*Dudley*, baron), fils du précédent, né en 1604, mort le 24 juin 1677. Il reçut une bonne éducation à Cambridge, fut nommé en 1616 chevalier de l'ordre du Bain, servit avec le grade de capitaine sous les ordres de sir Francis Nere, et siégea au parlement pendant plusieurs sessions. A la mort de Charles Ier (1648), il se retira dans le Suffolk, et s'occupa de recherches historiques. Depuis 1666, il fit partie de la chambre des lords. On a de lui : *Observations and advices œconomical;* Londres, 1669, in-12; — *Passages relating to the Long Parlement;* — *History of the life of Edward, lord North, the first baron;* — *Light in the way to paradise, with other occasionals;* Londres, 1682, in-8°, essais de morale et de religion. De sa femme, Anne de Montagu, il eut dix enfants, dont quatre qui suivent et se sont rendus célèbres à divers titres.

NORTH (*Francis*), baron de Guildford, magistrat anglais, fils du précédent, né le 22 octobre 1637, mort le 5 septembre 1685, à Wroxton, près Banbury. De l'université de Cambridge, il passa à la Société de Middle-Temple, où il se délassa de l'étude des lois par celle des sciences, de l'histoire et de la musique; il disait souvent que sans cette distraction il n'aurait jamais été jurisconsulte. Ses commencements furent pénibles : quelques protecteurs, l'attorney général Palmer entre autres, lui en aplanirent les difficultés. Rien ne lui coûta pour réussir, comme on peut le voir dans la curieuse notice qu'un de ses frères lui a consacrée : ses manœuvres tortueuses, sa duplicité, sa couardise morale, son égoïsme, sa politique de bascule, son empressement à servir les gens en place, tout cela y est naïvement présenté comme autant de prudentes vertus nécessaires à quiconque aspire aux honneurs et à la richesse. Le talent avec lequel il plaida, dans un procès politique, contre les prérogatives du parlement attira l'attention du duc d'York, qui le fit admettre au nombre des avocats du roi. Après avoir été attaché au circuit de Norfolk, il devint *solicitor general* (1671); en même temps il fut créé chevalier et élu député de Lynn à la chambre des communes. Dans l'espace de quelques années il fut nommé *attorney general* (1673) et président de la cour des plaids communs (1674); comme tel il participa à quelques-uns des assassinats juridiques les plus odieux, et s'il s'aperçut que Oates et Bedloe étaient des imposteurs, il n'en continua pas moins à condamner les malheureux catholiques qu'ils accusaient. En 1679 il entra au conseil privé, puis il présida la chambre des lords en l'absence de lord Nottingham, auquel il succéda comme chancelier d'Angleterre (20 décembre 1682); en recevant le grand sceau, il fut élevé à la dignité de pair avec le titre de *baron de Guildford*. Mais il n'eut aucun crédit au conseil; il sentait si bien son incapacité, qu'il n'assistait jamais aux réunions dans lesquelles ses collègues discutaient les affaires étrangères, et même, dans les questions relatives à sa profession, son avis avait moins de poids que celui d'aucun homme qui ait jamais tenu les sceaux. A l'avénement de Jacques II, lord North, qui voyait avec inquiétude l'influence croissante de ses ennemis, Sunderland et Jefferies, voulut résigner ses fonctions; mais on le dissuada de ce projet, et comme sa santé s'affaiblissait de jour en jour, il lui fut permis de se retirer à la campagne, où il mourut bientôt, à l'âge de quarante-huit ans. « Guildford, dit Macaulay, avait une intelligence lucide, une grande dextérité, une érudition suffisante en litterature, et une connaissance plus que suffisante des lois. L'avarice, l'égoïsme et la lâcheté étaient ses vices principaux; il n'était pas insensible au pouvoir de la beauté ni ennemi des plaisirs de la table... Quoique d'une famille noble, il s'éleva dans sa carrière par une adulation honteuse pour tout ce qui avait de l'influence dans les cours de justice. » On a de lui : *An alphabetical index of verbs neuter*, impr. avec la *Grammaire* de Lilly; — *On the gravitation of fluids considered in the bladders of fishes*, dans l'*Abridgment of the philos. Trans.* (t. II, p. 845) de Lowthorp; l'opinion de l'auteur sur cette question paraît avoir été adoptée par Boyle et Ray; — *An Answer to a paper of sir Sam. Morland on his static barometer*, inédit; — *A philosophical essay on music*; Londres, 1677, in-4°; c'est un petit traité de la génération des sons et des proportions des intervalles. Lord North jouait fort bien de la *lyra-viole*, sorte de basse de viole montée de beaucoup de cordes pour y faire des arpéges et des accords, et il a laissé en manuscrit quelques sonates écrites à deux parties.

Roger North, *Lives of the Norths*. — Campbell, *Lives of the chancellors*, III. — Collins, *Peerage*. — Walpole, *Royal and noble authors*. — Macaulay, *Hist. of England*., II. — Burney, *History of Music*.

NORTH (Sir *Dudley*), frère du précédent, né le 16 mai 1641, mort le 31 décembre 1691. Tout enfant il s'échappa de la maison paternelle, et resta quelque temps au pouvoir de bohémiens qui l'avaient emmené avec eux. Son goût pour le négoce lui inspira la passion des voyages : il partit comme subrécargue à bord d'un bâtiment marchand, et visita les côtes de la mer Blanche, puis celles de la Turquie et de l'Asie Mineure. A son retour à Londres, il fut nommé sheriff et chevalier, et obtint, par le crédit de son frère aîné, une place de commissaire à la trésorerie. Sous le règne de Jacques II il devint commissaire des douanes, et se rendit très-impopulaire en suggérant le plan d'une taxe sur le sucre et le tabac. Il siégea aussi au parlement, et s'y fit remarquer par l'indépendance de ses opinions. On a de lui : *Voyage from Smyrna, with an account of Turkey, containing matters little known in Europe*, relation curieuse, dont le biographe de sa famille a publié des fragments.

NORTH (*John*), érudit anglais, frère des précédents, né le 4 septembre 1645, à Londres, mort en avril 1683, à Cambridge. Destiné à l'état ecclésiastique, il professa le grec à Cambridge, où il avait pris tous ses degrés, et succéda en 1677 au fameux Isaac Barrow, qui était principal du collége de la Trinité; pendant l'exercice de ces fonctions, il continua la belle bibliothèque que son prédécesseur avait commencé à former. Il avait beaucoup de connaissances, et professait pour Platon une admiration profonde; aussi a-t-il donné une édition estimée de certains écrits de ce philosophe (Cambridge, 1673, in-8°). Il a travaillé aux *Fragmenta Pythagorica* de Gale.

NORTH (*Roger*), historien anglais, frère des

précédents, né vers 1650, mort en 1733. Il étudia la jurisprudence, et devint chef de la chancellerie de l'archevêque Seldon; mais il n'exerça pas, comme on l'a prétendu, les fonctions d'*attorney general* sous le règne de Jacques II. Les deux ouvrages qu'il a laissés n'ont paru qu'après sa mort; ce sont : *Examen or an Enquiry into the credit and veracity of a pretended complete history, tending to vindicate the honour of the late king Charles II*; Londres, 1740, in-4°; c'est une réfutation, à un point de vue très partial, de la *Complete history* de Kennet; — *The Lives of Francis North, baron Guilford, lord Keeper of the great seal; sir Dudley North and John North*; Londres, 1740-1742, 2 vol. in-4°; la vie du garde des sceaux a été réimprimée à part (1808, 2 vol. in-8°) et on a donné en 1826 une seconde édition de l'ouvrage entier, en 3 vol. in-8°. « Les portraits de ces trois frères, dit Macaulay, ont été tracés minutieusement par Roger North, tory intolérant, écrivain affecté et pédant, mais observateur soigneux de tous ces menus détails qui répandent le jour sur le caractère des hommes. » Occupé sans cesse de recherches sur la musique, il écrivit sur les compositeurs et amateurs anglais les plus célèbres depuis 1650 jusqu'en 1680 une série de notices, qui ont servi aux docteurs Burney et Hawkins. P. L—Y.

Collins, *Peerage*. — Roger North, *Lives of the Norths*. — Rees, *Cyclopædia*. — Chalmers, *General Biograph. Dict.*

NORTH (*Frédéric*), comte DE GUILDFORD, homme d'État anglais, né le 13 avril 1732, mort le 5 août 1792. Une triste célébrité est attachée au nom de lord North; car il fut premier ministre à une époque critique pour l'Angleterre, celle de la guerre d'Amérique, et il est regardé comme seul responsable des revers et des humiliations qui en furent le résultat. Il était le fils aîné de Francis, comte de Guildford. Après avoir fait d'excellentes études d'abord à Eton, puis à l'université d'Oxford, il passa trois ans à voyager, et résida successivement en Allemagne, en Italie et en France. Il apprit la langue de ces pays, et avec beaucoup de soin le français, qu'il parlait avec facilité et correction. Il observa aussi les hommes et les mœurs, de manière à acquérir ce que madame de Staël appelle l'*esprit européen*, c'est-à-dire ces qualités qui rendent un homme aussi agréable à Paris, à Naples et à Vienne que dans son propre pays. Peu après son retour, il entra au parlement, et dès lors il se consacra entièrement aux affaires publiques, pour lesquelles il montra bientôt une grande capacité. A vingt-sept ans (juin 1759) il fut nommé un des commissaires de la trésorerie, et, à la démission de lord Bute, en 1763, il fut mis à la tête de la commission. Il résigna ces fonctions à l'avénement de l'administration Rockingham; mais en juin 1766 il fut nommé payeur général de l'armée, et peu après membre du conseil privé. La mort du célèbre Charles Townshend ayant amené plusieurs changements importants dans la haute administration, lord North devint chancelier de l'échiquier, poste auquel il arriva par l'influence du parti des Bedford (1767). Au commencement de 1770, le duc de Grafton, premier ministre, ayant donné brusquement sa démission, dans des circonstances de graves embarras, Georges III, à cause des ambitions rivales, trouva très-difficile de former un ministère. Ce prince, imbu des idées les plus exagérées de sa prérogative, et bien résolu à l'exercer dans toute sa plénitude, ne voyait qu'avec angoisses et terreur la domination dont le menaçaient les Bedford et le grand parti whig. Il offrit à lord North, alors chancelier de l'échiquier et directeur de la chambre des communes, le poste de premier lord de la trésorerie. Celui-ci accepta. Il semble qu'il n'y avait là qu'un acte ordinaire de courage ou de dévouement. Mais Georges III le considéra comme un immense service, et de là l'extrême affection qu'il eut pour son ministre, pendant douze ans, jusqu'à la fameuse coalition avec Fox. Lord Brougham en cite un trait remarquable, qui en même temps peint le caractère du roi. « Ayant achevé de payer l'arriéré de ma liste civile, dit le roi dans une lettre à son ministre (septembre 1777), je dois penser à vous. J'ai compris, d'après quelques insinuations, que vous n'avez cessé d'être en dettes depuis votre mariage. Je dois donc insister pour que vous me laissiez venir à votre aide avec 10,000, ou 15,000, ou même 20,000 livres sterling, si cela est nécessaire. Vous me connaîtriez bien mal, si vous ne pensiez pas que de toutes les lettres que j'ai pu vous écrire la présente est celle qui me donne le plus de satisfaction, et je ne vous demande en retour d'autre sentiment que d'être bien persuadé que je vous aime autant comme homme de mérite que je vous estime comme ministre. Je ne puis jamais oublier votre conduite dans un moment critique. » Cette libéralité était sans doute inspirée par l'affection, mais il nous semble qu'il y avait aussi de la part du roi le désir de rattacher plus fortement encore un ministre puissant à la chambre des communes, et qui plaisait à ses idées favorites de prérogative et à la politique ardente, obstinée et aveugle avec laquelle il poursuivait personnellement les hostilités contre les colonies d'Amérique. Cette guerre est le trait important du ministère de lord North. Il y a relativement à ce point deux questions différentes à considérer, la question de sa justice et la question de son avantage. Le ministre et l'opposition entamèrent la dispute sur ces deux questions. L'opposition renfermait alors les premiers talents du pays. Ses deux chefs, Burke et Fox, étaient secondés par des lieutenants dignes d'eux, Barré, Dunning, Lee, et soutenus par toute la phalange de l'aristocratie whig, le poids

immense qu'avait l'opinion de lord Chatam, et parfois par ses discours éloquents, qui produisaient une sensation profonde. L'opposition soutint d'abord que le parlement britannique n'avait pas le droit de taxer les colonies, et qu'ainsi une guerre qui avait pour but de les contraindre était injuste; et ensuite que, le parlement eût-il ce droit, il n'était pas d'une bonne politique de le faire triompher par la guerre. Lord North défendait à la fois la justice et l'à propos de la guerre. Les revers, les humiliations et les désastres vinrent presque chaque année donner un démenti à la question d'à-propos et enflammer l'orgueil national ainsi que les vengeances de l'opinion publique. Si Georges III conserva jusqu'au bout son obstination inflexible, il est probable que lord North fut amené à douter de la justice et de la justesse de ses vues et de ses mesures, et qu'il ne persévéra dans cette guerre que par déférence aux désirs du roi. Nous avons sur ce point le témoignage de sa fille, lady Charlotte Lindsay, qui, dans une lettre intéressante à lord Brougham, dit : « Pendant les trois dernières années de son ministère, mon père eut un ardent desir de se retirer; mais il se laissa gagner par les pressantes et fréquentes sollicitations de Georges III. Enfin, l'affaiblissement croissant de la majorité à la chambre des communes rendit évidente la nécessité d'un changement dans le ministère, et le roi fut obligé, bien à contre-cœur, d'accepter sa démission. Ce fut un grand soulagement pour son esprit; car, bien que je ne croie pas que mon père ait jamais eu des doutes sur la justice de la guerre d'Amérique, cependant je sais d'une manière certaine qu'il aurait voulu faire la paix trois ans avant qu'elle prit fin. »

Au sein du parlement, lord North déploya presque toujours de grands talents de discussion plutôt que de haute éloquence, et malgré les redoutables assauts qu'il avait à essuyer de la part de ses éloquents adversaires, il réussit à conserver son ascendant et à maintenir les rangs, un peu incertains, de sa majorité par un excellent jugement, qui ne l'abandonnait jamais, par son tact naturel, qu'avaient encore perfectionné la fréquentation et une profonde connaissance des hommes, par son courage froid et résolu, sa parole facile et ses reparties spirituelles, enfin une douceur de caractère que rien ne pouvait troubler : menaces constantes d'accusation, attaques véhémentes contre lui et ses partisans, imprécations contre ses mesures, invectives outrageantes contre sa capacité, furent épuisées contre lui sans relâche, et semblaient ne produire aucun effet sur son calme habituel et sur sa patience. Par des réponses simples de forme et justes, il émoussait les sarcasmes les plus tranchants, et par une plaisanterie fine et à propos il provoquait le rire contre ses adversaires. « Mais quelles que fussent ses qualités et comme *debater* et comme homme, dit justement lord Brougham, rien ne peut justifier sa politique à l'égard de nos colonies. Sa conduite prouve qu'en lui l'homme d'État était très-inférieur; et s'il eût jugé sainement la folle obstination des vues de Georges III, il aurait dû saisir l'occasion de se démettre plutôt que de servir d'instrument à des mesures qu'il n'approuvait point. » Du reste, si l'on peut imputer en grande partie aux ministres les désastres et les humiliations qui marquent cette époque, le blâme doit retomber aussi sur le parlement, qui sanctionnait leurs actes, sur la majorité de la nation, qui s'était prononcée d'abord avec passion pour la guerre, surtout sur les vues étroites du roi, qui ne voulut jamais voir dans les Américains que des sujets rebelles, qu'il fallait à tout prix réduire à l'obéissance. Nous insistons sur ce point; car le principal but, comme l'avantage de l'histoire, doit être de fournir des leçons au temps présent par le tableau des fautes et des sottises du passé. La défaite de lord Cornwallis, en octobre 1781, amena la crise décisive. Au parlement, l'opposition, dont les forces s'étaient augmentées, fit passer une adresse au roi pour demander la paix avec l'Amérique. Les attaques contre les ministres devinrent incessantes et très-énergiques; la majorité ministérielle variait et déclinait de jour en jour. Cependant lord North ne se tenait pas pour battu. Il soutenait qu'il ne voyait pas encore clairement que le parlement lui eût retiré sa confiance. Pour juger la question, lord Cavendish présenta, le 8 mars 1782, une série de résolutions récapitulant les revers essuyés depuis 1775, qu'il attribuait à l'incapacité et aux fautes des ministres, et il conclut en demandant formellement leur renvoi. Lord North se défendit avec talent, et para le coup par l'adresse consommée avec laquelle il mit en jeu les craintes et les passions des différentes sections de la chambre. Les votes se divisèrent; il y eut une faible majorité pour les ministres. Mais ce fut un succès d'un jour. Une motion semblable ayant été présentée peu de temps après, lord North l'interrompit en annonçant « qu'il n'y avait plus d'administration ». Un autre ministère fut formé, où Rockingham et Shelburne avaient la principale influence. Il avait à clore une guerre désastreuse et à faire le meilleur traité de paix possible. Lord North se trouvait naturellement dans l'opposition et chef d'une de ses fractions. Lord Rockingham étant mort (juillet 1782), Shelburne s'appuya de l'alliance de Pitt, qui fut nommé chancelier de l'échiquier, malgré son extrême jeunesse. Toutes les batteries de l'opposition, conduite par Fox et lord North, furent mises en jeu contre l'administration, et en particulier contre le traité de 1783, où l'indépendance des États-Unis fut reconnue. Le ministère finit par succomber, et lord North rentra victorieux au pouvoir, appuyé sur le bras de Fox. Il prit le département de l'intérieur, et donna à son collègue celui des

affaires étrangères. Cette coalition, de scandaleuse célébrité, réunissait dans le même ministère deux hommes politiques qui depuis douze ans avaient épuisé l'un contre l'autre les accusations et les outrages. L'opinion politique en fut révoltée, et on l'a justement reprochée à Fox comme une faute, qui devint funeste au parti whig. Lord North conserva dans sa position nouvelle le calme et l'esprit de plaisanterie qu'il avait eus dans son précédent ministère. Un honnête membre de la chambre ayant un jour proposé, comme conclusion à son discours, d'entretenir, près du fauteuil du président, un sansonnet qui aurait été instruit à répéter le cri de « infâme coalition », lord North remarqua avec beaucoup de sang-froid que tant que le digne membre leur serait conservé cette dépense aux frais de l'État était inutile, puisque les fonctions du sansonnet pouvaient très-bien être remplies par un subdélégué. Pendant cette malheureuse coalition, lord North et Fox firent des efforts pour mettre un frein aux prétentions du roi en fait de prérogative. Ce prince, à l'occasion du fameux bill de Fox sur l'Inde, qui avait passé à la chambre des communes, usa de son influence pour le faire échouer à la chambre des lords. Fox s'étant élevé contre ces menées secrètes et inconstitutionnelles, le roi invita les ministres à lui envoyer leurs démissions (18 décembre 1783), et ainsi après sept mois de règne fut brisé le ministère de la *coalition*. Pitt fut mis à la tête du nouveau ministère, et en 1784 commença cette longue et mémorable administration qui ne finit qu'avec sa vie. Une fois hors du pouvoir, lord North prit peu de part aux discussions du parlement. Cependant, à l'époque de la maladie du roi (1789), il sortit de sa retraite, malgré la perte de la vue et plusieurs infirmités, et combattit le projet ministériel sur la régence avec le talent et l'esprit de ses meilleures années. Il succéda à la pairie, lorsque le comte de Guilford, son père, mourut, en 1790; mais il continua à vivre retiré au sein de sa famille jusqu'à la fin de ses jours. Il laissa quatre fils et trois filles. J. CHANUT.

Taylor, *National portrait Gallery*, t. II. — *Cyclopædia, english biography* — May (Thom. Erskine), *Constitutional history of England, from* 1760 *to* 1860, (2 vol. 1861). — Lord Brougham, *Statesmen of the time of George III*. — Lord Mahon, *History of Europe* — Lodge, *Illustrious personages*. — *Memorials and correspondence of Charles James Fox*, edited by lord John Russell, 3 vol. 1853. — Macaulay, *Essays*, article *Chatam*. — *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1854 et 1er janvier 1856.

NORTH (*Francis*), comte DE GUILDFORD, fils du précédent, né le 25 décembre 1761, mort en 1810. Il suivit la carrière des armes, et parvint au grade de lieutenant-colonel. A la mort de son frère aîné, Georges-Auguste (20 avril 1802), il lui succéda dans la pairie, soutint constamment le parti de l'opposition, et attaqua plusieurs fois avec vigueur la politique du ministère. Il occupa quelque temps les fonctions de contrôleur examinateur des douanes. On a de lui une tragédie lyrique, *The Kentish barons*, jouée en 1791.

Son frère, *Frédéric-Auguste*, prit sa place à la chambre des lords et mourut en 1827. Il a eu pour héritier de ses dignités son cousin le révérend *Francis* NORTH, né en 1772. K.

Burke, *Peerage of England*.

NORTH (*George*), antiquaire anglais, né en 1710, mort le 17 juin 1772, à Codicote. Il prit ses degrés à Cambridge, fut admis en 1729 dans les ordres, et obtint en 1743 dans le Herts le rectorat de Codicote, où il passa la plus grande partie de sa vie. Il avait étudié à fond l'histoire des monnaies anglaises, et ses écrits sur cette matière le firent admettre dans la Société des Antiquaires. On cite de lui: *An Answer to a scandalous libel intitled* The Impertinence and imposture of modern antiquaries displayed, du rév. W. Asplin; Londres, 1741, in-4°; cette réponse, fort bien faite, fixa l'attention des savants dont il avait pris la défense; — *Remarks on some conjectures relative to a very ancient piece of money*; ibid., 1752, in-4°: c'est une réfutation des conjectures émises par le docteur Charles Clarke. En 1742 et en 1755 il dressa les catalogues du médaillier du comte d'Oxford et de celui du docteur Mead. Parmi ses ouvrages inédits, on remarque une table de toutes les monnaies d'argent d'Angleterre depuis la conquête jusqu'à la république et une *Histoire de la Société des Antiquaires*. Il légua au docteur Askew sa bibliothèque et sa collection numismatique. P. L—Y.

Chalmers, *General Biograph. dictionary*.

NORTHAMPTON (*Henry* HOWARD, comte DE), pair d'Angleterre, né en 1539, à Shottisham (comté de Norfolk), mort le 15 juin 1614. Son père, le comte de Surrey, et son frère aîné, Thomas, duc de Norfolk, périrent sur l'échafaud, l'un en 1547 et l'autre en 1572, et sa famille fut déclarée déchue de ses biens et dignités. Ce malheur immérité aigrit son caractère; obligé de se débattre contre les atteintes de la pauvreté, sans amis, ne faisant à la cour aucune figure, il contracta de bonne heure une humeur inquiète et morose, qui enveloppa sa vie des plus fausses apparences. Il fit d'excellentes études à Cambridge, demeura quelques années à l'étranger, et quoique vivant dans l'intimité de puissants personnages, tels que le comte d'Essex et ces deux Cecil, il ne put jamais rien obtenir de la reine Élisabeth; il est vrai de dire qu'il professait la religion catholique et qu'on le soupçonnait d'avoir été l'un des partisans secrets de Marie Stuart. Il trouva sous Jacques Ier un ample dédommagement à ses infortunes. Dès son arrivée au trône, ce prince le fit entrer au conseil privé (1603); puis il le créa successivement en 1604 lord gardien des cinq ports, constable du château de Douvres, baron de Marnhill et comte de Northampton; en 1605, cheva-

lier de la Jarretière; en 1608, lord du sceau privé, charge importante, qu'il conserva jusqu'à l'époque de sa mort. Il fut aussi chancelier de l'université de Cambridge. Ce seigneur fit, à l'exemple de ses ancêtres, le plus honorable usage de sa fortune; on lui doit la fondation de trois hôpitaux. Quelques auteurs l'ont accusé, sans fournir de preuves convaincantes, d'avoir joué à la cour d'Élisabeth le rôle d'un vil flatteur, d'avoir trahi Cecil pour Essex, et réciproquement; enfin, d'avoir été l'un des complices de l'empoisonnement de sir Thomas Overbury, crime dont la comtesse de Somerset, sa petite-nièce, fut reconnue coupable. Lord Northampton a laissé quelques ouvrages; un seul a été imprimé sous ce titre : *A Defensative against the poyson of supposed prophecies, not hitherto confuted by the penne of any man* : Londres, 1583, in-4°, et 1620, in-fol. : ce recueil, rempli d'érudition et de bon sens, abonde en faits intéressants, relatifs aux rêves, aux apparitions, aux prédictions, au commerce des esprits, à l'astrologie judiciaire, à toute cette branche de prétendues connaissances *de futuris contingentibus*, comme dit l'auteur. Parmi ses ouvrages manuscrits, on remarque *An Apology for the government of women* et une collection volumineuse de lettres, de discours politiques, de pensées détachées, de poésies, etc., qui se trouve au British Museum.

P. L—y.

Collins, *Peerage*. — Lloyd, *Worthies*. — Oxford, *Royal and noble authors*. — Oldys, *British librarian*. — Winwood, *Memorials*. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*, III.

NORTHAMPTON. *Voy.* COMPTON.

NORTHCOTE (*James*), peintre et littérateur anglais, né le 22 octobre 1746, à Plymouth, mort le 13 juillet 1831, à Londres. Bien qu'il prétendît descendre d'une très-ancienne famille du Devonshire, il n'était que le fils d'un modeste horloger, et lui-même passa sa première jeunesse à faire des montres. A l'âge de vingt-cinq ans il se rendit à Londres pour étudier la peinture, et, sur l'insistance d'un ami intime, le docteur John Mudge, il obtint la faveur d'être admis parmi les élèves de Joshua Reynolds (1771). Il fréquenta en même temps l'Académie, où il dessinait d'après la statuaire et le modèle vivant. Doué d'une obstination extraordinaire, il travaillait sans relâche; mais jamais il n'eut d'abondance et de facilité dans l'exécution. « Parfois, dit M. Burger, il avait une certaine sincérité, qui donnait à sa peinture une apparence très-naturelle. Il paraît qu'un jour d'une des servantes de Reynolds il fit un portrait si ressemblant qu'un perroquet la reconnut. Ce perroquet, affectionné de Reynolds et qu'il a souvent introduit dans ses tableaux, n'aimait point la jeune servante, et lorsqu'il vit le portrait il battit des ailes et s'élança avec fureur contre la toile. C'est Northcote lui-même qui raconte cette anecdote. » Au bout de cinq ans il quitta l'atelier de son maître, retourna dans sa province natale, et, après avoir amassé une somme suffisante en peignant des portraits, il partit pour l'Italie avec le projet, comme il le conseilla plus tard aux jeunes artistes, de voler ce qu'il pourrait aux maîtres italiens. Il ne s'en fit pas faute, et s'attacha surtout à Titien, Corrége et Raphael. De retour en 1780 à Londres, il attendit encore quelque temps avant de se produire, redoutant avec raison la concurrence d'artistes aimés du public, tels que Gainsborough, West, Romney, Fuseli, Barry et Opie. Un de ses premiers ouvrages, *Le Naufrage du vaisseau* le Centaure (1784) eut du succès. Il exposa en 1785 *La Charité* et *La jeune Fille aux fruits*; en 1786 *La Mort du prince Léopold de Brunswick* et *La Mort des enfants d'Édouard*, qui firent sensation; en 1787 *La Mort de Wat Tyler*, immense composition historique, et *L'Enterrement des enfants d'Édouard*. Dans ces deux dernières années, il reçut de l'Académie les titres de membre associé et de membre titulaire. Sa réputation était alors si bien faite que l'éditeur Boydell s'empressa de lui demander son concours pour *La Galerie de Shakespeare*. Dans la suite Northcote, qui s'était de plus en plus adonné au portrait, produisit aux expositions de l'académie *Le Débarquement du prince d'Orange à Torbay*; *Jacob bénissant les fils de Joseph*; *Le Duc d'Argyll endormi dans sa prison*; *Jael et Sisara*; *Mortimer et Richard Plantagenet*; *Miranda et Caliban*; plusieurs *Chasses*, *Le Jugement de Salomon*; *Le Mariage de Richard, frère d'Édouard V*, et une *Pêche miraculeuse*, une de ses dernières productions (1823). De lui-même il a laissé plusieurs portraits, dont un se trouve à la galerie de Florence. Il travailla jusque dans l'âge le plus avancé, et l'on peut dire que la mort le surprit le pinceau à la main. Ce labeur continu lui fit gagner une fortune qu'on n'estime pas à moins d'un million de francs. Cet artiste possédait assez d'habileté et de vigueur dans la composition; mais son invention était pénible et confuse; il manquait d'ardeur et de poésie; ses derniers tableaux n'ont plus même l'apparence de la vie. De bonne heure il s'était fait connaître comme écrivain par des articles de critique sur l'originalité en peinture, sur les imitateurs et sur les collectionneurs, sur les désappointements du génie, par des études sur Reynolds et sur Opie, et même par des vers. Mais il n'avait guère attiré l'attention du public lorsqu'il publia en 1813, sous le titre de *Memoirs of sir Joshua Reynolds, with an analysis of his discourses* (Londres, in-4°, avec supplém.), une notice précieuse en ce qu'elle renferme beaucoup de renseignements sur ce grand peintre. Plus tard il profita de sa liaison avec Willam Hazlitt pour s'aider de sa plume et de ses conseils dans la rédaction de ses deux derniers ouvrages, *One hundred fables original and selected* (1828, 1832, in-8°),

ornés de charmantes vignettes, et *Life of Titian* (1830, in-8°), dont le fond est assez banal. Northcote avait des habitudes simples, frugales, parcimonieuses même; il ne se maria point, et légua tous ses biens à une sœur qui vivait avec lui. P. L—Y.

Allan Cunningham, *History of the british painters*. — W. Burger, dans *Les Peintres de toutes les écoles*, liv. 318.

NORTHOF (*Levold* DE), chroniqueur allemand, né le 21 janvier 1278, dans le comté de la Marck, mort vers 1360. Il appartenait à une famille noble. D'abord précepteur des fils du comte Engelbert de la Marck, il alla étudier la théologie à Avignon, embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de divers bénéfices dans le diocèse de Liége. On lui doit une chronique des comtes de la Marck, imprimée par Henri Meibomius l'ancien (*Origines Marcanæ;* Hanau, 1613, in-fol.) et insérée par H. Meibomius le jeune dans le t. 1er des *Rerum german.*, p. 377-409, et un catalogue des archevêques de Cologne (même recueil, II, 4-10). La chronique commence au temps de l'empereur Othon III et finit à l'an 1358. K.

Paquot, *Mémoires*, VI.

NORTHUMBERLAND (*Henry* PERCY, comte DE), maréchal d'Angleterre, mort le 28 février 1408, près Tadcaster. Issu d'une ancienne famille danoise établie en Normandie, et qui accompagna Guillaume le Conquérant en Angleterre, il possédait un grand nombre de seigneuries dans les comtés de Lincoln et d'York; c'était, avec le duc de Lancastre, un des plus redoutables et des plus puissants vassaux du royaume. Après avoir pris part aux guerres d'Édouard III en France, il reçut de ce prince l'office de maréchal d'Angleterre. Gagné par les prédications de Wycliffe, il ne permit pas que les inquisiteurs ou la populace de Londres lui fissent le moindre outrage, et l'accompagna au parlement lorsqu'en 1376 il fut sommé de venir justifier sa conduite. A l'avénement de Richard II (1377), il devint comte de Northumberland, avec cette faveur particulière que toutes les terres dont il était en possession ou qu'il acquerrait dans la suite, il les tiendrait *sub honore comitali*, comme des dépendances de ce comté. En 1378 il entra en Écosse avec le comte de Nottingham et prit Berwick. Six ans après (1382), les Écossais étant rentrés dans cette ville par surprise, il fut accusé de trahison par le duc de Lancastre, qui était son ennemi: le parlement le condamna à mort et déclara ses biens confisqués; mais le roi ayant cassé cette sentence arbitraire, Percy courut mettre le siége devant Berwick, et s'en empara encore. Lorsqu'il vit Richard distribuer avec une prodigalité scandaleuse les revenus de l'État à ses favoris, il fut des plus ardents à dénoncer au conseil leurs dilapidations, et, de concert avec les ducs d'York et de Glocester, oncles du roi, il demanda qu'on leur fit rendre gorge avant d'imposer de nouvelles charges au peuple. Cette conduite hautaine indisposa la cour contre lui. Il se rapprocha dès lors du nouveau duc de Lancastre, et refusa de suivre le roi dans l'expédition préparée contre l'Irlande. Il fut banni, et s'enfuit en Écosse. Dans la même année il se joignit à Henri de Lancastre, qui venait de débarquer à Ravenspurn, dans le comté d'York (juillet 1399), et devint le principal complice de ses ambitieux desseins. Chargé d'attirer le roi hors de la forteresse de Conway et de le faire prisonnier, il lui porta les conditions d'un prétendu accommodement, l'escorta jusqu'à Flint, et le remit entre les mains du duc, qui le fit enfermer à la Tour. Au mois d'octobre suivant, ce dernier mit la couronne sur sa tête et prit le nom d'Henri IV (1). Il récompensa les services de son puissant allié en lui donnant la charge de connétable pour la vie, et l'île de Man, qui avait appartenu à William Scroop, à titre de fief héréditaire; il lui remit en outre la direction de la guerre contre l'Écosse, et en 1400 il le choisit pour traiter du mariage de Blanche, sa fille aînée, avec Louis, duc de Bavière. En 1401, ayant sous ses ordres son fils Hotspur et le comte de March, Percy remporta à Homildon-Hill une sanglante bataille sur les Écossais, et fit prisonniers le comte de Douglas, leur chef, le fils du régent, quatre-vingts chevaliers et un grand nombre de gentilshommes (14 septembre). Malgré l'éclat de cette victoire, non-seulement il ne lui fut pas permis de disposer de ses prisonniers, qui, suivant les lois féodales, lui appartenaient, mais il ne put obtenir du roi le rachat de sir Édouard Mortimer, beau-frère de son fils et retenu en otage dans le pays de Galles par l'aventurier Owen Glendower. L'amitié entre le roi et cette puissante famille était depuis longtemps sur son déclin. Les Percy le regardaient comme devant la couronne aux secours qu'ils lui avaient prêtés dans sa détresse. Leur avidité était insatiable, leur orgueil sans frein; ils réclamaient sans cesse des sommes considérables qui leur étaient dues pour la garde des marches et les frais de la guerre d'Écosse, et le roi ne les payait que rarement et à tardives échéances. Leur mécontentement s'aigrit jusqu'à la rébellion ouverte. Irrité des refus d'Henri IV, Percy se déclara délié de ses serments, attira dans son parti Owen Glendower, rendit la liberté à Douglas et aux principaux seigneurs écossais, et organisa une confédération dans le but ostensible de conquérir la couronne pour le roi Richard II ou, si ce prince était mort, pour le comte de March, son véritable héritier (2). Au moment de

(1) Il paraît difficile d'admettre qu'il ait rencontré sur ce point quelque opposition de la part de ses complices, les Percy; cependant un témoin assez digne de foi nous l'assure. Mais ceux-ci, par leur perfidie même, s'étaient donné un maître; leurs hommes d'armes étaient congédiés; ils n'avaient donc d'autre parti que de se soumettre et de seconder les desseins de Lancastre (Lingard, *Hist. of England*, I, c. 20).

(2) D'après une ancienne chronique, le partage du

se mettre à la tête des rebelles, il tomba malade à Berwick, et fut obligé de laisser le commandement à son fils Hotspur, qui passait du reste pour un des chevaliers les plus accomplis de l'Europe. Ce dernier se dirigea à marches forcées vers le pays de Galles; mais l'armée royale ne lui donna pas le temps de rejoindre son allié Glendower, lui coupa la route à Hastlefield, près de Shrewsbury, et le força de combattre seul. On engagea des deux parts l'action avec un incroyable acharnement (21 juillet 1403). Hotspur, atteint d'une flèche dans la poitrine, succomba bientôt, et dès que les rebelles connurent la mort de leur chef, ils se débandèrent en laissant cinq mille des leurs sur la place.

Cependant le vieux comte s'avançait, à la tête de ses tenanciers, à travers le comté de Durham; mais, ayant appris la destruction de son parti, il congédia ses troupes, et se rendit à York, où le roi le reçut avec des marques évidentes de mécontentement. On le retint en prison jusqu'à la réunion du prochain parlement. Traduit en présence des lords, dont plusieurs avaient secrètement trempé dans ses projets, il ne fut reconnu coupable ni de trahison ni de félonie, mais seulement de méfaits pour lesquels il devait payer une amende (février 1404). Sa soumission ne fut qu'apparente. L'année suivante il gagna lord Mowbrey et Scroop, archevêque d'York, s'assura l'appui des Écossais en leur livrant Berwick et chercha même à intéresser la cour de France en sa faveur. Ce soulèvement, qui coûta la vie à l'archevêque, eut la malheureuse issue de tous ceux qui avaient troublé le règne d'Henri IV, et Percy, hors d'état de résister, passa en Écosse. Pendant plus de deux années il erra avec ses compagnons d'exil tantôt dans ce pays, tantôt dans les montagnes de Galles. En 1408 il envahit le Northumberland, et surprit plusieurs châteaux; attaqué à l'improviste par Thomas Rokeby, sheriff du comté d'York, il fut promptement mis en déroute et périt sur le champ de bataille. De Marguerite, fille de lord Nevil, il eut trois fils, *Henri*, *Thomas* et *Raoul*. L'aîné, plus connu sous le surnom d'*Hotspur* (qui signifie *éperon brûlant*), servit sous Richard II contre les Écossais et les Français; il se couvrit de gloire à Homildon-Hill, et fut tué en combattant contre Henri IV, dont il avait refusé le pardon. Son fils, qui s'appelait aussi *Henry*, fut rétabli dans ses honneurs et dans ses biens par Henri V; lui et ses successeurs jouirent des faveurs de la cour jusqu'au règne d'Élisabeth. P. L—Y.

Lingard. Hume, *Hist. d'Angleterre*. — Collins, *Peerage*

NORTHUMBERLAND (*Henry* PERCY, neuvième comte DE), pair d'Angleterre, né en 1563, mort le 5 novembre 1632, dans le Sussex. Dans l'année même où son père, soupçonné d'être un des partisans de Marie Stuart, était enfermé à la Tour et trouvé mort dans sa prison (1585), il résolut, afin de donner une preuve de sa loyauté, de s'embarquer comme volontaire avec le comte de Leicester, qui allait servir dans les Pays-Bas. Dans le même esprit d'adroite politique, il fut en 1588 l'un des plus empressés parmi les jeunes nobles à équiper à ses frais des bâtiments destinés à seconder la flotte royale contre la redoutable *armada* de Philippe II. Se tenant à l'écart des affaires et tout entier à l'étude, il parvint à regagner les bonnes grâces de la reine Élisabeth, qui lui donna le collier de la Jarretière (1593). En 1601 il assista au siége d'Ostende. Vers cette époque il noua, par l'entremise de Thomas Percy, son parent éloigné et son intendant à la fois, de secrètes intelligences avec le roi d'Écosse sur les moyens d'assurer à ce dernier la succession du trône d'Angleterre. Aussi dès que Jacques fut reconnu roi (1603), accueillit-il le comte à bras ouverts : il le fit admettre au conseil privé et l'investit de la place très-recherchée à la cour de capitaine des gentilshommes pensionnaires. Sa faveur dura peu : un terrible revers de fortune y mit bientôt terme. La conspiration des poudres fut découverte (1605), et le catholique Thomas Percy, qui en était un des organisateurs, entraîna dans sa perte son cousin, connu pour un zélé protestant. La parenté qui existait entre eux parut une raison suffisante pour mettre Northumberland aux arrêts dans le palais de l'archevêque de Canterbury; de là il fut envoyé à la Tour et comparut, après un délai de sept mois, devant la chambre étoilée (juin 1606). Bien qu'il ne s'élevât contre lui aucune charge positive, il fut condamné, pour avoir voulu être le chef des papistes et obtenir la tolérance, à une amende de 300,000 livres et à la prison perpétuelle. On ne peut attribuer un châtiment si sévère qu'à la haine du ministre Cecil, qui voyait avec jalousie l'influence croissante dont jouissait le comte sur l'esprit faible et changeant du roi. Dans la Tour Northumberland s'occupa uniquement de science et de littérature; le nombre de mathématiciens qui formaient sa compagnie ordinaire, Hill, Allen, Dee, Warner, etc., lui avait fait donner le surnom de *Henry le Sorcier*. En 1611 il eut encore à subir les persécutions de Cecil : accusé d'un nouveau complot, il trompa l'adresse et la méchanceté de son ennemi. En 1621 il sortit de prison par l'intercession des mignons de Jacques Ier, et se retira dans son château de Petworth, où il mourut, à l'age de soixante-neuf ans. De la fille du comte d'Essex il eut quatre fils et deux filles, dont l'une, *Dorothée*, épousa en 1618 Robert Sidney, comte de Leicester. La cadette, *Lucy*, née en 1600, célèbre par sa beauté et par son esprit, devint, contre le gré de son père, la femme de lord Hay, depuis comte de Carlisle (1617); tous les poëtes du

royaume aurait été stipulé entre Glendower, Northumberland et Mortimer « dans le cas où ils auraient des raisons de se croire les personnes predites dans les prophéties de Merlin ». *Voy.* H. Ellis, *Secunda series*, I, 27.

temps, Waller et Voiture entre autres, chantèrent ses louanges, et elle eut une grande part aux intrigues ainsi qu'aux galanteries de la cour de Charles Ier. Elle mourut en 1660. P. L—y.

Collins, *Peerage*, II. — Winwood, *Memoirs*. — Philip Warwick, *Memoirs*. — Clarendon, *Hist. of the rebellion*. — Lingard, *Hist. of England*. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*, III et V.

NORTHUMBERLAND (*Algernon* Percy, dixième comte de), fils du précédent, né en 1602, mort le 13 octobre 1668. Dans l'intention de réparer les malheurs qu'avait éprouvés sa famille, Charles Ier, dès son avénement au trône, le fit entrer au conseil privé et à la chambre des lords, sous le titre de baron Percy (1625). En 1635 il reçut l'ordre de la Jarretière et en 1636 il commanda une flotte destinée à opérer contre les Hollandais, cette expédition, d'où il se tira avec bonheur, lui valut, en 1637, la charge de grand amiral d'Angleterre. Peu de temps après, sans abandonner tout à fait le parti de la couronne, il se rapprocha des parlementaires, prit part aux conférences d'Oxford, et ce fut entre ses mains qu'en 1645 on remit les enfants du roi. Après la mort de Charles Ier, il renonça à la vie publique et ne voulut rien accepter de la restauration. Il passait pour un homme sage, intègre et prudent. Son fils, *Josselin*, lui succéda, et mourut en 1670; avec lui s'éteignit cette famille, une des plus considérables d'Angleterre. P. L—y.

Clarendon, *History of the rebellion*. — Lodge, *Portraits*, V.

NORTHUMBERLAND (*Hugh* Percy, deuxième duc de), pair d'Angleterre, né le 14 août 1742, mort le 10 juillet 1817, à Londres. Il descendait par sa mère de l'ancienne famille des Percy, dont son père, sir Hugh Smithson, fut autorisé, en 1750, à prendre le nom et les armes. Pendant la première moitié de sa vie, il porta le titre de comte Percy. Tout jeune il embrassa la carrière des armes, et prit part à la guerre de Sept ans en Allemagne. Lors de la révolte des colonies d'Amérique, il commanda un corps de troupes, avec lequel il assista aux batailles de Lexington et de Bunker's Hill, ainsi qu'à la prise du fort Washington. Après avoir siégé à la chambre basse, il hérita de sa mère plusieurs baronnies, qui lui donnèrent le droit d'entrer à la chambre haute (5 décembre 1776). Peu de temps après il devint lieutenant général et colonel du cinquième régiment d'infanterie. A la mort de son père il lui succéda dans le titre de duc de Northumberland (6 décembre 1786). Sous l'administration de Pitt et de ses successeurs, il figura plus d'une fois parmi les membres de l'opposition. Il était conseiller privé, chevalier de la Jarretière et membre de la Société royale de Londres. Il fut marié deux fois; son premier mariage, contracté en 1764 avec Anne Stuart, fille du comte de Bute, fut dissous par arrêt du parlement en mars 1779, et deux mois plus tard il épousa la troisième fille d'un simple particulier, Peter Burrell.

NORTHUMBERLAND (*Hugh* Percy, troisième duc de), fils du précédent, né le 20 avril 1785, mort le 12 février 1847, à Alnwick-Castle (comté de Northumberland). Héritier des titres de son père en 1817, il soutint en politique les principes du parti tory. Il fut chargé de représenter l'Angleterre comme ambassadeur extraordinaire au sacre de Charles X, et déploya dans cette occasion une grande magnificence. Sous le ministère de lord Wellington, il exerça les fonctions de lord lieutenant d'Irlande. Après 1830 il se retira tout à fait de la vie publique; la goutte, qui le tourmenta dans sa vieillesse, lui fit perdre presque entièrement l'usage de ses jambes. Il avait épousé Charlotte Clive, seconde fille de lord Powis; ce fut à cette dame que l'on confia le soin de surveiller l'éducation de la princesse Victoria, aujourd'hui reine.

Son frère, *Algernon*, né le 15 décembre 1792, lui succéda dans ses titres; il siégeait depuis 1816 à la chambre des lords sous le nom de baron Prudhoe. Entré de bonne heure dans la marine royale, il fut nommé en 1850 contre-amiral, et présida en 1852, sous le premier ministère Derby, le conseil de l'amirauté. En 1853 il a reçu les insignes de la Jarretière. La branche cadette de sa famille est également en possession d'une pairie, sous le titre de comte de Beverley. P. L—y.

Gentleman's Magazine, 1817. — *The Globe*, févr. 1847. — Burke, *Peerage*.

NORTHUMBERLAND (Duc de). *Voy.* Dudley.

NORTON (*Thomas*), littérateur anglais, mort vers 1584. Il pratiqua le barreau, et fut avocat de la corporation des papetiers de Londres. Vers la fin de sa vie il habitait Sharpenhoe, dans le comté de Bedford. Contemporain de Sternhold et de Hopkins, il travailla à la version notée qu'ils donnèrent des psaumes. On a de lui des traductions du latin, plusieurs traités religieux (1569, in-8°), qui témoignent de son zèle pour le calvinisme, et les trois premiers actes d'une tragédie intitulée *Ferrex and Porrex* (1571), écrite en société avec son camarade d'études Thomas Sackville, depuis comte de Dorset; cette œuvre, réimprimée avec des changements considérables, sous le titre de *Gorboduc*, passe pour une des premières pièces regulières du théâtre anglais. K.

Wharton, *History of poetry*. — Baker, *Biographia dramatica*. — Ellis, *Specimens of ancient poetry*, II, 150. — Strype, *Life of Parker*, 361, 378.

NORTON (*John*), grammairien anglais, vivait dans le dix-septième siècle. Il est auteur d'un livre, *Le Vade-mecum des gens de lettres, ou traduction du latin en anglais de M.-A. Flaminius, avec des changements et des notes*, où il propose une réforme de l'orthographe d'après l'étymologie; ainsi il voulait qu'on écrivît *paupr* (pauper) au lieu de *poor*, *inimie* (inimicus) pour *enemy*, *nome* (nomen) pour *name*, etc. Cette tentative, qu'il n'avait pas as-

sez d'érudition pour entreprendre, passa tout à fait inaperçue. K.

Granger, *Biograph. dictionary*.

NORTON (*Frances* Frekes, lady), femme auteur anglaise, morte en 1720. D'une ancienne famille du comté de Dorset, elle reçut une éducation soignée, et épousa sir Georges Norton, du Somerset Elle composa sur la mort d'une fille, qui mourut peu de temps après être mariée, les deux ouvrages suivants : *Les Eloges de la vertu*, in-4°, et *Memento mori, ou Méditations sur la mort*. K.

Prudhomme, *Biogr. des femmes célèbres*.

***NORTON** (*Caroline-Élizabeth*, mistress), dame poëte anglaise, née en 1808. Petite-fille par son père du célèbre Richard Brinsley Sheridan, elle est en quelque sorte un autre anneau dans cette chaîne de talents héréditaires qui depuis un siècle a été associée avec le nom de Sheridan. La mort de son père la laissa fort jeune, ainsi que ses deux sœurs (depuis duchesse de Somerset, et lady Dufferin), sous l'unique direction et les soins de sa mère, qui était d'origine écossaise et fille du colonel Callender de Craigforth. Résidant tantôt à Hamptoncourt, tantôt en Écosse, les trois sœurs reçurent tous les avantages d'une éducation soignée. De très-bonne heure, le génie poétique, ou plutôt un goût très-vif pour écrire des vers, s'éveilla chez Mrs Norton. Encore dans l'adolescence, c'était elle qui composait les vers et les pièces qui servaient à amuser les soirées de la famille. Ayant reçu en présent, de lady Westmoreland, un livre intitulé : *The Dandies' Ball* (le Bal des dandys), sorte d'ouvrage alors à la mode parmi les jeunes lecteurs, elle résolut de composer quelque chose en ce genre, et bien qu'elle connût fort peu les mœurs et les ridicules qu'elle avait à peindre, elle écrivit une satire légère et piquante sous le titre de *The Dandies' Rout*, y joignit des dessins comme illustrations, et envoya le tout, en grand secret, à un éditeur, ne se réservant que cinquante exemplaires pour ses jeunes amies. Elle voulut ensuite publier un volume de poésies, auxquelles sa sœur avait contribué; mais, hélas! aucun éditeur n'osa risquer les dépenses de publication. Sans se décourager, miss Sheridan continua ses compositions poétiques. En juillet 1827, elle épousa l'hon. Georges Chapple Norton, frère de lord Grantley, maintenant *recorder* de Guildford et magistrat de police à Londres. Ce mariage ne fut pas heureux, et fut en partie dissous en 1840, à la suite d'un procès, d'une nature très-délicate et très-pénible, et qui dans le temps fit beaucoup de bruit. Ce fut après son mariage que le nom de Mrs Norton commença à être connu en littérature. Cependant elle publia sous le voile de l'anonyme un poëme composé deux ans auparavant : *The Sorrows of Rosalie* (Les Chagrins de Rosalie), avec quelques autres poésies, et les lecteurs de goût furent frappés de l'élégance exquise de la versification, ainsi que du sentiment et de la beauté des pièces lyriques (1829). Cet ouvrage fut bientôt suivi d'un autre volume, où le principal poëme a pour titre *The Undying one* (L'Immortel), fondé sur la légende du Juif Errant (1831). Elle raconte elle-même qu'elle fut poussée à entreprendre ce poëme par son oncle Charles Brinsley Sheridan, qui avait encouragé ses premiers efforts et voulait qu'elle prît un essor plus élevé. Cet ouvrage lui donna un rang parmi les poëtes de l'époque, et la *Quarterly Review* la compara à Byron. En 1835 elle publia un roman, *The wife and woman's Reward*; en 1840, *The Dream, and other poems*; en 1845, *The Child of the Islands* (L'Enfant des îles), poëme qui a pour objet de peindre la condition sociale de l'Angleterre, et qui fut composé pour attirer l'attention du prince de Galles, « quand il serait à l'âge de s'occuper des questions sociales, sur la condition du peuple dans un pays et un temps où il y a trop peu de communication entre les classes, et trop peu de témoignages de sympathie de la part du riche envers le pauvre ». Ce n'était pas pour l'auteur un sujet nouveau, ou choisi légèrement. Quelques années auparavant elle avait adressé au journal *The Times* plusieurs lettres, qui, comme ce poëme, font également honneur à son talent et à ses sentiments élevés. A Noël de 1846, elle publia deux contes en vers, sous le titre de *Aunt Carry's Ballads for Children*, destinés aux enfants, et qui charment également par l'imagination gracieuse et les courtes esquisses des oiseaux, des bois et des fleurs. Elle s'essaya de nouveau dans le roman (1851), et publia en trois volumes *Stuart of Dun leath, a story of modern times*. Elle y déploie le talent et la sensibilité qui la caractérisent; seulement il est à regretter que ce talent, qui a jeté tant de poésie et de grâce sur les incidents ordinaires de la vie et en a reproduit les contrastes d'ombre et de lumière avec une touche si artistique, se soit exercé sur un tableau trop complétement triste pour être vrai, et que son habileté même à le peindre rend doublement pénible. Dans plusieurs de ses ouvrages, elle paraît dominée par un sentiment profond des injustices et des anomalies sociales, particulièrement en ce qui regarde la position des femmes. Récemment elle a consacré son temps à deux publications où elle a mis une grande force d'éloquence : *English Laws for women in the* 19th *century*, 1854 (Lois anglaises pour les femmes au dix-neuvième siècle), et *Lettre à la Reine sur le bill de mariage et divorce du lord chancelier Cramworth*, 1855. C'est à ses plaidoyers éloquents et à ses efforts incessants qu'on peut surtout attribuer les améliorations récentes de la loi anglaise sur le mariage. Terminons par quelques lignes de la *Quarterly Review* sur le trait saillant de son imagination : « Cette dame, dit le critique, est le Byron des femmes poëtes de notre époque.

Elle a beaucoup de cette vive passion personnelle qui distingue la poésie de Byron de celle où se révèlent la vue plus large et l'intimité plus profonde avec l'homme et la nature de Wordsworth. Elle a aussi de Byron les beaux passages de tendresse, la pensée forte et pratique, l'expression pleine d'énergie. Ce n'est pas une imitation artificielle, mais une ressemblance naturelle. » Heureusement Mrs Norton n'a rien de la misanthropie ou du désespoir glacial de Byron. Chambers cite comme admirables, et pour le sentiment et pour la poésie, les vers adressés à la duchesse de Sutherland, à qui l'auteur avait dédié ses poëmes. J. CHANUT.

Men of the time. — *English Cyclopædia* (*Biography*).

NORVINS (*Jacques* MARQUET, baron DE MONTBRETON DE), historien français, né à Paris, le 18 juin 1769, mort à Pau, le 30 juillet 1854. Destiné à la magistrature, il envoya sa démission de conseiller du Châtelet lors du procès de Favras, dont il voulait l'acquittement. Il émigra ensuite, et prit du service dans le régiment allemand du comte Erlach. A l'issue de la campagne, il s'en alla en Suisse, où il resta cinq ans. Il rentra en France deux mois avant les journées de fructidor. Une loi enjoignit aux anciens émigrés de sortir du pays : comme il n'était pas porté sur la liste des émigrés, il resta, fut arrêté et traduit devant une commission militaire. Mme de Staël obtint pour lui un sursis, et enfin le 18 brumaire le fit mettre en liberté. Il voua dès lors un culte de reconnaissance et d'admiration à Napoléon. Nommé chef du secrétariat particulier du préfet de la Seine Frochot, et attaché peu de temps après au général Leclerc, il suivit celui-ci à Saint-Domingue comme secrétaire général. Il fit cette campagne, échappa à trois attaques de fièvre jaune, ferma les yeux à son général, et revint mourant en France. Joséphine lui obtint l'autorisation d'entrer dans l'armée avec le grade de premier lieutenant au corps des gendarmes d'ordonnance à Mayence. Il se distingua à Marienwerder, où il fut décoré. A la formation du royaume de Westphalie, il passa au service du nouveau roi, et fonda le *Moniteur Westphalien*, dont il devint rédacteur en chef, puis il organisa le conseil d'État, dont il fut nommé secrétaire général. Après avoir été successivement secrétaire général du ministère de la guerre de Westphalie, introducteur des ambassadeurs, chambellan de la reine et chargé d'affaires à la cour de Bade, il rentra en France en 1810, et fut nommé directeur général, chargé de la police des États romains, où il resta jusqu'à l'occupation militaire de Rome par Murat. Il parvint à y détruire le brigandage et la mendicité. Chateaubriand lui reproche d'avoir refusé la grâce d'un pêcheur à Mme Récamier. Norvins quitta Rome le 21 janvier 1814. Pendant les Cent jours l'empereur fut plein d'attention pour lui, et lui destinait, dit-on, les fonctions d'intendant général des pays à conquérir. La restauration l'éloigna des affaires. Il fut même exilé à Strasbourg pour la publication d'une brochure intitulée : *De la guerre actuelle et de ses résultats*. De retour à Paris en 1816, il consacra sa plume à la défense de la gloire impériale, et attacha son nom à la *Biographie nouvelle des Contemporains* avec Arnault, Jay et Jouy. Les articles *Bonaparte* et *Napoléon* de cette publication sont notamment de lui. Chargé, en août 1830, de la préfecture de la Dordogne, il passa à celle de la Loire en mai 1831, et rentra définitivement dans la vie privée en septembre 1832. La fin de sa vie fut éprouvée par des revers de fortune qu'il supporta avec courage. Il a laissé un fils, qui s'est distingué en Afrique parmi les zouaves, particulièrement à Zaatcha et à Laghouat. On a de Norvins : *Les Ruines et les Monuments*, poëme ; Paris, 1815, in-8° ; — *Tableau de la révolution française, depuis son origine jusqu'en* 1814 ; Paris, 1819, in-12 ; — *L'Immortalité de l'âme*, poëme, 1822 ; — *Portefeuille de mil huit cent treize* ; Paris, 1825, 2 vol. in-8° ; — *Extraits des mémoires relatifs à l'histoire de France depuis l'année* 1757 *jusqu'à la révolution* ; Paris, 1825, 2 vol. in-8° ; — *Histoire de Napoléon* ; Paris, 1827, et ann. suiv., 4 vol. in-8° ; 9e édition, Paris, 1839, 4 vol. in-8° ; — *Histoire de la campagne de* 1813 ; Paris, 1830, 2 vol. in-8° ; — *Essai sur la Révolution française depuis* 1789 *jusqu'à l'avènement au trône de Louis-Philippe* ; Paris, 1832, 2 vol. in-8° ; — *Histoire de France pendant la république, le consulat, l'empire et la restauration jusqu'à la révolution de* 1830, suite à l'*Histoire de France* d'Anquetil ; Paris, 1839, in-8° ; — *Poëmes* ; Paris, 1839, in-8° ; — *Translation des cendres de Napoléon* ; Paris, 1840, in-8° ; — *Napoléon et Pie IX*, poëme dithyrambique en deux chants ; Pau, 1848, in-8°. Il a travaillé au *Nain jaune*, à *la Minerve*, à l'*Italie pittoresque* et au *Dictionnaire de la Conversation*. Il a laissé des *Mémoires* inédits. L. LOUVET.

Notice nécrologique sur M. le baron de Montbreton de Norvins. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. II, 1re partie, p. 380.

NORWOOD (*Richard*), mathématicien anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On ne sait aucune des particularités de sa vie. Il est principalement connu pour avoir l'un des premiers mesuré en Angleterre un degré du méridien avec quelque exactitude. En 1635, il eut la patience de mesurer la distance de Londres à York, c'est-à-dire plus de soixante lieues, la chaîne à la main. « Voici, dit Montucla, quelle était sa méthode. Il mesurait la longueur des chemins en conservant autant qu'il pouvait la même direction ; il avait soin de déterminer en même temps par le moyen de la boussole l'angle du chemin ou de la ligne mesurée avec le méridien, aussi bien que les angles d'inclinaison à l'horizon à chaque

fois qu'il montait ou descendait; après quoi il réduisait les longueurs trouvées au plan horizontal et au méridien. Il mesura enfin, en deux jours de solstice d'été, les hauteurs du soleil à Londres et à York avec un secteur de cinq pieds de rayon, et il trouva que ces deux villes différaient en latitude de 2° 28', d'où il conclut que le degré était de 367,176 pieds anglais, qui font 57,300 de nos pieds. » Norwood ne s'était pas dissimulé les difficultés de l'entreprise, et il avoue lui-même qu'il n'est pas arrivé à l'exacte vérité. Il est l'auteur d'ouvrages estimés, entre autres : *Trigonometry, or the doctrine of triangles*; Londres, 1631, 1685, in-4°, et 1651, 1667, 1669, in-12; — *Fortification, or architecture military*; ibid., 1639, in-4°; — *The Seaman's practice, containing the mensuration of a degree of the earth*; ibid., 1637, 1655, 1667, 1668, 1678, in-4° : un de ses meilleurs ouvrages; — *Epitome being the application of the doctrine of triangles in certain problems concerning the use of the plain sea chart*; ibid., 1674, in-8°; — *Logarithmic tables*; s. d., in-12. Il a aussi fait insérer dans les *Philosophical transactions* des lettres et mémoires sur les marées, la mesure de l'arc du méridien, etc.

P. L—Y.

Hutton, *Mathemat. dictionary*. — Montucla, *Hist. des mathématiques*, II.

NORZI (*Salomon*), savant rabbin italien, né dans la seconde moitié du seizième siècle, à Mantoue, mort après 1626. Il consacra toute sa vie à l'étude et à l'épuration du texte de la Bible, alla dans ce but consulter Menahem de Louzano, et entreprit plusieurs longs voyages pour rassembler d'anciens manuscrits de l'Ancien Testament et de la Massore. Le résultat de ses patientes recherches fut publié à Mantoue, 1742, 2 vol., in-4°, sous le titre de : *Minchad scai* (Oblation généreuse). La préface que Norzi avait placée en tête de ce commentaire sur l'Ancien Testament ne fut pas imprimée; le manuscrit en passa dans la possession de Rossi (*voy.* le *Catalogo ragionato* de ce savant). Le travail de Norzi a fait faire de grands progrès à l'exégèse biblique; mais il n'a plus aujourd'hui de valeur. On a encore de cet auteur : *Consultations légales*; Mantoue, 1588. O.

Eichhorn, *Einleitung in das Alte Testament*. — Rosenmüller, *Handbuch für die Literatur der biblischen Exegesis*.

NOSSIS, poëtesse grecque, née à Locres, dans l'Italie méridionale, vivait vers 310 avant J.-C. Il reste d'elle douze épigrammes dans l'*Anthologie grecque*. Ces petites productions ont beaucoup de grâce et de poésie; elles nous apprennent que sa mère se nommait Theophila, et que Nossis avait une fille nommée Melinna. Trois des epigrammes de Nossis furent publiées pour la première fois par Bentley; Wolf donna les douze dans ses *Poetriarum octo fragmenta*; Hambourg, 1734. On les trouve dans les *Poetriarum græcarum fragmenta* de Schneider, Giessen, 1802; dans les *Analecta* de Brunck, vol. I, et dans l'*Anthologia græca* de Jacobs, t. I. Y.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. II, p. 128. — Bentley, *Dissertation upon the Epistles of Phalaris*.

NOSTIZ (*Gottlob-Adolphe-Ernest* DE), littérateur allemand, né le 21 avril 1765, dans un château de la Lusace supérieure, mort le 15 octobre 1836. Après avoir, pendant plusieurs années, exploité ses domaines, il remplit plusieurs fonctions élevées dans l'administration de la Haute-Lusace; en 1806, il fut chargé avec Reinhard et Kind de la révision des statuts de l'université de Leipzig. Peu de temps après, il entra dans le conseil secret du roi de Saxe, qu'il fut, par la suite, appelé à présider; en cette qualité il fit prendre plusieurs mesures excellentes. Il fut enfin nommé président du conseil d'État. On a de lui : *Valeria, poëme romantique*; Dresde, 1803, publié ainsi que ses autres poésies sous le pseudonyme d'Arthur de Nordstern; — *Georges*; Leipzig : roman fait sur douze mots donnés à l'auteur; — *Liederkreis für Freimaurer* (Chants pour les francs-maçons); Dresde, 1810-1828, 2 vol.; — *Irène*; Leipzig, 1818 : le premier poëme allemand écrit en octaves; — *Gemmen*; Leipzig, 1818; explication de seize pierres gravées antiques; — *Sinnbilder der Christen* (Emblèmes chrétiens); Leipzig, 1818 : recueil de poésies religieuses; — *Kreis sächsischer Ahnfrauen* (Les Aïeules de la maison de Saxe); Dresde, 1819, poëme; — *Erinnerungsblätter eines Reisenden* (Souvenirs d'un voyageur); Leipzig, 1824; — *Beschreibung der Heilanstalt Sonnenschein* (Description de la maison de santé de Sonnenstein); Dresde, 1829, 3 vol.; l'auteur avait contribué, plus que tout autre, à la fondation de cette maison, destinée au traitement des aliénés; — *Geistliche Gedichte* (Poésies religieuses); Leipzig, 1840. O.

Conversations-Lexikon.

NOSTRADAMUS. *Voy.* NOTREDAME.

NOTA (Baron *Alberto*), poëte dramatique italien, neveu du botaniste Carlo Allioni, né à Turin, le 15 novembre 1775, mort dans la même ville, le 18 avril 1847. Il étudia sous le père Vincent Zalletti, dominicain; à l'âge de dix ans il avait lu Molière et Goldoni, et composait des canevas de comédies qu'il faisait jouer par ses camarades. Il fut reçu à dix-huit ans docteur en droit civil et canon. La perte d'une grande partie de sa fortune le contraignit d'occuper pendant huit années un emploi subalterne près la cour criminelle de Turin. Nommé en 1811 substitut du procureur impérial à Verceil, il se démit en 1814, à la restauration, mais se vit forcé peu après d'accepter la place de substitut-avocat des pauvres au sénat de Turin. Le prince de Carignan (Charles-Albert) l'appela auprès de lui en qualité de secrétaire; mais accusé d'un libéralisme outré, il dut quitter la cour, et perdit en

même temps l'emploi qu'il occupait dans la magistrature. On lui confia cependant l'administration du district de Robbio (1820), et successivement celle des districts de San-Remo (1823), de Pignerol, de Casal (1833) et de Coni (1840). Il administra ce dernier district jusqu'à sa mort. Nota a dans sa patrie, comme dans le reste de l'Europe, la réputation méritée d'un des restaurateurs de l'art dramatique en Italie. La comédie italienne, florissante au dix-septième siècle, abandonna vers cette époque ses règles ordinaires pour la méthode diffuse et exagérée du théâtre espagnol, et commença à dégénérer. Carlo Goldoni essaya le premier de faire revivre la bonne comédie, mais ne put faire triompher complétement son école, qui continua de se développer à côté de l'école espagnole, mais sans pouvoir la remplacer. Alberto Nota peut être regardé comme le plus brillant écrivain de l'école de Goldoni; ses premiers essais, qui parurent en 1802, furent assez mal accueillis du public, mais lui méritèrent les encouragements de deux littérateurs distingués, Parachosi et Monti. Depuis cette époque jusqu'à sa mort il a donné au théâtre plus de quarante comédies; on reproche aux premières (*La Marchesa di Gange*, *Il Primogenitto e il Cadetto*, *L'Orfana*, *L'Atrabiliare*, etc.) d'être écrites avec peu d'élégance et de manquer de cette chaleur et de ce naturel qui font le véritable style comique. En général ses comédies ont un plan régulier; à l'exemple de Molière et de Goldoni, il cherche à faire naître l'intérêt des caractères plutôt que des situations; du reste, il imita souvent ces deux maîtres (*Il nuovo Ricco*, *L'Ammalato per immaginazione*, *Il Filosofo celebe*), non point servilement, mais en créant d'après les mêmes caractères une pièce souvent toute nouvelle. Il aborda avec autant de bonheur la comédie historique (*La Duchessa della Vallière*, *Petrarca et Laura*, *Ludovico Ariosto*, *Torquato Tasso*). Ses dernières pièces (*La Natalesia*, *La Creola della Luigiana*, *Il Diademo*) sont écrites avec une correction devenue rare parmi les Italiens, mais elles manquent de verve. Les comédies de Nota que les Italiens admirent de préférence et qui ont été le plus souvent traduites sont les suivantes: *I Primi passi al mal costume* (une des premières qu'il ait écrites); — *Il Progettista*; — *La Vedova in solitudine*; — *La Costanza rara*; — *La Fiera*; — *Le Revoluzioni in amore*; — *La Pace domestica*; — *I Dilettanti comici*; — *L'Amor timido*, etc. Ses œuvres ont eu, de 1816 à 1826, dix éditions successives; elles ont été traduites en français, en allemand, en russe, en espagnol, en suédois. Charles-Albert lui donna le titre de baron et la décoration de Saint-Maurice. Marie-Louise, Louis-Philippe, Frédéric-Guillaume de Prusse, Othon, roi de Grèce, Charles duc de Lucques, et d'autres souverains lui ont envoyé des décorations et des récompenses. Ch. N.

Salfi Saggio, *Storico della commedia italiana*; 182.. — *Il Mondo illustrato*, de Turin, 1847, p. 257. — *Bibliotheca italiana di Milano*, vol. XIV, p. 3. — *L'Italie contemporaine*. — *Revue encyclopédique*, t. XXXVI, p. 684. — *Vie d'Alberto Nota*, en tête de la dixième édition de ses œuvres.

NOTARAS (*Chrysanthe*), patriarche de Jérusalem, né en Morée, vers le milieu du dix-septième siècle, mort à Constantinople, en 1732. Descendant d'une noble famille byzantine et neveu de Dosithée, patriarche de Jérusalem, il fut destiné aux hautes fonctions de l'Église grecque. Il reçut une instruction assez forte, qu'il perfectionna par un voyage en Italie et en France. A Paris il suivit les leçons de l'astronome Cassini, et se lia avec plusieurs savants théologiens. De retour à Constantinople, il fut nommé archevêque de Césarée, et le 8 février 1707 patriarche de Jérusalem. Quoique résidant rarement dans son diocèse, Notaras fut un évêque zélé, et on lui dut la reconstruction du temple du Saint-Sépulcre en 1719. Il mourut laissant la réputation d'un des prélats les plus pieux, les plus bienfaisants et les plus instruits qui aient honoré l'Église grecque. Son principal ouvrage est un recueil de traités en grec moderne *Sur les Rites et les Dogmes de l'Église orientale*, publié à Tergovisk en Valachie, en 1715 : on y remarque d'excellents traités *Sur les Dignités de l'Église orientale*; *Sur l'Origine et la Propagation du christianisme en Russie*; *Sur les quatre patriarches grecs de l'Empire Ottoman et sur les patriarches de Russie*. On a encore de lui une géographie en grec moderne, intitulée : Εἰσαγωγὴ εἰς τὰ γεωγραφικὰ καὶ σφαιρικὰ (*Introduction à la géographie et à la sphère*); Paris, 1716, in-fol. Notaras publia en 1715 l'*Histoire des patriarches de Jérusalem*, par son oncle Dosithée. Y.

Journal des savants, ann. 1726. — Jöcher, *Gelehrten-Lexikon*.

NOTCHER, abbé de Hautvilliers, au diocèse de Reims, mort vers 1099. On ignore en quelle année le gouvernement de l'abbaye de Hautvilliers fut confié par les suffrages des moines au docte Notcher : il paraît pour la première fois avec le titre d'abbé, en 1093, au concile de Soissons, où fut condamné Roscelin. En 1095 il assiste au sacre de Philippe, évêque de Châlons-sur-Marne. On a de lui : *Translatio corporis sanctæ Helenæ*. Il s'agit de sainte Hélène, mère de Constantin, dont l'abbaye de Hautvilliers prétendait posséder les reliques. Pour soutenir cette prétention, Notcher a composé un véritable traité, en dix-neuf chapitres, dont Mabillon, les auteurs du *Gallia christiana* et les Bollandistes ont publié des fragments plus ou moins étendus. B. H.

Gallia christ., t. IX. — Mabillon, *Annal.*, lib. 68, c?. et *Acta*, t. VI. — Bolland., 18 augusti. — *Hist. litt. de la France*, t. VIII, p. 381.

NOTHNAGEL (*Jean-André-Benjamin*), peintre et graveur allemand, né en 1729, a Bug (principauté de Saxe-Cobourg), mort vers 1800.

Il vint en 1747 se fixer à Francfort, fut pendant plusieurs années employé comme dessinateur dans la fabrique de papiers peints de Lenzner, dont il épousa plus tard la veuve et dont il continua le commerce. Il a peint dans le genre de Téniers plusieurs petits tableaux d'intérieur, assez estimés. Comme graveur à l'eau-forte, il s'est acquis la réputation d'un des plus habiles imitateurs de Rembrandt. Parmi les soixante-six planches qu'il a laissées et dont Hugen a donné la liste dans son *Artistisches Magazin* (Francfort, 1790), nous citerons : *L'Ange apparaissant à saint Pierre; Saint Pierre délivré de prison; La Résurrection de Lazare; Bélisaire aveugle; Un vieux Savant instruisant un jeune homme; L'Enfant de troupe tenant un petit flacon; L'Avare auprès de ses sacs d'argent; Un Ermite lisant dans une caverne; Un Mendiant demandant l'aumône chez des paysans; Une Paysanne avec une hotte; Une Paysanne donnant à manger à son enfant; Un Paysan tenant dans sa main une pipe et un pot à bière; L'Intérieur d'une chambre de paysans; Vieille Femme portant des lunettes; Mendiants autour d'un feu; Le Savetier et sa femme; Portraits du peintre Grimmer, du docteur Seukenberg, du juif Beer, d'Aly-Bey, pacha d'Égypte, du prince Radzivil;* l'*Artiste dessinant;* une vingtaine de *Têtes* de Turcs, d'hommes barbus, etc., quelques *Paysages*, etc. O.

Nagler, *Künstler-Lexikon*. — Heller, *Lexikon der vorzüglichsten Kupferstecher*.

NOTHOMB (*Jean-Baptiste*), homme politique belge, né le 3 juillet 1805, à Messancy, village du Luxembourg. Après avoir achevé son éducation à l'athénée de Luxembourg, il étudia la jurisprudence à l'université de Liége, où il fut reçu docteur en 1826; sa thèse latine, consacrée à l'histoire du droit emphytéotique chez les Romains, fut tellement remarquée qu'un savant professeur de Tubingue, M. Zimmern, la jugea digne d'un compte-rendu spécial dans la *Kritische Zeitschrift für Rechtwissenschaft* (Revue critique de la science du droit). Il s'établit d'abord comme avocat à Luxembourg, puis à Bruxelles, et consacra dès 1828 sa plume à la défense de l'indépendance belge : il prit une part active à la polémique du *Courrier des Pays-Bas*, feuille libérale qui comptait alors neuf mille abonnés. Lors de l'insurrection du vingt-cinq août 1830, il se trouvait dans sa province natale; à la nouvelle du combat livré aux troupes du prince Frédéric, il revint à Bruxelles (28 septembre), et fut désigné par le gouvernement provisoire pour remplir les fonctions de secrétaire du comité chargé de préparer un projet de constitution. Dans le plan qu'il rédigea conjointement avec M. Devaux, il parvint à faire abaisser à vingt-cinq ans la condition d'éligibilité des futurs représentants du congrès national. Cette clause lui permit de briguer la députation; il se mit sur les rangs, et fut élu par trois districts du Luxembourg (novembre 1830); il opta pour celui d'Arlon, que, par reconnaissance, il fit détacher en 1831 de l'Allemagne pour être annexé à la Belgique. A l'ouverture de la session, M. Nothomb, le plus jeune membre de l'assemblée, en fut un des secrétaires; en même temps il fit partie de la commission qui dirigeait le département des affaires étrangères. Fort opposé au parti qui demandait la réunion à la France de même qu'à celui qui désirait la république, il soutint avec éloquence la monarchie représentative, l'institution de deux chambres électives, la séparation absolue de la société civile et de la société religieuse, la liberté de la presse, et vota pour l'élection du duc de Nemours. Après la dissolution du gouvernement provisoire (23 février 1831), il entra dans le premier ministère du régent Surlet de Chokier en qualité de secrétaire général aux affaires étrangères, poste qu'il conserva jusqu'en 1836. Dans la discussion élevée au congrès sur l'adoption du traité des *dix-huit articles*, il établit l'identité qui existait entre la question du territoire et la question des finances : il démontra que la Hollande devait reprendre à la fois ses limites et ses dettes de 1790, et que lui imposer ses anciennes dettes c'était la renfermer dans ses anciennes limites. Adjoint à M. Devaux pour des négociations secrètes à poursuivre à Londres auprès de la conférence, il contribua puissamment à aplanir les difficultés qui retardaient encore l'arrivée du prince Léopold de Saxe-Cobourg. Après la campagne de 1831, la conférence insista pour l'adoption des *vingt-quatre articles* : c'était le second traité qui stipulait des arrangements définitifs. Quand ce traité fut présenté à l'acceptation des chambres, M. Nothomb, convaincu que la Belgique était menacée d'un partage, s'abstint de voter, « ne voulant, pas comme Luxembourgeois, accepter un traité qui démembrait son pays natal et ne pouvant pas, comme Belge repousser un acte qui constituait la Belgique ». En 1833 il fit paraître l'*Essai historique et politique sur la révolution belge*, ouvrage remarquable, traduit en italien et en allemand et réimprimé trois fois dans la même année. « Cette production si distinguée d'un homme d'État de vingt-sept ans, dit M. de Loménie, ne se recommande pas seulement par la science des faits, la perspicacité des vues et la logique des déductions, c'est encore une œuvre de style à la hauteur de ce que nous possédons de mieux en ce genre. Les détails de diplomatie les plus arides prennent sous la plume de M. Nothomb une physionomie attrayante et vive; le récit des négociations et des faits y est habilement mêlé de considérations générales pleines d'élévation, de pages éloquentes et chaleureuses sur le passé, le présent et l'avenir de la Belgique. »

En 1836 M. Nothomb donna sa démission des

fonctions de secrétaire général au département des affaires étrangères, dont il avait deux fois soutenu le budget devant les chambres. Le 13 janvier 1837, à l'avénement de l'administration catholique dirigée par M. de Theux, il fut appelé au ministère des travaux publics qui venait d'être créé. Aussitôt il porta toute son attention sur les chemins de fer, fit arrêter un plan définitif pour le réseau dont la Belgique devait être couverte, et présida à l'inauguration des sections de Louvain, Tirlemont, Gand, Bruges, Ostende, Courtrai, et Saint-Trond. Lorsqu'il quitta le ministère (18 avril 1840), on avait construit plus de 320 kilomètres de voies ferrées et un grand nombre de travaux préliminaires étaient en cours d'exécution ou à l'étude. En même temps qu'il s'occupait avec une activité extrême des intérêts matériels du pays, il prit part en 1838 à la discussion du traité des *vingt-quatre articles* : grâce à lui peut être, la séparation des parties cédées du Limbourg et du Luxembourg fut consommée, et il fallut qu'il assistât lui-même à Londres à la conclusion définitive de ce traité, qu'il ne pouvait s'empêcher de déplorer. Renversé par le parti libéral, il reçut une mission extraordinaire auprès de la confédération germanique. Mais il ne demeura pas longtemps à Francfort, et accepta, dans le cabinet formé par M. de Muelenaere, le portefeuille de l'intérieur et du commerce (13 avril 1841); après la retraite de ce dernier (1843), il lui succéda comme président du conseil et dirigea les affaires jusqu'au 15 juin 1845. A cette date M. Nothomb et tous les ministres donnèrent leur démission; une coalition parlementaire amena au pouvoir M. Rogier et les libéraux, et M. Nothomb déclara qu'il ne voulait plus faire partie d'aucune combinaison ministérielle. Pendant sa dernière administration, il s'efforça de faire prévaloir une sorte de politique mixte en tenant la balance exacte entre les prétentions rivales du parti libéral et du parti catholique. Sa longue lutte avec M. Lebeau et ses amis, qui l'accusaient de défection à leurs principes, eut à cette époque beaucoup de retentissement.

Depuis cette époque M. Nothomb s'est renfermé dans la carrière diplomatique. Nommé ministre plénipotentiaire à Berlin (5 août 1845), il a opté pour ces fonctions lors de la promulgation de la loi sur les incompatibilités. Depuis 1840 il est membre de l'Académie royale de Belgique.

NOTHOMB (*Adolphe*), frère du précédent, né en 1815, a eu un avancement rapide dans la magistrature. Il était procureur général près la cour d'appel de Bruxelles lorsqu'il fut appelé, le 30 mars 1855, au ministère de la justice. L'année suivante il fut chargé de soutenir la loi d'extradition en matière d'attentat contre les souverains étrangers.

Livre d'or de l'ordre de Léopold. — *Biblioth. académique.* — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. VI, 1re partie. — Lamdote, *Galerie des hommes illustres*, V. — *Conversations Lexikon.* — Vapereau, *Dict. univ. des contemp.*

NOTKER (Saint), surnommé BALBULUS (le Bègue), savant moine allemand, né vers 830, à Elgau, en Thurgovie, mort le 16 avril 912. Il appartenait à l'ancienne et noble famille des Heiligow. Entré de très-bonne heure au monastère de Saint-Gall, il y étudia sous la direction d'Ison et de Marcellus les belles-lettres et les sciences profanes et sacrées. Il eut pour condisciples Ratpert, Tutilon, Salomon, plus tard évêque de Constance, et d'autres hommes distingués, qui lui gardèrent toujours la plus tendre affection. En revanche, il eut à souffrir des persécutions d'un moine ignorant et envieux du nom de Sindolphe. Modèle de toutes les vertus, il possédait toute l'estime de l'empereur Charles le Gros, qui lui offrit plusieurs évêchés, que Notker refusa, par humilité. Son temps était partagé entre l'exercice des devoirs monastiques, les œuvres de charité et l'étude. Il était en relation avec les hommes les plus lettrés de son époque, entre autres avec Liutward, évêque de Verceil, duquel il obtint un exemplaire des lettres canoniques en grec, qu'il copia avec le plus grand soin. On a de lui : *Liber de interpretibus divinarum Scripturarum*; Hambourg, 1736, in-8°, et dans le t. I du *Thesaurus anecdotorum* de Pez; — *Liber sequentiarum*, dans le même recueil; — *Notatio de illustribus viris*, même recueil; — *Martyrologium*, dans les *Antiquæ lectiones* de Canisius; — *S. Fridolini historia*, dans les *Scriptores Alemannici* de Goldast; — des *Hymnes*, dans les *Lectiones* de Canisius; des fragments de son poëme sur Saint-Gall se trouvent dans le recueil précité de Goldast; — un petit *Traité sur la valeur des lettres en musique*, dans les *Scriptores* de Gerbert. On a attribué à tort à Notker les *Gesta Caroli Magni*. O.

Ekkehard, *Casus S. Galli.* — *Acta Sanctorum* (avril). — Oudin, *Scriptores ecclesiastici.*

NOTKER, surnommé *le Physicien*, savant moine allemand, mort le 12 novembre 975. Neveu d'Ekkehard, doyen du monastère de Saint-Gall, il entra de bonne heure dans ce couvent, et il y resta toute sa vie. Il étudia particulièrement la médecine, et la *Chronique* de Saint-Gall lui attribue un grand nombre de cures mémorables. Il était aussi peintre; il décora de fresques l'église de son couvent, et orna de miniatures plusieurs manuscrits. Il a composé plusieurs poésies religieuses, entre autres l'hymne *Rector metuende sæculi*, qui se chante encore aujourd'hui. Son zèle pour le maintien sévère de la discipline monastique lui valut le second surnom de *Piperis-granum*. O.

Ekkehard, *Casus Sancti-Galli.*

NOTKER, savant prélat allemand, mort en 1007. Fils d'un comte d'Œningen et d'une sœur de l'empereur Othon Ier, il entra au couvent de Saint-Gall, dont il devint plus tard doyen.

Il fut ensuite placé à la tête de l'école du monastère de Stavelot. Appelé en 972 à l'évêché de Liége, il établit une bibliothèque dans le cloître de Saint-Lambert, et y fonda aussi une école, d'où sortirent plusieurs hommes remarquables. Inflexible dans ses sentiments de justice, il fit raser le château de Chèvremont, dont le propriétaire infestait les environs par ses brigandages, de même qu'il refusa de reconnaître au concile de Mouzon la légalité de l'election au siége de Reims de Gerbert, bien qu'il fût son ami. Il fit reconstruire la cathédrale de Liége. On lui attribue la fondation des églises Saint-Anselme et Sainte-Croix. Il entoura de fortifications la ville de Liége. Il communiqua à Hériger (*voy.* ce nom) une grande partie des documents qui ont servi de base à l'*Histoire des evêques de Liége*. O.

Anselmus, *Notgeri vita* (dans le t. I du recueil de Chapeauville). — *Acta sanctorum* (février). — *Gallia christiana*.

NOTKER, surnommé LABEO (*le Lippu*), ou TEUTONICUS, savant moine allemand, né vers le milieu du dixième siècle, mort le 29 juin 1022. Il était neveu d'Ekkehard I[er], qui paraphrasa en latin le poëme germanique du Waltharius. Il entra encore jeune dans le monastère de Saint-Gall, et s'y fit bientôt remarquer par sa science peu commune; il connaissait à fond le *trivium* et le *quadrivium*; la langue grecque même ne lui était pas étrangère. Il fut placé à la tête de l'ecole du couvent; on conserve encore aujourd'hui les notes et corrections qu'il fit sur un poëme latin, composé par un de ses élèves (*voy.* Pertz, *Monumenta*, t. II). Dans son enseignement il se servait souvent de la langue germanique, usage qu'il chercha, mais en vain, à propager (*voy.* sa lettre à l'évêque de Sion publiée par Grimm dans les *Göttinger gelehrte Anzeigen*, année 1835). Son zèle pour sa langue maternelle le conduisit à l'idée, alors entièrement neuve, de traduire et d'expliquer en allemand non pas seulement diverses parties de la Bible, ce qui avait déja été tenté avant lui, mais aussi les écrits des anciens. Plusieurs de ses travaux de ce genre nous ont été conservés; ils sont de la plus haute importance pour l'histoire des idiomes germaniques (1). Ce sont : *Les Psaumes*, dans les *Denkmäler* de Hattemer et dans les *Windberger Psalmen* de Graff; Quedlimbourg, 1839; — *La Consolation* de Boëce; Berlin, 1837, publiée par Graff; — *De nuptiis Mercurii et Philologiæ* de Martianus Capella; Berlin, 1847, publiée par le même; — *Les Catégories et l'Herméneutique* d'Aristote; Berlin, 1837, aussi par les soins de Graff. — Notker a aussi écrit en latin une *Rhétorique* dans la *Zeitschrift* de Haupt, t. IV. — Parmi ses traductions perdues nous citerons celles du livre de Job, des *Bucoliques* de Virgile, de l'*Andrienne* de Térence, des *Distiques* de Caton, etc. On lui attribue un petit *Traité de musique*, dans les *Scriptores* de Gerbert et dans les *Denkmaler* de Hagen, ainsi qu'une *Logique* dans les *Aldeutsche Blätter* de Haupt, t. II. O.

Karl Gœdeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter* (Hanovre, 1854), p. 48.

(1) Quelques savants allemands ont prétendu à tort que la plupart des traductions de Notker avaient été faites par d'autres sous sa direction.

NÔTRE (LE). *Voy.* LE NOTRE.

NOTREDAME (*Michel* DE), dit NOSTRADAMUS, célèbre astrologue français, né à Saint-Rémi, en Provence, le 14 décembre 1503, mort à Salon, le 2 juillet 1566. Le père de Nostradamus était notaire, et ses deux grands-pères médecins; l'un fut attaché au duc de Calabre, l'autre au roi René. Tous deux appartenaient à une famille juive, qui se convertit au commencement du seizième siècle; Michel prétendait qu'elle tirait son origine de la tribu d'Issachar, et aimait à rappeler que le don de prophétie avait longtemps été attaché à cette tribu (*voy.* *Paralipomènes*, liv. I[er], ch. 12, v. 32). Son grand-père maternel fut son premier maître; à sa mort, on l'envoya au collége d'Avignon, où il montra des dispositions exceptionnelles pour les sciences. Ses études achevées, il entra à l'école de médecine de Montpellier. Il y était en 1525, quand une épidémie désola la ville et étendit ses ravages sur toutes les provinces environnantes. Les médecins manquaient; Nostradamus, qui n'avait encore que vingt-deux ans, quitta l'école, et alla soigner les malades, notamment à Narbonne, Toulouse et Bordeaux. Il revint ensuite à Montpellier, où il passa ses examens de doctorat avec un succès qui lui valut bientôt la place de professeur. Jules-César Scaliger, qui habitait Agen, le détermina à venir s'établir avec lui dans cette ville; il y épousa une femme dont le nom ne nous a pas été conservé, et de laquelle il eut deux enfants. Il les perdit bientôt ainsi que leur mère, et espérant trouver dans un voyage des consolations à sa douleur, il parcourut la Guyenne, le Languedoc, l'Italie et la Provence, où vers 1544 il se remaria, avec Pons Jumel, qui appartenait à une famille riche et très-considérée; il s'établit alors à Salon, petit bourg situé dans les environs d'Aix. Une peste terrible se déclara l'année suivante dans cette province, et Nostradamus fit preuve en cette circonstance d'une science et d'un dévouement qui lui méritèrent des remercîments et des honneurs publics. La même épidémie ayant éclaté à Lyon, Nostradamus y fut appelé, à la suite d'une délibération solennelle des autorités; il rendit encore dans cette ville d'immenses services et, s'il faut en croire les chroniqueurs, employa avec un très-grand succès contre le fléau un remède dont il était l'inventeur, et dont il a donné la composition dans son *Traité des fardements*. Il avait commencé déjà à écrire les *Prophéties* qui ont rendu son nom si fameux, mais il hésitait à les mettre au jour. Il s'y décida enfin en 1555 (Lyon, in-8°);

en tête de ce volume, qui ne contient encore que sept centuries, se trouve une épître dédicatoire adressée à César son fils. Ce recueil eut aussitôt une vogue immense. Les uns regardèrent Nostradamus comme un fou ou un imposteur; les autres, et c'est le plus grand nombre, crurent très-réellement qu'il avait le don de prophétie, et considérèrent chacune de ses centuries comme autant d'oracles dont ils s'efforçaient de découvrir le sens caché. Cette opinion, qui a été récemment soutenue par M. E. Bareste, ne vaut pas la peine d'être discutée. D'un autre côté, les détails que nous possédons sur la vie de Nostradamus ne permettent pas de supposer que son esprit fût vraiment exalté ou dérangé au point de se figurer qu'il était appelé à prédire l'avenir; nous avons pour cela des témoignages trop irrécusables de son érudition et de son intelligence. Il est donc beaucoup plus probable que, comprenant bien son époque, il aura cru, au moyen d'une supercherie assez pardonnable, pouvoir appeler sur lui l'attention publique et parvenir ainsi aux honneurs; c'est avec cette restriction qu'on peut le regarder comme prophète. En effet Catherine de Médicis, qui joignait à tous ses vices une confiance sans bornes dans l'astrologie, fit venir Nostradamus à Paris, le combla de cadeaux et de distinctions flatteuses, et l'envoya à Blois tirer l'horoscope des jeunes princes. Nostradamus s'acquitta de cette embarrassante mission en homme d'esprit; et, encouragé par le succès, publia en 1558 une nouvelle édition, de son recueil auquel il ajouta trois centuries. La mort d'Henri II, arrivée l'année suivante, augmenta encore son crédit et sa réputation; Nostradamus avait écrit dans sa première centurie (35ᵉ quatrain), ces mauvais vers :

Le lyon ieune le vieux surmontera
En champ bellique par singulier duelle,
Dans caige d'or les yeux luy creuera :
Deux classes une, puis mourir, mort cruelle.

Et on crut y trouver très-clairement prédit l'événement qui enleva la vie au roi. L'astrologue rencontrait pourtant encore plus d'un incrédule, et tout le monde connaît ce distique qui fut successivement attribué à Jodelle et à Bèze :

Nostra damus cum falsa damus, nam fallere nostrum est;
Cum falsa damus, nil nisi nostra damus.

Nostradamus prit le parti de retourner à Salon. Charles IX, visitant la Provence en 1564, vint l'y voir, lui prodigua de grands honneurs, le nomma son médecin ordinaire, et lui donna deux cents écus d'or, cadeau qui fut doublé par la reine mère. Tout cela n'empêchait pas Nostradamus d'être regardé, à Salon même, comme un imposteur; et nul n'éprouva plus que lui la vérité de cette commode maxime : « Nul n'est prophète en son pays ». Il fut enterré dans l'église des frères mineurs de Salon; on plaça sur son tombeau un buste exécuté par César son fils et l'épitaphe suivante : Clarissimi ossa Michaelis Nostradami unius omnium mortalium judicio digni, cujus pene divino calamo, totius orbis, ex astrorum influxu futuri eventus conscriberentur. Vixit annos LXII, menses VI, dies XVII. Quietem posteri invidere. Anna Pontia Gemella Salonia conjugi. On répandit presque aussitôt le bruit que Nostradamus s'était fait enfermer tout vivant dans ce caveau, et qu'il continuait de là à écrire des prophéties. Les libraires profitèrent de cette circonstance pour ajouter aux éditions des anciens quatrains un certain nombre de centuries nouvelles se rapportant dès lors tout naturellement à des événements récemment accomplis. On prétend que Nostradamus dormait quatre ou cinq heures seulement, et qu'il passait une partie de ses nuits à observer les étoiles; s'il a trouvé au reste de nombreux contradicteurs comme astrologue, personne n'a nié ni son intelligence ni la pureté de ses mœurs. Nostradamus a rencontré récemment dans M. E. Bareste un panégyriste plus éloquent qu'éclairé, et ses prophéties ont été l'objet d'un nombre immense de publications; parmi les plus importantes nous citerons : *La Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire depuis Henry II jusqu'à Louis le Grand*, par Guynaud; Paris, 1693, in-12; — *La Clef de Nostradamus isagôge, ou Introduction au véritable sens des prophéties de ce fameux auteur, par un solitaire* (Jean Leroux); Paris, 1710, in-12; — *Commentaires du sieur de Chavigny sur les centuries et prognostications de feu M. Nostradamus*; Paris, 1596, in-12; — *Jani Gallici facies prior, historiam bellorum civilium quæ per tot annos in Gallia grassata sunt breviter ab anno* 1534 *usque ad annum* 1589, *auctore Michaele Nostradamo, cum notis Amati Chavigney*; Lyon, 1704, in-4°; — *Petit Discours ou Commentaire sur les centuries de M. Nostradamus*; 1620, in-8°; — *Nouvelles Considérations sur les sibyles et les prophètes et particulièrement sur Nostradamus*, par Th. Bouys; Paris, 1806, in-8°; — *Les Contredits du seigneur de Pavillon, ou faulses et abusives prophéties de Nostradamus*; 1560, in-12. Les prophéties de Nostradamus ont été très-souvent réimprimées; outre les deux éditions que nous avons citées, on ne recherche guère que celles de Lyon, 1605, in-12; de Leyde, 1650, in-8°; et d'Amsterdam, 1667, in-16. On attribue encore à Nostradamus : *Traité des fardements*; Lyon, 1552, in-12; réimprimé en 1556, à Poitiers, sous le titre : *Singulières Receptes pour entretenir la santé du corps*; — *Le Remède très-utile contre la peste et toutes fièvres pestilentielles*; Paris, 1561, in-8°; — *Opuscule de plusieurs exquises receptes divisé en deux parties*; Lyon, 1572, in-16. Ces traités ont été réimprimés et publiés par César Nostradamus, sous le titre : *Bastiment de plusieurs receptes pour faire diverses senteurs*

et lavements pour l'embellissement de la face, et conservation du corps en son entier : aussi de plusieurs confitures liquides, et autres receptes secrètes non encore veues; in-8°; on en a extrait l'ouvrage suivant : *L'Embellissement de la face et conservation du corps en son entier; ensemble pour faire divers lavements, parfums et senteurs, recueillis des œuvres de M. Nostradamus par messieurs les docteurs en la faculté de Basle*; Paris, in-32. Enfin, *Paraphrase de Galien sur l'exhortation de Menodote aux estudes des bonnes artz, mesmement medicine, traduict de latin en françoys par M. Nostradamus*; Lyon, 1557, in-12. Nostradamus avait débuté dans l'astrologie par la publication d'un *Almanach*, qui servit de modèle à tous ceux qui depuis portèrent le titre d'*Almanach* de Liége. et à tous les autres qui jusqu'à nos jours se chargent de prédire les événements et les saisons. La Bibliothèque impériale possède dans ses manuscrits un grand nombre de lettres inédites de Nostradamus; elles se trouvent mêlées à la correspondance de Peiresc : *supplément français*, n° 986, et *fonds latin*, n° 8589. Alfred FRANKLIN.

E. Jaubert, *Vie de M. Nostradamus, apologie et histoire, et les eloges que plusieurs personnes lui ont donnes*; Amsterdam, 1656, in-12. — *Le Monstre d'abus*, Paris, 1558, in-8°. — *Mercure de France*, livraisons d'août et de novembre 1724. — Fr. Menestrier, *La Philosophie des images enigmatiques*; Lyon, 1694, in-12. — P.-J. de Haitze, *Vie de M. Nostradamus*; 1712, in-12. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françoises*; Paris, 5 vol. in-4°. — Pitton, *Histoire de la ville d'Aix*; 1676, in-fol. — J. Astruc, *Memoires pour servir à l'histoire de la faculte de Montpellier*; Paris, 1767, in-4°. — Tronc de Condoulet, *Abrege de la vie de Michel Nostradamus*, in-4°, sans date. — *La Vie et le Testament de M. Nostradamus, docteur en médecine, astrophile, conseiller medecin ordinaire du roi*; Paris, 1789, in-8°. — Bouche, *Histoire de Provence*; 1687, 2 vol. in-fol. — C. Nostradamus, *L'Histoire et Chronique de Provence*; Lyon, 1614, in-fol. — Bordelon, *De l'Astrologie judiciaire*; Paris, 1689, in-12. — Adelung. *Histoire de la folie humaine*; Leipzig, 1785, in-8°. — E. Bareste, *Nostradamus*; Paris, 1842, in-12. — D'Artigny, *Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*; Paris, 1749, 7 vol. in-12. — Leclerc, *Bibliothèque universelle et historique*; Amsterdam, 1687, in-12. — D.-G. Morhoff, *Polyhistor*; 1708, 4 vol. in-4°. — *Bulletin du bibliophile*, n° de décembre 1860. — G. Naudé, *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*; Paris, 1825, in-8°.

NOTREDAME (*Jean* DE), frère puîné du précédent, procureur au parlement d'Aix, mort en 1590. Jean de Notredame se livra de bonne heure à la poésie, et composa un grand nombre de chansons. Amateur très-zélé de la littérature provençale, il avait réuni une riche collection de livres relatifs à cette matière; et c'est avec leur secours qu'il exécuta les deux ouvrages qui existent sous son nom. Le premier est intitulé : *Les vies des plus celebres et anciens poetes provençaux qui ont floury du temps des comtes de Provence*; Lyon, 1575, in-8°. C'est une compilation sans grand mérite et que Millot regarde comme « un recueil de fables aussi défectueux par le fond que par la forme ». Il a été traduit en italien sous ce titre : *Le vite de' piu celebri poeti provenzali, scritte in lingua franzeze da Giov. di Nostradama, e trad. da G.-M. Crescimbeni, ornate di copiose annotazioni, e accresciute di mollissimi poeti*; Lyon, 1575, in-8°; et Rome, 1722, in-4°. On a enfin de Jean de Notredame un manuscrit in-folio intitulé : *Mémoires de Jean de Nostradamus, procureur au parlement de Provence, depuis l'an 1080 jusqu'en 1494*. Ces mémoires, qui faisaient partie de la bibliothèque de Carpentras, ont été retouchés par César de Notredame, neveu de l'auteur. A. F.

Millot, *Hist. litteraire des troubadours*; Paris, 1774, 3 vol. in-12; t. Ier, introd., p. lxxij. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françoises*; t. IV, p. 481. — Lelong et Fontette, *Bibliot. hist. de la France*; Paris, 1768, 5 vol. in-fol.; t. III, p. 549, n° 38066. — Brunet, *Manuel du Libraire*; Paris, 5 vol. in-8°; t. III, p. 530.

NOTREDAME (*César* DE), littérateur, fils de Michel, né à Salon, en 1555, mort en 1629. Il fit son droit à Avignon, cultiva ensuite la peinture, puis s'occupa de poésie et d'histoire, et obtint assez de succès pour que Louis XIII ait cru devoir récompenser ses efforts en lui conférant le brevet de gentilhomme ordinaire de la chambre. Il prend lui-même en tête d'un de ses ouvrages les titres de gentilhomme et de premier consul de la ville de Salon. Déjà âgé, il épousa Claire de Grignan, dont il n'eut point d'enfants, et mourut de la peste à Saint-Remy près d'Arles. C'est à lui que Michel dédia ses premières centuries. Il a publié : *Discours sur les ruines et misères de la ville de Salon*; 1598, in-12; — *Pièces héroïques et diverses poésies*; Toulouse, 1608, in-12 : on y joint ordinairement : *Rimes spirituelles; les Perles ou les Larmes de la sainte Magdelaine*; 1606, in-12; — *Dymas, ou le bon Larron*; 1606, in-12; — *La Marie dolente*; — *Le Tableau de Narcisse*; — *Le Songe de Scipion, poëme héroïque*; — *Vers funèbres sur la mort de Ch. du Verdier, très-excellent joueur de luth*; 1607. — *L'Histoire et Chroniques de Provence, où passent de temps en temps et en bel ordre les anciens poëtes, personnages et familles illustres qui y ont fleury depuis 600 ans; oultre plusieurs races de France, d'Italie, Hespagne, etc., comme aussi les plus signalés combats et faits d'armes qui s'y sont passés*; Lyon, 1614, in-fol. Cet ouvrage, le principal titre littéraire de Notredame, a été très-diversement jugé; suivant Bouche, « le langage de l'auteur est ennuyeux, les redites superflues, le style poétique; il n'observe point d'ordre et rapporte bien des choses inutiles ». Pitton dit au contraire : « Si nous retranchons de cette histoire plusieurs généalogies, auxquelles Nostradamus a trop facilement cru, on ne trouvera pas de quoi tant blâmer. On reconnaîtra surtout qu'il est véritable et circonspect dans l'histoire de son siècle ». La bibliothèque de Carpentras a possédé un manuscrit de César de Notredame,

intitulé : *Neuvième partie ou suite de l'histoire et chronique de Provence, depuis le commencement de* 1601 *jusqu'en* 1618; ce volume, écrit en entier de la main de César, fut envoyé par lui à Peiresc en 1629. A. F.

Bouche, *Hist. de Provence*; in-fol. — Goujet, *Biblioth. française*; Paris, 1753, in-8°; t. XV, p. 212. — Pitton, *Hist. de la ville d'Aix*; 1676, in-fol. — E. Bareste, *Nostradamus*; Paris, 1842, in-12. — Lelong et Fontette, *Biblioth. hist. de la France*; t. III, p. 558, n°s 38108 et 38109.

NOTREDAME (*Michel* DE), dit *le jeune*, pour le distinguer de Michel son père, mourut en 1574. Il voulut marcher sur les traces de son père, et chercha, comme lui, à prédire l'avenir. Mais le succès fut loin de couronner ses tentatives, car ses prophéties se trouvèrent toujours contredites par les événements. Sa persévérance dans cette voie lui fut fatale. Au siége de Pouzin, dans le Vivarais, Saint-Luc, qui commandait les troupes royales, désira savoir quel sort était réservé à cette cité. Michel répondit qu'elle périrait par le feu; et après la prise de la ville, on le surprit incendiant lui-même différentes maisons. Le lendemain Saint-Luc le fit venir, et lui demanda s'il ne pensait pas qu'un accident dût lui arriver le jour même; Notredame ayant soutenu que non, Saint-Luc lança son cheval sur lui et le tua. Michel avait publié en 1563 un *Traité d'astrologie*, in-12. A. F.

D'Aubigné, *Histoire universelle*; Amsterdam, 1626, 2 vol. in fol. — Lamothe Le Vayer, *Discours de l'instruction de monseigneur le Dauphin*. — Leclerc, *Biblioth. universelle et hist.*; Amsterdam, 1687, in-12.

NOTT (*John*), littérateur anglais, né le 24 décembre 1751, à Worcester, mort en 1826, à Clifton, près Bristol. Il étudia la chirurgie à Birmingham et à Paris, et s'embarqua pour la Chine à bord d'un vaisseau de la Compagnie des Indes. Il visita diverses contrées de l'Orient, se familiarisa principalement avec la littérature persane, et se fit connaître, à son retour en Europe, par quelques élégantes traductions en vers des poésies d'Hafiz. En 1788 il prit le diplôme de docteur, et bientôt après il accompagna la duchesse de Devonshire dans ses voyages sur le continent. En 1793 il s'établit dans les environs de Bristol. Ses principaux ouvrages sont : *Alonzo, a poetic tale*; 1772, in-4°; — la traduction des *Baisers* de Jean Second; 1775, in-8°; en 1797 il traduisit *Les Baisers* de Jean Bonfons, d'Auvergne; — *Lemora, an elegy*; 1775, in-4°; — *Poems from the italian of Petrarch*; 1777, in-8°; — *Original pieces and translations*; 1780, in-8°; — *The Cinthia, of Propertius*; 1782, in-8°; — *Chemical dissertation on the springs of Pisa and Asciano*; 1793, in-8°; — *On the hot-wells of Bristol*; 1793, in-8°; — *Catullus in english verse, with classical notes*; 1794, 2 vol. in-8°; — *The first book of Lucretius*; 1799, in-8°; — *The Odes of Horace*; 1803, 2 vol. in-8°; — *Sappho, after a greek romance*; 1803, in-12; — *Selection from Petrarch, with notes*; 1808, in-8°; — *Select poems from the Hesperides of Herrick*; 1810, in-8°; — *A Nosological Companion to the London pharmacopœia*; 1811, in-12. K.

Annual biography, 1827.

NOTT (Sir *William*), général anglais, né en 1782, à Carmarthen, où il est mort, le 1er janvier 1845. En 1800 il partit pour l'Inde en qualité de cadet, et, malgré les talents militaires et la bravoure dont il fit preuve dans plusieurs campagnes, il ne parvint qu'au grade de major. Dégoûté du service, il donna sa démission en 1826, et revint dans son pays natal. Ayant perdu par suite de la déconfiture de la banque de Calcutta la plus grande partie de sa fortune, il retourna aux Indes, et reprit son épée à l'âge de cinquante ans (1832). On rendit plus de justice qu'autrefois à son expérience et surtout à son activité infatigable, et en peu de temps il obtint le grade de major général; sa conduite dans le Candahar et durant la guerre des Afghans fut au-dessus de tout éloge et lui valut la complète approbation d'un juge difficile, lord Wellington. Le parlement lui décerna des remercîments publics, et la reine lui accorda la grand'croix de l'ordre du Bain. K.

United service gazette, janvier 1845.

NOTTINGHAM. *Voy.* FINCH et HOWARD (*Charles*).

NOTTNAGEL (*Christophe*), mathématicien allemand, né en 1607, à Hilpershausen en Franconie, mort en 1666. Il enseigna depuis 1634 les mathémathiques à l'université de Wittemberg. On a de lui : *Institutiones mathematicæ*; Wittemberg, 1645, in-8°; — *Manuale fortificatorium*; Lubeck, 1659, in-8°, avec pl.; — *De hypothesibus astronomicis*; — *De insperato solis exortu qui Hollandis contigit in Nova-Zembla anno* 1597; Wittemberg, 1644. O.

Witten, *Memoriæ philosophorum*.

NOUAILHER (*Jacques*), émailleur français, né à Limoges, en 1605. Un chandelier en émail ayant des amours et des arabesques en relief, couleur or, porte cette inscription : *Fait par Jacques Noalher, rue Magninie* (Manigne). « Cet artiste eut au commencement de la décadence, dit M. de Laborde, l'idée de modeler en relief d'émail des sujets de piété; il dépensa quelque talent, mais sans doute plus de temps et d'argent à cette ingrate besogne. » Il vivait encore en 1670.

NOUAILHER (*Pierre*), émailleur français, né en 1657, mort à Limoges en 1717. D'Agincourt a cité de lui un *Saint Jean-Baptiste* comme étant « un des plus anciens émaux et des plus beaux qu'on puisse voir ». L'émaillerie remontait déjà à plusieurs siècles, et l'admiration de d'Agincourt va en outre beaucoup trop loin. Pierre Nouailher signait PN. On a de lui des émaux datés de 1686. M. de La Borde le juge en ces termes : « Médiocre, comme les émailleurs de sa famille, il appliquait son art aux objets usuels et ordinaires de la vie privée. »

NOUAILHER (*Jean-Baptiste*), peintre et émailleur français, né en 1742, mort à Limoges, le 2 novembre 1804. Sous plus d'un rapport, il ressembla à Scarron, et il ne fut pas le favori de la fortune. On a de lui : *Jésus portant sa croix*, émail de onze centimètres de hauteur sur huit de largeur. Le fond du tableau est une forêt de croix avec des inscriptions de ce genre : *Maladies*, *procès*, *jeûnes*, *martyre*, etc.... Sur un autre émail, pour une confrérie de pénitents, il a peint le *Néant de ce monde*. Selon l'expression de M. de La Borde, ses émaux ont une apparence de verre de lanterne magique. Il choisit toutefois des sujets moins disgracieux que sa tête de mort, *La Vierge à la Chaise* entre autres. En appréciant les Nouailher, M. l'abbé Texier a dit : « Jean-Baptiste, Bernard, Jean et Joseph descendent une pente qui aboutit à l'extinction totale de l'art. On reconnaît au trait incertain et toujours fortement accusé du plus grand nombre de leurs compositions qu'ils ont calqué des gravures au moyen d'un carton percé à l'aiguille, sur lequel ils ont promené un oxyde de fer. Peut-être au reste ce dessin négligé n'accuse-t-il qu'une précipitation excessive et le désir de suppléer par la quantité de leurs produits à la qualité des grandes pièces, mal payées et peu recherchées. Le portrait de Turgot n'est pas sans mérite. Lorsqu'ils le voulaient, les derniers Nouailher savaient peindre correctement. Oublions d'ailleurs leur inhabileté; ils étaient avant tout des peintres populaires et les panonceaux nombreux sortis de leurs mains établissent qu'ils se consacrèrent les derniers au service des confréries, à l'exemple de leurs glorieux prédécesseurs du seizième siècle.»

M. Audoin (de Limoges).

Éphémérides de la généralité de Limoges, 1768. — Texier *Essai sur les émailleurs*. — Maurice Ardant, *Émailleurs et Émaillerie de Limoges*. — Texier Ollvier, *Statistique de la Haute-Vienne*, p. 418. — De Laborde, *Notice des émaux du Louvre*.

NOUAL DE LA HOUSSAYE (*Alexandre* DE), archéologue français, né à Rennes, le 11 novembre 1778, mort dans la même ville, le 25 mai 1812. Il fit ses études dans sa ville natale, et s'y fit recevoir avocat, mais sa santé ne lui permettant pas d'aborder le barreau, il obtint la place de chef du bureau de la justice criminelle au ministère du grand-juge. Ses forces s'épuisèrent rapidement, et il succomba avant d'avoir atteint sa trente-quatrième année. Il était membre de l'Académie Celtique. On a de lui : *Éloge de Duclos*, couronné par l'Académie de Rennes; — *Voyage au mont Saint-Michel, au mont Dol et à La Roche-aux-Fées*; Paris, 1811, in-18; — de savantes *Dissertations* insérées dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, entre autres celles *Sur Corseult et les curiosolites; Sur La Roche-aux-Fées*, monument druidique peu connu; *Sur les antiquités des environs de Dol; Sur un menhir des environs de Saint-Brieuc appelé La Roche-longue*; des *Notices nécrologiques* sur *Besnard*, *inspecteur général des ponts et chaussées;* sur *Toudic*, autre *membre de l'Académie celtique*, etc.; les *Statistiques des départements d'Ille-et-Vilaine* et *de la Loire-Inférieure*, etc., etc. Il a laissé en manuscrit un ouvrage considérable sur l'histoire et la statistique des provinces romaines, pays dont il s'était particulièrement occupé et sur lequel il a fourni des articles intéressants à plusieurs recueils littéraires. L—z—e.

Paganel, *Éloge de Noual de La Houssaye*, dans les *Mém. de la Société des Antiquaires de France*, t. II, p. 48-81. — Quérard, *La France litt.* — Miorcec de Kerdanet, *Notices sur les écrivains de la Bretagne*.

NOUE (La). *Voy.* La Noue et Sauvé.

NOUET (*Jacques*), jésuite français, né au Mans, en 1605, mort en 1680, à Paris. Il avait fait profession à l'âge de dix-huit ans. Ses études achevées, il enseigna les humanités; mais, préférant ensuite la prédication, il obtint de ses chefs la permission de monter en chaire; ses oraisons funèbres ainsi que ses sermons furent applaudis. Mais, ébloui par ces applaudissements, il osa dénoncer en chaire, comme un ouvrage pernicieux, le livre de *La fréquente communion*, d'Antoine Arnauld. Il fut d'abord réduit au silence par une réponse excessivement dure d'Arnauld. Puis, cité devant l'assemblée des évêques, il fut condamné à demander pardon publiquement et à genoux aux prélats qu'il avait offensés. Il subit sa pénitence dans une des salles de Sainte-Geneviève. Après cette mésaventure, Nouet, abandonnant, mais un peu tard, le théâtre de ses premiers succès, devint successivement recteur des colléges d'Alençon et d'Arras. Il occupait ces fonctions quand il composa la plus grande partie de ses ouvrages. D'abord il écrivit un libelle contre le turbulent théologal de Séez, l'abbé Lenoir. Nous n'avons pu retrouver cet opuscule, dont voici le titre : *Remercîments du consistoire de R. aux théologiens d'Alençon, disciples de saint Augustin*. Ensuite il publia contre les protestants : *La présence de Jésus-Christ dans le très-saint sacrement, pour servir de réponse au ministre qui a écrit contre la perpétuité de la foi*; Paris, Muguet, 1667, in-18. C'est la seconde édition de ce livre que nous mentionnons ici : la date de la première est inconnue. Ce traité a fait assez de bruit pour qu'on lui ait attribué la conversion de Turenne, comme nous l'apprend le docteur Menjot, dans ses lettres à la marquise de Sablé. Cependant Nouet doit surtout sa réputation à ses écrits ascétiques. Le premier parut sous le titre de : *Traité de la dévotion à l'ange gardien*; Paris, 1661, in-12. Une traduction italienne de ce traité parut à Bologne. Le plus important des ouvrages de Nouet est intitulé : *L'Homme d'Oraison*. C'est sous ce titre commun qu'il publia successivement une série de livres spirituels, qui eurent tous un grand succès dans le monde dévot, sinon dans le

monde littéraire. Le premier qui parut est *L'Homme d'Oraison, sa conduite dans la voie de Dieu, contenant toute l'économie de la méditation, de l'oraison effective et de la contemplation;* Paris, Muguet, 1674, 2 vol. in-8°. Nouet publia le second sous ce titre : *L'Homme d'Oraison, ses méditations et entretiens pour tous les jours de l'année.* Le libraire Muguet donna plus tard cinq autres fragments du même ouvrage en 1677, en 1678 et en 1683, in-8°. Hérissant les réunit tous en 10 volumes in-8°, en 1765. On les vit reparaître sous cette dernière forme, à Paris, chez Laporte, en 1780; à Lyon, chez Périsse, en 1830 et 1845, in-12. Nouet ajouta à cette série: *L'Homme d'Oraison, ses lectures spirituelles pendant tout le cours de l'année.* Une des premières éditions de ce dernier ouvrage porte cet autre titre : *Dévotions vers notre Seigneur Jésus-Christ pour servir de lecture spirituelle à l'homme d'oraison;* Paris, Muguet, 1679, in-4°. Enfin les libraires Hérissant, en 1765, Laporte en 1780, Périsse en 1830 et 1845, Sauvaignat en 1834, donnèrent en 6 volumes une dernière partie de *L'Homme d'Oraison*, intitulée: *L'Homme d'Oraison, ses retraites.* On a encore du père Nouet : *Méditations et Entretiens sur le bon usage des indulgences et sur les préparations nécessaires pour gagner le jubilé;* Paris, Muguet; 1677 et 1701, in-4° : ouvrage dont ne parle aucun bibliographe, mais qui porte le nom du père Nouet, et qui ne nous semble pas indigne de lui; — *Retraite pour se préparer à la mort;* Paris, Muguet, 1679, in-8°: ouvrage également peu connu; — *Méditations spirituelles à l'usage des personnes qui veulent avancer dans la perfection;* Paris, Vaton, 1839, in-12. Nous complétons enfin la liste des œuvres du père Nouet en mentionnant une lettre qui se trouve dans le troisième volume de Bussy-Rabutin et un opuscule inédit dont voici le titre : *Solitude de huit jours du révérend père Jacques Nouet,* à la Bibliothèque impériale, Suppl. français, n° 3920. B. H.

Avertissement sur quelques sermons prêchés à Paris, dans les *Œuvres* d'Arnauld, t. XXVII. — N. Desportes, *Bibl. du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. IV, p. 297.

NOUET (*Nicolas-Antoine*), astronome français, né le 30 août 1740, à Pompey en Lorraine, mort le 24 avril 1811, à Chambéry. Après avoir passé plusieurs années dans l'ordre de Cîteaux, il vint habiter Paris, et fut admis en 1782 à l'Observatoire, où, sous la direction de Cassini, il s'occupa assidûment de calculs astronomiques. En 1784, il fut envoyé à Saint-Domingue pour y dresser la carte des débouquements et de la côte française. Lorsque la Convention donna à l'Observatoire une administration nouvelle, il fut, avec Perny, Ruelle et Bouvard, un des professeurs de cet établissement (1793). De 1795 à 1796, il fit sur le Rhin, puis dans les Alpes, une campagne pénible, mais très-utile à la science : aidé de l'ingénieur géographe Cardinet, il forma en Savoie de grands triangles qui comprenaient tout l'espace renfermé entre Thonon, Saint-Jean de Maurienne, le mont Blanc et le mont Colombier. Choisi, en 1798, pour faire partie de l'expédition d'Égypte, il commença, aussitôt qu'il fut possible d'opérer, la triangulation qui devait servir de base à la carte de cette contrée, si mal connue; on lui avait adjoint dans ces difficiles travaux Quenot et Méchain fils. Il remonta le Nil jusqu'à Syène, et détermina les longitudes et latitudes de trente-six villes ou lieux remarquables, malgré le climat, les dangers et les fatigues qui accompagnent de semblables observations. D'après les premiers résultats, un peu hypothétiques, de ses calculs, il estimait la valeur du degré à 56;880 toises, le stade égyptien à 711 pieds, la coudée égyptienne à 21 pouces 23 centièmes, le stade grec à 487 pieds 543 millièmes, et la coudée grecque à 19,5017 pouces. De retour en France (1802), il continua d'être attaché comme ingénieur au bureau de la guerre et reprit ses travaux topographiques dans la Savoie. Nouet mourut d'une attaque d'apoplexie, à Chambéry. On a de lui : *Exposé des résultats des observations astronomiques faites en Egypte depuis le 1er juillet 1798 jusqu'au 28 août 1800*, impr. dans la *Description de l'Égypte*, t. Ier; — plusieurs *Mémoires* et *Observations*, dans la *Décade égyptienne* (1799-1800), et dans la *Connaissance des temps.* P. L.

Lalande, *Bibliogr. astronomique.*

NOUGARÈDE DE FAYET (*André-Jean-Simon*, baron), magistrat français, né à Montpellier, le 20 septembre 1765, mort à Paris, le 20 août 1845. Issu d'une honorable famille du Rouergue, il avait été depuis peu de temps nommé conseiller à la cour des aides et finances de Montpellier lorsque la révolution vint changer sa carrière et lui faire quitter la toge pour l'épée. Il entra dans le génie, et y obtint le grade de lieutenant; mais dès les premières années du consulat il avait repris la magistrature et remplissait les fonctions d'auditeur au conseil d'État. Député au corps législatif par le département de l'Hérault (20 août 1804), il y devint bientôt questeur et membre de la commission de législation civile et criminelle. Il fut ensuite successivement nommé conseiller à vie de l'université de France (16 septembre 1808), baron (1er avril 1809), président de chambre à la cour impériale de Paris (8 décembre 1810), et maître des requêtes (14 avril 1813). Réélu au corps législatif (10 août 1810), il fut le rapporteur de la commission chargée de l'examen du quatrième livre du Code pénal. Son adhésion, le 6 avril 1814, à la déchéance de Napoléon lui fit conserver à peu près tous ses emplois par Louis XVIII. Une ordonnance du 17 février 1815 le nomma conseiller honoraire de l'université, mais le 30 mars suivant un décret impérial lui restitua le titre de conseiller titulaire. La seconde res-

tauration le rendit à la vie privée. On a de Nougarède : *Traduction de l'Orateur de Cicéron*; Paris, 1787, in-12 (en société avec P. Daru); — *Essai sur l'histoire de la puissance paternelle*; Paris, 1801, in-12; nouvelle édition, augmentée d'un *Essai sur la filiation légitime*, Paris, 1814, in-8°; — *De la législation sur le mariage et sur le divorce*; Paris, 1802, in-8°; — *Histoire des lois sur le mariage et sur le divorce depuis leur origine dans le droit civil et coutumier, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*; Paris, 1803, 3 vol. in-8°, et 1816, in-8°; — *Jurisprudence du mariage, conférée avec le droit romain, le droit canonique et le droit français, antérieur au Code civil, et aperçu du changement qu'elle doit éprouver par l'abolition du divorce*; Paris, 1817, in-8°; — *Histoire de la révolution qui renversa la république romaine et qui amena l'établissement de l'empire*; Paris, 1820, 2 vol. in-8°; — *Histoire du siècle d'Auguste et de l'établissement de l'empire romain*; Paris, 1840, in-8°. H. F—T.

NOUGARÈDE DE FAYET (*Auguste*), publiciste français, fils du précédent, né à Paris, le 6 avril 1811, mort à Montpellier, en avril 1853. Admis à l'École polytechnique, le 23 octobre 1831, il devint en mars 1852 député au corps législatif pour le département de l'Aveyron. On a de lui : *Du Duel sous le rapport de la législation et des mœurs*; Paris, 1838, in-8°; — *De l'Électricité dans ses rapports avec la lumière, la chaleur et la constitution des corps*; Paris, 1839, in-8°; — *Notions générales sur les sciences mathématiques et physiques*; Paris, 1848, in-18; — *Essai sur la Constitution romaine et sur les révolutions qu'elle a éprouvées jusqu'à l'établissement du despotisme militaire des empereurs*; Paris, 1842, in-8°; — *Des anciens peuples de l'Europe et de leurs premières migrations*; Paris, 1842, in-8°, avec sept cartes; — *De la Conquête et de Clovis*; 1843, in-8°; — *Des systèmes en histoire, et notamment du système émis par M. de Barante dans la préface de son* Histoire des ducs de Bourgogne; Paris, 1843, in-8°; — *Notice sur la vie et les travaux de M. le comte Bigot de Préameneu*; Paris, 1843, in-8°. Nougarède de Fayet était, par sa mère, petit-fils de cet ancien ministre des cultes, sous le premier empire; — *Recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *Lettres sur l'Angleterre et la France*; Paris, 1847-1848, 3 vol. in-8°; — *Essai sur les causes mécaniques de la circulation du sang*; 1842, in-8°; — *Des Hypothèses sur la lumière et de l'Éther*; 1843, in-8°; — *Nouvelles bases d'une théorie physique et chimique. Constitution intime des Corps, réunion en un même agent de l'électricité, de la lumière et de la chaleur*; Paris, 1848, in-8°; — *De la Constitution républicaine à donner à la France et du danger d'une assemblée unique*; Paris, 1848, in-8°; — *Du socialisme et des associations entre ouvriers*; 1849, in-8°. Et quelques autres brochures politiques. H. F—T.

Biogr. (inédite) *de l'Hérault*. — *Docum. particuliers.*

NOUGARET (*Pierre-Jean-Baptiste*), littérateur et agent politique français, né à La Rochelle, le 16 décembre 1742, mort à Paris, en juin 1823. Il ne reçut qu'une éducation fort ordinaire, mais il était doué d'une mémoire prodigieuse; cette faculté naturelle explique la grande quantité d'ouvrages en tous genres qu'il a fait publier. Se trouvant à Toulouse chez un de ses parents, il débuta dès l'âge de dix-huit ans dans la littérature en faisant représenter sur le théâtre de cette ville une petite comédie en vers : *L'Incertain* (Toulouse et Avignon, 1760, in-8°), parodie de *Zulica*, imitée de *L'Irrésolu* de Destouches, et qui eut du succès. En 1763 il vint à Paris, et publia un supplément à *La Pucelle* (de Voltaire). Il fut emprisonné quelque temps à l'occasion de cet écrit; mais cela le mit en vogue auprès des libraires, qui, exploitant sa misère, lui firent, pour de très-médiocres sommes, composer bon nombre d'obcénités. Quelque temps après Nougaret adressa à Voltaire une *héroïde : L'Ombre de Calas le suicide à sa famille et à son ami, dans les fers* (Amsterdam et Paris, 1765, in-8°). Le grand critique accueillit favorablement cet hommage, et encouragea l'auteur « à suivre une carrière qu'il commençait si bien ». Il n'en fallait pas tant pour y déterminer le jeune Rochellois; mais il est probable que la bienveillance de Voltaire a beaucoup contribué à faire inonder la librairie parisienne des cent et quelques livres que Nougaret a fait paraître durant sa longue existence. Il avait déjà considérablement écrit, et sans s'être enrichi, lorsque éclata la révolution. Ce n'était plus la saison des pastorales ni des romans érotiques. Nougaret le comprit, et fut assez heureux pour obtenir une place dans les bureaux de la commune de Paris. Nous disons *heureux*, car sa position lui permit de sauver la vie à plusieurs *suspects*. Il fut chargé de missions secrètes en province, et devint chef du bureau de surveillance. Il dévoila quelques complots royalistes assez dangereux; cependant Pache le congédia comme *modéré*. Depuis cette époque il ne quitta plus la plume. Sa fécondité fut surprenante; « mais, dit avec raison un critique contemporain, si dans ses innombrables écrits Nougaret a déployé un certain esprit de métier ou de vogue, la négligence de son style, l'absence d'études et de pensées profondes, sa malheureuse versatilité de principes, ses écarts en ont fait un écrivain fort médiocre, souvent dangereux et dont les œuvres ne passeront pas à la postérité. » Quoi qu'il en soit, les ouvrages

de Nougaret ont eu presque tous plusieurs éditions. On cite de cet infatigable compilateur : *La Mort de l'opéra comique*, élégie pour rire et pour pleurer; 1762, in-8°; — *Apollon*, poëme; 1762, in-8°; — *La Bergère des Alpes*, pastorale; Lyon, 1763, in-8°; — *Les Éclisses*, badinage; 1763; — *Le Méchant démasqué*; 1763; — *Lucette, ou les progrès du libertinage*; Genève et Paris, 1763 ou 1765, 3 vol. in-18; suite, 1766, 3 vol. in-18. Cet ouvrage a été reproduit sous les titres de *La Paysanne pervertie*, ou *Les Mœurs des grandes villes*; Londres et Paris, 1777 et 1797, 4 vol. in-12; (ce roman a été confondu à tort avec le roman de Rétif de de La Bretonne); — *Suzette et Perrin*; 1798, 2 vol. in-12; — *Les Dangers de la séduction et les faux-pas de la beauté, ou aventures d'une villageoise et de son amant*; 1799, in-8°; — *Juliette, ou les malheurs d'une vie coupable*; Paris, 1821, 3 vol. in-12; — *La Capucinade*, histoire sans vraisemblance, 1765, ou 1762 in-12 : ce roman licencieux valut à son auteur quelques mois de Bastille; néanmoins, il en fit paraître une nouvelle édition, sous ce titre : *Aventures galantes de Jérôme, frère capucin*; 1797, in-18; — *Lettre d'un mendiant au public* (attribuée aussi à Nogaret); 1765, in-12; — *Les Passions des différens âges, ou tableau des folies du siècle*; Utrecht et Paris, 1766, in-8°; — *Lettre à M. Poisinet sur la comédie du Cercle*; 176....; — *Ainsi va le monde, ou les jolis péchés d'une marchande de modes*; Amsterdam et Paris, 1769, 1771, 1779, 1801, etc., in-12 : succès de scandale; — *De l'Art du Théâtre en général*; 1769 (ou 1763), 2 vol. in-12; — *La Bibliothèque du Théâtre*; 1769, 4 vol. in-12; — *Les Mille et une Folies*, contes français; Amsterdam et Paris, 1771, 4 vol. in-12; — *Le Bâton*, 4e chant ajouté à *La Dunciade* de Palissot (Lyon 1771), et qui amena entre Palissot et Nougaret une vive querelle. — *Almanach forain, ou les différents spectacles des boulevards et des foires de Paris et des principales villes de l'Europe*; 1773-1788, 8 vol. in-24; — *Les Caprices de la fortune, ou histoire du prince Menzikoff*, suivie d'une tragédie sur le même sujet; 1775, in-8°; — *Anecdotes du règne de Louis XVI, depuis 1774 jusqu'en avril 1776*, in-12; réimprimé en 1791, en 6 vol. in-12; — *Anecdoctes des beaux-arts*; 1776, 2 vol. in-18; 1781, 3 vol. in-8° (anonyme); — *Les Astuces de Paris*, anecdotes parisiennes; Londres et Paris, 1776, deux parties, in-12, réimprimées et continuées sous différents titres; — *Voyages intéressants dans différentes colonies françaises, anglaises*, etc., rédigés d'après les manuscrits de M. Bourgeois; 1788, 2 vol. in-8°; — *Les Dangers des circonstances, ou les nouvelles Liaisons dangereuses*; 1789, 4 vol. in-12; — *Histoire des prisons de Paris et des départements*, contenant des mémoires rares et précieux pour servir à l'histoire de la révolution française; 1797, 4 vol. in-12; — *Voyage à la Guiane et à Cayenne*; 1798, in-8°; — *Anecdotes de Constantinople ou du Bas-Empire depuis le règne de Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II*; 1799, 5 vol in-12; réimprimé sous le titre de *Beautés de l'histoire du Bas-Empire*; 1811 et 1814, in-12; — *Contrat social des Républiques*, et *Essai sur les abus religieux, politiques, civils*, etc., *parmi toutes les nations, et principalement en France*; 1800, in-12; — *Parallèle de la révolution d'Angleterre en 1642 et de celle de France*, suivi de *Poésies satiriques relatives à la révolution française, d'Épigrammes* et de *Contes*; 1801, in-8°; — *Quels sont les moyens les plus propres à extirper l'indigence du sol de la république?* 1802, in-18; — *L'Amant coupable sans le savoir*; 1802, 2 vol. in-12; — *Le Plaisir et l'Illusion, ou mémoires et aventures de Volsange*; 1802, 2 vol in-12; — *Les Mœurs du temps, ou mémoires de Rosalie de Terval*; 1802, 4 vol. in-12; — *Les Enfants abandonnés*; 1803 et 1805; — *Histoire de la guerre civile en France et des malheurs qu'elle a occasionnés, depuis l'époque de la formation des états généraux en 1789, jusqu'au 18 brumaire de l'an VIII* (9 novembre 1799), etc.; Paris, 1803, 3 vol. in-8°; — *Les Destinées de la France sous la 4e dynastie*; 1806, in-8°; — *Histoire du donjon et du château de Vincennes*; Paris, 1807, 3 vol. in-8°; — *Anecdotes militaires, anciennes et modernes, de tous les peuples*; 1808, 4 vol. in-8°; — *Beautés de l'histoire d'Angleterre*; 1811, in-12; — *Les Enfants célèbres chez les peuples anciens et modernes*; Paris, 1810, 1834, 2 vol. in-12, fig.; — *Les Beautés de l'histoire d'Allemagne*, etc., *jusqu'au règne de Joseph II*; Paris, 1812 et 1817, in-12, avec 16 fig.; — *Histoire abrégée de Russie*; Paris, 1813, in-12; — *Précis de l'histoire des empereurs romains, depuis Auguste jusqu'à la translation de l'empire à Constantinople*, etc.; Paris, 1813, in-12; — *Beautés de l'histoire de Pologne*, depuis le sixième siècle jusques et y compris le règne de Stanislas-Auguste; Paris, 1814 et 1817, in-12; trad. en polonais; — *Beautés de l'histoire d'Espagne et de Portugal*; Paris, 1814, in-12; — *Les six Fautes de Buonaparte, y compris la dernière, qui sauva la France*; Paris, 1815, in-8°; — *Beautés et Merveilles du Christianisme*, offrant ce qu'il y a de plus intéressant dans la vie des Apôtres, des Pères du désert, des martyrs, des souverains pontifes, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à nos jours; Paris, 1816, 1820 et 1825, 2 vol. in-12; — *Beautés de l'histoire des États-Unis de l'Amérique septentrionale*, etc., *jusqu'à la paix de* 1815, *avec des détails sur les Indiens de ces vastes contrées*; Paris, 1816 et 1824, in-12; — *Beautés de l'his-*

toire de Suède, etc., suivies d'une *Notice historique sur les villes anseatiques;* Paris, 1817, in-12; — *Beautés de l'histoire de Sicile et de Naples*, etc.; Paris, 1818, in-12; — *Beautés de l'histoire de la Savoie, de Genève, du Piémont, de la Sardaigne et de Gênes*, etc.; Paris, 1818, in-12; nouvelle édit., augmentée d'un *Aperçu de la révolution de* 1821, avec huit pl.; Paris, 1821, in-12; — *Beaux traits de dévouement, d'attachement conjugal, de piété filiale*, etc., *qui ont eu lieu pendant la révolution française*, jusqu'après le 18 fructidor (4 septembre 1797), *avec les Discours les plus remarquables prononcés en diverses circonstances, les Plaidoyers en faveur de Louis XVI, le Testament du roi martyr, la Lettre de Marie-Antoinette à Madame Elisabeth, et un grand nombre d'anecdotes peu connues;* Paris, 1819 et 1828, 2 vol. in 12, avec 8 pl., — *Beautés de l'histoire de Paris*, etc.; Paris, 1820, in-12; — *Aventures les plus remarquables des Marins, ou précis des naufrages et des accidents sur mer les plus extraordinaires, depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours;* Paris, 1820, in-12, avec 4 pl.; — *Le Raynal de la jeunesse, ou précis de l'histoire intéressante de l'établissement des Européens dans les deux Indes, avec la description des principales productions du Nouveau Monde*, etc.; Paris, 1821, in-12, avec 6 gravures; — *Beautés de l'histoire de Prusse, etc., et des diverses contrées qui forment la monarchie prussienne*, etc.; Paris, 1822, in-12; — *Beautés de l'histoire du règne des Bourbons, et Sentiments de vertu et de bienfaisance de cette auguste dynastie, avec les principaux faits concernant tous les rois qui ont occupé le trône de France, ouvrage destiné à former le cœur de la jeunesse;* Paris, 1822, in-12, fig.; — *Beautés de l'histoire ecclésiastique*, etc.; Paris, 1822, in-12, avec 10 pl.; — *Beautés de l'histoire d'Égypte ancienne et moderne*, etc. Nougaret a été l'éditeur des *Contes et Poésies érotiques* de Vergier, dégagés des longueurs qui les défiguraient, corrigés et mis dans un meilleur ordre, suivis d'un choix de ses *Chansons bachiques et galantes*, et des plus jolis *Contes* de B. de La Monnoye; Paris, 1801, 2 vol. in-18. On a souvent confondu quelques ouvrages de J.-B. Nougaret avec ceux de Félix Nogaret (*voy. ce nom*). E. D—s.

Le Moniteur universel, ann. 1792, n° 217; an V, n° 276. — Ersch et Quérard, *La France littéraire*. — Pigoreau, *Petite Biographie romancière*. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, ann. 1823. — *Journal de la Librairie*, passim. — Rainguet, *Biographie Saintongeaise*. — Barbier, *Dict. des anonymes*. — *Biographie moderne* (1806). — *Galerie historique des contemporains* (1827).

NOUGUIER (*François*), historien français, né en 1625, à Avignon, où il est mort. Après être entré dans les ordres, il accompagna Henri de Suarès à Rome, et obtint à son retour un des bénéfices de la cathédrale d'Avignon. Il a laissé une *Histoire chronologique de l'église, évesques et archevesques d'Avignon* (Avignon, 1660, in-4°), qu'il dédia à la vierge Marie. Cet ouvrage, entrepris à la sollicitation de F.-D. de Marini, prélat qui siégeait de son temps, est une compilation écrite avec simplicité, mais dépourvue de toute critique. P.

Barjavel, *Dict. hist. du Vaucluse*.

NOULLEAU (*Jean-Baptiste*), écrivain ascétique français, né le 24 juin 1604, à Saint-Brieuc, où il est mort, en 1672. Issu d'une famille de robe, il fit ses études à Rennes et à Nantes, et entra à l'âge de vingt ans dans la congrégation de l'Oratoire. Il prit possession en 1639 de l'archidiaconé de Saint-Brieuc et en 1640 de la théologale, qu'il conserva jusqu'à sa mort. C'était un homme pieux, savant et de mœurs austères, un vrai modèle de pénitence, mais d'un caractère ardent et inquiet, emporté par un zèle réformateur que n'arrêtait aucune considération. Il rendit à M. de Villazel, son évêque, des services réels dans les missions de la Bretagne; mais il ne trouva pas dans son successeur, M. de La Barde, un protecteur aussi bienveillant. A la requête du chancelier Boucherat, il fut interdit de la prédication, et appela en vain de cette sentence. Il se mit alors à prêcher dans les carrefours et sur les chemins. Exclu en 1654 des fonctions ecclésiastiques dans son diocèse, il se retira dans un lieu sauvage, et exerça sur son corps de longues macérations. Le jeûne presque continu, la fatigue et les austérités excessives abrégèrent ses jours. Noulleau a composé sur la morale, la théologie et la réforme du clergé un grand nombre d'écrits, dont les principaux sont: *Conjuration contre les blasphémateurs;* Paris, 1645, in-4°; — *Pratiques de l'oraison;* Saint-Brieuc, 1645; — *L'Esprit du christianisme, tiré de cent paroles choisies de Jésus-Christ;* Paris, 1664; — *L'Idée du vrai chrétien;* Paris, 1664; — *Politique chrétienne dans les exercices de piété de monseigneur le Dauphin;* Paris, 1665, in-12; — *De gratia Dei et Christi;* Paris, 1665, in-4°; — *L'Amiable composition des différends du temps*, où il maltraite les partisans d'Arnauld et de Jansenius; — *Velitationes contra Amedeum Guemenæum, cloacam, sterquilinium, latrinam casuistarum;* 1666, in-4°; — *Diverses pièces latines et françaises sur les libertés de l'Église gallicane;* 1666, in-4°. P. L.

Le Long, *Bibl. hist. de la France*. — Feller, *Dict. hist.*

NOUR DJIHAN ou **NOUR MAHAL**, impératrice mogole de l'Inde, née en Tartarie, en 1585, morte à Lahore, en 1645. Elle était fille d'un officier tartare qui était parvenu jusqu'à la charge de grand trésorier de l'empereur Akhbar. D'abord maîtresse de l'empereur Djihanghyr, elle fut élevée au rang de sultane, en 1611, et prit sur son époux un ascendant dont elle ne fit usage que pour le bonheur de ses sujets. Son pouvoir

était tel que son nom et le titre de *pâdichah* (impératrice) furent ajoutés sur les monnaies à celui de l'empereur, qui, à son honneur, érigea de magnifiques palais et d'autres constructions dans les deux capitales, Agra et Delhi. Après la mort de Djihanghyr, elle fut reléguée à Lahore, où elle passa le reste de ses jours. On lui attribue la découverte de l'essence de roses.

L'Inde, dans l'*Univers pittoresque*.

NOUR ED DIN (*Ahmed*), géographe arabe. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'il était docteur chaféite, et fils de Hassan Ali Zenbel Almoali. Le manuscrit de la bibliothèque bodleyenne, coté 892, contient un grand ouvrage géographique de sa composition, divisé en dix livres, et intitulé : *Présent offert aux rois*. L'auteur traite de la terre, de ses divisions, des différents pays du monde, avec leur faune et leur flore, des religions, etc. R.

M. Reinaud, *Introduction à la trad. d'Aboulféda*.

NOUR ED DIN MAHMOUD (*Mélik el Adel*), sultan de Syrie et d'Égypte, de la dynastie des Atabecks Zenghides, né le 21 février 1116 de J.-C., à Damas, où il mourut, le 15 mai 1174. Fils d'Omad ed Din Zenghi (qui, du pays de Mossoul, dont il était le gouverneur, se rendit prince indépendant à force de talent et de victoires sur les chrétiens, et étendit son pouvoir jusqu'à Hems, Hamah et Alep), il lui succéda, le 25 septembre 1145, et laissa son frère aîné, Séif ed Din Ghazy, régner paisiblement à Mossoul, tandis que lui, prêt à continuer l'œuvre paternelle pour augmenter son héritage, s'établissait à Alep, où il se trouvait plus rapproché des frontières de ses perpétuels ennemis. Doué de toutes les qualités de son père, jointes encore à une plus haute intelligence de l'antagonisme de l'Orient contre l'Occident, Nour ed Din avait fait ses premières armes au siége d'Edesse. Profitant de quelques troubles causés dans le pays par l'assassinat d'Omad ed Din Zenghi, Josselin, comte d'Edesse, qui depuis la perte de sa capitale, qu'il n'avait pas même tenté de défendre, résidait à Tell-Bascher, réussit à la reprendre, grâce à la faible garnison turque qu'on y avait laissée, et grâce aussi à l'aide des habitants, qui lui tendirent des échelles pour escalader les remparts pendant la nuit. A cette nouvelle, Nour ed Din partit d'Alep, et arriva subitement sous les murs d'Edesse, qu'il investit de toutes parts. Les chrétiens, ne se croyant pas de force à lutter contre un pareil adversaire, résolurent de sortir de la ville et de se frayer un passage par le fer en cherchant à enfoncer les bataillons ennemis. Cette résolution désespérée leur parut préférable aux horreurs d'un siége, mais elle fut pour eux la cause d'une déroute complète. Les deux partis en vinrent aux mains à l'une des portes même de la ville, et les chrétiens, à la fois pressés par les soldats de Nour ed Din et par la garnison que Josselin n'avait pu débusquer de la citadelle, furent égorgés en masse, poursuivis dans différentes directions, et presque tous exterminés, à l'exception d'un millier environ, qui purent atteindre Samosate. Indigné de la conduite des habitants à son égard, Nour ed Din abattit les remparts et les tours d'Edesse, détruisit sa citadelle, et incendia les églises.

La prise d'Édesse remplit d'effroi toute la chrétienté, et ce fut surtout dans le but de l'arracher aux musulmans que saint Bernard prêcha la seconde croisade, qui eut pour chefs principaux Louis VII, roi de France, et Conrad III, empereur d'Allemagne. Les croisés menaçaient la puissance de Nour ed Din, et avaient mis le siége devant Damas; il se réconcilie alors avec Séif ed Din, son frère, et tous deux, à la tête d'une nombreuse armée, parviennent à faire abandonner au bout de quelques jours une entreprise dont les préparatifs avaient occupé l'Europe et l'Asie. Peu après la levée du siége de Damas, Nour ed Din s'empara de plusieurs places importantes de la principauté d'Antioche, et conduit par la fortune de ses armes jusqu'aux rivages de la mer, qu'il n'avait jamais vue, il se baigna dans ses flots, comme pour en prendre possession. En 1148, il rasa le château d'Arima, dans le comté de Tripoli, puis, ayant surpris une troupe de Francs à Yagra, il en massacra un bon nombre, fit le reste prisonnier, et envoya des captifs et une part du butin en présent à son frère le sultan de Mossoul, au khalife de Bagdad, et au sultan seldjoukide. C'était là moins un hommage qu'il voulait rendre qu'une preuve de ses exploits qu'il voulait donner. Du comté de Tripoli, il passa sur le territoire d'Antioche. Le château de Harem couvrait la frontière de cette principauté du côté d'Alep. Nour ed Din l'attaqua, et mit les environs à feu et à sang. Il se tourna ensuite vers la place d'Anab, à l'autre extrémité de la frontière franque. Raymond, prince d'Antioche, courut alors au secours de cette forteresse, mais dès qu'il eut joint son rival redoutable, il fut battu par lui et tué dans un lieu appelé la Fontaine-Murée, situé entre Apamée et Rugia (29 juin 1149). Pour mettre le comble à sa gloire et pour célébrer une victoire signalée par la mort de celui qu'il regardait comme le plus terrible ennemi des musulmans, Nour ed Din envoya la tête et le bras droit de Raymond au khalife de Bagdad. Voyant la principauté d'Antioche presque laissée à sa merci, il la parcourut livrant aux flammes tout ce qui lui tombait sous sa main De 1149 à 1151, il rasa ou prit toutes les places chrétiennes de la Syrie septentrionale, et sa puissance une fois consolidée dans la Syrie Libanique, il commença de jeter les yeux sur l'Égypte, où les khalifes fathimites, à l'exemple des khalifes abassides n'étaient plus que des espèces de grands prêtres sans action politique, sans autorité matérielle sur leur empire, et laissaient en leur nom gouverner d'ambitieux vizirs, qui ne reculaient devant aucun moyen pour accroître leurs richesses et satisfaire leurs passions. Mais

pour devenir maître de l'Égypte, il lui fallait Damas. Cette ville, gouvernée par un simple émir indépendant, Modjir ed Din Abek, sous la régence d'Anar, qui devint beau-père de Nour ed Din, ne pouvait, dans sa position ambiguë, prendre une part active dans la grande lutte contre les chrétiens, et devenait ainsi un embarras pour le valeureux promoteur de la guerre sainte. Damas était d'ailleurs la grande route d'Égypte, c'était l'arsenal futur que rêvait le sultan d'Alep; il employa donc toute son habileté à enlever des partisans au maître impuissant de Damas, et à force de finesse et de persévérance il fut aussi vainqueur dans cette guerre d'intrigues. Quand il eut isolé son rival, quand il se fut fait désirer par presque tous les habitants de Damas, il jeta le masque, et marcha sur la ville à la tête de toutes ses troupes. Modjir ed Din s'adressa aux Francs pour implorer leur secours, et cette faute détermina sa chute. Nour ed Din, plus prompt que les Francs, arriva devant Damas avant eux, y entra en triomphe, et les chrétiens n'eurent plus qu'à rebrousser chemin, tandis que l'émir se réfugiait à Bagdad. Ces événements se passaient en 551 de l'hégire, ou 1156 de J.-C. Dès l'année suivante Nour ed Din allait mettre à exécution ses grands projets, c'est-à-dire la domination de l'Égypte et l'extinction des colonies franques, lorsqu'un épouvantable tremblement de terre ébranla la Syrie tout entière. Les fortifications d'Antioche, de Tripoli, de Schizour, de Hamah, d'Hems, furent bouleversées, plusieurs citadelles croulèrent; presque toutes les villes se ressentirent du désastre. Nour ed Din dut se hâter de réparer les malheurs de son pays, de relever ses forteresses, d'entourer ses places de nouvelles murailles. Il parvint aussi à s'emparer de Schizour et de Baalbeck. Une maladie dont il fut attaqué en 1159 releva cependant le courage des princes chrétiens, qui reconquirent sur lui Césarée et Haram, et décida autour de lui quelques conspirations. Miran Naser ed Din, son frère, vint mettre le siége devant le château d'Alep, et Chyrkouh, gouverneur d'Hémèse, oncle du célèbre Salah ed Din, essaya de s'emparer de Damas, tentative dont le détourna prudemment son frère Nedjm ed Din Ayoub. Dès que la santé le lui permit, Nour ed Din recommença la campagne contre les chrétiens; mais Baudouin III, roi de Jérusalem, le battit complétement près du lac de Genesareth. Dans cette affaire, Nour ed Din perdit tous ses bagages, et fut sur le point d'être pris dans sa tente, dont il eut tout juste le temps de sortir à demi vêtu. Il ne put rallier ses troupes qu'à quatre lieues de là, et appelant à son secours des renforts de toutes espèces, il parvint, par la fierté de son attitude, à empêcher les Francs d'attaquer Hémèse, et refusa même toutes leurs offres de trêve. La liberté qu'il donna en même temps à plus de six mille prisonniers, la plupart Français ou Allemands, débris de la seconde croisade, lui rendit favorable l'empereur Manuel Comnène, et ce prince en recevant ces captifs s'éloigna d'Alep, dont il venait de commencer le siége. Une fois ce péril conjuré, Nour ed Din attaqua avec des forces considérables le sultan d'Iconium, à qui il enleva plusieurs villes; mais pendant son absence Baudouin III exerça les plus grands ravages dans le royaume de Damas. Il s'en vengea en faisant prisonnier en 1163 Renaud de Châtillon, qui avait dévasté le comté d'Édesse, et le retint captif à Alep pendant seize ans.

Les choses allaient cependant de mal en pis en Égypte, et cette situation de plus en plus difficile décida Nour ed Din à en tirer parti. Plusieurs émirs, devenus forts par la faiblesse du khalifat fathimite, se disputaient la prépondérance avec plus d'ardeur que jamais. Ils combattaient sans cesse, et par tous les moyens, la puissance du vizir en titre. Chaver, qui au milieu de ces révolutions s'était élevé de l'humble condition d'esclave à ce dernier poste, avait été vaincu et remplacé par Dargham, un des principaux officiers de la milice égyptienne. Obligé de fuir, il alla chercher un asile à Damas, sollicita les secours de Nour ed Din, et lui promit des tributs considérables si ce prince lui fournissait des troupes pour protéger son retour en Égypte. Le sultan de Damas se rendit aux prières de Chaver. L'armée qu'il résolut d'envoyer sur les rives du Nil eut pour chef Chyrkouh, gouverneur d'Hémèse, qui s'étant toujours montré dur et farouche dans ses expéditions militaires devait être sans pitié pour les vaincus et mettre à profit pour la fortune de son maître les malheurs d'une guerre civile. Chyrkouh, après avoir rétabli Chaver dans sa dignité, et assuré son triomphe, mit chaque jour un prix plus excessif à ses services, et força ce dernier à placer son espoir dans les chrétiens pour conjurer les menaces qui lui étaient faites. Assiégé dans Bilbéis, il fut contraint d'en sortir, pendant que, de son côté, son maître, Nour ed Din, d'abord vaincu sur le territoire de Tripoli, fondait sur celui d'Antioche, reprenait la forteresse d'Haram et livrait près de ce lieu aux chrétiens une grande bataille, où Raymond, comte de Tripoli, et Bohémond III, prince d'Antioche, restèrent ses prisonniers. A la suite de cette victoire, les musulmans s'emparèrent de Panéas et firent plusieurs incursions dans la Palestine. Tous ces revers des chrétiens donnaient à Nour ed Din la facilité de suivre sans péril ses entreprises contre l'Égypte. Chyrkouh avait reconnu la richesse de ce pays et la faiblesse de son gouvernement. De retour à Damas, il n'eut pas de peine à faire adopter au sultan le projet de réunir cette riche contrée à son empire. Nour ed Din envoya des ambassadeurs à Bagdad, non point pour demander des secours au khalife, mais pour donner un motif religieux à son entreprise (1165). Le khalife de Bagdad, à qui ses prédécesseurs avaient

légué une haine implacable contre le khalife d'Égypte, parce que chacun d'eux prétendait au titre de vicaire du prophète, n'hésita point à se rendre aux vœux de Nour ed Din, et, cédant à l'ambition de présider seul à la religion musulmane, chargea les imans de prêcher la guerre sainte contre les fathimites. Chyrkouh, à la tête d'une puissante armée, traversa le désert pour se rendre en Égypte; mais une effroyable tempête lui fit perdre un grand nombre de ses soldats. Ce qui lui restait suffit cependant pour jeter l'effroi dans toutes les villes de l'Égypte, et détermina Chaver à promettre aux chrétiens d'immenses richesses s'ils consentaient à venir à son secours. Amaury, roi de Jérusalem, arriva alors en Égypte, et livra bataille à Chyrkouh, qui fut vaincu près du Caire et contraint de battre en retraite (1167). Le général de Nour ed Din reprit bientôt après sa revanche, et fit arborer ses drapeaux sur les tours du Caire en 1169, et le vizir Chaver paya de sa vie les maux qu'il avait attirés sur son pays. Son autorité devint le partage de Chyrkouh, qui deux mois après mourut subitement et fut remplacé par son neveu Salah ed Din, le fameux Saladin, qui alors n'avait point encore de renommée, mais dont le nom devait un jour occuper l'Orient et l'Occident. Nous ne raconterons pas les phases diverses de la révolution qui mit fin à la dynastie des Fathimites (*voy.* SALADIN), nous dirons seulement que Nour ed Din, secondé par le jeune vizir, fit reconnaître seul et légitime khalife Mostadhi l'Abbasside, dont le siége était à Bagdad. Ce khalife, en récompense de ce grand service, le combla d'honneurs et de titres, en sorte que le nom de Nour ed Din fut préconisé dans les mosquées, non-seulement dans la Syrie et dans l'Égypte, mais encore dans toute l'Arabie, avec celui du khalife et jusque dans les villes de La Mekke et de Médine. Cependant Salah ed Din, craignant qu'après avoir abattu les chrétiens, Nour ed Din ne voulût l'abattre lui-même, ménagea les ennemis de l'islamisme; cette conduite, qui cachait de plus ambitieux projets, indigna le sultan de Syrie, qui, dans sa colère, manifesta l'intention d'aller renverser son lieutenant. Ordonnant alors des levées considérables de troupes dans la Mésopotamie pour laisser des garnisons dans les places de Syrie, il se disposait à entrer en Égypte, lorsqu'il mourut, d'une esquinancie, à l'âge de cinquante-huit ans, après en avoir régné vingt-neuf. Son fils, âgé de onze ans, lui succéda; il s'appelait Ismael, et fut surnommé Al Malek al Saleh; mais Salah ed Din lui enleva le royaume de Damas, et Ismael mourut tout jeune, sans pouvoir même assurer le trône d'Alep aux princes de sa famille.

Le sultan Nour ed Din est une des plus grandes figures de l'histoire des musulmans. Élevé par des guerriers qui avaient juré de verser leur sang pour la cause du prophète, il rappela l'austère simplicité des premiers khalifes. « Il unissait, dit un poëte arabe, l'héroïsme le plus noble à la plus profonde humilité. Quand il priait dans le temple, ses sujets croyaient voir un sanctuaire dans un autre sanctuaire. » Il encourageait les sciences, cultivait les lettres, et s'appliquait à faire fleurir la justice dans ses États. Ses peuples admiraient sa clémence et sa modération; les chrétiens eux-mêmes vantaient son courage et son héroïsme profane. Guillaume de Tyr loue sa prudence, sa justice et sa bonne foi. Religieux observateur du Coran, loin d'imiter le faste des potentats de l'Orient, il bannissait de ses vêtements l'or, l'argent et la soie, ne buvait point de vin et ne souffrait pas qu'on en vendît dans ses États. A l'exemple de son père Zenghi, il devint l'idole des guerriers par ses libéralités et surtout par son zèle à combattre les ennemis de l'islamisme. Au milieu des armées qu'il avait formées lui-même, et qui le respectaient comme le vengeur du prophète, il contint l'ambition des émirs et répandit la terreur parmi ses rivaux. Faite au nom de Mahomet, chaque conquête ajoutait à sa renommée comme à sa puissance; de toutes parts, les peuples, entraînés par le zèle de la religion et par l'ascendant de la victoire, se précipitèrent au-devant de son autorité. Enfin, l'Orient trembla devant lui; et le despotisme, se relevant au milieu des nations musulmanes avec la confiance et la crainte qu'il inspire tour à tour à ses esclaves, fut rendu aux disciples de l'islamisme, qui semblaient l'implorer comme un moyen de salut. Dès lors toutes les passions et tous les efforts des peuples de la Syrie furent dirigés vers un même objet, le triomphe du Coran et la destruction des colonies chrétiennes. La politique de Nour ed Din n'a pas changé dans ce pays. H. FISQUET.

Guillaume de Tyr, *Hist. des croisades.* — Michaud, *Hist. des croisades*, t. II. — D'Herbelot, *Biblioth. orientale*, t. IV. — Reinaud, *Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades.* — *Syrie et Égypte*, dans l'*Univers pittor.*

NOURRIT (*Louis*), acteur lyrique français, né à Montpellier, le 4 août 1780, mort à Paris, le 23 septembre 1831. Admis d'abord comme enfant de chœur à la cathédrale de sa ville natale, il se fit bientôt remarquer par la beauté de sa voix, et recueillit des applaudissements dans les concerts de l'Athénée de Montpellier, où, quoique bien jeune encore, il se fit plusieurs fois entendre. Le maire de Montpellier, M. Granier, amateur éclairé et enthousiaste des beaux-arts, signala au comte Chaptal, alors ministre de l'intérieur, les dispositions peu ordinaires du jeune chanteur, qui, sur les propositions qui lui furent faites, se décida à venir à Paris pour y compléter son éducation musicale. Méhul ayant remarqué sa belle voix de ténor, le fit entrer au Conservatoire le 20 mai 1802. Confié aux soins de Guichard, il devint ensuite un des meilleurs élèves de Garat, et le 3 mars 1805 il débuta à l'Opéra par le rôle de Renaud, dans l'*Armide* de Gluck. Le succès qu'il obtint lui

valut immédiatement un engagement pour seconder Lainez dans son emploi. La fraîcheur de sa voix, la pureté de sa méthode ne tardèrent pas à lui assurer tous les suffrages. C'était chose nouvelle à l'Opéra que cette manière large et correcte, ne ressemblant en rien aux cris dramatiques de Lainez, et annonçant une régénération de l'art du chant, qui ne devait cependant s'accomplir que vingt ans plus tard. Mais on lui reprochait de manquer quelquefois de chaleur dans les situations pathétiques. Après la retraite de Lainez, en 1812, Nourrit devint chef de l'emploi de ténor, qu'il partagea ensuite avec Lavigne, et qu'il reprit seul en 1817. Les rôles dans lesquels il a eu le plus de succès sont ceux de Renaud dans *Armide*, d'*Orphée*, de l'Eunuque dans *La Caravane*, de Colin dans *Le Devin du village*, de Licinius dans *La Vestale*, de Demaly dans *Les Bayadères*, et d'Aladin dans *La Lampe merveilleuse*. Jusqu'à l'époque de sa retraite, en 1826, Nourrit conserva le timbre pur et argentin de son organe. Après avoir obtenu la pension, qu'il avait gagnée par vingt-six années de services, il se retira dans une maison de campagne qu'il possédait à quelques lieues de Paris, renonçant à son art ainsi qu'au commerce de diamants auquel il s'était livré pendant le cours de sa carrière théâtrale. Il mourut à l'âge de cinquante et un ans, laissant deux fils, dont l'aîné fait l'objet de l'article suivant.

D. DENNE-BARON.

Galerie biographique des artistes dramatiques des théâtres royaux; Paris, 1826. — Fetis, *Biogr. univ. des Musiciens.* — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de musique, histoire littéraire musicale*, etc.

NOURRIT (*Adolphe*), célèbre chanteur français, fils aîné du précédent, né à Montpellier (Hérault), le 3 mars 1802, mort à Naples, le 8 mars 1839. Amené à Paris par ses parents, il fut placé au collége de Sainte-Barbe, d'où il sortit, à l'âge de dix-sept ans, après y avoir terminé ses études avec succès. Son père, qui le destinait au commerce, le fit entrer alors dans la maison de MM. Mathias frères, négociants commissionnaires, à Paris. Adolphe Nourrit resta dans cette maison jusqu'à la fin de 1819, et entra ensuite dans les bureaux d'une compagnie d'assurances. Tout en remplissant ses devoirs avec exactitude, il ne se sentait aucune disposition pour la carrière qu'on voulait lui faire embrasser. Il avait commencé l'étude de la musique étant au collége. La juste célébrité de son père, les fréquentes occasions d'entendre les chefs-d'œuvre de notre scène lyrique, remplissaient son âme d'un enthousiasme qui décida bientôt de sa vocation. Comme l'obstination de sa famille à l'éloigner du théâtre paraissait invincible, il s'adressa d'abord à un vieux professeur de chant, qui consentit à lui donner des leçons en secret. La rapidité de ses progrès ayant nécessité un maître plus habile, dont les conseils pussent le diriger avec sécurité vers le but qu'il se proposait d'atteindre, il alla trouver Garcia, alors premier ténor du Théâtre-Italien, et se confia à lui. Bien que Garcia, qui était un ancien ami de Nourrit, éprouvât quelque scrupule à contrarier les vues du père, l'ardeur et la persévérance du fils finirent par le déterminer à accéder aux vœux de celui-ci. Il lui donna des leçons, et lorsque, par des exercices habilement gradués, il eut conduit sa belle voix de ténor à un point où son développement ne pouvait plus s'accroître que par le temps et l'expérience, il avoua au père de son élève ce qu'il avait fait. Vaincu par les sollicitations de son fils, Nourrit consentit à préparer lui-même son entrée dans la carrière théâtrale; il lui fit donner des leçons de déclamation lyrique par Baptiste aîné, acteur du Théâtre-Français et professeur au Conservatoire, et le 10 septembre 1821, Adolphe Nourrit débuta à l'Opéra par le rôle de Pylade, dans l'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck. Il n'avait pas encore atteint sa vingtième année. La beauté de sa voix, son intelligence de la scène, sa diction chaleureuse, lui valurent d'unanimes applaudissements. Un embonpoint précoce, les traits de son visage, sa taille, sa démarche, son organe, lui donnaient une telle ressemblance avec son père qu'on les prenait facilement l'un pour l'autre. Cette parfaite ressemblance fit plus tard naître l'idée de l'opéra des *Deux Salem*, qui fut représenté en 1824, et dans lequel le père et le fils, paraissant ensemble sur la scène, produisirent l'illusion la plus complète. Après *Iphigénie en Tauride*, Adolphe Nourrit avait continué ses débuts dans *les Bayadères*, *Orphée*, *Armide*. Les rôles qu'il remplit successivement dans ces ouvrages et dans un grand nombre d'autres, tels qu'*Œdipe à Colonne*, *La Vestale*, *La Mort d'Abel*, *Les Danaïdes*, *Tarare*, *Fernand Cortez*, *Aladin, ou la lampe merveilleuse*, *Le Devin du village*, *Le Rossignol*, furent pour lui l'occasion de nouveaux succès, et montrèrent tour à tour, dans des genres aussi divers qu'opposés, la variété d'un talent plein de charme et de goût dans la manière de phraser, de sensibilité et d'énergie dans l'expression des sentiments dramatiques. Il possédait toutes les qualités qui font le grand acteur de la scène lyrique française; mais, magré les efforts de Garcia, il lui manquait encore cette flexibilité d'organe indispensable à un chanteur pour l'interprétation des ouvrages de l'école italienne. *Le Siége de Corinthe*, de Rossini, et les autres opéras de ce maître, représentés à l'Académie royale de musique, exigeaient qu'un premier ténor possédât le mécanisme d'une vocalisation légère. Adolphe Nourrit ne recula pas devant ces difficultés, et de nouvelles études le conduisirent promptement à des résultats qu'il n'espérait peut-être pas lui-même.

Après la retraite de son père, en 1826, Adolphe Nourrit resta seul en possession de l'emploi de premier ténor. Le talent de l'artiste prit alors

un nouvel essor. Pendant les dix années suivantes, qui constituent une des plus remarquables périodes de l'histoire de l'opéra moderne, parurent successivement au théâtre *Moïse*, *La Muette de Portici*, *Le comte Ory*, *Guillaume Tell*, *Le Philtre*, *Robert le Diable*, *La Juive*, *Les Huguenots*. Nourrit créa les principaux rôles de ces chefs-d'œuvre de Rossini, d'Auber, d'Halevy et de Meyerbeer. La différence de genre, la variété du style, lui offraient plus d'un écueil. Il surmonta toutes les difficultés. Sa rare intelligence lui faisait saisir avec rapidité toutes les nuances et donner à chaque rôle le véritable caractère dramatique, qui lui convenait. Les opéras de *Robert le Diable* et des *Huguenots*, avec leurs gigantesques proportions et leur formidable instrumentation, avaient été pour lui la plus rude épreuve qu'un chanteur eût à subir. L'adresse avec laquelle il se servait de la voix de tête, la puissance qu'il donnait aux sons de ce registre lui permettaient d'interpréter ces admirables productions du génie de Meyerbeer, avec moins de fatigue que s'il eût fait constamment usage de la voix de poitrine. Son dévouement à son art lui donnait d'ailleurs les forces nécessaires pour soutenir une pareille lutte.

Nourrit, dont le talent, comme chanteur et comme acteur, acquérait chaque jour plus d'importance, avait à peine atteint sa trente-cinquième année, lorsqu'au milieu de ses triomphes le directeur de l'Académie royale de musique, prévoyant que les forces du seul ténor sur lequel reposait depuis seize années l'avenir de son théâtre, pouvaient s'épuiser, songea à se créer d'autres ressources, et engagea Duprez, qui revenait d'Italie, où il s'était fait une brillante réputation. Nourrit, accoutumé depuis longtemps à tenir sans partage le premier rang à l'Opéra, ne pouvait reconnaître l'opportunité de cette mesure. Blessé dans son amour-propre, il prit le parti, malgré les sollicitations de ses amis, d'abandonner la place à son rival, et donna sa démission. Sa représentation de retraite eut lieu le 1er avril 1837. Cette soirée d'adieu fut pour Adolphe Nourrit un triomphe éclatant; le public lui témoigna par des transports d'enthousiasme et d'affection tout le regret que la perte d'un tel artiste lui faisait éprouver. Immédiatement après sa retraite, il quitta Paris pour se rendre à Bruxelles. Son intention était de voyager pendant une année en donnant des représentations en Belgique et dans les principales villes de France, puis de rentrer dans la vie privée et de s'y livrer à des occupations d'un autre genre, auxquelles de bonnes études littéraires et des talents variés l'avaient préparé. Il avait beaucoup de goût pour l'art du dessin, qu'il cultivait en amateur, et avait fait preuve d'un jugement exercé et plein d'idées neuves dans des feuilletons écrits pour le *Journal de Paris*, à l'occasion d'un de nos salons de peinture. N'oublions pas non plus qu'on lui devait les livrets des charmants ballets de *La Sylphide* et de *La Tempête*. Ses économies, résultat de son esprit d'ordre et de la simplicité de ses goûts, rendaient d'ailleurs facile la réalisation du sage projet qu'il avait conçu. Mais Adolphe Nourrit se faisait illusion; après les succès qu'il avait obtenus, il ne pouvait plus y avoir pour lui d'existence possible qu'au théâtre. Une sombre mélancolie s'était emparée de son âme. Les applaudissements qu'il recueillit à Bruxelles jetèrent un peu de baume sur son esprit malade. Malheureusement l'état anormal de sa voix vint bientôt accroître son exaltation naturelle, qui prit alors le caractère du désespoir. A Marseille, pendant une représentation de *La Juive*, il fut tout à coup saisi d'un enrouement. Après avoir courageusement lutté durant les trois premiers actes, sa voix se trouva complétement paralysée au moment de chanter le grand air *Rachel, quand du seigneur*, etc. Pâle et tremblant de douleur, Nourrit se frappa le front avec l'accent du désespoir, quitta la scène, et se retira dans sa loge. Là, l'œil en feu, le visage égaré, et marchant à grands pas sans reconnaître personne, il frappait les murs en poussant des sanglots déchirants : « Ah! je suis perdu! je suis déshonoré! » s'écria-t-il; et au même instant il s'élança vers la fenêtre. Ses amis se précipitèrent sur lui, et l'entraînèrent vers un fauteuil sur lequel il tomba sans connaissance. Le public, instruit de ce qui se passait pendant l'entr'acte, demandait à tout moment des nouvelles de l'artiste. Nourrit, ranimé par les soins du docteur Forcade, était revenu à lui, et, avec la candeur d'un enfant qui demande pardon, s'excusait auprès de chacun de ce qui venait d'arriver. On le décida à reparaître sur la scène, où son retour fut salué par les applaudissements de la salle entière. Ses amis, qui avaient cherché à le tranquilliser, se rendirent le lendemain matin à son hôtel pour savoir comment il avait passé la nuit : « Bien mal, leur dit-il, je n'ai pas dormi. La vie m'est insupportable; mais j'ai de bons amis, une femme, des enfants qui me sont chers et à qui je me dois, et puis je crois à une autre vie. Cette nuit, j'ai demandé à Dieu de me donner le courage dont j'ai tant besoin, et j'ai puisé des forces dans la lecture de ce livre. » En prononçant ces mots, il leur montra de la main un volume qui se trouvait sur sa table : c'était l'*Imitation de Jésus-Christ*. De Marseille Nourrit alla à Lyon et à Toulouse, où les triomphes qu'il obtint amenèrent un peu de mieux dans son état de surexcitation mentale; mais les émotions qu'il avait éprouvées lui avaient fait des blessures trop profondes pour pouvoir se fermer. Sa santé s'était tellement détériorée qu'il était devenu d'une maigreur qui le rendait méconnaissable. De retour à Paris, il résolut de faire un voyage en Italie, demanda un congé de ses fonctions de professeur de chant dramatique

au Conservatoire, et se mit en route au commencement de l'année 1838. Après avoir successivement visité Turin, Milan, Venise, Florence et Rome, il se rendit à Naples. Nourrit avait apporté avec lui deux libretti d'opéras italiens dont il avait lui-même tracé le plan. L'un de ces ouvrages était calqué sur la tragédie de *Polyeucte*, de Corneille. Nourrit le montra à Donizetti, qui se trouvait alors à Naples. Ce sujet plut au célèbre compositeur, qui écrivit rapidement la partition qu'on a donnée plus tard à l'Opéra de Paris, sous le titre français : *Les Martyrs*. Mais au moment où Nourrit allait débuter au théâtre de San-Carlo, dans le rôle de Polyeucte, la censure napolitaine s'opposa à la représentation de la pièce, attendu, disait-elle, qu'il ne convenait pas de mettre en scène des personnages auxquels le catholicisme rendait un culte public. Cette décision porta un coup terrible à l'artiste. Les symptômes de sa maladie reparurent avec plus de force. Les applaudissements qui lui furent ensuite prodigués dans le *Giuramento*, de Mercadante, et dans la *Norma*, de Bellini, ne purent dissiper les rêves bizarres de son imagination ; il allait jusqu'à croire que ces applaudissements n'étaient qu'une dérision. L'idée fixe qui le poursuivait acheva de lui faire perdre la raison. A la suite d'une représentation donnée au bénéfice d'un de ses camarades et dans laquelle il avait chanté, il rentra chez lui dans une agitation extrême, et fut pris pendant la nuit d'un délire qui le porta à se précipiter du haut de la terrasse de l'hôtel de Barbaja dans la cour, où on le trouva mort, le 8 mars 1839, à cinq heures du matin. Sa femme, enceinte de son septième enfant, entendant le bruit de la chute, avait couru vers la chambre de son mari ; mais il était trop tard, et elle fut la première qui aperçut le corps de l'infortuné Nourrit, gisant inanimé sur le pavé. Cette femme, aussi distinguée par les qualités de l'esprit que par celles du cœur, eut encore assez de force d'âme pour surmonter sa douleur jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde le dernier fruit de l'amour de son mari ; mais bientôt après elle succomba elle-même à tant d'épreuves. Les restes mortels de Nourrit, embaumés avec soin, furent transportés à Paris et inhumés avec pompe, après que le *Requiem* de Cherubini, pour trois voix d'homme, eut été exécuté dans l'église de Saint-Roch par une nombreuse réunion d'artistes du Conservatoire et des principaux théâtres de la capitale, qui s'étaient empressés de venir payer un dernier tribut d'hommage à la mémoire de l'artiste éminent et de l'homme de bien qui avait su s'attirer toutes leurs sympathies. Dieudonné DENNE-BARON.

Gazette musicale de Paris, année 1839. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Castil-Blaze, *L'Académie imp. de musique, hist. littéraire, musicale*, etc.

NOURRY (*Guillaume-Antoine*), dit GRAMMONT, acteur et agent politique, né le 10 juin 1750, à La Rochelle, mort le 13 avril 1794, à Paris. Après s'être exercé en province, il débuta, le 5 février 1779, au Théâtre-Français, et obtint quelques succès dans les rôles d'Orosmane, de Mahomet et de Tancrède. « Après lui avoir vu jouer Vendôme dans *Adélaïde*, raconte Grimm, le public a demandé Roselli (nom théâtral de Nourry) avec des cris d'impatience si furieux qu'on a été obligé de le faire paraître sur le théâtre tel qu'il était dans sa loge, en mauvaise redingote, en pantoufles, les cheveux et les bas tout défaits ; c'est dans ce noble costume que son rival Larive l'a présenté à l'auguste assemblée, qui en a été ravie et qui a redoublé ses cris et ses applaudissements. » Cependant Nourry perdit bientôt par ses excentricités la faveur du parterre ; on l'accueillit avec des sifflets et des huées, et il fut forcé de quitter la scène (janvier 1782). Il rentra cependant au Théâtre-Français, où il joua quelques années comme acteur pensionnaire. Il fit ensuite partie de la troupe de la Montansier, établie d'abord à Versailles, et en 1789 au Palais-Royal. La révolution ayant éclaté, il en embrassa la cause avec chaleur, et devint, sous le nom de Grammont, adjudant général de l'armée révolutionnaire qui opérait en Vendée. Impliqué dans le procès des hébertistes, il fut condamné à mort en même temps que son fils âgé de dix-neuf ans ; tous deux montèrent à l'échafaud avec un grand courage. P. L.

Grimm, *Correspondance*. — Rainguet, *Biographie saintongeaise*.

NOURRY (LE). *Voy.* LE NOURRY.

NOUSCHIRVAN. *Voy.* KHOSROU III.

NOVA (*Joâo da*), navigateur espagnol, né au quinzième siècle, mort au seizième. Il appartenait à la noblesse de la Galice, et vint prendre du service dans la marine en Portugal. Sa renommée comme marin le fit accueillir par D. Manoel. Il était alcaïde en second de Lisbonne, lorsqu'il fut choisi en 1501 pour commander quatre voiles en qualité de *capitam-mor*. Il partit de Belem, le 5 mars, ayant à son bord le célèbre Amerigo Vespucci (1). Durant cette première partie de son voyage, il découvrit l'île de *La Conception*, puis il arriva à l'aiguade de San-Braz, et là il trouva dans un soulier, qui avait été mis à l'abri des autans, une lettre de Pero de Taïde, qui annonçait le passage de Pedralvarez dans ces parages, et qui conviait tous les navires du roi de Portugal à se rendre aux Indes en passant d'abord par Montbaça, où ils trouveraient d'autres lettres. Après s'être rendu à Mozambique, ce fut vers Cananor que se dirigea João da Nova ; en se rendant vers cette partie de la côte, il s'empara d'un navire, qu'il livra au feu. A Cananor, Nova fut très-bien

(1) M. Ad. de Varnhagen a publié dans *le Panorama* de 1844 une partie des instructions qui furent données à João da Nova, et qui lui enjoignaient de faire de l'eau et du bois à *Ilha da Cruz*, autrement dit le Brésil.

accueilli par le radjâ, qui lui avoua que le zamorin de Calicut armait contre lui une armée navale de quarante gros navires. Nova n'avait que trois cent cinquante hommes à bord de sa flottille; il n'en partit pas moins pour le port de Cochin, allait de nouveau aborder la côte, lorsque la flotte ennemie se présenta pour lui livrer le combat. L'artillerie européenne eut bon marché de ces Orientaux, armés simplement d'arcs et d'arbalètes. Grâce à sa bravoure audacieuse, Nova fonda les premières relations commerciales des Portugais dans les Indes. Il revenait en Europe chargé de butin lorsque après avoir dépassé le cap de Bonne-Espérance, « il eut, dit Barros, une autre bonne fortune, qui lui était réservée par Dieu : il rencontra une très-petite île, à laquelle il imposa le nom de *Sainte-Hélène*. » Il arriva à Lisbonne le 11 septembre. Nova retourna en Asie; mais, compagnon du premier vice-roi, il était trop attaché à Francisco d'Almeïda pour aimer Albuquerque, et il eut de vives altercations avec le vainqueur d'Ormuz, dont il dédaigna les ordres et qui jamais ne lui pardonna ce qu'il regardait comme une rébellion; le grand capitaine en cette occasion ne sut pas se modérer : il porta la main sur son inférieur, et cet acte pensa lui aliéner l'armée. Tout s'apaisa néanmoins; mais le vaisseau *Flor de la Mar*, que commandait Nova, se trouvant alors dans un état déplorable, il fut permis au capitaine outragé de retourner aux Indes. Il lava sa honte momentanée par de nouveaux exploits; c'était lui qui commandait le vaisseau monté par Almeïda, lorsque celui-ci, voulant venger son fils, livra son fameux combat naval aux Roumes, à la suite duquel la ville de Daboul fut détruite. Les grandes actions de Nova se confondent ici avec celles d'Almeïda, et les chroniqueurs ne font plus mention de lui.

En Portugal, ce hardi marin avait une renommée vraiment populaire; on l'appelait *João Gallego*, Jean le Galicien. Il ne faut pas le confondre avec un personnage portant le même nom et dont les aventures merveilleuses reviennent plus d'une fois dans les chroniques du seizième siècle. Ferd. DENIS.

João de Barros, *Da Asia*, t. I, partie 1re, et t. II. — Antonio Galvão, *Tratado dos descubrimentos*.

NOVAÏRI. *Voy.* NOWAÏRI.

NOVALIS (*Frédéric* DE HARDENBERG, dit), célèbre poëte et philosophe allemand, né le 2 mai 1772, à Widerstædt, dans le comté de Mansfeld, mort à Weissensfels, le 25 mars 1801. Il a rendu célèbre le nom de Novalis, qui était celui d'une terre appartenant à sa famille, en l'adoptant pour ses compositions littéraires. Il était issu d'une branche collatérale de l'illustre maison qui a donné à la Prusse un chancelier d'État, le prince Charles-Auguste de Hardenberg. Les premiers enseignements religieux qu'il reçut de ses parents, entrés dans la communion des frères Moraves, cette secte protestante dont l'exercice offre certaines analogies avec les sévérités de la vie monastique, la tendre piété de sa mère, qui veilla d'une manière particulière à son éducation, contribuèrent de bonne heure à incliner son esprit vers le mysticisme. Enfant rêveur et maladif, il composait dès l'âge de douze ans des poésies que le zèle de ses amis nous a conservées. Les histoires qu'il racontait à ses frères, plus jeunes que lui, revêtaient déjà un caractère symbolique; et dans leurs jeux ils se plaisaient à représenter, sous sa direction, les génies du ciel, de la terre et des eaux. Au milieu de sa famille, et plus tard au collége, il s'adonna à l'étude avec une ardeur au-dessus de ses forces. Aux universités d'Iéna, de Leipzig, de Wittemberg, il suivit les cours de jurisprudence, dans le but de se préparer à une carrière; mais la science du droit ne suffisait pas à satisfaire cette vive imagination partout irrésistiblement entraînée vers les tendances nouvelles. Il se lia avec Fichte et Schelling, qui ouvraient à la philosophie une période brillante de panthéisme idéaliste, avec Tieck et Frédéric Schlegel, qui retrempèrent la poésie allemande dans les sources trop longtemps oubliées du moyen âge. Comme en témoignent les ébauches parvenues jusqu'à nous, les efforts de Novalis sur ces deux points eussent été dirigés dans le même sens que ceux de ses amis. A l'âge où l'on prend possession de la vie, la rencontre d'une jeune fille de quatorze ans d'une beauté tout idéale, Sophie de Kühn, célébrée dans la dédicace d'Ofterdingen en des vers d'un sentiment si profond, vint donner l'essor à son talent et remplir son cœur d'enivrantes promesses de bonheur. Mais le front de ces fiancés, qui semblaient créés l'un pour l'autre, était marqué du sceau fatal des morts prématurées. Cette autre Béatrix radieuse sous le nimbe de la pureté et de l'amour, cette vision fugitive montrée un moment à la terre, disparut bientôt pour revivre dans l'œuvre du poëte néo-platonicien de l'Allemagne. La perte de la jeune fille, la mort d'Érasme de Hardenberg, le frère chéri de Novalis, apportèrent à son organisation délicate un ébranlement dont il ne devait plus se relever. « Il en vint, dit L. Tieck, son biographe et son ami, à considérer le visible et l'invisible comme ne formant qu'un seul monde. » Avant de s'éteindre, la flamme de sa vie se concentrait dans une plus grande activité. Tout en écrivant ses meilleures compositions littéraires, tout en étudiant la minéralogie avec succès, il remplissait les fonctions d'assesseur et grand-bailli de Thuringe. Cependant un an après la mort de Sophie, en 1798, il se laissa fiancer avec Julie de Charpentier, fille du directeur des mines de Freiberg, mais sans que l'amour, assure-t-on, quoique sur ce sujet délicat on soit réduit aux conjectures, ait participé à ce nouveau projet, qui n'était pas plus destiné à s'accomplir que le premier. Une phthisie pulmonaire, qui se révéla par des

progrès si rapides qu'il fut impossible de la combattre, enleva Frédéric de Hardenberg à l'âge de vingt-neuf ans, au moment où il allait devenir célèbre et entrer dans la maturité de son talent.

Ses écrits, publiés après sa mort par Tieck et F. Schlegel (*Novalis Schriften;* Berlin, 1802, 2 vol. in-8°) ont été souvent réimprimés. Ils forment le commentaire direct de sa vie et reflètent les émotions religieuses, les rêves chimériques d'une imagination maladive, d'une âme tendre livrée à la douleur. Parmi ses œuvres, nous placerons au premier rang *La Chrétienté ou l'Europe*, fragment de philosophie historique écrit d'un style limpide et vigoureux, peu habituel chez notre auteur, où il côtoie plus d'une fois Joseph de Maistre. Devançant les jugements de toute une école moderne, il ose proclamer, en dépit des préjugés de son siècle, l'action civilisatrice et la valeur artistique du catholicisme; il montre l'unification du monde moderne par l'Église, et déplore la lésion faite à la grande fraternité chrétienne par l'établissement de la réforme. Malgré certains passages, où le panthéisme ne cherche pas à se cacher, ce morceau célèbre a passé longtemps, aux yeux d'esprits prévenus, pour un véritable manifeste religieux, et a exercé jusque dans la famille de l'auteur une sorte de prosélytisme, en contribuant très-probablement à la conversion au catholicisme de son frère Charles de Hardenberg, ce qui n'empêche pas que Novalis n'ait vécu et ne soit mort dans la religion protestante. Les dernières éditions que Tieck a données à Berlin, à partir de 1837, ne contiennent plus ces magnifiques pages, qui ont excité autour de la mémoire de Novalis tant d'ardentes sympathies et de colères aveugles, y compris, dit-on, celle de Gœthe. Quelques-unes des idées émises dans *La Chrétienté ou l'Europe* ont reparu depuis dans les aperçus historiques du *Globe* et des saint-simoniens. Le lyrisme passionné de l'infini déborde dans les *Chants spirituels*, adoptés cependant à leur date comme cantiques dans plusieurs églises protestantes; l'*Hymne à la Vierge* surtout peut être mis en parallèle avec les plus suaves effusions du mysticisme catholique. — Mais la composition la plus vaste de Novalis, celle à laquelle il attachait le plus d'importance, est le roman d'art inachevé, qui a pour héros le minnesinger *Henri d'Ofterdingen*, dont il porte le nom. La scène se passe donc au douzième siècle, à l'époque de la lutte de la Wartbourg. Le livre pourrait s'intituler, à la façon de certains traités de philosophie de Fichte : « De la destination du poëte. » Le sujet n'est en effet autre chose que l'initiation à la poésie par la nature. Un symbolisme assez obscur, en même temps qu'une mélancolique aspiration vers la mort, enveloppe tout l'ouvrage; le style est d'un éclat doux et voilé. On croirait assister aux tournois des héros d'Ossian poursuivant leurs chasses fantastiques à travers des brouillards éternels. Novalis s'est identifié avec le personnage d'Ofterdingen. Sa première fiancée, dont le souvenir se retrouve dans toutes ses œuvres, paraît avoir été le type de Mathilde la bien aimée du minnesinger. Mais l'ombre pâle de Sophie délaissée pour un autre amour exauça mal l'invocation du poëte. Mathilde n'est qu'un masque inanimé coulé sur un front qui appartient déjà à la tombe. Il y manque le regard et la vie. Une autre femme est venue se placer entre le jeune homme et sa muse, et ne lui a plus permis de tracer que des formes vagues, indécises, sans individualité. La première partie, qui comprend les voyages et les pressentiments d'Henri, renferme des détails pleins d'une poésie délicate, des scènes qui vous introduisent dans la vie secrète de la nature, des chants d'une grande perfection de rhythme et d'une extrême variété de tons. Tout cela a quelque chose de mystérieux et de pénétrant comme un accord sympathique, dont on subit le charme, sans que le raisonnement et l'analyse soient toujours complices de cet entraînement. Ce qui mérite plus d'attirer notre attention que la fable du roman, ce sont les données philosophiques qui s'ébauchent dans *Ofterdingen* pour se développer dans *Les Disciples de Saïs*, œuvre d'une originalité étrange, et se poursuivre dans les *Fragments*. Le système de Novalis devait être une synthèse immense destinée à embrasser l'ensemble des sciences et des arts humains et à les interpréter les uns par les autres. Il est bien permis de douter que, même dans la maturité de son talent, il lui eût été accordé d'arriver à l'accomplissement d'un tel projet. Quoi qu'il en soit de ce monument gigantesque et hardi, nous n'avons sous les yeux que des fragments, véritables ruines anticipées qui s'élèvent dans l'isolement, et dont le sens échappe d'autant plus souvent à notre pénétration qu'il n'achève peut-être pas toujours de se préciser dans l'intelligence de l'auteur. Ce qui se représente constamment dans les diverses parties de son œuvre, ce qui se dégage de plus évident sur ce fond un peu obscur, c'est une sorte de naturalisme catholique, un spinosisme idéalisé, anneau intermédiaire entre Fichte et Schelling. Il a pour base le renoncement du *moi*, son anéantissement dans le principe de l'infini; notre moi n'est qu'un reflet : quelque chose de plus élevé que lui se fait entendre au-dedans de nous et nous conduit à l'intuition de la vérité. On voit que cette présence d'un être inconnu engagé avec nous dans un dialogue, que cette tendance de l'âme à l'absorption finale dans la substance suprême nous fait tomber par des points délicats d'un côté au yoghisme des Indiens, de l'autre à l'abnégation surhumaine de l'ascétisme. Mais les traits les plus caractéristiques de la doctrine de Novalis se trouvent dans sa manière

d'envisager la nature : selon son expression, « tous les objets peuvent se convertir au pain et au vin de la vie éternelle (1) ». La nature possède par conséquent une existence en dehors de ses phénomènes visibles, une âme en un mot, mais une âme et une existence subordonnées. Nous devons jouer à l'égard de la nature le rôle de civilisateurs. Elle est encore sous le poids d'une déchéance pareille à celle qui marque le front de l'homme biblique dans les temps reculés, auxquels on est convenu de donner le nom d'âge d'or ; une harmonie mystérieuse présidait à l'ensemble de l'univers : les animaux, la terre, les eaux obéissaient à des attractions qui aujourd'hui s'exercent à peine sur l'humanité. L'intelligence de l'homme s'étant obscurcie, une influence rude et grossière s'est répandue sur le monde et a entretenu l'hostilité entre les éléments qui le composent. C'est à nous à réconcilier la nature avec elle-même, avec le moi humain, avec l'infini, à la faire entrer dans sa part de révélation. Les cataclysmes, les bouleversements primitifs, où elle enfantait des races d'animaux gigantesques aujourd'hui disparus de son sein ont été des degrés d'initiation qu'elle a dû traverser avant d'arriver à un état plus régulier, qui n'est à son tour que le prélude d'un âge à venir, où elle sera en communication plus immédiate avec nous. Le poëte doit recouvrer son pouvoir sur le monde matériel. Le progrès des arts et des sciences qui nous entraîne à des résultats inconnus concourt au même but de pacification, de transfiguration. La naïve et pieuse inspiration du catholicisme avec son merveilleux sentiment de l'art, avec son idéal mélancolique et réellement intime, avec les joyaux inépuisables de ses légendes, plutôt qu'avec la sévère unité de son dogme, doit s'assimiler la vie universelle. La nature et l'humanité marchent à leur développement final. Les temps, les saisons, les âges de la vie disparaîtront ; les distinctions du passé, du présent, d'avenir tomberont comme des barrières gênantes et inutiles pour laisser régner l'idée pure, l'abstraction mathématique immatérielle.

Glorifié comme le prêtre de l'amour platonique, Novalis brilla d'un éclat assez vif dans la pléiade romantique des Schlegel. Ses œuvres obtinrent le même genre de succès que les *Méditations* de Lamartine ; il fut le poëte des rêveurs et des âmes tendres, et une certaine indécision dans ses théories servit à lui concilier des suffrages bien divers. On le lit moins aujourd'hui, et son influence a sensiblement baissé. Mais cette philosophie, revêtue de couleurs séduisantes, s'affirmant plutôt qu'elle ne cherche à se prouver, gardera toujours une place dont il faut bien tenir compte, dans l'histoire de la vie intellectuelle en Allemagne.

Anatole DE GALLIER.

(1) *La Chrétienté ou l'Europe.*

L. Tieck, Préface de la 3e édit. de *Novalis Schriften*; Berlin, 1815) — Mme de Staël, *De l'Allemagne*. — *Historisch-heraldisches Handbuch zum genealogischen Taschenbuch der græflichen Häusser*; Gotha, 1855. — Comte de Montalembert, dans les *Melanges catholiques extraits de L'Avenir*; Paris, 1831. — H. Heine, *De l'Allemagne*. — Barthel, *Die deutsche Nationalliteratur der Neuzeit*, Braunschweig ; 1853. — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*. — Willm, *Histoire de la philosophie allemande*.

NOVARA (*Domenico-Maria*), astronome italien, né en 1464, à Ferrare, mort en 1514, à Bologne. Il enseigna l'astronomie à Ferrare, à Bologne, à Pérouse et à Rome ; mais son plus long séjour fut à Bologne, où il eut pour élève et pour associé dans ses observations le célèbre Kopernik, qui était venu se perfectionner auprès des savants italiens. Comme tous ses contemporains, il mêla les hypothèses de l'astrologie aux calculs de la science ; dans l'inscription gravée sur son tombeau, on remarque ces deux vers, qui font de son habileté un éloge exagéré :

Qui responsa dabat cœli internuncius ore
Veridico, fati sidera sacra probans.

Les écrits qu'il composa sont perdus ou restés inédits ; mais il mérite d'être signalé, non-seulement pour avoir été un des maîtres de Kopernik, mais aussi pour avoir avancé que depuis l'époque de Ptolémée les pôles de la terre avaient changé de position, de sorte que le pôle nord s'était rapproché de notre zénith. Cette opinion, dénuée d'arguments solides, a été réfutée par Snellius. P.

Borsetti, *Hist. gymnasii ferrariensis*, II, 50. — Tiraboschi, *Storia letteraria*, XIV, 296. — Montucla, *Hist. des mathém.*, I, 549.

NOVARINI (*Luigi*), théologien italien, né en 1594, à Vérone, où il est mort, le 14 janvier 1650. Il avait reçu au baptême le prénom de *Girolamo*, qu'il changea en celui de Luigi lorsqu'il prit en 1612 l'habit des théatins. Après avoir étudié la théologie et reçu la prêtrise à Venise, il revint dans sa ville natale, où il remplit différents emplois de son ordre. « Sa vivacité naturelle, dit le P. Niceron, ne lui permettait pas de polir ses productions : il mettait indistinctement sur le papier tout ce qu'il trouvait dans ses recueils sur le sujet qu'il avait à traiter, soit bon, soit mauvais ; l'envie même d'employer tout ce qu'il avait ramassé le jetait souvent dans des écarts qui ne servaient qu'à enfler ses livres. Aussi songeait-il plutôt à faire de gros et nombreux ouvrages qu'à en composer de bons. » Nous citerons de lui : *Electa sacra*; Venise, Lyon et Vérone, 1627-1645, 5 vol. in-fol. ; le t. II, qui, dans un style diffus et mystique, contient un éloge de la Vierge, a eu trois éditions ; — *Risus sardonicus, hoc est deficta mundi lætitia*; Vérone, 1630, in-12 ; — *Schediasmata sacro-profana*; Lyon, 1635, in-fol. ; — *Adagia ex SS. Patrum ecclesiasticorumque scriptorum monumentis prompta*; Lyon, 1637, 2 tom. in-fol. ; — *Matthæus, Marcus, Lucas et Joannes expensi*; Lyon, 1642-1643, 3 vol. in-fol. ; suite de commentaires moraux sur les

Évangélistes et les Actes des apôtres; — *Paulus expensus*; Vérone, 1644, in-fol.; — *Omnium scientiarum anima, hoc est axiomata physiotheologica*; Lyon, 1644, 3 tom. in-fol.; — *Moses expensus*; Vérone, 1646-1648, 2 vol. in-fol.; — *Encyclopædia epistolaris*; Venise, 1645, in-fol.; — *Admiranda orbis christiani*; Venise, 1680, 2 tom. in-fol. : cette compilation, où l'on trouve bien des choses fabuleuses, a été éditée par les soins de J.-B. Bagatta, moine théatin. P.

Silos, *Hist. Clericorum regul.*, 3e partie. — Niceron, *Mémoires*, XL.

NOVAT, hérésiarque, diacre de l'Église de Carthage, au troisième siècle. Il déshonora de bonne heure le caractère sacré dont il était revêtu. En même temps qu'il flattait les grands par de basses complaisances, il s'appropriait les revenus des pauvres; il alla plus loin encore, il laissa son père mourir de faim, et faillit tuer d'un coup de pied sa femme, qui était enceinte. Cyprien, évêque de Carthage, le cita (249) devant un synode pour y faire rendre compte de sa conduite; mais la persécution de Dèce, qui arriva sur ces entrefaites, fit abandonner les poursuites. La paix ayant été rendue à l'Église, Novat s'unit au laïc Felicissime, et, s'élevant contre la sévérité déployée par Cyprien, ils soutinrent que les *lapsi*, c'est-à-dire les chrétiens que la crainte des supplices avait fait tomber dans l'idolâtrie, devaient être admis dans la communion dès qu'ils en exprimaient le désir, et sans être soumis à aucune pénitence. Cyprien fit reprendre alors (251) les poursuites dirigées contre Novat; celui-ci refusa de comparaître devant le synode, et s'enfuit à Rome. Les Pères du concile continuèrent en son absence l'instruction de la procédure, et le déclarèrent excommunié. Novat trouva à Rome Novatien, entra dans son parti, et prêcha au sujet des *lapsi* une doctrine diamétralement contraire à celle qu'il avait précédemment soutenue (*voyez l'article suivant*). On croit que Novat mourut en Afrique. A. F.

Leclerc, *Bibliothèque universelle et historique*, année 1689, page 274. — Travasa, *Storia critica delle vite degli eresiarchi de' tre primi secoli*; Venise, 1752, 5 vol. in-8°. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*; Bruxelles, 1713, 34 vol. in-12; t. II, p. 215. — Macquer, *Abrégé chronologique de l'Histoire ecclésiastique*; Paris, 1757, 2 vol. in-12; t. Ier, p. 99. — B. Racine, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*; Utrecht, 1748, 13 vol. in-12; t. I, p. 290.

NOVATIEN, anti-pape, élu en 251, fut le premier qui donna à l'Église chrétienne le scandale de deux élections opposées. Après le supplice du pape Fabien, le saint-siége vaqua près de quinze mois, au bout desquels Corneille fut élu, le 2 juin 251. Le prêtre Novatien, qui par son éloquence plutôt que par ses vertus avait acquis une grande popularité, s'éleva aussitôt contre le nouveau pontife, déclara sa nomination irrégulière, se fit élire lui-même, et fut sacré par trois prélats, qui, d'après Fleury (tome II, page 220), étaient alors en état d'ivresse. Suivant l'usage, il notifia son élection aux évêques des siéges les plus importants, Denis d'Alexandrie, Fabius d'Antioche, et Cyprien de Carthage. Le premier engagea Novatien à abandonner volontairement l'évêché de Rome; le second le fit excommunier dans un concile tenu à Antioche; le troisième envoya à Rome des légats chargés de recueillir tous les détails relatifs à la double élection. Ceux-ci, de retour à Carthage, rendirent compte de leur mission à un concile national, qui proclama seule canonique la nomination de Corneille. Novatien, forcé de céder, se jeta du schisme dans l'hérésie. Il s'associa à Novat, et tous deux affectèrent les principes les plus sévères. Pendant la cruelle persécution de Dèce, plusieurs chrétiens, cédant à la crainte des supplices, étaient tombés dans l'idolâtrie. Dès que la paix eut été rendue à l'Église, ces *lapsi* demandèrent à rentrer dans le sein du christianisme, et on les y admit, en les soumettant toutefois à différents degrés de pénitence qui correspondaient à l'éclat plus ou moins vif qu'avait jeté leur abjuration. Novatien prétendit que l'Église n'avait pas le droit d'absoudre un pareil crime; puis, renouvelant l'hérésie des montanistes (*voyez* Montan), il voulut faire exclure pour toujours de la communion chrétienne tous ceux qui avaient commis des péchés pour lesquels l'Église imposait la pénitence : l'adultère et la fornication, par exemple; il condamnait aussi les secondes noces. On suppose que Novatien mourut en Afrique, mais on ne sait à quelle époque. Il avait donné à ses disciples le nom de *cathares*, c'est-à-dire *purs*; mais cette désignation ne prévalut point. La secte des novatiens fit de rapides progrès en Afrique, et elle n'était pas encore éteinte lors du concile de Nicée. On attribue à Novatien le *Traité de la Trinité* et le *Livre des viandes* qui se trouvent dans les œuvres de Tertullien, et une lettre qui est jointe à celle de Cyprien. Les ouvrages de Novatien ont du reste été publiés par John Jackson, sous ce titre : *Novatiani, presbyteri romani, Opera quæ supersunt omnia, ad antiquiores editiones castigata, et a multis mendis expurgata*; Londres, 1728, in-8°. A. F.

Pluquet, *Dict. des hérésies*. — Pantin Desodoards, *Dict. raisonné du gouvernement, des lois et des usages de l'Église*, t. IV, p. 337. — Perennès, *Dict. de biographie chrétienne et antichrétienne*. — Alletz, *Hist. des papes*, t. Ier, p. 41. — Fleury, *Hist. ecclés.*, t. II, p. 219. — Leclerc, *Biblioth. univ. et historique*, année 1689, p. 274. — Langlet-Dufresnoy, *Tablettes chronologiques*, t. II, p. 231.

NOVELLA, femme italienne célèbre par son savoir, fille du célèbre jurisconsulte Jean Andrea, née à Padoue, en 1312, morte à une date inconnue, mais postérieure à 1348. On raconte qu'elle était si savante que quand son père était occupé ou malade il l'envoyait professer à sa place. De peur que la beauté de la jeune fille ne causât des distractions aux étudiants, elle faisait sa leçon cachée derrière un rideau. Ce récit a été traité de fable; mais Christine de Pisan, qui le rapporte, le tenait de son père, qui, né à Bologne,

avait été sans doute un des auditeurs de Novella. Voici le passage de Christine de Pisan, tel que Ginguené le cite d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale. « Quant à sa belle et noble fille (de Jean André), que tant il ama, qui ot nom Nouvelle, fist apprendre lettres et si avant ès drois que quand il estoit occupez d'aucune ensoine, parquoy ne povoit vacquier à lire les leçons à ses escoliers, il envoyoit Nouvelle, sa fille, en son lieu lire aux escoles en chaiere, et afin que la beauté d'elle n'empeschât la pensée des oyans, elle avoit une petite courtine au devant d'elle, et par celle manière suppléoit et allégeoit aucune fois les occupacions de son père, lequel l'ama tant, que pour mettre le nom d'elle en mémoire, fist une noctable lecture d'un livre de droit, que il nomma du nom de sa fille la *Nouvelle*. » On a prétendu que Novella épousa Jean de Foligno, mais le fait est faux ; on a dit aussi, avec plus de vraisemblance, mais sans preuves, qu'elle avait épousé Calderini, fils adoptif de Jean Andrea. Quant au nom de *Novella*, qui rappelle les *Novelles* du droit romain, on serait tenté de croire que le professeur de jurisprudence l'avait donné à sa fille en témoignage de ses études de prédilection, à peu près comme Héloïse et Abélard avaient donné à leur enfant le nom d'Astrolabe; l'hypothèse ne serait pas fondée, car la mère du jurisconsulte portait déjà ce nom, c'est Jean Andrea lui-même qui nous l'apprend. « Cette nouvelle compilation de gloses, dit-il en parlant de son commentaire sur les décrétales (*Novella in decretales*), s'appelle *Novella*, du nom de ma mère et de ma fille. ». Z.

Christine de Pisan, *Cite des dames*. — Wolf, *Mulierum græcarum quæ oratione prosa usæ sunt fragmenta et elegia*; Gœttingue, 1739, in-4°. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. V, P. II, c. 8. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. II, p. 299. — Savigny, *Geschichte des Römischen Rechts, im Mittelalter*, t. VI, p. 87, etc.

NOVELLI (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école vénitienne, né en 1578, à Castel-Franco (territoire de Venise), mort en 1652. Bien qu'un des meilleurs élèves de Palma le jeune, il exerça la peinture par plaisir, et il a laissé dans sa ville natale des tableaux justement estimés. Il fut le maître de son concitoyen Pietro Damini. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

NOVELLI (*Pietro*), dit le *Morrealese*, architecte et peintre de l'école napolitaine, né à Morreale, en 1608, mort à Palerme, en 1647. Il est peu d'artistes envers lesquels la renommée ait été plus injuste. N'ayant jamais travaillé hors de son île, trop rarement visitée, Novelli, le plus grand peintre qu'ait produit la Sicile, est resté presque inconnu. Après avoir reçu les premières notions de l'art de son oncle Antonio Antonelli, il entra dans l'atelier de Vito Carrera, tout en cultivant en même temps les belles-lettres et les mathématiques. Dès l'âge de dix-huit ans, il donna les premiers gages de son habileté en peignant à Morreale et dans l'église de S.-Giovanni di Dio de Palerme des fresques, où parmi de grands défauts on remarque des traits de génie. Deux ans plus tard, il peignait à fresque la première moitié de la voûte de l'église S.-Francesco, et bientôt après, au monastère de Bénédictins de S.-Martino près Palerme, un beau plafond représentant *l'ange du Seigneur soutenant par les cheveux le prophète Habacuc*. Il passa ensuite deux années à Rome occupé à dessiner les plus beaux morceaux antiques et modernes. De retour à Palerme, il acheva la voûte de S.-Francesco.

Depuis lors, les ouvrages que le Morrealese exécuta à Palerme et dans le reste de la Sicile sont presque innombrables. Ses plus célèbres tableaux à l'huile sont : à Palerme, à la confrérie du Rosaire, la *Descente du Saint-Esprit*; à Santa-Maria-di-Valverde, *Notre-Dame du Mont-Carmel avec quatre saints*; à Santa-Zita, la *Communion de la Madeleine*; à Sainte-Marie-des-Anges, *Saint Pierre d'Alcantara*; à Saint-Charles, *la Vierge avec saint Benoît et ses compagnons*, et une autre *Madone avec saint Benoît et saint Louis*; à l'église de Monte-Santo, *Sainte Madeleine de' Pazzi*; à Saint-Nicolas de Tolentino, *Le saint titulaire*; à Saint-François-Xavier, le *saint*; à l'église des Jésuites, *Saint Philippe d'Argiro exorcisant un possédé*, œuvre digne de Murillo, et un *Saint Paul Ier hermite*, qui rappelle la manière de l'Espagnolet; à Sainte-Claire, une *Descente de croix*; à la cathédrale, *Saint François de Paule*; à Saint-François, la *Vocation de saint François*; à la Conception, *la Vierge immaculée*; à Saint-Antoine-de-Padoue, une *Madone*; à la sacristie de l'hospice des pauvres, une *Nativité de Jésus-Christ*; enfin au couvent de Saint Martin, le *Martyre de saint Laurent*, la *Nativité*, l'*Annonciation*, la *Madone avec sainte Scholastique et saint Benoît*, et une vaste composition représentant *les ordres religieux et militaires soumis à la règle de Saint-Benoît*.

Catane possède plusieurs peintures à l'huile de Novelli : *Trois hermites*, une *Tête de saint Jean*, un *Saint Christophe*, et *Tobie délivré par l'Ange*, l'une des plus merveilleuses productions du maître, chef-d'œuvre qu'on admire dans le vestibule du couvent des Bénédictins.

Dans ces œuvres si variées, on ne sait ce qu'on doit admirer le plus de la correction du dessin, de la facilité du pinceau, du parfait accord, et de la transparence des couleurs, de la science de la perspective, des connaissances anatomiques, de l'habile dégradation des lumières ou de l'expression des figures. On accuse, il est vrai, Novelli d'avoir reproduit trop souvent les mêmes types; mais ce défaut lui est commun avec les plus grands maîtres, et on a adressé le même reproche à Andrea del Sarto, au Frate, à Léonard de Vinci lui-même. Quelques critiques ont regretté aussi qu'il n'ait pas recherché davantage la grâce et la beauté idéale. Ce qu'il y a

peut-être de plus étonnant dans le talent de Novelli, c'est qu'il ait pu exécuter un si grand nombre d'ouvrages avec tant de soin, de fini et d'amour dans l'espace d'une vie si courte. Pendant les troubles civils de Palerme en 1647, il parcourait les rues, en qualité d'ingénieur royal, quand une troupe de séditieux le blessa au bras droit, et trois jours après il succombait, à l'âge de trente-neuf ans et demi. Il avait déjà formé un grand nombre d'élèves, dont les plus connus sont sa propre fille *Rosalia*, Jacopo lo Verde, Vincenzo Marchese, Francesco Gizelli, et le prêtre Macri, de Girgenti.

Novelli était aussi habile architecte, et c'est en cette qualité qu'il fut employé plusieurs années par le sénat de Palerme, et qu'il avait été nommé par Philippe IV à cette place d'ingénieur du royaume de Sicile qui fut l'occasion de sa mort. Palerme lui doit la façade de la maison des PP. de l'Oratoire de l'Olivella, et aussi, dit-on, les dessins de la Porta-Felice. Enfin, il a laissé quelques eaux-fortes très-rares et fort recherchées des amateurs. E. Breton.

Ortolani, *Biografia degli uomini illustri della Sicilia*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Mortillaro, *Guida di Palermo*. — *Descrizione di Catania*.

NOVELLI (*Antonio*), sculpteur italien, né à Castel Franco (Toscane), en 1600, mort à Florence, en 1662. D'une famille aisée, il reçut une bonne éducation, unissant l'étude des lettres à celle de la musique, et entra à quinze ans dans l'atelier de Gherardo Silvani, où il fit de rapides progrès; en 1622 il passa sous la direction d'Agostino Bugiardini. Après la mort de ce maître, il acheva le tombeau de la célèbre musicienne Arcangela Paladini pour l'église de Santa-Felicita. Vers 1630, il sculpta pour la villa de Poggio-imperiale un colosse représentant un *Vent déchirant une voile*, un *buste du peintre Passignano*, une *Lucrèce*, et plusieurs portraits. Il exécuta ensuite les ornements en stuc de la salle *della stufa* au palais Pitti, et deux statues en pierre destinées à décorer la façade du nouveau palais Strozzi. Sur la demande de Michel-Ange Buonarroti le jeune, il fit pour la galerie que ce littérateur distingué consacrait dans son palais à la mémoire de son oncle la *statue assise de Michel-Ange*, figure moins bien réussie que ses autres ouvrages, parce qu'il fut gêné par la direction du Boschi qui lui avait été imposée.

Après quelques travaux de moindre importance, il sculpta deux *Mois*, statues colossales commandées par la reine Marie de Médicis, une *Vénus* de grandeur naturelle pour Agnola Galli, et une figure colossale de la *Loi*, qui fut placée dans la cour du palais Pitti. Il fit pour les chapelles de famille du Rosso et des Franceschi les statues des *apôtres Simon, André, Jean et Mathieu;* et un *Christ ressuscité* pour le vestibule de la sacristie de Saint-Marc. Une *Madeleine* en marbre, qui passe pour son meilleur ouvrage, fut achetée par un ministre de la reine de Suède. En travaillant aux belles fontaines du palais Ridolfi, il gagna des rhumatismes, qui le privèrent presque entièrement de l'usage de ses membres; il fut forcé de passer douze ans à Castel-Franco dans une oisiveté absolue. Guéri par l'usage des eaux minérales des environs de Pise, il revint à Florence, et y exécuta en 1661, à l'occasion du mariage du prince qui depuis fut Cosme III avec Marguerite d'Orléans, une statue gigantesque d'*Atlas portant le ciel sur ses épaules*.

Cet artiste était presque universel; il fournit un grand nombre de modèles de cire pour des travaux d'orfévrerie, entre autres pour le grand ciboire d'argent de l'église de la Nunziata; il sculpta le bois; il essaya d'imiter les faïences de Luca della Robbia, et il fit en ce genre une *Visitation* bien réussie, à part quelque infériorité dans certaines couleurs; il exécuta en acier de magnifiques gardes d'épée; et, ce qui n'avait guère de rapport avec ses autres ouvrages, il fabriqua des télescopes assez parfaits pour que Torricelli ait dit de lui: *En virescit Galilæus alter*. Il fut bon musicien; jouait de presque tous les instruments, et avait lui-même inventé un instrument à 54 voix, une espèce d'orgue portatif qu'il appelait *sordellina*. Enfin, il composa des poésies dans le genre léger appelé en Italie *bernesque*, tels que l'éloge du sifflet, *Zufolo*, et de l'écureuil, *scojatollo*, et la *Dispute de la Peinture et de la Sculpture*. E. B—n.

Baldinucci, *Notizie*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

NOVELLI (*Pietro-Antonio*), peintre et poëte italien, né en 1729, à Venise, où il est mort, le 13 janvier 1804. Il fut élève de Pietro Toni, maître plus habile dans la théorie que dans la pratique de l'art, et demeura avec lui un assez grand nombre d'années; il conserva toujours pour lui la plus vive reconnaissance. Il peignit à fresque et à l'huile, et l'on trouve ses productions, qui sont abondantes, dans les palais et les églises de la Vénétie et des États romains. Nous citerons de lui: *La Descente du Saint-Esprit*, une *Madone*, à Udine; *La Conception*, à Cadore; *Le prophète Élie*, pour le couvent de Saint-Élie dans le mont Liban; *La Cène*, *Saint Michel archange*, *La Vierge et l'enfant Jésus*, à Venise. Cet artiste a gravé un portrait et plusieurs vignettes pour les œuvres poétiques de l'abbé Vicini, son ami intime. En 1789 il restaura les ornements de l'escalier d'Or du palais des Doges. Comme peintre il n'eut jamais un talent bien remarquable. Il cultiva aussi la poésie, récita quelques morceaux dans l'Académie des Arcades, et laissa inédit un recueil de *Fantasie pastorali*.

Son fils et son élève, Novelli (*Francesco*), né en 1764, s'adonna à la gravure; il travailla à l'eau-forte et au burin d'après Titien, Mantegna, Raphael, son père, etc.; on remarque dans son œuvre *Disegni del Mantegna*, 48 pl. in-fol., l'*Œuvre de Rembrandt*, suite de copies faites

avec Cunnno, des *Groupes de figures de femmes*, etc. P.

Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. — E. de Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VI. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*.

NOVELLIS (*Jacques* DE). *Voy.* BENOIT XII.

NOVELLO (*Guido*). *Voy.* GUIDO.

NOVELLO DA SAN-LUCANO, architecte napolitain, né vers 1440, mort en 1510. On ignore quel fut son maître; mais en le voyant l'un des premiers marcher vers la renaissance, on doit supposer qu'il avait étudié à Rome dont évidemment les monuments antiques avaient eu sur son style la plus heureuse influence. On regarde comme la plus importante de ses entreprises la restauration de l'église de *San-Domenico Maggiore* de Naples, qui avait été renversée en partie par le tremblement de terre de 1456. Le goût dont il avait fait preuve engagea le prince de Salerne, Robert San-Severino, à le charger de la construction d'un vaste palais, qui fut terminé en 1480. Il est hors de doute que pendant les trente années qu'il vécut encore Novello ne dut pas rester oisif; mais cependant on ne connaît à Naples aucun autre édifice qui puisse lui être attribué avec certitude. E. B—N.

G. Piacenza, *Giunta alle Notizie di Baldinucci*. — L. Galanti, *Napoli e contorni*. — *Napoli e i luoghi celebri delle sue vicinanze*.

NOVERRE (*Jean-Georges*), chorégraphe français, né à Paris, le 29 avril 1727, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 19 novembre 1810. Fils d'un adjudant au service de Charles XII et destiné par son père à la profession des armes, son goût passionné pour la danse l'entraina vers le théâtre. Élève de Dupré, il débuta avec succès devant la cour, à Fontainebleau, au mois d'octobre 1743. A l'âge de vingt et un ans, Noverre se rendit à Berlin; mais quoiqu'il y eût été très-bien accueilli par Frédéric II et par le prince Henri de Prusse, il ne tarda pas à revenir à Paris, où il fut nommé maître de ballet à l'Opéra-Comique. En 1755 il alla remplir les mêmes fonctions à l'Opéra de Londres et ensuite à celui de Lyon, en 1758. Peu de temps après, il partit pour Stuttgard, et y dirigea jusqu'en 1764 les ballets de la cour du duc de Wurtemberg, qui était alors l'une des plus brillantes de l'Europe. Plus tard, en 1770, il fut attaché, en qualité de maître de ballet, au théâtre de Vienne, puis à celui de Milan. De retour à Paris, il fut chargé en 1776 de la direction de la danse à l'Académie royale de musique, et occupa cette place jusqu'en 1780, époque à laquelle il quitta définitivement le théâtre. Ayant obtenu une pension sur la cassette du roi, il se retira à Saint-Germain-en-Laye, près Paris, où il mourut, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Noverre s'est acquis une certaine célébrité comme chorégraphe. Profitant des ingénieuses innovations précédemment introduites à l'Opéra par Mlle Sallé et poursuivant la réforme des costumes entreprise par cette virtuose de la danse, il supprima le masque qui couvrait le visage des danseurs, fit disparaître de la scène les panniers, les tonnelets et autres ridicules accoutrements, et donna le premier au ballet pantomime une action dramatique en y introduisant l'imitation vraie de la nature, autant que le comporte ce genre de spectacle. Noverre et les Gardel apportèrent dans leur art la même révolution qui fut ensuite opérée dans la musique française par Gluck, Piccioni et Sacchini. On a de Noverre un grand nombre de ballets qui ont obtenu de brillants succès. Nous nous bornerons à indiquer ici ceux qui ont été représentés à l'Academie royale de musique : *Médée et Jason*, ballet pantomime, en trois actes (1775); — *Les Caprices de Galathée*, id. (1776); — *Appelles et Campaspe*, id. (1776); — *Les Horaces*, id. (1777); — *La Fête chinoise*, id. (1778); — *Annette et Lubin*, id. (1778); — *Les petits Riens*, id. (1778); — *La Toilette de Vénus*, id. (1779); — *Médée*, id. (1780). — Longtemps déjà avant l'apparition des ballets que nous venons de citer sur la scène française, Noverre avait exposé ses idées sur la régénération de son art dans un ouvrage intitulé *Lettres sur la danse et les ballets*, qui fut publié à Lyon, en 1760, un vol. in-8°. Ce livre, dans lequel l'auteur traite de l'opéra français, offre des vues aussi remarquables par leur justesse que par leur nouveauté à cette époque. Il en a été fait successivement plusieurs éditions en France et à l'étranger; la dernière a paru à Paris, en 1807, sous le titre de *Lettres sur les arts imitateurs en général, et sur la danse en particulier*, 2 vol. in-8°. On a aussi de Noverre une brochure ayant pour titre : *Observations sur la construction d'une nouvelle salle d'Opéra*; Paris, 1781. D. DENNE-BARON.

De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Castil Blaze, *De la Danse et des Ballets*. — Le même, *L'Académie impériale de musique, histoire littéraire, musicale*, etc. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

NOVES (*Laure* DE), et non pas de Sade, plus connue sous le nom de la *belle Laure*, née à Vaucluse ou à Lagnes, en avril 1308, morte le 6 avril 1348, au même lieu ou à Avignon. Laure de Noves, tel est le nom donné par la plupart des biographes à la femme que les vers de Pétrarque ont immortalisée. Ce n'est pourtant là qu'une hypothèse, et il nous paraît plus vraisemblable que loin d'appartenir à la famille de Noves et d'avoir pour père Audibert de Noves, syndic (échevin) d'Avignon, Laure était issue des seigneurs de Vaucluse, qui tenaient à la maison d'Adhémar, d'où sont sortis les princes d'Orange et les comtes de Grignan. Le système qui la fait naître à Avignon, le 4 juin 1314, nous semble inadmissible, et son mariage avec un certain Hugues de Sade, le 16 janvier 1325, doit être mis au rang des fictions romanesques jusqu'à ce que des monuments authentiques et des titres primordiaux irrécusables soient venus

: d'une manière qui dissipe tous les La Laure aimée du poëte vécut et mou- ge. C'est sur les rives de la Sorgue, et dans l'église des religieuses de Sainte- Avignon, le lundi 6 avril 1327, que ne rencontra Laure pour la première conçut pour elle cette passion forte et :e qui ne saurait aujourd'hui être mise e, et qui fit en même temps le bon- tourment et la gloire de la moitié de sa rarque (*voy.* ce nom), chassé avec sa le la Toscane par les guerres des guelfes ibelins, était venu chercher un asile dans at Venaissin, et s'était fixé à Vaucluse. alors vingt-trois ans. La maison qu'il était située vis-à-vis de la maison des de Laure, et son rôle à l'égard de cette *lemoiselle* se serait toujours réduit à panégyriste de ses qualités estimables. que Pétrarque vit pour la dernière fois bre 1347, mourut l'année suivante, de langueur, six mois avant une rible qui désola ces contrées, et le 6 it l'illustre poëte, se rappelant que ce uit pour la troisième fois depuis qu'il erdue, fit ce funeste anniversaire dans et qui se termine par ces mots si tou- « Ah! qu'il était beau de mourir il y a hui trois ans! » Suivant une note écrite, le la propre main de Pétrarque sur un manuscrit conservé à la bibliothèque -nne de Milan, Laure aurait été inhu- l'église des Frères mineurs d'Avignon; tte note est considérée par de savants comme entièrement apocryphe. On avoir, en 1533, découvert le tombeau e, qui de l'aveu général n'a fourni ni à r, ni à l'extérieur, aucune désignation de la défunte ou de l'année de son dé- une dalle sans inscription, mais sur 'taient sculptés deux écussons effacés ps et surmontés d'une rose, on trouva petits ossements, et une mâchoire en- près de laquelle était déposée une boîte , fermée avec un fil de fer. Cette boîte un parchemin plié et scellé de cire ec une médaille en bronze représentant ne qui se couvre le sein, entourée d'une qui consistait en ces quatre lettres : J. On l'interpréta bizarrement . *Ma- aura morta jace*, ce qui ne saurait idéré comme une véritable découverte que. Un sonnet italien, signé *Petrarco*, le parchemin; mais sa médiocrité, son prouvent de reste que Pétrarque n'en 'auteur. Au mois de septembre de cette ançois Ier, passant par Avignon, voulut étendu tombeau de Laure, à laquelle a d'élever un mausolée, ce qui n'a t exécuté. Ce prince l'honora même de suivante, qui ne vaut pas celle que lui serve son Pétrarque :

En petit lieu compris, vous pourrez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée,
Plume, labeur, la langue et le savoir
Furent vaincus par l'aimant de l'aimée.
O gentille âme ! étant tant estimée,
Qui te pourra louer, qu'en se taisant ?
Car la parole est toujours réprimée,
Quand le sujet surmonte le disant.

L'église des Cordeliers et ce que l'on considérait comme le tombeau de Laure ont été détruits pendant la révolution, et il n'en reste plus aucun vestige. Nous n'approfondirons pas davantage la biographie de cette femme, qui depuis quatre siècles fait plus de bruit qu'elle n'en a fait, à coup sûr, de son temps, et dont l'existence a même paru à certains auteurs quelque peu problématique. H. F.

D'Olivier-Vitalis, *L'illustre châtelaine de Vaucluse*; 1842, in-8°. — J.-J.-F. Castaing de Pusignan, *La Muse de Pétrarque dans les collines de Vaucluse*, 1819, in-12. — De Sade, *Mémoires sur Pétrarque* (1764, 3 vol. in-4°).

NOVI (*Paolo* DE), doge de Gênes, décapité à Gênes, le 5 juin 1507. En 1507 les Génois, toujours inquiets et volages, résolurent de s'affranchir du protectorat de la France et de se donner à l'empereur Maximilien. Comptant sur l'appui de l'Allemagne, ils chassèrent Jean-Louis Fieschi qui gouvernait pour la France. La noblesse ne prit aucune part à ce mouvement, qu'elle regardait comme fort imprudent, et quitta la ville; les négociants imitèrent cet exemple. Le peuple, abandonné à lui-même, nomma huit tribuns, parmi lesquels Paul de Novi, riche teinturier, qui, selon Uberto Folieta, Bizarro, Guicciardini et autres historiens génois « joignait à beaucoup de force de caractère et d'intégrité une aptitude aux affaires et un courage dignes de circonstances plus heureuses ». Louis XII invita les Génois à ne pas persister dans leur rébellion. Ceux-ci répondirent à ses propositions pacifiques en mettant le siége devant Monaco et en persécutant les nobles, restés partisans de la France. Louis se décida à passer les monts (3 avril 1507) pour en finir avec les continuelles séditions qui agitaient Gênes et forçaient la France à entretenir continuellement dans la Ligurie des forces considérables. Le 26 il attaqua les défilés de la Polcevera avec une armée de deux mille trois cents chevaux et douze mille hommes de pied. Les Génois s'enfuirent presque sans combattre. Ils jetèrent l'épouvante dans la ville, qui ne pensa plus qu'à se rendre à discrétion. Paul de Novi essaya de défendre le poste de la Lanterne (27 avril); il en fut délogé par l'artillerie française. Il s'embarqua pour la Toscane, relâcha à Pise et de là voulut gagner les États romains; une tempête le jeta en Corse. Il fut livré aux Français, et Louis XII, en pardonnant à tous les Génois, l'excepta d'une amnistie, ainsi que Démétrius Giustiniani. Ces deux chefs furent décapités; leurs membres furent exposés sur les portes de la ville. A. DE L.

Jacopo Nardi, *Ist. Fior.*, t. IV, p. 110. — Uberto Folieta, *Hist.*, lib. XII, p. 690-700. — Petri Bizarro, *Hist. genuense*, lib. XVIII, p. 417-422. — Fr. Guicciardini, *Hist.*,

lib. VII, p. 375-379. — Ag. Giustiniani, *Storia di Genova*, lib. VI, p. 253. — Sismondi, *Hist. des répub. italiennes du moyen âge*, t. XIII, chap. CIV, p 368-370.

NOVIDIUS (*Ambroise*), poëte latin moderne, né à Forenza (royaume de Naples), vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où il s'adonna à la culture de la poésie latine; un de ses protecteurs fut Alexandre Farnèse. On connaît de lui deux poëmes, intitulés *Consolatio ad Romanos* (Rome, 1538, in-12), et *Sacrorum fastorum lib. XII* (Revue, 1547, in-4°; Anvers, 1559, in-12); on trouve à la tête de ce dernier ouvrage un calendrier curieux pour la connaissance de certains usages de l'Église romaine. P.

Rotermund, *Supplém. à Jöcher*.

NOVIKOF (*Nicolas-Ivanovitch*), littérateur russe, né à Tikhvenskoë, près de Moscou, le 26 avril 1744, mort au même lieu, le 31 juillet 1818. Après avoir reçu dans la maison paternelle l'éducation fort médiocre que les gentilshommes campagnards donnaient alors à leurs fils, il alla à Pétersbourg, à l'âge de dix-huit ans, servir dans les gardes. Les lectures qu'il y fit lui inspiraient une telle passion pour les lettres que, pour s'y consacrer entièrement, il abandonna bientôt la carrière militaire. Son premier essai fut la création d'un journal satirique et une *Biographie littéraire russe*, la première dans ce genre, sans laquelle plus d'un renseignement serait maintenant introuvable. Fixé à Moscou en 1769, il y publia, en 19 vol. in-8°, une *Ancienne Bibliothèque russe*, précieux recueil de divers documents historiques, dont aucun n'est sans valeur; il y prit la direction de la *Gazette de Moscou*, fonda plusieurs revues, ouvrit le premier cabinet de lecture qu'il y eut à Moscou, capitale qui en 1753 n'avait pas encore une seule librairie, et se fit enfin lui-même imprimeur et libraire. Il est difficile d'énumérer tout ce qu'il répandit en Russie de livres, et faire bien ressortir le salutaire élan qu'il imprima à la société russe, pleine d'une sève naturelle trop faiblement développée. En 1784, Novikof commença dans la *Gazette de Moscou* une *Histoire de l'ordre des Jésuites*. L'impératrice fit arrêter cette publication et soigneusement rechercher ce qui en avait paru. « Considérant, porte son rescrit à ce sujet, que nous avons accordé notre protection à cet ordre, nous ne permettons à qui que ce soit de lui porter atteinte. » L'année suivante, le même souverain ordonna au métropolite de Moscou, le célèbre Platon, d'examiner sévèrement tous les livres qui sortaient des ateliers de Novikof. Platon les divisa en trois catégories : 1° les livres littéraires (qu'on ne saurait assez multiplier); 2° les livres mystiques (pour ceux-ci, dit-il, je n'y comprends rien, et ne puis, par conséquent, les apprécier); 3° les ouvrages des encyclopédistes, qu'il regardait comme de *dangereuses et mauvaises herbes;* puis, plus soucieux de la sécurité de Novikof que de l'intégrité de la doctrine dont il était le gardien, il déclara à sa souveraine que « devant le trône de Dieu et son trône il l'assurait qu'il désirerait que non-seulement ses ouailles, mais encore que tous les hommes soient aussi bons chrétiens que l'était Novikof ». Obligée d'ajouter foi à ce témoignage, l'impératrice ne continua pas moins à regarder Novikof comme un *fanatique*, mit des entraves à son activité, et finit, en 1792, sur des dénonciations non éclaircies, par le faire arrêter, par mettre ses biens sous séquestre et le jeter en prison à Schlusselbourg. Il y demeura quatre ans. L'empereur Paul, le jour même de son avénement au trône, rendit à Novikof sa liberté et son patrimoine. Ce fut là qu'il termina ses jours, dans la culture des lettres et la société de quelques amis fidèles. Po. A. G.—N.

Gretch, *Essai sur l'hist. de la littér. russe*. — *Dictionnaires hist.* de Bantich-Kamenski et du métropolite Eugène. — *Le Messager russe*, 1857, n°s 19 et 21. — *Revue des étudiants de l'université de Saint-Pétersbourg*, t. I. — *Les Annales de la patrie*, 1855, t. III. — *Annales bibliogr. de Moscou*, 1858, n° 6.

NOVIOMAGUS. *Voy.* BRONCHORST.

NOVION (*Jean-Victor*, comte DE), officier français, né en 1747, à Laon, où il est mort, le 18 juillet 1825. Issu d'une famille de robe, il suivit la carrière des armes, et était à l'époque de la révolution capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis. Élu député suppléant de la noblesse du Vermandois aux états généraux, il remplaça, en 1790, le comte de Miremont, et vota constamment avec le côté droit. Vers la fin de 1791, il émigra, se rendit à Londres, puis à Lisbonne, et, grâce au crédit du ministre Rodrigue de Souza, fit agréer au prince régent ses services pour l'organisation d'un corps de police urbaine. En 1804, cette institution préservatrice, dont Lisbonne n'avait jamais été dotée, fonctionnait d'une manière régulière, après bien des efforts que le mauvais vouloir des grands seigneurs rendit longtemps stériles. Lorsqu'en 1807 la cour s'embarqua pour le Brésil, Novion réussit à maintenir la tranquillité par des mesures à la fois sages et énergiques, et pendant l'occupation française, il remplit les fonctions de commandant d'armes de la place. Le gouvernement portugais le récompensa de ses services par le grade de maréchal de camp. Rentré en France en 1814, il fut nommé, en 1816, prévôt du département de l'Aisne. P. L.

Journal de l'Empire, 3 mars 1808. — Thiébault, *Relation de l'expédition d'Espagne et de Portugal*.

NOVION. *Voy.* POTIER.

NOVIS (*Augustin* DE), canoniste italien, né en Lombardie, vivait au quinzième siècle; il professa le droit à Pavie, devint chanoine, et laissa entre autres écrits, un *Scrutinium tripartitum in quatriconsultum consilium*, qui fut imprimé à Florence en 1500, in-fol. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca latina medii ævi*, t. I, p. 400.

NOVIUS, poëte comique latin, vivait au commencement du Ier siècle avant J.-C. Il était

contemporain du dictateur Sylla et du poëte comique Pomponius. Il se rendit célèbre par ses *atellanes*, qui jouirent longtemps chez les anciens d'une grande réputation et que Nonnus Marcellus cite souvent. Il composa aussi des comedies imitées du théâtre grec. Le nom de Novius est fréquemment confondu dans les manuscrits avec les noms de Lævius et de Nævius. Les fragments qui restent de lui sont trop courts pour avoir quelque intérêt littéraire; mais ils sont précieux pour l'histoire de la langue latine. Voici les titres de ses pièces : *Agricola*, *Andromacha*, *Asinius*, *Bubulcus Cerdo*, *Bucculo*, *Colax*, *Decuma*, *Depatici*, *Dotata*, *Duo Dosseni*, *Eculeus*, *Erisaces*, *Exodium*, *Phiboniticus*, *Fullones feriati*, *Funus*, *Gallinaria*, *Gemini*, *Hetæra*, *Lignaria*, *Macci*, *Maccus Caupo*, *Maccus exul*, *Malevolus*, *Mania medica*, *Milites Pometinenses*, *Mortis et vitæ judicium*, *Optio*, *Pappus præteritus*, *Parcus*, *Paulus*, *Pedius* ou *Pædium*, *Phœnissæ*, *Picus*, *Præco posterior*, *Quæstio*, *Surdus*, *Tabellaria*, *Togularia*, *Tripertita*, *Vindemiatores*, *Virgo prægnans*, *Zona*. Les *fragments* de Novius ont été recueillis par Bothe : *Poetæ scenici latinorum*, *Fragmenta*, t. II. Y.

Fabricius, *Bibliotheca latina*. — Welchert, *Poetarum latinorum.... vitæ*, p. 31.

NOWAÏRI (*Chéhab ed Dyn Akmed*), historien et jurisconsulte arabe, né à Taber, dans la haute Égypte, vers 1280, mort en 1332. Le seul ouvrage de lui que nous connaissions est une sorte d'encyclopédie intitulée : *Nihayat al arab fi fonoun aladab*, traitant de tout ce qui concerne les differentes branches des belles-lettres. Cet ouvrage, divisé en cinq livres, forme 10 volumes. La Bibliothèque imperiale de Paris et celle de l'Escurial en possèdent quelques volumes; dans celle de l'université de Leyde se trouve un exemplaire complet. On n'en a jusqu'ici imprimé que des extraits. Ils sont insérés dans Albert Schultens, *Monumenta vetustiora Arabiæ, sive specimina quædam illustria antiquæ memoriæ et linguæ, ex manuscriptis codicibus Mureirii, Mesudii, etc., excerpta*; Leyde, 1740, in-4°; puis dans Eichhorn, *Monumenta antiquissima historiæ Arabum post Albertum Schultensium collecta, cum latina versione*; Gotha 1775, in-8°; dans J. L. Rasmussen, *Additamenta ad historiam Arabum ante Islamismum, excerpta ex Ibn Nobatha, Noveirio, etc.*; Copenhague, 1821, in-8°; et dans *Annales islamismi, sive tabulæ synchronisticæ-chronologicæ chalifarum et regum Orientis et Occidentis*, etc.; Copenhague, 1825, in-4°. Quelques chapitres relatifs à l'histoire de l'Afrique septentrionale ont été traduits par Mac Glukin Slane, qui les a ajoutés comme appendices à sa traduction de l'*Histoire des Berbères d'Afrique*, par Ibn-Khaldoun; Alger, 1853 et suiv., 4 vol. in-8°. La partie de l'histoire de Nowairi qui concerne la Sicile sous le gouvernement des musulmans a été publiée en arabe et en latin par le chanoine Gregorio Rosario, dans la *Collezione di cose arabe-siciliane*; Palerme, 1790. Caussin en a donné une traduction française, p. 1802, à la suite du *Voyage en Sicile*, de Riedesel. M. Noël Des Vergers en a extrait les chapitres relatifs aux Aghlabites dans son *Histoire de la Sicile sous les Aghlabites*, en arabe et en français (Paris, 1841, in-8°). La partie relative à la Syrie a été traduite, avec un aperçu de l'ouvrage entier, par Reiske, qui l'a publié à la suite de sa *Description de la Syrie* par Aboulféda; Leipzig, 1766, in-4°. R.

Hadji Khalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*. — Introduction des ouvrages de Rasmussen, *Schultens Eichhorn*.

NOWELL (*Alexander*), théologien anglais, né en 1507 ou 1508, à Readhall (comté de Lancastre), mort le 13 février 1602, à Londres. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études à l'université d'Oxford, y enseigna la logique et en fut un des agrégés. Après avoir été reçu maître ès arts, il vint à Londres, fut attaché comme sous-maître à l'école récemment fondée de Westminster (1543), et obtint, en 1550, la permission de prêcher en différents endroits du royaume. Il était chanoine lorsqu'en 1553 il fut élu député du bourg de Loo en Cornouaille à la chambre des communes; mais l'élection fut cassée pour vice de forme. Obligé, dans la même année, de se soustraire aux persécutions dirigées contre les protestants, il trouva un asile à Strasbourg, où s'étaient réfugiés les principaux chefs de l'Église anglicane, Jewell, Sandys, Grindal, etc.; il ne retourna dans sa patrie que sous le règne d'Élisabeth. D'abord chapelain de l'évêque Grindal (1559), il fut nommé en 1560 archidiacre du Middlesex et doyen de Saint-Paul, et en 1594 chanoine de Windsor. C'était un homme instruit, charitable, d'une piété exemplaire, et grand ami des lettres; une partie de ses revenus fut employée à la fondation d'une école dans le Lancashire et de treize bourses au collége Brasennose, où il avait été élevé. Il fut un des ecclésiastiques les plus zélés à propager les principes de la réforme, et prit une part influente aux travaux de l'assemblée qui, en 1563, révisa les articles de la communion anglicane. Outre des sermons et des traités de controverse contre l'Église romaine, on a de lui deux *Catéchismes* en latin, dont l'un est l'abrégé de l'autre, imprimés tous deux en 1570 (in-4° et in-8°), et qui ont été en usage pendant plus d'un siècle; ils ont été traduits en anglais et en grec.

Son frère, *Lawrence* NOWELL, mort en 1576, fut archidiacre de Derby et doyen de Lichfield; savant archéologue, il composa plusieurs ouvrages qui se trouvent en manuscrit au British Museum à Oxford, entre autres un *Vocabulaire de la langue saxonne*. P. L—Y.

Churton, *Life of Alex. Nowell*; Oxford, 1809, in-8°.

NOY (*William*), jurisconsulte anglais, né en 1577, en Cornouailles, mort le 6 août 1634, à

Tunbridge Wells. En sortant du collége d'Exeter, il s'appliqua, dans la société de Lincoln's-Inn, à l'étude du droit, dans la connaissance duquel il se rendit fameux. Élu député vers la fin du règne de Jacques Ier, il siégea au parlement durant plusieurs législatures consécutives, et s'y montra l'un des plus ardents adversaires de la prérogative royale. Il défendit les intérêts du peuple, dit Fuller, jusqu'au moment où Charles Ier lui donna la place d'attorney général, en 1631. Après sa défection, il conserva cette humeur chagrine et cette indépendance apparente de caractère qui l'avaient toujours distingué. On pouvait facilement le gouverner en le flattant, et les ministres, en vantant son savoir et son adresse, l'amenèrent à découvrir une source nouvelle et plus productive de revenus : ce fut lui qui rédigea l'ordonnance relative à la taxe illégale sur la construction des vaisseaux (*ship-money*); mais il ne vécut pas assez longtemps pour en voir les désastreuses conséquences. Si sa mort fut un sujet d'affliction pour la cour, elle devint pour les libéraux le signal de réjouissances publiques. Noy passait à bon droit pour un légiste habile, comme le prouvent les ouvrages qu'il a écrits et qui n'ont paru qu'après sa mort, notamment : *A treatise of the principal grounds and maxims of the laws of England*; Londres, 1641, in 4°; — *The perfect conveyancer, or several select and choice precedents*; ibid., 1655, in-4°; — *Reports of cases taken in the time of queen Elizabeth, king James and kind Charles*; ibid., 1656, 1669, in-fol.; — *The complet Lawyer, or a treatise concerning tenures and estates in land of inheritance for life*; ibid., 1661, 1674, in-8°; — *A treatise on the rights of the Crown, declaring how the king of England may support and increase his annual revenues*; ibid., 1715, in-8°. P. L—Y.

Clarendon, *Memoirs*. — Lloyd, *State worthies*. — Fuller, *Worthies*. — Chalmers, *General Biogr. Dict.*

NOYDENS (*Benito-Remigio*), écrivain espagnol, né en Aragon, vers 1630, mort en 1685. Il se fit connaître par un ouvrage satirique intitulé : *Historia moral del Dios Momo* (Madrid, 1666, in-4°). Voici en quelques mots le sujet de ce livre aujourd'hui peu connu. Momus, banni du ciel, séjourne dans un grand nombre de corps sur la terre; il est tantôt roi, tantôt laboureur; il devient tour à tour militaire, ecclésiastique, médecin, homme de loi, et partout il cause beaucoup de trouble et d'embarras. Cette fiction est malheureusement traitée d'une façon un peu lourde, et elle cessa bientôt d'avoir des lecteurs. Noydens se livra ensuite à des travaux philologiques plus utiles. Il donna une édition (Madrid, 1674, in-fol.) du *Tesoro* de Covarrubias, le plus ancien des dictionnaires espagnols, dans lequel il introduisit des additions et des améliorations nombreuses. G. B.

Ticknor, *History of spanish literature*, t. III.

NOYER (Du). *Voy.* Du Noyer et Lucinge.

NOYERS (*Guy* de), prélat français mort le 21 décembre 1193. Son père était Milon de Noyers, seigneur bourguignon. Après avoir rempli les fonctions de prévôt d'Auxerre et d'archidiacre de Sens, il fut confirmé archevêque de Sens, par Alexandre III, en 1176. On le trouve en 1179 au concile de Latran, et au couronnement de Philippe-Auguste dans l'église de Reims. En 1180, le jour de l'Ascension, il couronna lui-même, dans l'église de Saint-Denis, Isabelle, femme de Philippe. En cette année, pendant les fêtes de Noël, il se trouvait de nouveau près du roi dans la basilique de Saint-Denis, lorsqu'ils eurent ensemble un grand débat. Le concile de Latran ayant interdit aux juifs de posséder des serfs chrétiens, Guy de Noyers prétendit faire lui-même exécuter ce décret : le roi, de son côté, lui enjoignit de s'abstenir en cette affaire, disant que toute question relative à l'état des personnes était de la compétence de la cour civile. Mais l'archevêque ne voulut pas comprendre les raisons données par le roi, et la discussion s'aigrit à ce point que Philippe, courroucé l'exila. Cependant cet exil ne dura guère. Nous voyons Guy de Noyers rétabli sur son siége dès l'année 1181. On a des lettres d'Alexandre III, d'Urbain III et d'Étienne de Tournay adressées à Guy de Noyers. M. Daunou appelle avec raison Guy de Noyers un des plus savants prélats de son époque; mais il prétend à tort que ce prélat n'a laissé que deux chartes publiées dans le tome XII du *Gallia christiana*. Les archives manuscrites de l'église de Sens nous offrent plusieurs autres diplômes du même archevêque. B. H.

Gallia christ., t. XII, col. 53. — *Hist. litt. de la France*, t. XV, p. 611.

NOYERS (*Miles* de), maréchal de France, mort en septembre 1350. Il était arrière-petit-neveu d'Hugues de Noyers, évêque d'Auxerre. Pourvu en juillet 1302 de la charge de maréchal de France, il la conserva jusqu'en 1315, époque où il négocia, au nom de Philippe le Bel, la paix avec le fils aîné du comte de Flandre. En 1316, il fut un des exécuteurs testamentaires du roi Louis le Hutin. Nommé porte-oriflamme en 1325, il se trouva en 1328 à la bataille de Cassel; l'avis opportun qu'il donna au roi de l'attaque des Flamands décida du gain de cette journée. Il fut aussi présent au désastre de Crécy (1346) et engagea vainement Philippe VI à différer le combat jusqu'au lendemain. Il occupa l'office de grand bouteiller en 1336 et en 1343. — Cette famille, originaire de la Bourgogne, s'éteignit en 1415, dans la personne de *Miles X* de Noyers, comte de Joigny. P. L.

Anselme, *Grands officiers de la couronne*.

NOYERS (*Gilles* de). *Voy.* Gilles.

NOYERS. *Voy.* Noé.

NUCCI (*Benedetto*), peintre de l'école romaine, né à Gubbio, vers 1520, mort en 1587

(ainsi que le prouve son testament, fait en 1586). Il fut plutôt le compagnon et l'imitateur que l'élève de Raffaellino del Colle, avec lequel il peignit une *Madone et plusieurs saints* pour Saint-Francesco de Cagli. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dans les Marches, dans l'Ombrie et surtout dans sa ville natale, où l'on voit *la Vierge et plusieurs saints*, *saint Thomas* (1577), un *Crucifiement*, le *Baptême de saint Augustin*, la *Descente du Saint-Esprit*, et une *Cène*, placée en face d'une *Descente de croix* copiée d'après Daniel de Volterre par son élève Virgilio Nucci. Ce dernier, que tous les historiens font frère de Benedetto, était son fils, ainsi qu'il résulte des termes du testament que nous avons déjà cité, et par lequel son père l'institue son héritier universel. E. B—N.

Ranghiasci, *Elenco de' professori eugubini nelle arti del disegno*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Gualandi, *Memorie originali di belle arti*.

NUCIUS NICANDRE (Νίκανδρος Νούκιος), voyageur grec, né à Corcyre, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Forcé, à la suite de diverses aventures, de quitter son pays, il se réfugia à Venise. Là il entra au service de Gérard Veltwick, qui se rendait comme ambassadeur de l'empereur Charles V à la cour du sultan Soliman, en 1545. Il l'accompagna non-seulement à Constantinople, mais dans plusieurs autres parties de l'Europe, et écrivit un récit de ses voyages plein de détails curieux et intéressants. Un manuscrit de cette relation, mais incomplet et ne contenant que deux livres, se trouve dans la bibliothèque Bodleyenne à Oxford; d'après ce manuscrit M. Cramer a publié le 2ᵉ livre du récit de Nucius (texte grec avec traduction anglaise); Londres, 1841, in-4°. La bibliothèque Ambroisienne de Milan contient un manuscrit plus complet des *Voyages* de Nucius Nicandre, qui forment trois livres. Y.

Préface de M. Cramer, en tête de son édition. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NUCK (*Antoine*), anatomiste allemand, né vers 1669, mort vers 1742. Après avoir étudié la médecine, il exerça son art à La Haye, et obtint ensuite la chaire d'anatomie et de chirurgie à Leyde. Il est le premier qui ait aperçu la manière dont se répare la perte de l'humeur aqueuse de l'œil. Disséqueur infatigable, il a encore découvert quelques glandes salivaires inconnues jusqu'alors. On lui doit aussi l'invention d'une machine pour redresser le cou placé de travers par la rétraction des muscles. Il a publié : *De vasis aquosis oculi;* Leyde, 1685; — *De ductu salivali novo, ductibus aquosis et humore aqueo oculorum;* ibid., 1685, in-12; réimprimé sous le titre de *Sialographia et ductuum aquosorum anatome nova;* ibid., 1690 et 1695, in-8°. Albinus s'est plus tard approprié les observations ingénieuses contenues dans cet ouvrage; — *Adenographia curiosa et uteri fœminei anatome nova, cum epistola de inventis novis;* ibid., 1691, 1696 et 1723, in-8°; — *Operationes et experimenta chirurgica;* ibid., 1692, 1696, 1714 et 1733, in-8°; Iéna, 1698, in-8°; traduit en allemand, Lubeck, 1709, et Halle, 1728, in 8°. — Tous les ouvrages de Nuck, sauf le premier, ont été réimprimés ensemble; Lyon, 1722, 3 vol. en trois volumes in-12. O.

Éloy, *Dictionnaire de la médecine*.

NUENARIUS. *Voy*. NEUENAR.

NUGENT (*Thomas*), littérateur anglais, mort le 17 avril 1772, à Londres. Sa famille était originaire de l'Irlande. Il passa la plus grande partie de sa vie à Londres, où il mit sa plume au service des libraires, principalement pour les traductions. C'était un homme actif et modeste, qui possédait une instruction variée; la connaissance de la langue française, qu'il avait apprise dans sa jeunesse, lui fut d'un grand secours dans ses travaux. En 1765 il reçut de l'université d'Aberdeen le titre honoraire de docteur ès lettres. Ses principaux ouvrages sont : *Travels through Germany*; Londres, 1768, 2 vol. in-8°; — *Observations on Italy and its inhabitants;* ibid., 1769, 2 vol. in-8°; — *History of Vandalia;* ibid., 1776, 3 vol. in-4° : ouvrage estimé, qui offre d'intéressantes recherches sur l'histoire ancienne de la Poméranie et des contrées voisines. Son *Nouveau Dictionnaire portatif des langues française et anglaise* (Londres, 1774, in-8°) a eu en France un très-grand nombre d'éditions; il a été revu et corrigé par Charrier (Lyon, 1788, 2 vol. in-12), par J. Ouiseau (Paris, 38ᵉ édit., 1845, in-32), par Eibbins, etc. Nugent a traduit *Principles of political law* (1752, in-8°), de Burlamaqui; *Essay on the origin of human knowledge* (1756, in-8°), de Condillac; *Chronological abridgment of the roman history* (1759, in-8°), de Macquer; *Chronological abridgment of the history of France* (1762, 2 vol. in-8°), du président Hénault; *Tour to London*, de Grosley, etc. Ces traductions sont en général estimées pour l'exactitude et pour l'élégance du style; celle de l'*Émile* de Rousseau, qui porte son nom, a paru trop défectueuse pour qu'on l'en regardât comme l'auteur.

On a quelquefois confondu cet écrivain avec le médecin *Christopher* NUGENT, mort le 12 novembre 1775, membre de la Société royale de Londres et beau-père du célèbre Edmond Burke. Il pratiqua son art avec beaucoup de succès, et publia en 1753 un *Essay on the hydrophobia*, trad. en français par Ch. Alston (Paris, 1754, in-12). P. L.

Gentleman's Magazine, 1773. — Chalmers, *General biograph. dict.* — Quérard, *France littér.*

NUGENT (*Robert* CRAGGS, comte), poëte anglais, né en Irlande, mort le 13 octobre 1788. Issu d'une ancienne famille du comté de Westmeath, il entra en 1741 à la chambre des communes, et occupa dans le gouvernement les charges de lord de la trésorerie (1754), de vice-

trésorier d'Irlande (1760) et de membre du bureau de commerce (1766). Il fut créé en 1767 baron Nugent et vicomte Clare, et en 1776 il reçut le titre de comte. Sa première femme, Anne Craggs, qu'il avait épousée en 1736, lui laissa des biens considérables; elle était l'amie de Pope et d'Addison, et entretenait avec eux un commerce de lettres. Lord Nugent cultivait la poésie avec goût : Ses *Odes and Epistles* (Londres, 1739, in-8°) contiennent quelques morceaux d'un style assez ferme; on trouve d'autres vers de lui dans la collection de Dodsley, et il a publié dans sa vieillesse deux poëmes, *Verses to the queen* (1774) et *Faith* (1775), d'une valeur plus que médiocre. Il avait l'esprit brillant et facile; mais il employa toute sa vie, selon l'expression de Walpole, à défaire la bonheur de ses premiers débuts, manquant de consistance dans les idées et dans les opinions, on le vit passer tour à tour des whigs aux torys, et renoncer avec éclat au catholicisme pour y revenir à son lit de mort. P. L.

Walpole, *Royal and noble authors*. — Chalmers, *Biogr. dict.*

* **NUGENT** (Comte Laval de Westmeath), feld-maréchal autrichien, de la même famille que le précédent, né en Irlande, en 1777. Entré de bonne heure dans l'armée autrichienne, il fut en 1809 nommé colonel et chef d'état-major de l'archiduc Jean. Après avoir rempli en 1811 une mission à Londres, il obtint en 1813 le grade de général major, fut chargé de commander un corps de débarquement dans l'Italie du nord, mais fut repoussé par les troupes françaises. L'année suivante il fut plus heureux, pénétra jusqu'à Forli, et conclut avec Murat la convention qui assurait à ce dernier son maintien sur le trône de Naples. Il prit ensuite part à plusieurs opérations contre les Français, et se trouva au combat de Reggio. Opposé peu de temps après à Murat, avec le titre de commandant de l'armée anglo-sicilienne, il vainquit en plusieurs rencontres les troupes napolitaines. Il fut ensuite appelé en France, et reçut le commandement militaire dans le département des Bouches-du-Rhône. Nommé en 1816 capitaine général du royaume de Naples, il eut à réorganiser complétement l'armée de ce pays. Après la révolution de 1820, il rentra au service de l'Autriche avec le grade de feld-maréchal-lieutenant. Envoyé en 1848 au secours de Radetzky, il prit part, l'année suivante, à la soumission de la Hongrie, et fut peu de temps après nommé feld-maréchal. O

Sarrut, *Biographie des contemporains*. — *Moniteur* de 1815 et 1816. — *Oesterreichische Nationalencyklopädie*.

NUGNEZ. *Voy.* **NUNEZ**.

NUMA POMPILIUS, second roi de Rome, régna de 714 à 671 avant J.-C. Ce prince appartient à la période mythique de l'histoire romaine. Sa légende, rapportée avec d'assez fortes altérations par Tite-Live et Plutarque, qui ont tenté de la ramener à la vraisemblance, a été restituée avec beaucoup d'art par Niebuhr. Nous donnons ici le beau récit de l'historien allemand. « Après la mort de Romulus le sénat se refusa d'abord à l'élection d'un nouveau roi : chaque sénateur devait à son tour exercer le pouvoir royal en qualité d'*interrex*. Une année se passa de la sorte. Le peuple, plus opprimé qu'auparavant, réclama avec force l'élection d'un souverain qui le protégerait. Quand enfin le sénat eut permis l'élection, il s'éleva entre les Romains et les Sabins une dispute sur le point de savoir dans laquelle des deux nations on choisirait le roi. Il fut convenu que les Romains l'éliraient parmi les Sabins, et toutes les voix se réunirent pour nommer le sage et pieux Numa Pompilius, de Cures, qui avait épousé la fille de Tatius.... C'était chez les anciens une opinion généralement accréditée que Numa était disciple de Pythagore; Polybe et d'autres écrivains essayèrent de montrer par des raisons chronologiques que ce fait était impossible, puisque Pythagore ne vint en Italie que sous le règne de Servius Tullius; mais un critique impartial, qui ne croit pas que le fils de Mnésarque fut le seul Pythagore, ni qu'il soit nécessaire de placer Numa dans la vingtième olympiade, ni enfin que la personnalité historique de Pythagore soit plus certaine que celle de Numa, se contentera de la vieille opinion populaire et ne la sacrifiera pas à la chronologie. Quand les augures eurent assuré Numa que les dieux approuvaient son élection, les premiers soins du pieux roi ne furent pas pour les rites des temples, mais pour les institutions humaines; il divisa les terres que Romulus avait conquises et laissées sans occupants. Il fonda le culte du dieu Terme. Tous les législateurs et Moyse le premier ont fondé sur la propriété du sol ou du moins sur sa possession héréditaire en faveur du plus grand nombre de citoyens possible le succès de leurs institutions civiles, judiciaires et morales. Ce ne fut qu'après avoir posé cette base que Numa s'occupa de législation religieuse. On l'honorait comme l'auteur du rituel romain. Instruit par la camène (1) Égérie, qui, prenant une forme visible, l'avait épousé, et qui le conduisait aux assemblées de ses sœurs dans le bois sacré, il régla toute la hiérarchie : les pontifes, qui par des préceptes et des châtiments, veillaient à ce que les lois relatives à la religion fussent observées par les individus et par l'État; les augures, qui avaient mission de donner sécurité aux conseils des hommes en pénétrant dans les desseins des dieux, les flamines, qui étaient ministres des temples des divinités suprêmes; les chastes vierges de Vesta; les Saliens, qui solennisaient le culte des dieux par des danses militaires et des chants. Il prescrivit les rites suivant lesquels un peuple peut offrir un culte

(1) Divinité latine, qui répond aux nymphes et aux muses des Grecs.

et des prières agréables aux dieux. A lui furent révélées les conjurations nécessaires pour contraindre le grand Jupiter à manifester sa volonté par les éclairs et par le vol des oiseaux. Il avait appris ce charme de Faunus, que sur le conseil d'Égérie il avait attiré et enchaîné comme Midas avait enchaîné Silène dans le Jardin des Roses. Le dieu souffrit cette violence de la part du pieux roi. A la prière de Numa, il exempta le peuple de l'horrible obligation d'offrir des sacrifices humains. Mais quand l'audacieux Tullus osa imiter son prédécesseur, il fut frappé de la foudre durant ses conjurations dans le temple de Jupiter Elicius.

Les trente-neuf ans du règne de Numa, qui s'écoulèrent dans une paisible félicité, sans guerres ni calamités, ne donnèrent lieu qu'à de pieuses légendes de ce genre. Afin que rien ne troublât la paix de ses jours, l'*ancile* (bouclier sacré) tomba du ciel quand le pays était menacé de la peste, laquelle disparut dès que Numa eut ordonné les cérémonies des saliens. Numa ne fut pas, comme Romulus, le sujet de chants populaires; il avait prescrit que de toutes les camènes la plus honorée serait Tacita. Cependant on a conservé le récit de ce repas pendant lequel Égérie apparut et manifesta sa divinité en tranformant de simples aliments, servis sur des plats d'argile, en mets divins renfermés dans des vases d'or. Le temple de Janus, son ouvrage, resta constamment fermé. La paix régna sur l'Italie jusqu'à ce que Numa, comme les favoris des dieux dans l'âge d'or, s'endormit plein de jours. Égérie se fondit en larmes, et devint une source.

Il serait inutile de chercher à extraire de cette légende quelque élément historique positif. Si Numa exista réellement ou non, c'est une question oiseuse, puisqu'elle est insoluble. Il représentait pour les Romains l'ordre légal et religieux, la piété envers les dieux, le bonheur dans la paix (1). De la tradition universelle qui attribue à Numa une origine sabine et l'établissement des institutions religieuses, il est permis de conclure que le système religieux des Romains leur vint plutôt des Sabins que des Étrusques.

Les livres sacrés qui contenaient les prescriptions religieuses de Numa furent, suivant une tradition fort incertaine, ensevelis près de lui dans un tombeau séparé, et découverts par hasard cinq cents ans plus tard par un certain Terentius, sous le consulat de Cornelius et Baebius, en 181 avant J.-C. Terentius les porta au préteur urbain Petilius. On constata qu'ils se composaient de douze (ou sept) livres en latin sur le droit pontifical (*De jure pontificum*) et de tout autant de livres en grec sur la philosophie; le sénat ordonna de brûler ces derniers livres, mais il fit garder avec soin les premiers. L'histoire de la découverte de ces ouvrages est évidemment supposée. Les livres attribués à Numa et qui existaient encore vers la fin de la république n'étaient que de vieux rituels de la religion romaine. L. J.

Plutarque, Florus et Eutrope, *Numa*. — Tite-Live, I, 19-21. — Cicéron, *De Republ.*, II, 13-15. — Denys d'Halicarnasse, II, 58-66. — Pline, *Hist. nat.*, XIII, 14. — Valère Maxime, I, 1. — Niebuhr, *Römische Geschichte*, t. I. — Hartung, *Die Religion der Römer*, vol. I.

NUMÉNIUS (Νουμήνιος), philosophe grec, né à Apamée, en Syrie, vivait dans le deuxième siècle après J.-C. Il fut un des premiers philosophes qui tentèrent de concilier les grandes écoles grecques avec les doctrines orientales; conciliation déjà essayée par Philon et que Plotin reprit plus tard. Sa vie est inconnue, mais il paraît qu'il acquit une grande réputation; et on le trouve souvent cité avec Cronius par les philosophes néoplatoniciens comme un des chefs de la nouvelle école. On ne sait rien de précis sur les opinions de Cronius; celles de Numénius sont mieux connues. Les fragments assez nombreux de ses ouvrages cités par Origène, Théodoret, Eusèbe permettent de saisir les traits essentiels de sa philosophie. Il professait beaucoup de respect pour les religions et les doctrines orientales, y compris le judaïsme et le christianisme. « Je sais, dit Origène, que le pythagoricien Numénius, qui a si bien expliqué Platon et qui était si versé dans la philosophie de Pythagore, cite dans beaucoup d'endroits de ses ouvrages des passages de Moyse et des prophètes, et qu'il en découvre habilement le sens caché. C'est ce qu'il fait dans l'ouvrage qu'il a intitulé *Epops*, dans son livre des *Nombres* et dans son traité de l'*Espace*. Bien plus, dans son troisième livre *Du souverain bien*, il cite un fragment de l'histoire de Jésus-Christ, dont il cherche le sens caché. » Dans son éclectisme, plus fervent qu'éclairé, Numénius s'efforçait de ramener Platon, qu'il appelle un *Moyse attique*, à Pythagore, et Pythagore lui-même aux sages de l'Orient, de sorte que la philosophie platonico-pythagoricienne, la véritable philosophie grecque, ramenée à sa pureté originelle et débarrassée des interpolations d'Aristote et des stoïciens, était identique avec les dogmes et les mystères des brahmes, des juifs, des mages et des Égyptiens. Il soutenait cette proposition

(1) Plutarque en peignant cet âge d'or est encore plus poétique que Niebuhr : « L'ardeur des combats s'était partout éteinte, dit-il, car les Romains n'étaient pas les seuls que la douceur et la justice de leur roi eussent adoucis et charmés. Toutes les villes voisines semblaient avoir respiré l'haleine salutaire d'un vent doux et pur qui venait du côté de Rome, et qui, opérant dans leurs mœurs un changement sensible, leur inspirait un vif désir d'être gouvernés par de sages lois, de vivre en paix en cultivant leurs terres, d'élever paisiblement leurs enfants, et d'honorer les dieux : ce n'était dans toute l'Italie que fêtes, que danses et festins, etc. » Si pour les anciens Numa était le favori des dieux, honoré de leurs conseils et de leurs révélations, il fut pour plusieurs Pères de l'Église une sorte de sorcier. Saint Augustin a dit de lui. « Comme aucun prophète de Dieu ni aucun ange ne fut envoyé à Numa, il eut recours à l'hydromancie pour voir dans l'eau les images des dieux, ou plutôt les illusions des démons, et apprendre d'eux les mystères qu'il devait établir. » Varron dit que ce genre de divination a été trouvé par les Pères, et que le roi Numa et après lui le philosophe Pythagore s'en sont servis. » *De Civit. Dei*, l. VII, c. 34-35.

dans un traité sur l'*Apostasie des Académiques à l'égard de Platon* (Περὶ τῆς τῶν Ἀκαδημαϊκῶν πρὸς Πλάτωνα διαστάσεως); il en reste des fragments assez nombreux, et qui en donnent une idée peu avantageuse; on y trouve une érudition sans critique, beaucoup de contes et pas du tout de discussions vraiment philosophiques. Son traité *Sur le souverain bien* (Περὶ τἀγαθοῦ) valait mieux. Il tâchait d'y démontrer, par opposition aux stoïciens, que la vie ne peut provenir ni des éléments qui sont dans un perpétuel état de changement et de transition, ni de la matière qui est mobile, inanimée, et qui n'est pas en elle-même un objet de connaissance; au contraire la vie, pour être capable de résister au principe de mort qui est dans la matière, doit être incorporelle et immuable, éternellement présente, indépendante du temps, simple et ne pouvant éprouver de modifications ni par sa volonté ni par la volonté des autres êtres. La vie est donc un principe spirituel (νοῦς) identique avec le premier dieu, qui existe en lui-même et par lui-même et qui est le souverain bien (τὸ ἀγαθόν). Mais comme ce principe absolu et immuable ne peut pas être actif et créateur (δημιουργικός), il faut admettre un second dieu procédant du premier, lequel sert de lien et de moteur à la matière, communique son énergie aux essences intellectuelles, et infuse son esprit à toutes les créatures. Ce second dieu contemple le premier, et c'est sur les idées qu'il voit au sein du souverain bien qu'il arrange le monde. Le premier dieu communique ses idées au second, sans s'en priver, de même que nous communiquons nos connaissances à un autre sans en rien perdre. On voit que Numénius attribue à son second dieu une double fonction : 1° contempler l'idéal, 2° arranger le monde sur cet idéal. Cette dualité de fonctions conduisit le philosophe à dédoubler son second dieu, et il obtint ainsi une Trinité. Les rapports entre ces deux dieux, qui sont à la fois *deux* et *un*, ne sont pas clairement établis dans les fragments qui nous restent de Numénius (1). Quant à ses théories sur l'âme, elles sont encore plus incertaines; mais le peu que l'on en connaît montre que dans sa psychologie comme dans sa métaphysique Numénius confondait les théories de Platon avec les théories orientales, accordait fort peu de place à l'investigation scientifique et se livrait beaucoup trop à son imagination (1).

Suidas, aux mots Ὠριγένης, Νουμήνιος. — Porphyre, *Vie de Plotin*. — Eusèbe, *Præparatio evangelica*. — Origène, *Adv. Celsum*. — Ritter, *Histoire de la philosophie ancienne* (traduite en français par M. Tissot), t. IV, p. 401, etc. — Jules Simon, *Hist. de l'école d'Alexandrie*. — Vacherot, *Hist. de l'école d'Alexandrie*. — *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

NUMÉRIEN (*Numerianus M. Aurelianus*), empereur romain, le plus jeune des deux fils de Carus, mort en 284 avant J.-C. Il montra de bonne heure d'excellentes qualités, qui furent surtout remarquées lorsque son père Carus parvint à l'empire. L'historien Vopiscus loue son affabilité, et il ajoute : « Il avait en outre une telle éloquence qu'il déclama en public, et il reste de lui des écrits fort estimés, qui pourtant se rapprochent plus du genre des déclamations que du style de Cicéron. On dit aussi qu'il faisait très-bien les vers et qu'il l'emporta sur tous les poëtes de son temps. Il disputa la palme à Olympius Némésien, et éclipsa jusqu'à Aurelius Appolinaire, poëte iambique, qui avait écrit des vers à la louange de Carus, son père. Le discours qu'il envoya au sénat quand il fut nommé césar était, dit-on, si éloquent, qu'on lui décerna une statue, non comme à un césar, mais comme à un rhéteur, statue qui devait être placée dans la bibliothèque Ulpienne avec cette inscription : AU CÉSAR NUMÉRIEN, LE PLUS PUISSANT ORATEUR DE SON TEMPS. » Carus, en partant pour son expédition contre les Parthes en 283, confia la défense de la Gaule à son fils aîné Carin, et emmena Numérien. La campagne de Perse, glorieusement commencée, fut brusquement interrompue par la mort mystérieuse de Carus. Les soldats ne firent aucune difficulté à reconnaître Carin et Numérien pour empereurs; mais ils montrèrent la plus grande répugnance à poursuivre le cours des conquêtes de Carus, et demandèrent que les limites de l'empire restassent fixées au Tigre. Numérien, accablé par la perte subite qu'il venait de faire, ne se sentit pas la force de vaincre leur résistance, et donna à son armée victorieuse l'ordre de la retraite. Les Romains rétrogradèrent lentement depuis Ctésiphon

(1) Comme Numénius est un des plus célèbres métaphysiciens de l'école d'Alexandrie et le véritable précurseur de Plotin, nous croyons devoir insister sur sa singulière conception de la Trinité; sa doctrine à cet égard est ainsi exposée par Ritter : « Le dieu premier est le bien en soi, la raison, le principe premier de l'essence connaissable par la raison, de l'idée; mais le second dieu est l'image et l'imitation du premier, et comme les images de l'essence sont contingentes, ce dieu est aussi le premier principe de la contingence; mais sa position est double. D'une part, appliqué à son principe, il forme l'idée de soi-même, la science, et la reçoit du dieu premier; d'autre part, appliqué à la contingence, il forme le monde.... Le dieu formateur du monde, tenant en rapport la diversité de la matière et l'ordonnant harmoniquement, contemple Dieu et emprunte de son regard le jugement, et de la tendance de la matière la disposition au changement. Cette double fonction du dieu second porte donc encore Numénius à diviser ce dieu en un troisième. Tous deux, à la vérité, doivent n'en former qu'un seul; mais, par la réunion avec la matière, qui est la dualité, ils doivent, tout en communiquant l'unité, en recevoir la dualité. Le dieu second est, d'un côté, un dieu en soi uni aux idées, contemplant le supra-sensible, et n'étant point lui-même un objet des sens, mais d'un autre côté, il prend la nature de la matière, lorsque, attachant ses regards sur elle, il cherche à la former en s'oubliant lui-même; il est alors sensible, ce dieu sensible n'est autre chose que ce monde. »

(1) Il ne faut pas confondre le philosophe pythagoricien d'Apamée avec Numénius philosophe sceptique élève de Pyrrhon ? (Diogène Laerce, IX, 68, 102, 114), ni avec le rhéteur Numénius qui vivait sous Adrien et écrivit divers traités de rhétorique, ainsi que des arguments pour les œuvres de Thucydide et de Démosthène et fut le père du rhéteur Alexandre.

jusqu'au Bosphore de Thrace. Pendant cette longue marche, qui ne dura pas moins de huit mois, l'empereur ne se montra jamais aux soldats. Enfermé dans sa tente ou porté dans une litière étroitement close, il ne communiquait avec l'armée que par l'intermédiaire du préfet du prétoire Aper. A tous ceux qui demandaient à le voir, le préfet répondait que l'empereur souffrait d'une ophthalmie qui ne lui permettait pas de supporter le vent et la lumière. A force de recevoir la même réponse, les soldats conçurent des soupçons; ils se précipitèrent vers la litière impériale, et écartèrent les rideaux; mais ils ne trouvèrent plus qu'un cadavre en décomposition. Numérien avait péri, soit d'une mort naturelle qu'expliquent la faiblesse de sa santé et son chagrin, soit par un crime d'Aper. Les soldats s'arrêtèrent à cette dernière supposition, et, se jetant sur le préfet du prétoire le traînèrent à la tête du camp. Ils délibérèrent ensuite sur le choix d'un empereur et élurent Dioclétien. Le nouveau prince tua de sa main Aper avant qu'il eût le temps, soit d'avouer le crime qu'on lui imputait, soit de s'en justifier. Cette scène tragique s'accomplit à Chalcédoine, le 17 septembre 284. La mort de Numérien resta donc aussi mystérieuse que celle de son père. Le jeune empereur laissa un touchant souvenir, dû aux belles espérances qu'il donnait et surtout au contraste frappant qui existait entre ses qualités aimables et les vices grossiers, la cruauté sauvage de son frère et collègue Carin. L. J.

Vopiscus, *Numerianus*. — Aurelius Victor, *Epit.*, 38; *De Cæs.*, 38. — Eutrope, IX, 12. — Zonaras, XII, 30.

NUMITOR. *Voy.* ROMULUS.

NUNES (*Pedro*), célèbre mathématicien portugais, né vers 1492, au bourg d'Alcaçar de Sal, mort en 1577. Il fit ses études d'abord à Lisbonne, où il se familiarisa avec l'étude des langues anciennes, la philosophie et la médecine, puis à Salamanque, où il se livra à l'étude des mathématiques. Il alla aux Indes orientales vers 1519, pour y remplir le poste important d'inspecteur des douanes (1). Sa réputation se fit de bonne heure, et Jean III le rappela probablement de Goa afin qu'il pût occuper à l'université, qu'on réorganisait, une chaire. Le 6 novembre 1529, il fut nommé cosmographe en chef du royaume et l'année suivante professeur de philosophie. Il fit des cours à Lisbonne durant trois ans, jusqu'au moment où il se rendit à Coïmbre, pour enseigner les mathématiques transcendantes. Cette chaire, créée le 16 octobre 1544, fut occupée par notre savant jusqu'en 1562. Depuis lors il paraît avoir mené une vie paisible en Portugal, à cela près de quelques discussions assez acrimonieuses qu'il essuya avec divers savants étrangers et notamment avec Oronce Finé. Il était fort avant dans la faveur royale, et il eut pour disciples non-seulement les deux jeunes frères de D. João, l'infant D. Luiz et le cardinal D. Henrique; mais plus tard il donna des leçons à D. Sébastien, qui lui continua sa faveur et qui lui accorda des traitements assez considérables pour qu'il vécût dans l'aisance.

On a ainsi résumé les services rendus à la science par le savant portugais. « Nunes fut le premier qui traita de la loxodromie, ou des propriétés des lignes courbes. Il s'occupa de plusieurs problèmes utiles et curieux, indiqua la méthode pour déterminer la latitude par deux hauteurs du soleil et la différence des azimuts et celle pour trouver le jour de l'année dont le crépuscule est le plus court; mais la principale découverte à laquelle il dut sa réputation fut l'ingénieuse division qu'il adopta pour les instruments astronomiques. Tycho Brahé et le Dr Halley firent un grand usage de cette division, qui, prenant le nom de son auteur, s'est conservée jusqu'à nos jours parmi les marins et les astronomes. Son traité de navigation, quoiqu'imparfait et incomplet sur certains points, renferme toute la doctrine de l'astronomie nautique, dont il dissipa les erreurs et dont il posa les bases fondamentales. Cependant, ses principes ne furent pas généralement admis et quelques-uns d'eux furent l'objet d'une judicieuse critique de la part de mathématiciens distingués, parmi lesquels nous devons signaler son compatriote Jacobo ou Diego de Sau, qui publia à Paris, en 1549, son ouvrage latin *De navigatione libri tres* (1). »

L'ouvrage le plus important de Nunes est : *De arte atque ratione navigandi libri duo*; Coïmbre, 1546, in-fol.; Bâle, 1566, in-fol.; trad. en français dès le seizième siècle, conservé à la Bibliothèque imp. sous le n° 1494. Nous citerons ensuite : *Annotações á Mechanica de Aristoteles e ás theoricas dos planetas de Purbachio com a arte de Navegar*; Coïmbre, 1578. Ce traité, joint à l'ouvrage qui précède, a été traduit par Nuñez et publié séparément; — *De crepusculis*; Lisbonne, 1542, in-4°; Coïmbre, 1571; puis, réuni aux théories d'Albacen, Bâle, 1568 et 1592; — *De erratis Orontii Finei*; Coïmbre, 1546, in-fol.; — *Tratado da sphera com a theorica do sol e da lua e o primeiro livro da geographia de Claudio Ptolomeo Alexan-*

(1) Ce fait si curieux dans la vie de l'éminent cosmographe était passé inaperçu des nombreux écrivains qui se sont occupés de Pedro Nunes, lorsqu'un heureux hasard a donné à M. Adolfo de Varnhagen une preuve matérielle du fait dont nous nous préoccupons. Deux signatures absolument semblables, l'une du vedor établi aux Indes, l'autre du professeur en renom, prouvent l'identité qu'on doit signaler ici. (*Voy.* pour la comparaison de ces signatures autographes les notes de l'*Historia geral do Brazil*). Castanheda et Barros d'ailleurs avaient déjà constaté la présence d'un personnage nommé Pedro Nunes aux Indes vers le même temps.

(1) *Recherches sur les progrès de l'astronomie et des sciences nautiques en Espagne*, extrait des ouvrages espagnols de Fernandez Navarrete, par M. D. de Mofras; Paris, 1839, in-8°.

drino, acrescentada de muitas annotações e figuras; Lisbonne, 1537, in-fol. : les doutes auxquels répondit Nunez, et qui marquent si bien l'état de la science dans la première moitié du seizième siècle, avaient été exposés par Martim-Affonso de Souza, qui venait de porter la guerre dans les Indes ; — *Annotatio in extrema verba capitis de climatibus;* Cologne, 1566, in-8° : il y a des éditions de 1562 et 1565. C'est la traduction d'un livre de Nunes intitulé : *Annotaçoes a Sphera de Sacro-Bosco Libro de algebra, mathematica y geometria;* Anvers, 1567. Le P. Simon de Vasconcellos attribue au célèbre géomètre un *Roteiro do Brasil,* qui n'a jamais été publié.

De tous les ouvrages de Pedro Nunes, celui que les savants s'accordent à considérer comme le plus fécond en vues réellement neuves est le petit traité *De Crepusculis*. On a même été jusqu'à affirmer que si on le soumettait à une sérieuse analyse, les belles théories de Newton sur les couleurs paraîtraient moins extraordinaires. Ferd. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.* — Varnhagen, *Historia do Brasil.* — Montucla, *Histoire des mathématiques.* — *O Panorama, jornal literario,* 1re série, avec portrait. — Navarrete, *Historia de la Nautica.* — Stuckler, *Ensaio historico sobre e o rigem e progressos das mathematicas em Portugal.*

NUNES (*Ambrosio*), médecin portugais, né à Lisbonne, mort le 11 avril 1611. Fils du premier médecin de João III, il étudia à Coïmbre la médecine, et l'y enseigna dès l'année 1555. Il quitta bientôt le Portugal pour se fixer à Salamanque, puis à Madrid et à Séville. Il acquit une immense réputation, et de retour en Portugal il obtint le titre de premier chirurgien du roi. On a de lui : *Tratado repartido em cinco partes principales, que declaran el mal que significa este nombre peste;* Coïmbre, 1601, in-4°, et Madrid, 1648, in-4° ; — *Enarrationes in III libros Aphorismorum Hippocratis, cum paraphrasi ad commentar. Galeni;* Coïmbre, 1603, in-fol. Il avait fait également un traité *De pulsibus.* F. D.

Brandius, *Bib. classica.* — N. Antonio, *Bibliotheca nova.* — Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

NUNES BARRETO (*Belchior*), missionnaire portugais, né à Porto, en 1520, mort le 10 août 1571. Entré chez les Jésuites en 1543, il partit bien jeune encore pour les Indes. Ce fut saint François-Xavier qui le reçut à Goa. Son mérite fut reconnu, et bientôt il devint supérieur de la résidence de Baçaim. Un peu plus tard, on le nomma provincial de son ordre aux Indes : c'était pour lui le gage assuré de nouveaux travaux et de nouvelles souffrances. Il se rendit successivement à Malacca, au Japon, puis revint à la côte de Coromandel. Assisté de quarante Portugais, il se rendit vers le souverain de Bungo, et il entreprit résolument de convertir un célèbre évêque nestorien connu sous le nom de Mar Joseph, et qui remplissait du bruit de sa doctrine les montagnes du Malabar. On affirme que ses efforts furent couronnés de succès. Il y a peu de missionnaires qui aient jeté autant de lumières sur l'Orient que lui. La plupart de ses lettres sont restées manuscrites, à l'exception de la *Carta escrita em* 1554, à son arrivée aux Indes, lettre dans laquelle il rapporte les circonstances diverses qui accompagnèrent la mort de saint François-Xavier, ainsi que la cérémonie de ses funérailles. Les lettres de Nunes Barreto, traduites dans toutes les langues de l'Europe, circulaient en manuscrit à cette époque et contribuèrent singulièrement à répandre parmi nous quelque lumière sur l'extrême Orient.

Le P. *Leonardo* Nunez, mort à la suite d'un naufrage, le 30 juin 1554, est un autre missionnaire fixé aux Indes, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. Né à San-Vicente-da-Beira, il fut un des cinq religieux qui accompagnèrent Thomé de Souza au Brésil en 1549 ; les sauvages qu'il catéchisait, voulant caractériser sa prodigieuse activité, l'avaient surnommé *Abaré Bébé* (le père qui vole). Il était on ne peut plus versé dans l'idiome des Tupis. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.* — Vasconcellos, *Noticia do Brasil.*

NUÑEZ, nom commun à plusieurs peintres espagnols, dont voici les principaux, par ordre chronologique :

NUÑEZ (*Juan*), né près de Séville, vers 1534, fut un des meilleurs élèves de Juan Sanchez de Castro. Il est considéré comme un des rénovateurs de l'art en Espagne ; il a beaucoup travaillé, mais on doit lui reprocher des contours trop secs, un coloris tranché et de singulières bizarreries dans ses compositions. C'est pour ce dernier défaut que nous citerons un *Saint Michel* et un *Saint Gabriel* (qui décoraient la cathédrale de Séville), tous deux affublés d'ailes de paon. Nuñez excellait à bien rendre les détails des draperies et surtout des broderies. Son chef-d'œuvre est à la cathédrale de Séville : il représente *La Vierge tenant le Christ mort dans ses bras;* Saint Michel et saint Vincent sont prosternés à ses côtés. « On ne saurait, dit Quilliet, se figurer le brillant et la conservation des couleurs de ce tableau, qui semble sortir de la main du maître. » On admire dans la même basilique un beau *Saint Jean-Baptiste.*

NUÑEZ (*Pedro*), né à Madrid, en 1601, mort dans la même ville, en 1654. Il apprit la peinture dans l'atelier de Juan de Soto, fit un voyage en Italie, en revint excellent portraitiste. Il fut attaché par Philippe IV à la cour d'Espagne, dont il reproduisit une partie des rois. Il décora en même temps le salon de comédie du palais royal de Madrid et le couvent de La Merci (1625). « Ces travaux lui ont mérité une place parmi les maîtres espagnols. »

NUÑEZ DE SEPULVEDA (Don *Matteo*),

né à Cadix, en 1611, mort à Madrid, en 1680. Il était bon fresquiste. Philippe IV le nomma « doreur et directeur des peintures destinées à orner les vaisseaux formant les escadres de l'Océan, les galères d'Espagne, les galions des Indes et les escadres royales de la factorerie ». Quoique, à dire vrai, entrepreneur d'images de S.-*Yago*, de *Conceptions*, etc., etc., Nuñez dessinait avec un grand talent, et peignait avec facilité. Il composait bien aussi. Les tableaux qu'il a laissés à Madrid et à Cadix prouvent que s'il n'eût pas tant cherché l'intérêt, il eût trouvé plus de gloire.

NUÑEZ DE VILLA-VICENCIO (Don), né à Séville, en 1635, mort en 1700. Sa famille était une des anciennes d'Andalousie; fils cadet, il fut inscrit sur les rôles de l'ordre de Malte. Son ami Esteban Murillo devint son maître, et développa en lui des facultés artistiques naturelles. Entraîné par l'obligation de ses caravanes, Nuñez négligea quelque temps ses dispositions; mais il les cultiva à Naples sous Mathias Pretti le Calabrois, son collègue dans l'ordre de Malte. De retour en Espagne, il devint le premier élève de Murillo, qui l'associa dans plusieurs de ses travaux. Tous deux fondèrent l'académie de Séville, et ce fut dans les bras de Nuñez que Murillo rendit l'âme. Nuñez avait pris de son ami le talent de rendre les enfants, les anges, etc.; il a laissé de bons tableaux en ce genre; il fut aussi portraitiste distingué. A. DE L.

Las constituciones y actas de las Academias de Cadix et de Séville. — Felippe de Goevarra, *Los comentarios de la pintura* (Madrid, 1788). — Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres profesores de las bellas artes en España*. — Mariano Lopez Aguado, *El real Museo* (Madrid, 1835).

NUÑEZ (*Alvarez*), surnommé *Cabeça de Vaca*, découvreur de la Floride et premier *adelantado* du Rio de la Plata, mort à Séville, en 1564. Il accompagna en qualité de trésorier Panfilo de Narvaez, qui, en 1526, venait d'obtenir toutes les terres qu'il pourrait découvrir depuis la rivière des Palmes jusqu'aux confins de la Floride. Ils partirent de Cuba en mars 1528, avec quatre cents fantassins et quarante cavaliers sur quatre bâtiments. Le 12 avril ils virent le continent américain, et débarquèrent le 1er mai sur le cap Corrientes. Ils se mirent en route pour le pays des Apalaches, que les Indiens disaient riche en or. Le 27 juin ils arrivèrent à Apalache, dont ils chassèrent les habitants après un léger combat. Ils y restèrent vingt-cinq jours. Neuf jours plus tard ils étaient à *Aulé*, où ils subirent un échec. Ils calculaient avoir fait deux cent quatre-vingts lieues depuis la baie de Santa-Cruz, en suivant la rivière qu'ils avaient nommée *Magdalena*. Le terrain qu'ils avaient parcouru était plat, sablonneux, stérile, rempli de marais (1). Ils y mangèrent tous leurs chevaux. La fatigue, la famine et les flèches des Indiens diminuèrent sensiblement les voyageurs. Ils construisirent cinq bateaux, et, suivant le cours du fleuve, débouquèrent enfin dans un golfe qu'ils nommèrent *San-Miguel*. En novembre ils retrouvèrent l'embouchure du Rio de las Palmas; mais une affreuse tempête brisa leurs embarcations. Narvaez et la plupart des siens périrent. Alvarez Nuñez fut un des quatre-vingts naufragés qui furent jetés sur une île qu'ils nommèrent *Malhado*. Là, réduits à la dernière misère, ils se mangèrent les uns les autres jusqu'à ce qu'il n'en resta plus que quinze. Ils construisirent alors une espèce de radeau, et gagnèrent la terre ferme. Ils échouèrent à l'entrée du *Rio del Norte*, qu'ils remontèrent jusqu'au pays des *Sumanos* (en espagnol *Patarabueyes*), et convertirent ces Indiens au christianisme. Quatre aventuriers survécurent seulement : c'étaient Alvar Nuñez, Orantez, marin, le pilote Domingo del Castillo et un nègre nommé Estevanico (1). Après avoir erré durant six ans à travers la Louisiane et la partie septentrionale du Mexique, ils arrivèrent le 15 mai 1536 sur la côte de Caliacan, dans la Nueva-Galicia. De San-Miguel ils se rendirent à Compostela, où le gouverneur Nuñez de Gusman leur procura les moyens de se rendre au Mexique. Ils y arrivèrent le 22 juillet suivant (2), et furent bien accueillis par le vice-roi don Antonio de Mendoza, qui, ayant formé le projet de conquérir le pays de Cibola (3), forma une colonne expéditionnaire de trois cent cinquante Espagnols, qu'il plaça sous les ordres de Francisco Vasquez de Coronado, auquel il adjoignit Alvarez Nuñez comme lieutenant. Les *conquistadores* partirent de Culiacan en avril 1540. Le 27 mai ils arrivèrent dans la vallée des *Corazones*, que Nuñez nomma ainsi de l'espagnol *corazon* (cœur), parce que les habitants lui offrirent en présent des cœurs sanglants. De là il se rendit dans la province de *Tucayan*, traversa le pays de Cibola, et entra dans celui de *Quivara*, après avoir parcouru près de trois cents lieues. Il revint ensuite à Caliacan (fin d'août 1540), et retourna en Espagne.

L'empereur Charles V le créa *adelantado* du rio de la Plata pour cinq ans, « avec ordre de continuer les découvertes déjà commencées par don Juan de Ayolas et de ne souffrir dans son gouvernement ni avocats ni procureurs, tout

(1) Cabeça de Vaca s'exprime ainsi : « Solum omne quod hactenus lustraverant (secundum ipsorum calculum 280 leucarum) planum erat atque arenosum, multis stagnis plenum. Tristem et squalidam regionis faciem renunciavit. »

(1) Parmi les victimes de la faim on cite, entre autres, le grand prévôt, don Aguzino, Alonzo Enriquez, auditeur royal, Alonso de Solis, commissaire du roi, le P. Giovani, franciscain italien, et quatre autres religieux du même ordre.

(2) « Leurs aventures, dit Herrera, surprirent tout le monde, et on alla jusqu'à dire que Dieu, pour les sauver, leur avait donné la faculté de ressusciter les morts (dec. V, lib. VIII). Loin de ressusciter les morts, fait remarquer un critique moderne, ils avaient vécu des vivants. »

(3) Appelé *Zuni* par les indigènes.

devant s'y accomplir par la voie de la douceur et de la persuasion ». Nuñez partit de Cadix le 2 novembre 1540, avec trois navires et quatre cents hommes. Il relâcha, le 23 mars 1541, à l'île de Santa-Catalina, dont il prit possession au nom de la couronne de Castille ainsi que de la côte du Brésil depuis Cananca. Il se dirigea ensuite sur le Paraguay, en suivant la rivière *Itabuca* (8 novembre). Il franchit les provinces *del Campo* et de *Vaca*, et arriva le 1er décembre sur les bords de l'*Iguazu*, où il reçut un bon accueil des Guaranis. Aidé de ces Indiens, il atteignit la Plata, qu'il descendit, et fit son entrée à L'Ascencion, le 15 mars 1542. Il eut à combattre les *Guyacarnes* et les *Yapernes*, qu'il soumit. Il envoya Domingo de Irala reconnaître le Paraguay (20 novembre 1542), tandis que Gonzalo de Mendoza devait reconstruire Buenos-Ayres. Cette dernière mission ne réussit pas, et le 4 février 1543 la ville de L'Ascension devint la proie des flammes. L'incendie avait été allumé par les prêtres et les fonctionnaires royaux, irrités contre Nuñez de ce qu'il avait soustrait les indigènes à leur tyrannie. L'*adelantado* fit arrêter ces malveillants, et les expédia en Espagne pour y être jugés. Ayant appris que Juan de Ayolas et quatre-vingts des siens avaient été massacrés au Puerto de la Candelaria par les Payagoaes, Nuñez s'y rendit. Il battit cette peuplade sur les bords d'un grand lac qu'il nomma *Rio Negro*, remonta l'*Iguazu* (bonne eau), et se fit reconnaître par les *Xacociès*, les *Yaguessès* et les *Clanessès*. Après un court séjour à *Puerto de los Reyes*, dans le pays des *Guaxarapos*, dont il prit possession au moyen de ses lieutenants Hector de Acuna, Antonio Correa, Jean Romero et Heinando de Ribera, il soumit les *Xaraiès*, les *Arrianicociès*, les *Perobacaès*, les *Urtuèses*, les *Aburunes*, les *Tarapecociès* et autres peuplades nombreuses et riches qui occupaient un grand espace vers le 15° de latitude ; mais il reçut de graves échecs chez les *Socorines* et les *Agacès*, qui lui tuèrent et mangèrent soixante-trois soldats. Lui-même tomba malade. Domingo de Irala profita de l'indisposition de l'*adelantado* pour conspirer contre ce chef. Il le saisit et l'embarqua de force avec les officiers qui étaient restés fidèles (1544). Nuñez fut rendu à la liberté en arrivant en Espagne; cependant ses ennemis avaient une telle influence qu'il ne fut acquitté par le conseil des Indes qu'au bout de huit années. Le roi lui accorda alors une pension de deux mille écus d'or, et le nomma *oïdor* de l'audience royale de Séville. Il mourut dans un âge avancé.

A. DE LACAZE.

Garcilasso de la Vega, *Historia general del Peru* (Cordoue, 1616, in-f°), lib. I, cap. III. — Herrera, *Hist. general de los hechos de los Castellanos en los islas y tierra ferme del mar Oceano*, décades IV-VII. — Geromino Benzoni, *L'Hist. du Nouveau Monde, etc.* (trad. en franç., Genève, 1579, in 8°), liv. II, chap. X — Gomara, *Hist general de las Indias* (Medina, 1553, in-f°), liv. II, cap. XLVI et LXXXIX. — Le même, *Annales ou Chronaca del emperator Carlos V*, déc. II, f° 10. — Charlevoix, *Hist. du Paraguay*, t. Ier. — Torquemada, *Monarchia Indica*, lib. XIV, cap. XXII. — John. Miers, *Travels in Chile and la Plata* (Londres, 1826, 2 vol. in-8°). — Nuñez, *Noticias de las provincias unidas del Rio de la Plata* (Londres 1825). — La Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 145 et 227.

NUÑEZ (*Louis*), en latin *Nonnius*, savant médecin flamand, né vers 1555, à Anvers. Il était fils d'un chirurgien portugais qui avait suivi les armées espagnoles dans les Pays-Bas. Les événements de sa vie sont restés inconnus. Il étudia la philosophie et la médecine à Louvain, revint à Anvers, et s'y livra avec succès à l'exercice de sa profession. Il paraît néanmoins qu'avant de s'établir dans cette ville il avait voyagé en Italie et suivi les cours d'Horace Augenio. On ne connaît point la date de sa mort; mais il vivait encore en 1645, époque où il soigna la seconde édition du *Diæteticon*. Un philologue belge, J.-G. Gevart, composa pour lui le distique suivant :

Hoc agit, ut constet mens sana in corpore sano,
Et colat usque tuos, mitis Hygeia, lares.

Son érudition était peu commune, puisqu'il n'excella pas moins dans la poésie et dans l'histoire que dans l'exercice de sa profession. Il entretenait une correspondance avec plusieurs savants, Juste Lipse entre autres. On a de Nuñez : *Hispania, sive populorum, urbium, insularum ac fluminum in ea accuratior descriptio*; Anvers, 1607, in-8° : description fort utile pour la connaissance de l'ancienne Espagne; — *Ichthyographia, sive de piscium esu*; ibid., 1616, in-8°; il y fait voir que, selon les anciens médecins, le poisson est un aliment très-salutaire aux vieillards, aux malades et aux personnes d'une constitution faible; — *Diæteticon, sive de re cibraria lib. IV*; ibid., 1627, in-8°, et 1645, in-4°; extrait fort bien fait de tout ce que les anciens ont écrit sur la matière alimentaire; — *Commentarius in Huberti Goltzii Græciam, insulas et Asiam minorem*; ibid., 1644, in-fol., pl. : c'est, d'après Renauldin, un vrai commentaire perpétuel, composé avec une richesse d'érudition peu commune; presque tous les écrivains de l'antiquité y sont passés en revue; — *Commentarius in numismata imp. Julii, Augusti et Tiberii*; ibid., 1620, in fol., pl. ; édition nouvelle d'un ouvrage de Goltzius publié en 1576, et auquel Nuñez a ajouté la vie de César et celle de Tibère d'après Suétone. Ce savant a encore laissé des poésies et plusieurs mémoires sur les maladies des reins et de la vessie.

D'autres médecins ont porté le même nom et ont vécu dans la même époque; nous en citerons deux : *Ambroise* NUÑEZ, natif de Lisbonne, professa à Salamanque, pratiqua à Séville et à Madrid et devint premier médecin de la cour de Portugal. Il a publié *De peste* (Coïmbre, 1601, in-4°) et *Enarrationes in Aphorismos Hippocratis* (ibid., 1603, in-fol.). — *François* NUÑEZ, né près de Tolède, joignit à une cer-

taine habileté dans son art le talent de composer d'assez bons vers latins ; il a laissé en ce genre *Lyræ heroicæ lib. XIV* (Salamanque, 1581, in-4°). P.

N. Antonio, *Biblioth. hispana*. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Bonaulidas, *Los Medicos numismaticos*.

NUÑEZ (*Ferd.*). *Voy.* GUZMAN.

NUÑEZ DE BALBOA *Voy* BALBOA.

NUÑEZ DE VELA. *Voy* VELA.

NUNNING (*Jodocus-Hermann*), antiquaire allemand, né le 2 février 1675, à Schuttorp, dans le comté de Bentheim, mort le 3 mai 1753. Après avoir étudié les belles-lettres et la jurisprudence, il parcourut dans l'espace de cinq ans successivement l'Italie, la France, les Pays-Bas et la Hollande, visitant les monuments anciens, explorant les bibliothèques et les musées et fréquentant les hommes les plus savants de ces contrées. De retour dans son pays, il s'appliqua pendant quelque temps à apprendre la pratique judiciaire, selon les désirs de son père, qui voulait lui laisser sa charge de magistrat. Il se décida ensuite à embrasser l'état ecclésiastique, auquel il se prépara sans cesser ses recherches historiques et archéologiques, dans l'intérêt desquelles il visita l'Autriche et la Hongrie. Nommé en 1705 écolâtre à Vrède, il eut occasion de mettre en ordre les archives de plusieurs fondations religieuses, ce qui lui fit tirer de l'oubli quantité de documents intéressant l'histoire de son pays. Il reçut par la suite les dignités de protonotaire apostolique et de conseiller ecclésiastique, de l'archevêque de Cologne. Il légua sa belle bibliothèque à la ville de Munster. On a de lui : *Sepulcretum Westphalico-Mimigardico-gentile, in quo de urnis et de lapidibus ethnicorum sepulcralibus disseritur*, 1713 ; réimprimé à Osnabruck, 1714, in-4°, avec l'*Ossilegium historico-physicum* de J.-H. Cohausen ; — *Diplomatis Caroli Magni de scholis græcis et latinis anno 804 ecclesiæ Osnabrugensi concessi vindicata veritas* ; 1720, in-4°, écrit contre Eccard ; — *Monumentorum Monasteriensium decuria prima, loca dioecesana, ab A et B inchoantia, inscriptionibus et exegesi topographica-historica illustrans* ; Wesel, 1747, in-4° ; — *Von den Ordaliis der alten teutschen Völker* (Des Ordalies des anciens peuples germaniques), dans les *Hannöversche Anzeigen* (année 1753) ; — *De jure bicangiatus*, même recueil, année 1753 ; — plusieurs *Mémoires* sur des sujets d'histoire, de numismatique, d'histoire naturelle, etc., dans le *Commercium litterarium Nunningii et J.-H. Cohausen*, Francfort, 1746, et dans les *Dissertationes epistolicæ Pyladis et Orestis* ; ibid., 1750, in-8°. Nuning a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages sur la vie de Charlemagne, sur l'histoire de Munster et sur les hommes remarquables nés dans cette ville. O.

Strodtmann, *Neues gelehrtes Europa*, t. III et V. — Strieding, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*.

NUNZIANTE (*Vito*, marquis), général italien, né le 12 avril 1775, à Campagna (royaume de Naples), mort le 22 septembre 1836, à Torre-Annunciata. Ses parents étaient pauvres et d'origine obscure. En 1794 il s'enrôla dans un régiment d'infanterie, et fut licencié à la fin de la campagne de 1798 ; il était alors simple fourrier. Rentré dans son pays, il rassembla un millier d'hommes de l'ancienne armée, se nomma lui-même colonel de cette troupe improvisée, et la mit à la disposition du cardinal Ruffo, qui s'empressa de le confirmer dans son nouveau grade. A la tête de son régiment, il assista au siége de Capoue et en 1800 au combat de Sienne, où il s'échappa à grand' peine des mains des Français, qui l'avaient fait prisonnier. En 1806 il donna le conseil d'évacuer Naples sans résistance et de se retirer dans les Calabres ; l'arrière-garde qu'il commandait ayant été dispersée à Campotenese, il se jeta dans Reggio et participa, avec les débris du régiment des Reali Sanniti, à la défense de cette place. La bravoure et la fidélité dont il fit preuve lui valurent les grades de brigadier (1807) et de maréchal de camp (1814). Après le retour des Bourbons à Naples (1815), Nunziante, nommé commandant supérieur des Calabres, fut chargé de présider à l'exécution du roi Joachim Murat, et il sut, dans cette pénible circonstance, concilier ses devoirs avec le respect que méritait une si haute infortune. Depuis cette époque la cour le combla de faveurs : outre des pensions considérables, il obtint en 1815 le titre de marquis, en 1819 le grade de lieutenant général et la grand' croix de Saint-Georges, et en 1820 le commandement de Salerne. Lors du soulèvement de Nola (juillet 1820), il reçut ordre de marcher contre les insurgés ; mais, les soldats l'ayant abandonné en route, il revint aussitôt à Naples, rendit compte au roi du mauvais succès de sa mission, et termina son rapport par cet avis courageux : « Sire, la constitution est universellement désirée par vos sujets ; nous essayerions en vain de résister au vœu général ; je prie donc Votre Majesté de l'accorder. » Après avoir commandé les divisions de Syracuse et de Palerme, où il eut à comprimer plus d'une révolte, il devint inspecteur général de l'armée et quartier maître général, occupa en 1830 les hautes fonctions de vice-roi de la Sicile et fut créé en 1831 ministre d'État avec le commandement de de toutes les troupes du royaume. O.

Fr. Palermo, *Vita e fatti di Vito Nunziante*, Florence, 1839, in-8°.

NUREMBERG (*Conrad* DE). *Voy.* CONRAD.

NURSIA (*Benedetto* DA), médecin italien, né à Norsia (duché de Spolète), vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Il appartenait à la famille des *Regardati* ; mais il fut plus connu sous le nom du lieu de sa naissance. En 1426 il professait la médecine à Pérouse. Sa grande réputation lui fit donner le titre d'archiâtre, ou premier médecin, du pape et la dignité

de chevalier. Banni sous le pontificat de Nicolas V, il se rendit à la cour du duc Francesco Sforza, qui l'attacha à sa personne et le créa sénateur. Il est probable que Nursia passa le reste de sa vie à Milan; on sait qu'il s'y trouvait encore en 1451. On a de lui : *Opus ad sanitatis conservationem*; Rome 147., 1493, in-4°; Bologne, 1477 : la première édition est fort rare; elle a été mise au jour par Philippe de Lignamine; — *Compendium de pestilentia*; Milan, 1479, in-4°. P.

Marini, *Degli archiatri pontifici.* — Saxii, *Hist. typogr. de Milan.*

NUS (*Eugène*), auteur dramatique français, né en 1816, à Châlons-sur-Saône. Élevé au collége de cette ville, il vint à Paris en 1837, et se livra à son goût pour la littérature. Il fut adjoint à la rédaction de *L'Entracte*, et fit jouer quelques ouvrages aux petits théâtres. Le premier drame qui le fit connaître fut représenté au théâtre de la Gaîté, en 1844; il avait pour titre *Jacques le Corsaire*. M. Nus continua à faire représenter avec plus ou moins de succès, seul ou en collaboration : *l'Enseignement mutuel* (1846), *Le Trésor du pauvre* (1847), *Le Comte de Sainte-Hélène* (1849), *Le Testament d'un garçon* (1851), *Le Voile de dentelle* (1853), *Le Vicaire de Wakefield* (1854), *Susanne* (1854), *La Tour de Londres* (1855), *La Servante* (1856), *Les Pauvres de Paris* (1856), *Jeanne Grey* (1856). En 1848 il était un des principaux rédacteurs de *La Démocratie pacifique*. A. J—N.

Docum. particuliers.

NUVOLONE (*Panfilo*), peintre de l'école de Crémone, né dans cette ville, mort très-âgé, en 1651. Élève de Trotti, dit le *Malosso*, il adopta un style plus vigoureux, mais moins gracieux que celui de son maître, et vint fonder à Milan une école d'où sortirent d'excellents élèves, tels que ses deux fils *Giuseppe* et *Carlo-Francesco*. Il avait peu d'imagination, mais il rachetait ce défaut par une composition sage et un fini précieux. Il a cependant exécuté quelques grandes œuvres du genre de celles que les Italiens nomment *macchinose*.

Parmi les nombreux tableaux d'autel dont il a enrichi les églises de Milan, on remarque une *Résurrection* à Santa-Maria-delle-Grazie, *La Vierge et saint Jean-Baptiste* à Santa-Maria del-Castello, *La Madone et quelques saints* à San-Angelo, *Sainte Thérèse* à Saint-Barthélémy, et *Sainte-Anne avec la Vierge*, à Saint-Protaso-al-Monacos. Le musée de Brera possède de Nuvolone un buste d'homme que l'on croit être son propre portrait. Enfin nous citerons encore parmi ses bons ouvrages, *Saint Ubalde guérissant un malade*, à Saint-Augustin de Plaisance. E. B—N.

Zaist, *Notizie de' pittori cremonesi.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Pirovano, *Guida di Milano.*

NUVOLONE (*Carlo-Francesco*), dit *Panfilo*, fils du précédent, peintre italien, né à Milan, en 1608, mort en 1661. Élève de son père, il imita cependant de préférence J. C. Procaccini et surtout le Guide, dont il fit une étude toute spéciale, qui lui mérita l'honneur d'être appelé *le Guide de la Lombardie*. Il a beaucoup travaillé à Crémone, à Parme, à Plaisance, à Côme et surtout à Milan. Les églises de cette dernière ville sont remplies de ses ouvrages, parmi lesquels les plus remarquables sont : le *Martyre de saint Vito*, *Saint Jean-Baptiste et saint Jacques* et un *Miracle de saint Pierre*. Le musée de Brera possède six tableaux de lui. A Saint-Vital de Parme il a peint une Madone, dite de *Caravaggio*. Nuvolone passait pour le premier peintre de portraits que Milan possédât de son temps, et à ce titre il fut choisi pour faire celui de la reine d'Espagne lorsqu'elle passa dans cette ville. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Pirovano, *Guida di Milano.* — Bertoluzzi, *Guida per osservare le pitture di Parma.*

NUVOLONE (*Giuseppe*), dit *Panfilo*, frère du précédent, né à Milan, en 1619, mort en 1703. D'un caractère tout opposé à celui de son frère, il eut une imagination ardente et fougueuse qui parfois nuisit à la correction de ses œuvres et au choix de ses types. On peut lui reprocher aussi d'avoir donné à ses ombres une vigueur trop prononcée. Cet artiste peignit jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans; aussi les villes de la Lombardie et de la Vénétie sont-elles remplies de ses ouvrages. On remarque plus particulièrement ses peintures à Santo-Domenico de Crémone, et surtout le grand tableau du *Mort ressuscité par saint Dominique*, composition remarquable par la vérité de l'expression et la richesse de l'architecture. Nuvolone ne réussit pas moins bien le portrait. Il fit ceux des rois d'Espagne *Philippe III* et *Philippe IV* pour Alphonse de Gonzague, comte de Novellara. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Grasselli, *Guida storico-sacra di Cremona.* — Lamponi, *Gli Artisti negli Stati Estensi.*

NUYTS (*Peter*), navigateur hollandais, né à Amsterdam, vers 1600. Ses parents le destinèrent au trafic, dans lequel ils avaient une belle position. Après avoir étudié le commerce, il s'embarqua, et fit quelques voyages aux côtes d'Afrique. Batavia était alors le centre commercial de l'Asie. La famille de Nuyts arma un navire pour cette destination, et lui en donna le commandement. Battu par les tempêtes, égaré sur une mer inconnue, il aborda en 1627 sur cette grande terre appelée aujourd'hui *Australie*, et connue si longtemps sous le nom de Nouvelle-Hollande, du nom de la patrie des premiers navigateurs qui y abordèrent. Nuyts atterrit sur la côte qui prit son nom ; elle est située dans la partie méridionale de l'Australie. Longtemps on l'a considéré comme le découvreur de ce continent, mais il est avéré que Carpenter en avait pr s

connaissance quelques mois avant lui (1). Sans chercher à étendre sa découverte, Nuyts, aussitôt qu'il eut réparé son navire, reprit la mer, et arriva à Batavia sans encombre. Presque à son arrivée il fut nommé, par le conseil de Batavia, ambassadeur au Japon. Il y débarqua l'année suivante, et fut assez bien accueilli. Nuyts, pour se donner de l'importance, se présenta comme ambassadeur du *roi de Hollande*. Les Japonais lui rendirent des honneurs extraordinaires; mais les jésuites portugais ne tardèrent pas à informer le *cabo* (souverain politique et militaire) et le *daïri* (souverain religieux) que Nuyts n'était que l'agent d'une compagnie de marchands. Les Japonais furent blessés de cette mystification, et congédièrent le Hollandais sans lui accorder aucune réponse. De retour à Batavia, le conseil ne vit dans la conduite de Nuyts qu'un excès de zèle, et lui confia le gouvernement de l'importante île de Formose. Nuyts, plein de ressentiment contre les Japonais, ne tarda pas à trouver une occasion de se venger de l'affront qu'il avait reçu à Yedo. Deux grosses joncques venant de Niphon, et montées par plus de cinq cents hommes, vinrent à la suite d'un typhon relâcher à Formose, en 1629. Ils allaient en Chine. Nuyts se mit en tête de les désarmer, comme les Japonais en usaient à l'égard des navires de la compagnie. Les capitaines protestèrent; mais comme ils manquaient d'eau, et que leurs joncques étaient hors d'état de reprendre de suite la mer, ils se soumirent. Nuyts trouva plaisant de les amuser de belles paroles jusqu'à ce que le temps de la mousson fût passé. Ne pouvant plus passer en Chine, ils insistèrent pour retourner du moins chez eux; mais le gouvernement hollandais refusa, sous divers prétextes. Les Japonais, lassés, prirent une résolution désespérée, qu'ils exécutèrent avec sang-froid et courage. Les chefs renouvelèrent leurs offres et leurs prières, et après une audience infructueuse, voyant qu'ils ne gagnaient rien par les paroles, à un signal donné ils se précipitèrent sur le gouverneur et le garrottèrent ainsi que son jeune fils et son conseiller, qui se trouvait présent. Au même instant le corps de garde, ainsi que toutes les personnes de la suite du gouverneur, les officiers, les marchands, les domestiques, furent impitoyablement égorgés. La garnison accourut aussitôt; mais les Japonais forcèrent le gouverneur à lui ordonner de cesser le feu, puis ils se barricadèrent dans le palais, et obtinrent de Nuyts un traité par lequel il leur fit rendre leurs gréements et leur artillerie et leur donna un dédommagement pour le temps qu'il leur avait fait perdre. Ces conditions exécutées (12 août 1630), ils le rendirent à la liberté, mais en même temps ils déclarèrent ne vouloir plus avoir de relation avec les Hollandais. Le président et le conseil de la compagnie, désirant à tout prix continuer son commerce, livrèrent Nuyts aux Japonais en l'abandonnant à leur discrétion. Il n'eut rien à souffrir dans sa captivité; et deux ans plus tard il fut remis en liberté avec indemnités; mais ses compatriotes ne voulurent lui confier aucune fonction, et le renvoyèrent en Hollande, où il mourut. A. DE L.

(1) La partie occidentale fut découverte la même année par Wielandt (voy. ce nom).

La Neuville, *Histoire de Hollande*, t. II, liv. VI, chap. XII. — Chardin, *Voyage*, t. IX, p. 153-158; t. X, p. 114, 145, 153, 154, 157. — Charlevoix, *Hist. du Japon*, t. V, liv. C, p. 223 225, 226, 242, 245. — *Hist. universelle* (Paris, 1783, 126 vol. in-8°), t. XVII, p. 291, 295, 305; notes (jointes à cet ouvrage), XXIX-XXXIII, p. 533-539.

NUZZI (*Mario*), dit *Mario de' Fiori*, peintre de l'école romaine, né en 1603, à La Penna (diocèse de Fermo), mort à Rome, en 1673. Élève de Tommaso Salini, et, au moins autant de son père, grand amateur d'horticulture, il peignit les fleurs et les fruits avec une perfection qui lui valut les plus grands succès; malheureusement ses tableaux ne tardèrent pas à pousser au noir, et la plupart ont perdu leur éclat. Mario était venu se fixer à Rome, où il fut nommé membre de l'Académie de Saint-Luc en 1657. La galerie iconographique de Florence possède son portrait, exécuté par lui-même. E. B—N.

Orlandi, Ticozzi, Lanzi, Pascoli, *Vite dei pittori moderni*.

NUZZI (*Ferdinand*), cardinal italien, né le 10 septembre 1645, à Orta (États de l'Église), mort à Orviète, le 30 novembre 1717. Il n'avait encore que neuf ans lorsque sa mère, devenue veuve, l'envoya à Rome pour y faire ses études. S'appliquant à la jurisprudence, tant civile que canonique, il fut bientôt regardé comme un des plus habiles jurisconsultes de l'Italie. En 1686, Innocent XI le nomma commissaire de la chambre apostolique et chanoine de Saint-Pierre; Alexandre VIII eut souvent recours à ses conseils; Innocent XII le fit trésorier de la chambre apostolique, secrétaire de la congrégation du concile, membre de celle des Rites. Au milieu de toutes ses fonctions, Nuzzi conserva son amour pour les sciences, et sa maison était le rendez-vous des savants qui y formaient une sorte d'Académie où se traitaient toutes sortes de sujets. Clément XI le créa cardinal (16 décembre 1715) et évêque d'Orviète. Étant préfet de l'Annone, il publia : *Discorso intorno alla coltivazione della Campagna di Roma*; Rome, 1702, in-fol. Il y signale les tristes effets du défaut de culture dans la campagne de Rome; mais son ouvrage n'eut pas le résultat qu'il s'en promettait.

Son neveu NUZZI (*Innocent*), camérier d'honneur de Benoît XIV, fit élever à son oncle un magnifique mausolée dans la cathédrale d'Orviète, et traduisit en italien l'*Histoire de la constitution* Unigenitus, par Lafitau; Cologne (Rome), 1757, in-4°. H. F.

Dict. des Cardinaux. — Moréri, *Dictionn. histor.*

*NYBERG (*Julia-Christina* SVANBERG, dame), femme poëte suédoise, née le 18 novembre 1785, à Skultuna (prov. de Westman-

land). La mort de son père, inspecteur d'une usine du gouvernement, la laissa orpheline à l'âge de treize ans. Envoyée à Stockholm, elle reçut une bonne éducation dans un pensionnat que dirigeait une Française émigrée, la marquise de Dariès. Mariée en 1809, à un marchand, M. Asping, elle fit rompre cette union par un divorce au bout de quelques années, et épousa en 1822 M. Nyberg, avec lequel elle vit fort retirée au milieu des montagnes de son pays natal. Elle visita Paris en 1843. Cette dame, qui passe pour un des poëtes les plus distingués de l'école dite *phosphoriste*, est connue dans le monde littéraire sous le pseudonyme d'*Euphrosine*. On a d'elle : *Dikter af Euphrosine* (Poésies d'Euphrosine); Stockholm, 1821; — *Vublina, tragédie;* ibid., 1821; — *Nyare Dikter* (Nouvelles Poésies); ibid., 1828; elle a réuni ces deux recueils de vers et les a publiés avec des additions, sous le nouveau titre de *Samlade Dikter af Euphrosine;* Œrebro, 1832-1842, 3 vol.; — *Silfiden* (Les Sylphides); 1840, en société avec Dahlgren; — des pièces de vers dans l'*Almanach poétique.*

Conversat.-Lexikon.

NYDER. *Voy.* NIDER.

NYE (*Philip*), théologien anglais, né vers 1596, dans le Sussex, mort le 27 septembre 1672, à Londres. Il étudia à Oxford, et fit d'abord partie du clergé de Saint-Michel à Londres; mais ayant combattu les doctrines de l'Église établie, il fut obligé de se réfugier pendant plusieurs années en Hollande. Nommé en 1640 ministre de Kimbolton, il fut un des ardents champions du presbytérianisme, et s'en sépara pour se joindre aux indépendants, quand ceux-ci eurent pris le dessus. En décembre 1647 il fut, avec Marshall, chargé par les chefs de l'armée de se rendre au château de Carisbrook et de communiquer au roi, qui y était détenu, les quatre votes du détrônement. Après la restauration on lui fit grâce de la vie et de la liberté; mais il fut exclu de toute charge ecclésiastique. Wood et Calamy le présentent comme un homme extrêmement dangereux, un fauteur de sédition, prêchant avec audace l'indépendance politique, et dévoré de la soif des richesses. Il a laissé quelques écrits de controverse religieuse. K.

Wood, *Athenæ Oxon.* — Calamy, *Hist. of dissenting churches.*

NYERUP (*Érasme*), érudit danois, né le 12 mars 1759, à Œrstedt, dans l'île de Fionie, mort à Copenhague, le 28 juin 1829. Employé dès 1778 à la bibliothèque de Copenhague, il en devint le secrétaire en 1790, après s'être fait recevoir maître ès arts en 1784. En 1796 il obtint la chaire d'histoire littéraire à l'université de cette ville, dont la bibliothèque fut un peu plus tard confiée à ses soins. Il reçut aussi successivement divers emplois dans l'administration des établissements dépendant de l'université, et il en fut nommé prévôt en 1814. Depuis 1807 il était secrétaire de la commission royale pour les antiquités. On a de lui : *De Lactantio;* Copenhague, 1781, in-8°; — *Spicilegii bibliographici specimina V, exhibentia ex bibliotheca regia Havniensi primitiarum artis typographicæ Maittairio incognitarum decades quinque;* ibid., 1782-1783, in-8°; — *De libris Biblia pauperum et Speculum humanæ salvationis dictis;* ib., 1783, in-8°; — *Librorum qui ante Reformationem in scholis Daniæ prælegebantur notitia;* ibid., 1784-1785, 2 parties, in-8°; — *Symbolæ ad litteraturam Teutonicam;* ibid., 1787, in-4°; suivi d'une *Lettre à J.-F.-G. Schlegel sur des monuments inédits de l'ancienne littérature allemande;* ibid., 1788, in-4°; — *Om skrivefrihedsanordningerne i Danmark* (Sur les lois au sujet de la liberté de la presse en Danemark); ibid., 1791; — *Luxdorfiana;* ibid., 1791; — *Ny Samlinger til den danske Historie* (Nouveau Recueil de mémoires sur l'histoire du Danemark); ibid., 1792 et suiv., 4 vol. in-4°; — *Langbekiana;* ibid., 1794; — *Index librorum præstantissimorum bibliothecæ communitatis regiæ;* ibid., 1796; — *Samling af fortjente danske Maends Portraiter med biographiske Efterretninger* (Recueil de portraits des Danois, qui ont bien mérité de leur pays, avec des notices biographiques); ibid., 1797-1802, 3 vol. in-4°, en collaboration avec Lahde; *Udsigt over Nordens ældste Poesie* (Choix des plus anciennes poésies du Nord); ibid., 1798; — *Suhms Levnet of Skrifter med Valg af hans Brevvenling* (La Vie et les Écrits de Suhm, avec un choix de ses lettres); ibid., 1798; — *Suhmiana;* ibid., 1799; — *Bernstorf Eftermaele* (A la mémoire de Bernstorf); ibid., 1799-1800, 3 parties, in-8°; — *Bidrag til den danske Digtekonst Historie* (Documents relatifs à l'histoire de la poésie danoise); ibid., 1800-1808, 4 vol. in-8°; en collaboration avec Rahbek; — *Kjobenhavns Beskrivelse* (Description de Copenhague); ibid., 1800; — *Historisk statistik Skildring af Tilstanden i Danmark og Norge i ældre og nyere Tider* (Description historique et statistique de l'état du Danemark et du Nord dans les temps anciens et modernes); ibid., 1802-1806, 4 vol. in-8°; ouvrage savant et plein d'intérêt qui contient entre autres de précieux détails sur la littérature et les écoles des pays du Nord); — *Antiquarisk Fodrejse i Fyen* (Voyage archéologique en Fionie); ibid., 1806; — *Antiquariske Rejser i Aarhus stift* (Voyage archéologique dans le diocèse d'Aarhus); ibid., 1808, in-8°; en collaboration avec Abilgaard; — *Catalog over det norske Videnskabers selskabs Samlinger; Boger og Haandskrifter* (Catalogue des collections de la Société des sciences du Nord; livres et manuscrits); ibid., 1808, in-4°; — *Udvalgte danske Viser fra Middelalderen* (Choix de chants danois du moyen âge); ibid., 1812-1814,

5 vol. in-4° ; en collaboration avec Abrahmson et Rahbeck ; — *Antiquarisk Rejse i Fyen* (Voyage archéologique en Fionie) ; ibid., 1814 ; — *Karakteristik af kong Christian IV* (Caractère du roi Chrétien IV) ; ibid., 1816, in-8° ; — *Almindelig Morskabslaesning i Danmark og Norge ig jennem Aaarhandreder* (Recueil général des romans populaires écrits dans les anciens temps en Danemark et dans le Nord) ; ibid., 1816, in-8° ; — *Rejser til Stockholm i Aarne* 1810 *og* 1812 (Voyages à Stockholm dans les années 1810 et 1812) ; ibid., 1816, in-8° ; — *Wörterbuch der skandinavischen Mythologie* (Dictionnaire de la mythologie scandinave) ; ibid., 1816, in-8° ; — *Efterretninger om kong Frederik III* (Mémoires sur le roi Frédéric III) ; ibid., 1817, in-8° ; — *Almindeligt Litteraturlexicon for Danmark, Norge og Island* (Dictionnaire général des écrivains du Danemark, du Nord et de l'Islande) ; ibid., 1819, 2 vol. in-4° : cet excellent ouvrage, publié en collaboration avec Kraft, a été continué jusqu'à nos jours par Erslev ; — beaucoup de savants mémoires, articles et comptes rendus dans la *Minerva*, l'*Iris*, les *Skandinavisk litterarisk Selskabs-Skrifter*, le *Ny danske Magazin*, les *Laesendes Aarböger* de Sejdelin et autres recueils. O.

Nyerup et Kraft, *Almindeligt Litteraturlexikon*.

NYMANN (*Grégoire*), physiologiste allemand, né à Wittemberg, le 14 janvier 1594, mort le 29 juin 1638. Reçu docteur en médecine en 1618, il enseigna l'anatomie et la botanique à l'université de sa ville natale. On a de lui : *De apoplexia tractatus;* Wittemberg, 1619 et 1670, in-4° ; — *De vita fœtus in utero, qua luculenter demonstratur infantem in utero non anima matris sed sua ipsius vita vivere propriasque suas vitales actiones etiam in alvo materna exercet, matre exstincta, sæpe vivum et incolumem ex ejus ventre eximi posse, adeoque a magistratu in bene constitutis rebus publicis non concedendum, ut vel ulla gravida rebus humanis exempta sepeliatur priusquam ex ejus utero fœtus excisus vel ad minimum sectione, an infans adhuc vivens, an vero mortuus sit, exploratum fuerit;* ibid., 1628, in-4° ; Leyde, 1644 et 1664, in-12, avec le traité de Plazzoni *De partibus generationis :* l'excellent ouvrage de Nymann a fixé les règles suivies depuis dans cette importante question de médecine légale. O.

Freher, *Theatrum*. — Witte, *Diarium*.

NYMPHIS (Νύμφις), historien grec, fils de Xenagoras, né à Héraclée du Pont, vivait vers le milieu du troisième siècle avant J.-C. Il appartenait à une famille distinguée, et l'on croit qu'il descendait de ce Nymphis qui, malgré sa parenté avec le tyran Cléarque, entra dans un complot pour rendre la liberté à Héraclée. Nymphis fut envoyé en ambassade chez les Galates, qui s'étaient irrités de l'appui donné par la ville d'Héraclée à Mithridate, fils d'Ariobarzane. Il composa trois ouvrages historiques aujourd'hui perdus : Περὶ Ἀλεξάνδρου καὶ τῶν Διαδόχων καὶ Ἐπιγόνων (Sur Alexandre, ses successeurs et leurs descendants), en vingt-quatre livres ; cet ouvrage se terminait à l'avénement de Ptolémée III (247 avant J.-C.) ; — Περὶ Ἡρακλείας (Sur Héraclée), en treize livres, contenant l'histoire d'Héraclée jusqu'au renversement de la tyrannie, en 281 avant J.-C. ; — Περίπλους Ἀσίας (Périple ou Description de l'Asie). Les fragments peu nombreux et peu importants de Nymphis ont été recueillis par J.-C. Orelli, dans son édition de Memnon, p. 95-102, et par C. Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* (édit. Didot), t. III, p. 12. Y.

Vossius, *De historicis græcis*, p. 140, éd. Westermann. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III, p. 510.

NYON (*Jean-Luc*), libraire français, mort en 1799, à Paris. Il était versé dans la science bibliographique, et on a de lui plusieurs catalogues rédigés avec soin, notamment ceux de la bibliothèque du duc de La Vallière, 2° partie (1788, 6 vol. in-8°), et de la bibliothèque de Malesherbes (1796, in-8°). On lui attribue aussi deux pièces imitées de Goldoni, *La Guerre et la Paix* et *Les Négociants*, l'une et l'autre imprimées en 1807. P.

Quérard, *La France littéraire*.

NYSTEN (*Pierre-Hubert*), médecin belge, né à Liége, le 30 octobre 1771, mort à Paris, le 3 mars 1818. Il s'occupa d'abord dans sa ville natale, et pendant quelque temps à Strasbourg, des sciences physiques, puis il vint étudier la médecine à Paris, et obtint au concours, en 1798, la place d'aide d'anatomie. Reçu docteur en 1802, il fut adjoint à la commission médicale envoyée en Espagne pour observer la fièvre jaune, et en 1804, sur la présentation de Teissier et de Vauquelin, il fut chargé d'aller dans le midi de la France rechercher les causes d'une épidémie qui sévissait sur les vers à soie. De retour à Paris, il se livra, sous la direction de Hallé, à des études sérieuses sur les diverses branches de la médecine, et fit, à partir de 1808, des cours de matière médicale. Il était médecin de l'hôpital des Enfants lorsqu'il mourut, d'une attaque d'apoplexie. On a de lui : *Nouvelles Expériences galvaniques faites sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge, dans lesquelles, en classant les divers organes sous le rapport de la durée de leur excitabilité galvanique, on prouve que le cœur est celui qui conserve le plus long temps cette propriété;* Paris, brumaire an XI (1803), in-8° (dédié à Hallé) ; — *Recherches sur les maladies des vers à soie et les moyens de les prévenir ; suivies d'une instruction sur l'éducation de ces insectes;* Paris, Impr. imp., 1808, in-8° ; — *Dictionnaire de médecine, chirurgie, chimie, botanique, art vétérinaire*, etc.,

2° édit.; Paris, 1810, in-8° (Capuron est l'auteur de la première édition), 11° édit., revue par Littré et Robin, Paris, 1858, grand in-8°. On a signalé dans le travail des derniers éditeurs des articles où l'on croyait trouver des opinions matérialistes; mais cette critique ne paraît pas fondée, les matières de ces articles étant seulement considérées au point de vue anatomique et physiologique; — *Recherches de physiologie et de chimie pathologique, pour faire suite à celles de Bichat sur la vie et la mort*; Paris, 1811, in-8°; — *Manuel médical*; Paris, 1814, in-8°; 2° édit., Paris, 1816, in-8° : ouvrage distinct du *Manuel médical* de Schwilgué, que Nysten avait publié avec des additions, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. Nysten a donné des articles d'hygiène et de physique médicale au *Dictionnaire des sciences médicales*. E. REGNARD.

Combaire, *Notice historique sur Nysten*, dans le *Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Émulation de Liége*; Liége, 1821, in-8°. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*.

NYTHART (*Hans*), bourgeois de Nuremberg, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle; il s'est fait connaître par une traduction de l'*Eunuque* de Térence, publiée à Ulm, en 1486, in-folio. C'est la première pièce du poëte comique latin qui ait été imprimée dans la Germanie; mais dès le seizième siècle plusieurs de ses comédies avaient passé dans la langue allemande. R.

Panzer, *Annalen*, I, [illegible]. — *Teutsches Museum*, avril [illegible]. — Hormayr, *Historische Antiquitäten*, Vienne, 1816, II, 145.

O

O (*François* marquis D'), seigneur DE FRESNES et DE MAILLEBOIS, financier français, né à Paris, en 1535, mort dans la même ville, le 24 octobre 1594. Il était fils de Jean d'O, capitaine de la garde écossaise du roi. Il prit d'abord le parti des armes, et obtint une charge de capitaine de cavalerie; mais il abandonna cette carrière par la raison, disait-il, qu'une plume porte des coups plus utiles qu'une épée. Ce fut donc aux affaires qu'il se voua, et spécialement aux affaires de finances. Ayant épousé, en 1573, Charlotte Catherine de Villequier, fille de Villequier, l'un des favoris du roi, il fut présenté à la cour par son beau-père, et ne tarda pas à se mettre fort avant dans les bonnes grâces du prince. Sans autre titre que la faveur, il remplaça, en 1578, Pomponne de Bellièvre comme surintendant des finances du royaume. On ne voit pas qu'il ait apporté dans ces fonctions d'autre mobile que de servir les prodigalités du roi et aussi sa propre cupidité. Suivant lui, les pauvres étaient aussi nécessaires dans un État que les ombres dans un tableau. La taille fut doublée; il augmenta les aides, les péages; il créa de nouveaux offices, de telle sorte que le revenu public, qui était à peu près de 20 millions sous Charles IX, s'éleva à 32 millions. Le mécontentement devint général; les états de Bourgogne, assemblés en 1579, n'accordèrent pas sans une vive opposition la levée des nouvelles taxes. D'O soutint alors le droit de la couronne par cette maxime que le roi étant le maître absolu de la vie comme des biens de ses sujets, on ne devait pas entrer en compte avec lui.

Ces complaisances lui avaient gagné la confiance absolue de Henri III, qui le nomma premier gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, puis lieutenant général de la basse Normandie, enfin gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France. En cette dernière qualité, il s'occupa activement, lors de la journée des Barricades (12 mai 1588), de la défense de la capitale. On le voit apporter au conseil de ville, aux colonels et aux quarteniers les ordres du roi; pendant la nuit, il introduit lui-même par la porte Saint-Honoré le régiment des gardes françaises et quatre mille Suisses appelés au secours de la royauté. Il quitta Paris le lendemain, en même temps que son maître qu'il suivit à Chartres, puis à Blois, où s'assemblèrent les états généraux (septembre 1588). Là il vint déclarer aux trois ordres que la dépense du trésor ne pouvait être au-dessous de 27 millions par an. Toutefois les états ayant obtenu, malgré la résistance du roi, une réduction de 8 millions, la clameur publique s'éleva si énergiquement contre le surintendant que Henri III crut prudent de lui retirer son emploi. Mais on le lui rendit presque aussitôt, grâce à quelques soumissions qu'il fit au duc de Guise. Le lendemain de l'assassinat du roi à Saint-Cloud, d'O se trouvait avec Manou, son frère, Dampierre et quelques autres dans la chambre où le roi venait d'expirer. Henri de Navarre put les entendre comploter à voix haute de se rendre plutôt à toutes sortes d'ennemis que de souffrir un roi huguenot. On sait que telle fut d'abord la décision de la noblesse catholique attachée à la cause royale; mais le duc de Longueville ayant refusé de la notifier à Henri IV, ce fut d'O qui porta la parole pour déclarer à ce prince qu'on ne le reconnaîtrait comme roi de France que s'il abjurait la religion réformée. Il s'attacha cependant à la fortune du Béarnais, cherchant par tous les moyens possibles à l'éloigner des huguenots pour le rapprocher du parti catholique. Sa pratique des affaires, ses relations avec les financiers, le rendaient utile à Henri IV, qui lui conserva la direction des finances. Quelques auteurs ont dit que, d'accord avec Byron, d'O persuada au roi de ne pas entrer dans la capitale après la bataille d'Ivry. Le caractère bien connu de Henri IV semble démentir cette allégation.

Au mois d'avril 1593, le roi, résolu de se faire instruire dans la religion catholique, chargea d'O de s'entremettre à cet effet auprès des prélats et de les assembler. L'année suivante, en rentrant dans Paris, il le réintégra dans son titre de gouverneur de cette ville, et l'envoya le lendemain recevoir en son nom le serment des officiers municipaux à l'hôtel de ville.

D'O ne vécut guère après ces événements; atteint d'une rétention d'urine, il mourut vers la fin de la même année, n'emportant aucuns regrets; le roi, dont il avait souvent entravé les projets, ne voulut le remplacer ni comme gouverneur de Paris ni comme surintendant des finances. Surchargé de dettes malgré toutes les concussions dont on l'accusait, il expira dans le dénûment. Les legs de son testament, qui ne s'élevaient pourtant qu'à 1,200 écus, ne purent être aquittés qu'avec l'aide de son frère. Ses créanciers, ses domestiques, avant même qu'il eût rendu le dernier soupir, avaient mis son hôtel au pillage et enlevé jusqu'aux meubles de sa chambre. On rapporte que le célèbre Crillon,

apprenant la mort du financier, dit : « Si chacun doit rendre là-haut ses comptes, le pauvre d'O se trouvera fort empêché de fournir de bons acquits. »

Il fut enterré dans l'église des Blancs-Manteaux à Paris. A la violence du caractère, à la dureté des manières, il joignait une grande bizarrerie; ainsi, l'on a de lui des signatures où manque la particule, parce qu'il ne voulait pas doubler la longueur de son nom par l'adjonction d'une lettre.

François d'O n'eut pas d'enfants légitimes; il n'a laissé qu'une fille naturelle, mariée à Robert Caillebot, seigneur de La Salle. A. VICQUE.

D'Auvigny, *La Vie des hommes illustres de France*. — L'Estoile, *Journal de Henri III*. — *Satyre Ménippée*. — D'Aubigné, *Mémoires*. — Sully, *Économies royales*.

OATES (*Titus*), aventurier anglais, né vers 1619, mort le 23 juillet 1705, à Londres. Il était fils d'un prédicant, fieffé bigot, fort en réputation chez les baptistes. De l'école des Marchands tailleurs, il passa dans l'université de Cambridge et renia la croyance de son père, qu'il avait partagée, pour faire acte de soumission à l'Église établie; dès qu'il eut reçu les ordres, il fut placé comme vicaire dans le Kent et le Sussex. En 1677, après avoir résidé quelque temps chez le duc de Norfolk, il se convertit à la religion catholique. A cette époque une condamnation pour faux témoignage, selon les uns, sa vie désordonnée et ses doctrines hétérodoxes, selon les autres, l'avaient obligé de renoncer à son bénéfice. Il quitta l'Angleterre, et mena sur le continent une vie vagabonde et désordonnée. En traversant les Pays-Bas, il séjourna dans des couvents de jésuites anglais, y entendit sans doute parler des moyens de ramener l'Angleterre dans le giron de l'Église romaine et se composa là-dessus un monstrueux roman, dont il fit le plus abominable usage. De retour à Londres, il redevint anglican, puis, aidé de deux misérables comme lui, Cartstairs et Bedloe, il s'empressa de dénoncer au parlement le grand complot des papistes (1678). « Le pape, disait-il, avait confié aux Jésuites le gouvernement de l'Angleterre; ceux-ci, par des brevets scellés du sceau de leur ordre, avaient nommé aux premières fonctions de l'État et de l'Église des ecclésiastiques et des nobles catholiques. Les papistes devaient brûler Londres ainsi que tous les vaisseaux réunis dans la Tamise; ils devaient se lever à un moment donné et massacrer tous leurs voisins protestants. Une armée française devait en même temps débarquer en Irlande. Trois ou quatre projets d'attentats à la vie du roi Charles II avaient été formés : il devait périr par le poignard, le poison ou des balles d'argent. La reine elle-même avait consenti à l'assassinat de son mari. » Ce complot, d'après Oates, avait été ourdi par le pape Innocent XI avec les conseils du cardinal Howard, de Jean-Paul d'Oliva, général des Jésuites, de Corduba, provincial de cette société, de tous les prêtres catholiques anglais, des lords Petre, Powis, Bellasis, Arundel de Wardour, Stafford et d'autres personnages considérables. Il semble à peine croyable qu'un tel échafaudage de fables et d'impostures ait trouvé quelque crédit : le vulgaire l'accueillit aisément, et ainsi firent, sans prendre le temps de réfléchir, la cour, la noblesse, le parlement. « La nation entière, selon l'expression de Macaulay, devint furibonde de haine et de crainte. » Les prisons regorgèrent de papistes; Londres prit l'aspect d'une ville en état de siége; les citoyens portèrent des armes cachées; on exclut des chambres les seigneurs catholiques; on interdit au duc d'York l'entrée du conseil privé, enfin on adopta des mesures de rigueur contre la reine. Quant aux magistrats, la plupart, corrompus, cruels et timides, encourageaient l'erreur dominante, et les plus éminents faisaient semblant d'y croire. En vain les victimes de cette persécution en appelaient-elles à la moralité de leur vie passée : aux yeux du public, plus un papiste était consciencieux, plus il devait conspirer contre le gouvernement. Un grand nombre d'innocents payèrent de leur vie ou de leurs biens le crime d'être attachés à une religion suspecte; le plus illustre fut le malheureux vicomte de Stafford (*voy.* ce nom).

Pendant plusieurs années Oates joua le rôle de sauveur de l'État; il jouit d'une pension de 1,200 livres, eut un logement au palais de Whitehall et ne sortit qu'avec une escorte de soldats destinée à protéger sa vie. Vers la fin du règne de Charles II, il fut, sur la plainte du duc d'York, condamné à une amende exorbitante (100,000 liv. st.), et il se trouvait en prison pour dettes, sans espoir d'en jamais sortir, lorsque ce prince monta sur le trône (1685). De nouvelles accusations pour faux témoignages le firent passer au mois de mai devant les assises de Londres. Aucun témoin ne voulut déposer en sa faveur. Déclaré coupable, il fut condamné à être dépouillé de sa robe cléricale, à être attaché au pilori, à être promené autour de Wesminster ayant sur la tête une inscription indiquant son infamie, à être fouetté deux fois, l'une depuis Aldgate jusqu'à Newgate, l'autre depuis Newgate jusqu'à Tiburn; s'il survivait à cet horrible traitement, il devait demeurer prisonnier pour le reste de sa vie et subir, cinq fois par an, l'exposition publique dans les différents quartiers de Londres. On exécuta rigousement cette rigoureuse sentence. Il reçut du bourreau, dit-on, plus de dix-sept cents coups de fouet. Il n'en mourut pas pourtant, et resta pendant plusieurs mois enchaîné dans le trou le plus obscur de Newgate. « Ce fut, rapporte Macaulay, avec une grande joie qu'on apprit sur le continent que la justice divine l'avait atteint. Toute l'Europe fut inondée de gravures qui le représentaient au pilori ou se tordant derrière la charrette du bourreau, et il circula des épigrammes en plusieurs langues,

où l'on disait, entre autres choses, qu'il était tout naturel qu'on fît rougir son dos puisque son front ne pouvait rougir. Quelque horrible qu'il fût, le supplice de Titus Oates n'égalait pas ses crimes. » Après la révolution de 1688, il recouvra la liberté, et fut rétabli dans sa pension. Jusqu'à la fin de sa vie il conserva des protecteurs puissants et des partisans aveugles, qui lui vinrent souvent en aide comme au libérateur de leur pays et à un martyr de la communion protestante. Il y a été attaqué dans une foule de pamphlets publiés en Angleterre ou à l'étranger.

P. L—y.

State trials, X, 1079-1330. — Evelyn, *Diary*. — North, *Examen*. — Burnet, *Own times*, t. I. — Crosby, *History of the baptists*. — Hume, Lingard, Macaulay, *Hist. d'Angleterre*.

OBADIAH. *Voy*. ABDIAS.

OBADIAS, rabbin italien, né à Bologne, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1550. Il pratiqua la médecine dans sa ville natale et à Césène, et enseigna ensuite l'hébreu à Rome; Reuchlin fut un de ses élèves. On a de lui : *Lux populorum;* Bologne, 1550 : traité contre les épicuriens et les païens; — *Lux Domini;* Venise, 1567, in-4°; commentaire sur le Pentateuque; — *Commentarius in Psalmos;* Venise, 1586, in-4°. O.

Wolf, *Bibl. hebraica*, t. I, III et IV.

* **OBBARIUS** (*Samuel*), philologue allemand, né vers 1795, fit ses études à Iéna et à Gœttingue, et fut dès 1820 attaché, comme professeur, au gymnase de Rudolstadt. Il s'est fait connaître par une édition et des commentaires très-estimés des épîtres d'Horace : *H. Epistolæ commentariis uberrimis instructæ;* Leipzig, 1837-1847, 2 vol. in-8°, travail qu'il publia en commun avec Th. Schmid

Son fils, *Théodore* OBBARIUS, mort jeune, a donné l'une des meilleures éditions de Prudence (*Prudentii Carmina*, rec. et explic.; Tubing. 1845, in-8°).

Docum. partic.

O'BEIRNE (*Thomas-Lewis*), prélat anglais, né en 1748, dans le comté de Longford (Irlande), mort le 15 février 1823, à Meath. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut envoyé avec son frère John au séminaire de Saint-Omer pour y étudier la théologie; les vœux de sa famille furent exaucés : les deux frères se vouèrent au service des autels, mais dans des communions différentes, et on put les voir exercer dans le même diocèse l'un les fonctions d'évêque anglican, l'autre l'humble sacerdoce du prêtre catholique. A son retour en Irlande, Thomas se convertit au protestantisme, prit les ordres et accompagna l'amiral Howe, au début de la guerre d'Amérique, en qualité de chapelain de la flotte (1775). Lorsque la conduite de son protecteur fut l'objet d'une enquête parlementaire, il s'empressa de le justifier dans quelques brochures écrites avec autant de justesse que d'éloquence. Ensuite il s'attacha au duc de Portland, et le suivit en Irlande en 1782. Il ne fut pas moins bien traité par lord Fitzwilliam, le nouveau vice-roi, qui le nomma son premier aumônier et le présenta au siége épiscopal d'Ossory, d'où il passa à celui de Meath, après la mort de Maxwell. Ce prélat avait des vues larges, de la générosité, l'amour de la justice; il était fort aimé dans son diocèse. Outre des sermons et des écrits religieux, il a publié : *The Crucifixion, a poem;* Londres, 1776, in-4°; — *The generous impostor;* ibid., 1781, in-8° : comédie jouée à Drury-Lane et imitée du *Dissipateur* de Destouches, — *A short History of the last session of Parliament;* vers 1781, in-8°; — *Considerations on the late disturbances, by a consistent whig;* in-8°; — *Considerations on the principles of naval discipline and courts-martial;* 1781, in-8°. K.

Gentleman's Magazine, 1823.

OBELERIO, appelé par les auteurs français, WILLÈRE et WILLERIN, neuvième doge de Venise, né à Malamocco, vers 763, décapité à Vigilia, en 831. La cruauté et le despotisme du doge Giovanni Galbaio et de son fils Mauricio, qu'il avait adjoint au pouvoir ducal (796), ne connaissant plus de bornes, une conspiration se forma contre ces deux tyrans. A la tête des conjurés se trouvaient Obelerio, chef d'une famille patricienne et tribun d'Héraclée, Fortunato, patriarche de Grado, Démétrius Maimano et Georgio Foscaro. Leur projet fut découvert, mais ils purent fuir. Fortunato se rendit à la cour de Charlemagne, afin d'exciter le grand monarque contre les Galbaio, qui d'ailleurs étaient excommuniés (1); Obelerio et ses amis restèrent à Trévise et dans les villes voisines, afin d'entretenir des intelligences dans Venise et de profiter des événements. Ces manœuvres furent secondées par tous les ennemis que la république pouvait avoir à la cour de Pépin, fils de Charlemagne et depuis peu sur le trône des rois lombards. Le pape Adrien Ier écrivit lui-même à l'empereur pour appuyer les sollicitations de Fortunato (2). L'empereur expulsa, à leur grand détriment, de Ravenne et des États lombards tous les Vénitiens, dont beaucoup y trafiquaient et y étaient établis depuis plus de deux cents ans, et il se disposa à porter ses armes en Vénétie. Il fut prévenu par Obelerio, qui souleva le peuple, chassa les Galbaio, et se fit proclamer à leur place (804). Son premier soin fut de se faire donner pour collègue son frère *Beato* OBELERIO. Après avoir satifait aux exigences du souverain pontife, il songea à calmer Charlemagne. En janvier 806 les deux doges, accompagnés de Paolo, duc de Zara, et de Donato, évêque de

(1) A cause du meurtre qu'ils avaient commis sur Giovanni, patriarche de Grado et oncle de Fortunato. Ce prélat ayant refusé de consacrer évêque une des créatures des Galbaio, le père et le fils s'emparèrent de sa personne, et le précipitèrent d'une haute tour (801).

(2) L'abbé Tentori, dans son *Essai sur l'histoire civile politique et ecclésiastique de Venise*, rapporte la lettre du pape à Charlemagne, t. II, dissert. XIX.

cette ville, députés de la Dalmatie, vinrent trouver avec de magnifiques présents l'empereur d'Occident, alors à Thionville (1), et le prirent pour arbitre des querelles qui les séparaient depuis plusieurs années. L'empereur les accorda; mais Pépin, qui n'avait pris les armes contre les Galbaio que dans le dessein d'agrandir ses États, s'efforça d'attiser le feu que son père cherchait à éteindre. Obelerio crut conjurer le danger en soumettant sa patrie à payer un tribut au roi d'Italie. Mais cette mesure n'empêcha pas l'événement de s'accomplir : Pépin, après s'être rendu maître de l'Istrie et du Frioul, voulut pousser ses conquêtes vers la Dalmatie. Il réclama la coopération des Vénitiens; mais ceux-ci, qui étaient en paix avec les Dalmates, persistèrent dans la neutralité malgré les conseils de leurs doges. Pépin, irrité de ce refus, ravagea leur territoire et incendia les villes d'Héraclée et d'Équilo (2). Ils implorèrent le secours de l'empereur grec Nicéphore I[er], qui leur envoya une flotte commandée par Nicétas. Mais déjà Obelerio avait obtenu que Pépin évacuerait la Lombardie; une trêve fut consentie entre Pépin et Nicétas, qui retourna à Constantinople avec le doge Beato, que Nicéphore créa consul. La même année (808) les deux doges obtinrent du peuple que leur troisième frère, *Valentino* OBELERIO, leur fût associé. L'année suivante les hostilités recommencèrent. Nicétas et les Vénitiens essayèrent d'enlever Comacchio; mais ils furent repoussés avec perte, et Pépin se prépara à assiéger Venise par terre et par mer. Obelerio engagea ses concitoyens de désarmer le roi d'Italie par de nouvelles soumissions. Ses conseils furent rejetés avec mépris. Les Vénitiens ne virent plus en lui qu'un traître, dont l'ambition avait attiré les périls qui les menaçaient : ils le déposèrent, et de peur qu'il n'allât encore les desservir auprès de Pépin, on le conduisit à Constantinople (3). Ses deux frères furent relégués à Zara (809). Angelo Participatio fut élu doge à sa place.

On ignore comment Obelerio passa les longues années de son exil; on ignore aussi les motifs qui le déterminèrent à rompre tout à coup son ban et à débarquer sur la côte de Vigiglia, où il se fortifia. Giovanni Participatio, qui régnait alors, accourut pour arrêter ses progrès; mais il se vit abandonné par une partie de ses troupes levées à Malamocco, patrie des Obelerio. Il revint sur ses pas, et pour punir les Malamoccais de leur trahison il réduisit leur ville en cendres. Après ce terrible exemple, il marche de nouveau contre son rival, le défait, s'empare de sa personne et fait tomber sa tête sous la hache du bourreau. Ce ne fut point assez pour satisfaire le ressentiment populaire que l'ancien doge s'était attiré : son corps fut l'objet de mille insultes; on alla jusqu'à lui déchirer les entrailles avec les dents.

A. DE LACAZE.

Antonio Marin, *Storia civile e politica de' Veneziani*, t. II, lib. I, cap. II. — Sabellico, *Hist. venet.*, dec. I, lib. II. — Daru, *Histoire de Venise*, t. I[er], p. 45-50; liv. II, p. 62. — Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, t. II, 1[re] part., p. 506.

(1) Mss de l'abbaye de Saint-Bertin, cité par Muratori, t. II.

(2) Quelques historiens donnent une autre cause à cette guerre : ils disent qu'Obelerio chassé par son frère Beato se réfugia à la cour de Charlemagne, dont il épousa une fille et dont il attira la colère sur sa patrie. Cette version est rejetée par Daru.

(3) Dandolo, qui place cet événement en 811, dit que Obelerio fut transporté à Constantinople par ordre de Charlemagne.

OBENTRAUT (*Jean-Michel* D'), général allemand, né en 1574, dans le Palatinat, blessé mortellement devant Kalemberg, en 1625. Il entra dans les troupes de son pays; son avancement y fut d'abord fort lent, car, malgré sa naissance, il n'était encore en 1610 que capitaine. Le roi d'Espagne, Philippe III, venait de faire adhésion à la ligue catholique de Wurtzbourg, conclue en opposition de l'Union évangélique de Halle. L'électeur palatin Frédéric V était à la tête de cette union; aussi son territoire fut-il le premier envahi par les Espagnols, qui venaient de faire la paix avec les Hollandais. L'électeur confia un corps de cavalerie à d'Obentraut; et ce chef engagea aussitôt une vigoureuse guerre de partisans contre les catholiques, et en enlevant leurs convois, leurs traînards, ou coupant leurs communications, il contribua le plus à les expulser du Palatinat. Après la mort de l'empereur Mathias (20 mars 1619), les états de Bohême refusèrent de reconnaître pour souverain le nouvel empereur, l'archiduc Ferdinand. Le 26 août ils offrirent la couronne à Frédéric V. Ce prince, cédant au vœu de la plupart de ses co-religionnaires, accepta le trône à la convocation de Rottembourg, et le 4 novembre il se fit couronner à Prague. Obentraut l'accompagna à cette cérémonie et se mit, avec abnégation, sous les ordres du célèbre Ernest de Mansfeld, qui venait de quitter le service espagnol et le catholicisme pour offrir son épée aux protestants. Tous deux défendirent vaillamment leur parti; mais enfin, accablés par le nombre et surtout mal secondés par les princes pour lesquels ils combattaient, ils ne purent empêcher la défaite décisive de Weissenberg (8 novembre 1620). Ce revers entraîna la chute de Frédéric, qui reçut dès lors le surnom de Winterkœnig et dont les États héréditaires furent donnés à Maximilien, duc de Bavière. Mansfeld et Obentraut, s'inquiétant médiocrement de l'abandon successif de Bethlengabor, qui se prétendait roi de Hongrie, des Silésiens, des Moraves et même de Georges-Guillaume de Brandebourg, continuèrent la guerre plutôt pour leur propre cause que pour celle du Winterkœnig; ce fut ainsi qu'aidés du seul Christian, duc de Brunswick-Luneburg, ils battirent les Hessois, les Bavarois, les Westphaliens, et vinrent lutter en Flandre contre les Espagnols. Les plus célèbres généraux de la ligue, Spinola et Tilli, durent reculer devant Mansfeld et Obentraut. Renforcés

par trois mille Écossais et autant de Danois (1625), les deux chefs protestants reportèrent la guerre en Allemagne; mais la défaite de leur allié, le duc de Brunswick, les força à abandonner aux catholiques le nord de l'Allemagne. Obentraut passa alors au service du roi de Danemark, qui lui confia un corps d'armée et l'envoya assiéger Kalemberg en Brunswick. Tilly défendait les abords de cette place. Dans une rencontre avec une division bavaroise entre Neubourg et Hanovre, Obentraut fut frappé mortellement. Quelques biographes se sont plu à en faire un grand général, un zélé religionnaire, etc.; il fut un brave et habile chef de partisans, qui aida beaucoup Mansfeld dans ses savantes et hardies combinaisons. Au point de vue religieux, on peut croire que Obentraut resta protestant parce qu'il y avait plus à piller chez les catholiques; en tout cas il exerça contre eux en voleries, incendies, meurtres, etc., de *glorieuses* mais tristes représailles. A. D'E—P—C.

Pfister, Luden, etc, *Hist. de l'Allemagne*. — Christian-Guillaume de Koch, *Tableau des revolutions de l'Europe, etc* édit. de F. Schœll, 3 vol. in 8°; t. II, p. 128. — Christian-Frederic Pfeffel, *Abrege chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*. — Schiller, *Hist. de la guerre de Trente ans*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Lipowski, *Friedrich V Churfürst von der Pfalz und Kœnig von Boehmen*.

OBEREIT (*Jacques-Hermann*), alchimiste et mystique suisse, né en 1725, à Arbon (canton de Thurgovie), mort le 2 février 1798, à Iéna. Il était fils d'un teneur de livres. Les premiers ouvrages que ses parents, fort adonnés au mysticisme, lui mirent entre les mains furent ceux de Mlle Bouvignon et de Mme Guyon. A quinze ans il fut placé chez un chirurgien, et au bout d'un apprentissage de quelques mois il visita les provinces de l'Allemagne méridionale. En 1746, il rencontra un architecte polonais qui le prit à son service; il se rendit avec lui en Italie lorsque son maître le congédia en route. Revenant alors sur ses pas, il partit pour Berlin, tantôt faisant la barbe aux paysans, tantôt pratiquant des saignées; il n'avait guère appris autre chose, mais il avait l'âme honnête et l'esprit alerte. Sa figure candide, sa grande jeunesse, son intelligence intéressèrent à tel point les magistrats de Lindau, qu'ils consentirent à payer les frais de son éducation. Obereit fit de bonnes études à Halle et à Berlin, et s'appliqua avec zèle à connaître la philosophie, la médecine, la poésie et les langues anciennes; lorsqu'il eut reçu son diplôme, il vint s'établir à Lindau (1750), et fut pendant quelque temps le médecin le plus recherché de cette ville. La tournure inquiète de son esprit, trop accessible aux idées nouvelles ou bizarres, le rejeta bientôt dans la vie aventureuse. Il abandonna la médecine pour l'alchimie, et acheva de se discréditer dans l'opinion publique. Après avoir rédigé un programme sur les prognostics des accouchements difficiles, il s'avisa de composer, à l'imitation de Klopstock, une *Messiade préadamite*, espèce d'épopée des premiers âges, dont il n'écrivit que le premier chant, puis il s'occupa d'une panacée universelle et en publia l'idée sous le titre de *Disquisitio de universali methodo medendi confortativa* (Carlsruhe, 1767, in-4°). Deux ans plus tard, afin de venir au secours de sa famille, qui venait d'être réduite à l'indigence, il ralluma ses fourneaux, et chercha vainement ce que son père appelait « l'art de perfectionner les métaux par la grâce de Dieu »; mais on le força, au nom de la sûreté publique, de fermer son laboratoire. En 1777 il se maria, dans un château en ruines, avec une dame d'un âge mûr, qu'il connaissait depuis dix-huit ans et à laquelle il avait donné le nom de de *Theantis, bergère séraphique*. « Notre mariage, dit-il, n'était ni platonique ni épicurien; c'était un état mitoyen entre l'amitié et l'union corporelle, état dont le monde n'a peut-être aucune idée. » Sa femme mourut quelques semaines plus tard. A peine veuf, Obereit recommença sa vie errante. Il résida à Augsbourg, puis à Winthérthur, et de là il se rendit à Berne, où un ami de l'alchimie lui confia l'éducation de ses enfants; complétement dégoûté du métier de précepteur, il alla s'établir chez un frère de Lavater, qui pratiquait l'art de guérir. En 1782 on le retrouve à Hanovre; il y fit connaissance de Zimmermann, qu'il s'efforça de convertir à la théosophie; ce dernier se moqua de lui, et le livra aux risées du public. Un autre adepte, nommé Nitsche, qu'il qualifie de *pansophe en abrégé*, lui donna pendant deux ans l'hospitalité en Lusace. Toujours aussi pauvre et aussi peu soucieux de l'avenir, il vint en 1784 à Weimar, où Wieland et ses amis ne le laissèrent manquer de rien, et en 1785 il disputa avec une ardeur toute juvénile contre les professeurs d'Iéna, qui l'avaient accusé d'illuminisme. En 1786 le duc de Saxe-Meiningen vint le trouver, et l'emmena à sa cour. Obereit y resta cinq ans. Voici en quels termes ambigus il s'exprime sur son séjour dans une lettre écrite en français : « Le duc voulait tenir autour de soi le Suisse paradoxe comme un philosophe du cabinet ou de la cour, où pendant cinq ans l'esprit transcendental et stoïque du Suisse et maçon intime s'est popularisé en cosmopolite, où de bonne humeur il a montré toujours l'équilibre parmi toutes les belles de la cour et de la campagne, comme dans un ordre innocent de la belle nature, sans peur et sans espoir des belles pastourelles, n'ayant simplement pour règle que la symétrie de l'équité envers la beauté, autrice universelle, envers soi-même et envers tout le monde. Voilà tout le mystère de l'âge d'or arcadique, rajeunissant les ans et les hommes antiques. » A cette prison dorée il préféra l'indépendance, et retourna vivre seul et à sa guise à Iéna, où il mourut, à l'âge de soixante-treize ans. Outre les ouvrages cités, on a encore d'Obereit : *Défense du mysticisme et de la vie solitaire*; Francfort, 1775, in-8° : ré-

futation du premier *Essai* de Zimmermann sur la solitude; — *De la Connexion originaire des esprits et des corps, d'après les principes de Newton*; Augsbourg, 1776, in-8°; — *Promenades de Gamaliel, juif philosophe*; 1780, in-8°, — *La Solitude des conquérants du monde, méditée par un philanthrope laconique*; Leipzig, 1781 : cette apologie de la vie des anachorètes modifia, dit-on, les idées de Zimmermann sur ce sujet; — *Pétition aux dames philosophes pour adoucir l'auteur flamboyant, le médecin Zimmermann*; Leipzig, 1785 en réponse aux critiques de ce dernier; — quelques opuscules en faveur du système philosophique de Kant. P. L.

Schlichtegroll, *Nekrolog*, 1798.

OBERHÆUSER (*Benoît*), canoniste allemand, né le 25 janvier 1719, à Waitzenkirchen, dans la haute Autriche, mort à Salzbourg, le 20 avril 1786. Entré dans l'ordre des Bénédictins, il enseigna la philosophie à l'université de Salzbourg, et ensuite le droit canon à Fulda; les désagréments que lui valurent ses opinions contraires à l'ultramontanisme le firent retourner à Salzbourg, où il fut nommé en 1778 conseiller archiépiscopal pour les affaires ecclésiastiques. On a de lui : *Prælectiones canonicæ juxta titulos librorum Decretalium ex monumentis, auctoribus et controversiis*; Anvers, 1762-1763, 3 vol. in-4°; — *Systema historico-criticum divisarum potestatum in legibus matrimonialibus impedimentorum dirimentium*; Francfort, 1771, in-8°; ouvrage où l'auteur conteste à l'autorité ecclésiastique d'établir sans le concours du pouvoir civil en matière de mariage des empêchements dirimants, opinion qu'il défendit dans son *Apologia historico-critica*; Francfort, 1771, et Vienne, 1776, in-8°; — — *Compendium prælectionum canonicarum juxta libros V Decretalium*; Francfort, 1773 et 1779, 2 vol. in-8°; — *Thomassinus abbreviatus, seu vetus et nova Ecclesiæ disciplina de beneficiis et beneficiariis*; Salzbourg, 1775, trois parties, in-4°; — *Manuale selectiorum conciliorum et canonum juxta abbatis de Fleury Historiam ecclesiasticam*; ibid., 1776, in-4°; — *Specimen cultioris jurisprudentiæ canonicæ ad justas ideas divini primatus in romana ecclesia evolvendas*; ibid, 1777, in-8°; — *De dignitate utriusque cleri sæcularis et regularis*, ibid., 1786, deux parties. O.

Memoria B. Oberhauseri (Salzbourg, 1786, in-4°). — Lutz, *Gelehrtes Œsterreich*, t. I. — Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*.

* OBERHÆUSER (*Georges*), qui a contribué au perfectionnement du microscope, naquit à Ansbach (Bavière), en 1798. Fils d'un fabricant d'instruments physiques, il fit ses études au gymnase de sa ville natale, et vint à Paris en 1815. Il entra dans l'atelier de Gambey, et fut appelé à faire des instruments de topographie pour le dépôt général de la guerre (service de la carte de France). Ce fut là qu'il essaya d'abord, par pure curiosité, de construire un microscope, en commun avec un amateur d'histoire naturelle. Cet instrument, présenté à l'Académie des sciences par M. de Blainville, contribua rapidement, à raison de sa simplicité mécanique, de son bon marché, de la pureté de ses effets optiques, aux progrès des études micrographiques. Ce fut là le point de départ de sa réputation. Établi bientôt pour son propre compte, il fabriqua depuis 1831 jusqu'en 1856, époque de sa retraite, un nombre prodigieux de microscopes, qui ont été exportés dans tous les pays civilisés du globe. Rien de plus curieux que la statistique des États où l'emploi de cet instrument, si précieux pour les travaux d'histoire naturelle, a commencé à se répandre, en suivant un développement progressif. Il serait trop long d'entrer dans les détails des perfectionnements que M. Oberhæuser a apportés à la partie optique et à la construction mécanique du microscope. Qu'il nous suffise de dire qu'il a été l'objet de récompenses publiques et apprécié par les juges les plus compétents.

Documents particuliers.

OBERKAMP (*François-Joseph*), médecin allemand, né en 1710, à Amorbach (Bavière), mort en 1768, à Heidelberg. Après avoir été reçu docteur à Wurtzbourg, il visita la France et les Pays-Bas, et obtint la charge de médecin de l'évêque de Spire. Appelé en 1742 à l'université de Wurtzbourg, il enseigna depuis 1748 la médecine pratique et la botanique à celle de Heidelberg. On a de lui : *Systema physiologiam, pathologiam et therapiam jungens*; Nuremberg, 1737, in-8°; — *De Mutatione esculentorum et poculentorum*; Wurtzbourg, 1743, in-4°; — *De variolis*; ibid., 1746; — *Mechanismus intestinorum tenuium*; ibid., 1747; — *Collectio dissert. med. Lugd. Batavorum*; Francfort, 1767, in-4°.

Son fils, OBERKAMP (*François-Philippe*), né le 23 février 1749, à Heidelberg, où il est mort, le 15 février 1793, professa dans cette ville l'anatomie et la chirurgie avec beaucoup de réputation. Il a laissé un assez grand nombre de dissertations et les ouvrages suivants : *Semeiotices medicæ generalia commentata*, Heidelberg, 1783, in-4°; — *De medicorum necessitate in republica*; ibid., 1789, in-4°. K.

Callisen, *Lexikon*. — *Biogr. méd.*

OBERKAMPF (*Guillaume-Philippe*), industriel allemand, naturalisé français, né le 11 juin 1738, à Weissenbach, dans le margraviat d'Ansbach (Bavière), mort à Jouy, près Versailles, le 4 octobre 1815. Son père, habile manufacturier, avait vainement cherché à réaliser en Allemagne de grands projets qu'il avait conçus pour le perfectionnement de la fabrication des toiles peintes. Il n'avait trouvé quelque encouragement qu'à Aarau, en Suisse, où il s'était établi. Il associa son fils à ses travaux, et lui commu-

niqua ses idées de progrès; le jeune Oberkampf, en les méditant, se mit à étudier avec une extrême ardeur les différentes branches de son art. A dix-neuf ans il se crut assez fort pour exécuter ses grands projets. Mais il voulait un champ plus vaste, et jeta les yeux sur la France. Il n'ignorait pas, cependant, les préventions qu'on y avait contre les toiles peintes de la Perse et de l'Inde, et que les inventions essayées dans quelques États voisins étaient repoussées d'autant plus sévèrement du royaume, que l'on craignait de nuire à nos produits de chanvre, de lin et de soie. Sans s'arrêter à ces obstacles, il vint à Paris, et, après avoir lutté avec courage contre les premiers obstacles, il parvint à obtenir, en 1759, un édit qui autorisait la fabrication intérieure des toiles peintes. Mais un autre embarras l'attendait. Son avoir s'élevait à peine à 600 livres, et c'était avec ce modique capital qu'il fallait créer une grande entreprise! Faute de mieux, il alla établir sa fabrique dans une chaumière de la vallée de Jouy, près de Versailles, lieu qui ne contenait alors que quelques pauvres habitants. C'est dans cette étroite enceinte, et avec de si faibles ressources, qu'il fut obligé de réunir les éléments de sa manufacture. Il construisit lui-même des métiers, se fit ouvrier, contre-maître, fut dessinateur, graveur, imprimeur, teinturier. Il put employer les deux procédés en usage chez son père, l'impression à la planche, et pour certains genres l'impression mécanique au rouleau.

Cependant, les préjugés, la routine, l'envie s'élevaient de toutes parts pour paralyser ses efforts et nuire à ses succès. Il trouva heureusement un appui près de Morellet et de quelques autres économistes, qui, voyant dans la liberté et dans les progrès de l'industrie une source de prospérité pour les peuples, parvinrent à décider l'autorité à protéger les travaux qu'Oberkampf poursuivait avec une si courageuse persévérance. Un édit du conseil fit taire ses ennemis; le roi se prononça, et l'on vit bientôt les courtisans comme les citadins adopter ses produits, qui se répandirent en Angleterre et dans les autres pays étrangers. Encouragé par ses succès, Oberkampf redoubla d'activité : il envoya des agents recueillir les meilleurs procédés dans les grandes manufactures étrangères; il s'attacha à enlever à l'Inde et à la Perse le secret de leurs brillantes couleurs, en guidant des artistes, qui surpassaient les dessins de ces étoffes. Il sut améliorer aussi les procédés matériels, donnant ainsi l'essor à une industrie qui, en multipliant les manufactures rivales, en vint à occuper vingt mille ouvriers, et procura à la France un revenu annuel de 240 millions, tout en donnant un nouvel accroissement à d'autres branches de commerce.

Louis XVI voulut récompenser de tels services : il donna à Oberkampf des lettres de noblesse conçues dans les termes les plus honorables. Plus tard, le conseil général de son département voulait lui élever une statue. Mais le modeste manufacturier refusa ces témoignages d'estime. Il accepta seulement la médaille d'or que le jury de l'exposition de 1806 lui décerna, et ne put refuser la croix de la Légion d'honneur : Bonaparte, étant allé visiter l'établissement du célèbre industriel, avait détaché de sa boutonnière la croix qu'il portait, et l'avait obligé ainsi de l'accepter. « Personne n'est plus digne que vous de la porter, lui dit-il. Vous et moi nous faisons la guerre aux Anglais; mais votre guerre est la meilleure. » A cette époque, en effet, Oberkampf, voulant contribuer à tarir chez nos voisins une source de richesse pour eux, élevait à Essone une manufacture pour filer et tisser le coton, de manière à le recevoir en balle et à ne le rendre qu'en toiles peintes.

En 1815, la commune de Jouy fut livrée aux ravages des troupes étrangères. Oberkampf vit ses ateliers détruits, ses ouvriers sans ouvrage et dans la misère. Il ne pouvait plus soulager cette population qu'il avait nourrie depuis soixante ans. « Ce spectacle me tue, » disait-il, et en effet, quelques mois après il terminait sa vie laborieuse, si honorablement remplie. G. DE F.

Mémorial universel de l'Industrie, t. III. — *Biograph. des Contemporains*, par Rabbe, etc. — *Rapport du jury de l'exposition de 1806*.

OBERLIN (*Jérémie-Jacques*), érudit et philologue français, né à Strasbourg, le 7 août 1735, mort dans la même ville, le 10 octobre 1806. Il fit ses études à Strasbourg, d'abord dans un gymnase où son père Jean-Georges Oberlin était professeur, puis à l'université. Schœpflin, un de ses maîtres, le remarquant comme un élève des plus assidus et des plus intelligents, lui ouvrit sa bibliothèque et lui prodigua des conseils et des encouragements. Cette protection fut très-utile au jeune étudiant, qui se fit recevoir docteur en philosophie en 1758, et, tout en suivant les cours de théologie, vécut des répétitions que lui procurait Schœpflin. En 1764 il fut nommé bibliothécaire adjoint de l'université, et obtint la permission d'ouvrir un cours public de langue latine. En 1770 il succéda à son père comme professeur au gymnase, et reçut en même temps la place de professeur adjoint d'éloquence latine à l'université. En 1778 les magistrats de Strasbourg le chargèrent de faire un voyage archéologique dans le midi de la France. Peu après son retour il devint, en 1778, professeur extraordinaire de philosophie à l'université. Nommé en 1782 professeur de logique et de métaphysique, il joignit à tant de places, remplies avec beaucoup de zèle, celle de gymnasiarque ou de directeur du gymnase de Strasbourg et un canonicat de Saint-Thomas. Tant d'occupations ne suffisaient pas à l'activité d'Oberlin, qui trouvait encore du temps pour faire des thèses savantes, des compilations instructives, de bonnes éditions, pour des cours publics et des leçons particulières d'ar-

chéologie, de géographie, de diplomatique. La révolution, dont il accueillit les idées et ne partagea pas les excès, l'enleva à ses travaux d'érudition et le jeta dans la politique. D'abord administrateur de la ville de Strasbourg, puis du département du Bas-Rhin, il fut arrêté en 1793 avec presque tous ses collègues, sur une accusation calomnieuse, et transféré dans les prisons de Metz. Sa détention, d'abord rigoureuse s'adoucit beaucoup lorsqu'il fut reconnu que l'accusation lancée contre lui n'était pas fondée. Il resta simplement interné à Metz jusqu'au 9 thermidor et obtint ensuite la permission de revenir à Strasbourg, où il recommença ses cours d'archéologie et de diplomatique. A l'époque de la fondation des écoles centrales, Oberlin fut nommé bibliothécaire de l'école du Bas-Rhin. Il mit en ordre le dépôt de livres confié à ses soins et provenant des couvents supprimés, et pour en rendre les richesses plus accessibles au public, il ouvrit un cours de bibliographie. Il mourut d'une attaque d'apoplexie à l'âge de soixante et onze ans. Il était depuis 1772 associé de l'Académie des inscriptions.

Cet infatigable érudit n'était pas moins remarquable par ses qualités morales que par son savoir. « Ses talents, disent MM. Haag, étaient rehaussés par une humeur douce, gaie, serviable, une simplicité patriarcale, une piété vraie, sans ostentation, une vie irrépréhensible. » Son savoir, qui embrassait presque toutes les branches de l'érudition, était plus étendu que profond et original. On estime ses éditions de César et de Tacite, moins à cause de la nouveauté des recherches que parce qu'elles offrent un choix intelligent des notes des autres commentateurs; son édition de Tacite doit son principal mérite à la réimpression de l'excellent commentaire de Juste Lipse. On a d'Oberlin : *Dissertatio philologica de* Ἐνταφιασμῷ, *seu de veterum ritu condendi mortuos;* ibid., 1757, in-4°; — *Jungendorum marium fluviorumque omnis ævi molimina;* ibid., 1770-1775, 4 part.; ibid., in-8°; —*Musæum Schœpflini;* ibid., 1770, 1773, 1775, in-4°; — *Miscellanea litteraria, maximam partem argentoratensia*; ibid., 1770, in-4°; — *Orbis antiqui monumentis suis illustrati prodromus;* ibid., 1772, in-4°; — *De linguæ latinæ medii ævi, mira barbarie;* ibid., 1773, in-4°; — *Rituum romanorum tabulæ in usum auditorum;* ibid., 1774, in-8°; — *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban-de-La-Roche;* ibid., 1775, in-8°; — *Orbis antiqui monumentis suis illustrati primæ lineæ*; ibid., 1776, in-8°; manuel de géographie ancienne; — *Ovidii Nasonis Tristium libri V; ex Ponto lib. IV et Ibis*; ibid., 1778, in-8°; — *Vibius Sequester, de fluminibus*; ibid., 1778, in-8° : excellente édition, qui contient un grand nombre de notes fort instructives; — *Alsatia litterata sub Celtis, Romanis, Francis*; ibid., 1782, in-4°; — *Diatribe de Conrado herbipolita*; ibid., 1782, in-4°; — *De J. Tauleri dictione vernacula et mystica*; ibid., 1786, in-4°; — *Alsatia litterata sub Germanis sæc. IX et X*; ibid., 1786, in-4°;—*De J. Geileri Cæsaremontani scriptis germanicis*; ibid., 1786, in-4°; — *De vitio subreptionis in omni humana vita obvio*; ibid., 1780, in-4°; — *L. Apuleius Ægyptiis mysteriis initiatus*; ibid., 1786, in-4°; —*De poetis Alsatiæ eroticis medii ævi*; ibid., 1786, in-4°;—*Horatii Carmina*; ibid., 1788, in 4°; — *Artis diplomaticæ primæ lineæ*; ibid., 1788, in-8°; — *Litterarum omnis ævi fata tabulis synopticis exposita;* ibid., 1789, in-8°;— *Observations concernant le patois et les mœurs des gens de la campagne*; ibid., 1798, in-8°; — *Essais d'annales de la vie de Gutenberg;* ibid., 1801, in-4°. Oberlin revendique pour Strasbourg l'honneur de la découverte de l'imprimerie; — *C. Taciti Opera;* Leipzig, 1801, 2 vol. in-8°; — *C. J. Cæsaris Commentarii*; Leipzig, 1805, in-8°. Oberlin était un des principaux rédacteurs du *Magasin encyclopédique* de Millin; il a publié un récit de son voyage dans le midi de la France dans le *Neuer Briefwechsel* de Schlözer (part. IV et V) et une édition du *Glossarium germanicum medii ævi* de Scherz, avec des éclaircissements; ibid., 1780-1784, 2 vol. in-fol. L. J.

Schweighæuser, *Discours académique* (en latin) *sur Jérém.-Jacques Oberlin*; Strasbourg, 1806, in-8°. — G.-F. Winckler, *Notice sur la vie et les écrits de J.-J. Oberlin*, dans le *Magasin encyclopédique*, ann. 1807, II, 72-140 — Ch. Stoeber, *Biographische Notiz über Jer.-J. Oberlin*; Strasbourg, 1807, in-8°. — MM. Haag, *La France protestante*.

OBERLIN (*Jean-Frédéric*), philanthrope français, frère du précédent, né le 31 août 1740, à Strasbourg, mort le 1er juin 1826, à Waldbach (Bas-Rhin). Il reçut son éducation à l'Académie de sa ville natale. Un caractère tendre et enthousiaste joint à une piété vive le porta de bonne heure vers le ministère évangélique; il se fit remarquer parmi ses condisciples par son intelligence, et aussi par une exaltation religieuse et par une pureté de mœurs que l'on rencontre rarement chez de jeunes hommes. Dès qu'il eut achevé l'étude de la théologie, il entra en qualité de précepteur chez un chirurgien protestant de Strasbourg, où il demeura trois années. Au bout de ce temps il fut nommé pasteur du Ban-de-La-Roche, et il y arriva le 30 mars 1767. On appelait de ce nom un canton montagneux, à demi sauvage, à douze lieues environ de Strasbourg, composé de cinq villages, sans communications, sans culture, et habité par une centaine de pauvres familles plongées dans un état voisin de la barbarie. Ce coin de terre partageait avec le reste de l'Alsace le privilége de jouir d'une entière liberté de conscience. Quelques pasteurs, comme Jean Stuber, le prédécesseur d'Oberlin, y avaient commencé l'œuvre de la civilisation; à ce dernier était réservée la gloire de la rendre

à la fois morale, utile et prospère. Il choisit pour demeure le village de Waldbach, situé au centre de la paroisse. En 1768 il se maria, et trouva chez sa femme, Madeleine-Salomé Witter, une compagne fidèle et un aide précieux pour les réformes qu'il projetait. Dès qu'il eut gagné l'affection des habitants par ses manières affables et par son inépuisable charité, il leur fit sentir la nécessité de mettre le canton en rapport avec Strasbourg, en ouvrant une communication régulière jusqu'à la grande route, et il surmonta leur répugnance en prenant une pioche et en se mettant le premier à l'ouvrage. Puis il leur fit construire un pont, pratiquer des chemins entre tous les villages du canton, soutenir par des murailles les terrains près de s'écrouler, régler le cours des eaux, bâtir des maisons solides et commodes. Nulle part l'agriculture n'était aussi arriérée qu'au Ban-de-La-Roche; avant 1709 on n'y connaissait d'autres moyens de subsistance que des fruits sauvages. Oberlin fit d'abord en public divers essais de culture; puis il acheta un grand nombre d'instruments aratoires, qu'il vendit au prix coûtant ou même au-dessous de ce prix, renouvela les plants de pommes de terre, créa des engrais et des prairies artificielles, planta des vergers et des pépinières, et introduisit le lin, le trèfle et diverses espèces d'arbres fruitiers, d'herbages productifs, de légumes et de céréales, entièrement inconnus dans le pays. Bientôt ce sol aride, fertilisé par ses soins, prit un aspect plus riant et fournit non-seulement aux besoins des habitants, mais encore à des exportations dont les produits servirent à des améliorations nouvelles. En même temps qu'il instruisait les hommes faits, Oberlin apprenait aux jeunes adultes ce qui pouvait les intéresser comme cultivateurs et comme chrétiens. Lorsqu'il vit que ses paroissiens appréciaient l'utilité de ses leçons, il voulut les associer d'une façon plus directe aux réformes dont il poursuivait l'accomplissement avec tant de persévérance. A cet effet il fonda une petite société d'agriculture, qu'il affilia à celle de Strasbourg, et encouragea l'élève des bestiaux par la distribution des prix annuels. Pour faciliter la transaction des affaires, il organisa deux caisses destinées, l'une à prêter sans intérêts de petites sommes remboursables à époque fixe, si l'on ne voulait être privé pendant un certain temps de la faculté de renouveler les emprunts, et l'autre à liquider, à l'aide de cotisations volontaires, les dettes qui grevaient la propriété. Comme la plupart des métiers utiles n'étaient point exercés, et qu'il en résultait des privations nombreuses ou un surcroît de dépense, il choisit parmi les jeunes garçons ceux dont il devinait l'habileté, les habilla et les envoya à Strasbourg apprendre les métiers de maçon, de menuisier, de vitrier, de maréchal et de charron. Il appela aussi dans la paroisse un médecin et des sages-femmes, vulgarisa la connaissance et l'emploi des plantes médicinales, et ouvrit une pharmacie. Les services qu'Oberlin rendit pendant plus d'un demi-siècle à l'agriculture lui firent décerner en 1818 une médaille d'or par la Société centrale de Paris. A cette occasion un des membres, François (de Neufchâteau), qui à plusieurs reprises était venu sur les lieux, déclara que lorsqu'on voudrait organiser des colonies agricoles, la création de celle de Walbach serait un des meilleurs modèles à suivre; il ajouta que parmi les communes rurales déjà existantes il n'en était aucune, même des plus florissantes, où les perfectionnements de l'économie sociale fussent aussi complets et où l'on ne pût méditer avec fruit les *Annales du Ban-de la-Roche*, commencées en 1770 par le bienfaiteur du pays.

Peu à peu la population s'était considérablement accrue; tandis que dans les commencements elle ne se composait que de 80 à 100 familles, elle en comptait quarante ans plus tard 5 à 600. Le travail des champs ne suffisant pas à soutenir la majorité des habitants, l'infatigable pasteur chercha dans l'industrie de nouveaux moyens d'existence : il établit une filature de coton, et donna des prix aux meilleures fileuses. En 1814 sa réputation attira au Ban-de-la-Roche un ancien directeur de la république helvétique, Legrand, qui forma une fabrique de passementerie en rubans de soie.

Si Oberlin était plein de zèle pour propager le bien-être matériel, il ne perdait pas non plus l'occasion de développer l'instruction chez la jeunesse. Un de ses premiers soins fut de rebâtir l'école de Waldbach, qui menaçait ruine. Loin d'être en cette circonstance secondé par les paysans, il éprouva de leur part une violente opposition, et fut obligé, pour les apaiser, de leur promettre que l'entretien de cette maison, élevée dans l'intérêt général, ne tomberait jamais à leur charge. Il exposait beaucoup sa fortune qui était médiocre (1); mais il comptait sur la Providence, et l'événement justifia sa pieuse témérité. Quelques années plus tard les paysans, mieux inspirés, lui vinrent en aide et construisirent à frais communs une école dans chacun des autres villages. Oberlin s'empressa alors d'établir entre les cinq maisons une noble émulation : il forma à leur usage une bibliothèque spéciale, fit réimprimer plusieurs ouvrages utiles, publia un almanach dégagé de fables et de préjugés, se procura des cartes géographiques, des livres d'histoire naturelle, une machine électrique et différents instruments de physique. C'est à lui qu'on doit la première idée des salles d'asile. Il réunit les petits enfants dans des chambres

(1) Ses ressources pécuniaires n'étant pas suffisantes à exécuter ce qu'il se proposait, il s'en procura de nouvelles en établissant à Waldebach une pension, où il eut souvent jusqu'à douze élèves; il employait en majeure partie le produit de ces leçons au profit de la paroisse. Ce ne fut que peu de temps avant sa mort que le traitement d'Oberlin fut porté au-delà de 1,000 francs.

spacieuses, convenablement disposées, et les plaça sous l'inspection de surveillantes, qu'il forma lui-même en les faisant passer par une sorte d'apprentissage. Ces surveillantes devaient diriger leurs jeux d'une manière utile, enseigner aux plus grands à filer, à tricoter et à coudre, et varier ces occupations en leur expliquant des cartes de géographie ou des estampes coloriées relatives à quelque sujet tiré de la Bible ou de l'histoire naturelle.

L'influence bienfaisante d'Oberlin se manifesta encore par des actes nombreux, qui mériteraient tous d'être racontés. Voyant un jour un colporteur juif accablé d'injures par les paysans, il leur reprocha de se montrer eux-mêmes indignes du nom de chrétiens, chargea sur ses épaules le ballot de marchandises de l'étranger, le prit par la main et le conduisit jusqu'à sa demeure. — Depuis près d'un siècle le canton plaidait contre les anciens seigneurs au sujet d'un droit de propriété et d'usage dans les forêts qui couvraient la montagne; la révolution même n'avait pas mis fin à ces contestations ruineuses. Après y avoir préparé de loin ses paroissiens, tant dans la conversation que dans la chaire, il parvint à les amener à un arrangement, qui fut signé chez M. de Lezay-Marnesia, préfet du Bas-Rhin. « Ami de la liberté et de la justice, disent MM. Haag, il salua avec joie la révolution française, tout en détestant les excès qui furent commis en son nom. Patriote sincère et partisan du gouvernement républicain, il ne craignit pas de braver les terroristes en sauvant le plus de proscrits qu'il put, sans distinction d'opinions ou de culte; mais il ne crut pas devoir se mettre en révolte contre la loi en violant ouvertement le décret de la Convention qui ordonna de suspendre l'exercice du culte; seulement, sous le nom d'orateur de la Société populaire, il continua à prêcher l'Évangile avec autant de liberté qu'auparavant. On loue encore son désintéressement, sa tolérance, sa philanthropie, qui embrassait tout le genre humain; on raconte qu'il vendit son argenterie pour contribuer à l'œuvre des missions, et qu'ému de compassion par le sort des nègres esclaves, il renonça à l'usage du sucre et du café qui lui semblaient arrosés du sang de ces malheureux. »

Oberlin était un admirateur enthousiaste de Lavater et de Gall. Pour exercer son talent comme physionomiste, il avait recueilli un grand nombre de silhouettes, au bas desquelles il écrivait son jugement, toujours indulgent du reste; il avait aussi une collection de pierres luisantes, de toutes couleurs, dont il se servait pour tirer des conjectures sur le caractère des personnes d'après la préférence qu'elles donnaient à l'une ou à l'autre. Sans cesser d'être d'accord avec ses coreligionnaires sur les bases essentielles de la foi, il s'était formé sur le monde invisible des idées singulières, assez semblables à celles des spiritualistes modernes et dont il prétendait retrouver la source dans l'Évangile. Ses sermons, quoique fort simples, étaient rédigés avec grand soin; après la Bible, il tirait volontiers ses sujets d'instruction de la vie de personnes distinguées, mortes ou vivantes; la nature lui offrait aussi un vaste champ de leçons, parce qu'il savait trouver dans toutes ses opérations des images des choses spirituelles. Dans les dernières années de sa vie, il se reposa de la plupart des fonctions pastorales sur son gendre. Les merveilles qu'il avait opérées au Ban-de-la-Roche répandirent son nom en France et à l'étranger. Plusieurs sociétés de bienfaisance l'admirent dans leur sein; la Société biblique de Londres le choisit pour son principal correspondant. Plusieurs princes lui envoyèrent des témoignages d'estime ou de riches présents. Le 1er septembre 1819 il reçut la croix de la Légion d'honneur. Cependant sa plus douce récompense fut l'amour et la reconnaissance de ses paroissiens, qui le nommaient tous leur père. Oberlin jouit jusqu'à la fin de sa longue vie d'une robuste santé; sa dernière maladie se déclara tout à coup, et ne dura que quatre jours; il mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans, dont cinquante-neuf avaient été consacrés au ministère ecclésiastique. Son corps fut enterré au village de Fouday, au milieu d'un immense concours de gens de toutes conditions.

Aucun des écrits d'Oberlin n'a été publié : il a laissé en manuscrit des *Sermons*, les *Annales du Ban de la Roche* depuis 1770, une sorte d'*Autobiographie*, datée de 1784, et une réfutation du traité *De Senectute* de Cicéron, terminée en 1815. De sa femme, morte en 1784, il eut neuf enfants, dont l'un, *Henri-Godefroi*, docteur en médecine, a publié sous le titre de *Propositions géologiques* (Strasbourg, 1806, in-8°) une description du Ban-de-la-Roche. P. LOUISY.

François (de Neufchâteau), *Rapport fait à la Soc. roy. d'agric. sur l'agric. et la civilisat. du Ban-de-la-Roche*; Paris, 1818, in-8°. — *Annales protestantes*; 1819. — *The Ban-de-la-Roche and its benefactor, J.-F. Oberlin*; Londres, 1820, in-8°. — *Le pasteur Oberlin, souvenir d'Alsace*; Strasbourg, 1826, in-12. — Paul Merlin, *Promenades alsaciennes*; Paris, 1824, in-8°. — Mme Guizot, *L'Écolier, ou Raoul et Victor*, t. III, ch. 17. — *Relation des funérailles de J.-F. Oberlin*; Strasbourg, 1826, in-8°. — *Notice sur le pasteur Oberlin*; Paris, 1826, in-4° de 4 p. — *A la mémoire du pasteur Oberlin*; Paris, 1826, in-8°. — *Archives du Christianisme*; 1826, t. IX, 10e livr. — H. Lutteroth, *Notice sur J.-F. Oberlin*; Paris, 1826, in-8°; trad. en allem. par C.-W. Krafft. — A.-G. Rudelbach, *J.-F. Oberlins Levnet og præstelige Virksomhed*; Copenhague, 1828, in-8°. — D.-E. Stœber, *Vie de J.-F. Oberlin*; Paris, 1831, in-8°. — G.-H. von Schubert, *Zuege aus dem Leben Oberlins*; Nuremberg, 1834, in-8°. — *Vie d'Oberlin*; Paris, 1845, in-16. — Haag frères, *La France protestante*.

OBERLIN (*Victor*), homme politique suisse, né à Soleure, mort en novembre 1818, dans la même ville. Il vivait dans la retraite lorsque les Français envahirent la Suisse. Partisan des idées nouvelles, il remplit différentes fonctions publiques jusqu'au mois d'avril 1798, où il devint l'un des directeurs de la république helvétique. Il montra dans ce poste autant de courage que de sagesse, s'opposa autant que pos-

sible aux prétentions du commissaire français Rapinat, et protesta contre la mesure illégale qui destituait Pfeiffer et Bay, deux de ses collègues. Après le 18 brumaire il tenta avec La Harpe d'imiter ce coup d'État en Suisse; mais son projet fut déjoué, et il fut écarté aussitôt des affaires publiques. K.

Biographie nouvelle des contemporains. — Biographie étrangère.

OBERNDORFER (*Célestin*), théologien allemand, né en 1724, à Landshut, mort en 1765. Entré dans l'ordre des Bénédictins, il enseigna depuis 1756 au lycée de Freysing successivement la logique, la physique et la théologie. On a de lui : *Scholæ catholicorum, tum philosophia, tum theologia propter suam, quam in docendo usurpant, dialecticam, a nota pedantismi contra heterodoxos nominatim J. Bruckerum vindicatæ;* Freysing, 1756, 2 parties, in-4° ; — *Resolutiones ex psychologia et theologia naturali;* ibid., 1758, in-4°; — *Brevis apparatus eruditionis de fontibus theologiæ;* Augsbourg, 1760, 5 parties in-8°; — *Theologia dogmatico-historico-scholastica;* Fribourg, 1762 1765, 5 vol. in-8°; — *Systema theologiæ dogmatico - historico - criticum;* Freysing, 1762-1765, 5 vol. in-8°; sept autres volumes furent ajoutés par Zacherl. O.

Baader. *Lexikon Baierscher Schriftsteller.* — Meusel, *Lexikon.*

OBERTO, historien génois du douzième siècle, fut chargé par les consuls d'écrire l'histoire de la république de Gènes, ainsi qu'il nous l'apprend dans l'exorde. Son histoire, qui embrasse une période de dix ans, de 1163 à 1173, n'est que la continuation de celle de Caffara, écrite aussi par ordre de l'État; elle fut reprise ensuite par Ottobuono jusqu'en 1196. Si la forme n'en est pas élégante, elle a du moins le mérite, rare à cette époque, d'être pure de toute fiction populaire. Les faits y sont rapportés clairement, au jour le jour, avec cette naïve simplicité qui ne permet pas de douter de la véracité du récit. Muratori fut le premier à la recueillir et à la publier. Ottobuono se donne le titre de scribe et Oberto celui de chancelier; c'est tout ce que nous savons sur ces deux historiens. S. R—D.

Muratori, *Script. rerum italic.*

OBERTO (*François* D'), poëte provençal, né en 1346, mort en 1408. Il était originaire de Gênes, et descendait de l'illustre maison de Cybò. Ses premières œuvres en rime provençale, adressées à la dame de Baulx, ne l'empêchèrent point d'embrasser, jeune encore, la vie monastique, à l'abbaye de Lérins, où il se livra à l'étude des lettres et des beaux-arts. La charmante retraite où il aimait à se retirer, dans les îles d'Hières, lui fit donner le surnom de *Monge* (*moine*) *des îles d'or*. C'est là que, s'abandonnant à son goût pour la peinture et l'enluminure, il exécuta pour la reine Yolande d'Aragon, mère du roi René, un livre d'*Heures*, « qu'il enrichit de toutes les plus rares diversités en or, azur et autres belles couleurs; » car en cet art il était « souverain et exquis ». Chargé de mettre en ordre la riche bibliothèque de l'abbaye, il y découvrit un volume d'Ermantère contenant un choix des œuvres des poëtes provençaux avec leur biographie; il en envoya une copie au comte-roi Louis II, et sauva ainsi de l'oubli « ces souverains poëtes ». Oberto laissa plusieurs ouvrages, entre autres les *Fleurs de différentes sciences et doctrines*, un recueil de *Vers provençaux, italiens, gascons et françois*, dont on conserve une copie à la bibliothèque du Vatican, les *Victoires des rois d'Aragon, comtes de Provence*, et les *Vies des poëtes provençaux*, où Jean de Nostredame a puisé la plupart de ses renseignements dans l'ouvrage qu'il écrivit sur le même sujet. S. ROLLAND.

Jean de Nostredame, *Vies des poëtes provençaux.* — Crescimbeni, *Storia della volgar poesia.* — Tiraboschi, *Istoria della Letter. ital.*

OBET (*Yves-Louis*), marin français, né à Bréhat, le 14 juillet 1738, mort à Morlaix, le 29 mars 1810. Dès l'âge de huit ans il fut embarqué sur le bâtiment de commerce que commandait son père, et donna dès lors des preuves de sang-froid et de courage que l'on n'eût pu attendre d'un enfant. Il grandit sur la mer, consacrant à la théorie de son métier et aux sciences qui s'y rattachent les loisirs que les guerres contre les Anglais lui laissaient. En 1761, un navire armé fut mis sous ses ordres, et il eut mission d'escorter les convois d'un port à l'autre. Il serait trop long de rapporter ici toutes les ruses qu'il employa et tous les traits d'audace qu'il accomplit pour tromper de nombreuses croisières ennemies : il suffira de dire que durant seize ans (1760-1778) d'hostilités presque continuelles il ne perdit jamais aucune de ses conserves. En 1778 il entra dans la marine royale comme capitaine de brûlot, et en août 1779 fut chargé du commandement maritime de Saint-Malo, où l'on réunissait une flottille de plus de quatre cents transports pour tenter une descente en Angleterre. Ce projet échoua, par l'incapacité et les lenteurs du comte d'Orvilliers (*voy.* ce nom). Mais Obet avait tout préparé pour le succès; aussi fut-il récompensé par le grade de lieutenant de vaisseau (1er mai 1786) et la croix de Saint-Louis. Le gouvernement lui confia ensuite l'inspection de l'armement des côtes de Bretagne, et accueillit favorablement ses observations. A son retour, il fut appelé à la direction du port de Cherbourg, et contribua par sa prudence et sa fermeté à comprimer l'esprit d'insurrection qui désorganisa un instant la marine française. En 1792, après une campagne aux Antilles, il reçut le grade de capitaine de vaisseau, commandant la station de Quiberon. Destitué le 21 nivôse an II, il ne rentra au service qu'en 1796 pour prendre le commande-

ment du *Scévola*, qui faisait partie de l'expédition d'Irlande. Malgré les tempêtes continuelles qui dispersèrent l'escadre et firent avorter l'entreprise, Obet parvint jusque dans la baie de Bantry, point de débarquement; mais un ouragan brisa ses amarres et le rejeta au large, où il eut le bonheur d'être recueilli par *La Révolution*, capitaine Dumanoir, au moment où *Le Scévola* s'engloutissait sous les flots. Commissaire de marine, puis chef de division dans la même administration, il prit sa retraite en 1803. On a de lui quelques mémoires ou rapports sur les moyens de défendre les côtes bretonnes, sur les levées de marins, l'organisation des gardes côtes sédentaires, les examens au long cours, etc.

A. DE L.

Archives de la Marine. — P. Levot, *Biographie bretonne.*

OBIZZINI (*Tommaso*), orientaliste italien, né à Non, près de Novare, mort vers 1634, à Rome. Il entra dans l'ordre des Frères mineurs, et s'appliqua à l'étude des langues orientales. Destiné aux missions du Levant, il se rendit à Jérusalem en qualité de commissaire apostolique et de gardien d'un couvent de son ordre. Pendant son séjour dans la Terre Sainte, il parvint à rendre au culte chrétien deux églises dédiées à la Vierge et à saint Jean-Baptiste et dont les Turcs s'étaient emparées, et il présida, par ordre du pape Paul V, un synode qui condamna les hérésies de Nestor et d'Eutychès, encore influentes en Orient. De retour à Rome, il enseigna plusieurs années l'arabe, le syriaque et le cophte au monastère de Saint-Pierre *in Montorio*, et forma un grand nombre de missionnaires. C'est là que, d'après Wading, il mourut, en 1638, dans un âge assez avancé; mais Achille Venerio, un de ses disciples, dit expressément dans l'épître dédicatoire du *Thesaurus*, imprimé en 1636, qu'il n'existait plus à cette date depuis quelque temps. Obizzini est aussi connu sous le nom de *Thomas Novariensis* ou *a Novaria*. On a de lui : *Isagoge id est breve introductorium arabicum in scientiam logices, cum versione latina, ac theses sanctæ fidei*; Rome, 1625, in-4°; — *Grammatica arabica agrumia appellata, cum versione latina et dilucida expositione;* Rome, 1631, in-8°; c'est une édition estimée de la grammaire arabe intitulée *Djaroumia*, et citée avec éloge par Silvestre de Saci; — *Thesaurus arabico-syro-latinus;* Rome, 1636, in-4° : l'impression, surveillée par Achille Veneriò, en est très-fautive; cet ouvrage a été en grande partie composé sur un vocabulaire syriaque qui a pour auteur Élie Barsinée, métropolitain de Nisibe, au onzième siècle.

P.

Wadding, *Script. ord. Minorum.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VIII.

OBOLENSKI (Prince *Ivan*), surnommé *Ovtchina* (peau de mouton), né à la fin du quinzième siècle, mort en 1538, est le plus célèbre ancêtre des princes Obolenski, descendant de Rurik, qui tirent leur nom de la ville d'Obolensk, dans le gouvernement de Kalouga. Après s'être distingué dans divers combats contre les Lithuaniens et les Tatars, il gouverna la Russie, non sans éclat, mais avec cruauté, durant les quatre années de la régence de la grande-duchesse Hélène, veuve de Basile IV. Sept jours après l'emprisonnement de cette princesse (10 avril 1538), un prince Chouiski, jaloux de son autorité, le jeta dans un cachot, et l'y laissa mourir d'inanition. De semblables cruautés s'étaient vues sous l'administration d'Obolenski avec son consentement ou du moins sans qu'il s'y fût opposé. Obolenski, selon Karamzin, possédait un esprit vif, beaucoup d'activité, de nobles sentiments; non content de l'éclat emprunté qui résulte de la faveur, il cherchait à acquérir par de hauts faits cette illustration personnelle que les grâces des souverains ne sauraient procurer.

Pce A. G—N.

Karamzin, *Histoire de l'Empire de Russie*, t. VII et VIII. — Polevoi, *Istoria rousskago naroda*, t. VI. — *Dict. des Russes dignes de mémoire;* par Bantich-Kamenski. — le Pce P. Dolgoroukow, *Notice sur les principales familles de la Russie;* Berlin, 1858.

OBRADOVICH (*Démétrius-Dosithée*), savant hongrois, né vers 1740, à Tchakows (banat de Temeswar), mort le 7 avril 1811, à Belgrade. Après avoir terminé son éducation en Allemagne, il se mit à voyager, et parcourut la Turquie, la Dalmatie, les États de Venise et l'Angleterre. Nommé précepteur des enfants du prince Czerny-Georges, il s'établit en Servie, et y dirigea l'instruction publique, puis les affaires ecclésiastiques et étrangères. Ses ouvrages sont écrits en langue serbe; les principaux sont : *Histoire de sa vie et de ses voyages*; Leipzig, 1785, in-8°; — *Conseils de la saine raison;* ibid., 1785, in-8° : choix de dissertations morales, de lettres et de poésies; — *Géographie universelle;* Venise, 1794.

K.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyklopædie.*

OBRECHT (*Georges*), jurisconsulte allemand, né à Strasbourg, le 23 mars 1547, mort le 7 juin 1612. Fils du syndic Thomas Obrecht, il étudia le droit dans diverses universités d'Allemagne et de France. Se trouvant à Orléans lors de la Saint-Barthélemy, il parvint à sauver sa vie; mais sa belle bibliothèque fut mise au pillage. Reçu en 1574 docteur en droit à Bâle, il fut l'année suivante chargé d'enseigner la jurisprudence dans sa ville natale, emploi qu'il remplit avec succès jusqu'à sa mort. De plus il devint doyen du chapitre de Saint-Thomas, recteur de l'université, avocat de la ville, et fut élevé en 1607 à la dignité de comte palatin. On a de lui : *Œconomia tituli Codicis et Pandectarum : De transactionibus;* Strasbourg, 1579, in-4°; — *Exercitium juris antiqui romani;* Francfort, 1582, in-12; Strasbourg, 1585, in-4°; Hambourg, 1726; —

De principiis belli; Strasbourg, 1590, in-4°; — *De jurisdictione et imperio*; Mulhouse, 1602, in-4°; — *Disputationes de variis civilis materiis*; Urselles, 1603, in-4°; Strasbourg, 1679, in-4° : c'est dans ce recueil que se trouve un travail sur la *Possession*, un des meilleurs sur la matière avant celui de Savigny; *Cynosura juris feudalis*, Francfort, 1606, in-8°; — *Politische Bedenken von Verbesserung von Land und Leute* (Réflexions politiques sur l'amélioration du pays); ibid., 1606, in-8°; — *Secreta politica von Anstellund und Erhaltung guter Polizey* (Secrets politiques pour l'introduction et le maintien d'une bonne police); ibid., 1617 et 1644, in-4°. *De principiis juris*; Strasbourg, 1619, in-12; — *Antithemata juris notis illustrata*. Obrecht laissa en manuscrit un *Mémoire sur la manière de diminuer les dépenses d'un État et d'augmenter ses impôts*; cet écrit fut acheté deux cents ducats par le duc de Poméranie; *voy*. Dahnert, *Pommersche Bibliothek*, t. II, p. 211. O.

Adami, *Vitæ jurisconsultorum*. — Cl. Sincerus, *Vitæ magnorum jurisconsultorum*, t. I. — Les frères Haag, *La France protestante*.

OBRECHT (*Georges*), magistrat allemand, fils du précédent, né à Strasbourg, décapité le 7 février 1672. Il exerça la profession d'avocat dans sa ville natale, et devint ensuite procureur du petit conseil. Pour satisfaire sa haine contre Dom Dietrich, il chercha à livrer Strasbourg à l'empereur, qui lui en avait promis le gouvernement; le projet fut découvert, et son auteur subit le dernier supplice. O.

Les frères Haag, *La France protestante*.

OBRECHT (*Ulric*), savant jurisconsulte et philologue français, fils du précédent, né à Strasbourg, le 23 juillet 1646, mort le 6 août 1701. Après avoir étudié les belles-lettres, l'histoire et le droit, il accompagna, en qualité de précepteur à Vienne et à Venise, le fils de l'ambassadeur russe Kelerman. De retour à Strasbourg, il épousa la fille du célèbre publiciste Boecler, auquel il succéda, en 1676, dans la chaire d'éloquence et d'histoire; plus tard il reçut encore celles de droit public et d'Institutes. Après l'occupation de la ville par les Français, il se convertit, en 1684, au catholicisme, et fut nommé l'année suivante préteur royal à Strasbourg; en 1698, il fut envoyé à Francfort par Louis XIV comme commissaire pour les affaires de la succession échue à Madame. On a de lui : *Schediasma in Ciceronis Somnium Scipionis*; Strasbourg, 1665, in-12; — *De fidei commissorum restitutione et imputatione prælegatorum in Quartam Trebellianam*; ibid., 1667, in-8°; — *Canis sub fustem missus*; 1669, in-4° : réponse aux *Judicia de novissimis prudentiæ civilis scriptoribus* de Schurzfleisch; — *De Vexillo imperiali*; Strasbourg, 1673, in-4°; — *Sacra Termini*; Strasbourg, 1674, in-4°; — *De legibus agrariis populi romani*; ibid., 1674, in-4°; — *De nummo Domitiani Isiaco*; ibid., 1675, in-4°; — *De ratione belli*; ibid., 1675, in-4°; — *De censu Augusti*; ibid., 1675, in-4°; — *Dissertationum selectarum quondam in academia Argentinensi propositarum liber*; ibid., 1676, in-4°; — *De extraordinariis populi romani imperiis*; 1677, in-4°; — *De hoste dedititio*; 1677, in-4°; — *Alsaticarum rerum prodromus*; Strasbourg, 1681, in-4°; — *Panegyricus Ludovico XIV dictus*; ibid., 1682, in-fol.; — *Excerpta historica et juridica de natura successionis in monarchiam Hispaniæ*; 1700, in-4°; — *Dissertationes et orationes*; Strasbourg, 1704, in-4°. — On a d'Obrecht des éditions des *Historiæ Augustæ scriptores, cum notis*; Strasbourg, 1677, in-8°; — de Quintilien, *Institutiones oratoriæ et declamationes*; 1698, 2 vol. in-4°; d'Hugo Grotius, *De jure belli et pacis*, de Boecler la *Notitia Imperii germanici*, des poëmes de *Dictys cretensis* et de *Dares phrygius*, etc. O.

Mém. de Trévoux (année 1701). — Niceron, *Mém.*, t. XXXIV. — Les frères Haag, *La France protestante*.

OBRECHT (*Élie*), historien allemand, frère du précédent, né en 1654, à Strasbourg, mort à Stockholm, le 16 janvier 1698. Il enseigna l'histoire et l'éloquence à l'université d'Upsal, et occupa plus tard un emploi de secrétaire dans l'administration. On a de lui : *Pax Augustana*; Upsal, 1690, in-8°; — *De supplicatione romana*; ibid., 1690; — *Macedonicæ et romanæ potentiæ comparatio*; ibid., 1691; — *Justitia armorum Alexandri Magni*; ibid., 1691; — *De prætenso Græcorum imperio in barbaros*; ibid., 1694; — *Patronus et cliens romanus*; ibid., 1694; — *De donariis veterum gentilium*; ibid., 1696; *De dictatoris romani potentia*; ibid., 1697; — *De legitimo imperio C. J. Cæsaris*; ibid., 1697; — *De justitia Fabricii*; ibid., 1697; — *De religione veterum Gothorum*; ibid., 1697. O.

Jöcher, *Gelehrten-Lexikon*, avec le *Supplément* de Rotermund.

OBREGON (*Bernardin*), fondateur de l'ordre espagnol des *Frères infirmiers Minimes*, voués au soin des malades dans les hôpitaux, né à Las-Huelgas, près de Burgos, le 20 mai 1540, mort à Madrid, le 6 août 1599. Resté orphelin dès son bas âge, il fut recueilli par son oncle, chantre de la cathédrale de Siguenza, qui le confia à Ferdinand Niño de Guevara, évêque de cette ville. Ce prélat lui fit commencer ses études, et l'eût sans doute avancé si la mort, qui le surprit en 1552, ne l'en avait empêché. Privé de son protecteur, Bernardin prit le parti des armes et servit quelques années contre la France. Il passait un jour en uniforme dans l'une des rues de Madrid quand un balayeur l'ayant éclaboussé, il ne fut pas maître de sa colère, et lui appliqua un

vigoureux soufflet. Bien loin d'user avec lui de représailles, ce pauvre homme le remercia de lui avoir fait souffrir quelque chose pour l'amour de Jésus-Christ, et lui demanda pardon de sa faute involontaire. Un si bel exemple de vertu toucha tellement Bernardin, qu'il résolut de renoncer au monde. Ce fut alors qu'il s'attacha au service des pauvres malades dans l'hôpital de la cour à Madrid. Instruites par ses exemples autant que par ses discours, un grand nombre de personnes pieuses se placèrent sous sa direction, et ne tardèrent pas à former une congrégation, qui fut approuvée en 1569 par Decio Caraffa, nonce en Espagne. Plusieurs villes du royaume demandèrent des frères infirmiers pour le service des hôpitaux, et en 1587 l'administration de l'hôpital général de Madrid leur fut donnée. Deux ans après, le cardinal Gaspard Quiroga, archevêque de Tolède, reçut leurs vœux solennels de pauvreté, de chasteté, d'hospitalité et d'obéissance, et leur donna les règles et l'habit du tiers ordre de Saint-François. En 1592, Bernardin alla à Lisbonne, où il réforma d'assez graves abus qui s'étaient glissés dans l'administration des hôpitaux de cette ville, et y donna la dernière forme à sa congrégation à laquelle il voulut imposer des règles écrites. Il acheva ses constitutions en 1594. De retour à Madrid après six ans d'absence, Bernardin donna ses soins au roi Philippe II dans sa dernière maladie en septembre 1598, et reprit ensuite la direction de l'hôpital général. On a imprimé sous son nom : *Instruccion de enfermos, y verdadera practica como se hace de aplicar los remedios que enseñan los medicos*; Madrid, 1607, in-8°. C'est un manuel à l'usage des infirmiers. Le peuple espagnol appela *Obregons* les religieux établis par cet homme charitable. H. FISQUET.

Fr. Herrera Maldonado, *Vida de Bernardino de Obregon*. — Dom. de Gubernatis, *Orbis seraphicus*, t. II. — Helyot, *Hist. des ordres monastiques*, t. VII, p. 321-326.

OBRÉNOVITCH (*Milosch*), prince de la Servie, né le 11 novembre 1780, mort à Belgrade, le 26 septembre 1860. Son père, Théodore Mikaïlovitch de Dobrinie, dans le district de Oujitze, avait épousé Vichna, veuve d'Obren de Brousmtza, et mère d'un fils nommé Milan. On a dit que Milosch était d'une famille de paysans : le fait est exact; mais il faut ajouter qu'à l'époque de sa naissance tous les chrétiens ou rajahs de Servie pouvaient passer pour des paysans. Gouvernés par la milice féodale des spahis, opprimés par une horde de janissaires qui s'étaient emparés du pouvoir suprême, les Serviens, quand ils ne se jetaient pas dans les montagnes pour y mener la vie de bandits (heiduks), ne pouvaient être que laboureurs, pâtres ou marchands de bestiaux. Le futur prince commença par garder les porcs; il en vendit ensuite, et s'associa pour faire ce commerce avec son frère utérin Milan. Il était encore très-jeune lorsque la vigoureuse population de Servie se souleva contre la domination ottomane, énervée par la faiblesse du sultan Sélim et ébranlée par les dissensions des spahis et des janissaires; aussi ne joua-t-il qu'un rôle secondaire dans ce premier mouvement, dont Czerni-Georges fut le héros et Milan un des chefs. A la suite de l'expulsion des Turcs, Milan eut sous son autorité les trois districts de Oujitze, Roudnik, Poschiga, et délégua une partie de son autorité à Milosch, qui, par reconnaissance, prit le nom d'Obrénovitch. Des dissensions ne tardèrent pas à éclater entre les libérateurs de la Servie. Milan fut un des chefs qui se prononcèrent contre Czerni-Georges (*voy.* GEORGES); il mourut en 1810. Milosch hérita d'une partie de son autorité, et fit comme lui de l'opposition à Georges, mais d'abord sans résultat; il n'acquit une grande importance que lorsque la Servie, réduite par le départ des Russes à lutter seule contre toutes les forces de la Turquie, succomba momentanément. Dans ces tristes circonstances tous les principaux chefs serviens, suivant l'exemple de Czerni-Georges, se réfugièrent en Autriche (1813). Milosch seul eut le courage et l'habileté de rester. Il se retira, avec quelques milliers de soldats, dans les districts placés sous ses ordres, et là il négocia avec les Turcs, embarrassés de gouverner leur nouvelle conquête, et disposés à confier aux chrétiens les soins de l'administration. Pour prix de sa soumission, il obtint le titre de grand knièse des districts de Roudnik, Poschéga, Kragonjevalz. Une réaction humiliante et sanguinaire suivit la reprise de possession de la Servie par les Turcs. Les habitants, exaspérés, tentèrent un soulèvement en 1814. Loin d'y prendre part, Milosch contribua à le réprimer. Les Turcs ne lui surent aucun gré de sa prudence, et pensèrent qu'il était temps de se défaire de ce chef influent, qui pouvait devenir dangereux. Milosch s'était ménagé des amis parmi les Ottomans. Prévenu du danger qui le menaçait, il quitta Belgrade, et se rendit à Roudnik, où s'étaient réfugiés les Serviens les plus énergiques. Le jour des Rameaux 1815, dans l'église de Takovo, il proclama la guerre sainte, et commença immédiatement la lutte. Audacieux et rusé, souvent terrible, humain lorsqu'il le fallait, ne ménageant pas les Turcs sur le champ de bataille, mais les épargnant après le combat, il défit l'ennemi à Polesch, à Lioubitch, à Pojaveratz, et délivra tout le pays, à l'exception des places fortes. Il restait encore beaucoup à faire. Les Serviens, menacés d'un côté par l'armée de Roumélie sous les ordres de Maraschli-Ali, de l'autre par l'armée de Bosnie que commandait Kourchid-Pacha, auraient probablement succombé si de part et d'autre on n'eût préféré un accommodement à une guerre d'extermination. Il fut convenu entre Maraschli Ali et Milosch que les Turcs garderaient les forteresses et auraient la souveraineté du pays, et que les Serviens garderaient leurs armes et auraient le droit de s'administrer eux-

mêmes. Les knièses réunis à Belgrade formaient un haut conseil qui servait d'intermédiaire entre le pacha et les Serviens. Milosch, comme grand knièse, avait la principale autorité dans ce conseil et de plus il s'était ménagé l'appui du pacha; aussi parvint-il à se débarrasser des opposants, entre autres de Peter-Moler, qui fut mis à mort. On lui attribua aussi le meurtre de l'évêque Nichschich (juin 1816), comme on avait attribué à Czerni-Georges la fin prématurée de Milan; mais cette imputation paraît fausse. Il n'est pas aussi facile de l'absoudre de la part, trop réelle, qu'il prit à l'assassinat de Czerni Georges. Cet ancien hospodar de Servie, associé au grand projet d'insurrection tramé par l'hétairie grecque, était rentré secrètement dans son pays pour concourir à l'insurrection générale. L'ami chez lequel il se cachait, Vouitza, annonça son arrivée à Milosch, qui s'empressa d'en faire part au pacha. Celui-ci lui fit facilement comprendre qu'il aurait tort de s'aliéner les Turcs pour se donner un rival redoutable. Milosch envoya à Vouitza l'ordre de faire tuer Czerni-Georges (juillet 1817). Débarrassé de ceux qui lui faisaient obstacle, Milosch se fit proclamer knièse suprême (novembre 1817), et poursuivit avec un singulier mélange d'audace et de ruse, de ténacité et de flexibilité, l'émancipation de la Servie. La Porte Ottomane, qui voyait la révolte s'étendre dans toutes les provinces européennes de l'empire, se laissa arracher concession après concession; enfin, en 1826, sur la demande de la Russie, elle reconnut l'autonomie de la Servie, sous la suzeraineté de la Turquie. Pour que cette promesse devînt une réalité, il fallut les campagnes victorieuses des Russes sur le Danube et en Bulgarie. Le firman du 30 septembre 1829 et le hatti-schérif du mois d'août 1830 réglèrent les rapports de la puissance vassale et de la puissance suzeraine. Les Serviens durent payer un tribut annuel et souffrir une garnison turque dans la forteresse de Belgrade; mais ils eurent du reste le droit de se gouverner comme ils l'entendraient. Trois ans plus tard le règlement définitif des frontières se fit, au grand avantage des Serviens, qui y gagnèrent une extension de frontières considérable. Milosch fut confirmé dans sa dignité de grand knièse, ou prince, qui à sa mort devait être transmise à son fils aîné, puis à son petit-fils. L'hérédité était ainsi concédée en fait; mais la Porte ne l'accorda jamais formellement en principe. Milosch s'occupa avec activité et intelligence de l'organisation de sa principauté; il fit compiler un code de lois fondé en partie sur le code Napoléon, et surtout il mit de l'ordre dans l'administration. Malheureusement il mêla à des actes fermes et sensés beaucoup de mesures arbitraires. « Il s'emparait, dit un historien, de tout ce qui était à sa convenance, terres, maisons, moulins, et il fixait lui-même le prix qu'il en donnait. Un jour il fit brûler un des faubourgs de Belgrade parce qu'il avait l'intention d'élever dans ce quartier de nouvelles constructions. Il continua d'exiger du peuple des services qui étaient de véritables corvées. Les paysans d'Oujitza étaient tenus de se rendre à Krajoujévatz pour l'aider à faire ses foins; et plus d'une fois les marchands de Belgrade durent fermer leurs boutiques pour venir aider à rentrer les foins du knièse. Les habitants logeaient et nourrissaient les soldats sans avoir droit à aucune indemnité... Milosch ne reculait devant aucun moyen pour s'assurer le monopole du commerce le plus lucratif, celui qui avait fait la fortune de Czerni-Georges et des personnages les plus considérables du pays. Il fit enclore les forêts où paissaient ses troupeaux de porcs, tandis qu'autrefois elles étaient ouvertes à la commune pâture. Il rendit un décret plus vexatoire encore : les transactions à terme furent interdites, et comme il était le plus riche capitaliste de la Servie, on crut que cette mesure avait pour but de mettre dans ses mains tous les intérêts du commerce, en empêchant les associations, qui ne peuvent se soutenir que par le crédit. Investi de l'autorité par un bérat du sultan, il parut croire qu'il était, au même titre que le Grand Seigneur, maître du sol, du peuple et de tout ce que ces sujets pouvaient posséder. » Malgré d'aussi graves abus, l'administration de Milosch fut en somme un véritable progrès sur l'état antérieur; mais il n'est pas étonnant qu'elle ait excité beaucoup de mécontentement, en partie fondé et en partie injuste. Une conspiration où entrèrent les principaux chefs serviens, Milosaf, Mileta, Avram Pétroniévitch, Stoïan Simitch, Voutschitch, se forma au mois de janvier 1835; elle échoua devant l'indifférence publique et devant la fermeté de Milosch, qui ne punit pas les conjurés et fit droit à leurs griefs dans une certaine mesure. Le discours qu'il prononça à la skuptchina, ou assemblée, le 2 février suivant, atteste une rare intelligence politique et contient la promesse de réformes appropriées aux mœurs et à la condition politique des Serviens. Milosch fit dans l'été de la même année un voyage à Constantinople, et en distribuant libéralement de l'argent entre les membres du divan, il obtint la confirmation de son autorité. Cependant la Porte lui était contraire au fond, parce qu'elle craignait qu'il ne se fît le centre d'une confédération des Slaves du Danube contre l'Empire Ottoman, et elle prêtait sous main appui aux mécontents. Ceux-ci, qui avaient pour chef un homme aussi intelligent qu'énergique, Voutschitch, firent parvenir leurs plaintes à Constantinople, et obtinrent que le firman qui confirmait le pouvoir de Milosch y apportât en même temps de sévères limites. Le hatti-schérif du 24 décembre 1838, en maintenant la dignité princière dans la famille Obrénovitch, plaça le prince sous le contrôle d'un conseil formé de dix-sept membres, établit l'indépendance du pouvoir judiciaire et garantit la liberté des personnes et la sécurité des propriétés. Il

est remarquable que la Turquie et la Russie s'entendirent pour donner aux Serviens cette constitution libérale, tandis que l'Angleterre et la France auraient préféré qu'on laissât à Milosch une autorité plus forte. Les mécontents, auxquels s'était joint Ephrem Obrénovitch, frère du prince, l'emportèrent, et armés du hatti-schérif réduisirent à une véritable nullité Milosch, qui se retira à Semlin. Il comptait que son absence exciterait des troubles et que pour les apaiser on serait forcé de le rappeler. Une insurrection éclata en effet, et Milosch, n'attendant pas qu'on le rappelât, revint offrir ses services; mais les mécontents l'accueillirent avec défiance et colère. Voutschitch se fit déléguer le commandement militaire, marcha contre les insurgés, les dispersa, et, revenant victorieux à Belgrade, d'accord avec le conseil, il signifia à Milosch que la nation ne le reconnaissait plus pour chef. Milosch ne résista pas, et le 12 juin 1839 il déclara au conseil et à l'assemblée du peuple qu'il résignait sa charge en faveur de Milan, son fils aîné. Le lendemain il abdiqua officiellement, et le 15 juin, entouré du haut clergé, des sénateurs et des principaux employés, il prit solennellemeut congé de la nation serbe. Il s'embarqua sur le Danube, et se rendit dans une de ses terres en Valachie avec son jeune fils Michel. Sa femme, la princesse Lioubitza, resta avec le prince Milan. L'abdication de Milosch ne mit pas fin aux troubles de la Servie, et laissa ce pays sans chef suprême; car Milan était par sa faible santé hors d'état d'occuper le pouvoir. « Jamais, dit Ranke, il n'exerça la dignité de prince; on crut même par ménagement devoir lui laisser ignorer l'expulsion de son père : on se contenta de lui dire que Milosch, se voyant obligé de faire un voyage hors du pays, l'avait chargé de le représenter pendant son absence. Toutes les marques de déférence et d'honneur qu'on lui donnait, il les interprétait comme s'adressant au lieutenant de son père, et il expira le 8 juillet, sans savoir qu'il était prince de Servie. » Sa mort laissait le champ libre aux prétendants. Voutschitch, Pétroniévitch et Ephrem pouvaient se croire chacun des droits au pouvoir suprême; mais leurs prétentions rivales se seraient neutralisées, et ils y renoncèrent sagement en faveur de Michel Obrénovitch qui se trouvait alors près de son père, dans le domaine de Miloschia-Pogana, en Valachie. Milosch vit avec peine son fils occuper une position qu'il regardait comme lui appartenant à lui-même, et par ses intrigues il contribua singulièrement à rendre difficile le court règne de Michel. Son esprit hardi dépassait même de beaucoup les limites de la Servie; et embrassait l'espoir de l'émancipation de tous les peuples chrétiens de l'empire turc; il méditait une révolte générale des peuples roumains, slaves, bulgares, révolte dont il aurait été un des chefs, peut-être même le chef principal, et dans laquelle il n'aurait pas craint d'engager ses immenses richesses. La crise de 1840 le peint favorable à la réalisation de ce projet grandiose, dont le consul de France à Bukarest reçut confidence; mais cette crise aboutit au triomphe diplomatique des quatres puissances qui garantissaient l'intégrité de la Turquie; il fallut remettre à un autre temps le projet d'affranchir les chrétiens de la domination ottomane. Le divan n'ignora pas les projets du chef de la famille Obrénovitch, et favorisa les ennemis du prince Michel, qui fut renversé en août 1842. Alexandre-Karageorgevitch, fils de Czerni-Georges, lui succéda, et régna plus de seize ans; sa politique modérée, mais sans initiative, sans énergie et trop assujettie à la Turquie et à l'Autriche, finit par soulever le pays. La skuptchina, réunie le 12 décembre 1858, réclama le 22 l'abdication d'Alexandre, et sur son refus elle proclama sa déchéance le 23, et par le même acte elle rappela au pouvoir Milosch, en déclarant que la dignité de prince serait héréditaire dans la famille Obrénovitch. Le 2 janvier Alexandre signa son abdication, et quitta la Servie. Milosch, avant de partir de Bukarest pour aller prendre possession du pouvoir, fit demander l'investiture à Constantinople. Le divan, qui voyait dans cette révolution une menace contre la Turquie, ne s'empressa pas de reconnaître le nouveau prince; mais la ferme attitude de la population serbe et les présents considérables du vieux knièse triomphèrent des scrupules des ministres ottomans. Milosch fit son entrée dans Belgrade, le 6 février 1859, et le 9 février le commissaire ottoman Kabouli-Effendi lui remit le bérat d'investiture, qui ne faisait pas mention de l'hérédité; ce qui donna lieu à une protestation très-vive de la skuptchina. Milosch prit le 11 février le titre de *Milosch Obrénovitch Ier*, et le 12 il ajourna l'assemblée; lorsqu'elle se réunit de nouveau, le 22 septembre 1859, il lui présenta plusieurs lois libérales et bien conçues, celle entre autres d'après laquelle tous les citoyens serviens sans distinction de religion et de nationalité pouvaient faire tous les genres de commerce et se livrer à toutes les industries. Resté fidèle à sa haine contre les Turks et à ses projets d'émancipation, il entra en rapport avec les Monténégrins, offrit un asile aux mécontents de la Bosnie et de la Bulgarie, et dans la prévision d'une lutte prochaine, s'occupa activement de réorganiser l'armée et à mettre sur un bon pied de défense les forteresses de la Servie. Ce fut au milieu de ses préparatifs belliqueux qu'il mourut, à l'âge de quatre-vingts ans, laissant le trône à son fils Michel. Il avait eu de sa femme la princesse Lioubitza, ou Louise (née en 1788), qu'il avait épousée en 1817 et qui mourut le 14 mai 1843, deux filles, qui furent mariées à de riches particuliers, et deux fils, Milan, né le 12 octobre 1819, mort le 26 juin 1839, et Michel, qui, après avoir succédé à son frère, en 1839, a succédé à son père, en 1860. L. J.

Fossart, *Das Leben des Fürsten Milosch und seine Kriege*; Stuttgard, 1836, in-16. — Ranke, *Die serbische Revolution*. — Cyprien Robert, *Les Slaves de la Turquie*. — A. Boue, *La Turquie d'Europe*. — Chopin, *Provinces danubiennes*, dans l'*Univers pittoresque*.

OBRÉNOVITCH (*Michel*), prince de Servie, fils du précédent, né le 4 septembre 1823. Il reçut une éducation assez soignée, et il était sur le point de partir pour un voyage dans l'Europe occidentale lorsque éclata la révolution qui renversa Milosch. Il partagea d'abord l'exil de son père en Valachie, et par suite de la mort de Milan, il fut appelé la même année, malgré son extrême jeunesse, à gouverner la Servie. Il alla à Constantinople prendre l'investiture et reçut en même temps le titre de mouschir. Cette faveur n'avait rien de réel. Michel, comme fils de Milosch Obrénovitch, resta suspect au divan, qui usa de toute son influence pour maintenir l'autorité entre les mains de ceux qui avaient renversé Milosch. Cette intervention de la Turquie froissa le sentiment national et provoqua une réaction en faveur des Obrénovitch. Michel en profita pour se débarrasser de la tutelle gênante de Voutschitch et de Pétroniévitch, qui furent forcés de se retirer d'abord dans la forteresse turque de Belgrade, puis à Constantinople. La réaction devint bientôt menaçante pour le prince Michel; car tout un parti demandait le rappel de Milosch. Dans une situation aussi embarrassante, le prince montra de bonnes intentions et prit même quelques bonnes mesures pour répandre l'instruction parmi ses sujets. Mais les Serviens étaient peu touchés de l'établissement des écoles et beaucoup plus sensibles à l'augmentation des impôts. Le nombre des mécontents s'accrut de plus en plus. Le retour de Voutschitch précipita la crise. Ce hardi chef servien rassembla une troupe de mécontents, et déclara qu'il prenait les armes pour renverser le ministère du prince Michel. Le jeune prince, rassemblant à la hâte une dizaine de mille hommes, marcha contre les insurgés, qui n'étaient pas plus de deux mille (20 août 1842); mais ses soldats ne montrèrent aucune disposition à combattre, et se débandèrent au premier coup de canon parti du camp de Voutschitch. Michel n'essaya pas de prolonger la lutte, et le 27 août il se réfugia à Semlim en Autriche. Depuis cette époque le prince Michel, dans ses voyages et dans ses séjours à Vienne, à Berlin, à Paris, parut plus occupé de littérature et de philosophie que de politique; cependant il ne resta pas étranger aux affaires intérieures de la Servie, où un parti puissant faisait des vœux pour les Obrénovitch. Ce parti l'emporta en décembre 1858, et Michel rentra en Servie avec son père, en février 1859. Il lui succéda l'année suivante. Les quelques mois qui se sont écoulés depuis son second avénement au trône n'ont pas été marqués par des événements importants. Le prince Michel a persisté dans la politique anti-ottomane de son père, et on peut regarder la restauration des Obrénovitch comme un des nombreux dangers qui menacent l'empire turc. L. J.

A. Boué. *La Turquie d'Europe*. — Blanqui, *Voyage en Bulgarie*. — Ranke, *Die serbische Revolution*. — *Annuaire des Deux Mondes* pour les années 1859, 1860. — *Annuaire encyclopédique*, 1859, 1860.

OBRESKOF (*Alexis-Mikhaïlovitch*), diplomate russe, né en 1719, mort à Saint-Pétersbourg, en 1787. Il est connu par la captivité que lui fit subir, contre tout droit des gens, la Sublime Porte, près de laquelle il était accrédité, lorsque, influencée par le cabinet de Versailles, elle déclara la guerre, en 1768, à Catherine II. Jeté dans le château des Sept-Tours, puis traîné à la suite de l'armée turque durant toute la campagne, il fut étroitement enfermé dans un fort près d'Andrinople. L'impératrice le récompensa généreusement de la fermeté de caractère qu'il y soutint en refusant la paix que les Turcs lui proposaient assez puérilement de signer dans sa prison, et le chargea de représenter la Russie aux congrès de Fokschang (1772) et de Bukharest (1773). Nommé sénateur en 1779, il mourut conseiller privé, après avoir rendu plus d'un service au cabinet russe par la connaissance des affaires d'Orient qu'un séjour de trente ans à Constantinople lui avait acquise. A. G.

Zapiski Porochina, *Mémoires de Porochin*. — Castera, *Vie de Catherine II*. — *Die Russische wie auch Türkische Staats-und Kriegsgeschichte*; Francfort, 1778. — Graziosi, *Osservationi sopra le passate campagne milit. della present. guerra tra Russi et Ottomani*; Venezia, 1772. — Münch, *Heerszüge des christlichen Europas gegen die Osmanen*; 1822.

OBRIZIUS (*Robert*), poëte latin moderne, né vers 1520, à Hermanville, village de l'Artois, mort le 31 octobre 1584, à Arras. Il fut d'abord curé de la paroisse de la Madeleine à Arras, puis chanoine de l'église cathédrale de cette ville. Il a laissé des ouvrages de piété, des sermons et des poésies latines. Il composa lui-même son épitaphe, qui commence par ce distique d'un style peu élégant :

Bis plus sex lustris protraxi sæpius ægram
Corpore in affecto per mala multa animam.

Ses principaux écrits sont : *Eidillia sacra in utrumque Testamentum in XII lib.*; Douai, 1587, in-8°, avec l'éloge de l'auteur par François Mosch; — *De Atrebatensis urbis liberatione a sectariorum factiosorum oppressione anno* 1578; Anvers, 1590, in-4°; — *Cœmeterium*; Arras, 1592, in-4°, recueil d'épitaphes des personnages illustres de l'Artois; — sept livres d'*Hymnes* et deux livres d'*Épîtres*, en latin. P. L.

Valère André, *Biblioth. belgica*.

OBSEQUENS (*Julius*), auteur d'un traité *Sur les Prodiges* (*De Prodigiis* ou *Prodigiorum libellus*), vivait à une époque incertaine. De l'auteur personnellement on ne sait absolument rien, ni son pays, ni son époque. Aucun écrivain ancien ne le mentionne, et rien dans son œuvre ne peut donner lieu à des inductions biographiques. Le style, généralement pur, n'ap-

est remarquable que la Turquie et la Russie s'entendirent pour donner aux Serviens cette constitution libérale, tandis que l'Angleterre et la France auraient préféré qu'on laissât à Milosch une autorité plus forte. Les mécontents, auxquels s'était joint Ephrem Obrénovitch, frère du prince, l'emportèrent, et armés du hatti-schérif réduisirent à une véritable nullité Milosch, qui se retira à Semlin. Il comptait que son absence exciterait des troubles et que pour les apaiser on serait forcé de le rappeler. Une insurrection éclata en effet, et Milosch, n'attendant pas qu'on le rappelât, revint offrir ses services; mais les mécontents l'accueillirent avec défiance et colère. Voutschitch se fit déléguer le commandement militaire, marcha contre les insurgés, les dispersa, et, revenant victorieux à Belgrade, d'accord avec le conseil, il signifia à Milosch que la nation ne le reconnaissait plus pour chef. Milosch ne résista pas, et le 12 juin 1839 il déclara au conseil et à l'assemblée du peuple qu'il résignait sa charge en faveur de Milan, son fils aîné. Le lendemain il abdiqua officiellement, et le 15 juin, entouré du haut clergé, des sénateurs et des principaux employés, il prit solennellement congé de la nation serbe. Il s'embarqua sur le Danube, et se rendit dans une de ses terres en Valachie avec son jeune fils Michel. Sa femme, la princesse Lioubitza, resta avec le prince Milan. L'abdication de Milosch ne mit pas fin aux troubles de la Servie, et laissa ce pays sans chef suprême; car Milan était par sa faible santé hors d'état d'occuper le pouvoir. « Jamais, dit Ranke, il n'exerça la dignité de prince; on crut même par ménagement devoir lui laisser ignorer l'expulsion de son père : on se contenta de lui dire que Milosch, se voyant obligé de faire un voyage hors du pays, l'avait chargé de le représenter pendant son absence. Toutes les marques de déférence et d'honneur qu'on lui donnait, il les interprétait comme s'adressant au lieutenant de son père, et il expira le 8 juillet, sans savoir qu'il était prince de Servie. » Sa mort laissait le champ libre aux prétendants. Voutschitch, Pétroniévitch et Ephrem pouvaient se croire chacun des droits au pouvoir suprême; mais leurs prétentions rivales se seraient neutralisées, et ils y renoncèrent sagement en faveur de Michel Obrénovitch qui se trouvait alors près de son père, dans le domaine de Miloschia-Pogana, en Valachie. Milosch vit avec peine son fils occuper une position qu'il regardait comme lui appartenant à lui-même, et par ses intrigues il contribua singulièrement à rendre difficile le court règne de Michel. Son esprit hardi dépassait même de beaucoup les limites de la Servie; et embrassait l'espoir de l'émancipation de tous les peuples chrétiens de l'empire turc; il méditait une révolte générale des peuples roumains, slaves, bulgares, révolte dont il aurait été un des chefs, peut-être même le chef principal, et dans laquelle il n'aurait pas craint d'engager ses immenses richesses. La crise de 1840 le peint favorable à la réalisation de ce projet grandiose, dont le consul de France à Bukarest reçut confidence; mais cette crise aboutit au triomphe diplomatique des quatres puissances qui garantissaient l'intégrité de la Turquie; il fallut remettre à un autre temps le projet d'affranchir les chrétiens de la domination ottomane. Le divan n'ignora pas les projets du chef de la famille Obrénovitch, et favorisa les ennemis du prince Michel, qui fut renversé en août 1842. Alexandre-Karageorgevitch, fils de Czerni-Georges, lui succéda, et régna plus de seize ans; sa politique modérée, mais sans initiative, sans énergie et trop assujettie à la Turquie et à l'Autriche, finit par soulever le pays. La skuptchina, réunie le 12 décembre 1858, réclama le 22 l'abdication d'Alexandre, et sur son refus elle proclama sa déchéance le 23, et par le même acte elle rappela au pouvoir Milosch, en déclarant que la dignité de prince serait héréditaire dans la famille Obrénovitch. Le 2 janvier Alexandre signa son abdication, et quitta la Servie. Milosch, avant de partir de Bukarest pour aller prendre possession du pouvoir, fit demander l'investiture à Constantinople. Le divan, qui voyait dans cette révolution une menace contre la Turquie, ne s'empressa pas de reconnaître le nouveau prince; mais la ferme attitude de la population serbe et les présents considérables du vieux knièse triomphèrent des scrupules des ministres ottomans. Milosch fit son entrée dans Belgrade, le 6 février 1859, et le 9 février le commissaire ottoman Kabouli-Effendi lui remit le bérat d'investiture, qui ne faisait pas mention de l'hérédité; ce qui donna lieu à une protestation très-vive de la skuptchina. Milosch prit le 11 février le titre de *Milosch Obrénovitch Ier*, et le 12 il ajourna l'assemblée; lorsqu'elle se réunit de nouveau, le 22 septembre 1859, il lui présenta plusieurs lois libérales et bien conçues, celle entre autres d'après laquelle tous les citoyens serviens sans distinction de religion et de nationalité pouvaient faire tous les genres de commerce et se livrer à toutes les industries. Resté fidèle à sa haine contre les Turks et à ses projets d'émancipation, il entra en rapport avec les Monténégrins, offrit un asile aux mécontents de la Bosnie et de la Bulgarie, et dans la prévision d'une lutte prochaine, s'occupa activement de réorganiser l'armée et à mettre sur un bon pied de défense les forteresses de la Servie. Ce fut au milieu de ses préparatifs belliqueux qu'il mourut, à l'âge de quatre-vingts ans, laissant le trône à son fils Michel. Il avait eu de sa femme la princesse Lioubitza, ou Louise (née en 1788), qu'il avait épousée en 1817 et qui mourut le 14 mai 1843, deux filles, qui furent mariées à de riches particuliers, et deux fils, Milan, né le 12 octobre 1819, mort le 26 juin 1839, et Michel, qui, après avoir succédé à son frère, en 1839, a succédé à son père, en 1860. L. J.

Fossart, *Das Leben des Fürsten Milosch und seine Kriege*; Stuttgard, 1836, in-16. — Ranke, *Die serbische Revolution*. — Cyprien Robert, *Les Slaves de la Turquie*. — A. Boue, *La Turquie d'Europe*. — Chopin, *Provinces danubiennes*, dans l'*Univers pittoresque*.

OBRÉNOVITCH (*Michel*), prince de Servie, fils du précédent, né le 4 septembre 1823. Il reçut une éducation assez soignée, et il était sur le point de partir pour un voyage dans l'Europe occidentale lorsque éclata la révolution qui renversa Milosch. Il partagea d'abord l'exil de son père en Valachie, et par suite de la mort de Milan, il fut appelé la même année, malgré son extrême jeunesse, à gouverner la Servie. Il alla à Constantinople prendre l'investiture et reçut en même temps le titre de mouschir. Cette faveur n'avait rien de réel. Michel, comme fils de Milosch Obrénovitch, resta suspect au divan, qui usa de toute son influence pour maintenir l'autorité entre les mains de ceux qui avaient renversé Milosch. Cette intervention de la Turquie froissa le sentiment national et provoqua une réaction en faveur des Obrénovitch. Michel en profita pour se débarrasser de la tutelle gênante de Voutschitch et de Pétroniévitch, qui furent forcés de se retirer d'abord dans la forteresse turque de Belgrade, puis à Constantinople. La réaction devint bientôt menaçante pour le prince Michel; car tout un parti demandait le rappel de Milosch. Dans une situation aussi embarrassante, le prince montra de bonnes intentions et prit même quelques bonnes mesures pour répandre l'instruction parmi ses sujets. Mais les Serviens étaient peu touchés de l'établissement des écoles et beaucoup plus sensibles à l'augmentation des impôts. Le nombre des mécontents s'accrut de plus en plus. Le retour de Voutschitch précipita la crise. Ce hardi chef servien rassembla une troupe de mécontents, et déclara qu'il prenait les armes pour renverser le ministère du prince Michel. Le jeune prince, rassemblant à la hâte une dizaine de mille hommes, marcha contre les insurgés, qui n'étaient pas plus de deux mille (20 août 1842); mais ses soldats ne montrèrent aucune disposition à combattre, et se débandèrent au premier coup de canon parti du camp de Voutschitch. Michel n'essaya pas de prolonger la lutte, et le 27 août il se réfugia à Semlim en Autriche. Depuis cette époque le prince Michel, dans ses voyages et dans ses séjours à Vienne, à Berlin, à Paris, parut plus occupé de littérature et de philosophie que de politique; cependant il ne resta pas étranger aux affaires intérieures de la Servie, où un parti puissant faisait des vœux pour les Obrénovitch. Ce parti l'emporta en décembre 1858, et Michel rentra en Servie avec son père, en février 1859. Il lui succéda l'année suivante. Les quelques mois qui se sont écoulés depuis son second avénement au trône n'ont pas été marqués par des événements importants. Le prince Michel a persiste dans la politique anti-ottomane de son père, et on peut regarder la restauration des Obrénovitch comme un des nombreux dangers qui menacent l'empire turc. L. J.

A. Boué, *La Turquie d'Europe*. — Blanqui, *Voyage en Bulgarie*. — Ranke, *Die serbische Revolution*. — *Annuaire des Deux Mondes* pour les années 1859, 1860. — *Annuaire encyclopédique*, 1859, 1860.

OBRESKOF (*Alexis-Mikhaïlovitch*), diplomate russe, né en 1719, mort à Saint-Pétersbourg, en 1787. Il est connu par la captivité que lui fit subir, contre tout droit des gens, la Sublime Porte, près de laquelle il était accrédité, lorsque, influencée par le cabinet de Versailles, elle déclara la guerre, en 1768, à Catherine II. Jeté dans le château des Sept-Tours, puis traîné à la suite de l'armée turque durant toute la campagne, il fut étroitement enfermé dans un fort près d'Andrinople. L'impératrice le récompensa généreusement de la fermeté de caractère qu'il y soutint en refusant la paix que les Turcs lui proposaient assez puérilement de signer dans sa prison, et le chargea de représenter la Russie aux congrès de Fokschang (1772) et de Bukharest (1773). Nommé sénateur en 1779, il mourut conseiller privé, après avoir rendu plus d'un service au cabinet russe par la connaissance des affaires d'Orient qu'un séjour de trente ans à Constantinople lui avait acquise. A. G.

Zapiski Porochina, *Mémoires de Porochin*. — Castera, *Vie de Catherine II*. — *Die Russische wie auch Türkische Staats-und Kriegsgeschichte*; Francfort, 1778. — Graziosi, *Observationi sopra le passate campagne milit. della present. guerra tra Russi et Ottomani*; Venezia, 1772. — Münch, *Heerszüge des christlichen Europas gegen die Osmanen*; 1822.

OBRIZIUS (*Robert*), poëte latin moderne, né vers 1520, à Hermanville, village de l'Artois, mort le 31 octobre 1584, à Arras. Il fut d'abord curé de la paroisse de la Madeleine à Arras, puis chanoine de l'église cathédrale de cette ville. Il a laissé des ouvrages de piété, des sermons et des poésies latines. Il composa lui-même son épitaphe, qui commence par ce distique d'un style peu élégant :

Bis plus sex lustris protraxi sæpius ægram
Corpore in affecto per mala multa animam.

Ses principaux écrits sont : *Eidillia sacra in utrumque Testamentum in XII lib.*; Douai, 1587, in-8°, avec l'éloge de l'auteur par François Mosch; — *De Atrebatensis urbis liberatione a sectariorum factiosorum oppressione anno* 1578; Anvers, 1590, in 4°; — *Cœmeterium*; Arras, 1592, in-4°, recueil d'épitaphes des personnages illustres de l'Artois; — sept livres d'*Hymnes* et deux livres d'*Épîtres*, en latin. P. L.

Valère André, *Biblioth. belgica*.

OBSEQUENS (*Julius*), auteur d'un traité *Sur les Prodiges* (*De Prodigiis* ou *Prodigiorum libellus*), vivait à une époque incertaine. De l'auteur personnellement on ne sait absolument rien, ni son pays, ni son époque. Aucun écrivain ancien ne le mentionne, et rien dans son œuvre ne peut donner lieu à des inductions biographiques. Le style, généralement pur, n'ap-

partient certainement pas au siècle d'Auguste. Vossius suppose que Julius Obsequens vivait avant Paul Orose, et Scaliger pense que saint Jérôme (vers 380) lui a fait un emprunt; ce ne sont là que des conjectures. Obsequens n'est pas un historien, mais un compilateur. Le livre qui porte son nom, et dont il ne reste qu'un fragment, est un recueil de ces phénomènes que les Romains désignaient sous le nom de *Prodigia* ou *Ostenta*, et qu'ils regardaient comme des manifestations miraculeuses du pouvoir divin et comme des présages solennels des événements futurs. Le fragment qui nous reste est distribué (comme l'était tout l'ouvrage) par ordre chronologique, et s'étend depuis le consulat de Scipion et Lælius, en 190 avant J.-C., jusqu'au consulat de Fabius et Ælius, en 11. L'auteur a généralement emprunté ses matériaux à Tite-Live, qu'il copie même quelquefois textuellement; dans les passages où le texte du *De Prodigiis* s'éloigne de l'historien romain, il y a lieu de supposer des interpolations ou des fautes de copistes. Il n'existe plus aucun manuscrit d'Obsequens; celui qui servit à la première édition appartenait à Jodocus de Vérone; il a disparu depuis longtemps, et on n'en a pas découvert de nouveau. Vers le milieu du seizième siècle, Conrad Woolfhard, professeur à Bâle, plus connu sous le nom de Conradus Lycosthènes, publia le traité d'Obsequens avec des suppléments. Son but, si l'on s'en rapporte à sa préface, était des plus élevés. « Les Romains, dit-il, attestaient leurs sentiments religieux par la grande attention qu'ils donnaient aux phénomènes merveilleux et aux présages, tandis que leur aveuglement se manifestait dans leur culte des fausses divinités; s'ils avaient connu la vraie religion, ils auraient surpassé en zèle pieux leurs descendants qui sont chrétiens de nom plutôt que de fait et ne tiennent pas compte des événements prédits par Jésus-Christ comme devant arriver à l'approche de la fin du monde. » Parmi les présages qui se sont récemment manifestés, Lycosthènes mentionne trois ou quatre éclipses arrivées dans une année, des étoiles chevelues (comètes), des météores enflammés, des tremblements de terre en Italie, tous signes redoutables, qui n'ont fait aucune impression sur les gens du siècle, tant est grande l'impiété à laquelle les hommes sont arrivés. Les conséquences de ce mépris sont des erreurs pernicieuses, un horrible aveuglement, des blasphèmes obstinés; et la vengeance divine s'est manifestée par des guerres civiles, des maladies étranges et la famine. Lycosthènes pensa qu'une édition de Julius Obsequens convenait dans de pareilles circonstances, qu'elle montrerait que des signes effrayants annonçaient toujours du malheur aux hommes, et qu'elle donnerait ainsi un avertissement salutaire. Il recueillit comme supplément, dans Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Eutrope, Orose, les prodiges mentionnés depuis la fondation de Rome jusqu'à la date où commence le fragment d'Obsequens, et en même temps il fit d'après les mêmes sources des additions au texte du compilateur romain. Depuis l'édition de Lycosthènes l'original et le supplément ont été ordinairement imprimés ensemble, et il faut avoir soin de distinguer ces deux portions, qui n'ont pas une égale autorité. L'édition *princeps* de Julius Obsequens fut publiée par Alde; Venise, 1508, in-8° (réimprimée en 1518), dans un volume qui contenait aussi les *Lettres de Pline* le jeune; la seconde édition est celle de Beatus Rhenanus, Strasbourg, 1514, in-8°, dans un volume qui contient aussi les *Lettres de Pline*, le *De viris illustribus* d'Aurelius Victor, et le *De claris grammaticis et rhetoribus* de Suétone; Robert Estienne donna la troisième, Paris, 1529, in-8°, avec les *Lettres de Pline*. La première édition avec les suppléments de Lycosthènes parut à Bâle, 1558, in-8°. Parmi les éditions suivantes, les meilleures sont celles de Scheffer, Amsterdam, 1679, in-8°; d'Oudendorp, Leyde, 1720, in-8°; de Hase, à la suite de Valère Maxime (dans la collection des classiques latins de Lemaire), Paris, 1823, et contenant les commentaires de Scheffer et d'Oudendorp. Comme depuis Alde aucun éditeur n'a eu de manuscrit à sa disposition, les changements introduits dans le texte sont de simples conjectures. Le traité de Julius Obsequens a été traduit en français par Georges de la Bouthière; Lyon, 1558, in-8°, et par Victor Verger, Paris, 1825, in-12, et en italien par Damiano Maraffi, Lione, 1554, in-8°.

L. J.

Préfaces de Kapp, de Lycosthènes, de Scheffer, d'Oudendorp, en tête de l'édition de M. Hase.

OBSOPÆUS (*Vincent*), philologue allemand, né en Bavière, à la fin du quinzième siècle, mort à Anspach, en 1539. Il était le fils d'un cuisinier. On n'a que très-peu de détails sur sa vie jusqu'en 1525. En cette année il commença à se faire connaître par ses élégantes traductions latines de plusieurs écrits allemands de Luther. Après avoir passé quelques années à Nuremberg, où il se lia avec Pirckheimer, J. Camerarius, Eobanus Hessus, Th. Venatorius et autres savants, il devint en 1529 recteur du gymnase d'Anspach. On a de lui : *Basilii et Gregorii Nazianzeni Epistolæ numquam antea editæ*; Haguenau, 1528, in-8°; — *Polybii Historiæ*; ib., 1530, in-fol.; — *Xenophontis Symposium* et *Compendiosa explicatio in errores Ulyssis*; ib., 1531, in-8°; — *Castigationes in Demosthenis orationes*; Nuremberg, 1534; réimprimé dans l'édition de cet auteur donnée en 1547, à Bâle; — *Heliodori Historia æthiopica, numquam ante edita*; Bâle, 1534, in 4°; — *Zenobii Compendium veterum proverbiorum*; Haguenau, 1535, in-8°; — *Diodori Siculi Historiæ editio græca omnium prima*; Bâle, 1535 et 1540, in-4°; — *De arte bibendi*; Nuremberg, 1536, in-4°; facétie réimprimée en

1690, avec notes de Wendel, et qui parut aussi avec l'*Ars jocandi* de Delius; Francfort, 1578 et 1582, in-8°, et Leyde, 1648, in-12; — *Epigrammata in corruptos civitatis Onaldini mores; — Luciani Opera latine;* Francfort, 1538, in-fol., et Bâle, 1563, in-8°; — *Annotationes in IV libros græcorum epigrammatum;* Bâle, 1540, in-8°; réimprimées avec les *Commentaires* de Brodæus; Francfort, 1600, in-fol. O.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon* et le *Supplément* de Nopitsch. — Rotermund, Supplément à *Jöcher*. — Ersch et Graber, *Encyklopädie*.

OBSOPÆUS (*Jean*), érudit et médecin allemand, né à Bretten, le 25 juillet 1556, mort à Heidelberg, le 4 juin 1596. Après avoir étudié pendant quelques années au *Collegium sapientiæ* à Heidelberg, il fut obligé, en 1576, de quitter cet établissement parce qu'il professait le calvinisme. Ses connaissances des langues anciennes lui procurèrent alors un emploi de correcteur dans l'imprimerie de Wechel à Francfort. En 1579, il se rendit à Paris, et y continua l'étude de la philologie, en y joignant celle de la médecine. La liberté de son langage en matière de religion lui valut d'être deux fois incarcéré. Après avoir ensuite visité l'Angleterre et les Pays-Bas, il devint en 1587 professeur de physique et de botanique à Heidelberg. On a de lui : *Hippocratis Jusjurandum, Aphorismorum sectiones VIII, Prognostica, Prorrhetica, et coaca præsagia græce et latine;* Francfort, 1587, et Leyde, 1628, in-12; de savantes notes accompagnent le texte, que l'éditeur a corrigé d'une manière ingénieuse, mais parfois arbitraire; — *Sibyllina oracula, notis illustrata;* Paris, 1589, 1599 et 1607, in-8°; — *Oracula metrica Jovis, Apollinis, Hecates, Serapidis et aliorum Deorum et vatum; item Astrampsychi Oneirocriticon, græce et latine;* Paris, 1599, in-8°; — *Oracula magica Zoroastris, cum scholiis Plethonis et Pselli;* Paris, 1599, in-8° (sur ces trois recueils d'oracles, réédités ensemble, Amsterdam, 1689, in-4°, voyez Freytag, *Adparatus*, t. III). Obsopæus, qui a aussi écrit un traité *De partibus corporis humani*, Heidelberg, 1595, in-4°, a encore donné les premières éditions des *Commentarii de aquæductibus et coloniis* de Frontin (à la suite d'une édition de la *Republica romana* d'Onuphrius Panvinus; Paris, 1588, in-8°), et du *Libellus de differentiis græci latinique verbi* de Macrobe, Paris, 1588, in-8°; des remarques de lui sur Sénèque se trouvent dans l'édition de cet auteur publiée à Paris en 1602. O.

Adam, *Vitæ medicorum*, etc. — Zeltner, *Theatrum*. — Chaufepié, *Dictionnaire*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVII. — Burckhard, *Medicus gravissimus*.

OCAMPO (*Florian* D'), chroniqueur espagnol, né à Zamora, au commencement du seizième siècle, mort en 1555. Après avoir fait ses études à l'université d'Alcala, où il eut pour maître Antoine de Lebrina, il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat et obtint le titre d'historiographe de Charles-Quint. Pour remplir ses fonctions, il entreprit l'histoire de ce prince, mais il eut l'idée ambitieuse de remonter jusqu'au déluge. « Comme on pouvait le prévoir, dit Ticknor, il vécut juste assez pour terminer un petit fragment d'une si vaste entreprise, à peine le quart de la première de ses quatre grandes divisions; mais il alla assez loin pour montrer que le temps de pareils écrits était passé. Non que la crédulité lui fit défaut, il n'en avait que trop; mais ce n'était pas la crédulité poétique de ses prédécesseurs se fiant aux vieilles traditions nationales, c'était une foi trop facile aux fastidieuses impostures qui portent les noms de Bérose et de Manéthon, œuvres discréditées depuis un demi-siècle déjà, et qu'il emploie cependant comme des autorités, sinon suffisantes du moins probables, pour une suite interrompue de rois espagnols depuis Tubal, petit-fils de Noé. Une pareille crédulité n'a aucune sorte de charme; et en outre l'ouvrage d'Ocampo est dans sa forme même sec et ennuyeux, et comme il est écrit dans un style compassé et lourd, il est presque impossible à lire. On a peu à regretter qu'il n'ait conduit ses annales d'Espagne que jusqu'à l'époque des Scipions. » La *Chronique* d'Ocampo (*Coronica general de España*) parut pour la première fois à Zamora, 1544, in-fol.; elle fut réimprimée à Medina del Campo, 1553, in-fol.; la meilleure édition est celle de Madrid, 1791, 2 vol. in-4°. Z.

Vie d'Ocampo en tête de l'édition de 1791. — Don Josef de Regabal y Ugarte, *Biblioteca de los escritores que han sido individuos de los seis colegios mayores*. — Ticknor, *History of spanish literature*, t. I, p. 508.

OCARITZ (*José*, chevalier D'), diplomate espagnol, né en 1750, dans la province de la Rioxa, mort à Varna, en 1805. Il fit ses études à Madrid, entra fort jeune dans la carrière diplomatique, et fut successivement secrétaire d'ambassade à Turin, secrétaire de légation à Copenhague, attaché au ministère des affaires étrangères à Madrid, consul général à Paris (décembre 1788), enfin chargé d'affaires dans cette capitale après le 10 août 1792, lorsque Charles IV eut rappelé son ambassadeur, dom Thomas Iriarte. Les hostilités n'étaient pas commencées, mais elles étaient imminentes. Charles IV voulait à tout prix sauver son cousin : le chevalier d'Ocaritz déploya le plus grand zèle pour arriver à ce résultat. Il écrivit au ministre des affaires étrangères (28 décembre 1792) une lettre remplie de sensibilité et de forts arguments. Il offrait, si on laissait à Louis XVI la liberté de se retirer dans tel pays qu'il jugerait convenable, non-seulement la neutralité de l'Espagne, mais sa médiation pour faire cesser la guerre engagée contre la Prusse et l'Autriche. Cette note excita un violent tumulte; elle fut renvoyée au comité diplomatique. Ocaritz ne se découragea pas : le 17 janvier 1793 il adressa un nouveau mémoire dans lequel cette fois il ne demandait qu'un sursis à l'exécution du roi. Les montagnards pré-

tendirent que c'était un incident combiné pour faire naître de nouveaux obstacles. L'ordre du jour répondit dédaigneusement aux tentatives de l'envoyé d'Espagne. Le 7 mars suivant, la Convention déclara la guerre à Charles IV, et Ocaritz dut quitter la France. Les Espagnols d'abord victorieux furent bientôt rejetés au delà des Pyrénées : ils sollicitèrent la paix. Ce fut Ocaritz qui fut chargé en 1795 d'ouvrir des négociations dans ce but au quartier-général français à Figuières. Plusieurs fois rompues, les conférences aboutirent enfin au traité de Bâle (22 juillet 1795) et Ocaritz reprit à Paris son ancien poste de consul général. Il fut ensuite nommé ministre résident à Hambourg, ministre plénipotentiaire à Stockholm (1803) et en 1805 ambassadeur à Constantinople; mais il mourut en route. Sa veuve, Émilie-Lucrèce d'Estat, obtint de Louis XVIII une pension de six mille francs pour récompenser le dévouement que le chevalier d'Ocaritz avait montré pour Louis XVI.

A. D'E—P—C.

Biographie moderne (Paris, 1806). — *Biographie étrangère* (Paris, 1819). — A. Thiers, *Histoire de la révolution française*. t. III, liv. XI, p. 210, 211. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. V, liv. XXXIV, p. 50.

OCCAM ou **OCKAM** (*Guillaume* D'), philosophe anglais né au village d'Ockam, dans le comté de Surrey, mort, suivant Fabricius et la plupart des bibliographes, à Munich, le 7 avril 1347. On dit qu'il fit ses études au collége de Merton, à Oxford, et on ajoute qu'ayant fait preuve, dans sa jeunesse, d'un rare mérite, il fut pourvu dès 1300 de l'archidiaconé de Stow dans le Lincolnshire, mais qu'il le refusa. Plus tard, toutefois, il accepta divers autres bénéfices. Cependant la vie facile d'un bénéficiaire ne pouvait convenir longtemps à cet homme si bien doué, dont l'esprit actif, impétueux, aspirait aux grandes entreprises. Ayant donc abdiqué ses prébendes, il déposa même l'habit séculier, et se fit admettre dans un des ordres les plus austères, l'ordre de Saint-François. Il y eut, dit-on, Jean Duns Scot pour maître en philosophie. Si cela est exactement rapporté, ce fut un étrange disciple que rencontra Jean Duns Scot dans son confrère Guillaume, le plus vif, le plus ferme adversaire de toute sa doctrine. Duns Scot est en effet un réaliste à outrance. Il n'y a pas de fiction qu'il n'accepte, pas d'abstraction qu'il ne range au nombre des choses subsistantes, pas de distinction verbale qui ne soit prise par lui pour le signe d'une réalité. Guillaume d'Ockam est au contraire le plus scrupuleux observateur de la nature vraie, le plus dédaigneux censeur de toutes les chimères nées du funeste accouplement de la logique et de la poésie. Comme le héros des ballades écossaises, il s'est donné pour mission de pourfendre tous les fantômes qui s'offrent à sa vue, et il en dissipe des légions entières. On croit que Guillaume d'Ockam étudia, puis professa quelque temps à Paris, et qu'il mérita, même sur ce glorieux théâtre, d'être appelé le Docteur invincible, *Doctor invincibilis*, le vénérable Initiateur, *venerabilis Incœptor*. Quoi qu'il en soit, après avoir quelque temps avec succès combattu la fausse philosophie, Guillaume d'Ockam ne tarda pas à s'engager dans une entreprise plus audacieuse peut-être, assurément plus périlleuse. Intervenant avec l'ardeur et la générosité de son caractère dans le conflit d'autorité qui divisait les rois et les papes, il se prononça pour les rois, et maltraita non-seulement les orateurs de la suprématie pontificale, mais les papes eux-mêmes, auxquels il contesta le droit de prendre une part quelconque aux affaires des princes séculiers. Jean XXII fut surtout l'objet des invectives de Guillaume d'Ockam. Une occasion fournie, vers l'année 1321, par un hérétique prétendu de Narbonne, vint encore envenimer ce débat. Cet homme ayant prétendu que Jésus-Christ et ses apôtres n'avaient possédé rien en propre, rien en commun, et que toute possession ecclésiastique était un abus moderne, fut poursuivi par les inquisiteurs, et défendu par un certain Bérenger Talon, religieux franciscain de Perpignan. Cette apologie de la pauvreté apostolique ne pouvait être approuvée par le pape. Il se prononça donc contre Bérenger. Mais celui-ci fut appuyé par tout son ordre. Il le fut surtout par Michel de Césène, supérieur général, par Guillaume d'Ockam, par Bonne-Grâce de Bergame. Un manifeste de Guillaume fut transmis par le pape aux évêques de Ferrare et de Bologne, chargés d'en faire l'examen. A quelque temps de là, Guillaume d'Ockam et ses complices étaient arrêtés comme fauteurs d'hérésie et retenus captifs dans les murs d'Avignon. On instruisait leur procès. Les cardinaux ne les auraient pas épargnés : attaquer les possessions temporelles de l'Église c'était, en effet, entreprendre une révolution, et la pire de toutes, au jugement des canonistes. Mais tandis qu'on se préparait à châtier cette audace, Michel de Césène et Guillaume d'Ockam prirent la fuite, se dirigèrent vers le port d'Aigues-Mortes, s'y jetèrent dans une barque qui les attendait, et furent ensuite reçus à quelque distance de la côte par une galère du roi Louis de Bavière, partisan de l'anti-pape Pierre de Corberie. Ainsi protégé par un des princes les plus puissants de l'Europe chrétienne, Guillaume fut conduit avec honneur jusqu'à Munich, où il put continuer en pleine liberté son active propagande contre les mœurs et les doctrines relâchées des papes et des papistes. Il mourut dans cet asile, après avoir été, durant près de trente années, le plus signalé, le plus redouté des agitateurs.

Nous voudrions connaître avec plus de détails toutes les circonstances de sa vie. Mais quand il fut dans l'exil, la plupart de ses confrères en religion l'abandonnèrent, ou, du moins, voulurent paraître l'abandonner. Il leur importait de se réconcilier avec le pape. Aussi ne nous ont-ils pas laissé de longs discours sur l'aventure de

Guillaume et de ses complices. Elle est même très-sommairement racontée par l'historien de l'ordre, Luc Wadding.

Nous nous efforcerons du moins de dresser ici, d'après divers catalogues, la nomenclature des nombreux ouvrages laissés par Guillaume d'Ockam. On rectifiera plus tard notre travail sur quelques points. Comme nous n'avons pu vérifier toutes les assertions des bibliographes, on sera certainement autorisé à nous reprocher quelques inexactitudes. C'est pourquoi nous allons au-devant de ces reproches. Les ouvrages cités sous le nom de Guillaume d'Ockam sont les suivants :

Dialogus in tres partes distinctus, quarum prima de Hæreticis, secunda de erroribus Joannis XXII, tertia de Potestate papæ, conciliorum et imperatoris; Lyon, in-fol. La première édition, suivant La Serna Santander, est de Paris, 1476, 2 vol. in-fol. La dernière est celle de Melchior Goldast, *Monarchia sancti Imperii Romani*, t. III, p. 392-957. Cet ouvrage, longtemps fameux, si souvent cité par les adversaires des prétentions romaines, nous fait bien connaître quels étaient au quatorzième siècle les sentiments des clercs réformateurs. Quels étaient les clercs conservateurs de ce temps-là? On les appelait canonistes. Il ne faut jamais, suivant Guillaume d'Ockam, interroger les canonistes sur les articles de la croyance chrétienne : ce sont des présomptueux, des ignorants, et des menteurs. C'est une de leurs sentences que le pape est infaillible; et contre cette sentence protestent à la fois les témoignages de l'histoire, la droite raison, la conscience de l'Église. Non-seulement le pape peut errer; mais le collége des cardinaux peut lui-même tomber dans la même erreur; et l'Église romaine tout entière peut se laisser abuser de la même manière. L'Église romaine n'est qu'un membre du Christ. Qu'elle s'égare, et cet accident ne sera pas plus extraordinaire, pas plus grave, que l'accident pareil affligeant les églises de Lyon, de Langres, de Lucques ou de Gênes. Le privilége de l'infaillibilité n'appartient qu'à l'Église universelle, ou au concile général qui la représente.

Ainsi, quoi qu'en pensent les canonistes, le pape peut être hérétique. Il peut l'être, et il l'est. Le pape professe hautement, suivant notre docteur, des opinions nouvelles, contraires à la foi des Pères, à la foi de l'Église. Qu'on le juge, qu'on le condamne. Mais quel sera le juge du pape? On soutient que ce doit être l'empereur. Guillaume d'Ockam n'y consent pas. Il n'y a pas d'autre tribunal habile à statuer sur les affaires de la religion que le concile œcuménique. Que le pape condamné par le concile oppose à ses arrêts une résistance ouverte, l'empereur sera chargé de délivrer l'Église, c'est-à-dire de chasser le rebelle; mais jusque-là point d'appel aux armes laïques. A l'Église la décision : à l'empereur, si cela est nécessaire, l'exécution.

Tels sont les principes. Après les avoir exposés, Guillaume d'Ockam aborde la question de fait. Jean XXII a été coupable d'hérésie. Benoît XII, moins infatué de visions théologiques, ne se comporte pas avec beaucoup plus de sagesse, lorsqu'il prétend maintenir une puissance usurpée, lorsqu'il offense l'Église par le spectacle d'une cour livrée à tous les genres de corruption, lorsqu'il forme contre les ordres religieux, contre l'autorité civile de téméraires et coupables entreprises. Toute l'Europe est en proie à une lamentable agitation. Qu'on en cherche la cause, on ne la trouvera pas d'ailleurs que dans l'ambition, dans la démence de quelques papes. Toute la troisième partie du *Dialogue* a pour objet de flétrir la conduite de Jean XXII.

Rien ne paraît manquer à ce discours. Guillaume d'Ockam se montre à la fois résolu dans la controverse sur la question de droit, vif et même violent sur la question de fait, puisqu'il termine par un appel à l'insurrection de toute l'Église contre son chef. Cependant la troisième partie de son *Dialogue* n'est pas complète. Melchior Goldast nous en prévient. Il la donne telle qu'il l'a rencontrée dans une édition antérieure. Mais cette édition était tronquée : *Editor hoc opus maligne truncavit.* La fin de la troisième partie du Dialogue a été publiée à part, sous un autre titre. C'est l'*Opus nonaginta dierum.*

Opus nonaginta dierum contra errores Joannis XXII, de utili dominio rerum ecclesiasticarum et abdicatione bonorum temporalium in perfectione status monachorum et clericorum; dans le recueil de Goldast, t. III, p. 993. Éditions antérieures, sous un titre plus bref : Lyon, Treschel, 1495 et 1496, in-fol. Ce discours supplémentaire a été composé par l'auteur dans l'espace de quatre-vingt-dix jours. C'est ce qu'exprime le titre principal. On appelle aujourd'hui ces écrits improvisés des libelles, des pamphlets. L'*Opus nonaginta dierum* est donc un pamphlet révolutionnaire qu'on ne peut lire aujourd'hui même sans intérêt, tant est puissante la verve de l'auteur, tant il paraît sincère dans sa passion contre la papauté corrompue, dans son zèle pour la réforme de l'Église, dans sa terreur des périls qui menacent la foi. Malgré cette addition de l'*Opus nonaginta dierum*, le *Dialogue* de Guillaume d'Ockam n'a peut-être pas encore été intégralement publié. Les exemplaires manuscrits paraissent en effet plus considérables que les exemplaires imprimés. Qui voudra faire entre les uns et les autres une utile collation ne négligera pas d'interroger les manuscrits de la Bibliothèque impériale, n° 3657 fonds du Roi, 620 fonds de la Sorbonne, 195 et 846 de Saint-Victor. Ajoutons qu'un abrégé du *Dialogue* se trouve dans quelques manuscrits, notamment dans le numéro III de Saint-Victor, sous le nom de Pierre d'Ailly. Il commence par : *Dialogus Doctoris Venerabilis.* L'Église de Rome avait interdit la

lecture du *Dialogue* et de divers autres écrits de Guillaume. Ils sont encore mentionnés dans l'*Index* du concile de Trente. Mais l'Église de France, fort engagée, dès le quatorzième siècle, dans la défense des maximes opposées aux maximes ultramontaines, lisait ces écrits malgré le pape ; et les théologiens les plus considérables de cette Église, Pierre d'Ailly, Jean Charlier de Gerson, abrégeaient ou commentaient encore, au quinzième siècle, les plus acerbes manifestes du *Docteur vénérable*.

Compendium errorum Joannis papæ XXII; Paris, 1476, à la suite du *Dialogue;* Lyon, Treschel, 1495 et 1496, in-fol.; et dans Melchior Goldast, *Monarchia*, t. III, p. 957. Cet abrégé des erreurs de Jean XXII est un ouvrage plus dogmatique, mais non moins âpre, que le *Dialogue*. Wadding indique sur le même sujet un autre traité, qu'il intitule : *Errorum quos affinxit Joanni papæ liber unus*, et dont il reproduit ainsi les premiers mots : *Locuti sunt adversum me*. Mais par ces mots commence le prologue du *Compendium* dans l'édition de Goldast. Nous croyons que Wadding a distingué ce qui doit être confondu.

Disputatio inter clericum et militem super potestate prælatis Ecclesiæ atque principibus terrarum commissa, sub forma dialogi. Accedit ad calcem Compendium de Vita Antechristi; Paris, Gui Mercator, 1598, in-4°. Le même ouvrage dans le recueil de Goldast, t. I, p. 13. Il contient la même doctrine que les précédents. On peut le résumer ainsi : Guillaume ne reconnaît aux papes aucune autorité sur les choses temporelles. Il soutient que Jésus-Christ lui-même, *in quantum homo*, *in quantum viator mortalis*, n'a jamais été institué juge et censeur des rois. Il ose donc conclure qu'il faut chasser de l'Église comme hérétiques tous les fauteurs de l'omnipotence pontificale.

Decisiones octo quæstionum de potestate summi Pontificis; Lyon, Treschel, 1496, in-fol. Cet ouvrage a été réimprimé par Melchior Goldast, *Monarchia*, t. III, p. 314. Pour qu'on ne le confonde pas avec d'autres que le même docteur a publiés sur le même sujet, en voici l'*incipit : Sanctum canibus nullatenus esse dandum.*

De Jurisdictione imperatoris in causis matrimonialibus tractatus; dans le recueil de Goldast, t. I, p. 21. Luc Wadding ne paraît pas avoir connu cet ouvrage. N'est-il pas faussement attribué à Guillaume d'Ockam ?

Epistola defensoria ; opuscule publié par Ed. Brown dans son *Appendix ad Fasciculum rerum expetendarum et fugiendarum*, p. 436.

Wadding mentionne encore, sous des titres peut-être inexacts, plusieurs autres opuscules de Guillaume d'Ockam qui semblent appartenir à la même controverse. Mais ces opuscules sont restés inédits ; nous n'en trouvons aucun exemplaire manuscrit porté sur les catalogues divers de la Bibliothèque impériale, et d'ailleurs il est permis de supposer que Luc Wadding, bibliographe ordinairement peu scrupuleux, a pu désigner comme des ouvrages inédits, des extraits, des chapitres d'ouvrages imprimés. Nous terminerons donc ici notre liste des écrits de Guillaume d'Ockam qui concernent les affaires de l'Église.

Voici maintenant ses œuvres théologiques.

Guillelmi de Ockam, Anglici, ordinis Minorum, super IV libros Sententiarum subtilissimæ quæstiones earumque decisiones; Lyon, Treschel, 1495, in-fol. Ces questions, ou plutôt ces décisions sur les *Sentences* de Pierre Lombard, nous offrent presque toute la doctrine théolologique de Guillaume d'Ockam. Elles ont été longtemps renommées. Au quinzième siècle un ockamiste sagace et résolu, Gabriel Biel, en a fait un bon résumé. Hain désigne encore deux autres éditions des *Sentences* commentées par Guillaume d'Ockam ; Lyon, 1496 et 1497. Une édition de 1483, mentionnée par le même bibliographe, ne contient, il paraît, que le premier livre.

Quodlibeta Septem ; Paris, P. Rubens, 1487, in-4° ; Strasbourg, 1491, in-fol. La première de ces éditions nous est donnée comme corrigée, *emendata*, par un certain Corneille Oudendick. Puisque Wadding distingue les *Quodlibeta* publiés d'un recueil plus considérable, qu'il intitule *Quodlibeta magna*, et dont il désigne un exemplaire manuscrit au Vatican, il serait utile de conférer les deux textes. Un autre manuscrit devrait être d'ailleurs comparé à celui du Vatican : c'est le numéro 1604 de la Sorbonne, à la Bibliothèque impériale.

De Sacramento altaris; Venise, 1516, suivant Luc Wadding. Mais il existe plusieurs éditions antérieures de ce traité. Il avait été publié à Strasbourg, en 1491, avec les *Quodlibeta septem* de Guillaume, et le catalogue de la Bibliothèque impériale nous en offre deux éditions de Paris, anciennes, mais sans date. Luc Wadding le distingue d'un autre livre ayant le même objet, qu'il intitule *De Corpore Christi*. Cette distinction est une erreur. Dans l'édition de 1491, telle qu'elle est décrite par Hain, le même ouvrage est appelé dans l'*incipit : De Sacramento altaris*, et *De Corpore Christi* dans l'*explicit*.

Guillelmi de Ockam Centilogium theologicum, omnem ferme theologiam speculativam sub centum conclusionibus complectens ; Lyon, Treschel, 1495, in-fol. Hain en indique une édition de 1494, chez le même libraire. On appelle aussi le même ouvrage *Centiloquium*. N'est-ce pas encore le même que Luc Wadding nous signale parmi les manuscrits du Vatican, sous ce titre corrompu : *Compendium Theologiæ*.

De prædestinatione et futuris contingen-

tibus. Wadding n'en cite aucune édition. Il a été cependant imprimé avec l'*Expositio super artem veterem*, à Bologne, en 1496. Le seul fonds de Saint-Victor nous en offre d'ailleurs trois exemplaires sous les numéros 100, 111, 717. Enfin il en existe un abrégé anonyme dans le numéro 442 du même fonds, avec cet *incipit* : *Circa quam materiam*. Ce traité n'offre pas tout l'intérêt qu'on pourrait lui supposer lorsqu'on en lit le titre. Guillaume d'Ockam réduit à des termes très-simples l'accord de la prescience et de la prédestination, et se montre ici bon logicien. Mais c'est un opuscule sur une question qui a servi de matière à tant de gros volumes qu'on en pourrait former une vaste bibliothèque.

Les ouvrages philosophiques de Guillaume d'Ockam sont nombreux, importants. Nous voudrions en dresser un catalogue exact; mais, s'il faut se fier à Luc Wadding, beaucoup de ces traités sont perdus, ou enfouis sous la poussière des bibliothèques étrangères. Nous signalerons du moins ceux qui nous sont connus :

Expositio aurea et admodum utilis super totam artem veterem ; Bologne, 1496, in-fol. L'ouvrage commence par : *Quoniam omne operans*. Il contient une série de commentaires sur l'*Isagoge* de Porphyre, les *Catégories* et l'*Interprétation* d'Aristote, avec un traité spécial qui a pour titre *Tractatus communitatum Porphyrii*, et, comme nous l'avons dit, l'opuscule théologique de Guillaume sur la prédestination. Toute la logique de notre docteur est dans ce recueil. Quelles sont les réalités subsistantes? Quelles sont les chimères de la raison humaine? Quelles sont les vraies et les fausses idées? Quelle est la sincère doctrine d'Aristote, de Porphyre, et par quels mélanges l'a-t-on corrompue? Guillaume d'Ockam discute avec abondance tous ces problèmes. Hésiterons-nous à dire que personne ne les a, durant le moyen âge, mieux résolus? Nous sommes trop de notre parti pour douter de rendre cet hommage à la logique et au bon sens de Guillaume. Dès qu'on lui pose la formidable question des universaux *in re*, cette question qui partage tous nos docteurs du moyen âge en spinosistes inconséquents et en sages critiques de la raison pure, il s'exprime en des termes clairs, énergiques, qui ne laissent aucune prise aux interprétations équivoques. Toutes les choses, il l'affirme, subsistent dans la nature individuellement, mais unies par la communauté de leur origine, régies par la même loi, et d'ailleurs, aux plus hauts degrés de l'échelle des êtres, pourvues d'instincts, de besoins qui les associent et quelquefois même semblent les confondre. Et cependant il n'y a pas d'essences universelles. D'où viennent tant d'erreurs accréditees sur la réalité des choses qui nous sont offertes par le spectacle du monde, sur la manière d'être de l'intelligence humaine, sur la mystérieuse essence de Dieu? Toutes elles viennent du même sophisme. Nous raisonnons comme s'il était prouvé que la nature des choses est absolument conforme à toutes les conceptions de notre esprit. Le plus ingénieux artisan de frivoles hypothèses, le logicien le plus tranchant, le rêveur le plus enthousiaste, voilà nos interprètes de la vérité. Plus sages, plus éclairés, nous serons aussi plus modestes; nous reconnaîtrons la limite de notre expérience et de notre savoir; nous nous contenterons d'affirmer ce qu'il nous est permis de connaître. Cette censure de l'audace humaine est l'objet même de la logique, Ce n'est pas, il est vrai, ce qu'on pense dans l'école. L'école a fait de la logique l'instrument d'un supernaturalisme téméraire. Mais elle s'est en cela fort éloignée de l'intention d'Aristote. On s'est égaré : qu'on revienne sur ses pas, qu'on se remette dans la voie large et sûre du péripatétisme. C'est la méthode des modernes qui a été la cause principale de toutes leurs erreurs : qu'on retourne à la méthode ancienne, *ars vetus ;* on rentrera par elle en possession de la vérité.

Voilà ce que démontre Guillaume d'Ockam dans ses commentaires sur Porphyre, sur Aristote. On retrouve la même démonstration, avec des développements nouveaux, dans les ouvrages suivants : *Summa Logices ad Adamum;* ce traité, qui commence par : *Quam magnos veritatis sectatoribus*, a été souvent imprimé. Nous indiquerons les éditions de Paris, 1488 ; de Bologne, 1498; de Venise, 1508 et 1591; d'Oxford, 1675. Presque toutes les éditions de ce traité sont à la Bibliothèque impériale. Il faut le distinguer de la grande logique de Guillaume : *Major Summa Logices*. Wadding n'en désigne qu'une édition; Venise, 1521. Nous en trouvons trois exemplaires manuscrits dans l'ancien fonds du roi, num. 6430, 6431, 6432. Ce dernier exemplaire est imparfait. L'*incipit* de cette *Grande Somme* est, dans les manuscrits : *Dudum me, frater et amice carissime, tuis litteris studebas*. Luc Wadding mentionne encore : *Defensorium Logices*. Cet ouvrage, qui paraît inédit, est dans le fonds de Sorbonne, num. 958, où il est intitulé : *De successivis*. Il ne faut pas se laisser tromper par la différence des titres : l'*incipit* rapporté par Wadding est en effet celui du manuscrit de Sorbonne : *Deus potest facere omne quod fieri non includit contradictionem*.

Laissant enfin de côté un grand nombre d'ouvrages désignés par Wadding comme inédits, et sur lesquels nous n'avons pas recueilli d'autres renseignements, nous terminerons cette liste par les gloses d'Ockam sur la physique d'Aristote : *Summulæ in Aristotelis Physicam;* Bologne, 1494; Venise, 1506; Rome, 1637; — *Quæstiones in octo libros Physicorum ;* Strasbourg, 1491, 1506. Luc Wadding nous recommande expressément de ne pas confondre ces deux traités. B. HAURÉAU.

Luc Wadding, *Script. Ordinis Minorum; Epitome annalium Ord. Minorum*, t. I, passim. — Cas. Ou-

din, *De Script. eccles.* — Guill. Cave, *Script. eccles. hist. litteraria.* — Fabricius, *Biblioth. mediæ et inf. latin.* — B. Hauréau, *De la Philosophie scolastique*, t. II, p. 448. — *Dictionn. des sciences philos.*, au mot *Ockam.*

OCCHIALI (*Gabriele* OCCLI). *Voy.* FERRANTINI.

OCCO (*Adolphe Ier*), médecin allemand, né en 1447, à Osterhausen, mort en 1503. Il fut successivement médecin de l'évêque d'Augsbourg et de l'archiduc Sigismond d'Autriche. Habile latiniste, il contribua au renouvellement des études classiques en Allemagne. Quelques lettres de lui se trouvent dans les recueils de celles adressées à Reuchlin.

OCCO (*Adolphe II*), médecin allemand, fils adoptif du précédent, né à Brixen, en 1494, mort en 1572. Il étudia la médecine en Italie, et devint médecin de la ville d'Augsbourg. Il communiqua libéralement à plusieurs savants les précieux manuscrits que lui avait laissés son père adoptif.

OCCO (*Adolphe III*), savant médecin et numismate allemand, fils du précédent, né à Augsbourg, le 17 octobre 1524, mort le 28 septembre 1606. Reçu en 1549 maître ès arts et docteur en médecine à Ferrare, il fut nommé en 1564 physicien de la ville d'Augsbourg et plus tard doyen du collége médical. Il perdit ces emplois en 1584, parce qu'il s'était opposé avec violence à l'introduction du calendrier grégorien. Il possédait des connaissances étendues et variées, et il était en relation avec beaucoup d'hommes remarquables de son temps, tels que Conrad Gesner, Frischlin, Ortelius, Reusner, etc. On a de lui : *Pharmacopœa Augustana*; Augsbourg, 1564, in-fol. : cet ouvrage, qui fut réimprimé douze fois, la dernière en 1735, était généralement adopté par toutes les pharmacies de l'Allemagne, jusqu'à ce qu'en 1652 J. Zwelfer y ait signalé plusieurs lacunes (*voy.* HALLER, *Bibliotheca medicinæ practicæ*, t. III); — *Imperatorum Romanorum numismata a Pompejo Magno ad Heraclium*; Anvers, 1579, in-4°; Augsbourg, 1601, in-4°; Milan, 1683 et 1730, in-fol.; ce livre, bien plus exact que celui de Goltzius, a jusqu'à Eckhel servi de base à tous les travaux sur cette matière; — *Inscriptiones veteres in Hispania repertæ*; Bâle, 1592 et 1596, in-fol.; — *Observationes medicæ*; — *Carmen in obitum Conr. Gesneri*; — *Epistola græca ad C. Gesnerum de oxymelli helleborato*, dans les *Epistolæ medicæ Gesneri*; — *Epistola de rheubarbara*, dans l'ouvrage de Laurent Scholz; — *Commentatio de pondere ac valore numismatum ad illustranda nonnulla loca Scripturæ sacræ*, dans les *Tentamina sacra* de Steuckard. Occo, qui a aussi publié quelques traductions du grec, entre autres celle du *Traité des vertus et des vices* d'Aristote, a laissé en manuscrit un travail étendu sur les monnaies consulaires. O.

Jac. Brucker, *Vitæ Adolphorum Occonum*. — Veith, *Bibliotheca Augustana*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*. — Rennstein, *Les Médecins numismatistes.*

OCELLUS LUCANUS (Ὤκελλος (1) Λευκανός), philosophe grec d'une époque incertaine. Son surnom nous apprend qu'il était Lucanien, et le traité qui porte son nom, qu'il appartenait à l'école pythagoricienne. C'est tout ce que l'on sait de lui. Philon, qui vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne, est le premier écrivain qui le mentionne; car on ne saurait regarder comme authentique la lettre d'Archytas à Platon et la réponse de Platon à Archytas, citées par Diogène Laerce. Archytas écrit que sur la demande de Platon il s'est rendu chez les Lucaniens, qu'il y a rencontré les descendants d'Ocellus et qu'il a obtenu d'eux les traités *Sur la Loi* (Περὶ νόμου), *Sur la Souveraineté* (Περὶ βασιλείας), *Sur la Sainteté* (Περὶ ὁσιότητος), *Sur la Nature de l'univers* (Περὶ τῆς τοῦ παντὸς γενέσεως), qu'il les envoie à Platon; qu'il n'a pas pu trouver les autres traités et qu'il les enverra aussitôt qu'il les aura découverts. Platon remercie Archytas de son envoi et déclare qu'il a lu avec admiration les traités d'Ocellus; il trouve que l'auteur est tout à fait digne de ses ancêtres, c'est-à-dire de ces Troyens qui s'expatrièrent avec Laomédon. Il n'y a rien à conclure de ces documents apocryphes, sinon que du temps de Diogène Laerce, ou de l'auteur des deux fausses épîtres, il existait sous le nom d'Ocellus Lucanus, philosophe pythagoricien, quatre traités, et qu'on le supposait auteur de plusieurs autres traités perdus. De ces divers ouvrages il ne reste que le traité, fort court, *Sur la Nature de l'univers.* Cet opuscule se divise en quatre chapitres. Le premier traite de l'univers ou ensemble des choses (τὸ πᾶν ou ὁ κόσμος), le second de la composition de l'univers, le troisième de l'origine de l'homme, le quatrième des devoirs des hommes principalement dans le mariage. Ocellus soutient que l'univers n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin, qu'il est formé d'une partie éternelle et immuable, c'est le ciel ou l'ensemble des corps célestes, et d'une partie variable dans ses formes, mais immuable dans ses éléments; il soutient aussi, conformément à cette théorie du Cosmos, que les hommes ont toujours existé, que mortels comme individus, ils sont éternels comme espèce. De cette immortalité de l'espèce combinée avec la mortalité des individus résulte pour ces individus la nécessité de se reproduire. L'objet des rapports des sexes n'est donc pas le plaisir, mais la procréation des enfants et la perpétuité de la race humaine. Ainsi dans le ma-

(1) Ce nom se trouve écrit de sept ou huit manières différentes. Ὤκελος dans Stobée, Ὤκελλος dans Philon, Ὀξύελλος dans quelques manuscrits de Laerce, Οὔκελλος dans d'anciennes éditions de Diogène Laerce; Ἔκκελος dans Sextus Empiricus, Ἔκκελος dans Syrianus, etc. La forme généralement adoptée, Ὤκελλος, paraît de beaucoup la meilleure.

riage il faut observer la décence et la modération, ne pas avoir égard uniquement à la fortune et à la naissance, mais rechercher les convenances d'âge, de goûts, d'esprit, entre les deux époux, afin que leur union produise des enfants bien portants et une famille heureuse; car les familles composent l'État et du bon ordre des uns résulte le bon ordre de l'autre. Tel est le petit traité d'Ocellus, très-faible au point de vue scientifique, mais ingénieusement conçu et écrit avec clarté. Cette courte analyse suffit pour montrer qu'il n'appartient pas à l'ancienne école pythagoricienne (1), dont les idées étaient plus originales et bien moins nettes; on y reconnaît plutôt un mélange éclectique de la physique aristotélique, de la métaphysique des Éléates, et de la morale des écoles de Pythagore. A cette preuve intrinsèque de non-authenticité qui est très-forte, se joint une autre preuve non moins convaincante, c'est que ni dans Platon, ni dans Aristote, ni dans aucun philosophe antérieur à Philon, il n'est question d'Ocellus et de son traité. Cependant cet opuscule, quoiqu'il ne remonte pas aux premiers temps de la philosophie grecque, a une certaine importance. M. Mullach, par une conjecture très-probable, suppose qu'il fut écrit dans le premier siècle avant J.-C., à une époque marquée par une sorte de renaissance des doctrines pythagoriciennes. La philosophie grecque, après avoir traversé la période féconde de l'école socratique, avait abouti aux doctrines des académiciens, des stoïciens, des épicuriens. On comprend que certains esprits, trouvant ces doctrines insuffisantes, aient voulu revenir au pythagorisme plus élevé dans ses dogmes, et plus pur dans sa morale pratique. Juba, roi de Mauritanie, favorisa la renaissance pythagoricienne en recueillant à grands frais, dans la Grèce et l'Italie, les livres de Pythagore et de ses disciples. Le zèle du royal bibliophile donna lieu à bien des fraudes philosophiques parmi lesquelles on peut ranger les ouvrages d'Ocellus et particulièrement le traité de la *Nature de l'univers*. Au jugement de M. Mullach, le faussaire a été assez habile et a évité les anachronismes de langage par trop choquants; mais il n'en a pas moins emprunté souvent des expressions textuelles aux philosophes de l'école d'Élée et d'Aristote. Du reste nous ne possédons pas le traité tel qu'il fut rédigé d'abord. Un fragment du livre *Sur la loi*, cité par Stobée et diverses inductions, font penser que les opuscules attribués à Ocellus Lucanus étaient écrits dans le dialecte dorien, tandis que le texte actuel du traité *Sur la nature de l'univers* est écrit dans le dialecte attique, qui avait fini par devenir le grec littéraire généralement usité. A quelle époque se fit cette transformation du dorien en attique? M. Mullach pense que ce fut dans la période byzantine, peut-être au neuvième siècle.

(1) L'authenticité du traité d'Ocellus Lucanus a été attaquée pour la première fois par Meiners, *Geschichte der Wiss. in Griech. und Rom*, t. I; Bardili dans ses *Epochen der vorzüglichsten philosophischen Begriffe*, Halle, 1788, et dans les *Beiträge zur Geschichte der Philosophie* de Hülleborn, part. X, p. 1-77, et Rudolphi dans son édition essayèrent vainement de la défendre.

Le traité d'Ocellus Lucanus fut publié pour la première fois par Conrad Néobar, Paris, 1539, in-4°, et traduit en latin par Fr. Chrétien, médecin de François Ier, Lyon, 1541, in-8°. L'édition et la traduction latine de Nogarola, Venise, 1559, in-8°, reproduites par Jérôme Comelin en 1596, valent mieux. Em. Vizzanius, professeur à Padoue, réimprima ce traité (Bologne, 1646; Amsterdam, 1661, in-4°), avec une nouvelle version latine et un commentaire utile quoique diffus. Gale, qui l'inséra dans ses *Opuscula mythologica, ethica et physica*; d'Argens, qui le publia avec une traduction française et des *Dissertations sur les principales questions de la métaphysique, de la physique et de la morale des anciens*, Berlin, 1762, in-8°, ne firent rien pour épurer le texte: Batteux tira au contraire un bon parti d'un des manuscrits d'Ocellus qui se trouvent à la Bibliothèque impériale, et son édition publiée avec une traduction française d'abord dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions*, t. XXIX, p. 249-294, était la meilleure avant celle de A.-F.-W. Rudolphi, Leipzig, 1801, in-8°, laquelle a été surpassée à son tour par les deux éditions de M. Mullach, la première dans l'ouvrage qui porte ce titre : *Aristotelis de Melisso, Xenophane et Gorgia disputationes, cum Eleaticorum philosophorum fragmentis, et Ocelli Lucani, qui fertur, de universa natura libello*; Berlin, 1846; la seconde dans les *Fragmenta philosophorum græcorum* (*Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot); Paris, 1860. Ocellus Lucanus a été traduit en anglais par Thomas Taylor; 1841, in-8°. L. J.

Diogène Laerce, VIII, 80. — Les autres témoignages anciens ont été rassemblés par M. Mullach dans la *préface* de sa seconde édition : *Fragm. philosoph. græc.*, p. 383, etc.

OCHEDA (*Tommaso*), littérateur italien, né en 1757, à Tortone, mort le 16 février 1831, à Florence. Il appartenait à une famille noble originaire d'Espagne. Il étudia le droit à Bologne et à Pavie, et pendant qu'il prenait ses grades il composa plusieurs écrits littéraires, que par modestie il s'abstint de mettre au jour, et parmi lesquels on cite *Theodosia*, poëme en quatre chants, un traité sur *La Philosophie des anciens* et un *Essai sur la philosophie de Cicéron*. Ces travaux, quoique inédits, lui procurèrent quelque réputation, et servirent à le faire connaître de Crevenna, le fameux bibliophile d'Amsterdam, qui le nomma conservateur de sa bibliothèque (1785). De grosses pertes d'argent ayant forcé son protecteur à mettre sa précieuse collection en vente, Ocheda fut chargé d'en dresser le catalogue, qui parut en 5 vol. in-8°; puis il accepta les fonctions de secrétaire à l'am-

bassade du Piémont (1789). L'année suivante il entra comme bibliothécaire chez lord Spencer, et ne revint en Italie qu'en 1818, comblé des libéralités de ce généreux seigneur; il se fixa à Florence, et y mena jusqu'à sa mort une existence retirée et studieuse. « Ocheda, dit M. Valery, était un petit vieillard pâli par l'étude, mais vert et vif encore, fort méthodique dans ses habitudes; il travaillait régulièrement douze à quatorze heures par jour, commençait l'année par la lecture d'Homère et finissait chaque journée par celle d'un ou de deux chapitres de la Bible, en grec ou en hébreu. Aucune branche du savoir humain ne lui était étrangère; mais il s'était particulièrement occupé de philosophie, de philologie sacrée et d'histoire littéraire. » Il avait rédigé un catalogue complet de la bibliothèque de lord Spencer, travail qui a certainement servi aux recherches de Dibdin sur le même objet, et dont il aurait dû faire mention. Parmi ses manuscrits, on remarque une notice sur Crevenna et beaucoup de lettres écrites en français, en italien et en latin. P.

Anthologie de Florence 1831. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VIII. — Valery, *Curiosités et Anecdotes italiennes*.

OCHINO (*Bernadino*), un des premiers et des plus célèbres protestants italiens, né à Sienne, en 1487, mort de la peste, en 1564, à Schlakow, en Moravie. Un esprit vif et enthousiaste et un ardent désir d'instruction le portèrent à prendre l'habit de moine; il entra dans l'ordre des Franciscains de l'étroite observance. N'ayant pas trouvé dans le cloître la vie studieuse qu'il était allé y chercher, il entra dans le monde, et se livra à l'étude de la médecine. Peu satisfait de ce genre d'études, il se repentit bientôt d'avoir abandonné la vie monastique; il rentra dans l'ordre qu'il avait quitté, s'y distingua par son zèle et sa piété, et en fut nommé définiteur général. Une nouvelle subdivision s'étant formée dans cet ordre en 1524, sous le nom de Capucins, il se fit recevoir dans cette société, où l'on prétendait à plus d'austérité. Ses sentiments de dévotion et son talent dans la prédication le firent nommer général de ce nouvel ordre en 1538, dans un chapitre général tenu à Florence. En 1541 il fut réélu général des Capucins, dans un chapitre général tenu à Naples. Il parcourut plusieurs fois, en cette qualité, toute l'Italie, prêchant avec le plus grand succès et laissant partout après lui la réputation d'un homme extraordinaire, presque d'un saint. « Lorsqu'il devait passer par quelque ville, dit Gratiani, dans son histoire du cardinal Comendon (liv. II, ch. IX), une foule compacte allait au-devant de lui, pour écouter ses instructions. »

Dans une de ces courses, Ochino rencontra à Naples un savant jurisconsulte espagnol, Jean Valdès, qui après avoir parcouru l'Allemagne, à la suite de Charles-Quint, avait embrassé les principes de la réforme. A la suite de fréquentes conférences avec lui, Ochino se rapprocha de ces principes. Sa prédication se ressentit de ce changement, sans qu'il osât cependant faire profession ouverte de ses nouvelles opinions en fait de religion. En 1542 il s'expliqua assez nettement dans ses sermons, pendant qu'il prêchait le carême à Venise, pour exciter la défiance du nonce du pape. Ochino tint peu de compte des observations que celui-ci lui présenta; il poussa même l'audace jusqu'à lui reprocher d'une manière assez claire, du haut de la chaire, d'avoir fait emprisonner Jules de Milan, son ami et celui de Jean Valdès, partisan avoué du protestantisme. Le nonce pontifical lui interdit aussitôt de reparaître en chaire; mais telle était la réputation du capucin et l'estime générale qu'il s'était acquise, que la république de Venise intervint et obtint du nonce la révocation de cette interdiction. Ochino reprit le cours de ses prédications. A la fin du carême, il se rendit à Vérone, convoqua ceux de son ordre qui se vouaient à la prédication, et leur fit une espèce de cours sur les épîtres de saint Paul, d'après ses nouvelles vues. Mais il était surveillé; le pape le cita à Rome, et il se rendait à cet appel quand, en passant à Florence, il vit Pierre-Martyr Vermigli, qui lui fit comprendre le danger qu'il y avait pour lui à se livrer à la discrétion du pontife romain. Le général des Capucins se décida alors à s'enfuir; le 22 août 1542, il partit secrètement pour Genève. Deux jours après, Pierre-Martyr Vermigli quitta de son côté Florence pour se retirer à Zurich.

Ochino n'était pas un érudit; il n'avait que son talent de prédicateur. Genève, qui était devenue le refuge d'un grand nombre d'Italiens, pouvait seule lui offrir le moyen de servir la cause de la réformation. Pendant trois ans il fut le prédicateur de cette communauté italienne. Au commencement de 1545, il quitta Genève et se dirigea vers Bâle, où il espérait trouver une position moins précaire. Calvin lui avait donné une lettre de recommandation pour Miconius. Cependant Ochino ne resta à Bâle que jusqu'à la fin de cette année; il se rendit alors à Augsbourg, où il fut nommé prédicateur italien à l'église Sainte-Anne. En 1547, cette ville ayant été obligée de se rendre à l'empereur, celui-ci exigea qu'on lui livrât l'ancien général des Capucins et un autre refugié protestant, nommé Sébastien Schertlin. Averti en secret par quelques membres du sénat du danger qui le menaçait, Ochino fut assez heureux pour se sauver à Constance, d'où il put gagner Bâle. Après un très-court séjour dans cette ville, il passa à Strasbourg. Il y rencontra Pierre-Martyr Vermigli, qu'il n'avait pas revu depuis leur fuite d'Italie. Ces deux hommes partirent la même année, 1547, pour l'Angleterre, sur l'invitation de Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéry. Vermigli alla enseigner à Oxford; Ochino resta à Londres, en qualité de prédicateur italien.

A l'avénement de Marie, Ochino et Vermigli regagnèrent le continent (1553). Ochino se rendit à Genève en passant par Strasbourg. Il y arriva le lendemain même du supplice de Servet. Il désapprouva hautement cette condamnation. Cette hardiesse le rendit suspect à Calvin. C'est sans doute cette circonstance qui l'engagea à retourner à Bâle, où il resta jusqu'au printemps de 1555. Il partit alors pour Zurich, où il était appelé pour être prédicateur d'une église italienne, composée de soixante familles qui avaient émigré de Lucorno pour cause de religion. Dans cette ville il retrouva Bullinger, qui lui fut toujours très-attaché, et son compatriote Lelio Socini. Bientôt après, Vermigli vint y occuper la place laissée vacante par la mort de Pellican.

Cependant, en 1561 il commença à se répandre des préventions fâcheuses contre lui. Au lieu de les laisser tomber par son silence, ou de les faire disparaître par la prudence, il donna à ses détracteurs de nouvelles armes contre lui par quelques-unes de ses publications. Ochino était un homme d'une individualité très prononcée; il n'était nullement enclin à se ranger servilement du côté d'un parti quelconque, et il était tout aussi peu disposé à supporter des attaques calomnieuses. On prit surtout prétexte pour le perdre d'un de ses ouvrages, *Dialogi XXX*, dont le vingt et unième dialogue traite de la polygamie sans conclure très-nettement contre elle. On l'accusa de soutenir cette erreur. Théodore de Bèze eut la faiblesse de se joindre à ses ennemis. On instruisit contre lui une procédure, à la suite de laquelle il fut exilé de Zurich. L'irritation était montée à cet excès, qu'on ne voulut pas lui permettre d'attendre la fin des rigueurs de l'hiver pour s'éloigner. Ochino avait alors soixante-seize ans. Il se retira à Bâle, où il arriva le 4 décembre 1563, avec ses quatre enfants. On ne fut pas plus compatissant à son égard qu'on ne l'avait été à Zurich. Il fut obligé de partir aussitôt pour Mulhouse. Il se rendit de là à Nuremberg, où il passa le reste de l'hiver. Au printemps suivant, il alla à Francfort, et dès que ses enfants l'eurent rejoint, il partit pour la Pologne; il espérait y trouver quelque tolérance; il se trompait. Il ne lui fut pas permis de s'y arrêter. En se retirant, ce malheureux vieillard eut la douleur de voir mourir ses quatre enfants de la peste à Pinczow, en Pologne. Il fut bientôt frappé lui-même par le fleau, dans la Moravie, où il venait d'arriver.

On a beaucoup discuté sur ses principes religieux. Les uns l'ont accusé d'être tombé dans l'athéisme; et dans cette opinion, on l'a supposé l'auteur du fameux traité *De tribus impostoribus*, attribué successivement, avant même qu'il existât un livre de ce titre, à tous les hommes réprouvés par la superstition populaire. D'autres, Simler à leur tête, le tiennent pour un anabaptiste. Les antitrinitaires le comptent dans leurs rangs, et l'on a tout lieu de regarder cette opinion comme la seule vraisemblable. Il est probable que ce fut pour avoir laissé percer ses doutes sur la doctrine de la Trinité que les théologiens de Zurich, et avec eux tous ceux de la Suisse, se déchaînèrent contre lui. Sa prétendue tolérance pour la polygamie ne fut qu'un prétexte ou peut-être une occasion de le décrier et de le perdre. C'est un fait digne de remarque que presque tous les Italiens qui, au seizième siècle, embrassèrent la réforme finirent par devenir unitaires. Ajoutons enfin que les Capucins n'ont pu se résoudre à condamner un homme qui avait honoré leur ordre naissant par ses vertus et par ses talents. Afin de pouvoir en toute conscience avoir sa mémoire en vénération, ils ont imaginé qu'à la fin de sa vie il abjura ses erreurs et qu'il souffrit à Genève le martyre pour la cause catholique.

Il est à peu près impossible de dresser une liste complète des ouvrages d'Ochino. On ne peut même guère se reconnaître au milieu des indications souvent divergentes des bibliographes, et la rareté extrême de ces écrits ne permet que difficilement de les contrôler. On a tout lieu de croire, avec Bayle, qu'Ochino n'écrivit jamais qu'en italien. Quelques-uns de ses ouvrages ne se trouvent plus cependant que dans les traductions latines, et un dans une traduction anglaise. Il est probable qu'il y en a dont la traduction, faite sur le manuscrit de l'auteur, a seule été publiée; c'est, selon toutes les vraisemblances, le cas pour ce dernier; mais d'autres ont été certainement publiés à la fois dans langue originale et dans des traductions latines. L'original italien, répandu surtout dans des pays restés catholiques, a fini par disparaître, tandis que les traductions se sont conservées dans les pays devenus protestants. C'est ce qui se voit en particulier pour deux ou trois ouvrages d'Ochino traduits en allemand que cite J. Vogt et dont les originaux italiens ne se retrouvent plus nulle part. Nous ne ferons mention que des écrits les plus connus de cet ancien général des capucins, renvoyant pour de plus détails à la *Bibliotheca antitrinitaria*, à J. Vogt et à de Bure; — *Dialogi sacri del reverendo padre frate B. Ochino da Pierra, generale dei frati Cappuzzini;* Venise, 1542, in-8°. Ce livre fut probablement publié pendant qu'il prêchait le carême à Venise; — *Responsio qua rationem reddit discessus ex Italia;* Venise, 1542, in-8°; l'original italien n'est pas connu; — *Epistola alli molto magnifici señori di Italia della città di Siena;* Genève, 1543, in-8°. On a une traduction française de cette épître et de la précédente réunies ensemble : *Épître de B. Ochin, adressée aux magnifiques seigneurs de Sienne, où il rend compte de sa doctrine, avec une autre épître à Mutio Justi Napolitain, par laquelle il rend aussi raison de son département d'Italie*

et du changement de son estat, translatée de *la langue italienne;* 1514, in-8°; — *Espositione sopra in epistola di san Paolo alli Romani;* Augsbourg, 1545, in-12; trad. en latin par Castalion, et en allemand, Augsb., 1546; — *Espositione sopra la epistola di san Paolo alli Galati* (Augsbourg), 1546, in-12; trad. en allem. et publiée en même temps que l'ouvrage original; — *Riposta di messer B. Ochino da Siena alle false calumnie e impie biastemie di frate ambr. Catar. Polito* (Augsb.), 1546, in-8°. C'est une réponse à un petit livre d'Ambr. Catar. Lancelotto Polito : *Rimedio a la pestilente doctrina di B. Ochino,* Rome, 1544, in-8°, lequel n'était lui-même qu'une réfutation de la lettre d'Ochino aux magnifiques seigneurs de Sienne; — *Tragedy or dialogue of the injust usurped primary of the bishop of Rome and of all the just abolishing of the same;* Londres, 1549, in-4°; traduction anglaise faite par J. Ponet, et dédiée au roi Édouard, d'un livre dont l'original italien n'a jamais été imprimé; — *Sermones tres de officio principis;* Bâle, 1550, in-8°, trad. latine faite par Curion. L'original italien fut publiée en même temps. Ces trois discours se retrouvent dans les 5 vol. des sermons d'Ochino; — *Apologi nel quali se scuoprano gli abusi, errori, etc. della sinagoga del Papa et de suoi preti, monaci e frati;* Genève, 1554, in-8°, trad. en lat. par Castalion. On en a une trad. allem., 1556, in-4°, et 1559, et une holland., Dordrecht, 1607; — *Dialogo del purgatorio;* Zurich, 1555, in-8°, traduct. latine par Dumas publiée en même temps que l'original. On a aussi des traduct. allem., 1555; français, 1559; anglais, 1657; et holland.; — *Sinceræ et veræ doctrinæ de Cœna Domini defensio, contra libros tres Joach. Westphali;* Zurich, 1556, in-8°. Joch. Westphales était prédicateur à Hambourg. On ne connaît pas l'original italien; — *Le Prediche di messer B. Ochino, nomate Labyrinthi, overo del servo arbitrio, prescienza, predestinatione e liberta divina e del modo per usar si;* Bâle (1560), in-8°. Il en parut en même temps une traduct. latine. J. Vogt en cite une traduct. angl.; — *Disputa intorno alla presenza del corpo di Giesù Christo nel sacramento della Cena;* Bâle, 1561, in-8° : publiée en même temps en latin, cette traduction est suivie de celle des *Labyrinthes;* — *Il Catechismo, overo institutione christiana in forma di dialogo;* Zurich, 1561, in-8° : cet ouvrage est loin d'être la production la plus faible d'Ochino, ainsi qu'on la prétendu; — *Le prediche di messer B. Ochino da Siena;* Bâle, 1562, 5 vol. in-8°. Plusieurs de ces sermons avaient déjà été imprimés. J. Vogt en cite un premier recueil de 1542, in-16, renfermant seize sermons, et un autre de 1543, in-18, qui en contient vingt-six. Il est probable que la date 1562 n'indique l'impression que du dernier volume: les quatre volumes précédents n'ont pas en effet de date et parurent vraisemblablement antérieurement. On a une traduct. franç. des premiers sermons sous ce titre : *Sermons très-utiles de Bernard Ochin;* 1561, in-8°. Ces sermons sont au nombre de vingt-deux. On a aussi une traduct. allemande des sermons d'Ochino de 1545, in-4°; ce sont probablement les seize de l'édition de 1542; — *Dialogi XXX in duos libros divisi, quorum primus est de Messia continetque dialogos XVIII; secundus est cum aliis de rebus variis, tum potissimum de trinitate;* Bâle, 1563, 2 vol. in-8°. Cette traduction latine est de Seb. Castalion; mais on ignore si elle a été faite sur le manuscrit de l'auteur ou sur l'ouvrage original imprimé; on ne sait pas même s'il a été imprimé en italien; personne du moins n'en a encore vu d'exemplaire. Th. de Bèze, après avoir pris parti contre Ochino dans la poursuite dirigée contre lui pour le 21e de ces trente dialogues, crut devoir réfuter dans un traité spécial les erreurs qui lui étaient attribuées touchant la polygamie; ce traité est intitulé : *Tractatus de polygamia, in quo Ochini argumenta refutantur;* Genève, 1587, in-8°. On peut voir dans Bayle ce qu'étaient ces prétendus arguments d'Ochino. J. Vogt cite encore, sur les indications de Reimman et de Decker, un autre ouvrage d'Ochino : *Acta Pilati,* mais sans donner la date ni le lieu de l'impression; il indique encore quelques traductions allemandes d'écrits d'Ochino, dont les originaux italiens ne sont mentionnés nulle part; on ne peut pas conclure de là qu'ils n'existent plus, ni encore moins qu'ils n'ont jamais existé. Mais on a là une preuve nouvelle de l'obscurité qui enveloppe l'histoire des ouvrages de cet homme célèbre.

Michel NICOLAS.

Bayle, *Dict. histor.* — *OEuvres diverses,* t. III, p. 730 et 731; t. IV, p 163. — Marchand, *Dict. hist.,* t. I, p. 31. — *Musée des protest. célèbres.* — Sandius, *Biblioth. antitrinitariorum.* — J. Vogt, *Catalogus historico-criticus libror. rariorum,* p. 480-489. — De Bure, *Bibliographie instruct.,* t. I, p. 436-439.

OCHOSIAS, en hébreu *prise* ou *possession du Seigneur*, roi d'Israel, mort en 886 avant J.-C. Il était fils d'Achab, auquel il succéda, en 888. Son père, quelque temps avant de mourir, l'associa à la royauté. Dès les premiers jours de son règne, Ochosias eut à combattre contre les Moabites, qui avaient secoué le joug des Israélites. Il remporta quelques avantages sur eux; mais une chute qu'il fit du haut de la plate-forme de son palais de Samarie l'empêcha de suivre ses succès. Il pratiquait la religion de ses parents; il adorait Baal et la déesse Astarté, dont Jezabel, sa mère, venait d'introduire le culte dans Israel. Inquiet sur les résultats de sa chute, il envoya consulter Beelzébub, le dieu d'Écron (1), pour

(1) Ancien nom d'Accaron, une des cinq capitales des Philistins, sur la limite sud de la tribu de Dan et à deux lieues de la mer. On y adorait Beelzebub (*le Dieu-mouche*).

savoir s'il survivrait à sa maladie. Sur l'ordre d'un ange, dit l'Écriture (*Rois*, liv. IV), le prophète Élie se porta à la rencontre des gens d'Ochosias, et leur dit : « Retournez vers votre maître, et demandez-lui de la part du Seigneur s'il n'y a pas de Dieu en Israel, qu'il envoie ainsi consulter Béelzébub, le dieu d'Écron? C'est pour cela qu'il ne relevera pas du lit où il est, et qu'il mourra certainement. » Ochosias, reconnaissant que c'était Élie qui avait parlé à ses agents, envoya aussitôt vers le prophète un capitaine et cinquante hommes d'armes. Ce capitaine monta vers Élie, qui était assis sur le haut d'une montagne, et lui dit : « Homme de Dieu, le roi vous commande de descendre. » Élie lui répondit : « Si je suis homme de Dieu, que le feu descende du ciel et vous dévore, avec vos cinquante hommes. » Aussitôt le feu du ciel descendit, et dévora le capitaine avec les cinquante soldats qui étaient avec lui. Ochosias envoya encore un autre capitaine avec les cinquante hommes qui étaient sous lui ; il dit à Élie : « Homme de Dieu, le roi vous fait dire : Hâtez-vous de descendre. » Élie lui répondit : « Si je suis homme de Dieu, que le feu du ciel descende et vous dévore avec vos cinquante hommes. » Et aussitôt le feu du ciel descendit, et dévora le capitaine et les cinquante hommes qui étaient avec lui. Ochosias envoya encore un troisième capitaine et ses cinquante hommes. Ce capitaine étant venu devant Élie, se mit à genoux, et lui fit cette prière : « Homme de Dieu, sauvez-moi la vie ainsi qu'à vos serviteurs qui sont avec moi ! Le feu est déjà descendu du ciel, et il a dévoré les deux premiers capitaines et les cinquante hommes que commandait chacun d'eux ; mais je vous supplie présentement d'avoir pitié de mon âme. » Et l'ange du Seigneur parla à Élie, et lui dit : « Descendez avec lui, et ne craignez point. » Élie se leva donc, et descendit avec le capitaine pour aller vers le roi, auquel il dit : « Parce que vous avez envoyé des gens pour consulter Béelzebub, le dieu d'Écron, comme s'il n'y avait pas un Dieu en Israel que vous puissiez consulter, vous ne releverez point du lit sur lequel vous êtes ; mais vous mourrez certainement. » Ochosias mourut donc, selon la parole que le Seigneur avait dite par Élie, et Joram, son frère, régna en sa place, car Ochosias n'avait point de fils. Après ce récit biblique, si simple et si naïf, il reste peu à ajouter au court règne d'Ochosias. Un seul fait intéressant s'y rattache : Josaphat, roi de Juda, ayant équipé une flotte à Asiongaber, en destination d'Ophir, Ochosias le pria de recevoir sur ses vaisseaux quelques Israélites. Le roi de Juda y consentit ; « mais le Seigneur, irrité de cette alliance, permit que cette flotte fût brisée par les vents et anéantie par les flots avec tous ceux qu'elle portait. » Dans la crainte d'un pareil désastre, Josaphat refusa de faire un nouvel armement, quoique Ochosias lui en garantît les frais. A. L.

Les Rois, liv. III, chap. XXII, § 40, 49, 50, 52-54 ; liv. IV, chap. 1er, § 1-18. — Flavius Josèphe, Ἰουδαϊκὴ Ἀρχαιολογία. — A. Torricelli, *Annales sacri et profanos, etc.* (Milan, 1610, 2 vol. in-fol.). — Salian, *Ann. ecclesiastici veteris Testamenti, etc.* ; Paris, 1641, 6 vol. in-fol. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

OCHOSIAS, appelé aussi *Joachaz*, et selon quelques-uns *Ozias* et *Azarias*, roi de Juda, parent du précédent, né en 907, mis à mort en 884 avant J.-C.. Dernier fils de Joram et d'Athalie, il succéda à son père en 885, tous ses frères ayant été tués par une troupe de voleurs arabes qui avaient fait irruption dans le camp royal des Juifs. Il avait vingt-deux ans lorsqu'il commença à régner. « Il marcha dans les voies de la maison d'Achab, et il fit le mal devant le Seigneur, parce qu'il était gendre de la maison d'Achab » (*Reg.*, lib. IV, cap. VIII). Il s'allia avec Joram, roi d'Israel, pour combattre Hazael, roi de Syrie. Une bataille eut lieu devant Ramoth en Galaad. Les Hébreux eurent l'avantage ; mais Joram ayant été grièvement blessé, les deux rois revinrent à Jezrael. Sur ces entrefaites Jéhu, général des troupes de Joram, reçut un envoyé du prophète Élysée, qui lui ordonnait d'exterminer la maison d'Achab. Jéhu, devenu ainsi l'élu du Seigneur, souleva ses troupes. Joram prenant la fuite dit à Ochosias : « Nous sommes trahis ! » Et Jéhu tendit son arc, et frappa Joram entre les épaules ; la flèche lui traversa le cœur, et il tomba mort dans son chariot. Alors Jéhu dit à Badacer, capitaine de ses gardes : « Prenez-le et jetez-le dans le champ de Naboth, selon la parole du Seigneur. » Ce qu'ayant vu, Ochosias, roi de Juda, s'enfuit par le chemin de la maison du jardin ; et Jéhu le poursuivit, et dit : « Frappez aussi celui-ci dans son chariot. Ils le frappèrent donc au lieu où l'on monte à Gaver (ville de la demi-tribu O. de Manassé) qui est près de Jéblaam. Et s'étant enfui à Mageddo, il y mourut. » (*Voy.* ATHALIE, JÉHU, JORAM et JOAS.) A. L.

Les Rois, liv. IV, chap. VIII, § 24-29 ; chap. IX, § 16-29. — *Paralipomènes*, liv. II, chap. XXII. — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

OCHS (*Pierre*), homme d'État suisse, né en 1749, à Bâle, mort le 19 juin 1821, dans la même ville. Lorsqu'il eut terminé ses études, il trouva dans le publiciste Isaac Iselin un protecteur bienveillant, qui le dirigea dans la carrière des affaires publiques et qui demeura son ami jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 1782. Ses aptitudes naturelles et un travail assidu lui firent acquérir des connaissances étendues dans l'histoire et la jurisprudence. Il était docteur en droit, et passait pour un des plus savants jurisconsultes de la Suisse lorsqu'il fut appelé par les événements à mettre ses talents en lumière. Choisi par ses concitoyens pour être l'un des intermédiaires du rapprochement projeté entre le roi de Prusse et la république française, il eut part à la paix qui fut signée à Bâle, le 5 avril 1795, et concourut également aux traités conclus avec l'Espagne et l'électeur de Hesse-Cassel, le 22 juil-

let et le 5 août de la même année. Son attachement aux principes démocratiques, dont il avait donné des preuves en des circonstances difficiles, l'avait en quelque sorte désigné aux fonctions de grand tribun de Bâle; et il en était encore investi lorsque le conseil souverain de cette cité l'envoya à Paris (novembre 1797) pour y conduire plusieurs négociations relatives à des échanges de territoire entre la Suisse et la France. Un mois après éclata la révolution concertée par le général La Harpe avec les mécontents du pays de Vaud. Ochs, qui s'était associé à leurs menées et dont le but secret était d'établir dans son pays un gouvernement unique et central, s'empressa alors d'envoyer à Bâle un projet de constitution rédigé en français, en allemand et en italien, et calqué en grande partie sur la constitution française de 1795. Les démocrates suisses souscrivirent à ce projet avec enthousiasme, et le nouveau gouvernement fut installé au mois de février 1798. Élu membre du sénat helvétique, Ochs fut le premier président de cette assemblée réunie à Aarau (12 avril); mais n'ayant pu réussir à entrer au directoire, il dirigea ses attaques contre cette autorité nouvelle, l'accusa de s'être arrogé différents pouvoirs et de conspirer avec les aristocrates bernois, et en provoqua le renversement. En plein sénat, il traita de la façon la plus injurieuse le directeur Bay, et l'appela « coquin »; il ne ménagea pas davantage le grand conseil. Au mois de juin, Rapinat, commissaire de la république française, outrepassant ses pouvoirs, osa destituer Bay et Pfeiffer et leur donner pour successeurs Ochs et Dolder, ses amis. Ce coup d'État impolitique causa des troubles en Suisse; Rapinat fut rappelé et envoyé à Mayence, et Ochs se vit obligé de résigner des fonctions si violemment imposées. Toutefois au bout de quelques jours il fut installé au pouvoir par le libre vote des deux conseils législatifs. Partisan dévoué de l'influence française, il excita contre lui l'animadversion publique, et fut entraîné dans la chute de Merlin, Treillard et La Revellière-Lepeaux. A peine les résultats de la journée du 30 prairial an VII furent-ils connus à Berne que dans la soirée du 7 messidor (25 juin 1799) ses collègues le forcèrent à donner sa démission, sous peine d'être mis en jugement. Afin de laisser aux esprits le temps de se calmer, il se rendit en 1800 à Paris. Deux ans plus tard il assista à la *consulta* suisse, convoquée dans cette ville par le premier consul, et prit part à la nouvelle constitution qui régit son pays jusqu'à la fin de l'empire. Doué de qualités supérieures, Ochs aimait la liberté; il eut le tort, et il le reconnut lui-même, d'avoir trop souvent cédé aux suggestions du gouvernement français. Il faut accorder peu de confiance au jugement passionné que Mallet-Dupan a porté sur cet homme d'État. On a de lui : *Lettre d'un citoyen de Bâle à un de ses amis à Neufchâtel*; 1781, in-8°; — *Geschichte von Basel* (Histoire de la ville et du territoire de Bâle); Bâle, 1785-1822, 6 vol. in-8° : cet ouvrage, un peu prolixe, a été cité par Müller avec éloge; — *Projet d'une constitution helvétique*; Paris, 1797, in-12; Merlin (de Douai), alors directeur, a eu part à la rédaction de cette pièce; — *L'Incas d'Otahis, tragédie*; Bâle, 1807, in-8°; — *L'Homme à l'heure, comédie en prose*; Paris, 1808, in-8°; — *Prométhée, opéra*; Paris, 1808, in-8°; aucune de ces pièces n'a été représentée. P. L.

Moniteur univ., an VI et VII. — Mallet-Dupan, *Essai sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétique*. — *Journal des Débats*, 27 nov. 1808. — Mahul, *Annuaire nécrolog.*, 1822.

* **OCHSENBEIN** (*Ulric*), homme politique et militaire suisse, né en 1811, près de Thun. Fils d'un aubergiste, il étudia le droit à Berne, y devint après la révolution de 1830 archiviste du juge d'instruction, et se fit en 1834 inscrire au barreau de cette ville. Dans l'intervalle, il avait été nommé officier d'artillerie dans la milice, ce qui lui donna l'idée de s'adonner entièrement à la carrière militaire, où il espérait parvenir plus vite. Il entra dans l'état-major fédéral, et y fut nommé en 1844 capitaine. L'année suivante il organisa et dirigea les corps francs, qui firent invasion dans le canton de Lucerne, sous le prétexte qu'on venait d'y appeler les Jésuites. Repoussé avec perte, il fut radié de l'état-major pour cet acte d'agression. En février 1846 il prit une part active aux manœuvres du parti radical, qui amenèrent la chute du gouvernement de Berne; il fut nommé en récompense conseiller d'État et membre de la diète. Devenu en 1847 président de la confédération, il usa de tout son pouvoir pour provoquer la guerre contre les sept cantons catholiques, qui, pour sauvegarder leur autonomie, garantie par la constitution, s'étaient constitués en union séparée (connue sous le nom de *Sunderbund*); commandant lui-même les dix-huit bataillons du contingent bernois, il se signala par sa bravoure dans cette lutte fratricide, M. Ochsenbein devint ensuite un des principaux auteurs de la nouvelle constitution de la Suisse, qui enleva aux cantons une grande partie de leur indépendance, au profit d'une autorité centrale, représentée par deux chambres et le conseil fédéral, investi du pouvoir exécutif. Appelé à siéger dans ce conseil, M. Ochsenbein y fut chargé de la direction des affaires militaires, qu'il réorganisa avec beaucoup de succès. En politique il tint depuis 1849 une conduite modérée, qui lui aliéna la faveur du parti radical; aussi accepta-t-il avec empressement en 1855 l'offre d'entrer avec le grade de général de brigade au service de la France; il fut chargé de former deux régiments de Suisses, qui devaient être employés en Crimée; après la conclusion de la paix de Paris, il fut mis en disponibilité. E. G.

Männer der Zeit (Leipzig, 1859).

OCKERSE (*Guillaume-Antoine*), littérateur

hollandais, né en 1760, à Vianen. Il étudia la théologie à Utrecht, et y prit le diplôme de docteur. Après avoir été pendant plus de dix ans pasteur des protestants réformés, il fut obligé en 1795 de cesser l'exercice de son ministère, à cause de la faiblesse de sa santé, et s'établit à Amsterdam. Nommé membre de la seconde convention nationale (1797), il se distingua par son patriotisme et ses talents, et prit part aux travaux de la commission chargée de rédiger l'acte constitutionnel. A la suite de la contre-révolution du 12 juin 1798, il subit une détention passagère. En 1810 il occupa de nouvelles fonctions pastorales dans une paroisse du Nord-Hollande, donna en 1818 sa démission et accepta la place de secrétaire de la société de bienfaisance qui venait d'être formée à La Haye. Ses principaux ouvrages sont : *Traité sur la connaissance générale des caractères*; Utrecht, 1788-1807, trois part. in-8°; — *Gazette économique*, ann. 1800 et 1802; — *Lectures pour les gens du monde*; Amsterdam, 1809-1810, cinq part. in-8°; — *Discours napoléoniens*; ibid., 1814-1815, deux part. in-8°; — *La Bataille de Waterloo, à l'usage des petits enfants qui aiment la religion et la patrie*; ibid., 1817; — *Lettres sur le Caucase et la Géorgie*; ibid., 1817, trad. de l'allemand. On lui doit encore la traduction en hollandais de la plupart des écrits de Salzmann, des sermons et beaucoup d'articles de critique et de littérature insérés dans les recueils du temps. K.

Van der Aa, *Biograph. Woordenboek.*

OCKLEY (*Simon*), orientaliste anglais, né en 1678, à Exeter, mort le 9 août 1720, à Swavesey (comté de Cambridge). Il fit ses études à l'université de Cambridge, et montra de bonne heure beaucoup de zèle pour les langues de l'Orient. Dès qu'il eut embrassé la carrière ecclésiastique, il obtint la petite cure de Swavesey par l'intermédiaire de Simon Patrick, évêque d'Ely, qui faisait de ses talents une estime particulière, et en 1711 il devint professeur d'arabe à Cambridge. Nul savant à cette époque ne pouvait remplir cette chaire avec plus d'autorité que lui : non-seulement il possédait à fond les langues orientales, mais il s'efforça constamment d'en étendre le goût dans son pays; il en faisait comme la base des études théologiques, et déclarait qu'à son avis on n'était pas un grand théologien sans en avoir quelque teinture. Ockley, dont la vie fut courte, eut souvent à lutter contre la misère; il était chargé de famille, et, comme il ne savait pas intriguer, ses protecteurs l'oublièrent. Dans son discours d'inauguration, prononcé en 1711, il se plaint de la fortune, qu'il traite d'*empoisonneuse* et de *marâtre*, et il parle de *soucis cuisants* comme de choses qui lui étaient depuis longtemps familières. L'introduction du t. II de l'*Histoire des Sarrasins*, écrite dans l'hiver de 1717, est datée de Cambridge castle, c'est-à-dire de la prison pour dettes. On a de lui : *Introductio ad linguas orientales in qua iis discendis via munitur et earum usus ostenditur*, Cambridge, 1706, in-8°; il y a un chapitre relatif à la fameuse discussion qui s'éleva entre Buxtorf et Cappell au sujet de l'origine et de l'antiquité des points-voyelles de l'hébreu. Ockley, après avoir partagé le sentiment du premier, se rangea dans la suite de l'avis du second, bien qu'il n'eût pas d'occasion de le faire connaître; — *The History of the present Jews throughout the world*; ibid., 1707, in-12, trad. de l'italien du rabbin Léon de Modène et augmenté d'un *Supplement concerning the Caraites and Samaritans*, d'après Richard Simon; — *The Improvement of human reason exhibited in the life of Hei-ebn-Yokdhaw, written above 500 years ago by Abu Jaafar-ebn-Tophaïl*, ibid., 1708, in-8°, fig.; l'original avait été publié dès 1650 par Pococke; — *An account of south-west barbary containing what is most remarkable in the territories of the king of Fez and Marocco*, ibid., 1713, in-8°, avec une carte; — *The History of the Saracens*; Londres, 1708-1718, 2 vol. in-8°; 3e édit., Cambridge, 1757; 5e édit., augmentée, Londres, 1848, gr. in-8°; trad. en allemand (1745), et en français par Jault (1748) : cet ouvrage, le meilleur de l'auteur, abonde en éclaircissements curieux sur la religion, les mœurs, les coutumes et l'histoire des Sarrasins depuis la mort de Mahomet (1632) jusqu'en 1705; pour le rédiger, Ockley mit à contribution un grand nombre d'écrivains arabes encore peu connus, et il résida pendant longtemps à Oxford, afin d'être plus à portée des manuscrits orientaux que renferme la bibliothèque bodleyenne; — *The second apocryphal book of Esdras*, trad. en 1716, d'après une version arabe; — quelques sermons. P. L—Y.

Chalmers, *General biograph. Dictionary.*

O'CONNELL (*Daniel*, comte), général irlandais, né à Darrynane (comté de Kerry), en août 1742, mort à Madon (Loir-et-Cher), le 9 juillet 1833. Après avoir appris les mathématiques, le dessin et presque toutes les langues modernes, il s'engagea dans le régiment irlandais de Clare, alors au service de la France. Il se distingua durant la guerre de Sept Ans, et passa dans le corps du génie. Il contribua à la prise de Port-Mahon par le duc de Richelieu (29 juin 1756), et reçut plusieurs graves blessures au siége infructueux de Gibraltar (1782). Il devint successivement colonel du régiment de Salm-Salm et inspecteur général. On lui doit l'*Ordonnance pour l'infanterie* qui fut appliquée en 1791. Il refusa de servir sous la république, émigra, entra dans l'armée des princes comme colonel, et après la défaite de ce corps (1793) se réfugia en Angleterre. Avec l'agrément de Pitt, il y recruta une brigade dite *irlandaise*, composée en grande partie d'émigrés français. Cette brigade, d'abord destinée à agir sur le continent, fut envoyée au Canada et

dans les Indes. O' Connell donna sa démission, et profitant du traité d'Amiens (25 mars 1802) rentra en France. Bientôt les hostilités recommencèrent ; les Anglais restés en France furent déclarés prisonniers de guerre et internés. O' Connel partagea ce sort. Les Bourbons à leur retour le nommèrent maréchal de camp. Il fut mis à la retraite après juillet 1830.

A. DE L.

Archives de la guerre. — Documents particuliers.

O'CONNELL (*Daniel*), patriote et homme d' État irlandais, né à Carhen, dans le comté de Kerry, le 6 août 1775, mort à Gênes, le 15 mai 1847. Son père, cadet d'une ancienne famille dévouée en tout temps au catholicisme et à l'Irlande, avait dix enfants : voilà bien des raisons pour n'être pas riche. Heureusement un oncle célibataire, Maurice O'Connell, adopta le jeune Daniel, se chargea de son éducation, et devait plus tard lui laisser, avec sa fortune, la terre patrimoniale de Darrynane. En attendant, il était dans la destinée du futur libérateur de rencontrer à chaque pas qu'il faisait dans la vie quelqu'une des entraves qui pesaient sur l'Irlande catholique. Il avait vu son père, pour arrondir ses modestes domaines, forcé de recourir à un prête-nom protestant, qui pouvait, s'il lui en prenait envie, garder le bien sans payer. Quand il s'agit de donner à l'enfant les premiers éléments de l'instruction, il fallut, pour échapper aux pénalités absurdes encore en vigueur alors, l'envoyer à l'une de ces écoles de village clandestines qu'on appelait *hedge schools* : telle était la loi (1). Ce ne fut qu'à l'âge de treize ans qu'il put, grâce à l'abolition partielle de ces prohibitions, entrer dans une pension tenue à Redington par un prêtre catholique, la première, dit-on, qui ait été ouverte publiquement en Irlande. Mais, jusqu'à l'établissement récent du collége de Maynooth, les ressources que cette province pouvait offrir pour l'éducation des enfants de la religion romaine restèrent extrêmement bornées, et l'oncle Maurice se décida, sur la sollicitation d'un de ses frères qui habitait la France (2), à envoyer le jeune Daniel dans un des séminaires catholiques du continent, sinon avec le dessein arrêté d'en faire un prêtre, au moins pour lui donner une instruction sérieuse, qu'on ne trouvait guère à cette époque en dehors des maisons ecclésiastiques. Dirigé d'abord vers Liége, avec un frère plus jeune que lui, il se trouva qu'il n'avait pas l'âge requis pour l'admission. Ce fut au commencement de l'année 1791 qu'il entra au collége catholique de Saint-Omer, pour passer un an

(1) *Voy.* dans l'ouvrage d'O'Connell lui-même : *Mémoire sur l'Irlande*, traduit par Ortaire Fournier, dans la longue nomenclature des griefs dont il poursuivait le redressement, les articles : *Propriété, Éducation*, p. 12 et suiv.

(2) Le général Daniel O'Connell, qui mourut en 1833 (*Voy.* l'article précédent).

après à celui de Douai. Il ne tarda pas à se distinguer dans ses classes, et son supérieur, le Dr Stapylton, adresse à l'oncle (qui veillait avec sollicitude sur l'éducation de ses neveux) les lignes suivantes : « Quant à Daniel, je ne vous en écrirai qu'un mot, c'est que s'il ne joue pas un rôle brillant dans le monde, jamais de ma vie je n'aurai été aussi trompé. »

En 1792 eut lieu la dispersion des établissements religieux ; mais les deux frères furent obligés d'attendre à Douai plusieurs semaines une occasion et des fonds pour repasser en Angleterre. O'Connell n'oublia jamais ce pénible moment : les chants révolutionnaires hurlés dans les rues, le passage des soldats qui se rendaient à la frontière, et qui à la vue des élèves encore revêtus de leur costume clérical les appelaient : « petits aristocrates, petits calotins ». Enfin, le 21 janvier 1793, le jour même où Louis XVI montait à l'échafaud, O'Connell se mettait en route avec son frère pour Calais, et revenait dans son pays « à demi tory au fond du cœur », comme il le déclarait lui-même, tant cette jeune intelligence, ouverte déjà à toutes les aspirations libérales, avait été frappée du spectacle de nos premiers excès !

« O'Connell, dit son compatriote Sheil, dans un ouvrage que nous aurons plus d'une fois occasion de citer (1), sentit probablement qu'il y avait trop de chair et trop de sang en lui pour faire un moine, et la nouveauté de la carrière légale le tenta. Le barreau venait tout récemment d'être ouvert aux catholiques. Il laissa donc Saint-Omer, ses vêpres et ses jeûnes, et ayant avalé le nombre requis de gigots de mouton à Middle-Temple (2) fut admis dans le barreau irlandais au terme de Pâques 1798. » Bientôt dans ce corps, qui comptait alors des hommes tels que Sheil, Curran, Phillips, Grattan, on disait de lui « qu'il n'y avait pas au barreau de Dublin ni aux assises de Munster un homme qui connût mieux son métier que Daniel O'Connell ».

Dans la même année 1798, le grand mouvement insurrectionnel conduit par l'association des Irlandais-unis, et secondé par un débarquement de troupes françaises sous les ordres du général Humbert, venait d'avorter, et servait de prétexte à l'Angleterre pour replacer l'Irlande sous un régime de compression violente. O'Connell, il faut le dire, et on le lui reprocha souvent depuis, s'était montré peu favorable à cette prise d'armes, soit par suite de la maxime maintes fois professée par lui « qu'il repoussait toute amélioration sociale achetée au prix d'une seule goutte de sang », soit, comme il le disait encore, parce qu'il ne pardonnait pas aux Irlandais-unis d'avoir aidé Pitt à faire passer l'U-

(1) *Scènes populaires en Irlande* ; Paris, 1830, in-8°.

(2) En Angleterre, le stage se constate par un certain nombre de repas pris au lieu où se font les cours de droit.

nion. En effet, deux ans plus tard, en 1800, le vieux parlement irlandais, après cinq siècles d'existence, se suicidait par un vote qui consacrait l'union des deux législatures. O'Connell, âgé alors de vingt-quatre ans, prononça à cette occasion son premier discours public dans une assemblée des catholiques de Dublin réunie à la Bourse, et qui faillit être dispersée par la force publique.

Marié en 1802, ayant vu s'augmenter la fortune modeste que lui avait laissée son père des biens assez considérables de son oncle, il avait vu aussi grandir sa réputation et sa clientèle d'avocat. Dès lors il consacra à la cause de l'Irlande, si cruellement deshéritée, et sa parole, qui était devenue une puissance, et l'activité prodigieuse dont la nature l'avait doué. Il écrivait à lord Shrewsbury : « Pendant les vingt ans et plus qui précédèrent le bill d'émancipation, tout le fardeau de la cause reposa sur moi. Je dus organiser les meetings, préparer les résolutions, dicter les réponses aux correspondants, examiner le cas de tout individu alléguant un grief personnel, réveiller les apathiques, animer les tièdes, contenir les violents, prémunir les nôtres, tantôt contre le danger de se heurter aux prescriptions de la loi, tantôt contre les piéges qu'on tendait de toutes parts contre nous, enfin combattre en tout temps les attaques de nos puissants et nombreux ennemis. »

Sheil a aussi dépeint, avec sa manière vive et pittoresque, la vie que menait O'Connell vers la même époque et la physionomie variée qui résultait de ses occupations, si diverses. « C'est d'abord la veille studieuse et solitaire : dans un cabinet éclairé des premiers rayons du soleil, au-dessous d'un tableau représentant le signe de la rédemption, voyez cette forme immobile, inclinée sur de volumineux dossiers qui jonchent le bureau dans un désordre pittoresque. — Quelques heures plus tard, le reclus a fait place à l'avocat affairé que suit à grand'peine un groupe d'avoués et de clients, tandis que, d'un pas de montagnard, il se dirige vers l'audience. — Vers le soir, troisième transformation : voici l'agitateur haranguant un meeting populaire, et faisant vibrer avec un art merveilleux tantôt la fibre joyeuse de son auditoire, tantôt les cordes les plus intimes et les plus pathétiques du cœur humain, selon qu'il veut immoler au ridicule les petits despotes du jour, ou qu'il retrace avec une véhémence foudroyante les griefs, les misères et l'oppression de son malheureux pays. » On pourrait encore à ces physionomies si variées en ajouter une nouvelle, que le tableau précédent ne fait qu'indiquer, et montrer dans O'Connell le gentilhomme campagnard se reposant à Darrynane de ses campagnes judiciaires et parlementaires, grand marcheur, pêcheur patient, chasseur intrépide, et tel que son fils nous le représente, « attendant le jour à l'affût dans la bruyère humide et rosée, retenant ses chiens impatients et faisant lever sur son passage les alouettes moins matinales que lui ».

Cette vie active et militante, dont les excitations plaisaient à O'Connell, avait aussi ses jours de deuil. En 1815, il eut le malheur de tuer en duel M. d'Esterre, membre de la municipalité de Dublin, qu'il avait traitée, dans un de ses discours, de « corporation mendiante », et peu s'en fallut que cette première affaire ne fût suivie d'une autre, avec sir Robert Peel, alors secrétaire du lord lieutenant d'Irlande. Mais des amis s'interposèrent ; l'autorité elle-même s'en mêla, et O'Connell, dans la douleur que lui avait causée la mort de son premier adversaire, fit vœu de ne jamais donner ni accepter un défi, vœu auquel il resta fidèle, malgré les vives polémiques au milieu desquelles devait se passer le reste de sa vie.

Au *Conseil catholique*, dissous en 1804, au *Comité catholique*, dont la presse enregistrait les délibérations depuis janvier 1812, succéda, en 1823, la fameuse *Association* à laquelle on donna le même nom, bien qu'elle fût ouverte à tous les protestants amis sincères de la liberté de conscience, association fondée par O'Connell et Sheil, dont la première réunion comptait à peine vingt membres dans la taverne de Dempsey à Dublin, et qui, six ans plus tard, en 1829, embrassait toute l'Irlande, avait son budget, son trésor, ses avocats, ses journalistes, appuyait ses décrets de la voix de sept millions d'hommes et arrachait au ministère Wellington et Peel la grande mesure de l'émancipation (1).

L'élection de Clare (juin 1828) fut à la fois pour l'Association catholique un essai de ses forces et un moyen de parvenir à ce but suprême de ses efforts ; pour O'Connell, son chef, l'occasion d'un triomphe vivement disputé. Se poser en face d'un candidat qui avait à sa disposition l'armée, la police et le trésor, supplanter dans la province, siége de sa fortune et de son influence, un homme tel que M. Vesey Fitz-Gerald, qui à sa considération personnelle et à son dévouement connu pour la cause de l'émancipation joignait le prestige de sa récente promotion au ministère, lutter sur les hustings d'habileté et d'éloquence avec un orateur déjà rompu aux luttes parlementaires, ce n'était là que la partie la plus facile de la tâche assumée par O'Connell. Nommé le 5 juillet, à une majorité considérable, il lui restait encore à forcer la porte de la chambre des communes, dont l'accès avait été jusque-là fermé aux catholiques par les termes d'un serment inacceptable pour eux. Néanmoins il annonça hautement l'intention de s'y présenter, et s'y présenta en effet le 15 mai 1829, offrant de prêter le serment d'allégeance, tout en refusant celui de la suprématie protes-

(1) *Voy.* *O'Connell*, dans la *Galerie des Contemporains illustres*, par un homme de rien.

tante. Comme les anciens triomphateurs, c'était par une brèche qu'il prétendait entrer dans la place. Mais dans l'intervalle les ministres, effrayés de son audace et des manifestations formidables qui l'appuyaient en Irlande, s'étaient décidés, le 13 avril précédent, à faire sanctionner par le roi le bill d'émancipation catholique. Il ne restait plus à vider qu'une question de non-rétroactivité pour O'Connell, élu avant l'adoption définitive de la loi. Il retourna donc en Irlande pour solliciter une seconde fois le suffrage des électeurs de Clare. Sa marche fut un véritable triomphe, et sa réélection, qui n'était pas douteuse, vint consacrer à la fois les droits politiques de ses coreligionnaires qui lui décernèrent le titre de *Libérateur*, et le mandat législatif, dans lequel le grand agitateur ne devait pas trouver le repos.

En 1830, aux élections générales qui suivirent la mort de Georges IV, O'Connell échangea la représentation de Clare contre celle de Kerry, son pays natal. De 1832 à 1841, sauf un court intervalle, il représenta la ville de Dublin, où il avait passé la plus grande partie de sa vie et dont il fut nommé lord maire, le 1er novembre de cette même année 1841. En dernier lieu, il fut député du comté de Cork. Ainsi, pendant l'espace de dix-huit ans, il siégea à la chambre des communes dans sept parlements et sous six législatures différentes. Pour se livrer tout entier à la propagande politique, il avait été forcé d'abandonner la pratique du barreau et les profits considérables qu'il en retirait, ce qui donna lieu à ses partisans d'organiser en sa faveur une souscription annuelle qu'on appellait *la rente* ou *le tribut*, et qui en 1835 dépassa le chiffre de 500,000 francs. Ses ennemis crurent l'humilier en l'appelant « le roi mendiant »; mais O'Connell, loin d'en rougir, s'en glorifiait, et il a rarement trouvé de plus nobles accents que dans sa *Lettre à lord Shrewsbury*, qui l'avait attaqué à ce sujet. Après un tableau éloquent des efforts et des sacrifices que pendant vingt ans il avait prodigués à la cause de son pays et de sa religion, il terminait ainsi :

« Voilà ce que j'ai fait, voilà ce que j'ai souffert pour l'Irlande. Et maintenant, qu'elle soit reconnaissante ou ingrate, riche ou pauvre, celui qui m'insulte parce que j'accepte sa rétribution manque des éléments de la moralité la plus vulgaire, qui nous enseigne que tout travailleur a droit à son salaire; il manque aussi de ce sens élevé sans lequel on ne comprendra jamais qu'il y a des services dont on ne s'acquitte pas avec de l'argent. Oui, je le dis bien haut, je suis le serviteur salarié de l'Irlande, et je me glorifie de ce titre! »

Le retour au pouvoir de sir Robert Peel et du parti conservateur en 1841 avait été le signal du renouvellement de l'agitation en Irlande. Mais la première campagne d'O'Connell avait eu un but bien défini : l'émancipation; elle l'avait atteint; tandis que la seconde s'épuisa en efforts souvent désordonnés pour un résultat qui pouvait sembler chimérique. Dès 1834 O'Connell avait présenté à la chambre des communes une motion pour le rappel de l'union législative entre l'Angleterre et l'Irlande; mais il avait consenti à l'ajourner pendant six ans, dans l'espoir, disait-il, d'obtenir « justice pour l'Irlande dans un parlement anglais ». De 1835 à 1841, le ministère Melbourne ne se soutint aux affaires que grâce à l'appoint donné à la majorité par O'Connell et les quarante membres qui votaient toujours avec lui, et qu'on appelait, pour cette raison, *la queue d'O'Connell*. Ses premières hostilités avaient été dirigées, dans la session de 1840, contre lord Stanley, qu'il avait surnommé *le Scorpion*, et qui fut obligé de retirer le bill présenté par lui pour l'enregistrement des électeurs irlandais. Elles redoublèrent l'année suivante à la chute du ministère whig. Mécontent du gouvernement, ne pouvant obtenir de lui ni l'abolition de la dîme ni la réorganisation des corporations irlandaises, il ressaisit cette arme du rappel, véritable épée de Damoclès, qu'il ne cessa depuis d'agiter sous les yeux de l'Angleterre, peut-être comme moyen d'intimidation et pour obtenir d'elle des réformes plus pratiques.

Dans les années 1842 et 1843, des meetings monstres furent convoqués sur la royale colline de Tara, à Kildare, à Mullaghmast et autres lieux consacrés par les légendes et les traditions nationales. On y compta, dit-on, jusqu'à un million d'âmes suspendues à la parole puissante du grand agitateur. Un autre encore plus gigantesque devait se réunir à Clontarf, le 8 octobre de cette dernière année; mais la force publique intervint pour le prévenir, et un procès de haute trahison fut intenté à O'Connell et aux autres chefs. Celui-ci fut déclaré coupable de sédition, et condamné, le 30 mai 1844, à un emprisonnement d'un an et à une amende de 2,000 livres sterling. Ce jugement avait déjà reçu un commencement d'exécution lorsqu'il fut infirmé sur l'appel qui en fut porté devant la chambre des lords (1).

L'avénement du ministère whig en 1846, et l'adhésion que lui donna publiquement O'Connell amenèrent des dissentiments dans le parti sur lequel il exerçait, depuis quarante ans, un ascendant incontesté. Sa santé, jusque-là si robuste, commençait à laisser voir des symptômes de décadence. Le vieil athlète semblait aigri par l'opposition, et la famine qui menaçait l'Irlande contristait le cœur du patriote. Au commencement de l'année 1847, il partit pour le continent, avec l'intention de passer quelques mois en Italie et de faire un pèlerinage à Rome. Mais il ne put aller plus loin que Gênes, et le 15 mai il y

(1) *Procès d'O'Connell et de ses co-accusés*, par Élias Regnault, Paris, 1844, in-8°. O'Connell avait déjà subi deux autres procès en 1824 et en 1831.

rendit le dernier soupir après une soudaine défaillance et presque sans avoir souffert. Rome et l'Irlande se partagèrent ses restes, comme elles s'étaient partagé ses affections. Conformément à ses dernières volontés, son cœur fut embaumé et porté au siége du catholicisme, dans cette ville qu'il ne lui avait pas été donné de voir avant de mourir, tandis que son corps était transféré à Dublin, où il repose.

Le récit des derniers moments d'O' Connell, des honneurs qui furent rendus à ses restes et à sa mémoire dans diverses contrées de l'Europe et jusqu'en Amérique remplit à lui seul un volume (1). Son oraison funèbre fut prononcée à Rome par le P. Ventura, à Dublin par le Rev. John Miley, à Paris, par le P. Lacordaire.

E. J. B. Rathery.

Huish (Robert), *Memoirs private and political of D. O'Connell, compiled from official documents*; Londres, 1836, in-8°. — *Life and Speeches of Daniel O'Connell*, edited by his son, John O'Connell, Dublin, 1846, 2 vol. in-8°. — Daunt (William J. O'Neil), *Personal recollections of the late Daniel O'Connell*, Londres, 1848, 2 vol. in-8°. — Fagan, *Life and times of Daniel O'Connell*, Cork, 1848, 2 vol. in-12. — Schipper (Ludwig), *Vie et Travaux d'O'Connell*, en allemand; Soest, 1844, in-8°. — *L'Agitation irlandaise depuis 1829, le Procès, la Condamnation et l'Acquittement de Daniel O'Connell*, Paris, 1844, in-12. — Gondon (Jules), *Biographie de Daniel O'Connell*; Paris, 1847, in-12.

O' CONNOR (*Turlogh*), roi de Connaught, né en 1088, mort le 13 juin 1156. A cette époque deux familles, celle des O' Neal et celle des O' Brien, se disputaient la souvaineté nominale de l'Irlande. Turlogh, profitant de leurs divisions, étendit peu à peu son domaine, fit reconnaître sa domination aux Irlandais du centre; mais aux deux extrémités de l'île, l'Ulster et le Munster résistèrent plus longtemps. Les O' Brien, qui possédaient le Munster, vinrent même attaquer Turlogh jusque dans ses possessions du Connaught, qui les poursuivit à son tour dans le Munster, tailla en pièces, près de Morn Mor, l'armée de Mortogh O' Brien, qui périt sur le champ de bataille, divisa le Munster en deux provinces, et fit reconnaître sa suzeraineté. Les O' Brien, ligués cette fois avec les O' Neal, rétablirent pourtant leurs affaires, et forcèrent même Turlogh à leur donner des otages; ils le reconnurent néanmoins pour suzerain. Il soutint une autre guerre contre Dermot, roi de Leinster, qui avait enlevé Dervogil, femme de O' Ruarc, prince de Breffny. Dermot, vaincu, fut obligé de renvoyer Dervogil. Turlogh O' Connor favorisa le commerce et les sciences, et fonda un grand nombre d'églises. Il fut père de Roderich O' Connor, dernier roi de l'Irlande. A. H—t.

O' Halloran, *General history of Ireland*.

O' CONNOR (*Roderick*), roi de Connaught et souverain nominal de l'Irlande, fils de Turlogh O' Connor, né en 1116, mort en 1198. Lorsqu'il monta sur le trône, Mortogh O' Neal, qui avait longtemps résisté à la suprématie de Turlogh, profita du changement de règne pour s'emparer de la souveraineté nominale de l'Irlande, et la garda pendant dix ans. A sa mort (1166), Roderick O' Connor, suivant les vieilles institutions du pays, convoqua l'assemblée des seigneurs et des évêques dans la ville d'Athboye, et fit reconnaître sa suzeraineté. Tant que la maison des O' Neal avait dominé, Dermot, ce roi de Leinster, qui avait enlevé la femme de O' Ruarc et qui avait été contraint par Turlogh à la restituer, s'était relevé de sa défaite; mais à l'avénement de Roderick, O' Ruarc, devenu plus hardi, entra dans les États de son ennemi, brûla sa capitale et le chassa du pays. Dermot, réfugié en Angleterre, implora le secours du roi Henri II, qui ne voulut pas lui donner de troupes, mais permit aux seigneurs anglais de le suivre. Richard de Clare, comte de Pembroke, surnommé *Strongbow* (l'Arc fort), et deux frères utérins, Robert Fitz-Stephen et Maurice Fitz-Gerald, gentilshommes ruinés qui comptaient sur le pillage pour rétablir leur fortune, acceptèrent ses offres en y mettant pour condition que Strongbow deviendrait le gendre de Dermot et l'héritier de son royaume. Cependant le roi de Leinster, devançant ses compagnons, aborda secrètement en Irlande, et resta caché six mois dans un couvent, occupé à nouer des intelligences et à préparer l'entreprise; mais il fut découvert, dénoncé à O' Ruarc, puis à Roderick, qui eut la faiblesse de lui rendre une partie de ses anciens États. Le traître Dermot en profita pour appeler auprès de lui ses alliés étrangers; six cents Anglais, commandés par Fitz Gerald et Fitz-Stephen, débarquèrent auprès de Wexford, enlevèrent la ville et la livrèrent au roi de Leinster, qui en partagea le territoire entre les deux frères. Roderick, réunissant alors toutes les forces de son royaume, battit les étrangers, réduisit Dermot à la dernière extrémité, et lui pardonna une seconde fois, après avoir pris son fils en otage. Dermot, profitant de cette faiblesse, aspirait à la souveraineté de l'île. Le comte de Pembroke, resté en Angleterre pour préparer les renforts, arriva en personne (23 août 1170), se mit à la tête des troupes, et emporta Waterford après trois assauts: la ville fut rasée et les habitants passés au fil de l'épée. Après ce massacre, Pembroke épousa, selon les conventions, la fille du roi de Leinster, Dermot mourut peu après, et Pembroke s'empara de l'autorité. Les efforts des Anglais et des indigènes se concentrèrent alors autour de Dublin, dont Dermot s'était emparé l'année précédente. Roderick, avec toutes les forces du Connaught et secondé par les anciens habitants qui s'étaient échappés de la ville, mit le siége devant Dublin. Pembroke était réduit aux derniers expédients; mettant à profit le désespoir de ses soldats, il fit une sortie furieuse; surprit l'armée de Roderick et la détruisit complétement. Cependant Henri II, jaloux des con-

(1) *The last days of O'Connell*, par William Bernard; Dublin, 1847, in-8°.

quêtes de ses sujets, défendit à aucun Anglais de passer en Irlande. Pembroke, pour le désarmer, lui fit hommage de tous les pays qu'il avait soumis; Henri, se souvenant alors d'une bulle que le pape lui avait donnée trente ans auparavant pour l'autoriser à conquérir l'Irlande, la fit lire aux évêques du pays, qui le reconnurent pour souverain dans un synode tenu à Cashel (6 novembre 1172). Roderick tint à Toam un synode qu'il opposa à celui de Cashel; il eut quelque temps après une entrevue inutile avec le roi Henri II sur les bords du Shannon; mais l'année suivante (1175) il signa un « traité de concorde finale » par lequel il se reconnut vassal du roi d'Angleterre pour le Connaught tout en conservant la suzeraineté sur les autres seigneurs irlandais; il devait en outre payer tribut et donner un de ses fils en otage. Délivré des Anglais, il trouva dans sa famille une source de guerres non moins dangereuses, qui firent le désespoir de sa malheureuse vieillesse; ses fils se révoltèrent tour à tour contre lui, et travaillèrent avec le secours des Anglais à le chasser de son royaume. Passant, comme tous les princes faibles, d'un excès de faiblesse à un excès de cruauté, il fit crever les yeux à son fils Morrough et le condamna à une prison perpétuelle; puis, dégoûté du trône, il se retira, pour le reste de ses jours, dans un couvent. Roderick O' Connor fut le dernier roi indépendant de l'Irlande. Prince faible et maladroit politique, il a conservé la réputation d'un vaillant guerrier et d'un excellent roi. A. H—T.

O' Halloran, *General history of Ireland*. — Campbell, *Britannia*.

O' CONNOR (*Arthur*), général au service de France, né à Bandon, près de Cork (Irlande), le 4 juillet 1767 (1), mort au château du Bignon (Loiret), le 25 avril 1852. Issu de la famille des précédents, il exerça dès l'âge de vingt-cinq ans les fonctions de haut shérif, et en 1789 la ville de Philgistown le choisit pour député à la chambre des communes du parlement d'Irlande. Il y siégea pendant sept ans, et s'y distingua dans toutes les questions d'économie politique. Quoique protestant, il ne cessa de plaider la cause des catholiques opprimés, et prononça (4 mai 1795) en faveur de leur émancipation un discours que l'*Annual register* anglais signala même comme le meilleur et le plus éloquent qui eût jamais été prononcé dans cette assemblée. Ce discours lui fit perdre l'amitié de son oncle, lord Longueville, pair d'Irlande, qui l'avait institué héritier de sa grande fortune, et il dut lui résigner son siége au parlement, dont il lui était redevable. Les esprits étaient alors vivement agités en Irlande. Ce malheureux pays gémissait sous l'oppression de l'Angleterre, et maintenait avec une peine infinie son indépendance de la couronne de la Grande-Bretagne. O' Connor ayant à cette époque publié une brochure où il peignait le déplorable état de sa patrie, fut arrêté en vertu du bill adopté le 15 janvier 1795 par la chambre des communes, et qui prolongeait la suspension de l'*habeas corpus*. Pendant six mois, on le retint comme prisonnier d'État à la tour de Dublin, et le 31 août de cette année il apprenait la condamnation à mort et l'exécution d'un de ses frères, qui s'était mis à la tête des *Defenders*, et que l'on avait accusé d'avoir cherché à favoriser une descente des Français. Mis en liberté au commencement de 1796, Arthur O' Connor entra avec son ami lord Édouard Fitz-Gerald, fils du duc de Leinster dans la société qui s'était organisée sous le nom d'Irlandais-unis (*Irish united*), en se recrutant des autres sociétés secrètes, telles que les *Enfants de la lumière* et les *Defenders*, et cela sans aucune distinction de culte. Tous deux reçurent du directoire exécutif de cette ligue, qui comptait avec eux trois autres membres, le mandat de se rendre sur le continent, pour voir quelle assistance ils pourraient trouver afin de soutenir l'indépendance de leur patrie. Ils se rendirent de Hambourg à Bâle. Le général Hoche, pacificateur de la Vendée, chargé par le gouvernement français du rôle de négociateur, ne voulut point s'aboucher avec lord Fitz-Gerald, à cause de l'alliance qu'il avait récemment formée avec la famille d'Orléans en épousant la jeune Pamela, l'élève et, selon quelques auteurs, la fille de Madame de Genlis et de Philippe-Égalité. Arthur O' Connor demeura seul chargé de traiter avec le général républicain; mais en négociant le projet d'invasion de l'Irlande, il stipula expressément son indépendance. Un plan mal conçu et fondé principalement sur la notion inexacte que l'île tout entière était disposée à se soulever contre la Grande-Bretagne, fit d'abord échouer l'expédition française, dont plusieurs circonstances contrarièrent ensuite le débarquement. En février 1797, O' Connor publia successivement deux adresses aux électeurs du comté d'Antrim; il se chargea aussi d'un journal appelé *la Presse*, fondé par l'union catholique, et en le refenant dans les limites d'une politique non exclusive et dirigée dans l'intérêt de toutes les classes de la population irlandaise, il acquit sur le pays une immense influence. Il marchait d'ailleurs avec les hommes les plus éminents de l'opposition dans le parlement anglais, Burke, Fox, Sheridan, Grey, Russell, etc. O' Connor retournait sur le continent lorsqu'il fut arrêté, le 27 février 1798, à Margate et impliqué dans un procès de haute trahison intenté à un prêtre catholique, nommé O' Coigly, sur lequel on avait trouvé une adresse du comité secret d'Irlande au Directoire de France. La poursuite était dirigée par le célèbre Jean Scott, depuis chancelier d'Angleterre sous le nom de lord Eldon. Cependant, grâce à l'indépendance du jury anglais et sur le témoignage de ses amis et du jurisconsulte

(1) Date portée sur l'ordonnance royale qui le naturalise Français.

suite Thomas Erskine, il fut acquitté, le 22 mai de la même année; mais au sein même de l'audience, en présence de ses juges, il fut mis de nouveau en arrestation, en vertu d'un warrant délivré le 22 mars par le principal secrétaire d'État. Ses amis, entre autres lord Thonet, essayèrent alors de l'arracher des mains des agents de police; mais ils n'y réussirent pas, et furent eux-mêmes traduits devant un jury et condamnés à un an d'emprisonnement, malgré les efforts d'Erskine, qui prononça à cette occasion l'un de ses plaidoyers les plus célèbres. Cependant O' Connor fut transféré en Irlande et interrogé au mois d'août par un comité secret de la chambre des lords. Il protesta avec deux de ses amis politiques contre l'inexactitude de la publication qui fut faite de leur interrogatoire. Il fut ensuite avec quelques autres Irlandais conduit au fort Georges en Écosse, où le gouvernement anglais le retint pendant cinq ans. Quoique prisonnier d'État, il publia, le 4 mai 1799, une lettre au vicomte de Castlereagh, secrétaire du gouvernement de l'Irlande, lettre dans laquelle il plaidait chaudement pour ses concitoyens opprimés : son pays était alors couvert de sang; une expédition française avait été envoyée sur les côtes d'Irlande, et un corps de troupes de neuf cents hommes, débarqué à Killala, le 22 août 1798, avait été forcé de mettre bas les armes à Ballinamuck, le 8 septembre. Le marquis Cornwallis, gouverneur de l'Irlande, avait étouffé l'insurrection dans tout le pays. Le gouvernement anglais, qui poursuivait l'incorporation de cette île à la Grande-Bretagne, proposa un traité au prisonnier du fort Georges, le seul survivant des chefs des Irlandais-unis. Lord Fitz-Gerald avait péri le 4 juin 1798, des suites des blessures qu'il avait reçues lors de son arrestation à Dublin, pendant le procès de son ami à Maidstone, au comté de Kent (Angleterre). Ce traité stipulait le bannissement perpétuel d'O' Connor de sa patrie. Tous les efforts des patriotes irlandais étaient désormais inutiles; O' Connor consentit au traité, à condition qu'il serait mis un terme à l'effusion du sang, par une amnistie générale. Un bill du parlement anglais le sanctionna, et l'Irlande fut définitivement incorporée à la Grande-Bretagne en perdant son parlement (2 juillet 1800). Cependant le gouvernement anglais n'observa pas fidèlement le traité fait avec O' Connor; il le retint encore prisonnier jusqu'en 1803, sous le prétexte de l'état de guerre avec la France. Ce n'est qu'au mois de juin de cette année que O' Connor sortit du fort Georges et fut jeté sur les côtes de Hollande, d'où il se rendit à Paris, en septembre. Il avait perdu toute sa fortune, et ses biens personnels, assez considérables, avaient été usurpés et mal gérés pendant sa captivité par un mandataire infidèle. Informé de sa situation précise, Bonaparte, premier consul, le nomma, par arrêté du 9 ventôse an XII (29 février 1804), général de division au service de France, et l'envoya à l'armée des côtes d'Écosse, où il fut mis à la tête de la brigade irlandaise, dont il prit l'uniforme. De retour à Paris à l'époque du sacre de Napoléon, O' Connor s'informa des desseins du gouvernement impérial au sujet du rétablissement de l'indépendance de l'Irlande, qui était l'âme de toute sa vie; mais des difficultés qui s'élevèrent ne lui permirent pas de prendre part aux préparatifs de l'expédition contre l'Angleterre. La franchise de son caractère et son attachement inaltérable pour la cause de la liberté le rendirent peu agréable à Napoléon, qui ne l'employa jamais.

En 1807, O' Connor épousa Élisa de Condorcet, fille unique du philosophe. L'année suivante il acquit le domaine du Bignon, qui avait appartenu à la famille de Mirabeau, et s'y fit agriculteur. Mis à la retraite en 1815, il fut naturalisé Français le 10 avril 1818. On a d'O' Connor : *Tableau des vexations du gouvernement anglais en Irlande*; Dublin, 1795, in-8°; — *État présent de la Grande-Bretagne*; 1804, in-8°; — *Lettre au général La Fayette sur les causes qui ont privé la France des avantages de la révolution de* 1830; Paris, 1831, in-8°; — *Le Monopole cause de tous les maux*; Paris, 1849-1850, 3 vol. in-8°. Ces deux derniers ouvrages, composés primitivement en anglais comme les précédents, furent traduits en français pour leur publication par M. Ossian Larevellière-Lépeaux. Le général O' Connor a collaboré de 1843 à 1844 au *Journal de la Liberté religieuse* et a donné avec Arago une seconde édition des *Œuvres complètes* de Condorcet (Paris, 1847-1849, 12 vol. in-8°). Madame veuve O' Connor a déposé en 1853 à la bibliothèque de l'Institut les manuscrits des œuvres mathématiques de son père ainsi que sa correspondance avec les savants français et étrangers, formant 4 vol. in-fol.

H. FISQUET.

Th. Moore, *The Life and Death of lord Edward Fitz-Gerald*; Londres, 1831, 2 vol. in-8°. — *L'Art de vérifier les dates depuis* 1770, t. Ier. — *Moniteur universel*, 1804 et 2 mai 1852.

OCTAVIE, seconde fille du préteur C. Octavius, et sœur de l'empereur Auguste, née vers 70 avant J.-C., morte en 11 avant J.-C. Octavius avait été d'abord marié avec Ancharia, et avait eu d'elle une fille nommée aussi Octavie. Plutarque a fait de celle-ci la femme de Marcellus et de Marc-Antoine. Dans ce cas la célèbre Octavie n'aurait été que la demi-sœur d'Octave-Auguste, fils d'Octavius et d'Atia; mais Suétone prétend que la femme de Marcellus et du triumvir était fille d'Atia et par conséquent sœur d'Auguste. Cette opinion, généralement adoptée, nous paraît en effet la plus fondée, et c'est celle que nous suivons. Octavie avait épousé Marcellus avant l'année 54, car à cette date Jules César, son grand oncle, désirait qu'elle divorçât d'avec son mari pour épouser Pompée. Celui-ci déclina la proposition, et le mari d'Octavie continua

d'être un des plus vifs opposants de César, Après la bataille de Pharsale, il sollicita et obtint facilement le pardon du dictateur. Octavie perdit son premier mari en 41, et comme Fulvie, femme d'Antoine, mourut vers le même temps, les deux triumvirs cimentèrent leur alliance par le mariage d'Octavie et d'Antoine. Octavie était alors enceinte, et il fallut un décret du sénat pour autoriser une union que les Romains accueillirent avec joie, la regardant comme le gage d'une paix durable. Cet espoir sembla d'abord se réaliser. La beauté d'Octavie, sa vertu, qui paraissait une chose merveilleuse au milieu de la corruption contemporaine (χρῆμα θαυμαστὸν γυναικός, dit Plutarque) ne furent pas sans influence sur Antoine, qui oublia quelque temps Cléopâtre. Mais le charme de la vertu ne devait pas avoir un long empire sur un cœur habitué aux charmes voluptueux de la reine d'Égypte. Antoine, se rendant en Orient en 36 pour l'expédition contre les Parthes, ne permit pas à sa femme de l'accompagner plus loin que Corcyre, et la renvoya en Italie, sous prétexte de ne pas l'exposer aux périls de la guerre; et dès lors il s'abandonna tout entier à sa passion pour Cléopâtre. L'année suivante Octavie tenta un effort pour regagner l'affection de son mari, alors occupé à combattre Artavasdes, roi d'Arménie; elle lui amena d'Italie des renforts d'hommes avec une somme d'argent. Antoine ne la laissa pas venir jusqu'en Asie, et lui fit donner à Athènes l'ordre de retourner en Italie. Octavie se soumit à cette indigne injonction, et renvoya à son mari des secours en hommes et en argent, qu'Antoine n'eut pas honte d'accepter. Octave, qui était tendrement attaché à sa sœur, montra la plus vive indignation de la conduite d'Antoine; il voulait même qu'Octavie quittât immédiatement la maison de son mari; mais elle s'y refusa, pour ne pas donner le signal d'une rupture désormais inévitable entre les deux triumvirs. Elle continua de vivre sous le toit marital, élevant avec ses propres enfants le plus jeune fils d'Antoine et de Fulvie. Cette noble conduite ne toucha pas le cœur du triumvir, qui en 32 envoya à sa femme une lettre de divorce. Malgré ce dernier outrage, Octavie resta fidèle à la mémoire d'Antoine; elle usa en faveur de Julius, fils de Fulvie, de son crédit tout puissant sur Octave, et étendit sa tendresse maternelle jusque sur les enfants de Cléopâtre. Elle vécut ainsi tout à ses devoirs domestiques et jouissant auprès de son frère, devenu le maître du monde, d'une faveur dont elle fit toujours le plus noble usage. Elle mourut à l'âge de soixante ans environ, et fut ensevelie dans le mausolée ou *heroum* de la maison de Jules. Auguste prononça son oraison funèbre.

Octavie eut cinq enfants, trois de Marcellus, un fils et deux filles, et deux filles d'Antoine. Son fils M. Marcellus, adopté par Auguste et destiné à lui succéder, mourut en 23 (*voy.* MARCELLUS). De ses deux filles par Marcellus, l'une n'a pas laissé de traces dans l'histoire; l'autre épousa successivement M. Agrippa, et Julus Antonius, fils du triumvir. Les descendants de ses deux filles par Antoine gouvernèrent le monde romain. L'aînée, mariée à L. Domitius Ahenobarbus, fut la grand'mère de l'empereur Néron; la plus jeune épousa Drusus, frère de Tibère, et fut la mère de l'empereur Claude et la grand'mère de Caligula (1). Y.

Appien, *Bel. Civ.*, V, 64, 67, 93, 95, 138. — Dion Cassius, XLVII, 7; XLVIII, 31, 54; XLIX, 33; L, 3, 26; LI, 15; LIV. 35. — Plutarque, *Anton.*, 31, 33, 35, 57, 59, 87. — Suétone, *Cæs.*, 27; *Aug.*, 4, 61. — Drumann, *Geschichte Roms*, vol. IV, p. 235; V, 235-244.

OCTAVIE (l'impératrice), fille de l'empereur Claude par sa troisième femme, Messaline, et femme de l'empereur Néron, née en 42 après J.-C., morte en 62. Elle était arrière-petite-fille d'Octavie, sœur d'Auguste. Dès 48 elle fut fiancée par Claude à L. Silanus, jeune homme d'une famille distinguée et très-aimé du peuple; mais Agrippine, qui s'était emparée du faible esprit de l'empereur, s'opposa à un mariage contraire à ses propres espérances, car elle avait conçu le projet d'unir Octavie avec son fils Domitius, depuis l'empereur Néron. Elle n'eut pas de peine à rendre Silanus suspect à Claude, et le malheureux jeune homme se donna la mort, en 49, le jour même du mariage de Claude avec Agrippine. Octavie fut peu après fiancée à Domitius Néron, et leur mariage eut lieu en 53. Néron, devenu le fils adoptif de Claude et désigné au trône, ne témoigna aucun amour à sa jeune femme, et dès qu'il fut en possession de l'empire il la délaissa tout à fait. En 62 il la répudia, la relégua dans la petite île de Pandataria, et quelques mois plus tard il la fit tuer. La mort de cette innocente victime d'un lâche et féroce tyran est un des plus beaux et des plus touchants tableaux de Tacite (*voy.* NÉRON). Son triste sort excita la pitié générale et fournit le sujet d'une tragédie, insérée dans les œuvres de Sénèque,

(1) Un des plus importants édifices publics élevés à Rome sous le règne d'Auguste portait le nom de *porticus Octaviæ*. Il était situé entre le *Circus Flaminius* et le théâtre de Marcellus, et occupait le même emplacement que le portique bâti par Q. Cæcilius Metellus après sa victoire sur la Macédoine. Il renfermait, comme ce premier édifice, les deux temples de Jupiter Stator et de Junon, et contenait une bibliothèque publique, qui servait souvent aux réunions du sénat, ce qui fit donner à cette salle le nom de *Curia Octavia*. L'époque de la construction du portique d'Octavie est douteuse. L'opinion la plus commune, fondée sur l'autorité de Dion Cassius, c'est qu'Octave le fit construire après sa victoire sur les Dalmates, en 33 avant J.-C.; mais c'est là probablement une erreur, et dans tous les cas le portique d'Octavie ne fut dédié qu'après la mort de Marcellus, en 23. Il ne faut pas confondre le portique d'Octavie (*porticus Octaviæ*) avec le portique Octavien (*porticus Octavia*), bâti par Cn. Octavius qui commanda la flotte dans la guerre contre Persée, roi de Macédoine. (Velleius Paterculus, I, 11. — Dion Cassius, XLIX, 43. — Plutarque, *Marc.*, 30. — Tite-Live, *Epist.*, 138. — Suétone, *Aug.*, 29. — Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 4. — Festus, p. 178, édit. Müller. — Becker, *Handbuch der Römischen Alterthümer*, vol I, p. 608. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.)

mais qui appartient plus probablement à Curiatius Maternus. Y.

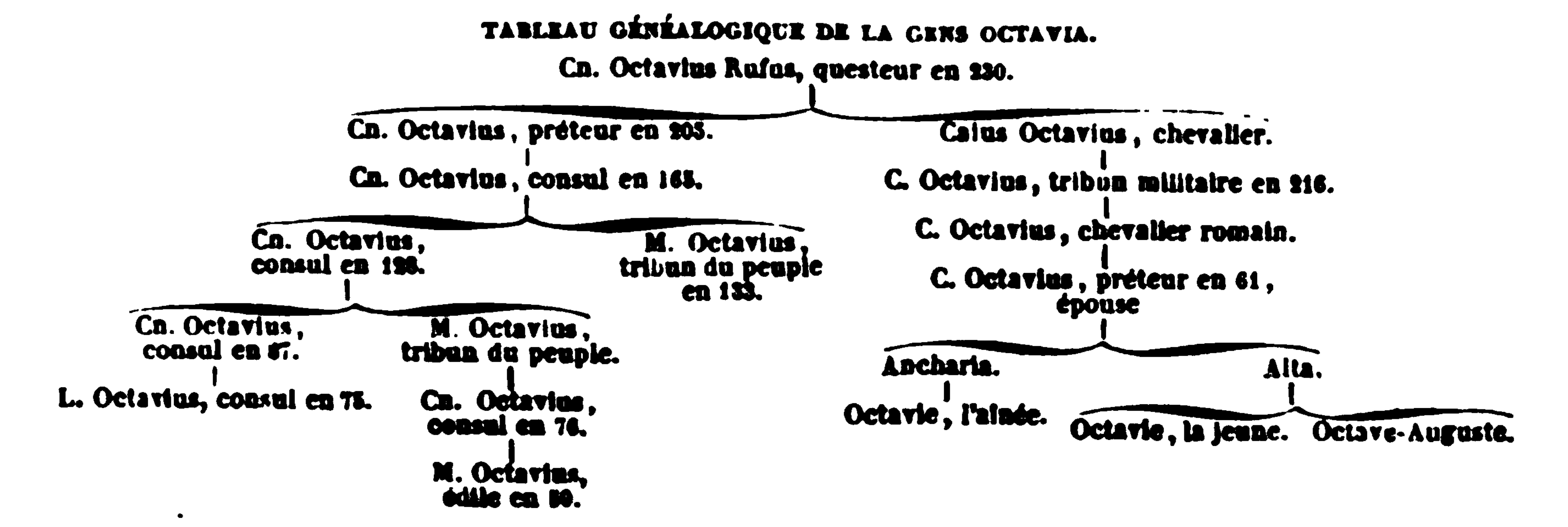
Tacite, *Ann.*, XI, 32; XII, 2-9, 58; XIII, 12; XIV, 60-64. — Suétone, *Claudius*, 27; *Nero*, 7, 35. — Dion Cassius, LX, 31, 33; LXI, 7; LXII, 13. — Ritter, *Octavia Prætextata curiatio materno vindicata*; Bonn, 1843.

OCTAVIEN, anti-pape, né à Rome, vers 1095, mort à Lucques, le 22 avril 1164. Issu de la famille des comtes de Frascati, il fut, en décembre 1138, créé cardinal par Innocent II. Eugène III le fit son légat en Allemagne, et le chargea auprès de la diète de Ratisbonne d'une mission que la mort de l'empereur Conrad III (1152) l'empêcha de remplir. Dès le pontificat d'Adrien IV, Octavien laissa voir toute l'étendue de son ambition en cherchant à fomenter dans l'Église des schismes et des divisions intestines, et ses conseils ne furent pas sans influence sur l'empereur Frédéric Ier dans la querelle des investitures. Député par le souverain pontife pour engager ce prince à se désister de ses entreprises contre le saint-siége, il trahit les intérêts de l'Église pour capter à son profit la faveur du monarque. Après la mort d'Adrien IV, Octavien, qui prétendait à la papauté, contesta l'élection du cardinal Roland Rainucci, qui avait pris le nom d'Alexandre III, et se fit élire, le 5 septembre 1159, par deux cardinaux opposants comme lui, Jean de Mercone, archidiacre de Tyr, et Gui de Crême, qu'il avait entraînés dans son parti. Il se fit appeler Victor IV. Déjà Alexandre était revêtu de la chape écarlate pour son intronisation, quand Octavien la lui arracha; un des sénateurs présents s'en saisit; mais, à l'aide de son chapelain, il s'en empara de nouveau, et dans sa précipitation à s'en revêtir, il la mit à l'envers, ce qui fit dire qu'il avait été élu *à rebours*. A ce moment, une troupe de gens armés fit irruption dans l'Église, pour prêter main forte à Octavien et lui composer une espèce de garde. Quelques jours après, son parti s'augmenta de Raymond, cardinal, et de Simon Borelli, abbé de Subiaco. Enfin, grâce au crédit de sa famille, à l'or qu'elle répandit, il trouva le moyen de se faire sacrer par Imar, cardinal français, évêque de Frascati (1er octobre 1159). Le 28 du même mois, Octavien écrivit une lettre à l'empereur Frédéric et aux seigneurs de sa cour pour les inviter à soutenir son élection, et Frédéric, content d'avoir une de ses créatures sur le saint-siége, ne manqua pas de l'assurer de son appui. Bien plus, il convoqua un concile qui s'ouvrit le 5 février 1160 à Pavie et le reconnut pour pape. Octavien mourut haï et méprisé. Sa mort n'éteignit point le schisme, et Frédéric lui fit donner un successeur, Gui de Crême, qui prit le nom de Pascal III. H. F—T.

Oth. de Frisingen, *De rebus Friderici*. — Baronius, *Annales*, t. XII. — Fleury, *Hist. ecclés.*, l. LXX, ch. XXXVII et suiv. — Aubery, *Hist. des cardin.*, t. I.

OCTAVIO (*Francesco*), surnommé *Cléophile*, littérateur italien, né en 1447, à Fano (États de l'Église), mort le 26 décembre 1490, à Corneto. Se trouvant à Rome, il y connut Pomponius Lœtus, qui lui fit prendre le nom de *Cléophile*. Il enseigna pendant plusieurs années les humanités à Viterbe; quelques-uns de ses élèves, irrités de sa sévérité excessive, lui tendirent un guet-apens, et il y reçut une blessure à la main, dont il demeura estropié. Il se retira alors à Corneto, et s'y maria; il allait se mettre en route pour revenir à Fano, sa ville natale, où on lui offrait une chaire, lorsqu'il mourut, non sans des soupçons d'empoisonnement. Il était fort aimé à la cour de Rome ainsi que des princes de la maison de Médicis. On a de lui: *Epistolarum de amoribus liber et carmina nonnulla*; Naples, 1478, in-4°; — *Libellus de cœlu poetarum*; Paris, 1503, in-4°; — *Opera numquam alias impressa : anthropotheomachia; historia de bello Fanensi*; Fano, 1516, in-8°. Ces divers ouvrages sont rares. P.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VI, 2e part.



OCTAVIUS (OCTAVIA GENS, maison DES), maison romaine, célèbre parce qu'elle compte parmi ses membres l'empereur Auguste. Elle était plébéienne et originaire de la ville volsque de Vélitres. Suétone raconte qu'un membre de cette maison reçut de Tarquin l'ancien le droit de cité à Rome et fut admis parmi les patriciens par Servius Tullius; que la *gens Octavia* passa ensuite dans l'ordre plébéien, et que, longtemps après, César la réintégra dans l'ordre des patriciens. Bien qu'il n'y ait rien d'impossible dans ce récit, il a été fabriqué à une époque où la

gens Octavia, devenue célèbre par son alliance avec la *gens Julia* et par l'élévation d'Octave Auguste, cherchait à se donner une célébrité rétrospective; ni Tite-Live, ni Denys d'Halicarnasse n'en font mention. Quoi qu'il en soit, le premier membre de cette maison cité dans l'histoire est *Cn. Octavius Rufus*, questeur en 230. Octavius Rufus laissa deux fils : *Cneius*, qui fut édile (206), préteur (205) et un des lieutenants de Scipion à la bataille de Zama (202), et *Caius*, qui resta simple chevalier. Les descendants de Cneius s'élevèrent aux premières charges de l'État; les descendants de Caius restèrent dans l'ordre équestre, et le premier qui entra au sénat fut le père de l'empereur Auguste.

Smith, *Diction. of greek and roman biography*.

OCTAVIUS (*Cneius*), petit-fils de Cneius Octavius Rufus (*voy.* plus haut), assassiné en 162 avant J.-C. En 170, il alla en ambassade en Grèce avec C. Popilius Lænas, et à son retour à Rome, en 169, il fut élu décemvir des sacrifices. Préteur en 168, il eut le commandement de la flotte envoyée contre Persée, roi de Macédoine, et ce fut à lui que Persée se rendit prisonnier. Octavius revint à Rome l'année suivante, avec un riche butin, et obtint les honneurs d'un triomphe naval. Les richesses rapportées de cette campagne lui permirent de se faire bâtir une magnifique maison sur le mont Palatin et de vivre avec splendeur. Il fut consul en 165 avec Q. Manlius Torquatus. Le sénat l'envoya en 162 avec deux collègues pour rétablir l'ordre dans le royaume de Syrie, où plusieurs prétendants se disputaient la tutelle du jeune roi Antiochus V. Les ambassadeurs du sénat devaient réclamer en même temps la stricte exécution du traité qui interdisait aux rois de Syrie d'avoir une flotte et des éléphants de guerre. Cette mission coûta la vie à Octavius, qui fut assassiné dans le gymnase de Laodicée par un Grec de Syrie, nommé Leptine, à l'instigation de Lysias, un des tuteurs du jeune roi. On lui éleva une statue sur les rostres. Octavius fit bâtir un portique appelé *porticus Octavia* ou *porticus Corinthia*, parce qu'il était composé d'un double rang de colonnes d'ordre corinthien. Ce portique, reconstruit par l'ordre d'Auguste, n'existait déjà plus du temps de Pline. Y.

Tite-Live, XLIII, 17; XLIV, 17, 18, 21, 35 — XLV, 5, 6, 43 — Polybe, XXVIII, 3, 5; XXXI, 12, 13, 19-21 — Velleius Paterculus, I, 9; II, 1. — Plutarque, *Æmil. Paul.*, 26. — Appien, *Syr.*, 46. - Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 3, 6. — Festus, au mot *Octaviæ*, et O. Müller, *Præfat. ad Festum*, p. XXIX. — *Monumentum ancyranum*, p. 32, etc., édition de Franz; Berlin, 1845. — Becker, *Romisch Alterthümer*, vol. I, p 617.

OCTAVIUS (*Cneius*), petit-fils du précédent et fils du consul Cn. Octavius, mis à mort en 87 avant J.-C. Dans les dissensions civiles qui marquèrent le commencement du premier siècle avant J.-C., Octavius fut un des plus fermes défenseurs du parti aristocratique. Déjà un M. Octavius, son parent et probablement son oncle, s'était signalé par son opposition à Tiberius Gracchus (*voy.* ce nom). Il fut consul en 87 avec L. Cornelius Cinna, un an après le consulat de Sylla et le bannissement de Marius et de ses principaux partisans. Sylla était alors occupé à combattre Mithridate en Grèce, et tout le poids de la défense des intérêts du parti aristocratique retomba sur Octavius, qui semble avoir été un honnête homme, mais sans initiative et sans talents militaires. Sa droiture et son éloquence furent insuffisantes dans la crise qui éclata aussitôt après le départ de Sylla. Cinna essaya de relever le parti de Marius en incorporant dans les trente-cinq tribus les citoyens qui avaient reçu récemment le droit de cité. Octavius résista à cette mesure avec beaucoup d'éloquence; mais le débat ne resta pas longtemps dans des termes parlementaires. Une lutte terrible éclata sur le forum et eut pour résultat l'expulsion de Cinna. Le sénat donna à la victoire du parti aristocratique une consécration légale en déposant Cinna de sa charge de consul, qui fut donnée à L. Cornelius Merula. Le consul déposé leva des troupes, marcha sur Rome, et reçut bientôt dans la personne du proscrit Marius un terrible auxiliaire. Les soldats d'Octavius, n'ayant pas confiance en lui, demandèrent pour général Metellus Pius; mais celui-ci, déclinant un commandement trop dangereux et regardant la résistance comme impossible, se hâta de quitter Rome. Les amis d'Octavius lui conseillèrent vainement de suivre cet exemple; se confiant aux promesses de Cinna et aux prédictions des devins qui lui annonçaient qu'il ne courait aucun danger, il assista au défilé des troupes de Cinna, et fut égorgé sur sa chaise curule. Les meurtriers lui coupèrent la tête et la suspendirent aux rostres. Y.

Appien, *Bel. civ.*, I, 64, 68-71. — Plutarque, *Marius*, 41, 42. — Valère Maxime, I, 6. — Dion Cassius, *Fragm.*, 117, 118, édit. de Reimarus. — Tite-Live, *Epit.*, 79, 80. — Florus, III, 21. — Cicéron, *in Cat.*, III, 10; *de Harusp. resp.*, 25; *Philipp.*, XIII, 1; XIV, 8; *Tuscul.*, V, 19. *pro Sest.*, 36; *de Divinatione*, I, 2; *de Nat. deorum*, II, 5.

OCTAVIUS (*Marcus*), petit-neveu du précédent, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il fut édile curule en 50 avec M. Cælius, et comme tous deux étaient les amis de Cicéron, ils demandèrent à l'orateur, alors proconsul en Cilicie, de leur envoyer des panthères pour les jeux publics. Lorsque éclata la guerre civile, en 49, Octavius, fidèle aux principes héréditaires de sa famille, épousa la cause du parti aristocratique. Il fut chargé avec L. Scribonius Libon du commandement des flottes de Liburnie et d'Achaïe, et servit sous les ordres de M. Bibulus, qui commandait en chef la flotte de Pompée. Son escadre et celle de Libon défirent Dolabella sur la côte d'Illyrie, et forcèrent C. Antonius de se rendre prisonnier. Octavius seul fut moins heureux, et après avoir essuyé un grave échec il alla rejoindre Pompée à Dyrrhachium. La défaite de son parti à Pharsale ne le découragea pas. Il fit voile pour l'Illyrie, et réussit d'abord à s'en

emparer; mais il en fut chassé en 47 par Cornificius et Vatinius. Il se réfugia en Afrique, où le parti pompéien tenait encore, et après la bataille de Thapsus (en 46), il demanda à partager avec Caton le commandement des derniers débris de l'armée républicaine. A partir de cette époque il disparaît de l'histoire pour ne reparaître qu'à la bataille d'Actium (31 avant J.-C.), où il commanda avec M. Insteius le centre de la flotte d'Antoine. Il est curieux de voir le dernier représentant de la branche aînée des Octavius lutter jusqu'au dernier moment contre la cause qui avait pour chef le membre le plus célèbre de la branche cadette. Y.

Cicéron, *ad Famil.*, III, 4; VIII, 2; *ad Attic.*, V, 21; VI, 1. — César, *Bel. civ.*, III, 5. — Dion Cassius, XLI, XLII, 11, 40. — Florus, IV, 2. — Orose, V, 15. — Hirtius, *Bel. Alex.*, 42-46. — Plutarque, *Cat. min.*, 65; *Ant.*, 65.

OCTAVIUS (*Caius*), arrière-petit-fils de Caïus Octavius, le second fils de Cneius Octavius Rufus (*voy.* le tableau généalogique), et père de l'empereur Auguste, mourut en 58 avant J.-C. Jusqu'à lui la branche cadette des Octavius avait vécu dans l'obscurité, plus pressée d'acquérir des richesses que d'exercer les grandes charges de l'État. Son grand-père avait été tribun militaire et peut-être propriétaire d'une manufacture de cordages (Marc-Antoine reprochait à Auguste d'avoir pour aïeul un affranchi et un cordier); son père vécut tranquillement à Vélitres, content des honneurs municipaux de sa ville natale, et augmentant sa fortune en prêtant à intérêt. Caïus Octavius eut plus d'ambition; le premier de sa famille, il aspira aux grandes charges de l'État, et grâce à sa fortune patrimoniale, il les obtint sans peine. Une inscription nous apprend qu'il fut deux fois tribun des soldats, questeur, édile plébéien, avec C. Toranius, juge des enquêtes et préteur (1). Nous n'avons pas de détails sur sa carrière politique jusqu'à la préture; nous savons seulement qu'il avait rempli les charges précédentes avec beaucoup de droiture et de capacité. Velleius Paterculus, suspect il est vrai de flatterie pour la famille d'Auguste, le qualifie de *gravis*, *sanctus*, *innocens*, *dives*, et ajoute qu'il se fit assez estimer pour obtenir en mariage Atia, fille de Julia, sœur de Jules César. Il fut élevé à la préture en 61, et en remplit les devoirs d'une manière si exemplaire que Cicéron le recommanda comme un modèle à son frère Quintus. L'année suivante il succéda à C. Antonius dans le gouvernement de la Macédoine avec le titre de proconsul. Sur son chemin, il tailla en pièces, par l'ordre du sénat, dans le district de Thurium, une troupe d'esclaves fugitifs qui avaient fait partie des bandes de Spartacus et qui s'étaient rassemblés de nouveau à l'appel des complices de Catilina. Son administration honnête et énergique mérita que Cicéron la citât à son frère Quintus comme un nouvel exemple à suivre. Il mit en déroute les Besses et quelques autres tribus thraces, et reçut de ses soldats à cette occasion le titre d'*imperator*. Il revint en Italie à la fin de l'année 59, et il avait l'espoir d'être nommé consul aux prochaines élections, lorsqu'il mourut subitement au commencement de l'an 58, à Nola en Campanie, dans la même chambre où, soixante douze ans plus tard, Auguste rendit le dernier soupir. Octavius avait été marié deux fois. De sa première femme, Ancharia, il eut une fille, *Octavie* l'aînée; de sa seconde femme, Atia, nièce de Jules César, il eut une fille, *Octavie* la jeune et un fils, *Octavius* (Octave-Auguste). Sa seconde femme et ses trois enfants lui survécurent. Y.

Suétone, *Aug.*, 3, 4. — Nicolas de Damas, *Fragmenta* (dans les *Fragmenta hist. græcorum*, éd. Didot). — Paterculus, II, 59. — Cicéron, *ad Attic.*, II, 1; *ad Quint. frat.*, I, 1; II, 2; *Philipp.*, III, 6. — Tacite, *Ann.*, I, 9.

OCTONVILLE (*Raoul* D'), meurtrier de Louis duc d'Orléans, naquit au quatorzième siècle, et mourut après 1412 (1). Son père était en 1369 capitaine et garde des châtel et ville de Vire, qu'il défendit contre les Anglais. En 1389 son fils Raoulet appartenait comme officier à l'écurie du roi Charles VI. Il embrassa ensuite la carrière des finances. Garde de l'épargne du roi en 1396, il devint, le 26 mai de la même année, conseiller général pour les aides de la guerre. Il fut ensuite (1397) conseiller supérieur des finances, avec Jean Chanteprime et l'archevêque de Besançon, puis gouverneur général des finances en Languedoc et en Guyenne (28 décembre 1398). Raoul d'Octonville jusque-là n'avait entretenu avec la cour, spécialement avec la reine et le duc d'Orléans, que de bons rapports. Ainsi, en 1396 il avait fait partie du cortége pompeux de gentilshommes et de familiers qui accompagnèrent jusqu'à Calais la jeune princesse Isabelle, fille de Charles VI, fiancée au roi d'Angleterre. Mais lorsque Raoul d'Octonville eut obtenu l'intendance financière du Languedoc, ces rapports prirent un autre caractère. La reine et le duc d'Orléans, toujours à court d'argent, exigeaient des receveurs provinciaux des rentrées de deniers très-promptes et même souvent des versements anticipés. En 1399 la reine réclamait de Raoul une somme de sept mille livres, portée plus tard à dix mille, que le financier niait avoir reçue et dont il refusait de s'accuser redevable. En 1401 Octonville, actionné judiciairement par la reine, fut cité devant le parlement. Poursuivi sous le grief de malversation, il fut destitué de son office par le duc d'Orléans. Victime de Louis, Raoul d'Octonville trouva un protecteur et un appui dans la personne de Philippe le

(1) C. OCTAVIUS. C. F. C. N. C. P. R(UFUS), PATER AUGUSTI TRIB. MIL. BIS. Q. AED. PL. CUM. C. TORANIO JUDEX QUÆSTIONUM PR. PROCOS. IMPERATOR APPELLATUS EX PROVINCIA MACEDONIA.

(1) Ce gentilhomme, d'après toute apparence, tirait son nom d'une localité appelée aujourd'hui *Anctoville*, et située près de Granville, dans le département de la Manche. Cette dénomination se présente, parmi les textes anciens, sous diverses formes et variantes, telles que *Anquetoville*, *Anquetonville*, et enfin *Octonville*, dénominations qui s'appliquent également au lieu et au personnage qui nous occupe.

Hardi, rival du jeune duc d'Orléans. Le 3 août 1402, le duc de Bourgogne convoqua dans son propre hôtel, à Paris, les gens des comptes, auxquels il enjoignit d'avoir, en sa présence, à reconnaître comme trésorier du roi Raoul d'Octonville. Mais le duc d'Orléans destitua de nouveau le financier, et le fit dépouiller, par voie de saisie, de ses biens meubles. Wavrin de Forestel, chroniqueur du temps, ajoute que le duc entretenait avec la femme de Raoul des relations criminelles, et que les plaintes du mari outragé n'aboutirent qu'à la destitution du réclamant. P. Cochon, autre chroniqueur contemporain, affirme que Raoul balançait entre les sentiments de gratitude qui le liaient à la fois à la maison d'Orléans et à la maison de Bourgogne. Suivant cet auteur, R. d'Octonville proposa d'abord au duc d'Orléans d'assassiner le duc de Bourgogne. Mais après avoir déjà reçu une avance sur le prix du meurtre, il se sentit des scrupules. Raoul en fit confidence au duc Jean sans Peur, qui lui offrit « d'entreprendre l'opposite, à sçavoir de tuer Louis duc d'Orléans »; ce que Raoul accepta très-volontiers. Nous renvoyons au récit très-connu de Monstrelet et d'autres auteurs, pour les circonstances de ce crime mémorable, qui eut lieu le 23 novembre 1407, dans la vieille rue du Temple, entre l'hôtel Barbette et le palais de Saint-Paul. R. d'Octonville, pour accomplir ce forfait, avait loué, plusieurs semaines d'avance, une maison propre à servir de poste aux assassins. Il avait recruté et dressé dans cette vue une triple brigade de sicaires, au nombre de seize compagnons. Coiffé d'un chaperon rouge à longue draperie, qui « embrunchait » son visage, Raoul d'Octonville dirigea le coup. Quand le meurtre fut accompli, il examina le cadavre à la lueur d'une torche de paille, s'assura que le duc était bien mort, et donna le signal de la fuite. Il rallia ses hommes à l'hôtel d'Artois, chez le duc de Bourgogne. Peu de jours après il suivit en Flandre Jean sans Peur, qui paya le salaire de ses « libérateurs ». Raoul d'Octonville reçut pour sa part 800 francs d'or. Il demeura de plus attaché à la maison ducale, avec le titre qu'il avait jadis porté auprès du roi, celui d'écuyer d'écurie. Le 6 août 1408, par mandement donné à Bruges, Jean sans Peur accorda à Raoulet d'Octonville, son écuyer et conseiller, « pour les agréables services par lui rendus », la somme de 500 francs d'or. Le 5 janvier suivant, Raoul reçut 210 écus d'or « pour son monter et habiller, tant de chevaux comme de robes ». En 1412 il figure pour la dernière fois sur les états de la maison ducale au nombre des *écuyers ordinaires*. A. V.—V.

Cabinet des titres : *Octonville*. Comptes des rois de France, K K 41, f°s 188, 200, etc. Registres du parlement; notes communiquées par M. J. Pichon. Manusc. Gaignières, 772, 1, pages 497; etc. *Mémoires de Bauyn*, manusc. de l'Institut, 372. — Labarre, *Mémoires de Bourgogne*, 1729, in-4°, p. 147-8. — Vallet de Viriville, *Assassinat du duc d'Orléans*, dans le *Magasin de librairie* du 25 novembre 1859, p. 261 et suiv., etc.

OCTOUL (*Étienne*), astronome français, né en 1589, à Ramatuelle, près Fréjus, mort en 1655, au couvent de Pourrières (aujourd'hui dép. du Var). Il entra en 1608 chez les minimes d'Avignon et fit sa principale occupation de l'étude des mathématiques. On a de lui : *Inventa astronomica. primæ mundi epochæ a priori constructæ*, etc.; Avignon, 1643, in-4°. Il s'attache à démontrer à quel jour, selon le calendrier Julien, le monde a été créé et à déterminer en quel méridien et à quel degré du zodiaque se trouvait alors le soleil. « Il propose, dit La Lande, un instrument pour prendre la hauteur; c'est un secteur à pinnules, dont il faisait tourner le limbe dans une coulisse circulaire concentrique placée dans le plan du méridien. »

Achard, *Dict. hist. de la Provence*. — La Lande, *Bibliogr. astron.*

O'DALY (*Daniel*), religieux irlandais, né en 1595, dans le comté de Kerry, mort le 30 juin 1662, à Lisbonne. Il fut élevé en Flandre et y prononça des vœux dans l'ordre de Saint-Dominique. Ayant été appelé à la cour d'Espagne, il s'insinua si bien dans l'esprit de Philippe IV que ce prince, qui était alors maître du Portugal, le chargea de surveiller la fondation d'un couvent à Lisbonne pour les moines irlandais. Il en devint le premier supérieur. A l'avénement du duc de Bragance au trône, il vit augmenter son crédit, et fut employé dans les affaires les plus considérables du royaume. En 1655 il se rendit auprès de Louis XIV en qualité d'ambassadeur, afin de négocier un traité d'alliance et de commerce. Arrivé à Paris, il ne voulut point d'autre logement que le couvent des dominicains de la rue Sainte-Honoré, où il demeura pendant tout le temps de son ambassade. « On lui donna ce bel éloge, dit le P. Baron, que personne n'a jamais su faire une union plus heureuse de la piété avec la prudence, de la modestie et de l'humilité religieuse avec la gravité et la sagesse d'un ambassadeur. » Cette modestie cependant ne l'empêcha d'exercer les charges de son ordre, telles que celles de censeur de l'inquisition, de visiteur général et de vicaire général du royaume. On a de lui : *Initium, incrementum et exitus familiæ Giraldinorum Desmoniæ comitum Kierria in Hibernia;* Lisbonne, 1655, in-8°. P.

V. Baron, *Apologetiques*, lib. 2, p. 148; lib. 4, p. 261. — Échard et Quétif, *Script. ord. prædicat.*, II, 617.

ODASSI (*Tifi* DEGLI), poëte italien, né à Padoue, vers le milieu du quinzième siècle Sa famille était noble; on ne sait rien de lui sinon qu'il est l'auteur d'un petit poëme intitulé *Carmen macaronicum de quibusdam Patavinis arte magica delusis*, composition bizarre et licencieuse, qui l'a fait regarder par quelques écrivains comme l'inventeur de la poésie macaronique. Au reste, ce poëme est devenu d'une si grande rareté qu'au dire de Tiraboschi il n'en existe que deux exemplaires conservés dans la

bibliothèque de Parme. D'après Sardeone, il aurait eu au moins une dizaine d'éditions. Dans ce nombre l'abbé Morelli en a décrit une seule, de 10 feuillets in-4°, sans chiffres, signatures ni réclames, et qui paraît avoir été imprimée vers 1490.

Son frère, *Lodorico*, conseiller du duc d'Urbin et mort en 1510, a publié *Cebetis tabula*; Bologne, 1497, in-8°; réimpr. en 1720, à Londres, par Thomas Johnson; et *Orazion funebre del duca d'Urbino Guidubaldo da Montefeltro*; Pesaro, 1508, in-4°. P.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Sardeone, *Antiq. urbis Patavii*, 188. — Papadopoli, *Hist. gymnasii patavini.* — Morelli, *Catalogus Pinelli*, n° 8872.

ODDI (*Muzio*), géomètre italien, né le 14 octobre 1569, à Urbin, mort le 15 décembre 1639, dans la même ville. Sur les conseils de Francesco Barocci, qui lui enseigna le dessin, il s'appliqua à l'étude des mathématiques, et y fit de remarquables progrès; cependant il embrassa la carrière des armes, et commanda l'artillerie dans le corps d'armée qui fut envoyé au secours des ligueurs français. Il jouissait d'un grand crédit à la cour de François de La Rovère; mais, accusé de révéler à la duchesse ce qui se passait dans le conseil, il tomba en disgrâce, et fut enfermé dans la forteresse de Pesaro (1600). Il passa une année entière au secret le plus absolu. Ce fut dans cette retraite forcée qu'il parvint à écrire plusieurs traités de mathématiques avec une encre composée de charbon pilé, d'eau et de noir de fumée; un roseau lui servit de plume, et il raffermit son papier au moyen d'une colle légère. Ses manuscrits se trouvent encore à Urbin, dans la bibliothèque Vincenzi. La captivité d'Oddi s'adoucit un peu en 1602, et il fut mis en liberté en 1609. Aussitôt il se rendit à Milan, et y enseigna les mathématiques. En 1620 il fut invité par les magistrats de Lucques à diriger les fortifications de cette ville. Après avoir occupé la place d'ingénieur à Lorette, il lui fut permis de revenir à Urbin, où il mourut, à l'âge de soixante-dix ans. On a de lui : *Degli Orologi solari nelle superficie piane*; Milan, 1614, in-4°; — un autre ouvrage sur le même sujet, Venise, 1638, in-4° : « ces deux traités sont remarquables, dit Montucla, par diverses pratiques ingénieuses et plus de géométrie profonde qu'on n'en trouve d'ordinaire dans les livres de ce genre »; dans la préface du second traité l'auteur dénonce comme un effronté plagiat de ses propres travaux l'ouvrage du P. Jules Fuligatti intitulé *Degli horiuli a sole* (Ferrare, 1616, in-4°); — *Dello Squadro*; Milan, 1625, in-4°; — *Della fabrica e dell' uso del compasso polimetro*; Milan, 1633, in-4°.

Son frère, *Matteo* ODDI, a publié trois centuries de *Precetti di architettura militare*; Milan, 1627, in-8°. O.

Rossi, *Pinacotheca*, p. I, 176. — Freher, *Theatrum.* — Apostolo Zeno, *Note al Fontanini*, II, 389. — Montucla, *Hist. des mathém.*, I, 700.

ODDI (*Oddo* DEGLI), médecin italien, né à Padoue, mort le 5 février 1558, dans la même ville. Il exerça d'abord la médecine à Venise, et devint professeur à l'université de sa ville natale. Il avait beaucoup lu Galien, et il ne parlait ou n'agissait jamais que d'après les principes de cet auteur; aussi l'appela-t-on l'*âme de Galien*, surnom qu'il se glorifiait d'avoir mérité. On ignore si les ouvrages qu'il a écrits ont vu le jour de son vivant; les éditions connues sont toutes posthumes. Il a laissé : *De pestis et pestiferorum omnium affectuum causis, signis, præcautione et curatione lib. IV*; — *Apologia pro Galeno lib. III*; — *De cœna et prandio lib. II*; Venise, 1570, in-4°; son fils, qui a imprimé ces traités avec un des siens (*De putredine*), a pris soin d'en retrancher tout ce qui traite de l'influence des astres relativement aux maladies; — *In Aphorismorum Hippocratis priores duas sectiones interpretatio*; Venise, 1572, in-8°; Padoue, 1589, in-4°; — *Ars parva*; Venise, 1574, in-4°; — *In primam totam Fen libri primi canonis Avicennæ*; Venise, 1575, in-4°; — *In librum Artis medicinalis Galeni*; Brescia, 1607, in-4°.

Son fils, ODDI (*Marco degli*), né en 1526, à Padoue, où il est mort, le 25 juillet 1591, embrassa la même profession. Il enseigna dans sa ville natale la logique (1546), la philosophie (1549) et la médecine (1583). On a de lui : *De putredine*; Venise, 1570, in-4°; Padoue, 1585; avec trois traités de son père; — *Meditationes in theriacam et mithridaticam antidotum*; Venise, 1576, in-4°; — *De componendis medicamentis*; Padoue, 1583, in-4°; — *De morbi natura et essentia*; ibid., 1589, in 4°; — *De urinarum differentiis*; ibid., 1591, in-fol. P.

Manget, *Biblioth. medica*, II. — Papadopoli, *Hist. gymn. patav.* — Tomasini, *Elogia.*

ODDI (*Sforza* DEGLI), poète et jurisconsulte italien, né en 1540, à Pérouse, mort en 1611, à Parme. Il fut un des jurisconsultes les plus estimés de son temps et tint successivement école à Macerata, à Pise et à Pavie. En 1599 il fut appelé à Padoue pour occuper la chaire que la mort du célèbre Panciroli venait de rendre vacante; mais en 1600 il l'abandonna, et se rendit à Parme, où le duc Ranuccio Farnese le nomma conseiller et premier lecteur de son université. Il forma d'habiles disciples, entre autres Alberigo Gentili. On a de lui : *De compendiosa substitutione*; Pérouse, 1581, in-fol.; — *Consilia*; Venise, 1593, in-fol.; — *De fideicommissis*; ibid., 1622, in-fol.; — *De restitutione in integrum*; Francfort, 1672, in-fol. Ces divers ouvrages ont eu plusieurs éditions. Oddi avait dans sa jeunesse composé des comédies qui eurent du succès, telles que l'*Erofilomachia* (Venise, 1572), *I morti vivi* (Pérouse, 1576), et *la Prigione d'amore* (Florence, 1592). P.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Jacobilli, *Biblioth. Umbriæ.*

ODDI (*Jacopo* DEGLI), prélat italien, né le 12 novembre 1679, à Pérouse, mort en avril 1770, à Viterbe. Il appartenait à la même famille que les précédents. Il vint de bonne heure à Rome, et remplit avec zèle plusieurs emplois honorables; après avoir administré les villes d'Ancône, de Civita-Vecchia et de Macerata, il fut chargé de missions politiques à Parme et à Cologne. En 1739 il se rendit en qualité de nonce à la cour de Portugal. Nommé cardinal en 1743, il devint légat de Ravenne 1746) et évêque de Viterbe (1749). On a de lui : *Constitutiones editæ in Viterbiensi synodo*; Viterbe, 1763, in-4°.

A cette famille il faut également rattacher *Longaro-Ignazio* DEGLI ODDI, jésuite, né en 1685 et mort en 1772. Ce religieux, qui passait pour très-instruit, donna jusqu'en 1729 à Rome des leçons sur l'interprétation des saintes Écritures. Il a publié en italien des notices sur plusieurs personnages de sa compagnie, notamment sur Louis de Pont, François de Geronimo, Jean d'Avila, etc. On cite aussi de lui la *Vita del infanta d'Austria Margherita*; Rome, 1733, in-4°. P.

Ranft, *Genealog. Archivarius*. — *Dizionario istorico Bassanese*.

ODEBERT (*Pierre*), magistrat français, né en 1574, à Dijon, où il est mort, le 19 novembre 1661. Reçu en 1604 président aux requêtes du parlement de Dijon, il exerça cette charge jusqu'en 1646. Il contribua à la formation de plusieurs établissements charitables, restaura des églises et des couvents, donna 80,000 livres pour élever des jeunes filles pauvres dans l'hôpital de Sainte Anne de Dijon, et fonda, au collége des Jésuites de cette ville, quatre chaires de théologie. Il est auteur d'un livre de piété intitulé *L'Académie des afflictions où se trouvent les biens solides* (Dijon, 1666, in-4°). P. L.

Perry, *Poesis Pindarica*; 1659. — Papillon, *Auteurs de Bourgogne*.

ODELEBEN (*Ernest-Othon-Innocent*, baron d'), officier et écrivain militaire allemand, né à Riesa, le 13 mars 1777, mort à Dresde, le 2 novembre 1833. En 1813 il fut attaché à l'état-major de Napoléon, qu'il accompagna pendant toute la campagne de Saxe. Il mourut colonel de cavalerie et aide de camp du roi de Saxe. On a de lui : *Der Feldzug Napoleons in Sachsen im Jahre* 1813 (La campagne de Napoléon en Saxe en 1813); Dresde, 1815 et 1816, in-4° : traduit en français, Paris, 1817, 2 vol. in-8°, cet ouvrage excita les récriminations des admirateurs exclusifs de Napoléon; — *Die Gegend von Bautzen mit einem Commentar uber die Schlacht vom 20 und 21 mai* 1813 (La contrée de Bautzen, avec un commentaire sur la bataille des 20 et 21 mai 1813), ibid.; 1820, avec une excellente carte; — *Carte topographique de la Suisse saxonne*; 1830. O.

Conversations-Lexikon.

ODELL (*Thomas*), auteur dramatique anglais, né dans le comté de Buckingham, mort en mai 1749. Il entreprit d'élever dans Goodman's Fields un théâtre (1729), qui eut beaucoup de succès; mais, sur la plainte des aldermen, il fut obligé de le fermer sous prétexte, qu'un tel établissement donnait lieu à la dissipation des ouvriers et à la diminution du travail. Quelques années plus tard, ce théâtre fut rouvert sans opposition, et Garrick y fit ses premiers débuts. En 1738 Odell obtint une place dans les menus plaisirs de la cour. Il est auteur de quatre pièces, dont deux méritent d'être signalées : *Chimera* (1721) et *Prodigal* (1744), comédies. K.

Baker, *Biographia dramatica*.

ODENATH, prince de Palmyre et mari de Zénobie, un de ces vaillants usurpateurs ou tyrans, comme les appellent les écrivains de l'*Histoire auguste*, qui, vers le milieu du troisième siècle après J.-C., sauvèrent l'empire romain d'une ruine imminente. Agathias dit qu'il était d'une humble origine; Zosime le fait naître d'une riche famille de Palmyre, et Procope prétend qu'il était prince d'une tribu sarrasine qui habitait aux bords de l'Euphrate. De ces témoignages divers, mais non contradictoires, car la noblesse d'un petit chef arabe pouvait paraître médiocre et même basse pour un empereur romain, il résulte qu'Odenath était de race sarrasine et chef d'une des tribus qui habitaient la région dont Palmyre était la capitale, région vassale de Rome plutôt que partie intégrante de l'empire. Sa vie est très-peu connue. Trebellius Pollion, dans une courte biographie, nous apprend que le jeune Arabe fit dans les rudes exercices de la chasse l'apprentissage de la guerre. « A jamais mémorable par ses chasses, dit-il, il s'exerça dès son premier âge avec une mâle constance à prendre des lions et des léopards, des ours et d'autres animaux sauvages, vécut toujours dans les bois et sur les montagnes, supportant la chaleur, la pluie et toutes les fatigues que renferment les plaisirs de la chasse; endurci par ces exercices, il supporta le soleil et la poussière dans les expéditions de Perse. » Ces détails ne nous apprennent pas comment il devint prince de Palmyre, ni quels furent en cette qualité ses rapports avec les empereurs romains. La défaite et la captivité de Valérien, la politique faible et cruelle de Gallien semblaient devoir amener la dissolution de l'empire; l'Orient surtout paraissait incapable de résister à l'invasion des Perses. Dans ces circonstances, Odenath prit pour lui-même, pour sa femme Zénobie, pour son fils aîné, Herode, pour ses deux autres fils, Herennianus et Timolaüs, le titre royal, et fit le plus vigoureux usage du pouvoir dont il venait de se saisir. A la tête d'une armée rassemblée à la hâte, il marcha contre le victorieux Sapor, le chassa de la Syrie, reprit Nisibe et toute la Mésopotamie, et s'avança jusque sous les murs de Ctésiphon. Le harem de

Sapor et d'immenses richesses tombèrent en son pouvoir. Après avoir sauvé l'Orient de l'invasion des Perses, le roi de Palmyre, salué empereur par ses soldats, résolut de préserver l'unité de l'empire en aidant Gallien à réprimer les usurpateurs de la pourpre impériale. Il tourna ses armes contre Quiétus, fils de Macrien, le força de s'enfermer dans Émèse, s'empara de cette ville et fit mettre à mort le prétendant. En récompense de ses services, Gallien lui décerna le titre d'auguste, et le reconnut pour son collègue. Odenath ne jouit pas longtemps de cette dignité bien méritée. Un de ses cousins ou de ses neveux, Maconius, l'assassina avec son fils Hérode, qui portait aussi le titre d'empereur. Hérode était le fils d'une première femme d'Odenath, et Zénobie, qui avait pour lui des sentiments de marâtre, fut, dit on, complice de ce double meurtre, accompli vers 266. Ainsi périt victime d'une trahison domestique ce vaillant chef arabe, auquel il n'a manqué peut-être qu'un meilleur historien pour être compté parmi les grands princes romains. L. J.

Trebellius Pollion, *Triginta tyranni*, XVI-XVII, XXIX. — Procope, *Persica*, II, 5. — Agathias, IV.

ODERBORN (*Paul*), originaire de la Poméranie, était un pasteur luthérien qui a successivement habité Kovno, Riga et Mitau, de 1580 à 1604. On lui doit deux ouvrages précieux pour l'histoire de Russie, une Vie d'Ivan le Terrible : *Joannis Basilidis, magni Moscoviæ ducis, vita* (Wittemberg, 1585, in-4° et in-8°), réimprimée par Starczewski (*Historiæ Ruthenicæ scriptores exteri sæculi XVI*); traduit en allemand, et un tableau de la religion des Russes qui a pour titre : *De Russorum religione, ritibus nuptiarum, funerum, victu, vestitu et deque Tartarorum religione ac moribus*; s. l., 1581, in-4°; également réédité par Starczewski (Pétersbourg, 1842). Pce A. G—n.

J.-G. Buhle, *Versuch einer krit. Liter. der Russischen Geschichte*, I, 288. — Adelung, *Übersicht der Reisenden in Russland bis 1700*.

ODERIC DE PORDENONE, franciscain et voyageur italien, né en 1286, à Cividale, district de Pordenone (Frioul), mort à Udine, le 14 janvier 1331. Après avoir terminé ses études à Udine, il se dévoua aux labeurs des missions lointaines, et résolut d'aller porter l'Évangile en Asie. Passant d'abord par Constantinople, il traversa la mer Noire, et, débarquant à Trébizonde, fit route vers Ormuz par la grande Arménie, après avoir passé quelques jours à Kerasoun et dans les environs. Il vit successivement Erzéroum, Kars, Tauris, Cum, Chiraz et quelques autres villes de la Perse, arriva à Ormuz, et s'y embarqua. Après vingt-huit jours de navigation, Oderic parvint à Tana, où, au mois d'avril 1321, quatre religieux de son ordre avaient souffert le martyre. Il enleva leurs corps, et continua sa route pour la côte de Malabar. Il séjourna dans ce pays, visita Méliapour, l'île de Ceylan, et même, suivant son récit, les îles de Sumatra, de Bornéo et de Java. Il est toutefois impossible de décider si Oderic a réellement abordé dans les îles de la Sonde, mais la côte de Malabar lui semble bien mieux connue. Il s'y instruisit des mœurs et des usages de l'Inde, et les récits des voyageurs modernes ont confirmé quelques-unes de ses observations. Se dirigeant ensuite vers l'est, il se rendit sur les côtes de la Chine méridionale, qu'il nomme Inde supérieure, traversa cet empire du sud au nord, parvint à une ville importante appelée Kambaleth, résidence du grand khan des Tartares, et y passa quelques années. Il marcha ensuite à l'ouest pendant cinquante jours, et entra dans le pays du Prêtre-Jean, qu'il ne faut pas confondre avec l'Abyssinie, dont l'empereur porte aussi ce nom. Oderic revenait alors en Europe; mais il est très-difficile de le suivre dans cette partie de son voyage, et surtout de déterminer d'une manière précise la route qu'il parcourut. Sa relation indique cependant qu'il visita la plus grande partie du Thibet et du Turkestan, que l'on désignait alors sous le nom de royaume de Khokand, et même de Tartarie indépendante. De retour en Europe après une absence de seize années, consacrées à la prédication de l'Évangile, Oderic dans son voyage avait donné le baptême à plus de vingt mille infidèles. Il arriva à Pordenone en 1330; mais les souffrances de toutes sortes qu'il avait endurées le rendirent méconnaissable, même à ses plus proches parents. Son intention était d'aller à Avignon auprès du pape Jean XXII pour lui rendre compte de l'état des missions orientales et solliciter de lui de nouveaux secours pour la conversion des Tartares; mais les troubles qu'avait excités dans l'ordre des Franciscains l'élection schismatique de Pierre de Corbière, l'un d'entre eux, à la papauté sous le nom de Nicolas V, et une maladie qui surprit Oderic à Pise l'empêchèrent de mettre ce projet à exécution. Il vint à Padoue, où, par ordre du provincial, il dicta, quoique malade, la relation de son voyage à l'un de ses confrères appelé Guillaume de Solagna. Il rentra peu après dans son couvent à Udine, et y mourut avec la réputation d'un saint, appuyée sur un grand nombre de miracles rapportés par les divers auteurs de sa vie. Sa relation, précieuse à consulter pour la géographie de l'Asie au quatorzième siècle, bien que nous n'en possédions que cinq chapitres, a été, selon l'opinion commune, imprimée pour la première fois dans la *Raccolta delle navigazioni et viaggi*, de Ramusio, édition de 1583, t. II, p. 245; cependant Tiraboschi prétend qu'Apostolo Zeno fait mention d'une édition antérieure, publiée en 1513. Haym n'en parle pas dans sa *Biblioteca italiana*; mais il en cite une traduction italienne par un anonyme; Pesaro, 1573, in-4°. Les Bollandistes l'ont insérée dans la Vie d'Oderic, au 14 janvier. Enfin quelques autres auteurs en ont donné des édi-

tions à diverses époques. On lui a aussi imposé des titres différents ; les Bollandistes l'appellent *B. Odorici Peregrinatio, ab ipsomet descripta* ; Wadding, *Historia peregrinationis*, et certains, *De rebus incognitis*. Oderic est en outre auteur de divers sermons, d'un ouvrage intitulé : *De mirabilibus mundi*, où il montre, comme dans son voyage, un assez grand esprit d'observation, mais trop de crédulité, et enfin d'une *Chronique* abrégée depuis le commencement du monde jusqu'au pontificat de Jean XXII.

H. Fisquet.

Wadding et Fonseca, *Annales Minorum*, t. VII, p. 123-128. — *Acta Sanctorum*, janvier, t. I, p. 983-992. — B. Asquini, *Vita et Viaggi del beato Oderico da Udine*, 1737, in-8°. — G. G. Liruti, *Notizie delle vite ed opere scritte da' letterati del Friuli*, t. I, p. 274-291. — Venni, *Elogio istorico del B. Oderico*; Venise, 1761, in-4°. — Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. francisc.*, t. II, p. 404. — Tiraboschi, *Histor. della letteratura ital.*, t. III.

ODERICO (*Gaspero-Luigi*), antiquaire italien, né le 24 décembre 1725, à Gênes, où il est mort, le 10 décembre 1803. Il fut élevé au collége de Prato et prit à seize ans l'habit des Jésuites. Il s'adonna de bonne heure à un genre d'étude qui exigeait beaucoup de patience, et dirigea surtout ses recherches vers la numismatique. L'explication d'une ancienne inscription latine attira sur lui l'attention du cardinal Spinelli, qui le fit entrer au collége des Écossais pour y enseigner la théologie. Pendant son séjour à Rome, il publia plusieurs ouvrages, déterra un grand nombre d'inscriptions et mit en ordre la collection de médailles dont le marquis Capponi venait d'enrichir le musée de Kircher. Lors de la suppression des Jésuites, il retourna à Gênes, et y obtint la place de conservateur à la bibliothèque publique. Après avoir passé six ans à la cour de Turin, où son frère Giambattista était chargé de suivre une importante négociation relative à la délimitation des frontières, il s'établit de nouveau dans sa patrie, et reçut les titres de professeur émérite et de membre de l'Institut ligurien. On a de lui : *Dissertazione sopra un' antica iscrizione novellamente scoperta*; Rome, 1756, in-4° ; — *Dissertationes et adnotationes in aliquot ineditas veterum inscriptiones et numismata*; ibid., 1765, in-4° ; ces mémoires sont au nombre de huit ; — *De argenteo Orcitirigis nummo conjecturæ*; ibid., 1767, in-4° : il s'agit d'une médaille attribuée à Orgetorix, noble helvétien dont parle César ; — *Ragionamento apologetico in difesa dell' architettura Egizia e Toscana*; ibid., 1769, in-fol., trad. en français et en anglais, et placé dans les *Diverse maniere di adornare i cammini* de Piranesi ; — *Numismata græca non ante vulgata, cum notis*; ibid., 1777, in-4° ; — *De marmorea didascalia in Urbe reperta epistolæ duæ*; ibid., 1777-1784 ; — *Lettera sopra una medaglia inedita di Carausio*; Gênes, 1778 ; — *Sopra una pretesa moneta di Arnolfo, duca di Spoleto*; Bologne, 1786 ; — *Lettere Ligustiche, ossia Osservazioni critiche sullo stato geografico della Liguria fino ai tempi di Ottone il Grande, con le Memorie storiche di Caffa*; Bassano, 1792, in-8° ; — quelques mémoires dans les *Saggi* de l'Académie étrusque de Cortone. Parmi ses ouvrages inédits on remarque *Notizie istoriche sulla Taurica fino al* 1475, entreprises sur l'invitation de Catherine II, qui venait d'achever la conquête de la Crimée ; — *Serie cronologica de' re del Bosforo Cimmerio*, et *Lettera sul preteso epitaffio di san Felice II*, épitaphe découverte en 1787 et attribuée au pape Félix II par P.-A. Paoli. Les écrits d'Oderico contiennent des renseignements précieux sur les monuments épigraphiques ; mais on lui a reproché de perdre souvent de vue l'objet principal de ses recherches et de se montrer plus occupé de détruire l'opinion des autres que de justifier la sienne. P.

Fr. Carrega, *Elogio storico di G.-L. Oderico*; Gênes, 1806. — *Magasin encyclop.*, 1806.

ODERIGI DA GUBBIO, peintre de l'école bolonaise, né à Gubbio, près Pérouse, mort vers 1299. D'après ce que Vasari dit qu'à Rome, à la fin de sa carrière, Oderigi fut l'ami du jeune Giotto, Baldinucci croit pouvoir ranger cet artiste parmi les disciples du Cimabué et le rattacher ainsi à l'école florentine ; mais le Cimabué, habitué à peindre la fresque et les tableaux de grande dimension, eût été un maître assez mal choisi par un miniaturiste, et il est infiniment plus probable que, comme le pense Lanzi, il apprit son art de quelqu'un des miniaturistes si nombreux alors en Italie. Bien qu'Oderigi ait travaillé à la bibliothèque du Vatican, il passa la plus grande partie de sa vie à Bologne, où il forma l'un des plus illustres parmi les anciens maîtres de son école, le Franco, qui ne tarda pas à le surpasser. Oderigi, dont malheureusement aucun ouvrage authentique n'est parvenu jusqu'à nous, jouit de son vivant d'une grande renommée, et les vers que le Dante lui a consacrés suffiraient seuls pour l'immortaliser :

> Oh ! dissi lui, non se' tu Oderisi
> L'onor d'Agobbio, et l'onor di quell' arte
> Che alluminar è chiamata a Parisi ?

« Oh ! lui dis-je, n'es-tu pas Oderisi, l'honneur de Gubbio et l'honneur de cet art qu'on appelle à Paris enluminer ? »

Avec une louable modestie Oderigi, dans sa réponse, reconnaît lui-même la supériorité de son élève :

> Frate, diss' egli, più ridon le carte
> Che pennelleggia Franco Bolognese.
> L'onor è tutto or suo, e mio in parte.

« Frère, dit-il, on trouve plus de charme dans les peintures du Bolonais Franco ; aujourd'hui, tout l'honneur est pour lui ; mais je puis aussi en revendiquer ma part. » E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia della pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.

ODESCALCHI, famille italienne, originaire

de Côme, qui depuis le seizième siècle a produit plusieurs hommes distingués dans les lettres et dans l'Église. Nous citerons les suivants :

Pierre-Georges, mort le 6 mai 1620, à Vigevano, se fit prêtre après la mort de sa femme. Par le crédit de son frère *Paul*, gouverneur de Rome, il obtint du pape Sixte-Quint les emplois de protonotaire participant et de préfet des brefs de justice. Sous le pontificat de Clément VIII, il s'acquitta avec honneur d'une ambassade en Suisse. Il fut évêque d'Alexandrie, puis de Vigevano, et gouverna d'une manière très-édifiante. On a de lui quelques ouvrages de piété et une *Vie de Sixte V*.

Marc-Antoine, frère du pape Innocent XI, mort en 1670, à Rome, n'accepta aucune dignité et consacra sa vie entière au soulagement des malheureux. Il convertit sa maison en hôpital, y plaça jusqu'à mille lits, chaque malade ayant le sien en particulier, et légua par testament tous ses biens à cet établissement, qui, rebâti par Innocent XI avec beaucoup de magnificence, fut connu sous le nom d'hôpital de Sainte-Gale.

Livio, neveu du précédent, né en 1652, mort le 7 septembre 1713, à Rome. Il acheta de la maison d'Orsini le duché de Bracciano, et fut élevé par le roi Charles II à la dignité de grand d'Espagne. Il prit part aux guerres contre les Turcs, et reçut en 1689 de l'empereur Léopold Ier le titre de prince de l'empire. En 1697 il figura parmi les compétiteurs au trône de Pologne. N'ayant pas d'enfants, il adopta *Balthasar* Erba, fils de sa sœur Lucrèce, et lui laissa son héritage à la condition de porter son nom. Ce dernier devint le chef d'une maison qui existe encore en Autriche.

Benoît, neveu du précédent, né le 19 août 1679, à Milan, où il est mort, le 14 décembre 1740. Après avoir été vice-légat de Ferrare et de Bologne, il fut envoyé en 1711 en Pologne et administra comme archevêque le diocèse de Milan depuis 1712 jusqu'en 1737, époque où il donna sa démission. Clément XI le créa cardinal en 1713. P.

Ughelli, *Italia sacra*. — Ghilini, *Theatro d'huomini lett.*

ODESCALCHI (*Balthasar*), duc de Ceri, né le 23 juillet 1748, à Rome, où il est mort, le 30 août 1810. Il appartenait à la famille des précédents. Sa vie s'écoula paisiblement au sein de la retraite et de l'étude. Il avait fondé dans son palais une académie qui prit le nom des *Occulti*. On a de lui : *Lettere di M. Flaminio a Settimio*; Rome, 1794, 2 vol., trad. de l'anglais de miss C. Knight; — *Istoria dell' academia de' Lincei;* ibid., 1806, in-8°; — des *poesies* insérées dans différents recueils.

Un autre membre de cette famille, *Charles* Odescalchi, né le 5 mars 1785 et mort en 1841, fut en 1823 créé cardinal et archevêque de Ferrare; il devint ensuite préfet de la congrégation des évêques et du clergé régulier, et mourut après s'être fait jésuite. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, V.

ODESCALCHI. *Voy.* Innocent XI.

ODETTE de Champdivers, maîtresse de Charles VI, roi de France, née vers 1390, morte après 1424. Odette n'était point, comme on l'a dit, la fille d'un marchand de chevaux. Elle appartenait à la famille seigneuriale de Champdivers, qui tirait son nom d'un fief ainsi désigné, sis près de Dôle et de Saint-Jean-de-Losne, dans le comté de Bourgogne. Son père, Oudin de Champdivers, était vers 1387 écuyer d'écurie (en latin *marescallus equorum*), à la cour du roi Charles VI; et cette expression, surchargée dans un manuscrit, en *mercator equorum* (1), est devenue la source d'une tradition erronée. Odette ou Odinette, fille d'Oudin, eut pour frère Odinet de Champdivers, chevalier, qui, l'an 1394, suivit Philippe le Hardi, lors de son voyage en Bretagne. Sa famille, née bourguignonne servit le parti des ducs Philippe et Jean sans Peur. Il paraît vraisemblable qu'Odette fut donnée par ce dernier prince à Charles VI, après la mort de Louis, duc d'Orléans, comme un nouveau moyen d'assurer auprès du roi l'influence bourguignonne. A cette époque (1407), Isabelle de Bavière avait pourvu à la postérité du roi de France en fournissant à la couronne douze rejetons. Ses rapports avec son époux, malade et insensé, étaient accompagnés de sévices et de coups, dont elle était victime. Isabelle condescendit, sans beaucoup de peine ni de répugnance, à cette substitution. Douée d'une grande beauté, la *petite reine* (c'est ainsi dès lors qu'Odette fut désignée par ses contemporains), *succéda* de la sorte à la reine.

Marguerite de Valois, bâtarde de France, naquit vers 1408, de cette liaison. Du vivant de Charles VI, de riches dons servirent de récompense au dévouement de la petite reine. Odette fut gratifiée de deux beaux manoirs avec toutes leurs dépendances, situés l'un à Créteil, près Paris, et l'autre à Bagnolet. En 1418, le roi (gouverné par le duc de Bourgogne) donne à Odinette de Champdivers et à Marguerite de Valois, sa fille, les produits du péage de Saint-Jean-de-Losne, près Champdivers, et du rouage de Troyes. En 1422, d'avril à octobre, le gouvernement de Charles VI moribond alloue à la mère et à la fille en survie, cinq cents livres de revenu annuel sur le même péage. Mais après la mort de Charles VI les revenus royaux furent livrés à la discrétion des Anglais. Odinette, avec sa fille, déjà grande, se trouva réduite à la misère par la suppression de ses émoluments. Alors elle vint chercher un refuge dans son pays natal, invoquant, pour subsister, la protection du duc de Bourgogne. Peu satisfaites des libéralités fort mesurées de Philippe le Bon, les deux *princesses* se souvinrent qu'elles avaient du sang royal dans les veines. Elles se tournèrent vers le

(1) Voir sur ce point une dissertation intitulée : *Odette, était-elle fille d'un marchand de chevaux? Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1859, 4e série, t. 5, p. 171 et suiv.

daupnin, devenu Charles VII, et embrassèrent la cause politique de ce prince. En 1424, Odette et sa fille se firent, en Bourgogne, l'âme du parti qui soutenait le prince Valois. Elles avertirent le roi de diverses trames ou projets hostiles qui se préparaient contre lui. Odette et Marguerite s'attirèrent ainsi l'animadversion et les poursuites judiciaires du gouvernement bourguignon. L'année suivante, Odette avait quitté la Bourgogne, avec sa fille, pour se retirer en Dauphiné, sur la terre de Charles VII. A partir de ce moment, l'histoire ne nous a conservé aucune trace d'Odette, qui, probablement, mourut vers cette époque, dans un complet état d'abandon.

Charles VII touchait alors à la période la plus critique de sa carrière. Toutefois, dans sa détresse, il se souvint de sa sœur naturelle, qu'il avait vue naître à ses côtés. Marguerite de Valois fut légitimée en 1428, et mariée par le roi à un chevalier nommé le sire *de Belleville*.

A. V.—V.

Religieux de S.-Denis, manusc. latin, n° 5959, f° 161. — Direction générale des Archives : KK, 22 ; f° 41. PP 118, f° 93. — César Lavirotte, *Odette de Champdivers* ; Dijon, 1854, in-8°.— Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII*, 1861, in-6°, t. I, livre III, chap. II.

ODEVAÈRE (*Joseph-Denis*), peintre belge, né à Bruges, le 2 octobre 1778, mort dans la nuit du 8 au 9 février 1830. Après avoir fait de bonnes études au collége de Bruges, il devait suivre la carrière commerciale; mais, entraîné par son goût pour le dessin, il vint à Paris en 1798, et entra dans l'atelier de David, qui le prit en affection. Il concourut pour le grand prix de peinture, qui lui fut décerné en 1804. A Rome, il fit plusieurs travaux importants, entre autres deux grandes fresques pour le palais Quirinal, et le *Martyre de saint Laurent*, toile qui est dans une église de Bruges. En 1810, il envoya à l'exposition du Louvre *Léon III prosterné devant Charlemagne*. De retour à Paris en 1812, il exposa cette année-là : *Le Roi de Rome au Capitole*, un *Christ mort, sur les genoux de la Vierge*, et l'*Arrivée d'Iphigénie en Aulide*. Une médaille d'or de 1re classe lui fut décernée. Après les événements de 1814, il retourna dans son pays. Le prince d'Orange, depuis Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, le nomma son peintre. Parmi les tableaux qu'il fit pour lui, il en est un, la *Bataille de Waterloo*, qui, assez médiocre, du reste, le fit injustement accuser, en France, d'avoir voulu rappeler un triste souvenir. Parmi les autres ouvrages d'Odevaère, nous citerons : le *Couronnement de Guillaume Ier; l'Union d'Utrecht*, un de ses meilleurs tableaux : la *Bataille de Nieuport*, *en* 1660; *Les derniers Défenseurs de Missolonghi* (exposition du Louvre, 1827).

Odevaère se délassait de la peinture en écrivant sur les arts : outre des notices communiquées à quelques sociétés savantes dont il faisait partie, il a laissé une *Histoire des arts en Italie*, qu'il se proposait de publier, lorsqu'il mourut presque subitement, en revenant du spectacle. Le manuscrit, acheté par le gouvernement belge, est déposé à la bibliothèque de Bourgogne avec une traduction de la *Vie de Raphael* à laquelle il a joint des notes intéressantes. G. DE F.

Jour. des Artistes, mars 1830. — *Dict. hist. des Belges.*

ODIER (*Louis*), médecin suisse, né le 17 mars 1748, à Genève, où il est mort, le 13 avril 1817. Il descendait d'une famille de protestants français, originaire du Dauphiné, et qui s'était réfugiée à Genève après la révocation de l'édit de Nantes. Reçu docteur à Édimbourg, il fit ensuite quelque séjour à Londres, à Leyde et à Paris; de retour à Genève, il ouvrit un cours de chimie et fut un des premiers savants du continent à faire connaître la théorie de la chaleur latente qu'il avait entendu développer par le docteur Black. Ses connaissances médicales le portèrent à introduire dans la pratique quelques remèdes nouveaux, tels que l'huile de ricin pour détruire le ver solitaire et l'oxyde de bismuth dans les crampes d'estomac. Dès 1798 il publia dans la *Bibliothèque britannique* la traduction du mémoire de Jenner sur la vaccine, mémoire qui venait de paraître, et il fut probablement le premier qui signala en France cette utile découverte; au reste, il travailla de tout son pouvoir à en propager l'application. Odier remplit à Genève plusieurs fonctions publiques. Il fut correspondant de l'Institut de France. On a de lui : *Epistola physiologica de elementaris musicæ sensationibus;* Édimbourg, 1770, in-8°; — *Pharmacopæa Genevensis;* Genève, 1770, in-8°; — *Réflexions sur l'inoculation de la vaccine;* ibid., 1800, in-8°; — *Mémoire sur l'inoculation de la vaccine;* ibid., an IX, in-8°; — *Instruction sur les moyens de purifier l'air et d'arrêter les progrès de la contagion;* ibid., 1801, in-8°; — *Observations sur la fièvre des prisons;* ibid., 1801, in-8°, trad. de l'anglais; *Principes d'hygiène;* ibid., 1810, 1823, 1830, in-8°; extrait du *Code de santé* de Sinclair; — *Manuel de médecine pratique;* ibid., 1811, 1821, in-8°; — *Grammaire anglaise;* ibid., 1817, in-12. Il a laissé en outre un *Diarium clinicum*, journal très-concis de sa pratique et il a inséré de nombreux mémoires dans la *Bibliothèque britannique*, dont il était l'unique rédacteur pour la médecine, dans le *Journal de Genève*, le *Journal de Médecine*, etc. P.

Maunoir, *Notice de la vie et des écrits de L. Odier*; Genève, 1818, in-8°.

ODIER (*Antoine*), pair de France, neveu du précédent, né en 1766, à Genève, mort en août 1853, à Paris. Il vint fort jeune habiter la France, et entra comme associé dans la maison d'un de ses parents qui se livrait au commerce d'exportation. A l'époque de la révolution, il se trouvait à Lorient, et fit partie de la municipalité de la ville, par suite de la loi de 1790 qui avait rendu leur qualité de Français aux descendants des ré-

fugiés. Ses relations avec le parti des girondins le compromirent gravement en 1793, et il subit une assez longue détention. Dès qu'il eut recouvré la liberté, il se rendit à Ostende, puis à Hambourg, et revint en France fonder, dans les premières années du consulat, une fabrique de toiles peintes à Wasserling (Haut-Rhin). La direction de cet établissement, un des plus considérables de l'industrie française, ne l'empêcha point de participer aux fonctions publiques. Successivement juge au tribunal de commerce, membre de la chambre de commerce de Paris, qu'il présida pendant onze ans, et censeur de la Banque de France, il fut appelé en 1819 au conseil supérieur de commerce et en 1831 au conseil général de la Seine. Élu député en 1827, il siégea, quoique royaliste, dans les rangs de l'opposition, se rallia à la monarchie de Juillet, et obtint la pairie en 1837. La révolution de Février l'attrista profondément. Après le coup d'État du 2 décembre 1852, le nom d'Odier figura sur les listes de la commission consultative, mais il n'y siégea point.

Parmi ses enfants, on remarque ODIER (*Jacques-Antoine*), né en 1798, régent de la Banque de France, dont une fille, *Claire-Louise*, avait épousé, le 24 décembre 1851, le général Eugène Cavaignac; et ODIER (*Edouard-Alexandre*), né en 1800, peintre d'histoire, qui a exécuté quelques tableaux pour le musée de Versailles. Un des neveux d'Antoine, ODIER (*Gabriel*), né le 23 mars 1796, à Vevey, a fondé avec son cousin Jacques-Antoine une maison de banque à Paris; il est aujourd'hui régent de la Banque de France. P.

Haag frères, La France protestante.

ODIER (*Pierre*), jurisconsulte suisse, de la famille des précédents, né à Genève, le 29 mars 1803, mort le 30 novembre 1859, dans cette ville. Il occupa depuis 1836, à l'Académie de sa ville natale, la chaire de droit civil moderne. On a de lui : *Dissertation sur l'application des lois étrangères qui règlent la capacité de contracter*; Genève, 1828, gr. in-8° : question qui se rattache à la théorie du conflit des lois de statut personnel; — *Des Systèmes hypothécaires*; Genève, 1840, in-12, travail substantiel qui contient un exposé général et abrégé des systèmes hypothécaires de tous les pays; — *Traité du contrat de mariage, ou du régime des biens entre époux*; Paris, 1848, 3 vol. in-8°. Parmi les articles fournis par Odier à la *Bibliothèque universelle de Genève*, nous citerons les *Leçons d'ouverture d'un cours d'introduction au droit civil* (1840). Il a laissé en manuscrit un volumineux recueil, renfermant, sous forme de journal, l'histoire détaillée des dix dernières années de l'ancienne république de Genève (1789-1798). E. REGNARD.

Renseignements particuliers.

ODIER (*Pierre-Agathange*), administrateur militaire français, né à Saint-Marcellin (Dauphiné), en 1774, mort à Paris, le 8 mars 1825. Il fut commissaire des guerres aux armées d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, et sous-inspecteur aux revues de la garde impériale. Élu député en 1815, il devint sous-intendant militaire et professeur à l'école d'état-major. On a de lui : *De la Réforme dans l'administration militaire*; Paris, 1818, in-8°; — *De l'Administration de l'armée d'Espagne, et du système des entreprises*; Paris, 1823, in-8°; — *Cours d'études sur l'administration militaire*; Paris, 1824-1825, 7 vol. in-8°; c'est encore le vade-mecum des jeunes officiers qui se destinent à cette branche de la carrière militaire. A. DE L.

Revue encyclopédique, t. XXVII, p. 254, 863. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1825.

ODILON, moine français, mort vers 920. Tout ce que l'on connaît des circonstances de sa vie, c'est qu'il avait d'étroites relations avec Hucbald de Saint-Amand et Ingranne, doyen de Saint-Médard, qui fut fait évêque de Laon en 932. Les écrits d'Odilon sont un récit de la translation des corps de saint Sébastien et de saint Grégoire le Grand de Rome à Saint-Médard de Soissons, publiée par Bollandus et par Mabillon, *Acta Sanct. Ord. S. Bened.*, t. V, p. 383; — une autre histoire de la translation des reliques de saint Marcellin, saint Pierre l'exorciste et autres; dans le même volume des *Acta*, p. 411; — une lettre à Hucbald, donnée au public par Martène, *Ampliss. Collect.*, t. I. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* parlent encore de quelques autres opuscules : mais ils ne sont attribués au moine Odilon que par simple conjecture. B. H.

Hist. littér. de la France, t. VI, p. 178.

ODILON DE MERCŒUR (Saint), cinquième abbé de Cluni, né en Auvergne, en 962, mort à Souvigni, le 1er janvier 1049. On avait longtemps douté que saint Odilon fût de l'illustre maison de Mercœur; mais Baluze ayant justifié cette généalogie dans son *Histoire d'Auvergne*, les auteurs du *Gallia Christiana* s'en sont rapportés sur ce point au témoignage de Baluze, et le fait n'a plus été contesté. Odilon eut donc pour père Béraud, surnommé le Grand, et pour mère Gerberge. La tradition raconte qu'il fut élevé dans l'église de Saint-Julien, à Brioude, et que saint Maïeul, passant par cette ville, le convertit à la vie monastique. Il est certain qu'étant religieux à Cluni, il se vit appelé par le choix de saint Maïeul qui résignait sa charge, et par les vœux des moines ses confrères, au gouvernement de cette abbaye, déjà fameuse. Sigebert, Albéric de Trois-Fontaines et les auteurs de l'*Histoire littéraire* ajournent à l'année 991 l'époque de sa conversion. Mais les auteurs du *Gallia Christiana* citent des pièces qui le déclarent abbé de Cluni dès 990. En 1027, Odilon assiste, dans la ville de Reims, au couronnement d'Henri, fils du roi Robert. En 1032, la renommée de son savoir et de ses vertus ayant depuis longtemps franchi les Alpes, Jean XIX, de son propre mouvement, le nomme archevêque de

Lyon, et lui envoie le pallium et l'anneau. Le clergé regulier avait alors une très-haute opinion des services qu'il rendait à l'Église, et ne dissimulait guère son dédain pour le clergé séculier. Odilon ne pouvait donc déposer la robe de laine et revêtir le pallium sans déserter son camp, sans trahir son parti. Il refusa, comme le rapporte Raoul Glaber. Nous apprenons d'ailleurs que le pape s'indigna de ce refus. Une lettre de Jean XIX à l'adresse de l'abbé de Cluni, lettre pleine d'honorables reproches, a été publiée par le P. Labbe, au tome IX de ses *Conciles*, p. 858. « Que les Odilons, s'écrient à ce propos les auteurs de l'*Histoire littéraire*, sont rares en tous les temps ! » Cette exclamation est un sarcasme dirigé contre certains prélats du dix-huitième siècle. Il importe cependant de faire remarquer qu'au dixième siècle, au onzième, et même au douzième, il n'était pas si rare de voir des abbés s'obstiner à n'accepter aucune charge dans l'Église séculière. En ne voulant pas être archevêque de Lyon, Odilon ne faisait qu'imiter son prédécesseur, saint Maieul, qui avait dédaigné l'archevêché de Besançon. Quand l'histoire de toutes les grandes abbayes nous offre quelque exemple d'un semblable refus, il ne doit pas sembler extraordinaire qu'un saint abbé, surnommé de son vivant le modèle, l'*archange des moines* (c'est ainsi qu'Albéric et Fulbert de Chartres appellent Odilon) ait scrupuleusement pratiqué ce devoir. Sous le gouvernement de l'abbé Odilon, que les papes Silvestre II, Benoît VIII, Benoit IX, Jean XVIII, Jean XIX et Clément II honorèrent successivement de leur estime, Cluni devint une des plus célèbres congrégations de toute l'Europe chrétienne. On raconte que trois évêques, Sanchez de Pampelune, Gautier de Mâcon et Letbald, dont on ignore le siége, abandonnèrent leurs églises, et vinrent à Cluni vivre sous la discipline d'Odilon. Cette triple abdication de la plus haute charge séculière est encore un plus éclatant hommage à la dignité de l'ordre monastique que la résistance de Maieul, d'Odilon et tant d'autres abbés aux vœux des clercs et des papes leur offrant des évêchés. On ajoute que les empereurs Othon III, saint Henri, Conrad le Salique, Henri le Noir, son fils, l'impératrice Adélaïde, ainsi que les rois de France Hugues Capet et Robert, et ceux d'Espagne, Sanchez, Ramir, Garsias témoignèrent la même vénération au noble et pieux abbé. Dieu même lui accorda, dit-on, le don des miracles. Il avait assez de titres sans celui-là pour être inscrit au nombre des saints. L'Église célèbre sa fête le 2 janvier, et l'anniversaire de sa translation le 21 juin. Baillet indique une autre fête au 12 avril, et une autre translation au 13 novembre.

La liste des écrits qu'il nous a laissés n'est pas considérable. On désigne d'abord une *Vie de sainte Adélaïde*, femme de l'empereur Othon Ier, qui a été publiée pour la première fois par Canisius, *Lectiones Antiquæ*, t. III. Basnage prétend, il est vrai, que cet ouvrage est faussement attribué par Canisius à saint Odilon. Mais l'édition, accompagnée d'une préface, qu'en ont faite dans la suite Duchesne et Marrier, *Bibliotheca Cluniacensis*, p. 353, paraît confondre toutes les objections de Basnage. Odilon a en outre écrit la Vie de son prédécesseur saint Maieul. On la trouve dans les recueils de Surius, des Bollandistes, à la date du 11 mai, et dans la *Bibliothèque de Cluni*, p. 279. Quatorze sermons d'Odilon nous sont offerts par la *Bibliothèque de Cluni*, et deux autres par les *Anecdota* de Martène, t. V, p. 621. La plupart de ses lettres, car suivant Jotsaud, un de ses biographes, il en avait écrit beaucoup, paraissent aujourd'hui perdues. On en possède quatre, une publiée dans la *Bibliothèque de Cluni*, et les trois autres dans le *Spicilegium* de Luc d'Achery, t. II, p. 386. Enfin, nous lisons dans la *Bibliothèque de Cluni*, sous le nom de saint Odilon, quelques petits poëmes d'un mérite équivoque, un écrit intitulé *Credulitas*, une prière adressée à la Sainte-Croix, et un Décret pour la commémoration des trépassés. B. H.

Gallia Christiana, t. IV, col. 1128. — *Hist. litter. de la France*, t. VII, p. 414. — *Vita S. Odilonis*, par Jotsaud, dans la *Bibliotheca Cluniacensis*. — *Auctorum Testimonia de eodem*, dans le même recueil. — Mabillon, *Acta Sanctorum*, t. VIII, p. 680. — Basnage, édition des *Lectiones* de Canisius, 1725.

ODILON BARROT. *Voy*. BARROT.

ODIOT (*Jean-Baptiste-Claude*), orfévre français, né le 8 juin 1763, à Paris, où il est mort, le 23 mai 1850. Fils d'un orfèvre renommé, il s'engagea comme dragon à l'âge de seize ans dans le régiment de colonel général. Après avoir servi pendant trente mois, il racheta son congé, et rentra dans les ateliers de son père. La révolution raviva ses idées militaires. En 1789 il fit partie de la garde nationale active, se trouva en 1792 comme lieutenant de grenadiers, dans la campagne de Jemmapes et revint ensuite se livrer de nouveau à son industrie. En 1814 il commandait la garde nationale qui se distingua par sa belle défense à la barrière de Clichy. Par ses travaux en orfévrerie, Odiot s'acquit une réputation européenne, et pendant vingt-cinq ans il obtint constamment la médaille d'or ou le rappel de médaille, dans toutes les expositions des produits de l'industrie française. En 1827, Odiot céda son établissement à son fils, et se retira aux Champs-Elysées, où il fit bâtir une délicieuse retraite que les arts embellirent de tout leur luxe. On y voyait, entre autres, trente pièces en bronze qui lui avaient servi de modèles et un vase en argent qui démontre l'effet que produisent les ornements adaptés avec des vis non apparentes sur un fond bruni. Pour en éviter la dispersion, il donna, le 5 mars 1835, ces trente pièces et ce vase au musée du Luxembourg, ainsi que le tableau d'Horace Vernet représentant la barrière de Clichy, le 30 mars

1814, dont il s'était rendu acquéreur. Pour tous ses divers ouvrages, Odiot avait été secondé pour les dessins par Prudhon, Moreau, Garneray et Cavillier, et pour les modelages par Chaudet, Dumont et Roguier. Pendant très-longtemps, il fut aussi membre du conseil général des manufactures.

H. Fisquet.

Sarrut et Saint Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. IV, 1re partie. — *Moniteur universel*.

ODOACRE (Ὀδόακρος) (1), roi d'Italie de 476 à 493. Il était fils d'un Edecon que Gibbon a identifié, avec une probabilité qui équivaut presque à la certitude, avec Édecon, un des secrétaires d'Attila et un de ses ambassadeurs à Constantinople. Cet Édecon commandait une tribu de Scyrres qui formaient la garde du roi des Huns. Après la mort d'Attila, il resta fidèle à la cause de la famille de ce prince, et douze ans plus tard il soutint contre les Ostrogoths une lutte inégale, qui se termina par la défaite et la dispersion des Scyrres (vers 463). Édecon périt dans ce désastre, et laissa deux fils, Onulf et Odoacre. Onulf alla chercher fortune à Constantinople; Odoacre erra quelque temps parmi les tribus de la Norique, puis il se décida à passer les Alpes et à se rendre en Italie, où affluaient les barbares les plus aventureux. Avant son départ il alla visiter sur une colline non loin du Danube un ermite respecté de tout le pays, saint Séverin. La porte de la cellule du saint était trop basse pour la haute stature du jeune barbare; celui-ci se courba. Saint Séverin discerna dans le jeune homme plié devant lui les signes de sa grandeur future. « Poursuis ton entreprise, lui dit-il; rends-toi en Italie; tu dépouilleras bientôt ce grossier vêtement de peaux, et ta richesse égalera la libéralité de ton cœur. » Encouragé par cette prophétie, Odoacre poursuivit son chemin et se fit admettre dans l'armée de l'empire d'Occident. L'Italie, qui sous la république avait fourni assez de soldats pour la conquête du monde, ne possédait plus une seule légion nationale. Ses défenseurs, recrutés parmi les barbares d'origine diverse, Goths, Alains, Scyrres, Rugens, Hérules, Turcilinges, Gépides, n'ayant aucun intérêt commun, finirent par former une véritable confédération militaire qui reconnaissait encore l'autorité impériale, mais à la condition de disposer des empereurs. Pendant quelques années la cohésion des bandes barbares fut imparfaite, et l'empire d'Occident subsista à la faveur de leurs divisions. En 475 le patrice Oreste, qui avait vécu longtemps à la cour d'Attila, qui connaissait la force des tribus scythiques et germaniques, et qui savait quel était le moyen de rendre cette force irrésistible, rassembla les principales troupes des auxiliaires barbares, et dès qu'il les eut sous ses ordres, il leur fit proclamer pour empereur son fils Romulus, qui reçut le titre d'Auguste et que la postérité ne connaît que sous le nom d'Augustule. Odoacre, un des meilleurs soldats de la garde, assista à cette révolution, et résolut d'en profiter. Il n'eut pas de peine à persuader aux soldats qui venaient de faire un empereur que l'Italie leur appartenait, et il vint en leur nom demander à Oreste que le tiers des terres de la Péninsule fût distribué à ses défenseurs. Sur le refus du patrice, il déclara qu'il arracherait de force ce qu'on ne lui accordait pas volontairement. A la tête des barbares, il marcha contre Pavie, où s'était réfugié Oreste, prit la ville d'assaut, et fit tuer le patrice (28 août 476). Paul, frère d'Oreste, périt près de Pavie, et le faible enfant qui portait la pourpre fut heureux d'obtenir au prix d'une abdication la vie sauve et une opulente retraite dans la Campanie. Dès le 23 août Odoacre avait pris le titre de roi, familier aux barbares, qui avait l'avantage de ne pas mettre leur chef en compétition directe avec l'empereur d'Orient, et qui rompait avec la vieille et toujours imposante tradition romaine, tout en laissant subsister une ombre d'amitié. Il donna à cette révolution une apparence de légalité, en faisant intervenir le sénat. Cette assemblée reçut la résignation d'Augustule, et adressa à Zénon, empereur d'Orient, une lettre dans laquelle elle déclarait solennellement qu'il n'était ni nécessaire ni désirable que la succession des empereurs se continuât plus longtemps en Italie, qu'il suffisait d'un seul empereur pour l'Orient et l'Occident. En leur nom et au nom du peuple les sénateurs consentaient à ce que le siége de tout l'empire fût transporté à Constantinople, et ils renonçaient à leur droit de choisir les empereurs. « La république, disaient-ils, pouvait se confier aux talents civils et militaires d'Odoacre, et ils imploraient l'empereur de lui conférer, avec le titre de patrice, l'administration du diocèse d'Italie. » Zénon accueillit les députés du sénat avec hauteur, et parut d'abord disposé à soutenir les prétentions de Népos, prédécesseur de Romulus Augustule; mais il abandonna bientôt cette idée. Des statues qui lui furent élevées dans divers quartiers de Rome touchèrent sa vanité. Il consentit à correspondre avec le patrice Odoacre et à recevoir les insignes impériaux, derniers vestiges du pouvoir des césars qu'Odoacre avait hâte de soustraire aux regards des Italiens. Ce fut ainsi que la décision hardie d'un aventurier barbare, sanctionnée par le sénat, et reconnue par l'empereur Zénon, mit fin à l'empire d'Occident. Odoacre établit sa résidence à Ravenne. Suivant sa promesse, il distribua entre ses compagnons d'armes le tiers des terres de l'Italie, mesure moins cruelle qu'il ne semble d'abord, car la Péninsule était dépeuplée et beaucoup de domaines restaient in-

(1) On écrit de bien des façons le nom de ce prince, dit Saint-Martin. On le présente sous les formes *Odouacher*, *Odovacer*, *Odobagar*, *Otachar*, *Odoagrius*, *Odoacar*, et *Odoacer*. La dernière orthographe est celle qui a été ordinairement adoptée. Quoi qu'il en soit, je regarde ce nom comme le même que celui d'*Ottochar*, que l'on trouve souvent employé en Allemagne dans le moyen âge.

cultes. « Depuis le temps de Tibère, dit Gibbon, la décadence de l'agriculture s'était fait sentir en Italie, et on se plaignait justement que la vie du peuple romain dépendît des vents et des vagues. Dans le partage et le déclin de l'empire, les missions de l'Égypte et de l'Afrique cessèrent d'être tributaires de l'Italie, qu'épuisèrent les pertes irréparables de la guerre, de la famine et de la peste. Saint Ambroise avait déploré la ruine d'un district populeux qu'ornaient autrefois les villes florissantes de Bologne, Modène, Reggio et Plaisance. Le pape Gélase était sujet d'Odoacre, et il affirme avec une forte exagération que dans l'Émilie et la Toscane l'espèce humaine était presque extirpée. Les plébéiens de Rome qui étaient nourris par la main de leurs maîtres périrent ou disparurent dès que cette libéralité cessa. » Dans cet état de dépeuplement l'addition d'une population jeune et énergique eût été un bienfait; mais les barbares étaient plus capables de dévaster le sol que de le cultiver, et il ne semble pas qu'ils aient tiré grand parti des immenses domaines qu'ils obtinrent d'Odoacre. En somme ce premier des barbares qui prit possession du trône d'Italie était un chef sage, bien disposé, énergique, qui s'entendait à maintenir l'ordre et la paix dans l'Italie, et qui s'efforça même de tirer ce pays du misérable état dans lequel il était tombé. Gibbon lui a rendu justice dans la page suivante : « Le roi d'Italie n'était pas indigne de la haute position à laquelle sa valeur et la fortune l'avaient élevé : ses mœurs sauvages furent polies par les habitudes de la conversation; et il respecta, quoique un conquérant et un barbare, les institutions et même les préjugés de ses sujets. Après un intervalle de sept ans il rétablit le consulat d'Occident. Par modestie ou par orgueil, il déclina pour lui-même un honneur qu'acceptaient encore les empereurs d'Orient; mais la chaise curule fut successivement remplie par onze des plus illustres sénateurs; et la liste est ornée du nom respectacle de ce Basilius qui mérita par ses vertus l'amitié et les éloges reconnaissants de Sidoine, son client. Les lois des empereurs furent strictement exécutées, et l'administration civile de l'Italie fut encore exercée par le préfet du prétoire et les officiers sous ses ordres. Odoacre laissa aux magistrats romains la tâche odieuse et oppressive de recueillir le revenu public; mais il réserva pour lui-même le mérite d'une indulgence opportune et populaire. Comme le reste des barbares, il avait été instruit dans l'hérésie arienne; mais il révérait l'ordre monastique et l'épiscopat, et le silence des catholiques atteste la tolérance dont ils jouissaient. La paix de la cité exigeait l'intervention de son préfet Basilius dans le choix du pontife romain; le décret qui défendait au clergé d'aliéner ses terres tourna enfin de compte au profit du peuple, dont la dévotion aurait été taxée pour réparer les dilapidations de l'Église. L'Italie fut protégée par les armes du conquérant, et ses frontières furent respectées par les barbares de la Gaule et de la Germanie, qui avaient si longtemps insulté la faible famille de Théodose. Odoacre passa l'Adriatique pour châtier les assassins de l'empereur Népos, et pour acquérir la province maritime de Dalmatie. Il passa les Alpes pour délivrer les restes de la Norique du joug de Fava ou Feletheus, roi des Rugiens, qui avait sa résidence au delà du Danube (487). Le roi fut vaincu dans une bataille et emmené prisonnier; une nombreuse colonie de captifs et de sujets fut transplantée en Italie, et Rome, après une longue période de défaites et d'humiliations, put triompher, grâce aux victoires de son maître barbare. »

Les succès et la bonne administration d'Odoacre avaient raffermi sa puissance en Italie, et il n'avait rien à redouter des habitants de la Péninsule ni de l'empire d'Orient; mais il s'éleva contre lui parmi les barbares un rival formidable. Théodoric, roi des Ostrogoths, secrètement soutenu et ouvertement encouragé par l'empereur Zénon, résolut de s'emparer de l'Italie. La première bataille se livra sur les bords de l'Isontius (Isonzo), non loin d'Aquilée (28 août 489). Odoacre, vaincu, battit en retraite et hasarda une seconde bataille à Vérone. Vaincu de nouveau, il se rendit à Rome en toute hâte afin de presser les habitants de s'armer pour leur défense; mais les Romains se souciaient peu de prendre parti pour un chef barbare, et ils lui fermèrent les portes de la ville. Odoacre revint alors vers le nord, et rassembla dans Ravenne les débris de ses troupes. Il marcha contre les Ostrogoths, battit leur avant-garde, et les repoussa jusque dans les murs de Pavie. Une troisième bataille s'engagea sur les bords de l'Adda. Odoacre la perdit, et n'eut plus que la ressource de s'enfermer dans Ravenne. Théodoric, laissant à ses lieutenants le soin de conquérir le reste de l'Italie, resta devant Ravenne, qui résista pendant trois ans; enfin Odoacre capitula, à la condition qu'il partagerait avec Théodoric le royaume d'Italie. Ce traité fut confirmé par des serments mutuels le 27 février 493, et le 5 mars suivant Odoacre fut assassiné de la main ou par l'ordre de son collègue. Ainsi périt cet homme extraordinaire qui mit fin à l'empire fondé par Auguste, gouverna l'Italie avec autant de modération et d'intelligence que d'énergie, et qui prépara l'œuvre brillante et éphémère que devait accomplir son heureux et plus grand rival Théodoric. L. J.

Jornandès, *De Regnorum success.*, p. 59, 60; *de Rebus Gothicis*, p. 128, 129, 160, 161. — Paul Diacre, *De Gestis Longobard.*, I, 19. — Gregoire de Tours, *Hist. Franc.*, II, 18, etc. — Procope, *Bell. Goth.*, I, 1; II, 6. — Ennodius, *Vita Epiphanii* — Cassiodore, *Chron. ad an.* [illegible]; *Epist.*, I, 18. — Evagrius, II, 16. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XXXV. — Gibbon, *The decline and fall of the Roman Empire*, c. XXXVI.

* **ODOÉVSKI** (*Vladimir - Fédorovitch*, prince), littérateur russe, né vers 1800. Membre de la première famille princière de Russie, il se voua, en 1824, comme Pouchkin, dont il était

l'ami, au culte des lettres, et réussit particulièrement à écrire des contes fantastiques dans le genre de ceux de Hoffmann. Ses œuvres ont été rassemblées en 1844, à Saint-Pétersbourg, en 3 vol. in-8°. Ses écrits (non imprimés), qui, sans avoir passé par la censure, circulent en Russie, dénotent un talent viril et libéral. Le prince Odoévski occupe aujourd'hui une place importante dans le ministère de l'instruction publique. Pce A. G.—N.

Documents particuliers.

ODOFREDUS, célèbre jurisconsulte italien, né à Bologne, mort dans cette ville, le 3 décembre 1265. D'une ancienne famille, qui d'abord portait le nom de *de Denariis*, puis celui de *de Odofredis*, il étudia la jurisprudence sous Jacques Balduini, Hugolinus et Accurse, séjourna dans l'Italie méridionale et en France, et exerça dans ces deux pays la profession d'avocat. De retour dans sa ville natale, il y devint, vers 1228, professeur de droit; ses cours eurent le plus grand succès. En 1238 il remplit l'office d'assesseur auprès du podestat de Padoue, et vint ensuite reprendre son enseignement à Bologne. Dans les années suivantes il fut chargé, dans l'intérêt de cette ville, de plusieurs négociations importantes. Les commentaires sur le droit romain qui portent son nom ne sont pour la plupart, comme l'a prouvé Savigny, que les cahiers de ses cours écrits par ses auditeurs; ils sont entachés de tous les défauts qu'on remarque dans les travaux des glossateurs de la seconde époque; mais ils ont une très-grande importance, parce qu'ils renferment les renseignements les plus précieux sur la renaissance de l'étude du droit en Italie et sur la vie des principaux jurisconsultes du douzième et du treizième siècle. On a d'Odofredus : *Lecturæ in Codicem*; Lyon, 1480, in-fol.; Pavie, 1502; Trente, 1514; Lyon, 1550 et 1552, in-fol.; — *Lecturæ in Digestum vetus*; Paris, 1504, in-fol.; Lyon, 1519 et 1550-1552, in-fol.; — *Summa de libellis formandis*; Strasbourg, 1510, in-4°; Cologne, 1552, 1563, 1565 et 1582, in-8°; reproduit dans le t. III du *Tractatus universus juris*; — *Lecturæ in tres libros*; Venise, 1514, in-fol.; Lyon, 1517 et 1560, in-fol.; — *Lecturæ in Infortiatum*; Lyon, 1550 et 1552, in-fol.; — *Lecturæ in Digestum novum*; Lyon, 1552, in-fol.; — *Summa de jure feudali*; Rome et Madrid, 1584, in-4°; — *Glossæ ad Pacem Constantiensem*, en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris; — *Additiones ad Azonis Summam*, en manuscrit à la même bibliothèque et à celle de Berlin; — *Quæstiones*, en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris; — *Consilia*, en manuscrit dans les archives de Bologne; — *De percussionibus* dans le t. X des *Tractatus* publiés à Lyon, et dans le t. II des *Tractatus rerum criminalium* de Modius; — *De positionibus*, ouvrage perdu ainsi qu'un autre *De confessionibus*. On attribue encore à Odofredus plusieurs opuscules, tels que : *De dotis restitutione*, *De interdictis*, etc.

Son fils *Albert*, mort en 1300, suivit aussi la carrière de l'enseignement du droit; il prit une part active dans le gouvernement de la république de Bologne, et se signala par son attachement aux Geremei. Il a écrit plusieurs ouvrages de droit, qui pour la plupart ne sont pas parvenus jusqu'à nous. E. G.

Sarti, *De claris archigymnasii Bononiensis professoribus*, partie I. — L. Giustiniani, *Memorie storiche degli scrittori legali*, t. I. — Savigny, *Histoire du droit romain au moyen âge*, t. III et V.

ODOLANT-DESNOS (*Pierre-Joseph*), érudit français, né le 21 novembre 1722, à Alençon, mort le 11 août 1801, dans la même ville. Il exerça d'abord la médecine dans sa ville natale, et publia dans le *Journal de médecine* deux mémoires, l'un *Sur un cancer à l'estomac*, l'autre *Sur le danger de manger la chair des animaux dont on ne connaît pas le genre de mort*. Il fournit aussi plusieurs articles à la *Collection d'observations sur les maladies épidémiques* (1778, 3 vol. in-4°), de Le Pecq de La Clôture. Dans la seconde moitié de sa vie, Odolant-Desnos se livra presque exclusivement à l'étude de l'histoire locale. On a de lui : *Dissertation sur Serlon, évêque de Sées, et Raoul, mort archevêque de Cantorbéry*; Rome (Alençon), 1785, in-8°; — *Dissertation sur les héritiers de Robert IV, comte d'Alençon*; — *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon et sur ses seigneurs*; Alençon, 1787, 2 vol. in-8°, fig.; un grand nombre d'articles fournis à la *Chronologie des grands baillis de Caen*, au *Dictionnaire du Maine*, au *Dictionnaire de la noblesse*, à la *Bibliothèque historique* de Fontette, à l'*Art de vérifier les dates*, au *Dictionnaire des hommes illustres*, et au *Dictionnaire géographique* de l'abbé d'Expilly. « Il avait rassemblé, dit M. Dubois, et il a laissé dans ses manuscrits, des matériaux immenses, peu propres à être lus, mais excellents à consulter, et d'autant plus utiles qu'une foule de documents dont ils sont la copie, la critique ou l'extrait, n'existent plus depuis longtemps. La collection des porte-feuilles de ce laborieux écrivain offre une centaine de volumes in-4°, d'une écriture fine et serrée, dans lesquels le défaut d'ordre se fait sentir trop souvent, mais qui n'en présentent pas moins les renseignements les plus précieux sur l'histoire, les antiquités et les familles de la partie de la Normandie, du Maine et du Perche dont Alençon est le centre. » P. L.

Louis Dubois, *Notice biogr. et littér. sur Odolant-Desnos*; Alençon, 1810, in-8°.

ODOLANT-DESNOS (*Latuin-Louis-Gaspard*), fils du précédent, né le 19 janvier 1768, à Alençon, mort le 24 septembre 1807, près de cette ville. Il fut membre du Conseil des Cinq Cents et passa en l'an VIII au Corps législatif. On a de lui : *Redites sur les effets des taxes*

arbitraires en France et en Angleterre par rapport à leurs auteurs; 1808, in 8°; — un ouvrage manuscrit sur les *Bizarreries historiques du catholicisme.* P. L.

Jay, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **ODOLANT-DESNOS** (*Joseph*), savant français, fils du précédent, né le 15 juin 1797, à Alençon. Il a occupé l'emploi de payeur adjoint à l'armée d'Afrique. L'un des secrétaires de l'Académie de l'industrie, il est correspondant de plusieurs sociétés savantes. On a de lui : *Précis de minéralogie moderne;* Paris, 1827, 1828, 2 vol. in-32, pl.; — *Tableau historique de l'industrie et du commerce;* Paris, 1829, gr. in-32 ou in-8°, pl.; — *Traité de la culture des pommiers et poiriers et de la fabrication du cidre;* Paris, 1829, in-8°, pl.; — *Possibilité de coloniser Alger;* Paris, 1831, in-8°; — *Description du département de l'Orne;* Paris, 1834, in-8°, faisant partie de l'ouvrage intitulé *La France* et publié par M. Loriol; — *Promenades autour du monde : extraits des voyages de Caillé, d'Urville,* etc.; Paris, 1834, in-12, fig.; — *Souvenirs d'un jeune voyageur;* Paris, 1834, in-12, fig.; — *Le Littérateur des colléges, ou morceaux choisis de littérature contemporaine en prose et en vers;* Paris, 1835, 2 vol. in-12; — *Mythologie pittoresque, ou histoire méthodique universelle des faux dieux,* etc.; Paris, 1835, in-8°, fig.; — *Exposition des produits de l'Académie de l'Industrie en* 1836; Paris, 1836, in-12. Il a travaillé à *L'Écho du commerce* et à l'*Encyclopédie d'éducation.*

La Littér. franç. contemp.

ODOLRIC, abbé de Saint-Martial, mort vers 1040. Il commença ses études au monastère de Saint-Martial, à Limoges, et les acheva à Fleuri-sur-Loire. De retour à Saint-Martial, il fut élu par les moines, en 1025, successeur de l'abbé Hugues. On lui attribue la rédaction des Actes du concile assemblé dans la ville de Limoges en 1031; Labbe, *Concilia,* t. IX, p. 870. La principale question soumise à ce concile était de savoir si saint Martial avait été l'un des disciples de Jésus, envoyé par lui-même dans les Gaules. La question fut décidée dans ce sens; mais la critique historique n'a pas adopté cette décision. B. H.

Gallia christiana, t. II, col. 558. — *Histoire littér. de la France,* t. VII, p. 246.

ODON (Saint), abbé de Cluny, né, comme on le suppose, dans le Maine, vers 879, mort à Tours, le 18 novembre 943. Son père, nommé Abbon, était un personnage considérable à la cour de Guillaume le Fort, duc d'Aquitaine. Ayant été longtemps sans enfants, il fit vœu d'offrir à saint Martin celui que le ciel voudrait bien lui envoyer. Odon était donc offert, *oblatus,* avant sa naissance. Pour remplir la promesse paternelle, le jeune *oblat* se rendit lui-même à Saint-Martin de Tours, et fit son apprentissage de la vie religieuse sous la discipline du savant Odalric, écolâtre de cette illustre maison. Foulques le Roux, comte d'Anjou, ancien compagnon d'armes d'Abbon, assista lui-même à la cérémonie durant laquelle Odon fut admis au nombre des clercs. Plus tard nous le voyons à Paris, à l'école de Saint-Remi d'Auxerre, y étudier les trois arts et les quatre sciences. Il retourne ensuite à Saint-Martin, n'y trouve pas la vie des chanoines assez austère, et se retire alors dans l'abbaye cistercienne de Baume, au comté de Bourgogne. Cette abbaye de Baume avait été nouvellement fondée ou restaurée par l'illustre Bernon, qui la gouvernait en même temps que diverses autres maisons de son ordre, Cluny, Massai, Bourgdeols. A la mort de Bernon son héritage fut partagé. Odon, que sa naissance et sa piété, recommandaient également aux suffrages de ses frères, fut élu par eux, suivant le vœu exprimé par Bernon lui-même, à l'heure de sa mort, abbé de Cluny et de Bourgdeols. Nous avons ainsi résumé les dernières années de sa vie : « Odon, second abbé de Cluny, devient un grand réformateur. De nombreux diplômes nous parlent de son administration vigilante, éclairée. Que des moines, ou des seigneurs laïques osent enfreindre ses ordonnances ou porter la main sur les biens de sa maison, il s'arme de son droit, poursuit, atteint, frappe ses ennemis. Sous le gouvernement du sage et savant Odon, l'école de Cluny, devenue la plus célèbre des Gaules, envoie partout des moines, des régents, des abbés. Il existait entre les monastères bénédictins des dissidences sur les prescriptions de leur règle commune. Odon, donnant à Cluny de nouveaux statuts, jette ainsi les fondements de cette rigide observance qui fut pratiquée bientôt après, non-seulement dans les Gaules, mais encore en Espagne, en Italie, à Rome même, en diverses abbayes de fondation ancienne ou récente, dont Cluny devint et le séminaire et la métropole. Bientôt il n'est plus permis à l'abbé de Cluny de rester auprès de ses moines. Des évêques le mandent avec instance, imposant à son infatigable zèle la restauration de monastères où s'est introduit le désordre. Les papes l'appellent en Italie, réclamant sa médiation dans leurs débats avec les rois. Les rois eux-mêmes lui confient le règlement de leurs propres affaires. Il n'y a pas dans toute la chrétienté un nom plus vénéré que le sien; il n'y a pas une autorité plus considérable que la sienne dans les conseils de l'Église et des princes. » C'est en revenant d'un voyage à Rome qu'il s'arrêta dans l'abbaye de Saint-Julien de Tours, et y mourut, entre les bras de l'archevêque Théotolon, disant :

Mors mihi quando datur, requies non pœna paratur.

Il n'avait pas en effet durant tout le cours de sa vie, connu le repos.

Odon laissait, en mourant, de nombreux

écrits. Mais il n'est pas facile d'en dresser la liste, car plus grand est le nombre de ceux qu'on lui a faussement attribués. Nous indiquerons d'abord : *Excerptio S. Odonis in Moralibus Job*, extraits des Morales de saint Grégoire sur Job; Paris, 1617, in-8° : réimprimés dans la *Bibliothèque des Pères*, éd. de Lyon, t. XVII. Si volumineuse que soit cette compilation, elle nous offre moins d'intérêt que les antiennes, les hymnes d'Odon. Douze antiennes d'Odon sur saint Martin ont été publiées tant dans la *Bibliothèque de Cluny* que dans la *Bibliothèque des Pères*. De ses hymnes trois se rencontrent dans la *Bibliothèque de Cluny*, outre une pièce de vers sur l'eucharistie; enfin une quatrième hymne d'Odon a été insérée par Mabillon parmi les pièces jointes à ses *Annales*, t. III, p. 712. On a coutume d'attribuer à Odon de Cluny un Dialogue sur la Musique, intitulé quelquefois *Enchiridion*, que nous présentent plusieurs manuscrits de divers fonds, et que Martin Gerbert a publié dans le tome I, p. 251, de son recueil, *Scriptores eccles. de musica*. Ce dialogue n'est pas l'ouvrage de notre abbé, mais de quelque autre Odon. Martin Gerbert l'a reconnu. Il paraît néanmoins incontestable que Odon de Cluny avait écrit sur la musique. Aussi Martin Gerbert a-t-il mis au jour sous son nom, d'après un manuscrit du Mont-Cassin, un traité de musique sacrée, dont voici le titre barbare : *Tonora per ordinem, cum suis differentiis ;* dans le recueil déjà désigné, t. I, p. 247. La *Bibliothèque de Cluny* nous offre, sous le nom de notre abbé, une *Vie de saint Gérauld, comte d'Aurillac*, qui a été plusieurs fois traduite en français. Quelle qu'ait été la confiance des hagiographes dans le texte de cette Vie, nous n'hésitons pas à dire qu'il est plein d'interpolations. La vie authentique de saint Gérauld par Odon de Cluny se trouve dans les manuscrits 5301, 3783 et, 3809 (A) de l'ancien fonds du Roi; mais le texte beaucoup plus étendu, de la *Bibliothèque de Cluny* est de la fabrique d'un faussaire. C'est encore à un faussaire qu'il convient d'attribuer, comme l'a bien prouvé Claude du Moulinet, sieur des Thuilleries, un discours publié dans la *Bibliothèque de Cluny* sous le nom de notre Odon et sous ce titre : *De Reversione B. Martini a Burgundia Tractatus*. Ce discours n'est qu'un tissu de mensonges mal assortis. Odon n'est pas l'auteur d'un pareil livre. Il importe de le dire pour son honneur. Nous rejetterons avec moins d'assurance au nombre des ouvrages faussement attribués à notre Odon une *Vie de saint Grégoire de Tours*, assez souvent imprimée sous son nom, et notamment en tête de l'édition de l'*Historia Francorum* donnée par dom Thierri Ruinart : cependant il est prouvé que cette attribution est purement conjecturale. Mais il est tres-certain que Baronius se trompe lorsqu'il désigne parmi les œuvres d'Odon, abbé de Cluny, une vie de saint Maur, *Miracula S. Mauri*, qui est l'ouvrage d'Odon abbé de Glanfeuil. De même Antoine de Yepez met improprement à son compte une *Exposition du canon de la messe*, qu'il convient de restituer à Odon de Cambrai, et Marrier décore aussi mal à propos de son nom le traité *Quod B. Martinus par dicitur apostolis*, traité que, de son côté, Martène a réimprimé comme appartenant à Adam de Perseigne. Le plus considérable des ouvrages authentiques d'Odon de Cluny a été publié sous le titre de *Collationes* (*conférences*), dans la *Bibliothèque de Cluny*. Nous croyons devoir rappeler ici que le même ouvrage porte encore dans les catalogues et les manuscrits ces différents titres : *Occupationes*, *Tractatus de sacerdotio*, *De virtutibus vitiisque animæ*, *De perversitate pravorum*, *De hujus vitæ qualitate*, *De institutione divina*, *De contemptu mundi*, *Liber ad ædificationem sanctæ Dei Ecclesiæ*, *In Hieremiam Prophetam*. Enfin quelques sermons ont été imprimés soit par Marrier (*Biblioth. de Cluny*), soit par Martène (*Thes. Anecdot.*, t. V, p. 617), comme présentés par les manuscrits sous le nom d'Odon de Cluny. Mais le premier des sermons que nous lisons dans l'édition de Marrier est du pape saint Léon. On le trouve parmi les œuvres de ce pape, édition de Paschase Quesnel, p. 52. B. H.

Joannes Tritbemius, *De viris illustr.*, lib. II. — *Hist. littér. de la France*, t. VI. — *Veterum testimonia de Odone*, dans la *Biblioth. de Cluny*, p. 60. — *Vita S. Odonis a Joanne, monacho*, ibid. — Mabillon, *Act. SS. ord. S. Bened.*, sæc., V. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. I, p. 129. — Le même, *Singularités hist. et littér.*, p. 129-178. — *Vies des SS. de la Franche-Comté*.

ODON (Saint), prélat anglais, né dans la province des Est-Angles, vers 875, mort à Canterbury, le 4 juillet 961. Issu de parents danois qui avaient suivi Ingar et Hubba dans leur expédition, il montra de bonne heure pour le christianisme un penchant qui le fit chasser de la maison paternelle. Athelm, un des principaux seigneurs de la cour d'Alfred, roi d'Angleterre, le prit sous sa protection et lui fournit les moyens de faire ses études et d'embrasser la carrière ecclésiastique. Il l'emmena à Rome avec lui en 897, et ce fut là qu'Odon reçut la prêtrise. De retour en Angleterre, il fut employé par Alfred et par Édouard, son fils et son successeur, dans diverses négociations importantes, dont il s'acquitta avec succès. Le roi Athelstan le fit son chapelain, et vers 930 lui donna le siége épiscopal de Wilton. Edmond Ier, qui en 941 succéda à son frère Athelstan, ne voulut jamais se priver des conseils du prélat, qu'il transféra l'année suivante à l'archevêché de Canterbury. Odon, avant d'être installé sur ce nouveau siége, prit l'habit de Saint-Benoît, car c'était l'usage de ne mettre à la tête de ce grand diocèse que des hommes qui avaient professé la vie monastique. En 955, il sacra à Kingston, Edwy, l'aîné des fils d'Edmond.

Ce fut à cette époque que l'on vit paraître en Angleterre les précurseurs des sacramentaires qui niaient la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Odon fit tous ses efforts pour ramener ces esprits égarés à la foi de l'Église et pour garantir son diocèse de cette nouvelle hérésie. Il excommunia même le roi Edwy, qui, partageant cette erreur, se livrait à la débauche la plus effrénée et à un commerce incestueux avec Ethelgive, sa parente. Indignés de la conduite de ce prince pour qui rien n'était plus sacré, les Merciens et les Northumbres se soulevèrent contre lui, le chassèrent et proclamèrent roi son frère Édouard. Celui-ci honora particulièrement Odon, à qui l'on attribue la rédaction de lois sages et utiles, qui réparèrent pour l'Angleterre les malheurs causés par la tyrannie d'Edwy. On a d'Odon des *Constitutions synodales*, insérées par le P. Labbe dans sa *Collection des Conciles*, t. IX, ainsi qu'une lettre de ce prélat à ses suffragants. J. Pits lui attribue divers autres écrits; mais ils ne nous sont point parvenus; ce sont : un livre aux moines de Fleury, où se trouvait son neveu Oswald, un Traité de la présence réelle, des lettres et quelques poésies. Le nom d'Odon est célèbre dans tous les martyrologes anglais; sa vertu l'avait de son vivant fait appeler *Odon se Gode*, ce qui signifie, en langue saxonne, Odon le Bon. On l'inhuma dans la cathédrale de Canterbury, où ses reliques se trouvent encore. H. FISQUET.

Dom Ceillier, *Hist. des auteurs ecclés.*, t. XX, p. 97 et suiv. — *Acta Sanctorum*, 4 juillet. — Godescard, *Vies des Pères, des martyrs*, etc. — Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*, cinquième siècle.

ODON, moine de l'abbaye des Fossés, près Paris, mort après 1058. On ne sait rien de sa vie, si ce n'est qu'après avoir passé sa jeunesse dans l'abbaye des Fossés, il fut contraint de fuir cet asile. Un seul de ses écrits nous a été conservé : c'est la *Vie de saint Burchard, comte de Melun*, publiée par Jacques du Breul, dans son supplément des *Antiquités de Paris;* par Duchesne, dans ses *Historiens de France;* par les éditeurs de la *Bibliothèque de Cluni*, etc., etc. Cette Vie contient, d'intéressants détails sur l'origine de l'abbaye des Fossés. Elle a été traduite en français par Sébastien Rouillard, et a trouvé place dans son *Histoire de Melun*, qui parut à Paris en 1628. B. H.

Histoire littéraire de la France, t. VII, p. 493.

ODON DE CONTEVILLE, prélat français, né en Normandie, en 1032, mort à Palerme, en février 1097. Fils d'Herluin, comte de Conteville, et de la belle Arlette, qui, d'abord maîtresse de Robert de Normandie, était devenue mère de Guillaume le Conquérant, Odon se trouvait le frère utérin de ce prince et le propre frère de Robert, comte de Mortain, et de Muriel, comtesse d'Aumale. Après avoir, en 1040, contribué à la fondation de l'abbaye de Grestain, Odon fut élevé au diaconat à Fécamp par Hugues d'Eu, évêque de Lisieux, et, bien qu'encore adolescent, nommé en 1049 à l'évêché de Bayeux par le duc de Normandie, son frère. Il s'occupa aussitôt de terminer la construction de sa cathédrale, à laquelle il donna de riches vases d'or et d'argent, et de 1050 à 1054 souscrivit à diverses chartes en faveur des abbayes de Saint-Évrould, de Saint-Wandrille et du Mont-Saint-Michel. En 1055, il assista au concile provincial de Rouen, dédia l'église abbatiale de Troarn, le 13 mai 1059, fit reconstruire en 1066 l'abbaye de Saint-Vigor et lui donna pour abbé Robert de Tombelaine, religieux dont la science égalait la piété. Ce choix est un des traits caractéristiques de la vie d'Odon, qui se réservait la plus grande liberté et imposait aux autres la plus sévère discipline. Cette année il se fit remarquer aux états généraux de Lillebonne entre les instigateurs les plus actifs de l'expédition d'Angleterre. Il fit construire sur la plage de Port-en-Bessin une partie de son contingent de navires, et en fournit jusqu'à cent à la flotte de son frère, avec « granz esforz de chevaliers et d'altre gent ». Le jour de la bataille d'Hastings (14 octobre 1066), Odon célébra la messe et bénit les troupes en équipage d'homme de guerre : ensuite, monté sur un grand cheval blanc et tenant en guise de crosse un bâton de commandement, il disposa la cavalerie pour l'attaque. Après la conquête, Odon reçut en récompense la ville de Douvres, et distribua à ses guerriers et à ses gens les maisons épargnées par l'incendie. Guillaume, avant de revenir en Normandie, investit Odon du gouvernement de son nouveau royaume, et lui adjoignit Guillaume d'Osborn : tous deux, aussi fiers que tyranniques, fermèrent leurs oreilles à la justice comme leur cœur à la pitié, et ce fut contre Douvres que se portèrent les premières tentatives des insurgés saxons. Armé des pouvoirs souverains de la lieutenance en Angleterre, Odon, à la bataille de Fagadon, en 1074, étouffa dans le sang la révolte des Saxons et des Normands conjurés contre Guillaume le Conquérant, et ordonna de couper « le pied droit à tous les prisonniers, de quelque nation et de quelque rang qu'ils fussent ». Le 14 juillet 1077, il fit consacrer sa cathédrale avec un éclat extraordinaire. Guillaume le Conquérant, qui était présent avec un grand nombre d'évêques, d'abbés et de seigneurs, lui donna alors la baronnie et la forêt d'Ellon. Le 13 septembre suivant, Odon se trouvait à la dédicace de Saint Étienne de Caen, et le 23 octobre à celle de Notre-Dame-du-Bec. Après avoir assisté, en mai 1080, à une assemblée tenue à Lillebonne en présence du duc-roi, nous voyons l'évêque de Bayeux parcourir avec une armée nombreuse le Northumberland, dont les habitants se sont soulevés. Ce *grand dompteur d'Anglais*, comme on l'appelle, sème partout la désolation sur son passage; tous ceux qu'il accuse ou soupçonne sont décapités ou mutilés par son ordre. Enfin l'habileté dont il fait preuve, ses services et son titre de frère du roi le font suc-

successivement élever au rang de comte de Kent et d'Hereford, et à la dignité de grand justicier d'Angleterre, où il posséda jusqu'à deux cent cinquante-quatre fiefs. Arrivé au faîte du pouvoir, Odon osa porter ses vues sur la chaire de saint Pierre, laissée vacante par Grégoire VII. Après avoir cherché à corrompre dans Rome, en y semant l'or, tous ceux qu'il croyait pouvoir lui être utiles en cette circonstance, Odon, impatient des lenteurs de la politique, résolut d'aller en personne en Italie tenter les chances de la fortune, et pour soutenir ses prétentions, leva en Angleterre des troupes dont il confia le commandement à Hugues, comte de Chester. Instruit des projets de son frère, le roi Guillaume se hâta de repasser en Angleterre. Il assembla ses barons en conseil dans l'île de Wight (1083), et leur proposa d'emprisonner l'arrogant Odon. Les barons ne pouvant se décider à porter la main sur un évêque, Guillaume trancha la difficulté en arrêtant lui-même son frère. Vainement Odon s'écrie-t-il qu'en sa qualité de prêtre il ne peut être jugé que par le pape. « Ce n'est point le clerc que j'arrête, répond le roi, mais mon comte, responsable de son administration. » Il le fit aussitôt conduire en Normandie, dans la tour du vieux palais de Rouen, et l'y tint enfermé jusqu'en septembre 1087. Pressé à son lit de mort de rendre la liberté à son frère, Guillaume s'y refusa longtemps : « il craignait, disait-il, que ce méchant homme ne portât le trouble partout ». Odon justifia cette crainte; il n'eut pas plus tôt recouvré ses dignités qu'il s'en servit pour semer la discorde entre ses neveux, et conspira avec plusieurs seigneurs normands pour arracher la couronne d'Angleterre à Guillaume le Roux et la faire passer sur la tête du faible Robert. A peine les conjurés sont-ils arrivés dans leurs châteaux d'Outre-Manche, qu'ils commettent toutes sortes de violences sur les sujets de Guillaume le Roux; mais le roi d'Angleterre, prenant résolûment les armes pour réprimer ces brigandages, appelle les Saxons sous la bannière normande. Assiégé dans Rochester, Odon est contraint de solliciter comme une grâce sa libre sortie de la ville, et de quitter en fugitif cette Angleterre où il avait régné en maître. De retour en Normandie, il reprit son premier ascendant sur l'esprit de Robert. Le duc étant menacé de perdre le Maine, il l'engagea à lever des troupes pour défendre ses droits, en partagea le commandement avec Guillaume, comte d'Évreux, et entra à leur tête dans la ville du Mans, en 1089. A son instigation, Robert Courte-Heuse fit arrêter son frère Henri, comte de Cotentin, sous le prétexte qu'il entretenait des intelligences secrètes avec les Talvas, ennemis du duc. Odon se chargea même pendant quelque temps de la garde du prisonnier, détenu, en 1091, dans le château fort de Bayeux. Henri conserva, dit-on, un profond ressentiment de sa captivité, et ce fut pour venger l'injure du comte de Cotentin que le roi d'Angleterre incendia, en 1106, la capitale du Bessin. En 1092, Odon bénit l'union incestueuse de Philippe Ier, roi de France, avec Bertrade, comtesse d'Anjou, et pour prix de cette complaisance il obtint les revenus des églises de Mantes. Il dut toutefois aller à Dijon réclamer l'absolution de cette faute auprès du pape Urbain III. Après avoir assisté, en 1095, au concile de Clermont et, en février 1096, à celui de Rouen, Odon, toujours prêt à signaler son humeur guerrière, partit pour la Terre Sainte avec son neveu Robert Courte-Heuse, car il ne se souciait pas de demeurer dans le duché de Normandie sous le gouvernement de Guillaume le Roux. Il n'avait accompli que la moitié de son pèlerinage lorsque la mort le surprit, à Palerme, où Gilbert, évêque d'Évreux, le fit inhumer dans la cathédrale. Il nous reste d'Odon de Conteville un monument précieux, la fameuse tapisserie de Bayeux, ouvrage de la reine Mathilde, et qui représente les exploits de Guillaume le Conquérant. Cette tapisserie, qu'il donna sans doute à son église, atteste à la fois son goût pour les arts et sa vanité intéressée à conserver le souvenir de l'expédition d'Angleterre. H. Fisquet.

Gallia christiana, t. XI. — Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*. — Prevost, *Hist. de Guillaume le Conquérant*. — Hermant, *Hist. eccl. de Bayeux*.

ODON, évêque de Cambrai, né à Orléans, vers le milieu du onzième siècle, mort le 19 juin 1113, à l'abbaye d'Anchin. Il fut d'abord connu sous le nom d'*Oudard*. Sa famille s'était distinguée dans les armes. Destiné dès son enfance à la vie monastique, bientôt, après avoir d'abord enseigné les lettres à Toul, il fut appelé par les chanoines de la cathédrale de Tournai à la direction de leur école. Sa réputation attira bientôt à ses leçons une foule de disciples qui s'y rendirent des provinces environnantes et même de la Saxe et de l'Italie. L'influence extraordinaire d'Odon fit de Tournai une nouvelle Athènes. Il excellait surtout dans la dialectique; sa méthode était celle de Boèce, ou plutôt des réalistes. Le soir, dit-on, devant la porte de l'église, il faisait à ses disciples une sorte de cours d'astronomie, leur montrant les constellations et leur expliquant le mouvement de la terre et des astres, et la leçon était assez attachante pour les mener souvent bien avant dans la nuit. Aussi les disciples, fort attachés à leur maître, qui pourtant les traitait avec sévérité, lui marquèrent-ils leur reconnaissance par divers présents, entre autres celui d'un anneau d'or où était gravé ce vers latin :

Annulus Odonem decet aureus Aurelianensem.

Il y avait près de cinq ans qu'il dirigeait l'école de Tournai lorsque la lecture du traité de saint Augustin sur le libre arbitre lui fit cesser peu à peu ses leçons : il fréquenta assidûment l'église, distribua ses épargnes aux pauvres et se livra aux macérations les plus rigoureuses. Suivi de quatre ou cinq compagnons, il se retira dans

la vieille abbaye de Saint-Martin de Tournai, et y suivit d'abord la règle de Saint-Augustin. On place cet événement au mois de mai 1092. Sur les conseils d'Aimery, abbé d'Anchin, Odon embrassa l'état monastique en 1095, et malgré sa répugnance il fut élu abbé. La communauté, composée alors d'une vingtaine de personnes, s'accrut rapidement : Odon y introduisit les usages de Cluni, et y maintint la règle la plus austère. Il refusait les dîmes qu'on lui offrait, employait l'argent au rachat des captifs ou au soulagement des malheureux, imposait le travail des mains à tous les religieux, et en exerçait un petit nombre à copier l'Écriture et les ouvrages des Pères de l'Église. Le 2 juillet 1105 le concile de Reims, où il était présent, élit Odon pour évêque de Cambrai, à la place de Gaucher. Ce dernier, qui depuis dix ans avait été déposé pour simonie, réussit encore, comme il l'avait fait jusque-là, à conserver sa dignité par la protection de l'empereur Henri IV. Mais après l'avénement d'Henri V Odon prit possession de son siége (1106). Il ne resta pas longtemps en bons rapports avec ce prince : ayant refusé de prendre de lui l'investiture qu'il avait déjà reçue de son métropolitain, il fut exilé de Cambrai, et se réfugia dans l'abbaye d'Anchin, où il s'occupa de composer des ouvrages de piété. On croit toutefois qu'il lui fut permis, vers la fin de sa vie, de reprendre l'exercice de ses fonctions épiscopales. Ses contemporains n'hésitèrent point à le qualifier de *bienheureux;* comme tel il fut honoré dans plusieurs églises des Pays-Bas, et mérita de figurer dans le recueil des Bollandistes.

Odon a été regardé comme un des plus savants hommes de son siècle; il était versé dans la poésie, la théologie, les mathématiques et la philosophie; si l'on en croit dom Rivet, il y a même quelque apparence qu'il entendait le grec et l'hébreu. Il laissa après lui des disciples célèbres, notamment Herimann, abbé de Saint-Martin; Galbert, évêque de Châlons-sur-Marne; les frères Hermann et Siger; Hugues, abbé de Marchiennes, etc. Ses ouvrages imprimés sont : *Sacri canonis missæ expositio;* Paris, 1490, 1496, in-12; plusieurs éditions; — *De peccato originali lib. III; Contra Judæum nomine Leonem de adventu Christi; De blasphemia in Spiritum sanctum ; In canones Evangeliorum; Homilia de villico iniquitatis;* cinq traités insérés dans le t. XV de la *Biblioth.* de Schott (édit. de 1618); — *Epistola Lamberto episcopo Atrebatensi,* dans les *Miscellanea* de Baluze (t. V, p. 345). Les écrits d'Odon qui n'ont pas vu le jour sont plus nombreux; mais il est fort difficile d'en établir l'authenticité. On lui attribue un *poëme* sur la création, des *paraboles*, une *Introduction à la théologie*, plusieurs *homélies*, des conférences, etc. On place au nombre des ouvrages perdus de ce prélat un poëme *De bellis Trojanis*, cité et loué dans une élégie que Godefroi, écolâtre de Reims, fit à la louange d'Odon. P. L.

Amand du Chastel, *Vita beati Odonis*, in *Actis SS. Junii*, t. III, 911-916. — Trithème, *Scriptores ecclés.*, c. 370, p. 94 (éd. Fabricius). — Molanus, *Natales SS. Belgii*, fol. 221. — Sanders, *Bibl. belgica.* — Mabillon, *Annales*, t. V, 650-651. — *Gallia christiana*, III, 25-27 et 273. — *Hist. littér. de la France*, IX, 583-606.

ODON, abbé de Saint-Remi de Reims, mort dans cette abbaye, le 10 juin 1151. Il fut d'abord moine à Maurigni, près d'Etampes, abbé de Saint-Crépin-le-Grand, à Soissons, enfin abbé de Saint-Remi, dans la ville de Reims. Ce dernier titre lui fut conféré en 1118, sur la recommandation du légat Conon. Odon nous est signalé comme un courageux défenseur des droits de ses moines. Ayant fait excommunier Guiter, comte de Rhetel, il se rendit à Rome, et, dans ce voyage, passa par la grande Chartreuse. Ayant admiré le bon ordre de cette maison, il forma le dessein d'instituer lui-même une congrégation du même ordre, sur ce modèle. Telle fut l'origine de la Chartreuse du Mont-Dieu, commencée par Odon en 1130, achevée en 1137. Cet abbé de Saint-Remi, qui paraît avoir eu du crédit auprès des papes et des empereurs d'Allemagne, n'a laissé que deux lettres, l'une publiée par Mabillon, dans le t. I de ses *Analecta*, p. 334, l'autre par Martène, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 280. B. H.

Hist. litt. de la France, t. XII, p. 405. — Dorland, *Chronicon Carth.*, p. 365.

ODON DE DEUIL, en latin *de Diogilo*, né à Deuil, dans la vallée de Montmorenci, mort en 1162. Il était simple moine à l'abbaye de Saint-Denys, quand l'abbé Suger le donna pour secrétaire à Louis le Jeune partant pour la Palestine. Au retour, il fut nommé par Suger, abbé de Saint-Corneille de Compiègne. A la mort de Suger, en 1151, les moines de Saint-Denys le rappellèrent et lui confièrent le gouvernement de leur congrégation. Son administration fut plusieurs fois troublée. Il eut, en effet, de vifs démêlés avec l'archevêque de Bourges et l'évêque de Beauvais, qui lui disputaient la possession de quelques domaines : cela était conforme à l'esprit du siècle, où la principale occupation d'un abbé était de susciter ou de soutenir des procès de ce genre. Odon mourut avec la réputation d'un abbé ferme et vigilant. Il a laissé une bonne histoire de la seconde croisade. Cette relation a été publiée pour la première fois par le P. Chifflet, en tête de son ouvrage intitulé : *Sancti Bernardi genus illustre assertum*. B. H.

Gallia christiana, t. VII, col. 377. — *Histoire litt. de la France*, t. XII, p. 615.

ODON DE SOISSONS, abbé d'Ourcamp, mort vers 1170. Les bibliographes qui lui donnent le titre de cardinal évêque de Tusculum le confondent avec Odon de Châteauroux, qui vécut au treizième siècle. Ceux qui, avec M. Daunou, le font évêque de Préneste se trompent également : il n'y a dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli aucun évêque de Préneste nommé Odon. Le

seul ouvrage de cet Odon de Soissons qui nous ait été conservé a pour titre *Quæstiones*. Il en existe un assez grand nombre de manuscrits. Nous désignerons ici le num. 3244 de l'ancien fonds du Roi et le numéro 140 de Troyes. Les *Questions* que s'adresse Odon de Soissons sont toutes théologiques, et il les traite en disciple fidèle de Pierre Lombard, avec une prudence déliée. Ce recueil dogmatique est un livre peu connu; il est cependant préférable à beaucoup de compilations du même genre composées au treizième siècle.

Quant aux deux autres ouvrages inscrits par M. Daunou au catalogue des œuvres d'Odon de Soissons, un Commentaire sur Jérémie, et des *Sentences*, le premier n'existe pas et le second appartient à Hugues de Saint-Victor. B. H.

Histoire littér. de la France, t. XIX.

ODON *de Kent*, en latin *Cantianus*, théologien anglais, né dans le comté de Kent, mort en mars 1200. Il embrassa la règle de Saint-Benoît. Son savoir et son éloquence le firent élever au rang de prieur, puis à celui d'abbé dans les monastères de Saint-Sauveur et de Battle-Abbey. Il fut lié d'amitié avec Thomas Becket, et son apologie a été écrite par Jean de Salisbury. La plus grande partie de ses ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous, tels que des *Commentaires* sur le livre des Rois et le Pentateuque, des *Réflexions morales* sur les psaumes, l'Ancien Testament et l'Évangile, des traités *De onere Philistini*, *De moribus ecclesiasticis* et *De vitiis et virtutibus animæ*, etc. Il ne reste de cet abbé que deux *Épîtres*, l'une à son frère, qui était novice à l'abbaye d'Igny (Soissonnais), insérée dans le t. I des *Analectes* de Mabillon; l'autre sur les miracles de saint Thomas de Cantorbéry, adressée, en 1171, à Philippe, comte de Champagne, et qui se trouve dans le t. I de la *Collectio amplissima* de Martène et Durand.

Leland, *De rebus Britann. collectanea*.

ODON, abbé de Morimond, mort le 31 août 1200, suivant son épitaphe. On suppose qu'avant d'être abbé de Morimond, il l'avait été de Beaupré, autre abbaye cistercienne; mais cela n'est pas suffisamment prouvé. Presque toutes les circonstances de sa vie sont obscures. Il n'est pas non plus facile de discerner entre les ouvrages qui lui sont attribués ceux qu'il a réellement composés de ceux qu'il vaut mieux restituer à d'autres Odon. Parmi ses écrits certains nous désignerons des *Sermons*, au nombre de cinq, publiés par le P. Combefis, dans sa *Bibliothèque*, t. I, p. 25, 299, 797. Odon en a d'ailleurs écrit beaucoup d'autres, qui probablement ne seront jamais imprimés. Les exemplaires manuscrits n'en sont pas très-rares. Il y en a trois recueils à la Bibliothèque impériale, sous les numéros 3010 du Roi, 80 des Cordeliers et 839 de la Sorbonne. On voit aussi dans les numéros 3352 B, 3352 C du Roi et 606 de Saint-Victor un traité *De numerorum significatione*, qui dans la plupart des catalogues est inscrit au nom de notre abbé. Oudin et les auteurs de l'*Histoire littéraire* supposent que Guillaume, abbé d'Auberive, disciple d'Odon, a rédigé cet ouvrage sous les inspirations de son maître. Cela ne paraît guère vraisemblable. Il y a dans le traité *De numerorum significatione* des mathématiques, de la théologie, quelque philosophie et beaucoup de puérilités subtiles; mais au style concis de l'ouvrage, à la brièveté des chapitres, malgré l'abondance des propositions étranges qu'ils contiennent, on ne reconnaît pas la manière d'un homme qui met en œuvre les opinions d'autrui. La bibliothèque de Troyes possède, sous le numéro 780, un exemplaire du même ouvrage, qui paraît être le manuscrit original de l'auteur, et on lit à la première page de cet exemplaire une note de l'auteur, *tractator*, qui semble exclure toute idée d'un travail en participation. Odon nous a laissé d'autres écrits sur les mathématiques qui portent expressément son nom. Le numéro 868 de la bibliothèque de Troyes est un recueil venu de Clairvaux, où se trouve un opuscule intitulé : *Odonis tractatus de Analeticis ternarii*. « Cet ouvrage, dit M. Harmand, dans son excellent Catalogue, diffère entièrement de celui qui est contenu sous le numéro 780. » Les auteurs de l'*Histoire littéraire* ne l'ont pas connu. Enfin, il faut ajouter, suivant M. Harmand, au catalogue des œuvres inédites d'Odon un traité mystique sur les degrés qui conduisent au salut : *Tres gradus quibus pervenitur ad hæreditatem salutis*; traité qui nous est offert, à la suite des Sermons du même docteur, par le numéro 450 de la bibliothèque de Troyes. B. H.

Hist. littér. de la France, t. XII, p. 610. — Henriquez. *Menologium Cisterciense*, p. 303 — *Gallia christiana*, t. IX, col. 835. — Oudin, *De script. eccles.*, t. II, col. 1619. — De Visch. *Biblioth. Cisterciensis*, p. 258. — *Catalogue des manuscr. des Biblioth. départem.*, t. II, p. 202, 332, 359.

ODON CLÉMENT, ou fils de Clément, que l'on appelle quelquefois *Coutier*, du nom corrompu de sa famille, archevêque de Rouen, né en Angleterre, vers la fin du douzième siècle, mort le 5 mai 1247 (1). Il était religieux bénédictin et déjà célèbre parmi ses confrères quand, à la mort de Pierre d'Anteuil, il fut élu abbé de Saint-Denis en France, le 10 février 1229. Le cardinal Romain, légat du saint-siége, le bénit ce même jour, et le roi Louis l'investit des droits régaliens. Un des premiers soins d'Odon Clément fut de reconstruire le chevet et le chœur de l'église de Saint-Denis : c'était une entreprise audacieuse. Persuadés, en effet, que leur église avait été consacrée par Dieu lui-même, les moines la laissaient tomber en ruines,

(1) C'est Matthieu Paris, auteur contemporain, qui le fait naître en Angleterre, et son témoignage paraît digne de foi. Des auteurs plus modernes le disent fils de Henri Clément, surnommé *Petit*, sieur de Mez en Gâtinais et d'Argentan en Normandie, maréchal de France.

et se gardaient de la réparer, toute réparation devant être suivie d'une consécration nouvelle. Mais Odon paraît avoir été pour son temps un esprit fort. Il était d'ailleurs d'une grande libéralité pour les malheureux. Un de ses décrets ordonne que chaque jour, durant toute l'année, cinq cents pauvres recevront une distribution de pain aux frais de l'abbaye de Saint-Denis; il prescrit, en outre, que cette distribution sera faite à mille pauvres la veille de Toussaint, le jour anniversaire de sa mort, et le jour commémoratif des funérailles de l'abbé Pierre. Il faut enregistrer de tels décrets. Les auteurs du *Gallia christiana* font intervenir l'abbé Odon dans un grand nombre de procès et de cérémonies religieuses ou civiles. Ils montrent ainsi quelle était son autorité, son influence, sa renommée. Nous rappellerons simplement ici qu'en 1244 le roi saint Louis le choisit pour parrain de son fils. Nommé archevêque de Rouen au mois de mars 1245, Odon assista la même année au concile de Lyon. Un prélat qui jouit à la cour d'une si grande faveur, et dans l'Église d'un si grand crédit, qui prit part à tant d'affaires, et se déclara pour ou contre tant de prétentions rivales, eut sans doute un nombre assez considérable d'ennemis. Matthieu Pâris s'est fait leur interprète. Il accuse Odon Clément de simonie, d'orgueil, d'ambition. B. H.

Matthieu Pâris, *Hist. maj. Henrici III*, ann. 1247. — *Gallia christ.*, t. VII, col. 387, et t. XI, col. 61. — *Hist. littér. de la France*, t. XVIII, p. 527.

ODON DE CHATEAUROUX, cardinal français, mort à Civita-Vecchia, en 1273. Il fut d'abord chanoine de Paris, puis chancelier de cette église dès 1238. Plus tard, suivant Ughelli, il prit l'habit monastique et fut abbé de Granselve; mais cela nous paraît faux : nous avons de fortes raisons pour croire qu'il était encore chancelier de Paris quand, en 1243, il fut nommé par Innocent IV cardinal évêque de Tusculum. En 1245 il revient en France avec le titre de légat, prêche au nom du pape une croisade, et s'embarque pour la Terre Sainte en même temps que le roi Louis IX vers la fin de mai 1248. Guillaume de Nangis, Joinville, et les autres historiens de saint Louis parlent tous, dans les mêmes termes, de l'ardeur, du courage d'Odon et de son noble désintéressement. En 1255 il avait quitté l'Asie Mineure et se trouvait en Italie. Nous le revoyons en France vers 1264, y remplissant encore les fonctions de légat. Ses ouvrages, dont M. Daunou a fait un recensement exact, sont : *Epistola ad Innocentium papam*, lettre écrite en 1249 et publiée par d'Achery, *Spicilegium*, t. VII, p. 213; — *Distinctiones super Psalterium*, ouvrage inédit, dont il existe de nombreux manuscrits, parmi lesquels il suffira de désigner les num. 1327, 1328 de la Sorbonne, et 857 de Saint-Victor; — *Sermones*, recueil également inédit, num. 789 de la Sorbonne; — *Lectio mag. Odonis de Castro Radulfi, postmodum episcopi Tusculani, quando incœpit in Theologia*, dans le même volume. B. H.

Hist. litt. de la France, t. XIX. — Gérard de Frachet, *Chronique*, dans les *Historiens de France*, t. XXI, p. 1. — Joinville, *Histoire de saint Louis*, passim.

ODONAIS (Mme GODIN DES), née GRANDMAISON, était issue d'une famille française établie à Rio-Bamba. Elle s'est rendue célèbre en bravant les plus grands dangers pour rejoindre son mari. Elle avait épousé Godin, qui accompagna, en 1742, M. de La Condamine à Quito. Après un voyage des plus périlleux, elle rejoignit son mari après vingt ans de séparation. Les deux époux retournèrent à Cayenne, et s'embarquèrent pour la France, où ils abordèrent le 26 mai 1773; ils passèrent le reste de leur vie à Saint-Amant, dans le Berry. A. H—T.

Lettre sur l'aventure de Mme Godin dans son voyage de la province de Quito à Cayenne par le fleuve des Amazones (1778, in-8°).

O'DONNELL (*Joseph-Henri*), comte de l'*Abisbal*, général espagnol, né dans l'Andalousie, en 1769, mort à Montpellier, le 16 mai 1834. D'origine irlandaise et soldat à quinze ans, il servit dans la guerre de 1795 contre la France et plus tard dans celle de l'indépendance, où un succès qu'il remporta en 1810 sur le général Schwartz, près du village de l'Abisbal, lui mérita le grade de maréchal de camp et le titre de comte de l'Abisbal. Membre du conseil de régence (1812), capitaine général de l'Andalousie (1814), gouverneur de Cadix (1818), il déjoua en 1820 la conspiration militaire de l'île de Léon, conspiration dont on l'accusa d'avoir été d'abord complice, et s'unit peu après au général Riego. Tour à tour royaliste et constitutionnel, il indisposa ses troupes contre lui par ses tergiversations et par quelques-uns de ses actes, et se rendit également suspect aux deux partis. Contraint de donner sa démission, il fut assez heureux pour pouvoir se réfugier en France, se fixa à Limoges, et mourut à peu près oublié en retournant en Espagne. H. F.

Dict. univ. et port. des Contemp.

* **O'DONNELL** (*Léopold*), comte de *Lucena*, duc de *Tétuan*, homme d'État espagnol, né en 1808. Déjà colonel à la mort de Ferdinand VII (octobre 1832), il se déclara partisan de la nouvelle loi de succession au trône et de la régence de Marie-Christine, et combattit avec distinction dans les rangs de l'armée constitutionnelle. Le 17 juillet 1839, il força Cabrera de lever le siége de Lucena, et cet exploit lui valut en août le grade de lieutenant général. Lorsque Espartero, dont il s'efforçait de contrebalancer l'influence, eut été nommé régent du royaume, O'Donnell, fidèle à la reine mère, même lorsque sa cause paraissait de plus en plus compromise en Espagne, résigna son commandement, et, après avoir protégé sa retraite jusqu'à la frontière de France, quitta lui-même l'Espagne, et vint fixer quelque temps sa résidence à Orléans, sans cesser pour cela de fomenter l'agitation contre Espartero. En octobre 1841,

une insurrection éclata en Navarre : O'Donnell courut alors se mettre à la tête des révoltés, s'empara de la citadelle de Pampelune ; mais, bien que quelques autres places se fussent, à son appel, déclarées pour la reine Marie-Christine, il dut reprendre de nouveau le chemin de l'exil, où, sans se décourager, il continua toutes ses démarches contre le régent, qui tomba enfin (juillet 1843). Nommé à cette époque capitaine général à la Havane, il acquit dans cette île une fortune considérable, et à son retour en Espagne fut appelé au sénat (15 août 184.), où il se rallia à l'opposition contre le ministère Bravo-Murillo. Narvaez, devenu président du conseil, lui confia le poste de directeur général de l'infanterie, qu'il conserva jusqu'en 1851, passant successivement du parti de Marie-Christine au parti des modérés, et se montrant à la fois l'adversaire de la cour et des divers ministères. Au commencement de 1854, il fut impliqué dans une conspiration, et un décret d'arrestation fut même rendu contre lui ; mais il eut le bonheur d'y échapper, en se tenant caché pendant quelques mois, soit à Madrid même, soit dans les environs, à Canalejas. Enfin, au milieu des soulèvements que suscita l'emprunt forcé, il se mit, le 28 juin de cette année, à la tête de deux régiments insurgés que lui amena le général Domingo Dulce. Son but était d'attirer la garnison de Madrid hors de cette ville, pour qu'un soulèvement populaire pût y éclater pendant son absence. Ce but ne fut pas atteint. Un décret du 29 juin le déclara déchu de ses emplois, titres et décorations. O'Donnell soutint le lendemain contre les troupes royales un combat à Vicalvaro ; mais il fut obligé d'opérer sa retraite vers l'Estramadure et le Portugal. Le 7 juillet, il adressa aux Madrilènes une proclamation qui traçait un programme politique au mouvement révolutionnaire, et réclamait le rétablissement de la constitution de 1837, le bannissement perpétuel de la reine mère, la réduction des impôts, la décentralisation, etc. La plupart des capitaines généraux se mirent avec leurs troupes à sa disposition ; des émeutes éclatèrent de toutes parts, et le 17 juillet le parti progressiste se rendit maître de Madrid. Dans ces circonstances la reine donna la présidence du conseil au duc de Rivas, et deux jours après appela Espartero à Madrid pour former un nouveau ministère. En ce moment, les noms d'Espartero et d'O'Donnell étaient unis dans toutes les proclamations de la junte de Madrid ; aussi un décret du 1er août nomma O'Donnell au ministère de la guerre, et le créa capitaine général des armées. Peu de jours après, il reçut le titre de comte de Lucena, qui rappelait l'un de ses brillants faits d'armes. Espartero et O'Donnell s'entendirent d'abord pour satisfaire la révolution et la contenir ; mais bientôt les exigences du parti progressiste, au milieu d'alternatives de concessions et de résistance, amenèrent entre ces deux hommes d'État une lutte latente. La lecture du préambule d'un décret relatif à des mesures répressives contre la presse produisit une violente scission au sein du conseil. Dans le texte de ce préambule, rédigé par M. Patricio de la Escosura, ministre de l'intérieur, on attribuait les événements de Valladolid, Palencia et Rioseco, et toutes les tentatives socialistes qui avaient agité l'Espagne à l'influence malveillante du clergé et du parti réactionnaire. O' Donnell, qui précédemment, dans les cortès en s'appuyant sur des faits irrécusables, avait déclaré que l'anarchie qui avait travaillé diverses provinces, était l'œuvre exclusive du socialisme, protesta contre ces appréciations de faits dans un document officiel, appréciations entièrement contraires à celles qu'il avait exposées à la face de l'Espagne et de l'Europe. Cette protestation amena une discussion personnelle entre les deux ministres, et O'Donnell finit par déclarer qu'il n'apposerait jamais sa signature sur un document public auprès de celle de M. Escosura. Toutes les instances que l'on fit pour le rapprocher furent inutiles, et à la suite d'une crise de plusieurs jours et de l'avortement de plusieurs combinaisons la reine accepta la démission de tous les ministres, à l'exception de celle de O'Donnell, qui (14 juillet 1856) fut nommé président du conseil et chargé de reconstituer le cabinet. Ce même jour une insurrection nouvelle éclata à Madrid, et une fraction des cortès se réunit extraordinairement pour émettre contre le nouveau président un vote de défiance. Celui-ci, sans être abattu de cette velléité d'opposition, prit en quelques jours de promptes mesures pour étouffer des révoltes formidables qui avaient également éclaté à Barcelone, à Saragosse, et dans quelques autres villes, et du 15 au 20 juillet tout était comprimé. Moitié libéral, moitié réactionnaire, le ministère formé par O'Donnell ne pouvait avoir une bien longue existence ; aussi dès le 12 octobre suivant le comte de Lucena dut céder la place au maréchal Narvaez, et se contenter de son siége au sénat, où il adopta contre son rival une tactique attestant que son habileté égale son énergie. Le 29 juin 1858, le ministère, complétement en désaccord sur la question de la dissolution des cortès, offrit, après bien des changements, sa démission, et ce même jour O'Donnell arriva de nouveau au pouvoir, avec le titre de président du conseil, ministre de la guerre et des colonies. L'événement le plus important de son ministère est la guerre faite par l'Espagne au Maroc. Nommé général en chef de l'armée expéditionnaire, O'Donnell opéra dans ce pays une heureuse descente, et trois batailles livrées aux forces marocaines (9 et 15 décembre 1859, 14 janvier 1860), ainsi que la prise de Tétuan (6 février) déterminèrent l'empereur à signer un traité qui donnait toute satisfaction à l'Espagne. Ce rapide succès a valu au capitaine gé-

la vieille abbaye de Saint-Martin de Tournai, et y suivit d'abord la règle de Saint-Augustin. On place cet événement au mois de mai 1092. Sur les conseils d'Aimery, abbé d'Anchin, Odon embrassa l'état monastique en 1095, et malgré sa répugnance il fut élu abbé. La communauté, composée alors d'une vingtaine de personnes, s'accrut rapidement : Odon y introduisit les usages de Cluni, et y maintint la règle la plus austère. Il refusait les dîmes qu'on lui offrait, employait l'argent au rachat des captifs ou au soulagement des malheureux, imposait le travail des mains à tous les religieux, et en exerçait un petit nombre à copier l'Écriture et les ouvrages des Pères de l'Église. Le 2 juillet 1105 le concile de Reims, où il était présent, élit Odon pour évêque de Cambrai, à la place de Gaucher. Ce dernier, qui depuis dix ans avait été déposé pour simonie, réussit encore, comme il l'avait fait jusque-là, à conserver sa dignité par la protection de l'empereur Henri IV. Mais après l'avénement d'Henri V Odon prit possession de son siége (1106). Il ne resta pas longtemps en bons rapports avec ce prince : ayant refusé de prendre de lui l'investiture qu'il avait déjà reçue de son métropolitain, il fut exilé de Cambrai, et se réfugia dans l'abbaye d'Anchin, où il s'occupa de composer des ouvrages de piété. On croit toutefois qu'il lui fut permis, vers la fin de sa vie, de reprendre l'exercice de ses fonctions épiscopales. Ses contemporains n'hésitèrent point à le qualifier de *bienheureux;* comme tel il fut honoré dans plusieurs églises des Pays-Bas, et mérita de figurer dans le recueil des Bollandistes.

Odon a été regardé comme un des plus savants hommes de son siècle; il était versé dans la poésie, la théologie, les mathématiques et la philosophie; si l'on en croit dom Rivet, il y a même quelque apparence qu'il entendait le grec et l'hébreu. Il laissa après lui des disciples célèbres, notamment Herimann, abbé de Saint-Martin; Galbert, évêque de Châlons-sur-Marne; les frères Hermann et Siger; Hugues, abbé de Marchiennes, etc. Ses ouvrages imprimés sont : *Sacri canonis missæ expositio;* Paris, 1490, 1496, in-12; plusieurs éditions; — *De peccato originali lib. III; Contra Judæum nomine Leonem de adventu Christi; De blasphemia in Spiritum sanctum ; In canones Evangeliorum; Homilia de villico iniquitatis;* cinq traités insérés dans le t. XV de la *Biblioth.* de Schott (édit. de 1618); — *Epistola Lamberto episcopo Atrebatensi*, dans les *Miscellanea* de Baluze (t. V, p. 345). Les écrits d'Odon qui n'ont pas vu le jour sont plus nombreux; mais il est fort difficile d'en établir l'authenticité. On lui attribue un *poëme* sur la création, des *paraboles*, une *Introduction à la théologie*, plusieurs *homélies*, des conférences, etc. On place au nombre des ouvrages perdus de ce prélat un poëme *De bellis Trojanis*, cité et loué dans une élégie que Godefroi, écolâtre de Reims, fit à la louange d'Odon. P. L.

Amand du Chastel, *Vita beati Odonis*, in *Actis SS. Junii*, t. III, 911-916. — Trithème, *Scriptores ecclés.*, c. 370, p. 94 (éd. Fabricius). — Molanus, *Natales SS. Belgii*, fol. 221. — Sanders, *Bibl. belgica*. — Mabillon, *Annales*, t. V, 650-651. — *Gallia christiana*, III, 25-27 et 273. — *Hist. littér. de la France*, IX, 583-606.

ODON, abbé de Saint-Remi de Reims, mort dans cette abbaye, le 10 juin 1151. Il fut d'abord moine à Maurigni, près d'Etampes, abbé de Saint-Crépin-le-Grand, à Soissons, enfin abbé de Saint-Remi, dans la ville de Reims. Ce dernier titre lui fut conféré en 1118, sur la recommandation du légat Conon. Odon nous est signalé comme un courageux défenseur des droits de ses moines. Ayant fait excommunier Guiter, comte de Rhetel, il se rendit à Rome, et, dans ce voyage, passa par la grande Chartreuse. Ayant admiré le bon ordre de cette maison, il forma le dessein d'instituer lui-même une congrégation du même ordre, sur ce modèle. Telle fut l'origine de la Chartreuse du Mont-Dieu, commencée par Odon en 1130, achevée en 1137. Cet abbé de Saint-Remi, qui paraît avoir eu du crédit auprès des papes et des empereurs d'Allemagne, n'a laissé que deux lettres, l'une publiée par Mabillon, dans le t. I de ses *Analecta*, p. 334, l'autre par Martène, *Amplissima Collectio*, t. II, p. 280. B. H.

Hist. litt. de la France, t. XII, p. 405. — Dorland, *Chronicon Carth.*, p. 363.

ODON DE DEUIL, en latin *de Diogilo*, né à Deuil, dans la vallée de Montmorenci, mort en 1162. Il était simple moine à l'abbaye de Saint-Denys, quand l'abbé Suger le donna pour secrétaire à Louis le Jeune partant pour la Palestine. Au retour, il fut nommé par Suger, abbé de Saint-Corneille de Compiègne. A la mort de Suger, en 1151, les moines de Saint-Denys le rappellèrent et lui confièrent le gouvernement de leur congrégation. Son administration fut plusieurs fois troublée. Il eut, en effet, de vifs démêlés avec l'archevêque de Bourges et l'évêque de Beauvais, qui lui disputaient la possession de quelques domaines : cela était conforme à l'esprit du siècle, où la principale occupation d'un abbé était de susciter ou de soutenir des procès de ce genre. Odon mourut avec la réputation d'un abbé ferme et vigilant. Il a laissé une bonne histoire de la seconde croisade. Cette relation a été publiée pour la première fois par le P. Chifflet, en tête de son ouvrage intitulé : *Sancti Bernardi genus illustre assertum*. B. H.

Gallia christiana, t. VII, col. 377. — *Histoire litt. de la France*, t. XII, p. 614.

ODON DE SOISSONS, abbé d'Ourcamp, mort vers 1170. Les bibliographes qui lui donnent le titre de cardinal évêque de Tusculum le confondent avec Odon de Châteauroux, qui vécut au treizième siècle. Ceux qui, avec M. Daunou, le font évêque de Préneste se trompent également : il n'y a dans l'*Italia Sacra* d'Ughelli aucun évêque de Préneste nommé Odon. Le

seul ouvrage de cet Odon de Soissons qui nous ait été conservé a pour titre *Quæstiones*. Il en existe un assez grand nombre de manuscrits. Nous désignerons ici le num. 3244 de l'ancien fonds du Roi et le numéro 140 de Troyes. Les *Questions* que s'adresse Odon de Soissons sont toutes théologiques, et il les traite en disciple fidèle de Pierre Lombard, avec une prudence déliée. Ce recueil dogmatique est un livre peu connu; il est cependant préférable à beaucoup de compilations du même genre composées au treizième siècle.

Quant aux deux àutres ouvrages inscrits par M. Daunou au catalogue des œuvres d'Odon de Soissons, un Commentaire sur Jérémie, et des *Sentences*, le premier n'existe pas et le second appartient à Hugues de Saint-Victor. B. H.

Histoire littér. de la France, t. XIX.

ODON *de Kent*, en latin *Cantianus*, théologien anglais, né dans le comté de Kent, mort en mars 1200. Il embrassa la règle de Saint-Benoît. Son savoir et son éloquence le firent élever au rang de prieur, puis à celui d'abbé dans les monastères de Saint-Sauveur et de Battle-Abbey. Il fut lié d'amitié avec Thomas Becket, et son apologie a été écrite par Jean de Salisbury. La plus grande partie de ses ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous, tels que des *Commentaires* sur le livre des Rois et le Pentateuque, des *Réflexions morales* sur les psaumes, l'Ancien Testament et l'Évangile, des traités *De onere Philistini*, *De moribus ecclesiasticis* et *De vitiis et virtutibus animæ*, etc. Il ne reste de cet abbé que deux *Épîtres*, l'une à son frère, qui était novice à l'abbaye d'Igny (Soissonnais), insérée dans le t. I des *Analectes* de Mabillon; l'autre sur les miracles de saint Thomas de Cantorbéry, adressée, en 1171, à Philippe, comte de Champagne, et qui se trouve dans le t. I de la *Collectio amplissima* de Martène et Durand.

Leland, *De rebus Britann. collectanea.*

ODON, abbé de Morimond, mort le 31 août 1200, suivant son épitaphe. On suppose qu'avant d'être abbé de Morimond, il l'avait été de Beaupré, autre abbaye cistercienne; mais cela n'est pas suffisamment prouvé. Presque toutes les circonstances de sa vie sont obscures. Il n'est pas non plus facile de discerner entre les ouvrages qui lui sont attribués ceux qu'il a réellement composés de ceux qu'il vaut mieux restituer à d'autres Odon. Parmi ses écrits certains nous désignerons des *Sermons*, au nombre de cinq, publiés par le P. Combefis, dans sa *Bibliothèque*, t. I, p. 25, 299, 797. Odon en a d'ailleurs écrit beaucoup d'autres, qui probablement ne seront jamais imprimés. Les exemplaires manuscrits n'en sont pas très-rares. Il y en a trois recueils à la Bibliothèque impériale, sous les numéros 3010 du Roi, 80 des Cordeliers et 839 de la Sorbonne. On voit aussi dans les numéros 3352 B, 3352 C du Roi et 606 de Saint-Victor un traité *De numerorum significatione*, qui dans la plupart des catalogues est inscrit au nom de notre abbé. Oudin et les auteurs de l'*Histoire littéraire* supposent que Guillaume, abbé d'Auberive, disciple d'Odon, a rédigé cet ouvrage sous les inspirations de son maître. Cela ne paraît guère vraisemblable. Il y a dans le traité *De numerorum significatione* des mathématiques, de la théologie, quelque philosophie et beaucoup de puérilités subtiles; mais au style concis de l'ouvrage, à la brièveté des chapitres, malgré l'abondance des propositions étranges qu'ils contiennent, on ne reconnaît pas la manière d'un homme qui met en œuvre les opinions d'autrui. La bibliothèque de Troyes possède, sous le numéro 780, un exemplaire du même ouvrage, qui paraît être le manuscrit original de l'auteur, et on lit à la première page de cet exemplaire une note de l'auteur, *tractator*, qui semble exclure toute idée d'un travail en participation. Odon nous a laissé d'autres écrits sur les mathématiques qui portent expressément son nom. Le numéro 868 de la bibliothèque de Troyes est un recueil venu de Clairvaux, où se trouve un opuscule intitulé : *Odonis tractatus de Analeticis ternarii*. « Cet ouvrage, dit M. Harmand, dans son excellent Catalogue, diffère entièrement de celui qui est contenu sous le numéro 780. » Les auteurs de l'*Histoire littéraire* ne l'ont pas connu. Enfin, il faut ajouter, suivant M. Harmand, au catalogue des œuvres inédites d'Odon un traité mystique sur les degrés qui conduisent au salut : *Tres gradus quibus pervenitur ad hæreditatem salutis*; traité qui nous est offert, à la suite des Sermons du même docteur, par le numéro 450 de la bibliothèque de Troyes. B. H.

Hist. littér. de la France, t. XII, p. 610. — Henriquez, *Menologium Cisterciense*, p. 303 — *Gallia christiana*, t. IX, col. 835. — Oudin, *De script. eccles.*, t. II, col. 1519. — De Visch, *Biblioth. Cisterciensis*, p. 258. — *Catalogue des manuscr. des Biblioth. départem.*, t. II, p. 302, 322, 359.

ODON CLÉMENT, ou fils de Clément, que l'on appelle quelquefois *Coutier*, du nom corrompu de sa famille, archevêque de Rouen, né en Angleterre, vers la fin du douzième siècle, mort le 5 mai 1247 (1). Il était religieux bénédictin et déjà célèbre parmi ses confrères quand, à la mort de Pierre d'Anteuil, il fut élu abbé de Saint-Denis en France, le 10 février 1229. Le cardinal Romain, légat du saint-siége, le bénit ce même jour, et le roi Louis l'investit des droits régaliens. Un des premiers soins d'Odon Clément fut de reconstruire le chevet et le chœur de l'église de Saint-Denis : c'était une entreprise audacieuse. Persuadés, en effet, que leur église avait été consacrée par Dieu lui-même, les moines la laissaient tomber en ruines,

(1) C'est Matthieu Paris, auteur contemporain, qui le fait naître en Angleterre, et son témoignage paraît digne de foi. Des auteurs plus modernes le disent fils de Henri Clément, surnommé *Petit*, sieur de Mez en Gâtinais et d'Argentan en Normandie, maréchal de France.

et se gardaient de la réparer, toute réparation devant être suivie d'une consécration nouvelle. Mais Odon paraît avoir été pour son temps un esprit fort. Il était d'ailleurs d'une grande libéralité pour les malheureux. Un de ses décrets ordonne que chaque jour, durant toute l'année, cinq cents pauvres recevront une distribution de pain aux frais de l'abbaye de Saint-Denis; il prescrit, en outre, que cette distribution sera faite à mille pauvres la veille de Toussaint, le jour anniversaire de sa mort, et le jour commémoratif des funérailles de l'abbé Pierre. Il fait enregistrer de tels décrets. Les auteurs du *Gallia christiana* font intervenir l'abbé Odon dans un grand nombre de procès et de cérémonies religieuses ou civiles. Ils montrent ainsi quelle était son autorité, son influence, sa renommée. Nous rappellerons simplement ici qu'en 1244 le roi saint Louis le choisit pour parrain de son fils. Nommé archevêque de Rouen au mois de mars 1245, Odon assista la même année au concile de Lyon. Un prélat qui jouit à la cour d'une si grande faveur, et dans l'Église d'un si grand crédit, qui prit part à tant d'affaires, et se déclara pour ou contre tant de prétentions rivales, eut sans doute un nombre assez considérable d'ennemis. Matthieu Pâris s'est fait leur interprète. Il accuse Odon Clément de simonie, d'orgueil, d'ambition. B. H.

Matthieu Pâris, *Hist. maj. Henrici III*, ann. 1247. — *Gallia christ.*, t. VII, col. 387, et t. XI, col. 41. — *Hist. littér. de la France*, t. XVIII, p. 387.

ODON DE CHATEAUROUX, cardinal français, mort à Civita-Vecchia, en 1273. Il fut d'abord chanoine de Paris, puis chancelier de cette église dès 1238. Plus tard, suivant Ughelli, il prit l'habit monastique et fut abbé de Grandselve; mais cela nous paraît faux : nous avons de fortes raisons pour croire qu'il était encore chancelier de Paris quand, en 1242, il fut nommé par Innocent IV cardinal évêque de Tusculum. En 1245 il revint en France avec le titre de légat, prêcha au nom du pape une croisade, et s'embarqua pour la Terre Sainte en même temps que le roi Louis IX vers la fin de mai 1248. Guillaume de Nangis, Joinville, et les autres historiens de saint Louis parlent tous, dans les mêmes termes, de l'ardeur, du courage d'Odon et de son noble désintéressement. En 1255 il avait quitté l'Asie Mineure et se trouvait en Italie. Nous le revoyons en France vers 1264, y remplissant encore les fonctions de légat. Ses ouvrages, dont M. Daunou a fait un recensement exact, sont : *Epistola ad Innocentium papam*, lettre écrite en 1249 et publiée par d'Achery, *Spicilegium*, t. VII, p. 213; — *Distinctiones super Psalterium*, ouvrage inédit, dont il existe de nombreux manuscrits, parmi lesquels il suffira de désigner les num. 1327, 1328 de la Sorbonne, et 857 de Saint-Victor; — *Sermones*, recueil également inédit, num. 789 de la Sorbonne; — *Lectio mag. Odonis de Castro Radulfi, postmodum episcopi Tusculani, quando incepit in Theologia*, dans le même volume. B. H.

Hist. litt. de la France, t. XIX. — Gérard de Frachet, *Chronique*, dans les *Historiens de France*, t. XXI, p. 5. — Joinville, *Histoire de saint Louis*, passim.

ODONAIS (Mme GODIN DES), née GRANDMAISON, était issue d'une famille française établie à Rio-Bamba. Elle s'est rendue célèbre en bravant les plus grands dangers pour rejoindre son mari. Elle avait épousé Godin, qui accompagna, en 1742, M. de La Condamine à Quito. Après un voyage des plus périlleux, elle rejoignit son mari après vingt ans de séparation. Les deux époux retournèrent à Cayenne, et s'embarquèrent pour la France, où ils abordèrent le 26 mai 1773; ils passèrent le reste de leur vie à Saint-Amand, dans le Berry. A. H—T.

Lettre sur l'aventure de Mme Godin dans son voyage de la province de Quito à Cayenne par le fleuve des Amazones, 1773, in-8°.

O'DONNELL (*Joseph-Henri*), comte de l'Abisbal, général espagnol, né dans l'Andalousie, en 1769, mort à Montpellier, le 16 mai 1834. D'origine irlandaise et soldat à quinze ans, il servit dans la guerre de 1794 contre la France et plus tard dans celle de l'indépendance, où un succès qu'il remporta en 1810 sur le général Schwartz, près du village de l'Abisbal, lui mérita le grade de maréchal de camp et le titre de comte de l'Abisbal. Membre du conseil de régence (1812), capitaine général de l'Andalousie (1814), gouverneur de Cadix (1818), il déjoua en 1820 la conspiration militaire de l'île de Léon, conspiration dont on l'accusa d'avoir été d'abord complice, et s'unit peu après au général Riego. Tour à tour royaliste et constitutionnel, il indisposa ses troupes contre lui par ses tergiversations et par quelques-uns de ses actes, et se rendit également suspect aux deux partis. Contraint de donner sa démission, il fut assez heureux pour pouvoir se réfugier en France, se fixa à Limoges, et mourut à peu près oublié en retournant en Espagne. H. F.

Dict. univ. et port. des Contemp.

* **O'DONNELL** (*Léopold*), comte de *Lucena*, duc de *Tétuan*, homme d'État espagnol, né en 1808. Déjà colonel à la mort de Ferdinand VII (octobre 1833), il se déclara partisan de la nouvelle loi de succession au trône et de la régence de Marie-Christine, et combattit avec distinction dans les rangs de l'armée constitutionnelle. Le 17 juillet 1839, il força Cabrera de lever le siége de Lucena, et cet exploit lui valut en août le grade de lieutenant général. Lorsque Espartero, dont il s'efforçait de contrebalancer l'influence, eut été nommé régent du royaume, O'Donnell, fidèle à la reine mère, même lorsque sa cause paraissait de plus en plus compromise en Espagne, résigna son commandement, et, après avoir protégé sa retraite jusqu'à la frontière de France, quitta lui-même l'Espagne, et vint fixer quelque temps sa résidence à Orléans, sans cesser pour cela de fomenter l'agitation contre Espartero. En octobre 1841,

une insurrection éclata en Navarre : O'Donnell courut alors se mettre à la tête des révoltés, s'empara de la citadelle de Pampelune; mais, bien que quelques autres places se fussent, à son appel, déclarées pour la reine Marie-Christine, il dut reprendre de nouveau le chemin de l'exil, où, sans se décourager, il continua toutes ses démarches contre le régent, qui tomba enfin (juillet 1843). Nommé à cette époque capitaine général à la Havane, il acquit dans cette île une fortune considérable, et à son retour en Espagne fut appelé au sénat (15 août 1845), où il se rallia à l'opposition contre le ministère Bravo-Murillo. Narvaez, devenu président du conseil, lui confia le poste de directeur général de l'infanterie, qu'il conserva jusqu'en 1851, passant successivement du parti de Marie-Christine au parti des modérés, et se montrant à la fois l'adversaire de la cour et des divers ministères. Au commencement de 1854, il fut impliqué dans une conspiration, et un décret d'arrestation fut même rendu contre lui; mais il eut le bonheur d'y échapper, en se tenant caché pendant quelques mois, soit à Madrid même, soit dans les environs, à Canalejas. Enfin, au milieu des soulèvements que suscita l'emprunt forcé, il se mit, le 28 juin de cette année, à la tête de deux régiments insurgés que lui amena le général Domingo Dulce. Son but était d'attirer la garnison de Madrid hors de cette ville, pour qu'un soulèvement populaire pût y éclater pendant son absence. Ce but ne fut pas atteint. Un décret du 29 juin le déclara déchu de ses emplois, titres et décorations. O'Donnell soutint le lendemain contre les troupes royales un combat à Vicalvaro; mais il fut obligé d'opérer sa retraite vers l'Estramadure et le Portugal. Le 7 juillet, il adressa aux Madrilènes une proclamation qui traçait un programme politique au mouvement révolutionnaire, et réclamait le rétablissement de la constitution de 1837, le bannissement perpétuel de la reine mère, la réduction des impôts, la décentralisation, etc. La plupart des capitaines généraux se mirent avec leurs troupes à sa disposition; des émeutes éclatèrent de toutes parts, et le 17 juillet le parti progressiste se rendit maître de Madrid. Dans ces circonstances la reine donna la présidence du conseil au duc de Rivas, et deux jours après appela Espartero à Madrid pour former un nouveau ministère. En ce moment, les noms d'Espartero et d'O'Donnell étaient unis dans toutes les proclamations de la junte de Madrid; aussi un décret du 1er août nomma O'Donnell au ministère de la guerre, et le créa capitaine général des armées. Peu de jours après, il reçut le titre de comte de Lucena, qui rappelait l'un de ses brillants faits d'armes. Espartero et O'Donnell s'entendirent d'abord pour satisfaire la révolution et la contenir; mais bientôt les exigences du parti progressiste, au milieu d'alternatives de concessions et de résistance, amenèrent entre ces deux hommes d'État une lutte latente. La lecture du préambule d'un décret relatif à des mesures répressives contre la presse produisit une violente scission au sein du conseil. Dans le texte de ce préambule, rédigé par M. Patricio de la Escosura, ministre de l'intérieur, on attribuait les événements de Valladolid, Palencia et Rioseco, et toutes les tentatives socialistes qui avaient agité l'Espagne à l'influence malveillante du clergé et du parti réactionnaire. O' Donnell, qui précédemment, dans les cortès en s'appuyant sur des faits irrécusables, avait déclaré que l'anarchie qui avait travaillé diverses provinces, était l'œuvre exclusive du socialisme, protesta contre ces appréciations de faits dans un document officiel, appréciations entièrement contraires à celles qu'il avait exposées à la face de l'Espagne et de l'Europe. Cette protestation amena une discussion personnelle entre les deux ministres, et O'Donnell finit par déclarer qu'il n'apposerait jamais sa signature sur un document public auprès de celle de M. Escosura. Toutes les instances que l'on fit pour la rapprocher furent inutiles, et à la suite d'une crise de plusieurs jours et de l'avortement de plusieurs combinaisons la reine accepta la démission de tous les ministres, à l'exception de celle de O'Donnell, qui (14 juillet 1856) fut nommé président du conseil et chargé de reconstituer le cabinet. Ce même jour une insurrection nouvelle éclata à Madrid, et une fraction des cortès se réunit extraordinairement pour émettre contre le nouveau président un vote de défiance. Celui-ci, sans être abattu de cette velléité d'opposition, prit en quelques jours de promptes mesures pour étouffer des révoltes formidables qui avaient également éclaté à Barcelone, à Saragosse, et dans quelques autres villes, et du 15 au 20 juillet tout était comprimé. Moitié libéral, moitié réactionnaire, le ministère formé par O'Donnell ne pouvait avoir une bien longue existence; aussi dès le 12 octobre suivant le comte de Lucena dut céder la place au maréchal Narvaez, et se contenter de son siége au sénat, où il adopta contre son rival une tactique attestant que son habileté égale son énergie. Le 29 juin 1858, le ministère, complétement en désaccord sur la question de la dissolution des cortès, offrit, après bien des changements, sa démission, et ce même jour O'Donnell arriva de nouveau au pouvoir, avec le titre de président du conseil, ministre de la guerre et des colonies. L'événement le plus important de son ministère est la guerre faite par l'Espagne au Maroc. Nommé général en chef de l'armée expéditionnaire, O'Donnell opéra dans ce pays une heureuse descente, et trois batailles livrées aux forces marocaines (9 et 15 décembre 1859, 14 janvier 1860), ainsi que la prise de Tétuan (6 février) déterminèrent l'empereur à signer un traité qui donnait toute satisfaction à l'Espagne. Ce rapide succès a valu au capitaine gé-

néral O'Donnell' la grandesse d'Espagne de première classe sous le titre de duc de Tétuan (7 février 1860). Depuis le mois d'octobre 1856, il est décoré du grand cordon de la Légion d'Honneur. H. Fisquet.

Vapereau, *Dict. des Contemp.* — Zeller, *La France histor.* — *Moniteur*, années 1854 et 1860.

ODORANNE, moine de Saint-Pierre-le-Vif à Sens, né en 985, mort quelque temps après 1045. Aujourd'hui peu connu, il a joui de son vivant d'une grande célébrité. Il cultiva les lettres avec succès et excella même dans les arts mécaniques. Il résidait encore dans l'abbaye de Saint-Pierre quand il signala son habileté par deux ouvrages dont il nous parle lui-même, un crucifix, travail remarquable d'orfévrerie, et un puits dont la structure était, il paraît, originale et singulière. Fut-il alors persécuté par des confrères envieux, comme il l'assure? Ou bien, comme on peut le supposer, osa-t-il s'exprimer sur les dogmes consacrés en des termes d'une nouveauté choquante? On l'ignore. Obligé de fuir l'abbaye de Saint-Pierre sur l'inculpation d'anthropomorphisme, il se rendit à Saint-Denis, près de Paris. C'est de là qu'il fut appelé par le roi Robert et la reine Constance, qui le firent venir à Dreux, et le chargèrent d'exécuter plusieurs châsses d'un grand prix. Nous ne pouvons apprécier ni l'expérience ni le mérite de l'orfévre ou de l'architecte. Nous connaissons du moins quelques-uns de ses écrits. Le principal est une *Chronique* qui commence à l'année 675 et finit à l'année 1032. On la trouve dans la grande collection des *Historiens de France*, t. VIII et t. X. Elle avait été déjà publiée par Du Chesne. Odoranne est encore auteur d'une relation de la *Translation de saint Savinien*, insérée par Mabillon dans ses *Acta*, t. VIII, p. 254, et d'une *Histoire* manuscrite *de l'abbaye de Saint-Pierre*. B. H.

Hist. littér. de la France, t. V, p. 356.

ODRY (*Charles-Jacques*), acteur français, né à Versailles, le 17 mai 1781, mort à Courbevoie, près Paris, le 28 avril 1853, était fils d'un cordonnier. Il suivit d'abord l'état de son père; mais sa vocation l'emporta : il débuta le 25 janvier 1803, aux Délassements-Comiques, dans le rôle principal de *M. Rigoleti, ou je vais en Russie*. En 1805 il entra au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Là, placé dans une excellente troupe de comédie, Odry fut à peu près effacé, jouant tous les emplois, sans se faire remarquer dans aucun. Lors de la suppression de ce théâtre, en 1807, Odry obtint un petit engagement à celui des Variétés, pour jouer la *grande utilité*. Pendant plusieurs années il ne remplit que des rôles subalternes, attirant plus l'attention des acteurs que celle du public par le soin qu'il apportait dans leur exécution. Un hasard heureux le tira enfin de son obscurité. Le rôle du fermier Morin, dans *Quinze Ans d'absence*, ayant été refusé par Thiercelin, les auteurs, suivant le conseil de Brunet, en chargèrent Odry. Ce rôle de paysan balourd, que sa femme ne laissait jamais parler, ne comptait pas dix lignes. L'acteur le joua (13 avril 1811), et si bien, que sa tournure, sa naïveté grotesque, l'originalité de son jeu muet, ne contribuèrent pas médiocrement au succès qu'obtint ce vaudeville. Peu de temps après il eut à créer *Le Valet ventriloque;* et dès ce moment, sorti de la foule, les bons rôles et les succès ne lui firent pas faute. Durant vingt ans et plus, il partagea la faveur publique avec les excellents acteurs qui, jusqu'en 1830, composèrent la troupe des Variétés. La génération actuelle n'a pas vu les créations, si nombreuses, faites par Odry; mais elle n'est pas sans avoir entendu parler de la Mère Gibou, de Picpus, de Cagnard, et surtout du fameux Bilboquet des *Saltimbanques*. En 1830 les Variétés crurent utile à leurs intérêts de changer leur genre grivois et populaire, pour exploiter un nouveau répertoire, pâle reflet de celui de Marivaux. Odry, qui n'était rien moins qu'un comédien de boudoir, fut alors mis à la retraite; et ce n'est qu'après s'être successivement montré sur quelques scènes parisiennes, entre autres de la Gaîté et des Folies-Dramatiques, que cet acteur fut rappelé à son ancien théâtre, qui n'eut qu'à se féliciter de son retour. Enfin, survint le succès immense des *Saltimbanques*, pièce qui ramena la foule à ce théâtre délaissé, et dans laquelle Odry retrouva toute la verdeur de son talent. Ce rôle fut son dernier mot; car depuis longtemps ce comédien n'aspirait qu'à sa retraite, qu'il prit un an plus tard, en 1839. Il vécut encore quelques années, jouissant avec sobriété du bien-être que ses économies lui avaient assuré. On a publié plusieurs facéties, dont il n'a été que le prête-nom. *Trois Messéniennes*, enrichies de notes, etc., 1824, in 8° (par Montigny); — la *Complainte de Clara Wendal*, 1826, in-8° (par du Mersan); — *Les Cornichons;* 1830, in-8° (par A. d'Artois); — *Les Gendarmes*, poëme en deux chants; 1820, in-12. Cette dernière pièce est la seule qui soit véritablement d'Odry. Ed. de M.

Almanach de Spectacles. — Quérard, *La France littér.* — *Renseignements particuliers.*

ŒCOLAMPADE (*Jean*) (1), célèbre réformateur allemand, né en 1482, à Weinsberg, petite ville du Wurtemberg, d'une famille originaire de Bâle, mort à Bâle, le 24 novembre 1531. On le destinait au commerce; mais sa mère, femme pleine de piété, désira qu'il se livrât aux études, dans le but de se consacrer plus tard au service de l'Église. En conséquence, il fut envoyé au collége d'Heilbronn, où il se distingua autant par sa conduite que par ses progrès. Il se rendit ensuite à Heidelberg. Après avoir pris, en 1496, le grade de maître ès arts, il alla à Bologne dans l'intention

(1) Son véritable nom était *Hausschein*, mot allemand qui signifie lumière domestique, et dont Œcolampade est une sorte de traduction en langue grecque.

d'y étudier le droit. Six mois après ses idées avaient changé, et il quittait Bologne pour Stuttgard, pour se livrer tout entier à l'étude du grec, de l'hébreu et de la théologie. En sortant de l'université, Œcolampade fut recommandé à l'électeur palatin Philippe, qui lui confia l'éducation de ses enfants. En 1514, il fut placé à la tête de la paroisse de sa ville natale. L'année suivante, l'évêque de Bâle, instruit de son mérite par Capiton, l'appela dans cette ville comme prédicateur. Ces fonctions ne suffisant pas pour lui donner de quoi vivre, il entra comme correcteur d'épreuves dans l'imprimerie de Cratander. En 1518 il fut nommé prédicateur de la cathédrale à Augsbourg, où il resta jusqu'en avril 1520. C'est pendant ce temps-là qu'il commença à être travaillé par des doutes sur la valeur de l'Église catholique. Ne voulant pas céder cependant sans une vive résistance, ou du moins sans un examen plus approfondi, aux principes de la réforme, qui avaient déjà exercé quelque influence sur son esprit, il prit le parti de se retirer dans un couvent, pour pouvoir, dans le silence de la retraite, débattre et étudier les questions agitées. En conséquence, le 23 avril 1520, il entra dans le monastère d'Altenmunster, de l'ordre de Sainte-Brigitte, situé à deux milles d'Augsbourg. Ses amis, Pirckheimer, Érasme et Capiton, désapprouvèrent hautement cette démarche. Il ne se rendit pas à leurs observations; il se réserva cependant le droit de sortir du couvent quand il le jugerait convenable.

C'est dans cette retraite qu'il commença à connaître les écrits de Luther. Ils produisirent sur son esprit un effet extraordinaire. Dès ce moment tous ses doutes furent dissipés; il prit parti pour la réforme. La hardiesse avec laquelle il s'éleva bientôt contre les abus de l'Église catholique et un traité qu'il publia contre la confession auriculaire lui attirèrent de vifs reproches et même de mauvais traitements de la part des moines et des supérieurs d'Altenmunster. Il se réfugia à Mayence. La haine et les persécutions l'y suivirent, et le forcèrent à chercher un asile d'abord à Nuremberg et ensuite (avril 1522) auprès de François de Sickingen, dans son château d'Ebernbourg, sur les bords du Rhin, où se trouvaient en ce moment Bucer, Agricola d'Augsbourg, Schwebel et Ulrich de Hutten. Sickingen ayant été, au commencement de 1523, engagé dans une guerre qui devait lui être fatale, contre l'électeur de Trèves, Œcolampade se retira à Francfort-sur-le-Mein, où il prit un emploi chez le libraire Guill. Nesenus. Il alla bientôt se fixer à Bâle. Arrivé dans cette ville à la fin de 1523, il fut chargé par le sénat des fonctions de professeur en théologie et de prédicateur extraordinaire. Dès ce moment il se consacra tout entier à la propagation et au triomphe de la réformation à Bâle. Le clergé chercha en vain à éloigner un si dangereux adversaire; le nombre de ceux qui adhéraient aux principes nouveaux augmentait chaque jour. Enfin, après de longs tiraillements, le conseil de la ville, mis en demeure de se prononcer sur la question religieuse, abrogea la messe, en 1525. Ce ne fut cependant qu'en 1528 que la réforme fut consommée dans le pays de Bâle. Pendant ce temps, Œcolampade soutint diverses conférences, avec les anabaptistes à Bâle, le lundi de la Pentecôte en 1525; avec Jean Eck et d'autres chefs du parti catholique, à Baden, en mai 1526; avec d'autres théologiens catholiques, à Berne, en 1528. Il prit part l'année suivante au colloque de Marbourg, réuni par le landgrave Philippe de Hesse, pour rapprocher les protestants et les réformés. Œcolampade avait pris parti pour ceux-ci; il était un de leurs principaux théologiens dans les pays parlant allemand. Quatre ans auparavant, il avait publié sur l'article de la Sainte-Cène, doctrine qui divisait les réformateurs en deux camps, un des ouvrages les plus considérables de cette époque; il y combattait le système de la présence réelle dans l'Eucharistie, entendue soit dans le sens catholique, soit dans le sens luthérien, pour soutenir le système qu'il n'y a dans le sacrement de la sainte Cène qu'une présence spirituelle de Jésus-Christ. C'est à cette époque (1529) qu'il se maria, ce qui donna lieu au bon mot d'Érasme si souvent répété : « On appelle l'affaire de Luther une tragédie; moi je dis que c'est une comédie, car tout finit par un mariage. »

En mai 1531, le magistrat d'Ulm s'adressa à Œcolampade pour fonder le nouveau culte dans cette ville; ce qu'il fit de concert avec Bucer de Strasbourg et Blaarer de Constance. De retour à Bâle, il s'occupa de la restauration de l'université, qui avait été désorganisée en partie par la retraite d'un certain nombre de professeurs restés catholiques. Cet établissement scientifique ne perdit rien par la réforme, comme le fit remarquer Œcolampade lui-même; on y appela comme professeurs des hommes du plus haut mérite dans des sphères différentes.

Après la bataille de Cappel (4 octobre 1531), Zurich conçut le projet d'appeler Œcolampade dans son sein, pour remplacer Zwingle. Léon Judas fut chargé de lui apporter les vœux de la ville. Le réformateur bâlois les repoussa, préférant consacrer le reste de ses jours au service de l'Église où il avait établi la réforme. Mais il ne survécut que de quelques semaines à son ami Zwingle, dont la mort l'avait profondément affligé. Son corps fut déposé dans la cathédrale de Bâle, et une médaille fut frappée pour honorer sa mémoire.

Œcolampade joua dans la Suisse un rôle assez analogue à celui de Mélanchthon dans l'Allemagne. Comme celui-ci, il était doué d'un caractère plein de douceur et de modération. « Les hommes, écrivait-il à Farel, dont il voulait modérer la véhémence, veulent être dirigés avec douceur et non poussés avec rudesse; notre vocation nous impose le devoir de les conduire à

notre Seigneur Jésus-Christ avec toutes sortes de ménagements. Nous sommes prédicateurs de l'Évangile pour bénir et non pour maudire. » Toute son âme respire dans ces conseils pleins de sagesse. Le même esprit domine dans sa théologie, dont la tendance est fortement spiritualiste; sous ce rapport il mérite d'être placé à coté de son ami Zwingle, aux avis duquel il attachait une grande importance et dont le rapprochait également son caractère et sa manière de comprendre la religion. Comme tous les autres réformateurs, il était versé dans la connaissance des auteurs de l'antiquité classique aussi bien que dans celle des Pères de l'Église; il était même plus humaniste que la plupart d'entre eux; c'est là ce qui lui avait valu l'amitié d'Érasme, amitié que les différences d'opinions n'éteignirent jamais entièrement.

On a d'Œcolampade de très-bons *Commentaires*, écrits en latin, *sur Isaïe;* Bâle, 1525, in-4°; 2ᵉ édit., 1567; — *sur Jérémie et les Lamentations;* Strasbourg, 1533, in-4°; — *sur Ezéchiel;* ibid., 1534, in-fol., et Bâle, 1543; — *sur Job*, Bâle, 1531, in-fol.; six autres éditions et une traduct. franç., Genève, 1562, in-4°; — *sur Daniel*, Bâle, 1530, in-4°; 2ᵉ édit. 1543, in-4°; — *sur les petits prophètes*, publiés d'abord chacun à part, à Bâle, à partir de 1525, et puis réunis aux grands prophètes, Génève, 1558, 2 vol. in-fol.; autre édit., 1578; — *sur saint Matthieu*, Bâle, 1536, in-8°; — *sur saint Jean*; Bâle, 1532, in-8°; — *sur l'épître aux Romains*, Bâle, 1526, in-8°; — *sur l'épître aux Hébreux*, Strasbourg, 1534, in-8°; 2ᵉ édit., Bâle, 1536, in-8°. De ses autres écrits, les plus connus sont : *Varii Tractatus;* Augsbourg, 1520, in-4°; — *Epistola ad Hedionem, quod expediat epistolæ et evangelii lectiones in missa vernaculo sermone plebi promulgari;* Ebernbourg, 1522, in-8°; trad. allem. de J. Diepolt; — *De genuina verborum Domini : Hoc est corpus meum, juxta vetustissimos auctores, expositione liber*; Bâle, 1525, in-8°. Ce petit livre a été inséré depuis dans le recueil de Pfuff, *Acta et scripta publica Ecclesiæ virtembergicæ*, Tubingue, 1720, in-4°, et traduit en allem. par L. Hœtzer, 1526, in-8°. Dès que cet écrit parut, le sénat de Bâle, effrayé de la nouveauté des idées, en arrêta d'abord la vente et le soumit à l'examen d'une commission. Érasme, qui en fit partie et qui fut chargé du rapport, répondit au sénat qu'il y avait dans cet ouvrage de l'érudition, de l'éloquence, qu'il dirait même de la piété s'il pouvait s'en trouver dans ce qui ne s'accorde pas avec la doctrine de l'Église; mais qu'il regardait comme dangereux de se mettre en contradiction avec ce qu'elle enseigne. Il écrivit en même temps à quelques-uns de ses amis qu'Œcolampade venait de publier un petit livre composé avec tant de soin et d'habileté, et dont les principes étaient appuyés de si nombreuses citations, que sa lecture serait capable d'entraîner dans l'erreur même des élus. Cependant, invité à le réfuter, il s'en excusa, sous le prétexte qu'il ne valait pas la peine de combattre une doctrine qui tomberait d'elle-même. D'autres écrivains se chargèrent de cette tâche, et l'écrit d'Œcolampade fut vivement attaqué, principalement par les théologiens du parti de Luther. Celui-ci descendit même dans la lice; Œcolampade se vit obligé, malgré son caractère pacifique, de répondre à ces attaques. Des différents écrits qu'il publia dans cette discussion, il suffira de citer les suivants : contre Luther, *Dass der Misverstand D. Mart. Luthers auf die ewige beständige worte, Das iste mein Leib, nicht besten mag, eine billige antwort* (Que le malentendu de Luther sur ces mots : « Ceci est mon corps, ne peut subsister : réponse raisonnable); Bâle, 1526, in-8°; — *Die andere billige antwort* (Seconde réponse raisonnable); Bâle, 1527, in-8°; — contre Pirckheimer : *Responsio de re Eucharistiæ;* Zurich, 1526, in-8°, et *ad Bibl. Pirckheimerum de Eucharistia responsio posterior;* Bâle, 1527, in-8°; — enfin, contre Melanchthon : *Dialogus quid de Eucharistia veteres, tum græci, tum latini, senserint;* Bâle, 1530, in-8°; plusieurs fois réimprimé. On a un autre écrit d'Œcolampade sur le même sujet : *De dignitate Eucharistiæ sermones duo;* Bâle, 1526, in-8°. Il faut mentionner encore un catéchisme qu'il écrivit en latin, et qui fut traduit en allemand par Osw. Myconius, Bâle, 1555, in-8°. Ce fut le premier catéchisme en usage parmi les réformés allemands. Œcolampade traduisit en latin divers écrits de Chrysostôme, de Grégoire de Nazianze et de Théophylacte. Sa correspondance avec Zwingle a été recueillie dans *Zwinglii et Œcolampadii Epistolæ;* Bâle, 1628, in-8°.

Michel Nicolas.

Wolfg. Capito, *Vita OEcolampadii*. — Adam, *Theologorum germanorum vitæ*. — Grynæus, *De Jo. OEcolampadii obitu*. — Sal. Hess, *Biographie OEcolampad's*; Zurich, 1793, in-8°. — *Musée des protestants célèbres*. — Chaufepié, *Diction. historiq*.

ŒCUMENIUS (Οἰκουμένιος), écrivain ecclésiastique byzantin, vivait dans le dixième siècle. Sa vie est tout à fait inconnue; on n'en a fixé la date qu'approximativement et par conjecture. Il composa des commentaires en grec sur diverses parties de l'Évangile. Voici la liste des ouvrages qui lui ont été ou qui lui sont encore attribués : *Commentaria in sacrosancta quatuor Christi Evangelia,... auctore quidem (ut plurimi sentiunt) Œcumenio, interpreto vero Joanne Hentenio;* Louvain, 1543, in-fol. C'est une traduction latine d'un commentaire généralement attribué maintenant à Euthymius Zigabène; le texte grec a été publié par C.-F. Matthæi, Leipzig, 1792, 3 vol. in-8°; les prétentions de Zigabène ne sont pas beaucoup plus fondées que celles d'Œcumenius, et l'auteur de ce commentaire reste incertain; — Ἐξήγησις εἰς τὰς πράξεις τῶν Ἀποστόλων (Commentaires

sur les Actes des apôtres), compilés d'après les anciens Pères grecs, particulièrement saint Chrysostôme; — Ἐξήγησις εἰς τὰς Παύλου ἐπιστολὰς πάσας (Comm. sur toutes les Épîtres de saint Paul); — Ἐξήγησις εἰς τὰς ἑπτὰ καθολικὰς λεγομένας ἐπιστολάς (Comm. sur les sept lettres dites catholiques); — Εἰς τὴν Ἰωάννου Ἀποκάλυψιν (Comm. sur l'Apocalypse de saint Jean). Ces divers *Commentaires* ont été publiés plusieurs fois; une des meilleures éditions est celle de Paris, 1631, 2 vol. in-fol. Le *Commentaire sur l'Apocalypse* a été réimprimé par Cramer; Oxford, 1840, in-8°. Y.

Hentenius, *Præf. ad Œcumen. Commentar.* — Matthæi *Proleg. ad Euthymii Commentar. in Quatuor Evang.* — R. Simon, *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, ch. XXXII. — Possevin, *Apparatus sacer.* — Cave, *Hist. litt.*, ad ann. 990. — Fabricius, *Biblioth. græca*, vol. VIII, p. 693. — Dupin, *Bibliothèque nouvelle des auteurs ecclésiastiques* (11e siècle). — Ceillier, *Auteurs sacrés*, vol. XIX, p. 762. — Oudin, *Comment. de Scriptor. eccles.*, vol. II, col. 518. — Lardner, *Credibility*, t. I. — Cramer, *Préface de son édition.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

ŒDER (*Georges-Louis*), exégète allemand, né en 1694, à Schoffach, village du pays d'Anspach, mort en 1760. Après avoir été co-recteur, puis recteur du gymnase d'Anspach, il fut nommé en 1736 surintendant ecclésiastique à Feuchtwangen. On a de lui: *Observationum sacrarum syntagma*; Wissembourg, 1729, in-8°: il contient l'explication de deux cents passages difficiles de la Bible; — *De nova philosophiæ Leibnitzii et Wolfii in theologiam injuria*; Onolzbach, 1730; — *Conjecturarum de difficilioribus sacræ Scripturæ locis centuria*; Leipzig, 1733, in-8°; — *Alte theologische Bibliothek* (Bibliographie des anciens ouvrages théologiques); Francfort, 1733-1736, 4 parties, in-8°; — *Erlauterung schwerer Stellen der Heiligen Schrift* (Commentaire sur des passages difficiles de l'Écriture sainte); Onolzbach, 1739-1747, 2 vol. in-8°: sous le pseudonyme de Sincerus Pistophilus, qu'il employa encore plusieurs fois; — *Animadversiones sacræ*; Brunswich, 1747, in-8°; — *Freye Untersuchung uber die Offenbarung Johannis* (Libre examen de l'Apocalypse); Halle, 1769, in-8°; — *Freye Untersuchungen uber einige Bucher des Alten Testaments* (Libre examen de quelques livres de l'Ancien Testament); Halle, 1771, in-8°; — plusieurs ouvrages de controverse. Œder a aussi donné une édition annotée du *Catéchisme socinien de Rackau*; Nuremberg, 1738, in-8°. O.

Goetten, *Jetztlebendes gelehrtes Europa*, t. III. — Saxe, *Onomasticon*, t. VI, p. 180 et 678. — Hirsching, *Handbuch.* — Meusel, *Lexikon.*

ŒDER (*Georges-Chrétien*), célèbre naturaliste et économiste allemand, fils du précédent, né à Anspach, le 3 février 1728, mort le 28 janvier 1791. Après avoir étudié à Gœttingue la médecine, qu'il exerça ensuite pendant trois ans à Slesvig, il fut, sur la recommandation de son ancien professeur Haller, appelé en 1752 à la chaire de botanique à l'université de Copenhague. Il fit dans les années suivantes plusieurs voyages en Danemark et en Norvége, pour recueillir toutes les plantes de ces pays; il profita encore de ces excursions, pour rassembler beaucoup de renseignements de statistique et d'économie politique. Connaissant ainsi parfaitement l'état et les besoins du pays, il publia en 1769 un *Mémoire* sur l'affranchissement des paysans, qui lui valut la confiance du comte de Bernstorf. A l'avénement de Struensée au ministère, il fut nommé président de la chambre des finances de Norvége. Il perdit cet emploi à la chute de Struensée; en 1773, il reçut celui de bailli à Oldenbourg. La vivacité et la souplesse de son intelligence le mirent rapidement à même de remplir avec succès ses nouvelles fonctions, auxquelles ses premières études ne l'avaient pas préparé. Il dirigea dans ses dernières années le relevé du cadastre du duché d'Oldenbourg. On a de lui: *De irritabilitate*; Copenhague, 1752, in-4°; — *Index plantarum in Linnæi Systemate*; ibid., 1761, in-4°; — *Flora Danica*; ibid., 1762-1772, 3 vol. in-fol. Ce magnifique ouvrage de luxe, dont les planches sont remarquables d'exactitude et d'exécution, fut plus tard continué successivement par Otho Fr. Müller, Wahl et Hornemann; le neuvième et dernier volume parut en 1814; — *Elementa botanicæ*; ibid., 1763-1764, 2 vol. in-4°; traduit en allemand et en danois; cet ouvrage servit pendant plusieurs années de base aux cours de botanique dans les facultés d'Édimbourg et de Montpellier; — *Nomenclator botanicus*; ibid., 1769, in-8°; — *Verzeichniss der zu der Flora Danica gehörigen Krauter* (Liste des plantes contenues dans la *Flora Danica*); ibid., 1770, in-8°: ce livre ne contient que les cryptogames; il parut aussi en latin; — *Bedenken uber die Frage wie dem Bauernstande Freyheit und Eigenthum verschafft werden könne* (Réflexions sur la manière de procurer aux paysans la liberté et les moyens de posséder); Francfort, 1769-1771, 2 parties, in-8°; Altona, 1786, in-8°; — *Raisonnements über die Wittwenkassen* (Réflexions sur les caisses des veuves), Copenhague, 1771, in-8°; traduit en danois avec additions dans le *Bibliothek for nyttige Skrifter*, ibid., 1772: des établissements de ce genre furent fondés d'après les idées d'Œder à Hambourg et à Oldenbourg. — *Nachricht von einer Landesvermessung im Oldenburgischen* (Notice sur le cadastre du pays d'Oldembourg); Oldembourg, 1788, in-8°; — *Ueber die Inoculation der Hornviehseuche* (Sur l'Inoculation de l'épizootie), dans le *Teutsches Museum*, année 1776, — *Nachrichten vom Handel des Stifts Drontheim* (Notice sur le commerce de l'évêché de Drontheim), même recueil, 1778; — *Ueber Leibrenten* (Sur les rentes viagères), dans les *Staatsanzeigen*

de Schlözer, année, 1789; — *Ueber Papiergeld* (Sur le papier-monnaie), même recueil, 1787 et 1790; — plusieurs autres *Mémoires* d'économie politique, rassemblés ainsi que les précédents en grande partie dans les *Œderiana*; Sleswig et Leipzig, 1792, in-8°.

Balem, *Andenken an Œder* (Altona, 1793, in-8°). — Schlichtegroll, *Nekrolog* (année, 1791, t. II). — Hirsching, *Handbuch*. — Nyerup, *Litteratur lexikon*. — Meusel, *Lexikon*. — Höchst, *Clio*.

ŒDMAN (*Samuel*), savant suédois, né le 25 décembre 1750, à Wieslanda (Smalandie), mort le 2 octobre 1829, à Upsal. Fils d'un pasteur, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chapelain du général Pfeiff. En 1776 il fut mis à la tête de l'école de Pilhamn, petite commune voisine de Stockholm. Nommé professeur de théologie en 1799, il fut chargé en 1806 d'enseigner cette science au séminaire d'Upsal, qui venait d'être créé et dont il fut en même temps le premier directeur. Ses écrits les plus remarquables sont : *Sermons de Jean Jérusalem*; Upsal, 1784-1785, 2 vol. in-8° : trad. de l'allemand; — *Recueil de sujets concernant l'histoire naturelle pour éclaircir la sainte Bible*; Upsal, 1785-1794, 4 vol. in-8°; trad. en allemand par G. Groning et corrigé par Michaëlis dans l'édit. de 1799; — *Histoire de la religion et de l'Église chrétiennes, avec des observations*; Upsal, 1792, in-8° : trad. de l'allemand de J.-M. Schrœck; — *Dictionnaire géographique sur les écrits du Nouveau Testament*; Upsal, 1799, 1812, in-8°; — *Essai sur le Nouveau Testament*; Linkœping, 4 vol., 1799-1822, — *Essai sur l'Apocalypse de saint Jean*; Upsal, 1803, in-8°; et Stockholm, 1805, in-8°; — *L'Évangile de saint Matthieu, avec des notes philologiques*; Stockholm, 1814, in-8°. X.

Gezelius, *Biograph. Lexikon*.

ŒFELE (*André-Félix* DE), historien allemand, né à Munich, le 17 mai 1706, mort le 24 février 1780. Bibliothécaire de la cour, et membre de l'Académie de Munich, et en 1760 censeur des livres historiques. Il a publié : *De Minerva, sapientiæ olim præside, syntagma mythologico-historicum*, sous le pseudonyme de Felix Evelius; — *Rerum Boicarum scriptores nusquam antehac editi*; Augsbourg, 1763, 2 vol., in-fol. *Apparatus Bavariæ docta* en manuscrit. O.

Baader, *Lexikon verstorbener baierischer Schriftsteller*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*. — Vacchiery, *Leben Œfeles* (Munich, 1781, in-4°).

ŒFELE (*François-Ignace*), peintre allemand, cousin du précédent, né à Posen, en 1721, mort en 1797. Élève de Götz et d'Albrecht, il devint peintre de la cour de Bavière et professeur à l'Académie des beaux-arts de Munich. Il fut un des meilleurs artistes de l'Allemagne au dix-huitième siècle. Parmi ses tableaux religieux nous citerons ceux qui se trouvent dans l'église Saint-Cajetan à Munich et dans celle du monastère de Polling, son *Assomption de la Vierge*, gravée à l'eau-forte par Seidel, et une *Flagellation du Christ*, gravée par Jungwirth. Œfele a aussi peint beaucoup de portraits; il a gravé quelques planches à l'eau-forte. O.

Nagler, *Künstler-Lexicon*.

ŒHLENSCHLÆGER (*Adam-Gottlob*), le plus grand poëte danois, né dans un faubourg de Copenhague, le 14 novembre 1779, mort dans cette ville, le 21 janvier 1850. Fils d'un organiste originaire de la partie allemande du Schleswig, et qui, en 1780, fut nommé maître de chapelle et en même temps régisseur du château de Frédériksberg, il passa son enfance dans cette royale demeure; la magnifique nature qui l'entoure éveilla de bonne heure chez lui une imagination des plus riches et toujours en action. Il se racontait à lui-même de longues histoires merveilleuses; dès l'âge de dix ans, il composait des drames, qu'il jouait ensuite avec sa sœur et un de ses camarades. Il se glissait souvent dans la chapelle quand elle était déserte, et il y prononçait, monté dans la chaire, les sermons les plus attendrissants, le chapelain du château assista un jour inaperçu à une de ces homélies, et déclara que l'enfant deviendrait un célèbre prédicateur. Cela décida le père d'Œhlenschlæger à le placer dans un pensionnat, où il apprit rapidement les langues anciennes, ainsi que l'allemand et le français. Lorsqu'il eut à choisir une profession, il se décida d'abord pour celle d'acteur, comme mieux en harmonie avec ses goûts, de plus en plus prononcés pour la littérature, et il débuta en 1798 dans le rôle de Hamlet. Son peu de succès le fit bientôt quitter le théâtre. S'étant à cette époque lié intimement avec Anders Sandoe Œrsted, il s'adonna comme son ami à l'étude du droit; mais peu de temps après il devint amoureux de la fille du conseiller Heger, qu'il épousa plus tard; pendant plusieurs mois il passa tout son temps à exprimer sa passion dans des élégies et autres poésies, ce qui le ramena cette fois définitivement à la littérature. Il fit alors la connaissance d'un vieux savant du nom d'Arndt, excellent homme, mais complétement maniaque et qui, étranger à tous les usages de la vie sociale, poursuivait comme but unique de sa vie l'étude de l'histoire et des antiquités des pays scandinaves. Arndt se plut à communiquer sa science à son jeune ami, qui se mit à lire avec ardeur l'*Edda*, les Sagas islandaises, et les autres traditions nationales de la Scandinavie du moyen âge. S'inspirant à cette source, Œhlenschlæger publia en 1803 et en 1805 deux recueils de poésie qui excitèrent au plus haut point l'attention publique; pour la première fois on y voyait la langue danoise domptée et assouplie pour les besoins de la vraie poésie. Les facultés éminentes dont Œhlenschlæger était doué venaient d'éclore dans toute leur plénitude sous l'influence de la philosophie de Schelling, à laquelle il

avait été initié par Steffens. Ayant reçu une pension du prince royal, Œhlenschlæger visita en 1805 successivement Berlin, Dresde, Weimar et quelques autres villes de l'Allemagne; il y fit la connaissance de Fichte, de Schleiermacher, de Wieland, de Jean Paul, de Tieck, et enfin de Gœthe, qui le reçut de la manière la plus cordiale (1). Il vint ensuite à Paris, et il y écrivit les drames de *Palnatoke* et d'*Axel et Walborg*, qui représentés immédiatement en Danemark, ainsi que celui de *Hakon Jarl*, composé à Halle, furent unanimement applaudis, comme inaugurant l'avénement d'un théâtre national. Après avoir en 1808 passé quelques mois au château de Coppet, en Suisse, dans la société de Mme de Staël, il parcourut l'Italie, où il finit son drame du *Corrége*. De retour à Copenhague, en 1809, il y fut nommé peu de temps après professeur d'esthétique à l'université. Depuis lors sa vie s'écoula tranquillement dans un bonheur presque constant; les témoignages éclatants d'admiration que ses compatriotes lui prodiguèrent le dédommagèrent amplement des attaques injurieuses de son ancien ami Baggesen. Dans les années 1817 et 1818 il visita de nouveau l'Allemagne et l'Italie, et il revit la France en 1844. Sa mort fut un deuil public, en Danemark comme dans les autres pays scandinaves. On ne regrettait pas seulement en lui le créateur de tant de de belles strophes, que tout le monde dans ces contrées sait par cœur, mais encore l'homme qui accueillait avec une bonté charmante les jeunes talents, qui s'adressaient à lui en foule, et leur aplanissait les difficultés de la vie littéraire.

« Peu d'hommes, dit M. Marmier, dans son *Histoire de la littérature danoise*, ont été doués d'un génie aussi fécond, aussi facile qu'Œhlenschlæger. Aussi s'est-il exercé dans tous les genres, et presque toujours avec succès. Il a composé des drames, des comédies, des opéras, des romans, des poëmes épiques, lyriques, et des poëmes mystiques. Comme il trouvait son public danois trop restreint, il s'est lui-même traduit en allemand, et il a traduit dans la même langue toutes les œuvres de Holberg. Jamais il n'a connu ni l'effort ni la fatigue du travail. Les vers tombent de sa plume comme l'eau coule d'une source. Ils se suivent, se succèdent et se renouvellent sans cesse. De là vient qu'il a un style charmant de grâce, de flexibilité, d'abandon, mais souvent très-négligé. De là vient aussi qu'il entremêle à ses plus belles compositions des pages inégales, qu'un goût plus sévère aurait corrigées ou fait disparaître; car c'est un enfant de génie qui s'ignore lui-même; c'est un musicien que le charme de l'inspiration entraîne, et qui chante parfois sans s'apercevoir que les cordes de sa harpe sont détendues et que l'instrument a baissé de ton. » Grâce à cette précieuse naïveté d'esprit et de cœur, qu'il conserva toujours, Œhlenschlæger a pu se soustraire à l'influence anti-poétique de notre civilisation raffinée et réfléchie, et il a pu composer sans que son imagination fût entravée par des arrière-pensées métaphysiques, ou autres, des épopées qui, par leur caractère de force et de spontanéité, par la grandeur et la fraîcheur des images, laissent bien loin derrière elles tout ce que les littératures modernes offrent dans ce genre. Ces admirables créations, moins connues à l'étranger que les drames d'Œhlenschlæger, feront vivre éternellement son nom chez les peuples du Nord, dont elles expriment toutes les aspirations; ce sont *Helge*, *Hrolf krake*, *Ragnar Lonbrok*, *Les Dieux du Nord*, les *Sagas de Waulundur*, *de Hroar et d'Œrvarrod*. Les drames d'Œhlenschlæger excitent chez le spectateur, et même chez le lecteur, les émotions les plus vives, bien que l'action n'y soit pas toujours très-animée; en revanche, elle n'est jamais glacée par des dissertations philosophiques, si fréquentes dans les drames de l'école romantique. Les caractères les plus sombres ainsi que les figures les plus suaves y sont tracés avec une égale vérité; le langage y est toujours simple et approprié au degré de la passion. Les principales de ces productions sont, outre les quatre mentionnées plus haut : *Stærkodder*, *Hagbarth et Signe*, *Erik et Abel*, *Les Normans à Byzance*, *Charlemagne*, *Les Lombards*, *La reine Marguerite*, *Tordenskiold*, *Dina*, *Saint Olaf*, *Kiartan et Gudrun*, et enfin *Amleth* : dans cette dernière pièce Œhlenschlæger s'est attaché à peindre le prince de Danemark tel que le présente le récit de Saxo Grammaticus, c'est-à-dire comme un Scandinave des anciens temps.

Ses poésies lyriques, extrêmement nombreuses, contiennent à côté de plusieurs pièces faibles des morceaux d'une beauté de premier ordre; les sentiments les plus élevés comme les plus touchants y sont exprimés dans un langage d'une harmonie et d'une douceur mélodieuses, telles qu'aucun autre poëte du Nord n'a pu encore y atteindre. « Œhlenschlæger, dit M. Le Fèvre-Deumier, n'avait extérieurement rien des races scandinaves. Il était très-brun; il avait l'œil noir et brillant, le teint chaudement coloré, le rire complaisant, le geste vif et rapide. C'était un Napolitain venu par hasard au monde en Danemark. Le contraste de cette double nature se retrouvait au moral comme au physique. Il écrivait au Nord, il pensait au Midi, ou jetait le style émaillé du Midi sur le rude métal de ses pensées du Nord. Il unissait l'entrain méridional aux penchants rêveurs de son pays. Il y avait, avec beaucoup de finesse et d'esprit, une extrême bonhomie dans sa conversation. Il se moquait sans aigreur des défauts de ses confrères, et ne s'épargnait pas dans l'occasion. »

(1) Plus tard survint entre ces deux grands poëtes un léger refroidissement; mais il ne fut pas de longue durée.

On a d'Œhlenschlæger : *Anden April* (Le deux avril); Copenhague, 1802; — *Digte* (Poésies); ibid., 1803; — *Poetiske Skrifter* (Œuvres poétiques); ibid., 1805, 2 vol. : ce recueil contient entre autres le charmant conte oriental d'*Aladin*, que l'auteur traduisit lui-même en allemand; Amsterdam, 1808; — *Nordiske Digte* (Poésies du Nord); ibid., 1807; — *Palnatoke;* ibid., 1809; — *Axel et Valdborg*; ibid., 1810; — *Corregio;* ibid., 1811; — *Digtninger;* ibid., 1811-1813, 2 vol.; — *Stærkodder;* ibid., 1812; — *Ærlighed varer længst* (La loyauté triomphe de tout); ibid., 1813, idylle; — *Hugues de Rheinberg;* ibid., 1813; — *Helge;* ibid., 1814; — *Hagbart et Signa;* ibid., 1814; — *Hroars-Saga;* ibid., 1817; — *Rejse fortalt i Breve til mit Hjem* (Voyage raconté en lettres); ibid., 1817-1818, 2 vol.; — *Erklæring om hans personlige Forhold til Baggesen* (Déclaration sur ses rapports personnels avec Baggesen); ibid., 1818; — *Nordens Guder* (Les Dieux du Nord); ibid., 1819; — *Tragœdier* (Drames); ibid., 1831-1838, 10 vol.; — *Digterværker* (Œuvres poétiques); ibid., 1835 et suiv., 10 vol. Œhlenschlæger a traduit lui-même en allemand ses *Œuvres complètes;* Breslau, 1829 et 1839, 18 vol. E. G.

OEhlenschlægers Levnet (autobiographie, Copenhague, 1830-1831, 2 vol. in-8°). — Le Fèvre Deumier, *OEhlenschlæger, le poëte national du Danemark* (Paris, 1854). — Ampère, *Littérature et voyage*. — Marmier, *Histoire de la littérature danoise*. — Erslew, *Forfatter-Lexikon*. — *Documents partic.*, communiqués par M. P.-L. Möller de Copenhague.

ŒLRICHS (*Jean-Charles-Conrad* comte), savant historien et bibliographe allemand, né le 12 août 1722, à Berlin, mort le 30 décembre 1798. Fils d'un pasteur protestant, il étudia la jurisprudence à Francfort-sur-l'Oder, et s'appliqua dans sa ville natale à la pratique des affaires. En 1784 il accepta l'emploi de résident du duc de Deux-Ponts à la cour de Prusse, et le remplit jusqu'à sa mort. Dès 1755 il avait été créé comte palatin. Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : *Berlinische Bibliothek;* Berlin, 1747-1750, 4 vol. in-8°; recueil périodique publié en commun avec le médecin Mochsen; — *Historische Nahricht von den musikalischen Akademien* (Notice historique sur les académies de musique); Berlin, 1752, in-8°; — *De bibliothecarum ac librorum fatis, imprimis libris comestis;* Stettin, 1757 : il y est question, entre autres, des auteurs condamnés à manger leurs propres ouvrages; — *Beyträge zur Geschichte und Litteratur* (Mélanges historiques et littéraires); Berlin, 1760, in-8°; — *Beyträge zur Brandenburgischen Geschichte* (Documents relatifs à l'histoire du Brandebourg); ibid., 1761, in-8°; — *Entwurf einer Bibliothek zur Geschichte der Gelahrtheit in Pommern* (Essai d'une bibliographie pour l'histoire littéraire de la Poméranie); ibid., 1765, in-8°; avec une suite, 1767-1790; — *Historisch-geographische Nachrichten von Pommern und Rügen* (Notices historico-géographiques sur la Poméranie et de l'île de Rugen); Berlin, 1771, in-8°; — beaucoup de mémoires et d'articles dans divers recueils, tels que les *Hamburgische gelehrte Berichte, le Historiches Magazin*, de Meusel, etc.; et plusieurs ouvrages manuscrits. O.

Meierotto, *Vita OElrichsii*. — Weidlich, *Biographische Nachrichten*, t. II, IV, et le *Supplement*. — Denina, *Prusse littéraire*, t. III. — Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*.

ŒLRICHS (*Jean*), savant allemand, né à Brême, le 17 septembre 1724, mort le 22 mai 1801. Il remplit depuis 1755 diverses fonctions ecclésiastiques dans sa ville natale, devint en 1772 premier pasteur à l'église Saint-Paul, et en 1773 recteur du gymnase. On a de lui : *Collectio opusculorum historicorum, philologicorum, theologicorum selecti argumenti, imprimis in Germania et Belgio separatim editorum;* Brême, 1768, 2 vol. in-8°; — *Germaniæ litteratæ opuscula philologica, historica, theologica, emendatius recusa;* ibid., 1772-1774, 2 vol. in-8°; — *Belgii literati opuscula historica, philologica, theologica;* ibid., 1774, in-8°; — *Daniæ et Sueciæ literatæ opuscula historica, philologica, theologica;* ibid., 1774-1776, 2 vol. in-8°; *Dissertatio antiquaria usui Cœnæ prævia;* ibid., 1776, in-8°; — *Angelsächsische Chrestomathie mit einer deutschen Uebersetzung* (Chrestomathie anglo-saxonne avec une traduction allemande); ibid., 1798, in-4°. O.

Son frère, mort à Brême, le 6 avril 1789, publia plusieurs écrits de jurisprudence allemande et belge.

Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

ŒLSCHLÆGER (*Adam*), en latin *Olearius*, célèbre voyageur et orientaliste allemand, né en 1599 ou 1600, à Aschersleben, dans la principauté d'Anhalt, et mort à Gottorp, le 22 février 1671. Il étudia la philosophie et les lettres à Leipzig, où il fut ensuite assesseur à la faculté de philosophie. Il entra plus tard au service de Frédéric, duc de Holstein-Gottorp. Ce prince éclairé aurait voulu attirer dans ses États une partie du commerce du Levant, principalement celui des soies, un des plus importants et des plus avantageux, en les faisant venir par terre de la Perse. Il entreprit en conséquence de nouer des relations avec le roi de Perse et d'obtenir du czar de Moscovie le libre passage de ses marchandises. Dans ce dessein il envoya à ces deux souverains une ambassade composée de Philippe Crusius, jurisconsulte, et d'Otton Brugmann, négociant; Oléarius leur fut adjoint comme sécrétaire. Les connaissances de ce dernier dans les langues, les mathématiques et la géographie en firent nécessairement l'âme de cette députation. L'ambassade partit de Gottorp, le 22 octobre 1633, et n'arriva à Moscou que le 14 août de l'annee suivante. Après plusieurs audiences, elle

obtint du czar Michel Fédorowitz le libre passage des marchandises entre la Perse et la principauté de Holstein-Gottorp. Les ambassadeurs retournèrent alors, sur l'invitation du czar, auprès du duc pour lui faire ratifier le traité, et en même temps ils envoyèrent à Nise-Novogorod, lieu où l'Occa se réunit au Volga, sept hommes de confiance pour veiller à la construction des moyens de transport dont ils auraient besoin plus tard pour descendre le Volga et traverser la mer Caspienne. Partis de Moscou, le 14 décembre 1634, ils furent de retour à Gottorp le 7 avril de l'année suivante. Pendant qu'on faisait les préparatifs d'un nouveau voyage qu'on devait pousser cette fois jusque dans la Perse, Olearius fut chargé d'une mission par le duc de Holstein auprès du gouverneur des Pays-Bas. A peine de retour et souffrant d'une maladie qui l'avait retenu à Hambourg, il se mit en route pour la Moscovie et la Perse avec l'ambassade, qui, composée, comme la précédente, de Phil. Crusius et d'Otton Brugmann, fut chargée de présents magnifiques pour le souverain avec lequel elle allait traiter. Le départ eut lieu de Hambourg, le 22 octobre 1635. L'ambassade arriva le 29 mars 1636 à Moscou, d'où elle partit le 30 juin suivant. Elle s'embarqua sur la rivière la Moscowa, passa sur celle d'Occa, et arriva à Nise-Novogorod, où elle trouva le vaisseau qu'elle avait eu soin de faire préparer. La navigation ne fut pas des plus heureuses. Le vaisseau s'ensabla plusieurs fois sur le Volga, et après être entré dans la mer Caspienne, il échoua près de Derbent, le 14 novembre. Après un voyage long et pénible, l'ambassade arriva à Chahmaky, où il lui fallut attendre pendant trois mois les ordres du roi de Perse. Enfin, elle entra à Ispahan, le 3 août 1637. Elle fut reçue le 16 du même mois par le schah; les négociations traînèrent en longueur pendant quelques mois, et elles n'eurent pas tout le succès dont on s'était flatté. Le 21 décembre les envoyés du duc d'Holstein partirent d'Ispahan, et reprirent la même route qu'ils avaient suivie. Dès qu'ils furent arrivés à Revel, Olearius, qui avait de graves sujets de plainte contre Brugmann, homme d'un caractère violent et déloyal, se sépara de l'ambassade, et s'embarqua, le 15 avril 1639, pour Lubeck, d'où il se rendit à Gottorp.

Quand il passa à Moscou, à son retour de la Perse, le czar avait voulu le retenir auprès de lui en qualité d'astronome et de mathématicien. Le motif qui faisait agir Michel Federowitz n'était pas l'amour des sciences; mais il avait appris qu'Olearius avait fait un relevé du cours du Volga, et il voulait empêcher que ce travail fût connu à l'etranger. Il paraît qu'Olearius ne put refuser les offres du czar; il promit de revenir auprès de lui, après avoir rendu compte de sa mission au prince Frédéric; il se disposait même à remplir sa promesse, quand il en fut dissuadé par Jean-Ad. Kielmann, chancelier du duc. Il prit alors le parti de s'attacher pour le reste de ses jours au duc de Holstein-Gottorp. Celui-ci obtint son congé du czar, et le nomma son bibliothécaire et conservateur de son cabinet de curiosités. Olearius fit encore un autre voyage à Moscou, où le duc de Holstein l'envoya pour quelque négociation. Le savant allemand avait laissé dans cette ville la réputation d'un magicien. L'expérience de la chambre obscure qu'il fit devant plusieurs personnes confirma les bruits qui couraient sur son compte, et il fut décidément regardé par le peuple comme un homme ayant commerce avec le diable.

Olearius enrichit la bibliothèque du duc de plusieurs manuscrits orientaux qu'il avait acquis pendant son voyage en Perse. Il ne fut pas moins utile à l'accroissement et à l'embellissement du cabinet de curiosités confié à ses soins. Il y déposa un grand nombre d'objets rares qu'il avait recueillis en Orient, et en 1651 il fit, dans un voyage en Hollande, l'acquisition, pour le compte du duc, de la magnifique collection d'objets d'art de Bernard Paludanus, médecin d'Enchuysen. Après avoir mis en ordre le cabinet du duc d'Holstein, il en publia un catalogue en allemand, qui parut à Schleswig, 1666, in-4° oblong, et qui fut réimprimé à la suite de sa chronique abrégée du Holstein, 1644, in-4°. Ce fut sous sa direction que furent exécutés le célèbre globe de Gottorp et une sphère armillaire non moins remarquable. Ces ouvrages furent commencés en 1654, par ordre du duc Frédéric; interrompus par la guerre, ils ne furent achevés qu'en 1664, sous le duc Christian-Albert, son fils. Le globe dont Olearius dirigea la construction, et qui fut fabriqué par André Busch, est de cuivre et a onze pieds de diamètre. L'intérieur représente le firmament et offre un vrai globe céleste; la surface extérieure est un globe terrestre. On peut, dit-on, placer dans l'intérieur une table, autour de laquelle dix personnes peuvent s'asseoir. Christian-Auguste, petit-fils du duc Frédéric, en fit présent en 1713 à Pierre Ier, empereur de Russie, et l'année suivante cette curieuse pièce fut transportée à Saint-Pétersbourg. La sphère armillaire, de quatre pieds de diamètre, fut faite d'après le système de Copernic. Mollerus donne une description de ces deux ouvrages, dans le tome I, p. 195, de son *Cimbria literata*.

Olearius passe pour un des meilleurs écrivains de son temps. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; on peut en voir le catalogue dans Chaufepié. Le plus important est : *Beschreibung der moscowitischen und persianischen Reyse* (Description d'un voyage en Moscovie et en Perse); Schleswig, 1647, in-fol., avec de nombreuses planches. La seconde édition, qui est de 1656, est considérablement augmentée; c'est d'après cette édition qu'ont été faites celles qui ont suivi en 1663, 1671, et 1696, ainsi que les diverses traductions de cet ouvrage. La traduc-

tion française est d'Abraham de Wicquefort : *Voyages très-curieux et très-renommés faits en Moscovie, Tartarie et Perse par le sieur Adam Olearius*; Paris, 1656, in-4°. Plusieurs éditions : celles de 1719 et de 1727 contiennent de plus que les précédentes des additions de l'auteur et les figures de l'ouvrage original. La traduction anglaise est de Jean Davies; Londres, 1666, in-fol. La traduction hollandaise est de Dieterius van Wageningen; Utrecht, 1651, in-12. La partie qui contient les voyages en Moscovie a été traduite en italien, sous ce titre : *Viaggi di Moscovia degli anni* 1633, 1634, 1635 et 1636; Viterbe (Rome), 1658, in-4°, avec quelques-unes des figures de l'original. Olearius se montre dans cet ouvrage observateur judicieux et narrateur sincère. Il a indiqué le premier la position de beaucoup de lieux. Il dessina lui-même les figures, et il dressa les cartes qui accompagnent sa relation. On joint d'ordinaire à cet ouvrage le voyage de J.-Alb. de Mandelslo, de la Perse aux Indes orientales. Olearius publia cette relation, qui a été traduite en français, en anglais et en hollandais par les mêmes traducteurs qui ont donné celle d'Olearius. Il traduisit du persan en allemand le *Gulistan* de Saadi, et de l'arabe les fables de Lockman; ces deux traductions, accompagnées de notes, furent publiées en un vol. in-fol. à Schleswig, 1654, et avec des additions en 1660, in-4°. Il laissa en mourant un *Lexicon persicum* et quelques écrits sur la Perse; ces ouvrages n'ont pas été imprimés. M. N.

Niceron, *Mémoires*, t. XL. — Chaufepié, *Diction. histor.* — Mollerus, *Cimbria litterata.*

OELSCHLEGEL (*Jean-Lohelius*), compositeur allemand, né le 31 décembre 1724, à Loschau (Bohême), mort le 2 février 1788, à Prague, laissa beaucoup de morceaux religieux, et une *Description du grand orgue de l'abbaye de Strahow* (Prague, 1784, in-8°), instrument dont il avait entrepris seul la reconstruction complète. K.

Schilling, *Lexikon.*

ŒNOMAÜS (Οἰνόμαος), philosophe cynique grec, né à Gadara, vivait dans le second siècle après J.-C. Comme la plupart des philosophes cyniques de son temps, il se distingua moins par l'originalité de ses doctrines que par la grossièreté de sa manière de vivre et la liberté de son langage. L'empereur Julien l'accuse de sensualité et d'impiété. Il n'épargnait même pas les anciens philosophes cyniques, et ses sarcasmes à leur sujet ont fait croire à quelques critiques qu'il appartenait à une autre secte. Suidas cite de lui les ouvrages suivants : Περὶ κυνισμοῦ (Sur le cynisme); — Πολιτεία (Politique); — Περὶ τῆς καθ' Ὅμηρον φιλοσοφίας (Sur la philosophie dans Homère); — Περὶ Κράτητος καὶ Διογένους καὶ τῶν λοιπῶν (Sur Cratès, Diogène et les autres). Cette liste ne comprend pas l'ouvrage le plus connu d'Œnomaüs, et le seul dont il reste des fragments. L'auteur s'était proposé dans ce livre, intitulé Κατὰ τῶν χρηστηρίων (Sur les oracles), ou Γοήτων φωρά (Les prestiges dévoilés), de dévoiler la fausseté des oracles. Eusèbe, qui en cite plusieurs passages, prétend qu'Œnomaüs l'avait écrit par colère d'avoir été trompé par un oracle. Y.

Suidas, au mot *Οἰνόμαος*. — Julien, *Orat.*, VI, VII. — Eusèbe, *Præparatio Evang.*, V, 18; VI, 7. — Socrate, *Hist. Evang.*, IV, 13.

ŒNOPIDES (Οἰνοπίδης), astronome et mathématicien grec, né à Chios, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. On ne sait rien de son histoire personnelle; mais l'on suppose, d'après un passage de Platon, qu'il était contemporain d'Anaxagoras. Quelques anciens le rattachent à Pythagore et à ses disciples, et l'on croit qu'il appartenait à la secte pythagoricienne. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, Œnopides appartient à la première période du développement scientifique chez les Grecs, à une époque où la science commençait à peine à se dégager de la mythologie et de la poésie. Les Grecs dans leurs premiers efforts pour arriver à des notions positives durent beaucoup aux étrangers. Œnopides en particulier emprunta une grande partie de son savoir astronomique aux prêtres et aux astronomes égyptiens avec lesquels il vécut quelque temps. Diodore dit qu'entre autres notions il puisa à cette source sa connaissance de l'obliquité de l'écliptique. Élien attribue à Œnopides l'invention que Censorinus rapporte à Philolaüs du cycle de cinquante-neuf ans pour faire concorder l'année lunaire avec l'année solaire. La longueur de l'année solaire fut fixée à 365 jours et un peu moins de neuf heures (la 59e partie de 22 jours). Œnopides plaça à Olympie une tablette de bronze qui contenait une explication de son cycle. Proclus lui attribue la découverte de la XXe et de la XXIIIe proposition du premier livre d'Euclide et la quadrature du *ménisque*. A ces découvertes et à ces théories, qui attestent de la sagacité scientifique, Œnopides avait mêlé beaucoup de rêveries mythologiques et des hypothèses à peine dignes de l'enfance de la science. Il pensait que la voie lactée était la première route du soleil, et que cet astre, épouvanté par le banquet d'Atrée, l'avait abandonnée pour prendre son chemin actuel. Il avait aussi une singulière théorie pour expliquer la crue et les inondations annuelles du Nil. Suivant lui, les eaux souterraines sont froides en été et chaudes en hiver, ce qui est prouvé par la température des puits. De sorte qu'en hiver la chaleur intérieure absorbe l'humidité extérieure; en été l'humidité extérieure n'étant plus attirée dans l'intérieur de la terre se répand à la surface et produit la crue du Nil. Diodore objecte à cette théorie que des fleuves placés dans les mêmes conditions que le Nil ne présentent pas le même phénomène. Y.

Diodore de Sicile, I, 41, 98. — Achilles Tatius, *Isag. in Arat.*, c. 24. — Sextus Empiricus, *Hypot.*, III, 4; adv.

Math., p. 367. — Fabricius, *Biblioth. græca*, vol. I, p. 802. — Ideler, *Handbuch der Chronologie*, vol. I, p. 302.

ŒRN (*Nicolas*), aventurier lapon, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort après 1715. Conduit très-jeune à Stockholm, il fut remarqué du roi Charles XI, qui lui fit étudier la théologie à Wittemberg, et l'envoya ensuite prêcher l'Évangile aux Lapons. Après quelques années, Œrn se mit à parcourir plusieurs États de l'Europe, se donnant comme prince de Laponie; présenté en 1706 à Louis XIV, il passa en Allemagne; il était sur le point d'épouser une princesse de ce pays, lorsque la découverte de sa véritable origine le fit chasser. Il se rendit alors en Russie, il y mena une vie des plus désordonnées, qui lui valut d'être enfermé en 1715 dans la prison d'Astracan. Selon les uns il y serait mort; selon d'autres il aurait été relâché à la demande du roi d'Angleterre et aurait couru le monde encore pendant quelques années. Il avait une grande aptitude pour les langues; il parlait le suédois, l'allemand, le français, le russe, le persan et le mongol. On a de lui : *Beschreibung von Lappland* (Description de la Laponie); 1707, in-12; — *Lettres du fameux voyageur et prince lapon N. Œrn, écrites à ses compatriotes* (en allemand); 1708, in-4°. O.

Warmholtz, *Bibl. histor. de Suède*, t. XVII, vol. I. — Hallebeck, *De Nicolao Œrn se principem Lapon͡iæ professo*. Lund, 1840, in-4°

ŒRNHIELM (*Claude-Arrhenius* d'), historien suédois, né à Linkoping, en 1627, mort à Stockholm, en 1695. Après avoir accompagné comme précepteur le jeune comte Oxenstiern dans divers pays de l'Europe, il fut nommé en 1668 professeur d'histoire à Upsal et en 1679 historiographe de la maison royale de Suède; en 1687 il devint bibliothécaire de l'université d'Upsal. Depuis 1669 il était membre de la Société royale des Antiquaires. On a de lui : *De origine gentium novi orbis*; Upsal, 1676; — *Anscharii, primi Hamburgensis archiepiscopi, vita gemina observationibus illustrata*; Stockholm, 1677, in-4°; — *De sirenis*; ibid., 1680, in-4°; — *De monarchiis orbis*; ibid., 1683; — *Sueonum Gothorumque historiæ ecclesiasticæ libri IV priores*; ib., 1689, in-4°; — *Vita herois Ponti de La Gardie*, Leipzig, 1690, in-4°. Il a laissé en manuscrit : *Bullarium romanum, seu compages epistolarum quas superioribus sæculis Pontifices romani ad reges Sueciæ, proceres, archiepiscopos, etc. scripserunt.* O.

F. Lagerlöf, *Laudatio A. Œrnhielm* (Upsal, 1695).

ŒRNSKŒLD (*Pierre-Abraham*, baron DE), agronome et administrateur suédois, né dans la première moitié du dix-huitième siècle, mort à Nykoping, en 1791. Nommé en 1762 gouverneur du West-Norrland, il y prit une suite d'excellentes mesures, qui au bout de quelques années élevèrent au sextuple le produit des terres; il fit dessécher beaucoup de marécages et défricher un grand nombre de terrains incultes. Il propagea la culture de la pomme de terre, et surtout celle du lin, et fit ensuite apprendre aux paysans la fabrication de la toile, ce qui valut bientôt au pays une économie de plusieurs millions. En 1769 Œrnskœld devint gouverneur de Sudermanie, emploi qu'il remplit jusqu'à sa mort avec un égal succès. O.

Notice sur l'administration d'Œrnskœld dans le Westnorrland (Hernosand, 1806). — *Biographisk-Lexikon.*

ŒRSTED (*Jean-Chrétien*), célèbre physicien danois, qui a découvert l'électro-magnétisme, naquit à Rudkjøbing, dans l'île de Langeland, le 14 août 1777, et mourut à Copenhague, le 9 mars 1851. Son père, Soeren-Christian Œrsted, mort en 1822, exerçait la pharmacie; son frère puîné était le procureur général Andreas Sandoe Œrsted. Depuis 1794, Jean-Chrétien étudiait à Copenhague; en 1795 il entra comme élève dans le collége d'Elersen; il devint adjoint de la faculté de médecine en 1800, et prit en même temps la direction d'une pharmacie. A partir de 1801 il obtint une bourse appelée *stipendium Cappelianum*, qui lui permit de voyager pendant cinq ans pour s'instruire. Trois lettres qu'il adressa au professeur Manthey furent publiées par le recueil *Biblioth. for Physik, Medicin og Œconomie*, en 1801, 1802 et 1803. De retour à Copenhague, il fut nommé, en 1806, professeur extraordinaire de physique à l'université; depuis 1810 il enseigna encore les sciences naturelles à l'École militaire. En 1822 Œrsted fit encore un voyage, dans lequel il visita Berlin, Munich, Paris, Londres et Edimbourg. En 1824 il fonda la société danoise pour la propagation des sciences naturelles. En 1828 il fut créé conseiller d'État; depuis le 21 février 1829 il dirigea l'École polytechnique de Copenhague, qui fut fondée à cette époque. Il était membre ou correspondant d'un grand nombre d'académies et de sociétés savantes; depuis 1815 secrétaire perpétuel de la Société royale des sciences du Danemark, il publia une revue des travaux de cette académie (*Oversigt over det Kongl. Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger*; Copenhague, 1814-1841, in-4°, et 1841-1851, in-8°). Ce recueil contient un grand nombre de mémoires d'Œrsted lui-même, que nous citerons à leur place. L'Académie des sciences de Paris l'élut son associé étranger, en 1842.

Œrsted débuta par une thèse destinée à lui obtenir le grade de docteur en philosophie : *Dissertatio de forma metaphysices elementaris naturæ externæ*; Hafniæ, 1799, in-8°. Peu après il publia deux opuscules écrits en danois et en allemand, où il poursuivait les idées développées dans sa thèse de doctorat : *Naturmetaphysikens Grundtrækkene*; Copenhague, 1799, in-8°; — *Ideen zu einer neuen Architektonik der Naturmetaphysik*, herausgeg. von M. H. Mendel; Berlin, 1802, in-8°. Deux ouvrages, traitant des lois générales de la nature,

ont pour titres : *Videnskaben om Naturens almindelige Love*, 1 deel.; Copenhague, 1809; *Første Indledning til den almind. Naturlære*; ibid., 1811, in-4° ; — *Den almind. Naturlærens Aand og Væsen*; ib., 1847.

Parmi les nombreux et importants travaux d'Œrsted, ayant pour sujet la chimie, nous citerons d'abord les ouvrages qui ont paru séparément : *Materialien zu einer Chemie des 19 Jahrhunderts*; Ratisbonne, 1803 : ouvrage qui donne un abrégé du système présenté par Winterl dans ses *Prolusiones in chemiam seculi decimi-noni*, et qui a été analysé par M. Chenevix; — *Ansicht der chemischen Naturgesetze, durch die neueren Entdeckungen gewonnen*; Berlin, 1812 : inséré dans le *Journal* de Schweigger en 1812; traduit en français par Marcel de Serres; Paris, 1813; — *Tentamen nomenclaturæ chemicæ omnibus linguis scandinavo-germanicis communis*; Copenh., 1814, in-4°; — *Læresætninger af den nyere Chemie*; ib., 1820; — *Erindringsord til Forelasninger over Chemiens Grundsætninger*; ib., 1825; 2e éd., 1826. Dans les recueils périodiques on trouve encore de lui : Lettre sur la découverte de deux nouveaux alcalis végétaux, la *pipérine* et un autre, innommé, trouvés dans le fruit du *capsicum annuum* (Lamétherie, *Journ. de Phys.*, XLVII, 1820; voir aussi : Vid. Selsk. Forh., 1820; *Journ. de Schweigger*, XXVIII); sur la décoction de poivre, nouveau succédané du quinquina (*Allg. medic. Annal.*, 1809); sur le chlorure d'aluminium (*Oversigt*, 1825; Pogg. 1827); observations galvanochimiques (Gehlen, *Journ. f. Chem.*, III, 1804); sur la série des acides et des bases (ib., II, 1806); réflexions sur l'histoire de la chimie (ib., III, 1807); sur la question : Qu'est-ce que la chimie (*Nyt Bibl.*, II, 1805). Depuis que Œrsted était un des rédacteurs du journal *Tidskrift for Naturvidenskaberne* (Copenhague, 1822-1828), on y trouve de lui plusieurs articles, entre autres sur les progrès de la chimie depuis le commencement du dix-huitième siècle (vol. I), sur le point d'ébullition de l'esprit-de-vin (ibid.), etc.

Avant de parler de ses travaux relatifs à l'électricité, nous citerons encore ses expériences sur les lignes nodales de Chladni (*Danske Vid. Selsk. Skrift*, III, 5, 1810; *Gehlen Journ.*, III, 1807); ses mémoires sur la compressibilité des liquides (*D. V. S. S.*, IV, 2, 1826; *Oversigt over det K. D. Vid. S. Forh.*, 1817-1818, 1821-1822, 1824-1829, 1832-1833, 1845; Schweigger, XXI, 1817; XXXVI, 1822; XLV, 1825; *Poggendorff's Ann.*, XII, 1828; XXXI, 1834; *Ann. de Ch. et de Phys.*, XXI, 1822; XXII, 1823, *Brewster, Journ. of Science*, VI, 1831); dans plusieurs de ces mémoires on trouve la description du *piezomètre*, instrument qu'il inventa en 1822, et qui sert à mesurer la compression des liquides; sur la capillarité (*Oversigt*, 1819-1820, 1840; *Forhandl. Skand. Naturforskare*, 1839; *Pogg. Ann.*, LIII, 1841); sa critique de l'eudiométrie (*Nyt Bibl. f. Phys.*, VIII, 1805; Gehlen, V, 1805); quelques mémoires sur la lumière (*Oversigt*, etc., 1815-1816, et dans son ouvrage : *Erindringsord til Forlasninger over Lyset*; Copenhague, 1835); sur la chaleur (*Schweigger*, V, 1812; *Oversigt*, etc., 1842); sur la fabrication du vin (*Olufsen's Nye oecon. Ann.* III, 1817); et un grand nombre d'articles sur diverses questions de physique, insérés dans l'*Oversigt*, dans le journal de la Société scandinave, dans les recueils publiés par Schweigger, Poggendorff, Gehlen, Schumacher, dans le *Nyt Bibliothek*, etc., etc.

Voici l'état de la science avant la grande découverte de l'électro-magnétisme, qui de nos jours est devenue une véritable science, si riche en applications vraiment merveilleuses.

Depuis que les philosophes dynamistes s'étaient habitués à voir dans la matière simplement le résultat de quelques forces primitives, il leur importait de démontrer que les matières impondérables n'étaient que les manifestations immédiates, et seulement un peu modifiées dans chaque cas particulier, d'une même force répandue dans tout l'univers. La lumière, la chaleur, l'électricité, le magnétisme se confondaient ainsi dans leur nature intime; ce n'étaient plus que des transformations successives, des états différents d'un même principe. L'électricité n'était autre chose que le feu primitif; l'aimant était, dans ce système, une *pyrite martiale saturée de fluide électrique*; opinion que s'efforce de combattre Marat, dans ses *Recherches physiques sur l'électricité* (1782). On ne tarda pas, d'ailleurs, à s'apercevoir des difficultés insurmontables créées par des analogies forcées, que rien ne justifiait et qui étaient en contradiction flagrante avec les expériences. Mais ce qui, de ces théories fantastiques, resta longtemps enraciné dans les esprits, ce fut l'identité des attractions de l'aimant et de la machine électrique, phénomènes qui paraissaient naturellement s'associer l'un à l'autre. Le R. P. Cotte, dans son *Traité de météorologie*, p. 26, s'exprime comme il suit : « Ces différents traits d'analogie entre les matières électrique et magnétique me font soupçonner que ces deux matières n'en font qu'une, diversement modifiée et susceptible de différents effets dont on commence à apercevoir l'unité de cause et de principe. Ce n'est ici qu'une conjecture que l'expérience et l'observation convertiront peut-être un jour en certitude ». Cigna établit une parfaite ressemblance entre les causes des deux classes de phénomènes, mais il révoque en doute leur identité. C'est aussi le sentiment du comte de Lacépède (*Essai sur l'électricité*, II, 37); il remarque seulement un très-grand rapport entre leurs causes, lesquelles, selon lui, produisent leurs effets d'après le même principe : l'é-

lément du feu, combiné avec l'air, produit la lumière; combiné avec l'eau, le fluide électrique; combiné avec la terre, le fluide magnétique. D'un autre côté, van Swinden publia, en 1785, une série de mémoires où il s'efforça de démontrer l'absence complète d'une analogie entre les fluides électrique et magnétique, et de réfuter les arguments qu'on avait tirés, pour la confirmer, de l'influence des aurores boréales et de la foudre sur l'aiguille aimantée. La grande découverte d'Alexandre Volta, au mois de mars 1800, donna un nouvel élan aux théories des unitaires. La pile, en fixant à ses deux bouts les deux électricités opposées, semblait offrir le simulacre des pôles d'un aimant, et l'on était plus que jamais porté à se persuader l'identité de ces fluides qui étaient déjà désignés par une notation analogue : + M et — M, + E et — E. Ce fut, avant tous, J.-W. Ritter qui établit ce principe que la pile était un aimant réel, et devait, comme tel, avoir un pôle positif et un pôle négatif; que sa polarité était une polarité magnétique. Plusieurs physiciens montrèrent par l'expérience qu'un semblable effet est tout à fait étranger à la pile voltaïque. On trouve, par exemple, dans un programme d'Ampère, imprimé en 1802, le passage suivant : « Le professeur démontrera que les phénomènes électriques et magnétiques sont dus à deux fluides différents, et qui agissent indépendamment l'un de l'autre ». Mais la verve et l'imagination si féconde de Ritter lui gagnaient chaque jour de nouveaux partisans; ce qui ne saurait nous étonner, puisqu'il est toujours plus facile de rêver que de raisonner, et que de tout temps la joie des amateurs a été d'imaginer des systèmes du monde et de réformer la science par une brochure. Muncke et Gruner, à Hanovre, ont fait de grands efforts pour obtenir des effets analogues à ceux de la pile de Volta, au moyen de batteries magnétiques d'une puissance extraordinaire, ou d'influencer par ces dernières des piles très-petites et excessivement mobiles; mais toujours en vain. Peut-être que la vérité se serait fait jour déjà si, au lieu de faire agir des aimants très-forts sur des piles minimes, on avait essayé d'opérer avec des piles grandes sur des aiguilles petites et d'une mobilité convenable. En avril 1802, un correspondant du *Monthly Magazine* écrivit à ce journal « que le galvanisme était pour le moment un objet d'occupation sérieuse pour tous les physiciens et chimistes allemands; qu'à Vienne on avait annoncé une découverte importante, en ce sens qu'un aimant artificiel, employé au lieu de la pile de Volta, décomposait l'eau aussi bien que la pile ou que la machine électrique : d'où l'on concluait que les fluides électrique, galvanique et magnétique, étaient les mêmes ». Ces lignes, dont il est difficile de comprendre la signification et l'origine, ne sont pas sans intérêt, parce qu'elles pourraient sembler avoir quelque rapport avec les électro-aimants. Mais il importe de signaler un autre fait qui contient en germe l'immortelle découverte d'Œrsted.

(1) *Analogie de l'électricité et du magnétisme, Recueil de mémoires couronnés par l'Académie de Bavière*, par J. H. van Swinden, 2 vol. in-8°; La Haye, 1785.

Le journal politique de Trente *Ristretto dei Foglietti universali* contient, dans son numéro du 3 août 1802, l'article suivant sur le galvanisme. « M. le conseiller Gian-Domenico Romagnosi, demeurant ici, et connu à la république des lettres par d'autres profondes productions, se hâte de communiquer aux physiciens de l'Europe une expérience relative au fluide galvanique appliqué au magnétisme. Après avoir préparé la pile de M. Volta, composée de disques de cuivre et de zinc, entre lesquels il y avait des rondelles de flanelle imprégnée d'une solution ammoniacale étendue d'eau, l'auteur attacha à la pile elle-même un fil d'argent brisé en différents endroits comme une chaîne. La dernière articulation de cette chaîne passait par un tube de verre, de l'extrémité extérieure duquel sortait un bouton également d'argent, qui était fixé à la dite chaîne. Ensuite il prit une aiguille aimantée ordinaire, disposée à la manière d'une boussole marine, et encastrée dans un axe prismatique de bois; et après avoir ôté le couvercle en verre, il plaça l'aiguille sur un isolateur de verre, près de la pile. Alors, il saisit la chaînette, et la prenant par le tube de verre, en appliqua l'extrémité ou bouton à l'aiguille aimantée. Après un contact de quelques secondes, l'aiguille s'écarta de plusieurs degrés de sa position polaire. Quand la chaîne fut soulevée, l'aiguille conserva la déviation qu'on lui avait imprimée. En appliquant de nouveau la même chaîne, on vit l'aiguille dévier encore un peu et conserver toujours la position dans laquelle on la laissait; de telle sorte que sa polarité paraissait entièrement détruite. Pour la rétablir ensuite, voici comment s'y prit M. Romagnosi. Il pressa des deux mains, entre le pouce et l'index, le bord de la boîte en bois isolée, mais en évitant toute secousse, et le tint ainsi pendant quelques secondes. Alors on vit l'aiguille se mouvoir lentement et reprendre sa polarité, pas tout d'un coup, mais par pulsations successives, à l'instar d'une aiguille de montre indiquant les secondes. Cette expérience fut faite au mois de mai, et répétée en présence de plusieurs spectateurs. Dans les mêmes circonstances l'auteur obtint aussi sans difficulté l'attraction électrique à une distance très-sensible. Il employa un mince fil de chanvre baigné dans de l'eau ammoniacale, et suspendu à un petit bâton de verre; approchant alors la chaîne d'argent à ce fil, jusqu'à la distance d'une ligne environ, il vit le fil entraîné rapidement, se coller contre le bouton de la chaîne, et se tourner vers en haut, comme dans les expériences électriques. — M. Romagnosi croit de son devoir de publier cette expérience, qui doit faire corps

aurait dû, avec le même droit, douer de propriétés polaires le fil conjonctif d'une batterie de Leyde, puisque l'identité de l'électricité par frottement et de l'électricité par contact était déjà reconnue et admise. Ainsi donc, en supposant que le professeur de Copenhague était conséquent à lui-même dans ses déductions, il faut croire que ce fut le hasard qui lui fit faire une de ces découvertes qui impriment une direction nouvelle à la science et qui immortalisent les noms de leurs auteurs.

Dans le cours de l'hiver de 1819 à 1820, Œrsted etait occupé à montrer à ses auditeurs des expériences galvaniques. Par un heureux hasard, un mince fil de platine étendu entre les deux pôles d'une pile de Volta assez puissante, et rendu incandescent par le courant intense qui le traversait, passait au-dessus d'une aiguille aimantée placée à peu de distance de la pile. C'est alors qu'on vit l'aiguille éprouver des oscillations toutes particulières, qui firent l'étonnement des assistants, puisque, suivant tout ce qu'on savait alors, une attraction ou une répulsion émanant du fil conjonctif devait paraître énigmatique. Plus tard, cependant, Œrsted a voulu prouver que ses vues théoriques l'avaient conduit directement à sa découverte; que c'étaient ses recherches sur l'influence que les deux électricités, *au moment de leur compensation*, auraient exercée sur l'aiguille magnétique qui lui auraient fait entrevoir ce qu'il observa (1). Mais il est très-probable qu'il n'avait alors songé qu'à une polarité magnétique *des pôles* d'une pile à courant fermé. Et il semble presque, en y regardant de près, que ni Œrsted ni ses auditeurs n'ont saisi immédiatement toute la portée du phénomène qui s'était révélé devant eux; car autrement il serait difficile de comprendre pourquoi le public n'aurait pas été instruit de cette découverte avant que son auteur l'eût publiée dans l'ouvrage qui a pour titre : *Experimenta circum effectum conflictus electrici in acum magneticum* (Copenhague, 21 juillet 1820; traduit en allemand dans *Le Journal* de Schweigger, XXIX, 1820, et dans les *Annales* de Gilbert, LXVI, 1820; en français, dans les *Ann. de chim. et de phys.*, XIV, 1820). Peu après cette publication, J.-T. Mayer l'annonça dans les *Gottinger Gelehrte Anzeigen* (n° 171), en ajoutant qu'il avait réussi à reproduire les expériences d'Œrsted; le lundi 11 septembre 1820, dans la séance de l'Académie des sciences de Paris, M. de La Rive, qui venait de Genève, répéta les mêmes expériences devant le savant auditoire (2); et le lundi suivant Ampère apporta déjà un fait plus général que celui qu'on avait annoncé; depuis lors la théorie de l'électro-magnétisme ne cessa plus de faire des progrès. Mais après même que les académies et les sociétés savantes avaient été instruites de la grande nouvelle, le public resta encore quelque temps sans y faire attention. La raison de cette circonstance doit être cherchée d'abord dans la rédaction primitive d'Œrsted, qui ne laisse pas que d'être un peu confuse et embarrassée, mais principalement dans une erreur qui se liait à l'origine de la découverte, et qui consistait en ce que l'auteur lui-même et les autres physiciens qui marchaient sur ses traces exigeaient au commencement, pour la réussite de ces expériences, une pile assez forte pour porter au rouge le fil conjonctif. Il est certainement singulier qu'Œrsted, dans l'intervalle assez long qu'il laissa s'écouler entre sa découverte et sa publication, n'ait pas remarqué qu'il suffit d'employer deux disques de zinc et de cuivre d'un diamètre un peu considérable pour produire non-seulement les mêmes phénomènes qu'il avait observés avec la pile, mais encore des effets plus sensibles que ceux de piles composées d'un grand nombre de couples plus petits. Cette exigence d'un appareil très-puissant empêcha bien des savants de répéter les expériences électro-dynamiques; il s'en trouva même qui doutaient de l'exactitude de ce qui avait été avancé par le physicien danois, disant qu'un courant énergique pouvait bien avoir occasionné quelques oscillations de l'aiguille, si mobile, sans qu'il y ait lieu de croire à des propriétés magnétiques développées dans le courant galvanique. Mais la vérité ne tarda pas à se faire jour à travers ces hésitations et ces incrédulités, auxquelles fit place un enthousiasme général et sans réserve.

Nous n'avons pas encore jusqu'ici défini en quoi consiste l'électro-magnétisme; il nous semble pourtant nécessaire d'entrer à ce sujet dans quelques explications, que nous emprunterons, en les abrégeant, à l'illustre Arago, désespérant de trouver mieux nous-même. Voici ce qu'il dit dans sa notice biographique sur Ampère (vol. II, page 50 des *Œuvres* de F. Arago) : « La pile de Volta est terminée à ses extrémités, ou, si l'on veut, à ses deux *pôles*, puisque l'expression est convenue, par deux métaux dissemblables. Supposons, pour fixer les idées, que les éléments de cet admirable appareil soient du cuivre et du zinc; si le cuivre est à l'un des pôles, le zinc sera inévitablement au pôle opposé. La pile, sauf quelques traces de tension, est ou du moins semble complétement inerte, tant qu'en dehors des plaques qui la composent ses pôles ne sont pas mis en communication à l'aide d'une substance très-conductrice de l'électricité. Ordinairement on se sert d'un fil métallique pour unir les deux pôles de la pile, ou, ce qui revient au même, pour mettre l'instrument en action. Ce fil prend alors le nom de fil conjonctif. Le fil conjonctif, le fil aboutissant aux deux pôles, est traversé dans toute sa longueur par un *courant d'électricité qui circule* sans cesse le long du circuit fermé résultant de la réunion de ce fil et de la pile. Si la pile est

(1) Schweiger, *Journ. N. S.*, II, 199.
(2) Voir : *Bibl. univ.*, XIV, p. 291.

très-forte, le courant l'est également. » Les physiciens savaient depuis longtemps imbiber un fil métallique isolé d'une forte quantité d'électricité en repos, d'électricité de tension, comme on dit dans les traités de physique; ils savaient aussi faire traverser les fils métalliques non isolés *par de très-grandes quantités d'électricité;* mais alors le passage était inévitablement brusque, instantané. Le premier moyen de réunir en ce genre l'intensité à la durée, c'est la pile qui l'a fourni. C'est avec la pile qu'on arrive à placer un fil pendant des minutes, pendant des heures entières, dans l'état que les décharges des plus puissantes machines anciennes ne faisaient probablement durer qu'un millionième de seconde. Le fil conjonctif d'une pile, le fil métallique à travers lequel *se meut sans cesse* une certaine quantité d'électricité, a-t-il, en conséquence de ce mouvement, acquis des propriétés nouvelles? L'expérience d'Œrsted va répondre d'une manière éclatante. « Plaçons une certaine étendue d'un long fil métallique de cuivre, d'argent, de platine, ou de tout autre métal sans action magnétique appréciable, au-dessus d'une boussole horizontale et *parallèlement à son aiguille.* La présence de ce fil sera sans nul effet. Ne changeons rien à cette première disposition, mais faisons aboutir, soit directement, soit par des intermédiaires longs ou courts, les deux extrémités du fil aux deux pôles d'une pile voltaïque. Transformons le fil isolé en fil conjonctif, en fil que parcourt un courant permanent d'électricité; à l'instant même l'aiguille de la boussole changera de direction : si la pile est faible, la déviation sera peu considérable. Supposez la pile très-forte, et malgré l'action directrice de la terre, l'aiguille magnétique formera un angle de près de 90 degrés avec sa position naturelle. J'ai placé le fil conjonctif *au-dessus* de l'aiguille aimantée; s'il était *en dessous*, les phénomènes seraient les mêmes sous le rapport des quantités, et précisément l'opposé quant au sens des déviations. Le fil conjonctif *en dessus* transporte-t-il le pôle nord de l'aiguille vers l'*ouest*, ce sera vers l'*est* que la déviation s'opérera quand, tout restant dans le même état, le fil se trouvera *en dessous.* Remarquons encore que le fil ne conserve absolument rien de ses forces déviatrices dès qu'il cesse d'être conjonctif, dès que ses extrémités n'aboutissent plus aux deux pôles de la pile. » Il faudrait manquer totalement du sens scientifique pour ne pas comprendre ce qu'il y a d'extraordinaire, de capital dans les résultats que je viens d'énoncer, pour ne pas s'étonner de voir un fluide impondérable communiquer *passagèrement* des propriétés si énergiques au mince fil qu'il parcourt. « Ces propriétés, étudiées dans leurs caractères spécifiques, ne sont pas moins étonnantes. Les enfants eux-mêmes le savent; on chercherait vainement à faire tourner un levier horizontal autour du pivot sur lequel il repose par son centre, en le poussant ou en le tirant dans sa longueur, je veux dire suivant une ligne aboutissant au centre de rotation; l'action doit être nécessairement transversale. La perpendiculaire à la longueur du levier est même de toutes les directions qu'on puisse adopter celle qui exige le moins de force pour engendrer un mouvement donné. C'est exactement tout l'opposé de ces règles élémentaires de la mécanique que présente l'expérience de M. Œrsted. » Qu'on veuille bien en effet se le rappeler : quand les forces que le passage du courant électrique développe en chaque point du fil conjonctif se trouvent correspondre verticalement à l'axe même de l'aiguille, soit au-dessus, soit au-dessous, la déviation est à son maximum. L'aiguille reste en repos, au contraire, lorsque le fil se présente à elle dans une direction voisine de la perpendiculaire. « Telle est l'étrangeté de ces faits, que pour les expliquer divers physiciens eurent recours à un flux continu de matière électrique circulant autour du fil conjonctif et produisant la déviation de l'aiguille par voie d'impulsion. Ce n'était rien moins, en petit, que les fameux tourbillons qu'avait imaginés Descartes pour rendre compte du mouvement général des planètes autour du soleil. Ainsi la découverte d'Œrsted semblait devoir faire reculer les théories physiques de plus de deux siècles. »

Œrsted lui-même essaya de donner une explication théorique des phénomènes qu'il avait observés : c'est lui qui imagina les tourbillons électriques circulant en hélices autour du fil conjonctif. D'après lui, l'électricité agit sur les particules magnétiques, lesquelles opposent à cette action une certaine résistance, et par là même entrent en mouvement. Pour concilier ensuite le mouvement de propagation du courant électrique avec la tendance du pôle magnétique à se mouvoir circulairement autour du fil conducteur (tendance qui résulte de l'ensemble des phénomènes électro-magnétiques lorsqu'on observe des aiguilles mobiles horizontalement et verticalement), pour concilier ces deux modes de transport, Œrsted ne trouva rien de mieux que ses tourbillons héliçoïdaux; les deux électricités opposées avaient chacune son hélice spéciale, à spires très-serrées et presque circulaires. Quoique cette idée permette de rendre compte avec une certaine facilité d'un grand nombre de phénomènes observés, elle soulève cependant trop d'objections pour qu'on puisse aujourd'hui lui attribuer la moindre réalité. L'électricité ordinaire et le magnétisme n'offrent aucune trace d'un mouvement de ce genre: ces deux principes agissent toujours en ligne droite; l'influence du fil conducteur s'étendant souvent à une assez grande distance, il faudrait par la pensée étendre aussi loin les tourbillons ambiants, ce qui donnerait lieu à une vitesse de propagation vraiment effrayante et inconcevable: et surtout l'électricité isolée dans un fil de cuivre couvert de

soie ne saurait plus produire d'effet en dehors de l'isolant. Ainsi donc, on s'est vu forcé d'abandonner la théorie d'Œrsted à mesure que les faits nouveaux relatifs à l'électro-magnétisme se multipliaient. Et tout bien considéré, il faut nous avouer que la liaison qui existe entre le magnétisme et l'électricité n'est pas encore expliquée jusqu'à ce jour; même la fameuse théorie d'Ampère qui compare les aimants aux solénoïdes formés de courants qui traversent un fil recouvert de soie et tourné en hélice; cette théorie tant admirée, et qui s'insinue de prime abord à l'esprit, n'est pas à l'abri de toute objection et paraît même être contredite par plusieurs phénomènes qu'elle devrait expliquer. Nous ne connaissons que les lois qui président aux effets réciproques ayant lieu entre aimants et courants, ou entre courants et courants; et cela, grâce à Ampère, à Biot, à Savart, à Neumann. Mais la véritable nature des agents mystérieux qui se manifestent dans ces phénomènes est encore enveloppée d'un voile épais. *Homo, naturæ minister et interpres, tantum facit et intelligit quantum de naturæ ordine re vel mente observaverit; nec amplius scit aut potest :* l'homme, qui aide et qui interprète la nature ne fait et ne comprend que ce qu'il a observé de la nature, par l'expérience ou par le raisonnement; il ne sait ni ne peut rien au delà (1).

Dès que les journaux eurent commencé à s'occuper de la nouvelle branche de la physique expérimentale, on vit non-seulement les hommes du métier, mais bon nombre de naturalistes, de médecins, d'amateurs de tous genres et des personnes qui ordinairement restent étrangères aux sciences s'emparer avec une ardeur extrême de la belle découverte. L'enthousiasme universel qui l'accueillit peut se comparer à celui qu'excitèrent les premiers aérostats, ces machines insolites qui vinrent résoudre un problème qui avait été jusque-là réputé impossible. Aussi les sociétés savantes autant que les hommes privés cherchèrent-ils à donner au célèbre Danois des témoignages éclatants de reconnaissance et de considération. Le roi de Danemark le nomma chevalier de l'ordre du Danebrog; la Société royale de Londres lui décerna sa grande médaille. Cette faveur générale dont la découverte d'Œrsted devint bientôt l'objet s'explique facilement lorsqu'on pense que dès lors cet agent mystérieux qu'on appelait magnétisme, et qui, en dépit de tous les efforts tentés par les physiciens, était toujours resté isolé, et comme rivé à un seul des métaux, que cette force solitaire qui habitait les aimants se trouva tout à coup tirée de son isolement, et liée à l'un des agents les plus communs et les plus répandus, l'électricité. Et en même temps il ne faut pas oublier que le fait immense qui se révéla ainsi au monde avait depuis longtemps échappé aux recherches de tant d'esprits sagaces, et enfin que les phénomènes principaux de la nouvelle science étaient désormais à la portée de tout le monde, au moyen d'appareils très-simples et peu coûteux. En imitant Œrsted, les physiciens n'avaient pas tardé à s'apercevoir que des déviations très-sensibles de l'aiguille aimantée s'obtiennent sans peine avec quelques disques de trois à quatre pouces de côté, tandis que des piles d'un grand nombre de couples dont les disques n'ont qu'un pouce de diamètre ne donnent que des résutats presque insensibles. Il s'agit ici de l'action des piles sur l'aiguille ordinaire; l'aiguille statique d'Ampère, qui a une disposition telle que le magnétisme terrestre n'exerce plus sur elle aucune action directrice, se place toujours perpendiculairement au fil conjonctif, quelle que soit d'ailleurs l'intensité du courant. Au lieu de suivre dans toutes ses péripéties le développement de la science électro-magnétique, nous nous bornerons à citer les faits les plus saillants et les noms les plus dignes de mémoire qui entrent dans l'histoire de cette branche importante de la physique. Ampère, comme nous l'avons déjà dit, fut le législateur des phénomènes magnéto-électriques, et en y ajoutant l'action réciproque de deux courants l'un sur l'autre, il fonda la science électro-dynamique. « Œrsted, dit M. Babinet, avait été le Christophe Colomb du magnétisme; Ampère en fut le Pizarre et le Fernand Cortès. » Biot et Savart trouvèrent, expérimentalement, la loi des distances, c'est-à-dire que la force exercée par le fil conjonctif décroît dans un rapport proportionnel à la distance. Laplace démontra que la loi individuelle de la force élémentaire de chaque partie du courant est néanmoins, comme la gravitation, en raison inverse du carré de la distance. Enfin, Neumann trouva que les composantes des forces d'un courant fermé ont un potentiel.

Arago et Yelin remarquèrent en même temps que le fil conducteur de l'électricité ordinaire exerce, dans des circonstances favorables, sur l'acier ordinaire la même action que le fil conjonctif d'une pile. MM. Schweigger et Poggendorff, l'un après l'autre, découvrirent l'isolation facile du courant dans un fil métallique, isolation qui ne s'étend pas aux propriétés magnétiques du courant, et cette remarque permit de construire les bobines et les multiplicateurs qui sont devenus depuis d'un si grand usage et d'une si haute importance pour toutes les mesures des physiciens, pour la télégraphie électrique, etc. Arago observa le premier le magnétisme par rotation; Faraday découvrit l'induction magnétique, pressentie déjà par Ampère; et depuis la découverte d'Œrsted jusqu'à nos jours les faits se sont multipliés, la théorie s'est constamment perfectionnée, et l'électro-magnétisme est devenu le principe le plus fécond et le plus riche d'avenir de la science moderne.

Outre le mémoire fondamental, *Experimenta*, etc., Œrsted en a laissé un assez grand nom-

(1) Baco, *Nov. Org. Aphor.*, I.

bre, pour la plupart insérés dans les recueils scientifiques, où il s'occupe d'électricité, de magnétisme, et d'électro-magnétisme. Nous en citerons les plus importants, mais sans en transcrire les titres : sur l'électricité, sa propagation, sa mesure, etc. (*Nyt Bibl. for Physik*, vol. I et IX; Scherer, *Nord. Arch.*, II; Gehlen, *Journ. f. Chem.*, VI et VII, 1808; Poggendorff, LIII, 1841; *Forh. Skand. Naturf.* 1840); sur quelques nouvelles expériences thermo-électriques par MM. Fourier et Œrsted (*Ann. de Chim. et de Phys.*, XXII, 1823; *Oversigt*, etc., 1822-23); sur la pile de Ritter (*Gehlen*, VI, 1806); remarques galvano-chimiques (*ib.*, III, 1804); sur l'électricité de contact (*Schweigger*, XX, 1817); sur la pile de Zamboni (*ib.*, XXXII, 1821); sur l'électro-magnétisme, application des multiplicateurs, galvanoplastie, etc. (*Oversigt*, etc., 1821-22, 1823-24, 1826-35, 1840-42, 1848; *Tidskrift for Naturvid.*, 1822; *Ursin*, *Magaz. f. Kunstnere*, I et II; Schweigger, *Journ.*, XXIX, 1820; XXXII et XXXIII, 1821; LII, 1828); sur le diamagnétisme (*Oversigt*, etc., 1847-49; Poggendorf, LXXV, 1848; et dans un ouvrage séparé : *Précis d'une série d'expériences sur le diamagnétisme;* Hambourg, 1848); sur les figures électriques (*Skand. Literat. Selsk. Skr.*, I, 1805).

Outre les ouvrages déjà cités, on a d'Œrsted : *Beretning om en Undersegelse over Bornholms Mineralrige* (publ. en commun avec L. Esmarch); Copenh., 1819 et 1820; — *Foreldsninger, som Selskab for Naturl. Udbred. lader holde;* ib., 1824-30; — *Naturlærens mechaniske Deel;* ib., 1844; trad. en allemand, Brunswick, 1851; — *To capitler af det Sjoennes Naturlare* (Deux chapitres de la physique du beau); ib., 1845; trad. en allemand par M. Zeise, Hambourg, 1845; *Lufskibet; et Digt* (L'Aéronaute, un poëme); ib., 1836; trad. en allemand par Johannsen, ib., 1837; — *Samlede og efterladte Skrifter*, 9 vol. in-8°; ib., 1850-52; traduits en allem. par Kannegiesser, 6 vol. in-8°; 4me éd., Leipsig, 1855. De ses œuvres choisies on a extrait : *Der Geist in der Natur* (l'esprit dans la nature), qui a été publié en allemand à Munich, en 1850, et à Leipzig, de 1850 à 1851, précédé d'une notice biographique par P.-L. Möller, puis traduit en français par M. Martin. Tous ces écrits traitent des sujets plus ou moins philosophiques; ils se distinguent par une exposition populaire et attrayante, un langage poétique et choisi et une rare justesse de raisonnement. Le sentiment religieux y domine, mais en même temps on y trouve les préceptes d'une philosophie saine et éclairée, développés avec une éloquence qui entraîne le lecteur et qui a fait le succès extraordinaire que les ouvrages d'Œrsted ont eu, surtout en Allemagne. En somme, Œrsted a été non-seulement un physicien très-distingué, mais encore un éminent écrivain vulgarisateur. R. Radau.

Vie d'OErsted, par Hauch et Forchhammer, traduite en allemand par Sebold; Spandau, 1853. — Poggendorff, *Biogr.* — *Liter Handworterbuch*, 1860. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexikon;* 1833. — *Biogr. univ. des Contemp.*; Paris, 1836. — *Vie* d'Œrsted, dans *Meyer's Volksbibliothek*. — Arago, *Vie d'Ampère*. — Gehler, *Physik. Worterbuch*, article Electro-magnetismus. — Pfaff. *Der Electro-magnetismus;* Hamb., 1824, in-8°. — Dub, *Der Electromagnetismus;* Berlin, 1860. — *Résumé de l'histoire de l'électricité et du magnétisme*, par MM. Becquerel; Paris, 1858. — Zantedeschi, *Trattato di elettricita e magnetismo*. — Babinet, *Études et lectures*, vol. VI; Paris, 1860. — *Historical Sketch of Electromagnetism in Ann. of Phil. New Ser.*, II, p. 195, 274, et III, 107. — *History of Magnetism and Electricity*, in the *Mechanic's Magazine*, n° 76-83, 1860.

*Œrsted (*Anders-Sandœe*), homme d'État et jurisconsulte danois, frère du précédent, né le 21 décembre 1778, à Rudkjœbing, dans l'île de Langeland. Élevé avec son frère dans la maison paternelle, il apprit les langues anciennes, l'allemand, l'anglais et le français. Il étudia ensuite à Copenhague la philosophie et le droit; en 1801 il y fut nommé assesseur au tribunal aulique. En 1810 il devint assesseur à la haute cour, auprès de laquelle il remplit, de 1825 à 1848, les fonctions de procureur général; en cette qualité il rédigea les exposés des lois promulguées dans cet espace de temps. Depuis 1831 il fut à plusieurs reprises commissaire royal auprès des états provinciaux des îles et du Jutland; en 1842 il devint ministre d'État. Opposé au mouvement libéral, il se démit en 1848 de tous ses emplois; il fut en cette année élu député à l'assemblée constituante. En 1853 il fut appelé à la présidence du ministère qui remplaça celui de Bluhme; il reçut les portefeuilles du culte et de l'intérieur, qu'il échangea plus tard contre celui de la justice. Une lutte à outrance s'engagea entre le ministère et les chambres; devant cette opposition le ministère décida le roi à octroyer (26 juillet 1854) une nouvelle constitution, mesure qui fut suivie de la dissolution de la chambre basse. Mais les nouvelles élections furent encore plus défavorables au ministère, qui donna sa démission le 12 décembre. Mis en accusation avec tous ses collègues, Œrsted fut ainsi qu'eux acquitté en 1856. Il vit depuis en simple particulier. Il a épousé une sœur du célèbre poëte Œhlenschlæger. Connaissant à fond les législations des pays du Nord, il joint à une grande hauteur de vue une rare puissance dialectique. On a de lui : *Over Sammenhængen mellem Dyds-og Retslærens Princip* (Sur les rapports entre les principes de morale et de droit); Copenhague, 1798, in-8°; — *Forsog til en rigtig Fortolkning og Bedœmmelse over Forordningen om Trykke frihedens Grændser* (Essai sur une juste interprétation des ordonnances sur les limites de la liberté de la presse); ib., 1801; — *Supplement til Nœrregard Forelæsninger over den danske og norske private Ret* (Supplément aux cours de Nœrregard sur le droit civil danois et norvégien); ib., 1804-1812, 3 vol. in-8°; — *Eunomia;*

ib., 1815-1822, 4 vol. in-8°; recueil de dissertations sur des points de morale, de politique et de législation; traduit en allemand, ib., 1818-1826, 3 vol. in-8°; — *Handbog over den danske og norske Lovkindighed* (Manuel de jurisprudence danoise et norvégienne); ib., 1822-1825, 6 vol. in-8°; — *For den danske Staats Opretholdelse i dens Heelhed* (Maintien de l'intégrité de la monarchie danoise); ib., 1850; — *Af min Livs og min Tids Historie* (Ma Vie et l'Histoire de mon temps); ib., 1851-1856, 4 vol. in-8°; — *Af den nyeste Tids skandinaviske Politik* (Sur la Politique scandinave la plus récente); ib., 1857, in-8°. Œrsted a aussi publié un grand nombre d'articles sur des matières de droit et de politique, notamment dans les recueils suivants, dont il a été le rédacteur en chef : *Juridisk Archiv;* Copenhague, 1804-1811, 30 parties in-8°, suivi du *Nye juridisk Archiv;* ib., 1812-1820, 30 parties, in-8°; — *Juridisk Tidskrift;* ib., 1820-1830, 16 parties; — *Collegial-Tidende;* ib., 1815-1848. O.

Erslev, *Forfatter Lexikon*, — *Conversations-Lexikon*. — Vapereau, *Dict. des Contemporains*.

ŒRTEL ou **ORTELL** (*Abraham*), en latin *Ortelius*, savant géographe flamand, né en 1527, à Anvers, mort le 28 juin 1598, dans la même ville. Ses parents étaient originaires d'Augsbourg et jouissaient d'une grande fortune. Dès qu'il eut terminé ses études, il se mit à voyager : il parcourut les Pays-Bas et une partie de l'Allemagne, suivit en Angleterre et en Irlande Emmanuel Meteren, son cousin, et visita l'Italie jusqu'à trois fois. Dans ces différents pays, il s'occupa de relever exactement les inscriptions pour reconnaître les anciens noms de lieu, et forma avec les antiques, les bronzes et les médailles qu'il recueillit, un des cabinets les plus intéressants des Pays-Bas. Revenu à Anvers, il se consacra tout entier à l'étude de la géographie, et rivalisa dans cette science avec le célèbre Gérard Mercator. Ce fut lui qui eut le premier l'idée de réunir les cartes publiées jusqu'alors isolément par divers auteurs. Son *Atlas* lui fit donner en 1575 le titre de géographe de Philippe II, roi d'Espagne. « Cet ouvrage, dit M. de Macedo, est un monument précieux pour l'histoire de la géographie; il fera toujours époque dans les annales de la science, parce qu'il a été la base de tous les travaux géographiques entrepris depuis. » Œrtel avait pour devise un globe terrestre avec ces mots : *Contemno et orno mente, manu.* Il mourut sans avoir été marié; sa sœur lui fit élever dans l'église des Prémontrés d'Anvers un tombeau dont Juste Lipse composa lui-même l'épitaphe. Œrtel, surnommé le *Ptolémée du seizième siècle*, a publié : *Theatrum orbis terrarum;* Anvers, 1570, in-fol. : réimpr. un grand nombre de fois, reproduit par fragments, abrégé, corrigé et traduit en français, en italien et en espagnol, cet atlas est le premier travail de ce genre qui ait paru dans le seizième siècle; — *Deorum Dearumque capita e veteribus numismatibus;* Anvers, 1573, in-4°, et dans le *Thesaurus antiq. Græc.* de Gronovius, t. VII; — *Synonymia geographica;* Anvers, 1578, in-4° : excellent catalogue alphabétique de tous les lieux cités dans les anciens auteurs, avec les noms différents qu'ils ont portés; selon M. de Macedo, on n'en aura peut-être pas de longtemps un plus complet pour ce qui concerne la géographie ancienne. Avant de mourir, Œrtel revit ce dictionnaire et en donna une nouvelle édition, augmentée, sous le titre de *Thesaurus geographicus* (Anvers, 1796, in-fol.), édition qui a servi de modèle aux réimpressions de Hanau (1611) et d'Anvers (1624); on a publié à part en 1666 les notes instructives qu'avait rédigées Luc Holstenius sur ce recueil; — *Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes;* Anvers, 1584, in-8°, fig.; réimpr. soit avec le *Voyage dans la Frise* de Godefroi Hegenitius (1630, 1661, 1667, in-12), soit avec quelques *Opuscules* de Peutinger (1684). Jean Vivian, négociant de Valenciennes, qui accompagnait Œrtel dans la Gaule Belgique, a pris part à la relation de ce voyage; — *Italiæ antiquæ specimen;* Anvers, 1584, in-fol.; — *Theatri orbis terrarum parergon, sive veteris geographiæ tabulæ;* Anvers, 1595, in-4°, réimpr. plusieurs fois et réuni à l'Atlas uiversel : on trouve dans cet ouvrage, outre tout ce qui concerne la géographie ancienne, sacrée et profane, quelques cartes de pays imaginaires, comme les vallées de Tempé et de Daphné; — *Aurei sæculi imago;* Anvers, 1598, in-4°, fig. : description des mœurs et de la religion des Germains; — *Syntagma herbarum encomiasticum;* Leyde, 1606, in-4°; il est plus vraisemblable d'attribuer cet ouvrage à quelqu'un des nombreux homonymes d'Œrtel. K.

Fr. Sweert, *Insignium ejus ævi poetarum lacrymæ in obitum Abrah. Ortelii;* Anvers, 1601, in-8°. — Foppens, *Biblioth. belgica*, — Lorenzo Crasso, *Elogii d'uomini letterati*. — Bullart, *Académie*. — Macedo (De), *Notice sur les travaux geograph. d'Ortelius*, dans les *Annales des voyages* de Malte-Brun, II, 184-192.

ŒRTEL (*Jérôme*), historien allemand, né le 24 décembre 1543, à Augsbourg, mort à Nuremberg, le 14 mai 1614. Fils de François Œrtel, syndic d'Augsbourg, il reçut de bonne heure un emploi à la cour de Vienne. En 1578 il fut chargé par les protestants de réclamer auprès de l'empereur Rodolphe le libre exercice de leur culte; pour toute réponse on le jeta en prison et l'exila ensuite. Il alla s'établir à Nuremberg, et s'adonna entièrement à l'étude. On a de lui : *Ungarische Chronologie oder Beschreibung aller Belagerungen and Schlachten so in Ungarn und Siebenbürgen mit den Türken von* 1390 *bis* 1607 *geschehen* (Chronologie hongroise, ou description de tous les siéges et batailles qui ont eu lieu en Hongrie et en Transylvanie dans les guerres contre les Turcs de 1390 à 1607); Nuremberg, 1603-1613, 4 parties, in-4°, et 1665, in-fol.; — *Schone Bildnuss in Kupfer gesto-*

chen der berumbtesten Weiber altes und Neues Testaments mit jren Historien (Beaux Portraits gravés sur cuivre des plus célèbres femmes de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec leurs histoires); Nuremberg, 1610, et 1612, in-4°; Leipzig, 1636, in-8°; Hanovre, 1685, in-24. O.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon*.

ŒRTEL (*Chrétien-Godefroi*), publiciste allemand, né à Wittemberg, en 1718, mort à Ratisbonne, le 19 juin 1777. Il étudia le droit à l'université de sa ville natale, et devint en 1745 chancelier de la légation de la Saxe électorale auprès de la diète de Ratisbonne. On a de lui : *Reichstags Diarium von dem was unter Kaiser Franz I auf dem Reichstag von* 1745 *bis* 1765 *sich ergeben* (Journal de la diète pendant le règne de l'empereur François I[er], de 1745 jusqu'en 1765); Ratisbonne, 1756-1766, 8 vol. in-4°; — *Sammlung der Aktenstücke die Visitation des kaiserlichen Kammergerichts betreffend* (Recueil des documents relatifs à la visitation de la chambre impériale); ibid., 1763-1769, in-4°; — *Vollständiges Corpus gravaminum Evangelicorum* (Recueil complet des *Gravamina Evangelicorum*); ibid., 1771-1775, 8 vol. in-fol.; il avait déjà publié en 1767 un *Registre général* sur cette matière; — *Sammlung der neuesten Merkwürdigkeiten welche in das deutsche Staatsrecht einschlagen* (Recueil des plus récentes particularités curieuses concernant le droit public de l'Allemagne); ibid., 1775-1776, 3 vol. in-4°. O.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten Lexikon* et le *Supplement* de Nopitsch. — Meusel, *Lexikon*.

ŒSER (*Adam-Frédéric*), peintre, mouleur et graveur allemand, né en 1717, à Presbourg, mort à Leipzig, le 18 mars 1799. Après avoir remporté à dix-huit ans le grand prix de peinture à l'Académie de Vienne, il passa deux ans dans l'atelier du sculpteur Raphael Donner, où il acquit une grande habileté dans l'art de modeler. Il accompagna ensuite cet artiste en Italie, et vint en 1739 à Dresde pour se perfectionner sous Dietrich et Mengs. En 1764 il devint directeur de l'Académie des beaux-arts de Leipzig et peintre de la cour de Saxe. Ses tableaux d'histoire et paysages se distinguent par une distribution pleine d'effet des ombres et des lumières, et par un emploi du clair-obscur qui charme l'œil; il ne participa que très-peu au goût maniéré de son temps. Gœthe lui reproche d'avoir trop fondu ensemble les contours; mais il reconnaît l'extrême richesse de son talent, la grâce et la naïveté de son pinceau. Les principales toiles d'Œser sont : plusieurs tableaux religieux placés à l'église Saint-Nicolas à Leipzig; la *Pythonisse d'Endor*; *Noé et ses fils*; *Le bon Samaritain*; *Le Sacrifice d'Abraham*; *Les Disciples d'Émaüs*; *Isaac et Ésaü*; *La jeune Couseuse*; les *portraits de Gellert et de Jérusalem*. Œser a aussi peint à fresque plusieurs magnifiques plafonds, la plupart à Leipzig; ses dessins coloriés sont très-estimés. Il a exécuté en plâtre les modèles de la statue de l'électeur à l'Esplanade de Leipzig, du monument de la reine Mathilde de Danemark à Zelle, et de celui de Gellert dans les jardins d'un particulier à Leipzig, œuvre qui lui valut les éloges de Pigalle. Il s'adonna aussi à la gravure à l'eau-forte, et s'acquit dans ce genre une réputation méritée. Ses principales planches sont : *La Circoncision*, d'après Eckout; *La Présentation au temple*, d'après Rembrandt; *La Famille de Mano*, d'après le même; *L'Amour et Psyché*; *L'Histoire consultant la Vérité*. Enfin, Œser a illustré de gravures et de vignettes, conçues avec esprit et exécutées avec une grande finesse, plusieurs ouvrages, tels que la traduction allemande de *Gil Blas*, le *Catalogue du cabinet de Winkler*, etc.

Son fils, *Jean-Frédéric-Louis*, né à Dresde, en 1751, mort le 15 mai 1792, a gravé à l'eau-forte une quinzaine de planches, parmi lesquelles nous citerons : le *Martyre de saint Étienne*, d'après Rubens; *Le Christ dans le temple* et *La Cananéenne*, d'après Verdier; *L'Annonciation*, la *Présentation au temple* et *Le Magicien*, d'après Rembrandt; *La Garde de nuit*, d'après Salvator Rosa; divers *Monuments funéraires*, quatre feuilles de son invention. O.

Nagler, *Allgem. Künstler-Lexikon*. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie*. — Seume, *Ueber Œser* (dans le *Teutscher-Mercur*, année 1786).

*ŒSTERLEY (*Charles*), peintre d'histoire allemand, né à Gœttingue, en 1805. Après avoir étudié l'histoire de l'art, il travailla à Dresde dans l'atelier de Matthaey, et visita ensuite pendant deux ans l'Italie, et de retour à Gœttingue en 1829, il fut nommé professeur d'esthétique et peintre de la cour de Hanovre. Parmi ses tableaux, qui sont presque tous d'un grand effet et exécutés avec beaucoup d'habileté, nous citerons : *L'Ascension du Christ*, fresque dans l'église du château à Hanovre; — *Le Christ et Ahasvérus*; — *Gotz de Berlichingen en prison*; — *Départ du jeune Tobie*; — *La Conversion de Wittikind*; — *La fille de Jephté*; — *La Consécration de Samuel*; — *Lenore*; — *Le Christ bénissant les enfants*, etc. M. Œsterley, qui a publié avec Ottfried Muller les *Monuments de l'art ancien*, a aussi exécuté les cartons pour les vitraux de l'église du château à Hanovre; il s'est acquis une grande réputation comme peintre de portraits. O.

Conversations-Lexikon.

ŒSTERREICH (*Matthieu*), graveur allemand, né à Hambourg, en 1716, mort à Berlin, en 1778. Il fut sous-inspecteur de la galerie de Dresde et en 1757 directeur de celle de Saint-Louis, dont il a publié une description. Il a gravé à l'eau-forte : *Raccolta di XXIV caricature disegnate per P. Leone Ghezzi*; Dresde, 1750, et 1766; — *Recueil de dessins tirés du ca-*

binet du comte de Bruhl; Dresde, 1752, 40 planches, in-fol.; — *La Vierge avec l'Enfant Jesus*, d'après An. Caracci; — *Pyrame et Thisbé*; — *La Sainte Famille*, d'après Procaccini, etc. O.

Nagler, *Kunstler-Lexikon*.

ŒTINGER (*Frédéric-Christophe*), exégète et écrivain mystique allemand, né à Gœppingen, le 6 mai 1702, mort le 10 février 1782. Il exerça depuis 1738 le ministère du saint Évangile, fut surintendant à Weinsberg, et devint prélat du couvent de Murrhard. Il fit une lecture attentive des principaux mystiques, de Jacob Bœhme surtout et de Swedenborg. Ses opinions, bizarre mélange d'idées profondes et de divagations chimériques, eurent un assez grand nombre d'adhérents. Il s'appliqua aussi longtemps à la recherche de la pierre philosophale. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Die unerforschlichen Wege der Herunterlassung Gottes* (Les Voies inexplicables de la condescendance de Dieu); Leipzig, 1734; — *Abriss der evangelischen Ordnung zur Wiedergeburt* (Résumé des préceptes évangéliques pour la rénovation de l'homme); Leipzig, 1735, in-8°; — *Erklarung der Psalmen nach dem historischen Wortverstande* (Explication des psaumes d'après le sens historique); Esslingen, 1748, et Heilbronn, 1756, in-8°; — *Inquisitio in sensum communem et rationem pro judicandis philosophorum theoriis ad normam Scripturæ sacræ*; Tubingue, 1753, in-8°; — *Dreyfache Sittenlehre nach der Natur, nach der heiligen Schrift, nach Jesu Christo* (Triple Morale, selon la nature, selon l'Écriture, et selon Jésus-Christ); Heilbronn, 1753, in-8°; — *Die Eulerische und Frickische Philosophie uber die Musik* (La Philosophie musicale d'Euler et de Frick); Neuwied, 1761; — *Die Philosophie der Alten wiederkommend in der güldenen Zeit* (La Philosophie des anciens reparaissant dans l'âge d'or); Francfort, 1762, in-8°; — *Swedenborgs und anderer irdische und himmlische Philosophie* (La Philosophie de Swedenborg et de quelques autres au sujet de la terre et du ciel); Francfort, 1765, in-8°; recueil de récits visionnaires; — *Theologia ex idea vitæ deducta*; ibid., 1765, in-8°; traduit en allemand, Stuttgard, 1852, in-8° : le meilleur ouvrage de l'auteur; — *Beurtheilung der Lehre von dem Zustande nach dem Tode* (Examen des doctrines sur l'état après la mort); 1771, in-8°; — *Liber aureæ catenæ Homeri de transmutatione metallorum*; 1771, in-8°; — *Inbegriff der Grundweisheit aus den Schriften Jakob Bœhms* (Résumé de la sagesse fondamentale, tiré des écrits de Jacob Bœhme); Francfort, 1774, in-8°; — *Gedanken von den Fähigkeiten zu empfinden und zu erkernnen* (Idées sur les facultes de sentir et de connaître); ibid., 1775, in-8°; — *Biblisches und emblematisches Wörterbuch dem Tellerischen entgegengesetzt* (Dictionnaire biblique et emblématique, opposé à celui de Teller); 1776, in-8°; Stuttgard, 1849; — Œtinger a aussi traduit en allemand et annoté le traité de Swedenborg *Sur les Habitants de la terre, des planètes et des autres étoiles*; 1771, in-8°. Ses *Œuvres complètes* se publient en ce moment à Reutlingen. O.

Neues gelehrtes Europa, t. XV. — Moser, *Würtembergisches Gelehrten-Lexikon*. — Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*.

ŒTTER (*Samuel-Guillaume*, comte), érudit allemand, né le 25 décembre 1720, à Goldcronach, mort le 7 janvier 1792. Nommé en 1756 comte palatin et historiographe de la maison d'Anspach, il consacrait à l'étude approfondie de l'histoire et de l'archéologie tous les moments qu'il pouvait dérober aux devoirs de son emploi, qu'il remplissait avec la plus grande sollicitude. Ses principaux écrits sont : — *De poetis quibusdam medii xvi teutonicis, in primis de Hugone Trienberga ejusque satyra vulgo Renner dicta*; ibid., 1747, in-4°; — *Sammlung verschiedener Nachrichten aus allen Theilen der historischen Wissenschaften* (Recueil de notices diverses concernant toutes les parties des sciences historiques); ibid., 1747-1749, 2 vol. in-8°; — *Historische Bibliothek*; Nuremberg, 1752-1753, 2 parties, in-8°; — *Wöchentliche Wappenbelustigungen* (Récréations héraldiques hebdomadaires); Augsbourg, 1762-1765, 8 parties in-4°; — *Ueber die Namen der Teutschen* (Sur les noms propres germaniques); Schwabach, 1786, in-8°; — des articles et mémoires dans divers recueils, tels que les *Wochentliche Batreuthische historische Nachrichten*, le *Journal* de Murr, dans le *Frankisches Archiv*, etc. O.

Fr.-G. Œtter, *Leben Œtters* (Nuremberg, 1792, in-8°). — Fickenscheer, *Gelehrtes Bayreuth*, t. VI. — Schlichtegroll, *Nekrolog* (année 1792). — Meusel, *Gelehrtes Teutschland* et *Lexikon*. — Hirsching, *Handbuch*.

* **ŒTTINGER** (*Édouard-Marie*), journaliste, littérateur et bibliographe allemand, né à Breslau, le 19 novembre 1808. D'une famille juive, il fit ses études à l'université de Vienne, et rédigea depuis 1829 à Berlin, à Munich, à Hambourg, à Mannheim, et enfin de 1841 à 1851 à Leipzig plusieurs feuilles satiriques. Sa verve mordante lui valut un grand nombre de condamnations pour attaques contre les gouvernements de l'Allemagne. Après avoir habité Paris pendant 1852, il se fixa l'année suivante à Bruxelles. On a de lui : *Eulenspiegel*; Berlin, 1829-1830 : journal satirique, qui fut supprimé par l'autorité prussienne, à propos de quoi Œttinger écrivit : *Der confiscirte Eulenspiegel* (La Saisie de l'*Eulenspiegel*); Hambourg, 1833, 2 parties, in-8°; — *Das schwarze Gespenst* (Le Spectre noir); Francfort, 1830 et 1836, in-16 : recueil humoristique, avec son pendant *Das weisse Gespenst* (Le Spectre blanc); Leipzig, 1831 et 1836, in-8°; — *Maria*; Berlin,

1831, in-12, poésies amoureuses; le *Buch der Liebe* (Le Livre de l'Amour); Berlin, 1833 et 1835, in-12; 1846 et 1850, in-16; et le *Neues Buch der Liebe* (Nouveau Livre de l'Amour); Dresde, 1852, in-16; — *Marabouts*; Hambourg, 1835, in-8°; recueil humoristique; — *Eau de mille fleurs*, roman parisien; Hambourg, 1835, 2 vol. in-8°; — *Fashionable Dummheiten* (Bêtises fashionables); Berlin, 1836, in-8°; — *Panaché*, nouvelles, Hambourg, 1837, 2 vol. in-8°; — *Bunte Kartenbilder* (Images bariolées); Grimma, 1838, in-8°; — *Der Ring der Nostradamus* (L'Anneau de Nostradamus), nouvelles; Leipzig, 1838, 2 vol. in-8°; — *Archives historiques contenant une classification de seize mille ouvrages, pour servir à l'histoire de toutes les nations*; Carlsruhe, 1840, in-8°; — *Narrenalmanach* (Almanach des fous); Leipzig, 1843-1849, 7 vol. in-16; — *Onkel Zebra*, roman; Leipzig, 1843, 7 vol.; — *Ehstandsgrammatik* (Grammaire du mariage); Leipzig, 1844; — *Bibliotheca Schahiludii*; Leipzig, 1844; — *Venezianische Nächte* (Nuits vénitiennes); Leipzig, 1846 et 1851, 2 vol. in-8°; — *Potsdam und Sanssouci*, roman; Leipzig, 1846, 3 vol. in-8°; — *Rossini*; Leipzig, 1847 et 1851, 2 vol. in-8° : ce livre, qui est plutôt un roman qu'une biographie, a été traduit en français, Bruxelles, 1858, 2 vol. in-16; — *Sophie Arnould*, roman; Leipzig, 1847, 2 vol. in-8°, — *Teufeleien* (Diableries); Leipzig, 1847 et 1849, 2 vol. in-8°; — *Anleitung zur Kunst in vier und zwanzig Stunden ein vollendeter Gentleman zu werden* (Instructions pour devenir en vingt-quatre heures un gentleman accompli); Leipzig, 1847 et 1852, in-8°; — *Dreissig Mittel sich aus allen Geldverlegenheiten zu helfen* (Trente Moyens pour sortir de tous les embarras d'argent); Leipzig, 1848, in-16; — *Bibliographie biographique universelle*; Bruxelles, 1850 et 1854, 2 vol. in-4° : cet ouvrage, très-précieux comme indication de sources, contient la liste de tous les opuscules détachés qui traitent de la vie des hommes remarquables; — *Clerodendron fragans* (Poésies amoureuses); Leipzig, 1850, in-16; — *König Jérome Napoleon und sein Capri* (Le roi Jérôme Napoléon et son île de Caprée); Dresde, 1852, 3 vol. in-8°; — *Iconographia Mariana*, *Literatur der wunderthätigen Marienbilder* (Bibliographie concernant les images miraculeuses de la Vierge); Leipzig, 1852, in-8°; — *Mademoiselle Mars*; Grimma, 1852, 2 vol. in-8°; — *Bacchus*, recueil de chansons à boire; Leipzig, 1854, in-16; — *Blutende Lieder* (Chants de sang); Leipzig, 1854, in-16; — *Geschichte des dänischen Hofs von Christian V bis Friedrich VII* (Histoire de la cour danoise depuis Chrétien V jusqu'à Frédéric VII); Hambourg, 1857-1859, 8 vol. in-8°.

O.

Conversations-Lexikon. — *Œttinger auch ein Zeitgenosse* (Hambourg, 1837).

ŒXMELIN (*Alexandre-Olivier*), voyageur et historien français, né vers 1645, mort après 1707. Dans son *Histoire des flibustiers*, qui est la relation de ses propres aventures, il se tait sur la première partie de sa vie. Il fut embarqué le 2 mai 1666, sur un vaisseau de la Compagnie (française) occidentale des Indes et employé par La Vie, commis général de l'île de La Tortue, aux travaux les plus pénibles. Arraché à son maître par l'intervention du gouverneur royal, M. d'Ogeron, il prit place sur un navire d'aventuriers qui partaient en course. Nous ne le suivrons pas dans ses nombreuses expéditions, dont il a lui même donné les détails dans son *Histoire des aventuriers flibustiers qui se sont signalés dans les Indes; contenant ce qu'ils ont fait de remarquable, leurs mœurs, leurs entreprises, avec la vie, les mœurs et les coutumes des boucaniers et des habitants de Saint-Domingue et de La Tortue; une Description exacte de ces lieux, etc.*, *ainsi que l'Histoire de la chambre des comptes des Indes Occidentales*, etc.; Paris, 1686, et Trévoux, 1744, in-12; Lyon, 1774, 3 vol. in-12; le t. I est terminé par une *Histoire des Animaux et des Plantes de l'Amérique*; le t. III contient le *Journal du voyage fait à la mer du Sud*, avec les flibustiers, en 1685-1687 par Raveneau de Lussan; Trévoux, 1775, 4 vol. in-12, avec cartes et planches. Le t. IV de cette édit. contient l'*Histoire des pirates anglais*.

A. DE L.

Préfaces et les deux premiers vol. de l'Hist. des aventuriers flibustiers, etc. (édit. de Lyon, 1774).

O'FARRILL (Don *Gonzalo*), général espagnol, né le 22 janvier 1754, à La Havane, mort à Paris, le 19 juin 1831. Il fit ses études en France, retourna en Espagne, et fit ses premières armes en Afrique à la défense de Melilla (7 décembre 1774-10 mars 1775) et à celle d'Oran (14 et 15 octobre 1780). Il assista ensuite à la prise de Minorque (4 février 1782) et au siége de Gibraltar (juin à décembre 1782). Il prit, en 1793, le commandement d'un corps d'armée, repoussa les Français à l'attaque de la Runa (26 mars 1794) et fut blessé aux journées de Lecumberry et de Tolosa (9 août). En 1795, nommé quartier-maître de l'armée de Catalogne, il rejeta Augereau de l'autre côté de la Fluvia (5 et 26 mai), et se distingua à la bataille de Pontos (14 juin). Le succès des journées de Besolas et du col d'Oriol lui ouvrait le Roussillon lorsque le traité de Bâle vint (22 juillet) arrêter sa marche. O'Farrill, nommé commissaire général pour la fixation des limites entre les deux puissances (cette délimitation n'eut lieu qu'en 1800), fut promu au grade de lieutenant général (5 septembre 1796). En août 1798, il fut nommé ambassadeur à Berlin. Lors du traité de Fontainebleau (octobre 1807), il commandait en Toscane une division de troupes espagnoles.

Le 10 avril 1808, il fut appelé par Ferdinand à faire partie de la junte gouvernementale; bientôt, après quelques tentatives de résistance, il se rallia à Joseph Bonaparte, et accepta de lui le ministère de la guerre. Lorsqu'en 1814 Ferdinand fut remonté sur le trône, O'Farrill adressa à ce monarque une lettre dans laquelle il cherchait à expliquer sa conduite; Ferdinand se montra inexorable : O'Farrill, déclaré traître à la religion, au roi et à la patrie, fut condamné à mort et ses biens furent confisqués. Il se réfugia à Paris, où il vécut dans la retraite. On a de lui (avec Miguel-José Azanza) : *Memoria sobre los hechos que justifican su conducta politica desde marzo 1808 hasta april 1814*; Paris, 1815, in-8°, trad. en français par Alex. Feudras; Paris, 1815, in-8°. A. D'E—P—C.

Andrès Muriel, *Notice sur D. Gonzalo O'Farrill*; Paris, 1831, in-8°. — B*** (Bourgoing), *Mém. sur la dernière guerre entre la France et l'Espagne dans les Pyrenées occidentales* (Paris, 1801, in-8°).

OFELLA (*Q. Lucretius*), général romain, tué en 81 avant J.-C. Il appartenait d'abord au parti démocratique, qui après la mort de Marius essayait de tenir tête à Sylla, revenu victorieux de son expédition contre Mithridate. Il déserta du côté de Sylla, et quoiqu'il n'eût pas encore donné de preuves de capacité militaire, il reçut de ce général le commandement du blocus de Préneste, où le jeune Marius s'était réfugié, en 82. La ville de Préneste fut forcée de se rendre, et le jeune Marius se donna la mort. Fier de ce succès, Ofella aspira aux plus hautes dignités de l'État, et fit même quelque tentative pour rallier autour de lui les débris du parti démocratique. Sylla vit d'abord ce projet avec dédain; mais quand Ofella, qui n'avait été ni questeur ni préteur, et qui était encore dans l'ordre équestre, sollicita le consulat, malgré les prescriptions de la loi *De magistratibus*, rendue par le dictateur, Sylla le fit appeler, et lui représenta que sa candidature était illégale. Ofella n'en persista pas moins dans son entreprise, et se présenta au forum avec une suite nombreuse de partisans. Sylla, irrité, le fit tuer sur-le-champ par un centurion. La foule s'émut, et menaçait le centurion. Alors le dictateur déclara que tout s'était fait par son ordre, et il ajouta cet apologue : « Un campagnard qui labourait était incommodé par la vermine; deux fois, il quitta la charrue, et secoua sa tunique; mais se sentant encore piqué et ne voulant pas se déranger plus souvent, il jeta sa tunique au feu : je vous ai deux fois abattus, prenez garde que la troisième fois j'aie recours au feu. » Dans la réaction démocratique qui suivit la mort de Sylla, Bellienus, le centurion qui avait tué Ofella, fut traduit en justice par Jules César, sous l'inculpation de meurtre, et condamné. Y.

Appien, *Bel. civ.*, I, 88, 94, 101. — Plutarque, *Sull.*, 29, 33 — Tite-Live, *Epit.*, 88, 89. — Velleius Paterculus, II, 27. — Asconius, *Schol. in Tog. cand.*, p. 92, edit. Orelli. — Dion Cassius, XXXIV, *Fragm.*, 134; XXXVII, 10.

OFFA, roi de Mercie, mort en 794. En 757, après que le roi de Mercie Ethelbald eut été assassiné, Offa, qui était de race royale, disputa la couronne au than Beornred, et le défit entièrement. Il employa les quatorze premières années de son règne à consolider son autorité, ce qui l'obligea, au dire d'Alcuin, à répandre beaucoup de sang. En 771 il soumit les Hestinges dans le Sussex et enleva deux ans après le pays de Nottingham aux Northumbriens. En 774 il attaqua le roi de Kent, le battit à Olfort, et lui fit reconnaître sa suzeraineté. En 777 il se tourna contre Cynewulf, le puissant roi de Wessex, le força à la cession d'Oxford, de Glocester et d'autres villes. Il conquit sur les Bretons le territoire compris entre la Severn et la Wye, et le peupla de colonies saxonnes; pour les garantir des invasions des Bretons, il fit élever entre l'embouchure de la Wye et celle de la Dee un rempart muni d'un fossé long de plus de cent milles, et qui servit pendant plusieurs siècles de délimitation entre l'Angleterre et le pays de Galles; des restes en subsistent encore aujourd'hui. Ces conquêtes, sur lesquelles les historiens ne nous ont pas laissé de détails, assuraient à Offa la suprématie sur toute l'heptarchie anglo-saxonne; aussi obtint-il, au synode tenu en 785 dans son royaume par les légats du pape, que la ville de Lichfield, qui lui appartenait, fût érigée en métropole pour les évêchés entre la Tamise et l'Humber; à ce même synode il s'engagea pour lui et ses successeurs à payer tous les ans au saint-siége la somme de trois cent soixante-cinq mancuses, redevance qui reçut le nom de *romescot*. En 787 il vit arriver à sa cour Egbert, jeune prince de Wessex, qui fuyait les persécutions de Brihtric, l'usurpateur du trône de ce pays; mais au lieu d'aider Egbert à faire valoir ses droits, Offa, persuadé qu'un souverain illégitime serait plus dans sa dépendance, donna sa fille Eadburge à Brihtric. Dans l'intervalle, diverses fraudes employées par les fabricants anglais avaient troublé les relations commerciales, déjà très-actives, entre l'Angleterre et le royaume franc. D'un autre côté, Offa n'avait pas encore pardonné à Charlemagne de n'avoir pas voulu lui livrer les thanes rebelles à son autorité, et qui s'étaient réfugiés sur le continent. Une entente cependant était sur le point d'être conclue, lorsque la proposition que fit Offa d'un mariage entre son fils et une fille de Charlemagne blessa l'orgueil de ce prince, qui avait pourtant admis jusqu'alors que le roi de Mercie traitât avec lui sur le pied de l'égalité (1). Charlemagne cessa brusquement toute relation avec Offa et interdit aux marchandises anglaises l'entrée dans ses ports. Mais en 790 Alcuin parvint à réconcilier les deux princes. Peu de temps après, Charlemagne s'engagea par traité à faire

(1) Dans ses lettres à Offa Charlemagne l'appelle « le plus puissant des rois chrétiens de l'Ouest, » en s'intitulant lui-même « le plus puissant des rois chrétiens de l'Est ».

respecter dans son royaume la sécurité des pèlerins et des négociants de Mercie. En 792 Offa reçut d'Ethelbert, le jeune roi d'Est-Anglie, la demande de la main de sa fille Ethelride; il y répondit avec politesse, et invita Ethelbert à venir assister aux fêtes de sa cour. Là il le fit assassiner à la sortie d'un festin, et s'empara immédiatement de l'Est-Anglie. Il essaya en vain, par de grandes démonstrations de douleur et en faisant élever à Ethelbert un magnifique tombeau, de se disculper de ce meurtre, qui lui avait été conseillé par sa femme Cynédride (1). Peu de temps après il mourut, rongé de remords. Son fils unique, *Egferth*, qui lui succéda, ne lui survécut que quatre mois; deux de ses filles moururent dans le cloître; *Eadburge*, la troisième, après une vie dissolue et criminelle, termina son existence à Pavie, dans la plus grande misère. Ainsi fut puni le meurtre d'Ethelbert. O.

Monachus Santalbensis, *Vita Offæ*. — Asser, *Annales*. — *De gestis Elfredi*. — *Chronicon saxonicum*. — Guillaume de Malmesbury. — Bède. — Hoveden. — — Huntingdon. — Turner, *History of the Anglo-Saxons*.

OFFENSTEIN (*François-Joseph*, baron), général français, né le 27 juillet 1760, à Erstein (Alsace), mort le 27 septembre 1837. Après avoir servi comme simple soldat pendant dix ans, il devint, le 2 octobre 1791, chef du 1er bataillon du Bas-Rhin, prit part aux campagnes de la république, et fut nommé général de brigade et général de division, le 23 août et le 25 septembre 1793. L'année suivante il se signala à la prise de la Montagne Verte, près de Trêves, et, chassant devant lui les Autrichiens fugitifs, il entra dans cette ville, qu'il préserva du pillage; les magistrats lui témoignèrent leur reconnaissance en inscrivant son nom sur les registres de la commune et en lui décernant le titre de « sauveur de la cité ». Quelques jours après il fut destitué par arrêté des représentants Hentz et Goujon (24 juin 1794), arrêté annulé par le comité de salut public; mais il ne put, le 27 août suivant, reprendre du service qu'avec le grade d'adjudant général chef de brigade. En 1799 il passa avec son grade dans la cavalerie. Dans sa dernière campagne, il eut le bras gauche fracassé, au combat d'Heilsberg. K.

Biogr. nouv. des contemp. — *Archives de l'honneur*.

OFFERHAUS (*Leonhard*), historien hollandais, né le 26 décembre 1699, à Hamm, en Westphalie, mort le 18 octobre 1779, à Groningue. Il était fils de Christian-Gerhard Offerhaus, mort en 1758, qui professa l'histoire et la théologie à Hamm, et dont on a plusieurs ouvrages de piété. Leonhard fut appelé en 1725 à enseigner l'histoire et l'éloquence au gymnase de Lingen. Trois ans après il accepta une chaire du même genre à Groningue (1728), et y joignit en 1744 l'emploi de bibliothécaire de l'université. Ses principaux écrits sont : *Compendium historiæ universalis*; Groningue, 1750, 1751, 1775, in-8° : c'est une refonte du *Rationarium temporum* de Petau, dans le sens des doctrines religieuses des protestants; — *Compendium historiæ fœderati Belgii*; 1763, in-8°; — *Spicilegiorum historicorum lib. III*. K.

Jacob de Rhoer, *Oratio fun. in obitum L. Offerhausii*; Groningue, 1780, in-4°. — Sax, *Onomasticon*, VI. — Meusel, *Lexikon*.

O'FIHELY (*Maurice*), prélat irlandais, mort le 25 mai 1513, à Galway. Il fut connu sous le nom de Maurice *De Portu*, du lieu de sa naissance, placé dans un port de l'Irlande, Down ou Galway selon les uns, Baltimore selon les autres. Il fréquenta l'université d'Oxford, et y prit l'habit de Saint-François; puis il alla étudier la philosophie et la théologie à Padoue. Vers 1480 on le retrouve à Venise, où les imprimeurs Octavien Schott et Locatelli l'employaient en qualité de correcteur, fonctions que les gens les plus instruits s'honoraient de remplir à cette époque. Après avoir reçu le diplôme de docteur à Padoue, où il enseigna les arts libéraux, il fut élevé par le pape Jules II à la dignité d'archevêque de Tuam (1506); mais il ne se pressa guère de se rendre à son poste, et continua de résider tantôt à Venise, plus occupé de scolastique et de lettres anciennes que des intérêts de ses ouailles. En 1512 il assista aux deux premières sessions du concile de Latran, et en 1513 il se décida à partir pour l'Irlande; à peine était-il débarqué qu'il mourut subitement, sans avoir mis le pied dans son diocèse. Il touchait alors à sa cinquantième année. Ce prélat, aussi savant qu'aimable, reçut le surnom de *Flos mundi*. On a de lui : *Expositio in quæstiones dialecticas Joannis Scoti in Isagogen Porphyrii*; Ferrare, 1499; Venise, 1512, in-fol.; — *Concordantiæ et castigationes in metaphysicalia doct. Subtilis*; Venise, 1501, in-fol.; — *Compendium veritatum IV libr. Sententiarum*; ibid., 1505, in-4° : en vers léonins; — *De rerum contingentia et divina prædestinatione*; ibid., 1505, in-4°; — *Commentaria doctoris Subtilis J. Scoti in XII lib. Metaphysicæ Aristotelis*; ibid., 1507, in-fol.; — *Enchiridion fidei*; ibid., 1509, in-4°; — *Epithemata in formalitatum opus de mente doctoris Subtilis*; ibid., 1514, in-fol.; c'est le même ouvrage que celui que Possevin nomme *Théorèmes* pour l'explication du sens de Scot; — *Dictionarium Sacræ Scripturæ*; ibid., 1603, in-fol.; l'impression de ce dictionnaire fut interrompue au mot *exstinguere*; mais il en existe, dit-on, une copie complète en manuscrit à la bibliothèque Bodleyenne; — des *Sermons*; Paris, 1587, 1589, 1591, in-4°. P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxon.* — Possevin, *Apparatus sacer*. — Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. franciscaine*, II.

OFTERDINGEN (*Henri* D'), minnesinger du treizième siècle. Il naquit, selon toute apparence, dans la haute Autriche, au château d'Ofterdingen, dont les ruines se voient encore sur

(1) Le moine de Saint-Albans est seul à nier la complicité d'Offa, le fondateur de cette célèbre abbaye.

la route d'Efterding à Ebelsberg, entre le Danube et la Traun. En tous cas, son origine autrichienne nous semble suffisamment démontrée par le rôle qu'il joua dans le combat poétique de Wartbourg. Il exalta les mérites de Léopold, duc d'Autriche, et le mit au-dessus de tous les princes de la terre, malgré la colère et les menaces de Wolfram d'Eschenbach et des autres chanteurs. Nous ne voulons pas dire pour cela que les strophes attribuées à Ofterdingen dans le *Wartburger Krieg* aient été réellement composées par lui; mais l'auteur de ce poëme, dont nous avons apprécié ailleurs l'authenticité (*voy.* KLINGSOR), aura dû nécessairement se conformer à la tradition qui faisait de notre minnesinger le champion du duc d'Autriche. Henri d'Ofterdinger a joui au moyen âge d'une grande et durable réputation : les meistersænger l'honoraient comme un des plus illustres chefs de leur école; son nom se retrouve en tête de quelques *lieder* conservés dans le manuscrit de Colmar, et sur le titre d'un manuscrit de la collection Ambrass on lisait : *De Ofterdingen poema germanicum amatorium et equestre*. Mais le principal titre littéraire de Henri, et celui qu'on peut moins lui contester, c'est d'avoir composé *Laurin*; on trouve en effet à la fin de ce dernier poëme dans le manuscrit de Fribourg les vers suivants :

Heinrich von Ofterdingen
Diese märe gedichtet hat,
Dass sie so meisterlichen stat.
Des waren im die Fürsten holt
Und gaben im Silber und Gold.
Dazu Pfenning und reiche wat.
Hiemit das Buch ein Ende hat.

De l'étroite parenté qui unit *Laurin* aux autres poemes du cycle germanique, plusieurs critiques ont conclu que Ofterdingen avait également composé *Biterolf*, *Nibelungen Klage*, et même l'épopée dont l'Allemagne est si fière, les *Nibelungen*; mais les preuves sur lesquelles ils ont appuyé leur hypothèse ne nous semblent point décisives; nous renvoyons du reste à leurs travaux, notamment au savant livre de M. de Spaun : *Heinrich von Ofterdingen und das Nibelungenlied, ein Versuch den Dichter und das Epos für Œsterreich zu vindiziren* (Linz, 1840). Alexandre PEY.

Hermann v. Plötz, *Über den Sängerkrieg auf Wartburg*; Weimar, 1851. — Toscano del Banner, *Die deutsche Nationalliteratur der gesammten länder der OEsterreichischen Monarchie*; Vienne, 1849. -- Hagen, *Museum für altd. literatur und Kunst.*; Berlin, 1810.

OGÉ (*Vincent*), l'un des promoteurs de l'insurrection de Saint-Domingue, où il était né, vers 1750, et où il fut roué, le 26 février 1791. Quoique de sang mêlé, il appartenait à une famille libre et reçut une assez bonne éducation. Il servit d'abord à l'étranger, et mérita le grade de lieutenant-colonel. De retour dans sa patrie, il profita de l'esprit d'émancipation qui agitait la France pour reclamer les droits que les colons refusaient aux hommes de couleur. Député à Paris auprès de l'Assemblée Constituante (1789), Ogé se lia avec les principaux chefs de la Société des amis des noirs, visita l'Angleterre et de retour en France, il vit Barnave, qui se fit son avocat et supplia l'Assemblée de ne pas violer les lois divines et naturelles en divisant l'humanité en deux parts : les maîtres, les esclaves. Il ajoutait ce mot resté célèbre : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe. » L'Assemblée renvoya la pétition des négrophiles à un comité. Désespérant d'obtenir un succès par les voies pacifiques, Ogé résolut d'employer la force. Il se procura des armes et des munitions aux États-Unis, et débarqua à Saint-Domingue près du Cap, le 23 octobre 1790. Dès le lendemain il leva l'étendard de l'insurrection, à la tête de deux cent cinquante à trois cents hommes. En même temps il écrivit au président de l'assemblée coloniale dite de *Saint-Marc* et à M. de Vincent, commandant militaire du Cap, leur offrant de déposer les armes s'ils consentaient enfin à mettre à exécution le décret de l'Assemblée nationale du 8 mars précédent, donnant sans distinction à tout citoyen libre le droit d'être admis à toutes les charges. Le gouvernement répondit en mettant à prix la tête de d'Ogé et en envoyant contre lui un corps de troupes; Ogé le repoussa à Dondon, lieu de son habitation, et marcha vers la Grande-Rivière. De Saint-Vincent, à la tête de six cents hommes avec cinq pièces de canon, vint l'y attaquer. Après une héroïque résistance, les mulâtres furent dispersés. Ogé, son lieutenant Chavanne et quelques autres chefs, réussirent à gagner la partie espagnole de l'île; mais, réclamés par l'assemblée coloniale du nord, ils furent arrêtés par les autorités espagnoles, qui les livrèrent à M. Rouxel de Blanchelande, gouverneur général de Saint-Domingue. Oge fut condamné à être rompu vif. Il s'indigna vivement de cet arrêt, qui lui infligeait le supplice réservé aux malfaiteurs de la pire espèce. Chavanne partagea son supplice. Leurs têtes furent exposées sur des poteaux et leurs biens confisqués. A. DE L.

Dalmas, *Révolution de Saint-Domingue*, t. I, p. 88. — Le vicomte Pamphile de Lacroix, *Memoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue* (Paris, 1819, 2 vol. in-8°), chap. IV. — *Débats dans l'affaire des colonies* (Extrait de la procédure d'Ogé), t. I, p. 87-90, 210-224. — Malenfant, *Hist. des colonies*, etc., p. 8-5. — Mackensie, *Notes on Haiti*, t. II, note R, nos 1-4. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. II, liv. X, p. 92-96.

OGÉE (*Jean*), géographe français, né le 25 mars 1728, à Chaource, dans le diocèse de Laon (1), mort le 6 janvier 1789, à Nantes. Fils d'un capitaine au régiment de Montereau (infanterie), il suivit aussi la carrière des armes, et fit dans la gendarmerie royale les campagnes de Flandre. En 1748 il entra dans le service des ponts et chaussées de Bretagne, où il fut ingénieur géographe. Il s'occupait de rassembler

(1) M. Miorcec de Kerdanet le fait naître à Nantes; cette assertion n'a pas été vérifiée par les éditeurs de la réimpression du *Dict. de la Bretagne*.

les matériaux d'une *Histoire* de Nantes, lorsqu'il mourut, à soixante ans. On a de lui : *Atlas itinéraire de Bretagne, contenant les cartes particulières de tous les grands chemins de cette province avec tous les objets remarquables qui se rencontrent à une demi-lieue à droite et à gauche*; Paris, 1769, in-4° obl. ; — *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, dédié à la nation bretonne*; Nantes, 1778-1780, 4 vol. in-4°; nouv. édit., revue et corrigée, ibid., 1840-1844, 2 vol. gr. in-8°. Cet ouvrage a été analysé dans le *Journal encyclop.* (mars, août et décembre 1779). « C'est celui, rapporte-t-on, qui coûta le plus de soins et de veilles à son auteur ; car il l'avait commencé en même temps que ses cartes. Toutes les notes historiques et d'intérêt local furent prises en fixant les positions géométriques. Gaymar, dans ses *Annales nantaises*, prétend que les états de Bretagne, dont plusieurs membres ne se trouvaient pas flattés dans ce dictionnaire, s'opposèrent à sa circulation. » A la fin du t. IV, Ogée déclare que ce *Dictionnaire* a été rédigé par un jeune homme, nommé Grelier, maître ès arts de l'université de Nantes. On doit encore à ce géographe les *cartes* du comté nantais (1768) et de la Bretagne (1771); cette dernière a été contrefaite en Angleterre, et on en trouva plusieurs exemplaires sur les émigrés lors de la descente à Quiberon, en 1795. P. L.

Journal encyclop., loc. cit. — Miorcec de Kerdanet, *Notices sur les écrivains de la Bretagne.* — *Biogr. nouv. des Contemp.*

OGERON DE LA BOUÈRE (*Bertrand* D'), marin français, né en Anjou, en 1615, mort à Paris, en décembre 1675. Il entra dans le régiment de la Marine, où il devint capitaine en 1641. En 1656 il organisa une expédition pour coloniser Ouatinigo, territoire de l'Amérique méridionale; mais il dut renoncer à ce projet. Il résolut de se fixer à La Martinique, et sollicita de Jacques Diel du Parquet, qui en était lieutenant général, la cession de la partie sud-ouest de l'île qui s'étend depuis la pointe des Salines jusqu'à la Baie aux Oiseaux ; mais la mort de du Parquet (3 janvier 1658) empêcha cette transaction. Après d'autres essais de colonisation infructueux, il se fit nommer, en 1667, gouverneur de l'île de La Tortue, puis de Saint-Domingue, refuge de flibustiers. L'île Saint-Domingue était alors le refuge de nombreux chasseurs, surnommés *boucaniers*, qui y vivaient presqu'à l'état sauvage. Plusieurs d'entr'eux invitèrent d'Ogeron à venir fonder dans leur île un établissement qui pût les mettre à l'abri des attaques continuelles des Espagnols. D'Ogeron accepta ; mais il fit naufrage en abordant à Léogane. En 1673, il établit une colonie dans la péninsule de Samana, sur la côte orientale de l'île et à vingt lieues de Saint-Domingue. L'année suivante d'Ogeron passa en France pour soumettre à la cour les moyens de conquérir toute l'île; mais il succomba à une affection contractée en Amérique. De Poincy, son neveu, lui succéda comme gouverneur de La Tortue (16 mars 1676). A. DE L.

Le P. Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, t. Ier. — Moreau de Saint-Méry, *Description de la partie française de Saint-Domingue.* — *Lois et constitutions des colonies françaises*, t. Ier, p. 18, 100, 178, 193. — Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue*, t. II, liv. VII et VIII — Raynal, *Hist. philosophique des deux Indes*, liv. XIII, chap. XXXIV, XXXV. — Œxmelin, *Hist. des aventuriers flibustiers*, t. I, chap. I-V.

OGGIONE. *Voy.* UGGIONE (*Marco*).

OGIER (*Simon*), en latin *Ogerius*, poète latin moderne, né à Saint-Omer, mort vers 1610, était docteur dans l'un et l'autre droit. « Les titres de ses ouvrages, dit Paquot, dont quelques-uns sont assez bizarres, font juger que l'auteur savait le grec. » Nous citerons les morceaux suivants : *Irene et Ares*; Douai, 1588, in-8°; *Cantilenarum piarum enneades II*; ibid., 1592, in-8°; — *Encomiorum liber*; ibid., 1597, in-8°. P. L.

Paquot, *Mémoires*, II, 143-144. — Piers, *Biogr. de Saint-Omer.*

OGIER (*Charles*), littérateur français, né à Paris, vers la fin de 1595, mort le 11 août 1654. Il fut avocat au parlement de Paris. Devenu secrétaire de Claude de Mesmes, comte d'Avaux, il accompagna ce seigneur dans ses ambassades de Suède, de Danemark et de Pologne. Au retour de ce voyage, il se retira alors chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. On a de lui : *Ephemerides, sive iter danicum, suecicum, polonicum*; Paris, 1656, in-12. Cette relation est souvent entremêlée de vers latins, et contient à la fin quelques lettres de Nicolas Bourbon et du comte d'Avaux. P. L.

Goujet, *Bibliothèque françoise.* — Moréri, *Grand Dict. hist.* (éd. 1759).

OGIER (*François*), écrivain français, frère cadet du précédent, né vers le commencement du dix-septième siècle, mort à Paris, le 28 juin 1670. On ne connaît guère sa vie que par ses écrits. Ses biographes disent que dès sa jeunesse il montra pour les lettres un goût prononcé, dont son frère aîné et son père, avocat au parlement, lui donnaient l'exemple. Il embrassa l'état ecclésiastique, et ses talents ne tardèrent pas à lui conquérir une certaine réputation de bel esprit dans le monde et d'orateur dans la chaire. Jeune encore, il eut le titre de prédicateur du roi, et obtint quelques bénéfices, d'où la qualification de prieur, sous laquelle il est le plus souvent désigné. Malgré sa profession, Fr. Ogier semble avoir été, du moins dans la première partie de sa vie, un homme du monde, fort mêlé à la société des jeunes seigneurs, avide de renommée et de bruit, et peu tourmenté de scrupules dans sa passion pour la littérature. Il débuta par un coup d'éclat. Le père Garasse venait de publier sa *Doctrine curieuse* (1623), où il attaquait, en un style violent et bouffon, *les beaux esprits de ce temps*, la même année,

Fr. Ogier, quoique personnellement désintéressé dans le débat, lança contre cet ouvrage son *Jugement et Censure de la* Doctrine curieuse, où il prenait les armes de son adversaire pour les retourner contre lui. Fut-ce simplement, comme il le voudrait faire croire, par le désir de défendre des gens de bien et de mérite injustement attaqués, et par l'indignation que lui inspirait l'auteur, « mieux pourvu des conditions nécessaires à un poëte satirique et à un farceur que non pas des qualités convenables à un docteur catholique ; » ou, comme l'insinue Garasse, fut-ce par l'influence des fils de Pasquier, irrités des attaques dirigées contre leur père par le jésuite, surtout dans ses *Recherches des Recherches ?* Garasse va même jusqu'à dire que, « comme ils estoient assez foibles des reins, ils avoient,... avec une pièce d'argent, substitué à leur place un homme d'assez bonne mine pour un soldat, assez mauvaise pour un ecclésiastique ». Mais il est nécessaire de se défier des gentillesses de Garasse ; d'autre part, il est prudent de ne prendre que pour ce qu'elles valent les explications d'Ogier lui-même, et on peut croire, sans jugement téméraire, que le désir de se signaler d'une façon retentissante en critiquant un auteur fameux et un livre qui faisait tant de bruit, ne fut pas étranger à sa détermination. Toutefois il avait gardé l'anonyme, qui fut dévoilé par Garasse. Ogier traite le jésuite sans aucun ménagement : il incrimine son style, à la fois grotesque et pédant, ses arguments ridicules, ses pointes, ses lazzis, ses mensonges et ses calomnies, ses profanations de l'Écriture sainte, ses termes impudiques et obscènes, dont il tire même des insinuations contre ses mœurs. Garasse répliqua par son *Apologie* (1624), où il prenait l'offensive à son tour sous prétexte de se défendre, mais où il annonçait pourtant qu'il ne répondrait plus à l'avenir aux attaques personnelles. Après cet échange de coups, des amis communs, croyant sans doute l'*honneur satisfait*, s'interposèrent, et la même année les deux ennemis rendaient publiques leurs lettres de réconciliation. Depuis lors Fr. Ogier ne s'occupa plus de Garasse, mais Garasse s'occupa encore d'Ogier, dans un ouvrage imprimé l'année suivante, en revenant sur les points principaux de sa *Doctrine curieuse*, que celui-ci avait attaqués, et en avançant qu'il avait rétracté sa censure.

Dans cette lutte contre Garasse, Balzac s'était hautement déclaré pour Ogier, et quelques-uns même assuraient qu'il était le véritable auteur de son livre, hypothèse fort peu probable. L'attitude de Balzac dans le débat n'avait pu que redoubler l'affection que lui portait déjà le prieur; aussi lorsqu'un peu plus tard un jeune religieux feuillant, frère André, eut fait sa *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent*, où il voulait démontrer, par de nombreux rapprochements, que celui-ci avait emprunté partout ses pensées et ses phrases, Ogier, indigné, écrivit l'*Apologie* de Balzac, où il le vengeait des accusations portées contre son style, et des stratagèmes à l'aide desquels on voulait persuader qu'il n'était qu'un plagiaire sans génie. L'ouvrage de frère André n'avait jusqu'alors couru que manuscrit ; ce fut Ogier lui-même qui le fit imprimer en compagnie de son *Apologie*, « comme un esclave enchaîné après le char de son triomphe, » dit Sorel, dans sa *Bibliothèque françoise*. Un exemplaire de cette *Apologie*, ayant été porté à dom Goulu, général des Feuillants, celui-ci fut pris du désir de venger la cause de son subordonné frère André, et en même temps celle des moines, plusieurs fois raillés par Balzac; et il publia, sous le titre de *Lettres de Phyllargue à Ariste*, un ouvrage où il critiquait violemment le grand épistolier (*voir* l'article Goulu). Nous n'avons pas à suivre dans toutes ses péripéties la longue bataille à laquelle ces divers ouvrages servirent de point de départ; nous devons dire seulement que Balzac fut encore soupçonné cette fois d'avoir composé lui-même l'*Apologie* signée par le prieur Ogier, ou du moins d'y avoir activement coopéré, hypothèse moins improbable que la précédente, et que semble corroborer la réplique de don Goulu, qui s'en prend directement à Balzac d'un bout à l'autre de ses deux volumes, et non à Ogier. Quelques biographes racontent, au contraire, que ce fut Balzac qui voulut passer pour l'auteur de l'*Apologie*, et que la résistance opposée par Ogier, qui tenait à sa gloire, brouilla les deux amis. Cette historiette invraisemblable n'a aucun fondement sérieux.

En 1628, Fr. Ogier écrivit en tête de *Tyr et Sidon*, tragi-comédie en deux journées, de Jean de Schelandre, une préface qui est le plus curieux et le moins connu de ses ouvrages. Cette pièce étrange, où la comédie se mêle franchement à la tragédie, avait été publiée pour la première fois vingt ans auparavant par l'auteur, sous le pseudonyme anagrammatique de *Daniel d'Anchères ;* mais il l'augmenta du double dans la seconde édition. Schelandre était huguenot, et sa tragi-comédie est extrêmement licencieuse : cette double considération n'arrêta pas le prieur Ogier, qui décidément était un ecclésiastique fort tolérant. Il se vante même d'avoir arraché par ses instances la publication de cette pièce à la modestie de son ami. Mais le côté curieux de sa préface n'est point là : il est dans les idées littéraires, fort hardies pour le temps, qu'il y développe. C'est la fameuse préface de *Cromwell* anticipée, sur une échelle moindre. Ogier y pose nettement la théorie du drame, et en démontre la légitimité par le motif que ce mélange du comique au sérieux, du noble au familier et même au trivial, est conforme aux vicissitudes ordinaires de la vie, et offre l'image fidèle du monde tel qu'il est. Il prouve que la chose est ancienne, si le mot (*tragi-comédie*) est nouveau, et que

ving through the city of London to his coronation; Londres, 1661, 1662, in-fol., fig.: on s'est servi de ce recueil comme d'un modèle à suivre dans les couronnements suivants; — *History of China*; Londres, 1667-1671, 2 vol. in-fol.; compilation faite d'après le Hollandais Dapper; — *Africa, or description of Ægypt, Barbary and Ethiopia*; Londres, 1670, in-fol.; — *Description of America*; Londres, 1671, in-fol.; — *Atlas*, en plusieurs vol. in-fol.; — *The Travellers's Guide, or a most description of the roads*, etc.; Londres, 1674, in-fol.; réédité par John Bowen, sous le titre de *Britannia depicta* (1731, in-8°); — *Descriptio geographica et historica regni Angliæ et principatus Walliæ*; Londres, 1675, 1698, in-fol.; Ogilby avait encore composé deux poëmes héroïques, *Ephesian matron* et *Roman Slave*, et une épopée en douze chants en l'honneur de Charles II, *Carolies*, qui en 1666 devinrent la proie des flammes. P. L—Y.

Cibber, *Lives of the poets*. — Chalmers, *General biograph. dict.*

OGILVIE (*John*), littérateur anglais, né en 1733, en Écosse, mort en 1814, à Midmar (comté d'Aberdeen). Il administra la paroisse de Midmar depuis 1759 jusqu'à sa mort, et se fit connaître par un talent remarquable en poésie; il a laissé dans ce genre : *Poems on several subjects*; 1762, in-4°; — *Providence, a poem*; 1764, in-4°; — *Sermons*; 1767, in-8°; — *Paradise, a poem*; 1769, in-4°; — *Philosophical and critical observations on compositions*; 1774, 2 vol. in 8°; — *Rona, a poem*; 1777, in-4°; — *An Inquiry into the causes of infidelity and scepticism*; 1783, in-8°; — *Theology of Plato, compared with the principles of oriental and grecian philosophers*; 1793, in-8°; — *Britannia, an epic poem*; 1801, in-4°, précédé d'une dissertation sur le merveilleux dans l'épopée; — *Examination of the evidence of prophecy in behalf of the Christian religion*; 1803, in-8°. K.

Gorton, *General biograph. Dict.*

OGLETHORPE (*Jean-Edward*), général anglais, né en 1698, à Londres, mort le 30 juin 1785, à Cranham. Il servit en Allemagne, sous les ordres du prince Eugène et du duc de Marlborough, siégea au parlement (de 1722 à 1747), où il concourut à faire adopter des règlements utiles pour le commerce et pour la réforme des prisons. Il prit une grande part à la fondation de la colonie agricole située au sud de la Caroline, et appelée Géorgie, du nom du souverain qui en autorisa l'etablissement. Nommé l'un des premiers directeurs de la compagnie, il s'embarqua, à la fin de 1732, avec une centaine de colons de l'un et de l'autre sexe; il s'occupa d'abord de visiter avec soin l'intérieur et le littoral, conclut ensuite plusieurs traités d'alliance ou de paix, soit avec les peuples indigènes, soit avec le gouverneur de la Floride, et repassa en 1734 en Angleterre, après avoir jeté les fondations de la ville de Savannah. Dans un second voyage (1736), il amena trois cents nouveaux émigrants, et fit élever, sous sa direction, les villes de New-Ebenezer et d'Augusta. En 1737 des difficultés sérieuses, soulevées par la jalousie des Espagnols, menacèrent d'entraver le progrès de la colonie naissante. La guerre ayant été déclarée, Oglethorpe, nommé colonel, leva un régiment, et mit la Caroline à l'abri de toute invasion étrangère; mais il ne fut pas aussi heureux dans l'expédition qu'il entreprit pour s'emparer de Saint-Augustin, dans la Floride. Rendu responsable de ce revers, il fut traduit devant les tribunaux (1743), et honorablement acquitté, à la suite d'une enquête minutieuse. Il venait d'être promu au grade de major général lorsque la rébellion de 1745 éclata en Écosse : chargé de la poursuite des jacobites, il ne parvint pas à les atteindre; on l'accusa de nouveau de négligence dans ses opérations : il fut encore mis en jugement et absous, comme la première fois. Bien qu'il ne trouvât d'emploi dans aucune des guerres suivantes, il n'en eut pas moins en 1765 le rang de lieutenant général. Dans sa vieillesse il éprouva des revers de fortune. Sa bienfaisance et ses talents lui ont valu les éloges de Pope, de Thomson et de Samuel Johnson. K.

European magazine, 1785. — Manning et Bray, *Hist. of Surrey*. — Chalmers, *General biogr. dict.*

OGLIANO (*Maurice-Ignace* FRESIA, baron D'), général français, né le 1er août 1746, à Saluces (Piémont), mort en novembre 1826, à Paris. Il était fils cadet du comte d'Ogliano, président de la cour des comptes de Turin. Pendant la guerre contre les Français, il combattit avec valeur dans les rangs de l'armée piémontaise, et continua de servir son pays jusqu'à la paix de Cherasco; mais, après la retraite de Charles-Emmanuel en Sardaigne (1798), il passa au service de la république française et de l'empire. En 1803 il organisa à Montpellier la légion du Midi, composée de ses compatriotes. Après avoir servi en Italie, sous les ordres de Massena, il obtint le grade de général divisionnaire (3 juin 1807), et commanda un corps de cavalerie étrangère à la journée de Friedland. En 1808 il passa en Espagne, fut attaché au corps d'armée du général Dupont, et subit les funestes conséquences de la capitulation de Baylen. De retour en France, il reçut, avec le titre de baron, le commandement de la 18e division militaire. Il prit ensuite part à la campagne d'Autriche (1809) et de Saxe (1813), mit en état de défense les châteaux de Laybach et de Trieste, et fut chargé, le 1er février 1814, de protéger la ville et la rivière de Gênes; il prolongea la résistance jusqu'au 18 avril suivant, où il conclut avec l'amiral Bentinck une convention des plus honorables. Admis à la retraite dans la même année, il fut naturalisé français à la fin de 1815, et fixa son séjour à Paris. P.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — *Le Monit.*

gain, qui a ajouté une préface et des notes très-importantes (*Théorie mathématique des courants électriques;* Paris, 1860). Quelques additions furent insérées par Ohm dans les *Archives* de Kastner (XIV, 1828), et, dans les années suivantes, il publia encore un assez grand nombre de mémoires sur l'électricité et le galvanisme, dans le *Journal* de Schweigger (XLIX, 1827; LV, 1829; LVIII, LIX et LX, 1830; LXIII, 1831; LXIV et LXV, 1832; LXVII, 1833) et dans les *Archives* de Kastner (XVI et XVII, 1829). Une lettre d'Ohm à Gilbert, relative au même sujet, se trouve dans les *Annales* de Gilbert (V, 1826, p. 117). Les lois qui servent de base à l'analyse d'Ohm se rapportent à la distribution de l'électricité dans l'intérieur d'un même corps, à sa dispersion dans l'air ambiant, et à son développement au point de contact de deux corps hétérogènes. Pour établir la première de ces lois, Ohm part de l'hypothèse qu'une molécule électrisée ne peut communiquer d'électricité qu'aux molécules contiguës, et il admet que la grandeur du flux est proportionnelle à la différence des tensions que possèdent deux molécules infiniment voisines l'une de l'autre; tout comme dans la théorie de la chaleur on suppose le flux de chaleur entre deux molécules proportionnel à la différence de leurs températures. Cette analogie entre la théorie de la chaleur et celle de l'électricité se retrouve toujours dans l'analyse qui conduit Ohm à l'explication des phénomènes galvaniques. La seconde loi, relative à la dispersion de l'électricité, est celle de Coulomb : la perte d'électricité est proportionnelle à la tension et à un coefficient qui dépend de l'état atmosphérique; mais dans les expériences galvaniques on a rarement besoin d'en tenir compte. La troisième loi, enfin, qui regarde la force électromotrice, est contenue dans l'énoncé suivant : « Au point de contact de deux corps différents il s'établit une différence constante entre leurs tensions. » En partant de ces trois lois fondamentales, Ohm arrive à une théorie simple et complète des phénomènes que présentent les courants constants et en particulier à la démonstration de cette loi : que l'action d'un circuit est égale à la somme des forces électromotrices, divisée par la somme des résistances, et que l'effet reste toujours le même quand [illegible] quelle que soit la nature du courant [illegible]

découvertes d'Ohm passèrent d'abord inaperçues, et, n'en recevant aucune récompense, il se décida à donner sa démission de professeur du collége des Jésuites. En 1833 il devint professeur à l'École polytechnique de Nuremberg, et en 1841 il reçut de la Société royale de Londres la médaille de Copley, récompense réservée aux travaux de premier ordre. Ohm n'a jamais publié que la première partie de l'ouvrage qu'il voulait publier sous le titre de *Documents pour la physique moléculaire* (*Beitraege zur molecular Physik*); ce volume a pour titre spécial : *Elemente der analytischen Geometrie im Raume eines chiefwinkligen Coordinatensystem;* Nuremberg, 1849, in-4°. En 1852 il fit paraître un travail sur les phénomènes d'interférence dans les cristaux à un seul axe (dans les *Abhandl. der Bayr. Acad. Cl. phys.*, VII, 1852 et 1853); un autre mémoire sur l'interférence lumineuse se trouve dans les *Annales* de Poggendorff, XLIX, 1840. On a encore de lui deux mémoires sur l'acoustique (Pogg., *Ann.*, XLVII, 1839, LIX, 1843; LXII, 1844), un mémoire de mécanique (Crelle, *Journ.*, V, 1830), et un traité de physique : *Grundzüge der Physik*, Nuremberg, 1854. Depuis 1852 Ohm était chargé de la chaire de physique expérimentale à l'université de Munich.

Son frère, Martin Ohm, né à Erlangen, le 6 mai 1792, après avoir fait, comme son frère, l'apprentissage de serrurier, étudia à Erlangen, est depuis 1824 professeur à Berlin, et s'est fait connaître comme auteur de traités de mathématiques pures et appliquées. B. Rabat.

Éloge de G.-S. Ohm, par M. Lamont : Denkschriften der Münch. Ak., 1855. — Poggendorff, Biogr. liter. Handwörterbuch.

OHMACHT (*Landolin*), sculpteur allemand, né près de Rottweil (Wurtemberg), en 1760, mort à Strasbourg, le 31 mars 1834. [illegible] d'abord dans l'atelier [illegible] à Frankenthal. [illegible] et à Mannheim, il exécuta un grand [illegible] portraits sculptés [illegible]

Kehl et Strasbourg, il vint s'établir dans cette dernière ville, qu'il ne quitta plus. Il y mit au jour le groupe si remarquable du *Jugement de Pâris*, qui orne le palais de Munich; une statue colossale de *Neptune*, qui est dans les jardins du grand domaine de Munster; *Hébé suppliant les dieux de lui rendre la faveur de servir le nectar*, qu'il envoya à l'exposition du Louvre, en 1808, avec un buste de *Klopstock*, fait d'après nature; *Vénus sortant de la mer*, en marbre, un de ses chefs-d'œuvre, qu'il vendit 30,000 fr. à un Portugais en disant, avec la naïveté du génie : « Je ne crois pas pouvoir jamais donner à une grande figure tant d'âme, de vie et d'amour »; le superbe *mausolée de l'empereur Rodolphe*, dans la cathédrale de Spa; la grande figure de *Martin Luther*, qu'il fit pour la ville de Wissembourg; un *Christ*, avec *la Foi* et *la Charité*, demandés par le grand-duc de Bade, figures d'un grand style, qui décorent la chaire de l'église protestante de Carlsruhe; une statue en marbre de *Flore*, qui fait partie du monument élevé par le duc de Coigny à Reims au musicien Castel; six *Muses* colossales, qui décorent la façade du théâtre de Strasbourg; un buste de *Raphael*, d'après lui-même, et qui se trouve à Paris; une statue colossale de *Mme de Lezai-Marnezia*, placée au Casino littéraire de Strasbourg; les bustes en marbre du peintre *Holbein* et de l'architecte *Ervin de Steinbach;* les monuments ou bustes du publiciste *Koch*, du grand industriel alsacien *Haussmann*, du professeur *Oberlin*, etc. Les qualités qui distinguent les œuvres d'Ohmacht sont la grâce et la pureté idéale : aussi David (d'Angers) l'appelait-il *le Corrège de la sculpture*. Dans ses portraits, il saisissait les lignes heureuses et les beaux côtés du modèle, sans pourtant trahir la vérité ni sacrifier la fantaisie. A ce talent élevé il joignait un caractère plein de bonté; simple et modeste, il refusa des lettres de noblesse qui lui furent offertes par plusieurs princes allemands. Il a laissé : deux *Hebe* en marbre, une *Vénus sortant du bain* et un *Antinous*, tous deux en marbre, une *Vierge avec l'enfant Jesus sur ses genoux*, un *Hermaphodite* et une *Junon Ludovici*, tous deux en albâtre; deux hauts-reliefs de l'*Apollon du Belvedère* et d'*Antinous*. G. DE F.

Journ. des beaux-arts, 10 décembre 1834. — *Documents particuliers.*

OHRSCHALL (*Jean-Chrétien*), chimiste allemand, né à Dresde, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il apprit de J.-H. Rudolph plusieurs preparations chimiques, notamment l'art des amalgames; en 1684 il fut nommé inspecteur des mines de Frankenberg; il perdit sa place trois ans après, à cause de sa vie désordonnée, et mourut, dit-on, dans un couvent de Pologne. On a de lui : *Sol sine veste, oder Experimente dem Golde seinen Purpur auszuziehen* (Manière de tirer la pourpre de l'or); Augsbourg, 1684 et 1700, in-12; Cassel, 1742, in-12; un des premiers livres où l'art de faire du verre rouge est décrit en détail; une traduction française se trouve dans l'*Art de la verrerie* du baron de Holbach; — *Wunderdrey, das ist Beschreybung dreyer dem Ansehn nach unannehmlicher Particularien der Chymie* (Trio de merveilles, ou description de trois faits du domaine de la chimie, inadmissibles à première vue); 1684-1686, 2 parties, in-12; Cassel, 1737, in-12; — *Ars fusoria fundamentalis;* Cassel, 1689, 1720 et 1750, in-12; traduit en français, Paris, 1761, in-8°. O.

Strider, *Hessische Gelehrten-Geschichte*, t. X.

OHTER, voyageur norvégien, vivait au neuvième siècle. Natif de la partie septentrionale de l'Helgoland, il possédait de grandes richesses. Il parcourut à plusieurs reprises les contrées du Nord, pénétra jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Norvége, et visita le pays des Finnois; plus tard il longea les côtes de la Norvege et du Danemark, et arriva jusqu'à Haethe, dans le Holstein. Alfred le Grand l'appela en Angleterre pour entendre de sa bouche le récit de ses pérégrinations; ce prince a intercalé dans sa traduction d'Orose la relation curieuse des voyages d'Ohter, dont les renseignements, quoique succincts, sont extrêmement precieux pour la connaissance de l'etat géographique et social des pays du Nord à cette époque. Sharon Turner a reproduit dans le t. II de son *Histoire des Anglo-Saxons* cette pièce intéressante, qui contient aussi plusieurs détails sur la personne d'Ohter. O.

Munch, *De norske Folks Hist.* — Dahlmann, *Forschungen.*

OICONOMOS (*Constantin*), érudit grec, né en 1780, mort en 1857. C'est certainement, avec Coraï, le plus savant homme que la Grece ait produit de notre temps. Il naquit à Tsaritsani, petite ville commerçante de Thessalie. Son pere, homme instruit, économe de l'église de son pays natal, lui enseigna le grec littéral et le latin, un certain Cavouras le français. Il est curieux qu'à la fin du siècle dernier, dans une bourgade thessalienne, il se rencontra, parmi les indigènes, un maître de français. L'enfant montra de bonne heure une vive ardeur pour l'etude. A douze ans il était lecteur de l'église, à vingt et un il était marié et prêtre, et par suite de la mort de son pere il le remplaçait dans sa charge d'économe. A vingt-cinq ans il etait predicateur diocesain, et l'on conserva longtemps, en Thessalie et en Macedoine, le souvenir des sermons qu'il prononça au milieu d'une foule nombreuse accourue pour l'entendre, dans différentes villes de cette contrée. En 1806, quand eclata en Thessalie le mouvement de Vlachava, Oiconomos, déja designé par sa réputation a la soupçonneuse attention d'Ali-Pacha, fut mis en prison a Janina, et eut grand' peine a se racheter des mains du tyran. Bientot apres, en 1806, il fut appele a Salonique, comme coadjuteur de l'evêque qui resi-

dait alors à Constantinople, et il y resta jusqu'en 1809. A ce moment, il fut appelé à Smyrne, pour y enseigner la langue et la littérature grecques dans l'école que de généreux souscripteurs venaient d'y fonder, sous le titre de *Gymnase philologique*. Un souffle de rénovation à la fois littéraire et politique semblait alors passer sur le monde grec; à la voix enthousiaste de Coraï, partout une jeunesse avide d'instruction se reportait avec amour vers l'histoire et les chefs-d'œuvre de ses aïeux, vers ces temps d'indépendance et de gloire; c'étaient tous les jours de nouveaux livres d'éducation, des éditions des auteurs anciens, des traductions d'auteurs modernes, sorties des presses de Paris, de Venise et surtout de Vienne; les maîtres se multipliaient pour suffire à tous les besoins; une généreuse rivalité régnait entre les écoles de Constantinople, de Chio, de Cydonie, de Bucharest et de Janina; partout la renaissance préparait la révolution. L'enseignement d'Oiconomos jeta sur l'école de Smyrne un éclat singulier. Il y fut le collègue de son propre frère, le médecin Étienne Oiconomos, qui avait publié plusieurs ouvrages sur les sciences physiques, et de Coumas, physycien et mathématicien. Forcé, après dix ans de séjour à Smyrne, de quitter cette ville, par suite d'intrigues dirigées contre lui, il fut mandé à Constantinople par le patriarche, comme prédicateur et économe de la grande église. Les prédications et les cours qu'il fit au patriarchat, pendant deux ans, attiraient tout ce qu'il y avait à Constantinople de patriotes et d'amis des lettres.

En 1821, quand le patriarche fut saisi par les Turcs et mis à mort, Oiconomos réussit à s'échapper et à gagner Odessa. Il y fut reçu avec distinction par ordre de l'empereur de Russie. Il y prononça une oraison funèbre du patriarche qui retentit dans tout l'Orient, et ce fut de là aussi qu'il adressa une exhortation (προτρεπτικόν) à ceux qui combattaient pour la croix et l'indépendance. L'empereur Alexandre, qui avait une haute idée de son mérite, le fit venir à Saint-Petersbourg, et ce fut là que, soutenu par les libéralités de l'empereur, il composa deux ouvrages importants, l'un *Sur la haute antiquité de la prononciation grecque* telle qu'elle est pratiquée dans tout l'Orient, l'autre *sur l'identité originaire, sur le fonds commun du grec et du slavon*. Dans le sujet de ce dernier ouvrage, qui fut demandé et récompensé par l'empereur, il est facile de reconnaître une pensée politique. Après avoir publié ces deux livres, il voyagea en Allemagne, où savants et princes lui firent le meilleur accueil; comblé de décorations, il alla par Vienne et Trieste, en Italie, et séjourna quelque temps à Rome. Là, quoiqu'il fût un des champions les plus fervents de ce qu'on appelle en Orient l'orthodoxie, en Occident le schisme, il se vit traiter avec les égards les plus marqués par le pape Grégoire XVI, par les cardinaux Maï, Mezzofanti et autres savants hommes. En 1834, il vint se fixer dans le royaume de Grèce, et résida d'abord, pendant quelque temps, à Nauplie; puis il se fixa à Athènes, où il demeura jusqu'à sa mort, entouré d'un profond respect. La vieillesse ne ralentit pas son activité. Il prit part aux luttes contemporaines par de nombreux écrits de controverse religieuse qui touchaient par bien des points à la politique. Il était un des chefs du parti qui voyait l'avenir de la Grèce dans une scrupuleuse fidélité aux traditions et aux formes religieuses du moyen âge, dans une alliance intime avec la Russie. Aussi fit-il une guerre acharnée à M. Pharmakidis, qui cherchait à faire connaître au clergé grec quelques-unes des idées qu'a répandues dans l'Occident, sur l'origine du christianisme et l'histoire des églises, la critique moderne. Les deux rivaux se sont suivis de près dans la tombe. Quand Oiconomos mourut, il était occupé depuis plusieurs années d'un commentaire sur Photius, personnage pour qui il professait une profonde admiration. Érudit et théologien, Oiconomos avait pourtant de la gaieté dans l'esprit et le sentiment du comique. Il le prouva par la traduction, ou plutôt par l'imitation que pendant son séjour à Smyrne il donna de *L'Avare* de Molière, sous le nom d'*Exindavelonis*, l'homme aux soixante aiguilles, l'homme qui ramasse à terre les aiguilles, pour ne rien laisser perdre. Cette imitation, où il a habilement transporté la scène en Orient et donné aux personnages le costume, le langage et les idées des Levantins, a été, dans ses dernières années, jouée avec le plus grand succès sur le théâtre d'Athènes.

Voici les titres de ses principaux ouvrages : Τέχνης ῥητορικῆς βίβλια γ', συνταχθέντα ὑπὸ Κωνσταντίνου Οἰκονόμου (Trois livres sur l'art de la rhétorique par Constantin Oiconomos); Vienne, 1813, in-8°; — Γραμματικῶν ἢ Εγκυκλίων Παιδευμάτων βίβλια δ' συνταχθέντα ὑπὸ Κωνσταντίνου Πρεσβυτέρου καὶ Οἰκονόμου (Quatres livres d'enseignements généraux et grammaticaux, composés par Constantin, économe et prêtre); Vienne, 1817, in-8°, t. Ier. Le tome II n'a jamais paru; — Δοκίμιον περὶ τῆς πλησιεστάτης συγγενείας τῆς Σλαβωνορωσσικῆς γλώσσης πρὸς τὴν Ἑλληνικὴν, συνταχθὲν ὑπὸ τοῦ Οἰκονόμου τοῦ οἰκουμενικοῦ πατριαρχικοῦ θρόνου,, Κωνσταντίνου Πρεσβυτέρου (Essai sur la très-proche parenté de la langue slavo-russe et de la grecque, composé par l'économe du trône patriarchal œcuménique, par le prêtre Constantin); Saint-Pétersbourg, 3 vol. in-8°, 1828; — Περὶ τῆς γνησίας προφορᾶς τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης βίβλιον (De la vraie prononciation de la langue grecque); Saint-Pétersbourg, 1830, in-8°.

G. PERROT.

Oraison funèbre prononcée le 9 mars 1857 à Athènes, dans la cathédrale de Saint-Irène, par Michel G. Schinas. — *Mémoire composé à la hâte sur le vénérable prêtre Constantin Oiconomos*, par Sivini; Trieste, 1857, in-8°

OIHENART (*Arnauld*), historien et poëte

français, né à Mauléon, vivait dans le dix-septième siècle. Il fut avocat au parlement de Navarre, et il consacra tous ses loisirs à la recherche de documents historiques sur les provinces basques et béarnaises. On ignore la date et le lieu de sa mort. Il a laissé : *Déclaration historique de l'injuste usurpation et rétention de la Navarre par les Espagnols*; 1625, in-4°, et dans le recueil intitulé *A*, *B*, *C*, etc., t. VII ou H; — *Notitia utriusque Vasconiæ tum Ibericæ, tum Aquitanicæ, qua præter situm regionis et alia scitu digna, Navarræ regum Vasconiæ principum, cæterarumque in iis insignium familiarum stemmata, ex probatis authoribus et vetustis monumentis exhibentur*, etc., suivie, d'un *Catalogus pontificum Vasconiæ Aquitanicæ*; Paris, 1637 et 1656, in-4°. Ce livre, très-recherché aujourd'hui, est le meilleur que l'on ait écrit sur cette partie du midi de la France et du nord de l'Espagne. — *Navarra injuste rea, sive de Navarræ regno contra jus fasque occupato*; il y en a un long extrait dans les *Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre* d'Auguste Galland, p. 107, et suiv.; — *Proverbes basques recueillis par le sieur Oihenart, plus les Poésies basques du même auteur*; Paris, 1657, in-8°. Cet ouvrage est divisé en deux parties; 1° *Atsotisac edo refranac* (Adages basques), contenant cinq cent trente-sept proverbes avec la traduction en regard et précédée d'une espèce de grammaire basque; 2° *Oten, Gastaroa Nevrthizetan* (La Jeunesse d'Oihenart), contenant quinze chansons, un poëme et trois cantiques, le tout en vers basques, avec un petit traité de la versification basque et un vocabulaire des dialectes du Labour, de la Navarre et de la Soule. Germain de la Faille considère Oihenart « comme un des auteurs les plus éclairés et les plus judicieux de son temps ».

L—z—E.

Le Long, *Dict. historique de la France*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. II, p. 228. — *Biblioth. Harley*, t. II, p. 847. — Louvet, *Abrégé de l'histoire d'Aquitaine*. Avis au lecteur.

OILLIAMSON (*Marie-Gabriel-Éléonor*, comte D'), général français, né en mai 1738, à Falaise, où il mourut, le 10 janvier 1830. En 1791 il émigra, et fut adjudant général à l'armée des princes. Il prit part aux expéditions de Quiberon et de l'île Dieu, fut arrêté à Paris en 1798 et retenu prisonnier au Temple jusqu'à la paix d'Amiens. A la restauration, il fut nommé lieutenant général. On a de lui : *Réflexions sur les émigrés rentrés en France*; Paris, 1819, in-8°; — *Des émigrés et de leurs prétendus créanciers dans la loi d'indemnité*; Paris, 1826 et 1828, in-8°.

H. F.

Moniteur univ., 7 février 1830.

OISEL ou **OUZEL** (*Jacques*), érudit hollandais, né le 4 mai 1631, à Dantzig, mort le 20 juin 1686, à Groningue. Il descendait de l'ancienne et noble famille des Loisel, qui produisit dans le seizième siècle le célèbre jurisconsulte de ce nom. Après avoir commencé ses études à Dantzig, Jacques Oisel vint les continuer en Hollande, sous la direction de Saumaise, de Golius et de Daniel Heinsius. Il étudia aussi le droit à Utrecht, prit en 1654 le grade de docteur, et visita à deux reprises la France et l'Angleterre; la peste qui régnait alors en Italie l'empêcha de s'y rendre, et après quelque séjour à Genève il revint en Hollande (1657), et fut en 1667 appelé à Groningue pour remplir la chaire de droit public. On a de lui : *M. Minutii Felicis Octavius, cum integris omnium notis et commentariis; accedit liber J. Firmici Materni de errore profanarum religionum*; Leyde, 1652, in-4°, et 1672, in-8°. Oisel n'avait que vingt et un ans lorsqu'il publia cet ouvrage, qui est dédié à la reine Christine de Suède. Niceron et Morhof l'ont tous deux taxé de plagiat sans indiquer les auteurs qu'il aurait pillés; d'un autre côté, Chaufepié, qui dit avoir comparé ses remarques avec celles des autres savants, assure que cette accusation n'est aucunement fondée; — *De obligatione*; Leyde, 1654, in-4° : thèse inaugurale; — *Caii Institutionum fragmenta, cum notis perpetuis; accedit Aniani epitome*; Leyde, 1658, in-8°; les notes d'Oisel ne sont, à ce qu'on prétend, qu'une copie du commentaire que Jérôme Aleander a donné, en 1600, sur Gaïus; — *Auli Gellii Noctes Atticæ, cum variorum commentariis*; Leyde, 1666, in-8°; — *Thesaurus selectorum numismatum antiquorum a Julio Cæsare ad Constantinum Magnum*; Amsterdam, 1677, 2 vol. in-4° : cet ouvrage, encore recherché, est accompagné de planches qui avaient déjà servi au traité flamand de *la Puissance romaine* (1671) de Joachim Oudaan.

K.

Son neveu *Philippe*, né le 7 octobre 1671, à Dantzig, mort le 12 avril 1764, à Francfort-sur-l'Oder, se fit connaître par ses travaux sur la langue hébraïque, parmi lesquels on remarque : *Introductio in accentuationem Hebræorum metricam*; Leyde, 1714, in-4°; il y soutient que les points et les accents sont aussi anciens que les livres de l'Écriture sainte. Selon Watt, on conserve de ce savant au British Museum un manuscrit qui a pour titre *Encomium taciturnitatis*.

K.

Niceron, *Mémoires*, XLII. — Morhof, *Polyhistor*, I. liv. 4. — Chaufepié, *Nouv. Dict. hist.* — *Biblioth. Germanica*, XII. — *Journal des Savants*, févr. 1718. — Haag, *France protest.*

OJEDA (Don *Alonzo* DE), l'un des premiers *découvreurs* de l'Amérique; il fut le lieutenant de Colomb, le compagnon de Vespuce et le chef de Pizarre et de Fernand Cortès. Il naquit à Cuença, vers 1465. Élevé dans la maison du duc de Medina-Celi, il avait appris le métier des armes dans les guerres contre les Maures. Les historiens espagnols racontent mille merveilles sur sa valeur et ses exploits. Il s'enrôla parmi les aventuriers que Christophe Colomb

recrutait pour son second voyage (25 sept. 1493). A chaque descente Ojeda donna quelque preuve de hardiesse, surtout à La Guadeloupe, où, durant plusieurs jours, il chercha, à travers des savanes inconnues, le capitaine Diego de Marque et huit de ses compagnons. Le 22 novembre l'expédition toucha à la pointe orientale d'Hispaniola, dans la baie de Samana et y apprit le massacre des soldats que Colomb, lors de son premier voyage, avait laissés à La Navidad sous le commandement de Diego de Arana. Ce fut pour Colomb un grand sujet de préoccupations. « Jusqu'alors, dit Herrera, il ne connaissait rien de l'intérieur de l'île et son imagination ardente la lui présentait comme remplie de mines précieuses. Si c'était réellement l'île de Cipango, il devait s'y trouver des cités populeuses derrière les hautes montagnes qui bornaient l'horizon. » Colomb résolut d'envoyer un détachement dans l'intérieur de l'île avant de renvoyer sa flotte en Espagne. Il confia cette entreprise à Alonzo de Ojeda, qui l'accepta avec joie et partit dans les premiers jours de janvier avec quinze cavaliers déterminés. Après six jours de marche vers le sud, il arriva à Cibao, dont il trouva les habitants occupés à recueillir de l'or. Il les aida dans leurs recherches et reprit alors le chemin d'Isabella, emportant assez du précieux métal pour ranimer le courage ou plutôt l'avidité de ses compatriotes « que la faim et les maladies commençaient à jeter dans un mortel désespoir ». En avril 1694 Ojeda fit une excursion dans la *Vega reale* et sur les bords du Rio del Oro; il châtia plusieurs caciques qui avaient commis des hostilités contre les Espagnols. Colomb le chargea ensuite de repousser les attaques du redoutable Caonabo, cacique de Maguana. Ojeda, enfermé dans la forteresse de San-Thomas avec quatre cents soldats, se vit bientôt assiégé par dix mille guerriers caraïbes et pressé par la famine. Les Indiens déployèrent la patience, l'esprit de ruse et le courage obstiné qui leur sont naturels. Ojeda les lassa (1). Caonabo se retira plein d'admiration pour le jeune chef européen, et le reçut avec une sorte de courtoisie chevaleresque, lorsqu'il vint lui offrir la paix au nom de Colomb (2). Cette paix n'était qu'un piége. Ojeda avait offert à l'amiral de s'emparer du cacique et de le lui livrer. Colomb avait accepté. Le plan qu'Ojeda avait conçu était hardi, romanesque, et porte bien le cachet de celui qui l'accomplit. Il décida Caonabo à le suivre à Isabella, et pendant leur voyage, arrivé sur les bords de l'Yegua, il montra au cacique des menottes d'acier poli, lui disant que c'étaient les ornements royaux des monarques de Castille; il lui offrit aussi de monter sur son cheval et de paraître ainsi en souverain européen. Caonabo, qui partageait le goût des sauvages pour les hochets brillants, se laissa enchaîner et après quelques passades, Ojeda s'élança en croupe derrière lui, franchit la rivière et gagnant Hispaniola remit son prisonnier à Colomb (1). L'amiral envoya le cacique en Espagne; mais le captif se laissa mourir de faim dans la traversée. Ojeda soumit ensuite les frères de Caonabo qui firent des efforts désespérés pour obtenir la délivrance de leur cacique. Plus tard (mars 1495), il décida de la bataille de la Vega où fut anéantie la confédération caraïbe.

On ne sait pas bien quelle cause amena une rupture complète entre l'amiral et son lieutenant; toujours est-il qu'Ojeda revint en Espagne et y trouva l'évêque de Badajoz, Fonseca, son protecteur, fort mal disposé pour les Colomb. Ce prélat, qu'on pouvait alors nommer le *ministre des Indes*, parce qu'il était chargé de tous les ordres qui regardaient les nouvelles colonies, communiqua à son pupille les plans et les mémoires de l'amiral. Les brillantes espérances données par Christophe Colomb étaient loin de s'être réalisées; aussi le roi Ferdinand V, naturellement ombrageux, avait-il conçu des soupçons défavorables sur la conduite de Colomb. Ojeda résolut de profiter de cette circonstance pour continuer à son profit l'œuvre de Colomb. Grâce à l'appui du tout-puissant ministre (Fonseca), il trouva des fonds dans Séville pour armer quatre vaisseaux; il prit pour premier pilote Juan de La Cosa, natif de Biscaye, marin d'expérience et élève de l'amiral qu'il avait accompagné dans ses deux premiers voyages; le second pilote était Barthélemy Roldan qui avait fait aussi avec Colomb le voyage de Paria. Parmi les armateurs, il y en eut un qui voulut accompagner Ojeda et partager ses dangers : ce fut Americo Vespuccio (*voy.* ce nom). Ojeda mit à la voile le 20 mai 1499, et, se dirigeant à l'ouest-sud, ne fut pas plus de vingt-sept jours pour découvrir le continent américain à l'endroit qu'il nomma *Venezuela* (*Petite-Venise*) (2); il en rangea la côte l'espace de quatre-vingts lieues à l'est de l'Orénoque jusqu'au golfe de Paria, où il mouilla dans une

(1) Voy. le récit de ce siége, dans Oviedo, lib. III, cap. 1er.

(2) Charlevoix assure que pour tenter le cacique, Ojeda lui offrit la cloche de la chapelle d'Isabella, cloche qui faisait l'étonnement des insulaires. Lorsqu'ils entendaient son tintement résonner dans les forêts pour appeler les Espagnols aux offices et qu'ils voyaient ceux-ci se précipiter ensemble vers la chapelle, ils s'imaginaient que ce son exerçait un pouvoir surhumain et venait de *turey* (les cieux). Caouabo crut que la possession de la mystérieuse cloche lui donnerait ce pouvoir.

(1) Cet exploit d'Ojéda, peu honorable pour lui et pour Colomb, a été mis en doute par quelques écrivains espagnols modernes; mais il est rapporté tout au long par Las Casas, Herrera, Fernando Pizarro, Charlevoix, etc. Pierre Martyr et don Fernand Colomb (dans la vie de son père, 1re part. cap. LXII), se bornent à mentionner la captivité de Coanabo, sans détails sur sa prise.

(2) Parce que les habitations étaient bâties sur pilotis et ressemblaient à celles des lagunes de Venise.

français, né à Mauléon, vivait dans le dix-septième siècle. Il fut avocat au parlement de Navarre, et il consacra tous ses loisirs à la recherche de documents historiques sur les provinces basques et béarnaises. On ignore la date et le lieu de sa mort. Il a laissé : *Déclaration historique de l'injuste usurpation et rétention de la Navarre par les Espagnols;* 1625, in-4°, et dans le recueil intitulé *A, B, C*, etc., t. VII ou H; — *Notitia utriusque Vasconiæ tum Ibericæ, tum Aquitanicæ, qua præter situm regionis et alia scitu digna, Navarræ regum Vasconiæ principum, cæterarumque in iis insignium familiarum stemmata, ex probatis authoribus et vetustis monumentis exhibentur*, etc., suivie, d'un *Catalogus pontificum Vasconiæ Aquitanicæ;* Paris, 1637 et 1656, in-4°. Ce livre, très-recherché aujourd'hui, est le meilleur que l'on ait écrit sur cette partie du midi de la France et du nord de l'Espagne. — *Navarra injuste rea, sive de Navarræ regno contra jus fasque occupato;* il y en a un long extrait dans les *Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre* d'Auguste Galland, p. 107, et suiv.; — *Proverbes basques recueillis par le sieur Oihenart, plus les Poésies basques du même auteur;* Paris, 1657, in-8°. Cet ouvrage est divisé en deux parties; 1° *Atsotisac edo refranac* (Adages basques), contenant cinq cent trente-sept proverbes avec la traduction en regard et précédée d'une espèce de grammaire basque; 2° *Oten, Gastaroa Nevrthizetan* (La Jeunesse d'Oihenart), contenant quinze chansons, un poëme et trois cantiques, le tout en vers basques, avec un petit traité de la versification basque et un vocabulaire des dialectes du Labour, de la Navarre et de la Soule. Germain de la Faille considère Oihenart « comme un des auteurs les plus éclairés et les plus judicieux de son temps ».

L—z—E.

Le Long, *Dict. historique de la France.* — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France.* — Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. II, p. 228. — *Biblioth. Harley*, t. II, p. 547. — Louvet, *Abrégé de l'histoire d'Aquitaine.* Avis au lecteur.

OILLIAMSON (*Marie-Gabriel-Éléonor*, comte D'), général français, né en mai 1738, à Falaise, où il mourut, le 10 janvier 1830. En 1791 il émigra, et fut adjudant général à l'armée des princes. Il prit part aux expéditions de Quiberon et de l'île Dieu, fut arrêté à Paris en 1798 et retenu prisonnier au Temple jusqu'à la paix d'Amiens. A la restauration, il fut nommé lieutenant général. On a de lui : *Réflexions sur les émigrés rentrés en France;* Paris, 1819, in-8°; — *Des émigrés et de leurs prétendus créanciers dans la loi d'indemnité;* Paris, 1826 et 1828, in-8°. H. F.

Moniteur univ., 7 février 1830.

OISEL ou **OUZÉL** (*Jacques*), érudit hollandais, né le 4 mai 1631, à Dantzig, mort le 20 juin 1686, à Groningue. Il descendait de l'ancienne et noble famille des Loisel, qui produisit dans le seizième siècle le célèbre jurisconsulte de ce nom. Après avoir commencé ses études à Dantzig, Jacques Oisel vint les continuer en Hollande, sous la direction de Saumaise, de Golius et de Daniel Heinsius. Il étudia aussi le droit à Utrecht, prit en 1654 le grade de docteur, et visita à deux reprises la France et l'Angleterre; la peste qui régnait alors en Italie l'empêcha de s'y rendre, et après quelque séjour à Genève il revint en Hollande (1657), et fut en 1667 appelé à Groningue pour remplir la chaire de droit public. On a de lui : *M. Minutii Felicis Octavius, cum integris omnium notis et commentariis; accedit liber J. Firmici Materni de errore profanarum religionum;* Leyde, 1652, in-4°, et 1672, in-8°. Oisel n'avait que vingt et un ans lorsqu'il publia cet ouvrage, qui est dédié à la reine Christine de Suède. Niceron et Morhof l'ont tous deux taxé de plagiat sans indiquer les auteurs qu'il aurait pillés; d'un autre côté, Chaufepié, qui dit avoir comparé ses remarques avec celles des autres savants, assure que cette accusation n'est aucunement fondée; — *De obligatione;* Leyde, 1654, in-4° : thèse inaugurale; — *Caii Institutionum fragmenta, cum notis perpetuis; accedit Aniani epitome;* Leyde, 1658, in-8°; les notes d'Oisel ne sont, à ce qu'on prétend, qu'une copie du commentaire que Jérôme Aleander a donné, en 1600, sur Gaïus; — *Auli Gellii Noctes Atticæ, cum variorum commentariis;* Leyde, 1666, in-8°; — *Thesaurus selectorum numismatum antiquorum a Julio Cæsare ad Constantinum Magnum;* Amsterdam, 1677, 2 vol. in-4° : cet ouvrage, encore recherché, est accompagné de planches qui avaient déjà servi au traité flamand de *la Puissance romaine* (1671) de Joachim Oudaan. K.

Son neveu *Philippe*, né le 7 octobre 1671, à Dantzig, mort le 12 avril 1764, à Francfort-sur-l'Oder, se fit connaître par ses travaux sur la langue hébraïque, parmi lesquels on remarque : *Introductio in accentuationem Hebræorum metricam;* Leyde, 1714, in-4°; il y soutient que les points et les accents sont aussi anciens que les livres de l'Écriture sainte. Selon Watt, on conserve de ce savant au British Museum un manuscrit qui a pour titre *Encomium taciturnitatis.* K.

Niceron, *Mémoires*, XLII. — Morhof, *Polyhistor*, I. liv. 4. — Chaufepié, *Nouv. Dict. hist.* — *Biblioth. Germanica*, XII. — *Journal des Savants*, févr. 1718. — Haag, *France protest.*

OJEDA (Don *Alonzo* DE), l'un des premiers *découvreurs* de l'Amérique; il fut le lieutenant de Colomb, le compagnon de Vespuce et le chef de Pizarre et de Fernand Cortès. Il naquit à Cuença, vers 1465. Élevé dans la maison du duc de Medina-Celi, il avait appris le métier des armes dans les guerres contre les Maures. Les historiens espagnols racontent mille merveilles sur sa valeur et ses exploits. Il s'enrôla parmi les aventuriers que Christophe Colomb

recrutait pour son second voyage (25 sept. 1493). A chaque descente Ojeda donna quelque preuve de hardiesse, surtout à La Guadeloupe, où, durant plusieurs jours, il chercha, à travers des savanes inconnues, le capitaine Diego de Marque et huit de ses compagnons. Le 22 novembre l'expédition toucha à la pointe orientale d'Hispaniola, dans la baie de Samana et y apprit le massacre des soldats que Colomb, lors de son premier voyage, avait laissés à La Navidad sous le commandement de Diego de Arana. Ce fut pour Colomb un grand sujet de préoccupations. « Jusqu'alors, dit Herrera, il ne connaissait rien de l'intérieur de l'île et son imagination ardente la lui présentait comme remplie de mines précieuses. Si c'était réellement l'île de Cipango, il devait s'y trouver des cités populeuses derrière les hautes montagnes qui bornaient l'horizon. » Colomb résolut d'envoyer un détachement dans l'intérieur de l'île avant de renvoyer sa flotte en Espagne. Il confia cette entreprise à Alonzo de Ojeda, qui l'accepta avec joie et partit dans les premiers jours de janvier avec quinze cavaliers déterminés. Après six jours de marche vers le sud, il arriva à Cibao, dont il trouva les habitants occupés à recueillir de l'or. Il les aida dans leurs recherches et reprit alors le chemin d'Isabella, emportant assez du précieux métal pour ranimer le courage ou plutôt l'avidité de ses compatriotes « que la faim et les maladies commençaient à jeter dans un mortel désespoir ». En avril 1694 Ojeda fit une excursion dans la *Vega reale* et sur les bords du Rio del Oro; il châtia plusieurs caciques qui avaient commis des hostilités contre les Espagnols. Colomb le chargea ensuite de repousser les attaques du redoutable Caonabo, cacique de Maguana. Ojeda, enfermé dans la forteresse de San-Thomas avec quatre cents soldats, se vit bientôt assiégé par dix mille guerriers caraïbes et pressé par la famine. Les Indiens déployèrent la patience, l'esprit de ruse et le courage obstiné qui leur sont naturels. Ojeda les lassa (1). Caonabo se retira plein d'admiration pour le jeune chef européen, et le reçut avec une sorte de courtoisie chevaleresque, lorsqu'il vint lui offrir la paix au nom de Colomb (2). Cette paix n'était qu'un piége. Ojeda avait offert à l'amiral de s'emparer du cacique et de le lui livrer. Colomb avait accepté. Le plan qu'Ojeda avait conçu était hardi, romanesque, et porte bien le cachet de celui qui l'accomplit. Il décida Caonabo à le suivre à Isabella, et pendant leur voyage, arrivé sur les bords de l'Yegua, il montra au cacique des menottes d'acier poli, lui disant que c'étaient les ornements royaux des monarques de Castille; il lui offrit aussi de monter sur son cheval et de paraître ainsi en souverain européen. Caonabo, qui partageait le goût des sauvages pour les hochets brillants, se laissa enchaîner et après quelques passades, Ojeda s'élança en croupe derrière lui, franchit la rivière et gagnant Hispaniola remit son prisonnier à Colomb (1). L'amiral envoya le cacique en Espagne; mais le captif se laissa mourir de faim dans la traversée. Ojeda soumit ensuite les frères de Caonabo qui firent des efforts désespérés pour obtenir la délivrance de leur cacique. Plus tard (mars 1495), il décida de la bataille de la Vega où fut anéantie la confédération caraïbe.

On ne sait pas bien quelle cause amena une rupture complète entre l'amiral et son lieutenant; toujours est-il qu'Ojeda revint en Espagne et y trouva l'évêque de Badajoz, Fonseca, son protecteur, fort mal disposé pour les Colomb. Ce prélat, qu'on pouvait alors nommer le *ministre des Indes*, parce qu'il était chargé de tous les ordres qui regardaient les nouvelles colonies, communiqua à son pupille les plans et les mémoires de l'amiral. Les brillantes espérances données par Christophe Colomb étaient loin de s'être réalisées; aussi le roi Ferdinand V, naturellement ombrageux, avait-il conçu des soupçons défavorables sur la conduite de Colomb. Ojeda résolut de profiter de cette circonstance pour continuer à son profit l'œuvre de Colomb. Grâce à l'appui du tout-puissant ministre (Fonseca), il trouva des fonds dans Séville pour armer quatre vaisseaux; il prit pour premier pilote Juan de La Cosa, natif de Biscaye, marin d'expérience et élève de l'amiral qu'il avait accompagné dans ses deux premiers voyages; le second pilote était Barthélemy Roldan qui avait fait aussi avec Colomb le voyage de Paria. Parmi les armateurs, il y en eut un qui voulut accompagner Ojeda et partager ses dangers : ce fut Americo Vespuccio (*voy.* ce nom). Ojeda mit à la voile le 20 mai 1499, et, se dirigeant à l'ouest-sud, ne fut pas plus de vingt-sept jours pour découvrir le continent américain à l'endroit qu'il nomma *Venezuela* (*Petite-Venise*) (2); il en rangea la côte l'espace de quatre-vingts lieues à l'est de l'Orénoque jusqu'au golfe de Paria, où il mouilla dans une

(1) Voy. le récit de ce siége, dans Oviedo, lib. III, cap. 1er.

(2) Charlevoix assure que pour tenter le cacique, Ojeda lui offrit la cloche de la chapelle d'Isabella, cloche qui faisait l'étonnement des insulaires. Lorsqu'ils entendaient son tintement résonner dans les forêts pour appeler les Espagnols aux offices et qu'ils voyaient ceux-ci se précipiter ensemble vers la chapelle, ils s'imaginaient que ce son exerçait un pouvoir surhumain et venait de *turey* (les cieux). Caouabo crut que la possession de la mystérieuse cloche lui donnerait ce pouvoir.

(1) Cet exploit d'Ojéda, peu honorable pour lui et pour Colomb, a été mis en doute par quelques écrivains espagnols modernes; mais il est rapporté tout au long par Las Casas, Herrera, Fernando Pizarro, Charlevoix, etc. Pierre Martyr et don Fernand Colomb (dans la vie de son père, 1re part. cap. LXII), se bornent à mentionner la captivité de Coanabo, sans détails sur sa prise.

(2) Parce que les habitations étaient bâties sur pilotis et ressemblaient à celles des lagunes de Venise.

baie spacieuse qu'il nomma *de Las Perlas*, parce que les riverains se livraient à la pêche des perles et en échangèrent beaucoup avec les Espagnols. Guidé par les cartes de Colomb, Ojeda traversa le golfe de Paria et la Bocca del Drago, et continuant sa marche à l'ouest, atteignit le cap de la Vela. Il toucha ensuite dans l'archipel des Caraïbes, où il soutint plusieurs combats contre les naturels et fit de nombreux prisonniers, qu'il se proposait d'aller vendre en Espagne, lorsque le manque de vivres le força d'atterrir à Yaquimo (*Jacquemel*), le 5 septembre 1499. Christophe Colomb, connaissant le caractère entreprenant d'Ojeda, ne fut pas médiocrement inquiet de la descente de son ancien lieutenant. Il dépêcha un de ses capitaines, Francisco Roldan, pour connaître les motifs de sa venue et l'arrêter au besoin. Ojeda, surpris à l'improviste dans l'intérieur des terres, protesta de ses bonnes intentions pour l'amiral ; mais à peine fut-il en état de reprendre la mer qu'il se rendit à Karagua, souleva un certain nombre de mécontents et leur offrit d'aller expulser Colomb de Santo-Domingo. Mais Roldan et don Diego Escobar vinrent déjouer ses menées, et le forcèrent à s'éloigner d'Hispaniola (5 février 1500), d'où, suivant le récit de Las Casas, il emmena une prodigieuse cargaison d'esclaves, qu'il vendit sur le marché de Cadix pour des sommes énormes (1). Son voyage avait duré cinq mois.

En 1501 Ojeda et A. Vespuce partirent de nouveau de Cadix, et débarquèrent dans le golfe d'Uraba. Ils résolurent d'y bâtir une forteresse ; mais les marins, mécontents de la distribution des vivres et encouragés par Vespuce, se saisirent d'Ojeda, lui mirent les fers aux pieds, et le déposèrent à Yaguimo. Ce ne fut qu'en 1508 qu'on le vit réapparaître ; il obtint alors la concession des terres formant la vaste province connue depuis sous le nom de *Nueva-Andalucia*, et qui s'étendaient depuis le cap de la Vela jusqu'à la moitié du golfe de Uruba (2). La partie située depuis l'autre moitié du golfe jusqu'au cap Gracias-a-Dios fut donnée à Diego de Nicuessa, Juan de la Cosa fut nommé *alguazil major* du gouvernement d'Ojeda. Ce dernier s'embarqua de l'île de Beata avec trois cents hommes, parmi lesquels se trouvait François Pizarre. F. Cortez s'était aussi engagé dans cette expedition ; une tumeur au genou l'empêcha de suivre ses camarades, qui descendirent à *Caramari* (aujourd'hui Carthagène). Ojeda essaya de gagner les Guayanas par la douceur ; mais ce peuple vaillant, qui venait d'être pillé par les aventuriers qui s'étaient succédé sur ces côtes, rejeta toute composition. Il fallut combattre. Les Espagnols furent vainqueurs après un combat sanglant : ils poursuivirent les indigènes jusqu'à Yurbaco ; dans cet endroit montagneux, les Indiens firent tout à coup volte-face, tombèrent sur les aventuriers dispersés, et en firent un horrible carnage. Juan de la Cosa fut du nombre des morts. Ojeda échappa seul au carnage. Ses marins, inquiets de son sort, le découvrirent au bout de quelques jours, caché parmi les mangliers de la côte. Son armure portait les marques de plus de trois cents flèches. Sur ces entrefaites arriva Nicuessa ; Ojeda, qui avait eu de très-vives disputes avec ce capitaine au sujet de leurs limites sur le Darien, hésitait à se confier à lui ; en cette occasion Nicuessa se conduisit avec autant de générosité que de bonne foi, et vengea la mort de Juan de La Cosa. Ojeda fonda ensuite San-Sébastian dans le golfe de Darien ; il avait trop peu de monde pour garder sa conquête ; il dut livrer des combats continuels pour se procurer des vivres, et dans une sortie il eut la cuisse percée d'une flèche empoisonnée : il se guérit lui-même en appliquant deux plaques de fer rouge sur sa plaie ; mais à partir de ce jour il se crut abandonné de la Vierge. Désespérant de se maintenir dans sa triste position, il résolut d'aller à Hispaniola s'y procurer des secours et des vivres. Il confia le commandement de sa forteresse à Fr. Pizarre, et prit la mer sur un brigantin appartenant à Bernadino de Talavero. Une fois en mer, Talavero, qui, transfuge d'Hispaniola, avait des raisons pour ne pas aborder dans cette île, fit jeter Ojeda dans les fers, et débarqua à Cuba. Les Espagnols furent si vigoureusement assaillis par les naturels qu'ils sentirent le besoin de mettre Ojeda à leur tête. Ils durent faire cent dix lieues dans des marécages salés, ayant souvent de l'eau jusqu'au cou ; la moitié d'entre eux y succomba ; le reste arriva à Guyba, dont le cacique les accueillit. Ojeda y éleva une chapelle, dans laquelle il consacra sa fameuse image de la Vierge, et envoya demander des secours à La Jamaïque, où commandait alors don Juan de Esquirel, qu'Ojeda avait cruellement offensé. Esquirel, ne se souvint que de la gloire du vaillant chef, et le fit conduire à Hispaniola ; mais Ojeda ne put survivre à tant de travaux et de déceptions. Il mourut si pauvre qu'il fallut pourvoir aux frais de ses funérailles : il fut inhumé sous le seuil des Franciscains de San-Domingo.

A. DE LACAZE.

Las Casas, *Hist. Ind.*, lib. I, cap. CXI. — Ferdinand Colomb, *Hist. del Amirante*, cap. XXXVI. — Jean Chanca, *Epist.* — Pierre Martyr, *De Rebus Oceanicis* dec. 1ª, lib. II. — Herrera, *Hist. Ind.*, dec. I, lib. II, cap. VII, X, XVI ; lib. IV, cap. III, IV, XI. — Le même, *Novus*

(1) Ce fut au retour de ce voyage qu'Améric Vespuce commença à revendiquer la gloire d'avoir découvert le nouveau continent. Ojeda, plus loyal, convenait que Christophe Colomb avait eu connaissance de la côte de Paria avant lui. Il déclarait qu'il avait vu la carte du pays découvert que Colomb avait envoyée précédemment au roi et à la reine et dont lui-même s'était servi ; qu'il avait reconnu que tout ce qu'avait rapporté l'amirante était exact, etc., etc. (*Proces Ms de D. Diego Colon*, pregunta II). En tous cas Ojeda, promoteur et chef de l'expédition, avait plus de droit que Vespuce pour imposer un nom au Nouveau Monde.

(2) Cette contrée était connue des naturels sous le nom de *Guyana* et des Espagnols sous celui de *la Serpa*.

Orbis, cap. VIII. — Pizarro, *Varones ilustres*, etc., cap. VIII. — Oviedo, *Cronica de las Indias*, lib. III, cap. I. — Muñoz, *Hist. del Nuevo Mundo*, mss. — Galeani Napione, *Esame critico del primo viaggio di Amerigo Vespucci al Nuovo Mondo* (Florence, 1810). — Le P. Caulin, *Historia corografica de la Nueva Andalucia*. — Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue*, liv. II, p. 181. — Washington Irving, *Hist. de Christophe Colomb* (trad. de Defauconpret fils), t. I, p. 276, t. II, chap. VII. — William Smith, *Collection des voyages autour du monde*, t. XII, p. 29-34.

O'KEEFFE (*John*), acteur et auteur dramatique anglais, né le 24 juin 1747, à Dublin, mort le 4 février 1833, à Southampton. La faiblesse de sa vue lui fit abandonner l'état de peintre, auquel il s'était destiné. En 1781 il vint s'établir à Londres, où il se bornait à composer pour les troupes d'Hay-Market et de Covent-Garden des drames et des comédies généralement goûtés. En 1798 il cessa d'écrire, bientôt il perdit presque complétement la vue, et tomba dans une détresse si grande qu'on donna en juin 1800 une représentation à son bénéfice à Covent-Garden. Ce théâtre lui servit jusqu'en 1826 une modique pension, et en 1808 il en reçut une autre du gouvernement. En 1828 il alla demeurer à Southampton, auprès de sa fille. Les ouvrages dramatiques d'O' Keeffe, défectueux sous le rapport de la fable et du style, mais empreints à la fois de sensibilité et de bonne humeur, ont joui longtemps d'une certaine popularité, ils sont au nombre de cinquante, parmi lesquels nous citerons *Son in law* (1779), *The agreeable surprise* (1781), *Young quaker* et *The birth-day* (1783), *Omai* (1785), *Prisoner at large* (1788), *World in a village* et *London hermit* (1793), *Wild oats* (1794), *Life's vagaries* et *Irish mimic* (1795), *The Castle in Andalusia*, *Highland reel* et *Poor soldier* (1798). A cette dernière date, O' Keeffe publia une partie de son théâtre (21 pièces), en 4 vol. in-8°, la souscription suffit à peine à couvrir les frais d'impression. On a encore de lui : *Recollection of the life of John O' Keeffe, written by himself*; Londres, 1826, 2 vol. in-8°; — *O' Keeffe's Legacy to his daughter*; ibid., 1834, in-12 : recueil de poésies accompagné d'une notice biographique.

Sa fille est auteur de quelques ouvrages; deux ont été traduits en français : *Les Patriarches, ou la terre de Chanaan, histoire en tableaux* (Paris, 1816, 1821, 2 vol. in-12), et *Dudley et Claudy*, roman (ibid., 1824, 6 vol. in-12).

P. L—y.

Recollections. — Baker, *Biographia dramatica*.

OKEGHEM (*Jean*) (1), célèbre musicien belge du quinzième siècle, né vers 1430, dans une des villes du Hainaut et vraisemblablement à Bavay, mort à Tours, dans les premières années du seizième siècle. On ignore l'école à laquelle il a puisé son savoir en musique; mais il est à présumer qu'il eut pour maître Gilles Binchois, premier chantre du duc de Bourgogne, dont la cour résidait alors à Péronne, non loin de Bavay. Telles sont du moins les conclusions que M. Fétis a déduites d'un passage du *Traité de contrepoint de* Tinctoris, dans lequel cet auteur contemporain cite Okeghem, J. Regis, Ant. Busnois, Firmin Caron, Guillaume Faugues et plusieurs autres compositeurs de la même époque, qui se glorifiaient d'avoir été élèves de J. Dunstaple, de Gilles Binchois et de Guillaume Dufay. Quoi qu'il en soit, il paraîtrait que le talent d'Okeghem n'avait pas tardé à être remarqué et à mériter à ce musicien d'être attaché au service de Charles VII en qualité de premier chantre ou chapelain. On trouve la preuve de ce fait dans un compte des officiers de la maison de ce prince, qui reçurent des habillements de deuil, à l'occasion de ses funérailles, en 1461. Ce document, extrait des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, F. 540 du supplément, porte l'indication suivante : CHAPELLE : *Les XVI chapelains de la chapelle du dit seigneur qui ont eu dix-huit robes longues et autant de chaperons, les quatre premiers à 3 escus l'aulne, et les autres à 2 escus l'aulne : 1° Johannes Okeghem, premier*, etc. Il est probable qu'après la mort de Charles VII Okeghem quitta la cour pour se rendre à l'abbaye de Saint-Martin de Tours, où l'on sait qu'il remplit plus tard les fonctions de chantre et de trésorier. En effet, son nom ne figure plus dans le compte des gages des officiers de la maison de Louis XI, dressé par Jacques Le Camus, commis au payement desdits gages, depuis le mois de janvier 1462 jusqu'au mois de septembre 1464 (manusc. déjà cité de la Bibliothèque impériale de Paris) (1). Un deuxième compte, dressé en 1468, par Pierre Jobert, receveur général des finances, n'indique pas davantage qu'Okeghem ait été attaché à la chapelle de ce roi; il fait seulement connaître le nombre des chantres, sans indication de noms, à l'exception de celui du premier chapelain, Jehan Lardois. Cependant Tinctoris, dans le prologue de son traité intitulé *Liber de natura et proprietate tonorum*, et daté du 6 novembre 1476, a dédié cet ouvrage à Jean Okeghem, premier chapelain du roi de France, et à Antoine Bus-

(1) L'orthographe du nom de ce musicien varie selon les auteurs. Glarean, Hawkins, Burney, Forkel et plusieurs autres écrivent *Ockenheim*. Hermann Finck, dans sa *Practica musica*, a écrit *Ockenhem*. Ce nom a même subi chez quelques-uns des altérations qui le rendent méconnaissable. Le mémoire de Laserna sur la bibliothèque de Bourgogne, par exemple, porte *Ockergan*. Mais le document authentique que nous citons plus loin, d'après un des manuscrits de la bibliothèque impériale de Paris, donne lieu de croire que *Okeghem* est la véritable orthographe de ce nom, qui est d'ailleurs écrit ainsi par Tinctoris, Wilphlingseder, Faber, Heyden et Zarlino.

(1) On voit par ce compte que dès l'avénement du nouveau roi au trône la chapelle avait été réduite. Il ne restait plus un seul des anciens chantres à *déchant*. Le nombre des chantres et chapelains n'était plus que de huit; voici leurs noms : *Guillaume Courdin*, premier chapelain, *Jehan Coupé*, *Raymond d'Ipilo*, *Jehan de Fouquet*, *Jacob Lhuillier*, *Guillaume*, clerc, *Jehan Bruslé*, id., *Georges Robinet*, id.

nois, chantre du duc de Bourgogne (*Præstantissimis ac celeberrimis artis musicæ professoribus Domino Joanni Okeghem, christianissimi regis Francorum proto-cappellano*, etc). Il se pourrait que Tinctoris, qui vivait alors à Naples, ait été mal informé de la situation d'Okeghem à cette époque, quoique depuis 1466 jusqu'à 1480 aucun document ne fournisse la preuve qu'au milieu des modifications successives qu'avait subies la chapelle de Louis XI, ce savant musicien n'ait pu y être attaché. Mais il est certain qu'il n'en a pas fait partie depuis 1480 jusqu'à la mort du roi. C'est ce que constate un troisième compte des *gens de chapelle*, dressé le 1er octobre 1480 au 31 septembre 1483, dans lequel il n'est pas fait mention du nom d'Okeghem (1). S'il est vrai, comme tout porte à le croire, qu'après la mort de Charles VII Okeghem ait quitté la chapelle royale pour passer au service de l'abbaye de Saint-Martin de Tours, il est peu vraisemblable qu'en 1467 il ait abandonné sa nouvelle position pour être attaché à la cour de Louis XI et qu'il ait quitté de nouveau la chapelle royale avant 1480 pour revenir ensuite à son abbaye, où l'on a la preuve qu'il a passé les dernières années de sa vie. Jean Lemaire, poëte et historien belge, né à Bavay et contemporain de la vieillesse d'Okeghem, nous apprend que ce musicien existait encore en 1512 et qu'il était trésorier de Saint-Martin de Tours. Voici comment il s'exprime dans son épître à François Lerouge, datée de Blois, la même année, et qui termine ses *Illustrations de France* : « En la fin de mon troisième livre des *Illustrations de France*, j'ai bien voulu, à la requeste et persuasion d'aucuns mes bons amys, adjouter les œuvres dessus escriptes, et mesmement les communiquer à la chose publique de France et de Bretagne, afin de leur monstrer par espéciaulté comment la langue gallicane est enrichie et exaltée par les œuvres de monsieur le trésorier du boys de Vincennes, maistre Guillaume Cretin, tout aussi comme la musique fut ennoblie par monsieur le trésorier de Sainct-Martin de Tours, Okeghem, mon voisin et de nostre même nation. » Okeghem devait avoir alors quatre-vingt et un ou quatre-vingt-deux ans. La date de sa mort n'est pas exactement connue. Selon Kiesewetter, il aurait cessé de vivre en 1513. Ce maître, l'un des plus savants de son temps, a formé des élèves qui, à leur tour, sont devenus les plus célèbres musiciens de la seconde moitié du quinzième siècle et du commencement du seizième. Leurs noms nous ont été transmis par deux déplorations en vers, mises en musique, l'une à cinq voix, par Josquin Deprez, l'autre par Guillaume Crespel. On lit dans la première :

> Accoutrez-vous d'abitz de deuil
> Josquin, Brumel, Pierchron (1), Compère,
> Et plorez grosses larmes d'œil :
> Perdu avez votre bon père.

La liste de ces noms est plus étendue dans les vers suivants de la complainte de Crespel :

> Agricola, Verbonnet, Prioris,
> Josquin Deprez, Gaspard, Brumel, Compère,
> Ne parlez plus de joyeux chantz, ne ris,
> Mais composez un *Ne recorderis*
> Pour lamenter nostre maistre et bon père.

Les éloges qui ont été donnés à Okeghem par ses contemporains et par ses élèves l'ont fait considérer comme un chef d'école. Ce compositeur est en effet un de ces hommes rares qui, dans l'ordre d'idées où ils sont placés, impriment à leur époque un mouvement de progrès. On voit, par ce qui nous reste de ses ouvrages, qu'il était bien supérieur à Dufay et à ses autres prédécesseurs immédiats, dans l'art d'écrire : Les parties sont mieux contenues dans leurs limites naturelles; les croisements sont plus habilement évités; l'harmonie est mieux remplie. L'*imitation* et le *canon*, dont on trouve les premiers rudiments dans les œuvres des musiciens de la fin du quatorzième siècle, prennent entre ses mains plus de développement et une forme plus régulière. Glaréon, dans son *Dodecachordon*, rapporte un *canon* à trois voix, composé par Okeghem, et qui est un morceau très remarquable pour l'époque à laquelle il a été écrit. Okeghem paraît aussi avoir été le premier ou du moins l'un des premiers qui proposèrent ces combinaisons énigmatiques hérissées de toutes les subtilités du contrepoint et qui devinrent ensuite à la mode. Bien que cette direction donnée à l'art fût contraire à son but naturel, elle ne contribua pas moins à perfectionner les formes scientifiques, car lorsque l'abus de ces formes eut disparu, il n'en resta que ce qui pouvait, sous le souffle fécondant du génie, créer de nouvelles ressources aux compositeurs. Le *Dodécachordon* de Glaréan contient aussi le *Kyrie* à quatre voix et le *Benedictus* à deux voix de la messe *Ad omnem tonum* d'Okeghem. Ces deux morceaux se trouvent en partition dans Burney, Forkel, et dans les planches du mémoire de Kiesewetter sur les musiciens néerlandais. Kiesewetter a donné dans ce mémoire le *Kyrie* de la messe *Gaudeamus* du même compositeur, mis en partition par l'abbé Stadler, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne; mais ce morceau est rempli de fautes qui ont été corrigées en partie dans les planches de l'*Histoire de la musique dans les contrées occidentales*, du même auteur. Dans ce dernier ouvrage, on trouve à la suite du *Kyrie*, le *Christe* de la même messe. Plusieurs messes d'Okeghem sont conservées en manuscrits dans les archives de la Chapelle pon-

(1) Voici les noms des neuf personnes indiquées dans ce compte : *Georges de L'Écluse*, premier chantre, *Bardefort de Rode, François-Jehan Neruet, Jacquet de Vaschuelle, Jacques de Gascoignolles, Nicolas de Varnillers, Jehan de Lespinay, Pierre Rostaing, Charles Trousselin.*

(1) Pierre de La Rue.

tificale, à Rome. M. Fétis possède un manuscrit du seizième siècle qui contient trois motets de ce musicien. Glaréan dit dans son *Dodecachordon*, et d'autres auteurs ont rapporté d'après lui, qu'Okeghem écrivit une messe à trente-six voix, ce qui semblerait indiquer une division de la musique en plusieurs chœurs. Mais, comme le fait observer M. Fétis, il n'est guère probable que l'idée d'une pareille composition ait pu naître au quinzième siècle, où les morceaux écrits à six voix étaient encore très-rares et le personnel des chapelles royales peu nombreux.
D. DENNE-BARON.

Glaréan, *Dodecachordon*. — Faber, *Erotemata musices practicæ*. — Wilphlingseder, *Erotemata practicæ continentia præcipuas ejus artis præceptiones*. — Hawkins, *History of the science and practice of music*. — Burney, *A general history of music*. — Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musik*. — Fétis, *Mémoire sur les musiciens neerlandais*. — Le même, *Recherches sur la musique des rois de France et de quelques princes, depuis Philippe le Bel jusqu'à la fin du règne de Louis XIV* (*Revue musicale*, t. XII, p. 234). — Le même, *Biographie universelle des Musiciens*. — Kiesewetter, *Die Verdienste der Niederländer um die Tonkunst*. — Le même, *Geschichte der Europæisch abendlændischen oder unsrer heutiger Musik*.

OKELY (*Francis*), savant théologien anglais, né en 1718, mort le 9 mai 1794, à Bedford. Il reçut les ordres mineurs, et demeura pendant toute sa vie attaché à la secte des Frères moraves; comme il refusa d'en abjurer les principes, il lui fut impossible d'être admis en qualité de prêtre dans l'Église anglicane. Le tour de son esprit le porta aux idées mystiques, ainsi qu'en témoignent les titres de ses ouvrages : *The Nature and necessity of the new creature in Christ*; 1772, in-8°; trad. de l'allemand; — *The divine visions of John Englebrecht*; 1781, 2 vol. in-8° : l'ouvrage de ce visionnaire allemand avait paru en 1658, plusieurs années après sa mort; — *A faithful narrative of God's gracious dealings with Hiel*; 1781, in-8°, etc. K.

Chalmers, *General biograph. dictionary*.

OKEN (*Laurent*), célèbre naturaliste allemand, né le 1er août 1779, à Bohlsbach, en Souabe, mort le 11 août 1851. Après avoir étudié à Wurtzbourg et à Gœttingue, il fit pendant plusieurs années des cours en qualité de *privat-docent*; en 1807 il devint professeur de médecine à Iéna, où il obtint en 1812 une chaire de médecine. Les opinions libérales qu'il manifesta dans l'*Isis*, revue dont il commença la publication en 1816, lui valurent la perte de son emploi; il fut aussi impliqué dans l'affaire de la fête de la Wartbourg et mis en accusation comme démagogue, mais bientôt après acquitté. Après avoir vécu à Iéna plusieurs années dans la retraite, il fut en 1828 nommé professeur à Munich; en 1832 il reçut une chaire à l'université de Zurich, et il la garda jusqu'à sa mort. Anatomiste et physiologiste très-distingué, Oken a aussi voulu créer un système philosophique, fortement entaché de panthéisme, et qui par son obscurité quelque peu prétentieuse tomba bientôt dans le discrédit. On a de lui : *Grundriss der Naturphilosophie* (Esquisse de la philosophie de la nature); Francfort, 1804; — *Abriss des Systems der Biologie* (Esquisse d'un système de biologie); Gœttingue, 1805, in-8°; — *Die Zeugung* (La Génération); Bamberg, 1805, in-8°; — *Ueber die Bedeutung der Schædelknochen* (Sur la valeur des os du crâne); Bamberg, 1807; — *Ueber das Universum, Pythagoræisches Fragment* (L'Univers; fragment dans le goût de Pythagore); Iéna, 1808, in-4°; — *Lehrbuch des Systems der Naturphilosophie* (Manuel d'un système de la philosophie de la nature); Iéna, 1809-1811 et 1831, 3 parties, in-8°; Zurich, 1843; — *Ueber Licht und Wärme* (Sur la lumière et la chaleur); Iéna, 1809, in-4°; — *Ueber den Werth der Naturgeschichte* (Sur l'importance des sciences naturelles); Iéna, 1809, in-4°; — *Ueber Entstehung und Heilung der Nabelbrüche* (Sur l'origine et la guérison des hernies ombilicales); Landshut, 1810, in-8°; — *Lehrbuch der Naturgeschichte* (Manuel d'histoire naturelle); Leipzig et Iéna, 1812-1816, 5 vol. in-8°; — *Isis*, revue encyclopédique; Leipzig, 1817-1848, 32 vol. in-4°; — *Esquisse du système d'anatomie et de physiologie*; Paris, 1821, in-8°; — *Beitræge zur vergleichenden Zoologie, Anatomie und Physiologie* (Mélanges de zoologie, d'anatomie et de physiologie comparée); Bamberg, 1827, 2 parties, in-4°, en collaboration avec Kieser; — *Ueber das Zahlengesetz in den Wirbeln des Menschen* (Sur la loi numérale dans les vertèbres humaines); Munich, 1828; — *Allgemeine Naturgeschichte* (Histoire naturelle générale); Stuttgard, 1833-1841, 13 vol. in-8°, avec un atlas de planches; ouvrage des plus remarquables. O.

Conversations-Lexikon. — Callisen, *Lexikon*.

OKOLSKI (*Simon*), historien polonais, mort en 1654. Il fit partie de l'ordre de Saint-Dominique, professa la théologie, fut préfet des études à Lemberg, et dirigea comme prieur les couvents de Kaminiek et de Tysmieniek. En 1649 il devint provincial de son ordre en Pologne. On a de lui : *Orbis Polonus*; Cracovie, 1641-1645, 3 vol. in-fol. fig. : cet ouvrage est plein de recherches sur l'origine des Sarmates et sur celle des plus anciennes familles polonaises; — *Russia florida rosis et liliis, h. e. sanguine, prædicatione, religione, vita*; Léopol, 1646, in-4°; — *Præco divini verbi Albertus Magnus, episcopus Ratisponensis*; Cracovie, 1649, in-4°. K.

Échard et Quétif, *Scriptores ord. Prædicatorum*, II, 560. — Gœtze, *Biblioth. Dresd.*, I, 278.

OKSZI (*Stanislas*), en latin *Orichovius*, controversite polonais, né dans le diocèse de Premislaw, dans les premières années du seizième siècle. Il étudia la théologie à Wittemberg, sous Luther et Mélanchthon, puis à Venise, sous

Egnatius. De retour dans sa patrie, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Premislaw. Son attachement aux opinions de Luther lui ayant attiré les réprimandes du chapitre, il renonça à son bénéfice, et se maria. « Anathématisé par son prélat, dit Bayle, il s'en soucia si peu que non-seulement il prit la plume contre les ecclésiastiques, mais qu'il les troubla aussi dans la possession de leurs biens et qu'il se mit à la tête de leurs antagonistes; par la volubilité de son esprit et de sa langue bien pendue, il causa de très-grandes émotions. » Cependant il rentra dans le giron de l'Église au synode tenu en 1561 à Varsovie, et depuis il témoigna un grand zèle contre les protestants. La force de son éloquence avait fait donner à Orichovius le surnom de *Démosthène polonais*. Les ouvrages qu'il a écrits sont en grand nombre; ceux qu'il fit pour obtenir aux prêtres la liberté de se marier sont les plus recherchés. Nous citerons de lui : *Oratio funebris in funere Sigismundi Jagellonis, Poloniæ regis*; Cracovie, 1548, in-8°; reproduite dans différents corps d'histoire de la Pologne; — *De cælibatus lege*; Bâle, 1551, in-8°; — *Oratio pro dignitate sacerdotali*; Cracovie, 1561, in-8°; — *De Stancari secta*; Cologne, 1563, in-8°; — *De bello adversus Turcas suscipiendo*; Cracovie, 1583, in-8°; — *Annales Poloniæ ab excessu Sigismundi*, cum vita *Petri Kmithæ*; Dobromil, 1611; Dantzig, 1643, in-12. K.

Starovolscius, *Elogia centum Polonorum*, 78-79. — Bayle, *Dict. critique*.

I. OLAF ou OLAÜS, nom de trois rois d'Upsal ou de Suède :

OLAF, ou OLAÜS Ier, vivait au milieu du neuvième siècle. En 853 il vit arriver à sa cour saint Anschaire, archevêque de Brême, qui avait déjà, en 829, essayé d'introduire en Suède le christianisme; il avait alors échoué, par suite des violentes persécutions exercées contre les missionnaires par les prêtres païens. Cette fois, après avoir disposé le roi en sa faveur par des présents, il obtint de lui que le peuple, qui se trouvait justement réuni pour élever l'ancien roi Erik au rang des dieux, serait appelé à se prononcer sur la libre prédication de l'Évangile (1). L'assemblée décida que le sort serait consulté sur la proposition du roi; il fut favorable à la demande d'Anschaire. Un vieillard se leva alors, et dit : « Nous savons que le Dieu des chrétiens aide ceux qui ont foi en lui. Grand nombre d'entre nous en ont eu la preuve dans les hasards de la mer et au milieu d'autres dangers. Pourquoi rejeter ce qui peut nous être utile? Pourquoi irions-nous chercher ailleurs ce que nous avons aujourd'hui sous la main? Car plusieurs des nôtres, pour connaître cette nouvelle religion, sont allés jusqu'à Dorstadt. C'est pourquoi je vous conseille de recevoir les serviteurs de ce Dieu, qui est plus puissant que tous les autres et dont il est bon d'avoir la protection, au cas où nos dieux nous deviendraient défavorables. » Cet avis fut sanctionné; et après que le *ting* (assemblée) du pays des Goths se fut déclaré dans le même sens, Anschaire sacra Erimbert évêque de Suède; de retour à Brême, il envoya dans ce pays plusieurs missionnaires, qui y firent un grand nombre de prosélytes, surtout depuis qu'Olaf eut fait presque miraculeusement rentrer les habitants de la Courlande sous sa domination. L'histoire se tait sur les autres événements du règne d'Olaf. O.

Rimbertus, *Vita Anscharii*. — *Vita Rimberti*.

OLAF II, mort vers 967. Fils du roi Bjorn le Vieux, il régna depuis 935 environ sur la Suède, en commun avec son frère Erik le Victorieux. On n'a pas d'autre détail sur sa vie.

OLAF III, surnommé *Skötkonung* (Le Roi au berceau), né vers 980, mort en 1026. Il reçut étant encore enfant, et du vivant de son père, Erik le Victorieux, les hommages du peuple; de là son surnom. Monté sur le trône en 994, après la mort de son père, il rendit le royaume de Danemark (dont Erik s'était emparé en 987) à Sven, roi de ce pays, par considération pour sa mère Sigbrit, qui venait d'épouser Sven. Il y mit pour condition que ce prince y propagerait le christianisme, qu'Olaf avait embrassé peu de temps auparavant; il avait été baptisé par saint Sigfrid, qu'il avait fait venir d'Angleterre. En l'an 1000, écoutant les suggestions de Sigfrid, il se ligua avec Sven contre le roi de Norvège Olaf Trygwason; après la mort de ce dernier, il reçut une partie de la Norvège, qu'il remit à titre de fief à Sven, fils d'Haquin le Mauvais. Lorsque Olaf le Gros eut délivré son pays de la domination étrangère, le roi de Suède s'apprêta à le combattre à outrance; il reçut avec mépris les propositions de paix que les députés norvégiens lui firent, en 1022, devant le grand *ting* (assemblée populaire) d'Upsal, et interrompit brusquement le jarl des Visigoths, qui s'était prononcé pour un accommodement. Alors se leva le vieux lagman de Tiundaland, Thorgny; reprochant au roi sa façon d'agir hautaine, il ajouta : « Nous, paysans, nous voulons que vous, roi Olaf, fassiez la paix avec le roi des Norvégiens et lui donniez en mariage votre fille Ingegerd. Si vous voulez recouvrer les provinces à l'est qu'ont possédées vos ancêtres, nous sommes prêts à vous suivre; mais si vous ne voulez pas écouter nos paroles, nous tomberons sur vous pour vous massacrer, car nous ne sommes pas disposés à souffrir vos outrages. C'est ainsi qu'en agissaient nos ancêtres, quand ils jetèrent à l'eau cinq rois orgueilleux comme vous. » Les paysans confirmèrent ces menaces en faisant retentir leurs armes. Olaf céda, et accepta le traité apporté par les

(1) Sic quippe apud eos moris est, dit Rimbert, qui accompagnait alors saint Anschaire, ut quodcumque negotium publicum magis in populi unanimi voluntate, quam in regia constet potestate.

Norvégiens, en déclarant qu'il ne faisait que suivre l'exemple de ses prédécesseurs, qui avaient toujours consulté l'avis des paysans. Mais il ne resta pas fidèle à ses engagements, et maria sa fille Ingegerd au prince de Russie Jaroslaw; le jarl des Visigoths remit alors Astrid, une autre fille d'Olaf, entre les mains du roi de Norvège, qui l'épousa. Cependant il se réconcilia avec Olaf de Norvège, avec lequel il eut une entrevue à Kunghæll (1024). Il fut le premier qui prit le titre de roi de Suède; ses prédécesseurs portaient celui de rois d'Upsal. Quoique attaché au christianisme, il aimait à entendre réciter par ses bardes les poésies des temps païens. O.

Snorro Sturleson, *Heimskringla*. — Adam de Brême. — Geijer, *Histoire de Suède*.

II. **Olaf**, nom de cinq rois de Norvège.

Olaf Ier, surnommé *Tryggvason*, roi de Norvège, né en 956, mort en 1000. Son père Trygve, petit-fils de Harald Haarfager, qui le premier réunit la Norvège sous le même sceptre, avait pendant le règne d'Haquin le Bon gouverné une partie du pays. A l'avénement de ses cousins, les fils d'Erik à la Hache sanglante, il fut attiré par eux dans un guet-apens et massacré. Astrid, sa femme, se réfugia en Suède, où elle donna le jour à Olaf; poursuivie par les meurtriers de Trygve, elle s'apprêta à aller rejoindre, à Kiew, son frère Sigurd, un des principaux ministres du prince de Russie. En route elle fut prise par un pirate et séparée de son enfant, qui fut vendu à un habitant de l'Esthonie. Olaf, traité par son maître comme un fils, fut en sa neuvième année reconnu par son oncle Sigurd, qui l'emmena à la cour de Russie et le fit élever avec soin. Il gagna la faveur du prince, mais s'attira par là beaucoup d'ennemis jaloux, ce qui le décida, dit-on, à se faire corsaire. Poussé par les flots sur les côtes de la Poméranie, il plut à Geira, fille du souverain de ce pays, et l'épousa. Cette princesse étant morte peu d'années après, il reprit sa vie d'aventures, et ravagea les côtes de l'Angleterre et de la France. Après un entretien qu'il eut avec un ermite dans une des îles Sorling, il se fit baptiser avec tous ses compagnons. Il se trouvait en 996 à Dublin, lorsqu'il y fut rejoint par Thorer, émissaire de Haquin le Mauvais, roi de Norvège, qui venait d'apprendre l'existence d'un descendant de Harald, et qui, pour se défaire facilement de lui, le fit traîtreusement engager à venir revendiquer son droit à la couronne. Olaf suivit ce conseil, et se mit en route avec quelques vaisseaux; à son débarquement Haquin, depuis longtemps détesté, à cause de ses actes de tyrannie, venait de mettre le comble à l'indignation publique en voulant enlever de force une des plus belles femmes du pays. Olaf fut reçu comme un libérateur et proclamé roi; un des esclaves de Haquin lui apporta la tête de son maître, qu'il avait poignardé, dans l'espoir d'une forte récompense; Olaf le fit mettre à mort. Une fois qu'il eut consolidé son autorité, le nouveau roi s'attacha à introduire en Norvège le christianisme, entreprise dans laquelle Haquin le Bon avait échoué. Olaf fut plus heureux; la plus grande partie des habitants de Wigen, de Rogaland, de Hordaland et autres districts se laissèrent immédiatement décider à adopter la nouvelle religion; les récalcitrants furent condamnés à l'exil ou à des amendes. Mais Olaf rencontra une violente opposition dans les huit districts de Drontheim, dont les habitants réunis autour de lui au plaid de Frosto le menacèrent de mort s'il continuait à chercher à les convertir. Le roi céda pour le moment, et leur annonça qu'il se trouverait au grand sacrifice qui avait lieu tous les ans à Moere. Quelque temps après il invita à un festin beaucoup d'habitants du pays de Drontheim; tout à coup il fit saisir onze des principaux d'entre eux, et déclara que puisqu'on le forçait à retourner au paganisme, il allait les sacrifier aux dieux. Tous les assistants alors demandèrent à être baptisés; Olaf exigea encore d'eux qu'ils lui remissent en otages leurs enfants. Dans une assemblée à Moere, il parvint à faire embrasser le christianisme au reste des habitants, et brisa les nombreuses idoles placées en ce lieu par Haquin; dans les années suivantes, il introduisit la nouvelle religion en Islande, aux îles Féroé et jusqu'en Groenland. En 998, Olaf, qui avait abandonné Lade, l'ancienne résidence des rois païens, et s'était fait construire une nouvelle habitation à Nidaros, appelé plus tard Drontheim, épousa Thyra, princesse danoise, qui avait quitté son mari Burislav, prince de Poméranie, auquel on l'avait mariée de force. Deux ans après il alla prendre possession des domaines de Thyra, dans l'île de Rugen; à son retour il fut attaqué par les rois de Suède et de Danemark, excités contre lui par les fils de Haquin ainsi que par Sigrith, reine de Danemark et qu'Olaf avait autrefois outragée (1). Malgré le nombre supérieur des vaisseaux ennemis, il se défendit longtemps; enfin, sur le point d'être fait prisonnier, il se jeta à la mer avec le reste de ses compagnons, et trouva la mort dans les flots. D'après une tradition populaire, il se serait sauvé à la nage, et serait entré, après de longues pérégrinations, dans un couvent de Syrie. O.

Snorro Sturleson, *Heimskringla*. — Munter, *Kirchengeschichte von Dänemark und Norwegen*. — Munch, *Det Norske Folks Historie*. — Maurer, *Bekehrung des norwegischen Stammes zum Christenthum* (Munich, 1856, 2 vol.).

Olaf II (Saint), surnommé *le Gros*, roi de Norvège, né vers la fin du dixième siècle, mort le 31 août 1030. Après la mort de son

(1) Il avait d'abord demandé en mariage cette femme orgueilleuse, qui avait fait assassiner Harald, le père de saint Olaf, pour avoir osé, lui « petit roitelet », prétendre à sa main. Elle agréa la proposition d'Olaf, qui exigea qu'elle se fit baptiser; elle refusa, ce qui irrita Olaf au point qu'il la frappa de son gant au visage.

père, Harald Grænske, arrière-petit-fils de Harald Haarfager, et qui régna sur une partie de la Norvège, il fut élevé dans la maison du jarl Sigurd Syr, que sa mère épousa, en 998. D'un caractère aventureux, il obtint, à peine âgé de quinze ans, de son beau-père, un navire de guerre bien équipé, et il se mit à ravager les côtes de la Suède, de l'Allemagne, de la France et même de l'Espagne. Se trouvant en 1017 en Normandie, il y rencontra Édouard le Confesseur, qui s'apprêtait à disputer à Canut, roi de Danemark, la couronne d'Angleterre, et qui promit à Olaf pour son concours le pays de Northumberland. Olaf accepta, et prit part à l'expédition contre les Danois. Elle fut sans résultat pour Édouard; mais Olaf y fit un riche butin, qui lui permit d'armer deux vaisseaux, avec lesquels il se dirigea vers la Norvège pour se faire proclamer roi de ce pays, où régnaient alors, sous la suzeraineté du Danemark et de la Suède, Sven, fils d'Haquin le Mauvais, et son neveu Haquin. A peine débarqué, il s'empara de ce dernier par surprise; après lui avoir fait jurer de ne plus jamais rentrer en Norvège, il lui rendit la liberté. Les habitants des pays d'Upland et de Drontheim reconnurent la plupart ses droits au trône; et après qu'il eut vaincu Sven dans une bataille navale, il reçut la soumission de tout le pays. Le roi de Suède Olaf Schotkonung (*voy.* ce nom) voulut lui enlever la partie de la Norvège échue à la Suède après la défaite d'Olaf Trygvason; mais il en fut empêché par la ferme volonté de ses sujets, qui l'obligèrent à se réconcilier avec Olaf et à lui donner en mariage sa fille Astrid (1). Quant à Canut, il ne pouvait pour le moment songer à faire valoir ses prétentions sur la Norvège, ayant besoin de toutes ses ressources pour se maintenir en .Angleterre; mais il resta sur le pied d'une inimitié déclarée avec le nouveau roi de Norvège. Ce dernier, une fois qu'il eut bien établi son autorité, prit les mesures les plus énergiques pour détruire le paganisme, qui avait repris l'ascendant pendant les quinze dernières années. Il triompha de toutes les résistances, et modifia de sa propre autorité tout ce qui dans les lois n'était pas en harmonie avec le christianisme; il enleva, entre autres, aux parents le droit d'exposer leurs enfants nouveau-nés. Il introduisit aussi le christianisme aux Orcades et aux îles Féroé, qu'il obligea à lui payer un tribut; il fut moins heureux avec les Islandais, qui refusèrent de se soumettre. Dans l'intervalle il avait fait bâtir à Nidaros un palais plus élégant et plus vaste que ceux de ses prédécesseurs (2); il y établit une cour brillante, et régla, par une ordonnance qui nous a été conservée, les droits des dignitaires, au nombre de soixante, dont il s'entoura : elle avait le nom de *Hirdskraa*, et a été publiée par Anchersen à Copenhague, en 1736; Olaf y précisa aussi les prérogatives de la royauté et d'autres points de la constitution du pays. Cependant il avait mécontenté beaucoup de ses sujets par des actes de sévérité. Canut en profita pour le sommer (1025) de reconnaître sa suzeraineté. Olaf non-seulement repoussa cette proposition, mais s'étant ligué avec Jacques Anund, roi de Suède, il dévasta en 1027 plusieurs provinces danoises, pendant que Canut était à Rome. Canut accourut avec une flotte considérable, et vint cerner à l'embouchure de l'Helge celle de ses adversaires. Olaf avait mis ce fleuve en communication avec plusieurs rivières des environs et l'avait barré par une digue, qu'il fit percer à l'approche de Canut; une masse d'eau énorme se précipita sur les navires danois, et les mit dans une grande confusion, qui fut encore augmentée par l'attaque de l'ennemi. Canut cependant parvint à se retirer sans pertes notables. Olaf n'osa pas passer le Sund gardé par les Danois, et gagna son pays par terre. L'année suivante il y vit arriver Canut, qui fut reçu par les Norvégiens en libérateur. Abandonné des siens, Olaf brûla sa flotte, sauf treize vaisseaux, avec lesquels il se réfugia auprès de son beau-frère Jaroslaw, prince de Russie. En 1029, à la mort de Haquin, auquel Canut avait remis le gouvernement de la Norvège, il revint en Suède, et rassembla environ trois mille soldats, sur les casques desquels il fit peindre des croix (1). Il pénétra l'année suivante en Norvège avec sa petite armée; le 31 août il rencontra à Sticklestad, près de Drontheim, les troupes danoises, qui avec les Norvégiens rebelles formaient près de douze mille hommes. Il les attaqua résolument; il allait remporter la victoire lorsqu'un charpentier, qu'il avait offensé, lui donna un coup de hache dans le genou; il tomba, et fut massacré. Peu de temps après, les Norvégiens regrettèrent sa mort; son corps fut porté à Drontheim, et placé dans la cathédrale de cette ville. Très-vénéré dans les pays scandinaves et en Russie, Olaf fut déclaré en 1164 patron de la Norvège. O.

Snorro Sturleson, *Heimskringla*. — *Saga Olafs konungs hins Helga* (dans les tomes I et II des *Formanna-Sögur*; Copenhague, 1829, et publiée à part, ibid., 1829-1830, 2 vol.; tradeite en latin; ibid., 1833). — Einar Skulason, *Olafs Saga Helga* dans *Foramanna-Sögur* et avec traduction latine dans les *Scripta historica Islandorum*. — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*, article *Olafs-Drapa* et *Olafs-Saga Helga* (dans les *Supplemeuts* de

(1) Dans sa jeunesse Olaf, revenant d'une expédition de piraterie en Suède, avait failli être pris par le roi de ce pays, enfermé avec ses navires dans le lac de Malaren, il n'avait pu s'échapper qu'en creusant le canal par lequel s'écoulent depuis lors les eaux de ce lac.

(2) Cette construction, toute en bois, contenait une salle de festin disposée pour huit cents convives; au milieu brûlait jour et nuit un immense brasier, dont la fumée s'échappait par une ouverture pratiquée dans le toit et par laquelle seule la lumière du jour pénétrait à l'intérieur. Les cheminées ne furent connues que sous Olaf Kyrre; l'usage des fenêtres date encore de plus tard.

(1) Il refusa l'aide de beaucoup de vaillants guerriers, parce qu'ils étaient païens.

la lettre O.. — Munch, *Det Norske Folks-Historie*. — Maurer, *Die Bekehrung des norwegischen Stammes*.

OLAF III, surnommé *Kyrre* (le Pacifique), roi de Norvége, mort le 22 septembre 1093. En 1066, après la mort de son père, Harald Hardraade, qu'il avait accompagné dans une expédition en Angleterre, il partagea avec son frère Magnus les États de Harald, et en reçut la partie située au sud-ouest. Deux ans après, Magnus mourut, et Olaf fut appelé à régner sur toute la Norvége. Il entretenait des relations de bonne amitié avec ses voisins, notamment avec le roi de Danemark Svend Estrithson, dont il épousa la fille Ingigerd. Au lieu d'accabler ses sujets de redevances, à l'exemple de son père, il recherchait tous les moyens d'augmenter leur prospérité, et donna de l'extension au commerce, pour les besoins duquel il fonda en 1076 la ville de Bergen. Reçu un jour dans une de ses tournées à une table couverte d'argenterie, il dit : « Je me réjouis que mes sujets ne craignent pas de me montrer leurs objets précieux ; leur bien-être est mon bonheur, car c'est là la meilleure garantie de la sûreté du pays. » Pour augmenter la population des villes, alors peu considérable, il ordonna que tous les ans la liberté serait accordée à un esclave dans chaque district ; le prix en était payé au maître par la commune : c'est ce qui fit cesser l'état de servitude en Norvége bien plus tôt que dans le reste de l'Europe. Olaf s'efforça encore d'adoucir les mœurs de ses sujets. Amateur lui-même des fêtes, où il brillait par sa joyeuse humeur, il détestait les excès, et prit des mesures pour bannir toute rixe sanglante des festins que se donnaient entre eux les membres des *gildes* (corporations). Il abolit l'usage des grandes cornes à boire, qui furent remplacées par des coupes. En même temps qu'il cherchait à propager l'industrie étrangère, il veillait au maintien de la religion, et inspirait par son exemple à ses sujets le respect pour le clergé ; il fit bâtir plusieurs églises, notamment une en pierre à Nidaros (Drontheim), en l'honneur de saint Olaf. O.

Snorre Sturleson, *Heimskringla*. — *Olafs Saga Kyrra* dans le t. VII des *Fornmanna-Sögur*, Kaupmannahöfn, 1831. — P.-E. Muller, *Det Norske Folks-Historie*.

OLAF IV, roi de Norvége, né en 1098, mort en 1116. A la mort de son père Magnus III, ses deux frères, Sigurd et Eystein, lui attribuèrent le tiers du royaume, qu'ils administrèrent en son nom ; il mourut avant d'avoir atteint sa majorité.

OLAF V, roi de Norvége et de Danemark, né en 1371, mort le 3 août 1387. Fils de Haquin VII et de la célèbre reine Marguerite (*voy.* ce nom), il fut en 1376 élu roi de Danemark ; en 1380, à la mort de Haquin, il fut aussi appelé au trône de Norvége. Il allait prendre en main le gouvernement, qui pendant sa minorité fut exercé par sa mère, lorsqu'il mourut subitement. O.

Suhm, *Historie af Danmark*, t. XIV. — Holfeld, *Danmarks riges Krønike*.

OLAF, surnommé *Hunger* (la Faim), roi de Danemark, mort le 18 août 1095. Fils du roi Svend Estrithson, il fut, pendant le règne de ses deux frères aînés Harald et Canut, chargé du gouvernement du Jutland méridional. Lorsque Canut rassembla en 1085 à Limfiord une flotte pour envahir l'Angleterre, Olaf s'y trouva avec son contingent de vaisseaux ; il fut bientôt après député auprès du roi pour lui exprimer le mécontentement des marins de ce que Canut, occupé à négocier avec les Vendes, tardait à venir prendre le commandement de la flotte. Le roi, soupçonnant son frère d'avoir été gagné par l'or de Guillaume le Conquérant, le fit arrêter, et l'envoya en Flandre pour l'enfermer à perpétuité dans une tour. Cette sévérité effraya les marins danois, qui se dispersèrent avec leurs vaisseaux ; Canut prononça contre eux des peines rigoureuses, ce qui amena (1086) une révolte, pendant laquelle le roi fut tué. Racheté de la captivité par les Danois, Olaf fut par eux appelé au trône. Presque toutes les années de son règne furent marquées par des disettes qui dépeuplèrent les campagnes ; le pain manqua un jour même à la table du roi. Olaf mourut sans enfants, et eut pour successeur son frère Erik. O.

Ailnoth, *Historia S. Canuti*. — Saxo Grammaticus.

OLAFSEN (*Magnus*), savant islandais, né en 1573, en Islande, mort en 1636. Il étudia à Copenhague les belles-lettres et la théologie, devint en 1621 recteur à Holo et l'année suivante pasteur à Laufaas. On a de lui : *Specimen lexici runici* ; Copenhague, 1650, in-fol., publié par les soins de Ol. Wormius ; — *De poesi islandica*, à la suite de la *Litteratura runica* de Wormius. Olafsen a laissé en manuscrit une traduction latine de l'*Edda*, qui a été très-utile à Resen (*voy.* ce nom). Quelques lettres de lui se trouvent dans les *Epistolæ* de Wormius. O.

Einar, *Historia literaria islandica*. — Nyerup, *Dansk Litteratur-Lexikon*.

OLAFSEN (*Étienne*), savant islandais, né à Mule-Syssel, au commencement du dix-septième siècle, mort en 1688. Nommé en 1649 pasteur à Vallenaës, il devint plus tard prévôt dans son lieu natal. On a de lui : *Voluspa, philosophia antiquissima norvago-danica, item Havamal* ; Copenhague, 1665, in-4° ; — une traduction islandaise des *Psaumes* de Kingoë ; Skalholt, 1686, et Holum, 1751 et 1772. O.

Einar, *Hist. lit. islandica*.

OLAFSEN (*Eggert*), savant islandais, né en Islande, en 1726, mort le 30 mai 1768. Après avoir terminé ses études à Copenhague, il fut en 1752 chargé par l'Académie des sciences de cette ville d'aller, en compagnie de Bierne Paulsen, explorer l'Islande au point de vue des sciences naturelles et de l'économie politique. De retour à Copenhague en 1757, il fut, dix ans après, nommé *vice-lagman* (bailli) d'une partie de son île natale ; il se noya par accident l'année suivante. On a de lui : *Ennarrationes historicæ de Islandiæ natura et constitutione* ; Copen-

hague, 1749, in-8°; — *De ortu et progressu superstitionis circa ignem Islandiæ subterraneum*; ibid., 1751, in-4°; — *Rejse igjennem Island* (Voyage à travers l'Islande); Soroë, 1772, 2 vol. in-4°, avec gravures; traduit en allemand par Genss, Copenhague et Leipzig, 1774, 2 vol. in-4°, et en français par Gauthier de La Peyronie, Paris, 1802, 5 vol. in-8°; un extrait de cet ouvrage, aussi intéressant qu'exact, se trouve dans le t. XIX du *Recueil de voyages* publié à Berlin; — *Lachanologia islandica*; Copenhague, 1774, in-8°; — *Bunudarbalkr*; Hrapsoë, 1783 : poëme islandais sur l'agriculture, traduit en danois par Finn Magnusen, dans le *Musée scandinave* (année 1803). Olafsen a laissé en manuscrit un *Index veterum Islandorum*, dont Thorkelin a publié un fragment en 1780. O.

Einar, *Historia literaria Islandiæ*. — *Minerva* (année 1803, vol. II). — Nyerup, *Litteratur-Lexikon*.

OLAFSEN (*John*), savant islandais, frère du précédent, né en Islande, en 1731, mort à Copenhague, le 18 juillet 1811. Il étudia les belles-lettres et la théologie à Copenhague, où il passa la plus grande partie de sa vie dans des occupations littéraires; il recevait une pension du fonds légué par Arne Magnus. On a de lui : *Disputatio metaphysica de nihilo*; Copenhague, 1758, in-4°; — *De baptismo sociisque sacris ritibus in boreali quondam ecclesia usitatis*; ibid., 1770, in-4°; — *De cognatione spirituali a nostris majoribus observata*; ibid., 1772, in-8°; — *Om den gamle nordiske Digtekonst, dens grundregler, Versarter, Sprog og Foredrags waade* (L'ancienne Poésie des peuples du Nord, ses règles fondamentales, les genres de vers et la langue qu'elle employait, et la manière dont on la déclamait); ibid., 1786, in-4° : cet excellent ouvrage fut couronné par l'Académie des sciences de Copenhague. Olafsen, qui a pris une grande part à la nouvelle édition de l'*Heimskringla* de Snorro Sturleson (Copenhague, 1777-1813, 4 vol. in-fol.), a aussi pendant de longues années travaillé à un *Supplément* au *Glossarium Suiogothicum* d'Ihre; dix-huit feuilles de ce supplément étaient déjà imprimées, lorsque l'incendie de Copenhague de 1807 vint détruire tout le fruit de ses labeurs. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages lexicographiques sur l'idiome de son pays; on en a profité lors de la publication de la nouvelle édition du Dictionnaire islandais. O.

Dansk Litteraturtidskrift (année 1811, n° 131. — Rotermund, *Supplement* à Jöcher.

OLAH (*Nicolas*), savant prélat hongrois, né le 9 janvier 1493, à Hermanstadt, mort le 14 janvier 1568. Il passa sa jeunesse à la cour du roi Ladislas, et devint (1524) secrétaire du roi Louis, dont la veuve, Marie, l'emmena en 1530 dans les Pays Bas, qu'elle venait d'être appelée à gouverner. En 1543 il fut nommé évêque d'Agram et chancelier du royaume. En 1547 il accompagna à la guerre de Schmalkalde le roi Ferdinand, dont il possédait la confiance. Devenu archevêque de Gran et primat de Hongrie, il exerça la plus heureuse influence sur le rétablissement de la discipline et sur l'amélioration des études ecclésiastiques. On a de lui : *Catholicæ ac christianæ religionis præcipua capita*, Vienne, 1560, in-4°, et dans le t. II des *Concilia* de Peterfy; un des meilleurs résumés de la doctrine catholique; — *Hungaria, seu de originibus gentis, regionis situ, divisione, habitu et opportunatibus*, dans l'*Adparatus* de M. Bel; — *Compendiarium suæ ætatis chronicon*, dans le même recueil; — *Ephemerides astronomicæ ab anno* 1552-1559, dans le t. I des *Scriptores minores* de Kovachich; — *Attila, sive de rebus, bello paceque ab eo gestis*, à la suite de plusieurs éditions de Bonfinius; — *Processus universalis*, traité alchimique publié sous le pseudonyme de *Nicolaus Melchior*, dans le *Museum hermeticum*, imprimé à Francfort en 1525. O.

Horanyi, *Memoria Hungarorum*, t. II. — M. Bel. *Hungaria nova cisdanubiana*, t. I.

OLAÜS. *Voy.* OLAF.

OLAVIDÉ (Don *Pablo-Antonio-José*), comte DE PILOS, célèbre homme d'État et économiste espagnol, né à Lima, en 1725, mort en Andalousie, en 1803. Nommé à vingt ans auditeur de la province de Lima, il rendit de grands services lors du tremblement de terre qui détruisit la plus grande partie de cette ville (29 octobre 1746). Il fit promptement relever les maisons, et donna lui-même l'exemple en faisant construire une église et un théâtre. Les dévots virent un acte d'impiété dans l'érection simultanée de ces deux édifices; ils accusèrent Olavidé d'avoir dissipé les fonds destinés au soulagement des victimes. Cette dénonciation le fit appeler à Madrid. Une enquête ouverte à son sujet aboutit à une ordonnance de non-lieu. Nommé secrétaire du comte de Aranda, qui se rendait en ambassade à Paris, il adopta facilement les usages de la cour de Versailles et les idées philosophiques alors à la mode. De retour en Espagne, il forma sa maison dans le genre français; il fit même construire un théâtre sur lequel d'excellents artistes représentaient les chefs-d'œuvre de la scène française traduits par lui-même. Tout en sacrifiant au plaisir, il augmenta considérablement sa fortune par d'habiles spéculations commerciales. Sur ces entrefaites, les Péruviens le chargèrent, sous le titre de *personero*, de représenter leurs intérêts près du roi Charles III, qui le créa *comte de Pilos*. Son influence et sa popularité croissaient chaque jour; il les fit contribuer à l'expulsion des jésuites (en 1767). Nommé peu après intendant des quatre royaumes d'Andalousie et *assistente* de Séville (1), il fit défricher et peupler cette

(1) Séville doit à Olavidé une partie de ses quais, plusieurs établissements publics et sa belle promenade de Triana.

partie de la Sierra-Morena que traverse la route de Madrid à Cadix, et qui était alors couverte de bois et infestée de brigands. Pour rendre ce désert à l'agriculture et au commerce, il appela des colons de tous les pays, surtout d'Allemagne. Il créa aussi des magnaneries, et fit venir de Lyon et de la Provence d'habiles éleveurs, des fabricants, des dessinateurs et des ouvriers en soierie, qu'il attacha à leur nouvelle patrie par une protection éclairée. Cependant il fit des mécontents, surtout dans le clergé. Il s'attira particulièrement la haine d'un certain père Romuald, capucin allemand, qui, muni d'une patente de son général, s'était déclaré préfet des nouvelles fondations et prétendait à une autorité illimitée sur tout ce qui tenait à la religion. Croyant d'abord à la bonhomie du moine, Olavidé se permit quelquefois en sa présence de plaisanter sur le jeûne, la vente des indulgences, les mystères, les sacrements, etc. Le P. Romuald recueillit ces imprudents propos, les répéta avec commentaires; et lorsque pendant une épidémie meurtrière l'intendant eut interdit l'usage des cloches pour ne pas ébranler, par leur son réitéré, le moral des colons non atteints, le capucin excita une émeute parmi ses nombreux compatriotes catholiques, et se servit d'eux pour discréditer le nouvel établissement et son chef. Olavidé fut mandé à Madrid, le 14 novembre 1776, et enfermé dans les prisons du saint-office. Au même instant on saisissait ses papiers, ses biens, ses livres. Durant deux ans sa femme, ses parents, ses amis ignorèrent quelle partie de l'univers il habitait ou s'il vivait encore. Ce réveil de l'inquisition jeta la stupeur dans le public. Cependant, sous l'inspiration du P. Joachim d'Eta, recollet et confesseur de Charles III, le procès de Olavidé s'instruisait dans le plus profond secret. Son sort fut enfin décidé : le 21 novembre 1778; l'accusé fut amené dans l'hôtel de l'inquisition devant une assemblée présidée par l'évêque de Zamora et composée d'une quarantaine de moines, de grands d'Espagne, de prêtres, d'officiers généraux et même de magistrats. Il y parut vêtu de jaune, tenant un cierge vert et accompagné de deux familiers du saint-office. On y lut tous les détails de la procédure. La pièce principale était une relation circonstanciée de sa vie entière signée de lui, relation qui lui avait été arrachée par des moyens détournés. Il y avouait que dans ses voyages il avait fréquenté les esprits forts, nommément Voltaire et Rousseau, avec lesquels il avait continué de correspondre (1); qu'il était revenu en Espagne imbu de préventions contre le clergé et persuadé que ses priviléges et les opinions de l'Église romaine s'opposaient à la prospérité des États ; que depuis qu'il s'était trouvé à la tête des colonies de la Sierra-Morena, il s'était expliqué témérairement et sans réflexions sur les

(1) On produisit une lettre datée de Ferney dans laquelle Voltaire écrivait à Olavidé : « Il serait à désirer que l'Espagne eût quarante personnes comme vous. »

obstacles qui retardaient leurs progrès, sur l'infaillibilité du pape, sur les tribunaux de l'inquisition. On lui reprocha ensuite d'avoir rédigé pour sa colonie des statuts dans lesquels il excluait toute communauté religieuse, déclarait nulles les donations pieuses faites par testament et interdisait les rétributions pour messes et prières. Soixante-huit témoins vinrent déposer de ces faits. Olavidé déclara qu'en bannissant de sa colonie les communautés religieuses, il n'avait eu qu'un but, celui d'empêcher le célibat et la paresse, si fatals dans un État naissant, et ajouta : « Quoi qu'en dise le fiscal, je n'ai jamais perdu la foi ! » Cette explication fut peu goûtée du tribunal, qui le déclara hérétique en forme, confisqua ses biens, le condamna à être enfermé pendant huit ans dans un monastère de la Manche, soumis à une discipline rigoureuse, puis à être exilé le reste de ses jours à vingt lieues de toute habitation royale, à ne posséder à l'avenir aucun emploi ni titre honorifique, à ne plus monter à cheval, à ne porter que des habits de serge grossière, etc. Il dut faire enfin une abjuration solennelle, suivie d'une amende honorable. Sa ruine consommée et la haine de ses ennemis satisfaite, les services d'Olavidé revinrent en mémoire. On le traita avec moins de sévérité. Il obtint d'aller prendre les eaux en Catalogne, et trompant ses gardiens, il se réfugia en France (1780), où il fut accueilli comme un martyr de l'intolérance. Il y fut consolé par la philosophie et célébré par les poëtes (1). Le roi d'Espagne, cédant aux instances de son confesseur, fanatique atrabilaire, fit réclamer le fugitif; mais le cabinet de Versailles lui répondit « que les délits de M. Olavidé, quelque graves qu'ils parussent en Espagne, n'étaient pas de ceux dont les États policés étaient convenus de se livrer réciproquement les auteurs ». Charles III n'insista pas.

Olavidé se retira d'abord à Toulouse, chez le baron de Puymaurin, syndic général des états de Languedoc. Une fausse alarme le fit fuir en Suisse. Il se fixa ensuite à Paris, où, sous le nom de comte de Pilos, il mena au sein des arts et de l'amitié, une vie heureuse et paisible. Devenu citoyen adoptif de la république française, et caché un instant à Orléans, en 1794, il passa le temps des troubles révolutionnaires sur les bords de la Loire (2). Une religion mieux entendue que celle dont il avait failli mourir victime (3) lui offrit ses consolations ; il en revint à professer fran-

(1) C'est de lui que Roucher dit à la fin de son poëme des *Mois* :

> Que de l'Ibère enfin la pieuse furie
> Flétrissait un vieillard, l'honneur de sa patrie,
> Et solennellement replaçait aux autels
> L'hydre avide de l'or et du sang des mortels.

Marmontel, dans son *Discours sur l'espérance de se survivre*, protesta aussi contre l'arrêt qui avait frappé Olavidé.

(2) D'abord chez M. Le Coulteux du Molay, à Meung-sur-Loire, puis à Cheverni, près Blois.

(3) Plusieurs de ses juges avaient voté pour la peine de mort.

chement le catholicisme. Il employa même ses loisirs à en entreprendre l'apologie dans un long ouvrage, qui publié en Espagne eut un très grand succès et fit croire à la sincérité de sa conversion. En 1798 il obtint la permission de rentrer dans sa patrie. Mais l'ambition était éteinte dans son âme, aussi bien que le ressentiment. « En moi, se plaisait-il à dire, l'inquisition, pour la première fois sans doute, a fait un sage et un heureux. » Il se retira en Andalousie, auprès d'une de ses parentes, le seul objet de ses anciennes affections qui eût survécu à son long exil, et y termina doucement sa carrière à l'âge de soixante-dix-huit ans (1). Il laissa une rente de 1,800 fr. à l'hôtel-Dieu d'Orléans. On a d'Olavidé : *El Evangelio en triumfo*. Cet ouvrage, qui a pour but de défendre la religion contre l'incrédulité, eut huit éditions. Il est d'un esprit convaincu; mais le style en est diffus. Il a été traduit en français par Buynand des Échelles; Lyon, 1805, 4 vol. in-8°; et 1821, 3 vol. Quoique dégagée des longueurs de l'original, cette traduction a eu peu de succès en France. A. DE L.

J.-Fr. Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne* (Paris, 1807, 4e édit., 3 vol. in-8°); t. I, p. 376-387; t. II, p. 407; t. III, p. 88, 151, 385, 408. — *L'Ami de la religion* du 6 février 1832, n° 782, t. XX, p. 385.

OLAVIUS (*Olaf*), économiste islandais, né en 1741, mort en 1788. Après avoir terminé ses études, il fut chargé en 1775 par le gouvernement d'explorer l'Islande au point de vue économique et statistique ; il remplit ensuite les fonctions de percepteur à Skagen et à Mariager. On a de lui : *Islendsk Urtegaardsbog* (Horticulture islandaise); Copenhague, 1770, in-8°; — *Œconomisk Rejse igjennem de nordvestlige, nordlige og ordostlige Kanter af Island* (Voyage économique à travers les contrées de l'Islande, situées au nord, au nord-ouest et au nord-est); ibid., 1780, in-4°; traduit en allemand, Leipzig, 1787, in-4°; — Plusieurs opuscules et mémoires sur des matières économiques et d'histoire naturelle; Olavius a aussi publié, en commun avec Ketilson, les *Annales* de Bjorno de Skardsa; Hrapsoë, 1774, 2 vol. in-4°. O.

Jean Worm, *Lexikon over laerde Maend*, t. III. — Nyerup, *Literatur-Lexikon*.

OLBERS (*Henri-Guillaume-Mathias*), célèbre astronome allemand, naquit le 11 octobre 1758, dans la même maison que l'historien Heeren, au village d'Arbergen (situé sur la rive droite du Weser, à quelques lieues de Brême), et mourut à Brême, le 2 mars 1840. Son père, Jean-Georges, qui a laissé plusieurs écrits de théologie, et son grand-père, Caspar, étaient pasteurs protestants, comme leurs aïeux. Le jeune Olbers avait quatorze ans quand il perdit son père; ce fut à la même époque qu'il commença à s'occuper sérieusement de la science qui devait illustrer son nom; il se procura des cartes célestes et des livres d'astronomie, qu'il dévora avec une ardeur de néophyte, et acquit de bonne heure une connaissance complète du ciel étoilé. De 1777 à 1780, il étudia la médecine à l'université de Gœttingue, sans toutefois négliger sa science favorite, car il suivit presque tous les cours de Kæstner, qui lui enseigna l'analyse infinitésimale et lui procura l'accès de l'observatoire royal. Dans sa thèse de doctorat : *De oculi mutationibus internis* (Gœttingue, 1780), Olbers explique l'adaptation de l'œil à toutes les distances par l'hypothèse que le diamètre de cet organe varie sous l'influence de la pression des muscles moteurs, de manière à rapprocher ou à écarter la rétine du cristallin. Cette théorie est presque abandonnée aujourd'hui depuis que Sturm et M. de Haldat sont venus démontrer que la netteté des images ne varie pas dans l'œil pour des objets placés à des distances fort inégales, et cela parce qu'au lieu d'un simple foyer, il y a un intervalle focal pour chaque faisceau lumineux. Olbers a peu écrit sur la médecine; il se trouve de lui une notice relative au traitement magnétique, dans le *Teutsche Museum* (octobre 1787 et avril 1788), une autre, sur l'usage des substances alcalines et de l'opium, dans Struve, *Triumph der Heilkunde* (1803), enfin une observation sur l'hydrophobie, dans le journal de Hufeland (1815).

Ce fut à Gœttingue, en 1779, qu'il se révéla comme astronome. En veillant une nuit auprès d'un malade, il se mit à calculer l'orbite de la comète qui venait d'être découverte par Bode, et qu'il avait lui-même observée. Cette détermination se trouva très-exacte, et Kæstner, en la publiant, ajoute que peut-être jamais comète ne fut calculée dans une situation pareille. Olbers s'était épris d'une grande prédilection pour ces astres mystérieux, ces vagabonds du système solaire sur lesquels la science est encore loin d'avoir dit son dernier mot. Il en a découvert plusieurs, observé beaucoup, et appliqué à d'autres sa belle méthode de calculer leurs orbites. Pendant son séjour à Vienne, où il était allé pour visiter les hôpitaux, en 1781, il retrouva le premier la nouvelle planète Uranus, qu'on prenait encore, avec Herschel lui-même, pour une comète, et que les astronomes de l'Observatoire avaient cherchée en vain dans le ciel. En 1787, il démontra que la comète que l'on s'attendait à voir dans deux ans ne viendrait pas, parce que les observations anciennes sur lesquelles on se fondait avaient été à tort attribuées à un même astre périodique; en effet, la comète ne vint pas (1). En 1798, en 1802, 1804 et 1821, Olbers aperçut des comètes nouvelles; mais l'honneur de ces découvertes ne lui resta pas, chacun de ces astres ayant été vu quelques jours avant lui, à Paris, le premier par Bouvard, les trois autres par l'infatigable Pons. C'est la comète de 1815 qu'il a découverte à lui tout seul, le 6 mars de la même année;

(1) C'est donc à tort que la *Biographie moderne* le fait mourir à Venise, à l'âge de *soixante-cinq ans*, et la *Biographie étrangère* (Paris, 1819) à *soixante-trois ans*.

(1) *Voir* Hindenburg, *Magazin f. Mathem.*, 1787.

elle est périodique, ayant une révolution de soixante-quatorze ans : les astronomes l'appellent la *comète d'Olbers*. Un grand nombre d'observations, calculs ou notices relatives à diverses comètes, et dont Olbers est l'auteur, se trouvent dans l'*Annuaire* de Bode, depuis 1782 jusqu'à 1829, dans celui de M. Encke (1833), dans les trois recueils publiés par le baron de Zach, sous les titres d'*Éphémérides géographiques*, de *Correspondance mensuelle*, et de *Correspondance astronomique*, enfin, dans les *Astronomische Nachrichten* de Schumacher (1823, 24, 28, 31, 34 et 35). L'un de ces mémoires traite de la possibilité d'une rencontre entre la terre et une comète; l'auteur y trouve que l'un de ces astres sera dans quatre-vingt-huit mille ans aussi près de nous que la lune; que dans quatre millions d'années notre globe est menacé de la visite d'une autre comète, qui s'en rapprochera jusqu'à une distance de deux mille cinq cent soixante-six lieues, qu'enfin dans deux cent vingt millions d'années un autre de ces corps célestes pourrait venir choquer la terre (1). Mais ces prédictions n'ont rien de trop inquiétant si l'on pense à l'extrême ténuité de la masse cométaire; puis elles se rapportent à un avenir très-lointain, qui est en dehors des prévisions de la science actuelle, comme l'origine des planètes est, en sens inverse, en dehors de nos calculs rétrospectifs.

La *Méthode nouvelle pour calculer les orbites des comètes*, seul livre qui ait paru sous le nom d'Olbers, fit époque dans l'histoire de l'astronomie. La détermination d'une orbite cométaire, au moyen d'un certain nombre d'observations géocentriques, avait fait pendant longtemps le désespoir des mathématiciens. Depuis Newton, qui appelle ce problème *longe difficillimum*, il avait été traité successivement par Lacaille, Euler, Lagrange, Lambert, Boscovich, Bouguer, Laplace et d'autres. La méthode de Laplace exigeait beaucoup de calculs préparatoires et des tâtonnements fastidieux, qui entraînaient une perte de temps peu proportionnée au but que l'on se proposait. Quelquefois même les calculateurs, à bout de patience, abandonnaient leur travail sans avoir rien obtenu qui ressemblât à l'orbite véritable de l'astre, qui se jouait de leur sagacité. Ce fut alors, en 1798, qu'Olbers annonça à M. de Zach qu'il était en possession d'une méthode infiniment supérieure à toutes celles que l'on connaissait. Le 21 janvier 1797, les *Gœttingische Anzeigen* mentionnèrent un mémoire sur cette question, présenté par Olbers à la Société des sciences de Gœttingue, et Kaestner s'empressa d'en faire un extrait. Ce mémoire parut dans le *Landes-Industrie-Comptoir* de Weimar, sous le titre : *Abhandlung über die leichteste und bequemste Methode die Bahn eines Cometen zu berechnen*, Weimar, 1797, in-8°; une nouvelle édition, revue et augmentée par M. Encke, en a paru en 1847. La méthode d'Olbers sert à calculer l'orbite d'une comète au moyen de trois observations; elle est fondée sur l'heureuse idée d'étendre à l'orbite de la terre le principe que Lambert avait déjà établi pour l'orbite cométaire et qui consiste en ce que le rayon vecteur moyen divise la corde de l'orbite en porportion des temps écoulés entre les trois observations. On arrive ainsi à déterminer en très-peu de temps tous les éléments de l'astre avec une très-grande approximation; quelques interpolations faciles conduisent ensuite à la connaissance des éléments exacts. Plus tard, Gauss a résolu le problème des comètes et des planètes d'une manière rigoureuse et complète; les lignes visuelles déterminées par les observations sont pour lui autant de droites fixées dans l'espace, et par lesquelles il s'agit de faire passer une section conique ayant son foyer au soleil : auparavant on avait toujours supposé que les lieux de la terre sont dans une ellipse parfaite. La méthode de Gauss est donc la plus générale de toutes, et la seule rigoureuse; elle pourrait avec une égale facilité s'appliquer à trois observations dont l'une aurait été faite sur la Terre, l'autre sur Jupiter, et la troisième sur Vénus. Cependant, on se sert encore aujourd'hui du beau procédé d'Olbers toutes les fois qu'il s'agit d'obtenir une première orbite propre à construire des éphémérides.

Si les travaux d'analyse d'Olbers suffisent pour immortaliser son nom auprès des astronomes calculateurs, il s'est fait connaître plus spécialement au public par la découverte des deux planètes Pallas et Vesta. Il les trouva le 28 mars 1802, et le 29 mars 1807, de son observatoire situé sur le haut d'un vieux pan de mur de ville attenant à sa maison. Il lui était impossible d'établir chez lui des instruments fixes; il devait donc se borner aux observations moins régulières, comme les observations au moyen de micromètres, et aux recherches d'astres nouveaux, que les astronomes sont ordinairement obligés d'abandonner aux amateurs. Si Olbers réussit à découvrir deux planètes, nous en sommes principalement redevables à la grande connaissance des groupes d'étoiles qu'il avait su acquérir. Il lui manquait tous ces moyens qui facilitent tant, de nos jours, la recherche d'un astre dont on connaît à peu près la position. Le nombre des étoiles bien déterminées n'était pas à cette époque la dixième partie de ce qu'il est aujourd'hui et on n'avait pas encore de bons instruments réfracteurs. Olbers a encore le mérite d'avoir rappelé aux observateurs le micromètre annulaire, et d'en avoir perfectionné la théorie et l'usage à tel point que cet instrument si simple rend aujourd'hui quelquefois les mêmes services que les grandes lunettes fixes, surtout lorsqu'il s'agit de comètes. Une description de son petit observatoire se trouve dans le vol. III de la *Correspond. mensuelle* de Zach (1801); dans le même volume il propose une méthode de déterminer le

(1) *Correspond. mensuelle* de Zach., XXII, 1810; et *Bibl. univ. de Genève*, mai 1823.

temps par l'observation d'étoiles qui disparaissent derrière un objet terrestre, méthode recommandable par sa simplicité.

Presque tous les jours, vers dix heures du soir, l'habile médecin astronome se retirait à l'étage supérieur de sa maison, où se trouvaient sa riche bibliothèque et ses instruments. Là il passait la moitié de la nuit à composer ses mémoires et à calculer ses observations. De temps en temps, il s'approchait de la fenêtre, et une lunette à la main passait en revue quelque région du ciel. C'était pour lui une impérieuse nécessité d'exercer son esprit sans cesse tendu, de varier les objets de ses méditations.

Les écrits d'Olbers se distinguent par la profondeur des pensées aussi bien que par l'élégance et par la clarté; nous citerons encore de lui : Un *Mémoire sur la translucidité des espaces célestes*, dans l'*Annuaire* de Bode pour 1826; un sur les aérolithes, dans la *Correspondance mensuelle* de Zach, VII, 1803; un autre sur une manière de résoudre les triangles sans faire usage de logarithmes; ib., XVI, 1807; une notice relative à l'influence de la lune sur le temps, insérée dans le journal astronomique de Lindenau et Bohnenberger (V, 1818), et reproduite dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, ainsi que dans les *Annales de chimie et de physique*, pour février 1821, n° XIX; deux notices sur les étoiles filantes, dans l'*Annuaire* de Schumacher, années 1837 et 38; une autre sur l'inventeur des lunettes, ib., 1843; enfin, une lettre sur la déviation de la verticale des corps qui tombent, dans l'ouvrage si connu de Benzenberg sur le même sujet (1804). A partir de 1824 il fut aussi l'un des rédacteurs des *Archives pour les sciences naturelles*, publiées par Kaestner.

Olbers avait au plus haut degré le don d'observer, et cette faculté le servait également dans ses recherches d'astronomie, dans sa pratique de médecin, et dans le commerce journalier. Avec une rare sagacité, il devinait les jeunes talents, et les stimulait par son exemple et par ses conseils. Bessel et Gauss furent au nombre de ses élèves et amis.

Olbers était très-aimé de ses concitoyens. Il jouissait d'une considération générale. Pendant l'occupation française de Brême, il fut membre du corps législatif de cette ville. En 1830, à l'occasion de son jubilé mi-séculaire de docteur, plusieurs universités allemandes le créèrent docteur honoraire en médecine et en philosophie; la société du Musée à Brême fit frapper des médailles en son honneur. Sa bibliothèque, qui fut, après sa mort, acquise par l'observatoire de Poulcova, était l'une des plus riches en cométographie.

Son fils unique, *Georges-Henri*, a été conseiller de légation des quatre villes libres à Francfort-sur-Mein, puis membre du sénat de Brême. R. RADAU.

Barkhausen, *Fragments sur la vie d'Olbers*, dans *Biographische Skizzen verstorbener Bremischer Aerzte und Naturforscher*; Brême, 1844, in-8°. — De Zach, *Allgem. geograph. Ephemeriden*, vol. IV, 1799. — Sachs, *Medic. Almanach. f.* 1841. — *Hamburger Correspondent*, n° 60, 11 mars 1840. — Heusinger, *Jubelschrift*, t. VIII, 2885. — Encke, préface de la 2me édition de la *Methode* d'Olbers; 1847. — Poggendorff, *Biogr. literar. Woerterbuch*. — *Biographie univers. et portative des contemporains*; Paris, 1836. — Brockhaus, *Conv.-Lexikon*. Des portraits d'Olbers se trouvent : au frontispice de l'édition nouvelle de sa *Méthode*; dans Zach, *Allg. geogr. Eph.*, vol. IV; dans Tilloch, *Phil. Magaz.*, XIII, 1802, etc. Un portrait peint par Schwarz a été gravé par Huck, en 1803 (gr. 4°), et un autre portrait par Pflugfelder, en 1807 (8°).

OLDCASTLE (Sir *John*), appelé le *bon lord Cobham*, sectaire anglais, né dans le quatorzième siècle, brûlé en décembre 1417, à Londres. C'est à la fois le plus ancien écrivain et le premier martyr de la noblesse anglaise. Il avait obtenu la pairie en épousant l'héritière de ce lord Cobham qui lutta avec tant de patriotisme et d'énergie contre la tyrannie de Richard II. En succédant aux biens et aux titres de son beau-père, il parut avoir également hérité de son goût pour l'indépendance. L'un des chefs du parti de la réforme, il s'éleva avec force contre la corruption des mœurs du clergé, et la dénonça, sous forme de remontrances, à la chambre des communes. Imbu des opinions de Wycliff, il rassembla ses écrits, en fit faire des milliers de copies, qu'il répandit à ses frais parmi le peuple, et soudoya un grand nombre d'émissaires chargés d'en expliquer le sens dans des réunions publiques. Son château de Cowling devint bientôt le quartier général des *lollards*, ou partisans de Wycliff. Sous le règne de Henri IV, Oldcastle avait guerroyé en France : ami intime du prince héréditaire, il avait eu un corps de troupes sous ses ordres et avait forcé le duc d'Orléans à lever le siége de Paris. A peine Henri V fut-il monté sur le trône (1413), que les poursuites recommencèrent contre les lollards, dont les principes de nivellement inspiraient à l'aristocratie de justes alarmes. Ceux-ci, entraînés par l'enthousiasme ou enivrés par le succès, essayèrent d'intimider leurs adversaires en déclarant que si l'on attaquait leur doctrine, ils pouvaient réunir cent mille hommes prêts à la défendre par les armes. Cette audacieuse menace provoqua une enquête : Oldcastle, dénoncé par le synode comme le chef de ces dangereux sectaires, comparut devant le roi, qui entreprit sa conversion avec le zèle d'un apôtre. Loin de se justifier, le lord persista dans sa croyance, protestant de sa fidélité et de son dévouement au trône. « Après Dieu, dit-il, je dois obéissance au roi; mais quant au pouvoir temporel du pape, rien ne pourrait m'apprendre sur quoi il se fonde ni si je lui dois obéissance. » Il alla même jusqu'à traiter le pape d'antechrist. Le roi, offensé de cette hardiesse de langage, l'abandonna aux censures ecclésiastiques. On arrêta aussitôt les prédicateurs ambulants et jusqu'à leurs auditeurs. Oldcastle, sommé de comparaître devant l'archevêque de Canterbury, refusa d'obéir, et fut

frappé d'excommunication. En vain eut-il recours au roi, ce prince ne voulut plus l'entendre. Arrête par surprise et conduit à la cour, il fut, après quelques délais, définitivement atteint d'hérésie. Pendant le procès, il exprima hautement son dissentiment d'avec la croyance établie : ainsi il maintint que l'Église avait cessé d'enseigner la doctrine de l'Évangile du moment où elle avait été infectée du poison des richesses mondaines, et que celui-là seul était le véritable successeur de saint Pierre qui pratiquait exactement les vertus de saint Pierre. « Méfiez-vous, s'écria-t-il en s'adressant aux spectateurs, des hommes qui siègent ici comme mes juges; en vous abusant, ils s'abusent eux-mêmes et vous mèneront en enfer. » Le primat ayant obtenu de surseoir à l'exécution du jugement, Oldcastle trouva le moyen de s'enfuir de la Tour. Il réunit aussitôt ses partisans, les arma secrètement et tenta deux fois de s'emparer de la personne d'Henri V, s'il faut en croire du moins les registres du parlement et les proclamations royales (janvier 1414). Le but des lollards y est présenté comme des plus dangereux. Les communes prétendirent, dans leur adresse, qu'ils avaient cherché « à renverser la foi chrétienne, le roi, les dignités spirituelles et temporelles, et toute espèce de police et de loi ». Henri fit de son côté la même déclaration en ajoutant qu'ils voulaient « diviser le royaume en districts confédérés et nommer sir John Oldcastle président de la république ». Ce dernier s'échappa encore une fois, gagna le pays de Galles, et, bien qu'on eût mis sa tête à prix, il parvint à se soustraire pendant quatre années aux recherches de ses ennemis. En 1417, il profita de l'éloignement du roi pour quitter sa retraite et s'approcher de Londres, sous prétexte, dit-on, de combiner le soulèvement des lollards avec les chefs écossais qui venaient d'envahir la frontière. Arrêté par les vassaux de sir Edward Charlton, il fut amené devant les pairs et condamné à mort, comme traître et hérétique à la fois; on le suspendit avec des chaînes à un gibet placé au-dessus d'un bûcher ardent, qui le consuma (décembre 1417). Au milieu de son supplice, il montra la plus héroïque fermeté et protesta jusqu'au dernier moment contre le clergé, la cour et le pape. Pendant longtemps le peuple vénéra sa mémoire comme celle d'un martyr.

On a de lord Cobham un ouvrage intitulé : *Twelve conclusions addressed to the parliament of England*, à la suite duquel se trouvent quelques hymnes latines. P. L—Y.

Bale, *A brefe chronycle concernynge the examynacyon and death of the blessed martyr of Christ, syr Johan Oldecastell*, réimpr. en 1729. – Gilpin, *Lives of Latimer, Wickliffe*, etc. — Fox, *Acts and monuments*. — Walpole, *Royal and noble authors*. — Milner, *Church history*, IV, ch. 1er.

OLDENBURG (*Henri*), savant allemand, né à Brême, en 1626, mort en 1678, à Charlton près de Greenwich. De la famille des comtes d'Aldenburg, il occupa à Londres le poste de consul de sa ville natale sous le long Parlement et sous Cromwell. Il devint ensuite précepteur du jeune Henri O' Bryan, qu'il accompagna à Oxford, et plus tard celui de William Cavendish. Nommé membre de la Société royale des sciences de Londres, dès sa fondation il en publia les *Mémoires* (*Philosophical transactions*) jusqu'en 1677. En cette qualité il eut à entretenir une vaste correspondance, entre autres avec Leibniz, Spinoza, Bayle, dont il traduisit en latin plusieurs ouvrages, etc. Outre plusieurs dissertations scientifiques, insérées dans les *Philosophical transactions* et dans les *Acta naturæ curiosorum*, il a publié quelques écrits théologiques. Ses lettres à Leibniz sont dans le *Commercium epistolicum*, publié par la Soc. Royale de Londres. O.

Martin, *Biographica philosophica*. — *Bibliothèque angloise*, t. XI. — Chalmers, *Biographical Dictionnary*.

OLDENBURGER (*Philippe-André*), publiciste allemand, né dans le duché de Celle, mort à Genève, en 1678. Après avoir étudié à Helmstædt sous Conring, il parcourut une partie de l'Europe, et se fixa enfin à Genève, où il enseigna l'histoire et le droit public. On a de lui : *Itinerarium Germaniæ politicum, modernum præcipuarum aularum Imperii faciem repræsentans;* Cosmopolis (Genève), 1668, in-12, sous le pseudonyme de *Constantinus Germanicus :* la manière libre dont il s'exprima sur plusieurs princes allemands lui causa beaucoup de désagréments; l'un de ces princes, dit-on, dont il avait raconté les aventures galantes, le força à avaler les pages qui en contenaient le récit; — *Notæ et stricturæ in Severinum de Mozambano* (Puffendorf); Genève, 1668, in-8°; sous le pseudonyme de *Pacificus a Lapide ;* — *Notitiæ Imperii seu Discursus ad instrumentum pacis Monasteriensis;* Freystadt, 1669 et 1670, in-4°; sous le pseudonyme de Ph. Andreas *Burgondensis :* ce livre est remarquable par son rare esprit d'indépendance; — *Collegium juris publici romano-germanici;* 1670, in-4°; sous le pseudonyme de *Franciscus Irenicus;* — *Pandectæ juris publici germanici, sive Limnæus enucleatus;* Genève, 1670, in-fol.; — *Thesaurus rerum publicorum totius orbis*; Genève, 1675, 4 vol. in-8° : recueil de statistique, faussement attribué à Conring. O.

Witte, *Diarium biographicum*. — Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

OLDENDORP (*Jean*), jurisconsulte allemand, né à Hambourg, vers 1480, mort à Marbourg, le 3 juin 1567. Il fréquenta l'université de Wittemberg, où il s'attacha aux doctrines de Luther, et fut successivement professeur de droit à Greifswalde, à Rostock, à Cologne et à Marbourg. Il gagna la confiance du landgrave Philippe de Hesse, qui le consulta sur beaucoup d'affaires importantes. Il fut un des auteurs du projet soumis à l'empereur Ferdinand, de remplacer les

diverses législations de l'Allemagne par un nouveau code unique. On a de lui : *Commentarii inutiles de privilegiis quæ personis et rebus ecclesiasticis dantur;* in-4°, sans lieu ni date; — *De emtione et venditione redituum;* Francfort, 1525, in-4°; — *Wat billich und Recht ys* (Ce que sont l'équité et le droit); 1529, in-8°; — *Vom Rathschlagende, wo man gute Polilie in Städten und Landen erholden möge* (Conseils sur la manière de maintenir dans les villes et les pays une bonne police); Rostock, 1530, in-8°; une version en haut allemand parut dans cette ville, 1597, in-8°; — *Omnium fere temporalium præscriptionum ex æquo et bono enarratio;* ibid., 1531, in-12; — *Isagoge seu elementaria introductio juris naturæ gentium et civilis, una cum expositione in leges XII Tabularum;* Cologne, 1549, in-8°; Clien, 1759, in-8°; reproduit dans les *Variæ lectiones:* c'est là un des premiers essais d'un système de droit naturel dans le sens moderne de ce mot; ce passage résume les idées de l'auteur : « *Quid est igitur jus gentium? Est multorum populorum auctoritas. Quid jus civile? Est unius populi jussus. Quid scies an utrumque recte sit receptum? Ex norma naturæ seu fonte? Ubi est illa norma? In corde et conscientia hominis a Deo insculpta. Quid si multi dissentiant circa hanc normam nec recte de eo judicent? Recurrendum est ad Tabulas divinas* (le Décalogue), *in quibus renovatum est jus vel lex naturæ tam certo testimonio, ut variari non possit.* » Le recueil des fragments des lois des Douze Tables, qui est joint à l'*Isagoge*, et le commentaire qui le suit est un des meilleurs de l'époque (*voy.* Dirksen, *Uebersicht der Versuche zur Herstellung der Zwölftafelfragmente*, p. 32); — *De copia verborum et rerum in jure civili, ex constantissimis locorum sententiis, indices;* Cologne, 1542, in-fol.; — plusieurs *Concilia et responsa.* En 1559, Oldendorp publia à Bâle, en 2 vol. in-fol., le recueil des ouvrages écrits par lui jusqu'à cette époque. O.

Adami, *Vitæ jurisconsultorum*. — Möller, *Cimbria literata*, t. I et III. — Strieder, *Hessische Gelehrtengeschichte*, t. X.

OLDENDORP (*Chrétien-Georges-André*), missionnaire allemand, né le 8 mars 1721, à Grosslaffert, village près de Hildesheim, mort à Ebersdorf, le 9 mars 1787. Fils d'un pasteur protestant, il étudia la théologie à Iéna, entra ensuite chez les Frères moraves, et enseigna pendant plusieurs années dans leurs colléges. En 1767 il visita les îles de Sainte-Croix, Saint-Thomas et Saint-Jean, et s'arrêta en 1768 dans plusieurs villes de l'Amérique du Nord, où sa communauté avait des établissements. De retour en Europe en 1769, il remplit les fonctions de prédicateur successivement à Marienborn, à Neuwied et à Ebersdorf. On a de lui : *Geschichte der Mission der evangelischen Brüder auf den Caraïbischen Inseln S.-Thomas, S.-Croix und S.-Jean* (Histoire des missions des Frères évangéliques aux îles Caraïbes Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint-Jean); Barby, 1777, 2 vol. in-8°; traduit en suédois, 1786-1788, in-8° : excellent ouvrage, où abondent les renseignements les plus précieux sur ces contrées lointaines. O.

Meusel, *Lexikon*. — Otto, *Lexikon*, t. II.

OLDFIELD (*Anne*), actrice anglaise, née en 1683, à Londres, morte le 23 octobre 1730, dans cette ville. L'amour que lui inspira le jeune Arthur Maynwaring contribua à développer ses talents, et depuis 1704 jusqu'à sa mort elle fut une des actrices les plus accomplies de son temps. Hors du théâtre elle avait su se concilier l'estime et le respect par ses manières honnêtes et généreuses; dès qu'elle connut l'extrême misère du poëte Savage, elle s'empressa de lui offrir une pension annuelle de 50 livres. Après la mort de Maynwaring, elle vécut dans l'intimité du général Charles Churchill; l'un et l'autre la rendirent mère. Son corps fut enterré à l'abbaye de Westminster, entre les tombeaux de Craggs et de Congrève. A ses derniers moments elle parut tout occupée de sa toilette. « On ne peut, disait-elle, soutenir l'idée d'être laide même après sa mort ». Aussi, d'après sa volonté expresse, fut-elle mise au cercueil dans les habits les plus élégants. K.

Life of Anne Oldfield; Londres, 1731, in-8°. — *The Tatler*, I, 104; IV, 151. — Baker, *Biogr. dramatica.*

OLDHAM (*John*), poëte anglais, né le 9 août 1653, à Shipton près Tedbury (comté de Glocester), mort le 9 décembre 1683, à Holme Pierpoint (comté de Nottingham). Il était fils d'un ministre non-conformiste, qui dirigea ses premières études, et les acheva à l'université d'Oxford. Reçu bachelier ès arts, il devint sous-maître de l'école publique de Coyrdon, dans le Surrey. Ce fut là que la réputation qu'il s'était acquise par quelques vers qui avaient circulé manuscrits lui attira la visite de plusieurs personnes de marque. Le docteur Lower, qui s'était pris d'une vive amitié pour lui, l'encouragea à étudier la médecine; Oldham s'y adonna à ses heures de loisir, et y fit quelques progrès; mais il ne tarda pas à la quitter, dominé qu'il était par son génie poétique. « En vain, écrivait-il à un ami, ai-je tenté de m'appliquer à des sciences plus utiles, je n'ai pu réussir en aucune. Lors même que je m'occupe des objets les plus sérieux, mes meilleures pensées se ressentent toujours de ce goût pernicieux. Que dis-je? lors même que je dis mes prières (Dieu me le pardonne!), à peine puis-je m'empêcher de les profaner en y fourrant des vers. Il semble que je sois le revers de ce malheureux de la fable, et que tout ce que je touche se change en rime. » Avec une petite somme d'argent qu'il avait épargnée, il vint s'établir à Londres, et y détruisit sa santé en se livrant aux plaisirs de la table en compagnie des grands seigneurs qui lui faisaient fête. Aucun d'eux ne

lui témoigna plus d'affection que le comte de Kingston, dont il fut l'hôte pendant ses derniers moments et qui érigea un monument à son honneur. Oldham avait autant d'érudition que d'esprit; il avait reçu de ses contemporains le surnom de *Juvénal anglais*. Ses satires sont à la vérité bien fortes et même violentes, mais il y manque du tour et de l'exactitude, de sorte qu'il ne mérite pas d'être rangé parmi les poëtes du premier rang. Dryden avait pourtant conçu de lui une grande estime. Ses œuvres ont été réunies à Londres, 1722, en 2 vol. in-12, et souvent réimprimées depuis. On y remarque les satires contre les Jésuites et contre la vertu, des imitations d'Horace, de Juvénal et de Boileau, des épigrammes, etc.

Un prélat du même nom, OLDHAM (*Hugh*), mort en 1519, évêque d'Exeter, fut un des bienfaiteurs de l'université d'Oxford, où il contribua à la fondation du collége Corpus-Christi. P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxon.* — Seward, *Anecdotes*, II. — *Life of J. Oldham*, à la tête de ses *Œuvres*.

OLDISWORTH (*William*), littérateur anglais, mort le 15 septembre 1734. Ce fut un écrivain très-connu sous les règnes d'Anne et de Georges Ier; il ne l'est aujourd'hui que par le souvenir de quelques-uns de ses ouvrages. On ne connaît aucune des particularités de sa vie. Son attachement à la famille des Stuarts le fit mettre au nombre des jacobites tués en 1715 à Preston; mais il est certain qu'il survécut longtemps à cette bataille. Il fut un des fondateurs de la feuille périodique *The Examiner*, et y inséra de nombreux articles. On cite de lui : *Timothy and Philatheus;* Londres, 1709-1710, 3 vol. in-8° : dialogues où il établit les principes et les droits de l'Église chrétienne; — *State and miscellany poems;* Londres, 1715, in-8°; — *The Life of Edmund Smith*, à la tête des œuvres de ce dernier (1719); — une traduction des *Odes* d'Horace, et une autre, *The Accomplished senator*, du latin de Gozliski; 1733, in-4°. K.

Chalmers, *General Biograph. Dictionary*.

OLDMIXON (*John*), littérateur anglais, né en 1673, mort le 9 juillet 1742, à Londres. Dans sa jeunesse il écrivit pour le théâtre, et composa une pastorale et un opéra, bien vite oubliés. Il se fit ensuite connaître par la mauvaise foi de ses écrits historiques et par sa critique violente et agressive. Ennemi acharné des Stuarts, il s'attacha à peindre cette famille sous des couleurs les plus odieuses. Il attaqua avec aussi peu de ménagement plusieurs écrivains célèbres, tels qu'Addison et Pope. Ce dernier, en l'admettant dans *la Dunciade*, lui assura l'immortalité de l'infamie. Le parti à la solde duquel il était entré lui donna l'emploi de collecteur des douanes à Bridgewater. Quoique sévère pour les autres, Oldmixon n'était pas lui-même sans reproche. Ayant été employé par l'évêque Kennet à éditer sa *Collection des historiens*, il ne se fit aucun scrupule de corrompre en différents endroits la *Chronique de Daniel*, ce qui a de beaucoup diminué la valeur de cet ouvrage. Dans le *Tatler*, il est désigné sous le nom d'*Omicron, the unborn poet* (le poëte mort-né). On a de lui : *British empire in America, containing the history of the discovery, settlement, progress and present state of the British colonies on the continent and Islands of America;* Londres, 1708, 1741, 2 vol. in-8°, avec cartes; trad. en allemand, — *History of the Stuarts;* ibid., 17.., in-fol.; — *Reflections on Dr Swift's Letter about the english language;* ibid., 1712, in-12; — *Poems;* ibid., 1714, in-12; — *The Life of Arthur Maynwaring*, à la tête des *Posthumous works* de cet auteur, édités en 1715 par Oldmixon; — *Prose essays on criticism;* — *Art of logic and rhetoric*, écrit à l'imitation du P. Bouhours; c'est dans ces deux ouvrages, ainsi que dans le recueil périodique intitulé *The flying post*, qu'il attaqua Pope et ses amis; — *The Life of queen Anne;* — *Court tales, or a history of the amours of the present nobility;* ibid., 2e édit., 1731, un des livres les plus scandaleux de l'époque; — *History of England during the reigns of William and Mary, Anne and George I;* ibid., 1735, in-fol.; c'est une suite à son *Histoire des Stuarts*. P. L—Y.

Cibber, *Lives*. — Baker, *Biogr. dramatica*. — Lysons, *Environs*, II.

OLDOINI (*Agostino*), biographe italien, né en 1612, à La Spezzia (État de Gênes); la date de sa mort n'est pas connue. Admis dans la compagnie de Jésus, il prononça ses vœux à Naples, et y professa les humanités. Il séjourna ensuite dans différents colléges, et fut appelé vers 1668 à Rome, puis à Pérouse, où il publia plusieurs ouvrages. Il vivait encore en 1680. On a de lui : une *Grammaire italienne;* Ancône, 1637, in-8°; — *Necrologium pontificum et pseudo-pontificum Romanorum cum notis;* Rome, 1671, in-8°; — *Clementes titulo sanctitatis vel morum sanctimonia illustres, cum animadversionibus;* Pérouse, 1675, in-4°; — *Athenæum Romanum, in quo pontificum et cardinalium scripta exponuntur;* ibid., 1676, in-4°. Mendosio a fait beaucoup d'emprunts à ce recueil; — *Athenæum Augustum, in quo Perusinorum scripta publice exponuntur;* ibid., 1678, in-4°; — *Athenæum Ligusticum, seu syllabus scriptorum Ligurum;* ibid., 1680, in-4° : ces compilations, souvent inexactes, ont été pourtant utiles aux biographes postérieurs, et sont encore recherchées; — *Catalogus eorum qui de Romanis pontificibus scripserunt;* Francfort, 1732, in-4°, publié par Meuschen. Oldoini a donné une édition augmentée des *Vitæ pontificum et cardinalium* de Ciaconius (Rome, 1677, 4 vol. in-fol.), et il a laissé en manuscrit *Athenæum Pistoriense*, que le P. Zaccaria a inséré, après l'avoir complété,

mort à Leipzig, le 6 août 1713. Il fut, à Leipzig, professeur de langue grecque depuis 1664 et de théologie depuis 1677. Bien différent de son grand-père, qui avait été si ardent à la polémique, il chercha autant qu'il le put à adoucir les querelles théologiques, qui n'étaient pas rares de son temps et qui troublèrent plus d'une fois l'université de Leipzig. On a de lui plusieurs ouvrages de théologie, dont les plus importants sont : *Elementa hermeneuticæ sacræ*; Leipzig, 1698, in-8°; — *De stylo Novi Testamenti*; ibid., 1668, in-4°; quatre autres éditions, dont la dernière est de 1699; — *Exercitationes philologicæ græcum epistolarum dominicalium textum concernentes*; ibid., 1672, in-4°; — *Synopsis controversiarum selectiorum*; ibid., 1710, in-8°; — *Doctrina theologiæ moralis*; ibid., 1688, réimpr. à la suite de l'ouvrage suivant; — *Introductio in theologiam Casualem*; ibid., 1703, in-fol. J. Olearius fut un des plus actifs collaborateurs des *Acta Eruditorum* pendant les premières années de cette publication.
M. N.

Elogium Joannis Olearii, dans *Acta Eruditorum*, 1713, p. 428 et suiv.

OLEARIUS (*Jean-Christophe*), savant numismate et historien allemand, fils de Jean Gottfried, né le 17 septembre 1668, à Halle, mort le 31 mars 1747. Il étudia à Iéna les belles-lettres et la théologie, et alla, en 1693, s'établir à Arnstadt, où il fut chargé de classer la précieuse collection de médailles du prince Antoine Gunther de Schwarzbourg. Depuis 1736, il occupa à Arnstadt l'emploi d'évêque protestant. Il faisait partie de l'Académie des sciences de Berlin depuis 1714. On a de lui : *Isagoge ad numophylacium bracteatorum, addita centum et amplius eorumdem litteris consignatorum sylloge*; Iéna, 1694, in-fol.; un des premiers essais sur ce genre de monnaies; — *Specimen universæ rei numariæ scientifice tradendæ*; Iéna, 1698, in-8°; — *J.-W. Mayens Parentation mit römischen Munzen illustrirt* (Funérailles de J.-G. Mayen, illustrées par des monnaies romaines); Arnstadt, 1699, in fol.; — *Kurzer Entwurf aller schwarzburgischen Münzen und Medaillen* (Essai succinct sur toutes les monnaies et médailles de Schwartzbourg); Gotha, 1699, in-8°; — *Anastasis Agnesæ, abbatissæ Quedlinburgensis, numis X bracteatis illustrata*; Iéna, 1699, in-8°; — *Curiose Münz-Wissenschaft* (Les curiosités de la science des médailles); Iéna, 1701, in-8°; — *Arnstädtische Feuerhistorie* (Histoire des incendies d'Arnstadt); ibid., 1700, in-8°; — *Historie der Stadt Arnstadt* (Histoire de la ville d'Arnstadt); Iéna, 1701, in-8°; — *Spicilegia antiquitatis numos bracteatos illustrantia*; Iéna, 1702-1703, 3 parties, in-4°; — *Clericatus Schwarzburgicus*; Iéna, 1701, in-12 : biographie des membres de la famille de Schwarzbourg, entrés dans la cléricature; — *Mausoleum in museo*; Iéna, 1701, in-4°; ce livre traite de diverses urnes romaines et de quelques antiquités trouvées à Cannstadt; — *Lieder-bibliothek, darin von den Liedern, deren Autoribus und commentariis gehandelt wird* (Bibliothèque des cantiques, où l'on traite de leurs auteurs, et des commentaires auxquels ils ont donné lieu); Francfort, 1702, in-12 : cet ouvrage, où l'auteur aborda le premier cette partie de l'histoire de la littérature allemande, fut suivi d'une quinzaine d'opuscules sur le même sujet (*voy.* Liebler, *Hymnopœographia Oleariana*; Eisenberg, 1727, in-8°); — *Rerum Thuringicarum syntagma*; Erfurt, 1704-1706, 2 vol. in 4°; — *Clericatus Thuringiæ prodromus*; Iéna, 1704, in-8°; — *Epitome historiæ Arnstadiensis topographicæ*; 1704, in-fol.; — *Evangelischer Liederschatz* (Trésor de cantiques pour le culte évangélique); Iéna, 1705-1706, 4 parties, in-8° : contient beaucoup de notices biographiques, littéraires et bibliographiques; — *Prodromus hagiologiæ numismaticæ*; Arnstadt, 1709, in-8°; reproduit dans le t. IX des *Münzbelustigungen* de Köhler; — *Aloedarium historicum*; ib., 1713, in-8°; — *De J. Croto vero Epistolarum obscurorum virorum autore*; ib., 1720, in-8°; — *Præfamen de Johanna papissa*; ib., 1722, in-8°. Olearius a donné aussi plusieurs éditions du *Arnstædtisches Gesangbuch* (Cantiques à l'usage d'Arnstadt); Arnstadt, 1701, 1703, 1706, in-12, et 1737, in-8°; il a mis en tête une notice bibliographique intéressante sur les recueils de ce genre publiés depuis la réforme.
O.

J.-C. Otto, *In exsequiis Olearii* (1747, in-fol.). — Gœtten, *Das jetztlebende gelehrte Europa*, t. II. — Chr. G. Becker, *Kurze Fragen aus der Kirchenhistorie* (quatrième suite; Iéna, 1751, p. 9785). — Wetzel, *Auserlesene theologische Bibliothek*, t. XXXIII. — Hirsching, *Handbuch*. — Lipsius, *Bibl. numaria* (Leipzig, 1801, t. II). — Ersch et Gruber, *Encyklopædie*.

OLEARIUS (*Jean-Gottlieb*), jurisconsulte et biographe allemand, frère du précédent, né à Halle, le 22 juin 1684, mort le 12 juillet 1734. Il fut professeur de droit à Kœnigsberg, et assesseur au tribunal criminel. On a de lui : *De Julio Cæsare Vanino*; Iéna, 1709, in-4°; — *De Luthero ex juris studioso theologo et Zieglero ex theologo jurisconsulto facto*; Iéna, 1710; — *De variis atheos convincendi methodis*; ib., 1711; — *De utilitate rei literariæ in jurisprudentia*; Kœnigsberg, 1713; — *De biographiis antiquorum jurisconsultorum*; ib., 1714; — *Theses miscellaneæ*; ib., 1714; — *De historiarum et antiquitatum scientia in jure summopere necessaria*; ib., 1721. Olearius a laissé en manuscrit : *Vitæ professorum juris academiæ Regiomontanæ, ab ipsa fundatione ad nostra usque tempora.*
O.

Arnoldt, *Historie der Königsberger Univ.* t. II, — Ersch et Gruber, *Encyklopädie*.

OLEARIUS (*Gottfried*), philologue et théologien allemand, fils de Jean Olearius professeur

de grec à Leipzig, né à Leipzig, le 23 juillet 1672, mort dans la même ville, le 13 novembre 1715. Après avoir étudié à Leipzig, il fit, en 1693, un voyage en Hollande et en Angleterre, et occupa depuis 1709 une chaire de théologie. Le catalogue que Niceron donne de ses ouvrages est incomplet. Les plus importants sont : *Analysis logica epistolæ ad Ebræos, cum observationibus philologicis*; Leipzig, 1706, in-4°; — *Observationes sacræ in Evangelium Matthæi*; ibid., 1713, 1734, in-4°; — *Collegium pastorale* (en allemand); ibid., 1718, in-4°; c'est une instruction pour les jeunes ministres. On a de lui une traduction latine de l'histoire de la philosophie de Stanley, à laquelle il ajouta une dissertation *De philosophia eclectica*. On lui doit encore une édition estimée de Philostrate (Leipzig, 1709, in-fol.), avec une préface, des notes et une traduction latine. Il a réuni dans ce volume tout ce qui reste des écrivains grecs qui ont porté le nom de Philostrate. M. N.

Chaufepié, *Diction. hist.* — Niceron, *Mémoires*, VII.

OLEARIUS (*Jean-Frédéric*), jurisconsulte, frère du précédent, né à Leipzig, le 25 juin 1679, mort dans la même ville, le 4 octobre 1726. Il fut professeur de droit à l'université de sa ville natale depuis 1708 jusqu'à sa mort. On a de lui une édition annotée de *Ant. Fabri quæstiones forenses Sabaudicæ* et un grand nombre de dissertations sur des matières de droit.

Son frère OLEARIUS (*Georges-Philippe*), né en 1681, à Leipzig, où il est mort, le 3 février 1741, enseigna à Leipzig le grec et le latin. On cite de lui : *De scripturis profanis, a Paullo apostolo allegatis*; Leipzig, 1701, in-4°; — *De reverentia adversus angelos spurea et genuina*; ibid., 1725, in-4°. M. N.

Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

OLEARIUS. *Voy.* ŒLSCHLÆGER.

OLEASTER (*Jérôme*), théologien portugais, né à Lisbonne, mort en 1563. Quelques écrivains portugais l'ont appelé *Jérôme de Azambuja*, du nom d'un bourg situé près du Tage. Vers 1520, il fit profession dans l'ordre de Saint-Dominique. Il était philosophe et théologien très-versé dans la dialectique, et habile dans l'intelligence des langues hébraïque, grecque et latine. En 1545, il se rendit en Italie, et fut un des théologiens que Jean III, roi de Portugal, choisit pour assister au concile de Trente; à son retour il fut nommé évêque de Saint-Thomé en Afrique, mais il refusa cette dignité afin de ne pas interrompre le cours de ses travaux littéraires. Il fut néanmoins inquisiteur de la foi, et occupa différentes charges de son ordre. On a de lui : *Commentaria in Pentateuchum Moysi*; Lisbonne, 1556, in-fol.; Anvers, 1568, et Lyon, 1586, 1589, in-fol.; — *In Esaiam commentaria*; Paris, 1623, 1658, in-fol. P.

Antoine de Sienne, *Bibl. Domin.* — N. Antonio, *Bibl. hispana nova.* — Echard, *Scriptores ord. Prædicat.*

OLEG, prince de Russie, mort en 912. Il quitta, en 862, la Scandinavie, sa patrie (1), et aida Rurik, son parent, à fonder l'empire des Varègues. En 879, Rurik mourant lui confia la tutelle de son fils mineur Igor. Investi du pouvoir souverain, Oleg le garda pendant toute sa vie. En 882, après s'être emparé de Smolensk et de Lubetch, il s'approcha de Kiew, attira dans un guet-apens ses compatriotes Dir et Askold, qui régnaient sur cette ville, les fit massacrer, et se rendit ensuite maître de Kiew, qu'il voulut faire la capitale de son empire. Les années suivantes il s'empara de divers territoires, formant la plus grande partie de la Podolie et de Volhynie actuelles. Il fit bâtir plusieurs villes, et distribua en fiefs ses possessions éloignées à ses compagnons d'armes. Dans ses dernières années il vit arriver devant Kiew les hordes farouches des Magyares; il les refoula vers le Danube. Selon Nestor il aurait, en 907, envahi l'empire grec avec une armée formidable, aurait pénétré jusqu'à Constantinople et contraint les Grecs à un traité humiliant, rapporté tout au long par le chroniqueur. Mais plusieurs circonstances graves infirment l'authenticité de ce récit. O.

Nestor, *Annales russes.* — Karamsin, *Hist. de Russie.* — Kruse, *Chronicon Nortmannorum* (Hambourg, 1851). — Strahl et Herrmann, *Gesch. des russischen Staats*, I.

OLEG, prince russe, mort en 977, à Ovroutch (ville comprise actuellement dans le gouvernement de Volhynie, où l'on montre encore l'emplacement de sa tombe), avait reçu de son père, Sviatoslaf, en 972, le pays des Drévliens. Son frère Jaropolk, qui régnait à Kief, excité par le voiévode Sveneld, forma le projet de réunir ce pays à son apanage, et lui déclara la guerre. Vaincu, Oleg fut renversé, en fuyant, dans un fossé et écrasé par les hommes et les chevaux qui tombèrent sur lui. Le vainqueur, à la vue du cadavre de son frère, oublia son triomphe, l'arrosa de larmes, et dit à son conseiller : « Tiens, regarde, voilà ce que tu désirais! » Mais le repentir de Jaropolk ne saurait empêcher l'historien de rappeler son fratricide qu'avec horreur.

Pce A. G—N.

Karamzin, *Hist. de Russie.*

OLEG, prince de Tmoutorokan, petit-fils du grand Jaroslaf, né dans la seconde moitié du onzième siècle, mort en 1124, s'est rendu célèbre par sa perfide ambition. De connivence avec les Polovtzi, descendants des Petchénègues et ancêtres des Kirguis modernes, il enleva, en 1094, Tchernigof à Vladimir Monomaque (*voyez* ce nom), et désola longtemps la Russie par ses brigandages et ses cruautés. Pour y mettre un terme, Sviatopolk et Vladimir engagèrent Oleg à venir à Kief consolider la sûreté de l'État dans un conseil formé par les chefs du clergé, par les boyards les plus âgés et par les plus illustres des citoyens. En franc annexio-

(1) Il portait dans son pays le nom d'Olaf, transformé en Oleg par les Slaves.

niste, Oleg leur répondit : « Je suis prince, et ne suis pas fait pour prendre conseil des moines et de la populace. » — « S'il en est ainsi, dirent Sviatopolk et Vladimir, si tu ne veux pas faire la guerre aux ennemis de la Russie, ni te réunir en conseil avec tes frères, nous te considérons toi-même comme un ennemi de la patrie, et Dieu sera notre juge. » Dieu aida Vladimir à reprendre Tchernigof et à obliger Oleg par serment de venir à Kief. Au lieu de s'y rendre, celui-ci s'empara de Mourom, de Souzdal et de Rostof; forcé bientôt d'abandonner ces deux dernières villes, il alla s'enfermer dans la première, où Monomaque lui adressa une lettre touchante. Oleg feignit d'être sensible au langage de son neveu; il conclut la paix avec lui, et aussitôt après il essaya encore, en 1197, mais vainement, de reprendre Souzdal à son fils Mstislaf. Quoique vainqueur, celui-ci accorda à Oleg de rentrer dans la possession de son patrimoine légitime. Vaincu enfin par tant de générosité, Oleg participa au congrès de Lubetch, où l'on vit pour la première fois tous les princes russes assis sur un même tapis. « Ils sentirent, dit Karamzin, qu'il était temps d'éteindre tout ressentiment particulier; de se réunir d'âme et de cœur pour dompter les Polovtzi, leurs ennemis extérieurs; de rendre enfin la tranquillité à l'État, et mériter l'amour du peuple. » Pce A. G—n.

Karamzin et Lévesque, *Hist. de Russie*.

OLEGGIO (*Giovanni* Visconti), seigneur de Bologne, puis marquis de Fermo, mort dans cette ville, le 8 octobre 1366. Quelques historiens le croient fils de Giovanni Visconti, archevêque de Milan, dont il tenait le fief d'Oleggio sur le Tésin. Il fut l'un des meilleurs capitaines gibelins, et soutint par les armes la prépondérance de sa famille dans le nord de l'Italie. Déja maîtres de la Lombardie, de l'Émilie et d'une partie du Piémont, les Visconti résolurent de faire la guerre aux Florentins. Oleggio fut chargé de faire le siége d'Imola, puis marcha sur Pistoia à la tête de six mille fantassins et sept mille cavaliers. Il prit Campi, Brozzi, Peretolo, et lança ses éclaireurs jusqu'aux portes de Florence. Il assiégea ensuite Scarperia (20 août — 16 octobre 1351); mais il en fut repoussé après un siége de deux mois, et dut évacuer la Toscane. Il était gouverneur de Bologne, lorsque ses concussions provoquèrent une terrible révolte, le 10 août 1354. Il la comprima après un rude combat, et trente-deux citoyens les plus distingués de Bologne payèrent de leur tête leur amour pour la liberté. A la mort de l'archevêque (5 octobre 1354), les neveux de ce prélat, Matteo, Bernabos et Galeaz, se partagèrent ses États et confirmèrent Oleggio dans son commandement, avec l'arrière pensée de s'en défaire. Après l'avoir affaibli par divers moyens, ils le firent sommer en avril 1355 d'avoir à leur livrer ses places fortes et à s'exiler. Il parut disposé d'abord à l'obéissance, et livra quelques châteaux; mais le 17 avril il rassembla les Bolonais, leur déclara que sa conduite tyrannique n'avait été que la conséquence des ordres qu'il recevait de sa famille, et que s'ils voulaient le reconnaître pour seigneur, il leur rendrait aussitôt leurs franchises et leurs armes. Les Bolonais acceptèrent, quoiqu'avec répugnance, ce changement de forme; mais Oleggio était fort aimé de ses soldats, dont il tolérait les brigandages : il appela aussi à lui des chefs de bande (*condottieri*), si nombreux à cette époque, et fit alliance avec les ennemis des Visconti. Enfin, en 1358 les Visconti le reconnurent comme souverain indépendant du Bolonais. Oleggio fut un allié fidèle; il recueillit le fameux comte Lando, chef de la grande compagnie, lorsque cette bande fut écrasée (24 juillet 1358) à La Scabella par les paysans des Apennins; il seconda le cardinal légat Egidio Albornoz dans sa conquête de la Romagne; il avait même encore six cents gendarmes dans le camp de ses cousins lorsque ceux-ci, cessant tout-à-coup leur guerre contre le marquis de Montferrat, vinrent inopinément attaquer Bologne (décembre 1359). Lando marchait avec eux, et Oleggio vit ses propres soldats se tourner contre lui. Il demanda vainement du secours à tous ses alliés; ceux même qu'il avait le mieux servis l'abandonnèrent. Hors d'état de se défendre, et ne voulant pas que ses cousins profitassent de ses dépouilles, il livra Bologne au légat Albornoz, qui lui donna en échange le marquisat de Fermo. Il dut, pour échapper à la haine des Bolonais, s'enfuir dans la nuit du 31 mars 1360. Il gouverna encore six ans à Fermo, et mourut sans laisser d'héritier. Son marquisat fit retour à l'Église, qui s'empara aussi des immenses richesses qu'il avait amassées. A. de L.

Sismondi, *Hist. des républiques italiennes*, t. VI, ch. XXXIX, p. 64; XLII, p. 177, 255; XLVI, p. 349-357.

OLEN (Ὠλήν), un de ces personnages mythiques, comme Linus, Musée, Orphée, auxquels les Grecs attribuaient la création de leur poésie. Il était regardé comme le plus ancien poëte grec et le premier auteur d'hymnes sacrés en vers hexamètres. Sa légende confuse et peu explicite est évidemment liée au culte d'Apollon. Tantôt on le représente comme un Hyperboréen, qui vient établir en Grèce les oracles du dieu, tantôt comme un Lycien, qui se rend à Délos dans le même but. La légende contradictoire concorde cependant sur ce point qu'elle fait venir Olen des extrémités du monde pélasgique pour fonder à Délos le culte d'Apollon. Il faut remarquer de plus que le culte auquel se lie la légende d'Olen est plutôt ionien que dorien. Welcker pense que le nom de ce poëte mythique signifie simplement *joueur de flûte*. Parmi les hymnes anciens qui lui étaient attribués, Pausanias mentionne ceux *à Héré*, *à Achaïa* et *à Eileithyia*; dans le dernier

Olen célébrait la naissance d'Apollon et d'Artémis. Y.

Hérodote, IV, 35. — Pausanias, I, 18, II, 13, V, 7; IX, 27, X, 5. — Callimaque, *Hymn. in Del.*, 305. — Creuzer, *Symbolik*, vol. II, p. 116, 130, 160. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. I, p. 134. — Klausen, article *Olen*, dans l'*Encyclopädie* d'Ersch et Gruber.

OLENSCHLAGER (*Jean-Daniel* d'), publiciste allemand, né à Francfort, le 16 novembre 1711, mort dans cette ville, le 27 février 1778. Après avoir suivi à Leipzig les cours de Mascov, et s'être fait recevoir docteur en droit à Strasbourg, il visita l'Italie, et séjourna ensuite auprès des principales cours de l'Allemagne, pour y observer comment se traitaient en pratique les questions de droit public. De retour à Francfort, il entra en 1746 dans le conseil de la ville, devint plus tard échevin et enfin conseiller impérial. On a de lui : *Origines juris publici Imperii romano-germanici, illustratæ ex rebus imperatorum saxonicorum*; Leipzig, 1739, in-4°; — *Geschichte des Interregni nach dem Absterben des Kaisers Karls VI* (Histoire de l'interrègne après la mort de l'empereur Charles VI); Francfort, 1746, in-4°; — *Von den Vorzügen des regierenden Hauses bey den teutschen Kaiserwahlen* (De la préférence donnée lors des élections à l'Empire germanique à la maison impériale actuellement régnante); ibid., 1746, in-fol.; — *Untersuchung des Ursprungs des Herzogs Athici von dem Major-domus Erchinoaldus, wie auch der wahrscheinlichen Abkunft Kaisers Berengarii I und der salischen Kaiser aus dem alten Elsässischen Hause* (Examen de la question de savoir si le duc Athicus descend du maire du palais Erchinoald, et si l'empereur Béranger Ier et les empereurs saliens ne descendent pas probablement de l'ancienne maison d'Alsace), 1747, in-fol.; — *Erläuterte Staatsgeschichte des römischen Kaiserthums in der ersten Hälfte des vierzehnten Jahrhunderts* (Exposé de l'histoire politique de l'empire romain dans la première moitié du quatorzième siècle); Francfort, 1755, in-4°; — *Neue Erläuterung der güldenen Bulle Kaisers Carls des IV aus den älteren deutschen Geschichten und Gesetzen* (Nouvelle explication de la bulle d'or de Charles IV d'après les anciens historiens de l'Allemagne et d'après les lois autrefois en vigueur dans ce pays); ibid., 1766, in-4° : excellent ouvrage, écrit après une exploration consciencieuse des meilleures sources; — *Discours préliminaire sur les comtes palatins du moyen âge*, en tête de l'*Histoire de la maison palatine* de Schannat. Olenschlager a encore écrit une *Introduction à l'histoire des recès de l'Empire*, insérée dans le *Recueil des recès* publié en 1747 à Francfort; il a enfin donné une édition entièrement refondue, et continuée jusqu'en 1763, de l'*Introduction à l'histoire des principaux États de l'Europe* de Puffendorf; Francfort, 1746-1769, 4 vol. in-8°. O.

Neues gelehrtes Europa, t. IX. — Pütter, *Literatur des teutschen Staatsrechts*, t. III. — Meusel, *Lexikon*. — Hirsching, *Handbuch*.

OLGA (Sainte), née à Izborsk, près de Pskof, à la fin du neuvième siècle, morte à Kief, en 969 selon Nestor. Mariée en 903 au fils de Rurik, Igor, elle prit à sa mort, en 945, le timon de l'État, et le premier usage qu'elle fit de son autorité fut de venger l'assassinat de son époux. Les chroniques russes lui prêtent de singuliers et cruels stratagèmes pour punir les Drévliens qui en avaient été coupables. Ce qui est acquis à l'histoire, c'est qu'elle subjugua cette tribu, la plus sauvage, d'origine slavonne, profita ensuite de la paix pour visiter ses États, régler les impôts, élever de nombreuses constructions, et les remit, vers 955, dans une situation prospère à son fils Sviatoslaf; puis, touchée par la grâce divine, elle alla s'instruire de la religion chrétienne à Constantinople. Le trône impérial était alors occupé par Constantin Porphyrogénète et le trône patriarcal par l'opulent Théophylacte, qui avait dans son écurie, dit Polevoï (1), deux mille chevaux, nourris avec des amandes et du safran! Olga, pompeusement accueillie, y fit un assez long séjour, et l'empereur lui-même voulut, en 957, la tenir sur les fonts baptismaux, où elle prit le nom d'*Hélène*. Enflammée d'ardeur pour la nouvelle religion, Olga s'efforça vainement d'y convertir son fils. Elle mourut dans un âge fort avancé; l'Église grecque célèbre sa mémoire le 11 juillet. Pce A. G—n.

Chronique de Nestor. — Assemani, *Calend. Eccles. univ.*, t. IV. — Kulczynski, *Specimen Ecclesiæ Ruthenicæ*. — *Annales de Zonaras*, t. II, p. 194. — *Chron. universelle de Cédrenus*, t. II, p. 629. — Ditmar de Merseburg, *Chron.*, l. II. — Philarète, *Hist. de l'Église russe*, t. I, p. 30. — Macaire, *Introd. du Christianisme en Russie*, p. 363. — *Dict. des saints de l'Église russe*, art. Olga. — Gebhardt, *Gesch. des Reiches Russland*. — *Hist. de Russie* (en russe), par Tatichtchef, Polevoï, Solovief, (en français) par Levesque et Lenlere.

OLGERD, grand-prince de Lithuanie, né vers 1300, mort en 1377. Il était fils de Gedimin et père de Jagellon, connu sous le nom de *Jagellon*, qui réunit la Pologne à ses États héréditaires. Quoique marié à la belle-sœur du grand-prince de Russie Siméon le Superbe, il envahit ce pays jusqu'à trois fois, et profita des querelles de ses voisins pour s'agrandir à leurs dépens. Pce A. G—n.

Kojalowicz, *Historiæ Lithuaniæ* lib. IX; Dantzig, 1650. — Dlugosch, *Hist. Polon.*, lib. X.

OLHAGARAY (*Pierre*), historien français, né au quinzième siècle, dans le Béarn, probablement à Belloc, où son père exerçait les fonctions de pasteur. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il était lui-même pasteur de l'église réformée de Mazères, quand, en 1605, Henri IV le nomma son historiographe. C'est en cette

(1) *Histoire du peuple russe*, t. I, ch. 4.

qualité qu'il publia une *Histoire des Comtés de Foix, Béarn et Navarre* (Paris, 1609, in-4°). M. N.

Haag, *La France protest.*

OLIBA, évêque de Vic, mort en 1047. Son père, qui se nommait comme lui Oliba ou Oliva, était comte de Cerdagne et de Besalu. Abandonnant à ses frères aînés, Bernard et Guifroi, l'héritage des comtés de Besalu et de Cerdagne, le jeune Oliba se fit moine, et devint en 1009 abbé de Ripool, ainsi que de Saint-Michel de Cusan, au diocèse d'Elne. En 1019 nous le voyons à la fois abbé de Ripool, de Lusan et évêque d'Ausone, ou de Vic, dans la Marche d'Espagne, alors sous la métropole de Narbonne. On s'accorde à louer sa conduite comme évêque et comme abbé. C'était un prélat puissant, instruit, discret, habile et vigilant administrateur. Quelques années avant sa mort il abdiqua l'évêché de Vic. L'*Histoire littéraire*, qui le compte au nombre des écrivains français, signale quelques lettres d'Oliba, publiées par Baluze dans son Appendice au *Marca Hispanica*, des statuts et un traité sur le *cycle pascal*, qui est inédit. B. H.

Gallia christ., t. VI, col. 1098. — *Hist. littér. de la France*, t. VII, p. 368.

OLID ou **OLI** (*Cristoval* DE), l'un des principaux lieutenants de Cortez, conquérant du Méchoacan et du Honduras, né vers 1492, mis à mort à Naco (Honduras), en 1524. Il fut élevé dans la maison de don Diego Velasquez, gouverneur de Cuba, dont il était, en 1518, l'un des officiers favoris. Velasquez l'envoya à la recherche de l'expédition commandée par Juan de Grijalva, qui avait pour mission d'achever la reconnaissance du Yucatan. Olid vit son navire désemparé par une violente tempête, et dut retourner à Cuba sans avoir pu suivre les traces de Grijalva. Lorsque Cortez eut résolu la conquête de la Nouvelle-Espagne (novembre 1518), Olid fut un des premiers et des plus influents cavaliers qui vinrent se ranger sous son étendard; aussi Cortez lui confia-t-il aussitôt le commandement d'un navire et d'une compagnie (10 janvier 1519). Olid prit une part importante aux nombreux combats que l'expédition eut à soutenir; il contribua beaucoup à maintenir l'autorité de Cortez sur les soldats. Lorsque les Espagnols se furent saisis de Montezuma II, Olid montra du respect et de l'affection pour cet infortuné monarque. Souvent même il blâma ouvertement Cortez de ses violences envers l'empereur aztèque, et ramena plusieurs fois la concorde entre eux. Il fut du petit nombre de cavaliers qui échappèrent au désastre de la retraite de Mexico (la *Noche triste*, 1er juillet 1520), et se distingua à la sanglante bataille d'Otumba (8 juillet). Il chassa ensuite les Mexicains de Quauhquechollan (en espagnol *Huacachula*), où, selon Bernal Diaz, témoin oculaire, « il attaqua l'ennemi avec la fureur d'un tigre et avec deux cents Espagnols mit en déroute trente mille Aztèques ». A Quauhnahuac il commandait la cavalerie, et décida la soumission des Tlahuicas, montagnards très-belliqueux. Au combat de Xochimilco, où Cortez fut démonté et un instant prisonnier des Indiens, Olid fut grièvement blessé (avril 1521). Le 20 mai Cortez le nomma son mestre-de-camp, et lui confia la division destinée à agir contre la ville de Cojohuacan avec ordre de revenir ensuite prendre la position la plus favorable à l'investissement de Mexico. Il réussit dans sa mission; mais un événement imprévu faillit ruiner les combinaisons de Cortez. Au moment où Olid arrivait à Acolman, il trouva cette halte occupée par la division d'Alvarado. Une querelle s'éleva entre les soldats des deux corps : le sang coula; les chefs échangèrent un cartel, et il ne fallut rien moins que les supplications de Cortez pour apaiser ce différend. Il y eut une réconciliation apparente. D'un caractère sombre et dissimulé, Olid n'était pas homme à oublier facilement ni à pardonner; aussi lorsque, quelques jours plus tard, les Espagnols attaquèrent la fameuse chaussée de Mexico, Olid seconda si mal Alvarado que les assaillants durent se replier avec perte. Olid rejeta la faute sur son rival, et se retira à Cojohuacan; mais Cortez l'appela à son quartier général de Xoloc, et tira de ce capitaine les meilleurs services durant le reste du siége, qui se termina, le 13 août 1521, par la ruine de Mexico et le massacre général de ses habitants. Olid fut chargé ensuite de diverses expéditions, parmi lesquelles nous mentionnons celle du Honduras. Il toucha à La Havane pour prendre des chevaux et des provisions; il y renoua ses anciennes relations avec le gouverneur de Cuba, Diego Velasquez, l'ennemi implacable de Cortez, et résolut de se rendre indépendant. Arrivé dans le Honduras, il y construisit, entre le port de la Sal et la rivière de Tian, un fort qu'il appela *El Triunfo de la Cruz*. Instruit de cette trahison, Cortez envoya contre lui un de ses parents, Francisco de Las Casas, seigneur de Truxillo, qui battit d'abord Olid sur mer; mais une tempête brisa les navires de Las Casas. Une partie de ses gens périt dans les flots; l'autre prêta serment de fidélité à Olid, mais à l'aide d'un audacieux coup de main Las Casas s'empara à son tour du chef rebelle et le fit décapiter à Naco (1). On trouve dans Bernal Diaz, qui fut le compagnon d'armes d'Olid, un récit détaillé et très-dramatique de la défection de ce capitaine et de sa fin tragique. A. DE L.

Bernal Diaz, *Historia verdadera de la conquista de la Nueva-España*, cap. CXXII-CL. — Gomara, *Hispania victrix*, etc. (Medina del Campo, 1553), cap. CXXX. — Franc. Lorenzana, *Hist. de la Nueva-España*, etc., p. 128-239. — Torquemada, *Monarquia Indiana*. — Ixtlilxochitl, *Hist. Chich.*, cap. XCIII, XCIV. — Herrera,

(1) Suivant Herrera, Gil Gonzales de Avila et Las Casas provoquèrent une insurrection, pendant laquelle ils assassinèrent Olid et lui firent ensuite son procès.

Novus Orbis. — Oviedo, *Hist. de las Indias*, lib. XXXIII, cap. XIII-XLVII. — Clavigero, *Storia del Messico*, t. III. — W. Prescott, *Conquête du Mexique*, I-III. — La Renaudière, *Mexique* dans l'*Univers pittoresque*, p. 86-136.

OLIEQUIST (*Jean*), historien suédois, né à Strengnaes, mort en 1667. Fils de l'évêque Jean-Matthieu Oliequist, il fut page à la cour de Suède, et devint en 1658 chanoine à Hambourg. On a de lui : *Historia Caroli Gustavi, regis Suecorum*; Strengnaes, 1661, in-8°; Helmstædt, 1663, in-4°, avec la *Descriptio virtutum Christinæ, Suecorum reginæ*, du même auteur. O.

Möller, *Cimbria literata*, t. II. — Gezelius, *Biographisk-Lexikon*.

OLIER (*Jean-Jacques*) (1), écrivain ecclésiastique français, né le 20 septembre 1608, à Paris, où il mourut, le 2 avril 1657. Fils de Jacques Olier de Verneuil, maître des requêtes, il commença ses études à Paris, et alla les continuer au collége des Jésuites de Lyon. Son père, promu conseiller d'État, le ramena à Paris, et le plaça au collége d'Harcourt, qu'il ne quitta que pour étudier en Sorbonne. Le jeune Olier, déjà prieur de la Trinité de Clisson, au diocèse de Nantes, devint en 1626 abbé de Pébrac et chanoine-comte honoraire de Brioude, enfin prieur de Bazainville, au diocèse de Chartres. De retour à Paris, après un voyage à Rome, il se lia très-étroitement avec Vincent de Paul. Ordonné prêtre le 21 mars 1633, il s'associa quelques ecclésiastiques, et parcourut avec eux en missionnaire l'Auvergne et le Vélay. Pendant qu'il évangélisait la Bretagne, Louis XIII, sur la demande du cardinal de Richelieu, le désigna pour coadjuteur de Henri Clausse, évêque de Châlons-sur-Marne; mais l'abbé Olier ne put se résoudre à accepter les charges de l'épiscopat, car il projetait dès lors de fonder un séminaire pour disposer aux fonctions sacerdotales les jeunes gens qui embrassaient l'état ecclésiastique. Animé par les conseils du P. Condren, dont il avait été le disciple, il en fit les premiers essais à Vaugirard, en janvier 1642, et s'adjoignit pour cette œuvre des prêtres pleins de zèle. La petite communauté, composée d'abord de trois membres, ne tarda pas à en compter plus de vingt. La paroisse de Saint-Sulpice à Paris, soumise à la juridiction de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, était alors un foyer de libertinage et d'impiété. On jeta les yeux sur Olier pour la réformer, et bien qu'il crût cette tâche au-dessus de ses forces, il prit possession de la cure, le 10 août 1642, sans cesser d'être supérieur du séminaire. De concert avec quelques-uns de ses prêtres de Vaugirard, il travailla à la réforme des mœurs avec autant de succès que de zèle, et sa paroisse devint bientôt une des plus régulières de Paris. On sait combien les duels étaient alors fréquents. Il conçut le projet hardi de former une association de gentilhommes éprouvés par leur valeur et de les engager sous la foi du serment, et par un écrit signé de leur main, à ne jamais donner ni accepter aucun appel, et à ne point servir de second dans les duels qu'on leur proposerait. Le maréchal de Fabert et le marquis de Fénelon, qui avaient à ce sujet tant de reproches à se faire, furent ceux sur qui Olier jeta les yeux pour les mettre à la tête de cette association d'un genre si extraordinaire. Tous ces gentilshommes signèrent un jour de Pentecôte (1651) une déclaration publique de refuser toute sorte d'appel et de ne se battre jamais en duel, pour quelque cause que ce pût être. Cette protestation fit un grand éclat, et les maréchaux d'Estrées, Schomberg, de Plessis-Praslin et de Villeroy l'approuvèrent et exhortèrent tous les gentilshommes du royaume à la souscrire. Olier n'avait point perdu de vue le projet de fonder un séminaire. Comme le nombre des prêtres de sa communauté s'était très-multiplié, il crut trouver une occasion favorable, et commença à les partager en deux associations. L'une, sous le nom de *Congrégation de Saint-Sulpice*, demeura chargée de la direction du séminaire pour la fondation duquel il obtint des lettres patentes en novembre 1645; l'autre, appelée la *Communauté des prêtres de la paroisse*, eut le gouvernement de l'église. Quoique partagés pour deux objets différents, ces ecclésiastiques n'ont jamais formé qu'un seul corps. En 1646, Olier fit poser la première pierre de l'église de Saint-Sulpice; mais le vaisseau n'étant point suffisant pour le nombre des paroissiens, il jeta en 1655, de concert avec Le Ragois de Bretonvilliers, son successeur dans la cure, les fondements de la magnifique église que l'on admire aujourd'hui. La ville de Paris lui fut redevable d'associations charitables pour le soulagement des pauvres et des malades, d'écoles pour les enfants, de maisons pour les orphelins de toutes espèces. Après s'être démis, le 2 avril 1649, de son abbaye et du prieuré de Bazainville, il se démit, en juin 1652, de la cure de Saint-Sulpice, et continua cependant de diriger son séminaire. Déjà sa congrégation avait formé des établissements semblables à Viviers, à Rodez, à Limoges, au Puy, à Clermont-l'Hérault, à Nantes, etc., et même à Montréal, dans le Canada. Cette colonie avait enflammé son zèle, et il y envoya des missionnaires de sa congrégation pour propager la foi chrétienne au milieu des peuplades sauvages de l'Amérique. Ses travaux et ses austérités lui attirèrent des infirmités précoces, qui le conduisirent au tombeau à l'âge de quarante-huit ans. Saint Vincent de Paul le visita souvent dans sa dernière maladie. L'abbé Olier était un prêtre d'une charité ardente et d'une piété tendre; Bossuet l'appelle *virum præstantissimum ac sanctitatis odore florentem*, et dans une lettre au pape Clément XII l'assemblée générale du clergé de France de 1730 le qualifie *eximium sacerdo-*

(1) Le nom de *Jean* est le seul que lui attribuent les registres de l'église de Saint-Paul, où il fut baptisé, quoiqu'il ait porté aussi celui de *Jacques*.

tem, insigne cleri nostri decus et ornamentum. Il méritait tous ces éloges par son désintéressement, son humilité et la pratique de toutes les vertus sacerdotales. On a de lui un grand nombre d'écrits qui ont été souvent réimprimés; nous citerons : *Traité des saints ordres*; Paris, 1676, et 1834, in-12; — *Lettres spirituelles*; Paris, 1672, in-8°; 1831, 2 vol. in-12; — *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*; Paris, 1689, in-24; 1833, in-18; — *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure*; Paris, 1650, in-12, et un très-grand nombre d'éditions, bien que cet ouvrage ait attiré à son auteur quelques reproches de mysticité; — *Journée chretienne*; Paris, 1672, in-12; — *Explication des cérémonies de la grand'messe de paroisse, selon l'usage romain*; Paris, 1655, in-12; — *L'Esprit directeur des âmes, ou maximes et pratiques de M. Olier touchant la direction*; Paris, 1831, 1834, in-12. C'est un ouvrage recueilli par les supérieurs de Saint-Sulpice d'après les entretiens et la conduite de leur pieux fondateur. H. FISQUET.

Gallia christiana, t. VII, p. 1016.— Le P. Giry, *Vie de M. Ollier*, 1687, in-12. — Simon de Doncourt, *Remarques historiques sur la paroisse de Saint-Sulpice*; 1773, in-18. — Nagot, *Vie de M. Olier*; 1818, in-8°. — De Bretonvilliers, *Mémoires sur M. Olier*; 1841, 2 vol. in-8°.

OLIER. *Voy.* NOINTEL.

OLIVA (*Fernand-Perez* DE), moraliste espagnol, né à Cordoue, vers 1492, mort en 1530. Son père, qui cultivait lui-même les lettres, l'éleva avec beaucoup de soin. A douze ans il était étudiant à l'université de Salamanque; de là il se rendit à Alcala, puis à Paris, et enfin à Rome, où, grâce à la protection de son oncle, attaché à la cour de Léon X, il jouit de tous les avantages littéraires qu'offrait la capitale du monde chrétien. A la mort de son oncle, on lui proposa d'occuper la place que celui-ci laissait vacante; mais il aima mieux retourner à Paris, où il donna des leçons publiques pendant trois ans. Le pape Adrien VI, informé des succès universitaires d'Oliva, essaya de l'attirer à Rome. L'amour de la patrie l'emporta chez le jeune Espagnol, qui revint à Salamanque, et fut un des fondateurs du collége de l'Archevêque, en 1528. Il y enseigna la morale, et en devint recteur. Peu après avoir atteint cette place élevée, il mourut, jeune encore, et sa mort prématurée parut une grande perte pour les lettres. Oliva avait vu avec quel succès les écrivains italiens avaient, à l'imitation des latins, composé des ouvrages en prose, et il regrettait qu'en Espagne le latin fût encore la langue des discussions morales et philosophiques; il employa la langue castillane dans un dialogue *Sur la dignité de l'homme*. Il écrivit aussi quelques autres discours didactiques *Sur les facultes de l'esprit et leur usage*, *Sur un projet de canalisation du Guadalquivir*, et un discours qu'il prononça à Salamanque comme candidat de la chaire de philosophie morale. L'historien Morales, son neveu, nous assure que dans tous ces traités Oliva eut pour but de donner des modèles de la puissance et des ressources de la langue espagnole. Son exemple fut promptement suivi par des écrivains de mérite : Sedeno, Salazar, Luis Mexia, Navarra; mais aucun n'égala pour la force et l'expression la première partie du *Dialogue sur la dignité de l'homme*. « Et pourtant, dit Ticknor, Oliva n'etait certainement pas un homme de génie. Son imagination ne s'échauffe jamais jusqu'à la poésie; son invention ne suffit jamais à porter dans un sujet des vues nouvelles et fortes; et son système d'imiter à la fois les maîtres latins et italiens tendait plutôt à énerver sa pensée qu'à lui donner de la vigueur. Mais il y a, en général, dans son style une raison et une sagesse qui gagnent et satisfont le lecteur; cette qualité, jointe à son style, qui, quoique parfois déclamatoire, est en somme pur et ferme, et à son heureuse idée de défendre et d'employer le castillan, qui entrait alors en possession de ses droits comme langue vivante, eut pour effet de lui procurer une réputation plus durable que celle d'aucun autre prosateur espagnol du temps. » Oliva traduisit du latin l'*Amphitryon* de Plaute, du grec l'*Électre* de Sophocle et l'*Hécube* d'Euripide. Les ouvrages d'Oliva furent publiés pour la première fois par son neveu Ambrosio de Moralès; Cordoue, 1585, in-4°; ils ont été réimprimés à Madrid, 1787, 2 vol. in-12. L'inquisition les mit à l'index jusqu'après correction. Z.

Razionamento que hizo en Salamanca, dans les *Œuvres* d'Oliva. — Rezabal y Ugarte, *Biblioteca de los Escritores que han sido individuos de los seis Colegios Mayores*; Madrid, 1805, in-4°, p. 230, etc. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca hispana nova*. — Ticknor, *History of Spanish literature*, t. I, p. 491.

OLIVA (*Jean*), bibliographe français, né le 11 juillet 1689, à Rovigo (États de Venise), mort à Paris, le 19 mars 1757. Il reçut la prêtrise à vingt-deux ans, et entra presque aussitôt comme professeur au collége d'Azolo. Dans les loisirs que lui laissaient ces fonctions, il approfondit la langue française, et traduisit en italien le *Traité des études* de Fleury. Il fut appelé à Rome en 1715, et honoré de l'amitié de Clément XI. A la mort de ce pape, il était secrétaire du conclave, et cette position le mit en rapport avec le cardinal de Rohan. Celui-ci avait acheté au président de Ménars la célèbre bibliothèque de la famille de Thou, et il cherchait un savant à qui il pût en confier la direction. Oliva accepta ce poste, vint à Paris en 1722, et passa les trente-cinq dernières années de sa vie au milieu de cette précieuse collection, qui devint, sous son influence, un centre littéraire pour les érudits français, et un inestimable secours pour les savants étrangers. Après avoir complété et régularisé les acquisitions nécessaires pour conserver à cette bibliothèque son ancienne réputation, il entreprit d'en rédiger le catalogue, œuvre immense, qui forme vingt-cinq volumes in-fol. Le cardinal de Rohan avait fait naturaliser Oliva,

afin de lui permettre de posséder en France des bénéfices ecclésiastiques. On doit à ce savant et laborieux écrivain : *De nummorum veterum cognitione cum historia jungenda oratio;* Venise, 1716, in-8°; — *De antiqua in Romanis scholis grammaticorum disciplina dissertatio;* Venise, 1718, in-8°; — *In marmor Isiacum Romæ nuper effossum exercitationes;* Rome, 1719, in-8°. Ce marbre, dédié authentiquement à Isis, venait d'être découvert dans des fouilles entreprises près de la bibliothèque de la Minerve, que l'on voulait augmenter d'une aile; Oliva chercha à établir que cette pierre avait figuré dans l'origine un autel votif. Ces trois ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Œuvres diverses de l'abbé Oliva, bibliothécaire de M. le prince de Soubise;* Paris, 1758, in-8°; — *Epistola de vita Camilli Silvestris*, en tête de l'*Interpretatio in anaglyphum græcum*, que ce savant avait laissé manuscrit; Rome, 1710, in-8°; — *Poggii bracciolini florentini Historiæ de varietate fortunæ libri quatuor*, Paris, 1723, in-4°; — *De morte Lancisii brevis dissertatio :* ce Lancisius était médecin de Clément XI; — *Les Impostures de l'histoire ancienne et profane;* Londres et Paris, 1770, 2 vol. in-12; traduction d'un ouvrage de Lancelotti, elle ne fut publiée qu'après la mort d'Oliva. A. FRANKLIN.

Ch.-Arm. Lescalopier, *Éloge de J. Oliva*, en tête des *OEuvres diverses*. — Montfaucon, *Antiquité expliquée*, supplem., t. II, p. 52. — *Mémoires de Trévoux*, août. 1758, p. 1926. — *Acta eruditorum* de Leipzig, 1720, p. 392.

OLIVARES (*Pedro* DE GUZMAN, 1er comte D'), général espagnol, né en 1502, mort en 1562. Il était frère de don Juan de Guzman, quatrième duc de Medina-Sidonia. Tout jeune encore, il se déclara pour la cause royale contre les Communeros, dans la guerre appelée *Germanada*. Au siége de Tolède, où s'était enfermée dona Maria Pacheco, veuve de l'infortuné don Juan de Padilla, il tomba percé de coups aux mains de ses adversaires. L'héroïque veuve prit tous les soins que réclamait l'état du blessé : après de vains efforts pour l'attacher à sa cause, elle l'envoya sur parole traiter de l'échange des prisonniers. Don Pedro prit part à l'expédition que Charles-Quint dirigeait en personne contre Tunis, en Afrique, et fit preuve de la plus grande valeur au siége de la Goulette, en 1535. L'empereur, après l'avoir complimenté devant l'élite de ses chevaliers, le nomma *comte d'Olivares*, parce que c'était dans un petit bois d'oliviers qu'il s'était particulièrement distingué, et il l'admit dans sa garde, qui n'était composée que des plus hauts titrés. Le nouveau comte fit ensuite les campagnes de Flandre et de France, sous Philippe II, qui le prit pour son majordome. C'est en cette qualité qu'Olivares assista aux deux premiers mariages de ce prince, qu'il accompagna à cet effet en Portugal et en Angleterre, en 1543 et en 1555.

Sandoval, *Historia del imperador Carlo V*.

OLIVARES (*Henri* DE GUZMAN, deuxième comte D'), vice-roi espagnol, né en 1530, mort en 1599. Il fut d'abord gentilhomme de l'infant don Philippe, qu'il accompagna en Portugal, pour la célébration de son premier mariage. La Flandre fut le théâtre de ses premières campagnes : en 1558, il assista à la bataille de Saint-Quentin. A son retour en Espagne, il présida la cour des comptes, devint grand trésorier de Castille, puis alcade du palais; en 1562, il remplaça son père auprès de Philippe II en qualité de majordome. En 1574, il fut envoyé à la tête d'un corps d'armée contre les révoltés de Flandre. Comme ambassadeur extraordinaire en France et ambassadeur ordinaire à Rome, il se montra toujours l'adversaire impétueux des protestants. A Rome il contrecarrait les protestants français, en usant de toute son influence pour empêcher la réunion du consistoire où ils devaient être entendus. Il alla même, dans l'excès de son indignation contre ces hérétiques, jusqu'à menacer le pape, s'il ne chassait M. de Luxembourg, ambassadeur du roi de Navarre, des armes de Philippe II, prêt, disait-il, à convoquer un concile espagnol pour le faire déclarer incapable de son pontificat (1590). Sixte-Quint répondit à cette bravade en déclarant qu'il lancerait une bulle d'excommunication et prêcherait une croisade contre l'audacieux monarque s'il tentait de donner suite à ses menaces. Vice-roi de Sicile, Olivares extermina les bandits qui, sous les ordres de Bandazo, infestaient cette île. L'année suivante, nommé à la vice-royauté de Naples, il y transporta le blé qu'il avait acheté à ses frais, et le fit distribuer au peuple. Pour activer le commerce de cette ville, il y fit creuser un nouveau port; ce travail avait absorbé 60,000 ducats lorsque le gouverneur reçut ordre de le suspendre : le délabrement des finances de l'Espagne nécessitait un tel abandon. Laborieux et appliqué aux affaires, don Henri, qui maniait avec le même bonheur la plume et l'épée, était plein de franchise, et détestait l'adulation : il n'en eut pas moins des ennemis, qui le firent rappeler à l'avénement de Philippe III, en 1598.

Herrera, *Historia general*. — Botta, *Historia de Italia*. — Gianone, *Historia di Napoli*. — Collection Petitot, *Memoires relatifs a l'histoire de France*.

OLIVARES (*Gaspar* DE GUZMAN, troisième comte D'), duc DE SAN-LUCAR DE BARRAMEDA, célèbre homme d'État espagnol, né à Rome, le 6 janvier 1587, mort à Toro, le 22 juillet 1645. Cadet de famille et destiné à l'état ecclésiastique, il alla, en 1599, continuer ses études à l'université de Salamanque. Devenu recteur de cette célèbre université, le jeune Olivares obtint du roi la commanderie de Veteras, dans l'ordre militaire de Calatrava. Après la mort de son frère aîné, Jérôme de Guzman, il vint à la cour; héritier d'une riche succession, après la mort de son père, il put y paraître avec tout l'é-

clat de son rang. D'une ambition sans bornes, il se montra prodigue pour se faire des partisans sans s'inquiéter des envieux et des rivaux que lui suscitaient son empressement à se produire et son habileté à parvenir. Adroit courtisan, il rechercha Augnes de Zunica y Velasco, dame du palais, et s'acquit par ce mariage, contracté en 1607, toutes les faveurs de la reine. Philippe III, qui lui promit la grandesse, refusée à son père, le nomma, malgré sa jeunesse, ambassadeur extraordinaire à Rome. Olivares rechercha aussi les bonnes grâces de l'infant don Philippe, et assista comme gentilhomme de sa chambre aux noces de ce prince avec Élisabeth de France, en 1613. Dès lors il devint le rival et fut considéré comme le futur successeur du duc de Lerme (*voy.* ce nom). Il capta surtout la faveur du futur héritier de la couronne, en flattant ses inclinations et en l'aidant de son argent à se procurer les plaisirs qui étaient de son goût. Tout alla si bien au gré de ses désirs qu'à l'avénement de Philippe IV Olivares se trouva, en 1621, complétement maître de la situation. Premier ministre, président du conseil de censure pour la réforme des abus, grand chambellan, grand chancelier des Indes, trésorier général de l'Aragon, membre du conseil suprême d'État, grand écuyer, capitaine général de la cavalerie et gouverneur du Guipuscoa, il se chargea de toute l'administration intérieure, et laissa la direction des affaires étrangères à son oncle Balthazar de Zunica, le plus habile diplomate de son temps. Arrivé au faîte du pouvoir, le nouveau favori voulut s'en assurer la durée par l'anéantissement de toute influence rivale. Le duc de Lerme fut définitivement renvoyé, et nul ne trouva grâce devant l'ombrageuse ambition du nouveau ministre. Louis d'Aliaga et le duc d'Uceda, ses bienfaiteurs, furent, le premier exilé, et le second emprisonné, comme complices de son gendre don Pedro, duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, qui mourut disgracié et dans sa prison, sans pouvoir obtenir justice. Calderon, qui aussi l'avait bien servi, fut accusé de crimes énormes et condamné, sans preuves, à mort et exécuté.

Toutes les créatures du précédent règne firent place à celles du tout-puissant ministre. Le talent, la vertu, l'indépendance du caractère, tout ce qui était digne d'appeler ou la popularité ou la faveur du roi fut exclu, persécuté. Le sage Zuniga devint suspect lui-même dès qu'il cessa d'être indispensable. Il fut indignement sacrifié, et sa mort suivit de trop près sa disgrâce pour qu'on ne l'imputât pas à son ingrat neveu. Le nouveau gouvernement avait préludé par de sages mesures; mais bientôt ses projets chimériques et ses prodigalités précipitèrent la ruine du pays qu'il s'était flatté de régénerer. Le comte-duc avait commencé par engager son maître à prendre le surnom de *Grand*, que Charles-Quint avait décliné pendant sa vie (*Philippo-Quarto el Grando*); il espérait bien légitimer ce surnom pompeux par les grandes choses qu'il se promettait de faire durant son ministère, tandis que le souverain n'aurait pour passe-temps que ses fêtes brillantes et ses courtisanes. Malgré la déchéance de l'Espagne, les circonstances paraissaient favoriser ses rêves de grandeur et de gloire. Après d'éclatants revers, la guerre de Trente ans tournait heureusement pour l'Autriche; le moment semblait venu de relever l'ancienne prépondérance de l'Espagne sur les ruines du protestantisme et par l'humiliation de la France. La trêve avec les Pays-Bas touchait à sa fin; Olivares se hâta de reprendre les hostilités contre les Provinces-Unies et en Italie. Mais il rencontra dans Richelieu un rival capable de déjouer ses projets. L'Espagne cependant sembla, en 1636, près de reprendre le dessus. Ses armées envahissaient la France au nord et au sud; les Flamands s'épuisaient et les Suédois faiblissaient en Allemagne. Mais le comte-duc, qui avait avancé des sommes énormes à l'Autriche et qui augmentait toujours ses armements sans rien diminuer du luxe de la cour, se vit tout à coup à bout de ressources financières : ce fut l'écueil de son administration, aussi entreprenante que peu économe. Ses armées, sans solde, se débandèrent, et il n'éprouva guère que des revers sur mer et sur terre. Les Français, vainqueurs en Italie (*voy.* Louis XIII et Richelieu) et dans le Roussillon, s'emparèrent de la Cerdagne. Encouragés par leur approche, les Catalans se révoltèrent et s'érigèrent en république sous la protection de la France. Au même moment, le Portugal, proclamant son indépendance, couronnait le duc de Bragance. Dans une situation si grave, l'orgueilleux ministre n'en devint que plus prodigue et plus dur, comme s'il eût voulu voiler le vide de ses finances par le faste de sa représentation et son inhabileté à diriger les affaires par la rigueur outrée de son gouvernement. Il continuait de dominer le roi et de le retenir dans la retraite par le charme des plaisirs. Dans le délicieux palais de Buen-Retiro, bâti en 1633, le roi, parmi les poëtes et les jolies femmes, oubliait les désastres de son royaume (*voy.* Philippe IV). Le premier ministre affectait une sérénité qu'il avait l'art de communiquer au maître. Toute l'Europe connaissait la révolte du Portugal quand le comte duc vint l'annoncer au roi des Espagnes en ces termes : « Le duc de Bragance vient de se faire couronner roi; c'est une folie qui enlève à Votre Majesté douze millions de revenus, mais qui lui rapportera plusieurs provinces. » — « C'est bien, répondit l'indolent monarque; vous êtes le maître, arrangez cela. » Cependant les révoltes du dedans et les revers du dehors se multipliaient : la monarchie était en pleine décadence. Le duc de Medina-Sidonia, gouverneur de l'Andalousie, essayait de se rendre indépendant dans ce royaume. Encouragé

par l'exemple du duc de Bragance, son beau-frère, il avait agi à l'instigation de la duchesse Anna de Guzman (*voy.* ce nom), sa sœur : il n'eut pas le même bonheur. Olivares de Guzman épargna en lui un prince de son sang; le marquis de Villaréal et le duc de Camino, son fils, payèrent de leur tête ainsi que leurs nombreux complices leur participation à ce mouvement; mais tandis que la révolte de l'Andalousie était noyée dans le sang des coupables, la révolution de Portugal s'accomplissait. Tout le reste allait en empirant. Les provinces, celles du nord en particulier, réclamaient contre la violation de leurs privilèges, les grands contre le nivellement des classes sous l'action de l'absolutisme royal; la souffrance et la misère du peuple étaient extrêmes. Le roi s'aperçut enfin de toute l'étendue du mal. Mais comment se séparer d'un ministre qui lui rendait la vie si commode en se chargeant de tout le poids des affaires, plus compliquées que jamais? Ce n'est qu'à force d'instances que Anne de Guevara, sa nourrice, et la reine son épouse parvinrent à le décider à un commencement de séparation. Philippe IV crut pouvoir apaiser la clameur populaire par l'exil temporaire du comte-duc d'Olivares, qui fut envoyé à Luèches. Il allait le rappeler lorsque le ministre mit le comble à sa disgrâce par la publication d'un mémoire, qu'il avait rédigé pour sa justification, mais en termes offensants pour la reine et pour d'autres personnes influentes : Olivares fut définitivement exilé à Toro. Les uns disent qu'il se renferma dans un couvent, où le roi continua de le consulter jusqu'à sa fin. Des auteurs italiens, affirment, au contraire, qu'il termina ses jours à Luèches; ils l'y représentent tout occupé de soins agricoles et se comparant à Denys de Syracuse. Homme aux vues gigantesques, mais inhabile dans les moyens et malheureux dans les résultats, le comte-duc d'Olivares laissa en pleine décadence l'Espagne, qu'il avait reçue encore puissante. On lui accordait pourtant de l'esprit; il était doué d'une éloquence naturelle, et joignait à un style facile, quoique un peu guindé, une élocution brillante et des connaissances étendues et variées à une grande application aux affaires. Mais il était d'un orgueil et d'une ambition sans bornes, et si vindicatif envers ceux qu'il abhorrait ou qu'il redoutait, si ombrageux et ingrat, si parcimonieux envers ceux qui le servaient et tellement défiant et dur envers tous, qu'il n'eut pas un ami, ne rencontra pas un dévouement et ne fut regretté que de ceux dont sa chute ébranlait la position. B. V. MARTY.

Comte de la Rocca, *Hist. du ministère du comte-duc d'Olivarès*; Cologne, 1673, in-12. — Malvezzi, *Ritratto de conte-duca di San-Lucar*; Milan, 1636, in-12. — *Cargos contra el conde-duque, privado que fue de la Magestad Catolica de Felipe el Grande, por un min. resid. en su Corte.* — Descargos, *Que escrive el mismo en su favor, baxo el nombre de Nicandro o antidoto*, etc.; Madrid, 1643. — *Caduta del conte d'Olivares*; Lion, 1644. — Valdory (Guillaume de), *Anecdotes du minist. du c. d. d'Olivarès*; Paris, 1722, in-12. — — Ortiz y Sanz, *Compendio de la historia de España*.

OLIVE (*Pierre-Jean*), théologien français, né en 1247, à Sérignan, diocèse de Béziers, mort à Narbonne, le 16 mars 1298. Offert à l'âge de douze ans par ses parents au couvent des Frères mineurs de Béziers, il fut envoyé par ses supérieurs à Paris, où, après avoir été reçu bachelier en théologie, il redoubla de ferveur religieuse, et ne tarda pas à se faire dans son ordre beaucoup d'ennemis à force de s'élever contre le relâchement, de jour en jour plus sensible, de la discipline monastique. Son zèle téméraire déplut, et l'on examina de près quelques-uns des écrits théologiques qu'il avait composés. Comme il est toujours facile en pareille matière, on y trouva des propositions mal sonnantes, suspectes d'hétérodoxie et susceptibles de censure. Jérôme d'Ascoli, général des Franciscains, depuis pape sous le nom de Nicolas IV, condamna, en 1278, un livre où le frère Olive avait en quelque sorte divinisé la Vierge Marie, et enjoignit à l'auteur de le brûler de ses propres mains. Pierre obéit; mais il ne paraît pas que cette répression ait été longtemps efficace, car dans un chapitre général tenu à Strasbourg, en 1282, on recommença de l'accuser. Un grand nombre de franciscains partageaient ses opinions, qui furent condamnées comme dangereuses, non encore comme hérétiques, par quatre docteurs et trois bacheliers de l'ordre, chargés par le général Bonagratia de les examiner. Celui-ci se rendit même à Avignon, où la doctrine du frère Olive comptait le plus de partisans, et chercha à les désabuser. Olive accourut aussitôt au chapitre convoqué contre lui, et il y pérora si habilement qu'il en fut quitte pour une simple admonestation d'être désormais plus circonspect dans ses écrits et plus disposé à rétracter ses erreurs. Arlotto de Prato, qui, en 1285, succéda à Bonagratia, obligea Olive de se rendre à Paris, où il se défendit encore avec tant d'éclat que ses accusateurs, devenus ses juges, ne surent que lui répliquer. Enfin, en 1290, Nicolas IV donna au général Raymond-Gaufridi l'ordre de procéder contre des sectateurs de Pierre-Jean Olive, qui jetaient le trouble dans divers monastères de la province de Narbonne; mais on ne voit pas qu'Olive ait été personnellement inquiété. Il assista au contraire au chapitre général tenu à Paris en 1292, et y donna des explications qui satisfirent l'assemblée. Échappant à toutes les rigueurs que l'on continuait d'exercer contre quelques-uns de ses partisans, il mourut tranquille, après avoir reçu les sacrements de l'Église et déclaré ses derniers sentiments sur les observances monastiques, disant qu'une condition essentielle de la vie évangélique des moines mendiants était de renoncer à tout droit temporel, à tout genre de propriété et de se contenter du simple usage des choses, tenant pour coupables de péché mortel tous ceux qui autorisaient les violations de

la règle, et spécialement du vœu de pauvreté, s'affligeant de voir des frères mineurs plaider pour des frais de funérailles ou pour des legs pieux, procurer à leurs maisons des revenus ou des approvisionnements certains par des inhumations dans leurs églises ou par des fondations de messes, soutenant enfin qu'il ne leur était pas permis d'être bien vêtus, bien chaussés, ni d'aller à cheval, ni de vivre aussi commodément que des chanoines réguliers. Sa profession de foi consistait dans l'expression de son attachement à l'Ecriture sainte, et de sa soumission aux décisions de l'Église catholique et romaine. Les ennemis de ce hardi réformateur ne tardèrent pas à s'acharner contre sa mémoire. Dès 1297 ils réussirent à la faire flétrir par Jean de Mur, devenu général des Franciscains. Douze théologiens l'accusèrent d'hérésie; sur leur parole, son cadavre fut déterré et livré aux flammes par ses confrères. Des anathèmes plus solennels frappèrent sa doctrine au concile de Vienne, en 1312; le pape Jean XXII la condamna encore en 1320, et tous les historiens du moyen âge qui ont parlé d'Olive l'ont en général représenté comme hérétique. Il professait cependant la plus humble soumission à toutes les décisions de l'Église, et la foi de ses accusateurs était peut-être moins pure et certainement moins vive que la sienne. Le crime qu'ils ne pouvaient lui pardonner était de réclamer et, autant qu'il en avait le moyen, de prescrire des réformes sévères, indispensables selon lui, et qui, si elles eussent été faites à cette époque, eussent épargné à l'Église l'hérésie de Luther. A la fin du quatorzième siècle, Barthélemi de Pise justifia les opinions de Pierre-Jean Olive. Saint Antonin lui donna des éloges, le pape Sixte IV réhabilita sa mémoire; enfin les célèbres franciscains Bernardin de Bustis et Luc Wadding se prévalurent de son autorité et donnèrent sur son orthodoxie des éclaircissements pleins d'érudition. Il faut pourtant se garder de penser que les ouvrages d'Olive soient exempts d'erreurs plus ou moins graves; il avait trop d'imagination et de zèle, trop peu de jugement et de véritable science pour n'être pas exposé aux illusions du mysticisme et de l'enthousiasme. Les ouvrages d'Olive sont au nombre de plus de quarante; les uns consistent en *Commentaires* sur plusieurs parties de la Bible, sur le traité attribué à Denis l'Aréopagite concernant la hiérarchie céleste, sur le Maître des sentences, sur la règle de Saint-François; les autres sont des ouvrages de controverse, entrepris par lui pour la défense de ses opinions, un *Panégyrique de la Vierge Marie*, un *Traité des vices et des vertus*, des traités *Sur les sacrements, sur les achats, sur les ventes et sur l'usure*, des questions *sur l'autorité du pape et du concile*. On ne connaît d'imprimé que : *Expositio in regulam Sancti-Francisci*; Venise, 1513, in-fol.; — *Quodlibeta*; Venise, 1509, in-fol. H. Fisquet.

Hist. littér. de la France, t. XXI, p. 41-88. — Wadding, *Scriptores ord. Minorum*. — *Dict. hist. des auteurs ecclés.*, t. III. — Dom. de Gubernatis, *Orbis seraphicus*, I.

OLIVEIRA. *Voy.* Gomez.

OLIVER (*Isaac*), peintre anglais, né en 1556, mort en 1617, à Londres. Il reçut de Hilliard les premiers éléments de son art; mais ce fut à Frédéric Zucchero qu'il dut ses plus grands progrès. Bien qu'il ait laissé des compositions historiques, il a principalement traité le portrait, et il a reproduit avec succès les traits des personnages les plus distingués de son temps. Son dessin était correct, sa touche franche et délicate, son faire presque toujours large. Outre un grand nombre de copies de Parmesan, on a conservé de cet artiste plusieurs belles miniatures exécutées d'après nature, telles que celles des reines Élisabeth et Marie Stuart, du prince Henry, de Ben Johnson et de Philippe Sidney. Dans la collection de la reine Caroline à Kensington, il y a deux grands dessins d'Oliver : l'un, original, a pour sujet *Le Christ au tombeau*, et l'autre, *Le Massacre des innocents*, est d'après Raphael. On a aussi un traité de sa composition sur la miniature, traité en partie inséré dans le *Graphice* de Sanderson.

OLIVER (*Peter*), fils et élève du précédent, né en 1601, mort vers 1654. Comme son père, il cultiva la peinture en miniature et ne tarda pas à le surpasser. Ses œuvres, plus nombreuses d'ailleurs et plus recherchées, étendirent sa réputation jusqu'à l'étranger. La collection des rois Charles Ier et Jacques II contenait de lui treize compositions, dont sept se voient encore à Kensington; mais la plus remarquable, qui représente la femme d'Oliver, est en la possession des ducs de Portland.

Un troisième artiste de ce nom, Oliver (*John*), appartient, à ce qu'on pense, à la même famille. Il vécut à Londres, où il était né en 1616, et peignit également le portrait avec beaucoup d'habileté; on a encore de lui des eaux-fortes gravées d'une pointe fine et spirituelle, et d'admirables vitraux pour l'église du Christ à Oxford. K.

Pilkington, *British painters*. — Walpole, *Anecdotes of painting*.

OLIVET (*Pierre-Joseph* Thoulier, abbé d'), écrivain français, né à Salins, le 1er avril 1682, mort à Paris, le 8 octobre 1768 (1). Il appartenait à une famille distinguée : son père, conseiller au parlement de Besançon, dirigea son éducation avec soin. L'enfant fit ses classes d'une façon brillante, et au sortir du collége il entra dans Compagnie de Jésus. Tant qu'il resta chez les Jésuites, il y fut désigné sous le nom de *Père Thoulier*, qu'il avait adopté sur le désir d'un oncle maternel. Il passa successivement

(1) Suivant les *Mémoires secrets* de Bachaumont, c'est le 8 qu'il aurait été enterré, ce qui reporterait sa mort à la veille ou à l'avant-veille; mais les *Mémoires secrets* sont un peu sujets à caution, quoiqu'ils donnent jour par jour le récit des faits.

dans plusieurs colléges de la compagnie, à Reims, à Dijon, puis à Paris, et dans chacune de ces villes il se lia avec des personnages célèbres : à Reims, avec Maucroix, l'ami de La Fontaine; à Dijon, avec le père Oudin et le président Bouhier, qui devinrent, par la suite, ses correspondants assidus et ses collaborateurs; à Paris enfin, avec Boileau, morose et vieillissant, dont il se fit le disciple empressé et respectueux. Une certaine conformité de caractère et d'esprit, la même sévérité de goût, le même amour pour la pureté et la correction du style, devaient resserrer les liens de ce commerce littéraire entre le vieux poëte et son admirateur. L'abbé d'Olivet a parlé plusieurs fois de ces relations dans son *Histoire de l'Académie*, et il se représente à nous « écoutant *ce grand maître* avec une ardeur de jeune homme ». Cette liaison ne fut pas inutile à Boileau lui-même, et le P. Thoulier trouva l'occasion de payer sa dette à l'illustre satirique, en s'entremettant pour lui dans une circonstance délicate. Il avait paru contre les Jésuites une satire violente, que le P. Tellier, confesseur du roi, attribuait obstinément à Boileau, connu par ses liaisons avec Port-Royal et sa causticité contre les révérends pères. Il n'en fallait pas davantage pour perdre celui-ci dans l'esprit de Louis XIV. Mais le père Thoulier se posa en médiateur, et parvint à justifier son ami, dont les dénégations n'avaient obtenu jusqu'alors aucun succès, quoiqu'il se montrât doublement indigné qu'on lui attribuât une pièce si grossièrement injurieuse et de si méchants vers.

Le P. Thoulier se lia également avec le savant Huet, ancien évêque d'Avranches, La Monnoye, J.-B. Rousseau, et nombre d'autres illustres. Toutes ces amitiés le piquèrent d'émulation. Il commença par se prendre d'un beau zèle pour la poésie, et essaya pendant quelques années de rimer malgré Minerve. Mais il eut le courage de reconnaître qu'il s'était mépris sur sa vocation, et de jeter ses vers français au feu pour ne plus s'adonner qu'à la muse latine, qu'il a cultivée avec un incontestable succès. Persuadé, comme Boileau, que les anciens sont les modèles immuables et que tout est en eux, lorsqu'il voulut se préparer à l'éloquence de la chaire, il ne crut rien avoir de mieux à faire que d'étudier l'éloquence des orateurs de l'antiquité, et particulièrement celle de Cicéron, qu'il lut et relut, et pour lequel il se prit dès lors d'une sorte d'amour exclusif et passionné, dont il a laissé le témoignage dans presque tous ses écrits. « Cet enthousiasme déclaré, cette profession de foi constante, dit d'Alembert, a été parmi les gens de lettres comme l'écusson de M. l'abbé d'Olivet... Il sembloit répéter sans cesse à tout ce qui l'environnoit l'espèce de cri de guerre qu'il a fait retentir dans une de ses harangues académiques : *Lisez Cicéron*, *lisez Cicéron!* A peine permettoit-il aux jeunes gens d'autres lectures, qui ne lui paroissoient guère propres qu'à leur corrompre le goût. » Il a bien prouvé encore jusqu'où il portait cette passion littéraire par l'emphatique épigraphe qu'il a empruntée à Velleius Paterculus pour la mettre en tête d'un recueil de *Pensées* de son auteur favori : *Citius in mundo genus hominum quam laus Ciceronis cadet.* » Aussi Voltaire, dans sa correspondance, l'appelle-t-il familièrement à plusieurs reprises : « Mon cher Cicéron », et essaye-t-il quelquefois de flatter ses goûts en lui écrivant en latin.

En 1713, le P. Thoulier fut envoyé à Rome par ses supérieurs, qui voulaient profiter de son talent pour lui faire écrire l'histoire de la Société de Jésus. La masse de documents qui lui furent remis à cette occasion, la longueur et l'aridité du travail qu'il prévoyait, l'effrayèrent si bien que, préférant demeurer libre de se livrer à ses études favorites, il se décida à quitter la Société, au moment où il était sur le point de s'engager par des vœux définitifs. On essaya en vain de le retenir par l'appât des honneurs, en lui offrant les hautes fonctions de précepteur du prince des Asturies à la cour d'Espagne. Sa résolution était prise, et rien ne put l'ébranler. Mais, en renonçant à cet ordre célèbre, il ne lui garda pas moins toute sa vie une sorte d'attachement filial, que d'Alembert, en le constatant, s'évertue à expliquer par des raisons philosophiques, pour justifier sa mémoire d'une telle faiblesse ou d'un tel crime!

Dès lors il se livra entièrement à l'étude de l'antiquité. Déjà, en 1710, plusieurs traductions sorties de sa plume avaient été publiées dans les œuvres posthumes de Maucroix, ou du moins ces traductions avaient été tellement revues et corrigées par lui qu'elles étaient plutôt son ouvrage que celui du célèbre chanoine de Reims; mais il avait en cette circonstance entièrement sacrifié sa gloire à celle de son ami, et sa traduction de la *Nature des Dieux* de Cicéron fut la première qui parut sous son nom. Il l'accompagna de *Remarques sur la théologie des philosophes grecs*, *rapportées dans le premier livre du traité de Cicéron*; ces *Remarques* furent attaquées par le marquis d'Argens, dans un *Examen critique* placé à la suite de sa *Philosophie du bon sens*; mais l'abbé d'Olivet dédaigna de lui répondre. Il n'avait encore publié que ce seul ouvrage quand il fut élu par l'Academie française (1723); mais il avait dès lors si solidement établi sa réputation d'excellent traducteur, de savant et d'homme de goût, et il s'était si bien fait connaître par ses relations dans le monde des lettres, que, sur la seule parole donnée par l'abbé Fraguier qu'il accepterait cet honneur avec reconnaissance, l'Académie n'hésita pas à le choisir sans sollicitation de sa part, dans le temps qu'il était allé rendre les derniers devoirs à son père au fond de sa province, où il se trouvait depuis plus

de six mois. Nommé, le 20 juillet, en remplacement de Jean de La Chapelle, il fut reçu le 25 novembre par son ami, le vieil abbé de Choisy. Fidèle en cette circonstance à son double rôle de défenseur du goût et d'amateur de l'antiquité, il choisit pour sujet de son discours de réception la décadence du goût à Rome, mais non sans faire entrer dans ce cadre rétrospectif de nombreuses allusions contemporaines, dont plusieurs semblèrent spécialement dirigées contre quelques-uns de ses nouveaux confrères : on trouva le moment assez mal choisi pour ces attaques, et l'opinion publique lui sut peu de gré de ce penchant à la satire et de cette confiance en soi dont il devait donner bien d'autres preuves par la suite.

Après la *Nature des Dieux*, l'abbé d'Olivet publia successivement la traduction des *Tusculanes* (avec le président Bouhier), celle des *Philippiques* et des *Catilinaires*, puis les *Pensées* de Cicéron, choix d'extraits de ses œuvres. Toutes ces versions furent bien reçues et ont conservé aujourd'hui même quelque chose de leur renommée. Leurs qualités principales sont une fidélité scrupuleuse et une grande correction grammaticale; mais elles manquent d'élégance, de grâce, de facilité, de souplesse, de vie, en un mot; et encore cette exactitude que nous lui avons reconnue est-elle plutôt dans la reproduction du sens que dans celle des tours de phrase, de la marche du style et du génie même de Cicéron. Il atteint quelquefois les traits extérieurs de son modèle; jamais, ou bien rarement, sa physionomie et son air; mais parmi les traductions du temps, ce sont peut-être les meilleures, et leur mérite consciencieux n'a pas toujours été égalé par celles qui sont venues ensuite et qui en ont profité. L'abbé d'Olivet se faisait une haute idée des difficultés et de la valeur d'une bonne traduction : il y est revenu plusieurs fois dans ses préfaces et son *Histoire de l'Académie*. Aussi passa-t-il, pour ainsi dire, sa vie entière à revoir et à perfectionner les siennes, à chaque édition nouvelle, surtout au point de vue de l'exactitude et de la précision. Il ne se contenta pas de traduire Cicéron, il entreprit quelques années plus tard (1740) d'en donner une édition complète avec des notes : c'était le ministère anglais qui lui avait proposé ce travail, sur le bruit de sa renommée; mais le gouvernement français, représenté par le cardinal de Fleury, ne voulut pas laisser à une cour étrangère l'honneur de cette entreprise, dont l'abbé d'Olivet s'acquitta à merveille. L'édition se recommande par la correction du texte, la précision, le goût et l'érudition des remarques, empruntées aux meilleurs commentateurs et augmentées du fruit de ses propres recherches, par le savoir et le style de la préface, enfin par la beauté de l'exécution typographique. Comme récompense de ce beau travail, l'abbé d'Olivet obtint sur la cassette une modeste pension de 1,500 livres.

Malgré l'attachement constant et sincère qu'il avait gardé pour la Compagnie de Jésus, l'abbé d'Olivet n'en eut pas moins à soutenir une polémique assez vive avec quelques jésuites, c'est-à-dire les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*, et en particulier le père Ducerceau (1726). Il avait commencé par les indisposer contre lui, à cause du mépris avec lequel il avait mentionné, dans la préface de sa traduction de la *Nature des Dieux*, les commentaires de deux jésuites, comme d'ailleurs ceux de presque tous ses prédécesseurs. A ce premier motif de mécontentement s'en joignit un second lorsqu'il eut publié l'ouvrage posthume de Huet : *De la Faiblesse de l'esprit humain*. Les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* prétendaient que cet ouvrage conduit au scepticisme, et que l'une de ses propositions principales ébranlait par la base les fondements même de la foi : ils accusaient plus ou moins nettement l'éditeur d'avoir falsifié ou peut-être même supposé l'ouvrage. L'abbé d'Olivet répondit d'abord victorieusement à cette dernière insinuation en produisant le manuscrit original devant l'Académie, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter la controverse sur les autres points et de répondre directement à ses adversaires par une *Apologie*.

La même année il fit un voyage en Angleterre, où il se lia avec Pope, le Boileau anglais. De retour en France, il songea à mettre à exécution un projet qu'il nourrissait depuis quelque temps déjà, celui de revoir et de continuer l'*Histoire de l'Académie*, de Pellisson. Pellisson n'avait pas été au delà de l'année 1652; l'abbé d'Olivet commença par enrichir cette première partie d'additions et de remarques; puis il la poursuivit jusqu'à l'année 1700. Il avait d'abord été jusqu'en 1715 pour finir son histoire avec le règne de Louis XIV; mais il jeta au feu la dernière partie de son manuscrit. Il a exposé les motifs de cette résolution dans une de ses lettres au président Bouhier : le principal, ce fut la difficulté qu'il trouvait à accorder les droits de la vérité avec ceux de la prudence, en parlant de certains académiciens récents qui prêtaient peu à l'éloge, ou du moins à un éloge littéraire. La peur de se compromettre et le dégoût d'une tâche aride l'emportèrent sur le devoir de l'historien. Il faut bien dire, du reste, que son *Histoire* a été écrite avec un médiocre scrupule : toute la partie publique de l'existence de l'Académie a été négligée; même dans le tableau de de sa vie privée, si l'on peut ainsi dire, il y a des lacunes assez considérables. Quelques notices sont inexactes ou insuffisantes; d'autres ne sont que des reproductions où il n'a rien mis du sien. L'ouvrage est écrit avec pureté et simplicité, mais avec sécheresse, et quelquefois avec lourdeur; il n'a pas le charme aisé et naïf de celui de Pellisson. Néanmoins c'est un recueil de recherches très-précieuses dans leur ensemble, et devenu en quelque sorte classique

qu'un seul bénéfice, peu considérable, n'ayant jamais voulu abuser de sa liaison intime avec le cardinal de Fleury et avec l'évêque de Mirepoix, qui tenait la feuille des bénéfices, il laissa, dit-on, par testament à son neveu, président à mortier au parlement de Franche-Comté, quatre-vingts actions des Fermes, cinquante mille écus de terres, plus de trente mille francs d'arrérages, deux cent cinquante louis en argent comptant, trois cent cinquante marcs de vaisselle d'argent, sans parler de ses meubles, qui avaient peu de valeur, et d'une très-belle bibliothèque.

Tant qu'il était resté parmi les Jésuites, l'abbé d'Olivet avait été renommé pour son affabilité et sa douceur; mais son caractère se modifia profondément par la suite, et il était devenu un homme d'un abord difficile, de manières brusques et rudes, qui lui avaient fait beaucoup d'ennemis. Peut-être l'extrême sévérité littéraire dont il faisait profession avait-elle rejailli sur son extérieur, en le marquant à l'image de son esprit. La roideur et l'âpreté de son goût étaient grandes : il semble qu'il les ait empruntées au vieux Boileau, qui, sur la fin de ses jours, à l'époque où l'abbé d'Olivet le fréquenta assidûment, était devenu grondeur, morose et atrabilaire. L'abbé d'Olivet semble avoir voulu toute sa vie continuer, selon son pouvoir, la tâche que s'était imposée Boileau. Attaché avec une sorte de respect superstitieux aux anciennes maximes littéraires, il repoussait obstinément toute innovation, et parmi les productions modernes il s'en rencontrait bien peu qui eussent l'heur de lui plaire. Ses confrères eurent besoin plus d'une fois de lui rappeler indirectement qu'ils étaient ses égaux et non ses élèves. Dans sa correspondance, encore en partie inédite, avec le président Bouhier, sa causticité s'exerce contre les académiciens et même contre l'Académie : il y traite assez mal Moncrif, Marivaux, Crébillon, Montesquieu, etc. D'un autre côté, Desfontaines, Collé, Duclos et beaucoup d'autres ne le ménagèrent pas lui-même. Piron a fait contre lui une épigramme dont on a souvent cité ces deux vers :

> Du reste, s'il n'aima personne,
> Personne aussi ne l'aima.

C'est une grosse hyperbole poétique; car nous avons déja mentionné dans cette notice plusieurs de ses amis, qui lui restèrent toujours fidèles, et nous pourrions y joindre encore Mabillon, l'abbé Fraguier, Boivin, Batteux, Gédoyn, Rollin, etc. D'Alembert, qui ne paraît pas avoir eu pour lui une grande tendresse d'âme, et qui a semé son éloge de restrictions nombreuses, assure que sous cette rude enveloppe il portait un cœur bon, aimant à obliger, et qu'il a rendu avec empressement des services nombreux à beaucoup de gens qui l'ont payé d'ingratitude. Il parle aussi de sa tendresse pour sa famille et des sacrifices considérables qu'il ne craignit pas de faire pour elle, et ce témoignage désintéressé est confirmé par plusieurs autres.

Voici les principaux ouvrages originaux de l'abbé d'Olivet : *Discours de réception à l'Académie françoise;* Paris, 1723; — *Apologie de M. l'abbé d'Olivet en forme de commentaire sur deux articles des* Mémoires de Trévoux; Paris, 1726, in-12; — *Histoire de l'Académie françoise*, avec une dédicace à MM. de l'Académie; Paris, 1729, 2 vol. in-4°; 1730, 2 vol. in-12. Le 1er volume contient l'ouvrage de Pellisson, revu et augmenté; le second la suite de l'abbé d'Olivet. On en a donné une édition récente, avec des éclaircissements et des notes (Paris, 1858, 2 vol. in-8°); — *Traité de la Prosodie françoise.* Il s'en est fait une multitude d'éditions, avec des notes et dissertations de Dumarsais, Batteux, Durand, etc.; — *Essais de grammaire;* 1732, in-12. Ce sont des remarques sur quelques difficultés de notre langue, relativement au nom, à l'article, au pronom, et spécialement aux participes; — *Remarques de grammaire sur Racine;* 1738, in-8°. Ces trois derniers ouvrages ont été réunis en un seul, sous le titre de *Remarques sur la langue françoise;* Paris, 1767, in-12. On trouve aussi ses observations sur les participes dans les *Opuscules sur la langue françoise,* par divers académiciens; 1754, in-12; — *Deux lettres à M. le président Bouhier* (1737-1738, in-12). Plus tard, il en publia encore six, roulant sur divers sujets, mais tous littéraires, et qui ont été réimprimées avec d'autres ouvrages dans un *Recueil d'opuscules* (Amsterdam, 1767, in-12). Il existe aussi à la Bibliothèque impériale (Manus., fonds Bouhier) une correspondance manuscrite assez volumineuse de l'abbé d'Olivet avec le même personnage : des extraits importants en ont été donnés dans la dernière édition de son *Histoire de l'Académie*; — *Origo Salinarum Burgundiæ, ecloga.* Cette pièce de vers latins, d'abord publiée séparément, fut reproduite dans le recueil de poésies grecques et latines des membres de l'Académie (*Poetarum ex Academia gallica qui latine aut græce scripserunt carmina;* 1738, 1740, et sous un titre différent, 1743), qui contient aussi d'autres œuvres de l'abbé d'Olivet. Ajoutons à ces ouvrages originaux les *Remarques sur la théologie des philosophes grecs*, jointes à sa traduction de la *Nature des Dieux.* On lui a attribué aussi, mais sans preuve, une *Vie de l'abbé de Choisy,* publiée à Lausanne en 1748, in-12. Comme traducteur il a donné *Entretiens de Cicéron sur la nature des Dieux;* 1721, 3 vol. in-12, avec des remarques de Bouhier. Il y eut plusieurs autres éditions postérieures, sans ces remarques, en 2 vol. in-12. L'ouvrage est précédé d'une table chronologique des philosophes grecs. Les *Philippiques* de Démosthène et les *Catilinaires* de

Cicéron; Paris, 1727, in-12. Diverses pièces et remarques du père Jouvency, de Massieu, etc., ont été réunies aux *Philippiques*. On sait que l'abbé d'Olivet avait déjà publié dans les œuvres posthumes de Maucroix une traduction des mêmes ouvrages, qui lui appartient presque tout entière; celle dont nous parlons maintenant est tout à fait différente; — les *Tusculanes* de Cicéron, traduites par MM. Bouhier et d'Olivet, 2 vol. in-12; — les *Pensées* de Cicéron, *traduites pour servir à l'éducation de la jeunesse*, choix judicieux, très-souvent réimprimé et longtemps classique. Comme éditeur, l'abbé d'Olivet a donné une foule d'ouvrages, que nous devons nous borner à énumérer rapidement, sans entrer dans des détails bibliographiques interminables et peu opportuns : *Huetii Carmina* (il s'agit de la 5e édit., 1709, augmentée de pièces inédites et de vers latins de Fraguier); — le *Huetiana*, imprimé en 1722, chez Jacq. Estienne, sur le manuscrit qui lui avait été légué par Huet même, et précédé d'une notice sur l'auteur; — le *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, par Huet; — *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, par l'abbé de Choisy, et un Journal de quelques discussions grammaticales des assemblées académiques, écrit par le même, et inséré par d'Olivet à la suite de ses *Essais de grammaire;* — les *Œuvres posthumes* de Maucroix; — les *Lettres historiques* de Pellison; — le *Journal de Henri IV* par L'Estoile; — les *Œuvres diverses* de l'abbé Gédoyn; — quelques ouvrages du père Hardouin; — la grande édition de Cicéron dont nous avons parlé plus haut; — enfin les *Poemata didascalia nunc primum vel edita, vel collecta;* Paris, 1749, 3 vol. in-12.

Victor FOURNEL.

Éloge de l'abbé d'Olivet dans le *Nécrologe* de 1770. — D'Alembert, *Hist. des membres de l'Acad. françoise*, t. VI. — *Mém. secrets* de Bachaumont, octobre 1768. — Mairet, *Éloge hist. et litt. de l'abbé d'Olivet*; 1839.

OLIVETAN (*Pierre-Robert*), un des premiers traducteurs de la Bible en français, né à Noyon, vers la fin du quinzième siècle, mort à Ferrare, en 1538. On assure que ce fut lui qui, en engageant Calvin, qui était son parent, à examiner les questions controversées en ce moment, le poussa, en quelque sorte, dans la cause de la réforme. Il fut un des premiers à répandre les nouvelles doctrines religieuses à Genève, où on le voit, en 1533, précepteur dans la maison de Jean Chantemps. Un jour qu'il assistait au sermon d'un prédicateur qui s'élevait avec force contre Luther et ses adhérents, Olivetan l'interrompit, prétendant le réfuter immédiatement. Cette imprudence faillit lui coûter la vie; ses amis parvinrent à le soustraire aux fureurs du peuple; mais le conseil le bannit du territoire de Genève. Il se retira à Neuchâtel, où il s'occupa de traduire la Bible en français, probablement, à la sollicitation de Farel, qui depuis longtemps témoignait le désir d'avoir une traduction générale, revue sur les textes originaux, des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Olivetan, qui connaissait moins bien l'hébreu que Théodore de Bèze ne l'affirme, et qui n'était versé dans le grec que médiocrement, aurait difficilement accompli sa tache, s'il n'avait trouvé un guide dans la traduction de Lefèvre d'Etaples, qui venait d'être imprimée à Anvers. Il est certain, cependant, qu'il a fait plus que remplacer par des synonymes quelques termes de la traduction de Lefèvre d'Etaples; il la compara avec les textes originaux, et il interpréta plusieurs passages d'une manière différente. Il faut ajouter que dans sa préface il donne de fort bonnes règles d'herméneutique. En général, Richard Simon a été pour lui d'une sévérité excessive. Le travail d'Olivetan fut imprimé sous ce titre : *La Bible qui est toute la saincte Escriture;* Neuchâtel, 1535, 2 vol. in-fol. goth. Cette édition fut faite aux frais des Vaudois, sur une copie écrite, dit-on, de la main de Bonaventure Des Perriers. Elle coûta quinze cents d'écus d'or; elle n'est pas cependant un chef-d'œuvre de typographie. Une seconde édition, imprimée à Genève, fut retouchée par Calvin. Olivetan, obligé de s'éloigner de la Suisse, passa en Italie, où il mourut bientôt. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné à Rome pendant un court séjour qu'il avait fait dans cette ville. M. N.

Rich. Simon, *Hist. crit. du V. T.*, p. 342. — Lallouette, *Hist. des traductions franç. de l'Écriture sainte*, ch. 2 — Senebier, *Hist. littér. de Genève*, t. I, p. 153. — Haag. *La France protest.*

OLIVIER, cardinal, historien allemand, né en Westphalie, mort à Sabine, en Italie, en 1227. Ayant fait ses études à Paderborn, il devint chanoine dans l'église de cette ville, puis maître des écoles à Cologne. En 1210 il était dans le midi de la France, prêchant la croisade contre les hérétiques albigeois. Il retournait plus tard dans son pays natal, et prêchait dans la Westphalie, la Frise, la Flandre, le Brabant, une autre croisade contre les Sarrasins Ses prédications paraissent avoir eu un grand succès, et lui avoir fait une renommée brillante. Entre les années 1214 et 1217 il partit lui-même pour la Terre Sainte, à la tête des volontaires qu'il avait enrégimentés sous l'étendard de la croix. En 1222, de retour en Europe, il fut élu évêque de Paderborn. Il était à Rome en 1225, quand le pape, qui l'avait en grande estime, le nomma cardinal-évêque de Sabine et le chargea d'une mission près de l'empereur Frédéric; mais Olivier mourut peu de temps après, étant, toutefois, revenu dans son évêché. Ses écrits sont : une *Lettre* à Engelbert, archevêque de Cologne, souvent publiée, et notamment dans le recueil de Bongars, *Gesta Dei per Francos;* — *Historia regum Terræ Sanctæ*, dans le *Corpus historicum* d'Eckard, t. II, p. 1355; — *Historia Damiatina*, que le docte Eckard a aussi pu-

bliée dans sa collection, t. II, p. 1298. M. Michaud a publié l'analyse de ces importants récits dans sa *Bibliothèque des Croisades*, p. 177. M. Petit-Radel, dans l'*Histoire littéraire de la France*, en a signalé les passages les plus utiles aux historiens. B. H.

Schatenius, *Annal. Paderbornenses.* — *Historiens de France*, t. XVIII, passim. — Ughelli, *Italia sacra*, t. I, p. 167. — *Histoire littér. de la France*, t. XVIII, p. 16.

OLIVIER (*Jacques*), magistrat français, mort le 20 novembre 1519. Il était le fils aîné de Jacques Olivier, natif de Bourgneuf, près La Rochelle, qui vint s'établir à Paris, où il devint procureur au parlement. Nommé par Louis XII avocat général de cette compagnie, il mérita par ses services d'être pourvu en 1507 d'un office de président. En 1510 il fut créé chancelier du duché de Milan, dont Gaston de Foix était alors gouverneur. En 1517 il fut élevé par François Ier à la premiere dignité du parlement de Paris. Ce magistrat tenait de son père la seigneurie de Leuville, située dans les environs de Chartres. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

OLIVIER (*Jean*), prélat, frère du précédent, né à Paris, mort le 12 avril 1540, près d'Angers. Il embrassa en Poitou la règle de Saint-Benoît, et passa dans l'abbaye de Saint-Denis, où il remplit les charges de grand aumônier et de vicaire général; élu abbé, il sacrifia cette dignité au cardinal de Bourbon par ordre de François Ier, qui lui donna en récompense l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. En 1532 il résigna, par permutation, ce bénéfice à François de Rohan, et devint évêque d'Angers. Il se distingua par la pureté de ses mœurs, par son application à l'étude de l'Écriture et son zèle religieux. On l'a rangé, peut-être avec trop de précipitation, parmi les sectateurs de la réforme : il fit, il est vrai, des règlements sévères pour corriger les mœurs du clergé dans son diocèse, et Crespin affirme qu'il favorisa la prédication de l'Évangile à Angers. Ce prélat mourut près de cette ville, au château d'Eventard. Il écrivait bien en latin, comme on en peut juger par sa propre épitaphe, celle de Louis XII, rapportée par Papire Masson, une ode à Salmon Macrin et surtout sur le poeme intitulé : *Pandora Jani Oliverii Andium hierophantæ* (Paris, 1542, in-12). Ce poème, fort goûté dans le temps, fut édité par Étienne Dolet, qui en loue l'invention, le tour et le génie, traduit la même année par Guillaume Michel en vers français, et réimprimé en 1618, à Reims, in-8°.

Un de ses frères, *Jean* OLIVIER, dit *le jeune*, fut secrétaire du roi et fonda la branche des seigneurs de Maney et de Morangis. P. L.

Scevola de Sainte-Marthe, *Elogia*. liv. 2. — *Gallia christiana*, II, 167. — Doublet, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denys*. — Crespin, *L'Estat de l'Eglise*. — Haag, *La France protest.*

OLIVIER (*François*), chancelier de France, né en 1497, à Paris, mort le 30 mars 1560, à Amboise. Il était fils du président Jacques Olivier (*voy.* ci-dessus) et neveu du précédent. Ayant embrassé la carrière de la magistrature, il fut d'abord conseiller de la cour et maître des requêtes; puis il s'acquitta de plusieurs ambassades importantes, et obtint à la recommandation de Marguerite, sœur de François Ier, une charge de président à mortier au parlement de Paris (12 juin 1543). Il avait déjà été chancelier et chef du conseil de la même reine pour son duché d'Alençon, et ce fut sans aucun doute à la cour de cette princesse qu'il puisa son penchant pour la réforme. Après avoir été chargé de la garde des sceaux, il fut désigné, par lettres du 18 avril 1545, pour succéder en qualité de chancelier à Poyet, qui venait d'être déposé juridiquement. Magistrat docte, éloquent, judicieux, Olivier montra dans l'exercice de ses fonctions un courage inflexible et une force d'esprit qui ne se relâchait jamais de ce qu'il devait à l'État. Il fut le seul des ministres de François Ier qu'Henri II conserva en place. « Il a dû à son goût pour les lettres, dit Sismondi, à l'amitié du chancelier de L'Hospital et peut-être à la défiance que ne tarda pas à lui montrer la cour, une réputation de talents et d'intégrité qui n'est guère justifiée par ce que nous connaissons de ses actions. Il avait signalé le commencement du règne d'Henri II par la publication d'un grand nombre d'ordonnances, presque toutes entachées d'une extrême cruauté. » Ainsi en offrant du travail aux hommes valides et des secours aux infirmes, il menaçait du fouet les femmes et des galères les hommes qui n'accepteraient pas ce travail; il punissait tous les meurtriers du supplice de la roue; avec la même rigueur il essayait d'interdire le port d'armes, de réprimer le luxe, de punir le blasphème, et il multipliait les châtiments atroces sans corriger les mœurs. En 1550 il régla les formes de procédure, tant civile que criminelle, au parlement de Paris, et régularisa les devoirs des geôliers et l'écrou des prisonniers; mais en même temps, sous prétexte de rendre plus prompte la juridiction prévôtale à l'égard des malfaiteurs, des sacriléges, des faux-monnayeurs et des braconniers, il leur enleva jusqu'aux dernières garanties, en leur ôtant tout recours aux parlements. Sa résistance opiniâtre aux prodigalités de la cour irrita Diane de Poitiers et les Guises : une maladie chronique de ses yeux fournit un prétexte pour lui demander sa démission; et comme il refusa de résigner une charge inamovible, on lui en laissa le titre et on en confia les fonctions à l'archevêque Bertrandi (2 janvier 1551). Il se retira alors dans la terre de Leuville, près Montlhéry, et se livra aux douceurs de l'étude. Dans ses lettres à L'Hospital, il se flattait de rester toujours éloigné de la cour. « J'ai jeté l'ancre dans le port, écrivait-il, et pour tous les trésors d'Attale, je ne renoncerais point au calme dont je jouis. » En 1555, lors des négociations entreprises avec l'Espagne,

il rédigea, à la demande du connétable Montmorency, un mémoire établissant comme incontestables toutes les prétentions de la France sur le royaume de Naples, le Milanais et la seigneurie de Gênes. Rappelé sous François II (juillet 1559), il consentit à reprendre les sceaux, dans l'espoir, dit-on, de modérer les persécutions religieuses. Aussi, bien qu'il eût approuvé la condamnation d'Anne du Bourg, il promulgua l'édit d'amnistie et de tolérance du 2 mars 1560, édit que rendirent illusoire les réserves fort étendues que le parlement fut secrètement invité à y faire. Quelques jours plus tard la conjuration d'Amboise était découverte. Dominé par les Guises, Olivier devint l'instrument de leurs vengeances, et s'associa, malgré lui, à leurs actes les plus tyranniques. Une mélancolie profonde s'empara de lui, et le conduisit dans le même mois au tombeau, à l'âge de soixante-trois ans. « Il avait, selon Sismondi, le caractère des grands magistrats de cette époque. Il était studieux, vertueux, austère; il désirait le rétablissement de l'ordre et de l'économie; il éprouvait de la jalousie contre le clergé, et il était choqué des abus de l'Église; mais en même temps il professait une obéissance sans bornes à l'autorité royale, et il admettait les moyens les plus rigoureux pour la répression des délits. »

Son frère, *Antoine* Olivier, évêque de Lombez, embrassa ouvertement la religion réformée, et suivit Renée de France à Ferrare, puis à Montargis, où il mourut, en 1571. Cette famille s'éteignit en 1671, en la personne du fils unique du lieutenant général *Louis* Olivier, marquis de Leuville. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Régnier de La Planche, *Hist. de France sous François II.* — De Thou, *Hist. sui temp.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XVII et XVIII. — Haag frères, *France protestante.* — Isambert, *Anciennes Lois françaises*, XIII.

OLIVIER (*Aubin*), graveur en bois et graveur des monnaies de France, né à Roissy (1), près Paris, dans la première moitié du seizième siècle. Des lettres patentes de Henri II, datées du 3 mars 1553, lui conférèrent l'office de « maître et conducteur des engins de la monnaie au moulin », c'est-à-dire, directeur de la monnaie nouvellement établie à Paris dans l'Ile du Palais. Piganiol de La Force, dans sa *Description de Paris* (II, 84), et Fantin des Odoards lui attribuent l'invention du monnayage au moulin, invention qu'on a aussi attribuée à Abel Foulon. Il est aujourd'hui prouvé qu'elle est due au célèbre Briot. On doit à Olivier des médailles commémoratives de la Saint-Barthélemy (2).

Il fit en collaboration avec Étienne Delaulne la très-belle médaille de Henri II, inscrite sous le n° 11, dans le *Catalogue du Musée monétaire de France;* et avec Jean Le Royer, son beau-frère, les soixante figures en bois qui ornent le *Livre de perspective de Jean Cousin*. Léonard Gauthier a gravé en 1581 le portrait d'Aubin Olivier. H. H—n.

(1) Suivant Mariette à Roye, en Picardie.

(2) *Catalogue du musée monétaire de France*, 1833, 1re série, nos 35 et 36; Sauval, *Hist. et Recherches des antiquités de Paris*, III, 639.

Robert-Dumesnil, *Le Peintre graveur français.* — *Archives de l'Art français.*

OLIVIER (*Séraphin*), cardinal français, né à Lyon, le 2 août 1538, mort à Rome, le 9 mars 1609. Fils posthume de Pierre Olivier, bourgeois de Lyon et non fils naturel du chancelier Olivier, comme l'a prétendu de Thou, il eut pour mère une Italienne, qui se remaria à Jacques Rozali, citoyen de Bologne. Après avoir commencé ses études à Tournon, il les acheva à Bologne, où il fut reçu docteur en droit civil et en droit canon; en 1562 il occupa une chaire dans l'université, fut appelé à Rome par le pape Pie IV et admis, en 1564, comme auditeur de rote pour la France. Pendant trente-six ans, Olivier demeura attaché à ce tribunal, dont il devint même le doyen. Grégoire XIII l'envoya en France en 1573 pour complimenter le duc d'Anjou, depuis Henri III, sur son avénement au trône de Pologne, et Sixte V en 1589 pour tâcher d'apaiser les troubles qui suivirent la mort de ce prince. Clément VIII le préposa à la Daterie, bien que son zèle pour les intérêts de la France lui eût attiré à cette époque la haine des Espagnols, qui l'accusèrent d'aimer avec excès la table et les femmes. Olivier, ainsi que le constatent les lettres du cardinal d'Ossat, contribua beaucoup à obtenir, en septembre 1595, l'absolution de Henri IV. Fort prévenu contre ce prince, Clément VIII ne voulait point recevoir la lettre qu'il lui avait adressée à ce sujet, et sur ce qu'il en dit à l'auditeur Olivier, celui-ci lui répondit plaisamment : « Pour moi, saint père, si j'étais pape, je ne ferais pas comme Votre Sainteté, car je donnerais audience au diable lui-même si j'avais lieu de pouvoir espérer sa conversion. » Peu de jours auparavant, Clément VIII lui ayant demandé ce qu'on disait de lui dans Rome : « On dit tout haut, avait-il répondu, que Clément VII a perdu l'Angleterre pour s'être trop hâté d'excommunier Henri VIII, et que Clément VIII perdra la France pour avoir trop différé d'absoudre Henri IV ». Sur la résignation du cardinal d'Ossat, Henri IV nomma Olivier à l'évêché de Rennes, en juin 1600; mais il ne prit point possession de ce siége, et s'en démit pour devenir, le 26 août 1602, patriarche d'Alexandrie. Enfin, le 9 juin 1604, à la présentation du roi, il fut fait cardinal. Séraphin Olivier a laissé un recueil de la jurisprudence du tribunal qu'il avait si longtemps éclairé de ses lumières; il est intitulé : *Decisiones rotæ romanæ mille quingentæ* (Rome, 1614, 2 vol. in-fol.; Francfort, 1615 et 1661, 2 vol. in-fol., avec des notes et des additions). En tête de cet ouvrage se trouve l'*Oraison funèbre* du cardinal, par Jean du Bois, qui avait été imprimée à part (Rome, 1609, in-4°). H. F.

Frizon, *Gallia purpurata*, p. 680. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, t. III. — Amelot de La Houssaye, *Lettres du card. d'Ossat*, t. II, p. 76, 316 et 440. — De Thou, *Histor. univ.*, I, 131 — Alby, *Hist. des cardin. illustres*. — *France Pontificale*.

OLIVIER (*Pierre*), humaniste français, né vers 1622, à Poitiers, mort le 24 mars 1684. Admis, en 1641, dans la société des Jésuites, il professa les humanités et la rhétorique à Poitiers, puis à Bordeaux. On a de lui : *Lacrymarum deliciæ, sive dissertationes II de natura et arte lacrymarum;* Cologne, 1665, in-12; on trouve à la suite douze odes latines sacrées, écrites avec beaucoup d'art et de feu; — *Dissertationes X academicæ de oratoria, historia et poetica;* Paris, 1672, in-12; quelques pièces de ce recueil avaient paru isolément. P. L.

Dreux du Radier, *Hist littér. du Poitou*.

OLIVIER (*Claude - Matthieu*), littérateur français, né le 21 septembre 1701, à Marseille, mort le 24 octobre 1736, dans la même ville. Après avoir étudié la théologie et le droit, il fut reçu avocat au parlement d'Aix, et s'établit à Marseille, où son éloquence et ses talents précoces ne tardèrent pas à lui attirer une clientèle nombreuse. Ses plaidoyers, d'après le témoignage de l'académicien de Saci, étaient marqués au bon coin; mais il se donnait rarement la peine de les travailler. La perte de la plus grande partie de son bien dans le temps du système de Law le réduisit à un état voisin de la pauvreté. Ce fut lui qui contribua le plus à la fondation de l'Académie de Marseille; il en fut un des membres les plus assidus, et il y communiqua beaucoup de dissertations critiques ou historiques et de morceaux de poésie et d'éloquence, que sa négligence fit presque tous disparaître. Vers 1730, il obtint un emploi d'écrivain du roi sur les galères. Après avoir langui plusieurs années, il mourut, âgé de trente-cinq ans. On a de lui : *Dissertation sur le* Critias *de Platon*, et *Discours sur l'imitation*, dans les t. I et IV des *Mémoires* du P. Desmolets; — *Discours sur l'ancienne académie de Marseille*, dans le recueil de cette société (1727); — *Histoire de Philippe roi de Macédoine, et père d'Alexandre;* Paris, 1740, 2 vol. in-12; sa dernière maladie l'empêcha de mettre la dernière main à cet ouvrage. P. L.

La Visclède, *Éloge de C.-M. Olivier*, à la tête de l'*Hist. de Philippe*. — Achard, *Dict. de la Provence*.

OLIVIER (*Jean*), littérateur français, né en 1722, à Paris, mort dans cette ville, à l'hôpital de la Charité, le 1er février 1758. Il était professeur dans un pensionnat lorsque ses talents pour la poésie le firent connaître du père d'un de ses élèves, M. de Lavaux, qui lui fit obtenir, en 1744, à l'armée d'Italie, un emploi, assez peu convenable pour un homme de lettres, dans les hôpitaux militaires. Olivier ayant hérité quelque temps après d'une petite pension de sa famille, revint à Paris et s'y livra à son goût pour l'étude et l'indépendance. On a de lui des épigrammes, des odes adressées au prince de Conti et à M. de Maupeou, etc., et deux ouvrages intitulés : *Essai historique sur le Louvre* (Paris, 1758, in-12), et *La Métempsycose, discours prononcé par Pythagore dans l'École de Crotone* (Paris, 1760, in-12). F. B. d'O.

Barbier, *Dict. des Anonymes*.

OLIVIER (*François-Henri*), inventeur français, mort dans l'été de 1815. Il était imprimeur à Paris. En 1801 il inventa de nouveaux procédés pour imprimer la musique en caractères mobiles, et obtint en 1803 une médaille de bronze à l'exposition du Louvre. « Le procédé d'Olivier, rapporte M. Fétis, consistait à graver en acier les poinçons des notes sans fragments de portée; puis ces poinçons étaient trempés et frappés dans des matrices de cuivre rouge; après quoi la portée était coupée au travers de la largeur de la matrice au moyen d'une petite scie d'acier à cinq lames. La forme des caractères de musique fondus dans ces matrices était belle; mais les solutions de continuité de la portée se faisaient apercevoir dans l'impression comme par les procédés ordinaires. » Olivier s'associa avec Godefroy, et publia jusqu'en 1812 plusieurs livres de musique et un journal de chant; mais l'entreprise ne fut pas heureuse. Vers 1820, le matériel de la fonderie et de l'imprimerie fut vendu à vil prix. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — *Dict. des découvertes et inventions* (1821), t. XII, p. 61-65.

OLIVIER (*Gabriel-Raimond-Jean-de-Dieu François* d'), magistrat et littérateur français, né à Carpentras, en 1753, mort à Malemort (Vaucluse), le 30 novembre 1823. Il professait le droit à Avignon, où il avait été reçu docteur en 1778, lorsqu'il succéda à son père dans la charge de notaire de la cour suprême et chancelier de la rectorie du comtat Venaissin. En 1790, il fut envoyé auprès de l'Assemblée nationale en qualité de député extraordinaire, et demanda au nom de ses compatriotes à rester sous la domination du pape. Cette demande, d'abord accueillie, fut ensuite repoussée, et l'annexion fut prononcée le 14 septembre 1791. Pendant les massacres qui affligèrent le comtat, d'Olivier s'était réfugié à Nîmes; il y fut arrêté sous la Terreur et emprisonné à Orange. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il devint juge au tribunal d'appel de Nîmes, en 1800, puis conseiller à la cour impériale de cette ville. Il fut mis à la retraite en 1818. On a de lui : *Principes du droit civil romain;* Paris, 1776, 2 vol. in-8°; — *Doctrinæ juris civilis analysis philosophica;* Rome, 1777, in-4°; — *Essai sur la dernière révolution de l'ordre civil en France;* Londres, 1780, 3 vol. in-8°; — *Essai sur la vertu, ou abrégé de la morale propre à tous les citoyens;* 1783, in-12; l'auteur y soutient que la morale est inséparable de la religion; — *De la réforme des lois civiles;* Paris, 1786, 2 vol. in-8°; — *Essai sur la conciliation des coutumes françaises;* Amsterdam et Paris,

1787, in-8° : dans cet ouvrage et dans le précédent d'Olivier s'élevait contre les privilèges et insistait sur l'uniformité des lois dans tout le royaume; — *De la rédaction des lois dans les monarchies*; Amsterdam (Paris), 1789, 1815, in-8°; — *Nouveau Code civil*; 1789, in-8°; — *L'Esprit d'Orphée, ou de l'influence respective de la musique, de la morale, et de la législation*, en trois études; Paris, 1798-1802-1804, in-8°; — *Essai sur l'art de la législation*, suivi d'un *Plan abrégé de rédaction d'un Code civil*; Carpentras et Paris, 1800, in-12; 2e édit., très-augmentée et suivie d'*Observations touchant les moyens de réunir les églises chrétiennes en une seule*; ibid., 1815, in-8°; — *De la Réforme ultérieure des lois civiles*; 1806, in-8°; — *Lettre d'un ancien magistrat à M. le vicomte de Chateaubriand, touchant l'abus de la représentation nationale*; Paris, 1820, in-8°; — des *Mémoires* sur des questions judiciaires; des écrits de circonstance, etc.; — une traduction libre *Dell' Origine et delle regole della musica, colla storia del suo progresso, decadenza et rinovazione*. A. L.

Éphémérides littéraires (Rome), t. XXXI, 4 août 1776, 10 et 17 mai 1777. — *Journal des Savants*, 1777. — Quérard, *La France littéraire*. — Barjavel, *Dict. hist. du Vaucluse*.

OLIVIER DE PUIMANEL (*Victor-Cyriaque* D'), général anamite, frère du précédent, né à Carpentras, en 1767, mort à l'île San-Yago, près Malacca, en 1800. Il fit ses études à Paris, au collége Louis-le-Grand, et entra dans la marine en 1787, comme officier volontaire. Il s'embarqua sur la frégate *La Méduse*, commandée par le comte Gui de Kersaint, qui était chargé de reconduire en Cochinchine le fils de Nguyen-Anh, roi d'Annam, envoyé pour solliciter l'intervention de la France en faveur de son père. D'Olivier conçut le projet d'offrir son épée au monarque annamite. Il s'entendit avec plusieurs jeunes officiers, et tous ensemble profitèrent d'une relâche que *La Méduse* fit sur une île déserte pour abandonner leur bord. Après beaucoup de dangers, ils atteignirent Saïgon, où ils furent bien accueillis de Nguyen et surtout de son ministre, l'habile et courageux Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran. Les connaissances étendues que d'Olivier possédait dans les mathématiques furent d'un grand secours pour son parti : tandis que ses camarades disciplinaient les anamites à l'européenne, il fit élever des fortifications, fondre des canons, organisa des arsenaux, etc. Nguyen fut si content de ses services qu'il le nomma généralissime de ses armées. Il dut à d'Olivier de recouvrer la plus grande partie de son royaume. La faveur du roi souleva la jalousie des grands de la cour. Les Anglais furent loin d'être étrangers à toute intrigue; ils suscitèrent tant d'ennuis au jeune Français qu'il dut donner sa démission. Nguyen ne l'accepta qu'avec un grand regret (1795); il lui fit cadeau d'un navire bien équipé sur lequel d'Olivier fit plusieurs années le commerce pour son compte dans les mers de l'Inde et de la Chine. Il résidait d'ordinaire à Macao, et de là visitait fréquemment l'île de France, Pondichéry, Seringapatnam et les comptoirs des nations en paix avec la France. Il acquit ainsi une fortune considérable, et se disposait à venir en jouir dans sa patrie, lorsqu'il succomba à une de ces maladies si fréquentes dans les régions tropicales. Il avait à peine trente-trois ans. A. de L.

Barjavel, *Dict. hist. de Vaucluse*.

OLIVIER (*Guillaume-Antoine*), voyageur et naturaliste français, né le 19 janvier 1756, aux Arcs, près Toulon, mort le 1er octobre 1814, à Lyon. A dix-sept ans il fut reçu docteur en médecine à Montpellier. En 1783, sur la proposition de Broussonnet, son condisciple, il fut chargé d'un important travail sur la statistique de la généralité de Paris; il parcourut les environs de cette ville, et remit à l'intendant Berthier de Sauvigny différents mémoires sur la géologie, sur les plantes, sur les procédés de culture; sur les animaux de toutes espèces, sur la météorologie, sur les produits des arts économiques, etc. Les matériaux de l'ouvrage qu'il préparait sur ces matières furent détruits pendant la révolution. A cette époque il perdit sa place; l'impression de ses ouvrages fut suspendue, et il se trouva à peu près sans aucuns moyens d'existence. Il accepta alors du ministre Roland une mission du gouvernement près le shah de Perse. A la fin d'octobre 1792, il quitta Paris en compagnie du naturaliste Bruguière. Dès les premiers pas il se vit abandonné à lui-même : après un long séjour à Constantinople, il parcourut quelques îles de la Grèce, le littoral de l'Asie Mineure, la basse Égypte, reçut en 1795, avec l'argent nécessaire, de nouvelles instructions, et traversa, dans l'espace de dix mois, la Syrie, l'Arabie et la Mésopotamie. Quant à la Perse, c'était un pays ruiné par les dissensions civiles au moment où Olivier y pénétra : il n'arriva à Téhéran qu'après avoir surmonté mille difficultés; mais, doué d'une persévérance imperturbable, il accomplit l'objet de sa mission, et obtint du premier ministre les réponses les plus favorables. Blessé dans une rencontre avec une horde de Kurdes, il fut obligé de suivre la caravane pour se rendre de Bagdad à Alep, s'embarqua à Latakieh, et s'occupa de rassembler à Constantinople les nombreuses collections d'histoire naturelle qu'il avait formées sur sa route. Après avoir eu la douleur de voir périr à Ancône Bruguière, son courageux compagnon, il arriva à Paris en décembre 1798. Nommé membre de l'Institut (26 janvier 1800), puis professeur de zoologie à l'école vétérinaire d'Alfort, il s'occupa de la rédaction de son voyage, compléta d'anciens travaux, et reprit avec ardeur ses recherches entomologiques. Il mourut de la rupture d'un anévrisme. On a de lui : *Entomologie, ou histoire naturelle des insectes coléoptères*; Paris, 1789-1809, 6 vol. gr. in-4°, pl. col.; il avait publié la plus grande partie de

cet ouvrage dans l'*Encyclopédie méthodique;* — *Dictionnaire d'histoire naturelle des insectes, papillons, crustacés*, etc.; Paris, 1789-1825, 7 vol. et demi, in-4°, avec 2 vol. de pl.: les tomes II à VI sont d'Olivier; — *Voyage dans l'Empire Ottoman, l'Égypte et la Perse;* Paris, 1801-1807, 6 vol. in-8°, ou 3 vol. in-4° et atlas; — plusieurs *Mémoires* sur l'entomologie, l'agriculture et la botanique dans le *Journal de Physique*, les *Mémoires de l'Institut*, ceux de la Société d'agriculture, le *Journal d'hist. nat.*, la *Feuille du cultivateur*, etc. P. L.

Cuvier, *Éloges historiques*, II. — Silvestre, *Notice sur G.-A. Olivier;* Paris, 1815, in-8°.

OLIVIER (*Théodore*), mathématicien français, né à Lyon, où il est mort, le 5 août 1853. Ancien élève de l'École polytechnique, il en devint un des répétiteurs, contribua à la fondation de l'école des arts et manufactures, et fut nommé, en 1839, professeur de géométrie descriptive au Conservatoire des arts et métiers. On a de lui : *Théorie géométrique des engrenages destinés à transmettre le mouvement de rotation entre deux axes situés ou non dans un même plan;* Paris, 1842, in-4°; — *Développements de géométrie descriptive;* Paris, 1843, in-4°, avec atlas; — *Cours de géométrie descriptive;* Paris, 1845, 2 vol. in-4° et atlas; les *Compléments* de cet ouvrage ont paru dans la même année, in-4°; — *De la cause du déraillement des wagons sur les courbes des chemins de fer;* Paris, 1846, in-8°; — des articles dans le *Dictionnaire de l'Industrie manufacturière* et dans le *Jour. des Mathém.* de Liouville. P. L.

Louandre et Bourquelot, *Littér. franç. contemp.*

OLIVIER (*Nicolas-Théodore*), prélat français, né le 28 avril 1798, à Paris, mort à Évreux, le 21 octobre 1854. Issu d'une honorable famille de commerçants, il fut préparé de bonne heure à la carrière ecclésiastique sous la direction de M. Boucher, curé de Saint-Merry, et entra au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1822, il alla prêcher une mission dans la Beauce, et fut ensuite nommé vicaire à Saint-Denis, puis à Saint-Étienne-du-Mont. Nommé curé de Saint-Pierre de Chaillot (25 mars 1827), il revint avec le même titre à Saint-Étienne-du-Mont (17 janvier 1828), et passa à la cure de Saint-Roch (7 février 1833). Dans cette paroisse, qu'affectionnait la reine Marie-Amélie, il trouva un vaste champ pour l'exercice de sa ferveur pastorale, et parmi les nombreux sermons qu'il y prononça, on distingua surtout son discours en faveur des orphelins du choléra, qui eut de merveilleux résultats. Il fut nommé, le 18 avril 1841, à l'évêché d'Évreux et sacré le 5 août suivant à Saint-Roch par M. Affre, archevêque de Paris. Les réformes qu'il entreprit à son arrivée dans ce diocèse rencontrèrent certaines résistances, et pendant son épiscopat il eut à vaincre bien des obstacles. Fidèle à ses précédents, après avoir fait disparaître des abus auxquels les populations s'étaient peu à peu accoutumées, il entreprit des travaux apostoliques bien dignes d'éloges et fonda d'utiles institutions. Outre de nombreux *prônes, sermons, mandements et instructions pastorales*, disséminés dans divers recueils, on a de l'abbé Olivier : *Oraison funèbre de M. l'abbé Philippe Jean-Louis Desjardins, docteur de Sorbonne et vicaire général de Paris;* Paris, 1834, in-8°; — *Le Catholique à la sainte Table;* Paris et Lyon, 1839, in-18; — *Délices des âmes affligées, ou lettres de consolation tirées des saints Pères;* Paris, 1840 et 1854, in-18; — *Concordances de rapport de la théologie de Bailly avec le Code civil*, dans le *Traité de la justice et des contrats;* — *Un Sermon entre deux histoires;* Paris, 1836, in-18. H. F.

Biogr. du clergé contemp., t. I. — *L'évêque d'Évreux. Dix années de M. Olivier;* 1841, in-8° — A. de Bouclon, *État actuel du diocèse d'Évreux, ou la franche vérité sur M. Olivier;* 1848, in-8°. — A. de Bouclon, *Histoire de Mgr Olivier, évêque d'Évreux;* 1855, in-12. — Fisquet, *France pontificale.*

OLIVIERI (*Pietro-Paolo*), architecte et sculpteur italien, né à Rome, en 1551, mort en 1599. On croit qu'il fut élève de Vignole, et il se montra digne de lui en donnant les dessins de San-Andrea-della-Valle, l'une des plus élégantes parmi les églises modernes de Rome. La basilique de Saint-Jean-de-Latran doit à Olivieri le magnifique autel du saint sacrement qu'il exécuta par ordre de Clément VIII et qu'il orna de quatre grandes colonnes antiques de bronze doré que l'on croit provenir du temple de Jupiter Capitolin. L'influence du mauvais goût, qui commençait à dominer de son temps, se fait peut-être plus sentir dans les sculptures d'Olivieri que dans ses compositions architecturales; mais des qualités réelles rachètent cette tache dans ses principaux ouvrages, tels que la statue colossale de *Grégoire XIII* au Capitole; le *tombeau de Grégoire XI* à Sainte-Françoise Romaine, qu'orne un bas-relief estimé, *le Retour du saint siége à Rome en* 1377; *Saint Antoine*, sur le tombeau de Sixte V à Sainte-Marie-Majeure; une *Adoration des Mages* à Sainte-Pudentienne; et à la villa *delle Volte* près de Sienne, un autre bas-relief représentant *la Mort de César*. Une statue de *l'Amitié* sous les traits d'une jeune fille est passée de la villa Mattei au musée du Louvre. Mort dans toute la force de l'âge et du talent, Olivieri fut enterré à Rome, dans l'église de la Minerva. E. B—N.

Baglione, *Vite de' pittori, scultori ed architetti dal 1572 al 1642.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.* — Barbet de Jouy, *Sculptures modernes du Louvre.*

OLIVIERI (*Domenico*), peintre de l'école piémontaise, né à Turin, en 1679, mort en 1755. On ignore le nom de son maître; il étudia principalement les tableaux des petits maîtres flamands, et surtout ceux de Pierre de Laar. Doué d'un esprit vif et plaisant, il les imita avec une

perfection qui fit rechercher ses ouvrages, nombreux encore aujourd'hui dans les galeries particulières du Piémont. Il se plaisait à représenter des marchés, des charlatans, des rixes de paysans, et autres scènes populaires. Il a peint aussi quelques sujets historiques et religieux, tels qu'un *Miracle*, dans la sacristie du Corpus-Domini de Turin. E. B—N.

Della Valle, *Correzioni e giunte al Vasari*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

OLIVIERI DEGLI ABBATI (*Annibale*), antiquaire italien, né le 17 juin 1708, à Pesaro, mort le 29 septembre 1789, dans la même ville. Il était d'une ancienne famille, à laquelle appartenait le cardinal Fabio Olivieri, mort en 1738. Élevé au collége des Nobles à Bologne, il étudia ensuite le droit à Pise, fut reçu docteur à Urbin, et vint en 1727 à Rome, où il suivit entièrement son penchant pour la numismatique et les antiquités. Bien loin d'embrasser l'état ecclésiastique, comme l'ont prétendu certains auteurs, il se maria en 1733, et ne quitta plus sa ville natale, dont il devint le bienfaiteur : il y fonda plusieurs établissements utiles, et lui légua par testament sa collection de médailles et sa bibliothèque. Il mit aussi beaucoup de zèle à relever l'académie de Pesaro, qui le choisit pour secrétaire. Il fut en commerce de lettres avec les papes Benoît XIV et Clément XIV, et ce dernier lui donna même le titre honorifique de camérier. Olivieri mourut à l'âge de quatre-vingt-un ans. On lui éleva dans sa patrie un magnifique mausolée. Ses principaux écrits sont : *Spiegazione di alcuni monumenti degli antichi Pelasgi, con alcune osservazioni;* Pesaro, 1735, in-4°, trad. du français de Louis Bourguet; — *Marmora Pisaurensia notis illustrata;* ibid., 1737, in-fol. fig. : cet ouvrage, un des plus estimés de l'auteur, a été analysé et traité avec de grands éloges dans les *Nova acta eruditorum* de Leipzig, 1741; — *Dissertazioni sopra due medaglie Sannitiche*, dans le t. II des *Mémoires* de l'Acad. de Cortone et dans le t. XVII de la *Raccoltà* de Calogerà; — *Dissertazione sulla fondazione di Pesaro;* Pesaro, 1757, in-4°; on trouve à la suite une *Lettre à l'abbé Barthélemy* sur les plus anciennes médailles de Rome et de l'Italie; — *Commentariorum Cyriaci Anconitani nova fragmenta, notis illustrata;* ibid., 1763, in-fol.; — *Spiegazione di una delle antiche basi di marmo, scoperte dal Domenico Bonamini;* ibid., 1771, in-4°; — *Della zecca di Pesaro e delle monete Pesaresi de' secoli bassi;* Bologne, 1773, in-fol. fig.; — *Memorie del porto di Pesaro;* Pesaro, 1774, in-4° fig.; — *Di san Terenzio martire;* ibid., 1776, in-4°; — *Memorie per la storia della chiesa Pesarese nel XVII secolo;* ibid., 1779, in-4°; — *Memorie dell' uditor G.-B. Passeri;* ibid., 1780, in-4°; — *Delle figline Pesaresi;* ibid., 1780, in-4°; — *Memorie di Alessandro Sforza, signore di Pesaro;* ibid., 1784, in-4°. Ce savant a encore rédigé sur les antiquités de son pays natal une foule de dissertations et de lettres qui ont été insérées en grande partie dans les recueils de Calogerà. P.

F. Marignoni, *Elogio di Ann. Olivieri;* Pesaro. 1789, in-8°. — Lazzarini, *Opere*, II, 223. — Colucci, *Antichita Picene*, IV. — Vecchietti, *Biblioteca Picena*, I. — Tiraboschi, dans le *Giornale dei letterati di Modena*. — *Nova acta eruditorum*, 1741. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IV.

OLIVIERI (*Augustin*), prélat génois, né à Gênes, en 1758, mort à Naples, le 10 juin 1834. Il fit profession chez les PP. de la Mère-de-Dieu et enseigna la philosophie à Naples. Le roi Ferdinand I[er] lui confia l'éducation de son fils (depuis François I[er]). Olivieri suivit les Bourbons en Sicile, et s'attacha à leur fortune. Il en fut récompensé à leur restauration par l'évêché *in partibus* d'Arethusa. On a de lui : *Filosofia morale, ossia li doveri dell' uomo;* Gênes, 1828, 2 vol. in-12. A. L.

Notizie Romane. — *L'Ami de la Religion*, ann. 1834.

OLIVIERO (*Antoine-François*), poëte italien, né à Vienne, vers 1520, mort en 1580. On sait fort peu de choses sur sa vie. Il remplit quelques fonctions honorables dans sa ville natale et fut membre des académies *de' Costanti* et *de' Secreti*. On a de lui un poëme épique en vingt-quatre chants intitulé l'*Alamanna;* Venise, 1567, in-4°. Ce poëme a pour sujet la victoire de Charles-Quint sur la ligue luthérienne de Schmalcalde. Pour donner des proportions épiques à un sujet contemporain, le poëte a recours au merveilleux. Il montre le Père éternel méditant sur les destinées des mortels, et saint Pierre alarmé des progrès des luthériens, implorant en faveur de l'Église la justice du Très-Haut. Dieu promet la victoire à l'empereur chef des catholiques, et envoie à son secours *Pronoia* (la Providence) et *Pepromena* (la Destinée). Après une longue lutte, l'empereur triomphe; la ligue de Schmalcalde est dissoute, et l'hérésie terrassée. « Il n'y avait guère, dit Ginguené, qu'un prince à qui ce poëme pût plaire : c'était Philippe II. L'auteur le lui a dédié. La puissance de ce successeur de Charles-Quint n'était pas plus agréable à une grande partie de l'Europe que la ligue des protestants qui voulait balancer cette puissance. Ce poëme avait donc contre lui le malheur et la tristesse du sujet, la pauvreté des inventions, la faiblesse du style; il n'avait en sa faveur qu'une fort belle édition, qui est l'unique et qui est devenue rare et chère. L'*Alamanna* de l'Oliviero est un poëme mort-né. » Z.

A.-G. di Santa-Maria, *Bibliotheca di Vicenza*, IV, 77-81. — Denina, *Mémoire sur la poésie épique*, dans le *Recueil de l'Académie de Berlin*, an. 1780, p. 484. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. V, p. 143.

OLLIÈRES (*Jacques-François* D') (1), missionnaire français, né à Longuyon (duché de

(1) Tels sont les prénoms qu'on trouve dans les registres de la Compagnie de Jésus; cependant quelques biographes l'appellent *François Dieudonné-Marie*.

Bar), le 30 novembre 1722, mort à Péking, le 24 décembre 1780. Il fit ses études au collége de Luxembourg, et entra, le 13 octobre 1742, dans la Compagnie de Jésus. Après avoir professé les humanités dans plusieurs colléges, il s'embarqua pour la Chine le 7 mars 1758, et alla s'établir à Péking, où il passa les jours à évangéliser les infidèles et les nuits à apprendre la langue du pays. Non content d'annoncer la foi chrétienne à Péking, il se hasarda plusieurs fois, malgré la défense expresse de l'empereur, à quarante ou cinquante lieues de cette capitale. On a de ce missionnaire la *Relation* de son voyage, insérée en très-grande partie dans le tome XIV, p. 545-563, des *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères;* Lyon, 1819; — un *Catéchisme* chinois, imprimé à Péking, à plus de cinquante mille exemplaires. Le tome XIII des *Lettres édifiantes*, p. 306-311, renferme aussi du P. d'Ollières une lettre datée de Péking, le 8 octobre 1769, où il rend compte de ses difficultés pour apprendre la langue chinoise et pour se faire entendre des catéchumènes qui se montraient peu disposés à embrasser la religion chrétienne. H. F.

Catalogi personarum et officiorum provinciæ Franciæ Societatis Jesu, annis 1759 et seq. — Feller, *Dict. hist.*, édition Weiss.

OLLIVIER (*Blaise-Joseph*), constructeur de vaisseaux, né à Toulon, en 1701, mort dans la même ville, le 20 octobre 1746. Il entra fort jeune au service de la marine, et débuta dès 1722 par la construction et le lancement à Toulon du vaisseau *Le Saint-Louis*. Nommé sous-constructeur, il s'embarqua sur le vaisseau *L'Achille* pour mieux étudier en mer la pratique de son art; il a laissé le journal des expériences et des remarques qu'il a faites dans cette campagne. Chargé de l'organisation des chantiers de Rochefort, puis de ceux de Brest, il alla (9 mars 1737) étudier en Angleterre et en Hollande les modes de construction de ces deux grandes puissances maritimes. A son retour il obtint la direction générale du port de Brest. Ollivier possédait tous les talents d'un ingénieur civil et militaire de premier ordre. Il suffit pour s'en convaincre de citer les nombreux et utiles travaux qu'il fit exécuter à Brest. Il avait beaucoup écrit, beaucoup dessiné; malheureusement l'incendie du magasin général du port de Brest (30 janvier 1744) anéantit ses manuscrits, ses modèles et une mort prématurée l'empêcha de rien livrer à l'impression. Quelques copies, ou fragments d'ouvrages sont seuls arrivés jusqu'à nous : une lettre sans date (vers 1745), *Sur les Baux armés;* — des *Remarques sur la marine des Anglais et des Hollandais faites sur les lieux en* 1737, 292 p. in-fol. (Bibliothèque de Brest); — fragments d'un *Dictionnaire de marine*, 800 p. in-fol.; — *Traité de construction* (fragments); — *Mémoire sur les bois propres à la construction des vaisseaux;* 16 p. in-4°; — *Projet sur la forme de Brest*, 8 p. in-4°, etc. Le buste de B.-J. Ollivier orne la salle du Musée maritime de Brest. A. DE L.

Du Maitz de Goimpy, *Traité de la construction des vaisseaux*. — Montucla, *Histoire des Math.*, t. IV, p. 333.

OLLIVIER (*Remi*), littérateur français, né le 26 février 1727, à Paris, mort le 25 décembre 1814, à Dijon. Après avoir rempli les fonctions de secrétaire général des bureaux de la guerre sous le maréchal de Muy, le comte de Saint-Germain et le prince de Montbarey, il fut nommé en 1801 commissaire ordonnateur. On a de lui : *L'Esprit de l'Encyclopédie, ou choix des articles les plus curieux de ce grand dictionnaire;* Paris, 1798-1800, 12 vol. in-8°; l'abbé Bourlet de Vauxcelles a eu part à cette compilation, publiée sous le voile de l'anonyme et remaniée par Hennequin (Paris, 1822, 15 vol. in-8°). P.

Arnault, etc., *Nouv. Dict. des Contemp.*

OLLIVIER (*François-Antoine-Joseph*), homme politique et magistrat français, né à Loriol (Dauphiné), le 21 juin 1762, mort à Allex, près Crest (Drôme), le 10 septembre 1829. Avocat à Grenoble, il assista en 1787 à l'assemblée de Vizille d'où partit en quelque sorte le signal de la révolution. Il n'accepta aucunes fonctions publiques jusqu'en l'an IV (1795), où il fut nommé procureur général syndic près le directoire de la Drôme. Juge au tribunal civil de Dié (1800), puis bientôt au tribunal criminel de Valence, il fut, en 1804, élu au corps législatif, dont il était l'un des secrétaires en 1810. Nommé en 1811 avocat général près la cour impériale de Grenoble, il fut appelé à la cour de cassation (section criminelle) comme conseiller, en février 1815. En 1814 il fut plusieurs fois chargé de rapports sur des projets de loi importants, tels que la naturalisation des habitants des départements enlevés à la France; l'impôt des boissons; la restitution des biens des émigrés; la réduction du nombre des juges à la cour de cassation, etc. Réélu en 1820, il eut encore à rendre compte des projets sur la circonscription des colléges électoraux et sur la modification de l'art. 351 du Code d'instruction criminelle. En 1827 il exerça quelque temps les fonctions de censeur. Il prit sa retraite en 1833. On a de lui des articles dans le *Répertoire de jurisprudence* de Favard de Langlade; des *Rapports*, des *Discours* à la chambre; des *Opinions* sur diverses questions judiciaires, etc. Ollivier et Paul Didier, exécuté en 1816, à Grenoble, avaient épousé les deux sœurs. A. DE L.

Notice biographique sur F.-A.-J. Ollivier (Paris, 1840).

OLLIVIER (*Jules*), antiquaire français, fils du précédent, né le 24 février 1804, à Valence (Drôme), mort le 20 avril 1841, à Grenoble. Il termina à Paris l'étude du droit qu'il avait commencée à Grenoble. Nommé en 1829 substitut à Largentière, il devint peu de temps après juge

au tribunal civil de Valence, et passa en 1838, avec les mêmes fonctions, à celui de Grenoble. De bonne heure il prit pour objet de ses travaux l'histoire du Dauphiné, que souvent il éclaircit avec autant de sagacité que d'érudition. Il appartenait à la Société royale des Antiquaires de France. On a de lui : *Essais historiques sur la ville de Valence, avec des notes et des pièces justificatives;* Valence, 1831, in-8°; — *Notice sur un monument funéraire connu sous le nom de* pendentif de Valence; ibid., 1833, in-8°; — *Essai sur l'origine et la formation des dialectes vulgaires du Dauphiné;* Paris, 1836, in-8°; réimpr. en 1840, in-4°, avec une *Bibliographie des patois de cette province,* par Colombda de Batines; — *Mémoire sur les anciens peuples qui habitaient le territoire du département de la Drôme pendant l'occupation des Gaules par les Romains;* Valence, 1837, in-8°; — *Recherches historiques sur le passage de quelques rois de France à Valence;* ibid., 1837, in-4°; — (avec Colomb de Batines) *Mélanges biographiques et bibliographiques relatifs à l'histoire littéraire du Dauphiné;* ibid., 1837-1840, in-8°; — *Notice sur F.-A.-J. Ollivier;* 1839. Il a encore édité la *Correspondance littéraire* du président Valbonnays (Paris, 1839, in-8°) et l'*Annuaire de l'Isère* pour 1839. On trouve de lui de nombreux articles dans *la France littéraire* de Ch. Malo et dans la *Revue du Dauphiné*, dont il dirigea la publication de 1836 à 1839. Il a laissé en manuscrit beaucoup de matériaux pour une *Biographie du Dauphiné,* qui devait former 4 vol. in-8°. P. L.

G. Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, V, 2e partie.

OLLIVIER (*Charles-Prosper*), médecin français, né le 11 octobre 1796, à Angers, mort le 12 mars 1845, à Paris. En sortant de l'École militaire, il fut nommé sous-lieutenant dans la jeune garde, et assista à la bataille de Hanau. A la première restauration il quitta le service, et se mit à étudier la médecine; il trouva dans Béclard, son compatriote, un guide et un ami à la fois. Reçu docteur en 1823, il se distingua par des recherches intéressantes sur les maladies de la moelle épinière; plus tard, sous les auspices d'Orfila, il aborda la médecine légale, et fut souvent appelé à présenter des rapports devant les tribunaux. Doué d'un coup d'œil subtil et possédant des connaissances variées, il jugeait avec promptitude, et l'événement justifiait d'ordinaire ses prévisions. Il siégeait au conseil de salubrité et à l'Académie de médecine. On a de lui : *Traité des maladies de la moelle épinière;* Paris, 1824, in-8°; 3e édit., 1837, 2 vol. in-8°, fig.; — *Notice sur Beclard;* Paris, 1827, in-8°; — *Histoire des bourses muqueuses chez l'homme;* Paris, 1838, in-8°; — *Considérations sur les morts subites;* Paris, 1838, in-8°; — *Essai sur le traitement de la descente de l'utérus;* Paris, 1842, in-8°. Ce médecin a traduit de l'italien trois ouvrages de Scarpa; il a eu part à la publication du *Dictionnaire historique de la médecine* de MM. Raigé-Delorme et Dezeimeris, et il a fait insérer de nombreux mémoires de pathologie, de chimie et de toxicologie dans les *Archives gén. de médecine*, les *Annales d'hygiène* et les *Mémoires de l'Académie.*

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, V, 1re part. — Sachaile, *Les Médecins de Paris.*

***OLLIVIER** (*Démosthène*), homme politique français, né à Toulon, le 25 février 1799. Négociant à Marseille, il s'associa, jeune encore, aux luttes de l'opposition démocratique contre le gouvernement de la restauration et la monarchie de juillet. Il fut dans cette ville l'un des principaux fondateurs du carbonarisme, et se trouva en 1825 impliqué dans un procès politique qui lui valut une condamnation à six mois de prison. Ami d'Armand Carrel, il fonda en 1831 à Marseille un journal intitulé : *le Peuple souverain,* et peu après montra pendant l'invasion du choléra un dévouement dont la ville de Marseille gardera longtemps le souvenir. Après la révolution de février, il fut nommé représentant des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée constituante, où il vota constamment avec la Montagne. Arrêté lors du coup d'État du 2 décembre 1851, il fut expulsé de France, et habita successivement la Belgique, Nice et Florence.

Son fils aîné, *Ollivier* (*Aristide*), né à Marseille, en juin 1824, suivit la carrière du journalisme, et publia dans le journal *la Voix du peuple*, de Proudhon, quelques articles remarquables sur la prison de Mazas et sur les inconvénients du système cellulaire. Rédacteur en chef du *Suffrage universel*, journal qui s'imprimait à Montpellier, il fut tué en duel dans cette ville, le 21 juin 1851, par M. Paul de Ginestous, un de ses adversaires politiques. H. F.

***OLLIVIER** (*Emile-Olivier*), homme politique français, fils de Démosthène, né à Marseille, le 2 juillet 1825. Inscrit en 1846 comme avocat au barreau de Paris, ville où il avait fait ses études, il devint, le 27 février 1848, commissaire général de la république dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var, fut nommé, le 8 juin suivant, préfet du premier de ces départements, et passa le 10 juillet à la préfecture de la Haute-Marne, où il demeura jusqu'en janvier 1849. Il reprit alors sa place au barreau de Paris, et s'y distingua dans plusieurs procès importants; on remarqua ses plaidoyers pour madame de Guerry contre la communauté de Picpus, pour les étudiants accusés d'avoir troublé le cours de M. Nisard et pour les médecins homœopathes. Son refus de plaider devant le conseil de guerre de Lyon, en 1851, dans l'affaire Gent lui attira une suspension de six mois, et le 31 décembre 1859, en plaidant devant le tribunal correctionnel de la Seine à l'occasion de la saisie d'un livre pour M. Vacherot, il fut condamné à trois mois

d'interdiction pour s'être, dit le jugement, écarté du respect dû à la justice. Dans cette affaire, l'ordre entier des avocats s'émut et épousa la cause de M. Ém. Ollivier comme la sienne propre. Une exception d'incompétence proposée devant la cour impériale fut rejetée le 12 janvier 1860, et le pourvoi sur cet arrêt fut également rejeté le 10 février suivant par la cour de cassation, sur le réquisitoire de M. Dupin. Aux élections générales de 1857, il a été nommé député au corps législatif par la quatrième circonscription électorale de Paris, où il l'emporta sur MM. Garnier-Pagès et Vavin. Acceptant les conséquences de ce mandat, il a pris part aussitôt aux discussions les plus importantes, votant avec la minorité de cette assemblée. On l'a vu combattre notamment la loi sur la sûreté générale, sur l'usurpation des titres de noblesse, et la politique intérieure du gouvernement. L'un des principaux fondateurs et collaborateurs de *la Revue pratique de droit français* (1856), il a publié avec M. Mourlon : *Commentaire sur la loi du 14 avril 1858 portant modification des articles du Code de procédure civile sur les saisies immobilières et sur les ordres*; Paris, 1858, in-8°. H. F.

Documents particuliers.

OLMO (*Joseph-Vincent* DEL), archéologue espagnol, né à Valence, en 1611, mort le 11 août 1696. Dans sa jeunesse il cultiva les lettres et les mathématiques. Il succéda à son père dans les fonctions de secrétaire du tribunal de l'inquisition. Son plus curieux ouvrage est une relation du grand *auto da fé* ou *auto general* de 1680. L'infirme et imbécile roi d'Espagne Charles II, qui ne conservait un peu de force que pour accomplir des manifestations d'une superstition puérile ou d'un fanatisme atroce, avait désiré assister avec sa jeune femme, une princesse française, au spectacle d'un auto-da-fé. La fête dura depuis le 30 juin à sept heures du matin jusqu'au lendemain à neuf heures. Le roi et la reine ne restèrent pas moins de quatorze heures à leur balcon. Quatre-vingt-cinq personnes des plus grandes familles agirent comme *familiares* (serviteurs de l'inquisition), et le roi donna de sa main le premier fagot pour mettre le feu au bûcher. Cent vingt condamnés figurèrent sur l'échafaud, et vingt et un furent livrés aux flammes. Olmo a rapporté tous les détails de la fête dans un petit in-4° de 308 pages imprimé en 1680, et que Ticknor appelle « un des livres les plus remarquables qui puissent être consultés pour éclairer le caractère et les sentiments de toutes les classes de la société en Espagne à la fin du dix-septième siècle ». On a encore de lui : *Lithologia o explicacion de las piedras y otras antiguedades halladas en las zanjas que se abrieron para los fundamentos de la capilla de Nuestra Señora de los desemparados*; Valence, 1653, in-4°; — *Nueva descripcion del orbe de la tierra*; Valence, 1681, in-fol. Z.

Ximeno, *Escritores de Valencia*. — Ticknor, *History of spanish literature*, t. III, p. 181.

OLMSTED (*Denison*), savant américain, né à East-Hartford (État de Connecticut), le 18 juin 1791, mort le 13 mai 1859. Après avoir terminé ses études à Yale-college, il y remplit quelque temps les fonctions de répétiteur. En 1817, il fut nommé professeur de chimie à l'université de la Caroline du Nord et occupa sept ans ces fonctions. Il fut chargé par la législature de l'État d'examiner les ressources minérales du pays, et son rapport mérite une mention spéciale, comme ayant été le premier de ce genre. Il publia, dans l'*American Journal of science*, des articles remarquables sur les mines d'or de la Caroline, et l'huile à éclairer qu'on peut retirer de la graine de coton. En 1825, il fut appelé à la chaire de mathématiques et de physique de Yale-college; il en remplit les devoirs jusqu'en 1836, où eut lieu une division d'enseignement. Il resta chargé uniquement de physique et d'astronomie. Ces branches devinrent sa spécialité, et lui donnèrent occasion de rédiger plusieurs ouvrages qui eurent beaucoup de succès. Ces travaux ne l'empêchèrent pas de fournir aux journaux et aux revues littéraires et scientifiques de son temps plusieurs articles remarquables, tels que *Essais moraux*, *Biographies*, *Discours* et *Mémoires* sur les sciences. Son rapport sur l'apparition extraordinaire de météores ou bolides, en novembre 1833, attira une grande attention, et donna à son nom de la célébrité en Amérique et en Europe. Ses principaux écrits sont : *Thoughts on the Clerical profession*, série d'essais; 1817; — *Introduction to Natural philosophy* (physique); 1828; — *Introduction to Astronomy*; 1839 : ouvrage qu'il refondit et publia sous le titre de *Lettres sur l'Astronomie, adressées à une dame*; 1840; — *Rudiments of Natural Philosophy and Astronomy*; 1843 : livre où la science est exposée avec tant de clarté et de simplicité, qu'il fut publié en caractères en relief, pour l'usage d'un asile d'aveugles dans l'État de Massachusetts, et qu'il fut également choisi pour l'instruction des sourds et muets. Le président Woolsey a esquissé dans un *Discours*, publié en 1859, la vie et les services du professeur Olmsted. On ne peut le placer parmi ces savants dont le génie ou la profonde science a fait de grandes découvertes; dans le cours des siècles, cette gloire n'appartient qu'à très-peu de noms. Mais il eut à un degré éminent le talent de vulgariser la science, de la rendre accessible et profitable pour les esprits curieux et intelligents; et ce mérite, quelque modeste qu'il paraisse, donne de justes titres à l'estime et à la réputation. J. C.

Cyclopædia of American literature, 2 vol. in-8°. — *American Almanac and Repository of useful knowledge for 1860*. — *New American Encyclopædia*, en voie de publication.

OLONNAIS (*Jean-David* NAU, surnommé L'), fameux flibustier, né aux Sables d'Olonne, en

1630, mort aux îles Barou (golfe de Darien), en 1671. Il s'embarqua à La Rochelle en 1650, avec un habitant des Antilles qui l'avait engagé à son service pour trois années. Ce temps expiré, il passa à Saint-Domingue, et devint bientôt l'un des plus adroits boucaniers de cette île. Il y vivait libre et tranquille, lorsque, sans raison plausible, les Espagnols résolurent d'expulser les chasseurs étrangers de l'île entière. Après avoir vu la plus grande partie de ses camarades assassinés, il s'enfuit à l'île de la Tortue, alors au pouvoir des Français, jurant une haine éternelle à ses persécuteurs. Il rassembla quelques désespérés comme lui, et arma un petit bâtiment avec lequel il fit plusieurs prises sur les Espagnols. Un naufrage lui enleva tout. Sa réputation de courage et d'adresse était telle que de La Place, gouverneur royal de la Tortue, lui donna un autre navire et le pressa de reprendre la course. Ce fut alors qu'il mérita le surnom de *Fléau des Espagnols*. Partout, en Amérique, on parlait de ses exploits. Ses expéditions, toujours marquées par des traits d'une audace inouïe, lui procurèrent les plus riches prises. Une fois son étoile l'abandonna : une tempête jeta son vaisseau sur la côte de Campêche. Les flibustiers gagnèrent le rivage; mais les Espagnols fondirent sur eux, et en tuèrent la plus grande partie. L'Olonnais lui-même fut blessé. Une ruse lui sauva la vie. Il se barbouilla de sang et se laissa tomber parmi les morts. Lorsque les vainqueurs furent éloignés, il se pansa comme il put, prit les habits d'un des Espagnols restés sur le champ de bataille et poussa l'audace jusqu'à entrer dans la ville, où l'on fêtait sa mort. Il trouva le moyen d'y rester inconnu et de gagner quelques esclaves, qui lui procurèrent une barque sur laquelle il s'échappa avec eux, et regagna la Tortue. Il ne songea plus qu'à se venger de la cruauté des Espagnols; mais comme il était redevenu pauvre, il ne put armer que deux canots portant ensemble vingt et un hommes (1). Il alla croiser devant la Havane, et ne tarda pas à signaler sa présence. Grand fut l'étonnement des Espagnols, qui le croyaient mort; cependant le gouverneur, don Francisco Davila Orejon y Gaston, envoya contre lui une corvette de dix canons, montée par quatre-vingts volontaires recrutés parmi l'élite de la jeunesse havanaise. Loin d'éviter un combat aussi inégal, L'Olonnais attaqua la corvette, et s'en empara. Tout ce qui résistait fut passé au fil de l'épée et le reste jeté à fond de cale. Un nègre vint se jeter aux pieds de L'Olonnais, et lui déclara « que Davila Orejon doutait si peu de la victoire qu'il l'avait fait embarquer pour servir de bourreau et pendre tous les flibustiers afin d'intimider de telle sorte les Français qu'ils n'osassent plus approcher de Cuba ». A cette révélation L'Olonnais devint furieux : il fit grâce à l'esclave; mais, ouvrant l'écoutille et faisant monter ses prisonniers l'un après l'autre, il leur trancha lui-même la tête, ne faisant quartier qu'au dernier, pour l'envoyer dire à Davila qu'il avait fait de ses gens ce qu'il avait ordonné qu'on fît de lui et des siens; qu'il était fort aise que cet ordre vînt de sa part, car désormais il ne ferait grâce à aucun Espagnol ». Le gouverneur répondit en donnant l'ordre de pendre immédiatement tous les prisonniers français qui se trouvaient en Amérique.

L'Olonnais conçut dès lors de plus vastes projets. Il s'associa avec un ancien officier français, Basco (plus connu sous le nom de Michel le Basque, et fameux par ses actions hardies). Ils réunirent quatre cent quarante hommes, et formèrent une flottille de huit bâtiments bien armés. Ils enlevèrent au cap de Léogane (côte orientale de Saint-Domingue) deux forts bâtiments espagnols chargés de fusils, de munitions et de 230,000 piastres, et firent ensuite voile vers Maracaïbo, ville au fond d'un grand lac, bien fortifiée et comptant plus de six mille habitants et huit cent cinquante hommes de garnison; elle fut prise et pillée (1666). Quinze jours après, San-Antonio-de-Gibraltar eut le même sort, malgré sa position élevée, à laquelle on ne pouvait parvenir qu'en franchissant un marais que trois retranchements garnis de soixante pièces d'artillerie foudroyaient en tous sens. Le butin de ces deux villes s'éleva à 1,560,000 écus, sans le produit de la vente des prisonniers. Les flibustiers dans ces deux expéditions n'eurent qu'une centaine d'hommes tant tués que blessés. A leur retour ils firent bâtir une chapelle dans l'île de la Tortue et l'ornèrent des tableaux, des reliques et même des cloches enlevées aux églises de Maracaïbo, alliant, sans façon, les idées religieuses avec le meurtre et le pillage. « L'Olonnais, dit Œxmelin, après un si grand butin, devoit être satisfait et penser enfin à une *honnête* retraite. » Il n'en fut rien : sa soif de vengeance n'était pas éteinte. Il résolut cette fois de dévaster les côtes de la baie de Honduras. Il mit le cap sur Puerto-Cavallo, qu'il pilla et incendia après s'être emparé d'un bâtiment espagnol de vingt-quatre canons soutenus par douze barges dont la moindre était aussi forte que le plus grand navire des flibustiers. « Les tourments qu'il fit souffrir à ses prisonniers, dit Œxmelin, sont les plus cruels qui se puissent imaginer. S'ils ne lui enseignoient pas le chemin à son gré, ou les endroits où les plus riches s'étoient réfugiés, il les fendoit avec son sabre. » Il alla ensuite attaquer et prendre San-Pedro, après avoir perdu un certain nombre des siens dans deux embuscades et un combat sous les murs de cette place. Le butin qu'il y fit était peu considérable. Il incendia San-Pedro, et reprit la mer dans l'intention de s'emparer de la *hourque*, gros navire de sept à huit cents tonneaux et de cinquante-six canons, qui venait d'Espagne au Guatemala chaque année. Il y réussit; mais son attente fut trompée :

(1) Œxmelin, qui s'est fait l'historien des flibustiers, fit partie de cette expédition en qualité de chirurgien (chap. VI, p. 168).

le chargement était de peu de valeur pour des gens qui ne prisaient que l'or et l'argent. Il proposa alors à ses gens de marcher sur Guatemala. Cette fois les flibustiers reculèrent : ils n'étaient que cinq cents, et sans compter la longueur et la difficulté du chemin, cette ville contenait plus de quatre mille combattants. Ce fut le signal d'une discorde générale. Pierre Le Picard et Moyse van Vin quittèrent leur chef, qui resta avec trois cents des siens, mais sans vivres. Il croisa quelque temps sans succès; enfin, son vaisseau fut brisé près de la petite île de Las Perlas. Les flibustiers construisirent un radeau, et gagnèrent la presqu'île du Yucatan, où ils demeurèrent dix mois, vivant de chasse, de pêche et même de la culture de la terre. Ils construisirent une grande barque et gagnèrent la rivière San-Juan (*Desaguadera*); assaillis à la fois par les Espagnols et les Indiens, et la poudre leur manquant, ils durent se rembarquer avec perte de beaucoup des leurs et sans avoir pu faire de vivres. Pressés par la faim, ils débarquèrent dans les *bayes* Barou; mais les naturels, une des nations les plus féroces de l'Amérique (*Indios bravos*), les attaquèrent, et il n'en échappa qu'un petit nombre. L'Olonnais, fait prisonnier, fut haché par quartiers, rôti et mangé. Telle fut la fin de ce fameux chef qu'on plaindrait s'il n'eût déshonoré sa valeur par sa cruauté. A. DE L.

Oexmelin, *Histoire des Aventuriers flibustiers*, etc., (Lyon, 1774, 3 vol. in-12), t. I, chap. VI-IX, p. 166-234; t. II, chap. VI, p. 267. — Raynal, *Hist. philosophique des deux Indes* (Londres, 1792, 17 vol. in-24); t. IX, p. 13-15. — Van Tenac, *Hist. générale de la Marine*, t. III, p. 28-38. — Du Tertre, *Hist. générale des Antilles habitées par les Français* (1667, 4 vol. in-4°, t. Ier). — Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue*, t. II. — De Rochefort, *Hist. des Antilles*, etc., liv. Ier et II.

OLONNE (*Jean-Marie* D'), hébraïsant français, né à Toulon, dans les premières années du dix-huitième siècle. C'était un carme déchaussé de la province d'Avignon, et qui appartenait probablement à l'ancienne famille *Tillia d'Olonne*, qui subsiste encore à Carpentras. On a de lui : *Lexicon hebraico-chaldaico-latino-biblicum*; Avignon, 1765, 2 vol. in-fol.; le t. III, qui avait été promis, n'a pas été publié. Cet ouvrage, sans nom d'auteur, a été placé sous les auspices du cardinal Dominique Passionei. P.

Achard, *Dict. de la Provence*. — Barjavel, *Dict. hist. du Vaucluse*.

OLSHAUSEN (*Hermann*), théologien allemand, né à Oldeslohe, dans le Holstein, le 21 août 1796, mort le 4 septembre 1839. Il enseigna la théologie depuis 1821 à l'université de Kœnigsberg, et dans ses cinq dernières années à Erlangen. On a de lui : *Historiæ ecclesiasticæ veteris monumenta præcipua*, Berlin, 1820-1822, 2 vol. in-8°; — *Die Æchtheit der vier canonischen Evangelien* (L'authenticité des quatre Évangiles canoniques); Kœnigsberg, 1823, in-8°; — *Biblischer Commentar über sämmtliche Schriften des Neuen Testaments* (Commentaire biblique sur tous les écrits du Nouveau Testament); ibid., 1830-1840, 4 vol. in-8°; les différents tomes de cet excellent ouvrage, auquel Ébrard et Wiesenger ajoutèrent encore trois volumes, furent plusieurs fois publiés à part; — *Apostolica Evangelii Matthæi origo defenditur*; Erlangen, 1835-1837, 3 parties, in-4°; — *Opuscula theologica ad interpretationem Novi Testamenti*; Berlin, 1834, in-8°; — divers autres petits écrits théologiques et exégétiques. O.

Conversations-Lexikon.

* **OLSHAUSEN** (*Théodore*), homme politique allemand, frère du précédent, né à Glückstadt, le 19 juin 1802. Après avoir étudié le droit à Kiel et à Iéna, il fut en 1824 obligé de s'expatrier pour avoir pris part à des démonstrations contre le gouvernement danois. Il séjourna en France et en Suisse, retourna en 1828 dans son pays, et reçut quelque temps après un emploi dans l'administration municipale de la ville de Kiel. Il fonda en 1830 un journal, Le *Correspondant de Kiel*, dans lequel il combattit le projet du roi Christian VIII d'incorporer le Holstein dans l'ensemble de la monarchie danoise. Député en mars 1848 à Copenhague pour traiter avec le gouvernement au sujet de l'indépendance des duchés de Slesvig-Holstein, il devint, lorsque les négociations eurent échoué, membre du gouvernement provisoire établi à Rendsbourg. Quelques mois après il donna sa démission; élu à la diète d'Itzehoë, il y fut le chef de la gauche pendant toute la durée de cette assemblée. En 1851 il se rendit en Amérique, et se retira à Saint-Louis, où il s'occupe de travaux scientifiques. On a de lui : *Das Mississipi Thal, geographisch und statistisch beschrieben* (Description géographique et statistique de la vallée du Mississipi); Kiel, 1853-1855, 2 vol. in-8°; — *Geschichte der Mormonen* (Histoire des Mormons); Gœttingue, 1856. O.

Conversations-Lexikon.

OLTMANNS (*Jabbo*), géomètre allemand, naquit le 18 mai 1783, à Wittmund, en Ost-Frise, et mourut à Berlin, le 27 novembre 1833. Il vécut longtemps, tour à tour à Berlin et à Paris, de la vie d'écrivain scientifique; plus tard, il devint maître des comptes des domaines et professeur à Emden, en 1824 professeur à l'université de Berlin et membre de l'Académie des sciences de cette ville. Sa réputation date de la publication du voyage en Amérique d'Alexandre de Humboldt, dont il fut le collaborateur pour la partie astronomique; on lui doit les premières tables hypsométriques, toujours reproduites depuis lors dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes*. Le volume du voyage de Humboldt, qui est signé par Oltmanns, a pour titre spécial : *Recueil des observations astronom., d'opérat. trigon. et de mesures barométriques, faites pendant le cours d'un voyage aux régions équinoxiales*; Paris, 1808-1810, in-4°. Le tableau des positions

calculées a été publié séparément sous le titre de : *Conspectus longitudinum et latitudinum, per decursum an. 1799-1804 ab A. de Humboldt observatarum*; Paris, 1808, in-4°. Le même ouvrage a paru en allemand, à Paris, de 1809 à 1810, en 2 volumes in-8°, sous ce titre : *Untersuchungen über die Geogr. des neuen Continents*. On a encore d'Oltmanns : *Nivellement barométrique*, etc., *par A. de Humboldt, calculé par J. Oltmanns*; Paris, 1809; — *Tables hypsométriques*; ibid., 1809, in-4°. *L'Annuaire astronomique* de Bode, la *Connaissance des temps*, la *Correspondance mensuelle* de Zach, et les *Mémoires* de l'Académie de Berlin contiennent un grand nombre de mémoires importants du même auteur, sur diverses questions de géodésie, d'astronomie et de géographie. R. R.

Poggendorff, *Biogr. Lit. Handwörterbuch.*

OLYBRIUS ANICIUS, empereur romain en 472. Il descendait de l'ancienne et illustre famille des Anicius. Il vécut à Rome jusqu'en 455, et ne quitta cette ville qu'après qu'elle eut été prise et dévastée par Genséric. Il se rendit à Constantinople, et fut très-bien accueilli à la cour de l'empereur d'Orient, qui le nomma consul en 464. La même année, ou même un peu plus tôt, il épousa Placidia, veuve de l'empereur Valentinien III, la même princesse qui avait été captive de Genséric. Olybrius avait, on ne sait à quelle occasion ni par quels moyens, gagné la confiance du redoutable roi des Vandales. En 472, pendant les troubles occasionnés par la querelle de l'empereur d'Occident Anthémius et du tout-puissant patrice Ricimer, il fut envoyé en Italie sous prétexte d'aller au secours d'Anthémius; mais son véritable motif était de s'emparer de l'empire d'Occident. Sa candidature était fortement appuyée par Genséric, et avant son départ il s'était probablement assuré de la protection de Ricimer. Il débarqua sans obstacle en Italie, et se rendit aussitôt à Rome dans le camp du patrice, qui le reçut avec les honneurs dus au rang impérial. Ricimer était déjà maître des deux quartiers situés au delà du Tibre (Vatican et Janicule). Gibbon pense qu'un certain nombre de sénateurs réunis dans son camp donnèrent une forme légale à l'élection d'Olybrius. La ville, fortement attachée au parti d'Anthémius et défendue par un corps d'auxiliaires goths, résista pendant longtemps aux horreurs d'un siége aggravées par la peste et la famine. Enfin, une furieuse attaque de Ricimer sur le pont d'Hadrien (ou Saint-Ange) réussit, et Rome prise d'assaut fut saccagée. Le patrice fit tuer Anthémius (11 juillet 472). Olybrius se trouva en possession du titre d'empereur, et bientôt même il eut le pouvoir attaché à cette dignité; car le patrice Ricimer, qui avait réduit quatre empereurs à n'avoir que l'apparence du pouvoir suprême, mourut quelques semaines après le sac de Rome. Il ne jouit pas longtemps de sa grandeur, et on ne cite de lui qu'un seul acte, la nomination de Gundobald, neveu de Ricimer, à la dignité de patrice. Il mourut de sa mort naturelle, le 23 octobre de la même année, trois mois et douze jours après Anthémius, laissant de sa femme Placidie une fille nommée *Julienne*. Il eut pour successeur Glycerius. L. J.

Le comte Marcellin, *Chron.* — Cassiodore, *Chron.* — Victor, *Chron.* — *Chron. Alexand.* — *Chron. Paschale.* — Ennodius, *Vita Epiphanii.* — Evagrius, II, 16. — Procope, *Bel. vand.* I, 57. — Zonaras, vol. I, p. 40. — Malchus, p. 95. — Priscus, dans les *Excerpta legat.*, p. 74. — Theophane, p. 102, édit. du Louvre). — Jornandès, *De rebus gothicis.* — Gibbon, *History of decline and fall of Roman Empire*, c. XXXVI. — Le Beau, *Histoire du Bas Empire*, l. XXXV.

OLYMPIAS, reine d'Épire, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Elle était fille de Pyrrhus Ier, roi d'Épire (tué en 272), et elle épousa son propre frère Alexandre II. Après la mort de ce prince, elle fut régente du royaume d'Épire pour ses deux fils, Pyrrhus et Ptolemée, et pour se fortifier contre les attaques des Étoliens elle donna sa fille Phthia en mariage à Démétrius II, roi de Macédoine. Grâce à cette alliance, elle se maintint en paisible possession du pouvoir jusqu'à la majorité de ses fils; elle résigna alors le pouvoir entre les mains de Pyrrhus; mais la mort de ce prince et celle de son frère Ptolémée suivirent de près, et Olympias mourut de chagrin de cette double perte. Telle est la narration de Justin. Suivant un autre récit, Olympias avait empoisonné une jeune fille leucadienne nommée Tigris, qui était aimée de Pyrrhus. Celui-ci venga sa maîtresse en empoisonnant Olympias. Y.

Justin. XXVIII, 3. — Athénée, XIII, p. 589. — Helladius, dans Photius, p. 530.

OLYMPIAS, reine de macédoine, morte en 306 avant J.-C., mère d'Alexandre le Grand. Elle était fille de Néoptolème, roi d'Épire, et descendait des anciens rois molosses, qui se vantaient de tirer leur origine d'Achille. Philippe l'avait vue aux mystères de Samothrace, où il était venu se faire initier en même temps qu'elle. En 356 elle lui donna un fils, qui fut Alexandre le Grand. Elle perdit pourtant l'affection de Philippe, à cause sans doute de l'extrême violence de son caractère; par l'emportement de ses passions, par son humeur jalouse, vindicative et cruelle, Olympias rappelle ces reines de Perse que Plutarque nous a peintes d'une manière si intéressante, Amestris et Parysatis. Malgré sa prétendue généalogie hellénique, c'était bien plutôt une barbare qu'une Grecque. Les femmes épirotes, comme les Thraces, étaient très-adonnées aux rites orgiaques du culte de Bacchus, qu'elles célébraient, dans une farouche extase, sur les montagnes et dans les forêts désertes. Olympias était particulièrement accessible à cette sorte de délire religieux. Elle aimait, raconte-t-on, à jouer avec des serpents apprivoisés, à prendre part à des cérémonies de magie et à des nocturnes enchantements. De bonne heure détaché d'elle, Philippe finit même, à ce qu'il semble, par la répudier, après son mariage avec Cléo-

pâtre; elle se retira alors chez son frère Alexandre, roi d'Épire, conduite par son fils Alexandre, qui avait épousé sa cause, et à cause d'elle s'était fortement brouillé avec son père. Quoiqu'une apparente réconciliation eût rapproché le père et le fils, il paraît très probable que Pausanias, l'assassin de Philippe, fut encouragé et poussé par Olympias. L'épouse outragée était femme à ne reculer devant aucune vengeance. Aussitôt Alexandre maître du pouvoir, Olympias rentra en Macédoine, et se hâta de faire périr d'une mort cruelle sa rivale Cléopâtre et le fils, encore au berceau, qu'elle venait de donner à Philippe. Elle ne craignit même pas de rendre ouvertement des honneurs funèbres à Pausanias, le meurtrier de son mari. Pendant qu'Alexandre était en Asie, elle troubla la Macédoine par ses violents démêlés avec Antipater, régent du royaume; tout en n'accueillant pas ses plaintes, Alexandre ne cessa de témoigner à sa mère une vive affection et un profond respect. Il semble que ce fut surtout Olympias et ses amis qui accusèrent les fils d'Antipater d'avoir empoisonné Alexandre et qui accréditèrent ces bruits calomnieux. Aussi Cassandre voua-t-il dès ce moment à Olympias une haine implacable. Forcée par Antipater de se retirer dans l'Épire, qu'elle gouvernait à titre de régente depuis la mort de son frère, arrivée peu de temps après la bataille d'Issus, elle en revint, après la mort d'Antipater, affamée de vengeance, et, malgré les conseils d'Eumène, ne profita des circonstances que pour mettre à mort un grand nombre de partisans de son ennemi, 317 avant J.-C., et pour faire périr deux des membres survivants de la famille d'Alexandre, le roi Philippe Arrhidée et sa femme Eurydice. C'était travailler pour les généraux. Olympias, par ses cruautés s'étant rendue odieuse à la nation, ne trouva pas de défenseurs quand, au printemps, Cassandre envahit la Macédoine. Il la bloqua dans Pydna, jusqu'à ce que la famine la força de se rendre, sous condition d'avoir la vie sauve. Il ne suffisait pas à Cassandre de tenir son ennemie entre ses mains; il poussa les parents de ceux qu'elle avait fait périr à l'accuser devant une assemblée macédonienne, dont il ne fut pas difficile d'obtenir une condamnation à mort. Mais tels étaient les sentiments de respect presque religieux qu'inspirait encore la mère d'Alexandre qu'on ne put trouver, pour exécuter la sentence, d'autres bourreaux que les fils même des victimes. Elle mourut avec un courage digne de sa naissance et de son fils, 306 av. J.-C. G. PERROT.

Plutarque, *Vita Alexandri*. — Arrien, *Anabasis*, IV, ; VII, 12. — Justin, IX, 8; XIV, 6. — Diodore de Sicile, XVII, 32; XIX, 51. — Pausanias, I, 11; IV, 16; IX, 7. — Polyen, IV, 11. — Élien, *Var. hist.*, XII, 6; XIII, 35.

OLYMPIODORE, historien grec, né à Thèbes, en Égypte, vivait dans le cinquième siècle après J.-C. Il alla en Italie, et obtint la confiance de la cour d'Occident, qui l'employa dans diverses missions chez les barbares. Il rendit d'importants services, que le sénat romain récompensa par les plus grands honneurs de l'État. Sous Honorius il fut envoyé en ambassade auprès d'Attila. Après la mort d'Honorius il passa au service de la cour de Byzance, et continua sans doute de remplir des fonctions diplomatiques; mais il n'est plus cité dans l'histoire. Il composa un ouvrage en vingt-deux livres, intitulé Ἱστορικοὶ λόγοι (*Discours historiques*), qui contenait l'histoire de l'empire d'Occident sous le règne d'Honorius depuis 407 jusqu'en octobre 425. Il commençait son récit au point où Eunape s'était arrêté. L'œuvre d'Olympiodore est perdue. Photius, qui en a fait un extrait, dit que le style en est clair, mais sans force, diffus, et descendant à des détails vulgaires indignes de l'histoire. Suivant Photius, l'auteur lui-même avait la conscience de sa faiblesse, et il ne donnait pas son livre comme une histoire, mais comme des matériaux pour l'histoire (ὕλη συγγραφῆς). Cet ouvrage était dédié à l'empereur Théodose II. Photius dit qu'Olympiodore était un ποιητής, c'est-à-dire un alchimiste; assertion que l'on a contestée, mais qui semble fondée d'après l'examen des manuscrits grecs alchimiques donné par F. Hoefer. Il paraît aussi d'après l'*extrait* de Photius qu'Olympiodore était païen. Cet *extrait* a été publié par Phil. Labbeus, dans ses *Eclogæ histor. de Rebus byzantinis*; par Sylburg, dans sa *Collectio script. hist. rom. minorum*; par André Schott, dans ses *Eclogæ historicorum de rebus byzantinis*. Niebuhr l'a publié à la suite de Dexippe et d'Eunape; Bonn, 1829. Y.

Photius, *Cod.*, 215. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. X, p. 632, 703. — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. I.

OLYMPIODORE, philosophe grec, vivait dans la première moitié du sixième siècle après J.-C. Il fut le dernier philosophe de l'école néo-platonicienne. Le peu que l'on sait de sa vie se trouve dans ses ouvrages. La préférence qu'il montre en chaque occasion pour Damascius, qu'il place même au-dessus de Proclus, fait penser qu'il était le disciple de ce philosophe. Il est probable qu'il professa à Alexandrie. On lit dans son *Commentaire sur le premier Alcibiade* que Platon n'ayant voulu aucun salaire pour ses leçons, « ses successeurs ont conservé cet usage même jusqu'à cette époque, quoiqu'il y ait déjà eu beaucoup de confiscations des biens dont les écoles étaient dotées ». Ce passage atteste qu'Olympiodore a écrit son *Commentaire* au temps où Justinien avait commencé la spoliation des écoles, et avant l'époque où ce même Justinien, sous le consulat de Décius, fit fermer toutes les écoles et même l'école d'Athènes. Ce mémorable décret, qui porta le dernier coup à la philosophie et à la civilisation anciennes, est de l'année 529. L'ouvrage d'Olympiodore est donc un peu antérieur à cette date. Il faut ajouter que dans divers passages il parle de Proclus et de Damascius comme encore vivants. Olympiodore dans ses productions se montre un penseur pénétrant,

concevant avec netteté et s'expliquant avec clarté. Il n'est pas original sans doute; car à cette période extrême de la philosophie grecque l'originalité était à peu près impossible; mais il n'est pas non plus un simple copiste, bien qu'il suive de près Damascius. Il est l'interprète savant et intelligent de ces philosophes perdus en partie ou en totalité, Jamblique, Syrianus, Damascius, et il rassemble, outre un grand nombre de notions historiques et mythologiques, des opinions qui sont le dernier mot du néo-platonisme sur la religion et la philosophie. Considéré en particulier comme interprète de Platon, il est très-estimable. Il explique très-bien le plan général et l'objet des dialogues de Platon, leur construction dramatique et les personnages qui y figurent; ses analyses des expressions philosophiques, ses explications verbales, quoique trop subtiles, sont souvent excellentes. A ces divers titres ses *Commentaires* ou *scholia* méritent d'être étudiés avec soin. On regrette qu'ils laissent beaucoup à désirer pour la forme. Il ne faut pas oublier que ce ne sont pas des ouvrages écrits à loisir, mais des leçons rédigées soit par le professeur lui-même, soit par un de ses élèves, comme l'indique le titre : Σχόλια.... ἀπὸ φωνῆς Ὀλυμπιοδώρου τοῦ μεγάλου φιλοσόφου (Scholies recueillies de la bouche du grand philosophe Olympiodore). « Quant à son style, il ne peut entrer d'aucune manière, dit M. Cousin, en comparaison avec celui de Proclus. L'un est constamment sain, correct, élégant même, et tout pénétré de l'imitation des auteurs attiques; il a même encore quelque chose de l'aisance de l'ancienne langue, sans parler du caractère mâle et élevé que lui communique souvent le génie de Proclus, tandis que le style d'Olympiodore, ne recevant aucune empreinte particulière de l'esprit de ce philosophe, est tel que le temps devait l'avoir fait, incorrect dans les instructions, déjà barbare dans les expressions, et dans l'ensemble presque sans aucune trace de mouvement et de vie. Il est vrai qu'il ne faut pas juger les cahiers d'un professeur comme un livre destiné au public et que l'on soigne davantage; cependant il est impossible de ne pas reconnaître dans cette manière lâche et décolorée le signe de la décrépitude générale de la langue grecque au sixième siècle; on sent que le moment n'est pas loin où la langue ainsi que la civilisation de la Grèce vont périr à la fois et faire place à un monde nouveau, qui aura son nouveau langage, comme ses destinées nouvelles. Mais en général l'époque où une littérature succombe a cela de bon encore, que l'érudition qui commente, remplaçant alors en tous genres l'originalité qui produit, rassemble, à défaut de richesses qui lui soient propres, celles des âges écoulés, et conserve ainsi une foule de choses, qui plus tard donnent un prix singulier aux monuments de ces siècles de décadence. » Les ouvrages qui nous restent d'Olympiodore sont : un *Commentaire sur le Phédon* : Forster, Fischer et Wyttenbach en ont inséré quelques extraits dans les notes des éditions qu'ils ont données de ce dialogue; Sainte-Croix a essayé de le faire connaître dans le *Magasin Encyclopédique* de Millin, t. I, 3e année; Mustorides et Schinas en ont publié de nouveaux fragments dans leur Συλλογὴ Ἑλληνικῶν ἀνεκδότων; Venise, 1817 ; enfin, M. Finck l'a publié en entier; Heilbronn, 1847, in-8°; — un *Commentaire sur le Gorgias*, encore inédit, à l'exception de l'introduction que Routh a publiée à la suite de son édition du *Gorgias* d'après l'excellent manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 1822. M. Cousin en a analysé une partie dans ses *Nouveaux Fragments philosophiques ;* — un *Commentaire sur le Philèbe*, que Stalbaum a publié à la suite de son édition du *Philèbe ;* Leipzig, 1821 ; — un *Commentaire sur le premier Alcibiade*, publié par Creuzer avec le *Commentaire* de Proclus sur le même dialogue; Francfort, 1820, in-8°; — une *Vie de Platon*, publiée dans l'édition de Diogène Laerce de Wetstein, 1692, d'après les papiers de Casaubon ; réimprimée par Etwall, dans son édition de trois dialogues de Platon, Londres, 1771; par Fischer, dans son édition de quelques dialogues de Platon, Leipzig, 1783; dans les Βιόγραφοι de Westermann, Brunswick, 1845; et à la suite de Diogène Laerce (édit. Didot); — un écrit contre Strabon le péripatéticien à la bibliothèque royale de Munich (*Catal. cod. Bibl. reg. Bav.*, t. II, p. 528); — le catalogue de la bibliothèque de Leyde mentionne un écrit d'Olympiodore sur l'état de l'âme séparée du corps, et un autre, intitulé *Problèmes sur le mythe ;* — Lambecus, dans son catalogue de la bibliothèque de Vienne, cite des *Prolégomènes* d'Olympiodore sur toute la philosophie de Platon (*cod.* 77, n° 3). Le catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque impériale de Paris fait mention, sous le n° 2016, d'un *Commentaire* d'Olympiodore *sur le second Alcibiade ;* mais c'est une erreur, le manuscrit indiqué contient le *Commentaire sur le premier Alcibiade*, dont il a été question plus haut. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, p. 631. — Cousin, *Nouveaux fragments philosophiques pour servir à l'histoire de la philosophie ancienne.* — *Dictionnaire des sciences philosophiques.*

OLYMPIODORE, philosophe grec, vivait vers le milieu du sixième siècle avant J.-C. Lui-même nous apprend qu'il résidait à Alexandrie, et il mentionne la comète qui apparut dans la 281e année de l'ère de Dioclétien (565 après J.-C.). Il appartenait à l'école aristotélicienne, et il composa un *Commentaire*, qui existe encore, sur les *Météorologiques* d'Aristote. Cet ouvrage est divisé en πράξεις, ou leçons; ce qui semble attester que le péripatétisme continua d'être enseigné à Alexandrie même après l'extinction de l'école néo-platonicienne. Comme Simplicius, auquel il est fort inférieur, il essaya de réconcilier Platon avec Aristote. Il parle de Proclus avec admira-

'appelle *le divin* (ὁ θεῖος); mais sa prin
ıtorité est Ammonius. Son *Commentaire*
ié par les fils d'Alde; Venise, 1551.
faut pas confondre cet Olympiodore avec
osophe péripatéticien qui vivait dans le
récédent, et qui fut le professeur de Pro-
arinus, *Vita Procli*, c. 9.) Y.

au mot Ὀλυμπιόδωρος. — Fabricius, *Biblio-*
eca, vol. X, p 628.

IPIOSTHÈNE (Ὀλυμπιοσθένης), sculp-
c, vivait dans le quatrième siècle avant
ı ne sait rien de sa vie; on ignore même
ıit son pays. Il fit trois des statues de
lacées sur le mont Hélicon; les six autres
ıites par Céphisodote et Strongylion. Ces
istes étaient sans doute contemporains,
ı des raisons de croire que Strongylion
u temps de Praxitèle; c'est d'après cette
conjecture que l'on place Olympiosthène
avant J.-C. Y.

as, IX, 30.

IPUS, célèbre musicien phrygien, un des
s de la musique grecque, vivait dans le
siècle avant J.-C. Il appartenait à une
de musiciens qui prétendait descendre
mpus beaucoup plus ancien, et avec le-
l'a quelquefois confondu. Ce premier
s est, comme Hyagnis et Marsyas, un des
tants mythiques de la lutte de la mu-
ulétique (flûte) des Phrygiens et de la
citharédique (lyre) des Grecs. On lui
t, comme aux deux autres musiciens, l'in-
de la flûte. Les traditions contradictoires
jet le représentaient quelquefois comme
quelquefois comme le fils ou le disciple
Marsyas. On racontait aussi qu'il était
Mysie et qu'il avait vécu avant la guerre
. On lui attribuait des *nomes sur les*
νόμοι εἰς τοὺς θεούς); c'étaient de vieilles
dont on ne connaissait pas l'origine et
avait appropriées au culte de certaines
. Dans les œuvres d'art, il est souvent
té comme un enfant qui reçoit les leçons
yas ou qui assiste à sa mort tragique
lore. Il serait au moins inutile de dis-
et Olympus mythique a réellement existé.
question plus curieuse, quoique à peu
oluble, c'est si les légendes qui le con-
emontent plus haut que l'Olympus his-
ou si elles se formèrent à son sujet.
ler suppose qu'il y avait une famille de
le flûte qui prétendaient descendre du
Olympus, et qui participaient aux fêtes
re des dieux. Le personnage historique
e nom était l'un des membres de cette
Plutarque le place à la tête de la mu-
létique, comme Terpandre était placé à
la musique citharédique, et même, en
es inventions artistiques, il lui assigne,
ence à Terpandre, l'honneur d'avoir créé
ue grecque (ἀρχηγὸς τῆς Ἑλληνικῆς καὶ
σικῆς). La date de sa vie est incertaine.
Suidas le met sous le roi Midas, fils de Gordius, indication inutile, car Midas est le nom de tous les rois phrygiens jusqu'au temps de Crésus. Ot. Müller le place pour des raisons satisfaisantes après Terpandre et avant Thaletas, c'est-à-dire entre la 30[e] et la 40[e] olymp. (660-620 avant J.-C.). Quoiquoi Phrygien d'origine, il doit être compté parmi les musiciens grecs, car, d'après tous les récits, il traita des sujets grecs, exerça son art en Grèce, et eut pour disciples des Grecs tels que Cratès et Hierax. Il naturalisa en Grèce la musique de la flûte, et comme cette musique était bien plus variée que celle de la lyre, on attribua à Olympus beaucoup d'inventions; la plus célèbre était le système musical que l'on appela *enharmonique*. Des modes particuliers qu'on lui attribue le plus important était le *mode armatien* (ἁρμάτιος νόμος), modulation plaintive et passionnée, dont un passage de l'*Oreste* d'Euripide peut donner une idée. On dit aussi qu'il chanta, à Delphes, la mort de Python, sur la flûte dans le style lydien. Aristophane mentionne encore sous le nom d'Olympus un mode plaintif sur plusieurs flûtes. Il n'est pas probable que la musique d'Olympus fût toute plaintive, et son nome en l'honneur d'Athénée devait avoir un caractère différent. Quelques anciens écrivains lui attribuent le nome *orthien*, qu'Hérodote rapporte à Arion.

Olympus ne fut pas moins inventeur dans le rhythme que dans la musique. Aux deux espèces existantes de rhythme l'*égal* (ἴσον), dans lequel l'*arsis* et la *thesis* sont égales, comme dans le dactyle et l'anapeste, et le *double* (διπλάσιον), dans lequel l'arsis a deux fois la longueur de la thesis (comme l'iambe et le trochée), il en ajouta un troisième l'ἡμιόλιον (le plus grand de moitié), dans lequel la longueur de l'arsis est égale à deux syllabes courtes, et celle de la thesis à trois, comme dans le pied *crétique* (–∪–), le *péon* (–∪∪∪), et le pied *bachique* (∪––). Il n'est fait mention d'aucun poëme composé par Olympus; mais comme l'ancienne musique était toujours liée à la poésie, il est probable qu'il ne composa pas de musique sans paroles. Sans entrer dans la discussion de cette question difficile, il est permis d'affirmer que si des paroles furent originairement attachées à sa musique, elles furent remplacées par les compositions de poëtes postérieurs. Des poëtes lyriques qui adaptèrent leurs compositions aux nomes d'Olympus, le principal était Stésichore d'Himère. Y.

Plutarque, *de Musica*. — Müller, *History of greek literature*. — Ulrici, *Geschichte der hellenischen Dichtkunst*. — Bode, *Geschichte der hellenischen Dichtkunst*. — Ritschl, dans l'*Encyclopädie* d'Ersch et Gruber. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

OLZOFSKI (*André*), prélat polonais, né vers 1618, mort en 1678, à Dantzig. Issu d'une ancienne famille, il fit ses études à Kalisch et à Varsovie, fit un voyage en Italie et reçut à Rome le diplôme de docteur en droit. Étant venu ensuite en France, il eut accès dans la maison de la princesse Louise-Marie de Gonzague, qui de-

vait bientôt épouser Wladislas VII, roi de Pologne. De retour dans son pays, il devint chanoine de la cathédrale de Guesne. Appelé à la cour, il y fut chargé de conduire plusieurs affaires importantes et de rédiger toutes les expéditions que l'on devait écrire en latin, langue dans laquelle il s'exprimait avec autant d'élégance que de facilité. A la mort de Wladislas (1648), il encourut la disgrâce de la reine pour s'être opposé au dessein qu'elle avait d'appeler au trône un prince français ; mais il n'en fut pas moins élevé à la double dignité d'évêque de Culan et de vice-chancelier de la couronne. En 1657, il avait même assisté en qualité d'ambassadeur à l'élection de l'empereur Léopold Ier. Il ne négligea rien pour dissuader Jean-Casimir de son projet d'abdication (1667), et écrivit un pamphlet violent intitulé : *Censura candidatorum*, dirigé surtout contre le fils du tzar Alexis Ier. Lorsqu'à la suite d'un interrègne de deux ans Michel Koributh eut été choisi pour roi, Olzofski se rendit à Vienne pour y négocier le mariage de ce prince avec Éléonore d'Autriche, sœur de l'empereur Léopold Ier, et obtint la charge de grand-chancelier, une des plus importantes de l'État. En 1674, il eut beaucoup de part à l'élection de Sobieski, qui le nomma archevêque de Guesne et primat de la Pologne. Il mourut à Dantzig, où l'avait appelé le soin de régler les différends qui s'étaient élevés entre le sénat et le peuple de cette ville. On a de lui des écrits politiques et un ouvrage, auquel il ne mit pas son nom (*Singularia juris patronatus regni Poloniæ*), pour faire connaître le droit que les rois de Pologne avaient de nommer aux abbayes. K.

Lengnich, *Polnische Bibliothek*, I.

*OMALIUS D'HALLOY (*Jean-Baptiste-Julien* D'), géologue belge, né à Liége, le 16 février 1783, est petit-neveu du jurisconsulte Omalius. Maire de Skeuvre en 1807, et de Braibant en 1811, il fut nommé, à la création du royaume des Pays-Bas, sous-intendant de l'arrondissement de Dinant, secrétaire général de la province de Liége, puis en 1815 gouverneur de la province de Namur, et plus tard conseiller d'État. Il est entré en 1848 au sénat, dont il est vice-président depuis plusieurs années. Entraîné par un penchant irrésistible vers l'étude des sciences naturelles, il avait inséré dès 1808 dans le *Journal des Mines* une *Description géologique des pays situés entre le Pas-de-Calais et le Rhin*, qui fut si remarquée des savants, que le baron Coquebert de Montbret, alors directeur de la statistique au ministère de l'intérieur, engagea l'auteur a entreprendre un semblable travail pour les autres parties de l'empire français. M. d'Omalius est membre de l'Académie royale de Belgique, et correspondant de l'Institut royal des Pays-Bas et de l'Académie des sciences de France. Parmi ses autres ouvrages nous citerons : *Mémoires pour servir a la description géologique des Pays-Bas, de la France et de quelques contrées voisines*; Namur, 1828, in-8°, réunion de mémoires fournis à des recueils scientifiques français ; — *Éléments de géologie*; Paris, 1831, in-8° ; 3e édit., sous le titre d'*Éléments de géologie, ou seconde partie des Éléments d'histoire naturelle inorganique*; Paris, 1839, in-8° ; — *Introduction à la géologie, ou première partie des Éléments d'histoire naturelle inorganique, contenant des notions d'astronomie, de météorologie et de mineralogie*; Paris, 1833, in-8° ; — *Notions élémentaires de statistique*; Paris, 1840, in-8° ; — *Des roches considérées minéralogiquement*; Paris, 1841, in-8° ; — *Coup d'œil sur la géologie de la Belgique*; Bruxelles, 1842, in-8° ; — *Précis élémentaire de géologie*; Paris, 1843, in-8° ; — *Abrégé de géologie*; Bruxelles, 1853, in-12 ; — de nombreux travaux dans les *Mémoires de la Société géologique de France*, *le Journal des Mines*, *le Journal de physique*, les *Annales des Mines*, et les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*. Il a extrait de ce dernier recueil : *Des races humaines, ou éléments d'ethnographie*; Paris, 1845, in-8° ; nouv. édit., Bruxelles, 1850, in-12. E. REGNARD.

Bibliographie académique; Bruxelles, 1855, in-12. — *Observation préliminaire en tête des Mémoires pour servir à la description géologique des Pays-Bas*, etc. — *Le Livre d'or de l'ordre de Léopold*. — *Documents particuliers*.

OMAR Ier (*Abou-Hafssah Ibn-al-Khattab*), successeur d'Abou-Bekr et second khalife des musulmans, né vers 581, régna depuis 634 jusqu'à 644. Il appartenait à la tribu des Benou-Ada et était cousin au troisième degré d'Abdallah, père de Mahomet. Les événements de sa vie antérieurs à sa conversion à l'islamisme sont peu connus et ont été amplifiés par la légende. Comme le grand apôtre chrétien saint Paul, il commença par persécuter la foi dont il devait être le plus ardent propagateur. On raconte qu'au retour d'une expédition qui l'avait retenu plusieurs années dans l'Yémen, il apprit les prédications de Mahomet, et jura de tuer l'infidèle qui outrageait les dieux de la Caaba. Il se rendit d'abord chez sa sœur Amena, nouvellement convertie, et la trouva lisant les chapitres du Coran récemment révélés. Transporté de fureur, il la frappa de son sabre et lui fit une légère blessure. La vue du sang lui rendit un peu de calme ; il demanda les tablettes que tenait la jeune femme. A peine les eut-il lues qu'une révolution complète se fit dans son esprit. Il s'informa de la demeure de Mahomet ; on lui dit que pour se soustraire aux persécutions des koréischites il s'était retiré avec quelques fidèles au château de la Safa. Il y courut, et demanda à entrer. Les amis du prophète voulaient refuser ; mais Mahomet s'avança vers la grande porte, l'ouvrit, et se présenta seul devant Omar. Celui-ci, étonné, restait immobile. « Fils de Kettab, lui dit Mahomet, as-tu le dessein de rester sous ce portique jusqu'à ce qu'il

te tombe sur la tête? — Je viens, répondit Omar, croire en Dieu et en son prophète. » Mahomet lui présenta la main en disant : « Dieu est grand ». Cette conversion miraculeuse convenait bien à l'inébranlable croyant qui, après avoir assisté à la mort de Mahomet, s'écriait qu'il ferait sauter la tête de quiconque oserait dire que le prophète était mortel.

Depuis sa conversion, que l'on place vers 615, Omar fut un des partisans les plus dévoués et les plus utiles de Mahomet; il l'accompagna dans toutes ses expéditions militaires, et contribua beaucoup à ses succès. Après la mort du prophète (632), il fit désigner pour lui succéder Abou-Bekr, et fut le *hajeb* ou principal ministre du premier khalife. L'œuvre de Mahomet, menacée par l'indifférence et les dissensions des musulmans, semblait près de s'écrouler. Abou-Bekr, suivant les conseils d'Omar, la raffermit en comprimant les mécontents et en lançant contre les empires voisins de Byzance où régnait Héraclius, et de la Perse, affaiblie par sa lutte contre les Grecs, les Arabes que les prédications du prophète avaient mis en mouvement. Lorsqu'il mourut, après deux ans de règne, il désigna son hajeb pour lui succéder. Omar commença son administration par enlever le commandement des armées de Syrie au célèbre Khaled Ibn-Walid, surnommé *l'Épée de Dieu*, qui par sa rapacité et sa cruauté envers les vaincus compromettait la cause de l'islamisme; il le remplaça par Abou-Obéidad, brave général, qui s'était distingué dans les guerres contre les Grecs. Khaled se contenta de la seconde place, et poursuivit avec le nouveau général la conquête de la Syrie. Damas, la capitale de cette grande province, tomba au pouvoir des Arabes dans le mois de redjeb de la quatorzième année de l'hégire (août-septembre 635) (1). Après la prise de Damas les Arabes s'emparèrent d'Emèse, Hamah, et Kinnesrin; ils remportèrent, en 636, sur les Grecs la victoire décisive de Yermouk. Un mois après la défaite des soldats d'Heraclius, Obéida reçut l'ordre d'assiéger Jérusalem. Deux généraux expérimentés, Amrou et Surjil, furent chargés de l'expédition. La ville se défendit vaillamment, et ne se rendit qu'à la condition qu'Omar lui-même viendrait recevoir la capitulation. Le khalife y consentit, et partit en toute hâte. L'historien Tabari raconte ainsi le voyage d'Omar. « Il montait un chameau de couleur sombre et se couvrait d'un vieux vêtement usé; il portait avec lui, dans deux sacs, ses provisions, consistant en fruits secs, orge, riz, froment bouilli, et de plus une outre pleine d'eau. Chaque fois qu'il s'arrêtait pour faire un repas, il permettait à ceux qui l'accompagnaient d'y prendre part, et mangeait avec eux au même plat de bois; s'il prenait du repos, la terre était sa couche. Sur sa route il rendit justice à tous ceux qui s'adressèrent à lui; dans plusieurs circonstances il corrigea le relâchement des mœurs, et réforma des abus, particulièrement parmi les nouveaux convertis, abolissant aussi certaines habitudes de luxe qui s'étaient introduites parmi les musulmans, tels que de boire du vin, de porter des habits de soie..... A son arrivée au camp il ordonna de saisir et de traîner dans la boue des musulmans qui, contrairement à ses ordres, s'étaient vêtus de tuniques de soie enlevées aux Grecs. » Une courte conférence entre Sophronius, patriarche de Jérusalem, et le khalife suffit pour arrêter les termes de la capitulation, et les clefs de la ville sainte furent remises à Omar. On trouve dans les historiens orientaux, et d'après eux dans Le Beau et dans les *Mines d'Orient*, t. V, cette célèbre capitulation; on en a contesté l'authenticité, et quelques détails en sont évidemment apocryphes; mais comme elle est en général conforme à la réalité, et qu'elle servit de modèle aux musulmans au sujet des villes conquises sur les chrétiens, nous en rapporterons les principaux articles. « Les habitants conserveront la vie et les biens; ils auront seuls la jouissance de leurs églises; mais ils n'en bâtiront pas de nouvelles; ils n'y élèveront pas de croix à l'extérieur, et l'entrée en sera permise nuit et jour aux musulmans; ils ne sonneront point les cloches et se contenteront de les tinter; on ne les forcera pas d'enseigner le Coran à leurs enfants, mais ils ne chercheront pas à faire des prosélytes parmi les musulmans : ils leur témoigneront du respect, leur céderont partout le pas, et porteront des turbans, des chaussures et des noms différents. Ils iront à cheval sans selle et sans armes, ne quitteront jamais leurs ceintures, ne vendront point de vin, reconnaîtront le khalife pour souverain, et lui payeront tribut. » Omar fit son entrée triomphante dans Jérusalem vers le milieu de la seizième année de l'hégire (637). Il visita en compagnie du patriarche l'église de la Résurrection et fit ses prières sous le portique de l'église de Constantin; il se rendit ensuite à Bethléem, entra dans l'église bâtie sur le lieu même où était né le Sauveur, et y fit sa prière. De retour à Jérusalem, il ordonna de bâtir une magnifique mosquée sur l'emplacement du temple de Salomon. Ces pieuses occupations, si convenables au chef des croyants, ne lui firent pas oublier les soins de l'administration et de la guerre. La prise de Jérusalem fut suivie de la réduction des principales villes de Palestine, tandis que Khaled et Abou-Obéidad se rendaient maîtres de Laodicée, Antioche, Alep et Balbek.

Omar, maître de la Syrie, se prépara à envahir la Perse, alors gouvernée par Yzdejerd. Les succès des Arabes furent rapides. Saad-Ibn-Abi Wakkas, leur chef, passa l'Euphrate, défit à Ka-

(1) Nous adoptons pour la prise de Damas la date d'Elmacin, comme la plus probable, bien qu'elle ne s'accorde pas avec l'assertion de quelques historiens orientaux, qui prétendent que Damas fut prise le jour de la mort d'Abou-Bekr (août 634). La concordance que l'on a voulu établir entre ces deux événements nous paraît légendaire.

derizzah l'armée persane commandée par Rustam, et occupa Bahr-Thir, quartier occidental de Madayin, l'ancienne Ctésiphon. L'année suivante, 638, les Arabes fondèrent la ville de Koufah (Bassora),près de l'Euphrate, franchirent le Tigre et s'emparèrent de Ctésiphon, conquête qui annonçait la fin de l'empire perse. Si l'empire byzantin échappa à une ruine complète, il subit d'énormes démembrements. Après la Syrie, l'Égypte eut son tour. Amrou se jeta avec quelques milliers de Sarrasins sur cette grande province, qui fut déplorablement défendue par les lieutenants d'Héraclius. Un pays qui comptait plus de six millions d'habitants ne coûta pas un combat. Amrou n'eut qu'à faire deux siéges, celui de Misr (639) et celui d'Alexandrie. Cette ville fut prise le 22 décembre 640, et un butin immense tomba entre les mains des vainqueurs. En général les Arabes se conduisirent avec modération (*voy.* Amrou) et ne commirent pas de dégâts inutiles. Sur un seul point ils firent au fanatisme religieux un sacrifice qui a laissé sur le nom d'Omar une tache ineffaçable. Alexandrie possédait une bibliothèque, non pas la fameuse bibliothèque des Lagides, détruite pendant la guerre d'Alexandrie sous Jules César, mais un dépôt de livres formé dans le Sérapéon, et qui passe pour avoir été aussi riche que le précédent. Les chrétiens, qui détruisirent le Sérapéon sous Théodose, n'épargnèrent pas les livres. Cependant ils ne brûlèrent pas tous les volumes, et il en resta de quoi reconstituer une bibliothèque dont il est impossible aujourd'hui d'apprécier la composition et la richesse. Les œuvres de l'antiquité païenne s'y trouvaient-elles en majorité, ou était-elle composée en grande partie des ouvrages des Pères de l'Église et des théologiens grecs? On l'ignore; mais il nous paraît certain qu'il existait à Alexandrie un dépôt de livres, et que ce dépôt fut détruit par les Arabes. Aboulfaradge rapporte qu'Amrou écrivit au khalife pour savoir ce qu'il devait faire de la bibliothèque. Omar lui répondit : « Tu me parles de livres : s'ils ne contiennent que ce qui est déjà dans le livre de Dieu, ils sont inutiles; s'ils ne s'accordent pas avec lui, ils sont pernicieux. Ainsi, fais-les brûler. » Amrou, quoique à regret, obéit à l'ordre du khalife; il fit distribuer aux établissements de bains la bibliothèque, qui suffit à les chauffer pendant six mois. Cette dernière circonstance est évidemment fabuleuse; mais le fond du récit, confirmé par l'écrivain arabe Abd-Allatif, nous paraît exact, quoique Gibbon et d'autres modernes l'aient révoqué en doute pour des raisons spécieuses (1). Le vainqueur de l'Égypte poussa ses conquêtes jusque dans les déserts de Tripoli et de Barca. D'un autre côté, l'Arménie fut soumise par Mugheyrah (641) et le Khorassan par Ahnaf-Ibn-Kays. Dans la même année se livra la bataille de Nehavend, qui décida du sort de la Perse. Le général des Perses Firouz fut tué et le monarque forcé de chercher un asile à Farghanah, parmi les Turcs, où il mourut bientôt. Les succès militaires d'Omar, sa sévérité à l'égard des vaincus qui ne voulaient pas embrasser la religion du prophète et surtout la justice inexorable qu'il exerçait parmi ses sujets, lui suscitèrent beaucoup d'ennemis, qui, désespérant de le vaincre, formèrent des projets contre sa vie. Iabalah Ibn-Ahyam, chef de la tribu arabe de Ghosan, qui avait tour à tour abjuré le christianisme pour l'islamisme et l'islamisme pour le christianisme, et s'était réfugié près de l'empereur grec Héraclius, détestait mortellement le khalife (1). Il fit part de sa haine à un jeune esclave, Walhek Ibn-Musafer, et lui promit la liberté s'il parvenait à tuer Omar. Walhek partit dans ce dessein; mais, arrivé devant le khalife, il fut frappé d'un tel respect qu'il s'agenouilla, baisa la main du chef des croyants, et confessa son projet criminel. Il reçut son pardon, et embrassa l'islamisme. Cet événement se passa en 638. Quelques années plus tard Omar tomba victime d'une haine plus implacable. Un esclave perse de la secte des mages, nommé Abou-Loulou Firouz, avait été, conformément à la coutume musulmane, forcé par son maître Almougheyrah à lui payer deux dirhems (drachmes) par jour. Trouvant la taxe trop lourde, il s'en plaignit à Omar, et demanda une diminution. Le khalife refusa, et Firouz jura de se venger. Quelques jours après, tandis qu'Omar faisait ses dévotions du matin dans la mosquée de Médine, Firouz le perça de trois coups de poignard dans la poitrine. Les assistants se jetèrent sur le meurtrier, qui se défendit avec la fureur du désespoir, blessa treize personnes, dont sept mortellement, et finit par s'enfoncer le poignard dans le cœur.

Omar languit encore cinq jours. Ses plus intimes serviteurs le pressaient de laisser le kha-

(1) Reinhard a réuni, après beaucoup d'autres, toutes les raisons qui peuvent faire douter du fait, dans une dissertation allemande publiée à Gœttingue, en 1792. Sainte-Croix a rassemblé les mêmes témoignages dans un article du *Magasin encyclopedique*, an. v, t. IV, p. 433. (*Voy.* la *Relation de l'Egypte* par Abd-Allatif, traduite par Silvestre de Sacy, 1810, in-4°; et Schoell, *Histoire de la littérature grecque*, t. VI, p. 12, etc.)

(1) D'Herbelot raconte ainsi, d'après les écrivains orientaux, l'origine de la haine de Jabalah. « Giabalah, fils d'Alhem, vint trouver Omar pour le reconnaître en qualité de khalife et pour embrasser sa religion. Omar le reçut fort bien, et le mena avec lui au pèlerinage de La Mecque. Giabalah, en s'acquittant avec lui des devoirs du pèlerinage, et faisant le tour du temple de La Mecque, un homme du commun le prit par la manche, et le fit sortir de son rang. Giabalah, offensé de l'incivilité de cet homme, lui donna un soufflet, et le maltraita de paroles, en lui reprochant l'insolence dont il avait usé avec une personne de sa qualité. Omar, considérant que ce prince continuait d'injurier et de menacer celui qui l'avoit fait retirer, lui dit : « Apaisez-vous, autrement je vous ferai rendre par cet homme le soufflet que vous lui avez donné; car vous devez savoir que la religion musulmane vous a rendus tous deux égaux, le prince et l'esclave, quant à l'exercice et à la pratique des fonctions de piété et de religion, et principalement dans celle du pèlerinage ». Giabalah, piqué au vif des paroles du khalife, en conçut un si grand dépit, qu'il le quitta, et s'en alla à Constantinople, où il se fit chrétien. »

lifat à son fils Abdalah. « Non répondit-il; c'est assez pour les enfants de Khattab, qu'un d'eux ait été chargé de rendre compte à Dieu du gouvernement des croyants. » Il se contenta de nommer six commissaires, et les chargea de choisir un khalife parmi eux. Après avoir fait ces dispositions, il mourut, à l'âge de soixante-trois ans, le vendredi du mois de dhoul hajjah, 23e de l'hégire, qui correspondait à novembre 644. Il fut enseveli près du prophète et d'Abou-Bekr dans la mosquée de Médine; sa tombe est encore visitée avec respect par les musulmans.

L'historien persan Khondemir résume ainsi les actions d'Omar : « Il prit aux infidèles 36,000 villes ou châteaux, detruisit 4,000 temples ou églises, et fonda ou augmenta 1,400 mosquées. » Ce n'est pas seulement par ses conquêtes et ses constructions qu'Omar est fameux, c'est aussi par ses institutions. Sous son règne l'ère de l'hégire, ou fuite de Mahomet, par laquelle toutes les nations mahométanes comptent leurs années, fut établie et son commencement fut fixé au 16 juillet 622. Omar le premier assigna une paye aux soldats et des pensions aux officiers; il institua une sorte de police de nuit pour la sécurité des citoyens; il fit aussi d'excellents règlements sur les rapports des maîtres avec leurs esclaves. Il prit le titre de *emir-al momenim* (commandant des fidèles), au lieu de *khalifah-rasouli Ilahi* (vicaire du messager de Dieu), qu'employait son prédécesseur Abou-Bekr. La mémoire d'Omar est l'objet de la plus grande vénération parmi les musulmans sunnites ou orthodoxes; il n'en est pas de même des shiites, ou partisans d'Ali, qui regardent les trois premiers khalifes, Abou-Bekr, Omar, Othman, comme des usurpateurs au préjudice d'Ali, auquel, selon eux, le khalifat appartenait, comme au plus proche parent du prophète. Comme législateur religieux et politique, comme conquérant, Omar est, plus peut-être que Mahomet lui-même, le fondateur de l'islamisme. Il possédait des qualités qu'on trouve rarement réunies, la foi ardente d'un apôtre, la prévoyance et la calme énergie d'un chef d'État.

L. J.

Abou fé. a, *Annales moslemici*, trad. par Reiske; Copenhague, 1790. — Al-Makin, *Historia Saracenica*, par Erpenius; Leyde, 1625. — Ibn-al-Khattib, *Historia Calipharum*, dans Casiri, *Bibl. Arab. Hisp.*, vol. II. — Simon Ockley, *The history of the Saracens.* — D'Herbelot, *Bibl. orient.*, aux mots *Omar*, *Khaled*, *Damashk*, *Iskandriah*. — Gibbon, *History of the decline and fall of the Roman Empire.* — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XI (édit. de Saint-Martin). — Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes.* — G. Weil, *Geschichte der Khalifen.* — Platen, *Geschichte der Tödtung des Khalifen Omar aus der Chronik des Dijarbekri*; Berlin, 1837.

O'MEARA (*Barry-Edward*), chirurgien de la marine anglaise, né en Irlande, en 1786, mort en juin 1836. Son nom est associé aux souvenirs de la captivité de Sainte-Hélène. Pendant trois ans, il fut le médecin assidu de Napoléon Ier, et brusquement renvoyé en Europe par le gouverneur sir Hudson Lowe, il publia, le premier, une relation authentique de ce qui se passait à Sainte-Hélène et des entretiens fréquents qu'il avait eus avec l'illustre captif, relation qui excita en Europe la plus vive curiosité et produisit une immense sensation. Tout l'intérêt de sa biographie est en quelque sorte concentré dans cette phase de sa vie. Il était entré à dix-huit ans dans l'armée comme aide-chirurgien. Se trouvant en 1808 à Messine (Sicile) avec son régiment, il servit de témoin dans un duel, fut jugé par une cour martiale et destitué. Quelque temps après, il parvint à être admis dans la marine royale comme chirurgien. Il y remplit ses devoirs avec zèle, de manière à mériter la satisfaction de ses supérieurs. Il servit successivement sur trois navires différents, commandés par le capitaine Maitland, qui, en 1815, reçut Napoléon à bord du *Bellérophon*. Cet officier, dans une lettre rendue publique, parle avec éloge du docteur. « Depuis quinze ans que j'ai commandé des navires de guerre, je n'ai pas, dit-il, rencontré d'officier qui ait aussi bien répondu à mon attente par son zèle et ses qualités. » O'Meara était chirurgien-major du *Bellérophon* lorsque Napoléon prit le parti de s'y rendre. Dans la traversée de Rochefort à Plymouth, il eut occasion de donner des soins à plusieurs officiers français qui accompagnaient l'empereur. Il lui fut présenté, et se rendit très-agréable par ses manières, sa conversation et sa connaissance de la langue italienne. Le duc de Rovigo proposa à O'Meara d'accompagner Napoléon à Sainte-Hélène en qualité de chirurgien. Le docteur accepta, après avoir obtenu le consentement du capitaine Maitland et l'autorisation de l'amiral Keith. Il stipula toutefois qu'il conserverait son grade et son rang dans la marine, et qu'il pourrait quitter Sainte-Hélène quand il le voudrait. On sait que Napoléon débarqua dans l'île vers le milieu d'octobre. Dans les cinq mois qui suivirent, le docteur remplit ses fonctions près de lui, sans éprouver aucune tracasserie des autorités anglaises, et à l'entière satisfaction de l'empereur et de ses compagnons de captivité. Presque tous les jours il voyait l'empereur, qui causait familièrement avec lui des événements remarquables de son règne et des personnages qui y avaient joué le principal rôle. O'Meara avait pris l'habitude, dès le départ pour Sainte-Hélène, de prendre note de ces entretiens, et comme ils étaient devenus plus intimes, les feuillets de son manuscrit augmentèrent chaque jour d'intérêt et d'importance. Par mesure de prudence, il les fit passer en Angleterre à mesure qu'ils étaient mis au net. Ce sont là les premiers matériaux du *Journal* que le docteur publia après la mort de Napoléon, et avec l'autorisation de ses exécuteurs testamentaires : « Le désir des ministres de S. M. britannique, dit-il, était d'ensevelir l'esprit de Napoléon avec son corps dans le tombeau de son exil. Mais persuadé que les moindres étincelles d'un génie tel que le sien doivent être conservées pour l'histoire,

et bravant le despotisme qui voudrait emprisonner l'intelligence même, j'ai regardé comme un devoir de contrarier ce dessein. » L'arrivée du gouverneur sir Hudson Lowe (*voir* ce nom) commença une nouvelle et odieuse phase dans la captivité de Sainte-Hélène. Le gouverneur voulut amener O'Meara à lui rendre compte des moindres actes de Napoléon, à répéter ses réflexions et ses entretiens confidentiels, à faire servir en un mot ses relations et ses devoirs comme médecin à un bas espionnage. O'Meara s'y refusa, et alors commencèrent à son égard des tracasseries et diverses persécutions, ayant pour but de rendre son séjour dans l'île impossible et de lui faire donner sa démission. Le docteur continua à remplir ses fonctions avec zèle et loyauté. Le gouverneur n'osait le frapper ouvertement; car les motifs manquaient, et il eût été trop odieux d'enlever à l'illustre captif le seul médecin qui eût sa confiance. Sir Hudson Lowe souffrit donc, dit l'éditeur de ses *Mémoires*, que le docteur continuât à exercer ses fonctions, attendu que dans plusieurs circonstances il donnait des renseignements utiles, et que d'ailleurs il était agréable au *général*. Vers le milieu de 1818, les relations changèrent brusquement. Des bulletins sur la santé de l'empereur, signés par le docteur Barter, médecin en chef de l'île, et que Hudson Lowe prétendait faussement avoir été rédigés d'après le rapport verbal d'O'Meara, amenèrent une scène violente entre celui-ci et le gouverneur. Le docteur fut aussitôt mis aux arrêts dans l'enceinte de Longwood, avec défense de voir qui que ce fût, à moins de cas urgent de maladie. L'empereur, en ayant été informé, autorisa le docteur à donner sa démission, comme n'ayant plus l'indépendance qu'exigeaient ses fonctions. Le gouverneur informa officiellement O'Meara qu'en vertu des instructions reçues de lord Bathurst, en date du 14 mai 1818, il avait reçu ordre de le destituer de ses fonctions près du « général Bonaparte », et de lui interdire toute relation avec les habitants de Longwood. O'Meara désobéit à cette dernière injonction, et se présenta chez l'empereur, qui le reçut très-affectueusement et lui donna des témoignages de sa confiance (25 juillet 1818). De retour en Europe, il jugea nécessaire de se justifier des accusations ou insinuations faites contre lui au ministre des colonies par Hudson Lowe, et d'exposer avec une mâle franchise tous les faits relatifs à ses fonctions et à son séjour à Sainte-Hélène. A cet effet, il adressa à l'amirauté une lettre célèbre, qui n'a pas moins de 38 pages in-8°. C'est un exposé énergique de tous les procédés de sir Hudson Lowe à son égard et envers le captif qu'il surveillait. Dans sa traversée en Europe, il avait insinué que la vie de Napoléon n'était pas en sûreté entre les mains de Hudson Lowe, et que lui, en sa qualité de médecin, avait reçu diverses insinuations et même plus pour aider à l'accomplissement d'un dessein contre ses jours. Ces paroles avaient été rapportées au gouvernement. La lettre à l'amirauté reproduisait cette accusation en termes mesurés (28 octobre 1818). Peu de jours après, le secrétaire de l'amirauté, Croker, fut chargé d'adresser la réponse, et dans cette lettre très-sévère, les lords de l'amirauté, s'attachant à ce seul passage et laissant de côté tout le reste, lui signifiaient son renvoi du service. Ainsi, après vingt ans de service, O'Meara fut privé de tout emploi et même de pension. Son ouvrage *Napoléon en exil*, qu'il publia en 1822, fut partout lu avec une extrême avidité. C'était le premier livre qui faisait connaître d'une manière authentique, en les flétrissant, les odieux procédés de sir Hudson Lowe à l'égard de son prisonnier, et montrait que ce n'était pas sa responsabilité qu'il avait voulu mettre à couvert par des mesures de prévoyance, mais qu'il avait cherché à satisfaire la haine de ses commettants et à seconder ainsi un climat meurtrier. L'ex-gouverneur sentit toute la portée de ces accusations, et s'adressa aux tribunaux. Mais les formalités et les preuves de calomnie imposées par la loi anglaise l'arrêtèrent dans le cours de sa procédure, et les tribunaux ne rendirent aucun arrêt contre le docteur O'Meara. Hudson Lowe continua à garder le silence. Ce n'est que longtemps après sa mort, en 1853, que M. William Forsyth a publié, d'après les papiers officiels et la correspondance de l'ex-gouverneur, l'*Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, dans le but de réfuter les accusations ou calomnies accréditées en Europe par les *Mémoires* parus depuis trente ans. Dans le cours de cet ouvrage, le docteur O'Meara est traité, par l'ex-gouverneur et par l'éditeur, avec une sévérité souvent outrageante. Heureusement ces attaques vinrent à une époque où l'opinion publique eut le temps de recueillir des renseignements, d'arriver à une appréciation consciencieuse et indépendante. Dans ses dernières années, O'Meara vécut dans la retraite, aux environs de Londres, et c'est là qu'il mourut, le 3 juin 1836. Outre son livre principal, dont la meilleure traduction fut publiée par A. Roy en 1823, 2 vol. in-8°, on doit à O'Meara : *Lettres du cap de Bonne-Espérance*; 1819; — *Documents historiques sur la maladie et la mort de Napoléon Bonaparte*; 1821; — *Lettre adressée à l'éditeur du* Morning-Chronicle; 1821.

J. Chanut.

Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, d'après les lettres et le journal de sir Hudson Lowe, et documents officiels non publiés, par William Forsyth, 3 vol. in-8°, Londres, 1853 (traduit en 1854). — *Revue des deux mondes*, 15 janvier 1856. — Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*.

OMEIS (*Magnus-Daniel*), poëte et moraliste allemand, né à Nuremberg, le 6 septembre 1646, mort le 22 novembre 1708. Fils d'un ecclésiastique protestant, il fit ses études à Altorf, où il devint, en 1674, professeur. Nommé en 1691 comte pa-

latin pour un poëme écrit en l'honneur de l'empereur Léopold, il fut, en 1697, élu président de la société littéraire de l'Ordre des Fleurs, dont il faisait partie depuis trente ans. Parmi ses nombreux écrits, nous citerons : *De quatuor paradisi fluminibus, præfixa est oratio de fonte eloquentiæ quatuor in rivos distincto*; Altorf, 1676, in-4°; — *De εὐσεβεία* et *αὐταρχεία*, *virtutibus ab Aristotele omissis, commendatis tamen ab apostolo Paulo*; ibid., 1681; — *Theatrum virtutum et vitiorum ab Aristotele in Nicomacho omissorum*; Altorf, 1682, in-4°; — *De eruditis Germaniæ mulieribus*, ib., 1688, in-4°; — *De erroribus quibusdam qui philosophis veteribus falso aut dubie adscribi solent*; ib., 1691; — *De stoicorum philosophia morali*; ib., 1699; — *De expiationibus apud veteres gentiles usitatis*; ib., 1700, in-4°; — *De officiis erga bruta*; ib., 1702; — *Gründliche Anweisung zur teutschen Dichtkunst* (Instruction approfondie pour la poésie allemande); ib., 1704 et 1712, in-8°; — *Geistliche Lieder* (Cantiques); Nuremberg, 1706, in-8°; — *De numero septenario hujusque sanctitate*; Altorf, 1707, in-4°; — *De claris Norimbergensibus*, ib., 1708, 4 parties, in-4°; — *Disputationes in Ciceronis libros III De officiis*; ib., 1695-1708, 26 parties, in-4°, etc. O.

Æpinus, *Vitæ professorum Altorfinorum*. — Panzermann, *Lebensbeschreibungen gelehrter Leute*. — Will et Nopitsch, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexikon*, t. III et VII. — Sax, *Onomasticon*, t. V, p. 625. — Hirsching, *Hist. Handbuch*.

OMER (Saint), *Audomarus*, prélat français, né vers 595, à Orval ou Goldenthar, près de Constance, mort à Térouenne, le 9 septembre 668. D'une famille noble et riche, il reçut une éducation distinguée, et sa mère, Domitille, étant morte, il persuada à Friulfe, son père, de donner ses biens aux pauvres et de se retirer dans l'abbaye de Luxeuil. Les vertus et les talents d'Omer lui acquirent bientôt parmi ses frères une réputation qui arriva jusqu'à Dagobert Ier. Sur la proposition de saint Achaire, alors évêque de Noyon et Tournai, Dagobert choisit Omer pour lui confier le gouvernement de l'église de Térouenne (637), sans pasteur depuis plus de quatre vingts ans. Tout aussitôt, l'évêque travailla à réformer les mœurs corrompues de son peuple. Il eut pour aider son zèle trois excellents coopérateurs, Bertin, Mummolin et Ebertran, qu'il fit venir de l'abbaye de Luxeuil. Un gentilhomme nommé Adroald, sans enfants, lui ayant donné sa terre de Sithiu sur l'Aa, Omer y fit bâtir une église, qu'il dédia en 648 à saint Martin, et établit tout auprès un monastère dont il nomma abbé Mummolin. Celui-ci ayant été élu évêque de Noyon et Tournai, Omer le remplaça par Bertin, qui plus tard donna son nom à l'abbaye, autour de laquelle se forma depuis une ville aujourd'hui l'une des plus importantes de l'Artois, et qui a été appelée *Saint-Omer*. Il la donna avec toutes ses dépendances à Bertin par une charte du 18 mai 662, pour la signature de laquelle on fut obligé de lui conduire la main, parce qu'il était depuis quelque temps devenu aveugle. Omer fut inhumé dans l'église qu'il avait fait construire, et le martyrologe romain mentionne sa fête au 9 septembre. H. F—T.

Acta Sanctorum, 9 septemb. — Mabillon, *Annales Ordinis S.-Benedicti*, IX sæc. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III. — *Breviarium parisiense*. — *France pontificale*. — Longueval, *Hist. de l'eglise gallic.*, t. IV.

* **OMER-PACHA**, général ottoman, né au commencement de 1806, à Plaski, village de la Croatie autrichienne. Avant d'abjurer la religion grecque orthodoxe, que professait sa famille, il se nommait *Michel* LATTAS. Son père était lieutenant administrateur du cercle d'Ogulini. Le jeune Lattas fut enrôlé comme cadet au régiment d'Ogulini, passa bientôt dans les ponts et chaussées, et devint secrétaire d'un des principaux ingénieurs, qui le prit en affection, l'emmena en Dalmatie dans ses tournées d'inspection, et le fit nommer en 1826 sous-inspecteur des ponts et chaussées à Zara. S'étant rendu coupable d'un acte d'indiscipline, il échappa à la rigueur des lois militaires en se réfugiant en Bosnie, où il fut réduit pour vivre à tenir la comptabilité d'un commerçant turc et à embrasser l'islamisme. Le gouverneur de Widdin, Husséin-Pacha, l'exterminateur des janissaires, lui confia l'éducation de ses enfants, et l'envoya en 1834, sous le nom d'Omer-Effendi, à Constantinople, où il sut se créer des relations utiles. Admis comme professeur d'écriture dans une école militaire, il fut pris en amitié par le vieux sérakier Kosrew-Pacha, et présenté au sultan Mahmoud, qui le nomma professeur d'écriture de son fils Abdul-Medjid, lui procura pour femme une riche héritière, et le chargea de divers travaux topographiques en l'élevant au grade de capitaine dans l'armée turque. En 1839, à l'avénement d'Abdul-Medjid, il fut nommé colonel et envoyé en Syrie, où il reçut en 1842 le commandement militaire du Liban. La dureté qu'il apporta dans l'exercice de ses fonctions n'empêcha point les Maronites de le souhaiter pour chef de la Montagne; mais l'année suivante il dut passer en Albanie avec Reschid-Pacha pour dompter l'insurrection et opérer le recrutement; Omer, qui après les affaires de Syrie était devenu pacha, soumit en 1846 le Kurdistan révolté, devint chef militaire de la Valachie lors de la révolution qui éclata en juin 1848 à Bucharest, et conseilla au sultan, pour relever la moral de la Turquie de déclarer la guerre à la Russie. Appelé au commandement de l'armée de Roumélie, il entreprit de la former à la discipline européenne, et exerça dans les principautés la justice d'une manière assez arbitraire. L'Autriche, blessée de l'empressement avec lequel Omer-Pacha avait accueilli dans son armée les réfugiés hongrois, souleva la Bosnie. La Porte-Ottomane, selon le conseil de l'Angleterre, résolut de prendre l'offensive, et chargea Omer-Pacha de soumettre les insurgés et d'introduire le tanzimat dans leur

province, qui jusqu'alors avait conservé une sorte d'indépendance. Le général, revêtu de pouvoirs étendus, comprima en trois semaines l'insurrection de Nissa, et fit son entrée à Sérajévo. Les chefs musulmans se retirèrent humiliés, prirent de nouveau les armes et furent battus en plusieurs rencontres (1850). Omer-Pacha poursuivit ses succès dans l'Herzegovine, et pénétra lui-même déguisé en paysan dans le Monténégro pour étudier la topographie du pays. Rappelé par une nouvelle révolte des Bosniaques en 1851, il les vainquit de nouveau, et réussit à s'emparer des nouveaux chefs à Bihatch. Il transféra le siége du gouvernement de Bosnie à Tranik, où il demeura jusqu'au mois d'avril 1852, fit occuper militairement tous les districts, et se déclara hostile à l'Autriche, en prohibant toute exportation en ce pays. En 1853, pendant que le prince Gortchakof perdait un temps précieux à s'emparer de la Valachie, Omer-Pacha rassemblait à Choumla une armée de soixante mille hommes, qui lui barra le chemin de Constantinople. Le général turc déploya une incroyable activité dans tout le cours de cette guerre, où il eut à lutter autant contre les membres du divan que contre l'armée russe. Après avoir sommé, le 8 octobre, le prince Gortchakof d'évacuer les provinces danubiennes, il fit avancer deux corps de quinze mille hommes sur Routschouk et sur Widdin, fortifia Silistrie, et y laissa une garnison de huit mille hommes commandée par Moussa-Pacha. Le 2 novembre il fit occuper sur le Danube l'île située en face de Turtukaï par un régiment d'infanterie et la rive gauche du Danube au pied du village d'Oltenitza par trois mille hommes avec plusieurs batteries. Un corps de neuf mille Russes s'avança pour s'emparer de cette position. Les Turcs les laissèrent approcher à soixante pas sans brûler une amorce et firent tout à coup plusieurs décharges d'artillerie et de mousqueterie, qui forcèrent l'ennemi à se retirer précipitamment après avoir perdu quatre mille hommes et presque tous leurs officiers. C'est à la suite du combat d'Oltenitza que les officiers russes endossèrent la capote de soldat les jours de bataille. Satisfait de ce premier succès, Omer-Pacha retira ses troupes de ce poste, et fit occuper l'île de Mokan, qui devint tout l'hiver le théâtre de continuelles escarmouches. Pendant que les Russes étaient occupés devant Turtukaï, le corps d'Ismaïl-Pacha passait le Danube à Widdin et se retranchait à Kalafat, où il se maintint malgré les forces nombreuses envoyées pour l'en chasser. Il arrivait cependant au camp de Choumla des troupes indisciplinées de tous les points de l'empire; sans provisions, sans vêtements, elles étaient plutôt un obstacle au général, qui ne pouvait les empêcher de piller les contrées où elles se trouvaient. Omer-Pacha se plaignit au sultan, qui, sans consulter le divan, le nomma généralissime et lui envoya sur sa cassette particulière 60 millions de piastres pour payer une partie de la solde arriérée. Le 22 mars 1854, les Russes envahirent la Bulgarie sur deux points différents et mirent le siége devant Silistrie, le poussèrent avec vigueur, firent sauter une partie des fortifications à l'établissement desquelles Omer-Pacha avait présidé lui-même, et s'élancèrent plusieurs fois à l'assaut sans succès. Cependant les troupes anglo-françaises débarquaient à Varna; un conseil de guerre se tint dans cette ville; c'est là que, pour la première fois, Omer-Pacha exposa sa véritable position, qu'il avait réussi à cacher non-seulement aux Russes, mais aux membres du divan, tant il craignait l'indiscrétion de ses rivaux. Le 25 mai, le prince Gortchakof commanda un assaut général; trente mille hommes s'élancèrent sur trois colonnes, et furent encore repoussés avec huit mille hommes tués ou blessés. Néanmoins, la ville était à l'extrémité, quand Omer-Pacha réussit à y faire passer des renforts, et il se disposait lui-même à marcher à son secours et à livrer un combat aux assiégeants, quand ceux-ci levèrent le siége et se hâtèrent de repasser le Danube, dans la nuit du 20 au 21 juin. Omer-Pacha, après avoir fait massacrer dans l'île de Ramadan ses bachibouzouks les plus indisciplinés, fit une entrée triomphale à Bucharest; mais il dut abandonner l'occupation des principautés aux Autrichiens en vertu du traité signé à Vienne, le 2 décembre 1854, et passa en Crimée avec ses troupes, d'où il fut envoyé mais trop tard pour empêcher la prise de la ville de Kars. La paix qui suivit la prise de Sébastopol arrêta momentanément la carrière militaire d'Omer-Pacha. En 1861 il fut chargé d'apaiser les troubles de la Bosnie et de l'Herzégovine. Nommé grand-croix de la Légion d'honneur par Napoléon III et décoré de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, il doit prendre le commandement de la Syrie. F. Rolland.

L. Poujade, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1855 et 15 avril 1856.

OMMEGANCK (*Balthasar-Paul*), peintre belge, né en 1755, à Anvers, mort dans cette même ville, le 18 janvier 1826. Une vocation naturelle l'entraîna vers la peinture, qu'il étudia chez H.-J. Antonissen et en observant avec soin la nature. Il s'adonna particulièrement au paysage avec animaux, et se fit dans ce genre une grande réputation. Il envoya un grand nombre de ses tableaux aux expositions du Louvre jusqu'à celle de 1817. L'Académie des beaux-arts de l'Institut de France l'admit au nombre de ses correspondants; il fut conseiller à l'académie d'Anvers et membre de l'Institut des Pays-Bas. Ses tableaux se distinguent par une ordonnance simple, par un ton chaud et agréable; ses animaux, et principalement ses moutons, sont d'une grande vérité: on l'appela le *Racine des moutons*. Cependant, c'est surtout après sa mort que ses tableaux furent recherchés et se vendirent à des prix très-élevés. On en voit aux musées de Bruxelles et

de La Haye et au musée du Louvre. Ommeganck a laissé aussi quelques écrits sur les arts du dessin. G. de F.

Journal des artistes, 1830. — Siret, *Dict. des peintres*. — *Livrets de l'Exposition du Louvre*.

OMMEREN (*Richeus* van), humaniste hollandais, né en 1758, à Amsterdam, mort le 6 janvier 1796, dans cette ville. Il était recteur de l'école latine d'Amsterdam. Il joignait un goût pur à une connaissance approfondie des auteurs classiques, et composait en latin avec élégance. Ses principaux écrits sont : *Sylvia, carmen*; Amsterdam, 1778, in-8°; — *Mémoires sur Horace*, ibid., 1789, in-8°; — *Ode ad Gallos*; Paris, 1790, in-8°; — *Anthologia poetica*; Amsterdam, 1793, in-12. K.

Allgem. Literatur Zeitung, 1796, p. 186.

OMODEI (*Leonardo*), savant littérateur italien, né à Palerme, où il est mort, le 8 janvier 1680. Il jouit d'une certaine réputation comme poète et se rendit familière l'étude de l'astronomie. Un de ses pieux compatriotes l'envoya à Tunis pour y racheter les chrétiens de l'esclavage. On a de lui plusieurs ouvrages, tels que des tragédies, des comédies, des discours académiques, des chansons siciliennes, la relation de son voyage (*Il governo di Tunisi*), des observations d'éclipses et des traités d'astrologie. P.

Mongitore, *Biblioth. sicula*, II.

O' MORAN (*Joseph*), général français d'origine irlandaise, né à Delphin, en 1745, guillotiné à Paris, le 16 ventôse an II (6 mars 1794). Il entra au service de la France dans le régiment irlandais de Dillon, dont il devint colonel à la révolution. Nommé maréchal de camp, il fit sous Dumouriez les campagnes de Champagne et de Belgique. En 1792, il était général de division, et commanda Condé. En août 1793 il prit Tournay, et occupa Cassel. Accusé d'ineptie par la division du général Ferrières, qu'il n'avait pas appuyée et dont il avait compromis la sûreté, il fut mis en état d'arrestation le 16 par les ordres des représentants Levasseur et Delbrel et envoyé à Paris, où il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire.

Le Moniteur universel, an Ier, an II. — *Biographie Moderne*.

OMPTEDA (*Thierry-Henri-Louis*, baron de), publiciste allemand, né le 5 mai 1746, au château de Welmsdorf, dans le comté d'Hoya, mort à Ratisbonne, le 18 mai 1803. Nommé en 1767 assesseur au tribunal pour le pays de Calenberg à Hanovre, il y fut en 1778 promu à l'emploi de juge, et devint en 1783 délégué de la Grande-Bretagne et du duché de Brunswick auprès de la diète de Ratisbonne. On a de lui : *Literatur des gesamten naturlichen und positiven Völkerrechts* (Bibliographie de l'ensemble du droit des gens naturel et positif); Ratisbonne, 1785, 2 vol. in-8°; un volume supplémentaire a été ajouté par Kamptz; Berlin, 1817; — *Geschichte der Reichs-kammer-gerichts-visitationen* (Histoire des visitations de la chambre impériale); ibid., 1792, in-4°. O.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V.

ONATAS (Ὀνάτας), peintre et statuaire grec, né à Égine, vivait dans la première partie du cinquième siècle avant J.-C. Il fut le contemporain de Polygnote, Ageladas et Hegias. Il florissait vers la 80e olymp. (460 avant J.-C.), c'est-à-dire dans la période immédiatement antérieure à Phidias. Son père se nommait Micon; mais on ignore si c'était le grand peintre de ce nom. Onatas semble avoir été un artiste de grand mérite; cependant, à part une épigramme de l'*Anthologie grecque*, Pausanias est le seul auteur ancien qui le mentionne. Il dit que quoique Éginète, Onatas ne le cédait à aucun artiste de l'école d'Athènes; il cite de lui les ouvrages suivants : une statue en bronze d'Hercule sur base de bronze, dédiée à Olympie par les Thasiens; cette statue avait dix coudées de haut; de la main droite elle tenait une massue, et de la main gauche un arc, et portait pour inscription deux vers grecs qui signifient : « Onatas, fils de Micon, m'a faite, habitant lui-même dans l'île d'Égine »; — un *Apollon* à Pergame, également remarquable par ses hautes dimensions et sa beauté; — un *Hermès* vêtu du manteau et de la chlamyde, avec un casque sur la tête et portant un bélier sous son aile. Cette statue fut dédiée à Olympie par les habitants de Phénée en Arcadie, et l'inscription indiquait qu'elle était l'œuvre d'Onatas d'Égine et de Calliétès que Pausanias regarde comme son fils ou son disciple; — une statue en bronze de la *Noire Déméter*. Cette statue se rapportait à une curieuse légende racontée dans Pausanias. La place de la légende était près de Phigalée, une caverne du mont Élée, que les Phigaliens avaient consacrée à la déesse, et dans laquelle ils avaient placé une image de bois semblable à une femme, excepté qu'elle avait la tête et la crinière d'une cavale; autour de sa tête se tordaient des dragons et d'autres bêtes sauvages; la déesse vêtue d'une tunique, qui descendait jusqu'aux pieds, portait un dauphin sur la main droite et une colombe sur la main gauche. Cette statue ayant été brûlée à une époque inconnue, ne fut pas remplacée; les Phigaliens négligèrent même le culte de la déesse; mais enfin, avertis par le manque de leurs récoltes et par l'oracle pythien, ils employèrent Onatas à faire une statue en bronze conforme à la monstrueuse image en bois qui avait péri; — les statues en bronze des *héros grecs tirant au sort celui qui combattra Hector*. Ce groupe avait été dédié à Olympie par tous les Achéens; il consistait d'abord en dix figures; mais du temps de Pausanias il n'en restait que neuf, la statue d'Ulysse ayant été emportée à Rome par Néron. Les héros armés de javelots et de boucliers étaient placés ensemble près du grand temple; en face d'eux se tenait Nestor portant le casque où les sorts

avaient été jetés. Le nom d'Agamemnon était inscrit sur sa statue, en lettres qui allaient de droite à gauche. Les autres statues ne portaient pas de nom; mais Pausanias crut reconnaître Ydoménée dans un guerrier qui avait un coq sur son bouclier. Sur un côté du bouclier de cette même statue on lisait deux vers grecs, qui signifient en français : « Ceci est l'ouvrage de l'habile Onatas, auteur de beaucoup d'autres œuvres, et fils de Micon d'Égine. » D'après cette inscription, il semble que dans ce groupe de dix statues celle d'Idoménée seule appartenait à Onatas; — le *char de bronze* avec une statue d'homme, que Dinomane, fils d'Hiéron, dédia à Olympie en mémoire des victoires de son père. De chaque côté du char étaient des chevaux de course montés par des enfants. Les chevaux et les enfants étaient l'œuvre de Calamis; — un groupe dédié à Delphes par les Tarentins, en souvenir de leur victoire sur les Peucétiens. Ces statues, œuvres d'Onatas et de Calynthus, représentaient des cavaliers et des fantassins mêlés. Opis, roi des Japygiens et allié des Peucétiens, était étendu par terre sous les pieds du héros Taras et du Lacédémonien Phalanthe.

Onatas était peintre aussi bien que statuaire. Il fut employé avec Polygnote à décorer le temple d'Athéna Areia à Platée. Le tableau qu'il peignit sur les murailles du portique ou *pronaos* représentait l'expédition des chefs argiens contre Thèbes. Euryganeia, mère d'Étéocle et Polynice, selon la tradition suivie par Pausanias, était représentée se lamentant sur le fratricide mutuel de ses fils. Il faut remarquer au sujet de ce peintre que le texte de Pausanias n'est pas certain et que plusieurs manuscrits donnent *Onasias* (Ονασίας) au lieu d'*Onatas*. Y.

Anthologia græca, IX, 238. — Pausanias, V, 23, 27; VI, 12; VIII, 42; IX, 4, 5; X, 13. — Ot. Müller, *Handbuch der Archeologie der Kunst*. — Thiersch, *Epochen der bildenden Kunst der Griechen*. — Rathgebar, dans l'*Encyclopädie* d'Ersch et Gruber. — Junius, *Catalogus Artificum*. — Böttiger, *Ideen zur Archäologie der Mahlerei*.

ONCIEUX (*Guillaume* D'), littérateur savoisien, né vers 1560, à Chambéry, mort vers 1630. Il appartenait à une bonne famille établie depuis le treizième siècle dans le Bugey, et qui y possédait les seigneuries de Douvres et de Cogna. D'abord avocat, il devint ensuite conseiller, puis président du sénat de Chambéry. Parmi ses écrits, qui sont nombreux et remplis de recherches curieuses, nous citerons : *Numeralium locorum decas in omni fere scientiarum genere, mysticis referta propositionibus*; Lyon, 1584, in-8°; — *Berlium, seu rusticum oblectamentum*; ibid., 1597, in-8°; le titre de cet opuscule est le nom latinisé de la campagne des Burliet, famille distinguée de la Savoie; — *Centum in quo de rerum natura multa præclara ac singularia a primo ad ultimum continentur* (en vers); ibid., 1604, in-8°; — *Colloquia mixta, in quibus variæ juris quæstiones et philosophicæ tractantur festive ac erudite*; Genève, 1620, in-8°, avec le portrait de l'auteur; — *Epistolæ in quibus lectio utilis simul et delectabilis continetur*; Lyon, 1618, in-12; — *Traité des singularités de la mémoire*; ibid., 1622, in-12, ouvrage encore recherché. P. L.

Guichenon, *Hist. de Savoie*, 3e partie. — Grillet, *Dict. hist. du dép. du Mont-Blanc*, II, 97.

ONÉSICRITE (Ὀνησίκριτος), historien grec, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Selon l'opinion la plus commune, il était né à Astypalée, bien que quelques-uns le fissent naître à Égine. A un âge déjà mûr, il devint un des disciples de Diogène le cynique. Voici ce que Diogène Laerce et Suidas, d'après lui, racontent à ce sujet. Diogène le cynique possédait à un degré merveilleux le don de persuasion, de sorte que l'on ne pouvait pas s'arracher à ses discours. Onésicrite avait envoyé à Athènes un de ses deux fils, nommé Androsthène; celui-ci entendit Diogène, et resta. Onésicrite chargea alors son plus jeune fils d'aller chercher l'aîné; mais le plus jeune céda au charme à son tour. Le père partit lui-même pour ramener ses enfants; mais il ne résista pas mieux qu'eux à l'épreuve, et devint un des auditeurs les plus assidus du philosophe cynique. Avant sa conversion à la philosophie on ignore quelle était sa profession; mais à en juger par l'habileté navale qu'il montra plus tard, il est probable qu'il était marin. Dans un âge avancé il suivit Alexandre en Asie, on ne sait à quel titre. Les historiens ne le mentionnent qu'assez tard pendant la campagne de l'Inde. Il fut chargé par Alexandre d'avoir une conférence avec ces philosophes indiens que les Grecs appelaient gymnosophistes. Les détails de cette entrevue, tels qu'Onésicrite les donna et tels que Strabon les rapporte sont curieux, mais trop longs pour être reproduits ici. Après la construction de la flotte de l'Hydaspe Alexandre nomma Onésicrite pilote du vaisseau royal ou principal pilote de la flotte (ἀρχικυβερνήτης). Il occupa ce poste important durant toute la descente de l'Indus et dans le long et périlleux voyage de l'embouchure du fleuve au golfe Persique. Il s'acquitta de ces fonctions avec tant d'habileté qu'Alexandre lui donna une couronne d'or en même temps qu'à Néarque. Arrien cependant lui reproche d'avoir manqué de jugement, et prétend qu'en une certaine occasion la flotte était perdue si Néarque avait suivi son avis. A partir de cette époque nous ne savons plus rien de son histoire; mais il est probable qu'il s'attacha à Lysimaque et qu'il acheva à la cour de ce prince son histoire d'Alexandre, qu'il avait commencée longtemps auparavant et du vivant même du roi de Macédoine.

L'ouvrage d'Onésicrite comprenait l'histoire entière d'Alexandre. L'auteur donnait même d'assez longs détails sur son enfance et son éducation;

il s'étendait particulièrement sur l'expédition d'Asie et mêlait à son récit de longues descriptions géographiques. Cette partie de son ouvrage aurait été extrêmement précieuse si Onésicrite n'avait prodigué les fables et les mensonges au point d'ôter toute autorité à son témoignage. Strabon, trop sévère peut-être, dit, par une comparaison un peu recherchée, qu'il fut « un archipilote de mensonges aussi bien que d'Alexandre ». Plutarque le cite parmi les historiens qui rapportaient la prétendue visite de la reine des Amazones à Alexandre, fable ridicule dont Lysimaque se moquait (1). Arrien l'accuse de s'être représenté faussement comme le chef de la flotte lorsqu'il n'en était en réalité que le pilote. Aulu-Gelle le place avec Aristeas de Proconèse, Isigonus, Ctésias, Philostephanus, Hegesias parmi les paradoxographes ou écrivains de récits merveilleux. Il nous reste de lui trop peu de chose pour que nous puissions juger si ces reproches sont fondés, mais nous pensons qu'ils sont exagérés. Onésicrite parlait de régions inconnues, entre autres de l'Inde, et beaucoup de ses récits étaient vrais ou du moins avaient un fonds de réalité quoiqu'ils parussent incroyables. Il fut le premier écrivain grec qui mentionna l'île de Taprobane. Un ouvrage qui racontait l'enfance d'un prince et une expédition en Asie rappelait naturellement la *Cyropédie* et l'*Anabase*; aussi plusieurs critiques anciens prétendent qu'Onésicrite avait imité Xenophon, et qu'il était resté bien au-dessous de son modèle.

Le roi Juba avait extrait de l'histoire d'Alexandre la partie géographique, et en particulier ce qui concernait le voyage de l'Indus au golfe Persique; cet extrait est cité par Pline comme le *Périple* d'Onésicrite; il n'en faut pas conclure que historien d'Alexandre avait composé un ouvrage sous ce titre; encore moins faut-il conclure avec un critique moderne qu'il avait composé une histoire des anciens rois de Perse, parce que Lucien (*Macrob.*, 14) le cite au sujet de l'âge de Cyrus. Tous les faits connus de la vie d'Onésicrite et tous les passages de lui que citent les auteurs anciens ont été discutés et recueillis par Geier, *Alexandri historiarum scriptores*, l. III, p. 74-108, et par C. Müller, *Fragmenta scriptorum de rebus Alexandri Magni*, à la suite d'Arrien (édit. Didot), p. 47-57.

L. J.

Diogène Laerce, VI, 75, 84. — Suidas, au mot 'Ονησίκριτος. — Vossius, *De historicis græcis*, p. 86, édit. de Westermann. — Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*, p. 38, etc. — Meier, dans l'*Encyclopædie* d'Ersch et Gruber.

ONÉSIME (Saint), évêque et martyr, né en Phrygie, mort en 95 de J.-C. Esclave d'un citoyen de Colosse appelé Philémon, il le vola, et s'enfuit à Rome. Il y rencontra saint Paul, qui le convertit et le baptisa. Saint Paul le renvoya à Philémon en lui écrivant pour le conjurer de pardonner à cet esclave, et de le traiter même comme son propre frère en Jésus-Christ, ajoutant qu'il s'obligeait de lui payer tout ce qu'Onésime pouvait lui devoir, et qu'il demeurait sa caution. Rien de plus touchant que cette lettre placée dans le canon des livres saints. Philémon reçut Onésime avec toute la charité chrétienne, et non content de lui pardonner sa faute, il lui accorda la liberté et le renvoya à Rome pour assister saint Paul, auquel Onésime se montra toujours très-attaché. L'apôtre l'employa dans le ministère évangélique et le chargea avec saint Tyclique de porter la lettre qu'il écrivit vers ce même temps aux fidèles de Colosse. Il l'y appelle *son très-cher et fidèle frère*. Les constitutions apostoliques portent que saint Paul le fit plus tard évêque de Bérée en Macédoine, où il couronna sa vie par le martyre. Son nom se trouve au martyrologe romain, à la date du 2 mars.

Un autre saint Onésime succéda à Caius sur le siége d'Éphèse, et fut le troisième évêque de cette ville. Il gouvernait cette église en 107. Sa fête est célébrée le 16 février dans l'église latine.

H. F.

Acta Sanctorum, février et mars. — Dom Calmet, *Dict. de la Bible*. — Saint Paul, *Epist. ad Philemonem*. — Saint Ignace, Πρὸς Ἐφεσίους. — Tillemont, *Vie de saint Paul*. — Baillet, *Vies des Saints*, t. I.

ONGARO (*Antonio*), poëte italien, né vers 1569, à Padoue, mort en 1599. Selon Crescimbeni, il était natif de Padoue; pourtant Apostolo Zeno, s'appuyant sur un vers de l'églogue intitulée *Fillide*, indique Adria comme le lieu de sa naissance. Ses talents précoces le firent connaître d'un prince de la maison de Farnèse, auquel il dut les moyens de cultiver les lettres. En 1581 il donna au théâtre de Nettuno, qui se trouvait dans un château de Colonna, une pastorale, l'*Alceo*, imitée de l'*Aminta* du Tasse, et où il avait introduit des pêcheurs au lieu de bergers; cette nouveauté ne parut pas heureuse, et, malgré la beauté des vers et la vérité des caractères, on donna à cette pièce la plaisante épithète d'*Aminte mouillée* (l'Aminta bagnata). Imprimée d'abord à Venise (1582, in-8°), puis à Ferrare (1614, in-4°), avec des intermèdes et des discours de Battista Guarini, et à Padoue (1722, in-8°) à la suite de l'*Aminta*, elle a été traduite en français par Roland Brillet: l'*Alcée, pescherie, en laquelle, sous le nom de peschеurs, sont représentées plusieurs naïfves passions d'amour* (Paris, 1596, in-16, et Rouen, 1602, in-12). Ongaro qui, d'après le témoignage de Crescimbeni, mourut à peine âgé de trente ans, ne publia pas autre chose de son vivant. Le prince Mario Farnèse, son protecteur, mit au jour ses *Rime* (Farnèse, 1600, in-8°), édi-

(1) « On raconte, dit Plutarque, que bien des années après (la prétendue entrevue d'Alexandre et de la reine des Amazones) et lorsque Lysimaque régnait déjà, Onésicrite lui lut son quatrième livre, dans lequel il est question de l'amazone. Lysimaque sourit, et dit : « Et où étais-je alors? »

tion reproduite et augmentée à Bologne, 1644, 3 part. in-12. On rencontre encore divers morceaux inédits de cet élégant écrivain dans le t. II des *Rime scelte* de Gobbi et dans la *Storia della poesia volgare* de Crescimbeni (t. V, 337). P.

Crescimbeni, *ouvr. cité*. — *Notice* à la tête de l'édit. de l'*Alceo*, 1722. — A. Zeno, *Notes sur la Bibl. de Fontanini*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

ONIAS ou **OZIAS** Ier (en hébreu *Force du Seigneur*), grand-prêtre des Juifs depuis l'an du monde 3682 jusqu'à celui 3702. Il était fils de Jeddoa ou Jaddus, auquel il succéda. Son règne fut prospère; il laissa deux fils, *Simon Ier* dit *le Juste*, qui lui succéda, et *Eléazar*, qui gouverna ensuite.

ONIAS II, grand-prêtre des Juifs depuis l'an du monde 3771 jusqu'à celui de 3785. Petit-fils du précédent et fils de Simon Ier le Juste, il succéda dans la suprême sacrificature à son grand oncle Manassé. Son règne, assez long (26 ans), est dépourvu d'événements importants. Son avarice faillit amener la ruine de sa patrie pour avoir refusé à Ptolémée Évergète d'acquitter le tribut que les Hébreux devaient aux rois d'Égypte et que les grands-prêtres avaient coutume de payer de leurs propres deniers. Ptolémée s'apprêtait à entrer en Judée avec une puissante armée, et déjà les Juifs parlaient de conjurer la guerre en déposant leur premier magistrat, lorsque Joseph, neveu d'Onias, se rendit près de Ptolémée, et calma ce monarque en prenant à ferme, pour un prix élevé, les tributs que l'Égypte percevait en Syrie et en Palestine. Quelques historiens anciens prétendent que dans cette affaire Joseph ne fut que le prête-nom de son oncle, qui trouva de la sorte le moyen de faire peser sur tous ses concitoyens le tribut que le souverain pontife avait seul payé jusqu'alors. *Simon II*, fils d'Onias II, succéda à son père.

ONIAS III, grand-prêtre des Juifs depuis l'an du monde 3805, assassiné à Daphné près Antioche, l'an du monde 3838. Il était petit-fils du précédent et succéda à son père Simon II. Sa piété et sa justice le rendirent un objet de vénération pour ses sujets et les rois ses voisins, qui le prirent plusieurs fois pour arbitre dans leurs différends. Séleucus Philopator, roi de Syrie, se plaisait même à fournir à ses frais toute la dépense du temple et du culte hébreu. Néanmoins, les vertus d'Onias III ne le mirent pas à l'abri de la haine et de l'envie que lui portaient quelques-uns de ses proches. Un certain Simon, de la tribu de Benjamin, et qui commandait la garde du temple, alla trouver Appollonius (fils de Tharsée), qui gouvernait en Phénicie pour Séleucus, et lui déclara que le roi de Syrie avait bien tort de payer à Onias des sommes considérables pour l'entretien du culte, alors que ce grand-prêtre possédait des sommes immenses, enfouies dans un lieu du temple qu'il désigna. Séleucus, averti de ce rapport, envoya aussitôt à Jérusalem son premier ministre Héliodore avec ordre de saisir le trésor caché. Vainement Onias lui représenta-t-il que ces sommes étaient la propriété et le dépôt de chaque citoyen. Héliodore se fit conduire au trésor; mais au moment où il se disposait à y entrer, tous ceux qui l'accompagnaient tombèrent frappés de terreur; « car ils virent paraître un cheval, sur lequel était monté un homme terrible, magnifiquement habillé, et qui, fondant avec impétuosité sur Héliodore, le frappa plusieurs coups. Deux autres jeunes hommes parurent en même temps, pleins de force et de beauté, brillants de gloire et richement vêtus, qui, se tenant à la droite et à la gauche d'Héliodore, le fouettaient chacun de son côté et le frappaient sans relâche. Héliodore tomba par terre, tout enveloppé de ténèbres et d'obscurité, et ayant été mis dans une chaise, on l'emporta hors du temple sans que personne le pût secourir. Et par la vertu divine il demeura couché par terre, sans voix et sans aucune espérance de vie. » Mais Onias, considérant que Séleucus pourrait venger sur les Juifs la mort de son ministre, se mit aussitôt en prière, et offrit pour la guérison du Syrien une hostie salutaire. « Durant ce temps les jeunes hommes, revêtus des mêmes habits, se présentèrent à Héliodore, et lui dirent : Rendez grâces au grand-prêtre Onias; car le Seigneur vous a donné la vie à cause de lui. Ayant donc été ainsi châtié de Dieu, annoncez à tout le monde ces merveilles et sa puissance, et ils disparurent. » Ce récit a trouvé beaucoup d'incrédules; toujours est-il qu'Héliodore ne recommença pas sa tentative. Il rendit grâce à Onias et alla raconter à Séleucus sa mésaventure. « Et le roi lui demandant qui lui paraissait propre pour être encore envoyé à Jérusalem, il lui répondit : Si vous avez quelqu'ennemi, chargez-le de cette mission, et vous le verrez revenir déchiré et meurtri de coups, si toutefois il en revient. » Séleucus n'insista plus; cependant Onias crut prudent d'aller visiter le roi lui-même pour se justifier; mais lorsqu'il arriva à Antioche, Séleucus venait d'être assassiné par Héliodore, qui essaya vainement de s'emparer de la couronne. Eumène et Attale, rois de Pergame, chassèrent l'usurpateur, et établirent Antiochus Épiphane sur le trône de Syrie (175 avant J.-C.). Jason, frère d'Onias, se rendit auprès du nouveau monarque, lui promettant un tribut de 590 talents d'argent (le talent valait 5,000) s'il voulait lui accorder la sacrificature : il lui offrit en même temps d'introduire les mœurs syriennes en Judée. Antiochus accepta : Jason fut installé dans le temple, et Onias dut se réfugier dans un asile sacré près de Daphné, faubourg d'Antioche. Jason tint parole autant qu'il lui fut possible; il ouvrit des gymnases, des académies, fonda des jeux publics et « méprisant, disent les auteurs des Machabées, tout ce qui avait été en honneur chez ses ancê-

tres, ne croyait rien de plus grand que d'exceller en tout ce qui était en estime chez les Grecs ». Jason ne gouverna que trois années. Il envoya Ménélaus (frère de Simon le Benjamite, déjà cité) porter à Antiochus une partie du tribut auquel la Judée était soumise; ce Ménélaüs sut acquérir la bienveillance du roi de Syrie, et lui proposa, sans ambages, trois cents talents de plus que le tribut consenti par Jason. Le roi accepta : Ménélaüs fut installé dans le Temple, et Jason dut, à son tour, se réfugier dans le pays des Ammonites. Ménélaüs, n'ayant pu remplir ses promesses, fut destitué, et sa charge passa à son frère Lysimaque. Il conserva néanmoins une grande influence dans Jérusalem; il en profita pour dérober, de connivence avec son frère, une partie des trésors du Temple. Onias fut informé de ce vol : il en avertit Andronicus, lieutenant d'Antiochus et qui gouvernait à Antioche en l'absence du roi, alors en Cilicie. Ménélaüs ne trouva pas de meilleur moyen d'échapper au châtiment que de rendre le vice-roi son complice. Il lui envoya la moitié du produit de son larcin; mais il y mit pour condition la mort d'Onias, qui serait resté un révélateur dangereux. Andronicus le comprit; il attira sous la foi du serment Onias hors de son asile, et le tua. Antiochus, de retour, confisqua les biens de l'assassin, et le fit périr sur le lieu du crime. Lysimaque fut massacré par les Juifs révoltés, et plus tard Ménélaüs fut précipité par les ordres d'Antiochus Eupator. Ainsi furent punis les meurtriers d'Onias III. A. L.

Les Machabées, liv. II, chap. III, IV, V et XIII. — Flavius Josèphe, Ἰουδαϊκὴ Ἀρχαιολογία. — Appien, *Syr.*, 45. — Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

ONKELOS, auteur d'un *Targum* ou paraphrase chaldaïque du Pentateuque. On ignore l'époque précise à laquelle il vécut : on le croit communément contemporain de Jésus-Christ et des apôtres. Des écrivains juifs ont prétendu qu'il avait été disciple de Gamaliel, qui fut aussi le maître de saint Paul. D'autres le confondent avec Aquila, prosélyte juif, qui, vers la fin du premier siècle, traduisit l'Ancien Testament en grec. Dans tous les cas, d'après le Talmud, Onkelos aurait été également un prosélyte. La langue de cette traduction est un indice presque certain qu'Onkelos ne peut être de beaucoup postérieur à l'avénement du christianisme; elle se rapproche par sa pureté du chaldéen du Livre de Daniel, et l'on sait que cette langue dégénéra bientôt et fut envahie par une foule de mots étrangers. On trouve une autre présomption en faveur de cette opinion dans la nature même de la version d'Onkelos; elle est en général simple, littérale et n'est pas surchargée des explications légendaires qui sont si fréquentes dans les paraphrases chaldaïques postérieures. On prétend qu'il la composa de diverses interprétations recueillies de la bouche de ses maîtres, Hillel, Schammaï et Gamaliel l'ancien. On serait peut-être plus près de la vérité en supposant qu'il se servit, dans sa composition, de paraphrases, ou écrites ou orales, usitées dans les synagogues de son temps, qu'il compara et qu'il fondit ensemble, après les avoir revues. On s'expliquerait mieux encore par cette hypothèse la pureté de sa langue. Ce *Targum* a été inséré dans toutes les polyglottes. La ponctuation adoptée dans ces éditions est très-vicieuse. Buxtorf le père travailla à la corriger; mais il ne l'a pas ramenée à une parfaite exactitude. On a en outre bien d'autres éditions de cette paraphrase chaldaïque. Les Juifs, qui l'ont en grande estime, l'ont fait imprimer souvent, avec ou sans le texte hébreu. La plus ancienne des éditions connues est celle de Bologne, 1482, avec le texte hébreu et les commentaires de Sal. Jarchi; la dernière est celle de Jer. Heinemann, Berlin, 1831-1835, 3 parties in-8°, avec le texte hébreu du Pentateuque et les commentaires de Sal. Jarchi et la version allemande de Mendel. Il en existe au moins trois traductions : celle d'Alphonse de Zamora, qui se trouve dans les polyglottes d'Alcala, d'Anvers, de Paris et de Londres, à la suite de la Vulgate de l'édition de Venise, 1609, in-fol., et dans celle d'Anvers, 1616, in fol., et qui a été imprimée séparément, Anvers, 1539, in-8°; celle de Paul Fagius : *Paraphrasis Onkeli chaldaica, ex chaldæo in latinum fidelissime versa*, Strasbourg, 1546, in-fol.; et celle de Bernardin Baldi, qui est restée inédite et se trouve dans la bibliothèque Albani. Les manuscrits du *Targum* d'Onkelos ne sont pas rares : de Rossi en possédait cinquante-huit, et Wolf en donne un long catalogue dans sa *Bibliotheca hebræa*, t. II. S'il faut en croire Richard Simon, les exemplaires, soit manuscrits soit imprimés, de cette version chaldaïque diffèrent fort entre eux, principalement par la ponctuation. M. N.

G.-B. de Rossi, *Dizionario storico degli autori ebrei*. — Rich. Simon, *Hist. critiq. du Vieux Testam.*, liv. II, ch. XVIII. — Eichhorn, *Einleitung ins Alte Testament*, 2e édit., t. I, p. 168 et suiv., 400-416. — Wolf, *Biblioth. hebræa*, t. II, lib. VI, cap. 2.

ONOMACRITE (Ὀνομάκριτος), poëte grec, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Bien qu'il ne reste rien de ses ouvrages et qu'il n'en ait peut-être composé aucun sous son nom, il occupe une place importante dans l'histoire de l'ancienne poésie religieuse des Grecs. Au sixième siècle, il se fit à Athènes, sous les auspices des Pisistratides, une tentative très-remarquable pour rassembler en un tout les chants poétiques et religieux épars chez les divers peuples helléniques. Le but de cette entreprise n'était pas simplement littéraire. Les Pisistratides en recueillant l'héritage poétique et sacré du passé voulaient en faire la base ou l'auxiliaire d'une organisation religieuse mieux ordonnée, plus vaste et plus puissante que le culte des Achéens et des Doriens; leur entreprise, quoique restée inachevée, eut d'immenses

résultats pour la littérature, qui lui dut la collection des poëmes d'Homère, et d'assez grands résultats pour la religion, à laquelle elle donna plus de gravité, plus de profondeur mystique, plus de pureté morale. Les effets de la tentative des fils de Pisistrate sont exposés aux articles HOMÈRE et ORPHÉE; nous ne rapporterons ici que les faits peu nombreux qui sont personnels à Onomacrite. Hérodote l'appelle un prophète et l'arrangeur des prophéties de Musée (χρησμολόγον καὶ διαθέτην χρησμῶν τῶν Μουσαίου). Selon cet historien, Onomacrite jouit du patronage d'Hipparque, fils de Pisistrate, lequel le chargea de recueillir et de mettre en ordre les oracles qui circulaient sous le nom de Musée; mais il interpola des vers de lui parmi ceux de l'antique poëte, et fut banni pour cette infidélité. La famille de Pisistrate fut à son tour expulsée d'Athènes. Onomacrite rejoignit les Pisistratides, et rentra en grâce auprès d'eux; ils l'emmenèrent à Suse, et se servirent de lui pour persuader à Xerxès d'entreprendre une expédition contre la Grèce. Le prophète récita au roi de Perse tous les oracles qui prédisaient un heureux succès à l'entreprise, et omit ceux qui étaient défavorables. On ne sait ce que devint Onomacrite après cette nouvelle fraude religieuse. Suivant le récit d'Hérodote, il vivait de 520 à 485, et c'est à tort que quelques critiques anciens l'ont reculé jusqu'à la cinquantième olympiade (580 avant J.-C.). Pausanias donne sur Onomacrite assez de détails, mais en termes peu explicites, et il confirme les assertions d'Hérodote sans y beaucoup ajouter. Plusieurs passages de Pausanias semblent indiquer qu'il existait de son temps des poëmes d'Onomacrite; mais il n'en résulte pas que le prophète les ait composés sous son nom; c'étaient apparemment de prétendus livres de Musée et d'Orphée dont l'auteur ou le compilateur avait été reconnu. Au nombre des poëmes composés ou plutôt interpolés par Onomacrite, faut-il placer les hymnes orphiques, ce qui donnerait à ces poésies une antiquité relative assez respectable? Nous ne le pensons pas; sur cette question, *voy.* ORPHÉE. L. J.

Hérodote, VII, 6. — Pausanias, I, 22; VII, 31, 37; IX, 35. — Ot. Müller, *History of the greek litterature*; *Proleg. zu einer Wissenschaftlichen Mythologie*. — Lobeck, *Aglaophamus*. — Bernhardy, *Grundriss der griech. Litterat*. — Bode, *Geschichte der hellenischen Dichtkunst*. — Ulrici, *Gesch. der hell. Dicht.* — Ritschl dans l'*Encyklopädie* d'Ersch et Gruber. — Nitzsch, *Erklärende Anmerkungen zu Homer's Odyssee*, vol. III, p. 336, etc.

ONOMARQUE (Ὀνόμαρχος), général grec, chef des Phocidiens dans la guerre sacrée, mort en 352 avant J.-C. Il était frère de Philomèle et fils de Philotime. Il commandait une division de l'armée phocidienne dans la bataille de Tithorée, où périt le général en chef. Il rallia les débris des forces phocidiennes et opéra sa retraite sur Delphes. Une assemblée eut lieu. Onomarque y soutint, contre l'avis des hommes modérés, la nécessité de pousser la guerre avec une extrême vigueur, et obtint la succession de Philomèle dans le commandement en chef de l'armée de Phocide. Cet état avait engagé contre le conseil amphictyonique une lutte qui durait depuis plusieurs années et dont l'issue restait douteuse à la mort du premier général en chef. Philomèle s'était conduit avec autant de modération que de fermeté, et il avait soigneusement évité de soulever contre la Phocide le sentiment religieux des Grecs, en mettant la main sur les trésors sacrés du temple de Delphes. Onomarque n'imita pas la politique de son frère; il confisqua les propriétés de tous ses adversaires, et voyant à sa disposition des richesses immenses, il s'en empara, et s'en servit pour lever une nombreuse armée de mercenaires. Il eut soin aussi d'acheter avec l'argent du temple les personnes les plus influentes des États ennemis. Les ressources en tous genres que lui fournit cette spoliation donnèrent aux Phocidiens un ascendant momentané. Onomarque envahit la Locride, prit la ville de Thronium, força Amphissa à la soumission, ravagea la Tétrapole dorienne, et tourna ensuite ses armes contre la Béotie où il s'empara d'Orchomène, et mit le siége devant Chéronée. Mais là s'arrêtèrent ses succès, et l'arrivée d'une armée thébaine le décida à revenir à Delphes. Cette campagne heureuse engagea Onomarque à étendre ses opérations; il envoya son frère Phayllus, avec un corps de sept mille hommes, au secours de Lycophron, tyran de Phères en Thessalie, attaqué par Philippe, roi de Macédoine. Phayllus fut battu. Onomarque marcha alors avec toutes ses forces contre Philippe, le vainquit en deux rencontres, et le chassa de Thessalie; il se rejeta ensuite sur la Béotie, et s'empara de Chéronée. Dans l'intervalle Philippe rentra en Thessalie avec une nouvelle armée, que grossit la cavalerie thessalienne. Onomarque courut à sa rencontre avec vingt mille fantassins et cinq cents cavaliers. La supériorité du nombre et l'excellence de la cavalerie thessalienne donnèrent la victoire au roi de Macédoine. Les fugitifs cherchèrent à se sauver à la nage sur la flotte athénienne, qui se trouvait près du rivage où se livra la bataille, mais très-peu y parvinrent. Onomarque périt dans les flots. Philippe fit rechercher son cadavre, et le fit attacher à une croix, en punition de son sacrilége. Les historiens grecs représentent Onomarque comme un homme violent, déréglé, et qui se servait pour ses plaisirs de l'argent consacré au dieu de Delphes; ces imputations peuvent être fondées; mais elles sont suspectes, car le chef des Phocidiens avait un double titre à la défaveur de l'histoire; il était sacrilége et vaincu. L. J.

Diodore de Sicile, XVI, 31-33, 35, 36, 61. — Pausanias, X, 2. — Justin, VIII, 1, 2. — Polyen, II, 33. — Éphore, dans les *Frag. hist. græcorum* (édit. Didot). — Orose, III, 12. — Démosthène, *De falsa legat.* — Thirlwall, *History of Greece*, vol. V.

ONOSANDRE (Ὀνόσανδρος), écrivain militaire grec, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il a laissé un ouvrage sur la tactique, intitulé Στρατηγικὸς λόγος, dédié à Q. Veranius, le même probablement que Q. Veranius Nepos, consul en 49 après J.-C. Onosandre remarque dans sa préface que son livre a été écrit en temps de paix, ce qui convient à la période comprise entre 49 et 59. Cet écrivain appartenait à l'école platonicienne, et, suivant Suidas, il composa, outre son traité de tactique, un traité sur les stratagèmes (Περὶ στρατηγημάτων), qui paraît être le même ouvrage que le précédent, et un commentaire sur la *République* de Platon. Le traité de la tactique ou art militaire est seul venu jusqu'à nous; c'est un excellent manuel, rédigé par un observateur instruit et judicieux, à une époque où les institutions militaires de l'antiquité avaient atteint le plus haut point de perfection. Le style est assez heureusement imité de Xénophon. Ce petit livre a servi de modèle aux écrivains grecs et latins qui traitèrent le même sujet. Les empereurs Maurice et Léon ne firent guère que mettre en mauvais langage byzantin les remarques et les préceptes d'Onosandre; le comte Maurice de Saxe, qui l'avait lu dans une traduction, en faisait grand cas et déclarait en avoir tiré profit.

Le Στρατηγικὸς λόγος fut d'abord connu par la traduction latine qu'en publia Nicolas Sagundino, à la suite des *Institutions militaires* de Végèce; Rome, 1493. Jehan Charrier en donna une traduction française, Paris, 1546; Fabio Cotta une traduction italienne, Venise, 1546; et Joachim Camerarius une nouvelle traduction latine, en 1595. Le texte grec fut publié pour la première fois par Rigault; Paris, 1599. L'édition la plus complète est celle de Nic. Schwebel : *Onosandri Strategicus, sive de imperatoris institutione, liber ad codd. mss. fidem expressus et ex antiquorum tacticorum potissimum collatione notis perpetuis crit. emendatus, nec non figuris æri incisis illustratus*; Nuremberg, 1762, in-fol. Schwebel s'est servi pour son édition des notes manuscrites de Joseph Scaliger et Is. Vossius, et il a fait suivre le texte grec d'une traduction française par le baron de Zur-Lauben. On cite encore l'édition de Coray; Paris, 1822, in-8°. Le texte grec a été publié avec beaucoup de soin par M. Koechly, dans la collection Teubner; Leipzig, 1860, in-12. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. IV, p. 336. — Schoell, *Histoire de la littérature grecque*, t. II. — Hoffmann, *Bibliographisches Lexikon*, t. III.

ONS-EN-BRAY (*Louis-Léon* PAJOT, comte D'), mécanicien français, né à Paris, le 25 mars 1678, mort à Bercy, le 22 février 1754. Fils d'un directeur général des postes, il fit ses humanités au collège des Jésuites de Paris; mais pendant sa rhétorique il fut attaqué d'un mal d'yeux si intense qu'on fut obligé de le rappeler à la maison paternelle. Cet accident, qui semblait devoir interrompre le cours de ses études, fut au contraire très-favorable au développement de ses dispositions. Au lieu de la philosophie alors enseignée dans les colléges, le professeur qu'on mit auprès de lui occupa ses loisirs forcés à écouter la lecture de la philosophie de Descartes et des ouvrages qu'elle avait déjà produits. Dès que sa vue se fut rétablie, il alla voyager en Hollande, et aucun voyage n'était plus propre à développer les idées et les principes qu'il venait d'acquérir. Il s'y lia avec Huygens, Ruysch, Boerhaave, etc. De retour à Paris, en 1698, il commença à s'instruire des fonctions de directeur général des postes sous les yeux de son père, auquel il succéda définitivement en 1708, et au milieu des occupations de cette place il trouva le moyen de se ménager quelques moments pour se donner aux recherches d'histoire naturelle et de mécanique. Louis XIV le chargea de plusieurs affaires secrètes et délicates, et lui donna une marque certaine de sa confiance en le faisant appeler dans sa dernière maladie pour cacheter son testament avant de le déposer au parlement. A la mort de ce prince, il devint intendant des postes. Ayant hérité de son père d'une magnifique maison de campagne, à Bercy, il la destina à un lieu d'études sérieuses; il y établit des laboratoires de physique, de chimie, de mécanique, et y transporta son cabinet, qui chaque année s'accroissait d'objets rares et précieux, pour lesquels il n'épargna ni soins ni dépenses. Il entretenait dans cette maison un secrétaire, un chimiste, un dessinateur et tous les ouvriers que nécessitait l'exécution des machines qu'il faisait reproduire ou qu'il inventait lui-même. Il y attirait des hommes de mérite, et le P. Sébastien y passa dix années avec lui. Le comte d'Ons-en-Bray obtint en 1716 une des dix places d'académicien honoraire, et l'Académie l'adjoignit à la commission chargée de l'examen des différentes machines soumises à son jugement. Mais le principal objet de ses occupations était la perfection de son cabinet, à laquelle il travaillait sans relâche. Peu de grands seigneurs étrangers venaient en France sans le visiter, et l'on peut citer dans ce nombre le czar Pierre le Grand, qui, de retour dans ses États, envoya à M. d'Ons-en-Bray des ouvrages de tour travaillés de sa propre main et le tour sur lequel il les avait exécutés. Louis XV, le régent et beaucoup de princes allemands visitèrent souvent à Bercy le savant académicien. Ce qui rendait son cabinet plutôt unique que le premier en son genre, c'était l'immense collection de pièces de mécanique qu'il y avait formée. Il n'y avait aucune machine singulière, aucune pièce nouvelle d'horlogerie, d'hydraulique, etc., dont il n'eût au moins un modèle, et il s'y en trouvait un grand nombre de sa composition. Par un codi-

cile du 1er décembre 1753, après avoir obtenu l'agrément du roi, il légua toutes ses collections à l'Académie des Sciences, à des conditions qui devaient en assurer la jouissance au public. Les Mémoires qu'on a de M. d'Ons-en-Bray, dans les *Recueils de l'Académie des Sciences*, sont : *Machine pour connaître sur mer l'angle de la ligne du vent et de la quille du vaisseau, comme aussi l'angle du méridien de la boussole avec la ligne du vent* (1731); — *Description et usage d'un métromètre, ou machine pour battre les mesures et les temps de toutes sortes d'airs* (1732); tiré à part, Paris, in-4° (s. d.); — *Anémomètre qui marque de lui-même sur le papier non-seulement les vents qu'il a fait pendant les vingt-quatre heures, et à quelle heure chacun a commencé et fini, mais aussi leurs différentes vitesses ou forces relatives* (1734) : cet instrument est peut-être ce que M. d'Ons-en-Bray a construit de plus singulier et de plus ingénieux ; — *Des moyens que l'on propose pour remédier aux abus qui se sont glissés dans l'usage des différentes mesures* (1738). Cette construction de mesures pour les liquides lui avait été demandée par le corps de ville de Paris; — *Description d'une râpe à râper le tabac* (1745); — *Méthode facile pour faire tels carrés magiques que l'on voudra* (1750). Il a aussi donné une *Description* des différentes machines de son invention. H. F.

Grandjean de Fouchy, *Éloges des Académiciens de l'Académie royale des Sciences morts depuis l'an 1744*, t. I, p. 275-299. — *Recueils de l'Académie des Sciences*, 1731 à 1750.

ONSENOORT (*Antoine-Gérard* VAN), chirurgien hollandais, né le 27 octobre 1782, à Utrecht, mort le 23 décembre 1841, dans cette ville. A l'âge de neuf ans il perdit son père, qui exerçait la chirurgie, et fut admis dans l'hospice des Orphelins protestants, où on lui apprit l'état de menuisier. Son désir d'acquérir de l'instruction lui fit accorder l'autorisation d'étudier la chirurgie. Placé en apprentissage chez un praticien distingué, J.-A. van de Water, il passa ensuite trois années à Amsterdam, et fut attaché à l'un des hôpitaux militaires de cette ville. Nommé chirurgien principal des possessions hollandaises aux Indes (1806), il s'embarqua deux fois pour Batavia, et tomba deux fois entre les mains des Anglais. De retour en Hollande (1809), il assista à l'affaire de Walcheren, servit ensuite aux armées de Portugal et d'Espagne et donna sa démission, le 31 août 1814, pour rentrer dans son pays, qui avait cessé d'appartenir à la France. Il dirigea en 1818 l'hôpital d'instruction de Louvain, et depuis 1822 celui d'Utrecht. Les travaux de van Onsenoort sur l'oculistique sont nombreux et justement estimés. Ses compatriotes ont revendiqué pour lui l'invention de la *trousse-giberne*, qui fait partie de la tenue des chirurgiens militaires. On a de lui : *De cataracta* (en hollandais); Amsterdam, 1818, gr. in-8°; — *Operative Heelkunde* (Médecine opératoire); ibid., 1822-1824, 2 vol. in-8°; le t. III, qui était annoncé, n'a point paru; — *Gneeskundige Heelkunde*; ibid., 1825, in-8° : cet ouvrage et le précédent ont été refondus ; ibid., 1835-1837, 3 vol. in-8°, pl. ; — *Description de l'appareil chirurgical de campagne*; Bruxelles, 1828, in-8°; l'édition originale en hollandais avait paru à Gorcum, même année; — *Bijdragen tot de Geschiedenis der vorming van eenen Kunstigen Oogappel in het algemeen*, etc. (Histoire de la pupille artificielle); Utrecht, 1829, gr. in-8°, pl.; — *De Kunst om de oogen*, etc. (De l'hygiène oculaire); ibid., 1829, in-8°; — *Geschiedenis der Oogheelkunde* (Histoire de l'ophthalmologie); ibid., 1838, in-8°, trad. en allemand ; — *Genees en Heelkundig Handboek* (Manuel d'ophthalmologie); Amsterdam, 1839-1840, 2 vol. in-8°, pl. K.

Nederlandsch Lancet, mai 1842. — Florent Cunier, *Notice sur A.-G. van Onsenoort*; Bruxelles, 1842, in-8°.

ONSLOW (Sir *Richard*), amiral anglais, né en 1741, mort à Southampton, le 27 décembre 1817. Entré fort jeune dans la marine militaire, ses talents et son courage le firent rapidement parvenir aux grades supérieurs. Il se distingua, et fut blessé dans plusieurs combats contre les Français. En 1797, il servait comme vice-amiral dans la mer du Nord, sous les ordres de lord Adam Duncan, croisa sur les côtes de Hollande, et bloqua le Texel. Les Hollandais ayant profité de l'éloignement momentané de la flotte anglaise pour prendre la mer, Duncan les joignit le 11 octobre, entre Camperduyn et Egmont-op-Zée. Onslow rompit la flotte ennemie, et contribua beaucoup au succès de la journée, dans laquelle les Hollandais perdirent dix bâtiments. Onslow fut créé baronnet, et la cité de Londres lui donna une épée de la valeur de cent guinées. En 1801 il fut appelé au commandement de l'escadre blanche, et quitta le service actif vers 1805. A. DE L.

Annual biography, 1817.

ONSLOW (*Georges*), compositeur français, né le 27 juillet 1784, à Clermont (Puy-de-Dôme), mort dans la même ville, le 3 octobre 1852. Envoyé à Londres pour y faire ses études, la musique n'entra d'abord dans son éducation que comme l'accessoire agréable du savoir d'un *gentleman*. On lui donna pour maître de piano Hullmandel, puis Dussek, et après que celui-ci eut quitté l'Angleterre, il fut confié aux soins de Cramer. Il ne comprenait de la musique que la partie mécanique de l'exécution, et restait insensible aux sublimes inspirations du génie. Un séjour de deux années qu'il fit en Allemagne ne changea point ses dispositions. Onslow avait appris à jouer du violoncelle afin de pouvoir exécuter avec quelques amateurs de ses amis les quatuors et les quintettes de Haydn, de Mozart et

de Beethoven. Il se prit bientôt d'une telle passion pour les œuvres de ces maîtres que, pour mieux en apprécier la facture, il mettait en partition les morceaux qui lui semblaient les plus remarquables. C'est ainsi qu'en jetant un regard curieux sur ces partitions, il acquit seul quelques notions pratiques d'harmonie et se prépara à l'art de développer sa pensée. Peu de temps après, prenant pour modèle un quintette de Mozart, il essaya d'écrire un semblable morceau, puis il en fit un second et un troisième. Pendant une de ses visites dans la capitale, on exécuta chez Pleyel les trois quintettes qu'il avait composés pour deux violons, alto et deux violoncelles; ils furent jugés dignes d'être publiés, et parurent vers la fin de 1807. D'après le conseil d'un de ses amis, il suivit un cours d'harmonie et de composition sous la direction de Reicha. Quelques mois suffirent à Onslow pour acquérir la connaissance des procédés pratiques de l'art d'écrire. Dès lors il marcha seul, et entraîné par un penchant irrésistible vers la musique instrumentale, il composa successivement un grand nombre de quintettes, de quatuors et de trios, qui furent publiés en France, en Allemagne, en Angleterre, et qui ont valu à leur auteur une juste renommée partout où la musique de chambre est en honneur.

Onslow était sur le point d'atteindre sa quarantième année lorsque, cédant aux instances de ses amis, qui le pressaient d'appliquer son talent à la scène, il écrivit *L'Alcade de la Véga*, drame en trois actes, qui fut représenté au mois d'août 1824, à l'Opéra-Comique. L'ouvrage ne put se soutenir au théâtre. Onslow fut plus heureux dans *Le Colporteur*, en trois actes, qu'il donna en 1827 au même théâtre. Dix ans plus tard, c'est-à-dire en 1837, il fit représenter également à l'Opéra-Comique son troisième ouvrage, *Le Duc de Guise*, drame en trois actes. Mais cette partition fournit la preuve que des morceaux bien faits ne suffisent pas toujours pour assurer aux œuvres théâtrales des succès durables. Après cette dernière excursion sur la scène dramatique, Onslow rentra dans le domaine de la musique instrumentale, et écrivit quelques symphonies, qui furent exécutées dans les concerts du Conservatoire. Il a intercalé dans l'une d'elles son entr'acte du *Duc de Guise*, morceau qui peignait de la manière la plus vraie et la plus pittoresque une nuit orageuse avec accompagnement de grêle. Ces symphonies se recommandent par la sage ordonnance du plan et par les qualités d'une bonne facture. Comme Haydn, Mozart et Beethoven, Onslow développait son œuvre sur une idée principale; mais on ne trouve pas chez lui ces heureuses péripéties, ces élans du génie, qu'on rencontre à chaque instant dans les productions des illustres maîtres qu'il avait pris pour modèles. Son orchestre a en général peu de sonorité. Ses quintettes pour instruments à cordes, dont les adagios surtout contiennent de grandes beautés, sont considérés par les connaisseurs comme ses meilleurs ouvrages. Ce sont principalement ces quintettes qui ont valu à leur auteur son admission à l'Académie des beaux-arts, dont il fut nommé membre, en 1842, en remplacement de Cherubini (1).

L'existence d'Onslow se serait écoulée tout entière calme et paisible, au milieu des travaux, si un accident cruel ne fût venu faire craindre un instant pour les jours du compositeur. En 1829, étant à la chasse au sanglier dans la terre d'un de ses amis, il entra dans un bois et s'assit près d'un arbre pour écrire une pensée musicale qu'il avait trouvée. Un des autres chasseurs, qui ne le voyait plus, fit feu; la balle vint frapper Onslow à l'oreille et pénétra dans le col d'où on ne put jamais l'extraire. La maladie fut longue et douloureuse. Depuis peu il avait tracé l'ébauche de son quinzième quintette lorsque cet accident lui arriva. Pour tromper ses souffrances et les inquiétudes de sa famille, il se fit donner sa partition, et continua son travail en donnant aux différentes parties de cette composition des noms qui les caractérisent et rappellent les phases de sa maladie : l'un des morceaux s'appelle *la Douleur*, un autre *la Fièvre et le Délire*, l'andante *la Convalescence*, le dernier final *la Guérison*. Ce quintette est une de ses meilleures productions en ce genre. A part ce déplorable événement, qui ne lui laissa néanmoins qu'un peu de surdité à l'oreille droite, rien ne vint troubler un bonheur que, dans son domaine d'Auvergne, il avait su trouver dans l'affection de sa femme et de ses enfants ainsi que dans la culture de l'art qu'il aimait avec passion. Onslow vint une dernière fois à Paris, dans l'été de 1852, et retourna à Clermont, mais pour y mourir, à l'âge de soixante-huit ans.

Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Georges Onslow*, esquisse par Auguste Gathy. — Scudo, *Critique et Littérature musicales*; Paris, 1850. — *Notice historique sur la vie et les travaux de Georges Onslow*, par F. Halévy, lue dans la séance de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France, du 6 octobre 1855.

OOMS (*Jean-Baptiste*), écrivain mystique belge, né à Ghéle (Brabant), mort dans la même bourgade, le 24 juillet 1710. Il acheva ses études au collége du Faucon à Louvain, et professa la théologie à Gand. Il devint dans cette ville archiprêtre du doyenné (18 juin 1694) et confesseur des religieuses capucines. On a de lui : *Leven van de edele jouffrouw Francisca Taffin* (La Vie de madame Françoise Taffin, fondatrice des religieuses pénitentes dites *Capucines*); Gand, 1717, in-12; — *Verclaringhe*

(1) Nous ferons remarquer ici que les œuvres de musique instrumentale d'Onslow, malgré leur réputation européenne, n'auraient pu ouvrir à ce compositeur les portes de l'Institut s'il n'avait eu pour appuyer sa candidature les opéras que nous avons cités. On sait que pour être membre de l'Institut un musicien doit avoir fait représenter au moins un opéra en un acte.

van het Leven ende Mysterien van de alderheylighste Maget ende Moeder godes Maria, etc. (Explication de la vie et des mystères de la très-sainte Vierge Marie, mère de Dieu); Gand, 1703, 1706, in-12; — *Godtvruchtighe Ecclesiastyke Theologie van de Deughden*, etc. (Pieuse théologie ecclésiastique des vertus); Gand, 1708 1712, 3 vol. in-4°.

Sander, *Flandria illustr.*, t. I, p. 361. — Swsert, *Heroal.*, p. 80. — Paquot, *Mém. pour l'hist. des Pays-Bas*, t. XII, p. 337-339.

OONSELL (*Guillaume* VAN), sermonnaire flamand, né le 9 août 1571, à Anvers, mort le 3 septembre 1630, à Gand. Après avoir terminé ses études en Espagne, il revint dans les Pays-Bas, et prit en 1593 l'habit de Saint-Dominique, à Gand. Chargé d'abord d'enseigner la théologie, à Anvers, il remplit successivement dans son ordre les emplois de sous-prieur à Maestricht, de prieur à Gand et à Bruges, et de définiteur de sa province. Il joignit à ces diverses fonctions le ministère de la prédication, qu'il exerça pendant longtemps avec beaucoup de zèle. Le jour même où il rentrait au couvent de Gand, il expira subitement, aux pieds de son prieur. On a de lui : *Clavis cellarii divinæ et humanæ sapientiæ*; Anvers, 1613, in-12; Gand, 1627, in-12. Oonsell s'est trompé en attribuant au P. Michel Franchois ce recueil de sermons, dont il n'avait été que l'éditeur; — *Pratum floridissimum concionum de tempore*, Anvers, 1617, 4 part. in-12 (1); — *Enchiridion concionatorum, ex Roseto aureo Silvestri Prieratis*; ibid., 1619, in-12, — *Syntaxis instructissima S. Scripturæ*; Anvers, 1622, 1627, in-12, Paris, 1682, 2 vol. in-12, édit. fort étendue de P. Goussenville; — *Officina sacra Biblica*; Douai, 1626, in-12 : ce recueil, partagé en huit alphabets, a été fort utile aux prédicateurs; — *Hieroglyphica sacra*; Anvers, 1627, in-12. K.

Echard et Quetif, *Scriptores ord. Prædicat.*, I, 461, 467-8; II, 2, 8, 465-6. — Paquot, *Mémoires*, X.

OORT (*Adam* VAN), peintre flamand, né à Anvers, en 1557, mort dans la même ville, en 1641. Il était fils et élève de Lambrecht van Oort, né à Amersfoort, en 1520, qui se distingua dans la peinture et l'architecture et vint se fixer à Anvers, où il fut reçu membre de l'Académie de peinture en 1547. « Doué de grandes facultés naturelles, Adam van Oort, disait Rubens, qui fut son élève, eût surpassé tous ses contemporains s'il avait vu Rome et s'il avait cherché à se perfectionner sur les bons modèles. » Il n'en fut rien : dessinateur correct, bon coloriste, compositeur facile et heureux, il amoindrit son talent par des excès de tous genres. L'amour de son art diminua à mesure qu'il s'abrutit dans la débauche; il ne regarda plus la peinture que comme un métier; il négligea la nature, et ne chercha plus qu'à faire vite. Après son mariage, changeant tout à coup d'allures, il devint avare, morose et d'une brutalité insupportable, qui éloigna ses parents, ses amis, ses élèves. Malgré son inconduite, il atteignit l'âge de quatre-vingt-quatre ans; jusqu'à son dernier jour, il ne cessa de travailler, mais la dernière période de sa vie ne produisit que des œuvres maniérées. Cependant il mourut avec une réputation considérable, et ses tableaux furent recherchés. On en voit de très-remarquables dans les principales églises de Flandre. Les élèves que forma Adam van Oort suffiraient d'ailleurs pour faire passer son nom à la postérité; outre l'illustre Paul Rubens, il compta parmi eux Jacques Jordaens, qui devint son gendre; Sébastien Franck, Henry van Balen, etc. A. DE L.

Karel van Mander, *Het leven der moderne*, etc., (Amsterdam, 1617, in-4°). — Descamps, *La Vie des peintres flamands*, etc., t. I, p. 71. — Pilkington, *Dictionary of painters*. — Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. I, p. 180.

OOST (*Jacques* VAN), surnommé *le Vieux*, peintre flamand, né en 1600, à Bruges, mort dans la même ville, en 1671. Issu d'une famille riche et ancienne, il reçut une éducation complète, et s'adonna de préférence au dessin. Il arriva à copier Rubens et van Dyck avec tant d'art que ses imitations trompent encore les amateurs. Ce fut sur de pareils modèles qu'il prit sa belle touche et sa couleur fondue. Il partit pour l'Italie, où la manière d'Annibal Carrache le fixa. De retour à Bruges, qu'il ne quitta plus (1630), il y fut chargé de travaux considérables, et quoique sa vie fût longue et laborieuse on est surpris du nombre de tableaux qu'il a produits. Les plus remarquables sont à Bruges : dans la cathédrale, *La Résurrection du Christ*; dans la collégiale de Notre-Dame, *Saint Éloi*; dans Saint-Sauveur, *Le Baptême de Jésus*, le *Martyre de sainte Godelive*, *Saint Hubert consacré évêque par la Vierge et sainte Anne*, *Saint Joseph et l'Enfant Jésus dans un atelier de charpentier*, *Les Anges offrant à la Vierge les instruments de la Passion*, *Le Christ quittant sa mère pour monter au Calvaire*; *Saint Jean et Saint Pierre*; quatre petits tableaux représentant les *Œuvres de Miséricorde*, etc.; à Saint-Jacques, une *Présentation au Temple*; à Saint-Gilles, *La Sainte Trinité*; dans l'abbaye aux Dunes, un *Couronnement d'épines*; *La Pentecôte*; *Saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste* d'après Antoine van Dyck; chez les Jésuites, une *Descente de Croix*, le chef-d'œuvre de van Oost : la disposition des personnages, l'expression des figures, le dessin, la couleur et l'entente du clair obscur font de ce tableau un des plus beaux de de la Belgique; chez les Jacobins, *L'Enfant Jésus dans une gloire, adoré par les principaux saints de l'Ordre*; chez les Jacobins, *Le Christ*

(1) L'auteur de ce recueil, *Hugues de Prato*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est en Toscane, se fit dominicain en 1276 et mourut le 4 décembre 1322 dans le couvent de Prato, à l'érection duquel il avait contribué. Ses *sermons*, imprimés pour la première fois en 1485, et plusieurs fois depuis, ont été recherchés pour la méthode et pour la solidité qu'on y trouve.

en croix entre la Vierge et saint Jean; chez les Récollets, *La Circoncision*, *L'Ascension de saint Antoine de Padoue*, *Saint François recevant les stigmates*, d'après Rubens; chez les sœurs noires, un autre *Christ en croix* (1630) : la Vierge, saint Jean et la Madeleine sont à ses pieds; dans l'église Notre-Dame-Ter-Poorterie, *La Nativité*, tableau admirable dans son ensemble et par les détails que le peintre a su y introduire; chez les Clarisses, une autre *Nativité*, où les bergers et les animaux sont remplacés par des Anges et des Chérubins; chez les Augustins, *Le Mystère de la Sainte Trinité*; dans l'hôpital Saint Jean, *La Vierge, l'Enfant Jésus et plusieurs saints*, *La Mère de Douleur*; dans l'abbaye de Saint-Tron : *Saint Martin partageant son manteau avec un pauvre*; *Sainte Gertrude* : c'est le portrait de la fille de van Oost; *Saint Tron faisant construire l'abbaye*; enfin une gigantesque composition tenant tout le fond de l'église de l'abbaye et laissant voir par un rideau entr'ouvert un autre temple enrichi de colonnes de marbre blanc et noir d'une profondeur et d'une richesse inouïes. Au milieu des flots de lumière qui l'inondent on aperçoit dans le lointain le Saint-Esprit descendant sur la Vierge et sur les apôtres. Une des salles de la juridiction de Bruges possède encore de van Oost un tableau d'une grande beauté. Tous les magistrats composant le tribunal criminel de cette ville en 1659 y sont assemblés et placés selon leurs rangs. Ils viennent de condamner à mort un meurtrier à qui on lit sa sentence. A Ypres on voit aussi une belle toile du même maître; *Les Nations adorant le Seigneur*.

Le catalogue des ouvrages de van Oost serait interminable si l'on voulait mentionner les nombreux portraits qui ornent les galeries et les salons de famille de sa patrie, ainsi que les salles de confrérie, de corporations, de compagnies, etc. Descamps en trace ainsi l'éloge : « Ses compositions sont simples et réfléchies; il y introduisit peu de figures; toutes y sont nécessaires, et l'on n'en désire pas davantage; mais il les posait avec noblesse. Ingénieux et simple dans leurs ornements, il les drapait bien. Comme il n'aimait point à peindre le paysage, il ornait ses fonds avec de l'architecture, qu'il entendait très-bien ainsi que la perspective. Son dessin est de fort bon goût, moins chargé que celui du Carrache; tout ce qu'il a fait est cependant dans la manière de ce maître. Sa couleur dans les chairs est fraîche et naturelle; il n'en est pas ainsi de ses draperies : des couleurs peu rompues donnent souvent de la crudité à ses étoffes. » Ses derniers ouvrages sont les meilleurs.

Descamps, *La Vie des peintres flamands*, etc., t. I, p. 264, 281, 285. — Pilkington, *Dictionary of painters*.

OOST (*Jacques* VAN), dit *le Jeune*, peintre flamand, fils du précédent, né à Bruges, en 1637, mort dans la même ville, le 29 décembre 1713. Élève de son père, il vint à Paris, où il resta deux années, puis se rendit à Rome, où il séjourna plus longtemps. Paris lui semblait le seul théâtre digne de son talent; il y revenait donc lorsqu'il trouva à Lille quelques amis qui, l'arrêtant au passage, lui procurèrent de nombreux travaux. Il se maria, et, renonçant à tout voyage, demeura quarante et un ans à Lille, d'où il ne sortit qu'après la mort de sa femme. Van Oost le jeune était le meilleur portraitiste de son pays à son époque. Il n'a jamais aimé les tableaux de chevalet. On ne trouve de ses ouvrages que dans les églises ou les grandes galeries. Les plus remarquables sont à Lille : *Le Martyre de sainte Barbe*, regardé comme le chef-d'œuvre du peintre; une *Transfiguration*; la *Résurrection de Lazare*; la *Vie de saint Jean-de-la-Croix*, celle de *sainte Thérèse*; une *Sainte Famille*; *L'Enfant Jésus à qui on présente les instruments de la Passion*. On admire à Bruges, aux Récollets : *Sainte Marguerite enchaînant le dragon*; et à l'Abbaye-aux-Dunes un très-beau portrait d'abbé tableau, de sa première jeunesse. A. DE L.

Descamps, *La Vie des peintres flamands*.

OOSTERWYK (*Maria* VAN), peintre hollandaise, née à Nootdorp près de Delft, le 20 août 1630, morte en 1693, à Eutdam. Son père, ministre de l'Église reformée, lui donna une bonne éducation : ayant remarqué la vive inclination de sa fille pour la peinture, il l'envoya à Utrecht prendre les leçons de Jean-David de Heem. Riche et spirituelle, Maria eût pu aisément se livrer à une existence brillante; mais elle préféra toujours une vie modeste et laborieuse, et pour la suivre ainsi, elle se retira près de son grand-père à Delft. Maria finit ses jours chez son neveu Jakob van Assendelft, prédicateur à Eutdam, auquel elle laissa sa fortune. Les tableaux de Maria Oosterwyk sont très-rares, à cause du temps qu'elle passait à les finir. Elle est justement mise au premier rang des peintres de fleurs. Elle avait un rare goût pour les grouper, en varier les couleurs, et en former un ensemble harmonieux. A. DE L.

Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc., t. II, p. 166-168. — Pilkington, *Dictionary of painters*.

OPERA (*Giovanni* DELL'). *Voy.* BANDINI (*Giovanni*).

OPFERGELD (*Frédéric*), théologien allemand, né à Breslau, en 1668, mort en 1740. Après avoir été pasteur à Festenberg et à Nauen, il devint, en 1721, prévôt du couvent de Notre-Dame à Magdebourg. On a de lui : *Sonderbare Feste* (Fêtes singulières); Brug, 1696, in-12; — *Bibliotheca sacra*; Magdebourg, 1728, in-8°; — *Nachricht von den jüdischen Lehrern und von ihren zur Exegese gehörigen Schriften* (Notices sur les rabbins et sur leurs écrits qui peuvent servir à l'exégèse); Halle, 1738, in-8°. O.

Moser, *Lexikon der jetztlebenden Theologen*, et la *Continuation* de Neubauer.

OPHÉLION (Ὠφελίων), poëte comique athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Les témoignages des anciens à son égard sont fort incertains, et l'on n'est même pas sûr qu'il appartenait à la comédie moyenne; cette opinion est cependant la plus probable, et paraît justifiée par les titres suivants, que mentionnent Athénée et Suidas : Δευκαλίων (Deucalion), Κάλλαισχρος (*Calleschrus*), Κένταυρος (*le Centaure*), Σάτυροι (*les Satyres*), Μοῦσαι (*les Muses*), Μονότροποι ou Μονότροπος (*le Solitaire*). Y.

Athénée, II. — Suidas, au mot Ὠφελίων. — Meineke, *Fragmenta com. græcorum*, vol. I, p. 418; III, p. 380; *Præf. ad Menandrum*, p. 10, 11.

OPHELLAS (Ὀφέλλας), roi ou chef de Cyrène, né à Pella, en Macédoine, mort en 308 avant J.-C. Son père se nommait Silène. Il accompagna Alexandre dans l'expédition d'Asie, et son nom figure parmi ceux des commandants de la flotte de l'Indus en 327. Après la mort du roi de Macédoine, il s'attacha à la fortune de Ptolémée, qui l'envoya, en 322, à la tête d'une armée considérable pour s'emparer de la Cyrénaïque, alors déchirée par la guerre civile. Ophellas réussit dans cette mission, et après des événements peu connus, qui nécessitèrent la présence de Ptolémée, il obtint le gouvernement de Cyrène, qu'il garda jusqu'en 313. A cette époque éclata dans la Cyrénaïque une révolte qui fut comprimée par Agis, général de Ptolémée, mais qui laissa les habitants irrités et préparés à une nouvelle insurrection. Ophellas profita de ces dispositions pour pousser la Cyrénaïque à former sous son autorité une principauté indépendante; et à la faveur des guerres qui attirèrent en Asie les armées de Ptolémée, il maintint et fortifia son pouvoir. Agathocle, sur le point d'entreprendre son expédition contre Carthage, pensa que l'alliance d'Ophellas lui serait du plus grand avantage, et pour se l'assurer il s'engagea à céder à Ophellas toutes les conquêtes que leurs troupes réunies feraient en Afrique, ne se réservant que la Sicile. A ces conditions Ophellas consentit à marcher contre Carthage à la tête d'une puissante armée de mercenaires. Après une longue et périlleuse route de deux mois à travers le désert, il atteignit le camp d'Agathocle, qui l'accueillit avec de grandes démonstrations d'amitié. Les deux princes agirent quelques jours de concert; mais le Sicilien calcula que les conditions du traité étaient onéreuses pour lui, et qu'il lui serait plus avantageux d'avoir les mercenaires sans le général. Il tomba à l'improviste sur le camp des Cyrénéens, et fit tuer Ophellas à la faveur du tumulte. Les mercenaires, restés sans chef, entrèrent dans l'armée d'Agathocle. La carrière et la fin tragique de ce soldat d'Alexandre sont de curieux épisodes de la période agitée qui suivit la mort du conquérant macédonien. Justin l'appelle roi de Cyrène; cependant il est douteux que ce vaillant aventurier ait pris le titre royal. Il avait épousé une Athénienne, Eurydice, fille de Miltiade, et il semble avoir entretenu constamment des relations amicales avec les Athéniens. L. J.

Arrien, *Ind.*, 18. — Diodore de Sicile, XVIII, 21, 7; XX, 40-42. — Pausanias, I, 6. — Justin, XXII, 7. — Orose, IV, 6. — Polyen, V, 3. — Suidas, Ὀφέλλας. — Plutarque, *Demet.*, 14. — Droysen, *Hellenismus*, vol. I, p. 414, 417. — Grote, *History of Greece*, t. XII.

OPIE (*Amelia* ALDERSON, Mme), romancière anglaise, née à Norwich, le 12 novembre 1769, morte le 2 décembre 1853. Fille unique d'un médecin distingué, Miss Alderson épousa, en 1798, le peintre qui lui donna son nom. Bientôt elle se trouva lancée dans le monde littéraire et artistique de la capitale : encouragée par son mari, elle publia des poésies, des contes, des nouvelles (*Adeline Mowbray*, 1804; *Simple tales*, 1805; *Tales of real life*, 1816, etc.), qui lui ont valu une place honorable dans la pléiade, assez nombreuse, des femmes auteurs de la Grande-Bretagne au commencement de ce siècle. Mrss Opie affectionna les sujets moraux et pathétiques. L'un de ses premiers romans, *Le Père et la Fille*, a fourni le sujet de l'*Agnese*. Ses ballades, qu'elle chantait elle-même dans le monde, obtinrent un véritable succès d'attendrissement : quelques-unes, telles que *L'Orphelin*, *Ne m'oubliez pas*, sont de petits chefs-d'œuvre qui feront vivre le nom de leur auteur. Cependant des liaisons déjà anciennes avec plusieurs familles appartenant à la secte des quakers amenèrent, en 1825, l'affiliation de Mrss Opie à cette communauté. Elle adopta leur costume et leurs formules, sans renoncer toutefois aux relations du monde et à la littérature. Les tendances un peu mystiques, déjà sensibles dans ses romans : *Valentine's Eve*, *Tales of the heart*, *Madeline*, devinrent plus marquées dans ses derniers ouvrages : *Illustrations of lying*, 1825, et surtout *Lays for the dead*, 1833, poésies où l'idée de la mort est mise en œuvre avec un sentiment très-pathétique et très-élevé. L'aimable quakeresse entretenait une correspondance suivie avec Mackintosh, Walter Scott, Sheridan, Humboldt, Sidney-Smith, Wilkie. Veuve au bout de neuf ans de mariage, elle était retournée vivre auprès de son père à Norwich; mais elle faisait d'assez fréquents voyages à Londres et même sur le continent. Des fragments qui nous ont été conservés de sa correspondance et de ses journaux renferment de piquants détails sur la présence des souverains alliés à Londres en 1814, sur un voyage des bords du Rhin en 1835, et sur trois excursions qu'elle fit en France en 1802, 1829 et 1830. A cette dernière époque, Mrss Opie vit à Paris la famille d'Orléans, le général Lafayette, David d'Angers, qui l'a représentée dans un médaillon avec son bonnet de quakeresse, etc. La plupart des romans de Mrss Opie ont été traduits en français. Mme la comtesse Molé a donné une traduction anonyme de ses *Histoires du cœur*. E. RATHERY.

Miss Brightwell, *Memorials of the life of Amelia*

Opie, selected and arranged from her Letters, Diaries and other manuscripts; London, 1854, in-8°

OPILIUS AURELIUS, grammairien et sophiste latin, vivait au commencement du premier siècle avant J.-C. Il fut l'esclave d'un philosophe épicurien, qui lui donna la liberté. Il enseigna d'abord la philosophie, puis la rhétorique et enfin la grammaire. Remarquable comme un des plus anciens professeurs de belles-lettres à Rome, il se distingua encore plus par son attachement à Rutilius Rufus. Lorsque cet homme d'État fut injustement condamné à l'exil, en 92, Opilius renonça à son école pour l'accompagner. Les deux amis vieillirent ensemble à Smyrne. Opilius composa quelques ouvrages sur divers sujets d'érudition. Le plus important comprenait neuf livres et portait le titre de *Muses* (*Musæ*); il était consacré à la grammaire; Aulu-Gelle lui a emprunté l'étymologie du mot *Induciæ*, laquelle fait peu d'honneur au savoir d'Opilius. Ce grammairien, en tête d'un autre de ses traités intitulé *Pinan*, avait mis un acrostiche sur son nom, et Suétone remarque qu'il l'avait orthographié *Opillius*. Y.

Suétone, *De illustribus grammaticis*, 6. — Lersch, *Sprachphilosophie der Alten*, III, p. 150.

OPIMIUS (*Lucius*), homme d'État romain, mort vers 100 avant J.-C. Il appartenait à une maison plébéienne, la *gens Opimia*, qui est mentionnée pour la première fois du temps des guerres samnites, et il était fils de Q. Opimius, le premier membre de cette gens qui obtint le consulat en 154. Lui-même fut préteur en 125, et marcha contre la ville de Fregelles, qui s'était révoltée pour obtenir le droit de cité. Il s'en empara par la trahison d'un des citoyens, Numitorius Pullus, et la punit avec une rigueur impitoyable. Sa sévérité le signala à la faveur du parti aristocratique et conservateur dont il devint un des plus violents défenseurs. Caïus Gracchus, chef du parti contraire, employa toute son influence pour l'empêcher d'arriver au consulat; mais s'il réussit à l'écarter de cette magistrature et à lui faire préférer Fannius en 122, il ne put pas prévenir son élection pour l'année suivante. Opimius, consul en 121, eut pour collègue Q. Fabius Maximus Allobrogicus. La lutte retardée d'un an éclata avec violence dès que le consul conservateur et le tribun démocratique se trouvèrent ensemble au pouvoir. Au fond le bon droit était du côté de Caïus Gracchus; mais Opimius avait pour lui la légalité stricte, et il en profita pour pousser son adversaire aux résolutions extrêmes et illégales. Enfin, il obtint ce qu'il desirait; Caius Gracchus donna à regret et avec une singulière hésitation le signal de la résistance armée. Aussitôt le sénat investit le consul de pleins pouvoirs pour maintenir la sûreté publique. Armé de ce décret, Opimius dispersa les adhérents de Caïus Gracchus, et après cette facile victoire, il se montra aussi impitoyable pour les Romains qu'il l'avait été pour les habitants de Fregelles. Plus de trois mille personnes furent massacrées. Un aussi féroce abus de la victoire était sans exemple dans l'histoire romaine et ne fut imité que par Marius, Sylla et les triumvirs.

Malgré la consternation dans laquelle le sanglant triomphe du sénat avait jeté le parti démocratique, Q. Decius, tribun du peuple, accusa l'année suivante (120) Opimius d'avoir mis à mort des citoyens romains sans jugement. Le consul C. Papirius Carbon, ancien partisan de C. Gracchus, qui avait passé au parti vainqueur, le défendit, et les juges de l'ordre équestre, qui devaient leur pouvoir à une loi de C. Gracchus, l'acquittèrent. Mais le châtiment qu'il évita cette fois l'atteignit plus tard d'une manière plus infamante. En 112, il présida la commission envoyée en Afrique pour partager les domaines de Micipsa entre Jugurtha et Adherbal. Jugurtha, qui le comptait déjà au nombre de ses amis, ne négligea rien pour achever de le gagner. Des dons et des promesses amenèrent le consulaire à sacrifier son devoir, sa probité, sa réputation aux intérêts du prince numide. Les autres commissaires ne furent pas plus que lui à l'épreuve de la corruption, et il en résulta que Jugurtha eut de beaucoup la meilleure part de l'héritage de Micipsa. Cette honteuse transaction passa d'abord inaperçue. Mais la défaite de l'armée romaine sous Albinus rappela aux Romains que la commission de 112 était la cause de ce désastre, et le tribun du peuple C. Mamilius Limetanus demanda une enquête. Les résultats en furent accablants pour Opimius et plusieurs des chefs de l'aristocratie. Opimius se retira en exil à Dyrrhachium, en Épire, où il vécut plusieurs années, haï et insulté par le peuple, et où il mourut, dans une grande pauvreté. L'enquête et la sentence de 109 furent une véritable revanche de la sanglante répression de 121, et il est probable qu'il s'y mêla des excès comme à toutes les réactions, et que la justice ne fut pas à l'abri des passions politiques. Le féroce consul de 121, le commissaire vénal de 112, méritait son sort; mais le parti aristocratique ne l'en regarda pas moins comme une victime innocente des fureurs populaires. Cicéron, qui avait trop complaisamment adopté les intérêts et les idées de l'aristocratie, a déploré plus d'une fois la destinée d'Opimius, et s'est plaint de la cruauté montrée à l'égard d'un homme qui avait rendu à son pays des services aussi signalés que la conquête de Fregelles et la destruction de Gracchus. Il l'appelle le sauveur de la république et regarde sa condamnation comme un malheur et une tache pour le peuple romain.

L'année du consulat d'Opimius en 121 fut remarquable par l'extrême chaleur de l'automne et donna du vin d'une qualité extraordinaire. Ce vin, célèbre sous le nom de *Vinum Opimianum*, fut conservé pendant une espace de temps presque incroyable. Il en restait encore lorsque Cicéron écrivit son *Brutus*, quatre-vingt-cinq ans

plus tard; Velleius Paterculus, qui écrivait sous le règne de Tibère, prétend qu'il n'en existait plus; mais Pline, sous Vespasien, c'est-à-dire deux cents ans après le consulat d'Opimius, prétend qu'il en restait encore, et qu'il avait la consistance du miel; qu'il était d'ailleurs si fort, si dur, si amer, qu'on ne pouvait le boire qu'en le délayant dans beaucoup d'eau. L. J.

Tite-Live, *Epit.*, 60, 61. — Cicéron, *De Invent.*, II, 34; *de Orat.*, II, 25; *pro Planco*, 28; *Brut.*, 34; *in Pison.*, 39; *pro Sest.*, 67. — Plutarque, *C. Gracchus*, 3, 11, 18. — Salluste, *Jugurtha*, 16, 40. — Velleius Paterculus, II, 7. — Pline, *Hist. nat.*, XIV, 4. — Smith, *Diction. of Ant.*, au mot *Vinum*.

OPITZ (*Martin*), célèbre poëte allemand, né le 23 décembre 1597, à Bunzlau en Silésie, mort le 20 août 1639, à Dantzick. Fils d'un conseiller, il fit ses études classiques à Bunzlau, à Breslau et à Benthen et fréquenta depuis 1618 à l'université de Francfort, où il ne tarde pas à abandonner l'étude du droit. Depuis cette époque, il mène une vie de nomade. On le voit successivement à Heidelberg, Strasbourg, Leyde (1620), où l'amitié de Daniel Heinsius le conduit à imiter la poésie antique aussi bien que la raideur et le pédantisme des Rederyker hollandais; on le rencontre ensuite dans le Holstein, chez son ami Hamilton, à Liegnitz, à Weissenbourg en Transylvanie, où il fut appelé comme professeur de philosophie par le prince Bethlen Gabor (1622). Dégoûté bientôt de vivre dans ce pays inculte, il revient à Liegnitz, et se rend à Vienne en 1625, où l'empereur Ferdinand II lui confère la couronne du laurier du poëte. Peu après il devient secrétaire du burggrave de Dohna; l'empereur ultramontain anoblit le poëte protestant en lui donnant le titre *de Boberfeld*. En 1630, il fit, à Paris, la connaissance de Hugo Grotius. Après la mort, du comte de Dohna, il vécut à Dantzick, où il fut, depuis 1636, secrétaire et historiographe du roi de Pologne, Ladislas IV. C'est là qu'il est mort, victime d'une épidémie. Opitz jouissait auprès de ses contemporains de la même autorité que Gœthe de nos jours. S'il n'est plus lu aujourd'hui, c'est que son mérite comme poëte a été exagéré. On cherche en vain dans ses productions un langage poétique, l'élévation de la pensée, la richesse de l'imagination, la naïveté du sentiment, enfin tout ce qui constitue le véritable poete. Si on l'a surnommé le *père et restaurateur de la poesie*, si on est allé jusqu'à appeler *Opitzinne* la muse allemande, c'est parce qu'il a beaucoup contribué à la pureté de la langue allemande et qu'il y a introduit une nouvelle prosodie. Il est vrai que son petit livre sur la versification allemande (*Buchlein vander deutschen Poeterei*; 1624, 10ᵉ éd., 1668) a marqué une nouvelle ère. Jusqu'alors on s'etait borne à compter les syllabes des vers comme le faisait encore Hans Sachs; Opitz exigea le premier qu'on tint compte de l'accent des mots, au defaut des syllabes longues ou brèves des anciens. Il arriva ainsi à proclamer comme vers modèle l'alexandrin, qui domine dans toute l'époque suivante. Opitz excelle surtout dans le genre didactique. On a de lui: Poésie didactique: *Consolation dans les adversités de la guerre* (Trostgedicht in Widerwartigkeiten des Kriegs); 1621; — *Zlatna, ou de la tranquillité de l'âme* (Von der Ruhe des Gemuths); 1622; — *Vilgut, ou du vrai bonheur* (Vom wahren Glück); 1633; — *Éloge du dieu de la guerre* (Lob des Kriegsgottes); 1627. — Poésie descriptive: *Vesuvius*, 1633, le premier poëme dans ce genre. — Poésie dramatique: *Daphné*; 1627. — Poésie lyrique: *Silve poétique* (Poetische Walder), collection de pièces profanes ou spirituelles; — des *Traductions* de l'hébreu et du grec (les *psaumes*, l'*Antigone* de Sophocle, etc.). Nous citerons enfin: *Schafferey vn der Nimphin Hercinie*, pièce d'un genre mixte. Il existe douze éditions de ses œuvres: la première: *Martin Opitzens deutsche Poemata*, fut publiée par J.-W. Zincgref (Strasbourg, 1624, in-4°); la plus complète est la 10ᵉ (Breslau, 1690, et Francfort, 1724.) J. Matz.

Ersch et Gruber, *Allg. Ency.*

OPITZ (*Henri*), savant orientaliste allemand, né à Altenbourg, le 24 février 1642, mort le 24 janvier 1712. Il fut professeur à Kiel, et publia, entre autres: *Atrium linguæ sanctæ*; Hambourg, 1671, in-4°; — *Biblia parva hebræo-latina*; Hambourg, 1673; Leipzig, 1682, 1689, etc., in-12; *Synopsis linguæ Chaldaicæ*; Iéna, 1674, in-4°; — *Atrium accentuationis scripturæ hebraicæ*; Iéna, 1674; Hambourg, 1701 et 1710, in-4°; — *Græcismus facilitati suæ restitutus methodo nova*; Kiel, 1676; Leipzig, 1687 et 1697, in-8°: cet ouvrage, où l'auteur essaye d'établir une grande analogie entre le grec et les langues orientales, fut suivi d'une longue polémique; — *De Samaritanarum literarum spuria antiquitate*; Kiel, 1683, in-4°; — *Novum lexicon hebræo-chaldeo-biblicum*; Leipzig, 169[illegible]; Hambourg, 1705 et 1714, in-4°; — *De statura et ætate resurgentium*; Kiel, 1707, in-4°: *Biblia hebraica cum optimis impressis et manuscriptis et juxta Masoram emendata*; Kiel, 1709, et Leipzig, 1712, in-4°; cette édition, à laquelle il travailla trente ans, et dépassa en exactitude toutes les précédentes.

Son fils, *Paul-Frédéric*, né à Kiel, en 1684, mort en 1747, enseigna depuis 1721 le grec, les langues orientales et la théologie à l'université de sa ville natale. On a de lui: *De custodia templi Hierosolymitani nocturna*; Kiel, 1704 et 1710, in-4°, et dans le *Thesaurus* d'Ugolino, t. IX; — *De Hadriani imperatoris indole, virtutibus et vitiis*; ibid., 1722-1723. 2 parties, in-4°. O.

Thiess, *Gelehrtengeschichte der Universität Kiel*, t. I. — Chaufepié et Rosenmüller, *Handbuch fur die Literatur der biblischen Kritik*, t. I. — Hirsching, *Handbuch*. — Hetzel, *Geschichte der hebræischen Sprache*.

OPMEER (*Pierre* van), historien hollandais, né le 13 septembre [illegible], à Amsterdam, mort le 9 novembre [illegible]. Après s'être

adonné à la médecine, il avait abordé la jurisprudence et il allait prendre ses degrés à Louvain lorsque, témoin des grands progrès de la réformation, il se jeta, par attachement pour la foi romaine, dans l'étude de la théologie et ne fut plus occupé que de la lecture des Pères. Son principal ouvrage a pour titre : — *Opus chronographicum orbis universi, a mundi exordio usque ad ann. MDCXI*; Anvers, 1611, in-fol. fig.; il est écrit d'un style net, quelquefois trop oratoire. La chronique d'Opmeer conduit jusqu'en 1569; elle a été continuée par le chanoine Laurent Beyerlinck. A la fin de ce recueil on trouve encore d'Opmeer : *Historia martyrum batavicorum*, trad. en flamand avec des additions. K.

Melchior Adam, *Vitæ philosoph. germanorum*. — Paquot, *Mémoires*, IV.

OPOIX (*Christophe*), savant français, né à Provins, le 28 février 1745, mort dans la même ville, le 12 août 1840. Il était apothicaire lors de la révolution, fut député par les électeurs de Seine-et-Marne à la Convention nationale, et prit place parmi les modérés. Après 1815 il obtint la place de garde général des eaux et forêts qu'il échangea contre celle d'inspecteur des eaux minérales. On a de lui : *Dissertation sur les eaux communes*; Paris, 1770, in-12; — *Observations physico-chimiques sur les couleurs*; 1784, in-8°; — *Remarques critiques sur la nouvelle théorie chimique*, dans le *Journal de Physique*, janvier 1789; — *Moyen de suppléer la potasse pour la fabrication de la poudre*; Paris, an II (1793), in-8°; — *Théorie des couleurs et des corps inflammables, et de leurs principes constituants : la lumière et le feu*, etc.; Paris, 1808, in-8°; — *Des Eaux minérales de Provins*; Paris, 1816, in-12; — *L'ancien Provins : antiquités et origine de la haute ville de Provins*; Provins, 1818, in-12; réimprimé en 1819, avec un *supplément*; — *L'Ame dans la veille et dans le sommeil*; Paris, 1821, in-12; — *Histoire et description de Provins*; Provins, 1823, in-8°, [illegible] carte et port.; deux *suppléments* ont été [illegible] en 18[illegible] et 1829; — *Le Siége de Provins [illegible] Henri IV*, pièce dramatique; Provins, 1824, [illegible]; — *Les Morts soustraits à la corruption*; [illegible], s. d., in-8°. L—z—e.

[illegible], *Journal des Savants*, ann. 1771. — *Le Moniteur* [illegible]. — Arnault, Jay, Jouy et [illegible], *Biographie nouvelle des Contemporains*. — [illegible], Notes sur *Christ. Opoix*; Provins, [illegible] Opoix, *Notice* sur son père, en [illegible], 2e éd., 18[illegible].

OPORIN (*Jean*), imprimeur et philologue [illegible], né à Bâle, le 25 janvier 1507, mort dans cette même ville, le 25 janvier 1568. Son nom [illegible] était *Herbst*, qui en allemand signifie [illegible]. Suivant un usage assez fréquent parmi [illegible] de la Renaissance, il traduisit son [illegible], et c'est sous la forme grec[illegible] qu'il est connu. On a remarqué comme une coïncidence curieuse que pour le commerce de livres il s'associa avec un Robert Winter, dont le nom signifiait *hiver*, et que cet associé adopta aussi le synonyme grec de *Chimerinus* (1). Son père, Jean Herbst, peintre sans fortune, ne pouvant pas lui donner des maîtres, lui enseigna lui-même les éléments de la langue latine. Muni de ce premier fonds d'instruction, et stimulé par la gêne domestique, Oporin se rendit à Strasbourg, où, tour à tour étudiant et répétiteur, il augmenta son savoir et gagna de quoi vivre. On le voit un peu plus tard professeur à l'abbaye de Saint-Urbain, dans le canton de Lucerne. Là il se lia d'amitié avec le chanoine Xylotecte, qui embrassa la réforme et se maria. Oporin suivit Xylotecte à Bâle, et vécut de l'argent qu'il gagnait en copiant des manuscrits grecs pour Froben. Xylotecte étant mort, il épousa sa veuve, en 1527, et bientôt, si on l'en croit, il eut à se repentir d'avoir épousé une femme acariâtre et de mauvaise humeur. Cependant sa position s'améliora; en 1530 il obtint la direction de l'école de Bâle; mais soit insuffisance de savoir, soit inconstance de goûts, il quitta cette place pour suivre les leçons de Paracelse, qui lui promit de le rendre habile médecin en un an. Oporin fut pendant près de trois ans assidu auprès de Paracelse, le suivit en Alsace et eut beaucoup à souffrir de ses caprices; mais au bout de ce temps il ne se trouva pas plus avancé qu'en commençant. Dans l'intervalle sa femme était morte, et Oporin se flatta d'avoir une riche succession; il n'hérita que d'un procès, qu'il perdit. Les magistrats de Bâle le dédommagèrent en lui donnant la chaire de grec, et le nouveau professeur s'empressa de se remarier. Malheureusement sa seconde femme était aussi dépensière que la première était acariâtre, et lui-même, faute du grade de maître ès-arts, fut forcé de se démettre de sa place. Il se fit alors imprimeur, et s'associa avec son parent Robert Winter. Il apporta dans sa nouvelle profession beaucoup d'ardeur, et en tira peu de profit; sa carrière d'imprimeur fut une lutte presque continuelle contre les créanciers. Il perdit sa seconde femme en 15[illegible], et se remaria en troisièmes noces. Elisabeth H[illegible], sa [illegible] femme, était [illegible] des [illegible] personne sans défaut; mais [illegible] de quatre mois de mariage [illegible] consoler de cette perte par [illegible] et épousa Faustine Amerbach [illegible] qui, voyant son mari [illegible] de vendre [illegible]

[illegible]

Bâle auprès d'Érasme, de Grynæus, d'Œcolampade et de Munster. Il méritait cet honneur, moins par les ouvrages qu'il avait composés, que par ceux qu'il avait publiés. Il fut certainement un des imprimeurs qui contribuèrent le plus à répandre les auteurs anciens. Ses éditions sont remarquables par leur excellente exécution ; aussi ses presses étaient-elles très-recherchées par les savants ; André Vesale fit imprimer chez lui son traité d'anatomie, et Érasme plusieurs de ses écrits. Mais avec toutes ses qualités Oporin manquait d'ordre ; il gardait quelquefois des années entières, au grand mécontentement des auteurs, les ouvrages qu'on lui envoyait à imprimer, et ne s'entendait pas à ménager ses affaires. « Outre qu'il entretenait un grand nombre d'ouvriers, dit Chaufepié, qu'il les nourrissait et les payait largement, au delà de ses forces, par une générosité mal entendue, il recueillait ceux qui avaient été congédiés par d'autres libraires, de sorte qu'il n'était pas rare de lui en voir une cinquantaine sur les bras. D'ailleurs il était fort négligent à écrire sa recette et sa dépense, et à marquer les noms de ceux qui lui devaient ; facile à cautionner pour ses amis, il avait souvent affaire à des créanciers durs, qui lui faisaient payer vingt et trente pour cent d'intérêt. Il prêtait aussi assez indiscrètement. Aussi quand il mourut ses affaires se trouvèrent fort en désordre ; mais la générosité de diverses personnes soulagea sa famille. On a de Jean Oporin : *Scholia in priora aliquot capita C. Julii Solini Polyhistoris*, dans une édition de Solin et de Pomponius Mela, publiée à Bâle chez Robert Winter ; — *Scholia in Ciceronis Tusculanarum Quæstionum libros V* ; Bâle, 1544, in-4°, — *Annotationes in quædam Demosthenis loca*, dans l'édition de Démosthène ; Bâle, 1532, in-fol. ; — *Bucolicorum autores recentiores* 38, *qui a Virgilii tempore ad nostra tempora eo poematis genere sunt usi* ; Bâle, 1546, in-8° ; — *Darii Tiberti epitome Vitarum Plutarchi ab innumeris mendis repurgata* ; Bâle, in-12. Le catalogue des ouvrages imprimés par Oporin a été publié sous ce titre : *Joannis Oporini, typographi basileensis exuviæ, hoc est bibliotheca librorum impressorum* ; Bâle, 1571, in-8°. Z.

Melchior Adam, *Vitæ Germanorum philosophorum*. — Teissier, *Éloges des hommes savants*, t. II. — Heinzel, *De ortu, vita et obitu Oporini*. — Chaufepié, *Nouveau Dict. histor. et critique*. — A. Jockisch, *Oratio de ortu vita et obitu Joh. Oporini*. Reproduit dans les *Vitæ selectæ eruditissimorum virorum* de Gryphius, 1711, in-8°, p. 601. — De Fontenay, *Dictionnaire des artistes*, t. II, p. 217. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XXVII, p. 272.

OPPÈDE (*Jean* de Maynier, baron d'), magistrat français, né le 10 septembre 1495, à Aix, où il mourut, le 29 juillet 1558. Fils d'Accurse de Maynier, ambassadeur de France à Venise, il fut conseiller au parlement d'Aix en 1522, premier président (20 décembre 1543) et lieutenant général de Provence (26 février 1544). Ce magistrat s'est acquis une triste célébrité par sa atroce conduite envers les Vaudois. Depuis le treizième siècle, quelques restes de ces sectaires s'étaient conservés dans les vallées des Alpes, entre le Dauphiné et la Savoie, où, se livrant à l'agriculture, ils enrichissaient les seigneurs de cette contrée qui les avaient accueillis et qui leur avaient distribué des terres. Malgré quelques procédures que leur avait intentées le parlement de Grenoble, ils s'étaient multipliés et professaient paisiblement leur hérésie lorsque les prédications de Luther en Allemagne et en Suisse les enhardirent et les portèrent imprudemment à la propager autour d'eux. Cabrières, dans le comtat Venaissin, Mérindol et une trentaine de villages en Provence leur servaient de retraite. Leur conduite ayant décidé François I[er] à rendre contre eux, en 1535, un édit rigoureux, ils prirent les armes, et après avoir ravagé la plaine, s'emparèrent dans les montagnes de quelques châteaux, où ils se fortifièrent pour se défendre contre les gens de justice, si l'on essayait de mettre l'édit royal à exécution. Des ordres réitérés du roi pour exterminer ces sectaires restèrent sans effet, ou ne firent que les exaspérer. Enfin, en 1545, François I[er] expédia de nouvelles lettres patentes, pour en purger la Provence. Ce fut d'Oppède qui se chargea de cette commission : il se mit en relation avec le capitaine Paulin, si fameux sous le nom de baron de La Garde, qui mit à sa disposition deux mille hommes de vieilles bandes qu'il avait amenées du Piémont. Le parlement, toutes chambres réunies, nomma ensuite pour l'assister le président de La Fonds, les conseillers Badet et de Tributs et l'avocat général Guillaume Guérin. Le premier président, en l'absence du comte de Grignan, prend en personne le commandement des troupes, et envahit le territoire des Vaudois, qui se retirèrent dans des bois inaccessibles. Ils ne laissent dans les villages que les vieillards, les malades, les femmes et les enfants ; le farouche président les fait passer impitoyablement au fil de l'épée, et leurs maisons furent livrées aux flammes. Mérindol, complétement désert, fut pillé et brûlé ; puis renforcée de troupes expédiées par le vice-légat d'Avignon, avec du canon, l'armée se dirige sur Cabrières. Les Vaudois, retranchés dans ce village, se rendirent dès le second jour du siége, et une trentaine d'entre eux furent mis à mort. En se retirant à Cavaillon, d'Oppède donna l'ordre à quelques gentilshommes de sa suite de retirer d'entre les femmes et les enfants qu'on avait enfermés dans l'église tous ceux qu'ils pourraient disposer à embrasser le catholicisme ; mais, au mépris de la capitulation, le commandant des troupes avignonnaises fit massacrer sans pitié non-seulement les hommes qu'on avait entassés dans le château, mais tout ce qui restait de femmes dans l'église, après avoir assouvi sur celles-ci leurs brutales jouissances. Les restes des mal-

heureux Vaudois qui s'étaient réfugiés dans les bois y moururent presque tous de faim, à l'exception des plus robustes, qui réussirent à gagner Genève et les cantons protestants. La France s'en trouva débarrassée; mais elle apprit avec stupeur les atrocités auxquelles avait présidé d'Oppède. La secte hérétique était exterminée; toute la cour applaudit aux triomphes de d'Oppède, et le pape Paul III fut si charmé de l'extirpation de cette hérésie, qu'il lui adressa un bref flatteur par lequel il le créa chevalier de l'Éperon d'or et comte palatin. Cependant sur la plainte de Françoise de Bouliers, dame de Cental, le roi commença par donner des juges aux parties. Après que l'affaire eut traîné près de quatre ans avant de pouvoir être plaidée au fond, il ordonna par lettres patentes du 17 mars 1551 qu'elle serait jugée par la grande chambre du parlement de Paris. La cause occupa cinquante audiences successives. Le premier président d'Oppède, les quatre commissaires pour l'expédition de Mérindol, le baron de La Garde, et la dame de Cental eurent chacun son avocat. Mais celui qui sans contredit parla le mieux de tous fut d'Oppède lui-même, qui se défendit avec une merveilleuse force de logique par un plaidoyer écrit, commençant par ce texte du psaume 42 : *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta*. Il y prouve qu'il n'a fait qu'exécuter les ordres précis du roi, et compare sa situation à celle de Saül, à qui Dieu avait ordonné d'exterminer les Amalécites. La justification de d'Oppède suivit de près son plaidoyer. Lui et ses co-accusés furent renvoyés absous et réintégrés dans leurs fonctions, à l'exception de l'avocat général Guérin, qui fut convaincu de faux, et eut la tête tranchée sur la place de Grève. On a de d'Oppède une traduction en vers de six *Triomphes* de Pétrarque; Paris, 1538, in-8°, avec gravures sur bois.

H. FISQUET.

Gauffridi, *Hist. de la Provence*. — Pithon-Curt, *Hist. de la noblesse du comtat Venaissin*, t. II, p. 284. — Mézeray, *Abrégé chron. de l'hist. de Fr.*, t. IV, 2e partie, p. 632 et 689. — *Dict. de la Provence et du comtat Venaissin*.

OPPENHEIMER (*David ben Abraham*), savant rabbin allemand, né à Worms, en 1667, mort à Prague, en 1737. Après avoir dirigé l'école juive de Nicolsbourg en Moravie, où il avait fait ses études, il remplit en Lithuanie les fonctions de rabbin, fit un voyage en Palestine, et devint enfin chef de la synagogue de Prague. Il réunit une précieuse bibliothèque de livres et de manuscrits hébraïques et talmudiques; il en livra le libre accès à Wolf, qui fut ainsi mis à même de donner à ses travaux une plus grande perfection (*voy.* Wolf, *Bibliotheca hebræa*, t. IV). Cette riche collection, estimée alors à cent cinquante mille francs, passa plus tard en la possession d'Isaac Seligman Berend-Salomon de Hambourg, qui en fit publier le *Catalogue*; Hambourg, 1785, in-4°. Oppenheimer a écrit une longue *Préface* en tête du *Pentateuque* imprimé à Berlin en 1705. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages pleins d'érudition, entre autres un *Commentaire sur la Bible et le Talmud*, une *Explication de plusieurs particularités du Talmud*, en 5 vol. in-fol. O.

Pelzel, *Abbildungen böhmischer und mährischer Gelehrten*, t. I. — Michaelis, *Orientalische und exegetische Bibliothek* (partie XXI, p. 10).

OPPENORD (*Gilles-Marie*), architecte français, né à Paris, en 1672, mort en 1742. Fils d'un habile ébéniste, il fut d'abord destiné à la profession paternelle; mais, entraîné par sa vocation, il devint élève de Jules Hardouin-Mansard, et mérita bientôt d'être envoyé à Rome avec le titre de pensionnaire du roi de France. Il passa huit années en Italie, mais malheureusement il préféra à l'étude de l'antique celle des ouvrages du Bernin, du Borromini et de leurs imitateurs, et sa manière s'en ressentit au point qu'il a été surnommé le *Borromini français*. A son retour à Paris, il donna les dessins du maître autel de Saint-Germain-des-Prés, détruit à la Révolution, puis du portique méridional de Saint-Sulpice et du maître autel de cette église, remplacé aujourd'hui. Il fut chargé de la décoration de la galerie du Palais-Royal et du salon qui la précède, de l'intérieur de l'autel du Grand-Prieur de France au Temple, du chœur de l'église Saint-Victor, etc. Le régent l'avait nommé directeur des jardins et bâtiments royaux. Oppenord a laissé un grand nombre de dessins, qui ont été en partie publiés par Huquier, et dans lesquels on peut trouver de bons motifs de décoration dans le style dit *rococo*. Jacques-François Blondel est le seul élève qu'on lui connaisse. E. B—N.

Quatremère de Quincy, *Dict. d'architecture*. — Dulaure, *Hist. de Paris*. — Ticozzi, *Dizionario*.

*OPPERT (*Jules*), orientaliste allemand, naturalisé français, né à Hambourg, le 9 juillet 1825. Après avoir terminé ses études classiques et suivi les cours de droit à Heidelberg, entraîné par son goût pour la philologie, il se rendit à l'université de Bonn, où il fut un des disciples assidus de Frédéric Freytag, pour l'arabe, et de Christian Lassen pour le sanscrit. Il continua ses études à Berlin et à Kiel, où il fut reçu docteur en philosophie en soutenant une thèse *De Jure Indorum criminali*. Peu de temps après, il publia à Berlin un ouvrage sur le système vocal de l'ancien persan, intitulé *Lautsystem des altpersischen*, 1847, in-8°. Comme israélite, il était privé en Allemagne d'une partie des avantages que lui donnait son érudition : ainsi la carrière du professorat lui était interdite. Recommandé à M. Letronne, il vint en France et y obtint, en 1848, un emploi de professeur d'allemand au lycée de Laval, et ensuite à celui de Reims. Différents mémoires qu'il publia dans la *Revue archéologique* et dans le *Journal Asiatique* sur la langue perse et sur l'écriture cunéiforme attirèrent sur lui

l'attention de l'Institut, qui le désigna pour faire partie de l'expédition scientifique en Mésopotamie entreprise en 1851 par ordre du gouvernement français. De retour en France, il reçut des lettres de naturalité et fut chargé par le ministre de l'instruction publique d'aller étudier au Musée britannique, à Londres, les inscriptions et les monuments assyriens provenant des fouilles de Khorsabad. C'est à ses soins que le ministre d'État confia la rédaction du voyage en Mésopotamie. M. Oppert en commença la publication en 1857, sous ce titre : *Expédition scientifique en Mésopotamie, exécutée par ordre du gouvernement, de* 1851 *à* 1854, *par MM. Fulgence Fresnel, Félix Thomas et Jules Oppert.* L'ouvrage, qui n'est encore qu'à la 9e livraison, doit former un atlas de 10 cartes ou plans, d'après les dessins de M. Oppert, 12 planches de vues pittoresques, dessinées d'après nature et gravées à l'eau-forte par M. F. Thomas, et 2 volumes in-4° de texte contenant, outre la relation du voyage, divers mémoires remarquables sur la chronologie de l'histoire des Assyriens et des Babyloniens, sur les inscriptions cunéiformes et le déchiffrement de plusieurs de ces inscriptions au point de vue de l'histoire. M. Oppert a publié aussi un ouvrage sur les *Inscriptions des Achéménides*; Paris, 1852, in-8°. Il a communiqué à l'Institut quelques mémoires et une carte de l'ancienne Babylone. Il a fait insérer divers articles dans l'*Athenæum français*, dans les *Annales de philosophie chrétienne* et dans quelques autres recueils. G. DE F.

Docum. particuliers.

OPPIEN (Ὀππιανός), poëte grec, vivait dans le second siècle après J.-C. On lui attribue généralement deux poëmes, qui existent encore, *Sur la Pêche* (*Halieutica*) et *Sur la Chasse* (*Cynegetica*) et un troisième poëme *Sur la Chasse aux oiseaux* (*Ixeutica*), aujourd'hui perdu, mais dont il subsiste une paraphrase en prose; Schneider, un des meilleurs éditeurs d'Oppien, s'est efforcé de prouver que ces trois poëmes ne peuvent pas être du même auteur. Son opinion tend à prévaloir parmi les érudits, et mérite un examen attentif. Avant d'entrer dans cette discussion, nous résumerons une *Vie* d'Oppien écrite en grec par un auteur anonyme. D'après cette notice biographique, Oppien était né à Anazarba ou à Corycus en Cilicie ; son père se nommait Agésilas et sa mère Zénodota. Il reçut une excellente éducation dans toutes les branches des arts libéraux, particulièrement la géométrie, la musique et la grammaire, sous la surveillance de son père. Agésilas occupait une des premières places dans sa cité de Cilicie; il était tellement absorbé par ses études de philosophie qu'un jour que l'empereur Sévère visita cette ville, il oublia d'aller avec les autres magistrats présenter ses hommages au chef de l'empire. Choqué de son absence, Sévère le relégua dans l'île de Melita. Oppien accompagna son père en exil, et composa ses poëmes à Mélita. Il les porta à Rome après la mort de Sévère, et les présenta à Antonin (Caracalla, fils et successeur de ce prince. L'empereur, charmé de ces ouvrages, accorda à Oppien la grâce de son père et une pièce d'or (στατὴρ χρυσοῦς, νόμισμα χρυσοῦν, près de 20 f.), par vers. Peu après son retour dans son pays natal, Oppien mourut, de la peste, à l'âge de trente ans. Ses contemporains lui élevèrent un tombeau, avec une inscription en vers, dans laquelle on fait parler le poëte lui-même, et qui contient avec une plainte sur sa mort prématurée, un vague et pompeux éloge de son talent. Le biographe mentionne les *Cynegetica* et les *Ixeutica*, et ne dit rien des *Halieutica*. A cette *Vie* on peut ajouter quelques notions accessoires, mais qui ne concordent pas toujours avec l'anonyme. Syncelle (*Chronog.*, p. 352, 353) et saint Jérôme (*Chronic.*) le placent sous le règne de Marc-Aurèle Antonin. Sozomène (*Præfat. ad Hist. Eccles.*), Suidas et d'autres, d'accord en cela avec l'anonyme, le font vivre du temps de Sévère ; seulement Sozomène dit qu'il présenta ses poëmes à cet empereur, et non à son fils Antonin. Ces contradictions ne détruisent pas l'autorité de la notice anonyme ; mais il faut remarquer que cette notice même n'est nullement concluante sur la question de l'identité d'auteur pour les trois poëmes. Schneider, en 1776, dans sa première édition conjectura que les *Halieutica* et les *Cynegetica* étaient de deux auteurs portant le même nom, et qui ont toujours été confondus. On peut objecter à la conjecture de Schneider, qu'elle est en contradiction avec des autorités anciennes, et qu'il n'est fait nulle part mention de deux poëtes du nom d'Oppien. Cependant, malgré les difficultés de cette hypothèse, elle a d'incontestables avantages, et s'appuie sur des fondements assez solides. D'abord il résulte de passages formels des deux poëmes que l'auteur des *Halieutica* n'était pas né dans le même endroit que l'auteur des *Cynegetica*. A cette raison s'en ajoute une autre, presque aussi forte, tirée de l'extrême différence de mérite que l'on remarque entre les deux poëmes, différence telle qu'il est pour ainsi dire moralement impossible que l'auteur de l'un soit l'auteur de l'autre, surtout quand cet auteur n'a vécu que trente ans. Dans une vie aussi courte, il est difficile de trouver place pour le très-sensible déclin de talent que l'on remarque entre le plus ancien des poëmes, les *Halieutica*, et le plus récent, les *Cynegetica*.

L'auteur des *Halieutica* était né en Cilicie, mais on n'est pas d'accord sur sa ville natale. La Vie anonyme d'Oppien le fait naître à Corycus ou Anazarba ; Suidas dit Corycus, et son témoignage semble confirmé par ces vers des *Halieutica* (III, 205, etc.) : « Apprends d'a-

bord la pêche habile des *anthies*, telle que l'exécutent sur le promontoire de Sarpédon les habitants de notre patrie, ceux qui peuplent la ville d'Hermès, la cité illustre par ses vaisseaux, Coryeus et Eleusa qu'entourent les flots. » La date d'Oppien est encore plus incertaine que le nom de sa ville natale Athénée dit que ce poète vivait un peu avant lui ; mais la date d'Athénée n'est pas certaine. Fabricius, Schweighæuser se sont servis pour la fixer de la Vie anonyme d'Oppien. Cependant l'opinion la mieux établie, c'est qu'Athénée vivait vers la fin du second siècle après J.-C., ce qui s'accorde parfaitement avec Eusèbe (*Chron.* dans saint Jérôme, vol. VIII, p. 722, édit. de Verone, 1736), Syncelle (*Chronogr.*, p. 352, 353, édit. de Paris, 1652), qui placent Oppien dans l'année 171 (ou 173) et avec Suidas qui le fait vivre sous le règne de Marc-Antonin (Marc-Aurèle, 161-180). Si la date assignée à Oppien est exacte, l'empereur auquel les *Halieutica* sont dédiés et qui est appelé « Antonin, force suprême du monde (I, 3) » est Marc-Aurèle; les allusions à son fils (I, 66, 78; III, 683; IV, 5; V, 45) se rapportent à Commode, et le poëme a dû être écrit en 177, année de l'association de Commode à l'empire. Si au contraire on suit la chronologie de la *Vie anonyme*, il faut admettre que l'Antonin de la dédicace est Caracalla (qui reçut en effet le titre d'Aurelius Antoninus avec la dignité de césar en 196); mais alors on ne sait comment expliquer les allusions au fils d'Antonin, car l'histoire ne mentionne pas de fils de Caracalla. La première chronologie, celle qui place Oppien sous Marc-Aurele, nous parait donc de beaucoup préférable.

Les *Halieutica* contiennent 3,506 vers, divisés en cinq livres, dont les deux premiers traitent de l'histoire naturelle des poissons, et les trois autres de l'art de la pêche. L'auteur fait preuve de connaissances zoologiques étendues, quoiqu'il mêle à des notions exactes beaucoup de fables et d'absurdités. En somme il n'est pas plus crédule que la plupart de ses contemporains, et beaucoup de ses erreurs furent copiées par Ælien et les écrivains postérieurs. Nous indiquons ici, d'après l'article Oppien de l'*English Cyclopædia*, les particularités zoologiques les plus remarquables des *Halieutica*. Oppien mentionne dans des vers pittoresques (I, 217, etc.) la merveille de l'echeneis ou remora, qui arrête un vaisseau lancé a pleines voiles, en s'attachant à la quille, et blâme l'incrédulité de ceux qui révoquent en doute cette histoire; il connaît la particularité du petit crabe (καρκινάς) qui, n'ayant pas de coquille naturelle, s'empare de la première coquille vide qu'il rencontre (I, 320, etc.); il donne une belle et exacte description du nautile (ναυτίλος) (I, 338, etc.); il dit que la murène ou lamproie s'accouple avec les serpents de terre, qui pour un temps déposent leur venin (I, 554); il signale (II, 56, etc.; III, 149, etc.) l'engourdissement causé par le toucher de la torpille (νάρκη) et le fluide noir lancé par la sépia, qui échappe ainsi aux poissons qui la poursuivent (III, 156, etc.); il prétend qu'une espèce de poisson appelée *sargus* a une affection singulière pour les chèvres, et que le pêcheur qui veut le prendre se revêt d'une peau de chèvre; il mentionne plusieurs fois le dauphin, et l'appelle, à cause de sa vélocité et de sa beauté, le roi des poissons, comme l'aigle est le roi des oiseaux, le lion le roi des animaux, et le serpent des reptiles (II, 533 etc.); il raconte (V, 448, etc.) une anecdote assez semblable à celle rapportée dans Pline (*Hist. nat.*, IX, 8) et que toute l'Eolide, dit-il, se rappelle encore : un dauphin s'était pris d'affection pour un enfant; il lui obéissait en tout, comme un chien à son maître, et il mourut de douleur de la mort de l'enfant. Le style des *Halieutica* est abondant et harmonieux; l'auteur mêle avec habileté les détails techniques, les préceptes et les ornements poétiques.

L'auteur des *Cynegetica* était né à Apamée ou Pella en Syrie, comme il nous l'apprend clairement lui-même, dans le passage suivant, où il parle du fleuve Oronte (II, 125). « Le fleuve, s'élançant au milieu des plaines, grossit toujours, et, s'approchant des murailles, baigne à la fois le continent et l'île, ma patrie. » Un peu plus loin, après avoir parlé du temple de Memnon dans le voisinage d'Apamée, il ajoute (II, 156) : « Nous chanterons toutes ces choses avec l'aimable chant pimpléien pour la gloire de notre patrie. » En vain, pour se soustraire à l'évidence de ces passages, un critique a proposé de faire disparaître des *Cynegetica* les mots qui temoignent de sa nationalité; le véritable texte a été conservé par tous les bons éditeurs, et atteste que l'auteur des *Cynegetica* était né à Apamée en Syrie, et non pas à Coryeus en Cilicie, comme l'auteur des *Halieutica*, ce qui tranche la question d'identité. La distinction entre eux est encore établie par ce qui suit. Nous avons vu que l'un vivait sous Marc-Aurèle, auquel il dédia son poëme; l'auteur des *Cynegetica* adresse son œuvre à Caracalla, qu'il appelle « Antonin que la grande Domna enfanta pour le grand Sévère ». Plusieurs vers du poeme font penser que l'auteur le composa après l'association de Caracalla à l'empire (198), et avant la mort de Septime Sévère, en 211.

Les *Cynegetica* contiennent 2,242 vers, et se divisent en quatre livres, dont le dernier n'est pas venu complètement jusqu'à nous. L'auteur connaissait certainement les *Halieutica*, et il se proposa sans doute dans son poëme d'en écrire la suite et le complément. Il paraît au moins aussi instruit que son devancier, et il mêle comme lui beaucoup de fables à des notions exactes et à d'excellentes descriptions. Voici d'après l'*English Cyclopædia* les particularités zoologiques les plus curieuses de ce poeme. L'auteur dit ex-

pressément que les défenses de l'éléphant ne sont pas des dents, mais des cornes (II, 491, etc.), et mentionne un rapport d'après lequel ces animaux sont capables de parler (II, 540); il prétend qu'il n'y a pas de rhinocéros femelle et que tous ces animaux sont du sexe mâle (XI, 560); que la lionne pleine met au jour la première fois cinq lionceaux, quatre la seconde fois, trois la troisième, puis deux, et enfin un (III, 58 etc.); que l'ourse met au monde ses petits tout à fait informes, et qu'elle leur donne une forme en les léchant (III, 159, etc.); qu'il y a une si grande inimitié entre le loup et l'agneau que si, après leur mort, on fait des tambours avec leurs peaux, la peau de loup fait taire la peau d'agneau (III, 282); que les hyènes changent de sexe tous les ans (III, 288); que les dents du sanglier contiennent du feu (III, 379); que l'ichneumon s'élance dans la gorge du crocodile, qui dort la bouche ouverte et lui dévore les entrailles (III, 407); il réfute l'opinion de ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de tigre mâle (III, 357); il donne une description très-vive et remarquablement exacte de la girafe (III, 461). Pour le style, la diction, le mérite poétique, les *Cynegetica* sont bien inférieurs aux *Halieutica*. Schneider dit que c'est un poëme dur, mal composé et s'éloignant très-souvent du génie, de l'usage et de l'analogie de la langue grecque.

Le poëme intitulé Ἰξευτικά (Sur la chasse aux oiseaux) est perdu; il formait, dit-on, cinq livres; mais la paraphrase en prose grecque par Eutecnius n'a que trois livres. Le premier traite des oiseaux apprivoisés et des oiseaux de proie, le second des volatiles aquatiques, le troisième des différentes manières de chasser les oiseaux. Quant au mérite poétique de l'œuvre, il est impossible d'en juger par la paraphrase en prose.

Après cette analyse, nous revenons à la question d'auteur. Nous pensons que ce problème ne peut pas être résolu d'une manière certaine, mais que de toutes les hypothèses la plus probable est celle qui attribue les *Halieutica* à un Oppien né à Coryeus en Cilicie et vivant sous Marc-Aurèle, les *Cynegetica* et peut-être les *Ixeutica* (que Schneider réclame pour Démétrius) à un Oppien né à Apamée, qui vivait sous Septime Sévère et Caracalla. L'auteur de la *Vie anonyme* confondit les deux poëtes, et cette confusion s'est perpétuée jusqu'à nos jours. L'édition princeps des *Halieutica* fut publiée par Philippe Junte, Florence, 1515, in-8°; elle est précieuse par sa rareté et sa correction, et il n'a pas été fait d'autre édition séparée de ce poëme. Une traduction latine en vers hexamètres par Lippi fut publiée à Florence, 1478, in-4°; il a été traduit en anglais par Diaper et J. Jones, Oxford, 1722, in-8°; en français par J.-M. Limes, Paris, 1817, in-8°, et en italien par Salvini, Florence, 1728, in-8°; — la plus ancienne édition des *Cynegetica*, à part des *Halieutica*, parut à Paris chez Vascosan, Paris, 1549, in-4°; ce poëme fut publié par Belin de Ballu, Strasbourg, 1786, 2 in-8°, grec et latin, avec de savantes notes, un souvent consacrées à une polémique personnelle avec Schneider; l'éditeur voulut donner les *Halieutica* dans un second volume, dont il n'a que quarante pages. Les *Cynegetica* ont été traduits en latin par Jean Bodin, Paris, 1555, in-4°, et par David Pfeifer, dont la traduction, composée en 1555, parut pour la première fois dans la seconde édition de Schneider, Leipzig, 1813; en français par Florent Chrestien, Paris, 1575, in-4°, et par Belin de Ballu, Strasbourg, 1787, in-8°; en anglais (le premier livre) par J. Mawer, Londres, 1736, in-8°, et en allemand par S. H. Lieberkühn, Leipzig, 1755, in-8°. Une paraphrase anonyme grecque d'une partie du poëme (probablement la même que le *Catalogue de la bibliothèque de Vienne* par Lambèce attribue à Eutecnius) fut publiée par Mustoxydis et Dem. Schinas dans leur recueil d'écrits grecs inédits; Venise, 1817, in-8°. La plus ancienne édition des deux poëmes est celle des Alde; Venise, 1517, in-8°, contenant le texte grec avec la traduction latine des *Halieutica*, par Laur. Lippi. L'édition la plus complète est celle que Schneider publia à Strasbourg, 1776, in-8°, gr. et lat., avec des notes étendues et savantes et la paraphrase grecque des *Ixeutica* qui avait été publiée pour la première fois par Eras. Winding, Copenhague, 1702, in-8°. Schneider donna quelques additions à son commentaire dans ses *Analecta critica*; Francfort, 1777, in-8°. Schneider était fort jeune quand il publia cette première édition, et il se permit avec Brunck, qui l'assista pour les *Cynegetica*, des corrections téméraires, qu'il effaça dans sa seconde édition, publiée à Leipzig, 1813, in-8°, et malheureusement inachevée. La dernière édition et la meilleure pour le texte est celle de Lehrs, dans la *Bibliothèque Grecque* de A.-F. Didot; Paris, 1846. Dans la même *Bibliothèque* M. Bussemaker a donné, en 1849, une bonne collection de *Scholies grecques* sur Oppien. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. V, p. [illegible], édit. de Harles. — J.-G. Schneider, *Pref et notes* de sa première edition, et *Préface* de sa seconde édition. — F. Peter, *Comment. in qua enarrata virorum doct. de Oppianis disceptatione, in eorumdem vitam græce scriptam inquiritur*; Zeitz, 1840, in-8°. — Hoffmann, *Bibliographisches Lexikon*, t. III. — F. Ritter, art. *Oppianus* dans l'*Encyclopædie* d'Ersch et Gruber. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

OPPIKOFER (*Jean*), géomètre suisse, naquit en 1783, à Unteroppikon, en Thurgovie. Avant 1837, il était au service du gouvernement de Berne, occupé à la correction des eaux du Jura, puis il revint en Thurgovie. En 1826, il inventa le planimètre, instrument destiné à la mesure directe des superficies planes. Le gouvernement de Berne l'en récompensa, en 1836, par un don de 1,600 fr., et la Société d'Encouragement de Paris lui décerna, en 1836, une partie du prix de mécanique. Ce planimètre a été plus tard perfectionné par l'ingénieur Welli et pa-

M. Hansen, et le professeur Amsler leur substitua, en 1856, un instrument plus simple, le planimètre polaire. Du reste, l'invention d'Oppikofer n'a pas été sans précédent; Martin Herrmann, en 1814, et Tito Gonnella, en 1825, ont eu des idées semblables.

Wolf, *Schweizer Biographie*, II. — Poggendorff, *Biogr. lit. Hand.*

OPPIUS (*Caius*), un des plus intimes amis de Jules César, vivait vers le milieu du premier siècle avant J.-C. Il appartenait à une maison plébéienne, la *gens Oppia*, ancienne et importante maison dont aucun membre ne fut élevé au consulat, quoique les Oppius figurent plusieurs fois dans l'histoire romaine depuis le second décemvirat jusqu'à l'empire. C. Oppius, tribun du peuple en 213 avant J.-C., au milieu de la seconde guerre punique, rendit une loi pour restreindre les dépenses et le luxe des femmes romaines. Cette loi défendait aux femmes d'avoir plus d'une demi-once d'or, de porter des vêtements de diverses couleurs, et de faire usage de voitures à Rome, ou dans d'autres villes, ou à un mille de leur enceinte, sauf le cas de sacrifices publics. La loi *Oppia* fut abrogée en 195, malgré la véhémente opposition de Caton l'ancien (Tite-Live, XXXIV, 1-8; Valère-Maxime, IX, 1; Tacite, *Annal.*, III, 33, 34). Q. Oppius, un des généraux romains dans la guerre contre Mithridate en 88, tomba au pouvoir de ce prince, qui ne lui fit essuyer aucun mauvais traitement, mais qui se plut à le promener dans ses diverses expéditions et à le montrer comme un trophée aux peuples de l'Asie. Mithridate le remit ensuite en liberté sur la demande de Sylla (Tite-Live, *Epit.*, 78; Athénée, V; Appien, *Mithrid*, 17, 20, 112). Publius Oppius, questeur du consul M. Aurelius Cotta en Bithynie, en 74 et dans les trois années suivantes, fut accusé de s'être approprié l'argent destiné aux troupes. Il en résulta entre le questeur et Cotta une scène si violente qu'Oppius tira l'épée contre son supérieur. Cotta le renvoya de la province, et adressa au sénat une lettre dans laquelle il l'accusait de malversations et d'attentat contre la vie de son général. Oppius fut mis en jugement en 69 et défendu par Cicéron, dans un discours aujourd'hui perdu (Dion Cassius, XXXVI, 23; Quintilien, V, 10; Salluste, *Hist.*, III, p. 218, édit. Gerlach; Cicéron, *Fragm.*, vol. IV, p. 444, édit. Orelli).

Caius Oppius n'ajouta rien à l'illustration officielle de sa famille, car il n'occupa aucune grande charge; mais il dut une certaine célébrité à ses ouvrages et surtout à l'amitié de Jules César. Avec Cornelius Bassus, dont le nom est généralement associé au sien, il veilla sur les affaires privées de César, et fut initié à tous ses projets et à tous ses plans. Une anecdote, rapportée par Plutarque et Suétone, montre avec quels égards il était traité par son illustre et tout puissant ami. Dans un voyage, César et sa suite furent assaillis par une tempête et forcés de se réfugier dans la cabane d'un paysan. Cette pauvre maison ne contenait qu'une seule chambre, si petite qu'une seule personne y pouvait tenir. César voulut qu'Oppius, dont la santé était délicate, dormît sous cet abri; lui-même et ses autres amis passèrent la nuit sous l'auvent de la porte. La guerre civile qui éclata en 49 donna naturellement de l'importance aux deux confidents du proconsul, qui entretenait avec eux une correspondance en chiffres, et leurs noms sont souvent cités dans les lettres de Cicéron. Oppius et Balbus s'efforcèrent de calmer les craintes du grand orateur touchant les desseins de César et de le rattacher à sa cause. La correspondance de Cicéron contient une lettre qu'Oppius et Balbus lui écrivirent en commun à ce sujet, en y joignant une lettre de César lui-même, dans laquelle le proconsul, au début de la guerre civile, promet d'user de la victoire avec modération et de triompher de ses ennemis par la clémence. Jusqu'à la mort de César Oppius garda la même place dans son intimité, et l'année même qui précéda cet événement, en l'absence du dictateur, alors en Espagne, il fut chargé avec Balbus de la haute direction des affaires à Rome, quoique cette ville fût placée sous l'autorité nominale de Marcus Lepidus, maître des cavaliers. Après la mort du dictateur, Oppius épousa la cause d'Octavie, et exhorta Cicéron à en faire autant.

Il ne reste plus rien des ouvrages d'Oppius. C'était déjà une question chez les anciens si les *Guerres d'Alexandrie*, *d'Afrique* et *d'Espagne* étaient de lui ou d'Hirtius. Les meilleurs critiques pensent que pour la *Guerre d'Alexandrie* il y a peu lieu de douter, et que la ressemblance de cette partie des *Commentaires* avec le huitième livre de la *Guerre des Gaules*, montre qu'elle a le même auteur, c'est-à-dire Hirtius. Quant à la *Guerre d'Afrique*, elle peut bien être d'Oppius. Niebuhr la lui attribue avec son assurance ordinaire. « Cet ouvrage, dit-il, est très-instructif et très-digne de foi; mais il est pour le langage bien différent du récit de la *Guerre d'Alexandrie;* il offre quelque chose de maniéré, et en somme il est moins beau. » Oppius écrivit les *Vies* de plusieurs Romains célèbres, parmi lesquels on cite Scipion l'Africain l'ancien, Cassius, Marius, Pompée, probablement aussi César. Plutarque dit avec raison que lorsque Oppius parle des adversaires de César, il ne faut accepter son témoignage qu'avec beaucoup de précaution. Après la mort du dictateur, Oppius écrivit un traité pour prouver que Césarion n'était pas le fils de Jules César comme le prétendait Cléopâtre sa mère (1). Y.

(1) Un *Marcus* OPPIUS, qui appartenait à la même famille, mais non au même parti que le précédent, fut proscrit avec son père en 43. Comme le vieillard était incapable de se mouvoir et que les moyens de transport manquaient, Oppius l'emporta hors de Rome sur ses épaules. Le père et le fils atteignirent la Sicile en

Cicéron, *Ad Att.*; *ad Fam.* (voy. l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli). — Vossius, *De Historicis latinis.* — Drumann, *Geschichte Röms*, vol. V. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

OPPORTUNE (Sainte), religieuse française, née en Normandie, au diocèse de Séez, morte à Montreuil, près d'Almenèches, le 22 avril 770. Issue de l'une des premières familles de l'Hiémois (aujourd'hui pays d'Auge), elle fit profession dans le monastère de Montreuil, dont elle ne tarda point à devenir abbesse. Déjà familiarisée avec les privations et les austérités, elle redoubla de ferveur dans la retraite. Elle avait un frère appelé Chrodegand, qui fut élu évêque de Séez en 756 et assassiné quelques années après par son filleul, dans le bourg de Nonant. Son nom est inséré dans le martyrologe romain, à la date du 22 avril. En 878, Hildebrand, évêque de Séez, apporta à Moussy-le-Neuf, au diocèse de Meaux, le corps de sainte Opportune, qu'il transféra peu après à Paris. Les reliques de la sainte furent jetées en 1797 dans l'immense ossuaire des catacombes. Sa *Vie* a été écrite avant 888 par Adelhelme, évêque de Séez. On la trouve dans les Bollandistes et dans Mabillon. H. F.

Acta sanctorum, au 22 avril. — Mabillon, *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, part. II, sæc. 3, p. 220. — *Gallia christiana*, t. XI. — *Breviarium parisiense*, 21 avril. — Le Fèvre, *Calendrier hist. et chronol. de l'église de Paris*; 1757, in-8°, p. 118-121. — Nicolas Gosset, *Vie de sainte Opportune*, 1655, in-12.

OPSOPÆUS. *Voy.* OBSOPÆUS.

OPSTAL (*Gaspard-Jacques* VAN), peintre flamand, né à Anvers, en 1660, mort vers 1724. Il n'est guère connu que par ses ouvrages. On sait seulement qu'il séjourna quelque temps en France, où son oncle Gérard van Opstal était sculpteur. Il composait avec goût. Correct dans son dessin, il était un de ceux de son temps qui, suivant Descamps, peignaient avec le plus de facilité et avaient la touche la plus brillante. Plusieurs églises de Flandre sont ornées de ses tableaux. La cathédrale de Saint-Omer possède de ce maître un grand et beau tableau, représentant quatre *Pères de l'Église*. Opstal a peint aussi plusieurs sujets allégoriques ou mythologiques, des *nymphes*, des *génies*, etc. Il réussissait très-bien dans le portrait : la galerie d'Anvers en conserve plusieurs de sa main. Il a laissé de bons élèves, entre autres Jan Mytens et Jacques de Roore. A. DE L.

Jacob Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III, p. 231-233. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. III, p. 89. — Pilkington, *Dictionary of painters.*

OPTAT (Saint), évêque de Milève en Numidie et docteur de l'Église, né vers 315, en Afrique, où il mourut, après 386. Il nous est moins connu par les circonstances de sa vie que par ses écrits et par les éloges qu'ont faits de sa vertu et de sa science saint Augustin et saint Fulgence. Le premier dit de lui, comme de saint Ambroise, pourrait être une preuve de la vérité de l'[Église] catholique si elle s'appuyait sur la vertu de ses ministres. Le second l'associe aux grands hommes dont Dieu s'est servi pour nous découvrir les secrets de ses Écritures, et qui ont défendu comme il faut la pureté de la foi. Un passage de saint Augustin, dans son ouvrage *De doctrina christianorum*, t. II, cap. 40, n° 60, peut faire conjecturer qu'Optat, né de pa[rents] païens, peu favorisés de la fortune, reçut [cepen]dant une éducation brillante, et qu'après a[voir] fréquenté les plus célèbres écoles de Carth[age, il] se rendit en Égypte pour y étudier la philosophie. Doué d'un jugement droit, il ne tarda pas à reconnaître toute la fausseté des principes que de prétendus sages étalaient dans leurs leçons, et pour mieux atteindre la vérité il embrassa la foi catholique, dont il devait se montrer l'un des plus ardents défenseurs. Il fut élevé au siége épiscopal de Milève, ville de Numidie, où se tinrent en 402 et en 416 deux conciles célèbres dans l'histoire de l'Église. Nous n'avons d'Optat que l'ouvrage écrit pour défendre le catholicisme contre les donatistes. Parménien, troisième évêque des donatistes de Carthage, ayant publié l'exposé apologétique des doctrines de son prédécesseur, saint Optat crut devoir le réfuter, dans un ouvrage divisé en sept livres. Les six premiers furent composés vers 368, sous le pontificat de saint Damase; le septième ne fut écrit qu'en 384, sous le pontificat de saint Sirice. Dans le premier livre, qui commence par une profession de foi touchant le mystère de l'incarnation, semblable à peu près à celle du symbole des apôtres, il prouve que les chefs des donatistes (*voy.* DONAT) ont livré les saintes Écritures aux persécuteurs, et que ce sont eux qui ont rompu les premiers avec l'Église catholique. Remontant jusqu'au concile de Cirthe, tenu le 4 mars 305, il fait retomber sur les donatistes la honte d'avoir eu pour premiers chefs des évêques qui s'étaient tous reconnus coupables et qui étaient morts sans avoir donné aucune marque de repentir. Il raconte ensuite comment s'est formé ce déplorable schisme, et déclare que le schisme est un crime plus grand que le parricide et l'idolâtrie. Les donatistes reprochaient aux catholiques de s'être adressés aux puissances temporelles pour des affaires de religion : saint Optat leur démontre que ce sont eux-mêmes qui y ont eu recours les premiers, en s'adressant à Constantin. Dans le second livre, il établit que l'Église catholique est une, qu'elle n'est point chez les hérétiques, ni chez les schismatiques, ni renfermée dans une partie de l'Afrique, comme le prétendaient les donatistes. Son but, dans le troisième livre, est de justifier les catholiques de certaines violences qu'on les accusait d'avoir commises pour procurer la réunion des dona-

..rete, et furent plus tard rappelés. Le peuple récompensa cet acte de piété filiale en nommant Oppius édile .. en lui décernant après sa mort une sépulture dans le Champ de Mars (Appien, *Bel. civ.*, IV, 41; Dion Cassius, XLVIII, 53).

tistes. Le quatrième livre est pour répondre à ce que Parménien avait dit de l'huile et du sacrifice du pécheur, entendant sous ce dernier nom les catholiques, dont il voulait qu'on évitât les sacrifices. Le cinquième livre est sur le baptême que les donatistes ne peuvent réitérer sans profanation. Dans le sixième livre, saint Optat montre la folie des disciples de Donat, qui brisaient, râclaient, et renversaient les autels sur lesquels ils avaient eux-mêmes auparavant offert des sacrifices. Dans le septième livre, qui est comme le résumé et le corollaire de tout l'ouvrage, il répond aux nouvelles objections des donatistes, qui disaient qu'étant les enfants des traditeurs, on ne devait pas les obliger à rentrer dans l'unité, et que les catholiques, semblables à des mouches qui en mourant gâtent les plus suaves parfums, corrompaient celui qui était consacré par le nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire le saint chrême. Quoique dur et obscur en certains endroits, le style de saint Optat a du feu, de l'énergie, de l'agrément. Il donne quelquefois aux passages de l'Écriture un sens peu naturel et purement allégorique. Certains critiques ont accusé ce Père d'avoir donné dans l'erreur de la réitération du baptême des hérétiques, parce qu'il l'appelle baptême sacrilége, faux; mais en lisant avec attention on sera convaincu que saint Optat ne rejette que le baptême des hérétiques qui ne conféraient pas ce sacrement au nom de la Trinité. Le traité de saint Optat : *De schismate donatistarum* a été publié pour la première fois par Jean Cochlée, chanoine de Breslau, Mayence, 1549, in-fol.; mais cette édition a été donnée d'après un manuscrit fort défectueux. Il en a été fait plusieurs autres, par Fr. Baudouin, en 1569, par Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, par Méric Casaubon, par Charles Paulin, jésuite, en 1631, par Phil. le Prieur, en 1679, mais la meilleure et la plus complète de toutes est celle qu'a publiée du Pin, Paris, 1700, in-fol.; Amsterdam, 1701, in-fol.; Anvers, 1702, in-fol. Ce savant l'a enrichie d'une préface sur la vie, les œuvres et les éditions d'Optat, et de deux dissertations, l'une sur l'histoire des donatistes, l'autre sur la géographie sacrée d'Afrique. Il a mis de courtes notes au bas des pages avec les différentes leçons, et y a ajouté celles des premiers éditeurs. On y trouve enfin un recueil de tous les actes et des conférences épiscopales, des lettres des évêques, des édits des empereurs, des gestes proconsulaires et des actes des martyrs, qui ont du rapport à l'histoire des donatistes, disposés par ordre chronologique, depuis l'origine de ce schisme jusqu'au pontificat de saint Grégoire le Grand. Le martyrologe romain fixe au 4 juin la fête de saint Optat, dont les *Œuvres* complètes ont été publiées par l'abbé Migne, Montrouge, in-4°, avec les *Œuvres* de saint Zénon. H. FISQUET.

Dom Ceillier, *Hist. des auteurs ecclés.*, t. VI, p. 688-709. — Moréri, *Diction. hist.* — E. du Pin, *Vie de saint Optat*, dans l'édition de ses *Œuvres*. — Richard et Giraud, *Bibliot. sacrée*.

OPTATIEN (*Publilius-Porphyrius-Optatianus*), poëte latin, vivait dans la première moitié du quatrième siècle après J.-C. Il était contemporain de Constantin le Grand. Son *Panégyrique* de cet empereur nous apprend qu'il avait été banni pour quelque raison qu'il ne dit pas, et que Constantin, charmé de ses flatteries poétiques, le rappela de l'exil et l'honora d'une lettre dans laquelle il l'appelle *très-cher frère*. Saint Jérôme assigne au rappel du poëte la date de 328, mais c'est une erreur. Le *Panégyrique* qui en fait mention est au plus tard de 326, puisqu'il contient l'éloge de Crispus, fils de Constantin, qui cette année même fut mis à mort par l'ordre de son père; il est probable que cet ouvrage fut composé en 325 pour les fêtes des *Vicennalia* (vingtième année du règne), célébrées l'année suivante, et il est probable aussi qu'Optatien, après son retour, fut promu à de hautes dignités, car on voit figurer sur une liste des préfets de la cité un Publilius Optatianus, préfet en 329 et 333, lequel paraît être le même que l'auteur du *Panégyrique*. C'est là tout ce que l'on sait d'Optatien. On a conjecturé avec vraisemblance qu'il était natif de la province d'Afrique.

Les poésies d'Optatien sont des œuvres d'extrême décadence, et offrent des défauts d'autant plus choquants qu'ils tiennent plutôt à la recherche qu'au défaut de talent. « Il lui en eût beaucoup moins coûté, dit Boissonade, pour être un bon poëte que pour être si ridicule. » Dans son *Panégyrique* en vers de Constantin, il semble s'être proposé d'être inintelligible, en ajoutant aux difficultés naturelles de la forme poétique toutes les complications artificielles de pensée et de style que son imagination a pu lui suggérer. Ce détestable spécimen d'une poésie sénile a été publié par Pithou, dans ses *Poemata vetera*; Paris, 1590, in-12, et Genève, 1596, in-8°. Marc Velser en donna une seconde édition avec un commentaire, Augsbourg, 1595, in-fol., et on l'a réimprimé à la suite des *Œuvres* de Velser, Nuremberg, 1682, avec des remarques de Ch. Daum. Optatien s'est surpassé lui-même dans trois petites pièces (*Idylles*) intitulées l'*Autel Pythien* (Ara Pythia), *La Syrinx* (Syrinx), l'*Orgue* (Organon). En composant avec art ces vers d'un plus ou moins grand nombre de lettres, Optatien a donné à sa première pièce la forme d'un autel, à la seconde la forme d'une syrinx, à la troisième la forme d'un orgue hydraulique. Ces puérils jeux d'esprit ont été imprimés dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf (vol. II, p. 365-413). On a encore d'Optatien cinq *épigrammes*, dans l'*Anthologie latine* (n°s 236-240, édit. Meyer). L. J.

Tillemont, *Histoire des empereurs*, vol. IV, p. 205. — Wernsdorf, *Dissert. sur Optatien*, dans les *Poet. lat.*

min. — Boissonade, *Dissertation sur les vers figurés* dans les *Amusements philologiques* de Peignot.

ORANGE, ancienne seigneurie de France, qui fait actuellement partie du département de Vaucluse. Depuis le dixième siècle, elle eut ses comtes et princes particuliers; après la mort de Philibert de Châlons (1530), elle passa, par la sœur de ce dernier, dans la branche de Dillembourg, de la maison de Nassau. Mais cette branche n'en eut la paisible jouissance qu'en 1570, et la souveraineté ne lui en fut même définitivement confirmée qu'à la paix de Ryswick (1697). En 1702 Guillaume III, roi d'Angleterre, mourut sans enfants, et de là cette longue suite de querelles pour la succession d'Orange. Les principaux prétendants étaient Frédéric Ier, roi de Prusse, qui avait pour lui le testament du prince de Nassau-Orange Frédéric-Henri, son grand-père maternel, et Jean-Guillaume de Nassau-Dietz, stathouder de Frise, qui s'appuyait sur le testament du roi Guillaume. Les princes de Conti et de Nassau-Siegen élevaient aussi des prétentions. Lors du traité d'Utrecht (1713), le roi de Prusse céda cette principauté à la France, qui en a conservé la possession; toutefois le prince de Nassau-Dietz garda pour lui et pour les aînés de sa race le titre de *prince d'Orange*, titre aujourd'hui porté par l'héritier présomptif de la couronne des Pays-Bas.

Le premier comte d'Orange que l'on connaisse est *Giraud-Adhémar*, dont les descendants s'attribuèrent la souveraineté de Grignan et celle de Monteil : on le fait vivre sous Charlemagne; mais cette tradition n'est pas certaine. Nous citerons parmi ses successeurs : *Raimbaud II*, qui mourut en 1121, dans la Terre Sainte, où il avait suivi Raimond de Saint-Gilles; *Guillaume III* et *Tiburge II*, qui se partagèrent le comté et en donnèrent, à la fin du douzième siècle, la plus grande partie aux hospitaliers de Jérusalem; *Raimbaud III*, « bon chevalier et très-estimé dans la poésie provençale », selon Nostradamus, et à qui l'on attribue un livre intitulé *la Maestria d'amor* (1). Celui-ci n'ayant point laissé de postérité, le comté passa à sa sœur aînée, *Tiburge III* (1173), mariée en secondes noces à Bertrand des Baux.

Bertrand des Baux Ier, assista en 1178 au couronnement de l'empereur Frédéric Ier, qui lui accorda, dit-on, en cette circonstance le titre de *prince d'Orange*. Malgré cette distinction, il n'en demeura pas moins, lui et ses descendants, le vassal des comtes de Toulouse, en leur qualité de marquis de Provence. Il fut assassiné en 1181, le jour de Pâques, par ordre du comte de Toulouse Raimond V, avec lequel il s'était brouillé.

Guillaume IV, surnommé *au Court nez*, fils du précédent, mort en juin 1218. Par lettres patentes du 13 janvier 1214, il obtint [...] pereur Frédéric II le vain titre de *roi d'Ar*[...] prit une part active à la croisade contre les A[...]bigeois, et tomba entre les mains des h[...] d'Avignon, qui l'écorchèrent vif et le co[...] en morceaux. On l'a placé au nombre des trou[...]badours; mais il ne reste de lui que quelques pièces insignifiantes, sous le nom d'*Inglès*.

Bertrand III, mort vers 1335, succéda à Raimond Ier, son père, dans la portion du comté d'Orange qui lui appartenait; il acquit en 1[...] par échange, la portion de son neveu Bertrand II, et reçut en 1308 de Charles II, roi de Naples, la moitié de cette baronnie, qui était restée en la possession des hospitaliers de Jérusalem et que ceux-ci, l'année précédente, avaient cédée à ce prince.

Raimond IV, petit-fils du précédent, mort le 20 février 1393, à Avignon. Il posséda aussi le comté d'Avellino dans le royaume de Naples. Afin de mettre ses sujets à l'abri de l'insulte, au milieu des guerres qui désolaient alors la France, il fortifia la ville d'Orange; son goût pour les lettres le porta à y fonder une université (27 mai 1365), qui devint assez florissante. Sa fille aînée, *Marie des Baux*, transmit la principauté à une nouvelle famille par son mariage avec Jean de Châlons, sire d'Arlay, en Bourgogne.

Jean Ier de Châlons, mort le 4 décembre 1418, s'attacha au duc de Bourgogne, qui le créa son lieutenant général; les partisans de ce prince le firent nommer, en 1415, grand chambrier de France, et en 1417 lieutenant général de Languedoc.

Louis Ier, dit *le Bon*, fils du précédent, né en 1389, mort le 13 décembre 1463, eut le même attachement que son père pour la maison de Bourgogne. Il se trouva au siége de Melun (1420) avec le duc Philippe le Bon; mais il refusa de prêter serment d'allégeance au roi d'Angleterre, qui l'exigeait en vertu du traité de Troyes. Ayant pris le parti du duc de Savoie contre la France, il fut battu à Anthon par Louis de Gaucourt, gouverneur du Dauphiné (1429). Ses terres furent saisies, et il n'en obtint la restitution du roi Charles VII qu'à la condition d'être son fidèle allié. Il contribua puissamment à détacher le duc de Bourgogne de l'alliance anglaise.

Guillaume VII, fils du précédent, mort le 27 octobre 1475, fit le voyage de la Terre Sainte après la mort de son père. Après avoir suivi Charles le Téméraire au siége de Liége, il abandonna le service de ce prince, qui, irrité de sa retraite, s'empara des terres qu'il possédait dans les deux Bourgognes. Louis XI, profitant de quelques troubles qui s'étaient élevés à Orange au sujet de l'érection d'un parlement, et des intelligences que Guillaume avait renouées avec le duc Charles, le fit arrêter en 1473, et le retint plus de deux ans prisonnier, à Lyon. Pour obtenir sa liberté, Guillaume fut obligé de remettre

(1) D'après Pithon-Curt, ce poëme serait l'œuvre d'un fils de Guillaume IV, nommé Raimbaud, qui l'aurait dédié à Marguerite de Provence, femme de saint Louis.

au roi, comme dauphin de Viennois, l'hommage et la souveraineté de sa principauté, de consentir à ce que les appels du parlement d'Orange fussent portés à celui de Grenoble, et enfin de payer une rançon de 40,000 écus; plus tard, pour se libérer de cette somme, il reconnut la suzeraineté de la couronne de France. Ce traité onéreux, passé à Rouen, le 6 juin 1475, lui laissa néanmoins le titre de *prince souverain*, avec le droit de battre monnaie.

Jean II, fils unique du précédent, mort le 25 avril 1502, servit Louis XI après la mort de Charles le Téméraire; mais n'ayant pas reçu de ce prince les récompenses auxquelles il s'attendait, il se jeta dans le parti de Marie de Bourgogne, et fut, par arrêt du 7 septembre 1477, déclaré criminel de lèse-majesté et banni à perpétuité. Il faisait cependant de grands progrès dans le comté de Bourgogne : en 1477 il gagna sur les Français la bataille d'Emagny, dans l'Auxois, et continua la guerre jusqu'à la paix d'Arras (1482). Plus tard il se joignit à la ligue du duc d'Orléans contre la régente Anne de Beaujeu et fut pris à Saint-Aubin-du-Cormier (1488). Il accompagna Charles VIII et Louis XII dans leurs expéditions d'Italie. Ce dernier lui remit l'hommage de la principauté d'Orange et le rétablit dans les droits d'une souveraineté libre et indépendante.

Philibert, fils du précédent, né en 1502, fut d'abord placé sous la tutelle de Philiberte de Luxembourg, sa mère. La principauté d'Orange ayant été de nouveau réunie à la France (1515), il réclama en vain auprès de François Ier, et passa, de dépit, au service de Charles-Quint, qui lui fit don, pour le dédommager, du comté de Saint-Pol. Après s'être signalé au siége de Fontarabie, il tomba entre les mains des Français, et demeura prisonnier jusqu'au traité de Madrid. En 1527, il prit part à la prise de Rome, en qualité de lieutenant du connétable de Bourbon, et succéda à ce prince dans le commandement de l'armée impériale : il chassa les Français du royaume de Naples, et fut tué le 3 août 1530, dans un combat qui se livra devant Florence, qu'il tenait assiégée. Comme il n'avait point d'enfants, il légua en mourant ses biens à son neveu *René de Nassau-Dillembourg* à la condition de porter son nom et ses armes. P. L.

Papon, *Hist. gen. de Provence*. — *Art de vérifier les dates*. — La Pise, *Hist. de la maison d'Orange*. — Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*.

ORANGE (*Guillaume I*er, surnommé *le Taciturne*, prince D'), né à Dillembourg, le 25 avril 1533, assassiné à Delft, le 10 juillet 1584. Il était le fils aîné de Guillaume de Nassau-Dillembourg, qui, ayant recueilli les biens de sa maison situés en Allemagne, y avait de bonne heure introduit la réforme, et de Julienne de Stolberg, femme distinguée par ses rares vertus. Son grand-père Jean, frère d'Engelbert de Nassau (*voy.* ce nom), avait hérité des immenses biens de ce dernier. Henri, fils aîné de Jean, en reçut la partie située dans les Pays-Bas; il épousa Claudie de Châlons, sœur de Philibert, prince d'Orange. Son fils René succéda à Philibert; resté sans enfants légitimes, il laissa à sa mort (1544) ses riches domaines à son cousin germain Guillaume, dont il est ici question, et qui se trouvait ainsi appelé à être le plus puissant seigneur des Pays-Bas. Élevé dans le catholicisme, à la cour de la reine Marie de Hongrie à Bruxelles, Guillaume entra à quinze ans, comme page, dans la maison de l'empereur Charles-Quint, qui devina bientôt les qualités éminentes dont était doué le jeune prince, et s'attacha à les développer avec une tendre sollicitude. Initié de bonne heure aux secrets des grandes affaires politiques, il ne négligea pas de s'instruire dans l'art de la guerre; à l'âge de vingt-deux ans, il fut, de préférence aux plus anciens officiers, choisi pour commander l'armée impériale sur les frontières de de Flandre, et justifia pleinement la confiance de Charles. Il fut ensuite employé par ce prince dans diverses négociations diplomatiques; il y réussit également, grâce à sa vive intelligence, à sa connaissance précoce des hommes et à ses manières insinuantes, quoique toujours pleines de dignité.

Vivement recommandé par Charles à Philippe II, il fut en 1559 un des négociateurs de la paix avec la France, et ensuite un des quatre ôtages choisis par le roi Henri II pour la fidèle exécution du traité. Un jour, se trouvant seul à la chasse avec Henri, il reçut de lui communication des négociations pendantes entre les cours de France et d'Espagne pour une extermination en commun des sectaires des deux pays. Il écouta ces paroles sans manifester en rien l'horreur profonde qu'elles lui causaient. Dès lors il possédait le remarquable empire sur lui-même qui lui permettait de réprimer ses sentiments, et qui lui valut son surnom (1). Mais il prit le parti de consacrer tous ses efforts à combattre ces projets féroces; quoique rien encore ne l'attirât vers la réforme, il se sentit pris de pitié pour tant de malheureux voués à la mort. Dès qu'il fut de retour dans les Pays-Bas, il commença à s'opposer avec fermeté aux mesures par lesquelles Philippe cherchait à établir dans ces libres contrées le pouvoir absolu. Cependant il avait pu prévoir que cette lutte allait le priver des doux agréments de son genre de vie fastueux. Il s'était jusqu'ici adonné avec passion à tous les plaisirs; ses revenus, très-considérables, accrus encore par la riche dot que lui avait apportée sa femme, Anne d'Egmont, fille du comte de Buren, ne suffisaient pas à son luxe, qui éclipsait celui du roi.

Invoquant hautement les franchises du pays,

(1) Loin d'être taciturne dans l'acception ordinaire de ce mot, Guillaume était au contraire un gai et aimable causeur.

il réclama le renvoi des troupes espagnoles, et combattit l'augmentation des évêchés décrétée par Philippe; il rompit entièrement avec le cardinal de Granvelle, qui gouvernait les Pays-Bas dans les vues absolutistes du roi, et avec lequel il avait jusqu'alors entretenu les relations les plus amicales (1). Distrait un instant des affaires publiques par les difficultés que lui causa la conclusion de son second mariage avec Anne, fille du célèbre Maurice de Saxe (2), il adressa, le 11 mars 1563, avec Hornes et Egmont, une lettre énergique au roi, où ces trois seigneurs se déclaraient prêts à se retirer du conseil d'État, si le cardinal continuait à administrer le pays; ils quittèrent en effet le conseil lorsque Philippe eut refusé de leur donner satisfaction. Ils n'y rentrèrent qu'après que la régente Marguerite de Parme (*voy.* ce nom) eut enfin obtenu le rappel de Granvelle (mars 1564). Orange alors prit pendant quelque temps une grande part aux affaires; il chercha à faire consentir le roi à la convocation des états généraux, à l'adoucissement des édits cruels contre l'hérésie et à la suppression des conseils de justice et de finance, décrédités par les plus honteuses concussions. Loin de concéder aucun de ces points, Philippe, même après avoir entendu les remontrances qui, inspirées par Orange, lui furent soumises par Egmont, à la fin de 1564, ordonna l'établissement de l'inquisition. L'irritation des populations allait croissant. Orange la dépeignit avec énergie dans une lettre adressée, le 24 janvier 1566, à Marguerite, en réponse à celle où la duchesse lui prescrivait de faire poursuivre les hérétiques dans son gouvernement de Hollande et de Zélande selon les injonctions du roi. Peu de temps après fut signé le *Compromis des nobles*; d'accord avec les tendances de cet acte, Orange réprouvait la façon d'agir turbulente et irréfléchie des auteurs du *Compromis*, les fameux *gueux*. Quant à lui, il procédait plus sûrement; dès lors il avait établi autour du roi un service d'espionnage, qui pendant de longues années lui livra les secrets de Philippe. En juillet, il se rendit à Anvers, dont il était burgrave, pour y maintenir l'ordre, sérieusement menacé, ce qu'il fit avec la plus grande loyauté; cela n'empêcha pas Marguerite de l'accuser de vouloir tirer parti des troubles imminents, pour partager les Provinces-Unies entre lui et ses amis. Absent de la ville pendant les excès des iconoclastes, il y retourna à la hâte, et y conclut un accord entre les catholiques et les réformés sur les bases d'une tolérance mutuelle, principe dont il fut pendant toute sa vie le défenseur le plus ferme, presque le seul parmi ses contemporains. Cependant, après avoir reconnu l'inutilité de la résistance pacifique qu'il avait organisée contre la tyrannie de Philippe, il e[illegible] mont et Hornes à se liguer avec lui p[illegible] pousser même par la force les mesures d'oppression que le roi préparait, et dont ses agents secrets l'avaient prévenu. Mais ses avertissements ne convainquirent pas ces deux seigneurs, sans le concours desquels il ne pouv[illegible] battre avec succès l'invasion de l'armée espagnole, décidée par le roi. De retour à Anvers e[illegible] février 1567, il eut à y étouffer une insurrection formidable des calvinistes; il réussit à force de sang-froid et de courage, et en tirant h[illegible] ment parti de l'antipathie que les calvinistes in[illegible] piraient aux luthériens, vers les doctrines desquels il penchait à cette époque. Peu de temps après, averti des desseins perfides du roi contre sa personne, il se démit de toutes ses charges, et s'apprêta à quitter le pays. La régente députa auprès de lui pour le retenir les comtes d'Egmont et de Mansfeld, avec lesquels il eut à Willebroek une célèbre entrevue, où il essaya en vain de persuader Egmont de la duplicité du roi (1). Il partit le 22 avril pour ses domaines en Allemagne; quatre mois après le duc d'Albe était à Bruxelles, et toutes les prédictions du prince allaient se réaliser. En janvier 1568 Orange fut cité comme rebelle devant le conseil des troubles; en qualité de prince souverain et de chevalier de la Toison d'Or, il déclina la compétence de ce tribunal sanguinaire; il fut néanmoins condamné à la proscription; ses biens situés dans les Provinces furent confisqués, et son fils aîné, le comte de Buren, fut emmené en Espagne, comme ôtage. Après avoir répondu à ces iniquités par un court mais éloquent pamphlet (la *Justification*), il commença à rassembler des troupes à Dillenbourg, où affluaient tous les réfugiés des Pays-Bas. Aidé par son frère, le chevaleresque Louis de Nassau, il noua des relations avec les princes protestants de l'Allemagne et avec les huguenots de France. Il vendit ses joyaux et sa vaisselle, afin de se procurer les deux cent mille couronnes nécessaires pour organiser l'armée avec laquelle il se proposait d'entrer dans les Pays-Bas, tandis qu'il les faisait envahir par trois autres côtés en même temps (2). Les deux

(1) Granvelle, qui avait pu apprécier la valeur du prince, le signalait dès lors au roi comme « un homme d'un profond génie, d'une vaste ambition, dangereux, pénétrant, politique ».

(2) Sur les nombreuses négociations qui précédèrent ce mariage, *voy.* l'article de Bottiger dans le *Historisches Taschenbuch* de Raumer, t. VII, et Bakhuyzen, *Het Huwelyk van Willem van Oranje met Anna van Saxen* (Amsterdam, 1853).

(1) Selon une anecdote entièrement apocryphe, Egmont aurait dit à Guillaume en se séparant de lui : « Adieu, prince sans terre », à quoi Orange aurait répondu « Adieu, comte sans tête ».

(2) « L'attitude qu'il prit alors, dit M. Motley, s'est vue rarement dans l'histoire. Ce défenseur de la cause du peuple n'arborait pas l'étendard révolutionnaire, dans toutes ses publications, il affichait le plus grand respect pour l'autorité du roi. Par une fiction qui ne manquait pas d'habileté, il supposait le monarque incapable des crimes qu'il reprochait au vice-roi. De cette façon il ne prenait pas le rôle d'un rebelle en armes contre son prince, mais en sa qualité de souverain indépendant, il engageait la guerre contre un satrape qu'il lui plaisait de regarder comme traître aux ordres de son maître.

attaques par l'Artois et par le comté de Juliers échouèrent complétement. Louis de Nassau parvint à s'établir en Frise pendant quelques mois; mais le 22 juillet son armée fut détruite à Jemmingen par le duc d'Albe. Orange ne se troubla pas en apprenant ces échecs, et justifia sa devise favorite : *Saevis tranquillus in undis*. Après avoir enfin réuni trente mille hommes, il vint en octobre se placer dans le Brabant en face de l'armée espagnole, forte de vingt-deux mille hommes. Il chercha avec ardeur la bataille; mais le duc d'Albe la refusa constamment. Les populations, terrifiées par la cruauté du duc, ne se soulevèrent pas, et refusèrent même des vivres aux troupes d'Orange. Après un mois de mouvements inutiles, le prince gagna la Flandre française. Il licencia alors son armée, composée de mercenaires allemands, après avoir essayé en vain de les décider à aller combattre avec lui pour la cause des huguenots; douze cents d'entre eux seulement acceptèrent ces propositions.

Au printemps de 1569, il alla avec eux rejoindre l'armée de Condé; de retour en Allemagne dans l'automne, il s'occupa sans relâche à reprendre la lutte contre les oppresseurs de son pays, quoique amis comme ennemis le crussent dénué de tout moyen de tenter quelque entreprise efficace. Avec une admirable souplesse d'esprit dans l'invention des expédients et avec une tenacité inébranlable, il se remit, malgré une grande pénurie d'argent, à reconstituer une nouvelle armée. Il avait depuis quelque temps délivré des lettres de marque à des corsaires, les célèbres *gueux de mer*, qui faisaient un tort considérable au commerce espagnol. En 1572 ils s'emparèrent de Brielle en Zélande, et peu de temps après de Flessingue. Orange envoya une petite troupe soutenir leurs efforts pour la conquête de toute l'île de Walcheren. Aussitôt la Hollande, la Zélande, la Gueldre, l'Overyssel et l'évêché d'Utrecht s'insurgèrent et proclamèrent Orange comme *stathouder* ou gouverneur au nom du roi, dont ces provinces ne déclinaient pas la souveraineté, réclamant seulement le rétablissement de leurs franchises. Orange accepta; appelé par les vœux de tous au pouvoir dictatorial, il posa lui-même des limites à son autorité, et laissa aux états une large part dans la direction des affaires. Le 23 juillet 1572, après avoir passé le Rhin avec vingt-cinq mille hommes, il s'empara de Ruremonde; gagnant successivement Louvain, Malines et Audenarde, qui ainsi que plusieurs autres villes se prononcèrent en sa faveur, il arriva un mois après à Nivelle, pour soutenir son frère Louis, qui avait pris Mons par surprise. Il était assuré du concours prochain du roi de France, avec lequel il avait, par l'intermédiaire de Coligny, négocié une attaque commune contre le duc d'Albe.

Pendant longtemps la guerre de l'indépendance garda ce caractère de ne pas être entreprise au nom de principes revolutionnaires.

Plein des plus grandes espérances, il fut, comme il le dit, jeté subitement à terre comme d'un coup de massue par la Saint-Barthélemy. Forcé de repasser la Meuse et de renvoyer ses soldats, qui n'étant pas intégralement payés, furent sur le point de le massacrer, il regagna avec soixante-dix cavaliers seulement, la Hollande, la seule province qui lui fût restée fidèle. Il s'apprêta à livrer, avant de succomber, comme il s'y attendait, une dernière bataille aux Espagnols, qui, partout triomphants, étaient déjà entrés à Amsterdam et assiégeaient Harlem. Bien qu'il n'eût autour de lui aucun officier expérimenté, il fit avec des ressources minimes des efforts inouïs pour sauver cette ville, qui, après s'être défendue avec un courage admirable, se rendit enfin, le 12 juillet 1573. Son activité dévorante lui permit de trouver encore du temps pour négocier activement avec presque toutes les puissances de l'Europe, notamment avec la France, qui, par un traité signé le 23 mars, s'engagea à secourir le prince moyennant le protectorat sur la Hollande et la Zélande et la souveraineté sur les autres parties des Pays-Bas, qu'on viendrait à enlever aux Espagnols. Ce fut à cette époque qu'il embrassa ouvertement le calvinisme, dont il répudia cependant toujours l'intolérance farouche; sans se laisser troubler par les reproches de ses nouveaux coreligionnaires, Marnix de Sainte-Aldegonde entre autres, il ne permit jamais qu'on inquiétât en son nom ni les catholiques ni même les anabaptistes, alors au ban de l'Europe. Vers la fin de l'année, sa position s'améliora un peu. Les Espagnols, effrayés de son projet arrêté d'inonder le pays par la rupture des digues, ne s'avancèrent pas en avant; le duc d'Albe fut rappelé; Requesens, le nouveau gouverneur, en face de la pénurie des finances, ne reprit pas l'offensive. Les patriotes qui avaient défait la flotte espagnole dans le Zuydersée s'emparèrent, en février 1574, de Middelbourg et furent ainsi complétement maîtres de l'île de Walcheren, la clé de toute la Zélande. Louis de Nassau s'avança avec dix mille hommes pour rejoindre Orange, qui en avait réuni six mille à Bommel; mais arrêté à Mooker-Heide par les Espagnols, il fut défait entièrement le 14 avril, et perdit la vie ainsi que son frère Henri. Heureusement qu'une mutinerie des soldats espagnols, auxquels on devait trois ans de solde, rendit leur victoire stérile; elle fut du reste compensée par les succès de l'amiral Boisot qui, sous les murs d'Anvers, détruisit quinze vaisseaux espagnols. Survint le fameux siége de Leyde; Orange, après avoir fait consentir les états à son projet de rompre les digues, en dirigea lui-même l'exécution; le 3 octobre les flots touchèrent les murs de la ville; l'ennemi se retira à la hâte. Aussitôt Orange fit régulariser le mode de gouvernement pour les provinces révoltées; il fut investi du pouvoir souverain; la direction des opérations militaires lui fut abandonnée; le vote des impôts

et autres prérogatives furent réservés aux états, qui allouèrent au prince quarante-cinq mille florins par mois pour les dépenses publiques.

Le 3 mars 1575, des conférences s'ouvrirent à Bréda entre les parties belligérantes; elles échouèrent malgré les efforts de l'empereur Maximilien en faveur de la paix, parce que Philippe ne voulut jamais céder sur la liberté de conscience à accorder aux réformés. Le 12 juin Orange, après avoir fait prononcer son divorce avec Anne de Saxe, qui par son inconduite et ses extravagances avait poussé sa patience à bout, épousa Charlotte de Bourbon, fille du duc de Montpensier et qui s'était convertie au calvinisme. En octobre, les états de Hollande et de Zélande prononcèrent la déchéance de Philippe, qu'ils avaient jusqu'ici continué à reconnaître nominalement comme leur souverain; ils abandonnèrent au prince le choix de la puissance étrangère sous le protectorat de laquelle le pays devait se placer. Des négociations à ce sujet furent entamées avec Élisabeth d'Angleterre; la conduite artificieuse et égoïste de la reine les empêchèrent d'aboutir. La situation des patriotes redevint très-précaire; leurs ressources pécuniaires étaient presque nulles; les Espagnols avaient pris une position solide au milieu de la Zélande. La mort de Requesens (mars 1576) vint alléger les embarras des Hollandais; il ne fut pas remplacé immédiatement. Le conseil d'État, composé presque entièrement de gens du pays, prit en main le gouvernement, et l'exerça sans énergie et sans activité. Orange tira habilement parti de cet état de choses, qui devint encore plus préjudiciable pour Philippe lorsque l'armée espagnole tout entière, pour s'indemniser de l'arriéré considérable de sa solde, se mit à piller le Brabant et autres contrées, en commettant les excès les plus effroyables. Les quinze provinces, restées fidèles au roi et en grande partie catholiques, en furent exaspérées, et, écoutant les instances du prince, envoyèrent à Gand (octobre 1576) des députés, qui se constituèrent en états généraux et s'abouchèrent avec les envoyés d'Orange. Le sac d'Anvers par la soldatesque espagnole mit le comble à l'indignation publique, et le 8 novembre les états généraux signèrent l'acte de la *Pacification de Gand*, qui établissait une ligue entre toutes les provinces pour chasser les troupes étrangères, suspendait provisoirement tous les édits contre les hérétiques, et accordait même aux Hollandais, presque tous calvinistes, la pleine liberté de leur culte sur leur territoire.

Orange montra la plus grande joie de ce succès important; mais il ne s'abusa pas sur les difficultés qui restaient encore à vaincre, surtout depuis l'arrivée du nouveau gouverneur, le jeune et brillant héros don Juan d'Autriche, qui pour détruire la défiance générale excitée contre lui par le prince, accorda par l'*Édit perpétuel* (12 février 1577) presque toutes les demandes des Pays-Bas. Orange, qui avait connaissance de la correspondance secrète de don Juan, sa[illegible] que ces concessions si larges n'é[illegible] moyen de gagner du temps, et refus[illegible] l'*Édit*. Le gouverneur, convaincu que tou[illegible] pendait du prince (1), essaya de le gagner en lui promettant les avantages personnels les [illegible] brillants; Orange repoussa toutes ces a[illegible] « aiant, répondit-il, toujours mis dessou[illegible] pieds mon regard particulier, ainsi que je suis encore résolu de le faire, tant que la vie [illegible] meurera ». Même lorsque les Espagnols [illegible] partis, il ne crut pas à la bonne foi de don Juan, qui disposait encore de quinze mille mercenaires allemands, et grâce aux fausses démarches du gouverneur, il parvint à faire partager ses soupçons par les états généraux. Invité par ceux-ci à venir à Bruxelles les assister de son expérience consommée, il se rendit dans cette ville (23 septembre 1577), et fut reçu avec un enthousiasme indicible par le peuple, qui, comme celui de Hollande, ne l'appelait que *Vader Willem* (Guillaume notre père). Il arrêta immédiatement les négociations avec don Juan en lui faisant présenter comme ultimatum des états la demande de l'établissement d'un gouvernement représentatif, où Philippe ne devait plus guère garder que le pouvoir exécutif. La guerre fut de nouveau déclarée, selon le vœu du prince, qui la préférait à la paix pendant laquelle la perfidie de Philippe avait meilleur jeu. Dans l'intervalle, la noblesse, jalouse de l'influence souveraine d'Orange sur le peuple, avait appelé l'archiduc Mathias comme gouverneur général. Le prince qui venait d'être nommé aux fonctions de *Ruward* ou gouverneur du Brabant, aurait pu faire renvoyer l'archiduc et s'emparer lui-même du pouvoir souverain. Mais fidèle à son système d'abnégation, il contribua lui-même à faire confirmer la dignité de Mathias; cependant il eut soin de ne laisser à ce jeune homme, faible et sans expérience, que l'ombre de l'autorité; elle resta dévolue aux états généraux et au prince, qui fut nommé lieutenant général de l'archiduc. A ces nouvelles don Juan prit l'offensive, et vint attaquer près de Gembloux avec vingt mille vétérans, l'armée des états, forte du même nombre d'hommes, mais mal commandée par des nobles, envieux d'Orange et prêts à se rallier à Philippe. Avec la seule avant-garde, Alexandre Farnèse mit en fuite les patriotes et leur tua plus de six mille hommes (31 janvier 1578). Ensuite don Juan s'empara rapidement de Louvain, Nivelle, Tirlemont et autres villes; en revanche, la puissante cité d'Amsterdam reconnut l'autorité d'Orange. Celui-ci, aidé des subsides qu'Élisabeth se décida enfin à lui fournir, fit enrôler douze mille

(1) « Je ne connais d'autre voie, écrit Don Juan au roi, pour prévenir la ruine de l'État, que la réduction de cet homme qui exerce tant d'influence sur la nation. » « Les gens d'ici sont ensorcelés par le prince d'Orange, dit-il encore; ils l'aiment, le craignent et veulent l'avoir pour maître. Ils l'informent de tout, et ne décident rien sans le consulter. »

Allemands, qui sous la conduite de Jean-Casimir, prince palatin, vinrent rejoindre l'armée patriote, qui avait déjà repoussé avec succès une nouvelle attaque de l'ennemi. Pendant tout ce temps il avait eu beaucoup de peine à maintenir l'entente entre les deux religions; il avait eu à réprimer les violences commises d'un côté par les Wallons catholiques, de l'autre par les réformés de Gand. Il ne parvint pas à imprimer à la guerre une direction plus vigoureuse; à la fin de l'année les troupes de Jean-Casimir ainsi que celles amenées par le duc d'Anjou, frère du roi de France, furent congédiées; Orange, qui depuis longtemps traitait avec le duc, l'avait, par un accord conclu le 12 août, fait déclarer le *défenseur des Provinces contre les Espagnols*. Malgré toute sa vigilance, il ne put empêcher Farnèse, le nouveau gouverneur depuis la mort de don Juan, de rattacher par ses habiles intrigues à la cause de Philippe les provinces wallones d'Artois, de Hainaut, de Douai, de Lille et d'Orchies, et de s'emparer par trahison de Malines et de Groningue (mars 1580). En compensation, il obtint la signature de l'*Union d'Utrecht* (23 janvier 1579), le premier fondement de la République de Hollande; par cet acte les provinces de Hollande, de Zélande, de Gueldre, de Zutphen, d'Utrecht, de Frise, d'Overyssel, de Groningue et de Drenthe, sans renoncer à la souveraineté de Philippe, ni à leurs rapports avec les autres provinces, déclaraient qu'elles formeraient toujours un seul État fédératif, qu'elles combattraient en commun toute attaque contre leurs libertés et qu'elles établiraient partout chez elles la paix religieuse.

Sur les conseils de Granvelle, Philippe, par son fameux ban du 15 mars 1580, mit au prix de vingt-cinq mille écus d'or la tête du prince, qui répondit à cet acte infâme par son *Apologie*, où il retraça dans son style énergique tous les crimes du roi. (1) Le dernier acte de Philippe prouva qu'aucun accord n'était possible avec lui; aussi les états prononcèrent-ils, le 26 juillet 1581, sa déchéance, fondée sur les violations continuelles qu'il avait faites des libertés du pays, garanties par des chartes (2). En même temps Orange accepta, après avoir longtemps résisté au vœu général, la dignité de comte souverain de Hollande et de Zélande. Il aurait facilement pu se faire proclamer souverain des autres provinces révoltées; mais il repoussa toutes les instances qui furent faites auprès de lui dans ce sens. « Il refuse uniquement par ce motif, écrivait Jean de Nassau, qu'on ne puisse pas supposer qu'au lieu de la liberté religieuse pour le pays il a cherché un royaume pour lui-même et pour son profit personnel. » Peut-être aurait-il mieux valu, pour le bien du pays, qu'il ne poussât pas si loin le désintéressement; investi de l'autorité suprême, il aurait été plus à même de triompher de la lésinerie et de l'incurie des diverses provinces, qui, au lieu de faire un dernier effort pour chasser l'étranger, perdaient un temps précieux à se quereller entre elles. Faute d'argent les opérations militaires continuèrent à rester de part et d'autre insignifiantes, même après l'arrivée des renforts amenés par le duc d'Anjou, qui, sur les demandes pressantes du prince, avait été élu souverain des Pays-Bas, la Hollande et la Zélande exceptées ainsi que les provinces wallones. Arriva l'année 1583; le duc, mécontent de n'être que le président héréditaire d'une république représentative, essaya, mais en vain, de s'emparer par violence du pouvoir absolu. Orange eut à employer tous ses talents de persuasion pour prévenir une complète rupture entre les états et le duc, laquelle aurait attiré au pays l'inimitié de la France. Mais il ne put empêcher Farnèse de profiter des perturbations nées dans les provinces de ce déplorable état de choses. Dunkerque, Nieuport, Zutphen, Bruges et Ypres tombèrent entre les mains des Espagnols. Malgré ce succès, Farnèse restait convaincu que tant que le prince vivrait la cause du roi ne pouvait triompher que momentanément; aussi continua-t-il à encourager par de fortes sommes d'argent les spadassins qui s'offraient à assassiner Orange, et dont l'un, Jean Jaureguy, avait failli le tuer (18 mars 1582). Un ardent fanatique, Balthasar Gérard (*voyez* ce nom), tenta aussi cette détestable entreprise, et y réussit; frappé au cœur d'un coup de pistolet, Orange expira quelques moments après. « Mon Dieu, ayez pitié de mon âme, ayez pitié de ce pauvre peuple », furent ses dernières paroles. Il laissa de son premier mariage *Philippe-Guillaume*, prince d'Orange; du second, *Maurice de Nassau*; et du quatrième, qu'il avait conclu, en 1583, avec Louise de Coligny, veuve de Teligny, *Frédéric-Henri*, qui, ainsi que Maurice, devint stathouder des Pays-Bas; il laissa en outre neuf filles.

« Il fut le premier homme d'État de l'époque, dit avec raison M. Motley. Rien n'égalait sa perspicacité, sauf la prudence avec laquelle il savait mûrir les résultats de ses observations. Sa connaissance de la nature humaine était admirable. Il gouvernait les passions et les sentiments d'une grande nation comme s'il se fût agi des clefs et des cordes de quelque immense instrument, et sa main manquait rarement de faire jaillir l'harmonie même au milieu des tempêtes les plus sauvages.... Il déployait cette aptitude à

(1) Ce remarquable document a été réimprimé avec la *Justification*; Bruxelles, 1858, et 1861, in-12. Dans le cours des événements Orange avait publié plusieurs pamphlets contre Philippe, tels que la *Harangue* et l'*Épître au roi*.

(2) Dans les considérations qui furent mises en tête de cet acte, on trouve exposé, d'une manière très-nette, qu'il est loisible aux sujets de secouer la domination du prince qui veut les asservir. « Les contrats que le roi a violés, disaient les états, ne sont pas des inventions de pédants; ce sont des lois enracinées par la nature dans le cœur de tous les hommes et auxquels prince et peuple ont formellement acquiescé. »

conduire ses semblables sous toutes les formes habituelles aux hommes d'État. Sa facile éloquence se montrait passionnée parfois, plus souvent raisonneuse, toujours sérieuse et noble. Les annales de son pays ou de son époque ne nous montrent rien qui puisse être comparé à l'influence qu'il savait exercer sur un auditoire; toutefois, jamais il ne s'abaissa jusqu'à flatter le peuple. Jamais il ne suivit la nation ; toujours il la guida dans les sentiers du devoir et de l'honneur, et fut plus porté à flageller les vices qu'à servir les passions de ceux qui l'écoutaient.... Ses discours, soit improvisés, soit préparés, ses messages écrits aux diverses autorités, sa correspondance privée avec des gens de tous rangs, depuis les empereurs et les rois jusqu'aux plus humbles secrétaires et même des enfants, toutes ses œuvres montrent une aisance de langage, une profondeur de pensée, une puissance d'expression rares à cette époque, un fonds d'allusions historiques, une chaleur de sentiments, une largeur de vue, une netteté de plan, en un mot une telle foule de qualités, qu'elles eussent à elles seules suffi pour marquer à tous les yeux Guillaume le Taciturne comme un des grands esprits de son siècle.... Profondément versé dans les subtilités de la politique italienne, que tout jeune il avait apprise à la cour impériale, il les employa au service non de la tyrannie, mais de la liberté. Il combattit l'inquisition avec ses propres armes; il rencontra Philippe sur le même terrain. Tout cuirassé que le roi fût de ruses compliquées, il fut frappé au cœur par une habileté plus grande encore que la sienne. »

Ernest GRÉGOIRE.

Meursius, *Guillelmus Auriacus*. — Gachard, *Correspondance de Philippe*, *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, et *Correspondance du duc d'Albe*. — Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange*. — Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche*. — *Papiers d'État du cardinal Granvelle*. — Hopper, *Recueil et Memorial et Epistolæ*. — *Vita Viglii*. — Pontus Payen, *De la guerre civile des Pays-Bas* (Bruxelles, 1861). — Mendoza, *Guerras de los Pais Baxos*. — Tassis, *Commentarii*. — Haræus, *Annales*. — Reyd, *Annales Belgici*. — Strada, *De Bello Belgico* et le *Supplement* de Foppens. — Bentivoglio, *Guerra di Flandra*. — De Thou, *Histoire*. — Grotius, *Annales*. — Van der Haer, *De initiis tumultuum Belgicorum*. — Meteren, *Historien der Nederlanden*. — Wagenaar, *Vaderlandsche Historie*. — Hooft, *Nederlansche Historie*. — Bor, *Nederlandsche Oorlogen*. — Pontus Heuterus, *Res Austriacæ*. — Brandt, *Historie der Reformatie en Nederland*. — Cabrera, *Felipe Segondo*. — Leo, *Zwolf Bücher Niederländischer Geschichte* — Motley, *The Rise of the Dutch republic*; Lond., 1856, 3 vol.; trad. en français.

ORANGE (*Maurice* DE NASSAU, prince D'), stathouder des Pays-Bas, fils du précédent, né en 1567, au château de Dillembourg, mort le 23 avril 1625, à La Haye. Apres avoir reçu une éducation soignée, il fut envoyé à l'université de Leyde, où il se trouvait en 1584, lors de l'assassinat de son père. Les qualités éminentes qu'on devinait chez lui le firent, malgré sa grande jeunesse, placer à la tête du conseil suprême, qui prit en main le gouvernement des Provinces-Unies, alors si grandement menacées par les victoires de Farnèse, qui dans le courant de l'année prit Gand, Bruxelles et Anvers. Lorsque, dans leur détresse, les états généraux eurent, à la fin de 1585, nommé stathouder général le comte de Leicester, qui vint à leur secours avec une armée anglaise, le pensionnaire de Rotterdam Old Barneveldt, se méfiant de l'ambition du comte, fit nommer Maurice stathouder particulier de Hollande et de Zélande. Le mauvais succès des opérations militaires de Leicester décida les états en 1587 à mettre Maurice à la tête de l'armée. Il soutint Barneveldt contre les entreprises de Leicester, qui, après avoir essayé en vain d'usurper, avec l'appui des calvinistes fanatiques et de la populace, le pouvoir souverain, donna sa démission. Maurice s'attacha avant tout à rétablir la discipline dans l'armée, désorganisée par les derniers événements politiques, et se borna dans les années 1588 et 1589 à défendre les frontières des provinces de Hollande et de Zélande. Imbu des principes de l'art militaire des anciens, il fit pendant ce temps faire à ses soldats, qu'il avait armés d'une manière nouvelle et meilleure, de rudes exercices et les rompit à tout genre de fatigue. Il insista auprès des états sur le payement exact de la solde, et coupa court par là aux désordres causés précédemment par les retards apportés à ce sujet. Appelé dans l'intervalle au stathoudérat des provinces d'Utrecht et d'Overyssel (en 1591 il reçut aussi celui de la Gueldre), il parvint en 1590 à décider les états à lui laisser prendre l'offensive, faisant valoir le relâchement de la discipline dans l'armée espagnole, qui de plus était affaiblie par les secours envoyés en France. Entré en campagne avec vingt-deux mille hommes d'excellentes troupes, Maurice s'empara de Bréda et de plusieurs forts du Brabant. En 1591 il se jeta sur Zutphen, qui se rendit après dix jours de siége; ensuite il marcha au secours de Knodsenbourg, fort qu'il avait fait élever en face de Nimègue et qui était assiégé par Farnèse. Le général espagnol se retira, et mit son armée en quartiers d'hiver; Maurice fit semblant d'en faire autant, mais peu de temps après il passa par mer en Flandre, où il prit Hulst, revint ensuite, le 14 octobre, avec dix mille hommes devant Nimègue, qui capitula six jours après. Ces succès brillants, obtenus par des marches savantes et rapides, et par un emploi de l'artillerie mieux entendu qu'auparavant, excitèrent dans les Provinces-Unies un enthousiasme général. En 1592 Maurice prit Steenwyck et Koeverden, après avoir battu le général Verdugo, qui était accouru au secours de cette dernière place avec un corps considérable de vieilles troupes espagnoles. En 1593 il s'empara de Gertruydenberg et l'année suivante de Groningue.

Dans l'intervalle la constitution politique du pays avait éprouvé des modifications importantes; le pouvoir s'était de plus en plus concentré dans les mains des états généraux et provinciaux, for-

mes presque exclusivement de l'aristocratie; les attributions de Maurice, peu étendues et mal définies en matière civile, étaient restées intactes quant au commandement des armées de terre et de mer. Les campagnes de 1595 et 1596 se passèrent sans succès notables de part et d'autre. En 1596 Philippe II rendit la liberté à Philippe Guillaume, prince d'Orange, le frère aîné de Maurice, dans l'espoir de voir naître entre les deux frères une rivalité dont il pourrait profiter; mais les états interdirent au prince l'entrée sur le territoire de la république. Après avoir en 1597 remporté à Turnhout une victoire éclatante, Maurice, profitant de ce que l'archiduc Albert avait envoyé en Picardie une grande partie de ses troupes contre les Français, enleva aux Espagnols toutes les places qu'ils tenaient encore en deçà du Rhin. Ces revers engagèrent l'intraitable Philippe II à offrir la paix (1598); pourvu que les etats reconnussent de nouveau sa souveraineté, il consentait au libre exercice du culte reformé, à laisser subsister le gouvernement de la république, tel qu'il était, et à maintenir la dignité de stathouder à Maurice, qu'il voulait même nommer son général en chef contre les Turcs. Ces propositions ne furent pas acceptées, et la guerre recommença sous des conditions assez défavorables aux Hollandais, privés par le traité de Vervins de l'aide de la France. Pendant la seconde moitié de l'an 1598 Maurice fut occupé à empêcher les progrès de Mendoza dans les contrées du bas Rhin; retranché fortement dans l'île de Bommel, il arrêta au printemps de 1599, avec quatre mille hommes seulement, les forces, trois fois supérieures, de l'ennemi, qui essayait de s'avancer le long du Wahal au cœur de la Hollande, et il l'obligea à la retraite. Il obtint ce résultat par une défensive aussi prudente que vaillante, genre de guerre où il excellait ainsi que dans l'art des siéges. Esprit réfléchi, initié de bonne heure aux mathématiques par Stevin, il préférait aux grandes batailles, décidées si souvent par le hasard, ces luttes, moins brillantes, où le sang-froid et le calcul décident de tout. Après avoir, au commencement de l'an 1600, pris Crèvecœur et le fort Saint-André, et mis ainsi son pays à l'abri de toute attaque du côté du Rhin, il fit transporter par mer un corps de quinze mille hommes, pour aller s'emparer de Dunkerque, dont les corsaires causaient tant de tort au commerce hollandais. Débarqué en Flandre, il investit aussitôt Nieuport. Il y fut attaqué par l'ennemi, fort de douze mille hommes; pour inspirer plus de courage à ses soldats, il renvoya ses vaisseaux, et les priva ainsi de tout moyen de retraite. La bataille commença; par la disposition excellente de son artillerie, et par l'emploi opportun d'une réserve, Maurice remporta une victoire complète, et prit les canons et les bagages des Espagnols. Il jugea cependant sa position trop périlleuse pour faire le siége de Dunkerque, et retourna en Hollande. En 1601 l'archiduc Albert vint investir Ostende, qui dans les mains des Hollandais, maîtres de la mer, leur fournissait un point d'appui pour leurs entreprises en Belgique. Maurice, qui avait chargé sir Vere de la défense de la place, fit en 1602 une diversion dans le Brabant septentrional, et y prit Grave. En 1603 le célèbre Spinola vint presser les opérations du siége d'Ostende, qui résistait avec un courage héroïque. Maurice ne resta pas non plus inactif; en août 1604 il s'empara du fort de L'Ecluse; cependant il ne put empêcher la chute d'Ostende, et fut repoussé dans une tentative sur Anvers. Ensuite Spinola se jeta sur les contrées du bas Rhin, et prit Lingen, Grol et Rheinberg. Une trêve vint arrêter les hostilités. Quoique désirant pour ses intérêts la continuation de la guerre, Maurice n'apporta aucun obstacle aux négociations de paix, par déférence pour Barneveldt, qui, à cause de l'état obéré des finances, désirait la conclusion d'un accord. Cependant, lorsque les prétentions, par trop contradictoires, des deux partis prouvèrent qu'il n'était possible que de prolonger la trêve, Maurice s'y opposa, pensant que l'esprit belliqueux de l'armée s'affaiblirait, et qu'elle ne serait plus à même de reprendre la lutte avec succès. Il céda cependant, sur les instances du médiateur français, le président Jeannin (*voy.* ce nom); le 9 avril 1609 on signa une trêve de douze ans, maintenant les choses dans le *statu quo*.

Jeannin, qui venait d'apaiser ce premier antagonisme entre Maurice et Barneveldt, prévit qu'il s'en présenterait bientôt d'autres, et que les vices de la constitution empêcheraient de les vider autrement que par la violence. Aussi essaya-t-il, mais en vain, de faire modifier cette constitution de manière qu'elle pût en cas de différends offrir une solution paisible. Mais il fut plus heureux dans l'arrangement du litige entre Maurice et son frère Philippe d'Orange au sujet de la succession de leur père; le partage se fit à l'amiable; l'acte dressé à ce propos témoigne de la richesse de la maison d'Orange, dont les vastes possessions furent réunies de nouveau sur la tête de Maurice, en 1618, année où mourut sans enfants le prince Philippe (1).

Pendant les années suivantes, les relations avec l'extérieur ne furent marquées d'aucun événement notable, sauf que Maurice entra en 1614 dans le duché de Clèves, pour y soutenir les prétentions de l'électeur de Brandebourg, l'allié de la république; mais Spinola, avec une armée supérieure, occupa la plus grande partie du pays et mit à Wesel une garnison espagnole. A l'intérieur la concorde, qui avait permis à la république de braver les fureurs de Philippe II, se rompit. Depuis plusieurs années les états se donnaient

(1) Pour de plus amples détails sur ce malheureux prince, dont Philippe II avait cherché, sans y parvenir, à gâter complétement le cœur, *voy.* Capelle, *Filip Willem prins van Oranje*; Harlem, 1828.

une peine inutile pour faire vivre en paix les partis religieux des arminiens, ou remontrants, et des gomaristes. Ces derniers, imbus des principes les plus intolérants du calvinisme, avaient gagné la faveur de la populace, qu'ils excitaient contre leurs adversaires. Maurice vit ces démêlés avec plaisir, espérant y trouver l'occasion d'abaisser la puissance de Barneveldt et d'élever par contre la sienne propre. Par pure politique, et contrairement à ses convictions intimes et aux principes de son père, il soutint dès 1617 les gomaristes dans leur opposition violente aux mesures de tolérance religieuse prescrites par les états de Hollande ; il décida les états généraux à décréter la convocation d'un synode, où les gomaristes étaient assurés d'obtenir la majorité. Il avait emporté cette décision par son influence sur les petites provinces ; dès lors son projet fut arrêté de concentrer le pouvoir souverain dans les mains des états généraux, dociles à ses volontés, afin de briser la résistance que les états provinciaux de Hollande et d'Utrecht pourraient apporter à sa prépondérance. Il commença par casser les troupes que Barneveldt et ses amis avaient levées pour se garantir contre les excès de la populace. Il fit ensuite arrêter ce grand citoyen, dont il avait été si longtemps l'ami, ainsi que Hogerbeet et Grotius (*voy.* ce nom). Enhardi par le peu d'opposition que rencontra cet acte inique, il se mit à destituer arbitrairement les magistrats de Hollande qui lui étaient hostiles. La commission qu'il avait fait nommer pour juger les trois prisonniers condamna Barneveldt à mort; Maurice, qui avait le droit de grâce, ne s'en servit pas, et laissa, par un sentiment de vengeance indigne de lui, décapiter cet homme, une des gloires du pays. Beaucoup de partisans de Barneveldt furent exilés sans jugement ; la presse fut placée sous la censure ; bref, la république renia tous les principes qu'elle avait invoqués pour légitimer sa résistance à Philippe II. Attaché désormais au parti sanguinaire des gomaristes, Maurice ne put s'opposer à des mesures oppressives qu'il n'approuvait pas. Il ne reçut même pas la récompense du concours qu'il avait prêté à ces cruels fanatiques ; ils ne lui accordèrent pas de subsides suffisants, pour soutenir sa gloire militaire lors de la guerre recommencée avec l'Espagne, en 1621. Il ne put empêcher les progrès de Spinola dans le duché de Clèves. Ce ne fut qu'avec l'aide des troupes de Mansfeld (*voy.* ce nom) qu'il parvint, en 1622, à délivrer Berg-op-Zoom. En cette année on découvrit une conspiration ourdie contre sa vie par les fils de Barneveldt Inquiet des revers continuels que la cause protestante éprouvait en Allemagne, Maurice négocia en 1624 des traités d'alliance avec l'Angleterre et la France. Il mourut peu de temps après, plein de remords d'avoir sacrifié ses amis, et profondément attristé de ne pas avoir assez veillé à la défense de sa chère ville de Bréda, qui, serrée de près par les Espagnols au moment de sa mort, fut prise quelque t après. Regardé avec raison comme un des plus grands capitaines de son époque, Maurice était presque aussi habile politique que son père ; mais, quoiqu'il possédât plusieurs qualités aimables, il n'avait pas le même désintéressement ni la même noblesse de cœur que Guillaume le Taciturne ; il avait hérité de son grand-père, le célèbre Maurice de Saxe, un manque de scrupules qu'il est du devoir de l'historien de blâmer sévèrement. E. G.

Wagenaar, *Vaderlandsche Historie.* — Meteren. *Historien der Nederlanden.* — Bor, *Nederlandsche Oorlogen.* — Hoofd, *Nederlandsche Historien.* — Strada. *Guerra di Fiandra.* — Bentivoglio, *Guerra di Fiandra* et *Relazioni.* — Grotius. *Historia.* — Van Wyn. *Valezingen op Wagenaar.* — Brandt, *Historie der reformatie in de Nederlanden.* — Aubéry, *Mémoires.* — Du Maurier, *Mémoires.* — Jeannin, *Négociations.* — Carleton. *Mémoires.* — Aytzema, *Zaken van Staat en Oorlog.* — *Mémoires du prince d'Orange Frédéric-Henri.* — Stolker, *Prins Maurits* (Rotterdam, 1827). — Motley, *History of the United-Netherlands, from the death of William the Silent to Synod of Dort* (Londres, 1860, 2 vol. in-8°).

ORANGE (*Frédéric-Henri* DE NASSAU, prince D'), stathouder de Hollande, frère du précédent, né à Delft, le 28 février 1584, mort à La Haye, le 14 mars 1647. Il fut élevé sous la direction de sa mère, Louise de Coligny, par le ministre arminien Uitenbogaard. Appelé en 1625 à succéder à Maurice dans la dignité de stathouder, il s'attacha à calmer les troubles religieux suscités par la querelle entre les gomaristes et les arminiens, ou remontrants. Dans la crainte que l'empereur Ferdinand II, victorieux des protestants, ne se joignît aux Espagnols contre la Hollande, il chercha à conclure avec la France une alliance intime, et envoya une flotte soutenir les opérations de siége commencées par Richelieu devant La Rochelle ; mais sur les réclamations des prédicateurs en faveur des huguenots, il se vit obligé de rappeler ses vaisseaux. Après avoir pris Grol, en 1627, il réduisit, en 1629, Bois-le-Duc, à la suite d'un long siége, qu'il conduisit avec habileté. Il appuya vivement les négociations qui devaient amener la paix entre la république et l'Espagne. Après la rupture de ces négociations, il tenta en 1631, mais sans succès, de surprendre Bruges ; ce revers fut compensé par la victoire que la flotte hollandaise remporta le 12 septembre sur celle des Espagnols. Encouragé par les progrès de son allié Gustave-Adolphe, roi de Suède, le stathouder s'empara de Venlo, Stralen et Ruremonde, et entreprit le siége de Maëstricht (1632). Trois corps d'armée accoururent au secours de la place ; ceux de Pappenheim et du marquis de Santa-Croce attaquèrent les Hollandais dans leurs retranchements ; le stathouder les repoussa, et obtint peu de temps après la reddition de la ville. A cette nouvelle l'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, demanda à traiter. Mais, gagné peu à peu aux projets de Richelieu, contre la maison d'Autriche, le stathouder profita de la lenteur que le gouvernement espagnol mit à ratifier

les conditions d'une trêve conclue pour douze ans, rentra en campagne dès le printemps de 1633, et prit Rheinberg, le 2 juin. L'année suivante fut marquée par l'alliance intime de la république et de la France contre l'Espagne. Rejoint par vingt-quatre mille Français, Frédéric s'empara, en 1635, de Tirlemont, et s'apprêta à marcher sur Bruxelles. Il en fut empêché par le mauvais vouloir de Richelieu, et vint alors faire le siége de Louvain, qu'il fut forcé de lever peu de temps après, par les manœuvres habiles du cardinal infant (1). Gratifié, en 1637, du titre d'altesse par Louis XIII et élu en même temps à la dignité de premier membre de l'ordre de la noblesse de Hollande, le stathouder entreprit dans la même année le siége de Bréda; en moins de trois mois il s'empara de cette ville, que Spinola avait mis un an à réduire. En revanche, il échoua dans l'entreprise qu'il dirigea, en 1638, contre Anvers. Des appréhensions politiques engagèrent les états pendant les années suivantes à refuser a leur général les moyens d'anéantir comme il le désirait la puissance espagnole en Belgique. Après la mort de son cousin Henri-Casimir (1640), il reçut le stathoudérat des provinces de Groningue et de Drenthe; il obligea le fils d'Henri-Casimir à assurer la survivance du stathoudérat de la Frise à son fils Guillaume; ce fut la le seul trait indélicat de sa vie. Peu de temps après il fiança ce fils à la fille aînée du roi d'Angleterre Charles Ier, et rétablit ainsi des rapports de bonne harmonie entre ce pays et la république. En 1642 il essaya, mais en vain, de décider les états à soutenir Charles contre son parlement; il ne put vaincre sur ce point la résistance des provinces de Hollande et de Zélande, qui redoutaient pour leur commerce la flotte anglaise soumise aux ordres du parlement. A la fin de 1645, il parvint à rassembler des troupes suffisantes pour s'emparer de Hulst, dont la possession complétait la forte frontière dont il avait doté le pays. Ce fut son dernier fait d'armes. Lorsqu'il mourut les Provinces-Unies et l'Espagne s'étaient déjà entendues sur presque tous les points de la paix, qui fut enfin signée à Munster en 1648. Les avantages si importants qui y furent accordés à la république étaient dus à Frédéric-Henri plus qu'à tout autre; par ses talents militaires et politiques, par sa sagesse et son esprit conciliant, il avait porté son pays au point culminant de la prospérité. Un de ses officiers supérieurs a écrit sous sa dictée des *Mémoires* pleins d'intérêt sur les campagnes des Pays-Bas de 1621 à 1646; le manuscrit, qui fut revu et corrigé par le prince, passa en les mains de sa fille, dont le fils, le prince d'Anhalt-Dessau, le fit publier (Amsterdam, 1723, in-4°).

De sa femme, Émilie de Solms, il eut trois enfants, *Guillaume*, qui lui succéda; *Louise-Henriette*, électrice de Brandebourg; et *Henriette-Catherine*. O.

Lieuwe van Aitzema, *Zaken van Staat en Oorlog*. — Wagenaar, *Vaderlandsche Historie*. — Van der Capellen, *Gedenkschriften*. — Van Wyn, *Nalezingen* et *Bywoegselen op Wagenaar*. — D'Aubéry, *Mémoires*. — Estrades, *Mémoires*. — Commelin, *Leven van Frederik-Hendrik van Nassauw* (Amsterdam, 1651-1659, 2 vol. in-fol.). — Zeeman, *Leven van Fr.-Hendrik prins van Oranje* (Amsterdam, 1832, in-8°).

ORANGE (*Guillaume II*, prince d'), stathouder de Hollande, fils du précédent, né en 1626, mort le 6 novembre 1650. Ayant succédé, le 23 janvier 1648, à toutes les charges de son père, il se brouilla presque immédiatement avec les états de Hollande, qui l'empêchèrent de faire accorder des secours à son beau-père, Charles Ier, roi d'Angleterre. Cette mésintelligence s'accrut lorsque ces états eurent licencié la plus grande partie de leurs troupes, bien que le prince eût insisté auprès d'eux d'une manière pressante sur les dangers d'affaiblir ainsi démesurément les garnisons des cinquante et quelques places fortes qu'on avait à garder. Il obtint alors des états généraux un décret (daté du 5 juin 1650), qui l'autorisait à prendre, dans ces graves circonstances, toutes les mesures qu'il jugerait convenables pour sauvegarder la sécurité du pays. Il fit jeter en prison (le 30 juillet 1650) six membres de ces états, qui s'étaient montrés le plus hostiles envers lui. En même temps il chargea son cousin Guillaume-Frédéric, stathouder de Frise, d'occuper militairement la ville d'Amsterdam. Cette entreprise échoua; mais les états de Hollande, intimidés, consentirent à ce que le licenciement des troupes serait dorénavant de la compétence exclusive des états généraux. Encouragé par ce succès, Guillaume conclut, sans consulter les états, un traité avec la France, par lequel il s'engageait à envahir avec quinze mille hommes les Pays-Bas espagnols, qui devaient être partagés selon la convention de 1635. Attaqué de la petite vérole au milieu de ces projets ambitieux, il succomba en peu de semaines, avant d'avoir pu mettre au jour les heureuses qualités dont il était doué. O.

Aitzema, *Zaken van Staat en Oorlog*. — Van der Capellen, *Gedenkschriften*. — D'Estrades, *Lettres et Négociations*.

ORANGE (*Guillaume III*, prince d'), stathouder des Pays-Bas. *Voy.* GUILLAUME III, roi d'Angleterre.

ORANGE (*Jean-Guillaume-Frison*, prince d'), parent du précédent, né en 1687, mort en 1711. Fils de Henri-Casimir de Nassau-Dietz, stathouder des provinces de Frise et de Groningue, il hérita, en 1696, des dignités de son père. Élevé avec soin sous les yeux de Guillaume III, il reçut, par le testament de ce dernier, mort sans enfants (1702), le titre de *prince d'Orange* et les possessions qui y étaient attachées (1); c'est en vain

(1) C'est à tort que d'Aubery, dans ses *Mémoires*, attribue l'insuccès de cette campagne au ressentiment que Frédéric aurait éprouvé de ce que Richelieu s'était opposé à ce qu'il recouvrât sa principauté d'Orange.

(1) Ces biens lui furent longtemps disputés par le roi de Prusse Frédéric Ier, qui était fils de la fille aînée de Frédéric-Henri, prince d'Orange.

que Guillaume avait essayé de le faire nommer au stathoudérat de toutes les Provinces-Unies; sauf les deux sus-mentionnées, elles abolirent cet office, qui ne fut rétabli qu'en 1747. Le jeune Jean-Guillaume, initié au métier des armes par Onwerkerk, prit une part active à la guerre contre la France, et se signala par son brillant courage, notamment aux batailles d'Oudenarde et de Malplaquet. Après être sorti sain et sauf des combats les plus meurtriers, il se noya près du Moerdyk, un coup de vent ayant renversé la petite embarcation sur laquelle il se trouvait. O.

Arnoldi, *Geschichte der Oranien-Nassauischen Länder und ihrer Regenten*, 1799-1819, 3 vol. in-8°.

ORANGE (*Guillaume-Charles-Henri-Friso*n), dit *Guillaume IV*, stathouder des Pays-Bas, fils posthume du précédent, né le 1er septembre 1711, mort le 22 octobre 1751. Reconnu dès sa naissance comme stathouder de la Frise, il fut dans les années suivantes appelé à la même dignité dans les provinces de Groningue et Drenthe, ainsi que dans celle de Gueldre, mais là avec des pouvoirs très-restreints. En 1732, à l'époque de sa majorité, il signa avec la maison de Brandebourg, au sujet de l'héritage de Guillaume III, un accord qui lui attribuait presque toutes les possessions de la maison d'Orange situées dans les Pays-Bas, entre autres les margraviats de Vaere et de Flessingue en Zélande; immédiatement les états de cette province abolirent toutes les prérogatives attachées à cette seigneurie, de même que ceux de Hollande interdirent au jeune prince l'entrée du conseil d'État, cela malgré le pensionnaire Slingelandt et le greffier des états généraux Fagel, qui prévoyaient que l'aristocratie ne pourrait exercer utilement pour le pays le gouvernement qu'elle cherchait ainsi à conserver en entier dans ses mains, et que cela amènerait dans la république des luttes intestines. En effet un parti nombreux, dirigé par les frères Guillaume et Osmo Zwier van Haren (*voy.* ces noms), se groupa bientôt autour de Guillaume, dans le but de faire rétablir en sa faveur le stathoudérat général. Ce parti parvint à faire (1744) déclarer la guerre à la France; mais il n'atteignit pas le but qu'il s'était par là proposé, la nomination de Guillaume au commandement de l'armée. Mal secondés par leurs alliés, les Hollandais éprouvèrent une suite de revers, et au printemps de 1747 les Français avaient déjà envahi une partie de la Zélande. Cet événement mit le comble au mécontentement du peuple, qui se souleva et força les états généraux (3 mai 1747) à appeler Guillaume au stathoudérat de la république, dignité qui fut déclarée héréditaire en sa famille; le prince fut de plus placé à la tête des forces militaires de terre et de mer. Il lui aurait été facile, comme le remarque lord Chesterfield, de se faire attribuer l'entière souveraineté; mais, modéré dans ses désirs et plein de respect pour la liberté, il ne fit aucune tentative dans ce sens; il montra la même générosité en défendant l'aristocratie, qui lui avait été si hostile, contre les excès du parti populaire, auquel il ne refusa cependant pas l'abolition des nombreux abus introduits dans l'administration et le remplacement de la plupart des magistrats des villes par des hommes plus intègres (1). Ne se sentant pas de talents militaires, il travailla à faire conclure la paix, qui fut signée à Aix-la-Chapelle, en 1748. Après avoir, par sa sagesse, apaisé peu à peu l'effervescence causée par le mauvais gouvernement de l'aristocratie, et avoir rendu le repos à son pays, il se préparait à faire prendre plusieurs mesures importantes, qui auraient ranimé le commerce et l'industrie, lorsqu'il succomba aux atteintes que sa santé faible avait reçues des fatigues que lui avait coûtées le maintien de l'ordre. Il avait épousé en 1734 la princesse Anne, fille de Georges II, roi d'Angleterre. O.

Wagenaar, *Vaterlandsche Historie*. — P. Le Clerq, *Verrolg op Blomhert*. — Meyer, *Verhaal der nederlandschen Geschiedenissen*. — Van Wyn, *Byvoegselen*.

ORANGE (*Guillaume V*, prince D'), stathouder des Pays-Bas, fils du précédent, né le 8 mars 1748, mort à Brunswick, en avril 1806. A la mort de son père, il fut placé sous la tutelle de sa mère, Anne d'Angleterre. Investi en 1766 du stathoudérat, il insista vainement sur l'augmentation des forces militaires. Aussi, lors de la guerre survenue en 1778 entre la France et l'Angleterre, le pays se trouva-t-il de nouveau hors d'état de résister à la tyrannie des Anglais, qui apportèrent au commerce maritime de la république une foule d'entraves. Les Hollandais s'apprêtaient à se joindre à la Russie et aux puissances du Nord, qui venaient de conclure la ligue des neutres armés, lorsque l'Angleterre les prévint (décembre 1780) par une déclaration de guerre. Avant que la nouvelle ne s'en fût répandue, les Anglais capturèrent plus de deux cents navires hollandais; ils s'emparèrent d'une grande partie des colonies hollandaises, et y pillèrent les biens de l'État comme ceux des particuliers. On se mit à la hâte à construire des vaisseaux; mais dans l'état de délabrement où étaient les arsenaux, les résultats étaient beaucoup trop lents pour l'impatience du peuple, irrité de voir les côtes insultées à tout moment par la flotte ennemie. Guillaume fut bien à tort accusé d'être cause de ces retards. Cependant telle était l'opinion générale dans le pays. Si l'honneur des armes hollandaises fut rétabli par le combat naval de Doggersbank (août 1781), la froideur marquée avec laquelle ce glorieux fait d'armes fut accueilli par le prince et sa cour, et qu'on attribuait à ses sympathies pour l'Angleterre, produisit le plus fâcheux effet. D'autre part.

(1) Dans les écrits publiés au milieu de ces troubles on remarque avec étonnement un langage entièrement semblable à celui des révolutionnaires français de 1793. Il y est question des droits de l'homme, du droit à l'insurrection, qui appartient sous n'importe quelle constitution au peuple souverain, dès que le gouvernement devient infidèle à ses devoirs, etc.

le commerce continua à éprouver des pertes énormes; la Compagnie des Indes orientales fut obligée d'implorer l'assistance financière de l'État. La paix fut enfin achetée en 1784 par la cession de Negapatnam, le principal établissement sur la côte de Coromandel. En cette année l'empereur Joseph II menaça d'une guerre la république si elle ne consentait à la libre navigation de l'Escaut; sûrs de l'appui de la France, les Hollandais s'apprêtèrent à lui résister. L'examen qu'on fit alors des places fortes amena la découverte de la grande négligence du duc de Brunswick, chargé de les maintenir en état; l'animadversion publique le força de quitter le pays. Devant cette attitude ferme, l'empereur abandonna ses prétentions contre une somme de dix millions de florins. Dans l'intervalle le parti aristocratique était parvenu à rallier à sa politique la majorité des classes moyennes et même d'enlever à Guillaume l'affection d'une partie du peuple, qui s'était jusqu'ici montré le plus grand soutien de la maison d'Orange. Dès 1784 une lutte, mêlée d'émeutes sanglantes, s'engagea entre le stathouder et les ennemis de son pouvoir, qui, entraînés par l'exemple de l'Amérique, réclamaient une révision de la constitution sur des bases plus libérales. Guillaume, qui naturellement bon et affable, n'avait péché que par son manque d'énergie, fut comparé à Néron et à Philippe II, dans les journaux et pamphlets du parti des *patriotes*, nom adopté par ses adversaires. Parmi eux les états de la province de Hollande se faisaient remarquer par leur animosité. La guerre civile était sur le point d'éclater, lorsqu'un corps de vingt mille hommes, envoyés par le roi de Prusse Frédéric Guillaume II, dont Guillaume avait épousé la sœur, entra (septembre 1787) sur le territoire de la république; cette petite armée suffit pour ramener la tranquillité. Après quelques semaines, Guillaume, qui avait passé ces dernières années principalement à Nimègue, revint à La Haye, et fut rétabli dans tous ses droits et prérogatives. La princesse sa femme, qui, d'un caractère beaucoup plus ferme que lui, avait une grande part à la direction des affaires, fit nommer grand-pensionnaire Pierre Van de Spiegel, homme des plus capables, qui conclut en 1788 un traité d'alliance intime entre la république, la Prusse et l'Angleterre. L'appui secret qu'elle fit donner à Van der Voot (*voy.* ce nom) et aux autres émigrés belges permit à ces derniers de renverser momentanément dans leur pays la domination autrichienne. Grâce aux mesures habiles de Van de Spiegel, la république commençait à se relever des désastres des derniers temps, lorsque, malgré tous les efforts de cet homme d'État pour rester en paix avec la république française, cette dernière déclara (1793) la guerre aux Provinces-Unies, comme alliées à l'Angleterre. Guillaume-Frédéric, fils aîné du stathouder, fut mis à la tête de l'armée hollandaise, qui après quelques succès fut obligée de battre en retraite devant les attaques de Jourdan et de Pichegru (*voy.* ces noms). Les troupes françaises arrivèrent sur le Wahal (fin de 1794); les Hollandais, dont la minorité seulement sympathisait avec la révolution, s'apprêtaient à inonder leur pays, lorsque le froid rigoureux fit geler tous les fleuves et canaux et permit aux Français d'envahir l'île des Bataves, ce qui mettait tout le pays en leur pouvoir. Guillaume se retira en Angleterre (janvier 1795); la dignité de stathouder fut abolie, et les Provinces-Unies se constituèrent en république batave, avec une forme de gouvernement semblable à la république française.

En 1802 Guillaume reçut, en compensation de tout ce qu'il avait perdu, Fulda, Weingarten et Corvey avec leurs territoires. Il prit alors le titre de prince d'Orange-Fulda. Son fils aîné devint plus tard roi des Pays-Bas, sous le nom de *Guillaume Ier* (*voy.* ce nom). O.

Stuart, *Vervolg op Wagenaar*. — Loosjes, *Onmiddelyk Vervolg op Wagenaar*. — Schlözer, *Ludwig Ernst Herzog zu Braunschweig-Wolfenbuttel*. — Rendorp, *Memorien*. — Tollius, *Staatskundige Geschriften*. — Pfau, *Geschichte des preussischen Feldzuges in Holland*. — Van de Spiegel, *Nadenking van eenen Staatsmann* et *Brieven en Negotiatien*. — Van der Aa, *Het Leven van Willem V* (Franeker, 1810, in-4°). — Van der Bol, *Lofrede op Willem V* (Bréda, 1818).

ORBESSAN (*Anne-Marie* D'AIGNAN, baron D'), magistrat français, né le 16 février 1709, à Toulouse, mort en 1801, près d'Auch. En 1738 il succéda à son père dans la charge de président à mortier au parlement de Toulouse. En 1749 il fit un voyage en Italie. Il refusa le poste de premier président que le chancelier de Maupou lui avait offert. Retiré dans sa terre d'Orbessan, il employa ses loisirs à cultiver les lettres et à perfectionner les méthodes agricoles. Ce fut à lui que la Société des Sciences de Toulouse dut les lettres patentes qui l'érigèrent en académie royale. Ses principaux écrits sont : *Mélanges historiques et critiques*; Toulouse, 1768, 3 vol. in-8°, fig.; — *Variétés littéraires*; Auch, 1778, 2 vol. in-8°.

Biographie Toulousaine, II.

ORBETTO. *Voy.* TURCHI (*Alessandro*).

ORBICIUS, écrivain militaire grec, d'une époque incertaine. On ne sait rien de son histoire personnelle, et on ne peut pas fixer même approximativement la date de sa vie. Cependant [illegible] un extrait de ses écrits figure [illegible] *gicum magnum*, et que cet [illegible] dige au douzième siècle. [illegible] cius vivait avant cette [illegible] *gicum magnum*, au [illegible] article sur les noms [illegible] division d'une [illegible] ces subdivisions [illegible] de l'armée. [illegible]

une demi-colonne des premières éditions, in-fol. de l'*Etymologicum*, Venise, 1499 et 1549, et celle de Fréd. Sylburg, 1549; il a été donné à la suite du *Dictionarium Græcum* d'Alde et Asolano, Venise, 1524, in-fol., et à la fin du *Dictionarium Græcum* de Sessa et de Ravanis, Venise, 1525, in-fol. Y.

Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

. **ORBIGNY** (*Charles-Marie* DESSALINES D'), chirurgien français, né le 2 janvier 1770, en mer, mort le 21 octobre 1856, à La Rochelle. Sa mère lui donna le jour en faisant la traversée d'Amérique en France. Destiné à la carrière chirurgicale, il fit en qualité de volontaire deux campagnes sur la frégate *L'Ariel* et le vaisseau *Le Réfléchi*, suivit ensuite la clinique des hôpitaux de Brest, et continua d'être employé comme aide-major, soit dans cette ville, soit à Lorient et à Paimbœuf. Nommé médecin de première classe, il prit part en l'an VI (1798) à l'expédition d'Irlande, et inspecta en l'an VII, avec le titre de médecin principal, les hôpitaux des prisonniers de guerre français en Angleterre. Lorsqu'en 1799 il se maria, il s'établit à Nantes, puis à La Rochelle, où il put se livrer avec toute facilité à l'étude des sciences naturelles, sans cesser néanmoins de pratiquer la médecine. On a de lui : *Avis sur les qualités nuisibles de la colchique d'automne*; Nantes, 1803, in-8°; — *Notice sur un chêne gigantesque observé à Montravail, près Saintes;* La Rochelle, 1834, in-8°; — *Mémoire sur la géologie du département de la Charente-Inférieure*; ibid., 1836, in-8°, pl.; — *Histoire des parcs ou bouchots à moules des côtes de l'arrondissement de La Rochelle;* ibid., 1846, in-8°. P. L.

Le Courrier Rochelais, 25 octobre 1856.

ORBIGNY (*Alcide* DESSALINES D'), naturaliste français, fils aîné du précédent, né le 6 septembre 1802, à Coueron (Loire-Inférieure), mort le 30 juin 1857, à Pierrefitte, près Saint-Denis (Seine). Il fit ses études classiques à La Rochelle, et montra dès son plus jeune âge un goût marqué pour les sciences naturelles. A peine âgé de vingt ans, il envoya à la Société d'Histoire naturelle de Paris son premier mémoire, qui traitait d'un nouveau genre de mollusques gastéropodes. Il étudia ensuite les céphalopodes, et présenta en 1825 à l'Académie des sciences un travail fort étendu ayant pour objet la classification et l'étude des foraminifères, animaux fossiles microscopiques, à peine observés avant lui et dont l'importance est grande en géologie, puisqu'ils constituent par leur agglomération des couches puissantes, particulièrement dans les terrains des environs de Paris. Ce travail fit dire à deux illustres zoologistes, Geoffroy Saint-Hilaire et Latreille : « L'ordre des foraminifères est une création de M. d'Orbigny. Il a jeté une vive lumière sur l'une des parties les plus ténébreuses du domaine de la zoologie. » En 1826 il fut chargé par l'administration du Mus... l'entreprendre, dans l'Amérique méridio... voyage destiné à des recherches relative... toire naturelle et à ses applications. Il employa huit années à explorer différentes province... Brésil, l'Uruguay, la république Argentine, la Patagonie, le Chili, la Bolivie et le Pérou; ses observations personnelles s'étendirent sur un espace de 775 lieues du nord au sud et de 900 lieues de l'est à l'ouest. « Un tel voyage, rapporte M. Damour, poursuivi dans des contrées si diverses par leurs productions, par leur climat, par la nature de leur sol et par les mœurs de leurs habitants, présente à chaque pas de nombreux périls : d'Orbigny, doué d'une forte constitution et d'une ardeur infatigable, surmonta des obstacles qui eussent rebuté bien des voyageurs. Arrivé dans les froides régions de la Patagonie, au milieu de peuplades sauvages constamment en guerre, il se vit contraint de prendre parti et de combattre dans les rangs d'une des tribus qui lui avait donné l'hospitalité. Heureusement pour l'intrépide savant, la victoire s'étant déclarée de son côté lui rendit le loisir de continuer sa route. » A son retour en France (mars 1834), il reçut le grand prix annuel de la Société de géographie et obtint le patronage du gouvernement pour mettre au jour les nombreux documents qu'il avait rapportés. Cet important ouvrage (*Voyage dans l'Amérique méridionale*), qui exigea de lui treize années d'un travail assidu, présente dans un cadre presque encyclopédique une des monographies les plus considérables qui aient paru d'aucune région de la terre; l'auteur y aborde les plus intéressantes questions d'histoire, d'archéologie, de géologie, de géographie, de zoologie, de botanique, et il fait preuve d'un savoir aussi profond que varié. En 1840 d'Orbigny commença la publication d'un recueil encore plus considérable, et qui est son plus beau titre scientifique, nous voulons parler de la *Paléontologie française;* il a pour but de faire connaître l'immense collection des espèces fossiles contenues dans les diverses couches du sol de la France, de pénétrer dans l'étude de leur organisation, d'en montrer la figure sous divers aspects, et de tirer de cette étude des conclusions sur la succession des périodes géologiques ainsi que sur les délimitations anciennes des mers et des continents. Pour encourager cette publication, purement française, la Société géologique de Londres décerna deux fois à l'auteur les fonds de Wollaston. Appliquant à la paléontologie ses instincts de voyageur et son talent d'exploration, il fit dans la plupart des départements de nombreux voyages, et parvint ainsi à former une collection d'environ cent mille pièces, acquise en 1858 par le gouvernement, au prix de 55,000 fr. Après avoir, dans un *Cours élémentaire*, présenté le résumé de la paléontologie, d'Orbigny publia, pour y faire suite, le *Prodrome* de cette science, tableau de toutes les es-

pèces fossiles de mollusques et de rayonnés rangés dans chaque étage de terrains et suivant l'ordre zoologique; parmi la quantité de matériaux (plus de 200,000) qu'il recueillit pour en discuter la valeur, il réduisit et fixa, au nombre d'environ 18,000, les espèces qui lui paraissaient dignes d'être conservées. L'importance qu'avait acquise dans ces dernières années l'étude des corps organisés fossiles ayant justifié la création d'une chaire nouvelle au Jardin des plantes, Alcide d'Orbigny fut désigné, par décret du 6 juillet 1853, pour inaugurer l'enseignement d'une science à laquelle il avait consacré tant de veilles et de travaux. Pendant quelque temps il continua avec ardeur ses recherches, et enrichit le cabinet d'histoire naturelle de 34 suites distinctes de fossiles, contenant 10,000 pièces. Il était membre de la Société géologique, qu'il présida plusieurs fois.

Les principaux ouvrages d'Alcide d'Orbigny sont : *Tableau méthodique de la classe des céphalopodes*, dans les *Annales des sc. nat.*, janv. 1826; — *Voyage dans l'Amérique méridionale;* Paris, 1834-1847, 9 vol. in-4°, avec 500 pl. col. : les plus importantes divisions de cet ouvrage sont celles qui comprennent *L'Homme américain* (in-4° et 2 vol. in-8°), exposé des faits recueillis sur les caractères physiologiques, les mœurs, les coutumes, les langues, la religion des peuples de l'Amérique; les *Oiseaux*, les *Insectes* (plus de 4,000 espèces), les *Mollusques*, la *Paléontologie*, la *Géologie*, et la *Partie historique* (3 vol. in-4°); un grand nombre de cartes et coupes géologiques relatives à diverses contrées de l'Amérique méridionale accompagnent ce recueil; — *Galerie ornithologique des oiseaux d'Europe;* Paris, 1836-1838, in-4°, pl. col.; — *Mémoire sur la distribution géographique des oiseaux passereaux*, lu en 1837 à l'Acad. des sciences et trad. en anglais et en allemand; — *Monographie des céphalopodes cryptodibranches;* Paris, 1839-1848, in-4°, pl. col.; — *Histoire générale et particulière des crinoïdes vivants et fossiles;* Paris, 1840, gr. in-8°, pl.; — *Paléontologie française;* Paris, 1840-1854, 14 vol. in-8°, avec 1430 pl. : cet ouvrage, malheureusement inachevé, se divise en deux parties, les terrains crétacés et les terrains jurassiques; — *Mollusques vivants et fossiles, ou description de toutes les espèces de coquilles et de mollusques;* Paris, t. I, in-8°, pl. col.; — *Foraminifères fossiles du bassin de Vienne en Autriche;* Paris, 1846, in-4°, pl., publié aux frais du gouvernement autrichien; — *Cours élémentaire de paléontologie et de géologie stratigraphiques;* Paris, 1849-1852, 3 vol. in-18, avec plus de 600 fig.; — *Prodrome de paléontologie stratigraphique universelle des animaux mollusques et rayonnés;* Paris, 1849-1850, 3 vol. in-18, pl.; l'auteur s'est efforcé d'y ramener tous les matériaux paléontologiques à l'unité pour les étages, les genres, les espèces et les noms d'espèces; — *Recherches zoologiques sur la marche successive de l'animalisation à la surface du globe*, dans les *Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1850 : il estime la quantité des animaux fossiles connus aujourd'hui à l'énorme chiffre de 24,000 espèces contenues dans 1,600 genres différents appartenant aux vertébrés, annelés, mollusques et rayonnés. Ce savant a en outre rédigé, pour l'*Histoire de Cuba* de Ramon de la Sagra, l'*Ornithologie*, les *Foraminifères* et les *Mollusques* (4 vol. in-8°, pl.), et communiqué beaucoup d'articles au *Magasin de zoologie*, au *Bulletin de la Société géologique*, aux *Annales des sciences naturelles*, au *Journal de conchyliologie*, et au *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, dirigé par son frère.

Notice analyt. sur les travaux d'Alcide d'Orbigny; 1856, in-4°. — Damour, *Discours prononcé aux funérailles d'A. d'Orbigny.* — *Docum. particuliers.*

* **ORBIGNY** (*Charles* DESSALINES D'), géologue, frère du précédent, né le 2 décembre 1806, à Coueron (Loire-Inférieure). Après avoir terminé ses études à La Rochelle, il suivit à Paris les cours de la faculté de médecine, et devint secrétaire de l'ingénieur Brochant de Villiers. En 1835, il fut attaché au Muséum d'histoire naturelle en qualité d'aide de M. Cordier, professeur de géologie. On a de lui : *Tableau synoptique du règne végétal appliqué à la médecine;* Paris, 1834, 1835, in-8°; — *Description géologique des environs de Paris;* Paris, 1838, in-8°; — *Dictionnaire universel d'histoire naturelle;* Paris, 1839-1849, 24 vol. in-8°, pl., un des recueils les plus complets de ce genre, rédigé avec le concours d'Arago, Becquerel, Brongniart, Cordier, Decaisne, Delafosse, Dumas, Milne-Edwards, de Jussieu, etc.; le discours préliminaire, consacré au développement des sciences naturelles à travers les âges, a été l'objet d'une mention honorable à l'Académie des sciences; — *Keepsake des mammifères;* Paris, 1842, gr. in-8°, pl.; — *Dictionnaire abrégé d'histoire naturelle;* Paris, 1844, 2 vol. in-8°, avec M. de Wegmann; — *Tableau général des terrains et des principales couches qui constituent le sol parisien;* Paris, 1849; — *Géologie appliquée aux arts et à l'agriculture;* Paris, 1851, in-8°, pl., avec M. Gente; — *Manuel de géologie;* Paris, 1852, in-18; — des articles imprimés dans le *Bulletin* de la Soc. géologique, le *Dict. d'hist. nat.* de Guérin-Menneville, le *Dict. de la Conversation*, l'*Encyclop. du dix-neuvième siècle, la Patrie*, etc.

Documents particuliers.

ORBILIUS (*Pupillus*), grammairien et maître d'école romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il est surtout connu comme le professeur d'Horace qui lui donne l'épithète de *plagosus* en souvenir des rudes corrections que recevaient ses disciples. Orbilius était né à Bé-

nevent, et avait dès sa jeunesse consacré son temps à l'étude des lettres; mais la mort de son père et de sa mère, qui périrent tous deux le même jour sous les coups de leurs ennemis, le laissa sans ressources. Pour gagner sa vie, il devint appariteur ou serviteur des magistrats, et servit ensuite comme simple soldat en Macédoine. A son retour en Italie, il reprit ses études littéraires, et après avoir longtemps professé dans sa ville natale, il se rendit à Rome à l'âge de cinquante ans, sous le consulat de Cicéron, en 63 (avant J.-C.). Là il ouvrit une école qui fut assez fréquentée; mais, malgré son succès, il gagna peu d'argent, et fut réduit à vivre dans un grenier. On comprend que cette situation donnât au vieux maître une mauvaise humeur qui retombait sur les élèves en coups de férule et de fouet. Horace n'est pas le seul qui parle de la manière dont Orbilius inculquait à ses écoliers les vers de Livius Andronicus. On lit dans Domitius Marsus ce vers, qui fait allusion à la même méthode d'enseignement :

> Si quos Orbilius ferula scuticaque cecidit.

Du reste, ce redoutable professeur ne réservait pas sa mauvaise humeur pour ses élèves; il la déployait très-largement à l'égard des grammairiens ses concurrents, et même des premières personnes de l'État. Suétone et Macrobe rapportent un exemple curieux de son âpreté sarcastique; ils diffèrent, il est vrai, sur le nom du noble personnage qui en fut l'objet, le premier l'appelant Varron Murena et le second Galba; mais ils sont d'accord sur le fait. Voilà tout ce que l'on sait de sa longue existence, qui remplit près d'un siècle (113 12 avant J.-C.). Dans ses dernières années il avait perdu la mémoire. On lui éleva une statue à Bénévent, dans le Capitole. Il laissa un fils, Orbilius, qui suivit la même profession. Un de ses esclaves et de ses élèves, Scribonius, acquit aussi de la réputation comme grammairien. Orbilius composa un traité que Suétone cite sous le titre, évidemment fautif, de *Perialogos* : on a proposé de lire *Pædagogus* ou *Periantologos*. Y.

Horace, *Epist.*, II, 1, 71. — Suétone, *De illust. grammat.*, 9, 19. — Macrobe, *Satur.*, II, 6.

ORCAGNA (*Andrea* CIONE, dit), poëte, sculpteur, architecte et peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1329, mort en 1389 (1). Fils d'Andrea Cione, qui dirigea en 1360 les travaux de mosaïque de la façade de la cathédrale d'Orvieto, il étudia d'abord la sculpture sous Andrea Pisano; mais bientôt il chercha dans la peinture un champ plus vaste, où il pût librement déployer son génie. Il avait un frère aîné, Bernardo Orcagna, qui, peintre habile, l'aida de ses conseils et facilita ses progrès en le faisant participer à ses travaux. C'est ainsi que les deux frères exécutèrent, dans le chœur de Sainte-Marie-Nouvelle de Florence, des sujets de la Vie de la Vierge qui peu d'années après furent détruits par accident et repeints par Domenico Ghirlandajo, qui ne se fit pas faute de profiter de leurs compositions. Les fresques qu'ils peignirent plus tard à cette même église, dans la chapelle Strozzi, n'ont heureusement pas éprouvé le même sort. Ces vastes pages, représentant l'*Enfer* et le *Paradis*, sont des inspirations de Dante; on y remarque un véritable progrès dans l'art, en dépit d'un coloris gris et uniforme; elles ont, la première surtout, la chaleur, le mouvement et les sublimes bizarreries du poëte. D'Agincourt, qui, dans son *Histoire de l'art par les monuments*, a publié le premier cette singulière composition, a rapproché de chaque groupe les vers de Dante qui ont inspiré les Orcagna. Les fresques des deux Orcagna à l'*Annunziata* et à Saint-Apollinaire de Florence n'existent plus, et c'est à Pise qu'il faut aller chercher les autres ouvrages importants de ces maîtres. Andrea fut appelé par les Pisans au *Campo-Santo*. Les peintures qu'il y exécuta accusent autant de fécondité, de soin, d'intelligence, mais moins d'ordre dans la composition, de régularité dans les mouvements, de pureté dans les formes, de richesse de coloris que chez les élèves du Giotto. Parmi ces peintures nous citerons le *Triomphe de la mort*, composition bizarre, il est vrai, mais bien loin d'être ridicule, comme l'ont dit des juges prévenus. On y remarque une expression satirique, qui se retrouve aussi dans le *Jugement dernier*; dans ce dernier on voit Salomon sortant de son tombeau et ne sachant trop de quel côté il doit se placer; ailleurs, c'est un moine hypocrite qui cherchait à se faufiler parmi les élus et qu'un ange saisit par les cheveux pour le rejeter parmi les damnés, tandis qu'un autre ange guide au ciel un jeune et joyeux mondain. Cette composition, l'une des mieux conservées du *Campo-Santo*, est sans aucun doute moins poétique que le *Triomphe de la mort*, et pourtant Michel-Ange n'a pas dédaigné de l'imiter d'une manière presque servile. Andrea abandonna à son frère Bernardo l'exécution de la partie droite de la fresque représentant l'*Enfer*, partie qui en 1530 fut restaurée par le Sollazzino, qui a même refait entièrement tout le bas et s'est permis plusieurs changements. C'est peut-être à cette restauration que l'*Enfer* doit d'être inférieur au *Triomphe de la mort* et au *Jugement dernier*. Pour la figure de Satan, Orcagna s'est évidemment inspiré de la terrible peinture de Dante qui représente,

> L'imperador del doloroso regno

avec une triple tête et qui

> Da ogni bocca dirompea coi denti
> Un peccatore a guisa di maciulla,
> Sì che tre ne facea così dolenti,
> (*Infern.*, CXXXIV, v. 55-57.)

A partir du moment où furent terminées les peintures du *Campo-Santo*, Andrea Orcagna ne

(1) C'est à tort que Vasari le nomme *Orgagna*; son véritable surnom fut Orcagna, et c'est ainsi que le désigne Franco Sacchetti (*Novell.* 186)

fut plus guère occupé que des grands travaux d'architecture et de sculpture qu'il exécuta à Florence; c'est pourtant encore à cette époque qu'il peignit à *Santa-Croce* une grande fresque qui n'existe plus, mais dont Vasari nous a conservé la mémoire.

Les tableaux de ce maître sont peu nombreux; cependant à Florence on voit de lui à l'Académie des Beaux-Arts une *Annonciation* provenant de l'église de Santo-Remigio, et un *Couronnement de la Vierge* à S.-Giovannina de' Cavalieri.

Orcagna peut être regardé comme l'un des pères de la renaissance de l'architecture en Italie; l'un des premiers, en effet, il osa abandonner l'arc ogival pour le plein-cintre dans la construction de la belle loge de la place du *Palazzo Vecchio*, entreprise dont, en 1355, il fut chargé, son projet ayant été préféré à ceux de tous ses concurrents. Entre les retombées des arcades, il a sculpté sept figures de Vertus en demi-relief.

Après la cessation de la mortalité qui avait désolé Florence en 1348, la confrérie d'Orsammichele ayant résolu d'élever dans son église un tabernacle magnifique en l'honneur de la Vierge, Orcagna fut appelé à exécuter cette grande entreprise, qui offrait un champ si large au déploiement de ses talents divers. Cette fois, il adopta le style ogival, plus favorable à la richesse d'ornementation, mais cependant dans plusieurs parties, et notamment dans l'arc principal, il employa le plein-cintre. Le monument est composé de marbre blanc, de mosaïque et de bronze. Malgré une prodigieuse profusion d'ornements, l'ensemble présente un cachet de grandeur, de gravité, d'élégance sévère qu'Andrea a su imprimer à toutes ses œuvres d'architecture, comme à ses peintures et à ses sculptures. L'ornementation fut exécutée par différents artistes; mais Andrea se réserva toutes les figures. Dans le grand bas-relief de la face orientale, il s'est représenté lui-même sous les traits d'un apôtre, la barbe rase, la tête couverte d'un chaperon, et le visage large et expressif. Sur le marbre sont gravés ces mots : *Andreas Cionis, pictor florentinus, oratorii archimagister, exstitit hujus* MCCCLIX. On remarquera que sur cette œuvre de sculpture et d'architecture Andrea prend le titre de peintre; par compensation sans doute, il avait coutume d'écrire au bas de ses peintures : *Fece Andrea di Cione, scultore.*

Bernardo et Andrea eurent un frère nommé Jacopo, qui n'est guère connu que comme sculpteur; on a cependant de lui dans la salle de la bibliothèque de Volterre une *Annonciation avec saint Just, saint Octavien, saint Cosme et saint Damien*. Cette fresque, qu'il exécuta de 1382 à 1383, avec l'aide d'un artiste peu connu, M. Niccolo Lamberti, est bien inférieure à celles des deux autres Orcagna.

Andrea Orcagna eut aussi pour élève un neveu nommé Mariotto Orcagna, et ce fut de son école que sortirent Tommaso di Marco, Bernardo di Nello, et Francesco Traini, le plus célèbre de ses disciples. E. Breton.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Rosini, *Campo-Santo di Pisa*. — Morrona, *Pisa illustrata*. — Lanzi, *Storia della pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — D'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Quatremère de Quincy, *Vie des plus illustres architectes*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Guide de Volterre*.

ORCHAMPS (*Claude* d'), général des Minimes, né en 1595, à Besançon, mort à Madrid, le 11 juin 1658. Issu d'une famille noble, il entra dans l'ordre des Minimes, dont il devint, en 1655, correcteur général après avoir exercé avec succès le ministère de la prédication, tant en France qu'en Italie. Il mourut en faisant la visite des maisons de l'ordre en Espagne, et Philippe III, dérogeant en sa faveur à toutes les règles de l'étiquette, suivit, une torche à la main, les funérailles de l'humble religieux. On a de lui un excellent ouvrage, intitulé : *Les Perfections royales d'un jeune prince*; Lyon, 1651, in-4°. Il fut aussi l'éditeur d'un livre laissé par le P. Lallemandet, son compatriote, sous le titre de : *Cursus theologicus*; Lyon, 1656, in-fol. H. F.

Gazette de France, 1658. — Feller, *Dict. hist.*

ORDAZ (Don *Diego*), lieutenant de Fernand Cortez et découvreur d'une partie de la Colombie, né à Castro-Verde (Léon), mort à Paria (Nueva-Andalucia), en 1533. Il était officier de don Diego Velasquez, gouverneur de Cuba, lorsque Fernand Cortez entreprit son expédition vers le nouveau continent. Avec l'agrément de Velasquez, il se mit sous les ordres de Cortez, auquel il fournit un navire. Cortez lui confia le commandement de son infanterie et de l'artillerie : il dut à ce capitaine une bonne part du succès de la bataille de Ceutla (25 mars 1519). Le premier des Européens, il escalada le Popocatepetl, volcan situé à huit lieues de Tlascala et à treize de Mexico (élevé à 17,716 pieds au-dessus du niveau de l'Océan). Cette entreprise, accomplie au milieu de difficultés sans nombre, fit une grande impression sur les naturels. Charles-Quint en ayant eu connaissance autorisa Ordaz, en mémoire de cet exploit, à porter pour armes un volcan enflammé (22 octobre 1523). Ordaz suivit partout Cortez dans la conquête du Mexique et de la Nouvelle-Espagne. Il partagea ses revers et ses succès, combattant sans cesse à ses côtés (*voy.* Cortez). Par ses ordres il explora la province de *Guaxaca*, située à quatre-vingts lieues sud de Mexico. Ordaz y pénétra en remontant la rivière de Quoatzacualco, et y forma un établissement. Il fut blessé dans la terrible nuit de Mexico (30 juin 1520) et ne dut la vie qu'à la vigueur de son cheval. Cortez l'envoya peu après en Espagne pour faire à l'empereur Charles-Quint le récit de la conquête du Mexique. Bien reçu personnellement, Ordaz ne rapporta pas à son chef l'autorisation positive qu'il sollicitait; aussi Cortez le chargea-t-il d'une nouvelle mission pour la métropole, vers la fin de 1521. Il

lui adjoignit deux autres de ses officiers intimes, Alonso d'Avila et Antonio de Quinones. Les envoyés (*procuradores*) de Cortez s'embarquèrent à La Vera-Cruz, sur trois caravelles. Ils accompagnaient le cinquième (*quint real*) du butin fait au Mexique. Ils touchèrent aux Açores après une heureuse traversée. Là Juan Rodriguez de Fonseca, évêque de Burgos, les somma (25 janvier 1522), en sa qualité de président du conseil des Indes, de comparaître devant lui dans l'intervalle de trente jours et de fournir un cautionnement de 30,000 ducats; en attendant il fit saisir leurs cargaisons. Les procuradores ripostèrent (16 juillet 1522) par la demande de mise en accusation de l'évêque de Burgos. Le roi ordonna au prélat de ne plus s'ingérer dans les affaires du Mexique et fit lever les scellés mis sur les caravelles, qui purent reprendre la mer. Mais à dix lieues du cap Saint-Vincent elles furent attaquées par six navires de La Rochelle aux ordres du capitaine protestant Florin. Quiñones périt dans l'action; d'Avila, fait prisonnier, fut conduit en France, où il demeura trois années. Ordaz seul s'échappa, et gagna l'île Santa-Maria, d'où il put se rendre en Espagne. La plus grande partie du butin fut perdue : les riches dépouilles des Aztèques allèrent grossir le trésor de sa majesté très-chrétienne, qui les accepta en demandant « à voir la clause du testament d'Adam qui octroyait à ses frères de Castille et de Portugal le droit de se partager le Nouveau-Monde? — « En tous cas, ajouta-t-il, je suis leur frère aîné ».

Ordaz obtint pour Cortez le titre de capitaine général et gouverneur de la Nouvelle-Espagne, avec la permission de diviser le pays comme il le jugerait convenable; les droits souverains lui étaient concédés à l'exclusion de tout autre (15 octobre 1522). Ordaz retourna annoncer ces nouvelles à Cortez, puis revint en Espagne. Il obtint de Charles-Quint de soumettre tout le pays entre le cap de la Véla et la baie de Venezuela. Il partit de San-Lucar en 1531, relâcha aux Canaries, et de là fit voile pour les Bocas de los Dragos; cotoyant ensuite le Paria, il pénétra le premier dans les embouchures de l'Orénoque, et remonta ce fleuve jusqu'à cent soixante lieues. Là les courants et les Indiens armés de flèches empoisonnées lui rendirent la navigation impossible. Il descendit alors le fleuve, et relâcha à Paria. Il fut rappelé en Espagne pour rendre compte de ses découvertes. Mais il mourut avant son retour, et Geronimo de Ortal continua ses découvertes.

Las Casas, *Hist. de las Indias*, lib. III, CXIX-CXXII. — Herrera, *Hist. general*, dec. II, lib. IV. VI; dec. III, lib. III-V; — Pizarro y Orellana, *Varones illustres*, p. 73. — Oviedo, *Hist. de las Indias*, lib. XXXIII, cap. v. — Prescott, *Conquête du Mexique*, t. I, liv. II, p. 199-253; t. II, liv. III-V, p. 57-293.

ORDELAFFI, nom d'une famille souveraine d'Italie qui régna à Forli (Romagne) du treizième au seizième siècle. Les principaux membres de cette famille sont :

SCARPETTA, PINO et BARTOLOMMEO, trois frères qui embrassèrent la cause gibeline et servirent vaillamment sous le comte Guido de Monte-Feltro, seigneur de Pise et d'Urbino (1272-1296), contre les Génois, les Florentins, les Lucquois et les troupes papales, qu'ils battirent dans plusieurs rencontres. Ils possédaient d'importants châteaux aux environs de Forli : les habitants de cette ville, résolus de secouer le joug du saint-siége, les placèrent à la tête de leur magistrature. Ils gouvernèrent heureusement jusqu'en 1310, où le pape (Bertrand de Goth) Clément V céda la Romagne à Robert, roi de Naples. Ce monarque vint assiéger Forli, et s'en empara malgré une vigoureuse défense. Il en expulsa les gibelins, et jeta les trois Ordelaffi dans les fers : on n'en entendit plus parler.

FRANCESCO prit en 1341 part à la guerre dite *de Lucques*, qui se termina à l'avantage des Pisans (14 octobre 1342). Il eut ensuite de violents démêlés avec Clément VI. Une excommunication et une croisade furent publiées contre lui; il les brava. Lorsque les habitants de Forli lui représentèrent qu'une résistance serait vaine, il leur répondit qu'il défendrait jusqu'à la mort la dernière pierre de ses États plutôt que de souffrir aucune spoliation. Il confia la défense de Cesena à sa femme Cia (ou Marzia) de' Ubaldini, fille de Vanni, seigneur de Susinana, lui enjoignant de résister jusqu'à la dernière extrémite : ce qu'elle fit. Quant à Francesco, il soutenait un rude siége dans Forli, et força deux fois l'armée papale à s'éloigner (aux automnes de 1357 et de 1358); enfin, le 4 juillet 1359, il dut se rendre, sans conditions.

PINO II et CECCO III furent d'abord chefs de condottieri. Cecco se mit au service des Vénitiens, et leur rendit de grands services. Blessé le 19 octobre 1453, à la prise de Ponte-Vico, il tomba entre les mains de Francesco Sforza, duc de Milan. La paix de Lodi (9 avril 1454) le rendit à la liberté; mais le reste de sa vie ne fut qu'une longue souffrance. Pino, reconnu dans la souveraineté de Forli par le pape Paul II (1466), se maintint paisiblement dans ses États, qu'il embellit fort. Il reconstruisit Forlimpopoli, Saturaco, Rocca d'Ermice et même Forli. Sa cour était splendide : il y attira les poëtes et les artistes les plus distingués de l'Italie, et les y entretint magnifiquement. Dès 1473 il associa au pouvoir son fils illégitime SINIBALDO II, et le fit reconnaître par le peuple et par le pape Sixte IV. Cette précaution n'empêcha point les deux fils de Pino II, soutenus par leur oncle maternel Galeotto Manfredi, seigneur de Faenza, et par Ferdinand Ier, roi de Naples, d'attaquer leur cousin. Le comte Geronimo Riario, neveu de Sixte IV, profita de cette guerre civile, et sous le prétexte de mettre les rivaux d'accord, introduisit les troupes pontificales dans Forli. Maître de la citadelle, il chassa tous les Ordelaffi, et se fit adjuger leur patrimoine par son oncle. Les princes

dépossédés se retirèrent à Venise, dont ils devinrent citoyens, et Forli demeura depuis à l'Église.

Poggio Bracciolino, *Hist.*, lib. V, p. 323-328. — Redusio de Quero, *Chronicon Tarvisinum*, p. 851. — Neri de Gino Capponi, *Commentar*, p. 1162. — *Annales Foroliviensses*, t. XXIX, p. 189-219. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*.

ORDENER (*Michel*), général français, né le 2 septembre 1755, à Saint-Avold (Moselle), mort à Compiègne, le 30 août 1811. Entré au service dans les dragons de la légion de Condé, le 1er janvier 1773, il devint brigadier (7 novembre 1776), maréchal des logis chef (1er septembre 1785), adjudant (23 mai 1787), sous-lieutenant (25 janvier 1792), lieutenant (23 mai), capitaine (1er mai 1793), chef d'escadron (27 juillet 1794), et chef de brigade (16 septembre 1796). Il fit avec honneur les campagnes de la révolution aux diverses armées de la république, fut nommé chef de brigade de la garde des consuls (18 juillet 1800) et général de brigade (29 août 1803). Une expédition dont il fut peu après chargé lui acquit une certaine célébrité. Le 11 mars 1804, Alex. Berthier, ministre de la guerre, lui adressa l'ordre de se porter de Schelestadt sur la ville d'Ettenheim pour y opérer l'arrestation du duc d'Enghien. L'arrestation accomplie, Ordener en rendit compte immédiatement au premier consul; mais il ne prit aucune part directe ou indirecte à l'exécution du prince. Nommé commandant de la Légion d'honneur (14 juin 1804), il fit la campagne de 1805 sur les côtes de l'Océan, passa en octobre à la grande armée, soutint sa réputation dans la campagne d'Autriche, et se distingua surtout à Austerlitz, ce qui lui valut le grade de général de division (25 décembre 1805). Couvert de blessures, et ne pouvant plus servir son pays sur les champs de bataille, le général Ordener, appelé au sénat le 19 mai 1806, obtint sa retraite le 25 octobre suivant. Enfin Napoléon le créa, en 1808, comte de l'empire, premier écuyer de l'impératrice et gouverneur du palais de Compiègne. H. F.

Fastes de la Légion d'honneur, t. III. — Thiers, *Hist. du consulat et de l'empire*. — Rabbe, *Biogr. port. et univ. des contemporains*, t. V.

ORDENER (*Michel*), général et sénateur français, fils du précédent, né à Huningue (Haut-Rhin), le 3 avril 1787. Engagé volontaire au 11e régiment de chasseurs à cheval (23 septembre 1802), il fut admis la même année à l'école d'application de Metz, qu'il quitta pour entrer comme sous-lieutenant au 24e dragons (8 décembre 1803). Il devint peu après lieutenant au 2e des grenadiers à cheval, servit, avec ce grade, d'aide de camp à son père, puis au général Duroc, et fit auprès d'eux les campagnes de Pologne, d'Espagne et de Portugal pendant lesquelles sa conduite lui mérita d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur (14 mars 1806), et capitaine (7 août 1807). Promu chef d'escadron (30 mars 1809), il passa à la grande armée, fit avec elle les campagnes de Russie, de Saxe et de France, devint colonel du 30e régiment de dragons (1812), et prit une part active à la bataille de Waterloo. Renvoyé avec demi-solde en octobre 1815, M. Ordener ne consentit à reprendre du service qu'après la révolution de juillet. Il fut alors nommé, le 2 avril 1831, maréchal de camp et chargé du commandement du département de Maine-et-Loire, puis, à différentes reprises, d'inspections générales de la cavalerie, et obtint enfin le grade de lieutenant-général (22 avril 1846). Après avoir commandé la 19e division militaire (Bourges), il passa (4 mars 1848) à celui de la 16e division (Caen), fut fait grand officier de la Légion d'honneur (24 octobre 1848), et admis en 1852 dans le cadre de réserve. Le 26 janvier de cette année, Louis-Napoléon l'avait appelé au nouveau sénat. H. F.

Vapereau, *Dict. des Contemp.* — *Docum. partic.*

ORDERIC VITAL, chroniqueur français, né le 16 février 1075, à Atcham sur la Saverne. Il eut pour père Odelerius d'Orléans, qui avait suivi Roger de Montgommeri à la conquête d'Angleterre, en 1066. A l'âge de cinq ans, il fut envoyé à l'école à Schrewsbury. Son maître, le prêtre Siguard, lui apprit à lire et à remplir les fonctions d'enfant de chœur dans l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul. En 1085, Odelerius, voulant consacrer son fils au service du Seigneur, l'envoya, avec une dot de 30 marcs d'argent, dans le monastère de Saint-Évroul, l'une des abbayes qui jetaient alors le plus d'éclat dans la Normandie. L'enfant n'avait alors que dix ans. Ce ne fut pas sans peine qu'il prit les habitudes d'un pays où il ne connaissait personne et dont il ignorait la langue. Le 21 octobre 1085 il fut tonsuré et admis au nombre des moines de Saint-Evroul; il prit alors le nom de *Vital*, parce que celui d'Orderic sonnait mal à l'oreille des Normands. Partageant son temps entre la prière et l'étude, Orderic se concilia bientôt l'estime et l'affection des religieux qui l'entouraient. Sa vie s'écoula dans un calme profond, et les solennités dans lesquelles il reçut les ordres sont à peu près les seuls événements auxquels, à notre connaissance, il ait pris part. Ordonné sous-diacre, le 15 mars 1091, et diacre le 26 mars 1093, il reçut l'ordre de la prêtrise à Rouen, le 21 décembre 1107. En 1141, la vieillesse et les infirmités le forcèrent à mettre un terme à ses travaux. Il était alors âgé de soixante-six ans. On ignore s'il vécut encore longtemps après cette époque. Si nous avons peu de renseignements sur la vie d'Oderic Vital, nous trouvons dans l'ouvrage qu'il nous a laissé nombre de traits qui peignent son caractère et nous révèlent ses penchants, ses habitudes et ses connaissances.

Orderic avait un goût prononcé pour les voyages; mais les exigences de la règle monastique ne lui permettaient guère de le satisfaire. En 1105 il était en France. Vers 1115 il passa

cinq semaines dans l'abbaye de Croiland. Dans un autre voyage en Angleterre, il vit à Worcester un manuscrit de la chronique de Marianus Scotus, continuée par Florent de Worcester. Nous ignorons à quelle époque on lui montra dans le monastère du Saint-Sépulcre, à Cambrai, un manuscrit de Sigebert. Peut-être alla-t-il, au mois d'octobre 1119, au concile de Reims. Il est certain que le 20 mars 1132 il assista, dans la basilique de Cluni, à une réunion de douze cent douze religieux de cet ordre fameux. Le 9 août 1134 il se trouvait au Merleraud, quand un violent orage éclata : le lendemain il se transporta au village de Planches, pour constater lui-même les singuliers effets de la foudre, qu'il a décrits dans le dernier livre de son histoire. Tels sont les voyages d'Orderic dont nous avons pu recueillir les traces. Mais si cet auteur a rarement vu les événements qu'il raconte et les lieux qui en furent le théâtre, il a du moins entendu beaucoup de témoins oculaires. De son temps, en effet, l'abbaye de Saint-Evroul offrit un asile à la vieillesse de plusieurs chevaliers qui avaient pris part, soit aux expéditions des Normands en Italie, soit aux croisades, soit aux guerres de Guillaume le Conquérant et de ses fils. Cette abbaye était constamment en rapport, d'une part, avec l'Italie, où elle avait envoyé des colonies peupler les trois monastères de Sainte-Euphémie, de Venose et de Melito; d'autre part, avec l'Angleterre, d'où elle tirait des revenus considérables. Au retour des missions qu'ils allaient remplir, soit dans ces deux pays, soit à la cour des souverains pontifes, les moines s'empressaient de raconter ce qu'ils avaient observé dans leurs voyages. Souvent aussi, l'abbaye donnait l'hospitalité à des religieux étrangers, qu'Orderic savait mettre à contribution. Un jour, un moine de Winchester lui montre en passant une vie de saint Guillaume, dont les copies étaient excessivement rares en Normandie. Le voyageur était pressé de partir et le froid engourdissait les doigts d'Orderic. Il ne laissera cependant pas l'occasion échapper : il prend à la hâte des notes qui, plus tard, lui permettront de composer à loisir la vie du fondateur de l'abbaye de Gellone. D'autres fois, c'étaient des pèlerins et des croisés qui revenaient d'Espagne ou de Palestine. Comme Guillaume VII, comte de Poitou, beaucoup d'entre eux aimaient à donner une forme poétique et romanesque au récit de leurs aventures. Orderic les écoutait avec un pieux enthousiasme, et c'est sous leur inspiration qu'il a raconté, en prose rimée et cadencée, plusieurs épisodes de la croisade, dans lesquels la fable est souvent mêlée à la vérité. Dans son amour du merveilleux, il ne négligeait pas les traditions populaires. Il leur demandait tantôt l'étymologie des noms locaux, tantôt l'origine des débris d'antiquités qui jonchaient le sol. Il s'en servait pour compléter les données que les documents écrits fournissaient sur la vie des saints. C'est encore à ces traditions qu'il faut rattacher la chevauchée infernale, si pittoresquement décrite dans le huitième livre de l'*Histoire ecclésiastique*. Il n'est pas jusqu'aux poëmes de chevalerie dont l'écho n'ait pénétré dans le cloître de Saint-Evroul. Orderic fait des allusions formelles au roman de Guillaume au Court-nez, aux chansons satiriques de Luc de la Barre, à la fable du géant Boémond. Ces goûts pour une littérature que les maîtres du douzième siècle devaient trouver bien frivole, s'alliaient, chez Orderic Vital, à une véritable instruction classique. Il était familier non-seulement avec les pères de l'Eglise, mais encore avec plusieurs auteurs de l'antiquité païenne. Il donnait les plus sympathiques applaudissements aux efforts des grands hommes pour développer la culture intellectuelle dans les différentes classes de la société féodale. S'élevant au-dessus des jalousies qui divisaient tant d'églises rivales, il a rendu le plus éclatant hommage à la célébrité dont jouissaient alors les écoles du Bec, et a parfaitement caractérisé l'impression que fit sur les contemporains le génie des Lanfranc, des saint Anselme, des Baudri et des Hildebert. Comme tous les beaux esprits de son siècle, il se plaisait à composer des vers latins. Il paraît même que ses talents poétiques furent remarqués de ses compatriotes. On s'adressait souvent à lui pour avoir des épitaphes, et l'on voit qu'il attache un certain prix aux pièces de vers qu'il a composées. Les hommes distingués qui se succédèrent dans l'administration de l'abbaye de Saint-Evroul reconnurent les singulières dispositions dont Orderic était doué pour écrire l'histoire. Roger du Sap et Guerin des Essarts n'eurent point de peine à le décider à se mettre à l'œuvre. Dans le principe, il ne s'agissait guère que d'une histoire du monastère de Saint Evroul, *Historia Uticensis*. Animé par un sentiment de reconnaissance, Orderic voulut faire passer à la postérité la mémoire des abbés, des moines et des bienfaiteurs de la maison qui était le plus cher objet de ses affections sur la terre. Mais il ne tarda pas à élargir son horizon, et non content de raconter les événements qui s'accomplissaient de son temps, il copia ou abrégea les écrits de ses devanciers, les fit entrer dans sa compilation, et finit par transformer son ouvrage en une histoire générale, qui commence à la prédication de l'Evangile pour ne s'arrêter qu'à l'année 1141; mais il n'est guère entré dans des détails circonstanciés que pour les événements de la seconde moitié du onzième siècle et de la première moitié du douzième. Uniquement occupé d'augmenter la masse de ses renseignements, Orderic n'a point eu le loisir de les coordonner entre eux et de les disposer d'après un plan régulier et méthodique. Aussi son histoire se présente-t-elle dans un désordre dont M. Guizot a donné en ces termes une idée fort

exacte : « Les matériaux semblent jetés pêle-mêle et selon le hasard qui les a fait tomber sous la main de l'auteur : tantôt il coupe en plusieurs portions séparées par de longs intervalles le récit du même événement; tantôt il répète plusieurs fois le même récit; le lecteur est souvent surpris du bizarre rapprochement des temps, des lieux, des sujets les plus divers; aucun art, aucune méthode ne se laisse entrevoir dans ce nombre immense de faits, et quand on considère l'ouvrage d'une seule vue et dans son ensemble, il est impossible de ne pas être surtout frappé de cette prodigieuse confusion. »

Telle que nous la possédons, l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital se divise en trois livres, qui ont été écrits dans la période comprise entre les années 1123 et 1142. Une lacune est à regretter dans le septième livre. Les défauts qui viennent d'être signalés dans la disposition générale de l'*Histoire ecclésiastique* sont rachetés par d'éminentes qualités. Au lieu de ces notes arides dont se composent la plupart des chroniques du douzième siècle, Orderic nous offre des narrations, des tableaux, des portraits, des discours, en un mot de l'histoire telle qu'on l'a comprise dans l'antiquité et dans les temps modernes. Parfois même la chaleur de la composition fait dépasser le but. L'écrivain se laisse entraîner par l'imagination; il confond alors ce qui s'est fait avec ce qui s'est pu faire; il sacrifie tout au désir de plaire et d'intéresser, au besoin de remplir ses périodes et de faire ce qu'on appellerait aujourd'hui de la couleur locale ou du roman historique. On ne saurait cependant contester qu'il n'y ait un grand fonds de vérité, même dans les morceaux qui portent la plus profonde empreinte de l'art et du travail.

Orderic ne se fait pas seulement remarquer par l'entente de la composition littéraire; il n'a pas pour but unique de raconter; avant tout, il juge et enseigne. Du fond de son monastère, « où il n'attend rien du vainqueur ni du vaincu », il blâme ce qui lui semble blâmable, même chez ses héros de prédilection; il prend en pitié les malheurs des opprimés, se moque des ridicules de la mode et trouve toujours un sens moral et religieux aux événements qui s'accomplissent autour de lui. Mais le genre de mérite qui distingue au plus haut degré l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital et en fait l'un des ouvrages les plus originaux de la littérature du moyen âge, c'est le soin minutieux avec lequel l'auteur a recueilli des faits qui au premier aspect pouvaient paraître insignifiants, des détails que dédaignent la plupart des chroniqueurs. Aussi M. Guizot a pu dire sans exagération que « aucun livre ne contient sur l'histoire des onzième et douzième siècles, sur l'état politique, civil et religieux de la société en Occident, sur les mœurs féodales, monastiques et populaires, tant et de si précieux renseignements ». La meilleure partie de l'exemplaire original de l'*Histoire ecclésiastique* nous est parvenue. Ce précieux manuscrit est conservé à la Bibliothèque impériale en trois volumes, dont deux forment le n° 5506 du fonds latin, et le troisième le n. 1135 du supplément latin. De cet exemplaire paraissent avoir été détachés 49 feuillets qui sont au Vatican sous le n. 703 du fonds de la reine de Suède. La main qui a tracé ce manuscrit se reconnaît dans plusieurs articles du manuscrit des Annales de Saint-Evroul (Bibl. imp., suppl. lat., n. 801), dans les manuscrits 6 et 14 de la bibliothèque d'Alençon et dans les derniers cahiers du manuscrit latin 6503 de la Bibliothèque impériale. Il ne serait pas impossible que plusieurs des pieuses compositions contenues dans ces manuscrits fussent l'œuvre d'Orderic.

Au seizième siècle, Guillaume Vallin, moine de Saint-Evroul, et La Croix du Maine eurent l'intention de faire imprimer l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital. Leur projet ne fut pas réalisé. La première édition de l'ouvrage ne parut qu'en 1619, dans le recueil de Duchesne intitulé *Historiæ Normannorum scriptores*. Une notable portion de l'*Histoire ecclésiastique* est entrée dans les tomes IX, X, XI et XII de la collection des historiens de France. Des fragments moins étendus furent compris dans l'extrait du recueil de Duchesne que Fr. Maseres publia à Londres, en 1807. Une excellente édition de l'*Histoire ecclésiastique*, revue sur le manuscrit original, accompagnée d'une notice, de notes et de tables, a été donnée par M. Auguste Le Prévost, sous les auspices et aux frais de la société de l'Histoire de France (Paris, 1838-1855, cinq vol. in-8°). Le tome CLXXXVIII de la *Patrologie* de l'abbé Migne est rempli par l'ouvrage d'Orderic; l'éditeur annonce avoir suivi les éditions de Duchesne et des continuateurs de D. Bouquet. M. Louis Dubois a donné, en 1825, une traduction française de l'histoire d'Orderic Vital dans la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiée par M. Guizot. — En 1853 et 1854, M. Thomas Forester a fait paraître les trois premiers volumes d'une version anglaise du même ouvrage (Londres, Bohn, in-12).

L. Delisle (de l'Institut).

Voir la *Notice* qui accompagne l'édition d'Orderic Vital publiée par M. Le Prévost pour la Société de l'Histoire de France.

ORDINAIRE (*Claude-Nicolas*), naturaliste français, né en 1736, à Salins, mort le 15 août 1808, à Clermont-Ferrand. Admis dans la congrégation de l'Oratoire, il se livra d'abord à l'enseignement; pourvu ensuite d'un canonicat à Riom, il suivit son goût pour les sciences naturelles et rapporta de ses excursions dans les campagnes de l'Auvergne une riche collection de plantes et de produits volcaniques. Il fut chargé de montrer à mesdames, filles de Louis XV, les éléments de l'histoire naturelle. Déporté en

1793 pour refus de serment à la constitution civile du clergé, il parcourut la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre, rentra en France en 1802, et fut nommé bibliothécaire de Clermont-Ferrand. On a de lui un ouvrage très-estimé sur l'*Histoire naturelle des Volcans*; Paris, 1802, in-8°, fig.

Ordinaire a laissé deux neveux qui ont embrassé la carrière de l'enseignement. L'un, ORDINAIRE (*Jean-Jacques*), né en 1770, à Besançon, mort en 1843, a été proviseur du Lycée, puis recteur de l'Académie de cette ville, et a créé un nouveau système pour l'étude des langues (*Méthode*; Paris, 1820, in-12). L'autre, ORDINAIRE (*Desiré*), né en 1773, à Besançon, mort en 1847, y a professé l'histoire naturelle; recteur de l'académie de Strasbourg en 1824, inspecteur général de l'université, il est devenu en 1831 ou 1832 directeur de l'Institut royal des sourds-muets, place qu'il occupa pendant huit ans environ. Il est auteur d'un bon *Essai sur l'éducation du sourd-muet* (Paris, 1836, in-8°).

Biographie nouv. des Contemp. — Littér. franç. contemp.

ORDOGNO Ier, roi des Asturies, mort le 17 mai 866, à Oviedo, fut proclamé en 847 collègue de Ramire Ier, son père, et lui succéda en 850. Presque tout son règne fut troublé par la lutte qu'il soutint contre les Maures. D'abord battu par eux, il fortifia les villes de Léon et d'Astorga, où il institua des évêques, s'empara d'Albaïda, et tailla en pièces l'armée de Mousa, général du sultan de Cordoue. La conquête qu'il fit en 862 de Salamanque fut un de ses plus glorieux exploits. Alfonse III, son fils, lui succéda.

ORDOGNO II, roi de Léon et des Asturies, mort en septembre 923, à Léon. Fils d'Alfonse III et successeur de Garcie Ier (913), il quitta Oviedo pour établir sa résidence à Léon. Il combattit aussi contre les musulmans, leur prit Talaveira-de-la-Reyna, et les défit en 916, près de Saint-Étienne-de-Gormaz. Allié des Navarrais, il partagea l'échec qu'ils essuyèrent dans la funeste journée du Val de Jonquera (921). Troïla II lui succéda.

ORDOGNO III, mort en août 955, fut proclamé à Zamora, en 930, roi de Léon et des Asturies à la mort de son père, Ramire II. Trois ans après il se rendit maître de Lisbonne, et en rasa les murailles. Sanche Ier, son frère, lui succéda.

ORDOGNO IV, fils d'Alfonse IV, contesta la couronne de Léon à Sanche Ier, et eut assez de partisans pour le forcer à se retirer en Navarre (955). Ce dernier, ayant été rétabli en 960 avec le secours d'Abderame, roi de Cordoue, l'usurpateur s'enfuit lâchement, et mourut bientôt dans un village de l'Andalousie. Il avait été surnommé *le Mauvais*.

Art de vérifier les dates.

ORDRE (D'), nom d'une famille originaire de Picardie, et qui a produit quelques personnages distingués, entre autres : *Claude-Guillaume-Victor-Jean-Baptiste* DU WICQUET, ban d'ORDRE, né en 1752, près Boulogne-sur-M mort le 8 décembre 1809, à Aire; il était capitai d'infanterie à l'époque de la révolution: avoir émigré, il rentra en France, et fut enfermé dans les prisons d'Abbeville, suspect. Mis à en liberté après le 9 thermidor, il devint l'un des agents les plus actifs du comte de Provence, qui lui donna le grade de mar de camp.

Louis-Alexandre D'ORDRE, capitaine au régiment de Picardie, a publié quelques nouvelles en prose et un *Almanach des fabulistes* (Paris, 1814-1815, 2 vol. in-18 fig.).

Antoine-Marie-Guillain, vicomte D'ORDRE né en 1751, à Calais, mort en 1832, à Boul suivit aussi le métier des armes. Outre sieurs ouvrages inédits, il a écrit : *Notice historique sur la ville de Desvres*; 1811, in-12: — *Philosophie du cœur*; Paris, 1811, in-18; — *Quatrains*; Boulogne, 1829, in-8°.

Son fils, né en 1780, à Waben, près Montreuil-sur-Mer, fut nommé sous l'empire inspecteur des eaux et forêts du Pas-de-Calais, et garda cet emploi jusqu'en 1830. On a de lui: *Les Exilés de Parga, poëme*, Paris, 1820, in-8°; — *Le Siége de Boulogne en 1544, poëme*; Boulogne, 1825, in-8°, fig.; — *Chants d'amour et de fidélité*, Paris, 1835, in-8°; — *Les dernières Inspirations du barde*, Paris, 1838, in-12; — *Souvenirs du forestier*; Paris, 1840, in-8°. — Sa femme, *Sophie* d'ORDRE, est auteur de plusieurs ouvrages littéraires dont les sujets sont tirés des annales de la Suisse, sa patrie.

Quérard, *La France littéraire.*

OREGIO (*Agostino*), savant prélat italien, né en 1577, à Santa-Sofia, bourg de la Toscane, mort le 12 juillet 1635, à Bénévent. Envoyé à Rome pour y faire ses études, il courut le même danger que Joseph dans la maison de Putiphar, et eut, comme lui, la force de s'y dérober par la fuite. Ce trait de vertu toucha vivement le cardinal Bellarmin; il prit le jeune écolier en affection, et le fit élever à ses frais dans un collége noble. On dit qu'il apprit le grec à force de voir et d'entendre son patron écrire et disputer dans cette langue. Après avoir été théologien du pape Urbain VIII, il devint le 18 novembre 1633 cardinal et archevêque de Bénévent. Le recueil de ses œuvres a été publié par son neveu (Rome, 1637, in-fol.); on y remarque une dissertation (*Aristotelis vera de rationalis animæ immortalitate sententia*, Bologne, 1621, in-4°), écrite par ordre du cardinal Barberini (depuis Urbain VIII), et dans laquelle il s'efforce de justifier Aristote du reproche de matérialisme. D'autres traités du même prélat, *De Deo*, *De Trinitate*, *De Incarnatione*, *De Angelis*, *De peccatis*, etc., réimprimés fréquemment, ont été pendant longtemps en usage dans les séminaires d'Italie.

Oldoini, *Vitæ pontificum et cardinalium*. — Rossi, *Pinacotheca*, etc. — *Journal de Trévoux*, juill. 1710.

O'REILLY (*Alexander*, comte), général espagnol, d'origine irlandaise, né en 1725, mort dans un village près Chinchilla (Murcie), le 23 mars 1794. Sa famille était fort ancienne. Il entra au service de l'Espagne comme sous-lieutenant dans le régiment irlandais d'Hibernie, et combattit en Italie durant la guerre de la succession à l'Empire. Il y reçut une blessure qui le rendit boiteux le reste de sa vie. En 1757, il passa au service d'Autriche, et, sous les ordres du comte de Lascy, il se distingua contre les Prussiens à Hochkirch (1758). L'année suivante il entra dans l'armée française, et assista à la bataille de Berghen (13 avril 1759), à la prise de Minden (9 juillet 1759), de Corbach (10 juillet 1760). La guerre ayant éclaté entre l'Espagne, l'Angleterre et le Portugal, O'Reilly obtint sa réintégration dans les rangs espagnols avec le grade de lieutenant-colonel. Nommé brigadier, il battit les Portugais devant Chaves et s'empara de cette ville (2 juin 1762). L'arrivée d'une armée anglaise aux ordres de Burgoyne arrêta les succès des Espagnols, et la paix de Paris (10 février 1763) vint rendre O'Reilly aux loisirs de la vie de garnison. Il les employa à introduire dans les troupes espagnoles les manœuvres allemandes. Promu maréchal de camp, O'Reilly fut envoyé à La Havane comme commandant en second. Il prit possession de la Louisiane (juin 1768), qui venait d'être cédée à l'Espagne par la France. De retour en Espagne, il devint gouverneur de Madrid et inspecteur général de l'infanterie. Il reçut le commandement supérieur de l'expédition dirigée contre Alger. Le choix de cet Irlandais excita la jalousie et le mécontentement d'une grande partie des officiers espagnols, et fut une des causes du mauvais succès de l'entreprise. Charles III, n'osant pas lui rendre le gouvernement de Madrid, le nomma gouverneur de Cadix et capitaine général de l'Andalousie. Au mois d'avril 1786, O'Reilly fut destitué de tous ses emplois et relégué en Galice avec une faible pension.

Biographie moderne, Paris, 1806. — P.-N. Chantreau, *Lettres écrites de Barcelone à un zélateur de la liberté*, etc., Paris, 1792 et 1796, in-8°. — Bourgoing, *Tableau de l'Espagne moderne*, Paris, 3 vol. in-8°; t. I, p. 399; t. II, p. 10; t. III, p. 133. — G. Lesnadier et G. Claouel, *Alger*, Paris, 1839, p. 115. — Ch. Gayaré, *Essai historique sur la Louisiane*, t. I, chap. VIII. — Le chevalier de Champigny, *État de la Louisiane*, La Haye, 1776. — L. Paquis et Dochez, *Hist. d'Espagne*, t. II, liv. IX, chap. II, § 3, p. 305.

O'REILLY (*André*, comte), feld-maréchal autrichien, né en Irlande, en 1740, mort à Vienne, en 1832. Il prit fort jeune le parti des armes, et s'engagea dans l'armée autrichienne, où il ne tarda pas à se faire distinguer. Il fit sous le règne de Marie-Thérèse la guerre de Sept ans (1756-1763) et sous celui de Joseph II les campagnes contre les Turcs. Il était major lorsque éclata la guerre entre l'Autriche et la France (20 avril 1792); il se signala à l'affaire de Marchiennes (31 octobre 1793), fut nommé officier général, et montra de nouveau sa valeur à la bataille d'Amberg (23 août 1796), au combat d'Ulm (24 septembre 1796), etc. Lorsque les Français, commandés par Moreau, passèrent le Rhin à Kehl (20 avril 1797), et mirent en déroute les Autrichiens, le comte d'O'Reilly tomba blessé entre les mains des vainqueurs; mais il ne tarda pas à être échangé, et remplit plusieurs commandements à l'intérieur. Il combattit à Austerlitz (2 décembre 1805) à la tête d'un corps de cavalerie, et parvint à opérer sa retraite sans être entamé. En 1809 il servit sous les ordres de l'archiduc Maximilien, et fut investi du commandement de Vienne lorsque les Français se présentèrent devant cette capitale. Après un bombardement de quatre heures, voyant que toute résistance ne pouvait que compromettre le salut de la ville, il capitula le 12 mai 1809. Depuis cette époque il ne servit plus activement. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-douze ans, feld-maréchal et commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse.

Le Moniteur universel, ann. 1809, p. 530. — *Biographie étrangère*; Paris, 1819.

ORELLANA (*Francisco*), *conquistador*, qui descendit le premier le fleuve des Amazones, né à Truxillo, mort dans la Guyane brésilienne, en 1550. Ami d'enfance des Pizarre, il s'attacha à leur fortune et les suivit dans leurs aventures. Il prit une part active à la conquête du Pérou. Gonzalo Pizarro partit de Quito le 25 décembre 1539, avec trois cents Espagnols et quatre mille Indiens, il fut rejoint dans la vallée de Zumaxa par Orellana, qui lui amena cinquante cavaliers et qu'il nomma son lieutenant général. Les deux aventuriers s'avancèrent dans la direction de l'est, et atteignirent le pays de Coca, où ils séjournèrent un mois et demi à Zumaco. Gonzalo et Orellana, se mettant à la tête de leur cavalerie, suivirent le cours de la rivière durant quarante-trois jours. Ils avaient ramassé environ cent mille livres d'or, lorsque, manquant de tout, ils s'arrêtèrent dans le pays de Guema. Ils construisirent un brigantin, et Orellana, avec cinquante hommes des plus valides, s'embarqua pour aller chercher des vivres. Il descendit la Coca plus de cent lieues. Il rencontra alors le *Napo* (31 décembre 1540), et s'abandonna à ce nouveau cours d'eau : dès lors il conçut l'espoir de se rendre souverain du pays qu'il parcourait. Ses principaux compagnons, le dominicain frà Gaspar de Carjaval, et Hernando Sanchez de Vargas, gentilhomme de Badajoz, l'accusèrent d'outrepasser les ordres de Pizarro. Il s'en inquiéta peu : sûr de ses soldats, il abandonna les mécontents sur la rive du fleuve, où ils furent recueillis, bien longtemps après par Gonzalvo Pizarro, et passa outre. Ses compagnons donnèrent le nom d'*Orellana* au fleuve qu'ils descendaient. Le 8 janvier ils s'arrêtèrent chez une tribu où ils reçurent un ba-

ternel accueil; ils descendirent encore deux cents lieues jusqu'à Aparia, où le cacique les reçut avec bienveillance et leur recommanda, en les quittant, de prendre garde aux *Coniapayara* (Amazones), dans le pays desquelles ils allaient entrer. Orellana continua son voyage (24 avril), et pendant une navigation de quatre-vingts lieues il ne put que débarquer rarement, tant les rives du fleuve étaient escarpées. Les naturels, quoique bien armés et d'un aspect belliqueux, lui furent secourables. Le 12 mai, il parvint dans la province de *Machiparo*. Il y fut attaqué par environ douze mille Indiens, qui durant deux jours et deux nuits le poursuivirent sans relâche. Toujours nageant et combattant, il échappa à ses ennemis. Il traversa ensuite un pays inhabité l'espace de deux cents lieues, et s'arrêta au confluent d'un rivière qu'il nomma *Rio de la Trinidad*. Cent lieues plus bas, il entra sur le territoire des *Paguanas*, où il eut différents combats à soutenir contre les indigènes. Le 7 juin il était chez les *Picotas*, qu'il nomma ainsi parce qu'il remarqua sur les rives des têtes humaines fichées sur des piques. Emporté par sa fougue de découvertes, le 22 il arrivait dans un pays tributaire des Coniapayara. Dix ou douze de ces Amazones y commandaient. Elles étaient grandes, robustes et blondes, portaient leurs cheveux en tresses, allaient nues, étaient armées d'arcs et de flèches et semblaient descendre, par leurs traits et leurs allures, d'une race septentrionale. Les Espagnols en tuèrent sept ou huit. Malgré sa victoire, Orellana ne crut pas prudent d'attendre une nouvelle attaque; il se rembarqua. Il calculait alors avoir parcouru plus de quatorze cents lieues. Cent cinquante lieues plus bas, il abordait, le 24 juin, à un pays bien peuplé, qu'il nomma *San-Juan*. Il passa ensuite auprès de plusieurs îles, d'où sortirent plus de deux cents pirogues, montées chacune de trente à quarante Indiens. Les Espagnols les repoussèrent, mais non sans perte. Ces îles considérables et fertiles obéissaient à un chef nommé *Caripuna*. Orellana donna ce nom à tout l'archipel : il remarqua, dans le fleuve qu'il suivait pour la première fois, le flux de la marée. Il eut un nouveau combat à soutenir dans le pays de Chipayo, où il débarqua pour réparer son bâtiment. Il remit à la voile le 8 août, et après de nouveaux dangers débouqua par le golfe de Paria, dans l'océan Atlantique équinoxial (26 août), sans savoir où il était. Suivant Acuña, il doubla un cap (celui du Nord), à deux cents lieues de la Trinidad, et le 11 septembre il mouilla sur l'île de Cubaña. La navigation d'Orellana dura huit mois, et suivant son estimation il avait fait dix-huit cents lieues depuis l'endroit où il s'était embarqué sur l'Amazone jusqu'à l'Océan, bien que le cours de ce fleuve en ligne directe n'ait pas plus de sept cents lieues.

Orellana partit alors pour l'Espagne, où il apporta 200,000 marcs d'or et quantité d'émeraudes que Gonzalo Pizarro lui avait confiés. Il sollicita le gouvernement de l'immense pays qu'il venait de découvrir. Le roi Charles-Quint lui accorda sa demande, et donna le nom de *Nueva-Andalucia* à la nouvelle découverte. Quatre navires furent mis à la disposition du conquistador, qui réunit quatre cents hommes, presque tous nobles et s'embarqua, le 11 mai 1544, à San-Lucar. Arrivé aux Canaries après une navigation longue et pénible, il y perdit un navire et cent quarante-huit des siens. Il séjourna trois mois à Ténériffe et deux autres au Cap-Vert. La soif décima son monde; une tempête lui enleva un second navire et soixante-dix hommes. Il arriva enfin à l'embouchure du Maragnon, et remonta ce fleuve l'espace de cent lieues. Il prit terre pour construire un brigantin des débris d'un de ses navires : cinquante sept de ses gens moururent de faim à cet endroit. Trente lieues plus haut son dernier bâtiment échoua, et il dut attendre dix semaines avant de reprendre sa navigation. Après avoir durant un mois cherché le courant principal de l'Amazone et vu encore dix-sept de ses compagnons tomber sous les coups des riverains, Orellana mourut de douleur et de fatigue, dans les environs de Montalègre et sur le territoire des Manoas. Sa veuve et le reste de l'expédition redescendirent le fleuve, et après avoir été jetés sur la côte de Caracas, gagnèrent enfin l'île de Margarida.

Alexandre de Humboldt, *Voyages aux régions équinoxiales du nouveau continent*; Paris, 1809-1825, 3 vol. in-8°.

ORELLE (*Rigaud* d'), négociateur français, né vers 1450, à Villeneuve d'Ambron (Auvergne). D'abord chambellan et maître d'hôtel de Louis XI, il suivit Charles VIII à la conquête de Naples, et obtint pour récompense de ses services militaires le comté de Nogarola. Créé chevalier en 1495, il fut en même temps chargé de négocier la paix avec les princes du nord de l'Italie. Louis XII l'envoya en 1508 en ambassade auprès de l'empereur Maximilien, qui le garda plusieurs années à sa cour. Le 16 juillet 1533, il reçut François Ier dans le magnifique château qu'il avait fait construire à Villeneuve, et lui adressa une pièce de vers assez piquante.

Aigueperse, *Biogr. de l'Auvergne*.

ORELLI (*Jean-Gaspard* d'), philologue suisse, né à Zurich, le 13 février 1787, mort dans la même ville, en 1849. Il appartenait à une noble famille italienne réfugiée en Suisse à l'époque de la réforme. Il fit ses études au *Carolinum* ou gymnase de sa ville natale, où il eut pour professeurs Bremi et Hottinger, et passa ensuite quelques mois dans l'institut pédagogique de Pestalozzi, à Yverdun. Il accepta à dix-neuf ans les fonctions de pasteur dans la commune réformée de Bergame. Il savait très-peu l'italien; on raconte qu'il l'apprit avec tant de rapidité, qu'au bout de six semaines il put prêcher dans cette langue avec le plus grand succès. La littérature

italienne l'occupait beaucoup alors; il en fit l'objet de deux publications allemandes intitulées : *Suppléments à l'histoire de la poésie italienne*, Zurich, 1810, in-8°; et *Biographie de Victorin de Feltre*, Zurich, 1812, in-8°. Plus tard les travaux classiques qui lui valurent une réputation si distinguée ne le détournèrent pas entièrement des auteurs italiens. Il publia : *Saggi di eloquenza italiana*; Zurich, 1817, in-8°; — *Cronichette d'Italia. Vi s'aggiunge la vita di Dante Alighieri*; Coire, 1822, 2 vol. in-12; — une édition des *Poesie filosofiche* de Thomas Campanella; Lugano, 1838, in-8°; — une édition de la *Gerusaleme liberata* du Tasse. Quel que soit le mérite de ces publications, c'est à ses éditions d'auteurs grecs et latins qu'Orelli doit sa célébrité. En 1814, il fut appelé à Coire, pour y occuper une chaire à l'école cantonale des Grisons, et devint en 1819 professeur d'éloquence au *Carolinum* de Zurich. En 1833 il prit une grande part à la fondation de l'université de cette ville, et reçut le titre de professeur extraordinaire de littérature ancienne, tout en conservant ses fonctions au gymnase. Il occupa cette double place jusqu'à sa mort. Il était aussi bibliothécaire de la ville de Zurich. Orelli a été de notre époque un des meilleurs éditeurs de textes anciens; ce n'est pas qu'il eût à un haut degré le génie de la critique verbale, ni qu'il possédât un savoir historique et archéologique supérieur; on ne saurait sous ces deux rapports l'égaler aux grands philologues allemands Wolf, Hermann, Bœckh; mais il avait un savoir précis, un esprit net, un goût excellent. Ses textes sont bien établis, ses variantes judicieusement choisies, ses commentaires amples, instructifs, sans trop de diffusion ni de digressions. Enfin si ses travaux ne sont pas souvent originaux, ils sont toujours très-bien faits, et on les appellerait élégants si ce terme pouvait convenir aux ouvrages d'érudition. Voici la liste des publications d'Orelli : *Isocratis Oratio de permutatione, ex codd. Mss. suppleta ab Andrea Mustoxyde*; Zurich, 1814, in-8° : publiée d'après l'édition princeps de Mustoxidis, avec six lettres philologiques sur divers auteurs grecs et latins et sur Dante; — *Eclogæ poetarum latinorum... Insunt A. Persii Flacci Satyræ sex integræ*; Zurich, 1822, in-8° : une seconde édition, très-augmentée et améliorée, a paru en 1833; mais Orelli en a retranché le commentaire interprétatif sur Perse; — *Ciceronis Opera quæ supersunt omnia*; Zurich, 1826-1837, 8 vol. en quatorze parties, gr. in-8°; les quatre premiers volumes contiennent le texte avec des notes critiques, mais sans commentaire explicatif; le cinquième contient les scholiastes latins sur Cicéron; enfin, les trois derniers comprennent, sous le titre d'*Onomasticon Tullianum*, la *Vie de Cicéron*, une notice bibliographique sur les éditions de cet auteur, un index géographique et historique, un index des lois et des formules de droit, un dictionnaire des noms propres et un lexique des mots grecs employés par l'orateur, enfin les fastes consulaires. Cet *Onomasticon*, qui avec les *scholies* peut tenir lieu d'un commentaire sur Cicéron, est un travail du plus grand prix pour l'histoire de la période que remplit la vie de l'illustre orateur. Orelli fut assisté dans la rédaction de ses trois derniers volumes par M. Baiter, un de ses disciples. Le texte de cette remarquable édition a été réimprimé sous la surveillance d'Orelli, et après sa mort par les soins de MM. Baiter et Halm; 3 vol. ont paru, Zurich, 1845-1856. Avant sa grande édition Orelli avait publié les discours *Pro Plancio*, Leipzig, 1825; *Pro Milone*, 1826, avec des Commentaires; il donna postérieurement des éditions séparées des *Philippiques*, Zurich, 1827, in-8°; des *Académiques* et du traité *De finibus bonorum et malorum*, Zurich, 1827, avec les *Academica* de Petrus Valentia, ouvrage rare; des *Tusculanes*, Zurich, 1829, in-8°, avec un commentaire inédit en allemand, recueilli au cours de F.-A. Wolf; — des traités intitulés *Orator, Brutus, Topica, De optimo genere oratorum*, Zurich, 1830, in-8°, avec une lettre critique adressée à M. Madvig, et qui contient entre autres choses une dissertation sur la comédie anonyme intitulée *Querolus*. Orelli a aussi donné des éditions, avec commentaires critiques et explicatifs, du discours *De suppliciis*, Leipzig, 1831, in-8°; des discours *Pro M. Cœlio Rufo* et *Pro Sestio*, Zurich, 1832, in-8°; et de *Quinze discours choisis* de Cicéron, Zurich, 1836, in 8°; — *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio ad illustrandam romanæ antiquitatis disciplinam accommodata, ac magnarum collectionum supplementa complura emendationesque exhibens; cum ineditis J. C. Hagenbuchii suisque adnotationibus edidit. Insunt lapides Helvetiæ omnes; accedunt præter Fogginii Kalendaria antiqua, Hagenbuchii, Maffei, etc., Epistolæ aliquot epigraphicæ, nunc primum editæ*; Zurich, 1828, 2 vol. in-8°, avec un supplément, intitulé *Inscriptiones helveticæ collectæ et explicatæ*, Zurich, 1844, in-8° : c'est une des collections épigraphiques les plus estimées qui existent; — *Phædri Fabulæ æsopiæ. Prima editio critica.... Accedunt Cæsaris Germanici Aratea..... Pervilgium Veneris*, Zurich, 1832, in-8°; — *Vellei Paterculi C. quæ supersunt ex historiæ romanæ libris duobus. Ex codice amerbachiano addita varietate lectionis. Accad. C. Crispi Sallustii Orationes et Epistolæ ex deperditis historiarum libris, expressæ ex codice vaticano*; Leipzig, 1835, in-8°; — *C. Salusti, Catilina et Jugurtha, Orationes et Epistolæ ex Historiarum libris deperditis, cum integra varietate*, etc.; Zurich, 1840, in-16; — *Platonis Opera quæ feruntur omnia; accedunt integra varietas lectionis Stephaniana, Bekkeriana, Stalbaumianæ, scholia emendatiora et auctiora, Ti-*

mæi Lexicon ad codicem Sangermanensem denuo recognitum; glossæ platonicæ ex lexicographis græcis excerptæ, nominum index in Platonem et scholia; Zurich, 1842, 2 vol. in-4°, avec Baiter et Winkelmann. Orelli a donné avec les mêmes collaborateurs une édition de Platon pour l'usage des écoles; Zurich, 1839-41, 4 vol. in-16; — *Horatius, Q. Flaccus, recensuit et interpretatus est;* Zurich, 1843-44, 2 vol. in-8°. Cette excellente édition, faite avec autant de savoir que de goût, a été réimprimée par les soins de M. Baiter, 1850-52, 2 vol in-8°; — *Babrii Fabulæ iambicæ;* Zurich, 1844, in-16, avec MM. Baiter et Sauppe; — *Tacitus, recens. et interp.;* Zurich, 1846-48, 2 vol. in-8° : c'est la meilleure édition de Tacite; elle laisse cependant à désirer pour le commentaire; mais pour le texte elle constitue un progrès considérable; elle s'est épuisée promptement, et M. Baiter en a commencé la réimpression. L. J.

Adert, *Essai sur la vie et les ouvrages de J.-G. Orelli*, dans la *Bibliothèque de Genève*, 1849. — L. de Sinner, *Notice bibliographique sur J.-G. Orelli*, dans la *Revue de Philologie*, t. I, p. 282. — *Conversations-Lexikon.*

ORENS ou **ORIENT** (Saint), évêque d'Auch et poëte latin, né à Huesca, sur la frontière d'Aragon, mort à Auch, le 1er mai 439. Son père était comte ou gouverneur d'Urgel. Après avoir perdu ses parents, il vendit ses biens pour en distribuer le prix aux pauvres, et se retira dans la vallée de Lavedan, où il mena quelque temps la vie érémitique. Sa haute vertu le fit bientôt connaître et élever sur le siége épiscopal d'Auch, vers 410. Il travailla dès lors à abolir dans son diocèse les derniers débris du paganisme. Ce fut ainsi qu'il fit abattre aux portes d'Auch un temple célèbre dédié à Apollon et éleva sur ses ruines une église. Théodoric Ier, roi des Goths et arien, apprenant que ses évêques n'avaient point été écoutés par Aétius, général des Romains, à qui il faisait humblement demander la paix, lui députa Orens, qu'Aétius reçut avec la distinction due à son mérite. Littorius, son lieutenant, qui assiégeait Toulouse, méprisa au contraire l'évêque d'Auch, et confiant dans les promesses des aruspices, repoussa toutes les propositions d'accommodement. « Dieu, dit Salvien, confondit l'orgueil et l'impiété de Littorius, car ce présomptueux fut pris dans la bataille et conduit prisonnier à Toulouse, le même jour qu'il s'était vanté d'y entrer en triomphe. » Cette ambassade, d'autant plus honorable qu'Orens la devait à un prince hérétique, couronna la vie du saint prélat, qui, déjà fort avancé en âge, mourut peu après son retour à Auch. Une des paroisses d'Auch porte aujourd'hui le nom de Saint-Orens, et une partie de ses reliques fut, le 16 septembre 1609, transférée à Huesca. On a de ce prélat un poëme latin en deux livres, dont parle Fortunat de Poitiers. Il est intitulé : *Commonitorium*, qu'on peut traduire *Mémoire* ou *Avertissement*, et écrit en vers élégiaques. C'est une peinture des divers obstacles qui s'opposent à notre salut et une sorte de guide vers le ciel. Quoique le style n'ait pas l'élévation de quelques autres poésies du commencement du cinquième siècle, il est néanmoins serré et nerveux, et n'offre rien de languissant ni de barbare. Le premier livre du *Commonitorium* parut à Anvers, 1599 ou 1600, in-12, avec des notes du jésuite Martin Delrio, qui l'avait découvert dans un manuscrit de l'abbaye d'Anchin, à Salamanque, 1604 et 1661, in-4°, à Leipzig, 1651, in-8°, avec des notes d'André Rivinus, à Cologne, en 1618, dans la Bibliothèque des Pères, puis à Lyon et à Paris, dans les autres recueils de ce genre. Dom Martène ayant découvert l'ouvrage entier dans un manuscrit de la collégiale de Saint-Martin de Tours, ancien d'environ huit cents ans, le fit imprimer à la tête de la nouvelle collection des anciens écrivains, publiée à Rouen, 1700, in-4°, et du cinquième volume de son Trésor d'*Anecdotorum*, 1717, in-fol. Ce bénédictin a donné à la suite du *Commonitorium* quelques autres petites pièces de poésie, de saint Orens, qui s'étaient trouvées dans le même manuscrit. Elles sont sur des sujets pieux et dignes de l'occupation d'un saint; mais il semble qu'on ne les a pas toutes, car le manuscrit en promet vingt-quatre, et il n'en contient que deux. Les *Mémoires de Trévoux*, juillet et septembre 1701, renferment des remarques et des corrections du P. Commire sur les poésies de saint Orens. H.-L. Schurtzfleisch en a publié une nouvelle édition; Wittemberg, 1706, in-4°, précédée de recherches sur l'auteur. On doit y joindre le supplément imprimé à Weimar en 1716, contenant les variantes tirées d'un manuscrit de la bibliothèque d'Oxford. Enfin, le *Commonitorium* a été publié sous le titre de : *Commonitoire*, poëme en deux livres, traduit en français avec le texte latin en regard, et une vie de de l'auteur, empruntée aux Bollandistes, par Z. Collombet; Lyon, 1839, in-8°. Trompés par la ressemblance du nom, quelques historiens ont faussement attribué cet ouvrage à Orèse, évêque d'Urgel, connu par les lettres que lui adressa Sidoine Apollinaire. H. F—T.

Bolland. *Acta Sanctorum*, 1er mai, p. 61 et 62. — *La Vie du glorieux saint Orens, evesque d'Auch composée sur les memoires tirez des anciennes legendes et des plus fidèles historiens;* Tolose (s. d.). — *Gallia Christiana*, t. I, p. 972. — *Hist. litter. de la Fr.*, t. II, p. 251-256.

ORESME (*Nicolas*), érudit français, né à Caen, mort le 11 juillet 1382, à Lisieux. Il fit ses études dans l'université de Paris, et fut élu en 1355 grand maître du collége de Navarre. Successivement archidiacre de Bayeux, doyen de la métropole de Rouen et trésorier de la Sainte-Chapelle, il devint précepteur du dauphin, depuis Charles VI. Charles V le plaça en 1377 sur le siége épiscopal de Lisieux, et lui accorda des sommes considérables; il prenait même dans ses affaires les avis d'Oresme : « le conseil et administration duquel, comme l'atteste du Til-

let, il oyoit et suivoit moult volontiers ». Député en 1363, a Avignon, vers le pape Urbain V, il avait prononce en presence du sacré collége un discours très-hardi contre les dereglements de la haute Eglise. Ce prelat fut l'un des plus celèbres écrivains de son temps : il avait un savoir fort étendu et jouissait d'une grande réputation comme théologien et comme humaniste. On a de lui : *Les Ethiques, ou morale d'Aristote*; Paris, 1488, in-fol., traduction entreprise par l'ordre de Charles V; — *La Politique d'Aristote*; Paris, 1489, 2 vol. in-fol.; — *Des Remèdes de l'une et de l'autre fortune*, trad. de Petrarque; Paris, 1535; — *Liber de Anti-Christo ejusque ministris ac de ejusdem adventu, signis propinquis simul ac remotis, IV continens particulas*, écrit singulier inséré dans le t. IX de la *Collectio veterum script.* des PP. Martène et Durand. Il a encore laissé une centaine de *Sermons*, des traités sur l'immaculée conception de la Vierge, sur la communication des idiomes, sur la sphère, contre les astrologues, etc. Launoy, Dupin, Huet et d'autres auteurs font aussi honneur à Oresme d'une version de la Bible en langue vulgaire qu'il aurait composée à la prière de Charles V, afin de prévenir les altérations introduites par les Vaudois dans les livres sacrés. Rien n'autorise à accepter cette assertion. La Bible conservée à la bibliothèque impériale de Paris ne porte aucun nom, et on l'attribue avec quelque vraisemblance à Raoul de Presle. D'un autre côté, Simon est d'avis qu'on a bien pu mettre sur le compte de l'evêque de Lisieux une traduction faite cent ans auparavant par Guyart des Moulins, chanoine d'Aire (*voy.* ce nom). P. L.

Huet, *Origines de Caen*. — Du Pin, *Bibl. des auteurs eccles. du quatorzième siècle*. — Du Tillet, *Chronique*. — Richard Simon, *Hist. des versions du Nouveau Testament*, ch. 28. — Moréri, *Grand dict. hist.*

ORESTE, secrétaire d'Attila et régent d'Italie, mis a mort, le 28 août 476. Il était Romain d'origine et né dans la Pannonie, aux environs de Petavium (Pettau), sur la Drave. Son père se nommait Tatulus. Lors de l'invasion des Huns en Pannonie, le père et le fils entrèrent au service des barbares. Le roi des Huns Attila, prince aussi rusé que violent, et qui avait aussi souvent recours aux négociations qu'à la force ouverte, apprécia le mérite du jeune Pannonien et le choisit pour secrétaire, vers 446. Dès lors Oreste fut plus ou moins mêlé à tous les rapports du chef des Huns avec les empires d'Orient et d'Occident. En 449, il alla porter au faible Théodose II les dures conditions d'Attila. Au retour de cette mission, il eut de fréquentes conférences avec les ambassadeurs venus de Constantinople, et avec ceux qu'envoya l'empereur Valentinien III. On remarque, au sujet de cette dernière légation, une particularité qui montre quelle était l'influence d'Oreste. La cour de Ravenne avait choisi pour cette mission le comte Romulus, beau-père d'Oreste; son père Tatilius en faisait aussi partie à titre officieux. Ces négociations, que Priscus a racontées d'une manière si intéressante, n'aboutirent qu'à de nouvelles humiliations pour les Romains, et Oreste alla de nouveau à Constantinople demander au nom de son maître la tête de Chrysaphius, le premier ministre de Théodose. Dans les années suivantes, qui furent remplies par les invasions des Huns dans la Gaule et l'Italie, le secrétaire Oreste n'eut point de rôle important. Il resta auprès d'Attila jusqu'à la mort de ce prince, et retourna ensuite en Italie avec de grandes richesses. Il profita de sa familiarité avec les nombreuses tribus barbares qu'il avait vues réunies dans le camp d'Attila, pour entretenir des relations avec les confédérés qui formaient alors presque toute l'armée romaine. L'empire d'Occident touchait à sa fin; menacé en Italie par les Vandales de Genseric, ne possédant au delà des Alpes que des dépendances onéreuses, il était réduit à confier sa défense à des barbares avides et capricieux, qui reconnaissaient encore nominalement l'autorité des empereurs, mais qui, en réalité, n'obéissaient qu'à leurs propres chefs, barbares comme eux. La chancellerie impériale ne parvenait même pas toujours à lui imposer un général en chef romain. Dans ces circonstances, Oreste, à la fois romain et barbare, pouvait être très-utile à l'empire. Aussi, à son retour en Italie, il s'éleva vite aux honneurs, et reçut le titre de patrice. En 475, il reçut de l'empereur Julius Nepos l'ordre de rassembler une armée et de se rendre dans les possessions romaines de la Gaule, que menaçaient les Wisigoths; il obéit; mais à peine fut-il arrivé au pied des Alpes, qu'il résolut de s'emparer de l'empire, et n'eut pas de peine à décider ses soldats à favoriser son entreprise. Il marcha sur Ravenne, d'où Nepos s'enfuit à son approche (28 août 475), et le 29 août il conféra le titre d'empereur à son fils Romulus Augustule, encore enfant. Il garda l'autorité suprême avec le titre de régent. Si singulière que fût la manière dont il s'empara du pouvoir, on peut à peine l'appeler un usurpateur; car dans l'état de misérable décadence où l'empire était tombé, l'empereur légitime était celui qui aurait donné à l'Italie de la sécurité. Dans son règne, très-court, Oreste ne se montra pas indigne du pouvoir. Il conclut la paix avec Genseric, et bien qu'on n'ait que très-peu de détails sur son administration, il est probable qu'il songeait à modifier l'organisation des fédérés, afin qu'elle fût moins redoutable à l'empire. Les soldats barbares ne lui en laissèrent pas le temps, et, conduits par Odoacre, ils vinrent demander au régent le tiers des terres de l'Italie. L'ancien secrétaire du roi des Huns avait l'âme romaine; il refusa, et avec l'aide des garnisons italiennes restées fidèles il essaya de tenir tête aux barbares. Son courage fut inutile. Odoacre s'empara de Pavie, et fit trancher la tête à Oreste. On re-

marque que cette exécution eut lieu le 28 août 476, juste un an après la fuite de Julius Nepos. (Pour plus de détails sur cette révolution, *voy.* ROMULUS AUGUSTULE, GLYCERIUS, JULIUS NEPOS, ODOACRE). L. J.

Priscus, *Excerpta legationum*. — Jornandes, *De regnor. success.*; *De reb. goth.* — Ennodius, *Vita Epiphanii*. — Amédée Thierry, *Histoire d'Attila*; *Récits de la chute de l'Empire Romain d'Occident*. — Gibbon, *History of the decline and fall of the Roman Empire*.

ORFANEL (*Hyacinthe*), dominicain espagnol, né le 8 novembre 1578, à Jana, près de Peniscola (royaume de Valence), martyrisé au Japon, en 1622. Jeune encore, il fit profession dans le couvent de l'ordre de Saint-Dominique à Barcelone, et en 1605 demanda à ses supérieurs l'autorisation de passer aux Iles Philippines, puis la faveur d'aller au Japon prêcher la foi. Il s'y trouvait déjà en 1607. Le P. Orfanel s'attacha à l'instruction des pauvres et des habitants de la campagne, et évangélisait depuis quinze ans le pays avec des fatigues inouïes, quand il fut arrêté et condamné à être brûlé vif; mais pendant qu'il était en prison il eut le temps de mettre la dernière main à un ouvrage imprimé sous le titre de : *Historia ecclesiastica de los successos de la christiandad de Japon, desde el ano de* 1602 *que entro en el la orden de Predicadores hasta el de* 1621; Madrid, 1633, in-4°. Cette histoire passe pour fort exacte, et le P. Diego Collado, qui en surveilla l'impression, l'a continuée jusqu'à la fin de 1622. H. F.

Fernandez, *Historia eccles. de nuestros tiempos*, p. 289. — Melchior Mançano de Haro, *Historia del insigne martyrio que diez y siete religiosos de la orden de Santo-Domingo padecieron en el Japon*, ch. XXXV, fol. 65. — Échard, *Scriptor. ord. Prædic.*, t. II, p. 425.

ORFELIN (*Zacharie*), savant esclavon, né en 1726, à Valko-Var, mort à la fin du dix-huitième siècle. Né sans fortune, il se forma tout seul, acquit des connaissances étendues en histoire et en belles-lettres, et devint membre de l'Académie des arts libéraux de Vienne; il passa la plus grande partie de sa vie à Carlowitz. On a de lui : *Vita Petri Magni, Russorum autocratoris*; Venise, 1762, in-4°; — *Slavonico-Serbicum promptuarium*; ibid., 1767, in-8°; — *Grammaire esclavonne*; ib., 1776, in-8°, etc. O.

Horanyi, *Memoriæ Hungarorum*, t. II.

ORFEUILLE (*Charles-Louis-Marie*, comte D'), Français, né le 7 juillet 1756, à Saint-Maixent (Poitou), mort le 3 février 1842, à Paris. Entré, en 1778, comme volontaire au régiment du Poitou, il devint, en 1782, lieutenant au bataillon de Saintonge. Après avoir subi une détention passagère sous la Terreur, il servit dans les bandes royalistes de Charette. Sous l'empire il fut professeur au collége de Thouars. On a de lui : *Dissertation sur l'existence des dragons*; Saint-Maixent, an VII, in-8°. Parmi ses ouvrages manuscrits, on remarque une *Histoire du Poitou* en 6 vol. in-12, et une *Notice sur les Mémoires inédits de Guillaume et Michel Le riche*, en 2 vol. in-4°. K.

A. de Lastic-Saint-Jal, *Supplém. à l'Hist. littér. du Poitou*, III.

ORFEUILLE (D'). *Voy.* DORFEUILLE.

ORFFYRÉ (*Jean-Ernest-Élie*), mécanicien allemand, né en 1680, à Zittau, mort à Furstenberg, en 1745. Son véritable nom était *Bessler*. Fils d'un paysan, il mena une vie très-aventureuse, et habita successivement l'Autriche, l'Italie, la Hollande et l'Angleterre. Il fut tour à tour soldat, empirique, horloger, fabricant d'orgues, etc. Ayant guéri la fille du riche bourgmestre d'Annaberg, il l'épousa; ce qui lui permit de s'adonner à la confection d'une machine à mouvement perpétuel, dont l'idée le préoccupait depuis longtemps. Il la termina en 1712, et l'exposa publiquement à Géra. Regardé par les uns comme sorcier, par les autres comme imposteur, il construisit encore plusieurs autres machines de ce genre, une entre autres pour le landgrave de Hesse-Cassel; il publia la description de cette dernière à Cassel, 1719, in-4°. O.

Strider, *Hessische Gelehrtengeschichte*. — Otto, *Lexikon*. — Rotermund, *Supplement à Jöcher*.

ORFILA (*Matthieu-Joseph-Bonaventure*), célèbre chimiste français, né le 24 avril 1787, à Mahon (île de Minorque), mort le 11 mars 1853, à Paris. Son éducation fut assez soignée pour le temps et pour le pays. Destiné d'abord au commerce par sa famille, il fit un voyage sur les côtes de la Méditerranée à bord d'un vaisseau marchand en qualité de second pilote, et, de retour dans sa patrie (1805), il commença à Valence ses études médicales avec assez de succès, surtout dans les sciences physiques, pour qu'il fût envoyé en France comme pensionnaire du gouvernement, afin de se perfectionner et de revenir occuper une chaire de chimie. Il arriva à Paris le 9 juillet 1807. Bientôt la guerre d'Espagne éclata : les subsides manquèrent, et un parent, qui habitait Marseille, se chargea de soutenir le jeune étudiant jusqu'au moment où il serait reçu docteur. Lorsqu'il eut passé ses derniers examens (27 décembre 1811), il lui fallut prendre le parti de revenir soit à Mahon, où le rappelait son père, soit à Madrid, suivant sa promesse. Les circonstances s'opposant à ce qu'il remplît ce dernier engagement, Orfila, déjà fixé par des liens de tous genres, résolut de se consacrer tout entier à sa patrie d'adoption. Afin de se créer des ressources, il enseigna la chimie, et compta parmi ses élèves MM. Béclard, Cloquet, Chomel, Rostan, etc. Bientot il ouvrit des cours particuliers sur la botanique, la physique et la médecine légale, en même temps qu'il rédigeait des mémoires et qu'il se livrait à des recherches expérimentales. Un commencement de célébrité couronna tant d'efforts. Mais, la guerre ayant cessé (1814), Orfila, ne se croyant pas dégagé

par les circonstances qui l'avaient privé de la pension du gouvernement espagnol, se mit à la disposition de la junte de Barcelone, qui lui rendit la liberté en lui votant des remerciements. Peu de temps après il refusa d'accepter à l'université de Madrid la chaire laissée vacante par le chimiste Proust, parce qu'on ne voulut point adopter le plan d'études qu'il avait proposé. Naturalisé français en 1818, il fut nommé le 1[er] mars 1819 professeur de médecine légale à la faculté de médecine de Paris. Lors de la réorganisation de l'école (1823), il prit possession de la chaire de chimie, et il l'occupa sans interruption pendant trente années jusqu'au 4 mars 1853, jour où il fit sa dernière leçon.

De bonne heure, Orfila avait débuté comme écrivain par le traité de *Toxicologie générale* (1813), ouvrage approuvé par l'Institut et remarquable par l'exposition, l'exactitude des expériences et la justesse des conclusions; plusieurs éditions en furent faites, et plus tard il se fondit dans le *Traité de médecine légale*, dont il n'était en effet qu'une partie très-développée. La *Chimie médicale*, qui parut en 1817 pour la première fois, est une œuvre qui n'a rien d'original; en l'écrivant pour ses élèves, l'auteur n'avait d'autre but que de s'y montrer vulgarisateur intelligent comme il l'était dans ses leçons orales, dont l'affluence des auditeurs, qui alla toujours croissant, fait assurément le plus bel éloge. Mais les travaux d'Orfila qui font le plus d'honneur à sa mémoire, ce sont ceux de médecine légale, à savoir son *Traité des exhumations juridiques* et ses mémoires sur les empoisonnements par les substances minérales, l'arsenic, l'antimoine, etc., dans lesquels il fit preuve d'une sagacité, d'un esprit d'expérimentation et d'analyse qui lui valurent la confiance publique en ces matières, autrefois si épineuses et si obscures. Il traita avec le même succès les autres parties de la médecine légale, dégageant toujours le fait fondamental avec une merveilleuse lucidité, et fournissant à la justice une exacte appréciation des conditions matérielles par lesquelles cependant elle ne doit pas se laisser exclusivement diriger.

Ces recherches laborieuses, les obligations religieusement remplies du professorat ne suffirent pas à l'activité extrême et quasi fébrile d'Orfila. Des relations puissantes, conquises par un talent musical de premier ordre, l'avaient mis à même, dès le temps de la Restauration, de se faire rendre une justice que des travaux simplement utiles n'obtiennent pas toujours. La révolution de Juillet le plaça de manière à faire connaître ses talents d'un autre genre. La faculté de médecine de Paris, dont il fut le doyen de 1830 à 1848, doit à son active influence de grandes améliorations matérielles et une vigoureuse impulsion donnée aux études. Au conseil royal de l'instruction publique, il provoqua d'utiles mesures, et entre autres la décentralisation de l'enseignement par la création d'écoles secondaires de médecine, en même temps que l'obligation de produire le diplôme de bachelier ès sciences rendait plus difficile l'abord de la carrière médicale, que les examens, devenus plus sévères, imposaient aux élèves la nécessité d'un travail plus consciencieux, et que les moyens d'instruction en tous genres étaient multipliés autour d'eux par la sollicitude éclairée du gouvernement. Une des institutions qui font le plus d'honneur à Orfila est l'association de prévoyance des médecins de Paris, réunion qu'il a fondée et soutenue.

Infatigable au travail, persévérant jusqu'à l'opiniâtreté, doué d'une sagacité peu commune, et d'une habileté qui le fit réussir dans tout ce qu'il entreprit, Orfila sut traverser des périodes difficiles sans succomber aux attaques violentes dont il a été l'objet. Le 5 mars 1853, surpris par un temps de pluie battante, il éprouva un refroidissement qui occasiona la péripneumonie aiguë à laquelle il succomba, au bout de six jours. Les legs qu'il laissa dans son testament témoignèrent du vif intérêt que ce savant portait au perfectionnement de la science médicale. Il légua à l'Académie de médecine, à l'école de pharmacie et enfin à l'État une somme de 120,000 fr., destinée à des fondations de prix, et voulut que son cabinet d'anatomie comparée, qui porte le nom de musée Orfila, fût achevé à ses frais; enfin, il prescrivit à son exécuteur testamentaire de faire ouvrir son corps, afin de contribuer une dernière fois, si cela était possible, aux progrès de la science.

Voici la liste des ouvrages d'Orfila : *Traité des poisons tirés des règnes minéral, végétal et animal, ou toxicologie générale;* Paris, 1813-1815, 4 part., in-8°; 4[e] édit. entièrement refondue, 1843, 2 vol. in-8°; — *Éléments de chimie appliquée à la médecine et aux arts;* Paris, 1817, 7[e] édit., 1843, 2 vol. in-8°, pl.; — *Secours à donner aux personnes empoisonnées et asphyxiées;* Paris, 1818, 1829, in-12; — *Leçons de médecine légale;* Paris, 1821-1823, 3 part., in-8°; la 4[e] édit., qui porte le titre de : *Traité de médecine légale* (1847, 4 vol. in-8°), a été corrigée et augmentée d'une bibliographie spéciale; — *Traité des exhumations juridiques;* Paris, 1830, 2 vol. in-8°, pl., en société avec M. Lesueur, son beau-frère; — *Nouveau Dictionnaire des termes de médecine, chirurgie, pharmacie, physique, chimie, etc.;* Paris, 1833, 2 vol. in-8° et supplém., avec MM. Béclard, Chomel, Hipp. et Jules Cloquet; — *Mémoires sur plusieurs questions médico-légales;* Paris, 1839, in-8°; — *Recherches sur l'empoisonnement par l'acide arsénieux, précédées d'une Histoire de l'arsenic métallique;* Paris, 1841, in-8°; — *Mémoire sur l'absorption du sublimé corrosif;* Paris, 1842, in-8°. Orfila a eu part au *Nouveau Journal de médecine* (1818), à la *Revue en-*

cyclopédique (1819), au *Nouveau Dictionnaire de chirurgie* (1821, 2 vol. in-8°), au *Dictionnaire de médecine usuelle*, au *Journal de chimie médicale*, aux *Annales d'hygiène*, aux *Mémoires de l'Acad. de médecine*, etc. [F. RATIER, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

G. Sarrut et Sainte Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. I, 1re p. — Sachaile, *les Médecins de Paris*. — P. Menière, *Orfila*, dans le *Moniteur univ.*, 1853, p. 380.

ORFORD (Comte D'). *Voy.* WALPOLE.

ORGEMONT, en latin *Hordei-mons* (mont d'orge), nom d'une ancienne famille française qui joua un rôle aux quatorzième et quinzième siècles. Elle remontait à

Pierre Ier D'ORGEMONT, riche bourgeois de Lagny-sur-Marne, « auquel, dit le père Anselme, le roi Louis Hutin, par son testament de 1316, ordonna que « tout ce qui lui avoit été pris contre droit et raison lui seroit rendu ».

Pierre II, son fils, mort le 3 juin 1389, devint seigneur de Méry-sur-Oise et de Chantilly, conseiller au parlement, maître des requêtes et chancelier de France du temps de Charles V. Ce fut lui qui, sous les auspices de ce prince, mit en ordre et continua jusqu'à son époque le grand recueil historique connu sous le nom de *Chroniques de Saint-Denis* (1).

Amaury D'ORGEMONT, mort à Paris, le 11 juillet 1400, fils de Pierre II, seigneur de Chantilly et de Montjay, maître des requêtes en 1380, fut chancelier de Louis duc d'Orléans. Il signa, comme tel, le contrat de mariage de Louis avec Valentine, fut député, en 1396, pour accompagner en Angleterre la jeune reine ou fiancée du roi anglais (Isabelle de France).

Nicolas D'ORGEMONT, dit *le Boiteux*, né vers 1360, mort le 16 juillet 1416, était, comme le précédent, fils de Pierre II d'Orgemont et de Marguerite de Voisines. Celui-ci embrassa la carrière de l'Église, sans renoncer à jouer dans le monde un rôle actif. Le boiteux d'Orgemont prit parti pour le duc de Bourgogne. Jean sans Peur, en 1412, fut poursuivi par ses adversaires devant la juridiction ecclésiastique de Paris, à raison de la doctrine du *Tyrannicide* de Jean Petit et du meurtre de Louis duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne cherchait à se créer des adhérents parmi les clercs ou docteurs notables de la capitale. Il fit adresser en son nom à Nicolas d'Orgemont une queue de vin de Beaune, à titre de présent. En 1416, nous retrouvons ce personnage gravement compromis dans une célèbre conspiration bourguignonne. Nicolas d'Orgemont était alors chanoine de Paris, maître des requêtes, président de la cour des comptes, archidiacre d'Amiens, doyen de Marmoutiers de T[illegible] passait pour le clerc le plus riche du royaume. Sous prétexte des tailles et de la misère [illegible]blique, un complot s'ourdit au sein de la ca[illegible] pour déposséder du pouvoir le connétable d'Armagnac et rendre l'autorité au duc de Bourgogne. Le 19 avril 1416, jour de Pâques, à un signal donné, les conjurés devaient s'emparer du roi, de la reine, du chancelier, etc., faire main basse sur le prévôt de Paris, le tuer en cas de résistance, et procéder à un massacre général des Armagnacs. Le boiteux d'Orgemont était l'âme du complot. Mais le secret de cette trame fut révélé au prévôt de Paris, T. Duchâtel. Celui-ci, dès qu'il tint dans sa main tous les fils de la trame, sévit avec vigueur; les conjurés furent saisis tout armés, au moment où ils entraient en scène, et le complot avorta complétement. Robert du Belloy et d'autres laïques, traduits en justice et condamnés à mort par la cour du parlement, furent décollés aux halles. Nicolas d'Orgemont, appartenant à la juridiction épiscopale, fut condamné par arrêt du parlement (30 avril 1416), à perdre tous ses offices, à payer une amende de 80,000 écus d'or, enfin à être traîné dans un tombereau jusqu'aux halles, pour assister à l'exécution de ses complices. D'Orgemont fut en outre renvoyé devant la justice ecclésiastique, qui le dégrada, le déclara déchu de tous ses bénéfices, le condamna à être mené dans un tombereau, en certains carrefours de Paris, mitré, mis à l'échelle (pilori) et à garder une prison perpétuelle, au pain et à l'eau. Comme on craignait les puissantes influences que le condamné avait pu conserver dans la capitale, Nicolas d'Orgemont fut éloigné de Paris. Le chapitre de Tours transporta son canonicat à un nouveau titulaire. Livré ensuite à l'évêque d'Orléans, il eut pour asile la geôle épiscopale de Meung-sur-Loire (célébrée depuis par les plaintes de Villon), et y mourut peu de temps après sa condamnation. « On trouva (dit le chroniqueur Juvénal des Ursins) dans un tas d'avoine, en son hôtel, seize mille virils escus, et estimoit on ses biens meubles, bien de 60 à 80,000 écus. Le roy eut tout. »

Amaury D'ORGEMONT, frère du précédent, eut pour fils *Pierre III*, seigneur de Chantilly, Montjay, etc., chevalier (1), mort le 10 mai 1492, sans enfants de Marie de Roye, son épouse. Après eux,

Marguerite D'ORGEMONT, sœur de Pierre III,

(1) Le portrait du chancelier d'Orgemont a été reproduit par D. Bernard de Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, t. III, pl. XI d'après un manuscrit de 1380. Plusieurs livres manuscrits qui lui ont appartenu sont ornés de ses armes (d'azur, à trois épis d'orge d'or), et se conservent au dépôt de la rue Richelieu fonds de Notre-Dame, n° 730, avec les nos chiffres, 10, 14, 16, 17, etc. (*Voy.* P. Paris, *Manuscrits françois*; tables, au mot *Orgemont*).

(1) *Voy.* 1° son portrait peint dans son livre d'heures de mariage en 1469; reproduit dans Gaignières, *Rois et Reines*, etc., 1461-1515, fol. 73; gravé dans les *Monuments de la monarchie françoise*, t. III, planche LXV, figure 1, avec sa femme, nouvelle épousée (figure 2). 2° Sa statue sur son tombeau de marbre, jadis placé dans la chapelle de la Vierge aux Cordeliers de Senlis. Gaignières, *ibidem*, fol. 76; *Monuments de la monarchie franç.*, tom. IV, planche VII, figure 4), *Musée de Versailles*, série XI, section 1re, [illegible] Gavard, pièce 70, attribuée faussement dans les premiers livrets de cette galerie à Pierre II le chancelier.

ayant épousé Jean, baron de Montmorency, en 1455, la terre de Chantilly, par suite de cette alliance, passa dans la maison de Montmorency.

A. V. V.

Cabinet des titres, dossier *Orgemont*. *Histoire de Marmoutiers*, ms Baluze, 77, fol 344; ms. Dupuy, 266, fol. 22 et 23. *Registre du Conseil*, x. x., n° 1480, à la date de 1416. — *Memoires de Bauyn*, ms. de l'Institut, n° 372, à la date de 1412. — Labbe. *Alliance chronologique*, etc., 1664, in-4°, t. II, p. 704, 705. — *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. II, p. 66 et suiv. — Anselme, aux *Chanceliers de France*. — Ursins, dans Godefroy, *Charles VI*, 1653, in-fol., p. 332, 333. — Monstrelet, édition d'Arcq, t. III, p. 160. — Vallet de Viriville, *Chronique de Cousinot*, etc., p. 42, 160. — *Isabeau de Bavière*, 1859, in-8°, p. 28, etc.

ORIANI (*Barnaba*, comte), astronome italien, né le 17 juillet 1752, au village de Garegnano, près Milan, mort le 12 novembre 1832, à Milan. Ses parents, qui étaient de pauvres paysans, l'avaient placé en apprentissage chez un maître maçon. Des moines chartreux, frappés de son intelligence, l'attirèrent dans leur couvent, et après lui avoir enseigné les premiers éléments l'envoyèrent achever son éducation à Milan, chez les Barnabites. Lorsqu'il prit les ordres, Oriani possédait des sciences exactes tout ce qu'on en connaissait alors, et il avait même fait de tels progrès dans l'étude de l'astronomie qu'il était entré en qualité d'elève à l'observatoire de Brera, où il eut pour maîtres Reggio et de Cesaris. Deux ans plus tard (1777), il prenait rang d'astronome, et en 1778 il commençait dans les *Éphémérides* de Milan une série de mémoires sur la lune pour corriger les tables de Mayer et d'Euler. En 1786 il fut chargé par l'empereur Joseph II de faire construire à Londres par Ramsden un cercle mural de sept pieds et demi et plusieurs autres instruments; il connut à cette époque Maskelyne et W. Herschel, et entretint avec ce dernier une correspondance très-suivie. A son retour il travailla à la mesure d'un arc du méridien et exécuta la triangulation nécessaire pour la construction d'une nouvelle carte de la Lombardie. Pendant les troubles qui suivirent l'invasion française, il sut se rendre respectable à tous les partis, et n'interrompit pas un instant le cours de ses travaux. Après la victoire de Marengo, il eut mission de réorganiser les universités de Pavie et de Bologne, et présida la commission formée pour régler le système des poids et mesures. Le célèbre Piazzi ayant découvert, le 1er janvier 1801, la planète Cérès, qu'il prit d'abord pour une comète, Oriani trouva, en en calculant l'orbite, que c'était une planète, dont il marqua la place entre Mars et Jupiter. Lors de la création de l'Institut d'Italie, il en devint un des trente premiers membres et reçut bientôt de Napoléon la direction de l'observatoire de Milan, la dignité de comte et celle de sénateur, les insignes de la Couronne de fer et de la Légion d'Honneur; mais, pour ne pas abandonner ses études favorites, il refusa l'évêché de Vigevano et le portefeuille de l'instruction publique. Le gouvernement autrichien rendit justice au mérite éminent d'Oriani en le laissant jusqu'à sa mort à la tête de l'observatoire. Il eut part à l'achèvement de la grande carte d'Italie, commencée sous la domination française. Presque tous les écrits de ce savant ont été insérés dans les *Éphémérides* : de 1778 à 1831, on en compte cent six, la plupart en latin; les plus remarquables sont : *De interpolatione longitudinum et latitudinum Lunæ* (1778); *Observationes III Lunæ cum tabulis Mayeranis et Eulerianis comparatæ* (1780); *De reductione loci medii stellarum fixarum ad verum et veri ad apparentem* (1781); *De motu duorum horologiorum pendulis effectum caloris per se corrigentibus instructorum* (1782); *De media perceptione æquinoctiorum ex veterum astronomorum observationibus collecta* (1783), où il fixe la quotité annuelle de la diminution de l'obliquité de l'écliptique à l'équateur; *Observatio et tabulæ novi planetæ* (1785), où le premier il détermine l'orbite d'Uranus ainsi que les perturbations des petites planètes; *De refractionibus astronomicis* (1788), *De emendatione tabularum Mercurii* (1797); *Formole analitiche della perturbazione dei pianeti* (1803), etc. Ces dissertations se distinguent toutes par une méthode rigoureuse, et renferment d'excellents préceptes pour l'astronomie pratique. Quelques ouvrages d'Oriani ont été publiés à part, tels que : *De horologio Solari italico*; Milan, 1786; — *Theoria planetæ Urani*; ibid., 1789, in-4°; — *Theoria planetæ Mercurii*; ibid., 1798, in-8°; — *Elementi di trigonometria sferoidica*; Bologne, 1806, in-8°: traité devenu classique; — *Opuscules astronomiques*; Milan, 1806, in-8°; — *Traité d'astronomie et de sphère*; ibid., 1824, in-8°; — *Manuel d'astronomie*; ibid., 1826, in-32. Oriani appartenait à l'Académie des sciences comme associé étranger, à la Société royale de Londres et à l'Académie de Berlin. Deux statues lui ont été élevées, l'une à Milan, l'autre à Brescia.

A. Gabba, *Elogio di Oriani*; Milan, 1834, in-8°.

ORIBASE (Ὀρειβάσιος ou Ὀριβάσιος), célèbre médecin grec, né vers 325 après J.-C., mort vers 400. Suidas et Philostorge le font naître à Sardes en Lydie; mais Eunape, son biographe et son ami, dit qu'il naquit à Pergame en Mysie, ville natale de Galien. Suivant le même écrivain, Oribase appartenait à une famille respectable, et après avoir reçu une bonne éducation il étudia la médecine sous Zénon de Cypre, et eut pour compagnons d'étude Jonicus et Magnus. Il acquit de bonne heure une grande réputation dans l'exercice de son art. Le prince Julien, depuis si célèbre comme empereur, confiné en Orient par la jalousie de Constance, y fit la connaissance du jeune médecin, et l'admit dans sa plus intime confidence. Oribase fut un des très-rares confidents auxquels il révéla le secret de son apostasie. Devenu césar et envoyé en Gaule en décembre 355, il l'emmena avec lui,

et l'année suivante, à l'occasion d'une absence temporaire, il lui adressa une lettre qui témoigne à la fois de leur intimité et de leurs sentiments païens. Pendant ce séjour en Gaule, Julien demanda à Oribase de lui faire un abrégé des écrits de Galien. Cet ouvrage lui plut tellement qu'il pria l'écrivain d'exécuter le même travail sur les autres écrivains médicaux. Oribase accomplit cette tâche, mais seulement après l'avénement de Julien à l'empire, en 361, en soixante ou soixante-douze livres, dont il existe une partie sous le titre de Συναγωγαὶ Ἰατρικαί (*Collections médicales*). Un passage très-obscur d'Eunape (βασιλέα τὸν Ἰουλιανὸν ἀπέδειξε) a fait croire qu'Oribase avait contribué à l'élévation de Julien à l'empire; mais cette supposition est fort douteuse; il est certain qu'Oribase conserva auprès de l'empereur tout le crédit dont il avait joui auprès du césar. Julien le nomma questeur de Constantinople, et l'envoya à Delphes pour qu'il rendît à l'oracle de Delphes son ancienne splendeur et autorité. Sa mission fut stérile, et il ne rapporta de Delphes qu'une seule réponse, c'est que l'oracle n'existait plus. Cette réponse formait trois vers cités par Cedrenus, et dont voici le sens : « Dites au roi que le brillant parvis est en ruines. Phébus n'a plus de demeure, ni de laurier prophétique, ni fontaine parlante; l'eau parlante est tarie. » Oribase accompagna Julien dans son expédition contre la Perse, et se trouvait avec lui à l'époque de sa mort, le 26 juin 363. Le grand crédit d'Oribase auprès d'un empereur apostat ne pouvait le recommander aux successeurs chrétiens de ce prince. Eunape rapporte en termes vagues et déclamatoires que les empereurs Valentinien et Valens confisquèrent ses biens et l'envoyèrent en exil chez des barbares (peut-être des Goths). Dans son exil Oribase donna des preuves de sa force d'âme et de son habileté dans son art. Sa science médicale lui mérita l'estime et la confiance des rois barbares et le fit admirer du peuple, qui le regardait comme un dieu. Il paraît que son bannissement ne fut pas de longue durée et finit avant l'année 369. Ses biens lui furent restitués. Après son retour il épousa une personne riche et de bonne famille, dont il eut quatre enfants. On ignore la date de sa mort; mais on sait qu'il vivait encore lorsque Eunape lui consacra une notice dans ses biographies des Philosophes, vers 395. On connaît très-peu le caractère d'Oribase, car le pompeux panégyrique d'Eunape manque à la fois de précision et d'autorité; mais on ne peut douter qu'il ait pris une part active, sincère, passionnée à la réaction païenne entreprise par Julien. Il est souvent cité par Aetius, Paul d'Egine, Rhazès, etc. Quelques-uns de ses ouvrages furent traduits en arabe, et Théophane en fit un abrégé, à la demande de l'empereur Constantin Porphyrogénète.

On possède trois ouvrages d'Oribase, qui sont regardés comme authentiques. Le premier est intitulé Συναγωγαὶ Ἰατρικαί (*Collections médicales*), ou Ἑβδομηκοντάβιβλος (*Les soixante-dix livres*) : c'est une compilation qui ne contient d'original que la préface, mais qui est précieuse à cause des nombreux extraits d'ouvrages aujourd'hui perdus; elle était déjà, à cause de son volume, devenue rare du temps de Paul d'Égine; elle fut traduite en syriaque dans le neuvième siècle par Honaïn Ibn-Ishak et Isa-Ibn-Yahya; mais elle ne tarda pas à devenir encore plus rare sous la forme syriaque que sous la forme grecque, et Haly Abbas, qui en parle au dixième siècle, dit qu'il n'en a vu qu'un seul livre sur soixante-dix. Une très-grande partie de cet ouvrage est actuellement perdue. On possède les livres 1-15, et un très-court fragment du 16e, les livres 21, 22, 24, 25, 44-49, avec des fragments du 50e et du 51e, et 45 chapitres publiés par MM. Daremberg et Busmaker, sous la rubrique *livres incertains*. Les quinze premiers livres avec le 24e et le 25e furent publiés, traduits en latin par J.-B. Rasari, Venise (sans date, mais avant 1555), in-8°. C.-F. Matthæi les donna en grec et en latin, mais en omettant tous les extraits de Galien, de Rufus, d'Éphèse et de Dioscoride. Cette édition, qui est très-rare, est intitulée *XXI veterum et clarorum medicorum græcorum varia opuscula;* Moscou, 1808, in-4°. Les 1er et 2e livres avaient déjà été publiés en grec et en latin par C.-G. Gruner; Iéna, 1782, in-4°. Les livres 21 et 22 et les livres incertains ont été découverts par M. Dietz. Les livres 24 et 25 traitent de l'anatomie; Rasari les donna en latin avec les quinze premiers. G. Morel les publia en grec sous le titre de *Collectaneorum artis medicæ liber ;* Paris, 1556, in-8°, et W. Dundass en grec et en latin, avec le titre de *Oribasii anatomica ex libris Galeni ;* Leyde, 1735, in-4°. Le 44e livre a été publié en grec et en latin, avec des notes étendues par U.-C. Bussemaker; Groningue, 1835, in-8°; il avait déjà paru avec les livres 45, 48, 49 et des parties des livres 50 et 51 (mais moins les extraits de Galien et d'Hippocrate) dans les *Classici auctores e vaticanis codicibus editi* d'Angelo Mai; Rome, 1831, in-8°, I-IV. Les livres 46e et 47e furent publiés par Ant. Cocchi à Florence, 1754, in-fol. grec et latin, sous ce titre *Græcorum chirurgici libri*. Une édition critique et aussi complète que le permet l'état du manuscrit était désirée; elle a été entreprise par MM. Daremberg et Bussemaker.

Le second ouvrage d'Oribase fut un abrégé du premier, et fut écrit environ trente ans plus tard, à la demande et pour l'usage de son fils Eustathe, auquel il est dédié. Cet abrégé, ou Σύνοψις, en neuf livres, fut traduit en arabe par Honaïn Ibn-Ishak; Rasari en a donné une traduction latine, Venise, 1554, in-8°. Le texte grec de ce traité et des suivants paraîtra dans les tomes V et VI de l'édition qui vient d'être citée.

Le troisième ouvrage d'Oribase est intitulé Εὐπόριστα (*Les Remèdes faciles* à préparer) et comprend quatre livres; Sprengel en a révoqué en doute l'authenticité, mais sans motifs suffisants : c'est un petit manuel de médecine pratique, extrait en partie de la grande collection. Le texte grec n'a jamais été publié; mais il en a paru plusieurs traductions latines, l'une par J. Sichard, à la fin de son édition de Cælius Aurelianus, Bâle, 1529, in-fol.; l'autre par J.-Bapt. Rasari, Venise, 1558, in-8°. Suidas attribue a Oribase quelques ouvrages aujourd'hui perdus; savoir Περὶ βασιλείας (*Sur la Royauté*); — Περὶ παθῶν (*Sur les Affections*), Πρὸς τοὺς ἀπορoῦντας τῶν ἰατρῶν, titre douteux, qui paraît signifier *Sur les médecins hésitants* ou *Sur les incertitudes des médecins*. Outre ces œuvres, on a sous le nom d'Oribase un *Commentaire sur les Aphorismes* d'Hippocrate : cet ouvrage, écrit en latin et qui n'a probablement jamais existé en grec, fut publié par J. Guinterius Andernacus, Paris, 1533, in-8°; il est évidemment supposé, mais on a conjecturé à tort qu'il avait été composé vers le commencement du quatorzième siècle, par un médecin de l'école de Salerne, puisqu'il en existe des manuscrits du dixième siècle. Y.

Eunape, *Vitæ philos. et soph.* — Photius, *Biblioth.*, cod. 217. — Freind, *History of physic*, vol. I. — Haller, *Bibliot anat.*, *Bibl chirur.*, *Bibl botan.*, *Bibl. med. pract.* — Sprengel, *Histoire de la médecine.* — J.-F.-C. Hecker, *Litterar Annal. der gesammten Heilkunde*; 1825, vol. I. — Fabricius, *Bibl Græca*, vol. IX, p. 451; XII, 640; XIII, 353. — Choulant, *Handb. der Bücherkunde*, etc. — Daremberg, *Rapport au ministre de l'instruction publique*; et *Introd. à la collection des médecins grecs.*

ORIENT (*Joseph*), peintre hongrois, né à Burbach, en 1677, mort à Vienne, en 1737. Élève de Faistenberger, il peignit un grand nombre de paysages, très-estimés et d'un grand effet; il était très-habile à reproduire sur la toile les différents tons de l'air. Il fut vice-directeur de la galerie impériale de Vienne. Leichsenring et Rosel ont gravé plusieurs de ses tableaux. O.

Meusel, *Deutsche Künstler-Lexikon.* — Nagler, *Künstler-Lexikon*

ORIGÈNE (Ὠριγένης), un des plus célèbres écrivains du christianisme primitif, naquit vers 186, à Alexandrie, et mourut à Tyr, en 253. Il portait, entre autres, le surnom d'*Adamantin*, qui faisait, dit-on, allusion à la force de ses arguments. Il reçut de son père, Léonides, zélé chrétien, une éducation soignée, et on rapporte qu'il exerçait de bonne heure sa mémoire à apprendre par cœur une grande partie de la Bible. Il eut pour maîtres Clément d'Alexandrie, Ammonius Saccas et Pantène, et pour condisciple et ami Alexandre, plus tard évêque d'Alexandrie. Au rapport de Porphyre, il lisait souvent Platon, Longin, Moderat, Nicomaque, Chérémon le stoïcien et Cornutus. Contre la coutume d'alors, il apprit aussi l'hébreu, et toute la Grèce admira, dit Eusèbe, la connaissance qu'il avait de cette langue. A dix-sept ans il perdit son père : ce fut une des victimes de la persécution qui commença dans la dixième année du règne de l'empereur Sévère. Sa mère, dont le nom ne nous a pas été conservé, eut beaucoup de peine à le dissuader de partager la gloire du martyre. Ne pouvant suivre son père en prison, il l'exhorta à persévérer dans la foi chrétienne : « Marche en avant, lui écrivit-il : ne t'inquiète pas de nous. » A la mort de Léonides, dont tous les biens avaient été confisqués, Origène se trouva réduit à l'indigence avec sa mère et six frères. Il fut alors accueilli dans la maison d'une riche veuve, qui avait adopté pour fils Paul d'Antioche. Ce Paul, probablement de la secte des gnostiques, attirait, par ses prédications, un grand concours d'auditeurs. Mais, dit Eusèbe, Origène refusait de s'unir à lui dans la prière, parce qu'il détestait les doctrines hérétiques. Il entreprit dès lors de se rendre indépendant par l'étude et l'enseignement de ce qu'on appelait le savoir grammatical, comprenant la grammaire, la rhétorique, la dialectique ou logique, la géométrie, l'arithmétique, la musique.

Pour échapper à la persécution, saint Clément avait cherché un refuge en Cappadoce, et le christianisme était réduit au silence. C'est à ce moment qu'apparut Origène : à la parole du maître succéda celle du disciple, aux applaudissements de la foule. De nombreuses conversions, dont quelques-unes furent glorifiées par le martyre (1), le recommandèrent bientôt à l'Église. Assis, comme prédicateur, sur la chaire de saint Clément et de saint Pantène, il se voyait, à vingt ans, à la tête de l'enseignement des néophytes d'Alexandrie. Imbu des idées platonico-chrétiennes sur la réprobation du corps, il donnait à ses catéchumènes l'exemple de la sobriété et de la pureté des mœurs. Il vendit pour quelques oboles sa bibliothèque d'auteurs profanes, et se priva de tout ce qui peut alimenter les passions. Au rapport d'Eusèbe, « il travaillait et jeûnait tout le jour; il employait la plus grande partie de la nuit à lire l'Écriture sainte, et couchait sur la dure. Suivant à la lettre le texte de l'Évangile, il n'avait qu'un manteau, allait pieds nus et ne s'inquiétait pas du lendemain. Il s'abstenait de tous les aliments qui ne sont pas absolument nécessaires à la conservation de la santé (2) ». Considérant le corps comme la prison ou le « pénitentiaire de l'âme », il s'écriait souvent avec saint Paul : « Qui me délivrera de ce misérable » ! Prenant à la lettre ces paroles de Jésus dans saint Matthieu : « Il y a des hommes qui sont eunuques dès le sein de leur mère; il y en a d'autres qui sont faits eunuques par les hommes; il y en a enfin qui se sont faits eunuques eux-mêmes en vue du royaume du ciel : que celui qui l'entend le comprenne », Origène

(1) Parmi les disciples d'Origène qui moururent martyrs, Eusèbe cite Plutarque, Serénus, Héraclide, Héron, Potamiène et d'autres.

(2) Eusèbe, *Hist. eccles.*, VI, 3.

porta sur lui-même une main téméraire, et mutila son corps, « pour converser, dit Eusèbe, plus librement non-seulement avec les hommes, mais avec les femmes qu'il instruisait ». A juger par son commentaire sur saint Matthieu, Origène se repentit plus tard de son égarement, et reconnaît lui-même avoir pris la parole de Jésus trop à la lettre. D'ailleurs, n'est-ce pas un blasphème de vouloir corriger l'œuvre du Créateur? C'est à nous de nous préserver des entraînements dangereux du corps; c'est à nous d'employer l'esprit à dominer la chair.

Suivant le témoignage d'Eusèbe, l'évêque d'Alexandrie, Démétrius, étonné de la castration volontaire d'Origène, admirait d'abord cet excès de zèle; mais plus tard, jaloux des talents du jeune prédicateur, qui avait été consacré prêtre par les évêques de Césarée et de Jérusalem, il le fit interdire publiquement. « Origène, rapporte Eusèbe, avait été jugé digne des premières charges de l'Église; et comme sa réputation de sagesse et de vertu se répandait partout, Démétrius, qui ne lui pouvait faire aucun autre reproche, rechercha cette action de sa jeunesse pour le décrier, et alla jusqu'à blâmer ceux qui lui avaient conféré le sacerdoce (1). » Dans deux conciles consécutifs, composés de tous les évêques d'Égypte, Démétrius était parvenu à faire casser l'ordination d'Origène, excommunier sa personne et l'exiler d'Alexandrie. Cette condamnation fut loin d'être approuvée par tous les évêques de l'Orient : elle partagea, selon l'expression de saint Jérôme, le monde en deux, et fit parfaitement ressortir la différence qu'il y avait entre le christianisme platonique, systématisé par Origène, et le christianisme juif de l'école de saint Marc, représenté par Démétrius (2). Ce dernier, non content d'avoir frappé Origène dans sa personne, le fit condamner dans ses doctrines. A juger des fragments d'une lettre de l'illustre exilé à ses amis d'Alexandrie, ce fut la doctrine de la réhabilitation de Satan qui avait surtout attiré les anathèmes de Démétrius. Pour être conséquent avec lui-même, il devait en effet avoir enseigné que « si nous sommes tous sous le coup d'une déchéance personnelle, tous précipités du ciel par suite de nos propres crimes, il est logiquement nécessaire d'étendre jusqu'aux mauvais anges, nos frères d'enfer, la réhabilitation opérée à notre égard par la charité toute-puissante et universelle du Christ ».

Après un séjour de courte durée à Athènes, Origène passa la fin de sa vie en Asie, particulièrement à Césarée et à Tyr. N'ayant plus d'école, il continua d'enseigner par ses écrits et ses sermons. Son autorité se répandit rapidement : il était l'oracle de la Palestine, de la Phénicie, de la Cappadoce et de l'Arabie. Il résidait en Palestine quand la persécution de Décius y éclata. Jeté dans un cachot, il eut le cou et les fixés à des instruments de torture; on essaya vainement de le vaincre par la longueur du supplice. L'avénement de Gallus mit fin aux souffrances du vieillard. Mais il sortit estropié de sa prison, et mourut probablement dans l'année même de sa délivrance, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Au treizième siècle on montrait e à Tyr le tombeau d'Origène : c'était une co de marbre grec, enrichie d'or et de pierres précieuses.

Ouvrages. Origène n'ayant pour ainsi dire cessé d'écrire ou de dicter pendant plus de quarante ans, le nombre de ses ouvrages devait être très-considérable; saint Épiphane, d'accord avec Rufin, l'évaluait à plus de six mille; malheureusement la plupart sont perdus. Au rapport d'Eusèbe, il avait sept secrétaires occupés, à tour de rôle, à recueillir ses paroles, et sept écrivains, aidés par de jeunes filles, pour les transcrire et mettre au net. Les écrits d'Origène ont toujours été plus ou moins suspects d'hérésie dans le clergé grec et romain. Il existe même encore dans l'Église grecque un canon qui défend, sous peine d'anathème, d'en faire des copies. Parmi ces écrits, on cite en première ligne les deux éditions qu'il avait préparées de l'Ancien Testament, dont l'une s'appelait *Tetrapla* (à quatre) et l'autre *Hexapla*, ἑξαπλᾶ (à six colonnes); la dernière porte quelquefois aussi le titre d'*Octapla* ou d'*Ennéapla*. Les reproches que les Juifs adressaient sans cesse aux chrétiens de citer inexactement l'Ancien Testament donnèrent lieu à la version grecque alexandrine, dite des *Septante*. Pour discréditer cette version, les Juifs signalèrent de nombreuses discordances entre le texte hébreu et le texte grec (1). C'est pour montrer ce qu'il y avait de fondé dans ces discordances qu'Origène entreprit les *Hexaples* : la première co-

(1) M. Jean Reynaud, dans un excellent article sur *Origène* (dans l'*Encyclopédie nouvelle*), s'est attaché à démontrer que l'interdiction du célèbre docteur chrétien n'avait eu réellement d'autre motif que la mutilation volontaire signalée par Eusèbe.

(2) Un siècle plus tard, le concile de Nicée rédigea un canon spécial pour déclarer l'intégrité sexuelle nécessaire à l'exercice des fonctions sacerdotales.

(1) Les débats entre les Juifs et les Grecs (chrétiens) avaient été ramenés à un détail assez curieux, mais décisif. Ce détail, le voici. L'histoire de Suzanne ne se trouve point dans le Daniel des Juifs; ce n'est qu'une intercalation frauduleuse des Alexandrins. Ce qui le prouve, c'est que l'auteur, par une singulière maladresse, y fait rouler les réponses des prophètes aux deux vieillards sur deux jeux de mots exclusivement grecs. Ainsi, le premier vieillard dit que Suzanne était sous un houx, en grec πρῖνος (*ilex*) : sur quoi Daniel le condamne à être scié, en grec πρίω. Le second dit qu'elle était sous un lentisque, σχῖνος : Daniel le condamne à être fendu, en grec σχίζω). Comme les mots hébreux correspondants ne se prêtent à aucun de ces jeux de mots, il faut que toute cette histoire ait été inventée en grec. Origène, sentant toute la force de l'attaque, retourne habilement contre les Juifs l'accusation de faux. Il reproche au corps sacerdotal de Jérusalem d'avoir été le dépositaire infidèle de la Bible, au point d'en avoir effacé tout ce qui pouvait aux yeux du peuple jeter quelque défaveur sur les prêtres; et c'est à ce motif qu'il attribue particulièrement la soustraction de l'histoire de Suzanne.

lonne donnait les mots du texte hébreu en caractères hébreux; la seconde, les mêmes mots en caractères grecs; la troisième, la version littérale d'Aquila; la quatrième, la version, plus libre, de Symmaque; la cinquième, celle des Septante, et la sixième, celle de Théodotion, sorte de rajustement des Septante à l'hébreu. Ce grand travail ne nous est parvenu qu'extrêmement tronqué. Il était tombé en défaveur depuis que l'Église avait adopté un texte de convention. L'original, qui devait exister dans la bibliothèque de Césarée, fut probablement détruit par les Arabes. Ses copies disparurent rapidement. Les fragments en ont été recueillis pa Montfaucon (Paris, 1714, 2 vol. in-fol., et il s'en est conservé quelque chose de plus complet dans le sein même de l'Église; car la traduction de saint Jérôme, connue sous le nom de *Vulgate*, a été faite d'après les Hexaples, et l'édition alexandrine d'Eusèbe n'était que la transcription exacte de la cinquième colonne de l'œuvre d'Origène.

La critique du Nouveau Testament avait également fixé l'attention d'Origène. Il s'était aperçu qu'en multipliant les copies des Évangiles on n'avait été guère scrupuleux au sujet des variantes. Il s'en exprime clairement dans un passage de ses commentaires sur saint Matthieu. « Il s'est introduit, dit-il, de grandes diversités entre les divers textes, soit à cause de la négligence de certains écrivains, soit à cause de la detestable audace de certains autres, qui corrigent le texte, et dans ces corrections ajoutent ou élaguent à leur gré. » Puis, il rappelle ses travaux sur l'Ancien Testament, et ajoute qu'il en faudrait de semblables sur le Nouveau. Aucun écrivain avant lui n'avait fait preuve dans l'interprétation de l'Écriture d'une aussi grande indépendance d'esprit. Les mensonges, les félonies, les vols, les adultères des patriarches le scandalisent, et il s'en exprime franchement. « Quelle édification, demande-t-il, pouvons-nous éprouver lorsque nous venons à lire qu'Abraham, sans se contenter de mentir au roi Abimelech, alla jusqu'à lui livrer sa femme? Et de quelle manière serons-nous édifiés par la femme du patriarche quand nous voyons que, de connivence avec son époux, elle s'est prostituée (1)? » — Ce qu'il dit de la barbarie des lois de Moyse n'a pas été dépassé par l'esprit critique de notre époque. « Si l'on s'attachait strictement au texte, dit il, et que l'on acceptât, comme le font les Juifs et le vulgaire des fidèles, tout ce qui est écrit dans la Thora, je rougirais d'avouer que Dieu ait jamais pu dicter de pareilles lois. En effet, les lois humaines, par exemple celles de Rome, d'Athènes et de Lacédémone, me paraîtraient à la fois et plus raisonnables et moins barbares (2). » Enfin, son appréciation de l'Ancien Testament, il la résume en ces termes: « Toutes ces choses, si on ne leur trouve un autre sens que celui de la lettre, seront bien moins un soutien et un moyen d'édification pour le christianisme qu'un obstacle et une cause de renversement. » La discordance des évangélistes dans le récit de la vie de Jésus, discordance qui a fourni tant d'armes contre la théologie romaine, Origène s'en sert pour mettre en lumière le caractère mythique du Nouveau Testament. « De deux choses l'une, dit-il : ou l'on confessera qu'il n'y a de vérité que dans le sens spirituel; ou bien, tant que les discordances ne seront pas levées, on refusera créance aux Évangiles, comme n'étant ni dictés par le Saint-Esprit ni rédigés de la même manière. » — Nous ajouterons que c'est de l'interprétation trop littérale de l'Écriture que sont nées toutes les hérésies qui ont affligé l'Église dès son origine. A l'exception d'Origène, on a trop oublié que la doctrine du Christ, telle qu'elle résulte de la concordance des quatre évangélistes, était une réaction manifeste contre le judaïsme (phariséisme), qui laissait de côté l'esprit de la loi pour ne s'attacher qu'à des pratiques, pleines d'ostentation. Ce pharisèisme continue de trôner, et le vrai christianisme est encore à s'établir.

Tout ce qui nous reste des Commentaires d'Origène sur l'Ancien et le Nouveau Testament a été recueilli par Huet (*Origenis Opera exegetica*); Rouen, 2 vol. in-fol. L'édition Delarue, Paris, 4 vol. in-fol., 1733-1759, a été réimprimée sans les notes, par Oberthier; Wurzbourg, 1785. Des additions à ces fragments se trouvent dans *Classicorum Auctorum e Vatic. Cod. edit.* d'Angelo Maï (t. IX, Rouen, 1837), et dans *Script. vet. nova Collectio*, t. X.

Le côté vraiment original de ce grand théologien n'est pas dans ses doctrines sur la Trinité, de la Grâce et de l'Incarnation de Jésus-Christ; il est dans son dogme de la chute personnelle, c'est-à-dire dans son sentiment sur la préexistence des âmes incarnées. C'est contre ce dogme que tonnait surtout saint Jérôme, en même temps qu'il nous le fait connaître : « Des mondes innombrables se succédant durant une série de siècles infinie; les anges changés en âmes humaines;... la résurrection de la chair s'effectuant de manière que les corps n'aient plus les mêmes membres, parce que, leurs fonctions cessant, ils seraient inutiles; à la restitution finale, l'heure de l'indulgence plénière étant arrivée, les anges, les démons, les âmes de tous les hommes, chrétiens, juifs, païens, acquérant tous la même condition et la même valeur; cette réintégration des créatures raisonnables à l'état d'égalité et d'affranchissement de la souillure corporelle, formant un spectacle semblable à celui d'un peuple délivré de son exil dans le monde et regagnant sa patrie primitive. » Cette grande question, qui n'a jamais été décidée dans aucun concile, reste tout entière debout encore aujourd'hui, après tant de controverses théologiques.

(1) Homil. VI, *in Genes.*
(2) Homil. VII, *in Levit.*

C'est dans le traité Περὶ ἀρχῶν (*De Principiis*), qu'Origène a exposé ses doctrines théologico-philosophiques. Ce traité, composé à Alexandrie, avait suscité à son auteur le plus d'adversaires, et fournissait les principaux textes aux reproches d'hérésie. Il était divisé en quatre livres : le premier traitait de Dieu, du Christ et du Saint-Esprit, de la chute de l'homme, des natures rationnelles et de leur retour au bonheur, des êtres corporels et incorporels, et des anges ; le second avait pour objet le monde et les choses qui s'y trouvent, l'incarnation du Christ, la résurrection et la punition des méchants ; le troisième livre, le libre arbitre, l'influence de Satan, les tentations de l'homme, le commencement et la fin du monde ; le quatrième, la vraie manière d'étudier l'Écriture. Origène fut accusé d'avoir contribué à la naissance de l'arianisme ; accusation que Didyme d'Alexandrie cherche à réfuter dans ses scholies sur le *De Principiis*, livre que nous ne connaissons que par la traduction latine de Rufin du quatrième siècle. Beaucoup de passages incriminés ont été adoucis dans cette traduction : elle se trouve dans le t. I, p. 42-195, de l'édit. d'Origène de Delarue.

L'Église enseigne qu'il existe des anges et puissances célestes, qui sont les ministres de Dieu pour les affaires relatives au salut des hommes. « Or, à quel moment, demande Origène, ces êtres ont-ils été créés ? Quels sont-ils ? Comment sont-ils ? » Comme l'Écriture et l'Église gardent à ce sujet un silence absolu, le célèbre docteur croit devoir y suppléer en établissant « que tous les êtres ont été créés ensemble, instantanément à l'origine même du temps ». Bien qu'il donne aux êtres, dans leur état primordial, le nom d'*esprits*, il n'admet nulle part catégoriquement le dogme des esprits sans corps. « La nature de Dieu est, dit-il, la seule à qui il appartienne de vivre indépendamment de toute matière corporelle (1). » Il complète sa pensée en ajoutant « que l'âme, invisible et incorporelle de sa nature, ne peut exister dans aucun lieu matériel sans avoir besoin d'un corps approprié à la nature de ce lieu... Tantôt l'âme revêt son corps après s'être dépouillée d'un premier corps, qui lui était d'abord nécessaire et qui lui devient ensuite inutile ; tantôt elle revêt seulement par-dessus le corps qu'elle avait déjà un autre corps, meilleur, afin de s'élever à des régions célestes plus pures que celles dans lesquelles elle résidait auparavant. C'est ainsi que l'homme qui arrive dans cette vie se débarrasse des membranes dont il devait être enveloppé dans le sein de sa mère, durant la vie intra-utérine ; mais avant de s'en débarrasser il s'est revêtu d'un corps dont il avait besoin pour vivre sur cette terre (2). » Ainsi, cette doctrine, pour être conséquente avec elle-même, doit admettre que l'âme, en quittant ce monde, conserve une enveloppe qui, pour être impalpable, n'en est pas moins réelle. En effet, toute la théorie du perfectionnement des âmes est, suivant Origène, proportionnelle à l'atténuation progressive du corps : plus une âme est parfaite, plus son enveloppe est légère, éthérée. « Enfin, de perfectionnement en perfectionnement il arrivera, ajoute l'auteur, que la nature matérielle aura cessé peu à peu, la mort même sera absorbée, et alors l'universalité des choses corporelles rentrera dans le néant, et si postérieurement la nécessité le demande, à cause de la chute des créatures raisonnables, cette nature sera de nouveau rappelée à l'existence. » C'était là évidemment pousser trop loin le principe d'une doctrine bien connue des néoplatoniciens. C'est ce qu'Origène semble avoir compris lui-même quand il se résume en ces termes : « Il y aura toujours des natures intelligentes, qui ont besoin d'un vêtement corporel ; de même que réciproquement il y aura toujours des natures corporelles pour servir d'enveloppes aux natures intelligentes, à moins que quelqu'un ne pense, ce qui paraît bien difficile, pouvoir démontrer que les natures intelligentes peuvent vivre sans corps. »

Cette doctrine d'Origène a été reprise de nos jours par une nouvelle école de spiritualistes, qui offre une grande analogie avec l'école platonico-chrétienne d'Alexandrie, et qui est encore loin d'avoir dit son dernier mot.

Mentionnons enfin un ouvrage attribué à Origène. En 1840, Mynoïde Mynas avait découvert, entre autres manuscrits grecs inédits, un volume contenant une *Réfutation de toutes les hérésies*. M. Miller, de son côté, trouva peu de temps après, dans les bibliothèques de l'Espagne, d'autres parties du même ouvrage ; il fit paraître le tout, d'après un vélin du quatorzième siècle, sous le titre de : Φιλοσοφούμενα ; Oxford, 1851, in-8°, en l'attribuant à Origène ; mais d'autres l'attribuent au bienheureux Hippolyte, ou à Caius, prêtre romain, de la même époque (1). Enfin, l'éditeur le plus récent de cet ouvrage, le savant abbé Cruice, que son mérite vient d'élever au siége épiscopal de Marseille, semble laisser la question indécise. Mgr Cruice a soigneusement revu le texte sur un manuscrit de la Biblioth. impériale de Paris, et l'a accompagné d'une version latine aussi exacte qu'élégante, ainsi que de notes, de prolégomènes et d'index ; son édition a pour titre : *Philosophumena, sive hæresium omnium confutatio, opus Origeni adscriptum* ; Paris (Imprimerie imp.), 1860, gr. in-8°. Quant à l'ouvrage lui-même, il est divisé en dix livres, dont les 2e et 3e sont perdus ; le 1er contient des notions précieuses sur les doctrines des philosophes grecs, tels que Thalès, Pythagore, Empédocle, Héraclite, Anaximandre,

(1) Περὶ ἀρχῶν, I, 6.
(2) *Adversus Celsum*, cap. VII.

(1) [illegible], sur ces savantes controverses, les *Prolégomènes* [illegible] M. l'abbé Cruice [illegible] en tête de son édition, p. IX et suiv.

Anaximène, Anaxagore, Archelaüs, Parmenide, Leucippe, Démocrite, Platon, Aristote, etc. Le 4e livre traite des astrologues et surtout des Chaldéens, de quelques données de l'astronomie, des combinaisons divinatoires des nombres, de la *Divination d'après la physionomie*, mêlée à des considérations astrologiques; enfin, des magiciens, où se trouvent plusieurs expériences physiques et chimiques, fort curieuses. Le 5e livre comprend les doctrines des Naasséniens, des Peratains, des Sethianiens et de Justin. Le 6e expose les hérésies de Simon, de Valentin, de Heracleon, de Colarbasus, de Marc et d'autres. Les 7e, 8e et 9e comprennent les hérésies de Basilides, de Saturnin, de Menandre, de Marcion, de Carpocrate, de Cérinthe, des Docétiens, de Tatien, de Noëtius, de Callistus, etc. Le 10e et dernier est une sorte de récapitulation de l'ouvrage, qui, comme l'on voit, est très-précieux à consulter pour l'histoire des premiers siècles de l'Église. F. HOEFER.

Oudin, *De script. eccles.*, vol. I, col. 231. — D. Ceillier, *Auteurs sacrés*, vol. II. — Fabricius, *Bibl. græc.*, vol. VII. — Tillemont, *Mém.*, vol. III. — Neander, *Hist. de l'Église*. — J. Reynaud, dans l'*Encyclopédie nouvelle*. — Mgr Cruice, *Prolégomènes*, en tête de son édit. des *Philosophumena*.

ORIGNY (*Pierre* D'), poëte français, né à Reims, mort en 1587, à Sedan. Il fut attaché au service de François II, et embrassa la religion protestante. Goujet, qui fait peu de cas de ses vers, le qualifie d'homme sage et vertueux. Il a écrit : *Le Temple de Mars tout puissant*, poëme; Reims, 1559, in-8o, et *Le Herault de la noblesse de France*; Sedan, 1578, 1579, in-8o, en prose.

Goujet, *Bibl. françoise*.

ORIGNY (*Pierre-Adam* D'), historien français, né en 1697, à Reims, mort le 9 septembre 1774, à Paris. Après avoir servi au régiment de Champagne, où il obtint le grade de capitaine, il se retira avec la croix de Saint-Louis, et chercha des distractions dans l'étude de l'histoire ancienne. On a de lui : *Mémoires sur la famille des d'Origny, établie à Reims vers le commencement du seizième siècle*; Paris, 1757, in-12, publié par Anquetil; — *L'Égypte ancienne, ou mémoires historiques et critiques sur les objets importants de l'histoire du grand empire des Égyptiens*; Paris, 1762, 2 vol. in-12, ouvrage vivement critiqué par Pauw, dans ses *Recherches*; — *Chronologie des rois du grand empire des Égyptiens*; Paris, 1765, 2 vol. in-12.

Abraham-Jean-Baptiste-Antoine D'ORIGNY, parent du précédent, né en 1734, à Reims, mort en 1790, acheta une charge de conseiller à la cour des monnaies; il cultiva les lettres et fit partie d'un grand nombre d'académies. On a de lui : *Dictionnaire des origines*; Paris, 1776-1778, 6 vol. in-8o; l'abbé Sabatier a publié avec Préfort un abrégé de cette compilation utile; — *Annales du Théâtre-Italien*; Paris, 1788, 3 vol. in-8o. On lui doit aussi le t. IV de l'*Abrégé de l'hist. du Théâtre-Français* du chevalier de Mouhy.

Desessarts, *Trois Siècles litt.* — Haag, *France protest.*

ORIGNY. *Voy*. DORIGNI.

ORIOL. *Voy*. AURIOL.

ORION (Ὠρίων), lexicographe grec, né à Thèbes en Égypte, vivait vers le milieu du cinquième siècle après J.-C. Il composa un Ἀνθολόγιον (recueil de morceaux choisis), en trois livres, adressé à Eudocia, femme de Théodose, lequel existe encore, mais n'a jamais été publié, et un *Lexique etymologique* (*Etymologicum*), qui a été publié par Sturz dans le recueil des *Etymologica*, dont il forme le 3e vol.; Leipzig, 1820, in-4o. Cet Orion, Thébain, a été souvent confondu par les lexicographes postérieurs avec un Orion d'Alexandrie, auquel Suidas attribue un *Anthologion*, un recueil de mots attiques, un ouvrage sur l'étymologie, et un panégyrique de l'empereur Adrien. Il est très probable que dans cette liste d'ouvrages Suidas a lui-même confondu les deux Orion, et qu'il a attribué à l'auteur du panégyrique d'Adrien, contemporain de cet empereur, un *Etymologicum* qui appartient au contemporain de Théodose II. Si on a confondu les deux Orion ensemble, on les a confondus avec un ou plutôt deux Orus souvent mentionnés dans les *Etymologica*. Le premier de ces Orus était un Milésien qui vivait dans le second siècle après J.-C. Il composa sept ou huit traités grammaticaux, aujourd'hui perdus, mais dont il reste des fragments dispersés dans les lexiques anciens. Le second Orus était un grammairien d'Alexandrie, qui vivait vers le milieu du quatrième siècle, et dont il ne reste rien. Il est très-probable que le *Lexique* d'Orus Milésien a été largement mis à profit par Orion et par les autres lexicographes. L. J.

Fabricius, *Bibliot. græca*, vol. VI, p. 133, 376, 601, 602. — Ritschl, *De Oro et Orione comment.*, Breslau, 1834; et un article sur Orion dans l'*Encyclopädie* d'Ersch et Gruber. — Schneidewin, *Conjectanea critica. Insunt Orionis theb. antholognomici tit. VIII*, in-8o.

ORLANDI (*Pellegrino Antonio*), biographe italien, né en 1660, à Bologne, où il est mort, le 8 novembre 1727. Il fit profession chez les Carmes de la congrégation de Mantoue, et consacra sa vie entière à l'étude. Les ouvrages qu'il a publiés témoignent de patientes recherches, et sont encore consultés aujourd'hui, bien qu'ils manquent parfois d'exactitude et de méthode; nous citerons de lui : *Abbecedario pittorico de' professori più illustri in pittura, scultura ed architettura*; Bologne, 1704, in-4o; les édit. de 1709 et 1731 contiennent des additions de l'auteur : ce recueil a été l'objet de plusieurs réimpressions, celles entre autres données par Guarini (Venise, 1753), et par Luga (Florence, 1776), et il a été trad. en anglais; — *Notizia degli scrittori bolognesi e dell' opere loro stampate e manoscritte*; Bologne, 1714, in-4o;

— *Origine e progressi della stampa dal* 1475 *fino al* 1500; ibid., 1722, in-4°.

Fantuzzi, Notizie degli Scrittori Bolognesi, VI.

ORLANDINI (*Niccolo*), historien italien, né en 1554, à Florence, mort le 27 mai 1606, à Rome. D'une famille patricienne, il entra en 1572 dans la société des Jésuites, dirigea le collége de Nola, puis le noviciat à Naples, et fut appelé à Rome pour être employé à la secrétairerie générale. On a de lui : *Annuæ litteræ Soc. Jesu, ann.* 1583-1585; Rome, 1585-1587, 3 vol. in-8°; — *Historia Soc. Jesu, pars I, sive Ignatius*; ibid., 1615, in-fol.; Cologne, 1615, 1621, in-4°; Cologne, 1620, in-fol. Ce volume, qui contient la vie de saint Ignace, en seize livres, eut pour éditeur le P. Sacchini. L'ouvrage a été continué par d'autres membres de la Société et conduit jusqu'au milieu du dix-septième siècle; le t. VII et dernier parut en 1750; — *Vita Petri Fabri, qui primus fuit e decem sociis S. Ignatii*; Lyon, 1617, in-8°; cette vie du P. Favre a été traduite en français (1618) et en italien. O.

P. Sacchini, *Notice*, en tête de l'*Hist. Soc. Jesu*.

ORLÉANS (*Louis de* FRANCE ou de VALOIS, duc D'), né le 13 mars 1372, mort le 23 novembre 1407. Ce prince, frère puîné de Charles VI, était fils du roi de France Charles V et de la reine Jeanne de Bourbon. Il naquit le samedi 13 mars, en l'hôtel de Saint Paul, et fut baptisé en grande pompe, le lundi suivant, dans l'église royale et paroissiale de Saint-Paul. Il eut pour parrain l'illustre Bertrand du Guesclin, qui, tenant sur les fonts baptismaux le nouveau-né, lui mit en main son épée de connétable, et lui dit : « Je « prie Dieu qu'il vous doint autel et si bon cœur « que vous soyez aussi preux et aussi bon che- « valier comme fut oncques roy de France qui « portast espée (1). » Le jeune prince en naissant fut fait, par Charles V, comte de Beaumont et de Valois. Le 27 novembre 1382, il accompagnait son frère, Charles VI, à la bataille de Rosebecque. Le comte de Valois fut d'abord fiancé ou marié par procuration, en 1385, à Marie de Hongrie, et prit le titre de roi de Hongrie. Mais Sigismond l'obligea de renoncer à ce double dessein. Sigismond épousa lui-même la princesse héritière, et devint roi de Hongrie. On voit que dès cette époque le roi de France ou ses conseillers projetaient en faveur du prince Louis un établissement royal. Charles VI, pour indemniser son frère, lui fit épouser, par contrat passé en 1386 et consommé en 1389, Valentine, fille de Galeas Visconti, vicomte de Milan. Cette princesse apportait en dot à son jeune fiancé 450,000 écus d'or et des droits, pré espérances de quelque possession souverai Lombardie. Peu d'années après, Louis, d'acc avec le gouvernement de son frère, une ambassade au delà des monts. L deur, Enguerrand de Coucy, dut nouer a le saint-père des négociations tendant à cr dans le nord de l'Italie un nouveau royaume Ce domaine devait être conquis par les arm du prince Louis, sur diverses marches cités, comme Ravenne, Spolète et d'autre Une fois le royaume constitué, il devait être inféodé à Louis de France par le pape, de même que le royaume de Naples l'avait été, au tre zième siècle, pour Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Ce projet fut suivi de tentatives, tant militaires que diplomatiques, de 1393 à 14. environ, mais sans obtenir de succès complet et immédiat. Toutefois, la seigneurie de Gênes fut un peu plus tard soumise au roi de France. Les ducs d'Orléans devinrent comtes d'Asti en Piémont, et lorsque cette branche de la fleur de lis fit souche à son tour, parmi les rois de France en la personne de Louis XII, ces droits ou prétentions sur l'Italie furent revendiqués énergi quement.

Louis de France, en 1386, avait été créé duc de Touraine. Par lettres royales du 4 juin 13.., il échangea cet apanage contre le duché d'Orléans, bien plus considérable et plus productif. Le jeune duc d'Orléans, plein de fougue et d'ambition, fut pour ainsi dire contraint d'emp... son activité à l'intérieur du royaume. Le r. Charles VI, dans sa générosité naturelle, avait pour son frère une aveugle tendresse. Ma bientôt il tomba en démence, et Louis ne tarda pas à convoiter le pouvoir tout entier. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, avait été le tuteur du jeune prince. Il aspira, lorsque le roi tomba malade, à le suppléer. En 1392, le roi envoya à Avignon, vers le pape, une ambassade où figuraient, entre autres princes ses parents, les ducs d'Orléans et de Bourgogne. La préséance fut donnée au frère du roi. Le vieux duc éprouva un pénible ressentiment de cette préférence. Telle fut l'origine et le commencement de cette rivalité des deux maisons, si féconde en désastres dans l'histoire du quinzième siècle.

Philippe le Hardi mourut le 4 avril 140.. Mais la jalousie se réveilla, plus vivace que jamais, quoique voilée, entre Louis d'Orléans et le nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur. Louis duc d'Orléans était doué de brillants avantages, tant du côté physique (1) que sous

(1) Louis, duc d'Orléans, honora la mémoire de son parrain, de ce capitaine qui fut la plus grande renommée de son temps. Les statues des *neuf preux* décoraient l'une des salles du château de Coucy, acheté par Louis duc d'Orléans. Ce prince y fit ajouter une dixième figure, un dixième preux, qui représentait Du Guesclin. Poème d'Antoine Astesan ... roy ... ce nom reproduit par M. de l'Epinois, *Histoire de la ville et des sires de Coucy*, 1859, in-8°, p. 353. Viollet Leduc, *Descr. du ch. de Coucy*, 1861, etc.)

(1) En 1394, Thomas, marquis de Saluces, visita la cour de France. Voici ce qu'il rapporte, dans ses mémoires de voyage, en parlant de Louis, duc d'Orléans. C'est, dit-il, un beau chevalier de l'âge de vingt-quatre ans, « moult saige (instruit) et bien fait à son faire ... » ... *Notice des manuscrits*, in-4°, t. V, p. 573.) Divers monuments ... nous ont conservé l'effigie de Louis, duc d'Orléans ... Son portrait gravé dans Thevet, *Les vrais pour-*

le rapport des qualités morales. Il avait un cœur franc, ouvert, généreux. Mais ce prince offre un mémorable exemple de ce que peuvent les passions dans l'âme des grands, sous l'abri du privilége et de l'impunité. Louis, duc d'Orléans, aveuglé par l'ambition, méprisa tous les devoirs, et se fit un jeu de ce que la morale a de plus sacré.

Louis était à peu près du même âge que la reine Isabeau de Bavière, sa belle-sœur. Depuis le jour où cette jeune princesse avait mis le pied sur le sol de la France, elle rencontra, sous un toit commun et pour ainsi dire à chacun de ses pas, dans le duc d'Orléans, son beau-frère, un compagnon assidu, un inséparable témoin de ses chagrins, de ses douleurs et de ses faiblesses. Le jeune duc, audacieux, exempt de scrupules, fut un des premiers corrupteurs d'Isabeau. Leur liaison, à quelque degré qu'elle ait pu ou non aboutir, devint bientôt intime, absolue, du moins quant à la communauté des vues, de la conduite et des volontés. Elle fut la fable et le scandale public du royaume. La reine et le duc, sans aucun souci pour la chose publique, pour l'appauvrissement du royaume, pour les périls qui le menaçaient, pour ses intérêts les plus sérieux et les plus chers, ne songeaient qu'aux plaisirs d'une vie opulente et dissolue. Louis d'Orléans faisait de ses jours et de ses nuits une perpétuelle orgie. Les châteaux ou palais qu'il habitait, notamment l'hôtel du *Petit-Musc* ou *Pute-y-muce* à Paris, et celui de Boissy près Coulommiers, furent les principaux théâtres de ses débauches. Au mépris de son union avec la belle et jeune duchesse, Valentine de Milan, toute femme, engagée ou non dans le mariage, une fois convoitée par lui devenait la proie de ses désirs.

Charles VI, entre autres libéralités, fit don à son frere, en un seul présent, de 55,000 francs pour une fois, et de 12,000 livres de pension; sommes qu'il conviendrait de multiplier par 40, pour les représenter en valeur actuelle. Les palais ou hôtels que le roi possédait à Paris étaient ceux de Louis d'Orléans. Il reçut en outre des mains royales, et à titre de possessions propres, diverses autres résidences (1). Charles VI lui donna les terres et seigneuries de Pierrefonds et de la Ferté-Milon. Louis acquit d'autre part le château de Luzarches et la terre de Nogent. Guy de Châtillon lui vendit les comtés de Blois, Dunois, avec Châteaudun, Romorantin et autres châtellenies. Il devint encore possesseur de la Fère en Tardenois, de la vidamie de Châlons, des terres de Fromenteau, Bonneval, Jonville, du comté de Porcien, de la baronnie de Coucy, Gandelus, Saint-Gobin, Ham en Vermandois, Brie-comte-Robert, Sézanne, Écouen, Chantemerle, et autres sans nombre. Il faut y joindre les comtés de Vertus, du Périgord, de Dreux, les duchés de Valois et enfin de Luxembourg. Les revenus de toutes ces seigneuries ne lui suffisaient pas, à raison du luxe déréglé qu'il y entretenait. Tout impôt extraordinaire ou taille levé soit par le roi, soit par les seigneurs, sur leurs sujets, sans une visible nécessité, était considéré, au moyen âge, comme un acte tyrannique, immoral, et impie. Louis, duc d'Orléans et la reine exercèrent le pouvoir royal en décrétant des tailles énormes et sans cesse renouvelées. Ils s'attirèrent par là une immense impopularité et une sorte d'exécration.

Jean sans Peur, duc de Bourgogne, était à la fois le rival et le contraste de Louis, duc d'Orléans. Sombre, taciturne, dissimulé, violent, plein de fiel, de rancune, d'hypocrisie, non moins ambitieux que son cousin, ni plus respectueux que lui du devoir et de la morale, il rendait du moins au devoir et à la morale des hommages habiles, extérieurs et calculés. Il s'était fait au conseil et sur la place publique le champion du peuple; de ses droits, qu'il défendait à Paris avec les bouchers, et qu'il noyait dans le sang des Liégeois, avec son autre cousin Jean sans Pitié, évêque de Liége. A Paris, Jean sans Peur prenait le contrepied de tous les actes de Louis, duc d'Orléans, profitait de ses fautes, et lui disputait le pouvoir absolu, but de leur commune ambition, par une guerre sourde et incessante. En 1405, le duc d'Orléans, qui avait déjà voulu se faire adjuger, par surcroît, le duché de Guyenne, prétendit mettre la main sur le gouvernement de la Normandie. Le prince échoua dans cette tentative et dans plusieurs autres. Au mois d'août de la même année, la reine résidait à Melun avec le duc d'Orléans. Le dauphin, fils aîné du roi, habitait Paris. Dans l'état de santé où se trouvait Charles VI, la présence ou la *possession* du jeune dauphin équivalait en quelque sorte au gage de l'autorité su-

traits des hommes illustres, etc, 1594, in-fol., p. 297. Cette image mérite par son intérêt le premier rang. Elle paraît avoir été gravée d'après un tableau original qui n'existe plus, mais qui subsistait encore au dix-septième siècle dans la chapelle d'Orléans, aux Célestins. André Favyn a laissé *de visu* une description fort curieuse de la peinture originale : *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, 1620, in-4°, t. I, p. 714. 2° Sa statue placée extérieurement au côté nord-est de la cathédrale d'Amiens. Voyez *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, texte, t. III, p. 419, et *Atlas*, planche 31, n° 74. 3° Sa statue couchée (marbre blanc) jadis aux Célestins, aujourd'hui à Saint-Denis, œuvre exquise, mais posthume, italienne exécutée en 1504, et sans ressemblance. 4° Vitrail des Célestins 1350. *Voy.* Millin, *Antiquités nationales*, planche 19, case 2. 5°, 6°, 7°, trois autres monuments contemporains du prince, mais incertains et défigurés. Ils sont gravés dans Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, in-fol., t. IV, p. 398, 397; Ménestrier, *Histoire de Lyon*, in-fol.; p. 504. D. Bernard de Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome III, planches 9 et 11.

(1) Le duc d'Orléans possédait à Paris l'hôtel de la Poterne près Saint-Paul; le séjour d'Orléans rue Saint-André-des-Arcs; l'hôtel de Behaigne ou de Bohême, depuis hôtel de Soissons, près la porte Saint-Honoré; l'hôtel d'Orléans, au faubourg Saint-Marcel; un hôtel à Chaillot, qu'il acheta du seigneur de Coucy, etc. *Voy.* Sauval, *Antiquités de Paris*, et le bulletin bibliographique à la suite de cet article.

prême. Louis, duc d'Orléans, de concert avec la reine, manda de par le roi à Louis de Bavière, frère d'Isabelle, de faire sortir de Paris et de lui amener le dauphin. Mais le duc de Bourgogne, instruit de ce fait, monte à cheval, s'élance à la poursuite du cortége royal, et malgré la faible résistance du frère de la reine, il ramène, d'autorité, le dauphin dans la capitale. Cet affront porté à Louis, duc d'Orléans, valut à Jean sans Peur un redoublement de popularité.

Louis, duc d'Orléans, ne s'arrêta point à cette injure. Il avait pris récemment pour devise un symbole, aussi insolent que téméraire, dans son allusion tacite à Jean sans Peur; c'était un gourdin ou bâton noueux, avec ce mot : *je l'ennuie* (1). Le duc de Bourgogne y répondit en prenant de son côté pour emblème un rabot, destiné, comme il fut dit plus tard explicitement, à *planer* le bâton noueux. Il y joignit cette devise, en flamand, dont le sens peut-être n'est point sans rapport avec de sombres desseins, que le duc Jean nourrissait dès cette époque : *Ich houd* (je le tiens).

Peu de temps après, en juillet 1406, le duc d'Orléans mariait son fils Charles à la jeune reine d'Angleterre, Isabelle de France, veuve et vierge tout ensemble. Des fêtes magnifiques célébrèrent ces noces à Compiègne, en présence de toute la cour. Louis, duc d'Orléans, oubliant les querelles de la politique, y convia Jean sans Peur. Les deux émules se rencontrèrent dans cette fête, mais pour y faire assaut de luxe et de courtoisie. Tous deux échangèrent leurs ordres et devises; tous deux y parurent, successivement et alternativement, parés du bâton noueux et du rabot, peint, brodé, en lames d'or et d'argent sur leurs robes de soie et de velours, toutes reluisantes d'orfévrerie. Une année cependant s'était à peine écoulée, lorsque Jean sans Peur machina, contre Louis, duc d'Orléans, une trame aussi atroce que perfide. Décidé à en finir par le meurtre avec son cousin, le duc de Bourgogne renouvela, jusqu'au dernier jour, les témoignages les plus solennels et les plus expressifs de sa réconciliation avec Louis et de son amitié fraternelle; mais dans le même temps il concertait et préparait avec Raoul d'Octonville, le guet-apens dans lequel Louis, duc d'Orléans, devait terminer sa vie. Le 23 novembre 1407, tout était préparé. Louis, duc d'Orléans, ce soir-là soupait chez la reine, à l'hôtel Barbette. Vers huit heures et demie, par une nuit noire, un écuyer du roi pénètre auprès du prince, et lui annonce que son frère le mande sans retard au palais royal de Saint-Paul. Aussitôt, le prince fait seller sa mule, prend congé de la reine, et se d[irige] vers l'hôtel du roi par la vieille rue du Te[mple]. Une faible suite, composée surtout de [gens] portant des torches pour éclairer le duc, l'accompagnait. Ce petit cortége arriva ainsi en[tre] l'hôtel de Rieux et la maison de Notre-Da[me]. Louis, qui avait, selon sa coutume, fait ga[lamment] sa cour à la reine, jouait sur sa mule avec [l'un] de ses gants et chantait.

Tout à coup, des hommes apostés et arm[és] jusqu'aux dents sortent de la maison Notr[e-]Dame (1), où ils se tenaient aux aguets. L[es] assassins étaient au nombre de dix-huit, com[mandés] et dirigés par Raoul d'Octonville (2). E[n] un instant, le duc est assailli, frappé malgré s[es] protestations et ses plaintes, renversé de ch[e]val, et martelé de nouveau, à coups redoublés de haches, épées et autres armes. Son bras dro[it] était coupé, sa figure horriblement mutilée; [et] son crâne ouvert, la cervelle se répandit dan[s] le ruisseau et sur le pavé. Ainsi périt, Louis, du[c] d'Orléans, dans le cours de sa trente-sixièm[e] année.

Ce prince avait fait, en 1403, son testament, qui nous est resté. Les sentiments humains, généreux, bienveillants, même pour son [en]ne[mi] Philippe, duc de Bourgogne, et d'autres faits que l'on pourrait citer, montrent que Louis, duc d'Orléans, si loin qu'il se laissât entraîner par ses passions, n'était point une âme perverse. Il avait l'esprit et le cœur ouverts à des instincts élevés. Il aima les livres, en réunit un grand nombre, et forma le noyau de la bibliothèque qui, par Charles d'Orléans et ses successeurs, devint la *bibliothèque de Blois*, l'un des grands affluents de notre immense collection nationale. Lui-même cultiva l'étude et les lettres. On cite de lui quelques ballades, premier exemple où put se complaire son jeune fils, Charles d'Orléans, le duc poëte. Il s'exprimait avec une grâce et une facilité admirables. Sa faconde, jointe à des connaissances positives, qu'il avait puisées dans l'étude, contribuèrent à lui acquérir la réputation de sorcier. Son jardin de Saint-Marcel, où logeait, avec le titre de *concierge*, son premier médecin, renfermait des plantes médicinales et d'ornement. Ces essais précédèrent chez nous le Muséum d'histoire naturelle. Les monuments des arts que nous a laissés Louis, duc d'Orléans, ainsi que les vestiges de son opulente existence offrent de précieux documents aux recherches archéologiques. VALLET-VIRIVILLE.

Cartons d'Orléans-Valois et manuscrits de Gaignières sur la généalogie de la maison d'Orléans; comptes des épices ou confitures de chambre de 1396-1407, cabinet des titres. Compte des revenus de Louis duc d'Orléans, 1404 en Champagne, mss. fr. n° 1139. — Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France aux ducs d'Or-*

(1) *Innecco* ou *je l'ennuie*: verbe qui, dans le français du quinzième siècle, s'écrivait souvent avec deux n : *je l'ennuie*. Louis, duc d'Orléans, plein de fatuité plutôt que de jalousie haineuse, frère et fils de roi, au comble des honneurs et de la puissance, n'enviait pas le duc de Bourgogne, ce sentiment n'était ni dans la situation ni dans le caractère de Louis. C'est donc par une véritable méprise, et au prix d'un contresens, que nos modernes historiens ont traduit la devise du duc d'Orléans par ces mots : *Je l'envie*.

(1) Vis-à-vis du point occupé aujourd'hui par la maison n° 47.

(2) [illegible] ce nom. En 1392 et 1393, *Fouques* d'OCTONVILLE était [illegible] de Louis, duc d'Orléans, et prit part à ses libéralités. (Catalogue Joursanvault, t. I, nos 129 et 365.)

léans. — *Catalogue Joursanvault*, t. I, passim. — Aimé Champollion-Figeac *Louis et Charles, ducs d'Orléans*; 1843, in-8°. — Religieux de Saint-Denis, édition Bellaguet; 6 vol in 4°, à la table. — Godefroy, *Histoire de Charles VI*; 1653, in-fol. — Claude Dormoy, *Histoire de la ville de Soissons*; 1663, in-4°; t. II, p. 356. — Baron de Girardot, *Procès de Renée de France, dame de Montargis*; Nantes, 1858, in-8°, p. 16 et suiv. — Vallet de Viriville, *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1857-8, p. 179 et s., 1859-60, p. 201 et s.; *Isabeau de Bavière*, 1859, in-8°, p. 9 et s.; *Chronique de Cousinot*, etc., in-16, à la table; *Magasin de Librairie*, 1859, in-8°, p. 240 et s.

ORLÉANS (*Charles*, duc D'), poëte français, fils du précédent, né le 26 mai 1391, mort le 4 janvier 1465. Il naquit au palais royal de Saint-Paul, où ses parents partageaient la demeure de son oncle Charles VI, et reçut d'abord le titre de *comte d'Angoulême*. Louis, duc d'Orléans, pour célébrer la naissance de ce fils, institua l'ordre du Porc Épic, emblème qui se conserva dans la famille d'Orléans jusqu'à Louis XII, roi de France. Isabelle de France, douairière d'Angleterre, qu'il avait épousée, le 29 juin 1406, mourut en couches, à Blois, le 13 septembre 1409. Louis, duc d'Orléans, périt assassiné, le 23 novembre 1407. Valentine de Milan ne lui survécut guère plus d'une année, et mourut à Blois, le 4 décembre 1408. Charles, comte d'Angoulême, âgé de dix-sept ans, se trouva l'aîné de cinq orphelins et chef de famille. Il fut émancipé par le roi, et succéda comme duc d'Orléans à son père.

Charles, duc d'Orléans, quoique richement doué sous le rapport de l'esprit, n'avait aucune des qualités nécessaires pour se tirer avantageusement des circonstances difficiles où sa naissance l'avait placé. Le ressort, l'énergie du politique, du grand baron, du guerrier, lui manquaient totalement (1). Après avoir vainement imploré la justice du roi contre le meurtrier de son père, il subit, en 1409, le traité de paix de Chartres. Mais cette *paix fourrée* n'était qu'une trêve ou un entr'acte de guerre civile. Les hostilités se rallumèrent entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne : Charles et Jean sans Peur. Charles d'Orléans s'allia d'abord avec le comte d'Armagnac, dont il épousa la fille, Bonne d'Armagnac, en 1410. Dès 1408 il avait armé ses vassaux et ses forteresses; mais il ne présida que comme prince à ces préparatifs de guerre, s'en reposant, pour le soin de les diriger activement, sur son frère Philippe, comte de Vertus, qu'il nomma son lieutenant général. Les parties belligérantes se rencontrèrent en 1411, aux portes de la capitale. Au mois de novembre, le duc se rendit à Saint-Denis, où les orléanistes s'emparèrent des biens de l'abbaye, qui fut pillée par les soldats. Parmi ces biens se trouvaient des joyaux que la reine y avait clandestinement déposés. Parmi ces objets précieux (au rapport d'une chronique nouvellement découverte) était une couronne royale. Bernard d'Armagnac, suivant le même auteur, prit cette couronne et la posa sur la tête de Charles, duc d'Orléans, en le proclamant roi de France, et il promit de le faire sacrer à Reims (1). Déclaré rebelle et ennemi de l'État, Charles d'Orléans ne tarda pas de rentrer en grâce, à la faveur de la politique louvoyante et incertaine que suivaient la reine et les autres conseillers ou lieutenants de Charles VI. Le 29 janvier 1414 le duc d'Orléans et Isabeau de Bavière signaient ensemble un traité d'alliance offensive et défensive. Lorsque le roi d'Angleterre envahit la France, Charles se rendit au mandement royal, avec un contingent de cinq cents lances ou bassinets, qu'il conduisit en personne à la bataille d'Azincourt (25 octobre 1415). Le duc fut fait chevalier sur le champ du combat, la veille de cette action mémorable. Le jour même il commandait l'avant-garde, avec le duc de Bourbon, sous les ordres du connétable. Le corps que guidait le prince Charles fut des premiers culbuté, dans ce désastre. Le prince, tombé au pouvoir de l'ennemi, se vit emmener peu de jours après en Angleterre.

De 1415 à 1440, Charles d'Orléans dut passer les plus belles années de sa vie dans une désolante captivité. A peine eut-il mis le pied sur le sol de l'exil, qu'il perdit sa seconde femme. Déjà le duc Charles avait été précédé en Angleterre par son frère Jean (2), comte d'Angoulême, otage des Anglais depuis 1412. Son autre frère, Philippe d'Orléans, comte de Vertus, mourut à Baugency, le 1er septembre 1420. Henri V, roi d'Angleterre, veillait à retenir le duc Charles dans une étroite captivité. La possession de ce prince était pour lui le gage de la faiblesse du pouvoir royal en France. Par ses ordres, Charles fut donc traîné de prison en prison, aucune geôle à cet effet ne lui semblant assez sûre. C'est ainsi que le duc habita successivement le palais de Londres, le château de Windsor, celui de Bolinbroke (3) et enfin celui de Pontefract ou Pomfret, à l'extrémité septentrionale de l'Angleterre. Henri V en mourant recommanda à ses héritiers de conserver précieusement les princes captifs, et de repousser tout traité de libération avant la conquête intégrale de la France.

Henri V mourut en 1422. Charles, duc d'Orléans, eut alors pour demeures la tour de Londres, les châteaux de Ampthill (4), Wingfield (5) et autres lieux. Le sort du captif reçut quelques adoucissements; mais il demeura toujours privé

(1) Valentine de Milan, éclairée par son instinct supérieur, ne s'y méprit point. A son lit de mort elle désigna le bâtard d'Orléans (DUNOIS, *voy.* ce nom) comme étant seul capable, parmi les enfants que laissait le duc assassiné, de venger la mort de son père.

(1) *Chronique de Lille*, n° 26. Voy. *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1857, p. 184.

(2) Voyez ce nom.

(3) Lincolnshire, cent vingt-sept milles au nord de Londres.

(4) Bedfordshire, quarante-cinq milles nord-ouest de Londres.

(5) En Suffolk, près Eye.

de la liberté. Durant ces vingt-cinq années, Charles ne cessa de correspondre avec ses états en France et avec les princes ses parents. Il s'efforça sans relâche de négocier, du fond de sa prison, avec le duc de Bourgogne, avec les seigneurs anglais, le duc de Bretagne et autres potentats. Ses constants efforts avaient pour but de rétablir la paix entre les royaumes de France et d'Angleterre, condition préliminaire sans laquelle lui et son frère Jean, comte d'Angoulême, ne pouvaient songer à leur affranchissement. En 1436, après la paix d'Arras, le duc d'Orléans, dont le père avait péri victime de Jean sans Peur, rechercha les bonnes grâces de Philippe le Bon. Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, épousa la cause du proscrit. En 1439, après bien des tentatives infructueuses, Charles, duc d'Orléans, fut amené à Calais, et, d'accord avec la duchesse Isabelle, il figura en qualité d'ambassadeur français, pour le rétablissement final de la paix. Le 17 avril 1439, Charles VII avait donné les pouvoirs nécessaires pour obtenir la délivrance du duc. Le 21 mai, un traité préliminaire à cet effet fut signé à Londres. Le 24 juillet Charles d'Orléans traitait comme ambassadeur à Calais. Le 6 novembre 1440 il signait à Saint-Omer son contrat de mariage avec sa troisième épouse, *Marie* de CLÈVES (*voy.* ce nom), nièce du duc de Bourgogne. Ce mariage fut célébré dans la même ville avec magnificence, le 26 du même mois. Enfin des lettres patentes, données le 30 novembre 1440, au nom d'Henri VI, roi d'Angleterre, rendirent la liberté à Charles, duc d'Orléans, moyennant une énorme rançon.

Après son mariage à Saint-Omer, Charles, duc d'Orléans, fut décoré par Philippe le Bon de l'ordre de la Toison d'or. Il prit part immédiatement au chapitre de l'ordre, qui décerna deux colliers vacants aux ducs d'Alençon et de Bretagne. De là il suivit à Bruges et à Gand le duc de Bourgogne, qui lui prodigua toutes les marques d'une étroite amitié. Les Bourguignons, à l'exemple de leur duc, témoignèrent au prince français le zèle le plus chaleureux. Les familles du premier rang lui donnaient leurs fils comme pages. Chacun briguait l'honneur de se ranger sous sa bannière, espérant que l'astre politique du prince allait se lever. A Tournay, le duc ruiné, qui la veille n'avait pas un soldat sous ses ordres, comptait une suite de trois cents chevaux et autant de serviteurs, officiers ou clients, de sa *retenue*. Dans cet équipage, il se dirigea vers la France, pour aller saluer Charles VII.

En ce moment (décembre 1440-janvier 1441), le roi de France venait d'étouffer à grand'peine la ligue princière connue dans l'histoire sous le nom de *Praguerie*. Charles VII, méfiant par nature (et cette leçon récente l'eût instruit à le devenir), ne vit pas sans ombrage l'attitude hautaine et le pompeux équipage de son parent. Ses conseillers se crurent menacés jusque dans leur existence politique. Le roi fit donc savoir au duc qu'il le recevrait volontiers, mais avec un train moins nombreux et « à *privée mégnie* ».

Charles, duc d'Orléans, blessé d'un tel avis qu'il prit pour un affront, rompit sa route. Au lieu d'aller à Chartres faire hommage au roi, il prit son chemin par Saint-Quentin, Noyon, Compiègne, Senlis, Paris, Orléans; puis vint à sa demeure en son château de Blois. Un an se coula sans qu'il rendît ses devoirs au souverain du royaume. Pendant que les défenseurs du pays combattaient de nouveau, à Creil et à Maubuisson contre les Anglais, Charles d'Orléans voyagea dans le Perche et en Br[illegible] De concert entre lui et les ducs de [illegible] et d'Alençon, les deux nouveaux comp[illegible] de la Toison d'or ou alliés de Philippe le Bon, il forma des conciliabules avec les différents princes mécontents. Le duc de Bourgogne était l'âme et le centre de cette Praguerie mal dissoute. Charles, duc d'Orléans, prit part à l'assemblée de Nevers. Au mois de mai 1442, il envoya ses ambassadeurs au roi, qui résidait à Limoges, et comparut enfin peu de jours après devant le chef de sa famille. Charles d'Orléans se fit l'organe des mécontents. Ces princes tendaient à renouveler les scènes politiques dont Charles VI, pendant son règne, avait été le témoin et la victime; ils voulurent dicter des conditions à la monarchie. Mais le roi de France s'était émancipé. Le duc fut éconduit, et renonça au rôle, trop lourd pour ses forces, qu'il avait imprudemment accepté. Charles, duc d'Orléans, avait souscrit envers l'Anglais une rançon de 400,000 écus, sans compter celle de son frère. Le roi Charles VII, après l'avoir vaincu moralement et désarmé, l'enchaîna par ses bienfaits. Il lui fit don de 160,000 livres comptant, et lui assigna une pension annuelle de 10,000 livres tournois, qui fut bientôt portée à 18,000.

Charles, duc d'Orléans, se désista désormais de toute prétention, de tout acte, soit guerrier, soit politique. Ami du luxe, du bien-être, du repos, il était né pour les douceurs de la vie privée, pour le *far niente* d'une existence d'artiste et les calmes spéculations de la pensée. Charles s'effaça complétement de la scène où s'agitaient les graves événements de cette période. Le dernier effort de la France pour triompher de l'Angleterre s'accomplit sans la moindre participation de ce prince français, qui après le roi personnifiait dans tous les esprits la cause française. Quand ses propres États du Milanais furent menacés et entamés par Ludovic Sforze, à peine se décida-t-il, par procuration, à tirer du fourreau son épée. Il ne figura dès lors que dans les cérémonies publiques. L'âge s'appesantissait de plus en plus sur cette organisation, que l'exil et le malheur avaient prématurément affaissée. Le 18 décembre 1464, il prit part aux états généraux réunis dans la ville de Tours, et voulut faire entendre au roi quelques remon-

trances. Louis XI, sans respect pour son oncle et pour ses cheveux blancs, apostropha de telle sorte le débile vieillard que celui-ci, brisé par cette atteinte, expira quelques jours plus tard, à Amboise (1).

Les écrits de Charles d'Orléans sont le principal titre qui le fasse vivre dans l'histoire; ils se composent, 1° d'actes, instructions, discours, pièces de correspondance, etc., en français et en latin. Cette première catégorie de documents, très-dispersés et en désordre, mériterait d'être attentivement réunie et classée : elle importe surtout à l'histoire (2). 2° Ses œuvres poétiques, qui forment un recueil de 102 *ballades*, 131 *chansons, caroles*, ou chants à danser, 7 *complaintes, ou jeux-partis*, et 400 *rondeaux*. Elles témoignent de son activité littéraire, et marquent chronologiquement le cours entier de sa carrière virile. Sauf quelques pièces, dont la date ou l'authenticité ne nous paraît pas démontrée, ces poésies ne remontent qu'à la captivité du prince après la bataille d'Azincourt, et se continuent jusqu'à l'extrême vieillesse de l'auteur. On y trouve mêlées diverses pièces des collaborateurs ou interlocuteurs poétiques, que comportait, par son essence même, ce genre littéraire. Ces poésies sont écrites parfois en anglais, en latin, en macaronique, mêlé d'italien et de provençal, etc. (3). La plupart, conçues en français, constituent un notable monument de la langue et de la poésie nationales. Ce sont, comme on le voit par leurs dénominations, des productions d'un genre léger, intime, familier, appropriées aux pensées et sentiments de cet ordre. Aussi, en abordant les poésies de Charles d'Orléans, convient-il d'être prévenu contre une sorte de désappointement presque inévitable. Charles, duc d'Orléans, par son nom seul joua un rôle moral très-notable et historique au quinzième siècle. On s'attend donc à trouver dans ses vers une sorte de miroir poétique, grandiose, ou du moins réduit et concentré, des événements. Il n'en est rien, ou peu de chose. Charles et ses conseillers furent de ceux qui, en 1410, pour venger la mort de son père, appelèrent et introduisirent les Anglais en France. Le duc devint la première victime de cette témérité, si coupable aux yeux d'un juge moderne. Vingt-cinq ans de captivité finirent par amortir et par étouffer le peu de zèle, d'énergie morale et patriotique, en un mot de véritable dévouement dont il était doué. Il adopta de force, mais au moins pour la moitié, la langue et les idées de ceux dont il était entouré et maîtrisé. Charles tenta, au prix ou au risque des concessions les plus extrêmes et les plus onéreuses pour la France, une réconciliation des deux couronnes, qui devait lui rendre à lui-même la liberté. En 1433, ce fut lui qui suggéra aux Anglais l'idée d'armer les paysans de la Normandie pour rétablir l'ordre et l'autorité de leur gouvernement, compromis dans cette province (1). Tels étaient les sentiments politiques ou moraux qui animaient Charles d'Orléans. Excepté dans deux ou trois morceaux des plus faibles et des plus incolores, il s'abstient en général de toute allusion aux affaires sérieuses et aux événements historiques de son temps. Charles d'Orléans, pour rappeler l'expression d'un grand poëte de nos jours, « n'ajouta pas à sa lyre une corde d'airain ».

Les sensations intérieures de l'âme, le spectacle de la nature, toujours grande, belle, harmonieuse, même à travers les barreaux d'une prison, même sous le ciel inclément de la brumeuse Angleterre, sont ses sujets de prédilection. Ces chants ne reflètent pas l'histoire d'une époque, mais l'histoire d'une âme et d'un poëte. Sa vie s'y déroule tout entière, de saison en saison, et dans une suite de charmants tableaux. Bel-Accueil, Dangier, Gracieux-Désir, Confort, Doux-Espoir, Beauté, Amours, etc., en un mot toute la mythologie galante, consacrée par la littérature du moyen âge, y figure successivement. Il a peint à son tour ces mille riens qui défrayent les créations de ses nombreux émules. Mais il a rajeuni cè fonds commun par une grâce simple, naïve, originale et par un talent qui lui est es-

(1) Les traits de Charles d'Orléans sont reproduits avec talent dans un manuscrit décoré de ses armes, et qui appartenait à Marie de Clèves, sa troisième femme. Cette effigie, très-précieuse et très-mutilée, se trouve en tête du manuscrit français 966 de la Bibliothèque impériale, exécuté vers 1451. Le duc y paraît en effet âgé d'environ soixante ans. Cette miniature a été très-imparfaitement imitée, ou gravée au burin, par G. S. Gaucher, vers 1780. Une lithographie, pire encore, de Rulmann, a reproduit, plus récemment, la précédente estampe. Le manuscrit royal n° 16 du British Museum offre plusieurs images du duc poëte. Voy. *Illustration*, 1845, t. 6, p. 253. On peut consulter encore les sources suivantes à titre de renseignements iconographiques. Armorial de Berry le hérault, manusc. 9653, 5,5, f° 16, verso. Le duc Charles y est représenté (vers l'an 1454) dans son appareil héraldique. Au musée de Versailles, n° 1756, *portrait* (?) de Charles, duc d'Orléans, tout armé, d'après la collection possédée à Beauregard, près Blois, par M. le comte de Chollet. Sa statue aux Célestins, en 1504 : voir Millin, *Antiquités nationales*, t. I, planche 2; Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, p. 287; Leroir, *Statistique monumentale de Paris*; Célestins, planche VI. Vitrail de 1540, aux Célestins. Millin, *ibid*., planche 10, case 8. Voyez encore Gaignières, manusc. 805, f° 87 : *Catalogue des portraits qui sont au château Saint-Ange*.

(2) D'après une découverte toute récente, due à M. Kervyn de Lettenhove, Charles, duc d'Orléans, serait l'auteur d'une traduction française de *La Consolation* de Boèce, dédiée à Charles VII, vers 1423. (Voy. *Études sur Froissart*, 1857, in-16, t. 2, p. 343.)

(3) L'une de ces pièces, le rondel 201, édition Champollion, p. 335, a pour premier couplet :

Contre fenoches et noxbuze
Peut servir ung tantost de France
Da ly parolles de plaisance
Au plus sapere l'en cabuze.

Cette langue est une espèce d'argot dont les poëtes au quinzième siècle, et notamment Villon, etc., ont fait usage, aussi bien que des prosateurs. *Voyez la Chronique* de P. Cochon dans Cousinot, 1859, in-16, p. 381 et note; Watson Taylor, *Poems*, etc., p. 100.

(1) Ici encore l'événement tourna contre les prévisions de Charles, duc d'Orléans, et contre le résultat qu'on s'en promettait. Cantepie prit la direction de ce mouvement, qui fut le prélude de l'émancipation de la Normandie.

sentiellement propre. Charles d'Orléans s'est acquis de la sorte un rang à part entre ses rivaux et contemporains. L'histoire littéraire a définitivement sanctionné en sa faveur cette distinction. Pour légitimer ce jugement, il suffira de rappeler le rondeau suivant, devenu à bon droit célèbre :

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderie
De soleil rayant, cler et beau.
Il n'y a bête ne oiseau
Qu'en son jargon ne chante et crie:
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluie.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livree jolie
Gouttes d'argent d'orfèvrerie;
Chacun s'habille de nouveau;
Le temps a laissie son manteau
De vent, de froidure et de pluie (1).

Les bibliothèques de Paris, de Londres, de Grenoble, de Carpentras, contiennent une vingtaine de manuscrits, presque tous originaux, qui renferment les poésies de Charles d'Orléans. Ces manuscrits, qui n'ont jamais été consultés et rapprochés par un même éditeur, pourraient tous fournir à une nouvelle publication de ce poëte des lumières utiles et nécessaires. Les deux textes qui paraissent les plus importants sont au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Tous deux ont eté à l'usage personnel du poëte, et portent ses armes. Le premier, ou le plus ancien (2), paraît avoir été exécuté sous les yeux du prince en Angleterre, avant son retour de captivité. Il est divisé par séries : *ballades, complaintes, chansons, rondels*. Des blancs, ménagés de page en page et par cahiers entiers, ont permis de le *compléter* progressivement, jusqu'au déclin de la vie de l'auteur. Le second (3) est un livre d'apparat et d'un format plus grand, exécuté d'une seule main, vers 1458, avec luxe et pour décorer la demeure du prince.

L'abbé Sallier, en 1734, a le premier rappelé l'attention sur les œuvres poétiques de Charles, duc d'Orléans, dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. De nos jours après la publication, très-imparfaite, de Chalvet, deux nouveaux éditeurs, MM. A. Champollion-Figeac et J. Marie Guichard, ont donné, concurremment, un texte à peu près complet de ce poëte remarquable. VALLET-VIRIVILLE.

Documents manuscrits, Direction générale des archives, J, 368, n° 1 K, 57, 58, 59, 64, 65; 270, 271, 272; L, 330, n° 39. P, 1339, f° XIIX. Cabinet des titres : *Orleans-Valois*. Mss. Brequigny, 80, 81; Doat, t. 9, p. 291; Harlay, n° 17, pièce 17; 500 Colbert, volume 309, f° 36; volume 8, f° 147. Gaignières, 895, etc., etc. — *Imprimés* : Monstrelet. Fenin. Godefroy, *Charles VI* et *Charles VII*. — Dormoy, *Histoire des comtes de Soissons*, t. 2, p. 361. D. Plancher, t. IV, p. 168, 178. Rymer (1415-1441). — Lottin, *Recherches sur Orleans*, t. I. — Harris Nicholas, *The battle of Agincourt*; Londres, 183., in-8°. — *Memoires de l'Academie des Inscriptions*, t. XIII, p. 580 et s. — Chalvet, *Poesies de Charles d'Orleans*; 1803, in-12. — A. Champollion-Figeac, *Poesies de Charles d'Orleans*; 1842, in 8° et in-16. *Louis et Charles d'Orleans*; 18[illegible] in-8°. — J. Marie Guichard, *Poesies de Charles d'Orleans*; 1842, in-16. — Fr. Michel, *Rapports a M. le ministre de l'instruction publique*; 1839, in-4°, p. 61 et 275 et s. — Vallet de Viriville, *Visite du British museum. Notice du ms. Reg. 16, contenant les poesies de Charles d'Orleans*; extrait du *Bulletin du bibliophile*, 1858; Jean Chartier, Cousinot, in-16. — C. Beaufils, *Etude sur la vie et les poesies de Charles, duc d'Orleans*; 1861, in-8°.

(1) Un de nos compositeurs les plus délicats et les plus distingues, M. de Vaucorbeil, a brodé sur ce thème poétique une melodie digne de l'original.

(2) Ms. Lavalliere 193, petit format.

(3) Ms. Fr., 1104.

ORLÉANS (*Gaston Jean-Baptiste* DE FRANCE, duc D'), fils puîné de Henri IV et frère de Louis XIII, né le 25 avril 1608, mort le 2 fevrier 1660. Parmi tous les personnages historiques des temps modernes, il n'y en eut peut-être pas de plus remuant, de plus faible, de plus esclave de son entourage, que le duc Gaston d'Orléans. Nous nous étendrons peu sur ce prince. Sa biographie se confond avec celle de Richelieu, dont tout le ministère fut employé à surveiller, à déjouer et à punir les complots des grands, à la tête desquels on était toujours sûr de trouver Gaston, sinon comme chef, du moins comme drapeau. Il commence à résister, par les conseils de son gouverneur, d'Ornano, au projet de sa mère et du cardinal de Richelieu, qui veulent le marier avec mademoiselle de Montpensier, la plus riche héritière de l'Europe. Bientôt, irrité contre Richelieu, qui avait fait enfermer Ornano à Vincennes, il entre dans la conspiration de Chalais; mais, effrayé du supplice de ce jeune fou, qui pour mériter les bonnes grâces de la duchesse de Chevreuse, dont il est épris, médite d'assassiner le cardinal, il fait sa soumission et consent à épouser mademoiselle de Montpensier. Ce mariage fut célébré à Nantes, au milieu des apprêts du supplice de Chalais. Après la mort de sa première femme, arrivée en 1627, il voulut encore, malgré sa mère, s'unir avec Marie de Gonzague, fille de Charles Ier, duc de Mantoue; n'ayant pu y réussir, il recommença à intriguer contre le cardinal; enfin, un jour, après une suite de réconciliations et de ruptures avec le ministre, à l'instigation de perfides conseillers, il va trouver Richelieu dans son hôtel, avec une nombreuse suite de gentilshommes, le menace brutalement de sa colère, et lui déclare en face qu'il est son ennemi mortel. Après cette équipée, il s'enfuit en Lorraine, sous pretexte d'échapper à la tyrannie du cardinal, s'y marie avec la sœur du duc Charles IV, et fait des préparatifs de guerre contre le ministre. Mais celui-ci déconcerte ces complots, entre en Lorraine, humilie Charles IV, et force Gaston à se séparer de sa nouvelle épouse, Marguerite de Lorraine, et à s'enfuir à Bruxelles, auprès de sa mère, qui s'y est, elle aussi, réfugiée. De là, Gaston entretient des correspondances avec les mécontents de France, et cherche à pousser les grands à la révolte; il y entraîne le duc de Montmorency; bientôt il entre en France à la

tête d'un ramas de deux ou trois mille brigands, traverse le royaume en le pillant, arrive en Languedoc, et s'y fait battre avec son complice, près de Castelnau-dary (1632). La victoire est encore indécise, quand on vient représenter à Gaston que le succès dépend de son courage. Pour toute réponse, il jette ses armes à terre, dit qu'il ne s'y joue plus et fait sonner la retraite. Réfugié à Béziers, il s'empresse de désarmer le roi et le ministre par des actes de repentir et de nouveaux serments de fidélité. Il signe un traité d'accommodement qu'on lui présente, par lequel « il s'engage à aimer tous les ministres du roi, et en particulier monsieur le cardinal », et abandonne à la vengeance du ministre son malheureux complice, fait prisonnier à Castelnaudary, ou du moins il ne fait que d'insignifiants efforts pour le sauver : Montmorency est décapité. Ce terrible exemple ne corrige pas Gaston; il se sauve de nouveau à Bruxelles, signe un traité coupable avec l'Espagnol, qui lui fait une pension de 30,000 florins par mois, et déclare son second mariage, demeuré secret jusqu'alors. Cette nouvelle incartade ne fit qu'attirer de nouvelles rigueurs sur ses amis et sur son beau-frère, le duc de Lorraine, qui se vit dépouillé de ses États. Pour Gaston, entraîné par son inconstance naturelle, il abandonna tout à coup sa mère et les Espagnols, demanda de nouveau pardon au roi, et obtint de rentrer en France. Il y était à peine arrivé, qu'il ourdit, avec le comte de Soissons un nouveau complot contre le cardinal. Il s'agissait cette fois de l'assassiner à Amiens. Deux gentilshommes devaient le frapper de leurs poignards au sortir du conseil; ils n'attendaient que le signal, mais le cœur faillit à Gaston pour le donner. Le coup étant manqué, le comte de Soissons fut forcé de sortir du royaume, et s'allia aux Espagnols; quant à Gaston, à force de bassesses, il obtint encore une fois son pardon, ce qui ne l'empêcha pas un peu plus tard d'entrer dans la conspiration de Cinq-Mars et de traiter de nouveau avec l'Espagne. Cette fois, quand ses complices furent tombés entre les mains de l'implacable ministre (1642), Gaston ne se contenta pas, comme à son ordinaire, de les abandonner, il alla pour obtenir sa grâce jusqu'à les charger, et contribua ainsi à leur condamnation. Avili par cette infâme conduite, avili par le flétrissant pardon du ministre, qui, tout en faisant grâce au frère du roi, déclarait qu'il méritait la mort et l'exilait à Blois, où il devait vivre en simple particulier, sans gardes et sans honneurs. Gaston alla cacher sa honte au lieu désigné pour son bannissement, et il y resta jusqu'à la mort du roi. Nommé alors lieutenant général du royaume, il se réhabilita quelque peu par ses trois campagnes de 1644, 1645 et 1646, pendant lesquelles il prit aux Espagnols plusieurs places importantes; mais il joua un rôle déplorable pendant la guerre de la Fronde, où il fut constamment, comme sous le règne précédent, le misérable jouet des partis, qui tous voulurent s'appuyer de son nom. Le cardinal de Richelieu a tracé en peu de mots le portrait de Gaston : « Il entra, dit-il, dans toutes les affaires, parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux qui l'y entraînaient; et il en sortit toujours avec honte, parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir. » Quand Louis XIV fut rentré à Paris, le duc d'Orléans, dont la pitoyable carrière politique était terminée, se retira à Blois, où il était exilé pour la seconde fois; et il y vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée en 1660, au moment où le grand roi allait prendre en mains les rênes de l'État.

Gaston laissait de son premier mariage une fille, la fameuse *Mademoiselle*, *duchesse de Montpensier*. [Lebas, *Dict. encycl. de la France*.]

Mlle de Montpensier, *Mémoires*. — Richelieu, *idem*. — Retz, *Mem*.

Orléans (*Philippe*, duc d'), fils puîné de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, frère unique de Louis XIV, né en 1640. Il épousa en premières noces (1661) Henriette d'Angleterre, plus connue sous le nom de *Madame*, qui mourut subitement (29 juin 1670), peu de jours après son retour d'une mission dont l'avait chargée Louis XIV auprès de son frère Charles II, et dont Bossuet prononça l'oraison funèbre; il se remaria l'année suivante à Charlotte-Élisabeth de Bavière, fit les campagnes de Flandre en 1667, de Hollande en 1672, et, en 1677, eut une grande part aux succès glorieux des armées françaises dans les Pays-Bas. Il mit le siége devant Saint-Omer, ayant sous ses ordres les maréchaux d'Humières et de Luxembourg, marcha contre le prince d'Orange, qui accourait au secours de la place, remporta sur lui une victoire complète, entre Cassel et Saint-Omer, et revint au siége de cette dernière ville, qu'il força de capituler. Ses talents militaires et sa valeur inspirèrent, dit-on, quelque jalousie à Louis XIV. Ce qu'il y a de vrai, c'est que depuis cette campagne le roi ne donna plus de commandement à son frère. Philippe d'Orléans mourut en 1701, après avoir protesté contre le testament de Charles II d'Espagne, en faveur du duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, comme descendant par les femmes, aussi bien que son frère, de la maison d'Autriche espagnole. Il avait eu sept enfants de ses deux femmes : du premier lit, *Marie Louise* d'Orléans, mariée à Charles II, roi d'Espagne, et morte en 1689, empoisonnée, dit-on; *Anne-Marie*, mariée à Victor-Amédée II, roi de Sardaigne; et du second lit, *Philippe*, qui fut régent de France sous la minorité de Louis XV. *Élisabeth-Charlotte*, mariée au duc Charles de Lorraine. [Lebas, *Dict. encycl. de la France*.]

Saint Simon, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

Orléans (*Philippe*, duc d'), régent de

France, fils du précédent, né à Saint-Cloud, le 2 août 1674, mort à Versailles, le 2 décembre 1723. Il reçut en naissant le titre de *duc de Chartres*, et montra dans son enfance les plus heureuses dispositions. Malheureusement, si son instruction fut très-soignée, il n'en fut pas de même de son éducation morale; son père ne s'en occupait pas; sa mère s'en occupait à peine. Un hasard singulier lui enleva tous ses gouverneurs et son très-honnête précepteur, Saint-Laurent, et il resta sous la direction de l'abbé Dubois, homme d'esprit, mais de principes très-relâchés. A dix-sept ans il fit ses premières armes au siége de Mons. L'année suivante (janvier 1692), il épousa Mlle de Blois, fille naturelle de Louis XIV et de Mme de Montespan. Ce mariage d'un petit-fils de France avec une fille illégitime était une mésalliance. Monsieur, mené par ses indignes favoris, les princes lorrains, y consentit; le jeune duc de Chartres, disposé par l'abbé Dubois, n'osa pas résister à la volonté du roi. Madame, sa mère, déconcertée par ce double consentement, donna aussi le sien, mais sans dissimuler sa fureur. Saint-Simon assure que lorsque son fils s'approcha pour lui baiser la main « elle lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs d'un prodigieux étonnement ».

Le duc de Chartres espérait que sa complaisance lui vaudrait ce que son père n'avait presque jamais obtenu, le droit d'aller à l'armée. Cette permission lui fut en effet accordée; il combattit à Steinkerque (1692), et à Nerwinde (1693), sous le duc de Luxembourg, et montra dans ces deux circonstances beaucoup de courage et d'habileté. L'éclat même de son début lui nuisit auprès du roi, qui n'aimait pas qu'un prince rapproché du trône se distinguât ainsi. Éloigné du service pendant plusieurs années, il se jeta avec ardeur dans les plaisirs de son âge, et parut chercher un scandale qui tranchait avec l'austérité mise à la mode par Mme de Maintenon. Le roi, qui avait le sentiment de l'injustice qu'il lui avait faite, le traita avec beaucoup de faveur à la mort de son père, en 1701, et l'envoya commander l'armée d'Italie en 1706. Malheureusement il le plaça sous la tutelle de La Feuillade et Marsin, qui lui étaient très-inférieurs en mérite. Ses connaissances militaires et son bon sens lui furent inutiles, il ne put pas faire écouter ses avis; et forcé par ses deux lieutenants d'attendre l'attaque du prince Eugène dans une mauvaise position, il essuya, le 7 septembre 1706, une défaite complète, sous les murs de Turin. Il reçut dans le combat deux blessures, et vint se rétablir en France. Louis XIV l'accueillit aussi bien et peut-être mieux que s'il avait été vainqueur, et l'envoya l'année suivante commander l'armée française d'Espagne. Malgré toute sa diligence, le duc d'Orléans n'arriva que le lendemain de la bataille d'Almanza, gagnée par Berwick sur le général anglais Galloway (25 avril 1707); il sut du moins tirer parti de cet avantage, soumit les royaumes de Valence et d'Aragon, prit les places de Xativa et d'Alcaraz, pénétra en Catalogne et termina cette belle campagne par la conquête de Lerida, ville devant laquelle Condé avait échoué. La campagne suivante (1708) fut encore heureuse, mais non pas aussi décisive qu'elle l'aurait été si la cour d'Espagne avait montré plus d'activité et de meilleures dispositions. Quoique traversé dans ses opérations et ne recevant aucun secours, le duc d'Orléans s'empara de Denia, d'Alicante et de Tortose. Jusque-là sa conduite avait été irréprochable; mais son esprit entreprenant, son peu de confiance dans les dispositions de Louis XIV à son égard, son mépris pour le faible roi d'Espagne Philippe V, le jetèrent dans une intrigue qui lui fit le plus grand tort. Par sa naissance il avait des droits, assez éloignés, il est vrai, aux trônes d'Angleterre et d'Espagne, et plus d'une fois il avait annoncé d'une manière vague et plutôt pour inquiéter le roi que sérieusement, l'intention de les faire valoir. En Espagne il alla plus loin, et fit des ouvertures positives aux généraux anglais pour savoir si leur pays favoriserait un changement qui substituerait un prince tout à fait indépendant de la France au faible monarque qui annonçait devoir n'être sur le trône que le lieutenant de Louis XIV. De pareilles menées étaient dangereuses pour l'armée, et ne pouvaient avoir aucun résultat utile pour le duc. La cour d'Espagne en fut avertie, et en prévint Louis XIV, qui se hâta de rappeler son neveu (décembre 1708). Il fut question de le mettre en jugement; mais le roi ne voulut pas transformer une intrigue fâcheuse en crime d'État, et ne donna même que peu d'éclat à la disgrâce du duc. Saint-Simon, qui fut initié aux détails de toute cette affaire, en constate ainsi les résultats : « Le roi se laissa entendre en des demi-particuliers pour être répandu qu'il avoit vu clair en cette affaire, qu'il étoit surpris qu'on en eût fait tant de bruit, et qu'il trouvoit fort étrange qu'on en tînt de si mauvais propos. Cela fit taire en public, non en particulier, où on s'en entretint encore longtemps. Chacun en crut ce qu'il voulut, suivant ses affections et ses idées. Le roi en demeura éloigné de son neveu; et Monseigneur (le grand dauphin), qui n'en revint jamais, le lui fit sentir non-seulement en toute occasion, mais jusque dans la vie ordinaire, d'une façon très-mortifiante. La cour en étoit témoin à tous moments, et voyoit le roi sec avec son neveu et l'air contraint avec lui. Cela ne rapprocha pas le monde de ce prince, dont le malaise et la contrainte, après quelque temps d'une conduite un peu plus mesurée, l'entraîna plus que jamais à Paris, par la liberté qu'il ne trouvoit point ailleurs, et pour s'étourdir par la débauche. » Les bruits exagérés de cette affaire d'Espagne se joignant à une conduite déréglée firent au duc d'Or-

léans une mauvaise réputation dans le public; on prétendit qu'il aspirait au trône, et que pour y arriver les crimes ne lui coûteraient rien. En vain Louis XIV, en mariant son petit-fils, le duc de Berry, avec la fille aînée du duc d'Orléans, témoigna qu'il ne croyait point à ces rumeurs; elles persistèrent, et ce mariage même les augmenta. Le duc d'Orléans aimait tendrement sa fille, qui avait à peu près les mêmes défauts que lui. Cette amitié donna lieu à des calomnies que le public accueillit avec un empressement cruel et auxquelles le duc de Berry parut croire. Le duc d'Orléans ne s'inquiéta pas de les repousser par une conduite plus réservée; loin de là : « L'ennui, l'habitude, la mauvaise compagnie qu'il voyait dans ses voyages de Paris, l'entraînèrent; il se rembarqua dans la débauche et dans l'impiété.... C'étoit entre le père et la fille à qui emporteroit le plus ridiculement la pièce sur les mœurs et sur la religion, et souvent devant M. le duc de Berry, qui en avoit beaucoup et qui trouvait ces propos fort étranges. » Une conduite aussi folle fut promptement punie. Lorsque la duchesse et le duc de Bourgogne moururent, à quelques jours de distance (février 1712), il se fit une explosion terrible contre le duc d'Orléans, que l'on soupçonna de les avoir empoisonnés. Il avait intérêt à leur mort, et on savait qu'il s'occupait beaucoup d'expériences scientifiques avec le chimiste Homberg; ce fut assez pour accréditer les plus atroces imputations. « Le cri public était affreux, dit Voltaire; on ne peut s'en faire une idée sans en avoir été témoin (1). La mort du fils aîné du duc de Bourgogne, survenue au bout de quelques jours, augmenta cette agitation. » Le duc d'Orléans, désespéré, demanda qu'on le mît à la Bastille et qu'une cour de justice examinât les faits qu'on lui imputait. Louis XIV refusa sèchement, comme s'il eût voulu éviter le scandale, sans être sûr que les soupçons fussent injustes. Deux ans après (mai 1714), la mort du duc de Berry, qui réduisait la branche aînée des Bourbons de France à un enfant en bas âge, donna lieu à de nouvelles rumeurs, mais elles éclatèrent avec moins de violence. Le duc d'Orléans devait bientôt donner par sa conduite à l'égard de cet enfant le plus formel démenti à toutes ces calomnies. Louis XIV, malgré ses préventions contre son neveu, ne put s'empêcher en mourant (septembre 1715) de lui laisser la régence. Il est vrai que par son testament il réduisit cette grande charge presque à un titre nominal. Il sépara de la régence la tutelle du jeune roi, laquelle fut confiée au duc du Maine avec le commandement de la maison militaire; un conseil de régence, où le duc d'Orléans n'aurait eu que voix délibérative, devait exercer la plénitude de l'autorité souveraine. Le duc d'Orléans n'admit pas ces restrictions, qu'il regardait comme contraires à ses droits et injurieuses pour son caractère. Dès le lendemain de la mort du roi (2 septembre), il se rendit au parlement accompagné des princes, des pairs du royaume, d'un nombreux cortége de courtisans et de grands officiers, fatigués du dernier règne, et qui espéraient beaucoup de la régence; il avait fait connaître à cette compagnie qu'il lui rendrait le droit de remontrances; le parlement, favorablement disposé, et d'accord d'ailleurs avec l'opinion publique, cassa le testament de Louis XIV et conféra au duc d'Orléans la plénitude du pouvoir royal jusqu'à la majorité de Louis XV. Le régent trouva la France dans une triste situation : au dehors, aucune alliance, et avec l'Angleterre des rapports de plus en plus difficiles, qui menaçaient d'aboutir à la guerre; au dedans, des finances ruinées, une administration tracassière et sans vigueur, une persécution religieuse qui avait rempli les prisons de jansénistes. Le régent arriva au pouvoir avec d'excellentes intentions, une rare intelligence, un caractère capable de résolution, mais malheureusement compromis par la licence de sa vie privée. Il opéra quelques réformes utiles et d'autres qui n'étaient que spécieuses; beaucoup de prisonniers pour cause de religion furent rendus à la liberté; l'armée fut diminuée; des mesures violentes, mais que le public accueillit avec faveur parce qu'elles frappaient sur des financiers, réduisirent considérablement les dettes de l'État. Le duc d'Orléans dès le début de la régence avait substitué aux ministères des conseils délibératifs, composés en général de grands seigneurs. Si ces conseils avaient été réellement indépendants, et s'ils avaient compris leur tâche, ils auraient introduit un élément représentatif dans la monarchie absolue; mais ils eurent peu d'importance véritable, et n'apportèrent pas dans la

(1) Voici ce que raconte Saint-Simon : « Dès le 17 février, que M. le duc d'Orléans fut avec Madame donner de l'eau bénite à la dauphine, la foule du peuple dit tout haut toutes sortes de sottises contre lui tout le long de leur passage... Il y eut même lieu de craindre pis d'une populace excitée et crédule, lorsque, le 21 février, il alla seul donner l'eau bénite au dauphin. Aussi essuya-t-il sur son passage les insultes les plus atroces d'un peuple qui ne se contenoit pas, qui lançoit tout haut les discours les plus énormes, qui le montroit au doigt avec les épithètes les plus grossières, que personne n'arrêtoit, et qui croyoit lui faire grâce de ne pas se jeter sur lui et le mettre en pièces. Ce fut la même chose au convoi. Les chemins retentissoient de cris, plus d'indignation et d'injures que de douleur. On ne laissa pas de prendre sans bruit quelques précautions dans Paris pour empêcher la fureur publique dont les bouillons se firent craindre en divers moments. Elle s'en dédommagea par les gestes, les cris, et par tout ce qui se peut d'atroce, vomi contre M. le duc d'Orléans. Vers le Palais-Royal, devant lequel le convoi passa, le redoublement de huées, de cris, d'injures fut si violent, qu'il y eut lieu de tout craindre pendant quelques minutes. » A la cour l'émotion moins bruyante fut tout aussi implacable. « M. le duc d'Orléans fut non-seulement abandonné de tout le monde, mais il se faisoit place nette devant lui chez le roi et dans le salon, et s'il y approchoit d'un groupe de courtisans, chacun, sans le plus léger ménagement, faisoit demi-tour à droite ou à gauche, et s'alloit rassembler à l'autre bout, sans qu'il lui fût possible d'aborder personne que par surprise, et même aussitôt après il étoit laissé seul avec l'indécence la plus marquée. » Dans cette crise Saint-Simon resta seul fidèle au prince.

marche des affaires un contrôle qui eût été d'autant plus nécessaire que le régent manquait de prudence, et que son principal conseiller, l'abbé Dubois, manquait d'honnêteté. Aussi la politique de la régence fut trop souvent une politique d'aventures et d'expédients. Deux grands faits la caractérisèrent : le système de Law et l'alliance avec l'Angleterre ; nous n'avons pas à entrer dans les détails de ces deux actes, qui ont été racontés aux articles LAW et DUBOIS ; il suffit d'en constater les résultats. L'établissement de la banque de Law, les encouragements accordés à la Compagnie des Indes produisirent dans le pays un mouvement financier et industriel, donnèrent à la marine et au commerce un essor qui survécurent aux folies et au désastre du système. Le traité de la triple alliance entre l'Angleterre, la Hollande et la France, signé à La Haye, le 14 janvier 1717, jeta les bases d'une politique pacifique qui profita aux deux grandes puissances. On a reproché au régent d'avoir fait en cette occasion bon marché de l'honneur de la France ; mais le reproche paraît injuste. Le duc d'Orléans, qui voulait la paix, et qui était persuadé que le gouvernement anglais la voulait aussi, évita tout ce qui pouvait ranimer les hostilités entre les deux peuples. Un des motifs de cette alliance fut le besoin qu'éprouva le régent de prendre des précautions contre la cour d'Espagne, qui était en correspondance avec le duc du Maine et tous les mécontents du royaume (*voy.* ALBERONI et CELLAMARE). Ces intrigues vraiment coupables, car elles n'avaient pas pour mobile l'intérêt public, produisirent une conspiration mal conduite, et quelques-uns des plus violents et des plus infâmes pamphlets qui aient jamais été écrits en français (*voy.* LA GRANGE-CHANCEL). Le parlement même, d'abord favorable, commençait à se montrer hostile. Le régent, bien secondé par Dubois, surmonta ces divers obstacles par une série de mesures énergiques, habiles, mais qui eurent le tort de détruire jusqu'à l'apparence de contrôle qui avait existé dans les premières années de la régence. Les princes légitimés furent ramenés à leur rang de pairie (1718). Le régent fit arrêter Cellamare, puis le duc et la duchesse du Maine (decembre 1718), et déclara la guerre à l'Espagne (janvier 1719). Philippe V, effrayé des succès des Français, plus effrayé encore de voir une insurrection tentée par la noblesse de Bretagne avorter et se terminer par le supplice de quatre gentilshommes, renvoya Alberoni, et adhéra à la triple alliance (février 1720). L'année suivante un projet de mariage entre l'infante d'Espagne et Louis XV, et le mariage conclu entre le prince des Asturies et mademoiselle de Montpensier, quatrième fille du régent, rassurèrent complètement le duc d'Orléans du côté de l'Espagne. A l'intérieur les affaires allaient moins bien. La peste de Marseille avait attristé les esprits ; la chute du système ruina une infinité de personnes, et le régent devint tout à fait impopulaire. Cette impopularité était en partie méritée. Le duc d'Orléans, pour se distraire des ennuis des affaires, dont il s'occupait plus activement qu'on ne l'a dit, consacra ses soirées et presque toutes ses nuits à des orgies dégradantes. Ses mauvaises mœurs débordèrent de la cour sur la ville, et produisirent un mal moral qui alla toujours s'aggravant sous le règne de Louis XV.

Le duc d'Orléans, qui ne cherchait dans les plaisirs qu'une distraction, finit par s'ennuyer des plaisirs et tomba dans une sorte de découragement et de tristesse. Dans cet état, il ne tenait pas au pouvoir, et hâtait le moment où il le remettrait au jeune roi ; en attendant il le laissait entre les mains de Dubois ; il poussa la faiblesse jusqu'à sacrifier à ce ministre le duc de Noailles, un de ceux qui l'avaient le mieux servi, et le marquis de Nocé, un de ses amis intimes, un de ses *roues*, comme on les appelait. Le roi fut sacré à Reims, le 22 octobre 1722, et dès qu'il eut atteint sa majorité (février 1723), il prit nominalement la direction des affaires, qui continuèrent d'être conduites par Dubois, premier ministre. Celui-ci mourut au mois d'août, et le duc d'Orléans consentit à lui succéder. Il ne porta pas longtemps le poids du pouvoir. Malgré l'avis de ses médecins, il continuait son même genre de vie plutôt par habitude que par goût. Tous les courtisans prévoyaient sa mort, et faisaient leurs dispositions en conséquence. L'événement prévu se réalisa bientôt. Le 2 décembre le duc d'Orléans était seul dans son cabinet avec la duchesse de Phalaris, jeune et belle aventurière devenue récemment sa favorite. Tout à coup il laissa tomber sa tête sur les genoux de cette femme, et expira, frappé d'apoplexie foudroyante. Il n'avait pas encore cinquante ans. Saint-Simon, qui aimait le duc d'Orléans, mais qui ne flattait pas même ses amis, le peint ainsi : « Rien ne lui manquait pour le plus excellent gouvernement : connaissances de toutes sortes, connaissance des hommes, expérience personnelle et longue, tandis qu'il ne fut que particulier ; réflexions sur le gouvernement des différents pays, et surtout sur le nôtre ; mémoire qui n'oubliait et ne confondait jamais ; lumières infinies ; discernement exquis ; facilité surprenante de travail ; compréhension vive ; une éloquence naturelle et noble, avec une justesse et une facilité incomparable de parler en tous genres ; infiniment d'esprit, et un sens si droit et si juste, qu'il ne se serait jamais trompé, si en chaque affaire il avait suivi son premier mouvement... » Voltaire, qui n'avait pas eu à se louer du régent, a dit de lui : « De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus : il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchise, avec un esprit cultivé. Sa physionomie, incomparablement plus gracieuse, était

cependant celle de Henri IV. Il se plaisait quelquefois à mettre une fraise, et c'était alors Henri IV accompli. » On ne peut trop regretter que tant de grandes et d'aimables qualités aient été ternies par le scandale des mœurs et l'absence de principes ; mais il est juste de reconnaître que les vices de sa vie privée exercèrent peu d'influence sur sa conduite politique, et que ses nombreuses maîtresses, dont les plus connues sont Mme de Parabère et Mme de Sabran, n'eurent aucun pouvoir dans l'État.

Le duc d'Orléans eut de son mariage avec Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, un fils, *Louis* duc d'Orléans, et plusieurs filles : savoir ***Marie-Louise-Élisabeth***, **duchesse de Berry** (*voyez ce* nom) ; *Louise-Adélaïde*, abbesse de Chelles ; *Charlotte-Aglaé*, duchesse de Modène ; *Louise-Elisabeth*, reine d'Espagne ; *Mlle de Beaujolais*, *Philippine-Élisabeth*, et *Louise-Diane*, princesse de Conti. Il eut deux fils naturels, qui entrèrent dans les ordres, et dont l'un devint grand-prieur de France et l'autre archevêque de Cambrai. L. J.

Saint-Simon, *Mémoires*. — *Mémoires de la Régence*, par le chevalier de Piossen, édition de Lenglet-Dufresnoy, 1749, 5 vol. in-12. — La Motte, *Vie du duc d'Orléans*, 2 vol, in-12 (ouvrage suspect et qui contient beaucoup de faussetés). — Barbier, *Journal*. — *Correspondance complète de Madame, mère du régent*, édition de G. Brunet. — Duclos, *Mémoires sur le règne de Louis XIV, et la régence*. — Anquetil, *Louis XIV, sa cour et le régent*. — Marmontel, *Histoire de la régence*. — Lacretelle, *Histoire de la régence pendant le dix-huitième siècle*. — Capefigue, *Hist. de Philippe d'Orléans, régent de France*.

ORLÉANS (*Louis*, duc D'), premier prince du sang, fils du précédent, né à Versailles, le 4 août 1703, mort à Paris, le 4 février 1752. Il reçut de la nature un esprit pénétrant et beaucoup d'intelligence pour les lettres et les sciences, surtout pour la physique et pour l'histoire naturelle. Quand il eut atteint l'âge de sept ans, son père confia son éducation à l'abbé de Mongault, qui cultiva sagement ses heureuses dispositions, mais fut souvent obligé de modérer son ardeur pour l'étude, à cause de la faiblesse de son tempérament et des fréquentes maladies auxquelles il était sujet. Les séductions de la cour fascinèrent pendant quelques années ce jeune prince ; mais l'éblouissement ne fut pas de longue durée, au milieu des débauches de tous genres dont il fut témoin. Lorsque son père devint régent du royaume, Louis, qui portait le titre de duc de Chartres, prit séance au parlement, le 12 août 1717, entra au conseil de régence, le 30 janvier 1718, et le lendemain à celui de la guerre. Par une déclaration enregistrée au parlement, le 24 janvier 1719, Louis XV lui accorda voix délibérative dans le premier de ces conseils, le nomma le 27 août suivant gouverneur du Dauphiné, et le 12 septembre 1720 grand maître des ordres de Notre-Dame-du-Mont Carmel et de Saint-Lazare. Le duc de Chartres fut en outre pourvu, le 11 mai 1721, de la charge de colonel général de l'infanterie française et étrangère, rétablie en sa faveur, et fait chevalier des ordres le 27 octobre 1722, dans l'église métropolitaine de Reims, le lendemain du sacre de Louis XV, où il avait représenté le duc de Normandie. Après la mort de son père (2 décembre 1723), il prit le titre de duc d'Orléans, et le roi lui accorda une maison en qualité de premier prince du sang. Il siégeait au conseil d'État (ou des ministres) en qualité de chef de ce conseil, et ne cessa d'y assister que vers 1742. Louis Ier, roi d'Espagne, devenu son beau-frère, lui envoya en avril 1724 le collier de la Toison d'or. Le duc d'Orléans épousa le 18 juin suivant Auguste-Marie-Jeanne, princesse de Bade, née le 10 novembre 1704, et fut chargé (16 août 1725) d'épouser au nom de Louis XV Marie Leczinska, fille du roi Stanislas. Après deux ans d'une union que rien n'avait troublée, il eut le malheur de perdre sa femme, qui mourut au Palais-Royal, le 8 août 1726, des suites de couches de son second enfant. Une mort si prématurée, si imprévue, jointe aux réflexions que lui avait inspirées la mort, plus soudaine encore, du régent, son père, lui fit dès lors sentir toute la vanité des grandeurs humaines ; et, prenant la résolution de renoncer aux plaisirs du monde, il ne parut plus à la cour que lorsque son devoir ou ses fonctions l'y appelaient. Le 29 décembre 1730, il se démit de sa charge de colonel général de l'infanterie, et, pour suivre le nouveau plan de vie qu'il se proposait, il prit un logement à l'abbaye de Sainte-Geneviève, où il se fixa définitivement en 1742, n'allant plus au Palais-Royal que pour assister à son conseil, aux séances duquel il manquait rarement. Depuis sa conversion (c'est ainsi qu'il appelait son changement de vie), il ne voulut plus partager son temps qu'entre les devoirs particuliers de son rang, les exercices de piété, l'étude des sciences naturelles et la culture des lettres. Il laissa l'administration de ses affaires à la duchesse douairière d'Orléans, sa mère, et se réserva sur ses revenus une somme de dix-huit cent mille francs, dont il consacra la majeure partie à des œuvres de bienfaisance et de piété. Pratiquant les austérités les plus mortifiantes, il ne couchait que sur une simple paillasse, se levait à quatre heures du matin, donnait plusieurs heures à la méditation, ne buvait que de l'eau, jeûnait rigoureusement, se privait presque toujours de feu, même pendant les hivers les plus rudes, et aimait à être confondu dans les églises avec les hommes du peuple, dont ses habits, extrêmement simples et négligés, ne le distinguaient pas. Quel contraste avec la vie de son père et celle de ses sœurs ! Ses charités envers les pauvres étaient immenses, et peu content de leur donner audience presque tous les jours, il les allait souvent chercher jusque dans les greniers, suivi d'un seul domestique. Il étendit ses aumônes dans la Silésie, dans les Indes, dans l'Amérique et jusqu'aux extrémités

du monde par les secours qu'il donna aux missions étrangères. Marier des filles, doter des religieuses, procurer une éducation à des enfants, leur faire apprendre des métiers, fonder des colléges, des maisons pour les orphelins, des refuges pour les vieillards, répandre ses bienfaits sur les pauvres, fournir aux hommes habiles les moyens de perfectionner la médecine, l'agriculture, les arts, les manufactures, voilà les œuvres qui remplirent tous les instants de la vie du duc d'Orléans, jusqu'à sa mort ; ce qui faisait dire à la reine « que c'était un bienheureux qui laisserait après lui beaucoup de malheureux ». Ce prince cultiva toutes les sciences : l'hébreu, le grec, l'histoire, les Pères de l'Église, la géographie, la physique, et s'occupa même de peinture. Il avait toujours près de lui des savants, qui trouvaient dans sa générosité les moyens de tenter d'utiles expériences ou de continuer celles qu'ils avaient commencées. Ce prince avait toujours eu de la bizarrerie d'esprit et un caractère un peu sauvage. Ces dispositions naturelles accrues par son austérité finirent par affaiblir ses facultés intellectuelles. Il légua aux Dominicains de Paris sa riche bibliothèque, son médaillier à l'abbaye de Sainte-Geneviève, et au naturaliste Guettard, qu'il s'était attaché en 1748, son cabinet d'histoire naturelle. On a du duc d'Orléans un grand nombre d'ouvrages, que, par modestie, il ne voulut jamais faire imprimer. Les principaux sont des *Traductions littérales*, des *Paraphrases* et des *Commentaires* sur une partie de l'Ancien Testament ; — une *Traduction littérale* des Psaumes, faite sur l'hébreu, avec une paraphrase et des notes. On y trouve un grand nombre de *Dissertations* curieuses et pleines d'érudition, dans l'une desquelles il prouve clairement que les notes grecques sur les psaumes insérées dans le recueil du P. Balt. Corder, intitulé : *Expositio Patrum græcorum in psalmos*, et qui portent le nom de Théodore d'Héraclée, sont de Théodore de Mopsueste. C'est là une découverte que le duc d'Orléans a faite le premier ; — plusieurs *Dissertations* contre les Juifs pour servir de réfutation au fameux livre hébreu, intitulé : *Kisouch emouna*, c'est-à-dire bouclier de la foi ; — une *Traduction littérale* des Épîtres de saint Paul, faite sur le grec, avec une paraphrase, des notes et des réflexions de piété ; — un *Traité* contre les spectacles ; — une réfutation solide du livre des *Hexaples*. C'est dans cet ouvrage que le duc d'Orléans donne des preuves bien précises de son attachement à la doctrine de l'Église ; toutefois, au moment de sa mort, l'abbé Bouettin, curé de Saint-Étienne-du-Mont, lui refusa la communion, sous le prétexte de quelques opinions suspectes de jansénisme que le prince ne voulut point rétracter. Le duc supporta cet affront avec une patience et une résignation toute chrétiennes ; et après avoir demandé que l'on n'inquiétât point le curé à cause de ce refus, il se fit administrer les derniers sacrements par son propre aumônier. On trouve dans les Œuvres de J.-J. Rousseau une *Oraison funèbre* de ce prince. Le philosophe de Genève la composa à la prière de madame Dupin, et l'abbé d'Arty, neveu de cette dame, pour lequel, en 1749, Voltaire avait aussi composé un *Panégyrique de saint Louis*, qu'il débita comme étant de lui devant l'Académie française, devait prononcer cette *Oraison funèbre*, ce qui n'eut pas lieu. H. FISQUET.

Moréri, *Dict. historique*. — L.-B. Neel, *Hist. de Louis, duc d'Orléans, fils du régent*, s. l. n. d. (Paris, 1753, in-12). — Lacretelle, *Hist. du dix-huitième siècle*, t. III, p. 194. — Achaintre, *Hist. de la maison royale de Bourbon*. — La Chesnaye des Bois, *Dict. de la Noblesse*.

ORLÉANS (*Louise-Élisabeth* D'), reine d'Espagne, quatrième fille du régent, connue d'abord sous le nom de *mademoiselle de Montpensier*, née à Versailles, le 11 décembre 1709, morte à Paris, le 16 juin 1742. Par contrat signé à Paris, le 16 novembre 1721, elle fut accordée à l'infant don Louis, prince des Asturies, qu'elle épousa à Lerma, le 20 janvier 1722, en présence du caustique duc de Saint-Simon, nommé à cet effet ambassadeur de France en Espagne. Elle n'avait ni la beauté ni l'esprit de ses sœurs ; son éducation avait été extrêmement négligée, ou plutôt, elle n'avait pas même reçu les premières notions de la langue française. Si du moins par les charmes de sa vie intérieure elle avait subjugué l'âme de son époux, elle se serait fait pardonner ses torts ; mais elle ne parut jamais avoir aucune idée de ses devoirs et de ses intérêts. Nul soin, nulle complaisance, nulle délicatesse ; ses goûts, ses appétits, ses manières portaient une teinte de crapule populaire ; elle se laissait aller à ne porter ni bas ni jupes, habitude que favorisa la chaleur du climat d'Espagne ; souvent même elle se montrait complétement dépouillée aux yeux de ses femmes. Reine d'Espagne (15 janvier 1724) par l'avénement au trône de son époux, sous le nom de Louis Ier, après l'abdication volontaire de son père Philippe V, elle devint veuve le 31 août de cette même année, et termina dans sa seizième année le rêve incohérent de sa royauté. Demandant alors à sa mère, la duchesse d'Orléans, à revenir en France, elle perdit ainsi la pension de six cent mille livres qu'elle recevait comme reine douairière, et que depuis son départ de Madrid l'Espagne refusa de lui payer. Il ne lui resta donc que l'ennui d'une dignité sans pouvoir. De retour en France, elle habita successivement Vincennes, le palais du Luxembourg, vécut très-retirée, dans une extrême dévotion, et mourut à peine âgée de trente-deux ans, sans avoir été ni aimée ni heureuse. On l'inhuma dans l'église de Saint-Sulpice. Sa réputation équivoque fut plutôt la peine d'une enfance mal dirigée que de vices réels. H. F—T.

Saint-Simon, *Mémoires*, t. XII. — Rault, *Hist. du règne de Louis d'Espagne*. — Rosseuw-Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*. — Lemontey, *Revue rétrospective*, 1er octobre, décembre 1833, p. 201. — Achaintre, *Hist. de la maison royale de Bourbon*.

ORLÉANS (*Jean-Philippe*, chevalier D'), fils naturel du régent, né en 1702, à Paris, mort le 16 juin 1748, dans cette ville. Sa mère, Mlle de Serri, depuis comtesse d'Argenton, était demoiselle d'honneur de la princesse palatine. Légitimé en 1706, il fut pourvu en 1716 de la charge de général des galères et en 1719 de celle de grand-prieur, sur la démission du chevalier de Vendôme; il fit ses vœux à Malte, dans la même année. L'abbaye d'Hautvilliers, dans le diocèse de Reims, lui fut donnée en 1721.

Le régent eut un autre fils naturel, *Charles* DE SAINT-ALBIN, non légitimé, mais reconnu. Né le 5 avril 1698, et destiné à l'état ecclésiastique, il devint successivement abbé de Saint-Ouen (1716), prieur de Saint-Martin-des-Champs, abbé de Saint-Evroul, et fut, le 5 octobre 1721, nommé à l'évêché de Laon. Le 17 octobre 1723, il succéda au cardinal Dubois en qualité d'archevêque de Cambrai, et mourut à Paris, le 9 mai 1764.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique* (éd. 1759).

ORLÉANS (*Louis-Philippe*, duc D'), fils du duc Louis, né à Paris, le 12 mai 1725, mort le 18 novembre 1785. Il reçut en naissant le titre de *duc de Chartres*, qu'il quitta à la mort de son père. Il obtint du roi Louis XV un régiment d'infanterie, qui porta son nom, et fit ses premières armes en 1742, sous le maréchal de Noailles. Il se distingua par une grande valeur, et devint successivement maréchal de camp et lieutenant général. Il fit les différentes campagnes de 1742 à 1757, assista aux siéges de plusieurs villes de Flandre et aux batailles de Dettingen, Fontenoi, Raucoux, Lawfeld et Hastenbeck. Le duc succéda à son père dans le gouvernement du Dauphiné, et passa les dernières années de sa vie dans sa délicieuse résidence de Bagnolet. Il s'y entoura d'artistes et d'hommes de lettres, fit construire un théâtre dont Collé composait les pièces, et sur lequel le prince ne dédaignait pas de paraître lui-même. Jouer la comédie était chez lui une véritable passion, et si dans ses plaisirs la décence n'était pas toujours assez respectée, du moins l'intelligence y avait plus de part que dans les amusements de la plupart des seigneurs du même temps. Il fut d'ailleurs un généreux protecteur des lettres, et sa charité était telle qu'il donnait chaque année plus de deux cent cinquante mille francs aux indigents. Vers la fin du règne de Louis XV, on s'efforça de mettre le duc d'Orléans à la tête de l'opposition que la noblesse faisait au chancelier Maupeou; mais il aimait trop le monarque et sa propre tranquillité pour devenir un chef de parti : il ne tarda pas à se réconcilier avec la cour. Il avait épousé, le 16 décembre 1743, Louise-Henriette de Bourbon-Conti, morte le 9 février 1759. Cette union ne fut pas heureuse; cependant il en naquit deux enfants, *Louis-Philippe-Joseph* (dont l'article suit) et *Louise-Marie-Thérèse-Bathilde* (1). Leur père les fit inoculer par Tronchin, et cet exemple assura en France le succès de cette importante découverte. Le duc d'Orléans se remaria secrètement (23 avril 1773) avec Charlotte-Jeanne Beraud de La Haie de Riou, veuve du marquis de Montesson, lieutenant général, et femme de beaucoup d'esprit (2). Ce second mariage fut stérile.

Journal historique du règne de Louis XV (Paris, 1766). — Abbés Bourlet de Vauxelles, Fauchet et Maury, *Oraisons funèbres de Louis-Philippe, duc d'Orléans*. — Grimm, *Correspondance*, 1772-1781. — Mme de Genlis, *Mémoires*. — Collé, *Journal*. — Duc de Levis, *Souvenirs et Portraits*.

ORLÉANS (*Louis-Philippe-Joseph*, duc D'), surnommé *Égalité*, fils du précédent, né à Saint-Cloud, le 13 avril 1747, guillotiné à Paris, le 16 brumaire an II (6 novembre 1793). Il reçut en naissant le titre de *duc de Montpensier*, qu'il porta jusqu'au 4 février 1752, où il prit celui de *duc de Chartres*, à la mort de son aïeul. Il fut élevé avec beaucoup de soins par le comte de Pons-Saint-Maurice, et de bonne heure il manifesta un penchant prononcé pour tout ce qui était nouveau : ce penchant décida de sa vie. Il tenait de son aïeul le régent un goût irrésistible pour le plaisir, et de son père un grand laisser-aller dans ses habitudes. Il épousa, le 5 avril 1769, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre; ce jour-là même il scandalisa la cour par son étourderie (3). On le vit bientôt se faire initier à la franc-maçonnerie, emprunter à l'Angleterre ses jockeys, ses courses de chevaux, ses modes, et à l'Amérique ses théories d'émancipation universelle. Amoureux, outre mesure de popularité, il manifesta en janvier 1771 son esprit d'indépendance en s'opposant au coup d'État du chancelier Maupeou contre les parlements, et refusa de siéger dans la nouvelle compagnie formée par le ministre. Cette opposition le fit exiler momentanément dans ses terres. Aussitôt après son avénement, Louis XVI s'empressa de rétablir les parlements : les princes et les pairs y reprirent leurs places. Le duc de Chartres revint à la cour, et tout parut calmé. Lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, il sollicita vainement la survivance de la charge de grand-amiral de France occupée par le duc de Penthièvre, son beau-père; mais la cour adoucit ce refus en lui créant un commandement d'hon-

(1) Cette princesse, née à Saint-Cloud, le 9 juillet 1750, épousa en 1770 le duc de Bourbon (*voy.* CONDÉ et ENGHIEN). Elle mourut subitement à Paris, le 10 janvier 1822, au milieu d'une procession qui se faisait à Sainte-Geneviève.

(2) Née en 1737, morte le 6 février 1806.

(3) Il ne s'était pas placé au côté de l'autel où il devait être : on en lui fit l'observation; aussitôt il sauta légèrement par-dessus la queue de la robe de la mariée pour se mettre de l'autre côté; les vieux courtisans murmurèrent contre cet attentat aux lois de l'étiquette.

neur sur la flotte du comte d'Orvilliers. Au combat d'Ouessant (27 juillet 1778), il commandait l'arrière-garde (escadre bleue), sous la surveillance du brave contre-amiral Lamotte-Picquet, qui montait avec lui le vaisseau *le Saint-Esprit*. La conduite du prince dans cette occasion donna lieu aux versions les plus contradictoires, à juger par les documents qui nous en restent. Voici les termes dans lesquels le ministre de la marine écrivit au duc de Penthièvre : « M. d'Orvilliers a donné les preuves de la plus grande habileté; M. le duc de Chartres d'un courage froid et tranquille et d'une présence d'esprit étonnante. Sept gros vaisseaux, dont un à trois ponts, ont successivement combattu celui de M. le duc de Chartres, qui a répondu avec la plus grande vigueur, quoique privé de sa batterie basse; un vaisseau de notre armée a dégagé *le Saint-Esprit* dans le moment le plus vif, et a essuyé un feu si terrible qu'il a été absolument désemparé, etc. » Malgré ce témoignage officiel, les suites de ce combat, où la victoire resta sans résultat par une fausse manœuvre, furent imputées, par des personnes tenant à la cour, à la lâcheté du duc de Chartres, qui, prétendait-on, se serait, durant l'action, caché à fond de cale et aurait ensuite arrêté la poursuite de l'ennemi. On oubliait que le jeune prince n'exerçait qu'un commandement fictif, sans responsabilité, et que sa conduite particulière n'eût gêné en rien l'action de son collègue Lamotte-Picquet, si les fautes de d'Orvilliers n'étaient venues paralyser la victoire. Le roi partagea cette opinion, car il accepta la démission de d'Orvilliers, et laissa au duc de Chartres la désignation des officiers et des marins des trois escadres qui avaient mérité des récompenses. La flotte étant rentrée à Brest, le duc vint à Paris (2 août), et fut reçu avec un enthousiasme si général et si bruyant que la cour en fut émue. Peu après il retourna à son bord, et fit une croisière vers les Sorlingues. Ses ennemis mirent à profit son absence pour répandre dans le public des libelles diffamatoires. Ils cherchèrent aussi à indisposer le duc de Penthièvre contre son gendre, en lui persuadant que le duc de Chartres voulait le supplanter dans sa charge, dont il désirait seulement la survivance : en sorte que lorsque le prince revint de sa croisière, il trouva le public refroidi, son beau-père aigri, et la cour résolue à lui refuser la survivance qu'il sollicitait. Quoique froissé par cette injustice, il voulut continuer à servir sur mer; mais la reine se chargea de lui intimer l'ordre formel de quitter le service maritime (1). Il dut se contenter de la charge de colonel général des hussards, que le roi créa pour lui, par une prétendue faveur, qui fut considérée comme une sanglante ironie. Depuis lors (1779) le prince s'éloigna de plus en plus de la cour, quoique l'irrésolution de son caractère ait longtemps retardé une rupture ouverte. Mais de cette époque date son opposition systématique, qui devint bientôt le centre et le point de ralliement de tous les mécontents. Le roi le traitait sévèrement mais sans prévention. Le comte d'Artois le prenait pour compagnon assidu de ses plaisirs. « La reine, dit Lamartine, qui aimait le comte d'Artois, craignait pour son beau-frère la contagion des désordres et des amours du duc d'Orléans. Elle redoutait à la fois dans ce jeune prince le favori du peuple de Paris et le corrupteur du comte d'Artois. Elle fit acheter au roi le château de Saint-Cloud, séjour préféré du duc d'Orléans, et qu'il ne céda qu'avec beaucoup de regrets. D'infâmes insinuations contre les mœurs du duc transpiraient sans cesse des demi-confidences des courtisans. On l'accusa d'avoir fait empoisonner par des prostituées le sang du prince de Lamballe, son beau-frère, et de l'avoir énervé de débauches pour hériter seul de l'immense apanage de la maison de Penthièvre. Ce crime n'était que le crime de la haine qui l'inventait. » Mais la reine y croyait et en redoutait un pareil contre le comte d'Artois (1). Repoussé de la cour, le duc d'Orléans s'aigrit jusqu'à la haine, et, changeant de nature, il ne craignit pas d'engager ce terrible duel qui pour tous les combattants se termina sur l'échafaud.

Dans la première assemblée des notables, il fut l'un des chefs de l'opposition, plus par l'influence de son rang que par celle de sa capacité et de sa considération personnelles; car ses ennemis avaient habilement profité des déreglements de sa vie privée pour jeter de la défaveur sur sa conduite politique. Le 19 novembre 1787, le roi étant venu au parlement présenter deux édits portant la création d'un droit de timbre et d'un emprunt graduel de 440 millions, le duc d'Orléans se leva hardiment, et s'adressant

(1) Voici le texte de sa lettre : « Le 20 juillet. Le roi est informé et mécontent, Monsieur, de la disposition où vous êtes de vous joindre à son armée. Le refus constant qu'il a cru devoir faire aux instances les plus vives, de ce qui le touche de plus près, les suites qu'aura votre exemple, ne me laissent que trop voir qu'il n'admettra ni excuse ni indulgence. La peine que j'en ai m'a déterminée à accepter la commission de vous faire connaître ses intentions, qui sont très-positives. Il a pensé qu'en vous épargnant la forme sévère d'un ordre, il diminuerait le chagrin de sa contradiction, sans retarder votre soumission. Le temps prouvera que je n'ai consulté que votre propre intérêt, et qu'en cette occasion, comme en toute autre, je chercherai toujours, Monsieur, à vous prouver mon sincère attachement. MARIE-ANTOINETTE. » (*Correspondance de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans*, publiée par L.-C.-R., Paris, Lerouge, 1800, p. 14 et 15 de l'Introduction). Quelque soin que prît Marie-Antoinette de paraître favorable au duc de Chartres, celui-ci n'ignorait pas que la résolution du roi n'était que le résultat de l'inimitié personnelle de la reine, et dès lors il lui voua une haine implacable.

(1) A cette époque le duc d'Orléans, occupé de réparer sa fortune obérée, construisit les galeries du Palais Royal; c'est-à-dire qu'il changea les beaux jardins de son palais en une espèce de bazar, qui devint le forum de l'oisiveté, du jeu, et des débauches. Cette opération rapporta des sommes immenses à son propriétaire; mais la cour fut ou sembla indignée d'une telle spéculation. Louis XVI alla jusqu'à dire : « Maintenant, duc, que vous tenez des boutiques, on ne vous verra plus que le dimanche ? »

au monarque, lui demanda si la séance était un lit de justice ou une délibération libre. « C'est une séance royale », répondit Louis XVI. « S'il en est ainsi, dit le duc, je proteste contre cette mesure; je déclare que le droit de voter des impôts n'appartient qu'aux etats généraux. En tous cas, pour la décharge des membres qui sont censés participer à l'enregistrement des nouveaux édits, je demande qu'on ajoute ces mots : Par commandement exprès du roi! » Les conseillers Freteau de Saint-Just, Sabatier de Cabre, d'Eprémesnil appuyèrent cette motion. L'enregistrement fut aussitôt forcé. Freteau et Sabatier furent exilés aux îles d'Hyères et le duc d'Orléans à Villers-Coterêts. Cette disgrâce ne fit qu'accroître sa popularité. Il s'ennuya bientôt de n'avoir d'autre passe-temps que la chasse à courre (1), et, dit M. Thiers, « dépourvu à la fois de la dignité d'un prince et de la fermeté d'un tribun, il ne sut pas supporter une peine aussi légère, et pour obtenir son rappel il descendit jusqu'aux sollicitations, même envers la reine, son ennemie personnelle. » Il reparut dans la capitale le 23 mars 1788 (2), et un mois plus tard à la cour.

Dans la deuxième assemblée des notables, le duc présida le troisième bureau, et combattit avec véhémence les projets ministériels. Bientôt après les états généraux furent convoqués. Il brigua le mandat de député. Élu par la noblesse à Paris, à Crespy, à Villers-Coterêts, il choisit Crespy parce que les cahiers de ce bailliage demandaient le plus de réformes. Déjà son nom était devenu un espèce de signe de ralliement pour les partisans des innovations. On commençait à parler du *parti d'Orléans*, et ce prince, flatté d'un avenir confus, laissait agir ses nombreux clients; lui-même secondait leurs manœuvres. A la procession solennelle qui eut lieu à Versailles, la veille de l'ouverture des états (4 mai 1789), l'on remarqua l'affectation avec laquelle le prince se confondait dans les rangs des députés du tiers. La foule le salua « de cris si furieux, rapporte Mme de Campan, qu'il fallut soutenir la reine prête à s'évanouir de colère et de douleur ». Dès les premières séances le duc se prononça énergiquement contre la majorité de l'assemblée et pour la réunion des ordres. Le 25 juin il vint avec quarante-six autres membres de la noblesse se réunir au tiers (1), devenu *Assemblée nationale*. Le 3 juillet l'Assemblée, procédant à sa constitution définitive, le nomma son président. Il refusa cet honneur. Le 12 juillet, le peuple, exaspéré par le renvoi de Necker, s'empara du buste de ce ministre, et le promena dans Paris avec celui du duc d'Orléans. Ce fut du jardin du Palais-Royal que partirent deux jours après les colonnes qui allaient prendre la Bastille. Dans un grand nombre de groupes on désignait hautement le duc comme lieutenant général du royaume, avec Necker pour premier ministre. En cet instant cette combinaison avait de grandes chances de succès; mais soit défaut d'audace, soit défaut d'ambition, le duc d'Orléans ne prit jamais l'attitude du rôle que l'opinion lui assignait. Il agissait assez pour se compromettre, pas assez pour réussir; et si ses partisans avaient en effet des projets, il dut les désespérer plus d'une fois par ses hésitations. Il ne parut pas alors pousser les choses au delà de la conquête d'une constitution pour son pays et le titre de grand citoyen pour lui-même. Il continua à siéger à l'extrême gauche, prenant rarement la parole. C'est de cette époque que quelques écrivains ont fait dater la prétendue alliance entre Mirabeau et le duc d'Orléans. « Elle n'exista jamais, dit M. Thiers. On a pu y croire parce que Mirabeau traitait familièrement avec le duc et que tous deux, étant supposés avoir une grande ambition, l'un comme prince, l'autre comme tribun, paraissaient devoir s'allier. La détresse de Mirabeau et la fortune du duc d'Orléans semblaient aussi un motif d'alliance. Néanmoins Mirabeau resta pauvre jusqu'à ses liaisons avec la cour. » Suivant M. de Lamartine « Mirabeau, qui cherchait un prétendant pour personnifier la révolte, avait eu des entrevues avec le duc d'Orléans; il avait tâté son ambition pour juger si elle irait jusqu'au trône. Il s'était retiré mécontent; il avait trahi sa déception par des mots injurieux. » Il appelait les scrupules du prince *la lâcheté d'un ambitieux*. Ce qui put faire croire surtout que Mirabeau défendait les intérêts du duc, c'est l'insistance qu'il apporta, le 21 septembre, lors de la question de régence, pour faire déclarer que la régence ne pourrait appartenir qu'à un prince français (2). Ce ne fut qu'une ma-

(1) Il ne chassait plus à tir depuis qu'il avait eu le malheur de blesser un de ses gens d'un coup de fusil.

(2) Le parlement s'était empressé de réclamer sa liberté et celle des deux conseillers Freteau et Sabatier. De son côté la reine tint bon, et le roi repoussa cette demande; alors le parlement adressa au roi des remontrances, où il lui fit observer « qu'il n'avait pas le droit de punir, puisqu'il n'avait pas le droit de juger; qu'il n'avait que le plus beau droit de tous, celui de faire grâce; qu'il fallait par conséquent accorder des juges aux membres de la cour qui se trouvaient frappés par une sorte de condamnation ministérielle ». Le gouvernement, ne voulant pas avoir l'air de faiblir, maintint les mesures de rigueur qu'il avait prises, et le rappel du duc d'Orléans fut différé.

(1) Suivant Ferrières, il avait la veille promis le contraire aux Polignac. En tous cas cette démarche exaspéra tellement la cour que d'après des indiscrétions du baron de Breteuil, lui-même, « il fut alors question dans les conciliabules de la haute aristocratie de se débarrasser du prince patriote et de huit ou dix membres des plus influents de l'assemblée. La faveur publique pour le duc était telle que l'on put craindre un instant que les états généraux de Versailles ne se terminassent comme ceux de Blois par un assassinat ou par une usurpation ».

(2) Les frères du roi ne pouvaient être tuteurs de leur neveu, dont ils étaient héritiers, et la maison d'Espagne se trouvait au même degré de parenté que celle d'Orléans. Malgré les efforts de Mirabeau, qui accusait ses adversaires de vouloir amener en France une domination étrangère, l'assemblée passa à l'ordre du jour.

nœuvre de Mirabeau pour apprécier la force des différents partis, ce qu'il appelait « la géographie de l'Assemblée ».

Si le duc d'Orléans compta quelque temps de nombreux partisans dans les couches inférieures du peuple, en revanche une grande partie de la bourgeoisie lui était hostile et s'était faite l'auxiliaire de la cour. Effarouchée d'abord par les écarts de jeunesse du prince, maintenant elle l'accusait de causer tous les malheurs qui affligeaient la capitale : sa bienfaisance même lui était imputée à crime. On l'accusait d'avoir, en 1787, accaparé les grains et de les avoir fait ensuite distribuer gratuitement aux victimes de cette famine factice pour gagner leurs suffrages. Dans le même but, pendant l'hiver de 1788 à 1789, il aurait fait allumer des feux publics, servir des tables banales et distribuer des sommes considérables aux pauvres. C'était encore lui qui soudoyait (cette accusation était plus fondée) les libellistes qui attaquaient le roi, la reine, la noblesse, le clergé, les priviléges, les maîtrises, etc., etc. C'était lui qui avait excité l'insurrection du faubourg Saint-Antoine les 27 et 28 avril 1789, causé le pillage et l'incendie de la fabrique de papiers des Reveillon frères; c'était lui qui, devançant Camille Desmoulins, le 13 juillet, avait le premier crié *aux armes!* dans le Palais-Royal. Ce fut surtout après les déplorables journées des 5 et 6 octobre que les accusations s'élevèrent si violentes que La Fayette crut devoir s'en faire l'écho. Il exigea du roi l'éloignement du duc, et dans un rendez-vous qu'il eut avec le prince chez la marquise de Coigny, il l'intimida par sa fermeté et le décida à partir pour Londres avec une mission fictive. La contrainte exercée par La Fayette envers le duc d'Orléans indisposa le parti populaire et surtout les amis du prince, qui s'irritèrent de sa faiblesse et invitèrent Mirabeau à dénoncer cet acte arbitraire à la tribune. Mirabeau y consentit; mais une nouvelle sommation de La Fayette décida le départ du prince (14 octobre 1789). En apprenant cette nouvelle, Mirabeau s'écria, faisant allusion au zèle inutile des amis du duc : « Ce j... f..... ne mérite pas la peine qu'on se donne pour lui! » Il ajouta : « Tout le monde est de son parti, excepté lui-même!.. » Aussitôt son départ, le Châtelet, obéissant aux ordres de la cour, commença une procédure destinée à faire peser sur d'Orléans et sur Mirabeau la responsabilité des événements d'octobre. Le prince revint à Paris sans ordre, le 7 juillet 1790, et prononça le 11 à l'Assemblée nationale un discours apologétique de sa conduite, qui fut écouté avec faveur. Peu de temps après (le 7 août), le Châtelet rendit compte de l'instruction dirigée contre Mirabeau et d'Orléans, et conclut à leur mise en accusation. On prétendait les avoir vus mêlés aux insurgés et les excitant à forcer le château. Le duc était prévenu d'avoir eu le projet de faire interdire Louis XVI, de mettre en jugement la reine, de se faire nommer lieutenant général du royaume, etc. Mirabeau se défendit en renvo[yant] l'accusation à ses accusateurs. Il dit peu de [mots] sur le duc, et s'écria en finissant : « Oui, le se[cret] de cette infernale procédure est suspendu ». D['Or]léans prouva par de nombreux et irrécusab[les] témoignages que du 3 au 6 octobre il n'avait [pas] quitté son château de Monceaux. « Un assassin, ajoutait-il, en tuant le roi ou la reine, l[aissait] vivre la monarchie, les lois du royaume e[t les] princes héritiers du trône. Je ne pouvais y m[on]ter que sur cinq cadavres placés entre mon [am]bition et lui. Ces échelons de crime ne m'a[uraient] conduit qu'à l'exécration de la nation et au[raient] lassé même les assassins. » L'assemblée, sur [le] rapport de Chabroud, décida (2 octobre) qu'i[l] n'y avait pas lieu à suivre.

Après la fuite de Louis XVI, en juin 1791 le trône était vacant de fait et de droit (1). L[a] couronne semblait aux pieds du duc; il n[e] voulut pas la ramasser. Il demeura dans l'expectative. Cependant, on lui attribua la fameuse pétition qui déclarait le roi déchu comme perfide et traître à ses serments. Cette pétition, rédigée aux Jacobins et signée au Champ de Mars (juillet 1791), était, a-t-on dit, l'œuvre de Laclos, secrétaire du prince, et de Brissot, protégé de Mme de Genlis, qui faisait l'éducation des fils du prince. Le sang versé à cette occasion fut donc imputé à d'Orléans. Le mois suivant, lorsqu'à la révision de la constitution, il fut décidé que les princes français ne pourraient être élus à des fonctions par les suffrages du peuple, d'Orléans fit connaître par une déclaration publique qu'il renonçait aux prérogatives attribuées à son rang de prince et particulièrement au droit de la régence. Dans ce moment, ou peu après, il y eut un rapprochement qui semblait sincère entre le roi et le duc. Le ministre de la marine Thévenard l'avait ménagé en comprenant le duc d'Orléans comme un des vice-amiraux dans le travail de réorganisation de l'état-major de la flotte. Bertrand de Molleville, qui remplaça Thévenard, présenta la signature à Louis XVI. Le duc se montra très-reconnaissant de cette faveur, et sentant d'ailleurs combien il était déplacé dans le parti populaire, il eut, par l'intermédiaire de Bertrand de Molleville, un entretien secret du roi, et tous deux se séparèrent satisfaits l'un de l'autre (2). Le dimanche suivant (janvier 1792), le nouvel amiral se présenta pour faire sa cour au roi. Le couvert de la reine était mis, et tous les courtisans s'y trouvaient en grand nombre. A peine l'eut-on aperçu, que les mots les plus outrageants furent proférés. « Prenez-garde aux plats », s'écriait-on de toutes parts, comme si l'on eût redouté qu'il

(1) L'assemblée avait prononcé la suspension du monarque jusqu'à la reconstitution du pouvoir royal.

(2) « Je crois comme vous, me dit le roi tout attendri, que le duc d'Orléans revient de bonne foi, et qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour réparer le mal qu'il a fait et auquel il est possible qu'il n'ait pas autant de part que nous l'avons cru. » (Bertrand de Molleville, *Mém.*)

y jetât du poison. On le poussait, on lui marchait sur les pieds, et on l'obligea de se retirer. En descendant l'escalier il reçut plusieurs crachats sur la tête et sur ses habits. Il sortit justement indigné et plus irrité que jamais, croyant que le roi et la reine lui avaient préparé cette scène humiliante. Le roi n'y était pour rien; mais il ne fit non plus rien pour en réparer l'effet. La reine avait la faveur légère et la haine imprudente ; elle fut secrètement flattée de l'approbation de ses familiers, de l'avilissement de son ennemi. Dès lors le duc d'Orléans s'abandonna au tourbillon révolutionnaire et se jeta dans le parti de Danton, dont il devint le banquier. Après la clôture de l'Assemblée constituante, il avait fait un voyage sur les côtes de l'ouest, mais il ne put obtenir aucun commandement. Il renouvela ses instances ; le roi répondit avec mépris : « Qu'il aille où il voudra ! » Le duc se rendit à l'armée du nord, où servaient déjà ses deux fils, Chartres et Montpensier. Il assista aux combats de Ménin et de Courtray ; mais il fut bientôt rappelé à Paris, la cour craignant qu'il ne se fît un parti dans l'armée. Ce nouvel affront lui valut d'être nommé député de Paris à la Convention nationale (septembre 1792). Depuis l'abolition des titres nobiliaires on ne l'appelait que *M. d'Orléans*, ou le *prince Louis-Philippe-Joseph;* il accepta ensuite le nom de Philippe *Égalité* que lui conféra la commune de Paris (15 septembre). Il continua à siéger à l'extrême gauche, mais ne prit guère la parole que dans des questions pour ainsi dire personnelles. C'est ainsi qu'en décembre il protesta contre la motion de Lanjuinais, Buzot, Louvet, qui proposaient le bannissement des Bourbons sans exception. Cette mesure, dirigée contre lui et qui l'eût peut-être sauvé, fut décrétée par acclamation, mais ajournée pour lui seul par l'opposition de la Montagne. Le procès du roi s'ouvrit bientôt : Égalité, comme l'a dit Robespierre, était peut-être le seul membre qui pût se récuser; mais obligé de se rendre supportable aux Jacobins ou de périr, il crut sauver sa tête en faisant tomber celle de son parent. A l'appel de son nom, il répondit : « Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux qui ont attenté ou attenteraient par la suite à la souveraineté du peuple méritent la mort, je vote pour la mort ! » Ce vote, dicté par la peur encore plutôt que par la vengeance, ne produisit pas l'effet que l'auteur en attendait. Il souleva chez les uns le mépris, chez les autres l'indignation. Le 6 avril la Convention ordonna que tous les membres de la famille des Bourbons fussent détenus pour servir d'otage à la république. Arrêté le 7, il fut transféré aussitôt à Marseille. Il adressa à la Convention plusieurs pétitions qui restèrent sans résultat. Mis en accusation par décret du 3 octobre avec environ quarante députés du parti de la Gironde, au bout de six mois son procès fut repris. Il fut ramené à Paris, enfermé à la Conciergerie, puis traduit devant le tribunal révolutionnaire. Accusé d'avoir aspiré à la royauté et de relations avec Mirabeau et Dumouriez, il se défendit avec autant d'adresse que de sang-froid ; mais il était condamné d'avance. Il entendit son arrêt avec le plus grand calme, et demanda à être exécuté le plus tôt possible. Le même jour (6 novembre 1793), vers quatre heures de relevée, il fut conduit au lieu de l'exécution avec Coustard, député compris comme lui dans la mise en accusation des représentants girondins, et les nommés Goudier, Labrousse et Laroque, condamnés les jours précédents. Passant le long de la rue Saint-Honoré, il jeta un regard sec sur son ancienne demeure, et répondit aux huées de la populace par un geste de mépris, en disant : « Ils m'applaudissaient autrefois !... » Il ne démentit pas un seul instant son dégoût des hommes et de la vie. Descendu de la charrette et monté sur le plancher de la guillotine, les valets du bourreau voulurent tirer ses bottes, étroites et serrées à ses jambes. « Non, non, leur dit-il, avec sang-froid, vous les tirerez plus aisément après : dépêchons-nous! dépêchons-nous!.. » Ce furent ses dernières paroles.

Sa femme, *Louise-Marie-Adélaïde* DE BOURBON-PENTHIÈVRE, née à Paris, le 13 mars 1753, morte à Ivry-sur-Seine, le 23 juin 1821, était la fille du vertueux duc de Penthièvre et de Marie-Thérèse-Félicité d'Este. Mariée à seize ans, elle se montra avec avantage à la cour, où elle ne cessa de paraître que lorsque son époux fut brouillé avec le roi et les princes. Cette princesse, qui n'avait point quitté la France à l'époque la plus désastreuse de la révolution, fut emprisonnée en 1793 au Luxembourg; elle atteignit le 9 thermidor avant que l'on se fût occupé de son sort, fut placée jusqu'au 12 septembre 1797 dans la maison de santé du docteur Belhomme, et déportée ensuite en Espagne. Dès la première restauration, elle revint à Paris, qu'elle ne quitta pas pendant les Cent Jours, par suite d'un accident qui lui était survenu, et reçut même de l'empereur une pension de trois cent mille francs. L'exercice des vertus chrétiennes, et particulièrement de la charité, remplit ses derniers jours. De son mariage, elle eut trois fils, *Louis-Philippe*, roi des Français en 1830, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, auxquels elle avait survécu. A. DE L.

Moniteur général, an. 1788-1794. — *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, dans l'*Hist. parlementaire de la révolution*, t. XXXI. — Ferrières, *Mémoires*. — Bouillé, *Mém.* — Mme Campan, *Mém.* — Bertrand de Molleville, *Mém.* — Malouet, *Voyage et Conspiration de deux inconnus*, etc.; Paris, 1792, in-8°. — Thiers, *Hist. de la Révolution française*, t. I à IV. — A. de Lamartine, *Hist. des Girondins*, t. I à VII. — E. et A. de Goncourt, *Vie de Marie-Antoinette*, chap. II.

ORLÉANS (*Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri*, duc D'), prince royal français, fils aîné du roi Louis-Philippe, né à Palerme, le 3 septembre 1810, mort le 13 juillet 1842. Son père, qui partageait l'exil des Bourbons, appelé en ce moment par la junte de Séville au

secours de la Catalogne, ne fut pas présent à la naissance de son fils aîné. Vers la fin d'août 1814, quand ses parents rentrèrent en France, le duc de Chartres (on lui donnait alors ce titre, suivant l'usage de sa maison) n'avait pas encore quatre ans, mais savait déjà notre langue. « Que ferons-nous de ce garçon? » dit le roi Louis XVIII, quand il lui fut présenté à Paris. — Vous en ferez un soldat comme papa, » répondit l'enfant. Cependant sa famille, fixée définitivement sur le sol français, qu'elle avait dû quitter encore une fois pendant les Cent Jours, songeait à élever dignement l'héritier de son nom. Le père, au grand scandale de la cour, aux vifs applaudissements du public, décida qu'il entrerait au collége Henri IV (23 octobre 1819). Ce parti, conforme aux idées libérales du duc d'Orléans et à son expérience personnelle de la vie, n'était pas absolument sans précédents, même dans les familles princières de l'ancienne monarchie; mais cette éducation d'un prince au collége n'avait jamais été prise au sérieux, comme elle le fut pour le jeune duc de Chartres. Travaux, plaisirs, punitions, récompenses, tout était commun entre lui et ses camarades, et plus d'une liaison née en ces jours d'égalité rapprocha plus tard la distance des rangs. Bientôt son nom prit place parmi ceux des élèves couronnés aux distributions du collége ou du concours général, et les applaudissements de ses émules attestaient aux yeux de tous que ces succès étaient loyalement et légitimement acquis. Plus tard, il suivit les cours, et subit avec distinction les examens difficiles de l'École polytechnique. L'étude des langues vivantes et les éléments de la stratégie complétèrent cette éducation, non point pédantesque ni purement scientifique, mais substantielle et positive, ainsi qu'il convient à un prince. D'ailleurs il disait qu'il aimait mieux apprendre dans le monde que dans les livres. Nommé, le 30 septembre 1824, colonel du 1er régiment de hussards (1), il se livra tout entier à la pratique du commandement et à la théorie de l'art militaire. En 1829, il alla visiter avec son père l'Angleterre et l'Écosse, accompagna ensuite son régiment à Lunéville, puis à Joigny, où la révolution de juillet 1830 le trouva. Dès le 1er août il fit prendre à ses soldats la cocarde tricolore, les ramena (le 3) à Paris, et, devenu duc d'Orléans et prince royal par l'élévation de Louis-Philippe au trône, il partit pour inaugurer dans les provinces les couleurs nationales que, le premier de l'armée, son régiment avait arborées aux yeux de la capitale (2). Un an après, il commandait la première brigade détachée à l'armée du nord, lors de la première campagne de Belgique, qui ne fut, comme on sait, qu'une promenade militaire. Le 29 novembre 1831, lors de l'insurrection de Lyon, il fut envoyé en mission extraordinaire dans cette ville avec le maréchal Soult, et il expliquait lui-même la nature de cette mission lorsqu'il disait dans un de ses discours : « Je suis venu comme pacificateur... Les coupables appartiennent à la justice, mais les malheureux sont de mon domaine. » De fortes sommes, envoyées depuis aux ouvriers lyonnais, à diverses époques, prouvèrent que ce n'étaient point là de vaines paroles. Lors de l'invasion du choléra (mars 1832), il fit mieux que de contribuer de sa bourse au soulagement de tant d'infortunes : il paya de sa personne, et sa visite à l'hôtel-Dieu, au moment où le fléau sévissait avec le plus de force, fut à la fois un acte de courage, de politique et d'humanité. La médaille qui lui fut décernée à cette occasion par le conseil municipal de la ville de Paris flatta plus son amour-propre que toutes les distinctions honorifiques dont il fut revêtu.

Cependant c'étaient là pour le courage du jeune prince de trop pénibles épreuves pour qu'il n'attendît pas avec impatience l'occasion de gagner ses éperons devant l'ennemi. Cette occasion s'offrit à lui dans la nouvelle expédition de Belgique. Le 4 novembre 1832, il prenait le commandement de la brigade d'avant garde de l'armée du nord, et le 20 il était devant la citadelle d'Anvers. Dans la nuit du 29 au 30, il demanda à commander la tranchée, bien que sa qualité de général de la cavalerie le dispensât de cette mission périlleuse, et il s'en acquitta de manière à mériter non-seulement les éloges officiels du maréchal Gérard (bulletin du 30 novembre), mais l'approbation de l'armée. A l'attaque de la lunette Saint-Laurent, on le vit monter sur le parapet au milieu d'une grêle de balles, pour encourager les troupes, et son testament, daté de la veille de l'assaut (23 décembre), est venu plus tard révéler comment il comprenait ses devoirs de prince et de soldat. Trois ans après, l'Afrique voyait à son tour le prince s'associer aux fatigues et aux exploits de l'armée, dans la campagne signalée par le combat de l'Habrah et la prise de Mascara (novembre et décembre 1835). Une contusion de balle reçue dans la première de ces affaires et une maladie assez grave, suite des fatigues supportées sous un climat brûlant, attestèrent qu'il ne s'était pas épargné dans cette courte mais brillante expédition. A la suite d'un voyage qu'il fit à Berlin et à Vienne, avec son frère M. le duc de Nemours, dans le courant de 1836, le prince royal

(1) Les états de service officiels du prince que nous avons eus sous les yeux, portent en tête la mention suivante : 7e régiment de hussards (c'était l'ancien numéro de ce régiment), sous-lieutenant, octobre 1814.

(2) Ce fait, dont les particularités a-t-il dit lui-même, devaient trouver place dans sa biographie, prouvait à la fois « la bonne discipline du corps et une confiance dans son jeune chef, qui m'a vivement touché et qui porta le régiment à se lancer avec moi (au milieu d'une crise dont le dénoûment était incertain et inconnu) dans le parti national, auquel nous fûmes les premiers de l'armée à nous joindre ». (Lettre du duc d'Orléans à M. de Gouy, colonel du 1er de hussards, publiée dans le *Journal des Débats* du 9 août [illegible].)

épousa la princesse Hélène de Mecklembourg. Ce mariage (30 mai 1837) paraissait un nouveau gage de sécurité pour l'avenir. Le duc, au milieu des premières joies de l'hymen, n'oubliait pas qu'il avait promis de retourner en Afrique. Une nouvelle campagne se préparait : il tint à honneur d'en faire partie; mais cette fois il eut à lutter contre les résistances du conseil des ministres et contre les répugnances de sa famille. Il l'emporta enfin, et se hâta de partir, « de peur, dit-il, qu'on ne revînt sur cette décision (1) ». Le résultat de cette expédition (septembre et octobre 1839), où l'on ne rencontra guère d'autres ennemis qu'un soleil de plomb et des obstacles matériels, fut la reconnaissance de la grande voie de communication destinée à réunir Alger à Constantine; mais elle eut un côté pittoresque et saisissant qui la distinguent des autres : le passage des Portes-de-Fer, ces barrières réputées jusqu'alors infranchissables. Cette palme cueillie par les soldats et offerte à leur jeune général, cet arc de triomphe romain rencontré au milieu du désert (à Djimilah), et que Paris devait voir un jour, d'après le vœu du prince, transporté comme par enchantement dans ses murs, tout cela parlait fortement à l'imagination des soldats, et rappelait la poésie lointaine de la campagne d'Égypte. Au mois de mars 1840, le duc d'Orléans s'embarquait de nouveau pour l'Afrique; mais cette fois il n'était pas seul : il emmenait son jeune frère le duc d'Aumale, heureux d'y faire sous lui ses premières armes. Jamais il ne montra plus d'élan que dans cette campagne, qui devait être pour lui la dernière. Les rapports officiels du maréchal Valée le citent à plusieurs reprises pour sa belle conduite aux combats de l'Affroun, de l'Oued' Ger, du bois des Oliviers, à la prise de Médeah, et surtout à celle du téniah de Mouzaïa, où il dirigea les dispositions d'attaque, et commanda en personne la colonne qui attaquait la position de front. Moment solennel pour le prince, celui où, rejoint par les braves Duvivier, Lamoricière, Changarnier, par son jeune frère, qui venait de charger à la tête des grenadiers du 23ᵉ, il prit possession de ces hauteurs. — « En cessant d'être votre chef et le compagnon de vos travaux, je resterai l'ardent défenseur de vos droits. » Ces paroles du prince lorsqu'il prit congé de l'armée d'Afrique disent assez quelles étaient ses occupations dans l'intervalle de ses campagnes. C'est ainsi que les deux années 1841 et 1842 furent presque exclusivement consacrées à l'organisation, à l'inspection ou à la manœuvre des troupes. C'est ainsi qu'il organisa à Saint-Omer les chasseurs à pied de Vincennes, depuis dénommés *chasseurs d'Orléans*, l'un des meilleurs corps de l'armée, destiné à en modifier profondément la composition. On sait aussi qu'il s'occupait de l'histoire des régiments, entreprise par ordre du ministre de la guerre, et il a laissé des fragments pleins d'intérêt sur celle du 2ᵉ léger et du 1ᵉʳ hussards, qu'il avait commandés (1). Le jour même de l'accident déplorable qui le ravit à la France, le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans, à peine de retour des eaux de Plombières, où il avait conduit sa femme, devait partir pour Saint-Omer, inspecter plusieurs des régiments désignés pour le corps d'armée d'opération sur la Marne, dont le commandement en chef lui était déféré. Il se rendait à Neuilly pour faire encore une fois ses adieux à sa famille, lorsqu'en voulant sauter de sa calèche, dont les chevaux s'étaient emportés, ou, suivant une autre version, lancé à terre par une brusque secousse au moment où il se tenait debout, il eut la colonne vertébrale brisée, et mourut quelques heures après, sans avoir repris connaissance. Nous n'essayerons point de peindre le deuil de la famille royale, les cérémonies funèbres de Notre-Dame et de Dreux. Constatons seulement que, même dans ses jours d'indifférence et de luttes, la France trouva des regrets sincères, unanimes, pour cette existence de prince si bien employée et si subitement tranchée.

Dans cette vie consacrée à l'accomplissement de tous les devoirs, la politique proprement dite a tenu peu de place. Sans affecter l'opposition banale des héritiers présomptifs, on entendit le duc d'Orléans dire : « Mon père a sa mission; moi, j'aurai la mienne. » A la chambre des pairs, où il siégeait depuis 1830, il prit quelquefois la parole avec convenance et dignité, le plus souvent pour des faits personnels, et il considérait aussi comme telles les attaques contre la révolution de Juillet et les institutions qu'elle avait fondées. Il n'intervenait dans les luttes de partis que dans un intérêt de clémence et d'humanité, ce qui ne l'empêcha pas d'être en butte aux outrages des pamphlétaires. Il faisait le plus noble usage de sa dotation princière, si amèrement critiquée. Il en employait une partie à des actes de bienfaisance, qu'on est tenté de regarder chez les princes comme une nécessité de position, mais qui se distinguaient par la forme heureuse qu'il savait leur donner. L'autre partie était consacrée au patronage intelligent de tous les talents, parmi lesquels il aimait à choisir les plus jeunes ou les plus contestés. Parmi les artistes et les hommes de lettres contemporains, il en est peu qui n'aient été ses obligés ou ses amis. Les fêtes élégantes du pavillon de Marsan, par le mouvement qu'elles donnaient aux arts et à l'industrie, les courses de Chantilly et du Champ-de-Mars, par l'influence qu'elles exerçaient sur l'amélioration de la race des chevaux, témoignaient que le prince se proposait un but d'utilité jusque dans ses plaisirs. Terminons par ces paroles d'une bouche élo-

(1) Lettre au général Létang, p. 218, du *Prince-Royal*, par J.-J. Janin.

(1) MM. Jules Janin et Adrien Pascal ont publié quelques-uns de ces fragments dans leurs notices. *Voy.* aussi la lettre du prince citée dans une note précédente.

quente, qui résumaient avec bonheur les qualités du prince que la France venait de perdre : « Fils de Henri IV par le sang, par la bravoure, par l'aménité cordiale et charmante de sa personne; fils de la révolution par le respect de tout droit et l'amour de toute liberté; entraîné vers la gloire militaire par l'instinct de sa race; ramené vers les travaux de la paix par les besoins de son esprit ; capable et avide de grandes choses; populaire au dedans, national au dehors, rien ne lui a manqué, excepté le temps (1). »

Le duc d'Orléans eut deux fils de son mariage avec la princesse Hélène : *Louis-Philippe-Albert*, comte de Paris, né à Paris, le 24 août 1838; *Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand*, duc de Chartres, né à Paris, le 9 novembre 1840. [M. Rathery, dans l'*Encycl. des gens du m.*]

Adrien Pascal, *Vie militaire du duc d'Orléans*; Paris, 1842, in-18. — J. Janin, *Le Prince royal*; ibid.

ORLÉANS (*Hélène-Louise-Élisabeth* de Mecklembourg-Schwerin, duchesse d'), femme du précédent, née le 24 janvier 1814, à Ludwigslust, morte à Richmond, le 18 mai 1858. Fille de Frédéric-Louis, grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Schwerin, et de la princesse Caroline de Weimar, sa seconde femme, elle avait un frère du même lit, le prince Albert, né en 1812 et mort à vingt ans environ. Elle le regretta beaucoup. Elle perdit sa mère à l'âge de deux ans (1816); son père épousa en troisième noces la princesse Auguste de Hombourg, qui, restée veuve bientôt après (1819), servit de mère à la jeune orpheline et dirigea son éducation. La princesse Hélène fut élevée dans une retraite presque absolue. Au printemps de 1827, lorsque la grande-duchesse la conduisit pour la première fois à la cour de Weimar, elle ne connaissait guère, outre les membres de sa famille, que ses professeurs; cependant elle ne parut ni contrainte ni surprise par ses nouvelles impressions. La vie sérieuse qu'elle avait menée jusqu'alors avait peut-être développé sa sensibilité; mais elle avait aussi formé son esprit aux plaisirs de l'intelligence, et malgré sa jeunesse elle possédait déjà le goût de la poésie et des beaux-arts, dont elle a toujours fait preuve. La grande-duchesse étant tombée malade en 1830, sa belle-fille l'accompagna aux eaux de Tœplitz. Ce séjour eut une grande influence sur la destinée de la princesse Hélène; c'est à Tœplitz qu'elle fut présentée au roi de Prusse, qui, charmé de sa distinction et de l'égalité de son humeur, lui voua une sincère amitié. En 1836, le duc d'Orléans fit un voyage en Allemagne. Lors de son passage à Berlin, le vieux roi de Prusse, se prenant pour lui d'une affection toute paternelle, lui exprima le regret de n'avoir plus de fille dont il pût lui confier le bonheur; le souvenir de la princesse Hélène se présentant à son esprit, il fit de l'union du duc avec cette princesse sa préoccupation la plus vive, e[n] dépit de la résistance qu'il rencontra dans [sa] propre famille. Le ministre de France, M. Bre[s]son, fut chargé de la demande officielle. L[e] grand-duc Paul-Frédéric, son frère d[u pre]mier lit, l'accueillit avec une certaine [froideur] et il ne fallut pas moins que l'interv[ention] directe du prince royal pour lever toutes [ses] objections. Le contrat de mariage fut signé le 5 avril 1837, et le 15 mai la jeune fiancée q[uitta] Ludwigslust avec sa belle-mère, qui voulu[t la] présenter elle-même à la reine. Le 25 mai elle fit son entrée en France. De Forbach à Fontainebleau, partout elle reçut sur son passage l'accueil le plus bienveillant (1). Le 30 mai les époux reçurent la bénédiction nuptiale à Fontainebleau, selon les rites des deux communions, après la cérémonie civile, faite par le chancelier Pasquier. Les fêtes magnifiques célébrées à Paris à l'occasion de ce mariage furent attristées par un funeste accident, qui coûta la vie à un grand nombre de personnes. Quatre années s'écoulèrent pour la duchesse au milieu des joies de la vie intime, de l'éclat du rang et des espérances les plus riantes. La naissance de ses deux fils, le comte de Paris (24 août 1838) et le duc de Chartres (9 novembre 1840), mit le comble à son bonheur.

Le 14 juillet 1842 la duchesse se trouvait aux eaux de Plombières quand un malheur aussi grand qu'imprévu vint la frapper. La nouvelle de la triste fin du duc d'Orléans fut envoyée au général Baudrand; Mme de Montesquiou, chargée de préparer la duchesse à cette terrible révélation, lui dit que le prince était dangereusement malade. Elle voulut partir aussitôt pour Paris. Dans la nuit, sa voiture rencontra celle de M. Chomel, médecin de la famille royale. Croyant la princesse instruite de la vérité, il la lui apprit involontairement. « Ce n'est pas possible, disait-elle, je ne vous crois pas ; » et elle demeura plus d'une heure sur la route à sanglotter. Le 16 juillet elle arriva à Neuilly ; mais elle n'y trouva plus que le cercueil, déjà refermé, de celui qui, selon ses propres expressions « avait tout son cœur ». A partir de ce jour elle habita aux Tuileries l'appartement de son mari. Là, au milieu des souvenirs à la fois amers et doux d'un passé heureux, elle se consacra entièrement à l'éducation de ses enfants ;

(1) Discours de M. Victor Hugo en présentant au roi l'adresse de l'Institut.

(1) L'auteur anonyme de la *Vie de la duchesse d'Orléans* trace ainsi son portrait : « En effet, le charme inexprimable de sa physionomie plaisait dès l'abord. Si aucun de ses traits en particulier n'attirait l'attention, il y avait tant d'harmonie et de noblesse dans toute sa personne que les yeux se fixaient sur elle avec un vif intérêt. Son regard, doux et pénétrant à la fois, semblait chercher la pensée de ceux qui lui parlaient. Son sourire fin et bienveillant, une expression tantôt brillante, tantôt affectueuse et émue, reflétaient son âme et rendaient vivement l'impression qu'éveillait en elle chaque parole qui lui était dite. Bien qu'une distinction peu commune rappelât son rang, dont elle-même n'était jamais préoccupée, l'on peut dire que le sentiment qu'elle inspirait était celui de la sympathie. »

comme ils devaient être élevés dans la religion de leur père, la princesse, bien qu'elle fût protestante, assistait régulièrement à leur instruction religieuse comme à leurs autres leçons.

La révolution de Février la frappa moins dans ses principes que dans ses affections; depuis longtemps elle prevoyait une crise, sinon la chute de la dynastie. Le 24 février, quand le roi eut abdiqué en faveur du comte de Paris, la princesse se rendit à la chambre des députés, accompagnée de ses deux fils et du duc de Nemours. A son arrivée quelques cris de « Vive la duchesse d'Orléans! Vive le comte de Paris! » se firent entendre, auxquels répondirent les cris de « Pas de princes! Nous ne voulons pas de princes ici! » La duchesse prit cependant place au pied de la tribune, et y resta debout avec ses deux enfants. M. Dupin proposa, avec instance, de consigner au procès-verbal les acclamations qui avaient accueilli la duchesse d'Orléans comme régente. Le tumulte devenant extrême, le président engagea la princesse à se retirer. « Monsieur, répondit-elle, ceci est une séance royale. » Puis elle ajouta : « Si je sors d'ici, mon fils n'y rentrera plus. » On la fit monter jusqu'aux gradins placés en face de la tribune; elle s'y assit à côté du duc de Nemours. M. Crémieux, combattant le projet d'une simple modification de la loi de régence, fit passer à la duchesse la déclaration suivante : « C'est de la volonté nationale que mon fils et moi nous voulons tenir nos pouvoirs. J'élèverai mon fils dans les sentiments les plus vifs de l'amour de la patrie et de la liberté! » A ce moment, des gens armés envahirent la salle; le désordre fut à son comble, et la duchesse dut s'éloigner précipitamment, sous la protection de M. Jules de Lasteyrie. Séparée de ses enfants par la foule, elle retrouva presque aussitôt le comte de Paris, mais le duc de Chartres ne put lui être rendu que le lendemain. MM. de Montguyon et de Mornay l'accompagnèrent à l'hôtel des Invalides, où le duc de Nemours vint la rejoindre. Sur les instances de ce prince, elle consentit à quitter Paris; mais au moment de partir elle dit à ceux qui l'avaient suivie : « Sur un mot, demain ou dans dix ans, je reviens ici. » Elle arriva dans la nuit au château de Bligny, puis de là elle passa en Belgique (1), et se rendit à Cologne. Au mois de mai 1848 la duchesse d'Orléans s'établit à Eisenach, et fit de fréquents voyages en Angleterre, accompagnée de ses enfants. Elle vint même se fixer à Richmond après la mort de Louis-Philippe. Les émotions trop vives qu'elle avait éprouvées depuis longtemps usèrent sa vie, tout en lui laissant une force factice qui dissimulait sa fin prochaine. Le 18 mai 1858 elle mourut sans agonie, après une légère indisposition de quelques jours. Sans nulle ambition personnelle, la duchesse d'Orléans a cependant refusé constamment d'engager l'avenir de ses fils en reconnaissant les droits de la branche aînée des Bourbons au trône de France. Son testament est dicté, en ce qui concerne ses enfants, par une visible tendresse maternelle. Tous ses bijoux et objets précieux, soit par leur valeur, soit comme souvenir, y sont partagés entre le comte de Paris et son frère avec une grande impartialité. H. L—Y.

(1) En passant la frontière, la duchesse d'Orléans pleurait amèrement « Je pleure, disait-elle, de douleur de quitter cette France, sur qui j'appelle toutes les bénédictions du ciel. En quelque lieu que je meure, qu'elle sache bien que les derniers battements de mon cœur seront pour elle. »

Madame la duchesse d'Orléans; Paris, 1858, in-18.

ORLEANS (*Jean* D'), peintre français, né vers 1350, mort après 1408. Il tirait vraisemblablement son nom de la ville où il était né. On le voit dès 1371, sous Charles V, figurer dans les comptes comme peintre et valet de chambre du roi. Il lui fut payé alors 80 francs pour avoir peint et décoré le *bers* ou berceau, qui reçut à sa naissance Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Jean d'Orléans continua son office sous le règne de Charles VI. En 1385, lors des joûtes de Cambrai, il toucha douze livres « pour avoir peint et contrefait neuf plumes de faisan d'Inde », qui furent placées sur les heaumes du roi et de Pierre de Navarre. En 1392 il peignit une *Annonciation* pour la chambre du dauphin Charles (mort en 1401.) En 1408 il recevait encore, avec le titre de peintre du roi, ses gages ordinaires, qui s'élevaient à six sous parisis par jour. Il avait alors son fils François pour associé à ses travaux avec future succession. Ce dernier, valet de chambre et peintre du roi Charles VI, se retrouve aussi mentionné dans un compte, comme peintre de Louis, dauphin, duc de Guyenne de 1414 à 1415. V.

Manuscrits, supplément français, 2840, folio 636. — L. de Laborde, *Ducs de Bourgogne; preuves*, t. I, p. 569. — A. de Montaiglon, *Archives de l'art français*, 1853. — *Documents*, t. III, p. 343-344; — Vallet de Viriville, *ibid.*, t. V, pages 177 et s.

ORLÉANS. *Voy.* AUMALE, BEAUJOLAIS, BERRY, CHARLOTTE-ÉLISABETH, CLÈVES (*Marie* DE), JOINVILLE, LOUIS XII, LOUIS-PHILIPPE, LONGUEVILLE, LOUISE, MARIE, MONTPENSIER et NEMOURS.

ORLÉANS. *Voy.* DORLÉANS et LA MOTTE.

ORLEY (Van), famille de peintres flamands, dont les principaux sont :

Bernard van ORLEY, plus connu sous le nom de *Barend van Brussel* (*Barent de Bruxelles*), né à Bruxelles, en 1490, mort vers 1560. Il reçut les premières notions de la peinture de son père, assez bon peintre de genre, qui envoya son fils fort jeune en Italie, où il fut élève de Raphael. Ce maître illustre exerça son disciple à de vastes compositions, où il perfectionna son talent et acquit la belle manière. De retour en Brabant, Bernard van Orley s'attacha à peindre de grandes chasses, que Charles V aimait beaucoup et payait largement. Il fit entre autres une suite de vues choisies de

la forêt de Soignies, où le monarque et les principaux seigneurs de sa cour sont représentés prenant part à différents épisodes de chasse. C'est d'après ces tableaux et quelques cartons du même artiste qu'ont été exécutées les belles collections de tapisseries faites pour l'empereur, les princes de la maison d'Autriche et la duchesse de Parme. Vers la même époque Bernard peignit à Anvers son magnifique *Jugement dernier*, si remarquable par les beaux transparents qui éclairent son ciel. Pour les obtenir, il fit dorer son panneau, et c'est de ce fonds qu'il a su tirer les tons chauds et brillants que l'on admire dans ce chef-d'œuvre. Bernard fit depuis pour le prince de Nassau-Orange seize cartons coloriés qui ont été exécutés en tapisserie pour le château de Bréda. Chaque carton contenait deux personnages à cheval, un cavalier et une dame représentant tous les ancêtres des Nassau. Les costumes en étaient fidèlement reproduits : l'or, l'argent, la soie s'y mêlaient artistiquement avec la laine. Le dessin était d'une grande correction, et les attitudes toutes variées sans effort. Le prince fit copier à l'huile ces cartons par Hans Jordaens. Outre ces productions, on cite de Bernard van Orley : à l'Académie de peinture de Malines, *Saint Luc faisant le portrait de la sainte Vierge;* Michel Coxcis a peint les volets qui recouvrent ce tableau. A l'exposition de Manchester (1857) on voyait aussi six tableaux de ce maître, entre autres un petit *portrait de femme; La Madone avec sainte Catherine et sainte Barbara; Le Sauveur apparaissant à la Madeleine;* une très-belle *Vierge* à mi-corps avec un fond de paysage et des figurines. On ignore l'époque exacte de la mort de Bernard van Orley; sa devise était : *Chacun son temps*. Son meilleur élève fut Peter Kouc.

Richard van ORLEY, né à Bruxelles, en 1652, mort dans la même ville, le 26 juin 1732. Il était fils et élève de Pierre van Orley, receveur des rentes de Bruxelles et paysagiste médiocre, qui le confia bientôt à son frère Récollet van Orley, qui avait un peu plus de mérite, mais pas assez pour guider un talent comme celui de son neveu. Le jeune Richard surpassa rapidement ses deux maîtres. A l'âge de seize ans, il s'appliqua à la miniature, genre séduisant et productif pour ceux qui réussissent à bien peindre le portrait. Heureusement Richard ne se laissa pas entraîner par l'amour du gain; il se perfectionna dans le dessin et produisit bientôt des compositions pleines d'esprit et de talent. Son dessin est correct. A juger par ses œuvres on est tenté de croire qu'il a passé sa vie en Italie. Tantôt il a composé dans le goût de l'Albane, de Pierre de Cortone, tantôt dans celui du Poussin. Ses fonds sont d'une belle architecture; il entendait très-bien la perspective et ses plans sont gradués sans confusion. Quoiqu'il consacrât une partie de ses loisirs à l'étude de l'histoire et des belles-lettres et que ses fonctions de contrôle des finances de sa ville natale lui prissent beaucoup de temps, il était tellement laborieux que le nombre de tableaux et dessins sortis de sa main est incroyable. Parmi les derniers on remarque un volume de quatre-vingt-six dessins à la plume et à l'encre de Chine représentant des sujets variés; *L'Accroissement de Rome* en soixante-huit dessins, gravés par Bernard Picard; *Le Pontificat romain*, gravé par Bertram; *L'Histoire de la guerre des Juifs* de Flavius Josèphe, gravée par le même (Amsterdam, 1726, 2 vol. in-fol.), etc. Richard van Orley gravait aussi fort bien à l'eau-forte : outre beaucoup de morceaux de sa composition, entr'autres les douze estampes qui ornent le *Pastor Fido* de J.-B. Guarini (Amsterdam, Elzevier, 1678, in-24), et *Les Amours de Vertumne et de Pomone*, on cite de lui : *La Chute des anges*, d'après Rubens; *Bacchus ivre*, d'après le même; *Le Mariage de la Vierge*, d'après Luca Giordano, etc., etc. Richard van Orley, mort octogénaire, fuyait le monde et vécut dans le célibat. Il fut enterré en grande pompe à l'église de Saint-Gaugeric de Bruxelles dans la tombe de son ancêtre Bernard, qui précède.

Jan van ORLEY, frère du précédent, se distingua aussi dans les arts. On voit plusieurs tableaux de lui dans les églises de Bruxelles et une *Sainte Famille* à Vienne. Il était bon graveur, et a laissé une suite de vingt-huit sujets tirés du Nouveau Testament. Excellent dessinateur, il composa plusieurs sujets, que son frère reproduisit à l'eau-forte. A. DE L.

Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. III et IV. — Pilkington, *Dictionary of painters*. — Basan, *Dictionnaire des graveurs*. — Descamps, *La Vie des peintres flamands*, etc., t. I, p. 28, 24; t. II, p. 366-367 — W. Burger, *Exhibition de tresors d'art à Manchester* dans *Le Siècle* du 18 juillet 1857.

ORLOF, nom d'une famille russe qui a eu le plus grand retentissement dans toute la seconde moitié du dix-huitième siècle, par sa fortune rapide. Aujourd'hui, il n'existe plus de cette famille de rejetons mâles, si ce n'est dans une ligne indirecte. « A l'époque de l'exécution des strélitz, sous Pierre Ier, dit le prince Dolgoroukow, un jeune strelitz, nommé IVAN et surnommé *Orell* (l'aigle), appelé à poser sa tête sur le billot, et trouvant sur son chemin la tête d'un camarade..., la rejeta du pied, en disant : « Il faut pourtant que je me fasse place ici! » Pierre Ier, qui se trouvait là, frappé du calme de ce jeune homme, lui accorda sa grâce, et le plaça comme soldat dans un régiment de ligne. Le courageux strelitz conquit par sa valeur le grade d'officier, et par conséquent le titre de gentilhomme. » Telle fut, en 1698, la première apparition dans l'histoire de cette famille, destinée à y jouer un si grand rôle et qui prit alors le nom d'Orlof. Le fils d'Ian, GRÉGOIRE, s'éleva au grade de général, et le gouvernement de Novgorod lui fut confié. Il fut père de cinq fils, célèbres à des

êtres différents. Cependant la fortune d'aucun d'eux ne fut plus brillante que celle du second, nommé GRÉGOIRE comme son père. Peu s'en fallut qu'il ne s'assît sur le trône de Russie à côté de Catherine II.

Né en 1734, *Grigor-Grigoriévitch* ORLOF (c'est la forme russe du nom), en sortant du corps des cadets, entra lieutenant dans la garde, d'où il passa dans l'artillerie, et devint aide de camp de Chouvalof. Une intrigue amoureuse qui fit beaucoup de bruit attira sur lui l'attention de Catherine. Frappée de sa bonne mine, de sa toilette élégante et de son air martial, non-seulement elle le préserva de la vengeance de Chouvalof, mais elle l'admit dans son intimité. La position de Catherine à l'égard de son époux Pierre III était déjà intolérable. Elle consulta son favori sur les moyens de s'en affranchir, et la révolution qui précipita du trône ce malheureux prince fut décidée. Aidé par ses frères, Orlof réussit à placer la couronne sur la tête de Catherine, service qui lui valut les premières dignités de l'empire ainsi que le titre de comte, conféré aux cinq frères, le 22 septembre 1762, et auquel celui de prince du Saint-Empire vint se joindre pour lui seul dix ans après. Comblé de richesses et de dignités, consulté dans toutes les circonstances importantes par l'impératrice, qui ne se dirigeait que par ses conseils, il ambitionnait un titre plus élevé; mais l'opposition de Tchernychef, de Rasoumofski, de Vorontzof, de Panine, et plus encore peut-être certaines susceptibilités de Catherine, firent échouer toutes ses tentatives. Obligé de renoncer à cette perspective, il voulut se créer un royaume sur les bords de la mer Caspienne, puis reconstituer à son profit la Grèce en état indépendant, et à cet effet il tourna contre la Turquie tous les efforts de la politique russe. Mais la légèreté de sa conduite, ses propos plus qu'indiscrets, son inconstance, affaiblirent l'attachement de Catherine, qui ne songea plus dès lors qu'à trouver un prétexte pour l'éloigner. La peste qui ravagea Moscou en 1771 lui fournit l'occasion qu'elle attendait. Elle chargea Orlof de se rendre dans cette ville et de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter le fléau. Orlof s'acquitta de cette tâche avec autant d'habileté et de prudence que de courage et de dévouement. A son retour à Saint-Pétersbourg, il reçut l'accueil le plus flatteur; il rétablit son ascendant sur l'impératrice et se livrait de nouveau aux plus téméraires espérances. Mais son envoi en Valachie (1772), comme négociateur de la paix avec les Turcs, fut l'effet d'une nouvelle disgrâce. Pendant son absence, Catherine choisit un autre favori, et Orlof, en route pour Saint-Pétersbourg, après avoir rempli son importante mission, reçut l'ordre de se retirer dans son château de Gatchina. Il se décida à obéir, et l'impératrice, pour prix de sa soumission, lui conféra le titre de prince, augmenta considérablement ses domaines, et lui rendit même ses bonnes grâces avant la fin de l'année. Cependant, de nouvelles difficultés s'étant élevées, Orlof fut envoyé à Revel, où il ne tarda pas à s'ennuyer. Il se mit alors à voyager, parcourut l'Allemagne et la France; mais, toujours inquiet, toujours agité, il ne put rester longtemps éloigné de la résidence impériale. Lorsqu'il y revint, il fut accueilli avec une joie apparente; mais le séjour ne lui en devint pas moins bientôt insupportable. Il prit le parti de se remettre en voyage, emmenant avec lui une jeune épouse qu'il perdit bientôt après à Lausanne (1). Le chagrin que lui causa sa mort, joint à la jalousie qu'excita en lui la faveur de Potemkin, accrut encore son agitation mentale, et il mourut à Moscou, où il était de retour depuis un an, en 1783.

Son frère puîné, *Alexis* ORLOF, qui était entré avec lui dans le corps des cadets et en était sorti sous-officier d'un régiment de la garde, se distingua plus que tous ses frères, lors de la révolution de 1762, par son esprit entreprenant et son audace. Il fut le premier à proclamer Catherine impératrice, et le souverain détrôné ayant été confié à sa garde, on assure qu'il fut l'auteur de sa mort. Catherine ne paraît pas avoir eu connaissance de ce crime avant sa perpétration; mais elle devait tout aux Orlof, et Alexis, comme son frère Grégoire, parcourut rapidement une carrière brillante. Il arriva en peu de temps aux premières dignités militaires; mais comme il ne possédait ni les connaissances ni l'expérience nécessaires pour diriger un corps d'armée, Catherine le nomma amiral de la flotte qu'elle envoya en 1768 combattre les Turcs dans l'Archipel. Orlof n'avait jamais non plus commandé une chaloupe; cependant il eut le bon esprit de se montrer docile aux conseils d'un officier anglais, nommé John Elphinstone (*voy.* ce nom), et son expédition, à laquelle prit part son frère Fœdor, réussit au delà de toute attente. Il acquit surtout beaucoup de gloire par l'incendie de la flotte turque dans le port de Tchesmé, le 7 juillet 1770. Lorsque son frère aîné tomba en disgrâce, l'impératrice, qui connaissait l'esprit entreprenant d'Alexis, lui fit défendre, tout en lui accordant les distinctions les plus flatteuses, et entre autres le surnom de *Tchesmenskii*, de quitter l'Archipel sans sa permission expresse. Orlof n'obéit qu'à moitié; car il se rendit à Livourne, où un perfide abus de confiance mit en son pouvoir une fille de l'impératrice Élisabeth (princesse Tarakanof), qui fut emmenée en Russie et enfermée dans une prison où elle termina ses jours. Cette trahison consommée, Alexis Orlof remit à la voile, en 1771, avec l'intention de forcer les Dardanelles; mais son expédition échoua. La campagne de 1773 eut encore moins d'importance.

(1) De ce mariage avec sa jeune parente, Grégoire Orlof n'eut pas d'enfants. Dès l'année 1762, il avait donné le jour à un fils qui, nommé d'abord Romanof par sa mère, reçut de l'empereur Paul le titre de comte Bobrinski.

Cependant lorsque, après la conclusion de la paix, le comte revint à Saint-Pétersbourg, il fut accablé de richesses et d'honneurs. Il en jouit jusqu'à l'avénement de l'empereur Paul. Depuis 1791 il vivait retiré à Moscou, lorsque ce fils de Pierre III, à peine monté sur le trône, le manda dans sa résidence avec Baratinsky, un de ses auxiliaires, et les força l'un et l'autre à porter les coins du poêle recouvrant le corps du malheureux souverain auquel on rendit tardivement les honneurs de la sépulture impériale. Rentré chez lui, Orlof trouva un ordre qui lui interdisait le séjour de Saint-Pétersbourg. Il obtint, non sans peine, la permission de voyager, et se rendit en Allemagne, d'où il retourna en Russie après la mort de l'empereur Paul. Il termina ses jours à Moscou, en 1808, laissant son titre de Tchesmenskii à sa fille unique, la comtesse Anna Alexéïevna, héritière de l'une des fortunes les plus considérables de Russie, et qui ne s'est point mariée.

Alexis Orlof avait été accompagné dans son expédition de l'Archipel de son frère *Fœdor* Orlof, qui, sans se distinguer comme lui par une taille herculéenne et une audace extrême, lui était supérieur par les connaissances et l'éducation. La révolution de 1762 l'avait porté au grade de capitaine d'un régiment de la garde; la campagne de Morée l'éleva à celui de lieutenant général, malgré le peu de succès qu'elle avait eu. Chargé du commandement des troupes débarquées dans la presqu'île, il avait obtenu d'abord quelques avantages; mais arrêté par les forteresses de Coron, de Modon, de Tripolitza, et défait en plusieurs rencontres, il avait été obligé de remonter sur les vaisseaux russes, en abandonnant les Grecs insurgés aux terribles vengeances des Turcs. Il laissa plusieurs enfants naturels, sur lesquels nous reviendrons plus bas.

L'aîné des cinq fils du général Grégoire Orlof, *Ivan*, était d'un caractère tout opposé à celui de ses frères, qui l'appelaient par raillerie *le philosophe*, surnom qui lui est resté. Il fut nommé sénateur à l'avénement de Catherine au trône. Le plus jeune enfin, nommé *Vladimir*, fit ses études à Leipzig, obtint le grade de lieutenant-colonel dans la garde, et devint, en 1766, président de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. Sa fille Catherine passa pour une sainte, et Catherine II fit bâtir une église en son honneur à Moscou. Il laissa aussi un fils, à qui les lettres et les arts firent une réputation honorable.

Ce fils, le comte *Grégoire-Vladimirovitch* Orlof, naquit à Saint-Pétersbourg, en 1777, et mourut dans cette ville, le 4 juillet 1826. Il remplit diverses fonctions, et devint conseiller privé, sénateur, etc. Membre de différentes sociétés savantes, non-seulement de sa patrie, mais de l'étranger, il cultiva avec ardeur les beaux-arts pendant le séjour que la faiblesse de sa santé l'obligea à faire en France et en Italie, et ne retourna en Russie que peu de temps avant sa mort, qui arriva subitement. Aidé de divers collaborateurs, le comte Orlof a publié des *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples*, avec des notes et des additions de M. Amaury Duval (2e éd., Paris, 1825, 5 vol. in-8°), ouvrage important pour l'histoire de l'Italie méridionale; — un *Essai sur l'histoire de la musique en Italie* (Paris, 1821, 2 vol. in-8°); — un *Essai sur l'histoire de la peinture en Italie* (Paris, 1823, 2 vol. in-8°), l'un et l'autre assez médiocres; — un *Voyage dans une partie de la France* (Paris, 1834, 3 vol in-8°), où il se montre observateur intelligent et instruit; des *Fables russes*, traduites de Krylof, en français et en italien (Paris, 1825, 2 vol. in-8°).

Des quatre fils naturels du comte Fœdor Grigoriévitch Orlof nous citerons : le général major *Michel-Fœdorovitch*, qui fut un des signataires de la capitulation de Paris, en 1814. Grand partisan du gouvernement constitutionnel, il engagea plusieurs fois, dit-on, l'empereur Alexandre à octroyer une charte à ses sujets; mais son insistance finit par lui attirer une espèce de disgrâce. Envoyé à l'armée, il s'efforça d'y propager ses opinions et fut compromis dans les troubles de 1825. Appelé à Saint-Pétersbourg pour rendre compte de sa conduite, il persista dans ses sentiments, au risque d'exciter le mécontentement de son souverain, qui se contenta de l'exiler dans ses terres, avec défense de paraître ni à Saint-Pétersbourg ni à Moscou. 2° Le général *Alexis-Fœdorovitch* Orlof, né le 8 octobre 1788, « l'un des hommes les plus honorables de la Russie, » dit le prince Dolgoroukow, fut créé comte le 25 décembre 1825, à l'avénement de l'empereur Nicolas. Lieutenant général, adjudant-général de l'empereur, jouissant de sa confiance, et membre du conseil de l'empire, ce fut lui qui rétablit les relations diplomatiques entre son souverain et la Porte Ottomane et qui présida à l'envoi à Constantinople, et au départ de l'escadre que l'appel de Mahmoud II y fit paraître comme par enchantement en 1833. Le général Orloff fut le premier plénipotentiaire russe au congrès de Paris (1855), et devint l'année suivante président du conseil de l'empire. Il mourut à Saint-Pétersbourg, le 20 mai 1861. [M. Schnitzler, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Prince P. Dolgoroukow, *Biographie des principales familles russes*. — Freedenreich, *La Famille d'Orlof*. — *Dict. biographique russe*.

ORME (*Robert*), historien anglais, né le 25 décembre 1728, à Anjengo, sur la côte du Malabar, mort le 14 janvier 1801, à Ealing (Middlesex). Il était fils d'un chirurgien. Après avoir été élevé à l'école d'Harrow, il fut attaché en 1742 à la Compagnie des Indes, y remplit les fonctions de comptable général, et eut une part importante à toutes les mesures administratives qui assurèrent aux Anglais la conquête de ce pays. En

1759, ayant fait fortune, il repassa en Angleterre. La cour des directeurs le nomma historiographe de la compagnie. Le principal ouvrage d'Orme, et celui pour lequel il avait amassé des matériaux précieux, est intitulé *The History of the military transactions of the British nation in Indostan from* 1745 *to* 1763 (Londres, 1763-1776, 2 vol. in-4°, avec cartes et plans), et a été traduit en français (1765, 2 vol., et 1791, 3 vol.) et en allemand. On a encore de lui : *Historical fragments of the Mogul empire of the Marattoes*; Londres, 1782, in-8°, réimpr. in-4°. K.

Asiatic annual register, IV. — *Gentleman's Magazine*, LXVIII.

ORMEA (*Charles-François-Vincent* FERRERO, marquis D'), homme d'État piémontais, né à Mondovi, mort à Turin, le 29 mai 1745. D'une famille assez obscure, il était juge à Carmagnole, lorsque Victor Amédée II eut occasion de le connaître. Il ne tarda pas à l'élever aux fonctions de surintendant des finances, puis à celles de ministre de l'intérieur. Les réformes qu'il entreprit indisposèrent contre lui la noblesse; mais les murmures des grands seigneurs ne l'effrayèrent pas et ne l'empêchèrent point de poursuivre ses desseins. Réunissant à un génie prompt et hardi, toujours fécond en ressources, des talents peu ordinaires, il en donna la preuve dans deux légations à Rome et dans la conclusion d'un concordat qui mit fin aux longues discussions de la cour de Turin avec le saint-siége (20 février 1728). Conservé ministre sous Charles-Emmanuel III, à qui Victor-Amédée l'avait recommandé en abdiquant, le marquis d'Ormea sentit croître chaque jour son crédit; mais, pour ne pas avoir plus longtemps à ménager deux maîtres, il fit éclater bientôt une rupture entre les deux rois. La chose n'était pas difficile, avec l'impatience de Victor-Amédée, accoutumé à traiter rudement son fils. Quelques mots échappés au vieux roi firent soupçonner au marquis qu'il avait dessein de reprendre le sceptre dont le jeune roi ne pouvait se résoudre à se dessaisir. Il arracha à ce dernier l'ordre d'arrestation de Victor-Amédée, et ne perdit pas un instant pour mettre à exécution cette mesure, qui épargnait au Piémont bien des secousses politiques. Lui-même, dans la nuit du 27 au 28 septembre 1730, présida, dans le château de Moncalier, à l'arrestation de ce prince et de la marquise de Spino, que celui-ci avait épousée morganatiquement, et les conduisit au château de Rivoli. Dès ce moment le marquis devint après le roi le premier personnage de l'État. Charles-Emmanuel, sans lui enlever le ministère de l'intérieur, lui donna, en 1732, celui des affaires étrangères, le décora de l'ordre de l'Annonciade, et en 1742 le créa grand chancelier de robe et d'epée. D'Ormea avait (5 juin 1741) conclu avec Benoît XIV un nouveau concordat, qui etendait à perpétuité en faveur de la maison de Savoie le droit de nomination aux bénéfices consistoriaux dans plusieurs provinces, et concédait au roi de Sardaigne le titre de vicaire perpétuel du saint-siége dans le Verceillais. Le 1[er] février 1742, il signa avec Marie-Thérèse, reine de Hongrie, un traité provisionnel pour la défense du Milanais contre les Espagnols. Son génie pénétrant lui faisait prévoir que les princes d'Allemagne ne tarderaient pas à se déclarer contre les Bourbons, que le roi de Prusse adopterait les mêmes principes et que l'Angleterre, si fort intéressée à ne pas laisser prendre trop d'accroissements à la France, concourrait aux efforts des autres puissances pour la restreindre dans de certaines limites. Le marquis d'Ormea, qui avait assisté à côté du roi à la bataille de Guastalla, prit part aux opérations de la campagne contre les Français. Ceux-ci avaient ouvert la tranchée devant Coni (13 septembre 1744) et poussaient vigoureusement le siége de cette place, qui aurait succombé peut-être sans la détermination prise par Charles-Emmanuel de livrer bataille aux assiégeants, quoique avec des forces inférieures. Le ministre prouva dans un mémoire rempli d'arguments solides que dans la circonstance il fallait courir le risque d'une bataille. Le roi de Sardaigne la livra en effet, et fut battu à la Madona del' Olmo (29 septembre); mais pendant la bataille le marquis présida en personne à l'introduction d'un convoi de vivres et d'un renfort de troupes dans Coni, et à l'évacuation de ses hôpitaux, ce qui procura la levée du siége (22 octobre 1744). Il mourut l'année suivante, avec le regret de ne pouvoir conjurer les revers qui accablaient le Piémont.

H. FISQUET.

Costa de Beauregard, *Mémoires histor. sur la maison roy. de Savoie*, t. III. — *Gazette de Fr.*, 1741-1745. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*, ch. III.

ORMESSON, nom d'une famille distinguée dans la magistrature parisienne et dans l'administration; ses principaux membres furent:

ORMESSON D'EAUBONNE (*Olivier I*[er] LE FÈVRE D'), né en 1525, mort le 26 mai 1600. Il était fils d'un commis au greffe nommé Jean Le Fèvre. Il s'éleva dans la magistrature, fut appelé au conseil de Charles IX par le chancelier L'Hôpital, et devint quelques années après trésorier général des finances de Picardie. Il quitta cette place en 1577 pour la charge de président à la chambre des comptes. Il fut un des premiers magistrats de cette cour. C'est lui qui commença la fortune et l'illustration de sa famille, qui reconnut Henri IV. Il avait épousé, le 18 juillet 1559, Anne d'Alesso (morte le 8 novembre 1600), petite-nièce de saint François de Paule. Depuis lors les d'Ormesson protégèrent l'ordre des Minimes et prirent la couleur brune pour livrée.

ORMESSON (*Olivier II*), fils aîné du précédent, fut comme son père président des comptes.

ORMESSON (*André I*[er] LE FÈVRE D'), frère du précédent et second fils d'Olivier I[er], né en 1576,

mort en 1665, fut successivement conseiller au parlement de Paris et conseiller d'État. Ses talents et sa probité lui avaient attiré l'estime générale.

ORMESSON (*Olivier III* LE FÈVRE D'), fils du précédent, mort le 4 novembre 1686. Il fut regardé comme un des magistrats les plus intègres de la cour de Louis XIV. « Il résista avec fermeté, dit le président Hénault, aux ministres qui vouloient faire périr le surintendant Fouquet, dont il étoit chargé de rapporter le procès. » Ni les menaces ni les promesses de la place de chancelier ne purent lui faire suivre d'autre avis que celui que sa conscience lui dictait. Louis XIV n'oublia jamais cette belle action, et quand on lui présenta son petit-fils, il lui dit : « Je vous exhorte à être aussi honnête homme que le rapporteur de M. Fouquet. » Olivier II fut un des rédacteurs des fameuses ordonnances de 1666 et années suivantes. Il mourut conseiller d'État.

ORMESSON (*André II* LE FÈVRE D'), fils du précédent, né en 1644, mort en 1684. Il eut pour précepteur le célèbre abbé Fleury. Il fut successivement avocat du roi au Châtelet, conseiller au grand conseil, maître des requêtes, et mourut intendant de Lyon.

ORMESSON (*Henri-François de Paule* LE FÈVRE D'), fils du précédent, né en 1681, mort en 1756. Maître des requêtes, il fit partie du conseil des finances établi sous la régence, et fut nommé plénipotentiaire du roi pour régler les limites de la Lorraine. Il devint ensuite conseiller d'État, intendant des finances, et l'un des conseillers du conseil royal des finances.

ORMESSON (*Marie-François de Paule* LE FÈVRE, marquis D'), fils du précédent, né le 18 octobre 1710, mort en 1774. Successivement conseiller au parlement (1731), maître des requêtes (1733), président au grand conseil (1738), conseiller d'État (1744), il occupa, à la mort de son père, la charge d'intendant des finances et obtint en 1758 le titre de marquis.

ORMESSON (*Louis-François-de-Paule* LE FÈVRE D'), frère du précédent, né le 27 juillet 1718, mort le 26 janvier 1789, à Paris. Il fut élevé sous les yeux du chancelier d'Aguesseau, son oncle maternel. D'abord avocat du roi au Châtelet (1739), il devint en 1741 avocat général au grand conseil (mars), puis au parlement (décembre), et succéda à M. de Chauvelin dans la place de président à mortier (1755). Aussi intègre que laborieux et éclairé, il se porta souvent médiateur entre la cour et le parlement : ainsi ce fut à ses négociations que cette compagnie dut deux fois sa rentrée dans Paris; il n'en soutint pas moins avec fermeté ses prérogatives, et s'associa au système de résistance qu'elle avait adopté. Louis XV avait pour lui la plus grande estime (1). Louis XVI, à qui il donna le conseil de ne point convoquer les états généraux, le nomma premier président (12 novembre 1788), lors de la retraite de M. d'Aligre. Ce magistrat était membre honoraire de l'Académie des inscriptions. E. L.

Gaubert, *Éloge hist. de L.-F. d'Ormesson*; Paris, 1... in-8°. — Maherault, *Éloge funèbre du pres. d'Ormesson*; Paris, 17.., in-8° (en latin). — Sallier, *Ann... françaises.*

ORMESSON (*Henri-François de Paule* LE FÈVRE D'), fils du précédent, né le 8 mai 17.., mort en 1807, à Paris. Il fut d'abord conseiller... intendant des finances. Chargé, après la mort de son père, de l'administration de la maison de Saint-Cyr, il etait obligé de travailler avec Louis XVI, qui conçut pour lui une estime particulière. Appelé en 1783 au contrôle général des finances, il témoigna en vain la défiance que lui inspirait son âge. « Je suis plus jeune que vous, répliqua le roi, et j'occupe une plus grande place que celle je vous donne. » Étranger à toutes les connaissances qu'exigeait un poste si périlleux, il opéra dans l'administration des changements qui jetèrent une grave atteinte au crédit public. « Il avait la tête étroite, dit Montyon, et il voyait les affaires sous les plus petits rapports. » Un de ses premiers actes fut son refus de payer les dettes des frères du roi avec les deniers de l'État; mais ensuite il perdit la tête au milieu du détail infini qui accablait son inexpérience. « Ses derniers actes, rapporte M. Renée, furent marqués d'un caractère de témérité qui approchait de la démence. Il obligea la caisse d'escompte à verser six millions au trésor, et il l'autorisa à suspendre le payement en argent des billets au-dessus de 300 livres. Il donna pour pendant à cette mesure un autre arrêt aussi imprévu, aussi imprudent : il cassa le bail des fermes en vue de l'établissement d'une régie, ce qui souleva contre lui une de ces oppositions que les grandes fautes excitent de même que les grands talents. » Remplacé au bout de quelques mois par M. de Calonne, il laissa le déficit plus considérable qu'il n'avait jamais été. Au début de la révolution, il fut élu président d'un des tribunaux de Paris, et en 1792 on le nomma maire de cette ville, mais il declina cet honneur, et se retira à la campagne, où il vécut obscur et tranquille. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Montyon, *Ministres des finances.* — A. Renée, *Hist. du règne de Louis XVI.*

ORMESSON DE NOYSEAU (*Anne-Louis-François de Paule* LE FÈVRE D'), frère du précédent, né le 26 février 1753, guillotiné le 1er floréal an II (20 avril 1794). Il fut successivement

(1) Un seul fait suffira pour faire apprécier le caractère de ce magistrat. Un jour Louis XV lui écrivit pour lui recommander l'affaire d'un seigneur de sa cour. Une prompte audience est accordée à une recommandation si puissante. L'affaire est appelée, plaidée et perdue. Quelque temps après le roi a occasion de voir d'Ormesson : « Monsieur, lui dit-il, vous avez donc fait perdre la cause à mon protegé? — Sire, elle était insoutenable sous tous les rapports. — Je m'en étais bien douté, reprit le roi; on ne m'eut pas tant poussé si elle eût été bonne. Vous n'avez pas répondu à ma sollicitation, mais vous avez répondu à mon attente : je vous en estime davantage. »

conseiller au parlement (6 septembre 1770), président à mortier (15 mars 1779), bibliothécaire du roi Louis XVI (en remplacement de Lenoir, 1790). Élu député par la prévôté de Paris (*extra muros*) aux états généraux de 1789, il s'y montra opposé aux innovations, et plus tard signa la protestation du 15 septembre 1791. Il était membre de la commission des monuments publics, lorsqu'il fut arrêté avec Bochard de Saron et plusieurs autres anciens membres du parlement (1793). Traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort. D'Ormesson de Noyseau était un helléniste distingué; en 1792, l'Académie des inscriptions l'avait admis dans son sein. L—z—e.

L'Estoile, *Mem. pour servir à l'hist. de France*, t. II, p. 40. — *Le Moniteur universel*, 1791, n° 22; 1792, n° 178, 324; 1793, 219. — Le Bas, *Dict. hist. de la France*.

ORMOND (*James* Butler, duc d'), homme d'État anglais, né à Londres, le 19 octobre 1610, mort le 21 juillet 1688. Il descendait d'une ancienne famille qui se rattachait, dit-on, à la maison ducale de Normandie, et qui depuis le treizième siècle tenait en Irlande l'office héréditaire de grand bouteiller, d'où lui venait son nom de Butler. Malgré ces précédents, sa jeunesse eut à lutter contre des circonstances défavorables, qui auraient pu décourager une âme moins énergique. Il était bien jeune encore lorsque son père mourut, par accident, le laissant aux soins d'un aïeul qui fut lui-même privé de sa liberté pendant plusieurs années, pour avoir voulu résister à l'arbitraire du roi Jacques Ier. Après la mort de ce prince, le jeune Ormond, dont l'éducation avait été confiée à l'archevêque Abbott, parut enfin à la cour avec le titre de *vicomte Thurles* et avec le rang qui convenait à sa naissance. En 1629, il se maria, et prit du service militaire en Irlande, où se trouvaient les terres de sa famille. Vers le même temps, il devint, par la mort de son aïeul, duc d'Ormond et pair irlandais. On assure que le célèbre comte de Strafford, alors lord Wentworth, qui venait d'être nommé au gouvernement de l'Irlande, dit, en le voyant pour la première fois : « Ou je ne connais rien en physionomie, ou ce jeune homme deviendra le plus grand de sa famille. »

Lorsque éclata la rébellion irlandaise de 1640, le duc d'Ormond fut nommé par le roi Charles Ier lieutenant général, et mis à la tête d'un corps d'armée de trois mille hommes. Pendant la désastreuse période qui suivit, il continua, au milieu de la fureur des factions animées les unes contre les autres de haines politiques et religieuses, à suivre, avec une modération inaltérable, la ligne de conduite qui lui était dictée par un patriotisme sincère, par une fidélité à toute épreuve. Quoique disposant de forces très-inférieures, il battit plusieurs fois les rebelles, à Drogheda, à Kilrush et à Ross. Mais malgré ces services, qui lui valurent des dignités de la part du roi et même des remerciements publics du long parlement, il fut si mal soutenu de part et d'autre que bientôt il lui devint impossible de prolonger la lutte inégale dans laquelle il se trouvait engagé. Ses efforts furent paralysés par la division des partis, et en 1643 il se vit forcé de conclure un armistice qui excita beaucoup de mécontentement en Angleterre.

Pendant les quatre années suivantes, celles où la guerre civile atteignit dans ce dernier pays son plus haut degré de violence, Ormond, qui venait d'être investi par son souverain du titre, presque purement nominal, de lord lieutenant d'Irlande, parvint, dans une certaine mesure, à retenir ce royaume dans l'obéissance, et même à détacher de sa faible armée quelques renforts qu'il envoya au roi. Mais quand le malheureux Charles fut tombé entre les mains de ses ennemis, et que la position du lord lieutenant d'Irlande ne fut plus tenable, il résigna ses pouvoirs entre les mains des commissaires du parlement, et alla rendre compte de sa conduite à son roi prisonnier. Il se retira ensuite en France (1647), mais sans perdre un instant de vue son souverain ni son pays. Dès l'année suivante, il débarqua de nouveau en Irlande, et réussit un moment à rattacher à la cause royale le parti catholique et celui des vieux Irlandais, conduit par O'Neil. Ni la nouvelle de l'exécution du roi ni le refus de l'insouciant Charles II de venir relever le parti royaliste par sa présence ne purent décourager le dévouement du duc d'Ormond. Avec les faibles ressources dont il disposait, sans argent, sans munitions de guerre, il entreprit d'enlever Dublin aux parlementaires par un coup de main hardi, qui allait réussir peut-être si la défection d'O'Neil et l'arrivée de Cromwell lui-même à la tête de forces imposantes n'avait forcé l'intrépide champion d'abandonner la partie et l'Irlande, en 1650. Dans l'exil qu'il partagea dès lors avec son souverain, celui-ci n'eut pas de conseiller plus sage ni d'agent plus actif. A la restauration, le duc d'Ormond rentra en Angleterre avec Charles II, et obtint enfin les honneurs et les récompenses si bien dus à son dévouement.

Le reste de sa vie, bien qu'entouré de considération et exempt des agitations qui en avaient rempli la première période, ne se passa pas sans quelques épreuves. Sa réputation sans tache ne le défendit pas toujours contre les caprices du souverain et les intrigues des courtisans. Deux fois encore, sous les règnes de Charles II et de Jacques II, il fut investi et dépouillé du gouvernement de l'Irlande, qu'il administra du reste pendant un certain nombre d'années, avec une sagesse et une modération auxquelles ce malheureux pays était peu habitué. Vers l'époque du complot papiste, on voulut desservir auprès du roi lord Ormond, alors lieutenant d'Irlande pour la troisième fois, en l'accusant de ménagements pour les catholiques; mais le prince se contenta de répondre : « J'ai un de mes royau-

mes en bonnes mains, et je l'y laisse. » Il ne fut pas toujours aussi sage, et prêta quelquefois l'oreille aux ennemis de ce serviteur fidèle, mais sincère, qui ne savait ménager ni les maîtresses ni les favoris. Ce fut dans un de ces intervalles que celui-ci, se trouvant à Londres, fut l'objet d'un guet-apens odieux de la part du colonel Blood, aventurier qui voulait se venger de la juste punition infligée par le duc à ses complices, pour un complot tendant à s'emparer du château de Dublin. Prié, de la part du roi, d'oublier cet attentat, et faisant allusion à une autre tentative de Blood pour enlever de la Tour de Londres les insignes royaux (*regalia*), Ormond répondit : « Si le roi pardonne à celui qui a voulu lui voler la couronne, je pense bien pardonner à cet homme une entreprise sur ma vie. »

Tel fut celui que ses compatriotes ont surnommé « le grand duc d'Ormond ». Général distingué, homme d'État éminent, habile et intègre administrateur, il eut, dans des temps difficiles, le mérite bien rare de servir son roi sans le flatter, et d'être estimé des républicains qu'il combattait. C'est une des gloires les plus pures de l'Angleterre. E. J. B. RATHERY.

Thomas Carte, *History of the life of James duke of Ormonde;* Londres, 1736, 3 vol. in-fol. Le dernier volume renferme la correspondance. Le même auteur a aussi publié : *Original letters found among the duke of Ormonde's papers;* London, 1739, 2 vol. in-8°. On y trouve, t. II, p. 141 et suiv., des lettres du cardinal de Retz qui n'ont pas été recueillies par les éditeurs de ses *Mémoires*.

ORMOY (D'). *Voy.* MÉRARD DE SAINT-JUST.

ORNANO, famille des anciens comtes souverains de Corse, ducs de Mittiliano, princes de Montlaur et de Cistria. Elle descend du préfet du prétoire le prince Ugo Colonna, que Léon III chargea de conquérir la Corse sur les Sarrasins, et qui, d'après Alcuin, fut investi par Charlemagne de la souveraineté de cette île sous le titre de comte. Alliée aux maisons impériales de Julia, de Paléologue, de Lascaris, de Lorraine, de Bragance et de Bonaparte; aux maisons royales d'Aragon et de Bavière, et à un grand nombre d'autres maisons souveraines, princières et illustres, la famille d'Ornano a donné à l'Église romaine un cardinal et plusieurs autres prélats, trois maréchaux à la France, et à la Corse et à l'Italie une foule de guerriers renommés.

ORNANO (D'), célèbre sous le nom de SAMPIERRO, né en 1497, de Guillaume d'Ornano, seigneur de Sampierro sur le Tibre, et de Cinarchèse de Banzali, mort le 17 janvier 1567. Il fut élevé à Rome, dans la maison du cardinal Hippolyte de Médicis, qui le fit enrôler dans les bandes noires, que soudoyait sa famille. Il s'y acquit une grande renommée de bravoure et de loyauté; mais, en 1533, il passa au service de la France comme colonel d'une compagnie d'Italiens. Il se distingua en maintes circonstances, notamment dans le Piémont (1536), au siége de Perpignan (1542), où François Ier lui octroya de porter dans ses armes *deux bandes d'azur à* ... *fleur de lys d'or* pour avoir sauvé la vie ... dauphin, depuis Henri II; à Landrecies, en jetant dans cette place, à travers l'armée impériale, avec trois compagnies italiennes (154... et enfin à Vitry-le-François en sauvant ... lerie de Brissac (1544). Étant passé ... après la paix de Crépy, il épousa Vanina, fille unique de François d'Ornano, un des ... riches seigneurs de l'île et des plus influ..., ... fut quelque temps après jeté en prison par le gouverneur génois, qui l'eût fait mourir volontiers, tant il redoutait son influence sur ses compatriotes. Mais Henri II, averti de cette ... restation arbitraire, le réclama sur-le-champ comme un de ses officiers. Sampierro revint en France avec le dessein bien arrêté de se ... des Génois et de soustraire ses compatriotes à leur domination. Aussi fut-il le promoteur et l'âme de l'expédition de l'armée française en Corse (1553). La prise de Bastia, de Corté, d'Ajaccio, due principalement à son influence, entraîna la soumission du reste de l'île, à l'exception de Calvi. Il sut pendant six ans résister aux forces considérables que Gênes envoya contre lui, en les écrasant dans plusieurs rencontres, au passage du Golo et surtout au col de Tenda; il présida, le 15 septembre 1557, une consulte générale de la nation assemblée pour accueillir l'heureuse nouvelle de l'annexion de la Corse à la couronne de France. Cependant, moins de deux ans après cet engagement solennel, Henri II remit aux Génois les places fortes de cette île, et retira ses troupes, ainsi qu'il s'y était engagé par un article du traité de Câteau-Cambrésis. Douloureusement affecté de voir, après tant d'efforts héroïques, ses compatriotes retomber sous le joug d'une puissance haineuse et vindicative, Sampierro demanda des secours à Catherine de Médicis, ennemie personnelle des Génois, au roi de Navarre, au bey d'Alger, dont la puissance alors était considérable, et au sultan de Constantinople. Partout il fut accueilli favorablement; mais toutes les promesses qu'il reçut demeurèrent sans résultat. De retour à Marseille, il s'enferma dans sa maison avec Vanina, sa femme, qu'il était allé prendre à Aix, où elle demeurait sous la protection de l'archevêque et du parlement, lui reprocha vivement sa conduite inconsidérée en tentant de se réfugier chez ses ennemis mortels, à l'instigation d'un prêtre vendu aux Génois, lui dit froidement de se préparer à la mort, et l'étrangla lui-même avec son écharpe. Après l'avoir fait ensevelir dans l'église des Franciscains avec les honneurs dus à son rang, il se rendit près de Catherine de Médicis, qui, moins susceptible que les courtisans, ferma les yeux sur l'atrocité de sa vengeance et le retint encore un an à la cour pour aviser aux moyens d'assurer l'affranchissement de son pays. Las d'attendre des secours qui n'arrivaient point, Sampierro résolut avec ses propres forces d'exécuter

ce projet. En juin 1564, il débarqua au golfe de Vallinco, avec douze Corses et vingt-cinq Français seulement; mais sa petite troupe augmentait à mesure qu'il s'avançait vers Corté; il fut bientôt en état de repousser les ennemis à Vescovato, et de les battre dans plusieurs rencontres successives dans le nord de l'île. Gênes, effrayée, leva des troupes, en demanda de nouvelles à ses alliés, et les envoya sous le commandement d'Étienne Doria pour s'opposer aux progrès de l'insurrection. Elles furent encore battues (avril 1565), et les nationaux, certains de ne pas être inquiétés, se réunirent en consulte pour établir les bases du gouvernement et pour demander des renforts à la France contre les Génois, qui n'avaient point observé les articles du traité de Câteau-Cambrésis. Ils ne reçurent de Charles IX que des secours d'argent insuffisants, avec treize drapeaux où était inscrite cette devise : *Pugna pro patria*. Ce témoignage de l'intérêt que la France portait aux Corses ranima leur courage. Ils détruisirent encore une fois l'armée génoise, en la forçant de se retirer à Saint-Florent par des chemins affreux, où elle perdit ses bagages, ses munitions et un grand nombre de prisonniers. L'année 1566 se passa sans événements remarquables : Vivoldi, successeur de Doria, n'avait pas l'humeur guerrière de ce dernier. Mais la république de Gênes, voyant ses trésors épuisés, et n'ayant plus de troupes à opposer à Sampierro, résolut d'en finir, n'importe par quel moyen, avec cet infatigable ennemi. Dans l'armée génoise on comptait des transfuges et des seigneurs corses, parmi lesquels se trouvaient trois frères, Antoine, François et Michel-Ange d'Ornano, cousins germains de Vanina. Ils n'eurent pas besoin de la magnifique promesse que leur fit la république du fief d'Ornano pour exciter leur ressentiment et leur faire jurer la mort de Sampierro. Ils gagnèrent à cet effet deux personnes qui jouissaient de toute sa confiance, un moine et son écuyer. Le faux bruit d'une révolte parmi ses partisans attira dans la Rocca Sampierro, qui se trouvait à Vico; et les conjurés, instruits par leurs complices du chemin qu'il devait suivre, l'attendirent, à la tête d'hommes résolus, dans un endroit difficile et resserré. Sampierro, reconnaissant les d'Ornano, se douta du danger. Il crie à son fils Alphonse de se sauver, et s'élance sur Antoine, qu'il blesse à la gorge d'un coup de pistolet; mais il n'a que le temps de mettre l'épée à la main; il tombe de cheval atteint mortellement d'un coup d'arquebuse, que lui tire Michel-Ange. Sa tête fut portée en triomphe à Ajaccio, et présentée au gouverneur génois, qui célébra cet événement par des salves d'artillerie et en faisant jeter, des fenêtres de son palais, de l'argent au peuple. Ainsi mourut Sampierro, à l'âge de soixante-neuf ans.

ORNANO (*Alphonse* D'), maréchal de France, fils du précédent, né en 1548, mort en 1610. Il fut admis au nombre des enfants d'honneur du dauphin, depuis François II, prit part en 1565 à la lutte héroïque que soutenait son père contre les Génois, et la continua deux ans encore après la mort de ce dernier; mais, voyant sa patrie épuisée, les familles les plus influentes partagées en deux factions, une grande partie de ses capitaines et de la population disposés à faire leur soumission à la république, n'espérant plus d'ailleurs aucun secours des puissances étrangères, il conclut avec Georges Doria un traité dont il dicta lui-même les conditions, et se rendit en France avec trois cent cinquante de ses compatriotes qui ne purent se résoudre à reconnaître l'autorité de Gênes. Catherine de Médicis lui fit l'accueil le plus flatteur, et Charles IX reconnut ses titres de noblesse, le nomma colonel général des Corses, gouverneur de la ville de Valence, et lui fournit en outre le moyen de venir sans cesse en aide à ses compatriotes, en lui accordant, pour lui et les siens, des lettres de naturalisation, enregistrées à Aix, en 1572, confirmées par Henri III en 1582, et par Henri IV en 1599. Fort de l'appui du roi, d'Ornano força la république à lui rendre la jouissance de ses domaines et à élargir ceux de ses partisans qu'elle tenait en prison contre les traités. Nommé gouverneur à Pont-Saint-Esprit, il se trouva mêlé aux luttes intestines qui, sous le nom de guerre de religion, désolèrent si longtemps le royaume, et s'y fit remarquer, non point, comme tant d'autres, par une violente animosité, mais par une grande fermeté et un rare esprit de justice, qui lui attirèrent l'estime de tous les partis. La victoire signalée qu'il remporta, le 10 août 1587, sur quatre mille Suisses qui venaient opérer leur jonction avec les réformés du Dauphiné, lui valut le titre de conseiller d'État et la lieutenance du roi dans cette province. Il fut un des premiers à reconnaître Henri IV, et repoussa les magnifiques propositions que lui fit le duc de Mayenne. Disposant, après s'être assuré des villes du Dauphiné et du Lyonnais, de forces plus considérables, il chassa le duc de Nemours, battit les Espagnols commandés par Jean Vélasquez, connétable de Castille, et s'empara de La Fère. En récompense de ces nouveaux services, Henri IV lui donna, à Lyon, le bâton de maréchal, lui conféra à Rouen l'ordre du Saint-Esprit et lui fit accepter quelque temps après la lieutenance générale de Guyenne, qui ne se donnait qu'à un prince du sang. Mais ce qui suffit à la gloire du maréchal, c'est le dévouement qu'il montra durant l'invasion de la peste : on le voyait, lui, grand seigneur, sortir à cheval pour visiter deux fois par semaine les hôpitaux qu'il avait fait construire, et s'assurer par lui-même si les malades indigents avaient les secours nécessaires. Il écoutait leurs demandes, et ne les quittait jamais qu'il n'eût vidé sa bourse. Maire de Bordeaux par ordre exprès du roi, il fit dessécher les marais dont le voisinage était si

funeste, et prévint ainsi le retour de l'épidémie. Son admirable conduite, en lui méritant après coup les suffrages des habitants, lui concilia tellement leur affection que sa mémoire est encore vivante en cette ville. Le peuple, qui garde longtemps le souvenir de ses bienfaiteurs, vient de donner le nom d'Ornano à l'une des plus belles rues de Bordeaux. Le maréchal revint à la cour à la fin de l'année 1609, alors qu'il était question du fameux voyage de Juliers. Pour suivre le roi dans cette expédition, il voulut se faire opérer de la taille, car depuis longtemps déjà il était incommodé de la pierre. Cette opération, si simple aujourd'hui, lui fut fatale : la gangrène se mit dans les chairs, et trois jours après il mourut, à l'âge de soixante-deux ans. Le roi, qui lui témoignait une affection particulière, ainsi qu'on le voit dans les nombreuses lettres qu'il lui adressa, en ressentit une vive douleur; la Guyenne le pleura, et le royaume le regretta longtemps. D'Ornano était grand de taille; sa figure martiale était pourtant sans rudesse; d'un facile accès pour tous, il traitait le peuple avec bonté, et les seigneurs avec distinction et sur un ton d'égalité parfaite; mais en même temps il savait tenir son rang, et pour tout ce qui était du service du roi, jamais on ne le vit transiger; aussi lui arriva-t-il de blesser la susceptibilité de hauts personnages comme Sully et le duc d'Épernon, et de donner lieu a des différends que le bon roi s'empressait d'étouffer. Il avait épousé Marguerite de Flassans, d'une ancienne maison de Provence; il en eut quatre fils.

Son frère *Antoine François* fut traîtreusement assassiné dans l'amphithéâtre de la Rotonde, à Rome, par douze seigneurs français, au moment où il allait se battre en duel avec l'un d'eux nommé de la Regia. Son tombeau se voit encore à l'église Saint-Louis des Français.

ORNANO (*Jean-Baptiste* D'), comte de Montlaur, maréchal de France, né en 1583, fils du précédent, mort le 16 septembre 1626. Il fut élevé à la cour de France, et fit ses premières armes sous les yeux de son père. Sa belle conduite au siége de La Fère lui valut le commandement des compagnies corses avec le titre de colonel. A son retour de Savoie, où il avait suivi le roi, il eut le douloureux privilége d'assister son père à ses derniers moments, de conduire sa dépouille mortelle à Bordeaux et de la déposer dans l'eglise des religieux de la Merci. Le maréchal n'avait point laissé de fortune à ses enfants, mais la faveur du roi leur en tint lieu. D'Ornano eut le gouvernement de Château-Trompette et plus tard celui de Pont-Esprit, où la nouvelle de la mort de Henri IV vint le surprendre, au milieu des préparatifs qu'il faisait pour passer en Italie au printemps suivant. Il retourna en hâte en Guyenne, et maintint toute une année sous l'obéissance du roi cette province et la Gascogne, dont la lieutenance était alors vacante. La reine mère, Marie de Médicis, l'accueillit favorablement, et daigna contrib[uer à] son mariage avec la comtesse héritière de M[ont]laur. Sous de Luynes il fut nommé lieut[enant] général du roi en Normandie, et en octobre [il fut] gouverneur du duc d'Orléans, frère du roi. [Cette] charge, en augmentant singulièrement son p[ou]voir et son influence, lui attira beaucoup d'e[nne]vieux parmi les courtisans, qui, par tou[tes] sortes d'intrigues, ébranlèrent la confiance q[ue] Louis XIII avait en lui. Il lui fut enjoint de [se] démettre de sa charge et de se retirer dans [son] gouvernement de Pont-Saint-Esprit. Obéir, c'[eût] été pour d'Ornano se reconnaître coupable; [il] aima mieux se constituer lui-même prisonnier à [la] Bastille, d'où il fut transféré au château de Ca[en]. Cette fière conduite confondit ses adversaires [et] éclaira le roi, qui lui rendit bientôt sa charge [et] l'éleva à la dignité de maréchal de France. Ma[is] autant d'Ornano était bon et loyal serviteur, autant il était mauvais courtisan : il refusa d'aller faire à Richelieu des remercîments, qu'il ne croyait dus qu'au roi; il eut le tort, plus grave, de représenter à Louis XIII que son élève était d'âge à prendre part aux affaires de l'État. Le cardinal, jaloux de concentrer entre ses mains l'autorité suprême, le fit enfermer au château de Vincennes, où, pour arrêter toute démarche en sa faveur, il le fit empoisonner, ainsi que le prouvent les écrits anonymes publiés à cette occasion. Le maréchal mourut à peine âgé de quarante-trois ans, sans laisser de postérité. Cette branche, dite *des maréchaux d'Ornano*, s'éteignit en 1698, dans la personne d'Anne d'Ornano, première fille d'honneur de la duchesse d'Orléans.

S. ROLLAND.

Filippini, *Histoire de la Corse*. — De Thou, *Mémoires*. — L'Hermite de Soulliers, *Les Corses français*. — Arnaut, *Vie de J.-B. d'Ornano* (Manusc. de la Bibliothèque impériale). — L'abbé Rossi, *Observations historiques* (Manusc. de la Bibliothèque impériale).

ORNANO (*Jean-Baptiste*, comte D'), officier général, né en 1742, mort en janvier 1794. Il servit sous Louis XV comme colonel et comme brigadier d'infanterie avec une grande distinction, devint maréchal de camp, et fut nommé par Louis XVI gouverneur de Bayonne. Il fut chargé en qualité de plénipotentiaire, avec dom Louis de Caro, de la délimitation des frontières de France et d'Espagne. Cette ligne porte le nom d'Ornano, ce qui est un bel hommage rendu à sa mémoire. Il fut le tuteur de Mlle Cabarrus, devenue si célèbre sous le nom de madame Tallien et de princesse de Chimay, et périt victime de la révolution. Il était de la même famille que les précédents, mais d'une autre branche.

* **ORNANO** (*Philippe-Antoine*, comte D'), maréchal de France, fils de Louis d'Ornano, colonel de la garde nationale d'Ajaccio, et d'Isabelle Bonaparte, naquit à Ajaccio, le 17 janvier 1784. Il partit dès l'âge de seize ans comme sous-lieutenant au 9e régiment de dragons, fit les campagnes d'Italie des ans VII, VIII et IX, et prit part à

portèrent un coup très-grave à la puissance parthique; le vieil Orodes en fut accablé. Pendant plusieurs jours il refusa toute nourriture, et ne prononça aucune parole, et quand enfin il rompit le silence, ce fut pour répéter le nom de son cher fils Pacorus. Incapable de supporter plus longtemps le poids de la couronne, il s'en démit en faveur de son fils Phraates IV. Un des premiers actes du nouveau roi fut de faire tuer son père. Les médailles d'Orodes portent cette inscription grecque : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΑΕΛΗΝΟΣ (Du roi des rois, Arsace bienfaisant, illustre, philhellène).

ORODES II, dix-septième prince de la famille des Arsacides, vivait vers 15 avant J.-C. Les nobles parthes, après avoir chassé Phraates, élurent Orodes, qui appartenait à la même famille royale; mais ils se dégoûtèrent bientôt de lui, et le tuèrent. A sa mort les Parthes demandèrent aux Romains Vonones, un des fils de Phraate. Y.

Dion Cassius, XI, 18, 19, 30; XLI, 55; XLVIII, 24-41; XLIX, 19, 20, 23. — Cicéron, *Ad Attic.*, V, 18, 21; *Ad famil.*, XV, 1. — Justin, XLII, 4. — Velleius Paterculus, II, 79. — Tite Live, *Epitome*, 127, 128. — Florus, IV, 9. — Plutarque, *Anton.*, 33, 34. — Appien, *Bel. civ.*, V, 65. — Orose, VI, 18. — Josèphe, *Antiquit.*, XVIII, 3. — Tacite, *Annales*, II, 1. — Vaillant, *Regnum Arsacidarum*, t. I. — Du Tour de Longuerue, *Annales Arsacidarum*. — Richter, *Histor. Krit. Versuch über die Arsaciden und Sassaniden-Dynastien*. — Saint-Martin, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, vol. I. — Visconti, *Iconographie grecque*.

OROSE (*Paul*), historien et théologien latin, né à Tarragone, en Espagne, vivait dans la première moitié du cinquième siècle après J.-C. Ayant conçu une chaude admiration pour le caractère et les talents de saint Augustin, il se rendit en Afrique, vers 413, afin de consulter le saint sur quelques doctrines des priscillianistes, qui causaient alors de grandes dissensions dans les églises de la péninsule hispanique. L'évêque d'Hippone, touché de ce témoignage d'estime, reçut Orose avec beaucoup de bienveillance, lui donna toutes les instructions nécessaires, et l'envoya en Syrie, en 414 ou 415, ostensiblement pour qu'il y complétât son éducation auprès de saint Jérôme, qui habitait Bethléem, mais en réalité pour qu'il combattît les principes de Pélage, qui avaient fait des progrès en Palestine, où l'hérésiarque avait résidé. Orose trouva dans saint Jérôme un ami ardent, et s'acquitta de sa mission avec un zèle habile. Il commença par annoncer que le synode de Carthage avait condamné l'hérésiarque Cælestius : c'était inviter le synode de Jérusalem à condamner Pélage, qui professait des doctrines analogues. La cause du pélagianisme fut en effet portée devant le tribunal de Jean, évêque de Jérusalem, et Paul Orose remplit les fonctions d'accusateur; mais il se laissa emporter par sa vivacité, et prononça des paroles que l'évêque Jean, favorable au fond aux pélagiens, regarda comme blasphématoires. Orose fut forcé de passer de l'offensive à la défensive, et sa mission, après d'heureux débuts, finit par échouer. Il resta en Orient jusqu'à ce qu'il eût appris le résultat défavorable de l'appel fait au concile de Diospolis. Il partit ensuite après avoir obtenu les reliques récemment découvertes de saint Étienne, et retourna en Afrique, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée à une date inconnue. Il reste de lui les ouvrages suivants : *Historiarum adversus paganos libri VII* : cette histoire est dédiée à saint Augustin, à la suggestion duquel elle avait été entreprise. Les païens de cette époque se plaignaient que la honte et la ruine qui depuis si longtemps menaçaient l'empire, et que venait de consommer la prise de Rome par Alaric, étaient dues à la colère des dieux, dont les sectateurs de la foi nouvelle avaient abandonné et profané les autels. Orose entreprit, à son retour de Palestine, de répondre à ces accusations, en montrant que depuis les temps les plus anciens le monde avait été le théâtre de désastres encore pires que ceux dont se plaignaient les païens; que la guerre, la peste, les tremblements de terre, les volcans et la fureur des éléments avaient causé aux hommes des maux encore plus intolérables, qui n'avaient pas pour contrepoids et consolation l'espérance du bonheur dans l'autre monde. C'est donc une histoire des calamités humaines que le pieux Espagnol prétend écrire, par ordre de dates depuis la création du monde jusqu'à l'année 417. Il recueille dans Justin, Eutrope, et dans d'autres annalistes et compilateurs de seconde main, tous les faits qui peuvent servir à son dessein; et il les met à la suite les uns des autres sans en vérifier l'exactitude, sans en remarquer ni en concilier les contradictions : il n'y ajoute que l'ornement d'un style qui ne manque ni d'élégance ni d'éclat, et qui est évidemment formé sur le modèle de Tertullien et de saint Cyprien. Cette chronique déclamatoire avait tout ce qu'il fallait pour plaire au moyen âge; mais dès le seizième siècle Sigonius, Juste Lipse, Casaubon, remarquèrent qu'elle manquait absolument de critique, que l'auteur n'était jamais remonté jusqu'aux véritables sources, que, soit ignorance, soit indifférence, il avait négligé les auteurs grecs, et que son œuvre abondait en erreurs grossières. Cette opinion défavorable a été pleinement confirmée par l'érudition moderne, et il faut reconnaître qu'au point de vue historique la compilation d'Orose n'a aucune valeur, mais elle reste un monument curieux de la langue et de l'éloquence latines au cinquième siècle (1).

(1) Parmi les différents titres fournis par les manuscrits, tels que *Historia adversus paganorum calumnias; de cladibus et miseriis mundi*, etc., il s'en trouve un incompréhensible, et qui a donné lieu à beaucoup de conjectures, c'est celui de *Hormesta*, ou *Ormesta* ou *Ormista*, quelquefois avec l'addition de *id est miseriarum christiani temporis*. Des diverses solutions de ces problèmes la plus plausible est celle qui suppose que *Ormista* est la véritable orthographe, et que

la carrière diplomatique en éveillant la susceptibilité du gouvernement de Louis-Philippe. Retiré chez son père en Touraine, il publia successivement plusieurs recueils de poésies patriotiques (*Les Tourangelles*, *Les Napoléoniennes*, *Les Échos d'Espagne*, etc.), concourut à la rédaction des *Français peints par eux-mêmes*, et fut reçu membre de plusieurs sociétés savantes. Dans les voyages qu'il fit à cette époque en Corse, en Italie, en Suisse, il séjourna au château d'Arenenberg, où l'illustre proscrit ne cessait de se préparer au rôle important auquel il se sentait destiné. Le comte d'Ornano épousa, en 1845, la fille du marquis de Voyer d'Argenson, et fut appelé en 1851 à la préfecture de l'Yonne, où son énergie maintint la tranquillité, un instant ébranlée par le coup d'État du 2 décembre, et où son esprit de justice lui conquit toutes les sympathies. Aussi ce département le choisit-il pour le représenter au corps législatif. Il s'y éleva vivement, en 1857, contre les scandales de l'agiotage. Le comte d'Ornano est chambellan et premier maître des cérémonies de l'empereur, officier de la Légion d'honneur et commandeur de plusieurs ordres. Il a publié une histoire estimée de l'*Ordre de Malte* et une remarquable *Étude sur l'administration de l'empire* (Paris, 1860), dont les vues viennent d'être tout récemment prises en considération par le corps législatif.

Son cousin *Napoléon* d'ORNANO, né à Ajaccio, en 1806, était officier au 3e régiment de dragons quand il rejoignit Louis-Napoléon en Angleterre. Après l'expédition de Boulogne, il fut jugé par la cour des Pairs et enfermé à Doullens; mais à l'avénement de Napoléon III il fut nommé inspecteur des palais impériaux, et mourut le 2 décembre 1859, à Vic-sur-Aisne. S. R.

Documents particuliers.

ORNEVAL (D'). *Voy.* DORNEVAL.

ORODES Ier, roi des Parthes, quatorzième prince de la famille des Arsacides, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Son règne, dont il est impossible de fixer avec certitude les limites chronologiques, paraît s'être étendu depuis 56 environ jusqu'en 36. Il était fils de Phraates III (le XIIe Arsacide) et frère de Mithridate III. Ce dernier prince, à son retour d'Arménie, s'étant rendu odieux par sa cruauté, fut renversé par les Parthes et remplacé par son frère. Orodes semble avoir donné la Médie à Mithridate et la lui avoir retirée ensuite. Mithridate invoqua alors les secours des Romains, et ce fut l'origine de la guerre qui aboutit à la défaite et à la mort de Crassus (*voyez* ce nom). La destruction de l'armée du triumvir répandit une alarme universelle à travers les provinces orientales de la république romaine; et si Orodes avait poursuivi ses succès avec vigueur, il aurait probablement enlevé la Syrie aux Romains; mais il devint jaloux de Surena, le général vainqueur de Crassus, le fit mettre à mort, et donna le commandement de l'armée parthe à son fils Pacorus, encore jeune. Les Parthes, après avoir occupé toute la [contrée] à l'est de l'Euphrate, entrèrent [en Syrie] avec un petit corps de troupes, en 51. Le[s Ro]mains, remis de leur défaite et comm[andés par] Cassius, les rejetèrent au delà du fleuve. Il[s] vinrent l'année suivante, toujours sous l'a[uto]rité nominale de Pacorus, mais comm[andés en] réalité par Osacès, général expérimenté. Il[s a]vancèrent jusqu'à Antioche, dont ils ne pu[rent] pas s'emparer, et marchèrent ensuite sur [Anti]gonée; mais ils furent battus près de cette p[lace] par Cassius. Osacès périt dans l'action, et P[a]corus repassa l'Euphrate. Bibulus, success[eur] de Cassius, persuada au satrape parthe O[r]nodapantes de se révolter, et de procla[mer] Pacorus roi. Bien que le jeune prince f[ût] étranger à cette rébellion, elle le rendit susp[ect] à son père, qui lui retira le commandement d[e] l'armée. Orodes ne profita pas de la guerre ci[]vile qui déchira bientôt la république romain[e]. Sollicité par Pompée, il mit ses secours au prix de la cession de la Syrie, et voyant que le général romain n'accédait pas à cette honteuse condition, il garda la neutralité. César, vainqueur du parti de Pompée, était sur le point de s'engager dans une expédition contre les Parthes lorsqu'il fut assassiné, en 44. Dans la nouvelle guerre civile qui éclata peu après, Brutus et Cassius envoyèrent Labienus, fils de T. Labienus, l'ancien lieutenant de César, à Orodes pour solliciter son assistance. Le roi des Parthes la promit; mais Brutus et Cassius livrèrent et perdirent la bataille de Philippes (42 avant J.-C.), avant que Labienus eût eu le temps de leur amener des renforts. Les vainqueurs se partagèrent l'empire romain, et Antoine eut pour sa part l'orient avec la conduite de la guerre contre les Parthes; mais au lieu de s'occuper de cette expédition, il se rendit en Égypte avec Cléopâtre. Labienus pressa Orodes de profiter de l'occasion, et obtint qu'une grande armée serait envoyée en Syrie sous son commandement et sous celui de Pacorus. Les deux généraux passèrent l'Euphrate en 40, et défirent Saxa, questeur d'Antoine; puis, tandis que Labienus traversait la Cilicie et pénétrait dans l'Asie Mineure, Pacorus envahit la Syrie, la Phénicie et la Palestine. Réveillé de son indolence par le bruit des succès des Parthes, il envoya contre eux le plus habile de ses lieutenants, Ventidius, qui changea bientôt la face des affaires. Labienus fut vaincu au mont Taurus (39), fait prisonnier et mis à mort; Pharnapates, un des généraux parthes eut le même sort, et les Parthes évacuèrent précipitamment la Cilicie et la Syrie. Pacorus, ne se laissant pas décourager, franchit encore une fois l'Euphrate, en 38; mais il fut complétement vaincu dans le district de Cyrrhestice, et périt dans la bataille. On remarque que le combat se livra le 9 juin, jour anniversaire de la défaite de Crassus. La bataille de Cyrrhestice et la mort de Pacorus

portèrent un coup très-grave à la puissance parthique; le vieil Orodes en fut accablé. Pendant plusieurs jours il refusa toute nourriture, et ne prononça aucune parole, et quand enfin il rompit le silence, ce fut pour répéter le nom de son cher fils Pacorus. Incapable de supporter plus longtemps le poids de la couronne, il s'en démit en faveur de son fils Phraates IV. Un des premiers actes du nouveau roi fut de faire tuer son père. Les médailles d'Orodes portent cette inscription grecque : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΑΕΛΗΝΟΣ (Du roi des rois, Arsace bienfaisant, illustre, philhellène).

ORODES II, dix-septième prince de la famille des Arsacides, vivait vers 15 avant J.-C. Les nobles parthes, après avoir chassé Phraates, élurent Orodes, qui appartenait à la même famille royale; mais ils se dégoûtèrent bientôt de lui, et le tuèrent. A sa mort les Parthes demandèrent aux Romains Vonones, un des fils de Phraate. Y.

Dion Cassius, XL, 18, 19, 30; XLI, 55; XLVIII, 24-41; XLIX, 19, 20, 23. — Cicéron, *Ad Attic.*, V, 18, 21; *Ad famil.*, XV, 1. — Justin, XLII, 4. — Velleius Paterculus, II, 78. — Tite Live, *Epitome*, 127, 128. — Florus, IV, 9. — Plutarque, *Anton.*, 33, 34. — Appien, *Bel. civ.*, V, 15. — Orose, VI, 18. — Josèphe, *Antiquit.*, XVIII, 3. — Tacite, *Annales*, II, 1. — Vaillant, *Regnum Arsacidarum*, t. I. — Du Tour de Longuerue, *Annales Arsacidarum*. — Richter, *Histor. Krit. Versuch über die Arsaciden und Sassaniden-Dynastien*. — Saint-Martin, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, vol. I. — Visconti, *Iconographie grecque*.

OROSE (*Paul*), historien et théologien latin, né à Tarragone, en Espagne, vivait dans la première moitié du cinquième siècle après J.-C. Ayant conçu une chaude admiration pour le caractère et les talents de saint Augustin, il se rendit en Afrique, vers 413, afin de consulter le saint sur quelques doctrines des priscillianistes, qui causaient alors de grandes dissensions dans les églises de la péninsule hispanique. L'évêque d'Hippone, touché de ce témoignage d'estime, reçut Orose avec beaucoup de bienveillance, lui donna toutes les instructions nécessaires, et l'envoya en Syrie, en 414 ou 415, ostensiblement pour qu'il y complétât son éducation auprès de saint Jérôme, qui habitait Bethléem, mais en réalité pour qu'il combattît les principes de Pélage, qui avaient fait des progrès en Palestine, où l'hérésiarque avait résidé. Orose trouva dans saint Jérôme un ami ardent, et s'acquitta de sa mission avec un zèle habile. Il commença par annoncer que le synode de Carthage avait condamné l'hérésiarque Cælestius : c'était inviter le synode de Jérusalem à condamner Pélage, qui professait des doctrines analogues. La cause du pélagianisme fut en effet portée devant le tribunal de Jean, évêque de Jérusalem, et Paul Orose remplit les fonctions d'accusateur; mais il se laissa emporter par sa vivacité, et prononça des paroles que l'évêque Jean, favorable au fond aux pélagiens, regarda comme blasphématoires. Orose fut forcé de passer de l'offensive à la défensive, et sa mission, après d'heureux débuts, finit par échouer. Il resta en Orient jusqu'à ce qu'il eût appris le résultat défavorable de l'appel fait au concile de Diospolis. Il partit ensuite après avoir obtenu les reliques récemment découvertes de saint Étienne, et retourna en Afrique, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée à une date inconnue. Il reste de lui les ouvrages suivants : *Historiarum adversus paganos libri VII* : cette histoire est dédiée à saint Augustin, à la suggestion duquel elle avait été entreprise. Les païens de cette époque se plaignaient que la honte et la ruine qui depuis si longtemps menaçaient l'empire, et que venait de consommer la prise de Rome par Alaric, étaient dues à la colère des dieux, dont les sectateurs de la foi nouvelle avaient abandonné et profané les autels. Orose entreprit, à son retour de Palestine, de répondre à ces accusations, en montrant que depuis les temps les plus anciens le monde avait été le théâtre de désastres encore pires que ceux dont se plaignaient les païens; que la guerre, la peste, les tremblements de terre, les volcans et la fureur des éléments avaient causé aux hommes des maux encore plus intolérables, qui n'avaient pas pour contrepoids et consolation l'espérance du bonheur dans l'autre monde. C'est donc une histoire des calamités humaines que le pieux Espagnol prétend écrire, par ordre de dates depuis la création du monde jusqu'à l'année 417. Il recueille dans Justin, Eutrope, et dans d'autres annalistes et compilateurs de seconde main, tous les faits qui peuvent servir à son dessein; et il les met à la suite les uns des autres sans en vérifier l'exactitude, sans en remarquer ni en concilier les contradictions : il n'y ajoute que l'ornement d'un style qui ne manque ni d'élégance ni d'éclat, et qui est évidemment formé sur le modèle de Tertullien et de saint Cyprien. Cette chronique déclamatoire avait tout ce qu'il fallait pour plaire au moyen âge; mais dès le seizième siècle Sigonius, Juste Lipse, Casaubon, remarquèrent qu'elle manquait absolument de critique, que l'auteur n'était jamais remonté jusqu'aux véritables sources, que, soit ignorance, soit indifférence, il avait négligé les auteurs grecs, et que son œuvre abondait en erreurs grossières. Cette opinion défavorable a été pleinement confirmée par l'érudition moderne, et il faut reconnaître qu'au point de vue historique la compilation d'Orose n'a aucune valeur, mais elle reste un monument curieux de la langue et de l'éloquence latines au cinquième siècle (1).

(1) Parmi les différents titres fournis par les manuscrits, tels que *Historia adversus paganorum calumnias; de cladibus et miseriis mundi*, etc., il s'en trouve un incompréhensible, et qui a donné lieu à beaucoup de conjectures, c'est celui de *Hormesta*, ou *Ormesta* ou *Ormista*, quelquefois avec l'addition de *id est miseriarum christiani temporis*. Des diverses solutions de ces problèmes la plus plausible est celle qui suppose que *Ormista* est la véritable orthographe, et que

mes en bonnes mains, et je l'y laisse. » Il ne fut pas toujours aussi sage, et prêta quelquefois l'oreille aux ennemis de ce serviteur fidèle, mais sincère, qui ne savait ménager ni les maîtresses ni les favoris. Ce fut dans un de ces intervalles que celui-ci, se trouvant à Londres, fut l'objet d'un guet-apens odieux de la part du colonel Blood, aventurier qui voulait se venger de la juste punition infligée par le duc à ses complices, pour un complot tendant à s'emparer du château de Dublin. Prié, de la part du roi, d'oublier cet attentat, et faisant allusion à une autre tentative de Blood pour enlever de la Tour de Londres les insignes royaux (*regalia*), Ormond répondit : « Si le roi pardonne à celui qui a voulu lui voler la couronne, je pense bien pardonner à cet homme une entreprise sur ma vie. »

Tel fut celui que ses compatriotes ont surnommé « le grand duc d'Ormond ». Général distingué, homme d'État éminent, habile et intègre administrateur, il eut, dans des temps difficiles, le mérite bien rare de servir son roi sans le flatter, et d'être estimé des républicains qu'il combattait. C'est une des gloires les plus pures de l'Angleterre. E. J. B. RATHERY.

Thomas Carte, *History of the life of James duke of Ormonde*; Londres, 1736, 3 vol. in-fol. Le dernier volume renferme la correspondance. Le même auteur a aussi publié : *Original letters found among the duke of Ormonde's papers*; London, 1739, 2 vol. in-8°. On y trouve, t. II, p. 141 et suiv., des lettres du cardinal de Retz qui n'ont pas été recueillies par les éditeurs de ses *Mémoires*.

ORMOY (D'). *Voy.* MÉRARD DE SAINT-JUST.

ORNANO, famille des anciens comtes souverains de Corse, ducs de Mittiliano, princes de Montlaur et de Cistria. Elle descend du préfet du prétoire le prince Ugo Colonna, que Léon III chargea de conquérir la Corse sur les Sarrasins, et qui, d'après Alcuin, fut investi par Charlemagne de la souveraineté de cette île sous le titre de comte. Alliée aux maisons impériales de Julia, de Paléologue, de Lascaris, de Lorraine, de Bragance et de Bonaparte; aux maisons royales d'Aragon et de Bavière, et à un grand nombre d'autres maisons souveraines, princières et illustres, la famille d'Ornano a donné à l'Église romaine un cardinal et plusieurs autres prélats, trois maréchaux à la France, et à la Corse et à l'Italie une foule de guerriers renommés.

ORNANO (D'), célèbre sous le nom de SAMPIERRO, né en 1497, de Guillaume d'Ornano, seigneur de Sampierro sur le Tibre, et de Cinarchèse de Banzali, mort le 17 janvier 1567. Il fut élevé à Rome, dans la maison du cardinal Hippolyte de Médicis, qui le fit enrôler dans les bandes noires, que soudoyait sa famille. Il s'y acquit une grande renommée de bravoure et de loyauté; mais, en 1533, il passa au service de la France comme colonel d'une compagnie d'Italiens. Il se distingua en maintes circonstances, notamment dans le Piémont (1536), au siège de Perpignan (1542), où François Ier lui octroya de porter dans ses armes *deux bandes d'azur a la fleur de lys d'or* pour avoir sauvé la [...] dauphin, depuis Henri II; à Landrec[...] jetant dans cette place, à travers l'armée impériale, avec trois compagnies italiennes (1543), et enfin à Vitry-le-François en sauvant la cavalerie de Brissac (1544). Étant passé en Corse après la paix de Crépy, il épousa Vanina, fille unique de François d'Ornano, un des [plus] riches seigneurs de l'île et des plus influents, [et] fut quelque temps après jeté en prison par le gouverneur génois, qui l'eût fait mourir volontiers, tant il redoutait son influence sur ses compatriotes. Mais Henri II, averti de cette arrestation arbitraire, le réclama sur-le-champ comme un de ses officiers. Sampierro revint en France avec le dessein bien arrêté de se venger des Génois et de soustraire ses compatriotes à leur domination. Aussi fut-il le promoteur et l'âme de l'expédition de l'armée française en Corse (1553). La prise de Bastia, de Corte, d'Ajaccio, due principalement à son influence, entraîna la soumission du reste de l'île, à l'exception de Calvi. Il sut pendant six ans résister aux forces considérables que Gênes envoya contre lui, en les écrasant dans plusieurs rencontres, au passage du Golo et surtout au col de Tenda. Il présida, le 15 septembre 1557, une consulte générale de la nation assemblée pour accueillir l'heureuse nouvelle de l'annexion de la Corse à la couronne de France. Cependant, moins de deux ans après cet engagement solennel, Henri II remit aux Génois les places fortes de cette île, et retira ses troupes, ainsi qu'il s'y était engagé par un article du traité de Câteau-Cambrésis. Douloureusement affecté de voir, après tant d'efforts héroïques, ses compatriotes retomber sous le joug d'une puissance haineuse et vindicative, Sampierro demanda des secours à Catherine de Médicis, ennemie personnelle des Génois, au roi de Navarre, au bey d'Alger, dont la puissance alors était considérable, et au sultan de Constantinople. Partout il fut accueilli favorablement; mais toutes les promesses qu'il reçut demeurèrent sans résultat. De retour à Marseille, il s'enferma dans sa maison avec Vanina, sa femme, qu'il était allé prendre à Aix, où elle demeurait sous la protection de l'archevêque et du parlement, lui reprocha vivement sa conduite inconsidérée en tentant de se réfugier chez ses ennemis mortels, à l'instigation d'un prêtre vendu aux Génois, lui dit froidement de se préparer à la mort, et l'étrangla lui-même avec son écharpe. Après l'avoir fait ensevelir dans l'église des Franciscains avec les honneurs dus à son rang, il se rendit près de Catherine de Médicis, qui, moins susceptible que les courtisans, ferma les yeux sur l'atrocité de sa vengeance et le retint encore un an à la cour pour aviser aux moyens d'assurer l'affranchissement de son pays. Las d'attendre des secours qui n'arrivaient point, Sampierro résolut avec ses propres forces d'exécuter

ce projet. En juin 1564, il débarqua au golfe de Vallinco, avec douze Corses et vingt-cinq Français seulement; mais sa petite troupe augmentait à mesure qu'il s'avançait vers Corté; il fut bientôt en état de repousser les ennemis à Vescovato, et de les battre dans plusieurs rencontres successives dans le nord de l'île. Gênes, effrayée, leva des troupes, en demanda de nouvelles à ses alliés, et les envoya sous le commandement d'Étienne Doria pour s'opposer aux progrès de l'insurrection. Elles furent encore battues (avril 1565), et les nationaux, certains de ne pas être inquiétés, se réunirent en consulte pour établir les bases du gouvernement et pour demander des renforts à la France contre les Génois, qui n'avaient point observé les articles du traité de Câteau-Cambrésis. Ils ne reçurent de Charles IX que des secours d'argent insuffisants, avec treize drapeaux où était inscrite cette devise : *Pugna pro patria*. Ce témoignage de l'intérêt que la France portait aux Corses ranima leur courage. Ils détruisirent encore une fois l'armée génoise, en la forçant de se retirer à Saint-Florent par des chemins affreux, où elle perdit ses bagages, ses munitions et un grand nombre de prisonniers. L'annee 1566 se passa sans événements remarquables : Vivoldi, successeur de Doria, n'avait pas l'humeur guerrière de ce dernier. Mais la république de Gênes, voyant ses trésors épuisés, et n'ayant plus de troupes à opposer à Sampierro, résolut d'en finir, n'importe par quel moyen, avec cet infatigable ennemi. Dans l'armée génoise on comptait des transfuges et des seigneurs corses, parmi lesquels se trouvaient trois frères, Antoine, François et Michel-Ange d'Ornano, cousins germains de Vanina. Ils n'eurent pas besoin de la magnifique promesse que leur fit la république du fief d'Ornano pour exciter leur ressentiment et leur faire jurer la mort de Sampierro. Ils gagnèrent à cet effet deux personnes qui jouissaient de toute sa confiance, un moine et son écuyer. Le faux bruit d'une révolte parmi ses partisans attira dans la Rocca Sampierro, qui se trouvait à Vico; et les conjurés, instruits par leurs complices du chemin qu'il devait suivre, l'attendirent, à la tête d'hommes résolus, dans un endroit difficile et resserré. Sampierro, reconnaissant les d'Ornano, se douta du danger. Il crie à son fils Alphonse de se sauver, et s'élance sur Antoine, qu'il blesse à la gorge d'un coup de pistolet; mais il n'a que le temps de mettre l'épée à la main; il tombe de cheval atteint mortellement d'un coup d'arquebuse, que lui tire Michel-Ange. Sa tête fut portée en triomphe à Ajaccio, et présentée au gouverneur génois, qui célébra cet événement par des salves d'artillerie et en faisant jeter, des fenêtres de son palais, de l'argent au peuple. Ainsi mourut Sampierro, à l'âge de soixante-neuf ans.

ORNANO (*Alphonse* D'), maréchal de France, fils du précédent, né en 1548, mort en 1610. Il fut admis au nombre des enfants d'honneur du dauphin, depuis François II, prit part en 1565 à la lutte héroïque que soutenait son père contre les Génois, et la continua deux ans encore après la mort de ce dernier; mais, voyant sa patrie épuisée, les familles les plus influentes partagées en deux factions, une grande partie de ses capitaines et de la population disposés à faire leur soumission à la république, n'espérant plus d'ailleurs aucun secours des puissances étrangères, il conclut avec Georges Doria un traité dont il dicta lui-même les conditions, et se rendit en France avec trois cent cinquante de ses compatriotes qui ne purent se résoudre à reconnaître l'autorité de Gênes. Catherine de Médicis lui fit l'accueil le plus flatteur, et Charles IX reconnut ses titres de noblesse, le nomma colonel général des Corses, gouverneur de la ville de Valence, et lui fournit en outre le moyen de venir sans cesse en aide à ses compatriotes, en lui accordant, pour lui et les siens, des lettres de naturalisation, enregistrées à Aix, en 1572, confirmées par Henri III en 1582, et par Henri IV en 1599. Fort de l'appui du roi, d'Ornano força la république à lui rendre la jouissance de ses domaines et à élargir ceux de ses partisans qu'elle tenait en prison contre les traités. Nommé gouverneur à Pont-Saint-Esprit, il se trouva mêlé aux luttes intestines qui, sous le nom de guerre de religion, désolèrent si longtemps le royaume, et s'y fit remarquer, non point, comme tant d'autres, par une violente animosité, mais par une grande fermeté et un rare esprit de justice, qui lui attirèrent l'estime de tous les partis. La victoire signalée qu'il remporta, le 10 août 1587, sur quatre mille Suisses qui venaient opérer leur jonction avec les réformés du Dauphiné, lui valut le titre de conseiller d'État et la lieutenance du roi dans cette province. Il fut un des premiers à reconnaître Henri IV, et repoussa les magnifiques propositions que lui fit le duc de Mayenne. Disposant, après s'être assuré des villes du Dauphiné et du Lyonnais, de forces plus considérables, il chassa le duc de Nemours, battit les Espagnols commandés par Jean Vélasquez, connétable de Castille, et s'empara de La Fère. En récompense de ces nouveaux services, Henri IV lui donna, à Lyon, le bâton de maréchal, lui conféra à Rouen l'ordre du Saint-Esprit et lui fit accepter quelque temps après la lieutenance générale de Guyenne, qui ne se donnait qu'à un prince du sang. Mais ce qui suffit à la gloire du maréchal, c'est le dévouement qu'il montra durant l'invasion de la peste : on le voyait, lui, grand seigneur, sortir à cheval pour visiter deux fois par semaine les hôpitaux qu'il avait fait construire, et s'assurer par lui-même si les malades indigents avaient les secours nécessaires. Il écoutait leurs demandes, et ne les quittait jamais qu'il n'eût vidé sa bourse. Maire de Bordeaux par ordre exprès du roi, il fit dessécher les marais dont le voisinage était si

funeste, et prévint ainsi le retour de l'épidémie. Son admirable conduite, en lui méritant après coup les suffrages des habitants, lui concilia tellement leur affection que sa mémoire est encore vivante en cette ville. Le peuple, qui garde longtemps le souvenir de ses bienfaiteurs, vient de donner le nom d'Ornano à l'une des plus belles rues de Bordeaux. Le maréchal revint à la cour à la fin de l'année 1609, alors qu'il était question du fameux voyage de Juliers. Pour suivre le roi dans cette expédition, il voulut se faire opérer de la taille, car depuis longtemps déjà il était incommodé de la pierre. Cette opération, si simple aujourd'hui, lui fut fatale : la gangrène se mit dans les chairs, et trois jours après il mourut, à l'âge de soixante-deux ans. Le roi qui lui témoignait une affection particulière, ainsi qu'on le voit dans les nombreuses lettres qu'il lui adressa, en ressentit une vive douleur; la Guyenne le pleura, et le royaume le regretta longtemps. D'Ornano était grand de taille; sa figure martiale était pourtant sans rudesse; d'un facile accès pour tous, il traitait le peuple avec bonté, et les seigneurs avec distinction et sur un ton d'égalité parfaite; mais en même temps il savait tenir son rang, et pour tout ce qui était du service du roi, jamais on ne le vit transiger; aussi lui arriva-t-il de blesser la susceptibilité de hauts personnages comme Sully et le duc d'Épernon, et de donner lieu à des différends que le bon roi s'empressait d'étouffer. Il avait épousé Marguerite de Flassans, d'une ancienne maison de Provence; il en eut quatre fils.

Son frère *Antoine François* fut traîtreusement assassiné dans l'amphithéâtre de la Rotonde, à Rome, par douze seigneurs français, au moment où il allait se battre en duel avec l'un d'eux nommé de la Regia. Son tombeau se voit encore à l'église Saint-Louis des Français.

ORNANO (*Jean-Baptiste* D'), comte de Montlaur, maréchal de France, né en 1583, fils du précédent, mort le 16 septembre 1626. Il fut élevé à la cour de France, et fit ses premières armes sous les yeux de son père. Sa belle conduite au siége de La Fère lui valut le commandement des compagnies corses avec le titre de colonel. A son retour de Savoie, où il avait suivi le roi, il eut le douloureux privilége d'assister son père à ses derniers moments, de conduire sa dépouille mortelle à Bordeaux et de la déposer dans l'église des religieux de la Merci. Le maréchal n'avait point laissé de fortune à ses enfants, mais la faveur du roi leur en tint lieu. D'Ornano eut le gouvernement de Château-Trompette et plus tard celui de Pont-Esprit, où la nouvelle de la mort de Henri IV vint le surprendre, au milieu des préparatifs qu'il faisait pour passer en Italie au printemps suivant. Il retourna en hâte en Guyenne, et maintint toute une année sous l'obéissance du roi cette province et la Gascogne, dont la lieutenance était alors vacante. La reine mère, Marie de Médicis, l'accueillit favorablement, et daigna contribu son mariage avec la comtesse héritière de M laur. Sous de Luynes il fut nommé lie général du roi en Normandie, et en octobre il gouverneur du duc d'Orléans, frère du roi. Ce charge, en augmentant singulièrement son p voir et son influence, lui attira beaucoup de vieux parmi les courtisans, qui, par tout sortes d'intrigues, ébranlèrent la confiance Louis XIII avait en lui. Il lui fut enjoint de démettre de sa charge et de se retirer dans sa gouvernement de Pont-Saint-Esprit. Obéir, c été pour d'Ornano se reconnaître coupable; i aima mieux se constituer lui-même prisonnier à la Bastille, d'où il fut transféré au château de Caen. Cette fière conduite confondit ses adversaires et éclaira le roi, qui lui rendit bientôt sa charge et l'éleva à la dignité de maréchal de France. Mais autant d'Ornano était bon et loyal serviteur, autant il était mauvais courtisan : il refusa d'aller faire à Richelieu des remercîments, qu'il ne croyait dus qu'au roi; il eut le tort, plus grave, de représenter à Louis XIII que son élève était d'âge à prendre part aux affaires de l'État. Le cardinal, jaloux de concentrer entre ses mains l'autorité suprême, le fit enfermer au château de Vincennes, où, pour arrêter toute démarche en sa faveur, il le fit empoisonner, ainsi que le prouvent les écrits anonymes publiés à cette occasion. Le maréchal mourut à peine âgé de quarante-trois ans, sans laisser de postérité. Cette branche, dite *des maréchaux d'Ornano*, s'éteignit en 1698, dans la personne d'Anne d'Ornano, première fille d'honneur de la duchesse d'Orléans. S. ROLLAND.

Filippini, *Histoire de la Corse*. — De Thou, *Mémoires*. — L'Hermite de Soullers, *Les Corses français*. — Lenaut, *Vie de J.-B. d'Ornano* (Manusc. de la Bibliothèque impériale). — L'abbé Rossi, *Observations historiques* (Manusc. de la Bibliothèque impériale).

ORNANO (*Jean-Baptiste*, comte D'), officier général, né en 1742, mort en janvier 1794. Il servit sous Louis XV comme colonel et comme brigadier d'infanterie avec une grande distinction, devint maréchal de camp, et fut nommé par Louis XVI gouverneur de Bayonne. Il fut chargé en qualité de plénipotentiaire, avec dom Louis de Caro, de la délimitation des frontières de France et d'Espagne. Cette ligne porte le nom d'Ornano, ce qui est un bel hommage rendu à sa mémoire. Il fut le tuteur de M[lle] Cabarrus, devenue si célèbre sous le nom de madame Tallien et de princesse de Chimay, et périt victime de la révolution. Il était de la même famille que les précédents, mais d'une autre branche.

* **ORNANO** (*Philippe-Antoine*, comte D'), maréchal de France, fils de Louis d'Ornano, colonel de la garde nationale d'Ajaccio, et d'Isabelle Bonaparte, naquit à Ajaccio, le 17 janvier 1784. Il partit dès l'âge de seize ans comme sous-lieutenant au 9[e] régiment de dragons, fit les campagnes d'Italie des ans VII, VIII et IX, et prit part à

l'expédition de Saint-Domingue en qualité d'aide de camp du général Leclerc, dont il ramena le corps en France. Le général Berthier, ministre de la guerre, l'admit alors dans son état-major et lui confirma le grade de capitaine. Nommé par l'empereur commandant des chasseurs corses, il s'empara de plusieurs pièces de canon à Austerlitz (2 décembre 1805), et pénétra le premier dans Lubeck après s'être vaillamment comporté, le 14 octobre 1806, à Iéna. Sa belle conduite lui valut le grade de colonel et le commandement du 25e régiment de dragons, qu'il conduisit en Prusse et en Pologne, et plus tard en Espagne et en Portugal, où il fut cité souvent avec honneur dans les rapports des généraux en chef. Il força (26 juin 1809) le passage de la Navia, s'empara au combat d'Alba-de-Tormès de quatre pièces d'artillerie, et se distingua au siege de Ciudad-Rodrigo et surtout à la brillante affaire de Fuentes de Oñoro, en chargeant la cavalerie avec tant d'ardeur et d'intrépidité que le jour même (5 mai 1811) il fut nommé général de brigade. Dans l'expédition de Russie, le comte d'Ornano, qui avait dans le 4e corps de la grande armee le commandement d'une brigade de cavalerie légère, se fit remarquer au passage du Niemen (25 juin 1812), et le mois suivant à Mohilow et à Ostrowno; il fut nommé général de division cinq jours avant la bataille de la Moskowa, où, commandant sept régiments de cavalerie, il soutint le choc de l'hetman Platow et réussit à le rejeter, lui et ses dix mille hommes, au delà de la Kologha. Ce brillant fait d'armes, en dégageant l'aile gauche, eut les plus heureux résultats. Placé à l'arrière-garde, sous les ordres du marechal Ney, il rendit les plus grands services, notamment à Malo-Jaroslavetz, où dix-sept mille hommes soutinrent les efforts d'une armee forte de quatre-vingt mille hommes avec une telle énergie que Napoléon en marqua de l'étonnement en parcourant le lendemain le champ de bataille, et n'hésita pas à attribuer l'honneur de la journée au prince Eugène et au comte d'Ornano. Ce dernier, laissé pour mort sur le champ de bataille de Krasnoë, dut au dévouement de ses compagnons d'armes et à la généreuse sollicitude de l'empereur d'être conservé à la vie et de revoir son pays. Le 21 janvier 1813, appelé au commandement des dragons de l'impératrice, il partit à leur tête en Saxe contre les Russes et les Prussiens coalisés. A la mort de Bessières, l'empereur lui confia toute la cavalerie de la garde, à la tête de laquelle il assista aux célèbres batailles de Dresde, de Bautzen, de Leipzig et de Hanau. Investi, le 24 janvier 1814, du commandement en chef de toutes les troupes de la garde impériale (infanterie, cavalerie, artillerie) concentrees à Paris, il concourut avec elles à la défense de la capitale; mais son dévouement et les mesures qui furent encore prises à Fontainebleau ne purent arrêter la chute de l'empire. Sous la première restauration le général conserva le commandement du régiment de dragons de la garde, qu'il conserva sous le titre de *corps royal de dragons*, et reprit son service pendant les Cent Jours; mais une blessure grave l'empêcha d'assister à la bataille de Waterloo. Arrêté pendant la seconde restauration et conduit à l'abbaye lors du procès du maréchal Ney, il fut mis en liberté peu de temps après, avec ordre de quitter la France en raison de sa parenté avec la famille impériale. Il séjourna en Belgique environ deux ans, au bout desquels il fut autorisé à rentrer en France, où il se tint à l'écart jusqu'en 1828. Nommé à cette époque inspecteur de cavalerie, président du jury d'admission pour l'école de Saint-Cyr l'annee suivante, il fut appelé en 1830 au commandement de la 4e division militaire. Par sa sagesse et son énergie, il contribua à étouffer en 1832 l'insurrection des départements de l'ouest, placés sous ses ordres. Louis-Philippe l'éleva ensuite à la pairie; après la révolution de 1848, refusant le commandement de la 14e division militaire, il rentra volontairement dans la vie privée. Mais il n'y resta pas longtemps: le département d'Indre-et-Loire l'envoya siéger aux deux assemblées constituante et législative. Napoléon III l'éleva à la dignité de sénateur (20 janvier 1852), l'appela au poste éminent de grand chancelier de la Légion d'honneur (13 août), le nomma gouverneur de l'hôtel impérial des Invalides (24 mars 1853), et lui confia la présidence de la commission chargée de mettre à exécution le testament de Napoléon Ier. Le comte d'Ornano, grand croix de la Légion d'honneur et de l'ordre impérial de la Réunion, était le plus ancien général de division de l'armée française, puisqu'il comptait près d'un demi-siècle de grade, quand l'empereur couronna une carrière militaire aussi bien remplie, par la dignité de maréchal de France, qu'il lui conféra, le 2 avril 1861, aux Invalides, à l'occasion de la translation des cendres de Napoléon de la chapelle Saint-Jérôme au tombeau de granit dont la garde reste à jamais confiée aux vétérans de nos armées. Le comte d'Ornano avait épousé, en 1816, la comtesse polonaise Marie Laczynska (1), veuve en premières noces du comte Anastase de Colonna Walewski. Elle ne lui donna qu'un fils, et mourut prématurément, le 17 décembre 1817.

S. R.

Moniteur de l'armée. — Documents particuliers.

* **ORNANO** (*Rodolphe-Auguste*, comte D'), premier maître des cérémonies de l'empereur et député de l'Yonne, fils du précedent, et né à Liége, le 9 juin 1817. Élève du collége Louis-le-Grand et de l'École préparatoire militaire de Saint-Cyr, il fut dès l'âge de dix-huit ans attaché à la légation de France à Dresde, puis à l'ambassade de France à Londres, où ses relations avec le prince Louis-Napoléon, dont il embrassait ardemment le parti, le forcèrent bientôt à quitter

(1) Mère de M. le comte Colonna Walewski, ministre d'État.

la carrière diplomatique en éveillant la susceptibilité du gouvernement de Louis-Philippe. Retiré chez son père en Touraine, il publia successivement plusieurs recueils de poésies patriotiques (*Les Tourangelles*, *Les Napoléoniennes*, *Les Échos d'Espagne*, etc.), concourut à la rédaction des *Français peints par eux-mêmes*, et fut reçu membre de plusieurs sociétés savantes. Dans les voyages qu'il fit à cette époque en Corse, en Italie, en Suisse, il séjourna au château d'Arenenberg, où l'illustre proscrit ne cessait de se préparer au rôle important auquel il se sentait destiné. Le comte d'Ornano épousa, en 1845, la fille du marquis de Voyer d'Argenson, et fut appelé en 1851 à la préfecture de l'Yonne, où son énergie maintint la tranquillité, un instant ébranlée par le coup d'État du 2 décembre, et où son esprit de justice lui conquit toutes les sympathies. Aussi ce département le choisit-il pour le représenter au corps législatif. Il s'y éleva vivement, en 1857, contre les scandales de l'agiotage. Le comte d'Ornano est chambellan et premier maître des cérémonies de l'empereur, officier de la Légion d'honneur et commandeur de plusieurs ordres. Il a publié une histoire estimée de l'*Ordre de Malte* et une remarquable *Étude sur l'administration de l'empire* (Paris, 1860), dont les vues viennent d'être tout récemment prises en considération par le corps législatif.

Son cousin *Napoléon* d'ORNANO, né à Ajaccio, en 1806, était officier au 3e régiment de dragons quand il rejoignit Louis-Napoléon en Angleterre. Après l'expédition de Boulogne, il fut jugé par la cour des Pairs et enfermé à Doullens; mais à l'avénement de Napoléon III il fut nommé inspecteur des palais impériaux, et mourut le 2 décembre 1859, à Vic-sur-Aisne. S. R.

Documents particuliers.

ORNEVAL (D'). *Voy.* DORNEVAL.

ORODES Ier, roi des Parthes, quatorzième prince de la famille des Arsacides, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Son règne, dont il est impossible de fixer avec certitude les limites chronologiques, paraît s'être étendu depuis 56 environ jusqu'en 36. Il était fils de Phraates III (le XIIe Arsacide) et frère de Mithridate III. Ce dernier prince, à son retour d'Arménie, s'étant rendu odieux par sa cruauté, fut renversé par les Parthes et remplacé par son frère. Orodes semble avoir donné la Médie à Mithridate et la lui avoir retirée ensuite. Mithridate invoqua alors les secours des Romains, et ce fut l'origine de la guerre qui aboutit à la défaite et à la mort de Crassus (*voyez* ce nom). La destruction de l'armée du triumvir répandit une alarme universelle à travers les provinces orientales de la république romaine; et si Orodes avait poursuivi ses succès avec vigueur, il aurait probablement enlevé la Syrie aux Romains; mais il devint jaloux de Surena, le général vainqueur de Crassus, le fit mettre à mort, et donna le commandement de l'armée parthe à son fils Pacorus, encore jeune. Les Parthes, après avoir occupé toute la con- trée à l'est de l'Euphrate, entrèrent en Syrie avec un petit corps de troupes, en 51. Les Ro- mains, remis de leur défaite et commandés par Cassius, les rejetèrent au delà du fleuve. Ils re- vinrent l'année suivante, toujours sous l'auto- rité nominale de Pacorus, mais commandés en réalité par Osacès, général expérimenté. Ils s'a- vancèrent jusqu'à Antioche, dont ils ne purent pas s'emparer, et marchèrent ensuite sur Anti- gonée; mais ils furent battus près de cette place par Cassius. Osacès périt dans l'action, et Pa- corus repassa l'Euphrate. Bibulus, successeur de Cassius, persuada au satrape parthe Or- nodapantes de se révolter, et de proclamer Pacorus roi. Bien que le jeune prince fût étranger à cette rébellion, elle le rendit suspect à son père, qui lui retira le commandement de l'armée. Orodes ne profita pas de la guerre ci- vile qui déchira bientôt la république romaine. Sollicité par Pompée, il mit ses secours au prix de la cession de la Syrie, et voyant que le gé- néral romain n'accédait pas à cette honteuse condition, il garda la neutralité. César, vainqueur du parti de Pompée, était sur le point de s'engager dans une expédition contre les Parthes lorsqu'il fut assassiné, en 44. Dans la nouvelle guerre civile qui éclata peu après, Brutus et Cassius envoyèrent Labienus, fils de T. Labienus, l'ancien lieutenant de César, à Orodes pour solliciter son assistance. Le roi des Parthes la promit; mais Brutus et Cassius livrèrent et perdirent la bataille de Philippes (42 avant J.-C.), avant que Labienus eût eu le temps de leur amener des renforts. Les vainqueurs se partagèrent l'empire romain, et Antoine eut pour sa part l'orient avec la conduite de la guerre contre les Parthes; mais au lieu de s'occuper de cette expédition, il se rendit en Égypte avec Cléopâtre. Labienus pressa Orodes de profiter de l'occasion, et obtint qu'une grande armée serait envoyée en Syrie sous son commandement et sous celui de Pacorus. Les deux généraux passèrent l'Euphrate en 40, et défirent Saxa, questeur d'Antoine; puis, tandis que Labienus traversait la Cilicie et pénétrait dans l'Asie Mineure, Pacorus envahit la Syrie, la Phénicie et la Palestine. Réveillé de son indolence par le bruit des succès des Parthes, il envoya contre eux le plus habile de ses lieutenants, Ventidius, qui changea bientôt la face des affaires. Labienus fut vaincu au mont Taurus (39), fait prisonnier et mis à mort; Pharnapates, un des généraux parthes eut le même sort, et les Parthes évacuèrent précipitamment la Cilicie et la Syrie. Pacorus, ne se laissant pas décourager, franchit encore une fois l'Euphrate, en 38; mais il fut complétement vaincu dans le district de Cyrrhestice, et périt dans la bataille. On remarque que le combat se livra le 9 juin, jour anniversaire de la défaite de Crassus. La bataille de Cyrrhestice et la mort de Pacorus

portèrent un coup très-grave à la puissance parthique; le vieil Orodes en fut accablé. Pendant plusieurs jours il refusa toute nourriture, et ne prononça aucune parole, et quand enfin il rompit le silence, ce fut pour répéter le nom de son cher fils Pacorus. Incapable de supporter plus longtemps le poids de la couronne, il s'en démit en faveur de son fils Phraates IV. Un des premiers actes du nouveau roi fut de faire tuer son père. Les médailles d'Orodes portent cette inscription grecque : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΑΕΛΛΗΝΟΣ (Du roi des rois, Arsace bienfaisant, illustre, philhellène).

ORODES II, dix-septième prince de la famille des Arsacides, vivait vers 15 avant J.-C. Les nobles parthes, après avoir chassé Phraates, élurent Orodes, qui appartenait à la même famille royale; mais ils se dégoûtèrent bientôt de lui, et le tuèrent. A sa mort les Parthes demandèrent aux Romains Vonones, un des fils de Phraate. Y.

Dion Cassius, XL, 18, 19, 30; XLI, 55; XLVIII, 24-41; XLIX, 19, 20, 23. — Ciceron, *Ad Attic.*, V, 18, 21; *Ad famil.*, XV, 1. — Justin, XLII, 4. — Velleius Paterculus, II, 78. — Tite Live, *Epitome*, 127, 128. — Florus, IV, 9. — Plutarque, *Anton.*, 33, 34. — Appien, *Bel. civ.*, V, 15. — Orose, VI, 18. — Josèphe, *Antiquit.*, XVIII, 2. — Tacite, *Annales*, II, 1. — Vaillant, *Regnum Arsacidarum*, t. I. — Du Tour de Longuerue, *Annales Arsacidarum*. — Richter, *Histor. Krit. Versuch über die Arsaciden und Sassaniden-Dynastien*. — Saint-Martin, *Memoires historiques et geographiques sur l'Armenie*, vol. I. — Visconti, *Iconographie grecque*.

OROSE (*Paul*), historien et théologien latin, né à Tarragone, en Espagne, vivait dans la première moitie du cinquième siècle après J.-C. Ayant conçu une chaude admiration pour le caractère et les talents de saint Augustin, il se rendit en Afrique, vers 413, afin de consulter le saint sur quelques doctrines des priscillianistes, qui causaient alors de grandes dissensions dans les églises de la péninsule hispanique. L'évêque d'Hippone, touché de ce témoignage d'estime, reçut Orose avec beaucoup de bienveillance, lui donna toutes les instructions nécessaires, et l'envoya en Syrie, en 414 ou 415, ostensiblement pour qu'il y complétât son éducation auprès de saint Jérôme, qui habitait Bethléem, mais en réalité pour qu'il combattît les principes de Pélage, qui avaient fait des progrès en Palestine, où l'hérésiarque avait résidé. Orose trouva dans saint Jérôme un ami ardent, et s'acquitta de sa mission avec un zèle habile. Il commença par annoncer que le synode de Carthage avait condamné l'hérésiarque Cælestius : c'était inviter le synode de Jerusalem à condamner Pélage, qui professait des doctrines analogues. La cause du pelagianisme fut en effet portée devant le tribunal de Jean, évêque de Jérusalem, et Paul Orose remplit les fonctions d'accusateur; mais il se laissa emporter par sa vivacité, et prononça des paroles que l'évêque Jean, favorable au fond aux pelagiens, regarda comme blasphématoires. Orose fut forcé de passer de l'offensive à la défensive, et sa mission, après d'heureux débuts, finit par échouer. Il resta en Orient jusqu'à ce qu'il eût appris le résultat défavorable de l'appel fait au concile de Diospolis. Il partit ensuite après avoir obtenu les reliques récemment découvertes de saint Étienne, et retourna en Afrique, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée à une date inconnue. Il reste de lui les ouvrages suivants : *Historiarum adversus paganos libri VII* : cette histoire est dédiée à saint Augustin, à la suggestion duquel elle avait été entreprise. Les païens de cette époque se plaignaient que la honte et la ruine qui depuis si longtemps menaçaient l'empire, et que venait de consommer la prise de Rome par Alaric, étaient dues à la colère des dieux, dont les sectateurs de la foi nouvelle avaient abandonné et profané les autels. Orose entreprit, à son retour de Palestine, de répondre à ces accusations, en montrant que depuis les temps les plus anciens le monde avait été le théâtre de désastres encore pires que ceux dont se plaignaient les païens; que la guerre, la peste, les tremblements de terre, les volcans et la fureur des éléments avaient causé aux hommes des maux encore plus intolérables, qui n'avaient pas pour contrepoids et consolation l'espérance du bonheur dans l'autre monde. C'est donc une histoire des calamités humaines que le pieux Espagnol prétend écrire, par ordre de dates depuis la création du monde jusqu'à l'année 417. Il recueille dans Justin, Eutrope, et dans d'autres annalistes et compilateurs de seconde main, tous les faits qui peuvent servir à son dessein; et il les met à la suite les uns des autres sans en vérifier l'exactitude, sans en remarquer ni en concilier les contradictions : il n'y ajoute que l'ornement d'un style qui ne manque ni d'élégance ni d'éclat, et qui est évidemment formé sur le modèle de Tertullien et de saint Cyprien. Cette chronique déclamatoire avait tout ce qu'il fallait pour plaire au moyen âge; mais dès le seizième siècle Sigonius, Juste Lipse, Casaubon, remarquèrent qu'elle manquait absolument de critique, que l'auteur n'était jamais remonté jusqu'aux véritables sources, que, soit ignorance, soit indifférence, il avait négligé les auteurs grecs, et que son œuvre abondait en erreurs grossières. Cette opinion défavorable a été pleinement confirmée par l'érudition moderne, et il faut reconnaître qu'au point de vue historique la compilation d'Orose n'a aucune valeur, mais elle reste un monument curieux de la langue et de l'éloquence latines au cinquième siècle (1).

(1) Parmi les differents titres fournis par les manuscrits, tels que *Historia adversus paganorum calumnias; de cladibus et miseriis mundi*, etc., il s'en trouve un incomprehensible, et qui a donné lieu à beaucoup de conjectures, c'est celui de *Hormesta*, ou *Ormesta* ou *Ormista*, quelquefois avec l'addition de *id est miseriarum christiani temporis* Des diverses solutions de ces problemes la plus plausible est celle qui suppose que *Ormista* est la véritable orthographe, et que

L'*Histoire* d'Orose fut publiée pour la première fois par J. Schüssler, Vienne, 1471, in-fol.; cette édition, faite sur un excellent manuscrit, est rare et recherchée; la plus ancienne édition après celle-ci est celle de Vicence (sans date), petit in-fol., par Herm. de Colonia, et d'après laquelle ont été faites celles de Venise, 1483, 1484, 1499, 1500; la meilleure édition est celle d'Havercamp, Leyde, 1738, in-4°, soignée pour le texte et précieuse surtout à cause de son commentaire. L'*Histoire* d'Orose a été traduite dans la plupart des langues modernes. Une vieille traduction française, Paris (Vérard), 1491, in-fol., attribuée à Claude de Seissel, est assez recherchée; il y a aussi de vieilles traductions en allemand et en italien, par Hiéronyme Boner, Colmar, 1589, et par Giov. Guerini da Lanciza, sans date ni lieu d'impression; mais rien en ce genre n'est aussi curieux que la traduction d'Orose par Alfred le Grand, roi d'Angleterre: cette version, dont il existe un manuscrit à la bibliothèque Cottonienne, a été publiée par Daines Barrington : *The anglo-saxon version from the historian Orosius, by Ælfred the Great; together with an english translation*; Londres, 1773, in-8°. Une édition beaucoup plus soignée de cette version, avec une traduction littérale en anglais, a été publiée par le Dr Bosworth, en 1855. Une traduction de la version d'Alfred forme un volume de l'*Antiquarian library* de Bohn, 1847. Cette version n'est pas seulement précieuse comme monument de la vieille langue anglaise, elle renferme des additions très-intéressantes, qui contiennent la seule géographie de l'Europe à cette époque par un contemporain, et indiquent la position et l'état politique des nations germaniques au neuvième siècle.

On a encore de Paul Orose : *Liber apologeticus de arbitrii libertate*, écrit en Palestine, en 415. Orose avait été anathématisé par Jean de Jérusalem comme coupable d'avoir soutenu que l'homme ne peut pas, même avec l'aide de Dieu, accomplir la loi divine; il écrivit ce traité pour démontrer que l'accusation était fausse et pour justifier ses propres attaques contre les doctrines de Pélage. Par une singulière erreur de copiste, dix-sept chapitres du traité *De natura et gratia* de saint Augustin ont été insérés dans le *Liber apologeticus* d'Orose; ce qui a produit une grave confusion. L'*Apologeticus* fut publié pour la première fois à Louvain, 1558, in-8°, avec l'épître de saint Jérôme contre Pélage, et se trouve dans la *Bibliotheca Patrum max.*, Lyon, 1677, in-fol., vol. VI, à la suite de l'édition de l'*Histoire* par Havercamp, et dans la collection des conciles de Hardouin, vol. I, p. 200; — *Commonitorium ad Augustinum*, le plus ancien des ouvrages d'Orose, composé peu après sa première arrivée en Afrique, dans le but d'expliquer l'état des religieux en Espagne, particulièrement ce qui touchait les priscillianistes et les origénistes: cet opuscule est ordinairement à la réplique de saint Augustin intitulée *Contra Priscillianistas et Origenistas liber, ad Orosium*. Il n'existe pas d'édition complète des œuvres de Paul Orose. L. J.

ce mot étrange se compose de *Or. m. ista*, abréviations de *Orosii mundi istoria*.

Saint Augustin, *De ratione animæ, ad Hieronymum*. — Gennadius, *De viris illustribus*, 39, 46. Trithème, *De script. eccles.*, 121. — Nicolas Antonio, *Biblioth. hispana vetus*. — G.-J. Vossius, *De historicis latinis*, II, 14. — Schönemann, *Bibl. Patrum latinorum*, vol. II, 10. — Dom Ceillier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*. — Bähr, *Geschichte der Römischen Literat*. — D.-G. Moller, *Dissertatio de Paulo Orosio*; Altorf, 1689, in-4°. — Voss, *Histor. Pelag.*, I, 17. — Sigonius, *De historicis romanis*, 8. — J. Lipse, *Comment. in Taciti Annales*. — Casaubon, *De rebus sacris* — Mörner, *De Orosii vita ejusque historiarum libris septem adversus Paganos*; Berlin, 1844.

ORPELIAN. *Voy* ÉTIENNE.

ORPHÉE (Ὀρφεύς), un des créateurs mythiques de la poésie grecque. On place son existence vers le treizième ou le quatorzième siècle avant J.-C. Orphée figure dans la *Biographie*, non pour sa personnalité, évidemment fabuleuse, mais à cause du système théologique et philosophique qui se rattache à son nom et des ouvrages qu'on lui attribue. La théologie et la poésie orphiques soulèvent des problèmes nombreux, complexes et qui méritent d'être étudiés avec attention. La première question à résoudre est celle-ci : à quelle date et de quels éléments s'est formée la légende d'Orphée. L'histoire de la littérature grecque commence avec les poëmes homériques; mais il est manifeste que le peuple même le mieux doué n'a pas pu débuter par une épopée aussi fortement conçue que l'*Iliade*, par un poëme aussi habilement construit que l'*Odyssée*. Les œuvres homériques supposent l'existence de toute une poésie antérieure successivement perfectionnée par un grand nombre de poëtes, dont les ouvrages et les noms même ont péri, ou du moins dont les noms ne sont conservés que par des traditions sans autorité historique. Les fables des Grecs nous parlent de ces prédécesseurs d'Homère qui consacrèrent l'art de la musique au culte des dieux et à la civilisation des hommes. En tête de la série des *aèdes* inspirés figurent Hermès, l'inventeur de la lyre, Apollon, qui perfectionna l'invention d'Hermès et devint le patron suprême des poëtes, puis viennent les Muses et enfin les chanteurs, divins enfants ou élèves immédiats d'Apollon et des Muses, lesquels servent de transition entre l'âge mythologique et l'âge d'Homère. Les principaux de ces chanteurs mythiques qui représentent certaines périodes et certains genres de la poésie antehomérique, sont Olen, Linus, Orphée, Musée, Eumolpe, Pamphus, Thamyris et Philammon; Orphée est de beaucoup le plus important. Son nom ne paraît pas dans les œuvres d'Homère et d'Hésiode; le premier écrivain grec qui en fasse mention est Ibycus (vers le

milieu du sixième siècle avant J.-C.), qui l'appelle le célèbre Orphée (ὀνομακλυτὸν Ὀρφῆν). Au commencement du cinquième siècle, Pindare le nomme l'illustre joueur de harpe, le père de la poésie lyrique envoyé par Apollon, et le compte au nombre des Argonautes; il l'appelle aussi fils d'Œagrius. Les anciens historiens Hellanicus et Phérécyde ne l'omettent pas; le premier fait de lui l'ancêtre d'Homère et d'Hésiode; le second dit que ce n'était pas Orphée mais Philammon qui fut le barde des Argonautes, tradition suivie par Apollonius de Rhodes. Les poetes dramatiques mentionnent plusieurs Orphée. Eschyle dans son *Agamemnon* fait allusion à la puissance merveilleuse de l'aède qui par les sons de sa lyre attirait les arbres. Dans ses *Bassarides*, aujourd'hui perdues, il parlait encore de lui, si l'on s'en rapporte à un fragment peu explicite d'Ératosthène: « Orphee, dit cet écrivain, n'honorait pas Dionysus; il croyait que le soleil, qu'il appelait aussi Apollon, était le plus grand des dieux; se levant dans la nuit, il monta avant l'aurore sur le mont Pangée afin de voir le soleil le premier, de quoi Dionysus irrité envoya contre lui les Bassarides, qui, comme le dit le poete Eschyle, le mirent en pièces et dispersèrent ses membres; mais les Muses les recueillirent et les ensevelirent en un lieu appelé Leibethra. » Si toute cette citation était tirée d'Eschyle, elle serait très-importante; mais il semble qu'un seul détail appartienne à ce poëte, c'est le meurtre d'Orphée par les Bassarides. Dans ce qui reste de Sophocle on ne trouve pas trace d'Orphée. Euripide, au contraire, en parle souvent, et d'une manière neuve; le premier il fait allusion aux rapports d'Orphée avec Dionysus, et à sa descente aux Enfers; il parle de sa parenté avec les Muses (*Rhesus*, 944, 946), du pouvoir de ses chansons sur les rochers, les arbres et les animaux sauvages (*Med.*, 543; *Iphig. in Aul.*, 1211; *Bacch.*, 561), du charme qu'il exerçait sur les puissances infernales (*Alcest.*, 357); il le rattache aux orgies sacrées des bacchanales (*Hippol.*, 953), lui attribue l'institution des mystères, et place dans les forêts de l'Olympe (*Bacch.*, 501) le théâtre de ses miracles. Aristophane, dans un passage de sa comédie des *Grenouilles* (*Ran.*, 1032), énumérant les anciens poetes (Orphée, Musée, Hésiode et le divin Homère) qui ont donné aux hommes les meilleurs enseignements, nomme Orphée le premier, et dit « qu'il nous apprit les initiations (τελετάς) et à nous abstenir des meurtres ». C'est aussi en ce sens que Platon en parle. Il le mentionne souvent ainsi que ses sectateurs et ses ouvrages; il le cite en général avec respect; cependant il donne de sa descente dans l'hadès une version singulière et peu favorable (*Sympos.*, 179). « Les dieux, dit-il, renvoyèrent Orphée inexaucé de l'hadès, lui ayant montré le fantôme de la femme pour laquelle il était venu, mais ne la lui rendant pas elle-même, parce qu'il s'était conduit mollement, comme un joueur de cithare qu'il était, et n'avait pas osé mourir par amour, comme Alceste, mais avait réussi à pénétrer vivant dans l'hadès; c'est pourquoi ils lui infligèrent cette peine, et firent qu'il mourut par la main des femmes. » Il nous semble que ce passage est ironique, et n'exprime pas le véritable jugement de Platon sur le poëte théologien. Le philosophe athénien s'était beaucoup occupé d'Orphée et des doctrines qu'on lui attribuait. Il mentionne dans le *Cratyle* l'opinion des orphiques, qui soutenaient que l'âme est emprisonnée dans le corps en punition de ses péchés antérieurs; il fait plusieurs citations d'après les écrits attribués à Orphée et une fois au moins d'après sa théogonie, qu'il regarde comme authentique. Quant à la collection de rituels religieux qui circulait sous le nom d'Orphée et de Musée, il en parle aussi, mais en termes qui prouvent qu'il la considérait comme apocryphe. Ses doutes ne s'étendaient pas jusqu'à l'existence même du poëte, à laquelle il croyait. Il n'en était pas de même d'Aristote, qui pensait qu'Orphée n'avait jamais existé et que les ouvrages qu'on lui attribuait étaient l'œuvre de Cercops et d'Onomacrite.

Tels sont les principaux témoignages que nous fournissent sur Orphée les deux siècles classiques de la Grèce (Vᵉ et IVᵉ); il en résulte que le nom du poëte était dès lors célèbre, que ses prétendues doctrines étaient répandues, mais que sa légende n'était pas encore complétement formée. Si l'on descend aux mythographes et aux poëtes depuis le quatrième siècle jusqu'à l'extinction des lettres classiques, on trouve que cette légende s'amplifia de détails nombreux et souvent contradictoires, qu'il serait trop long d'énumérer ici; nous ne rappellerons que les plus importants. Orphée, fils d'Œagrius et de Calliope, vivait du temps des Argonautes, qu'il accompagna dans leur expédition. Instruit par les Muses à jouer de la lyre qu'il avait reçue d'Apollon, il enchantait et entraînait après lui, par le charme de sa musique, les bêtes sauvages et même les arbres et les rochers du mont Olympe. Aux sons de sa lyre le vaisseau *Argo* fendit les flots, les Argonautes s'arrachèrent aux dangereuses séductions de Lemnos; les symplégades ou rochers mouvants se fixèrent, le dragon de Colchos, gardien de la toison d'or, fut vaincu par le sommeil. Après son retour de l'expédition des Argonautes, Orphée fixa sa demeure dans une caverne de la Thrace, et s'occupa de civiliser les sauvages habitants de ce pays. On raconte aussi qu'il visita l'Égypte. Les récits de la mort de sa femme, de sa tentative pour la recouvrer et de sa propre mort sont très-divers. Sa femme était une nymphe nommée Agriope ou Eurydice. Les plus anciens récits ne parlent pas de la cause de sa mort. Cependant la légende suivie par Virgile et Ovide, d'après laquelle Eurydice périt de la morsure d'un serpent, est sans doute d'une

haute antiquité ; mais avant Virgile on ne trouve pas trace du rôle que ce poëte assigne à Aristée (Diodore, IV, 25 ; Conon, 45 ; Pausanias, IX, 30 ; Hygin, *Fab.*, 164 ; Virgile, *Georg.*, l. IV). Orphée descendit à la recherche de sa femme dans les demeures de l'hadès. Là les sons de sa lyre suspendirent les tourments des réprouvés et obtinrent de la plus inexorable des divinités que sa femme lui serait rendue. Une seule condition lui fut imposée, c'est qu'il ne se retournerait pas pour regarder Eurydice avant d'être arrivé avec elle dans le monde supérieur. Au moment où il franchissait les bornes fatales, le poëte, cédant à l'anxiété de son amour, regarda derrière lui pour s'assurer que sa femme le suivait, il la vit entraînée à jamais dans les régions infernales. Nous avons dit que Platon expliquait la mort d'Orphée comme une punition divine. Des écrivains plus récents, rabaissant cette légende religieuse à des conditions humaines, supposèrent que le poëte, dans son désespoir, méprisa les femmes thraces, qui se vengèrent de ses dédains en le mettant en pièces au milieu des fureurs des bacchanales. Malgré cette explication rationaliste, la mort d'Orphée conserva une empreinte religieuse. On l'attribua tantôt à la colère d'Aphrodite, tantôt à celle de Zeus. Ainsi dans une inscription placée sur le prétendu tombeau d'Orphée à Dium près de Pydna, en Macédoine, on lisait : « Les Muses ensevelirent ici le Thrace Orphée à la lyre d'or, que le tout-puissant Zeus frappa d'un trait enflammé. » (Diogène Laerce, *Proœmium*, 5 ; Pausanias, IX, 30 ; Brunck, *Analecta*, t. III, p. 253). Après sa mort, suivant la tradition la plus générale, les Muses recueillirent les lambeaux de son corps, et les ensevelirent à Leibethra, au pied de l'Olympe, et sur son tombeau les rossignols chantaient mélodieusement. Sa tête jetée dans l'Hèbre fut entraînée dans la mer, qui la porta jusqu'à Lesbos ; là elle fut recueillie et ensevelie à Antissa. Dans la même île les flots portèrent aussi sa lyre. Ces deux traditions expriment poétiquement ce fait historique que Lesbos fut le premier grand siége de la poésie lyrique. Terpandre, le plus ancien musicien historique, était natif d'Antissa. D'après les légendes astronomiques, Zeus, à la prière d'Apollon et des Muses, plaça la lyre d'Orphée parmi les étoiles (Phanocles, dans Stobée, *Florileg.*, LXII : Eratosthène, 24 ; Hygin, *Astron.*, II, 7 ; Manilius, *Astron.*, I, 324).

Telle est dans son ensemble et ses principaux détails la légende orphique. Comme elle s'est formée successivement d'éléments divers et contradictoires, elle n'est pas susceptible d'une interprétation générale, et comporte plusieurs explications partielles. Dans ses traits les plus simples et les plus anciens, elle n'est que l'exposition mythique des progrès de la poésie lyrique depuis son origine, en Thrace, jusqu'à l'époque où elle fut perfectionnée et reçut une forme définitive par les soins des poëtes de L[illegible]bos ; mais beaucoup de détails dépassent ce s[illegible]tème d'interprétation. Le malheur d'O[illegible] privé d'Eurydice et déçu dans son esp[illegible] l'arracher aux enfers, appartient à un autre [illegible]dre d'idées, et semble se rattacher à cet[illegible] croyance dont le mythe de Prométhée est la p[illegible] sublime expression, que les dieux vo[illegible]nt av[illegible] jalousie les progrès des hommes et [illegible]saie[illegible] sévèrement les mortels qui transgre[illegible] limites assignées à l'humanité. La mo[illegible] d'Or[illegible]phée par les mains des Ménades est une allusion à la lutte entre le culte d'Apollon et celui de Dionysus. Ici se présente une grave difficulté. Comment Orphée, le représentant des idées religieuses et poétiques placées sous l'invocat[illegible] d'Apollon, devint-il le patron de sociétés d[illegible] les rapports avec le culte dionysiaque sont incontestables ? Cette question ne saurait être complétement résolue. Entre le polythéisme d'Homère et d'Hésiode, et le polythéisme tel qu'on le trouve constitué au sixième siècle, il existe une lacune impossible à combler, à cause de la perte du cycle épique et des poëtes lyriques. En l'absence de renseignements précis, il faut se borner à constater des faits généraux. Le polythéisme d'Homère, simple, beau et grand, n'était ni profond ni mystique ; il ne répondait que très-imparfaitement à quelques-unes des plus nobles aspirations de l'âme ; aussi parut-il de plus en plus insuffisant à mesure que l'esprit grec se développait, et s'il subsista, ce fut à la condition de se surcharger de croyances nouvelles. Les Grecs se trouvant en rapport avec les peuples de l'Asie Mineure et de la Syrie, avec les Phrygiens, les Lydiens, les Phéniciens, leur empruntèrent des dogmes et des rites qui étaient bien loin de la beauté simple des mythes homériques, mais qui par leur complication et leur obscurité même répondaient à ce sentiment du mystérieux qui est si puissant chez l'homme. La croyance à l'immortalité de l'âme et les croyances qui en découlent, la punition des méchants, la rémunération des hommes pieux, le pouvoir qu'ont les mortels de racheter leurs péchés par des expiations et des purifications, très-faiblement indiquées ou tout à fait omises dans Homère, acquirent une importance majeure sous l'influence des idées orientales, et devinrent la base de toute une théologie nouvelle, qui se répandit au moyen de certaines sociétés, où les néophytes n'entraient qu'après des initiations assez longues. Ces associations mystiques avaient toutes pour but de révéler aux initiés les secr[illegible]s de ce monde intérieur caché aux regards des mortels, et de les préparer à la félicité dans une autre vie, en les mettant dès celle-ci en communication avec les divinités du monde invisible, divinités que l'on appelait *chthoniennes*, parce que l'on pensait que ce monde invisible était situé au centre de la terre. La plus renommée des sociétés mystiques était celle des Eumolpides,

qui célébrait à Éleusis les mystères de Demeter. Les orphiques, ou disciples d'Orphée, sans avoir la même celebrité exercèrent plus d'influence, du moins sur la littérature. Tandis que les hymnes chantés et les prières récitées par les hiérophantes d'Éleusis restaient enfermés dans le sanctuaire, les orphiques publiaient leurs doctrines théogoniques et leurs formules de purification. Ils n'etaient pas attachés à un temple particulier, ni astreints à des rites uniformes. Le culte auquel ils se consacraient était celui de Bacchus ou Dionysus; mais ce Dionysus était, au moyen d'un mythe étrange, identifié avec Zagreus et devenait une divinité chthonienne étroitement liée avec Demeter et Cora. Loin de porter dans le culte de Dionysus-Zagreus la licence effrénée, l'ivresse furieuse des vulgaires adorateurs de Bacchus, ils menaient une vie ascétique. Après avoir goûté dans un repas mystique la chair crue du taureau de Dionysus, ils s'abstenaient de toute autre viande. Avec leurs blancs vêtements de lin, ils rappelaient les prêtres orientaux et égyptiens, et Herodote pensait que c'était aux Égyptiens que les orphiques avaient emprunté une grande partie de leur rituel. Le même philosophe signale des rapports frappants entre les orphiques et les pythagoriciens. Cette ressemblance s'explique par ce fait que les pythagoriciens, proscrits dans la grande Grèce et forcés de se refugier dans la mère patrie, entrèrent dans les sociétés orphiques. L'orphisme, qui acceptait tous les dieux helleniques et qui les enveloppait dans une théogonie plus vaste, empruntée soit aux Orientaux, soit aux spéculations des premiers philosophes grecs, n'avait rien de contraire au culte national, et avait de quoi plaire aux esprits que ne contentait pas le polytheisme d'Homère et d'Hésiode. Au dernier degré des sectes orphiques étaient les *orpheotélestes*, mystagogues vulgaires, qui se rendaient devant les portes des riches et offraient de les purifier de leurs péchés et de ceux de leurs pères par des rites et des chants expiatoires. Les orphéotélestes fondaient leurs cérémonies sur de prétendus livres d'Orphée et de Musée. Les sectes orphiques les plus élevées produisaient aussi certains livres dont elles faisaient remonter la rédaction ou l'inspiration jusqu'a Orphée.

Les livres orphiques étaient rédigés en vers; les philosophes d'Athènes et d'Alexandrie, qui les citent souvent, en ont conservé de nombreux fragments, dont aucun sans doute n'appartient à une haute antiquité, mais dont plusieurs sont du sixième siècle avant J.-C., et ont peut-être pour auteur Onomacrite (*voy.* ce nom). Dans le siècle suivant la littérature orphique prit beaucoup d'extension et se mélangea avec les doctrines pythagoriciennes. « Plusieurs écrivains, dit Ot. Muller, que l'on appelle pythagoriciens, et qui sont connus comme les auteurs de poëmes orphiques, appartiennent à cette période; tels sont Cercops, Brontinus, et Arignote. A Cercops on attribuait le grand poëme intitulé les *Légendes sacrées* (Ἱεροὶ λόγοι), système complet de théologie orphique en vingt quatre parties ou rhapsodies, et probablement l'œuvre de plusieurs personnes puisqu'on l'attribuait aussi à un certain Diognote. Brontinus, également un pythagoricien, était, dit-on, l'auteur d'un poëme orphique sur la *Nature* (Φυσικά), et d'un poëme intitulé *Le Manteau et le Filet* (Πέπλος καὶ δίκτυον), expressions symboliques de la création chez les orphiques. Arignote, qui passe pour l'élève et même pour la fille de Pythagore, écrivit un poëme intitulé : *Bacchica*. On cite encore d'autres poëtes orphiques, Persinus de Milet, Timoclès de Syracuse, Zopyrus d'Héraclée ou de Tarente. » Les fragments qui subsistent dérivent en partie de ces nombreux ouvrages; mais il en est beaucoup qui proviennent de compositions écrites à l'époque du déclin du paganisme; il n'est pas facile de séparer la littérature orphique authentique (VIe et Ve siècles avant J.-C.) de la littérature orphique apocryphe (Ier, IIe, IIIe siècles après J.-C.); et même en s'en tenant aux fragments qui paraissent les plus anciens, il est difficile d'en tirer des indications complètes et concordantes sur la théogonie orphique. Nous ne rappellerons ici que les traits essentiels de cette théogonie. Dans la mythologie d'Homère, Zeus est le Dieu par excellence, le père des dieux et des hommes; mais comme l'idée d'un être absolu existant par lui-même était au-dessus des simples intelligences de l'âge héroïque, le poëte donna un père à Zeus, ce fut Kronos, divinité obscure, reléguée dans les ténèbres du Tartare. Hésiode, s'avançant dans cette voie, remonta de Kronos à Ouranos (le Ciel) et Gæa (la Terre), d'Ouranos et Gæa à Chaos, c'est à-dire à la matière confuse d'où sont sortis tous les êtres. Les orphiques prétendirent remonter encore plus loin et arriver à une plus haute abstraction que Chaos. Au sommet de toutes choses ils placèrent Chronos (le Temps). Chronos produisit spontanément par sa puissance créatrice Æther et Chaos, desquels il forma un immense œuf cosmique d'une éclatante blancheur. Toute l'essence du monde était contenue dans cet œuf, et il en sortit par la suite des temps le premier né des dieux, Phanès, ou Mètis, ou Herikepæus (identifié quelquefois avec l'Éros d'Hésiode), divinité mâle et femelle, qui avait en soi le germe des dieux et qui engendra d'abord le Cosmos ou le monde. Suivant la remarque d'Otfried Müller, les poëtes orphiques concevaient Éros-Phanès comme un être panthéistique. Les parties du monde formaient les membres de son corps. Le ciel était sa tête, la terre ses pieds, le soleil et la lune étaient ses yeux, le lever et le coucher des corps célestes étaient ses cornes. Un poëte s'adresse en ces termes à Phanès : « Tes larmes sont la malheureuse race des

hommes; par ton sourire tu as fait naître la race sacrée des dieux ». Cette conception panthéistique appartient probablement à une époque ultérieure, et la première théogonie orphique paraît un simple remaniement de la mythologie d'Hésiode. Phanès engendra Nyx (la Nuit), de laquelle il eut Ouranos et Gæa. D'Ouranos et Gæa naquirent les trois Mœres (les Parques), les trois géants aux cent mains et les Cyclopes; ceux-ci furent enfermés par leur père dans le Tartare. Pour venger l'injure de ses enfants, Gæa produisit d'elle-même quatorze Titans, sept mâles et sept femmes. Kronos, le plus puissant de ces Titans, détrôna Ouranos, et le mutila; il prit ensuite le gouvernement du monde; et régna sur l'Olympe. Kronos et Rheia (une des femmes titans) donnèrent naissance à Zeus, à ses frères et à sa sœur. Le Kronos orphique comme celui d'Hésiode veut détruire ses enfants. Zeus est caché dans la caverne de Nyx, où réside Phanès lui-même. Quand il eut grandi, il enivre son père avec du miel, et l'ayant plongé dans le sommeil, il l'enchaîna et le mutila. Devenu ainsi le maître suprême du monde, il avala et absorba Métis ou Phanès avec tous les éléments préexistants des choses; puis il réengendra les choses de sa propre substance et conformément à ses propres idées divines. Parmi les enfants de Zeus était Zagreus, l'enfant au front orné de cornes, né de lui et de sa fille Persephonê. Zagreus est le favori de Zeus, un enfant de magnifique promesse, destiné s'il atteint l'âge mûr à succéder à son père dans le gouvernement du monde. Assis près du trône de Zeus, il est gardé par Apollon et les Curètes; mais la jalouse Hére arme contre lui les Titans, qui le tuent, le coupent en pièces et le font bouillir dans un chaudron. Zeus punit les Titans en les précipitant dans le Tartare. Apollon recueille les membres de Zagreus, et les ensevelit au pied du mont Parnasse; Athéné ramasse son cœur et le porte à Zeus; le dieu le donne à Semelé, et Zagreus vient sous forme de Dionysos.

A côté de beaucoup d'inventions étranges, la théogonie orphique contient des notions d'un ordre élevé. Ainsi l'idée d'un Dieu créant le monde était neuve chez les Grecs et d'une grande valeur; le mythe de Zagreus mourant pour renaître sous la forme de Dionysos est d'une profondeur mystique capable de frapper non-seulement le peuple, mais les esprits les plus sérieux. On comprend que les Alexandrins, qui tentaient de concilier les données de la mythologie avec les résultats de l'investigation philosophique, aient étudié attentivement une théogonie qui avait aussi pour but de concilier deux ordres de conceptions différents, la mythologie qui explique le monde par un ensemble d'êtres surnaturels, et la philosophie qui l'explique par un enchaînement de causes naturelles. Les fragments des poëmes orphiques, recueillis, discutés et interprétés, par Lobeck dans son *Aglaophamus* avec une critique sévère et une admirable sagacité, ont été publiés avec beaucoup de soin par M. Muller dans ses *Fragmenta philosophorum græcorum*, t. I (édition Didot).

Outre les fragments qui constituent la littérature orphique authentique, il existe trois ouvrages qui ont longtemps passé, sinon pour des œuvres d'Orphée lui-même, du moins pour des productions plus anciennes que les épopées d'Homère; il est reconnu aujourd'hui que ces ouvrages sont tous postérieurs à l'ère chrétienne, et appartiennent à cette classe de poëmes religieux, didactiques et descriptifs, composés dans les derniers temps du paganisme, comme les *Dionysiaca* de Nonnus. Toute discussion à ce sujet serait superflue; nous nous bornerons à de courtes indications. Ces poëmes sont : Ἀργοναυτικά, ou l'expédition des Argonautes, en 1384 vers; — Ὕμνοι; ces hymnes, au nombre de 87 ou 88, sont des productions évidentes de l'école néo-platonicienne; ils sont curieux à lire, parce qu'ils indiquent la manière dont les Alexandrins comprenaient l'orphisme; — Λιθικά, poëme didactique, qui traite des pierres précieuses ou communes et de leur usage dans la divination; c'est le meilleur des poëmes orphiques. Les *Argonautes* et les *Hymnes* furent publiés pour la première fois à Florence (Junte), 1500, in-4°; l'édition de Venise (Alde), 1517, in-8°, contient de plus les *Lithica*. Ces deux premières éditions furent suivies de celle de Florence, 1519, in-8°, et de celle de Bâle (Cratander), 1523, in-8°. Henri Estienne les inséra après en avoir beaucoup amélioré le texte dans ses *Poetæ græci principes heroici carminis*; 1566. Gesner prit la récension de Henri Estienne pour base de l'édition qu'il prépara, et qui parut par les soins de Hamberger, Leipzig, 1764, in-8°. G. Hermann réimprima l'édition de Gesner, avec des améliorations considérables, qui en font une édition toute nouvelle et définitive, Leipzig, 1805, 2 vol. in-8°; il y ajouta une traduction des *Argonautiques* en vers latins par Cribelli, et une traduction des *Hymnes* (en vers latins) par J. Scaliger. Parmi les éditions séparées il suffit de citer celle des *Lithica* par Tyrwhitt, et celle des *Argonautica* par Schneider. Les *Hymnes* ont été traduits en anglais par Thomas Taylor (*The mystical hymns of Orpheus, translated from the greek and demonstrated to be the invocations which were used in the Eleusinian mysteries*); Chiswick, 1824, in-12 (2e édit.). Taylor manque absolument de critique; il croit que ces hymnes ont été écrits par Orphée, qu'ils étaient chantés aux mystères d'Eleusis; mais, avec toute sa crédulité, il connaît bien la philosophie néo-platonicienne, et son commentaire n'est pas sans intérêt. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. I, p. 140, etc. — Brucker, *Historia critica philosophiæ*, t. I. — Kirchbach, *De Orphei theologia*; Wittemberg, 16[illegible], in-4°. — A. C. Eschenbach, *Epigenes de poesi orphica in priscas orphicorum carminum memorias*; Nuremberg,

1702, in-4°. — Hauptmann, *Prog. sistens de Orpheo fabulam*; — *Prog. consid. Orphei doctrinam*. — Tiedemann, *Griechenland's erste Philosophen oder Leben und Systeme des Orpheus, Pherecydes, Thales und Pythagoras*; Leipzig, 1780, in-8°. — Lycke, *De Orpheo atque mysteriis Ægyptiorum*; Copenhague, 1786, in-8°. — Bode, *Orpheus, poetarum græcorum antiquissimus*; Goettingue, 1825, in-4°. — *Geschichte der hellenischen Dichtkunst*, t. I, vol. II. — Ulrici, *Geschichte der hellenischen Dichtk.*, vol. I, II. — Bernhardy, *Grundriss der griechisch Literatur*. — Lobeck, *Aglaophamus*. — Gesner, *Prolegomena Orphica*. — Tyrwhitt, *Præfatio ad Lithica*, en tête de l'édition d'Hermann. — G. Hermann, *De ætate scriptoris Argonauticorum*, dans son édition, p. 675, etc. — Brandis, *Handbuch der Geschichte der Griechisch-Römisch. Philosophie*, c. XVII, XVIII. — Zoega, *Abhandlungen*, p. 211-263. — Ot. Müller, *Prolegom. zu einer wissens. Mythologie*, p. 379-396). — *History of the greek literature*, c. XVI. — Grote, *History of Greece*, t. I, ch. 1.

ORRENTE (*Pedro*), peintre espagnol, né à Monte-Alègre (Murcie), en 1555, mort à Tolède, en 1644. C'est par erreur que beaucoup de biographes le font élève du Bassano, dont il ne fit qu'imiter la manière; il étudia à Tolède, sous le Greco. Son premier ouvrage connu est un tableau plein de franchise, d'énergie, de facilité, qu'il fit pour le chapitre de Tolède et qui représente un trait de la vie de saint Ildefonse. De retour à Murcie, Orrente y fut chargé de beaucoup d'ouvrages publics. Il peignit, entre autres, huit sujets tirés de la *Genèse*, qu'il signa ✛ P. O. F. et qui font partie de la galerie des vicomtes de Huertas. En 1616, l'académie de Valence l'admit dans son sein, et il peignit pour morceau de réception un magnifique *Saint Sébastien*, qui se voit encore dans la cathédrale de cette ville. Il se rendit ensuite à Cuença, où il ouvrit une école d'où sortirent de bons élèves, entre autres Christophe-Garcia Salmeron. La réputation d'Orrente le fit appeler à la cour d'Espagne, et on lui confia une grande partie de la décoration du Buen-Retiro. Francisco Pacheco l'emmena à Séville, où ils travaillèrent longtemps ensemble. Dans un âge très avancé, Orrente vint se fixer à Tolède, où il mourut, pour ainsi dire, le pinceau à la main. Quoiqu'il ait changé plusieurs fois de manière, son dessin est toujours resté bon. Son coloris appartient à l'école vénitienne, et il sut employer toutes les ressources du clair-obscur; mais il visait trop à l'effet, et son extrême fécondité nuisit souvent au fini de ses tableaux. Il excella surtout dans la représentation des animaux de tous genres. Aussi tous ses tableaux, soit d'histoire soit de genre, en contiennent-ils un grand nombre. Il serait trop long de citer ses œuvres, qui se trouvent dans toutes les galeries d'Espagne, principalement à Tolède, Murcie, Murta, Val-de-Cristo, Valence, Cuença, Villa-rejo-de-Salvanes, Madrid, Badajoz, La Guardia, Cordoue, dans la chartreuse de Porta-Cœli, etc. A. DE L.

Lazare Diaz del Valle, *Notes manuscrites à la Bibliothèque San-Fernando*, à Madrid. — Don Antonio Palomino de Velasco, *El Museo Pictorico* (Cordova, 1715, 3 vol.). — Pons, *Viage artistico en España*. — Cean Bermudes, *Diccionario historico de las bellas artes en España*. — Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*. — Th. Delamarre, dans *La Patrie* du 23 août 1858.

ORRERY. *Voy*. BOYLE.

ORRIT (*Eugène*), poëte français, né en 1817, mort le 3 juin 1843. Il était correcteur d'imprimerie. On a de lui : *Les Soirs d'orage*; Paris, 1841, in-8°; — *Œuvres posthumes*, recueillies par Sébastien Rhéal; Paris, 1845, in-12; ces fragments indiquent un talent gracieux et mélancolique.

Séb. Rhéal, *Notice* à la tête des *Œuvres posthumes*.

ORRY (*Philibert*), comte de VIGNORI, financier et ministre français, né à Troyes, le 22 janvier 1689 (1), mort au château de La Chapelle, près Nogent-sur-Seine, le 9 novembre 1747. Il descendait de Marc Orry, qui avait été libraire à Paris et duquel il avait emprunté ses armoiries : de pourpre à un lion d'or, rampant et grimpant sur un rocher d'argent. Son père était Jean Orry, directeur général des finances espagnoles (2). Sa mère, d'une famille bourgeoise de Beaune, se nommait Jeanne Esmonyn. Philibert Orry entra d'abord comme cornette dans un régiment de cavalerie; mais il quitta bientôt le service pour acheter une charge de conseiller au parlement de Paris, et il devint maître des requêtes en 1715. Dix ans après, il obtint l'intendance de Soissons, d'où il passa à celle de Perpignan en 1727, et en 1730 à celle de Lille. Presque aussitôt (le 20 mars), le roi l'appela à l'emploi de contrôleur général des finances, que laissait vacant Le Peletier des Forts. Le cardinal de Fleury cherchait à rétablir l'ordre dans les finances par des économies; il redoutait les hommes à projets, à expédients. Sous ce double rapport, Orry devait complétement remplir ses vues; on voit peu d'exemples d'une administration où les dépenses inutiles aient été combattues avec autant de persévérance. Le contrôleur général allait sur ce point jusqu'à lutter contre le roi lui-même. « Sire, dit-il un jour à Louis XV, pendant la guerre de 1701, j'ai fait l'aumône, sous les murs de Versailles, à des hommes portant la livrée royale, et je ne voudrais pas qu'il en arrivât autant sous mon administration. » Cependant, les guerres des successions de Pologne et d'Autriche obligèrent le gouvernement français à recourir aux emprunts, aux créations d'offices, etc. On compte que sous Orry les charges

(1) L'acte de naissance d'Orry a été enlevé des registres de la paroisse; mais nous avons comblé cette lacune d'après son épitaphe.

(2) Jean *Orry*, seigneur de *Vignory*, baptisé à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, le 4 septembre 1652, mort le 29 septembre 1719. Conseiller secrétaire du roi (30 janvier 1701), chevalier de Saint-Michel (1706), président à mortier au parlement de Metz (27 juin 1706), il eut ordre en 1701 de se rendre en Espagne pour prendre connaissance de l'état des finances de ce pays; et sur le compte qu'il en rendit, il fut nommé l'année suivante envoyé extraordinaire, et le roi d'Espagne lui confia successivement l'administration de ses finances et la surintendance générale de ses troupes, qu'il conserva jusqu'en 1708. Cinq ans après, il reçut du roi d'Espagne la place de *veedor*, et revint en France en 1715. H. F.

annuelles du trésor furent augmentées de 18 millions. Ce ministre ayant projeté d'abolir certains droits d'exportation, il amena les fermiers généraux à en faire d'eux-mêmes la remise un an avant l'expiration de leur bail (1744). Il eut aussi, dit-on, l'idée d'établir la taille d'après les plans de l'abbé de Saint-Pierre; mais la difficulté des circonstances l'y fit renoncer.

Orry ne s'était pas marié; il habitait avec son frère, Orry de Fulvy, auquel il avait fait obtenir une place d'intendant des finances, l'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine, à Paris, qu'il avait hérité de son père. Tout entier à ses fonctions, il n'imposait aucune contrainte à la rudesse de ses manières. Mme d'Étioles (depuis de Pompadour), qui, d'après les bruits de la cour, était depuis peu de temps la maîtresse du roi, vint lui demander une ferme générale pour son mari. « Si ce qu'on dit est vrai, lui répondit le contrôleur général, vous n'avez pas besoin de moi; si ce n'est pas vrai, vous n'aurez point la place. »

Il fut nommé conseiller d'État à vie en décembre 1730, ministre d'État en 1736, et, la même année, le roi lui donna la direction générale des bâtiments, arts et manufactures. En cette dernière qualité, il fit rétablir au Louvre les expositions annuelles de peinture et de sculpture, suspendues depuis 1704. Il accorda des pensions à plusieurs artistes, au peintre Natoire, entre autres et au poëte Gresset, qui lui adressa une épître de remerciements. Pourtant, les musiciens de la reine étant venus réclamer le payement arriéré de leurs gages, Orry les reçut fort mal : « Qu'ils me laissent en repos, s'écria-t-il, j'ai sur les bras, en Bohême, une musique qui presse bien davantage. » Ses compatriotes eurent aussi à subir ses boutades. Lors d'une famine qui désola Troyes en 1740, cette ville députa deux de ses conseillers vers le contrôleur général pour en obtenir des secours. Le ministre les accueillit bien d'abord; mais, s'étant mis à énumérer les moyens de leur venir en aide, il se lève brusquement, et leur tourne le dos en disant : « Êtes-vous donc faits, vous autres, pour entendre ces matières-là! »

Orry fut disgrâcié par l'influence de Mme de Pompadour. Machault lui succéda au contrôle général des finances, 6 décembre 1745, et Le Normand de Tournehem, parent de la favorite, le remplaça comme directeur général des bâtiments. Il se retira dans sa terre patrimoniale de La Chapelle en Champagne, où il mourut, deux ans après.

A. VICQUE.

Bailly, *Histoire financière de la France*, 2 vol. in-8°; Paris — Bajot, *Chronique ministérielle*, 1 vol. in-8°; Paris, 1839. — Grosley. *Hist. des Troyens célèbres*, Paris, 1812-1813, 2 vol. in-8°. — *Armorial général de France*; 9 vol. 1738. — *Journal historique du règne de Louis XV*, 2 vol. in-18, 1756.

ORRY DE FULVY (*Jean-Henri-Louis*), frère du précédent, né le 24 janvier 1703, à Paris, où il mourut, le 3 mai 1751. Reçu conseiller au parlement de Paris (12 mars 1723), maître des requêtes (23 juin 1731), puis seiller d'État et intendant des finances (1 1737), il établit en 1738 à Vincennes, et propres deniers, une manufacture de por qui prit bientôt une grande importance. Le miers généraux l'achetèrent en 1750, et férèrent à Sèvres, où furent élevés de vastes timents, que Louis XV acquit en 1759 et pl sous la surveillance de Bertin, n re d' sous lequel cette manufacture prit u développements. Orry s'était par son attiré le mépris public.

ORRY (*Philibert-Louis*), marquis DE FULVY, fils du précédent, né à Paris, le 4 février 1 mort à Londres, le 18 janvier 1823. Outre recueil de *Fables*, Madrid, 1798, in-12, dont on ne connaît que quelques exemplaires, le marquis de Fulvy, qui émigra dès les premiers jours de la révolution, a publié des *Poésies* imprimées en tête et à la suite d'une édition de la *Relation d'un voyage de Paris à Bruxelles et Coblentz*, par Louis XVIII, Paris, 1823, in-18. Dans cette édition, la première pièce, *Sur un Éventail*, est de Lemierre; toutes celles qui suivent appartiennent au marquis de Fulvy, sauf les deux dernières, la *Boutade improvisée pour la fête de Madame* et *Les Mouchoirs blancs*, anecdote historique, qui sont de Louis XVIII. La dernière pièce est tirée du *Moniteur de Gand*, où elle a été imprimée, numéro du 23 mai 1815.

H. F.

Collé, *Journal histor.* — La Chesnaye des Bois, *Dictionn. de la Noblesse.* — Quérard, *France littéraire.*

ORSATO (*Sertorio*, comte), en latin *Ursatus*, antiquaire italien, né le 1er février 1617, à Padoue, mort le 3 juillet 1678, dans cette ville. Sa famille était noble et ancienne. Reçu, en 1635, docteur en philosophie, il fit sa principale occupation de la recherche des antiquités, et entreprit plusieurs voyages dans différentes régions de l'Italie afin de recueillir des inscriptions qui ne fussent point encore connues. Il s'appliquait aussi aux sciences naturelles, et trouva dans la culture de la poésie un délassement agréable. Il était déjà assez avancé en âge lorsqu'il fut choisi, en 1670, pour enseigner la physique (*professor delle meteore*) dans l'université de Padoue. Orsato appartenait à l'Académie des *Ricovrati*. Ses principaux écrits sont : *Sertum philosophicum, ex variis scientiæ naturalis floribus consertum*; Padoue, 1635, in-4°; — *Monumenta Patavina*; ibid., 1652, in-fol., fig.; — *Le Grandezze di san Antonio di Padova*; ibid., 1653, in-4°; — *Poesie geniali*; ibid., 1657, in-12; — *I marmi eruditi*; ibid., 1669, in-4° : ce recueil estimé, réimpr. avec des additions (ibid., 1719, in-4°), par le P. Jean-Antoine Orsato, petit-fils de l'auteur, a été l'objet de quelques critiques, insérées dans le *Museum Veronense* par Maffei; — *De notis Romanorum*; ibid., 1672, in-fol. : travail utile et très-rare, qui sert à expliquer les abréviations usitées dans les inscriptions ou les médailles romaines; il a été

réimpr. dans le t. XI des *Antiq. Roman.* de Grævius, et J.-Et. Bernard en a publié un *Abrégé* (Paris, 1736, in-8°); — *Istoria di Padova;* ibid., 1678, in-fol. : elle s'arrête à l'année 1173.

Un autre antiquaire de la même famille, ORSATO (*Giambattista*), né en 1673, à Padoue, mort le 21 janvier 1720, professa la médecine dans sa ville natale. On a de lui quelques savantes dissertations, entre autres *Delle antiche lucerne* (Venise, 1709, in-8°), où il cherche à prouver que les anciens employaient le phosphore dans les lampes sépulcrales. P.

J.-A. Volpi, *Vie de Sertorio Orsato*, à la tête d'*I marmi eruditi*, édit de 1719. — Lett, *Italia regnante*, III, 45. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, XIII. — *Giornale de' letterati*, t. XXXV.

ORSEOLO ou **URSEOLO** (*Pierre Ier*), vingt-quatrième doge de Venise, mort au couvent de Saint-Michel-de-Cuxa (Roussillon), en 987, et non en 997. La tyrannie du doge Pietro Candiano IV avait suscité une révolte. Assiégé dans son palais par le peuple, il était vaillamment défendu par ses mercenaires lorsque Orseolo conseilla d'employer le feu pour le réduire. En peu d'instants le palais ducal et l'église S.-Marc furent en flammes. Candiano fut massacré et Orseolo élu à sa place (12 août 976). Son premier soin fut de rebâtir, à ses frais, le palais ducal et l'église Saint-Marc Quelque temps après il marcha en personne au secours des habitants de la Pouille, envahie par les Sarrasins, et remporta une victoire éclatante sur les mahométans. Le parti des Candiani était resté puissant, et Orseolo dut plus d'une fois reconnaître que malgré son courage et la sagesse de son gouvernement il n'avait pu rallier tous les esprits de ses concitoyens. Il en fut fortement affecté, et d'ailleurs pénétré du repentir d'avoir contribué à la mort de son prédécesseur, il pensa sérieusement à abdiquer. Il était dans ces dispositions lorsque Guérin, abbé de Saint-Michel-de-Cuxa près Perpignan, étant venu à Venise, acheva de le déterminer à abandonner sa femme Felicia, son fils *Piero* et les intérêts de sa patrie pour embrasser la vie monastique. Dans la nuit du 1er septembre Orseolo s'évada furtivement de son palais, accompagné de l'abbé Guérin, de saint Romuald et de trois autres personnes. Il se rendit directement à Saint-Michel-de-Cuxa, où il finit ses jours, sous l'habit des bénédictins. Il mourut en odeur de sainteté. Il eut pour successeur au dogat Vitale Candiano, fils de sa victime. Ce fut à Piero Orseolo Ier que Venise dut l'établissement d'un système financier régulier; jusqu'à lui les impôts avaient varié suivant les circonstances. Il les rendit permanents, et prépara ainsi un trésor public sans cesse alimenté par le produit des douanes, des droits de port, de ceux perçus sur la vente du sel, des confiscations et des amendes judiciaires, mais surtout par l'impôt annuel du dixième du revenu déclaré par le contribuable sous la foi du serment. Des peines très-sévères étaient édictées contre les fraudeurs.

ORSEOLO ou **URSEOLO** (*Piero II*), vingt-septième doge de Venise, fils du précédent, mort en mars 1009. Il fut appelé au dogat en 991, pour remplacer le faible Tribuno Memmo, qui venait de finir volontairement ses jours dans un cloître. Il signala son entrée au pouvoir par une loi qui condamnait l'auteur de tout acte de violence dans une assemblée publique à une amende de vingt livres d'or ou à la mort s'il n'avait pas de quoi payer. Homme d'État autant qu'habile guerrier, il traita avec tous les États de l'Italie pour assurer des avantages aux vaisseaux et aux marchandises des Vénitiens; il obtint des empereurs d'Orient Basile II et Constantin IX une bulle d'or qui déclarait les sujets de la république exempts de tous droits dans l'étendue de l'empire grec; enfin, il s'assura par une ambassade et par des présents la bienveillance des soudans d'Égypte et de Syrie. En 993, il rebâtit et fortifia la ville de Grado. Après la mort de Tirpimir, roi de Croatie, il reçut une ambassade des villes maritimes de Dalmatie, qui offraient de se ranger sous la domination de Venise si cette république les délivrait des pirates de Narenta, qui ruinaient leur commerce depuis cent cinquante ans et auxquels les Vénitiens eux-mêmes payaient un tribut annuel. Orseolo II s'empressa d'équiper une flotte considérable, et se mit en mer au printemps de 997. Il n'eut qu'à se présenter pour recevoir les serments de fidélité de plusieurs villes, parmi lesquelles on cite Trieste. Mulcimir, roi de Croatie, inquiet de l'approche d'Orseolo, lui envoya demander son amitié : la négociation se termina par le mariage de la fille du doge avec Étienne, fils de Mulcimir. Deux îles seulement, Corcyre la noire (*Curzola*) et Lesina, refusèrent de se soumettre. Le doge n'hésita pas à les assiéger. Corcyre fut facilement réduite; mais Lesina, qui était le repaire des Narentins et passait pour imprénable, offrit de grandes difficultés (1). Il ne fallut pas moins que le courage et le talent d'Orseolo pour l'enlever d'assaut. Cette victoire amena la soumission de Raguse. La Dalmatie conquise, le doge mit à feu et à sang le pays de Narenta; ce qui échappa au fer des vainqueurs reçut la vie aux plus dures conditions. Orseolo rentra à Venise au milieu des acclamations générales, et le sénat lui décerna le titre de *duc de Dalmatie*, que ses successeurs continuèrent de porter. La considération d'Orseolo était telle que l'empereur Othon III voulut être le parrain de son fils (998), et à cette occasion vint incognito passer trois jours à Venise. Le doge mit à profit ce séjour pour rendre de nouveaux services à ses concitoyens. Il existait encore un usage, reste de l'ancien vasselage de Venise à l'égard des empereurs d'Oc-

(1) C'était de cette place que mille ans auparavant Vatinius écrivait à Cicéron : « J'ai forcé quatre enceintes, escaladé quatre tours, emporté une citadelle, et je me suis vu contraint d'abandonner ma conquête. » (*Epistolæ ad familiares*, lib. V, cap. X.)

cident : tous les ans la république leur envoyait un manteau de drap d'or. Othon, devenu l'hôte des Vénitiens à leur insu, voulut bien, à la prière du doge, abolir cette dernière marque de redevance feodale. Il obtint encore de l'empereur, pour le commerce de Venise, l'exemption des droits de péage dans l'étendue de l'Empire d'Allemagne et de plus la libre jouissance des ports de Trévise, San-Michele-del-Quarto et de Campalto, qui établissaient la communication la plus directe entre l'Italie et la Germanie. Orseolo employa les loisirs de la paix et ses richesses particulières à construire ou réparer des édifices publics : il fit relever la métropole de Grado et une partie de cette ville; Héraclée, par ses soins, sortit aussi de ses ruines. Les Vénitiens reconnaissants lui adjoignirent au dogat son fils aîné, *Giovanni*, qui, en 999, épousa Marie, nièce de l'empereur Basile II (1); un an plus tard il maria son second fils, *Otto*, avec Gisèle, sœur d'Étienne Ier, roi de Hongrie. Il se trouvait ainsi allié de deux empereurs et de deux rois. La peste et la famine vinrent affliger la fin du règne d'Orseolo, et il vit succomber une partie de sa famille. Il laissa en mourant les deux tiers de son immense fortune à sa patrie.

ORSEOLO (*Otto*), vingt-huitième doge de Venise, fils du précédent, mort en 1032. Il devait être fort jeune lorsqu'il succéda à son père (1009), auquel il avait été associé vers 1006. Les commencements de son règne furent heureux. L'évêque d'Adria ayant envahi le Lorédan, Otto marcha contre lui, le défit, prit sa ville et la ruina pour toujours. Le prélat et les principaux Adriotes furent transportés à Venise. Sur ces entrefaites, Mulcimir, roi des Croates, mit le siége devant Zara. Otto y courut, et força son beau-frère à demander la paix. En 1026, Otto ayant refusé d'investir Domenico Gradenigo le jeune de l'évêché de Venise, les partisans de ce prelat, à la tête desquels était Domenico Flabenigo, accusèrent le doge de tyrannie, le surprirent dans son palais, lui rasèrent la barbe, et l'envoyèrent en exil à Constantinople. Si cet attentat ne rencontra pas immédiatement une opposition armée parmi les citoyens, il ne profita pas du moins à ses auteurs. Les suffrages publics décernèrent la couronne ducale à Pietro Centranigo, de la famille des Barbolani. Son mérite et sa fermeté ne purent lui concilier les esprits. La masse ne voyait en lui qu'un usurpateur. *Urso* Orseolo, patriarche de Grado et frère d'Otto, parvint à exciter une sédition, et à son tour Centranigo fut déposé, rasé, revêtu d'un froc et jeté dans un monastère. Flabenigo fut declaré traître à la patrie et Otto rappelé d'une commune voix. En attendant son retour, Urso fut investi par interim du pouvoir. Il gouvernait avec sagesse depuis quatorze mois, lorsque les ambassadeurs qui avaient ete chargés de ramener Otto de Constantinople vinrent annoncer sa mort. A cette nouvelle Ur donna sa démission. Otto ne laissa qu'un fi *Pierre* dit l'*Allemand*, qui régna sur la Hongri

(1) Mort tous deux de la peste.

ORSEOLO (*Domenico*), frère des préc dents, mort à Ravenne, en 1043. Après la mo d'Otto et la retraite d'Urso on allait procéder une nouvelle élection lorsque Domenico, daigner solliciter ou gagner les suffrages, s'em para du pouvoir et du palais ducal, alléguant seul ment sa qualité de fils et de frère des deux de niers doges légitimes. Cet acte excita l'ind générale et lui fit perdre les nombreuses chanc qu'il avait d'être élu régulièrement en cons dération des services de sa famille. Le peupl se souleva. Domenico essaya de se défendre, mais, contraint à la fuite, il alla mourir à Ravenne. Son usurpation devint l'arrêt de proscription de sa famille. Pour la faute d'un seul elle fut bannie à perpétuité, et nul Orseolo n'a jamais depuis lors trouvé un asile dans cette capitale ingrate, que ses ancêtres avaient ornée de tant de glorieux monuments, ni dans ces villes qu'ils avaient rebâties, ni sur ces rivages qu'ils avaient soumis. La haine du factieux Flabenigo contre les Orseoli devint un mérite. Il fut rappele de l'exil pour occuper le trône ducal. A. DE L.

Andrea Dandolo, *Chronica*, l. IX, cap. I, p. 223, 227. — Carlo-Antonio Marino, *Storia civile e politica de' Veneziani*, t. II, lib. III, cap. III, IV, VII, IX. — Sabellico, *Hist. Venet.*, dec. I, lib IV. — Le P. Irénée della Croce, *Istoria antica e moderna di Trieste* (Venise, 1698, in-f°), lib VIII, cap. VII. — Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, t. XIV. — Le même, *Annales d'Italia*, t. VI, p. 98. — Le même, *Antiquitates italicæ medii ævi*, dissert V, p. 261. — Abbé M.-A. Laugier, *Hist. de la république de Venise*; Paris, 1759 — Daru, *Hist. de Venise*, t. Ier. — Sismondi, *Hist. des répub. italiennes*, t. Ier.

ORSI (*Lelio*), dit *Lelio da Novellara*, peintre de l'école de Modène, né à Reggio de Modene, en 1511, mort en 1587. Banni de sa patrie pour une cause restée inconnue, il se retira à Novellara, et c'est au long séjour qu'il fit dans cette ville qu'il dut le surnom sous lequel il est souvent designé. On a pretendu, mais sans preuve, qu'il fut élève du Corrége; il est certain seulement qu'il fit une longue et consciencieuse étude des œuvres de ce maître et qu'il copia plusieurs fois la fameuse *Nuit* du Corrége qui fait aujourd'hui l'ornement du musée de Dresde. Il ne reste presque rien des nombreuses fresques de Lelio Orsi; on en voit cependant quelques-unes au palais ducal de Modène, où elles ont ete transportees de la citadelle de Novellara, par ordre du duc François III. Heureusement les tableaux du maître sont plus nombreux et peuvent nous donner la mesure de son talent, qui, dans une certaine mesure, sut associer le dessin énergique de Michel Ange à la grâce et au clair-obscur du Corrége. Parmi ces tableaux, les principaux sont : à Florence, une *Sainte Famille* à la galerie publique, et une *Crèche* à la galerie Pitti; à Bologne, *la Madone* et trois saints dans la sacristie de S.-Martino-Maggiore; au Musée de Vienne, *La Douceur*, sous les traits d'une

jeune fille; à celui de Berlin, *le Christ sur la croix*; enfin, à la Pinacothèque de Munich, deux portraits et une *Madeleine repentante*.

Lelio Orsi compta parmi ses élèves Jacopo Borbone, Orazio Perucci, et plusieurs autres artistes de talent; mais le plus célèbre est Raffaello Motta, connu sous le nom de Raffaellino da Reggio. E. B—N.

Tiraboschi, *Notizie degli artefici Modenesi*. — Lanzi, *Storia della pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Sossai, *Modena descritta*. — Fantuzzi, *Guida di Firenze*.

ORSI (*Giovanni-Giuseppe*, marquis), érudit italien, né le 19 juin 1652, a Bologne, mort le 20 septembre 1733, à Modène. Sa mère, qui surveilla avec soin son éducation, lui donna les meilleurs maîtres, et pendant quelque temps il s'adonna, avec Montanari, à l'étude des mathématiques; mais son goût l'ayant porté vers les lettres, il se mit à composer des vers et des comédies, et etablit dans sa maison une espèce d'academie. En 1686, il passa en France; puis il s'arrêta à Turin, ou il lia une étroite amitie avec le P. Valli, et a Milan, où il connut particulièrement le celebre Maggi. En 1712 il se fixa tout a fait à Modene, et se montra souvent à la cour du duc d'Este. Il a publié divers ouvrages, recommandables par la clarté et le naturel; nous citerons : *Considerazioni sopra il libro intitolato* : La Maniere de bien penser (du P. Bouhours); Bologne, 1703, in-4°; l'edit. de 1707 contient plusieurs lettres adressées a Mme Dacier sur le même ouvrage; — *De moralibus criticæ regulis monita*; Cologne, 1706, in-4°; il y prend le parti du medecin Sbaraglia contre Malpighi. Le marquis Orsi a mis un discours étendu a la tête de la 3e edit. de *Merope* de Maffei (1714, in-4°), et il a traduit en italien la *Vie du comte Louis de Sales* du P. Buffier (Bologne, 1711, et Padoue, 1720, in-8°).

Memoires de Trevoux, 1734, p. 1102. — Niceron, *Memoires*, XXXV.

ORSI (*Giuseppe-Agostino*), prélat italien, né le 9 mai 1692, a Florence, mort le 13 juin 1761, a Rome. En 1708, il prit l'habit de Saint-Dominique, et enseigna la philosophie et la théologie au couvent de Saint-Marc a Florence. Appele à Rome comme theologien du cardinal Neri Corsini (1732), il montra beaucoup de zèle dans la défense des droits du saint-siege, fut associé à plusieurs congrégations, et reçut de Clément XIII le chapeau de cardinal (24 septembre 1759). Ses principaux écrits sont : *Liber apologeticus pro Petri a Sota doctrina*; Rome, 1734, in-4°; — *Della infallibilità e dell' autorità del Romano pontefice sopra i concili*; ibid., 1741, 2 vol. in-4°; il en a donné aussi une version latine; — *Storia ecclesiastica*; Ferrare, 1746 et suiv., 21 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui est une perpétuelle apologie des papes, fut entrepris par l'auteur pour l'opposer à celui de Fleury; malgré son etendue, il ne depasse pas les premières années du septieme siècle; le P. Becchetti en a publié une continuation.

Bottari, *Vie de J.-A. Orti*, à la tête du t. XXI de la *Storia eccles.*, 1762. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, VI.

ORSINI (*Baldassare*), antiquaire italien, né en 1732, à Pérouse, où il est mort, en 1810. Après avoir fait un assez long séjour à Rome, où il étudia la peinture, dans l'atelier de Massucci, il revint dans sa ville natale, et y dirigea depuis 1790 l'academie de dessin. Les tableaux dont il a décoré les églises et les palais de Pérouse sont de médiocre valeur. Il était néanmoins instruit et avait sur les sciences et les arts des connaissances étendues. On cite de lui : *Geometria e prospettiva prattica*; Rome, 1775, 3 vol.; — *Guida per la città di Perugia*; Pérouse, 1784, in-8°; — *Guida di Ascoli*; ibid., 1790, in-8°; — *Vita di Pietro Perugino e de' suoi scolari*; ibid., 1804, in-8°; — *Memorie de' pittori perugini del secolo XVIII*; ibid., 1806, in-8°. Il s'est fait aussi l'éditeur de plusieurs ouvrages de Vitruve, d'Alberti, de Frontino, de Leonard de Vinci, etc.

Vermiglioli, *Biogr. degli scrittori perugini*.

ORSINI. *Voy.* Benoit XIII et Ursins.

ORSO I ou **URSE**, troisième doge de Venise, né à Héraclée, massacré dans la même ville, en 737. Il succéda en 726 à Marcello Tegaliano, et rétablit Eutychius, gouverneur grec, à Ravenne, d'où l'avait chassé Luitprandt, roi des Lombards. Ce service lui valut le titre de *hypate*, que lui conféra l'empereur d'Orient. Orso fut égorgé dans une émeute. Son successeur, Domenico Leoni, porta le titre de *maître de la milice*, au lieu de *doge*, devenu odieux.

ORSO II ou **URSE** (*Theodato*), quatrième doge de Venise, fils du précédent, gouverna de 742 à 755. Après le meurtre de Orso Ier la famille des Ursi avait conservé de nombreux partisans, qui en 739 rappelèrent Theodato de l'exil et lui conférèrent la magistrature de la milice; contrairement aux lois, ils prolongèrent même, cette magistrature d'une autre année : c'était un premier pas vers le rétablissement du dogat; cependant, en 740, Theodato crut devoir céder le pouvoir à Jovianus Ceparío, qui avait été nommé consul par l'empereur. Cepario ayant terminé son année de règne, Giovanni Fabriciaco fut appelé à le remplacer. Excité par les Ursi, le peuple, on ne sait sous quel pretexte, se souleva contre lui, le déposa, et lui creva les yeux. Les Vénitiens, s'apercevant des inconvénients d'une magistrature suprême annuelle, résolurent de rétablir le dogat. Après bien des intrigues, Theodato l'emporta. Il ne voulut point rester à Héraclée, qui avait été le théâtre de l'assassinat de son père, et transporta le siége du gouvernement à Malamocco. Les Lombards, profitant des discordes des Vénitiens, avaient repris Ravenne; le nouveau doge ne jugea à propos de suivre la politique de son père, et fit un traité avec le roi des Lombards Astolphe, qui lui céda quelques côtes jusqu'à l'Adige. Theodato trouva prudent de faire élever une citadelle sur l'île de Brandolo,

à l'embouchûre de ce fleuve. Un nommé Galla répandit le bruit que ces fortifications n'avaient d'autre but que la tyrannie, et un jour où le doge revenait de visiter ses travaux il se précipita sur lui avec une troupe de furieux, et lui fit subir le sort de son prédécesseur Fabriciaco. Galla s'empara aussitôt du pouvoir. A. DE L.

Sabellico, *Hist. Venet.*, déc. I, lib. I. — Dandolo, *Chron. rer. Ital.*, t. XII. — Daru, *Hist. de Venise*, t. Ier, chap. Ier, p. 87-41.

ORTA (*Garcia* DA), en latin, *Garcia ab Horto*, célèbre naturaliste portugais, vivait au seizième siècle. Il étudia à Salamanque et à Alcala, et vint occuper une chaire de mathématiques à l'université de Lisbonne avant qu'elle ne fût transférée à Coïmbre. En 1534 il s'embarqua pour les Indes orientales, avec le titre de médecin en chef (*physico mor*) du roi. La flotte dont faisait partie le bâtiment où il avait pris passage était commandée par Martin Affonso de Souza, à la maison duquel Orta était attaché. Il assista à la fondation de la forteresse de Diu, ainsi qu'il l'indique dans le dialogue 35. Sa réputation comme médecin ne tarda pas à se répandre dans l'extrême Orient, et les princes alliés du Portugal réclamèrent ses secours en maintes occasions. Orta décrivit le premier le choléra asiatique, et donna des renseignements assez exacts, sur les magnifiques monuments d'Ellora (1), débris de temples souterrains qu'il avait visités. Camoens, durant son séjour prolongé aux Indes, s'était vivement attaché à Orta, et il lui a consacré quelques beaux vers. La capitale des Indes portugaises possédait une imprimerie; malgré l'inhabileté de ses typographes, Orta se décida à lui confier l'impression d'un livre qui était le résultat de plus de trente ans d'observations assidues, et il le publia sous le titre : *Coloquios dos simples, e drogas he* (sic) *cousas medicinais, e assi dalguas frutas achadas nella onde se tratam algumas cousas tocantes a medicina, pratica, e outras cousas boas para saber*, etc.; Goa, avril 1563, in-4° (2). Ce livre, primitivement écrit en latin, fut publié par l'auteur en portugais, à la prière de quelques amis. Quelques exemplaires de ce précieux traité étaient parvenus dans la Péninsule, lorsque Charles de L'Écluse se vit contraint à s'arrêter dans une chambre d'auberge en Espagne. Le livre du savant portugais lui tomba entre les mains; il fut frappé du nombre d'observations compl[illegible] neuves qu'il y rencontrait. Il en fit une t[illegible] tion; mais il lui enleva sa forme p[illegible] ne garda que les dissertations, en éca[illegible] division par dialogue; c'est travesti de cette [illegible] que le livre d'Orta fut connu en Europe [illegible] seizième siècle. Voici les titres divers sou[s] quels parut alors l'œuvre de celui qu'on a[ppe]lait Garcie du Jardin : *Aromatum et [sim]plicium et aliquot medicamentorum [apud] Indos nascentium historia* (autore G[arcia ab] Horto); Anvers (Christ Plantin), 156[7] [illegible] 1582; 1584; ibid., chez la veuve de J. [illegible] 1593; il faut encore citer les édits de [illegible] 1568; et une dernière sans indication de lieu, Bontius en a donné une à Leyde, 1642, in-12; *Dell' historia de i simplici aromati, e alt[re] cose che vengono portate dell' Indie orie[n]tali, pertenenti al uso de la medicina*; Ven[i]se, par Francesco Ziletti, 1582, in-8° (et in-4°, comme le dit Barbosa); — Garcie du Jardin (sic), *Histoire des drogues espisceries et de certains medicamens simples, qui naissent ès Indes et en l'Amérique, translaté de lat. de Ch. L'Escluse par Ant. Colin* : Lyon, 1619, pet. in-8°, fig. F. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — Innocencio da Sylva, *Diccionario bibliografico portuguez*. — Ferdinand Denis, *Bulletin du Bibliophile*. — Leon Pinelo, *Bibliotheca oriental y occidental*.

ORTEGA (*Raymundo*), théologien antiquaire espagnol, né à Beja, au neuvième siècle, mort après 878. Ce personnage, appartenant à la race des Goths, passe pour le confesseur de D. Rodrigue. On lui attribue un livre apocryphe intitulé : *De Antiquitatibus Lusitaniæ*, qu'on affirme avoir été écrit en 878. Bernardo du Brito, d'après l'inspection des caractères paléographiques, le croit authentique. Cependant, d'après Machado et d'autres, ce livre paraît avoir une date bien postérieure. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — Bernardo de Brito, *Monarchia lusitana*.

ORTEGA (*Francisco* DE), peintre espagnol, né à Andujar, en 1695, mort à Madrid, vers 1741. Fils et élève d'un bon fresquiste de Séville (Pedro de Ortega), son talent était deja très-distingué lorsqu'en 1725 le conseil de Castille le nomma taxateur des objets d'art et le chargea de nombreuses acquisitions à l'étranger. En 1731 il peignit à fresque la voûte du chœur et une grande partie de la nef de la Merced à Madrid. On cite surtout de lui dans la même église un tableau représentant la *Naissance de saint Pierre de Nolasco*. A. DE L.

Cean Bermudez, *Diccionario historico de las mas illustres profesores de las bellas artes en España*.

ORTELIUS. *Voy.* ŒRTEL.

ORTHE. *Voy.* ASPREMONT.

ORTIGUE (*Annibal* D'), poëte français, né en 1570, à Apt, où il est mort, en 1630. Il descendait d'une famille connue en Provence dès le quinzième siècle et qui avait fourni à Apt un

(1) Après avoir prevenu le lecteur que ces monuments sont consacrés au démon et faits pour lui, puisqu'on l'y vénère, il ajoute « *A casa he tam grande como hum monasteyro, ha grandes imagens esculpidas d'Elefantes de Lioines e tigres a outras muytas ymagens humanas como sao Amazonas e de outras feiçoes bem figuradas e certo que he cousa muito de Ver.* ». Voy. p. 212.

(2) Comme tous les ouvrages imprimés dans l'Inde, ce livre est très-rare; on n'en connaît même que six exemplaires, sur lesquels plusieurs sont dans un fâcheux état de détérioration. La Bibliothèque impériale de Paris possède un exemplaire complet, que Lisbonne nous envie, et qui fait certes plus d'honneur au savoir incontestable de Orta qu'aux presses de Jean de Endem.

évê du nom de *Jean* D'ORTIGUE. Il suivit la ... rière des armes, et voyagea en Europe pendant quatorze ans. On a de lui : *Poésies*; Paris, 1617, in-12; — *Mon désert*; Paris, 1637, in-8°, poëme en douze livres.

Son fils, ORTIGUE (*Pierre* D'), sieur de Vaumorière, né en 1610, à Apt, mort en septembre 1693, à Paris, se fixa de bonne heure dans cette dernière ville, et s'y fit quelque réputation dans le genre littéraire qui était alors à la mode. Mlle de Scudéry disait de lui qu'il était encore plus honnête homme qu'homme de lettres. La passion du jeu l'avait ruiné de bonne heure; il la partageait avec sa femme, une des *précieuses* du temps, qui a un article dans le *Dictionnaire* de Somaize, sous le nom de *Narsamine*. D'Ortigue fréquentait l'académie qui s'assemblait chez l'abbé d'Aubignac. Il était au reste un des admirateurs du fécond Scudéry, et on lui prête le dessein bizarre, qu'il n'eut pas le loisir d'exécuter, de mettre l'histoire de France en dialogues. Il vécut pauvre, et même, s'il faut en croire Richelet, il subit une détention passagère au Châtelet. On a de lui des romans, tels que *Le grand Scipion* (Paris, 1658, 4 vol. in-8°); — *Diane de France* (1674, in-12); — *Mlle de Tournon* (1679, in-12); — *Agiatis, reine de Sparte* (1685, 2 vol. in-12); quelques-uns de ces ouvrages ont été réimpr. mal à propos dans les *Œuvres de Mme de Villedieu*; — *Histoire de la galanterie des anciens*; Paris, 1671, 2 vol. in-12 : ouvrage devenu très-rare; — *L'Art de plaire dans la conversation*; 1688, 1698, 1701, 1711, in-12; nul ne posséda mieux que lui, selon les auteurs contemporains, l'art dont il écrivit les principes; c'est par erreur qu'on a inséré ce livre dans les *Œuvres* de l'abbé de Bellegarde; — *Harangues sur toutes sortes de sujets, avec l'art de les composer*; Paris, 1688, 1693, 1713, in-4°; d'après Goujet, il est peu de ces harangues où l'on ne trouve de l'esprit, du goût et un style assez pur; — *Lettres sur toutes sortes de sujets, avec des avis sur la manière de les écrire*; Paris, 1689, 1695, 1714, 2 vol. in-12. On lui doit encore les cinq derniers volumes du *Pharamond* de La Calprenède.

P. L.

Le Mercure, nov. 1693. — Goujet, *Bibl. françoise*, XIV, 275. — Papon, *Hist. de Provence*, IV. — Artefeuil, *Hist. de la noblesse de Provence*, II. — Nicéron, *Mém.*, XXXV.

*ORTIGUE (*Joseph-Louis* D'), littérateur et musicien français, né le 22 mai 1802, à Cavaillon (Vaucluse), trouva dans sa famille des amateurs distingués qui développèrent en lui le goût de cet art, dont ils lui enseignèrent les premiers éléments. Destiné à la magistrature par ses parents, il étudia le droit à Aix. Tout en suivant les cours de la faculté, il se livrait à la culture des lettres et des arts, vers lesquels il se sentait entraîné. En 1827, sous prétexte de faire son stage, il obtint de se rendre à Paris, et donna bientôt après quelques articles de musique dans le *Mémorial catholique*. Pendant ce temps sa famille faisait des démarches pour le placer dans la magistrature, et ce ne fut pas sans un vif regret qu'un beau jour il apprit qu'il venait d'être nommé juge auditeur à Apt. Il fallut partir. Le jeune magistrat revit le ciel de la Provence. Mais, dominé par son goût, il ne tarda pas à abandonner ses nouvelles fonctions pour revenir tenter la fortune à Paris, où il publia, en 1829, une piquante brochure intitulée : *De la guerre des dilettanti et de la révolution opérée par M. Rossini dans la musique française*. Au commencement de 1830, il se rendit à La Chenaye, en Bretagne, auprès de l'abbé de La Mennais, et travailla sous la direction de ce célèbre écrivain, auquel il fournit les matériaux nécessaires à la rédaction du beau chapitre qu'il a consacré à la musique dans le second volume de l'*Esquisse d'une philosophie*. L'année suivante, M. J. D'Ortigue prit part, comme rédacteur, à la fondation du journal *L'Avenir*, et a donné depuis lors une foule d'articles, soit de littérature, soit de critique musicale dans beaucoup d'autres journaux et revues : *La Quotidienne*, *Le Temps*, la *Gazette musicale*, *La France musicale*, la *Revue de Paris*, la *Revue des deux Mondes*, le *Journal de Paris*, *Le National*, *L'Univers*, *L'Université catholique*, *L'Ère nouvelle*, *L'Opinion publique*, et en dernier lieu le *Journal des Débats*. Nommé, en 1839, professeur de chant en chœur au collége de Henri IV, il a été attaché, à plusieurs reprises, aux travaux historiques du gouvernement, et a pris rang, par ses livres et ses brochures sur la musique, parmi les critiques les plus instruits et les plus compétants. Voici l'indication des ouvrages qu'il a publiés; plusieurs sont étrangers à la musique : *De la guerre des dilettanti*; Paris, 1829, in-8°. — *Pélerinage de deux Provençaux au couvent de la Trappe de la Sainte-Baume*; Paris, 1830, in-8°. — *Le Balcon de l'Opéra*, recueil de divers articles de critique musicale; Paris, 1833, in-8°; — deux écrits politiques : 1° une préface à une brochure intitulée : *Révélations d'un militaire français sur les agraviados d'Espagne*; Paris, 1829, in-8°; — 2° *De la position des partis après la révolution de 1830*; Nantes, 1831; — *La sainte Baume*, roman; Paris, 1834; — *Nouvelles chrétiennes*, suivies de la *légende de saint-Véran, évêque de Cavaillon*; Paris, 1837, in-12; — *De l'école musicale italienne et de l'administration de l'Académie royale de musique, à l'occasion de l'opéra de M. H. Berlioz*; Paris, 1839, in-8°. Ce livre, sauf des retranchements que l'auteur y a faits, est le même que le suivant : *Du Théâtre-Italien et de son influence sur le goût musical français*; Paris, 1840, in-8°; — *Palingénésie musicale*, brochure in-8°; — *De la mémoire chez les musiciens*, lettre à Mme S. de B***; in-8°; — *La Bruyère et M. Walkenaër*, critique de l'édition de La

Bruyère publiée par Walkenaër; — *Dictionnaire liturgique, historique et théorique de plain-chant et de musique d'église dans le moyen-âge et les temps modernes*; Paris, 1854, gr. in-8°; — *Introduction à l'etude comparée des tonalités et principalement du chant grégorien et de la musique moderne*; Paris, 1853, in-16; — *Traité théorique et pratique de l'accompagnement du plain-chant*, par Niedermeyer et J. d'Ortigue; Paris, 1855, un vol. in-8°. — M. J. d'Ortigue a été un des collaborateurs du *Dictionnaire de la Conversation*. En 1856, il a fondé avec Niedermeyer le journal *La Maîtrise*, dont il a pris seul la direction depuis 1858. On a de lui un offertoire pour l'orgue, qui a été publié dans le *Répertoire de l'Organiste*, de M. Dietsch. D. DENNE-BARON.

Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains*; Paris, 1858. — *Documents particuliers*.

ORTIZ (*Alonso*), théologien et historien espagnol, né à Tolède, vivait dans la première partie du seizième siècle. Nommé chanoine de Tolède, il fut employé par le cardinal Ximénès à la révision de la liturgie mozarabique. Il légua sa bibliothèque à l'université de Salamanque. On a de lui six opuscules réunis en un volume intitulé : *De la herida del rey don Fernando el Catholico, consolatorio a la princesa de Portugal; Una oracion a los reyes catholicos* (en espagnol et en latin); *Dos cartas mensageras a los reyes, una que escribio la Ciudad, la otra el cabildo de la iglesia de Toledo; Contra la carta del protonotario Lucena*; Séville, 1493, in-fol. Les plus importants de ces opuscules sont un traité, en vingt-sept chapitres, adressé à la princesse de Portugal, fille d'Isabelle, sur la mort de son mari, et un discours adressé à Ferdinand et Isabelle après la prise de Grenade, en 1492, dans lequel l'auteur se réjouit de ce grand événement et glorifie avec une égale satisfaction la cruelle expulsion des juifs et des hérétiques. « Ces deux discours, dit Ticknor, sont écrits dans un style de rhéteur; mais ils ne manquent pas de mérite, et dans le second il y a un ou deux passages beaux et même touchants, sur la tranquillité dont jouissait l'Espagne depuis qu'un ennemi odieux avait été expulsé, passages qui sortent evidemment du cœur de l'écrivain et qui trouvèrent un écho parmi tous les Espagnols. » Outre ces deux traités, ce volume contient un récit de la blessure reçue par Ferdinand le Catholique de la main d'un assassin a Barcelonne, le 7 decembre 1472; deux lettres de la ville et de la cathédrale de Tolède demandant que le nom de Grenade nouvellement conquise ne figure pas avant Tolède parmi les titres de roi; et une attaque contre le protonotaire Juan de Lucena, qui avait osé blâmer les rigueurs de l'inquisition. Ortiz justifie ce tribunal d'une manière qui ne fait honneur ni à ses lumières ni à son humanité. On a encore de lui : *Missale mixtum, secundum regulam beati Isidori, dictum Moza*[illegible] Tolède, 1500, in-fol., avec une préface: - [illegible]*viarium mixtum secundum regul*[illegible] *Isidori, dictum Mozarabes*; Tolède. [illegible] in-fol. : ce missel et ce bréviaire mozara[illegible] sont précieux, à cause des savantes préfa[illegible] l'éditeur et à titre de raretés bibliographiq[illegible]

Nicolas Antonio, *Bibliotheca hispana nova*. — [illegible]nor, *History of spanish literature*, t. I, p. [illegible].

ORTIZ (*Blaise*), archéologue espagnol, [illegible] Villarobledo, dans le royaume de Tolède, [illegible] dans le seizième siècle. Attaché au cardinal A[illegible] Florent (depuis le pape Adrien VI), il de[illegible] chanoine de Tolède et vicaire général de l'ar[illegible]vêque de cette ville. On a de lui : *Summi tem*[illegible] *Toletani graphica descriptio*; Tolède, 15[illegible] in-8°; — *Itinerarium Adriani VI, P. M.* [illegible] *Hispania*; Tolède, 1548, in-8°; réimprimé d[illegible] les *Miscellanea* de Baluze, t. III. Z.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

ORTLOF, naturaliste allemand, né à Megin[illegible]berg, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il exerça son art à Wurtzbourg, et publia *Artzneybuch* (Livre de remèdes); Nuremberg, 1477, in-fol.; Augsbourg, 1479, 1482, in-fol., et 1488, in-4°; — *Bock van der Natnre der Kruder* (Livre de la nature des plantes); Lubeck, 1484. O.

Rotermund, *Supplément* à *Jöcher*.

ORVIÈTE (*Léon* D'). *Voy*. LÉON.

ORVILLE (*Jacques-Philippe* D'), philologue néerlandais, d'origine française, né à Amsterdam, le 28 juillet 1696, mort le 14 septembre 1751. Sa famille était protestante. Son grand-père avait quitté la Provence et s'était établi à Hambourg. Son père, Jean d'Orville, passa en Hollande, et acquit une grande fortune dans le commerce. Quoique destiné au negoce, Philippe d'Orville reçut une excellente éducation et s'appliqua particulièrement à l'étude du grec et du latin sous l'excellent professeur Hoogstraaten. Hemsterhuis et P. Burmann lui donnèrent aussi des leçons. Enfin son père lui permit de suivre les cours de l'université de Leyde, où il se fit recevoir docteur en droit, le 3 février 1721. Le jeune Philippe pratiqua même quelque temps, à son grand ennui, la profession d'avocat; mais dès qu'il en eut la permission, il l'abandonna, et se livra à son goût pour les lettres. Les voyages étaient selon lui le meilleur et le plus agréable moyen de s'instruire. Il consacra donc plusieurs années (1723-1729) à visiter la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, fouillant les bibliothèques, collationnant les manuscrits, examinant les cabinets d'antiquités et de médailles, nouant des relations avec les érudits et les archéologues les plus distingués, enfin ne négligeant rien de ce qui pouvait contribuer à augmenter sa connaissance des lettres anciennes. De retour en Hollande, il songeait à se retirer à la campagne pour y mettre en œuvre les précieux materiaux rapportés de ses voya-

lorsque les magistrats d'Amsterdam lui offrent la place de professeur d'histoire, d'éloquence et de langue grecque à l'Athénée qui portait le nom d'*Illustre*, mais qui était alors bien déchu. D'Orville accepta cette chaire, et en prit possession le 22 mai 1730, par un discours intitulé : *De l'heureuse association de Mercure avec les Muses* (*De felici Mercurii cum Musis contubernio*) Après l'avoir occupée pendant douze ans avec éclat, il s'en démit pour se livrer à l'étude. Une santé faible, un goût délicat, un trop grand désir de la perfection l'empêchèrent de donner au public les œuvres qu'on attendait de lui. Il ne publia ni une édition de l'*Anthologie*, pour laquelle il avait recueilli des matériaux du plus grand prix, ni une édition de Théocrite, poete qui était l'objet de ses études les plus assidues; il se contenta de communiquer libéralement aux autres érudits les richesses qu'il avait rassemblées. « Il a fourni, dit Chaufepié, des notes et des collations de manuscrits sur Josèphe, Lucien, Libanius, Diodore de Sicile, Aristophane, les fragments de Sappho, Musæus, Coluthus, Tite Live, Jules César, Virgile, Lucain, Suétone, Phèdre, Frontin, les *Poetæ minores*, les *Lettres* de Pline et presque sur tous les auteurs qui ont été réimprimés dans notre siècle. » D'Orville mourut à un âge encore peu avancé, laissant la réputation d'un des premiers philologues du dix-huitième siècle. On a de D'Orville : *Disputatio ad legem* 65 *de acquirendo rerum dominio*; Leyde, 1721, in-4°; — *Oratio in centesimum natalem illustris Amstelod. Athenæi*; Amsterdam, 1732, in fol. ; — *Miscellaneæ Observationes in auctores veteres et recentiores a Britannis captæ*, *in Batavis continuatæ*, *cum notis et auctario variorum virorum doctorum* ; Londres, et Amsterdam, 1732-1739, 10 vol. in-8°. Ce recueil d'observations critiques, ou journal philologique, fut commencé, en Angleterre, par Jortin; Burmann le continua en s'adjoignant d'Orville, et celui-ci, resté seul rédacteur en 1741, y ajouta une suite sous le titre de *Miscellaneæ observationes et criticæ novæ in auctores veteres et recentiores*, *in Belgio collectæ et proditæ*; Amsterdam, 1740-1751, 12 tom. in-8°; les articles qui appartiennent à d'Orville sont ordinairement signés de la lettre B, les plus importants sont une dissertation sur les inscriptions de Delos (1er Rec., t. VII) et une dissertation sur diverses inscriptions (2e Rec., t. III); — *Critica vannus in inanes J.-C. Pavonis paleas*; Amsterdam, 1737, in-8° : sorte de pamphlet érudit contre Corneille de Pauw et qui mérite encore d'être lu à cause des nombreuses observations philologiques qu'il contient; — *Petri d'Orville*, *jurisconsulti*, *poemata*; Amsterdam, 1740, in-8°, magnifique édition des poésies latines de Pierre d'Orville, frère de Philippe, mort en 1738; — Χαρίτωνος Ἀφροδισιέως τῶν περὶ Χαιρέαν καὶ Καλλιρρόην Ἐρωτικῶν διηγήματων λόγοι, *J. P. d'Orville publicavit*, *animadversionesque adjecit*; Amsterdam, 1750, in-4°; réimp. par Beck, Leipzig, 1783, in-8°. Le commentaire très-étendu qui accompagne cette édition se recommande par une érudition immense et neuve (*voy.* CHARITON); — *Sicula*, *quibus Siciliæ veteris rudera illustrantur*; Amsterdam, 1762-1764, 2 vol. in-fol. avec fig., ouvrage posthume dont l'impression fut achevée par les soins de Burmann. On trouve quelques lettres de d'Orville dans la *Sylloge nova epistolarum varii argumenti*. Les manuscrits de d'Orville y compris les livres annotés de sa main se trouvent dans la bibliothèque bodleyenne à Oxford; on en a publié le catalogue sous ce titre : *Codices manuscriti et impressi cum notis manuscriptis*, *olim Dorvilliani*, *qui in bibliotheca Bodleiana apud Oxonienses adservantur*; 1806, in-4°. L. J.

Chaufepié, *Dict. hist.* — Eug. et Em. Haag, *La France protestante.*

ORVILLIERS (*Louis* GUILLOUET, comte D'), amiral français, né à Moulins, en 1708, mort après 1791. Son père était gouverneur de la Guyane française. Il entra très-jeune dans les troupes qui occupaient cette colonie, et devint rapidement lieutenant d'infanterie. Il passa en 1728 dans la marine comme garde du pavillon. Jusqu'en 1754, il fit plusieurs campagnes à Saint-Domingue, à Québec, aux Antilles, à Lisbonne, etc., et fut nommé successivement enseigne des gardes-navires (1741), chevalier de Saint-Louis (1746), capitaine des gardes-marine et capitaine de vaisseau (1754). Il croisa sous les ordres de La Galissonnière dans la Méditerranée, et prit une part active à la victoire que cet amiral remporta sur Byng devant Mahon (20 mai 1756), et fit plusieurs heureuses expéditions à bord des vaisseaux *Le Belliqueux*, *Le Guerrier* et *L'Alexandre*. Il en fut récompensé par les grades de chef d'escadre (1764) et de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. La guerre avec l'Angleterre venait de se rallumer. Nommé lieutenant général en janvier 1777, d'Orvilliers fut appelé au commandement supérieur de la magnifique flotte qui sortait de Brest le 22 juillet 1778; elle comptait trente-deux vaisseaux de ligne, quinze frégates et un grand nombre de bâtiments d'un rang inférieur; dix-neuf cent trente-quatre bouches à feu la garnissaient. Depuis longtemps la France n'avait réuni une telle armée navale : c'était le premier effort de la marine ressuscitée par les soins de Louis XVI; mais les états-majors et les équipages étaient aussi neufs dans le métier que leurs bâtiments; aussi ne fut-ce pas sans une certaine émotion que dès le lendemain d'Orvilliers se trouva en vue de la flotte anglaise, forte de trente vaisseaux bien essayés et parés, montée par des officiers et des marins habitués

au feu et à la manœuvre et présentant deux mille deux cent quatre-vingt-huit canons ; Keppel la commandait. Durant quatre jours les deux armées s'épièrent, chacune cherchant à attaquer son adversaire avec avantage ; elles occupaient une ligne de trois lieues. Enfin, le 27, à quatre heures du matin, le terrible duel s'engagea dans les eaux d'Ouessant : on se battit à outrance la journée entière, et à la nuit les deux flottes furent obligées de regagner leurs côtes respectives pour se réparer : il n'y eut aucune perte de navire, ni d'un côté ni de l'autre, mais cette lutte opiniâtre fut pour les Français l'équivalent d'une victoire, par la confiance qu'elle leur rendit contre un ennemi habile et brave. Les Anglais regardèrent si bien ce long engagement comme une défaite, que sur l'accusation de sir Hugh Palisser, qui commandait la gauche de leur flotte, l'amiral Keppel fut mis en jugement (1). Le 3 juin 1779, d'Orvilliers reprit la mer avec trente-deux vaisseaux ; il devait se joindre à l'amiral espagnol don Luis de Cordova, qui bloquait Gibraltar avec trente-quatre vaisseaux. Remontant alors l'Océan, les flottes combinées devaient appuyer trois cents bâtiments de transport montés par quarante mille hommes, rassemblés sur les côtes de Bretagne et de Normandie, sous les ordres du maréchal de Vaux. D'Orvilliers rencontra l'amiral anglais Hardy, qui, quoique fort de trente-huit vaisseaux, n'osa l'attaquer ; mais au lieu de se rendre à Cadix, il attendit à La Corogne trois mois l'arrivée des Espagnols. Pendant ce temps l'épidémie décimait les équipages. Le fils de l'amiral, qui était lieutenant de vaisseau, fut une des victimes. Enfin Cordova parut, et d'Orvilliers put s'avancer vers la Manche ; mais les disputes de préséance, qui avaient tant retardé la jonction des flottes, vinrent faire avorter le but. La flotte combinée, à la suite d'une croisière de quinze jours, après s'être approchée de Plymouth, où elle se borna à jeter la terreur, donna inutilement la chasse à la flotte de Charles Hardy, qui esquiva le combat, et rentra à Brest (octobre 1779), fort avariée. Elle avait perdu cinq mille hommes sans tirer un coup de canon. « Depuis la construction du premier radeau de sauvage, dit Sismondi, rien de plus honteux ne s'était vu pour des hommes de guerre. D'Orvilliers, qui n'avait voulu partager le commandement avec personne, eut le déshonneur tout entier. En Angleterre, on l'eût devant un conseil de guerre et peut-être d… En France le gouvernement le laissa poids de son cordon rouge (1) et de ses épau… d'amiral ; mais averti par l'opinion, il se … mieux lui-même, et alla mourir dans … vent. » En effet, d'Orvilliers donna … démission, et fut envoyé à Rochefort. En 1… atteint d'une grave maladie, il obtint sa retr… définitive et quelques mois après, ayant … son épouse, il se retira au séminaire de … Magloire à Paris. En 1790, il émigra, et … n'entendit plus parler de lui. On ignore le lieu … l'époque de sa mort. A. DE L.

Le prince de Montbarrey, *Mémoires*. — Le prince … Ligne, *Œuvres choisies*, p. 3. — Soulavie, *Mémoires de Louis XVI*. — Le comte de Tilly, *Mémoires* (éd. de 1830, in-8°), t. III, p. 12. — *Étrennes de la marine pour* 1780. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, t. III. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXI, p. 168-174, 183-186, 192, 214.

ORVILLIERS (*Jean-Louis* TOURTEAU-TORTOREL, marquis D'), pair de France, mort à Paris, en mai 1832, à l'âge de soixante-dix ans. Il était maître des requêtes de l'hôtel lorsqu'il émigra. Nommé pair le 17 août 1815, il fut souvent à la chambre des rapports importants sur les questions de finances. En 1816 il eut rang de conseiller d'État honoraire.

Henrion, *Annuaire nécrolog*.

ORY (*François*), jurisconsulte français, né au Mans, mort en 1657. Il fut successivement avocat au parlement de Paris, bailli de Bois-le-Vicomte et de Montrouge, près Paris, docteur-régent en droit à Orléans, et mourut ayant amassé cent cinquante mille livres, ce qui prouve le succès de ses plaidoiries et de ses leçons. On a de lui : *Primus apparatus jurisprudentiæ* ; 1654, in-16 ; — *Pactum renuntiationis, dissertatio de pacto dotalibus instrumentis adjecto* ; Orléans, 1644, in-4° : ouvrage réimprimé dans le *Thesaurus juris civilis et canonici* de Gérard Meerman ; — *Dispunctor ad Merillium de variantibus Cujacii* ; Orléans, 1642, in-4°. Il voulut être appelé en latin *Osius*, et devant les étrangers il se disait, au rapport de Ménage, de la famille du célèbre cardinal. Orgueilleuse prétention, qui n'avait rien de fondé. Son père, Jean Ory, drapier au Mans, et sa mère, Marie Nepveu, étaient l'un et l'autre d'une naissance obscure. B. H.

Narc. Desportes, *Bibliographie du Maine*. — *Menagiana*, t. IV, p. 90. — G. Ménage, *Hist. de Sablé*, sec. partie. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. I, p. 300.

ORZECHOWSKI ou **ORICHOVIUS** (*Stanislas*), historien et orateur polonais, né au commencement du seizième siècle, d'une ancienne famille du district de Premislau ; il étudia la théologie à Wittemberg, sous Luther et Melanchthon, visita ensuite l'Italie, et suivit à Venise les leçons d'éloquence d'Egnatius. De retour dans son pays, il devint doyen à la cathédrale de Premislau ;

(1) Dans cette importante affaire d'Orvilliers commandait la droite de l'armée française (escadre blanche), le comte de Guichen le secondait ; le brave comte du Chaffault de Besné commandait le centre (escadre blanche et bleue), et le duc de Chartres, Louis-Philippe-Joseph, depuis duc d'Orléans) la gauche (escadre bleue). Du Chaffault fut blessé très gravement. Le duc, assisté par le contre-amiral La Mothe-Piquet, montait *le Saint-Esprit*, et, selon les témoins de l'action, montra du courage et du sang-froid. Néanmoins, la cour lui trouvant peu d'aptitude pour le service de mer, lui retira son commandement et lui donna en dédommagement la charge de colonel général des hussards (*Voy.* ORLÉANS).

(1) Il avait été nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Louis en 1779.

son attachement au protestantisme lui valut beaucoup de désagréments. Il revint plus tard complétement au catholicisme. Il fut surnommé le *Démosthène de la Pologne*. On a de lui : *Ad Sigismundum, Poloniæ regem ;* Cracovie, 1544 : — *Oratio in funere Sigismundi, Poloniæ regis ;* ibid., 1548, in-8° ; ce discours, généralement admiré, fut reproduit dans divers recueils, entre autres dans le *Corpus historicorum Polonorum* de Pistorius (*voy.* Janoczki, *Nachrichten von der Zaluskischen Bibliothek*, t. II) ; — *Oratio in Warzaviensi synodo ;* ibid., 1561 ; — *De bello adversus Turcas suscipiendo ;* ibid., 1583, in-8° ; — *Panegyrici nuptiales Sigismundi Augusti ;* ibid., 1605, in-4° ; — *Annales Poloniæ, ab excessu Sigismundi, cum vita Petri Kmithæ ;* Dabrom, 1611, et Dantzick, 1643, in-12 ; avec Dugloss, Leipzig, 1712, in-fol. ; — *Institutio principis ;* — *De præstantia legum polonicarum ;* — *Epistola familiares.* O.

Staravolscius, *Scriptores Poloni.* — Chodynickiego, *Dykcyonarz.*

OSANN (*Frédéric-Gotthelf*), philologue allemand, né à Weimar, le 22 août 1794, mort le 30 novembre 1858. Élève d'Eichstædt et de Bœckh, il visita l'Italie, la France et l'Angleterre, et mourut directeur du séminaire philologique à Giessen. Parmi ses travaux, tous très-remarquables, nous citerons : *Analecta critica poesis romanæ scenicæ reliquias illustrantia ;* Berlin, 1816 ; — *Sylloge inscriptionum antiquarum græcarum et latinarum ;* Darmstadt, 1822-1834, 10 parties, in-fol. ; — *Auctarium lexicorum græcorum ;* ibid., 1824, in-4° ; — *De cælibum conditione apud veteres ;* Giessen, 1827 ; — *Midas ;* Darmstadt, 1830, in-4° : commentaire sur la plus ancienne description grecque ; — *Beiträge zur Geschichte der griechischen und römischen Literatur* (Mélanges concernant l'histoire de la littérature grecque et romaine) ; Darmstadt, 1835-1839, 2 vol. in-8°. Osann a donné des éditions estimées des grammairiens : *Philémon* (Berlin, 1824) ; d'Apulée (*Fragmenta de orthographia* ; Darmstadt, 1826 ; de Cornuti (*De natura Deorum* ; Gœttingue, 1844. O.

Männer der Zeit, Leipzig, 1860).

OSBECK (*Pierre*), voyageur et naturaliste suédois, né le 9 mai 1723, près de Gottembourg, mort à Hasloef (Halland), le 23 décembre 1805. Élève de Linné, il fut nommé aumônier sur un bâtiment de la Compagnie des Indes, et fit un voyage en Chine (1750-1752). Il devint prévôt ecclésiastique de Hasloef (1760) et membre de l'Académie des sciences de Stockholm. Il a laissé *Dagbok of wer en Ostindish Resa* (*Journal d'un voyage aux Indes orientales, fait dans les années* 1750, 1751, 1752, etc.) ; Stockholm, 1757, in-8°, fig. ; trad. en allemand par Georges et Daniel Schreber, Rostock, 1765, in-8°, avec des additions de l'auteur ; trad. en anglais par J.-R. Forster, Londres, 1772, 2 vol. in-8°. Le *Journal* d'Osbeck contient des observations intéressantes sur les langues, les mœurs, l'économie domestique des peuples qu'il a visités ; mais c'est surtout pour les naturalistes que le livre d'Osbeck est précieux. Il y a joint une relation du voyage de son compatriote Toree, mort à Surate, et le *Kurzer Bericht von der Chinesischen Landwirthschaft* (Rapide Compte rendu de l'économie agricole chez les Chinois), de Charles-Gustave Ekeberg, qui contient, entre autres, une description fort détaillée de l'île de Fernand de Noronha. On trouve plusieurs *Mémoirés* d'Osbeck dans le *Recueil de l'Académie des sciences de Stockholm.* Ils ont rapport à plusieurs espèces de plantes textiles ou alimentaires originaires de Chine, et dont il conseille l'acclimatation en Europe. Linné a nommé *Osbeckia* un genre d'arbrisseaux de la famille des mélastomacées.

Adelung, Supplem. à Jöcher. — *Allgem. Gel. Lexik.* — Gezelius, *Biogr.-Lexikon.*

OSBORNE (*Francis*), publiciste anglais, né vers 1589, mort le 11 février 1650, près d'Oxford. D'une bonne famille du Bedfordshire, il s'attacha à William, comte de Pembroke, qui lui donna le titre d'écuyer. Lorsque la guerre civile éclata, il prit parti pour le parlement, et occupa sous Cromwell divers emplois publics. Il passa à Oxford les dernières années de sa vie. Nous citerons de lui : *Advice to a son ;* Oxford, 1656-1658, 2 part. in-8° ; la première partie eut cinq éditions de suite ; l'auteur fut accusé d'inspirer des sentiments d'athéisme aux étudiants d'Oxford, et l'ouvrage fut interdit ; — *Historical memoirs of the reigns of queen Elizabeth and king James ;* Londres, 1658, 2 vol. in-8° ; — *Miscellany of sundry essays ;* Londres, 1659, in-8°. Les écrits d'Osborne ont été réunis deux fois, en 1689 (in-8°) et en 1722 (2 vol. in-12).

Wood, *Athenæ Oxon.*, I, 305.

OSBORNE (*Thomas*), comte de DANBY, marquis de CAERMARTHEN, duc de LEEDS, célèbre homme d'État anglais, né en 1631, mort le 26 juillet 1712. La fortune de sa famille commença dans le commerce. Son arrière-grand-père, Édouard Osborne, avait été employé chez William Hewet, un des plus riches marchands de Londres. On raconte que le jeune commis sauva la fille de son patron, qui était tombée dans la Tamise, et que le père reconnaissant la lui donna en mariage avec toute sa fortune. Le petit-fils de cet Édouard Osborne, sir Édouard Osborne, baronet et vice-président du nord sous le comte de Strafford, embrassa avec ardeur la cause royale dans la guerre civile, et entraîna dans le même parti son fils Thomas Osborne. Celui-ci passa obscurément le temps de la république et du protectorat; mais sous la restauration il fut produit à la cour par le duc de Buckingham, un des favoris du roi et un des membres les plus influents du gouvernement. Peu de temps après

il entra dans la chambre des communes, et grâce à la protection de Buckingham, grâce aussi au talent qu'il déploya en défendant la politique de la couronne, il s'éleva rapidement aux plus hautes dignités de l'État. Il fut nommé, en 1671, trésorier de la marine, membre du conseil privé, le 3 mai 1672, grand trésorier, le 19 juin 1673, et le 15 août de la même année il fut créé baron Osborne de Kiveton, dans le Yorkshire, et vicomte Latimer. Le 27 juin de l'année suivante, le roi l'éleva à la dignité de comte de Danby. Cette élévation surprenante s'explique par les circonstances où se trouvait l'indolent Charles II. Ce prince avait laissé longtemps la direction des affaires entre les mains du cabinet vénal et corrupteur si connu sous le nom de *cabale;* mais ce cabinet fut renversé par la chambre des communes, et deux des membres de la *cabale,* Shaftesbury et Buckingham, passèrent dans l'opposition. Privé de quelques-uns de ses conseillers, attaqué par les autres, Charles fut heureux de trouver un ministre habile, entreprenant, qui s'entendait à conduire et à corrompre le parlement, qui n'était ni trop moral ni trop patriote, mais qui avait cependant plus de moralité et de patriotisme que les ministres de la *cabale.* « Le nouveau ministre, dit Macaulay, n'était pas dépourvu de tout sentiment anglais et protestant, et les soins de sa fortune personnelle ne lui firent jamais complétement oublier les intérêts de son pays et de sa religion. Il voulait bien aussi étendre le domaine des prérogatives royales, mais par des moyens tout différents de ceux auxquels Arlington et Clifford voulaient avoir recours. Jamais il n'eut l'idée d'établir l'arbitraire à l'aide des armes étrangères et en rabaissant le royaume au rang de principauté dépendante. Son idée était de rallier autour de la monarchie ces classes qui avaient été ses fermes appuis pendant les troubles de la génération précédente, et que les fautes et les crimes de la cour avaient éloignés d'elle. Avec le soutien de l'ancien parti des cavaliers, des nobles, des gentilshommes campagnards, du clergé et des universités, il croyait pouvoir faire de son maître non un souverain absolu, mais un souverain presque aussi puissant qu'Élisabeth l'avait été. » Dans ce but Danby présenta à la chambre des lords, en 1675, un bill qui déclarait incapable d'occuper un poste public, ou de siéger dans l'une ou l'autre chambre, quiconque n'aurait pas au préalable reconnu, sous serment, qu'il considérait comme criminelle toute résistance au pouvoir royal, et qu'il s'engageait à ne jamais essayer de rien changer dans la constitution de l'État ou de l'Église. L'opposition, conduite par Buckingham et Shaftesbury, fit avorter ce bill, que l'on peut regarder comme le programme de l'ancien torysme. Telle était la politique de Danby à l'intérieur; à l'extérieur, il aurait voulu relever l'Angleterre de sa position de vassalité dégradante vis-à-vis de la France, et il appelait de tous ses vœux une guerre contre cette puiss[ance]. Charles II, richement pensionné par Louis X[IV], résistait autant que le lui permettait son in[do]lence aux projets belliqueux de son ministre, consentit au mariage de la princesse Marie, fi[lle] aînée du duc d'York, avec Guillaume d'Oran[ge], ennemi mortel de la France, et envoya mê[me] quelques troupes au secours des Hollandais; mais là s'arrêtèrent ses concessions. Le lord trésorier fut obligé à son tour de fermer les yeux sur de scandaleuses transactions d'argent ent[re] son maître et la cour de Versailles, et il dut mê[me] à contre-cœur devenir l'agent de ces négociations. Louis XIV, averti des sentiments de Danby, excita sous main contre lui l'opposition de la chambre des communes et fournit aux chefs du parti whig le moyen de perdre le ministre tory. A son instigation Ralph, plus tard lord Montagu, ancien ambassadeur de l'Angleterre à la cour de France, produisit deux lettres dans lesquelles Danby le chargeait d'assurer Louis XIV que Charles II maintiendrait la paix à condition qu'on lui payerait trois cent mille livres sterling par an. Le ministre ajoutait que ce subside dispenserait le roi de rassembler le parlement, et il recommandait à Montagu de cacher cette transaction au secrétaire d'État chargé des affaires diplomatiques. A la suite de la communication de ces pièces, la chambre des communes accusa Danby de crime de haute trahison, le 25 décembre 1678. Pour arrêter cette poursuite Charles II prononça la dissolution du parlement (février 1679). Le nouveau parlement se rassembla en mars, et les communes se montrèrent disposées à reprendre l'accusation. En vain le roi déclara que les lettres incriminées avaient été écrites par son ordre, qu'il avait accordé un plein pardon à Danby, et qu'il était prêt à lui retirer toutes ses charges. Ces assurances ne suffirent point aux communes, qui menacèrent de lancer contre Danby un acte de proscription (*bill d'attainder*). Le ministre alors se constitua prisonnier; mais avant que son jugement eût commencé, le roi mit fin à la procédure par une nouvelle dissolution du parlement. En prenant cette résolution Charles II avait consulté la sécurité de sa couronne et non l'intérêt de Danby, qu'il n'aimait pas, et qui était encore moins en faveur auprès de l'héritier présomptif, le duc d'York, depuis Jacques II. Le prisonnier resta donc oublié à la Tour pendant cinq ans, et il n'obtint sa liberté sous caution qu'en 1684. Sous le règne de Jacques II, dont toute la politique avait pour objet l'établissement du pouvoir absolu et de la religion catholique, et qui pour atteindre ce double but était forcé de subir la protection de la France, Danby, adversaire de la puissance de Louis XIV et défenseur de l'Église anglicane, resta sans emploi, mais non pas sans influence, car il était encore puissant sur le parti tory, et ce parti tenait entre ses mains le sort de la dynastie des Stuarts. Si le vieux parti cavalier

restait attaché au fils de Charles Ier, Jacques II pouvait poursuivre ses entreprises contre la liberté et la religion de son peuple; si ce parti s'unissait au parti whig, et obtenait ainsi le concours du prince d'Orange, une révolution était certaine. Danby, qui avait présenté le bill de non-résistance et qui avait failli payer de sa tête l'indignation du parti whig, ne s'arrêta ni à ses scrupules de cavalier ni a la haine des whigs, et il se jeta avec ardeur dans le parti de la résistance. Au mois de juin 1688, il signa avec Shrewsbury, Devonshire, Lumley, Compton, Russell et Sidney l'invitation secrète adressée à Guillaume d'Orange pour qu'il passât avec une armée en Angleterre et défendît les libertés de ce pays. Dans les mois suivants tout se prépara pour cette grande entreprise. Tandis que Shrewsbury et Russell allaient rejoindre le prince d'Orange, Danby, resté en Angleterre, s'engagea à prendre les armes dès que le prince aurait mis le pied sur le sol anglais. Guillaume d'Orange débarqua à Torbay, le 6 novembre, et le 22 du même mois Danby occupa York aux cris : « A bas le papisme! un parlement libre! » Ce fut le signal d'une insurrection générale dans le nord. La révolution s'accomplit, et ses principaux auteurs eurent a discuter sur le gouvernement qui devait remplacer Jacques II. Contrairement aux whigs, qui voulaient décerner immédiatement le titre de roi à Guillaume, et à une partie des torys, qui voulaient une regence, Danby proposa de proclamer Marie, femme de Guillaume, reine d'Angleterre en la laissant libre de donner à Guillaume le titre de roi. Ce projet échoua, et Guillaume en garda un fâcheux souvenir; mais les services de Danby dans cette crise avaient été si manifestes, et il conservait tant d'influence sur le parti tory, qu'il eût été imprudent de la part du nouveau roi de le mettre de côté. Il fut nommé président du conseil, ce qui en ce moment équivalait à premier ministre, et élevé, le 20 avril 1689, à la dignité de *marquis de Caermarthen*. Dans les trois années suivantes il garda un grand pouvoir, et il parvint même à se débarrasser de son rival, le marquis d'Halifax; cependant sa position déclina, à cause de l'ascendant des whigs. Le 4 mai 1694 il fut créé *duc de Leeds*. Ce fut la dernière faveur qu'il reçut du roi, et elle ne précéda que de quelques mois sa chute définitive. En 1695, une enquête, faite sur l'emploi des fonds secrets de la Compagnie des Indes orientales, prouva que le duc de Leeds avait reçu, par l'intermédiaire de Bates, agent de la Compagnie, et de son propre homme d'affaires Robert, 5,500 guinées. Les whigs se servirent de cette découverte pour perdre le ministre, et obtinrent de la chambre des communes sa mise en accusation. La fuite de Robert rendit la procédure difficile, et la fin de la session l'interrompit ; mais c'en était fait de sa grandeur politique. S'il garda quelque temps encore le titre de lord président, il n'assista plus au conseil. « Il se rendit en toute hâte à la campagne, dit Macaulay, et s'y cacha quelques mois aux yeux du public. Cependant, quand le parlement s'assembla de nouveau, il sortit de la retraite. Quoique avancé en âge, et cruellement tourmenté par la maladie, son ambition était aussi ardente que jamais. Avec une énergie infatigable, il commença une troisième fois à gravir vers ce sommet vertigineux qu'il avait deux fois atteint et d'où il était tombé deux fois. Il prit une part proéminente dans les débats; mais quoique son éloquence et son savoir lui assurassent l'attention de ses auditeurs, il ne fut jamais de nouveau, même quand le parti tory avait le pouvoir, admis à la plus petite part dans la direction des affaires. » Il publia en 1710 un volume intitulé: *Memoirs relating to the impeachement of Thomas, earl of Danby, new duke of Leeds*, et un autre volume de sa correspondance avec quelques hommes d'État, sur le même sujet. Il mourut à quatre-vingt et un ans, laissant la réputation d'un homme d'État éminent qui ternit par trop d'avidité des qualités supérieures, et qui, quoique trop attaché aux intérêts d'un parti, avait rendu de grands services à son pays dans une crise décisive. Lord Orford a dit : « Si le comte de Danby était très-inferieur en integrité à Clarendon et Southampton, il était fort supérieur à Shaftesbury et à Lauderdale. »

Le duc de Leeds eut de sa femme, Bridget, seconde fille de Montagu Bertre, comte de Lindsey, trois fils et six filles. Ses deux premiers fils moururent avant lui; le troisième, nommé *Peregrine*, succéda à ses titres et à sa grande fortune. L. J.

Raresby, *Memoirs*. — Macaulay, *History of England*. — Lodge, *Portraits*, t. VII, p. 19, édit. de Bohn.

OSÉE, le premier des petits prophètes, en hébreu *Hosea*, qui signifie *sauveur*. Fils de Béeri, il prophétisa vers le temps où les rois Ozias ou Azarias, Joathan, Achaz et Ezéchias régnaient dans le royaume de Juda (811-699 avant J.-C.), et où Jéroboam II était roi d'Israel (826-784 av. J.-C.). Il paraît certain qu'il ne prolongea pas sa vie au delà de la sixième année du règne de ce prince; car il ne fait aucune mention de la destruction du royaume d'Israel par Salmanazar, roi d'Assyrie, laquelle tombe vers cette année-là (722 av. J.-C) et que par conséquent il exerça son ministère pendant un intervalle de cinquante six ans. Le contenu des prophéties d'Osée regarde l'idolâtrie, la corruption du royaume d'Israel et les châtiments dont il est menacé. Le style de ce prophète est à la fois pathétique et obscur. Les Grecs célèbrent la fête de ce prophète le 17 octobre, et les Latins le 4 juillet, mais seulement depuis le milieu du neuvième siècle. H. F.

Allioli, *Commentaires sur la Bible*. — Winner, *Bibl. Real-Lex*. — Dom Calmet, *Diction. de la Bible*.

OSÉE, dix-neuvième et dernier roi d'Israel, fils d'Éla, régna de 739 à 730 avant J.-C. Il

conspira contre l'usurpateur Phacée, fils de Romélie, le tua, et se fit proclamer à Samarie roi d'Israel. Dès son arrivée au pouvoir, il continua la guerre engagée sous son prédécesseur contre les Assyriens. Vaincu par Salmanasar, il dut lui payer un fort tribut, dont il ne tarda pas à chercher à s'affranchir. Il conclut dans ce but un traité avec Sua, roi d'Égypte; mais Salmanasar, informé de cette alliance, en prévint l'effet en battant Osée, qu'il fit prisonnier et qu'il envoya chargé de chaînes à Babylone. Samarie, quoique privée de son roi, soutint un siége de trois années, mais dut se rendre (721 av. J.-C.), après avoir subi toutes les horreurs de la famine. Le vainqueur rassembla alors les Israélites comme des troupeaux, et, accomplissant les menaces des prophètes Osée, Michée, etc., transporta les dix tribus dans Hala et dans Habor, sur les rives du fleuve de Gozan, en Mésopotamie (le *Chaboras*). C'est ainsi que finit le royaume d'Israel, deux cent cinquante ans après qu'il se fut séparé de celui de Juda. Osée termina ses jours dans l'esclavage sans qu'on ait pu savoir le lieu ni la date de sa mort. A.

Les Rois, liv. IV, chap. XV, § 30; chap. XVII, §§ 1-6. — Josephe. — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

OSELLO. *Voy.* AVIBUS (AB).

OSIANDER, en allemand *Hosemann*, famille dont plusieurs membres ont joué un certain rôle dans l'Église protestante. Les plus connus sont :

OSIANDER (*André*), né le 18 décembre 1498, à Guntzhausen, près de Nuremberg, et mort à Kœnigsberg, le 17 octobre 1552. Il étudia à Ingolstadt et à Wittemberg. Nommé professeur d'hébreu et prédicateur à Nuremberg, il commença, en 1522, à porter dans la chaire les principes de la réformation et à les défendre dans des conférences publiques avec le clergé catholique. Ses talents pour la chaire lui acquirent bientôt une grande réputation, et le placèrent au premier rang parmi les partisans de Luther. En 1529, il fut député au colloque de Marbourg, réuni dans l'intention de rapprocher les théologiens luthériens et les théologiens suisses, principalement sur la doctrine de l'eucharistie. Il paraît que déjà à cette époque il avait sur ce point des idées particulières, mais pas assez différentes cependant de celles des luthériens pour qu'il crût devoir rompre avec eux. En 1539 il fut au nombre des théologiens protestants qui comparurent devant la diète d'Augsbourg pour plaider la cause de la réformation. Il prit une part très-active aux assemblées où furent discutes et arrêtés les articles de la profession de foi connue sous le nom de *Confession d'Augsbourg*. Après la publication de l'*Interim* (15 mai 1548), le séjour de Nuremberg lui devint impossible. Il se réfugia, en 1549, auprès du duc Albert, qui avait été autrefois vivement impressionné par sa prédication. Il avait, à ce qu'on assure, le projet de passer en Angleterre, comptant sur le crédit de Cranmer, marié depuis peu avec sa sœur; mais on prétend que Cranmer fut détourné par Calvin d'appeler auprès de lui un collaborateur si remuant. Ce qui est certain c'est que le margrave Albert lui proposa une chaire de théologie à l'université de Kœnigsberg, qui venait d'être fondée. Osiander accepta cette position, qui lui donnait une facile occasion de répandre ses opinions. C'est principalement sur la doctrine de la justification qu'il se séparait des réformateurs. D'après Osiander, le chrétien est justifié non par un acte extérieur et indépendant de lui-même, mais par le mouvement propre de sa conscience recherchant la sainteté; non par quelque application faite des mérites du Christ, mais par le désir et l'effort de l'homme de se rendre digne de l'application de ces mérites. De ce point de vue, la justification doit être considérée non pas comme un acte juridique en Dieu, ainsi que l'admettaient les réformateurs, qui avaient tous adopté sur ce point la théorie de saint Anselme, mais comme quelque chose de subjectif, comme une communication d'une justice intérieure, agissant directement sur la conscience. Cette doctrine fut vivement attaquée par les luthériens, sans qu'Osiander y renonçât jamais. On le déféra au synode de Wittemberg, qui ne voulut pas cependant prononcer son interdiction. La discussion continua après la mort d'Osiander jusqu'en 1566, époque à laquelle les *osiandristes* furent tous déposés.

Osiander était versé dans les sciences mathématiques, astronomiques et physiques. Il était distingué par son éloquence; mais il avait toute la grossièreté de son temps; il n'épargnait à ses adversaires ni les injures, ni les quolibets indécents, ni les plaisanteries cyniques. Ses nombreux ouvrages sont tombés dans un profond oubli; les plus importants sont : *Conjecturæ de ultimis temporibus ac de fine mundi*; Nuremberg, 1544, in-4°; — *Harmoniæ evangelicæ libri IV, græce et latine*; Bâle, 1537, in-fol.; Bâle, 1561, grec et latin, et Paris, Rob. Estienne, 1545, latin seulement; trad. allem. par J. Schweinzer, Francfort, 1540, in-8°; — *Biblia sacra, quæ, præter antiquæ latinæ versionis necessariam emendationem, et difficiliorum locorum succinctam explicationem, multas insuper utilissimas observationes, continet*; Tubingue, 1600, in-fol.; quatre autres éditions. Il publia pour la première fois l'*Astronomie* de Kopernic, qu'il fit précéder d'une préface; Nuremberg, 1543, in-4°. M. N.

Adam, *Vitæ theologorum germanorum*. — Teissier, *Éloges des hom. sav.*, t. I, p. 110 et 111. — Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*. — *Musée des protestants célèbres*. — Mœrlin, *Historia Osiandri*. — Wilken, *And. Osiander's Leben, Lehre und Schriften*; Strasbourg, 1844, in-8°.

OSIANDER (*Lucas*), dit *l'ancien*, fils du précédent, né à Nuremberg, le 16 décembre 1534, et mort à Stuttgard, le 17 septembre 1604. Il fut

diacre à Gœppingen en 1555, et deux ans après superintendant spécial a Blaubeuern; en 1560 il passa avec le même titre à Stuttgard, où il fut nommé prédicateur de la cour en 1567 et enfin superintendant général des églises de Wurtemberg en 1596. Il était possédé de la manie de la controverse, si commune à son époque. Il écrivit contre Sturm en faveur de la formule de concorde, contre Mentzer sur la nature humaine de Jésus-Christ, contre Huber sur la doctrine de l'élection, contre les réformés sur les points débattus entre les deux confessions, contre les Jésuites, etc. Il s'en prit même aux croyances religieuses des Turcs, contre lesquelles il publia un traité. Ses ouvrages les plus connus sont : *Biblia latina ad fontes hebraici textus emendata, cum brevi ac perspicua expositione illustrata;* Tubingue, 1578-1580, 7 vol. in-4°, et qui a eu plusieurs éditions; trad. allem. par Dav. Förster, Stuttgard, 1609, plusieurs édit.; — *De ratione concionandi;* Tubingue, 1582, in 8°; deux autres édit.; — *Admonitio de studiis Verbi divini ministrorum privatis recte instituendis;* Tubingue, 1691, in-8°. M. N.

Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexikon*. — J.-G. Walch, *Biblioth. theologica selecta*.

OSIANDER (*André*), dit *le jeune*, fils du précédent, né le 26 mai 1562, à Blaubeuern (Wurtemberg), mort à Tubingue, le 21 avril 1617. Il fut en 1587 pasteur à Guglingen, en 1590 prédicateur du duc de Wurtemberg, en 1598 superintendant général et en 1605 chancelier de l'université de Tubingue. Il a laissé des sermons, des mémoires académiques et divers ouvrages de théologie, dont le plus connu est : *Papa non papa, hoc est, papæ et papicolarum de præcipuis christianæ fidei partibus lutherana confessio;* Tubingue, 1599, in 8°; Francfort, 1610, in-12. M. N.

OSIANDER (*Lucas*), dit *le jeune*, frère du précédent et fils de Lucas Osiander *l'ancien*, né à Stuttgard, le 6 mai 1571, et mort à Tubingue, le 10 août 1638. Professeur de théologie à Tubingue depuis 1619, il ne fut pas moins ardent controversiste que son frère; il combattit avec une égale vivacité les Jésuites, les reformés, les anabaptistes, les schwenckfeldiens, etc., et on l'accusa d'avoir soulevé les difficultés qui divisèrent les théologiens de Tubingue et ceux de Giessen sur le point de doctrine de l'abaissement du Christ. Les attaques peu modérées qu'il dirigea, en 1623, contre l'ouvrage de J. Arnd, *Das wahre Christenthum* (Le vrai Christianisme), lui valurent de nombreux désagréments. On a de lui des sermons et de nombreux ouvrages de théologie, la plupart polémiques. M. N.

Jöcher, *Allgem Gelehrt -Lexikon*.

OSIANDER (*Jean-Adam*), d'une famille différente, né le 3 décembre 1626, à Vaihingen (Wurtemberg), mort à Tubingue, le 26 octobre 1697, fut depuis 1680 chancelier de l'université de Tubingue, et laissa, entre autres ouvrages théologiques : *Commentarius in Pentateuchum;* Tubingue, 1676-1678, 5 vol. in-fol., qui fut jusqu'à la fin du siècle dernier un des meilleurs commentaires sur le Pentateuque. On peut porter le même jugement sur les autres commentaires : *In Josuem;* Tubingue, 1681, in-fol.; — *In Judices;* ibid, 1682, in-fol.; — *In librum Ruth;* ibid., 1682, in-fol.; — *In primum et secundum librum Samuelis;* Stuttgard, 1687, in fol.; - *Tractatus theologicus de magia;* Tubingue, 1687, in-8°; — *Primitiæ evangelicæ, seu dispositiones in Evangelia dominicalia et festivalia;* Tubingue, 1665-1691, 14 fascicules in-4°; — *De azylis Hebræorum, gentilium et christianorum;* Tubingue, 1673, in-4°. Gronovius a inséré dans le tome IV du *Thesaurus antiquitatum græcarum* la partie de ce traité qui concerne les asiles chez les Grecs et chez les Romains. M. N.

Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexikon*.

OSIANDER (*Jean-Adam*), philologue et théologien, petit-fils du précédent, né à Tubingue, en 1701, et mort dans la même ville, le 20 novembre 1756. Il suivit la carrière de l'enseignement, et fut professeur de grec à l'université de Tubingue. On lui doit un grand nombre de mémoires sur des points de philosophie, de philologie et de littérature. Le plus connu est celui *De immortalitate animæ rationalis, ex lumine rationis probabili;* Tubingue, 1732, in-4°. M. N.

J.-G. Walchius, *Biblioth. theologica selecta*.

OSIAS, OZIAS ou **AZARIAS**, roi de Juda, né en 826 av. J.-C., mort en 758 av. J.-C. Fils d'Amasias et de Jéchélie, il succéda à son père, assassiné en 810 av. J.-C. Après s'être affermi sur le trône, il marcha contre les Philistins, auxquels il enleva les villes d'Azot, Geth et Jabnie; il vainquit ensuite les Arabes de Gurbaal (la Gebalène) et les Ammonites, qu'il força à payer tribut. Il fit construire le port d'Élath (auj. *Aïlah*), au fond du golfe élanitique, fortifia Jérusalem et fit bâtir de nombreuses tours sur les frontières de ses États, afin de repousser plus aisément les excursions de ses voisins. Il protégea particulièrement l'agriculture, creusa des citernes, traça des routes, etc.; ses troupeaux étaient immenses. Il fit le dénombrement de son armée, et y compta trois cent sept mille cinq cents hommes bien armés, qui obéissaient à deux mille six cents chefs. Il marcha dans les voies du Seigneur tant qu'il était conseillé par Zacharie; mais après la mort de ce saint personnage, il voulut usurper sur les fonctions sacerdotales et offrir lui-même l'encens sur l'autel des parfums. Le pontife Azarias s'y opposa; mais Osias, persistant dans son dessein, s'emporta jusqu'à le menacer. Au même instant il fut frappé de la lèpre. Il dut céder le gouvernement à son fils Joatham, et se retira dans une habitation écartée, où il mourut; parce qu'il était lépreux, il ne fut pas enterré avec les rois ses aïeux. Isaïe a écrit les fastes du règne d'Osias. A. L.

Les Rois, liv. IV, chap. XIV, § 21, 22; chap XV, § 1-8; — *Paralipomènes*, liv. II, chap. XXVI.— Flavius Josèphe, Ἰουδαϊκὴ Ἀρχαιολογία.

OSIO (*Felice*), historien italien, né en 1587, à Milan, mort le 29 juillet 1631, à Padoue. Docteur en philosophie à vingt-deux ans, il embrassa l'état ecclésiastique, et enseigna les humanités à Milan et à Bergame. En 1621 il fut appelé à la chaire de rhétorique de Padoue. Doué d'une grande facilité à écrire, il composa beaucoup de poésies, de harangues ou de panégyriques, qui n'ont pas vu le jour; on a publié ses *Notes* sur l'*Histoire* de Mussato (Venise, 1636, in-fol.), sur la *Chronique de Lodi* des Morena (ibid., 1639, in-fol.) et sur les *Historiens de la marche Trévisane* (collection Muratori, t. VII).

Papadopoli, *Hist. Gymn. Patavini.* — Tomasini, *Elogia.*

OSIUS. *Voy.* Hosius.

OSMAN. *Voy.* Othman.

OSMOND (Saint), évêque de Salisbury, mort le 3 décembre 1099. Fils du comte de Séez, en Normandie, il lui succéda, et distribua au clergé la plus grande partie de ses revenus. En 1066, il suivit le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, et reçut de lui le comté de Dorset et la charge de grand-chancelier. La conduite chrétienne qu'il tenait à la cour fit apparemment juger au roi que le gouvernement d'une église serait plus à son goût que le maniement des affaires temporelles, et vers 1078, à la mort d'Hermann, il lui donna l'évêché de Salisbury. On s'accorde à louer chez ce prélat le desintéressement, la pureté des mœurs et l'exactitude de la règle; mais il eut la faiblesse d'abandonner les intérêts d'Anselme, archevêque de Cantorbéry, dans l'assemblée de Rockingham. En 1458 il fut canonisé par le pape Calixte III et mis au rang des *saints confesseurs*. Afin d'introduire de l'uniformité dans le service divin, il avait composé un *Traité des offices ecclésiastiques*, cité diversement sous les titres de *Liber ordinalis*, de *Consuetudinarium ecclesiæ* et d'*Horariæ preces*; on y fit plusieurs changements, et il fut en usage jusqu'au temps d'Henri VIII. K.

Hist. litter. de la France, VIII, 574. — Butler, *Lives of the Saints.*

OSMOND (*René-Eustache*, marquis d'), diplomate français, né à l'île de Saint-Domingue, le 17 décembre 1751, mort à Paris, le 21 février 1838. D'une famille originaire de Normandie, il entra au service en 1767, et devint en 1776 colonel en second du régiment d'Orléans-cavalerie, puis en 1784 colonel du régiment de Barrois. Nommé en juin 1788 ambassadeur et ministre plénipotentiaire de France à La Haye, il remplissait ces fonctions lorsque la révolution éclata en France, et fut appelé en avril 1791 à l'ambassade de Saint-Petersbourg. Les événements ne lui permirent pas de se rendre à son poste, et ayant donné sa démission à la fin de cette année, il quitta la France, pour aller rejoindre sa famille en Italie. Napoléon lui fit inutilement des offres avantageuses pour l'attacher à sa fortune; le marquis d'Osmond se contenta de revenir en France. Louis XVIII le fit lieutenant général le 22 juin 1814, et son ambassadeur à Turin en octobre suivant; sa correspondance diplomatique relative aux Cent Jours fut interceptée par les agents de Napoléon, qui en ordonna la publication dans *Le Moniteur* du 1er avril 1815. Nommé pair de France le 7 août 1815, et ambassadeur à Londres le 29 novembre de cette année, il se démit de ses fonctions le 2 janvier 1819, et ne prit plus de part aux affaires que comme membre de la chambre des pairs, où il siégea encore après la révolution de 1830. H. F.

De Barante, *Éloge du marquis d'Osmond.* — *Moniteur* des 16 et 17 avril 1838. — De Courcelles, *Hist. général. et herald. des pairs de Fr.*

OSMOND (*Antoine-Eustache*, baron d'), prélat français, frère du précédent, né à Saint Domingue, le 6 février 1754, mort à Nancy, le 27 septembre 1823. Après avoir fait ses études en Sorbonne, il devint vicaire général de M. de Brienne, archevêque de Toulouse, fut sacré le 1er mai 1785 évêque de Comminges, pour succéder à son oncle, et installé le 23 juillet suivant conseiller-évêque au parlement de Toulouse. Pendant la révolution, il émigra d'abord en Espagne, puis en Angleterre; démissionnaire de son siége en 1801, il fut pourvu le 9 avril 1802 de celui de Nancy, et appelé le 22 octobre 1810 à l'archevêché de Florence. Un bref papal du 2 décembre suivant défendit aux vicaires généraux capitulaires de ce diocèse de le reconnaître comme archevêque, et en 1814 il dut reprendre l'administration de l'évêché de Nancy, où il fit beaucoup de bien. M. d'Osmond fut aumônier de Louis Bonaparte et promu commandeur de la Légion d'honneur le 1er mai 1821. H. F.

L'Ami de la Religion et du Roi, octobre 1823. — *France pontificale.*

OSMOND (*Marie-Joseph-Eustache*, vicomte d'), général français, frère des précédents, né à Saint-Domingue, le 6 mai 1756, mort à Pontchartrain (Seine-et-Oise), en septembre 1839. Colonel en second du régiment de Cambrésis (23 avril 1781), il commandait en 1791 à Schélestadt le régiment de Neustrie-infanterie quand il émigra. Louis XVIII le nomma (mai 1814) commissaire extraordinaire dans la 22e division militaire à Tours, lieutenant général (22 juin suivant), et commandeur de Saint-Louis, le 1er mai 1821. Le vicomte d'Osmond fut retraité le 12 mai 1819. H. F.

De Courcelles, *Hist. généal. et hérald. des pairs de France.*

OSMONT (*Jean-Baptiste-Louis*), bibliographe français, né à Paris, où il est mort, le 13 mars 1773. D'une famille connue depuis longtemps dans la librairie, il exerça le même commerce, et publia un *Dictionnaire typographique, historique et critique des livres ra-*

res, singuliers, estimés et recherchés (Paris, 1768, 2 vol. in 8°), ouvrage effacé aujourd'hui, mais qui lors de son apparition eut du succès.

Desessarts, *Dict. bibliograph.*, I. — Lacaille, *Hist. de l'imprimerie.*

OSSAT (*Arnaud* D'), cardinal et diplomate français, né le 23 août 1536, à Larroque en Magnoac, mort à Rome, le 13 mars 1604. Son père, mort en Espagne, dans la misère était, dit-on, maréchal vétérinaire, et sa mère, Bertrande Conte, était originaire de Cassagnabère, diocèse de Comminges, ce qui a sans doute induit en erreur les biographes qui ont indiqué ce village comme le lieu de naissance d'Arnaud. Il les perdit l'un et l'autre avant l'âge de neuf ans, et, abandonné dès lors à la charité publique, il fut obligé pour vivre d'entrer au service d'un gentilhomme, Thomas de Marca, qui le donna pour valet de chambre à son neveu et pupille Jean de Marca, seigneur de Castelnau Magnoac. Assistant aux leçons données à son jeune maître, il apprit bientôt assez le latin pour l'enseigner à celui qu'il servait. Arnaud fut tonsuré le 26 décembre 1556, entra dans la carrière ecclésiastique, et accompagna son jeune maître à Paris en qualité de précepteur. Il y demeura jusqu'au mois de mai 1562 (environ six ans), faisant avec soin l'éducation du jeune seigneur de Magnoac, de deux autres enfants, cousins germains de ce dernier, et de Jean Perez, fils d'un marchand de Lectoure, qu'il s'était engagé par un acte, écrit de sa main, signé *de Ossat* et passé à Lectoure, le 22 avril [illegible], « à conduire à la ville et université de Paris, et là l'entretenir de bonne nourriture et doctrine pour le temps et espace de deux années. . . . moyennant la somme de cent dix livres pour chaque année pour la nourriture et la doctrine, sans en ce comprendre accoutrements, livres ni autre dépense qu'il conviendra faire...... » Ses élèves étant retournés en Gascogne en 1562, d'Ossat put se livrer tout entier à l'étude. Pierre Ramus enseignait alors au Collége de France l'éloquence et la philosophie. Arnaud s'attacha à cet esprit hardi, et devint son ami, sans partager cependant ses opinions religieuses. Le médecin Charpentier, partisan d'Aristote, ayant défendu avec passion la doctrine du Stagyrite contre Ramus, il écrivit en faveur de son maître un ouvrage rempli de saillies piquantes, et dont la dialectique serrée décontenança tellement Charpentier qu'à défaut de raisons il ne répondit à son adversaire que par des injures.

Arnaud d'Ossat fut à cette époque choisi pour professer la rhétorique, puis la philosophie dans l'université de Paris; mais bientôt il alla à Bourges suivre un cours de droit, sous Cujas. De retour à Paris, il fréquenta le barreau et s'y fit admirer dans plusieurs causes par une éloquence pleine de force. Quelques protecteurs lui firent alors obtenir du roi une charge de conseiller au présidial de Melun, qu'il possédait encore en 1588. Le brevet qui le nomme à cette place lui donne aussi le titre d'abbé de Varennes (diocèse de Bourges), bénéfice dont il se démit en 1589. Paul de Foix, depuis archevêque de Toulouse, était alors conseiller au parlement de Paris; ami des lettres, il eut bientôt apprécié le modeste avocat, et malgré son enthousiasme pour Aristote, il rechercha d'Ossat, l'attira aux réunions des savants qu'il accueillait dans son hôtel et apprit à l'estimer chaque jour davantage. Paul de Foix, nommé en 1574 ambassadeur de France à Rome, emmena avec lui son protégé en qualité de secrétaire. L'orthodoxie de l'ambassadeur ayant été mise en question à la cour de Rome, Arnaud se chargea d'écrire pour la défense de son ami un Mémoire apologétique. Si Paul de Foix fut bien des années à attendre l'heureuse issue de son affaire, elle servit à faire connaître avantageusement d'Ossat à la cour pontificale. De Foix quitta Rome pour laisser assoupir l'instruction commencée contre lui; mais son protégé y demeura, et fut peu après ordonné prêtre. Revenu dans cette ville en 1579, afin de solliciter ses bulles pour l'archevêché de Toulouse, Paul de Foix fut nommé, par Henri III, ambassadeur de France, et dès ce moment d'Ossat, son secrétaire intime, ne le quitta plus jusqu'à sa mort, arrivée en mai 1584. Il conserva ses fonctions, et acquit l'estime des cardinaux Louis d'Este, archevêque d'Auch, et de Joyeuse, archevêque de Toulouse, successivement protecteurs des affaires de France à Rome. La France cependant était désolée par la guerre civile et par la guerre étrangère; les Guise et, après eux, Henri III avaient péri par le fer des assassins; d'Ossat, sans autre mission que son patriotisme, essaya de profiter de l'influence qu'il avait acquise à Rome pour travailler à la réconciliation d'Henri IV avec le saint-siége. Informé de la droiture de ses intentions et surtout de sa haute capacité, ce prince le nomma l'un des commissaires chargés de cette négociation, et lui prescrivit de se concerter avec Louis de Gonzague, duc de Nevers, à qui il avait donné les pouvoirs les plus étendus. Plus habile général que bon diplomate, le duc dédaigna un tel auxiliaire; dans sa présomption il crut pouvoir agir seul, et échoua complétement. La négociation en effet était délicate et épineuse, car les Espagnols mettaient tout en œuvre pour l'entraver. D'Ossat agissait toujours : quand il eut levé tous les obstacles, on lui adjoignit en 1595 Du Perron, évêque nommé d'Évreux pour recevoir, de concert avec lui, l'absolution au nom de Henri IV. Clément VIII ne demandait pas mieux que de voir Henri IV rentrer solennellement dans la communion romaine; mais, jaloux d'obtenir des conditions avantageuses pour le saint-siége, il voulait imposer pour première condition aux deux représentants du roi de déposer la couronne aux pieds du trône pontifical. D'Ossat et Du Perron déclarèrent avec fermeté qu'ils ne consentiraient jamais à aucune condition contraire à

l'indépendance de l'autorité royale. Ils rejetèrent également toutes les clauses de nature à compromettre encore la tranquillité du royaume en entretenant la défiance parmi les calvinistes. Toutes les difficultés furent enfin levées, et le 16 septembre 1595 le pape donna l'absolution au roi. Pour récompenser d'Ossat, Henri IV le nomma, en janvier 1596, à l'évêché de Rennes, pour lequel il fut sacré le 27 octobre suivant. En 1597 il reçut le titre de conseiller d'État. Depuis ce temps il ne cessa d'être le plus habile agent diplomatique de la France en Italie. Ce fut lui qui décida le pape à dissoudre, le 17 décembre 1599, le mariage de Henri IV et de Marguerite de France, sa première femme, et qui entama les négociations pour l'union de ce prince avec Marie de Médicis. Par ses soins, la cour de Rome valida le mariage de Catherine de Bourbon avec le duc de Bar. D'Ossat prit aussi part aux premières démarches qui eurent pour résultat le traité conclu à Lyon, le 17 janvier 1601, aux termes duquel, en échange du marquisat de Saluces, dont le maréchal de Bellegarde s'était emparé, le duc de Savoie abandonnait définitivement à la France les pays de Bresse, de Bugey et de Valromey. Il décida aussi Jean de Médicis, frère du grand-duc de Toscane, à évacuer les forts qu'il occupait dans les îles d'If et de Pomègue, près de Marseille; il prouva enfin dans un mémoire qu'il fit distribuer au sacré collége que l'Espagne avait encore plus d'intérêt que la France à faire la paix, et lorsque cette paix eut été signée à Vervins (2 mai 1598), ce fut d'Ossat que le roi chargea de l'annoncer au sénat de Venise. Il eut besoin de toutes les ressources de son génie diplomatique et de son caractère conciliant pour rassurer Clément VIII sur le retard qu'éprouvait en France la publication des canons du concile de Trente, pour lui faire accepter l'édit de Nantes et les garanties qu'il accordait aux protestants, et les mesures rigoureuses prises contre les Jésuites. Une seule fois peut-être, d'Ossat vit son expérience en défaut, et ce fut pour avoir pris conseil de ses affections personnelles au lieu de l'intérêt de son pays : c'est lorsqu'il donna son assentiment au projet que le pape avait conçu d'élever au trône d'Angleterre Alexandre Farnèse, duc de Parme ou le cardinal Odoard, son fils, au préjudice de Jacques, fils de Marie Stuart. Tant de services méritaient une récompense. Au commencement de 1588, il avait obtenu le prieuré de Saint-Martin de Bellême; Henri IV demanda pour lui le chapeau de cardinal, et à la prière de ce prince, Clément VIII l'honora de la pourpre, le 3 mai 1599, sous le titre de Saint-Eusèbe. Peu après, d'Ossat devint abbé commendataire de Nant, au diocèse de Vabres et de Saint-Nicolas de Verdun. Enfin, sur la démission qu'il donna du siége de Rennes, où il n'avait jamais résidé, il fut nommé, le 26 juin 1600, à l'évêché de Bayeux. Toutefois sa conscience ne lui permettant pas de percevoir les revenus d'un bénéfice où le service de France l'empêchait de résider, il s'en démit [illegible] 1603. A cette époque cependant il vivait dans une sorte de gêne, et n'avait pour soutenir [illegible] dignité que d'insuffisants revenus. Ceux des bénéfices qu'il possédait lui étaient en grande partie enlevés par quelques gentilshommes voisins, [illegible] servaient à payer des pensions. Sully, qui haïssait dans la personne de d'Ossat le protége de Villeroi, son rival, suspendit d'abord, puis supprima entièrement la pension qu'il tenait de Henri IV. Heureusement, sur la fin de sa vie, les héritiers du cardinal d'Este lui délivrèrent un legs de d[illegible] mille livres, exigible depuis dix années, et [illegible] somme le mit un peu à l'abri de la gêne. [illegible] qu'il fût doué d'une grande pénétration et d'un rare discernement, d'Ossat partageait les sentiments de Villeroi sur la politique intérieure de la France; il s'exagéra quelques désordres qu'avait produits l'administration rigoureuse de Sully, et crut de son devoir d'écrire à Henri IV une lettre dans laquelle il traçait un tableau un peu rembruni des dangers dont à son avis l'État se trouvait menacé. Plus irrité que jamais, après avoir eu la communication de cette missive, Sully n'épargna point les plaintes contre le cardinal, et plusieurs passages de ses mémoires contiennent de graves imputations dont il ne craignait pas de charger un homme qui cependant avait, comme lui, sacrifié sa vie au service du roi. Du reste, Sully n'était point fâché de rendre suspect à Henri IV un prince de l'Église romaine. On peut cependant assurer, et tous les historiens sérieux sont d'accord sur ce point, que le cardinal d'Ossat, homme d'ailleurs irréprochable sous tous les rapports, sut concilier deux qualités assez rares, celle d'un habile politique et celle d'un véritable honnête homme; aussi, dit un contemporain « les gentilshommes français qui allaient en Italie faisaient plus d'état d'avoir vu le cardinal d'Ossat que toutes les antiques de Rome ». Ne se connaissant point de parents, d'Ossat laissa son modique héritage à ses deux secrétaires, Pierre Bosso, de Lyon, et René Courtin, d'Angers, et aux pauvres. S'il faut en croire Dupleix, un neveu du cardinal, portant le même nom que lui, occupait de son temps la cure de Ménil-Aubry, près l'Écouen, et Mézeray, qui l'avait connu, va jusqu'à dire que cet ecclésiastique était fils naturel de d'Ossat. Tout concourt à faire suspecter cette assertion, et probablement il n'y a de fondé qu'une identité de nom. Le P. Tarquin Gallucci, jésuite, prononça son oraison funèbre, qui a été imprimée. On a du cardinal d'Ossat : *Expositio Arnaldi Ossati in disputationem Jacobi Carpentarii de methodo*; Paris, 1564, in-8° : c'est l'ouvrage en faveur de Ramus, dont nous avons parlé ci-dessus; — un recueil de *Lettres* adressées au ministre Villeroi, livre considéré comme classique en diplomatie, et qui dénote un homme sage, profond, mesuré, décidé dans ses principes

et dans son langage. Lord Chesterfield, dans ses *Lettres* à son fils, le lui recommande comme le livre le plus propre à lui inculquer l'esprit des affaires, et ce sont les lettres de d'Ossat que Wicquefort paraît avoir eues constamment en vue dans son traité de *L'Ambassadeur et ses fonctions*. La première édition en fut publiée à Paris, 1624, in-fol.; mais la meilleure est celle qu'en a donnée Amelot de La Houssaye, Paris, 1697, 2 vol. in-4°, avec des notes, et qui a été reproduite, augmentée de notes nouvelles, Amsterdam, 1707, 1714, 1732, 5 vol in-12. Ces diverses éditions sont précédées de la *Vie* du cardinal, et l'ouvrage entier a été traduit en italien, par Jérôme Canini; Venise, 1729, in-4°. Madame d'Arconville a publié, sous le voile de l'anonyme, une *Vie du cardinal d'Ossat*; Paris, 1771, 2 vol. in-8°. En tête de cet ouvrage, écrit avec beaucoup de soin, elle a inséré la traduction d'un *Mémoire* remarquable sur les effets de la Ligue en France, composé en italien par le cardinal, en 1590; la marche et les résultats de la politique astucieuse de la maison de Guise y sont développés d'une manière aussi claire qu'attrayante. Les *Lettres* publiées sous le nom du cardinal de Joyeuse peuvent être également considérées comme l'œuvre du cardinal d'Ossat. H. FISQUET.

Gallia Christiana, t. XI et XIV. — Frizon, *Gallia purpurata*. — Aubry, *Hist. des cardin. illustres*. — *Vie du card. d'Ossat*. — Moréri, *Dict. hist.* — *France pontificale*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 31-40.

OSSELIN (*Charles-Nicolas*), homme politique français, né à Paris, en 1754, guillotiné dans la même ville, le 8 messidor an II (26 juin 1794). Quelques écrits licencieux qu'il publia dans sa jeunesse firent beaucoup de tort à sa réputation. Il se fit recevoir avocat; mais ayant traité d'une charge de notaire, la compagnie lui refusa son agrément. Osselin lui intenta un procès, plaida lui-même sa cause au Châtelet, et la perdit. Il continua à suivre le barreau avec quelque succès. Il embrassa avec enthousiasme, en 1789, la cause populaire, et fut successivement membre de la municipalité de Paris du 14 juillet 1789 et du conseil de la commune du 10 août 1792. Il fut ensuite élu président du tribunal criminel (dit du 17 août), chargé d'instruire contre les prétendus auteurs de cette journée, qu'on accusait le roi d'avoir provoquée, tandis que les chefs du parti républicain s'en disputaient la gloire dans l'Assemblée nationale et à la tribune des Jacobins. Élu en septembre député de Paris à la Convention, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Entré au comité de sûreté générale, il dénonça, le 24 mai 1793, la commission des douze qui arrêtait les projets des ultra-révolutionnaires, et prit une part active à la proscription des girondins (31 mai-2 juin 1793). Le 13 septembre suivant, il fut lui-même dénoncé par Raisson aux Jacobins pour avoir fait relaxer plusieurs détenus accusés d'intrigues, tels que Bonne-Carrère et autres. Il cessa bientôt de mériter ce reproche; car ce fut lui qui proposa, le 3 octobre, la mise en accusation en masse des députés signataires de protestations contre les événements du 31 mai; mais Robespierre s'y opposa. Ce fut encore Osselin qui, à l'instigation de Fouquier-Tinville, proposa et fit adopter l'abominable décret qui autorisait les juges du tribunal révolutionnaire à abréger les débats en se déclarant assez instruits. Osselin fut aussi le rédacteur de la plupart des lois rendues contre les émigrés; cependant il viola bientôt lui-même les lois qu'il avait provoquées, et le 2 frimaire an II le tribunal révolutionnaire de Paris le condamnait à la déportation « comme ayant abusé de son double caractère de député et de membre du comité de sûreté générale pour extraire de prison et cacher chez son frère, curé à Saint-Aubin, près de Versailles, Charlotte-Félicité de Luppé, dame de Charry, émigrée. » Mme de Charry fut guillotinée et le généreux curé condamné aux galères; quant à Osselin, on l'enferma à Bicêtre en attendant son départ. Mais, le 8 messidor, il fut une seconde fois traduit devant le tribunal révolutionnaire, comme complice de la prétendue conspiration des prisons, inventée par le comité de salut public pour opérer plus vite la destruction des détenus. A cette nouvelle, qu'il comprit bien être l'arrêt de sa mort, Osselin, pour éviter l'échafaud, arracha un clou du mur de sa cellule, et se l'enfonça dans le flanc. Ayant eu le malheur de survivre à sa blessure, il fut porté presque mourant devant le tribunal; il n'en fut pas moins condamné et traîné au supplice. On a de lui, outre des *Poésies légères*, un *Almanach du juré français pour les années* 1792 *et* 1793, 2 vol. in-18. H. L—R.

Le Moniteur universel, ann. 1789-1794. — *Galerie nouvelle des Contemporains* (Mons, 1827). — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

OSSENBEECK (***), peintre et graveur hollandais, né à Rotterdam, en 1627, mort en 1678. Après avoir appris la peinture dans son pays, sous Bernard Vaillant, il alla en Italie, où il séjourna longtemps et où le plus grand nombre de ses ouvrages est resté. On en trouve cependant quelques-uns dans les galeries de Hollande. Sa manière approche de celle de Pierre van Laer, dit *Bamboche*. Il peignait le paysage animé. Les tableaux d'Ossenbeeck ont toute la force des Italiens et le fini des Flamands. Ses compatriotes disaient « qu'il avait rapporté Rome dans les Pays-Bas, » parce que, outre sa manière toute italienne, il ne faisait jamais une composition sans y introduire quelque réminiscence du pays qu'il avait longtemps habité et où il avait perfectionné son talent. Il gravait bien : on cite de lui deux *paysages* (rares) d'après Salvator Rosa et diverses pièces d'après le Tintoret, le Basan, le Feti, Polydore de Venise, etc.

Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 219. — Pilkington, *Dictionary of painters*. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc., t. II, p. 163.

OSSIAN. *Voy.* MACPHERSON.

OSSOLINSKI (*Georges*), homme politique polonais, né en 1595, mort en août 1650, à Varsovie. Après avoir parcouru presque toute l'Europe, il prit part à la guerre contre les Russes, et parut avec éclat à la cour de Sigismond III. Ce prince l'admit dans ses bonnes grâces, et le chargea de plusieurs ambassades importantes. A Londres il prononça, en présence du roi Jacques Ier, une harangue en latin, qui produisit une vive sensation et fut traduite aussitôt en trois ou quatre langues (1621); puis il travailla à la conclusion de l'armistice d'Almark avec Gustave-Adolphe. En 1633, il obtint du pape Urbain VIII le réglement des différends qui s'étaient élevés entre le clergé et la noblesse de Pologne. A son retour il fit approuver à Wladislas IV les statuts qu'il avait dressés d'un ordre militaire sous le nom de la *Conception de la Vierge*, ordre aboli par la diète de 1638. Devenu grand chancelier (1643), il employa toute son influence à faire monter Jean-Casimir sur le trône (1648). C'est à Ossolinski que la Pologne doit la communication de la mer Noire avec la mer Baltique au moyen d'un canal exécuté plus tard par les Oginski, ainsi que l'établissement de la première poste.

Thaddée Mostowski, *Biogr. polonaise*, III.

OSSOLINSKI (*Joseph-Maximilien*), bibliographe polonais, né vers 1750, en Gallicie, mort le 17 mars 1826, à Vienne. Il fut élevé sous les yeux de l'historien Naruszewicz. Envoyé en députation à Vienne par les états de Gallicie (1793), il choisit cette ville pour sa résidence, et commença dès lors d'y réunir une bibliothèque, qui devint surtout précieuse pour les idiomes slaves; en 1817, il en fit don à la ville de Léopol. François Ier le nomma, en 1808, directeur de la Bibliothèque impériale de Vienne. Quelque temps avant sa mort, Ossolinski perdit la vue, et pour occuper ses loisirs il entreprit la traduction en polonais de Tite-Live, de Pline le jeune et de Juvénal, qu'il dictait, à ce qu'on prétend, de mémoire. Son principal ouvrage a pour titre *Essais historiques et critiques pour l'histoire de la littérature polonaise* (Cracovie, 1815-1828, 5 vol. in-8°). Le savant Linde lui a dédié son *Dictionnaire de la langue polonaise*. K.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklopædie*.

OSSORY (*Thomas* BUTLER, comte D'), général anglais, né le 9 juillet 1634, à Kilkenny, mort le 30 juillet 1680. Il était fils du premier duc d'Ormond (*voy.* ce nom). Son caractère indépendant inspira de l'ombrage à Cromwell, qui le fit enfermer à la Tour. Sous la restauration, il fut nommé lieutenant général, puis pair d'Angleterre (14 septembre 1666); dans cette même année il avait pris part au mémorable combat naval soutenu sur les côtes du Suffolk par le duc d'Albemarle contre les Hollandais. En 1673, il reçut le titre de contre-amiral et commanda toute la flotte en l'absence du prince Rupert. Envoyé en 1677 en Flandre, il se distin[gua] à la tête des troupes anglaises, dans la bata[ille] qui eut lieu sous les remparts de Mons, et c[on]tribua à la retraite du maréchal de Luxembou[rg]. Son fils fut le second duc d'Ormond.

Charnock, *Biographia navalis*.

OSTADE (*Adriaan* VAN), peintre allema[nd], né à Lubeck, en 1610, mort à Amsterdam, 1685. Il fut élève de Franz Hals, et reçut quelques leçons de Rembrandt. Suivant les conse[ils] de son ami et condisciple Adrien Brauwer, [il] renonça à suivre les genres des peintres de connus, et se fit une manière qui lui resta parti[cu]lière. Comme Teniers, il reproduisit des scènes grotesques, des *paysanneries*, des fêtes de vi[l]lage, des écuries et des rixes de cabaret; mais sans sortir du naturel, il trouva le moyen de fai[re] du *réalisme*. Plus vigoureux, meilleur dessinateur que Teniers, il a mis dans ses tableaux tant de vérité, tant d'entrain, tant d'action que l'on en oublie les sujets, presque toujours obscènes ou dégoûtants. Et puis, comme il traite bien les moindres détails! Pour cela il se fit le rival heureux de Mieris, de Gérard Dow, de Quentin Metzu. Sa touche est légère, transparente, son coloris propre et fini, et il a su tirer du clair-obscur un admirable parti. Il distribue dans ses tableaux, la lumière avec un tel art que les effets en sont aussi vrais que merveilleux; mais ses compositions sont lourdement disposées et son dessin laisse souvent à désirer. En un mot chez van Ostade, la nature l'emporte sur l'art, ce qui est loin d'être un défaut.

Chassé d'Harlem par l'invasion des Français, en 1672, il se retira à Amsterdam, d'où il ne sortit plus. Il a laissé beaucoup de tableaux, et le soin qu'il apporta à chacun d'eux l'empêcha d'en laisser de médiocres. Parmi les principaux on cite, à Amsterdam : une *Poissonnerie* (véritable chef-d'œuvre); un *Pêcheur*; un *Joueur de violon* et un *Joueur de vielle* (pendants); une *Vieille Femme*, des *Joueurs de quilles*, trois tableaux de *Fumeurs* et de *Buveurs*, des *Joueurs* de *tric-trac*, trois intérieurs, etc.; — à Dort : une *Tabagie* : contre la muraille est un écriteau sur lequel est écrit : « *Maison à vendre : il faut s'adresser à van Ostade* »; — à Gand : deux *Tabagies* (très-remarquables); — à La Haye : une *Jeune mère et son enfant*; un *Paysan qui courtise de près sa maîtresse*; *Danse de paysans* dans un cabaret; une *Femme lisant*; une *Devideuse*; un *Avocat dans son étude*; deux *Intérieurs de cuisine*; des *Danses villageoises*; des *Retours de chasse*, etc., etc.; — à Middelbourg : l'*Extérieur d'un cabaret*; — à Cassel : une *Danse* et une *Rixe* entre paysans; — à Rotterdam : l'*Extérieur d'une ferme*; un *Savant dans son cabinet*; une *Mère de famille épluchant des moules*; une *Vieille Fileuse*, des *Paysans dansants*, etc.; — à Paris : *Ostade peignant dans son atelier*, l'auteur

y est vu de dos : ce tableau est très-fini : *Le G[illegible] flamand*; un *Matelot*; un *Maître d'école*, deux tableaux de *Joueurs de tric-trac*, [illegible]urs, des *Paysages* animés ; une *Scène d'h[illegible]te*, etc., enfin *van Ostade* lui-même, [illegible] sa femme par la main et entouré de ses [illegible] enfants : il considerait ce tableau comme son chef-d'œuvre.

Adrien van Ostade gravait fort bien à l'eau-forte. On connaît de lui cinquante-deux pièces qui ont été publiées sous le titre de *Het Werk van Adriaan van Ostade*, etc., in-fol. Ce recueil est hors de prix. A. DE L.

Weyerman, *De schilderkonst der Nederlanders*, t. II. [illegible]. — Descamps, *Vie des peintres hollandais*, etc, t. II. — Pilkington, *Dictionary of painters*. — Heber et Rost, *Manuel des amateurs de l'art*. — Joubert, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Charles Blanc, *Histoire des peintres*, liv. 8 9, école hollandaise, n° 31-32.

OSTADE (*Isaac* VAN), peintre allemand de l'école hollandaise, frère du précédent, né à Lubeck, en 1617, mort à Amsterdam, vers 1654. Il fut l'élève de son frère. Il débuta comme lui par faire des querelles de buveurs, des scènes de tabagie, des conversations de paysans au coin de l'âtre de la ferme. Quoiqu'il composât ses tableaux avec intelligence, il les peignait d'un ton dur, rembruni, qui le fit d'abord considérer comme un artiste médiocre. Il se plut longtemps à reproduire la grossière population flamande, illustrée par le naturel de son frère et l'esprit de Teniers. Le vulgaire ou le laid, quand il est reproduit naïvement ou interprété avec génie, peut devenir un élément pittoresque; car tout ce qui a un caractère saillant doit ou peut trouver place dans les diverses régions de l'art. Or les Flamands de Isaac van Ostade semblent plus civilisés que ceux de son frère, et sont par conséquent moins pittoresques. « Ce sont, dit M. Charles Blanc, des laideurs un peu corrigées, des monstres humanisés dont les jambes ne sont pas si cagneuses et dont la trogne a moins de bourgeons. Pour tout dire, enfin, ce sont des magots bâtards, et c'est peut-être la pire espèce. » Mais tout à coup le talent d'Isaac van Ostade se révéla dans un nouveau genre. Abandonnant les scènes d'intérieur, il devint paysagiste et paysagiste si excellent que Claude Lorrain, van der Neer, Karel Dujardin, Ruysdael, Hobbema, ne sont que ses égaux. Il se plaisait surtout à représenter des rivières et des canaux glacés couverts de traîneaux, de patineurs, et ses tableaux, pleins d'observation, de justesse et d'esprit, sont une image fidèle des plaisirs que se donnent les Hollandais dans la plus triste des saisons. Cependant, comme pour Hobbema, il y a peu d'années que l'on commence à rendre à Isaac van Ostade la justice qui lui est si bien due.

Aucun de ses contemporains ne s'est enquis des circonstances de la vie de ce maître; aussi manquons-nous complétement de détails biographiques sur lui ; c'est à peine si l'on sait l'époque de sa naissance ; celle de sa mort est complétement ignorée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vécut à Amsterdam et mourut jeune, car ayant une rare facilité de pinceau, il n'a laissé qu'un très-petit nombre d'ouvrages, aujourd'hui fort chers. Plusieurs d'entr'eux ont été confondus avec ceux de son frère, dont la réputation était beaucoup plus répandue. Cette confusion n'est due qu'à l'amour-propre et à l'intérêt des possesseurs de galeries et des graveurs (1) ; car quelque ressemblance qu'on ait voulu trouver entre les *paysanneries* des deux frères, elles sont parfaitement reconnaissables par les nuances de leur style. Si Isaac, dans la pose et l'allure de ses personnages, a montré une plus grande finesse de dessin que son frère aîné, en revanche celui-ci a beaucoup plus de caractère, plus d'expression. Quant au paysage, tout rapprochement est impossible, tant Isaac s'y montre supérieur. Voici la désignation et le prix de quelques-uns de ses tableaux les plus connus, et dont la plupart ont été admirés à l'exposition de Manchester. Au musée royal de Londres : *Une Halte de voyageurs devant une auberge* : c'est un tableau remarquable, sinon par la beauté de l'exécution, du moins par l'animation des figures (acheté en 1600, 2,940 fr.); *Une Famille de paysans* devant la porte de leur maison écoutant un vieux joueur de violon. Admirable pour la précision du dessin et la beauté de la peinture; — galerie Bridgewater : *Halte de voyageurs* avec bestiaux à l'entrée d'un village; bien empâté et remarquable par la perspective aérienne; *Vue d'un village* : des paysans boivent et dansent devant un auberge; gravé par Finden; — galerie Lansdowne : *Vue d'un canal de Hollande* (en 1784, 6,001 fr.); — galerie Robert Peel, *Entrée d'un village* : au fond un clocher. Cette peinture est estimée un des chefs-d'œuvre du peintre. Il s'est surpassé pour la transparence, l'éclat et la beauté de l'exécution (10,500 fr.); *Scène d'hiver, traîneaux, patineurs, pont rustique* etc. ; — à Vienne, galerie du Belvéder : *Un Chirurgien de village* arrachant une dent à un paysan ; — à Munich, Pinacothèque : *Canal glacé, patineurs, un cabaret au premier plan* : ce tableau est peint sur bois; — à Paris, au Louvre : deux *Vues de canaux glacés ; Halte de voyageurs* à la porte d'une hôtellerie; *La Halte*, soleil couchant. « Rien n'est plus étonnant, dit Deperthes, pour la richesse de l'ordonnance et l'entente de l'harmonie que ces deux intérieurs de village. On y admire l'agencement pittoresque des arbres et des chaumières rustiques, la variété des détails, le nombre et la disposition des figures, des chevaux, des bœufs et des chariots, qui concourent à répandre la vie et le mouvement au milieu de cette conception, une des

(1) Nous citerons entre autres Pelletier, qui grava deux estampes se faisant pendant, *La Colère* et *Les Plaisirs des buveurs*, et mit au bas le nom d'Adrien, quoique les originaux, appartenant au comte de Vence, aient toujours été catalogués sous le nom de Isaac.

plus importantes d'Isaac Ostade, et qui, fût-elle seule, suffirait pour attacher une grande célébrité à ses talents, trop longtemps méconnus »; — à Amsterdam, au Musée : un *Buveur de bière* chantant; des *Voyageurs* et un cheval blanc devant un cabaret; — à Saint-Pétersbourg, galerie de l'Ermitage : *Paysans buvant et fumant*, trois *Fumeurs; L'Été* et *L'Hiver*, pendants; une autre scène d'*Hiver;* — chez divers : un *Village* avec chariots, cavaliers, etc. : tableau capital sur bois (28 pouces sur 40; 31,000 fr.); il appartenait à la duchesse de Berry; — une *Fileuse*, paysage (3,600 fr.); — une *Auberge* sur un grand chemin avec musiciens et danse (3,645 fr.); — une *Savonneuse :* sur bois; — une *Femme qui nettoie son enfant* (1,300 fr.); — un *Pont :* scène d'hiver (au prince de Chimay, 2,010 fr.); — un *Voyageur* demandant sa route (3,140 fr.); — un *Relai* (2,000 fr.); — un *Intérieur de ferme* gravé par Daudet (4,000 fr.); — une *Place de village* avec puits, joueur de boule, etc. : sur bois (4,260 fr.); — une *Ferme*, beaucoup de personnages et d'animaux (10,375 fr.); — un *Charretier* et sa voiture (13 p. sur 12, 2,000 fr.); — *Maisons rustiques*, buveurs, fumeurs et animaux (5,905 fr.); — *Paysage rustique :* chef-d'œuvre (à M. de Rothschild, 35,000 fr.); etc., etc. « Supérieur par la composition, la touche et le clair-obscur, dit M. Charles Blanc, Isaac Ostade ne saurait périr, parce que l'éloquence de ses tableaux suppléera au silence de l'histoire. Ses peintures, tout imprégnées d'une agreste poésie, feront l'enchantement des amateurs tant qu'il y en aura de sensibles aux beautés de la nature. Toujours ils admireront, ils aimeront cette lumière tiède et caressante qui enveloppe ses sites champêtres et va se dégradant jusqu'aux lointains les plus profonds, douce lumière qui se laisse deviner sans qu'elle éclate, et que l'on se plaît à suivre tantôt quand elle glisse sur l'eau paresseuse d'un étang, tantôt lorsqu'elle pénètre dans le fouillis des buissons, dans l'épaisseur des feuillages, ou qu'elle va s'amortir sur les toits entassés, contre les murs d'une maison rustique. Heureux peintre, qui un beau jour, fatigué de voir fumer des buveurs dans les cabarets d'Adrien van Ostade, en sortit pour aller respirer l'air des champs, et qui, tout en battant les buissons, trouva le bonheur d'être ému et l'art de nous plaire! » A. de L.

Descamps, *La Vie des peintres allemands et hollandais*, t. II, p. 17-21 — Smith, *Catalogue*, etc. — Paillot de Montabert, *Traité complet de la peinture* (Paris, 1829), t. VIII, p. 303, 305. — Gersaint, *Catalogue du cabinet de Lorangère*. — Lebrun, *Galerie des peintres allemands, hollandais*, etc. — W. Burger, *Exhibition des trésors de l'art à Manchester*, dans *le Siècle* du 28 juillet 1857. — Deperthes, *Hist. de l'art du paysage*; (Paris, 1822), p. 227. — Charles Blanc, *Collection de tableaux de M. de Rothschild*. — Charles Blanc, *Histoire des peintres*, liv. nos 120, 121, école hollandaise, nos 42, 49.

OSTERMANN (*Jean-Éric*), érudit allemand, né en 1611, à Zörbig, mort en 1668. Il enseigna, depuis 1637, le grec à l'université de Wittemberg, et publia : *De veterum Romanorum vivendi ritibus*; Wittemberg, 1648, *De erroribus auctorum latinorum*; ib., in-4°; — *De consultationibus veterum*; 1649, in-4°, et dans le *Thesaurus* de Cre — *Positiones philologicæ græcum Novi tamenti contextum concernentes*; ib., — *Theses philologicæ*; ib., 1660; — *De trolatria*; ib., 1663; — plusieurs poëmes grec. O.

Witten, *Memoriæ philosophorum*, décade IX. — llus, *Historia poetarum græcorum germanorum*.

OSTERMANN (*Henri-Jean-Frédéric*, c d'), appelé *Andrei Ivanovitch*, homme d russe, né en 1686, mort le 25 mai 1747, à Be sof. Il était fils d'un pasteur luthérien de Bochum, petite ville du comté de la Mark en Westphalie. Un duel, dans lequel il eut le malheur de tuer son adversaire, l'obligea à fuir de Iéna, où il avait fait ses études. Ne sachant comment gagner sa vie, il s'adressa, à Amsterdam, au vice-amiral Cruys, Hollandais au service de Pierre le Grand, qui l'engagea d'abord comme pilote (1704), et en fit bientôt son secrétaire. Recommandé au tsar par son protecteur, ce prince s'attacha Ostermann en la même qualité, et ne tarda pas à lui accorder toute sa confiance. Employé dans la chancellerie de l'empire, le jeune Allemand, qui avait appris le russe en très peu de temps, suivit le vice-chancelier Chafirof dans la campagne de Turquie (1711), et il eut beaucoup de part à la paix qui, sur le Prouth, préserva le tsar d'une ruine complète. La conclusion de celle de Nystadt (1721) lui valut le titre de baron et le rang de conseiller privé. En 1723, après la chute de Chafirof, Ostermann fut son successeur naturel; cependant il ne fut investi du titre de vice-chancelier que le 26 décembre 1725, sous Catherine Ire, qui lui continua la faveur dont il n'avait cessé de jouir près de Pierre le Grand, et le décora du cordon de Saint-André. Elle le désigna pour diriger l'éducation de Pierre II, son successeur, et le nomma, par son testament, membre du conseil de régence pendant la minorité du jeune prince. Ostermann s'acquitta avec un zèle éclairé de la tâche qui lui était confiée, ainsi que l'atteste son plan d'études et d'éducation qui nous est parvenu. Pendant la maladie (la petite-vérole) qui enleva le jeune souverain, Ostermann ne quitta pas un instant son lit; mais après sa mort il feignit d'être lui-même gravement malade, la prudence lui conseillant de se tenir à l'écart. Cependant, à peine l'élévation d'Anne Iwanovna fut-elle décidée, non sans la participation du prétendu malade, à qui le grand-chancelier Golovkine, embarrassé de son rôle et craignant pour sa tête, venait de faire des ouvertures, qu'on vit Ostermann reparaître et diriger de nouveau la politique extérieure de la Russie. Anne, dont il acquit toute la confiance, l'éleva, le jour de son couronnement, à la dignité de comte. Il conserva pendant toute la du-

armée de ce règne la direction des affaires étrangères, et sut se maintenir en crédit sans alarmer la jalousie du favori tout-puissant de l'impératrice, le fameux Biren. Il fut de ceux qui déterminèrent Anne à désigner pour son successeur le jeune Iwan, son petit-neveu, pendant la minorité duquel Biren aurait la régence. Mais après la mort de l'impératrice, en 1740, un orage éclata sur la tête du favori, et porta à la régence la duchesse de Brunswick Anne Carlovna, mère de l'empereur au berceau. Ostermann sut non-seulement échapper à tout danger, mais encore obtenir la dignité de grand-amiral et ruiner l'influence du feld-maréchal Munnich, principal acteur de la révolution qui venait de s'accomplir. Confident plus intime du duc de Brunswick que de la régente son épouse, Ostermann, qui avait recouvré la direction des affaires étrangères, s'était déclaré pour le parti prussien contre le parti autrichien, et luttait d'autorité contre le grand chancelier Golovkine, tout dévoué à la régente. Mais la révolution subite qui, en 1741, porta au trône Élisabeth Petrovna amena la perte d'Ostermann. La nouvelle impératrice fit arrêter cet homme d'État, et une commission instituée pour le condamner prononça son arrêt de mort. Il devait subir le supplice de la roue, et avait, quoique malade, déjà le pied sur l'échafaud lorsque arriva sa grâce (27 janvier 1742). Sa peine fut commuée en un bannissement perpétuel en Sibérie, et on le déporta à Beresof, dans le gouvernement de Tobolsk, où sa femme, dame russe d'une famille très distinguée, le suivit. Ainsi que Munnich, il supporta son infortune avec constance et dignité, et tous les deux passèrent leur temps d'exil à instruire les enfants du gouverneur et d'autres notables. Peu de temps après la mort d'Ostermann, sa veuve, autorisée à revenir à Saint-Pétersbourg, fut remise en possession de ses biens.

Le comte Ostermann avait laissé en Russie deux fils et une fille. Ses fils arrivèrent aux plus hautes dignités : l'un, *Frédéric* (*Fœdor Andréiévitch*), devint général en chef, l'autre, *Jean* (*Ivan Andréiévitch*), grand chancelier. Leur sœur, *Anne Andréievna*, après le malheur de son père, épousa le général Tolstoï. Les frères de cette dame, n'ayant pas eu d'enfants, adoptèrent les siens, qui formèrent ainsi la branche de *Tolstoï-Ostermann*. [M. SCHNITZLER, dans l'*Enc. des G. du M.*]

[illegible] *Fall des Staatsministers And.,* [illegible]; Francfort, 1742, in-8°. — Prince [illegible], *Notice sur A. Ostermann.*

OSTERMANN-TOLSTOÏ (*Alexandre-Ivanovitch* Tolstoï, comte D'), général russe, né vers 1770, à Saint-Pétersbourg, mort le 12 février 1837, à Genève. Il était fils d'un officier qui commandait l'école des cadets et petit-neveu par sa grand'mère des fils du comte André Ostermann, qui l'instituèrent héritier de leurs biens et [illegible]. En qualité de lieutenant aux gardes, il fit ses premières armes contre les Turcs à la prise de Bender et au siége si meurtrier d'Ismaïl (1790). La faveur de Catherine le rendit en peu d'années un des seigneurs les plus puissants et les plus riches de la cour; en 1798, il était général major. Après avoir quitté le service militaire, il y rentra et prit une part honorable à l'occupation de la Poméranie et du Hanovre (1805). Nommé lieutenant général (1806), il se rendit en Pologne, et combattit sous les ordres de Bennigsen ; il assista aux batailles de Pultusk, d'Eylau et de Friedland. L'état de sa santé, affaiblie par de nombreuses blessures, le força de s'éloigner quelque temps de l'armée; mais en 1812, lorsqu'il vit sa patrie envahie, il accepta un commandement, et lutta avec autant d'intrépidité que d'acharnement contre les troupes du prince Eugène; le quatrième corps, à la tête duquel il se trouvait, ne compta plus, à la suite des batailles d'Ostrowno, de Smolensk et de Borodino, que deux mille hommes en état de porter les armes; Ostermann lui-même n'échappa que par miracle à tant de dangers. Après la retraite sur Malo-Jaroslawetz, il siégea dans le conseil des généraux russes où, sous la présidence de Koutousof, on résolut d'incendier Moscou. Dans la campagne suivante, à peine remis d'une blessure grave qu'il avait reçue à Bautzen, il se chargea, après la défaite de Dresde, de défendre la route de Tœplitz, la seule retraite des alliés, dont la perte semblait certaine. Au prix de mille fatigues et par une suite de stratagèmes habiles, il gagna les défilés de la Bohême, poursuivi par Vandamme, et concentra sa division dans la plaine de Kulm. Ce fut alors qu'il apprit la position dangereuse de l'armée russe avec laquelle se trouvait l'empereur Alexandre, cernée de tous côtés par les Français : le péril de leur souverain anima les Russes d'un courage invincible; ils se battirent avec une telle furie que, malgré la supériorité du nombre, Vandamme ne parvint pas à les déloger. Cette résistance permit à Schwartzemberg de venir à son secours et de gagner une bataille, dont l'issue funeste eut pour Napoléon les plus fâcheuses conséquences (30 août 1813). Ostermann fut surnommé *le héros de Kulm*. Au moment du triomphe, il eut le bras gauche fracassé par un boulet de canon. La paix rétablie, il fut comblé de bienfaits par Alexandre et nommé général en chef du génie. A l'avénement du tzar Nicolas (1825), il s'éloigna de la cour, et vécut dans un exil volontaire, tantôt en Italie, tantôt en Allemagne. En 1831 il partit de Munich en compagnie de M. Fallmerayer pour un voyage en Orient, qui ne dura pas moins de trois années. Il venait de s'établir à Genève lorsqu'il mourut au bout de quelques jours, à l'âge de soixante-sept ans.

Journal de Genève, 6 avril 1837. — Boutourlin, *Hist. milit. de la camp. de* 1812. — Thiers, *Hist. du consulat et de l'empire.*

OSTOLOPOF (*Nicolas-Feudorovitch*), littérateur russe, né en 1782, prit une part active

au mouvement littéraire du commencement de ce siècle. Directeur d'un journal, *L'Amateur de littérature*, on lui doit, outre des traductions du Tasse et de Voltaire, un *Recueil de poésies*, Saint-Pétersbourg, 1816, un *Dictionnaire de la poésie ancienne et moderne*, ib., 1821, 3 tom., et un roman intitulé *Eugène*. Pce A. G—N.

Gretch, *Essai sur l'histoire de la littérature russe*.

OSTROWSKI (*Thomas-Adam* Rawicz, comte), homme d'État polonais, né le 21 décembre 1739, à Ostrow, mort le 5 février 1817. Issu d'une ancienne famille du palatinat de Lublin, il fit ses études chez les jésuites, visita l'Europe occidentale, et embrassa la carrière des armes Appelé en 1767 à la cour, il fut comblé de faveurs par le roi Stanislas-Auguste. Pendant la diète de quatre ans, il prit une part influente à la constitution du 3 mai 1791, et se joignit à la minorité pour résister à la Russie, en appuyant son opinion d'un versement de 100,000 florins dans le trésor public. Le 20 mai suivant il fut chargé du ministère des finances; mais lorsqu'en 1792 le roi eut accédé à la confédération de Targowitz, Ostrowski fut exilé à Kiow et mis en surveillance. Après le troisième partage de la Pologne (1795), il se retira dans ses terres de l'Ukraine, où il donna ses soins à l'amélioration de l'agriculture et de l'instruction publique. Lors de la constitution du grand-duché de Varsovie, il devint grand maréchal de la diète (9 mars 1809), et président du sénat (6 décembre 1811). L'empereur Alexandre le plaça en 1815 à la tête d'un comité qui avait mission de reformer sur de nouvelles bases le royaume de Pologne.

OSTROWSKI (*Antoine-Jean*, comte), fils du précédent, né le 27 mai 1782, fit ses premières armes contre les Russes. Dans le grand-duché de Varsovie il occupa des postes importants, et en 1813 il s'opposa avec énergie à la funeste dissolution de la confédération réunie à Cracovie sous la présidence de Stanislas Zamoyski. L'année suivante il siégea dans le comité qui s'occupa de la comptabilité entre les trois cours de Vienne, de Pétersbourg et de Berlin. En 1822, il fonda sur la route de Cracovie une colonie, qu'il nomma Tomaszow, et qui devint une petite ville florissante. A la révolution de 1830, il accourut, malgré mille difficultés, à Varsovie, et accepta le commandement de la garde nationale; pendant toute la durée de la guerre, il donna, ainsi que son frère Wladislas, des preuves admirables de son dévouement. Forcé de s'expatrier, il chercha un refuge en France, où il publia quelques écrits politiques, entre autres un essai *Sur le panslavisme moscovite* (Versailles, 1842, in-8°).

L. Chodzko, *La Pologne illustrée*. — *Biogr. des hommes du jour*, III, 1re part.

OSWALD (Saint), roi de Northumberland, né en 604, mort à Maserfield, le 5 août 642. Son père, Ethelfrid, ayant été tué, en 617, par Redwald, roi des Est-Angles, il fut contraint refugier avec ses frères chez les Scots, ca win, son oncle, s'était emparé du royaum Northumbres. Durant sa retraite, il fut in de la religion chrétienne et reçut le bap La mort de son oncle et le meurtre d'Ea et d'Oswy, ses frères, ordonné par Cadwa des Gallois, le rendit seul maître de la coura mais il dut en revenant dans le Northumbr marcher contre ce dernier prince, qui, à l d'une armée nombreuse, y mettait tout à le à sang. Avant de lui livrer bataille dans un que Bède appelle *Denis-Burne* (le ruis de Denis), Oswald fit faire une haute croix bois, qu'il planta de ses propres mains; pu cria à ses soldats de se prosterner devant signe sacré de la religion et d'implorer le Dieu des armées pour obtenir la victoire. Tous les solda obéirent, et Oswald remporta une victoire complète sur Cadwalla, qui fut tué dans la mêlée. Le lieu où l'on avait élevé cette croix fut appelé *Hevenfelth* (Champ du ciel), et cette croix, le premier trophée érigé dans ces contrées en l'honneur de la foi chrétienne, devint très-célèbre dans la suite, au rapport de Bede et d'Alcuin. Vainqueur de ses ennemis, Oswald rendit grâces à Dieu, s'appliqua ensuite à établir le bon ordre dans ses États, et prit de sages mesures pour y étendre et faire fleurir la religion chrétienne. Après huit ans d'une prospérité constante, Oswald se vit attaqué par Penda, roi de Mercie, qui entra dans le Northumberland avec une nombreuse armée. Oswald marcha contre son ennemi; mais, inférieur en forces, il fut défait, et perdit la vie sur le champ de bataille de Maserfield. Son nom est indiqué à la date du 5 août dans le martyrologe romain. H. F.

Bède, *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*. — Alcuin, *Poema de pontificibus et sanctis ecclesiæ eboracensis*. — A Butler, *Vies des Pères, des martyrs, etc.*

OSWALD (*John*), littérateur écossais, né vers 1760. Il servit comme lieutenant dans les Indes, revint en 1783 en Angleterre, et s'occupa de travaux littéraires et politiques. Il connaissait, dit-on, presque toutes les langues de l'Europe. On lui doit : *Ranæ comicæ evangelizantes*; Londres, 1786, in-8°, pamphlet dirigé contre les méthodistes; — *Le Mercure britannique*, journal; ibid., 1787; — *Euphrosyne*, ode; ibid., 1788; — *Poems*; ibid., 1789, in-12, sous le nom de *Sylvestre Otway*. On le croit l'auteur d'une *Histoire impartiale de la campagne de* 1813, ouvrage peu favorable à Napoleon Ier.

Gorton, *Biograph. Dictionary*.

OSYMANDIAS, roi d'Égypte, d'une époque incertaine. Il n'est connu que par le témoignage de Diodore de Sicile. Cet historien rapporte qu'Osymandias envahit l'Asie à la tête d'une armée de quatre cent mille hommes et porta ses armes victorieuses dans la Bactriane; il lui attribue la construction d'un grand nombre d'édifices, et en particulier du *Memnonium*, un des

principaux monuments de Thèbes. On ne sait où Diodore a puisé ces renseignements, que rien n'a confirmés dans le déchiffrement des hiéroglyphes; mais il est évident que son témoignage a fort peu d'autorité, et ne suffit pas pour faire placer Osymandias au rang des personnages historiques. Y.

Diodore de Sicile, I, 47-49.

OTACILIA (*Severa-Marcia*), impératrice romaine, vivait dans le troisième siècle après J.-C. Elle était la femme de l'empereur Philippe (M. Julius Philippus) qui obtint l'empire par l'assassinat du jeune Gordien, et la mère de l'enfant que les pretoriens mirent à mort après la bataille de Vérone, en 249. Il paraît qu'elle avait aussi une fille, puisque Zosime parle d'un certain Sévérien comme le gendre de l'empereur. On ne sait rien de cette princesse, sinon que beaucoup d'anciens la regardaient comme chrétienne. La *Chronique d'Alexandrie* l'affirme, et Eusèbe mentionne une lettre qu'Origène, dit-il, lui avait adressée. Y.

Zosime, I, 19. — Eusèbe, *Hist. eccles.*, VI, 36. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, vol. III, p. 499.

OTFRIED, savant moine allemand, né en Franconie, au commencement du neuvième siècle, mort vers 870. Il entra de bonne heure au monastère de Fulde, où il eut pour maîtres Raban Maur, et Salomon, plus tard évêque de Constance, et passa ensuite quelques années dans le monastère de Saint-Gall. Il se fixa enfin au couvent de Wissembourg, où il demeura jusqu'à sa mort. Vers l'an 850 il commença à écrire en langue francique une vers la vie de Jésus-Christ; il entreprit cette paraphrase libre des Évangiles, entremêlée de réflexions morales, afin que le peuple, pour satisfaire son goût pour la poésie, ne fût pas obligé d'avoir recours aux *Cantus obscœni*, qui selon son expression avaient alors cours. Il termina son ouvrage vers 865, et le dédia au roi Louis de Germanie. Ce *Liber Evangeliorum* n'a pas, sauf quelques passages, une grande valeur poétique; mais écrit avec une grande pureté de langage, il fournit les éclaircissements les plus précieux pour l'histoire de la langue allemande et pour la connaissance des formes de versification usitées dans ces temps reculés. Il a été publié à Bâle, en 1571, puis dans le tome I du *Thesaurus* de *Schilter*, avec une traduction latine et des notes; une excellente édition critique en a été donnée par Graff à Kœnigsberg, 1831, in-4°. O.

Lachmann, article *Otfried*, dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber. — Gödeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter*.

OTHELBOD, abbé de S.-Bavon, à Gand, mort en 1034. Nous le voyons abbé de S.-Bavon dès l'année 1019, élu successeur d'Erembolde, mort en 1017. Mais il est moins connu comme abbé que comme auteur d'un écrit intéressant sur l'histoire de son monastère, écrit qu'Aubert Le Mire a publié dans son recueil intitulé : *Donationum Belgicarum libri duo*. B. H.

Gallia Christ., t. V, col. 179. — *Hist. littér. de la France*, t. VII, p. 333.

OTHMAN (*Ibn-Affan*), troisième khalife des musulmans après Mahomet, né vers 574, mort en 656. Il descendait directement d'Abdalmenaf, un des ancêtres du prophète, et était cousin germain d'Abou-Sofian, le grand adversaire de Mahomet. Othman adopta de bonne heure l'islamisme, et se montra un des plus zélés *ashab* (compagnons du prophète). Il prit part à l'*hégire* de 622 (fuite de La Mecque à Médine), et au retour il devint un des amis intimes et des secrétaires de Mahomet, dont il épousa deux filles, Rakiyyath et Om-al-Kolthoum, ce qui l'a fait surnommer par les Arabes *Dhou-n-nouveyn* (l'Homme des deux lumières). Othman fut un des six commissaires que le khalife Omar, en mourant, chargea de nommer son successeur. Les commissaires, après une longue délibération, choisirent Othman, et le désignèrent pour khalife à condition qu'il régnerait suivant les prescriptions du Coran. Othman en fit solennellement la promesse, et fut investi du pouvoir suprême vers la fin de l'an 23 de l'hégire (décembre 644). Malgré son serment et sa piété sincère, il ne fut pas, comme Omar, le pur représentant du prosélytisme religieux du prophète; il représenta plutôt les intérêts politiques de l'islamisme, et ces intérêts dans sa pensée se liaient bien plus étroitement à la famille et aux adhérents d'Abou-Sofian qu'à la famille et aux fidèles disciples de Mahomet. Le premier acte d'Othman fut d'envoyer un corps de troupes sous Al-Mugheyrah Ibn Shaabah pour compléter la soumission de l'Hamaden (645), tandis qu'une armée arabe expulsait Jezdegerd de la Perse (646). Une autre armée réduisit toute la partie du Khorassan qui avait échappé aux premières invasions (647). En même temps Abdallah Ibn-Saïd envahit l'Afrique orientale, et après avoir défait et tué le patrice Grégoire, qui commandait les Grecs, il conquit presque toute cette région. Quatre ans plus tard (651) le même général pénétra en Nubie, et força le souverain de cette contrée d'implorer la paix et de payer tribut. Moawyah, fils d'Abou-Sofian, inaugurant les excursions maritimes des Arabes, dévasta les îles de Cypre et de Rhodes (648). Pendant que l'empire musulman s'agrandissait ainsi de tous côtés, Othman poursuivait son imprudente réaction contre la politique des premiers khalifes et prodiguait les emplois à sa famille au détriment des plus illustres serviteurs de l'islam. Il enleva le gouvernement de l'Égypte à Amrou, et le remplaça par son propre beau frère Abdallah Ibn-Saïd. Cette mesure déplut également aux Arabes et aux Egyptiens. Alexandrie se révolta, et pour comprimer cette insurrection il fallut rendre le commandement à Amrou. Deux des fidèles *ashab* de Mahomet, Saad Ibn-Abi Wakkass et Abou-Mousa alshaari, furent privés de leurs emplois, et Hakem Ibn-Aass, que le prophète avait banni, fut rappelé. Les zélés musul-

mans gémissaient de pareils actes; ils s'indignaient de voir le cousin d'Abou-Sofian occuper en chaire la place de Mahomet, au lieu de s'asseoir deux degrés plus bas, comme l'avaient fait Abou-Bekre et Omar; ils lui reprochaient de prodiguer à ses favoris la fortune publique; enfin, ils remarquaient comme un présage menaçant qu'il avait perdu l'anneau du prophète. Le mécontentement allait toujours croissant : les anciens des tribus arabes et les plus illustres compagnons du prophète se rassemblèrent à Médine, rédigèrent un mémoire où, après avoir énuméré leurs griefs, au nombre de dix-neuf, ils sommèrent le khalife d'y répondre d'une manière satisfaisante, sous peine de déposition immédiate. Othman y répondit en faisant bâtonner par ses esclaves Ammar, porteur du mémoire. Cet acte fut le signal d'une révolte générale. Othman, assiégé dans son palais, promit tout ce que les insurgés exigèrent de lui, et grâce à l'intervention d'Ali, le plus pur représentant de l'islamisme, il obtint le rétablissement de l'ordre. Mais la tranquillité fut de courte durée. Ayescha, veuve du prophète, détestait Othman et soutenait les prétentions de Talhah au rang de khalife. Cette femme ambitieuse et jouissant d'une grande autorité sur les tribus arabes disposa les esprits à une nouvelle révolte; elle trouva ensuite un chef aux mécontents; ce fut Mohammed, fils du khalife Abou-Bekre Merwan Ibn-Hakem, secrétaire d'Othman, gagné par Ayescha. Othman envoya au gouverneur de l'Egypte l'ordre de faire périr Mohammed, qui résidait à Alexandrie. Cet ordre, communiqué au fils d'Abou-Bekre, le remplit de fureur; il rassembla une troupe de mécontents, et marcha sur Médine, où il entra sans résistance. Othman invoqua de nouveau l'assistance d'Ali; mais le pieux musulman, quoique ennemi d'Ayescha et de Mohammed, était mécontent d'Othman, et l'abandonna à son sort. Le khalife, délaissé de tous, plaça le Coran sur sa poitrine, et attendit la mort avec calme. Mohammed, le saisissant par la barbe, lui porta le premier coup; et ses complices l'achevèrent. Son corps, livré pendant trois jours aux outrages du peuple, fut ensuite jeté dans un trou. Ainsi périt, à l'âge de quatre-vingt deux ans (quelques historiens disent quatre-vingt-dix et même quatre-vingt-quinze), le troisième khalife. L'islamisme sembla triompher par la mort d'Othman, et Ali fut proclamé khalife; mais cette élection ne fut pas acceptée par les provinces; Moawiah, montrant à ses soldats la robe sanglante d'Othman, suspendue dans la mosquée de Damas, éleva contre la dynastie orthodoxe de Médine la dynastie, bientôt triomphante, des Ommaiades (*voy.* Ali et MOAWYAH). L. J.

Aboulfeda, *Annales Moslemici*. — Aboulfaradge, *Hist. Dynast.* trad. par Pococke. — Ockley, *Hist. of the Saracens*. — Price, *Retrospect of Mohammedan history*, I. — Caussin de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes*.

OTHMAN Ier, surnommé *Al Ghasi* (le Conquérant), fondateur de la dynastie qui règne encore à Constantinople, né à Soukout, en Bithynie, l'an de l'hégire 657 (1259 de l'ère chrétienne), mort en 1326. Les historiens turcs et les Arabes ne s'accordent pas sur ses ancêtres et son origine; mais, suivant l'opinion la plus accréditée, il était fils d'Orthogrul, chef turkoman ou oguzien qui était entré au service du sultan d'Iconium, Aladdin Caycobad, et s'était établi avec sa tribu à Sourgout sur les bords du Sangar. Orthogrul (1) rendit d'importants services à Aladdin et à ses successeurs, dans leurs guerres contre les Tartares et les Grecs. Il laissa en mourant (1280) le commandement de sa horde à Othman. Après la mort de Masoud II, le dernier des Seldjoukides, ses États furent partagés entre ses généraux, et une partie de la province de Bithynie revint à Othman, qui se trouva maître d'un petit territoire. Sa première campagne fut dirigée contre les Grecs. En juillet 1299 il força les passages, mal défendus, de l'Olympe, envahit le territoire de Nicée, qu'il occupa tout entier, excepté la ville même, qui ne tomba en son pouvoir qu'en 1304. En 1307 il soumit la province de Marmara. A mesure que sa bande s'augmenta par l'adjonction de volontaires et de prisonniers de guerre, il étendit le rayon de ses excursions et s'établit dans certains points fortifiés. A la fin de son règne, il était maître de toute la Bithynie. Quelques jours avant sa mort il apprit que son fils Orkhan s'était emparé de Prusa (Brousse). Othman tint sa cour à Kara-Hissar, et frappa de la monnaie à son nom; mais il ne prit jamais le titre de sultan. C'est d'Othman ou Osman que dérivent les noms d'*Othomans* et d'*Osmanlis*. Z.

Aboulfeda, *Annales Moslem.*, vol. V. — De Guignes, *Histoire des Huns*. — De Hammer, *Reise von Konstantinopel nach dem Olympos*; *Geschichte des Osmanischen Reichs*. — D'Ohsson, *Tableau de l'Empire Othoman*.

OTHMAN II, sultan ottoman, né le 4 novembre 1604, assassiné, le 20 mai 1622, à Constantinople. Il était l'aîné des sept fils d'Ahmed Ier. A l'âge de treize ans il fut tiré du sérail et présenté aux troupes comme souverain après la déposition de son oncle Mustapha Ier (26 février 1618). Les premiers événements de son règne, si court, furent l'envoi d'une ambassade à Louis XIII, la guerre contre la Perse et la destruction des repaires des Cosaques. Malgré son humeur belliqueuse et son adresse dans les exercices militaires, les soldats ne l'aimaient pas, à cause de son avarice; il s'était aussi aliéné les ulémas par diverses restrictions de leurs privilèges. L'idée dominante d'Othman était de châtier la Pologne. Au printemps de 1621 il traversa le Danube à la tête d'une armée nombreuse, et mit le siége devant Choczim; après avoir donné six assauts, qui coûtèrent la

(1) Soliman, père d'Orthogrul, quitta ses steppes natales dans le Mawar-ul-nahr, au delà de l'Oxus, passa dans le Khorassan à l'époque de l'invasion de Gengis-Khan (1218-1219), et s'établit à Kelath dans l'Arménie. Après la mort de Soliman, qui se noya dans l'Euphrate, son fils Orthogrul lui succéda.

vie à plus de cinquante mille hommes, il fut obligé de battre en retraite, et, dans son mécontentement, il ne prit aucun soin de cacher le mépris que lui inspiraient les janissaires ainsi que le dessein de les remplacer par la milice d'Égypte pour la garde de sa personne. Encouragé par son précepteur, Omar-Effendi, auquel il accordait une confiance aveugle, il résolut d'exécuter ses funestes projets durant son pèlerinage à La Mekke. La veille du jour de son départ, la révolte éclata (18 mai 1622) : les janissaires, ivres de fureur, pillèrent le sérail, s'emparèrent du sultan et le traînèrent aux casernes en l'abreuvant d'humiliations; trois fois on tenta, sans y réussir, de l'étrangler. On l'enferma dans le château des Sept-Tours; le grand vizir Daoud-Pacha et trois officiers commencèrent alors leur office de bourreau. Othman, jeune et vigoureux, se défendit longtemps contre les quatre assaillants; enfin, l'un d'eux lui passa le lacet autour du cou; un autre lui écrasa les parties sexuelles avec les mains, et un troisième lui coupa une oreille. Ainsi fut accompli le premier meurtre de souverain qui ait souillé l'histoire de l'Empire Ottoman. K.

Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman.*

OTHMAN III, sultan ottoman, né en 1696, mort le 30 octobre 1757, à Constantinople. Fils de Mustapha II, il succéda à son frère aîné, Mahmoud I[er] (22 décembre 1754). Une trop longue réclusion dans le harem avait aigri son caractère; il était indécis, ombrageux, d'une humeur sombre et emportée. Aucun événement marquant n'illustra son court règne. Changeant sans cesse de visir et de kaïmakan, il ne s'occupa des affaires que pour rendre des règlements somptuaires. Il mourut subitement, peu de temps après le jeune prince Mohammed, qu'il avait fait empoisonner. Mustapha III lui succéda. K.

Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman.*

OTHO (*Georges*), hébraïsant allemand, né en 1634, à Sattenhausen, village près de Cassel, et mort à Marbourg, le 28 mai 1713. Il fut professeur et bibliothécaire de l'université de Marbourg. Outre une cinquantaine de discours académiques et de dissertations latines sur divers points de philosophie et d'exégèse biblique, on a de lui : *Oratio funebris in obitum Justi Jungmanni*; Cassel, 1668, in-4°; — *De accentuatione textus hebraici*; Marbourg, 1668, in-4°; — *De montibus ignivomis*; Marbourg, 1698, in-4°; — *Synopsis institutionum samaritanarum, rabbinicarum, arabicarum, æthiopicarum et persicarum, ex optimis autoribus excerpta*; Francfort, 1701, in-8°. Otho a adopté dans ses diverses grammaires le plan et le système de Jacques Alting; aussi cet ouvrage est-il regardé comme une suite des travaux de grammaire de ce dernier, et il a été réimprimé en 1717 et en 1730 avec les deux ouvrages réunis de ce savant hébraïsant; — *Fundamenta punctuationis linguæ sanctæ* et *Institutiones chald. et syr.*; — *Palæstra linguarum orientalium*; Francfort, 1702, in-4° : ouvrage destiné par l'auteur à faciliter l'étude comparée des langues orientales. Il contient les quatre premiers chapitres de la Genèse, dans le texte hébreu, accompagné de la version latine d'Arius Montanus, dans les Targums d'Onkelos, de Jonathan et de Jérusalem, et dans les traductions syriaque, samaritaine, arabe, éthiopienne et persane, chacune avec sa traduction latine littérale. On y trouve encore toute la partie de la masore, autant la petite que la grande, sur les quatre chapitres, ainsi que les Pérouschim (Commentaires) de R. Salomon, Aben Ezra, etc., sur ces mêmes chapitres. Le tout est précédé d'un modèle d'analyse grammaticale sur chacune de ces langues et suivi de leurs glossaires, au nombre de huit, pour tous les mots qui se présentent dans ces quatre chapitres; — *Virga Aharonis polyglottos*; Marbourg, 1692, in-4°, spécimen dans le genre du précédent, mais beaucoup plus détaillé. Il est moins étendu cependant; car il n'embrasse que les onze premiers versets du chapitre XVII des Nombres. — On a une lettre d'Othon dans le *Thesaurus epistol.* de Lacroze, t. I, p. 311. M. N.

Supplém. à Jöcher. *Allg. Gel.-Lex.*

OTHON (*M.-Salvius*), empereur romain, né en 32 après J.-C., mort le 15 avril 69. Il descendait d'une ancienne famille de Ferentinum en Étrurie. Son grand-père M.-S. Othon fils d'un simple chevalier romain, et d'une femme de basse naissance, devint sénateur et préteur par la protection de l'impératrice Livie. Son père, L.-Salvius Othon, vécut dans l'intime faveur de Tibère et de Claude, fut consul substitué en 33 et proconsul en Afrique. M.-S. Othon était le plus jeune des deux fils de L.-S. Othon. Il eut une enfance turbulente, une jeunesse prodigue et déréglée. Suetone, qui aime les détails les plus minutieux, rapporte que le futur empereur reçut souvent le fouet, qu'il aimait à courir les rues pendant la nuit, et que quand il rencontrait des hommes faibles ou ivres, il les mettait sur un manteau et les bernait. Il s'insinua auprès de quelques affranchis qui formaient la société particulière de Néron. Le jeune prince, qui n'avait pas encore l'audace de ses vices, fut charmé de ce gai et hardi compagnon de plaisirs; il s'habitua bientôt à le consulter sur les affaires les plus graves et sur les crimes les plus odieux. Othon fut initié au projet de la mort d'Agrippine, et le jour marqué pour le parricide il donna, afin d'écarter les soupçons, un somptueux dîner au fils et à la mère. Une singulière intrigue mit fin, à la faveur d'Othon, et faillit amener sa perte. Il avait reçu dans sa maison, dit Suétone, et feint d'épouser Poppée (*Poppea Sabina*), que Néron avait enlevée à son mari, et dont il avait fait sa maîtresse en attendant qu'il en fît sa femme. Othon se laissa

séduire par la beauté de Poppée, et, bravant le danger, il ne craignit pas de devenir le rival, et le rival jaloux, de Néron. Il usa des droits que lui donnait son prétendu mariage, et ferma la porte à l'empereur (1). Celui-ci prit le procédé d'Othon plus doucement qu'on ne l'aurait attendu d'un tyran ; il se contenta de faire casser l'union de Poppée et d'Othon, et envoya le mari trop peu complaisant gouverner la Lusitanie. On plaisanta sur cette disgrâce honorifique qui reléguait un des plus élégants débauchés de Rome aux bords de l'océan Atlantique, et on fit courir ce distique : « Vous cherchez pourquoi Othon est exilé sous le faux prétexte d'un emploi : c'est qu'il commençait à être l'amant de sa femme (2). »

Othon administra avec le titre de questeur la Lusitanie pendant dix ans, de 58 à 68, et se conduisit avec une modération, un désintéressement qui étonnèrent beaucoup. Mais tout en faisant son devoir de son mieux, il s'ennuyait dans son gouvernement, et attendait avec impatience un rappel qu'il n'espérait pas du vivant de Néron. Aussi fut-il le premier à se déclarer pour l'entreprise de Galba, qu'il accompagna à Rome. Il espérait que ses services seraient récompensés d'une manière éclatante et que le nouveau prince le désignerait pour son successeur. Il ne négligeait rien pour se faire des partisans parmi les soldats. Toutes les fois qu'il recevait Galba à souper, il donnait une pièce d'or à chacun des hommes de la cohorte de garde. Il variait à l'infini ses moyens de séduction. Ainsi un soldat l'ayant choisi pour arbitre dans une contestation qu'il avait avec un voisin pour les limites d'un champ, Othon acheta le terrain en litige, et le donna au soldat. De pareils moyens gagnèrent facilement le cœur des prétoriens, qui disaient tout haut qu'un citoyen si libéral était seul digne de succéder à l'empire. Galba ne le pensa pas, et sans tenir compte du sentiment des soldats, il adopta L. Pison, le 10 janvier 69, et le désigna pour son successeur. Othon, déçu dans son espoir, se trouva dans une position très-dangereuse, et n'eut pour ainsi dire plus de ressource que dans un coup désespéré. D'un côté il avait paru si près du pouvoir suprême, qu'il ne pouvait plus vivre avec sécurité dans une condition privée; d'un autre côté, sa fortune était toute dépensée, et, comme il le disait, il ne pouvait plus exister à moins d'être empereur, et il aimait autant succomber dans un combat que d'être au forum la proie de ses créanciers. Ses affranchis, ses esclaves de confiance connaissaient ses sentiments, et l'excitaient à tout tenter; un astrologue, attaché à sa personne et qui dès longtemps lui avait prédit l'empire, lui promettait un prompt succès. Enfin d'anciennes c tures de Néron s'agitaient en sa faveur vaient d'ébranler la fidélité des trou menées s'accomplissaient presque au jour, sans que le préfet de la ville, l'incap Lacon, y mît obstacle ou s'en aperçût. la conspiration en traînant en longueur manquer d'être découverte ; de plus, les lé Germanie se prononçaient contre Galba, et s'il ne se hâtait, courait risque d'être devancé ses projets d'usurpation. Il prit son parti ment. Il se fit amener par Onomaste, son chi, deux prétoriens d'un grade subalterne, bius Proculus et Véturius (1), leur remit tout l'a gent qu'il avait pu réunir, et les chargea de l distribuer parmi leurs camarades. « Deux sol (*manipulares*), dit Tacite avec une amère, entreprirent de transférer l'empire tranférèrent. » Ils ne révélèrent tout le p qu'aux soldats les plus résolus; mais ils in tèrent les autres, leur firent craindre la dissolution de la garde prétorienne, et les disposèrent à favoriser un changement. La contagion gagna aussi les légions et les auxiliaires, déjà ébranlés par la nouvelle de la défection de l'armée de Germanie. La conspiration s'organisa si vite que tout était prêt pour la révolte, le 14 janvier. Othon aurait été proclamé le soir même, au sortir de souper, si ses complices n'avaient craint que la nuit n'occasionnât de fâcheuses méprises et peut-être des rencontres sanglantes entre des soldats de corps différents. On remit donc l'exécution du complot au lendemain. Ce retard aurait été funeste aux conjurés, si Lacon, qui se croyait sûr des soldats et qui ne voulait pas que personne parût mieux instruit que lui, n'eût opposé une dédaigneuse incrédulité aux avis qui parvinrent à Galba. Le lendemain, dans la matinée, Othon, pour écarter les soupçons, alla comme à l'ordinaire faire sa cour à l'empereur, et assista au sacrifice offert par Galba. Les présages parurent funestes à l'empereur, et le prétendant en tira un pronostic favorable. Au milieu de la cérémonie, Onomaste vint l'avertir que son architecte l'attendait; c'était le signal convenu pour annoncer que les soldats étaient prêts. Aussitôt, sous prétexte d'aller visiter une maison à vendre, Othon quitte le palais, et appuyé sur son affranchi, il se rend au Vélabre et de là au Milliaire d'or vis-à-vis du palais de Saturne. Là il ne trouve que vingt-trois soldats, qui le saluent du titre d'empereur. Étonné de ce petit nombre, il hésite; mais les soldats le mettent dans une litière, l'enlèvent et se dirigent vers le camp des prétoriens. Ils recrutent en route une vingtaine de camarades, et pénètrent dans le camp sans que le tribun de service, Julius Martialis, étonné ou peut-être complice, prenne aucune mesure.

(1) Le récit de Tacite diffère beaucoup de celui de Suétone (*voy.* POPPÉE).

(2) Cur Otho mentito sit, quæritis, exsul honore?
Uxoris mœchus cœperat esse suæ.

(1) Proculus était *tesserarius*, et Veturius *optio*, deux grades qui correspondaient à peu près à fourrier et à sergent.

Le mouvement s'étendit rapidement parmi les soldats, gagna les officiers et envahit tout le camp. L'audace de quelques soldats, appuyée sur la complicité tacite d'un grand nombre, entraîna tout. Galba et Pison, promptement avertis, tâchèrent de s'assurer des autres troupes présentes à Rome, qui parurent indifférentes ou mal disposées. Les soldats de marine, qui avaient eu à se plaindre de Galba, se montrèrent ouvertement hostiles, et allèrent se joindre aux prétoriens. Le camp offrait en ce moment un singulier spectacle. Les soldats avaient placé Othon sur l'estrade où peu auparavant était la statue d'or de Galba; ils en avaient écarté les tribuns et les centurions, et ils venaient les uns après les autres prêter serment à Othon. « Lui, de son côté, dit Tacite, leur tendait les mains, s'inclinait devant eux, leur envoyait des baisers, et se conduisait en esclave pour devenir le maître (*omnia serviliter pro dominatione*). » L'arrivée des soldats de marine enhardit Othon, qui harangua les troupes et donna l'ordre de marcher sur le forum. Galba n'avait pour lui que les vœux d'une foule désarmée; il fut massacré. Ses ministres et Pison périrent avec lui. Tandis que les soldats, vainqueurs sans combat, promenaient au bout de piques les têtes des victimes, et distribuaient dans une élection tumultueuse les grandes charges de l'État, Othon allait faire reconnaître son autorité par le sénat. Il excusa en peu de mots la révolution qui venait de s'accomplir, et déclara que l'armée l'avait porté malgré lui au pouvoir suprême; mais qu'il gouvernerait suivant la volonté générale (*communi omnium arbitrio*). Les sénateurs n'avaient pas besoin d'entendre sa justification et ses promesses : il leur suffisait qu'il fût le plus fort. Ils lui décrétèrent la puissance tribunitienne, le nom d'Auguste et tous les honneurs attachés au principat, et s'efforcèrent de lui faire oublier par leurs adulations les insultes dont ils l'avaient accablé, en son absence et tant que le succès de son entreprise avait paru douteux. Othon dédaigna ces injures ou remit sa vengeance à un autre temps; il ne se soucia pas non plus d'adulations dont il savait le prix, et rentra au palais après une courte séance. Sur son chemin, il fut acclamé par le peuple, et quelques voix de la foule le saluèrent du nom de Néron. Il ne parut pas mécontent de ce titre, qui le rattachait à la grande famille impériale des *Julii*, des *Claudii;* cependant, dans ses actes, il fut loin de se montrer l'imitateur d'un prince qui avait laissé une mémoire odieuse. Il ordonna même de mettre à mort Tigellinus, ce détestable ministre de Néron, qui avait trouvé grâce devant Galba.

Othon, devenu empereur par une émeute de prétoriens, rencontra des obstacles qu'un prince même plus énergique aurait difficilement surmontés. Le peuple était généralement indifférent; le sénat, humilié, cachait son hostilité sous une basse obséquosité; il était douteux que les armées qui avaient juré fidélité à Galba reconnussent son meurtrier, et il était certain que les armées de Germanie, déjà révoltées contre Galba, ne rentreraient pas dans l'ordre à la nouvelle de sa mort. Othon n'avait pour lui que deux avantages, la possession de Rome et de l'Italie et le dévouement des soldats. Les prétoriens et les troupes de marine, qui l'avaient fait empereur, étaient bien décidés à défendre leur ouvrage contre la violence et la trahison. Non contents d'avoir choisi eux-mêmes les deux préfets du prétoire, Plotius Firmus et Licinius Proculus, et le préfet de la ville, Sabinus, frère de Vespasien, ils étaient poussés par leur zèle ombrageux à intervenir dans les actes du gouvernement, sous prétexte de protéger l'empereur contre la malveillance du sénat. Les armées provinciales accueillirent la nouvelle de l'avénement d'Othon mieux qu'on ne s'y attendait. Lucius Albinus, gouverneur de Mauritanie, Carthage et le reste de l'Afrique le reconnurent. Les légions de Dalmatie, de Pannonie et de Mésie prêtèrent le serment de fidélité. Enfin deux compétiteurs redoutables, Mucien en Syrie et Vespasien en Palestine, acceptèrent, mais avec une arrière-pensée menaçante, l'œuvre des prétoriens. Seules les légions de Germanie persistèrent dans leur mouvement, et sans s'arrêter à la nouvelle du meurtre de Galba, elles s'avancèrent sur les Alpes en deux grandes divisions, commandées par Cecina et Valens et fortes de soixante-dix mille hommes. Vitellius suivait avec une puissante réserve (*voy.* VITELLIUS). Othon, n'ayant pas de forces suffisantes pour défendre les passages des Alpes, ne fit rien pour fermer aux légions de Germanie l'entrée de l'Italie. Organisant en toute hâte les ressources, assez nombreuses, qui lui restaient, il montra une énergie qu'on n'attendait pas d'un voluptueux et une clémence qui parut incroyable chez un ami de Néron. Sa bonté ne gagna pas le cœur des sénateurs, qui craignaient que sa conduite, commandée par la politique, ne cachât les vices et la cruauté du dernier césar. Othon affectait de ne pas s'apercevoir de ces mauvais sentiments; mais les soldats s'en apercevaient et en étaient violemment irrités. Un soir, un tribun des prétoriens ayant fait enlever du dépôt du camp les armes nécessaires pour une cohorte arrivée d'Ostie, les soldats accusèrent leurs tribuns et leurs centurions de trahison, et prétendirent qu'on voulait armer les esclaves des sénateurs pour assassiner Othon. Remplis de fureur à cette idée, ils tuèrent un tribun et des centurions qui essayaient de les retenir, et se précipitèrent vers le palais. Othon donnait à ce moment un repas aux premières personnes de Rome, hommes et femmes. Les convives en entendant le tumulte s'imaginèrent que l'empereur les avait fait rassembler pour les faire égorger. La crainte qu'il montrait lui-même ne les rassurait pas. Plus inquiet de la sûreté du

sénat que de la sienne propre, Othon envoya les préfets du prétoire au-devant des soldats et fit sortir promptement tous les convives. Tandis que ces grands personnages, ces femmes, ces vieillards couraient pêle-mêle dans les ténèbres, que les magistrats jetaient les marques de leur dignité, que très-peu osaient rentrer chez eux, que les autres allaient se cacher chez quelque client ignoré, les soldats forçaient les portes du palais, et ne sachant à qui s'en prendre, menaçaient tous ceux qu'ils rencontraient et particulièrement leurs officiers. A force de prières et de larmes Othon obtint qu'ils rentrassent au camp. Le lendemain Rome avait l'aspect d'une ville prise d'assaut. Les maisons étaient fermées, les rues désertes, les soldats sombres et menaçants. Pour mettre fin à cet état de choses, qui pouvait amener le pillage de Rome et le massacre d'une partie de la noblesse, Othon ordonna de distribuer cinq mille sesterces à chaque soldat. Comptant ensuite sur le bon effet de cette libéralité, il se rendit au camp, et réprimanda doucement les prétoriens de leur excès de zèle. Il leur représenta combien il était important de respecter le sénat, dont la présence au milieu d'eux était le plus sûr appui de leur cause. « Qu'aucune armée, dit-il, n'entende vos clameurs contre le sénat! Demander le supplice de ce sénat, la tête de l'empire, l'honneur des provinces, les Germains même, que Vitellius précipite contre nous, ne l'oseraient pas; et vous, que l'Italie a nourris, vous, les véritables enfants de Rome, vous dévoueriez au massacre un ordre dont la splendeur et la gloire rejaillissent sur nous et font ressortir l'obscurité et la bassesse du parti de Vitellius. Vitellius a occupé quelques nations, il a une sorte d'armée; mais le sénat est avec nous. C'est ce qui fait que nous sommes la république, tandis qu'ils sont les ennemis de la république. Eh quoi! croyez-vous que des maisons, des toits, un tas de pierre constituent cette très-belle cité? Ce sont là des choses muettes et inanimées, qui peuvent indifféremment être détruites et se réparer; l'éternité de Rome, la paix des nations, mon salut et le vôtre reposent sur l'existence du sénat. Ce sénat, institué par le père sacré et le fondateur de notre ville, maintenu depuis les rois jusqu'aux princes, toujours indestructible et immortel, transmettons-le à nos descendants tel que nous l'avons reçu de nos ancêtres; car de vous proviennent les sénateurs, des sénateurs proviennent les princes. » Ces généreuses paroles, précédées d'une ample distribution d'argent, eurent l'effet qu'on en pouvait attendre. Les soldats témoignèrent le plus grand repentir, et demandèrent le châtiment des factieux qui les avaient égarés. Othon se contenta de punir deux coupables. Les soldats admirèrent sa clémence; le sénat et le peuple s'indignèrent de sa faiblesse. Placé entre l'enthousiasme compromettant des prétoriens et l'hostilité secrète des autres corps de l'État, l'empereur avait hâte de sortir d'une position aussi fausse par une victoire éclatante ou par une prompte défaite. Il envoya sa flotte faire une diversion dans la Gaule; lui-même quitta Rome le 14 mars, et marcha vers le nord de l'Italie. Il laissa dans la capitale son frère Titianus, moins pour gouverner la ville que pour surveiller le préfet de Rome, Flavius Sabinus, frère de Vespasien. Il emmenait avec lui trois généraux renommés, Suetonius Paulinus, Marius Celsus et Annius Gallus, et de peur que les sénateurs n'intriguassent en son absence, il ordonna aux principaux de ce corps de le suivre. Les généraux qu'il employait n'avaient pas sa confiance, et il les faisait surveiller par Licinius, un des prefets du prétoire. Laissant de côté les mollesses de la vie de Rome, il se montrait constamment à la tête des soldats couvert d'une cuirasse de fer, toujours à pied, supportant la fatigue et la poussière de la route avec une patience qui étonnait les plus vieux généraux et charmait les soldats. La guerre commença d'une manière favorable pour lui. La diversion opérée par sa flotte ralentit la marche de Valens, et lorsque Cecina déboucha dans la vallée du Pô, il eut à supporter le choc des othoniens et fut battu à Plaisance par Vestricius Spurina. Il se retira vers Crémone, non sans courir de grands dangers; on pense que si les généraux d'Othon avaient su ou voulu profiter de leurs avantages, ils pouvaient infliger au premier corps d'armée de Vitellius une défaite qui aurait terminé la guerre. Othon le pensa sans doute, et n'osant pas destituer ses lieutenants, il les plaça sous la direction de son frère Titianus, appelé en toute hâte de Rome. Cette mesure aggrava le mal, au lieu d'y remédier. Titianus, sans capacité et sans antécédents militaires, ne fit que couvrir de sa responsabilité les fautes, peut être volontaires, des généraux. Une seconde fois les othoniens battirent Cecina, et Marius Celsus et Suetonius laissèrent encore échapper l'occasion d'écraser l'ennemi. Cette faveur de la fortune fut la dernière. Quelques jours après, Valens et Cecina firent leur jonction à Pavie. Les généraux d'Othon lui conseillèrent d'éviter le combat, de traîner la guerre en longueur, d'attendre l'arrivée des troupes de Pannonie, de Mésie, de Dalmatie, qui accouraient pleines d'ardeur et dont l'avant-garde avait déjà atteint Aquilée. Othon, sans nier la sagesse de ces avis, refusa de les suivre, et pensa qu'il fallait hâter le dénoûment de la guerre civile. Il ordonna donc à ses lieutenants de livrer bataille; mais, pour les laisser plus libres de choisir le moment, il consentit à s'éloigner du camp et à se retirer à Brixellum (*Brescello*). Ce funeste départ laissait le champ libre à l'inertie et à la trahison des généraux. Les othoniens, fatigués d'une longue marche où ils eurent beaucoup à souffrir du manque d'eau, rencontrèrent les vitelliens à quelques milles de Bedriacum; ils se battirent avec acharnement, et malgré leur las-

situde, malgré leur infériorité numérique et l'absence de commandement, car leurs généraux avaient disparu presque au début de l'action, ils disputèrent longtemps le terrain; enfin ils furent rompus et rejetés dans leur camp de Bedriacum, où ils passèrent la nuit exaspérés contre leurs chefs, mais nullement découragés, demandant à recommencer la bataille le lendemain et à mourir pour leur empereur. Le lendemain Othon n'était plus. Il avait attendu la nouvelle de la bataille avec la calme indifférence d'un homme qui a pris son parti. Dans son horreur pour la guerre civile, il avait résolu de mettre fin par sa mort à une plus longue effusion de sang. D'abord de fâcheuses rumeurs et bientôt l'arrivée des fuyards lui annoncèrent son désastre. Les prétoriens, semblant craindre l'effet que cette nouvelle produirait sur lui, lui criaient d'être tranquille, que cet accident pouvait se réparer, qu'ils étaient déterminés à tout souffrir pour sa cause; dans une sorte de délire, ils embrassaient ses genoux en pleurant tant qu'il refusait leurs offres, en poussant des cris de joie dès qu'il semblait disposé à céder. Les détachements de Mésie, qui avaient devancé leur corps d'armée, ne montraient pas moins d'ardeur que les prétoriens. Othon se montra touché de leur dévouement, mais déclara que c'était pour lui un motif de plus de ne pas faire couler un sang généreux. Il leur ordonna de faire immédiatement leur soumission aux vainqueurs. Il pourvut ensuite avec une calme prévoyance à la sécurité et au départ des personnages importants qui se trouvaient près de lui; il brûla aussi de ses papiers, qui auraient pu compromettre quelqu'un. Après avoir embrassé ses amis et distribué tout son argent aux gens de sa maison, il écrivit deux lettres, l'une à sa sœur pour la consoler, l'autre à Messaline, veuve de Néron, qu'il devait épouser, pour lui recommander sa mémoire et le soin de ses funérailles. Au milieu de ces suprêmes préparatifs, il fut interrompu par des clameurs: c'étaient les soldats qui menaçaient de tuer ceux qui partiraient, les appelant déserteurs et traîtres. Othon apaisa cette sédition, et de peur qu'elle ne se renouvelât dans la nuit, il remit son suicide au lendemain. Il but un verre d'eau glacée, prit deux poignards, dont il essaya la pointe, en plaça un sous son oreiller, fit fermer les portes, et se mit au lit. Suétone, qui tenait ces détails de son père, tribun de la treizième légion, assure qu'il dormit profondément. Au point du jour ses esclaves entendirent un gémissement dans sa chambre; ils entrèrent et trouvèrent l'empereur expirant; il s'était frappé d'un seul coup au dessous du sein gauche. On célébra aussitôt ses funérailles, comme il l'avait ordonné instamment, de peur que sa tête coupée ne servît de jouet aux vitelliens. Ses prétoriens portèrent son corps en pleurant et en couvrant de baisers ses mains et sa blessure. Plusieurs se tuèrent auprès du bûcher, et ce funèbre dévouement trouva de nombreux imitateurs à Bedriacum, à Plaisance et dans d'autres camps othoniens. On éleva à Othon un modeste tombeau, que les vainqueurs respectèrent. Ainsi mourut, à l'âge de trente-sept ans et le quatre-vingt-dixième jour de son règne (15 avril 69), ce voluptueux, qui avait cherché l'empire comme une suprême distraction, et qui le rejeta avec un calme dédain dès qu'il en connut le poids et les ennuis. Suétone, qui n'oublie aucune particularité, trace ainsi son portrait. « La taille et la manière d'être d'Othon ne s'accordaient pas avec tant de courage. On rapporte en effet qu'il était de courte stature, mal fait des pieds et des jambes. Il mettait à sa toilette presque tous les soins d'une femme, et portait sur sa tête, pour dissimuler la rareté de ses cheveux, une perruque adaptée avec tant d'art que personne ne s'en apercevait. Il se rasait tous les jours la figure avec beaucoup de soin, et se la frottait avec du pain humide... On le vit souvent célébrer publiquement en robe de lin et dans le costume sacerdotal les cérémonies du culte d'Isis. » Tel parut Othon jusqu'à l'émeute militaire qui le fit empereur, tel Juvénal, dans son hyperbole satirique, s'est plu à le montrer jusqu'au milieu des fatigues de la guerre civile; mais tel il ne fut pas dans son court règne et dans le suicide qui le termina. La tragique grandeur de sa mort a répandu sur sa mémoire une sorte d'intérêt, et a presque fait oublier à la postérité les déréglements et les crimes de sa vie.

L. J.

Suétone, *Otho*. — Plutarque, *Otho*. — Dion Cassius, LXIV. — Tacite, *Hist.*, I, II. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. I. — Merivale, *The Romans under the Empire*, t. VI.

OTHON Ier, empereur d'Allemagne, né en 912, mort le 7 mai 973. Appelé en 936 à succéder à son père, Henri Ier l'*Oiseleur*, roi de Germanie, il annonça tout d'abord qu'il allait remettre en vigueur les anciennes prérogatives royales, tombées en désuétude par suite des orages politiques des dernières années. Il célébra en effet avec grande pompe la cérémonie du couronnement, dont Henri avait cru devoir se dispenser. Il commença par enlever à Eberhard, duc de Franconie, plusieurs fiefs, que celui-ci détenait indûment; le duc essaya de se faire justice par les armes, mais il fut banni, et expia sa rébellion par une forte amende. En 937, lorsque le duc Éberhard de Bavière se montra disposé à se rendre complétement indépendant, Othon l'attaqua aussitôt, le défit et donna le duché à Berthold, oncle d'Éberhard, en se réservant la régale sur les églises. En 938 éclata une conspiration des plus puissants seigneurs, inquiets de l'autorité croissante du jeune roi. Avec célérité et énergie, il se jeta sur plusieurs d'entre eux, et les réduisit à l'obéissance. A la fin de l'année il n'y avait plus que son frère cadet, Henri Éberhard, duc de Franconie, et Giselbrecht, duc de Lorraine, qui tinssent encore la campagne; ils avaient attiré dans leurs intérêts le roi de France Louis d'Outremer,

qui envahit l'Alsace, et Frédéric, archevêque de Mayence, qui avait en vain tenté de faire consentir le roi à ce que les chefs de la nation eussent une large part dans la conduite du gouvernement. Othon avait de grands projets de conquête, et sentait qu'il lui fallait pour cela le pouvoir absolu. En l'été 939 il se trouvait presque abandonné de tous; en ce moment critique Udon, son général, détruisit a Andernach l'armée des révoltés; Éberhard et Giselbrecht perdirent la vie dans la mêlée; Henri se soumit, et la tranquillité fut pour quelque temps rétablie. En 941 se forma un vaste complot dans le but de faire assassiner le roi; mais il fut découvert à temps : les auteurs en furent sévèrement châtiés. Pour prévenir ces menées, Othon, après avoir supprimé la dignité de duc de Franconie, pays qu'il fit administrer par des comtes, donna successivement les principaux duchés à ses proches parents, la Lorraine à son gendre Conrad, la Souabe à son fils Ludolph, et la Bavière à son frère Henri, qui depuis lors se tint tranquille. Sur ces entrefaites, le margrave Géro avait par le pillage et l'extermination étendu la domination germanique sur les Obotrites et autres Slaves de l'Elbe; pour les rattacher plus solidement à son pouvoir, Othon fonda dans leur pays deux évêchés. En 940 il fut à même de répondre enfin aux attaques de Louis d'Outremer; il entreprit contre lui une guerre, qui se termina en 942 par un traité, où Louis renonça à ses prétentions sur la Lorraine. Peu de temps après, le roi de France, pressé par les exigences de ses grands vassaux, le duc Hugues le Grand et Héribert, comte de Vermandois, qui avait placé par la violence son fils Hugues sur le siége de Reims, se jeta entièrement dans les bras d'Othon. En 946 ce dernier arrive en Gaule avec une forte armée, et rétablit à Reims l'archevêque légitime Artold. De concert avec Louis, le différend au sujet de ce siége fut ensuite porté devant le synode d'Ingelheim, composé presque exclusivement de prélats allemands, qui jugèrent en faveur d'Artold. Pour rendre manifeste son pouvoir supérieur, Othon exigea que la procédure eût lieu en latin et en allemand, bien qu'il comprît le latin et sût même le parler. L'annee suivante il força Hugues et Heribert à se soumettre à Louis, dont il avait fait ainsi son obligé et presque son vassal. Le roi de Bourgogne Conrad se trouvait à peu près dans les mêmes rapports vis-à-vis du puissant roi de Germanie. En 950 ce dernier s'avança avec une forte armée contre Boleslas, duc de Bohême, qui, après avoir en 936 chassé les missionnaires allemands, faisait presque tous les ans des incursions sur les possessions allemandes. Il arriva en triomphateur devant les murs de Prague; Boleslas se déclara le tributaire d'Othon, accepta le christianisme.

Après avoir ainsi établi solidement son pouvoir en deçà des monts, Othon songea à mettre la dernière main à son dessein de restaurer l'empire de Charlemagne : il entreprit de conquerir l'Italie. En 951 il saisit le prétexte de venger les violences faites par le roi de ce pays, Berenger, à Adélaïde de Bourgogne, veuve du roi Lothaire, pour passer les Alpes avec une armée considérable. Entré en Lombardie sans éprouver de résistance, il épousa Adélaïde, et se fit couronner roi a Pavie. Cependant les prélats et les grands de l'Allemagne, qui, unis à la nation, avaient sous les derniers Carlovingiens combattu avec vigueur l'union des couronnes d'Allemagne et d'Italie, comme nuisible à la prospérité des deux pays, se montrèrent cette fois encore très-mécontents de l'entreprise d'Othon. Ce dernier se vit obligé de rendre en 952 le royaume d'Italie a Berenger, sous la condition que celui-ci se déclarerait son vassal et qu'il céderait les marches d'Aquilée et de Verone. Mais la condescendance momentanée qu'Othon venait de montrer envers le vœu général n'inspira pas de confiance. Son fils Ludolph, et son gendre Conrad, unis a Frédéric, archevêque de Mayence, se mirent à la tête des mécontents, et forcèrent (953) Othon a abandonner par un traité aux princes et prélats une partie de l'autorité qu'il avait concentree en ses mains et à eloigner son frere Henri de Bavière, qui s'était fait l'ennemi personnel de Ludolph. Peu de semaines après, Othon declara la convention nulle comme arrachée par la violence. Un soulèvement général éclata contre lui; un moment son frère, saint Bruno, qu'il avait fait archevêque de Cologne et duc de Lorraine, fut sur le point de faire cause commune avec les révoltés, qui pendant l'année 953 avaient obtenu des succès importants sur les armées du roi. Mais au même instant les Hongrois, appelés très-probablement par Henri, firent irruption en Bavière, dont les habitants s'étaient prononcés contre le roi. Ludolph s'apprêta à les combattre; mais, attaqué immédiatement par une armée de son père, il préféra traiter avec les barbares, qui, moyennant une forte somme, s'engagèrent à dévaster les contrées restées fidèles au roi, la Lorraine notamment, ce qu'ils firent en commettant des excès inouis. Cela indisposa au plus haut point l'esprit public contre Ludolph et Conrad, qui avaient pactisé avec ces féroces brigands; une réaction se fit en faveur d'Othon. Conrad, découragé, se soumit à la diète tenue a Zenn en juin 954. Ludolph continua la lutte encore pendant quelque temps, mais sans succès; il se réconcilia enfin avec son père, qui le priva du duché de Souabe : cela permit à Othon de faire étouffer à la fin de l'an 954 une revolte menaçante des Slaves. Après avoir, dans les premiers mois de 955, rétabli son autorite dans presque tout le royaume, il rassembla une puissante armée, et marcha contre les Hongrois, qui avaient fait une nouvelle incursion en Bavière; il les rencontra le 10 août sur le Lechfeld, près d'Augsbourg, les tailla en pièces, et mit ainsi fin aux invasions de

ces dangereux barbares. Il se tourna aussitôt contre les Slaves, de nouveau révoltés et leur fit éprouver à Dosse une sanglante défaite. C'est encore en cette année qu'Othon envoya auprès d'Abderrahman III, calife de Cordoue, Jean, moine de l'abbaye de Gorze; après bien des négociations, dont le récit extrêmement curieux se trouve dans le t. IV de *Monumenta* de Pertz, Jean décida Abderrahman à autoriser le rétablissement des rapports presque interrompus entre l'Église d'Espagne et le Saint-Siége.

Plus puissant que jamais, Othon, poussé par Luitprand (*voy.* ce nom), réfugié à sa cour, pensa à reprendre ses projets sur l'Italie, désolée par les cruautés de Bérenger. En 956 il y envoya son fils Ludolph, qui, après s'être emparé de presque toute la Lombardie, mourut l'année suivante, à Piombino, probablement empoisonné. Cet événement releva le courage de Bérenger, qui se mit à opprimer de nouveau le pays. Enhardi par l'impunité de ses méfaits, il tenta de soumettre entièrement à son pouvoir le pape Jean XII. Appelé au secours par le pontife, Othon passa en 961 de nouveau les Alpes, et fut partout reçu en libérateur. Cependant il ne se fit pas proclamer roi de Lombardie : cela aurait été contraire à sa convention secrète avec le pape; il avait promis à ce dernier, qu'en compensation de la couronne impériale, qui lui serait conférée par le souverain pontife, il laisserait le royaume d'Italie à un tiers, de même qu'il restituerait au saint-siége les territoires qui lui avaient été enlevés. Arrivé à Rome au commencement de 962, il y fut solennellement couronné empereur, le 2 février. Le rétablissement de ce pouvoir mal défini et inutile devait causer pour bien des siècles des malheurs incalculables, amenés par l'union contre nature des Italiens et des Allemands, totalement différents de mœurs et d'esprit. Othon se mit ensuite à enlever à Bérenger et à son fils Adalbert les dernières places qu'ils detenaient et à se concilier par de grandes largesses la faveur des prélats et des seigneurs italiens. Dans l'intervalle il se brouilla avec le pape, qui, reconnaissant qu'il n'avait fait que changer de maître, s'était rallié à Bérenger. Othon accourut à Rome, et n'eut pas grande difficulté à faire déposer par un synode le pape fugitif, dont les mœurs dissolues avaient tant scandalisé la chrétienté. Seulement en se déclarant le vengeur de la morale outragée Othon joua un rôle d'hypocrite. L'inconduite du pape lui était connue depuis longtemps, néanmoins il n'avait pas hésité à conclure une alliance avec lui; mais aussitôt qu'il se sentit gêné par les conventions qu'il avait passées avec Jean, il se mit tout à coup à parler de l'indignité du pape. Il fit élever sur le trône de Saint-Pierre Léon VIII, un laïque et sa créature, et il lui arracha une bulle qui conférait à l'empereur et à ses successeurs le droit de nommer aux évêchés d'Italie et même de concourir d'une manière prépondérante à l'élection du souverain pontife (1). Othon repartit alors pour la Lombardie et parvint à se rendre maître de la personne de Bérenger. Mais, peu de temps après son départ, les Romains, mécontents de la domination étrangère, chassèrent le pape qui leur avait été imposé et rappelèrent Jean XII. Après la mort de ce pape (mai 964), ils élurent Benoît V malgré l'opposition de l'empereur, qui, tenant à avoir le saint-siége sous sa dépendance, pour réaliser mieux ses vastes projets de conquête, vint immédiatement faire le siége de Rome. Il s'empara de la ville, et y rétablit le pape Léon. Dans les premiers jours de 965 il retourna en Allemagne; ce pays, gouverné en son absence par son frère Bruno, avait joui d'une complète tranquillité; il perdit pendant la marche la plus grande partie de son armée par une violente épidémie; ce qui fut considéré comme une punition de ses attentats contre le saint-siége. Ce fut très-probablement en cette année qu'il entreprit une expédition victorieuse contre les Danois, qui avaient recommencé leurs invasions en Allemagne; il les défit entièrement; leur roi Harold demanda la paix, et adopta le christianisme. Le départ d'Othon avait été suivi d'une révolte en Lombardie en faveur d'Adalbert; elle fut étouffée par le duc de Souabe Burcard. Lorsque le peuple de Rome eut, en décembre 965, chassé le pape Jean XIII, nommé par l'empereur après le décès de Léon VIII, Othon reprit le chemin de l'Italie. Sans trouver de résistance sérieuse, il arriva à Rome, et y fit punir, avec la plus grande cruauté, ceux qui s'étaient soulevés contre sa tyrannie. Il continua à demeurer en Italie, dont le climat lui plaisait, et chercha à y établir un gouvernement stable. Voulant s'attacher le pape, il lui restitua l'exarchat de Ravenne. A la fin de 967, il fit couronner empereur son fils Othon, pour lequel il demanda la main de Théophanie, fille de l'empereur grec Romain II. Luitprand, qu'il envoya dans ce but à Constantinople, y fut reçu outrageusement par l'empereur Nicéphore. Pour se venger, Othon dévasta en 969 les possessions que les Grecs avaient dans l'Italie méridionale; mais ayant échoué dans le siége de Bari, il ne put se rendre maître de ces contrées. Sur ces entrefaites Nicéphore avait été assassiné; Jean Zimiscès, son successeur et son meurtrier, se hâta de conclure la paix avec Othon, et lui envoya la princesse Théophanie, qui, pour le malheur de l'Allemagne, fut mariée en 972 au fils de l'empereur, dont la vanité était satisfaite de cette union avec les possesseurs du plus ancien trône de l'Europe. En août 972, Othon retourna en Allemagne, où le duc de Saxe, Hermann, avait eu à repousser plusieurs invasions de Slaves. Il y tint à Pâques 973 une diète à Quedlimbourg, qui fut des plus brillantes, et où Boleslas de Bohême et Miecislas de Pologne vinrent lui rendre hom-

(1) L'authenticité de cette bulle a été souvent contestée, mais à tort.

mage. Quelques semaines après il mourut, à Memleben. La puissance formidable qu'il avait acquise à sa maison avec tant de courage et d'habileté devait bien vite s'écrouler. Aveuglé par une ambition démesurée, il lui était impossible de comprendre qu'en faisant verser des torrents de sang il manquait du prétexte, souvent mis en avant, de travailler au bonheur de l'humanité ou du moins à la prospérité de son pays. Mais ses torts ne doivent pas faire oublier qu'il se montra protecteur zélé de la civilisation et de l'Église, qui la propageait. Il favorisa la prospérité naissante des villes, fonda de nombreuses écoles, et veilla à l'exécution des lois. E. G.

Wittukind, *Annales*. — Dietmar, *Chronicon*. — Luitprand. — *Continuator Reginonis*. — Ekkehardus, *De casibus S. Galli*. — *Annalista Saxo*. — Hroswitha, *Panegyris*. — Frodoard, *Vita S. Brunonis*. — *Vita S. Udalrici* — *Chronicon Quedlimburgense*. — Vehse, *Leben Otto des Grossen*. — Ranke, *Jahrbücher der deutschen Reichs unter den sächsischen Kaisern*, t. I. — Raynaldus, *Annales*. — Boehmer, *Regesta Ottonum*.

OTHON II, empereur d'Allemagne, fils du précédent, né en 955, mort à Rome, le 7 décembre 983. Couronné comme empereur dès 967, il prit en main le gouvernement à la mort de son père. Il donna à son neveu Othon, le fils de Ludolph, le duché de Souabe, convoité par Henri II, duc de Bavière, son cousin germain. Ce dernier se ligua avec Boleslas de Bohême et Miecislas de Pologne contre le jeune empereur, que sa jeunesse et son inexpérience devaient faire supposer incapable de lutter contre des ennemis aussi dangereux. Mais Othon, prévenu des projets tramés contre lui, invita Henri à venir à la cour pour les fêtes de Pâques (974), et le fit arrêter et mettre en lieu sûr. En cette même année il entreprit une expédition victorieuse contre le Danemark, qui fut suivie d'une paix de plusieurs années avec ce pays. Il chassa ensuite de Lorraine Lambert et Renier, fils du comte de Hainaut, dépossédé par Othon Ier, lesquels avaient tenté avec l'aide secret du roi de France Lothaire, de recouvrer par les armes les domaines de leur père. En 976, Henri, échappé de sa prison, lève l'étendard de la révolte; il est appuyé par la plus grande partie de la Bavière; en juillet, Othon, après plusieurs combats, s'empare du pays, qu'il donne à son neveu Othon, après en avoir détaché deux marches, dont l'une prit le nom d'*Œstereich* (*Autriche*), pays de l'est, ainsi que le duché de Carinthie, dont il gratifia Henri le jeune, petit-fils de l'ancien duc Arnoul de Bavière. Ensuite Othon se mit à poursuivre Henri, qui s'était réfugié auprès du duc de Bohême; après deux années de luttes sanglantes, il parvint, secondé par son neveu Othon, à étouffer la rébellion; Henri fut conduit en prison à Utrecht; Boleslas reconnut de nouveau la suzeraineté de l'Empire. En 978, Othon célébrait à Aix-la-Chapelle la Saint-Jean, lorsqu'il apprit l'approche soudaine d'une armée du roi Lothaire (*voy.* ce nom), furieux de ce que l'empereur avait déjoué ses menées en Lorraine, en se réconciliant avec Lambert et Renier et en confiant la Basse-Lorraine à Charles, frère de Lothaire (*voy.* LOTHAIRE). Othon s'enfuit à la hâte à Cologne; Aix-la-Chapelle fut pillée par les Français. Mais quelques mois après, Othon, avec une armée de plus de trente mille hommes, envahit la France, et vint camper à Montmartre devant Paris; grâce aux efforts de Hugues Capet, il ne put prendre cette ville. A la fin de novembre, il reprit le chemin de l'Allemagne; les Français le suivirent, et détruisirent son arrière-garde au passage de l'Aisne. En 980 la paix fut conclue avec Lothaire, qui abandonna toute prétention sur la Lorraine. Jusqu'ici Othon, soutenu par le concours des populations, avait triomphé de ses ennemis intérieurs et extérieurs; il s'était laissé guider par les sages conseils de l'archevêque de Mayence Willigis et de saint Maïeul, abbé de Clugny (1). Mais lorsqu'au lieu de continuer à veiller à la prospérité de la Germanie, qu'il avait rendue puissante, il se mit à tourner ses regards vers l'Italie, la nation l'abandonna, et il échoua dans ses entreprises. Pendant les années précédentes, il n'avait exercé dans ce pays qu'une autorité nominale. La mort d'Othon Ier avait été suivie d'une réaction violente contre les Allemands; à Rome l'ancienne faction aristocratique, conduite par Crescentius, petit-fils de Theodora, avait pris le dessus et mis sur le trône de saint Pierre une de ses créatures; lorsqu'elle eut succombé quelque temps après, Benoît VII avait été élu à la papauté, par suite d'un accord entre Othon et le comte de Tusculum. En novembre 980, Othon, accompagné du duc Othon, son neveu, franchit les Alpes avec une armée, qui ne dépassait pas dix mille hommes; il arriva à Rome à Pâques 981, sans avoir rencontré de résistance: les Italiens, quoique détestant les Allemands, étaient trop désunis pour pouvoir les combattre. Quelques mois après, il s'apprêta à chasser entièrement les Grecs de l'Italie, afin de couper court aux négociations qui depuis quelque temps avaient été entamées avec eux par les papes, désireux de se soustraire au pouvoir despotique des Allemands. Il fit alliance avec plusieurs princes de l'Italie méridionale, et commença aussitôt les hostilités. Il combattit d'abord sans remporter des succès marquants; ses troupes n'étaient pas assez considérables; parmi les prélats il n'y avait guère que Giseler, évêque de Mersebourg, qui avait consenti à lui amener un contingent de soldats (2). Dans les premiers mois de 982, Othon prit Bari et Tarente et quelques autres places, défit deux

(1) Lorsque, écoutant les suggestions de Théophanie, qu'il avait épousée en 972, Othon eut à plusieurs reprises manqué d'égards envers son excellente mère, sainte Adélaïde, ce fut saint Maïeul qui les réconcilia.

(2) Lorsqu'en 981 le siége de Magdebourg devint vacant, Giseler le reçut en récompense de ses services; de plus, il obtint que l'évêché de Mersebourg fût supprimé et en grande partie attribué à celui de Magdebourg. Othon consentit bien à regret à cette mesure, qui privait l'Empire d'un ferme boulevard sur la frontière slave; mais il ne pouvait se passer des secours de Giseler.

armées ennemies, et arriva le 12 juillet sous les murs de Squillace avec seize mille hommes, la moitié Italiens. Le lendemain il attaque les Grecs, et les met en déroute; ses troupes croyant la victoire assurée se debandent; en ce moment elles se voient assaillies par un corps de Sarrasins, les alliés des Grecs; elles furent presque entièrement détruites. L'empereur, échappé comme par miracle, se réfugia à Capoue. L'ambitieuse impératrice Théophanie le fit s'abuser sur la portée de ce désastre, qui avait été suivi de la perte de toutes ses conquêtes; il ne songea plus qu'à réparer son échec. Il voulait que les Italiens, qui l'abhorraient, l'aidassent à conquérir l'Italie méridionale et même la Sicile, maintenant qu'il n'avait plus de soldats pour les forcer à obéir; aussi se moquaient-ils de lui et le traitaient-ils même d'âne, comme nous l'apprennent les lettres de Gerbert. Dans l'été de 983, il convoqua à Vérone une diète de tout l'empire; il y fit sans difficulté proclamer son fils Othon comme son successeur; mais il ne put décider ni les princes ni les prélats allemands à le seconder dans ses projets contre les Grecs; saint Maïeul le supplia de revenir en Allemagne, où sa présence était très-nécessaire. Après avoir appris la défaite de Squillace, les Danois et les Slaves avaient fait des invasions victorieuses sur les terres de l'Empire; ces derniers, il est vrai, avaient été repoussés, mais ils s'étaient maintenus dans plusieurs contrées, qu'Othon Ier avait incorporées à l'empire. Entraîné par Théophanie, Othon ne voulut écouter aucune remontrance, et s'obstina à rester en Italie. Il alla d'abord à Milan apaiser les troubles causés par l'élection simoniaque de l'archevêque Landulphe, et se rendit ensuite à Rome, où il éleva à la papauté Jean XIV, son ancien chancelier. Il mourut peu de temps après, d'une fièvre violente, ou de poison, selon quelques-uns.

E. G.

Dietmar, *Chronicon*. — Lambert d'Aschaffembourg, *Annales* — *Annales hildesheimenses*. — *Annalista Saxo*. — Baldericus, *Chronicon cameracense*. — *Annales weissenburgenses*. — *Vita S. Udalrici*. — Sigebert de Gembloux, *Chronicon*. — *Annales quedlimburgenses*. — *Vita S. Maioli*. — *Epitaphium S. Adelaidæ*. — *Chronicon carense*. — Ranke, *Jahrbücher des deutschen Reichs*, etc., t. II. — Boehmer, *Regesta Ottonum*.

OTHON III, empereur d'Allemagne, fils du précédent, né en 980, mort le 29 janvier 1002. Reconnu comme successeur d'Othon II à la diète de Vérone, il fut, peu de temps après la mort de son père, confié par l'archevêque de Cologne à Henri II de Bavière, qui, enfermé comme rebelle sous le règne précédent, venait de sortir de prison, et qui, sûr de l'appui de plusieurs puissants prélats, voulait s'élever lui-même a la dignite impériale. Mais sur les instances de Willigis, archevêque de Mayence, et de Nother, évêque de Liége, les principaux seigneurs s'apprêtèrent à combattre les entreprises de Henri; l'archevêque Adalbéron de Reims, ville alors plutôt impériale que française, se joignit à eux; son secrétaire Gerbert, qui devint plus tard pape sous le nom de Silvestre II, joua un rôle actif et important dans les négociations qui s'engagèrent en faveur du jeune empereur. Par son entremise, le roi de France Lothaire prit d'abord aussi la défense des droits d'Othon, son cousin; mais en 984 il s'entendit avec Henri, qui lui céda la Lorraine, dont Lothaire occupa immédiatement une grande partie. Peu de temps après, Henri se fit couronner empereur à Quedlimbourg; il se concilia les ducs Miecislas de Pologne, et Boleslas de Bohême, ainsi que le prince des Obotrites, Mistni, en les dégageant de leur vassalité à l'Empire. Cependant Willigis continua à lutter avec énergie contre l'usurpateur, et lui aliéna en peu de temps la majeure partie de la nation; privé du secours de Lothaire, dont Hugues Capet avait empêché les progrès en Lorraine, Henri se vit obligé de remettre Othon aux impératrices mères Adélaïde et Théophanie; mais il ne cessa toutes ses intrigues que lorsqu'on lui eut donné (985) le duché de Bavière. En 986 les troubles furent entièrement apaisés; Boleslas reconnut de nouveau la suzeraineté de l'Empire; le duc de Pologne l'avait déjà reconnue l'année précédente, après avoir contribué à réprimer une révolte des Slaves.

La mort de Lothaire (mars 986) amena un changement complet dans les relations entre l'Empire et la France; redoutant et son beau-frère Charles de Lorraine et l'ambitieux Hugues Capet, la reine Emme, qui gouvernait au nom de son fils Louis V, se jeta entièrement dans les bras de Théophanie, qui s'était fait attribuer la régence à l'exclusion d'Adélaïde. A la mort de Louis, Théophanie, désireuse de voir s'élever en France des troubles, dont elle espérait profiter, favorisa jusqu'à un certain point les entreprises de Hugues Capet, mais s'opposa à ce qu'il triomphât complétement de ses ennemis Charles de Lorraine et Arnoul, archevêque de Rheims, qu'il ne parvint à réduire que lorsqu'il se fut emparé d'eux par la trahison d'Adalbéron, évêque de Laon. Lorsqu'à la suite de ces événements, Gerbert, qui, ne se trouvant pas assez récompensé, avait abandonné le parti impérial et s'était attaché à Hugues, eut été placé par ce dernier sur le siége de Reims, à la place de l'archevêque légitime Arnoul, Théophanie se joignit au pape pour faire annuler cette usurpation. Pour se maintenir, Gerbert amena les évêques français à menacer le pape de proclamer l'indépendance complète de l'Église gallicane; il céda lorsqu'il eut été, en 994, nommé précepteur d'Othon. L'éducation du jeune empereur avait été précédemment confiée au clerc Bernward, qui, en satisfaisant tous les caprices de son élève, avait, après la mort de Théophanie (991), obtenu la direction des affaires, et à un Calabrais du nom de Jean, plus tard évêque de Plaisance, lequel s'était efforcé d'inculquer à Othon le plus grand mépris pour les Allemands et un respect presque supersti-

tieux pour les sciences et les mœurs de Byzance. Dans l'intervalle, les armées impériales avaient eu à lutter contre les Slaves, qui, malgré les efforts de Miécislas, l'allié de l'Allemagne, maintinrent à peu près intacte l'indépendance qu'ils avaient reconquise en 983. En 995 Jean de Plaisance fut envoyé à Constantinople pour y demander la main d'une princesse grecque pour l'empereur, qui, âgé de quinze ans, venait de prendre en main le gouvernement. L'année suivante Othon alla avec une armée considérable au secours du pape Jean XV, opprimé par la faction des Crescentius. Après avoir reçu à Pavie l'hommage des Lombards, il arriva à Rome, où Jean venait de mourir. Il plaça sur le trône de saint Pierre son cousin et chapelain Bruno, qui prit le nom de Grégoire V. L'avénement de cet homme d'une grande vertu fut acclamé par les moines de Clugny, qui depuis plusieurs années s'efforçaient de rétablir la discipline ecclésiastique et de purger la cour de Rome des vices qui y pullulaient depuis un siècle. Après avoir obligé Crescentius de jurer obéissance au nouveau pape, Othon retourna en Allemagne, et entreprit, en 997, une campagne victorieuse contre les Slaves. En cette année éclata à Rome une révolte contre les représentants de l'empereur et contre le pape, qui s'enfuit à Pavie. Crescentius, redevenu tout-puissant, grâce à l'aide de la cour de Constantinople, éleva à la papauté Jean de Plaisance, qui s'était vendu à cette cour. A la fin de l'année Othon vint rejoindre le pape; en février 998 il s'empara de Rome, et fit mutiler l'antipape et décapiter Crescentius. Cédant à l'influence que Gerbert avait acquise sur son esprit, il lui donna le siége de Ravenne, dont le détenteur légitime fut dépossédé malgré le pape Grégoire, qui mourut peu de temps après. Othon alors ceignit de la tiare son ancien précepteur, qui prit le nom de Silvestre II. Le nouveau pape s'attacha à réparer les torts qu'il avait commis envers l'Église, en préparant son affranchissement du pouvoir laïque, et fraya ainsi la voie à Grégoire VII. Il poussa le jeune empereur inexpérimenté à une suite de fausses démarches qui devaient affaiblir l'autorité impériale. Sur ses conseils Othon, qui avait le projet arrêté de résider pour toujours en Italie, établit dans son palais à Rome l'étiquette formaliste de la cour de Byzance, où le souverain était traité presque comme une idole. Il s'aliéna ainsi les seigneurs allemands, qui détestaient ce cérémonial, parce qu'il les empêchait d'approcher de l'empereur aussi librement qu'autrefois. Plein de l'idée chimérique de rétablir entièrement et dans toute sa splendeur l'ancien empire romain, il s'intitula auguste, et fit revivre les emplois de logothète, de protospathaire, etc. A côté de ces dignitaires, qui n'avaient de pouvoir que dans l'enceinte du palais, il plaça sept juges, tous clercs, qu'il investit des plus hautes prérogatives, au point qu'il se dépouilla lui-même du droit de décréter quoi que ce soit d'important, sans leur concours. Des documents irrécusables attestent que cette nouvelle constitution, qu'Othon appela *renovatio reipublicæ*, lui fut suggérée par Silvestre, qui, tenant en ses mains le collége tout-puissant des sept juges, devenait ainsi le maître réel de l'Empire. Ces fonctionnaires ne devaient, il est vrai, exercer leur autorité que dans Rome; mais Othon avait décidé de faire de cette ville le siége central de son gouvernement, d'où la Germanie devait être administrée comme une simple province (1). Après avoir pris tous ses arrangements, Othon se rendit, au commencement de l'an 1000, à Gnèse, et éleva le duc de Pologne Boleslas Chobry à la dignité royale, le dégageant de tout tribut envers l'Empire; il consentit en même temps à ce que l'église de Pologne fût désormais placée sous la métropole de Gnèse et devînt ainsi indépendante des prélats allemands. Il fit tout cela encore à la demande de Silvestre, qui, pour délivrer la papauté du despotisme impérial, cherchait à donner aux peuples jusqu'ici vassaux de l'Empire une Église nationale et à en faire des alliés du saint-siége.

Othon retourna à Rome, après s'être arrêté à Aix-la-Chapelle, où il fit ouvrir le tombeau de Charlemagne, qu'il avait follement pris pour modèle. Peu de temps après il accorda aussi au duc de Hongrie la couronne royale et approuva que l'église de ce pays fût mise sous la métropole de Gran. Sans en avoir la conscience, il devint ainsi l'instrument dont se servit Silvestre pour réaliser l'idée admirable, poursuivie par ses successeurs, de rendre tous les peuples de l'Europe indépendants les uns des autres; c'est principalement à cette idée que notre civilisation doit sa supériorité sur celle des anciens. Mais toutes ces mesures, funestes au pouvoir impérial, suscitèrent en Allemagne un grand mécontentement; une menaçante conspiration se forma contre l'empereur; si elle n'éclata pas, ce ne fut que grâce à l'esprit conciliant de Henri, duc de Bavière, qui succéda plus tard à Othon. Les prélats allemands, et à leur tête l'archevêque de Mayence Willigis, furieux de voir les Polonais et les Hongrois échapper à leur domination, et de ce que le gouvernement de la Germanie devait passer entre les mains des Italiens, se prononcèrent contre Silvestre et contre son docile élève, témoin leur opposition violente dans l'affaire de l'abbaye de Gandersheim. Les Italiens eux-mêmes étaient irrités de ce que l'empereur voulait s'établir chez eux d'une manière durable, et exercer ainsi pleinement sur eux une autorité, qui sous ses prédécesseurs, presque toujours absents, sommeillait pour la plupart du

(1) Les détails de cette constitution, qui n'eut qu'une durée éphémère, se trouvent dans un document [illegible] par Pertz [illegible] II [illegible] *für Jurisprudenz*.

temps. En effet Othon avait levé sur eux des impôts considérables et avait ordonné que les codes de Justinien fussent de nouveau mis en vigueur. Au commencement de 1001 une révolte eut lieu contre lui à Rome ; il parvint à l'apaiser pour le moment, en représentant aux rebelles, dans un discours qui nous a été conservé, quels avantages il avait accordés aux Italiens sur les autres peuples de l'Empire. « N'ai-je pas, dit-il, pour vous abandonné patrie et parents? Ne vous ai-je pas préférés aux Saxons et à tous les Germains? » Mais bientôt après une nouvelle émeute éclata, Othon fut forcé de quitter Rome, qu'il fit assiéger en vain, ne disposant que de peu de troupes. Delaissé des Allemands, il se trouva bientôt dans une situation déplorable, et tomba dans une grande tristesse. Saint Romuald devint le confident de ses chagrins, et lui conseilla d'abdiquer et d'entrer dans un monastère. Othon ne repoussa pas cet avis; mais il voulut auparavant reprendre Rome. Il s'apprêtait à pousser les opérations du siége de cette ville, lorsqu'il fut emporté en quelques jours par une fièvre violente. Sa petite armée eut la plus grande peine à ramener en Allemagne son corps, que les Italiens voulaient mettre en lambeaux. Il fut le dernier des descendants mâles de la maison de Saxe. E. G.

Dietmar, *Chronicon*. — *Annalista Saxo*. — Richer, *Chronicon*. — *Annales quedlinburgenses*. — *Gerberti Epistolæ*. — Thangmar, *Vita Bernwardi*. — Balderic, *Chronicon*. — Bruno, *Vita Adalberti* (Pertz, *Monumenta*, t. IV). — *Vita Meinwerci* (dans le t. I des *Scriptores brunswicenses* de Leibniz). — Böhmer, *Regesta Ottonum*. — Ranke, *Jahrbücher*, etc. — Hock, *Gerbert und sein Jahrhundert* Vienne, 1837). — Gfrörer, *Allgemeine Kirchengeschichte*, t. III.

OTHON IV, empereur d'Allemagne, né en 1177, mort le 19 mai 1218, à Harzbourg. Fils de Henri le Lion, duc de Bavière (*voy.* ce nom), et de Mathilde d'Angleterre, il se rendit, après la chute de son père, auprès de son oncle Richard Cœur de Lion, qui lui donna le comté de Poitou et plus tard le duché d'Aquitaine. En 1197, après la mort de l'empereur Henri VI, il fut choisi pour lui succéder par les princes et prélats, surtout du nord de l'Allemagne, tandis que ceux du sud élurent Philippe de Souabe, frère de Henri VI. Une guerre civile éclata immédiatement; elle resta longtemps sans résultats décisifs, quoique Philippe, le plus puissant dès le commencement, se fût encore renforcé par une alliance avec Philippe-Auguste de France et Ottocar de Bohême. Les grands vassaux mettaient tous leurs soins à ce que la lutte se prolongeât ; elle affaiblissait le pouvoir impérial et leur permettait de se livrer impunément à la rapine. En 1198 Othon gagna le landgrave Hermann de Thuringe, et conquit, avec l'aide de son frère Henri le palatin, une partie de la Saxe. En revanche Philippe força l'année suivante l'évêque de Strasbourg à se soumettre, et dévasta pour la seconde fois les possessions d'Adolphe, archevêque de Cologne, le principal soutien d'Othon. En 1201 le pape Innocent III, invoquant le droit de contrôler l'élection à l'empire, se déclara en faveur d'Othon, qui, par un acte daté de Neuss, s'engagea à faire restituer au saint-siége tous les territoires qui en avaient été distraits. En 1202 Ottokar de Bohême se rallia à Othon; il contribua à repousser l'année suivante l'invasion de la Thuringe, entreprise par Philippe. Mais en 1204 ce dernier renouvela son attaque, et obtint la soumission du landgrave Hermann, et un peu plus tard celle du palatin Henri. Il s'en suivit une défection générale des partisans d'Othon, qui, naturellement indolent, n'opposait pas assez d'activité aux revers qui le frappaient à tout moment. Après la perte de la fidèle ville de Cologne, causée en 1206 par la trahison du duc de Limbourg, il passa l'année suivante en Angleterre, pour solliciter le secours de son oncle, le roi Jean sans Terre, qui ne lui donna que quelques centaines de marcs d'argent. Dans l'intervalle le pape avait relevé Philippe de l'excommunication et cherchait à mettre fin à l'état déplorable de l'Empire par un accord entre les deux prétendants. Un armistice fut conclu, et des négociations actives s'entamèrent d'abord en Allemagne et ensuite à Rome; elles n'aboutirent pas. La trêve allait expirer et Othon s'apprêtait à tenter, avec l'aide de Waldemar II de Danemark, de nouveau la fortune des armes, lorsqu'il apprit que Philippe venait de recevoir la mort de la main d'Othon de Wittelsbach (21 juin 1208).

Reconnu unanimement comme empereur à la diète de Francfort, Othon se fiança à Béatrice, la riche héritière de son rival. Il fit édicter contre les nombreux chevaliers brigands, qui continuaient à commettre les plus grands excès, des mesures très-sévères, et il veilla lui-même à leur exécution (1). En 1209 il passa les Alpes avec une puissante armée; reçu partout avec enthousiasme, il fut solennellement couronné à Rome par Innocent III. Il crut alors pouvoir se passer du concours du pape, et refusa de remplir son serment de faire rendre à l'Église romaine le duché de Spolète, les biens de la donation de Mathilde et autres possessions, dont il se mit à disposer librement. Il s'en suivit une rupture complète avec le pape, auquel Othon ne voulait laisser que la pure autorité spirituelle. Ayant gagné par d'importantes concessions les villes lombardes et toscanes, l'empereur réussit à réduire le pape à la seule ville de Rome. Enhardi par ses succès, il entreprit, en l'automne 1210, la conquête du royaume des Deux-Siciles, où régnait le jeune Frédéric, le dernier descendant mâle des Hohenstaufen. Avant la fin de l'année, il prit Capoue, Salerne et Naples, et s'empara dans l'été de 1211 de la Pouille

(1) « *Omni tempore Othonis*, dit un chroniqueur de l'époque, *per totum regnum Alemanniæ summa pax et securitas fuit, ita ut omnes mirarentur quod etiam in absentia ejus, dum esset in Sicilia, tanta pax potuit esse in terra.* »

et de la plus grande partie de la Calabre. En ce moment il apprit qu'à l'instigation du pape un grand nombre de princes et de prélats de l'Allemagne venaient de proclamer à Nuremberg sa déchéance et avaient élu à l'empire Frédéric II (*voy.* ce nom), roi de Sicile. La guerre civile recommença. Le palatin Henri et le duc de Brabant soutinrent d'abord avec succès le parti d'Othon, qui vint les rejoindre au printemps de 1212 et soumit immédiatement l'archevêque de Magdebourg et le landgrave de Thuringe. Le 7 août de cette même année, Othon célébra son mariage avec Béatrice; quatre jours après, la jeune épouse mourut subitement. Cet événement fut un coup terrible pour Othon, en rompant tout lien entre lui et le parti des Hohenstaufen, qui dès lors se rallia presque tout entier à Frédéric. Ce dernier parvint à travers mille dangers à se frayer le chemin jusqu'à Constance, où il arriva vers la mi-août avec soixante cavaliers. Trois heures après, Othon atteignit les portes de la ville, qui venait de se déclarer pour son rival; s'il avait pu le prévenir, il triomphait; la plupart de ses ennemis n'avaient pas encore levé l'étendard de la révolte. A peine si Frédéric aurait pu regagner l'Italie; maintenant il vit accourir sous sa bannière une foule de princes et de prélats, qu'il s'attacha entièrement par son affabilité, qui contrastait tant avec la hauteur et l'orgueil d'Othon. Ce dernier se rendit aussitôt dans ses États héréditaires, et ne songea pour le moment qu'à se maintenir dans le nord de l'Allemagne. En 1214 il marcha au secours du comte de Flandre, qui allait être attaqué par le roi de France Philippe-Auguste, de tout temps l'adversaire d'Othon, et qui venait de conclure une alliance avec Frédéric, auquel il avait remis vingt mille marcs d'argent. Avec trente mille hommes il rencontra à Bouvines les Français en nombre égal; poursuivant avec ardeur le roi de France, qu'il fut sur le point de faire prisonnier, il s'avança trop en avant, ce qui permit aux Français de rompre les rangs ennemis et de remporter une victoire complète. Ce désastre, qui fut suivi de la défection du duc de Brabant et d'autres seigneurs des Pays-Bas, n'abattit pas le courage d'Othon. En 1215 il marcha avec le margrave de Brandebourg, le palatin Henri et l'archevêque de Brême contre le roi Waldemar de Danemark, qui s'était ligué avec Frédéric moyennant la cession des contrées au delà de l'Elbe et de l'Elde; il s'empara immédiatement de Hambourg. Mais la sentence d'excommunication lancée contre lui par le concile de Latran lui enleva les moyens de continuer la lutte. Il se retira dans le Brunswick; il ne déposa pas la couronne, mais il ne s'occupa plus jusqu'à sa mort que de veiller à la prospérité de ses États héréditaires, où son heureux rival ne vint pas l'inquiéter. E. G.

Othon de Saint-Blaise. — Arnold de Lubeck. — Godefroi de Cologne. — *Chronicon Urspergense.* — Albert de Stade, *Chronicon Montis Sereni.* — Albericus, *Chronicon.* — Matthieu Paris. — *Gesta et Epistolæ Innocentii III.* — Boehmer, *Regesta.* — Eccard, *Origines Guelficæ*, t. III. — Raumer, *Les Hohenstaufen.* — Abel, *König Philipp* (Berlin, 1852) et *Kaiser Otto* (ib. 1856).

OTHON DE FRISINGUE, historien allemand, mort à Morimond, le 21 ou le 22 septembre 1158. Il était fils de saint Léopold, marquis d'Autriche, et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV. A cette illustre naissance joignez les dons de l'esprit, une instruction variée, une inclination vive pour toutes les nouveautés, tel fut Othon de Frisingue. Il aurait pu prétendre à toutes les dignités civiles. Il se contenta d'abord du simple titre de prévôt de Neubourg en Autriche, et, l'ayant obtenu de son père, il se rendit en France, à Paris, jaloux d'entendre les maîtres célèbres qui enseignaient en ce lieu, avec tous les arts, presque toutes les sciences. Nous le voyons ensuite, en 1126, prendre l'habit cistercien dans l'abbaye de Morimond; puis revenir à Paris, achever ses études en philosophie et en théologie. En 1131 il est élu abbé de Morimond. Quelques années après il rentre en Allemagne, où il va prendre possession de l'évêché de Frisingue. Il mourut durant un voyage qu'il faisait en France, se rendant à un chapitre général de l'ordre de Cîteaux.

La *Chronique* d'Othon de Frisingue, souvent imprimée, finit à l'année 1146; elle a été continuée jusqu'en 1209 par Othon abbé de Saint-Blaise, mort en 1223. Pour les temps antérieurs au onzième siècle, elle n'offre rien qui soit digne de remarque. Mais dès le onzième siècle elle abonde en renseignements originaux. Othon ne raconte pas simplement les entreprises des princes, leurs guerres et les catastrophes qui les accompagnent : il donne aussi d'intéressants détails sur les écrivains de son temps, et disserte lui-même, pour son compte personnel, sur les questions qui paraissent le plus agiter la conscience de ses contemporains. Ce n'est pas seulement un chroniqueur, qui a lu avec fruit Justin, Suétone et s'efforce de les imiter : c'est encore un théologien qui a lu les philosophes, et qui tient à ce qu'on ne l'ignore pas. Un autre ouvrage historique d'Othon de Frisingue a pour titre : *De Gestis Frederici I, cæsaris augusti.* Comme le précédent, il a été souvent imprimé. La première édition est de l'année 1515. Othon n'a pu achever cet ouvrage. Les derniers chapitres sont de Radevic, chanoine de Frisingue.

Si l'on compare Othon aux historiens de l'antiquité qu'il a pris pour modèles, on ne peut hésiter à reconnaître qu'il leur est bien inférieur; mais si, comme il convient peut-être, on ne lui demande que des particularités, des anecdotes, racontées avec sincérité; si on l'interroge comme un témoin fidèle des faits qu'il rapporte, sans regarder à l'économie de ses livres, à son style, et surtout à sa philosophie, c'est un des plus utiles écrivains de son siècle. B. H.

Manriquez, *Annal. Cisterc.*, ad ann. 1126, 1127 et annos sequentes. — Huber, *Otto von Freisingen* (Munich, 1848).

bach, *Deutschland Geschichtsquellen im Mit-*

N Ier, roi de Grèce, né le 1er juin
s du roi Louis de Bavière, il reçut,
lirection de Schelling et de Thiersch,
ation distinguée. Le grand intérêt que
avait montré pour la cause philhélène
eler en 1832 à la couronne du nouveau
de Grèce. Le gouvernement fut confié
najorité d'Othon au comte d'Armans-
n le bon vouloir ne parvint pas à triom-
iplétement de l'anarchie du pays et des
de la diplomatie. Lorsque le roi eut
nain l'administration (1835), il eut aussi
ontre les difficultés que les Russes et les
e cessèrent d'apporter au raffermisse-
rône nouveau et à la prospérité du pays.
t ses intentions excellentes méconnues;
tembre 1843 une conspiration militaire
lle fut apaisée par la promesse d'une
on, qui fut en effet promulguée le
1844. Les nouvelles institutions ne se
rent que peu à peu au milieu d'un peuple
re assez mûr pour les idées libérales;
irent à abriter les menées les plus con-
bonheur du pays. Une sourde hos-
ntretenue avec soin contre le roi, qui,
s embarras de toutes sortes, réussit ce-
introduire des améliorations notables,
l'agriculture, à répandre l'instruc-
son peu de popularité tient aussi, il est
esprit de minutie et à ses manières peu
s. Cependant, la violence du cabinet
ui en 1850, à propos des réclamations
es du juif Pacifico, bloqua les côtes de
et paralysa le commerce du pays jus-
ue ces exigences eussent été satis-
ia un instant tous les esprits autour
ui montra beaucoup de dignité vis-à-
us de la force. Othon parvint à faire
es mesures énergiques contre le bri-
qui infestait toujours le pays et à bri-
stance du sénat, qui avait jusqu'alors
le vote régulier du budget. Il apaisa
852 les troubles provoqués par la sé-
le l'Église nationale du patriarche de
iople. En cette même année il s'occupa
égler la succession au trône; n'ayant
ints de la princesse Amélie d'Oldem-
désirait nommer lui-même son suc-
nais la conférence de Londres statua
uronne serait donnée au prince de la
e Bavière qui embrasserait la religion
En 1854, Othon se vit obligé de céder
ment général qui entraînait ses su-
iter de la guerre entre la Russie et la
r obtenir l'affranchissement de toutes
tions grecques du joug ottoman; mais
n du Pirée par des troupes anglo-
(mai 1855) lui permit de contenir cette
prématurée, de même qu'il put dans
suivantes refréner en partie le bri-
gandage, qui avait recommencé plus fort que jamais. Dans ces derniers temps la position du roi Othon est devenue de nouveau très-difficile; très-mal secondé par des ministres peu capables, il n'a pas encore pu amener la Grèce dans une voie régulière de progrès.

Yémeniz, *La Grèce*. — *Männer der Zeit*. — *Conversations-Lexicon*. — Lesur, *Annuaire historique*. — *Annuaire de la Revue des Deux Mondes*.

OTHON. *Voy.* BAVIÈRE, BRUNSWICK, EUDES, HATTO et ODON.

OTTER (*Jean*), orientaliste français, né le 23 octobre 1707, à Christienstadt, mort le 26 septembre 1748, à Paris. Après avoir abjuré le luthéranisme, il vint en France, et occupa d'abord un emploi dans les postes. Doué d'une rare aptitude pour la connaissance des langues, il avait appris sans maître presque toutes celles de l'Europe et les parlait avec autant de facilité que sa langue maternelle. Ces dispositions frappèrent M. de Maurepas, qui était alors ministre : il envoya Otter dans le Levant avec le double but d'y rétablir le commerce français et de s'instruire dans l'histoire et les langues orientales. Ce dernier consacra dix années à son voyage (1734-1744), fit un long séjour à Ispahan et à Bassora, et obtint, à son retour, les fonctions d'interprète à la Bibliothèque du roi et de professeur d'arabe au Collége de France. Le 19 mars 1748, il fut admis dans l'Académie des inscriptions. On a de lui : *Voyage en Turquie et en Perse, avec une relation des expéditions de Thamas-Koulikan;* Paris, 1748, 2 vol. in-12, fig., trad. en allemand.

Bougainville, *Éloge d'Otter*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, XXIII. — Goujet, *Mém. sur le Collége royal*.

OTTH (*Adolphe*), voyageur suisse, né à Berne, le 2 avril 1803, mort à Jérusalem, le 16 mai 1839. Il fit ses études dans sa patrie, apprit les sciences naturelles à Genève sous Seringe et de Decandolle, et se fit recevoir docteur en médecine à Berlin (1837); il explora, en 1837, le Dauphiné, la Provence, les îles Baléares et l'Algérie, dont il rapporta de belles collections d'insectes et de reptiles, parmi lesquelles il signalait plusieurs espèces inconnues. Après avoir publié, sous le titre de *Esquisses africaines*, Berne, 1838-1839, une suite de trente planches in-fol., avec texte, Otth repartit. Cette fois il s'embarqua à Trieste, et visita Ancône, Corfou, Athènes, l'Égypte, la Syrie, et se trouvait à Jérusalem lorsqu'il fut mortellement atteint par la peste. Ses observations, ses dessins, ses collections, si chèrement acquises, ont été dispersées sans voir l'Europe.

Bibliothèque universelle de Genève, ann. 1839.

OTTLEY (*William-Young*), antiquaire anglais, né en 1771, mort le 26 mai 1836, à Londres. Il étudia d'abord la peinture, et exposa en 1823 une grande composition religieuse, qui avait pour sujet *La Chute de Satan;* c'est à peu près le seul de ses tableaux qui mérite

d'être cité. En 1791 il se rendit en Italie, et pendant un séjour de dix années il y forma une collection précieuse de dessins, de gravures et d'objets d'art, qu'il vendit dans la suite au peintre Lawrence pour la somme de 200,000 fr. (8,000 l. st.). En 1833 il fut nommé conservateur au British Museum. Ses principaux ouvrages sont : *The Italian school of design, being a series of facsimiles of original drawings by the most eminent painters and sculptors in Italy, with biographical notices and observations*; Londres, 1808-1812-1823, 3 vol. in-fol., fig. : un des recueils modernes les plus consciencieux pour l'histoire des écoles italiennes; — *An Enquiry into the origin and early history of engraving upon copper and on wood*; ibid., 1816, 2 vol. in-8°; — *Engravings of the marquis of Stafford's collection of pictures*; ibid., 1818, 4 vol. in-fol.; — *Series of plates engraved after the paintings of the masters of the early Florentine School*; ibid., 1826, in-fol.; — *Facsimiles (129) of scarce prints by the early masters of the Italian, German and Flemish schools*; ibid., 1826-1828, in-4°; — *Notices of engravers and their works*; ibid., 1831, in-4°.

Cyclop. of english literature (biogr.).

OTTO (*André*), savant allemand, né à Colberg, mort en 1670. Il fut pendant quelque temps soldat, et occupa depuis 1641 diverses fonctions ecclésiastiques à Kœnigsberg et à Marienwerder. Outre plusieurs traités théologiques, il a publié : *Anthroposcopia seu judicium de homine ex lineamentis corporis*; Kœnigsberg, 1647, in-12; Leipzig, 1664 et 1668. O.

Arnold, *Hist. der Könisbergischen Univ.*

OTTO (*Everard*), jurisconsulte allemand, né le 3 septembre 1685, à Hamm, mort à Brême, le 20 juillet 1756. Il fut depuis 1720 professeur à Utrecht, et publia, entre autres : *De Ædilibus coloniarum et municipiorum*; Utrecht, 1732; — *De Diis vialibus plerorumque populorum*; Halle, 1714, in-8°; — *De statu judæorum publico*; Utrecht, 1721; — *De jurisprudentia symbolica*; Utrecht, 1730, in-8°; — *Thesaurus juris romani*; Leyde, 1725-1729, 4 vol. in-fol.; Utrecht, 1733-1735 5 vol. in-fol.; en tête des traités rassemblés dans ce précieux recueil, Otto a placé des préfaces contenant souvent les biographies des auteurs. O.

Jugler, *Beiträge zur juristischen Biographie*, t. I et VI. — Moser, *Lexikon der jetztlebenden Rechtsgelehrten*. — Weidlich, *Geschichte der jetztlebenden Rechtsgelehrten*

OTTO (*Henri-Frédéric*), antiquaire allemand, né en 1692, à Ordruff, dans le comté de Gleichen. Avocat des maisons de Hohenlohe et de Saxe-Gotha, il a publié : *De linguæ germanicæ origine*; 1714; — *Numismatis Lysimachi expositio*; Erfurt, 1715, in-4°; — *De ingeniis, moribus et studiis præcipuorum gentium Europæ*; Francfort, 1718; — *Thuringia sacra*; Leipzig, 1737, 2 vol. in-fol., en collaboration avec J.-M. Schamel. O.

Hist. biblioth. Fabric. (partie VI, p. 111).

OTTO (*Gottlieb-Frédéric*), biographe allemand, né à Dresde, en 1751, mort en 1815. Pasteur à Lichtenberg et à Friedersdorf, il publia *Lexikon der seit dem fünfzehnten Jahrhundert verstorbenen und jetztlebenden Oberlausitzer Schriftsteller und Künstler* (Dictionnaire des auteurs et artistes de la haute Lusace, morts depuis le quinzième siècle ou vivant actuellement); Gœrlitz, 1800-1803, 3 vol. in-8°. — plusieurs articles biographiques et bibliographiques dans divers recueils. O.

Rotermund, *Supplément à Jöcher*.

OTTO (*Louis-Guillaume*), comte DE MOSLOY, diplomate français, né à York (grand-duché de Bade), le 7 août 1754, mort à Paris le 9 novembre 1817. Il appartenait à une honorable famille protestante. Son père et son grand-père avaient rempli les places de chancelier et conseiller intime au service du landgrave de Hesse-Darmstadt. Il fit d'excellentes études à l'université de Strasbourg, et s'y livra surtout à l'étude des langues étrangères et du droit public et féodal. A vingt-deux ans, le gouvernement l'attacha à la légation du marquis de La Luzerne, alors ministre plénipotentiaire à Munich, et il l'accompagna aux États-Unis, où La Luzerne était envoyé pour représenter la France (1779); après son départ, il resta comme chargé d'affaires (1784). Lié par des rapports d'estime et d'amitié avec Washington et les principaux membres du congrès, il conserva la bonne intelligence qui était dans le système de Louis XVI. Otto resta en Amérique treize années; il revint à Paris en décembre 1792. La république avait été inaugurée, et se disposait à combattre la moitié de l'Europe qui menaçait le territoire. Alors les armées jouaient le rôle que remplit la diplomatie dans les temps paisibles. Mais son mérite, connu et apprécié de quelques hommes influents, le fit nommer bientôt chef de la première division politique des relations extérieures. Il remplaça Maret (depuis duc de Bassano), qui avait été chargé d'une mission à Londres (février 1793). La révolution du 31 mai faillit l'entraîner dans la ruine des girondins, dont il partageait les principes. Il fut enfermé au Luxembourg, et ne dut son salut qu'à la journée du 9 thermidor. Il vivait dans la retraite lorsqu'en 1798, Sieyès fut nommé ambassadeur à Berlin. Apprécié par cet homme politique célèbre, il le suivit comme secrétaire de légation. Sieyès ayant été nommé directeur l'année suivante, Otto resta chargé d'affaires à Berlin. Il s'y concilia la bienveillance du souverain, et ce fut durant cette mission que le gouvernement prussien suspendit les préparatifs de guerre qu'il dirigeait contre la France. Après la révolution du 18 brumaire, au commencement de 1800, il fut envoyé à Lon-

dres au sujet de l'entretien et de l'échange des prisonniers de guerre. Une connaissance parfaite de l'anglais et des mœurs du pays, le tact et l'expérience diplomatique lui firent conférer le titre de ministre plénipotentiaire pour entamer des négociations de paix avec le cabinet anglais. Il surmonta bien des difficultés avant d'arriver à la signature des préliminaires de paix; mais enfin, le 1er octobre 1801 au soir, veille du jour fixé comme terme fatal par le premier consul, « Otto eut la joie, dit M. Thiers, de signer ces préliminaires, joie profonde, sans égale, car jamais négociateur n'avait eu le bonheur d'assurer par sa signature tant de grandeurs à sa patrie! » Cet événement produisit à Paris les plus vifs transports d'allégresse. La joie et l'enthousiasme furent presque du délire à Londres et en Angleterre. Après dix ans d'orage et de souffrances, l'arc-en-ciel de la paix brillait enfin dans le ciel! Le peuple détela les chevaux de la voiture du ministre, quand il se rendait chez les membres du cabinet, et les témoignages d'un contentement extraordinaire durèrent plusieurs jours. Pour signer le traité définitif à Amiens, le cabinet anglais désigna lord Cornwallis, ancien gouverneur général de l'Inde, un des hommes les plus éminents de la Grande-Bretagne, et le premier consul, son frère Joseph. Bien qu'Otto fût resté à Londres, comme ministre, sans figurer aux conférences d'Amiens, son nom est à jamais lié au souvenir de cette paix célèbre. Dans les deux pays, il reçut d'éclatants témoignages de la reconnaissance publique. A son retour en France, il fut envoyé à Munich comme ministre plénipotentiaire. Il fit de ce poste secondaire un poste d'observation d'une haute importance. C'était l'époque où les intrigues du cabinet anglais avaient formé sur le continent une coalition contre la France. L'Angleterre avait prodigué son or et ses promesses; l'Autriche et la Russie fournissaient leurs armées. On fit toutes sortes d'efforts pour entraîner la Bavière. Otto avait suivi et combattu habilement toute cette intrigue. Il parvint à déterminer l'électeur à quitter sa capitale, et envoya son secrétaire de légation, Bogne de Faye, pour informer l'empereur que les colonnes de l'Autriche s'ébranlaient pour occuper la Bavière. On sait le mouvement rapide que fit Napoléon sur le Rhin, et les événements de cette mémorable campagne, terminée par le coup de foudre d'Austerlitz (1805). L'empereur témoigna hautement sa satisfaction à son ministre, le fit conseiller d'État, et grand-officier de la Légion d'honneur, en lui accordant le titre de comte de Mosloy. Otto continua de résider à Munich, entouré d'une grande considération, jusqu'en 1809, où il fut envoyé à Vienne comme ambassadeur. Il prit une grande part aux négociations du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, en échangea les conditions, et continua à représenter l'empereur à Vienne jusqu'au commencement de 1813. Les désastres de l'expédition de Russie avaient produit un profond ébranlement dans toute l'Allemagne. Les passions belliqueuses s'étaient ranimées avec violence, et la politique tortueuse du cabinet autrichien voulait s'en faire un instrument pour substituer sa suprématie à ce qu'elle appelait la domination de la France. La situation était critique. « Napoléon ne jugeant pas son ambassadeur à Vienne ni assez influent ni assez clairvoyant, lui donna comme successeur le comte Louis de Narbonne (mars), dont il a dit plus tard à Sainte-Hélène qu'il fut trop clairvoyant et trop entreprenant, ce qui avait poussé trop tôt l'Autriche à jeter le masque, et nous fut funeste (Thiers). » A son retour, Otto fut fait ministre d'État. A la fin de 1813, il fut envoyé à Mayence, comme commissaire extraordinaire, pour tenter de réchauffer l'esprit public en faveur de l'empereur, mais il ne put arriver jusqu'à sa destination. Il se montra disposé à servir le pays sous la première restauration. Homme sage, modeste, plein de probité et d'expérience, il pouvait rendre encore d'éminents services dans l'administration. On dit qu'il fut écarté du conseil d'État par l'influence de Talleyrand, dont l'inimitié remontait à 1801. On raconta à cette époque du consulat, dans les cercles politiques, qu'Otto, en homme probe, avait refusé de se prêter à des projets de spéculation sur les fonds publics que ce grand personnage avait formés en vue des préliminaires de paix. Dans les Cent Jours, il accepta de Napoléon la place de sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères. Après Waterloo, il fut chargé d'une mission extraordinaire auprès du gouvernement anglais, pour des mesures concernant la sûreté personnelle de Napoléon; mais il ne put obtenir de passeport, et n'alla pas au delà de Calais. A partir de cette époque, il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort. Le comte Otto a laissé la réputation d'un homme probe, désintéressé, bienveillant, et d'un diplomate qui possédait des talents supérieurs. Très-versé dans les littératures étrangères, aimable dans le monde, il savait être érudit et profond avec les savants. Marié à mademoiselle Livingston, qui appartenait à une des familles les plus considérables des États-Unis, il épousa ensuite la fille de Saint John de Crèvecœur, consul de France à New-York. Il eut de ce mariage une fille mariée à M. Pelet (de la Lozère), ancien député et ministre sous Louis-Philippe.

J. CHANUT.

Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*. — Thiers. *Consulat et empire*. — A. Lefebvre, *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le consulat et l'empire*. — Rabbe et Boisjolin, *Biogr. des contemp.* — *Moniteur*, 16 novembre 1817.

* **OTTO** (*Frédéric-Jules*), chimiste allemand, né le 8 janvier 1809, à Grossenhain, en Saxe. Après avoir été employé dans la fabrique

de porcelaine de Nathusius, il devint en 1835 professeur extraordinaire et en 1842 professeur ordinaire de chimie au *Carolinum* de Brunswick; il est aussi depuis de longues années membre de la commission supérieure d'hygiène. On a de lui : *Lehrbuch der Chemie* (Manuel de chimie); Brunswick, 1840-1843, 1844-1846 et 1853-1855, 3 vol. in-8°; — *Lehrbuch der rationellen Praxis der landwirthschaftlichen Gewerbe* (Manuel d'une pratique raisonnée des industries rurales); ibid., 1849-1850, et 1852-1855, 2 parties, in-8°; excellent ouvrage; — *Lehrbuch der Essigfabrikation* (Manuel de la fabrication du vinaigre); ibid., 1857, in-8°; — *Anleitung zur Ausmittelung der Gifte* (Manière de reconnaître la présence des poisons); ibid., 1857, in-8°. O.

Conv.-Lex.

OTTOCAR de Styrie, poëte et historien allemand, né en Styrie, vers le milieu du treizième siècle, mort dans la première moitié du quatorzième. On l'a jusque dans ces derniers temps confondu avec un certain chevalier Ottocar de Horneck, son contemporain, et l'on a prétendu à tort qu'il prit part aux luttes sanglantes qui s'engagèrent dans son pays après l'avénement de Rodolphe de Habsbourg, dont il aurait suivi le parti. Des recherches récentes, basées sur une étude attentive de ce qu'il rapporte lui-même au sujet de sa personne, ont fourni les résultats suivants. Il appartenait par sa naissance à la classe des *ministeriales*, personnes ne jouissant que d'une demi-liberté et astreintes à certains services; ses fonctions consistaient à égayer par ses vers et son talent de musicien la cour de son seigneur, Othon de Lichtenstein, gouverneur de Styrie et fils du célèbre *minnesinger* Ulric de Lichtenstein. Il passa la plus grande partie de sa vie dans les châteaux d'Othon, et assista aussi à plusieurs grandes fêtes et solennités célébrées à Vienne, à Prague et à Presbourg. Il a écrit, dans l'intervalle de 1300 à 1310, une *Chronique rimée d'Autriche et de Styrie*, relatant les événements qui se sont passés depuis 1230 environ jusqu'en 1309 dans ces deux pays et dans les contrées avoisinantes, l'Italie, la Bohême et la Hongrie. Ce poeme, de plus de quatre-vingt mille vers, est une des sources les plus importantes de l'histoire de cette epoque, et contient les détails les plus intéressants sur les mœurs et coutumes d'alors; il a été imprimé dans les *Scriptores rerum austriacarum* de Pez, dont il forme le troisième volume. On conserve en manuscrit à la bibliothèque impériale de Vienne une *Chronique du monde rimee*, composée par Ottocar d'après des sources latines; elle s'étend jusqu'à la mort de l'empereur Frédéric II; des fragments s'en trouvent dans les *Denkmaler* de Pischon. E. V.

Th. Schacht, *Aus und über Ottokars von Horneck Reimchronik* (Mayence, [illegible]). — Th. Jacobi, *De Ottocaro chronico austriaco* (Breslau, [illegible]). — Toscano di Rosere, *Die deutsche Nationalliteratur der oestreichischen Monarchie* (Vienne, [illegible], t. I).

OTTOKAR. *Voy.* PRZEMISLAS.

OTTONELLI (*Jean-Dominique*), jésuite italien, né en 1584, à Fanano (duché de Modène), mort à Florence, le 14 mars 1670, fut recteur des colleges de Recanati et de Fermo. Entré chez les jésuites à l'âge de dix-huit ans, il professa pendant quelque temps les belles-lettres, et se retira ensuite à Florence, où il passa la plus grande partie de sa vie. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns ont été publiés sous l'anagramme d'Odomenigo Lelonati; les principaux sont : *Memoriale agli spettatori delle teatrali oscenita*; Florence, 1640, in-24; — *Della cristiana moderazione del teatro*; Florence, 1640, 1646 et 1652, 4 vol. in-4°; — *Floriferium de multiplici conversationum genere*; Florence, 1652, in-8°; — *Trattato della pittura e scultura, uso ed abuso, loro composto, da un teologo* (le P. Ottonelli) *et da un pittore* (Pierre Berettini de Cortone); Florence, 1652, in-4°; — *Responsio ad quæstionem, quid mali habet adire domum personæ parum modestæ ad conversationem*; Florence, 1645 et 1646, in-4°; cette dissertation est fort curieuse; — *Parænesis ad lusores chartis vel aleis ut abstineant*; Florence, 1659, in-4°; — *Magistero spirituale per gli esercizi di S. Ignazio*; Florence, 1669, in-8°.

H. F—T.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VIII, p. [illegible]. — *Biblioth. scriptorum S. J.*

OTWAY (*Thomas*), poëte dramatique anglais, né à Trotton, dans le comté de Sussex, le 3 mars 1651, mort le 14 avril 1685. Il reçut sa première éducation à l'école de Wicheham, près de Winchester, et entra ensuite au collége de Christ-Church à Oxford, en 1669. Il quitta l'université sans avoir aucun grade, se rendit à Londres et se fit acteur. Il réussit peu dans cette carrière, mais eut plus de succès comme auteur dramatique. Si ses premières pièces lui rapportèrent à peine de quoi vivre, elles lui valurent le patronage du comte de Plymouth, qui lui procura une commission de cornette dans l'armée de Flandre, en 1677. Promptement dégoûté de la carrière militaire, Otway revint à Londres plus pauvre qu'avant son départ, et se remit à écrire pour le théâtre. *L'Orpheline*, une de ses pièces les plus intéressantes, atteste le progrès de son talent, progrès qui se manifesta d'une manière plus éclatante dans sa *Venise sauvée*, drame pathétique et vigoureux, qui, malgré de graves défauts, est une œuvre de grand mérite et qui promettait un poëte de premier ordre; malheureusement ses habitudes de dissipation, qu'expliquent sans les excuser les mœurs du temps, le conduisirent et le retinrent dans l'indigence, et une fin prématurée termina à trente-quatre ans sa vie déréglée et infortunée. On raconta diversement sa mort. Suivant quel-

ques-uns, pressé par la faim et réduit à demander l'aumône, il reçut une guinée, avec laquelle il se hâta d'acheter du pain et le dévora avec une avidité qui, succédant à une longue abstinence, lui devint mortelle. D'après Pope, le poëte ayant poursuivi jusqu'à Douvres l'assassin d'un de ses amis fut saisi d'une fièvre violente qui mit fin à ses jours. Otway, vivant à une époque où le goût de la littérature française envahissait l'Angleterre, essaya de combiner les qualités essentielles du drame de Shakspeare avec quelques-unes des qualités du théâtre de Corneille, Racine et Molière. En général ce mélange d'éléments contradictoires n'a produit que des œuvres équivoques, mais où abondent les beautés dramatiques. L'auteur montre une exacte connaissance du cœur humain, et excelle dans l'expression des sentiments tendres et émouvants. On regrette que l'immoralité de son temps ait laissé tant de traces dans ses ouvrages. On a de lui : *Alcibiades*, tragédie; 1675, in-4°; — *Dom Carlos, prince of Spain*, trag; 1676, in-4° : d'après une nouvelle de Saint-Réal; — *Titus and Berenice*, trag.; 1677, in-4° : traduite de Racine; — *The cheats of Scapin*, farce; 1677, in-4° : traduite des *Fourberies de Scapin* de Molière; — *Friendship in fashion*, comédie; 1678, in-4°; — *Caius Marius*, trag.; 1680, in-4°; — *The orphan*, trag.; 1680, in-4°; — *The soldier's fortune*, com.; 1681, in-4°; — *Venice preserved*, trag.; 1682, in-4° : d'après l'histoire ou plutôt la nouvelle de Saint-Réal intitulée *Conjuration contre Venise*; — *The atheist, or the second part of The soldier's fortune*, com.; 1684, in-4°. Outre ces pièces, Otway composa quelques traductions et écrivit divers poëmes. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1757, 2 vol. in-12, et en 1813, 4 vol. in-8°. L. J.

Johnson, *Lives*. — Cibber, *Lives* — Spence, *Anecdotes*. — Chalmers, *General biographical dictionary*. — *Vie d'Otway*, en tête de l'édition de 1813.

OUDEAU (*Joseph*), jésuite et prédicateur français, né à Gray (Franche-Comté), en 1607, mort à Besançon, le 25 octobre 1668. Admis à l'âge de dix-neuf ans dans la Compagnie de Jésus, il professa pendant sept ans les humanités et la rhétorique, et se livra ensuite au ministère de la prédication, à Paris et dans plusieurs autres villes de France. Il fut l'un des premiers prédicateurs qui cherchèrent à faire disparaître de la chaire chrétienne les pointes et les trivialités qu'y avaient apportées les Maillard et les Menot, ses devanciers. On a de lui : *Panegyriques des instituteurs d'Ordres*; Paris, 1664, in 8°; — *Des peines infligées par Dieu à l'homme pécheur*; Lyon, 1665, in-8° : recueil de sermons pour l'Avent; — *Panegyriques de la sainte Vierge pour toutes les fêtes de l'année*; Lyon, 1665, in-8°; — *Le prédicateur évangélique, ou sermons pour tout le carême et l'octave du saint Sacrement*; Lyon, 1665, in-8°; et quelques autres ouvrages de piété énumérés par Sottwel. H. F.

Backer, *Biblioth. des écriv. de la Compagnie de Jésus*; 1859, 5e série, p. 562.

OUDEAU (*Françoise*), religieuse française, morte à Poissy, le 4 octobre 1644. Issue d'une famille noble qui habitait Paris, elle entra dans le couvent des dominicaines de Poissy, et s'y distingua par ses talents autant que par sa piété. Versée dans la connaissance des saintes Écritures et des Pères de l'Église, elle entendait parfaitement la langue latine, et a traduit en français : *Sermons méditatifs du dévot Père saint Bernard, abbé de Clervaux, sur le Cantique des cantiques*; Paris, 1621, in-8°. Elle dédia cet ouvrage à Jeanne de Gondi, prieure de son monastère. H. F.

Hilarion de Coste, *Les Éloges et les vies des reines, des princesses et des dames illustres*, t. II, p. 731.

OUDEGHERST (*Pierre* D'), historien belge, né à Lille, dans les premières années du seizième siècle. Il acquit de la réputation par son habileté dans la pratique du droit, et devint lieutenant du bailli de Tournai; ce fut pour quelque commission relative à cet emploi qu'il se rendit, en 1569, à la cour de Maximilien II. Il fit ensuite le voyage d'Espagne, et mourut à Madrid peu de temps après l'année 1571. On a de lui : *Les chroniques et annales de Flandre*; Anvers, 1571, in-4° : cette histoire, qui s'arrête à 1477, est rédigée sur des documents authentiques et avec plus d'ordre que celle de Meyer. K.

Paquot, *Mém.*, III.

OUDENAERDE (*Robert* VAN), peintre, graveur et poëte flamand, né à Gand, le 3 septembre 1663, mort dans la même ville, le 3 juin 1743. Il étudia la peinture chez François van Cuyck de Mierop, puis, à Anvers, dans l'atelier des van Cleef. En 1685 il suivit à Rome les leçons de Carlo-Maratto. Il essaya aussi de graver à l'eau-forte, et débuta par reproduire une esquisse de son maître représentant le *Mariage de la sainte Vierge*. Lorsque Maratto aperçut chez les marchands d'estampes l'œuvre d'Oudenaerde, il devint furieux de se voir aussi mal gravé et chassa l'élève indiscret; mais Oudenaerde lui montra un si vif regret de sa faute que le maître, désarmé, lui rendit toute son amitié et le choisit même pour graver sous ses yeux ses principaux ouvrages. Oudenaerde resta quinze ans avec Maratto. Au bout de ce temps le cardinal Barbarigo, évêque de Vérone, l'appela près de lui pour exécuter un grand ouvrage sur sa famille, composé de portraits et d'emblèmes accompagnés de vers latins. Oudenaerde fut chargé à la fois du dessin, de la gravure et du texte; il s'acquitta si bien de cette tâche que les diverses académies d'Italie lui ouvrirent leurs portes; le cardinal, après l'avoir gardé vingt-deux ans auprès de lui, le fit entrer dans les ordres. L'artiste, qui était depuis trente-sept ans en Ita-

lie, voulut revoir sa patrie, et demanda un congé d'un an : on lui fit à Gand un accueil distingué. Il se disposait à partir lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Barbarigo. Il se fixa dès lors à Gand, où il fut accablé de travaux. Il termina sa laborieuse existence à quatre-vingts ans, et fut enterré solennellement dans la cathédrale Saint-Bavon.

La manière de dessiner et de peindre d'Oudenaerde tient essentiellement de celle de Maratto. Sa couleur est chaude et vigoureuse, mais sans contrastes heurtés. Sa touche est franche et facile, son pinceau agréable et suave, surtout dans le portrait, où il eut un grand succès. Son dessin est correct; ses compositions belles, sévères, pleines d'action. La plus grande partie de ses œuvres est restée en Italie; cependant beaucoup de monuments de Gand conservent de beaux morceaux sortis de sa main; les principaux sont : aux Béguines : *Jésus au milieu des docteurs;* à Saint-Jacques : *Sainte Catherine conduite devant les idoles;* à la chapelle des Bouchers : un immense tableau représentant les chefs de cette confrérie; aux Chartreux : *Saint Pierre apparaissant à ces religieux pour les empêcher de quitter le cloître:* véritable chef d'œuvre; à l'abbaye de Baudelos : les *portraits* de grandeur naturelle des moines de ce temps. Ces portraits se recommandent par la variété des poses, l'expression et la vérité des figures.

Il a laissé beaucoup de magnifiques estampes, gravées à Rome, surtout d'après Carlo Maratto, et qui font aujourd'hui encore l'admiration des amateurs. Depuis son retour à Gand (1722), il ne grava plus que de petites planches, et encore en petit nombre. Le grand ouvrage auquel il travailla vingt années, et que la mort du cardinal Barbarigo vint interrompre, a été publié sous ce titre : *Numismata virorum illustrium ex gente Barbarigа;* 1762, in-fol. : il contient cent soixante-quinze planches. Il ne paraît pas que les autres écrits d'Oudenaerde aient été recueillis. On trouve quelques pièces de vers dans les ouvrages d'autres littérateurs, auxquels elles étaient adressées.

On ne connaît d'Oudenaerde qu'un seul élève, François Pilsen, peintre et graveur, qui conservait l'œuvre complète de son maître, œuvre trop rare et trop peu connue. A. DE L.

Descamps, *La vie des peintres flamands*, etc., t. III, p. 80-82. — Pilkington, *Dictionary of painters*.

OUDENDORP (*François* DE), philologue hollandais, né à Leyde, le 31 juillet 1696, mort dans la même ville, en 1761. Il étudia à l'université de Leyde, sous Perizonius, J. Gronovius et Burmann, et devint professeur de troisième classe à l'université de sa ville natale. Il quitta cette position pour la place de recteur de l'école de Nimègue en 1724. Deux ans plus tard il fut appelé au même titre à Harlem, où il resta jusqu'en 1740, époque à laquelle l'université de Leyde le rappela et lui confia la chaire d'éloquence et d'histoire. Philologue instruit et judicieux, mais peu original, Oudendorp a donné de bonnes éditions du *De prodigiis* de Julius Obsequens, Leyde, 1720, in-8°; de *la Pharsale* de Lucain, 1728, in-4°; des *Stratagematica* de Frontin, 1731, in-8°; des *Commentaires* de César, 1737, in-4°; de *Suétone*, 1751, in-8°. Il avait préparé une édition d'Apulée, qui parut par les soins de Runkhen; 1786, in-4°. Outre ces éditions, on a d'Oudendorp diverses dissertations, une entre autres intitulée : *Oratio de literariis C. Julii Cæsaris studiis;* Leyde, 1740, in-4°. Z.

Saxe, *Onomast. literarium*. — Rotermund, *Suppl.* à l'*Allg. Gelhrt. Lexikon* de Jöcher.

OUDENDORP. *Voy.* OLDENDORP.

OUDET (*Jacques-Joseph*), officier supérieur français, né à Meynal, en 1773, blessé mortellement à Wagram (7 juillet 1809). Il servit dans les armées républicaines d'abord contre les Vendéens, et parvint au grade de lieutenant-colonel. Patriote enthousiaste, il se montra opposé au coup d'État du 18 brumaire. Relégué à Besançon par le premier consul, il devint l'un des membres les plus actifs de la société des *Philadelphes*, qui souvent inquiéta le gouvernement impérial. Elle se composait de républicains, de royalistes, que l'on avait réunis par la promesse d'institutions libérales sous les Bourbons. Oudet fut compromis lors du procès de Moreau. On lui attribue plusieurs démarches auprès de Napoléon, qui tiennent plus du roman que de l'histoire. Il rentra dans le service actif en 1807, fit vaillamment son devoir, et tomba blessé mortellement à Wagram. Il mourut trois jours après.

Ch. Nodier, *Histoire des sociétés secrètes* (1814). — *Mémoires d'une contemporaine*.

OUDIN (*César*), littérateur français, mort le 1er octobre 1625. Fils de Nicolas Oudin, grand prévôt du Bassigni, il fut élevé à la cour, et remplit diverses négociations auprès des princes d'Allemagne. En 1597, il devint secrétaire interprète du roi pour les langues étrangères. On a de lui des ouvrages traduits de l'espagnol et deux grammaires, l'une italienne (Paris, 1645, in-8°), l'autre castillane (Rouen, 1675, in-12, corrigées et augmentées par son fils.

OUDIN (*Antoine*), fils du précédent, mort le 21 février 1653, le remplaça dans les fonctions d'interprète. Louis XIII l'envoya en Italie, où il séjourna assez longtemps, soit à Rome, soit à Turin, et Louis XIV le prit en 1651 pour maître d'italien. Oudin a publié : *Grammaire françoise, rapportée au langage du temps;* Paris, 1633, et Rouen, 1645, in-12 : ouvrage cité avec éloges par les premiers académiciens; — *Histoire des guerres de Flandre;* Paris, 1634, in-4°, trad. de la Ire part. de l'ouvrage du card. Bentivoglio; — *Recherches italiennes et françoises, ou dictionnaire italien et françois;* Paris, 1640, 2 vol. in-4°; l'edit. de 1698 a été revue par Veneroni; — *Trésor des langues espagnole et françoise, ou dictionnaire*, etc.;

ibid., 1645, in 4°; — *Curiosités françoises, ou recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et de quolibets;* Rouen, 1649, 1656, in-8°.

Un parent des précédents, OUDIN (*François-César*), qui fut attaché au fils de la marquise de Sévigné, est auteur d'un *Nouveau Recueil de divertissements comiques* (Paris, 1670, in-12).

Moreri, *Grand Dict. hist.*

OUDIN (*Casimir*), érudit français, né le 14 février 1638, à Mézières-sur-Meuse, mort en septembre 1717, à Leyde. Il était fils d'un tisserand. Sa passion pour les livres et le désir de s'instruire le décidèrent, ses études terminées à Charleville, à entrer dans l'ordre de Prémontré, où il espérait trouver des moyens d'instruction de tous genres. En prenant l'habit religieux (1655), il adopta le prénom de Casimir, au lieu de celui de *Rémi*, qu'il avait reçu au baptême. L'histoire des auteurs ecclésiastiques attira d'abord son attention, et il s'en occupait depuis plusieurs années lorsqu'il devint professeur de théologie a l'abbaye de Moreau (1669), dont il fut nommé grand prieur l'année suivante. Après avoir administré la cure d'Épinay sous Gamaches (diocèse de Rouen), il rentra dans le cloître, afin de se livrer en paix à ses premiers travaux (1677). Il se trouvait au couvent de Bucilly lors du passage de Louis XIV, qui se rendait en Flandre (1er mars 1680). Au moment où le roi entra dans le salon, le soleil brilla tout à coup, ce qui fournit à Oudin d'improviser ce distique flatteur :

Solem vere novum nunc Sol antiquus adorat,
Et Martem novum Martis prima dies.

A la suite d'un voyage pendant lequel il visita les abbayes que l'ordre possédait en Lorraine, en Bourgogne et dans les Pays-Bas, il obtint la permission de se fixer à Paris (1683), et fut admis dans l'intimité des savants bénédictins de Saint-Maur, qui mirent leurs nombreux matériaux historiques à sa disposition. Il jouissait d'une grande réputation de vertu et de science; on le citait même comme un modèle de piété et de regularité. Mais ses supérieurs, alarmes de l'etroite liaison qu'il avait formée avec le fameux pasteur Jurieu, le reléguèrent à l'abbaye de Ressons, près Beauvais (1692). Cet acte de sévérité l'indigna : séparé de ses amis les plus chers, n'ayant d'autre distraction que les exercices de la vie monastique, dont il était dégoûté, il tomba dans une mélancolie profonde. Les dures penitences qu'on lui imposa achevèrent de l'exasperer; il réussit enfin à s'échapper, et passa en Hollande (1692). Arrive à Leyde, il abjura publiquement *stoice et hilariter*, suivant ses propres expressions, et fut nommé sous-bibliothécaire de l'université. « Contre l'ordinaire des transfuges, dit l'abbé Boulliot, il conserva toujours l'estime générale de ses coreligionnaires, et il la dut surtout à la pureté de ses mœurs. Il répondit à ceux qui l'engageaient à se marier qu'il avait embrassé le calvinisme par amour pour la vérité, et non pour s'affranchir du célibat. » Les principaux ouvrages d'Oudin sont : *Supplementum de scriptoribus vel de scriptis ecclesiasticis a Bellarmino omissis ad ann.* 1460; Paris, 1686, in-8°, ce livre, qui est loin de contenir tous les auteurs omis par Bellarmin, fourmille d'erreurs grossières, s'il faut en croire le savant Cave ; — *Le Prémontré défroqué;* Leyde, 1692, in-12; — *Veterum aliquot Galliæ et Belgii scriptorum opuscula sacra nunquam edita*; ibid., 1692, in-8°; — *Historia abbatis Calvi-Montis*, dans le t. III des *Acta sanctorum* (1701); — *De Collectanea*, dans le t. VII et VIII de l'*Hist. de la rép. des lettres* de Mason : critique sans portée, dirigée contre dom Banduri; — *Trias dissert. criticarum;* Leyde, 1717, in 8°; il prétend que le *Codex Alexandrinus* n'est que du dixième siècle, et que les questions *Ad Antiochum principem* ont été faussement attribuées à saint Athanase; — *De scriptoribus Ecclesiæ antiquis;* Leipzig, 1722, 3 vol. in fol. « On y trouve, disent MM. Haag, tout ce qu'on peut désirer dans un travail de ce genre, sur la vie des auteurs comme sur leurs ouvrages ; beaucoup d'erreurs ont sans doute été commises par Oudin, mais ceux qui se sont occupés des recherches analogues se montreront indulgents pour des fautes inévitables et le loueront grandement de la diligence singulière avec laquelle il a recueilli une immense quantité de matériaux. »

Niceron, *Mémoires*, I et X. — Moréri, *Dict. hist.* — Paquot, *Mémoires.* — Hugo, *Annales ord. Præm.*, I, col. 88. — Boulliot, *Biogr. ardennaise*, II. — Haag frères, *La France protest.*

OUDIN (*François*), érudit français, né le 1er novembre 1673, à Vignori (Champagne), mort le 28 avril 1752, à Dijon. Après avoir fait de bonnes études sous la direction de son oncle Jean Oudin, chanoine à Langres, il entra en 1691 chez les jésuites, et fut chargé par eux d'enseigner la rhétorique, puis la théologie. A l'exception de deux voyages à Paris, toute sa vie se passa dans cette ville. Il écrivit très-purement en latin et savait fort bien l'espagnol, le portugais, l'italien et l'anglais; aussi était-il lié avec presque tous les savants de l'Europe, qui s'accordaient à louer en lui une vaste érudition jointe à un caractère doux et modeste et à un zèle ardent pour le progrès des lettres. On a de lui : *Somnia*, poëme; Dijon, 1697, in-8°; Langres, 1698, in-12; — *S. Francisco Xaverio hymni IX et officium;* Dijon, 1705, in-12; — *Bibliotheca Patri Ferreti;* ibid., 1707, in-4°; *Silva distichorum moralium;* ibid., 1719, 1720, in-8°; — *Hymni novi;* ibid., 1720, in-12; — *Bernardi Monetæ epicedium;* ibid., 1729, in-fol. et in-4°. On doit aussi au même jésuite beaucoup de pièces de vers insérées dans les *Poemata didascalica* et de dissertations théologiques et historiques dans les *Memoires* de

lie, voulut revoir sa patrie, et demanda un congé d'un an : on lui fit à Gand un accueil distingué. Il se disposait à partir lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Barbarigo. Il se fixa dès lors à Gand, où il fut accablé de travaux. Il termina sa laborieuse existence à quatre-vingts ans, et fut enterré solennellement dans la cathédrale Saint-Bavon.

La manière de dessiner et de peindre d'Oudenaerde tient essentiellement de celle de Maratto. Sa couleur est chaude et vigoureuse, mais sans contrastes heurtés. Sa touche est franche et facile, son pinceau agréable et suave, surtout dans le portrait, où il eut un grand succès. Son dessin est correct; ses compositions belles, sévères, pleines d'action. La plus grande partie de ses œuvres est restée en Italie; cependant beaucoup de monuments de Gand conservent de beaux morceaux sortis de sa main; les principaux sont : aux Béguines : *Jésus au milieu des docteurs;* à Saint-Jacques : *Sainte Catherine conduite devant les idoles;* à la chapelle des Bouchers : un immense tableau représentant les chefs de cette confrérie; aux Chartreux : *Saint Pierre apparaissant à ces religieux pour les empêcher de quitter le cloître :* véritable chef d'œuvre; à l'abbaye de Baudelos : les *portraits* de grandeur naturelle des moines de ce temps. Ces portraits se recommandent par la variété des poses, l'expression et la vérité des figures.

Il a laissé beaucoup de magnifiques estampes, gravées à Rome, surtout d'après Carlo Maratto, et qui font aujourd'hui encore l'admiration des amateurs. Depuis son retour à Gand (1722), il ne grava plus que de petites planches, et encore en petit nombre. Le grand ouvrage auquel il travailla vingt années, et que la mort du cardinal Barbarigo vint interrompre, a été publié sous ce titre : *Numismata virorum illustrium ex gente Barbarigo;* 1762, in-fol. : il contient cent soixante-quinze planches. Il ne paraît pas que les autres écrits d'Oudenaerde aient été recueillis. On trouve quelques pièces de vers dans les ouvrages d'autres littérateurs, auxquels elles étaient adressées.

On ne connaît d'Oudenaerde qu'un seul élève, François Pilsen, peintre et graveur, qui conservait l'œuvre complète de son maître, œuvre trop rare et trop peu connue. A. DE L.

Descamps, *La vie des peintres flamands*, etc., t. III, p. 80-82. — Pilkington, *Dictionary of painters*.

OUDENDORP (*François* DE), philologue hollandais, né à Leyde, le 31 juillet 1696, mort dans la même ville, en 1761. Il étudia à l'université de Leyde, sous Perizonius, J. Gronovius et Burmann, et devint professeur de troisième classe à l'université de sa ville natale. Il quitta cette position pour la place de recteur de l'école de Nimègue en 1724. Deux ans plus tard il fut appelé au même titre à Harlem, où il resta jusqu'en 1740, époque à laquelle l'université de Leyde le rappela et lui confia la chaire d'éloquence et d'histoire. Philologue instruit et judicieux, mais peu original, Oudendorp a donné de bonnes éditions du *De prodigiis* de Julius Obsequens, Leyde, 1720, in-8°; de *la Pharsale* de Lucain, 1728, in-4°; des *Stratagematica* de Frontin, 1731, in-8°; des *Commentaires* de César, 1737, in-4°; de *Suétone*, 1751, in-8°. Il avait préparé une édition d'Apulée, qui parut par les soins de Runkhen; 1786, in-4°. Outre ces éditions, on a d'Oudendorp diverses dissertations, une entre autres intitulée : *Oratio de literariis C. Julii Cæsaris studiis;* Leyde, 1740, in 4°. Z.

Saxe, *Onomast. literarium.* — Rotermund, *Suppl.* à l'*Allg. Gelhrt. Lexikon* de Jöcher.

OUDENDORP. *Voy.* OLDENDORP.

OUDET (*Jacques-Joseph*), officier supérieur français, né à Meynal, en 1773, blessé mortellement à Wagram (7 juillet 1809). Il servit dans les armées républicaines d'abord contre les Vendéens, et parvint au grade de lieutenant-colonel. Patriote enthousiaste, il se montra opposé au coup d'État du 18 brumaire. Relégué à Besançon par le premier consul, il devint l'un des membres les plus actifs de la société des *Philadelphes*, qui souvent inquiéta le gouvernement impérial. Elle se composait de républicains, de royalistes, que l'on avait réunis par la promesse d'institutions libérales sous les Bourbons. Oudet fut compromis lors du procès de Moreau. On lui attribue plusieurs démarches auprès de Napoléon, qui tiennent plus du roman que de l'histoire. Il rentra dans le service actif en 1807, fit vaillamment son devoir, et tomba blessé mortellement à Wagram. Il mourut trois jours après.

Ch. Nodier, *Histoire des sociétés secrètes* (1815). — *Mémoires d'une contemporaine.*

OUDIN (*César*), littérateur français, mort le 1er octobre 1625. Fils de Nicolas Oudin, grand prévôt du Bassigni, il fut élevé à la cour, et remplit diverses négociations auprès des princes d'Allemagne. En 1597, il devint secrétaire interprète du roi pour les langues étrangères. On a de lui des ouvrages traduits de l'espagnol et deux grammaires, l'une italienne (Paris, 1640, in-8°), l'autre castillane (Rouen, 1675, in-12), corrigées et augmentées par son fils.

OUDIN (*Antoine*), fils du précédent, mort le 21 février 1653, le remplaça dans les fonctions d'interprète. Louis XIII l'envoya en Italie, où il séjourna assez longtemps, soit à Rome, soit à Turin, et Louis XIV le prit en 1651 pour maître d'italien. Oudin a publié : *Grammaire françoise, rapportée au langage du temps;* Paris, 1633, et Rouen, 1645, in-12 : ouvrage cité avec éloges par les premiers académiciens; — *Histoire des guerres de Flandre;* Paris, 1634, in-4°, trad. de la Ire part. de l'ouvrage du card. Bentivoglio; — *Recherches italiennes et françoises, ou dictionnaire italien et françois;* Paris, 1640, 2 vol. in-4°; l'edit. de 1698 a été revue par Veneroni; — *Trésor des langues espagnole et françoise, ou dictionnaire,* etc.;

ibid., 1645, in 4°; — *Curiosités françoises, ou recueil de plusieurs belles propriétés, avec une infinité de proverbes et de quolibets;* Rouen, 1649, 1656, in-8°.

Un parent des précédents, OUDIN (*François-César*), qui fut attaché au fils de la marquise de Sévigné, est auteur d'un *Nouveau Recueil de divertissements comiques* (Paris, 1670, in-12).

Moreri, *Grand Dict. hist.*

OUDIN (*Casimir*), érudit français, né le 14 février 1638, à Mézières-sur-Meuse, mort en septembre 1717, à Leyde. Il était fils d'un tisserand. Sa passion pour les livres et le désir de s'instruire le décidèrent, ses études terminées à Charleville, à entrer dans l'ordre de Prémontré, où il espérait trouver des moyens d'instruction de tous genres. En prenant l'habit religieux (1655), il adopta le prénom de Casimir, au lieu de celui de Rémi, qu'il avait reçu au baptême. L'histoire des auteurs ecclésiastiques attira d'abord son attention, et il s'en occupait depuis plusieurs années lorsqu'il devint professeur de théologie a l'abbaye de Moreau (1669), dont il fut nommé grand prieur l'année suivante. Après avoir administré la cure d'Épinay sous Gamaches (diocèse de Rouen), il rentra dans le cloître, afin de se livrer en paix à ses premiers travaux (1677). Il se trouvait au couvent de Bucilly lors du passage de Louis XIV, qui se rendait en Flandre (1er mars 1680). Au moment où le roi entra dans le salon, le soleil brilla tout à coup, ce qui fournit à Oudin d'improviser ce distique flatteur :

Solem vere novum nunc Sol antiquus adorat,
Et Martem novum Martia prima dies.

A la suite d'un voyage pendant lequel il visita les abbayes que l'ordre possédait en Lorraine, en Bourgogne et dans les Pays-Bas, il obtint la permission de se fixer à Paris (1683), et fut admis dans l'intimité des savants bénédictins de Saint-Maur, qui mirent leurs nombreux matériaux historiques à sa disposition. Il jouissait d'une grande réputation de vertu et de science; on le citait même comme un modèle de piété et de regularité. Mais ses supérieurs, alarmes de l'etroite liaison qu'il avait formée avec le fameux pasteur Jurieu, le reléguèrent à l'abbaye de Ressons, près Beauvais (1692). Cet acte de sévérité l'indigna : séparé de ses amis les plus chers, n'ayant d'autre distraction que les exercices de la vie monastique, dont il était dégoûté, il tomba dans une mélancolie profonde. Les dures penitences qu'on lui imposa achevèrent de l'exaspérer; il réussit enfin à s'échapper, et passa en Hollande (1692). Arrivé à Leyde, il abjura publiquement *stoice et hilariter*, suivant ses propres expressions, et fut nommé sous-bibliothécaire de l'université. « Contre l'ordinaire des transfuges, dit l'abbé Boulliot, il conserva toujours l'estime générale de ses coreligionnaires, et il la dut surtout à la pureté de ses mœurs. Il répondit à ceux qui l'engageaient à se marier qu'il avait embrassé le calvinisme par amour pour la vérité, et non pour s'affranchir du célibat. » Les principaux ouvrages d'Oudin sont : *Supplementum de scriptoribus vel de scriptis ecclesiasticis a Bellarmino omissis ad ann.* 1460; Paris, 1686, in-8°, ce livre, qui est loin de contenir tous les auteurs omis par Bellarmin, fourmille d'erreurs grossières, s'il faut en croire le savant Cave; — *Le Prémontré défroqué;* Leyde, 1692, in-12; — *Veterum aliquot Galliæ et Belgii scriptorum opuscula sacra nunquam edita*; ibid., 1692, in-8°; — *Historia abbatis Calvi-Montis*, dans le t. III des *Acta sanctorum* (1701); — *De Collectanea*, dans le t. VII et VIII de l'*Hist. de la rép. des lettres* de Mason : critique sans portée, dirigée contre dom Banduri; — *Trias dissert. criticarum;* Leyde, 1717, in 8°; il prétend que le *Codex Alexandrinus* n'est que du dixième siècle, et que les questions *Ad Antiochum principem* ont été faussement attribuées à saint Athanase; — *De scriptoribus Ecclesiæ antiquis;* Leipzig, 1722, 3 vol. in fol. « On y trouve, disent MM. Haag, tout ce qu'on peut désirer dans un travail de ce genre, sur la vie des auteurs comme sur leurs ouvrages; beaucoup d'erreurs ont sans doute été commises par Oudin, mais ceux qui se sont occupés des recherches analogues se montreront indulgents pour des fautes inévitables et le loueront grandement de la diligence singulière avec laquelle il a recueilli une immense quantité de matériaux. »

Niceron, *Mémoires*, I et X. — Moréri, *Dict. hist.* — Paquot, *Mémoires.* — Hugo, *Annales ord. Præm.*, I, col. 58. — Boulliot, *Biogr. ardennaise*, II. — Haag frères, *La France protest.*

OUDIN (*François*), érudit français, né le 1er novembre 1673, à Vignori (Champagne), mort le 28 avril 1752, à Dijon. Après avoir fait de bonnes études sous la direction de son oncle Jean Oudin, chanoine à Langres, il entra en 1691 chez les jésuites, et fut chargé par eux d'enseigner la rhétorique, puis la théologie. A l'exception de deux voyages à Paris, toute sa vie se passa dans cette ville. Il écrivit très-purement en latin et savait fort bien l'espagnol, le portugais, l'italien et l'anglais; aussi était-il lié avec presque tous les savants de l'Europe, qui s'accordaient à louer en lui une vaste érudition jointe à un caractère doux et modeste et à un zèle ardent pour le progrès des lettres. On a de lui : *Somnia*, poëme; Dijon, 1697, in-8°; Langres, 1698, in-12; — *S. Francisco Xaverio hymni IX et officium;* Dijon, 1705, in-12; — *Bibliotheca Patri Ferreti;* ibid., 1707, in-4°; *Silva distichorum moralium;* ibid., 1719, 1720, in-8°; — *Hymni novi;* ibid., 1720, in-12; — *Bernardi Monetæ epicedium;* ibid., 1729, in-fol. et in-4°. On doit aussi au même jésuite beaucoup de pièces de vers insérées dans les *Poemata didascalica* et de dissertations théologiques et historiques dans les *Mémoires* de

Trévoux, le *Journal des Savants* et quelques autres recueils.

Moréri, *Grand dict. hist.*

OUDINET (*Marc-Antoine*), numismate français, né en 1643, à Reims, où il est mort, le 12 janvier 1712. Sa famille était originaire de Cambrai. Au collége des Jesuites de Reims, où il fit ses études, il brilla surtout par l'étendue de sa mémoire, qui lui permit, dit-on, d'apprendre par cœur en une semaine les douze livres de l'*Énéide*. Après avoir été reçu avocat à Paris, il revint pratiquer le barreau dans sa ville natale, où le succès de ses plaidoyers lui valut la première chaire vacante de l'université. Invité par Rainssant, son parent, à partager avec lui la garde des médailles du cabinet du Roi, il accepta cette offre, l'aida dans la rédaction du catalogue et lui succéda en 1689. Lors du renouvellement de l'Académie des inscriptions (1701), il en fut nommé associé. On a de lui quelques *Mémoires* insérés dans le recueil de cette compagnie et relatifs à des médailles anciennes.

Hist. de l'Acad. des inscript., t. III.

OUDINOT duc DE REGGIO (*Charles-Nicolas*), maréchal de France, né à Bar-le-Duc, le 25 avril 1767, mort à Paris, le 13 septembre 1847. Sa famille le destinait au commerce; mais il s'enrôla à dix-sept ans dans le régiment de Médoc-infanterie, où il servit jusqu'en 1787, époque où il revint à Bar, par déference pour son père. L'énergie qu'il déploya à la tête de la milice bourgeoise pour réprimer en 1790 une émeute populaire, le fit, en 1792, nommer lieutenant-colonel du 3e bataillon des volontaires de la Meuse, avec lequel il défendit le château de Bitche. Le 6 novembre 1793, il fut nommé chef de brigade de la 4e de ligne, et placé sous les ordres du général Ambert à Kayserslautern. Attaqué, le 23 mai 1794, par dix mille ennemis qui avaient coupé son régiment du reste de la division, Oudinot se battit pendant huit heures près du village de Morlautern, et parvint, en se faisant jour a la baïonnette, à opérer sa retraite sans être entamé. Ambert le proclama le sauveur de sa division, et le 2 juin suivant, les représentants du peuple le firent général de brigade. Le 6 août, une manœuvre habile et hardie le rendit maître de Trèves, ou il eut la jambe cassée. Le 18 octobre 1795, il fut blessé de cinq coups de sabre à l'affaire de nuit de Neckerau, devant Mannheim, et tomba au pouvoir des Autrichiens. Échangé, le 7 janvier 1796, après trois mois de captivité, il fut employé à l'armée du Rhin et Moselle sous Moreau, fit les campagnes de Souabe et de Bavière, et se trouva au combat de Neubourg (14 septembre 1796), où il reçut une balle et quatre coups de sabre. Après le traité de Campo-Formio (1797), Oudinot était désigné pour commander une brigade à l'armée d'Angleterre; mais, en 1799, on l'envoya à l'armée d'Helvétie, où, malgré des prodiges de valeur, il ne parvint pas à s'ouvrir le passage de Feldkirch, position formidable, qui est la clef de cette partie du Voralberg et du Tyrol. Nommé général de division (12 avril 1799) et blessé deux fois aux combats sanglants de Wurmlos et Schwitz, Oudinot succéda comme chef d'état-major de l'armée au général Chérin, tué le 4 juin, et ce fut lui qui à la bataille de Zurich força l'entrée de la ville et en chassa les Russes après un combat acharné. Il suivit Massena en Italie, et pendant le siége de Gênes il traversa (16 mai 1800), sur une frêle embarcation, l'escadre anglaise qui bloquait ce port, essuya son feu et débarqua heureusement à Finale pour communiquer au général Suchet les intentions de Massena. Après la reddition de Gênes (2 juin), il continua ses fonctions sous Brune, et le 26 décembre, à la tête de ses officiers et et de quelques chasseurs du 14e, il enleva au combat de Monzembano une batterie qui, placée sur une hauteur, foudroyait l'armée française arrêtée au passage du Mincio, et prit lui-même une des pièces de canon. Cette heureuse audace contribua puissamment à changer en victoire une défaite commencee; aussi le premier consul décerna à Oudinot (8 mars 1801) un sabre d'honneur et lui donna le canon qu'il avait conquis. Employé en 1801 et 1802, comme inspecteur général, commandant la première division du camp de Bruges en 1803, grand'-croix de la Légion d'honneur (6 mars 1805), Oudinot reçut, le 5 février 1805, le commandement de dix bataillons de la réserve réunis à Arras; ce corps fut depuis lors désigné sous le nom de *grenadiers Oudinot*. A la tête de cette phalange d'élite, il se distingua aux combats de Wertingen, d'Amstetten, à Vienne, où il se porta sur le pont du Danube et s'empara des batteries qui en défendaient le passage, enfin à Hollabrunn il fut grièvement blessé d'une balle à la cuisse, ce qui l'obligea de remettre à Duroc le commandement. A peine guéri, il assistait à la bataille d'Austerlitz, et sa division s'y couvrait de gloire. En 1806, il fut chargé de prendre possession de Neufchâtel et de Valingen, et sut dans cette mission se concilier si bien l'estime et l'affection des habitants de ces contrées qu'ils lui décernèrent à son départ une épée d'honneur et le titre de bourgeois de Neufchâtel, quoique une vieille loi de ce canton défendît d'en investir un catholique. Oudinot entra à Berlin 25 octobre 1806) après la bataille d'Iéna, et par ses savantes manœuvres il décida en Pologne la victoire d'Ostrolenka (16 février 1807), ce qui lui valut le titre de comte et une dotation considérable. Il se rendit ensuite à Dantzick pour renforcer l'armée du maréchal Lefèvre, qui assiégeait cette ville. Cette place capitula le 24 mai. Napoléon réorganisa l'armée : Oudinot, avec ses grenadiers, forma l'avant garde dans la marche sur Friedland; il y soutint (14 juin) pendant douze heures les attaques de soixante-quinze mille Russes, et donna ainsi le temps au reste

de l'armée de gagner une bataille qui décida la paix de Tilsitt. L'année suivante, il fut nommé gouverneur d'Erfurth, et Napoléon le présenta à l'empereur Alexandre en l'appelant *le Bayard de l'armée*. « Comme lui, ajouta-t-il, il est sans peur et sans reproche. » En 1809, il marcha contre les Autrichiens, et soutint sa réputation de bravoure à Landshut, à Ried, à Ebersberg et devant Vienne. Il fut atteint d'une balle au bras gauche dans l'île de Lobau; mais cette blessure ne l'empêcha point de faire des prodiges de valeur à Wagram, dont il se rendit maître (6 juillet), et dès lors la victoire ne fut plus disputée. Le 12 du même mois, Napoléon conférait à Oudinot la dignité de maréchal de France, et le 15 août suivant le titre héréditaire de duc de Reggio.

En mars 1810, le maréchal Oudinot fut chargé d'occuper Utrecht et La Haye, et après l'abdication du roi de Hollande d'administrer provisoirement ce pays. Il sut alors concilier l'exécution des ordres rigoureux qu'il reçut avec les égards dus aux Hollandais, qui, pénétrés de reconnaissance, lui offrirent une épée d'honneur. En 1812, appelé au commandement du 2e corps de la grande armée, et detaché sur la Dwina pour couvrir la gauche de la ligne d'opérations de l'empereur et combattre l'armée de Wittgenstein, il passa cette rivière le 29 juillet, fit charger son infanterie à la baïonnette sur une division ennemie qui l'avait aussi deja franchie, la culbuta, lui enleva dix pièces de canon, et tout ce qui ne fut point tué ou pris se trouva contraint de se jeter dans la Dwina. Le 17 août, grièvement blessé d'un biscaïen à l'epaule, il remit son commandement à Saint-Cyr, et quitta Polotsk pour se faire transporter à Wilna. Il ne revint au 2e corps que le 4 novembre, en apprenant que ce général avait été également atteint d'une blessure grave devant Polotsk; il connut en même temps le commencement des désastres de l'armée. Le 2e corps avait alors opéré sa jonction avec le 9e, sous les ordres du duc de Bellune; malheureusement Oudinot et ce dernier différèrent de vues sur la manière de couvrir la retraite, et les operations contre Wittgenstein se ressentirent de leur manque d'entente, jusqu'à l'arrivée de l'empereur à Orcha. Chargé de se porter sur Borizow pour assurer le passage de la Bérésina, le marechal, dont le corps était réduit à cinq mille hommes, rencontra (23 novembre) à Lachnitza la division du comte Pahlen, la battit, lui fit neuf cents prisonniers, lui enleva tous ses bagages, la força de repasser la Bérésina, occupa le 25 Studzianka, et le 27 prit position dans les bois de Borizow. Le 28 il tomba blessé d'une balle au côté. Transporté au village de Plechnitsoui, et n'ayant trouvé asile que dans une misérable grange, il fut attaqué le 30 par l'avant-garde russe. Son escorte ne se composait que d'une cinquantaine d'hommes; le maréchal ordonna de barricader sa demeure, et il y soutint contre une brigade entière de hussards un véritable siége, pendant lequel, à demi mourant, il fut frappé d'un éclat de bois. Après une journée de résistance, il fut enfin délivré par les troupes westphaliennes du général Hammerstein. En 1813, à Lutzen, il appuya le maréchal Ney sans prendre une part directe à l'action, et à Bautzen il contribua puissamment à la victoire (20 mai). Des ordres pressants lui enjoignirent peu après de pénétrer à tout prix dans Berlin; mais il fut battu par Bernadotte à Gross-Beeren, et obligé d'opérer sa retraite sous Wittemberg (30 août). A la suite de ce revers, Napoléon lui retira son commandement en chef, pour le donner au maréchal Ney, et lui prescrivit d'être concentré, le 4 septembre, à Bareuth pour que l'attaque sur Berlin eût lieu le 9 ou le 10. Cet ordre était absolu, et cependant inexécutable dans un aussi court espace de temps. Ney engagea le 6 devant Iuterbock une action où les Français éprouvèrent une perte considérable, et Oudinot, à la tête des divisions Pacthod et Guilleminot, parvint à sauver l'artillerie et à assurer la retraite sur Torgau. L'empereur rappela le duc de Reggio à Dresde, et lui confia le commandement de deux divisions de la jeune garde, à la tête desquelles il défit, le 16 octobre, à Wachau, devant Leipzig, le corps russe du prince de Wurtemberg. Lorsque l'armée évacua, trois jours après, cette dernière ville, placé à l'arrière-garde, il protégea la retraite et battit le corps prussien du général York à Freybourg, au passage de l'Unstrutt. Mais le 26 de ce mois, à Gotha, une violente attaque de typhus l'obligea de quitter l'armée, et on le conduisit mourant à sa terre de Jeand'heures, près de Bar-le-Duc. Après quelques mois de convalescence, il reçut encore le commandement d'un corps d'armée qui se distingua aux affaires de Brienne, de Nangis, de Bar-sur-Aube et d'Arcis-sur-Aube.

Napoléon, dans ses appréciations de la campagne de 1814, a approuvé pleinement les opérations du maréchal Oudinot. Après la capitulation de Paris, le duc de Reggio fut un des maréchaux qui, à Fontainebleau, adressèrent le 4 avril, des observations à l'empereur sur la gravité de la situation, à la suite desquelles s'ouvrirent des négociations entre Napoléon et les princes alliés. Il adhéra ensuite aux actes du sénat, et lorsque, le 16 avril, le comte d'Artois institua un conseil provisoire de gouvernement, il en fit partie et s'efforça constamment d'y faire prévaloir les idées modérées et une sollicitude éclairée pour les intérêts de l'armée. Louis XVIII le nomma successivement ministre d'État, commandant en chef du corps royal des grenadiers et des chasseurs à pied de France (20 mai 1814), pair de France (4 juin), gouverneur de la 3e division militaire, à Metz, commandeur de Saint-Louis (24 septembre 1814). En apprenant le retour de Napoléon, Oudinot conduisit jusqu'à Troyes les troupes sous ses ordres; mais il ne put, malgré

les plus grands efforts, retenir ses soldats sous les drapeaux royaux. Fidèle à ses serments, il revint presque seul à Metz, ordonna, le 23 mars 1815, la mise en état de siége des places de la 3e division militaire, et cette mesure une fois prise pour l'honneur et la sûreté du pays, il se retira trois jours après dans sa terre, où l'exilait un ordre impérial. Cet exil fut promptement levé, et le maréchal vint habiter Montmorency sans y être inquiété pendant les Cent-Jours. A son retour, Louis XVIII le nomma l'un des majors généraux de la garde royale (8 septembre 1815), membre du conseil privé (19 septembre), commandant en chef de la garde nationale de Paris (9 octobre), gouverneur de la 3e division militaire (10 janvier 1816), grand'-croix de Saint-Louis (3 mai) et chevalier du Saint-Esprit (30 septembre 1820). En 1823, le maréchal eut le commandement du premier corps de l'armée d'Espagne, et après l'entrée des troupes françaises dans Madrid, il fut nommé gouverneur de cette capitale, où il s'appliqua avec fermeté à contenir et réprimer les fureurs d'une populace exaltée par le fanatisme religieux et politique. Toutes les infortunes trouvèrent à s'abriter sous sa loyale épée. Lors du licenciement de la garde nationale (29 avril 1827), il s'employa avec activité à prévenir les périls de l'irritation des habitants de Paris, et lorsque, en janvier 1830, le comte d'Apponyi, ambassadeur d'Autriche, imagina de refuser aux maréchaux les qualifications ducales dont ils étaient revêtus et qui rappelaient soit nos victoires, soit nos conquêtes sur l'Autriche, le maréchal protesta le premier contre cette prétention étrange, non qu'il trouvât son nom patronymique moins glorieux à porter que celui de duc de Reggio, mais parce qu'en se soumettant aux exigences autrichiennes, on aurait blessé au vif l'honneur national et la dignité de la France. Il était d'ailleurs personnellement désintéressé dans la question, le duché de Reggio, situé en Calabre, ne pouvait être contesté par l'Autriche. Après la révolution de juillet, le maréchal se retira à sa terre de Jeand'heurs, ne venant à Paris qu'à de rares intervalles, et ne se présentant aux Tuileries ou à la chambre des pairs que dans les occasions où son absence aurait été un tort ou l'oubli d'un devoir. Cependant il fut nommé grand chancelier de la Légion d'Honneur (17 mai 1839) et gouverneur des Invalides (21 octobre 1842). C'est dans ces fonctions qu'il termina sa glorieuse carrière. Le maréchal Oudinot s'était marié deux fois; le 15 septembre 1789, il avait épousé Charlotte Derlin, et le 19 janvier 1812, Marie-Charlotte-Eugénie-Julienne de Coucy, qui lui a survécu, et qui fut dame d'honneur de Mme la duchesse de Berry. Une statue a été élevée au maréchal sur une des places de Bar, le 29 septembre 1850. G. de V.

Victoires et conquêtes, etc.

OUDINOT, duc de Reggio (*Charles-Nicolas-Victor*), général français, fils aîné du précédent, né à Bar-le-Duc, le 3 novembre 1791. Premier page de Napoléon Ier à Erfurth (13 octobre 1808), il le suivit dans la campagne de 1809 contre l'Autriche; et pendant la mémorable nuit qui précéda la bataille de Wagram, il prêta l'appui de son bras à l'empereur, qui, à pied et une lanterne à la main, surveillait en personne, par un épouvantable orage, le passage des troupes sur les ponts du Danube. Satisfait de son courage, Napoléon lui donna un brevet de lieutenant au 5e de hussards (17 août 1809), et Massena le choisit l'année suivante pour aide de camp. Ce fut sous les ordres de ce maréchal qu'il fit les deux campagnes de Portugal et d'Espagne. Sa conduite lui mérita à cette époque d'être proposé trois fois pour la croix d'Honneur; mais trois fois, l'empereur en regard de son nom mit : *trop jeune*. En septembre 1811, il le nomma cependant lieutenant en premier aux chasseurs à cheval de sa garde. Oudinot gagna les épaulettes de capitaine dans la campagne de Russie, où il prit part au combat héroïque que son père blessé soutint le 30 novembre 1812 dans une grange du village de Plechnitsoui contre la brigade du général Landskoy. Leipzig, où il fut blessé au pied par un biscaïen, Hanau, où la prise d'une batterie d'artillerie lui valut d'être promu officier de la Légion d'honneur, Montmirail, où il fit mettre bas les armes à un bataillon prussien, et enfin Craonne, où il fut encore grièvement blessé, furent successivement témoins de sa valeur, qui fut récompensée par le grade de chef d'escadron (1er avril 1814). Promu, peu de temps après, colonel du 8e régiment de chasseurs, il fut le 27 du même mois confirmé dans ce grade par le gouvernement royal et appelé au commandement du 1er régiment de hussards (hussards du roi). En garnison à Metz en mars 1815, Oudinot demeura fidèle aux Bourbons, et suivit la ligne de conduite et l'exemple du maréchal son père. A son retour, Louis XVIII le chargea d'organiser les hussards du nord (4e hussards) et le nomma commandeur de la Légion d'honneur (1er juin 1820) et écuyer cavalcadour (26 novembre suivant). Oudinot reçut en 1822 le commandement du 1er régiment de grenadiers à cheval de la garde, et le grade de maréchal de camp, le 12 juin 1822. Son aptitude spéciale à l'instruction et au maniement des troupes lui fit confier, le 17 novembre 1824, la mission de réorganiser l'école de cavalerie de Saumur. « Plein de respect pour de hautes infortunes, » comme il l'écrivit au ministre de la guerre, le général Oudinot résigna ses fonctions à la révolution de juillet, et ne fut rappelé à l'activité qu'en octobre 1835, où il reçut le commandement du corps expéditionnaire destiné à venger l'échec éprouvé à la Macta. Sa brigade formait l'avant-garde et se dirigeait sur

Maskara, quand il eut la cuisse traversée d'une balle au combat de l'Habra. Forcé de rentrer en France, il fut promu au grade de lieutenant général (31 décembre 1835). Député de Saumur en 1842 et 1846, le général Oudinot vota avec l'opposition modérée et prit la parole dans les questions relatives aux intérêts de l'armée, à l'Algérie, aux haras et au code pénal militaire. Après la révolution de février, son dévouement aux intérêts de l'armée le fit désigner comme membre de la commission de défense nationale instituée le 7 mars 1848. Élu représentant de Maine-et-Loire à l'Assemblée constituante, il prit peu de part à ses travaux et s'associa à la ligne politique de la fraction modérée de l'Assemblée. Dès que l'organisation de l'armée des Alpes eut été résolue, il en reçut le commandement en chef (avril 1848); mais il résigna ce poste au maréchal Bugeaud (janvier 1849) après avoir refusé le portefeuille de la guerre, que lui offrit le prince-président. A cette époque, Rome, après avoir contraint Pie IX à se réfugier à Gaète, allait attirer sur elle les forces de l'Autriche, ce qu'il fallait empêcher à tout prix. Le 20 avril 1849, le général Oudinot fut nommé commandant en chef du corps expéditionnaire de la Méditerranée, destiné à occuper les États de l'Église. Chargé d'une mission à la fois diplomatique et militaire, il réunissait les meilleures conditions pour la remplir dignement. Débarqué le 25 avril à Civita-Vecchia, l'armée française parut le 30 devant Rome. Mais le siége de la ville, pour lequel il fallut attendre des renforts, ne commença régulièrement que le 4 juin. En faisant établir ses batteries, le général avait donné l'ordre précis de ne faire usage ni de bombes ni d'obus dans la crainte de dégrader ou d'incendier les monuments de la ville éternelle. Au milieu des difficultés que présentait ce siége, et que de savantes combinaisons, jointes à l'inébranlable dévouement du soldat, pouvaient seules surmonter, le général Oudinot sut maintenir intact l'honneur de nos armes, et Rome capitula sans conditions, le 1er juillet. Deux jours après, l'armée française y faisait son entrée : événement considérable dans la politique européenne et dans le monde catholique. Le 12 juillet, le général fut élevé à la dignité de grand'-croix de la Légion d'honneur; la municipalité romaine lui décerna ainsi qu'à sa descendance le titre de citoyen romain, arrêta que son buste en marbre serait placé au Capitole et fit frapper une magnifique médaille à son effigie. Les habitants de Rome lui offrirent en outre par souscription une épée d'honneur et ceux de Lyon imitèrent aussitôt cet exemple. Plein de respect pour le saint-père, mais également éloigné de la faiblesse et de la violence, le général reçut des lettres de rappel, et vint au mois d'août prendre place à l'Assemblée législative, où l'avait nommé le département de la Meuse. Seul de tous les généraux, il réunissait les conditions voulues pour le maréchalat, et sa nomination était annoncée pour le 10 décembre 1851; mais le 2 de ce mois, un vote unanime des deux cent vingt membres réunis à la mairie du 10e arrondissement pour protester contre le coup d'État l'avait investi du commandement des troupes de la 1re division militaire et de la garde nationale. Après avoir inutilement enjoint aux soldats, ainsi qu'au général Forey, de lui obéir, il fut arrêté avec ses collègues et conduit à la caserne d'Orsay. Il était détenu depuis quelques jours au Mont-Valérien, quand parut au *Moniteur* un décret qui élevait au maréchalat un général qui avait été placé sous ses ordres. Le général Oudinot protesta avec énergie contre les considérants de ce décret. Depuis, il vit dans la retraite, maintenu sur les cadres d'activité comme général commandant en chef.

On a du général Oudinot : *Aperçu historique sur la dignité de maréchal de France*; Paris, 1833, in-8°; — *Considérations sur les ordres de Saint-Louis et du Mérite militaire*; Paris, 1833, in-8°; — *Considérations sur l'emploi des troupes aux grands travaux d'utilité publique*; Paris, 1839, in-8°; — *De la cavalerie et du casernement des troupes à cheval*; Paris, 1840, in-8°; — *De l'Italie et de ses forces militaires*; 1835, in-8°; — *Des Remontes de l'armée*; 1842, in-8°; — *Précis historique et militaire de l'expédition française en Italie en* 1849; Marseille, 1849, in-8°.

G. de V.

Oudinot de Reggio (*Auguste*), frère cadet du précédent, né le 3 mars 1799, à Paris, tué à Muley-Ismaïl, le 26 juin 1835. Officier dans les chevau-légers de la maison du roi, il fut successivement aide de camp des maréchaux de Feltre, Gouvion-Saint-Cyr et Lauriston, capitaine dans les chasseurs de l'Orne, chef d'escadron au 14e régiment de chasseurs, puis dans les hussards de la garde, lieutenant-colonel au 2e hussards, et enfin colonel du 2e régiment de chasseurs d'Afrique. Il commandait l'avant-garde de la division Trézel, lorsque nos troupes furent attaquées dans un défilé par douze mille Arabes guidés par Abd-el-Kader. Son dévouement sauva alors la division française, qui eût été exposée aux plus grands revers.

Oudinot de Reggio (*Charles-Joseph-Gabriel*), troisième fils du maréchal, né à Paris, le 10 mars 1819, mort à Coulogne près Calais, le 10 décembre 1858. A la suite de onze campagnes consécutives, il était lieutenant-colonel du 54e régiment d'infanterie de ligne.

***Oudinot de Reggio** (*Victor-Angélique-Henri*), quatrième fils du maréchal, a fait avec distinction plusieurs campagnes en Afrique, celle de Rome en 1849, celle d'Italie, et est aujourd'hui lieutenant-colonel du 10e régiment de chasseurs.

G. de V.

Dict. des Contemp.

OUDOT (*Charles-François*), homme politique français, né à Nuits en Bourgogne, le 4 avril 1755, mort à Paris, le 12 avril 1841. Destiné à la magistrature, il devint en 1777 substitut du procureur général au parlement de Dijon, et après avoir été nommé en 1790 commissaire du roi près le tribunal de Beaune, il fut élu, en 1791, à l'Assemblée législative. Élu membre à la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Envoyé en mission dans le Calvados, pour y rétablir la tranquillité, il fut absent de Paris lors de la discussion et du vote de la loi du 17 septembre contre les *suspects*, dont l'abbé de Montgaillard le désigne pourtant comme l'un des promoteurs. A son retour, il présenta comme rapporteur le travail de révision de la loi contre les accaparements, et vit consacrer par la loi du 2 avril 1794 les nouvelles dispositions qu'il proposait. Après la chute de Robespierre, il prit la défense des anciens membres du comité de salut public, et il demanda la création d'un tribunal indépendant du corps législatif et qui connaîtrait des accusations de crimes d'État portées contre les représentants du peuple. Réélu au Conseil des Cinq Cents, il fut chargé de divers rapports, et se prononça pour l'exclusion des nobles de tous les emplois publics. Nommé secrétaire, il introduisit pour la fidèle reproduction des séances l'emploi de la sténographie, amélioration qui fut aussi bientôt définitivement adoptée. Il sortit de ce conseil en 1792, et l'année suivante le Directoire le nomma juge au tribunal de cassation, en remplacement de Gohier. Le sénat l'y appela comme juge à vie, en 1800. Exclu sous la restauration au commencement de 1815, il reprit son siége pendant les Cent-Jours. Atteint par la loi du 12 janvier 1816, dite d'*amnistie*, il se retira à Bruxelles (où nous l'avons vu quelques fois, chez le jurisconsulte Merlin), et ne revint en France qu'après la révolution de 1830. On a de lui : *Opinion sur le procès de Louis XVI;* 1792, in-8°; — *Projet d'organisation judiciaire civile, présenté au Conseil des Cinq Cents, au nom de la Commission de la classification des lois;* Paris, Impr. nation., nivôse an V, in-8°; — *Théorie du Jury, ou observations sur le jury et sur les institutions judiciaires criminelles, anciennes et modernes;* Paris, 1843, in-8° : l'auteur avait laissé à un ami le soin de publier cet ouvrage, dont il avait donné deux extraits assez étendus aux articles *Jury* et *Procédure secrète de l'Encyclopédie moderne* de Courtin, édition de Bruxelles. E. REGNARD.

Notice sur la vie de l'auteur, en tête de la *Théorie du jury*. — Camus, *Biblioth., choisie des livres de droit*.

OUDRAADT (*Jean*), en latin *Gerobulus*, théologien hollandais, né en 1540, à La Haye, mort le 14 février 1606, à Utrecht. Admis en 1566 au ministère, il fut pasteur en diverses églises, notamment à Flessingue (1580) et à Utrecht (1590). Il a composé divers ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Waaragtig verhaal van den staat der gereformeerde Kerke* (Histoire des églises réformées de la province d'Utrecht); Utrecht, 1603, in-8°.

Van der Aa, *Biograph. Woordenboek der Nederlanden*.

OUDRY (*Jean-Baptiste*), peintre et graveur français, né à Paris, le 17 mars 1686, mort à Beauvais, le 30 avril 1755. Son père, Jacques Oudry, maître peintre et marchand de tableaux établi sur le pont Notre-Dame, après lui avoir enseigné les premiers éléments de son art, l'envoya à l'école de la maîtrise de la confrérie de Saint-Luc. J.-B. Oudry passa de là dans l'atelier de De Serre, peintre des galères du roi à Marseille, et enfin dans celui du célèbre Largillière. L'assiduité au travail du jeune Oudry, les dispositions qu'il montrait pour son art lui attirèrent bientôt l'affection et toute la confiance de son nouveau maître. Celui-ci « le chargea entièrement du détail de ses affaires domestiques; il le logeait, le faisait manger avec lui, et leurs entretiens étaient autant d'utiles et de sages leçons. Si M. Largillière avait quelques têtes intéressantes à peindre, pour lui marquer de plus en plus son amitié, il le faisait tenir à côté de lui, l'instruisait des motifs de ses procédés, dont chaque coup de pinceau devenait la démonstration (1) ».

Après trois années de ces études sérieuses, Oudry se fit recevoir à la maîtrise de Saint-Luc, dont son père était alors directeur, le même jour (21 mai 1708) que deux de ses frères; par dérogation aux usages de cette compagnie, il ne présenta son morceau d'admission que deux mois après sa réception, le 19 juillet 1708. Reçu maître peintre, il s'adonna d'abord à la peinture des portraits. « Un jour qu'il avait peint un chasseur avec un chien près de lui, M. Largillière, à qui il montra son ouvrage, fit peu d'éloges du chasseur, mais il loua beaucoup le chien : il lui conseilla en même temps de quitter le genre du portrait pour se livrer aux genres des animaux et des fruits, pour lesquels il paraissait avoir plus de dispositions (2). »

Du moment où il suivit ce conseil Oudry avait trouvé sa voie. Ses commencements furent néanmoins très-pénibles; il s'était marié fort jeune avec Mlle Froissé, fille d'un miroitier, à laquelle il avait donné des leçons et qui faisait des copies avec quelque succès; la jeune femme aidait son mari dans ses travaux. « La première année le travail réuni du mari et de la femme ne leur produisit que 900 livres; ils doublèrent cette somme l'année suivante. Quand la réputation de M. Oudry était faite, il gagnait jusqu'à 10,000 livres par an, sans compter le produit de ses places et de ses logements. Le tout réuni pou-

(1) *Vie de M. Oudry*, peintre et professeur de l'Académie royale de peinture, par Louis Gougenot, lue en séance de l'Académie, le 10 février 1761, dans *les Mémoires inédits des Académiciens*.

(2) Ibid.

rocurer un revenu de 18,000 livres (1). » aravant il était réduit à travailler « pour otre-Dame » et à se charger de tout ce résentait à lui. C'est à cette époque qu'il tableaux d'église. Au mois de mai 1714 int à la maîtrise et nommé professeur le 1717, le 26 juin de la même année il fut Académie royale, et deux ans plus tard, rier 1719, reçu definitivement, sur la ion d'un tableau de *L'Abondance avec ibuts*. Sa réputation ne s'étendait cepas à cette époque en dehors d'un cere d'intimes et d'artistes. Son ami Massé, eintre en miniature, lui procura la con- de M. de Beringhen, premier écuyer du -ci le présenta au roi, et ainsi « le tira is le rideau sous lequel il avait été pour caché jusqu'alors ». Oudry obtint aussi es commandes du roi, un logement au et un atelier aux Tuileries. Peu à peu e vint à lui. Il fut chargé d'importants our la maison que possédait à Fonte-Roses l'intendant des finances Fagon. ment il avait eu à faire le portrait du re Ier. Pierre fut tellement satisfait de ge qu'il voulut en emmener l'auteur en lus tard celui-ci eut également à re- es offres qui lui furent faites de se fixer mark. En 1734, Oudry accepta l'entre- la manufacture de tapisseries de Beau- ssociation avec un sieur Besnier. Il di- i pendant vingt ans le travail artistique blissement, et fit un grand nombre des es tapisseries qui furent exécutées pen- mps. En 1736 il fut nommé inspecteur lins; on peut voir dans la *Notice his- ur les manufactures impériales des es des Gobelins*, etc., le récit d'un long l eut avec les entrepreneurs de cet éta- t sur les principes de l'art du tapissier. ans l'appartement qu'il occupait pen- visites à la manufacture de Beauvais fut frappé d'apoplexie, le 3 avril 1755. ccède à De Troy comme professeur à e, le 28 décembre 1743, et en cette qua- deux conférences très-remarquables : r la manière d'étudier les couleurs, a e; l'autre, sur les soins qu'on doit ap- peignant, est restée inédite. Malgré les cupations que lui imposaient les fonc- l remplissait aux Gobelins et à Beau- exécute une quantité considérable de et de dessins; Gougenot en porte le 178, plus 36 dessins de tapisseries. Le Louvre possède 8 tableaux d'Oudry; é aux salons de 1737 à 1761. On lui e 275 dessins qui ont été gravés pour les fables de La Fontaine (2), et 75 estampes gravées à l'eau-forte avec infiniment de goût et d'esprit. Sur ces 75 gravures, 21 pièces ont été faites pour le roman comique, 46 appartiennent à l'ouvrage dont voici le titre : « *Rébus ou Logogriphes*, dédié à S. A. R. Mme la duchesse de Berry, se vend à Paris, chez l'auteur, sur le pont Notre-Dame, au Soleil d'Or et rue Saint-Jacques vis-à-vis la rue des Mathurins, au Mécenas. »

(1) ... *M. Oudry*, etc.
(2) 1760, 4 vol. in-fol. Ces dessins viennent d'être ... la vente de la belle bibliothèque de M. F. ...mbre 18.0.

Oudry avait formé dans l'atelier qu'il occupait aux Tuileries, dans la cour des princes, une importante collection de tableaux, vases et curiosités, dont la vente, faite après son décès avec celle de ses dessins, produisit plus de 40,000 livres. Il eut treize enfants, de son mariage avec Mlle Froissé. Une de ses filles épousa M. Boizot, peintre de l'Académie, dessinateur aux Gobelins; son fils aîné fut architecte. Le second, Jacques-Charles Oudry, né en 1720, mort à Lausanne, au mois de septembre 1778, fut reçu membre de l'Académie le 31 décembre 1748. Il exposa aux salons de 1748-1750 et 1751; il résida longtemps à Bruxelles, où il remplit la charge de premier peintre du prince Charles. H. H—n.

Notice sur la vie de M. Oudry, par Gougenot, dans les *Mémoires inédits des membres de l'Académie de peinture et de sculpture*. — F. Villot, *Notice sur les tableaux exposés dans les galeries du Musée du Louvre*. — Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur français*, etc., etc.

OUEL. *Voy.* Howel.

OUEN (Saint), en latin *Audoenus*, prélat français, né en 609, à Sancy, près de Soissons, mort à Clichy-la-Garenne, le 24 août 683. Fils d'Authaire et d'Aige, Ouen, que l'on connaît aussi sous le nom de Dadon, passa son enfance à Ussy-sur-Marne, dont ses parents possédaient la seigneurie; après avoir fait ses premières études dans le monastère de Saint-Médard, il trouva place à la cour du roi Clotaire II. Devenu référendaire ou chancelier sous Dagobert Ier, il fit alors la connaissance de saint Éloi, et se lia avec lui d'une amitié si étroite, qu'ils n'eurent plus « qu'un cœur et qu'une âme ». Par son conseil, il fonda en 634 l'abbaye de Rebais, au diocèse de Meaux; et cédant lui-même à sa vocation religieuse, il entra dans les ordres, et Dieudonné, évêque de Mâcon, lui conféra la prêtrise. A son retour d'une mission en Espagne, il fut élu archevêque de Rouen, et l'opinion la plus générale fixe son sacre au 21 mai 640. Ce jour-là même, saint Éloi était sacré pour occuper le double siége de Noyon et de Tournai. Le diocèse de Rouen, où se trouvaient encore des cantons barbares, changea de face sous l'administration de saint Ouen, qui déploya le plus beau zèle à instruire son peuple, à embellir, à orner les églises et à établir des monastères. Il assista au concile de Châlons-sur-Saône (25 octobre 644). Le pape Martin Ier ayant demandé en 651 au roi Clovis II quelques-uns des plus savants évêques de ses États pour les envoyer à Constantinople avec la qualité de légats dans l'affaire du monothélisme, saint Ouen et saint Éloi furent désignés à cet effet; mais des

ı *Chant funèbre* sur la mort d'Emma-Lalaing, marquis de Renty. Son buste ›re, par Pierre de Franqueville, est au e Valenciennes. H. F.

Andre, *Biblioth. belgica*, t. I, p. 488 et 489.

TREMAN (*Philippe* D'), fils du précé- en 1585, à Valenciennes, où il mourut, ai 1652. Entré en 1607 dans la Compa- Jésus, il se livra pendant vingt-six ans dication, et a publié deux ouvrages ascé- savoir : *Le vrai chretien catholique*, mer, 1622, in-8°; traduit en anglais, n-8°; — *Le pedagogue chrétien*, t. I; ›ourg, 1629, in-8°; t. II et III, Mons, 1650, in-8°; Rouen, 1704, in-4°, aug t retouché par le P. Brignon, et en fla- Anvers, 1637, in-8°. Ce dernier ouvrage s été souvent réimprimé; l'auteur pro- un quatrième volume, mais la mort ha de terminer ce travail, qui contient ip d'anecdotes historiques. H. F.

André, *Bibliot. belgica*, t. II, p. 1041. — De *Biblioth. des ecrivains de la Cie de Jesus*.

TREMAN (*Pierre* D'), historien français, 591, à Valenciennes, où il mourut, le 1656. Le plus jeune des fils de François- l entra chez les jésuites en 1611, s'y fit es- t exerça d'abord avec succès le ministère edication, que la faiblesse de sa santé le 'abandonner pour se livrer à l'étude de e. Outre la publication de l'*Histoire de la comté de Valenciennes*, par son père, augmenta considérablement, on a de lui : *ritarum tum beatorum, tum illus- virorum societatis Jesu*; Douai, 1622, — *Vie de Pierre l'Hermite, ou brief des croisades et entreprises pour la dé- e de la Terre Sainte*; Mons, 1632, in-12; ennes, 1632, in-8°; Paris, 1645, in-12 : contenant la *Généalogie de l'ancienne de l'Hermite*; — *Constantinopolis bel- ve de rebus gestis à Balduino et Hen- imperatoribus Constantinopolitanis, alentianensibus Belgis, ab anno* 1171 *um* 1207, *libri quinque*; Tournai, 1643, Cet ouvrage est fort utile à consulter, e son auteur, tout en complétant et rec- es récits de Villehardouin, à l'aide des ueurs contemporains, soit lui-même dans des erreurs assez graves; — *Amor ituras effusus*; Lille, 1651, in-fol.; — ques autres ouvrages ascétiques oubliés 'hui, et dont on trouvera les titres dans *iothèque des écrivains de la Compa- Jésus*, par de Backer. H. F.

I, *Bibl. th. script'or. S. J.* — Valère André, *Bibl. belgica*, t. II, p. 997.

RY (*E.-T.-Maurice*), littérateur dra- français, né en 1776, à Bruyère-le- près d'Arpajon, mort à Paris, le 19 fé- 1853. Il debuta dans la carrière des let- donnant, avec Barré, en 1796, au théâtre udeville, *La Danse interrompue*, qui obtint un grand succès. Il y fit ensuite jouer : *Les deux Sourds*; *Arlequin charlatan*; *La Ligue des femmes*; *Le Loup-garou*; *Les Époux de trois jours*; *La Chevalière d'Éon*; *Le Mari par hasard*; *Crispin financier*; *Quitte à quitte*, etc. Il donna à l'Odéon, avec Chazet, en 1805 : *Le Mari juge et partie*, comédie en un acte et en vers, et, en 1809, *Le Fils par hasard*, comédie en cinq actes et en prose. On a encore de Ourry : *Malesherbe à Saint-Denis*, poëme élégiaque, qui a remporté, en 1815, le prix proposé par *La Quotidienne* pour le meilleur éloge de Louis XVI, in-12; — *Poëmes, Poésies fugitives, Romans, Chansons*, etc.; 1816, in-8°; — *L'Enfant lyrique du carnaval*; 1816 à 1818, 3 vol. in-18; — *Soirées dramatiques de Jérôme le porteur d'eau*; 1817 et 1818, in-18; — *La Peste de Barcelone, ou le dévouement français*, poëme, 1821, in-8°. Un grand nombre de chansons dans les recueils du *Caveau* et des *Soupers de Momus*. Il a été longtemps le principal rédacteur du *Journal de Paris* et a édité le *Nouveau Caveau*, 1818 à 1827, 9 vol. in-18. G. DE F.

Daniel, *Biographie de Seine-et-Oise*.

OURSEL (*Jean-Henri*), littérateur français, né à Dieppe, en 1725, mort le 12 septembre 1814. Il remplissait la charge de procureur du roi à la maîtrise des eaux et forêts dans sa ville natale lorsque la révolution vint le priver de son emploi. Il ne s'occupa le reste de sa vie que de travaux littéraires. On a de lui : *Discours sur les avantages que le mérite retire de l'envie*; 1750, in-4°; — *Les talents sans étude peuvent-ils produire le beau?* 1751, in-4° : couronné par l'Académie de Pau; — *Réflexions sur l'homme, ou examen raisonné du discours de M. Rousseau* (de Genève) sur l'*Origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (Amsterdam, 1755, in-8°). Ces *Réflexions* ont été publiées sous l'anagramme de Jean-Henri *Le Rous, conseiller du roi de France*; Genève (Rouen), 1758, in-12; — *Essais de géométrie*, 1804, dans lesquels l'auteur traite de la résolution de différents problèmes avec la seule règle et le compas.

Jean OURSEL, de la même famille, libraire à Rouen, a écrit *Les Beautés de la Normandie, ou l'origine de la ville de Rouen et des autres villes de la province*; Rouen, 1700, in-12. A.

Mém. de l'Académie de Rouen (1804). — Quérard, *La France littéraire*.

OUSEL. *Voy.* OISEL.

OUTHIER (*Réginald* ou *Regnauld*), astronome français, né le 16 août 1694, à La Marre-Jousserans (Jura), mort à Bayeux, le 12 avril 1774. Après avoir étudié à Poligny, à Dôle et à Besançon, il embrassa la carrière ecclésiastique, et fut nommé vicaire à Montain, près de Lons-le-Saulnier, où il commença à se livrer avec un tel succès à son goût pour les observations as-

tronomiques, que l'Académie des sciences de Paris le nomma (1er décembre 1731) l'un de ses correspondants. On le sollicita alors de venir à Paris et de présenter à l'Académie un globe remarquable qu'il avait imaginé en 1726. Ce globe mouvant fut exécuté par J. B. Catin, du Fort du Plasne, son compatriote, et est figuré dans les machines de l'Académie, sans description; il a cinq pouces de diamètre, et le mouvement des nœuds de la lune y est exprimé. Thiout, dans son grand Traité d'horlogerie, fait l'éloge de ce globe. Outhier vint donc à Paris en 1732, et fut chargé de lever des plans, de calculer des triangles pour la grande carte de France; mais M. de Luynes, évêque de Bayeux, depuis cardinal, se l'attacha et le nomma son secrétaire. En 1735, on le chargea d'accompagner Maupertuis pour la mesure du degré au cercle polaire, et au retour de cette expédition scientifique, dont il rédigea le journal, il obtint une pension de douze cents livres. En 1748, il devint chanoine de la cathédrale de Bayeux, et résigna ce bénéfice en 1767, pour se livrer tout entier à l'étude. Plusieurs académies l'associèrent à leurs travaux. On a de cet astronome : *Journal d'un voyage au Nord fait en* 1736 *et* 1737; Paris, 1744, in-4°, avec dix-huit cartes ou planches, dessinées par l'auteur; Amsterdam, 1746, in-12, fig. Cet ouvrage, connu de peu de personnes, est bien plus instructif que celui auquel Maupertuis doit son plus beau titre à la célébrité, quoiqu'il n'y ait contribué que pour un quart tout au plus. Le journal d'Outhier renferme sur les mœurs et les usages religieux des Lapons des détails aussi curieux qu'intéressants. Le *Recueil des savants étrangers de l'Académie des sciences* contient de lui les travaux suivants : *Sur une nouvelle quadrature par approximation* (t. II, année 1755); — *Carte des Pléiades* dont la position de trente-cinq principales étoiles est déterminée par les observations de M. Le Monnier, faites en 1744, 1745, 1746 et 1748. Les autres étoiles qui suivent ont été placées par estime des distances et par des alignements tirés aux premières étoiles dont la position était connue (même volume); — *Observations météorologiques faites à Bayeux en* 1756 (t. IV, 1763); — *Observation du passage de Vénus*, faite à Bayeux, le 6 juin 1761, avec une lunette de 36 pouces, garnie d'un micromètre, dont chaque tour de vis est divisé en quarante-deux parties (t. IV, 1774); — *Observation de l'éclipse de lune* du 8 mai 1762, au matin, faite à Bayeux (t. IV, 1774). — *Cartes topographiques de l'évêché de Bayeux*, en deux feuilles; — *Cartes de l'évêché de Meaux et de l'archevêché de Sens.* H. F.

Lalande, *Bibliogr. astron.*, p. 424. — *Mémoires de l'Acad. des sciences.* — Querard, *La France littéraire.*

OUTREMEUSE (*Jean* DES PREZ, dit D'), chroniqueur belge, né à Liége, le 2 janvier 1338, mort vers 1399. Appartenant à une famille célèbre dans l'histoire de Liége au moyen âge (1), il était notaire, audiencier à la cour de Lié[ge] comte palatin. Lors des dissensions qui é[clatèrent] dans cette ville entre les partisans d'[Ur]bain VI et de Clément VII, il fut chargé de f[aire] une enquête à ce sujet. Au dire de Fisen, le complot formé par les *Clémentins*, il é[tait] désigné comme l'un des personnages qui devaie[nt] être assassinés les premiers, ce qui doit [faire] admettre qu'il avait alors une grande infl[uence]. L'évêque Arnould de Horne l'appelait souvent près de lui, afin de le rendre témoin de faits dont il devait écrire le récit. Jean d'Outr[emeuse] est auteur d'une chronique en vers, et d'une chronique en prose divisée en quatre livres, qui s'étendent depuis la création du monde jusqu'en 1399 : le quatrième livre, qui comprend le temps écoulé de 1341 à 1399, paraît perdu. Ce travail offre surtout de l'intérêt à dater du douzième siècle, et les renseignements qu'il donne sur les événements dont la Flandre, l'Angleterre et la France furent le théâtre sont d'autant plus précieux que l'auteur les puise dans les chroniques de Hugues de Pierrepont et d'Enguerrand de Bar, restées inconnues jusqu'à ce jour. La commission royale d'histoire (de Belgique) a chargé de la publication de l'œuvre du chroniqueur liégeois l'un de ses membres, M. Ad. Borgnet, qui doit d'abord mettre au jour avant la fin de cette année (1861) la chronique de Jean de Stavelot (*voy.* ce nom), formant la continuation de celle de Jean d'Outremeuse, et dont l'impression est achevée. La chronique en vers de Jean d'Outremeuse, antérieure à sa chronique en prose, mais qui conserve de l'intérêt pour l'histoire littéraire, sera imprimée comme appendice à la partie correspondante de la chronique en prose. Ces publications entreront dans le *Corps de chroniques liégeoises*, compris dans la *Collection de chroniques belges inédites*, éditée par ordre du gouvernement belge. Jean d'Outremeuse est auteur d'un autre ouvrage manuscrit intitulé : *La Schience des pierres précieuses*. Le baron de Crassier, célèbre antiquaire liégeois, en possédait un exemplaire ayant pour titre : *Le Trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses*, et qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris (ms. suppl. franç., n° 98[16]). La bibliothèque royale de Belgique conserve deux manuscrits de la chronique en prose de Jean d'Outremeuse, et M. Ulysse Capitaine a donné dans le *Bulletin du Bibliophile belge* (2e série, t. III, p. 169) la liste des ouvrages de ce chroniqueur qui depuis 1754 ont figuré dans les principales ventes publiques de livres faites à Liége. E. REGNARD.

Fisen, *Historia Leodiensis*; Liége, 1696, in-fol., t. VI, n° 13, p. 162. — M. L. Polain, *Jean d'Outremeuse*, dans les *Mélanges historiques et litt.*; Liége, 1839, in-8°

(1) Cette famille occupait dans cette ville presque tout le quartier *d'Outre-Meuse*; ce qui, sans doute, aura fait donner à Jean des Prez le surnom sous lequel il est connu.

›rts de M. Ad. Borgnet, dans les *Bulletins de la* ion *royale d'histoire* (de Belgique), 2e série, 1°° 1 et 2.

REPONT (*Charles-Lambert* D'), juris-e et homme politique belge, né à Herve ›urg', le 16 (1) septembre 1746, mort à e 4 mars 1809. Il était depuis 1771 avo-›onseil souverain de Brabant, lorsque la ion brabançonne éclata; il se montra fa-aux principes sur lesquels elle s'ap-mais la direction que lui imprima bientôt ıce cléricale trouva dans d'Outrepont un ire déclaré. Lors du rétablissement du autrichien, d'Outrepont reprit l'exercice profession. Après la seconde invasion e, il devint membre de l'administration de la Belgique, et fit partie de plusieurs ›ions administratives. Après le 18 bru-fut appelé par le sénat à siéger au tribu-assation. On a de lui : *Essai historique igine des dîmes;* 1780, in-8° (anonyme); *:ours sur l'autorité du droit romain 's Pays-Bas, pour servir de réponse :estion :* Depuis quand le droit romain ›nu dans les Pays-Bas autrichiens, et de-d y a-t-il force de loi? Bruxelles, 1783, ›avail auquel l'Académie de Bruxelles :ordé un accessit, en 1782; — *Défense* ›ai historique sur l'origine des dîmes; '85, in 8° (anonyme) : réplique à la réfu-bliée par l'abbé Ghesquière sous le titre *es historiques et critiques pour ser-'ponse à l'*Essai historique sur l'origine 's; Utrecht, 1784, in-8°; — *Des em-nts dirimant le contrat de mariage Pays-Bas autrichiens, selon l'édit pereur Joseph II, du 26 septembre* uxelles, 1787, in-8°. Tous ces écrits ont l'index par le clergé belge. E. R.

llèvre, *Biographie liégeoise.*

EPONT (*Charles-Thomas-François* littérateur français, fils du précédent, ›elles, le 26 juin 1777, mort à Paris, l 1840. Il entra dans les droits-réunis, ıt sous-chef; mais après la mort de son démit de cet emploi. Une lettre, trouvée nort dans ses papiers, annonçait à sa u'il avait perdu sa fortune dans des ›ns de bourse. Ses principaux ouvrages *ılogues des morts,* suivis d'une *Lettre lousseau, écrite des Champs-Élysées, til-Blaze;* Paris, 1825, in-8°; d'après e, les deux tiers à peu près des articles *›nnaire de musique* de Castil-Blaze runtés à celui de J.-J. Rousseau; — *-Barthelemy, drame en plusieurs* 'aris, 1826, in-8°; — *La Mort de ', ou Les Ligueurs, drame en plu-ènes*; Paris, 1826, in-8°; — *La Mort de Charles Ier, roi d'Angleterre, drame en quarante-deux scènes;* Paris, 1827, in-8°; — *Promenades d'un solitaire;* Paris, 1828, in-8°; — *Huascar, ou les frères ennemis, drame en cinq actes;* Paris, 1829, in-8° : le sujet est tiré de l'histoire du Pérou; — *Mélanges ou suite des Promenades d'un solitaire;* Paris, 1830, in-8°; — *Caius Caligula, drame en cinq actes;* Paris, 1833, in-8°; — *Discours sur les rois de Rome;* Paris, 1833, in-8°. Il a laissé manuscrits un drame, *Jules César,* et un ouvrage intitulé : *Morale et philosophie.*

Son frère, *Théodore-Gustave* D'OUTREPONT, né à Bruxelles, en 1779, mort à Paris, le 7 avril 1832, était capitaine de cavalerie lorsque, sous la restauration, il fut mis à la retraite. Il a laissé : *Almanach des guerriers français;* Paris, 1819, in-8°; — *Observations critiques et raisonnées sur l'ordonnance provisoire des exercices et des manœuvres de la cavalerie, du 1er vendémiaire an XIII;* Paris, 1824, in-12.

Son fils, *Gustave-Charles-Léonard,* né à Paris, le 22 juillet 1811, mort à Bougie, le 18 septembre 1842, fit comme lieutenant en 1831 la campagne de Belgique, et mourut capitaine dans le 2e rég. de la légion étrangère. Il a donné au *Livre des Cent-et-un : le Gamin de Paris* (t. VIII), et *La Petite Provence* (t. XIII); il a collaboré au *Dictionnaire de la Conversation,* et à divers journaux de province. E. R.

Documents particuliers.

OUVAROFF (*Théodore*), général russe, né vers 1770, mort à Saint-Pétersbourg, en 1824. Il appartenait à une ancienne famille de Moscovie. Il entra fort jeune dans la carrière des armes, et était aide-de-camp de Paul Ier lorsque ce monarque fut assassiné. Ouvaroff prit une part active à ce crime. On dit même que le czar, déjà frappé, croyant reconnaître en lui son propre fils, le grand-duc Constantin, cessa de se défendre et s'abandonna aux coups des meurtriers. Quoi qu'il en soit, Alexandre Ier attacha Ouvaroff à sa personne, et lui donna le commandement d'une division de sa garde. Ouvaroff justifia cette confiance par son courage, et se distingua surtout à la Moskowa. Plus tard il fut promu au commandement général de la garde impériale, et mourut dans ces fonctions.

Conversations-Lexikon.

OUVRARD (*Gabriel-Julien*), financier français, né près de Clisson (Loire-Inférieure), le 11 octobre 1770, mort à Londres, en octobre 1846. Ce financier, auquel on ne peut refuser une grande habileté, est moins connu par ses talents que par ses démêlés avec les divers gouvernements de la France. Il était négociant en denrées coloniales à Nantes quand la révolution éclata. Doué d'un esprit fin et d'une grande hardiesse dans ses spéculations commerciales, il comprit de bonne heure comment le crédit en multipliant la richesse peut accroître à la fois les fortunes

›uivant la *Biographie liégeoise.*
epont, que nous avons connu, n'a jamais ›e de *comte* que lui donnent quelques bio-

tronomiques, que l'Académie des sciences de Paris le nomma (1er décembre 1731) l'un de ses correspondants. On le sollicita alors de venir à Paris et de présenter à l'Académie un globe remarquable qu'il avait imaginé en 1726. Ce globe mouvant fut exécuté par J. B. Catin, du Fort du Plasne, son compatriote, et est figuré dans les machines de l'Académie, sans description; il a cinq pouces de diamètre, et le mouvement des nœuds de la lune y est exprimé. Thiout, dans son grand Traité d'horlogerie, fait l'éloge de ce globe. Outhier vint donc à Paris en 1732, et fut chargé de lever des plans, de calculer des triangles pour la grande carte de France; mais M. de Luynes, évêque de Bayeux, depuis cardinal, se l'attacha et le nomma son secrétaire. En 1735, on le chargea d'accompagner Maupertuis pour la mesure du degré au cercle polaire, et au retour de cette expédition scientifique, dont il rédigea le journal, il obtint une pension de douze cents livres. En 1748, il devint chanoine de la cathédrale de Bayeux, et résigna ce bénéfice en 1767, pour se livrer tout entier à l'étude. Plusieurs académies l'associèrent à leurs travaux. On a de cet astronome : *Journal d'un voyage au Nord fait en* 1736 *et* 1737; Paris, 1744, in-4°, avec dix-huit cartes ou planches, dessinées par l'auteur; Amsterdam, 1746, in-12, fig. Cet ouvrage, connu de peu de personnes, est bien plus instructif que celui auquel Maupertuis doit son plus beau titre à la célébrité, quoiqu'il n'y ait contribué que pour un quart tout au plus. Le journal d'Outhier renferme sur les mœurs et les usages religieux des Lapons des détails aussi curieux qu'intéressants. Le *Recueil des savants étrangers de l'Académie des sciences* contient de lui les travaux suivants : *Sur une nouvelle quadrature par approximation* (t. II, année 1755); — *Carte des Pléiades* dont la position de trente-cinq principales étoiles est déterminée par les observations de M. Le Monnier, faites en 1744, 1745, 1746 et 1748. Les autres étoiles qui suivent ont été placées par estime des distances et par des alignements tirés aux premières étoiles dont la position était connue (même volume); — *Observations météorologiques faites à Bayeux en* 1756 (t. IV, 1763); — *Observation du passage de Vénus*, faite à Bayeux, le 6 juin 1761, avec une lunette de 36 pouces, garnie d'un micromètre, dont chaque tour de vis est divisé en quarante-deux parties (t. IV, 1774); — *Observation de l'éclipse de lune* du 8 mai 1762, au matin, faite à Bayeux (t. IV, 1774). — *Cartes topographiques de l'évêché de Bayeux*, en deux feuilles; — *Cartes de l'évêché de Meaux et de l'archevêché de Sens*. H. F.

Lalande, *Bibliogr. astron.*, p. 424. — *Mémoires de l'Acad. des sciences.* — Quérard, *La France littéraire.*

OUTREMEUSE (*Jean* des Prez, dit d'), chroniqueur belge, né à Liége, le 2 janvier 1338, mort vers 1399. Appartenant à une famille célèbre dans l'histoire de Liége au moyen âge (1), il était notaire, audiencier à la cour de Liége, comte palatin. Lors des dissensions qui éclatèrent dans cette ville entre les partisans d'Urbain VI et de Clément VII, il fut chargé de faire une enquête à ce sujet. Au dire de Fisen, dans le complot formé par les *Clémentins*, il était désigné comme l'un des personnages qui devaient être assassinés les premiers, ce qui doit faire admettre qu'il avait alors une grande influence. L'évêque Arnould de Horne l'appelait souvent près de lui, afin de le rendre témoin de faits dont il devait écrire le récit. Jean d'Outremeuse est auteur d'une chronique en vers, et d'une chronique en prose divisée en quatre livres, qui s'étendent depuis la création du monde jusqu'en 1399 : le quatrième livre, qui comprend le temps écoulé de 1341 à 1399, paraît perdu. Ce travail offre surtout de l'intérêt à dater du douzième siècle, et les renseignements qu'il donne sur les événements dont la Flandre, l'Angleterre et la France furent le théâtre sont d'autant plus précieux que l'auteur les puise dans les chroniques de Hugues de Pierrepont et d'Enguerrand de Bar, restées inconnues jusqu'à ce jour. La commission royale d'histoire (de Belgique) a chargé de la publication de l'œuvre du chroniqueur liégeois l'un de ses membres, M. Ad. Borgnet, qui doit d'abord mettre au jour avant la fin de cette année (1861) la chronique de Jean de Stavelot (*voy.* ce nom), formant la continuation de celle de Jean d'Outremeuse, et dont l'impression est achevée. La chronique en vers de Jean d'Outremeuse, antérieure à sa chronique en prose, mais qui conserve de l'intérêt pour l'histoire littéraire, sera imprimée comme appendice à la partie correspondante de la chronique en prose. Ces publications entreront dans le *Corps de chroniques liégeoises*, compris dans la *Collection de chroniques belges inédites*, éditée par ordre du gouvernement belge. Jean d'Outremeuse est auteur d'un autre ouvrage manuscrit intitulé : *La Schience des pierres précieuses*. Le baron de Crassier, célèbre antiquaire liégeois, en possédait un exemplaire ayant pour titre : *Le Trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses*, et qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris (ms. suppl. franç., n° 9818). La bibliothèque royale de Belgique conserve deux manuscrits de la chronique en prose de Jean d'Outremeuse, et M. Ulysse Capitaine a donné dans le *Bulletin du Bibliophile belge* (2e série, t. III, p. 169) la liste des ouvrages de ce chroniqueur qui depuis 1754 ont figuré dans les principales ventes publiques de livres faites à Liége. E. Regnard.

Fisen, *Historia Leodiensis*; Liége, 1696, in-fol., lib. VI, n° 13, p. 162. — M. L. Polain, *Jean d'Outremeuse*, dans les *Mélanges historiques et litt.*; Liége, 1839, in-8°

(1) Cette famille occupait dans cette ville presque tout le quartier d'*Outre-Meuse*; ce qui, sans doute, aura fait donner à Jean des Prez le surnom sous lequel il est connu.

Rapports de M. Ad. Borgnet, dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire* (de Belgique), 2e série, t. VIII, nos 1 et 2.

OUTREPONT (*Charles-Lambert* D'), jurisconsulte et homme politique belge, né à Herve (Limbourg), le 16 (1) septembre 1746, mort à Paris, le 4 mars 1809. Il était depuis 1771 avocat au conseil souverain de Brabant, lorsque la révolution brabançonne éclata; il se montra favorable aux principes sur lesquels elle s'appuyait; mais la direction que lui imprima bientôt l'influence cléricale trouva dans d'Outrepont un adversaire déclaré. Lors du rétablissement du régime autrichien, d'Outrepont reprit l'exercice de sa profession. Après la seconde invasion française, il devint membre de l'administration centrale de la Belgique, et fit partie de plusieurs commissions administratives. Après le 18 brumaire, il fut appelé par le sénat à siéger au tribunal de cassation. On a de lui : *Essai historique sur l'origine des dîmes*; 1780, in-8° (anonyme); — *Discours sur l'autorité du droit romain dans les Pays-Bas, pour servir de réponse à la question :* Depuis quand le droit romain est-il connu dans les Pays-Bas autrichiens, et depuis quand y a-t-il force de loi? Bruxelles, 1783, in-4° : travail auquel l'Académie de Bruxelles avait accordé un accessit, en 1782; — *Défense de l'*Essai historique sur l'origine des dîmes; Liége, 1785, in-8° (anonyme) : réplique à la réfutation publiée par l'abbé Ghesquière sous le titre de *Lettres historiques et critiques pour servir de réponse à l'*Essai historique sur l'origine des dîmes; Utrecht, 1784, in-8°; — *Des empêchements dirimant le contrat de mariage dans les Pays-Bas autrichiens, selon l'édit de l'empereur Joseph II, du 26 septembre* 1784; Bruxelles, 1787, in-8°. Tous ces écrits ont été mis à l'index par le clergé belge. E. R.

De Becdelièvre, *Biographie liégeoise*.

OUTREPONT (*Charles-Thomas-François* D') (2), littérateur français, fils du précédent, né à Bruxelles, le 26 juin 1777, mort à Paris, le 4 avril 1840. Il entra dans les droits-réunis, où il devint sous-chef; mais après la mort de son père il se démit de cet emploi. Une lettre, trouvée après sa mort dans ses papiers, annonçait à sa famille qu'il avait perdu sa fortune dans des spéculations de bourse. Ses principaux ouvrages sont : *Dialogues des morts*, suivis d'une *Lettre de J.-J. Rousseau, écrite des Champs-Élysées, à M. Castil-Blaze*; Paris, 1825, in-8°; d'après cette lettre, les deux tiers à peu près des articles du *Dictionnaire de musique* de Castil-Blaze sont empruntés à celui de J.-J. Rousseau; — *La Saint-Barthélemy, drame en plusieurs scènes*; Paris, 1826, in-8°; — *La Mort de Henri III, ou Les Ligueurs, drame en plusieurs scènes*; Paris, 1826, in-8°; — *La Mort de Charles Ier, roi d'Angleterre, drame en quarante-deux scènes*; Paris, 1827, in-8°; — *Promenades d'un solitaire*; Paris, 1828, in-8°; — *Huascar, ou les frères ennemis, drame en cinq actes*; Paris, 1829, in-8° : le sujet est tiré de l'histoire du Pérou; — *Mélanges ou suite des Promenades d'un solitaire*; Paris, 1830, in-8°; — *Caius Caligula, drame en cinq actes*; Paris, 1833, in-8°; — *Discours sur les rois de Rome*; Paris, 1833, in-8°. Il a laissé manuscrits un drame, *Jules César*, et un ouvrage intitulé : *Morale et philosophie*.

Son frère, *Théodore-Gustave* D'OUTREPONT, né à Bruxelles, en 1779, mort à Paris, le 7 avril 1832, était capitaine de cavalerie lorsque, sous la restauration, il fut mis à la retraite. Il a laissé : *Almanach des guerriers français*; Paris, 1819, in-8°; — *Observations critiques et raisonnées sur l'ordonnance provisoire des exercices et des manœuvres de la cavalerie, du 1er vendémiaire an XIII*; Paris, 1824, in-12.

Son fils, *Gustave-Charles-Léonard*, né à Paris, le 22 juillet 1811, mort à Bougie, le 18 septembre 1842, fit comme lieutenant en 1831 la campagne de Belgique, et mourut capitaine dans le 2e rég. de la légion étrangère. Il a donné au *Livre des Cent-et-un* : *le Gamin de Paris* (t. VIII), et *La Petite Provence* (t. XIII); il a collaboré au *Dictionnaire de la Conversation*, et à divers journaux de province. E. R.

Documents particuliers.

(1) Le 10, suivant la *Biographie liégeoise*.

(2) D'Outrepont, que nous avons connu, n'a jamais porté le titre de *comte* que lui donnent quelques biographes.

OUVAROFF (*Théodore*), général russe, né vers 1770, mort à Saint-Pétersbourg, en 1824. Il appartenait à une ancienne famille de Moscovie. Il entra fort jeune dans la carrière des armes, et était aide-de-camp de Paul Ier lorsque ce monarque fut assassiné. Ouvaroff prit une part active à ce crime. On dit même que le czar, déjà frappé, croyant reconnaître en lui son propre fils, le grand-duc Constantin, cessa de se défendre et s'abandonna aux coups des meurtriers. Quoi qu'il en soit, Alexandre Ier attacha Ouvaroff à sa personne, et lui donna le commandement d'une division de sa garde. Ouvaroff justifia cette confiance par son courage, et se distingua surtout à la Moskowa. Plus tard il fut promu au commandement général de la garde impériale, et mourut dans ces fonctions.

Conversations-Lexikon.

OUVRARD (*Gabriel-Julien*), financier français, né près de Clisson (Loire-Inférieure), le 11 octobre 1770, mort à Londres, en octobre 1846. Ce financier, auquel on ne peut refuser une grande habileté, est moins connu par ses talents que par ses démêlés avec les divers gouvernements de la France. Il était négociant en denrées coloniales à Nantes quand la révolution éclata. Doué d'un esprit fin et d'une grande hardiesse dans ses spéculations commerciales, il comprit de bonne heure comment le crédit en multipliant la richesse peut accroître à la fois les fortunes

particulières et la prospérité du pays; aussi en moins de quinze années parvint-il à l'apogée du crédit et de la fortune. Chargé en 1797 du service des subsistances de la marine avec le titre de munitionnaire général, Ouvrard gagna plus de quinze millions, et se fit pardonner ses richesses par l'usage qu'il sut en faire. Plus tard, il présenta au Directoire un plan de finances et de crédit basé sur la nécessité d'une dette publique considérable en France, limitée cependant au quart ou au tiers de son revenu. Il insistait aussi sur l'organisation d'une caisse d'amortissement indépendante, richement dotée; mais ce système, alors incompris, ne fut point adopté, et ce ne fut qu'en 1817 qu'il triompha, sous l'influence du duc de Richelieu. Sa fortune, qui continuait de s'accroître, porta d'abord ombrage au premier consul, qui le considéra comme un homme à craindre et se fit une arme contre lui de ses traités avec le ministère de la marine. Bonaparte, devenu empereur, tout en usant du crédit d'Ouvrard, ne le ménagea pas davantage, et l'opulent financier dut déposer son bilan, le 31 décembre 1807, et suspendre ses payements. Un concordat lui fut accordé, le 26 octobre 1808, et les créanciers ne perdirent point un centime. De nouvelles rigueurs du pouvoir l'atteignirent, et il fut arbitrairement arrêté et détenu longtemps à Sainte-Pélagie. Sa détention ne finit qu'en octobre 1813. Lors de l'occupation de la France en 1814, il se chargea de fournir des vivres aux armées alliées. En 1817, il contribua à fonder le crédit public en rassurant les créanciers de l'État, et sans diminuer les ressources des divers services, sans avoir recours à de nouvelles charges, il trouva le moyen de payer l'indemnité promise aux puissances étrangères. Le talent financier dont il venait de donner des preuves ne pouvait manquer d'augmenter son influence. En 1823 il obtint la fourniture générale de l'armée envoyée en Espagne; mais les marchés qu'il passa en cette circonstance furent signalés comme onéreux au trésor. Des poursuites commencées contre lui furent plus tard suspendues et n'ont jamais été reprises. Ouvrard en Espagne avait gagné la confiance du roi Ferdinand VII en lui apprenant le secret d'augmenter ses revenus sans nuire à la prospérité de ses sujets, et ce prince ne l'oublia point, alors qu'après avoir éprouvé des pertes considérables et contracté des obligations qu'il ne put pas remplir, le célèbre financier fut de nouveau incarcéré pour dettes à Sainte-Pélagie. Il n'en sortit qu'après cinq années révolues, vécut depuis dans la retraite, et mourut à Londres, complétement oublié. On a d'Ouvrard quelques écrits sur les finances, dont on trouve la liste dans *la France littéraire* de Querard, et des *Mémoires sur sa vie et ses diverses opérations financières;* Paris, 1826, 3 vol. in-8°. Ces mémoires ont eu deux autres éditions, en 1826 et en 1827. H. Fisquet.

Biogr. univ. et port. des contemp., t. V. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour.* — *Moniteur universel*, 1823 à 1827.

***OUVRIÉ** (*Pierre-Justin*), peintre français, né à Paris, le 9 mai 1806. Il étudia la peinture sous MM. Taylor et Abel de Pujol. Ilreus[sit] d'abord dans la lithographie, puis dans l'aqua[relle] et bientôt dans la peinture à l'huile, en adop[tant] le genre du paysage et des vues de villes. Il débuta au Salon de 1831 par une *Vue de la porte de Moret, près de Fontainebleau*, celle de l'*Escalier de l'église de Saint-Prix*, près de Montmorency, et entre autres aquarelles celle de grande dimension, représentant le *Poids de la ville, à Clermond-Ferrand.* Il prit part ensuite à toutes les expositions du Louvre, où l'on voyait figurer des *Vues*, d'après les dessins rapportés de ses voyages en France, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, et dans les Pays-Bas. Parmi ses nombreuses productions, remarquables par l'exactitude et la finesse du dessin, nous citerons : *Le grand Canal de Venise, L'Hospice du mont Saint-Bernard; Pont de Pontoise* (Salon de 1833); — *Quai des Esclavons à Venise; Place du Palais-Vieux, à Florence* (1834); — *Intérieur de l'église Saint-Laurent, à Nuremberg; La Vallée du Mont-Dore (Auvergne); La Vallée d'Aigues-Mortes* (*Languedoc*); *La Vallée de Valtin* (*Vosges*) (1835); — *Le Château et la Ville d'Heidelberg; Château de Fontainebleau, vue prise du jardin anglais* (1842); *Château de Chenonceaux; Château de Saint-Cloud* (1843); — *Le Parlement, l'église de Westminster et la chapelle de Lambeth, à Londres* (1850); — *Château de Windsor* (1852); — *Vue de Rotterdam; Bords du Rhin entre Coblentz et Mayence; Le Mont-Blanc et la vallée de Chamouni* (1861). M. Ouvrié est membre de la Légion d'honneur depuis le 30 décembre 18[5]4.

G. de F.

Docum. partic.

OUVRIER-DELILE (*Jean-Claude* d'O-breuil), calligraphe français, né à Nancy, mort en 1807. Il était membre de l'Académie royale d'Écriture, qui, fondée en 1779, exista jusqu'en 1790, et fournissait les experts-jurés écrivains aux tribunaux. Ouvrier-Delile avait un rare talent pour lire les anciennes écritures; il connaissait aussi très-bien certaines branches de mathématiques. On a de lui : *L'Arithmétique méthodique et démontrée, appliquée au commerce, à la finance*, etc.; Paris, 1761, 9e édit., 1812, in-8°; Bruxelles, 1818, in-8°; de nombreux abrégés de cet ouvrage ont été publiés; — *Opérations toutes faites sur la règle du cent;* Paris, 1763, in-16; ibid., 1779, in-8°, avec changements et augmentations; — *Calcul des décimales, appliqué aux différentes opérations de commerce, de banque et de finances*; Paris, 1765, 1798, in-8°.

Querard, *La France litt.*

OUWATER (*Albert* van), un des plus an-

itres hollandais, né à Harlem, en 1444,
à la même ville, en 1515. Il était con-
: et ami des frères van Eyck, et il ap-
s grands artistes le secret de peindre à
peignit pour la principale église de sa
e *Saint Pierre et Saint Paul*. Ou-
ait tracé au-dessous de ce tableau un
aujourd'hui effacé, où l'on voyait des
les uns se livrant au repos, les autres
a repas champêtre : ce paysage pas-
le meilleur du temps. Ouwater avait
t *La Resurrection de Lazare*, chef-
que les Espagnols enlevèrent a la prise
n. Parmi les élèves d'Ouwater on doit
'ard de Saint-Jean.

Mander, *Het leven*, etc. (Amsterdam, 1617,
. amps, *La vie des peintres hollandais*, etc.,
Pilkington *Dictionary of painters*.

N HAÇAN BEYG (*Abou Nasr Mo-
l Dyn*), dit vulgairement *Uzum Cas-*
en turc signifie Haçan le Long, roi de
en 812 de l'hégire (1408), mort le
il 882 (7 janvier 1478). Fondateur de
e turcomane *Ak-Koiounlu* (du mou-
), il fit périr son frère Djihanghyr, et
la dynastie des *Cara-Koiounlu* (du
noir) (1467-1469). Ouzoun Haçan,
Schiraz et de toute la Perse, par la
bou-Yousouf, dernier prince de cette
isa une sœur de David Comnène, em-
Trébisonde, et à la sollicitation des
de Rhodes et des Vénitiens, tourna
contre Mahomet II, conquérant de
nople. Il envahit en 1472 l'Asie Mi-
obtint d'abord quelques succès, mais
l'année suivante. Quatre ans après,
la plus grande partie de la Georgie,
a le butin qu'il en retira avec les doc-
a loi, les mollahs et les gens de lettres
mpagnaient dans toutes ses expedi-
longues querelles de ses descendants
outèrent sa succession facilitèrent l'é-
le la dynastie des Sofys et la con-
a Perse. H. F.

aro, *Viaggi fatti da Venezia alla Tana*, in
'ia, etc., 1543, in-8°. - Ambr Contarini. *Il
al gran. signore Ussum Cassan, re di Per-
-*

E ou OVAGLIE (*Alphonse* D'), jé-
en, né en 1601, à Santiago, mort à
11 mars 1651. D'une famille riche et
ginaire d'Espagne, il fut admis dans la
e de Jésus en 1618, professa la philo-
vint directeur de la maison du novi-
antiago et procureur de l'ordre dans
après avoir assisté à Rome en 1640
une congrégation générale, il retourna
et entreprit quelques missions dans
On a d'Ovalle : *Epistola ad præpo-
neralem Societatis Jesu, qua sta-
rovincia Chilensi exponit*; Madrid,
ol.; — *Historica relacion del reyno
y de las missiones y ministerios
que exercita en el la Compañia de Jesus*;
Rome, 1646, in-fol., avec carte, plans et figures;
Rome, 1646, in-4°, en italien; et traduite en an-
glais, tome III, p. 1-146, de la collection de Chur-
chill, 1704, 4 vol. in-fol. ou 1744-1746, 6 vol.
in-fol. Cette histoire du Chili est rare et recher-
chée. H. F.

Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de
Jésus*, 1854, 2e série, p. 431.

OVANDO (Don *Nicolas*), premier gouver-
neur général des Indes occidentales, né vers
1460, mort en 1518. Il appartenait à l'une des
familles les plus distinguées d'Espagne. Favori
de Ferdinand, il était grand commandeur de
l'ordre militaire et religieux d'Alcantara lorsqu'il
fut, en 1501, nommé par les *rois catholiques* (1)
gouverneur des nouvelles découvertes faites en
Amérique, en remplacement de Francisco de Bo-
vadilla, dont la cupidité et la mauvaise adminis-
tration contribuaient beaucoup à la dépopulation
des pays soumis. Isabelle donna à Ovando
l'ordre de réparer toutes les injustices commises
par Bovadilla, et surtout d'améliorer le sort des
Indiens. Il partit de San-Lucar, le 13 février 1502,
avec trente navires montés par deux mille cinq
cents hommes; c'était la plus nombreuse flotte
qui eût encore fait voile pour le Nouveau Monde.
Après une traversée périlleuse dans laquelle il
perdit beaucoup de ses compagnons, Ovando
arriva à Santo-Domingo, le 15 avril suivant. Il
rétablit d'abord l'ordre dans l'île, fonda plu-
sieurs villes, aujourd'hui importantes, et fit em-
barquer Bovadilla, Roldan et leurs complices
pour l'Espagne; mais il eut l'inhumanité de fer-
mer ses ports devant Christophe Colomb au
moment où une tempête furieuse exposait à un
danger imminent la flottille que commandait
le grand navigateur (29 juin 1502). Ovando
montra la même malveillance envers Colomb
lorsque l'amirante était sans ressources à La Ja-
maique (1503), et ne le secourut que pressé
par l'indignation générale, excitee par Las Casas.
Ovando craignait avec raison que la cour d'Es-
pagne, mieux éclairée, ne rendît aux Colomb le
gouvernement qu'ils avaient si glorieusement ac-
quis. L'administration d'Ovando était d'ailleurs
loin de répondre aux vues de la reine. Au lieu
d'adoucir la position des naturels, il exerça sur eux
des cruautés plus atroces que celles reprochées à
Bovadilla, et les soumit à de tels travaux qu'en
moins de deux années deux cent mille de ces
malheureux périrent victimes de l'insatiable cu-
pidité des conquérants. Un seul trait, exposé
avec détail dans les sanglantes annales de la
conquête du Nouveau Monde, suffira pour faire
apprécier Ovando. Sur un simple soupçon, il se
rendit avec une nombreuse escorte dans la pro-
vince de Xuragua (aujourd'hui Léogane), gou-
vernée par la belle et généreuse Anacoana, qui,
quoique veuve du brave Caonabo (*voy.* ce

(1) Les Castillans nommaient ainsi Isabelle Ire, reine
de Castille, et Ferdinand, son mari, roi d'Aragon.

nom), s'était toujours montrée la protectrice zélée des Espagnols. Il invita la population à une fête militaire ; sur un signal il rua ses soldats sur les Indiens désarmés : ce fut une boucherie aveugle et féroce dans laquelle ni l'âge ni le sexe n'étaient épargnés : quatre-vingt-quatre caciques furent enfermés dans la maison de Anacoana et brûlés vifs sans autre forme de procès. Quelques jours après, la princesse fut pendue avec son neveu Gunora. Ainsi furent détruits la province de Xuragua et son peuple aimable et hospitalier, province que les Castillans appelaient à leur débarquement « un paradis ». Ovando porta ensuite la destruction et le meurtre dans l'Higuey « et depuis ce moment, dit Las-Casas, Hispaniola ne fut plus qu'une vaste solitude ». Ces crimes furent enfin connus de la cour d'Espagne. Ovando fut rappelé, et son gouvernement donné à Diego Colomb. Cependant, le dévastateur de Saint-Domingue mourut riche et honoré. Il a laissé des mémoires que le gouvernement espagnol n'a pas jugé convenable de livrer à la publicité.

Fernand Colomb, *Vida del Amirante*, cap. XXIV-CIII. — Las Casas, *Hist. Ind.*, lib II, cap. I-XXXII. — Herrera, *Novus Orbis*, déc. I, lib. IV-V. — Muños, *Hist. del Nuevo-Mundo*. — Oviedo, *Cronica de las Indias*, lib. III. — Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue*, lib. XXIV.

OVENS (*Juriann*), peintre hollandais, né en 1620, mort en 1695. Un des meilleurs élèves de Rembrandt, il excellait dans les scènes nocturnes et rendait les ténèbres avec vérité. L'hôtel de ville d'Amsterdam conserve de lui un tableau d'une grande beauté. Il représente Claudius Civilis rassemblant les principaux chefs bataves à un banquet dans la forêt de Schaker-bosch et les déterminant à secouer le joug des Romains. Ovens peignait bien le portrait. En 1675, il se rendit à la cour du duc de Holstein, et y termina sa carrière. A. DE L.

Weyerman, *De Schilderkonst. der Nederlanders*, t. II, p. 431.

OVERBECK (*Jean-Daniel*), érudit et biographe allemand, né en 1715, à Rethem, mort à Lubeck, le 3 août 1802. Fils de Gaspard Nicolas Overbeck, auteur d'un grand nombre de dissertations exégétiques, il fut depuis 1763 recteur du gymnase de Lubeck. Outre des notices biographiques sur Lipenius, de Carpzovius, de G.-J. Wolf, de François Baron, etc., on a de lui : *Geschichte der Stadt Flensburg* (Histoire de la ville de Flensbourg); Lubeck, 1752, in-8° ; — *De Jani templo non clauso a Constantino*; ib., 1763, in-fol.; — *De cura magistratuum romanorum circa educandam civium sobolem*; ibid., 1765, in-4°. O.

Schlichtegroll, *Nekrolog*. — Baur, *Historisches Handwörterbuch*, t. VII. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*.

* **OVERBECK** (*Frédéric*), célèbre peintre allemand, né à Lubeck, le 2 juillet 1789. Fils d'un fabuliste estimé, il s'adonna de bonne heure à la peinture, et fréquenta depuis 1806 l'académie des beaux-arts de Vienne; gagné aux idées romantiques par Eberhard Wächter, il s'enthousiasma pour les vieux maîtres du moyen âge, et se mit tellement en opposition avec les principes enseignés par ses professeurs, qui suivaient les errements de Mengs et de David qu'il fut renvoyé de l'académie. Il partit en 1810 avec Vogel et Pforr pour Rome, qu'il habita depuis constamment. Rejoint peu de temps après par Schadow, Cornelius, Veit et Schnorr, il s'établit avec eux au couvent de Saint-Isidore, et se mit à se pénétrer de l'esprit et de la manière des peintres mystiques antérieurs à Raphael, tels que le Pérugin et Fiesole. En 1814 il se convertit au catholicisme. Signalé à l'attention publique par les fresques exécutées dans la villa du consul de Prusse, Bartholdy (villa où Overbeck avait représenté *Joseph vendu par ses frères* et *Les sept années de disette*), il fut chargé en 1818 de décorer, en compagnie de Cornelius et de Schnorr, la villa Massimi; les sujets qu'il peignit sont tirés de la *Jérusalem délivrée*. Dès lors il était entièrement revenu de son imitation première de l'incorrection et de la dureté de dessin de l'ancienne école allemande; les formes qu'il employa devinrent de plus en plus suaves, elles attirent par leur pureté et leur douceur ; mais les œuvres d'Overbeck ont toujours gardé un caractère archaïque, qu'il croit indispensable à l'expression de sa vive piété, qui lui a fait constamment proscrire le nu. Il est depuis plusieurs années directeur de l'Académie Saint-Luc. Parmi ses œuvres nous citerons : la magnifique fresque de l'église Sainte-Marie-des-Anges à Assise, représentant *Le Miracle des roses de saint François*; *Les Fiançailles de la Vierge* : tableau qui appartient au comte Raczynski; *Le Christ au jardin des olives*, à l'hôpital de Hambourg; *La Sainte Famille*, propriété du comte de Schönborn; *Élie montant au ciel*; *L'Entrée du Christ à Jérusalem*, à l'église Sainte-Marie de Lubeck; *L'Influence de la religion sur les arts*, au musée Staedel à Francfort; *La Mort de saint Joseph*; *La Mise au tombeau du Christ*, à Lubeck; *L'Italie et la Germanie*, au château de Schlossheim; *La Conversion de saint Thomas*; *Le Sacrement de l'ordination*; *La Résurrection de Lazare*; *Ruth et Boos*, etc. Ces tableaux, ainsi que les nombreux dessins d'Overbeck, ont été souvent gravés et lithographiés, notamment dans les publications suivantes : *Heures nouvelles*, par Dassame; Paris, 1839; *Imitation de Jésus-Christ*; Paris, 1839, in-8°; *La Passion de Notre-Seigneur*; Paris, 1840, in-fol.; *Scènes des Evangiles*; Dusseldorf, 1853-1854, in-fol.

Jean OVERBECK, neveu du précédent, professeur d'archéologie à Leipzig, a publié entre autres : *Kunstarchaelogische Vorlesungen* (Leçons d'art et d'archéologie); Brunswick, 1853, in-8°; — *Pompeji*; Leipzig, 1855, avec gravures sur bois; — *Die Bildwerke zum Thebischen und Troischen Heldenkreise* Les

monuments de l'art se rapportant au cycle héroïque de Thèbes et de Troie); Stuttgard, 1857, in-8°, avec planches; — *Geschichte der griechischen Plastik* (Histoire des arts plastiques chez les Grecs); Leipzig, 1858, 2 vol. in-8°.

Conversations Lexikon. — *Männer der Zeit* (Leipzig, 1860). — Nagler, *Kunstler-Lexikon.* — Raczynski, *Histoire de l'art allemand moderne.*

OVERBEEK (*Bonaventure* VAN), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1660, mort dans la même ville, en 1706. Il était élève de Gérard de Lairesse, qui l'initia à son art et lui fit prendre en même temps des habitudes de débauche qui abrégèrent de moitié sa vie. A Rome Overbeek partagea son temps entre l'étude et les plaisirs. Ardent au travail comme à la dissipation, il dessina tout ce que la capitale de l'Italie contenait de remarquable, et résolut de former une collection sans pareille. Reçu en 1685 membre de l'Académie de peinture de La Haye, il se fixa dans cette ville. Mais bientôt La Haye lui parut un séjour trop propre à le distraire. Il loua une chambre à Scheveninge; il en fit enlever l'escalier, qu'il remplaça par une échelle qu'il retirait après lui lorsqu'il voulait rester seul. Il vécut ainsi plusieurs années passant, sans transition, de l'excès du travail à celui de la débauche. En mourant il laissa sa fortune à son neveu Michel van Overbeek, à la charge de faire imprimer l'ouvrage qui avait été la plus grande occupation de sa vie, de le dédier à la reine Anne d'Angleterre et d'en remettre un exemplaire à l'Académie de peinture de La Haye. L'ouvrage d'Overbeek parut en effet sous ce titre : *Reliquiæ antiquæ urbis Romæ*, etc ; Amsterdam, 1707-1709, en trois parties, gr. in-fol. Malgré son titre latin, ce livre est écrit en français et dans un style pur et clair. « C'est dommage, dit Descamps, qu'un homme de ce mérite ait donné dans les excès les plus crapuleux; il avait une érudition profonde, et l'esprit le plus vif et le plus capable d'application. Il a peint avec beaucoup de succès l'histoire; il dessinait bien. » Ses tableaux sont fort rares, même dans sa patrie.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 44-47. — Basan, *Dict. des Graveurs.* — G. Gori Gandellini, *Notizie degli intagliatori.*

OVERBURY (Sir *Thomas*), poëte anglais, né en 1581, à Compton-Scorfen (comté de Warwick), mort le 15 septembre 1613, à Londres. Après avoir pris à Oxford le degré de bachelier ès arts (1598), il voyagea sur le continent; lorsqu'il revint en Angleterre, on le citait comme un gentilhomme accompli. Vers 1601 il entra en grande liaison avec Robert Carr, qui étant devenu, sous le nom de vicomte de Rochester, favori du roi Jacques Ier, obtint en 1608 pour son ami le titre de chevalier du Bain. La faveur d'Overbury à la cour ne dura pas longtemps. « S'étant aperçu, raconte un ancien auteur, de la vive passion que Rochester avait conçue pour Frances Howard, fille de Thomas, comte de Suffolk et femme de Robert, comte d'Essex, il en eut tant de chagrin, connaissant le mauvais caractère de cette dame, qu'il fit tous ses efforts pour engager son ami à renoncer au commerce qu'il avait avec elle et au dessein de l'épouser. Le vicomte fut mécontent de ce conseil et en fit part à la comtesse, qui résolut la perte d'Overbury, et consulta là dessus son oncle, le comte de Northampton, qui savait son intrigue avec Rochester. On conclut d'expédier Overbury par le poison; mais, comme il n'était pas à propos de le faire tandis qu'il serait en liberté, le vicomte et le comte résolurent d'irriter le roi contre lui, afin de le faire mettre en prison. Il arriva, vers ce temps-là, que le roi voulut envoyer un ambassadeur en France. Rochester lui recommanda Overbury pour cet emploi; puis, sous apparence d'amitié, il dissuada ce dernier de l'accepter. Overbury refusa en effet de partir, et fut envoyé à la Tour, le 21 avril 1613. Il y demeura fort resserré, jusqu'à ce qu'il y mourut, de poison, le 15 septembre de la même année. » Deux ans après toute l'intrigue se découvrit, et plusieurs personnes, convaincues d'avoir eu part à sa mort, furent exécutées. Quant aux principaux coupables, Carr, devenu comte de Somerset, et sa femme, l'ex-comtesse d'Essex, on les condamna à mort en 1616 pour avoir tramé le meurtre; mais le roi leur fit grâce, et se contenta de les éloigner de la cour. Overbury était un homme d'un esprit cultivé et du plus aimable caractère. Aucun de ses ouvrages ne parut de son vivant, à l'exception du poëme de *la Femme*. Les plus remarquables sont : *The Wife*; Londres, 2e édit., 1614, in-4° : à la suite de ce poëme on trouve les *Characters*, suite de portraits esquissés avec beaucoup d'esprit et de verve; — *The first and second part of the Remedy of Love*; ibid., 1620, in-8°, paraphrase d'Ovide; — *Observations on the seventeen provinces*; ibid., 1626-1651, in-8°; — *Crumms fallen from king James table or Table-talk*; ibid., 1715. La dernière édition des œuvres de cet écrivain date de 1856.

Andrew Amos, *The great oyer of poisoning : The trial of the earl of Somerset for the poisoning of sir Th. Overbury*; Londres, 1846. — Wood, *Athen. Oxon.* — *State trials.* — Cibber, *Lives of poets.*

OVERWEG (*Adolphe*), voyageur allemand, né le 24 juillet 1822, à Hambourg, mort le 27 septembre 1852, à Maduari, sur les bords du lac Tchad. Il fit ses études à Bonn, et prit ses degrés à Berlin, où pendant quelque temps il s'occupa surtout de géologie. En 1849, sur la présentation de plusieurs savants, il fut adjoint à MM. Richardson et Henri Barth pour entreprendre, aux frais du gouvernement anglais, un voyage d'exploration au lac Tchad, dans l'Afrique intérieure. Il se rendit à Malte, où un bateau fort léger, destiné à la navigation du lac et dont chaque pièce se démontait, fut construit sous ses yeux. Après avoir quitté Tripoli (mars 1850), les trois voyageurs commencèrent à tra-

nom), s'était toujours montrée la protectrice zélée des Espagnols. Il invita la population à une fête militaire ; sur un signal il rua ses soldats sur les Indiens désarmés : ce fut une boucherie aveugle et féroce dans laquelle ni l'âge ni le sexe n'étaient épargnés : quatre-vingt-quatre caciques furent enfermés dans la maison de Anacoana et brûlés vifs sans autre forme de procès. Quelques jours après, la princesse fut pendue avec son neveu Gunora. Ainsi furent détruits la province de Xuragua et son peuple aimable et hospitalier, province que les Castillans appelaient à leur débarquement « un paradis ». Ovando porta ensuite la destruction et le meurtre dans l'Higuey « et depuis ce moment, dit Las-Casas, Hispaniola ne fut plus qu'une vaste solitude ». Ces crimes furent enfin connus de la cour d'Espagne. Ovando fut rappelé, et son gouvernement donné à Diego Colomb. Cependant, le dévastateur de Saint-Domingue mourut riche et honoré. Il a laissé des mémoires que le gouvernement espagnol n'a pas jugé convenable de livrer à la publicité.

Fernand Colomb, *Vida del Amirante*, cap. XXIV-CIII. — Las Casas, *Hist. Ind.*, lib II, cap. I-XXXII. — Herrera, *Novus Orbis*, déc. I, lib. IV-V. — Muños, *Hist. del Nuevo-Mundo*. — Oviedo, *Cronica de las Indias*, lib. III. — Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue*, lib. XXIV.

OVENS (*Juriann*), peintre hollandais, né en 1620, mort en 1695. Un des meilleurs élèves de Rembrandt, il excellait dans les scènes nocturnes et rendait les ténèbres avec vérité. L'hôtel de ville d'Amsterdam conserve de lui un tableau d'une grande beauté. Il représente Claudius Civilis rassemblant les principaux chefs bataves à un banquet dans la forêt de Schaker-bosch et les déterminant à secouer le joug des Romains. Ovens peignait bien le portrait. En 1675, il se rendit à la cour du duc de Holstein, et y termina sa carrière. A. DE L.

Weyerman, *De Schilderkonst. der Nederlanders*, t. II, p. 431.

OVERBECK (*Jean-Daniel*), érudit et biographe allemand, né en 1715, à Rethem, mort à Lubeck, le 3 août 1802. Fils de Gaspard Nicolas Overbeck, auteur d'un grand nombre de dissertations exégétiques, il fut depuis 1763 recteur du gymnase de Lubeck. Outre des notices biographiques sur Lipenius, de Carpzovius, de G.-J. Wolf, de François Baron, etc., on a de lui : *Geschichte der Stadt Flensburg* (Histoire de la ville de Flensbourg); Lubeck, 1752, in-8° ; — *De Jani templo non clauso a Constantino* ; ib., 1763, in-fol. ; — *De cura magistratuum romanorum circa educandum civium sobolem* ; ibid., 1765, in-4°. O.

Schlichtegroll, *Nekrolog*. — Baur, *Historisches Hand wörterbuch*, t. VII. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*.

* **OVERBECK** (*Frédéric*), célèbre peintre allemand, né à Lubeck, le 2 juillet 1789. Fils d'un fabuliste estimé, il s'adonna de bonne heure à la peinture, et fréquenta depuis 1806 l'académie des beaux-arts de Vienne; gagné aux idées romantiques par Eberhard Wächter, il s'enthousiasma pour les vieux maîtres du moyen âge, et se mit tellement en opposition avec les principes enseignés par ses professeurs, qui suivaient les errements de Mengs et de David, qu'il fut renvoyé de l'académie. Il partit en 1810 avec Vogel et Pforr pour Rome, qu'il habita depuis constamment. Rejoint peu de temps après par Schadow, Cornelius, Veit et Schnorr, il s'établit avec eux au couvent de Saint-Isidore, et se mit à se pénétrer de l'esprit et de la manière des peintres mystiques antérieurs à Raphael, tels que le Pérugin et Fiesole. En 1814 il se convertit au catholicisme. Signalé à l'attention publique par les fresques exécutées dans la villa du consul de Prusse, Bartholdy (villa où Overbeck avait représenté *Joseph vendu par ses frères* et *Les sept années de disette*), il fut chargé en 1818 de décorer, en compagnie de Cornelius et de Schnorr, la villa Massimi; les sujets qu'il peignit sont tirés de la *Jérusalem délivrée*. Dès lors il était entièrement revenu de son imitation première de l'incorrection et de la dureté de dessin de l'ancienne école allemande; les formes qu'il employa devinrent de plus en plus suaves, elles attirent par leur pureté et leur douceur ; mais les œuvres d'Overbeck ont toujours gardé un caractère archaïque, qu'il croit indispensable à l'expression de sa vive piété, qui lui a fait constamment proscrire le nu. Il est depuis plusieurs années directeur de l'Académie Saint-Luc. Parmi ses œuvres nous citerons : la magnifique fresque de l'église Sainte-Marie-des-Anges à Assise, représentant *Le Miracle des roses de saint François; Les Fiançailles de la Vierge* : tableau qui appartient au comte Raczynski; *Le Christ au jardin des olives*, à l'hôpital de Hambourg; *La Sainte Famille*, propriété du comte de Schönborn; *Élie montant au ciel*; *L'Entrée du Christ à Jérusalem*, à l'église Sainte-Marie de Lubeck; *L'Influence de la religion sur les arts*, au musée Staedel à Francfort; *La Mort de saint Joseph*; *La Mise au tombeau du Christ*, à Lubeck; *L'Italie et la Germanie*, au château de Schlossheim; *La Conversion de saint Thomas*; *Le Sacrement de l'ordination*; *La Résurrection de Lazare*; *Ruth et Boos*, etc. Ces tableaux, ainsi que les nombreux dessins d'Overbeck, ont été souvent gravés et lithographiés, notamment dans les publications suivantes : *Heures nouvelles*, par Dassame; Paris, 1839; *Imitation de Jésus-Christ*; Paris, 1839, in-8°; *La Passion de Notre-Seigneur*; Paris, 1840, in-fol.; *Scènes des Evangiles*; Dusseldorf, 1853-1854, in-fol.

Jean OVERBECK, neveu du précédent, professeur d'archéologie à Leipzig, a publié entre autres : *Kunstarchaelogische Vorlesungen* (Leçons d'art et d'archéologie); Brunswick, 1853, in-8°; — *Pompeji*; Leipzig, 1855, avec gravures sur bois; — *Die Bildwerke zum Thebischen und Troischen Heldenkreise* Les

monuments de l'art se rapportant au cycle héroïque de Thèbes et de Troie); Stuttgard, 1857, in-8°, avec planches; — *Geschichte der griechischen Plastik* (Histoire des arts plastiques chez les Grecs); Leipzig, 1858, 2 vol. in-8°.

Conversations Lexikon. — *Männer der Zeit* (Leipzig, 1860). — Nagler, *Künstler-Lexikon.* — Raczynski, *Histoire de l'art allemand moderne.*

OVERBEEK (*Bonaventure* VAN), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1660, mort dans la même ville, en 1706. Il était élève de Gérard de Lairesse, qui l'initia à son art et lui fit prendre en même temps des habitudes de débauche qui abrégèrent de moitié sa vie. A Rome Overbeek partagea son temps entre l'étude et les plaisirs. Ardent au travail comme à la dissipation, il dessina tout ce que la capitale de l'Italie contenait de remarquable, et résolut de former une collection sans pareille. Reçu en 1685 membre de l'Académie de peinture de La Haye, il se fixa dans cette ville. Mais bientôt La Haye lui parut un séjour trop propre à le distraire. Il loua une chambre à Scheveninge; il en fit enlever l'escalier, qu'il remplaça par une échelle qu'il retirait après lui lorsqu'il voulait rester seul. Il vécut ainsi plusieurs années passant, sans transition, de l'excès du travail à celui de la débauche. En mourant il laissa sa fortune à son neveu Michel van Overbeek, à la charge de faire imprimer l'ouvrage qui avait été la plus grande occupation de sa vie, de le dédier à la reine Anne d'Angleterre et d'en remettre un exemplaire à l'Académie de peinture de La Haye. L'ouvrage d'Overbeek parut en effet sous ce titre : *Reliquiæ antiquæ urbis Romæ*, etc.; Amsterdam, 1707-1709, en trois parties, gr. in-fol. Malgré son titre latin, ce livre est écrit en français et dans un style pur et clair. « C'est dommage, dit Descamps, qu'un homme de ce mérite ait donné dans les excès les plus crapuleux; il avait une érudition profonde, et l'esprit le plus vif et le plus capable d'application. Il a peint avec beaucoup de succès l'histoire; il dessinait bien. » Ses tableaux sont fort rares, même dans sa patrie.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 16-17. — Basan, *Dict. des Graveurs.* — G. Gori Gandellini, *Notizie degl' intagliatori.*

OVERBURY (Sir *Thomas*), poëte anglais, né en 1581, à Compton-Scorfen (comté de Warwick), mort le 15 septembre 1613, à Londres. Après avoir pris à Oxford le degré de bachelier ès arts (1598), il voyagea sur le continent; lorsqu'il revint en Angleterre, on le citait comme un gentilhomme accompli. Vers 1601 il entra en grande liaison avec Robert Carr, qui étant devenu, sous le nom de vicomte de Rochester, favori du roi Jacques Ier, obtint en 1608 pour son ami le titre de chevalier du Bain. La faveur d'Overbury à la cour ne dura pas longtemps. « S'étant aperçu, raconte un ancien auteur, de la vive passion que Rochester avait conçue pour Frances Howard, fille de Thomas, comte de Suffolk et femme de Robert, comte d'Essex, il en eut tant de chagrin, connaissant le mauvais caractère de cette dame, qu'il fit tous ses efforts pour engager son ami à renoncer au commerce qu'il avait avec elle et au dessein de l'épouser. Le vicomte fut mécontent de ce conseil et en fit part à la comtesse, qui résolut la perte d'Overbury, et consulta là-dessus son oncle, le comte de Northampton, qui savait son intrigue avec Rochester. On conclut d'expédier Overbury par le poison; mais, comme il n'était pas à propos de le faire tandis qu'il serait en liberté, le vicomte et le comte résolurent d'irriter le roi contre lui, afin de le faire mettre en prison. Il arriva, vers ce temps-là, que le roi voulut envoyer un ambassadeur en France; Rochester lui recommanda Overbury pour cet emploi; puis, sous apparence d'amitié, il dissuada ce dernier de l'accepter. Overbury refusa en effet de partir, et fut envoyé à la Tour, le 21 avril 1613. Il y demeura fort resserré, jusqu'à ce qu'il y mourut, de poison, le 15 septembre de la même année. » Deux ans après toute l'intrigue se découvrit, et plusieurs personnes, convaincues d'avoir eu part à sa mort, furent exécutées. Quant aux principaux coupables, Carr, devenu comte de Somerset, et sa femme, l'ex-comtesse d'Essex, on les condamna à mort en 1616 pour avoir tramé le meurtre; mais le roi leur fit grâce, et se contenta de les éloigner de la cour. Overbury était un homme d'un esprit cultivé et du plus aimable caractère. Aucun de ses ouvrages ne parut de son vivant, à l'exception du poëme de *la Femme*. Les plus remarquables sont : *The Wife*; Londres, 2e édit., 1614, in-4°. A la suite de ce poëme on trouve les *Characters*, suite de portraits esquissés avec beaucoup d'esprit et de verve; — *The first and second part of the Remedy of Love*; ibid., 1620, in-8°, paraphrase d'Ovide; — *Observations on the seventeen provinces*; ibid., 1626-1651, in-8°; — *Crumms fallen from king James table or Table-talk*; ibid., 1715. La dernière édition des œuvres de cet écrivain date de 1856.

Andrew Amos, *The great oyer of poisoning : The trial of the earl of Somerset for the poisoning of sir Th. Overbury*; Londres, 1846. — Wood, *Athen. Oxon.* — *State trials.* — Cibber, *Lives of poets.*

OVERWEG (*Adolphe*), voyageur allemand, né le 24 juillet 1822, à Hambourg, mort le 27 septembre 1852, à Maduari, sur les bords du lac Tchad. Il fit ses études à Bonn, et prit ses degrés à Berlin, où pendant quelque temps il s'occupa surtout de géologie. En 1849, sur la présentation de plusieurs savants, il fut adjoint à MM. Richardson et Henri Barth pour entreprendre, aux frais du gouvernement anglais, un voyage d'exploration au lac Tchad, dans l'Afrique intérieure. Il se rendit à Malte, où [illegible] teau fort léger, destiné à la na[illegible] et dont chaque pièce se [illegible], sut sous ses yeux. Après avoir [illegible] à Tri[illegible] 1850), les trois voyageurs

vers le désert une marche aussi pénible que dangereuse; ils exposèrent maintes fois leur vie et n'arrivèrent au but de leur voyage qu'au prix de fatigues et de souffrances sans nombre. Le chef de l'expédition, Richardson, mourut avant d'atteindre son but. Demeuré seul avec M. Barth, Overweg parvint au lac Tchad en avril 1851, mit deux mois après le bateau à flot, visita les îles ainsi qu'une partie des rives, et remonta quelques cours d'eau. Tandis que son compagnon explorait la région inconnue qui s'étend au sud-est du lac, il s'aventura dans le sud-ouest jusqu'à une distance de 150 milles. Au retour de ce voyage, il fut pris de la fièvre à Kuka, et mourut en peu de jours. Ce fut le docteur Edward Vogel qui le remplaça.

Petermann, *Geograph. mittheilungen.*

OVIDE (*Publius-Naso* OVIDIUS), l'un des poëtes éminents du siècle d'Auguste, naquit à Sulmone, dans les Abruzes, le 13 des calendes d'avril (20 mars 711 de la fondation de Rome). Déjà Lucrèce, Catulle, Properce, Horace, Virgile avaient reproduit chez les belliqueux Romains la poésie des Hellènes. Mais les brillantes importations de l'art ne conservèrent pas longtemps leur éclat primitif : la civilisation même du peuple-roi ne fut que passagère ; Rome ne garda de ses conquêtes de l'Orient que le luxe et le goût des plaisirs : la splendeur des lettres s'éteignit en partie avec les grands maîtres qui l'avaient faite. La langue, perfectionnée par eux, perdit à la fois de sa concision harmonieuse, de sa sévère pureté et de son éloquente précision. L'esprit suppléa au sentiment, et son luxe étouffa le naturel. Les premiers écrivains avaient presque tous disparu de la scène. Ovide dit lui-même : *tantùm vidi Virgilium.* Les plaisirs régnaient en tyrans ; Ovide en devint le poëte. Il sentit qu'il est impossible au plus puissant esprit de lutter contre le torrent de l'opinion. Dans l'intérêt de sa renommée, il essaya donc de s'ouvrir une route inconnue : *juvat novos decerpere flores.* Des hommes tels que lui ont la conscience de leur force ; il se sentait le digne émule de ses devanciers ; mais il comprit que s'il ne pouvait les surpasser, il lui fallait faire autrement qu'eux. Il profita habilement de la disposition des esprits et du goût, et prit une allure plus libre que celle des maîtres. Son style fut moins châtié, mais plus à la portée de tous. La variété de sa verve, le choix des sujets, l'éloge des plaisirs, attirèrent l'attention d'un peuple voluptueux, ardent et léger, qui ne permettait pas qu'on lui donnât le temps de s'attendrir sur les malheurs racontés pour lui plaire. Ovide réussit à la fois par ses défauts et ses beautés. Il ne demanda point à son génie ce qu'il en aurait obtenu vingt ans plus tôt. Formé par les grands maîtres, il ne les suivit qu'à distance ; il ne voulut pas leur dire :

Fixa pedum pono pressis vestigia signis.

Il connaissait la portée de ses contemporains, et satisfit leur goût. Naturellement abondant et varié, il se montra tour à tour grave et léger, ingénieux et naïf, voluptueux et pathétique ; ne gardant point une mesure sévère, il ne sait pas toujours s'arrêter à propos, et souvent il dépasse le but. Il s'évertue en recherches d'effets et d'antithèses. Enfin, ce poëte éminent, il faut le dire, s'aventura le premier sur la pente de la décadence. La trace profonde qu'il a laissée dans le domaine poétique traverse des régions inégalement fécondes. A son époque nul ne fut plus célèbre que lui, mais il offre une large part à la critique et à l'admiration.

On ignore quels ouvrages commencèrent sa réputation. Les jeunes Romains destinés aux lettres récitaient en public leurs premiers essais. Ils se soumettaient à une espèce de noviciat ; et s'apprenaient ainsi à bien faire et à bien dire. Ils adressaient ces paroles à la foule pressée autour d'eux : *plaudite, cives, plaudite manibus.*

Le premier ouvrage connu d'Ovide est sans doute le recueil qu'il intitula *Héroïdes*, espèce de reproduction des aventures amoureuses des dieux, déesses, demi-dieux et héros. Dans ce poëme, Ovide semble tout empreint des sentiments et de l'esprit de la Grèce. Il n'est pas encore lui-même. Bientôt son originalité se développera. *Les Métamorphoses* paraissent un vaste et ingénieux assemblage des traditions mythologiques. Ovide les revêt de couleurs et de formes variées ; la souplesse de son talent se les approprie ; la série de fables religieuses qui depuis vingt siècles fait jouir le monde entier des prestiges sacrés de ce culte riant est devenue l'éternelle religion des arts.

C'est en chantant l'origine du monde que le poëte commence sa vaste entreprise. Son génie philosophique s'inspire des diverses cosmogonies orientales. Lucrèce lui-même a puisé à cette source ; mais il l'élargit à la mesure de son génie. C'est après avoir fait assister ses lecteurs à la naissance de notre univers qu'Ovide leur déroule les fastes religieux dont il varie les scènes avec une dextérité prodigieuse. Les critiques ont vanté jusqu'ici l'adresse qu'il déploie à tisser les fils qui rattachent tant de sujets différents pour en former un ensemble parfait. Ce fil est si délié, si bien conduit, dit-on, qu'on ne l'aperçoit pas. J'avoue que je ne l'aperçois pas non plus. Et le poëte lui-même ne songea ni à le rendre invisible ni à le former ; mais il a dû s'attacher à l'ordre chronologique indiqué par les traditions, et surtout à les réunir ou à les séparer selon qu'il y trouvait des analogies ou d'heureux contrastes. Dans ces petits drames, dans ces récits légendaires, le poëte, tour à tour pathétique et riant, austère ou gracieux, étend un vernis poétique sur les vertus, les faiblesses, les caprices des hommes et des dieux ; ses tableaux resteront pour charmer les générations futures, et les personnages qu'il divinise lui devront leur immortalité.

Le succès des *Métamorphoses* donna un grand éclat à la renommée d'Ovide. Bientôt il fut pa-

raître *les Fastes*, œuvre poétiquement historique, divisée en douze livres. Les Romains virent avec intérêt exposer sous des formes brillantes l'origine, les triomphes et les vicissitudes des antiques peuples d'Ausonie. Ils retrouvèrent avec un orgueil de famille les luttes, les souffrances héroïques du long enfantement de la grandeur romaine. Cependant les nombreux détails, l'uniformité du récit, l'exactitude minutieuse de certains faits produisirent une monotonie que l'adroite élégance, la variété du style, l'esprit piquant du narrateur ne réussirent pas toujours à corriger. La moitié de cet ouvrage s'est perdue dans le naufrage des temps. Nous ne possédons que les six premiers livres de cette poétique compilation. Cette lacune regrettable est plus fâcheuse pour les érudits que pour les adeptes de la littérature.

Ovide, dans la plénitude de sa verve, composa *les Amours*, recueil élégiaque où le cœur du poëte se montre tout entier; c'est là qu'il a trouvé ces inspirations touchantes, ces élans du désir et ces épanouissements d'ineffable volupté qui élèvent le poëte au milieu de ses émules. S'il n'est pas continuellement aussi tendre que Tibulle et Properce, il est plus vif, plus varié, plus ingénieux dans ses images; il semble écrire sous la dictée de l'amour; il parle non en poete, mais en amant, et les efforts de son art se cachent sous un naturel exquis.

Ovide, admiré pour ses talents, se faisait aimer par son caractère. Il avait désarmé l'envie, et recevait l'encens de ses nombreux rivaux de gloire. Il les aima tous, et se plut à leur rendre justice. Il chérit Tibulle, et déplora sa perte prématurée, dans des vers que deux mille ans ont applaudis. Lié avec tous les poëtes célèbres de son siècle, il les regardait, disait-il, comme des êtres divins : *quotque aderant vates rebar adesse deos*. Applaudi par Rome entière, il fut bientôt remarqué par Auguste lui-même. Ce souverain passant la revue des chevaliers, aborda le poete et lui fit cadeau d'un superbe coursier. Ovide, dans l'exil, signale ce fait comme un témoignage de l'estime que lui accordait le maître du monde.

L'Art d'aimer fut accueilli avec enthousiasme par un peuple spirituel et voluptueux, qui recevait avidement les préceptes de la galanterie offerts avec le charme du talent. Dans ce code de l'amour, le poëte marche adroitement à travers les écueils. A force d'art et d'esprit, il couvre la nudité des images. Son expression vive et fine fait pardonner les doux égarements de la passion; certes, il touche souvent à la dernière limite de la décence; s'il alarme la pudeur, il ne l'outrage jamais. Dans sa gaieté érotique, il plaisante parfois les unions mal assorties. Les vieux maris sont traités sans façon; il les ridiculise comme l'ont fait depuis nos auteurs comiques; cependant il se garde d'exciter au mépris des nœuds légitimes. Professeur d'amour, il en proclame les lois, en dévoile les mystères et les ruses; mais sa délicate adresse, son brillant coloris désarment la censure rigoureuse. Plus réservé que ses contemporains, il se respecte lui-même et ne souille point ses charmantes fictions par la peinture d'un vice odieux, pernicieuse méprise de la volupté, qu'il condamne par son silence; tandis que le dévot et sensible Virgile ose le célébrer en beaux vers.

Il est à peu près impossible de préciser l'ordre chronologique des compositions d'Ovide. *Le Remède de l'amour*, selon les apparences, succéda à l'*Art d'aimer*. Ce poëme manque de gaieté. Ovide s'efforce en vain d'échauffer sa verve; ses plaisanteries sont froides, et l'ensemble de l'œuvre n'est pas ingénieusement conçu; le style spirituel et facile de l'auteur en rachète à peine les défauts.

On sait par le témoignage des écrivains romains que le chantre des *Métamorphoses* composa plusieurs pièces de théâtre, qui parurent avec un grand succès. Aucune n'est venue jusqu'à nous. *Médée*, suivant les traditions, fut regardée comme le chef-d'œuvre tragique du poëte. Les passages touchants de plusieurs petits drames des *Métamorphoses* font juger quel dut être l'intérêt et le pathétique des tragédies d'un homme doué de l'éloquence du cœur et de cette délicatesse exquise qui vivifie le sentiment.

Ovide depuis plus de vingt années marchait entouré de palmes méritées; on l'applaudissait au théâtre, on récitait ses vers dans les plus illustres sociétés. Les femmes vouaient une religieuse admiration au chantre de la volupté. Partout son image était reproduite; elle se trouvait gravée sur les bagues des chevaliers et des sénateurs, sur les bracelets des matrones. Par la piquante vivacité de son esprit inépuisable et la hardiesse gracieuse de sa pensée, Ovide s'ouvrit une route hors du domaine de la littérature ancienne. Les jeux brillants de sa riche imagination, son allure libre, son examen hardi des vérités, donnent à ce poete philosophe une ressemblance de famille avec les écrivains français, et surtout avec l'arbitre universel de notre dix-huitième siècle.

Admis à l'intimité d'Auguste, heureux dans sa propre famille, riche de faveurs et de gloire, Ovide tombe tout à coup dans un abîme d'infortunes dont il ne sortira point, mais qui ajoutera à sa renommée l'éclat du martyre.

L'an 761 de Rome, Auguste chassait sa petite-fille Julie, sœur d'Agrippa Posthume, et reléguait ce jeune prince dans l'île de Planacia. Presque en même temps, Ovide, banni de Rome, est transporté sur le bord occidental de la mer Noire. Le prétexte de sa condamnation est son poëme de l'*Art d'aimer*, qui depuis dix ans faisait les délices de Rome et de la cour d'Auguste; lui-même répétait, en les louant, les passages les plus libres de cette œuvre. Ce prince, qui se piquait de poésie, composait de petits

vers le désert une marche aussi pénible que dangereuse; ils exposèrent maintes fois leur vie et n'arrivèrent au but de leur voyage qu'au prix de fatigues et de souffrances sans nombre. Le chef de l'expédition, Richardson, mourut avant d'atteindre son but. Demeuré seul avec M. Barth, Overweg parvint au lac Tchad en avril 1851, mit deux mois après le bateau à flot, visita les îles ainsi qu'une partie des rives, et remonta quelques cours d'eau. Tandis que son compagnon explorait la région inconnue qui s'étend au sud-est du lac, il s'aventura dans le sud-ouest jusqu'à une distance de 150 milles. Au retour de ce voyage, il fut pris de la fièvre à Kuka, et mourut en peu de jours. Ce fut le docteur Edward Vogel qui le remplaça.

Petermann, *Geograph. mittheilungen.*

OVIDE (*Publius-Naso* OVIDIUS), l'un des poëtes éminents du siècle d'Auguste, naquit à Sulmone, dans les Abruzes, le 13 des calendes d'avril (20 mars 711 de la fondation de Rome). Déjà Lucrèce, Catulle, Properce, Horace, Virgile avaient reproduit chez les belliqueux Romains la poésie des Hellènes. Mais les brillantes importations de l'art ne conservèrent pas longtemps leur éclat primitif : la civilisation même du peuple-roi ne fut que passagère ; Rome ne garda de ses conquêtes de l'Orient que le luxe et le goût des plaisirs : la splendeur des lettres s'éteignit en partie avec les grands maîtres qui l'avaient faite. La langue, perfectionnée par eux, perdit à la fois de sa concision harmonieuse, de sa sévère pureté et de son éloquente précision. L'esprit suppléa au sentiment, et son luxe étouffa le naturel. Les premiers écrivains avaient presque tous disparu de la scène. Ovide dit lui-même : *tantùm vidi Virgilium.* Les plaisirs régnaient en tyrans ; Ovide en devint le poëte. Il sentit qu'il est impossible au plus puissant esprit de lutter contre le torrent de l'opinion. Dans l'intérêt de sa renommée, il essaya donc de s'ouvrir une route inconnue : *juvat novos decerpere flores.* Des hommes tels que lui ont la conscience de leur force ; il se sentait le digne émule de ses devanciers ; mais il comprit que s'il ne pouvait les surpasser, il lui fallait faire autrement qu'eux. Il profita habilement de la disposition des esprits et du goût, et prit une allure plus libre que celle des maîtres. Son style fut moins châtié, mais plus à la portée de tous. La variété de sa verve, le choix des sujets, l'éloge des plaisirs, attirèrent l'attention d'un peuple voluptueux, ardent et léger, qui ne permettait pas qu'on lui donnât le temps de s'attendrir sur les malheurs racontés pour lui plaire. Ovide réussit à la fois par ses défauts et ses beautés. Il ne demanda point à son génie ce qu'il en aurait obtenu vingt ans plus tôt. Formé par les grands maîtres, il ne les suivit qu'à distance ; il ne voulut pas leur dire :

Fixa pedum pono pressis vestigia signis.

Il connaissait la portée de ses contemporains, et satisfit leur goût. Naturellement abondant et varié, il se montra tour à tour grave et léger, ingénieux et naïf, voluptueux et pathétique ; ne gardant point une mesure sévère, il ne sait pas toujours s'arrêter à propos, et souvent il dépasse le but. Il s'évertue en recherches d'effets et d'antithèses. Enfin, ce poëte éminent, il faut le dire, s'aventura le premier sur la pente de la décadence. La trace profonde qu'il a laissée dans le domaine poétique traverse des régions inégalement fécondes. A son époque nul ne fut plus célèbre que lui, mais il offre une large part à la critique et à l'admiration.

On ignore quels ouvrages commencèrent sa réputation. Les jeunes Romains destinés aux lettres récitaient en public leurs premiers essais. Ils se soumettaient à une espèce de noviciat ; et s'apprenaient ainsi à bien faire et à bien dire. Ils adressaient ces paroles à la foule pressée autour d'eux : *plaudite, cives, plaudite manibus.*

Le premier ouvrage connu d'Ovide est sans doute le recueil qu'il intitula *Héroïdes*, espèce de reproduction des aventures amoureuses des dieux, déesses, demi-dieux et héros. Dans ce poëme, Ovide semble tout empreint des sentiments et de l'esprit de la Grèce. Il n'est pas encore lui-même. Bientôt son originalité se développera. *Les Métamorphoses* paraissent un vaste et ingénieux assemblage des traditions mythologiques. Ovide les revêt de couleurs et de formes variées ; la souplesse de son talent se les approprie ; la série de fables religieuses qui depuis vingt siècles fait jouir le monde entier des prestiges sacrés de ce culte riant est devenue l'éternelle religion des arts.

C'est en chantant l'origine du monde que le poëte commence sa vaste entreprise. Son génie philosophique s'inspire des diverses cosmogonies orientales. Lucrèce lui-même a puisé à cette source ; mais il l'élargit à la mesure de son génie. C'est après avoir fait assister ses lecteurs à la naissance de notre univers qu'Ovide leur déroule les fastes religieux dont il varie les scènes avec une dextérité prodigieuse. Les critiques ont vanté jusqu'ici l'adresse qu'il déploie à tisser les fils qui rattachent tant de sujets différents pour en former un ensemble parfait. Ce fil est si délié, si bien conduit, dit-on, qu'on ne l'aperçoit pas. J'avoue que je ne l'aperçois pas non plus. Et le poëte lui-même ne songea ni à le rendre invisible ni à le former ; mais il a dû s'attacher à l'ordre chronologique indiqué par les traditions, et surtout à les réunir ou à les séparer selon qu'il y trouvait des analogies ou d'heureux contrastes. Dans ces petits drames, dans ces récits légendaires, le poëte, tour à tour pathétique et riant, austère ou gracieux, étend un vernis poétique sur les vertus, les faiblesses, les caprices des hommes et des dieux ; ses tableaux resteront pour charmer les générations futures, et les personnages qu'il divinise lui devront leur immortalité.

Le succès des *Métamorphoses* donna un grand éclat à la renommée d'Ovide. Bientôt il fit pa-

raître *les Fastes*, œuvre poétiquement historique, divisée en douze livres. Les Romains virent avec intérêt exposer sous des formes brillantes l'origine, les triomphes et les vicissitudes des antiques peuples d'Ausonie. Ils retrouvèrent avec un orgueil de famille les luttes, les souffrances héroïques du long enfantement de la grandeur romaine. Cependant les nombreux détails, l'uniformité du récit, l'exactitude minutieuse de certains faits produisirent une monotonie que l'adroite élégance, la variété du style, l'esprit piquant du narrateur ne réussirent pas toujours à corriger. La moitié de cet ouvrage s'est perdue dans le naufrage des temps. Nous ne possédons que les six premiers livres de cette poétique compilation. Cette lacune regrettable est plus fâcheuse pour les érudits que pour les adeptes de la littérature.

Ovide, dans la plénitude de sa verve, composa *les Amours*, recueil élégiaque où le cœur du poète se montre tout entier; c'est là qu'il a trouvé ces inspirations touchantes, ces élans du désir et ces épanouissements d'ineffable volupté qui élèvent le poète au milieu de ses émules. S'il n'est pas continuellement aussi tendre que Tibulle et Properce, il est plus vif, plus varié, plus ingénieux dans ses images; il semble écrire sous la dictée de l'amour; il parle non en poete, mais en amant, et les efforts de son art se cachent sous un naturel exquis.

Ovide, admiré pour ses talents, se faisait aimer par son caractère. Il avait désarmé l'envie, et recevait l'encens de ses nombreux rivaux de gloire. Il les aima tous, et se plut à leur rendre justice. Il chérit Tibulle, et déplora sa perte prématurée, dans des vers que deux mille ans ont applaudis. Lié avec tous les poëtes célèbres de son siècle, il les regardait, disait-il, comme de êtres divins : *quotque aderant vates rebar adesse deos*. Applaudi par Rome entière, il fut bientôt remarqué par Auguste lui-même. Ce souverain passant la revue des chevaliers, aborda le poete et lui fit cadeau d'un superbe coursier. Ovide, dans l'exil, signale ce fait comme un témoignage de l'estime que lui accordait le maître du monde.

L'Art d'aimer fut accueilli avec enthousiasme par un peuple spirituel et voluptueux, qui recevait avidement les preceptes de la galanterie offerts avec le charme du talent. Dans ce code de l'amour, le poëte marche adroitement à travers les écueils. A force d'art et d'esprit, il couvre la nudité des images. Son expression vive et fine fait pardonner les doux égarements de la passion; certes, il touche souvent à la dernière limite de la décence; s'il alarme la pudeur, il ne l'outrage jamais. Dans sa gaieté érotique, il plaisante parfois les unions mal assorties. Les vieux maris sont traités sans façon; il les ridiculise comme l'ont fait depuis nos auteurs comiques; cependant il se garde d'exciter au mépris des nœuds légitimes. Professeur d'amour, il en proclame les lois, en dévoile les mystères et les ruses; mais sa délicate adresse, son brillant coloris désarment la censure rigoureuse. Plus réservé que ses contemporains, il se respecte lui-même et ne souille point ses charmantes fictions par la peinture d'un vice odieux, pernicieuse méprise de la volupté, qu'il condamne par son silence; tandis que le dévot et sensible Virgile ose le célébrer en beaux vers.

Il est à peu près impossible de préciser l'ordre chronologique des compositions d'Ovide. *Le Remède de l'amour*, selon les apparences, succéda à l'*Art d'aimer*. Ce poëme manque de gaieté. Ovide s'efforce en vain d'échauffer sa verve; ses plaisanteries sont froides, et l'ensemble de l'œuvre n'est pas ingénieusement conçu; le style spirituel et facile de l'auteur en rachète à peine les défauts.

On sait par le témoignage des écrivains romains que le chantre des *Métamorphoses* composa plusieurs pièces de théâtre, qui parurent avec un grand succès. Aucune n'est venue jusqu'à nous. *Medée*, suivant les traditions, fut regardée comme le chef-d'œuvre tragique du poëte. Les passages touchants de plusieurs petits drames des *Métamorphoses* font juger quel dut être l'intérêt et le pathetique des tragedies d'un homme doué de l'éloquence du cœur et de cette délicatesse exquise qui vivifie le sentiment.

Ovide depuis plus de vingt années marchait entouré de palmes méritées; on l'applaudissait au théâtre, on récitait ses vers dans les plus illustres sociétés. Les femmes vouaient une religieuse admiration au chantre de la volupté. Partout son image était reproduite; elle se trouvait gravée sur les bagues des chevaliers et des sénateurs, sur les bracelets des matrones. Par la piquante vivacité de son esprit inépuisable et la hardiesse gracieuse de sa pensée, Ovide s'ouvrit une route hors du domaine de la littérature ancienne. Les jeux brillants de sa riche imagination, son allure libre, son examen hardi des vérités, donnent à ce poëte philosophe une ressemblance de famille avec les écrivains français, et surtout avec l'arbitre universel de notre dix-huitième siècle.

Admis à l'intimité d'Auguste, heureux dans sa propre famille, riche de faveurs et de gloire, Ovide tombe tout a coup dans un abîme d'infortunes dont il ne sortira point, mais qui ajoutera à sa renommée l'éclat du martyre.

L'an 761 de Rome, Auguste chassait sa petite-fille Julie, sœur d'Agrippa Posthume, et reléguait ce jeune prince dans l'île de Planacia. Presque en même temps, Ovide, banni de Rome, est transporté sur le bord occidental de la mer Noire. Le prétexte de sa condamnation est son poëme de l'*Art d'aimer*, qui depuis dix ans faisait les délices de Rome et de la cour d'Auguste; lui-même répétait, en les louant, les passages les plus libres de cette œuvre. Ce prince, qui se piquait de poésie, composait de petits

poëmes érotiques qu'Ovide aurait rougi de publier, quand les vers eussent été moins indignes du grand écrivain. Les nombreux et puissants amis d'Ovide sollicitèrent sa grâce ; leurs instances furent vives. Auguste et la fière Livie restèrent inexorables.

En proie au plus violent désespoir, le grand poëte, sans l'intervention de sa femme et de ses amis, se serait donné la mort. Résigné à vivre, il s'arrache enfin à tout ce qui lui est cher; il quitte les lieux où il trouvait ses délices et sa gloire. A travers les périls et les souffrances, il aborde la ville de Tomes, aujourd'hui appelée du nom barbare de *Kustendjé*. Abandonné sous un ciel rigoureux et insalubre, Ovide est seul, parmi les hordes scythes; il n'entend pas leur langage, elles n'entendent pas le sien :

Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis,

dit-il. Mais dans son horrible solitude son génie le soutient : il chante son malheur; il souffre moins. Les peuplades qui l'entourent apprennent qu'il est poëte; elles le plaignent et le respectent. Leur religion leur enseigne à consoler le malheur. Lui, aimable, généreux, confiant, gagne leur affection; sa vive intelligence l'a bientôt initié aux secrets du langage gète; il va jusqu'à composer des vers dans ce dialecte. On l'applaudit; les Tomitains donnent une fête en l'honneur du poëte. Il leur lit des vers en l'honneur d'Auguste; les spectateurs agitent leurs carquois retentissants. L'un d'eux s'écrie en courroux : « César, que tu chantes, devrait te rappeler dans son empire, que tu honores. »

Pendant neuf années de souffrances et de perplexités, Ovide consola son douloureux ennui en composant des élégies et des épîtres, expressions de son infortune ; il nomma ses plaintes poétiques les *Tristes*, les *Pontiques*. Dans sa touchante résignation, il exprime en grand poëte la pureté de ses intentions, ses souvenirs et ses regrets. Cependant aux prières adressées à son persécuteur implacable il mêle un sentiment adulateur qui semble avilir la dignité du malheur. On ne saurait qui l'on doit blâmer le plus du génie qui se dégrade ou de la cruauté qui l'opprime. Mais Ovide, époux et père tendre, avait soif de la patrie absente. Justement fier de sa renommée et de son innocence, il devait opposer sa fermeté à la persécution. Dans les *Pontiques*, qui sont les confessions de sa vie, il affirme, et nul contemporain ne le dément, qu'il n'a commis aucun crime, aucun acte qui porte atteinte à l'honneur. Il reconnaît qu'il a été léger, imprudent, indiscret; il appelle sa faute une erreur ; il craint d'offenser le maître en rappelant les circonstances qui causèrent sa disgrâce. Tout en se justifiant avec timidité, il contourne tellement ses expressions que sa pensée reste enveloppée d'un voile impénétrable, dont il ne soulève jamais qu'une partie, et le fait réel est demeuré une énigme qui a fatigué en vain tous les œdipes de l'érudition. Aussi les plus doctes investigateurs n'ont-ils tour à tour tenu que pour le briser dans leur main le fil conducteur d'un labyrinthe inextricable.

Ses derniers chants attestent surtout la noblesse de son cœur. Son amour pour sa femme, pour ses enfants, pour ses amis est touchant. Il trouve, dit-il, un allégement à ses peines en songeant que son père et sa mère, qui vécurent nonagénaires, heureux témoins de ses triomphes, n'aient pas connu ses infortunes.

Après la mort d'Auguste, Ovide cesse de solliciter ceux qui règnent à sa place. Il savait donc que Livie et Tibère seraient inexorables. Une seule fois, peu de temps avant sa fin, il conseille à sa femme d'implorer Livie; mais quelle réserve il recommande d'employer ! « Aborde-la, dit-il, lorsque Rome et la famille impériale éprouveront la joie d'une fête triomphale; alors perce la foule qui remplira le palais; prosternée, gémissante, inondée de larmes, supplie *Junon* (c'est le surnom que l'adulation donnait à Livie). Mais garde-toi de justifier ma faute, et ne demande pour moi qu'un exil moins rigoureux. »

Quoique, dans différents passages des *Tristes* et des *Pontiques*, Ovide ait affirmé que ses yeux seuls furent coupables, et qu'il compare sa faute à celle d'Actéon, peut-on croire qu'un regard involontaire, déjà cruellement puni, ait nourri une rancune si implacable, même dans les cœurs les plus endurcis ? Quelquefois sa faute est une étourderie, une méprise; ailleurs il avoue que s'il avait écouté de sages avis, il aurait évité sa perte. Il écrit à Pomponius Græcinus : « Il n'est plus temps de m'avertir des écueils quand mon vaisseau a fait naufrage ». Il dit à son ami Carus : « Tu étais le seul dépositaire de mes secrets, de tous, excepté du secret qui causa ma perte ; tes sages conseils m'auraient sauvé. » Le poëte, qui avait le privilége de parcourir le palais impérial, a pu surprendre des scènes offensantes pour la pudeur ou pour l'amour-propre des princes. Mais lié intimement à la famille souveraine, n'a-t-il pu aussi être le confident, le conseiller de quelque projet en faveur du jeune Agrippa et de sa sœur, qui, à l'époque précise du malheur d'Ovide, furent chassés de Rome, condamnés à l'exil, où Julie mourut de misère, où son frère fut assassiné ?

Ovide, après neuf ans d'exil, touchant à sa soixantième année, mourut à Tomes, près des bouches du Danube. Il avait demandé que sa cendre fût transportée sur les bords du Tibre ; son dernier vœu ne fut pas exaucé. Les Gètes payèrent la dette des Romains, en érigeant avec pompe un tombeau au poëte, leur hôte immortel.

De Pongerville (de l'Institut).

Les titres des ouvrages d'Ovide sont : *Amorum libri III*, recueil d'élégies composées à différentes époques depuis sa jeunesse jusqu'à sa maturité. Suivant une épigramme placée en tête de cet ouvrage nous n'en possédons qu'une seconde édition; la première aurait été en cinq

livres; l'authenticité de l'épigramme n'est pas certaine, mais le poëte lui-même nous apprend qu'il avait jeté au feu beaucoup d'élégies à Corinne. Cette seconde édition parut avant l'*Art d'aimer*; — *Epistolæ heroidum;* au nombre de vingt et une : on a contesté, mais sans motifs suffisants, l'authenticité des six dernières. Un contemporain d'Ovide, Aulus Sabinus, écrivit des réponses à plusieurs des *Héroïdes;* savoir d'Ulysse à Pénélope, d'Hippolyte à Phèdre, d'Énée à Didon, de Démophon à Philis, de Jason à Hypsipyle, de Phaon à Sapho. Trois de ces réponses sont ordinairement imprimées dans les *OEuvres* d'Ovide; mais l'authenticité en est très-douteuse. Une traduction des *Epistolæ heroidum*, en grec, par Maxime Planude, existe en manuscrit; — *Ars amatoria* ou *De Arte amandi*, en trois livres, composé vers l'an 2 avant J.-C.; — *Remedia amoris*, en un livre; — *Nux*, élégie sur un noyer qui se plaint de la manière dont le traitent les passants; — *Metamorphoseon libri XV*. Dans ce grand ouvrage Ovide paraît avoir imité les Ἑτεροιούμενα de Nicandre. Les *Metamorphoses* ont été traduites en prose grecque par Planude; Boissonade a inséré cette élégante version à la suite des *Œuvres* d'Ovide, dans la collection Lemaire; — *Fastorum libri :* cet ouvrage devait avoir douze livres; il n'en existe que six, soit que les autres aient été perdus, soit que l'auteur ait laissé son œuvre inachevée; — *Tristium libri V*, élégies écrites dans les cinq premières années de l'exil du poëte; — *Epistolarum ex Ponto libri IV*; — *Ibis*, longue satire imitée de Callimaque, dirigée contre un ennemi dont on ignore le nom; — *Consolatio ad Liviam Augustam*, poëme élégiaque qui, sans être indigne d'Ovide, paraît ne pas lui appartenir. Les *Medicamina faciei* et les *Halieutica* ne sont que des fragments dont l'authenticité même est douteuse. Il ne reste que deux vers de sa *Médée*, tragédie qui, suivant Quintilien, montrait ce que le poëte aurait pu faire s'il avait mieux aimé conduire son génie que s'y abandonner. On croit qu'Ovide avait écrit d'autres ouvrages, aujourd'hui perdus, tels que : *Metaphrasis Phænomenon Arati; Epigrammata*; *Liber in malos poetas*; *Triumphus Tiberii de Illyriis*; *de Bello Æltiaco ad Tiberium*, etc. On lui attribue quelques pièces apocryphes : *Elegia ad Philomelam*, *de Pulice*, *Priapeia*. Quant à ses poëmes en langue gétique, la perte en est fort regrettable, au point de vue de la philologie.

Les *OEuvres* d'Ovide furent imprimées pour la première fois par les soins de François de Pozzuolo; Bologne (Balthazar Azzoguidi), 1471, 2 vol. in-fol.; l'édition *princeps* fut suivie immédiatement par celle de l'évêque d'Aleria; Rome (Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz), 1471, 2 vol. in-fol. La première édition aldine est de Venise, 1503, 3 vol. in-8°. A partir de cette époque les éditions d'Ovide sont nombreuses; les plus remarquables sont celles de Bersmann, Leipzig, 1582, 3 vol. in-8°; de Daniel Heinsius (Elzevier); Leyde, 1629, 3 vol. in-12; l'édition *Variorum* (Cnippongius), Leyde, 1670, 3 vol. in-8°; l'édit. *In usum Delphini*, Lyon, 1689, 4 vol. in-4°; de Burmann, qui passa pour la meilleure, Amsterdam, 1727, 4 vol. in-4°; de Mitscherlich, Gœttingue, 1798, 2 vol. gr. in-8°; d'Amar, dans la collection Lemaire, Paris, 1820, 9 vol. in-8°; édition *Variorum*, d'Oxford, 1825, 5 vol. gr. in-8°, donnant le texte de Burmann avec les corrections inédites de Bentley; de Jahn, Leipzig, 1828, 2 vol. in-8°. Parmi les éditions séparées des ouvrages d'Ovide, on remarque : les *Métamorphoses*, par Gierig, Leipzig, 1784; rééditées par Jahn, Leipzig, 1821, 2 vol. in-8°; par Baumgarten Crusius, Leipzig, 1834, in-12; par Lœrs, Leipzig, 1843, in-8°; *les Fastes*, par Merkel, Berlin, 1841, in-8°; *les Tristes*, par Oberlin, Strasbourg, 1778, in-8°; par Lœrs, Trèves, 1839, in-8°; *les Tristes* et l'*Ibis*, par Merkel, 1837, in-8°; les *Amatoria* (comprenant les *Heroïdes*, l'*Art d'aimer*, etc.), par Wernsdorf, Helmstædt, 1788 et 1802, 2 vol. in-8°; les *Héroïdes*, par Lœrs, Cologne, 1829-1830; 2 vol. in-8°.

Les traductions d'Ovide sont nombreuses dans la plupart des langues de l'Europe; mais elles sont en général médiocres; c'est à peine si on peut citer en français la version en vers de Saint-Ange; la traduction en prose de l'abbé de Marolles n'est fameuse qu'à titre d'œuvre ridicule; la version en vers des *Héroïdes* par Meziriac ne vaut guère mieux, mais elle contient un savant commentaire. La meilleure traduction d'Ovide en vers anglais est *Ovid's Metamorphoses, in fifteen books, translated by thy most eminent hands*; London, 1717, in-fol. : les traducteurs sont : Dryden, Addison, Congreve, Rowe, Gay, Ambroise Phillips, Garth, Cronall et Sewell. On cite aussi la traduction des *Épîtres* par plusieurs poëtes : Otway, Settle, Dryden, le comte Mulgrave et autres; Londres, 1680. Y.

Masson, *Vita Publ. Ovidii Nasonis, ordine chronologico sic delineata ut poetæ fata et opera veris adsignentur annis*; Amsterdam, 1708, in-8°. — C. Rosmini, *Vita di Publ. Ovidio Naso*; Ferrare, 1789, in-8°. — Villenave, *Vie d'Ovide*, contenant des notions historiques et littéraires sur le siècle d'Auguste; Paris, 1809, in-4°. — Différentes *Vies d'Ovide* recueillies dans le IVe vol. de l'édit. de Burmann. — Bayle, *Dict.* — Merivale, *The Romans under the empire*, t. V.

OVIEDO (*Gonzalo-Fernandez* DE) Y VALDEZ, voyageur et historien espagnol, né à Madrid, en 1478, mort à Valladolid, en 1557. Il fut, en 1490, attaché comme page à l'infant Juan, fils unique de Ferdinand V et d'Isabelle, et assista au mémorable siége de Grenade. A la mort de l'infant son maître, en 1496, il entra au service de Frédéric d'Aragon, roi de Naples. En 1513 il fut nommé inspecteur des mines dans les colo-

nies d'Amérique. Il fit alterner son séjour dans le Nouveau Monde avec plusieurs voyages en Espagne, où, en 1526, il publia à Madrid son *Sumario*, et en 1535 son grand ouvrage *Historia de las Indias occidentales*. Nommé cette même année alcaïde d'Hispaniola, il passa dans cette île dix années, poursuivant ses recherches historiques; puis il vint se fixer dans son pays natal, où il remplit les fonctions de chroniqueur des Indes.

Son *Historia general e natural de las Indias occidentales* est le plus important de ses ouvrages : il est divisé en trois parties. La première partie fut imprimée à Séville en 1535, et réimprimée en 1547, à Salamanque, augmentée d'un vingtième livre, contenant des relations de naufrages. Le surplus de l'ouvrage existe en manuscrit. L'impression en fut commencée à Valladolid en 1557, mais elle fut discontinuée après la mort de l'auteur. On ne doit pas beaucoup se fier à Oviedo pour tout ce qui regarde Colomb. A cet égard il tombe dans de graves erreurs, parce qu'il s'en est trop rapporté aux récits d'un pilote nommé Herman Perez Matheo, dévoué aux Pinzon et conséquemment ennemi de l'amiral. Son *Sumario*, dédié à l'empereur Charles-Quint, n'est qu'une description des Indes occidentales, de leur géographie, du climat, des races qui peuplent ces contrées, et de leurs productions animales et végétales (1). Indépendamment de ces écrits historiques, Oviedo a laissé un ouvrage en six volumes sous le titre bizarre de *Quincuagenas* : ce sont des dialogues imaginaires entre les Espagnols les plus distingués de l'époque, sur leur histoire personnelle, leurs familles et leur généalogie.

Alvarez y Baena, *Hijos de Madrid* (Madrid, 1790), t. II, p. 354-361. — Prescott, *Hist. de la conquête du Mexique*, 2 vol., liv. IV, p. 236-240. — Ticknor, *History of the Spanish Literature*, t. I, p. 514-517.

OVINGTON (*John*), voyageur anglais du dix-septième siècle. Il embrassa fort jeune l'état ecclésiastique. Il était chapelain du roi Jacques II lorsque ce monarque, fuyant devant le prince d'Orange (Georges Ier Louis), se réfugia en France (janvier 1689). Ovington crut devoir s'expatrier aussi, et s'embarqua, le 11 avril pour les Indes orientales. Il atterrit à Madrid, à Santiago (archipel du cap Vert), à Malemba (Congo), au cap de Bonne-Espérance, dans les Comores, et enfin débarqua à Bombay, le 29 mai 1690; de là il passa à Surate, où Aureng-Zeyb régnait alors. Des navires indiens ayant été pillés par des pirates européens, Aureng fit arrêter tous les blancs qui se trouvaient dans ses États, et Ovington fut interné durant trois années; ce qui lui donna le loisir d'étudier les mœurs du Mogol. Le 14 février 1693 il put enfin quitter l'Inde, après avoir touché au cap et à l'Ascension; il descendit à Kingsale (Irlande), le 18 septembre 1693. Le reste de sa vie est peu connu. Il a publié la relation de son voyage sous ce titre : *Voyage to Suratte in the years 1689-1693, with a description of the islands Madeira and S.-Helena, the account of the last revolution of Golconda, a description of the kingdoms of Arrokan and Pegu*, etc.; Londres, 1698, in-8°; trad. en français par Nicéron, Paris, 1724, 1735, et 1753, 2 vol. in-12.

Introduction à la trad. de Nicéron.

OWEN-GLENDOWER, aventurier gallois, né en 1348, mort vers 1416. Il avait étudié les lois dans sa jeunesse. Lord Grey ayant usurpé une partie de son patrimoine, Owen en appela au roi Henri IV, qui refusa de lui rendre justice. Le ressentiment qu'il conçut de cet affront le porta à se déclarer descendant des anciens princes de Galles et à soulever une sédition. Les Gallois, dans l'espoir de recouvrer leur indépendance, l'acceptèrent pour chef sans examen. Avec leur aide il battit et fit prisonnier le lord Grey et sir Henry Mortimer, et vainquit dans trois combats les troupes du roi Henri IV. Le roi de France Charles VI reçut ses ambassadeurs et lui envoya un corps d'armée. Plus tard Mortimer, son prisonnier, n'ayant pas obtenu de Henri IV la permission de se racheter, passa du côté de Owen, dont il épousa la fille, et forma une ligue puissante entre les révoltés d'Écosse, d'Angleterre et du pays de Galles; leur but était de renverser du trône Henri IV et d'y placer Richard II, comme héritier, du comte de Marche, descendant d'Édouard III. L'armée alliée fut battue à Shrewsbury (1403). Owen ne se soumit point, bien que le véritable prince de Galles, fils de Henri IV, remportât sur lui de nouvelles victoires. Il rétablit quelque temps ses affaires avec l'aide des Français auxiliaires; mais au bout de quatre années, le sud du pays de Galles étant soumis entièrement, le nord abandonna Owen, qui se retira avec ses derniers partisans dans des montagnes inaccessibles et résista toute sa vie. On voit par différents actes qu'il existait encore après l'avénement de Henri V, vers 1416. Le dernier acte qui le concerne, daté du 24 février 1416, est une commission donnée à sir Talbot pour traiter avec Meredith, fils de Glendower, relativement à la soumission de son père. A. H—T.

Lingard, *Hist. d'Angleterre*, t. I.

OWEN (*Jean*), en latin *Audoenus*, poète latin moderne, né à Armon, dans le comté de Caernarvon, vers 1560, mort en 1622. Il fit ses études au collége de Winchester, puis entra dans le New-College d'Oxford, auquel il fut agrégé en 1584. Il quitta cette position pour la place de maître de l'école de Trylegh, près de Monmouth. Il fut choisi en 1594 pour maître de l'école libre, fondée à Warwick par Henri VIII. Soit paresse, soit imprévoyance, il vécut toujours dans la gêne. Il avait lieu de compter sur la succession de son oncle; mais il s'aliéna ce parent, qui

(1) L'Académie royale de Madrid possède dans ses archives une copie complète de l'*Historia general*, qu'elle prépare à publier.

était bon catholique, par une épigramme contre la simonie de la cour de Rome; ce fut assez pour le faire desheriter. Voici cette epigramme, qui coûta au poete beaucoup plus qu'elle ne valait :

An fuerit Petrus Romæ sub judice lis est :
Simonem Romæ nemo fuisse negat

(Si Pierre alla à Rome est un point que l'on discute encore. — Que Simon soit allé a Rome, nul ne le nie).

Owen éprouva souvent la bienveillance de son parent et compatriote William, évêque de Lincoln, garde du grand sceau, lequel, après l'avoir soutenu pendant sa vie, lui éleva après sa mort un monument dans la cathédrale de Saint-Paul. On a d'Owen un recueil d'epigrammes imitées de Martial et qui en ont souvent l'esprit et quelquefois la licence. Les trois premiers livres des épigrammes d'Owen parurent en 1606, et furent augmentés de sept autres livres dans les éditions suivantes. Les Elzeviers en donnèrent deux éditions complètes; Leyde, 1628, in-24; Amsterdam, 1647, in-12; une des plus jolies éditions est celle de Renouard, Paris, 1794, in-18. Quant aux traductions et imitations en anglais et en français, elles ne meritent pas d'être mentionnées. Z.

Athenæ Oxonienses, t. I. — *Biographia britannica*. — Baillet, *Jugements des savants*. — Niceron, vol. XVI.

OWEN (*Thomas*), juriste anglais, mort en décembre 1598. Il fut avocat de la reine et juge à la cour des plaids communs. Sa grande réputation de magistrat intègre et de protecteur des lettres lui valut l'honneur d'être enterré dans l'abbaye de Westminster. Il a laissé un recueil intitulé *Reports in the King's bench and common pleas* (Londres, 1656, in-fol.).

Bridgman, *Legal bibliography*.

OWEN (*Lewis*), theologien anglais, né en 1572, dans le comté de Merioneth. Après avoir passé quelque temps chez les jésuites d'Espagne, il rentra dans le monde, et cette société n'eut pas à cette époque d'ennemi plus acharné que lui, comme on le voit par les titres de ses ouvrages : *The Running register, recording a true relation of the state of the english colleges, seminaries, and cloysters of all foreign parts* : Londres, 1626; on a inséré les plus curieux passages dans *Restituta*, t. I, p. 141; — *The unmasking of all popish monks, friars and jesuits*; ibid., 1628, in-4°; — *Speculum jesuiticum, or the jesuit's looking glass*; ibid., 1629, in-4°, et dans *Europæ Speculum* d'Edward Sandys.

Chalmers, *General biograph. Dict.*

OWEN (*John*), théologien anglais, né en 1616, à Stadham (comté d'Oxford), mort le 24 août 1683, à Ealing. Il prit ses degrés à Oxford et y reçut les ordres. Lorsque les troubles éclatèrent, il se déclara avec chaleur partisan du parlement, et prêcha contre les évêques et contre les cérémonies qu'il regardait comme un reste de superstition de l'Église romaine. Après avoir administré les paroisses de Fordham et de Coggeshall, situées dans le comté d'Essex, il suivit l'armée en Écosse (1650), fut fait doyen de l'église du Christ à Oxford, puis vice-chancelier de l'université (1651), et la représenta en 1654 à la chambre des communes. Lors du rétablissement de Charles II, il rentra dans la vie privee et se joignit aux non-conformistes. Owen jouit d'une grande influence sous la république : il le devait à la dignité de son caractère, à sa modération et à l'etendue de ses connaissances. Ses écrits sont très-nombreux; nous citerons les plus remarquables : *Salus electorum sanguis Jesu, or the death of death in the death of Christ*; Londres, 1643; — *Vindiciæ Evangelicæ*; ibid., 1655, en réponse à Biddle et aux tendances sociniennes; — *De natura, ortu, progressu et studio veræ theologiæ*; ibid., 1661, in-4°; — *Exposition upon the epistle to the Hebrews*; ibid., 2e édit., 1684, 4 vol. in-fol.; — *Discourse concerning the Holy Spirit*; ibid., 1674; — *On the doctrine of justification by faith*; ibid., 1677. Quelques moments avant de mourir, il fit, dit-on, porter à l'imprimerie ses dernières *Pensées sur la gloire du Christ*.

Life of J. Owen; 1720, in-8°. — Wilson, *Hist. of dissenting churches*.

OWEN (*Henry*), savant ecclésiastique anglais, né en 1716, près Dolgelly (comté de Merioneth), mort le 14 octobre 1795, à Londres. Il abandonna l'étude des mathématiques pour se livrer à celle de la médecine; reçu docteur en 1753, il pratiqua pendant trois ans, et embrassa en dernier lieu la carrière ecclésiastique. Il eut quelques bénéfices, celui entre autres de Saint-Olaf à Londres. On a de lui *Harmonia trigonometrica*; Londres, 1748, in-8°, en anglais; — *Observations on the gospels*; ibid., 1764, in-8°; — *The intent and propriety of the Scripture miracles considered and explained*; ibid., 1773, 2 vol. in-8°; — *Critica Sacra*; 1774, in-8°, avec un supplément publié l'année suivante; — *Critical disquisitions*; 1784, in-8°; — *Account historical and critical of the Septuagint version of the Old Testament*; 1787, in-8°. Il a aussi édité la *Mona antiqua* de Rowland, en 1766.

Son frère, *Edward* Owen, mort en 1807, fut recteur de Warrington dans le Lancashire, et composa en vers anglais une traduction des *Satires* de Juvénal (1786, 2 vol. in-12).

Chalmers, *General biograph. Dict.*

OWEN-GORONWY, poëte gallois, né en 1722, mort à Saint-André (Virginie). Sa famille étant trop pauvre pour lui faire achever ses études, un étranger, qui avait remarqué son intelligence, le fit entrer à l'université d'Oxford en se chargeant des frais. Entré dans les ordres en 1745, il tint école à Donington, à Walton, à Londres, à North-Holt (Middlesex). Il accepta en 1757 la cure de Saint-André en Virginie. Marié vers 1741, il eut plusieurs enfants, et passa une grande par-

nies d'Amérique. Il fit alterner son séjour dans le Nouveau Monde avec plusieurs voyages en Espagne, où, en 1526, il publia à Madrid son *Sumario*, et en 1535 son grand ouvrage *Historia de las Indias occidentales*. Nommé cette même année alcaïde d'Hispaniola, il passa dans cette île dix années, poursuivant ses recherches historiques; puis il vint se fixer dans son pays natal, où il remplit les fonctions de chroniqueur des Indes.

Son *Historia general e natural de las Indias occidentales* est le plus important de ses ouvrages : il est divisé en trois parties. La première partie fut imprimée à Séville en 1535, et réimprimée en 1547, à Salamanque, augmentée d'un vingtième livre, contenant des relations de naufrages. Le surplus de l'ouvrage existe en manuscrit. L'impression en fut commencée à Valladolid en 1557, mais elle fut discontinuée après la mort de l'auteur. On ne doit pas beaucoup se fier à Oviedo pour tout ce qui regarde Colomb. A cet égard il tombe dans de graves erreurs, parce qu'il s'en est trop rapporté aux récits d'un pilote nommé Herman Perez Matheo, dévoué aux Pinzon et conséquemment ennemi de l'amiral. Son *Sumario*, dédié à l'empereur Charles-Quint, n'est qu'une description des Indes occidentales, de leur géographie, du climat, des races qui peuplent ces contrées, et de leurs productions animales et végétales (1). Indépendamment de ces écrits historiques, Oviedo a laissé un ouvrage en six volumes sous le titre bizarre de *Quincuagenas* : ce sont des dialogues imaginaires entre les Espagnols les plus distingués de l'époque, sur leur histoire personnelle, leurs familles et leur généalogie.

Alvarez y Baena, *Hijos de Madrid* (Madrid, 1790), t. II, p. 354-361. — Prescott, *Hist. de la conquête du Mexique*. 2 vol., liv. IV, p. 236 240 — Ticknor, *History of the Spanish Literature*, t. I, p. 514-517.

OVINGTON (*John*), voyageur anglais du dix-septième siècle. Il embrassa fort jeune l'état ecclésiastique Il était chapelain du roi Jacques II lorsque ce monarque, fuyant devant le prince d'Orange (Georges Ier Louis), se réfugia en France (janvier 1689). Ovington crut devoir s'expatrier aussi, et s'embarqua, le 11 avril pour les Indes orientales. Il atterrit à Madrid, à Santiago (archipel du cap Vert), à Malemba (Congo), au cap de Bonne-Espérance, dans les Comores, et enfin débarqua à Bombay, le 29 mai 1690; de là il passa à Surate, où Aureng-Zeyb regnait alors. Des navires indiens ayant été pillés par des pirates européens, Aureng fit arrêter tous les blancs qui se trouvaient dans ses États, et Ovington fut interné durant trois années; ce qui lui donna le loisir d'étudier les mœurs du Mogol. Le 14 février 1693 il put enfin quitter l'Inde, après avoir touché au cap et à l'Ascension; il descendit à Kingsale (Irlande), le 18 septembre 1693. Le reste de sa vie est peu connu. Il a publié la relation de son voyage sous ce titre : *Voyage to Suratte in the years 1689-1693, with a description of the islands Madeira and S.-Helena, the account of the last revolution of Golconda, a description of the kingdoms of Arrokan and Pegu*, etc.; Londres, 1698, in-8°; trad. en français par Niceron, Paris, 1724, 1735, et 1753, 2 vol. in-12.

Introduction à la trad. de Niceron.

OWEN-GLENDOWER, aventurier gallois, né en 1348, mort vers 1416. Il avait étudié les lois dans sa jeunesse. Lord Grey ayant usurpé une partie de son patrimoine, Owen en appela au roi Henri IV, qui refusa de lui rendre justice. Le ressentiment qu'il conçut de cet affront le porta à se déclarer descendant des anciens princes de Galles et à soulever une sédition. Les Gallois, dans l'espoir de recouvrer leur indépendance, l'acceptèrent pour chef sans examen. Avec leur aide il battit et fit prisonnier le lord Grey et sir Henry Mortimer, et vainquit dans trois combats les troupes du roi Henri IV. Le roi de France Charles VI reçut ses ambassadeurs et lui envoya un corps d'armée. Plus tard Mortimer, son prisonnier, n'ayant pas obtenu de Henri IV la permission de se racheter, passa du côté de Owen, dont il épousa la fille, et forma une ligue puissante entre les révoltés d'Écosse, d'Angleterre et du pays de Galles; leur but était de renverser du trône Henri IV et d'y placer Richard II, comme héritier, du comte de Marche, descendant d'Édouard III. L'armée alliée fut battue à Shrewsbury (1403). Owen ne se soumit point, bien que le véritable prince de Galles, fils de Henri IV, remportât sur lui de nouvelles victoires. Il rétablit quelque temps ses affaires avec l'aide des Français auxiliaires; mais au bout de quatre années, le sud du pays de Galles étant soumis entièrement, le nord abandonna Owen, qui se retira avec ses derniers partisans dans des montagnes inaccessibles et résista toute sa vie. On voit par différents actes qu'il existait encore après l'avénement de Henri V, vers 1416. Le dernier acte qui le concerne, daté du 24 février 1416, est une commission donnée à sir Talbot pour traiter avec Meredith, fils de Glendower, relativement à la soumission de son père. A. H—T.

Lingard, *Hist. d'Angleterre*, t. I.

OWEN *Jean* en latin *Audoenus*, poëte latin moderne, né à Armon, dans le comté de Caernarvon, vers 1560, mort en 1622. Il fit ses études au college de Winchester, puis entra dans le New-College d'Oxford, auquel il fut agrégé en 1584. Il quitta cette position pour la place de maître de l'école de Trylegh, près de Monmouth. Il fut choisi en 1594 pour maître de l'école libre, fondée à Warwick par Henri VIII. Soit paresse, soit imprévoyance, il vécut toujours dans la gêne. Il avait lieu de compter sur la succession de son oncle; mais il s'aliéna ce parent, qui

(1) L'Académie royale de Madrid possède dans ses archives une copie complète de l'*Historia general*, qu'elle prépare à publier.

était bon catholique, par une épigramme contre la simonie de la cour de Rome ; ce fut assez pour le faire desheriter. Voici cette epigramme, qui coûta au poete beaucoup plus qu'elle ne valait :

> An fuerit Petrus Romæ sub judice lis est :
> Simonem Romæ nemo fuisse negat

(Si Pierre alla à Rome est un point que l'on discute encore. — Que Simon soit allé a Rome, nul ne le nie).

Owen éprouva souvent la bienveillance de son parent et compatriote William, évêque de Lincoln, garde du grand sceau, lequel, après l'avoir soutenu pendant sa vie, lui éleva après sa mort un monument dans la cathédrale de Saint-Paul. On a d'Owen un recueil d'épigrammes imitées de Martial et qui en ont souvent l'esprit et quelquefois la licence. Les trois premiers livres des épigrammes d'Owen parurent en 1606, et furent augmentés de sept autres livres dans les éditions suivantes. Les Elzeviers en donnèrent deux éditions complètes ; Leyde, 1628, in-24 ; Amsterdam, 1647, in-12 ; une des plus jolies éditions est celle de Renouard, Paris, 1794, in-18. Quant aux traductions et imitations en anglais et en français, elles ne méritent pas d'être mentionnées. Z.

Athenæ Oxonienses, t. I. — *Biographia britannica*. — Baillet, *Jugements des savants*. — Niceron, vol. XVI.

OWEN (*Thomas*), juriste anglais, mort en décembre 1598. Il fut avocat de la reine et juge à la cour des plaids communs. Sa grande réputation de magistrat intègre et de protecteur des lettres lui valut l'honneur d'être enterré dans l'abbaye de Westminster. Il a laissé un recueil intitulé *Reports in the King's bench and common pleas* (Londres, 1656, in-fol.).

Bridgman, *Legal bibliography*.

OWEN (*Lewis*), théologien anglais, né en 1572, dans le comté de Merioneth. Après avoir passé quelque temps chez les jésuites d'Espagne, il rentra dans le monde, et cette société n'eut pas à cette époque d'ennemi plus acharné que lui, comme on le voit par les titres de ses ouvrages : *The Running register, recording a true relation of the state of the english colleges, seminaries, and cloysters of all foreign parts* : Londres, 1626 ; on a inséré les plus curieux passages dans *Restituta*, t. I, p. 141 ; — *The unmasking of all popish monks, friars and jesuits* ; ibid., 1628, in-4° ; — *Speculum jesuiticum, or the jesuit's looking glass* ; ibid., 1629, in-4°, et dans *Europæ Speculum* d'Edward Sandys.

Chalmers, *General biograph. Dict*.

OWEN (*John*), théologien anglais, né en 1616, à Stadham (comté d'Oxford), mort le 24 août 1683, à Ealing. Il prit ses degrés à Oxford et y reçut les ordres. Lorsque les troubles éclatèrent, il se déclara avec chaleur partisan du parlement, et prêcha contre les évêques et contre les cérémonies qu'il regardait comme un reste de superstition de l'Église romaine. Après avoir administré les paroisses de Fordham et de Coggeshall, situées dans le comté d'Essex, il suivit l'armee en Écosse (1650), fut fait doyen de l'église du Christ à Oxford, puis vice-chancelier de l'université (1651), et la représenta en 1654 à la chambre des communes. Lors du rétablissement de Charles II, il rentra dans la vie privée et se joignit aux non-conformistes. Owen jouit d'une grande influence sous la république : il le devait à la dignité de son caractère, à sa modération et à l'étendue de ses connaissances. Ses écrits sont très-nombreux ; nous citerons les plus remarquables : *Salus electorum sanguis Jesu, or the death of death in the death of Christ* ; Londres, 1643 ; — *Vindiciæ Evangelicæ* ; ibid., 1655, en réponse à Biddle et aux tendances sociniennes ; — *De natura, ortu, progressu et studio veræ theologiæ* ; ibid., 1661, in-4° ; — *Exposition upon the epistle to the Hebrews* ; ibid., 2e édit., 1684, 4 vol. in-fol. ; — *Discourse concerning the Holy Spirit* ; ibid., 1674 ; — *On the doctrine of justification by faith* ; ibid., 1677. Quelques moments avant de mourir, il fit, dit-on, porter à l'imprimerie ses dernières *Pensées sur la gloire du Christ*.

Life of J. Owen ; 1720, in-8°. — Wilson, *Hist. of dissenting churches*.

OWEN (*Henry*), savant ecclésiastique anglais, né en 1716, près Dolgelly (comté de Merioneth), mort le 14 octobre 1795, à Londres. Il abandonna l'étude des mathématiques pour se livrer à celle de la médecine ; reçu docteur en 1753, il pratiqua pendant trois ans, et embrassa en dernier lieu la carrière ecclésiastique. Il eut quelques bénéfices, celui entre autres de Saint-Olaf à Londres. On a de lui *Harmonia trigonometrica* ; Londres, 1748, in-8°, en anglais ; — *Observations on the gospels* ; ibid., 1764, in-8° ; — *The intent and propriety of the Scripture miracles considered and explained* ; ibid., 1773, 2 vol. in-8° ; — *Critica Sacra* ; 1774, in-8°, avec un supplément publié l'année suivante ; — *Critical disquisitions* ; 1784, in-8° ; — *Account historical and critical of the Septuagint version of the Old Testament* ; 1787, in-8°. Il a aussi édité la *Mona antiqua* de Rowland, en 1766.

Son frère, *Edward* OWEN, mort en 1807, fut recteur de Warrington dans le Lancashire, et composa en vers anglais une traduction des *Satires* de Juvénal (1786, 2 vol. in-12).

Chalmers, *General biograph. Dict*.

OWEN-GORONWY, poëte gallois, né en 1722, mort à Saint-André (Virginie). Sa famille étant trop pauvre pour lui faire achever ses études, un étranger, qui avait remarqué son intelligence, le fit entrer à l'université d'Oxford en se chargeant des frais. Entré dans les ordres en 1745, il tint école à Donington, à Walton, à Londres, à North-Holt (Middlesex). Il accepta en 1757 la cure de Saint-André en Virginie. Marié vers 1741, il eut plusieurs enfants, et passa une grande par-

tie de sa vie dans la misère. Il connaissait parfaitement les langues anciennes. Ses poésies en langue gaélique (*Odes morales et religieuses*, *Poëme sur le jour du jugement*, *Sur la Poursuite du bonheur*, etc.) sont des modèles du genre. Il fit aussi des vers latins. A. H—T.

Bingley, *Excursions in'o North Wales*.

OWEN (*John*), fondateur de la Société biblique, né en 1765, à Londres, mort le 26 septembre 1822, à Ramsgate. En sortant de l'université de Cambridge, où il avait fait ses cours de théologie, il parcourut, avec un jeune homme confié à ses soins, plusieurs contrées de l'Europe. En 1793 il entra dans les ordres et s'adonna avec quelque succès à la prédication; à la même date il fut chargé par l'évêque Porteus de la paroisse de Fulham, qu'il desservit jusqu'en 1808, et depuis il remplit les fonctions de son ministère dans la chapelle du parc de Chelsea. Lors de la première assemblée de la Société biblique (7 mars 1804), il exposa les motifs et le plan d'une association, dont lui-même était loin de prévoir les développements; il en rédigea les règlements et en devint le principal secrétaire. En 1818, Owen visita la France et la Suisse pour encourager les sociétés bibliques qui s'y étaient établis. Ses principaux écrits sont: *Travels into different parts of Europe*; Londres, 1796, 2 vol. in-8°; — *The Christian monitor*; ibid., 1779, 1808, in-8°; — *The fashionable world displayed*; ibid., 1804, in-12; — *History of the British and foreign Bible Society*; ibid., 1816-1820, 3 vol. in-4°; trad. en français (Paris, 1819, 2 vol. in-4°).

W. Onne, *Memoirs of the life of J. Owen*; Lond., 1820, in-8°. — Laffon-Ladebat, *Éloge de J. Owen*, dans le IVe rapport de la Soc. bibl. protestante de Paris (avril 1823). — Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1823.

OWEN (*Robert*), célèbre réformateur anglais, né en 1771, à Newtown (comté de Montgommery), où il mourut, le 17 novembre 1858. Ses parents étaient pauvres, mais ils le mirent cependant à même d'acquérir assez d'éducation pour qu'il pût être employé jusqu'à l'âge de quatorze ans comme sous-maître dans l'école élémentaire de sa ville natale. Après avoir été ensuite simple commis drapier à Newtown et à Stamford, il se procura un emploi à Londres, où son habileté pour les affaires ne tarda pas à le faire distinguer. A dix-huit ans, il devint l'associé d'un filateur de Manchester avec lequel il entreprit quelques spéculations qui lui réussirent parfaitement. Un manufacturier de Glascow, David Dale, qui devint en 1801 son beau-père, avait créé, en 1784, près Lanark, sur les bords de la Clyde, une filature de coton. Il la céda à Owen au moment où, tout à fait tombée, elle n'était plus qu'un centre de désordre et d'immoralité. Les soins incessants du nouveau propriétaire, son administration toute paternelle firent rapidement changer cet état de choses. La petite colonie établie à Lanark prospéra au point de vue industriel et moral, et les bénéfices de ses propriétaires s'élevèrent à plusieurs

Une école d'enfants qu'Owen y fonda, et [dans la]quelle il exclut toute idée de récompenses et [de] peines, lui inspira tout un système d'éducati[on] qui donna à Lanark une célébrité européenne. Des personnages du plus haut rang et du grand mérite la visitaient chaque année. Les enfants réunis dans cette école atteignirent le nombre de six cents; mais comme c'était là moins une association philosophique qu'une spéculation privée, Owen, pour mieux propager son système, publia en 1812 ses *Nouveaux aperçus de la société, ou essais sur la formation du caractère de l'homme* (New view of society, or essays on the formation of human character; London, 1812, in-8°). Dans ce livre, qui affecte une forme scientifique, Owen développa la théorie d'un communisme modifié. Les encouragements qu'il reçut du cabinet anglais et de quelques souverains, les suffrages des classes riches ou populaires excitèrent chez lui une sorte d'enthousiasme, et, se croyant fermement appelé à régénérer les hommes, il alla jusqu'à se proclamer *le favori de l'univers*. Il faut cependant lui rendre cette justice, c'est que loin de profiter pour lui-même de cet engouement général, il consacra plus d'un million de francs à la propagation de sa doctrine. Brochures, discours, articles dans les journaux, écrits de toutes sortes, tout lui parut convenable. Il aida aussi à l'établissement des écoles d'enseignement mutuel, et afin d'obvier à la misère, toujours croissante, des travailleurs, il proposa de substituer peu à peu aux grands centres manufacturiers de petits bourgs industriels et agricoles dirigés d'après ses propres vues. Le mauvais accueil que le clergé anglican fit à son système détermina Owen à se rendre, en 1823, aux États-Unis, où il acheta un domaine considérable situé dans l'Etat d'Indiana, sur les bords du Wabash. Il y fonda un établissement qu'il nomma *Nouvelle-Harmonie* (New Harmony), et pour attirer la population adressa un triple appel au talent, au capital et au travail. Le réformateur français Charles Fourier employa cette même formule, tout en déclarant que le système d'Owen n'était qu'un véritable charlatanisme. La colonie nouvelle fut loin d'obtenir le sort prospère de Lanark; en grande partie composée de vagabonds et d'aventuriers de toutes les nations, elle tomba rapidement comme la plupart des utopies rêvées par nos socialistes modernes, et son fondateur dut, en 1827, se rembarquer pour l'Angleterre, à peu près ruiné, et après avoir vu sa proposition de coloniser le Texas rejetée par le gouvernement mexicain. Un pareil essai fut tenté par lui à Orbiston, paroisse de Bothwel, comté de Lanark, et ne fut pas plus heureux. Le même sort frappa une colonie semblable tentée à Titberley, dans le Hampshire. Malgré tous ses insuccès, Owen ne perdit rien de sa prodigieuse activité, et continua ses cours de propagande sociale. Long-

à Londres, il présida des réunions heb-
ires, et un grand nombre de meetings,
ononça plus de mille discours. Il écrivit
deux mille articles de journaux, et entre-
nombreux voyages, dont quelques-uns
ice, où son *régime rationnel* n'obtint
me un succès de curiosité. Une banque
ge, qu'il avait contribué à fonder, fit fail-
832, et compromit les restes de sa fortune.
dience qu'Owen obtint en 1840 de la
ctoria, par l'entremise de lord Melbourne,
la contre lui, au sein de la chambre des
es discours les plus outrageants. Après
choué en 1847 aux élections parlemen-
e Londres, il s'empressa de profiter de
lution de février 1848, pour passer en
et essayer de rallier à son système, que
chutes avaient condamné, le gouverne-
rovisoire ou quelqu'un des partis socia-
nais il ne parvint pas à faire entendre sa
ous n'essayerons pas de donner une liste
pproximative des écrits de Robert Owen,
arut à peu près oublié : elle est presque
ble; mais nous rappellerons cependant :
ok of the new moral world (Le Livre du
monde moral), où il fait l'exposition
ique de tout son système. L'un de ses
bert Dale OWEN, né à Lanark, en 1803,
en 1861, avait été, en 1853, nommé
d'affaires des États-Unis à Naples. H. F.

baud, *Études sur les réformateurs contempor.*,
apereau, *Dict. des contemp.* — *The english*
lia

EN (*Richard*), célèbre naturaliste an-
é à Lancastre, en 1804. Il commença ses
en 1824, à Édimbourg, et les acheva à
, où il devint, en 1826, membre du col-
chirurgiens. Il entreprit alors de com-
et de cataloguer le célèbre musée de
tâche qui l'occupa pendant trente ans.
ail lui suggéra des idées neuves sur la
t la structure des animaux, en partie
ées dans les mémoires des Sociétés zoo-
et géologique de Londres, le *Magazine*
tral history, le *Cyclopædia of ana-*
nd physiology, et les *Reports of the*
Association. L'anatomie de l'orang-ou-
chimpanzé, des marsupiaux, des éden-
pares aux espèces antédiluviennes, du
de la Nouvelle-Hollande, des reptiles,
ssons, des mollusques (céphalopodes et
podes), etc., fixa particulièrement son
n. M. Owen fit l'un des premiers servir le
ope à l'étude des tissus animaux, et con-
la fondation de la Société microscopique.
ida, en 1836, au Collége des chirurgiens,
s Bell dans la chaire de physiologie et d'a-
. Ses leçons embrassaient tout le règne
celles qui avaient pour objet les animaux
rés et les poissons ont été publiées sous le
Lectures on comparative anatomy, dont
édit. parut en 1853. La paléontologie lui
doit aussi de notables progrès. C'est pour com-
bler les lacunes que présente la classification
des animaux actuels, qu'il résolut d'étudier à
fond les espèces éteintes. Suivant les traces de
Cuvier, il reconnut, entre autres, dans les em-
preintes du *Cheirotherium*, remarquées sur le
grès rouge, un batracien gigantesque. Le résultat
de l'examen de deux édentés gigantesques de l'A-
mérique parut sous le titre : *Description of the*
skeleton of an gigantic sloth (*mylodon ro-*
bustus), *with observations on the osteology,*
natural affinities of the megatheroid ani-
mals in general; Londres, 1842. Membre de
presque toutes les sociétés savantes, il dirige le
département d'histoire naturelle au Musée bri-
tannique. Parmi ses travaux, aussi estimés que
nombreux, nous citerons encore : *Odontogra-*
phy (Sur la structure microscopique des dents);
1840, 2 vol.; — *History of british fossil*
mammals and birds; 1846, in-8°; — *History*
of british fossil reptiles; 1849-1851, in-4°;
— *Lectures on the comparative anatomy of*
the invertebrate animals; 1843, in-8°; — Id.
of the vertebrate animals; 1846; — *On the*
archetype and homologies of the vertebrate
skeleton; on y trouve un examen approfondi
de l'idée d'Oken sur le développement de la
vertèbre comme type des vertébrés; 1848; —
On parthenogenesis, or the successive pro-
duction of précreative individuals from a
single ovum; 1849. M. Owen, qu'on a sur-
nommé le *Newton de l'histoire naturelle*, a
adopté, avec de légères modifications, les vues de
l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire sur l'unité de
composition organique.

English cyclopædia (biography).

OWON. *Voy.* ABA.

OXENSTIERNA, une des plus anciennes fa-
milles suédoises, qu'on fait remonter au lagman
Thargny, qui vivait sous Olaf Skotkonung. Le fils
de l'amiral Gabriel Oxenstierna (mort en 1585)
contribua au détrônement du roi Sigismond. De
sa femme, Barbe Bielke, il eut Gabriel (mort en
1640), qui fut *drost* du royaume, et Axel, dont
l'article suit.

OXENSTIERNA (*Axel*), célèbre homme d'É-
tat suédois, né à Fanœ, le 16 juin 1583, mort à
Stockholm, le 28 août 1654. Élevé d'abord pour
l'Église, sous la direction de Rothovius, plus tard
évêque d'Abœ, il étudia à Iéna et à Wittemberg
la théologie ainsi que le droit public et privé.
En 1603, il fut rappelé, comme tous les jeunes
nobles qui se trouvaient à l'étranger, à la cour
du roi Charles IX, qui, appréciant bientôt ses
facultés éminentes, le chargea de plusieurs mis-
sions diplomatiques et le nomma sénateur en
1609. Dans son testament Charles le mit au
nombre des six tuteurs de son jeune fils Gus-
tave-Adolphe; mais à la diète de Nyköping
(1611) Oxenstierna contribua à ce que Gustave
fût immédiatement déclaré majeur. En récom-
pense, il fut aussitôt nommé chancelier du

royaume, fonction qu'il remplit jusqu'à sa mort, avec le plus grand éclat Dès lors une tendre amitié, qui ne se démentit jamais, unit Gustave et son ministre, dont le sang-froid tempérait heureusement le caractère bouillant du roi, et auquel une part notable de la gloire de ce règne doit être attribuée. « Ce que Sully fut à Henri IV, dit avec raison Lundblad, Oxenstierna l'était à Gustave-Adolphe. Le roi ne formait pas de projet qu'il ne communiquât à son ministre, dans lequel il avait souvent plus de confiance qu'en lui-même. » Dès l'abord Oxenstierna l'emporta dans les conseils du roi sur Jean Skytte, ancien précepteur de Gustave et chef du parti démocratique; il fit rendre a la noblesse les priviléges qui lui avaient été enleves sous le règne précédent. Il entreprit de remedier à la misère du pays, qui l'obligea à signer (16 janvier 1613) avec le Danemark un traité onéreux pour la Suède. Il veilla à l'exercice sévère de la justice, souvent troublée au milieu des orages politiques des années précédentes. Ayant ainsi rétabli dans le pays le repos et quelque prospérité, il négocia en 1617 une paix glorieuse avec la Russie. Il parvint, aidé par la reine mère, à empêcher le roi d'épouser la belle Ebba Brahe, et réussit ensuite, malgré beaucoup d'influences contraires, à conclure le mariage de Gustave avec la princesse Marie-Éléonore de Brandebourg. En 1621, après le départ du roi pour la guerre de Pologne, il fut chargé de l'administration, qu'il conduisit avec autant d'énergie que d'habilete et de sollicitude pour le bien général. Le 16 septembre 1629 il signa avec les Polonais, après de longs pourparlers, une trêve de six ans à des conditions très-favorables. Désireux de voir son maître devenir l'arbitre de tout le nord de l'Europe, il lutta pendant quelque temps contre le projet du roi de venir au secours des protestants de l'Empire, prêts à être écrasés par les armes de Ferdinand II; mais une fois qu'il connut la ferme résolution de Gustave, il mit à le seconder toute son activité dévorante, et lui procura les troupes et l'argent nécessaires pour tenter cette dangereuse entreprise. En 1632 il quitta la Prusse, qu'il venait de gouverner pendant quatre ans ainsi que les autres contrées conquises sur les Polonais, et vint rejoindre en Allemagne le roi victorieux. Il eut a conduire les négociations nombreuses et compliquées avec les princes de ce pays et les ambassadeurs etrangers; il prit aussi part à plusieurs operations militaires, et contribua entre autres à la delivrance de Nuremberg.

Survint la mort du roi. Un moment accablé, Oxenstierna décida de continuer avec énergie l'œuvre commencée, dont il prit en main la direction, malgré le mauvais vouloir que l'électeur de Saxe et plusieurs autres princes protestants montrèrent ouvertement contre la Suede. Il envoya à Stockholm le testament qu'il avait rédigé par ordre du roi, mais que celui-ci n'avait pas eu le temps de ratifier par sa signature; ce qui n'empêcha pas les états de constituer le gouvernement selon la teneur de cet acte dont on a mis en doute l'authenticité. L'aristocratie devint entièrement prépondérante; l'administration pendant la minorité de Christine fut confiée à cinq tuteurs. Oxenstierna, l'un d'eux, tout en gardant une part considérable dans le gouvernement à l'intérieur, reçut plein pouvoir pour la poursuite de la guerre. Sa tâche était des plus difficiles. Il décida, il est vrai, les deputés des cercles de Souabe, de Franconie et du Rhin, réunis à Heilbronn, en mars 1633, à lui confier la direction des opérations militaires; mais à la demande de l'ambassadeur français Feuquières, on lui adjoignit un conseil de onze membres, dont il devait demander l'avis. Pour etablir son autorité, si nécessaire au milieu des dissentiments graves entre les généraux suédois et allemands, Oxenstierna fut obligé de distribuer en dotations aux officiers mécontents presque toutes les possessions conquises sur l'ennemi. S'il achetait ainsi la docilité, entre autres du duc Bernard de Saxe-Weimar, qui reçut le duché de Franconie, il se créait d'un autre côté des ennemis par sa hauteur, parfois blessante. Wallenstein aurait pu profiter de tous ces tiraillements et frapper un grand coup; mais, dégoûté dès lors du service de l'empereur, il ne songeait qu'à ménager les Suedois, et il se mit à négocier pour son compte avec Oxenstierna; mais celui-ci n'eut aucune confiance dans les ouvertures du duc de Friedland. « Qui trahit son pays, dit-il à ce sujet, trahira tout le monde. » Les pourparlers n'aboutirent pas. Commença l'année 1634, qui devait porter au comble les embarras d'Oxenstierna. La malveillance croissante de la Saxe, la rivalité entre le duc de Weimar et Horn et autres circonstances fâcheuses amenèrent la perte de Ratisbonne et la défaite de Nördlingue. Le chancelier essaya de faire face à l'orage; mais, voyant ses efforts rendus inutiles par la jalousie des Allemands excitée encore par le cabinet français, il remit la conduite de la guerre au duc Bernard, et se decida contre son gré à négocier une alliance plus intime avec la cour de France, auprès de laquelle il envoya, au commencement de 1635, le célèbre Hugo Grotius (*voy.* ce nom). Il vint peu de temps apres lui-même à Paris, et régla les conditions d'un nouveau traité contre l'empereur. Mais de retour en Allemagne, il ne se hâta pas de le faire ratifier, voyant l'opinion publique en Suède se prononcer en faveur de la paix, surtout depuis la défection de la Saxe. Cependant à la nouvelle des conditions humiliantes que lui offrait Ferdinand, il courut a Magdebourg, pour relever le courage de l'armée suédoise; mais il la trouva en pleine mutinerie, à cause des retards apportés au payement de la solde, et fut sur le point d'être retenu prisonnier. Lorsque la révolte eut été apaisée par Baner, il assura par des mesures rapides les communications avec la

Baltique, qui avaient été sur le point d'être coupees par les ducs de Lunebourg et de Mecklembourg, et il fit mettre la Pomeranie en état de résister à l'attaque que préparait l'électeur de Brandebourg. Il ne parvint à renouveler la trève avec la Pologne qu'en restituant les conquêtes faites en Prusse ; mais il obtint de meilleures conditions dans le traité passé le 20 mars 1636 avec l'envoye français Chaumont. Peu de temps après, laissant le commandement militaire à Baner, qui allait relever la gloire des armes suedoises, et la conduite des affaires diplomatiques a Salvius et a Ben Stielke, il retourna en Suede, ou il fut reçu avec le plus vif enthousiasme. Dans la première séance du sénat à laquelle il assista, il exprima l'avis qu'on ne donnât plus dorenavant à un particulier des pouvoirs aussi etendus que l'avaient été les siens, parce qu'il était trop facile d'en abuser. En effet il avait fallu toute sa loyauté pour résister aux insinuations de Richelieu, qui pour le rendre docile à ses projets, avait offert d amener par son influence un mariage entre la reine Christine et le fils du chancelier. Oxenstierna apporta les plus grands soins a l'éducation de cette jeune princesse, qu'il fit enlever à la reine mère Marie Éléonore, et lui donna lui-même tous les jours des leçons de politique et de droit public. Gardant la haute main dans le gouvernement du pays, il chercha même par des sacrifices imposes a la noblesse, qu'il favorisait tant, à augmenter les ressources financières, afin d'entretenir les armees d'Allemagne, qui avaient repris l'avantage ; il négocia avec la France un nouveau traité, qui amena (1640) le concours actif des troupes françaises. En 1643 il fit en secret des preparatifs pour venger les humiliations que la Suede avait depuis le commencement du siecle éprouvees de la part du Danemark. Il prit si bien ses mesures, que les Danois, presses de toutes parts par les armées suedoises, invoquèrent bientôt la mediation de la France, et se resignèrent à conceder a la Suède de tres grands avantages. Dans l'intervalle, Christine avait ete declarée majeure, le 6 decembre 1644. Elle se sentait impatiente de gouverner par elle-même et de secouer le joug de son sevère mentor. Aussi se mit-elle à negliger ouvertement les conseils d'Oxenstierna et a ecouter de preference ceux de ses favoris Magnus de La Gardie et l'ambassadeur de France Chanut. Profitant de la mésintelligence existant entre les deux envoyes suedois au congrès d'Osnabruck, Jean Oxenstierna, fils du chancelier, et Salvius, la reine donna a ce dernier des instructions secrètes pour hâter la conclusion de la paix ; cela etait contraire à l'avis d'Oxenstierna, qui, au moment ou les troupes suédoises avaient partout le dessus, demandait qu'on poursuivit avec énergie la victoire. En apprenant ces intrigues, Oxenstierna, profondément blessé, offrit sa demission ; Christine la refusa, n osant pas afficher a ce point son peu d'egards pour un serviteur si dévoué et si universellement vénéré. Mais elle n'en pressa pas moins la signature de la paix, qui ne rapporta à la Suède que des territoires isolés les uns des autres et qu'elle devait perdre tôt ou tard, comme le prévoyait le chancelier. Après que la Gardie fut tombé en disgrâce, la reine se rapprocha d'Oxenstierna, et lui montra plus de déférence. Mais sur un point important, la succession au trône, elle heurta de front toutes ses sympathies, en faisant proclamer prince héréditaire le jeune Charles Gustave, prince palatin, qu'Oxenstierna détestait comme étranger. De plus, le chancelier n'était pas éloigné de l'idée de faire monter son fils Éric sur le trône, qui allait devenir vacant par suite de l'aversion de Christine pour le mariage, vainement combattue par lui ; or, vu l'illustration de sa famille et les antécédents de l'histoire de Suède, ce désir ne témoignait pas d'une ambition démesurée. L'abdication de Christine vint augmenter les chagrins du chancelier, causés moins par la diminution de son influence que par les indices reitérés qui lui montraient que l'aristocratie perdrait prochainement sa haute position dans le gouvernement du pays. Bien que le nouveau roi, Charles-Gustave, ne voulût pas se souvenir de l'opposition que lui avait faite le chancelier et qu'il maintînt à la tête des affaires ce ministre blanchi dans l'accomplissement scrupuleux de ses devoirs, neanmoins Oxenstierna ne put refouler sa douleur et mourut peu de temps après le départ de Christine, dont le nom était dans sa bouche à ses derniers moments.

Parmi les actes de son administration, il faut citer les nombreux encouragements qu'il fit accorder au commerce, en faveur duquel il conclut plusieurs traités, notamment avec le Portugal, et les mesures par lesquelles il accorda la liberté à l'industrie. Ses vues elevées et fécondes en matière d'économie politique sont exposées dans un *Memoire* adressé par lui au sénat en 1633, et dont l'original se trouve à la bibliothèque d'Upsal. Nommé en 1645 chancelier de l'université de cette ville, il s'attacha à y faire fleurir les sciences et les lettres, qu'il protégea constamment, témoin les cinq gymnases fondés de ses propres deniers. Il était d'un rare désintéressement; jamais il ne profita de son influence toute puissante pour augmenter sa fortune par des moyens détournés; bien plus, les fortes sommes qu'il avança à plusieurs reprises pour les besoins de l'État furent prêtées par lui sans intérêts. Simple et frugal dans son intérieur, il étalait dans les cas de représentation un grand luxe, pour soutenir l'honneur de son pays. Comme négociateur, il fut à la hauteur des plus célèbres diplomates de son époque, y compris Richelieu; froid, réservé, connaissant les hommes, observant à fond les moindres détails des situations, il conduisait les affaires avec une grande sûreté de coup-d'œil; il n'y a que sa hauteur, quelque peu excessive, qui nuisit parfois à ses

ecueil de pensées (Francfort, 1725 et)l. in-12), où se rencontrent des aper- remarquables sur l'homme et la so- O.

ın, *Bibliotheca.— Biographisch-Lexikon.*

ɪᴅ (Comte ᴅ'). *Voy.* Hᴀʀʟᴇʏ.

.ᴍ (*Pierre-Lothaire*), écrivain mili-)is, né vers 1748, à Copenhague. En- 779, à l'île Sainte-Croix (Antilles) en e lieutenant du génie, il revint en 1799 pays, et devint successivement colonel major général (1805). Nommé gouver- ́ral des Antilles danoises en 1814, il 's fonctions jusqu'en 1816, où il obtint e lieutenant général. On a de lui *An- til Feltingenieurkonsten* (Introduc- ırt de l'ingénieur de campagne); Co- , 1777, in-8°; — *De danske vestlin- -s* (État des Antilles danoises); ibid., 8°; — quelques écrits politiques.

llgt Literatur-Lexicon.

ᴛʜʀᴇs. *Voy.* Cʟéᴀʀǫᴜᴇ.

ıᴍ (*Jacques*), mathématicien français, ı0, à Bouligneux (principauté de Dom- ırt à Paris, le 3 avril 1717. Sa famille igine juive, mais convertie au christia-)uis longtemps. On le destina à l'état ec- e; rebuté par la théologie, il suivit une ation. Son aptitude était si grande pour ématiques, qu'il les apprit à peu près re, et qu'à quinze ans il composa un ou- ıt il crut devoir utiliser plus tard quel- es. Privé de tout moyen d'existence, il à Lyon, et y vécut de l'enseignement r de sa science favorite. Il publia dans , en 1670, des tables des sinus, tangentes es d'un usage commode. Un service dit à des étrangers lui permit de s'é- Paris. Sa réputation était grande; Ma- e, princesse souveraine de Dombes, *l'honneur de sa Dombes*. Il écrivit sur les mathématiques; ses ouvrages, nés, ont été réimprimés fréquemment. aisait grand cas du traité d'algèbre d'O- algré le succès de ses livres, ses moyens ce étaient fort précaires; il perdit ses tomba dans une situation voisine du dé- Il fut reçu membre de l'Académie des en 1701, et mourut d'apoplexie. On a *Table des sinus, tangentes et sé-* Lyon, 1670, in-8°; — *Traité de que;* Lyon, 1673, in-12; — *Géomé- tique;* Paris, 1684, 1689, 1736, 1763, — *Traité des lignes du premier* Paris, 1687, in-8°; — *De l'usage du* Paris, 1688, in-8°; — *Dictionnaire atique;* Paris, 1691, in-4°; — *Cours ématiques;* Paris, 1693; Amsterdam, vol. in-8°; — *Méthode de lever les les cartes de terre et de mer;* Paris, 50, in-12; — *Traité de la fortifica- ulière et irrégulière;* Paris, 1691, 1720, in-8° fig.; — *Récréations mathémati- ques et physiques*, Paris, 1694, 2 vol. in-8°; édit. revue par Grandin, Paris, 1720, 1725, 1735, 4 vol. in-8°; édit. refondue par Montucla, Paris, 1778 et 1790, 4 vol. in-8°, fig.; — *Méthode facile pour arpenter et mesurer toutes sortes de superficies*; Paris, 1699, 1725, in-12; — *Nouvelle Trigonométrie;* Paris, 1698, in-12; — — *Nouveaux Éléments d'Algèbre;* Amsterdam, 1702, in-8°; — *La Perspective théorique et pratique;* Paris, 1711, 1720, in-8°, fig.; — *La Géographie et Cosmographie qui traite de la sphère;* Paris, 1711, in-8°. Ozanam a laissé en manuscrit un traité de l'analyse de Diophante. Il a donné des articles et mémoires au *Journal des Savants* et au *recueil de l'ancienne Académie des sciences*; on lui doit enfin des éditions nouvelles des *Éléments* d'Euclide, avec le commentaire du P. Millet de Chasse, du *Traité de la géométrie pratique* et du *Traité de la sphère* de Boulanger. J. B. Mᴏɴꜰᴀʟᴄᴏɴ.

Fontenelle, *Éloge d'Ozanam.*

ᴏᴢᴀɴᴀᴍ (*J.-A.-F.*), médecin français, de la famille du précédent, né dans un village de la Bresse, en 1772, mort à Lyon, en 1836. Il fit ses études au collége de Bourg, et entra dans une maison de commerce de Lyon, où le surprit le siége de cette ville, dont il fut l'un des défenseurs. Il alla à Paris, puis à Livourne, et n'eut pas à s'applaudir de la situation de ses affaires commerciales. Établi à Milan en 1809, il étudia la médecine, et fut reçu docteur à Pavie. Lors de la chute de l'empire, il se fixa à Lyon, et devint médecin de l'hôtel-Dieu. On a de lui : *Histoire des maladies épidémiques, contagieuses et épizootiques qui ont régné en Europe depuis les temps les plus reculés;* Lyon, 1817-1823, 5 vol. in-8°; — *Conseils aux bonnes mères sur la grossesse;* Lyon, 1817, in-8°; — *Mémoire* (inédit) *sur le Décreusage de la soie;* Lyon, 1825 : l'Académie vota une médaille d'or à l'auteur; — *Mémoire statistique pour servir à l'histoire de l'établissement du christianisme à Lyon, depuis le second siècle de l'Église jusqu'à nos jours;* Lyon, 1829, in-8°. J. B. M.

Renseignements particuliers.

ᴏᴢᴀɴᴀᴍ (*Antoine-Frédéric*), écrivain français, fils du précédent, né le 23 avril 1813, à Milan, mort le 8 septembre 1853, à Marseille. Placé comme externe au collége de Lyon, il y montra les dispositions les plus heureuses, et fut en philosophie un des plus brillants élèves de l'abbé Noirot. A seize ans il entra chez un notaire; mais ces nouveaux devoirs ne l'empêchèrent pas de trouver du temps pour continuer ses études, qu'il dirigeait vers l'histoire. Outre l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand, qu'il apprit avec une extrême facilité, il s'occupa d'hébreu et de sanscrit, donna des articles remarquables à *L'Abeille* et au *Précurseur*, journaux de Lyon, prit une part active aux œuvres des

missions et de la propagation de la foi, et publia en 1831 des *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon*. L'année suivante il vint à Paris suivre les cours de la faculté de droit. En peu de temps il fut mis en relation avec M. Chateaubriand, Ampère, Ballanche, MM. de Montalembert, Lacordaire et quelques écrivains qui ne devaient pas tarder à se faire un nom dans les lettres. En 1833, huit étudiants, parmi lesquels se trouvait Ozanam, formèrent entre eux une espèce de société pour secourir les pauvres à domicile dans la mesure de leurs moyens; chacun d'eux prit sous son patronage un certain nombre de familles indigentes, qu'il aidait de secours de tous genres. Telle fut la modeste origine de la société de Saint-Vincent de Paul. L'œuvre prospéra : elle avait pris un accroissement considérable vingt ans plus tard lorsque le plus zélé de ses fondateurs présida à Florence une assemblée des membres en qualité de vice-président du conseil général des conférences. Après avoir reçu le diplôme de docteur en droit (1836), Ozanam soutint avec une rare éloquence les épreuves du doctorat ès lettres (1838); sa thèse latine traitait *De frequenti apud veteres poetas heroum ad inferos descensu;* quant au sujet de la thèse française, il le tenait d'Ampère, et il en fit un de ses plus beaux ouvrages, *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*. Rappelé à Lyon pour y occuper une chaire de droit commercial récemment créée (1839), il y prolongea son cours jusqu'à la fin de 1840, et retourna à Paris, où il fut reçu professeur agrégé de la faculté des lettres. Vers cette époque il contracta un heureux mariage avec la fille d'un ancien recteur de l'Académie de Lyon, M. Soulacroix, et fit un rapide voyage en Sicile. A son retour il suppléa Fauriel dans l'enseignement de la littérature étrangère à la Sorbonne, et à la mort de ce savant (1844) il lui succéda comme professeur titulaire. Chargé par M. de Salvandy d'une mission en Italie, il la remplit avec zèle et fit une longue et fructueuse exploration des bibliothèques publiques et privées. Pendant l'insurrection de juin 1848, il se conduisit en citoyen courageux et dévoué; ce fut lui qui détermina l'archevêque de Paris à se rendre auprès des insurgés, démarche qui devait avoir un si fatal résultat. Malheureusement le travail opiniâtre auquel il se livrait altéra bien vite sa santé, déjà chancelante. Chez lui l'âme la plus énergique était servie par des organes débiles, qu'elle accablait de son action, et le corps fléchissait sous les exigences trop grandes de l'esprit. Déjà consumé par une fièvre lente, il ne pouvait se résoudre à se séparer de son auditoire, et se traînait mourant à la Sorbonne pour s'y faire entendre encore. La préparation de ses dernières leçons acheva de l'épuiser. On le conduisit aux Eaux-Bonnes et à Biarritz, de là à Pise; n'y trouvant pas le soulagement qu'il espérait, il alla s'installer auprès de la mer, dans un village voisin de Livourne. Son état parut s'améliorer un peu; le malade visita Sienne et Florence, et il préparait un mémoire sur les origines de la commune de Milan lorsqu'il fallut le ramener à Marseille, où il mourut, à l'âge de quarante ans. Ses obsèques eurent lieu le 24 septembre 1853, à Paris.

Ozanam fut un écrivain distingué : préparé par une éducation forte et nourri des plus saines traditions littéraires, il avait un style correct, facile, élégant, parfois coloré. Comme professeur il s'éleva encore plus haut : il exposait ses idées avec un rare talent; doué d'un sens droit et d'une raison supérieure, il mit les belles facultés dont il été doué au service de la morale et de la foi chrétiennes. Homme de foi et de bonnes œuvres, défenseur zélé du saint-siége, il enseignait à respecter la religion par sa parole et plus encore par ses exemples; sa charité envers les pauvres était inépuisable. Les divers ouvrages d'Ozanam ont été, après sa mort, réunis en un recueil par les soins de ses amis et admirateurs (Paris, 1855, 8 vol. in-8°). Nous citerons les suivants : *Deux chanceliers d'Angleterre, Bacon de Verulam et saint Thomas de Cantorbery;* Paris, 1836, in-8° et in-12; — *Dante et la Philosophie catholique au treizième siècle;* Paris, 1839, 1845, in-8° : la seconde édit. est corrigée, augmentée et suivie de recherches nouvelles sur les sources poétiques de *La divine Comédie;* trad. en anglais et en italien; — *Études germaniques pour servir à l'histoire des Francs*; Paris, 1847-1849, 2 vol. in-8° : cet ouvrage, jugé digne en 1849 du grand prix Gobert, contient des recherches savantes sur les origines, les traditions et les institutions des peuples germaniques, ainsi que sur l'histoire des temps mérovingiens et sur le règne de Charlemagne; — *Documents inédits pour servir à l'histoire d'Italie depuis le huitième jusqu'au treizième siècle;* Paris, 1850, in-8°; — *Les Poëtes franciscains en Italie au treizième siècle;* Paris, 1852, in-8°. Ozanam a encore fourni des articles au *Correspondant*, à *L'Université catholique* et à *L'Ère nouvelle*.

Le P. Lacordaire, *Notice sur Fred. Ozanam*, à la tête du t. I des *Œuvres complètes*. — Ampère, Notice dans le *Journal des Débats* des 9 et 12 oct. 1853. — Legeay, *Étude biogr. sur Ozanam*; Paris, 1854, in-8°. *Le Correspondant*, 25 sept. 1853.

OZANEAUX (*Jean-Georges*), littérateur français, né le 6 avril 1795, à Paris, où il est mort, le 14 août 1852. En sortant de l'École normale, il fut attaché au collége Charlemagne; après 1830, il entra dans l'administration universitaire, et fut successivement recteur à Bourges, à Clermont-Ferrand et à Toulouse. Il devint en 1837 inspecteur général des études et en 1848 membre du conseil supérieur de l'instruction publique. Il se délassa de l'enseignement par divers travaux littéraires, tels que *Le dernier Jour de Missolonghi* (1828), drame dont Herold écrivit

; — *La Pérouse* (1829), tragédie …ntée; — *Le Nègre* (1830), drame Théâtre-Français, et *La Mission de* …tre, *chronique en vers* (1835, in-8°). …nit en 1849 sous le titre, trop modeste, …*s poétiques* (3 vol. in-8°). Dans un …us sérieux, il a composé : *Nouveau d'études philosophiques*; Paris, 1830, … *Les Romains, ou tableau des insti…politiques, religieuses et sociales de …blique romaine*; Paris, 1840, 1845, …uvrage superficiel; — *Histoire de* …Paris, 1846, 1850. 2 vol. in-8° et in-12: …e édit. de ce précis, couronné par l'A… française, et qui est habilement fait, a …usée jusqu'en fevrier 1848; — *Nouveau …aire français-grec*; Paris, 1847, in-8°, … L. Roger et Ebling.

…et Bachelet, *Dict. de biogr. et d'hist.*

…IE (*Nicolas-Marie*), graveur fran… Brest, le 12 janvier 1728, mort à Paris, …ier 1811. Eleve de Roblin, maître de …es gardes des pavillons et de la marine … de Brest, il lui fut adjoint en 1743. A … de son pere (1744), il se trouva le seul …e sa mere, de trois sœurs et d'un jeune … de sept ans. N'ayant d'autres res… que son talent et les 300 livres de sa … sut faire face aux difficultes de sa po… dirigea son frere et ses deux plus jeunes …rs les arts, en leur enseignant la gra…n lui offrait immediatement des moyens …ce. Bientot il put tirer parti de leur sa…; avec leur aide il fit quelques cahiers …ipes de dessin, que la Vve Chereau se … de publier. En 1750 Roblin étant mort, …mme a sa place. En 1751 il vint à Paris …er a l'execution des dessins faits à l'oc… la visite du roi au port du Havre en …ppele a Toulon en 1756, il fut chargé d'y …lques dessins relatifs à l'escadre destinée …ltion de Minorque. Ces travaux lui va…e brevet de dessinateur de la marine. … constructeur des chaloupes et gondoles … de Versailles, il fut remplace à Brest … fonctions par son frère Pierre, qui lui …oint depuis 1750. En 1762 Ozanne, at… bureau des ingénieurs géographes de …e, fit venir à Paris ses sœurs Jeanne…e et Marie-Jeanne, leur fit prendre des …lu graveur Aliamet, et maria bientôt la … à son compatriote Le Gouaz (*voy.* ce …n 1766 il fit construire au Havre, aux … M. de Courtenvaux, une fregate destinée … la mer l'essai des montres marines que …eroy venait d'inventer, et donna à cette … les plans du port qu'on avait résolu de …re a Ambleteuse. Ozanne fut chargé en …nseigner aux princes de la famille royale …nts de la construction et de la manœuvre …seaux. Au nombre des gravures qu'il a … convient de distinguer les planches d'un *Traité de Navigation* qu'il dédia à M. de Choiseul (1782) les vignettes du *Traité de construction et de tactique navale* de Duhamel du Monceau et Bigot de Morogue etc. Germain, Prevost, Masquelier, Choffard ont gravé d'après Ozanne. H. H—n.

Huber et Rost, *Manuel des Curieux*. — Ch. Blanc, *Trésor de la Curiosité*. — *Notice* (*ms.*) *sur N. Ozanne*, par Mme Vve Cotny, sa nièce (cette notice est jointe à l'œuvre de ce graveur au cabinet des Estampes de Paris).

OZELL (*John*), littérateur anglais, mort le 15 octobre 1743, à Londres. Il acquit à l'hôpital du Christ, où il fut élevé, une connaissance suffisante de la litterature ancienne, occupa dans le commerce plusieurs emplois lucratifs, et apprit seul, à ses heures de loisir, les langues française, espagnole et italienne. Un legs considérable que lui fit un gentilhomme, qui avait des obligations à sa famille, le mit à même de mener une vie indépendante. Il s'occupa principalement de traduire en vers anglais la plupart des pièces de Molière, de Corneille et de Racine, *le Lutrin* de Boileau, *la Secchia rapita* de Tassoni, et en prose *Don Quichotte*, les *Lettres persanes*, les *Révolutions romaines* de Vertot, la *Logique* de Nicole, etc. Aucun de ces ouvrages n'a survécu à l'époque où ils ont paru; les versions de Cervantes et de Rabelais, qui ont joui d'une certaine vogue, sont bien pâles à côté des œuvres originales. Le seul écrit qui appartient en propre à Ozell est une sorte de critique intitulée *Common prayer and common sense, or faults in the several translations of the english liturgy* (Londres, 1722, in-8°). Ozell avait été, on ne sait pourquoi, introduit dans *La Dunciade*, peut-être parce qu'en anglais son nom rimait avec Corneille. Irrité d'une semblable distinction, il publia dans le *Weekly Medley* du 20 septembre 1729 un avis où il ne craignit pas de tracer entre Pope et lui-même un parallèle complétement à son avantage. Pope lui infligea, pour tout châtiment, l'insertion de cet avis dans les notes de son poëme. P. L.

Cibber, *Lives of poets*. — Chalmers, *General biog. dict.*

OZERAY (*Michel-Jean-François*), historien français, né le 24 décembre 1764, à Chartres, mort en 1859, à Bouillon. Il fut pendant longtemps juge de paix dans cette dernière ville. On a de lui : *Recherches sur Buddou ou Bouddou, instituteur religieux de l'Asie orientale*; Paris, 1817, in-8°; — *Histoire de l'ancien duché de Bouillon*; Luxembourg et Paris, 1827, in-8°; — *Histoire générale, civile et religieuse de la cité des Carnutes et du pays chartrain*; Chartres, 1834-1837, 2 vol. in-8°, ouvrage qui excita de la part de quelques érudits une polémique, à laquelle il mit fin par une brochure intitulée : *Discussion juste, franche et moderée* (1841, in-8°); — *Histoire des doctrines religieuses*; Paris, 1843, in-8°.

Bulletin de la Soc. de l'hist. de France.

OZERETZKOVSKO, savant russe, né en 1750, mort vers 1820. Il fit ses études à Strasbourg et à Leyde, où il reçut le diplôme de docteur en médecine. Chargé par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg d'explorer les lacs de Ladoga et d'Onéga, en 1785, il publia l'année suivante des traductions de *Salluste* et de l'*Histoire naturelle* de Lecke, outre un grand nombre de mémoires, remplis de notions précieuses sur la zoologie, la botanique, la minéralogie et l'ethnographie des contrées qu'il a visitées. A. G.

Gretch, *Essai sur l'hist. de la littér. russe.*

OZEROF (*Vladislaf*), poëte russe, né dans le gouvernement de Tver, le 29 septembre 1770, mort en 1816. Il embrassa la carrière militaire, fut aide-de-camp du comte de Balmen, et quitta le service en 1808, avec le grade de général major. Il est considéré comme le véritable créateur de la tragédie russe. Comme Soumarokof, il imita Racine. Outre un grand nombre de pièces légères, il a laissé les tragédies suivantes : *La Mort d'Oleg* (1798); *Œdipe à Athènes* (1804); *Fingal* (1805); *Dmitri Donskoi* (1807), et *Polyxène* (1809). *Œdipe* est son chef-d'œuvre ; il abonde en expressions énergiques et touchantes. Tiré de cette mythologie scandinave dont la mélancolie a tant de charmes, *Fingal* est supérieurement écrit, mais n'a pas assez d'animation. *Dmitri Donskoi* est une pièce d'actualité (1) : c'était au moment où la Russie et l'Europe s'étaient levées contre l'usurpation du monde qu'Ozerof rappela à l'admiration de ses compatriotes la lutte des princes russes et des hordes tatares; de très-beaux ... tuations dramatiques donnèrent ... réelle à des allusions adroites, à des ... chements heureux. Dans *Polyxène* Ozerof ... tirer parti d'Euripide; mais *La Mort d'*... n'approche pas de celle de *Pompée*. « Ce poete, dit un judicieux critique, était animé d'un souffle puissant, et si son style ne satisfait pas entièrement la critique russe, si on le trouve parfois embarrassé et obscur, si on lui reproche de passer à côté du mot propre et d'avoir trop de la rudesse de la langue de Kniajnine, on est forcé de convenir que, dans les endroits où Ozerof a secoué toute réminiscence, tout penchant à l'imitation, sa muse devient originale et forte. La sensibilité et l'émotion s'épanchent à flots de son âme, et ses tableaux font revivre avec bonheur le souvenir de la patrie. Dans son *Dmitri Donskoi*, par exemple, le Russe voit avec enthousiasme l'évocation d'une des plus héroïques époques de son histoire, où la Russie, l'étendard du Christ en tête, livra une bataille de géants aux hordes mongoles et les vainquit (1). » Les œuvres d'Ozerof ont été rassemblées par le prince P. Viazemski (Saint-Pétersbourg, 1818, 2 vol.), qui les a ornées d'une excellente biographie du *Racine russe*. Le comte Alexis de Saint-Priest a traduit son *Fingal* et son *Dmitri* et lui a consacré une notice dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (Paris, 1823). P[ce] A. G—N.

Gretch, *Essai sur l'hist. de la littér. russe.* — Gerebtzof, *Essai sur l'hist. de la civilisation en Russie*, t. II, p. 278.

(1) *Voyez* le jugement que porte sur cette tragédie madame de Staël, dans ses *Dix Années d'exil*.

(1) M. Charles de Saint-Julien, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 1[er] septembre 1853.

FIN DU TRENTE-HUITIÈME VOLUME.

